DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

1° POUR LA NOMENCLATURE :

Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française
et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique,

2° POUR LA GRAMMAIRE :

La prononciation de chaque mot figurée et, quand il y a lieu, discutée;
l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions et, en certains cas, de l'orthographe actuelle,
avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue;

3° POUR LA SIGNIFICATION DES MOTS :

Les définitions; les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique,
avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres;
les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions;

4° POUR LA PARTIE HISTORIQUE :

Une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains
depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au seizième siècle,
et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent;

5° POUR L'ÉTYMOLOGIE :

La détermination ou du moins la discussion de l'origine de chaque mot établie par la comparaison des mêmes formes
dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc;

PAR É. LITTRÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME QUATRIÈME

Q — Z

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^IE

PARIS, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

LONDRES, 18, KING WILLIAM STREET, STRAND (W. C.)

1875

Q

Q (ku ou, suivant l'épellation moderne, ke), *s. m.* La dix-septième lettre de l'alphabet, et la treizième des consonnes. Un grand Q. Un petit q. On m'a conté qu'elle [l'université] eut, il y a quelque temps, un grand démêlé avec quelques docteurs, à l'occasion de la lettre Q qu'elle voulait que l'on prononçât comme un K [dans *quanquam*], MONTESQ. *Lett. pers.* 109. L'un des principaux griefs contre Ramus était la manière dont il faisait prononcer la lettre Q à ses disciples, VOLT. *Dict. phil. Université.* || Le Q ne s'écrit jamais sans la voyelle u (*que, qui, quand*), excepté quand il est final : *cinq, coq.* || Q sur les monnaies françaises indique qu'elles ont été frappées à Perpignan. || Q valait 500 dans la numération romaine, et, surmonté d'un trait, 500,000.

— HIST. XIIIe s. Li q est lettre bestornée; Ce derrier devant est tornée; Se li q ne fust bestornés, En guise de p fust tornés, *Senefiance de l'ABC*, JUBINAL, t. I, p. 282. || XVIe s. J'ay leu quelques vieux romans françois, esquels les autheurs plus hardiment, au lieu de q, à la suite duquel nous emploions l'u sans le proferer, usoient de k, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 688, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Q* latin, qui est l'ancien *koppa* de l'alphabet dorien de Cumes, représentant le *koph* phénicien; les Latins l'employaient pour rendre le *kv*.

† **QUACHI** (koua-chi), *s. m.* Petit quadrupède qui approche du renard; c'est le coati.

QUADRAGÉNAIRE (koua-dra-jé-nè-r'), *adj.* || 1° Qui contient quarante unités. Le nombre quadragénaire. || 2° Qui est âgé de quarante ans. Certain garçon quadragénaire Était jour et nuit en débat Du choix douteux qu'il devait faire De l'hymen ou du célibat, *Vers cités* dans RICHELET. || Substantivement. M. de Fervières a tant veillé sa femme dans sa dernière maladie, qu'il s'en va mourir à quarante-cinq ans; ceci a l'air d'un conte inventé à la gloire des quadragénaires, P. L. COUR. *Lett.* II, 96.

— ÉTYM. Lat. *quadragenarius*, de *quadrageni*, *quadraginta*, quarante (voy. QUARANTE).

QUADRAGÉSIMAL, ALE (koua-dra-jé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Qui appartient au carême. || Usité surtout dans ces locutions : jeûne quadragésimal; abstinence quadragésimale; féries quadragésimales. || Vie quadragésimale, vie dans laquelle on fait constamment carême. Les religieux qui sont obligés par un vœu particulier à la vie quadragésimale, PASC. *Prov.* VI.

— ÉTYM. Lat. *quadragesimalis*, de *quadragesima* (voy. QUADRAGÉSIME).

QUADRAGÉSIME (koua-dra-jé-zi-m'), *s. f.* Mot qui signifie le carême, et qui n'est usité que dans cette locution: le dimanche de la Quadragésime, (avec une majuscule), le premier dimanche de carême. || Absolument. La Quadragésime, ce premier dimanche. C'était le jour de la Quadragésime.

— ÉTYM Lat. *quadragesima dies*, le quarantième jour, de *quadragesimus*, qui vient de *quadraginta* (voy. QUARANTE et CARÊME).

† **QUADRAGESIMO** (koua-dra-jé-zi-mo), *adv.* Quarantièmement. Il s'emploie pour indiquer le quarantième objet d'une série, 40°, lorsqu'on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite quadragesimo primo, quadragesimo secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *quadragesimo loco*, en quarantième lieu (voy. QUADRAGÉSIME).

† **QUADRANGLE** (koua-dran-gl'), *s. m.* || 1° Figure qui a quatre angles, quatre côtés. L'on nomme de trois côtés ou triangles, celle [la figure] qui est contenue de trois lignes droites; et de quatre côtés ou quadrangle, celle qui est comprise de quatre lignes droites, OZANAM, *la Géométrie pratique.* || 2° Bâtiment dont la base est un parallélogramme rectangle. Les Thermes de Caracalla à Rome formaient un vaste quadrangle, LEGOARANT.

— HIST. XIVe s. La premiere est triangle.... la deuxieme est quadrangle, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Lat. *quadrangulus*, de *quatuor*, quatre, et *angulus*, angle.

QUADRANGULAIRE (koua-dran-gu-lè-r'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a quatre angles. Je vois de loin une petite tour ronde; j'avance, j'aperçois et je touche un grand bâtiment quadrangulaire; certainement ce que je vois et ce que je touche n'est pas ce que je voyais, VOLT. *Phil. Newt.* II, 5. || Prisme, pyramide quadrangulaire, prisme, pyramide qui a pour base un quadrilatère.

— HIST. XVIe s. Les autres muscles sont quadrangulaires, comme le rhomboïde de l'omoplate, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Voy. QUADRANGLE.

† **QUADRANGULÉ, ÉE** (koua-dran-gu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre angles.

1. **QUADRAT, ATE** (koua-dra, dra-t'), *adj.* Terme d'astrologie. Quadrat aspect, la position de deux planètes, éloignées l'une de l'autre d'un quart de cercle, c'est-à-dire de quatre-vingt-dix degrés. Opposition quadrate.

— ÉTYM. Lat. *quadratus* (voy. CARRÉ).

2. **QUADRAT** (ka-dra), *s. m.* Terme d'imprimerie. Voy. CADRAT.

† **QUADRATEUR** (koua-dra-teur), *s. m.* Nom qu'on a quelquefois donné aux géomètres qui cherchent la quadrature du cercle.

QUADRATIN (ka-dra-tin), *s. m.* Voy. CADRATIN.

† **QUADRATIQUE** (koua-dra-ti-k'), *adj.* Terme de mathématique. Qui est relatif au carré. || Équation quadratique, équation du second degré. || Terme de minéralogie. Qui est de forme carrée, ou approchant du carré.

— ÉTYM. Lat. *quadratus*, carré.

† **QUADRATORISTE** (koua-dra-to-ri-st'), *s. m.* Peintre de quadratures, c'est-à-dire de fresques, d'ornements d'architecture.

— ÉTYM. Ital. *quadratorista.*

QUADRATRICE (koua-dra-tri-s'), *s. f.* Terme de géométrie. Courbe employée pour arriver à la quadrature approchée du cercle; elle est due à Dinostrate, contemporain de Platon.

— ÉTYM. Lat. *quadrator*, celui qui rend carré, de *quadrare*, carrer.

1. **QUADRATURE** (koua-dra-tu-r'), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Réduction géométrique d'une figure curviligne à un carré équivalent en surface. Comme les médiocres géomètres ont souvent le malheur de trouver la quadrature exacte du cercle refusée aux autres et qu'ils ne manquent pas d'apporter à l'Académie leurs magnifiques assertions, M. de Lagny les réprimait dans le moment en leur faisant voir, par le moyen de ses séries, des quadratures plus exactes que les leurs et plus exactes à l'infini, FONT. *Lagny.* Lorsque Newton eut trouvé l'expression de la rectification générale des courbes, il vit avec indifférence paraître l'ouvrage où Mercator donna la quadrature particulière de l'hyperbole, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 576. || Fig. C'est la quadrature du cercle, se dit d'une chose impossible à trouver. || 2° Terme d'astronomie. Aspect de deux astres éloignés l'un de l'autre de 90 degrés. M. Ulloa... assure que, dans un canton de l'Amérique méridionale, il a plusieurs fois observé, mangé des écrevisses qui toutes étaient constamment plus charnues dans la pleine lune et plus chétives dans les quadratures, VOLT. *Phil. Newt. singul. nat.* 28. La lune étant en quadrature, elle se trouve au zénith lorsque le soleil est à l'horizon, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 532. La marée composée est la plus petite, quand la pleine mer relative à l'un des astres coïncide avec la basse mer relative à l'autre; ce qui produit les petites marées vers les quadratures, LA PLACE, *Exp.* IV, 11.

— HIST. XIVe s. La querrure du cercle, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Je trouvay que les glaçons du salpestre estoient formez par quadratures et pointes fort plaisantes, PALISSY, 46. La pierre philosophale et quadrature du cercle, MONT. II, 290.

— ÉTYM. Lat. *quadratura*, de *quadrare* (voy. CARRER).

2. **QUADRATURE** (ka-dra-tu-r'), *s. f.* Terme d'horlogerie (voy. CADRATURE).

† 3. **QUADRATURE** (koua-dra-tu-r'), *s. f.* || Terme de beaux-arts. Peinture à fresque. || Peinture d'ornements d'architecture.

— ÉTYM. Lat. *quadratus*, carré, à cause de la forme carrée des panneaux où l'on peint.

† **QUADRER** (ka-dré), ancienne orthographe de CADRER.

† **QUADRI...** Mot qui signifie quatre en composition, et est le latin *quadri*, qui n'est non plus usité qu'en composition. || Mot dont on fait, en chimie, précéder certaines dénominations pour indiquer la proportion quadruple d'un des éléments de leurs composants : quadroxyde, quadrisulfure, etc.

† **QUADRI-AILÉ, ÉE** (koua-dri-è-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de quatre ailes.

† **QUADRIBASIQUE** (koua-dri-ba-zi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel renfermant quatre proportions de base pour une proportion d'acide, c'est-à-dire quatre fois la quantité de base contenue dans le sel neutre, la proportion d'acide étant la même que dans ce dernier.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *base.*

† **QUADRICARBURE** (koua-dri-kar-bu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Carbure qui contient quatre fois autant de carbone qu'une autre combinaison du même genre.

† **QUADRICOLORE** (koua-dri-ko-lo-r'), *adj.* Qui offre quatre couleurs différentes.

— ÉTYM. *Quadri...*, et lat. *color.*

† **QUADRICOTYLÉDONÉ, ÉE** (koua-dri-ko-ti-lé-do-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de quatre cotylédons.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *cotylédon.*

† **QUADRICUSPIDÉ, ÉE** (koua-dri-ku-spi-dé, dée), *adj.* Qui se termine par quatre pointes.

— ÉTYM. *Quadri...*, et lat. *cuspis*, pointe.

† **QUADRIDENTÉ, ÉE** (koua-dri-dan-té, tée), *adj.* Qui a quatre dents, pointes ou divisions.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *dent.*

† **QUADRIDIGITÉ, ÉE** (koua-dri-di-ji-té, tée), *adj.* Qui se termine par quatre doigts ou par quatre folioles; exemple : la feuille du *marsila quadrifolia.*

— ÉTYM. *Quadri...*, et lat. *digitus*, doigt.

QUADRIENNAL (ka-dri-è-nnal), *adj.* Voy. QUATRIENNAL.

† **QUADRIÉPOINTÉ, ÉE** (koua-dri-é-poin-té, tée), *adj.* Terme de minéralogie. Dont chaque angle solide est remplacé par quatre facettes.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *épointé.*

† **QUADRIFASCIÉ, ÉE** (koua-dri-fa-ssi-é, ée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte quatre bandes colorées.

— ÉTYM. *Quadri...*, et lat. *fascia*, bandelette.

QUADRIFIDE (kou-a-dri-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre divisions étendues à peu près jusqu'au milieu de la longueur. Calice quadrifide.

— ÉTYM. Lat. *quadrifidus*, de *quadri...*, et *findere*, fendre.

† **QUADRIFLORE** (koua-dri-flo-r'), *adj.* Qui porte ou renferme quatre fleurs.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *flore.*

† **QUADRIFOLIÉ, ÉE** (koua-dri-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui se compose de quatre feuilles; qui a les feuilles disposées quatre par quatre.

— ÉTYM. *Quadri...*, et lat. *folium.*

† **QUADRIFOLIOLÉ, ÉE** (koua-dri-fo-li-o-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est composé de quatre folioles.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *foliole.*

† **QUADRIFORME** (koua-dri-for-m'), *adj.* Qui présente quatre formes. Le génie du Verseau... il a quelquefois quatre visages; c'est le Janus quadriforme, LALANDE, *Inst. mém. scienc.* t. V, p. 8.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *forma.*

† **QUADRIFURQUÉ, ÉE** (koua-dri-fur-ké, kée), *adj.* Divisé en quatre branches.

— ÉTYM. *Quadri...*, et le lat. *furca*, fourche.

QUADRIGE (koua-dri-j'), *s. m.* Terme d'antiquité. Char monté sur deux roues et attelé de quatre chevaux de front. Je pense que le Soleil, placé au centre sur un quadrige, est plus d'accord avec les paroles d'Homère, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Inst. mém. litt. anc.* t. IV, p. 150. Toi qui de la victoire as conduit les quadriges, V. HUGO, *Applaudissement.*

— ÉTYM. Lat. *quadrigæ*, *quadr-igæ*, de *quadr...*, et lat. *agere*, conduire (voy. AGIR).

† **QUADRIJUGUÉ, ÉE** (koua-dri-ju-ghé, ghée), *adj.* Terme de botanique. Dont le pétiole porte quatre paires de folioles.

— ÉTYM. *Quadri...*, et lat. *jugatus*, joint par un joug, de *jugum*, joug.

† **QUADRIJUMEAUX** (koua-dri-ju-mô), *adj. m. plur.* Terme d'anatomie. Tubercules quadrijumeaux, éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *jumeaux*.

† **QUADRILATÉRAL, ALE** (koua-dri-la-té-ral, ra-l'), *adj.* Qui offre quatre côtés.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *latéral*.

QUADRILATÈRE (koua-dri-la-tè-r'), *s. m.* Terme de géométrie. Figure qui a quatre côtés. || Il s'est dit, en ces derniers temps, de l'espace quadrangulaire, défendu par quatre places fortes, qui protégeait contre les Italiens la Vénétie occupée par les Autrichiens.

— ÉTYM. Lat. *quadrilaterus*, de *quadri...*, et *latus*, côté (voy. LATÉRAL).

† **QUADRILLAGE** (ka-dri-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Assemblage de carreaux. Un corridor dallé en quadrillage blanc et noir, TH. GAUTIER, *Cap. Fracasse*, I. L'objection du glissement des chevaux sur les chaussées bitumées est-elle fondée? et faut-il en chercher la réponse dans un quadrillage profond des chaussées bitumées ou même dans une modification du ferrage des chevaux? *Rapport du Préfet de la Seine sur le budget de la ville de Paris*, décembre 1860.

— ÉTYM. *Quadrille* 3.

1. **QUADRILLE** (ka-dri-ll', *ll* mouillées, et non ka-dri-ye), *s. f.* || 1° Troupe de cavaliers pour un carrousel ou pour un tournois, qui, appartenant au même parti, avaient un arrangement déterminé et une parure uniforme. Nous courons après notre livre du carrousel que nous avons prêté, afin de voir la quadrille que vous lui destinez [à Ch. Sévigné], SÉV. 1er juil. 1685. Vous aurez de la peine à donner, pour les couches de Mme la Dauphine, un spectacle aussi noble et aussi galant que celui qu'on prépare à Berlin : un carrousel composé de quatre quadrilles nombreuses, carthaginoises, persanes, grecques et romaines, conduites par quatre princes.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 août 1750. On entendait par quadrille non-seulement quatre, mais six, huit et jusqu'à douze danseurs vêtus uniformément ou même de caractères différents, qui formaient des troupes particulières, lesquelles se succédaient et faisaient aussi succéder le cours de l'action, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* 2e part. I, 3. || L'usage tend à le faire masculin. Voici des couplets de M. de Rulhières qui ont été chantés au bal chez la reine où il y avait un quadrille de troubadours, LAHARPE, *Correspond. lett.* X. Sur cette place de Grenade passaient les quadrilles superbement vêtus de brocards, CHATEAUBR. *D. Abencér.* || 2° Terme de danse. Se dit d'un nombre pair de couples qui exécutent des contredanses dans un bal; en ce sens l'usage actuel ne connaît plus le genre féminin, et fait constamment quadrille masculin. Former un quadrille. Un quadrille qui suspend toutes les autres danses déplaît; bien envié s'il est joli, bien critiqué tout bas, il est toujours reçu avec de grandes acclamations, GENLIS, *Mèr. riv.* t. II, p. 45, dans POUGENS. || 3° Réunion des figures qui doivent être dansées sans interruption. Ces figures sont au nombre de cinq : savoir, dans le quadrille ancien ou ordinaire : le pantalon, l'été, la poule, la pastourelle et la finale; dans le quadrille des lanciers, les tiroirs, les lignes, les moulinets, les visites et les lanciers; le quadrille croisé n'est autre que le quadrille ordinaire, seulement le second couple partant deux mesures plus tard arrive toujours au point occupé par le premier au moment où celui-ci le quitte. || 4° Terme de musique. Ensemble des morceaux de musique qui correspondent aux figures qu'on exécute dans un quadrille. || Recueil de quadrilles, recueil de contredanses. || Quadrille de Gustave, de la Dame Blanche, etc. réunion d'airs tirés des opéras de Gustave, de la Dame Blanche, etc. et arrangés de manière à former des contredanses.

— ÉTYM. Ital. *quadriglia*. Il faut remarquer que *quadriglia* signifie petite troupe, sans désignation de nombre, et que *quadrille*, qui vient de l'italien et qui est aussi féminin, n'implique pas le nombre quatre, et désigne simplement une troupe de chevaliers dans un carrousel. Ménage rapporte sur la foi du père Ménétrier que, cinquante ans auparavant, on disait *esquadrille*, et il pense que *quadriglia* et par suite *quadrille* est une corruption de *squadriglia*, diminutif de *squadra*, qui signifie bande, troupe (voy. ESCADRE, ESCADRON).

2. **QUADRILLE** (ka-dri-ll', *ll* mouillées, et non ka-dri-ye), *s. m.* Espèce de jeu d'hombre qui se joue à quatre. Vous savez que les alliés sont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille : on changeait d'amis à chaque coup, VOLT. *Lett. Choiseul*, 13 juill. 1761. Un joueur adroit au quadrille Jamais ne cause et ne babille; Il cache ses cartes si bien, Que son ennemi n'y voit rien, PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 355.

— ÉTYM. Ital. *quadriglio*, dit aussi *quartriglio*, qui est dérivé du latin *quadri....*, quatre.

† 3. **QUADRILLE** (ka-dri-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Nom des jours en losanges formés par les fils d'une frange en coton ou en laine, que l'on noue ou que l'on passe dans un coulant. Les étamines rayées et à quadrilles auront, sur le métier, la longueur de 25 aunes, *Lett. pat.* 22 juill. 1780, *Champagne*.

— ÉTYM. Bas-lat. *quadrillus*, carreau.

† 4. **QUADRILLE** (ka-dri-ll, *ll* mouillées), *s. f.* Nom vulgaire de *l'asclepias carnosa, L.*

† **QUADRILLÉ, ÉE** (ka-dri-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Se dit des étoffes à carreaux. || Terme de construction. Systèmes quadrillés, systèmes composés de pièces parallèles entre elles reliées transversalement par d'autres pièces également parallèles entre elles. || Papier quadrillé, papier réglé en petits carrés.

— ÉTYM. *Quadrille* 3.

† **QUADRILLION** (ka-dri-li-on), *s. m.* Nom des unités de la sixième tranche d'un nombre. Le quadrillion vaut mille trillions.

— HIST. XVIe s. Un quadrillion vaut mille milliers de trillions, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 7.

— ÉTYM. Voy. BILLION, pour la formation de ce mot, qui est par rapport à *quadri* comme *billion* est à *bi*, et pour l'explication de la valeur que l'on donnait, au XVIe siècle, à ces expressions, et qui est 1000 fois plus grande que celle que nous leur donnons.

† **QUADRILOBÉ, ÉE** (koua-dri-lo-bé, bée), *adj.* Qui est partagé en quatre lobes.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *lobe*.

† **QUADRILOCULAIRE** (koua-dri-lo-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est partagé en quatre loges.

— ÉTYM. *Quadri...*, et lat. *loculus*, loge.

† **QUADRIMANES** (koua-dri-ma-n'), *s. m. pl.* Troisième section de l'ordre des coléoptères pentamères, famille des carnassiers.

— ÉTYM. *Quadri...*, et le lat. *manus*, main.

† **QUADRINGENTESIMO** (koua-drin-jin-té-zi-mo), *adv.* Quatre-centièmement. Il s'emploie pour désigner le quatre-centième objet d'une série, 400°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite quadringentesimo primo, quadragintesimo secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *quadringentesimo loco*, au lieu quatre-centième, de *quadringenti*, quatre cents.

QUADRINÔME (koua-dri-nô-m'), *s. m.* Terme d'algèbre. Expression algébrique composée de quatre termes.

— ÉTYM. Voy. BINÔME, mot formé avec *bi*, comme *quadrinôme* l'est avec *quadri*.

† **QUADRIPARTI, IE** (koua-dri-par-ti, tie) ou **QUADRIPARTITE** (koua-dri-par-ti-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui est divisé en quatre parties.

— ÉTYM. *Quadri...*, préfixe, et lat. *partitus*, partagé.

† **QUADRIPARTITION** (koua-dri-par-ti-sion), *s. f.* Terme didactique. Partage d'une chose en quatre.

— ÉTYM. Voy. QUADRIPARTI.

† **QUADRIPLOMBIQUE** (koua-dri-plon-bi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel de plomb qui contient quatre fois autant de base que d'acide.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *plomb*.

† **QUADRIPONCTUÉ, ÉE** (koua-dri-pon-ktu-é, ée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est marqué de quatre points colorés.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *ponctué*.

† **QUADRIRÈME** (koua-dri-rè-m'), *s. f.* Nom d'un navire de l'antiquité, auquel les critiques ont attribué quatre rangs superposés de rameurs, quatre groupes de rames, quatre rameurs par aviron, ou encore quatre rames par banc; toutes hypothèses qui n'ont pas expliqué ce qu'était la quadrirème, JAL.

— ÉTYM. Lat. *quadriremis*, de *quadri...*, et *remus*, rame.

† **QUADRISAÏEUL, EULE** (koua-dri-za-ieul, ieu-l'), *s. m.* et *f.* Le père, la mère du trisaïeul ou de la trisaïeule. Henri IV était le quadrisaïeul de Louis XV. On sait assez que son grand-père [de Charles-Édouard] avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre, VOLT. *Louis XV*, 24.

— ÉTYM. Mot formé (par analogie de *trisaïeul*) de *quadri...*, et *aïeul* (avec interposition d'une *s* euphonique).

† **QUADRISEL** (koua-dri-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel renfermant quatre proportions d'acide pour une proportion de base, c'est-à-dire quatre fois la quantité d'acide contenue dans le sel neutre, la proportion de la base étant la même que dans ce dernier.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *sel*.

† **QUADRISULFURE** (koua-dri-sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Sulfure contenant quatre fois autant de soufre qu'une autre combinaison de la même base.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *sulfure*.

† **QUADRISYLLABE** (koua-dri-sil-la-b'), *s. m.* Terme de grammaire. Mot composé de quatre syllabes.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *syllabe*.

† **QUADRISYLLABIQUE** (koua-dri-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui est composé de quatre syllabes.

† **QUADRIVALVE** (koua-dri-val-v') ou **QUADRIVALVÉ, ÉE** (koua-dri-val-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Qui se partage en quatre valves.

† **QUADRIVALVULÉ, ÉE** (koua-dri-val-vu-lé, lée), *adj.* Qui a quatre petites valves.

† **QUADRIVIUM** (koua-dri-vi-om'), *s. m.* La division supérieure des sept arts dans l'université du moyen âge, division qui venait après le trivium et qui comprenait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

— HIST. XIIIe s. Cil trois sevent [savent] trive, cadruve, *Bat. des sept arts*, p. 25.

— ÉTYM. Lat. *quadrivium*, proprement carrefour, de *quadri...*, préfixe, et lat. *via*, voie.

† **QUADROXALATE** (koua-dro-ksa-la-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui contient quatre fois autant d'acide qu'un oxalate simple.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *oxalate*.

† **QUADROXYDE** (koua-dro-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Oxyde qui contient quatre fois autant d'oxygène qu'un autre.

— ÉTYM. *Quadri...*, et *oxyde*.

QUADRUMANE (koua-dru-ma-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a quatre mains. Que le lamentin n'est que bimane, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 24. || *S. m.* Les quadrumanes, second ordre des mammifères, caractérisé par la disposition en forme de main des quatre extrémités. Cet ordre, qui comprend les animaux les plus voisins de l'homme, est divisé en deux familles : les singes, et les makis ou lémuriens.

— ÉTYM. Lat. *quadrumanus*, de *quadru....* ou *quadri...*, et *manus*, main.

QUADRUPÈDE (koua-dru-pè-d'), *adj.* || 1° Qui a quatre pieds. Les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante, BUFF. *Quadr.* t. III, p. 236. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent trente dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau, ID. *ib.* t. III, p. 178. || Qui marche à quatre pieds. Il y a divers exemples d'hommes quadrupèdes, et je pourrais entre autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé en 1344 auprès de Hesse, où il avait été nourri par des loups, J. J. ROUSS. *Inégal.* note *c.* || 2° *S. m.* Un animal à quatre pieds. Le quadrupède [un lion] écume, et son œil étincelle, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Tous les quadrupèdes domestiques de l'Europe ont été portés en Amérique par les Espagnols, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 25. || Les quadrupèdes, nom donné, en général, à tous les animaux pourvus de quatre pieds, mais plus spécialement réservé aux mammifères terrestres. Les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds fourchus; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus, qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 26. || Le quadrupède ailé, Pégase. Je rêve assis au bord de cette onde sonore Qu'au penchant d'Hélicon, pour arroser ses bois, Le quadrupède ailé fit jaillir autrefois, A. CHÉN. *Élég.* 31.

— ÉTYM. Prov. *quadrupedi*; espagn. *quadrupedo*; ital. *quadrupede*; du lat. *quadrupedus*, de *quadru....* ou *quadri...*, et *pes*, pied.

QUADRUPLE (koua-dru-pl'). || 1° *Adj.* Qui vaut quatre fois autant. Une somme quadruple. Pour réduire cette question à l'énoncé le plus simple, il s'agit de savoir si la force d'un corps qui a une certaine vitesse devient double ou quadruple, quand sa vitesse devient double, D'ALEMB. *Éloges*, *Bernoulli*. || Quadruple alliance, traité entre quatre puissances. || Se dit particulièrement d'un traité entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Hol-

lande, dont le but était d'assurer la couronne de France au régent en cas de mort du jeune roi (en 1718). L'ambassadeur de France et l'envoyé d'Angleterre allèrent ensemble communiquer aux États généraux le projet de la quadruple alliance, ST-SIM. 493, 184. || Se dit aussi d'un traité conclu en 1834 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, pour maintenir le gouvernement constitutionnel dans ces deux derniers États. || Se dit enfin d'une alliance formée entre la Russie, l'Angleterre, la Prusse et la Porte ottomane, contre le pacha d'Égypte (en 1840). || Terme de musique. Quadruple croche, figure de valeur moderne dont le vrai nom devrait être huitième de croche, puisqu'au lieu de valoir quatre croches, elle ne vaut en réalité que la huitième partie d'une seule croche. || Terme de chimie. Sel quadruple, sel formé de deux autres sels, ainsi dit parce qu'il a quatre éléments simples. Le muriate mercuriel a la propriété de former avec le nitrate de soude un sel quadruple, BERTHOLLET, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 235. || 2° *S. m.* Quatre fois autant. Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire ; Faites, si vous pouvez, votre cour sans vous nuire ; Le mal se rend chez vous au quadruple du bien, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Quelque valeureuses qu'on ait éprouvé ces troupes [gendarmes et mousquetaires], on ne peut espérer qu'elles puissent battre leur quadruple, ST-SIM. 476, 230. Le voleur manifeste fut condamné au quadruple, et on continua à punir du double le voleur non manifeste, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 13. || 3° Double pistole d'Espagne. Pour tirer un beau quadruple d'un de ses goussets, HAMILT. *Gramm.* 3. || La pièce d'or qui, en Espagne et dans ses anciennes colonies, est appelée *doblon*, et aussi *onza*, parce que son poids approche de celui de notre ancienne once, ne se vend en France que de 82 fr. à 83,50 c.; mais la valeur en est de 16 piastres fortes, soit 86 fr. 40 c., et dans le commerce français elle est appelée quadruple, dont le genre est féminin. Une quadruple espagnole. Ces quadruples nous sont venues de Lima, LEGOARANT. || 4° Pièce de quatre louis qui n'a jamais eu cours forcé, et qui depuis longtemps n'est plus en usage. || 5° Terme de musique du moyen âge. Nom donné à des morceaux à quatre parties ; nous dirions quatuor.

— HIST. XIII° s. Uns dyametres qui double à un autre fait l'aire quadruple à l'aire de celui, *Comput*, f° 18. || XIV° s. Ceux qui ont la plus clere gueule Chantent la tresble sans demeure, Et les plus petits le quadrouple, GACE DE LA BUIGNE, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 751. || XVI° s. Les doublons et les quadruples de fin or du Perou sont esvanouis, *Sat. Mén.* p. 172. Trouver deux nombres en proportion quadruple, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 60, *verso*. Il [le véritable ami] est marry qu'il ne soit double, triple ou quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames ... pour les conferer toutes à ce subject, MONT. I, 216.

— ÉTYM. Lat. *quadruplus*, de *quadru*.... ou *quadri*..., et un radical *plus*, en grec πλόος.

QUADRUPLÉ, ÉE (koua-dru-plé, plée), *part. passé* de quadrupler. Un nombre quadruplé.

† **QUADRUPLEMENT** (koua-dru-ple-man) ; *adv.* D'une manière quadruple. Dix-huit petits-enfants provenant d'une même union doublement germaine, et notamment les six quadruplement consanguins jouissent, comme leurs pères et mères, de la belle santé commune à la famille, BOURGEOIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 181.

— HIST. XVI° s. Quadruplement, COTGRAVE.

QUADRUPLER (koua-dru-plé), *v. a.* Multiplier par quatre, prendre quatre fois la même quantité. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion [au commencement de Law] ; les billets doublaient, quadruplaient ces richesses, VOLT. *Louis XV*, 2. || *V. n.* Être augmenté au quadruple. À mesure qu'ils [l'or et l'argent] sont devenus communs, depuis la découverte de l'Amérique, tout a doublé, triplé, quadruplé de prix, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 34.

— HIST. XVI° s. Doubler, tripler, quadrupler tous nombres, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 15.

— ÉTYM. Lat. *quadruplare*, de *quadruplus*, quadruple.

† **QUADRUPLICATION** (koua-dru-pli-ka-sion), *s. f.* Action de quadrupler. La quadruplication d'un nombre.

— HIST. XIII° s. Et après il baillent quadruplication [pièce judiciaire] au demandeur contre les triplications au defendeur, BEAUM. VI, 1.

— ÉTYM. Lat. *quadruplicationem*, de *quadruplicare*, quadrupler, autre forme de *quadruplare*.

QUAI (kè), *s. m.* || 1° Levée ordinairement revêtue de pierres de taille, et faite le long d'une rivière. La commodité des quais sur les bords des grosses rivières, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 419, dans POUGENS. Oh ! lorsqu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles Des ponts et de nos quais déserts, A. BARBIER, *la Curée*. || Les quais sont à Paris un lieu où beaucoup de bouquinistes étalent. Qui, sur les quais, sans avoir été lu, Voit expirer son livre vermoulu, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 1. || 2° Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises. || On dit d'un navire, qu'il est à quai, lorsqu'il est le long d'un quai pour faire son chargement ou son déchargement. || 3° Se dit des berges dans un embarcadère de chemin de fer.

— HIST. XV° s. Ils trouverent [à Lécluse] une nef appareillée, et l'acheterent à leurs deniers, et se departirent, et vinrent arriver au quay de Londres, FROISS. II, II, 206. || XVI° s. Deux grandes salles, l'une au dessoubz elevée neantmoins sur un quay de huyct degrés, et l'autre au dessus, *Roman d'Alector*, p. 133, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *caium*, quai, dans une charte de Philippe Auguste ; espagn. *cayos*, écueils ; portug. *caes*, quai ; holland. *kaai* ; angl. *kay* ; glose d'Isidore *kai*, *cancelli*, barreaux ; du celtique : kimry, *kae*, haie, barrière ; bas-breton, *kaé*, haie et quai. Les diverses significations *caium*, *cayos* et la glose d'Isidore se tiennent par un fil de significations que l'on suit sans peine. Diez se demande en présence de ces formes pourquoi le français n'a pas dit *chai*, et il se répond que sans doute c'est un mot qui fut emprunté au picard. La réponse est bonne, si l'on y ajoute que le mot fut emprunté avec le sens restreint ; car *chai* ou *chais* est dans le français et signifie cellier, en bas-latin, *cayum*.

QUAIAGE (kè-ya-j'), *s. m.* Voy. QUAYAGE.

QUAICHE (kè-ch'), *s. f.* Terme de marine. Petite embarcation des mers du Nord. La quaiche est montée en fourche comme le yacht.

— ÉTYM. Angl. *ketch* ; holland. *kits*.

QUAKER ou **QUAKRE** (koua-kr'), *s. m.* Membre d'une secte chrétienne, qui s'éleva, en Angleterre, vers 1650, et qui compte des prosélytes dans ce pays, aux États-Unis et en Hollande ; elle enseigne que Dieu donne à tous les hommes une lumière intérieure, qui dispense de l'intervention des prêtres ou pasteurs ; et qu'il n'est permis ni de faire aucun serment, ni de plaider en justice, ni de faire la guerre, ni de porter les armes. C'est ainsi que Fox, un misérable paysan, établit de nos jours la secte des quakers parmi les paysans d'une de nos provinces, VOLT. *Philos. Exam. Bolingbr.* 10. Ceux que l'on appelait alors anabaptistes sont les pères de ces quakers pacifiques dont la religion a été tant tournée en ridicule, et dont on a été forcé de respecter les mœurs, ID. *Mœurs*, 136. Les enfants [des quakers], enrichis par l'industrie de leurs pères, veulent jouir, avoir des honneurs, des boutons et des manchettes ; ils sont honteux d'être appelés quakers, et se font protestants pour être à la mode, ID. *Dict. phil. Quakers*. L'enthousiasme qui naissait et des méditations et des discours irrita dans ces sectaires la sensibilité du genre nerveux, au point de leur occasionner des convulsions ; c'est pour cela qu'on les appela quakers, qui signifie en anglais trembleurs, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 3. || Au féminin, quakeresse. Elle [la princesse palatine Élisabeth] eut plusieurs conférences avec eux [les quakers] ; ils prêchèrent souvent chez elle ; et, s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins qu'elle n'était pas loin du royaume des cieux, VOLT. *Dict. phil. Quakers*, 2.

— ÉTYM. Angl. *quaker*, trembleur, de *to quake*, trembler, un tremblement les saisissant quand ils se sentent excités par une inspiration à prêcher.

† **QUAKERISME** (koua-ke-ri-sm'), *s. m.* Doctrine des quakers. Guillaume Penn, chef de la religion qu'on nomme très-improprement quakerisme, donna son nom et ses lois à cette contrée [la Pensylvanie], vers l'an 1680, VOLT. *Mœurs*, 153.

† **QUALIFIABLE** (ka-li-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être qualifié, LEGOARANT.

QUALIFICATEUR (ka-li-fi-ka-teur), *s. m.* Théologien appartenant au tribunal de l'inquisition, qui est consulté au sujet des propositions déférées. Laurent Brancati.... consulteur et qualificateur du saint office, BOSS. *Exp. doctr. cath. Avertiss.*

— ÉTYM. Bas-lat. *qualificatorem*, de *qualificare*, qualifier.

QUALIFICATIF, IVE (ka-li-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui exprime la qualité, la manière d'être. Bon, grand, sont des adjectifs qualificatifs. || *S. m.* Mot qui qualifie. Il faut bien distinguer le qualificatif spécifique adjectif, du qualificatif individuel : une tabatière d'or, voilà un qualificatif adjectif, une tabatière de l'or que, etc. ou d'un or que, c'est un qualificatif individuel, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 208. || 2° Terme de chimie. Analyse qualificative, voy. QUALITATIVE.

— ÉTYM. *Qualifier*.

QUALIFICATION (ka-li-fi-ka-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Attribution d'une qualité, d'un titre. Qualification de comte. Quand on écrit contre un auteur, et qu'on s'irrite contre lui, il faut prouver les qualifications par les choses, et non pas les choses par les qualifications, MONTESQ. *Esp. défense*, part. II. L'envie ne saurait se cacher ; elle a des qualifications énormes pour les moindres fautes, VAUVEN, *Max.* CCLXXXIV. || 2° Dans le langage ecclésiastique, manière d'apprécier les propositions. Ce qu'on appelle qualification est un terme par où l'on exprime ce qu'il faut croire de chaque proposition censurée ; tel est le terme d'hérétique, d'erroné, de scandaleux ou de téméraire, et ainsi des autres, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 1. || Qualifications respectives, celles qui se réfèrent respectivement aux textes sans les énoncer. Les qualifications respectives, inconnues aux premiers siècles, ont été fort usitées dans l'Église, depuis que le concile de Constance en a donné le premier exemple... on ne peut nier que les qualifications précises ne soient plus instructives, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 4.

— ÉTYM. Bas-lat. *qualificationem*, de *qualificare*, qualifier.

QUALIFIÉ, ÉE (ka-li-fi-é, ée), *part. passé* de qualifier. || 1° Qui a reçu une attribution, une qualité. Une proposition qualifiée d'erronée. || 2° Qui a un caractère déterminé. Je travaille à une censure qualifiée, BOSS. *Lett. quiét.* 300. Des bézoards que l'on appelle occidentaux, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les orientaux, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 69. || Sur le turf, cheval qualifié, cheval qui a satisfait à toutes les conditions du règlement pour la course. || Autrefois, crime qualifié se disait pour grand crime. || 3° Qui a des titres de noblesse. Les Génevois eurent la hardiesse de faire pendre treize officiers qualifiés, VOLT. *Mœurs*, 166. Dans tous les procès de sortilége on ne voit que bien rarement le nom d'un homme un peu qualifié, ID. *Philos. Bible expl. Lévit.* || Une personne qualifiée, une personne de qualité. S'il arrive qu'une personne qualifiée nous fasse visite.... il faut l'aller recevoir au carrosse ou le plus loin que nous pourrons, COURTIN, *Traité de civilité* (XVII° siècle). || Il est qualifié, fort qualifié, il est de qualité, de grande qualité. || Les personnes les plus qualifiées d'une ville, les personnes les plus considérables. Les plus qualifiés d'entre les Perses, VAUGEL, *Q. C.* 192. Ils s'approchent quelquefois de l'oreille du plus qualifié de l'assemblée, LA BRUY. V.

QUALIFIER (ka-li-fi-é), *v. a.* Je qualifiais, nous qualifiions, vous qualifiiez ; que je qualifie, que nous qualifiions, que vous qualifiiez. || 1° Marquer de quelle qualité est une chose. Toute profession s'estime dans son cœur, Traite les autres d'ignorantes, Les qualifie impertinentes, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. Qualifiant les choses comme il nous plaît, traitant de bagatelles et de rien ce qui est essentiel au salut, BOURDAL. *Serm. 24° dim. après la Pentecôt. Domin.* t. IV, p. 444. De cette sortie séparée, Harlay a fait naître une indécence que je m'abstiens de qualifier, ST-SIM. 374, 34. Les jurisconsultes de l'Europe et surtout le célèbre marquis Beccaria n'ont jamais qualifié ces jugements [de Calas, de Lalli, de Labarre] que d'assassinats, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 mai 1771. L'homicide commis volontairement est qualifié meurtre, *Code pénal*, art. 295. La soustraction frauduleuse est qualifiée vol, *ib.* art. 379. || Il se dit des personnes dans le même sens. Qualifier quelqu'un de fourbe. Il [Pythagore] admettait, dit-on, une âme répandue dans toute la nature... principe éternel dont nos âmes sont émanées, et qu'il qualifiait du nom de Dieu, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79 (note 1). Personne moins que moi, n'aime à qualifier durement ceux avec qui nous sommes en guerre, VILLEMAIN, *Souven. contemp. les Cent-Jours*, ch. VIII. || 2° Terme de grammaire. Exprimer la qualité. L'adjectif qualifie le nom. || 3° Attribuer un titre, une qualité à une personne. || Dans cette acception, il se construit ordinairement sans *de*. L'arrêt le qualifie prince, duc, etc. || On le dit aussi avec *de*. On le qualifie de duc, de baron. || 4° Se qualifier, *v. réfl.* S'attribuer une qualité, un titre. Il se qualifie docteur. Il se qualifie de marquis. || 5° Se rendre capable de. Lisez l'Histoire ecclésiastique, vous dis-je, pour vous qua-

lifier dans votre métier, VOLT. *Facéties, Quest. sur les mir.* 17.

— HIST. XVe s. Je me saisy (qui fut le bon), Quand la voix me fut proferée, De la saincture de [du duc de] Bourbon Pour mieux callifier le don; Mais elle n'étoit pas ferrée, DE LABORDE, *Émaux*, p. 197. || XVIe s. Et n'y a doute que plusieurs se voyans priez par des colonnels qualifiez ne fussent incitez d'accepter les charges qu'ils eussent autrement desdaignées, LANOUE, 277. Le sage des philosophes, encores qu'ils l'ayent par leurs discours qualifié et formé, n'est pas pourtant trouvé, ID. 470. De sa seule et privée authorité, il [le duc de Sommerset] s'estoit qualifié protecteur d'Angleterre, CARL. II, 1. Quelle cueillette que miserable pouvez-vous esperer des bleds mal qualifiés, semés en vos terres? O. DE SERRES, 102. Furt [vol] qualifié sera puny à mort, *Coust. gén.* t. II, p. 790. Nul ne pourra exercer l'estat d'advocat en nostre dite cour, qu'il n'ait preallablement esté trouvé capable et à ce qualifié par examen, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 98.

— ÉTYM. Bas-lat. *qualificare*, de *qualis*, quel, et *facere*, faire.

† **QUALITATIVE** (ka-li-ta-ti-v'), *adj. f.* Terme de chimie. Analyse qualitative, celle qui détermine la nature ou qualité des composants.

— ÉTYM. Lat. *qualitativus*, de *qualitas*, qualité.

QUALITÉ (ka-li-té), *s. f.* || 1° Ce qui fait qu'une chose est telle. Bonté, méchanceté, blancheur, rougeur sont des qualités. La bonne qualité des aliments. La mauvaise qualité de ces eaux. Les qualités de son style sont la précision et la clarté. Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid; les qualités excessives nous sont ennemies, et non pas sensibles, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Une qualité est ce qui fait qu'on appelle une chose d'un tel nom; on ne peut le nier à Aristote; car enfin cette définition est incontestable, MALEBR. *Rech.* VI, II, 2. La qualité supérieure de leur sol, l'avantage d'exploiter des terres neuves, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 6. || 2° Terme didactique. Manière d'être des corps en vertu de laquelle ils font sur nos sens une impression particulière qui nous donne les idées de figure, de couleur, de grandeur, etc. || Terme de philosophie. Qualités premières des corps, celles sans lesquelles ils ne pourraient exister ni être conçus; qualités secondes, celles qui ne sont nullement essentielles à la conception des corps. Ces livres de science et principalement ceux qui traitent de la physique, de la médecine, de la chimie, sont tous pleins de raisonnements fondés sur les qualités élémentaires et sur les qualités secondes, comme les attractives, les rétentrices, les concoctrices, et autres semblables, MALEBR. *Rech.* III, II, 8. || Qualité occulte, propriété des corps dont la cause est inconnue. Il faut commencer par avouer que toutes les qualités que le grand Être nous a données, à nous et aux autres animaux, sont des qualités occultes, VOLT. *De l'âme*, 2. || Terme d'alchimie. Les quatre premières qualités: la chaleur, la froideur, la sécheresse et l'humidité. || 3° Disposition morale bonne ou mauvaise. L'innocence, la jeunesse et la beauté, pour lesquelles vous dites que vous les estimez [les femmes], sont des qualités que l'on n'a jamais vues ici ensemble, VOIT. *Lett.* 33. Daignez considérer le sang dont vous sortez, Vos grandes actions, vos rares qualités, CORN. *Poly.* IV, 3. L'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités, donne souvent plus de réputation que le véritable mérite, LA ROCHEFOUC. *Prem. Pens.* n° 49. Le même orgueil qui nous fait blâmer les défauts dont nous nous croyons exempts, nous porte à mépriser les bonnes qualités que nous n'avons pas, ID. *Réfl. mor.* n° 462. Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités; il en faut avoir l'économie, ID. *Max.* 159. Vous donnez sottement vos qualités aux autres, MOL. *Fem. sav.* III, 5. Si on m'aime pour mon jugement, pour ma mémoire, m'aime-t-on, moi? non, car je puis perdre ces qualités sans me perdre, moi.... on n'aime donc jamais personne, mais seulement des qualités, PASC. *Pens.* V, 17, éd. HAVET. Il faut qu'on n'en puisse dire [d'un homme], ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent; mais il est honnête homme; cette qualité universelle me plaît seule, ID. *ib.* VI, 15 *ter.* Cet oubli que cause l'amour et cet attachement à ce que l'on aime fait naître des qualités que l'on n'avait pas auparavant, ID. *Pass. de l'amour.* Ce grand roi [Louis XIV], plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassait point d'admirer les excellentes qualités de Madame, BOSS. *Duch. d'Orl.* Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé et puis anéanti dans la nôtre, ID. *ib.* Une grande qualité naturelle prend le nom d'un grand vice ou d'une grande vertu, selon le bon ou mauvais usage qu'on en fait, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Éclectisme*). De toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la sagesse, la plus utile est la prudence, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. Les qualités de l'âme, quand elles sont vraies, ont toujours besoin d'être devinées, STAEL, *Corinne*, II, 2. || 4° Absolument. Bonne qualité. Il a des qualités. Ce serait une injustice que de ne lui reconnaître aucune qualité. Je vois des choses en vous plus grandes et plus éclatantes que votre fortune, et des qualités avec les quelles vous ne sauriez jamais être un homme ordinaire, VOIT. *Lett.* 34. || Il se dit aussi des choses. J'aime mieux la qualité que la quantité. Il ne faut pas que la quantité l'emporte, mais la qualité, D'ABLANCOURT, *Lucien, Toxaris.* || Ce vin a de la qualité, il a un goût, une séve qui le distinguent des vins communs. || Terme de charpenterie. Bois de qualité, celui qui est d'une grosseur au-dessus de l'ordinaire et qui porte au moins 0m,33 sur ses deux faces, ou qui a 10m de longueur. || Terme de marine. Qualités se dit d'un bâtiment qui marche bien, porte bien la voile, évolue avec facilité, obéit à son gouvernail, etc. Il ne doit pas manquer de faire visiter lesdits vaisseaux en présence des capitaines qui les commandent, et de les obliger à donner par écrit le rapport de leurs bonnes ou mauvaises qualités, SEIGNELAY *à de Vauvré*, 20 avr. 1680, dans JAL. || 5° Noblesse distinguée. Un ancien gentilhomme d'une maison illustrée se nomme un homme de qualité. On avait approuvé ce que j'avais dit d'elle et de Mlle de Guise, qu'elles étaient des beautés de qualité; on n'était point étonné en les voyant, de les trouver princesses, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 69, dans POUGENS. Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris, MOL. *Préc.* 10. Tout est naturel en vous: vos paroles, le ton de votre voix, vos regards, vos pas, votre action et votre ajustement ont je ne sais quel air de qualité qui enchante les gens, ID. *Critique*, 3. Un homme de sa qualité ferait une action si lâche? ID. *Festin*, I, 1. Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur.... La qualité l'entête; et tous ses entretiens Ne sont que de chevaux, d'équipage et de chiens, ID. *Mis.* II, 5. Une personne de qualité Ravit mon âme, ID. *Comtesse*, sc. 16. C'est un grand avantage que la qualité, qui, dès dix-huit ou vingt ans, met un homme en passe.... PASC. *Pens.* V, 16. Mon fils a plus de qualité qu'il n'en faut [pour la députation de Bretagne], mais il a quitté le service, SÉV. 19 oct. 1689. Elle était née dans une cour où la majesté se plaît à paraître avec tout son appareil, et d'un père qui sut conserver, avec une grâce comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais, BOSS. *Mar.-Thér.* Tous les jours à la cour un sot de qualité Peut juger de travers avec impunité, BOIL. *Sat.* IX. Il a commencé par dire de soi-même: un homme de ma sorte; il passe à dire: un homme de ma qualité, il se donne pour tel, LA BRUY. VI. Ce M. le comte ne t'épousera point, ma cousine; il est de qualité, DANCOURT, *l'Opéra de village*, sc. 9. Savez-vous qu'il [Anne du Bourg] fut exhorté à cette héroïque constance par une jeune femme de qualité, nommée Mme de la Caille, qui fut brûlée quelques jours après lui? VOLT. *Phil. Cons. rais.* 23. L'homme de qualité qui n'a que ses aïeux pour mérite n'est tout au plus aux yeux de la raison qu'un vieillard en enfance qui aurait fait autrefois de grandes choses, D'ALEMB. *Ess. sur la soc. des g. de lett. Œuv.* t. III, p. 69, dans POUGENS. Il est né de bonne condition, mais non pas de qualité, DECOURCHAMP, *Souven. de la marq. de Créquy*, t. II, ch. 6. || 6° Titre que l'on porte en raison de sa naissance, de sa charge, de sa profession, de sa position, etc. La qualité de citoyen, de juré, d'électeur, d'huissier, d'avoué. J'évite les mépris qu'il recevrait de moi, S'il tenait de ma main la qualité de roi, CORN. *Nicom.* III, 2. Et qu'il faille ajouter à vos titres d'honneur La noble qualité de mauvais suborneur, ID. *ib.* III, 7. Ils [les princes] vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni prince, ni roi, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Gentilhomme de nos parents, et digne de cette qualité par son indigence, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 11 juin 1717. Votre vertu m'a plus liée à vous que la qualité de fille de Saint-Cyr, ID. *Lett. à Mme de la Viefville*, 24 oct. 1705. Une marquise! dit à son tour l'aubergiste qui joignait les mains d'étonnement, ah! mon Dieu, cette chère dame! que ne m'a-t-elle appris sa qualité! MARIVAUX, *Marianne*, 11e part. || Par plaisanterie. Valère: Ah! te voilà, bourreau! — Crispin: Parlons sans emportements. — Valère: Coquin! — Crispin: Laissons-là, je vous prie, nos qualités, LESAGE, *Crispin rival*, 1. || 7° En jurisprudence, titre qui rend habile à exercer quelque droit. La qualité de légataire. Pendant la durée des délais pour faire inventaire et pour délibérer, l'héritier peut être contraint à prendre qualité, *Code Nap.* art. 797. || Avoir qualité pour faire un acte, avoir capacité pour le faire. || Fig. et familièrement. Avoir qualité pour faire une chose, être autorisé à la faire. Vous n'avez pas qualité pour nous parler de la sorte. Le roi dit: je n'ai qualité Que pour guérir les écrouelles, BÉRANG. *Contrat de mariage.* || 8° Terme de pratique. Qualités, conclusions des parties. Poser qualités. || Qualités du jugement, acte rédigé par l'avoué de la cause qui veut obtenir l'expédition du jugement; cet acte contient les noms, professions et demeures des parties, les noms des avoués, les conclusions et les points de fait et de droit; il passe dans la rédaction du jugement et en devient la première partie. || 9° En qualité de, *loc. prép.* Comme, à titre de. En cette qualité [de fils de roi] vous devez reconnaître Qu'un prince votre aîné doit être votre maître, CORN. *Nicom.* I, 2. Il apprit l'art de la guerre en qualité de simple soldat, FLÉCH. *Turenne.* Un aussi grand prélat que M. Huet, dont, en qualité de chrétien, je respecte fort la dignité, et dont, en qualité d'homme de lettres, j'honore extrêmement le mérite et le grand savoir, BOIL. *Longin, Sublime, réfl.* 10. Colombo avait déjà fait trois voyages en qualité d'amiral et de vice-roi, cinq ans avant qu'Améric Vespuce en eût fait un en qualité de géographe, VOLT. *Mœurs*, 145.

— HIST. XIIIe s. Li juges de qui l'en [l'on] apele porra attemprer le terme selonc la loigneté [éloignement] des lieus et des contrées et selonc la qualité des tens, *Li ordinaires*, f° 3. || XVIe s. C'est la qualité d'un portefaix, non de la vertu, d'avoir les bras.... MONT. I, 242. Inscrire les lettres d'une legende de qualitez et de tiltres, ID. I, 293. Si le mal n'est mal de soy, ains que notre fantasie luy donne cette qualité, ID. I, 294. Les femmes de qualité, on les nomme dames, ID. I, 387. Parmy vos aultres bonnes qualitez.... ID. II, 68.

— ÉTYM. Prov. *qualitat*; espagn. *cualidad*; ital. *qualità*; du latin *qualitatem*, de *qualis*, quel; mot fait par Cicéron: Qualitates igitur appellavi, quas ποιότητας Græci vocant, quod ipsum apud Græcos non est vulgi verbum, sed philosophorum, *Acad.* I, 7.

† **QUAMOCLIT** (koua-mo-kli), *s. m.* Genre de la famille des convolvulacées, dont l'espèce type, *ipomœa quamoclit, L.*, se cultive comme plante d'ornement.

QUAND (kan; le *d* se lie et se prononce *t*: quand on a, kan-t on a), *conj.* || 1° Dans le temps où. J'irai vous trouver, mais je ne puis dire quand. Mais quel autre intérêt Nous fait tous deux aînés quand et comme il vous plaît? CORN. *Rodog.* IV, 6. Amour! amour! quand tu nous tiens, On peut bien dire: adieu prudence, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Quand Pompée vient s'emparer de Jérusalem, quand Crassus pille le temple, quand Pompée fait passer le roi juif Alexandre par la main du bourreau, quand Antoine donne la Judée à l'Arabe Hérode, quand Titus prend d'assaut Jérusalem, quand elle est rasée par Adrien, il ne se fait aucun miracle, VOLT. *Dict. phil. Miracl.* Quand on voyage de Saint-Dizier à Moyenvic, on dit: c'est le cardinal de Fleury qui a donné toutes ces terres à la France, ID. *Mél. hist. Mens. impr. test. Albéroni.* || 2° Il marque quelquefois, ainsi que *lorsque*, une simple corrélation entre deux membres de phrase. Je sens ce que je perds, quand je vois ce qu'il vaut, CORN. *Cid*, IV, 2. On ne se trompe pas quand on attribue tout à la prière, BOSS. *Mar.-Thér.* || 3° Lorsqu'il y a dans la phrase deux ou plusieurs verbes régis par *quand*, on peut mettre *que* devant le second, au lieu de répéter *quand*; on a soin de ne pas changer le mode. Quand un livre au Palais se vend et se débite, Que chacun par ses yeux juge de son mérite, Que Bilaine l'étale au deuxième pilier, Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier? BOIL. *Sat.* IX. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles, que vous m'aurez dit que vous m'aimez toujours, que M. le maréchal m'aura dit la même chose, je serai tranquille sur tout le reste, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Luxembourg*, 17 juin 1762

|| 4° Il se construit avec *jusqu'à*. Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi doit se réveiller le monde, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 5° Interrogativement. Quand? dans quel temps? Quand la marierons-nous, quand aurons-nous des gendres? LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Nous voulons être à Dieu, mais quand? toujours pour l'avenir et jamais pour le jour présent, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 294. Petit-Jean : Quand je vois.... — L'Intimé : Quand aura-t-il tout vu? RAC. *Plaid,* III, 3. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts Et de tes tours les magnifiques faîtes? Quand verrai-je de toutes parts Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes? ID. *Esth.* I, 2. Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir? ID. *Ath.* I, 1. Mon très-cher ange, si vous êtes à Lyon, j'irai à Lyon ; si vous êtes à Paris, j'irai à Paris; mais quand? je n'en sais rien, VOLT. *Lett. d'Argental,* 29 mai 1751. || Il se construit avec les prépositions *à, de, depuis, pour, jusque.* A quand la partie est-elle remise? Depuis quand est-il ici? Pour quand est la réunion? Jusqu'à quand le sanctuaire et le pouvoir de Dieu seront-ils foulés aux pieds? SACI, *Bible, Daniel,* VIII, 13. Je connais Don César. — La chose est difficile; D'où? comment? et de quand? TH. CORN. *D. Cés. d'Aval.* V, 1. Et depuis quand, seigneur, tenez-vous ce langage? RAC. *Iph.* I, 1. Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire? ID. *Esth.* II, 1. Fantôme horrible, arrête! Hé depuis quand, couverts de leurs lambeaux, Ces spectres déchaînés sortent-ils des tombeaux? DUCIS, *Macbeth,* IV, 4. || A quand, suivi d'un infinitif, équivaut à quand avec le verbe au futur de l'indicatif. ....Mais enfin à quand rendre [quand est-ce que vous rendrez]? CORN. *Suite du Ment.* II, 6. || 6° Quand, quand même, quand bien même, dans le sens de bien que, encore que; ainsi employé, il sert à opposer entre les deux sens une condition qui, même accomplie, n'empêche pas ce qui est exprimé dans le principal des deux membres d'avoir lieu; il se construit avec le conditionnel. Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours serait-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose, LA FONT. *Fabl.* VI, 7. Enfin quand il [le ciel] exposerait à mes yeux un miracle d'esprit, d'adresse et de beauté, et que cette personne m'aimerait avec toutes les tendresses imaginables, je vous l'avoue franchement, je ne l'aimerais pas, MOL. *Pr. d'Él.* III, 4. Quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudrait retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit pas, ni tout le temps dont on a toujours tant de sujet de se repentir, paraîtront-ils quelque chose à la vue de l'éternité? BOSS. *le Tellier.* Quand la nature n'aurait pas donné à Mme Montausier tous ces avantages de l'esprit, elle aurait pu les recevoir de l'éducation, FLÉCH. *Mme de Mont.* Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas, RAC. *Phèdre,* II, 5. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter, J. J. ROUSS. *Émile,* IV. || Quand même se dit aussi avec l'indicatif. J'ai trouvé votre rondeau bien joli; tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie, SÉV. *à Bussy,* 2 sept. 1687. || On trouve *quand* en ce sens dans Corneille avec le futur de l'indicatif; cela n'est plus usité. Mais, quand Sertorius ne l'épousera pas, Un autre hymen vous met dans le même embarras, CORN. *Sertor.* II, 4. || 7° Quand et quand, *loc. adv.* Avec, en même temps (locution vieillie). Quand on dira : César fut maître de l'empire, Qu'on dise quand et quand : Brute le sut occire; Quand on dira : César fut premier empereur; Qu'on dise quand et quand : Brute en fut le vengeur, J. GREVIN, *César,* II, 1. Ainsi vous ne cherchiez que l'honnêteté, et vous avez trouvé quand et quand le délectable, BALZ. liv. V, lett. 15. La faveur que me font trois si excellentes personnes me soulage de toutes mes peines, et m'en donne quand et quand une nouvelle de ne pouvoir jamais m'en rendre digne, VOIT. *Lett.* 25. Nos prières partirent l'une quand et quand l'autre, MARIV. *Pays. parv.* part. 3. Quand je n'avais plus rien, je renvoyais ma crosse et ma croix se promener dans les rues de Marseille, afin d'y trouver un acheteur de porte en porte; on me les a toujours rapportées quand et quand des boisseaux d'écus, *Paroles de M. de Belzunce, évêque de Marseille,* dans les *Souv. de la marq. de Crequy,* t. II, ch. 8. || 8° Quand et, avec (locution vieillie). Comme ils s'en revenaient menant leur butin quand et eux.... MALH. *Le XXXIII° livre de Tite Live,* chap. 37. Cambyse fit mourir sa sœur, venue quand et lui en Égypte, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.*

— HIST. X° s. Une edre [un lierre] sor son cheue [chef, tête], quant umbre li fesist, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XI° s. Quant chascuns ert [sera] à son meillor repaire.... *Ch. de Rol.* IV. || XII° s. Ah! douce riens cruels, tant mar [je] vous vi, Quant pour ma mort nasquites sanz merci, *Couci,* IX. || XIII° s. Si [elle] me dit par felonie : Quant irez vous outre mer? AUBOINS DE SEZANNE, *Romanc.* p. 126. || XV° s. Et rendirent grands graces à Dieu de la belle journée qu'ils avoient eue, quand une poignée de gens qu'ils estoient, environ mille combattants.... en avoient deconfit plus de dix mille, FROISS. I, I, 231. Si se repentoit trop le duc de ce que si simplement s'en estoient partis, quand ils n'avoient ars ou abattu le chastel; mais amender ne le pouvoit, ID. I, I, 254. Et feit marcher l'armée quant et quant, COMM. VI, 5. || XVI° s. Car quand il pleut, et [que] le soleil des cieux Ne reluit point, tout homme est soucieux, MAROT, II, 399. Que chault il quand ce soit, puisque...? MONT. I, 83. Tout vieillit quand et vous, ID. I, 88. [L'extérieur] se façonne quand et quand l'ame, ID. I, 183. J'avois une santé ferme, et quant et quant un naturel doulx, ID. I, 195. Quand je voy l'ennuy que l'on a de les perdre [ses fils], je me contente de n'en avoir point, MARG. *Lett.* 132. Ilz ont achevé leurs jours quant et la liberté de leur païs, AMYOT, *Dém.* 7. Je vous gardois ces joyeux propos à quand la paix seroit faite, DESPER. *Contes,* I. Je proteste que, quand il n'y auroit [s'il n'y avait] autre mal, je laisserois couler les choses doucement, PARÉ, IX, 15.

— ÉTYM. Génev. *tu partiras quand nous;* norm. *quand nous, à quand nous, quand et nous, à quant et nous;* wallon, *quant;* picard, *quat, quaind, quandque;* provenç. *quan, can;* catal. *quand;* espagn. *cuando;* ital. *quando;* du lat. *quando,* que Corssen croit représenter *quam-die,* comment au jour? l'*i* étant tombé comme dans *pridem.*

QUANQUAM (kouan-kouam'), *s. m.* Ancien terme de collége. Harangue latine que prononçait un écolier à l'ouverture de certaines thèses de philosophie ou de théologie.

— ÉTYM. Lat. *quamquam,* quoique; parce que ces harangues commençaient d'ordinaire par ce mot latin.

QUANQUAN (kan-kan), *s. m.* Voy. CANCAN.

1. **QUANT, ANTE** (kan, kan-t'), *adj.* || 1° Combien grand. De cet adjectif si usité jusque dans le XVI° siècle et si utile, il ne reste plus que *quantes,* qui lui-même a vieilli. || 2° Quantes fois, combien de fois (locution qui a vieilli). Quantes fois, lorsque sur les ondes Ce nouveau miracle flottait, Neptune en ses caves profondes Plaignit-il le feu qu'il sentait? MALH. III, 1. || 3° Toutes et quantes fois que, ou toutes fois et quantes que, autant de fois que. Toutes fois et quantes qu'il s'y trouve plusieurs gouttes d'eau, DESC. *Météor.* 8. Toutes fois et quantes que je le trouverais à propos, BOSS. *Lett. rel.* 63. || Absolument. Je ferai cela toutes fois et quantes, c'est-à-dire autant de fois qu'il faudra. || Toutes ces locutions ont vieilli.

— HIST. XI° s. Contes et dus i a bien, ne sai quanz, *Ch. de Rol.* CLXXXVIII. || XIII° s. Seigneur, ce dict li bers [le preux, le vaillant], franche gent seigneurie, Quant sommes nous cascuns en nostre compaignie? *Ch. d'Ant.* VI, 711. Et à quans ans enfant sont en aage por terre tenir, BEAUM. XV, 1. || XIV° s. Quant plus y en vendra [viendra], et plus y en morra, *Guescl.* 15580. || XV° s. Et luy demanday quantes batailles il avoit gaignées, il me dist neuf où il y avoit esté en personne, COMM. IV, 10. || XVI° s. Quantes heures sont? — Neuf heures et dadvantaige, RAB. *Pant.* IV, 64. Quantes et quelles conditions seroient requises à le faire saige? ID. *ib.* V, *Prol.* Quantes fois s'est il vanté à moy de.... MONT. II, 79. Al. Severus, toutes et quantes fois qu'il avoit à deliberer de quelque chose de consequence, appeloit tousjours ceulx qui estoient renommez de sçavoir bien les histoires, AMYOT, *Préf.* VIII, 34.

— ÉTYM. *Quant, quan;* espagn. *cuanto;* ital. *quanto;* du lat. *quantus,* combien grand, combien de, que Bopp, *Gramm. comp.* § 409, explique par le sanscr. *ka-vant,* de *ka,* qui, et *vant,* suffixe signifiant pourvu, possédant.

2. **QUANT** (kan; le *t* se lie : quant à moi, dites kan-t à moi), *adv.* qui est toujours suivi de *à.* || 1° Pour ce qui est de. Donnons ordre au présent; et, quant à l'avenir, Suivant l'occasion nous saurons y fournir, CORN. *Sertor.* II, 4. Quant à l'heureux Sylla, je n'ai rien à vous dire, ID. *ib.* III, 2. Il n'est, pour voir, que l'œil du maître; Quant à moi, j'y mettrais encor l'œil de l'amant, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. C'est [une réfutation] ce qui m'oblige à me défier de tout ce que je viens de proposer; l'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faut jamais avoir raison, je suis de son opinion, quant à présent, VOLT. *Dict. phil. Influence.* || 2° *S. m.* Le quant-à-moi, le quant-à-soi, l'indépendance, la fierté qu'on se réserve. Il ferait trop du quant-à-moi ; Il me ferait couper ma jupe, SCARR. *Virg.* IV. Je suis très-aise, madame, que vous approuviez mon quant-à-moi sur le sujet de M. de Guitaut; et en effet, quand, avec le cordon bleu, il aurait encore l'ordre de la Toison et celui de la Jarretière, il n'y aurait pas de comparaison de lui à moi, BUSSY, *Lett. à Mme de Sév.* du 14 oct. 1678, dans SÉV. t. V, p. 494, éd. RÉGNIER. Celui qui le premier a mis les colonies dans le cas de prendre leur quant-à-moi, est un fou, DIDEROT, *Lett. d'un fermier.* || Tenir, garder son quant-à-soi, ou son quant-à-moi, se tenir sur son quant-à-soi, ou son quant-à-moi, tenir sa gravité et sa fierté, prendre un ton, un air qui marque de l'autorité, faire le renchéri. Et quel était le personnage Qui gardait tant son quant-à-moi? LA FONT. *Joc.* Quand nous avons quelque différent ma sœur et moi, si je fais la froide et l'indifférente, elle me recherche; si elle se tient sur son quant-à-moi, je vas au-devant, ID. *Psyché,* II, p. 140. Voyez comme en silence il tient son quant-à-moi, TH. CORN. *D. Cés. d'Avalos,* V, 4. Je ne vous dis pas qu'il faille être sévère, et garder son quant-à-soi avec ses enfants, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère,* I, 7. || Se mettre sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi, faire le suffisant, le hautain. Même aux plus avancés demandant le pourquoi, Il se mit sur le pied et sur le quant-à-moi, RÉGNIER, *Sat.* X.

— REM. Ménage dit : « M. de Vaugelas permet *quant à nous, quant à vous,* et condamne seulement *quant à moi,* à cause de *se mettre sur son quant-à-moi.* Je suis plus sévère : toutes ces façons de parler ont vieilli, et ne sont plus du bel usage. » L'usage a rétabli ce que l'usage avait détruit, si tant est que Vaugelas et Ménage fussent ici les véritables interprètes de l'usage.

— HIST. IX° s. In quant Deus savir et podir me dunat [donné], *Serment.* || XIII° s. Mès contraignance pas n'y fait, Ne quant à soi ne quant as hommes, *la Rose,* 17573. Quant à ce que ja plus en sache Nus hom.... *ib.* 4299. Si tost comme il est pris de cele maladie [lèpre], il est mors quant au siecle, BEAUM. LVI, 2. || XIV° s. Et quant à present soit determiné de science en ceste maniere.... ORESME, *Eth.* 174. Quant est de politicques, c'est la science par quoy l'en sçait .... ID. *ib. Prol.* || XV° s. Je treuve, quant à moy, que les gens sont bien bestes, Qui ne se font plustost au vin rompre les testes, Qu'aux coups de coutelas, en cherchant du renom, BASSELIN, 19. || XVI° s. Quant est de vostre renson, je vous la donne entierement, RAB. *Garg.* I, 46. Quant est à moy, je suis bien d'advis que.... AMYOT, *Sertor.* 14. Il faisoit bien le quant à moy, *Contes d'Eutrapel,* p. 104, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *quant, quan, cant;* espagn. *cuanto;* ital. *quanto;* du lat. *quantum* (voy. QUANT 1).

QUANTIÈME (kan-tiè-m'), *adj.* || 1° Il désigne le rang, l'ordre numérique dans un grand nombre. Le quantième êtes-vous dans votre compagnie? Je ne sais à la quantième visite ce fut qu'il lui répète.... FURETIÈRE, *Roman bourg.* liv. II, p. 243. ... S'avance à pas de loup, Comptant les lits : c'est, dit-il, le troisième : Une rumeur qu'il entend tout à coup Lui fait bientôt oublier le quantième, DUMOURIEZ, *Richardet,* VIII. || Vieux en ce sens, et c'est dommage. || 2° *S. m.* Le quantième jour du mois. Les Romains comptaient les quantièmes du mois à l'aide des calendes, des nones et des ides. Quel est le quantième? Quel quantième tenons-nous? Pour trouver l'âge de la lune, il faut savoir l'épacte, le quantième du mois, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corn.* t. II, p. 816, dans POUGENS. || Montre à quantièmes, montre qui marque le quantième du mois.

— REM. Ménage voulait qu'on dît : quantième du mois? et non quel quantième du mois? vu que *quantième* signifie par lui-même quel jour. Ménage avait raison; l'usage, à tort, a décidé contre lui.

— HIST. XVI° s. Qu'elle me mande au plus vray le quantieme Du mois nasquit le roy Charles septieme, ST-GEL. 62. En la cour d'un roi de France, nommé Charles, je ne dirai point le quantieme, pour l'honneur de celle dont je veux parler, MARG. *Nouv.* XLVIII. Celle qui sçaura prescrire à son mary le quantiesme pas finit le prez, et le quantiesme pas donne commencement au loing, MONT. IV, 107.

— ÉTYM. *Quant* 1, avec la finale ordinale *ième*; wallon. *quantrême*; génev. *le quantième avons-nous, tenons-nous?*

† **QUANTITATIF, IVE** (kan-ti-ta-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui a rapport à la quantité ou aux quantités. Termes quantitatifs, comme peu, beaucoup. || 2° Terme de chimie. Analyse quantitative, celle qui détermine exactement la quantité de chaque élément comme l'analyse qualitative en détermine la nature.

— ÉTYM. Prov. *quantitatiu*; espagn. *cuantitativo*; ital. *quantitativo*; de *quantitas*, quantité.

QUANTITÉ (kan-ti-té), *s. f.* || 1° Il se dit de tout ce qui peut être mesuré ou nombré, de tout ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution; en langage d'école, accident qui fait que les corps sont susceptibles de nombre et de mesure. Mesurer une quantité. Deux quantités égales. || 2° Terme de mathématique. Quantité discrète, celle dont les parties ne sont pas liées, comme les nombres; et quantité continue, celle dont les parties sont liées, comme le temps et le mouvement, dont la quantité continue est successive, ou comme l'étendue, dont la quantité est permanente. || Quantités négatives, termes qui sont marqués du signe —. Les quantités négatives ont été un écueil pour tous ceux qui ont entrepris de les expliquer, CONDIL. *Lang. calc.* II, 7. || Quantités imaginaires, celles qui n'existent pas et ne peuvent pas même être conçues; ce sont simplement des expressions algébriques : la racine carrée de -2, $\sqrt{-2}$, est une quantité imaginaire. La dénomination de quantités imaginaires a été mal choisie; il fallait dire expressions imaginaires: expressions, parce qu'elles ressemblent aux expressions qui signifient quelque chose; et imaginaires, parce que dans le vrai elles ne signifient rien, CONDIL. *Lang. calc* II, 13. || Terme de mécanique. Quantité de mouvement, le produit de la masse par la vitesse. On nomme quantité de mouvement le produit de la masse par la vitesse; c'est aussi ce que l'on entend par force d'un corps, LAPLACE, *Exp.* III, 3. || 3° Un grand nombre de personnes, de choses. Une grande quantité de blé, de vin. Quantité d'oiseaux aquatiques Sur ces rivages pacifiques Volaient, nageaient joyeusement, SCARR. *Virg.* VII. Jésus-Christ guérit l'aveugle-né, et fit quantité de miracles au jour du sabbat, PASC. *Mir.* 11, édit. FAUGÈRE. Il sort quantité de ruisseaux du mont Taurus, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 7. Nous ne parvenons à attacher une idée à quantité de termes... que par une suite de combinaisons très-fines, DIDER. *Lett. s. les aveugles.* || Le verbe s'accorde en nombre et en genre avec le substantif qui détermine quantité. Quantité de soldats sont arrivés. Quantité de personnes sont venues. Quantité d'oliviers ont été gelés cette année. || En quantité, en grand nombre. Vite, qu'on m'aille quérir des médecins, et en quantité, MOL. *l'Am. méd.* I, 7. Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille, de la vaisselle d'argent en gage, SÉV. 17 juill. 1689. || 4° Terme de prosodie. La valeur des syllabes longues et des brèves. Son principe [d'Érasme] qu'entre accent et quantité il n'y a nulle relation, nulle dépendance essentielle, ne regarderait-il pas toutes les langues en général? D'OLIVET, *Prosod. franç.* II, 1. La quantité dans les syllabes: c'est de là que naît l'harmonie; les brèves et les longues des Latins forment une vraie musique, VOLT. *Mél. litt. Disc. de récept.* || 5° Terme de musique. La durée relative que les notes ou les syllabes doivent avoir. Il y a beaucoup d'apparence que l'établissement de la quantité de la musique a d'abord été relatif à celle du langage, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.*

— HIST. XIII° s. Puisque vous savés de l'eure de mangier, il convient savoir de le [la] quantité, ALEBRANT, 8. Occiant les Sarrazins, et destruiant leur terre, si qu'il en occist moult grant quantité, MARC POL, p. 700. || XIV° s. Ceste très grant quantité de gens ci assemblés, BERCHEURE, f° 66, *verso.* Jehan de Neelle biau chevalier et grant de corps; mais la proesse ne repondoit pas à la beauté ne à la quantité du corps, *Chr. de St Denis*, t. II, f° 42, dans LACURNE. Qu'il en soit payé à la quantité [en proportion], BOUTEILLER, *Somme rural*, p. 875, dans LACURNE. || XVI° s. Ce propous excederoyt la juste quantité d'une epistre, RAB. *Sciomachie.* Quant à la rhytme, je suis bien d'opinion qu'elle soit riche, pource qu'elle nous est ce qu'est la quantité aux Grecs et Latins, DUBELL. I, 29, *verso.*

— ÉTYM. Prov. *quantitat, cantitat*; espagn. *cuantitad*; ital. *quantità*; du lat. *quantitatem*, de *quantus* (voy. QUANT 1).

† **QUANTUM** (kouan-tom') *s. m.* Une quantité, une somme déterminée. On lui a assigné un quantum sur le gain total. Plusieurs docteurs disent que, dans l'eucharistie, il y a quantité sans quantum et accident sans substance, VOLT. *Philos. Sermons et hom.* V.

— ÉTYM. Lat. *quantum*, neutre de *quantus*, combien grand (voy. QUANT 1).

† 1. **QUARANTAIN** (ka-ran-tin), *s. m.* || 1° Terme rural. Variété de maïs. || *Adj.* Se dit de certaines espèces ou variétés de pois, de maïs, de giroflées, d'une croissance ou d'une production plus rapide. Des pois quarantains. || 2° Nom vulgaire du *matthiola annua.*

— ÉTYM. *Quarante.*

† 2. **QUARANTAIN** (ka-ran-tin), *s. m.* Drap de laine qui se fabrique dans nos provinces méridionales, dont la chaîne est composée de quarante fois cent fils, c'est-à-dire quatre mille.

1. **QUARANTAINE** (ka-ran-tè-n'), *s. f.* || 1° Terme collectif. Nombre de quarante ou environ. Une quarantaine de francs. Une quarantaine d'années. || 2° Absolument, la quarantaine, l'espace du carême. C'est surtout dans cette sainte quarantaine que vous devez être occupée du souvenir des souffrances du Sauveur, BOURDAL. *Instr. pour le carême, Exhort.* t. II, p. 249. || Jeûner la sainte quarantaine, jeûner tout le temps du carême. || 3° Absolument, l'âge de quarante ans. On n'arrivera guère à ce poste éminent avant la quarantaine; et c'est l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un homme d'État, J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* 13. || 4° Ancien terme de droit féodal. La quarantaine du roi, espace de quarante jours établi par Louis IX, pendant lequel l'offensé ne pouvait venger son injure. || 5° Espèce de prière populaire composée originairement de quarante vers, ou bien destinée à être récitée quarante jours de suite. || 6° Séjour que les voyageurs, ainsi que les effets et marchandises qui arrivent d'un pays où règne une maladie contagieuse, sont obligés de faire dans un lazaret ou à bord des vaisseaux, avant de communiquer avec les habitants du pays ou du port où ils veulent entrer. La quarantaine rigoureuse est de quarante jours. J'ai fait une quarantaine de dix jours. Le gentilhomme du vice-roi me dit que ce prêtre était le curé d'Occa, ville très-ancienne en Aragon, et que ce curé faisait quarantaine pour avoir enterré depuis trois semaines son dernier paroissien, qui était effectivement le dernier de douze mille personnes mortes de la peste dans sa paroisse, RETZ. *Mém.* t. III, liv. IV, p. 182, dans POUGENS. S. M. m'a ordonné de vous faire savoir qu'elle n'estime pas à propos de recevoir à quarantaine le vaisseau chargé de laines venant des côtes d'Espagne, ne croyant que ces sortes de marchandises puissent être reçues sans risque dans le royaume, quoique ledit vaisseau ait déjà fait quarantaine à St-Malo, SEIGNELAY, *au duc de Chaulnes*, 2 sept. 1681, dans JAL. || Quarantaine d'observation, celle qui n'entraîne pas le déchargement. || Fig. Toute espèce de réclusion, de séquestration temporaire. Avant de se faire sacrer [comme archevêque], il [le cardinal Dubois] fut obligé de faire chez un chirurgien une quarantaine qui tint lieu d'une retraite au séminaire, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 416. || 7° Terme de marine. Quarantaine ou quarantenier, sorte de corde, de la grosseur du petit doigt, dont on se sert pour raccommoder les autres cordages.

— HIST. XII° s. E quant la quarantaine des meis fust trespassée, E des semaines fu la quaranteine entrée, Dunc fu de tutes parz Engleterre troblée, *Th. le mart.* 163. || XIII° s. Jà n'en vausist [il n'en voudrait pas] jour esparnier, Ne venredi, ne quarantaine [carême], DU CANGE, *quarantena.* En ceste saincte quarantaine Apparut, c'est chose certaine, Li doulz filz Dieu visiblement A sa mère, à la Magdelaine, J. DE MEUNG, *Tr.* 793. || XV° s. Une heure m'est plus d'une quarantaine, CH. D'ORL. *Bal.* 103.

— ÉTYM. *Quarante*; provenç. *quarantena, carantena*; espagn. *cuarantena*; ital. *quarantena, quarantana, quarantina.*

† 2. **QUARANTAINE** (ka-ran-tè-n'), *s. f.* Nom qu'on donne, dans quelques cantons, à la navette d'été. || *Adj.* Giroflée quarantaine, ou, substantivement, la quarantaine, sorte de giroflée. C'est la mathiole annuelle, crucifères, dite aussi giroflée d'été, quarantain, et violier d'été.

† **QUARANTAINIER** (ka-ran-tè-nié), *s. m.* Voy. QUARANTENIER.

QUARANTE (ka-ran-t'), *adj. numéral.* || 1° Quatre fois dix. Quarante et un ou quarante-un. Quarante-deux, quarante-trois, etc. Je ferai pleuvoir sur la terre quarante jours et quarante nuits, SACI, *Bible. Genese*, VII, 4. J'ai perdu quarante mille écus; la philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes, VOLT. *Lett. Morellet*, 14 juill. 1769. J'ai pour la vie privée de Louis XIV les mémoires du marquis de Dangeau en quarante volumes, dont j'ai extrait quarante pages, ID. *Lett. l'abbé Dubos*, 30 oct. 1738. Le Cocu imaginaire fut joué quarante fois de suite, quoique dans l'été et pendant que le mariage du roi retenait toute la cour hors de Paris, ID. *Vie de Molière.* On peut parier 7555 contre 186, ou 40 $\frac{11}{18}$ contre 1, qu'une personne de quarante ans vivra un an de plus, BUFF. *Probab. de la vie. Œuv.* t. X, p. 251. On peut parier 7370 contre 186, ou 39 $\frac{7}{11}$ contre 1, qu'une personne de quarante-un ans vivra un an de plus, ID. *ib.* p. 354. J'ai travaillé huit jours, madame, c'est-à-dire huit matinées; pour vivre, il faut que je gagne quarante sols par jour, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de C....* p. 36, dans POUGENS. || 2° Terme de liturgie catholique. Les prières de ou des quarante heures, ou les quarante heures, prières faites dans les grandes calamités et pendant le jubilé, et durant lesquelles le saint sacrement est exposé. Il [Turenne] avait dessein de donner sur l'arrière-garde, et mandait au roi à midi que dans cette pensée il avait envoyé dire à Brissac qu'on fit les prières de quarante heures, SÉV. 200. || 3° Les quarante de l'Académie française, ou, simplement, les Quarante (avec une majuscule), les membres de l'Académie française. Quand le discours est froid, dormez-vous pas aussi? Quarante beaux esprits certifieront ceci; Nous sommes tout autant, qui dormons comme d'autres Aux ouvrages d'autrui, quelquefois même aux nôtres; Que cela soit dit entre nous, LA FONT. *Lett.* XVII. Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux. Mais sommes-nous quarante, on se moque de nous, *Épigr. contre l'Académie* || Dans le style moqueur et très-familier, on emploie même *quarante* au singulier pour exprimer un académicien. On demandait à sir Charles Lerond [d'Alembert] : Que faites-vous quand la troupe savante [l'Académie] Est en conclave? à ces mots le quarante D'un air malin sourit et puis répond... LINGUET, *Épigr. contre d'Alembert.* Suard, admis au docte aréopage [à l'Académie], Sollicitait six mois pour son discours. Lors un quarante : accordons-les toujours, Ce n'est pas trop pour son premier ouvrage, *Épigr. contre Suard*, dans l'*Acanthologie de* FAYOLLE. || 4° Le tribunal des Quarante (avec une majuscule), voy. QUARANTIE. Un de ceux dont nos lois sur les bancs des Quarante Font siéger à vingt ans la jeunesse ignorante, C. DELAV. *Marino Fal.* I, 1. || 5° Le trente et quarante, jeu de hasard qui se joue avec des cartes. || Le quarante de rois, nom d'un jeu de cartes. || 6° Terme de jeu de paume. Quarante-cinq, le troisième avantage que l'on remporte, chaque avantage se comptant par 15 : quinze, trente, quarante-cinq. Avoir quarante-cinq. || Donner demi-quarante-cinq, donner 45 dans un jeu, 30 dans l'autre, et ainsi de suite en alternant. || Fig. Il a quarante-cinq sur la partie, il est à peu près sûr de réussir dans l'affaire. || Au piquet, quarante au point, ou, simplement, quarante, se dit quand les cartes qui composent le point valent quarante. || 7° *S. m.* Le chiffre, le numéro quarante. Le quotient de quarante divisé par quatre est dix. || On dit de même : le nombre quarante, le numéro quarante. || 8° Les Quarante-cinq, les gentilshommes qui formaient la garde d'Henri III. Comme il [Guise] traversait la chambre où se tenaient les quarante-cinq gentilshommes ordinaires, il fut égorgé, MICHELET, *Précis d'hist. de France*, ch. 9.

— HIST. XI° s. Ensemble od lui de ses barons quarante, *Ch. de Rol.* CCLXXXIX. || XII° s. Bien aurons cent mile homes dedanz quarante jours, *Sax.* XXVII.

— ÉTYM. Provenç. *quaranta*; espagn. *cuarenta*; ital. *quaranta*; du lat. *quadraginta*, de *quatuor*, quatre.

† **QUARANTE-LANGUES** (ka-ran-te-lan-gh'), *s. m.* Oiseau que l'on appelle aussi polyglotte ou moqueur.

† **QUARANTENAIRE** (ka-ran-te-nê-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. De quarante ans. Prescription quarantenaire. || Mesure quarantenaire, mesure relative aux quarantaines.

† **QUARANTENIER** (ka-ran-te-nié), *s. m.* Voy. QUARANTAINE 1, n° 7. || On dit aussi quarantainier et quarantinier.

QUARANTIE (ka-ran-tie), *s. f.* Dans l'ancienne république de Venise, tribunal composé de quarante membres.

— ÉTYM. Ital. *quaranta*, quarante.

QUARANTIÈME (ka-ran-tiè-m'), *adj.* || 1° Nom-

bre ordinal de quarante. Il a été reçu le quarantième. Votre Majesté achève actuellement la quarantième année du plus beau règne dont l'histoire fasse mention, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 7 déc. 1779. || **2°** La quarantième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quarante. || **3°** *S. m.* Le quarantième, un quarantième, la quarantième partie d'un tout.

— ÉTYM. *Quarante;* ital. *quarantesimo*. Les autres langues romanes forment autrement cet adjectif : provenç. *caranten*; catal. *quaranté*; anc. espagn. *cuaranteno*.

QUARDERONNÉ, ÉE (kar-de-ro-né, née), *part. passé* de quarderonner. Poutre, solive, porte quarderonnée.

QUARDERONNER (kar-de-ro-né), *v. a.* Terme d'architecture. Faire un quart de rond sur l'angle d'une pierre, d'une pièce de bois. Quarderonner les marches d'un perron.

— ÉTYM. *Quart, de, rond* (voy. QUART 2, n° 16).

QUARRE (ka-r'), *s. f.* Voy. CARRE.

QUARRÉ (ka-ré), *adj.* et *s.* Voy. CARRÉ.

QUARRÉMENT (ka-ré-man), *adv.* Voy. CARRÉMENT).

QUARRER (ka-ré), *v. a.* Voy. CARRER.

QUARRURE (ka-ru-r'), *s. f.* Voy. CARRURE.

1. **QUART, ARTE** (kar, kar-t'), *adj.* || **1°** Quatrième. Un quart voleur survient, qui les accorde net En se saisissant du baudet, LA FONT. *Fabl.* I, 13. Au quart [au quatrième coup de bâton], il fait une horrible grimace, ID. *Pays*. || Vieilli en ce sens. || **2°** En quart, en quatrième dans une partie, dans un dîner. Grammont soupait continuellement en tiers ou en quart avec eux [Livry et des Ormes], ST-SIM. 132, 240. || **3°** Terme de chasse. Le quart an, ou le quartan d'un sanglier, sa quatrième année. || **4°** Terme de médecine. Fièvre quarte, fièvre intermittente, qui, laissant aux malades deux jours d'intervalle, revient tous les quatre jours. Il eût fallu faire comme le valet de chambre de feu mon oncle de Châlons, qui disait: Monsieur a la fièvre quarte depuis hier matin, SÉV. 249. || Fièvre double-quarte, ou, substantivement, double-quarte, celle où, sur les quatre jours, le troisième seulement est exempt de fièvre, et où les accès de chaque quatrième jour se ressemblent. || Fièvre quarte doublée, et, substantivement, quarte doublée, celle dans laquelle il y a deux accès chaque quatrième jour· quarte triplée, celle où il y en a trois. || Fièvre triple-quarte, ou, substantivement, triple-quarte, celle où il y a un accès chaque jour, celui du quatrième jour ressemblant à celui du premier. || **5°** Ancien terme de finance. Le quart denier, droit qui se payait aux parties casuelles pour la résignation des offices, et qui était le quart du quart du prix de l'office. || Quart bouillon, impôt que prélevait le fisc dans les salines en Normandie, et qui s'élevait au quart de leur fabrication (bouillon était, selon Trévoux, le nom qu'on donnait à une certaine mesure de sel). Le droit de quart bouillon, qui est le quatrième du prix du sel blanc fabriqué dans les salines de... situées en l'élection d'Avranches... sera levé sans réduction avec le parisis, 12 et 6 deniers à notre profit par l'adjudicataire de nos gabelles, *Ordonn. mai* 1680. || Pays de quart bouillon, les pays qui avaient la faculté de s'approvisionner de sel par des sauneries particulières.

— HIST. XIe s. Naimes li dus puis establit la quarte [eschele, escadron], *Ch. de Rol.* CCXVII. || XIIe s. ...ne verra passer le quint mois ne le quart, *Sax.* XXIX || XIIIe s. Li senglers [le sanglier] est bien el quart an, *Parten.* v. 687. Et Tybert fu li quars, *Berte*, XVII. Au quart jor [Dieu] commanda que li solaus et la lune et les estoiles et tuit luminaire fussent fait, BRUN. LAT. *Trés.* p. 12. Onques fievres n'eüs si males, Ne cotidianes, ne quartes, *la Rose*, 229. || XVe s. De pain secont vivoit mon maistre, Et celui dont me faisoit paistre, Fut presque quart, nel vueil noier [nier], E. DESCH. *Poesies mss.* f° 457. Ce que nous avions de nostre costé ne paroissoit rien au près d'eux; aussi la quarte partie de l'armée du roy n'y estoit pas, COMM. IV, 10. Le premier grant de ceste maison de Bourgogne fut Philippe le Hardy... le second fut... le tiers... le quart a esté le duc Charles, ID. IV, 13. || XVIe s. Apres avoir obtenu la dispense du parantaige du quart vis-à-vis [au 4e degré], CARL. III, 18. Et de ces chaisnes [des quatre chaînes qui retenaient Pantagruel dans son berceau] en avez une à la Rochelle.... l'aultre est à Lyon, l'aultre à Angiers, et la quarte fut emportée des dyables, RAB. *Pant.* II, 4.

— ÉTYM. Prov. *quart, cart*; espagn. *cuarto*; ital. *quarto*; du lat. *quartus*, de *quatuor*, quatre, avec le suffixe *tu*, qui est considéré par Bopp, *Gramm. comp.* § 321, comme l'abréviation de *tama*, sanscr. *prathama*, premier.

2. **QUART** (kar), *s. m.* || **1°** Une partie d'un tout divisé en quatre. Un quart de lieue. Il a eu le quart de la succession. Vous n'avez pas le quart tant de peine que lui. Une aune un quart. Le peu qu'il en restait [de rats] n'osait quitter son trou, Ne trouvant à manger que le quart de son soûl, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Quand on y trouve [chez les casuistes]... qu'on satisfait au précepte d'ouïr la messe en entendant quatre quarts de messe à la fois de différents prêtres... PASC. *Prov.* XI. Fi! c'est trop des trois quarts [de la succession] pour ces deux cancres-là! REGNARD, *le Légat.* II, 6. Le quart du genre humain périt, pour ainsi dire, avant d'avoir vu la lumière, puisqu'il en meurt près d'un quart dans les premiers onze mois de la vie, BUFF. *Probab. de la vie*, Œuv. t. X, p. 241. Tant de dépenses extraordinaires obligent Louis XI de retrancher un quart sur les pensions, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 244. || **2°** Se disait et se dit encore quelquefois pour la quatrième partie d'une aune. Une étoffe de trois quarts de largeur, de cinq quarts, de sept quarts. Cette étoffe a trois quarts, a cinq quarts. || Se disait pour la quatrième partie d'un boisseau. Acheter un quart de blé. || **3°** Les trois quarts, la plus grande partie. Ce que je sais, c'est qu'aux grosses paroles On en vient, sur un rien, plus des trois quarts du temps, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. Et ce sont tous des ânes, Ou du moins les trois quarts, REGNARD, *le Légat.* II, 11. Les trois quarts du genre humain périssent avant l'âge de cinquante ans, c'est-à-dire avant d'avoir rien achevé pour soi-même, peu fait pour sa famille, et rien pour les autres, BUFF. *Probab. de la vie*, Œuv. t. X, p. 242. || **4°** Un quart d'agent de change, propriétaire du quart de la valeur d'une charge d'agent de change. || **5°** Un quart d'heure, la quatrième partie d'une heure. Je parlai l'autre jour un quart d'heure à mon frère; il y a plus de trois ans que cela ne m'était arrivé, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 14 oct. 1693. || Il se dit d'une façon indéterminée pour moment. Elles [les femmes du sérail] ont des quarts d'heure où je ne suis point écouté, des quarts d'heure où l'on ne refuse rien, des quarts d'heure où j'ai toujours tort, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton aveugle, vieille et pauvre; en un quart d'heure elle fut riche, VOLT. *Lett. Hénault*, 25 juin 1761. || Au quart d'heure, en très-peu de temps. Je me trouvai en état, par ces arrangemens pris au quart d'heure, de recevoir et de ravitailler les débris de l'escadre de M. de la Bourdonnais de retour de Madras, *Réponse de Pierre David à un mémoire présenté à la Compagnie des Indes en août* 1762, dans *Revue maritime et coloniale*, t. XVIII, p. 443, octobre 1866. || Fig. Un mauvais, un méchant quart d'heure, quelque chose de fâcheux. Tout droit à la potence; il est juste qu'il meure. — Carlin : Courage! il ne s'agit que d'un méchant quart d'heure, TH. CORN. *D. César d'Avalos*, IV, 7. Ah! quelle persécution, s'écria cette mère tout émue, quel quart d'heure pour moi! MARIV. *Marianne*, 10e part. Nous souhaitons tous dans mon canton, que toutes les heures de ces montres [achetées à Ferney par Catherine] vous soient favorables, et que Moustapha [le sultan] passe toujours de mauvais quarts d'heure, VOLT. *Lett. Catherine*, 30 avr. 1771. || Avoir de bons et de mauvais quarts d'heure, être d'une humeur inégale. || On dit dans un sens analogue : il a de bons moments et de mauvais quarts d'heure. || Le quart d'heure de Rabelais, le moment où il faut payer son écot; et, par extension, tout moment désagréable; ainsi dit du mauvais moment où se trouva Rabelais, quand il fallut compter dans les hôtelleries, sans avoir de quoi payer sa dépense (voy. dans les particularités de sa vie, son embarras et son stratagème). || **6°** Absolument. Un quart, un quart d'heure. Cette pendule sonne les quarts. Il est le quart. || Terme d'horlogerie. Pièce des quarts, la pièce qui, dans une montre ou pendule à répétition, sert à faire sonner les quarts. || **7°** Terme de législation. Quart de réserve, le quart des bois des communes, des hospices et autres établissements publics, qui doit être distrait pour croître en futaie. || **8°** Portrait de trois quarts, portrait où un des côtés de la figure est vu de face et l'autre côté en raccourci. || On dit de même : se faire peindre de trois quarts. || Fig Vous recevrez bientôt une certaine Histoire générale; le genre humain y est peint cette fois des trois quarts; il ne l'était que de profil aux autres éditions, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 4 févr. 1763. || Fig. Montrer quelqu'un de trois quarts, le montrer dans quelque écrit d'une manière incomplète il est vrai, mais telle qu'il puisse se reconnaître ou être reconnu. Je crains même qu'il [le genre humain] ne se trouve trop hideux étant montré de trois quarts, et qu'il ne lui prenne envie de brûler le tableau, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 12 févr. 1763. || **9°** Levraut de trois quarts, ou levraut trois quarts, un levraut qui est parvenu presque à la grandeur d'un lièvre. || **10°** Demi-quart, la moitié d'un quart, la huitième partie. L'écornifleur étant à demi-quart de lieue, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || **11°** Le tiers et le quart, voy. TIERS. || **12°** N'avoir ni part ni quart, ne contribuer en rien à; locution qui a vieilli. Il connut bientôt que ses voyages étaient inutiles, et on disait publiquement que le mariage ne s'accorderait jamais, ou que les jésuites n'y auraient ni part ni quart, FR. GARASSE, *Récit des persécutions contre les Jésuites*, ms. inédit cité par CH. NISARD, *Journal de l'Instruction publique*, 2 août 1860. || **13°** Quart d'écu, ancienne monnaie qui valait d'abord quinze ou seize sous, et qui plus tard en a souvent valu davantage. Il se ferait fesser pour moins d'un quart d'écu, MOL. *l'Ét.* I, 2. || Il n'a pas un quart d'écu, il est bien pauvre. || **14°** Quart de cercle, instrument de mathématiques qui est la quatrième partie d'un cercle, et qui, garni de son alidade et de ses pinnules, sert à prendre les angles et les élévations sur terre et sur mer. On ne peut être assuré de la quantité de cet aplatissement [du globe terrestre] avec le secours des meilleurs quarts de cercle, VOLT. *Newt.* III, 9. || Quart de cercle mural, instrument d'astronomie qui consiste en un grand quart de cercle de cuivre, fixé contre un mur dans le plan du méridien, et portant une lunette mobile autour de son centre, pour observer le passage des astres à diverses hauteurs. || Terme d'artillerie. Quart de cercle, instrument divisé en degrés qui sert à donner l'inclinaison aux bouches à feu, dans le pointage. || Terme de marine. Quart de nonante, instrument qu'on appelle aussi quartier anglais, et qui servait à observer la hauteur du soleil. || Instrument et opération graphique avec lesquels on détermine les diamètres des mâts et vergues d'assemblage. || Quart de minute, sablier d'un quart de minute. || Quart de réflexion, voy. OCTANT. || **15°** Quart de vent, ou, simplement, quart, terme synonyme de rumb, et plus souvent employé par les marins. Par un, deux, trois, etc. quarts, les marins entendent une, deux, trois, etc. fois la 32e partie de la circonférence de la boussole. À trois heures, l'Astrolabe ayant mis sous voiles, nous continuâmes notre route à l'ouest-quart-nord-ouest, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 311, dans POUGENS. || Demi-quart, angle de 5° 37′ 30″; c'est la moitié d'un rumb ou quart de la rose des vents d'une boussole. || Gouverner sur le demi-quart, se dit d'un bâtiment qui suit sa route entre deux aires de vent. || **16°** Terme d'architecture. Quart de rond, moulure qui est la quatrième partie de la circonférence d'un cercle. || Les orfèvres donnent le même nom à un ornement qui règne au bas du pied d'un chandelier. || Terme de menuiserie. Quart de rond, profil et outil de moulure composé d'un quart de cercle ou d'ovale et de deux filets. || **17°** Terme de musique. Quart de soupir, figure moderne de silence, dont la durée équivaut à celle d'une double croche (plus correctement d'une demi-croche), et qui est le quart du silence appelé soupir. || Le demi-quart de soupir, le silence d'une triple croche. || Quart de ton, rigoureusement le quart de la seconde majeure (à laquelle les musiciens donnent le plus souvent le nom de ton), ou la moitié de la seconde mineure (que les musiciens désignent ordinairement par l'appellation de demi-ton). L'intervalle de quart de ton n'existe pas en musique moderne. || Tout intervalle plus petit que la seconde mineure ou demi-ton. Les peuples orientaux, habitués à faire usage de beaucoup de petits intervalles dans la musique, ont une gamme chromatique par quarts de ton, FÉTIS, *la Musique*. art. *quart de ton*. || **18°** Terme de manége. Quart en quart, sorte de volte. || Travailler un cheval de quart en quart, le conduire trois fois sur chaque ligne du carré. || **19°** Quart de canon ou vérat, canon du XVIe siècle qui lançait un boulet de 12 livres. || **20°** Quart de monde, se dit quelquefois d'un monde au-dessous du demi-monde. || **21°** Terme de marine. Garde du bâtiment pendant un espace de temps que l'usage a rendu variable; autrefois ce temps était de six heures, quart de la journée. Officier de quart. Homme de quart. || Faire le quart, être de service pendant un quart; prendre le quart, relever celui ou ceux qui sont de quart. Le mate-

lot qui dormira étant en garde ou faisant le quart, sera mis aux fers pendant quinzaine, *Ordonn. août* 1681. || Terme de marine. Grand quart, nom donné au quart de six heures à minuit. || Par extension, le nom de quart a été donné à une partie de l'équipage qui alterne avec une autre dans le service. || 22° Terme d'exercice militaire. Quart de conversion, mouvement en forme de quart de cercle, qu'on fait faire aux soldats pour changer la face d'un bataillon. || 23° Petit vase en fer-blanc pour mesurer les rations de vin. || Quart de farine, petit baril contenant de 90 à 100 kilogrammes de farine. || Petit tonneau contenant non pas le quart, mais environ la moitié d'un poinçon de grandeur ordinaire. En basse Bourgogne, le quart est le quart du muid, la moitié de la feuillette. Dicton populaire : S'il tonne en mars, relie tonneaux et quarts. || Petit baril pour le hareng blanc. || 24° Quart, nom donné à des caisses de sapin, plus longues que larges, dans lesquelles on apporte les raisins secs. || 25° Petite monnaie qui valait quatre deniers.

— REM. 1. Voy. MOITIÉ pour l'accord de quart avec le verbe. || 2. On dit : une heure et un quart, et aussi une heure un quart, sans *et*. C'est une irrégularité du langage très-familier, de dire une heure et quart. On dit de même : il est trois heures et un quart, ou trois heures un quart, etc. || 3. On dit une heure trois quarts, deux heures trois quarts, sans *et*.

— HIST. XIIIe s. Que teus [tel] se melle de Renart, Qui n'en sait le tierc ne le quart, *Ren.* t. IV, p. 116. || XIVe s. Et puis saqua l'espée qui tranche de randon, Et le tiers et le quart mit à secucion, *Hugues Capet*, v. 855. || XVe s. Et commune renommée en couroit partout en Espaigne.... et sachez que on n'en disoit pas le quart au duc de Lancastre, FROISS. II, III, 44. Adonc un bourgeois honourable, Qui Jehan Maillart fut appelez, Qui estoit quartier de ce lez [côté], Et garde d'un quart de la ville, De la porte et de la bastille, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 573. Une pinte de vin, autrement nommé quart audit pays [de Comminge], DU CANGE, *quarta*. Le lesserez là, le povre Villon? Venez le veoir en ce piteux arroy, Nobles hommes, francs de quart et de diz, Qui ne tenez d'empereur ni de roy, Mais seulement du dieu de paradis, VILLON, *Codicille, Épistre en forme de ballade*. || XVIe s. Un quart de lieue, MONT. I, 191. Ceux qui estoient au quart crierent au point du jour, voile, voile, et de fort près, D'AUB. *Hist.* I, 117. Toute ma liberté et hardiesse n'est qu'aux pensées, jugemens, opinions, esquelles personne n'a part ny quart que celuy qui les a chascun en droit soy, CHARRON, *Sagesse, Préf. de la 2e édit.* Pour le regard de l'artillerie, ils nous fourniront vingt bons canons, onze demy canons, trente-quatre quarts de canon.... SULLY, *Mém.* t. IV, p. 202.

— ÉTYM. *Quart 1*; wallon, *quar*.

† **QUARTAGER** (kar-ta-jé), *v. a.* Terme rural. Donner un quatrième labour aux vignes.

QUARTAINE (kar-tè-n'), *adj. f.* Usité seulement dans cette locution : fièvre quartaine, fièvre quarte. Si c'était mal de saint, ou de fièvre quartaine, RÉGNIER, *Sat.* IV. || Il ne se dit guère que par imprécation. Si vous y manquez, votre fièvre quartaine! MOL. *l'Ét.* IV, 8. Que la fièvre quartaine puisse serrer bien fort le bourreau de tailleur! ID. *Bourg. gent.* II, 7.

— HIST. XIIIe s. Je me excusai vers li pour une quartaine [fièvre] que je avoie lors, et li priai que il me vousist souffrir, JOINV. 299. || XVe s. Le prestre : Il m'a dit que presentement Vous confesse, et que payerez Très bien, et si me baillerez Argent pour dire une douzaine De messes. — Le pelletier : Sa fievre quartaine! *le Nouveau Pathelin*. || XVIe s. Tes fortes fiebvres quartaines, vieux fol, sot mal plaisant que tu es, RAB. III, 25.

— ÉTYM. Prov. *quartana, cartana:* du lat. *quartana (febris)*, de *quartus*, quatrième (voy. QUART 1).

† **QUARTAIRE** (kar-tê-r'), *adj.* Terme d'architecture. De la quatrième époque. Période, construction quartaire.

QUARTAN (kar-tan), *s. m.* Voy. QUART 1.

QUARTANIER (kar-ta-nié), *s. m.* Terme de chasse. Sanglier de quatre ans.

— HIST. XVIe s. Sanglier quadrannier, RAB. p. 50, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Quartan.*

QUARTATION (kar-ta-sion), *s. f.* Opération chimique qui se pratique sur une masse d'or et d'argent alliés ensemble, quand on veut faire le départ de l'or au moyen de l'acide azotique. Si cette masse ne contient pas trois quarts d'argent, on en ajoute jusqu'à cette quantité; et cette addition, qui réduit par conséquent l'or au quart de la masse, favorise l'action de l'acide.

— ÉTYM. *Quart 1*, parce que l'on ajoute assez d'argent pour que l'or ne fasse qu'un quart de l'alliage.

QUARTAUT (kar-tô; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des kar-tô-z en bois), *s. m.* || 1° Vaisseau tenant la quatrième partie d'un muid. || 2° Petit tonneau de dimension inférieure à celle du quart de muid, et dont la capacité varie selon les lieux. Hé bien, monsieur, puisque vous le voulez, je vous confesse que j'ai bu avec mes amis ce petit quartaut de vin d'Espagne dont on vous fit présent il y a quelques jours, MOL. *Fourber.* II, 5. Monsieur, j'ai commandé que l'on portât chez vous Certain quartaut de vin.... RAC. *Plaid.* II, 11. Et donnerait, je le parie, L'histoire, les héros, les dieux, Et toute la mythologie, Pour un quartaut de Condrieux, GRESSET, *Chartr.* || Quartaut d'Auvergne, contenant 152 litres. || Quartaut de Champagne, barrique contenant 94 litres. || Quartaut de Mâcon, sorte de barrique contenant 106 litres. || Quartaut de Malaga, contenant 125 litres. || Quartaut d'Orléans, contenant 114 litres.

— HIST. XVIe s. En l'emine a deux bichots, ou bichot deux quartaux, ou quartault quatre quarteranches ou quatre boisseaux, *Coust. gén.* t. I, p. 857.

— ÉTYM. Bas-lat. *quartale*, de *quartus* (voy. QUART 1).

† **QUART-BISCUITÉ** (kar-bi-skui-té), *adj.* Se dit du pain de munition qui est quatre fois moins cuit que le biscuit.

— ÉTYM. *Quart 1*, et *biscuit*.

QUARTE (kar-t'), *s. f.* || 1° Ancienne mesure contenant deux pintes. || 2° Terme de mathématique et d'astronomie. La soixantième partie de la tierce. || *S. f. pl.* Parties de l'hémisphère visibles entre le méridien et le premier vertical. || 3° Terme de musique. L'intervalle qui suit la tierce et qui précède la quinte, dans la nomenclature des intervalles par ordre d'acuité. Quand quatre ondes d'une note entrent dans l'oreille en même temps que trois ondes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une quarte. De la quarte : cette consonnance est la plus malheureuse de toutes, et jamais on ne la fait entrer dans la musique, si ce n'est par accident et avec l'appui des autres, DESC. *Musique, de la quarte.* || Quarte juste, intervalle formé de cinq demi-tons, c'est le renversement de la quinte juste. || Quarte augmentée ou superflue, intervalle formé de six demi-tons; c'est le renversement de la quinte diminuée. || Quarte diminuée ou fausse quarte, intervalle formé de quatre demi-tons; c'est le renversement de la quinte augmentée. || Quarte doublement augmentée, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la quinte doublement diminuée. || Quarte doublement diminuée, intervalle formé de trois demi-tons; c'est le renversement de la quinte doublement augmentée. || Quarte majeure; M. Fétis et quelques autres théoriciens désignent ainsi la quarte augmentée. || Quarte préparée, celle dont une des notes fait partie de l'accord précédent. || Quarte résolue, celle dont une des notes fait partie de l'accord suivant. || Quarte de nazard, jeu d'orgue qui fait partie des jeux de mutation. || 4° Terme d'escrime. La manière de parer un coup d'épée en tenant le poignet en dehors; c'est une des quatre gardes générales opposée à la seconde. Oui; mais tu me pousses en tierce, avant que de pousser en quarte, et tu n'as pas la patience que je pare, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. || 5° Au jeu de piquet, quatre cartes de même couleur qui se suivent. On dit aujourd'hui quatrième. || 6° Terme de droit romain. Quarte Falcidie ou Falcidienne, le quart des biens que peut retenir l'héritier surchargé de legs, et quarte Trébellienne ou Trébellianique, le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'hérédité à un autre. || 7° Terme d'art vétérinaire. Quarte, voy. SEIME. || 8° Terme d'ancienne coutume. Banlieue qui comprenait une étendue de quatre milles, ou qui était composée de quatre villages.

— HIST. XIIIe s. Et chascun jor, de vin à chacun et à chacune des convers et converses, une quarte de vin, se la poent boire, DU CANGE, *quarta*. Nul poissonnier ne peut achater poisson dans la quarte [banlieue, quatrième mille] d'Angiers, pour vendre à regrat, ID. *ib.* || XIVe s. Une quarte dorée et esmaillée d'aymaux vers, à oiselès, avec l'aiguiere de meismes, pesant viij marcs, vi onces, DE LABORDE, *Émaux*, p. 475. Huile vendue par quartes, *Liv. des mét.* 160. || XVIe s. Une place de gentilhomme de la chambre des ordinaires, à 300 francs par quarte [par quartier], CARL. VI, 38.

— ÉTYM. Lat. *quartus* (voy. QUART 1).

† **QUARTE-FAGOT** (kar-te-fa-go), *s. m.* Sorte de basson, de *quarto fagotto*, nom du basson en italien.

† **QUARTENAIRE** (kar-te-nê-r'), *adj.* S'est dit quelquefois pour quaternaire (voy. ce mot). Dans l'échelle quartenaire où l'on n'emploirait que les quatre caractères 0, 1, 2 et 3, BUFF. *Ess. arith. mor. Œuv.* t. X, p. 166. || *S. m.* Comme les membres qui composent le sacré quartenaire produisent, en se réunissant, le nombre dix, devenu le plus parfait de tous par cette réunion même, il fallut admettre dans le ciel dix sphères, quoiqu'il n'en contienne que neuf, BARTHEL. *Anach.* ch. 30.

— HIST. XVIe s. Si vous emplissez un quartenaire [malade affecté de fièvre quarte] de viandes melancholiques, l'accès anticipera, PARÉ, XX, 18.

QUARTENIER (kar-te-nié), *s. m.* Officier préposé dans une ville à la surveillance et au soin d'un quartier. M. de Mayenne se servit, quoique couvertement, des Seize, qui étaient les quarteniers de la ville, RETZ, II, 266. || On dit aussi quartinier. Ayant été syndic de ma commune, je pouvais prétendre à être quartinier et par suite échevin, PICARD, *Provinc. à Paris*, III, 8.

— HIST. XIVe s. Jehan Eschart pour lors quartenier du quatriesme des vins vendus à detail, DU CANGE, *quartanerius*. || XVe s. Lesquelz sont en nombre seize et nommez quarteniers, ayant charge expresse, chacun en son quartier, de regarder au fait de la dite ville, *Ordonn.* janv. 1484. || XVIe s. A Paris seize quarteniers, À Montfaucon seize pilliers, C'est à chacun son benefice, *Sat. Mén.* p. 203.

— ÉTYM. Bas-lat. *quartanerius*, de *quartanus* (voy. QUARTAINE).

1. **QUARTERON** (kar-te-ron), *s. m.* || 1° Poids qui est la quatrième partie d'une livre. || 2° La quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids. Un quarteron de beurre. || 3° La quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte. Un quarteron de noix. || Le quarteron est de 26 à Paris, et de 32 dans quelques villes de France. || 4° Demi-quarteron, la moitié du poids d'un quarteron. || La moitié d'un quarteron au poids ou en compte. || 5° Terme de batteurs d'or. Petit livre de papier carré, qui contient vingt-cinq feuilles d'or ou d'argent battu. || 6° Outil du papetier. || Outil dont l'épinglier se sert pour trouer le papier. || Proverbes. Il ne faut point tant de beurre pour faire un quarteron, il ne faut pas tant de paroles. Vois-tu, il ne faut point tant de beurre pour faire un quarteron : si tu veux, tu seras ma femme, je serai ton mari, MOL. *G. Dand.* II, 4. || Il n'y en a pas trois douzaines au quarteron, se dit d'une chose qu'on estime, qu'on ménage.

— HIST. XIIIe s. Appareillier et mettre par quarterons [le chanvre], por faire peser au pois le roi, *Liv. des mét.* 148. || XIVe s. Six livres de froment et quarterons de vin, BERCHEURE, f° 114. || XVe s. Mentez, menteurs à quarterons, CH. D'ORL. *Rond.* [Des brigands] courrurent le pays de Flandres par cens et par quarterons, O. DE LA MARCHE, liv. III, p. 341, dans LACURNE. || XVIe s. Trois quarterons d'espingles, D'AUB. *Fæn.* III, 3. Quarteron de terre [sorte de mesure agraire], *Coust. gén.* t. II, p. 584.

— ÉTYM. Bourguig. *quateron*; provenç. *cartayron, cartairo*; espagn. *cuarteron*; ital. *quarterone*; de *quart 1*, avec le suffixe *eron* composé de *er* et de *on*, qui est augmentatif, diminutif, péjoratif, etc.

2. **QUARTERON, ONNE** (kar-te-ron, ro-n'), *s. m.* et *f.* Homme ou femme provenant de l'union d'un blanc avec une mulâtresse, ou d'un mulâtre avec une blanche.

— ÉTYM. Le même que le précédent.

† **QUARTETTE** (kouar-tè-t'), *s. m.* C'est l'italien quartetto francisé.

† **QUARTETTO** (kouar-tè-tto), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui signifie petit quatuor. || Au plur. Quartetti.

QUARTIDI (kouar-ti-di), *s. m.* Le quatrième jour de la décade républicaine.

— ÉTYM. Lat. *quartus* (voy. QUART 1), et *dies*, jour.

QUARTIER (kar-tié; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des kar-tié-z éloignés), *s. m.* || 1° La quatrième partie de certains objets. || 2° En boucherie, poids en quatre quartiers. En tannerie, dresser un cuir de quatre quartiers. || 3° Nom de divers instruments d'observation. || 4° La quatrième partie d'une aune. || 5° Ce qu'on paye de trois mois en trois mois. || 6° La quatrième partie du cours de la lune. || 7° Portion d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre par-

ties. || **8°** Quartiers de pierre. || **9°** Quartier, dans les arts de construction. || **10°** Quartier de soulier. **11°** Quartier, dans le langage des vétérinaires. || **12°** Certaines parties d'une ville. || **13°** *Au plur.* Environs, en parlant des provinces et de la campagne. || **14°** En termes de guerre, le bâtiment dans une ville où une troupe est casernée. || **15°** Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes. || **16°** Quartier d'hiver. || **17°** En termes de marine, quartier des classes. || **18°** Endroit désigné pour quelque chose, comme logement des veneurs, des chiens. || **19°** Résidence. || **20°** Dans les colléges, salle d'étude. || **21°** Espace de trois mois, quart d'année. || **22°** Chaque degré de descendance en une famille noble. || **23°** La quatrième partie d'un écusson écartelé; franc-quartier. || **24°** Vie sauve ou traitement favorable fait aux vaincus. || **25°** En architecture, quartier tournant. || **26°** Morceau de métal laminé. Peau qui doit être ajoutée à un soufflet. || **27°** Franc-quartier, dans une ardoisière. || **28°** À quartier, à part.

1° La quatrième partie de certains objets. Un quartier de mouton, de pomme. L'attaquer [un chien], le mettre en quartiers, Sire loup l'eût fait volontiers, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné la Dupin par son ordre [de Lesage], qu'ils l'avaient coupée en quartiers, et jetée dans la rivière, VOLT. *Louis XIV*, 26. || Son corps a été mis en quartiers, en quatre quartiers, se dit d'un supplicié dont on expose les membres en différents endroits. Frère Oldecorn et frère Garnet furent mis en quartiers à Londres pour la fameuse conspiration des poudres, VOLT. *Facéties, Balance égale.* || Fig. Je me mettrais en quatre quartiers pour lui, ou, par ellipse, je me mettrais en quatre pour lui, c'est-à-dire il n'y a rien que je ne fisse pour lui. Si je ne les refuse, il me faut mettre en quatre, CORN. *l'Illusion*, III, 3. || **2°** Terme de boucherie. Poids des quatre quartiers, poids net d'un animal abattu, c'est-à-dire poids des parties débitables par le boucher. || Terme de tanneur. Dresser un cuir de quatre quartiers, le plier en prenant les quatre pieds. || Le dresser des quatre faux quartiers, le plier des quatre coins, un peu en biaisant. || **3°** Terme de marine. Quartier de réduction, carton gradué dont on se sert pour réduire les routes obliques, c'est-à-dire celles dont la direction n'est ni un méridien ni un parallèle à l'équateur. Le quartier de réduction n'est plus d'usage que sur quelques petits navires de commerce; partout ailleurs on le remplace par des tables calculées d'avance, LEGOARANT. || Quartier sphérique, instrument nautique à l'aide duquel, connaissant la latitude du lieu et la déclinaison du soleil, on trouve l'heure de son lever, de son coucher, etc. Le quartier sphérique est également abandonné, et on lui substitue de même l'emploi des tables. || Quartier de réflexion, voy. OCTANT. || Quartier anglais, synonyme de quart de nonante. || **4°** La quatrième partie d'une aune (acception vieillie). Un quartier d'étoffe. Un quartier de ruban. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues.... les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire: on fait usage de ses cheveux, SÉV. 15 mai 1691. || **5°** Ce qu'on paye de trois mois en trois mois pour loyers, rentes, pensions. Il doit deux quartiers de son loyer. Il a mangé d'avance un quartier de sa pension. Plus pâle qu'un rentier À l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier, BOIL. *Sat.* III. Il [Richelieu] fut obligé de retrancher trois quartiers d'arrérages que le roi devait aux rentiers de l'hôtel de ville, VOLT. *Hist. parl.* LIII. || Il se dit quelquefois de la demi-année lorsqu'il s'agit de payements. On n'a pas encore payé le premier quartier des rentes sur l'État. || **6°** La quatrième partie du cours de la lune. Tout change dans votre pays à chaque quartier de lune, VOLT. *Lett. M. de la Carpe*, 26 oct. 1777. Les astronomes disent alors que la lune est dichotome, c'est-à-dire coupée par le milieu; cette phase s'appelle aussi le premier quartier.... le 22° jour, la lune est de nouveau dichotome, c'est ce qu'on nomme le dernier quartier, DELAMBRE, *Abr. astron.* 14° leçon. || **7°** Portion d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre parties. Un quartier de gâteau. Un quartier d'orange. Coupant un morceau de viande qu'il met sur un quartier de pain, LA BRUY. *Théophr.* IX. On emploie six et jusqu'à huit bœufs dans les terrains fermes et surtout dans les friches qui se lèvent par grosses mottes et par quartiers, BUFF. *Bœuf.* || Un quartier de terre, un champ d'une certaine étendue. Tu nous étales quelques quartiers de terre que tes parents ont possédés auprès de Besançon, VOLT. *Mél. litt. Lett. à Nonotte.* || Bois de quartier, bois à brûler fendu en quatre. || Échalas de quartier, échalas faits de bois de chêne fendu, par opposition à ceux de bois blanc. || Quartier de lard, grande pièce de lard tirée de dessus un cochon. || **8°** Quartiers de pierre, gros morceaux de pierre dont une ou deux font la charge d'une charrette à quatre chevaux. || On dit de même: quartier de rocher, quartier de marbre. La ville est ornée d'édifices superbes; d'énormes quartiers de marbre forment son enceinte, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || Absolument. J'y écris maintenant cette lettre sur un quartier que les glaces ont détaché du rocher voisin, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 26. || Quartiers de pierre, se dit aussi des pierres de taille dont il y a un certain nombre au mètre cube. || **9°** Dans l'art des constructions, donner quartier à une pièce de bois ou à une pierre de taille qui reposé sur un plan horizontal par une de ses faces, c'est la faire tourner autour d'une des arêtes adjacentes, de manière à la faire reposer sur une des faces perpendiculaires à la première. || En stéréotomie, c'est effectuer les constructions graphiques à l'aide desquelles la pièce de bois ou la pierre de taille se trouvera représentée dans sa nouvelle position. || Ancien terme de marine. Chacune des trois parties en lesquelles les charpentiers partageaient un navire en construction. || **10°** Quartier de soulier, la pièce ou les deux pièces de cuir qui environnent le talon. || Quartiers d'un habit, les quatre morceaux principaux qui, quand ils sont assemblés, forment le corps et les basques. || Terme de sellier. Les quartiers d'une selle, les parties sur lesquelles portent les cuisses du cavalier. || **11°** Terme d'art vétérinaire. Partie latérale tant interne qu'externe du sabot du cheval. || Faux quartier, le quartier du sabot du cheval dont la corne est inégale, rugueuse, fendillée. || On dit d'un cheval à qui l'on a coupé ou qui a perdu un des quartiers de la corne, qu'il fait quartier neuf. || **12°** Certaine partie d'une ville. Commissaire du quartier, de quartier. La populace de son quartier tint conseil, HAMILT. *Gramm.* IX. Ce quartier [le Palais-Royal], qui est à présent un des plus peuplés de Paris, n'était que des prairies entourées de fossés, lorsque le cardinal de Richelieu y fit bâtir son palais, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Menteur*, II, 5. Il y a des quartiers entiers à Londres qui ne formaient autrefois qu'un seul couvent, et qui sont peuplés aujourd'hui d'un très-grand nombre de familles, ID. *Mœurs*, 134. Les nations, dit Cicéron, devraient ne se regarder que comme les différents quartiers d'une même cité; la nature a établi une société générale entre tous les hommes, CONDIL. *Étud. hist.* I, 5. || Aujourd'hui, Paris est divisé en arrondissements, et chaque arrondissement en quatre quartiers. || Une certaine étendue de voisinage. Un quartier solitaire. Je suis ravie qu'il soit ici; je voudrais qu'il y pût demeurer, du moins il ne quittera pas le quartier, SÉV. 462. Ce perruquier superbe est l'effroi du quartier, Et son courage est peint sur son visage altier, BOIL. *Lutr.* I. Chez des femmes de bien dont l'honneur est entier, Et qui de leur vertu parfument le quartier, REGNARD, *le Distrait*, I, 6. M. de Fontenelle, qui n'a jamais recherché que les habitants de son quartier, me voyait alors fort souvent, STAAL, *Mém.* t. I, p. 295. || Faire les visites du quartier, faire des visites de quartier, faire visite aux personnes qu'on veut voir parmi celles qui demeurent dans le quartier où l'on vient s'établir. || C'est le plaisant de son quartier, le plaisant du quartier, se dit de celui qui est regardé dans son quartier comme un homme réjouissant. || C'est la gazette du quartier, se dit d'une personne qui rapporte toutes les petites nouvelles, toutes les médisances qu'elle entend dire. || Nouvelles, bruit de quartier, certaines nouvelles, certains bruits qui n'ont guère cours hors du quartier où on les débite. Malebranche disait qu'il ne faisait pas plus de cas de l'histoire que des nouvelles de son quartier, VOLT. *Mél. litt. Observ. mém. Noailles.* || Médecin de quartier, médecin dont la clientèle est circonscrite dans son quartier. || Tous ceux qui demeurent dans un quartier. Le quartier était en émoi. || **13°** *Au plur.* En parlant des provinces et de la campagne, environs, voisinage. Que son bien la plupart n'est point en ces quartiers, MOL. *L'Ét.* II, 3. Plus d'un savant persiste à croire qu'il n'y avait aucune ville fermée de murailles dans ces quartiers [la contrée de Jéricho], VOLT. *Philos. Bible expl. Josué.* || Il se dit aussi, au pluriel, du voisinage dans une même ville. Une jeune personne qui loge depuis peu en ces quartiers, MOL. *l'Av.* I, 2. || Ville non fermée, où il y a de la troupe en garnison. Être en quartier. Nous tenons garnison en tel endroit, ce n'est pas une place de guerre, ce n'est qu'un quartier. || **14°** Terme de guerre. Dans une ville, le bâtiment où une troupe est casernée. Quartier de cavalerie, d'infanterie. Il est tombé sur un quartier de huit cents dragons suédois, les a défaits, et a encloué le canon qu'il ne pouvait emmener, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 348. || Aujourd'hui, quartier se dit d'un local occupé par des troupes à cheval; le mot caserne est réservé pour le local occupé par des troupes à pied. || **15°** Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes. Il sera en état de prendre des quartiers en Allemagne, et ne manquera de rien pour vivre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 226. || Quartiers de campement, les emplacements qu'occupent dans un camp les corps qui le composent, les parcs d'artillerie, des vivres et fourrages, les ambulances, etc. || Quartiers de cantonnement, différents lieux, comme petites villes, bourgs et villages, à portée les uns des autres, dans lesquels on partage l'armée. || Le corps de troupes lui-même, qui est campé ou cantonné. Quatre jours après que M. le Prince eut taillé en pièces quatre quartiers de l'armée du roi.... RETZ, IV, 125. M. de Luxembourg a assemblé ses quartiers, et son armée est de seize mille hommes ou environ, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 32. || Quartier de siége, campement sur l'une des principales avenues d'une place que l'on assiége. Veux-tu que nous te menions au quartier de M. de Turenne [au siége d'Arras]? HAMILT. *Gramm.* 5. || Quartier des vivres, le lieu où est logé l'équipage des munitions de bouche. || Quartiers de fourrage, espèces de quartiers de cantonnement où l'on met les troupes lorsqu'elles ne peuvent pas rester ensemble, au commencement ou à la fin de la campagne, à cause de la disette de fourrage. || Quartier du roi, quartier impérial, quartier du général, et, plus communément, quartier général, lieu choisi au centre du camp ou de la position, et où est établi le logement du roi ou du général qui commande en chef. Je vais demain au quartier général, HAMILT. *Gramm.* 3. La plus grande mortification qu'ils eurent fut d'être obligés de le suivre au quartier du roi de Suède, VOLT. *Charles XII*, 3. Plusieurs imprudences venaient d'être commises: on ignore par quel ordre, au quartier impérial, on avait osé retenir à leur passage, et pour la garde, plusieurs convois de vivres qui appartenaient à d'autres corps, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 2. || Le quartier général est aussi la réunion des officiers qui compose l'état-major général. Le quartier général arrive ici demain. || Quartier d'assemblée, le lieu où les troupes se rendent pour de là marcher en corps, et aussi où les différents corps doivent se rendre toutes les fois qu'il faut prendre les armes, et en cas d'alarme. || Le quartier d'assemblée est aussi une ville où les soldats d'un corps se rendent pour y passer la revue. || Mettre l'alarme au quartier, avertir les troupes qui composent le quartier de se tenir sur leurs gardes. || Fig. Mettre ou donner l'alarme au quartier, débiter quelque nouvelle qui donne de l'inquiétude à ceux qui y ont intérêt. || On dit de même: l'alarme est au quartier. || **16°** Quartier d'hiver, l'intervalle de temps entre deux campagnes. || Le lieu où on loge les troupes pendant l'hiver. Voilà tout le Palatinat et quasi tout le Rhin à nous, voilà de bons quartiers d'hiver, voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'empereur et du prince d'Orange, SÉV. *Lett. à Bussy*, 3 nov. 1688. M. de Turenne a bien envie de revenir, et de mettre l'armée où se trouve mon fils dans les quartiers d'hiver, ID. 169. Je ne sais si tout ce que dit Tite Live des suites funestes qu'eurent les quartiers d'hiver passés par l'armée carthaginoise dans cette ville délicieuse [Capoue] est bien juste et bien fondé, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 446, dans POUGENS. || Fig. La philosophie est entrée en quartier d'hiver; Dieu veuille qu'on l'y laisse respirer! D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || Quartier de rafraîchissement, le lieu où des troupes fatiguées vont se remettre pendant que la campagne dure encore. Leur armée [des ennemis] est entre Diest, Malines et Louvain, et ils la vont mettre en des quartiers de rafraîchissements, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 344. || **17°** Terme de marine. Quartier des classes, se dit de certaines divisions de la population maritime. Les arrondissements maritimes sont divisés en sous-arrondissements, et ceux-ci en quartiers. || Sur les galères, chacune des trois parties de la chiourme, ramant à son tour. Quartier de proue. Quartier du milieu. Quartier de poupe. || **18°** Endroit désigné pour quelque chose, comme logement des veneurs, des chiens et de l'équipage de chasse, MASSÉ, 1766. || **19°** Résidence.

....Ayez soin qu'on la mène Comme fille royale au quartier de la reine, MAIRET, *Sol.* III, 9. Prépare ton départ, et pense à ta retraite; Pour en délibérer et choisir le quartier, De grâce ma bonté te donne un jour entier, CORN. *Méd.* II, 2. Le roi scythe.... remercia son libérateur, et, après l'avoir tendrement embrassé, rentra dans son quartier pour appliquer le dictame sur ses blessures, VOLT. *la Princ. de Babyl.* I. || Rentrer au quartier, rentrer chez soi, se retirer. Bacchus m'appelle et je rentre au quartier, BÉRANG. *Ode à la gloire.* || Il se dit aussi, en termes de chasse, du lieu où est la bête. 30 octobre 1686 : Le roi, au sortir de table, alla tirer en volant : il trouva, en cherchant des perdrix, un gros sanglier dans son quartier; il mit une balle dans son fusil et le tua, DANGEAU, I, 407. || **20°** Dans les colléges, les salles d'étude des écoliers. Le quartier de rhétorique. || Maître de quartier, maître chargé de surveiller les écoliers dans leur quartier. || Les élèves d'un quartier. Le quartier de seconde se révolta. || **21°** Espace de trois mois, quart d'année, servant à désigner des fonctions où l'on se relève de trois en trois mois. L'année est divisée en quatre quartiers. Les quartiers de janvier, d'avril, de juillet, d'octobre. Le duc de Noailles arriva pour servir son quartier de capitaine des gardes, ST-SIM. 189, 30. || Cet officier est de quartier, ou en quartier, il sert actuellement les trois mois pendant lesquels il est obligé de servir. Le roi régla que le poêle serait tenu par l'évêque nommé de Metz, et par l'aumônier du roi du quartier qui se trouverait de jour, ST-SIM. 51, 106. || Fig. Il [M. de Grignan] devrait bien.... renvoyer toutes les fantaisies ruineuses qui servent chez lui par quartier, SÉV. 5 juin 1680. || On dit dans le même sens : entrer en quartier, sortir de quartier. || Officiers de quartier, ceux qui servent par quartier, par opposition à ceux qui sont ordinaires et qui servent toute l'année. || Médecin par quartier, médecin qui sert auprès d'un souverain par quart d'année. || Fig. et par plaisanterie. Un sien amant étant lors de quartier, LA FONT. *Gag.* || Fig. Avoir des amants par quartier, avoir des amants qui n'occupent chacun qu'une partie du cœur. L'on ne doit point avoir des amants par quartier; Alidor a mon cœur et l'aura tout entier, CORN. *Place Roy.* I, 4. || **22°** Terme de généalogie. Chaque degré de descendance dans une famille noble, tant du côté paternel que du côté maternel. Il faudrait ramasser en deux mots tout ce qu'on trouve de grand dans toutes les histoires qui parlent de l'illustre maison de Bavière, passer de même les cent vingt-quatre quartiers dont les preuves paraissent dans un livre nouvellement imprimé, Mlle DE SCUDERY, *les Conversations, dialogue.* Eh bien je m'adoucis, votre race est connue; Depuis quand? répondez; depuis mille ans entiers, Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers, BOIL. *Sat.* V. Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, et a fait évanouir la preuve de quatre quartiers, LA BRUY. XIV. Vous, insolent! répondit le baron, vous auriez l'impudence d'épouser ma sœur, qui a soixante-douze quartiers, VOLT. *Candide*, 15. Un baron allemand, un écuyer d'un abbé de Fulde n'eût point épousé Catherine; mais Pierre le Grand ne pensait pas que le mérite eût auprès de lui besoin de trente-deux quartiers, ID. *Russie, anecdotes.* || **23°** Terme de blason. La quatrième partie d'un écusson écartelé. Il porte au premier quartier de.... au second de.... etc. On place dans le premier quartier les armes de la maison principale, et dans les autres quartiers les alliances. Je suis persuadé que vous ne désavoueriez pas pour parents les princes de ces maisons, que vous en porteriez le deuil quand ils viendraient à mourir, et que vous mettriez leurs armes dans vos quartiers, CAILLÈRES, *Bon et mauv. usage, convers.* 1. || Parties d'un grand écusson qui contient des armoiries différentes, bien qu'il y en ait plus de quatre. Ce prince porte dans ses quartiers les armes de plusieurs royaumes. Des chiffres à l'entour et de grands écussons, Qui par divers quartiers nous marquent les maisons Des illustres aïeux dont est sorti Lisandre, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* I, 2. || Franc-quartier, premier quartier d'un écusson, à droite du chef, et qui offre quelques autres armes que celles de l'écu. || **24°** Vie sauve ou traitement favorable fait aux vaincus. Il vaut mieux prendre quartier que de s'exposer à une mort certaine, DESC. *Pass.* 211. Ils ne donnaient point de quartier, et ne faisaient point de prisonniers, PERROT, *Tac.* 457. Vivant de rapt, faisant peu de quartier, LA FONT. *Cal.* On lui demanda s'il voulait quartier; il dit que non, SÉV. 214. Il avait le mousqueton haut, et lui criait de loin bon quartier, HAMILT. *Gramm.* 5. || Fig. et familièrement. Demander quartier, demander grâce. Le chevalier de Vendôme a demandé quartier de plaisanterie à M. de Vivonne, qui ne s'épuisait point sur l'horreur qu'il avait de se battre, l'accommodement s'est fait, SÉV. 16 déc. 1673. Vous êtes malade, ma chère enfant.... cette pauvre tête si bonne, si bien faite.... vous demande quartier, ID. 1er avr. 1689. Ne veillez plus, n'imprimez plus, le public vous demande quartier, LA BRUY. VIII.

Fig. Point de quartier, sans quartier, d'une façon inexorable. Point de quartier; immuable est la loi, MOL. *Amphitr.* III, 7. Sied-il bien de tenir une rigueur si grande, De vouloir sans quartier les choses qu'on demande? ID. *Tart.* IV, 5. || Fig. Ne point faire de quartier, ne pas épargner. Je respecterai toujours, comme de raison, la religion, le gouvernement, et même les ministres; mais je ne ferai point de quartier à toutes les autres sottises, et assurément j'aurai de quoi parler, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 27 fév. 1765. || L'origine de cette locution n'est pas certaine. De Brieux dit qu'elle vient de ce que les Hollandais et les Espagnols étaient autrefois convenus que la rançon d'un officier ou d'un soldat se payerait d'un quartier de sa paye; de sorte que, quand on ne voulait point recevoir à merci, on disait à l'ennemi : c'est en vain que tu offres un quartier de tes gages, on n'en veut point, il faut mourir. Cela ne paraît pas vraisemblable, à cause que les intermédiaires manquent. Si l'on prend en considération les anciennes locutions prendre quartier, donner quartier, donner bon quartier, on sera porté à croire que quartier au sens de vie sauve provient de quartier au sens de logis, résidence; donner quartier, serait donc recevoir en son logis, à sûreté. || **25°** Terme d'architecture. Quartier tournant, les marches qui sont dans l'angle d'un escalier et qui tournent autour du noyau. || Quartier de vis suspendue, portion d'escalier destinée à raccorder deux appartements qui ne sont pas de plain-pied. || **26°** Morceau de métal laminé que le batteur d'or soumet à l'action du marteau. || Peau qui doit être ajoutée à un soufflet. || **27°** Terme d'ardoisière. Franc-quartier, banc où se tient l'ardoise de bonne qualité. || **28°** À quartier, *loc. adv.* À part. Je pouvais demeurer à quartier, et regarder le combat sans être de la partie, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 12. .... Écoute Quatre mots à quartier.... CORN. *Mélite*, V, 6. Un fourneau que les ennemis avaient fait à l'un des bastions, n'a fait aucun mal, parce que les soldats virent la terre branler et se jetèrent à quartier, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 316. Elle m'a dit tout bas Qu'à vous prendre à quartier je ne manquasse pas, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, IV, 4. Monsieur Villot (vous savez qui c'est) y était aussi à côté de la porte, où il se tenait comme à quartier, et dans une humble contenance, MARIVAUX, *Marianne, Part.* 6. || Tirer à quartier, prendre à part. Mais un page du roi tire Osman à quartier; Ne désespérons pas; il lui donne un papier, MAIRET, *Soliman*, V, 8. Voilà ton maître et la marquise qui s'approchent; tire-le à quartier, lui, pendant que je m'éloigne, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* III, 2. || Mettre à quartier, mettre de côté, écarter. On ne prend point pour incroyables les incidents de ces deux tragédies [Héraclius et Nicomède]; et ceux qui savent le désaveu qu'en fait l'histoire la mettent aisément à quartier pour se plaire à leur représentation, CORN. *Disc. tragéd.* Mettons à quartier les généalogies de tous ces dieux, aussi fausses que celles qu'on imprime tous les jours des hommes, VOLT. *Dict. phil. Polythéisme.* || Ne rien laisser à quartier, ne rien omettre. Ne m'importunez point de votre tablature; Sans vos instructions, je sais bien mon métier, Et je n'en laisserai pas un trait à quartier, CORN. *la Suiv.* II, 4.

— HIST. XIIe s. [Il] Fiert [frappe] l'amoraive [l'émir] sur l'escu de quarter, *Ronc.* p. 62. Dedans [il] l'en [lui en] boute [de la lance] une aune et un quarter [quart], *ib.* p. 97. Cuivers, bastars, je ne t'en quier mentir; À mon quartier te convient revenir, As escuiers te covient revertir, *Raoul de C.* 89. || XIIIe s. Quiconques est liniers à Paris, il puet et doit vendre soulement en gros par poignées, par pesiaus, par cartiers, *Liv. des mét.* 145. Jehans proposa contre Pierre, et dist à Pierre qu'il li devoit un quartier de blé, BEAUM. XXVI, 2. || XIVe s. Regardez si le cheval a piés gras et combles, piés fendus, faulx quartiers, *Ménagier*, II, 3. Et seroient payés tous ceux qui en ce voyage iroient pour un quartier d'an, FROISS. II, III, 18. Ils firent tendre et traire les voiles contre mont, et vinrent au vent de quartier [vent qui souffle un peu à côté de la pouppe], sur destre, pour avoir l'avantage du soleil, ID. I, I, 12. Si tost que le chevalier vit le pillier, il le recongneut; car aultreffois avoit esté au quartier, *Perceforest*, t. VI, f° 56. Si chevaucherent tout le jour jusques sur le vespre; car le soleil estoit entré en son dernier quartier, *ib.* t. II, f° 36. Le chemin estoit trop malaysé pour le secourir, pour ce que en ce quartier-là sont tous rochiers, COMM. II, 3. Si fit tailler une robe qui lui trainoit plus de trois quartiers [trois quarts d'aune], LOUIS XI, *Nouv.* XCIV. || XVIe s. Il [un habit] n'estoit pas si neuf comme il l'avoit prins; car il l'avoit fait servir ses trois quartiers, DESPER. *Contes*, XXVI. Ledict marquis, voyant mettre le feu [à un canon], se lancea à quartier [à l'écart], MONT. I, 49. Au quartier par où les Portugalois escornerent les Indes, ID. I, 54. Un gentilhomme de ce quartier de Gascoigne, ID. I, 344. On l'estrangla, puis on le meit à quartiers, ID. II, 130. C'est l'orgueil qui jecte l'homme à quartier des voyes communes, ID. II, 224. Un bon quartier [étendue] de pays, LANOUE, 599. Quelques soldats rapporterent que, vers le quartier des lansquenets, on n'y faisoit pas trop bonne mine, ID. 600. La cavallerie alla prendre quartier ailleurs, ID. 667. Il fallut affermir le marets à force cailloux et gros quartiers, que l'on jetta au fond à pierre perdue, AMYOT, *Cimon*, 24. La beste estoit desja immolée et les quartiers dessus l'autel, ID. *Agésil.* 8. Les mutins se saisirent d'un quartier de la ville, où est le temple de Diane, ID. *ib.* 62. Si le feit fortifier [son camp] de tranchées, et departir par quartiers, ID. *Eum.* 30. Grombac fut mis vif à quatre quartiers, D'AUB. *Hist.* I, 235. Les cinq navires qui suivoient celui du comte, voulant prendre à quartier [se retirer] du combat, s'eschouent, ID. *ib.* II, 210. Ayant commandé aux valets de se tenir aussi en bataille, le long de la dite compaignie, un peu à quartier, et non derriere comme on a accoustumé, CARL. III, 15. Il faut la levée de mil arpens ou quartiers de bois taillés pour entretenir lesdites fournaises, PALISSY, 259. Au quartier [dans le coin] dudit theatre et joignant le costé de l'autel y avoit une table dressée, BELLIEVRE et SILLERY, *Mém.* p. 412, dans LACURNE. Tous le trouverent bon, et ne voulurent pas faire quartiers [se séparer], mais que tous deux iroient ensemble, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 402, dans LACURNE. Avoir un quartier de la lune en la teste, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. catei; provenç. *quartier, cartier*; du lat. *quartarius*, qui est proprement une certaine mesure, dérivé de *quartus* (voy. QUART 1).

QUARTIER-MAÎTRE (kar-tié-mè-tr'), *s. m.* || **1°** Officier du rang de lieutenant ou de capitaine, qui est chargé du logement, du campement, des subsistances, des distributions, de la caisse et de la comptabilité d'un corps de troupes, et qui fait partie de l'état-major. Le quartier-maître dans chaque corps d'un ou plusieurs bataillons ou escadrons, et le capitaine commandant dans les autres corps, rempliront les fonctions d'officiers de l'état civil, *Code Nap.* art. 89. || Quartier-maître général, s'est dit d'un officier chargé de faire choix des lieux de campement, et d'en distribuer le terrain, de transmettre les ordres de mouvement et d'en surveiller l'exécution. Il se mit en embuscade dans un fond au milieu de ces villages, et fit un détachement de sa petite troupe, avec ordre d'enlever les quartiers-maîtres, à mesure qu'ils arriveraient pour faire le logement, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 312. || **2°** Terme de marine. Sous-officier qui, dans les équipages de ligne, a le rang de caporal des troupes de terre, et porte comme lui deux galons de laine sur les manches de sa veste. Le quartier-maître est inférieur de position au contre-maître; il est patron dans les embarcations, chef dans les hunes, et commande partout où il n'y a ni maîtres ni contre-maîtres.

— ÉTYM. *Quartier*, et *maître*.

QUARTIER-MESTRE (kar-tié-mè-str'), *s. m.* Nom que l'on donnait autrefois au maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

— ÉTYM. *Quartier*, et *mestre*, maître.

† **QUARTIL** (kouar-til), *adj.* Voy. QUARTILE.

QUARTILE (kouar-ti-l'), *adj.* Terme d'astrologie. Quartile aspect, aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la quatrième partie du zodiaque ou de quatre-vingt-dix degrés.

— REM. Pourquoi l'Académie donne-t-elle à cet adjectif la terminaison féminine dans quartile aspect, tout en écrivant octil, quintil, sextil aspect? LEGOARANT.

— ÉTYM. Dérivé de *quartus*, quatrième (voy QUART 1).

† **QUARTINE** (kar-ti-n'), *s. f.* Terme de bota-

nique. Une des enveloppes de l'ovule végétal, existant quelquefois entre la nucelle ou tercine et le sac embryonnaire ou quintine.

— ÉTYM. *Quart* 1.

QUARTINIER (kar-ti-nié), *s. m.* Voy. QUARTENIER.

† **QUARTO** (kouar-to), *adv.* Quatrièmement. Il s'emploie pour désigner le quatrième objet d'une série, 4°, quand on compte par primo, secundo, tertio.

— ÉTYM. Lat. *quarto loco*, au quatrième lieu, de *quartus* (voy. QUART 1).

QUARTO (IN), *s. m.* Voy. IN-QUARTO.

† **QUARTO-DÉCIMAN, ANE** (kouar-to-dé-si-man, ma-n'), *adj.* Qui a rapport au quatorzième jour du mois juif de nisan, jour auquel, suivant les Évangiles synoptiques, Jésus fit la Cène, et auquel, dans les temps primitifs du christianisme, les Églises d'Asie célébraient la Pâque. La coutume quarto-décimane doit-elle être considérée comme une trace et un indice de judéo-christianisme? Plus tard, la fête pascale fut fixée au premier dimanche qui suit le quatorzième jour de la lune de mars, et tout vestige quarto-déciman disparut. || *S. m. pl.* Les quarto-décimans, les chrétiens qui voulaient qu'à l'imitation des Juifs on célébrât la fête de Pâques le quatorzième jour de la lune, à quelque jour de la semaine qu'elle pût tomber.

—ÉTYM. Bas-lat. *quartodecimanus*, du lat. *quartus*, quatrième (voy. QUART 1), et *decimanus*, dixième, de *decem*, dix (voy. DIX).

QUARTZ (kouarts'), *s. m.* Terme de minéralogie. Nom de l'acide silicique, ou silice, ou matière des cailloux plus ou moins pure et cristallisée. Le quartz, qui forme la roche intérieure du globe, BUFF. *Min.* t. I, p. 127. On scie, on taille, on polit le quartz comme toutes les autres pierres dures; il y a eu pendant longtemps à Briançon un établissement dans lequel on sciait et on polissait cette pierre, A. BRONGNIART, *Traité des min.* t. 1, p. 269, dans POUGENS. || Quartz hyalin, celui qui a un aspect vitreux; quartz hyalin limpide, le cristal de roche. || Quartz hyalin violet, l'améthyste des lapidaires; le quartz hyalin jaune verdâtre, dit la fausse chrysolithe. || Le quartz résinite, sous-espèce de quartz comprenant toutes les variétés qui renferment de l'eau, dont l'éclat est résineux, et qui sont fragiles au point de ne pas faire feu avec le briquet, synonyme de silex résinite, opale résinoïde et xylopale, LEGOARANT. || Quartz ferrugineux jaune, substance minérale trouvée en Saxe, et que les Allemands appellent Eisen-Kiesel (c'est-à-dire caillou de fer). || Quartz saphirin ou quartz bleu, sidérite, appelée encore saphir quartz et pseudo-saphir. || Quartz-agate, le quartz chatoyant, variété de l'agate traversée de filets d'amiante qui reflètent les couleurs du spectre solaire. || Quartz pulvérulent, le sable ordinaire. || Quartz cubique, nom donné, à tort, au borate de magnésie.

— ÉTYM. All. *Quarz*, qui existe en allemand depuis le XIII° siècle, et qu'on explique en le rapprochant de *Warze*, mamelon; ce serait la pierre mamelonnée. M. Baudry incline plutôt à y voir le lat. *quadratus* germanisé; ce serait la pierre carrée, à cause des angles du cristal.

QUARTZEUX, EUSE (kouar-tseû, tseû-z'), *adj.* Qui est de la nature du quartz. La nature brute du roc vif et quartzeux, BUFF. *Min.* t. I, p. 152. || Réfraction quartzeuze, double réfraction qui a lieu quand le rayon extraordinaire est rapproché de l'axe et situé entre lui et le rayon ordinaire, parce que le quartz la possède ainsi.

† **QUARTZIFÈRE** (kouar-tsi-fè-r'), *adj.* Qui contient du quartz, qui est composé de quartz.

† **QUARTZIFORME** (kouar-tsi-for-m'), *adj.* Qui emprunte la forme du quartz ou d'une de ses variétés.

† **QUARTZITE** (kouar-tsi-t'), *s. f.* Quartz hyalin grenu, ou en roche.

† **QUAS** (kouas'), *s. m.* Voy. KWAS.

1. **QUASI** (ka-zi), *adj.* || 1° Presque, à peu près.... Comme il me souvient que je n'ai quasi jamais eu l'honneur de vous voir chez vous, qu'il n'y ait eu cinq ou six personnes dans votre chambre, VOIT. *Lett.* 30. Des lettres où vous ne me parlez que de vos amies et ne me dites quasi rien de vous, ID. *ib.* 25. Figurez-vous donc que Télèbe, Madame, est de ce côté; C'est une ville, en vérité, Aussi grande quasi que Thèbe, MOL. *Amph.* I, 1. On ne fait quasi plus de réflexion sur un aussi grand bienfait [le baptême], parce qu'on ne l'a jamais souhaité.... parce qu'on ne se souvient pas même de l'avoir reçu, PASC. *Compar. des chrét.* Quasi sans exemple, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. Je me doutais quasi bien que vous auriez prévenu ma prière, SÉV. *à Ménage*, 22 oct. 1661. Les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine, ID. 3 juill. 1680. Heureusement nous sommes à la campagne, et nous y menons quasi une vie pastorale; tout cela convient à l'astronomie, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir.* || 2° Mot qui se joint à un grand nombre d'autres, pour indiquer que la qualité exprimée par ceux-ci n'est qu'approximative, ou est soumise à certaines conditions. Quasi-liberté. Quasi-républicain, etc.

— REM. Les puristes du XVII° siècle déclaraient quasi un terme vieilli, bien qu'employé par les meilleurs auteurs. Aujourd'hui l'usage n'est pas complétement revenu en sa faveur; toutefois il ne faut pas hésiter à s'en servir.

— HIST. XVI° s. Je n'en recognois quasy trace en moy, MONT. I, 33. Je n'ay quasi du tout point d'intelligence du grec, ID. I, 195. Cette isle touchoit quasi l'Espaigne, ID. I, 232. Et quand et quand les effects de guerre s'en veirent quasi aussi tost, que les nouvelles s'en ouirent, AMYOT, *Cam.* 68.

— ÉTYM. Bressan, *quosi*; provenç. *quais*, *cais*; anc. catal. *quaix*; espagn. *casi*; ital. *quasi*; du lat. *quasi*, de *quam*, que, et *si*. *Quasi* en français est un mot moderne qui paraît appartenir au XVI° siècle; il a été tiré probablement de l'italien; s'il était d'origine dans la langue, il aurait reçu une forme analogue à celle du provençal.

2. **QUASI** (ka-zi), *s. m.* Terme de boucherie. Un quasi de veau, un morceau entre la queue et le rognon.

QUASI-CONTRAT (ka-zi-kon-tra), *s. m.* Terme de jurisprudence. Fait purement volontaire dont il résulte un engagement envers un tiers, sans convention ni consentement préalable. Les engagements qui naissent d'un fait personnel à celui qui se trouve obligé, résultent ou des quasi-contrats, ou des délits ou quasi-délits, *Code Nap.* art. 1370.

QUASI-DÉLIT (ka-zi-dé-li), *s. m.* Terme de jurisprudence. Dommage causé involontairement ou par négligence.

† **QUASI-LÉGITIMITÉ** (ka-zi-lé-ji-ti-mi-té), *s. f.* S'est dit de la famille d'Orléans qui se rattachait par une très-proche parenté à la dynastie dite légitime et chassée du trône.

— ÉTYM. *Quasi*, et *légitimité*.

† **QUASIMENT** (ka-zi-man), *adv.* Terme populaire, synonyme de presque, de quasi Ils m'ont quasiment écrasé; je suis brisé, FAVART, *Ninette*, II, 9. J'en ai eu une veste neuve quasiment perdue, SCRIBE et ALPHONSE, *Une chaumière et son cœur*, II, 7.

— ÉTYM. Mot formé en donnant à *quasi* une forme adverbiale.

QUASIMODO (ka-zi-mo-do), *s. f.* Terme de liturgie (avec un Q majuscule). Le dimanche qui suit Pâques. Le dimanche de la Quasimodo. Après la Quasimodo ou après Quasimodo || Renvoyer les gens à la Quasimodo, demander un long terme.

— HIST. XVI° s. Il falloit plustost armer le diable de toutes pieces... et faire l'ange tout nud avec une robbe de quasimodo, *Moyen de parvenir*, p. 90, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Quasi modo*, qui sont les deux premiers mots de l'introït de la messe du dimanche après Pâques, et qui ont servi à désigner, dans le langage vulgaire, ce dimanche.

† **QUASI-RESTAURATION** (ka-zi-rè-stô-ra-sion), *s. f.* Gouvernement qui diffère peu d'une restauration; s'est dit du gouvernement de Louis-Philippe par rapport à celui de la Restauration.

† **QUASSIA** (koua-ssi-a), *s. m.* Voy. QUASSIER.

† **QUASSIER** (koua-ssié), *s. m.* Genre de la famille des simarubées où l'on distingue le *quassia amara*, *L.* qui fournit une écorce très-amère dite aussi quassia.

† **QUASSINE** (koua-ssi-n'), *s. f.* Voy. QUASSITE.

† **QUASSITE** (koua-ssi-t'), *s. f.* Terme de chimie. Principe non azoté, retiré des *quassia amara*, *L.* et *quassia simarouba*, *L.*; dit d'abord quassine.

† **QUATER** (koua-tèr), *adv.* Quatre fois. Il s'emploie quand on a commencé à compter par semel, bis, ter. La page 4, 4 bis, 4 ter, 4 quater.

— ÉTYM. Lat. *quater*.

QUATERNAIRE (koua-tèr-nê-r'), *adj.* || 1° Qui vaut quatre, ou qui est divisible par quatre. Le nombre quaternaire. || Substantivement. Deux binaires font le quaternaire, et dix dizaines une centaine, PASC. *Esprit géom.* I. || 2° Terme de chimie. Se dit des composés qui renferment quatre corps simples. || 3° Terme de minéralogie. Se dit d'une variété qui résulte d'un décroissement par quatre angles. || 4° Terme de géologie. Terrain quaternaire, ensemble de roches qui comprend toutes les formations supérieures au calcaire d'eau douce jusqu'aux cailloux roulés et aux blocs erratiques, ou environ la moitié supérieure du terrain supercrétacé. || L'homme quaternaire, l'homme contemporain du terrain quaternaire. L'homme quaternaire habitait des cavernes. || 5° Terme de botanique. Se dit d'un organe répété quatre fois.

— ÉTYM. Lat. *quaternarius*, de *quaternus* (voy. QUATERNE).

QUATERNE (ka-tèr-n'), *s. m.* || 1° Combinaison de quatre numéros pris ensemble à la loterie, et sortis au même tirage. Il a gagné un quaterne à la loterie. || 2° Terme du jeu de loto. Quatre numéros marqués sans interruption sur une même ligne horizontale.

— ÉTYM. Lat. *quaternus*, de *quatuor*, quatre.

† **QUATERNÉ, ÉE** (koua-tèr-né, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit de parties disposées quatre par quatre. Feuilles quaternées. || Terme de minéralogie. Qui offre des faces disposées quatre à quatre, ou qui résulte d'un assemblage de quatre prismes.

— ÉTYM. Lat. *quaternus* (voy. QUATERNE).

† **QUATERNIFOLIÉ, ÉE** (koua-tèr-ni-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles quaternées.

— ÉTYM. *Quaterné*, et *feuille*.

† **QUATERNITÉ** (koua-tèr-ni-té), *s. f.* || 1° État d'une chose qui est composée de quatre parties. || 2° Il s'est dit, dans la controverse, de quatre personnes, comme trinité se dit de trois. Quelques théologiens et même le fameux Pierre Lombard ont été accusés d'avoir donné par leurs explications l'idée d'une quaternité en Dieu.

— HIST. XVI° s. Ils se trompent en une autre illusion, c'est qu'il leur semble que nous establissons une quaternité, CALV. *Instit.* 95.

— ÉTYM. Lat. *quaternitatem*, de *quaternus* (voy. QUATERNE).

QUATORZAINE (ka-tor-zè-n'), *s. f.* Terme de pratique ancienne. Espace de quatorze jours, qui s'observait de l'une à l'autre des quatre criées des biens saisis réellement.

— ÉTYM. *Quatorze*.

QUATORZE (ka-tor-z'), *adj. numéral.* || 1° Dix et quatre. Avecque quatorze ans écrits sur le visage, Il vous ferait beau voir prendre un air sérieux; Ne renversez point l'ordre établi par l'usage; Hé que peut-on faire de mieux Que de folâtrer à votre âge? DESHOULIÈRES, *Lett. à Mme Dusse*, t. II, p. 76. Voici la recherche curieuse qui fut faite sur le nombre quatorze par rapport à Henri IV : il naquit quatorze siècles, quatorze décades et quatorze ans après la nativité de Jésus-Christ; il vint au monde le quatorze de décembre, et mourut le quatorze de mai; il a vécu quatre fois quatorze ans, quatorze jours, quatorze semaines, et il y a quatorze lettres en son nom, Henri de Bourbon, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 404, dans POUGENS. On prétend qu'il [Mélanchthon] changea quatorze fois de sentiment sur le péché originel et sur la prédestination, VOLT. *Mél. litt. Lett. au prince de* ***, VI. On peut parier 11 299 contre 85, ou 132 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'un enfant de quatorze ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, *Œuv.* t. X, p. 295. || Chercher midi à quatorze heures, chercher des difficultés où il n'y en a pas. Notre petit maître est un chercheur de midi à quatorze heures; il a toujours le nez fourré partout, LA FONT. *Coupe enchant.* sc. 1. Cette purgation des capucins où il n'y a point de séné me paraît comme un verre de limonade.... c'est un remède pour ôter le superflu qui ne va point chercher midi à quatorze heures, SÉV. 562. La moralité s'en présente bien plus vite et plus agréablement, on ne va point chercher midi à quatorze heures, ID. 353. Vous qui vivez en ces demeures, Êtes-vous bien? tenez-vous-y, Et n'allez pas chercher midi A quatorze heures, VOLT. *Inscript. pour un cadran solaire.* || Faire en quatorze jours quinze lieues, marcher, voyager lentement, et fig. faire peu de besogne chaque jour. || 2° Quatorzième. Louis Quatorze. Livre, chapitre quatorze. || On écrit ordinairement Louis XIV, Clément XIV. || Rente au denier quatorze, rente du quatorzième du capital. || 3° *S. m.* Quatorze multiplié par deux donne vingt-huit. || On dit de même : le nombre quatorze, le numéro quatorze. || 4° Le quatorzième jour d'une période. Le quatorze du mois, de la lune. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le quatorze, je suis sans fièvre et sans douleurs, SÉV. 3 févr. 1676. || Renvoyer de sept en quatorze, ajourner indéfiniment. || Dans la doctrine des crises, le quatorze de la fièvre était regardé comme un jour décisif en bien ou en mal. Il [un certain jour] est le quatorze de Mme de Coulanges : les médecins n'en répondent point encore, SÉV. 316. || 5° Terme du jeu de piquet. Quatre cartes égales, quatre as, quatre rois,

quatre dames, quatre valets, quatre dix, ainsi appelées parce que le joueur qui les a compte quatorze, si l'adversaire n'a pas un quatorze supérieur au sien. Quatorze d'as, de rois, de dix. Sans cesse au jeu, dont il fait son étude, Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept, BOIL. *Sat.* IV. || Fig. et familièrement. Avoir quinte et quatorze, avoir dans une affaire tous les avantages.

— REM. Chercher midi à quatorze heures a pour origine l'usage, encore en vigueur dans plusieurs villes de l'Italie, de compter les heures de 1 à 24, à partir du coucher du soleil. D'après cette notation, midi peut se trouver à 16 heures, à 17, à 18 et 20; mais il ne peut jamais se trouver à 14. Le vrai sens de cette locution est donc : chercher une chose impossible.

— HIST. XIe s. Par serment nommé, ço est à savoir quatorze homes leals par nom, *Lois de Guill.* 16. || XIIe s. Quatorze rois i ot à heure de souper, *Sax.* XIII. || XIIIe s. De deux mille Turs que il y mena, il ne l'en demoura que quatorze vint, quant il se parti du champ, JOINV. 271.

— ÉTYM. Bourguig. *quetorze*; provenç. *quatorze*; catal. *catorse*; espagn. *catorce*; ital. *quattordici*; du latin *quatuórdĕcim*, de *quatuor*, quatre, et *decem*, dix.

QUATORZIÈME (ka-tor-ziè-m'), *adj.* || 1° Nombre ordinal de quatorze. Le quatorzième siècle. || 2° La quatorzième partie, chaque partie d'un tout qui en a quatorze. || 3° *S. m.* Le quatorzième jour. Le quatorzième de la lune. Et qu'avec un visage blême On oit [entend] quelqu'un qui dit tout bas : Mourra-t-il, ne mourra-t-il pas? Ira-t-il jusqu'au quatorzième? VOIT. *Poés. Œuv.* t. II, p. 197, dans POUGENS. || 4° La quatorzième partie d'un tout. Les dix quatorzièmes. Il est dans cette affaire pour un quatorzième. Il [le mercure] ne perd qu'un quatorzième de son poids dans une eau dont le pied cube est supposé peser 72 livres, BUFF. *Min.* t. V, p. 315. || 5° Personne ou chose qui occupe le quatorzième rang. Il est le quatorzième de sa classe. || 6° *S. f.* Terme de musique. Réplique ou octave de la septième.

— HIST. XIIIe s. Rois quatorsimes par escris Est nombrés cis Theodoris, PH. MOUSKES, *ms.* p. 46, dans LACURNE. || XVe s. Tant d'impositions, treziesme et quatorziesme.... MENARD, *Hist. de Guescl.* p. 458, dans LACURNE. || XVIe s. Il est du quatorzieme benedicite [c'est un imbécile], OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. *Quatorze*; provenç. *quatorcen catorzen*; catal. *catorsé*; anc. espagn. *catorceno*; ital. *quattordecimo*.

QUATORZIÈMEMENT (ka-tor-ziè-me-man), *adv.* En quatorzième lieu.

— ÉTYM. *Quatorzième*, et le suffixe *ment*.

1. **QUATRAIN** (ka-trin), *s. m.* || 1° Petite pièce de poésie de quatre vers. Lisez-moi comme il faut, au lieu de ces sornettes, Les Quatrains de Pibrac et les doctes Tablettes Du conseiller Mathieu, MOL. *Sgan.* 1. D'un caustique quatrain barbouiller mon tombeau, CHAUL. *Épître à Lafare.* || 2° Quatre vers faisant partie d'un sonnet, d'une stance, etc. [Apollon] Voulut [dans le sonnet] qu'en deux quatrains de mesure pareille La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille, BOIL. *Art p.* II.

— HIST. XVIe s. Tant en quatrins, dixains, rondeaux, ballades, MAROT, II, 223.

— ÉTYM. *Quatre.*

† 2. **QUATRAIN** (ka-trin), *s. m.* Petite monnaie qui valait à peu près un liard. || On écrit aussi et mieux quatrin. A peine en aurait-on un quatrin à Venise, RÉGNIER, *Sat.* VI.

— HIST. XVe s. Faisant sa cavalcade, jettoit, par toutes les rues où il passoit, monnoye, c'est à savoir deniers qu'on appelle quatrins et mailles de Florence, MONSTRELET, t. 1, ch. 62. || XVIe s. En vain tendons la main vers le nautonnier sourd.... Nous n'avons un quatrin pour payer le naulage, DUBELL. VI, 8, *recto.*

— ÉTYM. Ital. *quattrino*, de *quattro* quatre.

† 3. **QUATRAIN** (ka-trin), *s. m.* Nom vulgaire de l'espèce de chardonneret qui a quatre plumes de la queue terminées par une marque blanche.

QUATRE (ka-tr'), *adj. numéral des deux genres.* || 1° Deux fois deux. Je ferai venir contre Élam les quatre vents des quatre coins de la terre, SACI, *Bible, Jérémie*, XLIX, 36. Nous sommes quatre à partager la proie, LA FONT. *Fabl.* I, 6. A table comptez moi, si vous voulez, pour quatre, MOL. *le Dép.* V, 4. Vous avez un homme pâle et livide [Guillaume d'Orange].... que l'on croirait jeter à terre au moindre souffle, il fait néanmoins plus de bruit que quatre autres, LA BRUY. XII. Elle a du bien pour nous deux, moi de l'amitié pour quatre, MARIV. *Pays. parv.* part. 3. On peut parier 12968 contre 509, ou environ 25 1/2 contre 1, qu'un enfant de quatre ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie, Œuvr.* t. X, p. 267. Pour m'agrandir m'irai-je battre? Trois arpents sont assez pour moi : Alcinoüs en avait quatre, Mais Alcinoüs était roi, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, *Vallée de Champrosay.* || Quatre au cent, les quatre unités que la coutume est d'ajouter à un cent que l'on vend. Le sieur Dupont.... s'élève contre l'usage qui consiste à obliger le cultivateur vendant certains de ses produits, à livrer à l'acheteur quatre unités en sus de la centaine; en d'autres termes, il demande la suppression de l'usage des quatre au cent, BARON DE LADOUCETTE, *au Sénat, Moniteur*, 6 avril 1867, p. 413, 2e col. || Cela est clair comme deux et deux font quatre, cela est évident. || Terme de danse. En avant quatre, se dit, à la danse, de quatre danseurs, deux cavaliers et deux dames qui s'avancent au-devant les uns des autres. || Terme de musique. Morceau à quatre mains, composé pour être exécuté par deux personnes sur un même piano.

Tirer un criminel à quatre chevaux, écarteler un criminel, à l'aide de chevaux dont chacun est attaché à l'un de ses membres. || Fig. et avec un jeu de mots. Il [Marin le gazetier] a tant fait par ses journées, qu'enfin nous avons vu de nos jours le corsaire allant à Versailles, tiré à quatre chevaux sur la route, BEAUMARCH. 4e *mémoire.* || Être tiré à quatre épingles, être ajusté avec soin. || Fig. Couper du fil en quatre, s'occuper de choses petites et futiles. || Fig. Fendre un cheveu en quatre, être trop subtil. || Fig. N'y pas aller par quatre chemins, voy. CHEMIN, n° 1. || Les quatre épices, voy. ÉPICES. || Quatre épices se dit aussi de la poudre du fruit du *myrtus pimenta.* || Quatre-fleurs, voy. FLEURS. || Vinaigre des quatre voleurs, voy. VINAIGRE. || Les quatre fruits, voy. FRUITS. || Les quatre jeux, espèce de jeu de cartes. || 2° Il s'emploie quelquefois pour un petit nombre indéterminé. A quatre pas d'ici je te le fais savoir, CORN. *Cid*, II, 11. Parbleu, pour un moment laissez-nous en repos, Afin que nous puissions nous dire quatre mots, HAUTEROCHE, *les Appar. tromp.* I, 9. J'écris quatre lignes à Mme de la Fayette : appelez-vous cela écrire? SÉV. 7 oct. 1687. Je vous envoie un morceau d'une lettre de votre frère; vous y verrez en quatre mots l'état de son âme, ID. 432. Si je croyais mon cœur, j'enverrais paître toutes mes petites affaires.... et, pour quatre jours qu'on a à vivre, je vivrais à ma mode et suivrais mon inclination, ID. 24 août 1675. Un homme qui ne rougit pas de se donner pour savant, tombe dans une erreur qu'un théologien de quatre jours aurait évitée, BOSS. 1er *avert.* 12. Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois, Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois, BOIL. *Sat.* II. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes, VOLT. *Mém. Volt.* Ma boutique à quatre pas d'ici, peinte en bleu, vitrage en plomb, trois palettes en l'air, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 6. Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent! ID. *Mar. de Figaro*, V, 3. || 3° A quatre, quatre ensemble. Sur le pauvre arbre ils se mettent à quatre, LA FONT. *Gag.* || Il faut le tenir à quatre, se dit d'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts de plusieurs personnes; et aussi d'un homme qui se débat, qui fait une grande résistance. Ce Frangipany se trouva si incapable de supporter la mort en public, qu'il le fallut traîner au supplice, et le tenir à quatre; voilà justement tout comme je ferais, SÉV. 58. || Fig. Il faut le tenir à quatre, on a de la peine à le contenir, à l'arrêter. Il fallut tenir Monseigneur à quatre; il voulait être à la tranchée, SÉV. 472. || Fig. Se tenir à quatre, faire un grand effort sur soi-même. Il faut que je me tienne à quatre pour ne pas vous dire en bon français ce que je pense, Mme DU DEFFANT, *Lett. à Walpole*, t. II, p. 232, dans POUGENS. || Se faire tenir à quatre, opposer la plus vive résistance, le refus le plus déterminé. MM. de Novion et Bellièvre menèrent M d'Elbœuf, qui se faisait encore tenir à quatre dans la seconde chambre, RETZ, II, 211. Je considère qu'il ne se faut pas faire tenir à quatre, quand les gens reviennent de bonne grâce, BUSSY, dans SÉV. 20 janv. 1678, édit. RÉGNIER. Voici bien un autre embarras! L'auteur, dans les foyers, se fait tenir à quatre; Il ne veut point laisser jouer sa pièce.... REGNARD, *Fol. amour. Prologue*, 3. || En un autre sens. Se faire tenir à quatre, faire le furieux et le méchant, et au fond ne l'être pas beaucoup; témoigner en apparence qu'on se veut battre, et au fond n'en avoir pas grande envie. Je me ferais tenir à quatre Comme quand on va pour se battre, SCARR. *Virg.* II. || 4° Descendre, monter un escalier quatre à quatre, avec une grande vitesse (locution elliptique : quatre marches par quatre marches). Ce jeune monsieur qui était avec vous? le voilà qui descend les montées quatre à quatre, DANCOURT, *Femm. d'intr.* IV, 9. || Quatre à quatre et le reste en gros, se dit d'une chose faite à la hâte, sans grand examen. || 5° Fig. et familièrement. Comme quatre, beaucoup, excessivement. ....Non pas le moi d'ici, Mais le moi du logis qui frappe comme quatre, MOL. *Amph.* II, 1. Que j'aurai là une habile femme! elle a de l'esprit comme quatre, ID. *G. Dand.* II, 6. J'ai jeté tout par terre et couru comme quatre, ID. *Princ. d'Él.* I, 2. || Comme les quatre chats, d'une façon très-peu soignée. J'aime mieux être dans ces bois faite comme les quatre chats (hélas! vous en souvient-il?), que d'être à Vitré avec l'air d'une madame, SÉV. 240. || 6° En quatre, de façon qu'il y ait quatre parties. Feuille pliée en quatre. || Terme de marine. Cordage en quatre, dans le commettage duquel il entre quatre torons. || Populairement et fig. Du fil en quatre, de la mauvaise eau-de-vie de cabaret, ainsi dite probablement parce qu'elle est forte comme est fort du fil en quatre, c'est-à-dire à quatre brins. || Fig. Se mettre en quatre, voy. QUARTIER, n° 1. || 7° Avoir la tête en quatre, l'avoir comme si elle était fendue en quatre, l'avoir extrêmement fatiguée. Hélas! je les ai lues [ces belles choses], quoique j'aie la tête en quatre, SÉV. 17 déc. 1664.

8° Faire le diable à quatre, faire beaucoup de bruit, causer beaucoup de désordre (locution qui provient d'une représentation scénique du moyen âge qu'on appelait la grande diablerie à quatre personnages; celle où il n'y en avait que deux se disait la petite diablerie). || Il y a fait le diable à quatre, il s'est beaucoup tourmenté pour.... || 9° Courir les quatre coins et le milieu de la ville, faire bien du chemin pour quelque affaire. Je suis excédé de fatigue. j'ai fait aujourd'hui les quatre coins de Paris, et j'ai vu, je crois, toute la terre, DIDER. *Mém. Est-il bon? est-il méchant?* II, 3. || 10° Marcher à quatre pattes, marcher sur les mains et les pieds. || 11° Entre quatre yeux (prononcez entre quatre-z-yeux), tête à tête. Je lui dirai cela entre quatre yeux. || 12° De quatre parties, *loc.* En totalité, tout à fait (locution vieillie). Si les médecins n'avaient des soutanes et des mules, et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auraient dupé le monde, PASC. *Pensées*, III, 3, édit. HAVET. || 13° Quatre pour quatrième. Henri Quatre (on écrit ordinairement Henri IV). La page quatre. Chapitre quatre. || 14° *S. m.* Quatre multiplié par deux donne huit. || On dit de même : le nombre quatre ou de quatre. Il m'a parlé d'un peuple de Thrace tellement grossier qu'il ne peut compter au delà du nombre quatre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 31. || Le quatre du mois, le quatrième jour du mois. La ville sera prise vers le quatre ou le cinq de ce mois, MAINTENON, *Lett. à Mme de Veilhant*, mai 1692. || 15° Caractère qui marque en chiffre le nombre quatre. Le chiffre quatre. Un quatre de chiffre, un quatre en chiffre, ou, simplement, un quatre. || Il ne prend point l's au pluriel. Quarante-quatre s'écrit par deux quatre. || On dit de même : numéro quatre. || Quatre de chiffre, piége pour prendre des rats, des souris, des oiseaux, etc. ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec un quatre chiffre. Un poids de cinq livres posé sur un quatre de chiffre, VOLT. *Lett. Maupertuis*, 22 juin 1740. || 16° Terme de jeu. Le quatre, carte marquée de quatre cœurs, de quatre trèfles, etc. || Il ne prend point d's au pluriel. J'ai tous les quatre dans mon jeu. || 17° Face de dé marquée de quatre points. || 18° Terme de généalogie. Être du cinq au quatre, voy. ÊTRE 1, n° 8. || 19° Le quatre à la livre, variété de cerisier.

— HIST. XIe s. D'or et d'argent quatre cenz muls chargez, *Ch. de Rol.* III. || XVe s. Mais on ne vous tient pas si saige Des quatre pars comme on souloit, *Patelin*, 8. || XVIe s. Mais, monseigneur, ce que demander j'ose, Des quatre pars n'est pas si grande chose, MAROT, *Ep. au Dauphin.* La grande diablerie à quatre personnages estoit bien [le diable était] en ce que possible n'estoit longuement les reserver [les tripes], RAB. I, 4.

— ÉTYM. Wallon et bourguig. *quate*; Berry, *quat* (*t* prononcé); provenç. *quatre, catre*; espagn. *cuatro*; ital. *quattro*; du lat. *quatuor*; comparez le grec τέσσαρες ou τέτταρες, l'éolien πίσυρες, le gothique

fidvor, le persan *tchehâr*, le russe *tchetire*, le sanscrit *catur*.

† **QUATRE-CORNES** (ka-tre-kor-n'), *s. m.* Le quatre-cornes, espèce de chabot.

† **QUATRE-NATIONS** (ka-tre-na-sion), *s. f. pl.* Les Quatre-Nations, ou le collége des Quatre-Nations, collége fondé à Paris par Mazarin, pour l'éducation et l'entretien de 60 enfants originaires des pays conquis par Louis XIV.

† **QUATRE-ŒIL** (ka-treull, *ll* mouillées), *s. m.* La sarigue.

† **QUATRE-PIEDS** (ka-tre-pié), *s. m.* Instrument dont le chaufournier se sert pour charger la chaux

† **QUATRE-QUINT** (ka-tre-kin), *s. m.* Terme de coutume. Espèce de légitime des biens propres, dont il n'était pas permis de disposer au préjudice de ses héritiers.

† **QUATRE-QUINZE** (ka-tre-kin-z'), *s. m.* Le quatre-quinze, se dit, à la paume, de quatre coups de raquette, pour chacun desquels on compte quinze.

QUATRE-TEMPS (ka-tre-tan), *s. m. pl.* Les trois jours où l'Église ordonne de jeûner en chacune des quatre saisons de l'année; c'est toujours le mercredi, le vendredi et le samedi. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers où vous faites doubler les Quatre-Temps et les Vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde, MOL. *l'Avare*, III, 5. || Il prend deux majuscules : Quatre-Temps.

— ÉTYM. *Quatre*, et *temps*, saison.

† **QUATRE-VINGT** (ka-tre-vin), voy. QUATRE-VINGTS.

QUATRE-VINGTIÈME (ka-tre-vin-tiè-m'), *adj.* Nombre ordinal de quatre-vingts. Quatre-vingt-unième (on ne fait pas sentir le *t* en liaison). Quatre-vingt-deuxième. || La quatre-vingtième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quatre-vingts. Un tableau des mines de Sibérie, par lequel il paraît qu'en cinquante-huit années on a tiré d'une seule mine d'argent 1 216 000 livres de ce métal, qui tenait environ une quatre-vingtième partie d'or, BUFF. *Min.* t. V, p. 39. || Substantivement Personne, chose qui occupe le quatre-vingtième rang. Il est le quatre-vingtième.

QUATRE-VINGTS (ka-tre-vin; l'*s* se lie : ka-tre-vin-z hommes), *adj. numéral.* || 1° Quatre fois vingt. || On disait autrefois octante. || 2° Quatre-vingts s'écrit avec une *s*, toutes les fois qu'il précède le substantif. Quatre-vingts hommes. Quatre-vingts beaux hommes. J'ai connu un homme qui commença à voyager à quatre-vingts ans, parce qu'il ne voulait pas savoir, disait-il, où il serait enterré, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. t. IV, p. 284, dans POUGENS. On peut parier 540 contre 123, ou 4 2/21 contre 1, qu'une personne de quatre-vingts ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, Œuv. t. X, p. 449. || L'*s* se met aussi quand il est censé suivi d'un substantif. Nous sommes partis cent hommes, et nous sommes revenus quatre-vingts. Je les ai trouvés au nombre de quatre-vingts. || 3° Quatre-vingt s'écrit sans *s*, quand il s'agit de la date des années. L'an mil sept cent quatre-vingt. || Il s'écrit encore sans *s*, quand il précède un autre nom de nombre auquel il est joint. Quoi donc ! quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudrait retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point.... BOSS. *le Tellier.* Pourquoi ne vais-je point avec elle [Mme Denis, qui allait consulter Tronchin] ? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 août 1776. || Il s'écrit enfin sans *s* dans les locutions où quatre-vingt peut être remplacé par quatre-vingtième. La page quatre-vingt. || 4° Quatre-vingt-neuf, la première année de la révolution française. Les principes de quatre-vingt-neuf. Je croyais qu'on allait faire Du grand et du neuf, Même étendre un peu la sphère De quatre-vingt-neuf; Mais point! on rebadigeonne Un trône noirci, BÉRANG. *Restaurat. de la chanson.* || 5° Quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, etc. quatre fois vingt et dix et onze, etc. de plus. On peut parier 2 contre 3 qu'une personne de quatre-vingt-dix-neuf ans ne vivra pas un an de plus, c'est-à-dire en tout cent ans révolus, BUFF. *Prob. de la vie*, Œuv. t. X, p. 482. || Quatre-vingt-treize, l'année où la violence de la révolution fut au plus haut point. Sombre quatre-vingt-treize, épouvantable année, De lauriers et de sang grande ombre couronnée, A. BARBIER, *Ïambes*, *Quatre-vingt-treize.* || Autrefois on disait : nonante, nonante et un, nonante-deux, etc. || 6° *S. m.* Quatre-vingts, sorte de chien, voy. ISSOIS

— REM. L'habitude de compter par vingt (six-vingts, sept-vingts) a fait traiter vingt comme cent, et mettre une *s* quand il est multiplié par un autre nombre. Cela se conçoit. Mais la suppression de l'*s* dans certains cas n'est qu'une abréviation orthographique et n'a rien de syntaxique.

— HIST. XIIIe s. Le saint roy fut à Corbeil à une Penthecouste, là où il ot quatrevins chevaliers, JOINV. 195.

— ÉTYM. *Quatre*, et *vingt*.

QUATRIÈME (ka-tri-è-m'), *adj.* || 1° Nombre ordinal de quatre. Vos enfants seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération, SACI, *Bible*, *Rois*, IV, XV, 12. Si quelqu'une de vous touche à la quatrième [part], LA FONT. *Fabl.* I, 6. Toute la Russie reconnut ce Michel, et la ville de Pleskow lui livra le quatrième Demetri, qui finit par être pendu, VOLT. *Mœurs*, 190. Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemark venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs ; j'ai brelan de roi quatrième ; mais il faut que je gagne la partie, ID. *Lett. Damilaville*, 9 février 1767. Cet homme singulier [Colomb] qui avait étonné l'Europe en ajoutant une quatrième partie à la terre, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 7. || 2° La quatrième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quatre. || 3° Terme de vénerie. Quatrième tête, celle d'un cerf ou d'un daim de cinq ans. || 4° Personne ou chose qui occupe le quatrième rang. Il est le quatrième. || 5° *S. m.* Le quatrième du mois, le quatrième jour du mois. Le quatrième de la lune. || On dit plus ordinairement : le quatre du mois. || 6° Être dans une affaire pour un quatrième, y être d'un quatrième, y être intéressé pour un quart. || 7° Le quatrième étage. Loger au quatrième. Monter à un quatrième. Tomber d'un quatrième. || 8° En parlant du jeu, vous venez à propos, nous attendions un quatrième, c'est-à-dire un quatrième joueur. || 9° Anciennement, droit que le roi levait en Normandie sur les boissons. || 10° *S. f.* Terme de collége. La quatrième, la quatrième classe, ainsi dite parce que c'est la quatrième des classes en comptant de la rhétorique (rhétorique, seconde, troisième, quatrième). Professeur de quatrième. Étudier en quatrième. || Il fait sa quatrième, se dit d'un écolier qui étudie en quatrième. Il fait la quatrième, se dit d'un professeur de quatrième. || 11° Terme du jeu de piquet. Quatre cartes de même couleur qui se suivent. Une quatrième majeure, celle qui comprend l'as, le roi, la dame et le valet. Une quatrième basse, celle qui comprend le dix, le neuf, le huit et le sept. || 12° La quatrième des enquêtes, la quatrième chambre des enquêtes au parlement de Paris.

— REM. Conformément à l'usage antique, Malherbe a encore fait quatrième de trois syllabes : À peine la quatrième lune Achève de faire son tour, MALH. III, 2. Voy. la REM. à R.

— HIST. XVe s. Ce sont impositions, gabelles, subsides, dimes, quatriemes et toutes extorsions sur le peuple, FROISS. III, IV, 50. Moult de grandes aventures.... lesquelles je ne pourrois mie nommer, ni la quatrieme partie escrire ni recorder, ID. I, I, 309. || XVIe s. La sœur du roy a la tierce partie; Toy la quatriesme; or ils donnent leurs droicts À ton mary.... MAROT, II, 289. Et si Paris qui veid en la vallée La Cyprienne, et d'elle fut espris T'eust veu quatriesme, il t'eust donné le prix, RONS. 43. Cela est de son cru ; il n'en doit point le quatriesme, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Quatre*; bourg. *quatreime*.

QUATRIÈMEMENT (ka-tri-è-me-man), *adv.* En quatrième lieu.

— ÉTYM. *Quatrième*, et le suffixe *ment*.

QUATRIENNAL, ALE (ka-tri-è-nnal, nna-l'), *adj.* || 1° Il se dit d'un office, d'une charge qui s'exerce de quatre années l'une. Entre autres édits, celui du mois d'août 1645 portant création des offices quatriennaux dans toutes les charges où il y avait des anciens, alternatifs et triennaux, *Édit*, déc. 1663. || Il se dit de l'officier qui exerce cette fonction. Trésorier quatriennal. || *S. m.* L'office qui s'exerce de quatre années l'une, l'officier qui l'exerce. On a supprimé les quatriennaux. || 2° Qui dure quatre ans. Assolement quatriennal. Rotation quatriennale. || On dit aussi quadriennal.

— ÉTYM. Lat. *quadriennalis*, de *quatuor*, quatre, et *annus*, année.

† **QUATRILLION** (koua-tri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Voy. QUADRILLION. Bezout a écrit quatrillion.

† **QUATRIN** (ka-trin), *s. m.* Voy. QUATRAIN 2.

† **QUATTROCENTISTE** (koua-ttro-sin-ti-st'), *s. m.* Se dit des écrivains italiens du XVe siècle.

— ÉTYM. Ital. *quatrocentista*, de *quattrocento*, quatre cents, de *quattro*, quatre, et *cento*, cent; *mille* est sous-entendu.

QUATUOR (koua-tu-or), *s. m.* || 1° Terme de musique. Morceau de musique écrit pour quatre voix ou pour quatre instruments. Parmi les quat .or vocaux, le quatuor de Tom Jones (Philidor), celui d'Iphigénie en Aulide (Gluck), celui de l'Irato (Méhul), celui de Charles VI (Halévy), de Rigoletto (Verdi), etc. sont célèbres. Quand on parle du quatuor vocal, on ne compte pas l'accompagnement qui s'y ajoute. || S'il s'agit des instruments, à moins que ceux-ci ne soient désignés nominativement, on entend toujours deux violons, alto et basse. Le quatuor instrumental est un genre de composition qui a fourni à beaucoup de grands compositeurs, tels que Haydn, Mozart et Beethoven, l'occasion de déployer les ressources du génie et du talent.... FÉTIS, *la Musique*, *Dict. Quatuor.* || 2° Dans un orchestre, l'ensemble des premiers violons, deuxièmes violons, altos, violoncelles et contre-basses qui ne font que doubler et renforcer les basses, de sorte qu'il n'y a que quatre parties. Un morceau à grand orchestre qu'on étudie, avant d'être répété généralement, l'est ordinairement au quatuor. Un bon quatuor, un quatuor bien nourri est la base fondamentale de l'orchestre, de même que la science et l'habileté d'un compositeur se reconnaissent surtout à l'importance qu'il donne au quatuor et à la façon dont il le traite dans chacune de ses parties, REYER, dans le *Journal des Débats*, 4 nov. 1868. || *Au plur.* Des quatuor, d'après l'Académie.

— ÉTYM. Lat. *quatuor*, quatre.

† **QUATUORVIR** (koua-tu-or-vir), *s. m.* Terme d'histoire romaine. Nom de quatre magistrats chargés à Rome de l'entretien du pavé. || Titre des magistrats chargés de conduire une colonie. || Voyers de l'empire chargés de la réparation des routes. || Quatuorvir du trésor, titre des magistrats provinciaux qui administraient les deniers publics dans les colonies et les municipes.

— ÉTYM. Lat. *quatuorviri*, de *quatuor*, quatre, et *vir*, homme.

† **QUATUORVIRAL, ALE** (koua-tu-or-vi-ral, a-l'), *adj.* Qui appartient aux quatuorvirs.

— ÉTYM. Lat. *quatuorviralis*, de *quatuorviri*.

† **QUATUORVIRAT** (koua-tu-or-vi-ra; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Dignité de quatuorvir. || Fig Autorité, domination de quatre hommes. C'est donc un quatuorvirat dont nous sommes nommés, D'ARGENSON, *Mémoires*, t. II, p. 337 (in-8°, 1857).

— ÉTYM. Lat. *quatuorviratus*, de *quatuorviri*.

QUAYAGE (kè-ia-j'), *s. m.* Droit que payent les marchands pour étaler leurs marchandises sur un quai, sur un port.

— HIST. XIVe s. Et à lui appartiegne et doie appartenir le droit de prendre le kayage et le proffit desdiz kais et de la vase, DU CANGE, *kaagium*.

— ÉTYM. *Quai*.

1. **QUE** (ke), *pron. relatif*, ou mieux *conjonctif.* || 1° Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. Il ne s'emploie que comme régime ; il est des deux genres, et des deux nombres; l'*e* s'élide devant une voyelle ou une *h* muette. Ces hommes que vous avez vus. Cette femme que vous connaissez. Les livres que vous lisez. Les choses qu'on vous a dites. || *Que* construit avec un verbe suivi d'un verbe à l'infinitif dépendant lui-même de ce *que*. Des disputes théologiques que l'on a toujours remarquées devenir frivoles à mesure qu'elles sont plus vives, MONTESQ. *Rom.* 22. || 2° *Que*, d'après la construction ordinaire, ne doit pas être séparé de son antécédent; cependant il est quelques cas où cela peut se faire : c'est le goût et l'oreille qui en décident ; mais il ne faut pas que la clarté en souffre. Et j'ai des gens en main que j'emploierai pour vous, MOL. *Mis.* III, 7. N'allez point présenter un espoir à mon cœur, Qu'il recevrait peut-être avec trop de douceur, ID. *Mélic.* II, 3. Nous perdons des moments en bagatelles pures, Qu'il faudrait employer à prendre des mesures, ID. *Tart.* V, 3. || 3° *Que* se dit archaïquement pour *ce que*, représentant le latin neutre *quod*. Le roi [Henri IV manqué par Chatel] vit, et ce misérable.... Qui n'avait jamais éprouvé Que peut un visage d'Alcide, MALH. II, 4. || En cet emploi il se dit surtout avec les verbes *avoir*, *savoir*, *pouvoir* (joints à *ne*). Mon esprit satisfait n'aura que désirer, RACAN, *Psaume* L. ....C'est demain qu'elle [Médée] sort de nos terres; Nous n'avons désormais que craindre de sa part, CORN. *Médée*, II, 4. Surpris, ravi, confus, je n'ai que repartir [répondre], ID. *Suiv.* III, 10. L'autre aussitôt de s'excuser, Alléguant un grand rhume; il ne pouvait que dire Sans odorat.... LA

FONT. *Fabl.* VII, 7. Les traits du visage très-beaux et si bien proportionnés qu'on n'y trouvait que reprendre, ID. *Psyché*, II, p. 163. Ne sachant que conjecturer du dessein de son mari, ni à quelle mort se résoudre, ID. *ib.* II, p. 112. Madame, je suis votre sœur, autrefois l'épouse de Cupidon, maintenant esclave, et ne sachant presque que devenir, ID. *ib.* p. 148. S'il faut agir, je ne sais que faire; s'il faut parler, je ne sais que dire, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Je n'ai que faire, je n'ai rien à faire. Qui n'a point de procès, au palais n'a que faire, RÉGNIER, *Sat.* XVI. || Je n'ai que faire de, je n'ai aucun besoin de. Il a été affermi dans son pouvoir par une force étrangère... qui n'a que faire des bonnes maximes pour produire les bons succès, BALZ. *Socrate chrétien*, VIII. Je n'ai que faire de votre aide, MOL. *Méd. m. lui*, I, 2. Je n'ai que faire de vos dons, ID. *l'Av.* IV, 5. || Je n'ai que faire de vous dire.... il n'est pas nécessaire de vous dire ... || Je n'ai que faire à cela, je n'ai aucun intérêt à cela. || Je n'ai que faire là, je ne suis pas nécessaire là. Vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire, MOL. *Méd. m. lui*, I, 2. || Je ne puis que faire à cela, je n'y puis, je n'y sais que faire, je ne peux qu'y faire, il ne dépend pas de moi d'y rien faire, d'y remédier. || 4° Faire que fou, que sage, agir en fou, en sage; en remplissant l'ellipse on a : faire [ce] que [ferait un] sage. Disant qu'il ferait que sage De garder le coin du feu, LA FONT. *Fabl.* V, 2. || 5° *Que*, construit avec un adjectif et le verbe *être*, fait une sorte de locution qui signifie étant (*que* est ici adjectif conjonctif; voyez les exemples : la cruelle laquelle elle est; innocent lequel il était). La cruelle qu'elle est [la mort] se bouche les oreilles, Et nous laisse crier, MALH. VI, 18. Innocent qu'il était, il [Jésus] voulut endurer, CORN. *Imit.* II, 1. Comme un petit fou qu'il était, SCARR. *Rom. com.* I, 1. David, tout roi qu'il était, instrnit d'un secret si important, envisageait comme une béatitude l'attachement à cette loi, BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 165. Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus, ID. *ib.* p. 168. Aveugle que j'étais! je crus voir la nature.... VOLT. *Temple du Goût.* Le libertin, mon Dieu, que c'était là! ID. *Enf. prod.* I, 1. || Il s'emploie en ce sens avec un autre verbe que *être*, pourvu que ce verbe suppose le verbe *être*. Habile qu'il se jugeait, il accepta la mission. Innocent qu'il se savait, il avait la tête haute. || Avec un participe il signifie après que. Arrivé qu'il fut, il se mit à la besogne. Établi qu'il eut son monde en un bon endroit, il songea à lui. || Après un adjectif et avec le subjonctif, dans le sens de quelque.... que. Ma crainte toutefois n'est pas trop dissipée; Et doux que soit le mal, je crains d'être trompée, MOL. *Sgan.* 22. Aujourd'hui on dirait : si doux que soit, ou tout doux qu'est. || 6° Que je crois, locution familière et elliptique pour : à ce que je crois. Vous n'êtes pas d'ici, que je crois, MOL. *G. Dand.* I, 2. [Il] Verra, que vous croyez, la promesse accomplie... ID. *Sgan.* 23. On aura, que je pense, Grande joie à me voir après dix jours d'absence, ID. *Éc. des f.* I, 2. Et ce sera bientôt? — Cremante : Ce sera, que je crois, Dans huit jours au plus tard, QUIN. *Mère coq.* V, 4. || On dit de même : que je sache, à ce que je sache. Il n'est point de destin plus cruel, que je sache, MOL. *Amph.* III, 1. || 7° *Ce que c'est*, quelle chose c'est. Il ne sait que par ouï dire Ce que c'est que la cour, la mer, et ton empire, Fortune.... LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Je ne sais point, seigneur, ce que c'est que d'aimer, REGNARD, *Démocr.* III, 3. || Familièrement. Ce que c'est que de nous! voyez quelle est la condition des humains. Ce que c'est que de nous! moi, cela me confond, REGNARD, *le Légat.* V, 7. || Archaïquement on supprimait *ce*. Je ne sais que c'est de flatter personne, BALZ. liv. I, lett. 3. Le roi ne sait que c'est d'honorer à demi, CORN. *Hor.* IV, 2. Voilà, voilà que c'est de ne voir pas Jeannette, Et d'avoir en tout temps une langue indiscrète, MOL. *l'Ét.* IV, 8. || 8° Ancienne construction de *que*, très-usitée au XVII° et au XVIII° siècles, dans laquelle le membre où est *que* est rattaché par *qui* à un membre suivant et dépendant. Et que pourra faire un époux Que vous voulez qui soit jour et nuit avec vous? LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Sur les éloges que l'envie Doit avouer qui vous sont dus, Vous ne voulez pas qu'on appuie, ID. *ib.* VIII, 4. Mais pour guérir le mal qu'il dit qui le possède.... MOL. *Éc. des f.* II, 6. Toutes choses qu'on voit bien qui sont.... BOSS. *Connaiss.* IV, 2. On fit au comte d'Estrées une grande opération qu'on n'expliqua point, mais qu'on prétendit qui l'empêcherait d'avoir des enfants, ST-SIM. 113, 238. Le silence de l'Écriture sur ces démons que l'on prétend qui président aux oracles.... FONTEN. *Oracles*, I, 5. Si nous attendons.... nous attendons ce que Jésus-Christ a prédit qui n'arriverait jamais, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* Voici cette épître qu'on prétend qui lui attira tant d'ennemis, VOLT. *Comment. sur l'ép. à Ariste* (de Corneille). || Cette construction a été employée, comme on voit, par les meilleurs écrivains; elle est vive et très-commode : il serait fort utile de la remettre en honneur. || 9° *Que*, interrogativement, quelle chose? Qu'est-ce-ci, mes enfants? écoutez-vous vos flammes? CORN. *Hor.* II, 7. Qu'est ceci? dit-il à son monde; Je trouve bien peu d'herbe en tous ces râteliers, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. De sorte que, ne voulant pas dire : je ne sais, il [Montaigne] dit : que sais-je? dont il fait sa devise, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Hé! que puis-je au milieu de ce peuple abattu? RAC. *Athal.* 1, 1. Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes? ID. *Esth.* II, 9. Que ne quitterait-on pas Pour plaire au maître du monde? QUINAULT, *Proserp.* I, 11. Que sera-ce, s'il faut que je voie, que j'entende ce que je n'ose imaginer sans frémir? MONTESQ. *Lett. pers.* 155. J'étais malheureux; que suis-je donc aujourd'hui? J. J. ROUSS. *Hél.* III, 19. || Il se construit avec l'infinitif. Que devenir? Mais quand nous serions rois, que donner à des dieux? LA FONT. *Phil. et Bauc.* Le héraut du printemps lui [au milan] demanda la vie : Aussi bien, que manger en qui n'a que le son? ID. *Fabl.* IX, 18. || Familièrement. Que diable? quelle chose, avec *diable* pris d'une façon exclamative. Si vous n'êtes pas malade, que diable ne le dites-vous donc? MOL. *Méd. m. lui*, II, 9. Que diable est-ce là? les gens de ce pays-ci sont-ils insensés? ID. *Pourc.* I, 12. || *Que* interrogatif employé par redondance avec le verbe *savoir*. Que sait-on ce qui arrivera? *Dict. de l'Acad.* au mot SAVOIR. Que sait-on s'il le voudra? *ib.* Que savons-nous ce que la Providence garde à M. de Vardes? SÉV. 17 avr. 1682. || 10° *Qu'est-ce?* quelle chose est-ce? Qu'est-ce de moi? faible est ma main.... RÉGNIER, *Stances relig.* Qu'est-ce là? lui dit-il — Rien. — Quoi! rien! — Peu de chose, LA FONT. *Fabl.* I, 5. || *Qu'est-ce que...?* même sens. Qu'est-ce que tout cela, qu'un avertissement...? LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Dieux! qu'est-ce que j'entends? RAC. *Phèdre*, II, 5. Qu'est-ce qu'un livre de Jean-Jacques contre la comédie? Jean-Jacques est-il devenu Père de l'Église? VOLT. *Lett. Thiriot*, 17 sept. 1758. Qu'est-ce que ce Confucius dont on parle tant, si on le compare à Sidney et à Montesquieu? RAYNAL, *Hist. phil.* I, 21. || 11° *Que* dans les phrases interrogatives, suivi de *que*, et signifiant quelle chose.... si ce n'est.... Et que puis-je espérer qu'un tourment éternel, Si je poursuis un crime, aimant le criminel? CORN. *Cid*, III, 3. Que fais-tu, Jupiter, que du haut de la nue Tu n'en perdes la race [des puces], afin de me venger? LA FONT. *Fabl.* VIII, 5. Mais quoi! que feras-tu que de l'eau toute claire? MOL. *l'Ét.* III, 1. Que peut-on donc avoir que de l'estime pour une religion qui connaît si bien les défauts de l'homme? PASC. *Pens.* XI, 11, édit. HAVET. Qu'ont été durant tout ce temps les Alboin, les Astolphe et les Didier, que des ennemis de Rome et de l'Église romaine? BOSS. *Var.* XIII, 34. Hélas! et qu'ai-je fait que de trop vous aimer? RAC. *Berén.* V, 5. Que font les obstacles que piquer vos désirs? MASS. *Carême, Prière* 2. Qu'y entendons-nous que des peintures vagues et superficielles? ID. *Carême, Confess.* Que restait-il à un guerrier qu'à demander raison du tort qu'on lui faisait? MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 14. || 12° *Que*, pourquoi, à quoi? Que parlez-vous ici d'Albe et de sa victoire? CORN. *Hor.* IV, 2. Que tardez-vous, seigneur, à la répudier? RAC. *Brit.* II, 2. || Que sert de se flatter, de dissimuler, etc.? à quoi sert-il de se flatter, de dissimuler, etc.? Du zèle de ma loi que sert de vous parer? RAC. *Athal.* I, 1. || En ce sens il se construit souvent avec *ne*. Les ruines d'une maison Se peuvent réparer : que n'est cet avantage Pour les ruines du visage? LA FONT. *Fabl.* VIII, 5. Si le choix est si beau, que ne le prenez-vous? MOL. *Femm. sav.* III, 7. || *Que*, en quoi? Que peut vous offenser sa flamme ou sa retraite, Puisque vous n'aspirez qu'à vous en voir défaite? CORN. *D. Sanche*, III, 6. Que te peut nuire enfin une telle tempête? ID. *Imit.* III, 46. Que lui était [à Dieu] nécessaire le témoignage d'aussi faibles créatures que nous le sommes? BOURDAL. *Serm. pour le dim. dans l'oct. de l'Ascension*, II. || 13° *Que* exclamatif et dans le sens de combien (en cet emploi, *que* est équivalent au relatif latin quand il est exclamatif : *O qui tuarum pennarum est nitor!* Phèdre.) Mon Dieu, mon créateur, Que ta magnificence étonne tout le monde! MALH. I, 1. Que bien plus aisément j'en saurais triompher! CORN. *Rodog.* IV, 3. Que c'est un sort cruel d'aimer par politique! ID. *Sertor.* I, 3. Qu'il est partout de traîtres! Qu'il est peu de sujets fidèles à leurs maîtres! ID. *Nicom.* V, 8. Ah! mon fils, que la tendresse d'un père est aisément rappelée, et que les offenses d'un fils s'évanouissent vite au moindre mot de repentir! MOL. *Festin*, V, 1. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile! BOSS. *Reine d'Anglet.* Que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! ID. *ib.* Ô mon pauvre tyran, que tu as perdu à être si riche, et que Diogène a gagné à ne posséder rien! FÉNEL. *Dial. des morts anc.* 27. Que les Français sont grands quand leur maître les guide! VOLT. *Fontenoi.* Qu'aimable et tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmants! J. J. ROUSS. *Lett. au comte de B.* 26 janv. 1765. Que vous prenez de soins superflus! ID. *Hél.* III, 21. Que de fous et de méchants dans ce meilleur des mondes possibles! D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 août 1766. Qu'aimable est la vertu que la grâce environne! A. CHÉNIER, *l'Aveugle.* || 14° *Que*, avec un nom de temps, signifie durant lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. Le jour suivant, que les vapeurs de Bacchus furent dissipées, Xanthus fut extrêmement surpris de ne plus trouver son anneau, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Il perdit la voix Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines [l'argent], ID. *Fabl.* VIII, 2. Et moi-même Au moment que je fais cette moralité...., ID. *ib.* VIII, 4. Du temps que les bêtes parlaient, ID. *ib.* IV, 1. Un certain loup, dans la saison Que les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie, Et que les animaux quittent tous la maison, ID. *ib.* V, 8. L'argent dans une bourse entre agréablement; Mais, le terme venu que nous devons le rendre, C'est lors que les douleurs commencent à nous prendre, MOL. *l'Ét.* I, 6. Je ne m'ennuyais point cet hiver que je vous avais, SÉV. 28 août 1675. Vous devez prendre désormais quelque intérêt à mes affaires, tout au moins pour un an, qui est le temps que vous avez affermé le Buron, ID. *à d'Hérigoyen*, 0 juill. 1686. J'y serai [à Grignan] jusqu'au mois de septembre, que j'irai à Bourbilly.... ID. *à Bussy*, 16 juill. 1673. Le temps n'est plus, ma chère fille, que ce m'était une grande consolation de recevoir une grande lettre de vous, ID. 17 janv. 1680. Cette pauvre diablesse de Voisin, qui est à l'heure que je vous parle, brûlée à petit feu à la Grève, ID. 21 février 1680. Où est le temps que vous ne mangiez qu'une tête de bécasse par jour, et que vous mouriez de peur d'être trop grasse? ID. 6 janv. 1672. C'est un infortuné... qui ne se croit formé que pour les jours rapides qu'il paraît sur la terre, MASS. *Carême, Prière* 2. Au commencement que l'évêque avait seul entre les mains tout le revenu de son Église, en était-il plus fastueux? ID. *Confér. Us. des reven. ecclésiast.* Une nuit que j'étais dans cet état tranquille où l'âme, plus à elle même, semble être délivrée de la chaîne qui la tient assujettie, MONTESQ. *Temple de Gnide.* Au mois de juillet... que le pays [Montmorency] est plus agréable, J. J. ROUSS. *Lett. à Malesherbes.* Qu'elle soit toujours coiffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans, qu'une pareille coiffure devient indécente et ridicule dans une femme, ID. *Lett. à Mme Roguin*, 31 mars 1764. Dans ma jeunesse, que je croyais trouver dans le monde les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres, ID. *2° lett. à M. de Malesherbes.* Je joue de la harpe ou du clavecin jusqu'à huit et demie, que nous soupons, GENLIS. *Ad. et Th.* t. 1, p. 31, dans POUGENS. || Par assimilation on a fait *maintenant que*, *à présent que*, sorte de conjonctions composées qui signifient en ce temps où, et qui sont formées comme *pendant que*, *alors que*. L'Espagne pleurait seule; maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes et en versent des torrents, qui pourrait les arrêter? BOSS. *Mar.-Thér.* || 15° De la même façon on a fait, avec toutes sortes de substantifs et *que*, des composés où *que* signifie selon lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu, Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu, CORN. *Cinna*, V, 1. On se défend d'abord, mais de l'air qu'on s'y prend On fait entendre assez que notre cœur se rend, MOL. *Tart.* IV, 5. Elle [Mme de la Fayette] vous remercie tendrement de la manière que vous comprenez sa douleur, SÉV. 12 avr. 1680. Commencez par décider... si je vendrai mes grains à Noël prochain au prix qu'ils se trouveront, ID. *à Mme de Guitaut*, 22 nov. 1692. Elle [Mme de Fontevrault]

pensa mourir de douleur en le voyant [son père] en l'état qu'il est [frappé d'apoplexie], ID. 12 juin 1675. Les écrits que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer n'envisagent point la matière du côté que je la regarde ici, BOSS. *Lettres*, 237. Me voyait-il de l'œil qu'il me voit aujourd'hui? RAC. *Andr.* II, 1. Comme un arbre plus d'une fois mort et déraciné, selon l'expression d'un apôtre, vous allez rester pour toujours sur le côté que vous tomberez, MASS. *Carême, Inconst.* Je tournai la tête du côté que partait la voix, LESAGE, *Gil Blas*, I, 1. Le public ne prendrait pas le mot de secte dans le sens que je l'avais écrit, J. J. ROUSS *Lett. à M. de Bastide*, 16 juin 1760. Pardonnez si je ne puis voir les périls qui vous effrayent du même œil que les voit une mère, ID. *Lett. à Mme de Créqui*, 13 oct. 1758. || 16° En dépit qu'il en ait, voy. DÉPIT 1, n° 2, et la remarque 2.

— REM. 1. On dit: Faites ce que bon vous semblera, et non ce qui bon vous semblera. La construction est: Faites ce que bon vous semblera de faire. || 2. *Que* signifiant combien est un adverbe de quantité qui ne peut modifier un mot précédé d'un des adverbes *bien, très, fort, extrêmement.* Ainsi il y aura faute dans les vers suivants: Hélas! après les pleurs que j'ai versés pour vous, Que cet heureux instant me doit être bien doux! CRÉBILLON, dans GIRAULT-DUVIVIER.

— HIST. IX° s. Si Lodwighs sagrament quæ son fradre Karle jurat, conservat... *Serment.* In o quid il mi altresi fazet, *ib.* || X° s. E de cel peril que super els metreiet, *Frag. de Valenc.* p. 468. Cel edre [ce lierre] sost que [sous lequel] cil sedebat, *ib.* p. 468. || XI° s. Ce dist Rolans: compainz, que faites-vous? *Ch. de Rol.* CIV. Qu'est devenus li gascons Engelers, *ib.* CLXXIII. Respont Rolanz: jà fereie que folz, *ib.* LXXXI. Deus, dit li quens [le comte], or ne sai je que face, *ib.* CXLVI. Eh! reis amis, que [pourquoi] vous ici nen estes? *ib.* CXXVI. An la sameine [semaine] qued il s'en dut aler, *St-Alexis*, LIX. || XII° s. Mult fait l'amours que vilaine Qui comence por faillir, *Couci*, IV. Quant [je] voi venir le bel tanz et la flour, Que l'erbe vers resplent aval la prée, *ib.* XVII. Sire, ce dist Sebile, savez que [ce dont] je vous prie? *Sax.* VII. || XIII° s. Tout droit en ce termine que je ici vous di, *Berte*, I. Diex! que ne savent or qu'ele est fame Pepin? *ib.* LV. Moi ne chaut qu'on en fasse, *ib.* XVI. Je ne sai que penser, *ib.* XLIII. Pour le bien que il voient que Diex leur a rendu, *ib.* CXXXVII. Que m'est-il avenu? qu'ont ces gens empensé? *ib.* XV. En temps doux et joli Que erbelete poignent et pré sont raverdi, *ib.* I. Entour la Saint Jehan que la rose est fleurie, *ib.* II. L'eure soit beneoite, que je onques vous vi, *ib.* LIX. || XIV° s. Il n'y a rien que metre ne que oster [aux œuvres bien faites], ORESME, *Eth* 44. Qu'est-ce que de fortune quant à tourner se prent. Cellui n'est mie sages qui s'y fie forment, *Guescl* 9780. Et que n'y aliez vous? dit li prince briefment, *ib.* 13544. || XV° s. Pour voir qu'on [ce qu'on] voudroit faire du roi, qui en prison estoit [Edouard II], FROISS. I, I, 26. Et lui recorderent que une poignée de gens que ils estoient, avoient deconfit le roi d'Escosse et toute sa puissance, ID. I, I, 307. Ils trouverent les nefs et les vaisseaux tous prests qu'on leur avoit amenés d'Angleterre, ID. I, I, 29 Avoit mis en deliberation s'il feroit mourir ses hostages, ou qu'il en feroit, COMM. II, 1. Voicy que je feroie, ID. III, 8. Sans nul besoin qu'il en soit, *ib.* I, 5. Il me ferit une fois ou deux; dont il fist que foul, car j'en fis pis que d'avant, *Les 15 joyes de mariage*, p. 24. || XVI° s. Dont dist Gargantua: que diantre! vous estes maulvais chevaulcheurs, RAB. *Garg.* I, 12. Un jour de vendredy, que tout le monde s'estoit mis en devotion, ID. *Pant.* II, 2. Beu que il eust, et rendu le hanap, ID. *ib.* IV, 51. Esmerveillez vous dadvantaige de la queue des beliers de Scythie, que pesoyt plus de 30 livres, ID. *ib.* I, 16. Là son precepteur repetoyt ce qu'avoyt esté leu, ID. *ib.* I, 23. Tout ce que leur estoyt servy à table, ID. *ib.* I, 23. Que feit-il? — Qu- il feit, mes bonnes gens, escoutez, ID. *ib.* II, 4. Que dyable de languaige est ceci? ID. *ib.* II, 6. Mais qu'est-ce que je mets si grand peine à refuter ceste rage brutale? CALV. *Instit.* 470. Qu'est-ce à dire que Dieu ne voit point les pechez, sinon qu'il ne les punit point? ID. *ib.* 511. Un grand vouloir de ne me souvenir D'homme que vive, MAROT, I, 381. Qu'estoy-je avant qu'entrer en ce passage?... Qu'est-ce qu'aymer et s'en plaindre souvent? ...Que suis-je donq' lorsque mon cœur en fend?... DUBELL. III, 65, *recto.* Qu'ay je fait, que trop aymer? ID. IV, 34, *verso.* A ce dernier roole, il n'y a plus que feindre, MONT. I, 67. Je ne suis pas bon naturaliste, qu'ils disent, ID. I, 61. Elle les a estably ez regions que bon luy a semblé, ID. I, 109 Qu'est-il plus farouche que de voir.... [qu'y a-t-il de plus.... que de....]? ID. I 118. Les voulez-vous [les philosophes] rendre juges des droicts d'un procez, des actions d'un homme? Ils en sont bien prests: ils cherchent encores s'il y a vie; que c'est qu'agir et souffrir, ID. I, 140. A treize ans que je sorti du college, j'avois achevé mon cours... ID. I, 196. Sçavoir commander aux passions qu'il faut, LA BOÉTIE, 163. Elle monta mille fois les degrés D'une grand' tour qui descouvroit la plaine, Et les forests et chemins qu'elle pense Qu'on peut venir à Montaulban de France, ID. 486. Qu'est-ce qu'on pense qui donna à si petit nombre de gens.... le cœur de.... ID. 17. Qu'est-ce qui engraisse plutost un cheval? l'œil de son maistre, ID. 214. Je vous laisse à penser que, en lieu et avecques la compaignie qui y est, peult faire ou dire vostre cousine, MARG. *Lett.* 4. Ils ne sçavent que dire, ID. *ib.* 35. Que te semble de ce qu'un tel a fait? AMYOT, *Lyc.* 36. L'année que Phædon fut prevost à Athenes, ID. *Thésée*, 44. Du costé que passe la riviere d'Anapus, ID. *Timol.* 31. Il reprit le chemin qu'il estoit venu, D'AUB. *Hist.* II, 475. Les princes penchent aisement du costé que leur inclination naturelle les conduit, ID. *ib.* II, 250. L'encre qu'on escrit [à écrire], PARÉ, X, 8.

— ÉTYM. Lat. *quod*, neutre de *qui* (voy. QUI). On peut penser que *que* représente *quem, quam, quæ* aussi bien que *quod;* mais la forme *qued* nous ramène à *quod*. Dans quelques cas qui n'ont pas prévalu, on a dit *que* pour *qui*, comme l'italien *che*.

2. QUE (ke), *conj.* || 1° Sert à unir deux membres de phrase; ce qui distingue ce *que* du *que* relatif qui unit un nom et un membre de phrase, c'est que celui-ci peut se tourner par *quoi* ou par *lequel, laquelle*, accompagné du nom qu'il rappelle, tandis que *que* conjonction ne le peut pas. Vous dites qu'il viendra. Je crois qu'avec cela, mon cher marquis, je croi Qu'on peut par tout pays être content de soi, MOL. *Mis.* III, 1. || Dans ces locutions: Je dis que oui, Il soutient que non, *oui* et *non* représentent des propositions. || Après certains verbes qui veulent *de* avec un substantif, on peut aussi mettre *que*. Je vous instruis, je vous informe que votre frère est arrivé. Je vous avertis qu'il est temps de partir. || On a dit aussi *que* après *supplier*. Si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du prélat, je vous supplie que je répare ce défaut dans celle-ci, SÉV. *à Bussy*, 27 févr. 1679. || 2° Après certains verbes et certaines constructions qui impliquent possibilité, doute, négation, interrogation, commandement, on met le subjonctif. Je ne crois pas qu'il vienne. Il suffit que vous le disiez. Il faut qu'il parte. C'est dommage qu'il ait ainsi parlé. Est-il possible que vous partiez? Voilà qui m'étonne, qu'en ce pays-ci les formes de la justice ne soient point observées, MOL. *Pourc.* III, 2. Et ne croyez pas que ce fût sur des matières.... MASS. *Carême, Vérité de la relig.* Ô Dieu! en permettant que la sagesse humaine tombât dans des égarements si monstrueux, ID. *Carême, Vérité de la religion.* || Cependant on peut mettre aussi l'indicatif: mais le sens est un peu différent. Croyez-vous qu'il suffit d'être sorti de moi? CORN. *le Ment.* V, 3. C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré Au conseil de celui que prêche ton curé, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. Ah! madame, il suffit pour me rendre croyable, Que ce qu'on vous promet doit être inviolable, MOL. *D. Garc.* I, 3. Est-il possible que toujours j'aurai du dessous avec elle! ID. *G. Dand.* II, 13. Est-il possible que vous serez toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins? ID. *Mal. imag.* III, 3. || 3° *Et que*, continuant une pensée commencée par un infinitif. Mais voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats, Et que seuls désormais en vain ils se défendent, CORN. *Cid*, IV, 3. J'ai cru sa mort pour vous un malheur nécessaire, Et que sa haine injuste augmentant tous les jours.... ID. *Pomp.* III, 2. Considérant l'état des choses, et qu'il serait peut-être difficile au roi son maître de conserver ni Dunkerque ni les autres places de Flandre, PELLISSON, *Hist. de Louis XIV*, liv. I, 1662. Néère, ne va point te confier aux flots, De peur d'être déesse, et que les matelots N'invoquent au milieu de la tourmente amère La blanche Galatée et la blanche Néère, A. CHÉN. *Fragments d'idylles.* || *Que* s'emploie semblablement, sous-entendu *disant, exposant.* M. de Pompone ne put retenir quelques larmes, en lui parlant [au roi] du malheur qu'il avait eu de lui déplaire; que, pour sa famille, il l'abandonnait aux bontés de Sa Majesté; que toute sa douleur était.... SÉV. 7 févr. 1680. || 4° Dans une phrase où se trouvent deux propositions en regard l'une de l'autre, l'une régissant, l'autre régie, quand la première est au passé, on doit mettre la seconde au présent, si elle exprime une chose vraie indépendamment de toute époque, une action qui se fait ou peut se faire en tout temps, ou bien encore lorsqu'il s'agit de quelque chose qui existe au moment où l'on parle. Vous m'avez dit, tout franc, que je dois accepter Celui que pour époux on me veut présenter, MOL. *Tart.* II, 4. Qu'est-ce que vous me voulez, mon papa? ma belle maman m'a dit que vous me demandez, ID. *Mal. imag.* II, 11. On m'a dit qu'on ne connaît plus certaines planètes qui tournent autour de Jupiter, auxquelles Galilée donna en mon honneur le nom d'astres de Médicis, FONT. *Dial. de Cosme de Médicis et de Bérénice.* Il concluait que la sagesse vaut mieux que l'éloquence, VOLT. *Taureau blanc.* || Cependant mettre l'imparfait n'est pas une faute; seulement la pensée est un peu différente; l'imparfait se dit quand on veut exprimer quelque chose de relatif. ....Je t'ai déjà dit que j'étais gentilhomme, Né pour chômer et pour ne rien savoir, LA FONT. *Papefig.* Son père Antonin lui avait appris [à Marc-Aurèle] qu'il valait mieux sauver un seul citoyen que de défaire mille ennemis, BOSS. *Hist.* I, 10. Je n'ai pas oublié, prince, que ma victoire Devait à vos exploits la moitié de sa gloire, RAC. *Bérén.* III, 1. || On met l'imparfait du subjonctif après un temps passé. Je craignais, j'ai craint, j'avais craint qu'il ne vînt. || On le met aussi après le conditionnel passé. J'aurais voulu qu'il ne vînt pas. Après le conditionnel futur, on met le présent ou l'imparfait. Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vînt; voy. la remarque 2. || On pourrait, après le présent, mettre l'imparfait du subjonctif dans une phrase de cette espèce: On craint que la guerre, si elle éclatait, n'entraînât des maux incalculables. || C'est de la sorte que Racine a dit: Hélas! on ne craint point qu'il venge un jour son père; On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère, *Andr.* I, 4. || 5° Que retranché, nom que l'on donne, dans certaines grammaires latines, à la tournure latine qui exprime par le verbe à l'infinitif et le nom à l'accusatif ce que nous exprimons par *que* entre deux verbes; Burnouf l'appelle proposition infinitive. C'est donc par l'idiotisme de l'une et de l'autre langue qu'il faut expliquer ces façons de parler, et non par les règles ridicules du que retranché, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 82. || 6° En tête d'un chapitre ou d'une section d'un livre, on met *que* pour indiquer de quelle matière il y est traité. Que Dieu s'est voulu cacher, PASC. *Pens.* XI, 5, éd. HAVET. || 7° Par inversion, la proposition où est *que* peut se mettre avant l'autre. Que cela soit, j'y consens. Que l'on veuille agir ainsi, c'est ce que je ne crois pas. Mais que tous, tant que nous sommes, Nous mentions, grand et petit, Si quelque autre l'avait dit, Je soutiendrais le contraire, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Que le bon soit toujours camarade du beau, Dès demain je chercherai femme, ID. *ib.* VII, 2. Que ce soit l'homme ou la femme qui ait introduit le péché dans le monde, c'est la même chose, selon saint Augustin, MALEBR. *Rech. Éclairc.* liv. I, t. IV, p. 126 dans POUGENS. Que tous les hommes presque se sauvent, la foi nous défend de le croire, MASS. *Carême, Élus.* Que ce consul [Cicéron] ait été un bon poëte, un philosophe qui savait douter, un gouverneur de province parfait.... ce n'est pas là le mérite dont il s'agit ici, VOLT. *Rome sauv. Préf.* || *Que* ainsi placé équivaut quelquefois à *soit que*. Que sa prétention fût ou non légitime, Encor ce traitement paraît-il inhumain, ROTR. *Antig.* IV, 1. Du reste, que vous réussissiez ou que vous ne réussissiez pas, c'est un soin dont il vous décharge, BOURDAL. *Exhort. sur l'obéiss. relig.* t. I, p. 283. Tout ce que nous faisons, que nous pleurions, que nous nous réjouissions, il doit être d'une telle nature, que nous puissions du moins le rapporter à Jésus-Christ, MASS. *Carême, Élus.* || Ainsi placé, *que* équivaut encore à s'il arrive, s'il arrivait, s'il fût arrivé. Qu'il fasse le moindre excès, il est malade, s'il arrive qu'il fasse le moindre excès, il en est malade. Que Nicias eût envoyé le plus petit détachement pour s'opposer à l'approche de Gylippe, il était maître de Syracuse, et tout était fini, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 667, dans POUGENS. Que son maître [du chien] paraisse, et ses sens sont calmés, DELIL. *Trois règ.* VIII. || *Que* s'emploie de même pour il faut que. Que je vous retrouve à mon retour modeste, douce, timide, docile, MAINTENON, *Lett. à Mlle d'Aubigné*, 11 mai 1693. Que je vous gronde; vous doutez de mes sentiments, parce que vous n'en voyez pas de marques, ID *Lett. à Mme de Brinon.*

t. II, p. 233, dans POUGENS. Que je vous conte une réponse qui m'a fait plaisir, parce qu'elle m'a paru au-dessus de son âge [d'un enfant], ID. *Lett. à Mme de Montespan*, 1677, t. I, p. 65. || Dans une phrase exclamative il équivaut à : faut-il? Qu'il se soit oublié à ce point! Bon Dieu! que la tiédeur des chrétiens ait réduit votre Église à leur faire une loi de la participation à votre corps et à votre sang! qu'il ait fallu des menaces pour les conduire à l'autel, et les obliger de s'asseoir à votre table! MASS. *Avent. Disp. à la comm.* || **8°** Il exprime le souhait, l'imprécation, le commandement, le français ne possédant l'impératif qu'aux secondes personnes et à la première du pluriel, et y suppléant avec *que* et le subjonctif; dans ces locutions, *que*, bien que en tête de la phrase, n'en est pas moins entre deux propositions dont la première est sous-entendue : je prie que, j'ordonne que, etc. Que je meure si.... Qu'il parte aussitôt. Que la foudre à vos yeux m'écrase si je mens! CORN. *le Ment.* III, 5. Que puissiez-vous avoir toutes choses prospères! MOL. *le Dép.* III, 4. Que maudit soit l'amour, et les filles maudites Qui veulent en tâter, puis font les chattemites! ID. *ib.* V, 4. Le pauvre homme! allons vite en dresser un écrit, Et que puisse l'envie en crever de dépit! ID. *Tart.* III, 7. Élevez maintenant, ô Seigneur, et mes pensées et ma voix; que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée! BOSS. *Mar.-Thér.* Que son nom soit béni; que son nom soit chanté; Que l'on célèbre ses ouvrages Au delà des temps et des âges, Au delà de l'éternité! RAC. *Esth.* III, 9. Salut, père étranger, et que puissent tes vœux Trouver le ciel propice à tout ce que tu veux! A. CHÉN. *le Mendiant.* || **9°** *Que* s'emploie seul et représente différentes locutions conjonctives. || Il représente : afin que. Que se met pour afin que, M. d'Ablancourt disant dans son Lucien : Monte vite, que je t'attache, VAUGEL. *Nouv. Rem. Observ. de M**** p. 186, dans POUGENS. Faites, faites entrer ce héros d'importance, Que je fasse un essai de mon obéissance, CORN. *Sertor.* II, 2. Rendez-vous propre mon expérience : que j'aie vécu pour vous et pour moi, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 26 juin 1684. || Dans une phrase interrogative, il représente : qui fait que, pour que. Mais que vous a-t-il fait, que pour lui seulement Vous vous rendiez rebelle à mon commandement? CORN. *la Suiv.* V, 8. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous en faites état et que vous en avez souvenance? BOSS. *Sermons, Quinquag.* I. Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point? BOIL. *Sat.* III. || Accompagné de *ne*, il représente : de peur que. Fuyez, qu'à ses soupçons il ne vous sacrifie, CORN. *Médée*, I, 5. Cliton, ne raille point, que tu ne me déplaises, ID. *Ment.* V, 4. || Il représente : avant que. Je pensai.... que je ne devais point entreprendre d'en venir à bout [établir des principes de la philosophie], que je n'eusse atteint un âge bien plus mûr que celui de vingt-trois ans que j'avais alors, DESC. *Méth.* II, 13. Ne venez point ici que vous n'ayez de mes nouvelles, SÉV. *à Ménage*, 1650. Il n'y a point au monde de si pénible métier, que celui de se faire un nom : la vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage, LA BRUY. II. || Il représente : et néanmoins. L'ennemi semblerait dispersé, que l'on devrait veiller encore. De telles nouvelles seraient indubitables, que je ne les tairais pas moins. On est souvent un fort honnête homme, qu'on n'est pas un très-bon chrétien, SÉV. 4 oct. 1677. || Il représente : pendant que. La voiture aux provisions est venue, que j'étais malade, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Lorenzy*, 3 nov. 1760. || Il représente : si bien, de telle façon que. J'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même, MOL. *l'Av.* III, 5. Par un prompt désespoir souvent on se marie, Qu'on s'en repent après tout le temps de sa vie, ID. *Femm. sav.* V, 5. Je suis dans une colère, que je ne me sens pas, ID. *Mar. forcé*, 6. Il sera berné.... qu'il n'y manquera rien, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 14. || On dit de même : Que c'est une bénédiction. Elle engraissait, que c'était une bénédiction, HAMILT. *Gramm.* 10. Quand le Camus disait mon frère le cardinal, il se rengorgeait que c'était un plaisir, ST-SIM. 281, 72. || *Que* signifiant de ce que. Nous faisions la guerre au bonhomme d'Andilly, qu'il avait plus d'envie de sauver une âme qui était dans un beau corps qu'une autre, SÉV. 19 août 1676. || *Que* signifiant à ce que. Je comprends qu'en effet vous perdez un peu que je ne sois plus à Paris, SÉV. 17 mai 1680. || *Que* signifiant lorsque. La vie est trop courte, et la mort nous prend, que nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions, SÉV. 27 juin 1679. Vous croyez avoir résisté jusqu'au sang et remporté la victoire, qu'il faut recommencer le combat, MASS. *Mystères, Résurrect.* Je n'avais aucune idée des choses, que tous les sentiments m'étaient déjà connus, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || *Que* signifiant puisque. Sans doute vous avez été malade, qu'on ne vous a vu depuis six mois. Vous êtes donc brouillé avec lui, que vous ne lui parlez plus? Comment voudriez-vous qu'ils [vos chevaux] traînassent un carrosse, qu'ils ne peuvent pas se traîner eux-mêmes? MOL. *l'Av.* III, 5. || Il représente : depuis que. Il y a dix ans qu'il est parti. || Il représente : autant que. Fîtes-vous jamais la cuisine? — Non, dit-elle, qu'il me souvienne, P. L. COUR. *Conversation chez la comtesse d'Albany.* || *Que.... ne* signifiant sans que. Et ce bien, par la fraude entré dans ma maison, N'en sera point tiré que dans cette sortie Il n'entraîne du mien la meilleure partie, MOL. *le Dép.* III, 3. Je vous donne avis qu'il n'avouera jamais qu'il est médecin, que vous ne preniez chacun un bâton, et ne le réduisiez à force de coups, ID. *Méd. mal. lui*, I, 5. Il aime quelquefois sans qu'il le sache bien, Et croit aimer aussi parfois, qu'il n'en est rien, ID. *Mis.* IV, 1. || **9°** Il est corrélatif de *tel*, *quel*, *même*, *autre*. Tout autre que mon père L'éprouverait sur l'heure, CORN. *Cid*, I, 5. Montre-toi digne fils d'un père tel que moi, ID. *ib.* I, 6. Et moi, ma fille, je vous aime avec la même inclination que ce fleuve [le Rhône] va de Lyon à la mer; cela est un peu poétique, mais cela est vrai, SÉV. 30 juill. 1677. Quel grand homme que ce Guillaume prince d'Orange! VOLT. *Dict. phil. Venise.* || On trouve quelquefois, dans ces phrases, après *que* l'ellipse de *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*. Mon père, trop sensible aux droits de la nature, Quitta tout autre soin que de sa sépulture [de mon frère], CORN. *Médée*, III, 3. || Il est corrélatif aussi des adverbes de comparaison et des comparatifs. Il est plus heureux que sage. Rien ne l'a tant réjoui que d'apprendre.... Si peu que rien. Il y a dans la jalousie plus d'amour-propre que d'amour, LA ROCHEFOUC. *Max.* 324. Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Les rois non plus que le soleil n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, BOSS. *Marie-Thér.* La reine pleine de foi ne se propose pas un moindre modèle que Marie, ID. *ib.* Notre reine heureuse par la naissance qui lui rendait la piété aussi bien que la grandeur comme héréditaire. .. ID. *ib.* || Que bien que mal, en partie bien, en partie mal. La volatile malheureuse.... Droit au logis s'en retourna : Que bien, que mal elle arriva Sans autre aventure fâcheuse, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. || On dit aujourd'hui plutôt : tant bien que mal. || *Si.... que*, dans le sens de *assez... pour.* Je fus si heureux que de faire d'abord amitié avec lui, BALZ. *à la reine de Suède.* || **10°** *Que* signifiant si ce n'est, autre que, autrement que. Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes?... Que par ces enragés? MALH. II, 12. Combien de divers automates ou machines mouvantes l'industrie des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces! DESC. *Méth.* V, 9. Le chasser, c'est vous faire un puissant ennemi, Sans obliger par là le vainqueur qu'à demi, CORN. *Pomp.* I, 1. Et sa manne cachée est difficile à voir Qu'à ces yeux épurés que la grâce illumine, ID. *Imit.* I, 1. Le désir de savoir est naturel aux hommes; Il naît dans le berceau sans mourir qu'avec eux, ID. *ib.* I, 2. C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix.... Eh! qui connaît que vous les beautés et les grâces? LA FONT. *Fabl.* VII, *Dédic. à Mme de Montespan.* Hélas, suis-je en pouvoir de faire des résolutions? et, dans la dépendance où je me vois, puis-je former que des souhaits? MOL *l'Av.* IV, 1. Ont-elles répondu que oui et non à tout ce que nous avons pu leur dire? ID. *Préc.* 1. Descendons-nous tous deux que de bonne bourgeoisie? ID. *Bourg. gent.* III, 12. Il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement, qu'en la réglant par la vue de ce point [l'immortalité de l'âme], qui doit être notre dernier objet, PASC. *Pens.* IX, 1, édit. HAVET. Rien ne donne l'assurance que la vérité, ID. *ib.* XXIV, 21. La pratique générale et universelle défendait de communier les pécheurs qu'après l'accomplissement de leur pénitence, ARNAULD, *Fréq. communion*, 2e part. ch. 15. Il ne dit pas une parole qu'en italien, SÉV. 2 sept. 1676. Point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible, ID. 17 nov. 1688. À quoi peut-il aboutir qu'à notre perte? BOURDAL. *Carême*, III, 3, *Pas. de Dieu*, 19. D'où lui peut venir cette force que de Dieu? ID. *Dominic.* I, *Sainteté et force de la loi*, 242. Après qu'il eut perdu toute espérance d'en pouvoir obtenir que de l'amitié, FLÉCHIER, *Grands jours d'Auvergne*, p. 13e, 2e édit. Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, LA BRUY. VIII. Vos esclaves me disent que vous êtes enfermé, et que vous ne pouvez me recevoir que d'une heure entière, ID. VI. Pourquoi le temps vous est-il donné, que pour demander à Dieu qu'il oublie vos crimes? MASS. *Carême, Prière* 1. Et la supériorité que lui donnait le rang et le mérite, l'aperceviez-vous que dans le soin aimable qu'il avait de l'oublier? ID. *Or. fun. Prince de Conti.* Ai-je fait un seul pas que pour te rendre heureuse? VOLT. *Alz.* I, 4. || **11°** *Que* précédé de *pas* ou de *point*, et signifiant si ce n'est. Ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu, Et ne l'auront point vue obéir qu'à son prince, CORN. *Hor.* III, 6. Je jure les rayons du jour qui nous éclaire Que tu ne mourras point que de la main d'un père, ID. *le Ment.* V, 3. Le sujet est simple et du nombre de ces événements connus, où il ne nous est pas permis de rien changer qu'autant que.... ID. *Sert. Au lecteur.* M. d'Ormesson n'a point découvert cela que lorsqu'il n'y a plus eu de remède, SÉV. 11 déc. 1664. Mardi ils [les juges de Fouquet] s'assembleront tous dès le matin, et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt, ID. *ib.* Nous n'avons point de roi que César, BOSS. *Hist.* II, 10. L'Égypte n'avait point vu de grands édifices que la tour de Babel, quand elle imagina ses pyramides, ID. *ib.* III, 3. || Cette locution a vieilli, et c'est dommage. En tout cas, il faut se garder de la confondre avec la locution vicieuse où *ne.... que* est joint à *pas* ou à *point* : Je n'ai pas que cela à faire (voyez ci-dessous la remarque 1). || **12°** Ne pouvoir pas.... que.... ne, c'est-à-dire il est impossible que.... ne. Dans le fond, je suis de votre sentiment, et vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison, MOL. *l'Av.* I, 7. || On dit de même : il n'est pas que.... ne.... Il n'est pas que vous ne sachiez quelques nouvelles de cette affaire, ID. *l'Avare*, V, 2. || **13°** Non que..., c'est-à-dire il ne faut pas dire que.... Non que pour cela j'osasse entreprendre d'abord d'examiner toutes celles [difficultés] qui se présenteraient, DESC. *Méth.* II, 13. || **14°** *Ne.... que* signifiant seulement. Je ne veux que le voir. Je n'ai de volonté que la tienne. Je ne possède de maison que celle que j'habite. On n'entend que des cris, on ne voit que des larmes, CORN. *Cid*, III, 6. Je ne vous reproche pas de craindre les juges, mais de ne craindre que les juges; c'est cela que je blâme, PASC. *Prov.* XIII. Inconnu dans l'église, ignoré dans ce lieu, Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu, BOIL. *Lutr.* IV. Ce n'est que dans le siècle de Jésus-Christ qu'on a commencé à parler de tous ces messies, BOSS. *Hist.* II, 10. Je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi [l'ABC], dans mon jeune âge; car, en 1762, je n'avais que soixante-neuf ans, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 26 déc. 1768. Allons; et pour Camille elle n'a qu'à dormir, A. CHÉN. *Élég.* XVII. || *Ne.... que*, avec un comparatif ou avec *trop*, sert à affirmer plus fortement. Il n'y a que trop longtemps que vous trompez le monde, et que vous abusez de la créance qu'on avait en vos impostures, PASC. *Prov.* XV. Vos conseils sur mon cœur n'ont eu que trop d'empire, RAC. *Iphig.* I, 3. L'auteur n'est pas l'ami du comte de Lalli; il s'en faut beaucoup; son témoignage n'en est que plus recevable quand il atteste les mêmes griefs qui faisaient le désespoir de Lalli, VOLT. *Louis XV*, 34. || Ils ne font que sortir, ils sortent à chaque instant. || Ils ne font que de sortir, ils viennent de sortir. || *Ne.... que* s'explique par une ellipse : il n'y a que lui, il n'y a [autre] que lui; il n'est que blessé, il n'est [autre chose] que blessé. || **15°** Il n'est que de, voy. ÊTRE 1, n° 14. || **16°** Il sert à former un grand nombre de locutions conjonctives : avant que, après que, afin que, dès que, loin que, sans que, soit que, etc. || **17°** Il remplace *comme*, *quand*, *si*, lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres de même nature. Comme nous avons déjà dit, et que nous le verrons plus clairement ailleurs, BOSS. *Connaiss.* I, 17. Si, selon la doctrine du grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection, ID. *le Tellier.* Quand tout cédait à Louis et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles où les murailles tombaient au bruit des trompettes.... ID. *Mar.-Thér.* || *Que*, remplaçant *comme* et *quand*, veut l'indicatif. Remplaçant *si*, il veut le subjonctif; cependant, par exception, on trouve aussi l'indicatif. Si je n'ai pas eu des sentiments humbles, et que j'ai élevé mon âme, Seigneur, ne me regardez pas.... BOSS. *Polit.* X, VI,

13. || *Que* remplaçant *pourquoi*. C'est pourquoi il [Jésus-Christ] a souffert et est mort pour sanctifier la mort et les souffrances, et que, comme Dieu et comme homme, il a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'abject, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Pourquoi avez-vous tous conspiré contre moi, et que personne ne m'avertit où est le fils d'Isaïe? BOSS. *Pol.* III, II, 10. Pourquoi dit-on prêter l'oreille, et que prêter les yeux n'est pas français? VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* V, 3. [Réaumur m'apprendra-t-il] Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère N'ont jamais adouci leur cruel caractère, Et que, reconnaissant la main qui le nourrit, Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit? ID. *Sur la modération*. || *Que* remplaçant *jusques à quand*. Jusques à quand jugerez-vous avec injustice, et que vous regarderez, en jugeant, non le droit, mais les personnes? BOSS. *Polit.* VIII, I, 1.

|| 18° *Que* precède élégamment la conjonction *si* au commencement d'une phrase. Détale vite et cours; Que si ce loup t'atteint, casse-lui la mâchoire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17. Que si le mort n'était convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissait honorablement, BOSS. *Hist.* III, 3. Que si son rang la distinguait, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus distinguée par son mérite, ID. *Duch. d'Orl.* || 19° *Que* corrélatif de *ce*. Si je ne vais plus chez vous, c'est que je crains d'y rencontrer votre cousin. C'est là que ceux qui étaient autrefois enchaînés ensemble ne souffrent plus aucun mal, SACI, *Bible, Job*, III, 18. C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix, LA FONT. *Fabl.* VII, *à Mme de Montespan*. S'il [l'enfant] n'a l'oiseau, c'est fait que de sa vie, ID. *Fauc.* || En cette construction, *que de* se met souvent devant un infinitif. Ce n'est pas ce qu'on croit que d'entrer chez les dieux : Cet honneur a souvent de mortelles angoisses, LA FONT. *Fabl.* XII, 11. C'est donner que de faire un marché de cette sorte, SÉV. 187. Dans quelque prévention où l'on puisse être sur ce qui doit suivre la mort, c'est une chose bien sérieuse que de mourir, LA BRUY. XVI. || On supprime quelquefois le *de*. C'est crime qu'envers lui se vouloir excuser, CORN. *Hor.* V, 2. Ô l'utile secret que mentir à propos! ID. *Ment.* II, 6. C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien Sans qui les autres ne sont rien, LA FONT. *Fabl.* IV, 13. || Souvent, dans ces tournures, *que* s'emploie pour donner plus de force à ce qu'on dit. Tant c'est chère denrée Qu'un protecteur! LA FONT. *Fabl.* VIII, 18. Bon! voilà ce qu'il nous faut, qu'un compliment de créancier, MOL. *D. Juan*, IV, 2. La douce chose que d'aimer, lorsque l'on ne voit point d'obstacle à ces aimables chaînes dont deux cœurs se lient ensemble! ID. *Scapin*, III, 1. C'est peut-être la décision de la destinée de Mlle de Grignan que ce voyage, SÉV. 12 mai 1680. Ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison, ID. 22 mai 1682. C'est un malheur inséparable du bien qu'a produit l'imprimerie, que cette foule de pièces scandaleuses publiées à la honte de l'esprit et des mœurs, VOLT. *Charles XII, Lett. Norberg.* Étonnant mystère que l'amour! STAEL, *Corinne*, XVIII, 5.

|| 20° Familièrement. Si j'étais que de vous, ou si j'étais de vous, voy. ÊTRE 1, n° 12. Le duc de Créquy, en parlant au maréchal de Clérambault, lui dit dans la chaleur de la conversation : Monsieur le maréchal, si j'étais que de vous, je m'irais pendre tout à l'heure. Hé bien, lui répliqua le maréchal, soyez que de moi, *Opusc. lang. franç.* p. 256, dans POUGENS. || 21° Cela ne laisse pas que d'être inquiétant, voy. LAISSER, n° 20. || 22° Oh que non, que non, que non pas, se dit dans le langage familier, pour : non. Vous bavarderez : oh que non! Louis : Répondez : n'avez-vous pas vos maux, Partant des médecins? — Marcel : Oui-da! pour nos troupeaux; Mais pour nous, que non pas! C. DELAVIGNE, *Louis XI*, III, 3. || Que si, que non, querelle, dispute. Sur le que si, que non tous deux étant ainsi, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. On la reçut [la Discorde] à bras ouverts, Elle et que si que non, son frère, Avecque tien et mien, son père, ID. *ib.* VI, 20. || Être toujours sur le que si, que non, être toujours prêt à contrarier. || Que non pas, correspondant à un comparatif. Tout ce que vous m'avez dit, je l'aime mieux une feinte, que non pas une vérité, MOL. *Princ. d'Él.* V, 2. Cette tournure a vieilli; pourtant elle est indispensable quand la construction amènerait deux *que* de suite : il vaut mieux tuer le diable, que non pas que le diable nous tue (voy. NON, n° 5).

— REM. 1. « À Rome, il n'y avait pas que les esclaves qui fissent le métier de gladiateurs. Construction barbare, bien que fort usitée aujourd'hui. On n'en trouverait pas un seul exemple dans toute la littérature française avant la fin du XVIII° siècle. Le plus ancien que j'aie rencontré est de Maurice Dupin, petit-fils du maréchal de Saxe et père de Mme Sand. C'est dans une lettre qu'il écrit à sa mère en 1798. Je ne connais, avant cette date, aucun exemple de pareille faute dans les écrivains français. Grammaticalement, cette construction signifie précisément le contraire de ce qu'on veut lui faire dire quand on l'emploie aujourd'hui. Je n'en veux pour preuve que les vers de Corneille (voy. ci-dessus, n° 11 : Ils ne l'auront point vue obéir qu'à son prince, c'est-à-dire si ce n'est à son prince). Tel est le sens français et correct de cette tournure, quoique aujourd'hui un grand nombre de personnes et même d'écrivains l'emploient fréquemment dans le sens opposé. Pour eux, le vers de Corneille voudrait dire : ils ne l'auront point vue obéir seulement à son prince; c'est justement tout le contraire. Voici d'où vient la confusion : ils s'imaginent que cette tournure *il n'y a pas que*, est l'opposé de *il n'y a que;* tandis qu'au fond, soit grammaticalement, soit logiquement, ces deux tournures ne sont qu'une; témoin le vers de Corneille. En effet, en ajoutant simplement le mot *pas* à la tournure *il n'y a que*, on croit ajouter une seconde négation à la première, ce qui serait nécessaire pour que l'une des tournures signifiât le contraire de l'autre; mais, en réalité, on n'y ajoute rien du tout, si ce n'est le mot *pas*, mot purement explétif, qui, soit qu'on le mette, soit qu'on l'omette, fait virtuellement partie de la première négation, et ne saurait, à lui tout seul, en constituer une seconde (voy. ci-dessous un exemple de Marot où *pas* joue exactement le rôle que lui attribue M. Deschanel en cette locution). *Ne* tout seul, ou, à volonté, *ne pas* n'est qu'une seule et même négation. Corneille a bien dit ce qu'il voulait dire; mais les auteurs d'à présent, se servant de la même tournure pour signifier le contraire, font un barbarisme de phrase et un non-sens, » DESCHANEL, *Journ. des Débats*, 23 août 1860. En place de la construction vicieuse : Il n'y a pas que lui qui ait fait cela, on dira : Il n'y a pas seulement lui qui a fait cela, ou mieux Il n'est pas le seul qui ait fait cela; Je n'ai pas vu que lui, dites : Il n'est pas le seul que j'aie vu. C'est par une autre tournure heureuse et juste que la Fontaine a exprimé ce que nous rendons par cette locution barbare de *ne.... pas.... que :* Moins d'ennemis attaquent leur pudeur [des femmes du monde]; Les autres [les cloîtrées] n'ont pour un seul adversaire : Tentation, fille d'oisiveté! LA FONT. *Mazet.* || 2. *Je voudrais qu'il vienne* ou *qu'il vînt*. L'imparfait exprime une contemporanéité : *Quand j'avais de l'argent, je le dépensais*. Semblablement, le conditionnel exprimant une contemporanéité avec la condition, on met à l'imparfait le verbe du membre où la condition est exprimée : *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais*. Semblablement enfin on met l'imparfait du subjonctif dans le membre subordonné : *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais de manière qu'il profitât*. Mais cela est une pure affaire d'oreille; la syntaxe n'y est pour rien; bien plus l'idée est non d'un passé, mais d'un futur; et il serait peu usité, mais non fautif de dire : *de manière qu'il profite*. Cette liberté devient encore plus effective quand le conditionnel est pris absolument et sans condition exprimée; alors il est non-seulement permis de mettre le présent du subjonctif, mais, la plupart du temps, cela vaut mieux que l'imparfait et est moins apprêté et moins puriste : *Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vînt; il me serait agréable que cela se fasse ou se fît; je désirerais que vous passiez chez moi*, et non *que vous passassiez*, etc.

— HIST. X° s. Elle n'out escoltet les mals conseilliers, Qu'elle Deo raneiet [renie], *Eulalie*. El li enortet, dont lei nonque chielt [dont elle ne se soucie], Qued elle fuie le nom christien, *ib.* Dunc si rogavit Deus ad un verme, que percussist cel edre [ce lierre], *Fragm. de Valenc.* p. 468 Preietz [priez] li que de cest periculo nos liberat, *ib.* p. 469. || XI° s. Par le sien Deu, qu'il ait mercit de mei, *Ch. de Rol.* VI. Jà [il] ne verrat passer cest premer meis Que jel suivrai.... *ib.* Sa coustume est qu'il parole à leisir, *ib.* Se Deus ce done que je de là repaire.... *ib.* XX. Pierre n'i a que toute ne seit neire, *ib.* LXXVI Al champ estez, que ne seions vaincuz, *ib.* LXXX. Sa hanste est fraite, [il] n'en a que un tronçon, *ib.* CIV. Quant tu es mors, dolur est que je vif [vive], *ib.* CXLIX. || XII° s. Entre ci que as portes n'i ot arrestoison [de l'ennemi], *Sax.* VIII. Que Dex par sa vertu vous ramaint sauvement! *ib.* XXI. Plus [ils] ont paor de mort que n'aient de prison, *ib.* XXII. Il parla hautement, que l'oïrent plusors [plusieurs], *ib.* XXVII. || XIII° s. Bien i ot vint mile home que femes que enfans, VILLEH. CLXV. La quarte bataille fist li quens Looys de Blois et de Chartain, et moult ert grans et redoutée, que [car] moult i avoit de bone gent et bons chevaliers, ID. LXIX. Tant chevaucha li empereres Alexis, qu'il fu près de nostre gent, si que bien porent traire des unes batailles aus autres, ID. LXXXII. Charles Martiaus saut sus, que il plus ne detrie [retarde], *Berte*, II. La clarté [elle] fait oster, qu'on n'i put rien choisir [voir], *ib.* XIII. Car encor cuidoit-ele que ce fust amisté, *ib.* XV. Puis [ele] dist entre ses dens, que nuls ne l'a oït.... *ib.* LIII. Si soit m'ame assolue, que c'est Berte vo [votre] femme! *ib.* CXXIV. Après ce que Symons fu ainsi adoubés, Et que li rois li ot donné grans herités, *ib.* CXXXII. Puis qu'ainsi est la chose et venue et alée, Et que.... *ib.* CXV. Que vont querant cil fol bergier, Qu'il ne vienent à ma dame servir? HUES DE LA FERTÉ, *Romanc.* p. 184. Et li homme estoient si baignié, que tout estoient tout ensi comme mort que de la gielée, que du froit, H. DE VALENC. XXVIII. Si m'en estors [m'en tirai] au miex que poi [je pus], Retenuz i fusse à bien poi; Mès que fuiant, que deffendant.... Maugré trestoz mes anemis Fis-je tant que el bois me mis, *Ren.* 8723. J'atens par vous joie et santé; Que jà par autre ne l'auré, *la Rose*, 1921. Que se il ne respondeit, il n'i poreit avoir esguart, *Ass. de J.* 76. Le rei dou roiaume de Jerusalem ne tient son roiaume que de Dieu, *ib.* I, 29. Que ce soit voirs [vrai] que escuiers pot avoir, quant il se combat, capel de fer à visiere et les autres armes que noz avons dites, il apert par la bataille qui fu.... BEAUM. LXI, 63. Quant le roy vit que il n'avoit pooir d'ilec demourer, que [sans que] mourir ne le convenist li et sa gent, il ordena et atira [disposa].... JOINV. 237. || XIV° s. Ainsi furent ils trois jours et trois nuits sans pain.... et après, par l'espace de quatre jours, qu'il leur convenoit acheter un pain mal cuit six esterlins, qui ne dust valoir qu'un parisis.... FROISS. I, I, 39. Pour garder les destroits et les passages contre les Anglois, qu'ils ne passassent d'Angleterre par deça la mer pour venir en France, ID. I, I, 78. Et fit garder le Havre et le port de Calais, si près que rien n'y pouvoit entrer ni issir, que tout ne fust confondu, ID. I, I, 315. Estoyent bien six mille hommes, qu'uns qu'autres, ID. liv. I, p. 103, dans LACURNE. Car leur langue mal parliere Tourne que [comme] moulins à vent, ID. *Poésies mss.* p. 22, dans LACURNE. Mais trop fort esprouvé ai De son regart Comment li rai Sont trencant que [comme] fers de haste, *ib.* p. 145. Il n'est qu'un roy qui ait titre certain, Et tous regnes procedent de ce roy : C'est un seul Dieu, qui est le souverain, E. DESCH. *Ball. Amour de Dieu.* Il les fist demourer devant l'hostel de la ville, et qu'ilz le attendissent, COMM. II, 4. Quant ilz furent joinctz, celluy qui estoit dessus l'arbre demanda à son compaignon par serment ce que l'ours luy avoit dit en l'oreille, que si long-temps lui avoit tenu le museau contre l'oreille, ID. IV, 3. Et depuis le traicté d'Arras avoient peu veu de guerre qui eust duré, et à mon advis qu'ilz avoient esté en repos plus de trente-six ans, ID. I, 2. Entre les Bourguignons lors c'estoient les plus honorez que ceulx qui descendoient avec les archiers, ID. I, 3. Ils venoient à nous dix hommes, vingt hommes, que de pied que de cheval, ID. I, 4. Incontinent que les nouvelles vindrent, à grant peine se peurent ilz sauver qu'ilz ne feussent prins, ID. V, 2. Il ne falloit que tenir encores trois jours qu'ilz ne eussent eu du secours, ID. V, 5. Et qu'il luy diroit chose qu'il ne vouldroit pour une duché qu'il ne le seust, ID. V, 6. Ainsi que fut ledit Pierre à Florence, tout homme luy fit mauvais visage, ID. VII, 8. || XVI° s. O que bien heureux feut celluy qui.... RAB. *Pant.* II, 2. A quoy luy feut respondu que ouy, ID. *ib.* II, 10. O le bon compagnon que c'est! ID. *ib.* I, 39. Mis ordre qu'elle eut à ces choses, elle monte à cheval, BEAUGUÉ, *Guerre d'Écosse*, I, 14. Que l'on choisisse la quelle qu'on voudra de ces deux definitions, CALV. *Inst.* 1027. Tant s'en falloit, que les femmes feussent si faciles, comme l'on dit qu'elles furent depuis, que l'on ne sçavoit anciennement en la ville Sparte, que c'estoit que d'adultere, AMYOT, *Lyc.* 31. Mais qui dirons nous, luy demanda lors Artabanus, que tu sois? ID. *Thém.* 49. Ilz estimoient estre plus expedient que leurs officiers eussent en reverence les cerimonies du service des dieux, que qu'ilz vainquissent en bataille leurs ennemis, ID. *Marcel.* IV. Il la feit transporter, qu'elle estoit encore vivante, en une autre maison, ID. *Sylla*, 71.

Des cachettes que personne ne sçavoit que luy, ID. *Lucul.* 64. Sa gravité estoit meslée d'une maniere de crainte, qu'il [de sorte qu'il] sembloit qu'il redoubtast la presence du peuple, ID. *Nicias*, 3. Cæsar leur commanda qu'ilz s'en saisissent sans tuer ny blecer personne, et sans esmouvoir tumulte, que le moins qu'il leur seroit possible, ID. *César*, 41. Il tua sur le champ cinquante mille hommes de ses ennemis, sans perdre que cinquante soudards, ID. *ib.* 69. Ils renvoyerent le mesme messager par le mesme chemin qu'il estoit venu, ID. *Cam.* 46. O que cela me vient bien mal à poinct! DU BELL. III, 55, *recto*. Qu'est plus sainct entre les roys Que les droicts De ceste charge honnorable? ID. III, 56, *verso*.... Et que le mal qui en pourroit venir Ne pourroit pas tumber que sur la teste Du mal parlant, qui trop se monstra beste, MAROT, I, 356. Vous vous plaingnez que rien je ne vous donne, Et je me plains que je n'ay que donner, ID. III, 79. N'osant parler, que de sa gorge n'ysse Mugissement, comme d'une genisse, ID. IV, 53. Il y a si long temps que nous n'avons eu que malades icy, que je n'eusse sceu escripre que mauvaises nouvelles, MARG. *Lett.* XIV. Croyes que jamais je ne congneus que c'est d'ung frere que maintenant, ID. *ib.* XXXIII. J'espere, si le temps s'adoulcist ou qu'elle [la malade] fasse une pierre [un calcul], que ce sera la guerison, ID. *ib.* XL. Ils ne le feront pas, que le medecin ne leur ayt.... MONT. I, 72. Pourtant est à Socrates action divine que la generation, ID. I, 99. Pauvre fol que tu es, ID. I, 73. O le beau garçon que voilà, ID. I, 127. Bien crains-je que nous lui aurons [au nouveau monde] très-fort hasté sa ruine par nostre contagion, et que nous luy aurons bien cher vendu nos opinions et nos arts, ID. III, 6. Il faut que les seigneurs s'esveillent avant que ceux qui sont à leurs services, et qu'ils.... LA BOÉTIE, 97. C'estoit une conspiration contre verité, que ce qui fut arresté en leur assemblée [des évêques ariens], et non pas une saincte union de volontez, LANOUE, 66. Tu es un heretique; et, à la verité, c'est un mot qui est aujourd'hui fort commun en la bouche de plusieurs, et s'en trouvent que, si on leur avoit osté l'usage de ceste parole.... ils seroient aussi estonnez qu'un avaricieux qui a perdu sa bourse, ID. 71. Envieilli par les blessures qui lui perçoient le visage, et mesmes qu'il en avoit dans la bouche, D'AUB. *Hist.* II, 334.

— ÉTYM. Picard, *eq, eque*; provenç. et espagn. *que*; ital. *che*; du lat. *quod* (voy. QUE 1).

† 3. QUE (kue), *s. m.* Terme d'imprimerie. Petit que, c'est-à-dire le point et virgule (;), ainsi dit de la manière d'écrire le mot latin *que*, dans les manuscrits (q;).

† QUÉBOT (ké-bo), *s. m.* Nom donné, dans certaines localités, au gobie noir (poissons acanthoptérygiens), appelé ailleurs boulerot noir.

QUEL, QUELLE (kèl, kè-l'), *adj.* || 1° Il s'emploie pour exprimer la qualité, et répond au latin *qualis*. La façon dont il a vécu avec moi montre assez quel il est, VAUGEL. *Q. C.* 366. Voilà quelle je suis et quelle je veux être, CORN. *Héracl.* I, 2. Allez, allez, vous pourrez avec eux [les médecins] avoir quel mal il vous plaira, MOL. *l'Av.* I, 8. Qu'ils apprennent au moins quelle est la religion qu'ils combattent, avant que de la combattre, PASC. *Pens.* IX, 1, éd. HAVET. En voici la preuve, me dit-il, et Dieu sait quelle! c'est Escobar, ID. *Prov.* V. Tout est à l'armée; quand on voit un homme dans les rues avec une épée, les petits enfants crient sur lui; voilà quel est Paris présentement, SÉV. 6 juin 1672. Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez, BOSS. *Duch. d'Orl.* Mettez-vous dans quelle situation il vous plaira, la prière l'adoucit.... MASS. *Carême, Prière* 2. Ils ont supposé dans les conquérants un droit, je ne sais quel, de tuer, MONTESQ. *Espr.* X, 3. || Il s'emploie en ce sens interrogativement. Quelle réponse t'a-t-on faite? MOL. *l'Av.* II, 1. Quels honneurs n'a-t-on pas rendus à M. Corneille et à M. Racine? BOIL. *Lett. à Perrault.* Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés? RAC. *Phèdre*, I, 1. Quelle raison a-t-on pour croire que la séparation de l'âme et du corps ne puisse se faire sans une douleur extrême? BUFF. *Hist. nat. homme, Œuv.* t. IV, p. 373. Quel homme est-ce? — C'est un beau, court, jeune vieillard..., rusé, rasé.... BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4. || Il s'emploie en ce sens exclamativement. Au reste, égalant les plus belles, Et surpassant les plus cruelles, N'ayant trait qui ne plût, pas même en ses rigueurs: Quelle l'eût-on trouvée au fort de ses faveurs! LA FONT. *Fabl.* XIII, 26. Quel homme! MOL. *Mis.* I, 1. Ariane, ma sœur, de quel amour blessée Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée! RAC. *Phèdre*, I, 3. Joas: Quel père Je quitterais! et pour.... — Athalie: hé bien? — Joas: pour quelle mère! ID. *Athal.* II, 7. Moi-même, plein d'un feu que sa haine réprouve, Quel il m'a vu jadis, et quel il me retrouve! ID. *Phèdre*, III, 6. Quel devins-je au récit du crime de ma mère! ID. *Mithr.* I, 1. || 2° Il se dit aussi pour exprimer la nature de la personne ou de la chose, et répond au latin *quis, quisnam*. Je vous ai légué d'Étallonde [un des condamnés d'Amiens], comme je ne sais quel Grec donna en mourant sa fille à marier à je ne sais quel autre Grec, VOLT. *Lett. d'Alembert* 29 oct. 1774. Personne ne doute, dit Peña, scolie 47, qu'il ne faille faire mourir les hérétiques, mais on peut demander quel genre de supplice il convient d'employer, ID. *Dict. phil. Inquisition.* || Il s'emploie interrogativement en ce sens. Quel est donc, lui dis-je, ce vieillard si modeste avec tant d'amour-propre, et si malheureux avec tant de bonheur? C'est, me dit-il, Isocrate, BARTHÉL. *Anach.* ch. 8. Berger, quel es-tu donc? qui t'agite? A. CHÉN. *Idylles, la Liberté.* || Quel de, pour *lequel*. Quels de vos diamants me faut-il lui porter? CORN. *Suite du Ment.* II, 3. Quel des deux voulez-vous, ou mon cœur ou ma cendre? Quelle des deux aurai-je, ou la mort ou Cassandre? ROTROU, *Venceslas*, II, 2. Quelle de mes tristes pensees Avec tes flots n'a pas coulé? LAMART. *Harm.* II, 6. || 3° Il se dit pour *combien grand*, et répond au latin *quantus*, et pour *combien de*, et répond au latin *quot*. La reine [d'Espagne] parla au peuple avec tant de grâce, de force et de courage qu'il est incroyable avec quel succès, ST-SIM. 282, 85. || Il s'emploie en ce sens interrogativement et exclamativement. Quel charme de s'ouïr louer par une bouche Qui, même sans s'ouvrir, nous enchante et nous touche! LA FONT. *Fill. de Minée.* Madame la Dauphine est accouchée hier jeudi à dix heures du soir d'un duc de Bourgogne: votre ami vous mandera la joie éclatante de toute la cour, avec quel empressement on la témoignait au roi, à Monsieur le Dauphin, à la reine; quel bruit, quels feux de joie, quelle effusion de vin, quelle danse de deux cents Suisses autour des portes, quels cris de vive le roi! quelles cloches sonnées à Paris; quels canons tirés, quel concours de compliments et de harangues, SÉV. 7 août 1682. Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement: quel feu! quelle naïveté! quelle source de bonne plaisanterie! quelle imitation des mœurs! quelles images et quel fléau du ridicule! LA BRUY. I. Si l'on juge, par le passé, de l'avenir, quelles choses nouvelles nous sont inconnues dans les arts, dans les sciences, dans la nature, et, j'ose dire, dans l'histoire! ID. XII. Quelle ville qu'Athènes! quelles lois! quelle police! quelle valeur! quelle discipline! quelle perfection dans toutes les sciences et dans tous les arts! mais quelle politesse dans le commerce ordinaire et dans le langage, ID. *Disc. sur Théophr.* || 4° Il s'emploie pour indiquer l'ordre, le rang, et répond à l'ancien adjectif *quantième*. En quel siècle sommes-nous? Dans le XIXe. En quelle année vivons-nous? En 1869. Quel jour du mois est-il aujourd'hui? Le trois. || 5° Quelle heure est il? Il est deux heures, huit heures. De même on dit: Quel âge avez-vous? et l'on répond: soixante-huit ans. Dans les deux cas la réponse renferme une ellipse: il est [l'heure de] huit heures; j'ai [l'âge de] soixante-huit ans. || 6° Tel quel, voy. TEL. || 7° Quel que, quelle que, voy. QUEL QUE à son rang alphabétique. || Proverbe. Quel pour moi, tel pour toi.

— REM. 1. Cet adjectif interrogatif, suivi d'un substantif, peut être avec ce substantif le régime direct du verbe qui le suit: et alors le participe est variable, d'après la règle générale qui veut que le participe s'accorde quand il est précédé de son régime direct. Quelle nouvelle m'avez-vous apportée? || 2. De Paris à Lyon quelle est ma route? peut signifier trois choses: la route en tant que désignant les lieux par où je passerai; la route par rapport à ses qualités: agreable, variée, triste, la route par rapport à sa longueur. Quelle est votre maison? peut signifier laquelle de ces maisons est la vôtre, ou de quelle façon est votre maison. Le sens de *quel* est devenu très-confus: la cause en est dans la perte que la langue a faite de plusieurs excellentes tournures: on ne peut plus dire *qui* au sujet, en parlant d'une chose; *qui est cette maison?* n'est plus français; l'adjectif *quant, quantes* a péri; *quantième* n'est plus que substantif. De la sorte, *quel* en est venu, bon gré mal gré, à remplacer tous ces mots.

— HIST. XIe s. En quel mesure en pourrai estre fix [certain]? *Ch. de Rol.* X. Oez, seignur, quel pechet nous encombre, *ib.* II. || XIIe s. Mais [je] ne l'ai pas encor certainement Quel guerredon ele me voudra rendre, *Couci*, V. Par quel forfait et par quel mesprison M'avez, Amors, de vos si esloigné? ID. VII. Quant il sauront queus iert [sera] li guerredons, ID. XIII. Il leur a demandé: qex [quelles] noveles, baron? *Sax.* XXII. Parole à David, si li di que il eslised de treis choses quele que il volt mielz que jo li face.... E li prophete vint al rei, si li dist de part nostre seignur, et ruvad [rogavit] que il esleist quel membre que il volsist, *Rois*, p. 217. || XIIIe s. [Elle] Ne sut quel part aler, tousjours se traist en sus, *Berte*, XXIV. Quel deable ont la voie [à] Blanchefleur ci aprise? *ib.* LXXVI. || XIVe s. Et par consequent queles sont les parties ou les communicacions politiques, teles sont les amistés, ORESME, *Eth.* 245. || XVIe s. Ayant aesles cartilagineuses (quelles sont es souris chaulves), fort longues et larges, RAB. *Pant.* IV, 3. ....Quel' rancune te touche? MAROT, II, 8. Adjoustans, quels, combien d'hommes, quelles armes.... MONT. I, 24. Ils envoyoient devant les plus grossiers, pour voir quel il y faisoit, CASTELN. 72. Les corps secs et durs, quels sont les membranes, ne sont alterés que par medicamens forts, PARÉ, VIII, 18.

— ÉTYM. Berry, *queu, queulle, queux* au pluriel; bourguig. *quei*; provenç. *qual, cal*; espagn. *cual*; ital. *quale*; du lat. *qualis*, formé du relatif, et de *lis*, que Bopp, *Gr. comp.* § 419, rapproche du suffixe λιος signifiant ressemblance; ainsi *qualis* serait: semblable à qui.

QUELCONQUE (kèl-kon-k'; du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 231, il était mieux de ne pas prononcer l'l), *adj.* Quel que ce soit, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit. Il n'y a homme quelconque qui ne sache cela. Cherchez des prétextes quelconques. Donnez-lui une récompense quelconque. On peut à une force quelconque en substituer deux autres dont elle serait la résultante, LAPLACE, *Exp.* III, 1. || Terme de palais. Nonobstant opposition ou appellation quelconque. || Il se met toujours après son substantif.

— HIST. XIIe s. Tutes genz quelesquunques tu fesis, vendrunt [viendront], e aorerunt devant tei, *Liber psalm.* p. 122. || XIIIe s. Cil jurerent sur sains au conte Baudoin de Flandres.... qu'il assembleroient à l'ost de Venise et à lui, en quelconque lieu qu'il oroient [ouïroient] dire qu'il tourneroit, VILLEH. XXX. || XIVe s. Et quelconques choses sont faites ou pour paour de plus granz malx eviter, ou pour aucun grant bien obtenir, ORESME, *Eth.* 48. Et nul n'esluit felicité pour les choses dessus dites, ne pour autres quelconques, ID. *ib.* VIII, 14. || XVIe s. En tel train d'estude le meit, que il ne perdoyt heure quelconque du jour, RABEL. *Garg.* I, 23. Par nostre art et industrie, ou par quelconque autre forme que ce soit, CALV. *Instit.* 725. Il n'y a nul conseil, ne parlement, ny assemblée, quelconque qu'elle soit, qui n'ait son president ou gouverneur, ID. *ib.* 888.... Le baptesme n'est point d'homme mais de Dieu, par quelconque il ait esté administré, ID. *ib.* 1059. C'est à nous à faire de nous rendre sujets et obeissans à quelconques superieurs qui domineront au lieu où nous vivrons, ID. *ib.* 1196.

— ÉTYM. Lat. *qualiscunque*, de *qualis*, et *cunque* signifiant partout, n'importe où. *Cunque* se décompose en *quum*, ancien accusatif de *qui*, et *que*, où, lequel vient aussi de *qui*.

QUELLEMENT (kè-le-man), *adv.* Il ne se dit que dans cette locution: Tellement quellement, ni bien ni mal, mais plus mal que bien. Elle se défit tellement quellement d'une visite qui l'assiégeait, HAMILT. *Gramm.* 8. Il [l'abbé de Saint-Pierre] n'avait point pour principe, disait-il, ni de laisser aller le monde comme il veut, ni de dire toujours du bien de M. le prieur, ni de faire son devoir tellement quellement, D'ALEMB. *Éloges, l'ab. de St-P.* note 8.

— HIST. XIVe s. Et ne leur chaut ou ne curent quelconque personne, ne quellement ils contristent, ORESME, *Eth.* 130. || XVIe s. A la fin j'en suis venu à bout tellement quellement, AMYOT. *Mor. Epitr.* p. 16.

— ÉTYM. *Quelle*, et le suffixe *ment*.

QUEL QUE (kèl-ke), QUELLE QUE (kè-le-ke), *adj.* || 1° Avec le subjonctif, se dit quand on doute de quelle manière, de quelle espèce est la personne ou la chose dont il s'agit; il ne s'emploie jamais que séparé de son substantif, à la différence de *quelque.... que*, qui se construit avec son substantif. Newton, plus timide ou plus modeste, a commencé sa marche par s'appuyer sur les phénomènes pour remonter aux principes inconnus, résolu de les admettre, quels que les pût donner l'enchaî-

nement des conséquences, FONTEN. *Newton.* Ils croyaient qu'un monarque unirait leurs desseins.... Et qu'enfin, quel qu'il soit, le Français veut un maître, VOLT. *Henr.* VI. Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle [la loi], ID. *Loi natur.* 4e part. Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux, GRESSET, *Sydn.* II, 2. || Dans cette construction, *quel* s'accorde toujours avec son substantif. De plus on remarquera qu'il est toujours séparé de son substantif; dès qu'on le joint à un substantif ou à un adjectif, ce n'est plus *quel* qu'il faut dire, c'est *quelque.* || On peut, dans certains cas particuliers, séparer *quel* de *que* : quel de ces deux partis que vous choisissiez, J. J. ROUSS. *Lett. au Pr. de Virtemberg,* 10 nov. 1763. || 2° *Quel.... que* au lieu de *quelque.... que.* En quel lieu que ce soit je veux suivre tes pas, MOL. *Fâch.* III, 4. || C'est un archaïsme qui est aussi un provincialisme déjà condamné par Vaugelas. Pourtant l'ancienne manière de dire, qu'on trouvera dans l'historique, est seule correcte : En quel lieu que ce soit et non en quelque lieu que ce soit.... car il y a là manifestement un *que* de trop *Quelque.... que* est une corruption de *quel.... que,* qui est d'origine. C'est vers le XIVe siècle que cette faute commence à s'introduire.

— HIST. XIe s. Quel part qu'il aille, ne puet mie cheïr [tomber], *Ch. de R.* CXLIX. || XIIe s. Je m'en vois [vais], dame; à Dieu le creator [je] Commant vo cors [votre personne], en quel lieu que je soie, *Couci,* XXII. Quel qu'il seient, serjant sunt en la Deu maisun [les clers sont serviteurs en la maison de Dieu], *Th. le mart.* 30. En mi se colent par Tamise, Ne lor nut [nuit] tant nord, est ne bise, Qu'en Danemarche n'arrivassent, Queu mer orrible qu'il trovassent, BENOIT, 27650. Et Deus garda David, quel part qu il alast, *Rois,* p. 148. || XIIIe s. Très bien vous servirai, quel peine que j'en aie, *Berte,* LVIII. En quel onques liu que je soie, *la Violette,* p. 41. Car de chose, quel qu'ele soit, N'ert joianz.. *la Rose,* 5579. Et toutes les autres paroles, Que qu'el soient, sages ou foles, *ib.* 10634. Et je ne sui que un seul hom, et vostre sui, quel que je soie, *Chr. de Rains,* 24. || XVe s. Si bouta sa teste hors d'une basse fenestre qui là estoit, et fit signe qu'il vouloit parler au quel que fust de l'ost, FROISS. I, I, 242. Et que chacun suist [suivît] la banniere messire Douglas, quel part qu'il voulsist aller ID. I, I, 144. || XVIe s. Viande ne feust apportée, quel que feust, en laquelle n'y eust abundance de farce magistrale, RAB. *Pant.* IV, 51. Les evenemens, quels qu'ils soient, sont gouvernez par le conseil secret de Dieu, CALV. *Instit.* 133. Jamais homme ne desira si ardemment chose quelle qu'elle soit, comme lui desiroit se trouver en bataille contre Hannibal, AMYOT, *Marcel.* 46. Par quel qu'il soit de ces deux chemins [de castration], le taureau souffre grandes douleurs, O. DE SERRES, 290. Que chacun, en quel lieu qu'il habite, quelle aage et quelle complexion qu'il ait, pense à eviter tels perils [les temps de peste], ID. 945.

— ÉTYM. *Quel,* et *que.*

QUELQUE (kèl-ke ; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 231, il était mieux de ne pas prononcer l'*l*), *adj. indéfini.* || 1° Un ou plusieurs, entre un plus grand nombre. Est-il échappé quelque indiscrétion à sa jeunesse? FLÉCH. *Lamoign.* Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes, RAC. *Phèdre,* IV, 2. Vois s'il s'offre à tes yeux quelque grand de ma cour, ID. *Esth.* II, 4. Trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse? ID. *Lett. à Boil.* 42. J'aimerais mieux m'aller cacher dans quelque île déserte, que de me charger de gouverner une république, FEN. *Dial. de Dion et de Gélon.* || Elliptiquement. Quelque sot, c'est-à-dire je ne suis assez sot pour cela; en remplissant l'ellipse : quelque sot le ferait, le dirait. Tu te vas emporter d'un courroux sans égal. — Moi, monsieur? quelque sot! la colère fait mal, MOL. *l'Ét.* II, 7. Orgon : Certes, je t'y guettais. — Dorine : Quelque sotte, ma foi! ID. *Tart.* II, 2. || 2° *Et quelques,* s'ajoute après un nom de nombre pour indiquer que ce nombre est un peu dépassé. Nous étions à ce concert quarante et quelques. || 3° Un petit nombre, une petite quantité. Il en coûtera quelques écus. Prenez de votre sort tous deux quelque pitié, CORN. *Héracl.* I, 4. À quelque temps de là, la cigogne le prie, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles, FLÉCH. *Tur.* D'adorateurs zélés à peine un petit nombre Ose des premiers jours nous retracer quelque ombre, RAC. *Ath.* I, 1. J'avais de quelque espoir une faible étincelle, VOLT. *Mérope,* II, 2. Après l'accouchement on lave l'enfant avec quelque eau tiède, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 4° Quelque chose, voy. CHOSE, n° 9. || Familièrement, cela dit quelque chose, cela parle à l'esprit, au cœur. || Il y a quelque chose à faire, se dit pour exprimer la nécessité de quelque entreprise, de quelque innovation. || On met *de* devant un adjectif. Quelque chose de bon. || Autrefois la règle était différente; Vaugelas admettait qu'on pouvait supprimer le *de;* c'est ce qu'a fait Molière en ce vers : Je crains fort pour mon fait quelque chose approchant, *Amph.* II, 3. || 5° Quelque peu, c'est-à-dire un peu. Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue Qu'il fallait dévouer ce maudit animal, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || 6° Adverbialement. Environ, à peu près. Celle qui n'était point voilée paraissait avoir quelque trente-cinq ans, SCARR. *Rom. com.* I, 13. À mesure qu'une compagnie grossit, elle a besoin de quelque plus grand nombre de statuts, pour éviter la confusion et le désordre, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* II. De l'autre côté se sont trouvés quatre-vingts docteurs séculiers, et quelque quarante religieux mendiants, PASC. *Prov.* X. Il y en a eu quelque trente-six [vaisseaux] qui ont trouvé moyen d'entrer dans le port, RAC. *Lett. à M. Bonrepaux.* Et quel âge avez-vous? vous avez bon visage.— Hé! quelque soixante ans, ID. *Plaid.* I, 7. Plutarque vivait quelque cent ans après Jésus-Christ, et il a fait un dialogue sur les oracles qui avaient cessé, FONTEN. *Oracles,* II, 1. Mlle Bauval, actrice du temps de Corneille, de Racine et de Molière, me récita, il y a quelque soixante ans et plus, le commencement du rôle d'Émilie, VOLT *Dict. phil. Chant.* Charles XII ajouta à ces bandits quelque mille Valaques, ID. *Charles XII,* 4. Si un sauteur saute dix pas, tous ceux qui viendront après lui sauter quelque cinq ou six pas, fussent-ils dix mille, ne feront rien, P. L. COUR. *Lett.* II, 207. || Autrefois, en ce sens, *quelque* était adjectif, ce qui se comprend en considérant le substantif avec son nom de nombre comme un terme unique; c'était d'ailleurs la forme ancienne (voy. l'historique). Attendez, il y peut avoir quelques huit jours, CORN. *Clit.* II, 2. Vous allez épouser quelques cent mille écus, DORAT, *Feinte par amour,* I, 5. || 7° Quelque.... que, voy. QUELQUE QUE immédiatement ci-dessous.

—REM. L'*e* final de *quelque* ne s'élide que devant *un, une* : quelqu'un, quelqu'une.

— HIST. XIIIe s. Ou nuisent par detraccion, Ou par faulce accusacion, Ou par quiexque malaventures, *la Rose,* 5493. || XVe s. Se je dis huy aultre parole A vous n'a quelque aultre personne.... *Pathel.* Quelques trois jours après, COMM. I, 1. Il povoit bien avoir quelque six vingts hommes, ID. I, 6. || XVIe s. Pantagruel, quelque jour, se pourmenoyt vers les faulx-bourgs St-Marceau, RAB. *Pant.* II, 15. Je l'attribue à quelque sienne devotion, MONT. I, 17. Touts deux [Montaigne et La Boëtie] hommes faicts, et luy plus de quelque année, ID. I, 213. Il envoya devant quelque [une certaine] bouteille empoisonnée, ID. I, 252. Il n'y a si grande maladie en laquelle il ne reste à un malade quelque espoir de salut, LANOUE, 21. Caton suada au senat de gaigner le menu populaire en luy faisant distribuer quelque bled, AMYOT, *Cat. d'Ut.* 3. Tu es quelque demon ou quelque ange des cieux, RONS. 266. Tu penses estre quelque habile homme, H. EST. *Conformité,* p. 19.

— ÉTYM. *Quel,* et *que;* picard, *quite;* Berry, *queuque;* norm. *queuque, quèque;* bourguig. *quieque;* provenç. *qualque, calque;* espagn. *cualque;* ital. *qualche.*

QUELQUE.... QUE, *adj.* || 1° Il s'emploie avec le subjonctif pour indiquer que l'on doute de quelle manière, de quelle espèce est la personne ou la chose dont on parle. Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros, LA ROCHEFOUC. *Max.* 53. Mais quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout, BOSS. *Hist.* III, 3. Quelque faiblesse que les rois puissent avoir, l'homme se cache, pour ainsi dire, sous le monarque; et, quelque bonté qu'ils aient, ils ont toujours l'éclat et la pompe de la royauté, FLÉCH. *Duc de Mont.* Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre, On peut être héros sans ravager la terre, BOIL *Épître* I. Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire, Votre devoir ici n'a point dû vous conduire, RAC. *Mithr.* II, 2. || Le membre de phrase où est *quelque.... que* peut être le régime d'une préposition ou d'un verbe. Gorgias fut le premier qui osa se vanter dans un nombreux auditoire, qu'il était prêt à répondre sur quelque matière qu'on voulût lui proposer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 765, dans POUGENS. Un citoyen ne satisfait point aux lois en se contentant de ne pas agiter le corps de l'État; il faut encore qu'il ne trouble pas quelque citoyen que ce soit, MONTESQ. *Esp.* XXV, 9. || *Quelque.... qui* sert de sujet. Quelques fameux lauriers qui lui couvrent la tête, MALH. V, 23. Quelque industrie qui paraisse dans ce que font les animaux.... BOSS. *Connaiss.* V, 2. C'est pourquoi, quelque perte qui fût arrivée, le sénat, toujours instruit de ce qui lui restait de bons soldats, n'avait qu'à temporiser, et ne se laissait jamais abattre, ID. *Hist.* III, 6. || La Fontaine a dit : Amusez les rois par des songes, Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges : Quelque indignation dont leur cœur soit rempli, Ils goberont l'appât; vous serez leur ami, *Fabl.* VIII, 14. On a blâmé cette phrase; mais, puisqu'on dit *quelque.... qui* au sujet, pourquoi ne dirait-on pas *quelque.... dont* au régime? De la même façon on justifiera cette phrase de Bossuet : Quelque part où vous soyez, passez outre, *Panég. St Benoît,* 3. || 2° *Quelque que....* pris adverbialement devant un adjectif; il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché,* II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex,* I, 3. Quelque honorée qu'elle ait été, FLÉCH. *Dauph.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. ROUSS. *Odes,* I, 3. Quelque ordinaire que fût la terre qui porte le nom du comté d'Auvergne, et quelque totalement distincte qu'elle fût de la province d'Auvergne, M. de Bouillon la voulut avoir, ST-SIM. 167, 240. || Il se construit aussi avec un adverbe. Quelque fort qu'on s'en défende, il y faut venir un jour, MOL. *Princ. d'Él.* V, 5e *intermède.* Les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas, BOSS. *Duch. d'Orl.* Quelque vite que nous marchions dans la voie de Dieu, MASS. *Prof. rel.* 2.

— REM. 1. On notera l'accord dans : quelques bonnes raisons qu'il ait données, tandis qu'il faut écrire, sans accord : quelque bonnes que soient les raisons qu'il ait données. Au XVIe siècle cette distinction n'était point admise, comme on peut voir à l'historique, et l'on aurait écrit : quelques bonnes que soient les raisons; c'est ce que Corneille a fait encore dans ces vers : ....Et n'oser de ses feux, Quelques ardents qu'ils soient, se promettre autant qu'eux [les rivaux], *Pulch.* II, 1. Dans l'usage actuel il y a un moyen, qu'on peut dire matériel, de reconnaître si *quelque* devant un adjectif s'accorde ou ne s'accorde pas : *quelque* est indéclinable toutes les fois que l'adjectif est construit avec le verbe *être,* ou avec des verbes qui permettent de sous-entendre *être :* Quelque beaux que je les trouve; Quelque faux que vous les jugiez (trouve *être;* jugiez *être*). || 2. Si l'on essaye de pénétrer dans la nature et les rapports de *quel que* et *quelque .... que,* l'ancienne langue nous apprend aussitôt que c'est un seul et même mot, qu'autrefois on disait *quel.... que* et non *quelque.... que,* et qu'à une certaine époque une erreur de langage ajouta indûment un *que* à *quel,* et produisit le barbarisme *quelque.... que.* L'usage acceptant le fait accompli consacra la nouvelle locution, et en tira devant les adjectifs un certain parti, une distinction : *quelque* devint adverbe; et, tandis que *quel que* reste adjectif ne pouvait signifier que *quelque soit, quel que ....que* devenu adverbe signifia, si l'on peut parler ainsi : *quellement que.* Aussi des grammairiens ont-ils dit, non sans fondement, qu'il fallait distinguer : *quelque* désobligeantes paroles que vous m'ayez dites, et *quelques* paroles désobligeantes que vous m'ayez dites; que le premier signifie : quellement désobligeantes que soient les paroles; et le second : quelles que soient les paroles désobligeantes.

— HIST. XIVe s. En quel que lieu que la vaine [veine] tende.... H. DE MONDEVILLE, f° 22, *verso.* En quelque maniere que ce fust, BERCHEURE, f. 1, *verso.* || XVIe s. Gargantua ne pouvoit dormir, en quelque faczon que il se meist, RAB. *Garg.* I, 41. Il ne laisse point de continuer sa liberalité si longtemps envers les pecheurs, quelques miserables qu'ils soyent, CALV. *Inst.* 19. Quelques subterfuges que les philosophes se soient subtilement forgez... ID. *ib.* 51. Quelques rudes assauts et violence qu'elles ayent à soustenir, elles en viennent tousjours à bout, ID. *ib.* 452. Mon cousin, quelque mine que l'on me fasse, si sont ils si estonnés, que ne savent que dire, MARG. *Lett.* XXXV. Ils quittoient leurs maisons pour les insolences des partisans, plus que pour la crainte des ennemis, quelque grande fust elle, D'AUB. *Hist.* II, 276. Quelques viles et lasches satisfactions qu'on lui offrist MONT. I, 2.

Somme, de quelque costé qu'on se tourne, on n'oit retentir que reniemens de Dieu, LANOUE, 7. Une œuvre, quelque belle apparence qu'elle puisse avoir, si elle n'est faite en droite conscience, n'est pas bonne, ID. 79. Quelques malheurs qui lui survinssent, ny ne le veit on jamais plorer, ny.... AMYOT, *Péric.* 69. Quelque part qu'il ira, les œillets et les roses, Et fust-ce au jour d'hyver, luy naissent sous les pas, RONS. 744.

— ÉTYM. *Quelque*, et *que*.

QUELQUEFOIS (kèl-ke-foî), *adv.* || 1° De fois à autre. Accessible, accueillant, honnête, M. le Tellier savait employer son temps, et quelquefois même le perdre, pour compatir à des misérables à qui il ne reste de consolation que de redire ennuyeusement leur misère, FLÉCH. *le Tellier.* Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante, RAC. *Athal.* I, 1. Quelquefois honnête et quelquefois fripon, REGNARD, *Fol. amour.* I, 5. Le public est soupçonné quelquefois d'être injuste et ingrat, VOLT. *Lett. Tabareau*, octobre 1769. L'avenir du présent se venge quelquefois, DELILLE, *Pit.* IV. || 2° Quelquefois que, un certain nombre de fois où Je récuse les pendules ; elles ne peuvent pas ellesmêmes être tout à fait justes ; et, quelquefois qu'elles le seront en marquant qu'un tour de vingt-quatre heures sera plus long ou plus court qu'un autre, on aimera mieux les croire déréglées que de soupçonner la terre de quelque irrégularité dans ses révolutions, FONTEN. *Mondes*, 6e *soir.*

— HIST. XVIe s. Mais quelquefoys [une fois] qu'ung grand ours que nourrissoyt son pere eschappa, et luy venoyt lescher le visaige, il.... RAB. *Pant.* II, 4. Saint Pierre denonce que les fideles sont appelez, à ce qu'ils soyent quelquefois [un jour] participans de la nature divine, CALV. *Instit.* 806.

— ÉTYM. *Quelque*, et *fois*.

QUELQU'UN, UNE (kèl-kun, ku-n' ; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 231, il était mieux de ne pas prononcer l'*l*), *au pluriel* QUELQUES-UNS (kèl-ke-zun), QUELQUES-UNES (kèl-ke-zu-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Un, une entre plusieurs. Quelqu'une de vos compagnes. Est-il quelqu'un de vous de si peu de vertu,... Qu'il puisse regretter César et l'esclavage? VOLT. *M. de César*, III, 7. || Quelques-uns, quelques-unes, plusieurs dans un grand nombre. ....Ce qu'en quelques-uns on voit d'attachement N'est qu'un faible ascendant d'un premier mouvement, CORN. *Rodog.* II, 2. Quelques-uns vous diront, au besoin, Quels dieux du haut en bas renversent les profanes, ID. *Nicom.* III, 2. Avec quel zèle exhortait-il quelques-uns de ses domestiques à rentrer comme lui dans le bercail de Jésus-Christ [quitter le protestantisme]? FLÉCH. *Duc de Mont.* || Hé quelqu'un! holà quelqu'un! se dit pour appeler des gens qui sont à portée de la voix, et particulièrement des serviteurs. Qui voit-on aujourd'hui, distingué du commun, Appeler de ses gens, qui ne dise : hé quelqu'un! BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 3. || 2° Absolument, quelqu'un s'emploie pour les deux genres et signifie une personne. Si j'aimais quelqu'un, je n'aurais point de plus grand plaisir que de le voir aimé de tout le monde, MOL. *le Sicil.* 7. Quand on a eu dessein de faire plaisir à quelqu'un, on est aise de savoir qu'on y a réussi, SÉV. 24 nov. 1675. Quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, BOSS. *Reine d'Anglet.* Mais à grands pas vers vous je vois quelqu'un marcher, RAC. *Esth.* III, 1. || Le féminin quelqu'une cependant n'est pas sans exemple. Et j'ai [Louis XIV représenté en Apollon] mieux aimé la détruire [la révolte] Que de courir après Daphné ; Toutefois il le faut, c'est une loi commune, Qui veut que tôt ou tard je coure après quelqu'une ; Et, tout dieu que je suis, je m'y vois condamné, BENSERADE, dans RICHELET. || 3° Il se construit quelquefois avec l'adjectif démonstratif. A ce plaisant objet si quelqu'une recule, Cette quelqu'une dissimule, LA FONT. *Tabl.* Puisqu'il n'observe pas que c'est être indiscret Que de chasser quelqu'un qui sait notre secret, Surtout si ce quelqu'un est d'un sexe qui penche Au plaisir de jaser et d'avoir sa revanche, DESTOUCHES, *Phil. marié*, I, 4. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous ; ce quelqu'un me presse.... J. J. ROUSS. *Lett. à la maréch. de Luxemb.* p. 63, dans POUGENS. || 4° Quelqu'un se dit pour désigner, sans la nommer, une personne déterminée. Quelqu'un qui n'est pas votre époux, Et pour qui cependant, soit dit sans vous déplaire, Vous sentez quelque chose et de vif et de doux, DESHOULIÈRES, *Lett. à Mlle d'Ussé* [fille de Vauban]. Voilà pourquoi, je gage, A quelqu'un que je sais l'esprit vint avant l'âge, C. DELAV. *Enf. d'Éd.* I, 2. || 5° Quelqu'un se dit quelquefois, dans le langage familier, pour personnage de quelque importance. Cet air n'est pas tant sot, ce port est peu commun, Et, la coiffe abattue, on me prend pour quelqu'un, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, II, 5. Bartholo : Comment! je vous demande à tous deux s'il est entré quelqu'un chez Rosine, et vous ne me dites pas que ce barbier....— L'Eveillé : Est-ce que c'est quelqu'un donc, M. Figaro? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 7. Mais ne voyez-vous pas qu'il a l'air de quelqu'un? COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, II, 16. Avec quinze mille livres de rente on est toujours quelqu'un, H. MALOT, *Tout Paris, Siècle*, 7 avril 1867.

— HIST. XVe s. Dit alors à quelcung de ses privez, COMM. I, 3. || XVIe s. En tous siecles il y en a eu quelcuns, qui par la conduite de nature ont aspiré en toute leur vie à vertus, CALV. *Instit.* 208. Ayons ce but de prevenir les scandales, et, s'il y en a desja quelcun, de l'abolir, ID. *ib.* 975. Si quelqu'un de ces bannis venoit, MONT. I, 46. Quelqu'un s'en offense : qu'y feroy-je? ID. I, 51. Ils y ont envoyé quelqu'un de leur compagnie, H. EST. *Conformité*, p. 21.

— ÉTYM. *Quelque*, et *un* ; bourg. *quécun* ; norm. *queuqu'un*.

† **QUÉMAND, ANDE** (ké-man, man-d'), *s. m.* et *f.* Terme vieilli. Celui, celle qui mendie, qui gueuse. Plus que pauvre et quémande on voit la poésie, RÉGNIER, *Sat.* IV.

— HIST. XIVe s. Un homme querant et demandant l'aumosne, qui estoit vestuz d'un manteau tout plain de paleteaulx, comme un coquin ou caimant, DU CANGE, *coquinus.* || XVe s. Hola, hola, soupir, on vous oit bien ; Vous vous cuidez embler trop coyement, Contrefaisant ung peu le cayement, CH. D'ORL. *Chans.* 36. Il fist semer par cayemans et par tavernes faulses mençonges de la royne et du duc d'Orleans, VIRIVILLE, *Geste des nobles*, p. 109.

— ÉTYM. Origine inconnue. Le mot est de trois syllabes, comme on le voit par le vers de Charles d'Orléans. Les etymologies, si on en rencontre, doivent satisfaire à cette condition.

QUÉMANDER (ké-man-dé), *v. n.* Mendier, solliciter clandestinement, aller importuner les gens dans leurs maisons. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Quémand* ; norm. et picard, *caimander*.

† **QUÉMANDERIE** (ké-man-de-rie), *s. f.* Habitude de quémander.

QUÉMANDEUR, EUSE (ké-man-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui quémande.

† **QUENAILLE** (ke-nâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme populaire en certaines provinces. Canaille. Et renfermer dedans cent sortes de quenaille, RÉGNIER, *Sat.* VI. Les puces et les poux et telle autre quenaille, ID. *ib.* X. || La petite quenaille, les enfants.

— HIST. XVIe s. Quenaille, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ce paraît être une autre prononciation de *canaille*. Mais M. Boucherie, d'Angoulême, le tire du saintongeois *quener*, vagir.

QU'EN-DIRA-T-ON (kan-di-ra-ton), *s. m.* Ce qui peut se dire dans le public au sujet de ceci ou de cela. Ne nous reprochons rien ; et le qu'en dira-t-on, S'il est impertinent, traitons-le de chanson, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, III, 3. La richesse d'une belle-fille, de quelque réputation qu'elle fût, parut à M. de Soubise mériter le mépris du qu'en-dira-t-on, ST-SIM. 21, 251.

— ÉTYM. *Que*, *en*, *dira*, *on*.

† **QUENELLE** (ke-nè-l'), *s. f.* Terme de cuisine. Boulettes dont on garnit un pâté chaud. Quenelles de volaille, d'esturgeon, etc. Ces morceaux de pâte cuits ont la forme, l'apparence et le goût des quenelles les plus délicates, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 96, dans POUGENS. || La différence entre boulettes et quenelles est que ce qui se met dans les quenelles est toujours passé au tamis, tandis que la boulette se fait avec des choses hachées ou écrasées.

— ÉTYM. Origine incertaine. M. Roulin le tire de l'all. *Knollen*, tumeur ; anglo-sax. *knyll*, frapper.

† **QUENNON** (ke-non), *s. m.* Bouche à feu de petit calibre, du commencement du XIVe siècle, qui lance un trait d'arbalète de forte dimension, muni d'ailettes et nommé garrot.

— ÉTYM. C'est une autre forme de *canon.*

† **QUÉNOT** (ké-no), *s. m.* Nom vulgaire du *prunus mahaleb*, arbre de Sainte-Lucie.

QUENOTTE (ke-no-t'), *s. f.* || 1° Terme très-familier. Dent des petits enfants. J'ai songé toute la nuit à Marotte, Et n'ai pu faire dodo : Maman, qui me croit mal à ma quenotte, Pour m'apaiser me fait du lolo, COULANGES, *Recueil de chansons choisies*, t. I, p. 43, Paris, 1698. || Il se dit quelquefois des dents des animaux. Belle petite bouche [d'un ours] ! petites quenotes jolies! MOL. *Pr. d'Élide*, 1er *intermède*, 2. Mais donne-lui cuir et poil de Judas, Deux yeux de chien, gueule à triple quenotte, PIRON, *Épigr.* || 2° Nom marchand d'une coquille univalve, dite aussi quenotte sanglante (du genre nérite).

— HIST. XIIIe s. Par barat preïs son fromage, Et tu de lui eüs tel gage, Que tu lui ostas à tes canes Quatre de ses plus beles panes, *Ren.* 13675. Prendre le volt, mès il failli, Et neporquant qatre des pennes L'er remistrent [restèrent] entre les quennes, *ib.* 734..

— ÉTYM. Diminutif, comme on voit par l'historique, de l'anc. fr. *quenne* ou *cane* ; de l'isl. *kenna*, mâchoire. Dans un texte de 1338 cité par du Cange, un mot *quenneya*, *kenée*, signifie un coup sur la joue. Il faut donc rejeter l'étymologie par le saintongeois *quener*, vagir.

QUENOUILLE (ke-nou-ll', *ll* mouillées, et non ke-nou-ye), *s. f.* || 1° Sorte de petite canne faite le plus souvent, dans le midi de la France, avec la tige d'un roseau (*arundo donax*), et dont une extrémité est entourée de soie, de chanvre, de lin, de laine, etc. pour filer. La quenouille était plus souvent qu'aujourd'hui entre les mains des femmes : de là on dit en plusieurs occasions lance pour signifier un homme, et quenouille pour marquer une femme, DUMARS. *Tropes*, II, 2. Pline nous apprend que c'était à la quenouille et au fuseau que les plus habiles mains filaient les laines propres à la fabrication des étoffes les plus riches, DESMAREST, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 2e sem. p. 151. Une femme est debout, de beauté ravissante, Pieds nus ; et sous ses doigts un indigent fuseau File, d'une quenouille empruntée au roseau, Du coton floconneux la neige éblouissante, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, II, 6. On connaît cette loi des Ripuaires qui ordonnait d'offrir à la jeune fille libre qui s'était unie volontairement à un esclave, une quenouille et une épée ; si elle choisissait la quenouille, elle restait esclave avec lui, ou il fallait qu'elle prît l'épée, et qu'elle le tuât, NAUDET, *Instit. Mém. inscr. et bell. lett.* t. VIII, p. 564. || Fig. Avoir des étoupes en sa quenouille, être embarrassé, avoir des difficultés. || Fig. Cette maison est tombée en quenouille, une fille en est devenue héritière. || Le royaume de France ne tombe pas en quenouille, les femmes ne succèdent point au trône de France. || Tout l'esprit de cette famille est tombé en quenouille, les filles de cette famille ont plus d'esprit que les garçons. || 2° Soie, chanvre, lin, laine, dont une quenouille est chargée. Filer une quenouille. || Fig. Allez filer votre quenouille, se dit à une femme qui veut se mêler des affaires qui regardent les hommes. || 3° Quenouilles de lit, les colonnes, les piliers qui sont aux quatre coins de certains lits. A une ruelle du lit de la duchesse de Bourgogne était le jeu ; à l'autre, au chevet, Mme de Maintenon dans un grand fauteuil ; à la quenouille du pied du lit, du même côté, vis-à-vis de Mme de Maintenon, le roi sur un pliant, ST-SIM. 97, 25. || Se dit des piliers sur lesquels s'appuie un dais. || 4° Terme de jardinage. Nom donné au poirier qui sort de la pépinière pour faire une pyramide. || La quenouille est aussi une forme dont le plus grand diamètre est située vers le milieu de sa hauteur, tandis qu'à la pyramide la base doit avoir le plus grand diamètre. || 5° Se dit de plusieurs objets qui ont la forme d'une quenouille. Quenouilles de maïs. Les naïades du ruisseau plantent autour d'elle [la poule d'eau] leurs quenouilles de roseau, chargées d'une laine empourprée, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 7. || 6° Chez les cordiers, perche de deux à trois mètres, au bout de laquelle les fileurs attachent une queue de chanvre, en l'ajustant sur leur côté, à peu près comme les femmes font de leur quenouille. || 7° Nom vulgaire de la massette, *typha latifolia, L.* || 8° Coquille univalve du genre fuseau.

— HIST. XIIIe s. Jà conperrez [vous le payerez], se Dex me saut, Se ma conoille ne me faut, *Ren.* 21830. Cloto, qui la quenouille porte, *la Rose*, 19968. Et besche et coloigne et fusel Leur aporta pour labourer [travailler], DU CANGE, *conucula.* || XIVe s. Ledit Guiot print une quelongne de cane, de laquelle il la feri plusieurs coups, ID. *ib.* || XVe s. Hasples, ne fuseaus, ne keneules, FROISS. *Le dit dou florin.* Quand il vit venir cet appareil, pensez qu'il eut bien des estoupes en sa quenouille [fut bien embarrassé], LOUIS XI, *Nouv.* LII. || XVIe s. En danger de porter deux quenouilles et une mitre, peine ordinaire de ceux qui ont eu deux femmes tout à la fois, YVER, p. 643. Cher Monsieur, c'estoit le capitaine qui avoit passé la corde à la quenouille du lict, il tiroit d'une

main et frappoit de l'autre, D'AUB. *Fæn.* II, 4. Les Portuguais.... jaloux de cette loi mentale, en faveur de laquelle, pour fuir la quenouille, ils avoient fait des rois bastards, ID. *Hist.* II, 397.

— ÉTYM. Génev. *cologne;* wallon, *kinoie;* namur. *conoie;* Hainaut, *quéneule;* Berry, *quenoille, quouneille;* bourguig. *quelogne, quenoille;* ital. *conocchia;* bas-lat. *conucula* et *colucula*, diminutif de *colus*, quenouille. On voit que, parmi les formes, celles qui ont l'*l* sont les plus voisines du latin.

QUENOUILLÉE (qu-nou-llée, *ll* mouillées, et non ke-nou-yée), *s. f.* La quantité de laine, de chanvre, etc. nécessaire pour garnir une quenouille. La quenouillée est d'un beau lin, Plus blanc que la neige et si fin Qu'à l'œil il est imperceptible, PIRON, *Contes en vers, la Quen. unique et merveilleuse.*

— ÉTYM. *Quenouille;* bourguig. *quelongnée.*

† **QUENOUILLÈRE** (ke-nou-llè-r', *ll* mouillées), *s. f.* Dans les fonderies de canons, instrument au moyen duquel on arrête l'écoulement du métal liquide au moment où il est au niveau de la bouche du moule. Quand le métal liquide est presque au niveau de la bouche du moule, on arrête l'écoulement au moyen d'une quenouillère, A. BOILLOT, *Monit. univ.* 6 avr. 1868, p. 489, 4e col.

— ÉTYM. Ainsi dit de *quenouille*, par assimilation de forme.

† **QUENOUILLETTE** (ke-nou-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Petite quenouille. Quand la bergère vient des champs, Sa quenouillette va filant, *Chanson*, dans RICHELET. || 2° Synonyme de quenouillère. || 3° Terme de marine. Montant de poupe qui forme la séparation des croisées d'un grand bâtiment. || Bout de bois placé entre les étais et les faux étais des bas mâts. || Quenouillettes de trelingages, petites barres de fer rondes et recouvertes de toile goudronnée. || 4° Genre de plantes à fleurs composées.

— ÉTYM. Diminutif de *quenouille.*

QUÉRABLE (kè-ra-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence. Rente ou redevance quérable, celle que le créancier doit aller chercher (voy. PORTABLE).

— ÉTYM. *Quérir.*

† **QUERCE** (kèr-s'), *s. f.* Sorte de couteau de pierre avec lequel le maroquinier façonne les peaux du côté de la fleur.

† **QUERCICOLE** (kuer-si-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit sur le chêne.

— ÉTYM. Lat. *quercus*, chêne, et *colere*, habiter.

† **QUERCINE** (kuèr-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière cristalline, voisine de la salicine, et trouvée dans l'écorce du chêne ordinaire.

— ÉTYM. Lat. *quercus*, chêne.

† **QUERCITE** (kuer-si-t'), *s. f.* Terme de chimie. Espèce de sucre retiré du gland de chêne.

— ÉTYM. Lat. *quercus*, chêne.

† **QUERCITRIN** (kèr-si-trin), *s. m.* Terme de chimie. Matière colorante jaune et cristallisable, retirée de l'écorce du quercitron, et employée en teinture.

QUERCITRON (kèr-si-tron), *s. m.* Grand chêne, dit aussi chêne jaune (amentacées cupulifères), qui croît dans les forêts de la Pensylvanie (*quercus tinctoria, L.*).

— ÉTYM. Lat. *quercus*, chêne, et *citron.*

QUERELLE (ke-rè-l'), *s. f.* || 1° Dispute animée où il y a combat soit de corps ou de parole, soit de plume. Le temps guérit les douleurs et les querelles, parce qu'on change, on n'est plus la même personne, PASC. *Pens.* VI, 42, édit. HAVET. Voyez les apôtres du Fils de Dieu; autrefois ils étaient toujours en querelle au sujet de la primauté, BOSS. 3e *sermon, Pentec.* 2. Une misérable querelle de littérature dans un café fut la première origine de ce fameux procès de Jean-Baptiste Rousseau le poëte, VOLT. *Dict. phil. Quisquis.* Je ne me mêle point de ces querelles [des parlements]; je songe à celles que nous avons avec la nature, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 8 août 1770. Si l'on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'Athanase et d'Arius jusqu'à nos jours, ID. *Mœurs*, 180. Il est vrai que Fontenelle avait auprès de Despréaux et de Racine un tort irrémissible, celui d'être le complice de Charles Perrault dans la querelle sur les anciens, D'ALEMB. *Éloges, J. Text. de Mauroy*, note 4. Tel est le naturel des hommes : s'ils n'ont pas de grands sujets de querelles, ils s'en font des petits qui ont les effets des grands, ANQUETIL, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 19. Delaunay et Mlle Favart [deux acteurs] sont charmants dans cette querelle d'amoureux vieille comme le monde et toujours jeune, TH. GAUTIER, *Monit univ.* 30 nov. 1868. || Chercher querelle à quelqu'un, entamer une querelle avec lui, le provoquer. Quand est-ce que je m'en suis moqué? tu cherches querelle, FÉN. *Dial. des morts, Dial.* XIV (*Hérodote, Lucien*). || Prendre querelle, avoir un démêlé avec quelqu'un. Il passa par Poitiers, où nous primes querelle, CORN. *le Ment.* IV, 1. Il a pris querelle contre quelqu'un, MOL. *le Mar. forcé*, 6. Il a pris querelle pour des femmes. — L'Olive : Non pas, madame, il n'est pas si bête ; ce sont des femmes qui ont pris querelle pour lui, DANCOURT, *Foire de Besons*, sc. 12. || Faire querelle, même sens que chercher querelle. Peut-être qu'orgueilleux d'être avec cette belle, Il serait assez vain pour me faire querelle, CORN. *Illus. com.* II, 2. Alcippe cependant m'accuse d'inconstance, Me fait une querelle où je ne comprends rien, ID. *le Ment.* III, 3. ....vous aimez les gens pour leur faire querelle, MOL. *Mis.* II, 1. C'est lui qui.... s'ingère de recueillir l'argent de chacun des spectateurs, et qui fait querelle à ceux qui, étant entrés par billets, croient ne devoir rien payer, LA BRUY. *Théophr.* VI. Le public, qui, soit humeur, soit justice (car nous ne voulons ici lui faire ni compliment ni querelle), ne joint pas toujours sa voix à celle des académiciens [dans les choix], D'ALEMB. *Éloges, St-Aulaire.* || Entrer dans une querelle, y prendre parti. || Querelle d'Allemand, querelle faite sans sujet. En me faisant, mais très-injustement, Quoique Français, querelle d'Allemand, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 93, dans POUGENS. Si cela nous ennuie [de nous écrire sans nous gronder], nous serons toujours sur nos pieds pour nous faire quelque petite querelle d'Allemand, SÉV. *à Bussy*, 16 févr. 1671. || Terme de droit romain. Querelle d'inofficiosité, voy. INOFFICIOSITÉ. || 2° Il se dit de la querelle considérée en un seul côté, et comme le parti d'un des querellants. Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire... Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi! CORN. *le Cid*, I, 7. Chimène, remets-tu ta querelle en sa main? ID. *ib.* IV, 5. S'il fallait aujourd'hui venger votre querelle, ID. *D. Sanche*, II, 4. Il est temps que d'autres mains s'arment pour sa querelle [de la grâce efficace], PASC. *Prov.* II. Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle, Des prêtres, des enfants, ô Sagesse éternelle! RAC. *Athal.* III, 7. || Embrasser, épouser la querelle de quelqu'un, prendre parti pour lui contre ceux avec qui il a querelle. Si quelque audacieux embrasse sa querelle, Qu'à la fureur du glaive on le livre avec elle, RAC. *Athal.* V, 6. || Prendre querelle pour quelqu'un, faire de sa querelle la sienne, et aussi se faire son champion, malmener ceux qui sont contre lui. Elle [Rome] vous a banni, j'ai pris votre querelle, CORN. *Sertor.* IV, 2. Britannicus mourant excitera le zèle De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle, RAC. *Brit.* IV, 3. || 3° Débats entre les peuples, entre les souverains, guerres. Rome aujourd'hui m'a vu père de quatre enfants, Trois en ce même jour sont morts pour sa querelle, CORN. *Hor.* V, 3. Amour, tu perdis Troie; et c'est de toi que vint Cette querelle envenimée Où du sang des dieux même on vit le Xanthe teint, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Se peut-il rien de plus plaisant, qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure au delà de l'eau, et que son prince a querelle contre le mien, quoique je n'en aie aucune avec lui? PASC. *Pens.* III, 8. Ce roi [Mithridate] qui.... Vengeait de tous les rois la querelle commune, RAC. *Mithr.* I, 1. Il y avait dans ces temps-là comme deux mondes séparés : dans l'un combattaient les Carthaginois et les Romains; l'autre était agité par des querelles qui duraient depuis la mort d'Alexandre, MONTESQ. *Rom.* 5. La bataille de Platée qui termina la grande querelle de la Grèce et de la Perse, BARTHÉL. *Anach.* ch. 52. Louis calme la terre; il me rend à moi-même; Je ne vends plus mon temps aux querelles des rois, ST-LAMBERT, *Élégie.*

— HIST. XIIIe s. Et aussi en pesa au soudant; car il avoit plus en la querele que touz li autre, *Chr. de Rains*, 99. Et il otroia la dite court, sauf carelle de sanc et carelle de quoi l'en pert vie, *Ass. de J.* I, 26. Et souvent avient que les simples gens qui ont bonnes querelles et loiax, laissent perdre lor querelles, porce qu'il ne les ozent maintenir par devant tex baillis, por lor felonie, por doute de plus perdre, BEAUM. I, 4. || XVe s. Artevelle, qui preschoit sa querelle de desheriter le comte Louis leur naturel seigneur.... et heriter le fils du roi d'Angleterre, FROISS. I, I, 247. || Car j'ay laissé Marion esplorée Dedans son parc, où l'humble pastorelle Fait (j'en suis seur) lamentable querelle [plainte], MAROT, I, 313. Il restoit à trouver une querele d'Alemagne pour collorer ce nouveau changement, D'AUB. *Hist.* I, 341.

— ÉTYM. Bourguig. *quairaille, quairelle;* provenç. *querela, querella;* ital. *querela;* du lat. *querela*, plainte, de *queri*, se plaindre, avec le suffixe *ela* formant des noms d'action et de chose agissante, *loquela, sequela, candela*, etc.

QUERELLÉ, ÉE (ke-rè-lé, lée), *part. passé* de quereller. || 1° À qui on a fait querelle. Et je ne puis souffrir, sans me mettre en courroux, De le voir querellé par un fou comme vous, MOL. *Tart.* I, 1. || 2° Réprimandé, grondé. Je suis confus de vos bontés, et je suis trop heureux d'avoir été querellé, MARIV. *Fausses confid.* I, 12.

QUERELLER (ke-rè-lé), *v. a.* || 1° Faire querelle à quelqu'un. Il ne vous suffit que votre libelle me déchire en public ; vos lettres me viennent quereller jusque dans mon cabinet, CORN. *Lett. apolog.* C'est pour me quereller donc, à ce que je voi, Que vous avez voulu me ramener chez moi? MOL. *Mis.* II, 1. Non, je n'ai de ma vie eu tant d'envie de quereller quelqu'un, MARIV. *Sec. surpr. de l'am.* II, 7. || S'emporter contre. Querellez ciel et terre, et maudissez le sort, CORN. *Hor.* II, 4. Et, de tous les soldats les âmes étonnées Craignant de voir contre eux retourner leurs coignées [coupant un bois sacré], Il [César] querelle leur crainte, il frémit de courroux, BRÉB. *Phars.* III. Surpris, je l'avouerai, de leur fureur commune, Querellant les amants, l'amour et la fortune, J'étais de ce palais sorti désespéré, RAC. *Bajaz.* III, 2. Vous, qui, de l'Asie embrassant la conquête, Querellez tous les jours le ciel qui vous arrête, ID. *Iphig.* IV, 6. || 2° Provoquer, entamer une querelle (sens vieilli). Mais ce n'est pas ici qu'il faut le quereller, CORN. *Ment.* II, 4. Quereller signifie aujourd'hui reprendre, faire des reproches, réprimander; il signifiait alors insulter, défier et même se battre, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Ment.* II, 4. || 3° Terme d'ancienne coutume. Porter plainte en justice ; attaquer un testament, une convention. || De là vient le sens de disputer à, sens qui a vieilli et n'est plus usité. Ne lui querelle point un bien que tu possèdes, CORN. *la Suiv.* IV, 8. Vous ne lui voulez pas quereller Célidée? ID. *Galer. du Pal.* V, 6. || 4° Gronder, réprimander. C'est toi, pendard, qui m'as bu mon vin d'Espagne, et qui as été cause que j'ai tant querellé la servante, croyant que c'était elle qui m'avait fait le tour, MOL. *Scapin*, II, 5. || 5° Il se dit absolument, soit dans le sens de faire querelle, soit dans le sens de gronder. Je ne querelle point, MOL. *Mis.* II, 1. Argante : Laisse-moi un peu quereller en repos. — Scapin : Vous voulez quereller? — Argante : Oui, je veux quereller. — Scapin : Hé! qui, monsieur? — Argante : Ce maraud-là, ID. *Scapin*, I, 6. Oh bien! querellez donc, si cela peut vous plaire, DESTOUCH. *Phil. marié*, II, 5. C'est un amant qui querelle avec sa maîtresse; n'allez pas prendre un moment d'humeur pour une rupture, DIDER. *Claude et Nér.* II, 5. || 6° Se quereller, *v. réfl.* Disputer l'un contre l'autre avec des paroles aigres. Se sont-ils querellés? CORN. *Poly.* III, 2. Hé quoi! toujours se quereller! vous n'aurez pas la paix dans votre ménage? MOL. *la Jalous. du Barb.* 5. Nous nous parlions quelquefois, mais pour nous quereller, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. | Avec ellipse du pronom personnel. Et tant mieux! j'aime à voir quereller les méchants, C'est un repos du moins pour les honnêtes gens, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* V, 1. || Fig. (aussi avec ellipse du pronom personnel). Ils ne savent jamais que se charger de chaînes.... Et faire quereller les sens et la raison, BOIL. *Art p.* II.

— SYN. QUERELLER, GRONDER. On querelle ceux qu'on n'a pas le droit de gronder; on gronde ses amis, ses enfants, ses gens. Gronder suppose une sorte d'autorité, de supériorité, ou du moins de droit; il faut que celui que l'on gronde soit au moins censé avoir tort. Pour quereller, il suffit d'avoir de l'humeur ; on querelle son égal et même son supérieur : « On querelle les malheureux, dit Vauvenargues, pour se dispenser de les plaindre. » Celui qu'on gronde ne peut répondre que par des excuses; celui que l'on querelle peut quereller à son tour (GUIZOT).

— HIST. XIIe s. Cil qui mesfait as clers, Deus le het e querele, *Th. le mart.* 74. Se clers de tenement volsist lai [laïque] quereler [faire procès à un laïque pour fief].... *ib.* 60. De mainte chose l'a li reis achaisuné [accusé], E il aveit le rei durement querelé, *ib.* 115. || XVe s. Le roy luy restitua toutes ses terres et toutes celles qu'il querelloit, COMM. V, 15. || XVIe s. Pallas, querellant le patronage du païs d'Attique à l'encontre de Neptune, produisit l'olivier, AMYOT, *Thém.* 38. Il les encouragea jusques à ne pas ceder facilement la victoire, mais aussi à la debatre et quereller vertueusement, ID. *Pélop. et Marcel comp.* 3. ....Ainsi en prend à ceux

Qui veulent quereller à gens plus vaillans qu'eux, RONS. 855. Quereller en mariage n'accroist grain, bien, n'heritage, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 379.

— ÉTYM. Prov. *querelhar ;* espagn. *querellar ;* ital. *querelare ;* du lat. *querelare*, de *querela* (voy. QUERELLE).

QUERELLEUR, EUSE (ke-rè-leur, leû-z'), *adj.* Qui fait, qui cherche souvent querelle aux gens. Il vaudrait mieux demeurer en un coin sur le haut de la maison, que d'habiter avec une femme querelleuse dans une maison commune, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XXI, 9. Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins, Au dire de chacun étaient de petits saints, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Nous réservant d'éloigner [de chez les curés] les plus proches parentes, si elles sont immodestes, querelleuses ou mondaines et de mauvais exemple, BOSS. *Ordonn. synodale*, 1698. La charité, qui n'est ni querelleuse, ni soupçonneuse, ni contredisante, ID. *Passages éclairés, Avert.* || Terme de chasse. Chien querelleur, se dit d'un chien courant qui est hargneux et pillard. || Substantivement. C'est un querelleur. C'est une querelleuse perpétuelle. || Il se dit aussi de celui qui est enclin au duel.

— HIST. XIII^e s. Querelleres [celui qui a un procès], DU CANGE, *querela.*

— ÉTYM. *Querelle.*

† **QUERELLEUX, EUSE** (ke-rè-leû, leû-z'), *adj.* Qui se plaît à chercher querelle (mot qui vieillit). Il vaut bien mieux avoir un faible ennemi à combattre qu'un ami querelleux à conserver, BALZ. *à Richelieu.* Le fond du cœur de tous les hommes les rend violents, injustes, cruels, ambitieux, flatteurs, curieux, insolents, querelleux, NICOLE, *Ess.* t. III, p. 124, dans POUGENS.

— HIST. XIII^e s. Et certe pour moi conseille je, que chascun laisse avant de sa raison, que il soit riotous ne querelous, *Ass. de J.* 103. || XVI^e s. Afin que quelque querelleux ne prenne matiere de combatre encore contre nous.... CALV. *Instit.* 1157. La querelleuse et seditieuse envie, AMYOT, *Pélop.* 8. L'injurieux et querelleux refus que Bajazet feit des presents que Temir luy envoyoit, MONT. IV, 97.

— ÉTYM. *Querelle.* L'ancienne forme *querelous* prouve que *querelleux* n'est pas une simple prononciation différente de *querelleur.*

QUÉRIMONIE (ké-ri-mo-nie), *s. f.* || 1° Terme d'officialité. Requête présentée au juge d'église, pour obtenir la permission d'adresser un monitoire. || 2° Familièrement. Il s'est dit pour plainte en général. Finissez, finissez votre quérimonie, SCARR. *Jodelet*, V, 2. Après une longue et furieuse quérimonie, Mme de Roquelaure commença à découvrir le fait, ST-SIM. 199, 159.

— HIST. XVI^e s. Les querimonies pleines d'indignations, par lesquelles Dieu accuse souvent l'ingratitude des Juifs, CALV. *Inst.* 516.

— ÉTYM. Lat. *querimonia*, de *queri*, se plaindre (voy. QUERELLE).

QUERIR (ke-rir, ou, populairement, kri), *v. a.* qui n'est plus usité qu'à l'infinitif et avec les verbes *aller, envoyer, venir.* Chercher avec mission d'amener, d'apporter. Va querir un peu d'eau, mais il faut te hâter, CORN. *Mélite*, IV, 4. Dites aux gens de monsieur le marquis qu'ils aillent querir des violons, MOL. *Préc.* 12. Il envoie querir trois médecins dans les villes voisines, PASC. *Prov.* II. En y allant, elle trouva un gentilhomme qui la venait querir de la part de madame la Dauphine, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuv.* t. II, p. 177, dans POUGENS. On les trouvait [les sénateurs romains] occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les allait querir pour commander les armées, BOSS. *Hist.* III, 6. || Proverbe. Il serait bon à aller querir la mort, se dit d'une personne lente.

— REM. L'infinitif ancien de ce verbe était *querre*, qui se trouve encore dans la Fontaine : Messieurs, dit-il, en ce lieu n'ont que querre ; Les augustins sont serviteurs du roi, *Ballade des Augustins. Querre* est la forme régulière, du lat. *quærere*, qui a l'accent sur *quæ. Querir* ne se montre que dans le XV^e siècle. La conjugaison régulière était : *je quier, je queroie, querant, quis.*

— HIST. XI^e s. Que il querreient que Rolans fust ocis, *Ch. de Rol.* XXX. Pour que [quoi] je quis sa mort et son destreit, *ib.* CCLXXIII. || XII^e s. Un don [je] vous quier, c'est le cor de Rollant, *Ronc.* p. 39. [Mes yeux] Qui souvent ont esgardé, Là où je n'ai mie osé Dire que j'estoie quis, *Couci*, XII. || XIII^e s. Ainsi fu envoiés querre le marchis, et il vint au jor que il li orent mis, VILLEH. XXVI. Par grant travail [ils] quierent richeces, *la Rose*, 5145 || XV^e s. Si fut tasté et quis, et la lettre trouvée sur lui, FROISS. I, I, 228. Ung vieil gentilhomme de Luxembourg appellé Anthoine le Breton le vint querir et luy dist, COMM. I, 4. || XVI^e s. Dond venez vous? où allez vous? que querez vous? RAB. *Pant.* II, 9. Chacun quiert son semblable, H. EST. *Précell.* p. 178. Quiers tu meilleur pain que de froment? COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *quéri ;* namur. *quèrr ;* Berry et norm. *kri ;* provenç. *querer, querir, querre ;* espagn. *querer ;* ital. *chiedere ;* du lat. *quærere, quæs-itum*, sanscr. *çish*, chercher.

† 1. **QUERRE** (kê-r'), infinitif de querir (voy. QUERIR, à la remarque).

† 2 **QUERRE** (kê-r'), *s. f.* Terme aujourd'hui inusité. Coin d'un carré. Les quatre querres ou côtés qui joignent ces quatre faces, DESC. *Météor.* 3.

— HIST. XIII^e s. Si vous di qu'en cele fontaine Luit uns charboncles merveillables Sur toutes merveilleuses pieres, Trestous reons et à trois quierres, *la Rose*, 20730.

— ÉTYM. Le même que *carre.*

† **QUERTIN** (kèr-tin), *s. m.* Nom donné par les paysannes des environs de Valenciennes à un panier large et profond, dans lequel elles apportent au marché leurs légumes.

— HIST. XIV^e s. Pour un cretin.... en quoy on porta les juyaus dessus dis.... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 73.

† **QU'ES-ACO** ou **QU'ES-AQUO** (kè-za-ko), mots provençaux qui s'emploient pour qu'est-ce? Le tout embrassé d'une soutanelle doublée de gazettes, et surmonté d'un bonnet carré, avec cette légende à la houppe : Qu'es-aco, Marin? BEAUMARCH. 4^e *mémoire.* Et qu'es-aco, de par le diable, est-ce ici la journée des tapes? ID. *Mar. de Fig.* V, 8. Le fameux qu'es-aco, qui termine le portrait satirique du gazetier devint le sobriquet du nom de Marin [il était Provençal], qu'il caractérisait plaisamment en rappelant à la fois son mot favori et sa prédilection pour la langue de sa province, MICHAUD, *Biographie, Marin.* || Bonnet à la qu'es-aco, sorte de coiffure de femme. Les procès de Beaumarchais avaient amené les bonnets à la qu'es-aco, FEUILLET DE CONCHES, *Caus. d'un cur.* t. II, p. 297. À la qu'es-aco, qui eut sa vogue pendant que Marie-Antoinette était encore Dauphine, succéda le *pouf au sentiment....* ID. *ib.* p. 256.

— ÉTYM. Prov. *que*, que, *es*, est, *aco* ou *aquo*, ceci.

† **QUESNELLISME** (kè-nè-li-sm'), *s. m.* Doctrine, condamnée par l'Église, de Pasquier Quesnel, prêtre de l'Oratoire, qui enseignait que la grâce de Dieu est l'opération de sa toute-puissance, à laquelle rien ne peut résister.

QUESTEUR (kuè-steur), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Magistrat chargé de l'administration des finances. || 2° Aujourd'hui, dans certains corps, membre chargé de surveiller les dépenses.

— HIST. XIV^e s. Vous serés mout boins ampartiers [avocat].... Car mout savés parler parfont Ensement que cil quester [avocats] font, J. DE CONDET, p. 110.

— ÉTYM. Lat. *quæstorem*, de *quæstum* ou *quæsitum*, de *quærere* (voy. QUERIR).

QUESTION (kè-stion ; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Demande à l'effet de s'informer de quelque chose. Il m'a fait à l'abord cent questions frivoles, MOL. *Fâch.* I, 1. Il sait vous embrasser, prendre part à votre joie, vous faire coup sur coup des questions empressées sur votre santé, sur vos affaires, LA BRUY. VIII. Dans l'usage ordinaire, la première question qu'on fait sur une femme que l'on ne connaît point, c'est, est-elle belle? la seconde, a-t-elle de l'esprit? il arrive rarement qu'on fasse une troisième question, FONT. *Dial.* 3, *Morts anc.* Je suis venu voir votre pays, parce que j'aime assez les Français, quand ils ne font pas trop de questions, VOLT. *l'Ingénu*, 1. Qui es-tu? d'où viens-tu? que fais-tu? que deviendras-tu? c'est une question qu'on doit faire à tous les êtres de l'univers, mais à laquelle nul ne répond, ID. *Philos. ignorant*, 1. Docteur, vous éludez plutôt mes questions que vous n'y satisfaites, DIDER. *Mém.* t. IV, p. 204, dans POUGENS. Il faudrait l'interroger avec adresse [un aveugle-né opéré de la cataracte], et éviter toutes les questions qui indiquent la réponse, CONDIL. *Traité sens.* III, 6. || Ironiquement. Quelle question! Belle question! se dit d'une question inutile ou ridicule. Corbinelli me faisait l'autre jour une belle question.... SÉV. 437. || 2° Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer s'il sait les matières qu'il a étudiées. On lui a fait des questions difficiles. Il a mal répondu sur les questions d'histoire. || 3° Proposition à examiner, à discuter. On examine deux questions, l'une de fait, l'autre de droit : celle de fait consiste à savoir si M. Arnaud est téméraire pour avoir dit.... PASC. *Prov.* I. Il est très-informé des questions du temps, et il sait parfaitement le secret des jésuites, chez qui il est à toute heure, ID. *ib.* II. Ce n'est pas qu'ils ne traitent des questions assez curieuses, ID. *ib.* IX. C'est sortir de la question, ID. *ib* XIII. Sans entrer dans la question, si Dieu a résolu de toute éternité.... BOSS. *Ét. d'or.* IV, 1. Ne croyez pas que ce soit seulement la question de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les communes, ID. *Reine d'Anglet.* Comme il est impossible [dans l'administration de la justice] qu'il ne se trouve des difficultés et des questions compliquées, ID. *Polit.* VIII, III, 5 Quelque temps après, l'empereur Héraclius entreprit de décider la question [des monothélites] de son autorité, ID. *Hist.* I, 11. On demande si, en comparant les conditions.... on n'y remarquerait pas une espèce de compensation de bien et de mal.... celui qui est puissant, riche, et à qui il ne manque rien,. peut former cette question ; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide, LA BRUY. IX. Ensuite on proposa la seconde question en ces termes : Quel est le plus malheureux de tous les hommes? FÉN. *Tél.* V. Lorsque ces deux grands prélats [Bossuet et Fénelon] furent brouillés par une question subtile et délicate, qui ne pouvait guère être une question que pour d'habiles théologiens, FONTEN. *Malezieu.* Une malheureuse question d'académie qu'il [J. J. Rousseau] lut dans un Mercure vint tout à coup dessiller ses yeux, débrouiller ce chaos dans sa tête, lui montrer un autre univers, J. J. ROUSS. 2^e *dialogue.* Toute discussion philosophique ou oratoire suppose un doute à éclaircir, et l'objet du doute est la question, le point de la question, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 542. Toujours dans les questions douteuses, l'ignorant croit, le demi-savant décide, l'homme instruit examine, BIOT *Inst. Mém. scienc.* 1806, 2^e *sem.* (*hist.*), p. 226. || Une question bien posée est à moitié résolue, se dit en adage pour exprimer que, quand la question est claire et précise, les difficultés de la solution sont diminuées. || Aborder la question, expression née pendant la Révolution, et blâmée par Mme de Genlis, *Mém.* t. V, p. 91, édit. 1825. || Être en question, être l'objet d'une discussion. Ce qui est en question entre nous, c'est de savoir ... BOSS. *Euch* III, 3. J'admire comme cet écrivain soutient la vérité par des bévues continuelles, et suppose toujours ce qui est en question, VOLT. *Lett Morellet*, 22 janv. 1768. || Mettre en question, révoquer en doute. Vous ne mettez pas mon apostasie en question, PASC. *Prov.* XVII. On ne met guère en question dans le monde, si la loi de Dieu nous fait un précepte de l'aumône, MASS. *Carême, Aumône.* || Fig. Mettre en question, compromettre, ébranler. Cela mit en question l'existence du ministère. || Venir en question, être soumis au doute. Tout jusqu'aux articles les plus importants, jusqu'à celui de la Trinité, viendraient l'un après l'autre en question, BOSS. 1^{er} *avert.* 39. || C'est une question, la chose est douteuse. || 4° Il est question de, il s'agit de ; il n'est pas question de, il ne s'agit pas de. Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête ; un certain point d'épuisement fait le même effet, SÉV. 24 avr. 1689. Rien ne se tourne du côté de la paix ; ainsi vendons nos grains... tout le monde me le conseille... il est présentement question de le pouvoir, ID. 25 janvier 1693. Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées [du gouvernement républicain] sont aussi solides que spécieuses, BOSS. *Hist.* III, 5. Idoménée est dans les sentiments où je suis sûr que vous voudriez qu'il fût ; il n'est question que de vous en persuader, FÉN. *Tél.* XI. Je crus qu'il n'était question que d'un peu d'esprit et que j'étais impératrice, FONTEN. *Athénaïs.* Il était question de déterminer la courbe décrite par un projectile dans un milieu résistant, suivant une certaine loi qui renfermait une infinité de cas, et dont un seul jusqu'alors avait été résolu, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli.* || Il n'est point question que, avec le subjonctif. Il n'est point question qu'elle [une huile] guérisse si promptement, pourvu qu'elle guérisse, SÉV. 29 janv. 1685. || On dit de même : voici la chose, la personne dont il est question, dont est question. || L'affaire en question, l'affaire dont il s'agit. L'île en question est formée par le confluent de l'Isère et du Rhône, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. 1^{er}, p. 392, dans POUGENS.

L'homme en question, l'homme dont on parle. Nous étions prêts de nous mettre à table, quand on nous annonça l'ecclésiastique en question, MARIV. *Pays. parv.* 2^e part. || Il est question de, on parle

de; il n'est pas question de, on ne parle pas de. Il n'en est plus question présentement, SÉV. 24. Il est fort question de vous dans sa lettre, ID. 576. Il fut question de ce que je deviendrais; et, pour en causer plus à loisir, elle me retint à dîner, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Qu'il n'en soit plus question, qu'on n'en parle plus, que ce soit chose mise de côté. J'y vais et pour y aller, et pour y être un peu, et pour y avoir été et qu'il n'en soit plus question, SÉV. 416. Ne connaissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser, et qu'il n'en fût plus aucune question? ID. 30 juin 1680. || 5° Dans les assemblées délibérantes, la question préalable, question préliminaire pour savoir si on délibérera oui ou non sur la chose proposée. Demander la question préalable sur une proposition, c'est demander qu'on n'en délibère pas. Cette proposition fut écartée par la question préalable. || Question de cabinet, se dit d'une proposition faite par les ministres aux chambres, en déclarant qu'elle est à leurs yeux d'une importance assez grande pour leur faire quitter le portefeuille si elle est rejetée. || 6° Question pour l'ami, cause problématique et que l'on peut décider, par faveur, dans un sens ou dans l'autre, sans trop blesser l'équité. || 7° La torture infligée aux accusés et aux condamnés pour leur arracher des aveux. Question préparatoire, question ordonnée sur de simples indices. Question définitive, question ordonnée pour découvrir les complices, lorsque le criminel est condamné à mort. La question définitive est ou ordinaire ou extraordinaire, c'est-à-dire plus ou moins violente. Appliquer, mettre à la question. Après cette confession, on n'a pas laissé de lui donner [à la Voisin], dès le matin, la question ordinaire et extraordinaire; elle n'en a pas dit davantage, SÉV. 296. La question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste, LA BRUY. XIV. On dit que les Cappadociens s'accoutumaient dès l'enfance à résister aux tourments, et qu'ils se donnaient la question les uns aux autres, pour s'endurcir contre les peines à quoi leurs faux témoignages les pourraient un jour exposer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 568, dans POUGENS. J'ai toujours présumé que la question, la torture, avait été inventée par des voleurs qui, étant entrés chez un avare, et ne trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourments jusqu'à ce qu'il le découvrît, VOLT. *Dict. phil. Question.* Peña nous apprend que les inquisiteurs n'emploient ordinairement que cinq espèces de tourments dans la question, quoique Marsilius fasse mention de quatorze espèces, ID. *Dict. phil. Inquisition.* Il faut dire un mot de la torture, autrement nommée question, c'est une étrange manière de questionner les hommes, ID. *Dict. phil. Torture.* On a tant dit que la question est un secret presque sûr pour sauver un coupable robuste, et pour condamner un innocent d'une constitution faible, que ce raisonnement a enfin persuadé des nations entières, ID. *Pol. et législ. Fragm. des instr.* 4. Le courage avec lequel il [Machiavel] résista aux tourments de la question qu'il subit, lui sauva la vie, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*machiavélisme*). L'accusateur peut demander qu'on applique à la question les esclaves de la partie adverse; conçoit-on qu'on exerce une pareille barbarie contre des hommes dont il ne faudrait que tenter la fidélité? BARTHÉL. *Anach.* ch. 18. Les Francs ne subissaient pas l'épreuve honteuse de la question; ils n'étaient point passibles de châtiments serviles, NAUDET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 467. || Fig. Il se dit, par exagération, de quelque souffrance. Figurez-vous la question qu'au sire On donna lors, LA FONT. *Lun.* || Il ne faut pas lui donner la question pour lui faire dire tout ce qu'il sait, il parle légèrement et dit ses secrets.

— HIST. XII° s. Et quant il aveit bien solu ses questions, *Th. le mart.* 58. || XIII° s. Chascuns doit obeir simplement, sans noise et sans question, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 433. || XIV° s. En tex [tels] cas et semblables, il est doubte et question se telles choses doivent estre dites voluntaires ou involuntaires, ORESME, *Eth.* 48. Ce de quoy estoit la question, c'est assavoir.... ID. *ib.* 24. Et felicité, de quoy nous faisons question [traitons], est propre à homme ou à nature humaine, ID. *ib.* IX, 15. Dame, vous devez commencer. — Non fais, dit-elle, par raison Que par vous must [fut soulevée] la question, *Modus*, f° CV, *verso.* Si se esmut entre eus une question de leur fames, BERCHEURE, f° 26, *verso.* || XV° s. Il y avoit eu aucunes questions [différends] entre lesdits roy et duc de Bourgogne, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 723, dans LACURNE. || XVI° s. C'est se desborder par trop, de mettre en question ce que chacun voit à l'œil, CALV. *Instit.* 42. Qui plus est, la response de l'ange en oste toute question [doute], ID. *ib.* 78. Seulement je leur demanderay une question, ID. *ib.* 943. S'il eust souhaité monter es cieux dedans un chariot flamboyant comme Helie.... l'eust il impetré? c'est une question, RAB. IV, *Prologue de l'autheur.* On leur faisoit des questions sur le jugement des hommes et de leurs actions, MONT. I, 151.

— ÉTYM. Provenç. *questio*, *question*; espagn. *question*; ital. *questione*; du lat. *quæstionem*, de *quæstum*, supin de *quærere* (voy. QUERIR).

† 1. **QUESTIONNAIRE** (kè-stio-nê-r'), *s. m.* || 1° Ouvrage ou partie d'ouvrage dans lequel se trouvent formulées les questions que l'on peut adresser à des élèves sur les objets de leurs études. || 2° Série de questions que l'on pose pour servir de guide à une enquête. M. le président a préparé un questionnaire portant sur tous les points à élucider, *Enquête sur le taux de l'intérêt de l'argent*, Imprimerie impériale, 1865, t. I, p. 10.

— ÉTYM. *Question.*

2. **QUESTIONNAIRE** (kè-stio-nê-r'), *s. m.* Celui qui donnait la question aux accusés et aux condamnés. Bronte le questionnaire, LA BRUY. III.

— HIST. XVI° s. Il fut six sepmaines prisonnier dans un engein de bois poinctu par le bas, que les questionnaires appellent chausse d'hypocras, D'AUB. *Hist.* I, 75.

— ÉTYM. Lat. *quæstionarius*, de *quæstio*, question.

† **QUESTIONNANT, ANTE** (kè-stio-nan, nan-t'), *adj.* Qui questionne. Ma tante, Vous êtes aujourd'hui d'humeur questionnante, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, III, 3.

QUESTIONNÉ, ÉE (kè-stio-né, née), *part. passé* de questionner. À qui on fait des questions. J'arrive tout présentement, ma chère fille; je suis chez ma tante, entourée, embrassée, questionnée de toute ma famille et de la sienne, SÉV. 105.

QUESTIONNER (kè-stio-né; en vers, de quatre syllabes), *v. a.* || 1° Adresser des questions. Napoléon, en revoyant cette route connue [celle par laquelle il était allé à Moscou], se rassurait, quand, vers le soir, un chasseur russe prisonnier lui fut envoyé par Davoust; d'abord il le questionna négligemment; mais le hasard voulut que ce Moscovite eût quelque idée des routes, des noms, des distances, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 7. || Par extension. La plupart de ces messieurs [les voleurs] sont encore dans l'usage de serrer les pouces, de brûler les pieds, et de questionner par d'autres tourments ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur argent, VOLT. *Dict. phil. Torture.* || Fig. Je suis si bien aujourd'hui, que je prendrai le parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe, et de ne la point questionner à tout moment, SÉV. 1er juill. 1685. || 2° *V. n.* Faire des questions. Le bon ton du supérieur est de questionner souvent; le bon ton de l'inférieur est de ne questionner jamais, ou le plus rarement possible, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 258. || En mauvaise part. Faire des questions importunes. Il ne fait que questionner. || 3° Se questionner, *v. réfl.* Se faire réciproquement des questions.

— SYN. QUESTIONNER, INTERROGER. Questionner se dit surtout quand on veut obtenir des renseignements: un espion questionne les gens; un général questionne un prisonnier pour savoir ce que fait l'ennemi. Interroger se dit surtout quand les réponses qu'on peut obtenir sont un moyen d'apprécier celui qui les fait: un juge interroge un accusé; un professeur interroge un élève.

— HIST. XIII° s. Et ge si le questionai, De gramaire li demandai, *Ren.* 21127.

— ÉTYM. *Question*; provenç. *questionar*; ital. *questionare.*

QUESTIONNEUR, EUSE (kè-stio-neur, neu-z'; en vers, de quatre syllabes), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait sans cesse des questions. Vous me direz que je suis un grand questionneur; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, on ne vous force à rien, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 janv. 1771. Au bout de quelques minutes leur attention [des enfants] se lasse; ils n'écoutent plus ce qu'un obstiné questionneur leur demande, et ne répondent plus qu'au hasard, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Un sot questionneur, Malgré nous introduit, trouble notre bonheur, DELILLE, *Convers.* I. Y a-t-il longtemps que vous êtes marié? avez-vous des enfants? sont-ils gentils? — Pierre [à part]: Oh! quelle questionneuse! AL. DUVAL, *Menuisier de Livonie*, I, 10. || *Adj.* Le petit Ragot à qui j'avais affaire était aussi questionneur que l'autre, HAMILT. *Gramm.* 3.

— ÉTYM. *Questionner.*

QUESTURE (kuè-stu-r'), *s. f.* || 1° Terme d'histoire romaine. Dignité, charge de questeur. || Durée des fonctions de questeur. || 2° Aujourd'hui, dans les assemblées délibérantes, bureau des questeurs.

— ÉTYM. Lat. *quæstura* (voy. QUESTEUR).

† **QUET** (kè), *s. m.* Terme de papeterie. L'assemblage et le nombre de 26 feuilles de papier avec leurs feutres s'appellent un quet, *Dict. des arts et mét. Papetier.*

1. **QUÊTE** (kê-t'), *s. f.* || 1° Action par laquelle on cherche. Ils conviennent de prix et se mettent en quête [de l'ours, pour en avoir la peau], LA FONT. *Fabl.* V, 20. Si bien qu'à votre quête ayant perdu mes peines, MOL. *l'Ét.* V, 14. La violence de mon amour et les sévérités de son père me firent prendre la résolution de m'introduire dans son logis, et d'envoyer un autre à la quête de mes parents, ID. *l'Av.* V, 5. On conçoit qu'un animal abandonne le pays qu'il habite, en quête de nourriture et d'abri, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 9. || 2° Terme de chasse. Action d'un valet de limier qui va détourner une bête pour la lancer. || Le canton destiné à un valet de limier pour y trouver et détourner les bêtes. || L'action d'un chien qui démêle la voie d'un cerf, d'un sanglier, etc. ou qui cherche les perdrix. Aller en quête. Un limier bon pour la quête. || Il se dit aussi du loup qui chasse. Le loup retourne au fond des bois, se met en quête, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 232. || Tons que l'on sonne pour faire quêter les chiens. || Il se dit de même en parlant de la chasse du gibier à plume. Un épagneul bon pour la quête. Ce chien a la quête brillante, a une fort belle quête. Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnaître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts... BUFF. *Ois.* t. XV, p. 230. Les chasseurs en font de nombreuses captures [des canards sauvages] soit à la quête du jour ou à l'embuscade du soir, soit aux différents piéges et aux grands filets, ID. *ib.* t. XVII, p. 175. || 3° L'action de demander et de recueillir des aumônes pour les pauvres ou pour des œuvres pieuses. Ayant recueilli, d'une quête qu'il fit faire, douze mille drachmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, SACI, *Bible Machab.* II, XII, 43. L'on compte quatre-vingt-dix-huit ordres monastiques dans l'Église; soixante-quatre qui sont rentés, et trente-quatre qui vivent de quête, sans aucune obligation, disent-ils, de travailler ni corporellement ni spirituellement pour gagner leur vie, mais seulement pour éviter l'oisiveté, VOLT. *Dict. phil. Quête.* || Le produit de la quête. La pucelle était fort dévote; Les dimanches elle quêtait, Et la quête aux pauvres portait, SCARRON, *Virg.* VII. || 4° Anciennement, dans le droit coutumier, terres de quête, celles qui devaient une rente levée par une collecte que les habitants faisaient sur eux-mêmes. || Droit de quête, cens à la quête, droit que le seigneur pouvait faire demander, mais qu'on n'était pas obligé de porter chez lui.

— HIST. XIII° s. Et s'ele [la demande] est niéc, li sires puet [peut] fere enquerre de sa autorité, et par sa queste fere le amender, *Liv. de just.* 12. || XIV° s. Si te diray les quatre manieres d'aller en queste [à la chasse], *Modus*, f° X. Et lors le doit son mestre fere mener le limier en queste au matin après luy, GASTON PHÉBUS, *Livre de chasse*, ch. 28. || XV° s. Je m'en irai costoyant ces vallées pour ouïr et savoir si j'aurai nulles nouvelles de Geronnet, qui nous a mis en celle queste, FROISS. II, III, 99. || XVI° s. Pourtant, plaideurs aux amoureuses questes, Allez ailleurs presenter vos requestes, MAROT, I, 388. Sa queste [de la vertu] est scabreuse et laborieuse, MONT. I, 70. Les oyseaux vont à la queste du grain, ID. I, 142. Il tendit les filets, un autre prist la queste, RONS. 689. Celuy qui a taille ou queste es quatre cas peut tailler ses sujets: quand il va en voyage d'outremer visiter la terre sainte, quand il est prisonnier des ennemis, quand il marie sa fille, et quand il est fait chevalier, *Coust. gén.* t. II, p. 431.

— ÉTYM. Provenç. *questa*, *quista*; espagn. *questa*; ital. *chiesta*; du lat. *quæsitus*, cherché (voy. QUERIR).

2. **QUÊTE** (kê-t'), *s. m.* Terme de marine. Quantité dont s'écarte de l'extrémité postérieure de la quille d'un vaisseau une perpendiculaire abaissée du sommet de l'étambot sur le prolongement de la face inférieure de la quille.

— ÉTYM. On écrivait aussi *chete*, *chette*, qui, d'après Jal, est équivalent de *chute*, *choite.*

QUÊTÉ, ÉE (kê-té, tée), *part. passé* de quêter. Un lièvre quêté par le chien.

QUÊTER (kê-té), *v. a.* || 1° Chercher ; peu usité en ce sens qui est le sens propre. J'eus le plaisir de revoir un de mes anciens amis ; c'était le père Wolf que j'envoyai quêter dans cinq ou six maisons de jésuites là autour, et qu'on trouva à Haguenau, ST-SIM. 22, 256. Ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 308. || 2° Terme de chasse. Chercher. Quêter un sanglier. Quêter des perdrix. Le lièvre était gîté dessous un maître chou ; On le quête, on le lance.... LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Sur-le-champ, comme si ce pauvre animal [un chien] m'eût entendu, il s'est mis à quêter vos pas, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Absolument. Nous avons quêté tout le matin sans rien trouver. De là, Fidèle toujours quêtant, m'a mené sur le morne de la rivière noire, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 3° Demander et recueillir des aumônes. Elle. ....Va pour les malheureux quêter dans les maisons, BOIL. *Sat.* X. Lamela, chargé d'une grande besace qu'il n'avait point oublié d'acheter, alla pour la première fois quêter dans la ville de Cuença, LESAGE, *Gil Bl.* V, 1. La dignité épiscopale [d'un moine grec] ne permettait pas de faire le mendiant, et de quêter aux particuliers, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Se faire quêter, faire faire une quête pour soi. Que dirait M. le comte du Luc, si je donnais lieu de croire que ceux qu'il protége ont besoin de se faire quêter ! J. B. ROUSS. *Lett. à Breteuil*, 20 juill. 1712. || Fig. Quêter des louanges, des suffrages, etc. chercher à se faire donner des louanges, des suffrages, etc. Vous allez penser que je quête des louanges, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 247, dans POUGENS. Je crois vous avoir déjà dit qu'elle quêtait l'amitié comme une quêteuse de paroisse, ID. *ib.* t. III, p. 223. On ne quête pas les suffrages du public, J. J. ROUSS. 1er *dial.* Quand on peut se suffire à soi-même, mort de ma vie ! il ne faut pas aller quêter des humiliations, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. IV, p. 114, dans POUGENS. || On dit de même : quêter des voix, des suffrages pour quelqu'un.

— HIST. XVe s. Pourront quester et sur eux faire queste [sorte d'impôt] en quatre cas, DU CANGE, *auxilium.* || XVIe s. Questant tousjours jusques à l'origine de cette opinion, MONT. I, 117. Ils vont questant les aumosnes pour l'offrande de leur sacrifice, ID. I, 229. Je priserois bien autant des graces naturelles que celles que j'aurois esté mendier et quester de l'apprentissage, ID. II, 167.

— ÉTYM. *Quête* 1.

QUÊTEUR, EUSE (kê-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui quête, qui recueille des aumônes. Ce quêteur. Cette quêteuse. || *Adj.* J'ai mes pauvres que j'affectionne ; cet argent qu'on m'oblige à donner leur appartient ; la dame quêteuse le leur ravit, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, p. 293, dans POUGENS. || Dans les ordres mendiants, frère quêteur, ou, substantivement, quêteur, celui qui quête pour le couvent. Théodoric de Niem, secrétaire de ce pontife [Boniface VIII], nous apprend que Boniface envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence.... VOLT. *Dict. phil. Taxe.* || 2° *Adj.* Chien quêteur, celui qui quête, qui cherche le gibier.

— HIST. XVe s. De nului nous n'aurons confort, Ne plus que ung povre questeux, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 748. || XVIe s. Six administrateurs du commun des pauvres, avec pareil nombre de questeurs des aumosnes en chacun quartier, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 551.

— ÉTYM. *Quêter* ; bourguig. *quaiteur*.

† **QUETSCHE** (kouè-tch'), *s. f.* Sorte de prune.

— ÉTYM. Allem. *Quetsche* ou *Zwetsche*.

† **QUESTCHE-WASSER** (kouè-tche-va-sr'), *s. m.* Eau-de-vie de prune que l'on débite quelquefois pour du kirsch-wasser.

— ÉTYM. Allem. *Questche* et *Wasser*, eau.

† **QUETSCHIER** (kouè-tchié, l'r ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Sorte de prunier, variété du *prunus insititia*, *L.*

1. **QUEUE** (keue), *s. f.* || 1° Partie qui termine par derrière le corps de la plupart des animaux. C'est dans cette île [Mindoro] que Struys dit avoir vu de ses propres yeux un homme qui avait une queue longue de plus d'un pied, toute couverte d'un poil roux.... *Buff. Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 48. || Fig. Cela n'a ni queue ni tête, cela est en dépit du bon sens. || Fig. Tirer le diable par la queue, voy. DIABLE, n° 2. || 2° Chez les quadrupèdes, prolongement plus ou moins étendu qui termine postérieurement le tronc d'un grand nombre d'animaux, et qui a pour base les os coccygiens. Le malheureux lion se déchire lui-même, Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs, Bat l'air qui n'en peut mais.... LA FONT. *Fabl.* II, 9. Un vieux renard.... fut enfin au piége attrapé ; Par grand hasard en étant échappé, Non pas franc, car pour gage il y laissa sa queue, ID. *ib.* V, 5. Il lui fallut à jeun retourner au logis, Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, Serrant la queue et portant bas l'oreille, ID. *ib.* I, 18. Il [Alcibiade] lui fit couper la queue [à son chien], qui était justement ce qu'il avait de plus beau ; ses amis lui en firent de grands reproches, et lui dirent que toute la ville murmurait contre lui, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 601. La queue du cheval est formée par des crins épais et longs qui semblent sortir de la croupe, parce que le tronçon dont ils sortent est fort court, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 11. On connaît si un mouton est gras, en le tâtant à la queue, qui devient quelquefois grosse comme le poignet, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 223, dans POUGENS. || Queue prenante, voy. PRENANT. || Coup de queue, coup donné avec la queue. || Fig. C'est l'hiver, le fatal hiver, qui me désespère ; j'en éprouve encore d'horribles coups de queue, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 mai 1770. || Fig. Il n'en reste pas la queue d'un, d'une, il n'en reste aucun, aucune. || Fig. Vous n'en verrez plus ni queue ni oreilles, se dit d'une chose perdue, abîmée. || Fig. S'en retourner la queue entre les jambes, se dit de ceux qui sont confus de ce que quelque chose ne leur a pas réussi (locution prise du chien qui, repoussé, honteux, met sa queue entre les jambes). Le prudent Agamemnon, Laissant équipage et canon, Honteux, la queue entre les jambes, Eût replié ses oriflambes, SCARR. *Virg.* I. Frère Triboulet sortit, la queue entre les jambes ; et son adversaire resta la tête haute, VOLT. *Facéties, Anecd. sur Bélisaire*, 1. || Il en est pourvu comme un singe de queue, se dit d'une personne qui manque de quelque chose. || Fig. Se fouetter avec une queue de renard, se dit de ceux qui, vivant délicatement, font semblant de se mortifier. || Terme de blason. Se dit particulièrement de la queue d'un cerf quand l'animal n'est pas nommé. || Queue de cheval, insigne que l'on porte devant les pachas à une, deux ou trois queues et qui appartient non au cheval mais au bœuf grognant, appelé parfois, à cause de cela, buffle à queue de cheval, LEGOARANT. || Pacha à une queue, à deux, à trois queues, pacha qui a droit de faire porter devant lui une, deux, trois queues de cheval. || Goût de queue de renard, voy. GOÛT, n° 2. || 3° En parlant des chevaux, queue à l'anglaise, queue que l'on a écourtée et dont on a coupé les muscles abaisseurs, pour qu'elle se tienne relevée ; ainsi dite parce que cette opération a été pratiquée d'abord en Angleterre par les marchands de chevaux. || Queue en catogan, queue coupée très-court. || Queue en balai, queue dont les crins forment balai. || Queue de rat, queue dégarnie de crins. || On appelle cheval queue de rat, celui qui a la queue dégarnie de poils. || Queue en trompe, queue qui est relevée dans l'exercice. Les chevaux de race portent naturellement la queue en trompe lorsqu'ils sont en exercice ou lorsqu'ils sont stimulés. || Fausse queue, queue que les maquignons ajoutent quelquefois, quand ils ont écourté un cheval. || Fig. Brider son cheval, son âne, par la queue, s'y prendre maladroitement dans une affaire. || 4° Chez les oiseaux, grandes plumes qui terminent leur corps. Oiseau jaloux, Toi.... qui deploies Une si riche queue, LA FONT. *Fabl.* II, 17. La queue des beaux oiseaux qu'on attela depuis au char de Junon n'approchait pas de la sienne [du phénix], VOLT. *Princ. de Babyl.* 1. || Fig. C'est un paon qui se mire dans sa queue, se dit d'un homme glorieux et superbe. || 5° Chez les poissons, les serpents, les sauriens et quelques insectes, partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. Le serpent a deux parties.... Tête et queue.... ....La tête avait toujours marché devant la queue ; La queue au ciel se plaignit, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Il faut juger les femmes depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement, à peu près comme on mesure le poisson entre queue et tête, LA BRUY. III. || Habit en queue de morue, sorte de frac dont les pans se terminent en pointe comme la queue d'une morue. || Fig. Écorcher l'anguille par la queue, commencer par l'endroit le plus difficile. || Fig. Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue, c'est souvent au moment de terminer que se présentent les plus grandes difficultés. || On dit dans un sens analogue : La queue en sera difficile à écorcher. || 6° Dans les plantes, tout appendice terminal quelconque lorsqu'il est long, mou, flexible et comparable à la queue d'un animal. La queue d'une rose, d'un melon, d'une cerise. || Tisane de queues de cerise, tisane préparée en faisant bouillir des queues de cerise. || On appelle vulgairement queue d'une feuille son pétiole, et queue d'un fruit, son pédoncule. || Queue se dit, en parlant des tulipes, des lis, des narcisses et autres fleurs semblables, du fragment de tige qui reste attaché à ces fleurs quand elles sont cueillies. || 7° Queue de mouton, morceau du quartier de derrière auquel la queue tient. Saintrailles, étant venu lui parler [à Charles VII] d'une affaire qui pressait, le trouve se mettant à table avec la reine et n'ayant tous les deux pour tous plats qu'une queue de mouton et deux poulets, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. V, p. 226, dans POUGENS. || Mais, quand on dit un ragoût de queues de mouton, c'est de queues de mouton et non du quartier que l'on parle. || Queue de martre, la peau et le poil de la queue d'une martre, dont on a fait une fourrure. Une robe garnie de queues de martre. || 8° Queue de la Petite Ourse, étoile Polaire. || Queue de la Grande Ourse, étoile qui est à la queue de la Grande Ourse. || Queue du Lion, étoile de première grandeur située dans la constellation du Lion. || Queue du Dragon, une des deux intersections de l'écliptique et du cercle de la lune, lorsque la lune passe dans l'écliptique, du nord au sud. || 9° Par analogie, ce qui excède le corps de différentes lettres. La queue d'un *g*, d'un *p*, d'un *q*, etc. || En musique, trait vertical attaché à toutes les figures modernes de valeur, hormis à la ronde et à la maxime. La queue d'une croche. || 10° Terme de chancellerie. Lettre scellée sur simple queue ou à simple queue, lettre où le sceau est attaché à un coin du parchemin fendu exprès. Lettre à double queue, ou sur double queue, lettre où le sceau est pendant à une bande en double de parchemin, passée au travers de la lettre.

11° Queue d'une comète, traînée lumineuse qui suit le corps de la comète, c'est-à-dire qui s'étend vers la partie du ciel dont elle s'éloigne. Nous avons ici une comète qui est bien étendue ; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir ; tous les grands personnages sont alarmés, et croient fermement que le ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissements par cette comète, SÉV. 2 janv. 1681. La longue queue que la comète traînait après elle répandit la terreur dans l'Europe déjà consternée par la rapidité des succès des Turcs, LA PLACE, *Expos.* IV, 4. || 12° Queue d'une poêle, long manche qui sert à tenir une poêle. La queue d'une casserole. || La partie d'un violon, d'un violoncelle, où les cordes sont attachées par le bas, tandis qu'elles sont roulées par le haut autour des chevilles du manche. || Piano à queue, piano qui a un prolongement de la forme des anciens claviers, et dont les cordes sont beaucoup plus longues que dans les pianos ordinaires. || Queue ou soie d'un couteau, partie déliée qui termine la lame et qui entre dans le manche du couteau. || Boutons à queue, boutons qui ont un appendice métallique ou autre, au moyen duquel on les coud. || Queue de moulin à vent, grosse pièce de bois qui sert à orienter le moulin de manière que les ailes prennent le vent. || Terme de pêche. Sorte de filet à manche. || Canal qui termine antérieurement certaines coquilles. || Terme de métallurgie. Faire la queue, se dit du mercure mal purifié, quand les globules sont peu mobiles et non arrondis. || 13° Queue de chanvre, paquet de filasse brute, dont les brins sont arrangés de façon que toutes les pattes ou racines sont du même côté. || Paquet de filasse pesant deux livres. || 14° Touffe de cheveux de derrière, qu'on attache avec un cordon, et autour de laquelle on roule un ruban. Se faire faire la queue. La garde impériale sous le premier empire portait la queue. || Populairement et fig. Faire la queue à quelqu'un, le tromper, lui soutirer de l'argent. || Ruban de queue, ruban qui s'enroule autour de la queue pour la former. || Fig. et familièrement. Ruban de queue, longue route qui se déroule à perte de vue devant le voyageur. D'ici à ce village il y a un bon ruban de queue. || 15° Extrémité d'un manteau, d'une robe traînante. Allons, petit garçon, qu'on tienne bien ma queue, MOL. *Mar. forcé*, 4. Elle n'arrive à l'église que dans un char, on lui porte une lourde queue, LA BRUY. VI. Puisque j'ai eu la complaisance de prendre une queue toute unie, je me la ferai porter, s'il vous plaît, pour ne pas figurer avec la populace, DANCOURT, *Fête de vill.* I, 6. Appelez Cascaret ; qu'il vienne porter ma queue. — Vous, madame Blandineau, vous ! vous faire porter la queue ! ID. *Bourg. de qualité*, I, 5. Il [Voltaire] badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand prêtre dans une scène [d'Œdipe] où ce même grand prêtre faisait un effet tragique, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Fig. La vertu ne s'abaisse jamais à

porter la queue, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 2. || 16° Terme de construction. La partie la plus large du giron d'une marche tournante. || La queue d'une pierre, le bout d'une pierre, brut ou équarri, qui sert à faire liaison en dedans d'un mur. Cette pierre n'a pas assez de queue. || Queue en cul-de-lampe, clef de voûte qui descend en contre-bas. || Partie inférieure d'un pavé dont la hauteur est plus grande que la largeur. || Terme de charpenterie. Queue d'aronde (d'hirondelle), assemblage qui se fait par un emboîtement où, l'entrée étant plus étroite que le fond, la pièce qui entre dans une autre n'en peut plus sortir. || Assemblage à queue d'aronde se dit aussi en parlant d'une dalle de pierre que l'on joint à une autre. || Queue de sonnette, pièce de bois inclinée, qui est assemblée à la tête des jumelles et qui les maintient. || Terme de menuiserie. Espèce d'assemblage qui se fait au bout des pièces de bois pour les réunir en angles les unes avec les autres. || Pièce à queue, toute partie assemblée à queue, ou rapportée à queue dans le corps de l'ouvrage. || Queue de morue, planche dont la largeur est inégale d'un bout à l'autre. || Queue de paon, assemblage, ou compartiment de parquet, ou carrelage qui, partant d'un centre, va en s'élargissant. || Assemblage à queue perdue, celui dont les joints sont recouverts. || Assemblage à queue percée, celui dont les joints sont apparents. || Terme de serrurerie. Queue de carpe, espèce de crampon en petit fer plat, élargi d'un bout, ayant un ou deux scellements à retenir sur des dalles. || 17° Le dernier bout d'une étoffe. || On dit qu'une étoffe a cap et queue, pour dire que, n'ayant point encore été entamée, elle a encore chefs par les deux bouts. || Terme d'imprimerie. Partie d'une page qui ne doit pas être remplie. || Terme de relieur. La partie du livre qui regarde la fin des pages. Rogner un livre par la tête et par la queue. || Terme de marine. Queue d'un bossoir, la partie de cette pièce qui se trouve en dedans du bâtiment. || Queue d'un pavillon, l'extrémité de la partie flottante de cet étendard. || Queue d'un pavillon de la série, bout de drisse sortant de la gaîne de 1m,46 ; c'est la distance à observer entre deux signaux sur une même drisse. || Queue d'un affût de canon, la partie la plus en dedans du navire. || Queue d'une poulie, partie de la caisse opposée au point d'attache. || Aviron de queue, aviron pour faire tourner et évoluer soudainement une embarcation ; on dit aussi aviron de gouverne. || 18° Autrefois, queue du billard, le petit bout de l'instrument qui s'appelait billard et qui servait à pousser les billes. || Aujourd'hui, queue se dit, absolument, de l'instrument dont on se sert pour pousser les billes. || Faire fausse queue, toucher la bille à faux avec la queue. || Queue à procédé, queue dont le petit bout est garni d'un morceau de cuir, et avec laquelle on exécute des coups impossibles avec la queue sans procédé. || 19° L'extrémité d'une chose. La queue du bois. La queue de l'étang de Montmorency. || Queue de tranchée, partie de la tranchée où les assiégeants déposent leurs munitions et leurs matériaux. || Terme de marine. Queue d'un banc ou d'un haut-fond, son extrémité, située du côté opposé à sa partie la plus élevée, ou à la direction des courants et des vents régnants. || Terme d'anatomie. La queue d'un muscle, son insertion inférieure, par opposition à sa tête ou insertion supérieure. || 20° Fig. Le bout, la fin. La queue de l'hiver. Ma fille, il n'est plus question de moi, je me porte bien, c'est-à-dire autant que l'on se porte bien de la queue d'un rhumatisme, SÉV. 12 févr. 1676. || Avoir une queue, avoir des suites. Il fut convenu que les évêques pourraient faire imprimer sans permission les livres de religion dont ils seraient les auteurs; article qui fit après une queue, ST-SIM. 214, 246. || La queue d'une affaire, les derniers soins qu'elle exige, quoiqu'elle semble terminée. || On a pris cette affaire par la tête et par la queue, on l'a examinée à tous les points de vue. || Ne point laisser, ne point faire de queue dans un payement, payer en totalité. Vous ne me parlez point de mes treize cents francs de l'année 1685 ; il ne faut pourtant point laisser traîner cette queue, SÉV. *à d'Herigoyen*, 26 févr. 1687. || Commencer le roman par la queue, commencer une histoire par où on devrait la finir. || Fig. Prendre le roman par la queue, vivre maritalement avant le mariage ; ou parler de mariage avant de parler d'amour. Mais en venir de but en blanc à l'union conjugale, ne faire l'amour qu'en faisant le contrat du mariage, et prendre justement le roman par la queue, MOL. *Préc.* V. || Fig. Tirer un sonnet par la queue, achever péniblement un sonnet. En allant même par la rue, la plupart marmottaient entre leurs dents, et tiraient quelque sonnet par la queue, *Francion*, liv. V, p. 192. Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole Aiguiser par la queue une épigramme folle, BOIL. *Art p.* II. || Terme de musique. On appelle queue ce que les Italiens nomment *coda*, pour désigner la fin, la péroraison d'un morceau. || Terme de marine. Queue d'un grain, l'averse finale d'une pluie abondante qui est tombée sur le navire par avalanches interrompues. || Queue, à certains jeux, somme indépendante de l'enjeu principal. Va pour dix francs, mais sans queue. || Au piquet à écrire, queue des jetons, la totalité des jetons qu'on a mis aux paris. || Au whist, queue se dit quelquefois pour fiche de consolation. Nous avons cinq de queue. || Queue des paris, ce qui revient au joueur qui a gagné le plus de paris. Mettre à la queue. || 21° Se dit souvent des débris d'une faction, d'un parti. La queue de Robespierre. || 22° La dernière partie, les derniers rangs d'un corps, d'une compagnie. La queue d'un cortége, d'une procession. La queue d'un régiment. Mettre un soldat à la queue de sa compagnie, pour cause d'indiscipline. Leur escadron plia par la queue, et la tête se retira de l'eau sans fuir, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 140. || Prendre la queue, se mettre aux derniers rangs. MM. d'Estrées nous firent proposer de se départir de l'ancienneté et de prendre la queue, ST-SIM. 19, 230. || Attaquer en queue une armée, un régiment, l'attaquer par ses derniers corps, ses dernières compagnies. Ils se sentirent attaqués vivement en tête et en queue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 387, dans POUGENS. || Prendre en queue, même sens. Cænus les prit en queue, conformément à l'ordre qu'il en avait reçu, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 506. || Familièrement, prendre quelqu'un en queue, l'attaquer par derrière. La Rappinière le prit en queue, et se mit à travailler sur lui à coups de poing, SCARR. *Rom. com.* I, 3. || Donner en queue, donner sur la queue d'une armée, la prendre en queue. || Queue d'armée, de camp, de troupe, partie d'une armée, d'un camp, d'une troupe, occupant le terrain à l'opposite du front de bandière. || Terme de marine. Queue d'une ligne, le dernier vaisseau d'une ligne. Notre arrière-garde, commandée par M. le comte d'Estrées, fut pressée par l'escadre bleue des Anglais; les trois vaisseaux de la queue de notre armée furent fort maltraités, *Mém. de Villette*, 1690, dans JAL.

Vaisseau de queue, celui qui termine une ligne de marche ou de bataille. || A la queue, en queue, à la suite, immédiatement après. Il suivait en queue. Ce chasseur était à la queue des chiens. Il se passe des choses assez plaisantes dans notre dispute; je trouve qu'on en pourrait bien faire une petite comédie, et que cela ne ferait pas trop mal à la queue de l'École des femmes, MOL. *Critique*, 7. Eumène était fort mal, et il se faisait porter en litière à la queue de l'armée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.*, t. VII, p. 138, dans POUGENS. || A la queue, en queue, à la poursuite, aux trousses. Ce voleur a les gendarmes en queue. Les gendarmes sont à la queue de ce voleur. Turenne est là; l'on n'y doit craindre rien ; Vous dormirez, ses soldats dorment bien, Non pas toujours; tel a mis mainte lieue Entre eux et lui, qui les voit à sa queue, LA FONT. *Poésies mêlées*, XLI. || 23° File de gens qui attendent à la porte d'un spectacle, d'un bureau pour entrer à leur tour. La queue s'étendait jusqu'à tel endroit. Se mettre à la queue. On faisait queue à la porte des boulangers. Un citoyen, député de la section de la Réunion, se présente au corps municipal, et y dénonce les marchands comme étant les principaux moteurs des rassemblements qui ont lieu journellement et connus sous le nom de queues, *Moniteur universel*, 6 prairial an II, p. 999, 2e col. || Queue à queue, à la file, successivement. Ces bateaux descendent la rivière queue à queue. Ces trois loups sont venus queue à queue. || A la queue leu leu, ou à la queue lou-lou. En voyant cette émigration des grandes dames, toutes ces femmes de robe imaginèrent que ce devait être l'usage de la cour, et elles se mirent à défiler à la queue lou-lou révérencieusement et silencieusement devant la présidente Molé, qui ne savait que devenir, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. V, ch. 12 (voy. LEU). || 24° Sans queue, *loc. adv.* Sans ajouter une désignation particulière. Monsieur sans queue, c'était le frère du roi. Monsieur le Prince sans queue, c'était le premier prince du sang. Mme la duchesse d'Orléans est accouchée d'un fils qui se nommera M. le Prince sans queue, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 339, dans POUGENS. || 25° Terme de marine. Queue de chat, cordage avec lequel on infligeait les peines corporelles. || 26° Queue-du-chat, figure de contredanse. || Demi-queue-du-chat, pas figuré des anciennes contredanses, qui consiste en ce que deux couples opposés vont prendre la place l'un de l'autre, le cavalier tenant sa dame par la main, et sans se séparer, comme cela a lieu dans la demi-chaîne anglaise. La demi-queue-du-chat prend quatre mesures. || 27° Terme d'anatomie. Queue de cheval, faisceau des nerfs lombaires et sacrés qui termine la moelle épinière. || 28° Queue-de-cochon, tarière terminée en vrille. Des queues-de-cochon. || 29° Queue-de-renard, voy. RENARD. || 30° Queue-de-rat, espèce de lime ronde, qui sert à agrandir les trous percés dans les métaux. || Queue-de-rat, tabatière dont le couvercle de bois est soulevé par une longue et étroite lanière de cuir. || Terme de vétérinaire. Queue-de-rat, dartre allongée qui fait tomber les poils de la place malade et qui survient aux jambes des chevaux. || Terme de marine. Queue-de-rat, façon donnée à l'extrémité d'un cordage qu'on amincit comme la queue d'un rat. || Queue-de-rat, la prêle des champs (équisétacées), et la fléole des prés (graminées). || Grande queue-de-rat, la fétuque élevée (graminées). || 31° Queue-d'oison, bateau en gondole pour pêcher le hareng et le maquereau. || 32° Queue-de-paon, nom donné par les mineurs au cuivre panaché ou sulfure de cuivre irisé. || 33° Queue-de-cheval, prêle des marais. Des queues-de-cheval. || Queue-de-lion ou léonurus, nom vulgaire de la phlomide léonure de Linné, devenue le léonotis léonure d'Aiton. Des queues-de-lion. || Queue-de-souris, plante ainsi nommée à cause du réceptacle des fleurs qui s'allonge de manière à ressembler à une queue de souris. || Queue d'or, le *mésoprion chrysure* (poissons acanthoptérygiens) de Cuvier (côtes du Brésil), le spare queue-d'or de Lacépède, LEGOARANT. || Queue-d'hermine, le cône hermine de Brugnière, dit aussi hermine. || Queue-de-flèche, paille en queue, oiseau. || Queue-blanche, le pygargue. || Les queues-aiguës, genre d'oiseau. || Proverbes. Mi-mai, queue d'hiver. || Il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la poêle, il est plus difficile de conduire une affaire que d'en parler ou de la contrôler. Valot y est bien empêché, car il tient la queue de la poêle, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 108, dans POUGENS. || Il viendra un terme où les renards auront besoin de leur queue, il y a telles personnes qu'on méprise ou qu'on choque et dont on aura besoin en un autre temps. || Cette queue n'est pas de ce veau-là, se dit de deux choses qui n'ont pas de rapport entre elles. || Il faut que chacun garde sa queue, il faut que chacun conserve son bien, par allusion à la fable du renard qui avait perdu sa queue. || Quand on parle du loup, on en voit la queue, on parlait d'une personne et au moment même elle est arrivée. || A la queue gît le venin, le venin est à la queue, proverbe né de la croyance populaire au venin de la queue de certains serpents, et tout naturellement du venin de la queue des scorpions, des guêpes ; on le dit quand on prévoit que la fin d'une chose présente des difficultés, recèle des dangers. Le serpent a deux parties Du genre humain ennemies, Tête et queue ... LA FONT. *Fabl.* VII, 17.

— HIST. XIe s. Blanche la cue, et la crignete jalne, *Ch. de Rol.* CXIII. || XIIe s. Bien [il] m'a le nu [nœud] fait en la coe ; Juglé [trompé] m'a e envilani, BENOIT, II, 15239. E les cues [des bœufs] tutes ensemble une part turnerent, *Rois*, p. 254. De ce est ke Moyses comandet ke la cowe del sacrifize soit coverte en l'alteir, *Job*, p. 448. || XIIIe s. De ma fable faz tel defin, Que chascuns se gart de la soe [femme], Q'ele ne li face la coe, *Nouv. recueil de fabliaux et contes*, t. I, p. 317. La coe ot [le bouton de rose] droite comme jons, Et par dessus siet li boutons, *la Rose*, 1673. Gart que nule ordure n'i voie, Qu'il se metroit tantost à voie, Et s'enfuiroit keuë levée, S'en seroit honteuse et grevée, *ib.* 14193. Que il deviegne Turc, s'ait sa loi defiée, Trois coes face faire à l'us de lor contrée, *Ch. d'Ant.* VI, 10. Des biens de sainte Eglise se complaint Jesus Christ, Que on met en joiax et en vair et en gris ; Si s'en traient leur keues Margos et Beatrix; Et li membre Diu sont povre, nu et despris, RUTEB 238. Dont il avint ainsi que notre nef hurta à une queue de sablon [banc de sable] qui estoit en la mer, JOINV 283. Et la queue du feu qui partoit de li [le feu grégeois] estoit bien aussi grant comme un grant glaive, ID. 224. || XIVe s. Et fist dire moult hautement.... De rendre Bretaigne com soue [sienne]. N'est celui qui meuve la coue, Car là estoint bien atrapez, *Liv. du bon Jeh.* 2900. Scellé du grand sceau à double queue, *Déclaration du roi du 8 mars* 1396. || XVe s. Et à leur departement [au dé-

part des soldats anglais] feirent lesdits Parisiens grant huée en criant à la queue, MONSTRELET, t. II, p. 127, dans LACURNE. Nous le suyvrons queue à queue, moi et mes gens, *le Jouvencel*, fo 32, dans LACURNE. [Dame] la plus noble et la plus haultaine du monde, de laquelle ne estoye digne de porter sa queue, *Perceforest*, t. V, p. fo 53. En toutes façons une bataille perdue a tousjours grant queue et mauvaise pour le perdant, COMM. II, 2. || XVIe s. Messire Jean Chapperon et ledit seigneur d'Auton meirent cinq cents hommes de guerre en leurs vaisseaulx, c'est à savoir quatre cents dedans la nau du dict Chapperon, et cent dedans la barque du seigneur d'Auton, et se meirent sur mer à queue de vache [l'un derrière l'autre], *Annales de Louis XII*, p. 341, dans LACURNE. Toutes fois et quantes que le nom de Dieu se trouve sans queue, comme l'on dit, il se rapporte au Pere seul, CALV. *Instit.* 93. Pour ce que l'abus du mot emporte une mauvaise queue, je suis contraint de le reprouver, ID. *ib.* 1163. Il seroit monsieur sans queue, RAB. I, 11. Puis après lui avoir coupé la bourse, il lui coupe la queue [part comme un joueur qui fait Charlemagne]; et s'en va chercher sa pratique, deçà, delà, par la ville, DESPER. *Contes*, LXXXIII. Je croy que si l'autheur eust osé les apeller prophetes, qu'il l'eust fait; ils meritoient pourtant bien ce nom, mais avec ceste queue, à sçavoir de Satan, LANOUE, 136. L'armée contraire se mist à sa queue [à sa poursuite], ID. 622. On fit encore sauter une mine où les soldats ne firent plus que bransler la queue, quoique Strosse et le Gart se missent à leurs testes, D'AUB. *Hist.* II, 49. Il voulut entrer en Berri pour prendre le chemin de la Charité; mais la pluspart de sa suite lui coupa la queue [l'abandonna], ID. *ib.* III, 59. Nous nous embarquasmes en nos trois batteaulx, queue à queue l'un de l'autre, CARL. VIII, 30. Queue-de-cheval a prins ce nom à cause que son herbe ressemble aucunement le poil de la queue d'un cheval; aucuns nomment ceste herbe *aspreta*, par sa grande aspreté et rudesse du manier.... O. DE SERRES, 607. Tel engrossissement [des racines dans les tuyaux] est par les fontaniers appelée queue de renard, ID. 771. L'insertion de sa queue [d'un muscle], PARÉ, XIII, 18. En la queue et en la fin Gist de coustume le venin, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 198. Donnerent trois assauts sur la pointe du jour queue sur queue, mais ils furent tous jours repoussez, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 62, dans LACURNE. Il sembloit, quand ils [les huguenots] y oyoient parler de moy, qu'ils avoient le bourreau à la queue, ID. liv. V. Vache ne sçait que vaut sa queue, jusques à ce qu'elle l'ait perdue, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *coue*; bourg. *quoue*; saintong. *coue*; wallon, *cowe*; namur. *cawe*; prov. *coa*, *coda*, *coza*; catal. *coa*, *cua*; port. *cauda*; ital *coda*; du latin *cauda*, que Corssen, *Beiträge*, p. 446, croit être, d'après Meyer, pour *skauda*, radical sansc. *ska*, couvrir, dresser, lever en l'air.

2. **QUEUE** (keue), *s. f.* Futaille qui contient environ un muid et demi. || Demi-queue, espèce de tonneau. Demi-queue d'Auvergne, barrique contenant 292 litres. Demi-queue Beaune, contenant 229 litres. Demi-queue bordelaise, contenant 209 litres. Demi-queue Champagne, contenant 184 litres. Demi-queue Languedoc, contenant 289 litres. Demi-queue Mâcon, contenant 220 litres. Demi-queue Orléans, contenant 230 litres. Demi-queue Vauvray, contenant 259 litres.

— HIST. XIIIe s. Autant doit la queue comme li tonneaus, *Liv. des mét.* 301. || XVe s. Le marechal de Bourgogne et le comte de Vaudemont firent par devant leur bataille dresser sur le fonds deux queues de vin qu'ils avoient amenées, MONSTREL. II, 108.

— ÉTYM. Origine inconnue. Serait-ce un représentant irrégulier du lat. *cadus*, tonneau?

3. **QUEUE** (keue), *s. f.* Pierre à aiguiser (voy. QUEUX 1, qui est la véritable orthographe).

† **QUEUSER** (keu-zé), *v. a.* Ratisser la peau avec une espèce d'ardoise emmanchée.

— ÉTYM. *Queux* 1.

QUEUSSI-QUEUMI (keu-si-keu-mi), *loc. adv.* et familière, signifiant tout à fait de même. Ce remède ne lui fera pas plus de bien que les autres; ce sera queussi-queumi. Cléonte: Je veux être le premier à rompre avec vous, et vous n'aurez pas l'avantage de me chasser.— Covielle: Queussi-queumi, MOL. *Bourg. gentilh.* III, 10. || On écrit aussi quessi-quemi.

— ÉTYM. *Que* ou *queu*, quel, *si*, soi, et *queu*, quel, *mi*, moi. L'ancien anglais disait *ka me*, *ka thee*, quel moi, quel toi; cette locution provient probablement du français.

† **QUEULEULEU** (keû-leu-leu), *s. f.* Sorte de jeu d'enfants qui se tiennent par le pan de l'habit ou de la veste, et se rattachent ainsi à un premier lequel s'oppose à ce que celui qui trime touche un seul de ceux qui le suivent. Quoi! je n'ons pas joué ensemble à la madame, à Colin-Maillard, à la queuleuleu, à la pètengueule? DANCOURT, *le Mari retrouvé*, sc. II.

— ÉTYM. Orthographe fautive pour *queue-leuleu* (voy. LEU).

† **QUEUTÉ, ÉE** (keû-té, ée), *adj.* Terme de plain-chant. Terminé par une queue, c'est-à-dire par une petite ligne droite, ajoutée pour distinguer les valeurs des notes. Nous éviterons de figurer la maxime sans queue, parce que, dans les livres modernes, on a employé la figure non queutée pour désigner la longue, LAFAGE, *Cours complet de plain-chant*, no 665.

QUEUTER (keu-té), *v. n.* Terme de jeu de billard. Pousser d'un seul coup les deux billes avec sa queue. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. *Queue* 1.

1. **QUEUX** (keû), *s. f.* Sorte de pierre à aiguiser. Queux à faux. Queux à l'huile. La torpille endort le bras sans être engourdie; la pierre queux ou affiloire fait trancher le rasoir et ne tranche pas, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Or. Tubero*, t. II, p. 93, dans POUGENS. || On écrit aussi, mais à tort, queue.

— HIST. XIIIe s. ...Kueus [cuisiniers] Avoient aiguisié à keus Leur coutiaus.... *Bl. et Jeh.* 4598. || XIVe s. Un grant queux à aiguiser sarpes, DU CANGE, *quauria.* || XVIe s. Qu'il ressembloit à la queu, qui rendoit le cousteau aiguisé et prest à couper, elle ne le pouvant faire, PARÉ, t. III, p. 688. Les cueux de plomb [lingots par assimilation de forme], MONT. I, 54. [La jalousie] Queux où l'amour aiguise et trempe son malheur, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 186, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *cous*, masculin; saintong. *coue*; picard, *keuche*, *keusse*, *queusse*; Hainaut, *keuche*, *kaèche*; wallon, *keus*; provenç. *cot*; ital. *cote*; du lat. *cotem*; sansc. *ço*, aiguiser, et *çâna*, queux. On trouve dans des textes officiels la forme provinciale *queusche*: Queusches le 100 pesant payera 3 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664.

2. **QUEUX** (keû), *s. m.* Terme vieilli. Cuisinier. Le maître queux se tenait sur une chaise élevée entre le buffet et la cheminée, MARCHANGY, *Tristan le voyageur*, LXXIX. Je chargeai mon maître queux de m'en procurer la recette [de l'omelette au thon] avec les détails les plus minutieux, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, *l'Omelette du curé.* || Grand queux de France, nom d'un officier de la maison du roi qui commandait à tous les officiers de la cuisine et de la bouche.

— HIST. XIe s. S'il [ainsi il le] comandat as cous de la maison, *Ch. de Rol.* CXXXV. || XIIe s. Ydunkes fu ocis e al coeu fu livrez; Li keus manja le cuer; quant li fu demandez, Fist al seignur acreire que senz quer estoit nez, *Th. le mart.* 31. || XIIIe s. Por ce vous dis-je; quar li hon Qui est ses kex [son cuisinier] a assez paine, RUTEB. II, 39. || XVe s. En yver, du feu, du feu, Et en esté, boire, boire... Chaulx morceaux fais de bon queu, Fault en froit temps, voire, voire, En chault, froide pomme, ou poire, C'est l'ordonnance de Dieu, CH. D'ORL. *Rond.*

— ÉTYM. Ital. *cuoco*; du lat. *coquus*, de *coquere*, cuire (voy. CUIRE).

QUI (ki), *pronom relatif*, ou mieux *conjonctif*, des deux genres et des deux nombres. || 1o Il unit un substantif à une proposition subordonnée; en cet emploi, il n'est jamais le régime direct d'un verbe, bien qu'il puisse être le régime d'une préposition. Les femmes qui vous parleront. Vos sœurs avec qui j'ai fait connaissance. Les roses qui fleurissent. Les médecins, sans qui on avait mis l'emplâtre, ne dirent point ce qu'ils en pensaient, SÉV. 24 nov. 1664. L'amour avidement croit tout ce qui le flatte, RAC. *Mithr.* III, 4. Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner, LA BRUY. IV. Il faut que nous soyons des enfants ingrats et dénaturés qui aient attiré la colère de Dieu, FÉN. t. XVIII, p. 488. Cet air de guerre hautain et hardi qui se prend si aisément et qu'on trouve qui sied bien, FONTEN. *Ressons.* Qu'on aime peu un maître et un ami, à qui on ne trouve jamais rien à dire! MASS. *Carême, Prière* 1. L'âme du souverain est un moule qui donne la forme à tous les autres, MONTESQ. *Lett. pers.* 99. || 2o *Qui*, précédé d'une préposition ne s'emploie pas en parlant des choses. Ne dites pas: la chose de qui vous parlez, mais dont vous parlez; l'exemple sur qui vous vous réglez, mais sur lequel. On ne dirait: le bâton sur qui je m'appuie, la plante à qui je crois le plus de vertu; on dira; le bâton sur lequel je m'appuie, la plante à laquelle je crois... D'OLIVET, *Ess. gramm.* II, 3. || Cela ne s'applique pas aux cas où l'on personnifie un objet inanimé. La gloire à qui je me suis dévoué, VAUGEL. dans GIRAULT-DUVIVIER. Rochers à qui je me plains, bois à qui je compte mes peines, MARMONTEL, dans GIRAULT-DUVIVIER. || On fait aussi une exception pour les animaux. On a conclu que l'usage permettait souvent *à qui* hors des personnes, surtout en parlant des animaux domestiques, comme: c'est un chien à qui elle fait mille caresses, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 67, dans POUGENS. || Cependant en poésie, on s'affranchit souvent de cette règle; et même en prose, les auteurs du XVIIe siècle sont loin de l'observer. Tel qu'à vagues épandues Marche un fleuve impétueux, De qui les neiges fondues Rendent le cours furieux, MALH. II, 2. Cette contrainte ruinerait la naïveté, à qui j'oserais donner la première place parmi toutes les perfections du style, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. I, p. 190, dans POUGENS. Trop rigoureux effets d'une aimable présence, Contre qui mon devoir a trop peu de défense, CORN. *Poly.* II, 2. Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe? ID. *Pomp.* I, 1. Il y a des choses sur qui le poëte n'a jamais aucun droit, ID. 2e *disc.* Deux pivots sur qui roule aujourd'hui notre vie, LA FONT. *Fabl.* V, 1. ...Un bien [la liberté] Sans qui les autres ne sont rien, ID. *ib.* IV, 13. J'ai conçu, digéré, produit un stratagème Devant qui tous les tiens, dont tu fais tant de cas, Doivent sans contredit mettre pavillon bas, MOL. *l'Ét.* II, 14. Votre mérite à qui chacun se rend, ID. *Éc. des mar.* II, 9. Une de ces injures pour qui un honnête homme doit périr, ID. *D. Juan*, III, 3. Il court parmi le monde un livre abominable, Et de qui la lecture est même condamnable, ID. *Mis.* V, 1. Ces galanteries ingénieuses, à qui le vulgaire ignorant donne le nom de fourberies, ID. *Scap.* I, 2. Votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède, RAC. *Phèdre*, III, 3. Ai-je connu jamais ces noms brillants de gloire Sur qui tu viens sans cesse arrêter ma mémoire? A. CHÉN. *Élég.* VIII. Mépris des préjugés sous qui rampe la terre, LAMART. *Harold*, 11. || 3o *Qui*, correspondant à *nul*, *aucun*, *premier*, *second*, *dernier*, etc. ou à *personne*, *guère*, *rien*, etc. veut au subjonctif le verbe de la proposition subordonnée. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, LA BRUY. XI. Il n'y a aucun de ses sujets qui ne hasardât sa propre vie pour conserver celle d'un si bon roi, FÉN. *Tél.* VIII. Il y a peu de rois qui sachent chercher la véritable gloire, ID. *ib.* XIV. Racine est le premier qui ait su rassembler avec art les ressorts d'une intrigue tragique, LA HARPE, *Él. de Rac.* || Cependant on peut aussi mettre l'indicatif; c'est l'intention qui en décide: si l'idée est, comme plus haut, indécise, on se sert du subjonctif; si elle est positive, affirmative, on se sert de l'indicatif. Ce livre est le dernier qu'il a fait contre ses adversaires. Emile est le seul qui n'y a rien compris, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 4o *Qui* veut le verbe de la proposition subordonnée à la même personne que le nom ou le pronom auquel il se rapporte. N'accuse point mon sort, c'est toi seul qui l'as fait, CORN. *Cinna*, III, 4. Si le maître des dieux assez souvent s'ennuie, Lui qui gouverne l'univers, J'en puis bien faire autant, moi qu'on sait qui le sers, LA FONT. *Fabl.* XII, 11. Ouais! serait-ce bien moi qui me tromperais? MOL. *Méd. malg. lui*, I, 6. Fille d'Agamemnon, c'est moi qui, la première, Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père, RAC. *Iphig.* IV, 4. C'est vous seuls [les riches et les puissants] qui donnez à la terre des poëtes lascifs, des auteurs pernicieux, des écrivains profanes, MASS. *Pet. carême, Vices et vertus des gr.* Je ne vois que nous deux qui soyons raisonnables, COL. D'HARLEV. dans GIRAULT-DUVIVIER. || Mais *qui* pouvant être considéré comme étant de la troisième personne, ce que font plusieurs langues, par exemple l'allemand, on a accordé, pour la personne, le verbe non avec le substantif, mais avec *qui* ainsi considéré. Cette construction est aujourd'hui complètement abandonnée, et c'est une faute de la suivre. Je n'ai trouvé que vous qui fût digne de moi, MOL. *Psyché*, IV, 3. Hélas! que ne veut-on aussi me marier! Ce ne serait pas moi qui se ferait prier! ID. *Sgan.* II. Je vous demande si ce n'est pas vous qui se nomme Sganarelle. —.... En ce cas, c'est moi qui se nomme Sganarelle, ID. *Méd. malg. lui*, I, 6. Nous chercherons partout à trouver à redire, Et ne verrons que nous qui sachent bien écrire, ID. *Femm. sav.* III, 2. Britannicus est seul: quelque ennui qui le presse, Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse, RAC. *Brit.* II, 3. Je ne vois plus que vous

qui la puisse défendre, ID. *Iphig.* III, 5. Avouez qu'il n'y a que vous qui pût rendre de ces services d'ami, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 juill. 1740. || 5° Quand *qui* est précédé d'un substantif ou d'un adjectif tenant lieu d'un substantif, on peut mettre le verbe de la proposition subordonnée ou à la personne du sujet ou à la troisième personne. Je suis le premier qui ait fait cela ou qui aie fait cela. Vous êtes le seul qui connaisse ce sujet ou qui connaissiez ce sujet. Pour moi, je ne suis qu'un particulier qui ne me mêle de rien, RETZ, III, 373. De tels secrets je ne me pique, Comme homme simple et qui vit à l'antique, LA FONT. *Or.* Comme un homme qui n'ai d'autre vue que.... BOSS. *Lett.* 245. Êtes-vous encore ce même grand seigneur qui venait sou er chez un misérable poëte? BOIL. *Lett. à M de Vivonne*, 2. Je suis Diomède, roi d'Étolie, qui blessai Vénus au siége de Troie, FÉN. *Tél.* XXI. Je suis tenté de croire que vous êtes Minerve, qui êtes venue, sous une figure d'homme, instruire sa ville, ID. *Dial. Timon et Socr.* Souviens-toi que je suis le seul qui t'a déplu, ID. *Dial. Pith. et Denis.* Nous sommes ici plusieurs qui nous souvenons des grands succès que nous eûmes dans la dernière guerre, DACIER, *Vie d'Annibal*. N'êtes-vous plus cet Ulysse qui a combattu tant d'années pour Hélène contre les Troyens? Mme DACIER, *Odyss.* XXII. Tu étais le seul qui pût me dédommager de l'absence de Rica, MONTESQ. *Let. pers.* dans GIRAULT-DUVIVIER. Je fus le premier qui fis connaître aux Français quelques morceaux.... VOLT. *Ess. sur la poésie ép.* IX. Je pense que vous et moi nous avons été les seuls qui aient prévu que la destruction des jésuites les rendrait [les jansénistes] trop puissants, VOLT. dans GIRAULT-DUVIVIER. || C'est d'après cette construction que Bossuet, traduisant le mot de la Bible, a dit de Jéhovah : Je suis celui qui suis. || Après : un homme comme vous, comme moi, on suit ou ne suit pas l'accord des personnes, suivant l'idée. J'en crois un homme comme vous qui a vu par ses yeux ou qui avez vu par vos yeux, suivant qu'on fait rapporter *qui* à *vous* ou à *homme*. || 6° *Qui* ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article, quand le nom n'est pas susceptible de recevoir en ce cas le nombre pluriel. On ne peut dire : Il a fait cela par avarice, qui est capable de tout; il faut dire : par avarice, passion qui est capable de tout. || Il y a des phrases où le substantif, sans un article, peut recevoir après lui le *qui* conjonctif; c'est quand le substantif y est susceptible de pluralité. Il agit en politique qui sait gouverner. Il est coupable de crimes qui méritent châtiment. Il n'y a homme qui ne sache cela. Une sorte de bois qui est fort dur. Ce sont gens habiles qui m'ont dit cela. || 7° La construction ordinaire veut que *qui* ne soit pas séparé de son antécédent; quelquefois pourtant on les sépare : en ces cas, ce sont le goût et l'oreille qui décident; surtout il faut prendre garde à ne pas rendre obscure la phrase. Et le fils dégénère, Qui survit un moment à l'honneur de son père, CORN. *Cid*, II, 2. Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Sans ce trait falot Un homme l'emmenait, qui s'est trouvé fort sot, MOL. *l'Ét.* II, 14. La tête d'une femme est comme la girouette Au haut d'une maison, qui tourne au moindre vent, ID. *Dép. am.* IV, 2. Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse, De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant Semblent si fort donner dans les mœurs d'à présent, ID. *Mis.* I, 1. La déesse en entrant qui voit la nappe mise, BOIL. *Lutr.* I. Phénix même en répond, qui l'a conduit exprès Dans un fort éloigné du temple et du palais, RAC. *Andr.* V, 2. || Cette construction est moins bonne dans les exemples suivants. Il lui faut aussi un cheval pour monter son valet, qui coûtera bien trente pistoles, MOL. *Scap.* II, 8. Il a eu raison d'interdire un prêtre pour toute sa vie, qui, pour se défendre, avait tué un voleur d'un coup de pierre, PASC. *Prov.* XIV. On ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les cœurs, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 8° *Qui* se rapportant à un pronom qui ne le précède pas immédiatement. Le voici qui vient. Il est là qui fait le démon. Voilà monsieur, je l'entends qui monte, A. DUVAL, *Jeun. de Richel.* III, 6. || 9° Absolument, *qui*, en parlant des personnes, se dit pour celui qui, celle qui, ceux qui, celles qui. Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage, CORN. *Héracl.* I, 2. Qui creuse la fosse y tombera, et qui rompt la haie sera mordu du serpent, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, X, 8. Jamais la vérité, cette fille timide, Pour entrer chez les rois ne trouve qui la guide, ROTR. *Antig.* IV, 6. Qui ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même, PASC. *Pens.* VI, 59 bis, éd. HAVET. Qui ne mourrait pour conserver son honneur, celui-là serait infâme, ID. *ib.* II, 1. Qui a vu la cour a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux, le plus orné; qui méprise la cour après l'avoir vue, méprise le monde, LA BRUY. VIII. Qui n'est que juste est dur; qui n'est que sage est triste, VOLT. *Épît.* XLIX. Malheureux qui se voue aux nymphes du Permesse, S'il ne possède pour richesse Qu'un grand cœur et son Apollon! GILB. *Ode au roi.* Il me faut qui m'estime; il me faut des amis.... A. CHÉN. *Élég.* XII. || N'avoir qui..., n'avoir personne à. C'est là que, loin du monde et de sa vaine pompe, Je n'aurai qui tromper, non plus que qui me trompe, CORN. *Place Roy.* V, 8. || Dans cette construction, le membre qui a *qui* en tête peut se mettre par inversion après le verbe du membre de phrase principal. Il passe pour tyran quiconque s'y fait maître [à Rome], Qui le sert, pour esclave, et qui l'aime, pour traître, CORN. *Cinna*, II, V. Comme eux [Ésope, Homère] ne ment pas qui veut, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Écrive qui voudra; chacun à ce métier Peut perdre impunément de l'encre et du papier, BOIL. *Sat.* IX. Le [Cicéron] blâme qui voudra d'avoir répandu dans le sein de l'amitié les douleurs qu'il cachait à ses persécuteurs; je l'en aime davantage, VOLT. *Rome sauv. Préf.* || *Qui*, employé absolument, c'est-à-dire sans antécédent énoncé, est le sujet du verbe suivant; le second verbe ne peut point avoir de sujet énoncé; c'est cet antécédent sous-entendu qui en est le sujet. Ainsi ne dites pas : qui est fidèle à sa parole, il est estimé. Cependant dans le XVIIe siècle on ne craignait pas cette tournure. Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille De ne m'affliger pas, MALH. V, 21. Qui se contraint au monde, il ne vit qu'en torture, RÉGNIER, *Sat.* XV. Qui dit prude, il dit laide, LA FONT. *Or.* Qui prendrait garde au vent de si près, jamais il ne sèmerait, BOSS. *Serm. Quinq.* 2. En un mot qui voudrait épuiser ces matières, Peignant de tant d'esprit les diverses manières, Il compterait plutôt combien dans un printemps Guénaud et l'antimoine ont fait mourir de gens, BOIL. *Sat.* IV. || *Qui* se dit absolument aussi en parlant des choses. Voici qui me convient. Voilà qui vous plaira. Qui plus est. Qui pis est. Bacchus le déclare hérétique, Et janséniste, qui pis est, BOIL. *Chanson à boire.* || 10° Quelquefois deux membres de phrase sont liés l'un et l'autre à une phrase principale par un pronom relatif, et l'un sert de déterminatif à l'autre. C'est l'homme qui porte un chapeau, qui a fait la commission. Il n'y a qu'une affliction qui dure, qui est celle de la perte des biens, LA BRUY. VI. || 11° *Qui*, précédé d'une préposition, pris elliptiquement pour celui qui, ceux qui, celles qui. J'ai dû cette vengeance à qui m'a mise au jour, CORN. *Cid*, V, 7. Mais j'ai tort d'en parler à qui ne peut m'entendre, ID. *Poly.* V, 3. Faire réponse en reine et comme le mérite Et de qui l'on me parle et qui m'en sollicite, ID. *Nic.* III, 1. À quel droit voulez-vous que cette haine cesse Pour qui lui disputa ce trône et sa maîtresse? ID. *Othon*, III, 5. Le bonheur appartient à qui fait des heureux, DELILLE, *Pitié*, II. || *À qui* exprime aussi la compétition, la rivalité. Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment À qui dévorerait ce règne d'un moment, CORN. *Othon*, I, 1. C'était à qui avait vu le diable, ou à qui le verrait; tout cela était un sujet de conversations inépuisables, VOLT. *Dict. phil. Possédés.* || 12° On rencontre la locution *plus.... plus...*, jointe à un membre de phrase par un *qui*, lequel se trouve n'avoir point de verbe à lui en propre. Si la répugnance qu'on a pour les devoirs était un titre d'exemption, où est le fidèle qui, plus il sentirait de corruption dans son cœur, plus il n'y trouvât sa justification et son innocence? MASS. *Carême, Pardon.* Ces exécrables mystères, dit-il [saint Léon], qui plus ils sont impurs plus on a soin de les cacher, sont communs aux manichéens et aux priscillianistes, VOLT. *Dict. philos. Zèle.* [Un esprit divin].... Qui, plus il a compté de soleils et de jours, Plus il se sent d'élan pour s'élancer toujours, LAMART. *Rép. aux adieux de W. Scott.* || C'est d'une façon analogue que Racine dit : Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon Achille préférât une fille sans nom, Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre, C'est qu'elle sort d'un sang.... *Iph.* II, 5. || 13° Au XVIIe siècle, on pouvait faire rapporter *qui* à un participe pris absolument, de sorte que le membre de phrase subordonné continuait par un autre sujet que *qui*. On vit en eux [les apôtres] une véritable foi, et, dans cette foi, une véritable justice, qui étant l'ouvrage du Saint-Esprit, il s'ensuit qu'il donna au monde une parfaite conviction de la justice, BOSS. *Méd. sur l'Évang.* 2e *part.* 20e *jour.* || 14° Un des hommes qui ont.... ou qui a..., voy. UN. || 15° *Qui* pris substantivement. Les qui, les quand, les quoi. Prendre garde qu'un qui ne heurte une diphthongue, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 16° Emploi archaïque de *qui* pour *si l'on*, *si quelqu'un*. Qui lui pourrait un peu tirer les vers du nez, Que nous verrions demain des gens bien étonnés! CORN. *Veuve*, IV, 6. Qui pourrait toutefois en détourner Lysandre, Ce serait le plus sûr, ID. *Gal. du Pal.* IV, 1. Un loup.... Aperçut un cheval qu'on avait mis au vert; Je laisse à penser quelle joie : Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à son croc, LA FONT. *Fabl.* V, 8. L'on ne saurait les faire obéir, qui ne les bat rudement, CHIFFLET, *Gramm.* p. 134. Voilà ce qu'il faut aux gens doctes; qui leur égayerait tout cela par des réflexions, par des traits ou de morale, ou même de plaisanterie, ce serait un soin dont ils n'auraient pas grande reconnaissance, FONTEN. *Oracles, Préface.* || Il est dommage que cette tournure vive et légère tombe en désuétude. || 17° Emploi archaïque de *qui* pour *ce qui*. Elle y coupe la courbe à angles droits, qui est ce qu'il fallait faire, DESC. *Géom.* 2. Elle fut admonestée, qui est une très-légère peine, SÉV. 422. Vous pensâtes ne me pas trouver, qui eût été une belle chose, ID. 4 nov. 1676. On préfère ce que l'on sent, qui promet plus de succès, FONTEN. *Malezieu.* || *Qui* pour *ce que* dans une phrase dubitative. Je ne sais qui je dois admirer davantage, Ou de ce grand amour ou de ce grand courage, CORN. *Illus. com.* V, 3. || 18° Emploi archaïque de *qui*, avec un *que* antécédent, voy QUE 1, n° 8. Cette madame Quintin que nous disions qui vous ressemblait, SÉV. 69. || 19° Qui ni quoi, voy. QUOI. || 20° Qui que ce soit, qui que ce puisse être, etc. signifie quiconque, quelque personne que ce soit. Qui que ce soit qui ait fait cela, c'est un habile homme. À qui que ce soit que nous parlions, nous devons être polis. Mais comme il est permis Contre qui que ce soit de servir ses amis, CORN. *Nicom.* II, 3. || Qui que ce soit, avec la négation, signifie nul, nulle personne. Je n'y ai trouvé qui que ce soit. Je n'envie la fortune de qui que ce soit. On ne doit jamais mal parler de qui que ce soit en son absence. || 21° Qui qu'il soit, quel qu'il soit. Et le combat fini, m'amenez le vainqueur; Qui qu'il soit, même prix est acquis à sa peine, CORN. *Cid*, IV, 5, édit. de 1682. Il voudra, ce rival, qui que l'on puisse élire, S'assurer par l'hymen de vos droits à l'empire, ID. *Pulch.* I, 1. Eh bien! je l'ennoblis, Quelle que soit sa race, et de qui qu'il soit fils, ID. *Don Sanche*, I, 3. Toi donc, qui que tu sois, ô père de famille ....T'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est erreur, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Oh! qui que vous soyez, excusez mon audace, VOLT. *Mérope*, III, 2. Qui que tu sois, voici ton maître [l'Amour, dont il montre la statue]; Il l'est, le fut ou le doit être, ID. *Poés. mêlées*, XI. || 22° Interrogativement. Quelle personne. Qui a fait cela? Qui demandez-vous? Contre qui plaidez-vous? Chimène : Qui l'eût cru!... — Rodrigue : Chimène, qui l'eût dit!... — Chimène : Que notre heur fût si proche, et si tôt se perdît!... CORN. *Cid*, III, 4. Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg, qui était un escadron qui avait soutenu, deux heures durant, le feu de neuf de ses canons... c'était les Gendarmes-Dauphin, SÉV. 23 août 1678. Qui est celui qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer? BOIL. *les Héros de romans.* Nous séparer? qui? moi? Titus de Bérénice? RAC. *Bérén.* III, 3. Et qui sait ce qu'un jour ce fils peut entreprendre? ID. *Andr.* I, 2. Vous, m'offenser? qui, vous? ah! ne le craignez pas, VOLT. *Sémir.* III, 6. Elle [une maladie] lui ôtait souvent [à Charles VI] l'usage de la raison; des antipapes divisaient l'Église et l'Europe; par qui le monde a-t-il été gouverné! ID. *Ann. Emp. Venceslas*, 1391. Dites-moi, je vous prie, lui demanda Clorinde, qui sont ces jeunes gens? J. J. ROUSS. *Olinde et Sophr.* || On dit aussi : qui est-ce qui... Il faudrait demander à l'auteur qui est-ce qui lui a révélé ce qui a été résolu dans les conseils libres de Dieu, FÉN. t. III, p. 11. || *Qui* interrogatif est toujours du masculin. Toutefois la Fontaine l'a fait avec raison du féminin : Qui fut bien empêchée? Ce fut Clitie... *Faucon.* En effet il ne peut être ici question que d'une femme; il était donc impossible de faire rapporter à *qui* un adjectif masculin. || *Qui* interrogatif est toujours du singulier; cependant il s'emploie quelquefois au pluriel dans des phrases analogues à celles-ci : Entre tant d'animaux qui sont ceux qu'on estime? BOIL. *Sat.* V. || À la différence de *qui* relatif, *qui* interrogatif ou employé interrogativement peut être régime di

rect. Qui demandez-vous? Je ne sais qui vous demandez. || **23°** *Qui* se dit pour quel, quelle, sans interrogation. Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent louer, qui blâment toujours.... LA BRUY. V. Il faut que je sois le plus maladroit des hommes, si je ne le rends d'avance passionné sans savoir de qui, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Familièrement. Un je ne sais qui, un homme de néant. Il est toujours avec je ne sais qui. || **24°** *Qui... que* dans le sens de *qui... si ce n'est?* Qui put les [les Sarrasins] y avoir appelés que les Juifs ou les Romains? MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 7. || *Qui.... qui....* tournure archaïque signifiant quel est celui qui... de telle façon que. Qui sera si ridicule Qui ne confesse qu'Hercule Fût moins Hercule que toi? MALH. II, 2. || **25°** *Qui* répété et employé distributivement signifie les uns, les autres, ceux-ci, ceux-là. Qui lance un pain, un plat, une assiette, un couteau; Qui pour une rondache empoigne un escabeau, RÉGNIER, *le Festin.* Ils cherchèrent la source du mal, qui d'un côté, qui d'un autre, et pas un ne la trouva, BALZ. 3e *disc. s. la cour.* Elle a bien pu réduire en poudre Le pauvre Ajax d'un coup de foudre, Jeter les Grecs qui çà qui là, SCARR. *Virg.* I. Les médecins ont raisonné là-dessus, et ils n'ont pas manqué de dire que cela procédait, qui du cerveau, qui des entrailles, qui de la rate, qui du foie, MOL. *Méd. m. lui,* II, 9. Chacun y est en action, qui à bâtir, qui à l'agriculture, qui.... BOSS. *Serm. Quinq.* 2.

— HIST. IXe s. Nul plaid, qui cist mon fradre Karle in damno sit, *Serment.* || Xe s. Qu'elle Deo raneiet [renie] chi maent [réside] sus en ciel, *Eulalie.* Chi sil [si le] feent [font] eum faire lodeent [doivent]. *Frag. de Valenc.* p. 469. || XIe s. N'i ad castel ki devant lui remaigne, *Ch. de Rol.* I. Qui ce vous loe [conseille] que cest plait dejetun [repoussions] Ne lui chaut... *ib.* XV. Seit ki l'ocie, toute pais puis auriumes, *ib.* XXVIII. Et d'Apollin, cui [de qui] saintes leis [nous] tenons, *ib.* XXXI. Qui donc oit Montjoie demander, De vasselage [vaillance] lui peüst remembrer, *ib.* XC. Ki qu'el compert [paye], venu en sont ensemble [aux mains], *ib.* CXXII. Ki mult est las, il se dort contre terre, *ib.* CLXXVIII. Signur baron, qui i enveierons? *ib.* XVII. || XIIe s. Cume le fust [l'arbre] qued est planted de juste les ewes, *Liber psalm.* p. 1. Se j'en travail [souffre], je n'en sai que blasmer, *Couci,* II. Et je, qui sui au mourir, Ne sai qu'un mot, tant [je] le desir: Merci, *ib.* IV. Ne je ne truis [trouve] qui de moi ait pitié, *ib.* VII. Et dites lui [que] de male hore [je] fui nez, [moi] Qui toujours aim et qui jà n'iert [ne serai] amez, *ib.* XIV. Cele cui j'ai tousjours en remembrance, *ib.* XVI. Ma douce dame en qui j'ai ma fiance, *ib.* Dites, amanz, qui vaut mieux par raison. Loial folie ou sage traison? *ib.* Et qui mal quiert, il doit bien mal souffrir, *ib.* XX. Et maugré tout mon lignage [je] Ne quier ochoison trouver; D'autre fasse mariage; Folz est qui j'en oi [ouis] parler, *Dame de Faiel,* dans *Couci.* Qui que le tiene à sens, je le tien à folor, *Sax.* XXVII. || XIIIe s. Dieux! tant avons esté preus par huiseuse [dans l'oisiveté]; Or verra-on qui à certes ert [sera] preus, QUESNES, *Romanc.* p. 94. Li rois de Hongrie nous tolt Jadres en Esclavonie, qui est une des plus fors cités del monde, VILLEH. XXXVIII. Devers le roi de Hongrie cui [de qui] sereur il avoit à feme, ID. CXII. Et li marchis de Montferrat, en la cui garde li rois d'Alemaigne.... l'avoit mis, ID. LVII. Et cil des grans nés [nefs] entrerent es barques, et saillirent hors qui ains ains, qui miels miels, ID. LXXIX. La dame fu au bois, qui durement plora, *Berte,* XXV. Qui sui et qui je quiers, jà ne vous ert [sera] celé, *ib.* XLV. Forment [il] se merveilla qui l'ot là amenée, *ib.* XLVI. Qui bien la regardast à droit et à loisir, Bien deïst que plus belle ne peüst on choisir [voir], *ib.* LXIII. Bele, qui estes-vous? dites seürement, *ib.* XLVII. Ditesmoi, s'il vous grée, Qui est ceste pucele que j'ai ci ramenée, *ib.* CXV. Qui lors veïst vilain venir Et fremier par le boscage, Qui portent tinel, et qui hache, Qui flael, qui baston d'espine, *Ren.* 1038 Car en la fin, quant mort seront, À cui que soit le lesseront [l'argent], Qui liement le despendra, Ne jà nul preu ne lor rendra, *la Rose,* 5192. || XIVe s. Item chescune chose qui est, elle est aucun bien, ORESME, *Eth.* VI. Vienne qui puet venir! pensons de chevauchier, *Guescl.* 18273. || XVe s. Et se partirent par une autre porte que par celle devant qui les Flamands estoient venus, FROISS. I, I, 141. Et s'il n'estoit fort pour ce faire, il s'en devroit retraire au roi d'Angleterre, en qui main [en la main de qui] ces convenances et alliances estoient dites et jurées... ID. I, I, 125. Ils se traïrent au plus tost qu'ils purent chacun vers son hostel, qui put entrer dedans, ID. I, I, 31. Là put on voir dames noblement parées et richement atournées, qui eut loisir, ID. I, I, 31. Et de soi mesme estoit large, honorable et courtois, et qui volontiers voyoit le sien despendre, ID. *Prol.* Qui que s'en loue ou s'en vueille blasmer, Y a trop plus du doulx que de l'amer, AL. CHART. *Le débat des deux fortunes.* Parle qui veult, ou qui vouldra se taise, ID. *Complainte contre la mort.* ...Dieu vous gard, dame. — Ho plus bas. — Et quoy? bon gré m'ame! — Où est-il? — Las! où doit-il estre? — Le qui? *Patelin.* Qui [ce qui] me sembloit ung bien bon signe, COMM. I, 3. Les fruictz de la terre estoient longs et forts, qui les empeschoyent à aller, *ib.* ID. Il dist [le roi d'Angleterre] que, qui [si quelqu'un] feroit la guerre en Bretaigne, il repasseroit une autreffois pour la deffendre, ID. IV, 10. À qui que ce soit est bien de craindre de mettre son estat au hasard... ID. II, 2. Aux autres ne faut qui ne quoy; Car assez ont pain et pitance, VILLON, *Grand testam.* || XVIe s. Tout vient à point qui peut attendre, MAROT, II, 328. Il est assez maistre du corps, Qui a le cueur à sa commande, ID. II, 331. Vous estes cil qui pouvez subvenir Facilement à mon cas et affaire, ID. II, 370. Par dieu, qui fera la canne, je le fays moyne en mon lieu, RAB. *Garg.* I, 42. Comment pourroys je gouverner aultruy, qui moy mesme gouverner ne scauroys? ID. *ib.* I, 52. Il n'estoyt arbre sur terre qui eust ny fueille ni fleur, ID. *Pant.* II, 2. Par dieu, ilz se feront mal, qui ne les departira, ID. *ib.* II, 29. Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ay retiré de la terre d'Egypte, CALV. *Instit.* 280. Ils voudroyent sous ombre de ces mots, qui les croiroit, faire les saincts intercesseurs, ID *ib.* 703. Ce privilege appartient à lui seul, de cognoistre qui sont les siens, ID. *ib.* 819. La parole de l'Evangile, de qui qu'elle soit preschée, est la propre sentence de Dieu, ID *ib.* 973. Je suis, dit il, le pain de vie, qui suis descendu du ciel, ID. *ib.* 1099. Que vostre nom se lise en mes papiers, Cela ne peut augmenter vostre gloire [à vous] Qui de la main des filles de Memoire Avez receu les plus doctes lauriers, DU BELL. III, 45, *recto.* ...Et combien nuit d'attendre au lendemain Ce qu'aujourd'huy se presente à la main, ID. III, 51, *verso.* Jamais rien ne me desplaira, Qui vous soit aggreable, ID. III, 55, *recto.* Un chascun d'eux la fuyte precipite, Qui çà, qui là, ID. IV, 23, *recto.* Un rocher suis de foy, et de constance, Qui fais aux vents et ondes resistance, ST-GEL. 44. J'espere que nous en irons tous ensemble, quy [ce qui] me fera fort grant plaisir, MARG. *Lett.* 97. Moy qui m'espie comme celuy qui n'ay pas fort à faire ailleurs, MONT. II, 323. Nul ne feut veu si abattu, qui n'essayast de... ID. I, 5. Qui a apprins à mourir, il a desapprins à servir, ID. I, 77. Gagnons cet advantage, qui pourra [gagne... qui...], ID. I, 83. Qui que je regarde avecques attention, m'imprime quelque chose du sien, ID. III, 356. En hyver tous s'accordent de faire du feu, qui a du bois, LA BOÉTIE, 232. Et qui est la personne bien née qui ne se resjouisse quand elle void reluire de si beaux exemples? LANOUE, 44. Le bon renom qu'acquiert celui qu'on void qui se porte en toute douceur et facilité avec ses semblables, ID. 47. Hé! qui nous a troublés et divisez, sinon les opinions de la religion? ID. 53. Qui a voulu voir l'image de tous maux, il a fallu qu'il ait contemplé la France, ID. 54. Mon intention est bien autre, qui tend plustost de les arracher de la memoire de tous, ID. 57. Et qui est celui, tant barbare puisse il estre, qui ne porte...? ID. 72. Si y eut debat pour ce tripié, premierement entre les pescheurs et les estrangers, à qui l'auroit, AMYOT, *Solon,* 7. Je suis le troisieme capitaine romain, qui ay desfait et occis de ma propre main le roy et chef de l'armée des ennemis, ID. *Marcel.* 8. Ny luy, ny autre Italien, qui qu'il soit, ne s'esjouira jà de s'estre attaché à moy, ID. *Pyrrh.* 35. Et estoit toute l'Asie, comme la ville de qui parle Sophocles, ID. *Anton.* 27. Qui est le corps si robuste et si fort, qui par oysiveté et delicatesse n'aille perdant sa force? ID. *Com. nourr. les enf.* 5. Il ne pardonne à homme qui vive, ID. *Com. discern. le flatt.* 33. Et jamais le mestier en qui l'homme est expert, Abandonnant l'ouvrier, par l'age ne se pert, RONS. 702. Je suis celuy qui fait mouvoir les cieux... Qui le premier hors de la masse esclos Donnay lumiere et fendi le chaos, ID. 757. Je suis errant vagabond estranger, Qui vais cherchant en tous lieux le danger, ID. 760... Chez moy qui le tiendra [tiendrai] comme un hoste estranger, ID. 801. Tu n'es pas seul qui pleures pour ta dame, ID. 956. C'est à vous, mon Odet, à qui je me veux plaindre, ID. 973.

— ÉTYM. Saintong. *chi;* provenç. *qui;* ital. *chi;* du lat. *qui;* goth. *hvas.* Dans l'ancienne langue, la règle est de mettre *qui* pour le sujet, et *cui* pour le régime; mais, comme ces mots se prononçaient probablement de même, l'orthographe les confond souvent. Dans les plus anciens textes, on trouve une forme *que, qued,* employée avec les noms de chose, et qui répond au *quod* latin.

QUIA (kui-ia). Mot usité dans ces phrases proverbiales: Être à quia, mettre à quia, être réduit, réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre. Par hasard disputant, si quelqu'un lui réplique, Et qu'il soit à quia, RÉGNIER, *Sat.* X. Je vais engager notre bon seigneur dans un labyrinthe, où de plus grands docteurs que lui demeureraient à quia, CYR. DE BERG. *Pédant joué,* V, 4. || Fig. Mettre à quia, faire taire, ôter toute force. L'aveu que ma bouche octroya Mit les droits de l'homme à quia, BÉR. *Prétint.*

— HIST. XVIe s. Quand les lavandieres sont à quia et au bout du rollet de leurs injures, DUFAIL, *Contes d'Eutrapel,* ch. 30. De canonner à mort l'Anglets sur nous tempeste; Recommençant la feste, d'engins nous festia Aux pieds et à la teste, et fusmes à quia, MORIN, *Siege de Boulogne,* p. 34.

— ÉTYM. Lat. *quia,* parce que. *Être à quia* représente la situation de celui à qui dans la controverse on pose une question *cur* ou *quare,* et qui répond *quia,* parce que, sans pouvoir aller plus loin.

QUIBUS (kui-bus'), *s. m.* Terme populaire. Argent monnayé. J'écrirai à monseigneur de Noyers, pour toucher un peu de quibus pour mon voyage, POUSSIN, *Lett.* 19 févr. 1639. Tu sais l'art d'employer noblement ton quibus, DESHOULIÈRES, *Bout rimé, à M. de Saint Aignan.* || Par extension, avoir du quibus, être riche.

— HIST. XIVe s. Premiere assiette: pastés de veel.... et pastés norrois de quibus [quibus désigne ici un mets], *Ménagier,* II, 4. || XVe s. Car qui ne fonce de quibus [qui ne fournit de l'argent comptant].... COQUIL. *Plaid. de la simple.* || XVIe s. Ne faictes fourbir vos coquilles À seigneurs ne a coquibus, S'ils ne vous baillent des quibus, ROGER DE COLLERYE. *Sermon pour une nopce.*

— ÉTYM. Il a du *quibus,* c'est-à-dire des écus *de quibus fiunt omnia,* LE DUCHAT. On peut rapprocher *quibus* de *de quoi* dans la locution *il a de quoi.*

† **QUICHE** (ki-ch'), *s. f.* Sorte de flan d'œufs et de fromage; la chose et le mot sont lorrains.

† **QUICHÉE** (ki-chée), *adj. f.* La langue malaquichée, une des langues parlées par les indigènes en Guatemala.

QUICONQUE (ki-kon-k'), *pronom masc. indéfini,* ou plutôt *nom général de personne;* il n'a point de pluriel. || **1°** Qui que ce soit qui, toute personne qui. Il passe pour tyran, quiconque s'y fait maître [à Rome], CORN. *Cinna,* II, 1. Quiconque est riche est tout; sans sagesse il est sage, BOIL. *Sat.* VIII. Dès que l'impression fait éclore un poëte, Il est l'esclave né de quiconque l'achète, ID. *ib.* IX. Quiconque est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes, FÉN. *Tél.* III. Quiconque flatte ses maîtres les trahit, MASS. *Pet. carême, Tent. des gr.* Le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffamer, J. J. ROUSS. *Lett. à M.... Corresp* t. II, p. 125, dans POUGENS. || **2°** *Quiconque* a été employé absolument. Il y en a qui se laissent tellement aller à une envie de railler de toutes choses et de quiconque, qu'ils le font sans ménagement et sans égard, BOURDAL. *Retraite spirit.* 6e *jour.* Est-ce une fonction à remplir pour une femme d'âge? je le demande à quiconque, BAYARD et DUVERT, *le Mari de la femme de chœur,* I, 3. || **3°** La règle est de ne pas mettre, après *quiconque, il* dans la proposition principale, et cependant plusieurs auteurs l'ont mis. Quand on a dit *quiconque,* il ne faut pas dire *il* après, quelque distance qu'il y ait entre deux; par exemple: quiconque veut vivre en homme de bien et se rendre heureux en ce monde et en l'autre, doit.... et non pas il doit, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 608, dans POUGENS. Certes quiconque a vu pleuvoir dessus nos têtes Les funestes éclats des plus grandes tempêtes.... En ce miracle seul il peut assez connaître.... MALH. II, 1. Quiconque ne résiste pas à ses volontés, il est injuste au prochain, BOSS. *Serm. Quinq.* 1. Quiconque veut prier, il doit commencer par se mettre dans le cœur cette parole.... ID. *Médit. sur l'Évang.* 2e part. 7e *jour.* Quiconque, fût-il maître de l'univers, s'éloigne de la règle et de la sagesse, il s'éloigne du seul bonheur où l'homme puisse aspirer sur la terre, MASS. *Pet. carême, Malh. des grands.* || Malgré la décision des grammairiens, cela ne peut être considéré comme une faute quand la phrase est longue. || Il faut nécessairement mettre *il,* quand le verbe de

a proposition principale est au subjonctif. Quiconque, en pareil cas, se croit haï des cieux, Qu'il considère Hécube, il rendra grâce aux dieux, LA FONT. *Fabl.* X, 13. Quiconque ne sait pas dévorer un affront, Ni de fausses couleurs se déguiser le front, Loin de l'aspect des grands qu'il s'écarte, qu'il fuie! RAC. *Esth.* III, 1. || Semblablement, *quiconque* peut correspondre à une phrase principale où il est représenté par un régime direct ou indirect. Quiconque s'obstine à n'avoir point d'autre fin dans le mal que le mal même, nous rompons avec lui; cela est diabolique; voilà qui est sans exception d'âge, de sexe, de qualité, PASC. *Prov.* VII. || 4° *Quiconque* est de la troisième personne; on le trouve cependant quelquefois de la seconde personne; et cela, bien placé, peut être imité. Ô bienheureuse intelligence, Puissance quiconque tu sois, Dont la fatale diligence Préside à l'empire françois, MALH. II, 4. Ô quiconque des deux avez versé son sang, Ne vous préparez plus à me percer le flanc, CORN. *Rodog.* V, 4. || 5° *Quiconque* est masculin de sa nature; mais, dans quelques phrases, il faut absolument mettre au féminin l'adjectif qui s'y rapporte. Quiconque prend un mari doit s'attendre à lui être soumise. Dans une classe de jeunes filles on dira : Quiconque sera paresseuse ou babillarde sera punie. || 6° *Quiconque*, renfermant une idée de pluralité, a été quelquefois traité comme un pluriel. Quiconque n'est pas d'accord avec la règle, elle les repousse et les condamne; quiconque vient se heurter contre cette rectitude inflexible, il faut qu'elle les rompe et les brise, BOSS. *Sermons*, édit. GANDAR, *Haine de la vérité*, 3.

— HIST. XII° s. Kikiunkes sunt paien, ensi servent.... *Job*, p. 442. E fist pruveires [prêtres] à ses ydles [idoles] servir de trestuz les plus bas del people e del frapin; kar qui ki unches volsissent estre pruveires as ydles, tut curant serreient receud, *Rois*, p. 290. || XIII° s. Quiconques est esqueliers à Paris, il puet avoir tant de vallés et de aprentis comme il li plaist, *Livre des mét.* 112. || XVI° s. Quiconque n'en sçait autre chose, Aussi peu qu'une taupe il voit, MAROT, III, 264. Quiconque sois des dieux, cesse d'avoir envie Que deux si beaux soleils fassent luire ma vie, DESPORTES, *Diane*, II, 51. Quelle impudence sera-ce, si quelcun, quiconque qu'il soit, veut usurper le mesme honneur? CALV. *Instit.* 852. Il a en execration ce titre, de quiconque il soit usurpé, ID. *ib.* 908. Depuys ce temps, caphart quiconques n'est ausé entrer en mes terres, RAB. *Garg.* I, 45. Il ne perd occasion quiconques de acquerir et amasser biens et richesses, ID. *Pant.* III, 37. Tant y a que quiconque en soit l'aucteur et inventeur.... MONT. II, 138. Quiconques soyent ceux qui font estat d'aller faire la guerre au païs d'autrui, qu'ils facent une bonne provision de vertu, LANOUE, 189.

— ÉTYM. Lat. *quicumque*.

QUIDAM (ki-dan), **QUIDANE** (ki-da-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme de palais et d'officialité. Il sert à désigner, dans les monitoires, dans les procès-verbaux, etc. les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. Certaines quidanes lui auraient dit.... Dont tous lesdits quidams ou du moins peu s'en faut Ont obtenu déjà sentence par défaut, REGNARD, *Joueur*, III, 4. || 2° Familièrement et par dénigrement, un homme dont on ignore le nom ou qu'on ne veut pas nommer; en ce sens, le féminin n'est pas usité. L'âne, se prélassant, marche seul devant eux; Un quidam les rencontre, et dit : est-ce la mode Que baudet aille à l'aise, et meunier s'incommode? LA FONT. *Fabl.* III, 1. Ils allaient de leur cœur manger chacun sa part, Quand un quidam parut; c'était maître renard, ID. *ib.* X, 1. Il était un quidam dont je tairai le nom, ID. *Coupe*. Leur zèle serait tous les jours mal reconnu par certains quidams indiscrets, DANCOURT, *la Femme d'intr.* V, 2. L'obstination de fermer sa porte aux nouveaux visages, surtout aux quidams cajoleurs et pleureux, et aux arrogants mal-appris, J. J. ROUSS. 2° *dial.*

— HIST. XV° s. En ce temps fut escript par ung quidem en la chambre de monseigneur de Guienne ce qui s'ensuit, *Bibl. des ch.* 4° série, t. I, p. 427. || XVI° s. Un quidam delibera de surprendre ma maison et moy, MONT. IV, 226.

— ÉTYM. Lat. *quidam*, un certain.

QUIDDITÉ (kui-ddi-té), *s. f.* Terme de philosophie scolastique. Ce qu'une chose est en soi. L'horreur du vide, les quiddités et l'universel de la part de la chose, VOLT. *Pol. et lég. Tolér. Comm. elle peut être admise.*

— HIST. XVI° s. Qui veut honnestement passer le repaire de vie humaine doit vivre droitement par raison, et considerer et entendre la nature des choses, leurs qualités, quantités, quidités et dignités, *Les triomphes de la noble dame*, f° 6, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. de la scolastique, *quidditatem*, de *quid*, quoi (voy. ce mot).

† **QUIESCENCE** (kui-è-ssan-s'), *s. f.* Qualité des lettres quiescentes.

QUIESCENT, ENTE (kui-è-ssan, ssan-t'), *adj.* || 1° Terme de grammaire hébraïque. Lettres quiescentes, celles qui ne se prononcent pas, si elles n'ont avec elles certains points représentant la voyelle qu'elles doivent faire entendre. || Il se dit aussi quelquefois, en français, des lettres qui ne se prononcent pas devant les consonnes, et qui sonnent sur la voyelle suivante. || 2° Terme de scolastique. Propriétés quiescentes, celles qui ne sont pas causes directes d'actes, mais seulement conditions d'actes. || 3° Ancien terme de chimie. Affinités quiescentes se disait, par opposition à affinités divellentes, des affinités de deux acides pour leurs bases respectives, affinités qui ne permettaient pas la double décomposition.

— ÉTYM. Lat. *quiescere*, se reposer (voyez QUIET).

QUIET, ÈTE (kui-è, è-t'; Richelet dit qu'on prononce kiet), *adj.* qui tombe en désuétude. Tranquille, paisible. C'est une âme quiète. Si leur tranquillité est bien tranquille, leur quietude assez quiète, ST FRANÇ. DE SALES, dans BOSS. *Ét. d'orais.* V, 9.

— HIST. XVI° s. Une mort recueillie en soy, quiete et solitaire, MONT. IV, 11.

— ÉTYM. Lat. *quietus* (voy. COI); sanscr. *çi*, gésir.

† **QUIÈTEMENT** (kui-è-te-man), *adv.* D'une façon quiète.

— HIST. XVI° s. Et des principaux estudes de ma vie, c'est que le bout s'en porte bien, c'est à dire quietement et sourdement, MONT. I, 68.

QUIÉTISME (kui-é-ti-sm'), *s. m.* || 1° Doctrine de quelques théologiens mystiques dont le principe est qu'il faut s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu, se tenir dans un état de contemplation passive, et regarder comme indifférent tout ce qui peut nous arriver dans cet état (BERGIER); elle est dite aussi molinosisme (voy. ce mot), et a été condamnée par le saint-siége en 1687. Le quiétisme est une adresse du diable, qui, désirant abolir tous les mystères et tous les attributs de Dieu.... NICOLE, *Essais*, t. VIII, 2° part. p. 181, dans POUGENS. L'abrégé des erreurs du quiétisme est de mettre la sublimité et la perfection dans les choses qui ne sont pas, ou, en tout cas, qui ne sont pas de cette vie; ce qui les oblige à supprimer, dans certains états et dans ceux qu'on nomme parfaits contemplatifs, beaucoup d'actes essentiels à la piété, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 13. La dispute du quiétisme est une de ces intempérances d'esprit et de ces subtilités théologiques qui n'auraient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent [Bossuet et Fénelon], VOLT. *Siècle de Louis XIV*, 38. J'apprends qu'en Espagne on vient de brûler il y a six mois une malheureuse femme pour hérésie de quiétisme, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 déc. 1781. || 2° Il s'est dit de philosophies orientales analogues au quiétisme. Ce quiétisme a été attaqué dans les Indes et défendu avec chaleur, DIDER. *Opin. des anc. phil. Bramines.* || 3° Par extension, synonyme de quiétude. J'ai fait un voyage à Clèves, un autre à Aix, et, à mon retour ici, je me suis plongé, tout l'hiver, dans un quiétisme le plus grand du monde, ne lisant, ni n'écrivant pas une panse d'*a*, BAYLE, *Lett. à l'Enfant*, 20 juillet 1688.

— ÉTYM. *Quiet*.

QUIÉTISTE (kui-é-ti-st'), *adj.* || 1° Qui professe le quiétisme. Un directeur quiétiste. || Substantivement. Les nouveaux mystiques ou contemplatifs, connus sous le nom de quiétistes, BOSS. *Ét. d'oraison*, I, 12. Il n'y a que ceux qui ont éprouvé ces sentiments intérieurs qui peuvent juger de la conduite des âmes qui les éprouvent, comme Molinos, chef des quiétistes, tâche de le persuader, NICOLE, *Essais*, t. VIII, p. 168, dans POUGENS. La fameuse quiétiste Mme Guyon avait ébranlé l'archevêque de Cambrai, avait seduit et entraîné d'autres personnes de la cour, entre autres le pieux et austère duc de Chevreuse, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet*, *note* 12. || 2° Il se dit aussi des partisans de doctrines analogues durant le moyen âge et dans l'Orient. Ne nous arrêtons pas à remarquer qu'on les nommait [les béguards] quiétistes, à cause qu'ils se glorifiaient de leur quiétude; c'est Rusbroc qui nous l'apprend, BOSS. *États d'oraison*, X, 2. Cette secte fut suivie de celle des quiétistes, *nihil agentium*, DIDER. *Opin. des anc. philos. Chinois.*

QUIÉTUDE (kui-é-tu-d'; l'Académie, ne disant rien, paraît indiquer que l'on doit prononcer ki-e-tu-d'; mais l'usage le plus général est pour kui-é-tu-d'), *s. f.* || 1° Tranquillité mêlée de douceur. Mais qui pourrait dire quelle fut en cette rencontre la quiétude ou la modestie de notre héros? PATRU, dans BOUHOURS. La consolation D'avoir fait de ses biens la distribution Répand au fond du cœur un repos sympathique, Certaine quiétude et douce et balsamique, REGNARD, *Légat.* IV, 6. Vos bontés ajoutent infiniment à la quiétude de ma douce retraite, VOLT. *Lett. Richelieu*, 8 juin 1772. || En mauvaise part. Nos corrections et nos instructions portent tout jours le caractère mou et paisible de l'insensibilité et de la quiétude de notre âme, MASS. *Conférences, Zèle contre les vices.* On arrive à cet état d'indifférence, à cette quiétude indolente dont on aurait rougi quelques années auparavant, BUFF. *Nature des anim.* || 2° Particulièrement, dans le langage mystique, tranquillité, repos. Oraison de quiétude. Qu'est-ce qu'un quiétiste? c'est une âme abandonnée à d'étranges déréglements sous le manteau de l'oraison de quiétude, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 285, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *quietudinem*, de *quietus*, quiet.

QUIGNON (ki-gnon), *s. m.* || 1° Gros morceau de pain. || 2° Terme rural. Tas de lin couvert de chaume, qu'on laisse quelque temps dans les champs.

— HIST. XIV° s. Les faulcons perchent [dans les falaises] sur une plate pierre, ou sur un esquigon [roche pointue].... s'il perche sur ung esquigon, il empoigne l'esquigon des piez, *Modus*, f°. CXXII. || XV° s. Maistre, visez nos deux pignons, Avecques leur quatre quignons Seront bien l'un cy, l'autre çà, *Mir. de Ste Genev.* || XV° s. La femme de Pierrot un quignon de pain coupe, *Plaisir des champs*, p. 107.

— ÉTYM. Génev. *tignon*; espagn. *quiñon*; port. *quinhao*, ration, part; dérivé du latin *cuneus*, coin à fendre le bois (voy. COIN), ainsi dit par assimilation.

† **QUILBOQUET** (kil-bo-kè), *s. m.* Terme de menuisier. Instrument pour équarrir les mortaises.

— ÉTYM. Composé avec *bocquet* (voy. ce mot), et *quille*, comme *bilboquet* l'est avec *bille*.

QUILLAGE (ki-lla-j', *ll* mouillées, et non ki-ya-j'), *s. m.* Anciennement, droit de quillage, droit que paye un navire marchand, la première fois qu'il entre dans les ports de France. On dit aujourd'hui droit d'ancrage, droit qui se lève toutes les fois qu'un navire étranger mouille dans un port français.

— ÉTYM. *Quille* 1.

1. **QUILLE** (ki-ll', *ll* mouillées, et non ki-ye), *s. f.* Terme de marine. Forte et longue pièce de bois ou réunion de pièces ajustées, sur laquelle on fixe les varangues, l'étambot et l'étrave, et qui, étant la base de la construction du navire, est la première qu'on place sur le chantier. Son ouvrage contient deux déterminations difficiles et importantes, l'une..., l'autre de l'angle le plus avantageux du gouvernail avec la quille, FONTEN. *Renau.* Pierre le Grand posa de ses mains la quille d'un vaisseau de 54, VOLT. *Russ.* I, 10. || Fausse quille, pièce de bois ou planche épaisse clouée sur la face inférieure de la quille, tant pour la garantir dans les échouages que pour la préserver des attaques des vers, et ajouter à la longueur et à la surface du gouvernail, JAL. Nous en fûmes quittes pour quarante-cinq pieds de notre fausse quille qui furent emportés, BOUGAINVILLE, *Voy.* 2° part. t. II, p. 368, dans POUGENS. || Quille, grosse pièce de bois qui forme le derrière d'un bateau foncet. || Quille d'un pont, grosse pièce de bois qui soutient le pont.

— HIST. XVI° s. Il brisa et gasta les quilles et carenes de tous les vaisseaux de Candie, à fin que l'on ne les peust soubdainement poursuivre, AMYOT, *Thém.* 22. Trois galleres, la plus grande de cent huit pieds de quille, D'AUB. *Hist.* II, 96.

— ÉTYM. Espagn. *quilla*; ital. *chiglia*; du germanique : anc. haut-allem. *kiol*; anc. scand. *kiolr*; anglo-sax. *ceol*; allem. *Kiel*; angl. *keel*.

2. **QUILLE** (ki-ll', *ll* mouillées, et non ki-ye), *s. f.* || 1° Morceau de bois long et rond, plus mince par le haut que par le bas, servant à un jeu où il y a neuf de ces morceaux de bois qu'on plante debout par leur grosse extrémité, et qu'on abat avec une boule. Jouer aux quilles. Abattre des quilles. || Il est planté là comme une quille, se dit d'un homme tout droit sur ses pieds et qui ne

bouge. || Venir comme un chien dans un jeu de quilles, venir très-mal à propos. Madame.... qui arrive à propos comme un chien dans un jeu de quilles, BUSSY, *Lett.* t. I, p. 130, dans POUGENS. || Fig. Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles, le recevoir fort mal. On reçoit ici les femmes comme un chien dans un jeu de quilles, LA FONT. *Coupe enchantée* (comédie), sc. 1. Ne vous y trompez pas, vous y seriez reçu Comme un chien dans un jeu de quilles, DESHOUL. *Poés.* t. II, p. 166. Louville fut reçu d'Huxelles comme un chien dans un jeu de quilles, ce fut son expression, ST-SIM. 447, 247. || Fig. Trousser ses quilles, s'en aller, décamper. Il faut de grand matin demain trousser ses quilles, TH. CORN. *D. Bertr. de Cig.* II, 4. || On dit dans le même sens : prendre, trousser son sac et ses quilles (voy SAC). || Ne laisser aux autres que le sac et les quilles, voy. SAC. || Fig. Abatteur de quilles, homme qui fait beaucoup d'embarras. Vous êtes, je vois bien, grand abatteur de quilles, RÉGNIER, *Sat.* XI. || 2° Quille des Indes ou toupie hollandaise, jeu qui consiste à lancer une toupie au milieu des quilles dressées sur un plateau. || Quilles sur table, petites quilles rangées sur un plateau et se redressant au moyen de cordons : on fait tourner la boule autour d'une flèche à laquelle elle est attachée. || Quilles au bâton, jeu qui se joue avec sept quilles que l'on plante dans du sable et que l'on abat avec des bâtons. || 3° Grand coin de fer à l'usage des ardoisiers. || Instrument de bois qui sert à allonger les doigts des gants, et à leur donner la forme convenable. || Les marchandes de modes appelaient quilles deux bandes de parements qu'on mettait à une robe le long de la couture du côté jusqu'à la fente || 4° Nom donné à des masses de cristal de roche. Le cristal de roche se trouve et croît en grosses quilles dans les cavités des rochers quartzeux et graniteux, BUFF. *Min.* t. VI, p. 129. || Nom donné à des clavaires. || 5° Populairement et fig. Les quilles, les jambes.

— HIST. XV° s. Plusieurs compaignons se prindrent à jouer amiablement et par esbatement au jeu des grosses quilles, auquel jeu l'en gette de loin pour ferir lesdittes quilles d'un baston de la longueur ou environ d'une aulne, DU CANGE, *quillia.* Chaudement son gieu [de quilles] commença; Ou premier part a abattu; Mais quant vint au passer de là, Son gieu luy fut moult debattu Pour le grant peril qui y fu De hasart, lors du baston quille, Tant qu'à pou qu'il n'a tout perdu, En disant : à ce coup la quille, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 280. Et messire Jehan trousse ses quilles et s'en va tout droict devers le roy, G. CHASTEL. *Chron. des d. de Bourg.* III, 186. Je ne suis pas si aveuglé Que je ne jouasse des quilles, *Mistere de la Resurrection de nostre Seigneur Jesucrist, Paris (pour Antoine Verard)*, sans date. || XVI° s. Et autant de petits princes et potentats qui s'y feussent voulu opposer, il en eust autant abattu comme de quilles, BRANT. *Charles-Quint*.... Tu ne vois femme ou fille à qui un tour tu ne joues de quille; Car de fauls dits et mensongiers deduits Faints les aimer et par là les seduits, *les Triomphes de la noble dame*, f° 136, dans LACURNE. C'est grand ennuy à jeune femme ou fille Aymer seigneur qui ne la veult aymér; Veu la façon, n'est-il pas à blasmer? Ouy pour autant qui ne tient coup à quille, ROGER DE COLLERYE, *Œuv.* p. 152, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *guille;* de l'anc. haut-allem. *kegil*; allem. *Kegel*, objet allongé en forme conique, quille.

† 1. **QUILLÉ, ÉE** (ki-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Terme de marine. Qui est muni d'une quille.

— ÉTYM. *Quille* 1.

† 2. **QUILLÉ** (ki-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Terme rural. Maladie de la vigne, dont les feuilles se couvrent de taches jaunes ou rouges.

QUILLER (ki-llé, *ll* mouillées, et non ki-yé), *v. n.* || 1° Jeter une quille en visant à la placer près de la boule, pour savoir qui jouera le premier, ou quels sont ceux qui seront ensemble. Quillons, le plus près jouera le premier. || Replacer les quilles abattues. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° *V. a.* Populairement. Jeter des pierres, des quilles ou des bâtons dans les jambes de quelqu'un, ou, simplement, viser un objet et chercher à l'atteindre avec quelque projectile que ce soit.

— HIST. XV° s. Le suppliant demanda aux compaignons qui jouoient à la quille, s'il quilleroit point avec eulx, DU CANGE, *quillia.*

— ÉTYM. *Quille* 2.

QUILLETTE (ki-llè-t', *ll* mouillées, et non ki-yè-t'), *s. f.* Terme d'agriculture. Brin d'osier qu'on enfonce en terre pour qu'il prenne racine. Planter des osiers en quillettes.

— ÉTYM. Diminutif de *quille* 2.

1. **QUILLIER** (ki-llé, *ll* mouillées, et non ki-yé), *s. m.* L'espace carré dans lequel on range les neuf quilles. || Collectivement. Toutes les quilles. Il a abattu, il a fait tout le quillier.

— ÉTYM. *Quille* 2.

† 2. **QUILLIER** (ki-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Grosse tarière qui sert aux charrons à ouvrir le moyeu des roues, avant d'y passer le taraud.

— ÉTYM. *Quille* 2, à cause de la forme.

† **QUILLION** (ki-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Nombre valant 1000 quadrillions; on dit aujourd'hui quintillion.

— HIST. XV° s. Un quillion vaut mille milliers de quadrillons, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 7.

— ÉTYM. Mot formé du lat. *quinque*, cinq, comme billion l'est de *bis* (voy. aussi BILLION pour la manière de compter au XVI° siècle).

† **QUILLOIR** (ki-lloir, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Long bâton employé dans les corderies pour faire tourner un dévidoir ou touret.

— ÉTYM. Dérivé de *quille* 2.

† **QUILLON** (ki-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Partie de la monture du sabre ou de l'épée, située du côté opposé aux branches, et dont l'extrémité est arrondie.

— ÉTYM. Dérivé de *quille* 2, par assimilation de forme.

QUINA (ki-na), *s. m.* Voy. QUINQUINA. Et toi que le quina guérit si promptement, Colbert, je ne dois point te taire, LA FONT. *Quinquina*, II. || La Fontaine a dit aussi le quin : Nous lui devons Condé.... Le quin fera longtemps durer ses destinées, ID. *ib.*

1. **QUINAIRE** (ki-nê-r'; l'Académie prononce kui-nê-r'), *adj.* || 1° Terme de mathématique. Divisible par cinq, en parlant d'un nombre || Ce terme est inusité en ce sens, et tout nombre divisible par cinq est dit multiple de cinq. || Arithmétique quinaire, celle dans laquelle on n'emploierait que les cinq caractères 1, 2, 3, 4 et 0. || 2° Terme de botanique. Il indique que l'organe est répété cinq fois.

— ÉTYM. Lat. *quinarius*, de même radical que *quinque* (voy. CINQ).

2. **QUINAIRE** (ki-nê-r'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Pièce de monnaie d'or ou d'argent de la troisième grandeur. Le quinaire appartient à la monnaie romaine, il est plus petit que la médaille, qui est plus petite que le médaillon. Un quinaire d'or de Maurice, MONGEZ, *Inst. mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 209. || 2° Mesure de cinq pouces pour l'écoulement des liquides. Considérant le rapport de l'once d'eau romaine moderne au quinaire antique, j'observe que le diamètre de l'orifice d'écoulement est 0m,0186 pour l'once et 0m,0230 pour le quinaire, le rapport de ces deux nombres étant à peu près celui de 4 à 5, PRONY, *Inst. Mém. scienc.* 1817, t. II, p. 417.

— ÉTYM. Lat. *quinarius*, pièce de cinq as; qui a cinq pouces de tour (voy. QUINAIRE 1).

† **QUINAQUINA** (ki-na-ki-na), *s. m.* Un des noms appliqués d'abord par les Péruviens au *myrosperme péruifère* (légumineuses), dont les gousses étaient employées comme fébrifuges avant qu'on eût observé la même action dans l'écorce des plantes du genre *cinchona* (rubiacées), laquelle a reçu plus tard la dénomination de quinaquina, changée par nous en quinquina, LEGOARANT.

† **QUINATE** (ki-na-t'), *s. m.* Voy. KINATE.

QUINAUD, AUDE (ki-nô, nô-d'), *adj.* qui vieillit. Confus, honteux d'avoir eu le dessous. Bien que maître Denis, savant en la sculpture, Fît-il avecq' son art quinaude la nature, RÉGNIER, *Sat.* XI. Sur le déclin de la dixième année, Prit notre ville, et nous fit tous quinauds, DU CERCEAU, *Poés. le Poëte tapissier.*

— HIST. XVI° s. Voulez vous payer ung bussart de vin breton, si je vous foys quinault en ce propous? RAB. *Garg.* I, 13. Vilain quignaud que tu es, Au nez camard et punais, DES ACCORDS, *les Touches*, p. 37, dans LACURNE. Les medailles anciennes nous representent Socrates comme un des plus laits quinaux qu'on eust sceu penser, *Contes de Cholières*, f° 146, dans LACURNE.

— ÉTYM. Anciennement, *quine*, grimace, *faire la quine*, se moquer. *Quine* à son tour est un abrégé de *quine-mine* qui se disait d'une espèce de grimace moqueuse faite en appuyant le pouce contre la joue et en battant la main ouverte comme une aile ; du lat. *quini*, cinq, à cause que les *cinq doigts* étaient employés dans la *quine-mine*.

† **QUINAUDERIE** (ki-nô-de-rie), *s. f.* Propos de quinaud, ou peut-être ici, dans l'exemple de Voltaire, fadeur dans le genre de Quinault. Homme faible, vous laisserez-vous persuader qu'il faut que Gusman interrompe Alzire pour lui dire une quinauderie? VOLT. *Lett. Thiriot*, 16 mars 1736.

QUINCAILLE (kin-kâ-ll', *ll* mouillées, et non kin-kâ-ye), *s. f.* || 1° Toute sorte d'ustensiles, d'instruments de fer ou de cuivre. Marchandise de quincaille. Le sauvage, qui est enchanté à la vue d'une pendeloque de verre, d'une bague de laiton, ou d'un bracelet de quincaille, DIDEROT, *Rech. phil. sur le beau*, *Œuv.* t. II, p. 463, dans POUGENS. Fig. Cette rouillée quincaille de l'antiquité, NAUDÉ, *Rosecroix*, V, 1. || 2° Par mépris, la monnaie de cuivre. Pourquoi me donnez-vous cette quincaille?

— HIST. XVI° s. [Vieux deniers] il ne chantoit plus; il ne songeoit plus qu'en ce pot de quincaille, DESPER. *Contes*, XXI. [Quincaillerie] Et alloit toujours levant le museau, comme un vendeur de cinquailles, ID. *ib.* LXXXV. Quand je serai plus garny de cliquaille [d'argent], Vous en aurez; mais il vous faut attendre, MAROT, II, 372. Triolets, virelais, rondeaux, balades, et autres telles especes de vieilles quinquailles rouillées, TAHUREAU, *Dialogues*, p. 12, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dit pour *clinquaille* (voy. CLINQUANT).

QUINCAILLERIE (kin-ka-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Marchandise de toute sorte de quincaille. Déclarons sujette à nos droits la quincaillerie grosse et menue, même celle passant sous le titre de mercerie, *Ordonnance*, juin 1680. Le mot quincaillerie ou quincaille que l'on écrit, et qu'on prononce quelquefois, quoique improprement, clinquaille, est une dénomination générale sous laquelle les négociants renferment une infinité d'espèces différentes de marchandises d'acier, de fer et de cuivre ouvré, qui font partie de la mercerie, *Dict. des arts et mét. Quincailler.* Ces peuples [les sauvages du Chili] reçoivent, en échange [du poncho, sorte d'étoffe de laine], de petits miroirs, des quincailleries, quelques autres objets de peu de valeur, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 6. || Fig. Toutes les anciennes intrigues de la cour et du monde lui étaient présentes [à Villeroy]; c'était une quincaillerie à fournir abondamment, ST-SIM. 325, 5. || 2° Terme de serrurerie. Tout ouvrage servant aux ferrures et fermetures des portes et croisées et provenant de diverses fabriques.

— HIST. XIII° s. Tous marchans vendans quinquaillerie, come pots de terre, escuelles, plateaux, vans.... doivent chascun.... quatre deniers parisis, *Liv. des mét.* 440.

— ÉTYM. *Quincaillier*

QUINCAILLIER (kin-ka-llé, *ll* mouillées, et non kin-ka-yé; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Marchand de quincaille.

— HIST. XVI° s. 1er rang, qui sont des meilleurs mestiers.... mercier grossier.... vendant bagues, quinquallerie d'armes et chenets.... 4° rang, qui sont des mestiers d'entre les mediocres et petits : tailleur de pierres; vanier quinquallier d'osier, *Édit avril* 1597.

— ÉTYM. *Quincaille;* génev. *clinquaillier*, *crincaillier.*

† **QUINCAJOU** (kin-ka-jou), *s. m.* Voy. KINCAJOU.

QUINCONCE (kin-kon-s'), *s. m.* || 1° Plantation d'arbres disposés en échiquier. La forme en quinconce est toujours la plus agréable et la plus utile, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 468, dans POUGENS. || Quinconce simple, trois arbres plantés en forme de V. Quinconce double, quatre arbres qui forment un carré avec un cinquième au milieu. || Lieu dont les plantations sont dessinées en quinconce. Le quinconce des Invalides. || 2° Il se dit aussi d'arrangements en échiquier autres que d'arbres. Les chirurgiens disent : pointes de feu en quinconce. Le quatrième ordre peut se nommer en quinconces, et est composé de feuilles distribuées de cinq en cinq, BONNET, *Us. feuilles*, 3° *mém.*

— REM. Rollin écrivait, à la latine, quincunx : La richesse des vergers plantés en quincunx, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 407, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Et les arrange-on en ligne droicte des deux costés, comme arbres plantés à la quinqu'once, O. DE SERRES, 76.

— ÉTYM. Lat. *quincuncem*, de *quinque*, cinq, et *uncia*, once; le *quincunx* était une monnaie valant cinq onces ou cinq douzièmes d'as ; cinq boules y étaient représentées pour en marquer la valeur.

† **QUINCONCIAL, ALE** (kin-kon-si-al, a-l'), *adj.* Qui est disposé en quinconce. || Terme de botanique. Se dit des feuilles lorsqu'elles sont disposées autour de la tige en une spirale simple formée de

cinq feuilles, de telle sorte que la sixième recouvre la première, la septième la seconde, et ainsi de suite. || Préfloraison ou estivation quinconciale (voy. ESTIVATION).

† **QUINCYTE** (kin-si-t'), *s. f.* Hydrosilicate de magnésie rouge trouvé dans les calcaires d'eau douce à Quincy.

QUINDÉCAGONE (kuin-dé-ka-go-n'), *s. m.* Terme de géométrie. Figure qui a quinze angles et quinze côtés.

— ÉTYM. Lat. *quini*, cinq, et *décagone*.

QUINDÉCEMVIRS (kuin-dé-sin-vir) ou mieux **QUINDÉCIMVIRS** (kuin-dé-sin-vir), puisque le latin est *quindecimviri*, *s. m. pl.* Terme d'antiquité romaine. Officiers préposés à la garde des livres sibyllins, et chargés de la célébration des jeux séculaires. En conséquence de cette lettre [de Tibère], le livre dont nous avons parlé fut renvoyé à l'examen des quindecimvirs, DOTTEVILLE, *Trad. des Annales de Tacite*, VI, 12.

— ÉTYM. Lat. *quindecimviri*, de *quindecim*, quinze, et *vir*, homme.

† **QUINDÉCIMVIRAL, ALE** (kuin-dé-sin-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux quindécimvirs.

† **QUINDÉCIMVIRAT** (kuin-dé-sin-vi-ra), *s. m.* Dignité des quindécimvirs. || Temps pendant lequel duraient leurs fonctions.

† **QUINDENTÉ, ÉE** (kuin-dan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Se dit des parties de plantes qui ont cinq dents.

— ÉTYM. Lat. *quini*, cinq, et *dens*, dent.

† **QUINDIGITAIRE** (kuin-di-ji-tè-r'), *adj.* Qui a cinq doigts à la main ou au pied. Ces enfants nés d'une mère quindigitaire et qui tenaient leurs doigts surnuméraires d'un père sexdigitaire, BONNET, *Consid. corps org. Œuvr.* t. VI, p. 506. || Substantivement. Le sexdigitisme se transmet également par le père et par la mère : il s'altère par l'alliance de quindigitaires, ID. *ib.* t. VI, p. 499.

— ÉTYM. Lat. *quini*, cinq, et *digitus*, doigt.

QUINE (ki-n'), *s. m.* || 1° Terme du jeu de trictrac. Coup de dés qui amène deux cinq. || 2° Cinq numéros pris et sortis ensemble à la loterie. Gagner un quine. Jouer le quine. || Fig. et familièrement. C'est un quine à la loterie, c'est un avantage, un bonheur inespéré. Rien n'est si rare qu'un ami, et en trouver deux en sa vie, ce serait gagner deux fois le quine, P. L. COUR. *Lett.* II, 69. || 3° Au loto, cinq numéros marqués sur la même ligne horizontale.

— HIST. XII° s. [Au jeu de dés] Et deux et deux giettent ces carnes Et ambesas et le tiers ternes, A la foiée giettent quines, *Brut*, addit. au f° 80, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *quini*, cinq; génev. *une quine*.

† **QUINÉ, ÉE** (ki-né, née), *adj.* Qui est disposé cinq par cinq.

— ÉTYM. Lat. *quini*, cinq.

† **QUINÉTINE** (ki-né-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante rouge ou violette tirée du sulfate de quinine.

† **QUINGENTESIMO** (kuin-jin-té-zi-mo), *adv.* Cinq-centièmement. Il s'emploie pour marquer le cinq-centième objet d'une série, 500°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio. On dit ensuite quingentesimo primo, quingentesimo secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *quingentesimo loco*, au 500° lieu, de *quingenti*, cinq cents.

† **QUINICINE** (ki-ni-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps isomère de la quinine obtenu en chauffant un sel de quinine.

† **QUINIDINE** (ki-ni-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Composé isomère de la quinine, mais hydraté, efflorescent, et bien plus dextrogyre que la quinicine.

QUININE (ki-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde végétal qu'on extrait du quinquina. La quinine est le principe essentiel du quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes. || Sulfate de quinine, sel formé avec l'acide sulfurique et cet alcali, fort employé pour la guérison des fièvres et accidents périodiques.

— ÉTYM. *Quina*.

† **QUINIQUE** (ki-ni-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport au quinquina. Médication quinique. || Fièvre quinique, maladie quinique, noms donnés à des accidents qu'on prétend avoir observés sur les ouvriers qui travaillent à la fabrication du sulfate de quinine. || 2° Terme de chimie. Acide quinique, voy. KINIQUE.

† **QUINOA** (ki-no-a), *s. m.* Nom scientifique du *chenopodium quinoa*, dont les semences se mangent en guise de millet ou de petit riz au Pérou et au Chili. Les journaux de 1837 ont annoncé que M. Vilmorin était parvenu à naturaliser en France le quinoa, ce qu'on avait jusque-là vainement essayé, LEGOARANT.

† **QUINOÏDINE** (ki-no-i-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière résinoïde très-amère, neutralisant les acides, tirée des résidus de la fabrication du sulfate de quinine.

QUINOLA (ki-no-la), *s. m.* || 1° Nom du valet de cœur, au jeu du reversi, et principale carte de ce jeu. Forcer le quinola. Énéas d'Hélène la belle Avait, au jeu de la mérelle, Autres disent au quinola, Gagné ces belles nippes-là, SCARR. *Virg.* I. C'est un secours [le mot vapeurs] pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom : notre ignorance s'en accommode comme d'un quinola à prime, SÉV. 563. || 2° Fig. Il s'est dit d'un valet de chambre ou d'un autre homme gagé qui mène une dame. Le généalogiste est payé pour cela : Il tire d'un héros le fils d'un quinola, L. PETIT (de Rouen), *Satires générales*, *Sat.* XI. Te souvient-il bien d'Alcala, Quand, Ganymède ou quinola, L'amour de certaine fruitière Te causa maints coups d'étrivière? SCARR. *Mazarinades*, *Œuv.* t. I, p. 288, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Jouer au quinola [au reversi], BASSOMP. *Mém.* t. I, p. 140, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **QUINOLOGIE** (ki-no-lo-jie), *s. f.* Description des diverses espèces de quinquinas.

— ÉTYM. *Quina*, et λόγος, traité.

† **QUINON** (ki-non), *s. m* ou **QUINONE** (ki-no-n'), *s. f.* Terme de chimie. Radical composé qui est le produit de la distillation de l'acide quinique.

† **QUINQU....** ou **QUINQUÉ....** Mot qui s'ajoute pour signifier cinq, et qui vient du latin *quinque*, cinq.

QUINQUAGÉNAIRE (kuin-koua-jé-nè-r'), *adj.* Âgé de cinquante ans. || Substantivement. Un, une quinquagénaire.

— HIST. XVI° s. Ce moyen a esté par moy heureusement pratiqué en la personne d'un homme quinquagenaire, PARÉ, V, 28.

— ÉTYM. Lat. *quinquagenarius*, de *quinquageni*, cinquante.

QUINQUAGÉSIME (kuin-koua-jé-zi-m'), *s. f.* Dimanche qui précède le premier dimanche de carême. Le dimanche de la Quinquagésime (avec un *Q* majuscule).

— ÉTYM. Lat. *quinquagesimus*, cinquantième; dimanche ainsi dit parce que c'est le cinquantième jour avant Pâques.

† **QUINQUAGESIMO** (kuin-koua-jé-zi-mo), *adv.* Cinquantièmement. Il s'emploie pour marquer le cinquantième objet d'une série, 50°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite quinquagesimo primo, quinquagesimo secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *quinquagesimo loco*, au 50° lieu.

† **QUINQUAÏEUL, EULE** (kuin-kua-ieul, ieu-l'), *s. m.* et *f.* Le père, la mère du quadrisaïeul, de la quadrisaïeule. C'était déjà un grand prodige à digérer, que des arrière-petits-fils [chez les pucerons] fussent rendus féconds par leur quinquaïeul ou seulement par leur trisaïeul, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 161, dans POUGENS. || *Au plur.* Des quinquaïeuls.

— ÉTYM. *Quinqu...*, et *aïeul*.

† **QUINQUANGULAIRE** (kuin-kouan-gu-lè-r') ou **QUINQUANGULÉ, ÉE** (kuin-kouan-gu-lé, lée), *adj.* Terme didactique. Qui a cinq angles.

— ÉTYM. *Quinqu...*, et *angle*.

† **QUINQUATRIES** (kuin-koua-trie), *s. f. pl.* Fêtes qu'on célébrait à Rome en l'honneur de Pallas le 18 mars et qui duraient cinq jours.

— ÉTYM. Lat. *quinquatria*.

QUINQUE (kuin-kué), *s. m.* Mot qu'on a employé jusqu'en 1820 pour désigner un morceau de musique à cinq parties; aujourd'hui on dit quintette.

— ÉTYM. Lat. *quinque*, cinq.

† **QUINQUÉDENTÉ, ÉE** (kuin-kué-dan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui est terminé par cinq dents ou dentelures.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et lat. *dens*, dent

† **QUINQUÉDIGITÉ, ÉE** (kuin-kué-di-ji-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles sont composées de cinq folioles terminant le pétiole.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et lat. *digitus*, doigt.

† **QUINQUÉFIDE** (kuin-kué-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui est fendu en cinq parties.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et lat. *findere*, fendre.

† **QUINQUÉJUGUÉ, ÉE** (kuin-kué-ju-ghé, ghée), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des feuilles composées de cinq paires de folioles.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et lat. *jugum*, joug, paire.

† **QUINQUÉLOBÉ, ÉE** (kuin-kué-lo-bé, bée), *adj.* Qui est divisé en cinq lobes.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et *lobe*

† **QUINQUÉLOCULAIRE** (kuin-kué-lo-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui renferme cinq loges.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et lat. *loculus*, loge.

† **QUINQUÉNERVÉ, ÉE** (kuin-kué-nèr-vé, vée), *adj.* Qui porte cinq nervures.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et lat. *nervus*, nervure.

QUINQUENNAL, ALE (kuin-kuè-nnal, nna-l'), *adj.* || 1° Qui dure cinq ans. Magistrat quinquennal. || Terme d'agriculture. Assolement quinquennal. Rotation quinquennale. || 2° Qui se fait tous les cinq ans. Jeux quinquennaux. || Les fêtes quinquennales, ou, substantivement, les quinquennales, fêtes qui se célébraient sous les empereurs romains au bout des cinq premières années de leur règne et puis tous les cinq ans.

— ÉTYM Lat. *quinquennalis*, de *quinque*, cinq, et *annus*, année. L'ancienne langue avait *quinquenelle*, espace de cinq ans.

† **QUINQUENNALITÉ** (kuin-kuè-nna-li-té), *s. f.* Espace de cinq ans, durée de cinq ans.

QUINQUENNIUM (kuin-kuè-nni-om'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Espace de cinq ans qui s'écoulait entre la célébration des jeux quinquennaux, ou pendant l'exercice d'une magistrature. || 2° Nom anciennement donné à un cours d'études de cinq ans, dont deux en philosophie et trois en théologie. || Certificat de quinquennium, certificat que les universités accordaient aux gradués.

— ÉTYM. Lat *quinquennium*, de *quinque*, cinq, et *annus*, an.

QUINQUENOVE (kin-ke-no-v'), *s. m.* Jeu qui se jouait avec deux dés, et qui a pris son nom du nombre de cinq et de neuf. Adroit joueur de quinquenove, SCARR. *Virg.* VII.

— ÉTYM. Lat. *quinque*, cinq, et *novem*, neuf; ital. *cinquenove*.

† **QUINQUÉPARTITE** (kuin-kué-par-ti-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui est divisé en cinq parties.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et lat. *partitus*, partagé.

QUINQUERCE (kuin-kuèr-s'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. L'équivalent du pentathle des Grecs, ou réunion de cinq espèces de combats où un athlète devait être vainqueur pour remporter le prix.

— ÉTYM. Lat. *quinquertium*, de *quinque*, cinq, *ars*, art.

† **QUINQUERCION** (kuin-kuèr-si-on), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Celui qui s'exerçait au quinquerce. Vous n'ignorez pas que ces quinquercions étaient des gens qui avaient la vanité de se signaler dans tous les exercices de la gymnastique, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.*

QUINQUÉRÈME (kuin-kué-rè-m'), *s. f.* Terme d'antiquité. Nom d'un navire à rames et à voiles dont la construction est aussi inconnue aujourd'hui que celle de la quadrirème ou de la trirème, JAL. Si vous alliez aujourd'hui proposer au sacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'Auguste, VOLT. *Lett. Bailly*, 9 févr. 1776. Quand Denys de Syracuse eut inventé les quinquérèmes, qui furent aussitôt adoptées par les Carthaginois et par les Grecs, LÉVESQUE, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 372.

— ÉTYM. Lat. *quinqueremis*, de *quinque*, cinq, et *remus*, rame.

† **QUINQUÉSÉRIÉ, ÉE** (kuin-kué-sé-ri-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé sur cinq rangées.

— ÉTYM. *Quinqué...*, et *série*.

QUINQUET (kin-kè; le *t* ne se lie pas et ne se prononce pas; au pluriel, l'*s* se lie : des kin-kè-z excellents; quinquets rime avec traits, accès, etc.), *s. m.* Sorte de lampe inventée vers 1800 par le physicien Argant, et à laquelle le fabricant Quinquet a donné son nom; le fond de l'invention consiste dans la mèche creuse et livrant passage à l'air pour alimenter la flamme; l'huile est contenue dans un réservoir supérieur au bec et à la mèche, et n'en sort que petit à petit. Comme ces flambeaux d'espèce nouvelle [les lampes d'Argant] étaient livrés au commerce par Quinquet, le public substitua le nom du fabricant à celui de l'inventeur, et les lampes d'Argant furent appelées quinquets, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, XXVIII, t. II, p. 384.

† **QUINQUÉVALVE** (kuin-kué-val-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'ouvre en cinq valves.

— ÉTYM. *Quinqué*..., et *valve*.

† **QUINQUÉVIGÉSIMAL, ALE** (kuin-kué-vi-jé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre vingt-cinq faces.

— ÉTYM. *Quinqué*..., et lat. *vigesimus*, vingtième.

† **QUINQUIÈS** (kuin-kui-ès'), *adv. lat.* Cinq fois. Il s'emploie après bis, ter et quater.

QUINQUINA (kin-ki-na), *s. m.* || 1° Nom collectif d'un grand nombre d'écorces médicinales, fébrifuges, fournies par des arbres du genre *cinchona* (rubiacées). Nous y avons passé l'hiver sans autre chagrin que d'y avoir le maître de la maison malade d'une fièvre dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout quinquina qu'il est, SÉV. *à Bussy*, 12 juill. 1691. M. Hessein, excepté quelque petit reste de faiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir; car la chose devient à la mode, et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat, RAC. *Lett. à Boil.* 12. Je ne sache point d'honnête homme qui, s'il avait pris du quinquina sans effet, eût la hardiesse de le dire, FONTEN. *Lett. gal.* 39. Le quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, placé par la nature dans les montagnes du Pérou, tandis qu'elle a mis la fièvre dans le reste du monde, VOLT. *Mœurs*, 146. La duchesse de Marlborough, qui, dans une fièvre tierce, ne voulait pas prendre de quinquina, parce qu'on l'appelait en Angleterre la poudre des jésuites, ID. *Dict. phil. Cartésianisme*. Hippocrate, Boerhaave, Chirac et Senac n'auraient jamais certainement deviné, en voyant l'arbre du quinquina, qu'il doit guérir la fièvre, ni en voyant la rhubarbe, qu'elle doit purger, ID. *Facéties, Diatr. doct. Akakia*. Le quinquina fut connu à Rome en 1639; les jésuites, qui l'y avaient porté, le distribuèrent gratuitement aux pauvres, et le vendirent très-cher aux riches, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 23. Sur les bords du Maragnon, le pays de Jaen fournit beaucoup de quinquina blanc; mais on crut longtemps que le jaune et le rouge ne se trouvaient que sur le territoire de Loxa, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 23. || 2° Les arbres qui fournissent ces écorces. || 3° Quinquina de la Guyane ou d'angusture, ou quinquina faux, quinquina de Virginie, l'angusture vraie des anciens. || 4° Quinquina d'Europe, la gentiane. || 5° Quinquina français, melange d'écorce de chêne pulvérisée, de poudre de gentiane et de fleurs de camomille, qu'on avait proposé comme succédané du quinquina.

— ÉTYM. Mot péruvien *quina quina*, qui signifie écorce par excellence.

† **QUINQUINITÉ** (kuin-kui-ni-té), *s. f.* Terme de philosophie indienne. Se dit des cinq éléments, l'éther, l'air, le feu, l'eau et la terre, dont les Indiens croient que tout corps est formé.

— ÉTYM. Mot formé du lat. *quini, æ, a*, comme *trinité* de *trini, æ, a*.

† **QUINSON** (kin-son), *s. m.* Un des noms vulgaires du pinson.

QUINT (kin), *s. m.* || 1° La cinquième partie d'un revenu, d'une succession (inusité; aujourd'hui on dit le cinquième). Il ne fut que trop manifeste que la plupart [des contribuables] payèrent le quint, le quart, le tiers de leurs biens par cette dîme seule, ST-SIM. 284, 116. Les obligations des mineurs [en Amérique] se réduisent à livrer au roi le cinquième de l'or que des opérations plus ou moins heureuses leur rendent; ce quint fut autrefois considérable, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 23. || 2° Terme de jurisprudence féodale. Droit de la cinquième partie du prix d'un fief qu'on payait au seigneur dont le fief était mouvant. || Droit de quint et de requint, droit de prendre la cinquième partie et le cinquième du cinquième du prix d'un fief; c'étaient 24 livres sur 100. || *Adj.* Cinquième; usité seulement en ces noms-ci : Charles-Quint; Sixte-Quint.

— HIST. XI° s. Li quint [le cinquième tour] après lur est pesant et gref, *Ch. de Rol.* CXXV. || XII° s. Il ne verra passer le qint mois ne le quart, *Sax.* XXIX. Quant heritages est vendus, s'il est de fief, li sires a le quint denier de le [la] vente, c'est à savoir : de cent sous vingt sous, BEAUM. XXVII, 7. || XVI° s. Les propres, ou du moins les deux tiers, ou quatre quints d'iceux demeureront francs et quittes aux parents lignagers, LOYSEL, 329.

— ÉTYM. Provenç. *quint*; espagn. et ital. *quinto*; du lat. *quintus*, cinquième, de *quinque*, cinq.

† **QUINTADINER** (kin-ta-di-né), *s. m.* Terme d'organiste. Se dit des tuyaux d'orgue qui, résonnant en manière de quinte, ne forment pas une harmonie gracieuse.

QUINTAINE (kin-tè-n'), *s. f.* || 1° Terme du moyen âge. Sorte de jeu et d'exercice militaire qui consistait à frapper d'une lance assez adroitement une figure d'homme armé, pour éviter le coup qu'on en recevait quand on ne la frappait pas comme il faut. || 2° Terme de manége. Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerce à courir avec la lance ou à jeter des dards. || Fig. Lasse enfin de servir au peuple de quintaine, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || 3° Faquin de quintaine, figure fixée au poteau de la quintaine. Ils ont fait un feu de réjouissance au bout du Pont-Neuf, où le nouveau saint était représenté comme un faquin de quintaine, GUI PATIN, *Lett.* 478. || 4° Action de courir le quintan.

— HIST. XII° s. Sire Bernier, dist Raoul li senez, En la quintaine por moi amor ferrez [vous frapperez pour l'amour de moi], *Raoul de C.* 24. || XIII° s. Quintaine [ils] font dresser en un bel pré fleuri; Dux Naymes et li autre, chascuns d'eus i feri, *Berte.* CVIII. || XIV° s. Quittaines fist drecier, et jousies y faisoit, Et donnoit un bel pris celui qui mieulx joustoit, *Guescl.* 244. || XVI° s. Où demeurent nos femmes et nos enfans? nous les laissons pour servir de quintaines à la barbarie de nos ennemis, D'AUB. *Hist.* I, 440.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *quintana*; bas-lat. *quintana, quintena*. Origine inconnue.

QUINTAL (kin-tal), *s. m.* || 1° Poids de cent livres. Faut-il que vous trouviez étrange Que les chats-huants d'un pays Où le quintal de fer par un seul rat se mange, Enlèvent un garçon pesant un demi-cent? LA FONT. *Fabl.* IX, 1. || Quintal métrique, poids de cent kilogrammes. || Par exagération. Cela pèse un quintal, se dit de quelque chose de très-lourd. || Charger au quintal, se dit sur la Méditerranée pour signifier ce qu'on entend sur l'Océan par charger à cueillette, c'est-à-dire rassembler des marchandises de différentes mains, pour faire tout d'un coup la charge d'un navire. || 2° Grosse cruche de grès. || *Au plur.* Des quintaux.

— HIST. XIII° s. Elles [les nefs des Chinois] sont moult grans, si que chascune porte bien XI m. à XII m. quintaux pesant, MARC POL, p. 478. || XIV° s. Et comme en divisant la praie [proie, butin de deux villes], il y eust trouvé quarante quintaus tant d'or comme d'argent, BERCHEURE, f° 24, *verso*. || XVI° s. De mesme firent ceux de Bourges, qui, aiant conté les enfermez pour n'en sauver aucuns, les mirent à quintaux en les tuant, D'AUB. *Hist.* II, 26. Le quintal doit poiser quatre vingt seize livres, et la livre quatorze onces, *Coust. génér.* t. II, p. 721.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et portug. *quintal*; ital. *quintale*; bas-lat. *quintale, quintallus, quintile*; de l'arabe *quintâr*, poids de cent.

QUINTAN (kin-tan), *s. m.* Terme de manége. Mannequin monté sur un pivot et armé d'un fouet ou d'un bâton; quand, le frappant maladroitement, on le fait tourner, on reçoit sur le dos un coup. Courir le quintan. || On dit aussi faquin.

— HIST. XVI° s. Tireront leur coup de pistolet en courant contre la teste d'un chevalier qui sera peint en façon de quintan, LA COLOMBIÈRE, *Théât. d'hon.* t. I, p. 647, dans LACURNE.

— ÉTYM. Le même que *quintaine*.

QUINTANE (kin-ta-n'), *adj. f.* Terme de médecine. Fièvre quintane, fièvre intermittente, qui revient tous les cinq jours, et dans laquelle il y a par conséquent trois jours d'apyrexie.

— HIST. XVI° s. Fievres quintaines, sextaines, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Lat. *quintanus*, de *quintus* (voy. QUINT).

1. **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* || 1° Terme de musique. L'intervalle qui suit la quarte et qui précède la sixte, dans l'ordre d'acuité; la quinte est le renversement de la quarte. Quand trois ondes d'une note entrent en l'oreille dans le même temps que deux ondes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une quinte. Si on en pince une [des cordes du luth], celles qui sont plus élevées qu'elle d'une octave ou d'une quinte tremblent et résonnent d'elles-mêmes, DESC. *Musique, Consonnances*. Il [Pythagore] entendit des forgerons qui travaillaient; les sons de leurs marteaux rendaient l'octave, la quarte et la quinte, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Pythagorisme*). Il n'en est aucune [lame] dont les sons laissent entre eux un intervalle de plus d'une tierce majeure, tandis que, parmi les lames de cristal, il en est dont les deux sons sont à la quinte l'un de l'autre, SAVART, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 449. On se permet deux quintes de suite, quand la seconde quinte est fausse; quelques maîtres ne les permettent qu'en descendant, GRÉTRY, *Méth. pour prélud. leç.* 15. || Quinte juste ou quinte naturelle, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la quarte juste. || Quinte augmentée, intervalle formé de huit demi-tons; c'est le renversement de la quarte diminuée. || Quinte diminuée, intervalle formé de six demi-tons; c'est le renversement de la quarte augmentée. || Quinte doublement augmentée, intervalle formé de neuf demi-tons; c'est le renversement de la quarte doublement diminuée. || Quinte doublement diminuée, intervalle formé de cinq demi-tons; c'est le renversement de la quarte doublement augmentée. || Quinte mineure, nom donné par M. Fétis et quelques autres théoriciens modernes à la quinte diminuée. || Fausse quinte, nom sous lequel Rameau, d'Alembert, J. J. Rousseau, etc. désignent la quinte diminuée. || Quinte superflue, ancien nom de la quinte augmentée. || 2° Quinte couverte, un des jeux de l'orgue. || 3° Espèce de violon, plus grand que le violon ordinaire, monté de quatre cordes comme le violon, mais à une quinte au-dessous. On le nomme aussi viole, ou viola, mais plus souvent alto. || 4° Terme de jeu de piquet. Suite de cinq cartes de la même couleur; elles comptent quinze. Quinte de roi, de dame, de valet. Quinte basse. Quinte et quatorze. || Quinte majeure, et, anciennement, quinte major, quinte commençant par l'as. Sur mes cinq cœurs portés la dame arrive encor, Qui me fait justement une quinte major, MOL. *Fâch.* II, 2. || Anciennement et par plaisanterie, une quinte major, un soufflet. Tiens, je suis bien tenté de te bailler une quinte major, MOL. *Jal. du Barb.* 5. || Fausse quinte, cinq cartes de même couleur qui ne se suivent pas. || Fig. Renvoyer de quinte en quatorze, ajourner indéfiniment. || 5° Terme d'escrime. La cinquième garde. || 6° *Adj.* Terme de médecine. Fièvre quinte, on dit maintenant fièvre quintane (voy. QUINTANE).

— HIST. XV° s. Nottes terçoyées, quintes et doublées, E. DESC. *Poésies mss.* f° 394.

— ÉTYM. Provenç. et ital *quinta*; de *quintus*, cinquième.

2. **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* Accès de toux violent et prolongé. Une quinte de toux. Des quintes fatigantes. M. de Baillou a fort parlé, en ses *Epidémies*, d'une certaine toux à laquelle sont sujets les petits enfants, que les Parisiens appelent une quinte, *quod quinta quaque hora fere videatur recurrere*, GUI PATIN, *Lett. à Spon*, 18 janv. 1644.

— ÉTYM. Lat. *quinta hora*, la cinquième heure, d'après l'étymologie donnée par Baillou.

3. **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* || 1° Caprice, mauvaise humeur qui prend tout à coup. Vaudrait autant prêcher une mule qu'une fille quand elle a sa quinte, COMTE DE CAYLUS, *Écosseuses*, *Œuv.* t. X, p. 515, dans POUGENS. || 2° Terme de manége. Mouvement désordonné que fait le cheval sous le cavalier.

— HIST. XVI° s. Un beau matin que sa quinte le point, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 91, dans LACURNE. A quelque temps de là, Salard print sa quinte de se partir de Gennes, *ib.* t. I, p. 14. Il est en quinte de faire cela, COTGRAVE.

— ÉTYM. Namurois, *quinke*; Hainaut, *avoir des kins*, être quinteux; Aix, *queute*, caprice, mauvaise humeur. On a dit que c'était la *quinte* des musiciens, qui, lorsqu'ils se fâchent et s'emportent, prennent la *quinte*; d'où *quinte*, mauvaise humeur, caprice. Il est plus probable que c'est la *quinte*, accès de toux, qui est devenu la *quinte*, accès d'humeur.

† 4. **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* La quinte ou banlieue formait autour du Mans une ceinture d'environ 37 paroisses, dont le rayon variait de 9 à 17 kilomètres, H. CHARDON, dans le *Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, t. XVIII, p. 425.

QUINTEFEUILLE (kin-te-feu-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Plante rosacée, dont les feuilles digitées à cinq folioles ont l'apparence de cinq feuilles sur un même pétiole (*potentilla reptans, L.*). || Terme de blason. Fleur de pervenche à cinq pétales.

— HIST. XVI° s. Quinte-fueille, ce nom procede des cinq fueilles que ceste herbe porte en chacune queue, O. DE SERRES, 615.

— ÉTYM. Lat. *quinquefolium*, de *quinque*, cinq, et *folium*, feuille.

† **QUINTELAGE** (kin-te-la-j'), *s. m.* Terme de marine. Amas de choses pesantes, telles que du sable, des pierres, du caillou, etc. qu'on met au fond d'un navire, comme un contre-poids nécessaire pour résister aux coups de mer.

— ÉTYM. *Quintal*.

† 1. **QUINTER** (kin-té), *v. n.* Terme de musique.

Procéder par quintes dans le contre-point ou déchant.

† 2. **QUINTER** (kin-té), *v. a.* Ancien terme d'orfévrerie. Marquer après l'essai et après avoir fait payer le droit de quint pour le roi.

† **QUINTERON, ONNE** (kin-te-ron, ro-n'), *s. m.* et *f.* Descendant d'une quarteronne et d'un blanc, ou d'une blanche et d'un quarteron.

— ÉTYM. Mot fait avec le lat. *quintus*, comme *quarteron* avec *quartus* (voy. QUARTERON 2).

QUINTESSENCE (kin-tè-ssan-s'), *s. f.* || 1° Terme de la philosophie scolastique. La substance éthérée. Les anciens voulaient que l'âme de l'homme fût d'une espèce de quintessence sans nom, FÉN. *Exist.* 43. || 2° Dans l'ancienne chimie, la partie la plus subtile extraite de quelque corps. Je subtiliserais un morceau de matière, Que l'on ne pourrait plus concevoir sans effort, Quintessence d'atome, extrait de la lumière, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Il s'est dit, familièrement, des sueurs excessives dans l'ancien traitement des maladies secrètes. Je hais l'eau de gaïac et l'étouffante ardeur Des fourneaux enfumés où l'on perd sa substance, Et où l'on va tirant un homme en quintessence, RÉGNIER, *Ép.* II. || On donnait autrefois ce nom à l'alcool chargé des principes de quelques substances médicamenteuses. On a donné le nom de teintures, d'élixirs, de baumes, de quintessences aux composés de sucs huileux ou résineux et d'alcool, quand celui-ci est assez chargé de ces substances pour avoir beaucoup de couleur et pour précipiter abondamment par l'eau, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 503, dans POUGENS. || 3° Terme d'alchimie. Toute substance jouant un rôle important dans la transmutation des métaux. François Pic a composé de la quintessence, G. NAUDÉ, *Apol.* p. 520. || 4° Fig. Ce qu'il y a de plus raffiné en quelque chose. C'est [M. le Duc] la quintessence de jalousie, c'est la jalousie même ; j'admire qu'il en soit resté dans le monde, après qu'il a été partagé, SÉV. 27 oct. 1673. En cet état [la complaisance pour nous-mêmes], bien loin de mépriser la vaine gloire, au contraire nous en séparons pour nous le plus délicat et le plus exquis... et tirons, pour ainsi dire, l'esprit et la quintessence de cet agréable poison, BOSS. 1er *sermon, Profession*, 2. || C'est un homme qui tire la quintessence de tout, c'est un homme habile qui fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire, qui pénètre jusqu'au fond d'une affaire. || Ce qu'il y a de plus précieux dans un ouvrage. Le discours préliminaire qui est à la tête de cet ouvrage [l'Encyclopédie] et dont il [d'Alembert] est auteur, est, si on peut parler ainsi, la quintessence des connaissances mathématiques, philosophiques et littéraires que l'auteur avait acquises pendant vingt années d'études, D'ALEMB. *Mém. Œuv.* t. I, p. XXXI. || Tout le profit qu'on peut tirer d'une chose. Mme d'Armagnac, impérieuse et dure, tirait la quintessence de sa charge, du gouvernement et des biens de son mari, ST-SIM. 189, 23.

— HIST. XIVe s. Ce est le ciel que l'en appelle la quinte essence, qui est plus divine et plus precieuse pour ce que elle est plus haut que les elemens, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. O quintessence de pommier [le cidre] ! Se toujours j'en buvoy de telle! BASSELIN, XI. || XVIe s. Huile de fenoil, extraite par quinteessence, PARÉ, VI, 15. Ce [la liaison de Montaigne et de la Boëtie] n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille; c'est je ne sçais quelle quintessence de tout et meslange qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne, MONT. I, 213.

— ÉTYM. Bas-lat. *quinta essentia*, de *quinta*, cinquième, et *essentia*, essence, parce que, selon les anciens, il y avait quatre éléments contenus dans leurs sphères respectives, la terre, l'eau, l'air et le feu ; et, au-dessus de la sphère du feu, une substance plus pure et plus subtile encore qui n'avait pas de nom propre, et qu'on appelait la quinte essence (5e substance).

† **QUINTESSENCIATION** (kin-tè-ssan-si-a-sion), *s. f.* Action de quintessencier. On a été frappé de l'abus que les hommes avaient fait de la subtilité et de la quintessenciation des idées, COURNOT, *Princ de la théorie des richesses*, II, 3.

QUINTESSENCIÉ, ÉE (kin-tè-ssan-si-é, ée), *part. passé* de quintessencier. Je trouve que ce feu, cette matière quintessenciée n'a pas en elle plus de droit à la pensée que la pierre, VOLT. *Dial.* VII, 2. || Fig. Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées, LA BRUY. V. Le sentiment mis en grandes maximes générales et quintessencié par tout ce que la métaphysique a de plus subtil, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 17.

QUINTESSENCIER (kin-tè-ssan-si-é), je quintessenciais, nous quintessenciions, vous quintessenciiez : que je quintessencie, que nous quintessenciions, que vous quintessenciiez, *v. a.* || 1° Tirer la quintessence de quelque chose. || 2° Fig. Raffiner, subtiliser. Ceux qu'ils accusaient de grossièreté repoussaient l'injure, en disant qu'avec tous leurs raffinements de délicatesse, ils avaient tellement quintessencié l'amour, qu'on ne savait plus ce que c'était qu'être aimé, FONTEN. *Poés. div. Œuv.* t. XI, p. 283, dans POUGENS. Ils [les éclectiques] avaient tellement quintessencié la théologie païenne que, prosternés aux pieds des idoles, on ne pouvait les convaincre d'idolâtrie, DIDER. *Opin. des anc. philos. Éclectisme.*

— HIST. XVIe s. Quintessencer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Quintessence.*

† **QUINTESSENCIEL, ELLE** (kin-tè-ssan-si-èl, è-l'), *adj.* Qui a rapport à la quintessence.

— HIST. XVIe s. Les eaux et huiles quintessentielles des herbes chaudes, seiches et aromatiques se tirent par alembic, PARÉ, t. III, p. 637.

† **QUINTETTE** (kuin-tè-t'), *s. m.* Terme de musique. Morceau de musique écrit pour cinq voix ou pour cinq instruments. Il y a, dans des genres différents, d'admirables quintettes d'instruments composés par Boccherini, Beethoven, Mozart et Onslow; M. Reicha en a composé pour des instruments à vent: leur facture est élégante, FÉTIS, *la Musique, Quintette.* || Quand on applique le mot aux voix, c'est toujours sans compter l'accompagnement. Lorsque les cinq voix sont seules, on dit quintette sans accompagnement.

— ÉTYM. C'est le mot italien *quintetto* francisé (voy. QUINTETTO). *Quintette*, correspondant à *quartetto*, n'aurait dû être adopté que pour qualifier des morceaux de peu d'étendue. Au lieu de cela, il a complétement remplacé le mot *quinque*, qui correspondait à *quatuor*, et il est aujourd'hui généralement employé pour désigner des morceaux à cinq parties, de quelque importance et de quelque étendue qu'ils puissent être d'ailleurs.

QUINTETTO (kuin-tè-tto), *s. m.* || 1° Terme de musique. D'après le Dictionnaire de l'Académie, morceau de musique à cinq parties, moins étendu que le quinque. || 2° Aujourd'hui, synonyme de quintette, qui est plus usité. || *Au plur.* Des quintetti.

— ÉTYM. Ital. *quintetto*, diminutif de *quinto*, cinquième (voy. QUINT).

1. **QUINTEUX, EUSE** (kin-teû, teû-z'), *adj.* || 1° Sujet à des quintes d'humeur, à des caprices. Au reste d'esprit si quinteux, Que j'en suis quelquefois honteux, SCARR. *Typh.* I. Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir ; Quand je veux dire blanc, la quinteuse [rime] dit noir, BOIL. *Sat.* II. Car il est dur, hautain, prompt, entêté, quinteux, DESTOUCH. *Diss.* I, 6. Quand les musiciens se fâchent, ils prennent, dit-on, la quinte, et les esprits quinteux sont, en style proverbial, des esprits colères et tout de feu, *Journ. de Trévoux*, sept. 1735, p. 1830. C'est un homme quinteux, mais qui revient d'abord, J. B. ROUSS. *Flatt.* IV, 4. || 2° Se dit du cheval qui se défend contre son cavalier, refuse d'avancer et d'obéir; on dit qu'il fait des quintes. Beaucoup de chevaux capricieux et vicieux, mais au fond indomptables, paraissent assez doux pendant plusieurs jours, et deviennent quinteux et intraitables une ou deux fois la semaine, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 175, dans POUGENS. || Quinteux comme la mule du pape, fantasque, difficile. || Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui s'écarte trop. || Se dit aussi d'un chien capricieux.

— ÉTYM. *Quinte* 3; namurois, *kuinkeû*; Hainaut, *quintar.*

† 2. **QUINTEUX, EUSE** (kin-teû, teû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui prend par accès, par quintes. La toux est quinteuse dans la coqueluche.

— ÉTYM. *Quinte* 2.

QUINTIDI (kuin-ti-di), *s. m.* Le cinquième jour de la décade républicaine.

— ÉTYM. Lat. *quintus*, cinquième, et *dies*, jour.

† **QUINTIFORME** (kuin-ti-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui résulte de la combinaison de cinq formes différentes.

— ÉTYM Lat. *quintus*, quint, et *forme.*

QUINTIL, ILE (kuin-til, ti-l'), *adj.* || 1° Terme d'astrologie. Quintil aspect, position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante-douze degrés, c'est-à-dire de la cinquième partie du zodiaque. || 2° *S. m.* Stance de cinq vers.

— ÉTYM. Lat. *quintilis*, cinquième, de *quintus* (voy. QUINT).

† **QUINTILLE** (kin-ti-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Nom d'une espèce de jeu de l'hombre à cinq. Montgobert me parle de quintille, je ne sais ce que c'est, SÉV. 29 sept. 1680.

† **QUINTIN** (kin-tin), *s. m.* Espèce de toile fabriquée à Quintin, bourg de Bretagne. Votre beau collet de quintin Et votre jupe de satin, D'ASSOUCI, *Ovide travesti.*

† **QUINTINE** (kuin-ti-n'), *s. f.* Terme de botanique. Une des enveloppes de l'ovule végétal.

— ÉTYM. Lat. *quintus*, cinquième.

† **QUINTISECTION** (kuin-ti-sè-ksion), *s. f.* Division en cinq parties égales.

— ÉTYM. Lat. *quintus*, cinquième, et *section.*

† **QUINTO** (kuin-to), *adv. latin.* Cinquièmement. On l'emploie pour désigner le cinquième objet d'une série, 5°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, quarto.

— ÉTYM. Lat. *quinto loco*, en cinquième lieu.

† **QUINTOYER** (kin-to-ié), *v. n.* Faire entendre la quinte supérieure d'un son au lieu de ce son lui-même. La clarinette quintoie.

QUINTUPLE (kuin-tu-pl'; quelques-uns disent kin-tu-ple), *adj.* Qui vaut cinq fois autant. || Terme de botanique. Se dit du stigmate, quand il se partage en cinq divisions. || *S. m* Rendre le quintuple.

— HIST. XVIe s. Ilz seront le quintuple du tiers, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, *f.* 63.

— ÉTYM. Lat. *quintuplex.*

QUINTUPLÉ, ÉE (kuin-tu-plé, plé), *part. passé* de quintupler. || Terme de botanique. Se dit des nervures des feuilles, lorsque la nervure principale émet de chaque côté deux autres nervures.

QUINTUPLER (kuin-tu-plé ; quelques-uns disent kin-tu-plé), *v. a.* Ajouter quatre fois autant à un premier nombre, le multiplier par cinq.

— ÉTYM. *Quintuple.*

QUINZAIN (kin-zin), *adj. invariable.* || 1° Terme de jeu de paume. Nous sommes quinzain, nous avons chacun quinze. || 2° *S. m.* Monnaie d'or française, qui valait 15 livres.

— ÉTYM. *Quinze.*

QUINZAINE (kin-zè-n'), *s. f.* Nombre de quinze ou environ. Une quinzaine de francs. || Absolument. Espace de quinze jours. C'est un petit volontaire qui sert les dames par quinzaine, DANCOURT, *Été des coquettes*, sc. 13. Rousseau passera ici une quinzaine; il y attendra le départ de M. Hume, qui le conduira en Angleterre, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 20 déc. 1765. || Servir par quinzaine, servir une quinzaine sur deux. || La quinzaine de Pâques, les quinze jours depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à celui de Quasimodo inclusivement. || Quinzaine de Pâques, ouvrage qui contient l'office de cette quinzaine.

— HIST. XIIe s. Au Mans avons sofert doulereuse quinzaine, *Sax.* XXX. || XIIIe s. Dedanz la quinzeine de la saint Remei qui vient, *Bibl. des ch.* 6e *série*, t. III, p. 574.

— ÉTYM *Quinze* : provenç. *quinzena* ; catal. *quinsena* ; espagn. *quincena.*

QUINZE (kin-z'), *adj. numéral.* || 1° Trois fois cinq. Un Saint-Bouvain, À qui je donnerais quinze points et la main, MOL. *Fâch.* II, 2. On peut parier 11209 contre 90, ou 124 4/9 contre 1 qu'une personne de quinze ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, *Œuv.* t. X, p. 297. Et ce charme inconnu, cette fraîche auréole Qui couronne un front de quinze ans, V. HUGO, *Orient.* 33. || Fig. Des jambes de quinze ans, la force et l'agilité de la jeunesse. Nous aimons beaucoup mieux, ayant nos jambes de quinze ans, aller à pied qu'autrement, LESAGE, *Est. Gonz.* 46. J'ai retrouvé mes jambes de quinze ans, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Rosière*, II, 9. || 2° Quinzième. Chapitre quinze. Le roi Louis quinze. Le pape Grégoire quinze. || On écrit ordinairement : Louis XV, Grégoire XV. || 3° *S. m.* Quinze, le nombre quinze. Quinze multiplié par trois. || On dit de même : le numéro quinze, le nombre quinze. || 4° Le quinzième jour. Je vous verrai du quinze au vingt de ce mois, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, t. I, p. 163, dans POUGENS. || 5° Terme du jeu de paume. Le premier des quatre coups dont un jeu est composé. Nous avons gagné le premier quinze. Nous sommes quinze à trente. Nous sommes quinze à quinze, ou, pour abréger, nous sommes quinze à. Donner quinze, donner l'avantage de quinze à chaque jeu de la partie. || Demi-quinze, l'avantage de quinze donné de deux jeux l'un, dans le cours de la partie. || Fig. Avoir quinze sur la partie, avoir quelque avantage dans l'affaire. || Fig. Il pourrait donner quinze et bisque à son adversaire, il lui est fort supérieur. Sou-

viens-toi.... qu'ils [les grands] ont quinze et bisque sur nous par leur état, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 2. || Fig. Celui-là vaut quinze, c'est-à-dire cela est remarquable, je m'en souviendrai. || 6° Sorte de jeu de hasard très-ruineux, qui consiste à prendre successivement des cartes entre les joueurs : celui qui a, le premier, quinze par les points de ses cartes, ou qui en approche le plus, est le vainqueur. Il a perdu vingt ou trente mille francs au quinze, tête à tête avec un homme qu'on prétend qui avait bien des moitiés, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 22 mai 1711.

— HIST. XIe s. De dulce France i a quinze milliers, *Ch. de Rol.* VIII. Contre un des nos [nôtres] [il] en troverat morz quinze, *ib.* CXLI. || XIIIe s. Quinze jours [ils] l'ont requise [Berte], mais ne l'ont pas trouvée, *Berte*, CIV. || XVe s. Deux jeunes marchandes d'auprès Ste-Oportune, nous leur avons vu faire leurs quinze tours dans St-Denis; puis elles sont allées achever le reste de leur voyage dans le bois de Nostre Dame des Vertus, où je me recommande, *Caquets de l'accouchée*, p. 62, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *quinze*; cat. *quinse*; espagn. *quince*; ital. *quindici*; du latin *quindecim*, de *quinque*, cinq, et *decem*, dix (l'accent est sur *quin*).

QUINZE-VINGTS (kin-ze-vin), *s. m. pl.* || 1° Les Quinze-Vingts ou l'hôpital des Quinze-Vingts (avec deux majuscules), hôpital fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. Dans les commencements de la fondation des Quinze-Vingts, on sait qu'ils étaient tous égaux, et que leurs petites affaires se décidaient à la pluralité des voix, VOLT. *Romans, Les aveugles juges des couleurs.* || Les Quinze-Vingts, les aveugles de cet hôpital. Et que les Quinze-Vingts disent que je suis borgne, RÉGNIER. *Sat.* V. || Par allusion plaisante et jeu de mots. Il fallut qu'ils [vingt conseillers du parlement] donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre [Fronde].... ces vingts conseillers n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les Quinze-Vingts, VOLT. *Louis XIV*, 4. || 2° Un Quinze-Vingt, un des aveugles reçus dans cet hôpital. (L'Académie ne met pas d's; des grammairiens ont réclamé contre cet usage, disant que cela signifie un de l'hôpital des Quinze-vingts et qu'il faut l's.) || Un aveugle, en général. Et même il vint Auprès de nous le Quinze-Vingt [Polyphème], SCARR. *Virg.* III. Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, madame; c'est ici où le Quinze-Vingt des Alpes a besoin des bontés de la très-judicieuse Quinze-Vingt de Saint-Joseph, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 27 juin 1764.

— HIST. XVe s. Les aveugles que fonda saint Loys, Qui quinze vins sont en une maison, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 286.

— ÉTYM. *Quinze* fois *vingt*, ou trois cents.

QUINZIÈME (kin-zië-m'), *adj.* || 1° Qui suit le quatorzième. César, né dans le quinzième siècle et général au Mexique, eût été plus méchant que Cortès, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 12. || La quinzième partie, la partie d'un tout qui est divisé en quinze parties égales. || Personne ou chose qui occupe le quinzième rang. Il est le quinzième de sa classe. || 2° *S. m.* Le quinzième, le quinzième jour. Le quinzième de la lune. Le quinzième de sa maladie. || 3° Une quinzième part. Il a un quinzième dans la succession. Les trois quinzièmes. || 4° *S. f.* Terme de musique. La quinzième, la double octave; un registre de l'orgue.

— HIST. XIIIe s. Cis fu quinzimes rois par conte, Que la mors donta qui tot donte, PH. MOUSKES, *ms.* p. 48, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *quinzen*; catal. *quinsé*; espagn. *quinceno*; ital. *quindecimo*; du lat. *quindecimus* (VOY. QUINZE).

QUINZIÈMEMENT (kin-ziè-me-man), *adv.* En quinzième lieu.

— ÉTYM. *Quinzième*, et le suffixe *ment*.

† **QUIOSSAGE** (ki-o-sà-j'), *s. m.* Action de quiosser.

† **QUIOSSE** (ki-o-s'), *s. f.* Sorte de pierre avec laquelle on frotte le cuir.

— ÉTYM. Le même que *queux* 2.

† **QUIOSSER** (ki-o-sé), *v. a.* Faire passer le cuir sur la quiosse, afin d'en faire sortir les ordures.

— ÉTYM. *Quiosse.*

QUIPOS (ki-pô), *s. m. pl.* Nom donné aux cordelettes nouées des Péruviens, au temps de la monarchie des Incas, qui ne constituaient pas une écriture, mais formaient une méthode mnémonique, fondée sur les couleurs des cordelettes, leur ordre, le changement du nombre et de la disposition des nœuds. Il faut reléguer au rang des fables les merveilles attribuées à ces quipus qui remplaçaient, chez les Péruviens, l'art de l'écriture, qui leur était inconnu, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 6.

QUIPROQUO (ki-pro-ko), *s. m.* Méprise consistant à prendre une personne, une chose pour une autre. ....Plus je contemple Ces fruits [gland, citrouille] ainsi placés, plus il semble à Garo Que l'on a fait un quiproquo, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. Il y a ici du quiproquo sur ma parole, REGNARD, *Sérén.* 8. Là, j'ai vu votre frère au milieu des commis Qui s'emportait contre eux du quiproquo commis, ID. *les Ménech.* II, 4. Il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. À peine a-t-il son habit d'officier qu'il porte la main à l'épée aux premières railleries du comte sur le quiproquo d'un soufflet, BEAUMARCH. *Préface du Mar. de Fig.* || Un quiproquo d'apothicaire, médicament donné l'un pour l'autre. Les quiproquo d'apothicaire sont fort dangereux. Est-ce que l'on ne dit pas ordinairement : un tel a fait un quiproquo d'apothicaire; ce qui suppose qu'il nous arrive souvent de nous tromper, LESAGE, *Est. Gonz.* 17. || *Au plur.* Des quiproquo, selon le Dictionnaire de l'Académie; mais on pourrait regarder le mot comme français et écrire : des quiproquos.

— HIST. XVIe s. S'il est licite de transfigurer ainsi toutes choses, il y aura de terribles qui pro quod, CALV. *Instit.* 492. Ah! mes fillettes, ne vous y fiez pas, ils vous tromperont, il vous feront lire un quid pro quod, DESPER. *Contes*, I. Quiproquo d'apothicaire, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 214, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *quid, pro*, et *quod* : prendre un *quid* pour un *quod*.

† **QUIRINAL** (kui-ri-nal), *s. m.* Une des sept collines de l'ancienne Rome. || *S. f. pl.* Les quirinales, fêtes romaines, qui se célébraient le 17 de février en l'honneur de Romulus.

— ÉTYM. Lat. *mons Quirinalis*, de *Quirinus*, un des noms de Romulus.

† **QUIRITAIRE** (kui-ri-tê-r'), *adj.* Terme de droit romain. Domaine quiritaire, domaine accessible aux seuls citoyens romains (*dominium ex jure Quiritium*), par opposition au domaine accessible à tous (*dominium ex jure gentium*).

QUITTANCE (ki-tan-s'), *s. f.* Écrit constatant que quelqu'un a payé une somme d'argent. On a encore à Londres les quittances des docteurs de Sorbonne consultés le 2 juillet 1530 sur le divorce de Henri VIII, par Thomas Krouk, agent de ce tyran, qui délivra l'argent aux docteurs, VOLT. *Facéties, la Proph. de la Sorb.* Il peut être convenu par le contrat de mariage que la femme touchera annuellement, sur ses seules quittances, une partie de ses revenus pour son entretien et ses besoins personnels, *Code Nap.* art. 1549. || Anciennement, quittances de finances, les reçus des sommes qui étaient versées dans les coffres du roi pour prix d'un office, d'une charge, de la noblesse, etc. Savez-vous bien, madame, que je prouve déjà près de vingt ans de noblesse : que cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune; qu'elle n'est pas, comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et que personne n'oserait me la disputer, car j'en ai quittance? BEAUMARCH. *Mém. rép. à Mme Goëzman.* || Fig. Donner quittance, pardonner. Mais de ce côté-là je leur donrois [donnerais] quittance, S'ils voulaient s'obliger d'épargner leurs amis, RÉGNIER, *Sat.* XII. || Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances d'amour, c'est-à-dire qu'on ne doit plus songer à la galanterie en cet état.

— HIST. XIIe s. Si rouva [il demanda] qu'il eüssent paix, Toute paix et quitance eüssent, *Brut*, ms. f° 20, dans LACURNE. || XIIIe s. Qu'il aient pes de tote rien Et de costume [impôt] la quitance [exemption], *Partonopex*, v. 6557. S'on me doit sor letres et je rent les letres à celi qui les me bailla, c'est bien à entendre que je me tieng por paiés, ou que j'en ai quitance fete, BEAUM. XXXIV, 21. || XIVe s. Et dou quart de lor penitance Lor fait moult boinement quitance, J. DE CONDÉ, t. III, p. 10. || XVe s. Et dist à son dit mary que il convenoit fere une quictance comment il confessoit avoir receu la dicte somme, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 221. ....Et nous vous tiendrons pour droit roi de France, et obeirons à vous comme au roi de France, et vous demanderons quittance de notre foi; et vous la nous donnerez comme roi de France; pour ainsi serons-nous absous et dispensés, et irons partout là où voudrez et ordonnerez, FROISS. I, I, 95.

— ÉTYM. Provenç. *quittansa*; catal. *quitança*; espagn. et ital. *quitanza*; bas-lat. *quietantia*. La forme propre est *quietantia*, action d'apaiser, de *quietare* (VOY. QUITTE).

QUITTANCÉ, ÉE (ki-tan-sé, sée), *part. passé* de quittancer. Un mémoire quittancé.

QUITTANCER (ki-tan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*; je quittançais, quittançons), *v. a.* Reconnaître qu'un débiteur a payé tout ou partie de la somme qu'il devait. Il ne vous faudra point, de peur d'être déçu, Quittancer le contrat que vous n'ayez reçu, MOL. *Éc. des fem.* IV, 2.

— ÉTYM. *Quittance.*

QUITTE (ki-t'), *adj.* || 1° Qui ne doit plus rien, qui s'est libéré de sa dette, en parlant des personnes. On croit que Monsieur le Prince n'en sera pas quitte pour quarante mille écus, SÉV. 43. Ce nouveau magistrat proposa une loi qui déclarait les débiteurs quittes de leurs dettes en payant à leurs créanciers la quatrième partie du principal, VERTOT, *Révol. rom.* XI, p. 78. || Fig. [Dans le monde] On reçoit et l'on rend, on est à peu près quitte, GRESSET, *le Méch.* IV, 7. || Fig. Il en mourra quitte, signifie qu'on se vengera tôt ou tard de l'offense faite. || Quitte se dit aussi des immeubles. Un domaine franc et quitte de toutes dettes et hypothèques. Drusus donna à de pauvres habitants la même quantité de ces terres quittes et franches de toute contribution, VERTOT, *Révol. rom.* IX, p. 340. || Fig. Être quitte envers quelqu'un ou envers quelque obligation morale, s'être acquitté de ce qu'exigeait le devoir, la reconnaissance. Mais, quitte envers l'honneur et quitte envers mon père, C'est maintenant à toi que je viens satisfaire, CORN. *Cid*, III, 4. Quoi! le seigneur Ésope en croit donc être quitte Pour m'avoir en passant daigné rendre visite? BOURSAULT, *Ésope à la cour*, I, 4. Soyez heureux, mes enfants, vous serez quittes envers nous, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 19. || Il s'est dit aussi des obligations accomplies, satisfaites. Ta gloire est dégagée, et ton devoir est quitte, CORN. *Cid*, V, 7. || Fig. Tenir quitte, dispenser. Dis-lui que rien ne presse, et que je l'en tiens quitte, FAGAN, *Rendez-vous*, sc. 15. || Ironiquement, je l'en tiens quitte, se dit de quelqu'un dont les services ou les politesses sont à charge ou suspects. || 2° Délivré, débarrassé. Te voilà donc bientôt quitte d'un grand souci? CORN. *le Ment.* IV, 9. Prétendez-vous.... en demeurer quitte à si bon marché? LA FONT. *Berc.* Mais quitte des ennuis où m'enchaîne la vie, TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Quand il [M. Cassini] était quitte de ses devoirs, il retournait à ses plaisirs, c'est-à-dire aux observations célestes, FONTEN. *Cassini.* Quand elles [les maîtresses] meurent, alors le désir meurt avec l'objet, l'on rentre dans son bon sens, et l'on est quitte de mourir, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames et de ces messieurs, Œuv.* t. XII, p. 72, dans POUGENS. Me voilà quitte d'un cruel entretien, GENLIS, *Théât. d'éduc. Zélie* II, 5. || Être quitte pour, en être quitte pour, n'avoir à souffrir, à supporter que.... pour. Octave aura donc vu ses fureurs assouvies.... Rempli les champs d'horreur, comblé Rome de morts, Et sera quitte après pour l'effet d'un remords! CORN. *Cinna*, II, 2. J'en voudrais être quitte pour dix pistoles, MOL. *Impromptu*, 1. Il faudrait.... ne pas croire qu'on en fût quitte pour dire.... BOSS. *Hist.* II, 13. Mme de Caylus a été quitte de la rougeole pour la peur, MAINTENON, *Lett. au duc de Noaill.* 16 avril 1712. || Absolument et familièrement, quitte pour, quitte à, à charge de. Quitte pour être grondé. Quitte à être grondé. J'irai toujours mon chemin, quitte à changer quand on changera, SÉV. 236. Miss Temple.... fit vœu en elle-même d'en avoir le cœur net, quitte pour ne plus lui jamais parler après, HAMILT. *Gramm.* 10. || 3° Adverbialement. Terme de jeu. Jouer à quitte ou à double, jouer à quitte ou double, jouer quitte ou double, jouer une dernière partie par laquelle celui qui a déjà perdu sera acquitté ou payera double. || Absolument. Dans le même sens, quitte ou double. || Fig. Jouer à quitte ou à double, à quitte ou double, et, plus ordinairement aujourd'hui, jouer quitte ou double, risquer tout. Ce remède se peut mettre en comparaison avec la poudre du bonhomme; il est même un peu violent, mais aussi on joue à quitte ou à double, SÉV. 388. Vendôme, à qui deux assauts avaient déjà mal réussi, joua à quitte ou à double, et ordonna un troisième assaut, ST-SIM. 283, 94. || Être quitte à quitte, ne se devoir plus rien de part et d'autre, au jeu, dans les affaires, dans les comptes. Nous sommes quitte à quitte. Nous voilà quitte à quitte. || Fig. Faire quitte à quitte, être quitte à quitte, ou, absolument, quitte à quitte, se rendre la pareille, s'être rendu la pareille. Hélas! tant qu'il [le cardinal Mazarin] vécut, nous fûmes quitte à quitte; Il ne fit rien pour moi, je ne fis rien pour lui, CAILLY, dans RICHELET. Argan : Tu m'as fait égosiller. — Toinette : Et vous

m'avez fait, vous, casser la tête; l'un vaut bien l'autre. quitte à quitte, si vous voulez, MOL. *Mal. imag.* I, 1. Est-il vrai que la Simiane s'est séparée de son mari, sous prétexte de ses galanteries? quelle folie! je lui aurais conseillé de faire quitte à quitte avec lui, SÉV. 8 mai 1676. || Fig. Nous voilà quitte à quitte, se dit lorsqu'on a reçu quelque déplaisir de quelqu'un, et qu'on lui a rendu la pareille. Adieu, lui dit-il, quitte à quitte, PIRON, *Le nez et les pincettes, conte en vers.* || On dit dans le même sens : partant quitte. Voilà l'argent que vous m'avez prêté, partant quitte. || Proverbe. Quitte à quitte et bons amis.

— HIST. XIe s. Bien sont asouz, quites de lur pecchez, *Ch. de Rol.* LXXXVIII. || XIIe s. De mil souspirs que je li doi par dete [elle] Ne m'en veut pas un seul quite clamer, *Couci*, VI. || XIIIe s. Dis et soulas et joie m'ont bien clamée quite, *Berte*, XXXVII. Ainçois le [ton cœur] donne en don tout quite, Si en auras greignor [plus grand] merite, *la Rose*, 2263. Et après ce il n'est pas quites de l'amende, porce qu'il a enfreint l'establissement, BEAUM. I, 39. Lors puet savoir qu'il a boen hoste, Et lors resoit il son merite, Que Dieux et il sunt quite et quite, RUTEB. 49. Si tost comme le paiement fu fait, le roy nous dit que des ore mais estoit son serement quites, et que nous nous partissions de là, JOINV. 250. || XIVe s. Ne sai se me devez, ou se nous vous devons; Or soit tout quite quite, puisque nous departons, *Guescl.* 10860. Si vous pri que vous en taisiés.... Et s'il y a parole dite Mal faite, se soit quitte et quitte, J. DE CONDÉ, t. III, p. 57. || XVe s. Et ainsi pareillement ferai tout le voyage durant; et serai quitte pour faire devant chacun juge une fois lesdites armes, MONSTREL. I, 8. Et sur ce point ai je donné A Galehault mon compaignon Chambre et estable en ma maison, A Paris, tant comme il vourra, Et, la demeure lui plaira, Par la maniere dessus dite, Et, s'il ne luy plaist, quitte à quitte, E. DESCH. *Poés. mss.* fo 412. Quant on sent les ennemis venir et qu'on se sent le plus foible, et qu'on ne les peust attendre, en ces deux poins il fault donner l'assault pour en jouer à quitte et à double, *le Jouvencel*, fo 83, dans LACURNE. || XVIe s. S'en ira il quitte, ayant assailli ma teste? MONT. I, 128. Vous perdés tout-quitte [entièrement] le cheval, s'il s'espaule, s'il se rompt ou s'estord une jambe, O. DE SERRES, 82. Il n'est pas quitte qui doibt de reste, COTGRAVE. Les vainqueurs.... y gagnerent à la prise de Rome] ce qu'ils voulurent, jusqu'aux quictes goujats [jusqu'aux simples goujats], BRANT *Conn. de Bourbon.*

— ÉTYM. Provenç. *quiti*; catal. *quiti*; espagn. *quito*; ital. *quito*; du lat. *quietus*, tranquille (voy. COI), et, par extension, quitte. C'est de la même façon que le lat. *pacare*, apaiser, a signifié payer.

QUITTÉ, ÉE (ki té, tée), *part. passé* de quitter. || 1o Tenu quitte. Quitté d'une dette considérable. || 2o Qui s'est séparé de. Quitté par ses maîtresses sans avoir connu l'amour, VOLT. *Mœurs*, 176. || 3o Terme de graveur. Taille quittée, taille brisée, qui semble n'avoir pas la longueur qu'elle devrait avoir naturellement.

QUITTEMENT (ki-te-man), *adv.* Ancien terme de palais, employé dans cette locution : franchement et quittement, c'est-à-dire sans charge ni hypothèque. On m'a vendu ce bien franchement et quittement.

— HIST. XIIe s. Li reis.... fist par ban crier, C'um laissast quitement lui e les suens aler, *Th. le mart.* 46. || XIIIe s. Il li doit garantir son fief quitement et franquement, BEAUM. XV, 7. || XVe s. Or sont depuis les choses muées autrement; car tout le royaume de Castille demoura quittement et paisiblement au roy Henry son frere, FROISS. II, III, 34.

— ÉTYM. *Quitte*, et le suffixe *ment*; provenç. *quitamen*; anc. catal. *quitiament*; anc. espag. *quitamente*.

QUITTER (ki-té), *v. a.* || 1o Tenir quitte, exempter, affranchir (ce qui est le premier sens, puisque quitter vient de quitte). Quitter quelqu'un d'une amende, d'une peine. Ne devaient-ils pas se tenir bien heureux que mon ambition ne leur coûtât pas davantage? on ne les en pouvait quitter à meilleur marché, FONTEN. *Dial.* 1er, *Morts. anc.* Réponds-moi seulement de l'avenir; je te quitte du reste, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 8. || On dit dans le même sens: quitter une dette. Celui qui reçoit la grâce, à qui l'on quitte toutes ses dettes, BOSS. *Sermons, Temps du jubilé*, 1. || Fig. Dispenser. Je vous quitte de la peine de me répondre, SÉV. *à Pompone*, 20 nov. 1664. Ce sont des amitiés de l'agonie [lettres tendres de M. de la Trousse à sa mère mourante], dont je ne fais pas grand cas; j'en quitte ceux qui ne commenceront que là a m'aimer, ID. 27 avr. 1672. Ne perdez point le temps que vous laisse leur fuite A rendre à mon tombeau des soins dont je vous quitte, RAC. *Mithr.* V, 5. Les autres, contents que l'on réduise les mœurs aux passions... quittent un auteur de tout le reste, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Montrez-leur un feu grégeois qui les surprenne, ou un éclair qui les éblouisse, ils vous quittent du bon et du beau, ID. I. Envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon, et je vous quitte de la personne, ID. II. || Je le quitte, je cède, je m'avoue vaincu. Ho! poussez; je le quitte, et ne raisonne plus, MOL. *le Dép.* II, 1. Ah! je le quitte maintenant, et je n'y vois plus de remède, ID. *G. Dand.* III, 15. Mon père, lui dis-je, je le quitte, si cela est, PASC. *Prov.* VII. || 2o Céder, abandonner. Plus ardent qu'un athlète à Pise, Je me ferai quitter le prix, MALH. III, 2. Il le recueillit, le fit apporter en sa maison, lui quitta son lit... ID. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 37. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, quittez-lui encore votre manteau, SACI, *Bible, Évang. St Matth.* V, 40. J'ai quitté ma plume à ma fille avec plaisir, SÉV. *à Bussy*, 28 oct. 1685. Tous ceux qui le voient [Scipion l'Africain] sont gagnés au peuple romain: les Carthaginois lui quittent l'Espagne, BOSS. *Hist.* I, 8. J'aurais même regret qu'il me quittât l'empire, RAC. *Théb.* IV, 1. Foucault, conseiller d'État, obtint la rare permission du roi de quitter à son fils l'intendance de Caen, ST-SIM. 161, 113. Qui vous céderait pour ce siècle-ci [le XIXe] la guerre et les sciences, ne quitteriez-vous pas à l'autre [le XVIIe] les arts, la politesse et le goût? P. L. COUR. *Lett.* II, 210. || N'en pas quitter sa part à un autre, et, absolument, n'en pas quitter sa part, ne vouloir pas renoncer à quelque chose. Penses-tu qu'après tout j'en quitte encor ma part, Et tienne tout perdu pour un peu de traverse? CORN. *le Ment.* III, 6. Qui n'eût ri? quant à moi, je n'en eusse quitté ma part pour un empire, LA FONT. *Fabl.* XII, 12. L'on ne quitte point sa part de la fortune, quand on a des raisons d'y prétendre, SÉV. 13 mars 1680. Le récipiendaire ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, Louis XIV un plus que grand homme..., le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand homme, et que, pour lui directeur, il n'en quitte pas sa part, VOLT. *Lettres sur les Anglais*, 25. || Quitter la place à quelqu'un, se retirer pour le laisser seul. Madame, c'est à moi de vous quitter la place, CORN. *Sophon.* III, 3. Ma présence le chasse, Et je ferai bien mieux de lui quitter la place, MOL. *Tart.* II, 4. En attendant, je vous assure qu'il [Pomenars] est si hardi et si effronté, que tous les jours du monde il fait quitter la place au premier président, dont il est ennemi, aussi bien que du procureur général, SÉV. 77. || Fig. Je vous quitte la place, je vous cède mes prétentions, je ne veux pas contester. || Absolument. J'aime mieux quitter que de disputer. || 3o Renoncer à. Sans quitter pourtant ses premiers desseins, PERROT D'ABL. *Tac.* 286. Ils quittèrent Dieu qui était leur gloire pour la figure d'un bœuf qui mange de l'herbe, SACI, *Bible, Ps.* CV, 20. J'aurais bientôt quitté les plaisirs, disent-ils, si j'avais la foi. Et moi je vous dis: vous auriez bientôt la foi, si vous aviez quitté les plaisirs, PASC. *Pens.* X, 3, éd. HAVET. Mais quittons ces tristes souvenirs, SÉV. 18 févr. 1671. Vous écrivez extrêmement bien.... ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait, ID. *à Mme de Grignan*, 18 févr. 1671. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église, BOSS. *Reine d'Anglet.* Malheureux! vous quittez le maître des humains Pour adorer l'ouvrage de vos mains, RAC. *Esth.* II, 9. Laissez-là cet habit, quittez ce vil métier, ID. *Athal.* II, 7. Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? LA BRUY. VI. Pourquoi, dis-je, a-t-il quitté le service? Il ne l'a point quitté, me répondit-il, mais le service l'a quitté, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. Ce qui est singulier, c'est qu'il [Maimbourg] fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France, VOLT. *Louis XIV, Écriv. Maimbourg.* Quitter l'idolâtrie Est un titre en ces lieux pour mériter la vie, ID. *Alz.* I, 1. || Quitter le commerce du monde, se priver du commerce du monde. || Quitter le monde, se dit d'une personne qui embrasse la vie religieuse, qui va vivre dans la retraite. || Fig. Et les canons, quittant leurs usages farouches, Ne servent plus ici que d'éclatantes bouches, Pour rendre grâce au ciel de cet heureux accord, CORN. *Inscript. mises sous des estampes*, II, *Le pont de Cé.* || Quitter la partie, convenir que celui contre qui on joue a gagné; et fig. se désister de quelque chose, y renoncer, s'en aller. Mettez dans vos discours un peu de modestie, Ou je vais sur-le-champ vous quitter la partie, MOL. *Tart.* III, 2. || Se défaire de. Quitter ses mauvaises habitudes. Quitte cette tendresse; Pleurer les ennemis est marque de faiblesse, MAIR. *Mort d'Asdrub.* V, 3. Honteux attachements de la chair et du monde, Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittés? ID. *Poly.* IV, 2. Quittez l'art avec nous; quittez la flatterie, VOLT. *Brutus*, I, 2. || 4o Se séparer de ce à quoi on est attaché. Et vous serez fameux chez la postérité, Moins pour l'avoir conquis [l'empire] que pour l'avoir quitté, CORN. *Cinna*, II, 1. Quoi! vous voulez quitter le fruit de tant de peines! ID. *ib.* IV, 4. Il a quitté sans peine ce qu'il avait acquis sans empressement, BOSS. *le Tellier.* Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue? Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté, RAC. *Phèdre*, I, 3. Sylla, quittant la dictature, avait semblé ne vouloir vivre que sous la protection de ses lois mêmes, MONTESQ. *Rom.* 11. || Quitter la vie, mourir. Rome a trop cru de moi, mais mon âme ravie Remplira son attente, ou quittera la vie, CORN. *Hor.* II, 1. || 5o Laisser quelqu'un en quelque endroit, se séparer de lui. Il quitta ses compagnons à la porte de la ville. Je veux demeurer pour t'encourager à la mort, et je ne te quitterai point que je ne t'aie vu pendu, MOL. *Méd. malg. lui*, III, 9. On m'a dit que vous ne quittez guère Mme de Montespan; je n'en suis point jalouse : sûrement elle ne diminuera pas votre amitié pour moi, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, t. V, p. 54, dans POUGENS. Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre, LA BRUY. IX. Je me souviens qu'une fois Mme de Luxembourg me parlait en raillant d'un homme qui quittait sa maîtresse pour lui écrire, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Fig. Mon Dieu, me quitterez-vous? PASC. *Amulette.* || Cet homme a quitté sa femme, il l'a abandonnée. Un pape avait excommunié Robert pour avoir épousé sa parente; et un autre pape excommunia Philippe pour avoir quitté sa parente, VOLT. *Mœurs*, 39. || On dit de même : Elle quitta son mari. || Quitter se dit d'amants qui renoncent à leur amour. Venge-toi d'une ingrate et quitte une cruelle, CORN. *Nicom* V, 1. Me quitter, me reprendre et retourner encor De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector? RAC. *Andr* IV, 5. Saint-Évremond eut quelque temps ses bonnes grâces [de Ninon de Lenclos]; on la quittait rarement, mais elle quittait fort vite, VOLT. *Mél. littér. sur Mlle de Lenclos.* || Fig. La France est une maîtresse qu'il [Frédéric II] a quittée, mais qu'il aime et qu'il souhaite passionnément de voir embellie, VOLT. *Lett. Amelot*, 3 août 1743. || Cesser de s'attaquer à. Je ne m'étonne point de voir que votre haine, Pour me faire coupable, a quitté Timagène, CORN. *Rod.* V, 4. || Quitter des yeux, quitter de la vue, cesser d'avoir les yeux fixés sur. Je ne la quittai pas des yeux. Je ne pourrais pas vivre en repos, si je quittais de vue un seul moment ma chère Providence, SÉV. 9 févr 1684. || Absolument. Je ne quittai point des yeux, elle ne me voyait point encore, MARIVAUX, *Marianne*, 4e part. || Fig. Il ne quitte jamais Descartes, il lit constamment les livres de Descartes.

6o Fig. Il se dit des choses qui nous laissent. La vie le quitta. Il est vieux, ses facultés l'ont quitté. Quand nos vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons, LA ROCHEFOUC. *Max.* 192. Je souhaite qu'il se porte bien, et que la fièvre le quitte; car il faut mettre flamberge au vent, SÉV. 166. Peut-être la fortune est prête à vous quitter, RAC. *Esth.* III, 1. Oui, tu me resteras, ô funèbre héritage [un crucifix]! Sept fois, depuis ce jour, l'arbre que j'ai planté Sur sa tombe sans nom a changé de feuillage, Tu ne m'as pas quitté, LAMART. *Nouv. Médit. le Crucifix.* || Quand l'âme quitte le corps, lorsque l'âme abandonne le corps. || Son portrait ne me quitte pas, je le porte toujours sur moi. || Son image ne me quitte pas, elle est constamment présente à mon esprit. || Ce souvenir ne me quittera jamais, je me souviendrai toujours de cela. || Ne pas quitter, aller de la même façon, en parlant de montres. Cette montre.... qui allait toujours trop tôt ou trop tard d'une heure ou deux, est devenue si parfaitement juste qu'elle ne quitte pas d'un moment la pendule, SÉV. 15 juillet 1671. || 7o S'éloigner d'un lieu, s'en retirer. Quitter la maison paternelle. Quitter son poste. Anaxagore, du temps de nos pères, ayant avancé que la lune était une terre à peu près semblable à la nôtre, et le soleil une pierre enflammée, fut soupçonné d'impiété et obligé de quitter Athènes, BARTHÉL. *Anach.*

ch. 31. Avant la fin du jour ne quittez point ces lieux, C. DELAV. *Princ. Aurél.* IV, 7. || Quitter la terre, mourir. Ce petit nombre d'hommes auxquels la Providence a soumis leurs semblables, et qui n'ont à redouter sur la terre que le moment où ils la quittent, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* || Quitter le lit, se lever. Ce malade ne quitte pas le lit. || Quitter la chambre, sortir. Il est incommodé, il ne quitte pas la chambre. || Fig. Quitter le barreau, cesser de plaider. Cet avocat a quitté le barreau. || Quitter le théâtre, cesser de jouer. Cet acteur a quitté le théâtre. || Fig. On dit qu'un fleuve quitte son lit quand il déborde. || 8° S'écarter de. Quitter les rangs. Quitter le bon chemin. || Fig. Quitter le droit chemin, s'écarter de son devoir. || Fig. Quitter le sentier de la vertu, s'écarter de la vertu, du devoir. || 9° Lâcher ce qu'on tient. Quitter sa proie. Il ne quitta pas la planche qui le soutenait sur l'eau. Il lui quitte la main, et tourne d'un autre côté, LA BRUY. XI. || Quitter les armes, déposer les armes, cesser la guerre. Prêt à quitter le fer et prêt à le reprendre, RAC. *Alex.* II, 2. || Quitter prise, lâcher ce qu'on a pris. Ce chien, quand il mord, ne quitte pas prise. || Fig. Quitter prise, abandonner un dessein. Le moindre obstacle lui fait quitter prise. || Par extension. Fort bien ; et cette fièvre a bientôt quitté prise, MOL. *Tart.* III, 3. || Absolument. C'est un homme qui ne quitte pas aisément, qui ne quitte jamais, il suit obstinément ce qu'il a commencé, il il n'y renonce jamais. || 10° Ôter de dessus soi, se dépouiller de, se débarrasser de. Quitter son habit pour être plus à son aise. Quitter sa robe. || Cesser l'usage de, cesser de porter. Quitter le deuil. Lise a quitté le rouge, et l'on se dit tout bas Qu'elle ferait bien mieux de quitter Licidas, GRESSET, *le Méch.* III, 9. || Quitter les étriers, ôter ses pieds de dedans volontairement ou involontairement. || Fig. Quitter l'épée, la robe, la soutane, le froc, renoncer à la profession des armes, à celle de la robe, à l'état ecclésiastique, à la vie religieuse. Le vieux laboureur de Ferney, qui a quitté le cothurne pour le semoir, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 21 sept. 1764. || Quitter sa peau, se dit d'un serpent qui fait peau nouvelle. || Fig. et familièrement, quitter sa peau, renoncer à ses vieilles habitudes, à son ancien caractère. || Cet arbre quitte ses feuilles, les feuilles de cet arbre tombent. Mes quatre chênes résistèrent vigoureusement, et ne quittèrent leurs feuilles que quelques jours avant le temps ordinaire, BUFF. *Hist. nat. introd. Part. exp.* Œuv. t. VII, p. 267. || Ces fruits quittent le noyau, le noyau s'en détache facilement. || 11° *V. n.* S'en aller, s'éloigner. Ne quitte point, Lisette, et demeure avec nous, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, IV, 1. Faut-il quitter impoliment sans lui rien dire? faut-il lui déclarer le sujet de ma retraite? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 1. || Il se dit des choses qui se séparent. Prêt à choir où le vent le pousse, Le fruit menaçait de quitter, LA MOTTE, *Fabl.* I, 10. || 12° Il se dit d'hommes, de femmes dont les cœurs se séparent. Qui ne pouvant avoir que des goûts imparfaits, Choisissent sans amour, et quittent sans regrets, DE BIÈVRE, *Séducteur*, II, 1. Je venais de quitter; elle, d'être quittée; Et nous nous sommes pris je ne sais trop comment, DESMAHIS, *l'Impertinent*, sc. 2. || 13° Se retirer de quelque travail, engagement. Il [un fermier de la Lorraine] répond que, du temps de M. de Turenne, on pouvait recueillir et compter sur les terres de ce pays-là ; mais que, depuis sa mort, tout le monde quittait, croyant que les ennemis y vont entrer, SÉV. 21 août 1676. Il faut absolument que tous ceux qui ont travaillé avec vous [à l'Encyclopédie] quittent avec vous, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 5 févr. 1758. || 14° Terme de jeu. Abandonner sa vade et ne pas tenir un renvi. Il a fait son va-tout, et j'ai quitté. Vous me ferez quitter si votre renvi est si fort. || 15° Se quitter, *v. réfl.* Se séparer de soi-même. Avant tout dérèglement, il faut qu'il y ait une chose qui est elle-même sa règle, et qui, ne pouvant se quitter soi-même, ne peut non plus ni faillir, ni défaillir, BOSS. *Élév. sur myst.* I, 2. Lord Byron a composé un poëme des Lamentations du Tasse ; mais il ne se peut quitter et se substitue partout aux personnages qu'il met en scène, CHATEAUBR. dans le *Dict* de BOCHEZ. || Terme de mystique. Se quitter soi-même, laisser faire Dieu. || 16° Se séparer l'un de l'autre, les uns des autres. Ils se sont quittés bons amis. Pour moi, je dirai : il faut toujours s'aimer, quoique l'on soit obligé quelquefois de se quitter, SÉV. 581. Ils font mille serments de ne se point quitter, RAC. *Phèdre*, IV, 6. || 17° Être quitté. La flanelle sur la peau ne se quitte pas, même en été. || Proverbes. Qui quitte la partie la perd, on perd la partie quand on cesse le jeu avant qu'elle soit finie, et fig. cesser de s'occuper d'une affaire, c'est en compromettre le succès. || Qui quitte sa place la perd, on ne retrouve plus sa place une fois qu'on l'a quittée. || Il ne quitte rien du sien, se dit de celui qui renonce à une chose où il n'avait point de droit.

— HIST. XII° s. Se [elle] ne me veut retenir ou quiter, *Couci*, VI. || XIII° s. Je quit amours, et à Dieu les commant, ANONYME, dans *Couci*. Si comme se uns hons me demande vingt livres, et je li ni que je ne li doi pas, car je li ai paiés, ou il le m'a quité, BEAUM. XXXIX, 50. Se il ne li quitoient les deux cent mille livres que il leur devoit encore, JOINV. 261. || XV° s. Je vous quitte votre prison, et vous pouvez partir demain, FROISS. I, I, 329. L'evesque du Lyege estoit venu pour faire quicter à son pays trente mil florins ou environ qu'ils payoient au duc Charles par appointement, COMM. V, 16. || XVI° s. Celui qui, sans rien recevoir, liberalement et franchement quitte la dette, CALV. *Instit.* 507. Il leur seroit si difficile, que j'aime mieux les en quitter [dispenser], MARG. *Nouv.* XXI. Quittant sa resolution, il s'abandonnoit au dueil, MONT. I, 6. Je suis d'advis que tu quittes cette vie là, ou la vie tout à faict, ID. I, 251. J'espere que nous en quitterons l'usage, ID. I, 362. Depuis que ceulx qui me devanceoient m'ont quitté leur place.... ID. III, 59. La police feminine a un train mysterieux, il faut le leur quitter, ID. III, 5. Adrian l'empereur debattant avecques le philosophe Favorinus de l'interpretation de quelque mot, Favorinus luy en quitta bientost la partie, ID. III, 7. Il quitta l'or et l'argent à ceux qui en avoient plus affaire que luy, AMYOT, *Arist. et Cat. comp.* 10. Antiochus passa de l'Asie en la Grece, pour solliciter les villes de quitter l'alliance des Romains, ID. *Flamin.* 30. Demosthenes n'osa onques aller jusques là, ains s'en retourna du mont de Cythæron et quitta l'ambassade, ID. *Démosth.* 32.

— ÉTYM. Provenç. *quitar*; anc. catal. *quietar*; espagn. *quitar*; ital. *quietare*, *quitare*; bas-latin, *quietare*, de *quietus* (voy. QUITTE) : mot à mot rendre tranquille, de là exempter, renoncer, laisser. On entend souvent les paysans dire : *Quitte-moi tranquille, quitte-moi en repos*.

† **QUITTERIE** (ki-te-rie), *s. f.* Terme familier. Brouille à la suite de laquelle on se quitte. Moncrif persuada Son Altesse Sérénissime [le comte de Clermont, amant de Mme de Bouillon], dans une quitterie, de la rendre définitive, et, pour cet effet, il lui donna une nouvelle maîtresse, *Journ. et Mém. d'Argenson*, 1860, t. II, p. 62.

† **QUITTEUR, EUSE** (ki-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui quitte, qui abandonne.

— HIST. XVI° s. Quitteur, OUDIN, *Dict.*

QUITUS (kui-tus'), *s. m.* Terme de finance. Arrêté ou jugement définitif d'un compte. Avoir le quitus d'un compte.

— HIST. XVI° s. Quittus, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Quitus* et *quittus* est le latin des comptes et des chartes pour rendre *quitte*.

QUI-VA-LÀ (ki-va-la), cri d'une personne qui entend quelque chose et craint d'être surprise. Qui va là? heu! ma peur à chaque pas s'accroît! MOL. *Amph.* I, 1. || Fig. C'est un homme qui a toujours réponse à qui-va-là, il a réponse à tout, rien ne l'arrête. || Avoir réponse à tout hormis à qui-va-là, s'être préparé à tout sauf à la question, à la difficulté à laquelle il était naturel de s'attendre. Enrique : Qui va là? — Jodelet : La vilaine enquête que voilà ; J'avais réponse à tout, hormis à qui-va-là, TH. CORN. *Geôl. de soi-même*, I, 7. || On écrit aussi qui va là? sans trait d'union et avec un point d'interrogation.

— HIST. XVI° s. Une sentinelle parla d'assez loin; on repondit à son qui-va-là que.... D'AUB. *Hist.* II, 264.

— ÉTYM. *Qui*, *va*, *là*.

QUI-VIVE (ki-vi-v'). Terme de guerre. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, etc. qui entend du bruit, qui aperçoit une personne ou une troupe. La sentinelle a crié qui-vive. || Fig. Joyeux ami, beauté vive, Entrez tous deux sans qui-vive ! Le plaisir n'y perdra rien, BÉRANG. *Hiver.* || *S. m.* M. le Prince rencontra l'avant-garde de son armée, dont quelques cavaliers vinrent au qui-vive avec M. le Prince, LA ROCHEF. *Mém.* 236. N'entend-on pas le qui-vive des gardes Qui se mêle au bruit des verrous? BÉRANG. *Louis XI.* || Fig. Être sur le qui-vive, être très attentif à ce qui se passe. || Il se dit aussi d'un homme inquiet et craintif. || Il se dit enfin d'une personne d'humeur délicate, facile à s'offenser. On ne prime point avec les grands, ils se défendent par leur grandeur; ni avec les petits, ils vous repoussent par le qui-vive, LA BRUY. V. || On écrit aussi qui vive? sans trait d'union, avec un point d'interrogation.

— HIST. XVI° s. Il respondit Vezins au qui vive, D'AUB. *Hist.* II, 352.

— ÉTYM. *Qui ?* et *vivre*.

† **QUOAILLE** (kouâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. COAILLE.

QUOAILLER (kouâ-llé, *ll* mouillées, et non kouâ-yé), *v. n.* Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue. Ce cheval quoaille continuellement.

— ÉTYM. *Queue* 1.

† **QUODLIBÉTAIRE** (ko-dli-bé-tê-r'), *adj.* Synonyme de quodlibétique.

— HIST. XVI° s. Nos docteurs n'y trouvent que rire ny que frire; car ils n'ont pas les questions quolibetaires si frequentes ; plus ne se passent tant de bacheliers, *Sat. Mén.* p. 81.

† **QUODLIBÉTIQUE** (ko-dli-bé-ti-k'), *adj.* Terme de la scolastique. Questions quodlibétiques, questions libres, c'est-à-dire choisies et posées comme l'entend l'auteur de la thèse. L'amour effréné de la dispute lui [à la théologie] avait fait inventer ces libres questions, ces questions quodlibétiques, prétexte inépuisable de contestations sans fin, V. LECLERC, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 340. || *S. f.* La quodlibétique ou quodlibétaire, thèse sur toutes les parties d'une science.

— ÉTYM. Voy. QUOLIBET.

QUOI (koi), *pronom conjonctif* indéclinable, signifiant quelle chose ou laquelle chose, servant pour les deux genres et les deux nombres, mais employé comme complément et non pas comme sujet; on ne s'en sert pas en parlant des personnes ; il ne prend l'emploi de sujet que dans la locution composée *quoi que, quoi qui*. || 1° Il s'emploie avec les noms indéterminés. Ce à quoi nous pensons. Ce sur quoi nous disputons. C'est en quoi vous vous trompez. Il n'est rien à quoi je ne sois disposé. C'est tout ce de quoi j'ai besoin, MALH. V, 7. Et tel blâme en autrui ce de quoi je l'estime, RÉGNIER, *Sat.* V. Ce contre quoi vous devez être plus en garde, c'est contre cet état de tiédeur et de négligence dans les fonctions qui en anéantit tout le fruit, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* || 2° Il s'emploie d'une manière indéterminée aussi, pour représenter toute une proposition. Vous avez cité Cicéron, en quoi vous vous êtes trompé. Flatter ceux du logis, à son maître complaire ; Moyennant quoi votre salaire Sera force reliefs de toutes les façons, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Un marchand grec en certaine contrée Faisait trafic ; un bassa l'appuyait, De quoi le Grec en bassa le payait, ID. *ib.* VIII, 18. Il [renard] relevait sa queue, il la faisait briller, Et cent mille autres badinages, Pendant quoi nul dindon n'eût osé sommeiller, ID. *ib.* XII, 18. || En termes de palais, quoi faisant, en quoi faisant, en faisant laquelle chose. || Le tout quoi, tout ce dont il s'agit. || 3° L'Académie dit que *quoi* s'emploie quelquefois pour le pronom relatif lequel, laquelle, tant au singulier qu'au pluriel, tant au masculin qu'au féminin. || On s'en sert avec les mots *chose*, *point*, qui ont quelque chose d'indéterminé. En bonne foi, ce point sur quoi vous me pressez Est une affaire aussi qui m'embarrasse assez, MOL. *le Dép.* II, 4. L'éducation des enfants est une chose à quoi il faut s'attacher fortement, ID. *Fourber.* II, 1. Il y a de certaines choses sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonheur, comme du temps des fées, SÉV. 29 déc. 1679. Voilà de bien belles choses à quoi saint Clément ne pense pas, BOSS. *Nouv. myst.* 14. Deux points à quoi je m'attache, et que je voudrais imprimer profondément dans vos esprits, BOURDAL. *myst. Ascens. de J. C.* t. I, p. 393. || On s'en sert aussi quand on peut assimiler la chose ou l'idée dont il s'agit à quelque chose d'indéterminé. C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi on ne le peut concevoir, PASC. dans COUSIN. C'est un infortuné.... qui, retombant sur son propre cœur, n'y trouve que lui-même, c'est-à-dire ses peines, ses dégoûts, ses inquiétudes, ses terreurs, avec quoi il puisse s'entretenir, MASS. *Carême*, *Prière* 2. La somme de 39238 livres de France, à quoi se monte le total des deux envois, VOLT. *Lett. à Cath.* 81. Nous perdons l'unité de notre existence, en quoi consiste notre tranquillité, BUFF. *Morc. choisis*, p. 66. C'est encore ici une des raisons pour quoi je veux élever Émile à la campagne, J. J. ROUSS. *Ém.* I. La mort seule, à quoi les athées veulent tout réduire, a besoin qu'on écrive en faveur de ses droits ; car elle a peu de réalité pour l'homme, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 1. || Enfin, dans le XVII° siècle, on

n'hésitait pas à employer *quoi* avec tous les noms de chose comme le conjonctif ordinaire, et cet usage, loin d'être à rejeter, est aussi logique qu'élégant et rapide. C'est l'assidu travail à quoi je me soumets, RACAN, *Ps.* 29. Ce blasphème, seigneur, de quoi vous m'accusez, CORN. *Andromède*, I, 2. ....Avec une adresse vigoureuse à quoi il ne s'attendait pas, je lui tirai le cimeterre du fourreau, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Est-ce un sujet pour quoi Vous fassiez sonner vos mérites? LA FONT. *Fabl.* IV, 3. Ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire, MOL. *Tart.* III, 3. Je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Nous sommes en peine de savoir si vous riez quand on vous harangue; c'est une incommodité à quoi je craignais que vous ne fussiez sujette, SÉV. 26. M. de Longueville.... ouvre la barrière derrière quoi ils étaient retranchés [les Hollandais], et tue le premier qui se trouve sous sa main, ID. 3 juill. 1672. Mme de Coulanges.... voulut bien nous faire part des contes avec quoi l'on amuse les dames de Versailles, ID. 6 août 1677. Il en a fait une autre [lettre] qui, en vérité, est plus plate que la feuille de papier sur quoi elle est écrite, ID. 16 oct. 1676. Faites-vous envoyer les Fables de la Fontaine; elles sont divines.... c'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume point, ID. *à Bussy*, 20 juill. 1679. Cette censure du monde à quoi, malgré nous, vivants et mourants, nous sommes livrés.... BOURDAL. *Carême*, t. 1, p. 254. || 4° *Quoi* non précédé d'un substantif, s'emploie pour joindre deux propositions. Dites-moi en quoi je puis vous servir. Voilà sur quoi je veux que Bajazet prononce, RAC. *Bajaz.* I, 3. À l'inquisition l'on force bien l'accusé de deviner de quoi on l'accuse, mais on ne le juge pas sans dire sur quoi, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 6. || Absolument. Toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre c'est [le jeune Sévigné] un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie, SÉV. 429. || Ne connaître qui ni quoi (proprement, ni quelle personne, ni quelle chose), ne faire attention à rien. Comme vous êtes roi, vous ne considérez Qui ni quoi.... LA FONT. *Fabl.* V, 18. || Ni quoi ni qu'est-ce, aucune chose. Il ne dit ni quoi ni qu'est ce. Sans dire quoi ni qu'est-ce, au mépris de sa flamme, Le causeur est allé lui chanter même gamme, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, V, 2. || 5° *De quoi*......, ce qui est nécessaire pour.... capable de....Cléopâtre a de quoi vous mettre tous en poudre, CORN. *Pomp.* II, 2. J'ai de quoi me défendre et de quoi vous répondre, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Là, cette femme [une devineresse] emplit sa bourse, Et, sans avoir d'autre ressource, Gagne de quoi donner un rang à son mari, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. C'est un garçon de quarante ans, qui a de quoi vivre, LESAGE, *Diable boit.* 10. Sa fille [de Charles Ier], depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, VOLT. *Louis XIV*, 4. Lorsque nous sommes méchants, nous avons de quoi devenir meilleurs, CONDIL. *Traité anim.* II, 9. Il était dans l'âge où l'on est sensé, quand on a de quoi l'être, MARMONTEL, *Cont. mor. Bonne mère.* || Avoir de quoi, avoir le pouvoir de, avec un nom de chose pour sujet. Sa mort a de quoi vous apprendre La honte qu'il prévient et qu'il vous faut attendre, CORN. *Pomp.* IV, 1. Voici de quoi détruire et de quoi renverser Ce colosse orgueilleux si fort à terrasser, ROTROU, *Bélis.* IV, 5. On ne partait qu'à trois heures; c'était de quoi dormir la grasse matinée, SÉV. 376.Une telle imposture a de quoi me surprendre, VOLT. *Mérope*, IV, 2. || Absolument. Ne vous inquiétez pas; en vérité, il n'y a pas de quoi, GENLIS, *Théât d'éduc. la Bonne mère*, III, 4. || Il n'y a pas de quoi, se dit, dans le langage familier, pour se défendre d'un remercîment qu'on trouve trop grand. Il n'en ordonne pas moins des prières pour remercier Dieu de ce qu'il n'y a eu que trois ou quatre cents malheureux qui aient été brûlés; je m'imagine que Dieu répondra qu'il n'y a pas de quoi. D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 janv. 1773. || De quoi, pris substantivement. Où pourrai-je trouver de quoi te faire un don Qui puisse tenir lieu d'une reconnaissance? Je l'ai, mon Dieu, j'ai ce de quoi Te faire une agréable offrande, CORN. *Imit.* IV, 13. || 6° De quoi, ce qui suffit. Ils trouvaient aux champs trop de quoi, LA FONT. *Fabl.* I, 8. Et que, tant que le jeu me laissera de quoi, Si tu prends à crédit, j'irai payer pour toi, TH. CORN. *Galant doublé*, V, 3. Un huissier.... Qui vend table et couchette Et trouve encor de quoi Pour le roi, BÉRANG. *On s'en fiche.* || Populairement. Avoir de quoi, être dans l'aisance. Vous devriez, ma fille, en l'âge où je vous voi, Être riche, contente, avoir fort bien de quoi, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Il faut aider les malheureux qui n'ont pas de quoi, CARMONT. *Prov. le Lièvre*, sc. 2. || Substantivement. De quoi, l'avoir. L'on ne m'a pas donné depuis trois années la moitié de ce qu'il m'a fallu pour subsister, et j'ai consommé mon petit de quoi, *Lettres de Chénier, ingénieur des mines, à Colbert*, 20 nov. 1668, *Lettres, etc. de Colbert*, IV, 582. || 7° De quoi, de ce que. Je ne m'étonne plus de quoi je gagne tant, CORN. *Gal. du Palais*, IV, 13. || Voilà bien de quoi! ce n'est pas la peine de tant se récrier. Hé bien! qu'est-ce que cela, soixante ans? voilà bien de quoi! c'est la fleur de l'âge, MOL. *l'Av.* II, 6. || Est-ce là tant de quoi? est-ce une chose si grave? est-ce là de quoi faire tant de bruit? Angélique : Hé bien, ta perfidie est-elle en évidence? — Alidor : Est-ce là tant de quoi? Angélique : Tant de quoi! l'impudence! Après mille serments il me manque de foi, Et me demande encor si c'est là tant de quoi, CORN. *Place Roy.* II, 3. || 8° Comme quoi, voy. COMME, n° 4. || 9° Je ne sais quoi, voy. SAVOIR. || 10° Quoi que, quelque chose que, toutes les choses que. Quoi qu'il arrive. Quoi qu'il en soit. Quoi que c'en soit... je craindrais fort de vous être indifférent, BALZ. liv. IV, lett. 16. Prête à souffrir un siége et soutenir pour vous Quoi que du ciel injuste eût osé le courroux, CORN. *Sophon.* III, 6. À quoi qu'en reprenant on soit assujettie, Je ne m'attendais pas à cette repartie, MOL. *Mis.* III, 5. Tu crois, quoi que je fasse, Que mes propres périls t'assurent de ta grâce, RAC. *Bajaz.* II, 1. Enfin, quoi que ce puisse être que le soleil, il ne paraît nullement propre à être habité, FONT. *Mond.* 4e *soir.* Souvenez-vous, quoi que le cœur vous dise, De ne former jamais nulle hantise Qu'avec des gens dans le monde approuvés, J. B. ROUSS. *Épît.* II, 6. || Quoi que, avec *de* et un substantif. Et, quoi que mon amour ait sur moi de pouvoir, Je ne consulte pas pour suivre mon devoir, CORN. *Cid*, III, 3. Quoi qu'on ait pour soi-même ou d'amour ou d'estime, ID. *Tite et Bérén.* I, 2. || Cette façon de parler n'est pas française, il fallait dire, quelque pouvoir que mon amour ait sur moi, *Acad. sentim. Cid.* Cet arrêt ne peut être ratifié. La tournure est logique et bonne. || Quoi que ce soit, avec une négation, rien. Il n'a pu réussir à quoi que ce soit. Je n'en témoignai quoi que ce soit [de ce que je savais], et je demeurai dans ma conduite ordinaire à l'égard de M. le cardinal [Mazarin], RETZ, II, 74. || 11° Quoi qui, quelque chose qui. Dans chaud, le *d* ne se prononce jamais, quoi qui suive, CHIFFLET, *Gramm.* p. 212. Quoi qui vous afflige, soyez toujours constant, ID. *ib.* p. 64. || Il est dommage que cette tournure soit tombée en désuétude. || 12° *Quoi* interrogatif, quelle chose? En quoi différons-nous d'avis? À quoi de fâcheux devons-nous nous attendre? Hélas! de quoi me sert ce dessein salutaire, Si pour en voir l'effet tout me devient contraire? CORN. *Héracl.* I, 1. Il [Dieu] leur donne [aux illustres païens] pour récompense la gloire des hommes; récompense qui ne vient pas jusqu'à eux, qui s'efforce de s'attacher, à quoi? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues déterrées, BOSS. *Louis de Bourbon.* Mais à quoi auraient abouti tant de qualités héroïques, si Dieu ne l'avait éclairé? FLÉCH. *Turenne.* À quoi vous divertissez-vous, à quoi passez-vous le temps? vous demandent les sots et les gens d'esprit, LA BRUY. XXII. Si j'allais dire la même chose [qu'elle est jolie] à une demoiselle comme vous, elle me recevrait bien, je crois. — Émilie : C'est selon. — Hubert : C'est selon quoi? TH. LECLERQ, *Prov. dram. les Préventions*, sc. 23. || Quoi.... que? quelle chose.... si ce n'est...? À quoi vous y occupez-vous, qu'a des inutilités dont votre foi gémit en secret? MASS. *Avent, Concept.* À quoi se réduit l'Évangile tout entier qu'à cette vérité? ID. *Mystères, Visitat.* || De quoi, pourquoi, d'où? (locution vieillie). Revenez, belles fugitives; De quoi versez-vous tant de pleurs? MALH. II, 4. De quoi donc connaissez-vous monsieur? MOL. *Am. méd.* II, 2. || De quoi, pour en quoi? (locution vieillie). De quoi peut satisfaire un cœur si généreux Le sang abject et vil de ces deux malheureux? CORN. *Pomp.* IV, 2. || 13° Quoi pris elliptiquement peut être considéré comme sujet. Quoi? que dit-il? On sait ce que c'est, quoi? Quoi de plus heureux que ce qui vous arrive? *Dict. de l'Acad.* Quand on dit que le chaud n'est que le mouvement de quelques globules.... cela nous étonne; quoi? que le plaisir ne soit que le ballet des esprits? PASC. *Pens.* XXV, 10 éd. HAVET. || C'est cet usage qui justifie Lamartine d'avoir fait de *quoi* un sujet dans une phrase où il n'est pas pris elliptiquement : Quoi donc était hier ce qu'il sera demain? *Jocel.* 2e *époque.* || 14° Quoi! interjection qui marque l'étonnement, l'indignation, etc. Quoi! mes plus chers amis! quoi! Cinna! quoi! Maxime! Les deux que j'honorais d'une si haute estime! CORN. *Cinna*, IV, 1. Son pays le crut fou, petits esprits! mais quoi! Aucun n'est prophète chez soi, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Le roi voulait le faire arrêter dans Vaux : Quoi! au milieu d'une fête qu'il vous donne? lui dit la reine, RAC. *Fragm. hist. Fouquet.* Quoi donc! répondit Télémaque, pouvais-je refuser à Calypso de lui raconter mes malheurs? FÉN. *Tél.* IV. Quoi! ce sénat n'avait fait évanouir tant de rois que pour tomber lui-même dans le plus bas esclavage de quelques-uns de ses plus indignes citoyens! MONTESQ. *Rom.* 15. || On y ajoute quelquefois l'interjection *eh.* Eh quoi! vous n'êtes pas encore parti!

— REM. 1. Ce pronom *quoi* a donné occasion à plusieurs de la compagnie de demander si cette manière de parler ordinaire à plusieurs auteurs : quoi de plus noble? quoi de plus glorieux? devait être tolérée, *Acad. observ. sur Vaugel.* p. 69, dans POUGENS. L'Académie condamna cette locution; condamnation qui n'a pas été ratifiée. || 2. Corneille l'a dit d'une personne, avec un sens indéterminé : On vous les a nommés, mais sans vous les prescrire; On vous obéira, quoi qu'il vous plaise élire, CORN. *D. Sanche*, I, 2. Voy. à l'historique des exemples de cet emploi dans *Perceforest*, dans Commines et dans Montaigne.

— HIST. XIe s. Et dist al rei : de quei avez pesance [chagrin] *Ch. de Rol.* LXV. || XIIe s. N'ai fil ne fille de quoi fasse mon hoir, *Ronc.* p. 122. [Son beau visage] Par quoi mes cuers [mon cœur] se mist en l'acointance, *Couci*, XVII. Bele Yolans, je vous chastoi; Ma fille estes, faire [je] le doi. — Ma dame mere, es-vous de coi? *Romancero*, p. 53. Mere, de coi me chastoiez? Est-ce de coudre ou de tailler? *ib.* p. 54. Li plus hardis des trois voussist [voudrait] estre à Paris, Pour coi Mansel [les Manceaux] ne fussent de lor vies saisi [maîtres], *Sax.* XXIV. || XIIIe s. Ma volonté ferez, quoi qu'il doie couster, *Berte*, CXII. Dont [il] i a bien de quoi je me doie esmaier, *ib.* XXXIX. [Impôts établis] De quoi la povre gent estoit moult malbaillie, *ib.* LX. Coi! dist une autre, c'avés dit? *Lai d'Ignaurès.* Bel-acueil ne s'ose complaindre, Ne dire li [à elle] quoi ne comment, *la Rose*, 12764. L'ocoison pour quei il sont bani, *Bibl. de chartes*, 2e sér. t. III, p. 423. Et le roy me respondi que il n'avoit de quoy, JOINV. 212. || XIVe s. À quoi le savez-vous? dist la dame erranment; Et celle li a dist : je le sais vraiement. *Guescl.* 148. || XVe s. Ceux de Calais virent bien que le secours en quoi ils avoient fiance leur estoit failli, FROISS. I, I, 320. Les manieres des assauts, comment et de quoi, je le vous veux declarer, et pleinement deviser, ID. I, I, 257. Et se retrairent les François à leur logis et passerent la nuit à paix et aise; ils avoient bien de quoi [sujet], ID. II, III, 23. Donnez-lui du vostre largement; s'il vous demande quoi que ce soit, accordez-lui tout; car c'est la voie par laquelle vous le gagnerez, ID. III, IV, 50. Et faisoit on plusieurs exactions, specialement sur ceux qu'on sçavoit avoir de quoy, JUV. *Charles VI*, 1418. [L'avocat au client :] Amis, fay la geline pondre, Et apporte assez, c'est de quoy; Car en ton faict goute ne voy, E. DESCH. dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 416. Andromata, qui estoit assise au plus près de Blanche, pour quoy la journée se faisoit. .. *Perceforest*, t. III, f° 8. Les gens de quoy ils s'estoient faitz forts n'y estoient point joinctz, COMM. I, 3. Le roy envoya devant faire excuse audit connestable de quoy il l'avoit tant fait attendre, ID. III, 11. Ainsi ala Guillaume Bernard parler au comte, lequel le mena en sa chambre et luy demanda quoy nous ne savons, *le Jouvencel*, f° 66, dans LACURNE. || XVIe s. Diogenes interrogé à quelle heure doibt l'homme repaistre, respondit : Le riche, quand il aura faim; le paoure, quand il aura de quoy, RAB. *Pant.* IV, 64. La nation de quoy estoit le conte, MONT. I, 22. Ces circonstances à quoy ils veulent asservir leur foi, ID. I, 36. À quoi faire fuit on la servitude des courts, si....? ID. I, 51. Quoy qu'il en soit, je ne vouldrois pas.... ID. I, 59. Mais quoy? les.... ID. I, 73. L'un se plainct de quoy [de ce que] la mort lui rompt le train.... ID. I, 79. N'avoir de quoy payer, ID. I, 119. Je sçay bon gré à la fortune dequoy ce feut un gascon que.... ID. I, 118. Ces vers ont je ne sçay quoy de plus vif, ID. I, 222. L'ame a de quoy recevoir et de quoy donner, ID. I, 279. Ce Labienus, de quoy je parle, eut plusieurs envieux de sa vertu, ID. II, 89. Ils voyent

que rien ne rend les hommes subjects à sa cruauté [du tyran], que les biens ; qu'il n'y a aucun crime envers luy digne de mort, que le de quoy l'avoir], LA BOÉTIE, 67. [Le peuple] estant encor pincé par la subtile main des financiers, c'est merveille dequoy il subsiste, LANOUE, XIII. ....Et c'est dequoy nous parlerons à la fin, ID. 24. Solon estoit filz d'Excestides, homme qui avoit dequoy moyennement, AMYOT, *Solon*, 1. Sa mere estoit cousine germaine de la mere de Pisistratus ; au moyen dequoy il y eut du commencement amitié grande entre eulx, ID. *ib.* Je ne te dis chose, que je ne te montre de quoy, si tu veux venir en mon cabinet, PALISSY, 46. Le tout quoy, pour obvier aux abus, sera repris.... *Coust. génér.* t. II, p. 976.

— ÉTYM. Bourg. *quei*; du lat. *quid* (portant l'accent tonique), neutre de *quis*, qui.

QUOIQUE (koi-k'), *conj.* || 1° Il exprime une opposition et gouverne toujours le subjonctif. Notre père Lamy prouve fort bien cette doctrine, quoique, par un trait d'humilité, il la soumette aux lecteurs prudents, PASC. *Prov.* VII. Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, en les formant d'une même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, BOSS. *Gornay.* Quoique M. de Montausier aimât la gloire, il la cherchait dans ses actions, non pas dans le témoignage des hommes, FLÉCH. *Duc de Mont.* || On peut dire *quoique* en faisant ellipse du verbe *être*. Et, quoique amis enfin, je suis tout des premiers, MOL. *Mis.* I, 1. Le bon père dont je souffre toujours les discours, quoique avec bien de la peine, PASC. *Prov.* VIII. Quoique invisibles, il est toujours deux témoins qui nous regardent : Dieu et la conscience, FÉN. *Dial. Dion et Gélon.* || *Quoique*, au lieu de se répéter, peut être remplacé par *que*. J'y reçus une de vos lettres ; et, quoiqu'il ne soit que lundi et que celle-ci ne parte que mercredi, je commence à causer avec vous, SÉV. 19 juillet 1677. || 2° Populairement. Quoique ça, néanmoins. Il me trompe ; quoique ça, je l'aime. || Peut-être la locution doit-elle s'interpréter autrement : quoi que ça, quoi que ça soit !

— REM. 1. L'*e* de *quoique* ne s'élide que lorsqu'il est suivi de *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*. Mais on écrit sans apostrophe : Quoique amis, ils ne se voient pas souvent. || 2. *Quoique* s'unit avec un participe présent : Quoique souffrant, je suis sorti ; mais l'usage n'admet pas qu'il s'unisse à un participe passé. On ne dit pas : Quoique n'ayant pu le voir, je... mais : Quoique je n'aie pu le voir, je.... || 3. On a dit qu'il ne doit pas non plus se construire avec le participe passé, et qu'il ne faut pas dire : quoique aimé de tous, mais quoiqu'il soit aimé. Cette remarque n'est pas fondée ; car ce qui empêche la construction avec le participe présent, c'est qu'on ne peut sous-entendre le verbe *être* ; cette raison n'existe pas pour le participe passé. Seigneur, ainsi qu'à vous la liberté m'est chère : Quoique né sous un roi, j'en goûte les appas, VOLT. *Brut.* II, 2. || 4. Vaugelas a employé *quoique* avec le conditionnel : Quoique quelques-uns seraient d'avis, etc. On le trouve aussi avec le futur : En attendant, on laissera tout faire au cardinal, quoique l'on parera plusieurs de ses coups les plus impertinents et les plus nuisibles, *Mém. d'Argenson*, t. III, p. 357 (in-8°, 1860). || 5. Dans le XVII° siècle, on le trouve quelquefois avec l'indicatif ; ce qui n'est plus usité. Il [Ménage] apporte un endroit de M. d'Ablancourt où *quoique* est mis avec l'indicatif d'une manière agréable, mais c'est qu'il y a deux ou trois mots entre *quoique* et le verbe : Quoiqu'à dire vrai je ne suis guère en état de le faire, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. I, p. 144, dans POUGENS. Quoiqu'il est superflu de dire, BUSSY, *Hist. amour. des Gaules*, t. I, p. 60 (éd. in-12). La mienne, quoique aux yeux elle n'est pas si forte, MOL. *Éc. des f.* IV, 9 (dans les éditions du vivant de Molière ; les éditions posthumes de 1682 ont corrigé *elle semble moins forte*). Jamais les Pères ne l'ont reprochée [une certaine loi], ni pendant la vie ni après la mort, ni à Valentinien, ni à Justine, cette prétendue seconde femme, quoique, devenue arienne et persécutrice des catholiques, elle n'avait pas mérité d'être flatée, BOSS. *Déf. Var.* 1^{er} *disc.* 63.

— HIST. XIV° s. Hé, m'amie, dist-il, hé car ne m'oubliez, Quoique je soie pauvre et mal enlinagiez, *Baud. de Seb.* III, 89. || XV° s. Quoi qu'il fust là armé et en grand arroy, si ne veoit-il goute et estoit aveugle, FROISS. I, I, 288. Il s'est jà bouté au chastel, et montre qu'il le voudra tenir, quoique nous devenons Anglais, ID. I, 1. || XVI° s. Quoyqu'elles en prennent divers moyens, MONT. I, 69.

— ÉTYM. *Quoi* et *que* : bourguig. *queique*. C'est la locution *quoi que* (quoi qu'il fasse) qui est devenue une conjonction adversative.

QUOLIBET (ko-li-bè ; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des ko-li-bè-z insipides ; quolibets rime avec traits, succès, etc.), *s. m.* || 1° Dans les anciennes écoles, questions de philosophie ou de théologie sur diverses matières qui n'étaient proposées que pour exercer l'esprit des étudiants. || 2° Aujourd'hui, et par une extension péjorative, propos trivial, mauvaise plaisanterie. Des mots de gueule hors de leur place, Et quolibets froid, comme glace, SCARR. *Virg.* IV. Après maints quolibets coup sur coup renvoyés, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Sosie : Ah ! ah ! c'est tout de bon — Mercure : Non, ce n'est que pour rire, Et répondre à tes quolibets, MOL. *Amph.* I, 2. Il lui fait part bientôt de ses quolibets et de ses historiettes, LA BRUY. XI. On dit que le goût des mauvaises pointes et des quolibets est la seule chose qui soit aujourd'hui de mode, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 mai 1711. Adrien de Montluc donna une farce en 1616, sous le nom de comédie des proverbes, où il avait réuni tous les quolibets de son temps, lesquels sont presque tous encore usités parmi le bas peuple, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 422. || 3° Terme de musique. Se disait de morceaux d'un caractère comique et trivial. || Se dit aujourd'hui d'un centon musical.

— HIST. XIII° s. Et quant les preescheurs et les cordeliers qui là estoient li ramentevoient aucun livre qu'il oyst volentiers, il leur disoit : Vous ne me lirez point ; car il n'est si bon livre, après manger, comme quolibez ; c'est à dire que chascun die ce que il veut, JOINV. 190. || XVI° s. Les quolibets de taverne, et les saletez de cabarets, *Sat. Mén.* p. 226.

— ÉTYM. Bas-lat. *quodlibetum*, du latin *quod libet*, ce qui plaît.

† **QUOLIBÉTIER** (ko-li-bé-tié), *s. m.* Diseur de quolibets. Je lui fis la révérence, et le regardai avec un froid qui montrait bien la rage où j'étais de voir un grand quolibétier impuni, RAC. *Lett.* 1^{er} *recueil*, *lett.* 11, *à Levasseur*, 24 nov. 1661.

† **QUORUM** (ko-rom'), *s. m.* Mot latin (*quorum*, desquels) dont les Anglais se servent pour désigner le nombre de membres suffisant pour délibérer. Le quorum est de trois membres pour la chambre des lords, et de cinquante pour celle des communes.

QUOTE (ko-t'), *adj. f.* Usité seulement dans quote-part, la part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme. Les repas de Sparte, où les particuliers étaient obligés de fournir leur quote-part, faute de quoi ils n'étaient pas reçus dans les assemblées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 481, dans POUGENS. Vous me marquez que le roi de Prusse vient d'envoyer sa noble quote-part pour la statue, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 28 déc. 1770. Tout en plaçant dans la conversation sa quote-part de phrases banales, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § VII. || *S. f.* Quote, voy. COTE. Combien de hasards encore avant que le laboureur puisse faire argent de son labeur, payer sa quote et vivre ! P. L. COUR. *Gaz. du vill.* n° 1. Toi, Pierre, combien as-tu payé cette année-ci ? Tant ; le voilà. Toi, Paul ; vous, Isaac et John, votre quote ? ID. *Pamphlet des pamphlets.*

— HIST. XIV° s. Nous avons.... no quote partie à cascun lot de vin que on vendera.... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 85. || XVI° s. Venir à division legitime, avec touts les aultres hommes, de ce tas de maulx, et en prendre sa quote part, MONT. IV, 85.

— ÉTYM. Prov. *cota*, *cotta* ; espagn. *cota*, *cuota* ; du latin *quotus*, quel et lequel en ordre ou en nombre, venant de *quot*, combien, autant qu'il y en a, qui est de même radical que le relatif *qui*.

QUOTIDIEN, IENNE (ko-ti-diin, diè-n' ; quotidien dans la versification actuelle est de trois syllabes ; dans la versification plus ancienne, il était de quatre), *adj.* || 1° De chaque jour. || Journal quotidien, feuille quotidienne, journal, gazette qui paraît tous les jours. || Pain quotidien, la nourriture de chaque jour, ou ce qui suffit aux besoins de la vie. Un mourant ne met pas une ardeur bien vive à gagner son pain quotidien, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Fig. C'est son pain quotidien, c'est le travail qui fournit à ses besoins de chaque jour. || Il se dit aussi d'une chose dont on use tous les jours. Cicéron, il s'en tait, d'autant que l'on le crie Le pain quotidien de la pédanterie, RÉGNIER, *Sat.* X. || 2° Fièvre quotidienne, fièvre qui revient tous les jours. || Type quotidien, la marche particulière à la fièvre quotidienne. || Substantivement. Quotidiennes simples, doubles quotidiennes, triples quotidiennes, fièvres quotidiennes ainsi nommées selon qu'il y a, dans les vingt-quatre heures, un, deux ou trois accès qui se répondent respectivement. || 3° *S. m.* Le quotidien, s'est dit, dans certains chapitres, des distributions manuelles et des petits émoluments.

— HIST. XIII° s. Onques fievres n'eûs si males, Ne cotidianes, ne quartes, *la Rose*, 2291. || XIV° s. Il ne despent pas grandement en son usage cotidien, mes il le fait volentiers en choses communes, ORESME, *Eth.* 116. || XV° s. Et aussi pourront amener vins et toutes autres denrées pour vendre, sauf qu'ils n'en mettront rien dedans ladite ville et chastel pour le ravitailler, sinon pour la quotidienne du temps qu'ils y doivent estre, MONSTREL. II, 12. || XVI° s. Raisons et experiences quotidianes, RAB. III, 33. La conclusion, qui est à eulx [parlements] quotidienne, et qui est commune à tout juge, MONT. I, 241.

— ÉTYM. Prov. *cotidian*, *cotedian* ; catal. *cotidiá* ; espagn. *cotidiano* ; ital. *quotidiano* ; du latin *quotidianus*, de *quotidie*, chaque jour, de *quotus*, chaque (voy. QUOTE), et *dies*, jour.

† **QUOTIDIENNEMENT** (ko-ti-diè-ne-man), *adv.* Tous les jours.

— HIST. XVI° s. Quotidiennement, *les Triomphes de la noble dame*, f° 245, dans LACURNE.

† **QUOTIDIENNETÉ** (ko-ti-diè-ne-té), *s. f.* État de ce qui se fait chaque jour. La quotidienneté fut décidée pour le nouveau recueil.

QUOTIENT (ko-si-an), *s. m.* Terme d'arithmétique et d'algèbre. Résultat d'une division. Le quotient de 12 divisé par 3 est 4, de *ab* divisé par *b* est *a*.

— HIST. XVI° s. Lequel nombre s'appelle la part ou le quotiens, pourtant qu'il demonstre quantesfois le partiteur est contenu ou [au] nombre à partir, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 9, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *quotiens*, combien de fois, de *quotus* (voy. QUOTE).

QUOTITÉ (ko-ti-té), *s. f.* || 1° Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. Il n'est question que de voir quel revenu ce fonds rendait, et à quelle quotité il faudrait fixer cette dîme, VAUB. *Dîme*, p. 46. || Terme de droit. Légataire d'une quotité, celui auquel un défunt a légué une partie aliquote de sa succession. || 2° Impôt de quotité, celui dont le produit, n'étant pas fixé d'avance par la législature, dépend entièrement de la quantité des objets ou des personnes qu'il doit frapper. Ainsi la contribution des patentes est un impôt de quotité, parce que son produit résulte du nombre d'individus compris chaque année dans les sept classes de patentables, tandis que l'impôt de répartition est une somme déterminée d'avance, et répartie en proportion des fortunes, LEGOARANT. || 3° En matière féodale, la quotité du cens, la somme à laquelle montait le cens dû par un vassal à son seigneur. || 4° Aujourd'hui, en matière électorale, la quotité du cens, la somme d'impôts qu'il fallait payer en France et qu'il faut payer en certains pays pour être électeur.

— HIST. XVI° s. Pareillement les meubles et acquets s'en iront en deux lignes par moitié, en maniere que, s'il y a aucun qui soit conjoint des deux costez du deffunt, il succedera esdites deux lignes pour sa cottité, *Coust. génér.* t. I, p. 862. M. Crassus et Q. Hortensius.... ayant esté pour certaines quotitez appellez par un estrangier à la succession d'un testament fauls, MONT. III, 14.

— ÉTYM. Lat. *quotus* (voy. QUOTE).

† **QUOTTEMENT** (ko-te-man), *s. m.* Action de quotter ; ses effets

† **QUOTTER** (ko-té), *v. n.* Se dit de la position d'une dent de roue qui pointe sur l'engrenage.

† **QUOUETTE** (kou-è-t'), *s. f.* Voy. COUETTE 2. Ces quouettes de cheveux blonds, éparses sur le front, tout ébouriffées, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 200, dans POUGENS.

R

R (èr), *s. f.* || 1° La dix-huitième lettre de l'alphabet et la quatorzième des consonnes. Une R majuscule. || Dans la nouvelle épellation, *r* se prononce *re* et est masculin. Un *r*. || 2° R dans les livres d'église, signifie répons, et, dans une ordonnance médicale, *recipe*, c'est-à-dire prenez. || 3° R dans la numération romaine valait 80; avec un trait au-dessus, R valait 80000.

— REM. 1. Dans l'ancienne langue, en des mots où entre l'*r*, tels que *meurtrier*, *ouvrier*, on ne comptait que deux syllabes; il en était de même dans les secondes personnes du pluriel des conditionnels : Elle n'est pas fort bonne, et vous devriez tâcher.... MOL. *l'Ét.* I, 2. Cela a duré jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Cependant, dès le XIVe siècle, on voit des cas où la prononciation qui est la nôtre se montre déjà : So je me suis pené d'ouir ce murtrier, *Guesclin*, 2586; Cure n'ai de traître ne de nul murtrier, *ib.* 2594. || 2. D'après Ménage, les substantifs en *oir* se prononçaient *oi* : *mouchoi*, *tiroi*, etc. || 3. D'après Bouhours, l'*eur* des noms en *eur* qui font au féminin *euse*, se prononçait *eû*, dans la conversation : *un flatteux*. Ménage, qui conteste la généralité de cette remarque, reconnaît qu'on dit toujours *rieux*, pour *rieur* : Les rieux ne sont pas de son côté.

— HIST. XIIIe s. Au contraire, disoit-il, que male chose estoit de prendre de l'autrui; car le rendre estoit si grief, que neis [même] au nommer le rendre escorchoit la gorge par les erres qui y sont, JOINV. 195. R est une lettre qui graigne [grogne]; Quant li gaignons [chien] veut ronger l'os, S'uns autres chiens lui veut reprendre, Sans R ne lui peut defendre, *Senefiance de l'*ABC, dans JUBINAL, t. II, p. 283.

— ÉTYM. *R* latin, grec ρ, qui sont le *resch* phénicien, lequel signifie tête, sens du signe hiéroglyphique qui a donné l'*r* phénicien.

† **RA** (ra), *s. m.* Coups de baguette donnés sur le tambour, de manière à former un roulement très-bref. Les ra et les fla.

RABÂCHAGE (ra-bâ-cha-j'), *s. m.* || 1° Discours de celui qui rabâche. Je vous prie de ne pas oublier votre philosophe lorrain, qui aime encore les rabâchages de Paris, surtout quand ils passent par vos mains, VOLT. *Lett. Thiriot*, 15 mai 1735. Vous devez être excédé de mon rabâchage, Mme DU DEFFANT, *Corresp.* t. I, p. 7, dans POUGENS. || 2° Défaut de celui qui rabâche. Les personnes disposées au rabâchage sont fatigantes.

— ÉTYM. *Rabâcher.*

RABÂCHÉ, ÉE (ra-bâ-ché, chée), *part. passé* de rabâcher. Des contes sans cesse rabâchés.

† **RABÂCHEMENT** (ra-bâ-che-man), *s. m.* Action de rabâcher.

— HIST. XVIe s. Rabaschement, COTGRAVE.

RABÂCHER (ra-bâ-ché), *v. n.* Terme familier. Répéter souvent et inutilement la même chose. Vous me rabâchez de seigneurs et de dames les plus titrés; qu'est-ce que cela veut dire? VOLT. *Lett. Thiriot*, 12 juin 1735. Je n'ai jamais été tenté de prendre la plume que pour dire des choses grandes, neuves et nécessaires, et non pas pour rabâcher, J. J. ROUSS. 2e *dial.* || Activement. Petit Nonotte, rabâcheras-tu toujours les contes de la légion thébaine...? VOLT. *Mél. litt. Honn. litt.* 21.

— HIST. XIVe s. S'escoute parler, et se glorifie en son fait et à sa preudhommie, combien qu'à l'adventure elle ne sçait qu'elle ravache, *les Quinze joyes du mariage*, p. 160, dans LACURNE. || XVIe s. Rabascher, COTGRAVE.

— ÉTYM. Génev. *rebâcher;* wallon, *rabâgi.* Origine inconnue. On a le substantif dans un texte du XIIIe siècle : Car il est de veillier trop las; Et demain le ramenras chi, Quant un peu il ara dormi; Aussi ne fait il fors rabasches, *Li jus Adam, Théâtre franç. au moyen âge*, p. 72. Génin y voit une autre forme de *ravasser* qui s'est dit pour *rêvasser* (Pantagruel soy retirant aperceut par la galerie Panurge en maintien d'un resveur ravassant, *Pant.* III, 6); dans cette conjecture, le changement des deux *s* en *ch* n'est pas expliqué. Scheler conjecture *rebec* ou *rabac*, sorte de violon usité au moyen âge : de sorte que *rabâcher* serait racler un violon. L'ancienne langue a *rabater*, faire du bruit, *rabat*, lutin, conservé dans le Berry *rabât*, bruit, *rabâter*, faire du bruit; mais les intermédiaires manquent pour dériver *rabâcher* de *rabater;* cependant remarquons que Oudin, dans son dictionnaire, traduit *rabascher* par *far strepito*. Chevallet a proposé une origine celtique : bas-bret. *rebec*, reproche, *rebecha*, reprocher; kymri, *rhab*, reproche; gaélique, *rhabanach*, celui qui répète sans cesse, de *rabacha*, avis, censure; comparez dans le dialecte corse *rimbeccu;* ital. *rimbucco*, lesquels viennent de *becco*, bec. Enfin le général Ambert (*Moniteur* du 7 août 1867, p. 1082, 1re colonne) le tire de *rabach*, nom donné aux chausses des rocantins, lesquels, étant de vieux soldats, rabâchaient leurs histoires; mais le mot est trop ancien pour avoir une telle origine.

RABÂCHERIE (ra-bâ-che-rie), *s. f.* Terme familier. Discours, écrits ennuyeux et qui se répètent. Le sujet [Lettre de l'abbé Pinzo à Clément XIV] était fait exprès pour lui [Voltaire], et prêtait à mille rabâcheries, dont on ne se lasse pas de sa part, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 307.

— ÉTYM. *Rabâcher;* wallon, *rabagreie.*

RABÂCHEUR, EUSE (ra-bâ-cheur, cheû-z'), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui rabâche. Je suis bien rabâcheuse, Mlle DE L'ESPINASSE, *Lett.* t. II, p. 2, dans POUGENS. On ose parler de patrie et de vertu sans passer pour rabâcheur, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Je vois, par ce que vous me mandez, que nous ne tarderons pas à voir le Corneille [le Commentaire]; n'oubliez pas de le louer beaucoup quand il est sublime, et, quand il est rabâcheur, faites-le sentir sans le dire, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 17 nov. 1762. Mais où trouver des antidotes Contre ce rabâcheur d'anciennes anecdotes...? DELILLE, *Convers.* I.

— ÉTYM. *Rabâcher;* génev. *rebâcheur;* wallon, *rabageu.*

† **RABAILLET** (ra-ba-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Nom vulgaire de la crécerelle en Champagne.

— ÉTYM. *Rat*, et *baillet*, fauve, de *bai:* dénomination qui vient de ce que la crécerelle niche dans les trous de murs (voy. RAT-BAILLET).

RABAIS (ra-bê; l'*s* se lie : des ra-bê-z incroyables), *s. m.* || 1° Diminution de valeur. Ces marchandises ont subi un grand rabais. Il compte tirer dix mille francs de cette succession; mais il y aura du rabais. || Remise dont on convient pour payer une somme avant l'échéance. || Rabais des monnaies, réduction dont le gouvernement frappe une monnaie. Il y a des âmes.... capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre.... uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies, LA BRUY. VI. || 2° Diminution sur le prix des denrées, des marchandises. Il a acheté des livres au rabais. C'est à toi que je dois le rabais qu'on m'a fait, D'HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 12. Chaque individu doit travailler à l'envi et par conséquent au rabais...., TOULONGEON, *Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 421. || Au rabais, se dit d'un mode d'adjudication, suivant lequel on adjuge des travaux ou des fournitures à celui qui s'en charge au plus bas prix. Donner une entreprise au rabais. || Fig. Les jésuites ont été, si on peut parler de la sorte, au rabais du marché de Pélage; ils ont dit aux chrétiens : vous pouvez tout, et Dieu vous demande peu de chose, D'ALEMB. *Dest. des jésuit. Œuv.* t. V, p. 46, dans POUGENS. || 3° Fig. Il se dit quelquefois de l'action de rabaisser, de déprécier. Relever l'un par le rabais de l'autre, LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 202, dans POUGENS. || Mettre quelqu'un ou quelque chose au rabais, parler désavantageusement d'une personne, d'une chose. || Il s'est dit du ton moins élevé. Cette conversation fut longue et poussée, Monsieur toujours sur le haut ton, et le roi toujours au rabais, ST-SIM. 91, 204.

— HIST. XVIe s. L'ostracisme estoit seulement un rabais et diminution d'authorité trop grande.... AMYOT, *Arist.* 17. Ayant l'œil à ce que l'on n'ottroyast rabais aux fermiers, ID. *Caton d'Utiq.* 26. Et les despescha sur toutes leurs doleances et necessités, comme de rabais de subsides.... CARLOIX, X, 26. On pourroit dire que le meslange du corps y apporte à l'amour du rabais et de l'affoiblissement, MONT. III, 156.

— ÉTYM. Voy. RABAISSER.

RABAISSÉ, ÉE (ra-bê-sé, sée), *part. passé* de rabaisser. Mis plus bas. Une corniche mise trop haut, puis rabaissée. || Fig. Si vous les croyez [les flatteurs], vous serez tenté de vous croire quelque chose de plus qu'un homme, et, dupe de vos courtisans, vous vous trouverez rabaissé même au-dessous d'eux, CONDIL. *Étud. hist.* I, 1.

RABAISSEMENT (ra-bê-se-man), *s. m.* || 1° Action de rabaisser. Le rabaissement d'une corniche trop haute. || 2° Action de diminuer la valeur des monnaies, le montant des impôts. Le rabaissement des monnaies, des impôts. || 3° Fig. Action de rabaisser, de diminuer, de ravaler. Je vous conjure, mon cousin.... de changer votre écriteau [légende au bas d'un portrait de Mme de Sévigné]; et, si vous n'y voulez point mettre de bien, n'y mettez point de rabaissement, SÉV. *à Bussy*, 4 déc. 1668. N'est-il pas plaisant que des têtes pensantes puissent imaginer que la paresse est un titre de grandeur, et l'action un rabaissement de notre nature? VOLT. *Rem. Pens. Pascal*, 24.

— HIST. XVIe s. On veit soudainement une grande mutation en luy, tant au rabaissement de la gravité et de la pompe et magnificence qu'il tenoit au paravant, qu'au retranchement de la superfluité de la despense, AMYOT, *Pomp.* 26.

— ÉTYM. *Rabaisser.*

RABAISSER (ra-bê-sé), *v. a.* || 1° Mettre plus bas, placer au-dessous. Ce tableau est trop haut, il faut un peu le rabaisser. || Fig. La seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, BOURDAL. 10e *dim. après la Pentecôt. Dominic.* t. III, p. 189. || 2° Diriger vers le bas. Et souffre que j'espère Que tu pourras un jour rabaisser l'œil sur moi, MOL. *Psyché*, V, 3. || Cet oiseau a rabaissé son vol, il est descendu de la hauteur où il s'était élevé, il vole plus bas. || Fig. Cet homme a rabaissé son vol, il a réduit ses dépenses, ses prétentions. || Terme de manége. Rabaisser les hanches du cheval, asseoir un cheval disposé à s'élever sur les jarrets, ou à marcher et à travailler sur les épaules. || 3° Terme de relieur. Couper, du côté de la gouttière, les cartons de la couverture d'un livre. || Pointe à rabaisser, outil en acier long de 24 à 30 pouces, de la forme d'un couteau à rogner. || Terme de jardinage. Diminuer la longueur d'un arbre, d'une branche. || 4° Faire descendre plus bas dans le temps. La première fondation de Tarse, qu'il [Fréret] prétendait rabaisser jusqu'au temps de Sardanapale, PETIT-RADEL, *Inst. Mém. hist. et litt.* t. II, p. 13. || 5° Rabaisser la voix, l'élever moins. Rabaissez un peu votre voix. || 6° Diminuer, en parlant de prix, de valeur. Rabaisser le taux des denrées. Rabaisser les monnaies. Son fermier lui vint signifier [à un propriétaire] l'autre jour de la rabaisser considérablement [une terre, d'en diminuer le fermage], SÉV. 21 août 1675. || Absolument. Je conclus aujourd'hui toutes mes affaires,.. j'ai fait un nouveau bail sans rabaisser, SÉV. 21 oct. 1673. || 7° Fig. Réduire à un degré plus bas. Quelque éclairé que soit un sujet, sa condition est toujours rabaissée par la dépendance, PASC. dans COUSIN. Si vous le tracassez [l'enfant de Mme de Grignan], vous le déconcerterez au point qu'il n'en reviendra jamais... il faut donner du courage, et observer de ne point le rabaisser, SÉV. 2 juillet 1677. Cette douleur [la mort d'un parent] nous rabaisse la joie de notre petite victoire [gain d'un procès], ID. 18 mars 1689. Pensée capable de rabaisser toutes les enflures du cœur le plus vain, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 120. Il n'y eut jamais de capitaine grec qui rabaissât la fierté et la puissance du grand roi de Perse, comme le fit Cimon, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 346. || Rabaisser le caquet à quelqu'un, faire qu'une personne disposée à élever la voix, à parler beaucoup, parle moins. Mme de Richelieu me parut abbattue... les fatigues de la cour ont rabaissé son caquet; son moulin me parut en chômage, SÉV. 110. || Fig. Rabaisser le caquet de quelqu'un, à quelqu'un, confondre par des raisons ou faire taire par autorité celui qui parle avec présomption ou insolence. || On

dit dans le même sens : rabaisser le ton à quelqu'un, ou faire rabaisser le ton à quelqu'un. || Rabaisser le caquet, signifie dissiper les idées, les espérances qu'on s'était faites. Je vous assure que cela [Mme de Grignan, accouchant d'une fille au lieu d'un garçon] rabaisse le caquet, SÉV. 5 || 8° Déprécier, estimer au-dessous de sa valeur. Vous rabaissez trop cette marchandise. || Fig. Eh, mon Dieu, ma fille! que me dites-vous? quel plaisir prenez-vous à dire du mal de votre personne, de votre esprit, à rabaisser votre bonne conduite? SÉV. 111. Je vous rabaissais le plus que je pouvais cette petite victoire [avoir fait un syndic], ID. 15 déc. 1673. Nous sommes beaucoup plus enclins à rabaisser le prochain dans notre estime qu'à le relever, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 212. Ne rabaissons point malicieusement, en faveur de notre nation, le plus ingénieux auteur des derniers siècles [l'Arioste], BOIL. *Dissert. sur Joconde.* Que sais-je? j'ai peut-être avec trop de chaleur Rabaissé ses présents, ou blâmé sa douleur, RAC. *Bérén.* II, 5. En rabaissant ainsi ma réputation, il voulait... FÉN. *Tél.* XIII. En toute occasion rabaisse mes rivales, FAVART, *Soliman II*, II, 11. Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas à vous de rabaisser la poésie; j'aimerais autant que M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet rabaissassent les mathématiques, VOLT. *Mél. litt. à M. Rosset.* Quand les Français [le théâtre Français] seront assez heureux pour qu'on leur donne une pièce telle que le Glorieux, gardez-vous bien de vouloir rabaisser leur succès, sous prétexte que ce ne sont pas des comédies dans le goût de Molière, ID. *Mél. litt. Cons. à un journ.* Ceux qui ont voulu relever la naissance de Sixte-Quint n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne, ID. *Mœurs*, 184. || 9° Humilier, avilir. En plaçant un pupitre on croit nous rabaisser, BOIL. *Lutr.* IV. [Les soldats] Honteux de rabaisser par cet indigne usage Les héros dont encor elles [les aigles] portent l'image, RAC. *Brit.* IV, 2. En voulant soulager les peuples, me disait-il, vous rabaissez la puissance royale, FÉN. *Tél.* XIII || 10° *V. n.* Perdre de sa valeur, en parlant d'un objet. Malgré la belle réputation de la Bretagne, tout y est misérable, nos terres rabaissent, SÉV. 9 juin 1680. || 11° Se rabaisser, *v. réfl.* Se mettre plus bas. Se dit du cheval qui n'a pas assez de force pour continuer ses courbettes aussi élevées qu'il les a commencées. || Fig. Distinguez toujours ce qui est de la fortune et ce qui sera de vous; il arrivera de là que vous ne vous élèverez et que vous ne vous rabaisserez jamais trop, VOIT. *Lett.* 89. À quels usages ne se rabaissent-ils point pour nous obliger? SÉV. 431. L'orgueil ne pouvait pas se rabaisser jusqu'aux humiliations, BOSS. *Hist.* II, 12. || 12° Se déprécier les uns les autres. Ce n'est pas toujours par jalousie que réciproquement on se rabaisse, VAUVEN. *Max.* 208.

— HIST. XIII° s. Si con cil rabessoit son pié, Renart l'a pris par mi as denz, *Ren.* 6102. || XV° s. Soussy jamais ne cessera, Mais mon plaisir rabessera, En quelque place que je voyse [aille], CH. D'ORL. *Rep. à Fred.* || XVI° s. Cela se faict pour [leur arracher] quelque parole molle et rabaissée, MONT. I, 242. Aussi n'y eut il jamais capitaine grec qui r'abaissast et refresnast plus la fierté ny la puissance du grand roi, AMYOT, *Cimon*, 19. Cela luy a bien rabaissé le menton, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *abaisser*; bourguig. *rèboissé;* wallon, *rabaht.*

† **RABAISSEUR** (ra-bê-seur), *s. m.* Celui qui rabaisse.

— HIST. XVI° s. Rabaisseur, COTGRAVE.

† **RABAISSURE** (ra-bê-su-r'), *s. f.* Terme de reliure. Action de rabaisser. À l'aide d'un compas marquez la rabaissure; Rabaissez à la presse et jamais autrement, LESNÉ, *la Reliure*, p. 66.

† **RABAN** (ra-ban), *s. m.* Terme de marine. Petite corde servant à divers usages. || Terme de pêche. Corde qu'on attache par une extrémité à la tête d'un filet dormant, et par l'autre à une pierre qu'on enfouit dans le sable.

— ÉTYM. Holland. *raaband*, cordage de vergue, de *raa*, vergue, et *band*, lien.

† **RABANER** (ra-ba-né) ou **RABANTER** (ra-ban-té), *v. a.* Terme de marine. Lier avec des rabans. Rabaner une voile.

RABAT (ra-ba; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Ce qui est rabattu; s'est dit primitivement d'un col garni de dentelles ou même sans garniture, qui laissait le cou des hommes tout à fait à découvert. || Plus tard, pièce d'une toile fine et empesée, quelquefois même garnie de dentelles, qui tombait sur le devant de la poitrine. Nous causions de mouchoirs, de rabats de dentelles, De ménages de fille.... CORN. *Gal. du Palais*, IV, 10. Hors un gros Plutarque à mettre mes rabats, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Dites-moi à quoi vous vous en voulez servir [d'un livre]; Belastre lui répondit brusquement : c'est pour mettre mes rabats en presse, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, *Hist. de Charrosselles*, p. 232. Vous êtes trop sérieux, et je trouve qu'un plumet était mieux votre fait qu'un rabat, DANCOURT, *la Femme d'intr.* III, 5. Si jamais vous rencontrez quelques pédants à grand rabat ou à petit rabat, dites-leur bien, je vous en prie, que jamais ils n'auront ce plaisir de me condamner en mon propre et privé nom, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 19 sept. 1764. Ils ressemblent au Scaramouche de l'ancienne comédie italienne, qui volait un rabat de point à Mézétin; celui-ci déchirait un peu le rabat en se défendant; et Scaramouche lui disait : Comment! insolent, vous me déchirez mon rabat, ID. *Dict. phil. Quisquis, Nonotte.* || Aujourd'hui, partie de l'habillement des ecclésiastiques consistant en un morceau de toile noire qui descend sur la poitrine, et qui est divisé en deux portions oblongues et bordées de blanc. Les membres de certaines congrégations portent des rabats blancs. || Le rabat blanc est porté par la magistrature, le barreau, le parquet et les professeurs de l'université en robe. || Les rabats, pour dire les gens qui portent le rabat. La jeunesse est dans notre nasse, Et les hausse-cols font place aux rabats, BÉRANG. *Messe du St-Es.* || 2° Feuilles d'une fleur artificielle qui tombent à côté des feuilles supérieures. || 3° Pièce de peau qui assemble les éclisses d'un soufflet d'orgues. || 4° Terme de vénerie. Chasse qui se fait, la nuit, en rabattant les filets sur le gibier qu'on a poussé; ou le jour, en faisant battre la campagne et pousser le gibier à la rencontre des chasseurs. || Terme de fauconnerie. Lâcher le rabat, lâcher l'autour après la première secousse. || 5° Terme de jeu de quilles. Second coup joué de l'endroit où la boule s'est arrêtée. Faire trois quilles de venue et autant de rabat. || 6° Toit d'un jeu de paume, qui sert à rejeter, à rabattre la balle. || Par extension, coup qui vient du rabat. || 7° Rabat de cage, le dessus d'une cage. || 8° Morceau de toile dont le cirier se sert pour rabattre ce qui s'élève de la baignoire en tournant. || 9° Terme de jurisprudence. Rabat ou rabattement de défaut, suppression de défaut. || 10° Diminution. Rabat de prix. || 11° Liqueur noire employée aux Gobelins pour brunir les couleurs; sauf la gomme, c'est une véritable encre formée d'une décoction de bois de campêche, de noix de galle et de sumac, à laquelle on a ajouté du sulfate de fer, CHEVREUL. Afin de leur bailler l'œil requis.... il leur sera donné un très-léger rabat, avec un peu de galle et de couperose, *Réglem. sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 23. || 12° Huile de rabat, voy. FROISSAGE. || 13° Nom que l'on donne à la terre des plats et assiettes non vernis, dont la cuisson a été manquée. || 14° Outil du charron pour tracer des lignes droites. || 15° Sable argileux servant à dégrossir le marbre.

— HIST. XV° s. Dont sourt riotte [querelle], et discords et debatz, Dechiet de corps, et de chastel rabaz, Et qui a mis mainte cité au bas, AL. CHART. *Œuv.* p. 576. Il faut ceintures, Rabas, chaperons et bordures, *Blason des faulces amours*, p. 270, dans LACURNE. Lequel mot se voyoit au rabat des courtines de ladite figure, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 300, dans LACURNE. L'escuyer, qui estoit moult puissant, rabatoit et se defendoit de l'emprise de son compaignon, et d'un rabat rompit la dague de la hache dudit messire Jaques, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 325, dans LACURNE. Roy des François, gaigné as l'avantaige; Parfaiz ton jeu, comme vaillant et saige, Maintenant l'as plus belle qu'au rabat [du jeu de quilles], CH. D'ORL. *Ball.* 77. || XVI° s. Tout cela leur sera baillé au terme arresté, sans rabat, ne delai, O. DE SERRES, 34. Qu'il n'avoit pu estre adverti des assignations à luy données, et à ce moyen requeroit le rabat du defaut contre luy octroyé, *Coust. gén.* t. II, p. 1060.

— ÉTYM. Substantif de *rabattre.*

† **RABAT**, 3° pers. du sing. du présent de l'indicatif de rabattre, qui entre comme préfixe dans quelques mots composés.

† **RABAT-EAU** (ra-ba-tô), *s. m.* Morceau de feutre ou de cuir appliqué contre une meule, au-dessus de l'auge, pour empêcher l'eau de sauter au visage de l'ouvrier.

RABAT-JOIE (ra-ba-joî), *s. m.* Ce qui vient troubler la joie, la satisfaction où l'on était. Les loyolites, voyant que ce miracle [opéré à Port-Royal] leur faisait ombre, ont écrit pour s'y opposer un Rabat-joie du miracle nouveau de Port-Royal, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 260. *Rabat-joie* ou *Observations* sur ce qu'on dit être arrivé au Port-Royal au sujet de la sainte épine (par le P. Annat); ce seul mot de rabat-joie, dans un sujet si sérieux et si saint, a fait juger quel est l'esprit qui anime cet auteur, PASC. *Réponse à un écrit*, etc. Qu'est-ce donc? voici bien, monsieur, du rabat-joie, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 14. Pouvons-nous craindre un plus grand et un plus cruel rabat-joie, que la douleur sensible de songer à se séparer? SÉV. 15 août 1685. Ç'a été [rougir facilement] le vrai rabat-joie de votre beauté et celui de ma jeunesse, ID. 4 janv. 1690. || Familièrement. C'est un rabat-joie, se dit d'une personne triste ou ennemie de la joie des autres. || *Au fém.* C'est une rabat-joie.

— HIST. XV° s. Où est vieillesse rabat joye, CH. D'ORL. *Répart. d'amour*, *Ball.* [La femme] Une heure brait, une autre crie; En ce monde n'a tel tourment; Pour ce l'appell'on rabat joye, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 462. || XVI° s. Nous n'avons que faire d'exaggerer leur inanité [des voluptés naturelles]; elle se fait assez sentir et se produict assez, mercy à nostre esprit maladif, rabat joye, qui nous desgouste d'elles, comme de soy mesme, MONT. IV, 293. L'esprit humain n'est pas seulement rabbat-joye, trouble-feste, ennemy de ses appetits, naturels et justes plaisirs, CHARRON, *Sagesse*, I, 41.

— ÉTYM. *Rabattre*, et *joie*.

† **RABATTAGE** (ra-ba-ta-j'), *s. m.* || 1° Action de dégager la laine qu'on peigne, des nœuds ou bourrons qu'elle peut avoir. || 2° Terme de jardinage. Suppression d'une ou de plusieurs branches, à l'effet de provoquer l'émission de jeunes pousses. || 3° Terme de tonnellier. Action de resserrer les ais d'un fût. Les opérations que la conservation des boissons exige en route, telles que le rabattage des pièces, l'ouillage.... *Loi du 8 déc.* 1814, art. 14.

— ÉTYM. *Rabattre.*

† **RABATTEMENT** (ra-ba-te-man), *s. m.* || 1° Terme de géométrie descriptive. Action de rabattre une figure sur un plan. || 2° Terme de jurisprudence. Rabattement ou rabat du défaut, suppression du défaut.

— ÉTYM. *Rabattre.* Dans le XIV° siècle on le trouve avec le sens de réduction : pour le prix dessusdict et en rabatement desdites cent livres tournois de rente, DU CANGE, *rabattere.*

† **RABATTEUR** (ra-ba-teur), *s. m.* Celui qui à la chasse rabat le gibier.

† **RABATTOIR** (ra-ba-toir), *s. m.* Outil pour tailler les ardoises. || Outil pour rabattre les bords d'une pièce d'ouvrage quelconque.

RABATTRE (ra-ba-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme battre. || 1° Mettre plus bas, faire descendre. Le vent rabat la fumée. Rabattre le collet de son habit. Je mis un chapeau dont je rabattis le voile, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 71 dans POUGENS. On sait que quelques fleurs radiées rabattent pendant la nuit leurs fleurons extérieurs, DE CANDOLLE, *Instit. Mém. scienc. ph. et math. Sav. étr.* t. I, p. 343. || 2° Terme d'escrime. Rabattre un coup, le parer en rabaissant le fer de son ennemi. || Fig. Rabattre les coups, adoucir, apaiser des gens qui se querellent. Ils se disputaient avec violence; je fis tout ce que je pus pour rabattre les coups. || Rabattre les coups, se dit aussi des bons offices que l'on rend auprès d'un homme puissant en faveur de quelqu'un contre qui il était prevenu. Le préfet était indisposé contre vous, mais votre ami a rabattu les coups. || Enfin, rabattre les coups signifie preserver de périls, de mauvaises affaires. Et, s'il s'obstine à suivre un injuste courroux, Nous saurons, ma princesse, en rabattre les coups, CORN. *Médée*, II, 4. Le parlement d'Angleterre nous hait fort; mais le roi rabat les coups, BUSSY, *Lett.* t. III, p. 273, dans POUGENS. Et quel charme assez fort, apaisant leur courroux, A détourné l'orage et rabattu les coups? TH. CORN. *Galant doub.* III, 1. || 3° Aplatir. Rabattre les plis. || Rabattre une couture, faire un léger rempli à un des côtés de l'étoffe restée au-dessus de la couture, par exemple le côté droit, le plier à plat sur le côté gauche, et l'assujettir par un point d'ourlet de manière que la coupure de l'étoffe ne se voie ni ne se défile. || Populairement et fig. Rabattre les coutures à quelqu'un, le frapper sur le dos ou sur les épaules, et, en général, sur les parties du corps recouvertes d'un vêtement. || Terme de labourage. Rabattre les avoines, faire passer un rouleau dessus, lorsqu'elles sont déjà levées. || Rabattre les ornières, les sillons, y rejeter la terre qui est sur le bord et les remplir

|| 4° Terme de jardinage. Rabattre un arbre, le couper jusqu'à la naissance des branches; le but de cette opération est de le rajeunir en le forçant à pousser de nouvelles branches. Rabattre une branche, la raccourcir. || 5° Dégrossir le marbre avec le rabot. || Couper en biseau la sertissure d'un bouton. || Abaisser les côtes trop marquées d'une pièce d'orfèvrerie. || Former la tête d'un clou. || Terme de serrurerie. Synonyme de parer. || Effacer à petits coups les inégalités que le marteau a laissées sur une pièce de serrurerie. || Se dit de l'action du maréchal qui frappe sur le fer rouge qu'il forge. || Rabattre en premier, se dit lorsqu'il y a trois frappeurs à l'enclume. Rabattre en second, se dit lorsqu'il y en a quatre. Rabattre court, frapper le plus promptement possible après le premier frappeur. || Terme de tonnelier. Rabattre un fût, en resserrer les ais. || 6° Terme de manége. Rabattre les courbettes, forcer un cheval qui travaille à courbettes, de poser à terre, en un seul et même temps, les deux pieds à la fois. || Absolument. Ce cheval rabat bien, il rabat bien ses courbettes. || Terme de manége. Le cavalier rabat l'impétuosité d'un cheval, lorsqu'il parvient à le subjuguer. || 7° Terme de chasse. Rabattre le gibier, battre la campagne pour forcer le gibier à aller à l'endroit où sont les chasseurs. || Absolument. On ne me vit jamais prodigue de louanges; Mais ils ont rabattu comme de petits anges, COLLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, sc. 5. || 8° Terme de jeu de quilles. Abattre des quilles du lieu où s'est arrêtée la boule qui, lancée du but, a abattu des quilles || A la longue paume, rabattre, renvoyer la balle à la partie adverse, le plus près de terre qu'il est possible. || 9° Terme de palais. Le juge rabat un défaut quand, à l'audience, il révoque le défaut qu'il avait donné contre une des parties, faute par elle d'avoir comparu. || 10° Fig. Mettre au-dessous. Quelques philosophes, entre autres Descartes et Malebranche, ont voulu rabattre la puissance animale au-dessous de la végétale, BERN. DE ST-P. *Harmon.* liv. V. || Réprimer, humilier, rabaisser. Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine, CORN. *Cid*, II, 6. Le pyrrhonisme est le remède à ce mal [les opinions des philosophes], et rabattra cette vanité, PASC. *Pens.* XXV, 34, éd. HAVET. Puisque l'arrogance, compagne ordinaire d'une condition si éminente, est si fortement rabattue par ce spectacle [la mutation des empires], BOSS. *Hist.* III, 1. Une parabole qui les regarde et qui devrait rabattre leur confiance, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 447. Ce qui rabattrait les idees favorables que nous avons conçues de nos avantages et de nos perfections, ID. t. III, p. 208. Il n'est pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui se croient souverains du théâtre comme des mers, et qui mettent sans façon Shakespeare au-dessus de Corneille, VOLT. *Lett. Duclos*, 20 janv. 1672. Je détestais cet art de rabattre tous les élans, et de désenchanter tous les amours, STAEL, *Corinne*, XII, 1. || Familièrement. Rabattre le caquet, voy. RABAISSER. ....Savez-vous, monsieur du lansquenet, Que j'ai de quoi rabattre ici votre caquet? REGNARD, *Joueur*, III, 11. || 11° Faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut vendre. Il n'en rabattrait pas un sou. || Faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut acheter ou qu'on paye. Il rabattit tant sur la facture. || Absolument. Ceux qui voudront acheter tâcheront de rabattre sur tous ces profits; et ils rabattront avec d'autant plus de facilité, que les marchands, en plus grand nombre, seront plus pressés de vendre, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 8. || Offrir moins que le marchand ne veut vendre. Nous avons affaire de lui; ne lui rabattez rien, DANCOURT, *Vend. Surène*, sc. 7. || Absolument. C'est que nous ne sommes pas convenus du prix, vous surfaites, et nous rabattons, DANCOURT, *Fêtes du cours*, sc. 13. || Diminuer un impôt, une charge. Il nous a rabattu vingt écus de taille, DANCOURT, *Vendanges*, sc. 1. || Il se dit aussi d'une retenue qu'on fait. S'il se casse quelque chose, je m'en prendrai à vous, et le rabattrai sur vos gages, MOL. *l'Avare*, III, 1. || Fig. Un petit baiser seulement, en rabattant sur notre mariage, MOL. *G. Dand.* II, 1. || Fig. Rabattre une chose à sa juste valeur, la réduire à ce qu'elle vaut effectivement. Quand on ne reçoit pas sur parole des maximes gigantesques, on rabat à leur juste valeur tous les lieux communs dont on étourdit notre enfance, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. II, p. 357. || Ne rien rabattre, ne rien diminuer, amoindrir. Vous la voulez sentir à longs traits [la douleur d'une mort], sans en rien rabattre, sans aucune distraction, SÉV. 123. Je suis tout à vous, sans qu'il y ait à ce compliment aucune chose à rabattre, ID. 12 févr. 1672. Toute cette jeunesse a fait le carnaval sans en rien rabattre, ID. merc. des cendres 1680. Il fut sensible à Luther de voir non plus des particuliers, mais des Églises entières se soulever contre lui; mais il n'en rabattit rien de sa fierté, BOSS. *Var.* 2. || Il n'y a rien à rabattre, il faut prendre la chose telle qu'elle est. Que s'il y avait la moindre chose à faire, il ne penserait pas à quitter, et l'on voit qu'il dit vrai; il n'y a rien à rabattre, SÉV. 611. || N'en vouloir rien rabattre, ne vouloir rien diminuer de ses prétentions. C'est un homme de condition qui m'est prédit pour époux, et je n'en rabattrai rien, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* I, 7. || J'en rabats beaucoup, se dit d'une personne qu'on vient à estimer moins qu'on ne faisait auparavant. Je ne doute point qu'ils ne disent alors comme cet ami de la Brinvilliers à qui on apprenait qu'elle avait empoisonné son père : si cela est, j'en rabats beaucoup, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 2 janv. 1772. || On a dit dans le même sens : j'en rabats la moitié, j'en rabats de moitié. || J'en rabats quinze, j'ai perdu beaucoup de l'estime que j'avais pour lui. || 12° Diminuer un nombre quelconque. Elle le répéta vingt fois [qu'il y avait eu douze cents volailles servies à une noce], et n'en voulut jamais rabattre un seul poulet, SÉV. 68. Votre monsieur d'Aix a une abbaye de six mille livres de rente ... il vous dira qu'elle en vaut douze; rabattez la moitié, ID. 20 nov. 1689. || Retrancher. Basilide met tout d'un coup sur pied une armée de trois cent mille hommes, il n'en rabattrait pas une seule brigade, LA BRUY. X. Pour n'avoir rien voulu rabattre de nos profusions, MASS. *Avent, Jugem. univ.* Il sait bien que le Seigneur a son poids et sa mesure, et qu'il n'appartient pas à l'homme d'en rabattre, ID. *Carême, Impén.* || Fig. De ces sortes de louanges-là on en rabat quelque chose, pour les réduire à une mesure un peu plus raisonnable; mais à la vérité on n'en rabat guère, et on se fait à soi-même une bonne composition, FONTEN. *Dial.* 1, *Morts anc. mod.* J'ai su par moi-même ce qu'il y avait à rabattre des relations faites par des gens déterminés à l'admiration avant que d'avoir vu, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 3. || 13° Terme de teinturier. Corriger une couleur trop vive. ....[Pour les couleurs d'olives] étant passés en couleur de vert, seront rabattus avec suie de cheminée; et, selon l'œil qu'il leur faut, le teinturier leur donnera le rabat, *Règlement sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 27. || Terme de tanneur. Mettre les peaux dans un plain-mort, de huit en huit jours pour les ramollir. || 14° *V. n.* Rabattre de, ne pas conserver à un même degré. De moment en moment, son âme plus humaine Abaisse sa colère et rabat de sa haine, CORN. *Médée*, III, 2. Les Athéniens, depuis la perte des deux batailles de Délie et d'Amphipolis, avaient beaucoup rabattu de leur fierté, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 589, dans POUGENS. Nous les exhortons.... à rabattre de leur austérité, MASS. *Avent, Épiphan.* La très-fidèle duègne, qui me reprocha malicieusement que j'avais bien rabattu de ma diligence, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 2. Si elles savaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 sept. 1768. Un vieux prêtre me trouvait déjà tant d'esprit.... qu'il prétendait que je serais un jour docteur de Sorbonne; il aurait depuis bien rabattu de ses espérances, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 18. || Rabattre de l'estime qu'on avait pour quelqu'un, ne plus l'estimer autant. Oh! quand on est fripon, je rabats de l'estime, GRESSET, *Méchant*, I, 1. || Il en faut rabattre, on ne peut plus conserver les mêmes prétentions. Il en fallut rabattre, et dès lors, adieu la tranquillité, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || 15° Se détourner tout d'un coup de son chemin pour en prendre un autre. Vous rabattrez à main droite. || Fig En ce cas je pourrais rabattre sur la veuve, La comtesse sa sœur, REGNARD, *Joueur*, I, 6. || 16° Se rabattre, *v. réfl.* Être rabattu. Les nuages chargés de pluie se rabattent. Le col de cet habit se rabat sur les épaules. || 17° Se détourner tout d'un coup d'un chemin pour passer dans un autre. L'armée, après divers mouvements, se rabattit sur la ville. Dans l'hiver elles se rabattent sur les rivières et les fontaines chaudes; elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 384. En me rabattant ensuite sur ma gauche, je me rendis à Bowood, MORELLET, *Mém.* t. I, p. 206 dans POUGENS. || Fig. Nous laissons courir après les chimères de la philosophie les gens qui ne les connaissent pas, et nous nous rabattons sur ce qu'il y a de réel, FONTEN. *Dial. Platon, Marg.* || 18° Fig. Changer tout à coup de propos dans la conversation. Il se rabattit sur les nouvelles du jour. Pour me rabattre au sujet dont il s'agit, il suffira de savoir qu'aux entrées, il y a eu souvent des disputes entre les duchesses et les princesses étrangères pour la préséance, ST-SIM. 64, 62. || 19° Se borner, se restreindre. On se rabat à un genre de vie plus à portée des sens, MASS. *Prof. rel.* 2. Il se rabattit à demander qu'au moins il eût le commandement... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 204, dans POUGENS. Lorsque les levrauts lui manquent [au renard], il se rabat sur les rats, BUFF. *Morc. choisis*, p. 243. || 20° Terme de chasse. Un limier se rabat lorsqu'il donne quelque connaissance à celui qui le mène (*Almanach du chasseur*).

— REM. Il ne faut pas confondre rabattre et rebattre. Rebattre, c'est répéter souvent.

— HIST. XIII° s. Se il sont au marchié en tele maniere que on rabatist un denier, ou plus ou mains.... *Liv. des mét.* 18. Se li sergans requiert à son segneur qu'il rabate de ses rechoites [recettes] aucuns paiemens ou aucunes depenses, BEAUMAN. XXIX, 6. || XIV° s. Toutes autres choses reffusées et rabattues, *Ménagier*, I, 9. Donnons en mandement à nos amez et feaux les gens tenans nostre parlement, qu'il facent rabattre [biffer] de nos registres le ban.... DU CANGE, *rabattere*. Au Liegeois pour aller.... quatre sols le jour et ses frais, rabatut ce que on rent à.... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 35. Vous contés sans rabatre, si ait m'ame pardon, *le Bastart de Bullion*, v. 3990, dans *Hist. litt.* t. XXV, p. 607. || XV° s. Tel compte haut qui après en rabat, AL. CHART. *le Déb. des deux fort.* Portoit chascun d'eux une espée rabatue en sa main; lesquelles espées furent presentées aux juges, pour sçavoir si elles estoyent rabatues et coupées en pointe comme il appartenoit, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. II, p. 587. || XVI° s. Vous avez beau vivre, vous n'en rabattrez rien du temps que vous avez à estre mort, MONT. I, 87. A Athenes on apprenoit à bien dire, et icy [à Sparte] à bien faire; là.... à rabattre l'imposture des mots captieusement entrelacez, icy.... à rabattre d'un grand courage les menaces de la fortune et de la mort, ID. I, 152. Et lors mesme que l'espée est desgainée sur luy, il rabat le coup d'un seul regard de ses yeulx, AMYOT, *Marius et Pyrrh.* 16. Le recouvrement de ces deniers leur fut fort dur, tant pour la briefveté du temps qui leur fut prefix, que pource qu'il ne fut jamais possible d'en rien rabattre, ID. *Démétr.* 33. Une espée rabbattue, au bout de laquelle y avoit un bouton rond et plat, PARÉ, *Mumie*, 9. Tout le matin se passe à rabattre une beste; Puis au diner se fait le rapport de la queste, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 65, dans LACURNE. La principale chose que doit apprendre un chien pour bien se rabattre, c'est de ne laisser passer ny coulées faux-fuyantes ny nulles sentes sans y mettre le nez, CHARLES IX, *Chasse roy.* 28.

— ÉTYM. *Re*..., et *abattre*; wallon, *rabatt*

RABATTU, UE (ra-ba-tu, tue), *part. passé* de rabattre. || 1° Mis plus bas. Il [un homme distrait] voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, LA BRUY. XI. Les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 291. || Chapeau rabattu, chapeau dont les bords retombent. Ces voyageurs portaient tous une épée à la ceinture, et un large chapeau rabattu leur couvrait à demi le visage, CHATEAUB. *D. Abenc.* || Terme de botanique. Rameaux rabattus, rameaux qui pendent vers la terre. || Se dit aussi des feuilles dont l'extrémité est tournée vers la terre. || Épée rabattue, épée qui n'a ni pointe ni tranchant. || Dames rabattues, sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un trictrac avec les dés et les dames. || 2° Couleurs rabattues, couleurs brunies par le rabat. || 3° Retranché sur un prix, sur une valeur. || Tout compté, tout rabattu, tout ayant été bien calculé et compensé. Tout bien compté, tout rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments, SÉV. 29 nov. 1684. Tout compté, tout rabattu, je me trouvai court de quatre mille écus, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 8. || Fig. Il est sûr qu'il y a une mesure de choses tendres qu'on doit dire; ce qu'on en dit le jour est au tant de rabattu sur la nuit, FONTEN. *Lett. gal.* 28. Nous avons cru ne perdre que des moments inutiles; et avec eux nous avons perdu des grâces inestimables, qui se trouvent rabattues de celles que la bonté de Dieu nous avait destinées, MASS. *Carême, Temps.* || 4° *S. f.* En terme de marine, rabattue se dit d'un des étages situé au-dessus du plat-bord d'un grand bâtiment.

RABBANISTE (ra-ba-ni-st'), *s. m.* Voy. RABBINISTE.

RABBI (ra-bbi), *s. m.* Voy. RABBIN.

RABBIN (ra-bin), *s. m.* Docteur juif. Principes des rabbins; deux Messies, PASC. *Pens.* XXIV, 144,

édit. HAVET. On ne parlera pas ici de la seconde femme d'Adam, nommée Lilith, que les anciens rabbins lui ont donnée, VOLT. *Dict. phil. Adam.* || Aujourd'hui on appelle rabbins, les docteurs du culte judaïque placés à la tête des communautés; ils sont reconnus et institués par l'État, qui leur accorde un traitement. Leurs fonctions sont de prêcher, de bénir les mariages, etc. || Grand rabbin, le chef d'une synagogue ou d'un consistoire israélite. || On dit rabbi, et l'on emploie ce mot sans article avant un nom propre, et quand on s'en sert en parlant à un docteur juif. Rabbi ben Ezra est d'avis que... Que pensez-vous, rabbi, de ce passage?

— ÉTYM. Hébreu, *rabb*, maître, docteur.

RABBINAGE (ra-bi-na-j'), *s. m.* Par dénigrement. L'étude qu'on fait des livres des rabbins. Perdre son temps au rabbinage.

† **RABBINAT** (ra-bi-na), *s. m.* Dignité de rabbin.

RABBINIQUE (ra-bi-ni-k'), *adj.* Qui est particulier aux rabbins. Sans avoir besoin de nous arrêter à ces éruditions rabbiniques, BOSS. *Explic. de la proph. d'Isaïe*, 3ᵉ *lettre*. Un ramas des rêveries rabbiniques, VOLT. *Mél. litt. Lett. à M. le prince de* ***, IX. || École rabbinique, école dont l'objet est de former les rabbins pour le culte juif. || Caractères rabbiniques, les caractères ronds des Hébreux. || Langue rabbinique, la langue hébraïque moderne.

† **RABBINISER** (ra-bi-ni-zé), *v. a.* Se livrer aux études rabbiniques. Les princes de l'exil eux-mêmes se mirent à rabbiniser, RÉVILLE, *Rev. des Deux-M.* 1867, 1ᵉʳ nov. p. 121.

RABBINISME (ra-bi-nis-m'), *s. m.* La doctrine des rabbins. Chronologie du rabbinisme, PASC. *Pens.* XXIV, 115, édit. HAVET. C'est [l'emploi des explications par figures] un reste de rabbinisme, un défaut dans lequel le savant saint Jérôme n'est jamais tombé, VOLT. *Dict. phil. Figure.*

RABBINISTE (ra-bi-ni-st'), *s. m.* Celui qui suit la doctrine ou qui étudie les livres des rabbins. || On dit aussi rabbaniste.

RABDOLOGIE, RABDOMANCE, RABDOMANCIE, voy. RHABDOLOGIE, RHABDOMANCE, RHABDOMANCIE.

† **RABELAISIEN, IENNE** (ra-be-lè-ziin, ziè-n'), *adj.* Qui appartient à Rabelais, qui tient de Rabelais. || Rire rabelaisien, rire moqueur et cynique.

† **RABES** (ra-b'), *s. f. pl.* Rabes de morue, les œufs de ce poisson, salés et mis en barrique. Dans quelques endroits on dit raves de morue.

— ÉTYM. Voy. RAVES.

RABÊTI, IE (ra-bê-ti, tie), *part. passé* de rabêtir. Des enfants rabêtis par de mauvais traitements.

RABÊTIR (ra-bê-tir). || 1° *V. a.* Rendre bête, stupide. À qui confierais-je mes faiblesses [la tragédie de Minos] plutôt qu'à mon respectable doyen, s'il daignait m'encourager, au lieu de me rabêtir, comme il fait toujours? VOLT. *Lett. Richelieu*, 26 mai 1772. || 2° *V. n.* Redevenir bête; devenir plus bête. Au lieu de profiter au collége, il rabêtit. || Il a rabêti ou il est rabêti, suivant que l'on considère l'action ou l'état.

— ÉTYM. *Re*..., et *abêtir*; wallon, *rabiesti*.

† **RABETTE** (ra-bè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires du chou-rave, et surtout de la variété oléifère, qu'on nomme encore navette dauphinoise et que l'on cultive comme plante oléagineuse à la façon du colza. On dit aussi ravette.

— HIST. XIVᵉ s. Le suppliant mist icelle malette et la couvri en paille de rabete, DU CANGE, *rabea*.

— ÉTYM. Diminutif de *rave*.

† **RABIAU** (ra-bi-ô), *s. m.* Terme de marine. Ce qui reste de vin ou d'eau-de-vie dans le vase qui a servi pour faire la distribution à une escouade.

† **RABIAUTER** (ra-bi-ô-té), *v. n.* Boire le rabiau; ramasser des restes.

† **RABIÉIQUE** (ra-bi-é-i-k'), ou **RABIQUE**, ou **RABIEN, ENNE** (ra-biin, biè-n'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à la rage. Le virus rabiéique.

— ÉTYM. Lat. *rabies*, rage.

RABIOLE (ra-bi-o-l'), *s. f.* Grosse rave. || Chou-rave; variété de chou-navet.

— ÉTYM. Diminutif de *rave*.

† **RABIOULE** (ra-bi-ou-l'), *s. f.* La racine du *brassica rapa, L.* (crucifères), c'est le turneps des Anglais; on l'appelle aussi rave.

— ÉTYM. Dérivé de *rave*.

1. **RÂBLE** (râ-bl'), *s. m.* || 1° Terme de chimie. Barre de fer en crochet, employée à remuer des substances que l'on calcine. || 2° Les teinturiers ont aussi un râble. On se sert, pour brouiller le marc avec ce qui est liquide, d'une espèce de râteau de bois appelé râble; et cette opération s'appelle pallier la cuve, *Dict. des arts et mét. Teinturier.* || 3° Outil qui sert à étendre le plomb coulé en table, pour lui donner une égale épaisseur. || 4° Boîte sans fond dans laquelle les facteurs d'orgues et les plombiers coulent le plomb et l'étain. || 5° Instrument de fer, muni d'un long manche de bois, pour remuer la braise, les tisons, ou le charbon dans un four de boulanger. || Pelle emmanchée au bout d'une perche qui sert aux charbonniers pour emporter la terre qui recouvre le fourneau à charbon après la cuisson. || 6° Écumoire du fondeur de cloches. || 7° Terme de métallurgie. Ringard recourbé à son extrémité, dont se servent les ouvriers pour ramener les matières et les combustibles d'une place à une autre. || 8° Terme de marine. Pièce de bois droite, sur laquelle on cloue les bordages du fond, dans les bateaux plats.

— HIST. XIVᵉ s. Roables, c'est instrument à traire brese hors du four, DU CANGE, *rotabulum.* Lesquels allerent à un four et pristrent l'un rouable et l'autre furgon, ID. *ib.* || XVᵉ s. Le suppliant print un rabot ou roable à tirer la braise du four, ID. *ib.*

— ÉTYM. Wallon, *rdr*, *rdur*; du bas-lat. *rotabulum*; du lat. *rutabulum*, fourgon de boulanger, du même radical que *rutrum*, serfouette, de *ruere*, jeter (voy. RUER).

2. **RÂBLE** (râ-bl'; plusieurs prononcent ra-bl'), *s. m.* || 1° La partie de certains quadrupèdes, et particulièrement du lièvre et du lapin, qui s'étend depuis les côtes jusqu'à la queue. Donnez-moi donc de ce râble de lièvre, DANCOURT, *Sancho Pança*, IV, 3. || 2° Terme de boucherie. Partie de la colonne vertébrale et des muscles qui s'y attachent en dessus, comprenant les régions lombaire inférieure et sacrée supérieure, à la différence de la longe, qui comprend les régions dorsale et lombaire supérieure. || 3° Familièrement. Il se dit, chez les personnes, de reins forts et robustes. Les coups sur votre râble assenés avec joie, MOL. *l'Ét.* IV, 8.

— HIST. XVIᵉ s. Il faut un bon limier penible et poursuivant, Nerveux, le rable gros et la narine ouverte, DESPORTES, *Cartels et mascarades, Chasseurs*, 4.

— ÉTYM. On l'a tiré, avec vraisemblance, de l'espagnol *rabo*, queue, *rabear*, remuer la queue, *rabel*, le derrière. On a dit au XVᵉ siècle *rabe* pour mollet (la rabe ou mol de l'une de ses jambes, DU CANGE, *raba*).

† **RÂBLÉ, ÉE** (râ-blé, blée), *adj.* Qui a le râble épais. Un lièvre bien râblé. || Qui a les reins vigoureux. C'est un garçon râblé.

— HIST. XVIᵉ s. Ce sont chiens peu rablés, et qui n'ont grande force, CHARLES IX, *Chasse roy.* 8.

— ÉTYM. *Râble* 2.

† **RÂBLER** (râ-blé), *v. a.* Remuer le feu avec un râble. || Nettoyer le plâtre du charbon qui s'y trouve mêlé. || Nettoyer la poêle où se fait le sel. Quelque soin qu'on mette à râbler la poêle, il s'y attache toujours du sel en croûte, qui augmente à chaque opération ou salinage, FOURCROY, *Conn. chim.* t. III, p. 181.

— ÉTYM. *Râble* 1.

† **RÂBLOT** (ra-blo), *s. m.* Petit râble pour tisonner le feu.

— ÉTYM. Diminutif de *râble* 1.

RÂBLU, BLUE (ra-blu, blue), *adj.* Synonyme de râblé. Peste, l'heureux grison! qu'il est rablu! TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, III, 9.

— ÉTYM. *Râble* 2.

† **RÂBLURE** (râ-blu-r'), *s. f.* Terme de marine. Cannelure triangulaire qu'on excave sur la base latérale de la quille et de l'étrave, pour recevoir ou le bord inférieur ou l'extrémité de certains bordages dont se compose l'enveloppe extérieure de la carcasse d'un vaisseau. On a découvert la voie d'eau de la Tempête, qui était à cinq ou six pieds sous l'eau, à la râblure de l'étrave.... D'ESTRÉES, *à Seignelay*, 20 oct. 1680, dans JAL.

— ÉTYM. *Râble* 2.

† **RABOBINER** (ra-bo-bi-né), *v. a.* Terme populaire. Arranger grossièrement et malproprement; raccommoder tant bien que mal.

— HIST. XVIᵉ s. Ils en rapporteront plus d'honneur et de reputation à l'advenir, que s'ils avoient, à l'imitation de Longueuil, Sadolet ou Bembe, recousu ou rabobiné je ne sçay quelles vieilles rapetasseries de Virgile et de Ciceron, BONS. 591.

— ÉTYM. *Re*..., *à*, et *bobine*, comme qui dirait : remettre sur la bobine le fil qui s'est échappé.

RABONNI, IE (ra-bo-ni, nie), *part. passé* de rabonnir. Du vin rabonni.

RABONNIR (ra-bo-nir). || 1° *V. a.* Rendre meilleur. La culture rabonnit les fruits. || 2° *V. n.* Devenir meilleur. Le vin rabonnit en bouteille. L'eau-de-vie ne rabonnit pas en bouteille.

— HIST. XVᵉ s. Famme, tout le voir t'en diray : Rabonie sois et seûre, *Résur. de N. S. J. C.*

— ÉTYM. *Re*..., et *abonnir*.

RABOT (ra-bo; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ra-bo-z aiguisés; rabots rime avec repos, travaux, etc.), *s. m.* || 1° Outil composé d'une gouge d'acier engagée au moyen de coins dans un cube de bois, et servant à dresser, à aplanir, à unir la surface du bois. La lumière, les joues, le fer d'un rabot. Le sacristain achève en deux coups de rabot, BOIL. *Lutr.* III. De sa blanche et débile main elle pousse un rabot sur la planche; le rabot glisse et ne mord pas, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Fig. Le rabot, le travail par lequel on perfectionne une composition littéraire. L'autre, en vain se lassant à polir une rime, Et reprenant vingt fois le rabot et la lime, BOIL. *Disc. au roi.* N'y aurait-il pas quelque coup de crayon ou de rabot à y donner? Mᵐᵉ DU DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 57, dans POUGENS. || Fig. Passer le rabot sur un ouvrage, le corriger, le polir. Qu'il n'y en ait aussi de mauvaises [choses], c'est ce que je ne voudrais pas soutenir; on aurait pourtant tort de me les imputer; car, sans vanité, je crois qu'il y en aurait encore un plus grand nombre, si je n'y avais passé le rabot, LESAGE, *Guzm. d'Alfar. Préface.* || On dit dans le même sens : donner un coup de rabot. Il n'y a que deux coups de rabot à donner aux chevaliers [à la tragédie de Tancrède], VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 avr. 1760. || 2° Rabot rond, outil pour creuser dans le bois. || 3° Outil qui sert à unir différents métaux, ou à y faire des filets et des moulures. || 4° Morceau de bois dur pour frotter le marbre. || 5° Fer tranchant à l'usage du fondeur de caractères. || 6° Rabot à diamant, instrument pour couper le verre. || 7° Instrument à long manche dont les maçons se servent pour remuer la chaux et la détremper. || 8° Outil pour étendre la poudre au sortir du grainoir. || 9° Terme de métallurgie. Instrument pour remuer les minerais dans les eaux de lavage. || 10° Terme d'agriculture. Rabot des raies, instrument pour rabattre l'arête formée par la charrue lors du labour, et pour aplanir la surface du sol entre les sillons. || Planchette adaptée à un long manche, servant à ramasser en tas le grain épars et à unir la surface d'un terrain labouré et ratissé. || 11° Terme de pêche. Instrument pour troubler l'eau. || 12° Sorte de pierre dure employée au pavage. Le pavé nommé rabot, qui est toujours moins cher de moitié que celui de grès, se fait de liais et autres pierres dures, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 38, dans POUGENS.

— HIST. XIVᵉ s. Il faut qu'il [un piége] soit fait de cuer de chesne, au rabot, *Modus*, fᵒ CXXXI. || XVᵉ s. Une autre couppe blanche, verrée [dorée au bord] à la devise de rabots [le rabot, devise de Jean sans Peur de Bourgogne], DE LABORDE, *Comptes des ducs de Bourgogne*, art. 2391. Pour deux cent XXVI rabots pour donner aux gentilshommes de l'ostel de Monseigneur [le duc de Bourgogne] deux cent LXXIII liv. XVᵉ, ID. *Émaux*, p. 368. || XVIᵉ s. Dieu gard enfin toute la fleur de lys, Lime et rabot des hommes mal polys, MAROT, II, 192.

— ÉTYM. Voy. RABOTER; bourguig. *raibô*, inégalité du pavé, endroit raboteux. On trouve dans un texte du XIIIᵉ siècle *rabot* avec le sens de *nabot*: Avoir [l'argent] fait bien un petit page D'une froncine, d'un rabot Qui n'est pas graindres d'un cabot, Un grant seignor, un grant doian, *Hist. de sainte Léoc.* ms. de St-Germ. fᵒ 28, dans LACURNE. La lecture est-elle bonne?

† **RABOTAGE** (ra-bo-ta-j'), *s. m.* Action de raboter; résultat de cette action.

† **RABOTE** (ra-bo-t'), *s. f.* Espèce de gâteau où une pomme est enfermée dans la pâte; se dit dans les Ardennes et à Genève.

— ÉTYM. Anc. franç. *rabote* qui paraît signifier un ballon, une paume dans un texte du XIVᵉ siècle (voy. DU CANGE, *raborderia*), et qui, par assimilation, peut avoir donné son nom à cette pâtisserie.

RABOTÉ, ÉE (ra-bo-té, tée), *part. passé* de raboter. Dressé au rabot. Planche rabotée. || Fig. Si cette épître était rabotée, je la regarderais comme le meilleur de vos ouvrages et le plus philosophique, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 30 mars 1759.

† **RABOTEMENT** (ra-bo-te-man), *s. m.* Action de raboter.

— HIST. XVIᵉ s. Rabotement, COTGRAVE.

RABOTER (ra-bo-té), *v. a.* || 1° Dresser, aplanir avec le rabot. Raboter une planche, un parquet. || Absolument. Tel grand va s'étonnant de voir que

je rabote, MAITRE ADAM BILLAUT, *Œuv.* p. 193, dans POUGENS. Que pensez-vous de celui qui veut scier avec un rabot, et qui prend sa scie pour raboter? LA BRUY. II. || Terme de maréchalerie. Passer la râpe sur le sabot d'un cheval, pour le polir et le rendre uni. || 2° Fig. Corriger, polir un ouvrage d'esprit. Si l'on m'accuse d'avoir raboté quelquefois les vers de ce diable de Salomon du nord, VOLT. *Lett. Thiriot*, 18 févr. 1760. Comment raboter à la fois la Henriade, mes tragédies et toutes mes pièces? ID. *Lett. Thiriot*, 24 nov. 1738. Dans les associations dramatiques il [l'employé homme de lettres] est le piocheur; c'est lui qui rabote le dialogue, tourne les couplets, raccommode une scène, et raccorde une coupure, H. DE BALZAC, *l'Employé*, ch. 9. || Absolument. Je m'en vais raboter plus que jamais, et être aussi inflexible pour moi que je le suis pour Pollion, VOLT. *Lett. Thiriot*, 29 nov. 1738. Je suis très-aise qu'après avoir bien raboté en poésie, vous vous jetiez dans les profondeurs de la métaphysique, ID. *Lett. Helvétius*, 14 août 1741. || Il y a encore bien à raboter, se dit en parlant d'un jeune homme qui n'est pas encore façonné pour le monde, d'un homme qui a beaucoup à apprendre pour son service. || 3° Se raboter, *v. réfl.* Se polir, se façonner. Mais tant plus je me lime et plus je me rabote.... RÉGNIER, *Sat.* XIV.

— HIST. XVI° s. Mais il faut Ton deffaut Raboter Pour oster Les gros nœuds, MAROT, II, 113. Des retailleures de bois de fousteau rabotées [enlevées au rabot], O. DE SERRES, 223. La Ramée a faict une grammaire en laquelle il nombre vingt et neuf lettres; mais pour moi j'estime que ce sont toutes fantastiqueries d'un esprit mal raboté, P. DELAUDUN, *Art poétique*, p. 18, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 204. Si ces ays ne soyent mieulx rabottez, jamays ne les joyndrez bien ensemble, PALSGR. p. 660.

— ÉTYM. Le même que l'ancien français *rabouter*, qui signifie heurter; cette dernière signification est apparente dans *raboteux*, signifiant qui heurte; cette étymologie, indiquée par Diez, paraît certaine. *Rabouter* est fait de *re*, *à*, et *bouter*. On pourrait penser à *rabouter*, mettre bout à bout; mais le bourguignon *raibô*, inégalité, montre que c'est du verbe *rabouter*, le même que *rebouter* ou *rebuter*, qu'il s'agit.

RABOTEUR (ra-bo-teur), *s.m.* Ouvrier uniquement employé à raboter.

RABOTEUX, EUSE (ra-bo-teû, teû-z'), *adj.* || 1° Qui présente des nœuds, des inégalités, en parlant du bois. Une planche raboteuse. || 2° Par analogie, il se dit d'une superficie inégale, et particulièrement du terrain, des chemins. Il me faut des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Il avait tiré parti des lieux les plus raboteux, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* Des aspects raboteux, sombres, secs et sans grâces, Des arbres africains nous décèlent les races, DELILLE, *Trois règnes*, VI. || Fig. Quand la défiance, l'aigreur, l'aversion sont visibles et sont mêlées à toutes les paroles, en vérité, cela serre le cœur.... on n'est point accoutumé à ces chemins raboteux, SÉV. 6 nov. 1680. Redressons tous les sentiers tortus, aplanissons ce qu'il y a de raboteux, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 227. || 3° Fig. En parlant du style, rude. Sophocle enfin, donnant l'essor à son génie, Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie, Intéressa le chœur dans toute l'action, Des vers trop raboteux polit l'expression, BOIL. *Art p.* III. Le style de Corneille, devenu encore plus incorrect et plus raboteux dans ses dernières pièces, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Attila, Préface.* || 4° *S. f.* Raboteuse, mollusque, voy. TROQUE 2.

— HIST. XVI° s. Il marche à pied à travers lieux bossus et rabotteux, pleins de ruisseaux et de fondrieres, AMYOT, *Philop.* 9. Comme un crystal poly prend en sa polissure Et represente mieux une lumiere pure Ou quelque autre beauté qu'un raboteux miroir, AM. JAMYN, liv. I, *prier.* La teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible, MONT. I, 176.

— ÉTYM. Voy. RABOTER; génev. *rabotu*.

† **RABOTIER** (ra-bo-tié), *s. m.* ou **RABOTIÈRE** (ra-bo-tiè-r'), *s. f.* Table marquée de sillons, dans lesquels le monnayeur arrange les carreaux l'un contre l'autre.

† **RABOTURE** (ra-bo-tu-r'), *s. f.* Copeaux produits par l'action du rabot.

— HIST. XV° s. Un grand monceau de rabotures, tirées au rabot d'ais de sapin ou d'autre bois, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 234, dans LACURNE.

RABOUGRI, IE (ra-bou-gri, grie), *part. passé* de rabougrir. || 1° En parlant des végétaux, mal venu et chétif. En l'année 1651, M. Naudé fit consulter cette compagnie [l'Académie française] sur le mot rabougri, qui signifie proprement une plante qui n'est pas venue à sa perfection et à sa juste grandeur, auquel sens on lit, dans les anciennes ordonnances, des arbres rabougris, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III. Il [un curieux] triomphe s'il a dans son jardin un arbre rabougri venu d'Amérique, VOLT. *Dict. phil. Rare.* || 2° En parlant des personnes, mal conformé, débile, de petite taille. Je sais que Lanoue [un acteur] a l'air d'un fils rabougri de Baubourg [autre comédien qui était fort laid]; mais aussi il joue, à mon sens, d'une manière plus vraie que Dufresne, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 juin 1741. || 3° Terme de marine. Rapetissé, mal formé, en parlant de la construction du navire, de sa mâture, etc.

RABOUGRIR (ra-bou-grir), *v. a.* || 1° En parlant des arbres et des plantes, les empêcher de profiter. Un mauvais terrain rabougrit les plants. || On le dit aussi des personnes. Les quartiers malsains rabougrissent les hommes. || 2° *V. n.* Ne pas profiter, mal venir. Les arbres rabougrissent dans ce terrain. || 3° Se rabougrir, *v. réfl.* Même sens.

— HIST. XVI° s. D'effeuiller inconsiderement [les mûriers], c'est les rabougrir, O. DE SERRES, 465.

— ÉTYM. *Re...*, *à*, et *bougre*, nom de peuple (les Bulgares). De nom de nation, à cause de l'hérésie où étaient les Bulgares, *Bougre* était devenu un nom commun signifiant hérétique, puis une désignation très-injurieuse; de là le sens de contrefait, chétif, mal venu.

† **RABOUGRISSEMENT** (ra-bou-gri-se-man), *s. m.* État d'une chose rabougrie.

RABOUILLÈRE (ra-bou-llè-r', *ll* mouillées, et non ra-bou-yè-r'), *s. f.* Terrier que les femelles des lapins creusent à l'écart pour y faire leurs petits. La femelle du blaireau perce les rabouillères des lapins, prend les jeunes lapereaux, BUFF. *Blaireau.* || Se dit des trous que font les lapins dans les garennes, même quand ils n'ont pas de petits, pour se dérober à la voracité des oiseaux de proie.

— HIST. XVI° s. Et après avoir veu licencier une rabouillere [tas] de medecins, car il y en avoit sept ou huict de plusieurs princes, CARL. VI, 50. Il n'y a rabouillere en tout mon corps où cestuy vin ne furette la soif, RAB. I, 5.

— ÉTYM. Wallon, *robette*, lapin; de l'ancien flam. *robbe*, lapin; angl. *rabbit*.

† **RABOUTER** (ra-bou-té), *v. a.* Terme de serrurier. Joindre deux bouts de fer par un ajustement.

— ÉTYM. *Re...*, *à*, et *bout*.

RABOUTI, IE (ra-bou-ti, tie), *part. passé* de raboutir. Morceaux d'étoffe raboutis.

RABOUTIR (ra-bou-tir), *v. a.* En parlant de morceaux d'étoffe, mettre, coudre bout à bout. Raboutissez ces deux morceaux.

— ÉTYM. Le même que *rabouter*.

† **RABRAQUER** (ra-bra-ké), *v. a.* Terme de marine. Embraquer de nouveau; reprendre un cordage.

† **RABROUANT, ANTE** (ra-brou-an, an-t'), *adj.* Qui rabroue. Point rabrouant et point sauvage, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 228, dans POUGENS.

RABROUÉ, ÉE (ra-brou-é, ée), *part. passé* de rabrouer. On le tenait [Coligny] pour un seigneur de probité.... et pour ce, eust bien renvoyé les conjurateurs rabroués, *Phrase de Brantôme*, citée dans BOSS. *Var.* 10.

† **RABROUEMENT** (ra-brou-man), *s. m.* Action de rabrouer.

— HIST. XVI° s. Les autres, voyans ces rabrouemens qu'on leur faisoit, se deportoient de plus se trouver es assemblées de ville, AMYOT, *Pyrrh.* 27.

RABROUER (ra-brou-é), je rabrouais, nous rabrouions, vous rabrouiez; je rabrouerai; que je rabroue, que nous rabrouions, que vous rabrouiez, *v. a.* Repousser avec rudesse quelqu'un qui nous parle, qui nous fait des propositions, etc. Une manière de présomptueux, qui, avec un langage superbe et une mine pesante, rabrouent si dédaigneusement les personnes, qu'ils ne semblent faire montre de leur fortune que pour acquérir des ennemis, MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 9. Louis XIV, qui connaissait les défauts de M. de Barbezieux, s'en plaignait dans son intérieur, le rabrouait même quelquefois en particulier, VOYER MARQUIS D'ARGENSON, *Mém.* p. 147, dans POUGENS. Il ne cesse de la rabrouer, et de lui dire des mots piquants, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § 19.

— HIST. XIV° s. Le jeu aus rabrouées [ainsi dit parce que le perdant, au lieu de donner de l'argent, était rabroué], DU CANGE, *rabolderia.* || XV° s. [Vous] Qui ainsy m'alez rabrouant, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 378 || XVI° s. Le senat mesme s'en courroucea à eulx, et le peuple les rabroua bien rudement, AMYOT, *Alc.* 23. Ne le tancer ny le rabrouer [un chien de chasse], de sorte qu'il ait crainte de ce qu'on lui dict, CHARLES IX, *Chasse roy.* 28.

— ÉTYM. Picard, *rebrouer*; de *re*, et *brave*. Diez a établi cette étymologie sur de bonnes raisons: le sens le plus ancien de *brave* est violent, rétif; quant à la forme, *brave*, venant des langues germaniques, devait être, à l'origine, *brau* ou *brou*, comme dans le provençal; cette forme primitive est restée dans *rabrouer* et *ébrouer*. De là sorte, *rabrouer* serait, proprement, violenter, malmener.

† **RABROUEUR** (ra-brou-eur), *s. m.* Celui qui rabroue.

— HIST. XVI° s. [Seigneur] qui estoit un grand rabroueur, et savoit aussi bien braver et rabrouer, BRANT. *Cap. franç.* t. II, p. 71, dans LACURNE.

† **RABRUTIR** (ra-bru-tir), *v. a.* Rendre plus brute. Et la fumée épaisse, abrutissante, Rabrutissait leur tête non pensante, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* Bruxelles, 1739.

— ÉTYM. *Re...*, et *abrutir*.

† **RABUTINADE** (ra-bu-ti-na-d'), *s. f.* Trait d'esprit à la façon de Rabutin. Qu'est-ce que ce fragment [la Consolation à Polybe, de Sénèque]? Un carton d'idées ramassées dans les écrits de Sénèque.... la rhapsodie de quelque courtisan, une rabutinade, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 69. || Querelle à la façon de Rabutin. J'étais tout près de vous faire une rabutinade, ma chère cousine, sur ce que je ne recevais pas la réponse que vous deviez à ma lettre du mois de janvier, BUSSY, *à Mme de Sévigné*, dans BESCHERELLE.

— ÉTYM. *Rabutin*, parent de Mme de Sévigné.

† **RABUTINAGE** (ra-bu-ti-na-j'), *s. m.* Mot forgé par Mme de Sévigné, et signifiant la famille des Rabutins, à laquelle elle appartenait, et ce qui concerne cette famille. Je ne sais comme vous m'avouez dans votre rabutinage : je suis une petite poule mouillée, SÉV. *à Bussy*, 23 oct. 1688.

† **RABUTINEMENT** (ra-bu-ti-ne-man), *adv.* Mot forgé par Mme de Sévigné, et signifiant à la manière des Rabutins, en vrai Rabutin. Il [le coadjuteur] me pria de lui prêter mon portrait, c'est-à-dire le vôtre.... je le refusai rabutinement, SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 sept. 1675.

† **RACA** (ra-ka). Mot syriaque qui est cité dans l'Évangile comme une injure. Celui qui dira à son frère raca méritera d'être condamné par le conseil, SACI, *Bible, Évang. St Math.* v, 22.

— ÉTYM. Syriaque, *raca*, imbécile, tête faible.

† **RACAGE** (ra-ka-j'), *s. m.* Terme de marine. Collier fait tantôt d'un cercle de fer, tantôt d'un chapelet de boules de bois et de planchettes traversées par une corde nommée bâtard de racage; il a pour objet de tenir rapproché le mât de sa vergue. Pomme de racage. Drosse de racage. || Faux racage, racage volant que l'on ajoute dans quelques cas au racage d'une vergue de hune.

— ÉTYM. Allem. et suéd. *rack*; holl. et dan. *rak*; de l'anglo-saxon *raca*, d'après Jal, ou de *raccan*, *ræcan*, étendre, allonger, d'après Webster.

† **RACAHOUT** (ra-ka-ou), *s. m.* Fécule nourrissante, à laquelle on attribue des propriétés analeptiques. Racahout des Arabes.

RACAILLE (ra-kâ-ll', *ll* mouillées, et non ra-kâ-ye), *s. f.* || 1° La partie la plus vile de la populace. Le mari et la femme qui ne purent être pendus à la porte de Paris vendredi dernier pour le tumulte que les laquais y excitèrent, furent hier, en plein midi, au même lieu, pendus et étranglés, pour montrer à cette racaille de laquais qu'on ne les craignait point, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 93. La racaille dans des trous.... Se sauva sans grand travail, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Ton peu d'entendement Me rend tout étonné : vous n'êtes que racaille, Gens grossiers, sans esprit, à qui l'on n'apprend rien, ID. *ib.* VIII, 21. Puis-je en mes vers.... Des Cotins de mon temps poursuivre la racaille? VOLT. *Ép.* 95. || 2° Fig. Il se dit de toutes les choses de rebut. On a vendu aujourd'hui tous les livres de prix; le reste n'est que de la racaille.

— SYN. RACAILLE, CANAILLE. La signification commune est foule digne de mépris; mais racaille est encore plus méprisant que canaille, et exprime un degré au-dessous.

— HIST. XV° s. Racaille du mau saint Martin Et de tous maulx de plus en plus, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 212. || XVI° s. L'homme d'estat et la racaille

du peuple, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 264, dans LACURNE.

— ÉTYM On a indiqué le grec ῥάκος, guenille; la signification conviendrait ; mais on ne voit pas comment ce mot grec se serait introduit. Diez propose dubitativement l'ancien scandinave *racki*, angl. *rack*, chien, de sorte que *racaille* aurait, étymologiquement, le même sens que *canaille*. Ce qui paraît le plus probable, c'est que ce terme injurieux provient du *raca*, injurieux aussi, qui est dans l'Évangile. Plusieurs mots de la Bible ont passé dans les langues romanes, par exemple *parabola* qui a donné *parole*. Le provençal a *raca*, rosse, qui ne contredit pas cette étymologie.

† **RACAMBEAU** (ra-kan-bô), *s. m.* Terme de marine. Anneau de fer ou de bois servant à divers usages.

— ÉTYM. Même racine que *racage*.

† **RACANETTE** (ra-ka-nè-t'), *s. f.* Nom que les chasseurs donnent à un petit canard de passage, et aussi à la sarcelle.

† **RACASTILLAGE** (ra-ka-sti-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Réparation à l'accastillage d'un bâtiment.

† **RACASTILLER** (ra-ka-sti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de marine. Travailler au radoub des œuvres mortes d'un vaisseau ou à la refonte de ses hauts.

† **RACCOINTER** (ra-koin-té), *v. a.* Accointer de nouveau. || Se raccointer, *v. réfl.* S'accointer de nouveau.

— HIST. XV^e s. Vous vous en irez par delà puisque on vous mande, et vous racointerez de vos gens et de vostre pays, FROISS. II, II, 69.

— ÉTYM. *Re*..., et *accointer*.

† **RACCOISER** (ra-koi-zé), *v. a.* Terme vieilli. Apaiser, calmer. Il crut devoir mettre cet intervalle de temps pour laisser raccoiser les humeurs et refroidir les esprits, ST-SIM. 563, 56.

— HIST. XVI^e s. Ce quartier estant r'acoisé, D'AUB. *Hist.* II, 410.

— ÉTYM. *Re*..., et *accoiser*.

RACCOMMODAGE (ra-ko-mo-da-j'), *s. m.* Réparation d'un meuble, d'un vêtement, etc. Le raccommodage d'un habit.

— ÉTYM. *Raccommoder*; Berry et Normandie, *racmodage*; wallon, *rakomodeg*.

RACCOMMODÉ, ÉE (ra-ko-mo-dé, dée), *part. passé* de raccommoder. || 1° À quoi on a fait un raccommodage. Une robe raccommodée. || Fig. M. de Chaulnes a eu des chagrins qui ont été enfin réparés et raccommodés, SÉV. 26 août 1685. Elle est revenue! tout est raccommodé, tout est d'accord, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 185, dans POUGENS. || 2° Entre qui a eu lieu un raccommodement. Des amis raccommodés. || Fig. Vous me paraissez raccommodée avec le mot de vapeurs, SÉV. 563. Raccommodé avec les lettrés, il était toujours en colère contre le reste de la nation, VOLT. *Babouc*.

RACCOMMODEMENT (ra-ko-mo-de-man), *s. m.* Réconciliation après une querelle. J'ai une lettre de M. le cardinal de Bouillon qui me charge de son raccommodement, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 25 juin 1698. Sa Majesté [Charles II] ne goûta pas longtemps la douceur d'un raccommodement [avec une maîtresse] qui le rendait de la plus belle humeur du monde, HAMILT. *Gramm.* XI. Petits soins, rendez-vous, doux raccommodements, Promesse d'épouser, plainte, douceur, rupture, Tout cela se trafique avecque l'écriture, REGNARD, *le Distr.* IV, 9. Gaston, dont la vie était un flux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère [Louis XIII], VOLT. *Mœurs*, 176. La querelle fut très-violente, et finit par des pleurs, qui touchèrent le roi ; un froid raccommodement termina cette scène, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 220, dans POUGENS. Les raccommodements ne suivent jamais le dégoût et le mépris, ID. *ib.* t. II, p. 1.

— HIST. XVI^e s. Un des boutefeux nommé Neux, gagné par les Espagnols, pour empescher le racommodement, rompit tout traité, D'AUB. *Hist.* III, 205.

— ÉTYM. *Raccommoder*.

RACCOMMODER (ra-ko-mo-dé), *v. a.* || 1° Réparer, remettre en bon état. Les chemins de Vitré sont devenus si impraticables, qu'on les fait raccommoder par ordre du roi, SÉV. 15 juin 1680. C'est ainsi [à coups de pierre] que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers, ID. 15 mai 1689. Il [le maréchal de Villeroi] rabattrait bien de l'estime qu'il a pour moi, s'il me voyait montrer à lire à Mlle de la Tour, examiner la vocation d'une postulante, ou raccommoder mes chemises, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 257, dans POUGENS. Vous passeriez vos jours à raccommoder ses serviettes, HAMILT. *Gramm.* 9. Le père du fameux Jean XXII, qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors, VOLT. *Mœurs*, 184. || Fig. et absolument. On raccommodait sans cesse, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire et écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever ensuite un bon édifice, J. J. ROUSS. *Inég* 2^e part. || Fig. Raccommoder ses flûtes, réparer une gaucherie. L'envoyé parut scandalisé des discours de l'abbé, qui tâcha de raccommoder ses flûtes, BAYLE, *Lett.* p. 740, dans POUGENS. || 2° Remettre en bonne santé. Je suis assurée.... que vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan, SÉV. 11 oct. 1673. || 3° Remettre dans un état plus convenable, plus selon la bienséance. Raccommoder ses cheveux, sa coiffure. Votre perruque est dérangée ; raccommodez-la N'a-t-elle point resté derrière Pour raccommoder sa jartière? SCARR. *Virg.* II. || 4° Réformer, dans un ouvrage d'esprit, ce qu'il peut y avoir de mauvais. Je ne puis jamais raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume, SÉV. 3 avr. 1681. Je n'avais que dix-huit ans quand je fis cette ode, mais je l'ai raccommodée, BOIL. *Note sur l'ode* 2. || Absolument. Quand je m'aperçois de ces répétitions, je fais une grimace épouvantable, mais il n'en est autre chose.... je ne sais point raccommoder, SÉV. 11 mars 1672. || 5° Remettre le bon état dans les affaires, dans les relations. On dit que L. a trouvé sa chère épouse écrivant une lettre qui ne lui a pas plu; le bruit a été grand, d'Hacqueville est occupé à tout raccommoder, SÉV. 296. L'affaire de M. de Surville n'est pas facile à raccommoder; mais il ne faut pas se rebuter, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villette*, 20 mars 1707. Le P. la Chaise veut raccommoder ce qu'il a gâté sur le P. Poisson, mais il a plus de talent pour le mal que pour le bien, ID. *Lett. au card. de Noailles*, 24 sept. 1697. Pour raccommoder nos affaires, tu veux donner à souper, HAMILT. *Gramm.* 3. Laisse-moi faire; je m'en vais raccommoder tout cela, A. DUVAL, *Jeun. de Henr. V*, III, 10. || En ce sens, raccommoder peut avoir un nom de chose pour sujet. Cet événement ne raccommodera pas ses affaires, sa fortune. || Raccommoder une sottise, la réparer. || Raccommoder quelqu'un dans l'esprit d'un autre, l'y remettre en bonne opinion. Cela le raccommoda dans l'esprit de Sénantes, HAMILT. *Gramm.* 4. || Raccommoder se dit aussi, absolument, au sens de raccommoder dans l'esprit. Notre princesse a eu, en tout ceci, une conduite si obligeante pour vous, qu'elle doit vous raccommoder pour longtemps, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 5 août 1710. || 6° Remettre d'accord des personnes brouillées. Tâchez de me raccommoder avec M. de Grignan, SÉV. 164. Le roi a raccommodé l'archevêque de Reims avec celui de Paris, ID. 22 janv. 1672. Elle prit soin de raccommoder ces deux amants, HAMILT. *Gramm.* 11. || Raccommoder quelqu'un avec lui-même, lui procurer le calme de la conscience. Daignez, par pitié, s'il est possible, me raccommoder avec moi-même, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Dangers du monde*, III, 9. || En un sens plus vague, raccommoder avec quelqu'un, faire accepter, excuser sa conduite. Mon très-cher philosophe, vous m'avez raccommodé avec Sirven ; je vois avec plaisir qu'il poursuit son affaire, VOLT. *Lett. l'abbé Audra*, 19 juin 1770. || 7° Se raccommoder, *v. réfl.* S'arranger, se rétablir Son pauvre esprit que le latin gâta ne se raccommoda pas dans la logique, BALZ. *le Barbon*. Je reprends mon heure de coucher; mon sommeil se raccommode avec le matin, SÉV. 15 juin 1676. Il me semble que les choses ne se raccommodent pas, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 6 sept. 1716. Vous êtes dans l'âge où les estomacs se raccommodent, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 16 déc. 1755. || 8° Se réconcilier. Le roi a voulu que Mme de Longueville se raccommodât avec Mademoiselle, SÉV. 3 avril 1671. Elle [Mme de Montespan] s'est raccommodée avec le roi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Frontenac*, 1680, t. I, p. 73, dans POUGENS. Quand les dames querellent longtemps, elles ont envie de se raccommoder, DANCOURT, *Chev. à la mode*, V, 6. Un homme connu se raccommoda avec sa femme, en voyant le Préjugé à la mode; j'ai vu l'homme du monde le plus fier devenir modeste après la comédie du Glorieux, VOLT. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. Il est dur d'avoir un ennemi; mais, quand les sujets d'inimitié sont si publics et si injustes, il est lâche de se raccommoder, ID. *Lett. en vers et en prose*, 57. || Fig. Se raccommoder avec quelque chose, en prendre meilleure opinion. Pour me raccommoder avec Fontainebleau, j'y veux aller au-devant de vous, SÉV. 29 mai 1675.

— HIST. XVI^e s. Ayant gaigné ceste place, il la faudroit raccommoder promptement et y laisser une forte garnison, LANOUE, 438. On seroit contraint de sejourner huit ou dix jours à Philippopoli, pour se rafraischir, et faire raccommoder les blessez, ID. 444. Il rencontra sur sa route Aubigné avec lequel il se raccommoda, D'AUB. *Vie*, 126.

— ÉTYM. *Re*..., et *accommoder*; wallon, *rakomodé*; Berry et Normandie, *racmoder*. Cette prononciation, où l'*o* a tendance à se changer en *e* muet, serait mieux représentée par *racquemoder*; on l'entend quelquefois dans la conversation.

RACCOMMODEUR, EUSE (ra-ko-mo-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de raccommoder. Raccommodeur de faïence. Une raccommodeuse de dentelle.

RACCORD (ra-kor ; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme d'art. Liaison établie entre deux parties contiguës d'un ouvrage, lesquelles n'étaient pas en harmonie. Le raccord fait dans cette façade ne se voit pas. Le raccord de cette ancienne peinture avec la nouvelle. || Travail par lequel le peintre en bâtiment associe des peintures neuves à de vieilles. || 2° Fig. Il se dit des ouvrages d'esprit. Il a fait dans sa partition des raccords heureux. Le premier acte de sa pièce ne tient pas bien au second : il est besoin de quelques raccords.

— HIST. XVI^e s. Ils cercheront le racord des figures de la damasquine, tellement qu'il semblera que toutes lesdites tables jointes ensemble ne sont qu'une mesme piece, à cause que le racord des figures empesche la cognoissance de l'assemblage, PALISSY, 28.

— ÉTYM. *Re*..., et *accord*.

RACCORDÉ, ÉE (ra-kor-dé, dée), *part. passé* de raccorder. Ces versets, pris çà et là et raccordés avec intelligence, composeraient un riche mélange de sentiments et d'images qui donnerait à la musique de la couleur et du caractère, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 198.

RACCORDEMENT (ra-kor-de-man), *s. m.* || 1° Terme d'arts. Action de faire des raccords. Le raccordement d'une maison délabrée. || 2° Terme d'architecture. Réunion de deux bâtiments de styles différents ou d'âges différents, à l'aide de quelque accessoire qui sert de transition. || Jonction de deux terrains inégaux, dans un jardin, par une pente ou un perron. || Courbe de raccordement, courbe suivant laquelle on passe, sans ressauts, d'un alignement à un autre. || 3° Jonction de deux chemins de fer. || Jonction de triangulations. Le zèle des géographes piémontais fut mis à l'épreuve dès le début de leurs tentatives de raccordement du réseau des triangles de l'Italie avec celui de France, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LV, p. 859. || 4° Jonction de deux tuyaux inégaux, au moyen d'un tambour de plomb, d'un collet. || 5° Partie de l'âme d'une bouche à feu qui avoisine la chambre destinée à recevoir la poudre, et qui se raccorde avec cette chambre.

RACCORDER (ra-kor-dé), *v. a.* || 1° Terme d'arts. Faire un raccord, des raccords. Raccorder une maison délabrée. L'usage s'est conservé jusqu'à présent de prolonger le fond du bief supérieur dans l'intérieur du sas, et de le raccorder avec le bief inférieur par un mur de chute.... GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. 174. || 2° Terme de paveur. Faire une petite partie de pavé au pourtour d'une borne, ou boucher un trou d'étai. || Refaire une partie de pavé. || 3° Terme de peintre en bâtiment. Refaire du même ton de couleur une partie sur un fond anciennement peint. || 4° Terme de doreur. Remettre de l'or où il en manquait. || 5° Fig. Il se dit aussi des ouvrages d'esprit. La censure a fait des suppressions dans son article; l'auteur n'a pu bien raccorder le tout. || 6° Terme de peinture. Réparer un tableau gâté, adoucir les tons, éteindre les lumières trop brillantes, etc. || 7° Se raccorder, *v. réfl.* Être raccordé. C'est qu'un bâtiment est un ouvrage de règle, et que la symétrie se raccorde avec cette idée ; c'est que la symétrie soulage l'attention et l'agrandit, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 232, dans POUGENS.

— HIST. XII^e s. [Dieu] Par qui les choses prevarient, Movent, racordent et ralient, BENOÎT, II, 11. XIII^e s. Venicien et Pisan s'estoient raccordé et juré contre les Genevois, *Hist. des croisades*, t. I, p. 443. || XV^e s. Ainssy vous vous raccorderez Au doulz roy de misericorde, *Mir. de Ste Genev*.... et

bonnes gens de raccorder leurs musettes, et parfaire la note encommencée, LOUIS XI, *Nouv.* LXXI.

— ÉTYM. *Re...*, et *accorder*.

† **RACCOUPLER** (ra-kou-plé), *v. a.* Remettre ensemble des choses qui avaient été accouplées.

— HIST. XVIe s. Il les fault raccoupler et rejoindre [le corps et l'âme], MONT. III, 40.

— ÉTYM. *Re...*, et *accoupler*.

RACCOURCI, IE (ra-kour-si, sie), *part. passé* de accourcir. || 1° Rendu plus court. Une jupe raccourcie de deux doigts. La vie déjà raccourcie s'abrége encore par les violences qui s'introduisent dans le genre humain, BOSS. *Hist.* II, 1. La Méditerranée n'avait que 860 lieues d'occident en orient, au lieu de 1160 qu'on lui connaît, erreur presque incroyable; l'Asie était pareillement raccourcie de 500 lieues, FONTEN. *Delisle*. De mes ans passagers la trame est raccourcie, VOLT. *Ép.* 15. || Par extension. Cela étant, j'en vois l'usage bien raccourci [d'un principe], PASC. *Prov.* IV. || A bras raccourci, en pliant et déployant successivement le bras pour frapper plus fort. Il le frappait à bras raccourci. || Fig. Son bras n'est pas raccourci, il est toujours aussi puissant. Ses mains ne sont point raccourcies depuis les dernières actions de clémence qu'il a faites, BALZ. *le Prince*, ch. III. La conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut; mais le bras du Seigneur n'est pas raccourci, BOURDAL. 1er *avent*, *Sur le scandale*, p. 117. || Terme de blason. Se dit des pièces honorables qui ne touchent pas le bord de l'écu. || 2° En sucrerie, petites eaux raccourcies, dites aussi eaux mères, toutes les eaux qui contiennent un peu de sucre. || 3° Trop court. Une taille raccourcie. L'habitude et la faiblesse de l'esprit fini qui veut embrasser l'infini à sa mode étroite et raccourcie, FÉN. *Existence*, II, 2, *Éternité*. Les Ostiaques semblent des Samoïèdes un peu moins laids et moins raccourcis que les autres, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 12. || 4° Abrégé. Un tableau raccourci des événements. En deux portraits raccourcis et opposés l'un à l'autre, la parabole nous représente les pernicieux effets de l'orgueil et les salutaires effets de l'humilité, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 112. Que n'ai-je le secret de graver dans vos esprits un plan invisible et raccourci de la Flandre et de l'Allemagne! FLÉCH. *Turenne*. || 5° *S. m.* Le raccourci, la qualité de ce qui est devenu plus court. Je lui veux peindre [à l'homme] non-seulement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir de la nature, dans l'enceinte de ce raccourci d'atome [un ciron], PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. On juge de l'âge des guerriers par la pesanteur ou la légèreté, le raccourci ou l'allongement du pas, CHATEAUB. *Amér. La guerre*. || 6° Terme de peinture. Effet de perspective qui consiste à présenter les objets plus courts qu'ils ne sont en effet. Là dans le raccourci de cette mignature (sic).... BAHIER, *le Cabinet de Quinault*, p. 49. Toute la figure vue de raccourci, DIDEROT, *Lett. Falconet*, sept. 1766. Carles [Vanloo] modelait sa machine, et il en étudiait les lumières, les raccourcis, les effets, dans le vague même de l'air, ID. *Salon de* 1765, *Œuvr.* t. XIII, p. 36, dans POUGENS. La plaine de Chablais, au milieu de laquelle les deux petites montagnes des Aliuzes, vues en raccourci, paraissent deux pyramides isolées, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 318, dans POUGENS. Quelques modernes ont prétendu que les peintres de l'antiquité ne savaient pas faire de raccourcis, LÉVESQUE, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 440. || 7° Fig. Abrégé. J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes, et les doigts aussi bien que les bras; enfin je suis un raccourci de la misère humaine; voilà à peu près comme je suis fait, SCARR. *Portrait*. Croit-on qu'un ministre d'État, qui semble avoir dans sa tête les affaires de tout un royaume, ait l'esprit fort étendu? tout cela se réduit à d'étranges abrégés et à des raccourcis terribles, NICOLE, *Pens. div.* t. VI, p. 280, des *Essais*. Je vous écris donc et voici De mon voyage un raccourci, J. B. ROUSS. *Lett. à Lafosse*. || 8° En raccourci, *loc. adv.* En abrégé. Vous diriez que la fortune a eu dessein de lui donner une expérience en raccourci, BALZ. *le Prince*, ch. 23. On connaît les premiers [Socrate, Ésope] : quant à l'autre, voici Le personnage en raccourci, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Représenter en raccourci la suite des siècles, BOSS. *Hist. Préf.* Son individu [de l'homme] est un centre où tout se rapporte, un point où l'univers entier se réfléchit, un monde en raccourci, BUFF. *Hist. anim.* ch. 1. Il [Bossuet] n'écrivait point ses sermons, ou plutôt il ne les écrivait qu'en raccourci et comme en idée, D'ALEMB. *Éloges*, *Bossuet*.

RACCOURCIR (ra-kour-sir), *v. a.* || 1° Rendre plus court. Raccourcir ses promenades. Raccourcir une robe, un manteau. Ce malheur raccourcira ses jours. Ne raccourcissez pas votre séjour, SÉV. 17 juin 1685. || Raccourcir des étriers, rehausser les étrivières auxquels tiennent les étriers. || Raccourcir le bras, le plier en dedans, le retirer. || Raccourcir les pas en dansant, les étendre moins. || 2° Terme de manége. Raccourcir des demi-voltes, les faire dans un moindre espace. || Raccourcir la bride, saisir les rênes plus en avant. || Raccourcir un cheval, ralentir son allure, en le retenant dans la main. || Fig. Sa charité [de M. de Beauvilliers] pour le prochain le resserrait dans des entraves qui le raccourcissaient par la contrainte de ses lèvres, de ses oreilles, de ses pensées, ST-SIM. 365, 68. || Terme de vénerie. Raccourcir un cerf, enlever les chiens pour les rapprocher d'un cerf qui a de l'avance. || Raccourcir une enceinte, la traverser pour rendre plus petite celle où se trouve le cerf. || 3° Terme de jardinage. Raccourcir la taille, laisser moins d'yeux sur la branche de l'année qu'il n'en est laissé ordinairement. || 4° Populairement et cruellement. Guillotiner, diminuer de la tête. Nous vous raccourcirons, Vos têtes tomberont, Dansons la carmagnole, BABŒUF, *Pièces*, I, 134. || 5° Il s'est dit pour diminuer un liquide. Je me suis fort bien portée de ma médecine; elle a bien raccourci mes sérosités, SÉV. 7 mars 1685. || 6° *V. n.* Devenir plus court. Les jours ont raccourci, sont raccourcis. Cette toile raccourcit au blanchissage. || 7° Se raccourcir, *v. réfl.* Devenir plus court. L'époque où les jours se raccourcissent. A mesure que la terre s'est refroidie, la nature vivante s'est raccourcie dans ses dimensions, BUFF. *Min.* t. VII, p. 222. || 8° En parlant de lutteurs, se replier, se ramasser sur soi-même. Ils se saisissent et se serrent l'un l'autre.... ils se raccourcissent, ils s'allongent, ils se baissent, ils se relèvent, FÉNEL. *Tél.* XVI.

— HIST. XIIIe s. S'aucuns homs estoit banis de Lisle à tiermine [terme], et jou [je] le rapieloie et raccorcassie sen [son] tiermine por service que jou en prenoie, TAILLIAR, *Recueil*, p. 92. || XIVe s. Sont de beaulté vray raccourci, Et parfaicts en nature aussi, *Trait. d'alch.* 197. || XVIe s. Place incapable d'attendre un canon r'acourci, D'AUB. *Hist.* II, 276. Et le tout en personnages racourcis [réduits], ne seront que de païsage, *Sat. Mén.* p. 18. Il semble que touts les jours nous raccourcissons l'usage de cettuy ci [le plaisir de manger], MONT. II, 16.

— ÉTYM. *Re...*, et *accourcir*.

RACCOURCISSEMENT (ra-kour-si-se-man), *s. m.* L'action de raccourcir; le résultat de cette action. Le raccourcissement des jours. Je sais bien que la représentation raccourcit la durée de l'action.... mais je voudrais que, pour mettre les choses dans leur justesse, ce raccourcissement se ménageât dans les intervalles des actes, CORN. *Exam. de Mél.* L'autruche, le casoar, le dronte, par le raccourcissement des ailes et la pesanteur du corps.... font la nuance entre les animaux de l'air et ceux de la terre, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 255.

— HIST. XVIe s. Voila l'ordre que nous tiendrons, duquel tu vois le raccourcissement [raccourci] en la table suivante, PARÉ, XXI, 1.

— ÉTYM. *Raccourcir*.

† **RACCOURIR** (ra-kou-rir), *v. n.* Revenir en courant.

— HIST. XIIIe s. La roïne racourt, de duel [chagrin, deuil] confont et d'ire, *Romancero*, p. 16.

— ÉTYM. *Re...*, et *accourir*.

† **RACCOURS** (ra-kour), *s. m.* Diminution de longueur d'une pièce d'étoffe mal fabriquée.

RACCOUTRÉ, ÉE (ra-kou-tré, trée), *part. passé* de raccoutrer. Habit mal raccoutré.

RACCOUTREMENT (ra-kou-tre-man), *s. m.* L'action de raccoutrer; le résultat de cette action. Le raccoutrement de vieilles nippes.

— HIST. XVIe s. Raccoustrement, COTGRAVE.

RACCOUTRER (ra-kou-tré), *v. a.* || 1° Raccommoder, recoudre. Faire raccoutrer son manteau. || 2° Fig. Se raccoutrer, *v. réfl.* Se remettre. On parla de toute autre chose, Charost se raccoutra et s'en alla, ST-SIM. 56, 195.

— HIST. XVIe s. Numa commencea aussi à raccoustrer un petit le calendrier, AMYOT, *Num.* 31. Je tasche à raccoustrer aucunement ma vie, et la former au moule de ces grands personnages, ID. *P. Æm.* 1.

— ÉTYM. *Re...*, et *accoutrer*.

† **RACCOUTREUR, EUSE** (ra-kou-treur, treû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui raccoutre.

— HIST. XVIe s. Raccoustreur, COTGRAVE.

RACCOUTUMÉ, ÉE (ra-kou-tu-mé, mée), *part. passé* de raccoutumer. Il est déjà tout raccoutumé à la maison.

RACCOUTUMER (SE) (ra-kou-tu-mé), *v. réfl.* Reprendre une habitude. Allons, je le veux, recommençons notre commerce; vous commenciez, dites-vous, à vous raccoutumer à moi, SÉV. *à Bussy*, 19 mai 1677. Nous nous raccoutumons à la bonne ville insensiblement, ID. *ib.* 12 oct. 1678. Votre sœur commence à se raccoutumer avec nous, mais non pas avec le monde, dont elle paraît toujours fort dégoûtée, RAC. *Lett.* XXXII, *à son fils*.

— HIST. XVIe s. ....Ains demeureront les fenestres closes dix ou douze jours, pour raccoutumer les pigeons par bon traictement, O. DE SERRES, 402.

— ÉTYM. *Re...*, et *accoutumer*; wallon, *rakoustumé*.

RACCROC (ra-kro; le *c* ne se lie pas et ne se prononce pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ra-kro-z incroyables), *s. m.* Terme de jeu. Coup de raccroc, ou, simplement, raccroc, un coup non visé, où il y a plus de bonheur que d'adresse. Il a fait cette bille par un raccroc, de raccroc, par raccroc. Ce coup-là n'est qu'un raccroc.

— HIST. XIVe s. Après icellui mariage fait, il eust en l'ostel d'iceulx mariez une feste ou assemblée de gens que l'en dist ou païz [au pays de Caux] racroc, DU CANGE, *receptum*.

— ÉTYM. Voy. RACCROCHER.

RACCROCHÉ, ÉE (ra-kro-ché, chée), *part. passé* de raccrocher. || 1° Accroché de nouveau. Ce tableau était tombé, le voilà raccroché. || Fig. Ah! monsieur qu'elle est belle, Et que j'ai de plaisir à vous voir raccroché! REGNARD, *le Joueur*, III, 5. || 2° Arrêté dans la rue par une fille publique. On y est ce qu'on appelle raccroché en plein jour, DUCLOS, *Voy. Ital. Œuvr.* t. VII, p. 79.

RACCROCHER (ra-kro-ché), *v. a.* || 1° Accrocher de nouveau. Raccrochez cette tapisserie. || 2° Rattraper, reprendre. Enfin je vous raccroche, Mon argent bien aimé, rentrez dedans ma poche, MOL. *l'Ét.* II, 6. Si je puis raccrocher le manuscrit dont vous me parlez, CARACCIOLI, *Lett. récr. et mor.* t. II, p. 83, dans POUGENS. || 3° Fig. Remettre en bonne position. Fénelon n'était pas sans soin de tout ce qui pouvait le raccrocher et le conduire aux premières places, ST-SIMON, 302, 178. || 4° Dans le langage familier, en parlant des filles de mauvaise vie, arrêter les passants. || 5° *V. n.* Terme de jeu. Faire un ou plusieurs raccrocs. Ne faire que raccrocher. || 6° Se raccrocher, *v. réfl.* Se retenir à quelque chose en s'y accrochant. Il se serait noyé s'il ne s'était raccroché à une branche d'arbre. || Fig. Se raccrocher à une chose, s'y attacher pour regagner d'un côté ce qu'on avait perdu de l'autre. || Absolument. Se raccrocher, regagner en tout ou en partie les avantages qui avaient été perdus. Horace : Cet homme me rompt tout. — Arnolphe : Oui; mais cela n'est rien, Et de vous raccrocher vous trouverez moyen, MOL. *Éc. des femm.* III, 4. || 7° Se raccrocher à, se remettre avec. Les regrets sincères que vous me faites paraître de ne point vous raccrocher présentement dans cette maison de Grignan.... SÉV. *à Duplessis* (qui avait été gouverneur du jeune de Grignan), 1er mai 1691. Vous avez fait divorce avec le genre humain; Mais vous vous raccrochez encore au féminin, REGNARD. *Démocrite*, I, 4. Est-ce que, tout de bon, vous êtes résolu de vous raccrocher plus que jamais à cette femme? BRUEYS, *Muet*, I, 10. || Il s'est raccroché au service, se dit d'un homme qui, ayant quitté le service, y est rentré.

— ÉTYM. *Re...*, et *accrocher*.

† **RACCROCHEUR** (ra-kro-cheur), *s. m.* Terme de jeux. Celui qui fait des raccrocs; se dit surtout au billard.

RACCROCHEUSE (ra-kro-cheû-z'), *s. m.* || 1° Fille de mauvaise vie qui raccroche les passants. || 2° Coquille univalve appelée aussi bourse (la ranelle bourse, mer des Indes).

† **RACCROUPIR (SE)** (ra-krou-pir), *v. réfl.* S'accroupir de nouveau.

— HIST. XVIe s. Se racroupir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *accroupir*.

RACE (ra-s'), *s. m.* || 1° Tous ceux qui viennent d'une même famille. Nous ne regardions point à la race, nous ne regardions qu'au mérite, *Francion*, liv. VI, p. 221. Le trône où je me sieds n'est pas un bien de race, CORN. *Héracl.* I, 2. Le règne éternel de la race de David, PASC. *Pens.* XXV, 161, éd. HAVET. Toute sa race [du cardinal de Retz] a de l'esprit, et lui plus que tous, SÉV. 18 sept. 1676. Les gentils ouvrent les yeux et s'unissant en esprit aux juifs convertis, ils entrent par ce moyen dans la race d'Abraham, et, devenus ses enfants par la foi, ils héritent des promesses qui lui avaient

été faites, BOSS. *Hist.* II, 7. Les enfants de Clovis n'ayant pas marché dans les voies que saint Remi leur avait prescrites, Dieu suscita une autre race pour régner en France, ID. *Polit.* VII, VI, 14. Hé bien, je m'adoucis; votre race est connue, Depuis quand? répondez.—Depuis mille ans entiers, BOIL *Sat.* V. Tout l'espoir de sa race en lui seul renfermé, RAC. *Athal.* IV, 5. Mais sans cesse occupé des grands noms de ma race, ID. *Bajaz.* II, 5. Ô désespoir! ô crime! ô déplorable race! ID. *Phèdre,* I, 3. Et vous.... Vous périrez peut-être et toute votre race, ID. *Esth,* I, 3. Ils n'ont ni aïeux ni descendants; ils composent seuls toute leur race, LA BRUY. II. De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus, VOLT. *Louis XIV,* 8. La race des anciens pirates danois qui régnait en Normandie et en Angleterre, ID. *Mœurs,* 50. || Noblesse de race, se disait autrefois de celui à qui cette qualité avait été transmise, par opposition à celui qui s'était fait anoblir. || On a dit de même et en sens inverse : roture de race. Les Suisses s'offensent d'être gentilshommes, et prouvent la roture de race pour être jugés dignes de grands emplois, PASC. *Pens.* V, 8. || De notre race, dans notre famille. Je crois que je ne vous perdrais pas pour cela.... nous ne nous perdons point, de notre race; nos liens s'allongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais, SÉV. 6 juil. 1670. || Il se dit, dans l'histoire de France, des trois races royales qui ont successivement occupé le trône ; la première race, ou Mérovingiens; la deuxième race, ou Carlovingiens; la troisième race, ou Capétiens. Dans le commencement de la première race, on voit un nombre infini d'hommes libres, soit parmi les Francs, soit parmi les Romains, MONTESQ. *Esp.* XXX, 11. Il [Cordemoi] a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France, VOLT. *Louis XIV, Écrivains.* || La race mortelle, la race humaine, les hommes en général. Là sous des traits hideux s'offre la race humaine; Plus forts sont les liens, et plus forte est la haine, DELILLE, *Pitié,* II. || 2° Extraction. Une profonde nuit enveloppe sa race, RAC. *Athal.* III, 4. Je vins; mais je cachai ma race et mon pays, ID. *Esth.* I, 1. || Rejetons dans une famille. Comme nos citoyens de race désireux, RÉGNIER, *Sat.* II. Qu'il me retire d'ici, uniquement pour tirer race de moi, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. III, p. 239. || Il se dit aussi des animaux. J'aimerais autant dire que des éléphants ont fait l'amour à des puces, et en ont eu de la race, VOLT. *Memmius,* III, 2. || 3° Générations. Ce culte se continuera toujours et passera de race en race parmi les enfants d'Israël, SACI, *Bible, Exode,* XXVII, 21. Voilà cette première race passée [l'archevêque d'Arles qui venait de mourir]; nous irons après, mon cher comte, SÉV. 18 mars 1689. Comme il [le royaume d'Israël] s'était établi par la division, il fut souvent divisé contre lui-même.... les familles royales les mieux établies virent à peine quatre ou cinq races, BOSS. *Politique,* IX, III, 6. J'ennoblis, en payant, d'opulents roturiers; Je leur fais des aïeux de quinze ou seize races, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope,* III, 4. || Poétiquement, la race future, les races futures, les hommes à naître. Que direz-vous, races futures, Si quelquefois un vrai discours Vous récite les aventures De nos abominables jours? MALH. III, 4. Et ton nom paraîtra, dans la race future, Aux plus cruels tyrans une cruelle injure, RAC. *Brit.* V, 6. || 4° Il se prend quelquefois dans le sens de fils ou fille. Race de mille rois, adorable princesse, Dont le puissant appui de faveurs m'a comblé, MALH. IV, 4. Je te veux toujours voir, quoi que ta rage fasse, Craindre ton ennemi dedans ta propre race [ton propre fils], CORN. *Héracl.* IV, 5. Adieu, prince, vivez, digne race des dieux, RAC. *Iph.* V, 2. || 5° Il se dit quelquefois d'une classe d'hommes se ressemblant ou par la profession, ou par les habitudes, ou par les inclinations; en ce sens il a quelque chose d'ironique ou même d'injurieux. La race des poëtes. Les philosophes, race crédule. Ô imitateurs, race servile! || Familièrement, méchante race, méchante petite race, se dit à de petits enfants qu'on réprimande. || On dit de même au pluriel : Ce sont de méchantes races. Ces petites races font un bruit insupportable. || Race de vipères, expression qui, dans l'Écriture, s'adresse aux pharisiens, et que, dans le langage ordinaire, on applique à de méchantes gens. || Race se dit de même, dans le langage de l'Écriture, ou dans le langage élevé, des hommes frappés d'une réprobation. Ô race incrédule et dépravée, jusqu'à quand serai-je avec vous? SACI, *Bible, Évang. St Luc,* IX, 41. Pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain? race infidèle, me connaissez-vous à cette fois? BOSS. *Anne de Gonz.* Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure... RAC. *Ath.* III, 4. || 6° Terme de zoologie. Réunion d'individus appartenant à la même espèce, ayant une origine commune et des caractères semblables, transmissibles par voie de génération, ou, en d'autres termes, variété constante dans l'espèce. || En ce sens, il se dit des hommes. Les populations de race germanique. La race caucasienne. La race juive. Il y a beaucoup plus de races d'hommes qu'on ne pense; celle des Samoïèdes et des Hottentots paraissent les deux extrêmes de notre continent, VOLT. *Russie,* I, 1. La race des nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers, ID. *Mœurs,* 141. On trouve en Laponie et sur les côtes septentrionales de la Tartarie une race d'hommes de petite stature, d'une figure bizarre, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 2. || Il se dit aussi des animaux. La meilleure race de chèvres. Chien, cheval de bonne race. N'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la sottise de notre nation? et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes, dans laquelle il y a eu quelques hommes? VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 26 juill. 1764. Les races, dans chaque espèce d'animal, ne sont que des variétés constantes, qui se perpétuent par la génération, BUFF. 7° *Ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 361. Ennoblir ou relever les races dans l'homme et dans les animaux, ID. *Ois.* t. VII, p. 35. || Sous-race, voy. SOUS-RACE. || Un sujet de pure race est celui qui descend directement, sans croisement, de la souche de la race elle-même. || Pure race n'est pas la même chose que pur sang, attendu que pur sang est un terme réservé à un cheval particulier. || Absolument. Race veut dire race bonne et non altérée par des croisements. Chien de race. Cheval de race. Vous eussiez vu ce père voler plus vite que nos chevaux de race ne courent à Newmarket, VOLT. *Jenni,* 2. || Ce cheval a de la race, on voit à sa structure qu'il provient d'une bonne race. || Par extension. Et ce jeune énervé... qui n'admire à Paris Que les femmes de race et les chevaux de prix, V. HUGO, *Crép.* 12. || Race se dit des végétaux aussi, bien que plus rarement. Froment de la race de Taganrog. || Poétiquement. Je ne pouvais nombrer ces races innombrables, Qui, diverses de port, de formes, de couleurs, De feuilles, de parfums et de fruits, et de fleurs, Filles des monts, des bois, de la terre et de l'onde, Sont les trésors de l'homme et l'ornement du monde, DELIL. *Trois règ.* VI. || Proverbes. Les bons chiens chassent de race, ou bon chien chasse de race, les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères; locution qui vient de ce qu'il y a des chiens qui, par le fait de leur race, savent chasser sans avoir appris. || Cet homme chasse de race, cela peut se prendre en bonne comme en mauvaise part; mais cette fille chasse de race, se prend toujours en mauvaise part, signifiant qu'elle est coquette comme sa mère. Je suis un peu coquet, tu n'es pas mal coquette : Notre mère l'était, dit-on, en son vivant; Nous chassons tous de race, et le mal n'est pas grand, REGNARD, *le Distr.* IV, 3.

— SYN. 1. RACE, FAMILLE. La race est la famille considérée dans la durée. De plus elle est la lignée purement naturelle et physique, tandis que la famille implique un rapport social et moral. || 2. RACE, ESPÈCE. Dans le langage de la zoologie, espèce est plus étendu que race. L'espèce galline en général, et, en particulier, la race galline qu'on élève en Normandie ou en Bresse. C'est une faute où l'on tombe souvent, de dire la race bovine, ovine, porcine, chevaline, pour l'espèce. Il faut dire, en général, l'espèce bovine, et, en particularisant, la race bovine de Durham, la race normande; la race (de chevaux) percheronne, etc.

— HIST. XVIe s. Race des dieux de France, honneur de l'univers, Mon prince, mon seigneur, le support de mes vers, DESPORTES, *Angélique,* I. Contemplés curieusement les especes des raisins qu'y verrés, afin d'en tirer, en la saison, des races, s'il y en a, qui vous agreent, O. DE SERRES, 160. Car tout l'avoir mondain, quelque chose qu'on face, Jamais ferme n'arreste à la troisiesme race, RONS. 972. Et vous, messieurs, n'en devez pas moins attendre de ces jésuites, si n'en extirpez dès le commencement et la race et la racine, PASQUIER, *Recherches,* liv. III, p. 300, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. *raice;* provenç. et espagn. *raza;* portug. *raça;* ital. *razza;* angl. *race,* race; de l'anc. haut allem. *reiza,* ligne, d'après Diez. Les formes excluent le latin *radix : radīcem* avait donné *raïs,* et *rādix* n'aurait jamais fait en italien *razza.*

† **RACÉMATE** (ra-sé-ma-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels formés par l'acide racémique.

† **RACÈME** (ra-sè-m'), *s. m.* Terme de botanique. Groupe de fleurs ou de fruits qui a du rapport avec une grappe. Dans le genre dictamne, les fleurs grandes, élégantes, blanches, sont disposées en amples racèmes terminaux.

— ÉTYM. Lat. *racemus,* grappe, de même radical que le grec ῥὰξ, ῥαγὸς, grain de raisin.

† **RACÉMEUX, EUSE** (ra-sé-meû, meû-z'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont disposées en grappes.

— ÉTYM. Lat. *racemosus,* de *racemus,* grappe.

† **RACÉMIFÈRE** (ra-sé-mi-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs en grappes.

— ÉTYM. Lat. *racemus,* grappe, et *ferre,* porter.

† **RACÉMIFORME** (ra-sé-mi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à une grappe.

— ÉTYM. Lat. *racemus,* grappe, et *forme.*

† **RACÉMIQUE** (ra-sé-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide racémique, acide extrait des eaux mères dont on a retiré l'acide tartrique. || Camphre racémique, camphre formé de poids égaux de camphre ordinaire, dont le pouvoir rotatoire s'exerce à droite, et de camphre de matricaire dont le pouvoir rotatoire s'exerce à gauche, CHAUTARD, *Acad. des sc. Comptes rendus,* t. LVI, p. 698.

— ÉTYM. Lat. *racemus,* grappe, raisin.

† **RACER** (ra-sé), *v. n.* Terme d'oiselier. Se dit des oiseaux qui produisent des petits entièrement semblables à eux.

— ÉTYM. *Race.*

† **RACHALANDER** (ra-cha-lan-dé), *v. a.* Faire revenir des chalands, des acheteurs. Rachalander une boutique.

— ÉTYM. *Re...,* et *achalander.*

RACHAT (ra-cha; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Action de racheter. À peine avait-il vendu sa maison, que, se ravisant il en proposa le rachat à l'acquéreur. || Terme de jurisprudence. Faculté ou pacte de rachat, faculté stipulée par le vendeur, de recouvrer la chose vendue, en remboursant dans un certain délai à l'acquéreur le prix ainsi que les frais et loyaux coûts que celui-ci a payés. On dit aussi faculté ou pacte de réméré. L'acquéreur à pacte de rachat ne peut user de la faculté d'expulser le preneur, jusqu'à ce que, par l'expiration du délai fixé pour le réméré, il devienne propriétaire incommutable, *Code Nap.* art. 1751. || Le rachat d'une rente, d'une pension, le payement d'une certaine somme pour amortir, pour éteindre une rente, une pension. Nous sommes sur le point d'en voir une bien cruelle [une vérité], qui est le rachat de nos rentes sur un pied qui nous envoie droit à l'hôpital; l'émotion est grande, mais la dureté l'est encore plus, SÉV. *Lett. à Pompone,* 1er déc. 1664. || On dit de même : le rachat d'une servitude. || Rachat de marchandises, payement d'une certaine somme, pour obtenir la restitution des marchandises capturées en mer par un corsaire. || 2° Délivrance, rédemption. On était convenu de part et d'autre que le prix du rachat des prisonniers serait, par tête, de cinq cents livres pour une personne libre, et de la moitié pour un esclave, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 219, dans POUGENS. Les Thébains accordent la faculté du rachat aux captifs que le sort des armes fait tomber entre leurs mains, à moins que ces captifs ne soient nés en Béotie; car alors ils les font mourir, BARTHÉL. *Anach.* ch. 34. || Le rachat du genre humain, la rédemption opérée par Jésus-Christ. || 3° En matière féodale, somme à laquelle était estimé le revenu d'une année du fief qui devait le droit de relief.

— REM. On a dit *rachet.* Le rachet [des prisonniers] est pour l'amour de vous.... MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque,* VI, 13.

— HIST. XIIIe s. Li tiers cas, si est que nus fiés [nul fief] qui vient en descendant ne doit racat au segneur, BEAUM. XIV, 8. || XVe s. Le comte commanda que l'on ardist tout, si des rachats à argent les herauts n'avoient leur devoir, FROISS. II, II, 66. [Il] le ferit si que il luy perça l'escu et le haulbert, et luy fist son glaive passer parmy le gros du cueur, et l'abatit mort sans rachapt, *Perceforest,* t. I, f° 82. || XVIe s. Rachapt est le revenu d'une année choisie en trois immediatement précedentes, le dit [l'arbitrage] des pairs, ou une somme de deniers pour une fois, au choix du seigneur, LOYSEL, 564.

— ÉTYM. *Re...,* et *achat.*

† 1. **RACHE** (ra-ch'), *s. f.* || 1° Nom sous lequel on désignait autrefois les diverses maladies éruptives de la tête, et, en particulier, la teigne.

|| 2° Nom donné dans les vignobles du Languedoc à l'espèce nommée par Wahl la cuscute monogyne, laquelle est nuisible aux vignes, LEGOARANT.

— HIST. XIVe s. Porrigo, teigne, rache, roigne, DU CANGE, *porrigium*.

— ÉTYM. Prov. *rasca*, gale; *rascar*, gratter; espagn. et port. *rascar*, gratter; du latin fictif *rasicare*, qui vient de *rasum*, supin de *radere*, gratter, écorcher.

† 2. **RACHE** (ra-che), *s. f.* Terme de marine. Trait fait avec un compas sur une pièce de bois pour indiquer le travail qui doit être fait.

— ÉTYM. Esp. *rasgo*, trait de plume, que Diez rattache à *rasicare* (voy. le précédent).

† 3. **RACHE** (ra-ch'), *s. f.* Terme de marine. Lie du mauvais goudron et de l'huile.

— ÉTYM. Grisons, *rascha*; du latin fictif *rasica*, du latin *rasis*, poix brute.

† **RACHÉE** (ra-chée), *s. f.* Souche du bois qui a été coupée, et sur laquelle il repousse des branches (*Almanach du chasseur*).

— ÉTYM. Il y a l'anc. franç *rach*, *racheau*, souche.

† **RACHER** (ra-ché), *v. a.* Terme de construction. Faire avec un compas, sur une pièce de bois, le tracé nécessaire pour la tailler. || Terminer une broderie par de petits points symétriques.

— ÉTYM. *Rache* 2.

RACHETABLE (ra-che-ta-bl'), *adj.* Qu'on peut racheter. Une rente rachetable. Dans l'ancienne monarchie, le domaine du roi était rachetable à perpétuité.

— HIST. XVIe s. Rentes constituées à deniers sont rachetables à toujours, LOYSEL, 511.

— ÉTYM. *Racheter*; wallon, *regtav*.

RACHETÉ, ÉE (ra-che-té, tée), *part. passé* de racheter. || 1° Acheté, après avoir été vendu. Un tableau racheté à prix d'or. || 2° Pour qui on a payé rançon. Le maréchal de Créqui, racheté de sa prison et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbrück, VOLT. *Louis XIV*, 12. || Fig. Recevez donc, mes fils, de la main d'une mère Un trône racheté par le malheur d'un père, CORN. *Rodog.* II, 3. A l'aspect de ce roi racheté du tombeau, RAC. *Athal.* V, 1. || 3° Il se dit de la rédemption. [Les hommes] rachetés d'un prix infini, pour être faits les temples du Dieu vivant, PASC. *Prov.* XIV. La religion nous commande de respecter un juste racheté du sang de Jésus-Christ, et qui, d'une condition obscure et méprisable, vient de monter à un trône céleste, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 12. || 4° Compensé. Nul n'est parfait ici-bas, et, puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices, J. J. ROUSS. *Confess.* XI.

RACHETER (ra-che-té. La syllabe *che* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je rachète, je rachèterai), *v. a.* || 1° Acheter ce qu'on a vendu, ou ce qui a été vendu. J'avais vendu mon cheval; mais je l'ai racheté. Si votre frère, étant devenu pauvre, vend le petit héritage qu'il possédait, le plus proche parent pourra, s'il le veut, racheter ce que celui-là a vendu, SACI, *Bible*, *Lévit.* XXV, 25. || 2° Acheter une chose pareille, de même espèce. Elle a déchiré son châle; je lui en rachèterai un. On m'avait pris ce livre, j'en ai racheté un autre exemplaire. || 3° Racheter une rente, se libérer d'une rente moyennant une somme une fois payée. Le peuple consentit enfin à payer les dîmes, à condition qu'on pourrait les racheter, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 12. || 4° Payer rançon pour un prisonnier. Des esclaves nous ont dominés, sans qu'il se trouvât personne pour nous racheter d'entre leurs mains, SACI, *Bible*, *Jérémie*, *Lament.* V, 8. Les Péruviens rachetèrent leur roi, que cependant on ne leur rendit pas, pour plusieurs milliers pesant d'or; les Mexicains en avaient fait à peu près autant, et furent trompés de même, BUFF. *Min.* t. IV, p. 341. || Par extension. Souvent le mort chéri, sortant du tombeau, se présentait à son ami, lui recommandait de dire des prières pour le racheter des flammes et le conduire à la félicité des élus, CHATEAUBR. *Génie*, III, V, 4. || Il se dit en parlant de la rédemption par Jésus-Christ. Tout l'univers apprend à l'homme, ou qu'il est corrompu, ou qu'il est racheté; tout lui apprend sa grandeur ou sa misère, PASC. *Pens.* part. II, art. 13. Une volonté générale en Dieu de sauver tous les hommes; en Jésus-Christ, une intention sincère de les racheter; et des moyens suffisants offerts à tous : c'est ce qu'enseignaient les luthériens dans le livre de la concorde, BOSS. *Var.* XIV, 16. Nous leur disons [aux nègres] qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et ensuite on les fait travailler comme des bêtes de somme, et on les nourrit plus mal, VOLT. *Mœurs*, 152. || 5° Racheter un jeune homme, payer une somme pour qu'il soit exempté du service militaire. || 6° Fig. Obtenir quelque chose au prix d'un certain sacrifice. Ce n'a point été par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de l'illusion où vous viviez à l'exemple de vos pères, SACI, *Bible*, *St Pierre*, 1re *épît.* I, 18. Je ne vois et je ne sens que ce que je vous dis [avoir possédé quelque temps MM. de Grignan], et je rachète bien cher toutes ces douceurs, SÉV. 18 déc. 1673. Elle savait racheter le temps, selon le conseil de l'apôtre, et reprendre sur son sommeil les heures qu'on avait dérobées à sa retraite, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Mais ces mêmes héros, prodigues de leur vie, Ne la rachetaient point par une perfidie, RAC. *Bajaz.* II, 3. Laissez à Ménélas racheter d'un tel prix La coupable moitié, dont il est trop épris, ID. *Iphig.* IV, 4. Alzire, jusque-là chéririons-nous la vie? La rachèterions-nous par mon ignominie? VOLT. *Alz.* V, 5. || Racheter ses péchés par l'aumône, obtenir, en faisant l'aumône, la rémission de ses péchés. || Je voudrais l'avoir rachetée de beaucoup, se dit d'une chose dont on regrette la perte. || Je voudrais l'avoir rachetée de mon sang, se dit d'une personne morte que l'on regrette beaucoup. Et, rompant tous ces nœuds, s'armer pour la patrie Contre un sang qu'on voudrait racheter de sa vie, CORN. *Hor.* II, 3. Je rachèterais sa vie de la mienne, MARIVAUX, *Marianne*, 3e part. || Familièrement et par exagération. Si vous me faites ce plaisir-là, vous me rachèterez la vie. || 7° Fig. Compenser, faire pardonner, faire oublier. Mais il a des vertus qui rachètent ses vices, VOLT. *Adél. du Guescl.* I, 1. Tant les excellents articles du Dictionnaire encyclopédique rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre! ID. *Comm. Œuv. aut. Henr.* Le bien-être de la liberté rachète beaucoup de blessures, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Comme disent très-bien nos messieurs, l'argent rachète tout, et rien ne le rachète, ID. 1er *dial.* Si Marivaux n'était un modèle ni de style ni de goût, du moins il avait racheté ce défaut par beaucoup d'esprit, et par une manière qu'il n'avait empruntée à personne, D'ALEMB. *Éloges*, *Mariv.* Pense, à force de bruit, racheter sa bêtise, Et m'afflige de sa gaieté, DELILLE, *Convers.* I. Ô jour inespéré, Jour fait pour racheter un siècle de disgrâce! DUCIS, *Oscar*, IV, 2. La bonté rachète tous les défauts, PICARD, *M. Musard*, sc. 11. || 8° Terme d'architecture. Corriger, rendre moins sensible un vice, un défaut de construction ou de décoration, une irrégularité. Racheter la forme irrégulière d'une pièce par des pans coupés. || Joindre par raccordement deux voûtes de coupes différentes. Les pendentifs rachètent une voûte hémisphérique. || Compenser une différence de niveau. La pente [du canal de la Dive], de 21 m. 53, est rachetée par neuf écluses, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 180. || 9° Se racheter, *v. réfl.* Payer rançon. L'esclave pouvait se racheter à l'aide de son pécule. || Fig. Nul ne peut se racheter lui-même, ni rendre à Dieu le prix de son âme, BOSS. 2e *sermon*, *Passion*. 2. || 10° Se racheter, payer une somme pour s'exempter du service militaire. || On dit de même : se racheter d'un service foncier, se racheter d'une peine. Ses prêtres toutefois... À deux conditions peuvent se racheter, RAC. *Athal.* V, 2. Mais sierait-il, Abner, à des cœurs généreux De livrer au supplice un enfant malheureux... Et de nous racheter aux dépens de sa vie? ID. *Athal.* V, 2. L'ancienne maîtresse du monde se racheta du pillage au prix de cinq mille livres pesant d'or, trente mille d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille de pourpre, et trois mille livres d'épicerie, VOLT. *Mœurs*, *Introd. Conquêtes des Romains*. || Fig. Je me rachèterai toujours fort volontiers d'être fourbe, par être stupide et passer pour tel, LA BRUY. XI. || 11° Terme de jeu. Se racheter, payer une certaine somme convenue pour ravoir un jeton, lorsqu'on a perdu les jetons donnés au commencement de la partie; se dit au trente et un. Le premier qui se rachètera payera un sou, le second deux sous et ainsi de suite. || 12° Être compensé. Anciennement en France, tous les crimes, excepté celui d'État, se rachetaient à prix d'argent; la vie d'un évêque fut estimée neuf cents sols d'or; celle d'un prêtre, six cents; celle d'un laïque, à proportion de sa qualité, mais quelque chose de moins que celle d'un prêtre, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 79, dans POUGENS. Si on en excepte la Saxe, où Charlemagne fit des lois de sang, presque tous les délits se rachetaient dans le reste de son empire, VOLT. *Mœurs*, 22.

— HIST. XIe s. Wart l'om [que l'on se garde] que l'om l'anme ne perde, que Deus rachatat de sa vie, *Lois de Guil.* 41. || XIIe s. Es tues mains [en tes mains] cumant je le mien espirit; raachatas mei, sire Deus de veritet, *Liber psalm.* p. 38. || XIIIe s. Si avoit un frere qui avoit non Alexis, que il avoit rachaté de la prison des Turs, VILLEH. XLII. Mais se tant fait Amors que j'oie De m'amie enterine joie, Bien seront mi mal racheté, *la Rose*, 2479. Et ceulz qui voudroint aler en ost en propres persones, ne soient pas contraint à racheter leur voie par argent, JOINV. 296. || XIVe s. Mauvais est li argens, c'est legier à prouver, Qui ne poet au besoin son maistre rachater, *Baud. de Seb.* VIII, 504. Cil qui rachate de la hart Un larron, de lui bien se gart [qu'il s'en garde], J. DE CONDÉ, t. III, p. 236. || XVe s. [les Anglois] manderent à cils de Reims, qu'ils arderoient tous leurs bleds environ Reims, s'ils ne le rachetoient de vivres, de pains et de vins, FROISS. II, II, 66. || XVIe s. Certaines citez s'estoient rachetées à prix d'argent et remises en liberté, MONT. III, 251.

— ÉTYM. *Re*..., et *acheter*; bourguig. *réchetai*; picard, *racater*.

† **RACHETEUR** (ra-che-teur), *s. m.* Celui qui rachète.

— HIST. XIIe s. Nostre rachateres [rédempteur], parmi ce que il vint à nos.... *Job*, p. 485.

† **RACHEUX, EUSE** (ra-cheû, cheû-z'), *adj.* Se dit d'un bois noueux, flandreux, difficile à polir.

— HIST. XVe s. Et un racheux [galeux], gendre un tigneux, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 481.

— ÉTYM. *Rache* 1.

† **RACHEVAGE** (ra-che-va-j'), *s. m.* Action de perfectionner et de finir une pièce de poterie déjà ébauchée, ou tout autre ouvrage.

† **RACHÈVEMENT** (ra-chè-ve-man), *s. m.* Action de terminer une chose. || Dernière couche donnée aux chandelles à la baguette.

† **RACHEVER** (ra-che-vé. La syllabe *che* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rachève), *v. a.* Donner la dernière façon à un ouvrage quelconque. || Donner la dernière couche aux chandelles.

— ÉTYM. *Re*..., et *achever*.

† **RACHIALGIE** (ra-chi-al-jie), *s. f.* Terme de médecine. Toute douleur qui occupe un point quelconque de la colonne vertébrale.

— ÉTYM. *Rachis*, et ἄλγος, douleur.

† **RACHIALGIQUE** (ra-chi-al-ji-k'), *adj.* Qui a le caractère de la rachialgie.

RACHIDIEN, ENNE (ra-chi-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la colonne vertébrale. || Nerfs rachidiens, ceux qui proviennent de la moelle vertébrale.

— ÉTYM. *Rachis*.

† **RACHIS** (ra-chis'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. La colonne vertébrale. || 2° Terme de botanique. Axe central de l'épi des graminées, des chatons, des grappes, du régime des palmiers.

— REM. Il vaudrait mieux écrire avec une *h* rhachis et les mots qui en dérivent; les mots grecs qui commencent par un ρ se rendant en français par *rh*; ou bien il faudrait, généralement, supprimer ces *h*, qui n'indiquent qu'une étymologie grecque.

— HIST. XVIe s. Les os de l'eschine ou rachis sont vingt quatre, PARÉ, IV, 41.

— ÉTYM. Ῥάχις.

RACHITIQUE (ra-chi-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Affecté de rachitisme. Il y a au cabinet du roi un squelette d'enfant rachitique, dont les os des bras et des jambes ont tous des calus dans le milieu de leur longueur, BUFF. *Hist. anim.* ch. 11. || Substantivement. L'urine rendue par les rachitiques, à l'époque où leurs os se ramollissent et se déforment, est souvent chargée de phosphate de chaux, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 176, dans POUGENS. || Qui a le caractère du rachitisme. Affection rachitique. || 2° Il se dit des plantes qui se développent mal. Le blé rachitique ou avorté, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 257, dans POUGENS. Les suicides [dans l'Enfer de Dante] sont transformés en arbres rachitiques qui croissent dans un sable brûlant, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 4.

RACHITIS (ra-chi-tis'), *s. m.* Synonyme peu usité de rachitisme.

RACHITISME (ra-chi-ti-sm'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Maladie consistant en une perturbation de la nutrition de tous les tissus, qui, survenant dans l'enfance, en arrête ou en trouble le développement, et se manifeste à l'extérieur par la déformation du rachis ou du reste du système osseux. || 2° Terme de botanique. Maladie qui rend la tige du blé courte et noueuse. On ne saurait

douter que les anguilles [anguillules] n'occasionnent le rachitisme du froment, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. VI, p. 223, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Rachis.*

† **RACHITOME** (ra-chi-to-m'), *s. m.* Instrument d'anatomie à l'aide duquel on ouvre le canal vertébral sans léser la moelle.

— ÉTYM. *Rachis*, et τομή, section.

RACINAGE (ra-si-na-j'), *s. m.* || **1°** Terme collectif par lequel on désigne les racines alimentaires, raves, carottes, salsifis, navets, betteraves. || **2°** Terme de teinture. Nom qu'on donne à la décoction de la racine, de l'écorce et des feuilles du noyer, et de la coque des noix. Dans les gris et racinage des laines,... la petite rousseur que leur donnera la garance servira d'un commencement de racines, *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 214. L'arrêt.... concernant la teinture en noir des étoffes de la fabrique de Reims, après un bain de racine de noyer, sera exécuté selon la forme et teneur; en conséquence, enjoignons aux teinturiers d'envoyer au bureau de visite toutes les étoffes qui seront destinées à être teintes en noir, après le racinage qu'ils en auront fait, pour ledit racinage être vu et examiné, et lesdites étoffes revêtues, dans le cas où la bonté du racinage aura été reconnue, d'un plomb portant ces mots, bon pour noir, *Lett. pat.* 22 juill. 1790, *Champagne*, art. 11. || **3°** Dessin imitant des racines, qu'on forme sur les couvertures des livres et quelquefois sur le dos. Bois d'acajou : le racinage se fait comme celui du bois de noyer, *Manuel du relieur*, p. 153, Roret, 1827.

— REM. *Racine.*

RACINAL (ra-si-nal), *s. m.* Terme de charpente. Grosse pièce de bois qui en soutient, qui en affermit d'autres. Les ponts et d'autres édifices ont des racinaux qui servent à leurs fondements. || Racinaux de comble, espèces de corbeaux de bois qui portent en encorbellement, sur des consoles, le pied d'une ferme ronde, laquelle couvre en saillie le pignon d'une vieille maison. || Racinaux d'écurie, petits poteaux servant à porter la mangeoire. || Sortes de lambourdes faisant plate-forme, qu'on établit sur des pilotis, et qui supportent une construction en maçonnerie.

— ÉTYM. *Racine*, à cause du rôle que jouent ces sortes de pièces de bois. Au XVIe siècle, on trouve *racinal*, adjectif, signifiant : qui appartient à la racine.

RACINE (ra-si-n'), *s. f.* || **1°** Partie inférieure d'un végétal plongée le plus ordinairement dans la terre, qui croît toujours en sens contraire de la tige, et sert tant à fixer la plante au sol qu'à pomper sa nourriture. Racine pivotante, à base unique, ramifiée ou non, s'enfonçant verticalement dans le sol; racine à base multiple, fibreuse quand le faisceau qui part du collet se compose de filets minces, noueuse quand les fibres se renflent de distance en distance, tubéreuse quand les fibres sont très-renflées à leur milieu; racine adventive, naissant non du collet mais de la tige; racine aérienne, racine adventive naissant loin du sol; racine accessoire, racine naissant des tiges rampantes sur le sol ou sur un corps quelconque. Pousser de profondes racines. Jeter des racines. Duhamel planta un arbre les branches en terre et les racines en l'air, il vit alors les racines métamorphosées en branches et les branches en racines, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. I, p. 327. dans POUGENS. || Fig. Le ciel même peut-il réparer les ruines De cet arbre [race de David] séché jusque dans ses racines? RAC. *Athal.* I, 1. || Terme de palais. Fruits pendants par les racines, par racines, récoltes qui sont encore sur pied, qui n'ont point encore été coupées. Les récoltes pendantes par les racines, et les fruits des arbres non encore recueillis, sont immeubles, *Code Nap.* art. 260. || Fig. Prendre racine, jeter racine, se fixer, s'arrêter. Et comme si mes pieds eussent jeté racine, J'ai resté quelque temps immobile.... MAIRET, *Soliman*, II, 4. Le fleuriste a un jardin dans le faubourg; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher; vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes, LA BRUY. VIII. Pour moi, qui n'ai point pris racine sur la terre, Je m'en vais sans effort, comme l'herbe légère Qu'enlève le souffle du soir, LAMART. *Médit.* II, 5. || Familièrement. Prendre racine en un lieu, s'y établir, et aussi faire des visites trop longues et importunes. Son suffisant valet avec sa bonne mine Dans la chambre prochaine a, je crois, pris racine, SCARR. *Jodelet ou le maît. val.* III, 6. Cette Mme Artus a pris ici racine, DANCOURT, *Mme Artus*, I, 2. || Prendre racine, se dit aussi de ce qui se fixe, de ce qui devient invétéré. Ce que j'extirpe au loin dans ma cour prend racine, ROTR. *St Genest*, III, 2. La tige du péché prendra racine en eux sans qu'ils le connaissent, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* III, 30. D'abord le docteur grave qui l'a inventée [une opinion probable] l'expose au monde, et la jette comme une semence pour prendre racine, PASC. *Prov.* VI. Il y a tant de liaison entre la spéculation et la pratique, que, quand l'une a pris racine, vous ne faites plus difficulté de permettre l'autre sans déguisement, ID. *ib.* XIII. || Fig. Jeter des racines, s'attacher fortement Plus vous différez, plus vous jetez de profondes racines dans le crime, MASS. *Avent, Délai.* || **2°** Racine de certains arbres dont on fait des ouvrages d'ébénisterie et de tour. Une boîte en racine de buis. Voilà une belle racine. || **3°** Certaines plantes dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui vient en terre. Racines alimentaires. Les carottes, les navets, les betteraves sont des racines. Faire cuire des racines. Potage aux racines. || **4°** Nom donné, en pharmacie, à certaines racines qui ont des propriétés médicinales. Je connais la vertu de la moindre racine, Je suis par mon savoir dieu de la médecine, FONTEN. *Sonnet, Apollon à Daphné.* Ils se vantèrent de chasser ces diables avec des exorcismes et une racine nommée *barath*, VOLT. *Philos. Hérode, pharisiens.* || Racines apéritives majeures, celles d'ache, d'asperge, de fenouil, de persil et du petit houx; racines apéritives mineures, celles de chien-dent, de câprier, de garance, d'éryngion et d'ononis. || **5°** Racine du Brésil, l'ipécacuana. || Racine d'or, la racine du *pigamon tubéreux*, appelée aussi racine jaune. || Racine de Colombo, racine amère qui vient de Ceylan. || **6°** Terme de teinture. Synonyme de racinage. Sous la racine seule, on doit aussi entendre l'écorce, feuille de noyer et coque de noix, qui sont trois ingrédients provenant du même arbre, et qui servent tous à la couleur du fauve, *Instruct. gén. p. la teinture*, 18 mars 1671, art. 219. || Couleur fauve, qui se fait avec le racinage. La racine, écorce de noyer et coque de noix pour le fauve, autrement appelé couleur de racine ou noisette, *ib.* 1671, art. 257. || **7°** Terme de reliure. Les taches noires qu'impriment à la peau ou la couperose ou le noir de racine, LESNÉ, *la Reliure*, p. 177. La racine est le plus beau marbre qu'on ait imaginé, ID. *ib.* p. 199. || Noir de racine, noir peu coûteux, que quelques ouvriers préparent en mettant de vieilles ferrailles dans un pot de terre avec du vinaigre et de la bière, ID. *ib.* p. 199. || Les bibliothécaires nomment racine la marbrure qui imite les veines des racines d'arbres débitées en planches et polies. Veau racine. || **8°** Portion d'un organe servant à son implantation dans un autre organe. La racine des dents, des poils, des cheveux, des ongles. La racine de l'ongle est malade. Ce que je vois de moment en moment me saisit d'épouvante depuis la racine des cheveux jusqu'à l'ongle du petit doigt du pied, VOLT. *Lett. d'Amabed*, 1re *lett.* Les poils étaient blancs à la racine, et noirs à la pointe, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 248. Il [le peintre] a placé la racine des cheveux trop loin des tempes, ce qui donne au front un contour moins agréable et moins de finesse au regard, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 25. || Terme d'anatomie. Racine d'un membre, la partie de ce membre la plus voisine du tronc. || **9°** Racine d'un polype, d'un cancer, d'un cor, d'une verrue, prolongement par lesquels ces productions morbides s'enfoncent dans les tissus. || **10°** Racine d'un nerf, point par lequel un nerf se détache d'un centre nerveux (cerveau ou moelle épinière). || **11°** Pied d'une montagne. Les Cordilières, dont les racines bordent, pour ainsi dire, la mer du Sud, BUFF. *Add. théor. terre, Œuv.* t. VII, p. 435. Ici, comme le remarque saint Jérôme, on est à la racine du mont Moria, sous les murs du temple, CHATEAUBR. *Itin.* 4e part. || **12°** Fig. Principe, origine de certaines choses. Comme si l'on pouvait couper la racine des doutes d'où naissent les procès, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Toutes ces dispositions [au mensonge et au déguisement], si éloignées de la justice et de la raison, ont une racine naturelle dans son cœur [de l'homme], ID. *Pens.* II, 8, éd. HAVET. Le fond du cœur où il [l'ennui] a des racines naturelles, ID. *ib.* IV, 2. Chaque petite parcelle du bien que nous possédons tenant dans le fond du cœur par sa racine particulière, BOSS. *Sermons, Impénit.* 1 Oh que de mon esprit.... Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines, Et de défauts sans nombre arracher les racines! BOIL. *Ép.* XI. Pour peu qu'on perce ces dehors éclatants, on entrevoit aisément que cette prétendue modération des Romains avait des racines dans une profonde politique, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 437, dans POUGENS. Mais elle [la loi de Moïse sur le pardon] ne touchait point au cœur, et n'allait pas jusqu'à la racine des haines, MASS. *Carême, Pardon.* Vous verrez la racine de mes honteuses passions encore vivantes au fond de mon âme, ID. *Carême, Impén. fin.* Le Seigneur fera sécher la racine de votre orgueilleuse postérité, ID. *Or. fun. Villeroy.* L'homme qui coupait la racine à tant d'abus ne pouvait manquer d'être haï, MARMONTEL, *Mém.* XII. || **13°** Terme de grammaire. Dans l'ancien sens grammatical, mot primitif. Les racines de la langue grecque. Le Jardin des racines grecques de Lancelot; εἰμι y est racine par rapport à ἔπειμι; οἶκος par rapport à οἰκία, etc. On connaît le *liber memorialis* à l'usage des écoliers allemands; c'est un petit dictionnaire où les mots latins sont rangés par ordre de racines, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 93. || Maintenant racine signifie le monosyllabe irréductible auquel on parvient en dépouillant les mots (dans notre système de langues) de leurs préfixes, suffixes et flexions. || Racines prédicatives ou verbales, VOY. PRÉDICATIF. || Racines pronominales ou démonstratives, racines indiquant les êtres individuels et la place qu'ils occupent; de là sont nés les pronoms, les articles et, en partie, les prépositions, les adverbes et les conjonctions. || On distingue la racine et le radical, dans les langues synthétiques, telles que le sanscrit, le grec, le latin, etc. Le mot de racine reste appliqué exclusivement à la racine proprement dite, c'est-à-dire à l'élément irréductible; celui de radical s'applique à la racine déjà munie de son suffixe de dérivation et prête à recevoir la flexion. Ainsi dans *partus* (l'accouchement), *partu* est radical, de la racine *par*, avec suffixe *tu*. || **14°** Terme de mathématique. Nombre qui, multiplié par lui-même une ou plusieurs fois, en produit un autre. 5 est une racine de 625, parce qu'en le multipliant trois fois par lui-même, 5×5×5×5, on produit 625. Racine quatrième, racine cinquième, etc., nombre qui, multiplié trois fois, quatre fois par lui-même, donne le nombre proposé. || Au lieu de racine deuxième, racine troisième, on dit racine carrée, racine cubique. Je m'étais donné à la philosophie, croyant y trouver le repos que Newton appelle *rem prorsus substantialem*; mais je vis que la racine carrée du cube des révolutions des planètes et les carrés de leurs distances faisaient encore des ennemis, VOLT. *Mél. litt. Courte réponse.* || On appelait racines sourdes, les racines carrées ou cubiques des nombres qui ne sont ni carrés ni cubiques; on les nomme aujourd'hui irrationnelles ou incommensurables. || Terme d'algèbre. Nom qu'on donne aux valeurs des quantités inconnues qui entrent dans les équations au-dessus du premier degré. || **15°** Terme d'astronomie. Époque ou instant d'où on commence à compter les mouvements des planètes. || **16°** Racine de bryone, espèce de coquille. || **17°** Terme de minéralogie. Racine d'émeraude, prase. || **18°** Terme de pêche. Filament transparent et très-résistant, pour monter les hameçons destinés à prendre de gros poissons d'eau douce; on dit aussi crin de Florence; ces crins sont de la soie qu'on obtient en rompant le ver à soie vivant par le milieu et en étirant la matière soyeuse qu'il contient, et qui se sèche à l'air en un gros fil.

— HIST. XIIe s. Et si port ci [je porte ici] tel racine avuec mi, *Raoul de C.* 267. Moult y a poi [peu de] feme sans visse Et sans racine d'avarisse, *Brut*, v. 1931. Mius [mieux] voelent vivre de racines, Comme bestes en salvecines, *ib.* v. 237. || XIIIe s. Car pieça c'on dist ce proverbe : De pute racine pute herbe, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 696. Se tu veus la racine cube d'aucun nombre querre.... *Comput*, f° 15. Et envie est tele racine, Où touz li max prenent orine [origine], *Ren.* 185. Covoitise est racine de tos maus, *Liv. de jost.* 10. L'en apele coisins [cousins] ces qui sunt d'une meisme racine, *ib.* 230. Et par cel jugement apert il clerement que bois, tant comme il tient à racine, est heritages, BEAUM. XXVII, 13. || XIVe s. Et pour ce dit l'en que le sanc des freres est un, et la racine une, et teles choses, ORESME, *Eth.* 251. Et universelment la racine et la cause de toutes les differences dessus dites est que.... ID. *ib.* 64. || XVe s. Et pour ce que vous sachiez veritablement le commencement et la racine de cette guerre et dont elle se meut, FROISS. I, I, 146. || XVIe s. Il estoit sujet à une grande douleur audessous de la racine des cheveux, MARG. *Nouv.* LIV. Seiche racine, de l'arbre la ruyne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* II, 83. Ung a toute proprieté de nombre; car il est parfaict comme 6; il est lineal, quarré, cube, solide, racine carrée, racine cube, racine de racine, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 1. Racine de nombre

est ung nombre qui, multiplié en soy une foys ou plusieurs, produit precisement le nombre dont il est racine; et doyt-on sçavoir qu'il sont infinies especes de racines; car aulcunes sont racines quarrées qui sont appelées racines secondes; aulcunes sont racines cubiques qui s'appellent racines tierces; aulcunes sont racines de racines qui sont dictes racines quartes; ne plus avant sont entrés les anciens pour la souffisance d'icelles aux raysons d'arismetique et de geometrie; mais les modernes sont entrés plus parfond en la mer des nombres, et ont trouvé racines quintes, sextes, septimes, etc. jusques ad infinitum, ID. *ib.* f° 29, *verso*. Tant de sang que les rois espanchent à ruisseaux S'exalle en douce pluie et en fontaines d'eaux, Qui, coulantes aux pieds de ces plantes divines, Donnent de prendre vie et de croistre aux racines, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 147.

— ÉTYM. Picard, *rachaine;* wallon, *resseinn*, carotte; provenç. *racina*, *razina;* du bas-latin *radicina*, diminutif du lat. *radix*, racine, de même radical que ῥίζα; éolien, βρίζα; anc. scand. *rôt;* angl. *root;* goth. *vaurts;* all. *Wurzel;* kymri, *gwraidd:* bas-bret. *grizien*. L'ancienne langue avait *raïz*, tiré du lat. *radicem*.

† **RACINER** (ra-si-né), *v. n.* || 1° Terme d'horticulture. Se dit de boutures qui commencent à produire des racines. Les boutures parurent en parfaite santé; la plupart commençaient même à raciner, *Revue horticole*, 1868, 1er août, p. 286. || 2° *V. a.* Terme de teinture. Teindre en couleur fauve. Les laines pour noir.... seront racinées de racines de noyer ou écorce de noyer.... *Règl. sur les manuf. d'août* 1669, *Teinturiers en laine*, art. 33. || 3° Faire un racinage sur la couverture d'un livre.

— ÉTYM. *Racine.*

† **RACINIEN, IENNE** (ra-si-niin, niè-n'), *adj.* Qui ressemble au style de Racine. Je me souviens d'une jeune Indienne [pièce de Champfort], qui était une bien jolie petite creature, et qui me parut toute racinienne; car, voyez-vous, sans Racine point de salut, VOLT. *Lett. Condorcet*, 6 déc. 1776.

RACK (rak), *s. m.* Voy. ARAK.

† **RACLAGE** (ra-kla-j'), *s. m.* Terme de forestier. Éclaircissement du bois taillis qu'on ne veut couper qu'à onze ou quinze ans.

— ÉTYM. *Racler.*

† **RACLE** (ra-kl'), *s. f.* || 1° Outil pour aplanir la terre dont on fait les tuiles. || Terme de marine. Instrument pour gratter les vaisseaux. || 2° Racle et comble sont les deux termes opposés du mesurage des grains, le premier signifiant que le grain est au niveau de la mesure; le second, qu'il s'élève au-dessus.

— ÉTYM. Voy. RACLER.

† 2. **RACLE** (ra-kl'), *s. f.* Terme de navigation fluviale. Sorte de bassin naturel, produit dans une rivière par deux obstacles naturels ou artificiels existant à ses extrémités. C'est dans les racles que les mariniers cherchent à garer leurs bateaux.

† 3 **RACLE** (ra-kl'), *s. f.* Nom vulgaire des *cenchrus*, plantes.

RACLÉ, ÉE (ra-klé, klée), *part. passé* de racler. Allées bien raclées.

† **RACLE-DENIER** (ra-kle-de-nié), *s. m.* Un avare. || On a dit aussi racle-denare, et même raquedenare. Grand charlatan raquedenare, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 259.

— HIST. XVIe s. Racle-denare, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Racler*, et *denier*.

† **RACLÉE** (ra-klée), *s. f.* || 1° Terme rural. Binage qui ne consiste qu'à racler le sol avec la houe. || 2° Populairement. Une volée de coups.

† **RACLEMENT** (ra-kle-man), *s. m.* Action de racler.

— HIST. XVIe s. Raclement, COTGRAVE.

RACLER (ra-klé; plusieurs prononcent râ-klé, et de même dans les mots qui tiennent à racler), *v. a.* || 1° Enlever avec un instrument quelques parties de la superficie d'un corps. Çà, que je racle un peu de tous côtés Votre cuvier, et puis que je l'arrose, LA FONT. *Cuvier.* Ce riche métal [l'or] est si commun dans la contrée [de Bambouk en Afrique], qu'on en peut ramasser presque indifféremment partout, en raclant seulement la superficie d'une terre argileuse, légère et mêlée de sable, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 16. On racla les vieux parchemins généralement dans la Grèce pendant les onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, MONGEZ, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 471. || Fig. et famil. Ce vin racle le gosier, il est dur et âpre. || Fig. Cela racle les boyaux, se dit de tout breuvage médicinal ou autre, qui donne des tranchées. || 2° Racler une mesure de grain, passer la racloire sur une mesure, pour faire tomber ce qui s'élève au-dessus du bord. || 3° Fig. et familièrement, racler le boyau, mal jouer d'un instrument à cordes. || Racler un instrument, même sens. Il racle de temps en temps une guitare, en chantant des romances de sa composition, LESAGE, *Diable boit.* 3. Un petit Français... habit vert-pomme, raclait un violon de poche, CHATEAUBR. *Itin.* part. 7. || Absolument. Mes symphonistes raclaient à percer le tympan, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || On dit de même par dénigrement : racler un air. Deux méchantes voix dont l'une chantait le dessus et l'autre raclait une basse, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Ma muse épique.... Sur un vieux luth qu'il faut monter toujours S'en va raclant quelque air mélancolique, VOLT. *Poésies mél.* 35. || Par assimilation, en parlant du style, avoir un langage dur, raboteux, peu agréable. Phébus, voyant sa mine constipée [d'un abbé qui récite ses vers], Dit : quelle est donc cette muse éclopée Qui vient ici racler du violon En manteau court? J. B. ROUSS. *Épigr. en rondeau.* Ô Chapelain, toi dont le violon De discordante et gothique mémoire, Sous un archet maudit par Apollon, D'un ton si dur a raclé son histoire [de la Pucelle], VOLT. *Puc.* I. || 4° Racler les bois, éclaircir les bois taillis qu'on ne veut couper qu'à onze ou quinze ans.

— HIST. XIVe s. Et soit [l'ongle] raclé de voirre [verre], B. DE GORDON, *Traduction*, I, 27. || XVe s. Oncques nul ne vint au devant, Sinon deux malostrus racletz [tondus], *Ancien théâtre français*, t. II, p. 298. Il fut rez, chef, barbe et sourcil, Comme ung navet qu'on racle et pelle, VILLON, *Gr. testam. Rond.* || XVIe s. Les gens y fourmillent, ainsi qu'ils faisoyent dans la comté de Flandres, avant que ces derniers orages eussent raclé ses habitans, ses richesses et ses superbes bourgs, LANOUE, 356. Les superstitions sont raclées du monde, afin que la pure religion y florisse, CALV. *Instit.* 29. Les gresles et tempestes raclent tout ce qu'elles rencontrent, ID. *ib.* 137. C'est un point raclé [la chose est faite], COTGRAVE. Et n'est gueres homme qui ne se trouble à ce bruit aigre et poignant que font les limes en raclant, MONT. II, 367.

— ÉTYM. Catal. *rasclar;* ital. *raschiare;* d'un latin fictif *rasiculare*, qui provient d'un diminutif du lat. *rasus*, rasé.

† **RACLERIE** (ra-kle-rie), *s. f.* || 1° Petits ouvrages qui se font dans les forêts avec du hêtre. Pour une voie de boisselerie et raclerie entrant par eau, la voie réglée aux quantités qui suivent, est dû 3lt 13s 6d, *Déclar.* 22 oct. 1715, *Tarif.* || 2° Action de racler sur un violon, sur une guitare, etc. Dieu sait la raclerie universelle que c'était, HAMILT. *Gramm.* 8.

— ÉTYM. *Racler.*

† **RACLETTE** (ra-klè-t'), *s. f.* Petite racle, comme celle des ramoneurs.

RACLEUR (ra-kleur), *s. m.* || 1° Celui qui racle. || 2° Racleur de boyau, ou, simplement, racleur, mauvais joueur de violon ou autre instrument à cordes. Le jeu des racleurs de guinguettes suffit seul pour exercer le peuple des environs de Paris à l'intonation des tierces et des quintes, J. J. ROUSS. *Exam. de deux princ. sur la mus.* On nous traite sans façon de racleurs de boyau, ID. *Lett. d'un symph.*

— HIST. XVIe s. Couleur de racleurs de cheminée, D'AUB. *Fæn.* I, 2.

— ÉTYM. *Racler.*

RACLOIR (ra-kloir), *s. m.* Instrument de marqueterie, de parcheminerie, de dorure sur tranche, de peintre en bâtiment, etc. qui sert à gratter ou à ratisser. || Terme de métallurgie. Lame de fer pour racler le sable des moules.

— ÉTYM. *Racler.*

RACLOIRE (ra-kloi-r'), *s. f.* || 1° Planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure de grain. || 2° Terme d'horlogerie. Lame tranchante des deux côtés portée par un manche. || 3° Instrument fait en baleine, et avec lequel on racle la langue pour la nettoyer le matin. || 4° Anciennement, anneau de fer, passé à la porte d'une maison, dans une verge de fer tortillée, dont le mouvement faisait assez de bruit, en le haussant et le baissant, pour avertir qu'on demandait à se faire ouvrir l'entrée.

— REM. L'Encyclopédie donne racloire comme un instrument de fer qui, dans l'artillerie, sert à nettoyer l'âme et la chambre du mortier. Ce nom n'est plus en usage. Cet instrument est aujourd'hui nommé curette.

— ÉTYM. *Racler.*

† **RACLON** (ra-klon), *s. m.* Terme rural. Engrais préparé avec du gazon pourri. || Boue ramassée dans la ville ou sur les routes.

— ÉTYM. *Racler.*

RACLURE (ra-klu-r'), *s. f.* || 1° Petites parties qu'on a enlevées de la superficie d'un corps en le raclant. || Terme de minéralogie. Opération par laquelle on gratte un minerai. || 2° Action de racler. Il convient d'examiner si l'inscription a souffert quelque altération, si l'on y trouve quelque raclure de lettre, BOUCHAUD, *Mém. scienc mor. et pol.* t. V, p. 106.

— HIST. XVe s. En raclure de piedz et vieux houseaulx, VILLON, *Ball.*

— ÉTYM. *Racler.*

RACOLAGE (ra-ko-la-j'), *s. m.* Action de racoler. || Métier de racoleur.

RACOLÉ, ÉE (rako-lé, lée), *part. passé* de racoler. Des jeunes gens racolés dans les cabarets par les sergents recruteurs. || Fig. Il dépose à la porte du collége [électoral] une douzaine de votants en retard, racolés par lui dans tous les coins de l'arrondissement, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § 4.

RACOLER (ra-ko-lé), *v. a.* Engager soit de gré soit par astuce dans le service militaire. Autrefois, avant la conscription, on racolait les hommes qu'on jugeait propres au service. || Fig. et familièrement. Il a racolé quelques partisans.

— HIST. XIIIe s. A tant ses amis la racole [reprend par le col], Et ele lui, si fait que fole, *Fl. et Bl.* 2551

— ÉTYM. *Re...*, et *accoler*. Il faudrait, vu *accoler*, écrire *raccoler*, et non *racoler*.

RACOLEUR (ra-ko-leur), *s. m.* Celui qui racole Débitant d'un ton de racoleur ses capucinades, J. J. ROUSS. *Conf.* II.

† **RACONTABLE** (ra-kon-ta-bl'), *adj.* Qui peut être raconté. Son procédé et ses menteries ne sont pas racontables, POUSSIN, *Lett.* 25 août 1643.

— HIST. XVIe s. Racontable, OUDIN, *Dict.*

† **RACONTAGE** (ra-kon-ta-j'), *s. m.* Néologisme. Bavardage; petits contes faits à plaisir; petites médisances.

— ÉTYM. *Raconter.*

RACONTÉ, ÉE (ra-kon-té, tée), *part passé* de raconter. L'histoire de Candaule et de Gygès, racontée par Hérodote, VOLT. *Phil. Bibl. expl. Esther.*

† **RACONTEMENT** (ra-kon-te-man), *s. m.* Action de raconter. Le racontement de cette histoire.

— HIST. XIIIe s. Si comme ceulx qui aiment fables, et se delettent en racontemens et en narracions de choses inutiles, ORESME, *Eth.* 92.

RACONTER (ra-kon-té), *v. a.* || 1° Faire le récit de. Le roi : Sortir d'une bataille, et combattre à l'instant! — D. Diègue : Rodrigue a pris haleine en vous la racontant, CORN. *Cid*, IV, 5. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], BOSS. *Reine d'Anglet.* Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé et les merveilles de sa vie? on les raconte partout, BOSS. *Louis de Bourbon.* On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton et des merveilles dont il fut suivi, ID. *ib.* Il faut que la princesse nous raconte elle-même quelle nuit elle passa dans cette attente, ID. *Anne de Gonz.* Les apôtres prenaient plaisir à raconter au Fils de Dieu les miracles qu'ils opéraient, comment ils guérissaient les malades, et comment ils chassaient les démons, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 118. Ils suppriment quelques noms, pour déguiser l'histoire qu'ils racontent, et pour détourner les applications, LA BRUY. V. Une chose arrive aujourd'hui et presque sous nos yeux; cent personnes qui l'ont vue la racontent en cent façons différentes, ID. XVI. Et Condé ne peut se résoudre à raconter ses actions, parce qu'il sent bien que c'est raconter ses louanges, MASS. *Or. fun. Conti.* Je n'aurais jamais fini, si je voulais raconter tous les biens qu'ils ne firent pas, et tous les maux qu'ils firent, MONTESQ. *Esp.* X, 4. Mes amis, l'hiver dure, et ma plus douce étude Est de vous raconter les faits des temps passés, VOLT. *Gertrude.* Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des juments, BUFF. *Quadr.* t. VII, p. 246. || Familièrement. En raconter, faire de longs récits ou des récits exagérés. Il n'en finissait pas d'en raconter. Il en raconta de belles. || Se raconter quelque chose, s'en faire le récit à soi-même. Quand dans la tête on a plus d'une affaire, Il faut se raconter le soir ce qu'on a fait, Et le matin ce qu'on doit faire, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 2. || Absolument. Qui raconte, exagère, DORAT, *Feinte par amour*, II, 8. Il va pour voir, revient pour raconter, Et raconte pour qu'on l'admire, DELILLE, *Convers.* I. || Fig. Les cieux, qui racontent la gloire de leur créateur, n'en avaient jamais plus parlé à personne

qu'à lui, et n'avaient jamais mieux persuadé, FONTEN. *Cassini*. || 2° Se raconter, *v. réfl.* Faire le récit de ses sentiments, de ses actions, etc. Il se raconte lui-même si naïvement qu'on lui pardonne sans aucune peine ses folles singularités, VAUVEN. *l'Enthousiaste*.

— HIST. XII° s. Li ciel recuntent la glorie Deu, e les ovres de ses mains annuncet le firmament, *Liber psalm.* p. 22. || XIII° s. Je ne vous puis mie raconter toutes les paroles que li dus dist.... VILLEH. XVIII. Dou domage ne de l'avoir et de la richesce qui là fu perdue [dans l'incendie de Constantinople], ne vos porroit nus [nul] raconter.... ID. XCI. Les letres de fin or estoient, Et en lisant cou [ce] racontoient : Ci gist la bele Blanceflor, *Fl. et Bl.* 668. || XIV° s. Soient racontées [comptées] les spondilles [vertèbres].... H. DE MONDEVILLE, f° 30. || XVI° s. Et encore y a il des Naxiens qui le racomptent autrement, disans qu'il y a eu deux Minos et deux Ariadnes, AMYOT, *Thésée*, 24.

— ÉTYM. *Re*..., et *aconter*, aujourd'hui inusité, de *à* et *conter*.

RACONTEUR, EUSE (ra-kon-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui qui a la manie de raconter. Les raconteurs d'anecdotes, VOLT. *Dict. phil. Économie.* || *Adj.* [Tessé] C'était un homme fort bien et fort noblement fait, d'un esprit raconteur et quelquefois point mal, ST-SIM. 87, 175.

— HIST. XII° s. Coustume suet estre [est ordinaire] des reconteors, ke, cant il descrient la batailhe de la palestre, premiers descrient les membres des luiteors, *Job*, p. 442. || XV° s. Mais qui y print garde, ce fut la femme du raconteur de l'histoire, laquelle y presta très bien l'oreille, LOUIS XI, *Nouv.* LXV.

RACORNI, IE (ra-kor-ni, nie), *part. passé* de racornir. || 1° Rendu comme de la corne. Feuilles racornies par un soleil ardent. || 2° Qui est empêché de se développer, de s'étendre. C'est un pauvre homme tout racorni par les rhumatismes. || Fig. Je sens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Mirabeau, Corresp.* t. II, p. 126, dans POUGENS.

RACORNIR (ra-cor-nir), *v. a.* || 1° Donner à une chose la consistance de la corne. Le toucher dur et meurtrissant du violoncelle, de la contrebasse, du violon même, en rendant les doigts plus flexibles, racornit leurs extrémités, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Rendre dur et coriace. Le feu a tout à fait racorni cette viande. Le jeu perpétuel des vaisseaux nécessaires à ce remplacement [des particules, dans la nutrition] altère peu à peu l'économie générale de la machine, racornit des parties qui devraient demeurer souples.... BONNET, *Paling.* XXII, 6. || 3° Se racornir, *v. réfl.* Devenir dur et coriace. La viande se racornit à un feu violent. || Fig. J'avais pensé que les fibres du cœur se racornissaient avec l'âge, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 3 sept. 1774. || Devenir sec, maigre en vieillissant.

— HIST. XVI° s. Raccornir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et un verbe inusité *acornir*, de *à* et *corne*.

RACORNISSEMENT (ra-kor-ni-se-man), *s. m.* État de ce qui est racorni. Le racornissement du cuir.

† **RACOUET** (ra-kou-è), *s. m.* Nom vulgaire du vulpin, plante graminée.

† **RACQUE** (ra-k'), *s. m.* Marc de raisin qui sert à fabriquer le verdet.

† **RACQUÉRIR** (ra-ké-rir), *v. a.* Il se conjugue comme acquérir. Acquérir de nouveau. Terre vendue, puis racquise.

— HIST. XVI° s. Comme c'est la noblesse qui plus l'a nourri et entretenu [le mal du duel], aussi est-ce la premiere qui doit aider à le destruire et chasser, mesmement si elle veut r'acquerir sa bonne reputation, LANOUE, 250.

— ÉTYM. *Re*..., et *acquérir*.

† **RACQUIT** (ra-ki), *s. m.* Terme de jeux. Action de se racquitter, de regagner tout ce qu'on a perdu. || Au racquit, se disait, à la bassette, de ce qu'on jouait, pour se racquitter, sur parole et en sus de l'argent comptant. C'est une chose [la bassette] qui ne se peut représenter ; on y perd fort bien cent mille pistoles en un soir ; pour moi, je pense que, passé ce qui se peut jouer d'argent comptant, le reste est dans les idées, et se joue au racquit, comme font les petits enfants, SÉV. 18 déc. 1678.

— ÉTYM. Voy. RACQUITTER.

RACQUITTÉ, ÉE (ra-ki-té, tée), *part. passé* de racquitter. Racquitté de ses pertes passées par un gain inespéré.

RACQUITTER (ra-ki-té), *v. a.* || 1° Faire regagner ce qui avait été perdu. Cette partie, si je la gagne, me racquittera. || Dédommager. Une seconde affaire l'a racquitté de ce qu'il avait perdu dans la première. || Absolument. Nérine : Madame n'aime pas les maris en peinture. — La comtesse : Cela racquitte-t-il d'une perte aussi dure? REGNARD, *le Joueur*, II, 2. || 2° Se racquitter, *v. réfl.* Regagner ce qu'on avait perdu au jeu. Essayez de vous racquitter. || 3° Se dédommager de quelque perte. Par votre moyen, nos alliés se racquitteront de leurs pertes, BALZ. liv. I, lett. 7. Ce qui est plaisant, c'est qu'il [d'Hacqueville] a eu tort en cette occasion ; et, comme il a gagé d'être parfait, il n'a point poussé sa justification avec moi, et se veut racquitter auprès de vous, en disant que j'ai eu tort, SÉV. 58. Encor si ta valeur, à tout vaincre obstinée, Nous laissait pour le moins respirer une année, Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter, Du temps qu'il a perdu saurait se racquitter, BOIL. *Épît.* VIII. || Se venger sur un autre. Deux ou trois des plus maltraités par La Rancune se jetèrent sur l'Olive, peut-être pour se racquitter, SCARR. *Rom. com.* II, 7. La chambre [des poisons] ne travaillera de vingt jours, soit pour tâcher de se racquitter en trouvant des informations nouvelles [les derniers interrogatoires n'ayant rien donné].... SÉV. 2 fév. 1680.

— ÉTYM. *Re*..., et *acquitter*.

1. **RADE** (ra-d'), *s. f.* Étendue de mer enfermée en partie par des terres plus ou moins élevées, et qui présente aux vaisseaux des mouillages à l'abri des vents et des lames qui ont une certaine direction. Rade sûre. Nous allions entrer dans la rade. Ses trois vaisseaux en rade avaient mis voiles bas, CORN. *Pomp.* II, 2. Nous ne marchâmes pas longtemps sans voir un vaisseau à la rade, SCARR. *Rom. com.* II, 14. C'est aux vaisseaux à protéger les rades, et non aux rades à protéger les vaisseaux, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 18. || Bonne rade du sud, bonne rade du nord, etc. rade où l'on est à l'abri de ces vents. || Être en grande rade, être au mouillage dans la partie de la rade la plus éloignée du port. On dit en un sens contraire : être en petite rade. || Rade foraine, rade mal fermée, où les bâtiments ne sont pas à l'abri des grands vents du large. || Mettre en rade, sortir du port. || Les marins disent toujours : Tel navire est en rade, va en rade, etc. et non il est à la rade, il va à la rade. || Dans le XVII° siècle on a dit quelquefois les rades pour la rade, comme les Anglais qui disent *the roads* : Le roi a été surpris d'apprendre par les lettres du sieur de Seuil, que vous fussiez encore aux rades de Brest, *Seignelay à Chasteaurenaut*, 10 janv. 1670, dans JAL.

— ÉTYM. XVI° s. Et aultres vaisseaux qui estoient à la rade sur le port, CARL. VIII, 13.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *rada* ; all. *Reede*, *Rhede* ; angl. *road* ; de l'anc. scandinave, *reida*, équipement des vaisseaux.

† 2. **RADE**, mot qui se trouve dans Mme de Staal. Les lettres d'Espagne que je recevais de temps en temps de notre baron pouvaient être interceptées, nos pratiques sourdes découvertes ; chacun y était pour sa rade ; mais le plus agité était M. de Malezieu, *Mém.* t. II, p. 41. Mais c'est une faute ; il faut lire *vade*.

1. **RADÉ, ÉE** (ra-dé, dée), *part. passé* de rader 1. Navire radé.

2. **RADÉ, ÉE** (ra-dé, dée), *part. passé* de rader 2. Mesure bien radée.

RADEAU (ra-dô), *s. m.* || 1° Assemblage de pièces de bois formant une espèce de plancher sur l'eau. Il fit passer la cavalerie sur des radeaux, VAUGEL. *Q. C.* VII, 8. Les Normands ravageaient le royaume, ils venaient sur des espèces de radeaux ou de petits bâtiments, entraient par l'embouchure des rivières, les remontaient et dévastaient le pays des deux côtés, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 32. Rome n'eut, pour aller secourir les Mamertins, que des radeaux, *naves caudicarias*, d'où Appius, qui les commandait, tira le surnom de *Caudex*, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 322. || Radeau de fortune, celui que l'on construit dans un sinistre de mer. || Dans l'artillerie, pont de radeaux, pont militaire fait à l'aide de radeaux || 2° Plate-forme flottante que l'on emploie pour réparer les parties inférieures de la coque d'un navire. || 3° Train de bois que l'on fait descendre à flot sur une rivière. || 4° Genre d'acalèphes.

— HIST. XVI° s. Trouver des bateaux et faire des radeaux pour bastir un pont à passer, AMYOT, *Lucul.* 44.

— ÉTYM. Provenç. *radelh* ; bas-lat. *radellus*, *rasellus* ; d'un diminutif non latin *ratellus*, du latin *ratis*, navire.

1. **RADER** (ra-dé), *v. a.* Terme de marine. Mettre en rade un bâtiment. Rader un navire.

— HIST. XVI° s. L'armée, aiant radé longtemps devant Rameken, aborda le jour d'après à l'endroit du fort de Philippine, D'AUB. *Hist.* III, 527.

— ÉTYM. *Rade*.

2. **RADER** (ra-dé), *v. a.* || 1° Passer une règle sur la surface d'une mesure de grain, de sel, pour l'unir, la rendre égale. Rader du blé. || 2° Terme de construction. Diviser un bloc de pierre ou de marbre avec le ciseau, en formant deux tranchées en dessus et en dessous.

— HIST. XV° s. Et Louis Rambaut s'en venoit radant le pays vers un village que on dit la Baterie, FROISS. II, III, 17.

— ÉTYM. Lat. *radere*, raser.

† **RADESYGE** (ra-de-zi-j'), *s. m.* Terme de médecine. Nom donné, en Norvége, à une maladie qui a quelque analogie avec le pian ou avec certaines variétés de la lèpre.

RADEUR (ra-deur), *s. m.* Officier des gabelles, dont la fonction consistait à mesurer le sel, en le rasant sur le minot.

— ÉTYM. *Rader* 2.

† **RADIABLE** (ra-di-a-bl'), *adj.* Qui peut être radié, effacé. Cet article du compte est radiable. Cet homme s'est trouvé radiable de la liste des émigrés.

† **RADIAIRE** (ra-di-ê-r'), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Qui est disposé en rayons. || *S. m. pl.* Les radiaires, quatrième embranchement du règne animal, renfermant des animaux sans vertèbres, de forme rayonnée, à corps mou ou recouvert d'un test dur et calcaire ; embranchement divisé en cinq classes : 1° les échinodermes ; 2° les entozoaires ; 3° les acalèphes ; 4° les polypes ; 5° les infusoires. || 2° *S. f.* En botanique, radiaire, nom vulgaire du genre *astrantia*, ombellifères, dont les bractées ressemblent à des rayons.

— ÉTYM. Lat. *radius*, rayon.

1. **RADIAL, ALE** (ra-di-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au radius. Les muscles radiaux. L'artère radiale. || *S. m.* Nom de certains muscles qui occupent la région radiale : le radial antérieur, le radial court externe, le radial long externe.

— ÉTYM. Voy. RADIUS.

† 2. **RADIAL, ALE** (ra-di-al, a-l'), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui a rapport au rayon, qui rayonne. || 2° Terme de géométrie. Courbes radiales, courbes dont les ordonnées partent d'un seul point, comme la spirale, par la transformation des coordonnées rectangulaires ou obliques en coordonnées polaires. || Terme de mécanique. Machines radiales, machines qui, dans une usine, servent à faire rayonner, aller la charge dans tous les sens, à une distance plus ou moins grande de l'axe central. || 3° Terme de zoologie. Cellule radiale, dans l'aile des insectes, synonyme d'aréole radiante, voy. RADIANT, n° 3. || 4° Couronne radiale, couronne à rayons, qui se trouve, dans les médailles, sur la tête de princes qui ont été mis au rang des dieux. || Terme de blason. Couronne radiale, couronne surmontée de pointes ou de rayons.

— ÉTYM. Lat. *radialis* (QUICHERAT, *Addenda*), de *radius*, rayon.

RADIANT, ANTE (ra-di-an, an-t'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui s'étend en rayonnant. Chaleur radiante. || Point radiant, point d'où certaines choses émanent en forme de rayons. Les points radiants des étoiles filantes, les points du ciel d'où émanent les étoiles filantes. || 2° Terme de botanique. Épithète donnée à la couronne des synanthérées, quand les fleurs qui la constituent dépassent en longueur celles du disque. || 3° Terme de zoologie. Aréole radiante, celle de forme arrondie qui, dans une aile d'insecte, est au centre d'où partent en divergeant plusieurs autres aréoles allongées.

— ÉTYM. Lat. *radiare*, rayonner.

† **RADIATIFLORE** (ra-di-a-ti-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs radiées.

— ÉTYM. Lat. *radiatus*, radié, et *fleur*.

† **RADIATIFORME** (ra-di-a-ti-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de la calathide dont les fleurs vont en augmentant de longueur du centre vers la circonférence, où elles sont étalées.

— ÉTYM. Lat. *radiatus*, radié, et *forme*.

1. **RADIATION** (ra-di-a-sion), *s. f.* Terme didactique. Émission de rayons lumineux. L'humidité de air, la radiation solaire, les phénomènes météoriques... FLAMMARION, *Feuilleton du Siècle* (11 juin 1867). || Il se dit aussi de l'émission du calorique. La radiation du calorique.

— ÉTYM. Lat. *radiationem*, action de rayonner, de *radiare*, rayonner.

2. **RADIATION** (ra-di-a-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de rayer, de biffer un article d'un compte, un nom d'une liste, une partie d'un écrit. Cet article est sujet à radiation. On ordonna la radiation des injures contenues dans ce mémoire. Après la condamnation qu'il avait subie, le corps auquel il appartenait prononça sa radiation. Il était inscrit sur la liste des imposés ; il a obtenu sa radiation. || Particulièrement. Raie que l'on passe sur un article de compte. On a fait plusieurs radiations sur ses comptes. || 2° Suppression, anéantissement d'une inscription hypothécaire. Ceux qui requièrent la radiation déposent au bureau du conservateur l'expédition de l'acte authentique portant consentement, ou celle du jugement, *Code Nap.* art. 2158.

— ÉTYM. *Radiation* vient de la forme latine barbare *radiare*, qui s'est introduite au XVIe siècle comme traduction du français *rayer*.

RADICAL, ALE (ra-di-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui appartient à la racine, qui part de la racine. Pédoncules radicaux. || Feuilles radicales, celles qui naissent si près de la racine, qu'elles semblent en sortir et non de la tige. || Fleurs radicales, celles qui naissent si près de la racine qu'elles semblent en provenir. || Poils radicaux, ceux qui garnissent souvent les radicules. || 2° Fig. Qui a rapport au principe, à l'essence, à la racine d'une chose. Chacun a l'original de sa beauté dont il cherche la copie dans le grand monde.... comme elles [les femmes] ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, elles y dépeignent ou les parties des beautés qu'elles ont, ou celles qu'elles estiment, et elles ajoutent par ce moyen ce qui leur plaît à cette beauté radicale, PASC. *Pass. de l'amour.* || Guérison, cure radicale, celle qui a détruit le mal dans sa racine. || Vice radical, vice qui en produit d'autres. Les actions de courage ne servent qu'à illustrer une nation, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical, VOLT. *Mœurs*, 113. || Humide radical, fluide imaginaire qu'on a regardé comme le principe de la vie dans le corps humain. || En jurisprudence, nullité radicale, nullité qui vicie un acte de manière qu'il ne puisse jamais être valide. || 3° Terme de grammaire. Qui appartient à la racine d'un mot. Je crois qu'il serait bon d'insérer dans un dictionnaire les mots radicaux de la langue même en les indiquant par un caractère particulier, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 214, dans POUGENS. Qu'un nombre assez borné de syllabes radicales puisse produire l'immensité des mots nécessaires.... DESTUTT TRACY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 415. || Lettres radicales, lettres du mot primitif et qui passent dans les dérivés. || Substantivement. Un radical, les radicaux. Il y en a [des mots] qui n'ont de racines ni ailleurs, ni dans la langue même, et ce sont là les vrais radicaux; il y en a qui ont leurs racines dans une autre langue, mais qui sont eux-mêmes, dans la leur, racines d'un grand nombre de dérivés et de composés, DUMARSAIS, *Œuvres*, t. III, p. 214. Que les radicaux primitifs soient les sons et les articulations que nous dicte la nature.... DESTUTT TRACY, *Inst. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 541. || Pour la distinction de racine et radical, voy. RACINE, n° 13. || Le radical d'un mot se dit aussi de la partie invariable d'un mot, par opposition aux terminaisons ou désinences que ce mot peut recevoir. || 4° Terme d'algèbre. Signe radical, signe qui se met devant les quantités dont on veut extraire la racine. || Quantité radicale, quantité précédée du signe radical. || Substantivement, un radical, des radicaux. Remarquons que, pour abréger, au lieu de dire, quantité radicale, on dit un radical, multiplier, diviser des radicaux, CONDIL. *Lang. calc.* II, 13. Des radicaux cubes, et des radicaux carrés, POINSOT, *Inst. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. IV, p. 131. || Radical se dit aussi pour signe radical. Les quantités qui sont sous le radical s'additionnent, se soustraient, se multiplient et se divisent de la même manière que les autres, CONDIL. *Lang. calc.* II, 13. || 5° Terme de chimie. Vinaigre radical, se dit pour désigner l'acide acétique. Le vinaigre radical, c'est-à-dire le vinaigre privé d'eau, autant qu'il est possible, a des propriétés singulières.... CONDORCET, *Courtanvaux.* || *S. m.* Nom donné aux corps simples qui, dans les acides ou les bases, sont combinés avec un autre corps qu'on regarde comme principe acidifiant ou basifiant. Les radicaux sont simples ou composés : les métalloïdes sont les radicaux simples des acides oxygénés ; les métaux sont les radicaux des oxydes métalliques. Le sodium est le radical de la soude. Il paraît qu'à densité égale l'oxygène est celui qui a le moins de pouvoir réfringent, et qu'un corps combustible en a toujours plus que le corps brûlé dont il est le radical, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 218, dans POUGENS. || En chimie organique, on n'admet que des radicaux composés; les uns ont une existence réelle comme le cyanogène et l'oxyde de carbone; d'autres sont purement hypothétiques, tels que l'amide, le formyle, etc. || Radical fondamental, se dit d'un hydrogène carboné qui fait le fond des combinaisons organiques. || Radical dérivé, celui qui se forme par la modification du radical fondamental en admettant, pour remplacer l'hydrogène, du chlore, du brome, de l'oxygène, des métaux ou même des groupes faisant fonction de corps simples. || 6° Terme de politique. Qui travaille à la réformation complète, absolue, de l'ordre politique dans le sens démocratique. Le parti radical. || Substantivement. Les radicaux, un radical.

— HIST. XIVe s. C'est le fin et bon or potable, L'humide radical notable, *Nat. à l'alch. err.* 980. || XVIe s. La concorde qui dure est celle qui est entre gens de bien ; car, estant alimentée d'une humeur radicale si parfaite, elle demeure tousjours vive et fraische, LANOUE, 66.

— ÉTYM. Prov. *radical;* ital. *radicale;* du lat. *radicalis* (supposé d'après l'adverbe *radicaliter*), de *radix*, racine.

RADICALEMENT (ra-di-ka-le-man), *adv.* Dans sa racine, dans sa source. Comme si c'était une nouveauté que la grâce fut fondée radicalement sur la nature, BOSS. *Passages éclaircis, avert.* Et parce que vous [Dieu] pouvez tout ce que vous voulez, tout vous est possible, et il n'est possible radicalement et originairement que parce que vous le pouvez, ID. *Élévat. sur myst.* III, 3. J'immole encor pour vous tout mon ressentiment; Oui, je veux la guérir, et radicalement, REGNARD, *Fol. amour.* II, 11. Nul ne détruit si radicalement le gouvernement que celui qui en tire un usage directement contraire à la fin pour laquelle il est institué, J. J. ROUSS. *Lett. de la montagne*, 6.

— HIST. XIVe s. Je ne l'entent pas [l'anatomie] à desclairier [exposer] radicalement, H. DE MONDEVILLE, f° 7.

— ÉTYM. *Radicale*, et le suffixe *ment.*

† **RADICALISME** (ra-di-ka-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Système des radicaux, des partisans de la réforme complète de la société politique. Le radicalisme a gagné des partisans. Le radicalisme de ses opinions.

— ÉTYM. *Radical.*

RADICANT, ANTE (ra-di-kan, kan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit des racines distinctes de la racine principale. La tige du chiendent est radicante. || Plantes radicantes, plantes dont les branches jettent des racines sur la terre, ou s'accrochent aux arbres, aux murs, par des racines ou fibres adventives qu'elles y implantent : lierre, jasmin de Virginie.

— ÉTYM. Lat. *radicare*, pousser des racines, de *radix*, racine.

† **RADICATION** (ra-di-ka-sion), *s. f.* Terme de botanique. Ensemble ou disposition des racines d'une plante. || Action par laquelle les plantes poussent des racines.

— ÉTYM. Lat. *radicare*, pousser des racines.

† **RADICELLAIRE** (ra-di-sèl-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a rapport à la radicelle. || Qui a la forme d'une petite racine.

† **RADICELLE** (ra-di-sè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite racine ; dernière division des racines.

— ÉTYM. Diminutif du lat. *radix*, racine.

† **RADICIFLORE** (ra-di-si-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs naissent d'une tige souterraine.

— ÉTYM. Lat. *radix*, racine, et *fleur.*

† **RADICIFORME** (ra-di-si-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à une racine.

— ÉTYM. Lat. *radix*, et *forme.*

† **RADICIVORE** (ra-di-si-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se nourrit de racines.

— ÉTYM. Lat. *radix*, racine, et *vorare*, manger.

RADICULE (ra-di-ku-l'), *s. f.* || 1° Dans le langage ordinaire, petite racine. En recouvrant la tige de terre, on donne lieu au développement d'une multitude de radicules qui naissent de différents points de cette même tige, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. IV, p. 251, dans POUGENS. Ces radicules sont autant de bouches toujours ouvertes, pour recevoir les sucs alimentaires et les transmettre aux maîtresses racines, BONNET, *Us. feuill. plant.* 5e *mém.* || 2° Dans le langage de la botanique, partie de l'embryon qui la première perce l'enveloppe de la graine pour s'enfoncer en terre. La radicule et la plumule composent la plantule. On a beaucoup admiré le retournement de la radicule dans les graines semées à contre-sens, ID. *ib.* 2e *mém.*

— ÉTYM. Diminutif du lat. *radix*, racine.

RADIÉ, ÉE (ra-di-é, ée), *adj.* || 1° Qui est disposé en rayons partant d'un centre commun. Un marbre blanc incrusté de jaspe et entouré d'un cercle d'argent radié en forme de soleil, CHATEAUBR. *Itin.* 3e *part.* || Terme de numismatique et de blason. Couronne radiée, voy. RADIAL, n° 4. || 2° Terme de botanique. Qui est disposé en rayons partant d'un centre commun. || Fleur radiée, fleur synanthérée dont les fleurettes du centre sont des fleurons, et celles de la circonférence des demi-fleurons. || Substantivement, une radiée. || 3° Terme de zoologie. Chez les mollusques, opercule radié, celui dont les éléments concentriques, augmentant du sommet marginal à la base, sont coupés par des stries qui partent en rayonnant de ce sommet. || *S. m. pl.* Les radiés, synonyme de radiaires.

— ÉTYM. Lat. *radiatus*, qui est en forme de rayon, de *radius*, rayon.

1. **RADIER** (ra-dié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, des ra-dié-z en bois), *s. m.* || 1° Grille de charpente sur laquelle on établit les fondations des écluses, des batardeaux. || 2° Plus ordinairement, sol artificiel, ordinairement construit en maçonnerie, pour asseoir une construction hydraulique et remédier au peu de solidité du terrain. || Avant-radier, ouvrage destiné à prévenir les affouillements aux abords d'une construction hydraulique ; il est construit en amont. || Arrière-radier, ouvrage semblable à l'avant-radier, mais construit en aval. || 3° Plancher en pierre ou en bois compris entre les piles d'un pont ou entre les bajoyers d'une écluse, sur lequel l'eau coule, et qu'on pratique pour empêcher que la force du courant ne dégrade les fondements des piles ou des bajoyers. || 4° Par extension, partie du biez qui donne l'eau immédiatement à la roue d'une usine hydraulique. || 5° Plateforme, soit en charpente, soit en maçonnerie, sur laquelle se fait le mouvement des portes, à l'entrée d'un bassin, pour la construction et le radoub des vaisseaux, ou, simplement, pour recevoir les vaisseaux dans un port.

— HIST. XIVe s. Radier, DU CANGE, *dyapula.*

— ÉTYM. Origine inconnue. Scheler propose d'y voir un dérivé analogue à *radeau*. On le trouve employé au XVIe siècle en un sens qui ne paraît pas se rattacher au nôtre : Il les fist grisler gailiardement dedans un beau radier de feu, TAHUREAU, *Dial.* p. 177, dans LACURNE.

† 2. **RADIER** (ra-di-é), *v. n.* Néologisme. Rayonner. A l'extrémité de la grande allée étincelait un disque éblouissant, au centre duquel radiait la couronne impériale, J. DE PRÉCY, *la Liberté*, 12 juin 1867. || Rayonner, briller de joie, de contentement. [Dindes truffées] astres benins dont l'apparition fait scintiller, radier et tripudier les gourmands de toutes les catégories, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût, Médit.* XXVII.

— ÉTYM. Néologisme peu recommandé puisqu'on a rayonner, mais qui s'appuie sur *radiant*, dont il serait le verbe.

† 3. **RADIER** (ra-di-é), *v. a.* Néologisme. Rayer une inscription hypothécaire ; effacer un nom d'une liste.

— ÉTYM. Voy. RADIATION 2. *Radier* n'est pas un bon mot, mais il s'est introduit à la faveur de *radiation*, qui n'a non plus qu'une médiocre autorité.

RADIEUX, EUSE (ra-di-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui a des rayons de lumière. Corps radieux. Le soleil radieux. Moins belle la comète aux longs crins radieux Enflamme les nuits les plus sombres, A. CHÉN. *le Jeu de paume, strophe* 8. || Terme de physique. Point radieux, celui d'où émanent les rayons lumineux. || Il se dit surtout en poésie et dans le style élevé. Entre tant de grâces si radieuses dont le ciel a comblé ce prince [le duc de Bourgogne], il se peut avancer qu'il n'y en a aucune dont il doive ressentir plus de joie que de la princesse avec laquelle il se trouve uni, ST-SIM. 265, 55. Elle dit, et soudain de son aile brillante Trace en arc radieux sa route étincelante, DELILLE, *Énéide*, IX. Des jardins délicieux s'étendent autour de la radieuse Jérusalem, CHATEAUBR. *Mart.* III. || 2° Fig. Animé par le contentement. Si j'ose vous dire mon sentiment sur deux ou trois mots, celui de *radieux* est trop peu antique pour un homme tout frais sorti du Parnasse; j'aurais tâché de mettre *impérieux* ou quelque autre mot, RAC. *Lett. à l'abbé Levasseur* (à propos d'une pièce de vers de cet abbé), 27 mai 1661. A peine sur son banc on discernait le chantre, Tandis qu'à l'autre banc le

prélat radieux, Découvert au grand jour, attirait tous les yeux, BOIL. *Lutr.* I. Te voilà, Florestine; je te trouve radieuse ; mais voyez donc comme elle est fraîche et belle, BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 4.

— HIST. XVIe s. Il [l'aigle] soutient de ses yeux Les traits eblouissants du soleil radieux, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, XXXIII, *Élégie*.

— ÉTYM. Lat. *radiosus*, de *radius*, rayon.

† **RADIO-CARPIEN, IENNE** (ra-di-o-kar-piin, piè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au radius et au carpe.

† **RADIO-CUBITAL, ALE** (ra-di-o-ku-bi-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au radius et au cubitus.

† **RADIOLITHE** (ra-di-o-li-t'), *s. f.* Silicate d'alumine et de chaux, à structure fibreuse et en masses divergentes.

— ÉTYM. Lat. *radius*, rayon, et λίθος, pierre.

RADIOMÈTRE (ra-di-o-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui servait à prendre des hauteurs en mer; c'était l'arbalestrille.

— ÉTYM. Lat. *radius*, rayon, et μέτρον, mesure.

† **RADIO-PALMAIRE** (ra-di-o-pal-mê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au radius et à la paume de la main. Artère radio-palmaire.

RADIS (ra-di), *s. m.* || 1° Variété arrondie de la racine du *raphanus sativus*, *L.* qui se mange crue; il y a deux variétés : le petit radis rose, et le gros radis noir ou raifort des Parisiens. Déjeuner avec du beurre et des radis. || 2° Plusieurs coquilles du genre pyrule.

— HIST. XVIe s. Radis, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Radis* est le provenç. *raditz* qui signifie racine, et qui s'est particularisé pour signifier radis. *Raditz* vient du latin *radicem*, racine.

RADIUS (ra-di-us'), *s. m.* Terme d'anatomie. Os long qui occupe le côté externe de l'avant-bras. || Terme de zoologie. Première nervure du bord externe de l'aile des insectes, qui, partant de la base, se dirige presque en ligne droite dans le sens de la longueur.

— HIST. XVIe s. L'os nommé radius, PARÉ, IV, 21.

— ÉTYM. Lat. *radius*, rayon ; cet os ayant été ainsi nommé par assimilation.

RADOIRE (ra-doi-r'), *s. f.* Instrument qui sert à rader.

— ÉTYM. *Rader* 2.

RADOTAGE (ra-do-ta-j'), *s. m.* || 1° Discours sans suite et sans raison. J'ai l'honneur de vous envoyer le dernier radotage de ma vieillesse, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 1er févr. 1775. Il [Marmontel] nous donne dans le Mercure d'insipides radotages sous le nom de contes, LAHARPE, *Corresp.* t. VI, p. 18. Mais quel radotage me faites-vous là, Basile? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 9. || 2° Etat de celui qui radote. Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique ; le goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile et vain, J. J. ROUSS. *Lett. à Milord Maréchal*, *Corresp.* t. II, p. 79, dans POUGENS. Son esprit était encore plus baissé que son âge ne le comportait ; en un mot, c'était un radotage parfait, COMTE DE CAYLUS, *Bellinette*, *Œuv.* t. IX, p. 342, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Radoter*.

† **RADOTEMENT** (ra-do-te-man), *s. m.* Action de radoter.

— HIST. XVIe s. Radotement, COTGRAVE.

RADOTER (ra-do-té), *v. n.* || 1° Tenir des discours qui manquent de sens et annoncent un affaiblissement d'esprit. Un octogénaire plantait ; Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge! Disaient trois jouvenceaux enfants du voisinage ; Assurément il radotait, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours malgré sa menace, SÉV. 588. On avertit seulement que l'état du vieillard n'arrive pas précisément à soixante ou à soixante et dix ans ; que tous les vieillards ne radotent pas.... MALEBR. *Recherche*, II, II, 1. Je vous remercie de m'apprendre que je radote, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 41, dans POUGENS. || 2° Fig. et familièrement. Dire des choses sans raison, sans fondement. Je crois qu'à mon avis tout le monde radote, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Quoi ! moi ! quoi ! ces gens-là ! l'on radote, je pense ; À moi les proposer ! hélas ! ils font pitié, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. Si je ne parle point, vous direz que je n'entends point; si je parle, vous direz que je radote, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 76, dans POUGENS. Un pédant.... Croit qu'un livre fait tout, et que sans Aristote La raison ne voit goutte et le bon sens radote, BOIL. *Sat.* IV. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose, VOLT. *Lett. Laharpe*, 19 nov. 1777. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIe s. Charles li magnes velz est e redotez, *Ch. de Rol.* LXX. || XIIIe s. Sire, fait Renart, or oez : Cist mastins est moult desreez ; Il radote ou a trop beü, Ou il a tot son sens perdu, *Ren.* 19431. Il envieillissent et redotent, *Fabl. et cont.* édit. MÉON, t. II, p. 335. || XVIe s. Il radote, dist frere Jan, le paoure dyable, RAB. *Pant.* IV, 20. ....Et qu'estant son pere ainsi radotté et variable comme il estoit, AMYOT, *Artax.* 41.

— ÉTYM. La forme la plus ancienne est *redoter*, qui vient de *re* et d'un thème germanique : holl. *dutten*, angl. *to dote*, radoter. Le *re* ou *ra*, dit Diez, sert à exprimer l'action comme se répétant. Génin, dans sa note sur le vers de la Chanson de Roland, le tire de *redorsare*, le *redos*, retour à un état antérieur, à l'enfance ; mais l'*rs* ou l'*s* de *redos* ne peuvent devenir *t*.

RADOTERIE (ra-do-te-rie), *s. f.* || 1° Habitude de radoter. Me voilà insensiblement tombée dans la radoterie, SÉV. 14 juin 1671. Vous savez combien je suis loin de cette radoterie qui fait vitement passer l'amour maternelle aux petits-enfants ; la mienne est demeurée tout court au premier étage, ID. 26 août 1675. || 2° Discours, paroles de celui qui radote. Ma fille, il faut que je vous conte : c'est une radoterie que je ne puis éviter, ID. 137. Il m'a grondé de ne pas avoir été à Bourbon, mais c'est une radoterie, car il avoue que, pour boire, Vichy est aussi bon, ID. 301. Je suppose que vos occupations vous permettent de lire une mauvaise pièce [les Lois de Minos]; que vous daignerez vous amuser un peu des radoteries de la Crète et des miennes, VOLT. *Lett. Richelieu*, 8 mai 1772.

— HIST. XIIIe s. Ne me consent mie, sire Dieux, tant vive que par redouterie entrobli le tien service, *Psautier*, f° 84.

— ÉTYM. *Radoter*.

RADOTEUR, EUSE (ra-do-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui radote. L'homme.... Dit au serpent : faut-il croire ce qu'elle [la vache] dit? C'est une radoteuse, elle a perdu l'esprit, LA FONT. *Fabl.* X, 2. Mes dernières pensées seront pour vous, avec la plus respectueuse et plus tendre reconnaissance, le vieux malade et radoteur de Ferney, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 1er févr. 1776. À quelque âge que ce soit, radoteur ou non, je serai tendrement attaché à mes deux anges jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie, ID. *Lett. d'Argental*. 22 juill. 1770.

— ÉTYM. *Radoter*. L'ancienne langue, au lieu de *radoteur*, disait *redoté*.

RADOUB (ra-dou ; l'Académie dit que le *b* se prononce, mais les marins ne le prononcent pas, même devant une voyelle), *s. m.* || 1° Terme de marine. Réparation pratiquée au corps d'un bâtiment qui a subi des avaries, ou que le temps a endommagé. Les mesures qu'il prend pour le radoub des vaisseaux du port de Toulon sont bonnes, et il n'a qu'à les exécuter, *Seignelay à Arnoul*, 2 juin 1679, dans JAL. Les refus des secours nécessaires et les difficultés de toute espèce que le vice-roi lui faisait essuyer, l'empêchaient d'achever son radoub, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 136. || 2° Opération de radouber la poudre. || Poudre de radoub, poudre que l'opération du radoub a permis de remettre en service.

— ÉTYM. Voy. RADOUBER.

RADOUBÉ, ÉE (ra-dou-bé, bée), *part. passé* de radouber.

RADOUBER (ra-dou-bé), *v. a.* || 1° Terme de marine. Faire des réparations au corps d'un bâtiment. L'on a été jusqu'à présent si peu exact à radouber les vaisseaux à Toulon, qu'il vaut mieux aller une bonne fois jusques au fond du mal, et y faire un peu plus de dépenses, que de raccommoder légèrement les endroits qui ont besoin d'être rétablis, *Seignelay à Valbelle*, 6 janv. 1679, dans JAL.

2° Terme d'artillerie. Radouber une poudre avariée par l'humidité, la faire sécher, ou, s'il est nécessaire, en rétablir le dosage, et la remettre en fabrication. || 3° Fig. et familièrement. Rajuster. Tandis que Mlle d'Hamilton et Mme Wetenhall tâchaient de radouber la Muskerry [Mme Muskerry, dont la toilette s'était dérangée], HAMILT. *Gramm.* 22. || 4° Fig. Se radouber, être radoubé. L'espace immense [l'océan Pacifique] que les galions avaient à parcourir fit désirer un port où ils pussent se radouber et se rafraîchir, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 21. || 5° Fig. Réparer une perte, reprendre de la santé. Il a eu des pertes ; il cherche à se radouber.

— REM. Radouber se dit seulement du navire ; pour les voiles, on emploie toujours le verbe réparer ; mais plusieurs matelots se servent de radoub dans toutes les acceptions, et ils diraient faire un radoub soit aux voiles, soit à leurs effets d'habillement, LEGOARANT.

— HIST. XIIIe s. Li barillier puet bien rapareiller et redauber les viez fuz mehaigniez, *Liv. des mét.* 103. || XVe s. Le conte de Charolois se radouba et rappaisa avecques son pere le mieulx qu'il peut, COMM. I, 2. || XVIe s. Et cependant se rafraischirent, et.... radouberent leurs navires et galeres, J. D'AUTON, *Chron.* III, 27. Là où la mer, le battant tout doulcement [le nid de l'alcyon], luy enseigne à radouber ce qui n'est pas bien lié, MONT. II, 198.

— ÉTYM. *Re*..., et *adouber*.

† **RADOUBEUR** (ra-dou-beur), *s. m.* Terme de marine. Celui qui radoube. || On dit plus souvent calfateur.

— HIST. XVIe s. Ce prestre estoit Lorrain, excellent radoubeur [rebouteur], il racoutroit plusieurs estropiez dans le païs, D'AUB. *Fæn.* II, 6.

RADOUCI, IE (ra-dou-si, sie), *part. passé* de radoucir. || 1° Rendu plus doux. Temps radouci par un vent tiède. || Fig. Ils ont ici une petite fille [Pauline, plus tard Mme de Simiane] qui, sans avoir la beauté de sa mère, a si bien mitigé et radouci l'air des Grignans, qu'elle est en vérité fort jolie, SÉV. 27 janv. 1692. || 2° Fig. Rendu plus doux, en parlant des personnes. À l'aspect imprévu de leur foule agréable Le prélat radouci veut se lever de table, BOIL. *Lutr.* I. || Il se dit aussi des choses. Par ses yeux radoucis je vois qu'on vous pardonne, HAUTEROCHE, *App. tromp.* III, sc. dern. Et ses roulements d'yeux et son ton radouci N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici, MOL. *Mis.* I, 1. On découvrait déjà sur les visages je ne sais quoi de serein et de radouci, FÉN. *Tél.* XI. Un son de voix bas et radouci, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 324, dans POUGENS.

RADOUCIR (ra-dou-sir), *v. a.* || 1° Rendre plus doux, en parlant de la température. La pluie a radouci le temps. || 2° Rendre moins aigre, en parlant des métaux. On radoucit les métaux par une fonte réitérée. || 3° Fig. Rendre plus doux, moins rude. Radoucir quelqu'un, le caractère de quelqu'un. Radoucissant son langage. Au moins sais-je bien qu'ils [des lions] ne verront rien auprès de vous qui leur puisse radoucir ou rabaisser le cœur, VOIT. *Lett.* 41. Il te dira d'abord en radoucissant sa voix : Est-ce l'oracle d'Apollon qui vous a envoyé ici? D'ABLANCOURT, dans RICHELET. || 4° Se radoucir, *v. réfl.* Devenir moins froid, moins âpre. Le temps commence à se radoucir. || Fig. Comme il se radoucit! MOL. *Tart.* III, 2. Télémaque disait ces paroles avec une autorité et une véhémence qui entraînaient les cœurs.... Ensuite se radoucissant, il leur dit.... FÉN. *Tél.* XX. Elle se fâcha même, et bientôt se radoucit, VOLT. *l'Ingénu*, 5.

— HIST. XIIe s. Mes de son miel et de ses breches Li radolcist novele amor, *Cher. au lyon*, v. 1358. La douce voiz du loussignol sauvage Me radoucist le cuer et rassouage, *Couci*, XIX. || XIIIe s. Ah Diex! li maus d'amor m'ocit, Se cele nel me radoucit, Por cui je muir en languissant, *le Roman de la Poire*.

— ÉTYM. *Re*..., et *adoucir*.

RADOUCISSEMENT (ra-dou-si-se-man), *s. m.* Action de radoucir ; état de ce qui est radouci. Le radoucissement de la saison. || Par extension. Le radoucissement de la voix. Le radoucissement de la fièvre. || Fig. Le radoucissement de la colère. On était très-irrité contre lui ; mais il y a maintenant du radoucissement. La peinture de leur tête [des Provençaux] et du procédé qu'il faut tenir avec eux est admirable, et le radoucissement de l'évêque est naturel, SÉV. *Jour de Noël*, 1671.

— ÉTYM. *Radoucir*.

RAFALE (ra-fa-l'), *s. f.* Terme de marine. Coup de vent de terre, à l'approche des montagnes, des côtes élevées. Une raffale subite du midi nous chassa vers l'île de Rhodes, CHATEAUBR. *Itin.* 6e part. || Il se dit aussi, sur terre, de coups de vent violents, imprévus et de peu de durée. Ces calmes étaient suivis de rafales d'une violence inexprimable ; c'étaient des coups redoublés qui ressemblaient à des décharges d'artillerie, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 364, dans POUGENS. Vole au désert plus prompt que la rafale, MILLEV. *Phénix*. Les vents lourds de l'hiver, qui soufflaient par rafales, LAMART. *Joc.* IX, 327. || Fig. Dans l'argot maritime, pénurie.

— ÉTYM. Mot qu'on peut concevoir comme formé de *re* et *affaler* ; cependant, d'après Richelet, on a dit aussi *raflais*.

† **RAFALÉ, ÉE** (ra-fa-lé, lée), *adj.* Terme de marine. Qui a subi des coups de vent inattendus,

des rafales. Un navire rafalé. || Fig. et familièrement. Se dit d'un homme qui manque d'argent ou de choses indispensables, qui a subi des revers de fortune. Je vais te mener voir le quartier des rafalés; connais-tu ça, toi, les rafalés? Comme ce mot, originaire des pontons, n'avait pas encore pris son essor et fait son entrée dans le monde, il m'était complétement inconnu.... Avant tout, Bertaut, pourrais-tu m'expliquer d'où vient ce mot de rafalé? — Pardi, c'est pas malin à deviner. Est-ce qu'un terme de marine rafaler ou affaler ne signifie pas descendre quelque chose, se trouver sous le vent? Eh bien! un rafalé est un garçon qui est en bas, qui est sous le vent de sa bouée, GARNERAY, *Mes Pontons*, ch. II. (La scène se passe en mai 1806.)

— ÉTYM. *Rafale.*

† **RAFF** (raf), *s. m.* Nageoires du poisson appelé flet, qui, avec la peau grasse à laquelle elles sont attachées, constituent un mets délicat.

† **RAFFAUX** (ra-fô), *adj.* Terme de forestier. Mal venu. La gelée qui, tous les ans et presque en toute saison, se fait sentir dans ces combes, et, supprimant en partie les jeunes rejetons, rend les arbres raffaux, rabougris et galeux, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2e *mém.*

— ÉTYM. Origine inconnue.

RAFFE (ra-f'), *s. f.* Voy. RAFLE 1.

† **RAFFERMER** (ra-fèr-mé), *v. a.* Affermer de nouveau. J'ai une terre à raffermer, j'ai mille choses trop longues à dire, SÉV. 29 avril 1685.

— ÉTYM. *Re...*, et *affermer.*

RAFFERMI, MIE (ra-fèr-mi, mie), *part. passé* de raffermir. Rendu plus ferme. ....L'oiseau sort; l'escadron raffermi Rit du honteux départ d'un si faible ennemi [un hibou], BOIL. *Lutr.* III. Figurez-vous ce que c'est que d'être un mois entier sans recevoir un seul mot de ceux qui sont votre consolation.... ne me laissez jamais dans ces tourments-là, tant que la santé de Mme d'Argental ne sera pas raffermie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 juill. 1749. Oui, tel est mon espoir, ô moitié de ma vie! C'est par lui que déjà mon âme raffermie A pu voir sans effroi sur tes traits enchanteurs Se faner du printemps les brillantes couleurs, LAMART. *Médit.* I, 5.

RAFFERMIR (ra-fèr-mir), *v. a.* || 1° Rendre plus ferme, plus solide. Raffermir les dents. Le froid a raffermi le sol. || 2° Fig. Remettre dans un état plus assuré, plus ferme. Raffermir la santé. Les officiers raffermirent les troupes qui pliaient. Adieu, raffermissez ce généreux courage, CORN. *Cinna*, I, 4. Raffermis ma vertu, qu'ébranlent tes soupirs, BOIL. *Lutr.* II Il [Louis XIV] savait bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais, MONTESQ. *Rom.* V. Vous pouvez raffermir, par un accord heureux, Des peuples et des rois les légitimes nœuds, VOLT. *Brutus*, I, 2. Être d'un siècle entier la pensée et la vie, Émousser le poignard, décourager l'envie, Ébranler, raffermir l'univers incertain, LAMART. *Médit.* II, 7. || 3° Se raffermir, *v. réfl.* Devenir plus ferme, plus solide. La peau se raffermit par des astringents. || Fig. Si votre santé se raffermissait. Vous vous êtes raffermi dans votre résolution.

— HIST. XVIe s. Les dents se peuvent r'affermir et tenir fermement dans leurs alveoles, PARÉ, XV, 27.

— ÉTYM. *Re...*, et *affermir.*

RAFFERMISSEMENT (ra-fèr-mi-se-man), *s. m.* Action de raffermir; état de ce qui est raffermi. Le raffermissement du sol. Le raffermissement des chairs. || Fig. Le raffermissement du crédit public. Le raffermissement du courage. Que leurs dernières espérances [des ennemis] soient tombées par le raffermissement d'une santé qui donnera au monarque [Louis XIV] le plaisir de voir les princes ses petits-fils soutenir ou accroître ses destinées, LA BRUY. X.

† **RAFFES** (ra-f'), *s. f. pl.* Rognures des peaux, chez les tanneurs et les mégissiers.

† **RAFFILER** (ra-fi-lé), *v. a.* Arrondir le bout des doigts d'un gant. || Dresser le tranchant d'une pierre à fusil.

— ÉTYM. *Re...*, et *affiler.*

† **RAFFINADE** (ra-fi-na-d'), *s. f.* Espèce de sucre, le plus pur et le plus beau de tous.

— ÉTYM. *Raffiner.*

RAFFINAGE (ra-fi-na-j'), *s. m.* Opération qui consiste à séparer d'une substance les matières étrangères qui en altèrent la pureté. || Particulièrement, la purification du sucre brut au moyen du charbon animal et du sang de bœuf.

— REM. On ne dit plus le raffinage des métaux; on dit l'affinage. On ne dit plus l'affinage du sucre, du salpêtre, on dit le raffinage.

RAFFINÉ, ÉE (ra-fi-né, née), *part. passé* de raffiner. || 1° Rendu plus fin, plus pur. Sucre raffiné. || En Normandie, à Neuchâtel, on appelle fromage raffiné, du fromage qui a subi une fermentation, par opposition au fromage blanc ou frais. || 2° Fig. Qui pousse loin la subtilité, la finesse. Il faisait pour elle toutes les galanteries d'un amant bien raffiné, SCARR. *Rom. com.* II, 19. Je donne aux plus raffinés de nos bons esprits à écrire plus finement sur une pareille matière, ID. *Lett. Œuv.* t. I, p. 214, dans POUGENS. [Cromwell] hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les gens d'esprit ne sont pas des Crotoniates comme toi, mais ce sont des Sybarites encore plus raffinés que je n'étais, FONTEN. *Dial.* II, *Morts anc.* Nous avons vu les testaments des Colbert et des Louvois donnés comme des pièces authentiques par des politiques raffinés qui n'étaient jamais entrés seulement dans l'antichambre d'un bureau de la guerre ni des finances, VOLT. *Mél. hist. Mensonges impr.* 5. Les Français si délicats en matière de goût et si raffinés sur les plaisirs en tout genre, D'ALEMB. *Éloges, Régn. Desm.* || Malin, intelligent. Il fallait, en effet, être bien raffiné! MOL. *l'Ét.* I, 8. || *S. m.* C'est un raffiné, c'est un homme qui raffine sur les choses. || Raffinés d'honneur, nom qu'on donnait sur la fin du XVIe siècle et dans le commencement du XVIIe à des gentilshommes qui se piquaient d'être pointilleux et qui, sur le moindre prétexte, se battaient en duel. || 3° Qui porte le caractère de la subtilité, de la finesse, en parlant des choses. À le bien prendre, la plus raffinée perfection a toujours quelque trait d'imperfection, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Avant-propos.* Ceux qui trouvent vulgaire tout ce qui n'est pas raffiné, BOSS. *Lett. Corn.* 152. Un effet de la plus raffinée politique du prince d'Orange, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 21 mai 1701. Un orgueil plus raffiné blesse moins, quoiqu'il soit à peu près le même dans le fond, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 209, dans POUGENS. || 4° Qui porte le caractère d'une extrême recherche. La corruption d'une vie impure et du libertinage raffiné, BOURDAL. *Myst. Épiphan.* t. I, p. 127. C'est de là que devaient sortir les hommes de la vertu la plus haute et de la méchanceté la plus raffinée, DIDER. *Claude et Nér.* I, 50. Comment trouvez-vous ce tour raffiné de vengeance? GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 299, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Si je pouvois parvenir à estre conté entre les r'afinez, je serois bien content.—Apprenez moi que c'est, ce m'est un terme nouveau. — Ce sont gens qui se battent pour un clin d'œil, si on ne les salue que par acquit, pour une froideur, si le manteau d'un autre touche le leur, si on crache à quatre pieds d'eux, D'AUB. *Fæn.* I, 9. Me voudriez-vous bien nommer quelques-uns de ces rafinez d'honneur? ID. *ib.*

RAFFINEMENT (ra-fi-ne-man), *s. m.* || 1° Action de rendre plus fin, plus pur. Ce qui est une des causes de la distribution et peut-être aussi du raffinement des esprits [animaux], BOSS. *Connaiss.* II, 6. || 2° Fig. Extrême subtilité, extrême finesse. Un événement manifeste [la ruine totale des Juifs] nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes, BOSS. *Hist.* II, 4. Les chagrins dévorants et l'infâme ruine, Enfants infortunés de ses raffinements [de la chicane], BOIL. *Lutr.* V. Toutes ses vues, toutes ses maximes, tous les raffinements de sa politique [du plénipotentiaire] tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé, et de tromper les autres, LA BRUY. X. Faut-il tant de raffinement pour savoir que le monde est un guide trompeur? MASS. *Carême, Salut.* Je vous dis ici le secret d'un métier où j'ai vieilli; je vous en fais voir les raffinements, MONTESQ. *Lett. pers.* 57. Quand on voit, chez le plus heureux peuple du monde [les Suisses], des troupes de paysans régler les affaires de l'État sous un chêne et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinements des autres nations, qui se rendent illustres et misérables avec tant d'art et de mystère? J. J. ROUSS. *Contr. soc.* IV, 1. || 3° Excès de recherche en certaines actions, en certaines habitudes. Tous les raffinements dont nous nous servons pour couvrir nos tables, suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous assouvir, BOSS. *Hist.* II, 1. La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité, LA BRUY. XI. On y supplée par mille raffinements à la simplicité des mets dont il faut user, MASS. *Carême, Jeûne.* Voilà où vous en êtes, vous qui prétendez que rappeler les coutumes à la règle est un raffinement insensé, ID. *Carême, Salut.* Apprenez que mon maître est, en fait de tendresse, Plein de raffinement et de délicatesse, DESTOUCH. *Irrésolu*, III, 64. On était barbare en cérémonie chez les peuples chrétiens occidentaux, et ce raffinement d'inhumanité n'a jamais été connu que d'eux, VOLT. *Mœurs*, 94. Le fils [de Crébillon], dans des romans pleins d'esprit et dictés par une connaissance profonde de tous les replis honteux du cœur humain, a tracé du pinceau le plus délicat et le plus vrai les raffinements, les nuances, et jusqu'aux grâces de nos vices, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* Le raffinement le plus odieux du despotisme est de diviser ses esclaves, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 21.

— ÉTYM. *Raffiner.*

RAFFINER (ra-fi-né), *v. a.* || 1° Rendre plus fin, plus pur. Raffiner le sucre. Les Vénitiens, à raison de leur commerce si brillant autrefois avec le Levant, ont les premiers reçu et les premiers purifié ou raffiné le borax, FOURCROY, *Conn. chim.* t. III, p. 329. || Raffiner le salpêtre, lui enlever les 8 à 10 pour 100 de substances étrangères qu'il contient à l'état brut. || Raffiner ou affiner le fromage, lui donner un goût plus fin. || 2° Terme de relieur. Raffiner le carton, coller du côté du mors une bande de papier plus ou moins large pour le rendre plus propre et plus dur, *Manuel du relieur*, p. 337, Roret 1827. || Terme de papetier. Réduire à une plus grande ténuité la matière du chiffon effiloqué. || Terme de verrier. Chauffer fortement le four quand le verre se gâte pendant le travail. || 3° Fig. Rendre plus délicat, plus subtil, plus fin. Les favoris ignorants sont en perpétuel danger de se perdre et de perdre leur pays, lors même qu'ils ont raffiné leur ignorance par l'usage de la cour, BALZ. *De la cour*, 2e *discours.* Ils disent librement que leur expérience A raffiné les vers fantastiques d'humeur, Ainsi que les Gascons ont fait le point d'honneur, RÉGNIER, *Sat.* IX. On dit que l'usage raffine l'oreille, par ce qu'il allie plus vite, avec les sons qui la frappent, le jugement que porte l'esprit sur la beauté des accords, BOSS. *Conn.* I, 8. Qui ne voit par expérience que la raison, ministre des sens, et appliquée tout entière à les servir, emploie toute son industrie à raffiner leur goût, à irriter leur appétit, à leur assaisonner leurs objets? ID. *Panég. St Benoît*, 1. Cet art [l'imprimerie], disait Boyer, a troublé les familles; il a trop raffiné les garçons et les filles, VOLT. *Ép.* 100. || 4° *V. n.* Porter un excès de subtilité dans.... Il est vrai qu'en beaucoup de points elle [la justice] dépend des lois positives; mais le langage de la loi est simple; sans vouloir briller ni raffiner, elle ne veut être que nette et précise, BOSS. *Polit.* VIII, 3, 5. On concluait qu'il ne fallait pas, en matière de religion, raffiner plus que nos ancêtres, ni entreprendre de changer le monde, ID. *Hist.* II, 12. Mais vous, qui raffinez sur les écrits des autres, De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres? BOIL. *Sat.* IX. On ne pourrait abolir les duels en établissant des écoles où l'on raffinerait sur le point d'honneur, MONTESQ. *Rom.* XXII. || Porter un excès de recherche dans. Philippe, déjà vieux, raffine sur la propreté et sur la mollesse; il passe aux petites délicatesses, LA BRUY. XI. Il lui suffisait de se relâcher l'esprit, et il n'avait pas le temps de mettre beaucoup de soin à raffiner sur les plaisirs, FONTEN. *Czar Pierre.* N'est-ce pas parmi les grands que la débauche plus affreuse raffine même sur les crimes communs? MASS. *Carême. Immutab.* Ils ont le goût trop simple pour raffiner de la sorte, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, I, 2. || Aller plus loin que les autres en quelque chose. C'était en menterie un auteur très-célèbre, Qui sut y raffiner de si digne façon Qu'aux maîtres du métier il en eût fait leçon, CORN. *Suite du Ment.* I, 6. Je passe pour un homme à pouvoir raffiner Sur les airs les plus fins qu'on se puisse donner, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 1. Ayant su raffiner sur l'amour conjugal, LA FONT. *Matr.* Je n'ai point voulu raffiner sur cette discussion des temps, BOSS. *Hist.* I, 1. Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine, BOIL. *Sat.* III. || Faire des recherches, des découvertes nouvelles (sens qui a vieilli). On a bien raffiné depuis peu dans la mécanique. || 5° Se raffiner, *v. réfl.* Devenir plus fin, moins simple, plus habile. C'est par l'expérience que les esprits se raffinent, BOSS. *Polit.* V, II, 7. Les nations d'Europe se raffinent tous les jours, MONTESQ. *Lett. pers.* 19. Le monde va toujours, dit-on, se raffinant un peu, VOLT. *Dict. phil. Miracles.* || Il se dit aussi des choses. Voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire [il s'agit d'un voyage en bateau], et combien nous

étions grossiers autrefois, SÉV. 8 mai 1680. La politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, VOLT. *Louis XV*, 32.

— ÉTYM. *Re*..., et *affiner*.

RAFFINERIE (ra-fi-ne-rie). *s. m.* Lieu où l'on raffine. || Particulièrement, usine où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR (ra-fi-neur), *s. m.* || 1° Celui qui raffine. Raffineur de sucre. || On a dit anciennement affineur de sucre. || *S. f.* Raffineuse, femme qui exploite, qui possède une raffinerie de sucre. || 2° *S. f.* Raffineuse, la deuxième pile des moulins à pilons destinés à la fabrication de la pâte du papier. || 3° Fig. Celui qui porte loin la subtilité, la recherche. Les raffineurs présument avantageusement d'un homme qui est souvent moins que médiocre, BALZ. 3° *disc. sur la cour*. ....donner un tour malin, même aux affaires de religion; et, comme c'est celui-là que les raffineurs du monde aiment le mieux, c'est aussi celui-là qu'on est bien aise de présenter à leur esprit, BOSS. *Rem. Hist. conciles*, II, 3.

† **RAFFLÉSIACIÉES** (ra-fle-zi-a-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, parasites sur les racines des végétaux, voisine des aristolochiées.

— ÉTYM. Genre *rafflesia*, ainsi dit de sir *Raffles*, qui fut gouverneur, pour les Anglais, de Java.

† **RAFFOLÉ, ÉE** (ra-fo-lé, lée), *part. passé* de raffoler. Devenu fou. Cette lettre de Gervaise était un tissu d'ordures, avec de basses mignardises de moine, raffolé et débordé à faire trembler les plus abandonnés, ST-SIM. 61, 31. || Ce participe passé n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

RAFFOLER (ra-fo-lé), *v. n.* Se passionner follement pour quelqu'un, pour quelque chose. Il raffole de la musique Mme de Maintenon était raffolée du comte d'Ayen malade, et plus qu'importunée de la duchesse de Noailles, ST-SIM. 119, 47. M. de Beaumarchais, dont tout le monde raffole aujourd'hui, GRIMM, *Corresp.* t. III, p. 27. Comment! il raffole de vous; C'est un amant, et non pas un époux, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 6. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand il marque l'action, et avec l'auxiliaire *être*, quand il marque l'état.

— HIST. XVI° s. Raffoler, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *affoler*.

RAFFOLIR (ra-fo-lir), *v. n.* Peu usité. Devenir fou. Vous me feriez raffolir.

— ÉTYM. *Re*..., et *fol*, *fou*.

† **RAFFRANCHIR** (ra-fran-chir), *v. a.* Terme de jardinage. Rendre franc de nouveau. || Améliorer, en parlant des arbres. Poirier raffranchi.

— HIST. XVI° s. Utile telle curiosité, en ce que divers fruits pouvés faire porter à un mesme arbre, par ce moien r'affranchissant par reentements ceux de vos arbres qui du tout ne vous agreent, O. DE SERRES, 674.

— ÉTYM. *Re*..., et *affranchir*.

† **RAFFUBLER** (ra-fu-blé), *v. a.* Affubler de nouveau. Étant raffublé, il partit. || Se raffubler, *v. réfl.* Il se raffubla à la hâte.

— HIST. XIII° s. Por ce qu'aucuns nes truist ensemble [ne les trouve ensemble], Qui i notast mal ou folie, Ele se rafuble et relie, Moult plorant, et pensive et morne, *l'Escoufle*.

— ÉTYM. *Re*..., et *affubler*.

† **RAFFUTAGE** (ra-fu-ta-j'), *s. m.* Façon entière que l'on donne à un chapeau, à des outils.

† **RAFFUTER** (ra-fu-té), *v. a.* Raccommoder un chapeau dans son entier. || Se dit aussi des outils.

— ÉTYM. *Re*..., et *affuter*.

† **RAFIAU** (ra-fi-ô), *s. m.* Petit canot à rames avec une petite voile dont on se sert pour la promenade dans les ports.

† **RAFISTOLAGE** (ra-fi-sto-la-j'), *s. m.* Action de raffistoler.

† **RAFISTOLER** (ra-fi-sto-lé), *v. a.* Terme populaire. Raccommoder, réparer. Aux pauvres, ses bons amis, En raffistolant ses chaussures, Il disait.... BÉRANG. *Turlupin*.

— ÉTYM. *Re*..., et *affistoler* (*afistoleur* est dans Coquillart : Un tas d'afistoleurs, *Droits nouveaux*). MM. Dumeril tirent *afistoler*, du lat. *fistula*, comme *piper*, de *pipe*.

† **RAFLAGE** (ra-fla-j'), *s. m.* État d'un pain de sucre qui est raboteux à sa superficie.

— ÉTYM. *Rafle* 2.

1. **RAFLE** (ra-fl'), *s. f.* || 1° Grappe de raisin qui n'a plus de grains. Les oiseaux ont mangé tous les grains; il ne reste plus que la rafle. On achève d'emplir le tonneau avec des grappes de raisins dont on a ôté les grains et qu'on appelle communément rafles, *Dict. des arts et mét. Vinaigrier*. || 2° Terme de botanique. Pédoncule central ou axe d'une grappe, principalement d'une grappe de raisin ou d'un épi. || Quelques-uns disent raffe, et d'autres râpe.

— HIST. XV° s. Pillez, rongez jusques aux os sans y laisser rifle ou raffle, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 18.

— ÉTYM. Ital. *rappa*; piémont. *rap*; de l'allem. *Rappe*.

† 2. **RAFLE** (rafl'), *s. f.* Nom donné, dans quelques provinces, à une maladie éruptive de la vache. On la nomme aussi échauboulure, rave ou feu.

— HIST. XIII° s. Tout aussi tost si est keüe [tombée] Sa puans roffe [on lit à tort *roffée*], s'orde craffe, Com à poissons quand on les craffe, DU CANGE, *rufia*. || XV° s. Oindre le visage du seigneur qui estoit mesel [lépreux], et par ce sa raffle lui charroit [tomberait] de son visage, ID. *raffla*. Helas! j'ai goute miseraigne, J'ai rifle et rafle et roigne et taigne, J'ai fievre lente et suis podagre, *Mir. de Ste Genev.*

— ÉTYM. Holl. *rappe*, teigne.

3. **RAFLE** (ra-fl'), *s. f.* || 1° Action de rafler, d'enlever. Ville prise d'assaut n'est pas mieux au pillage; La veuve et les cousins, chacun y fait pour soi, Comme fait un traitant pour les deniers du roi; Où qu'ils jettent la main, ils font rafles entières, CORN. *Suite du Ment.* I, 1. Louis de Bade avait calculé sur notre éloignement qu'il aurait le loisir de faire une rafle en Allemagne, ST-SIM. 23, 6. || Faire rafle, enlever tout sans rien laisser. Les officiers, dans leurs conquêtes, sont âpres au butin; ils font main basse d'un côté et rafle de l'autre, GHERARDI, *Théât. ital.* t. III, *Fontaine de sapience*. Et voilà qu'un moment a fait rafle de tout, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, I, 5. Vous allez chaque jour d'une ardeur vagabonde, Faisant rafle partout, de la brune à la blonde, REGNARD, *Ménechm.* I, 2. || 2° Terme de chasse. Espèce de filet ou de tramail contre-maillé, pour prendre les petits oiseaux. Terme de pêche. Filet garni d'ailes, et ayant plusieurs ouvertures à chaque extrémité. || 3° Terme de jeu. Coup où chacun des dés amène le même point, ainsi dit parce qu'il rafle, gagne. Faire rafle. Je ne suis pas fort en peine du temps où se tirera votre loterie, et je ne suis pas assez fou pour me persuader qu'en quatre coups j'amènerai rafle de six, BOIL. *Lett. à Brossette*, 13. Il [Louis XIV] en faisait des loteries [de bijoux précieux pour les dames], ou bien on les jouait à la rafle, et Mme de Bourgogne guère distribuait souvent les lots gagnés, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXVIII.

— HIST. XIV° s. Icellui Baudet et aucuns autres s'esbatoient à un jeu que l'en dit le poulain ou rafle, DU CANGE, *rafla*. || XVI° s. Jecter une rafle, COTGRAVE. Lorsque sentez qu'il y a à jouer de la rafle [à prendre], *Contes de Cholières*, f° 87, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy RAFLER.

RAFLÉ, ÉE (ra-flé, flée), *part. passé* de rafler. Tout ce que je pouvais prendre sans qu'on s'en aperçût était autant de raflé, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 3.

RAFLER (ra-flé), *v. a.* || 1° Emporter tout très-promptement. Je suis d'avis de rafler les quatre cents pistoles, pour vous épargner la peine de revenir, LESAGE, *Gil Bl.* VII, 16. Je ne veux, me dit-il, que vous donner seulement une leçon pour vous mettre en état de rafler ce soir tout l'argent des autres joueurs, ID. *Guzm. d'Alf.* IV, 8. ....La prose et les vers de Sa Majesté prussienne; il n'est plus guère Majesté prussienne, attendu que les Russes lui ont raflé la Prusse, VOLT. *Lett. Thiriot*, 22 févr. 1760. || 2° *V. n.* Jouer aux dés pour décider la partie par la première rafle.

— ÉTYM. Bourg. *rafliai*; ital. *raffare*, dans *arraffare*, et *raffiare*, dans *arraffiare*; milanais, *raffa*; de l'all. *raffen*, enlever; anglo-sax. *ræfan*; suéd. *raffa*; dan. *rafle*, de même radical que le latin *rapere*.

† **RAFLEUX, EUSE** (ra-fleû, fleû-z'), *adj.* Dont la surface est inégale et raboteuse. Sucre rafleux.

— ÉTYM. *Rafle* 2.

— HIST. XV° s. Rongneux, raffleur, *Ordonn.* avril 1487.

† **RAFLOUAGE, RAFLOUEMENT, RAFLOUER,** VOY. RENFLOUAGE, RENFLOUEMENT, RENFLOUER.

RAFRAÎCHI, IE (ra-frê-chi, chie), *part. passé* de rafraîchir. || 1° Rendu plus frais. Le temps rafraîchi par la pluie. || 2° À quoi on a rendu un air de fraîcheur. Tableau rafraîchi. M. le comte [de Grignan], n'êtes-vous pas bien aise de revoir ce petit chien de visage [de Mme de Grignan], s'il est vrai qu'il soit aussi rafraîchi qu'on me le mande? SÉV. 30 juill. 1677. || 3° Qui a recouvré ses forces par le repos. Je me suis remis vite au czar Pierre, afin de perdre de vue la pièce [une tragédie], et de la revoir dans quelque temps avec des yeux rafraîchis et un esprit désintéresse, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 11 juin 1771. || 4° Qui a reçu des secours, des rafraîchissements, en parlant d'une place assiégée. La place [Barcelone] conserva une libre communication par un côté avec le vice-roi pour pouvoir être rafraîchie, ST-SIM. 47, 43. L'armée française fut battue; mais la ville rafraîchie fut manquée, VOLT. *Mœurs*, 28. || 5° *S. m.* Rafraîchi, caisse qu'on place sous des boyaux qu'on ourdit, pour qu'ils ne se salissent pas en traînant.

RAFRAÎCHIR (ra-frê-chir), *v. a.* || 1° Rendre plus frais. Une pluie rafraîchira les campagnes desséchées. Et du vent de son aile il me rafraîchissait, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 1. Elle [une terre] est rafraîchie par le vent du nord qui souffle du côté de la mer, FÉN. *Tél.* III. Les glaces en été rafraîchissent ses vins, DELILLE, *Imag.* VI. || Rafraîchir un canon, humecter l'intérieur avec de l'eau et du vinaigre, lorsqu'on a tiré un certain nombre de coups. || Dans les sucreries, rafraîchir les pains terrés, couvrir l'ancienne terre d'une nouvelle couche. || Terme de brasserie. Rafraîchir le grain, lui donner de l'eau nouvelle, lorsqu'il est à moitié trempé. || Terme d'imprimerie. Rafraîchir le tympan, enlever, au moyen de feuilles de papier gris, l'eau trop abondante dont il est abreuvé. || 2° Il se dit aussi de ce qui donne une sorte de fraîcheur à l'intérieur du corps. Pour humecter et rafraîchir les entrailles, MOL. *Mal. imag.* I, 4. || Absolument. Cette boisson rafraîchit. || Rafraîchir le sang, le rendre plus calme par les remèdes, par le régime. Les médecins m'ont pensé tuer, voulant me rafraîchir le sang, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphlets*. || Fig. Rafraîchir le sang, se dit des choses qui font plaisir, qui donnent de la tranquillité. Nous trouvions qu'une mauvaise compagnie était bien meilleure qu'une bonne, qui vous laisse affligée quand elle part, au lieu que l'autre vous rafraîchit le sang, et vous fait respirer de joie, SÉV. 31 mai 1680. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, LA BRUY. XI. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux, VOLT. *Lett. Boisgelin*, mars 1767. || Fig. Se rafraîchir la tête, se calmer l'esprit. Je me vais rafraîchir la tête à écrire à ma fille, SÉV. 494. || 3° Réparer, mettre en meilleur état. Rafraîchir un mur. Lorsque des imprimeurs huguenots eurent rafraîchi les premières pages d'une vieille édition du R. P. Busenbaum que l'on fit passer pour nouvelle, VOLT. *Mél. litt. Honn. litt.* 7. || Rafraîchir un tableau, une tapisserie, rendre la vivacité des couleurs en nettoyant et vernissant un tableau; refaire une tapisserie aux endroits où elle est gâtée. || Terme de peinture en bâtiment. Faire revivre des couleurs ou des vernis en les lavant. || Terme de maçonnerie. Retailler d'anciens joints ou d'anciens lits de pierre. || Remettre de l'eau ou un lait de chaux dans le mortier qui est devenu trop ferme. || Terme rural. Rafraîchir la terre, la remuer, la bêcher de nouveau, lui donner un nouveau labour. || 4° Rogner, couper l'extrémité. Rafraîchir les cheveux. Rafraîchir le bord d'un chapeau, d'un manteau. || Rafraîchir les racines d'une plante, en rogner tant soit peu le chevelu. || Terme d'hippiatrique. Rafraîchir la queue, couper au bas de la queue tous les crins qui débordent. || 5° Fig. Rendre frais, jeune. Je remercie Mme de Rochebonne de vous avoir obligée à me faire ce portrait [du petit Rochebonne]; il est charmant; mon imagination en a été toute rafraîchie, SÉV. 20 juill. 1689. À chaque pas qu'il fait, un souvenir flatteur Rafraîchit sa pensée et rajeunit son cœur, DELILLE, *Imag.* VI. Lorsque du renouveau l'haleine caressante Rafraîchit l'univers de jeunesse paré, M. J. CHÉNIER, *la Promenade*. || Familièrement. Rafraîchir à quelqu'un la mémoire de quelque chose, lui en rappeler le souvenir. Le chevalier de Grammont était tout plein de ces façons honnêtes de rafraîchir la mémoire de ceux qui l'avaient un peu tardive sur le payement, HAMILT. *Gramm.* 9. Je crains qu'il ne soit nécessaire de lui rafraîchir le souvenir de la rivière et de moi, FONTEN. *Lett. gal.* 35. || Se rafraîchir quelque chose, s'en rafraîchir la mémoire. Avant de se transporter à Versailles, il fut quatre ou cinq mois à se rafraîchir la botanique avec M. Marchant, son ami et son confrère, FONTEN. *Bourdelin*. || Rendre plus vif en renouvelant. Irai-je rafraîchir sa honte et mon dommage? RÉGNIER, *Élég.* II. || 6° Rétablir par le repos et la nourriture. Rafraîchir des troupes. || Rafraîchir

une place d'hommes et de munitions, ou, simplement, la rafraîchir, la ravitailler, y faire entrer des hommes, des munitions, des vivres. || On dit de même, en termes de marine : rafraîchir une escadre, une flotte. || 7° *V. n.* Devenir plus frais. La rivière rafraîchit de jour en jour. Mettez le vin rafraîchir à la cave. D'autres carafes qui rafraîchissent dans un seau de faïence, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 124, dans POUGENS. || 8° Se rafraîchir, *v. réfl.* Devenir plus frais. Le temps se rafraîchit. Bacchus se rafraîchit dans les eaux des naïades, DELILLE, *l'Hom. des ch.* III. || Avec ellipse du pronom personnel. Faire rafraîchir de l'eau dans la neige. || Prendre le frais. Vous vous rafraîchirez à l'ombre. Je vis de votre armet la visière haussée, Que pour vous rafraîchir vous levâtes exprès, MAIRET, *Sophon.* IV, 1. || 9° Se rétablir par le repos et la nourriture. Ces troupes se sont rafraîchies dans de bons quartiers. Ils débarquèrent tous Au port de Joppe, et là se rafraîchirent, LA FONT. *Fianc.* Sans être touché de la curiosité de voir un pays que je n'avais jamais vu, sans avoir égard aux prières de l'équipage qui voulait se rafraîchir à terre, j'ordonnai aux pilotes qu'on retournât en Italie, FONTEN. *Dial.* III, *Morts anc. mod.* || 10° Boire un coup, manger un peu, se reposer. Je m'en vais te verser de quoi te rafraîchir, TRISTAN, *Marianne*, IV, 5. Rafraîchissez-vous à la Garde, SÉV. 18 oct. 1688. || Avec suppression du pronom personnel. Faire rafraîchir les chevaux.

— HIST. XII° s. Ne devez rafreschir tant vielle iror [colère], *Gerard de Ross.* p. 377. || XIII° s. Tote verdeur se rafreschit, Et toz li monz [monde] ragouenist [rajeunit] Por la saison qui est novele, *Partonopex, ms. de St-Germ.* f° 124, dans LACURNE. Et avoient mis les chevaus hors des huissiers [vaisseaux de transport] por rafreschir, VILLEH. LVI. || XIV° s. Ainsi fu prise Vaux com vous oÿ avez, Là se sont rafreschi nos François honnorez, *Guescl.* 18554. || XV° s. Et je m'en irai à Bruges et à Ypre apprendre encore mieux les nouvelles; et les rafreschirai par paroles, FROISS. II, II, 174. La forte ville de Hainebon, qui grandement estoit rafraischie et renforcée, ravitaillée et pourvue de toute artillerie, ID. I, I, 186. Et vinrent à Dinan, et rafraischirent en l'abbaye, et puis passerent outre Bouchain, ID. I, I, 79. || XVI° s. Faire rafreschir et observer estroitement les anchiennes ordonnances, *Souvenirs de la Flandre wallone*, juillet et août 1867, p. 116. Une chose qui nuit es assauts, est d'assaillir avecques confusion et desordre; ce qui arrive aisement quand il faut rafraischir les hommes; parquoy, à mon avis, il suffiroit de deux mille hommes, à chascune bresche, à la fois, lesquels estans rafraischis deux fois de pareil nombre, ne faudroit employer pour les trois assauts que douze mille hommes, LANOUE, 450. Il se retira à une lieue de là, non pour rafraischir ses gens (comme on parle ordinairement), ains pour les reschauffer à couvert contre l'injure du temps, ID. 660. Ce qui des racines se trouvera escorcé, froissé, ou rompu, provenant du rude arracher ou transport, sera rafreschi et osté avec la serpe, O. DE SERRES, 646. Mon cher roy [Henri IV], je n'ay voullu laisser partir ce porteur sans vous rafraischir la memoire de petite sueur [sœur] qui se meurt d'envie de vous voir, *Lettres de Catherine de Navarre*, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. III, p. 334.

— ÉTYM. *Re...*, et l'inusité *afraîchir*, de *à*, et *frais*; bourg. *renfroichi*, *refroichi*; wallon, *rafrehi*. L'ancienne langue disait aussi souvent *refreschir*.

RAFRAÎCHISSANT, ANTE, (ra-frê-chi-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui est propre à diminuer la chaleur atmosphérique, à donner de la fraîcheur. L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs rafraîchissants, qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour, FÉN. *Tél.* VIII. || 2° Terme de médecine. Se dit de toute substance propre à calmer la soif et à diminuer la température du corps. Les laitues sont rafraîchissantes. || *S. m.* Donner des rafraîchissants à un malade. || Il se dit par euphémisme de ce qui relâche le ventre.

RAFRAÎCHISSEMENT (ra-frê-chi-se-man), *adv.* || 1° Action de rendre plus frais. Le rafraîchissement du vin dans les caves. Le rafraîchissement de l'atmosphère. Les parties orientales de l'Afrique reçoivent du rafraîchissement par le vent qui leur vient de l'océan Persique, ROHAULT, *Physique*, dans RICHELET. || 2° Ce qui rafraîchit, tempère le corps. Prendre du rafraîchissement, avoir besoin de rafraîchissement. || Rafraîchissements intérieurs, moyens employés pour rafraîchir le corps, comme clystères, doux purgatifs, etc. Dans le cas où il [un chirurgien barbier] serait obligé de fournir des drogues ou remèdes, je les lui payerais séparément; mais tout le reste comme saignées, rafraîchissements intérieurs, pansements.... MIGNARD, *Hist. des princ. fond. relig. du bailliage de la Montagne*, p. 188. || L'effet de ce qui rafraîchit. Cela vous causera trop de rafraîchissement. || 3° Action de réparer, remettre à neuf. Le rafraîchissement d'un tableau. || Rafraîchissement du cuivre, action d'allier le cuivre avec trois fois son poids de plomb. || 4° Rafraîchissement de mémoire, souvenir renouvelé. || On a dit : rafraîchissement de leçon. Cette entreprise [de l'évêque d'Agrigente] doit être un puissant rafraîchissement de leçon à toutes les puissances temporelles des monstrueux excès de l'ambition ecclésiastique, ST-SIM. 137, 74. || 5° Fig. Soulagement. Nous ne sommes plus si roués [en Bretagne, lors de la compression de troubles] : un en huit jours, seulement pour entretenir la justice; il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement, SÉV. 24 nov. 1675. Ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances et des restes de nos péchés, BOSS. *Mar.-Thér.* || 6° Recouvrement de forces par le repos, la nourriture. Il a besoin de rafraîchissement. || Quartier de rafraîchissement, lieu où les troupes fatiguées se rafraîchissent. Il mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 419, dans POUGENS. || Fig. M. le Prince me met le couteau à la gorge, et voilà Monsieur qui pour rafraîchissement me dit que c'est ma faute, RETZ, III, 280. || 7° *S. m. pl.* Vivres dont on rafraîchit une place, une armée. || Terme de marine. Vivres frais que reçoit un bâtiment au départ ou dans les relâches. Prendre des rafraîchissements, c'est prendre du pain frais, de la viande et de l'eau fraîche, des fruits, des légumes, etc. Nous trouvons un port commode, un pays abondant en rafraîchissements, FÉN. t. XXI, p. 433. || Il se dit aussi au singulier en ce sens. Ces oies fournirent aux équipages du capitaine Cook un rafraîchissement aussi agréable qu'il le fut aux îles Malouines à nos Français, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 104. || 8° Mets, boissons, fruits servis dans une fête à une compagnie. A ce bal on a servi beaucoup de rafraîchissements. Vingt mille pages et vingt mille jeunes filles distribuaient sans confusion des rafraîchissements aux spectateurs entre les rangs des siéges, VOLT. *Pr. de Babyl.* 1.

— HIST. XIV° s. Bertran de Guesclin fit rafreschir sa gent; Mais petit lor vali lor rafrechissement, *Guescl.* 18387. || XVI° s. Ainsi qu'un doux rafraischissement de nostre vie trop souvent eschauffée de l'ardeur de tant d'ennuis.... LANOUE, 511. Tant que la meslée dura, cinquante femmes de la ville ne bougerent d'entre les soldats, leur portant ce qu'ils appellent à la mer des rafraichissemens, D'AUB. *Hist.* II, 44. Il y eut cinq rafraichissemens d'assaut, qui combattirent chacun une heure, ID. *ib.* II, 149. Chastillon, sans donner un jour de rafraichissement aux siens, bat aux champs.... ID. *ib.* II, 312.

— ÉTYM. *Rafraîchir.* L'ancienne langue disait aussi *refreschissement*.

† **RAFRAÎCHISSEUR** (ra-frê-chi-seur), *s. m.* Voy. RAFRAÎCHISSOIR.

† **RAFRAÎCHISSOIR** (ra-frê-chi-soir), *s. m.* || 1° Grand vaisseau de bois qu'on remplit d'eau pour rafraîchir le serpentin de l'alambic qui sert à distiller l'eau-de-vie. On dit plus souvent réfrigérant. || 2° Vase où l'on fait rafraîchir les liqueurs et les substances alimentaires. || On dit aussi rafraîchisseur, et, adjectivement, appareil rafraîchisseur. || 3° Chez les sucriers, vase dans lequel on place le sirop après sa sortie de la chaudière à cuire. || 4° Chambre close boisée où l'on transportait la farine moulue en grosse, pour la refroidir.

RAGAILLARDI, IE (ra-ga-llar-di, die, *ll* mouillées), *part. passé* de ragaillardir. Je me sens tout ragaillardi depuis que j'ai rendu cet argent, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. I, p. 278, dans POUGENS.

RAGAILLARDIR (ra-ga-llar-dir, *ll* mouillées, et non ra-ga-yar-dir), *v. a.* Rendre gaillard. Cette nouvelle l'a tout ragaillardi. Au lieu de la ragaillardir, Vous augmentez son mal, HAUTEROCHE, *Deuil*, 4. Ils s'aiment passionnément [Mlle Corneille et son mari]; cela me ragaillardit, VOLT. *Lett. Cideville*, 26 janv. 1763. || Il se dit aussi des choses qu'on rend plus gaillardes. Cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que ragaillardir l'affection, MOL. *Méd. malg. lui*, I, 3. Je voudrais que vous la pussiez [une chanson] ragaillardir par-ci par-là, ID. *Bourg. gent.* I, 2. Cela ragaillardit tout à fait mes vieux jours, Et je me ressouviens de mes jeunes amours, ID. *Femm. sav.* III, 9. Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu; cela ragaillardit ma vieillesse, VOLT. *Lett. Saurin*, 13 janv. 1768. || Absolument. Je ne vois que des gens heureux : cela ragaillardit, VOLT. *Lett. Berger*, 25 févr. 1765.

— HIST. XV° s. Me voulez-vous, quand je suis en cholere, Ragaillardir le cueur? BASSELIN, XXXVII.

— ÉTYM. *Re...*, et l'inusité *agaillardir*, de *à*, et *gaillard*; génev. *regaillardir*; bourguig. *régoillardi*.

† **RAGANAGE** (ra-ga-na-j'), *s. m.* Opération par laquelle on enlève les dessous et branchages inférieurs des bois.

RAGE (ra-j'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Maladie particulière au genre chien, qui se caractérise par le désir de mordre, des accès de fureur et une salive propre à inoculer la maladie. L'horreur des liquides n'est pas constante dans la rage. La rage inoculée à l'homme par une morsure ne se guérit, quoi qu'on dise, par aucun remède, sinon par la cautérisation pratiquée aussitôt. On n'est pas toujours attaqué de la rage ou de la peste; il suffit souvent qu'un ministre d'État enragé ait mordu un autre ministre, pour que la rage se communique dans trois mois à quatre ou cinq cent mille hommes, VOLT. *Dial.* XXIV, 11. || Rage blanche, celle où le chien écume et mord. || Rage mue, voy. MUE 2. Mais parlons de cette sagesse qui me paraît une folie mue, comme une rage mue; c'est un fond de rage muette, un chien ne paraît point enragé, il semble qu'il soit sage, et cependant il est profondément dévoré de cette rage, SÉV. 566. || 2° Par exagération. Douleur violente. Avoir une rage de dents. L'ivrogne et le gourmand recevront leurs supplices Du souvenir amer de leurs chères délices; Et ces repas traînés jusques au lendemain Mêleront leur idée aux rages de la faim, CORN. *Imit.* I, 24. || 3° Violent transport de colère, de dépit, de cruauté. Mais voyez que sa mort mettra ce peuple en rage, CORN. *Poly.* V, 1. Patience et longueur de temps Font plus que force ni que rage, LA FONT. *Fabl.* II, 11. Il [le coq] aiguisait son bec, battait l'air et ses flancs, Et, s'exerçant contre les vents, S'armait d'une jalouse rage, ID. *ib.* VII, 13. Quelle rage aux Messinois d'avoir tant d'aversion pour les pauvres Français, qui sont si aimables et si jolis! SÉV. 28 mars 1676. Ô Alger [bombardé par Duquesne], dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante, BOSS. *Mar.-Thér.* La colère dans l'âme, et le feu dans les yeux, Il distilla sa rage en ces tristes adieux, BOIL. *Sat.* I. Et moi, pour mon partage Je n'emporterais donc qu'une inutile rage, RAC. *Andr.* III, 1. Télémaque.... sortit en frémissant de rage, FÉN. *Tél.* XVI. || De rage, par rage. Aimer nos ennemis avec idolâtrie, De rage en leur trépas maudire la patrie, CORN. *Hor.* V, 3. Pour lui [Ver-vert] sœur Thècle oubliait les moineaux; Quatre serins en étaient morts de rage, GRESSET, *Ver-vert*, ch. I. || Fig. et familièrement. Faire rage, faire un grand désordre. Les soldats ont été chez lui, et y ont fait rage. || Faire rage contre, assaillir violemment. Le vent, la pluie et l'orage Contre l'enfant faisaient rage, LA FONT. *Imitat. d'Anacr.* || En un autre sens, faire rage, se signaler, faire des prouesses, en bien comme en mal. Encore une fois, monsieur, je vous supplie très-humblement de faire rage [en sollicitant une affaire], VOIT. *Lett.* 147. Ceux qui font rage de la lyre, J'entends les poëtes divins, SCARR. *Virg.* VI. Certes, vous faites rage, et payez aujourd'hui D'un jugement très-rare et d'un bonheur extrême, MOL. *l'Ét.* I, 8. Cléante : L'affaire ne se fera point? — La Flèche : Pardonnez-moi; notre maître Simon, le courtier qu'on nous a donné, homme agissant et plein de zèle, dit qu'il a fait rage pour vous, ID. *l'Av.* II, 1. Toute la musique de l'opéra y fait rage, SÉV. 113. Par intervalles Le singe faisait rage et cognait ses timbales, V. HUGO, *Contemplations*, I, 22. || On a dit aussi faire des rages. C'est un drôle qui fait des rages, MOL. *Amph.* II, 1. || Dire rage de quelqu'un, en dire tout le mal possible. Battre sa femme, et dire au peintre rage, LA FONT. *Rém.* Le duc de Rohan descend le degré, disant rage et injure à son intendant, ST-SIM. 173, 51. || On trouve aussi dire des rages. Il disait même des rages de Votre Majesté, et puis tout d'un coup il se radoucissait, mais jamais pour M. le Cardinal, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 41, dans POUGENS. On dit des injures, des mépris.... des plaintes, des rages.... SÉV. 20 oct. 1679. || Rages au pluriel. Qui n'ouït la voix de Bellone, ...Et, déjà les rages extrêmes, Par qui tombent les diadèmes, Faire appréhender le retour De ces combats.... MALH. III,

3. Je porte, malheureux, après de tels outrages, Des douleurs sur le front, et, dans le cœur, des rages, CORN. *Suiv.* III, 4. Déployez toutes vos rages, Princes, vents, peuples, frimas, BOIL. *Od.* I. Le songe de Polyeucte a satisfait leurs rages.... Rages ne se dit plus au pluriel ; je ne sais pourquoi ; car il faisait un très-bel effet dans Malherbe et dans Corneille, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* I, 3. || Rage pourrait, dans l'occasion, se dire encore très-bien au pluriel. || 4° Fig. Goût excessif, penchant outré. Si vous êtes au-dessus de la rage de la bassette, si vous vous possédez vous-mêmes, SÉV. *à Bussy*, 18 déc. 1678. Sans mentir, l'avarice est une étrange rage, BOIL. *Sat.* IV. Avec la rage de la cour, Mme Dufresnoy ne pouvait être dame et ne voulait pas être femme de chambre, ST-SIM. 7, 93. Il vous a dit qu'il était veuf! hé! parbleu, sa femme m'a dit qu'elle était veuve; ils ont la rage tous deux de vouloir être veufs, LESAGE, *Turcaret*, V, 10. La rage de parler est encor plus pressante, DESTOUCH. *Phil. marié*, I, 2. La rage d'imprimer ses vers est une étrange chose ; mais ce n'est pas à moi de la condamner, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 avr. 1775. La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation, ID. *Lett. Chauvelin*, 18 sept. 1763. || Fig. et familièrement. Aimer à la rage, jusqu'à la rage, aimer avec excès. Ce portrait-là n'est pas fort à votre avantage ; Mais, malgré vos défauts, je vous aime à la rage, DESTOUCH. *Phil. marié*, II, 2. J'aime surtout les vers, cette langue immortelle, C'est peut-être un blasphème, et je le dis tout bas : Mais je l'aime à la rage, A. DE MUSSET, *Namouna*, II. || À la rage, se dit aussi d'autres sentiments violents. Sa femme qui était jalouse à la rage, VOLT. *Candide*, 24. || Proverbe. Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage, ou qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, voy. CHIEN.

— HIST. XI° s. Al cors vus est entrée mortel rage, *Ch. de Rol.* LVII. || XII° s. Par Deu, seigneur, fait-il, moult pensa grant folage, Qui à Charle loa tel conseil et tel rage, *Sax.* XXVI. || XIII° s. Quant cele rage m'ot si pris, Dont maint ont esté entrepris, *la Rose*, 1631. Dous-Pensers ainsinc assouage [soulage] Les dolors d'Amors et la rage, *ib.* 2678. || XIV° s. Qui le chien veult ochirre, tuer et mehaingnier, La rage le met seure ; se le fiert d'un levier, *Baud. de Seb.* XI, 746. S'il avenoit que aucun qui eust fait testament se mist à mort par desespoir, par rage de chef, par maladie.... BOUTEILLER, *Somme rural*, p. 598, dans LACURNE. || XV° s. Et lors il est plus que martir ; Car son mal vault trop pis que raige, CH. D'ORL. *Ball.* 3. || XVI° s. On nous dit que dedans Peronne Florenge a fait et feu et raige, MAROT, II, 162.

— ÉTYM. Bourg. *raige* ; provenç. *rabia*, *ratje* ; espagn. *rabia* ; ital. *rabbia* ; du lat. *rabies*, qu'on rattache à la racine sanscrite *rabh*, agir violemment, désirer. Palsgrave, p. 9, dit que *raige* se prononce par exception *rage*.

† **RAGENCER** (ra-jan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*), *v. a.* Agencer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Je tends seulement de monstrer que ces vielles reliques de noblesse qu'on laisse trainer en la poudre, si elles estoyent un peu ragencées par bon ordre, aporteroyent du fruict et à l'aventure plus qu'on ne pense, LANOUE, 224.

— ÉTYM. *Re*..., et *agencer*.

† **RAGER** (ra-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : rageant, rageons), *v. n.* Terme familier. Être en proie à la colère, à la contrariété. M. de Noyon conduit M. de Paris jusqu'aux degrés, toujours parlant et complimentant l'archevêque, qui rageait de tout son cœur, ST-SIM. 24, 24. Vendôme s'éloigna dès qu'il put, et bientôt après gagna sa chambre, où il ragea à son loisir, ID. 228, 59. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII° s. Tous jors vuelent enfant ragier [folâtrer], *la Rose*, 7544. || XVI° s. Il ne fault pas, à mon advis, que le sentiment exterieur vague et rage à son plaisir, comme une chambriere dissolue et mal apprise, AMYOT, *De la curios.* 20.

— ÉTYM. *Rage* ; picard, *rabier*.

† **RAGEUR, EUSE** (ra-jeur, jeû-z'), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui se fâche, qui s'irrite aisément, qui est habituellement de mauvaise humeur.

— ÉTYM. *Rage*. Au XVI° siècle, *rageuse* se disait d'une femme folâtre.

1. **RAGOT, OTE** (ra-go, go-t'), *adj.* Court et gros. Un cheval ragot. Après ce que je viens de vous dire, vous n'aurez pas de peine à croire qu'elle était très-succulente, comme sont toutes les femmes ragotes, SCARR. *Rom. com.* II, 8. Qu'une fille soit grande ou qu'elle soit ragote, BUSSY, *Lett.* t. I, p. 84, dans POUGENS. || Substantivement. Celui auprès de qui j'étais était un petit ragot grassouillet et rond comme une boule, HAMILT. *Gramm.* 3. La duchesse de Boukingham était une petite ragote, ID. *ib.* 11. || Terme de manége. Un ragot, cheval qui a la taille ramassée, la croupe large et les jambes courtes. || Terme de vénerie. Un ragot, sanglier qui a quitté les compagnies et qui n'a pas encore trois ans.

— HIST. XV° s. Le suppliant print cinq d'iceulx pourceaulx, c'est assavoir trois petiz raguoz et deux autres un poy plus grans, DU CANGE, *ragaxinus*.

— ÉTYM. La série des sens paraît être : sanglier de deux à trois ans, jeune pourceau ; de là homme court et gros. Par conséquent *ragot* tient sans doute au wallon *roguin*, jeune cochon, et même au Berry *raguin*, agneau de l'année. Du reste l'étymologie est inconnue.

† 2. **RAGOT** (ra-go), *s. m.* Crampon de fer attaché aux limonières des voitures.

† 3. **RAGOT** (ra-go), *s. m.* Terme populaire. Contes, bavardages insignifiants, sans suite et sans liaison. Le chevalier vint me dire hier je ne sais combien de ragots, CARACCIOLI, *Lett. récréat. et mor.* t. IV, p. 198, dans POUGENS.

— HIST. XV° s. Lequel hostellier leur fist très-mauvaise chiere, en leur disant pluseurs ragotes et injures, DU CANGE, *ragaxinus*.

† **RAGOTER** (ra-go-té), *v. a.* Terme vieilli et hors d'usage. Murmurer souvent et sans sujet contre quelqu'un. Elle est fort avare, lui est prodigue ; elle l'appelle panier percé et le ragote sans cesse sur sa dépense, TALLEM. DES RÉAUX, *Histor.* t. VIII, p. 102, édit. in-12.

† **RAGOTIN** (ra-go-tin), *s. m.* Homme contrefait et ridicule. C'est le nom d'un des personnages du Roman comique de Scarron.

— ÉTYM. Diminutif de *ragot* 1. Cependant le Bourguignon dit *raicôti*, *récôti*, de petite taille

† **RAGOULE** (ra-gou-l'), *s. f.* L'agaric du panicaut, dit aussi baligoule.

† **RAGOUMINIER** (ra-gou-mi-nié), *s. m.* Voyez MINEI.

RAGOÛT (ra-goû ; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des ra-goû-z excellents), *s. m.* || 1° Mets qui plaît et qui excite l'appétit. ....je m'étonne Que d'un mets si plein de bonté Vous soyez si tôt dégoûté ; Ne vous ai-je pas ouï dire Que c'était votre grand ragoût? LA FONT. *Pâté.* || 2° En général, mets avec sauce et différents ingrédients. Une langue en ragoût, de persil couronnée, BOIL. *Sat.* III. Tout au plus on y mange un peu de grosse viande sans ragoût, FÉN. *Tél.* V. Il y a bien des ragoûts nouveaux, et la gourmandise est à la mode, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 22 oct. 1699. Ragoûts, liqueurs, entrées, entremets, tous mots qui devraient être barbares et inintelligibles en notre langue, LA BRUY. XIV. J'essaye un nouveau cuisinier dont les ragoûts sont autant de chefs-d'œuvre, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 2. Il y avait à votre souper deux ragoûts manqués, VOLT. *Facéties, Sur l'encycl.* Les dieux ne sont-ils pas des monstres de barbarie d'avoir fait naître un Tantale pour qu'il mangeât son fils en ragoût? ID. *Dial.* XXIX, 3. On assure que Dacier et sa femme pensèrent un jour mourir d'un ragoût antique, dont ils avaient pris la recette dans Apicius ou dans Apulée, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux*, note 29. || Fig. Leur ragoût était la faim, ROLLIN, *Histoire ancienne*, *Œuv.* t. II, p. 178, dans POUGENS. || 3° *Au plur.* Les ragoûts, en prenant la partie pour le tout, s'est dit pour les dîners, les repas. Je vois d'ici la tranquillité où vous étiez à Lambesc toute seule, pendant que votre cœur se reposait avec le pain et l'eau de la paresse ; vous revoilà dans les ragoûts, SÉV. 10 février 1672. || 4° Fig. Ce qui excite le désir, ce qui flatte. Nous pourrons recouvrer des devises de Boissière ....et d'autres ragoûts de cette nature, BALZ. liv. VII, lett. 22. Je vois mes cheveux gris, je sais que les années Laissent peu de mérite aux âmes les mieux nées.... Que les plus beaux esprits, que les plus embrasés Sont de méchants ragoûts, quand les corps sont usés, CORN. *Œuvres div. Jalousie.* Ce sont de beaux morveux, de beaux godelureaux, pour donner envie de leur peau ! et je voudrais bien savoir quel ragoût il y a à eux, MOL. *Avare*, II, 6. On est si lassé de louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être assuré qu'on n'a pas eu dessein de vous faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité toute nue, toute naïve, SÉV. 19 juin 1675. Cette conduite de ne vous point jeter à la tête et de laisser place aux désirs de vous voir, c'est ce qui fait le ragoût de votre amour-propre, ID. *à Coulanges*, 28 mai 1695. À la possession d'une femme pleine de charmes, il ajouta le ragoût d'une femme de chambre vieille, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Quel ragoût trouvez-vous à cela? Quel plaisir y trouvez-vous? || 7° Terme de peinture qui vieillit. Ragoût de couleur, couleur animée. La couleur, la finesse de touche, l'effet, l'harmonie, le ragoût, tout s'y trouve, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 350, dans POUGENS. Ma composition serait pleine de vie, de variété, et de ce que les artistes appellent ragoût, ID. *ib.* p. 99.

— ÉTYM. Voy. RAGOÛTER.

RAGOÛTANT, ANTE (ra-goû-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui ragoûte, qui excite l'appétit. Des monceaux de viandes les plus exquises et tout ce qu'on pourrait s'imaginer de plus ragoûtant et de plus délicieux, BOIL. *Longin, Du subl.* chap. 34. || Fig. Cela est peu ragoûtant, se dit d'une chose de laquelle on craint du désagrément. La commission dont vous me chargez est peu ragoûtante. || 2° Fig. Qui flatte les yeux, qui est agréable, en parlant de l'apparence des personnes. Un époux tel que vous n'est pas ragoûtant, HAUTEROCHE, *App tromp.* III, 7. Elle [Mme de Soubise] couvrirait les chemins de l'infidélité [du roi, à l'égard de Mme de Montespan], pour aller à d'autres plus jeunes et plus ragoûtantes, SÉV. 30 sept. 1676. On dit que mon visage est assez ragoûtant, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 6. Ses yeux lui parurent brillants et sa personne ragoûtante, HAMILT. *Gramm.* 4. || 3° Terme vieilli de peinture. Qui a du ragoût. Pinceau, tableau ragoûtant. Il a de la couleur, il peint d'une manière ragoûtante et facile, DIDER. *Salon de 1767. Œuv.* t. XIV, p. 509, dans POUGENS.

RAGOÛTÉ, ÉE (ra-goû-té, tée), *part. passé* de ragoûter. Estomac ragoûté par la nouveauté des mets

RAGOÛTER (ra-goû-té), *v. a.* || 1° Remettre en goût, en appétit. Ragoûter un malade. || 2° Fig. Réveiller le désir. Il est difficile de ragoûter des gens blasés. || Absolument. Rien ne coûte, quand il s'agit de satisfaire une passion : les difficultés mêmes ragoûtent, piquent, réveillent, MASS. *Myst. Visit.* || 3° Se ragoûter, *v. réfl.* Se remettre en goût. Ils essayent de nouveaux remèdes pour se guérir, et de nouveaux mets pour se ragoûter, FÉN. *Dial. des morts anc.* 27.

— ÉTYM. *Re*..., et *agoûter*, forme inusitée, de *à*, et *goûter* ; wallon, *ragosté*.

RAGRAFÉ, ÉE (ra-gra-fé, fée), *part. passé* de ragrafer. Robe ragrafée à la hâte.

RAGRAFER (ra-gra-fé), *v. a.* Agrafer de nouveau.

— ÉTYM. *Re*..., et *agrafer*.

RAGRANDI, IE (ra-gran-di, die), *part. passé* de ragrandir. Déchirure ragrandie.

RAGRANDIR (ra-gran-dir), *v. a.* Rendre plus grand ce qui l'était déjà. Ragrandir un salon, un parterre. || Se ragrandir, *v. réfl.* Devenir plus grand. La plaie mal soignée s'est ragrandie.

— ÉTYM. *Re*..., et *agrandir*.

† **RAGRÉAGE** (ra-gré-a-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de ragréer.

RAGRÉÉ, ÉE (ra-gré-é, ée), *part. passé* de ragréer. Maison ragréée. Menuiserie ragréée. Navire ragréé.

RAGRÉER (ra-gré-é), *v. a.* || 1° Terme d'architecture. Mettre la dernière main à une construction, en repassant le marteau et la râpe aux parements des murs, et en terminant les corniches et moulures || Ragréer une maison, une façade, les remettre à neuf. || Terme de menuiserie et de serrurerie. Faire disparaître les inégalités d'un ouvrage, le polir. || 2° Terme de jardinage. Ragréer une branche d'arbre, unir avec la serpette l'extrémité d'une partie qu'on a sciée. || 3° Terme de marine. Gréer de nouveau. J'avais besoin de M. Marcilly pour m'aider à ragréer mon navire qui était tout désemparé, *Saint-Pol à Pontchartrain*, 3 juill. 1694, dans JAL. || 4° Se ragréer, *v. réfl.* Signifie, dans la marine, se pourvoir de ce qui manque. Se ragréer d'une vergue. || Absolument. Le navire se ragrée.

— ÉTYM. *Re*..., et *agréer*?

RAGRÉMENT (ra-gré-man), *s. m.* Terme d'arts. Action de ragréer un ouvrage ; résultat de cette action. Faire un ragrément. Le ragrément de ces constructions.

— ÉTYM. *Ragréer* 1.

† **RAGRET** (ra-grè), *s. m.* Terme de relieur. Action de mettre la dernière main à une reliure. Ensuite examinez si quelque parchemin Se serait en séchant dérangé de sa place ; S'il frise, s'il boursou-

fle ou fait quelque grimace; Vous feriez en ce cas quelques petits ragreis, LESNÉ, *la Reliure*, p. 57.

— ÉTYM. Dérivé incorrect de *ragréer*.

RAGUÉ, ÉE (ra-ghé, ghée), *part. passé* de raguer. Câble ragué.

† **RAGUER** (ra-ghé), *v. a.* Terme de marine. Déchirer par le frottement. L'on juge que la grande quantité de câbles et d'ancres qui sont en cette rade sont dangereux, et peuvent couper et raguer ceux qu'on y mouille, DESCLOUZEAUX *à Seignelay*, 26 janv. 1682, dans JAL. || *V. n.* Notre câble rague contre le fond de la mer. || Se raguer, *v. réfl.* Se déchirer, s'user par le frottement.

— ÉTYM. Angl. *to rag*, mettre en lambeau; anglo-sax. *hraked*, déchiré. Diez propose le scandinave *raka*, frotter.

† **RAGUET** (ra-ghè), *s. m.* Terme de pêche. La morue de rebut; petite morue.

— ÉTYM. Probablement *raguer*.

† **RAGUETTE** (ra-ghè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires du *rumex acutus* (polygonées).

RAÏA (ra-ia), *s. m.* Nom des sujets de l'empire turc soumis à la capitation, comme les chrétiens, les juifs, etc. Quand un raïa passe devant une pagode, il descend de son cheval, de son palanquin, et marche à pied jusqu'à ce qu'il ait passé le territoire du temple, VOLT. *Mœurs*, 4. De quelque raïa solitaire, De quelque vendangeur voisin L'âne en passant s'y désaltère [dans la fontaine de Castalie], Successeur du coursier divin, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, p. 19.

—ÉTYM. Mot turc et arabe qui signifie troupeau, et qui est donné par mépris aux sujets non musulmans.

RAIDE, RAIDEUR, RAIDILLON, RAIDIR, *adj.* Voy. ROIDE, ROIDEUR, ROIDILLON, ROIDIR.

1. **RAIE** (rê; d'après Richelet on prononçait rée), *s. f.* || 1° Ligne tirée avec une pointe, avec une plume, un crayon, etc. || Passer une raie sur une phrase, la raturer. Il [Corbinelli] aurait beaucoup à dire sur la petite raie que vous avez faite.... il est persuadé que vous l'effacerez, SÉV. 388. || 2° Toutes sortes de lignes sur la peau, sur les étoffes, etc. Le zèbre a de grandes raies sur le dos. Étoffe à petites raies, à grandes raies. || Étoffe à mille raies, c'est-à-dire à petites raies égales et pressées. || 3° Séparation des cheveux sur le haut de la tête. Il n'a pas besoin de peigne pour se faire une raie. Ses cheveux font la raie naturellement. || 4° Rainure ou ligne médiane qui sépare en arrière les deux portions latérales du corps humain. La raie du dos. || 5° Raie de misère, espèce de sillon sur la fesse des vieux chevaux. || Raie de mulet, ligne foncée s'étendant de la crinière à la queue, chez certains chevaux à robes claires. || 6° Terme de physique. Raies du spectre, lignes plus ou moins noires, quelquefois plus ou moins brillantes, qu'on observe dans le spectre solaire quand on le regarde au microscope. || 7° Terme d'histoire naturelle. Ligne longitudinale, de couleur variable, différant de la strie en ce qu'elle n'est pas déprimée.

— HIST. XIII° s. Et s'ai bien mengié deus denrées De novel miel en fresches rées, *Ren.* 10236. || XV° s. Ainsi dura l'assaut jusques à heures de tierce que le jour eschauffa moult fort, et le soleil luisoit à raies et moult ardent, FROISS. II, III, 70. || XVI° s. Ce qui est plustost borner Dieu, et lui assigner ses rayes, à ce qu'il soit contraint d'obeir à nos fantasies, CALV. *Instit.* 1117.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *raya;* d'une forme féminine, parallèle au latin *radius*, rayon (voy. RAIS).

2. **RAIE** (rê), *s. f.* Synonyme de sillon. Dans ce pays, les raies sont fort creuses. || Se dit aussi de celles qui terminent un champ, et à laquelle aboutissent les sillons.

— HIST. XIII° s. Il pot bien fere passer se [sa] carue au travers du quemin por labourer se [sa] tere tot à une roie, BEAUM. XXV, 11.

— ÉTYM. Bourg. *roie;* Berry, *raiye, rège;* saintong. *rège;* wallon et picard, *roie;* provenç. *rega;* du lat. *rigare*, arroser.

3. **RAIE** (rê), *s. f.* Poisson de mer plat et cartilagineux (chondroptérygiens). On distingue : la raie commune ou raie proprement dite; la raie bouclée; la raie bâtis, connue aussi sous les noms de bâtis et de raie cendrée; la raie oxyrrhynque, dite autrement alène, bœuf, etc. LEGOARANT. || Raie pêcheresse, la baudroie.

— HIST. XIII° s. Nus poisonniers de mer ne puet metre raie en panier sur autre poisson, *Liv. des mét.* 269 || XIV° s. Raye est bonne en septembre et meilleur en octobre, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Anc. cat. *raja;* esp. *raya;* ital. *razza;* du lat. *raia*.

† **RAIETEAU** (rè-ie-tô) ou **RAIETON** (rè-ie-ton; on prononce aussi rêton) *s. m.* Petite raie bouclée.

— ÉTYM. Diminutif de *raie* 3; à Rouen, *ruchon*.

RAIFORT (rè-for; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Espèce de rave (*cochlearia armoracia, L.*). || Raifort cultivé, espèce dont la racine est connue sous le nom de radis noir. || Raifort sauvage, voy. CRAN. || Raifort d'eau, plante dont on mange les feuilles en guise de cresson, *nasturtium amphibium*.

— HIST. XVI° s. Quelquefois la fracture est faite en raifort : c'est lors que l'os n'est point esclaté, en esquilles, mais est rompu uniment, PARÉ, XIII, 1. L'eau de raphan ou raifort sauvage, O. DE SERRES, 923. Des pieds de bœuf rostis lardés de rifort, NOËL DU FAIL, *Propos rustiques*, 91.

— ÉTYM. Berry, *réfort;* de l'anc. franç. *raiz*, racine, et *fort*.

† **RAIGUILLER** (rè-gui-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Faire de grands points avec de la ficelle.

—ÉTYM. *Re*..., et *aiguille*.

† **RAIGUISER** (rè-gui-zé; *ui* comme dans huile), *v. a.* Aiguiser de nouveau.

— HIST. XVI° s. [L'amour] Print l'arc dedans la main et, raguisant ses traits, Pas à pas la suivit par les hautes forests, RONS. 802.

— ÉTYM. *Re*..., et *aiguiser*.

† **RAIL** (plusieurs prononcent rall', *ll* mouillées; d'autres le prononcent rèl, à l'anglaise), *s. m.* Bande de fer sur laquelle roulent les wagons dans les railways ou chemins de fer.

— ÉTYM. Angl. *rail*, barrière, balustre, ornière de chemin de fer; gaélique, *rhail*, barrière; comparez l'all. *Riegel*, barre.

† **RAILÉ, ÉE** (rè-lé, lée), *adj.* Terme de vénerie. Se dit en parlant de chiens qui sont tous de même taille. Ces chiens sont bien railés.

— ÉTYM. Voy. RAILURE, à l'étymologie.

† **RAILLE** (râ-ll'), *s. f.* Outil pour remuer la braise d'un fourneau. || Rateau à long manche dont on se sert dans les salines.

— ÉTYM. Lat. *radula*, racloir.

RAILLÉ, ÉE (râ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de railler. Un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies, BOURDAL. *Myst. Pass. de J. C.* t. I, p. 176. Ne désespérez point le très-vieux et très-raillé solitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé..... VOLT. *Lett. Richelieu*, 4 févr. 1771.

RAILLER (râ-llé, *ll* mouillées, et non râ-yé), *v. a.* || 1° Tourner en ridicule avec quelque acerbité. Tel vous semble applaudir, qui vous raille et vous joue, BOIL. *Art p.* I. Il y a de petits défauts qu'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne haïssons pas à être raillés : ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres, LA BRUY. V. Quand on est sage, on ne raille ni les grands, ni ceux qu'il y a danger de railler, ni ses amis, ni un ordre, ni une nation, THIERS, *Des jeux*, ch. 4. Vous avez si souvent loué le célibat, Vous avez tant raillé, déploré la folie De tout homme d'esprit qui pour jamais se lie, DESTOUCH. *Phil. marié*, III, 2. Je sais bien que je suis pauvre; mais il n'est pas nécessaire de m'en railler, non plus que des secours qu'on a bien voulu me donner, MARIV. *Marianne*, 2° part. || Absolument. Il y a une manière de railler délicate et flatteuse qui touche seulement les défauts que les personnes dont on parle veulent bien avouer, qui sait déguiser les louanges qu'on leur donne sous des apparences de blâme, et qui découvre ce qu'elles ont d'aimable, en feignant de le vouloir cacher, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 118, dans POUGENS. Votre petit esprit se mêle de railler, MOL. *F. sav.* I, 2. Pour badiner avec grâce et rencontrer heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières, trop de politesse, et même trop de fécondité : c'est créer que de railler ainsi, et faire quelque chose de rien, LA BRUY. V. Et railla bien qui railla le dernier, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 6. Tous ceux que j'ai raillés vont railler à leur tour, DESTOUCH. *Phil. marié*, IV, 4. || 2° *V. n.* Il se dit des personnes qu'on raille. Vous savez que, dans les triomphes, les soldats ont accoutumé de railler avec leurs empereurs, VOIT. *Lett.* 66. De choquer un auteur qui choque le bon sens, De railler d'un plaisant qui ne sait pas vous plaire, C'est ce que tout lecteur eut toujours droit de faire, BOIL. *Sat.* IX. Ne raillons point ici de la magistrature, RAC. *Plaid.* II, 13. || Il se dit aussi des choses. Pourquoi railler de la conversion de cet homme? ce qu'il fait, c'est ce qu'il faudra que vous fassiez vous-même un jour, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 385. || 3° Ne pas parler sérieusement, badiner. Ne raillez point. Je vous parle sans feindre, et ne sais point railler, Lorsqu'au salut commun il nous faut travailler, CORN. *Pulch.* IV, 4. || 4° Se railler, *v. réfl.* Se moquer. C'est une méchante raillerie que de se railler du ciel, MOL. *D. Juan*, I, 2. Il n'y a maintenant qu'à nier d'un certain air le péché originel, l'immortalité de l'âme, ou se railler de quelque sentiment reçu dans l'Église, pour acquérir la rare qualité d'esprit fort parmi le commun des hommes, MALEBR. *Rech. vér.* II, III, 2. De là vient qu'on s'est raillé de Gorgias pour avoir appelé Xercès le Jupiter des Perses, et les vautours des sépulcres animés, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 2. || Se moquer l'un de l'autre. Vous aviez épuisé tout votre voisinage [pour s'en moquer], Et la disette enfin allait nous obliger A nous railler l'un l'autre, COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, I, 2. || 5° Badiner, ne pas parler sérieusement. Cet homme se raillait assez hors de saison, LA FONT. *Fabl.* III, 16.

— HIST. XV° s. Lequel d'estre plaisant raillart Eut le bruyt lorsque jeune estoit; On tiendroit à fol et paillart Vieil, si à railler se mettoit, VILLON, *Ball. en vieux langage*. Le suppliant et icelui Breton en rasglant et devisant comme ilz avoient accoustumé de faire, DU CANGE, *raffarde*.

— ÉTYM. Diez en rapproche l'espagnol *rallar*, racler; du lat. *rallum*, racloir; de sorte que *railler* serait proprement racler, frotter. Cela est confirmé par la forme *rasgler*. Il y avait un substantif *raille*, signifiant moquerie : Se truiffler en raille, en moquerie, DU CANGE, *trufare*.

† **RAILLÈRE** (râ-llè-r', *ll* mouillées), *s. f.* Nom donné dans les Pyrénées à certains versants abruptes et raboteux.

RAILLERIE (râ-lle-rie, *ll* mouillées, et non raye-rie), *s. f.* Action de railler. Je tourne en raillerie un si fâcheux mystère, RÉGNIER, *Sat.* X. Et l'amertume enfin de cette raillerie.... CORN. *Théod.* III, 5. Quittez ces contretemps de froide raillerie, ID. *Don Sanche*, I, 4. La raillerie est un air de gaieté qui remplit l'imagination, et qui lui fait voir en ridicule les objets qui se présentent; l'humeur y mêle plus ou moins de douceur ou d'âpreté, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 117 dans POUGENS. Ce qui n'était que jeu doit-il faire un divorce? Et d'une raillerie a-t-on lieu de s'aigrir? MOL. *Amph.* II, 6. Ils vous reprocheraient de tourner les choses de la religion en raillerie, PASC. *Prov.* VIII. J'avouerai franchement que, si j'en avais de bons témoignages [d'un miracle], sans faire ni l'esprit fort ni me soucier des railleries de M. Basnage, je le croirais de bonne foi, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 7. Ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes? BOURDAL. 11° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 268. C'était sa maxime [de la Dauphine] que la raillerie ne convient pas à ceux qui sont élevés au-dessus des autres; que les traits qui partent d'en haut font des blessures plus profondes, FLÉCH. *Dauphine*. Il est convaincu que, quelque scrupuleuse exactitude que l'on ait dans sa manière d'écrire, la raillerie froide des mauvais plaisants est un mal inévitable, et que les meilleures choses ne leur servent souvent qu'à leur faire rencontrer une sottise, LA BRUY. I. Celui qui est d'une éminence au-dessus des autres qui le met à couvert de la répartie, ne doit jamais faire une raillerie piquante, ID. V. Il en faisait des railleries, le traitant de faible et d'efféminé, FÉN. *Tél.* XVI. Elle [Mme de Montespan] joignait à cette dureté de cœur une raillerie continuelle, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 109, dans POUGENS. Épargnez-vous, marquis, ces froides railleries, DESTOUCHES, *Phil. mar.* V, sc. dern. Quelques-unes de ces lettres [lettres d'Henriette à Charles I^{er}, saisies par les parlementaires] n'étaient que des expressions de tendresse et de douleur; la chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité, VOLT. *Mœurs*, 180. Rousseau ayant montré à son antagoniste une ode à la postérité, celui-ci lui dit : Mon ami, voilà une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse; cette raillerie ne fut jamais pardonnée, ID. *Comment. œuv. aut. Henr.* La raillerie est l'éclair de la calomnie, *Pensée chinoise*, dans GRIMM, *Correspond.* t. IX, p. 491. Cette tournure de raillerie qui est le sublime de l'insolence, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Familièrement. Cela passe la raillerie, se dit d'une raillerie trop forte, d'une chose qui pourrait avoir des suites fâcheuses. Mais tout ceci passait la raillerie, LA FONT. *Court.* Il a tort; et ceci passe la raillerie, MOL. *Éc. des mar.* II, 11. || Familièrement. La raillerie en est-elle? c'est-à-dire est-il permis de

railler? peut-on railler sans crainte d'offenser? || Raillerie à part, sans raillerie, sérieusement, tout de bon. || Entendre la raillerie, entendre bien la raillerie, avoir le talent de railler avec esprit. || Entendre raillerie, ne point s'offenser des railleries dont on est l'objet. Mais les hypocrites n'ont point entendu raillerie, MOL. *Tart. Préface.* Je ris quand on veut rire, et j'entends raillerie, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, V, 4. J'ai reconnu en vous une qualité que j'estime fort; c'est que vous entendez très-bien raillerie, quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts, RAC. *Lett. à son fils*, 41. || Il n'entend pas raillerie, se dit d'un homme sévère, exigeant, difficile. Ils ont accusé M. de Saint-Foix d'avoir mal parlé de la religion; M. de Saint-Foix, qui n'entend pas raillerie, a résolu de leur donner sur les oreilles, VOLT. *Facéties, Préface.* || Il n'entend pas raillerie là-dessus, se dit d'un homme sensible, sévère sur une certaine chose. Nous n'entendons point raillerie sur les matières de l'honneur, et nous l'avons élevée [notre fille] dans toute la sévérité possible, MOL. *G. Dandin*, I, 4. || Familièrement. C'est une raillerie, c'est une plaisante raillerie, se dit d'une chose qui ne paraît pas vraisemblable. || C'est une raillerie de nous venir dire que.... C'est une raillerie de croire que.... c'est-à-dire c'est une chose ridicule, absurde, de dire.... de croire.... La maison du garde.... réellement nous appartient comme ayant de tout temps fait partie de la forêt; c'est une raillerie de prétendre avoir vendu le pot et non l'anse, P. L. COUR. *Corresp.* 6 fév. 1816. || Il n'y a point de raillerie à cela, ce n'est point une raillerie, la chose est sérieuse, ce n'est pas un conte fait à plaisir. Je suis venue ce matin dîner chez Mme de Villars, pour lui dire adieu; car il n'y a plus de raillerie, elle s'en va jeudi, SÉV. 310. Répondez, mon esprit; ce n'est plus raillerie, BOIL. *Sat.* IX. || Proverbe. Cette raillerie passe le jeu, passe jeu, c'est-à-dire elle va trop loin. || On dit dans le même sens: le jeu passe la raillerie. C'est là que de la fourbe il a fallu m'aider, Et que le jeu pour moi passait la raillerie, TH. CORN. *Gal. doubl.* III, 1.

— SYN. RAILLERIE, MOQUERIE. Ces deux mots sont très-voisins l'un de l'autre; cependant la nuance est que la raillerie est une aggravation de la moquerie, une moquerie acerbe.

— HIST. XVIe s. Quiconque soit trouvé à peler les chesnes de quelqu'un, ou les taillader par raillerie [pour s'amuser].... *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 843.

— ÉTYM. Railler.

RAILLEUR, EUSE (râ-lleur, lleû-z', *ll* mouillées, et non râ-yeur), *adj.* Porté à la raillerie. Vous m'accusez à tort, je ne suis point railleuse, HAUTEROCHE, *les Appar. tromp.* I, 12. Philippe était naturellement railleur, et ne pouvait se contenir, même en traitant les affaires les plus sérieuses, ROLLIN, *Hist anc. Œuvr.* t. VIII, p. 259. || Qui a le caractère de la raillerie. [L'oiseau] ....qui pour chant n'eut en partage Que le talent railleur d'imiter d'autres voix, LAMOTTE, *Fabl.* I, 6. Il faudrait, avant que de prendre le ton railleur, être bien sûr qu'on a raison, VOLT. *Phil. Newt.* II, 3. Il est vrai qu'à travers la railleuse gaieté du baron, l'on voyait briller dans ses yeux une maligne joie, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. A considérer ces propos [des salons] selon nos idées, on aurait tort de les appeler satiriques; car ils sont bien plus railleurs que mordants et tombent moins sur le vice que sur le ridicule, ID. *Hél.* II, 17. || Substantivement. Celui, celle qui aime à railler. Une fine railleuse. Sais-tu que les railleurs et les mauvais plaisants D'ordinaire avec moi passent fort mal leur temps? REGNARD, *les Ménechm.* I, 2. Jamais railleur n'a moins souffert la raillerie; un trait plaisant qui l'aurait effleuré légèrement l'aurait blessé, MARMONTEL, *Mém.* V. Vous êtes grand railleur, milord; mais je parie Que vous ne rirez pas de ma plaisanterie, C. DELAV. *Enfants d'Édouard*, II, 1. || Familièrement. Vous êtes un railleur, se dit à un homme qu'on suppose ne pas parler sérieusement. || Proverbe. Souvent les railleurs sont raillés, on se moque souvent de ceux qui voulaient se moquer des autres. Le railleur sera raillé, il aura sur les doigts, MOL. *Impromptu*, 3.

— HIST. XVIe s. Railleur, *irrisor*, SYLVIUS, *Gramm.* p. 104.

— ÉTYM. *Railler.* L'ancienne langue disait *raillart*: Grandgousier estoit bon raillard en son temps, RAB. I, 2.

† **RAILLEUSEMENT** (râ-lleû-ze-man, *ll* mouillées), *adv.* Néologisme. D'une manière railleuse. Cet humoriste américain qui faisait dire railleusement à un homme d'État européen que la vraie, la bonne distance pour bien juger les affaires coloniales était de dix-huit cents à deux mille lieues, HORACE DE LAGARDIE, *Journ. des Débats*, 15 juill. 1866.

— ÉTYM. Adverbe formé avec *railleur*, comme *flatteusement* avec *flatteur*.

† **RAILROUTE** (rèl-rou-t'), *s. f.* Mot qu'on a proposé pour remplacer railway.

† **RAILURE** (rè-lu-r'), *s. f.* Petite rainure de chaque côté du trou d'une aiguille.

— ÉTYM. Mot formé probablement d'un *raile*, qui se trouve dans certains patois (norm. *raile*, raie), et qui peut se rattacher aux formes anciennes de *règle* (voy. ce mot).

† **RAILWAY** (rè-louè), *s. m.* Route à rails, chemin de fer.

— ÉTYM. Angl. *rail*, et *way*, chemin; allem. *Weg*, chemin.

† **RAIMER** ou **R'AIMER** (rè-mé), *v. a.* Aimer de nouveau. S'il est ainsi, si dans votre misère Vous le raimez, n'ayant pas mieux à faire, De Croupillac le conseil était bon, VOLT. *l'Enfant prodigue*, III, 5.

† **RAIN** (rin), *s. m.* Terme forestier. Lisière d'un bois. Les grands-maîtres, faisant leurs visites, seront tenus de faire mention, dans leurs procès-verbaux, de toutes les places vides non aliénées ni données à titre de cens ou d'afféage, qu'ils auront trouvées dans l'enclos et aux rains de nos forêts, *Ordonn. sur les eaux et forêts*, titre XXVII, 3. Vous pouvez vous faire rapporter les titres de tous les propriétaires de terres qui sont aux rains et rives des forêts, afin que cela vous serve encore à faire connaître les usurpations qui ont été faites, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 185.

— HIST. XIVe s. Es termes et ou rain des forez, DU CANGE, *raina.*

— ÉTYM. Anc. haut allem. *rain*, bord; holl. *rên.*

RAINCEAU (rin-sô), *s. m.* Voy. RINCEAU.

RAINE (rê-n'), *s. f.* Terme vieilli. Grenouille. On n'y entendait dans les soirées d'été que la crecelle des raines dans les eaux des fossés, MARCHANGY, *Tristan le voyageur*, ch. LXXVIII. || Il se dit aussi pour rainette. Les raines ont le corps ovoïde, les cuisses postérieures longues et grêles, et des plaques visqueuses en forme de lentilles sous les doigts, BRONGNIART, *Instit. Mem. scienc. ph. et math. Sav. étr.* t. I, p. 634. || Proverbe rural. Il n'est pas cause que les raines n'ont pas de queue, c'est un homme peu intelligent, peu capable.

— HIST. XIIIe s. Et il gist en cel fossé mors, Tot estendu com une raine, *Ren.* 6985. || XVIe s. Rane est latin; escry donc autrefois Rayne en picard, ou grenouille en françois, MAROT, VI, 96.

— ÉTYM. Wallon, *rainn*; prov. *rana, rayna*; espagn. et ital. *rana*; du latin *rāna*, pour *racna* d'après Corssen, *Aussprache*, 2e éd. p. 636, d'un radical *rac* exprimant le coassement.

† **RAINEAU** (rè-nô), *s. m.* Terme de construction. Pièce de charpente qui lie les têtes des pilotis dans une digue, ou dans les fondations d'un édifice.

† **RAINER** (rè-né), *v. a.* Faire des rainures. Après avoir fait les tenons et mortaises, il raine avec un rabot appelé bouvet pour mettre les panneaux, *Dict. des arts et m. Menuisier.*

— ÉTYM. Scheler propose l'ancien français *rain*, bord (voy. RAIN).

1. **RAINETTE** (rè-nè-t'), *s. f.* Sorte de grenouille qui habite les buissons, *rana arborea.*

— ÉTYM. Diminutif de *raine*: prov. *raineta.*

2. **RAINETTE** (rè-nè-t'), *s. f.* Sorte de pomme (voyez REINETTE).

† 3. **RAINETTE, RAINETTER**, voyez RÉNETTE, RÉNETTER.

† **RAINOIRE** (rè-noi-r'), *s. f.* Outil servant à rainer. Les layetiers se servent presque de tous les outils des menuisiers, comme d'établi, de ciseaux.... de feuillerets qu'ils nomment des rainoires, *Dict. des arts et mét. Layetier.*

RAINURE (rè-nu-r'), *s. f.* || 1° Terme de menuisier. Entaillure qui se fait en longueur, sur l'épaisseur d'une planche, pour recevoir une languette ou pour servir de coulisse. Les portes à la campagne doivent être simples, mais de bonnes planches de chêne assemblées en rainures, c'est-à-dire par canal fait dans le bois, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 51, dans POUGENS. || 2° Terme d'anatomie. Cavités allongées qui se remarquent à la surface des os. Rainure digastrique ou mastoïdienne, échancrure qui se voit au côté interne de l'apophyse mastoïde.

— ÉTYM. *Rainer.*

RAIPONCE (rè-pon-s'), *s. f.* Espèce de campanule dont les racines se mangent en salade (*campanula rapunculus, L.*) (campanulacées). || La raiponce est aussi la racine qui se mange du *phyteuma spicatum, L.*, même famille. || Familièrement et fig. Manger des raiponces, se ruiner en cautionnant autrui, par un mauvais jeu de mots entre raiponce et réponse.

— HIST. XVIe s. Quant aux reponces ou raiponces, bien que leur naturel soit de venir d'elles-mesmes sans artifice, près des bouis, buissons, et autres arbustes sauvages.... O. DE SERRES, 531. *Rapunculus*, responses, *in Ruellium, de Stirpibus.*

— ÉTYM. Espagn. *reponche, raiponce*; port. *raponto*; ital. *raperonzo*; du latin *rapa*, rave.

1. **RAIRE** (rê-r') ou **RÉER** (ré-é), je rais, tu rais, il rait, nous rayons, vous rayez, ils raient; je rayais; je rairai; que je raie; rayant; rait; ou je rée, je réais, je réerai; que je rée; que je réasse; réant; réé, *v. n.* Terme de vénerie. Il se dit du cri du cerf. Les cerfs ont rait ou réé toute la nuit. S'ils [les cerfs] sont d'égale force, ils se menacent, ils grattent la terre, ils raient d'un cri terrible, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 29. La biche a la voix plus faible et plus courte, elle ne rait pas d'amour, mais de crainte, ID. *ib.* t. II, p. 62.

— ÉTYM. D'après Diez, un verbe latin *ragire* se forma sur le modèle de *ragire, mugire*, et donna lieu au français *raire*, et à l'italien *ragghiare*, braire.

† 2. **RAIRE** (rê-r'), *v. a.* Mot hors d'usage et signifiant raser, tondre. || A barbe de fou on apprend à raire, on devient habile en s'en mêler au péril de ceux qui sont assez fous pour permettre qu'on s'exerce d'abord sur eux. || Ne se soucier des rais ni des tondus, ne se soucier de personne.

— HIST. XIe s. La teste.... jus des espaules raire, *Ch. de Rol.* CXL. || XIVe s. Avoir fait raire et fausser une date de nos lettres, DU CANGE, *radiare.* || XVIe s. Sans estre ne raiz ne tondu, Incontinent on le fait moyre, MAROT, I, 188.

— ÉTYM. Provenç. *raire*; du lat. *radere*, raser.

RAIS (rê), *s. m.* || 1° Terme qui vieillit. Rayon. Qu'ainsi qu'en été le soleil, Il dissipe aux rais de son œil Toute vapeur.... RÉGNIER, *Hymne.* Le soleil.... laisse échapper de longs rais d'une lumière pâle qui nous annoncent la tempête, BERN. DE ST-PIERRE. *Harmon.* liv. II. Il est midi; de l'éclat de ses rais Le jour me brûle et mon fusil me pèse, P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 18. || Au XVIIe siècle, quand rais commençait à vieillir, Vaugelas, déclarant qu'il ne pouvait plus se dire des rayons du soleil, admettait qu'il se disait encore très-bien, en vers et en prose, des rayons de la lune. Cela est observé dans les exemples suivants. Comme les voyageurs qui se lèvent aux rais de la lune, pensant qu'il soit jour, BALZ. *le Prince*, ch. 16. Le soleil, qui commence à luire, Ne te brûlera point dans la chaleur du jour; Et, quand la lune aura son tour, Ses rais les plus malins ne pourront plus te nuire, CORN. *Trad. du ps.* 120. La lune avec beaucoup d'éclat Illuminait tout mon grabat, Perçant de ses rais ma fenêtre, SCARR. *Virg.* III. Combien de fois la lune a leurs pas éclairés, Et, couvrant de ses rais l'émail d'une prairie, Les a vus à l'envi fouler l'herbe fleurie! LA FONT. *Adonis.* || 2° Pièces qui entrent par un bout dans le moyeu d'une roue, et par l'autre dans les jantes; ainsi dites de leur disposition rayonnée. Les rais de la roue. Un rais est rompu. || 3° En architecture. Rais de cœur, ornement en forme de cœur. || 4° Terme de blason. Les pointes qui sortent d'une étoile comme des rayons.

— REM. On devrait écrire *rai* au singulier comme on faisait autrefois; l'*s* n'a aucune raison d'être.

— HIST. XIIe s. L'aigue lui court du cuer parmi les oilz [yeux] à rais, *Sax.* XV. || XIIIe s. Et quant ele [la lune] a l'umbre passée, Si revient toute enluminée Des rais que li soleil li monstre, Qui d'autre part reluist encontre, *la Rose*, 4807. || XVIe s. ....D'or estoit le haut tour De chasque roue; et l'ordre bel et gent De chascun ray fut estoffé d'argent, MAROT, IV, 62.

— ÉTYM. Wallon, *ret* (d'une roue); provenç. *rai, raig, rait, rach, rah*; espagn. *rayo, radio*; ital. *raggio*; du lat. *radius.*

RAISIN (rè-zin), *s. m.* || 1° Le fruit de la vigne. Grappe de raisin. Fouler le raisin. Raisin sec. Certain renard gascon, d'autres disent normand, Mourant presque de faim, vit, au haut d'une treille, Des raisins mûrs apparemment Et couverts d'une peau vermeille, LA FONT. *Fabl.* III, 11. || Moitié figue, moitié raisin, voy. FIGUE. || 2° Raisins de caisse, raisins qui viennent du midi de la France; ils sont trempés avec leurs rafles dans une lessive de soude et séchés au soleil. || Raisins de Corinthe, ainsi appelés parce qu'ils venaient autrefois de cette ville,

raisins secs très-petits, presque noirs, en grains détachés des rafles. Ils sont envoyés en tonneaux de Céphalonie et des diverses îles Ioniennes. || Raisins de Damas, raisins secs qui viennent de Syrie; ils sont très-gros, aplatis, rougeâtres, demi-transparents ; ils ont une saveur de muscat. || 3° Raisin d'Amérique, la phytolaque décandre (phytolaccées). || Raisin barbu, la cuscute monogyne (convolvulacées), qui s'attache aux vignes du Languedoc. || Raisin des bois, nom vulgaire de l'airelle myrtille. || Raisin de corneille, nom donné parfois à la plante, mais surtout aux baies de la camarine à fruits noirs, qui croît sur les hautes montagnes de France et est appelée absolument la camarine (*empetrum nigrum, L.*). || Raisin d'ours, voy. ARBOUSIER. || Raisin de renard, ou herbe paris, parisette, *paris quadrifolia, L.*, plante qui croît dans les bois ombragés et porte une baie de la grosseur d'un grain de raisin. || Raisin de mars, *ribes rubrum*, groseiller. || Raisin de mer, l'*ephedra distachya*, famille des gnétacées. || 4° Raisin de seiche, les œufs de cet animal. || Raisin du tropique, voy. SARGASSE. || 5° Raisin ou grappe de raisin, projectile appelé aussi mitraille. || 6° Terme de papeterie. Grand raisin, nom d'une sorte de papier qui s'emploie surtout dans les éditions de luxe, ainsi dit à cause d'une grappe de raisin qui servait de marque diaphane à ce papier. Pour chaque rame de papier grand raisin double, du poids de 25 livres et au-dessus.... *Décl.* 22 oct. 1715. *Tarif.* || Grand raisin, le plus grand format de papier dont on se serve pour faire des tentures.

— REM. Cueillir un raisin, manger un raisin : cette locution n'est autorisée par aucun grammairien, ni aucun dictionnaire, un raisin ne se disant qu'en parlant de toute une espèce : le muscat est un bon raisin ; il faut dire cueillir une grappe de raisin ou cueillir du raisin. De fait, l'usage ne dit guère *un raisin* pour *une grappe de raisin*; néanmoins, comme *raisins* se dit au pluriel pour *des grappes de raisins* (Voyez ces raisins comme ils sont jaunes), rien au fond n'interdit logiquement de dire *un* singulier en ce sens.

— HIST. XIII^e s. Et toute autre maniere d'aigrun, dates, figues, et toute maniere de reisins, *Liv. des mét.* 32. ....Tant que li roisin sont fourmé, le [la] despuelle est contée por mueble, BEAUM. XXIII, 4. || XVI^e s. Raisins nigrier, pivot, pique-poule, meurlon, foirard, brumestres, piquardant.... la bernelle, et autres infinis, O. DE SERRES, 152.

— ÉTYM. Berry, *rasin* ; picard *rosin, roisin* ; bourg. *razin* ; provenç. *razim, razain* ; catal. *rahim* ; espagn. *racimo*, grappe ; ital. *racemo* ; du lat. *racemus* ; comparez ῥάξ, ῥαγὸς, grain de raisin, et sanscr. *drâkshâ*, raisin.

RAISINÉ (rè-zi-né), *s. m.* Confiture faite avec du jus de raisin et des fruits, surtout des poires. Quand le raisiné sera à demi froid, vous le mettrez dans des pots, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 133, dans POUGENS. || Fig. Il ne veut point tâter du raisiné, se disait de celui qu'on pressait inutilement de résigner un bénéfice, une charge, par un mauvais jeu de mots sur *résigné* qui se prononçait *résiné*. || Fig. Faire du raisiné, saigner au nez, en argot.

— HIST. XII^e s. La grappe d'icels, grape de fiel et raisimet mult amer, *Liber psalm.* f° 246. || XV^e s. On m'a dit que l'evesché est en grand bransle, et qu'il sent bien la resinée, *Recueil général des caquets de l'accouchée*, édit. de Metz, p. 57, 2^e *journée*. || XVI^e s. Nous avons maintenant l'usage de la raisinée (incogneuë des anciens) servant aussi en cuisine ; on la fait de raisins noirs, delicats et bien meurs.... elle se conservera longuement, s'endurcissant comme cotignac, O. DE SERRES, 236.

— ÉTYM. *Raisin* ; génev. *la raisinée*.

† **RAISINIER** (rè-zi-nié), *s. m.* Arbre d'Amérique.

† **RAISINIÈRE** (rè-zi-niè-r'), *s. f.* Petite tumeur granuleuse, brune ou noirâtre, qui se forme quelquefois sur la surface de la cornée, à la suite des ulcères ou des plaies accidentelles de cette membrane. C'est une forme de la hernie ou procidence de l'iris.

— ÉTYM. *Raisin*, à cause de l'apparence.

RAISON (rè-zon), *s. f.* || 1° Faculté par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit. Puisqu'il est certain que la raison des hommes ne s'étend pas si loin que la vérité des choses, BALZ. lett. 14, liv. I. Vous serez toujours.... un esprit chaussé tout à rebours, Une raison malade et toujours en débauche, MOL. *l'Ét.* II, 14. Montaigne est incomparable.... pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile, quand on fait un bon usage de ses principes, d'être tenté de trouver des répugnances dans les mystères, PASC. *Entretien avec M. de Saci.* Notre raison est toujours déçue par l'inconstance des apparences, ID. *Pens.* I, 4, édit. HAVET. Examinons donc ce point, et disons : Dieu est, ou il n'est pas ; mais de quel côté pencherons-nous? la raison n'y peut rien déterminer ; il y a un chaos infini qui nous sépare, ID. *ib.* X, 1. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme, ID. *ib.* XXV, 182. Instinct et raison, marques de deux natures, ID. XXV, 15. L'homme n'agit point par la raison qui fait son être, ID. *ib.* XXV, 27. Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison, ID. *ib.* XIII, 7. L'âme, devenue captive du plaisir, devient ennemie de la raison, BOSS. *la Vallière.* Ce serait à nous à condamner notre raison comme aveugle et téméraire, et non pas à notre raison de trouver à redire aux œuvres de Dieu, BOURDAL. *Dim. de la Quinquagés. Dominic.* t. I, p. 448. Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues ; qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison? FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* Il est d'autres erreurs dont l'aimable poison D'un charme bien plus doux enivre la raison, BOIL. *Sat.* IV. Et quelle âme, dis-moi, ne serait éperdue Du coup dont ma raison vient d'être confondue? RAC. *Andr.* III, 1. Cette fière raison dont on fait tant de bruit, Contre les passions n'est pas un sûr remède ; Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit, DESHOUL. *Poés.* t. I, p. 34. Rien ne sied mieux à notre raison que des conclusions un peu timides, FONTEN. *Dodart.* La raison nous propose un trop petit nombre de maximes certaines, et notre esprit est fait pour en croire davantage, ID. *Dial.* V, *Morts anc. mod.* On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences ; et on se devrait servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 2. La raison peut se définir une faculté de notre âme par laquelle nous découvrons la certitude des choses obscures ou douteuses en les comparant avec des choses qui nous sont évidemment connues, DUMARS. *Œuv.* t. VI, p. 6. Le cœur ne manque guère de trahir la raison, quelque leçon qu'il en ait reçue, STAAL, *Mém.* t. III, p. 123. La raison a un empire naturel ; elle a même un empire tyrannique : on lui résiste, mais cette résistance est son triomphe, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 38. M. Locke a développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain, VOLT. *Dict. phil. Locke.* Le caractère de la raison le plus marqué, c'est le doute, c'est la délibération, c'est la comparaison, BUFF. *Nature des anim.* La raison des femmes est une raison pratique, qui leur fait trouver très-habilement les moyens d'arriver à une fin connue, mais qui ne leur fait pas trouver cette fin, J. J. ROUSS. *Ém.* V. De toutes les facultés de l'homme, la raison, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un composé de toutes les autres, est celle qui se développe le plus difficilement et le plus tard, ID. *ib.* II. La froide raison n'a jamais rien fait d'illustre, et l'on ne triomphe des passions qu'en les opposant l'une à l'autre, ID. *Hél.* IV, 12. On dit communément que les animaux sont bornés à l'instinct, et que la raison est le partage de l'homme ; ces deux mots instinct et raison, qu'on n'explique point, contentent tout le monde, et tiennent lieu d'un système raisonné, CONDIL. *Trait. anim.* II, 5. || Fig. Il n'est que les lumières de votre foi [ô Dieu] qui puissent redresser ses jugements [de l'homme], ouvrir les yeux de son âme, être la raison de son cœur, lui apprendre à se connaître, MASS. *Avent, Dispos.* || Avoir sa raison, toute sa raison, jouir de la plénitude de ses facultés intellectuelles. || Âge de raison, âge où les enfants commencent à jouir de la raison. De petits enfants avant l'âge de raison, BOSS. 6^e *avert.* 12. Il était cher à toute la maison, N'étant encor dans l'âge de raison, GRESSET, *Ver-vert*, I. || Un être de raison, voy. ÊTRE 2, n° 3. || Perdre la raison, devenir fou. Je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et ne puis pas m'imaginer qu'il puisse soutenir cette perte [celle de Turenne] sans perdre la raison, SÉV. 201. Il faut qu'il écoute mes détails cruels, qu'il entre dans mes colères, qu'il me dise que j'ai raison pour m'empêcher de la perdre tout à fait, ID. *à Moulceau*, 1^er mars 1684. || Perdre la raison, se dit aussi d'un homme qui fait quelque chose de contraire à la raison, au bon sens. Il faut que vous ayez perdu la raison, pour avoir tenu ce langage. || Terme de métaphysique. Raison pure ou intuitive, se dit par opposition à raison empirique ou connaissances expérimentales. Son traité [de Kant] sur la nature de l'entendement humain, intitulé Critique de la raison pure, parut il y a trente ans, et cet ouvrage fut longtemps inconnu ; mais, lorsqu'enfin on découvrit les trésors d'idées qu'il renferme, il produisit une telle sensation en Allemagne, que presque tout ce qui s'est fait depuis en littérature comme en philosophie, vient de l'impulsion donnée par cet ouvrage, STAEL, *Allem.* III, 6. || Culte de la Raison, culte célébré pour la première fois dans l'église métropolitaine de Paris, le 20 brumaire an II (10 nov. 1793), et bientôt imité dans toute la France. || 2° Raison se dit de la somme de vérités que les hommes admettent uniformément ; cette raison est souvent nommée raison impersonnelle. À la vérité, une raison est en moi ; car il faut que je rentre sans cesse en moi-même pour la trouver ; mais la raison supérieure qui me corrige dans le besoin et que je consulte n'est point à moi, et elle ne fait point partie de moi-même ; cette règle est parfaite et immuable, je suis changeant et imparfait.... nous recevons sans cesse et à tout moment une raison supérieure à nous.... c'est elle par qui les hommes de tous les siècles et de tous les pays sont comme enchaînés autour d'un certain centre immobile, FÉN. *Exist.* 55 et 56. || 3° Raison se dit quelquefois absolument pour logos, Verbe. Au-dessus de notre faible raison, restreinte à certains objets, nous avons reconnu une raison première et universelle.... BOSS. *Conn.* V, 2. Où est-elle cette raison suprême? n'est-elle pas le Dieu que je cherche? FÉN. *Exist.* 60. Le philosophe [Lao-tseu], né dans une des provinces centrales de la Chine, à la fin du VII^e siècle avant notre ère, admet pour premier principe de toutes choses, comme les platoniciens et les stoïciens, la raison, être sublime, indéfinissable, qui n'a de type que lui-même, ABEL RÉMUSAT, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettr.* t. VII, p. 51. || 4° Le bon usage de la faculté de raison, bon sens, justesse d'esprit, sagesse. La raison règle enfin l'ardeur qui les emporte, CORN. *Cinna*, I, 3. Ce discours, quoique même un peu hors de saison, Pourrait avoir du moins quelque ombre de raison, ID. *Perthar.* I, 4. La parfaite raison fuit toute extrémité, Et veut que l'on soit sage avec sobriété, MOL. *Mis.* I, 1. ....Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire, BOIL. *Poés. div.* XXVII. La raison, pour marcher, n'a souvent qu'une voie, ID. *Art p.* I. Il savait qu'il ne faut attaquer les passions des hommes, pour les réduire à la raison, que quand elles commencent à s'affaiblir par une espèce de lassitude, FÉN. *Tél.* XV. La raison tient de la vérité, elle est une ; l'on n'y arrive que par un chemin, et l'on s'en écarte par mille, LA BRUY. XI. Alzire au désespoir, mais pleine de raison, En invoquant la mort commente le Phédon, GILB. *le Dix-huitième siècle.* || Raison écrite, se dit du droit romain dans les pays où on le consulte. Quand la compilation de Justinien parut, elle fut reçue dans les provinces du domaine des Goths et des Bourguignons comme loi écrite ; au lieu que dans l'ancien domaine des Francs, elle ne le fut que comme raison écrite, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 12. || Parler raison, parler raisonnablement. Combien de gens qui, dans la vie, Se conduisent en fous, et qui parlent raison ! IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 5. || D'après Bouhours, cette locution était rejetée par quelques-uns ; aujourd'hui elle est reçue. || Parler raison, signifie quelquefois devenir raisonnable, traitable. Voilà parler raison. C'est parler raison, cela. || Mariage de raison, mariage où l'on consulte plus la convenance que l'inclination. Ils sont convenus de terminer à l'amiable par un mariage de raison, AL. DUVAL, *le Prisonnier*, sc. 14. || Il n'y a ni rime ni raison, voy. RIME. || 5° Dans un sens assez récent, raison se dit, absolument, pour exprimer la somme croissante d'idées bonnes et justes qui est dans une société. Le père eût poussé plus loin la sainte haine qu'il avait contre la raison, SAINT-ÉVREMOND, *Convers. du P. Canaye.* Il a été plus facile aux Hérules, aux Vandales, aux Goths et aux Francs, d'empêcher la raison de naître, qu'il ne serait aujourd'hui de lui ôter sa force quand elle est née, VOLT. *Ode* XII, *note.* La raison n'est-elle pas le préservatif de l'intolérance et du fanatisme? J. J. ROUSS. *Hél.* II, 18. La raison finira par avoir raison, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 23 janv. 1757. Vous aimez la raison et la liberté, mon cher et illustre confrère, et on ne peut guère aimer l'une sans l'autre, ID. *ib.* 19 janv. 1769. La raison peut se comparer à une montre ; on ne voit point marcher l'aiguille, elle marche cependant ; et ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'on s'aperçoit du chemin qu'elle a fait, ID. *Dial. Christ. et Descart.* ....Une raison hardie, De ce vieil

univers nouvelle maladie, Calcule ses devoirs, et discute vos droits, Sous la pourpre avilie interroge les rois, DELILLE, *Pitié*, IV. || La raison contemporaine, la somme de vérités et de principes qui est propre à chaque époque. || 6° Ce qui est de devoir, de droit, d'équité, de justice. Ah! qu'avec peu d'effet on entend la raison, Quand le cœur est atteint d'un si charmant poison! CORN. *Cid*, II, 5. Philinte: Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite? — Alceste: Qui je veux? La raison, mon bon droit, l'équité, MOL. *Mis.* I, 1. Il ne sera pas hors de raison qu'il donne.... PASC. *Prov.* V. C'est de Lopès de Véga que P. Corneille a emprunté le caractère du Menteur, dont il disait avec tant de modestie et si peu de raison, qu'il donnerait deux de ses meilleures pièces pour l'avoir imaginé, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 157. || Ce qui est raisonnable. Il en est comme avec ceux qui nous ouvrent leur bourse, et nous disent : prenez; nous en usons honnêtement et nous nous contentons de la raison, MOL. *G. Dand.* II, 1. || Avoir raison, être fondé dans ce qu'on dit ou fait. Les Juifs, contraints enfin d'avouer que le Messie n'était pas venu dans le temps qu'ils avaient raison de l'attendre selon leurs anciennes prophéties, tombèrent dans un autre abîme, BOSS. *Hist.* II, 10. Tite-Live a raison de dire qu'il n'y eut jamais de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté aient été plus longtemps en honneur [qu'à Rome], ID. *ib.* III, 6. Ce fut depuis le retour de ses bonnes grâces qu'elle [la duchesse de la Ferté] me dit un jour: Tiens, mon enfant, je ne vois que moi qui aie toujours raison, STAAL, *Mém.* t. I, p. 269. Celui qui vous amusera le plus en quelque genre que ce soit, aura toujours raison avec vous, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 2 sept. 1770. || Familièrement, la bête a raison, se dit quand on se rend au sentiment d'une personne qu'on témoigne estimer peu. || Donner raison à quelqu'un, prononcer en sa faveur. Nous ne sommes pas ici en France, où l'on donne toujours raison aux femmes, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 15. || Donner toute raison, donner complétement raison. Maurin extravaguait, et Albert lui a donné toute raison, et avec une sécheresse extrême pour Léocadie, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 123, dans POUGENS. || Entendre raison, acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. Il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison, MOL. *Festin*, II, 5. Elle n'entend ni pleurs, ni conseil, ni raison, RAC. *Bérén.* IV, 7. || Il n'entend pas raison là-dessus, se dit d'un homme qui se montre sévère, opiniâtre sur quelque point. || Entendre raison, écouter raison, se dit quelquefois d'une femme qui se rend aux sollicitations d'un amant. Caliste enfin l'inexpugnable Commença d'écouter raison, LA FONT. *Coupe.* Une vertu qui ne voulait pas entendre raison, HAMILT. *Gramm.* 9. || Se faire une raison, se soumettre à ce qui ne peut être changé. La duchesse de Berry était incapable de se faire une raison, que ce qui venait d'arriver [la mort de Monseigneur] devait arriver tôt ou tard, ST-SIM. 296, 42. Hé! mon frère, ne faut-il pas se faire une raison? LEGRAND, *Triomphe du temps futur*, III, 2. || Mettre quelqu'un à la raison, l'y soumettre. Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, LA FONT. *Fabl.* VI, 7. Les années m'ont tellement mise à la raison, Mme DE COULANGES, *Lett. à Mme de Sévigné*, p. 132, dans POUGENS. || Se mettre à la raison, s'y soumettre. Pour éviter la contrainte, Il s'est mis à la raison, MALH. II, 2. Votre fils n'est pas si étrange que vous le dites, et il se met à la raison, MOL. *l'Av.* IV, 4. Voyez si on peut mieux se mettre à la raison, SÉV. 187. || Mettre à la raison, signifie quelquefois triompher de quelqu'un, réduire par la force, par l'autorité. Il mit ces furieux à la raison. Nous savons, Dieu merci, mettre une femme à la raison, HAUTEROCHE, *Crisp. méd.* I, 2. Si son sage héros [du Tasse], toujours en oraison, N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison, BOIL. *Art p.* III. C'est un chicaneur; je le mettrai à la raison, PICARD, *M. Musard*, SC. 1. || C'est raison, ce n'est pas raison, il est raisonnable, il n'est pas raisonnable. C'est la raison de le défendre contre l'injustice et le sort qu'on lui fait, BUSSY, *Hist. amour. des Gaules*, *Préf.* C'est bien raison que la divine Émilie l'emporte sur ces faquins qui.... VOLT. *Lett. Cideville*, 6 mai 1735. C'était raison, car le fripon pour être Moins bon garçon, n'en était pas moins beau, GRESSET, *Ver-vert*, IV. || C'est bien la raison que, il est bien raisonnable, il est bien juste que. Et c'est bien la raison que pour tant de puissance Nous vous rendions du moins un peu d'obéissance, CORN. *Rodog.* II, 3. Que pour se faire honneur d'un cœur comme le mien, Ce n'est pas la raison qu'il ne leur coûte rien [aux belles], MOL. *Mis.* III, 1. || Fig. Contre toute raison, d'une façon excessive. Il fait un froid et une pluie contre toute raison, SÉV. 19 juin 1680. || Il y a raison partout, pour tout, la raison doit mettre une borne, c'est un excès qu'il faut empêcher. Adieu, ma très-aimable enfant, je ne veux pas vous fatiguer, il y a raison partout, SÉV. 3 avr. 1671. || Fig. Il n'y a point de raison, la chose est excessive, déraisonnable. Elle [Mme de la Fayette] est trop malade, il n'y a point de raison, SÉV. 4 janv. 1690. Il n'y a pas de raison à toutes les louanges que vous me donnez, il n'y en a point aussi à la longueur de cette lettre, ID. 1er avr. 1671. || Comme de raison, comme il est juste. Votre peine sera payée comme de raison. || Plus que de raison, plus qu'il n'est raisonnable. Son vaisseau a péri, il a bu de l'eau salée un peu plus que de raison; cela lui a tourné la cervelle, REGNARD, *Ret. imprévu*, 18. || En style de palais. Pour valoir ce que de raison, pour valoir ce qui sera équitable. || 7° Compte, explication. Le philosophe ennuyé des équivoques et des méprises du poëte, et ne voulant plus entrer en raison avec lui, BALZ. *Déf. de la poés.* [La dame] Fut un longtemps si dure et si cruelle, Que Minutol n'en sut tirer raison, LA FONT. *Rich.* S'il arrivait des années malheureuses, je me fais bien fort que ma mère entrerait en raison pour prendre du temps et des commodités qui vous faciliteraient le payement de votre ferme, CH. DE SÉV. *à d'Herigoyen*, dans SÉV. t. VIII, p. 70, édit. RÉGNIER. Saint Ignace rendait cette raison de son choix que dans le parti qu'il prenait.... BOSS. 5e *écrit*, 13. Il crut qu'il en aurait quelque raison en la mettant sur l'amour, HAMILT. *Gramm.* 4. Tout fut confisqué, sans que jamais j'aie eu raison ni nouvelle de ma pauvre pacotille, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Faire raison, expliquer. Faites-moi raison de ce que Selim tua son père, ses frères et ses neveux, BALZ. liv. I, lett. 9. Ronsard, fais m'en raison, et vous, autres esprits.... RÉGNIER, *Sat.* II. Morbleu, fais-moi raison de ce coup effroyable, MOL. *les Fâch.* II, 2. || Familièrement. Faites-moi raison d'un tel, expliquez-moi les motifs pour lesquels il en use comme il fait. || Demander à quelqu'un raison de quelque chose, lui demander qu'il explique une chose qu'il a dite ou faite. Demander à quelqu'un raison de sa vie entière. D'où vient qu'un fils, vers moi noirci de trahison, Ose de mes faveurs me demander raison? CORN. *Rodog.* IV, 6. || Rendre raison de quelque chose, en expliquer les motifs. Prêt à rendre raison de tout ce qu'il a fait, CORN. *Sertor.* V, 2. Qui blâmera les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? PASC. *Pens.* X, 1. éd. HAVET. || Point de raison, point d'explication. [le maréchal d'Hocquincourt qui disait croire à la religion sans s'en rendre raison] Tant mieux, monseigneur, reprit le Père, d'un ton de nez fort dévot, tant mieux; ce ne sont point mouvements humains, cela vient de Dieu; point de raison! SAINT-ÉVREMOND, *Conversation du P. Canaye.* Je ne veux point ici rappeler le passé, Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé, ID. *Athal.* II, 5. || Se rendre raison d'une chose, se l'expliquer. || 8° Satisfaction, contentement sur quelque chose qu'on demande. Je vous ferai avoir raison de vos prétentions. Faites-moi raison de la part que j'ai dans cette succession. || 9° Réparation d'un outrage, d'un affront. Sans cela je vous demanderais raison de ce que vous m'accusez de l'extrême envie de sortir de ce lieu, VOIT. *Lett.* 35. Pour se venger, par l'avanie qu'il nous suscita, du peu de raison qu'on lui avait fait du valet dont il s'était plaint avec justice, TAVERNIER, *Voyage de Perse*, I, 7. Et, sur les bords du Tibre, une pique à la main, Lui demander raison [à Sylla] pour le peuple romain, CORN. *Sertor.* III, 2. Au fils de Jupiter on dit qu'ils se plaignirent, Et n'en eurent point de raison, LA FONT. *Fabl.* IV, 12. || Tirer raison d'une offense, s'en venger. Demain je suis Médée, et je tire raison De mon bannissement et de votre prison, CORN. *Médée*, IV, 6. Les lois du monde défendent de souffrir les injures sans en tirer raison, PASC. *Prov.* VII. || Autrefois on disait aussi (ce qui ne se dit plus) tirer la raison, tirer sa raison. Contre le firmament j'ai planté l'escalade Pour tirer la raison de la mort d'Encélade, RACAN, *Épig. pour un capitan.* Il fut toujours permis de tirer sa raison D'une infidélité par une trahison, CORN. *Mél.* II, 3. Mourir sans tirer ma raison, ID. *Cid*, I, 9. || Faire raison, faire réparation. Il [Flaminius] doit savoir qu'un jour il me fera raison D'avoir réduit mon maître [Annibal] au secours du poison, CORN. *Nicom.* II, 3. Il me fera raison de cette indignité, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Vous ne daignâtes me faire aucune raison sur les plaintes que je vous avais faites des manières injurieuses dont vous m'aviez traité dans votre réponse à mon livre des Idées, ARNAULD, 4e *lett. au P. Malebr.* Je m'engage à vous faire faire raison par lui, MOL. *Festin*, III, 4. Une bonne potence, pendard effronté, me fera raison de ton audace, ID. *l'Avare*, V, 4. || On disait autrefois aussi (ce qui ne se dit plus) faire la raison. Sus, sus, brisons la porte, enfonçons la maison; Que des bourreaux soudain m'en fassent la raison, CORN. *Médée*, V, 7. || Faire raison de quelqu'un, s'en venger. Destin avait eu besoin de toute sa sagesse, pour ne pas faire raison d'un homme qui l'avait outragé si cruellement, SCARR. *Rom. com.* II, 15. || Avoir raison de quelqu'un, triompher de lui, en venir à bout. || Fig. L'adversité n'aura pas raison de lui. || Faire raison, a quelquefois un sens analogue. Sans doute, à le prendre à la rigueur, une petite fosse suffit à tous, et six pieds de terre, comme le disait Mathieu Molé, feront toujours raison du plus grand homme du monde, CHATEAUBR. *Itin.* 6e part. || Demander raison à quelqu'un, l'appeler en duel. Cette plaisanterie est fort peu de saison, Et sur l'heure, monsieur, j'en demande raison, COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, III, 5. Ils lui demandaient raison. Je vois bien, dit-il, que c'est ce qui vous manque, P. L. COUR. *Lettres particulières*, I. || Rendre raison à quelqu'un, se battre en duel avec lui. || Se faire raison soi-même, à soi-même, se faire justice par force, de sa propre autorité. Il [le peuple] commence lui-même à se faire raison, Et vient de déchirer Métrobate et Zénon, CORN. *Nicom.* V, 4. || Faire raison, rendre justice. L'armée à son mérite enfin a fait raison, CORN. *Othon*, V, 6. || Se faire raison, se rendre justice. Qui ne vous craindra point, si les reines vous craignent? — Elles se font raison lorsqu'elles me dédaignent, CORN. *D. Sanche*, IV, 4. || Faire raison à quelqu'un d'une santé qu'il a portée, boire avec lui à la santé de la personne qu'il a désignée; la santé qu'il propose étant considérée comme une provocation. On fit raison, le vin ne dura guère, LA FONT. *Rém.* A votre santé. — Sénantes en fit raison, HAMILT. *Gramm.* 4. Il but la santé de chacune des personnes de la compagnie, et fit ensuite raison à tous les vingt l'un après l'autre, ROLLIN, *Hist. anc Œuv.* t. VI, p. 589. En même temps il versait du vin dans mon verre, et m'excitait à lui faire raison, LESAGE, *Gil Bl.* I, 2. || Fig. Jusqu'au col il se plonge, Lui [âne], le conducteur et l'éponge. Tous trois burent d'autant : l'ânier et le grison Firent à l'éponge raison [burent autant que l'éponge, se noyèrent], LA FONT. *Fabl.* II, 10. || 10° Preuve par discours, par argument. La raison du plus fort est toujours la meilleure, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Une jeune souris, de peu d'expérience, Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence, Et payant de raisons le Raminagrobis.... ID. *Fabl.* XII, 5. Ce sont des gens qui n'entendent point de raison, MOL. *Fourber.* II, 11. M. de Roannez disait : les raisons me viennent après; mais d'abord la chose m'agrée ou me choque sans en savoir la raison, et cependant cela me choque par cette raison que je ne trouve qu'ensuite, PASC. *Pens.* XXV, 56, éd. HAVET. Il donne pour raison celle-ci de saint Thomas, ID. *Prov.* XVIII. J'ai trouvé.... la lettre que vous écrit M. de Chaulnes, fort jolie; il vous paye de raison; vous voyez qu'il a fait ce qu'il a pu, SÉV. 596. Il m'embrassa mille fois, et me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes, ID. 235. Quand on n'a point de bonnes raisons, il n'en faut dire aucune, ID. *à Bussy*, 20 juin, 1678. Je hais les raisons quand je veux quelque chose, TH. CORN. *l'Inconnu*, II, 5. Vous qui dans les détours de vos raisons subtiles.... BOIL. *Épître* VII. Seigneur, je le vois bien, votre âme prévenue.... Toujours dans mes raisons cherche quelque détour, RAC. *Andr.* II, 2. Tu n'as plus d'autres armes à employer que de bonnes raisons, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* IV. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat, VOLT. *Louis XIV*, 6. Je m'ennuie moi-même de répondre toujours par des raisons à des accusations sans raison, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 3. Le sage Fontenelle, qui estimait Boindin à beaucoup d'égards et qui en était respecté, lui ayant demandé pourquoi il se livrait si fort à la contradiction : c'est, dit Boindin, que je vois des raisons contre tout, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 59. || Familièrement. Point tant de raisons! manière d'imposer silence, et de montrer à quelqu'un que ses objections déplaisent. || 11° Cause, sujet, motif. Il semble que sa flamme, en cette

amour nouvelle, Ne cherche autre raison que de m'être infidèle, RACAN, *Berg.* I, 2, *Lycidas.* Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi, CORN. *Cid*, II, 7. C'est donc avec raison que je commence à craindre, ID. *Héracl.* I, 4. Cette raison au moins en mon mal me conforte, Que, s'il n'est supportable, il faudra qu'il m'emporte, ROTR. *Antig.* III, 4. S'il a manqué à la parole qu'il m'avait donnée, il a ses raisons pour cela, MOL. *Pourc.* III, 9. Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point; on le sait en mille choses, PASC. *Pens.* XXIV, 5, éd. HAVET. Il me semble qu'il ne faut point faire changer de place aux vieilles amours, non plus qu'aux vieilles gens; la routine fait quelquefois la plus forte raison de leur attachement, SÉV. 30 juill. 1677. Les raisons de mon repos ont besoin d'être soutenues de celles de mon devoir, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuv. compl.* t. II, p. 253, dans POUGENS. Sans raison il [l'homme] est gai, sans raison il s'afflige, BOIL. *Sat.* VIII. Il faisait deux pas, et revenait incontinent pour alléguer à Mentor quelque nouvelle raison de différer, FÉN. *Tél.* XXIII. On se fait à soi-même des raisons spécieuses pour ne pas s'en éloigner [des occasions mauvaises], MASS. *Carême, Pâques.* J'entrai dans les raisons de Sayavedra, et nous convînmes qu'il ne se montrerait point dans les rues de Bologne, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 7. Je ne justifie pas les usages, mais j'en rends les raisons, MONTESQ. *Esp.* XVI, IV. Rollin prétend qu'Alexandre ne prit la fameuse ville de Tyr qu'en faveur des Juifs, qui n'aimaient pas les Tyriens; il est pourtant vraisemblable qu'Alexandre eut encore d'autres raisons, VOLT. *Dict. phil. Alexandre.* Ceux qui exigent qu'on leur donne la raison d'un effet général, ne connaissent ni l'étendue de la nature ni les limites de l'esprit humain, BUFF. *Hist. min. introd.* 1re *part. Œuv.* t. VI, p. 7. Pour découvrir la raison de ce qui est mal, le moyen le plus simple et le plus sûr, c'est de chercher la raison de ce qui est bien, CONDILL. *Art. d'écr.* I, 4. Parmi les préjugés, tout ridicules qu'ils peuvent être, il n'en est point qui n'ait sa raison, ou, pour parler plus exactement, son origine, D'ALEMB. *Disc. prélim. Encycl. Œuv.* t. I, p. 224, dans POUGENS. Suzanne : Elle me déplaît. — Figaro : On dit une raison. — Suzanne : Si je n'en veux pas dire? BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, 1. Raison de plus, monsieur, je reste en mon pays, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, V, 2. || Terme de philosophie. Raison suffisante, se dit, dans le leibnitzianisme, de la cause sans laquelle nous jugeons qu'un fait ne peut avoir lieu. || Dans le langage général, ce qui suffit à opérer, à expliquer. La mousqueterie ôta du meilleur des mondes environ neuf à dix mille coquins qui en infestaient la surface ; la baïonnette fut aussi la raison suffisante de la mort de quelques milliers d'hommes, VOLT. *Candide*, 3. Il n'y a rien sans une raison suffisante : par conséquent l'ordre dans lequel nos perceptions nous représentent les êtres, a sa raison dans l'ordre qui est entre les êtres mêmes, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 8. Il [Descartes] trouvait dans l'extinction des corps lumineux la raison suffisante de l'existence des corps obscurs, BAILLY, *Hist. de l'astr. mod.* t. II, p. 718. || À plus forte raison, par un motif d'autant plus fort. Une infinité de larcins que les juges puniraient, et que vous [prêtres] devriez réprimer à bien plus forte raison, PASC. *Prov.* VIII. À plus forte raison vous saviez parfaitement tout ce qui regarde l'homme, FONTEN. *Paracelse, Molière.* || Pour raison à moi connue, pour un motif que je ne veux pas faire connaître. || Pour raison à vous connue, pour un motif qu'il n'est pas nécessaire que je vous explique, que vous connaissez comme moi. || Familièrement. Conter ses raisons à quelqu'un, l'entretenir de ses affaires, de ses motifs d'agir. || Populairement. Avoir des raisons avec quelqu'un, contester avec lui. || **12°** Raison d'État, voy. ÉTAT, n° 8. || On a dit (*Biogr. univ.* de MICHAUD, art. *le P. Joseph*) que le mot de raison d'État fut prononcé pour la première fois dans un conseil tenu par Richelieu. Cela est inexact, puisque Régnier l'a employé, comme on voit au mot ÉTAT. || Raison de famille, considérations d'intérêt qui déterminent la conduite dans une famille. C'est pourtant grand' pitié, qu'on oblige une fille D'épouser un couvent par raison de famille, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* I, 2. || **13°** Terme de mathématique. Rapport d'une quantité à une autre quantité. Progression qui marche par raison arithmétique, par raison géométrique. La raison de l'attraction est directe quand on considère les masses, inverse et comme le carré quand on considère les distances. Lorsqu'on augmente dans une raison donnée toutes les températures initiales, on augmente dans la même raison toutes les températures successives, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. IV, p. 202. || Fig. La pensée, qui est la raison commune en laquelle les actes intellectuels conviennent, diffère totalement de l'extension, qui est la raison commune des actes corporels, DESC. *Rép. aux troisièmes object.* XV. || Moyenne et extrême raison, proportion dans laquelle un tout est à une de ses deux parties comme celle-ci est à la seconde. || Premières et dernières raisons, nom d'une théorie célèbre de Newton. || **14°** Terme de banque et de commerce. Noms des associés rangés et énoncés de la manière déterminée par la société. Cette maison est sous la raison Laffitte et compagnie. || Raison sociale, nom sous lequel une société est connue à la bourse et dans le commerce. Manufacture des glaces et verreries de Montluçon; société française en commandite, raison sociale : F. Berlioz et compagnie. || Part d'un associé dans le fonds d'une société de commerce (vieilli en ce sens; on dit : son intérêt, sa mise de fonds est de tant). Sa raison est d'un tiers. || Livre de raison, registre où un négociant porte ses comptes par doit et avoir (vieilli; on dit grand-livre). Tous banquiers.... et marchands en gros.... seront obligés de tenir livres de raison en bonne et due forme; et tous marchands, boutiquiers et vendants en détail, des livres journaux, *Règlements des 2 juin et 7 juillet* 1667. Le grand-livre ou livre de raison doit contenir tous les comptes généraux et particuliers, auxquels les articles qui sont sur le journal doivent être rapportés, soit en débit, soit en crédit, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. V. || **15°** En termes de charpenterie, mettre les pièces de bois en leur raison, les mettre à leurs places respectives. || **16°** Terme de pratique. Raisons, au pluriel, se dit des titres et prétentions qu'une personne peut avoir. Céder ses droits, noms et raisons. || **17°** S'est dit, dans la marine, pour ration. Raison ou ration est la mesure de biscuit, pitance et boisson qui se distribue à chacun dans le bord, *Ms. du XVIIe siècle*, dans JAL. || **18°** À telle fin que de raison, *locut. adverb.* signifiant, en style d'affaires, par précaution, dans la pensée que la chose pourra servir. Il fit faire un état des lieux à telle fin que de raison. || L'ellipse remplie donne : pour telle fin qu'il sera de raison. || Dans le langage familier. À tout événement. || **19°** À raison de, *loc. prépos.* Au taux de, sur le pied de. Sur ce vaisseau la disette de l'eau obligea de ne la distribuer qu'à raison d'un demi-litre par tête. On paya cet ouvrier à raison de l'ouvrage qu'il avait fait. Il fallait que l'homme libre préparât des gens qui fissent ce service, à raison d'un homme pour quatre manoirs, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 25. || Fig. À raison de, s'emploie comme moyen d'expliquer, de motiver, et est l'équivalent de : à cause de. Il put circuler librement, à raison de son passe-port. Les passions, à raison de l'aveuglement qu'elles causent, sont dangereuses. Cet employé, à raison de ses bons services, vient de recevoir une gratification. || **20°** En raison de, *loc. prép.* En proportion de. Les corps s'attirent en raison directe de leurs masses, et en raison inverse du carré de leurs distances. || En raison directe, en augmentant ou diminuant dans le rapport qu'une autre quantité augmente ou diminue. La vitesse d'un corps qui tombe est en raison directe du temps ; l'espace parcouru varie en raison directe du carré du temps. || En raison inverse, en augmentant ou diminuant dans le rapport qu'une autre quantité diminue ou augmente. Les corps s'attirent en raison inverse du carré des distances. Il y a une estime publique attachée aux différents arts, en raison inverse de leur utilité réelle, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || En raison composée, suivant un rapport dont les termes se multiplient l'un par l'autre. || Fig. En considérant le luxe des divers peuples les uns à l'égard des autres, il est dans chaque État en raison composée de l'inégalité des fortunes qui est entre les citoyens, et de l'inégalité des richesses des divers États, MONTESQ. *Esp.* VII, 1. Mon inquiétude est en raison composée des intervalles du temps et du lieu, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 13. Le budget.... a continuellement augmenté en raison composée, disent les géomètres, de l'avidité des gens de cour et de la patience du peuple, P. L. COUR. *Lett.* X. || Fig. En raison de, vu, en considération de. L'ambition s'accroît en raison des succès que l'on obtient. || **21°** En style d'affaires, pour raison de quoi, à cause de quoi. || Proverbes. Où force domine, raison n'a point de lieu. || Selon Dieu et raison, comme cela est légitime.

—REM. D'Alembert a dit : Vous avez toute raison ; mais ces messieurs ne l'entendent pas, *Lett. à Volt.* 26 oct. 1762. Cette phrase pèche contre la règle d'un nom sans article représenté par le pronom *le, la.* On peut, il est vrai, ne pas la suivre quand le sens est clair ; mais ici la tournure n'est pas bonne.

— HIST. XIe s. Si est raisun que il dunge [donne] diz solz, *Lois de Guill.* 5. Bien [il] sait parler et dreite raison rendre, *Ch. de Rol.* CCLXXXV. || XIIe s. Se je vous aim, j'i assez ai reson, *Couci*, II. S'amors ne vaint raison, j'i doi faillir, *ib.* VIII. Car je n'i voi raison [moyen] de l'eschiver, *ib.* X. À vous, amans, plus qu'à nule autre gent Est bien raison que ma dolor [je] complaigne, *ib.* XXII. Raisons dit qu'il me souffise..., *ib.* p. 119. Guiteclins de Sassoigne a sa raison [discours] fenie, *Sax.* VII. Dunc ad fait devant sei venir li reis Henris Les evesques; sis [ainsi les] ad forment à raisun mis, E volt que il li tiengnent ço qu'il li unt promis, *Th. le mart.* 40. Dame, esgardés i raison ; Par le fil sainte Marie, Je n'aim [n'aime] feme, se vos non, CRESTIEN DE TROYES, dans *Ms. de poés. franç. avant* 1300, t. III, p. 1264, dans LACURNE. || XIIIe s. Lors revenront toutes gens en char et en os, et leur esconvendra rendre reison de leur uevres, *Psautier*, f° 196. Mais la raison est si ariere mise, Que ce qu'on doit loer, blasme la gent, QUESNES, *Romanc.* p. 90. Et la raison pourquoi il l'a laissée là, *Berte*, CXXII. Il nous samble que vous dites voir, et nous en avés monstré boine raison, *Chr. de Rains*, p. 3. Et fismes ceste enqueste par les livres des raisons reaulx [comptes royaux], où la valleur devant dicte estoit escrite de long temps, DU CANGE, *ratiocinium.* Il ne pot puis metre reson avant, por quoi il ne soit tenus à repondre, BEAUM. IX, 3. Et cil à qui li fruit devoient estre pour reson du testament, ID. XII, 12. Ce ne seroit pas resons que li executeur feissent soier [scier] les blés ou vendengier les vignes au coust de l'execussion, ID. XIII, 22. Et que vous donrriés au soudanc pour vostre delivrance? Ce que nous pourrions faire et souffrir par reson, fist le conte, JOINV. 242. || XIVe s. Honneur, prudence et delectations sont de diverses raisons et especes quant à lour bonté, ORESME, *Éth.* VIII, 12. Mais laissiez-moi aler, s'il vous vient à talent ; Car vous m'avez tenu prisonnier longuement À tort et sans raison.... *Guescl.* 13538. C'estoit signe d'aucune grant merveille qui advenir devoit, quant les oiseaux parloient raison humaine, *Chr. de St-Denis*, t. I, f° 129, dans LACURNE. || XVe s. Monseigneur Jean de Hainaut qui bien est ramentu, et de raison, en ce livre.... FROISS. *Prol.* Devant le dieu d'amours puissant, Qui me fera de vous raison, CH. D'ORL. *Ball.* 43. Pardonnez au poure chetif, Et par plus fort raison aux bestes, Qui n'ont nul sens acquis es testes, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 479. Il y en a eu un qui tant luy a offert de raison [qui tant lui a fait de propositions], qu'elle ne luy a peu refuser, *Les 15 joyes du mariage*, p. 147, dans LACURNE. Une femme qui est bonne galoise, qui ne refuseroit jamais raison qui la luy offriroit, *ib.* p. 103. Un prince qui pretendit raison au royaume de Naples, COMM. VIII, 15. || XVIe s. Renger à raison [réduire à la raison], MONT. I, 23. C'est un mal duquel j'ay tiré la raison [moyen] de corriger un mal pire, ID. I, 34. Ce n'est pas sans raison qu'on dict que.... ID. I, 35. Demander raison [d'un fait offensant], ID. I, 38. De vray, ou la raison se mocque, ou elle ne doibt viser qu'à.... ID. I, 69. S'addresser aux lois pour avoir raison d'une offense, ID. I, 119.... À plus forte raison.... ID. II, 23. Le chemin par terre estoit bien dangereux, à raison des brigands et voleurs qu'il y avoit par tout, AMYOT, *Thés.* 6. Mais quand et quand en leur disant ces raisons il prit son pavois dessus son bras, et se meit à marcher devant, ID. *Timol.* 16. Et si envoyerent des ambassadeurs vers les Syracusains, pour leur remonstrer qu'ils eussent à leur faire la raison, ID. *Dion*, 51. Ils condamnerent ses adversaires à lui demander pardon, et à lui faire raison de son bien, D'AUB. *Vie*, XXII. Si on eust poursuivy la conqueste de Milan, l'on en eust eu sans doute la raison, CARL. I, 42. Afin donques que nostre pere de famille tire la raison [rapport] de ses bleds, il s'estudiera à recercher le vrai poinct de leur vente, O. DE SERRES, 137. Entre bride et esperon, de toute chose gist la raison, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 238. Affection aveugle raison, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 234. Raison fait maison, ID. *ib.* p. 411. Quand celuy auquel on avoit beu ne vouloit faire raison à l'autre, tel est le terme dont usent les bons biberons, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 752, dans LACURNE. Mets raison en toy, ou elle s'y mettra, COTGRAVE. Necessité est la moitié de raison, ID.

— ÉTYM. Bourguig. *roison*; provenç. *razo*, *razio*;

catal. *rahó;* espagn. *razon*; ital. *ragione;* du lat. *rationem*, de *ratus*, compté, déterminé; comparez le sanscrit *rita*, vrai.

RAISONNABLE (rè-zo-na-bl'), *adj.* || 1° Qui est doué de raison. À quoi es-tu réduite, âme raisonnable? toi qui étais née pour l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens éprise et captive d'une fleur que le soleil dessèche, BOSS. *la Vallière.* || 2° Qui agit selon la raison, le droit, l'équité. Si vous n'étiez de ces raisonnables violents.... je n'aurais pas si bon marché de votre approbation, BALZ. liv. VI, lett. 3. Le comte est donc si vain et si peu raisonnable! CORN. *Cid*, II, 6. Le mien [cœur] est raisonnable autant que généreux, ID. *Théod.* III, 6. Il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur.... ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, PASC. *Pens.* IX, 1, éd. HAVET. Non, monsieur, je ne suis point raisonnable, et je n'aime point les gens raisonnables; ils sont froids, insensibles, PICARD, *Ricochets*, I, 6. || Fig. Cela [prendre du lait de vache] vous rafraîchirait, et vous donnerait un sang raisonnable, qui n'irait point plus vite qu'un autre, SÉV. *à Mme de Grignan*, 14 juill. 1677. || Familièrement. Cet enfant se conduit, parle comme une personne raisonnable, ses actions, ses paroles sont celles d'une personne d'un âge mûr. || Substantivement. Maître Jacques fait bien le raisonnable! MOL. *l'Av.* III, 5. || 3° Qui supporte avec résignation. Votre malheur est grand, mais soyez raisonnable. || 4° En parlant des choses, conforme à la raison, à l'équité. On fera tout ce qui sera raisonnable. Langage raisonnable. Comme je reçois de vous des honneurs qui ne me sont pas dus, il est raisonnable que j'en souffre des plaintes que je n'ai pas méritées, VOIT. *Lett.* 35. Quoi! vous appelez crime un change raisonnable? CORN. *Hor.* I, 3. || 5° Qui est suffisant, qui est convenable. S'il y avait moyen de trouver de si rares pièces [les pantoufles de Turnèbe, les lunettes d'Érasme] dans le cabinet de quelque curieux qui l'en voulût accommoder à prix raisonnable, BALZ. *le Barbon.* Si je suis réduit avec vous à chercher tous les jours le secours des marchands, pour avoir moyen de porter des habits raisonnables, MOL. *l'Av.* I, 2. Il me faut un cheval de service, et je n'en saurais avoir un qui soit tant soit peu raisonnable, à moins de soixante pistoles, ID. *Fourber.* II, 8. De bonne foi, j'en écris souvent [des lettres] d'une longueur trop excessive; je veux que celle-ci soit raisonnable, SÉV. 63. Les mitaines sont trop étroites pour un bras si court, les couvre-pieds sont fort raisonnables, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 75, dans POUGENS. Si nous ne sommes pas assez riches pour acheter une terre magnifique, nous pourrons en avoir du moins une raisonnable, LESAGE, *Gil Blas*, IX, 9. Nous en serons quittes pour une rançon raisonnable, LAMOTTE, *Calendr. des vieillards*, sc. 12. || 6° Qui est au-dessus du médiocre. Il a une fortune raisonnable. Le porc à s'engraisser coûtera peu de son, Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Messieurs, leur dit le notaire équitable, Vous pouvez prendre un milieu; l'on mettra Qu'au sieur bailleur le preneur donnera, Bon an, mal an, un cochon raisonnable, DU CANGE, *rationabilis.*

— HIST. XII° s. Ceste requeste plout à nostre seigneur, car regnable fud, *Rois*, p. 235. Deus n'avoit fait mais ke dous [deux] nobles creatures ki resnaubles estoient, ST BERN. p. 524. || XIII° s. La tierce [puissance de l'homme] est apelée rationable, et por ceste est li hom divers de toutes choses, porce que nule autre chose n'a ame rationable se li hom non, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 260. La raisonnable puissance de l'ame est en deux manieres.... ID. *ib.* p. 265. Pren te garde que les despens de ton hostel soient resonnable, JOINV. 301. || XV° s. Le mareschal qui vit bien que la requeste n'estoit mie honorable ni raisonnable, FROISS. I, I, 139. || XVI° s. [Dieu] Tu m'as pourveu de sens, et, plus haut m'eslevant, Me depars le discours et me fais raisonnable, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Prière.* Il n'est point raisonnable, que celuy qui ne tire point, attaigne au blanc, AMYOT, *P. Æm.* 32. J'ay apprins à faire mes journées, à l'espaignole, d'une traicte; grandes et raisonnables journées, MONT. IV, 104. Ces discours-là [sur le mépris de la gloire] sont infiniment vrays à mon advis et raisonnables, ID. III, 14.

— ÉTYM. Prov. *razonable;* catal. *rahonable;* espagn. *razonable;* ital. *razionabile;* du lat. *rationabilis*, de *ratio*, raison.

RAISONNABLEMENT (rè-zo-na-ble-man), *adv.* || 1° D'une manière raisonnable. Parler raisonnablement. Toutes ces choses [les mouvements instinctifs] se font si raisonnablement, que la raison en excède notre pouvoir et en surpasse notre industrie, BOSS. *Conn.* V, 3. || 2° Suffisamment, convenablement. J'espère qu'elle se trouvera assez raisonnablement logée, SÉV. 26 avril 1680. Karpos le jardinier : J'aime Dieu de tout mon cœur, et je vends mes légumes fort raisonnablement, VOLT. *Dial.* 17. || 3° Passablement, ou d'une manière au-dessus du médiocre. Sa maison est raisonnablement grande. Comblé de trésors dont il ne savait que faire, et raisonnablement chargé de la haine publique, HAMILT. *Gramm.* 5. Comme la correspondance était très-étendue et qu'on était en temps de guerre, je ne laissais pas que d'être occupé raisonnablement, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || Par plaisanterie. Elle est raisonnablement laide, elle est fort laide.

— HIST. XIII° s. Le conte d'Ango [Anjou], qui tenoit le [la] contei de Haynau, et sembla au roi son frere que il ne le [la] tenoit pas raisonablement, *Chr. de Rains*, 223. || XIV° s. Se incision doie estre faite raisonablement, H. DE MONDEVILLE, f° 101.

— ÉTYM. *Raisonnable*, et le suffixe *ment.*

† **RAISONNAILLERIE** (rè-zo-na-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Abus du raisonnement. La raisonnaillerie, si l'on peut se servir de ce terme, est semblable au raisonnement, NICOLE, *Ess. de morale* (*Pensées diverses*), t. VI, p. 245. Le raisonnement, qui se distingue mieux de la raisonnaillerie, que le sentiment ne se distingue de la fantaisie; la fantaisie, de son côté, se sert de la raisonnaillerie pour se défendre et pour combattre le sentiment, *ib.* p. 246.

† **RAISONNANT, ANTE** (rè-zo-nan, nan-t'), *adj.* Qui réplique. Je vous trouve aujourd'hui bien raisonnante, MOL. *Mal. imag.* II, 7. Vous serez toujours raisonnante, BOSS. *Lett. abb.* 132. La trouvant toujours froide, raisonnante et inattaquable par les sens, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Folie raisonnante, voy. FOLIE.

1. **RAISONNÉ, ÉE** (rè-zo-né, née), *part. passé* de raisonner. || 1° Conforme aux règles du raisonnement. Cela est mal raisonné. Bien raisonné! || 2° Qui est le résultat d'un raisonnement. Vous refusez Mandane avec tant de respect, Qu'il est trop raisonné pour n'être point suspect, CORN. *Suréna*, IV, 4. Il faut accorder les contradictions qui ne sont qu'apparentes; il faut faire un choix bien raisonné quand elles sont réelles, FONT. *De Lisle.* || 3° Appuyé de raisons. Requête raisonnée. Ô vous, fanatiques actifs, qui depuis longtemps troublez la terre par vos querelles raisonnées.... VOLT. *Dial.* 28. || 4° Il se dit de toute méthode ou traité qui rend raison des règles. Les raisonnements de la grammaire raisonnée sont très-simples et très-uniformes, comme j'espère qu'on le reconnaîtra dans le traité de la syntaxe, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 32. || Analyse raisonnée, analyse accompagnée de réflexions.

† 2. **RAISONNÉ** (rè-zo-né), *s. m.* Emploi habituel du raisonnement. Celui qui n'est ni Jean [Racine] ni Pierre [Corneille], qui n'aime point du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean, VOLT. *Lett. Thibouville*, 10 déc. 1770. Il y aura toujours de l'esprit dans la nation; il y aura du raisonné, et malheureusement beaucoup trop, et même du raisonné fort obscur et fort inintelligible, ID. *Lett. Richelieu*, 8 juin 1772.

RAISONNEMENT (rè-zo-ne-man), *s. m.* || 1° La faculté ou l'action de raisonner. C'est un homme d'un raisonnement profond, juste, solide. Raisonner est l'emploi de toute ma maison, Et le raisonnement en bannit la raison, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment ne comprennent rien aux choses de raisonnement, PASC. *Pens.* VII, 33, éd. HAVET. C'est en vain que le raisonnement, qui n'y a point de part [à la connaissance des premiers principes], essaye de les combattre, ID. *ib.* VIII, 6. La foi est un don de Dieu; ne croyez pas que nous disions que c'est un don de raisonnement, ID. *ib.* XXV, 40. || Terme de philosophie. Se dit, en général, d'une opération de l'esprit par laquelle, un jugement ou plusieurs jugements étant donnés, on en fait sortir un autre jugement. || 2° Enchaînement de divers arguments. C'est un raisonnement bien mauvais que le vôtre, CORN. *Hor.* III, 4. Pour moi, je ne vois goutte en ce raisonnement, ID. *Nicom.* III, 4. L'animal chargé d'ans, vieux cerf, et de dix cors, En suppose un plus jeune, et l'oblige par force À présenter aux chiens une nouvelle amorce; Que de raisonnements pour conserver ses jours! LA FONT. *Fabl.* X, 1. J'attends que ton raisonnement soit fini, MOL. *D. Juan*, III, 1. Je sais que vous parlez, monsieur, le mieux du monde; En beaux raisonnements vous abondez toujours, ID. *Mis.* V, 1. Je ne viens point, madame, opposer à vos plaintes De faux raisonnements, ou d'injustes contraintes, TH. CORN. *Ariane*, V, 6. Écoutez à ce propos le profond raisonnement non d'un philosophe qui dispute dans une école; je veux confondre le monde par ceux que le monde révère le plus, BOSS. *Duch. d'Orl.* En vain vous étalez une scène savante; Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir Un spectateur toujours paresseux d'applaudir, BOIL. *Art p.* III. Il se mit à faire quelques raisonnements sur l'état de ses affaires, HAMILT. *Gramm.* 9. Un syllogisme n'est pas un raisonnement, ce n'est qu'une certaine forme qu'on fait prendre à un raisonnement qu'on a déjà fait, CONDIL. *Gramm. Motif des étud. Œuv.* t. V, p. CXXXIX, dans POUGENS. || Familièrement. Des raisonnements à perte de vue, des raisonnements vagues, et qui ne concluent rien. || 3° Paroles, discours. L'ingrat est-il touché de mes empressements? L'amour même entre-t-il dans ses raisonnements? RAC. *Baj.* II, 1. || Observation, excuse plus ou moins motivée. Tant de raisonnements offensent ma colère, RAC. *Andr.* IV, 3. || Familièrement. Point tant de raisonnements, façon d'exprimer qu'on veut être obéi sans réplique.

— ÉTYM. *Raisonner;* provenç. *razonamen, rezonamen;* anc. cat. *rahonament;* espagn. *razonamiento;* ital. *ragionamento.*

RAISONNER (rè-zo-né), *v. n.* || 1° Faire usage de la raison. Pourquoi ne nous fâchons-nous pas si on dit que nous avons mal à la tête, et que nous nous fâchons de ce qu'on dit que nous raisonnons mal? PASC. *Pens.* V, 10, éd. HAVET. C'est sans raisonner qu'un enfant qui tête ajuste ses lèvres et sa langue de la manière la plus propre à tirer le lait qui est dans la mamelle, BOSS. *Conn.* V, 3. Soutenons bien nos droits; sot est celui qui donne; C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne, BOIL. *Ép.* II. Dans une nation libre, il est très-souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal; il suffit qu'ils raisonnent, MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Raisonner avec les enfants était la grande maxime de Locke; c'est la plus en vogue aujourd'hui, son succès ne me paraît pas pourtant fort propre à la mettre en crédit; et pour moi je ne vois rien de plus sot que ces enfants avec qui l'on a tant raisonné, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Lorsque l'on vient à voir vos célestes appas, Un cœur se laisse prendre et ne raisonne pas, MOL. *Tart.* III, 3. || Familièrement. Raisonner comme une pantoufle, voy. PANTOUFLE. || On dit quelquefois aussi : raisonner comme un tambour mouillé, très-mal raisonner (jeu de mots entre raisonner et résonner). || *S. m.* Manie de raisonner. On a banni les démons et les fées; Sous la raison les grâces étouffées Livrent nos cœurs à l'insipidité; Le raisonner tristement s'accrédite; On court hélas! après la vérité: Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite, VOLT. *Ce qui plaît aux dames.* Je suis pour ses tragédies [de Corneille] ce que la Couture était pour les sermons; il disait qu'il n'aimait pas le brailler, et qu'il n'entendait pas le raisonner, ID. *Lett. d'Alemb.* 19 déc. 1764. || 2° Particulièrement. Parvenir, au moyen de rapports connus, à des rapports qu'on ne connaissait pas. Raisonner, c'est prouver une chose par une autre, BOSS. *Connais.* I, 13. Raisonner est se servir de deux jugements pour en faire un troisième, comme, lorsqu'ayant jugé que toute vertu est louable, et que la patience est une vertu, j'en conclus que la patience est louable, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 53. L'art de raisonner consiste à comparer ensemble deux choses par le moyen d'une troisième, D'ALEMB. *Mél.* etc. t. V, p. V. L'art de raisonner se réduit à une langue bien faite, CONDILL. *Traité des syst.* ch. 3. Raisonner, c'est comparer des idées afin de passer, des rapports qui sont connus, à la découverte de ceux qui ne le sont pas, ID. *Hist. anc.* III, 26. || 3° Chercher et alléguer des raisons touchant une affaire, une question, etc. discourir sur quelque chose. Je suis bien sot de m'amuser à raisonner avec vous, MOL. *D. Juan*, III, 1. Tout en raisonnant, je crois que nous sommes égarés, ID. *ib.* III, 1. Voilà par où commence l'esprit de révolte : on raisonne sur le précepte, et l'obéissance est mise en doute, BOSS. *Hist.* II, 1. Et la troupe, à l'instant cessant de fredonner, D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner, BOIL. *Sat.* III. Vous devez choisir, non pas l'homme qui raisonne le mieux sur les lois, mais celui qui les pratique avec la plus constante vertu, FÉN. *Tél.* VI. J'envisage le siècle de Louis XIV comme celui du génie, et le siècle présent comme celui qui raisonne sur le génie, VOLT. *Frag. sur l'hist.* XX. || 4° Répliquer, alléguer des excuses, au lieu de

recevoir docilement des ordres ou des réprimandes. Je suis reine; et qui sait porter une couronne, Quand il a prononcé, n'aime point qu'on raisonne, CORN. *Sertor.* IV, 3. Ce ne sont pas des conseils que je vous demande; faites ce que je vous dis, sans tant raisonner, GENLIS, *Théât. d'éduc. Tendr. matern.* sc. 4. || Ne raisonnez pas tant; vous raisonnez, je crois; si vous raisonnez davantage, phrases qui se disent à un enfant, à une personne inférieure, quand on veut mettre fin à ses répliques. || 5° Terme de marine. Raisonner à la chaloupe, se dit d'un vaisseau, lorsqu'il est obligé de montrer ses passe-ports à la chaloupe qui vient les reconnaître, et de lui rendre compte de sa route. || Cela se dit aussi, sur les fleuves, des bureaux de péage. Examinez si l'on ne pourrait pas mettre le payement de tous ces péages en un seul droit, pour épargner aux barques qui voiturent sur le Rhône la peine qu'ont les conducteurs de raisonner en tous les bureaux où ces péages se lèvent, *Corresp. de Colbert*, II, 139. || 6° *V. a.* Appliquer le raisonnement à quelque chose. Il raisonne tout ce qu'il fait. || Raisonner quelqu'un, chercher à l'amener à une sage résolution. Non, vous avez beau faire et beau me raisonner, Rien de ce que je dis ne peut me détourner, MOL. *Mis.* V, 1. || 7° Raisonner métaphysique, politique, etc. converser sur la métaphysique, la politique, etc. Je voudrais bien raisonner métaphysique avec un Gaulois, VOLT. *Dial.* XXIX, 12. || 8° Se raisonner, *v. réfl.* Soumettre son esprit à la raison. C'est en vain qu'il veut se vaincre et se raisonner; un tremblement universel agite tout son corps, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 170, dans POUGENS. || 9° Être raisonné, être soumis au raisonnement. Il y a des idées qui veulent être relevées; il y en a qui veulent que l'image les abaisse au ton du style familier; ce grand art n'a point de règles, et ne saurait se raisonner, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 183.

— HIST. XIII° s. Car la corde en la bouche ne la laisse raisnier [parler], *Berte*, XIX. || XIV° s. Le raisonna par telles paroles [lui tint ce discours], *Chr. de St-Denis*, t. I, f° 26, dans LACURNE. || XV° s. Une chose faisoit à raisonner [à considérer]; l'yver approchoit.... FROISS. liv. III, f° 348. || XVI° s. S'ils condamnoient ou louoient ce personnage ou ce faict, il falloit raisonner leur dire, MONT. I, 151.

— ÉTYM. *Raison*; provenç. *razonar, rasonar*; catal. *rahonar*; espagn. *razonar*; portug. *razoar*; ital. *ragionare*. *Raisnier*, qui est la forme ancienne, avait surtout la signification de parler.

RAISONNEUR, EUSE (rè-zo-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui raisonne, enchaîne les arguments. Ils ont bien de l'esprit, mais ils ne raisonnent jamais; les raisonneurs, qui sont gens durs, les appellent peuple, sans difficulté; d'autre part, ces gens-ci s'en vengent en tournant les raisonneurs en ridicule, FONTEN. *Mondes*, 6° *soir.* Tant de raisonneurs ayant fait le roman de l'âme, un sage est venu qui en a fait modestement l'histoire, VOLT. *Dict. phil. Locke.* Si ces raisonneurs vulgaires confondent la licence avec la liberté, et l'enfant qu'on rend heureux avec l'enfant qu'on gâte, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Les raisonneurs les plus pressants et les plus forts ne sont pas les plus sûrs de produire de grands effets, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 512. || Particulièrement et en mauvaise part, celui, celle qui importune par de longs, par de mauvais raisonnements. Mêle-toi de donner à teter à ton enfant, sans tant faire la raisonneuse, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 2. Je n'aime pas qu'un sot fasse le raisonneur, HAMILT. *Gramm.* 3. Il y a bien de la différence entre un raisonneur et un homme raisonnable: l'homme raisonnable se tait souvent, le raisonneur ne déparle pas, DIDER. *Pensées sur la peinture*, *Œuv.* t. XV, p. 172, dans POUGENS. || *Adj.* Je vous demandais quand vous reverriez la grande, vilaine, triste et gaie, riche et pauvre, raisonneuse et frivole ville de Paris, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 24 nov. 1757. Vainement sur votre menton La main de l'aimable jeunesse N'a mis encor que son coton; Toute la raisonneuse espèce Croit voir en vous un vrai barbon, ID. *Ép.* XLII (*à Helvétius*). Quoiqu'il nous reste de vrais philosophes ardents à rappeler dans nos cœurs les lois de l'humanité et de la vertu, on est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle raisonneur a poussé dans ses maximes le mépris des devoirs de l'homme et du citoyen, J. J. ROUSS. *Théât. Préf.* Comme il me faisait quelquefois des arguments très-subtils, je le prenais tout de bon pour raisonnable parce qu'il était raisonneur, ID. *Conf.* VI. || 2° Celui, celle qui allègue beaucoup d'excuses pour se défendre, qui réplique incessamment. Tu fais le raisonneur! je te baillerai de ce raisonnement-ci [le menaçant d'un soufflet] par les oreilles, MOL. *l'Av.* I, 3. Petite raisonneuse, Qui veut parler sur tout et ne dit jamais rien, DESTOUCH. *Glor.* II, 13. || *Adj.* Oui, l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable, mais non pas un valet raisonneur, BRUEYS, *Grondeur*, I, 6. || 3° Terme de théâtre. Personnage grave de la comédie, dont le langage est celui du raisonnement, de la morale. Vous qui jouez les raisonneurs, soyez raisonnable, PICARD, *Coméd. ambul.* II, 2.

— ÉTYM. *Raisonner*; provenç. *razonaire, razonador*; espagn. *razonador*; ital. *ragionatore*.

RAJAH ou **RAJA** (ra-ja), *s. m.* Prince indien.

— ÉTYM. Sanscr. *râjâ*, d'un radical qui se retrouve dans le lat. *regere*, d'où *rex*, roi.

† **RAJANIE** (ra-ja-nie), *s. f.* Genre de dioscoréacées.

RAJEUNI, IE (ra-jeu-ni, nie), *part. passé* de rajeunir. || 1° Refait jeune. Ton tyran massacré, ton père rajeuni, CORN. *Médée*, III, 3. Du monde rajeuni l'aspect délicieux, DELIL. *Imag.* III. || 2° A quoi on a donné un air de nouveauté. Des locutions rajeunies. Sa robe en vain de pièces rajeunie, BOIL. *Sat.* X.

RAJEUNIR (ra-jeu-nir), *v. a.* || 1° Refaire jeune. Encore passe si ces messieurs [les pasteurs de Suisse] faisaient des miracles; s'ils rajeunissaient M. Abauzit, s'ils guérissaient M. Bonnet de sa surdité, VOLT. *Facéties, Quest. miracles*, 13. Tous les Indiens des Antilles croyaient que la nature cachait dans le continent une fontaine dont les eaux avaient la vertu de rajeunir tous les vieillards assez heureux pour en boire, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 1. Ô lac! rochers muets! grottes! forêt obscure! Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir, LAMART. *Médit.* XIII. || Absolument. Je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur; nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, mon cher cousin, SÉV. *à Bussy*, 13 nov. 1690. || Cela ne nous rajeunit pas, se dit quand des personnes âgées parlent d'anciennes aventures de jeunesse, ou d'enfants devenus grands. Cela ne nous rajeunit ni l'un ni l'autre; mais nous nous portons bien, PICARD, *Vieille tante*, I, 1. || 2° Dire plus jeune. On me rajeunit; j'ai soixante ans. || Rendre quelque chose de la jeunesse. Je crois vivre de sa vie, et sa vivacité me rajeunit, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Ses petits enfants entouraient ses genoux, et le rajeunissaient de leur jeunesse, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 9. || Fig. et familièrement. Faire la barbe. Les barbiers ont pour enseigne: Ici l'on rajeunit. || 3° Par extension. Rajeunir les arbres, les arbustes, couper les branches qui commencent à dépérir. || Tondre, couper, recéper. || Rajeunir une vigne, la renouveler. || On dit de même: rajeunir les prés. || 4° Fig. Donner à ce qui est vieux un air de nouveauté. Rajeunir des mots anciens. Voyons si dans mes vers je l'aurai rajeunie [cette nouvelle], LA FONT. *Matr.* L'avocat Patelin, ancien monument de la naïveté gauloise, qu'il rajeunit, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Brueys.* Il [un bâtiment] est un peu gothique; Mais je rajeunirai cet édifice antique, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Espagne*, IV, 2. || 5° Fig. Donner une nouvelle jeunesse. En voilà une [lettre] un peu longue, écrite toute de ma main; il y a longtemps que je n'en ai tant fait; je crois que vous me rajeunissez, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 22 avr. 1764. Votre altesse sérénissime me parle de tragédie: donnez-moi de la jeunesse et de la santé.... rajeunissez aussi Mlle Gaussin, qui n'a rien à faire, et qui sera fort aise de recevoir de vous cette petite faveur, ID. *Lett. Pr. de Pr. au landgrave de Hesse*, 7 avril 1764. Mais le cœur ne vieillit jamais, Et les désirs le rajeunissent, BERNIS, *les Sais. Automne.* La liberté va rajeunir le monde, BÉRANG. *Bon vieill.* || 6° *V. n.* Redevenir jeune. Vous remarquerez que le serpent passait pour immortel chez tous les peuples, parce que sa peau muait; or, s'il changeait de peau, c'était sans doute pour rajeunir, VOLT. *Philos. Princ. d'action*, 18. L'homme à sa dernière saison Par mille dons peut plaire encore; Ne savons-nous pas que Tithon Rajeunit auprès de l'Aurore? A. DUVAL, *le Prisonnier*, sc. 6. Pour moi, quand le destin m'offrirait, à mon choix, Le sceptre du génie.... J'en jure par la mort, dans un monde pareil, Non, je ne voudrais pas rajeunir d'un soleil, LAMART. *Médit.* XVIII. || Reprendre l'air, la force de la jeunesse. Le public, enrichi du tribut de nos veilles, Croit qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles.... Il veut en vieillissant que nous rajeunissions, BOIL. *Épître* VI. || Fig. Reprendre une nouvelle force. A mesure qu'elles [certaines femmes] vieillissent, leur passion pour le jeu semble rajeunir, MONTESQ. *Lett. pers.* 56. || Fig. Au printemps la nature rajeunit. || 7° Se rajeunir, *v. réfl.* Se faire jeune de nouveau. On parla d'un M. de Saint-Germain qui a cent cinquante à cent soixante ans, et qui se rajeunit quand il se trouve vieux, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 15 oct. 1760. || Se donner l'air jeune. Je trouvai la conversation occupée par deux vieilles femmes qui avaient en vain travaillé tout le matin à se rajeunir, MONTESQ. *Lett. pers.* 59. || Familièrement. Se dire plus jeune qu'on ne l'est réellement. Bon, elle se rajeunit de quatre ans, GENLIS, *Théât. d'éduc. Tendresse matern.* sc. 2. || Fig. Reprendre une nouvelle force. Avec elle [la femme plaideuse] il n'est point de droit qui s'éclaircisse, Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse, BOIL. *Sat.* X.

— HIST. XIII° s.... La fontaine de Jovent, Qui fet rajovenir la gent, BARBAZAN, *Fabliaux*, édit. MÉON, t. IV, p. 180. Tout me rajovenist li cors, Quant g'i pense et quant gel [je le] recors, *la Rose*, 13143. | XIV° s. Dieux a donné au cerf une vertu, que de son sens il se rajoesnit, *Modus*, f° LII. .... Avarice Qui se differe d'autre vice Que plus dure et plus rajeunie.... Ne s'envieillist pas en vieillesse, FAUVEL, dans *Jahrbuch für romanische literatur*, t. VII, p. 443. XVI° s. Chassez la pesanteur qui le rend languissant, Rajeunissez sa vie, o flambeaux salutaires, DESPORTES, *Cartels et masquarades, pour les chevaliers du Phenix.* || XVI° s. Nous vivrons et mourrons ensemble, et tous les jours Vieillissans nous verrons rajeunir nos amours, RONS. 731.

— ÉTYM. *Re*..., et l'inusité *ajeunir*, de *à* et *jeune*; Berry, *rajeunezir*; wallon, *rageani*; provenç. *rejovenir*; anc. espagn. *rejuvenir*; ital. *ringiovanir*. Au XVI° siècle, on disait souvent *renjeunir*.

RAJEUNISSEMENT (ra-jeu-ni-se-man), *s. m.* || 1° Action de rajeunir; état de celui qui est ou paraît rajeuni. Le rajeunissement d'Éson par Médée. Le rajeunissement du monde. || 2° Action de couper les tiges ou les branches qui commencent à dépérir e tonte, recépage, coupe. || Action de donner une apparence neuve, moderne. Rajeunissement d'un texte.

— HIST. XII° s.... li granz arbres qui fant Deux fois en l'an par rajonissement, *Bat. d'Aleschans*, v. 5986.

— ÉTYM. *Rajeunir.*

† **RAJEUNISSEUR** (ra-jeu-ni-seur), *s. m.* Celui qui rajeunit, renouvelle. Les rajeunisseurs de procès, *Le donnez-vous de garde du temps qui court* (vers 1616). || Celui qui rajeunit un texte ancien, et le rapproche du langage parlé de son temps.

† **RAJOUTER** (ra-jou-té), *v. a.* Ajouter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Le malade en endurera la chaleur et sueur l'espace d'une heure ou plus, r'adjoustant de rechef des hiebles, après que les premieres seront desseichées, PARÉ, XXI, 22.

— ÉTYM. *Re*..., et *ajouter*.

RAJUSTÉ, ÉE (ra-ju-sté, tée), *part. passé* de rajuster. Mme de Coulanges me mande que la nouvelle Mme de la Fayette était magnifiquement sur son lit.... la salle parée avec des fleurs de lis.... le lit de la chambre rajusté d'un vieux manteau de l'ordre, SÉV. 28 déc. 1689. Séchés et rajustés, nous allons rejoindre la maîtresse de la maison, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Les poids, mesures et instruments de pesage rajustés doivent être présentés au bureau du vérificateur et poinçonnés.

RAJUSTEMENT (ra-ju-ste-ment), *s. m.* Action de rajuster; résultat de cette action. Le rajustement de la coiffure. Le rajustement de ces vieilles querelles.

RAJUSTER (ra-ju-sté), *v. a.* || 1° Ajuster de nouveau, remettre en bon état. Rajuster les cheveux, rajuster un châle. J'ai vu avec douleur que vous n'avez pu faire rajuster un thermomètre en Sicile; que dirait Archimède, s'il revenait à Syracuse? VOLT. *Lett. Hamilton*, 17 juin 1773. || Rajuster des poids, des mesures, des instruments de pesage ou de mesurage, les rendre justes de nouveau. || 2° Fig. Apporter remède à. Elle [ma femme] est morte; cette perte m'est très sensible.... je n'étais pas fort satisfait de sa conduite, et nous avions le plus souvent dispute ensemble; mais enfin la mort rajuste tout, MOL. *l'Amour médecin*, I, 1. Quelque baissement de tête, un soupir mortifié, et deux roulements d'yeux rajustent dans le monde tout ce qu'ils [les hypocrites] peuvent faire, ID. *Don Juan*, V, 2. Il faut tâcher de se bien porter, de rajuster un peu les deux bouts de l'année, qui sont dérangés, et les jours passeront, SÉV. 382. Je veux rajuster la dernière journée de l'interrogatoire [de Fouquet] sur le crime d'État; je vous l'avais mandé comme on me l'avait dit; mais la même personne s'en est mieux souvenue, et me l'a redit ainsi, ID. *à Pompone*, 9 déc. 1664. || 3° Il se dit particulièrement d'un mécontentement qu'on fait cesser, d'une brouillerie qu'on apaise. Rajuster une brouillerie. || Réconcilier. La cause est bien petite Pour vous mettre dehors, et ma fille a grand tort;

Mais pour vous rajuster je ferai mon effort, SCARR. *Jodelet ou le maître val.* II, 2. || 4° Se rajuster, *v. réfl.* Raccommoder son habillement qui avait été dérangé. On heurte, rajuste-toi, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 11. Mlle de Saint-Ives se rajusta en rougissant, VOLT. *l'Ingénu*, 6. || 5° Fig. Se réconcilier. Après le démêlé d'un amoureux caprice Ils goûtent le plaisir de s'être rajustés, MOL. *Amph.* III, 3. || 6° Être rajusté. Ces morceaux ne peuvent se rajuster. || Être redressé, amendé. Il est vrai que ce nez [nez carré, comme celui de Mme de Sévigné, chez une fille de Mme de Grignan] est une étrange affaire; mais il se rajustera, et je vous réponds que Pauline sera belle, SÉV. 21 juill. 1677.

— HIST. XIII° s. Et se ele [la mesure] est bone et loiaus, li mesureur doit quatre deniers, pour le rajouster, toutes les fois qu'il la fera rajouster, ne plus ne doit-il du seigneir ne du rajuster, *Liv. des mét.* 22.

— ÉTYM. *Re...*, et *ajuster*; wallon, *rageuster*.

† **RAJUSTEUR** (ra-ju-steur), *s. m.* Celui qui rajuste des poids, des instruments de pesage et de mesurage. Les poids, mesures, instruments rajustés doivent porter la marque du rajusteur.

† **RÂLANT, ANTE** (râ-lan, lan-t'), *adj.* Qui râle. Respiration râlante.

1. **RÂLE** (râ-l'), *s. m.* Nom d'un genre d'échassiers, dont une espèce est appelée râle d'eau ou râle aquatique, *rallus aquaticus, L.* || Râle de genêt, râle rouge, anciens synonymes désignant la gallinule de genêt, *rallus crex, L.* Le seul râle de terre habite dans les prairies; et c'est du cri désagréable ou plutôt du râlement de ce dernier oiseau que s'est formé dans notre langue le nom de râle pour l'espèce entière, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 223. || Râle noir, nom porté par la gallinule noire. || Dans le genre râle on distingue encore le râle porzane, dit petit râle d'eau, filassier, coquant, girardine, hermi, marouette porzane, *rallus porzana, L.*

— HIST. XIV° s. L'en peut voler aux raales des champs qui sont roux, *Ménagier*, III, 2.

— ÉTYM. Picard (St-Valery), *reille*; allem. *Ralle*; angl. *rail*; bas lat. *rallus*. Diez, après Buffon, y voit le verbe *râler*, à cause du cri de cet oiseau; et Scheler cite à l'appui que le *râle* est dit en provençal *ronfle*, du verbe *ronfla*, ronfler, et en allemand *Wiesenschnarcher*, le ronfleur des prés; cependant il faut noter qu'au XIV° s. le mot est *raale*; il faut noter aussi que Regnard le nomme *rafle*: Poules de Caux, pluviers, une demi-douzaine de rafles (suivant certaines éditions), de lapins de garenne, *le Bal*, sc. 11.

2. **RÂLE** (râ-l'), *s. m.* || 1° Bruit qui, chez les moribonds, est produit par le passage de l'air à travers les mucosités accumulées dans le larynx, la trachée-artère ou les grosses divisions des bronches. || 2° Terme de médecine. Bruits anomaux qui se développent dans les voies aériennes, et qui, se mêlant au murmure respiratoire, l'obscurcissent ou le remplacent complétement. || Râle muqueux, râle produit par le passage de l'air à travers un liquide d'une certaine ténacité, formant des bulles qui varient de grosseur et de nombre. || Râle caverneux, râle muqueux ayant lieu dans une excavation des poumons. || Râle sonore, son qui, léger, ressemble au roucoulement du pigeon, et, plus fort, au ronflement. || Râle de retour, le râle qui se fait entendre dans les points hépatisés du poumon, quand la résolution commence.

— ÉTYM. Mot d'origine germanique; angl. *rattle*; flam. *ratelen*; haut-allem. *rasseln*, faire du bruit.

RÂLEMENT (râ-le-man), *s. m.* Action de râler. L'ours marin a une sorte d'affreux râlement tel que le bruit des récifs où il cherche sa proie, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 5.

— ÉTYM. *Râler*.

RALENTI, IE (ra-lan-ti), *part. passé* de ralentir. Pouls ralenti.

RALENTIR (ra-lan-tir), *v. a.* || 1° Rendre plus lent. Un mouvement, quelque lent qu'il soit, ne peut-il pas être ralenti de moitié, en sorte qu'il parcoure le même espace dans le double de temps? PASC. *Pens.* part. I, art. 11. La nuit a ralenti les heures; Le sommeil s'étend sur Paris, BÉRANG. *Rossignols.* || Terme de manége. Ralentir un cheval, modérer son mouvement. || 2° Fig. Rendre moins vif, moins actif, moins intense. On commence à ralentir l'espérance que l'on avait d'avoir Perpignan si tôt, VOIT. *Lett.* 130. Le sang qu'il a perdu ralentit sa vigueur, CORN. *Hor.* IV, 2. Ce grand feu des Romains en paraît ralenti, ID. *Sophon.* I, 1. Assez instruit de vos maximes, et bien résolu de les pousser autant que je croirai que Dieu m'y engagera, sans qu'aucune considération humaine puisse arrêter ni ralentir mes poursuites, PASC. *Prov.* XVII. La raison alors dans sa force devrait produire, mais elle est refroidie et ralentie par les années, par la maladie et la douleur, LA BRUY. XI. Le souvenir de l'échec qu'il avait reçu ralentit beaucoup son courage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 45. L'absence ralentit les liaisons les plus vives, MASS. *Avent, Dispos.* La charité opère partout où elle est.... c'est un feu céleste.... il peut être à la vérité quelquefois couvert et comme ralenti par la multitude de nos faiblesses, ID. *Carême, Fautes légères.* Un aveu si terrible et si capable de ralentir la fureur de ces juges, est pour le Sauveur une réponse de mort, ID *Carême, Passion.* || 3° *V. n.* Devenir plus lent, moins vif. Ma mauvaise santé me rend si faible, que j'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles-lettres qui m'ont fait une illusion si longue, et qui m'ont souvent consolé dans mes afflictions, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 sept. 1774. || 4° Se ralentir, *v. réfl.* Devenir plus lent. Le combat s'était ralenti tout à coup, VAUGEL. *Q. C.* IV, 16. Leur fougue impétueuse [de chevaux ayant le mors aux dents] enfin se ralentit, RAC. *Phèdre*, V, 6. Le cheval élevé pour la course.... pourra faire une lieue en six ou sept minutes, mais bientôt sa vitesse se ralentit, BUFF. *Ois.* t. I, p. 43. || 5° Fig. Devenir moins vif, moins vigilant, en parlant des personnes. Je ne sais si nous avons aussi remarqué que David s'était un peu ralenti de ce côté-là [du côté de la justice], durant qu'il était occupé de Bethsabée, BOSS. *Polit.* IX, III, 5. On se ralentit, on se dérange à l'égard de tous les autres exercices, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 328. Il s'était tellement ralenti sur cette poursuite que.... HAMILT. *Gramm.* 4. || Il se dit des choses en un sens analogue. À l'arrivée de la reine, la rigueur de la persécution se ralentit, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les sentiments humains perdent, par l'habitude, toute leur pointe; ils se ralentissent, et, n'ayant plus de quoi piquer une âme, ils viennent enfin à s'amortir tout à fait et à s'éteindre, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 44. Sa passion ne s'est jamais ralentie d'un instant, LAMOTTE, *Matr. d'Éph* sc. 11 Les chaleurs et les malheurs ne font-ils pas un tort horrible au tripot [au théâtre]?... nos souscriptions [au Commentaire sur Corneille] pourraient bien se ralentir, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 août 1761. || Avec ellipse du pronom personnel. Il ne songea qu'à profiter de cette première ardeur de la faction, qu'il ne fallait pas laisser ralentir, VOLT. dans le *Dict. de* BESCHERELLE.

— REM. Pourquoi l'Académie écrit-elle ralentir par une seule *l*, tandis qu'elle écrit par deux *l* rallonger? La bonne règle serait de ne mettre qu'une *l* là où la prononciation n'en met qu'une.

— HIST. XVI° s. Si on espioit ses passions de prez, on rallentiroit un peu leur impetuosité, MONT. II, 246. Au moins escoute, et ralente tes pas, RONS. 84.

— ÉTYM. *Re...*, et *alentir*.

RALENTISSEMENT (ra-lan-ti-se-man), *s. m.* Action de ralentir; état de ce qui est ralenti. Le ralentissement du mouvement. Il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de la guerre qui a paru d'abord, SÉV. 22 sept. 1688. || Fig. Le ralentissement du zèle.

— ÉTYM. *Ralentir*.

RÂLER (râ-lé), *v. n.* Faire entendre en respirant un bruit qui est produit par le passage de l'air à travers les mucosités accumulées dans les voies respiratoires. Quand les gueux avaient vu la reine tousser, cracher, râler, être sale et radoter un peu, ils ne voulaient plus se charger de ses années, FÉN. t. XIX, p. 4. En entrant le matin dans la chambre de Mme de Vaudemont, on la trouva râlant, sans connaissance, ST-SIM. 362, 31. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° s. Puis commencerent à raller, PARÉ, XXVII, p. 663.

— ÉTYM. *Râle* 2; wallon, *rôki*.

RALINGUE (ra-lin-gh'), *s. f.* Terme de marine. Cordes qui sont cousues en ourlet autour des voiles pour en renforcer les bords. || Mettre une voile en ralingue, synonyme de RALINGUER, n° 2. || Terme de pêche. On coud aussi des ralingues au bord des filets pour les fortifier.

— HIST. XII° s. Por le vent es très [mâts] acoillir Font les privez avant tenir, Et bien fermer es raelingues, *Brut*, p. 140.

— ÉTYM. Ital. *relinga, rilinga*; esp. et portug. *relinga*; allem. *raaleik*; de l'anglo-sax. *raa*, vergue, et *læccan*, saisir.

RALINGUÉ, ÉE (ra-lin-ghé, ghée), *part. passé* de ralinguer. Voile ralinguée.

RALINGUER (ra-lin-ghé), je ralinguais, nous ralinguions, vous ralinguiez; que je ralingue, que nous ralinguions, que vous ralinguiez. || 1° *V. a.* Terme de marine. Garnir une voile de ses ralingues. || 2° *V. n.* Orienter une voile de telle façon que la ralingue latérale en soit dans le lit du vent. Lorsque nous fûmes sur la passe, les vents sautèrent à l'ouest nord-ouest, en sorte qu'il fallut ralinguer, et même mettre le vent sous les voiles, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p 149, dans POUGENS.

† **RALLER** (ra-lé), *v. n.* Usité seulement aux temps et aux personnes où *aller* prend les formes de *vais*: je revais, tu revas, il reva, ils revont; reva, à l'impératif. Aller de nouveau. Il reva lui parler. Mon cœur vole, Va, vient, reva, revient tout comme ma parole, DUFRESNY, *la Réconcil. normande*, V, 4. || Pourtant, rien n'empêcherait de l'employer, comme dans l'ancienne langue, aux temps où il se conjugue avec *aller*: je rallais, je rallai, nous rallâmes; mais le futur rirai ne se dit pas.

— HIST. XI° s. De toutes part [ils] les revunt envair, *Ch. de Rol.* CLI. || XII° s. Baron, ralez vous en, n'aiez de nous regart, *Sax.* 29. || XIII° s. Et li pelerin ralerent encontre les leur à grant joie, VILLEH. XCII. Quant leur mestier ont fait, si s'en revont arrier, *Berte*, XI. Il raloit querre de sa gent, et renforçoit ses batailles contre les nostres, JOINV. 232. | XVI° s. Je m'en revois à Cesar, MONT. III, 160.

— ÉTYM. *Re...*, et *aller*.

RALLIÉ, ÉE (ra-li-é, ée), *part. passé* de rallier. Enfin, autour de lui ses troupes ralliées, CORN. *Don Sanche*, I, 3. || Fig. Rattaché à une cause, à un parti. C'est un homme rallié au gouvernement. || Substantivement. Il est parmi les ralliés.

RALLIEMENT (ra-li-man), *s. m.* || 1° Terme de guerre. Action de rallier ou de se rallier. Se rendre au lieu de ralliement. Elle [l'armée romaine] est propre aux détachements, aux ralliements, à toute sorte de conversions et d'évolutions, BOSS. *Hist.* III, 6. Cette discipline et ces manœuvres de ralliement qui décident de la victoire dans un champ de bataille, VOLT. *Mœurs*, 163. Si le ralliement des troupes françaises pouvait encore arrêter les forces ennemies, alors le retour désarmé de Napoléon et son abdication hâtive l'accusaient de faiblesse, VILLEMAIN, *Souven. contemp. les Cent-Jours*, ch. 17. || Mot de ralliement, mot qu'un chef donne à ses troupes pour qu'elles se rallient, en cas de déroute ou de séparation. || Mot qu'on donne après avoir reçu le mot d'ordre. Les mots de ralliement? Dieu, Charles, Médicis, M. J. CHÉN. *Charles IX*, III, 4. || 2° Terme de marine. Action de bâtiments qui, après avoir été séparés, se réunissent. Je fis le signal de ralliement, et bientôt après je donnai l'ordre d'appareiller, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 260, dans POUGENS. || 3° À l'armée, signe de ralliement, certains signes convenus pour se reconnaître. || Point de ralliement, lieu où l'on doit se rallier, se réunir. Ces deux poiriers.... que Henri IV donna pour ralliement à son armée, lorsqu'il combattit à Ivry, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || 4° Par extension. Mot, signe de ralliement, le mot, le signe caractéristique auquel une secte, un parti se reconnaissent, ou par lequel on les désigne. Chaque hérésie a son nom qui est comme le mot de ralliement, MONTESQ. *Lett. pers.* 29. Le nom de Crébillon était le mot de ralliement des ennemis de Voltaire, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Point de ralliement, le lieu où les personnes d'une même société, d'un même parti se rassemblent. Les frères [les philosophes] ne s'entendent point, ne s'ameutent point, n'ont point de ralliement; ils sont isolés, dispersés ... VOLT. *Lett. Damilaville*, 12 avr. 1764. || Fig. Point de ralliement, opinion sur laquelle des personnes en dissentiment sont d'accord.

— HIST. XII° s. Deus par qui [les choses] unt raliementz, Paiz e concorde e tenemenz, BENOIT, II, 15. || XVI° s. Puis ayant regret d'avoir laissé huict pieces d'artillerie, ils marchent r'alliez pour les regagner: et pource qu'ils en eussent battu les r'alliemens du prince et de l'admiral.... D'AUB. *Hist.* I, 168.

— ÉTYM. *Rallier*. On disait aussi *raliance*.

RALLIER (ra-li-é), je ralliais, nous ralliions, vous ralliiez; que je rallie, que nous ralliions, que vous ralliiez, *v. a.* || 1° Rassembler, réunir ceux qui s'étaient dispersés. Rallier des vaisseaux, une flotte. Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient, CORN. *Cid*, IV, 3. Les plus vieux officiers furent charmés de lui voir [à M. de Revel] plusieurs fois rallier son escadron, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 144. On vit presque en même temps le duc d'Enghien pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée,

rallier le Français à demi vaincu.... BOSS. *Louis de Bourbon*. Ta valeur, arrêtant les troupes fugitives, Rallia d'un regard leurs cohortes craintives, BOIL. *Lutr.* III. Les Suédois furent rompus, enfoncés et poussés jusqu'à leur bagage; Levenhaupt rallia ses troupes derrière les chariots, VOLT. *Charles XII*, 4. || 2° Terme de vénerie. Arrêter les chiens et les ramener avec ceux qui chassent leur cerf, quand les premiers chassent du change. || 3° Terme de marine. Rallier un vaisseau, le rejoindre. Je ralliai l'Astrolabe qui était beaucoup dans l'ouest, où il avait été entraîné par les courants, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 302, dans POUGENS. || Rallier son poste, manœuvrer pour le reprendre, après l'avoir quitté. || Rallier le vent, gouverner le plus près possible de la direction du vent. || On dit dans le même sens: rallier au vent. || Se rapprocher de. Rallier un port, une terre. Nous ralliâmes, le 19 au point du jour, la côte de Célèbes, et nous la rangeâmes à la distance de trois à quatre milles, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 315, dans POUGENS. || 4° Fig. Attirer à une opinion, à un sentiment. Nous l'avons rallié à notre cause. Il songea au bien de l'État, et se hâta de rallier tous les gens de bien, pour s'opposer à Astarbé, FÉN. *Tél.* VIII. || Faire concorder. Cette proposition rallia tout le monde dans l'assemblée. || 5° Se rallier, *v. réfl.* Se réunir, se remettre ensemble. Les armées romaines, quoique défaites et rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité, BOSS. *Hist.* III, 6. Là se voit à ses pieds la bête terrassée.... La meute se rallie, et, hors d'haleine encor, Les chiens font à l'envi retraite au son du cor, BAHIER, *le Cabinet de Quinault*, p. 57. Peut-être, si les migrations de cette dernière espèce [le fou de Bassan] étaient mieux connues, trouverait-on qu'elle se rallie et se réunit avec les autres espèces sur les côtes de la Floride, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 151. || Terme de marine. Se réunir ou se rapprocher les uns des autres, quand on est en escadre ou en armée. || Se rallier à la terre, s'en approcher. || Fig. Embrasser une opinion, un sentiment. Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics, qui sont des étendards auxquels les nations se rallient, VOLT. *Mœurs, Rem.* VII.

— HIST. XIe s. [Il] Sone son gresle [cor] pur les siens ralier, *Ch. de Rol.* CI. || XIIe s. E Judas ralie son host, et vint en la cité de Medolla, *Machab.* II, 12. || XIIIe s. Et li fuiant se ralierent tuit à li, VILLEH. CXLIV. Or vous dirons dou roi Philippe, qui estoit à Gysors, et manda sa gent, et les raloia, puis s'en revint en France, *Chr. de Rains*, p. 72. Si an furent moult les genz Pandragon reconforté; car Uters les rallia avoc la soe gent, *Merlin*, f. 51, *recto*. || XVIe s. Assembler les citoyens et les r'allier aux exercices et jeux, MONT. I, 199.

— ÉTYM. *Re*.., et *allier*.

RALLONGE (ra-lon-j'), *s. f.* Ce qui sert à rallonger une chose. Une rallonge de table. Une table à rallonges. || Fig. Dans de certains cas, l'instruction et la lumière peuvent servir de rallonge au mal, V. HUGO, *les Misérables*, 1re part, liv. II, ch. 7.

— ÉTYM. Voy. RALLONGER; wallon, *ralong*.

RALLONGÉ, ÉE (ra-lon-jé, jée), *part. passé* de rallonger. Des habits rallongés.

RALLONGEMENT (ra-lon-je-man), *s. m.* Action de rallonger; état de ce qui est rallongé.

— HIST. XVe s. ....Pourra bien estre celebré un autre concile, qui sera chose avenante et plus acceptable que ne seroit, pour le present, le rallongement de celui concile, MONSTREL. II, 106. || XVIe s. Si aucuns font enclos ou ralongement de ville ou de jardin, *Coust. génér.* t. I, p. 697.

— ÉTYM. *Rallonger*.

RALLONGER (ra-lon-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: rallongeant, rallongeons), *v. a.* Rendre une chose plus longue. Rallonger un rideau. || Il se dit quelquefois simplement pour allonger. Rallongez ces étriers. || Se rallonger, *v. réfl.* Devenir plus long. Ses griffes [de la chicane], vainement par Pussort accourcies, Se rallongent déjà, toujours d'encre noircies, BOIL. *Lutr.* V.

— HIST. XVe s. Si se departirent ces seigneurs de ce parlement, sans rien faire, fors tant que la treve fut ralongée de deux ans, FROISS. I, I, 146.

— ÉTYM. *Re*..., et *allonger*; wallon, *rallongi*.

RALLUMÉ, ÉE (ra-lu-mé, mée), *part. passé* de rallumer. Une flamme rallumée.

RALLUMER (ra-lu-mé), *v. a.* || 1° Allumer de nouveau. Ils rallument le feu de leur bougie éteinte, BOIL. *Lutr.* III. Et, quand le saint vieillard, au retour du matin, Vint rallumer la lampe éteinte avec l'aurore, LAMART. *Harold*, 39. Un astre dans le ciel s'éteint? tu le rallumes! ID. *ib.* 24. Éteignons les lumières, Et rallumons le feu, BÉRANG. *Miss.* || Fig. Dieu.... L'a tiré [Joas] par leur main [des lévites] de l'oubli du tombeau, Et de David éteint rallumé le flambeau, RAC. *Ath.* I, 2. Vous, sire.... qu'il [Dieu] a rallumé comme une étincelle précieuse dans le sein même des ombres de la mort, où il venait d'éteindre toute votre auguste race, MASS. *Pet. car. Ex. des grands.* Vous avez trop aimé pour ne pas devenir indifférent; on ne rallume plus la cendre qui sort de la fournaise, mais il faut attendre que tout soit consumé, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 8. || 2° Fig. Donner une nouvelle ardeur, une nouvelle vivacité. Il rallume en son cœur déjà quelque espérance, CORN. *Poly.* II, 5. Il [Corbinelli] a des tendresses pour vous qui rallumeraient les miennes quand je n'y serais pas disposée, SÉV. *à Bussy*, 17 juin 1670. M. de Lamoignon ne laissa passer aucune semaine, sans rallumer sa ferveur par l'usage des sacrements, FLÉCH. *Lamoignon*. Et la triste Italie, encor toute fumante Des feux qu'a rallumés sa liberté mourante, RAC. *Mithr.* III, 1. Il semblait que Mars et Bellone allaient de rang en rang, rallumant dans les cœurs la fureur des combats que Mentor tâchait d'éteindre, FÉN. *Tél.* XI. Les passions que la grâce n'éteint pas, ne font que rallumer le cœur pour des passions nouvelles, MASS. *Avent, Délai.* L'imagination, dont tout le feu s'éteint, si l'attrait de la nouveauté ne la rallume, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 22, dans POUGENS. || 3° Se rallumer, *v. réfl.* S'allumer de nouveau. À peine le ciel eut-il lancé dessus quelques traits de lumière, qu'on le vit [le feu sacré] se rallumer à l'instant, et offrir aux yeux le spectacle presque d'un grand incendie, MASS. *Carême, Fautes légères.* || Fig. La guerre sans lui ne peut se rallumer, CORN. *Rodog.* II, 2. Aussitôt malgré moi tout mon feu se rallume, BOIL. *Sat* II. Tandis que.... de vos jours prêts à se consumer, Le flambeau dure encore et peut se rallumer, RAC. *Phèdre*, I, 3. À la vue d'Idoménée, les alliés sentirent que leur courroux se rallumait, FÉN. *Tél.* XI. On devrait alors voir tout votre cœur se rallumer, votre ferveur se renouveler, MASS. *Carême, Fautes légères.* La fièvre se ralluma; la respiration était gênée, DESESSARTS, *Instit. Mém. scienc.* t. 1er, p. 453.

— HIST. XIIIe s. Nostre sire Dieux ralume [rend la vue] ceus que deables avoit avuglés, *Psautier*, f° 176. Li vilain est au feu venuz, Por sa chandoile ralumer, *Ren.* 4515. || XVIe s. Leur inimitié se ralluma par une occasion nouvelle, AMYOT, *Sylla*, 9. [La guerre] ne faisoit gueres que d'y estre assopie, et y falloit bien peu d'emorche pour la rallumer, ID. *Crassus*, 19. Se sentant encores quelque reste de vie, il r'alluma son courage, et s'eslevant en pieds.... MONT. II, 33.

— ÉTYM. *Re*..., et *allumer*; bourguig. *rélemai*.

RAMADAN (ra-ma-dan) ou **RAMAZAN** (ra-ma-zan), *s. m.* Neuvième mois de l'année arabe, que les musulmans consacrent au jeûne. A-t-il du ramazan rompu le jeûne austère? V. HUGO, *Orientales*, 7.

— ÉTYM. Arabe, *ramadân*, mois de la grande chaleur, de *ramad*, être échauffé; ainsi dit parce que, primitivement, il arrivait quand le soleil est dans toute sa force; l'année arabe est vague.

† **RAMADE** (ra-ma-d'), *s. f.* Nom donné par les bergers des Pyrénées à une réunion de plusieurs centaines de moutons. Le troupeau était si nombreux qu'on le divisa en trois ramades, dont chacune avait près d'un millier de têtes, LEGOARANT.

† **RAMADOUER** (ra-ma-dou-é), *v. a.* Radoucir quelqu'un en le caressant.

— HIST. XVIe s. Ramadouer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *amadouer*.

1. **RAMAGE** (ra-ma-j'), *s. m.* || 1° Rameau, branchage (vieilli en ce sens). Dans ce parc un vallon secret, Tout voilé de ramages sombres, THÉOPHILE, *Œuvres*, 3e part. p. 172, dans LACURNE. || Terme de vénerie. Branches des arbres. || 2° Terme de droit coutumier. Faculté dont jouissaient quelques sujets de couper des branches ou des rameaux dans les forêts de leur seigneur. || 3° Il s'est dit pour branche du bois des cerfs. Des ramages d'un cerf la marque ineffaçable, NOUGUIER, *Odyssée à la mode*, p. 147. || 4° Aujourd'hui, représentation de feuillages, de fleurs, etc. disposés en long sur une étoffe. Le carrosse est doublé d'un velours à ramage, HAUTEROCHE, *Bourg. de qualité*, I, 2. Et.... ne doit-on pas craindre de voir un jour un simple abbé en velours gris et à ramages comme une éminence? LA BRUY. XIV. Peste! la belle robe de chambre! voyez ces grands ramages, A. DUVAL, *le Souper impr.* sc. 9. || 5° Le chant des petits oiseaux qui se tiennent dans les rameaux. Oiseau qui chante toutes sortes de ramages, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 9. La tendre mélodie et la variété douce et brillante du ramage de nos oiseaux chanteurs, BOSS. *Ois.* t. XVII, p. 37. || Par extension, il se dit du chant de tout oiseau. Sans mentir, si votre ramage Se rapporte à votre plumage, LA FONT. *Fabl.* I, 2. L'oiseau [le cygne], prêt à mourir, se plaint en son ramage, ID. *ib.* III, 12. Car à peine les coqs, commençant leur ramage, Auront de cris aigus frappé le voisinage, BOIL. *Sat.* VI. Il est parbleu! grand jour; déjà de leur ramage Les coqs ont éveillé tout notre voisinage, REGNARD, *le Joueur*, I, 1. || Fig. et familièrement. Babil des enfants. || Fig. Se dit du chant d'un chanteur qui ne plaît pas. || Fig. Discours dénué de sens. Pour vous soulager un peu de ce ramage barbare des grammairiens, DIDEROT, *Lett. à Gal.*

— HIST. XVIe s. Le doux ramage des oiseaux, DU BELL. III, 19, *verso*. Et rossignols au gay courage ....Chantent leur joly chant ramage, MAROT, I, 117. On connoist tousjours de quelle nation est un homme, ou par le langage, ou par sa façon de vivre ordinaire, ou par l'habillement, ou bien par quelque trait naturel de son ramage [race], qui lui eschappe quand il s'oublie, pour quelque depaysé qu'il soit, CARL. II, 1. L'on a dit autrefois, qu'où ramage [les descendants] defaut, lignage [les ascendants] succede, LOYSEL, 342. On s'abstiendra d'y planter des saules, peuples et autres bois aquatiques, bien qu'abondants en ramage, pour le mauvais goust qu'ils rapportent à la chair des connins [lapins], O. DE SERRES, 411. Mon langage françois est alteré et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon creu; je ne veis jamais homme des contrées de deçà qui ne sentist bien son ramage, et qui ne bleceast les aureilles françoises, MONT. III, 39.

— ÉTYM. Berry, *ramage*, branchage; provenç. *ramatge*, ramée; espagn. *ramage*; du lat. fictif *ramaticum*, de *ramus*, branche (voy. RAMEAU). Dans l'ancienne langue, *ramage* est adjectif, et signifie sauvage, branchier. Au sens de chant, l'historique montre qu'on a dit *chant ramage*, chant des branches, chant sauvage.

† 2. **RAMAGE** (ra-ma-j'), *s. m.* Action d'effacer les plis des draps et de donner une largeur uniforme à toute l'étoffe, en la mettant sur la rame.

— ÉTYM. *Rame* 1.

† **RAMAGÉ, ÉE** (ra-ma-jé, jée), *adj.* Orné de ramages. Le vif-argent aux fleurs fantasques, Dont les vitraux sont ramagés, TH. GAUTIER, *Émaux et camées, Symphonie en blanc majeur.*

— ÉTYM. *Ramage* 1.

RAMAGER (ra-ma-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: ramageant, ramageons), *v. n.* Il se dit des oiseaux qui font entendre leur ramage. Ils [les anis] se tiennent sur les branches des arbres, tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres; ils ramagent aussi tous ensemble et presque à toutes les heures du jour, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 92. || Il se conjugue avec le verbe *avoir*.

— HIST. XVIe s. Me suis trouvé avec des damoiselles qui se lavoient la gorge de baguenauderies que leur avoient ramagez leurs courtisans, *Contes de Cholières*, f° 220, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Ramage* 1.

RAMAIGRI, IE (ra-mè-gri, grie), *part. passé* de ramaigrir. Bœuf engraissé, puis ramaigri.

RAMAIGRIR (ra-mè-grir), *v. a.* || 1° Rendre maigre de nouveau. Il avait engraissé, de grandes fatigues l'ont ramaigri. || 2° *V. n.* Redevenir maigre. Il ramaigrit tous les étés.

— HIST. XVIe s. Ramaigrir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *amaigrir*.

† **RAMAIGRISSEMENT** (ra-mè-gri-se-man), *s. m.* Action de ramaigrir; état de celui qui est ramaigri.

— HIST. XVIe s. Ramaigrissement, OUDIN, *Dict.*

† **RAMAILLAGE** (ra-ma-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action de ramailler; son effet.

† **RAMAILLER** (ra-ma-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Donner à une peau la façon nécessaire pour la passer en chamois; ce qui ne se fait qu'après l'avoir passée à l'huile.

† **RAMAIRE** (ra-mê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui naît sur les rameaux, qui appartient aux rameaux.

— ÉTYM. Lat. *ramus*, branche.

† **RAMANDOT** (ra-man-do), *s. m.* Croûte formée par le poussier qui s'attache aux tonnes, dans le lissage de la poudre.

RAMAS (ra-mâ), *s. m.* || 1° Action de ramasser, de recueillir. Sans doute qu'il [Sénèque] croyait qu'en ne disant rien d'incompatible.... il ne pouvait être blâmé au choix ni au ramas qu'il faisait des bonnes pensées de ceux qui avaient philosophé de-

vant lui, sans s'engager servilement à toutes leurs fantaisies, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Sénèque*. || Terme de forestier. Enlèvement non autorisé de feuilles mortes, de glands, etc. || 2° Assemblage d'objets divers, mais, en général, sans grande valeur. Un ramas de vieux livres. || Fig. Mon livre n'étant qu'un ramas de sottises, j'espère que chaque sot y trouvera un petit caractère de ce qu'il est, SCARR. *Rom. com.* I, 9. C'est [le Talmud] un ramas des traités et des sentences de leurs anciens maîtres [des Juifs], BOSS. *Hist.* II, 8. Un vieil infortiat, Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat, Inutile ramas de gothique écriture, BOIL. *Lutr.* V. C'est [la Gazette ecclésiastique] un ramas de petits faits concernant des bedeaux de paroisse, des refus de sacrements.... VOLT. *Russe à Paris, notes*. Après avoir bien réfléchi à soixante ans de sottises que j'ai vues et que j'ai faites, j'ai cru m'apercevoir que le monde n'est que le théâtre d'une petite guerre continuelle, ou cruelle, ou ridicule, et un ramas de vanité à faire mal au cœur, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 6 mars 1761. Les langues ne sont pas un ramas d'expressions prises au hasard, ou dont on ne se sert que parce qu'on est convenu de s'en servir, CONDIL. *Lang. calc. Préamb.* || 3° Il se dit de troupes, d'hommes en un sens péjoratif. Il était difficile de régler sous de mêmes lois ce ramas de tant de peuples différents, FLÉCH. *Hist. de Théod.* II, 34. Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée D'un ramas d'étrangers l'indiscrète fureur, RAC. *Athal.* V, 2. Les Ukraniens, qu'on nomme Cosaques, sont un ramas d'anciens Roxelans, de Sarmates, de Tartares réunis, VOLT. *Russ.* I, 1. Ils [les flibustiers] eurent toutes les aventures heureuses et malheureuses que pouvait attendre un ramas d'hommes sans loi, venus de Normandie et d'Angleterre dans le golfe du Mexique, ID. *Mœurs*, 152.

— HIST. XVI° s. Ramas, COTGRAVE.

— ÉTYM. Voy. RAMASSER 1.

† **RAMASSAGE** (ra-mâ-sa-j'), *s. m.* Action de ramasser. Le ramassage du bois, des épis, des feuilles.

—ÉTYM. *Ramasser* 1.

RAMASSE (ra-ma-s'; on remarquera que l'*a* n'est pas long, et qu'on ne dit pas ra-mâ-s'), *s. f.* Espèce de traîneau dans lequel un homme dirige les voyageurs qui descendent des montagnes couvertes de neige. Après une heure de marche, on arrive aux premières granges de la ramasse, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 92, dans POUGENS.

— ÉTYM. Ital. *ramazza*, du lat. *ramus*, branche : ustensile fait de branches.

1. **RAMASSÉ, ÉE** (ra-mâ-sé, sée), *part. passé* de ramasser 1. || 1° Recueilli çà et là. Mais qui pourrait compter le nombre de haillons.... De chiffons ramassés dans la plus noire ordure, Dont la femme, aux bons jours, composait sa parure? BOIL. *Sat.* X. || Fig. La belle chose de faire entrer, aux conversations du Louvre, de vieilles équivoques ramassées parmi les boues des halles et de la place Maubert, MOL. *Critique*, 1. Nous croyons avoir entrevu [chez Mme de Marans] l'épisode d'un jeune prince [le duc de Longueville, avec qui elle prétendait paraître bien].... et toutes ses paroles ramassées nous confirmaient cette vision, SÉV. 2 juin 1672. || 2° Mis sous un seul coup d'œil. Si.... vous prenez soin d'observer un certain nombre d'événements principaux, qui, quoique arrivés en des temps assez éloignés, ont une liaison manifeste; les voici ramassés ensemble pour une plus grande facilité, BOSS. *Hist.* III, 7. Voilà tout ce que je sais, ramassé et parfaitement exprimé dans la croix comme par une seule lettre, ID. *Lett. sur l'ador. de la croix*. || 3° Réuni, rassemblé, en parlant des personnes. Romulus.... bâtit Rome qu'il peupla de gens ramassés, bergers, esclaves, voleurs, BOSS. *Hist.* III, 7. L'Église sera sur la terre toujours immuable et invincible, jusqu'à ce que, ses enfants étant ramassés, elle soit tout entière transportée au ciel, qui est son séjour véritable, ID. *ib.* II, 13. Avec des barbares ramassés, je [Sertorius] me jouais de ces deux capitaines et de leurs légions [Métellus, Pompée], FÉN. *Dial. des morts anc. Sertor. Mercure.* || 4° Resserré. Ils [les yeux] doivent juger un objet plus ramassé et plus petit, quand il est dans un éloignement où quantité de traits de son image se confondent, CONDIL. *Traité sens*, III, 3. || Terme de botanique. Se dit des parties qui sont serrées en grand nombre les unes contre les autres. || Fig. Concentré. Qu'on rêve avec plaisir, quand notre âme blessée Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée! CORN. *Pulch.* II, 1. La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue.... elle [la loi] est toute ramassée en soi; elle est loi, et rien davantage, PASC. *Pens.* III, 8, éd. HAVET. || 5° Dont les formes sont épaisses, trapues. Ces hommes petits de taille, mais forts et ramassés, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 48. Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur, Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur, BOIL. *Lutr.* I. Elle était ramassée un peu dans sa taille, J. J. ROUSS. *Conf.* II. La tête assez arrondie, et le corps ramassé, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 316. || On dit de même : avoir la taille ramassée. C'est un jeune homme qui a les épaules larges et la taille ramassée, LA BRUY. III. || Par extension. La démarche du lion n'est ni lourde comme celle du bœuf, ni ramassée comme celle de l'ours, BUFF. *Morceaux choisis* p. 217.

2. **RAMASSÉ, ÉE** (ra-ma-sé, sée), *part. passé* de ramasser 2. Ramassé trois fois dans la soirée.

1. **RAMASSER** (ra-mâ-sé), *v. a.* || 1° Amasser en y mettant soin et peine (seule nuance que mette la particule *re* entre amasser et ramasser). Ramasser du bois. Ramasser les épis. Et que plus je parcours Paris, plus il me semble Que l'on a ramassé trente villes ensemble, HAUTEROCHE, *Espr. foll.* I, 1. À ses mânes errants je rendis le repos; Je fis seul son bûcher, et ramassai sa cendre, QUINAULT, *Agrippa*, I, 5. Les voyageurs ne manquèrent pas de ramasser l'or, les rubis et les émeraudes, VOLT. *Cand.* 17. || Terme de jeu. Ramasser les cartes, les rassembler. || Ramasser l'émail, le prendre chaud et liquide, dans la cuiller de fer, pour en faire des filets appelés canons. || 2° Prendre, relever ce qui est à terre (amasser ayant eu le sens de relever de terre, sens qui a passé à ramasser). Mon gant vient à tomber, et pour le ramasser.... ROTR. *Bélis.* IV, 2. Quand j'avais tué quelque oiseau pour ma nourriture, il fallait que je me traînasse contre terre avec douleur pour aller ramasser ma proie, FÉN. *Tél.* XV. Votre passion pour elle, dit la marquise, a commencé en ramassant son mouchoir; je veux que vous ramassiez ma jarretière. De tout mon cœur, dit Candide, et il la ramassa, VOLT. *Cand.* 22. Le peuple, en ramassant un écu qu'on lui jette, C. DELAV. *Louis XI*, III, 6. || Absolument. Il y a dans les remarques [d'une édition d'Olympie] une faute impardonnable : on a mis Jeanne Gray pour Marie Stuart; ramasse, Fréron, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 mai 1763. || On ne ramasserait pas cela, se dit d'une chose qui n'a aucune valeur. On ne ramasserait pas les hardes qu'elle a, MARIVAUX, *Marianne*, 9° part. || Cette chose ne vaut pas le ramasser, elle ne mérite pas qu'on y songe (ramasser est pris ici substantivement). || Ramasser une personne, relever une personne qui est à terre. Il tomba lourdement, il fallut le ramasser. || Familièrement. Ramasser son paquet, ses hardes, etc. s'enfuir. || 3° Mettre ensemble ce qui est épars. Si Crassus est défait, Rome n'est pas détruite; D'autres ont ramassé les débris de sa fuite, CORN. *Sur.* IV, 3. M. de la Feuillade est allé ramasser les débris de l'armée du maréchal de Créquy [qui avait été battu], SÉV. 16 août 1675. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Il [Constantin] se fait reconnaître empereur au fond de l'Angleterre.... quelque temps après, il vient en Gaule, et ramasse des soldats chrétiens attachés à son père, VOLT. *Philos. Ex. Bolingbr.* XXVIII. || Rechercher pour mettre ensemble. Il est souvent défendu aux clercs d'assister aux spectacles, aux pompes, aux chants, aux réjouissances publiques; et il serait inutile d'en ramasser les règlements qui sont infinis, BOSS. *Coméd.* 13. On ne peut trop ramasser, trop comparer de journaux de pilotes et de routiers, FONTEN. *De Lisle*.

Ramasser de l'argent, gagner de l'argent et le mettre en réserve. Tu n'auras pas plutôt ramassé un écu, que tu ne pourras t'empêcher de vouloir le reste, MARIVAUX, *Surpr. de l'amour*, I, 2. || Recueillir des idées, des passages, des citations. Lisez saint Augustin.... lisez l'Abbadie.... ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si frivolement [le manége d'un conclave], SÉV. *à Coulanges*, 26 juill. 1691. Ramassera-t-on tous les passages qui sont pour et contre? MALEBR. *Rech. vér. éclairc.* liv. VI, t. IV, p. 299, dans POUGENS. Le savant Gassendi a ramassé avec beaucoup d'exactitude tout ce qui se trouve sur la doctrine et sur la personne d'Épicure dans les anciens livres, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. ch. III, 4. || En un sens péjoratif, faire un ramas de ce qui se dit. Ramasser une méchanceté qui traîne dans les rues. Il vous mande les nouvelles qu'il ramasse dans les antichambres. || 4° Réduire le volume. Ramassant son corps en boule. Elle.... En écartant le feuillage mobile.... Ne peut qu'à peine en ce petit asile Trouver sa place, et craint de se montrer, Ne se meut pas et n'ose respirer, Sait ramasser son corps souple et facile, MALFIL. *Narcisse*, II. || Fig. Concentrer, résumer. J'enseigne [moi Dieu] à me chérir d'une ardeur sans égale. J'enseigne à ramasser en moi tout son désir, CORN. *Imit.* II, 43. Et je mérite enfin, pour punir cette audace, Que contre moi votre haine ramasse Tous les traits les plus furieux; Mais mon cœur vous demande grâce, MOL. *Amph.* II, 6. M. l'abbé Molanus reconnaît que ces choses sont contenues dans les écrits authentiques du luthéranisme; et, pour les ramasser en peu de mots.... BOSS. *Réunion des protest. Réfl. écrit Molanus*, I, 1, 2. Il ne faut pas s'étonner si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres, ID. *la Vallière*. || 5° Fig. Réunir, rassembler pour quelque effort ou action. Ramassant un reste de vigueur, ROTR. *Antig.* III, 2. Jésus ramasse ses forces épuisées, BOSS. 2° *sermon, Pass.* 2. Quand il ne faut être grand que certains moments, la nature ramasse toutes ses forces, MASS. *Pet. carême, Triomphe.* Votre camarade le quinze-vingt, madame, ramasse le peu de force qui lui reste pour vous écrire, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 11 févr. 1771. || 6° S'est dit au commencement du XVIII° siècle pour faire monter dans son carrosse une personne que l'on rencontre à pied. || 7° Se charger d'une personne qu'on a trouvée dans l'embarras, dans la misère. Elle a ramassé cet enfant, je ne sais où. Où avez-vous ramassé cet homme-là? || 8° Fig. et populairement. Ramasser quelqu'un, le maltraiter de coups ou de paroles. Qu'il prenne garde à lui; s'il continue à tenir ces propos, on le ramassera de la belle façon. || 9° Se ramasser, *v. réfl.* Former groupe, réunion, rassemblement. Ils se ramassèrent en grand nombre sur la place publique. || Être réuni, rassemblé. Dans ces lieux [hôpitaux] où se ramassent toutes les infirmités de la vie humaine, FLÉCH. *Aiguillon.* || 10° Se replier sur soi-même, se pelotonner. Le hérisson se ramasse en boule. Il se ramassa sous son bouclier. || 11° Populairement. Se ramasser, se relever après une chute. || 12° Être réuni en un point central. Aussitôt que celui qui sait le secret vous le fait considérer [un jeu d'optique] par le point de vue, aussitôt, les lignes se ramassant, la confusion se démêle, BOSS. *Sermons, Providence*, I. || Fig. Se concentrer, en parlant des personnes. Lorsque, me ramassant tout entier en moi-même, J'ai conçu, digéré, produit un stratagème Devant qui tous les tiens, dont tu fais tant de cas, Doivent sans contredit, mettre pavillon bas, MOL. *l'Ét.* II, 14. Je prie Dieu, lorsque je sens que je m'engage dans ces prévoyances, de me renfermer dans mes limites; je me ramasse dans moi-même.... PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Il ne faut pas nous imaginer que nous avons évité cette maladie, quand nous avons méprisé l'estime des hommes; car c'est alors que, nous renfermant et nous ramassant en nous-mêmes, nous sommes ordinairement encore plus livrés à notre amour-propre, BOSS. *Serm. pour la prof. d'une demois. que la reine aimait*, II. C'est alors que, se ramassant en soi-même, on apprend à se soumettre à Dieu tout entier et à pleurer ses égarements, ID. *Lett. au mar. de Bellefond*, 29 sept. 1674. || Il se dit aussi des choses. Toutes les vertus que la princesse palatine a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole et dans le dernier acte de sa vie, BOSS. *Anne de Gonz.* Son activité principale se ramassera vers l'odorat; il aura presque toute son âme dans le nez, DIDER. *Sur le liv. de l'Esprit.*

— REM. On dit aujourd'hui ramasser dans le sens où l'on disait au XVII° siècle amasser : « On se sert mal de ce mot. Une dame de la ville, ayant laissé tomber sa coiffe ou son masque, ne manquera jamais de dire à son laquais : Ramassez ma coiffe, ramassez mon masque; au lieu qu'une dame de la cour dira : amassez ma coiffe, amassez mon masque, » MÉNAGE.

— HIST. XV° s. Si ardirent la bastille et tous ceux qui dedans estoient, sans nul prendre à merci onques depuis nul ne s'y osa ramasser, FROISS. II, III, 7. || XVI° s. Une taille forte et ramassée, MONT. III, 43. Ils r'amassent tout ce qui vient à leur notice, ID. II, 110. Les bruits qu'ils ramassent, ID. II, 111. Ismenias laissa cheoir son anneau à ses pieds, et se baissa pour le ramasser, ce que l'on estima qu'il feist pour s'incliner devant le roy, AMYOT, *Artax.* 30. Lors ils furent mis en pieces de tous costez; encores dix à dix et six à six ils se r'amassoient pour percer vers leur avantgarde, D'AUB. *Hist.* I, 168. Il vint au pas ramasser son infanterie, tout le ba-

gage et toute sa grosse artillerie, ID. *ib.* I, 169. Ah! compagnon, ramasse ton courage; La raison soit maistresse de ta rage, RONS. 953.

— ÉTYM. *Re...*, et *amasser*.

2. **RAMASSER** (ra-ma-sé; l'*a* n'est pas long), *v. a.* Traîner dans une ramasse. On sait que, quand les neiges ont comblé les creux et mis sur le même niveau toutes les inégalités de la pente qui va du haut du mont Cenis jusqu'à Lans-le-bourg, les voyageurs descendent cette pente en cinq ou six minutes sur un traîneau qu'un seul homme assis devant le voyageur dirige avec une hardiesse et une habileté tout à fait extraordinaire; cette manière d'aller s'appelle se faire ramasser, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 92, dans POUGENS. || Se faire ramasser, se dit aussi pour descendre dans les petits chariots de ce qu'on appelle montagnes russes.

— ÉTYM. *Ramasse*. O. de Serres a employé ramasser dans le sens de garnir de branches: Ce que prevoiant de bonne heure, ferés preparer les rameaux necessaires à la montée des vers, pour y vomir leur soie, s'y agrafans; à ramasser les vers (ainsi appelle-on telle œuvre) plusieurs matieres sont bonnes, mais non aucune rameure verte, 486.

† **RAMASSE-TON-BRAS** (ra-mâ-se-ton-brâ), *s. m.* Terme familier, signifiant un fanfaron. Le chevalier était un brise-cœur, un matamore, un ramasse-ton-bras, qui avait la beauté, la tournure et la rhétorique d'un tambour-major, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. VI, ch. XIII.

— ÉTYM. *Ramasser, ton, bras*.

† **RAMASSETTE** (ra-mâ-sè-t'), *s. f.* Léger clayonnage dont on garnit les faux, pour ramasser les tiges à mesure qu'on les coupe.

— ÉTYM. *Ramasser* 1.

† **RAMASSEUR, EUSE** (ra-mâ-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ramasse. Un ramasseur de cailloux. || Par extension, celui qui fait un ramas de choses quelconques. Ce sont les ramasseurs qui perpétuent les erreurs; le grain et la paille, tout grossit un volume, *J. de Trévoux*, 1725, février, p. 223. M. le duc de La Vallière, qui est ramasseur de rogatons, me prie de chercher cette feuille [*le Sermon du rabbin Akib*] que je ne peux trouver, VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 févr. 1762. || Fig. Un ramasseur de petits papiers, un indiscret qui aime à faire scandale par ses révélations. || *Adj.* Couteau ramasseur, couteau qui ramène constamment la pâte du cacao sous la meule.

— ÉTYM. *Ramasser* 1.

2. **RAMASSEUR** (ra-ma-seur), *s. m.* Celui qui conduit une ramasse.

— ÉTYM. *Ramasser* 2.

RAMASSIS (ra-mâ-si), *s. m.* || 1° Assemblage de choses ramassées sans choix. Un ramassis de bouquins. Le dialogue n'est qu'un ramassis de calembours usés et de vieux dictons qui courent les rues, LAHARPE, *Corresp.* t. III, p. 396. || Terme rural. Menues branches ou ramilles qui ne peuvent servir qu'à faire des bourrées. || 2° Il se dit aussi des personnes, en un sens péjoratif. C'est avec ce ramassis de sac et de corde [la cabale du président d'Oppède, à Aix], qu'on servait Sa Majesté, SÉV. janvier 1674. Ce ramassis de canaille ruine le maître, et corrompt les enfants dans toutes les maisons opulentes, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10.

— ÉTYM. *Ramasser* 1.

† **RAMASSOIR** (ra-mâ-soir), *s. m.* Tringle de bois pour marbrer le papier.

† **RAMASSOIRE** (ra-mâ-soi-r'), *s. f.* Planchette pour nettoyer l'eau sur laquelle nagent les couleurs.

RAMAZAN (ra-ma-zan), *s. m.* Voyez RAMADAN.

† **RAMBADE** (ran-ba-d') ou **RAMBATE** (ran-ba-t'), *s. f.* Ancien terme de marine. Construction élevée à la proue d'une galère, au-dessus des canons; elle exhaussait les combattants, et leur offrait un plancher solide, de la hauteur duquel ils dominaient les galères ennemies, JAL.

— ÉTYM. Espagn. et port. *arrombada*.

† 1. **RAMBERGE** (ran-bèr-j'), *s. f.* Nom d'un ancien bâtiment de guerre anglais.

— HIST. XVI° s. Il y a une espece de navires particuliers dont usoient nos ennemys [les Anglais], en forme plus longue que ronde, et plus estroite beaucoup que les galleres.... avecques ces vaisseaux ils contendent de vitesse avecque les galleres, et les nomment ramberges, M. DU BELLAY, 598.

— ÉTYM. Angl. *row-barge*, de *row*, ramer, et *barge*, barque.

† 2. **RAMBERGE** (ran-bèr-j'), *s. f.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, de la mercuriale annuelle.

RAMBOUR (ran-bour), *s. m.* Belle espèce de pommes vertes d'un côté et fouettées de rouge de l'autre, qui se mangent au mois d'août et qui durent peu.

— ÉTYM. Sorte de pomme ainsi nommée de *Rambures*, dans le territoire d'Amiens, où ces pommes ont commencé à être connues; étymologie certifiée par une citation du *Seminarium* de Jean de la Ruelle, qui est rapportée dans le glossaire des Noëls bourguignons de La Monnoie, au mot *rambor*. Antoine Oudin ne les appelle que *rambures*.

1. **RAME** (ra-m'), *s. f.* || 1° Petit branchage que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpantes, et, en particulier, les pois, les haricots. Les quenouilles du maïs étant destinées à servir de tuteurs ou de rames au légume grimpant, CHATEAUBR. *Amér. Moissons*. || 2° Instrument pour sécher et tendre les pièces de drap. La rame est un long châssis, ou un très-grand assemblage de bois aussi large et aussi long que les plus grandes pièces de drap, *Dict. des arts et mét. Drapier*. || 3° Outil de faïencier pour remuer la terre dans les baquets.

— HIST. XIII° s. Quatre-vingt milliers de reime, DU CANGE, *Constantinople, Chartres*, p. 26. La batoit d'un rain d'aiglentier, *la Violette*, p. 242. ....moult a dur cuer qui n'aime, Quant il ot [entend] chanter sur la raime As oisiaus les dous chans piteus, *la Rose*, 82. || XV° s. Comme deux raims en une tige, A. CHART. p. 627. || XVI° s. La palme et raim de louenge immortelle, J. MAROT, V, 221. Vous mettrés les olives dans des pots, avec force sel menu, dispersant le fruit et le sel par littées, avec du fenouil en rame parmi, O. DE SERRES, 843.

— ÉTYM. Bourg. *rain*; picard, *raime*; prov. *ram*, *ramp*; ital. *ramo*; du lat. *ramus*, branche, qui avait donné *raim*, et, par altération de genre, *raime* ou *rame*.

2. **RAME** (ra-m'), *s. f.* || 1° Longue pièce de bois avec laquelle on fait marcher une embarcation. Sa Majesté veut qu'il fasse donner à l'avenir des rames aux vaisseaux qui seront armés contre les corsaires de Salé, SEIGNELAY, *à de Seuil*, 20 juil. 1680, dans JAL. Voyez tout l'Hellespont blanchissant sous nos rames, RAC. *Iph.* I, 5. Il fallut s'arrêter, et la rame inutile Fatigua vainement une mer immobile, ID. *Iph.* I, 1. Nous fîmes les derniers efforts pour aborder, à force de rames, sur la côte voisine de Sicile, FÉN. *Tél.* I. Il faut se souvenir qu'il n'y avait pas un Athénien qui ne dût être prêt à manier la rame dans les plus grandes galères, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 544, dans POUGENS. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 17. || Fig. Qui a donné aux oiseaux et aux poissons ces rames naturelles, qui leur font fendre les eaux et les airs? BOSS. *Élév. sur myst.* V, 1. || Chez les anciens, navire à deux rangs de rames, à trois rangs de rames, à quatre rangs de rames, à cinq rangs de rames, dit birème, trirème, quadrirème, quinquérème; on ne sait plus comment les rames y étaient disposées. Il y avait même des navires à vingt, à quarante rangs de rames. || 2° Dans le moyen âge on se servait de galères qui allaient à la rame, et dont l'usage a subsisté jusque dans le XVIII° siècle; les rames y étaient mues par des forçats. Tirer à la rame. Tirer la rame. Mme d'Aiguillon assiste-t-elle dans un de nos ports ces misérables forçats qui, dans leurs prisons flottantes, gémissent sous le travail de la rame.... FLÉCH. *Aiguillon*. || Mettre à la rame, condamner aux galères. La révocation de l'édit de Nantes mit nobles, riches, vieillards, gens aisés, faibles, délicats, à la rame et sous le nerf très-effectif du comite, ST-SIM. 410, 181. || Mariniers de rames, dits aussi bonnes-voglies (bonnes volontés; prononcez *volle*, *ll* mouillées), se disait autrefois, sur les galères, de ceux qui se louaient pour servir pendant un certain temps, par opposition aux forçats. || Être à la rame, être rameur. Des gens de néant s'emparer de la conduite des grands États, et s'asseoir au timon, bien qu'ils ne dussent être qu'à la rame, BALZ. *De la cour*, 2° *disc.* || Fig. Être à la rame, tirer à la rame, travailler beaucoup, être dans un emploi très-pénible. Toujours, comme un forçat, il faut être à la rame, RÉGNIER, *Épître* I. M. de Beauvillier avait ramené Desmarets sur l'eau à force de sueurs, de temps et de rames, ST-SIM. 306, 229. || J'aimerais autant être à la rame, tirer à la rame, se dit lorsqu'on est dans une servitude fâcheuse, ou qu'on est appliqué à un travail fort pénible. J'ai paré de mon mieux les plus dangereux coups; Mais tirer à la rame est un métier plus doux, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, I, 9.

— SYN. AVIRON, RAME. Ces mots sont synonymes; seulement aviron est plus ordinairement employé par les marins français du nord, et rame par les marins du Languedoc et de la Provence, JAL.

— HIST. XII° s. Ne nos est remis [resté] quirs ès mains De l'angoisse de traire as reins, BENOIT, t. I, p. 54. || XV° s. Dieu merci, à bon port venimes Par vent, par singles et par rimes, FROISS. *Poés. mss.* p. 123, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *rem*; espagn. et ital. *remo*; du lat. *remus*; comparez le grec ἐρετμός et le sanscr. *aritra*, qui meut. On a contesté cette étymologie, et dit que *remus* aurait fait *rein*; mais il a fait *rein* en effet, comme on voit à l'historique.

3. **RAME** (ra-m'), *s. f.* || 1° Mesure usitée en papeterie et qui est de vingt mains de papier. La rame de papier contient cinq cents feuilles. Quelques-uns me pourraient objecter que les livres publiés en langage allemand sur ce sujet [la rosecroix] surpassent en hauteur plus de deux rames de papier, NAUDÉ, *Rosecroix*, VI, 3. || Mettre à la rame, se disait autrefois pour mettre au pilon, en parlant d'un livre. || 2° Terme de tapissier. Vingt rouleaux de papier de tenture. || 3° Réunion de deux porses de la cuve, dans une papeterie.

— HIST. XIV° s. Pour quatre raymes de papier pour escrire lettres closes, DU CANGE, *rama*. || XVI° s. Si je te voulois instruire et t'informer de tous les preceptes qui appartiennent à la poesie heroique, il me faudroit une rame de papier, RONS. 589.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *resma*; ital. *risma*; dan. *riis*; suéd. *ris*; angl. *ream*; holl. *riem*. D'après Souza, ce mot vient de l'arabe *rizma*, paquet d'habits. M. Dozy, *Gloss.* p. 333, a mis hors de doute cette étymologie, montrant que *rizma* signifiait ballot en général, et, en particulier, ballot de papier, rame. Dans le passage en Occident, l'*s* s'est perdue en plusieurs langues. A l'objection de Diez qu'il est contre la vraisemblance que l'Europe eût reçu ce mot des Arabes, il oppose que le papier de coton, qui précéda le papier de chiffon, avait en Espagne des fabriques renommées, d'où les chrétiens le tiraient. Il faut remarquer en outre que l'ancien français est *raime*, ce qui lève la difficulté de l'*a* de *rame* et le met d'accord avec l'*i* de *rizma*; *rame* est une altération de *rayme*. Avec cela tombe l'étymologie d'ἀριθμός, nombre, proposée par Muratori, et appuyée par Diez.

† 4. **RAME** (ra-m'), *s. f.* Terme de rubanier. Nom des ficelles qui traversent les lisserons et dont le jeu est le principal artifice de tout le travail de la rubannerie.

† 5. **RAME** (ra-m'), *s. f.* Nom d'un convoi de bateaux, sur certains canaux. La navigation s'y effectue [dans les souterrains du canal Saint-Quentin] par rames ou convois dont le nombre de bateaux est d'ailleurs illimité; ils sont traversés chaque jour par trois de ces rames, dont deux suivent la direction de Paris, E. GRANGEZ, *Voies navig. de Fr.* p. 567.

1. **RAMÉ, ÉE** (ra-mé, mée), *part. passé* de ramer 2. Haricots ramés, haricots garnis de rames. || Terme d'artillerie. Balles ramées, balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal. || Boulets ramés, boulets réunis par une barre ou une chaîne, etc.

— HIST. XVI° s. Vachoniere aiant les reins couppez d'une balle ramée, D'AUB. *Hist.* II, 267.

† 2. **RAMÉ, ÉE** (ra-mé, mée), *adj.* Terme de vénerie. Se dit d'un jeune cerf dont le bois pousse. || Terme de blason. Se dit du cerf dont le bois est d'un autre émail que le corps.

— HIST. XIII° s. Dont vient si bele dame parmi cest bois ramé? *Berte*, XLV. S'est plus cornars c'uns cers ramés Riches hons qui cuide estre amés, *la Rose*, 4826. || XVI° s. Pourtant teste comme est d'ung cerf, avecques cornes insignes largement ramées, RAB. *Pant.* IV, 2.

— ÉTYM. *Rame* 1.

† 3. **RAMÉ, ÉE** (ra-mé, mée), *adj.* Terme didactique. Vol ramé, vol des oiseaux dans lequel les ailes font l'office de rames, par opposition au vol à voile, où elles font office de voiles.

— ÉTYM. *Rame* 2.

† **RAMÉAIRE** (ra-mé-ê-r'), *adj.* T. de botanique. Qui naît sur des rameaux. Racines raméaires.

— ÉTYM. Lat. *ramus*, branche.

† **RAMÉAL, ALE** (ra-mé-al, a-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le caractère de branche, de rameau. || Qui naît ou est placé sur les rameaux

— ÉTYM. Lat. *ramus*, branche.

RAMEAU (ra-mô), *s. m.* || 1° Petite branche d'arbre. Les branches et les rameaux. Comme la grêle Qui, dans un grand jardin, à coups impétueux, Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux, BOIL. *Lutr.* V. A ses rameaux féconds pend un fruit que colore Un or pur où se joint la pourpre de l'aurore, DELIL. *Parad. perdu*, IX. Ces verts rameaux penchent leur chevelure, DUCIS, *Othello*, V, 2. A tra-

vers les rameaux et le feuillage sombre, Je vois leurs yeux étinceler, V. HUGO, *Orient.* 33. || Terme de jardinage. Petite branche qui est une division ou une continuation des plus grandes, et qui est le résultat du bourgeon de l'année. || Fig. Rameaux de laurier, gloire, succès militaires. Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre, CORN. *Hor.* V, 3. Ah! que ce rude et dur guerrier [Napoléon Ier] Nous a coûté de sang et de pleurs et d'outrage Pour quelques rameaux de laurier! AUG. BARBIER, *l'Idole.* || 2° Le dimanche des Rameaux, le jour des Rameaux (avec une majuscule), dit aussi Pâques fleuries, dimanche des palmes, dimanche des baies, le dimanche d'avant Pâques, jour où l'on porte des rameaux en mémoire de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. || 3° Rameau d'olivier, rameau qui, chez les anciens, était le symbole de la paix, de la supplication. En achevant ces mots, Mentor leva son bras pour montrer à tant de peuples le rameau d'olivier qui était dans sa main le signe pacifique, FÉN. *Tél.* XI. Il a présenté un rameau d'olivier comme suppliant, ID. *ib.* XXI. || Fig. Présenter le rameau d'olivier, offrir la paix, la proposer. || Rameau d'olive, voy. OLIVE, n° 2. || 4° Le rameau d'or, rameau que portait un des arbres qui entouraient l'entrée des enfers, et qu'il fallait cueillir pour le présenter aux divinités infernales quand on voulait descendre dans leur royaume; à peine arraché, il en repoussait un autre. Ces dernières parties [le jugement, la grâce, etc.] sont du peintre, et ne se peuvent enseigner; c'est le rameau d'or de Virgile, que nul ne peut trouver ni recueillir, s'il n'est conduit par le destin, POUSSIN, *Lett.* 7 mars 1665. Le talent ressemble au rameau d'or; Qu'on le cultive, il renaîtra sans cesse, MARMONTEL, *Polymn.* ch. 3. || Rameau d'or, variété de la giroflée de muraille. || 5° Rameaux, au pluriel se dit quelquefois du bois d'un cerf. Hélas! que lui servit [au cerf] son port majestueux, Et sa taille élégante et ses rameaux superbes, Et ses pieds qui volaient sur la pointe des herbes? DELIL. *Hom. des champs*, I. || 6° Terme d'anatomie. Subdivision des vaisseaux, des nerfs. Cette artère, ce nerf envoie des rameaux dans tel organe. || 7° Terme de géologie. Nom qu'on donne aux massifs qui se détachent d'une chaîne de montagne en suivant des directions diverses. Les Alpes et même les rameaux entièrement séparés de ces montagnes, comme les Apennins, s'abaissent à leurs bords et s'élèvent à leur centre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 391, dans POUGENS. || 8° Terme de métallurgie. Différentes branches d'une mine. Une mine qui a plusieurs rameaux. À mesure que les rameaux de la veine approchent plus de la surface de la terre, le charbon en est moins compacte, BUFF. *Min.* t. II, p. 268. || 9° Embranchement de voies souterraines. Les catacombes ou Rome souterraine sont là [à Tournai] en petit, pas si petit pourtant que qui aurait mis ensemble tous les tours et détours et tous les rameaux de ces voûtes souterraines ne fît près de deux lieues de chemin, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 274. || Terme d'art militaire. Chemins sous terre, qui communiquent d'un puits à l'autre dans les mines et les contre-mines. || 10° Terme de généalogie. Division d'une branche de la même famille. || 11° Subdivision. Les différents rameaux d'une science. Il saisit d'un coup d'œil tous les rameaux des choses, VAUVEN. *Étendue de l'esprit.* || Il se dit aussi des subdivisions d'une secte. Le protestantisme s'est subdivisé en une foule de rameaux.

— HIST. XIIe s. Lorsque florissent li ramel, BENOIT, dans RAYNOUARD, Lexique, *ramel.* || XVe s. Le roy de France fut avec le pape et les cardinaux, je ne say quants jours en joye, en rameaux [sorte de réjouissance] et en esbatemens, FROISS. liv. IV, p. 13. Les festes et les rameaulx que l'on fist pour resjouir les nobles chevaliers, *Perceforest*, t. II, f° 143. || XVIe s. La veine lui est baillée par le quatrieme rameau de la veine porte, PARÉ, I, 20. Portez rameaux parvenus à croissance, MAROT, III, 302.

— ÉTYM. Bourguig. *raimea*; provenç. *ramel;* du lat. *ramellus*, diminutif de *ramus*, rame 1.

RAMÉE (ra-mée), *s. f.* || 1° Assemblage de branches entrelacées soit naturellement, soit de main d'homme. Allons sous la ramée. À ces mots, sous la ramée Je suis ma route, et j'entends La voix de ma bien-aimée Me redire : je t'attends, MILLEV. *Élég.* liv. I. || 2° Branches coupées avec leurs touffes vertes. On avait jonché de ramée le chemin. Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée, LA FONT. *Fabl.* I, 16. Sans appui qu'un bâton, sans foyer, sans asile, Revêtu de ramée ou de quelques lambeaux, A. CHÉN. *Idylles, le Mendiant.* || 3° Menues branches coupées avec leurs feuilles et séchées, servant de fourrage aux cerfs, daims et chevreuils pendant l'hiver. Branches d'arbres garnies de feuilles qui, dans certains cantons, sont desséchées pour servir à la nourriture des bestiaux et principalement des bêtes à laine.

— HIST. XIVe s. Tout ensi que li leus [le loup] qui ist [sort] de la ramée, *Baud. de Seb.* VIII, 184. Lors a chacun mucie armeûre et espée; À loi de bosquillon ont chargié lor ramée, *Guescl.* 902. || XVIe s. Les ramées ou taillis d'arbres aquatiques sont desirables, attendu leur double utilité, O. DE SERRES, 804.

— ÉTYM. Wallon, *ramaie;* bourguig. *raimée;* provenç. et espagn. *ramada. Ramée, ramada* supposent une forme *ramata*, part. passif d'un *ramare*, dénominatif de *ramus* (voy. RAME 1).

† **RAMENABLE** (ra-me-na-bl'), *adj.* Susceptible d'être ramené, corrigé. Ce jeune homme est encore ramenable.

† **RAMENDAGE** (ra-man-da-j'), *s. m.* || 1° Action de ramender, de réparer. || 2° Morceau de feuille d'or avec lequel les doreurs réparent les endroits gercés.

— ÉTYM. *Ramender*, dans le sens de réparer.

RAMENDÉ, ÉE (ra-man-dé, dée), *part. passé* de ramender.

RAMENDER (ra-man-dé), *v. a.* || 1° Terme rural. Amender, fumer une seconde fois les terres. || 2° Remettre une étoffe à la teinture. || 3° Ramender un ouvrage de dorure, mettre avec des pinceaux un morceau de feuille d'or aux endroits où il en manque. || 4° Diminuer le prix (en ce sens il est populaire). Les vignerons ne veulent pas ramender le vin. || *V. n.* Devenir à meilleur marché. La vigne a belle apparence; et le vin ramende. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : Le pain est ramendé ; avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte : Le pain a ramendé hier.

— HIST. XVe s. Chevaliers et escuyers armés si très nettement, que rien n'y avoit à ramender, FROISS. I, I, 93.

— ÉTYM. *Re...*, et *amender;* wallon, *ramaindé.*

RAMENÉ, ÉE (ra-me-né, née), *part. passé* de ramener. || 1° Amené de nouveau, reconduit où il était d'abord. Un enfant ramené à la maison. || 2° Qu'on a fait revenir à d'autres sentiments ou à un autre état. L'Égypte ramenée à son obéissance, RAC. *Bajaz.* II, 1. Peut-être des vainqueurs les esprits ramenés Rendraient enfin justice à deux infortunés, VOLT. *Orph.* V, 2. Ramenés nous-mêmes sans cesse par nos besoins et par nos plaisirs, de la sphère des abstractions, vers les êtres réels, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.* || 3° Dont on fait revenir en arrière la pensée. Là, sans crainte et sans espérance, Sur notre orageuse existence Ramenés par le souvenir, Jetant nos regards en arrière, Nous mesurerons la carrière, Qu'il aura fallu parcourir, LAMART. *Médit.* I, 25. || 4° Réduit. Il y a des choses qui, ramenées à leurs principes et à leur première institution, sont étonnantes et incompréhensibles, LA BRUY. XIV. || 5° En termes de chimie, qu'on fait descendre d'un certain degré. Le peroxyde ramené à un degré inférieur d'oxydation, THENARD, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 471.

† **RAMÈNEMENT** (ra-mè-ne-man), *s. m.* Action de ramener.

— HIST. XVe s. Droits pour le rencorporement et ramenement au premier estre desquels.... JUV. DES URSINS, p. 190, dans LACURNE.

RAMENER (ra-me-né. La syllabe *me* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je ramène), *v. a.* || 1° Amener de nouveau. Le malade fut ramené au médecin. Vous m'avez amené un cheval qui me convient; ramenez-le-moi aujourd'hui. || À certains jeux. Il avait amené un roi; il en ramena un, quand ce fut à lui à donner. Il vient d'amener un sept; s'il le ramène, il a gagné. || 2° Être cause qu'on revient. Que veut-il, dira-t-on? quelle verve indiscrète Ramène sur les rangs encor ce vain athlète? BOIL. *Épître* X. Sitôt que mon malheur me ramène à sa vue, RAC. *Brit.* II, 2. Mais que vois-je? mon fils, quel sujet vous ramène? ID. *Athal.* II, 2. || Faire venir des gens qui ne venaient plus. Cet acteur a ramené la foule au théâtre. L'approbation de Louis XIV ramena la cour aux pièces de Molière. || 3° Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie, la faire revenir avec soi. Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, BOSS. *Anne de Gonz.* Zorobabel.... ramena les captifs, qui rebâtirent l'autel et posèrent les fondements du second temple, ID. *Hist.* I, 8. Il employa son argent et son crédit pour ramener les officiers qu'abandonnait à leur triste captivité l'indigence ou l'avarice des familles, FLÉCH. *Duc de Mont.* Dans son appartement, gardées, qu'on la ramène, RAC. *Brit.* III, 8. Votre carrosse est-il là-bas? lui dit-il, voulez-vous que nous ramenions madame? MARIV. *Marianne*, 7e part. p. 51. Le roi de Pologne fit tout ce qu'on devait attendre d'un prince qui combattait pour sa couronne, il ramena lui-même trois fois ses troupes à la charge, VOLT. *Charles XII*, 2. || Poétiquement. Quoi! seigneur, se peut-il que, d'un cours si rapide, La victoire vous ait ramené dans l'Aulide? ID. *Iphig.* I, 2. || Il se dit également en parlant des animaux. Ramener les troupeaux du pâturage. Ramener un cheval à l'écurie. || Il se dit même quelquefois des choses. Je vous prête ma voiture; vous me la ramènerez. || Ramener en arrière, forcer à revenir au lieu qu'on avait quitté. Dieu en avait disposé autrement [n'avait pas permis la chute de la Pologne].... sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté, BOSS. *Anne de Gonz.* || Ramener sa main, avancer la main qu'on avait d'abord retirée. Le Seigneur, m'accablant du poids de sa colère, Retire tour à tour et ramène sa main, LAMART. *Médit.* I, 30. || Ramener ses regards, les reporter vers le point d'où ils s'étaient écartés. Il ramena ses regards sur la plaine qui était à ses pieds. || 4° Ramener se dit, en termes militaires, d'une troupe de cavalerie qui, ayant fait une charge qui a échoué, retourne, poursuivie, à la place d'où elle est partie. La cavalerie chargea, mais elle fut ramenée. || 5° En chirurgie, rendre à une partie la direction, la place qui lui convient. Le chirurgien ramena le membre à sa direction régulière. Après une amputation, ramener les chairs, la peau sur le moignon. || 6° Amener avec soi, en s'en retournant. Le charretier vous apporte du bois; il me ramènera du vin. Retournez chez vous, et ramenez tout ce que vous avez laissé dans votre appartement. Eschine et Démosthène furent du nombre des dix ambassadeurs [en Macédoine], qui en ramenèrent trois de Philippe, Antipater, Parménion, Eurylochus, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 62, dans POUGENS. || 7° Ramasser ce qui s'écarte; faire venir devant, dessus ce qui est en arrière, dessous. Il ramenait sur le devant de la tête ses rares cheveux. Ramener le pan de son manteau sur l'épaule droite. Il faut ramener la terre au pied des arbres déchaussés. || Tirer à soi. En ramenant la serpe, il se coupa. Ramenez à vous l'instrument. Pendant que Pisistrate, ébranlé du faux coup qu'il avait donné, ramenait sa lance, FÉN. *Tél.* XX. Telle, pour sommeiller la blanche tourterelle Courbe son cou d'albâtre et ramène son aile Sur son œil endormi, LAMART. *Médit.* II, 24. || 8° Terme de manége. Ramener un cheval, lui faire baisser le nez, quand il porte au vent. || L'obliger à bien placer sa tête et à la maintenir dans une belle position. || Son mors le ramène bien, il lui fait bien porter la tête. || 9° Au jeu de la longue paume, rechasser un coup de volée. Il a bien ramené ce coup-là. || Absolument. Ce joueur ramène bien. || 10° Fig. Faire revenir à des lois, à des règles dont on s'était écarté. J'ai su le ramener aux termes du devoir, CORN. *Nicom.* V, 2. Et par cet apologue.... [Ménénius] Les ramena dans leur devoir, LA FONT. *Fabl.* III, 2. Combien de fois vit-on Marie-Thérèse ramener les courtisans à l'exercice de leur foi par les marques qu'elle donnait de la sienne! FLÉCH. *Mar.-Thér.* C'est Pyrrhus, c'est le fils et le rival d'Achille, Que la gloire à la fin ramène sous ses lois, RAC. *Andr.* II, 5. On peut dans son devoir ramener le parjure, ID. *Brit.* III, 5. Vous ne pourriez plus.... ramener les hommes aux principes de la vertu, après que vous leur auriez appris à les mépriser, FÉN. *Tél.* XX. Laissez-moi lui parler ; je veux tâcher de le ramener à la raison, BRUEYS, *Grondeur*, I, 5. N'est-ce pas une extrême folie de croire les ramener [les hommes] à nos dogmes.... en les persécutant, en les traînant aux galères.... VOLT. *Polit. et lég. Avis au public, La tolérance peut seule....* || Ramener de, faire quitter. Il éclaire les humbles, il les ramène de leurs égarements, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 163. || Ramener une personne à quelqu'un, faire reprendre à cette personne de bons sentiments pour quelqu'un. Par un chemin plus doux Vous lui pourrez plutôt ramener son époux, RAC. *Brit.* III, 3. Flemming, son premier ministre [de l'électeur de Saxe].... contribua par son adresse à ramener à son maître une grande partie de la noblesse polonaise, VOLT. *Charles XII*, 5. || Absolument. C'est le propre des malheurs de ramener à la philosophie, comme le joueur qui a tout perdu revient à sa maîtresse, D'ALEMB. *Apolog.*

de l'étud. Œuv. t. IV, 218. || Ramener quelqu'un, changer les sentiments de quelqu'un et lui en faire prendre de meilleurs, le radoucir, le calmer. Tous les jours elle ramenait quelqu'un des rebelles, BOSS. *Reine d'Anglet.* De tels discours [de Paul IV aux ambassadeurs d'Élisabeth], s'ils sont véritables, n'étaient guère propres à ramener une reine, ID. *Var.* X, 1. Qui n'a pas quelquefois sous sa main un libertin [esprit fort] à réduire, et à ramener par de douces et insinuantes conversations à la docilité? LA BRUY. XVI. Tout ce dont un amour ingénieux peut s'aviser pour ramener un cœur rebelle, MASS. *Carême, Fauss. conf.* Le goût dégénère en tout genre, c'est aux Français à ramener les Velches, VOLT. *Lett. à Damilaville*, 10 avril 1767. J'ai perdu l'idée de ramener le public sur mon compte, J. J. ROUSS. *Prom.* 1. Les bienfaits qui ne ramènent pas un ennemi ne servent qu'à l'aigrir, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 262. || Je le ramènerai bien, je le ferai bien revenir à la raison. || **11°** Fig. Ramener quelqu'un à la vie, le sauver de ce qui menace de lui ôter la vie. Vivons, si vers la vie on peut me ramener, Et si l'amour d'un fils en ce moment funeste De mes faibles esprits peut ranimer le reste, RAC. *Phèdre.* I, 5. || Ce médecin a parfaitement ramené son malade, il a rétabli sa santé qui semblait désespérée. || On dit de même : il l'a ramené des portes de la mort. || **12°** Ramener une affaire de bien loin, remettre en bon état une affaire qui paraissait désespérée. || Au jeu, ramener une partie, la rétablir. On croyait qu'il avait perdu; et voilà qu'il a ramené la partie. || **13°** Faire repasser par un état par où on avait passé. La vieillesse ramène quelquefois l'homme à l'enfance. || Absolument. Ce châtiment [le fouet] qui met dans l'humiliation extrême, ce châtiment qui ramène, pour ainsi dire, à l'enfance, MONTESQ. *Lett. pers.* 157. || **14°** Il se dit de la pensée que l'on fait passer sur ce qu'elle a déjà parcouru. Ramener sa pensée en arrière. Le sermon que vous fîtes la veille de votre départ ne peut jamais sortir de ma mémoire; mais, comme je ne puis ramener cet endroit sans commencer par vous voir entrer dans ma chambre.... SÉV. 7 août 1675. Et des corps enterrés dans leur couche profonde, Le tombeau le ramène au vieux berceau du monde, DELILLE, *Trois règn.* IV. || Être accompagné de. Parce qu'il [le signe] en ramène l'idée [de l'original] nécessairement à l'esprit, BOSS. *Euch.* III, 4. || Réduire. Ramener tout au plaisir. Ramener la question au point véritable. La diversité des lieux où les choses se sont passées et la longueur du temps qu'elles ont consumé dans la vérité historique, m'ont réduit à cette falsification, pour les ramener dans l'unité de jour et de lieu, CORN. *Pompée, Examen.* Socrate, qui, un peu après, ramena la philosophie à l'étude des bonnes mœurs, BOSS. *Hist.* I, 8. Il ramenait toutes choses à une noble et frugale simplicité, FÉN. *Tél.* XII. Eux seuls [les justes] n'étudient pas vos penchants pour y accommoder lâchement leurs suffrages, mais ils étudient vos devoirs pour y ramener vos penchants, MASS. *Carême, Mélange.* || Ramener à soi, donner aux choses un but égoïste. L'entend-on jamais parler sur le ton décisif et important qui veut tout ramener à soi? MASS. *Panégyr. St Thomas.* || **15°** Fig. Faire renaître, rétablir. Ramener la fièvre. Et, pour éloigner de leur esprit [des matelots] les funestes idées de la mort qui se présentait de tous côtés, elle disait avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il sut qu'un de ces deux captifs qu'on avait pris pour des Phéniciens avait ramené l'âge d'or dans ces déserts presque inhabitables, FÉN. *Tél.* II. L'histoire ramène souvent les mêmes malheurs, les mêmes attentats, et le crime puni par le crime, VOLT. *Mœurs*, 169. On a tant de plaisir à ramener la joie sur un visage encore enfant! STAEL, *Corinne*, XVII, 5. || Ramener une vieille mode, la remettre en vigueur. || **16°** Terme de chimie. On dit qu'un réactif ramène une couleur végétale à une autre couleur, quand il fait passer la première à la seconde. Les alcalis ramènent au bleu le papier rouge de tournesol. || On dit de même : Ramener un peroxyde à un moindre degré d'oxydation. || **17°** Se ramener, *v. réfl.* Se concentrer. Et, comme notre esprit jusqu'au dernier soupir Toujours vers quelque objet pousse quelque désir, Il se ramène en soi n'ayant plus où se prendre, Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre, CORN. *Cinna*, II, 1. C'est lorsque j'ai senti mon âme tout entière Se ramenant en soi, faire un dernier effort, Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.... CHAUL. *à Lafare.* || **18°** Reprendre le fil d'un discours. L'enchaînement naturel de toutes ces choses m'emporte, il faut se ramener, ST-SIM. 327, 23. N'ayant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent, VOLT. *Louis XIV*, 16. || **19°** Terme de manége. Ce cheval se ramène bien, il porte bien sa tête. || **20°** Être ramené à, réduit à. Cette proposition se ramène à cette autre, en découle.

— HIST. XII° s. Li sire mortified et vivified, demeine à enfers e rameined, *Liber psalm.* p. 235. Que Dex [Dieu] par sa vertu vous ramaint sauvement! *Sax.* XXI. || XIII° s. Car Diex maint desvoié bien à voie ramaine, *Berte*, L. Si outrageusement porroient il orderner que le [la] partie qui se daurroit [se plaindrait] porroit aller encontre et fere ramener l'ordenance dusqu'à loial jugement, BEAUM. XLI, 34. Et ensi averas le [la] contenance de tot le tonnel par paus [pouces], et ces paus ramenras en piés, *Comput*, f° 21. || XIV° s. Autrement ne sont pas curées les plaies, se les membres ne sont ramenez en leur nature, LANFRANC, f° 12. || XV° s. Se [je] me desprise et rameyne à neant, et que toute propre reputation faille en moy, *Intern. consol.* II, 8. || XVI° s. Qui vouldra ramener les vestemens à leur vraye fin.... MONT. I, 119. Ramener Dieu et la puissance de la nature à la mesure de nostre capacité, ID. I, 201. Caton ramena à la raison les Corinthiens, ID. *Caton*, 25. Les assiegeans n'avoient point fait de logis; se contentans de r'amener ceux qui sortoient jusques à la place du moulin, D'AUB. *Hist.* II, 438. Par ce moyen tu rameneras les parties des muscles coupées sur l'os, PARÉ, X, 32. Puis [il] entoisa sa grosse masse, ramenant un coup foudroyant, et bastant à atterrer un elephant, *Alector, roman*, p. 1, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re...*, et *amener*; wallon, *reminé;* bourg. *rémené.*

† **RAMÈNERET** (ra-mè-ne-rè), *s. m.* Terme de construction. Trait au cordeau que le charpentier fait pour prendre la longueur des arêtiers d'un toit.

† **RAMENEUR** (ra-me-neur), *s. m.* Celui qui ramène. || Il se dit, en plaisantant, de ceux qui, pour cacher leur calvitie, ramènent en devant les cheveux de derrière.

— HIST. XVI° s. Le muscle abducteur ou rameneur des doigts du pied, PARÉ, IV, 32.

† **RAMENTACÉ, ÉE** (ra-man-ta-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Se dit de la tige qui est couverte de petites écailles membraneuses, comme celles du pétiole des fougères.

— ÉTYM. Lat. *ramentum*, parcelles, raclures.

† **RAMENTEUR** (ra-man-teur), *adj.* Qui remet dans l'esprit. Mes mémoires ramenteurs de mes jours passés, CHATEAUBR. *Mém.* t. XI, p. 112.

— ÉTYM. Voy. RAMENTEVOIR.

RAMENTEVOIR (ra-man-te-voir), je ramentois, tu ramentois, il ramentoit, nous ramentevons, vous ramentevez, ils ramentoient; je ramentevais; je ramentus; je ramentevrai; ramentois; que je ramentoive; que je ramentusse; je ramentevrais; ramentevant; ramentu, *v. a.* Terme vieilli. Remettre en l'esprit, rappeler. Mes sens qu'elle [une infidèle] aveuglait ont connu leur offense; Je les en ai purgés, et leur ai fait défense De me la ramentevoir plus, MALH. VI, 25. Ne ramentevons rien, et réparons l'offense Par la solennité d'une heureuse alliance, MOL. *Dép. am.* III, 4. Nous vous ramentevons ici qu'il y a six semaines en çà.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 nov. 1761. Comme les vieillards aiment à conter et même à répéter, je vous ramentevrai qu'un jour les beaux esprits du royaume.... ID. *Mél. litt. à M. de la Harpe.* || Se ramentevoir une chose, la ramentevoir à soi. ....Rien n'est si doux en la délivrance, que de se ramentevoir l'appréhension qu'on a eue de n'être jamais délivré, MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 11. || Se ramentevoir, *v. réfl.* Être rappelé à l'esprit. La terreur des choses passées, A leurs yeux se ramentevant, Faisait prévoir à leurs pensées Plus de malheurs qu'auparavant, MALH. II, 4.

— HIST. XII° s. Mais ce que [je] n'os por aus [à cause d'eux] ramentevoir, *Couci*, XVIII. || XIII° s. Mainte chose a l'uns l'autre iluec ramenteü, *Berte*, CXXIII. || XV° s. Le comte de Charolois.... luy ramentevant [à Louis XI] combien il estoit tenu à sa maison durant qu'il estoit fugitif de son pere, COMM. I, 12. || XVI° s. Tu le sçais bien, mais je te ramentoy, MAROT, II, 293. Le desir que j'ay continuellement de me ramentevoir en vostre bonne grace ne me peult souffrir passer nulle occasion sans prendre le bien de vous escripre, MARG. *Lett.* 63. Je ne puis avoir plus grant bien que de penser fere chose qui me ramentoive à vostre bonne grace, ID. *ib.* 39. Cette opinion me ramentoit l'experience que nous avons que.... MONT. II, 352.

— ÉTYM. *Re...*, *à*, et *ment*, esprit (qui se trouve en composition dans les adverbes), et *avoir.*

RAMEQUIN (ra-me-kin), *s. m.* Pâtisserie faite avec du fromage.

— ÉTYM. Allem. *Rham*, crème, avec le suffixe diminutif néerlandais *kin*, *ken*, allemand *chen.*

1. **RAMER** (ra-mé), *v. n.* || **1°** Faire effort sur une rame pour mettre en mouvement une embarcation, un navire. Je voudrais bien savoir s'il y a quelque astrologue qui eût pu dire en me voyant dans la rue Saint-Denis, que je courrais bientôt fortune de ramer dans les galères d'Alger, VOIT. *Lett.* 42. Nous n'avons guère d'exemple d'un gentilhomme condamné aux galères.... vous devez néanmoins, et c'est l'intention du roi, soulager sa peine autant qu'il se pourra, en lui donnant quelque chaîne légère ou ne le faisant point ramer, *Colbert à Arnoul*, 4 juill. 1670, dans JAL. Il [un forçat] plaint par un arrêt injustement donné L'honneur en sa personne à ramer condamné, BOIL. *Sat.* XI. || Fig. et familièrement. Ramer, prendre bien de la peine, avoir beaucoup de fatigue. Ce n'était pas que l'adroite princesse [Mme de Bourgogne] ne ramât contre le fil de l'eau [le froid de Monseigneur pour elle et son mari], ST-SIM. 394, 18. || **2°** Terme de fauconnerie. Se dit en parlant d'un oiseau qui se sert de ses ailes comme de deux avirons. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIII° s. Et ont [les nefs des Indes] si grans avirons, qu'il y convient à chascun quatre mariniers au ramer, MARC POL, p. 535. || XVI° s. A qui les puissants rois doivent leurs grand's armées, A qui les mariniers leurs galeres ramées, RONS. 975. Ramer il faut, s'il ne vente, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 147.

— ÉTYM. *Rame* 2; provenç. et espagn. *remar;* ital. *remare.*

2. **RAMER** (ra-mé), *v. a.* || **1°** Soutenir avec des rames des plantes grimpantes, et, particulièrement, des pois, des haricots. Ramer des haricots. || Fig. et familièrement. Il s'y entend comme à ramer des choux, se dit de celui qui veut faire une besogne insensée, puisqu'on ne rame pas les choux. || **2°** Se ramer, *v. réfl.* Être ramé. Les choux ne se rament pas.

— ÉTYM. *Rame* 1.

† 3. **RAMER** (ra-mé), *v. a.* Étendre du drap sur les rames. Ne pourront les marchands et fabricants ramer les étoffes que pour les écarrir, et de manière que leur qualité ne soit pas altérée, *Lett. pat.* 4 juin 1780, art. 10.

— ÉTYM. *Rame* 1.

RAMEREAU (ra-me-rô), *s. m.* Jeune ramier. On m'a apporté plusieurs nids où il y avait deux et quelquefois trois rameraux déjà forts au commencement d'avril, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 366.

— HIST. XVI° s. Deux petits rameraux je porte à mon Olive, Denichez d'un grand orme à gravir malaisé, RONS. 743.

— ÉTYM. Diminutif de *ramier.*

† **RAMERON** (ra-me-ron), *s. m.* Pigeon du cap.

— ÉTYM. Dérivé de *ramier.*

† **RAMESCENCE** (ra-mè-ssan-s'), *s. f.* Terme didactique. Disposition en forme de rameaux.

— ÉTYM. Lat. fictif *ramescere*, se disposer en rameaux, de *ramus*, rameau.

1. **RAMETTE** (ra-mè-t'), *s. f.* Terme d'imprimerie. Châssis de fer qui n'a point de barre au milieu, et qui sert à imposer les ouvrages d'une seule page, les affiches, etc.

— ÉTYM. *Rame* 1, par assimilation.

† 2. **RAMETTE** (ra-mè-t'), *s. f.* Rame de petit papier. Une ramette de papier à lettres.

— ÉTYM. *Rame* 3.

RAMEUR (ra-meur), *s. m.* || **1°** Celui qui rame. Tout à coup elle aperçut les débris d'un navire qui venait de faire naufrage, des bancs de rameurs mis en pièces.... FÉN. *Tél.* I. La condition des rameurs était la plus pénible et la plus dure, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 575, dans POUGENS. Un soir, t'en souvient-il? nous voguions en silence; On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux, Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence Tes [du lac] flots harmonieux, LAMART. *Méd.* I, 13. Le mot rameur s'employait lors du bon temps des galères; mais depuis on dit canotiers, avirons, nager, au lieu de rameurs, rames et ramer, ALPH. KARR, *les Guêpes*, déc. 1840. || **2°** Nom vulgaire du *zeus gallus*, poisson. || *S. m. pl.* Se dit d'une tribu d'hémiptères comprenant les espèces aquatiques nageant à la surface de l'eau. || **3°** *Adj.* Terme de zoologie. Oiseaux rameurs, oiseaux dont les ailes sont minces, peu convexes, fortement tendues dans l'état de déploiement.

— HIST. XIIIe s. Qui fait la nef à droit rimer? Li boins vent et li boin rimeur, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 235.

— ÉTYM. *Ramer* 1.

† **RAMEUTEMENT** (ra-meu-te-man), *s. m.* Action de rameuter. || Fig. Il [le régent] voulut toujours favoriser des gens dont le rameutement ne tendait qu'à le culbuter, ST-SIM. 483, 278.

† **RAMEUTER** (ra-meu-té), *v. a.* || 1° Ameuter de nouveau. || Fig. Le premier écuyer, vieilli dans les intrigues.... qui les rameutait tous [la cabale attachée à Mme de Maintenon], ST-SIM. 238, 161. || 2° Terme de chasse. Arrêter les chiens qui donnent trop en avant, et les obliger d'attendre ceux qui suivent de loin pour les faire chasser tous ensemble.

— ÉTYM. *Re...*, et *ameuter*.

RAMEUX, EUSE (ra-meû, meû-z'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui est partagé en branches, en un plus ou moins grand nombre de subdivisions secondaires. Tige rameuse. || 2° Il se dit du bois des cerfs. Comme un vieux cerf dans une forêt porte son bois rameux au-dessus des têtes des jeunes faons dont il est suivi, FÉN. *Tél.* v. || 3° Il se dit enfin de toute espèce de ramification. Dans chaque partie de ces atomes vivants, des veines, du sang; dans ce sang, des esprits, des parties rameuses et des humeurs, FÉN. *Exist.* 21. || La matière rameuse, hypothèse imaginée par Descartes sur la configuration de la matière pour en expliquer certains arrangements. Je vous enverrai, pour bâtir votre ville, toute la matière subtile de Descartes, toute sa matière globuleuse et toute sa rameuse, que je vous ferai porter par Cyrano de Bergerac, VOLT. *Dict. phil. Xénophanes.*

— HIST. XVIe s. Et des grands cerfs au large front rameux, RONS. 683.

— ÉTYM. Provenç. *ramos*; espagn et ital. *ramoso*; du lat. *ramosus*, de *ramus* (voy. RAME 1). L'ancienne langue disait non *rameux*, mais *ramu*: Berte fu chez Symon ens al grant bois ramu, *Berte*, LI.

† **RAMICORNE** (ra-mi-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des antennes rameuses.

— ÉTYM. Lat. *ramus*, branche, et *corne*.

† **RAMIE** (ra-mie), *s. f.* Plante récemment importée de Java, et qui paraît destinée à remplacer en partie le coton dans les plantations de l'Amérique du Sud, *Monit. univ.* 24 juill. 1868, p. 978, 3e col. C'est le *bœhmeria nivea*, urticées.

1. **RAMIER** (ra-mié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des ra-mié-z excellents), *s. m.* Gros pigeon sauvage qui niche sur les arbres. Je riais de le voir avec sa mine étique, En lapins de garenne ériger nos clapiers, Et nos pigeons cauchois en superbes ramiers, BOIL. *Sat.* III. Il ne paraît pas que le ramier produise avec le biset, puisque tous deux fréquentent le même lieu sans se mêler ensemble, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 362. || Grand ramier, pigeon massart, *columba palumbus, L.* Petit ramier, petit massart, pigeon sauvage, *columba œnas, L.* || *Adj. m.* Pigeon ramier.

— HIST. XIVe s. Coulons ramiers viennent de trois ans en trois ans, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Amour de ramiere [colombe], blandissement de chien, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 198.

— ÉTYM. Prov. *ramier*, oiseau branchier; de *rame* 1, avec la terminaison *ier* qui marque la manière d'être: le *ramier* est proprement un oiseau qui se tient dans les branches; l'usage a particularisé le sens.

† 2. **RAMIER** (ra-mié), *s. m.* || 1° Terme rural. Grand amas de branches et de tiges rassemblées pour être mises en fagots. || 2° *Au plur.* Branchages coupés que le gibier à poil ronge dans les bois où il y a des ventes.

— HIST. XIIe s. Les cles des portes vit luinz pendre à un ramier [branchage]: Erramment les saisi, ne s'i volt rien targier, *Th. le mart.* 47.

— ÉTYM. Berry, *ramier*, jeune bois, sommités des arbres; provenç. *ramier*, ramée; de *rame* 1, avec la terminaison *ier* qui marque la manière d'être.

† 3. **RAMIER** (ra-mié), *s. m.* Nom donné dans les galères à l'espace ouvert qui existait entre le pont et l'arbalétrière.

— ÉTYM. *Ramer* 1.

† **RAMIÈRE** (ra-miè-r'), *s. f.* Bordure d'arbres de haute ou de demi-futaie entremêlée de cépées et de buissons, sur un sol gazonnant, comme il en est sur le bord des torrents. Ce qui distingue d'une ramière la haie vive, c'est qu'on ne peut passer dans une haie, tandis qu'on passe dans les ramières.

— ÉTYM. *Ramier* 2.

RAMIFICATION (ra-mi-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Division d'une tige en plusieurs rameaux. || Se dit aussi très-souvent des divisions elles-mêmes. || Disposition des branches. La ramification du chêne. || 2° Terme d'anatomie. Mode suivant lequel se divisent les artères, les veines, les nerfs; ces divisions elles-mêmes. Les parties étaient injectées de façon que les dernières ramifications des vaisseaux, plus fines que des fils d'araignée, devenaient visibles, et, ce qui est encore plus étonnant, ne l'étaient pas quelquefois sans microscope, FONTEN. *Ruysch* On observait des ramifications de vaisseaux d'un blanc argenté qui ne pouvaient être prises que pour des trachées, BONNET, *Hist. nat. mém. Œuv.* t. III, p. 27, dans POUGENS. || 3° On s'en sert en parlant des mines. Ramification des filons. || 4° Fig. Subdivisions d'une science, d'un sujet, d'une matière. Suivre son sujet dans toutes ses ramifications. || 5° Fig. Se dit d'une secte, d'un complot. Les ramifications de cette secte s'étendaient très-loin. Les colons découvrirent les traces d'un complot parmi les noirs, et l'on disait qu'il avait des ramifications chez les sauvages, CHATEAUBR. *Natch.* liv. IX. La police va découvrir une grande conspiration qui aura, dit-on, de grandes ramifications dans les provinces et dans l'armée, P. L. COUR. *Livret.* [Un complot] dont les ramifications, partant de Rouen... s'étendent jusqu'à Vire.... en traversant.... Falaise, C. DELAV. *Cons. rapp* I, 9.

— HIST. XVIe s. Depuis la cinquiesme vertebre du dos, l'artere fait telles ramifications qui s'ensuivent.... PARÉ, I, 22.

— ÉTYM. Voy. RAMIFIER.

RAMIFIÉ, ÉE (ra-mi-fi-é, ée), *part. passé* de ramifier. Artères ramifiées.

RAMIFIER (SE) (ra-mi-fi-é), je ramifiais, nous ramifiions, vous ramifiiez; que je ramifie, que nous ramifiions, que vous ramifiiez, *v. réfl.* || 1° Être divisé en plusieurs rameaux. Le bois du cerf se ramifie comme le bois des arbres. Les filons de cette mine se ramifient beaucoup Ces canaux se ramifient à l'infini et portent l'air dans tout le corps de l'animal, BERN. DE ST-P. *Harmon.* liv. II || 2° Fig. Il se dit des notions, des sciences. Ces vérités se divisent, se subdivisent et se ramifient presque à l'infini, FONTENELLE, dans DESFONTAINES. || Il se dit aussi d'une secte, d'un complot. Les sectes protestantes ont une grande tendance à se ramifier. Ce complot s'était ramifié très-loin.

— HIST. XIVe s. Lequel tronc [veineux] s'estent ou [au] foie, et là se ramefie, et se depart en plusieurs branches, H. DE MONDEVILLE, f° 27, verso. || XVIe s. Tel lieu, tant par le moyen des petites arteres qui se ramifient par iceluy, que.... PARÉ, VI, 28.

— ÉTYM. Lat. *ramus*, branche (voy. RAME 1), et *facere*, faire; provenç. *ramificar*.

† **RAMIFLORE** (ra-mi-flor'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs naissent sur les rameaux. Le nerprun est ramiflore.

— ÉTYM. Lat. *ramus*, branche, et *fleur*.

† **RAMIFORME** (ra-mi-for-m'), *adj* Terme de botanique. Qui ressemble à un rameau.

— ÉTYM. Lat. *ramus*, branche, et *forme*.

RAMILLES (ra-mi-ll', *ll* mouillées, et non ra-mi-ye), *s. f. pl.* || 1° Menues branches d'arbres. || 2° *Au sing* Terme de botanique. Nom donné aux plus petites et dernières subdivisions des rameaux. || Bourgeons, produits de la dernière sève, qui ont cessé de croître en longueur, et dont l'extrémité est terminée par un œil bien formé.

— HIST. XIIIe s. Lors [il] choisi [vit] un vilain qui taille Ramille por son four chauffer, *Ren.* 29823. || XVe s. Il s'estoit ingéré de aler.... copper, prendre et emporter à son pourfit singulier ramile et tonsture de bos, DU CANGE, *ramiliæ*.

— ÉTYM. *Rame* 1, avec la terminaison diminutif *ille*; provenç. *ramilla*.

† **RAMINAGROBIS** (ra-mi-na-gro-bis') ou **ROMINAGROBIS** (ro-mi-na-gro-bis'), *s. m.* Nom donné par plaisanterie au chat. Les plus beaux chats d'Espagne ne sont que des chats brûlés au prix de lui, et Rominagrobis même (vous savez bien madame, que Rominagrobis est prince des chats) ne saurait avoir meilleure mine, VOIT. *Lett.* 153. Or bien, sans crier davantage, Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis; C'était un chat vivant comme un dévot ermite.... LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Une jeune souris, de peu d'expérience, Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence, Et payant de raisons le Raminagrobis, ID. *Fabl.* XII, 5.

— HIST. XVIe s. Nous avons ici, près la Villaumere, un vieux poëte: c'est Raminagrobis, lequel en seconde nopce espousa la grande gourre dont naquit la belle basoche, RAB. *Pant.* III, 21. Cela tenoit plus d'un grand satrape, d'un soudan, lesquels s'estudient trop à tenir leur gravité et reputation, et à faire des raminagrobis de guerre.... BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 95, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dans ce mot on ne connaît que la finale *grobis* (voy. GROS-BIS). Quant à *ramina*, Le Duchat y voit *raoul*, dit pour matou, et *hermine* ou *mine*; Borel, *domine grobis*; Jaubert, *rominer*, qui se dit en Berry du murmure de satisfaction des chats. Cette dernière étymologie paraît véritable.

RAMINGUE (ra-min-gh'), *adj.* Terme de manége. Cheval ramingue, cheval qui se défend contre l'éperon, ne voulant pas avancer dès qu'il le sent.

— ÉTYM. Provenç. *ramenc*; ital. *ramingo*; du lat. *ramus*, branche. *Ramenc* et *ramingo* se disent du faucon branchier, jeune encore et ne restant pas en place; de là le sens d'indocile.

† **RAMIPARE** (ra-mi-pa-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui pousse des rameaux. || Se dit des polypiers. Le polype à bras nous a offert un animal qui, multipliant par rejetons, peut être nommé à bon droit ramipare, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 288, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *ramus*, branche, et *parere*, produire.

† **RAMISTE** (ra-mi-st'), *adj.* Consonnes ramistes, se dit du *j* et du *v*, qu'on appelait autrefois *i* consonne et *u* consonne.

— ÉTYM. *Ramus*, grammairien du XVIe siècle qui distingua ces consonnes.

† **RAMISTES** (ra-mi-st'), *s. m. pl.* Les partisans du musicien Rameau, par opposition aux vieux tenants de la musique de Lulli ou lullistes. || On a aussi appelé ramistes les théoriciens qui soutenaient la doctrine de la basse fondamentale inventée par le même compositeur.

† **RAMOINDRIR** (ra-moin-drir), *v. a.* Rendre moindre de nouveau. L'ordinaire était mesquin, on l'a encore ramoindri, *Dict. de l'Acad.* 1696.

— ÉTYM. *Re...*, et *amoindrir*.

† **RAMOIR** (ra-moir), *s. m.* Outil dont le coffretier se sert pour tailler et polir le bois.

RAMOITI, IE (ra-moi-ti, tie), *part. passé* de ramoitir.

RAMOITIR (ra-moi-tir), *v. a.* || 1° Rendre moite de nouveau. La terre s'était séchée, cette pluie l'a ramoitie. || Terme d'imprimerie. Ramoitir les balles, les tympans, les humecter avec une éponge imbibée d'eau. On ramoitit aussi le papier avant de s'en servir pour l'impression. || 2° Se ramoitir, *v. réfl.* Devenir plus moite.

— HIST. XVe s. La moisture des palus esveus [aqueux] et terre ramoitie d'icelluy pays qui siet vers les marches de Flandre, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 1.

— ÉTYM. *Re...*, *à*, et *moite*.

† **RAMOITISSEMENT** (ra-moi-ti-se-man), *s. m.* Action de ramoitir; résultat de cette action.

HIST. XVIe s Ramoitissement, MONET, *Dict.*

RAMOLLI, IE (ra-mo-li, lie), *part. passé* de ramollir. || 1° Rendu mou. Terrain ramolli par les pluies. || Fig. Les Mèdes, autrefois si laborieux et si guerriers, mais à la fin ramollis par leur abondance, comme il arrive toujours, avaient besoin d'un tel général, BOSS. *Hist.* III, 4. || 2° Néologisme et fig. Devenu hébété, par allusion au ramollissement du cerveau, qui éteint les facultés intellectuelles. Il est ramolli, et, substantivement, c'est un ramolli.

RAMOLLIR (ra-mo-lir), *v. a.* || 1° Rendre mou. Ramollir de la cire. || Terme de fauconnerie. Ramollir un oiseau, redresser son pennage avec une éponge trempée. || 2° Fig. Rendre mou, énerver soit le corps, soit l'âme. L'oisiveté ramollit les courages, VAUGEL. *Q. C.* v, 2. On a même écrit que Sésostris fut le premier à ramollir, après ses conquêtes, les mœurs de ses Égyptiens, dans la crainte des révoltes, BOSS. *Hist.* III, 3. Vous avez beau ramollir son corps dans l'inaction, vous n'en rendez pas son entendement plus flexible, J. J. ROUSS. *Ém.* II || 3° Se ramollir, *v. réfl.* Devenir mou. Cette même chaleur a si fortement agi sur les neiges, qu'elles se sont extrêmement ramollies, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, dans POUGENS. || Fig. Que son cœur ne se ramollisse pas en écrivant des choses si tendres, BOSS. *Lett.* 133. || Son cœur s'est ramolli, se dit d'un homme qui s'est relâché de sa première sévérité. || 4° Fig. et familièrement. Devenir imbécille, par allusion au ramollissement du cerveau

— REM. Ramollir a pris par l'usage une acception qui le confond avec amollir.

— HIST. XVe s. Ces paroles et autres ramollirent et adoucirent grandement le courage et le mautalent du roi d'Angleterre, FROISS. I, I, 289. || XVIe s. .... Elle a les mamelles ramollies, et son ventre est grandement enflé et plus dur, PARÉ, XVIII, 31

— ÉTYM. *Re...*, et *amollir*.

RAMOLLISSANT, ANTE (ra-mo-li-san, san-t'), *adj.* Terme de médecine. Se dit des remèdes qui ramollissent, qui relâchent. || Fig. Nous avons traité diligemment ce riche cruel; que d'huiles ramollissantes, que de fomentations nous avons mises sur ce cœur! BOSS. *Sermons, Impénit. fin.* 3. || *S. m.* Un ramollissant.

† **RAMOLLISSEMENT** (ra-mo-li-se-man), *s. m.* || 1° État de ce qui est ramolli. Le ramollissement de la cire. L'expérience du ramollissement des os par un acide, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 402, dans POUGENS. || 2° Terme de médecine. Mode particulier de lésion organique, ou plutôt altération particulière de la nutrition, caractérisée par une diminution de la cohésion naturelle à chaque tissu. || Le ramollissement du cerveau, lésion grave du cerveau, tantôt aiguë, tantôt chronique; elle s'accompagne d'une altération profonde des facultés intellectuelles.

— ÉTYM. *Ramollir.*

RAMON (ra-mon), *s. m.* || 1° Terme vieilli. Balai. || 2° Terme de jardinage. Balai fait de rameaux d'arbres, pour nettoyer les allées d'un jardin.

— HIST. XV° s. A tout un ramon de behourt [avec une lance de tournoi], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 561. Sa bonne femme, qui menageoit par leans, en sa main tenant un ramon, demanda : qui est cela? LOUIS XI, *Nouv.* I.

— ÉTYM. *Rame* 1, et la finale *on.*

RAMONAGE (ra-mo-na-j') *s. m.* Action de ramoner.

RAMONÉ, ÉE (ra-mo-né, née), *part. passé* de ramoner. Cheminée mal ramonée.

RAMONER (ra-mo-né), *v. a.* || 1° Nettoyer le tuyau d'une cheminée, en ôter la suie. || Fig. et populairement. Ramoner quelqu'un, le gronder, lui faire une vive réprimande. || 2° Se ramoner, *v. réfl.* Être ramoné. Les cheminées se ramonent tous les ans.

— REM. L'Académie ne met qu'une *n* à *ramoner;* dans les mots de ce genre elle en met deux : *sermonner,* etc. Il faudrait partout suivre l'uniformité ; et le mieux serait de ne mettre qu'une *n.*

— HIST. XIII° s. Il n'i a chambrete petite, Qui ne soit si bien ramonée Que jà poudre n'i ert [sera] trouvée, RUTEBEUF, t. II, p. 234. || XIV° s. A Pierre de Causaing, pour ramonner et netyer le markiet où li fiens avoit esté, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière,* p. 58. || XV° s. Et s'en vont entretailler l'ung l'autre aux espées nues, tant qu'ils peuvent ramonner de haut à la force des bras, *Perceforest,* t. 1, f° 25. || XVI° s. Une chambriere, qui se disoit Picarde (combien qu'elle fust Normande), de laquelle il avoit prins un peu auparavant que ramon estoit un balai, et ramonner, balier, en la chansonnette : Ramonnez-moi ma cheminée, DES PÉR. *Contes,* XCVIII.

— ÉTYM. *Ramon;* picard, *ramonner,* balayer.

† **RAMONERIE** (ra-mo-ne-rie), *s. f.* Terme de meunerie. Appareils à brosses fixées tantôt à des plateaux ou disques horizontaux tournant au-dessus d'une meule ordinaire, tantôt à des arbres horizontaux oscillant ou tournant d'une manière rapide dans l'intérieur d'un cylindre ou d'un cône fixe ; ils sont destinés à nettoyer les grains.

— ÉTYM. *Ramon.*

RAMONEUR (ra-mo-neur), *s. m.* || 1° Celui dont le métier est de ramoner les cheminées. Noir comme un ramoneur. Le chevalier de Buous vous porte un éventail que je trouve fort joli : ce ne sont plus de petits amours, il n'en est plus question ; ce sont de petits ramoneurs les plus jolis du monde, SÉV. 8 mai 1676. || 2° Sorte de bateau d'un tonnage entre 80 et 25 tonneaux, sur le canal du Midi.

— ÉTYM. *Ramoner.*

† **RAMONNETTE** (ra-mo-nè-t'), *s. f.* Sorte de brosse. Rosettes ou clous à selliers, ramonnettes, sangles, etc. *Décl. du roi,* nov. 1640, *tarif.* || On trouve aussi raymonnette.

RAMPANT, ANTE (ran-pan, pan-t'), *adj.* || 1° Qui rampe, en parlant des animaux. Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi, BOIL. *Sat.* VIII. Non, tu n'es pas un aigle, ont crié les serpents.... Et déjà sur le dos de ces monstres rampants Du bec vengeur de l'aigle il imprimait la trace, C. DELAV. *Messéniennes,* II, 7, *Lord Byron.* || Terme de blason. Se dit, en général, de tous les animaux qui sont représentés debout et s'élevant comme le long d'une rampe : il est opposé à passant. || *S. m. pl.* Ordre de mammifères. || 2° Il se dit aussi des végétaux étalés sur le sol. Plante rampante. || Tige rampante, tige qui est couchée sur la terre et qui s'y fixe par des racines adventives. || Racine rampante, celle qui court horizontalement entre deux terres, en jetant çà et là des ramifications latérales et des tiges. || Plante rampante, surtout chez les auteurs un peu anciens, signifie aussi plante grimpante. Lorsque les Européens abordèrent aux Antilles, ils les trouverent couvertes de grands arbres, liés pour ainsi dire les uns aux autres par des plantes rampantes qui, s'élevant comme du lierre.... RAYNAL, *Hist. phil.* X, 3. || 3° Fig. Qui est dans une situation humble, basse. Je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'âme arrogante : il n'y a que moi sur la terre, BOSS. *Mar.-Thér.* Il accepterait comme une grâce l'état le plus obscur et le plus rampant, MASS. *Avent, Mort du péch.* || 4° Fig. Qui s'abaisse, qui ne garde pas sa dignité devant la puissance, la richesse. Un esprit bas, rampant, qui ne sent que la fange, TH. CORN. *D. Cés. d'Av.* III, 4. On les voit aussi rampants qu'ils ont été hautains, FÉN. *Tél.* XIII. De l'esprit pour s'avancer? Monseigneur se rit du mien ; médiocre et rampant ; et l'on arrive à tout, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro,* III, 5. || Substantivement. Elle [Mme de Coulanges] ne fit nullement sa cour chez Mme de Montespan [des froideurs de Mme de Ludres], quoique des rampantes eussent été bien aises que.... SÉV. 22 oct. 1677. || Il se dit aussi des choses. Laissons, seigneur, laissons pour les petites âmes Ce commerce rampant de soupirs et de flammes, CORN. *Sertor.* I, 3. Ils restèrent toujours dans une soumission rampante, HAMILT. *Gramm.* 5. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout, l'air de néant sinon par lui [Louis XIV], étaient les uniques voies de lui plaire, ST-SIM. 406, 75. Si je savais louer en face, Et, dans un éloge imposteur, Au ton rampant de la fadeur Faire descendre l'art d'Horace, GRESSET, *Épît. P. Bougeant.* || Style rampant, style bas et plat. Son style [de Diodore] n'est point élégant ni orné, mais simple, clair, intelligible ; et cette simplicité n'a rien de bas ni de rampant, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. II, I, 2. || On dit de même : termes rampants, prose rampante. Plusieurs sont blessés de certains mots qui leur paraissent bas et rampants, comme chaudron, marmite, graisse, intestins.... qui se trouvent dans Homère, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, 1. Il faut éviter en poésie ces termes celui-ci, celui-là, le premier, le second, tous termes de discussion, tous d'une prose rampante, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* II, 1. || 5° Terme d'architecture. Incliné, en parlant d'une surface. Voûte rampante. || *S. m.* Le rampant d'un fronton, d'une voûte. || Limon rampant, limon d'un escalier tournant qui n'est interrompu par aucun palier. || Terme de menuiserie. Pièce rampante, toute pièce posée dans une situation inclinée. || 6° Terme de chirurgie. Bandage rampant, bandage dont les circonvolutions entourent une partie en manière de spirale. || 7° *S. m.* Terme de métallurgie. Rampant, espèce de conduit placé entre la voûte d'un fourneau à réverbère et la cheminée, par lequel s'échappe la fumée.

— HIST. XV° s. Une robe d'escarlate fourrée de rampans [c'est la bête rampante du blason], avecques ung grant bourt [bâton] de la longueur de la beste, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 345.

RAMPE (ran-p'), *s. f.* || 1° Partie d'un escalier qui conduit d'un palier à l'autre (en ce sens les architectes disent aujourd'hui volée). En face d'un parterre au palais opposé, Est un amphithéâtre en rampes divisé, LA FONT. *Psyché,* I, p. 103. Elle traversa la cour en courant comme une folle, et monta si précipitamment qu'il fallut respirer après la première rampe avant d'achever de monter, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 6. || Rampe courbe, portion d'escalier à vis, suspendue ou à noyau, dont les marches sont posées ordinairement sur une voûte rampante. || Rampe se dit aussi d'un plan incliné sur lequel sont établis les degrés ou marches d'un escalier. || 2° Balustrade qui règne le long des marches d'un escalier. Prenez la rampe pour descendre. || 3° Rangée de lumières placée au bord de la scène sur un théâtre. Baisser la rampe. Lever la rampe. Allumer la rampe. Ce nom vient de ce que les petits-maîtres autrefois se plaçaient volontiers sur le théâtre; et, comme ils n'avaient pas toujours la tête libre à l'heure du spectacle, une rampe en fer les empêchait de tomber dans l'orchestre ; de là ce nom de rampe donné à cette partie de l'avant-scène, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Ac. de musique,* t. I, p. 282. || 4° Rampe de chevrons, l'inclinaison des chevrons d'un comble. || 5° Terrain en pente servant de voie de communication. Une rampe plantée d'arbres conduit à une belle habitation. On arrivait par une rampe douce au haut du tertre. Une rampe de gazon très-escarpée la séparait d'un vaste parterre, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 76, dans POUGENS. || En termes de fortifications, la rampe est une pente douce, qui se fait le long du talus d'un rempart, et qu'on place suivant l'occasion et le besoin. || 6° La pente d'une colline, d'une montagne. On avait pratiqué sur la rampe de ces montagnes une espèce de chemin assez large, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. IV, p. 183, dans POUGENS. || 7° Suite de chandeliers qui accompagnent les cercles d'une cascade et forment une succession de jets. || 8° Terme d'anatomie. Rampes du limaçon, nom donné aux deux cavités du limaçon, dans l'oreille : l'externe ou supérieure est appelée rampe vestibulaire ; l'interne ou inférieure est dite rampe tympanique.

— ÉTYM. Voy. RAMPER; ital. *rampa,* griffe, *rampo,* crochet.

† **RAMPEAU** (ran-pô), *s. m.* Partie de quilles qui se joue en un seul coup de boule. || Second coup de la partie qui se joue en deux coups.

— HIST. XVI° s. Je luy manday que je ne voulois pas qu'il fust fait de luy un rampeau du capitaine Arne [qui venait d'être tué], et qu'il suffisoit d'avoir perdu un brave et vaillant capitaine et une compagnie de gens d'armes, sans en perdre deux, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 396, dans LACURNE.

RAMPEMENT (ran-pe-man), *s. m.* Action de ramper. Sous la figure du serpent, dont le rampement tortueux était une vive image des dangereuses insinuations et des détours fallacieux de l'esprit malin, Dieu fait voir à Ève notre mère son ennemi vaincu, BOSS. *Hist.* II, 1.

— ÉTYM. *Ramper.*

RAMPER (ran-pé), *v. n.* || 1° Se traîner sur le ventre, en parlant des serpents, des vers et autres animaux semblables. Les vers qui rampent sous l'herbe. J'ai plus d'horreur de vous que des feux, que des fers Et de tous les serpents qui rampent aux enfers, TRISTAN, *M. de Chrispe,* III, 4. || Fig. Tu n'as point d'aile, et tu veux voler : rampe, VOLT. *Pauvre diable.* || Fig. Ramper sur la terre, y vivre dans un état comparé à celui des animaux rampants. Je sais bien que cette profession [le commerce] est méprisée de nos petits-maîtres; mais vous savez aussi que nos petits-maîtres et les vôtres sont l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil sur la surface de la terre, VOLT. *Zaïre, Ép. dédic. à Falkener.* || On a dit substantivement, en parlant de la vipère : Son ramper n'est pas aussi rapide que celui de plusieurs autres serpents. || 2° En parlant des plantes, s'étendre sur la terre, s'attacher aux branches des arbres. Son palais est enrichi de colonnes dorées où rampe tout du long une vigne d'or, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 9. Que la vigne en rampant gagne ces colonnades, Monte à ces chapiteaux et pende à ces arcades, DELIL. *Hom. des ch. Var. et add.* ch. IV. || 3° En anatomie, se montrer, se dessiner avec un cours sinueux. L'anatomiste a très-bien démêlé des vaisseaux sanguins qui rampent sur la surface de ces tubules, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 43. || 4° Il se dit des animaux, de l'homme, qui se traînent sur le ventre. C'était un beau sujet de guerre Qu'un logis où lui-même il n'entrait qu'en rampant! LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Les Groenlandais assurent que, quand ils veulent sortir pour mettre leurs canots à l'abri, ils sont obligés de ramper sur le ventre, de peur d'être le jouet des vents, BUFF. *Add. et corr. Théor. terre, Œuv.* t. XIII, p. 32. Il [le chien] vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talents, ID. *Quadrup.* t. I, p. 310. Il arrive [Néron], les pieds et les vêtements déchirés par les ronces, aux murs du jardin de l'affranchi ; il y entre en rampant, DIDER. *Claude et Néron,* I, 112. || Cheminer lentement. Cela [aller dans la lune] vaudrait bien mieux que d'aller d'ici au Japon, c'est-à-dire de ramper avec beaucoup de peine d'un point de la terre sur un autre pour ne voir que des hommes, FONTEN. *Mondes,* 3° *soir.* || 5° Être gisant sur la terre. Des théâtres croulants, dont les frontons superbes Dorment dans la poussière ou rampent sous les herbes, LAMART. *Médit.* I, 18. || 6° Terme d'architecture. Pencher suivant une pente donnée. || 7° Fig. Être dans un état humble, bas. J'aurais quelque chagrin à vous traiter de reine ....S'il me fallait ramper dans un degré plus bas, CORN. *Agésil.* I, 1. Elle [l'âme fidèle] y [sur la terre] voit une sagesse souveraine qui se plaît, ce semble, à se jouer des hommes, en les élevant les uns sur les ruines des autres ; en dégradant ceux qui étaient au haut de la roue, pour y faire monter ceux qui rampaient, il n'y a qu'un moment, devant eux, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* On m'ignore, et je rampe encore à l'âge

heureux Où Corneille et Racine étaient déjà fameux, PIR. *Métrom.* III, 9. Ils rampaient à mes pieds, ils sont ici mes maîtres, VOLT. *Olymp.* II, 6. Je rampe sous la chaîne Du plus modique emploi, BÉRANG. *Vocation.* || Par extension. Si les sciences se sont trop élevées vers le ciel, s'il a été avantageux de les rappeler vers la terre, il ne faut point les condamner à y ramper, CONDORCET, *Duhamel.* || S'humilier. Il rend honneur au prochain.... il ne refuserait pas, s'il le fallait, de ramper sur la poussière, et sous les pieds du prochain, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 178. Ils [les premiers chrétiens] ne connaissaient rien de plus grand que de ramper dans la boue, MASS. *Pet. carême*, *Caract. de la grand. de J. C.* || 8° Fig. S'abaisser d'une façon abjecte devant la puissance, la richesse. Du même fond d'orgueil dont on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi, LA BRUY. VI. Je vous avertis qu'il est fort vain : il aime à voir ramper devant lui les autres domestiques, LESAGE, *Gil. Bl.* III, 3. Nous n'avons que deux jours à vivre ; ce n'est pas la peine de les passer à ramper sous des coquins méprisables, VOLT. *Lett. Helvétius*, 16 juillet 1760. Comme le peuple est également dangereux, soit qu'il rampe devant les autres, soit qu'on rampe devant lui, il ne faut pas qu'il possède exclusivement le droit de juger et qu'il confère toutes les magistratures, BARTHÉL. *Anach.* ch. 62. Vous rampiez tous, ô rois qu'on déifie, BÉR. *Le Dieu des bonnes gens.* || Poétiquement. Beaux-arts, dieux bienfaisants.... Sur le front des époux de l'aveugle Fortune Je n'ai point fait ramper vos lauriers trop jaloux, A. CHÉN. *Élég.* XVI. || 9° En parlant d'un écrivain, du style, être bas, sans élévation. Ils [certains poëtes] rampent bassement, faibles d'inventions, RÉGNIER, *Sat.* IX. Si nous ne nous permettions quelque chose de plus ingénieux que le cours ordinaire de la passion, nos poëmes ramperaient souvent, CORN. *Cid*, *Examen.* L'autre a peur de ramper et se perd dans la nue, BOIL. *Art p.* I. Ses vers plats et grossiers, dépouillés d'agrément, Toujours baisent la terre et rampent tristement, ID. *ib.* II.

— HIST. XII° s. A tant la roche passerent en rampant, *Rois*, p. 46. || XIII° s. La mers et toutes les choses rampanz loer doivent Dieu, *Psautier*, f. 82. Par foi, dist Belin le moton, Je n'apris onques à ramper. Dist Bernars : je ne sai monter, *Ren.* 13395. Uns des barons de l'ost en contremont rampoit, Et li autre trestout, chascuns d'eus le sivoit, *Ch. d'Ant.* VI, 254. Ses cuers [son cœur, de l'ambitieux] n'est onques à sejour, Ains tire au ramper nuit et jour Amont, et dist : je ramperai, Et haut en chiere seray, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 471. || XIV° s. Tant burent de bon vin no gent en assaillant, Qu'il en furent plus fier que nul lyon rampant, *Guescl.* 20139. Chascune de ces ulceres sont dites ambulatives, quant il [elles] rampent et s'estendent d'un lieu en autre, H. DE MONDEVILLE, f° 75, bis, *verso*. Serpigo est une aspreté qui rampe çà et là, LANFRANC, f° 43. || XV° s. Les Escots establis sur deux croupes de montagnes, là où l'on ne peut bonnement monter ni ramper pour eux assaillir, FROISS. I, I, 41. || XVI° s. Qui rocs et montz comme lyons ramperent, J. MAROT, V, 27. D'ung sault persoyt ung foussé, montoyt six pas encontre une muraille, et rampoyt en cette faczon à une fenestre de la haulteur d'une lance, RAB. *Garg.* I, 23. Y apparoissoyent, on demy jour, aulcuns limassons en ung lieu, rampans sur les raisins ; en aultres.... ID. *Pant.* V, 38. Soudain la renommée à l'aile bien agile, Dessus le mur rampée, espouvanta la ville, RONS. 672. Et à ceux qui pourront vivement empescher De ramper l'heresie à force de prescher, ID. 695. Nostre langue encores rampante à terre, DU BELL. I, 10, *verso*. Rampant au limon de la terre, je ne laisse pas de remarquer jusques dans les nues la haulteur inimitable d'aulcunes ames heroïques, MONT. I, 263.

— ÉTYM. Provenç. *rapar*. On serait tenté de chercher l'étymologie dans le latin *repere*. Mais le sens s'y oppose, puisque *ramper* dans l'historique veut aussi bien dire grimper que ramper. Il faut donc le rattacher, avec Diez, au germanique : flamand, *rapen*, saisir, attirer à soi (l'italien *rampare*, signifie donner des coups de griffe) ; bavarois, *rampfen*. La série des sens est s'accrocher, grimper, aller à quatre pattes, ramper.

† **RAMPICHET** (ran-pi-chè), *s. m.* Grimpereau.

— ÉTYM. *Ramper*, au sens de grimper.

RAMPIN (ran-pin), *adj. m.* Cheval rampin, cheval qui présente une défectuosité des pieds, dans laquelle la paroi se trouve redressée au delà de la perpendiculaire, de sorte que le bord supérieur de la pince est plus avancé que l'inférieur. || On dit de même : pied rampin.

— ÉTYM. *Ramper*.

† **RAMPISTE** (ran-pi-st'), *s. m.* Menuisier qui fait des rampes d'escalier.

† **RAMPONEAU** (ran-po-nô), *s. m.* Jouet d'enfant qui consiste en un petit cylindre de moelle de sureau, au bout duquel on a mis un peu de plomb, dont le poids fait relever le jouet quand on le culbute.

† **RAMULE** (ra-mu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Rameau avorté ou métamorphosé qui simule une tige. Les asperges, le petit houx présentent des ramules.

— ÉTYM. Lat. *ramulus*, diminutif de *ramus*, branche.

† **RAMULEUX, EUSE** (ra-mu-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Divisé en petits rameaux.

† **RAMULIFLORE** (ra-mu-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs sur les ramules, par exemple : le petit houx.

— ÉTYM. *Ramule*, et *fleur*.

† **RAMUNCULE** (ra-mon-ku-l'), *s. f.* Petit rameau. Chaque branche, chaque rameau, chaque ramuncule et même chaque feuille sont si bien des arbres en petit que.... BONNET, *Paling. phil.* IV, 3.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *ramus*, rameau.

RAMURE (ra-mu-r'), *s. f.* || 1° Ensemble des branches d'un arbre. Jeune, j'aimais les bois ; sous leurs vertes ramures Qui des flots de la mer imitent les murmures, J'ai bien souvent erré, non sans quelque douceur, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, 4. Mon âme est la forêt dont les sombres ramures S'emplissent pour vous seul de suaves murmures Et de rayons dorés ! V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 19. || 2° Bois d'un cerf, d'un daim. Les valets font cent tours, L'intendant même ; et pas un d'aventure N'aperçut ni cor, ni ramure, Ni cerf enfin, LA FONT. *Fabl.* IV, 21.

— HIST. XVI° s. Il ne s'en faut que ramures et cors, Que vous, amans, ne soyez aussi bestes [que les cerfs], MAROT, III, 149. Si on chastre le cerf avant qu'il porte sa rameure, il n'en portera jamais, PARÉ, VI, 18. Lesquelles [branches de mûrier] avec toute leur rameure, ferés porter en la maison, O. DE SERRES, 468.

— ÉTYM. *Rame* 1.

† **RAMUSCULE** (ra-mu-sku-l'), *s. m.* Terme didactique. Très-petite division d'une branche, soit en botanique, soit en anatomie.

— ÉTYM. Lat. *ramusculus*, dimin. de *ramus*, branche.

† **RANATRE** (ra-na-tr'), *s. m.* Insecte de l'ordre des hémiptères.

† **RANCANCA** (ran-kan-ka), *s. m.* Sorte de faucon d'Amérique.

† **RANCART** (ran-kar), *s. m.* Locution populaire. Mettre au rancart, mettre de côté, au rebut dans un coin.

— ÉTYM. Supposera-t-on *rang* et *quart*, c'est-à-dire au quatrième rang ? M. Baudry soupçonne qu'il faudrait écrire *rencart* pour *re-écart*.

RANCE (ran-s'), *adj.* || 1° Se dit d'un corps gras qui, sous l'influence de l'air, dont il a absorbé l'oxygène, a pris une odeur forte et une saveur désagréable, dues au développement d'acides gras. Du lard, de l'huile rance. || Substantivement, sentir le rance. || Fig. et familièrement. Il est temps de venir au procès que d'Antin intenta sur des chimères aussi folles que rances de l'ancienne duché-pairie d'Épernon, ST-SIM. 288, 155. || 2° Il se dit aussi des confitures devenues trop vieilles. Des confitures rances. || 3° Terme de commerce. Le rance ou rancio, qualité douce et moelleuse que l'eau-de-vie acquiert en vieillissant, à mesure qu'elle diminue en force et en quantité.

— HIST. XVI° s. La louange de sobrieté et de temperance qu'il vouloit ramener en usage, estoit desjà chose si rance, par maniere de dire, et si desaccoustumée, qu'il n'en estoit plus de nouvelle, AMYOT, *Galba*, 3. Quels fumiers, recens ou rances, sont les plus à priser, O. DE SERRES, 101. Le bled le plus recent est le plus fertile ; et au contraire, le rance est impropre à fructifier, ID. 104. Ce capitaine Marche au baston comme les vieillards font, Et d'une voix toute caduque et rance Francus aborde, et en ce poinct le tance, RONS. 599. Quand ils voyent qu'ils [des grains et semences] commencent à se moisir et à sentir le rance, MONT. II, 186.

— ÉTYM. Provenç. *ranc* ; espagn. *rancio* ; ital. *rancido* ; du lat. *rancidus* ; comparez *pâle*, de *pallidus*, *net* de *nitidus*, etc. On rattache *rancidus* au grec ῥῖν, all. *riechen*, flairer, et sanscr. *ghrâ*, avoir une odeur, *ghrâna*, nez. On trouve au XVI° siècle le latinisme *rancide* : huiles rancides, PARÉ, XX, 35.

† **RANCER** (ran-sé), *v. a.* Terme de marine. Fortifier un vieux bâtiment en y mettant des rances.

† **RANCES** (ran-s'), *s. f. pl.* Terme de marine. Se dit des pièces de bois appliquées sur les hauts d'un vieux bâtiment, pour le consolider. || Pièces de bois servant de chantier pour les futailles.

— ÉTYM. Le même que *ranche*.

† **RANCESCIBLE** (ran-sè-ssi-bl'), *adj.* Susceptible de devenir rance. Les unes [huiles] sont cérifiables, les autres siccatives, et les troisièmes rancescibles, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 328.

† **RANCETTE** (ran-sè-t'), *s. f.* Tôle qu'on emploie pour faire des tuyaux de poêle.

† **RANCHE** (ran-ch'), *s. f.* Nom qu'on donne aux chevilles de bois ou de fer qui servent d'échelons pour monter au haut d'un engin, et qui forment ce qu'on appelle l'échellier ou le rancher.

— HIST. XV° s. Le suppliant frappa icellui Perrinot d'un baston ou ranche de charrette, DU CANGE, *ranchonum*.

— ÉTYM. Lat. *ramex*, *ramicis*, pieu, bâton.

RANCHER (ran-ché), *s. m.* Pièce de bois garnie de chevilles servant d'échelons. || Longue pièce de bois traversée de ranches, qu'on pose en arc-boutant pour monter au haut d'une grue. || Pièce de bois carrée, qui se place sur le devant ou sur le derrière d'une charrette.

— HIST. XIV° s. Bosguillot prist un ranchier de charrette, DU CANGE, *ranchonum*.

— ÉTYM. *Ranche*.

† **RANCHERIE** (ran-che-rie), *s. f.* Nom des villages des Indiens indépendants, dans l'Amérique espagnole, LA PEROUSE, *Voy.* t. II, p. 271, dans POUGENS.

— ÉTYM. Esp. *rancheria*, endroit où se tient un *rancho*, qui signifie compagnie, communauté de gens qui mangent ensemble. Diez le rapporte à la même origine que le français *rang*.

† **RANCHET** (ran-chè), *s. m.* Nom donné, dans les voitures d'artillerie, à des montants en fer qui réunissent les ridelles aux brancards, et qui portent des planches de manière à former le coffre de la voiture

— ÉTYM. Voy. RANCHER.

† **RANCHIER** (ran-chié), *s. m.* Terme de blason. Il se dit du fer d'une faux. || On dit aussi rangier.

— ÉTYM. Dérivé de *ranche*.

RANCI, IE (ran-si, sie), *part. passé* de rancir. Devenu rance. Du lard à moitié ranci.

RANCIDITÉ (ran-si-di-té), *s. f.* Qualité d'une graisse ou d'un corps contenant soit de l'huile, soit de la graisse, devenues rances. Pour peu que la graisse soit rance, on voit qu'elle prend des propriétés très-différentes de celles qu'elle avait avant cette rancidité, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 182.

— REM. Rancidité n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. Lat. *rancidus*, rance.

RANCIO (ran-sio), *adj. m.* || 1° Vin rancio, ou, substantivement, le rancio, vin d'Espagne, qui de rouge est devenu jaunâtre en vieillissant. || 2° *S. m.* Terme de commerce. Le rancio (voy. RANCE, n° 3).

— ÉTYM. Espagn. *rancio*, rance n° 3, vieilli.

RANCIR (ran-sir), *v. n.* Devenir rance. Du lard qui commence à rancir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action : L'huile a ranci en peu de temps ; avec l'auxiliaire *être*, si l'on veut marquer l'état : L'huile est rancie depuis peu de temps. || Se rancir, *v. réfl.* Devenir rance. Les graisses.... en se rancissant, saisissent l'acide aérien, BUFF. *Min.* t. V, p. 336. Il [le beurre de brebis] se rancit facilement, si on n'a pas la précaution de le laver à plusieurs reprises, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 37, dans POUGENS

— HIST. XVI° s. Se rancir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rance*.

RANCISSURE (ran-si-su-r'), *s. f.* État de ce qui est rance.

— ÉTYM. *Rancir*.

† **RANCOEUR** ou **RANCUEUR** (ran-keur), *s. f.* Terme vieilli. Haine cachée et invétérée qu'on garde dans le cœur : même sens que rancune, mais d'un style plus élevé. Arrière, vaines chimères De haines et de rancueurs ; Soupçons de choses amères, Éloignez-vous de nos cœurs, MALH. II, 2. Excuse par pitié ma jalouse rancœur, RÉGNIER, *Élég.* II. Rancune est populaire, mais rancœur serait noble et plus fort que ressentiment, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 430.

— HIST. XII° s. Li altres geunet [jeûne] par rancor et par impascience, ST-BERN. 565. || XIV° s. Le suppliant et feu Guillaume buvoient à un escot, sans nulle rancuer ou mauvaise excogitation, DU CANGE, *rancor*.

— ÉTYM. Berry, *rancœur*, s. m. dégoût : *ça fait rancœur* ; prov. *rancor* ; espagn. *rencor* ; port.

rancor; ital. *rancore;* du lat. *rancorem*, proprement rancidité, figurément haine couverte.

RANÇON (ran-son), *s. f.* || 1° Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif. Je donne la liberté, sans aucune rançon, à tous les Juifs qui ont été emmenés captifs du pays de Juda, SACI, *Bible, Machab.* I, 10. Ses deux fils [de François Ier] furent prisonniers à sa place en qualité d'otages; mais il les racheta pour de l'argent; cette rançon, à la vérité; se monta à deux millions d'écus d'or, et ce fut un grand fardeau pour la France, VOLT. *Mœurs*, 124. || Fig. Et dans ce jour fatal [le jugement dernier] l'homme à l'homme inutile Ne paira point à Dieu le prix de sa rançon, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 3. De l'immense rançon qu'attend le roi des rois Le fils de l'Éternel peut seul porter le poids, DELILLE, *Parad. perdu*, XII. || Mettre à rançon, rançonner, piller. Des pirates du Nord vinrent vous mettre à rançon, et vous prirent la province qu'on nomme depuis Normandie, VOLT. *Facéties, Disc. aux Velches.* || C'est la rançon d'un roi, se dit d'une somme qui paraît excessive. Il a payé cette terre six cent mille francs, c'est la rançon d'un roi. || 2° Composition en argent au prix de laquelle un corsaire relâche un bâtiment de commerce qu'il a capturé. Il [Jean Bart] déclare que le 9e août, étant proche le Doggerbanc, il a pris un bâtiment hollandais, chargé de planches, et que, l'ayant gardé jusqu'au 11e, il est convenu de sa rançon avec le maître à la somme de dix mille florins argent de Hollande [en 1690], dans JAL.

— HIST. XIIe s. Por pecheors [pécheurs] venir à raenson, *Ronc.* p. 48. || XIIIe s. Sire, il vous mandent et prient que vous prendés de lor signor raenchon; et il vous en donront tant qu'il vous en venra en gré, *Chr. de Rains*, p. 66. || XVe s. ....Et vous laisserai venir à rançon legere et gracieuse [le roi d'Angleterre à messire Hervey son prisonnier], FROISS. I, I, 214. || XVIe s. En laissant aller francs et sans payer rençon, ceulx qui y avoient esté pris prisonniers, AMYOT, *Démétr.* 20. Ils [les vainqueurs chez les sauvages d'Amérique] ne demandent à leurs prisonniers aultre rançon que la confession et recognoissance d'estre vaincus, MONT. I, 241.

— ÉTYM. Prov. *reemsos, rezempto;* esp. *redencion;* ital. *redenzione;* du lat. *redemptionem*, de *redimere*, racheter, de *re, red*, indiquant retour, et *emere*, acheter. *Rançon* est une contraction de *raençon*.

RANÇONNÉ, ÉE (ran-so-né, née), *part. passé* de rançonner. Mis à rançon. Prisonniers rançonnés. Navires rançonnés. Les habitants, déjà rançonnés par le roi de Suède, le furent encore davantage par Auguste, VOLT. *Charles XII*, 3.

RANÇONNEMENT (ran-so-ne-man), *s. m.* || 1° Action de rançonner. || 2° Action par laquelle on exige d'une chose un prix exorbitant.

— HIST. XVIe s. Les fermiers ne cessent journellement vexer mes subjects de infinis ranssonemens, pilleries, concussions, MARG. *Lett.* 159.

— ÉTYM. *Rançonner*.

RANÇONNER (ran-so-né), *v. a.* || 1° Mettre à rançon. Le Prince noir rançonna du Guesclin. || 2° Terme de mer. Relâcher, moyennant composition, un bâtiment marchand capturé. J'ai été fort surpris d'apprendre.... que vous ayez eu la hardiesse d'arrêter et de rançonner des vaisseaux hollandais porteurs des passeports du roi, *Colbert à Panetié*, 3 sept. 1678. De là il se mit à piller ou à rançonner tous les vaisseaux qui sortaient des ports de la Chine, ou qui voulaient y entrer, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 21. || 3° Exiger de force ce qui n'est point dû. Louis XII fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le paysan, VOLT. *Mœurs*, 114. Les ennemis avaient tout rançonné du Var à la rivière d'Argan et à la Durance, ID. *Louis XV*, 20. || 4° Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une chose. Sur la route d'Italie, on rançonne assez durement les passagers, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. On voyage avec beaucoup de sûreté dans toute la Grèce : on trouve des auberges dans les principales villes et sur les grandes routes; mais on y est rançonné sans pudeur, BARTHÉL. *Anach.* ch. 34. Il ne faut rançonner personne; mais vous savez bien que le prix des pratiques n'est pas celui des étrangers, GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de modes*, sc. 7.

— HIST. XIIIe s. Quant li soudans de l'Escamele, et li soudan de Damas, et cis de Halape sorent que li soudans de Babylone ot rançonnet le roi sans aus [eux], *Ch. de Rains*, 209. || XVe s. [Son cheval l'emporta au milieu des Allemands] qui l'enclorrent de toutes parts, le prirent et le rançonnerent et lui demanderent dont il estoit, FROISS. I, I, 94. Et le rençonna d'une somme d'argent, COMM. VI, 9. || XVIe s. Il estoit contrainct d'aller rodant çà et là le long des costes, suspect à tout le monde, rençonnant les amis, et mesprisé des ennemis, AMYOT, *Phoc.* 18. Et ainsi ne pouvoit, sinon mettre la faute sur la traitre fortune, qui rançonnoit une aise si breve par un regret eternel, YVER, p. 536.

— ÉTYM. *Rançon;* prov. *ransonar.*

RANÇONNEUR, EUSE (ran-so-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rançonne, qui exige plus que ne vaut une chose. Qu'il ne fallait accoutumer ces rançonneurs de gens [les aubergistes] à leur donner tout ce qu'ils demandent, FURETIÈRE, *Roman bourg.* liv. II, *Hist. de Charrosselles*, p. 216.

— HIST. XVe s. Pillars et raensonneurs de gens, DU CANGE, *ranso.*

RANCUNE (ran-ku-n'), *s. f.* Ressentiment tenace et qu'on n'oublie pas. De mon côté, moi, j'ai une vieille rancune contre le financier, DANCOURT, *Foire de Besons*, sc. 13. Ce qui me retient, c'est la peine que cela vous fera, c'est la rancune que vous en prendrez contre moi, MARIV. *Marianne*, 4e part. Bien rosser et garder rancune est aussi par trop féminin, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 8. Les rancunes de l'amitié sont plus durables que toutes les autres; elles survivent à la colère, GENLIS, *Vœux tém.* t. III, p. 133, dans POUGENS. J'ai de la rancune de prince; Mon bon roi, vous me le paierez, BÉRANG. *M. jours gras.* || Sans rancune, ou point de rancune, c'est-à-dire oublions le passé, oublions nos sujets de plainte. Amour.... Qui fut (soit dit sans rancune) Si sujet à caution, CHAUL. *Voyage de l'amour et de l'amitié.* || Rancune tenant ou tenante, se dit pour signifier qu'on se rapproche tout en gardant son inimitié. Comptez sur moi comme sur vous-même dans ce moment, mais rancune tenant toujours, VOLT. *Socrate*, II, 8. || Rancune à part, se dit lorsque, n'étant pas bien avec quelqu'un, et ayant néanmoins un intérêt commun avec lui, on oublie de part et d'autre pour un temps les griefs réciproques. || Fig. et en forme de dicton populaire, en parlant d'une étoffe, d'un cuir, etc. : C'est de la rancune de prêtre, ou c'est fait en rancune de prêtre, ça durera toujours, c'est inusable.

— HIST. XIe s. Diz cops il fiert par duel [deuil] e par rancune, *Ch. de Rol.* CLXVIII. || XIIIe s. Et se descovri lors aparantment la rancune, *Hist. occid. des crois*, t. II, p. 348. Amors a tele nature, Que sa joie fait torner à rancure, *Ms. de poésies franç. avant* 1300, t. I, p. 51, dans LACURNE. || XIVe s. Li rois fut de mal cuer et de felon coraige, Et fut pleins de rancune, de corroux et de raige, *Girart de Ross.* v. 3191. || XVe s. Et estoit tenu Pietre du Bois en paix parmi tant qu'il avoit juré qu'il ne traiteroit jamais ni ne procureroit nulle guerre ni rancunes des bonnes gens de Gand envers le duc de Bourgogne, FROISS. II, II, 241. || XVIe s. Ame exempte de vengeance et de rancune, MONT. I, 402.

— ÉTYM. Berry, *rancure;* prov. *rancura;* anc. espagn. *rencura;* ital. *rancura;* du lat. *rancus*, rance, avec la finale *ura* ou *una.*

† **RANCUNEUX, EUSE** (ran-ku-neû, neû-z'), *adj.* Qui est plein de rancune. Si ce garçon-là me recherchait, je ne suis pas rancuneuse, il y aurait du rapatriage, et je prétends être brouillée, MARIV. *Surp. de l'am.* II, 6. Il est doux, honnête, sensible, et surtout il n'est pas rancuneux, AL. DUVAL, *le Prisonnier*, sc. 22. S'il m'était possible de nourrir contre vous une pensée rancuneuse, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § VII.

— HIST. XVe s. Estre ne peult que, après grands guerres, le record rancuneux n'en demeure aux terres blessées, *Boucicq.* II, 12.

— ÉTYM. *Rancune*, et la finale *eux* qui signifie plein de.

RANCUNIER, IÈRE (ran-ku-nié, niè-r'), *adj.* Qui a de la rancune, qui garde rancune. Dites-lui que je ne suis pas rancunier avec les génies, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* déc. 1769. C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Il ne faut pas être rancunier, et moins avec le patriarche [Voltaire] qu'avec qui que ce soit, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 327. || Substantivement. Un rancunier. Une rancunière. Il n'y a pas d'apparence que les rancuniers [les ennemis de Voltaire] perdent leur rancune, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 1er oct. 1756.

— ÉTYM. *Rancune*, et la finale *ier* qui signifie manière d'être.

† **RANDANITE** (ran-da-ni-t'), *s. f.* Silice gélatineuse de Randan (Auvergne).

† **RANDON** (ran-don), *s. m.* Terme vieilli. Course impétueuse, afflux impétueux. L'hiver survint avec grande furie, Monceaux de neige et grands randons de pluie, LA FONT. *Poésies mêlées*, XXVII.

— HIST. XIIIe s. Li sanc li saut à grant randon Par mi le nez à grant foison, *Ren.* 6439. || XVIe s. Quand l'allarme commencea à sonner, les gens de cheval tournerent tout court, et avec grands cris coururent du grant randon contre les Parthes, AMYOT, *Anton.* 48.

— ÉTYM. Voy. RANDONNÉE.

RANDONNÉE (ran-do-née), *s. f.* Terme de chasse. Tour, circuit fait sur un même lieu par une bête qu'on a lancée. || Familièrement. Faire une grande randonnée, marcher longtemps sans s'arrêter (locution vieillie).

— HIST. XIIe s. Après lui broiche [pique des éperons] tout une randonnée, *R. de Cambrai*, 118. || XIVe s. Bertran du Guesclin s'en va de randonnée Par dessus la jument qui estoit deferrée, *Guescl.* 258.

— ÉTYM. L'anc. verbe *randoner*, courir rapidement, qu'on entend encore dire à Paris, et qui vient de *randon*, vivacité, violence. Diez tire *randon* de l'allem. *Rand*, bord, extrémité; d'où en provençal, *randa*, le bout d'une chose, et *a randa*, près du bord, extrême, pressant. De là vient le reste des significations. Cependant Scheler demande si *randon* ne viendrait pas plutôt de *rade*, rapide, avec l'addition d'une nasale; le fait est que l'ancien français a *randir*, aller de roideur, conservé dans le picard *randir*.

† **RANELLE** (ra-nè-l'), *s. f.* Genre de coquilles univalves. On y distingue : la ranelle gibbeuse, dite vulgairement crapaud; la ranelle bourse, appelée aussi grenouille, bourse et raccrocheuse.

— ÉTYM. Diminutif de *rana*, grenouille.

RANG (ran; le *g* se lie et prend le son du *k* : un ran-k élevé; aller de ran-k en rang; au pluriel, l'*s* se lie : des ran-z entiers), *s. m.* || 1° Disposition de choses ou de personnes sur une même ligne. Rang d'arbres. Rangs de dents. Ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut on la placer, tant les rangs y sont pressés, BOSS. *Duch. d'Orl.* C'est un petit village ou plutôt un hameau, Bâti sur le penchant d'un long rang de collines, BOIL. *Épître* VI. Il est vrai qu'en supposant ces rangs de rames [dans les vaisseaux des anciens perpendiculairement les uns sur les autres, il n'est pas aisé de comprendre comment se pouvait faire la manœuvre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 572, dans POUGENS. En dansant, un petit rang de perles s'est détaché de son habit; je m'en suis emparé, sans que personne s'en soit aperçu, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 150, dans POUGENS. || Au théâtre, loges de premier rang, de deuxième rang, premières loges, deuxièmes loges. || Dans les galères, les rangs, les forçats qui les faisaient marcher. Le service des rangs sauva notre galère. || Terme de manége. L'endroit du manége où les élèves se tiennent l'un à côté de l'autre, et d'où ils sortent pour travailler tour à tour. || Rang d'écurie, nombre de chevaux attachés à un même râtelier. || Grand rang, le rang le plus nombreux ou les plus beaux chevaux. || Espèce de table que les typographes établissent sur des tréteaux pour y placer leurs casses. || Terme de maçonnerie. Se dit des assises d'un mur en pierre ou en moellon. || Terme de marine. Faux rang, vide dans l'arrimage. || 2° Suite de soldats placés les uns à côté des autres. Mettre en rang. Serrez les rangs. Ils avaient rompu les rangs. Quand notre dictateur devant les rangs s'avance, CORN. *Hor.* I, 4. Dans leurs rangs à ce lâche ils ont donné retraite! ID. *ib.* III, 6. Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, BOSS. *Louis de Bourbon.* Trois rangs, tirant à la fois et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles, VOLT. *Louis XIV*, 18. Le premier rang de sa compagnie [du roi de Prusse, père de Frédéric II] était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut; il les faisait acheter au bout de l'Europe et de l'Asie, ID. *Comm. œuv. aut. Henr.* Et nous prenons nos rangs dans un morne silence, C. DELAV. *Paria*, V, 6. Il [Napoléon, à Moscou, passant des revues] déclare que jusqu'alors c'est par erreur qu'on les a rangés [les bataillons] sur trois hommes de hauteur, que deux suffisent; il ne forme donc plus son infanterie que sur deux rangs, SÉGUR, *Hist. Nap.* VIII, 11. On remarqua un bataillon qui, s'étant présenté de flanc aux batteries russes, perdit un rang entier de l'un de ses pelotons par un seul boulet;

vingt-deux hommes tombèrent par le même coup, ID. *ib.* VI, 4. Entrer dans les rangs d'une armée, être admis, être incorporé dans une armée. || On dit de même : j'ai combattu, j'ai servi dans vos rangs; nous l'avons admis dans nos rangs; il fut chassé des rangs de l'armée. || Terme de tournoi et de combat de barrière. Se mettre sur les rangs, paraître sur les rangs, se présenter au combat, montrer qu'on est prêt à entrer en lice. || Fig. Être sur les rangs, se mettre sur les rangs, être, se mettre parmi les prétendants à un emploi, à une charge, etc. Il s'est mis sur les rangs pour la députation. Tant de concurrents Que la soif de régner avait mis sur les rangs, CORN. *Pulch.* II, 1. Que veut-il, dira-t-on; quelle fougue indiscrète Ramène sur les rangs encor ce vain athlète? BOIL. *Épître* X. Il crut qu'il méritait son attention, et s'était mis sur les rangs, HAMILT. *Gramm.* 5. || On dit de même : entrer sur les rangs. Phébus même aurait peur s'il entrait sur les rangs, BOIL. *Épître* I. || Être sur les rangs, paraître dans le monde avec crédit, faveur, autorité; locution qui a vieilli. Ah! Dieu vous gard' la belle ville, Vous voici donques sur les rangs? ST-AMAND, *Rome ridicule*, stance 9. Rome fut saccagée, jusques à ce que Mucien et Marcellus vinrent sur les rangs, D'ABLANC. *Tacite, Hist.* II, 42. || 3° Place qui appartient, qui convient à une personne ou à une chose parmi plusieurs autres. Ils prirent séance chacun selon son rang. Rang d'ancienneté. Rang de taille. Remettre un livre à son rang. L'homme ne sait à quel rang se mettre; il est visiblement égaré, et tombé de son vrai lieu sans le pouvoir retrouver, PASC. *Pens.* VIII, 12, éd. HAVET. Il [Alexandre Sévère] avait une autre chapelle où l'on voyait l'image d'Achille et de quelques autres grands hommes; mais Jésus-Christ était placé dans le premier rang, BOSS. *Hist.* II, 12. Dans le ciel les rangs ne seront marqués que par les vertus, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 9 avr. 1713. || Opiner, parler à son rang, opiner, parler selon la place qu'on occupe. || Terme de marine. Se former par rang de vitesse, se dit d'une armée, d'une escadre, dont les vaisseaux se rangent le plus promptement possible sur les divers points d'une ligne de combat, quel que soit le poste ordinaire de chaque vaisseau. || En termes d'étiquette, avoir rang avant, après, marcher devant, après. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche, jusque dans Bruxelles, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le patriarche de Russie fut dès lors sacré par les évêques russes, non par le patriarche; il eut rang dans l'Église grecque après celui de Jérusalem, VOLT. *Russie*, I, 2. || 4° Fig. Il se dit des différentes classes de la société. La distinction des rangs. Tirer quelqu'un des derniers rangs. Et dans les plus bas rangs les noms les plus abjects Ont voulu s'ennoblir par de si hauts projets, CORN. *Cinna*, IV, 3. Il ne suffit pas qu'il y ait dans une monarchie des rangs intermédiaires, il faut encore un dépôt de lois, MONTESQ. *Esp.* II, 4. || 5° Particulièrement. Haute position dans la société. Élever quelqu'un au rang de sénateur. Des femmes d'un haut rang. Je t'ai préféré même à ceux dont les parents Ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs, CORN. *Cinna*, V, 1. Ne manquez pas, d'un haut ton, De les saluer par leur nom, De quelque rang qu'ils puissent être; Cette familiarité Donne à quiconque en use un air de qualité, MOL. *Remerc. au roi.* Plus mon rang a d'éclat, plus l'affront est sanglant, ID. *Psyché, Prologue.* Je suis seule.... je ne tiens aucune place ni aucun rang sur terre, que dans votre cœur.... et dans celui de mes amis.... mais vous, dans le rang que vous tenez.... SÉV. 606. Si son rang la distinguait, elle était encore plus distinguée par son mérite, BOSS. *Duch. d'Orl.* C'est là [dans l'histoire] que les rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, ID. *ib.* Vous y verrez des saints qui ont tenu dans le monde les mêmes rangs que vous y tenez aujourd'hui, BOURDAL. *Avent, Sainteté*, 302. Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû, RAC. *Esth.* III, 7. Mettez au premier rang ceux qui ont une noblesse plus ancienne et plus éclatante, FÉN. *Tél.* XII. J'étais jeune et superbe et nourri dans un rang Où l'on puisa toujours l'orgueil avec le sang, VOLT. *Œdipe*, IV, 1. || 6° Fig. Importance d'une personne. Camille, qui ne tient que le second rang dans les trois premiers actes et y laisse le premier à Sabine, prend le premier en ces deux derniers, CORN. *Hor. examen.* || Il se dit aussi des choses. Quoi que doive un monarque, et dût-il sa couronne, Il doit à ses sujets encor plus qu'à personne; Il cesse de devoir quand la dette est d'un rang À ne point l'acquitter qu'aux dépens de leur sang, ID. *Pomp.* I, 1. || Mettre une chose au rang des péchés oubliés, voy. PÉCHÉ, n° 1. || 7° Fig. Place qu'une personne tient dans l'estime des hommes.... vous tenez encor même rang dans son âme, CORN. *D. Sanche*, I, 3. Lui qui d'un honnête homme à la cour tient le rang, MOL. *Mis.* V, 1. Donnez-moi la joie de voir que vous êtes persuadé que vous êtes au premier rang de tout ce qui m'est le plus cher au monde, SÉV. *à Arnauld d'Andilly*, 11 déc. 1672. Chacun avait son rang dans les discours du prince, BOSS. *Louis de Bourbon.* En vain aux conquérants L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs, BOIL. *Épître* I. À peine en sa mémoire ai-je encor quelque rang, RAC. *Théb.* II, 3. Et je ne puis gagner dans son perfide cœur, D'autre rang que celui de son persécuteur! ID. *Andr.* II, 5. De ce jour-là seulement il prend son rang d'homme de mérite, LA BRUY. XII. Cette célèbre réponse par laquelle il [Annibal] donnait le premier rang entre les grands généraux à Alexandre, le second à Pyrrhus, le troisième à lui-même, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 336, dans POUGENS. [Lamotte] prouva que, dans l'art d'écrire, on peut être encore quelque chose au second rang, VOLT. *Louis XIV*, 32. || Il se dit aussi des choses. Vous savez comme tout cela [les affaires de Mme de Grignan] se trouve naturellement dans le premier rang de ce qui m'est cher et précieux, SÉV. 13 nov. 1689. Je dis ce jour-là ces sottises que vous appelez jolies, et c'est tout ce qu'on peut faire pour les adoucir; vous voulez tirer de ce rang le compliment que je fis à M. de Richelieu, je le veux bien, ID. 26 janv. 1680. La pénitence autrefois tenait un grand rang dans l'Église; je ne sais dans quel coin du monde elle s'est maintenant retirée, BOSS. *Panég. St Bernard*, 2. Dans quel rang mettez-vous ce livre [l'Esprit des lois]? — Dans le rang des ouvrages de génie qui font désirer la perfection, VOLT. *Dial.* XXIV, 1. || Perdre son rang, déchoir de la place qu'on occupait dans l'estime publique. À force de vieillir un auteur perd son rang, CORN. *Au roi, Sur son retour de Flandre.* || Mettre au même rang, en même rang, accorder la même estime. Vous voyez qu'il [Jésus-Christ] met en même rang sa résurrection et sa mort, BOSS. *Sermons, Vertu de la croix*, 1. || Mettre au rang de, mettre au nombre de. Et l'on doit mettre au rang des plus cuisants malheurs La mort d'un ennemi qui coûte tant de pleurs, CORN. *Cinna*, I, 1. Je mets la contrainte dans laquelle vous me mandez que vit cette pauvre femme à Rome [la princesse de Vaudemont] au rang des cruautés de l'inquisition, Mme DE GRIGNAN, *à Coulanges*, dans SÉV. t. X, p. 1691, éd. RÉGNIER. Vous qu'il a voulu mettre au rang de ses amis, BOSS. *Louis de Bourbon.* Mettons nos noms obscurs au rang des plus grands noms, VOLT. *Orphel.* IV, 6. || Se mettre au rang de, se mettre au nombre de. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au dessus de la religion.... il se met au rang des gens désabusés, BOSS. *Anne de Gonz.* || Au rang, parmi. Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants, Que de me voir savant comme certaines gens, MOL. *F. sav.* IV, 3. Il y a tant de jours et de mystères avant que de toucher son argent, qu'on se trouve insensiblement dans le rang des pauvres, SÉV. 12 février 1694. Silanus, sur qui Claude avait jeté les yeux, Et qui comptait Auguste au rang de ses aïeux, RAC. *Brit.* I, 1. || 8° Terme de marine. Il se dit du degré de force des grands bâtiments. Vaisseau du premier rang, vaisseau à trois ponts. Vaisseaux du second rang, vaisseaux qui n'ont que deux ponts, et qui portent de 80 à 100 canons. Vaisseaux du 3e rang, vaisseaux à deux ponts ne portant que 72 canons. || On distingue aussi des frégates du 1er, du 2e, du 3e rang. || Autrefois vaisseaux du second rang se disait, avec moins de précision, de vaisseaux d'une force inférieure. Cette flotte était composée de douze grands vaisseaux de ligne, de plusieurs du second rang, de frégates et de galères, VOLT. *Russie*, II, 15. || 9° Terme de marine et de pêche. Rang d'avant, grande soute dans laquelle couche l'équipage, et où l'on serre les cordages. || Terme de pêche. Grand rang, grande soute dans laquelle les pêcheurs de la Manche mettent le poisson qui ne peut pas tenir sur le pont. || 10° En rang d'oignon, voy. OIGNON, n° 5.

— HIST. XIe s. Turpins de Reims en est levet del renc, *Ch. de Rol.* XIX. || XIIe s. Quant [il] voit les rens [de guerriers] qui si pres sont venu, *Roncisv.* p. 60. Or il estoient tuit en rang Venu pour veoir la meslée, *la Charrette*, 2714. || XIVe s. Moult de gens, hommes et femmes, se puent [peuvent] deduire et voler de l'esprevier, et faire un grant renc à travers les champs, et voler chascun en droict soy, *Modus*, f° XCV, *verso.* || XVe s. Et avoit dit Philippe d'Artevelle et fait dire de rang en rang : « Si le comte vient sur nous, gardez-vous bien que nul ne lui fasse mal, » FROISS. II, II, 156. Et si ay esté sept années de renc en la guerre avec lui.... COMM. I, 4. La nostre [dame] a eu trois fils de rang et en quatre années, ID. VII, 3. Quand il fut saisy de sa lance, il eslongna Nero qui estoit desja à son ranc, attendant; atant piquerent leurs coursiers l'ung contre l'autre, *Perceforest*, t. V, f° 29. Se vont entreferir des lances de tel ranc [roideur], que les tronsons en bondirent en l'air aussy dru comme mouches, *ib.* t. IV, f° 59. || XVIe s. Or ainsi que la nuit tendit ses larges voiles, Et qu'on voit dans le ciel les premieres estoiles Monstrer leur belle veue et de rang se lever, DESPORTES, *Élégie*, II, 5, *Pyromance.* L'auctorité de ces tesmoignages n'a pas assez de reng pour nous tenir en bride, MONT. I, 203. L'ardeur de jeunesse l'avoit poulsé sur les ennemis un peu avant son reng, ID. I, 224. Et aller par ci par là dans la maison se prendre garde si tout est à son rang, LA BOÉTIE, 178.

— ÉTYM. Picard, *ringue;* Berry, *raing*, le *g* ne se prononce pas : provenç. *renc*, et *rengua*, *s. f.;* anc. catal. *renc;* all. et suéd. *rang;* angl. *rank;* kymri, *rhenge;* breton, *renk;* irl. *ranc.* Diez le dérive de l'anc haut-all. *hring*, cercle, de sorte que *rang* serait étymologiquement une rangée circulaire. Scheler demande si on ne pourrait pas y voir une forme nasalisée et masculine (ou féminine, car il y a aussi *range*, *rengua*) du lat. *rega*, primitif inusité de *regula*, règle, ligne droite.

† **RANGE** (ran-j'), *s. f.* Terme de paveur. Rang de pavés qui sont tous de même grandeur. || Range losange, pavés posés en ligne diagonale. || On dit aussi rangée. || Pousseur de ranges, ouvrier chargé de poser les premiers pavés joignant les caniveaux et contre-jumelles d'un ruisseau.

RANGÉ, ÉE (ran-jé, jée), *part. passé* de ranger. || 1° Mis dans un certain ordre. Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothèque, BOIL. *Lutr.* IV. Il était sur son char; ses gardes affligés imitaient son silence autour de lui rangés, ID. *Phèdre*, V, 6. || Bataille rangée, combat entre deux armées rangées en bataille. Attendrons-nous, seigneur... Qu'on descende en la place en bataille rangée? CORN. *Othon*, V, 2. La bataille de Dreux fut la première bataille rangée qui se donna entre le parti catholique et le parti protestant; ce fut en 1562, VOLT. *Henr.* II, *note.* || 2° Qui s'est rangé, mis de côté. Je me trouvai, par un mouvement naturel et presque involontaire, rangée derrière l'autel que je tenais embrassé, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 1. || Terme de marine. Vent rangé à, vent qui a pris la direction de. Le vent étant rangé à l'est, *Journal*, 18 déc. 1688, dans JAL.

3° Mis dans une certaine disposition. Ah! ma bonne, fallait-il que ma vie fût rangée et marquée si loin de la vôtre! SÉV. 9 août 1671. || Particulièrement, mis en bon ordre. Aujourd'hui je fais l'entendue dans mon hôtel de Carnavalet, que vous ne reconnaîtrez pas depuis qu'il est rangé, SÉV. 15 nov. 1677. Vous avez raison, ma bonne, de dire que le sentiment de tendresse qui vous fait résoudre de venir tout à l'heure ici.... me fait mieux voir votre cœur que toutes les paroles bien rangées, ID. 8 juil. 1676. Cette lettre [de Mme de Sévigné à M. de Carcassonne] est mieux rangée, quoique écrite impétueusement, et, en la lisant, M. le chevalier en eut les yeux rouges, ID. 24 janv. 1689. || Installé, établi. Je vous conjure une bonne fois de vous tenir pour toute rangée chez moi, comme vous y étiez, SÉV. 8 juin 1676. Vous êtes toute rangée à Aix; passez-y votre hiver, ID. 22 déc. 1675. Ni le mois de novembre ni le mois de décembre ne sont point difficiles à passer à la campagne, quand on y est une fois rangé, ID. 7 déc. 1789. Ce matin nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés, ID. 31 mai 1680. || 4° Ajusté, préparé pour tricher, en parlant de cartes. Le cartier.... avoua qu'il faisait ce métier depuis longtemps [ajuster les cartes pour tricher]; et même cela se répandra plus loin [que la cour], car il y a plusieurs maisons où il fournissait de ces bonnes cartes rangées, SÉV. 18 mars 1671. || 5° Rangé à, sous, soumis. Cet État de nouveau rangé sous ma puissance, CORN. *Pomp.* IV, 3. Amurat est heureux : la fortune est changée, Madame, et sous ses lois Babylone est rangée, RAC. *Bajaz.* IV, 3. Au dedans de l'État, les grands rangés à leur devoir, FÉN. *Dial. des morts mod.* 19. || 6° Un homme rangé, bien rangé, homme qui a de l'ordre,

de la conduite. Je ne suis ni joueur, ni débauché; je me vante d'être rangé, MARIV. *Marianne*, 6e part. Le Génevois est rangé et se plaît à vivre avec sa famille, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Ma nièce est sage, vertueuse; tu es rangé, soumis, complaisant, PICARD, *Marionnettes*, I, 24. || On dit de même : Mener une vie rangée.

RANGÉE (ran-jée), *s. f.* Suite de choses sur une même ligne. Une rangée de maisons, d'arbres, de jardins. Sa gueule [du mouton] est armée d'une rangée de faux tranchantes avec laquelle il me [c'est l'herbe qui parle] coupe, me déchire et m'engloutit, VOLT. *Aventure indienne.*

— HIST. XIVe s. Que celle rengée de pieux ait huit piés ou neuf de long, *Modus*, fo LXIX, *verso*. || XVIe s. Celle rengée mesme des Alpes, dont le pied est baigné de la mer de Thoscane, AMYOT, *P. Æm* 9.

— ÉTYM. *Rangé;* Berry et génev. *ranchée;* wallon, *reingeaie.*

† **RANGEMENT** (ran-je-man), *s. m.* Action de ranger. Les rangements dans la maison. || Usité dans la conversation; il est d'ailleurs ancien.

— HIST. XVIe s. Rangement, MONET, *Dict.*

1. **RANGER** (ran-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : rangeant, rangeons), *v. a.* || 1o Mettre en rang, disposer suivant un certain ordre. Ranger des livres. [Il] Range les troncs coupés des chênes et des ormes, ROTR. *Herc. mour.* V, 1. Il rangea la cavalerie sur la rivière, pour l'opposer à la cavalerie ennemie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 586. Déterminés à ne se point rendre, ils rangent les machines sur les remparts et sur les tours, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 267, dans POUGENS. || Fig. Je vis cinq ou six jours de repos, et au delà j'entrevis l'affaire de M. de Bellièvre; je voulais m'y donner tout entière; cela fit que je rangeai tout de suite une saignée pour avoir toute ma liberté, SÉV. 10 juill. 1675. || Terme de marine. Disposer. Ranger une escadre en ordre de bataille, du monde sur une manœuvre. || Range! commandement toujours suivi d'une explication, comme : Range à hisser les huniers! Range le monde au cabestan! c'est-à-dire ordre aux hommes qui doivent hisser les huniers de se répartir sur leurs drisses, et à ceux qui doivent virer au cabestan de se placer à leur poste. || 2o Disposer avec un certain soin, pour un certain objet. Elle tombe, et, tombant, range ses vêtements, Dernier trait de pudeur même aux derniers moments, LA FONT. *Filles de Minée.* Mes paroles sont assez bonnes, je les range comme ceux qui disent bien; mais la tendresse de mes sentiments me tue, SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 août 1671. J'en reviens toujours à cette Providence qui nous a rangés comme il lui a plu, ID. 19 juin 1680. Mais as-tu près de moi rangé ces vêtements Qui couvrirent ma mère à ses derniers moments? DUCIS, *Othello*, V, 2. || Ranger une chambre, un appartement, un cabinet, y mettre chaque chose à sa place. J'arriverai avant la Toussaint, en sorte que j'aurai tout le temps de ranger votre appartement pour vous y recevoir, SÉV. 20 oct. 1680. || On dit de même : ranger une bibliothèque. || Fig. Régler. Quand j'ai rangé de certaines choses, c'est me blesser le cœur que de s'y opposer si vivement, SÉV. *à Mme de Grignan*, t. III, p. 129, éd. RÉGNIER. || 3o Mettre de côté pour rendre le passage libre. Rangez cette chaise. Les gardes firent ranger le peuple. || 4o Terme de marine. Passer auprès, raser (dérivé d'un des sens anciens de ranger, qui a signifié parcourir; voy. l'historique). Cet homme [Améric Vespuce] ne méritait certainement aucuns honneurs pour s'être trouvé, en 1498, dans une escadre qui rangea les côtes du Brésil, lorsque Colombo, cinq ans auparavant, avait montré le chemin au reste du monde, VOLT. *Mœurs*, 145. || Fig. Fleury voulut ranger les écueils, et il alla audevant de tout en matière si délicate, ST-SIM. 381, 148. || Ranger à l'honneur, passer à poupe du vaisseau amiral ou commandant, pour entendre les communications verbales de l'amiral ou du chef de division de qui l'on dépend. || Par extension, ranger à l'honneur, se dit de tout objet, côte, navire, bouée etc. près duquel on passe de telle façon qu'on laisse un très-petit espace entre cet objet et soi. || Ranger le vent, se rapprocher de la direction du vent. || 5o Mettre au nombre de, au rang de. Et trois ou quatre seulement, Au nombre desquels on me range, Peuvent donner une louange Qui demeure éternellement, MALH. III, 2. Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes, De cette indigne classe où nous rangent les hommes, MOL. *Femm. sav.* III, 2. Ils [les Romains] voulurent ranger Jésus-Christ parmi leurs divinités, BOSS. *Hist.* II, 12. Dieu le frappe [Nabuchodonosor], lui ôte l'esprit, et le range parmi les bêtes, ID. *ib.* II, 4. Il est certain que le francolin a beaucoup de rapport avec la perdrix; et c'est ce qui a porté Olina, Linnæus et Brisson à les ranger parmi les perdrix, BUFF. *Ois.* t. IV, p 225. || 6o Fig. Faire passer du côté de. Je parlai à ses parents que je rangeai de mon parti : la demoiselle était de bonne volonté, MARIVAUX, *Pays. parv.* 4e part. || Dire de quelqu'un qu'il s'est mis du côté de. Un bruit injurieux Le rangeait [Xipharès] du parti d'un camp séditieux, RAC. *Mithr.* I, 1. || 7o Fig. Ranger à, soumettre à, réduire à. Moi qui rangeais au joug la terre universelle, RÉGNIER, *Élég.* V. Range à ce que tu dois ton âme en patience, CORN. *Imit.* II, 6. Accablé des malheurs où le destin me range, ID. *Cid*, I, 8. Et ne me rangez pas à l'indigne destin De me voir le rival de monsieur Trissotin, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. || Ranger sous, même sens. France ingrate, tu veux la paix.... Encore un lustre ou deux, et sous tes destinées J'aurais rangé le sort des têtes couronnées, CORN. *Toison d'or, Prol.* sc. 2. Et sous ton divin joug range nos volontés, RAC. *Hymnes, Le mercredi à laudes.* Il [du Guesclin] rangea le Poitou, la Saintonge sous l'obéissance de la France, VOLT. *Mœurs*, 78. || Ranger en, réduire à la condition de. Souvenez-vous Que ma gloire en ces lieux me demande un époux, Qu'elle ne peut souffrir que ma fuite m'y range En captive de guerre.... CORN. *Sert.* I, 3. || Ranger un pays sous ses lois, sous sa domination, sous sa puissance, le soumettre à son pouvoir. Lorsque Albe sous ses lois range notre destin, CORN. *Hor.* IV, 2. Si le ciel sous mes lois eût rangé la Syrie, VOLT. *Zaïre*, I, 1. || 8o Ranger quelqu'un à la raison, au devoir, l'obliger à faire ce qu'il doit. Ô Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées Ont aux vaines fureurs les armes arrachées Et rangé l'insolence aux pieds de la raison, MALH. II, 1. L'un rangeant des rebelles à leur devoir par la terreur et par l'effort de ses armes.... FLÉCH. *Duch. de Mont.* || Absolument. Assujettir, captiver. Un jour qu'il se vantait de cette humeur étrange A qui chaque objet plaît et que pas un ne range, CORN. *la Suiv.* I, 1. || Absolument et familièrement. Ranger quelqu'un, le soumettre, le réduire à faire ce qu'on exige de lui. Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens, MOL. *Éc. des f.* V, 7. Vous faites en très-brave père de ranger un fils libertin, DANCOURT, *Enf. de Paris*, V, 1. || Rendre rangé, régulier dans sa conduite. Le mariage va me ranger; je n'aurai des yeux que pour ma petite cousine, PICARD, *Vieille tante*, III, 5. || 9o *V. n.* Ranger, être rangé, tenir dans, être placé dans. Le grand lit du roi n'y a pu ranger, parce que le lieu est trop bas, PELLISSON, *Lett histor.* t. II, p. 358. || 10o Se ranger, *v. réfl.* Se mettre dans un certain ordre. Les deux flottes s'étant rangées en bataille. La reine nous appelle; Allons, rangeons-nous auprès d'elle, RAC. *Esth.* I, 2. Est-ce [mon cerveau] un livre dont tous les caractères se soient rangés d'eux-mêmes? FÉN. *Exist.* 48. Les plus braves de l'armée du prince de Galles se rangèrent auprès de lui, et périrent les armes à la main, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 441. || Se ranger autour du feu, d'une table, se dit de personnes qui se placent autour du feu, autour d'une table. || Fig. Se ranger sous les étendards, sous les enseignes, sous les drapeaux d'un prince, embrasser le parti de ce prince, servir dans ses troupes. De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent Sous les drapeaux d'un roi longtemps victorieux? RAC. *Mithr.* III, 1. || Fig. Se ranger du parti, du côté de quelqu'un, embrasser son parti. Seigneur, n'attirez point le tonnerre en ces lieux, Rangez-vous du parti des destins et des dieux, CORN. *Pomp.* I, 1. Il est généreux de se ranger du côté des affligés, MOL. *Critique*, 7. Je ne murmure point qu'une amitié commune Se range du parti que flatte la fortune, RAC. *Brit.* III, 7. || Se ranger avec, se mettre du parti de. Je me range toujours avec la vérité, CORN. *Mél.* I, 2. || On dit dans un sens analogue : se ranger à. Voilà la guerre ouverte entre les hommes, où il faut que chacun prenne parti, et se range nécessairement ou au dogmatisme ou au pyrrhonisme, PASC. *Pens.* VIII, 1, éd. HAVET. || Se ranger à l'avis de quelqu'un, déclarer qu'on est de son avis. Aristide se rangea le premier à cet avis pour les Athéniens, et après lui Pausanias pour les Lacédémoniens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 267, dans POUGENS. Depuis qu'à ce parti [résolution] mon esprit s'est rangé, GRESS. *Sidney*, I, 5. || 11o Se mettre de côté, laisser la voie libre. Se ranger devant quelqu'un. Rangeons-nous chacune immédiatement contre un des côtés de la porte, MOL. *G. Dand.* III, 9. Ils rencontrent un homme à cheval, gare, gare; ce pauvre homme se veut ranger; son cheval ne le veut pas, SÉV. 186. Remarquez comme par considération tout le monde se range pour lui faire place, LESAGE, *Diable boit.* 18. Que le cocher se range à cent pas de la maison, DANCOURT, *Moul. Javelle*, sc. 1. Le peuple se rangea en haie.... les magistrats prirent leurs places, VOLT. *Dict. philos. Fanatisme*, 5. || Fig. Toute mon attention est de me ranger proprement contre la muraille pour laisser passer quelques lettres de change à Beaulieu, qui aura soin de contenter les plus altérés, SÉV. 25 mai 1689. || Terme de manége. Se ranger, se dit de la première leçon des piliers, dans laquelle le cavalier apprend au cheval à se ranger. || Se ranger sous la remise, action du cocher qui recule ses chevaux pour remiser sa voiture. || 12o Terme de marine. Se ranger à bord, se ranger à quai, se dit d'un bâtiment qui se range côte à côte d'un autre bâtiment ou auprès d'un quai. || Se ranger, se fixer dans une région déterminée, en parlant du vent. Les vents s'étant rangés à l'ouest, *Laroche à Pontchartrain*, 28 oct. 1694, dans JAL. || Le vent se range de l'avant ou de l'arrière, quand sa direction vient à faire avec la quille un angle moins ou plus ouvert qu'auparavant. || 13o S'installer, s'organiser. Je m'en vais m'établir et me ranger dans mon petit logis, en attendant le plaisir de vous y voir avec moi, SÉV. 20 avr. 1672. || Être arrangé, accommodé. Tout est confondu; il n'y a plus ni Flandre, ni Allemagne; nous verrons dans quelques jours comme tout se rangera, SÉV. 7 août 1675. || 14o Se soumettre. Et si la plus sévère à nos vœux ne se range, LA FONT. *Joc.* C'est une chose où tu m'obliges, par la soumission et le respect où tu te ranges, MOL. *l'Av.* IV, 5. La reine se rangea bientôt à l'obéissance [pour les observances de l'Église de France], BOSS. *Mar.-Thér.* Le tout est de se ranger doucement à l'ordre de sa volonté [de Dieu], ID. *Lett. à Mme Albert de Luynes*, 26 oct. 1694. Allons, petit drôle, qu'on se range à son devoir, DANCOURT, *la Folle enchère*, sc. 21. Va porter ma lettre à Damis, et se range qui voudra sous le joug du mariage, MARIV. *Serm. indiscr.* I, 2. || 15o Familièrement. Adopter un genre de vie plus régulier. C'était un dissipateur, mais il s'est rangé. || 16o Se concentrer. C'est [Port-Royal] un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée, SÉV. 26 janv. 1674. C'est autour des reines que se range et se réunit ordinairement tout l'esprit du siècle, le désir de plaire, le plaisir de voir et d'être vue, FLÉCH. *Mar.-Thér.*

— HIST. XIIe s. Nous entrerons en France en bataille rangie, *Sax.* XXXII. || XIIIe s. La somme de leur conseil fu tiex [tel] que se Johannis li Blas venoit seur els, qu'il istroient fors et se rengeroient devant leur ost, VILLEH. CXLII. || XIVe s. Quant on est en bonne compaignie et on a rengé les champs, et chacun a son esprevier, on voit voler le sien et les autres, et y a on grant plaisance, *Modus*, fo CI. || XVe s. Le contraindre [Louis XI] s'il ne se vouloit renger, COMM. I, 2. || XVIe s. Ce roi [Mithridate] qui rengea son estomach [par l'habitude] a se nourrir de poison, MONT. I, 106. Il [mon père] se rengea à la coustume et m'envoya au college, ID. I, 196. Pour en renger davantage [de matière, dans les Essais], je n'en entasse que les testes, ID. I, 290. Ce fut luy qui prepara la voye à Lycurgus, par où il conduisit et rangea depuis les Lacedæmoniens à la raison, AMYOT, *Lyc.* 4. Les senateurs se rengeoient aucune fois du costé des roys, et fortifioient aucunefois la partie du peuple à l'encontre des roys, ID. *ib.* 9. Alors il se rengea à la ligue du menu peuple, ID. *Péric.* 11. Il alla avec le demourant de ses galleres renger de rechef la coste de la Pamphylie, ID. *Cimon*, 34.

— ÉTYM. *Rang;* prov. *rengar.*

† 2. **RANGER** (ran-jé) ou **RANGIER** (ran-jié), *s. m.* Terme de blason. Nom du renne.

— HIST. XIVe s. Un rangier d'or, esmaillié de blanc, les cornes d'or, DE LABORDE, *Émaux*, p. 477. || XVe s. Les autres [bêtes] s'appellent rengiers, qui sont de corsage et de couleur de daims, sauf qu'elles ont les cornes beaucoup plus grandes, car j'ai veu rengier porter cinquante-quatre cors pour avoir six cornes, COMM. VI, 8.

— ÉTYM. Norvégien, *hreingyr* (voy. RENNE). Dubellay donne ce nom au sanglier : un escumeux ranger, IV, 10, *verso.*

† 1. **RANGETTE** (ran-jè-t'), *s. f.* Sorte de fer forgé; tôle pour tuyaux de poêle, etc.

† 2. **RANGETTE** (ran-jè-t'), *s. f.* qui n'est usité que dans la *loc. adv.* à la rangette, c'est-à-dire en rang, l'un après l'autre (vieilli). A la rangette

L'amour les prend, Dans une plaine, Dans un couvert, L'un sans mitaine, L'autre sans vert, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 9. À la tribune, la maison royale, c'est-à-dire jusqu'aux petits-fils de France et non plus, se mettaient à la rangette et de suite sur le drap de pied du roi, ST-SIM. 83, 80.

— HIST. XVI° s. Allans à la rangette [l'un après l'autre], *Moyen de parvenir*, p. 380, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Ranger*.

† **RANGEUR, EUSE** (ran-jeur, jeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui range, aime à ranger. Cette femme est rangeuse. || Rangeur de ballots, homme de peine qui, dans un magasin, range les sacs, les ballots, etc. soit à la main, soit au crochet.

† **RANGIER** (ran-jié), *s. m.* Voy. RANGER 2.

† **RANGIFÈRE** (ran-ji-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Cerf rangifère, ou, substantivement, le rangifère, le renne. La nature n'a mis les rennes ou les rangifères que dans ces contrés [la Laponie], VOLT. *Mœurs*, 119.

— HIST. XVI° s. Et les oreilles semblables à celles d'un rangifere, PARÉ, *Licorne*, 4.

— ÉTYM. Mot créé par les latinistes du XVI° siècle; faut-il y voir un dérivé irrégulier de *rancher*, bâton garni d'échelons, par comparaison au bois du renne, et lat. *ferre*, porter?

† **RANGUILLON** (ran-ghi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Petit crochet qui fait partie d'un hameçon. || Petite pointe de fer qui avance sur le tympan d'une presse typographique, et qui fait la pointure.

RANIMÉ, ÉE (ra-ni-mé, mée), *part. passé* de ranimer.

RANIMER (ra-ni-mé), *v. a.* || 1° Rendre à la vie. La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre, RAC. *Athal.* IV, 6. .... Par nos regrets les ranimerons-nous? DUCIS, *Rom.* IV, 1. || 2° Par extension, redonner de la vigueur, du mouvement. Par tes conseils flatteurs tu m'as su ranimer, RAC. *Phèdre*, III, 1. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou [Voltaire], si quelque chose pouvait le ranimer, VOLT. *Lett. Prince de Ligne*, 13 déc. 1776. Et moi, quand le midi de ses feux bienfaisants Ranime par degrés mes membres languissants.... LAMART. *Médit.* I, 24. || Réveiller les sens, tirer de la langueur. Sa vue a ranimé mes esprits abattus, RAC. *Athal.* II, 5. Dieu, ranime mes sens trop faibles pour ma joie! VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Fig. Il est bien plus aisé de modérer les excès de piété que de ranimer sa langueur et sa paresse, MASS. *Carême*, *Mort*. || 3° Redonner du courage. M. de Montausier ranima les citoyens par sa présence [en une peste], les excitant à s'aider mutuellement par des offices réciproques, FLÉCH. *Duc de Mont.* || 4° Donner plus d'activité, en parlant de choses intellectuelles et morales. La conversation tombait, il la ranima. N'importe, en l'attendant, préparons sa victoire; Dans l'esprit d'un rival ranimons sa mémoire, CORN. *Tite et Bérén.* I, 3. Renouvelons-le dans nous, ce désir si salutaire; ne cessons point de le réveiller, de le ranimer par la fréquente méditation de l'importance infinie du salut, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 52. Je voudrais vous marquer ce zèle avec lequel Mme d'Aiguillon ranimait la charité en un siècle où elle est non-seulement refroidie, mais presque éteinte, FLÉCH. *Aiguillon*. Mais ne craignez-vous point que........ Je ne ranime encor ma satirique audace? BOIL. *Épigr.* XXXV. Pour exercer leur vertu, ou ranimer leur vigilance, MASS. *Carême*, *Lazare*. Il n'a remarqué de votre rêve que ce qui ranimait ses douleurs, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 10. || Ranimer à, exciter à. Mais craignez avec moi que ce choix ne ranime Cette haine mourante à quelque nouveau crime, CORN. *Rod.* III, 4. || 5° Donner plus de force, plus d'éclat, en parlant d'objets physiques. Ranimer le feu qui s'éteignait. L'arrivée de troupes fraîches ranima le combat. Ranimer les couleurs d'un tableau. La joie a ranimé son teint. Une pluie douce ranime les plantes. || 6° Se ranimer, *v. réfl.* Revenir à la vie. Ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi qui ne mentis jamais pour personne? FLÉCH. *Duc de Montaus.* Les morts se ranimant à la voix d'Élisée, RAC. *Athal.* I, 1. || 7° Fig. Reprendre de nouvelles forces, une nouvelle activité. Aussitôt Télémaque, dont les forces étaient épuisées, commence à se ranimer, FÉN. *Tél.* XVI. Je sentirai mon cœur encor se ranimer, VOLT. *Tancr.* I, 1. Il se ranime à parler de son ancien temps, de ses amours, de ses campagnes, des combats où il s'est trouvé, du courage de ses compatriotes, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. Je ne sais par quel hasard une superstition de mon enfance s'est ranimée dans mon cœur, STAEL, *Corinne*, XI, 1.

— ÉTYM. *Re*..., et *animer*.

† **RANIN, INE** (ra-nin, ni-n'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui tient de la grenouille. || 2° Terme d'anatomie. Artère ranine, artère qui s'avance jusqu'à la pointe de la langue, ainsi dite parce que c'est là que se forme la ranule.

— ÉTYM. Lat. *rana*, grenouille.

RANULAIRE (ra-nu-lè-r'), *adj.* D'après l'Académie, c'est un terme d'anatomie qui se dit des veines et artères qui sont sous la langue. Il y a là quelque méprise; car ranule, d'où proviendrait ranulaire, ne signifie qu'une lésion pathologique, une tumeur; c'est ranin qu'on dit en anatomie.

RANULE (ra-nu-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme de grenouillette.

— ÉTYM. Lat. *ranula*, diminutif de *rana*, grenouille; dit par assimilation.

RANZ (ran; plusieurs prononcent rans'), *s. m.* Ranz des vaches, nom donné à des airs suisses ayant un caractère particulier, que les bergers et les bouviers jouent sur leur cornemuse en gardant leurs troupeaux dans les montagnes, et qui se répercutent d'échos en échos. J'ai ajouté.... le célèbre ranz des vaches, cet air si chéri des Suisses qu'il fut défendu, sous peine de mort, de le jouer dans leurs troupes, parce qu'il faisait fondre en larmes, déserter ou mourir ceux qui l'entendaient; tant il excitait en eux l'ardent désir de revoir leur pays, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* art. *musique*. Il y en a [des ranz] d'historiques dans chaque canton; mais les musiciens du pays en composent chaque jour, FÉTIS, *la Mus. Dict.* art. *Ranz des vaches*.

— ÉTYM. Originaire de Fribourg (all. *Rans*, course).

† **RAOUT** (ra out'), *s. m.* Voy. ROUT.

RAPACE (ra-pa-s'), *adj.* || 1° Avide et ardent à la proie. Le vautour est rapace. || *S. m. pl.* Les rapaces, premier ordre des oiseaux, renfermant tous ceux que l'on désigne vulgairement sous le nom d'oiseaux de proie. On divise cet ordre en deux familles : les nocturnes et les diurnes. || Famille d'insectes hyménoptères. || 2° Fig. Disposé à la rapine. Une favorite dissipatrice et rapace dépose un ministre économe de la finance, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 3. Une troupe d'archers, troupe agile et rapace, De cette triple armée occupe chaque flanc, MASSON, *Helvét.* VII. || 3° Terme de métallurgie. Se dit des substances qui non-seulement se dissipent par l'action du feu, mais encore qui contribuent à enlever les autres substances. Les mines chargées d'arsenic sont rapaces.

— HIST. XIII° s. Pastor d'ames deüssiez estre, Mès vos estes li plus rapiax, Qui fet à tot son pooir max [maux], *Ren.* 20797. || XV° s. Telz loups rapaux valent pis que gabelle, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 232.

— ÉTYM. Provenç. *rapatz*; espagn. *rapaz*; ital. *rapace*; du lat. *rapacem*, de *rapere* (voy. RAVIR).

RAPACITÉ (ra-pa-si-té), *s. f.* || 1° Avidité avec laquelle l'animal se jette sur sa proie. La rapacité des oiseaux de proie. || 2° Fig. Avidité de s'emparer du bien d'autrui. Il volait avec une rapacité furieuse, et donnait libéralement, VOLT. *Zadig*, 16. La rapacité des gouvernements est inconcevable, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 5.

— HIST. XVI° s. Ils sçavent bien que le roi, ses freres et sœurs sont incoulpables de tous les malheurs qui sont causez par l'insatiable rapacité de ces princes estrangers [les Guise], CONDÉ, *Mém.* dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. Prov. *rapacitat*; espagn. *rapacidad*; ital. *rapacità*, du lat. *rapacitatem*, de *rapax*, rapace.

† **RÂPAGE** (râ-pa-j'), *s. m.* Action de râper. Le râpage des betteraves. || Terme de pharmacie. Action de réduire en pulpe, avec la râpe, les tubercules et racines dont on veut extraire le jus ou la fécule, ou que l'on veut mêler à d'autres aliments avant de les administrer.

† **RAPAISEMENT** (ra-pê-ze-man), *s. m.* Action de rapaiser; état de ce qui est rapaisé. Le rapaisement des inimitiés.

— HIST. XV° s. Attendant le rapaisement de son dit mari, qui, à l'heure du conte, estoit encore mal content, LOUIS XI, *Nouv.* LXVIII.

† **RAPAISER** (ra-pê-zé), *v. a.* Apaiser, calmer de nouveau. De quels ruisseaux de pleurs le rapaiserez-vous [Dieu], Pour faire détourner de vos coupables têtes Les traits de son courroux? RACAN, *Psaume* II. Je viens prendre le temps de rapaiser Alcmène, MOL. *Amph.* II, 4. Vous me rapaisez.... en me disant que vous voulez.... venir loger chez moi, SÉV. 16 sept. 1677. Vous reposez-vous? il faut un peu rapaiser votre sang, qui a été terriblement ému pendant le voyage, ID. 27 sept. 1679. || Se rapaiser, *v. réfl.* Se calmer. La mer se rapaise après la tourmente.

— HIST. XII° s. Par maintes fois m'esmaie [me trouble] Amors et fait pensant [pensif], Et souvent me rapaie, Et done cuer [cœur] joiant, *Couci*, VIII. || XIV° s. Et ainsi monstroit bien qu'elle l'aimoit, et sagement le rapaisoit, *Ménagier*, I, 9. || XVI° s. Aussi n'estoit-il point cholere ny prompt à se courroucer; mais, depuis qu'une fois il l'estoit, on avoit beaucoup affaire à le rappaiser, AMYOT, *Cat. d'Ut* 1. Tout cela n'a aulcune vertu à rappaiser les trenchées d'une verte cholique, MONT. I, 328.

— ÉTYM. *Re*..., et *apaiser*; wallon, *rapahté*, *rapauhté*.

RAPATELLE (ra-pa-tè-l'), *s. f.* Grosse toile, qui se fabrique avec du poil de la queue des chevaux, et qui sert à faire des sacs, des enveloppes, des tamis. Rapatelle ou toile faite de queue de cheval pour faire sacs, le cent pesant estimé 7 livres 10 sols, *Décl. du roi*, nov. 1640, *tarif*.

— ÉTYM. Origine inconnue.

RAPATRIAGE (ra-pa-tri-a-j'), *s. m.* Action de rapatrier, de réconcilier. Veux-tu qu'à leur exemple ici Nous fassions entre nous un peu de paix aussi, Quelque petit rapatriage? MOL. *Amph.* II, 7. Je sais taire les faveurs des vieilles maîtresses avec qui je renoue; ce rapatriage ne durera pas longtemps, par la raison que je m'affaiblis tous les jours, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 19 août 1770.

— ÉTYM. *Rapatrier* 2.

1. **RAPATRIÉ, ÉE** (ra-pa-tri-é, ée), *part. passé* de rapatrier 1. Ramené dans sa patrie. Matelots rapatriés. || Substantivement. Les rapatriés.

2. **RAPATRIÉ, ÉE** (ra-pa-tri-é, ée), *part. passé* de rapatrier 2. Réconcilié. Les voilà donc rapatriés, si bien qu'il n'y paraissait non plus que s'ils avaient toujours été en pleine cordialité, COMTE DE CAYLUS, *Écosseuses*, *Œuv.* t. X, p. 520, dans POUGENS.

† 1. **RAPATRIEMENT** (ra-pa-tri-man), *s. m.* Renvoi, dans sa patrie, d'un marin naufragé ou resté en pays étranger, par les soins des agents consulaires || Rentrée de troupes employées dans une expédition lointaine.

— ÉTYM. *Rapatrier* 1.

2. **RAPATRIEMENT** (ra-pa-tri-man), *s. m.* Synonyme de rapatriage. Point de rapatriement, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, V, 8.

† 1. **RAPATRIER** (ra-pa-tri-é), je rapatriais, nous rapatriions, vous rapatriiez; que je rapatrie, que nous rapatriions, que vous rapatriiez, *v. a.* Ramener dans la patrie. Ces matelots ont été rapatriés par les soins du consul français. || Faire rentrer des troupes employées dans une expédition lointaine. || Se rapatrier, *v. réfl.* Revenir en sa patrie. Le capitaine était un renégat qui s'était rapatrié, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || On dit aussi repatrier (voy. ce mot).

— ÉTYM. *Re*..., *à*, et *patrie*.

2. **RAPATRIER** (ra-pa-tri-é), je rapatriais, nous rapatriions, vous rapatriiez; que je rapatrie, que nous rapatriions, que vous rapatriiez, *v. a.* Réconcilier, raccommoder des personnes qui étaient brouillées. Je me charge du soin de les rapatrier, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 16. Pour les rapatrier, ce manége secret, Comme vous l'allez voir, était très-nécessaire, DUFRÉNY, *Réconc. norm.* I, 8. || Se rapatrier, *v. réfl.* Se réconcilier. Pour couper tout chemin à nous rapatrier, Il faut rompre la paille, MOL. *le Dép.* IV, 4. Les affaires du duc d'Estrées sont accommodées avec M. de Gêvres; son nez s'est aussi rapatrié avec les nez des Béthune, SÉV. 11 avr. 1689.

— HIST. XVI° s. Monsieur, estant repatrié à la cour, abandonna tout à coup les affaires des refformez, D'AUB. *Hist.* I, 233. Ils se repatrierent avecques luy, CARL. II, 16.

— ÉTYM. Génev. *repatrier*; wallon, *rapatrié*. *Rapatrier* ou *repatrier* est le même que *rapatrier* 1; ce verbe, partant de la signification de ramener en sa patrie, a pris celle de remettre en son ancien état, réconcilier, comme dans l'exemple de d'Aubigné, où *repatrier* signifie aussi bien revenir que se réconcilier.

† **RAPATRONNAGE** (ra-pa-tro-na-j'), *s. m.* Terme de forestier. Réunion qui se fait du tronc d'un arbre coupé à une souche qui est restée en terre, pour vérifier si l'un est sorti de l'autre; rapprochement d'un bois coupé, de son patron, de son modèle.

— ÉTYM. *Re*..., *à*, et *patron*.

1. **RÂPE** (râ-p'), *s. f.* || 1° Ustensile de ménage, fait d'une plaque de métal hérissée d'aspérités, qui sert à mettre en poudre du sucre, de la croûte de

pain, etc. || Fig. Donner de la râpe douce, flatter un peu. || 2° Râpe à tabac, râpe plate dont on se sert pour râper le tabac. || 3° Sorte de lime dont les sculpteurs et certains ouvriers se servent. Après quoi il prend la râpe, espèce de lime qui met l'ouvrage en état d'être poli, *Dict. des arts et mét. Sculpteur.* || 4° Terme de métallurgie. Outil dont on se sert pour ôter le sable attaché ou brasé aux objets soudés en métal. || 5° Terme de maçonnerie. Morceau de tôle ou de fer plat piqué que l'on passe sur la pierre après qu'elle est taillée. || 6° Petite râpe, espèce du genre agaric. || 7° Terme de médecine. Bruit de râpe, en auscultation, bruit ressemblant au frottement d'une râpe sur du bois ; on l'entend dans quelques rétrécissements des orifices du cœur.

— HIST. XVI° s. Une rape à raper du formage, AMYOT, *Dion*, 73. On dit mesme qu'elle [Cléopatre] avoit du poison caché dedans une petite rape ou estrille creuse qu'elle portoit entre ses cheveux, ID. *Anton.* 109.

— ÉTYM. Voy. RÂPER.

2. **RÂPE** (râ-p'), *s. f.* Grappe de raisin dont tous les grains sont ôtés. Un de ces feux sans lumière que je ne concevais point d'autre nature que celui qui fait bouillir les vins nouveaux lorsqu'on les laisse cuver sur la râpe, DESC. *Méth.* V, 4. || En général, partie de la tige des épis et des grappes qui soutient les graines. || On dit aussi rafle.

— HIST. XVI° s. Les rapes de leurs raisins bruslent et calcinent les lamines d'airain, et les reduisent en vert de gris, PALISSY, 20.

— ÉTYM. All. *Rappe*, grappe (voy. RAFLE 1). Cependant remarquez le prov. *raspa*, ital. *raspo*, qui paraissent indiquer une comparaison avec *raspa*, la râpe à râper.

1. **RÂPÉ** (râ-pé, pée), *part. passé* de râper 1. Usé par la râpe. Le freux a le bec moins gros, moins fort et comme râpé, BUFF. *Ois.* t. V, p. 76. J'ai du bon tabac dans ma tabatière ; J'en ai du fin et du râpé, LATTAIGNANT, *Chanson.* || Fig. et familièrement. Des vêtements râpés, vêtements usés jusqu'à la corde. Au lieu d'habits râpés et superbes comme en Italie, on voit ici des habits plus simples et toujours frais, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. || Se dit populairement d'une personne qui porte des habits vieux et usés, qui a l'air fort misérable. Il est bien râpé.

2. **RÂPÉ** (râ-pé), *s. m.* || 1° Boisson obtenue avec de l'eau jetée sur le marc, sur la râpe. Faire un râpé. Boire du râpé. || Fig. Usage qu'on fait d'une chose après qu'un autre en a eu les prémices. Boire sur le râpé. || 2° Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour raccommoder le vin quand il se gâte. || Râpé de raisin, râpé-raisin, vin ainsi raccommodé. || 3° Râpé de copeaux, certaine quantité de copeaux, que l'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin. .... Défende.... aux cabaretiers avoir d'un muid de vin râpé-raisin, s'ils n'ont 40 muids de vin dans leurs caves.... les râpés ont toujours été étroitement défendus à cause de leur faculté d'éclaircir les vins.... l'article IX.... interdit l'usage de ceux de copeaux, de paille et tous autres, ledit article X tolère seulement ceux de raisin comme moins dangereux, afin de faciliter la vente des baissières du vin, *Arrêt du cons. du roi*, 6 août 1720. || 4° Autre vin qu'on fait en mettant des sarments ou des branches de chêne sous le pressoir, entre les lits de raisin. Il y a des marchands de vin qui, au lieu de copeaux de bois de chêne, emploient des grappes de raisin séchées.... le vin qui a subi l'une ou l'autre de ces opérations se nomme vin râpé, *Dict. des arts et mét. Cabaretier.* || 5° On nomme aussi râpé, dans les cabarets, un mélange des restes de toutes sortes de vins, qu'on rassemble dans un tonneau, pour ne rien perdre. || 6° Nom donné sous l'ancienne monarchie à l'état d'officiers des ordres du roi qui gardaient leurs charges peu de temps, puis les revendaient, en conservant le droit de se parer de l'ordre et de se faire appeler commandeurs des ordres du roi ; ainsi dits, d'après Saint-Simon, du râpé de vin. À la mort de M. Louvois, Boucherat eut le râpé de chancelier de l'ordre, dont M. de Barbésieux eut la charge, ST-SIM 69, 132. Chamillart vendit sa charge de grand trésorier de l'ordre en conservant le cordon ; Desmarets en eut le râpé, ID. 351, 120.

— HIST. XIV° s. Saulce rappée : eschauder trois ou quatre grappes de vert jus.... *Ménagier*, II, 5. || XVI° s. Aucuns font ce vin qu'on appelle rappé [fait avec les raisins égrumés], dans des tonneaux defoncés d'un costé. Ajouster à ce vin-rappé la vingtiesme partie de ses raisins, du bois vert de fousteau.... O. DE SERRES, 222.

— ÉTYM. *Râpe* 2.

RÂPER (râ-pé), *v. a.* || 1° Mettre en poudre avec la râpe. Râper du sucre. || 2° User la surface d'un corps avec une râpe. Râper un morceau d'ivoire. || Fig. Le temps, au bruit des fêtes enivrantes, Râpait, râpait l'habit du chansonnier, BÉRANG. *Ém. de Br.*

— ÉTYM. Wallon, *ripé* ; espagn. *raspar* ; ital. *raspare*, de l'ancien haut all. *raspôn*, râper.

RÂPES (râ-p'), *s. f. pl.* Terme de vétérinaire. Crevasses transversales qui se forment au pli du genou d'un cheval.

— ÉTYM. Ital. *rappa*, qui signifie aussi crochet, flocon, grappe. L'assimilation a été avec une *grappe*, à en juger par l'italien *rappa*, qui provient de l'allemand *Rappe*, grappe, et qui engage à rapporter à *râpe* 2 le français *râpes*.

† **RAPETASSAGE** (ra-pe-ta-sa-j'), *s. m.* Action de rapetasser, chose rapetassée. || Fig. Se dit d'un ouvrage qui a été corrigé plusieurs fois, qui paraît fait de pièces prises de côté et d'autre. Il ne s'agit plus que de copier ces rapetassages [corrections pour Rome sauvée], VOLT. *Lett. d'Argental*, sept. 1751.

RAPETASSÉ, ÉE (ra-pe-ta-sé, sée), *part. passé* de rapetasser. Ses souliers grimaçants, vingt fois rapetassés, BOIL. *Sat.* X. Pourquoi M. de Richelieu imagine-t-il que je lui envoyais un exemplaire rapetassé ? VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 juillet 1755.

RAPETASSER (ra-pe-ta-sé), *v. a.* Terme familier. || 1° Raccommoder grossièrement de vieilles hardes, de vieux meubles, en y mettant des pièces prises de côté et d'autre. Rapetasser un vieil habit. || Fig. et absolument. Non, messieurs, nous n'avons rien inventé ; nous n'avons fait que rapetasser, VOLT. *Oreilles*, 5. || 2° Fig. Corriger, remanier en y ajoutant des morceaux pris de tous côtés. Polissant les nouveaux, les vieux rapetassant, Je fais des vers.... RÉGNIER, *Sat.* XV. Enfin, à force de reprendre Et d'avoir bien rapetassé Le discours déjà commencé, Il se fit assez bien entendre, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 281, dans POUGENS. Je vous avoue que je ne suis guère en train à présent de rapetasser une tragédie amoureuse, et que le czar Pierre a un peu la préférence, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 août 1757. C'est [M. Schœffer] un fort habile homme ; aussi l'ai-je suivi en beaucoup d'endroits où j'ai rapetassé Amyot, P. L. COUR. *Lett.* II, 4.

— HIST. XVI° s. Je veidz Alexandre le Grand qui rapetassoyt des vieilles chausses, et ainsi guaignoyt sa paoure vie, RAB. *Pant.* II, 30. Nous seuls, entre toutes les autres nations, faisons profession de rapiecer, ou, pour mieux dire, rapetasser nostre eloquence de divers passages, PASQUIER, *Lett.* t. III, p. 446.

— ÉTYM. *Re*..., *à*, et *petasse*, augmentatif de *pièce* (voy. PIÈCE) ; génev. *repetasser* ; wallon, *rapesté*.

† **RAPETASSEUR, EUSE** (ra-pe-ta-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rapetasse. || Rapetasseur de vieux souliers. Savetier. || Fig. Compilateur, arrangeur.

† **RAPETISSANT, ANTE** (ra-pe-ti-san, san-t'), *adj.* Qui rapetisse, rabaisse. Au lieu de ces expressions amples et véritablement augustes [de Pascal], Fontenelle, en parlant de l'ordonnance céleste, n'emploie volontiers que des images et des comparaisons rapetissantes, SAINTE-BEUVE, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

RAPETISSÉ, ÉE (ra-pe-ti-sé, sée), *part. passé* de rapetisser. L'espèce humaine paraît agreste, contrefaite et rapetissée dans les climats glacés du nord, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 334.

† **RAPETISSEMENT** (ra-pe-ti-se-man), *s. m.* Action de rapetisser ; état de ce qui est rapetissé.

— HIST. XVI° s. Rapetissement, COTGRAVE.

RAPETISSER (ra-pe-ti-sé), *v. a.* || 1° Rendre plus petit. Rapetisser un habit. Nous ne devons pas dissimuler que, si la nature a rapetissé dans le nouveau monde tous les animaux quadrupèdes, elle paraît avoir maintenu les reptiles et agrandi les insectes, BUFF. *Quadr.* t. III, p. 205. Il [l'homme] s'est vu rapetisser en même raison que l'univers s'agrandissait, ID. *Théor. terr. part. hyp. Œuv.* t. IX, p. 302. || Fig. En voyant l'un agrandir de petites choses, on sent que l'autre en rapetisse de grandes, DIDEROT, *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 158, dans POUGENS. Vile et basse flatterie, soins séducteurs, insidieux, puérils, qui, à la longue, rapetissent l'âme et corrompent le cœur, J. J. ROUSS. *Narc. Préf.* Il est temps de montrer que, loin de rapetisser la pensée, il [le christianisme] se prête merveilleusement aux élans de l'âme, CHATEAUBR. *Génie*, I, 1, 1. || 2° Faire paraître plus petit. Il nous demanda si la machine qui grossit les objets était plus grosse que celle qui les rapetisse, DIDEROT, *Lett. sur les aveugles.* || 3° *V. n.* Devenir plus petit. Les jours rapetissent. || 4° Se rapetisser, *v. réfl.* Devenir plus petit. Il se rapetissait pour passer par cette ouverture étroite || Fig. La vraie grandeur sait se rapetisser sans s'avilir, *Dict. de l'Acad.*

— ÉTYM. *Re*...., *à*, et *petit*.

† **RÂPETTE** (râ-pè-t'), *s. f.* Plante borraginée qu'on nomme aussi porte-feuille. Les bestiaux mangent volontiers la râpette couchée (*asperugo procumbens, L.*).

— ÉTYM. Diminutif de *râpe* 1, à cause des poils qui la rendent âpre.

† **RÂPEUR** (râ-peur), *s. m.* Ouvrier employé à râper une substance. || Se dit particulièrement dans les manufactures de tabac.

† **RÂPEUX, EUSE** (râ-peû, peû-z'), *adj.* Qui a le caractère du bruit d'une râpe, ou le toucher d'une râpe. Bruit râpeux. Surface râpeuse.

— HIST. XVI° s. On la juge, au toucher quand on la sent rapeuse, Sans lustre, sans polly, sous le doigt grumeleuse, R. BELLEAU, *Poésies*, t. I, p. 12, dans LACURNE.

† **RAPHAËL** (ra-fa-èl), *s. m.* Un des archanges. Raphaël, Gabriel, Michel et Uriel présidaient aux quatre points cardinaux.

— ÉTYM. Hébreu, *rapha-el*, remède de Dieu.

† **RAPHAÉLESQUE** (ra-fa-é-lè-sk'), *adj.* Terme de beaux-arts. Qui a le caractère correct, la pureté de dessin et l'harmonie de couleur de Raphaël, peintre italien du XVI° siècle.

† **RAPHANIE** (ra-fa-nie), *s. f.* Nom donné par Linné à une maladie convulsive assez fréquente en Allemagne et en Suède, et qu'on attribue au *raphanus raphanistrum, L.* plante crucifère dont les semences sont mêlées avec le blé.

† **RAPHÉ** (ra-fé), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Nom donné à certaines lignes saillantes qui ressemblent à une couture ; tel est le raphé qui divise le scrotum et le périnée en deux parties latérales || 2° Terme de botanique. Prolongement des vaisseaux du funicule dans l'intérieur des tuniques d'une graine. || Il vaudrait mieux écrire rhaphé.

— ÉTYM. Ῥαφή, suture, ῥάπτω, coudre.

† **RAPHIDE** (ra-fi-d'), *s. f.* Terme de botanique. Faisceau de cristaux en aiguilles qu'on trouve dans les cellules de quelques végétaux, caryophyllées, orchidées, etc. || Il vaudrait mieux écrire rhaphide.

— ÉTYM. Ῥαφίς, aiguille à coudre.

† **RAPHILITHE** (ra-fi-li-t'), *s. f.* Silicate multiple originaire du Canada, qui se présente sous forme de masses aciculaires d'un éclat soyeux.

— ÉTYM. Ῥαφίς, aiguille, et λίθος, pierre.

RAPIDE (ra-pi-d'), *adj.* || 1° Qui parcourt beaucoup d'espace en peu de temps. Et l'eau grosse et rapide et la nuit assez noire, CORN. *Cinna*, IV, 3. L'un des deux chevaliers saigna du nez : si l'onde Est rapide autant que profonde, Dit-il.... LA FONT. *Fabl.* X, 14. Assez d'autres sans moi d'un style moins timide Suivront au champ de Mars ton courage rapide, BOIL. *Épître* I. Le mouvement des roues de son chariot était si rapide.. . FÉN. *Tél.* V. Ces rapides coursiers qui sous eux [les Espagnols] font la guerre, VOLT. *Alz.* II, 1. || 2° Il se dit du temps, comparé à un mouvement rapide. Ces rapides moments d'où dépendent les victoires, BOSS. *Louis de Bourbon.* Rapide est le jour du peuple qui ose lever la lance contre Fingal, CHATEAUBR. *Duthona.* Long souvenir de deux rapides jours ! P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, VIII, 7. || 3° Qui va en pente. Un coteau rapide. || 4° Fig. Qui agit avec rapidité. Rapide conquérant, il [Adrien] égala César par ses victoires ; mais il n'imita pas sa clémence, BOSS. *Hist.* I, 10. Il paraît toujours doux, toujours libre et tranquille, toujours appliqué à donner des ordres.... mais il est prompt et rapide dans l'exécution, FÉN. *Tél.* XVII. || 5° Qui est fait avec rapidité. Cet enfant fait des progrès rapides. Une lecture rapide. Prononciation rapide. Plus ces conquêtes furent rapides, moins elles eurent un établissement solide, MONTESQ. *Rom.* 20. || 6° Terme de littérature. Qui a du mouvement. L'iambe, pied rapide. Pensées rapides. || Style rapide, style où les idées, les mouvements se succèdent sans interruption....Ne vous piquez point d'une folle vitesse ; Un style si rapide et qui court en rimant Marque moins trop d'esprit que peu de jugement, BOIL. *Art p.* I. Fénelon veut peindre Pygmalion tourmenté.... voilà, je pense, l'ordre des idées ; elles ne sauraient être trop rapprochées ; c'est surtout dans ces descriptions que le style doit être rapide, CONDIL. *Art d'écr.* III, 2. || Narration rapide, narration dans laquelle les faits se pressent. || Éloquence rapide, éloquence animée et entraînante. || 7° Il se dit des facultés intellectuelles qui s'exercent promptement. Imagination rapide. Une conception rapide. || 8° *S. m.* Un rapide, courant, dans un fleuve, causé par une

pente si grande, que l'eau forme de gros bouillons. Du Kentucky aux rapides de l'Ohio on compte à peu près quatre-vingts milles; les rapides sont formés par une roche qui s'étend sous l'eau dans le lit de la rivière; la descente de ces rapides n'est ni dangereuse ni difficile, la chute moyenne n'étant guère que de quatre à cinq pieds dans l'espace d'un tiers de lieue; la rivière se divise en deux canaux par des îles groupées au milieu des rapides, CHATEAUBR. *Amér. Journal sans date.*

— HIST. XIII° s. Une eve rade descendoit par enki, *Ogier de Danem.* 7207. Li Juis [les Juifs] qui ausi comme aigue rade couroient entour, *Psautier*, f° 23.

— ÉTYM. Wallon, *reu;* du lat. *rapidus*, de *rapere*, ravir. *Rápidus*, avec l'accent sur *ra*, a donné l'ancien français *rade*, et le wallon *reu*. *Rapide* a été refait sur le latin.

RAPIDEMENT (ra-pi-de-man), *adv.* Avec rapidité, d'une manière rapide. Les combats, les trêves, les négociations, les trahisons se succédèrent rapidement, VOLT. *Mœurs*, 116. Ce fut par la charité que les apôtres gagnèrent si rapidement les cœurs, et séduisirent saintement les hommes, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 2.

— HIST. XIII° s. À merveille estoit grans et parfons, et couroit trop radement, et si avoit bien une grant archie de lé [large], H. DE VALENC. XIV.

— ÉTYM. *Rapide*, et le suffixe *ment*.

RAPIDITÉ (ra-pi-di-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui parcourt beaucoup d'espace en peu de temps. Comme il n'y a point de fontaine dont la course soit si tranquille, à laquelle on ne fasse prendre par la résistance la rapidité d'un torrent, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Le voyez-vous, dit-il [Daniel], ce conquérant [Alexandre], avec quelle rapidité il s'élève de l'occident comme par bonds, et ne touche pas à terre? ID. *Louis de Bourbon.* Dans la rapidité d'une course bornée, J. B. ROUSS. *Odes*, I, *Épode* 1re. Mes braves compagnons, sortis de leurs asiles, Avec rapidité se sont rejoints à moi, VOLT. *Scythes*, I, 1. || 2° Il se dit du temps. Hélas! tout ce temps ne passera que trop vite; je commence à soupirer douloureusement de le voir courir avec tant de rapidité, j'en vois et j'en sens toutes les conséquences, SÉV. 1er déc. 1690. || 3° Il se dit des pentes. La rapidité de la pente les entraîna. || 4° Fig. Promptitude avec laquelle quelque chose agit, se fait. Le poison agit avec une extrême rapidité. Après avoir achevé le rude siége de Besançon et avoir encore une fois reduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, BOSS. *Louis de Bourbon.* Cette rapidité incroyable de conquêtes [d'Alexandre] qui étonna l'univers, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 3°, part. 2. Rien ne donne mieux l'idée du génie anglais que la rapidité des révolutions, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 443. || 5° Terme de littérature. Mouvement rapide des idées, des expressions. La rapidité du style, d'une narration. La rapidité de son éloquence entraîna l'auditoire, *Dict. de l'Acad.*

— ÉTYM. Lat. *rapiditatem*, de *rapidus*, rapide. *Rapide, rapidement, rapidité* paraissent des néologismes venus en usage au commencement du XVII° siècle.

RAPIÉCÉ, ÉE (ra-piè-sé, sée), *part. passé* de rapiécer. Il n'y a que lui [Charlet le peintre] qui n'ait pas peur de l'habit rapiécé, et qui sache faire sentir sous les haillons ce qui y est : l'homme étouffé plutôt que dégradé, le pauvre diable à peu près résigné à son sort et qui n'en pense pas moins, CARREL, *Œuvr.* t. V, p. 369. || Fig. Sans que cela ait empêché son Encyclopédie, rapiécée de toutes sortes de guenilles, de se débiter, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 318.

† **RAPIÈCEMENT** (ra-piè-se-man), *s. m.* Action de rapiécer; résultat de cette action.

— HIST. XVI° s. L'homme, en tout et partout, n'est que rapiecement et bigarrure, MONT. III, 87.

RAPIÉCER (ra-piè-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : rapiéçant, rapiéçons; la syllabe *pié* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rapièce; excepté au futur et au conditionnel : je rapiécerai, je rapiécerais), *v. a.* Mettre des pièces à. Rapiécer du linge. || Fig. Car de ces pièces-là, si j'ai bonne fortune, Je compte au saint empire en recoudre plus d'une, Et, si quelques lambeaux m'en étaient arrachés, Rapiécer mes états d'îles et de duchés, V. HUGO, *Hernani*, I, 3.

— SYN. RAPIÉCER, RAPIÉCETER, RAPETASSER. Rapiécer c'est mettre des pièces, ou mettre une pièce, sans modification. Rapiéceter c'est mettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces, et marque dans ce verbe la réduplication ou un diminutif. Rapetasser c'est mettre grossièrement des pièces (ROUBAUD).

— HIST. XV° s. Pour bien savoir argent desfaire, Si bien qu'on ne le scet refaire, Rapiecier ne remettre ensamble, FROISS. *Le dit dou florin.* || XVI° s. De meschantes robbes rappiecées de drap de couleur, AMYOT, *Agés.* 49. Les inventions anciennes, rappiecées par cy par là, MONT. I, 157. Que sont ce icy [les Essais] que crotesques et corps monstrueux, rappiecez de divers membres, sans certaine figure? ID. I, 205.

— ÉTYM. *Re...*, *à*, et *pièce;* wallon, *rapessi*.

RAPIÉCETAGE (ra-piè-se-ta-j'), *s. m.* L'action de rapiéceter. || Chose rapiécetée. Ce n'est que du rapiécetage.

RAPIÉCETÉ, ÉE (ra-piè-se-té, tée), *part. passé* de rapiéceter. De vieux souliers rapiécetés pour les faire paraître encore plus vieux, SACI, *Bible, Josué*, IX, 5.

RAPIÉCETER (ra-piè-se-té. La syllabe *ce* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rapiécète, je rapiécèterai), *v. a.* Mettre de petites pièces à quelque chose, pour le raccommoder. Rapiéceter des meubles, des habits. || Fig. J'ai besoin d'une inspiration de quinze jours pour rapiécer ou rapiéceter mon drame, VOLT. *Lett. d'Argental*, octobre 1755.

— ÉTYM. *Re...*, *à*, et *piècette*, diminutif de *pièce*.

RAPIÈRE (ra-piè-r'), *s. f.* || 1° Épée longue et affilée; elle porte comme garde une coquille hémisphérique percée de trous dans lesquels peut s'engager la pointe de l'épée de l'adversaire; c'est une arme de duel. Messieurs les campagnards sont gens, sur ces matières, à ne s'en rapporter qu'à leurs longues rapières, HAUTEROCHE, *Nobles de prov.* I, 6. Les plus petits hidalgos venaient tous les jours au château avec le plumet au chapeau et la longue rapière au côté, LESAGE, *Est. Gons.* 27. Les manteaux relevés par la longue rapière, V. HUGO, *Voix intér.* XVI. || 2° Il ne se dit plus aujourd'hui que pour jeter le ridicule sur celui qui la porte. Il a mis une rapière à son côté. Un traîneur de rapière.

— HIST. XV° s. Pierre donna au suppliant de ladite espée rapiere sur la teste, DU CANGE, *rapperia*. || XVI° s. Ung Espaignol luy rua un coup de raspiere le long de sa pique, qui luy tomba sur la main senestre tellement que les deux maistres doits luy fist voller à terre, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, f° 64, dans LACURNE, au mot *maistre*. Rengainez vostre rapiere, vous estes homme hardy assez, PALSGR. p. 670.

— ÉTYM. Bourg. *raipeire*, dans un texte de 1610; bas-lat. *rapperia*, dans un texte de 1511; allem. *Rappier*. Origine inconnue. Diez, s'attachant au sens méprisant qu'a ce mot aujourd'hui, y voit, avec le P. Labbe, un dérivé de *râpe :* une lame ébréchée et devenue comme une râpe; mais les anciens textes n'ont pas ce sens méprisant que *rapière* a pris plus tard. Scheler croit que *rapière* appartient à l'allemand *rappen, raffen*, arracher.

† **RAPIFORME** (ra-pi-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui est en forme de rave.

— ÉTYM. Lat. *rapa*, rave, et *forme*.

† **RAPILLONS** (ra-pi-llon, *ll* mouillées), *s. m. pl.* Nom donné aux vers à soie affectés de gattine.

† **RAPIN** (ra-pin), *s. m.* Terme familier. Se dit, dans les ateliers de peinture, d'un jeune élève que l'on charge des travaux les plus grossiers et des commissions. Il appartenait à la classe des rapins chevelus, et professait sur l'esthétique des doctrines qui se rapprochaient beaucoup des miennes, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 1. || Se dit, par extension, d'un peintre dépourvu de talent et d'études.

RAPINE (ra-pi-n'), *s. f.* || 1° Action de ravir quelque chose par violence. Des brigands réunis que la rapine assemble, VOLT. *Triumv.* III, 1. De voleurs déterminés, ils [les chats] deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 373. || Ce qui est ravi. Des guerriers très-grossiers vivant de rapine, VOLT. *Lois de Minos, notes.* || 2° Volerie, larcin, concussion. Les rapines des impies seront leur ruine, parce qu'ils n'ont pas voulu agir selon la justice, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* 21, 7. Les Germains, comme eux [Romains], deviendront Gens de rapine et d'avarice, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. La rapine et l'orgueil sont les lois de la terre, VOLT. *Agathocle*, III, 2. Aristophane peignait fortement l'insolence et les rapines de ce Cléon qu'il haïssait, et qui était à la tête de la république, BARTHÉL. *Anach.* ch. 71.

— HIST. XII° s. Ne voilez [veuillez] esperer en iniquité, et ravines ne vous chielt [chaille] à cuveiter, *Liber psalm.* p. 80. || XIII° s. Et l'escriture dist que Diex ne voet pas iestre siervis de tolte ou de rapine, *Chr. de Rains*, p. 198. Après les grans dons viennent les rapines; car, quant li hom devient poures et besoignous par doner, il est constreinz de prendre de l'autrui, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 418. Lor mestier defaut et decline; Li plusor vivent de rapine, RUTEB. 224. || XIV° s. Ceulx desquels il esperoit povoir aquerre aucun proufit par praie et par rapine, BERCHEURE, f° 23, *verso*. La seconde branche d'avarice si est rapine, *Ménagier*, I, 3.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *rapina*, du lat. *rapina*, de *rapere*, ravir.

RAPINÉ, ÉE (ra-pi-né, née), *part. passé* de rapiner. Argent rapiné de droite et de gauche.

RAPINER (ra-pi-né), *v. n.* Prendre injustement, en abusant des fonctions dont on est chargé. Ce fournisseur rapine sur tout ce qu'il achète. || Activement. C'est un malhonnête homme, tout ce qu'il a a été rapiné. Il aimait mieux les [ses sujets] voler lui-même, et eût été marri que l'on les eût rendus si pauvres qu'il n'eût plus eu de quoi rapiner, *Francion*, liv. VIII, p. 339.

— HIST. XVI° s. Ne cuidez pas que vous veuille affiner, Ou cautement vostre argent rappiner, J. MAROT, VI, 258.

— ÉTYM. *Rapine*.

† **RAPINEUR, EUSE** (ra-pi-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui rapine.

— HIST. XIII° s. Et jureront et promettront que se il sevent [savent] sour [sous] eulz nul official, serjant ou prevost qui soient desloiaus, rapineurs, usuriers ou plein d'autres vices.... JOINV. 294. || XVI° s. Larrons, abuseurs, voleurs, rapineurs, homicides, CALV. *Instit.* 987.

† **RAPOINTIR** (ra-poin-tir), *v. a.* Terme de serrurier. Refaire une pointe émoussée ou cassée.

— ÉTYM. *Re...*, *à*, et *pointe*.

RAPPAREILLÉ, ÉE (ra-pa-rè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de rappareiller. Livres rappareillés.

RAPPAREILLER (ra-pa-rè-llé, *ll* mouillées, et non ra-pa-rè-yé), *v. a.* Rejoindre à une chose une ou plusieurs choses pareilles. Rappareiller des vases, des chevaux.

— HIST. XIII° s. Sovent il fesoit ses oeilles [ses brebis] Non per, s'eles erent pareilles, Et sovent le rapareilloit, Se non pareilles les trovoit, *Ren.* 7403. || XV° s. Si le fit refaire et rappareiller [le fort château d'Auroy] et bien garnir de gens d'armes... FROISS. I, I, 180.

— ÉTYM. *Re*, et *appareiller*.

RAPPARIÉ, ÉE (ra-pa-ri-é, ée), *part. passé* de rapparier. Gants rappariés.

RAPPARIER (ra-pa-rié), je rappariais, nous rappariions, vous rappariiez; que je rapparie, que nous rappariions, que vous rappariiez, *v. a.* Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire. Rapparier des bas. || Il se dit aussi des animaux domestiques qu'on a par couples. Rapparier un bœuf pour refaire l'attelage.

— ÉTYM. *Re...*, et *apparier;* wallon, *rapairi*.

† 1. **RAPPÉ** (ra-pé), *adj.* Demi-muid rappé, gros-rappé, ou très-gros, barrique de Bourgogne dont la contenance est un peu supérieure à celle de la feuillette.

† 2. **RAPPÉ, ÉE** (ra-pé, pée) *adj.* Cet emprunt va très-mal, car, pour tout notre département, il n'est rentré jusqu'à présent, en numéraire, qu'à peu près 4000" en sols et pièces rappées, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 183. (Pièce rappée paraît représenter ici le mot suisse *rappe* ou *rappen*, monnaie de compte qui vaut environ un centime et demi.)

RAPPEL (ra-pèl), *s. m.* || 1° Action de rappeler, de faire revenir. Le rappel d'un ambassadeur. Chabrias, par le rappel de ses deux collègues, se trouva seul général de toute l'armée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 496. Le rappel de l'homme à son climat, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 195. || 2° Il se dit particulièrement de ceux qui ont été exilés ou disgraciés. Le rappel de l'exil. Son rappel à la cour. Elle prit cela pour un ordre de rappel, HAMIL. *Gramm.* 11. Quelque brillant qu'ait été son rappel, il est certain que ce fut une grâce, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* IV, 6. || Fig. Si les pensées, les livres, leurs auteurs dépendaient des riches, et de ceux qui ont fait une belle fortune, quelle proscription! il n'y aurait plus de rappel, LA BRUY. VI, 1. || Lettres de rappel, ordre souverain qui rappelle un banni, un disgracié. || Rappel de ban, lettres du prince par lesquelles il rappelait quelqu'un du bannissement. || 3° Rappel de l'union, ou, simplement, rappel, suppression de l'union établie entre l'Angleterre

l'Irlande, qui fut pendant longtemps le cri de guerre d'un parti politique en Irlande. || 4° Dans les assemblées politiques, rappel à l'ordre, action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'est écarté des convenances parlementaires. || Rappel à la question, action de rappeler à la question dont il s'agit l'orateur qui s'en écarte. || Rappel au règlement, action de réclamer contre une violation du règlement. || 5° Terme de droit. Rappel à succession, disposition testamentaire qui appelle à une succession des personnes qui en seraient exclues de droit. || 6° Terme de peinture. Rappel de lumière, distribution de la lumière telle qu'elle frappe les objets les plus importants d'un tableau. || 7° Terme d'art militaire. Manière de battre le tambour pour rassembler une troupe et faire revenir les soldats au drapeau. Le canon gronde aux rappels des tambours, BÉRANG. *14 juillet.* || Battre le rappel, exécuter sur le tambour cette batterie qui fait rassembler les soldats. || Fig. Battre le rappel, réunir tous ses moyens, ses forces, ses ressources. Arrivé demain, il faut qu'après-demain il [Napoléon à son retour de l'île d'Elbe] batte le rappel, fasse la presse des conscrits, ramasse les vieux soldats que nous ont rendus les neiges de la Russie et les pontons anglais, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. I. || Terme de marine. Batterie de tambour qui a pour objet d'appeler les hommes de l'équipage à tel ou tel poste. || 8° Terme d'administration et de comptabilité. Payement d'une portion d'appointements qui était restée en suspens; et aussi payement en sus, après qu'un payement effectué a été reconnu incomplet. Il a droit à un rappel. Rappel de compte.

— HIST. XIII° s. Et apert, puisque contrarietés ne rapiaus ne sont trouvé el deerain [testament], que ce n'est fors qu'ajoustemens de testament, BEAUM. XII, 41. Il ne rentrent jusques au rappel le [du] majeur et les [des] jurés, *Bibl. des chartes*, 2° série, t. III, p. 426. || XIV° s. Au rappel de ceulx qui le pont despeçoient, il [Horatius Coclès] les parforsa euls en torner, BERCHEURE, f° 31, *recto*. Qui il ataint à cop, il est mort sans rapiel, *Hugues Capet*, v. 927. Lettres qui ne feroient expresse mencion du rappel [révocation] de ceste presente ordonnance, DU CANGE, *rapellum*. || XV° s. Elle a perdu, c'est sans rappel, *Mart. de St Pierre et St Paul*. Car par tropeaulx Nonobstant les cris et rappeaulx Des bons, couvristes les coppeaulx [coteaux] Des heaulmes.... A. CHART. *le Livre des quatre dames*. || XVI° s. Le decret du rappel de Pompeius dans la ville avecques son armée, lors de l'emotion de Catilina, MONT. I, 340.

— ÉTYM. Voy. RAPPELER; bourguig. *raipéa*.

† **RAPPELABLE** (ra-pe-la-bl'), *adj.* Qui peut ou doit être rappelé.

— HIST. XIII° s. En totes les choses où cil qui n'a vingt un an est conchiez, la chose est rapelable, *Liv. de jost.* 115.

† **RAPPELANT, ANTE** (ra-pe-lan, lan-t'), *adj.* Qui rappelle, qui frappe la mémoire. Je ne saurais dire exactement combien de temps je demeurai à Lausanne; je n'apportai pas de cette ville des souvenirs bien rappelants, J. J. ROUSS. *Conf.* IV.

RAPPELÉ, ÉE (ra-pe-lé, lée), *part. passé* de rappeler. || 1° Appelé de nouveau. Rappelé, il revint devant le juge. || 2° Qu'on a fait revenir. [Sénèque et Burrhus] Qui, tous deux de l'exil rappelés par moi-même, Partagent à mes yeux l'autorité suprême, RAC. *Brit.* III, 3. Il n'est pas besoin de dire qu'Éraste se vit rappelé, MARMONTEL, *Cont. mor. Tout ou rien.* || Fig. Souffrez que ma vertu dans mon cœur rappelée Vous consacre une foi lâchement violée, CORN. *Cinna*, V, 3.

RAPPELER (ra-pe-lé. La syllabe *pel* prend *ll* quand la syllabe qui suit est muette : je rappelle), *v. a.* || 1° Appeler de nouveau. Je l'ai appelé et rappelé sans qu'il m'ait répondu. || Il a quelquefois le sens d'appeler fréquemment. Au printemps, le mâle a un chant ou cri d'amour qu'il répète souvent; c'est ainsi qu'il rappelle sa femelle, BUFF. *Ois.* t. X, p. 200. || 2° Faire revenir en appelant. Faites venir le roi, rappelez votre Attale, CORN. *Nicom.* V, 7. La force l'abandonne; et sa bouche, trois fois Voulant le rappeler, ne trouve plus de voix, BOIL. *Lutr.* II. Il veut les rappeler [ses chevaux emportés], et sa voix les effraie, RAC. *Phèdre*, V 6. Il sortit, le désespoir dans l'âme, et ne fut point rappelé, MARMONTEL, *Cont. mor. Scrup.* Plusieurs ne purent soutenir cette épreuve [la discussion de l'état de leur âme, par Socrate]; et, rougissant de leur état, sans avoir la force d'en sortir, ils abandonnèrent Socrate, qui ne s'empressa pas de les rappeler, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || 3° Faire revenir de quelque lieu. Il [Dieu] voulut rappeler la princesse palatine des extrémités de la terre, BOSS. *Anne de Gonz.* Il faut que ce qui est capable de s'unir à Dieu y soit aussi rappelé, ID. *Duch. d'Orl.* Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler, RAC. *Athal.* III, 7. || Rappeler vers soi, faire revenir vers soi. Elle veut, il est vrai, vous rappeler vers elle, CORN. *Perthar.* IV, 1. Ce n'est pas par des menaces qu'il [Dieu] veut vous rappeler à lui, MASS. *Carême, Mot. de conv.* || En style religieux, Dieu l'a rappelé à lui ou à soi, il est mort. || Particulièrement. Faire revenir quelqu'un d'un lieu où il exerçait une fonction. Rappeler un ambassadeur. On l'a rappelé de son ambassade. || Il fut rappelé de ses emplois pour entrer dans la charge de secrétaire d'État, FLÉCH. *le Tellier*. || Il se dit aussi quand on fait revenir pour quelque mécontentement. Les malversations de ce commissaire sont cause qu'on l'a rappelé. Les ministres de Léopold, écrivait-il, ont l'esprit fait comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, dur et tortu; cette lettre devint publique, l'évêque de Lérida fut rappelé, VOLT. *Louis XIV*, 17. || Faire revenir ceux qui ont été disgraciés, exilés, chassés. Si ses sujets le chassèrent [Childéric], un fidèle ami qui lui resta le fit rappeler, BOSS. *Hist.* I, 11. Les Athéniens firent un décret qui rappelait tous les bannis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 208, dans POUGENS. En 1660, la tyrannie fut accablée, le repos rendu à l'Angleterre, Charles rappelé au trône, DIDER. *Opin. des anc. phil. (hobbisme)*. || Fig. Il [saint Grégoire de Nazianze] n'a jamais employé dans les siennes [poésies] aucune des divinités profanes; et ce n'est que plusieurs siècles après qu'elles ont été rappelées dans les poëmes, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, I, 1. || 4° Être cause qu'on revient, avec un nom de chose pour sujet. Que si quelquefois, las de forcer des murailles, Le soin de tes sujets te rappelle à Versailles, BOIL. *Ép.* VIII. Madame, enfin le ciel près de vous me rappelle, RAC. *Mithr.* II, 4. La vertu vous rappelle dans votre patrie pour revoir Ulysse et Pénélope, FÉN. *Tél.* VII. Il ne songea qu'à retourner servir avec M. de Vauban, vers qui un charme particulier le rappelait, FONTEN. *Renau.* || Ce vin rappelle son buveur, se dit d'un vin excellent et qui excite à boire. J'aimerais beaucoup mieux une bouteille de vin de Champagne; cela rappelle mieux son buveur, GHERARDI, *Théât. ital* t. III, *Fausse coquette*, I, 9. || 5° Redemander. Le peuple vous rappelle au rang de vos aïeux, VOLT. *Mérope*, II, 4. || 6° Rappeler quelqu'un à la vie, le faire revenir à la vie, l'empêcher de mourir. On vous nomme, et ce nom la rappelle à la vie, RAC *Bérén.* IV, 7. Ismène tout en pleurs La rappelle à la vie, ou plutôt aux douleurs, ID. *Phèdre*, V, 6. || Rappeler à, faire rentrer sous une certaine règle. Au milieu de ces châtiments, Dieu faisait des prodiges inouïs, même en faveur des Israélites qu'il voulait rappeler à la pénitence, BOSS. *Hist.* I, 6. Accoutumés.... à tout rappeler au jugement d'une vaine raison, MASS. *Avent, Épiph.* M. Vallisnieri.... a rappelé cette observation de M. Littre et celles de M. Duverney à un examen sévère qu'elles n'étaient pas en état de subir, BUFF. *Hist. anim.* ch. 5. S'il est quelque rebelle, Que votre seul aspect au devoir le rappelle, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* III, 5. || Dans les assemblées politiques, rappeler quelqu'un à l'ordre, le réprimander pour s'être écarté du bon ordre, des bienséances. || Rappeler à la question, inviter un orateur à rentrer dans la question, à ne pas s'en écarter. || Rappeler au règlement, réclamer contre une violation de règlement, et rappeler ce qu'il prescrit. || Rappeler à, signifie aussi faire converger vers. Il rappelle à soi toute l'autorité de la table, LA BRUY. V. M. l'abbé Batteux rappelle tous les principes des beaux-arts à l'imitation de la belle nature, DIDER. *Rech. philos. sur le beau*, *Œuv.* t. II, p. 429, dans POUGENS. || 7° Fig. Faire revenir, en parlant de choses morales qu'on suppose obéir à un rappel. Rappelez, rappelez cette vertu sublime, CORN. *Cinna*, IV, 6. L'esprit religieux ne se retire point si absolument d'une âme, qu'on ne puisse le rappeler, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 390. Mais enfin rappelant son audace première, BOIL. *Lutr.* II. Enfin, j'ai ce matin rappelé ma constance, RAC. *Bérén.* II, 2. Dieu de Sion, rappelle, Rappelle en sa faveur tes antiques bontés, ID. *Athal.* III, 7. Je viens de rappeler ma raison tout entière, ID. *Bérén.* V, 7. Vous-même, rappelant votre force première, Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière, ID. *Phèdre*, I, 3. Pour jouir de soi-même, pour rappeler dans l'âme... ces sentiments intimes mille fois plus précieux que les idées de la grandeur, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 15. || Rappeler ses sens, ses esprits, son courage, reprendre ses sens, etc. Rappelle tous tes sens, rentre bien dans ton âme, MOL. *Amph.* II, 1. Rappelez tout votre courage, FÉN. *Tél.* VII. || On a dit dans un sens analogue : rappeler son âme. Certes je ne puis faire, en ce ravissement, Que rappeler mon âme, MALH. I, 1. || 8° Fig. Faire revenir dans la mémoire. Quand je rappelle en ma mémoire les occupations de ma plus tendre jeunesse, PATRU, *Oraison pour Archias*. Quelle puissance fallait-il pour rappeler dans la mémoire des hommes le vrai Dieu si profondément oublié, et retirer le genre humain d'un si prodigieux assoupissement? BOSS. *Hist.* II, 12. Elle rappelait, dans l'amertume de son âme, les années qu'elle avait passées dans les honneurs et dans la gloire, FLÉCH. *Aiguillon*. Ne me rappelez point une trop chère idée, RAC. *Bérén.* V, 5. Je connais mes fureurs, je les rappelle toutes, ID. *Phèdre*, III, 3. Je ne veux point ici rappeler le passé, Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé, ID. *Ath.* II, 5. Un cœur vertueux s'afflige en rappelant le souvenir de ses passions déréglées, FÉN. *Exist. de Dieu*, 48. Tel qu'un homme qui s'éveille le matin, et qui rappelle peu à peu de loin le songe fugitif qui a disparu à son réveil, ID. *Tél.* VIII. Il rappelle en lui-même avec confusion les sages conseils de Mentor, ID. *ib.* XVI. On rappelle avec complaisance les joies des premières années, on fait revivre par l'erreur de l'imagination tout ce que l'âge et les temps nous ont ôté, MASS. *Avent, Délai.* Le bruit du tocsin, rappelant une idée de secours, frappait l'âme de pitié et de terreur, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 1. || Avec l'infinitif. Rappelez-lui d'aller à la campagne. || Rappeler la mémoire, le souvenir de quelque chose, en faire souvenir. Rappeler le souvenir des noms, SÉV. 29 janv. 1686. Aussi rappelait-elle souvent ce précieux souvenir [de la présence perpetuelle de Dieu] par l'oraison et par la lecture du livre de l'Imitation de Jésus, BOSS. *Reine d'Anglet.* Du sang dont vous sortez rappelez la mémoire, RAC. *Brit.* II, 3. Tu parlais à leurs yeux par la voix des miracles; Et, lorsqu'ils t'oubliaient, tes anges descendus Rappelaient ta mémoire à leurs cœurs éperdus, LAMART. *Médit.* I, 28. || Rappeler sa mémoire, faire des efforts pour se ressouvenir. || Rappelez-moi à son souvenir, formule de politesse dont on se sert soit en parlant, soit en chargeant quelqu'un de transmettre ce témoignage. || Se rappeler quelque chose dans la mémoire, ou, simplement, se rappeler quelque chose, s'en ressouvenir. Je me rappelle qu'il m'a conté cette histoire, *Dict. de l'Acad.* Je vous ai vu, je vous reconnais, mais je ne puis me rappeler si c'est en Égypte ou à Tyr, FÉN. *Tél.* VIII. Ah! madame, quand vous voudrez avoir du plaisir, faites-vous relire Racine par quelqu'un qui soit digne de le lire; mais, pour le bien goûter, rappelez-vous vos belles années, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 1er juill. 1764. || Il se dit avec *de* et l'infinitif. Je me rappelle d'avoir vu, d'avoir dit telle chose, *Dict. de l'Acad.* Il s'est rappelé de vous avoir vu plusieurs fois, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 22. Je crois tout ce morceau absolument neuf; du moins ne me rappelé-je pas d'en avoir vu nulle part un semblable, LAHARPE, *Cours de littér.* || On le dit aussi sans *de*. Je me rappelle avoir vu, je me rappelle être venu. || 9° Revenir sur. Pourquoi le mondain revenu du monde, en reprenant la voie du salut, quoique dans une vieillesse déjà avancée, ne pourrait-il rappeler tout le chemin qu'il n'a pas fait? BOURDAL. *Pens.* t. I, p. 144. || Terme de droit. Le testateur a rappelé un de ses parents à sa succession, c'est-à-dire par son testament il a ordonné que ce parent aurait part à la succession, bien qu'exclu par la loi ou la coutume. || 10° Terme de peinture. Rappeler la lumière, voy. RAPPEL, n° 6. || 11° Fig. Avoir une certaine ressemblance avec. Morosini.... leur prenait [aux Turcs] le Péloponnèse; et cette conquête lui mérita le surnom de Péloponnésiaque, honneur qui rappelait le temps de la république romaine, VOLT. *Russie*, I, 8. Il me rappelle Égisthe; Égisthe est de son âge, ID. *Mérope*, II, 2. Les fourmiliers, par leur espèce de bec ou de trompe sans dents et par leur longue langue, nous rappellent les oiseaux, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 269. Jean Jacques, qui nous rappelle Sénèque en cent endroits, et qui ne doit pas une ligne à Cicéron, DIDER. *Claude et Nér.* II, 17. Cet œil si bleu dont la nuance M'a rappelé la fleur qui dans nos blés balance La forme d'un étoile et la couleur du ciel! P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, X, 4. || 12° *V. n.* Terme d'art militaire. Battre le rappel. Le feu fut très-violent de toute part et dura jusqu'à quatre heures après midi, que les ennemis firent rappeler, ST-SIM. 368, 112. || 13° Se rappeler à, *v. réfl.* Faire souvenir de soi. Les injures mêmes dites à une nation ne

sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeler à son souvenir, D'ALEMB. *Lett. à J. J. Rouss. Œuv.* t. v, p. 318, dans POUGENS. || 14° Être ramené, réduit à. Toutes les lois de la syntaxe, tous les rapp rts des mots peuvent se rappeler à deux: le rapport d'identité et le rapport de détermination, DUCLOS. *Œuv.* t. IX, p. 207.

— REM. 1. Des grammairiens condamnent *se rappeler de* avec un infinitif; mais il est donné par l'usage, par les auteurs et par l'Académie. || 2. On ne dit pas: je me rappelle d'une chose; je m'en rappelle; mais je me rappelle une chose, je me rappelle cela. La construction est: je rappelle à moi une chose, cela. || 3. On dit appeler et non rappeler pour signifier: recourir à un tribunal supérieur, afin de réformer un jugement.

— HIST. XI° s. Qui ques rapelt [qui que ce soit qui les rappelle], ja nen retorneront, *ch. de Rol.* CXL. || XII° s. Remembrance d'amor qui me rapele, *Couci*, VIII. Mais fai me tost cha ens [ici dedans] tuz mes clers rapeler, *Th. le mart.* 140. Rapele à ta memore ton anemi, et ne toi semblerat pas dure chose ce ke tu soffres, *Job*, p. 490. Quant Deus par cele demandise le rapeloit à penitence, *ib.* 462. || XIII° s. Jou [je] en retieng le pooir de muer, de cangier et de rapieler tous ou lesquels dons que jou volrai [voudrai], TAILLIAR, *Recueil*, p. 9. De trop convoitier pecune nos rapelent [nous défendent, interdisent] plusors causes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 444. Or est à savoir se li premiers testamens tenra en cest cas, ou s'il sera rapelés par le deerain testament, BEAUM. XII, 44. Par toutes ces causes se pot il deffendre, et requerre au bailli qu'il rapiaut son commandement, ID. V, 19. || XIV° s. Lesdiz abbé et couvent rappellarent ledit Jehan, qui estoit baniz du dit bourc, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. II, p. 59. || XV° s. En proposant en outre lui rien savoir contre le bien et honneur de monseigneur d'Orleans defunt, et qu'il rappelle [dément] toutes choses qu'il a dites, MONSTREL. I, 8. || XVI° s. Le temps perdu ne se peut r'appeler, RONS. 597. Luy mesmes [un fugitif] les r'appella [ceux qui le cherchaient] et leur trahit sa cachette, MONT. I, 138.

— ÉTYM. Re..., et *appeler*.

† **RAPPLIQUER** (ra-pli-ké), *v. a.* Appliquer de nouveau. Cet endroit [un passage dans une harangue du cardinal de Retz] qui avait été fait et rappliqué après coup, SÉV. 19 août 1675.

— ÉTYM. Re..., et *appliquer*.

† **RAPPOINTEMENT** (ra-poin-te-man), *s. m.* Action de raccommoder, réconcilier.

— HIST. XVI° s. Ce rapointement presupposé, fait par le duc d'Espernon.... D'AUB. *Hist.* II, 416.

— ÉTYM. Re...., et *appointer*.

† **RAPPOINTIS** (ra-poin-ti), *s. m.* Terme de construction. Morceau de fer pointu, qu'on enfonce dans le bois qui doit être recouvert d'un enduit; il sert à faire tenir le plâtre. || *S. m. pl.* Légers ouvrages de serrurerie, tels que clous, patères, broches, chevilles, crochets, pistons, vis, etc.

— ÉTYM. Re..., à, et *pointe*. On a dit *reappointer*; Eschalats reappoinctés par le bout, O. DE SERRES, 183.

RAPPORT (ra-por; le *t* ne se lie pas: un ra-por écourté; au pluriel, l'*s* ne se lie pas: des ra-por écourtés; cependant quelques-uns la lient: des ra-por-z écourtés), *s. m.* || 1° Action de rapporter en un lieu. Le marquis de Vaudreuil fit présenter un collier aux Anneyots; il les remercia de leurs bonnes dispositions et du rapport des médailles anglaises, BOUGAINVILLE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 342. || Terres de rapport, terres prises dans un lieu et apportées dans un autre. Cette terrasse a été faite de terres de rapport. || De rapport, avec des pièces, avec des morceaux rapprochés, voy. PIÈCE, n° 6. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable, VOLT. *Louis XIV*, 29. D'autres tuyaux d'étain qui s'y emboîtent exactement et qu'on appelle tuyaux de rapport, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 148, dans POUGENS. || Terme de marine. Rapport de marée, masse d'eau que la mer, en montant, apporte sur le rivage, dans le port, dans une rivière, dans un canal. || 2° Terme de jurisprudence. L'action par laquelle on rapporte à l'hérédité ce qu'on avait reçu par avance, et qui doit faire compte au partage. Le rapport est dû de ce qui a été employé pour l'établissement d'un des cohéritiers, ou pour le payement de ses dettes, *Code Nap.* art. 851. Le rapport n'est dû que par le cohéritier à son cohéritier; il n'est pas dû aux légataires ni aux créanciers de la succession; le rapport se fait en nature ou en moins percevant, *ib.* art. 857, 588. || On dit de même: rapport à succession, rapport à la masse. || Terme d'administration. Action par laquelle un comptable restitue une somme qu'il avait indûment portée en dépense. || 3° Vapeur désagréable qui monte de l'estomac à la bouche, ainsi dite parce que l'estomac rapporte cette vapeur. Cet aliment cause des rapports. || 4° Revenu, produit, ainsi dit parce que le revenu est quelque chose que le capital porte pour ainsi dire au propriétaire. Le rapport de mes terres. Sol d'un excellent rapport. Du rapport d'un troupeau dont il vivait sans soins, Se contenta longtemps un voisin d'Amphitrite, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. || Être en rapport, en plein rapport, se dit de terres, d'arbres qui produisent pleinement tout ce qu'ils peuvent produire. La maison est bien située, un très-grand jardin, les arbres en plein rapport, A. DUVAL, *Mais. à vendre*, sc. 5. || N'être pas en rapport, ne pas produire encore tout ce qui peut être produit. Cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut quelquefois retrouver la nature, J. J. ROUSS. *Lett. au duc de Graffion. Corresp.* t. II, p. 108, dans POUGENS. || Familièrement. Cette place, cet emploi est de grand rapport, d'un grand rapport, d'un bon rapport, elle produit des émoluments, des profits considérables. || 5° Action de rapporter, de citer. La fidélité, qui est due au rapport des paroles d'autrui, DESC. *Rép. aux 5es object.* 15. || Particulièrement. Récit, témoignage. Je ne le sais que sur le rapport d'autrui. Et Don Sanche vaincu t'a fait un faux rapport, CORN. *Cid*, V, 7. J'accours pour vous en faire un funeste rapport, ID. *Rodog.* V, 4. On nous faisait, Arbate, un fidèle rapport, Rome en effet triomphe, et Mithridate est mort., RAC. *Mithr.* I, 1. || Au rapport d'un tel, comme le rapporte un tel. Les prêtres des idoles, au rapport de l'auteur paien.... BOSS. *Hist.* II, 12. A Hieropolis, en Égypte, au rapport de Porphyre, on immola des hommes, VOLT. *Dict. phil. Idolâtrie.* || Fig. Et la philosophie Dit vrai quand elle dit que les sens tromperont, Tant que sur leur rapport les hommes jugeront, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Il est évident à tout homme qui consulte sa raison, et qui méprise les rapports de ses sens, que ce ne sont point les objets que nous sentons, qui agissent effectivement en nous, MALEBR. *Recherch. vér.* IV, 10. || 6° Relation indiscrète ou maligne de ce qu'on a entendu; dénonciation secrète. S'ils [les amants] pouvaient conserver un rayon de prudence (Je demande un grand point, la prudence en amour!), Ils seraient aux rapports insensibles et sourds, LA FONT. *Filles de Minée.* Et ces mêmes rapports qu'ici vous répétez, Peut-être une autre fois seront-ils écoutés, MOL. *Tart.* III, 7. On noircit par d'infâmes rapports et on écarte de lui tout ce qui pourrait lui ouvrir les yeux, FÉN. *Tél.* XXIV. Ah! monsieur, s'écria la dame en rougissant et d'un air fort embarrassé, on vous a fait de mauvais rapports, FONTEN. *Lett. gal.* II, 33. En vérité, si on vous avait fait quelque rapport, n'était-ce pas à moi qu'il fallait s'adresser? VOLT. *Lett. Maupertuis*, 1er juill. 1741. Les rapports font toujours plus de mal que de bien, GRESSET, *Méchant*, I, 1. Un rapport clandestin n'est pas d'un honnête homme, ID. *ib.* V, 4. || 7° *Au plur.* Ressouvenirs. Œdipe: Ne m'as-tu jamais vu? — Phorbas: Seigneur, cela peut être. — Œdipe: Il y pourrait avoir entre quinze et vingt ans. — Phorbas: J'ai de confus rapports d'environ même temps, CORN. *Œdipe*, IV, 4. || 8° Compte que l'on rend de quelque chose dont on est chargé. Le rapport que fait le capitaine d'un navire à son retour d'un voyage. Le rapport d'un officier de police. || En termes militaires, le rapport, la relation qu'un chef de poste envoie à la place sur ce qui s'est passé pendant sa garde. Aller au rapport, aller porter le rapport. || Terme de vénerie. Faire le rapport, faire son rapport, se dit du valet de limier qui déclare à l'assemblée ses diverses connaissances sur la bête qu'il a détournée. || 9° Exposition d'un procès faite par un juge devant ses collègues. Mon procès est au rapport d'un tel conseiller. Faire le rapport d'une affaire. Ouï le rapport. M. de Crosne et M. de Baquancourt ont mérité les éloges et les remercîments de la France dans le rapport qu'ils ont fait du procès des Calas, VOLT. *Pol. et lég. Lett. à M. de Beaumont.* || 10° Exposé dans lequel on rend compte d'un travail particulier fait par une commission, par un comité. Faire un rapport sur les pétitions, sur le budget, sur un projet de loi. Les commissaires feront leur rapport sur la mère d'Agréda, BOSS. *Lett quiét.* 60. Mes yeux sont fatigués: lisez-moi ce rapport, C. DELAV. *Princ. Aurél.* II, 1. || 11° Témoignage que rendent, par ordre de justice ou autrement, des experts, en quelque sorte d'art que ce soit. Le rapport des médecins établissait que le cas était un suicide. Je produis, je fournis De dits, de contredits, enquêtes, compulsoires, Rapports d'experts, transports, trois interlocutoires, RAC. *Plaid.* I, 7. || Rapports judiciaires, ceux qui servent à éclairer les juges dans les causes civiles et criminelles; rapports administratifs, ceux qui fournissent des renseignements sur les objets relatifs à quelque branche de l'administration publique, comme sur les dangers et les inconvénients de certains établissements, sur le caractère d'une maladie que l'on soupçonne être épidémique, etc., etc. || Rapports d'estimation, ceux qui sont destinés à contrôler les mémoires relatifs à des honoraires réclamés par l'homme de l'art. || Rapports d'arbitrage, ceux qui sont faits sur des rapports ou procès-verbaux d'experts, sur lesquels les juges demandent des éclaircissements. || En médecine légale, acte authentique fait par des médecins ou des chirurgiens experts, pour constater l'état d'une personne, la nature d'une maladie, une grossesse, une mort spontanée ou violente, etc. Le rapport se compose de quatre parties essentielles: le protocole, contenant l'indication des nom, prénoms, lieu, jour et heure, etc.; l'exposé du fait qui a donné lieu au rapport; les détails circonstanciés de l'examen; enfin les conclusions. || Acte dressé par le vétérinaire pour constater l'état d'un animal, la nature d'une maladie, d'un accident, les causes de la mort, etc. || 12° Rapport pour minute, acte par lequel un notaire constate la mise d'un acte au rang de ses minutes. || 13° Conformité, analogie, ressemblance. A l'aspect amoureux de ce mourant Sauveur, Combien dois-tu rougir de ton peu de ferveur Et du peu de rapport de ta vie à sa vie! CORN. *Imit.* I, 25. Cela fait assez voir que l'amour dans les cœurs N'est pas toujours produit par un rapport d'humeurs, MOL. *Mis.* IV, 1. Quel rapport y a-t-il de cette doctrine à celle de l'Évangile? PASC. *Prov.* X. De ses traits et des miens le merveilleux rapport, QUIN. *Agrippa*, II, 4. Quelque rapport qu'il paraisse de la jalousie à l'émulation, il y a entre elles le même éloignement que celui qui se trouve entre le vice et la vertu, LA BRUY. XI. Le gouvernement des rois de Rome avait quelque rapport à celui des rois des temps héroïques chez les Grecs, MONTESQ. *Esp.* XI, 12. Il [le cabiai] ne ressemble au cochon que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 470. Entre mon frère et moi quel rapport d'infortune! M. J. CHÉN. *Gracques*, III, 10. Ma sœur et moi cependant n'avons pas de rapport dans le caractère, STAEL, *Corinne*, XII, 1. || 14° Accord, correspondance entre les diverses parties d'un tout, d'un ouvrage. Il y a un rapport parfait entre la masse et les détails de cet édifice. Les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Dans le rapport qu'ont ensemble les livres des deux Testaments, il y a une différence à considérer, BOSS. *Hist.* II, 13. Les rapports qui lient entre eux tous les mondes constituent l'harmonie de l'univers, BONNET, *Contempl. nat.* I, 7. || Par extension, en rapport avec, en proportion avec. Sa dépense n'est pas en rapport avec sa fortune. Le style n'est pas en rapport avec le sujet. || 15° Relations, connexions des objets entre eux. Il faut.... pour connaître l'air, le voir par où il a rapport à la vie de l'homme, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. L'homme a rapport à tout ce qu'il connaît, ID. dans COUSIN. Parlons maintenant selon les lumières naturelles: s'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties, ni bornes, il n'a nul rapport à nous, ID. *Pens.* X, 1. La joie que j'en ai a bien du rapport à vous; car je vous aime de tout mon cœur, SÉV. 2. Je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché des grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport, ID. 18 mars 1689. Je vois que cette petite imagination [de Pauline, fille de Mme de Grignan] a bientôt fait les rapports, et bien juste, ID. 8 févr. 1690. Si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il faut savoir le rapport que chaque histoire peut avoir avec les autres, ID. *Hist. Dessein général.* Quoique cette conclusion regardât tous les riches en général, elle avait un rapport particulier à ce jeune homme qui possédait de grands biens, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 371. Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, MONTESQ. *Esp.* I, 1. Les rapports nécessaires des mœurs au gouvernement ont été si bien exposés dans le livre de l'Esprit des lois, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Il connaît les rapports

essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rapports moraux de l'homme à l'homme, ID. *ib.* III. Nous-mêmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, nous ne sommes au-dessus des animaux que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donnent la langue et la main, BUFF. *Hist. anim.* ch. I. A chaque pas [dans mes lectures], je croyais découvrir entre les intentions de l'art et ses moyens, entre ses procédés et ceux de la nature, des rapports qui pouvaient servir à fixer les règles du goût, MARMONTEL, *Mém.* V. Eh! qui n'a pas connu ces rapports invisibles Des corps inanimés et des êtres sensibles? DELIL. *Imag.* IV. L'art qu'elle avait de saisir des rapports touchants entre les beautés de la nature et les impressions les plus intimes de l'âme, STAEL, *Corinne*, II, 2. || Rapports anatomiques d'un organe, sa situation relativement à un ou à plusieurs autres organes, comme celle d'un nerf par rapport aux artères, veines, muscles, etc. || Rapport, se dit en vue de la fin, du but des choses. Les actions humaines sont bonnes ou mauvaises, selon le rapport qu'elles ont à une bonne ou à une mauvaise fin, *Dict. de l'Acad.* || **16°** Commerce qu'ont entre eux les hommes. Ayant eu de fréquents rapports avec lui. Rompre tout rapport. Ils n'ont plus aucun rapport ensemble. Elle donnait à la fois l'idée d'une prêtresse d'Apollon, qui s'avançait vers le temple du soleil, et d'une femme parfaitement simple dans les rapports habituels de la vie, STAEL, *Corinne*, II, 1. || Mettre une personne en rapport avec une autre, donner à une personne les moyens de conférer, de s'entendre avec une autre. || Rapports intimes, se dit quelquefois du commerce entre un homme et une femme. || **17°** Terme de grammaire. Relation que les mots ont entre eux. Le rapport du verbe avec son sujet. Rapport d'identité : c'est le fondement de l'accord de l'adjectif avec son substantif, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 64. || Se dit aussi des différents points de vue auxquels les mots sont envisagés. La préposition *de* exprime un rapport de qualification ou d'éloignement. || **18°** Résultat de la comparaison de deux quantités. Le rapport de 2 à 4 est le même que celui de 12 à 24. La découverte qu'il [Archimède] avait faite du rapport de la sphère au cylindre de même base et de même hauteur, qui est comme deux à trois, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 100, dans POUGENS. || Rapport géométrique de deux quantités, se dit de leur quotient. Rapport arithmétique, se dit de leur différence. Quand on ne spécifie pas l'espèce de rapport, c'est toujours le rapport géométrique ou le quotient qu'il faut entendre. || Rapport, instrument de géométrie, fait en demi-cercle, et divisé en cent quatre-vingts degrés, qui servait à prendre les ouvertures des angles; on dit aujourd'hui rapporteur. || Terme de musique. Rapports des intervalles, leurs degrés de distance exprimés en chiffres. || **19°** Dans le langage philosophique, rapport exprime entre les choses une idée de même nature qu'entre les nombres le rapport mathématique. Notre âme a en elle-même des principes de vérité éternelle et un esprit de rapport, c'est-à-dire des règles de raisonnement et un art de tirer des conséquences, BOSS. *Conn.* III, 8. Quand, par exemple, on dit que du drap que l'on mesure a trois aunes, le drap et les aunes sont réelles, mais l'égalité entre trois aunes et le drap n'est point un être réel; ce n'est qu'un rapport qui se trouve entre les trois aunes et le drap, MALEBR. *Rech. vér.* III, 2, 6. Parce que toutes les vérités ne sont que des rapports, on peut dire généralement que, dans toutes les questions, on ne recherche que la connaissance de quelques rapports, ID. *ib.* VI, 2, 7. || **20°** Terme de chimie. Disposition d'un corps à s'unir avec un autre par préférence. On a construit une table des rapports. || **21°** Par rapport à, *loc. prép.* Pour ce qui est de, quant à ce qui regarde. Ces attributs [corruptible et incorruptible] conviennent au tout par rapport à chacune de ses deux parties [le corps et l'âme], BOSS. *Hist.* II, 6. Hypocrisies par rapport au public, et hypocrisies par rapport à nous-mêmes, BOURDAL. 5° *dim. après la Pentec. Dominic.* t. II, p. 481. La justice n'est-elle pas encore plus sacrée et plus inviolable pour les rois par rapport à des pays entiers, que pour les familles par rapport à quelques champs labourés? FÉN. *Tél.* XXIII. Il est ordinaire et comme naturel de juger du travail d'autrui seulement par rapport à celui qui nous occupe, LA BRUY. XII. || Par comparaison. La terre est très-petite par rapport au soleil. Les jugements que nous faisons en trouvant les choses grandes ou petites par rapport des unes aux autres.... BOSS. *Conn.* I, 8. La *Mère coquette* de Quinault, donnée à peu près dans le même temps que l'*École des femmes*, c'est-à-dire dans les premières années de Molière, peut être regardée comme un chef-d'œuvre de style, surtout par rapport au temps où elle a été faite, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux, note* 21. || En vue de. Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne pouvons que suivre notre goût et notre plaisir, quand nous préférons nos amis à nous-mêmes, LA ROCHEFOUC. *Max.* 81. Quelle erreur de s'imaginer qu'il n'y ait de liaison extérieure entre les Églises chrétiennes que par rapport à un prince ou par quelque autre confédération volontaire et arbitraire...? BOSS. *Variat.* XV, 70. Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul, ou que rien n'existât que par rapport à lui, VOLT. *Lett. Harvey*, 1740. || Cet homme ne fait rien que par rapport à ses intérêts, il ne fait rien que dans des vues personnelles, que dans la vue de ses propres intérêts. || Il a fait cela par rapport à vous, par rapport à telle chose, dans la vue de vous obliger, pour obtenir telle chose. || Proverbe. Belle montre et peu de rapport, se dit des personnes ou des choses où la réalité ne répond pas à l'apparence.

— REM. *Sous le rapport de* est une locution qui est devenue très-commune. Elle est fort lourde et n'est pas exacte en soi. Une chose est en rapport avec une autre, est dans un certain rapport, a rapport avec; mais elle n'est pas sous un rapport; si elle était sous un rapport ou sur un rapport, elle serait en dehors du rapport; et au fond, en s'en servant, on s'exprime inexactement. Elle ne paraît donc pas bonne à employer; et ceux qui écrivent avec pureté doivent l'éviter. P. L. Courier la blâmait : Ceux-ci [Jean-Jacques, Diderot, d'Alembert] sont tous ânes bâtés sous le rapport de la langue, pour me servir d'une de leurs phrases, P. L. COUR. *Lettr.* II, 67. Cette locution est pourtant antérieure au XVIII° siècle. Bourdaloue est le plus ancien auteur où nous l'ayons trouvée : Selon les divers rapports sous lesquels nous les considérons, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 358; Tout ce qu'on en peut concevoir, sous quelque rapport que ce soit, BOULAINVILIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 77. *Et* marque l'action de l'esprit qui lie les mots et les phrases d'un discours, c'est-à-dire, qui les considère sous le même rapport, DUMARS. *Œuvres*, t. V, p. 231. Elle paraît être née vers ce temps, par confusion avec la phrase *sous cet aspect*, avoir été peu usitée d'abord, et l'être devenue beaucoup, surtout à notre époque. Il est facile de la remplacer par : quant à.... à l'égard de.... de ce côté.... Le Dictionnaire de l'Académie ne la donne pas à RAPPORT; mais, à SOUS, on y trouve : Sous ce rapport, sous plus d'un rapport.

— SYN. RAPPORT À, RAPPORT AVEC. Une chose a rapport à une autre quand elle y conduit, quand elle indique une direction vers elle, un lien avec elle. Une chose a rapport, du rapport, des rapports avec une autre quand elle lui est conforme.

— HIST. XIII° s. Et ce que noz avons dit des parties, noz entendons aussi des rapors qui doivent estre fet par coustume entre enfans qui reviennent à partie, BEAUM. XXX, 87. S'il [le plaideur] ne les [juges] debat avant qu'il dient leur raport, par bone cause soufisant, il ne pot aler contre lor dit, ID. LXVII, 13. || XV° s. Quand ils [les habitants de Calais] ouirent ce rapport [exposé des conditions du roi Édouard], ils commencerent tous à crier, FROISS. I, I, 321. Lesquelz yeux viennent rapporter Ung si très-gracieulx raport Au cueur.... CH. D'ORL. *Ball.* 3. || XVI° s. .... Que nous ne blessions la renommée de personne par calomnies ou faux rapports, CALV. *Instit.* 308. Il nous represente la diversité des bruits qui couroient, et les differents rapports qu'on lui faisoit, MONT. II, 110. Ils vont jetter inconsiderement, en ces champs qu'ils estiment fertiles, la jeune semence; mais l'experience leur fait voir que souvent le rapport est petit, et que plusieurs grains demeurent gastez, LANOUE, 107. Nourriture et entretenement aux armes, escoles, ...ni dons de noces en meubles, ne sont sujets à rapport, LOYSEL, 352. Ceulx qui seroient envoyez à Athenes pour en faire le rapport.... AMYOT, *Thém.* 37. Une voix s'étant fait entendre, et mise à crier sans dessein et sans aucun raport à leur troupe, ils se mirent tous à fuir, D'AUB. *Vie*, XXIII. Si tels signes apparoissent, fais ton rapport que bien tost le malade mourra, PARÉ, XXVII, p. 653.

— ÉTYM. Voy. RAPPORTER; ital. *rapporto*.

RAPPORTABLE (ra-por-ta-bl'), *adj.* || **1°** Terme de jurisprudence. Il se dit des choses que l'on doit rapporter à une succession. || **2°** Se dit aussi de terres, de pièces qui peuvent être rapportées. || **3°** Qui doit être attribué à. Les fouilles ont amené la découverte de quelques débris d'ossements rapportables à des herbivores, DAUBRÉE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVIII, p. 522.

† **RAPPORTANT, ANTE** (ra-por-tan, tan-t'), *adj.* Qui a du rapport avec, conforme à. Ainsi vous quitteriez Alcippe pour un autre Dont vous verriez l'humeur rapportante à la vôtre, CORN. *Ment.* II, 2 (éd. 1644). ....que l'amour pour soi-même serait fini et rapportant à Dieu, PASC. *Lett. sur la mort de son père.*

— HIST. XVI° s. Dieu luy ordonnoit un aultre corps à habiter, plus ou moins penible et rapportant à sa condition, MONT. II, 132.

RAPPORTÉ, ÉE (ra-por-té, tée), *part. passé* de rapporter. || **1°** Apporté d'un lieu. || Fig. Je ne sais comment est-ce que je suis comme rapporté et rendu à moi-même [quand la mémoire d'un objet revient], FÉN. *Exist.* 48. || Terres rapportées, terres qu'on a apportées en un lieu pour quelque usage. L'on forma, avec des terres rapportées, l'éminence artificielle destinée à recevoir dans la suite les constructions colossales dont nous admirons aujourd'hui les restes [à Thèbes d'Égypte], GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 1817, t. II, p. 276. || Pièce rapportée, synonyme de pièce de rapport (voy. PIÈCE, n° 6). Chaque colonne [jambe] a son piédestal qui est composé de pièces rapportées, FÉN. *Exist.* 34. Tous les pavés de ces appartements étaient composés de petites pièces rapportées de différentes couleurs, où était représentée l'Iliade d'Homère, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 35, dans POUGENS. Ne dirait-on pas que l'homme soit fait de pièces rapportées? FONTEN. *Molière, Paracelse.* || Vers rapportés, vers composés de parties semblables, dans chacune desquelles entraient des mots qui se rapportaient, non pas aux mots voisins, mais à ceux qui étaient placés semblablement dans les autres parties de la phrase. L'épitaphe de Marot par Jodelle explique cette combinaison, surtout dans ces deux premiers vers : Quercy, la cour, le Piémont, l'univers, Me fit, me tint, m'enterra, me connut, c'est-à-dire Quercy me fit, la cour me tint, le Piémont m'enterra, l'univers me connut. || **2°** Exposé devant une assemblée. Le sénat devait digérer et proposer toutes les affaires : il en réglait quelques-unes souverainement avec le roi; mais les plus générales étaient rapportées au peuple, qui en décidait, BOSS. *Hist.* III, 7. || **3°** Ayant relation à. Toutes les créatures devaient servir à sa félicité [de l'homme innocent], puisque, dans le dessein de leur Auteur, elles avaient été toutes rapportées à son usage, MASS. *Myst. Incarnat.*

RAPPORTER (ra-por-té), *v. a.* || **1°** Apporter de nouveau. Il m'avait apporté des objets qu'il a emportés; dites-lui de me les rapporter. || Fig. Il vous rapporte un cœur qu'il n'a pu vous ôter, RAC. *Andr.* II, 1. || **2°** Apporter une chose du lieu où elle est au lieu où elle était auparavant. Je vous prie de me rapporter le livre que je vous ai prêté. Rapporter une coupe d'argent qui avait été volée. Hé! mon Dieu, ce que j'en voudrais retrancher, à qui le donnerais-je?... quoi que ce soit, il est toujours temps de le rapporter à votre autel, et vous êtes toujours prêt à le recevoir, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 428. De Paris à Delhi, du couchant à l'aurore, Ce fameux voyageur [Tavernier] courut plus d'une fois.... Et, bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui, En foule à nos yeux il présente Les plus rares trésors que le soleil enfante, Il n'a rien rapporté de si rare que lui, BOIL. *Poésies div.* XIV. || Absolument. Au simple chrétien vous n'avez, ce me semble, donné qu'un talent [d'argent] ou deux; mais c'est au religieux que vous en donnez jusqu'à cinq; mieux il est partagé, plus il est obligé de rapporter, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 455. || **3°** Il se dit en parlant des choses qu'à son retour on rapporte d'un lieu, sans les y avoir portées. Il [Tournefort] rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Tournefort.* Les Hollandais sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau [le casoar] à l'Europe : ils le rapportèrent de l'île de Java, en 1597, BUFF. *Ois.* t. II, p. 306. || Fig. Rapporter une vaine espérance. Pythagore avait, dit-on, rapporté de l'Égypte le dogme de la métempsychose. || Familièrement. Il n'en a rapporté que des coups, se dit d'un homme qui a été blessé en quelque occasion. || On dit de même : Ce soldat n'a rapporté de l'armée que des coups de fusil. || Fig. Il a rapporté beaucoup de gloire de cette action, de cette affaire, il y a acquis beaucoup de gloire. Il n'en a rapporté que de la honte, il n'en a retiré que de la honte. || Enlever une chose, et l'apporter dans un lieu où elle n'était pas, à quelqu'un à qui

elle n'appartenait pas. [A Rome] L'amour de la patrie domina toujours jusqu'au temps de Sylla; cet amour de la patrie consista pendant plus de quatre cents ans à rapporter à la masse commune ce qu'on avait pillé chez les autres nations, VOLT. *Mœurs, Introd Romains.* || 4° Terme de chasse. Il se dit d'un chien qui rapporte au chasseur ce que celui-ci a tué. Ce chien ne veut pas rapporter le gibier à plume. || Absolument. Ce chien rapporte bien, il rapporte mal. || Se dit aussi de tout autre chien qu'on a habitué à rapporter ce qu'on lui jette. || 5° Terme de droit. Remettre dans la masse de la succession ce qu'on a reçu d'avance. Les époux ou leurs héritiers rapportent à la masse des biens existants tout ce dont ils sont débiteurs envers la communauté à titre de récompense ou d'indemnité, *Code Nap.* art. 1468. || Il se dit de même en parlant des biens qui appartiennent en commun à une société de négociants, ou à d'autres gens intéressés dans une affaire. || 6° Terme de marine. On dit que la sonde a rapporté tant de brasses, lorsque en sondant on a trouvé ce même nombre de brasses sur le fond. || 7° Ajouter quelque chose à ce qui ne paraît pas complet. Il a fallu rapporter une bordure à cette tapisserie. || Rapporter des terres, suppléer, par des terres prises ailleurs, à celles qui manquent en un lieu. || 8° Terme d'arpenteur. Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain. Rapporter des triangles. || 9° Donner un produit, un rapport. L'argent que rapportaient les mines. Bien-fonds qui rapporte beaucoup. || Cet emploi ne rapporte ni profit ni honneur, il n'est ni profitable ni honorable. || Fig. Cette mauvaise action ne lui rapportera rien, il n'en tirera aucun avantage. || Absolument. Figuier qui rapporte trois fois l'an. L'argent, morbleu ! l'argent; voilà ce que j'appelle du mérite; moi, je veux un mérite qui rapporte, SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 12. || Fig. Un peu de lecture jetait dans son esprit des germes de pensées que la méditation faisait ensuite éclore, et qui rapportaient au centuple, FONTEN. *Renau.* || 10° Faire le récit de ce qu'on a vu, entendu, ou appris. Jamais la renommée ne rapporte les choses au vrai, VAUGEL. *Q. C.* IX, 2. Moïse, venu vers le peuple, lui rapporta les paroles du Seigneur, SACI, *Bible, Nomb.* XI, 24. Je le vis en effet dès le soir même [comment Escobar interprète les bulles]; mais je n'ose vous le rapporter; car c'est une chose effroyable, PASC. *Prov.* VI. Le psaume CV, où le prophète rapporte que les Juifs, séduits par les nations étrangères, conduisaient eux-mêmes leurs propres enfants aux pieds des idoles, et les immolaient aux démons, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 376. || 11° Dire, informer. Aller lui rapporter.... Qu'elle peut sur ma vie exercer sa vengeance, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, III, 5. || Particulièrement. Rendre compte de ce qu'on a entendu dire contre quelqu'un. Je suis trop votre ami pour ne pas vous rapporter ce que j'entends dire de vous, *Dict. de l'Acad.* || 12° Redire par indiscrétion ou par malice. On n'oserait rien dire devant lui; il rapporte tout. || Absolument. Formaro fut accusé de rapporter, et en effet M. de la Rochefoucauld le chassa de chez lui pour quelque chose qui avait été dit, ST-SIM. 264, 37. Mademoiselle, je ne veux point aller rapporter contre vous, GENLIS, *Théât d'éduc. la Curieuse*, V, 3. || 13° Alléguer, citer. Le prédicateur a rapporté des passages des Pères. Et sans vous rapporter des exemples vulgaires, RAC. *Bajaz.* II, 1. || 14° Terme de palais. Exposer l'état d'un procès par écrit. C'est autre chose de s'entremettre près d'un monarque.... autre chose d'être établi par le prince même pour lui rapporter toutes les requêtes, BOSS. *Sermons, Ascension* 2. Il [Lamoignon] rapporta durant trois jours au conseil du roi cette affaire avec tant d'ordre et de netteté..., FLÉCH. *Lamoignon.* || Absolument. Ce juge rapporte bien, rapporte nettement. Chamillard, conseiller au parlement, fut assidu les matins au palais, et continua d'y rapporter, ST-SIM. 70, 147. Le maréchal d'Estrées s'embrouillait si fort en rapportant, qu'il rendait souvent l'affaire inintelligible, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 216. || 15° Faire l'exposition d'un projet de loi, d'une affaire au nom d'un comité, d'une commission, et en même temps énoncer l'avis du comité, de la commission. La loi de 1819 a été rapportée par des hommes éminents, puis amplement discutée, BERVILLE, *Du droit de plainte en matière de diffamation.* || 16° Diriger vers un but, vers une fin. Le catéchisme [du concile de Trente] distingue deux sortes d'amour : l'un de ceux qui aiment à la vérité, mais qui rapportent leur amour à la récompense.... BOSS. *Préf. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, VII, 79. Tu as été vertueux, mais tu as rapporté toute ta vertu à toi-même, et non aux dieux, qui te l'avaient donnée, FÉN. *Tél.* XVIII. Représentez-vous cette âme [fidèle] arrivée enfin à cette dernière heure.... à laquelle elle avait toujours rapporté toutes les peines, toutes les privations.... de sa vie mortelle, MASS. *Avent, M. du péch.* Les anciens, qui rapportaient tous leurs exercices à ceux de la guerre, s'accoutumaient de bonne heure à se baigner et à nager, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 606, dans POUGENS. || 17° Attribuer, faire remonter. On rapporte sa première origine [de l'aréopage] au temps de Cécrops; mais il en dut une plus brillante à Solon, qui le chargea du maintien des mœurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 17. || Rapporter l'effet à la cause, attribuer un certain effet à une certaine cause. Il faut rapporter les événements à leurs véritables causes, si on les connaît; sinon, il faut avouer qu'on les ignore, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 349. || Comparer, conférer. Ainsi, dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement, auquel on rapporte tout le reste, BOSS. *Hist. Dessein général.* Enfin les mesures qui varient tant.... doivent être si bien connues du géographe, qu'il puisse les comparer toutes entre elles et les rapporter à une mesure commune, FONTEN. *de Lisle.* || 18° Mettre dans une certaine série. Il faudrait avoir vu le corbeau du désert dont parle le docteur Shaw, pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays dont il se rapproche le plus, BUFF. *Ois.* t. V, p. 57. || 19° Terme de législation et d'administration. Révoquer, annuler (en ce sens, *rapporter* est porter en arrière). La loi fut rapportée. || 20° *V. n.* Terme de marine. S'élever beaucoup, en parlant de la mer qui monte, apporter une grande masse d'eau. || Les marées rapportent, c'est-à-dire augmentent en hauteur et en rapidité quand elles sont dans leur période croissante. || 21° Avoir du rapport, de la ressemblance (inusité en ce sens). Ils lui dépeignirent cet homme et ces deux femmes, et les marques qu'ils lui en donnèrent rapportaient si bien à Isidore, à Inez et à Augustinet, que.... SCARRON, *Nouv. Le châtim. de l'avarice.* || 22° Se rapporter, *v. réfl.* Se joindre. Ces deux pièces se rapportent exactement. || 23° Avoir de la conformité, de la ressemblance. Leurs caractères se rapportent en toutes choses. Sans mentir, si votre ramage Se rapporte à votre plumage, LA FONT. *Fabl.* I, 2. J'imagine fort bien la nécessité de vos dépenses.. . on vous en parle pour entendre vos raisons, qui se rapportent fort à celles qu'on a déjà pensées, SÉV. 17 mai 1680. || Avoir rapport, relation à. Cet article de ma lettre se rapporte à ce que je vous ai écrit précédemment. L'amour de son devoir lui fait aimer tout ce qui s'y rapporte, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 12. Toute la morale se rapporte à Dieu; la vie de l'homme est de l'imiter, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Pythagorisme*). || Terme de grammaire. Se dit de la relation des mots entre eux. On ne doit point séparer le pronom relatif du nom auquel il se rapporte. || 24° Être concentré, réuni, en parlant d'une chose. Il arriva ce moment heureux, ce point [sa conversion] où se rapportait toute la véritable gloire de M. de Turenne, FLÉCH. *Turenne.* || 25° Se rapporter à quelqu'un de quelque chose, s'en remettre à sa décision sur quelque chose. Je veux bien aussi me rapporter à toi, maître Jacques, de notre différend, MOL. *l'Av.* IV, 4. || Absolument. S'en rapporter à quelqu'un. Je pourrais décider, car ce droit m'appartient; Mais rapportons-nous-en. Soit fait, dit le reptile, LA FONT. *Fabl.* X, 2. Vous savez quel trafic on fait aujourd'hui des bénéfices, et que, s'il fallait s'en rapporter à ce que saint Thomas et les anciens ont écrit, il y aurait bien des simoniaques dans l'Église, PASC. *Prov.* VI. Il faudrait ou s'en rapporter à l'autorité de l'Église et à la tradition de tant de siècles, ou pousser l'examen jusqu'au bout, BOSS. *Hist.* II, 13. || On dit aussi : se rapporter, sans la particule *en*. Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Las de combattre, ils convinrent de se rapporter au jugement du peuple romain, BOSS. *Hist.* III, 6. || S'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose, y avoir confiance, y ajouter foi. Mais si je m'en rapporte aux esprits soupçonneux.... CORN. *Sertor.* III, 2. Mais à d'autres qu'à toi pourquoi t'en rapporter ? VOLT. *Mort de Cés.* III, 2. || On dit aussi : se rapporter, sans *en*. Je me rapporte de cela à quiconque a passé par là, LA FONT. *Fianc.* Je me rapporte aux yeux d'une ourse, mes amours, ID. *Fabl.* XII, 1. || S'en rapporter au serment de quelqu'un, s'en remettre à son serment en justice pour la décision d'une affaire. || Familièrement. Je m'en rapporte à ce qui en est, ou, simplement, je m'en rapporte, je renonce, sans être complétement persuadé, à contester, ou à examiner. Il m'a dit plusieurs fois qu'il n'aurait pas accepté la commission, je m'en rapporte, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 211, dans POUGENS. Que l'autre usage ait la raison pour soi, Je m'en rapporte, LA FONT. *Féronde.*

— HIST. XIII^e s. Et quant les hommes qui le portoient et raportoient [un infirme] le metoient seur leur espaules, *Miracles St Loys*, p. 143. En ceste mer ne vente que deux vens, l'un qui les porte [les navigateurs], et l'autre qui les raporto, MARC POL, p. 551. Que le cuer l'en raport [qu'il lui rapporte le cœur de Berte], ce ne veut oublier, *Berte*, XVII. Il convenoit.... qu'il raportast ce que ses peres lui avoit doné à mariage, BEAUM. XIV, 12. Et rapportoient que il avoient cerchié le flum [le fleuve], et que il estoient venus à un grand tertre de roches taillées, JOINV. 220. || XIV^e s. On trueve en Salemon le sage, Que li princes qui par usage Ot [entend] volentiers mençongnes dire, Aura toujours serjans plains d'ire Et felons et mal raportans, J. DE CONDÉ, t. III, p. 285. || XV^e s. Ainsi que informés estoient et qu'on leur rapportoit, et leur disoient gens creables.... FROISS. I, I, 31. || XVI^e s. Ils n'ont pas rapporté leurs œuvres, qu'on a tenu pour vertueuses, à la fin qu'ils devoyent, CALV. *Instit.* 605. Cela rapporté à Cyrus, et s'estant enquis...., MONT. I, 65. Nostre faict, ce ne sont que pieces rapportées, ID. II, 8. Ce masque arraché, rapportant les choses à la verité et à la raison..., ID. I, 118. Une traficque qui rapporta dans un an de grandes richesses, ID. I, 142. Rapportons nous en hardiment à ceulx qui sont en la danse, ID. I, 272. Le dialecticien se rapporte au grammairien de la signification des mots, ID. II, 286. Entre beaucoup qui employent la partie de leur jeunesse, peu en raportent grand fruit, LANOUE, 122. Enfans avantagés de pere et mere doivent rapporter ce qui leur a esté donné en mariage, ou autrement, moitié en une succession, moitié en l'autre, LOYSEL, 351. Le territoire de l'Attique estoit si maigre, qu'à male peine pouvoit il rapporter pour nourrir ceulx qui le labouroient, AMYOT, *Solon*, 42. On rapporta que quelques bouclers estoient devenus tous sanglants d'eulx mesmes, ID. *Fab.* 4. Et luy fut envoyée une galere pour le rapporter [ramener] de la ville d'Ægine à Athenes, ID. *Démosth.* 40. On peut prognostiquer et rapporter [certifier par rapport] la mort du blessé, lors qu'il.... PARÉ, XXVII, p. 653. Je me rapporte à vous et vous laisse à penser quel courage là dessus il pouvoit avoir, M. DU BELL. 216. Muse, jusques au ciel porte Au grand François ma chanson, Et dy que Charles raporte [ressemble] En vertus à sa façon, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 49.

— ÉTYM. *Re*..., et *aporter*; wallon, *rapoirté*; ital. *rapportare.*

RAPPORTEUR, EUSE (ra-por-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui, par indiscrétion ou par malice, rapporte ce qu'il a vu ou entendu. Une petite rapporteuse. On est à la merci des rapporteurs, nation basse et maligne qui se nourrit de venin, qui empoisonne les choses innocentes, qui grossit les petites, qui invente le mal plutôt que de cesser de nuire, qui se joue, pour son intérêt, de la défiance et de l'indigne curiosité d'un prince faible et ombrageux, FÉN. *Tél.* XXIV. La cour était remplie des espions de Son Éminence [Mazarin].... les rapporteurs s'acquittèrent dignement de leur devoir [en dénonçant une parole hardie du chevalier de Grammont], HAMILT. *Gramm.* 5. S'il t'arrive de faire le rapporteur, MARIV. *Double inconst.* II, 5. || 2° Celui qui fait le rapport d'un procès. Combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer, sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clercs, MOL. *Scapin*, II, 8. Lundi, les deux rapporteurs diront leur avis [dans l'affaire de Fouquet], et mardi ils s'assembleront tous dès le matin et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt, SÉV. *à Pompone*, 14 déc. 1664. Vous dirai-je que, s'étant engagé à ne donner jamais les rapporteurs qu'on lui demandait, il fit agréer à un grand ministre et à une grande reine qu'il ne s'en dispensât pas en leur faveur ? FLÉCH. *Lamoignon.* Ou, d'un nouveau procès hardi solliciteur, Aborder sans argent un clerc de rapporteur ? BOIL. *Lutr.* III. Le rapporteur [dans le procès de Lalli] passait pour un homme dur, préoccupé et sanguinaire, VOLT. *Pol. Fragm. hist. sur l'Inde*, 19. || Adjectivement. La Branche : Nous plaidons son affaire demain, et nous sommes descendus chez M. de la Pommeraie, notre juge rapporteur.... — Crispin : Appelle-le conseiller, il aime mieux cela. — La Branche : Je le

veux bien, j'ai besoin de lui, notre conseiller rapporteur, afin de lui faire adoucir son rapport, qui est, dit-on, foudroyant contre nous, C. DELAV. *Cons. rapport.* I, 2. || Officier rapporteur, ou, simplement, rapporteur, officier qui fait les fonctions de juge d'instruction et d'accusateur public, dans un conseil de guerre ou de discipline. Le capitaine rapporteur. || **3°** Celui qu'une commission, un comité a chargé d'exposer une affaire. La commission du budget a nommé son rapporteur. || **4°** Nom donné dans le moyen âge à celui qui rédigeait les leçons orales d'un professeur (bas-lat. *reportator*, anglais *reporter*). || **5°** Terme de géométrie. Demi-cercle gradué qui sert à rapporter sur le papier les angles mesurés sur le terrain, ou à mesurer les angles construits sur le papier. || **6°** Outil d'horloger.

— HIST. XIVe s. Rapporteur ou accusateur mensongier, *Ordonn. des rois de France*, t. III, p. 518. || XVe s. Punir celuy qui ara fait le mal, s'il est trouvé coulpable, et, s'il est trouvé innocent, punir griefment le raporteur, tant qu'il soit exemple aus autres, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 161. || XVIe s. Il [Dieu] nous defend d'estre rapporteurs, detracteurs et mesdisans, CALV. *Instit.* 308. Quand les noises et la jalousie de la femme contre le mary ont ouvert à telles femmes rapporteresses, non pas seulement les portes, mais encores les oreilles, LA BOÉTIE, 306. Jamais ne fut de bon fruict rapporteur Un parler vain et langage menteur, AMYOT, *Comm. lire les poët.* 16. Rapporteur [d'un procès], D'AUB. *Fæn.* IV, 5. Espions rapporteurs de ce qu'il disoit, ID. *Hist.* I, 103.

— ÉTYM. *Rapporter.*

RAPPRENDRE (ra-pran-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme apprendre. Apprendre de nouveau. Leur mémoire elle-même [des enfants] n'est guère plus parfaite que leurs autres facultés, puisqu'il faut presque toujours qu'ils rapprennent, étant grands, les choses dont ils ont appris les mots dans l'enfance, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— ÉTYM. *Re...*, et *apprendre.*

† **RAPPRÊTER** (ra-prê-té), *v. a.* Donner un nouvel apprêt. Sur la façon des draps qui auront été renvoyés pour être rapprêtés, *Arrêt du cons.* 19 sept. 1718.

— ÉTYM. *Re...*, et *apprêter.*

RAPPRIS, ISE (ra-pri, pri-z'), *part. passé* de rapprendre. Des leçons rapprises vingt fois et toujours oubliées.

† **RAPPRIVOISER** (ra-pri-voi-zé), *v. a.* || **1°** Apprivoiser de nouveau un animal que quelque circonstance a fait redevenir sauvage. || Fig. Le duc de Noailles a cherché longtemps encore à me rapprivoiser, ST-SIM. 404, 36. || **2°** Se rapprivoiser, *v. réfl.* Reprendre des habitudes avec. Son mariage [de Mortemart] le rapprivoisa au monde, sans que le monde se rapprivoisât à lui, ST-SIM. 218, 189.

— HIST. XVIe s. Elle se fit un peu prier, mais à la fin elle se rapprivoisa, DESPER. *Contes*, XLI.

— ÉTYM *Re...*, et *apprivoiser.*

† **RAPPROCHAGE** (ra-pro-cha-j'), *s. m.* Terme de jardinage. Action de tailler une bordure, une haie, une palissade devenue trop épaisse.

— ÉTYM. *Rapprocher*, au n° 7.

RAPPROCHÉ, ÉE (ra-pro-ché, chée), *part. passé* de rapprocher. || **1°** Approché de nouveau. Un objet éloigné d'abord, puis rapproché. || **2°** Mis à côté l'un de l'autre. Tous ces traits rapprochés [exemples de l'autorité de Richelieu] forment le tableau qui peint ce ministère, VOLT. *Mœurs*, 176. || Terme d'histoire naturelle. Se dit des parties qui naissent près les unes des autres, qui se touchent à leur origine, sans toutefois se confondre. || **3°** Voisin. L'objet le plus rapproché. Des temps plus rapprochés de nous.

RAPPROCHEMENT (ra-pro-che-man), *s. m.* || **1°** Action de rapprocher; le résultat de cette action. Le rapprochement des lèvres d'une plaie. || **2°** Terme de chimie. Action de condenser. Le rapprochement des molécules d'un liquide qu'on évapore. || **3°** Terme de jardinage. Action de rapprocher. || **4°** Fig. Réconciliation. Le rapprochement du roi et de la reine lui était dû, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 293, dans POUGENS. Au jour indiqué, le juge fera aux deux époux s'ils se présentent, ou au demandeur s'il est seul comparant, les représentations qu'il croira propres à opérer un rapprochement, *Code Nap.* art. 239. || **5°** Action de mettre en regard des idées ou des faits, de manière qu'on puisse les comparer plus aisément. Thomas observe dans son Essai sur les éloges, que Mascaron annonça Bossuet, comme Rotrou avait annoncé Corneille; ce rapprochement est aussi juste que bien vu, D'ALEMB. *Éloges, Fléchier, note* 5. Personne n'a lu ces gazettes que j'ai sur-le-champ brûlées, afin qu'on ne puisse faire, du moins dans le château, de fâcheux rapprochements, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 7, dans POUGENS. Ce rapprochement du papier et de l'argent [élévation de la valeur de l'argent, diminution de celle du papier] était peut-être l'idée la moins déraisonnable qu'il fût possible de suivre dans la situation désespérée où étaient les affaires, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. || **6°** Rapprochement de ligne, double parenté qui se forme lorsqu'un mariage est contracté entre deux membres de la même ligne et qu'ils ont des enfants.

— ÉTYM. *Rapprocher.*

RAPPROCHER (ra-pro-ché), *v. a.* || **1°** Approcher de nouveau. Éloignez-les lumières; vous les rapprocherez dans un moment. || **2°** Faire qu'un objet soit plus près. Et ce monde que je fuyais, je le recherche, je me rapproche de lui à toute occasion, ou je tâche de le rapprocher de moi, je ne me plais qu'avec lui, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 393. Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés, Sont, à coup de maillet, unis et rapprochés, BOIL. *Lutr.* III. Madame, quel bonheur me rapproche de vous? RAC. *Brit.* II, 6. À ces mots chacun rapprocha sa chaise, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 454, dans POUGENS. || Terme de chirurgie. Rapprocher les lèvres d'une plaie, les mettre assez près pour que la cicatrisation puisse procéder. || **3°** Rapprocher les distances, faire que moins de temps soit employé à parcourir un même espace. Les chemins de fer rapprochent les distances. || Fig. Rapprocher les distances, faire disparaître les inégalités de condition. L'amour rapproche les distances. Non, non, ne craignez pas de vous laisser toucher, L'amour fait disparaître une gloire importune; C'est à l'amour à rapprocher Ce que sépare la fortune, J. B. ROUSS. *Cantate, Europe.* Le comte : Ah! Figaro, mon ami, tu seras mon ange, mon libérateur, mon dieu tutélaire.— Figaro : Peste! comme l'utilité vous a bientôt rapproché les distances! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4. || **4°** Faire paraître plus proche. Cette lunette rapproche fort bien les objets de trois lieues; que ne les rapproche-t-elle de deux cents! SÉV. 223. || Absolument. Cette lunette rapproche beaucoup. || **5°** Rapprocher quelqu'un, s'en rapprocher (cet emploi est archaïque et analogue à un emploi semblable, encore usité, d'approcher). Jusqu'aux dames désertèrent un temps Mme la duchesse d'Orléans, et il y en eut qui ne la rapprochèrent plus, ST-SIM. 327, 30. Je passe d'autres tentatives de Noailles pour essayer de me rapprocher, parce qu'elles se retrouveront pendant la régence, ID. 404, 27. || Terme de vénerie. Rapprocher un cerf, faire tenir doucement aux chiens la voie d'un cerf qui a passé deux ou trois heures auparavant. || Absolument. Ces chiens rapprochent bien. || On dit aussi substantivement: un beau rapprocher. || Se dit aussi pour suivre à pied la voie d'un animal qui a beaucoup de devant (*Almanach du chasseur*). || **6°** Terme de chimie et de pharmacie. Réduire sous un moindre volume, au moyen de l'évaporation par la chaleur ou dans le vide, les liquides tenant en dissolution des substances fixes, salines ou autres. || Fig. Les longueurs tarissent les pleurs, et vos coupures judicieuses [dans une tragédie], en rapprochant l'intérêt, l'ont augmenté, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 sept. 1760. || **7°** Terme de jardinage. Tailler un arbre sur le bois des années antérieures et non sur le bois de l'année. || Tenir la taille plus proche du centre de l'arbre. || **8°** Fig. Rendre voisin. Vous seule pouvez faire la joie et la douleur de ma vie; je ne connais que vous, et hors de vous tout est loin de moi; la raison me rapproche plusieurs choses, mais mon cœur n'en connaît qu'une, SÉV. *à Mme de Grignan*, 18 mars 1671. Lorsque nous vous rapprochons ces anciens modèles... MASS. *Carême, Immutab.* Ces beaux esprits si vantés, et qui par des talents heureux ont rapproché leur siècle du goût et de la politesse des anciens, ID. *Pet. carême, Fauss. gloire hum.* C'est une bassesse, qui, loin de nous rapprocher des héros, nous confond avec les bêtes, ID. *Carême, Enf. prod.* Son âme est libre encore, et Pharasmin peut plaire, Leur âge les rapproche..... DUCIS, *Abufar*, II, 7. || **9°** Fig. Disposer à la bienveillance, à la conciliation. S'il [la Rivière plaidant contre sa femme] vient ici, nous avons des amis qui pourront parler à lui; et c'est ainsi que l'on rapproche quelquefois les choses du monde qui paraissent les plus éloignées, SÉV. 23 janv. 1682. Souffrez que, de vos cœurs rapprochant les liens, Je me cache à vos yeux et me dérobe aux siens, RAC. *Brit.* III, 8. Son dessein [de Gortz] était de rapprocher Charles XII du czar, non-seulement de finir leur guerre, mais de les unir, VOLT. *Russie*, II, 8. Rapprochez les partis; unissez-vous à moi Pour calmer votre frère, et fléchir votre roi, VOLT. *Adél. du Guescl.* III, 5. || Établir une certaine conformité. Les articles de réformation qu'on proposait aux Vaudois pour les rapprocher des protestants, BOSS. *Var.* XI, 118. Inflexible sur les moyens qu'on proposait pour rapprocher la doctrine des protestants de celle des catholiques, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* Combien d'ennemis il [le tournebroche] rapproche Chez le prince et chez le bourgeois! BÉR. *Tournebr.* || **10°** Fig. Mettre en regard des idées ou des faits pour en faire sentir la ressemblance ou la dissemblance. Le juge rapprochant les circonstances aperçut la complicité. Plus occupés des mots que des pensées, ils désapprouvent les ellipses, lorsqu'elles paraissent rapprocher des mots qu'on n'a pas encore vus ensemble, CONDIL. *Art d'écr.* I, 10. En rapprochant quelques traits épars dans les ouvrages que vous avez sous les yeux, j'ai tâché de vous exposer les systèmes particuliers de quelques pythagoriciens, BARTHÉL. *Anach.* ch. 30. || **11°** *V. n.* Rapprocher, devenir plus près (inusité aujourd'hui). Ainsi tout est à nous, s'il ne faut qu'empêcher Qu'un si fidèle amant n'en puisse rapprocher [de sa dame], CORN. *Gal. du Pal.* IV, 1. || Avoir une certaine ressemblance (inusité en ce sens). Les cheveux et les poils rapprochent encore assez des ongles, LAMÉTHERIE, *Vues phys. sur l'organ. animale*, 1780, p. 93. || **12°** Terme de marine. Rapprocher du vent, se dit d'un bâtiment qui diminue l'angle qu'il faisait avec la direction du vent. || **13°** Se rapprocher, *v. réfl.* Venir plus près, devenir plus voisin. Les nuages se rapprochent l'un de l'autre. Le bruit du tonnerre s'est beaucoup rapproché. Et ces deux furieux se rapprochent toujours, RAC. *Théb.* V, 3. || Fig. Tout ce que nous pouvons faire pour nous rapprocher de la réalité, c'est de distinguer les terres les moins composées de celles qui sont les plus mélangées, BUFF. *Min.* t. II, p. 126. || Terme de marine. Se rapprocher du vent; même sens que rapprocher du vent. || Le vent se rapproche, il refuse (voy. REFUSER). || Se rapprocher de quelqu'un, venir auprès de lui. Je vous écris de la vue de la terre de Barbarie.... vous serez étonné de voir si loin un homme qui avait tant de hâte de se rapprocher de vous, VOIT. *Lett.* 39. Nous nous rapprochons de l'homme dans les moments où nous sommes mécontents de la nature, et nous nous rapprochons de nos amis dans les moments où nous sommes mécontents de nous-mêmes, ST-LAMB. *Sais.* III, *note* 3. || Se rapprocher l'un de l'autre, venir près l'un de l'autre. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre [Marmontel et Mlle Clairon] de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre, VOLT. *Lett. Marmontel*, 8 mars 1776. || **14°** Fig. Se réconcilier. Cesser de s'éviter quand on s'offense, c'est être sûrs de ne se rapprocher jamais, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Lépida, qui s'était séparée de Messaline dans la prospérité, et qui s'en est rapprochée dans le malheur, DIDER. *Claude et Nér.* I, 25. || **15°** Fig. Avoir de la conformité avec. Votre âge se rapproche du sien. Il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par quelque faiblesse, D'ALEMB. *Mém. Christ. Œuv.* t. IV, p. 18, dans POUGENS. || Cesser d'être éloignés l'un de l'autre sur quelque objet ou opinion. Peut-être, monsieur [Paw], avez-vous trop méprisé cette antique nation [les Chinois]; peut-être l'ai-je trop exaltée; ne pourrions-nous pas nous rapprocher? VOLT. *Mél. litt. Lett. chinoises*, 5.

— HIST. XVIe s. Les sens ne lui peuvent montrer que les choses visibles plus rapprochantes de la perfection, après quoi l'ame court, MARG. *Nouv.* XIX. Je recousus sa playe, prenant la trachée artere, et r'approchant plus près qu'il me fut possible ses deux extremités l'une contre l'autre, PARÉ, VIII, 312.

— ÉTYM. *Re....*, et *approcher.*

† **RAPPROPRIER** (ra-pro-pri-é), *v. a.* Terme familier. Remettre en état de propreté. Tout a été sali dans cette chambre, il faudra la rapproprier.

— ÉTYM. *Re...*, et *approprier.*

† **RAPPROVISIONNER** (ra-pro-vi-zio-né), *v. a.* Approvisionner de nouveau

— HIST. XVIe s. De peur de l'approche de l'hyver, qui ne permettroit aux abeilles de reprovisionner leurs rusches, O. DE SERRES, 447.

— ÉTYM. *Re...*, et *approvisionner.*

RAPSODE, RAPSODER, RAPSODIE, RAPSODISTE, voy. RHAPSODE, RHAPSODER, RHAPSODIE, RHAPSODISTE.

RAPT (rapt'), *s. m.* Enlèvement d'une personne par violence ou par séduction. Qui ravit un État peut ravir une femme; L'adultère et le rapt sont du droit des tyrans, CORN. *Perthar.* I, 4. Il [Lycurgue] fit ressembler les mariages à des rapts, et les jouissances conjugales aux plaisirs furtifs du

libertinage, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 379.

— HIST. XIIIe s. Quiconques ara fait rat ne omecide, TAILLAR, *Recueil*, p. 36. On apele rat feme efforcier, BEAUM. XXX, 95. || XVIe s. Disant qu'on doit prandre par tout qui peult, Ce qu'ilz ont fait, car par rap, tromperie, Ont augmenté et creu leur seigneurie, J. MAROT, V, 69.

— ÉTYM. Prov. *rap*; espagn. *rapto*, ital. *ratto*; du lat. *raptus*, de *rapere*, enlever (voy. RAVIR).

† **RAPTUS** (ra-ptus'), *s. m.* Terme de médecine. Transport soudain des humeurs dans une partie. || Raptus hémorrhagique, afflux du sang et hémorrhagie.

— ÉTYM. Lat. *raptus*, action de ravir, de *rapere* (voy. RAVIR).

RÂPURE (râ-pu-r'), *s. f.* Ce qu'on enlève avec la râpe.

— ÉTYM. *Râper*.

† **RAPUROIR** (ra-pu-roir), *s. m.* Futaille où l'on met le salpêtre de première cuite.

— ÉTYM. *Re*..., d, et *pur*.

† **RAQUE** (ra-k'), *s. f.* Terme de marine. Boule percée pour faire un racage.

† **RAQUEDENARE** (ra-ke-de-na-r'), voy RACLEDENARE.

† **RAQUET** (ra-kè), *s. m.* Nom, en Picardie, du *colymbus glacialis* (oiseaux palmipèdes), dit ailleurs grand plongeon.

† **RAQUETON** (ra-ke-ton), *s. m.* Sorte de grande raquette dont se servent les joueurs de paume.

1. **RAQUETTE** (ra-kè-t'), *s. f.* || 1° Instrument dont on se sert pour jouer à la paume ou au volant. D'abord on joua à la paume de la main nue ou avec un gant double, dans la suite quelques-uns mirent à leur main des cordes et tendons pour renvoyer la balle avec plus de force, et de là on imagina la raquette, SAINT-FOIX, *Ess. sur Paris, rue Grenier-St-Lazare.* On pourrait assimiler le mont Rose à une raquette dont les montagnes qui bordent le val Anzesca formeraient le manche, SAUSS. *Voy. aux Alpes*, t. VIII, p. 57, dans POUGENS. Il arrive souvent qu'un joueur de paume, pour augmenter sa force, demande une raquette plus lourde, parce qu'en la faisant mouvoir avec la même vitesse, elle frappe la balle plus fort si elle a plus de masse, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, ch. 3, n° 145. Ailleurs, par deux rivaux la raquette empaumée, Attend, reçoit, renvoie une balle emplumée, DELILLE, *Trois règnes*, I. || Monter une raquette, la garnir de cordes. La raquette de paume ne se nomme ainsi que lorsqu'elle est prête à jouer, c'est-à-dire garnie de la corde à boyaux, et que son manche est entouré de peau blanche ; sans être montée on la nomme simplement bois de paume, *Dict. des arts et mét. Paumier.* || C'est un grand casseur de raquettes, se dit pour se moquer d'un homme qui se vante de plusieurs choses qu'il n'a pas faites. || Fig. Venir sur la raquette, se dit d'une chose avantageuse qui vient de soi-même. Tout cela [une vente avantageuse] m'est venu, pour ainsi dire, sur la raquette, et je doute qu'on eût fait mieux sur les lieux, *Lettre inédite de Mairan*, 3 août 1730, dans *Bull. de la Soc. arch. de Béziers*, 2e série, t. I, p. 64. || 2° Machine en forme de raquette à jouer, qu'on s'attache aux pieds, pour marcher plus facilement sur la neige. Il lui enseigna aussi à leur attacher aux pieds des espèces de raquettes, et à en faire autant aux bêtes de somme, pour les empêcher d'enfoncer dans la neige, sans quoi ils en auraient eu jusqu'aux sangles, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 197, dans POUGENS. Des raquettes propres à marcher sur la neige, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 17, dans POUGENS. || 3° Raquette ou figuier d'Inde, *cactus opuntia, L.* || Raquette blanche, espèce de champignon. || Raquette de mer, espèce de coralline. || 4° Terme de jardinage. Raquette du long bois, voy. PLEYON. || 5° Piége à détente pour les oiseaux. || 6° Sorte de scie pour refendre les pièces de bois cintrées. || Ancien terme de monnayage. Outil qui servait à imprimer la tranche des pièces à l'aide de la virole qui n'était pas alors brisée.

— HIST. XIVe s. Les os de la rachette de la main qui sont huit [le carpe], H. DE MONDEVILLE, f° 21. La rasquette du pié est composte de quatre os lyés ensemble avenamment, LANFRANC, f° 37, *verso.* || XVIe s. Lorsque les tripots furent introduits par la France, on ne savoit que c'estoit que de raquette, et y jouoit on seulement avec le plat de la main, PASQUIER, *Recherches*, IV, 15.

— ÉTYM. Espagn. *raqueta*; ital. *racchetta*, devenu *lacchetta*. Ménage, approuvé par Diez, le tire du lat. *rete*, filet, le considérant comme une contraction de *retichetta.* Mais le mot est ancien dans la langue, sous la forme de *rachete, rasquete*, et il signifie la paume de la main, la plante des pieds ; c'est le diminutif du bas-lat. *racha*, qui signifie le carpe, le tarse, et qui vient de l'arabe. Le nom de la paume de la main aura passé sans peine à l'instrument qui agit comme la paume de la main. Il faut donc écarter le latin *rete*.

† 2. **RAQUETTE** (ra-kè-t'), *s. f.* Fusée de guerre.

— ÉTYM. Angl. *rockett*, fusée de guerre (voy. ROQUET 3).

RAQUETTIER (ra-ke-tié ; on ne prononce pas les deux *t*), *s. m.* Ouvrier qui fait des raquettes. || On devrait écrire raquetier, comme on écrit gazetier, de gazette.

— HIST. XVIe s. Troisieme rang, qui sont les mestiers mediocres, tonnelier, tuilier, vergetier, raquetier, brossier, *Édit*, avril 1597.

— ÉTYM. *Raquette* 1.

RARE (ra-r'), *adj.* || 1° Qui n'est pas commun ou fréquent, qui se trouve difficilement. Un curieux se préfère au reste des chétifs mortels, quand il a dans son cabinet une médaille rare qui n'est bonne à rien, un livre rare que personne n'a le courage de lire, VOLT. *Dict. phil. Rare.* Reçu le petit livre royal *de Moribus brachmanorum*; me voilà plus confirmé que jamais dans mon opinion, que les livres rares ne sont rares que parce qu'ils sont mauvais, ID. *Lett. Thiriot*, 21 janv. 1761. L'objet le plus futile, S'il est rare, est bientôt dispensé d'être utile, DELILLE, *Imag.* III. || Rare à, rare chez. Il s'en va d'ici avec une réputation fort rare à des gens aussi jeunes que lui, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 30 juin 1692. || Cas rares, se dit, en médecine, des cas qui se présentent très-peu souvent. || Il est rare de, c'est une chose qu'on trouve rarement. Qu'il est rare, chrétiens, qu'il est rare de trouver cette pureté parmi les hommes ; mais surtout qu'il est rare de la trouver parmi les grands ! BOSS. *Mar.-Thér.* || Il est rare que.... veut le subjonctif. Il est rare qu'on juge sainement de la vraie gloire et des devoirs essentiels de la royauté, ROLLIN, *Hist. anc. Préface.* Il est rare qu'il faille défendre une chose qui n'est pas mauvaise, sous prétexte de quelque perfection qu'on imagine, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 16. || 2° Il se dit des personnes pour en exprimer l'excellence. Est-ce là ce général que nous estimions un homme si rare, et qui est un homme si commun ? BALZ. *le Barbon.* Faute de me connaître, il s'emporte, il s'égare, Et ce désordre est mal dans une âme si rare, CORN. *Nicom.* I, 3. Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares [les illustres païens], sinon des louanges que les hommes donnent ? BOSS. *Louis de Bourbon.* Rare et fameux esprit [Molière] dont la fertile veine Ignore, en écrivant, le travail et la peine, BOIL. *Sat.* II. Voulez-vous être rare ? rendez service à ceux qui dépendent de vous ; vous le serez davantage par cette conduite que par ne vous pas laisser voir, LA BRUY. VI. Kepler, né en 1571, à Viel, dans le duché de Virtemberg, et l'un de ces hommes rares que la nature donne de temps en temps aux sciences, pour en faire éclore les grandes théories préparées par les travaux de plusieurs siècles, LA PLACE, *Expos.* V, 4. Rival de Rome et de Ferrare, Tu pétris pour le mortel rare, Ou le marbre froid de Carrare, Ou le métal qui fume et bout, V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 8. || Familièrement. C'est un homme rare, se dit d'un homme qui a un mérite extraordinaire. || Il se dit aussi ironiquement, en forme de plaisanterie ou de reproche. Vous avez tenu des propos étranges ; en vérité, vous êtes un homme rare. C'est un homme étonnant et rare en son espèce, Qui rêve fort à rien et s'égare sans cesse, REGNARD, *Distrait*, II, 1. || Terme de manége. Se dit d'un cheval qui a des qualités supérieures. || 3° Il se dit des choses excellentes et non communes. Votre rare valeur a bien rempli ma place, CORN. *Cid*, I, 6. Ce que les champs, les vergers et les bois Ont de plus innocent, de plus doux, de plus rare, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Il [Dieu] a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ah ! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance, Qu'un si rare bienfait à ma reconnaissance ! RAC. *Esth.* II, 3. Quel climat renfermait un si rare trésor ? ID. *ib.* III, 4. Et tout ce que des mains de cette reine avare Vous avez pu sauver et de riche et de rare, ID. *Athal.* V, 2. || Ironiquement. Tiens encor ton couteau ; la pièce est riche et rare ; Il te coûta six blancs lorsque tu m'en fis don, MOL. *le Dép.* IV, 4. || Rares pensées, pensées très-remarquables. Entre tant de choses excellentes, rien ne fit alors ni ne fait encore tous les jours une si forte impression sur mon âme que ces rares pensées de la mort que vous y avez semées si abondamment, CORN. *Imit. Épît. au pape Alexandre VII.* || Exquis, d'expression non commune. Tout alors [par la fusion de la nature et de l'imagination dans la peinture] est vraisemblable, parce que tout est vrai ; mais tout est surprenant, parce que tout est rare, *Lett. de Du Guet*, citée dans SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. VI, p. 44. || 4° Singulier, bizarre, en parlant des choses. Voici encore sur l'autorité une rare imagination de M. Jurieu, BOSS. 6e *avert.* III, 70. Il a fait imprimer un ouvrage moral qui est rare par le ridicule, LA BRUY. I. Ce qu'il y a de rare, c'est qu'après avoir défendu les gens de mérite et à talents, vous défendez les gens de finance ! SAURIN, *Mœurs du temps*, 1. J'ai redemandé mes articles [envoyés à Diderot pour l'Encyclopédie], et je n'ai point eu de réponse ; ce procédé est rare, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 5 févr. 1758. || 5° Familièrement. Devenir rare, se rendre rare, aller moins souvent dans les sociétés qu'on avait l'habitude de fréquenter. Lauzun défendit à sa femme tout commerce avec ses parents excepté avec Mme de Saint-Simon, avec qui même il fut rare dans les premiers temps, ST-SIM. 37, 171. Bonjour, mon frère ; tu te rends bien rare depuis quelque temps, BOISSY, *Franç. à Lond.* sc. 6. || 6° Clair-semé. Une chevelure rare. Une herbe rare. || 7° Terme de physique. Il se dit des corps dont les parties sont très-peu serrées. Il n'y a pas moyen de concevoir autrement un corps rare, DESC. *Monde*, 4. Il faut bien que tout ce qui existe soit dans un ordre quelconque ; il faut bien que la matière plus rare s'élève sur la plus massive, VOLT. *Jenni*, 8. Le charbon ne brûlait dans cet air rare que d'une manière languissante et à force d'être animé par le soufflet, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 367, dans POUGENS. Le fluide qui nous la renvoie [la lumière zodiacale] est extrêmement rare, puisque l'on aperçoit les étoiles au travers, LAPLACE, *Exp.* I, 2. || 8° Terme de médecine. Se dit du pouls et de la respiration, dont les mouvements sont moins nombreux dans un état donné, qu'ils ne doivent l'être naturellement. || 9° *S. m.* Ce qui est rare. Il a ouï dire que le beau est rare ; mais il devrait savoir que tout rare n'est point beau, VOLT. *Dict. phil. Rare.* || Ce qu'il y a de singulier. Le rare avec cela est que, Chamarande ayant épousé Mlle d'Anglure, sa naissance la fit entrer dans les carrosses de Mme la Dauphine, ST-SIM. 25, 34.

— REM. Rare se met avant ou après son substantif : une beauté rare, un livre rare ; une rare beauté, un rare mérite. On ne dirait ni un rare livre, ni un rare homme ; c'est l'oreille qui décide.

— HIST. XIVe s. Tant fu lors rere et tant avint à tart la fortune de cestui honneur, BERCHEURE, f° 10, *verso.* || XVIe s. La ratte est de substance molle, rare et spongieuse, PARÉ, I, 20.

— ÉTYM. Bourg. *raire* ; Berry, *rale, rase* ; provenç. *rar* ; espagn. et ital. *raro* ; du lat. *rarus*.

† **RARÉFACTIBILITÉ** (ra-ré-fa-kti-bi-li-té), *s. f.* La propriété qu'ont les corps de se raréfier. La raréfactibilité est la propriété qu'ont les corps d'acquérir une augmentation de volume par l'action de la chaleur, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 24.

RARÉFACTIF, IVE (ra-ré-fa-ktif, kti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui a la propriété de raréfier ; on ne dit plus guère aujourd'hui que raréfiant.

— HIST. XVIe s. Les topiques doivent estre incisifs, attenuatifs, rarefactifs, discutiens et grandement desseichans, PARÉ VI, 22.

— ÉTYM. Voy. RARÉFIER ; prov. *rarefactiu*.

RARÉFACTION (ra-ré-fa-ksion), *s. f.* Terme de physique. Action de raréfier ; état de ce qui est raréfié. C'est cette seule raréfaction du sang qui est cause du mouvement du cœur, DESC. *Fœtus*, 2. A une très-forte chaleur, la raréfaction de l'air est si grande, qu'il occupe alors un espace treize fois plus étendu que celui de son volume ordinaire, BUFF. *Hist. min. introd.* 1re part. *Œuv.* t. VI, p. 62. Le premier changement qui arrive à un corps exposé à l'action de la matière de la chaleur est la raréfaction de sa masse, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 241.

— HIST. XIVe s. Quant un corps par sa condempsacion est fait en mendre lieu, ou par rarefaction en plus grant lieu, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Voy. RARÉFIER ; provenç. *rarefaccio* ; espagn. *rarefaccion* ; ital. *rarefazione*.

† **RARÉFIABLE** (ra-ré-fi-a-bl'), *adj.* Terme didactique. Qui est susceptible de se raréfier.

RARÉFIANT, ANTE (ra-ré-fi-an, an-t'), *adj.* Terme didactique. Qui raréfie, qui dilate. || Ancien terme de médecine. Les raréfiants, médicaments auxquels on attribuait la propriété de donner plus d'expansion au sang et aux autres humeurs circulatoires.

RARÉFIÉ, ÉE (ra-ré-fi-é, ée), *part. passé* de ra-

réfier. Si l'eau était un peu plus raréfiée, elle deviendrait une espèce d'air, FÉN. *Exist.* 13. Dans une atmosphère trop raréfiée, il ne se produit plus assez de chaleur pour entretenir la combustion, THENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 141.

RARÉFIER (ra-ré-fi-é), *v. a.* Je raréfiais, nous raréfiions, vous raréfiiez; que je raréfie, que nous raréfiions, que vous raréfiiez. || 1° Terme didactique. Augmenter considérablement le volume d'un corps sans en augmenter la matière propre ni le poids; il est opposé à condenser. L'air de la ventouse qui était raréfié par le feu de la bougie, PASC. *Pesant. de l'air*, II. La chaleur de l'eau bouillante, qui ne raréfie l'eau que d'un 26e, raréfie la vapeur au point de lui faire occuper un volume 13 ou 1400 fois plus grand que celui de l'eau qui l'a formée, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 197. || Fig. L'épanouissement de la joie qui semble raréfier tout notre être, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 2° Se raréfier, *v. réfl.* Devenir plus rare, moins dense; occuper un plus grand volume. Ces gouttes [le flot de sang qui entre dans le cœur à chaque dilatation] se raréfient et se dilatent à cause de la chaleur qu'elles y trouvent, DESC. *Méth.* V, 6. Tout fluide se raréfie par la chaleur, et se condense par le froid, BUFF. *Hist. min. Introd.* 2e *part. Œuv.* t. VI, p. 144. L'air ne peut point se raréfier sans que le calorique qu'il contient ne diminue de tension; par conséquent, à mesure qu'il se raréfiera, il devra en même temps se refroidir, THENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 41, dans POUGENS.

— HIST. XIVe S. Matiere rarefiée, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe S. ....A fin que la partie soit rarifiée et l'humeur dissipé, PARÉ, V, 16. Appliquer lenitifs, à fin de relascher et rarefier les parties, ID. VI, 8.

— ÉTYM. Génev. *rarefier;* prov. et espagn. *rarefiear;* ital. *rarificar;* du lat. *rarus*, rare, et *facere*, faire.

RAREMENT (ra-re-man), *adv.* Peu souvent. Qui veut mourir ou vaincre est vaincu rarement, CORN. *Hor.* II, 1. Les événements plus rares qui nous étonnent, sont-ils moins dans la nature, parce qu'ils arrivent rarement et que nous en ignorons la cause? DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 370. Les grands, les gens en place ont des intérêts, et rarement des opinions, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* || Il peut se mettre en tête d'un membre de phrase. Rarement l'amitié désarme sa colère, RAC. *Mithr.* I, 5. Rarement les Anglais haïssent sans conspirer, VOLT. *Mœurs*, 115. || En ce cas on met quelquefois le sujet après le verbe, quand le sujet est un pronom. Trop occupés à multiplier les fonctions de nos sens, rarement faisons-nous usage de ce sens intérieur qui sépare de nous tout ce qui n'en est pas, BUFF. *De l'homme.*

— HIST. XVIe S. Le millet de Turquie veut estre semé rarement, un grain loin d'autre, O. DE SERRES, 110.

— ÉTYM. *Rare*, et le suffixe *ment;* Berry, *ralement, rasement;* provenç. *rarament;* espagn. et ital. *raramente.*

† **RARESCENCE** (ra-rè-ssan-s'), *s. f.* Terme didactique. État de ce qui est raréfié.

— ÉTYM. Voy. RARESCENT.

† **RARESCENT, ENTE** (ra-rè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui se raréfie.

— ÉTYM. Lat. *rarescere*, de *rarus*, rare.

† **RARESCIBILITÉ** (ra-rè-ssi-bi-li-té), *s. f.* Propriété par laquelle les corps sont susceptibles d'occuper un plus grand espace.

— ÉTYM. Voy. RARESCENT.

† **RARESCIBLE** (ra-rè-ssi-bl'), *adj.* Qui est doué de rarescibilité.

RARETÉ (ra-re-té), *s. f.* || 1° Petit nombre, petite quantité, par opposition à abondance. La rareté de l'argent. La rareté des hommes après une longue guerre. La rareté des orateurs. La rareté de la pluie. || 2° Qualité d'un objet qui ne se trouve pas souvent, qui n'est pas commun. Ce petit nombre d'élus, chéri de Dieu pour son innocence et remarquable par la rareté d'un don si exquis, BOSS. *Mar.-Thér.* La rareté d'une chose sans aucune espèce d'utilité ne peut mériter d'estime, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 15. || Chose rare. Je suis ravi de te voir [Néron], tu es une rareté; on a voulu me donner de la jalousie contre toi en m'assurant que tu m'as surpassé [moi, Caligula] en prodiges, FÉN. t. XIX, p. 321. Quand les petits Savoyards montrèrent pour la première fois la rareté, la curiosité, rién n'était plus rare en effet; c'était un chef-d'œuvre d'optique inventé, dit-on, par Kircher, VOLT. *Dict. phil. Rare.* || Il se dit aussi de ce qui n'arrive pas souvent. C'est une rareté de vous voir. Ce n'est pas une rareté que de rencontrer.... C'est un des avantages que les méchantes personnes ont sur celles qui ne le sont pas, que toutes les bontés qu'elles ont sont beaucoup mieux reçues, et qu'il semble que la rareté donne encore quelque prix à l'action, VOIT. *Lett.* 30. || Par extension et familièrement. Vous êtes, vous devenez d'une grande rareté, on ne vous voit plus que très-rarement. || Pour la rareté du fait, pour la singularité de la chose. Je veux bien t'écouter pour la rareté du fait, MOL. *Princ. d'Él. interm.* III, 2. Il faut, pour la rareté du fait, vous le pardonner, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 15 mars 1693. || Par rareté, comme une rareté (locution vieillie). On l'allait voir par rareté, LA FONT. *Matrone.* Il [un tour de perles] vient de l'ambassadeur de Venise, notre défunt voisin, qui en donnait par rareté, SÉV. 9 mars 1672. || 3° *Au plur.* Objets rares et curieux. Cent raretés à voir. || 5° Terme de physique. État rare, opposé à densité. La nature n'a point fait l'homme pour ces hautes régions; le froid et la rareté de l'air l'en écartent, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 342, dans POUGENS. Il est nécessaire que le ressort du fluide atmosphérique diminue dans un plus grand rapport que le poids qui le comprime, et qu'il existe un état de rareté, dans lequel ce fluide soit sans ressort, LAPLACE, *Expos.* IV, 10.

— HIST. XVIe S. Bref, ingrate, j'estois tant tien, Que je mettois mon plus grand bien A te peindre en ma fantaisie Pleine de tant de raretez, Que mesme les divinitez S'en esmouvoient de jalousie, DESPORTES, *Diverses amours*, XXI, *Ode.* La rarité du cuir de la face.... PARÉ, *Introd.* 18.

— ÉTYM. Provenç. *raritat, raretat;* espagn. *raridad;* ital. *rarità;* du lat. *raritatem*, de *rarus*, rare.

† **RARIFEUILLÉ, ÉE** (ra-ri-feu-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Terme de botanique. Qui a peu de feuilles.

— ÉTYM. Lat. *rarus*, rare, et *feuille.*

† **RARIFLORE** (ra-ri-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont peu nombreuses.

— ÉTYM. Lat. *rarus*, rare, et *fleur.*

RARISSIME (ra-ri-ssi-m'), *adj.* Terme familier. Très-rare. Vous êtes devenu rarissime. Médaille rarissime.

— ÉTYM. Lat. *rarissimus*, superlatif de *rarus*, rare.

1. **RAS, RASE** (râ, râ-z'), *adj.* || 1° Tondu de près, coupé jusqu'à la peau. Une barbe rase. Ils sont tellement accoutumés en Italie à la cabale des moines, qu'à peine peuvent-ils rien faire ou entreprendre sans le ministère de quelque tête rase, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 200. Il y a près d'elle [dans un tableau] une vieille femme ou peut-être un eunuque, la tête rase, DIDEROT, *Lett. Falconet*, mai 1766. || Adverbialement. Tondre ras. Couper ras. Tondre ras une chienne. || 2° Qui a le poil fort court. Les chevaux des pays chauds ont le poil plus ras que les autres. Elle [la nature] est encore venue au secours des animaux en les couvrant de robes à poil ras, BERN. DE ST-P. *Étude* V. || 3° Il se dit de la peau, du cuir qui est sans poil. Il [l'éléphant] n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes, la peau est tout à fait rase, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 275. || 4° Par extension, rase campagne, campagne fort unie, où il n'y a ni éminences, ni vallées, ni bois, ni rivières. Les Assyriens s'étaient campés en rase campagne, et, selon leur coutume, que les Romains imitèrent depuis, ils avaient environné et fortifié leur camp d'un large fossé, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. II, p. 173, dans POUGENS. Urbain II tint vers Plaisance un concile en rase campagne, où se trouvèrent plus de trente mille séculiers, outre les ecclésiastiques, VOLT. *Mœurs*, 54. || 5° Table rase, voy. TABLE. || 6° Mesure rase, mesure remplie de manière que le contenu n'excède pas les bords. Des douze futailles, six sont mesurées comble, et les six autres rases, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 31, dans POUGENS. || Verser du vin à ras de bord, emplir le verre jusqu'au bord. || 7° Terme de marine. Bâtiment ras, bâtiment qui est moins élevé au-dessus de l'eau que ceux de son espèce. || Bâtiment ras comme un ponton, bâtiment qui a perdu tous ses mâts. || 8° Au ras, à ras, *loc. adv.* Au niveau de. Au ras de l'eau. Au ras l'eau. Madame d'Heudicourt était auprès du roi sur un petit siége tout bas et presque au ras de terre, ST-SIM. 97, 26. || Être mis au ras, se dit chez le bœuf, quand le bord des incisives caduques se nivelle. || 9° *S. m.* Ras, étoffe croisée et unie, dont le poil ne paraît pas. Sa seule robe en pierrerie Valait plus d'une métairie; Elle était de ras de Châlons, SCARRON, *Virg.* IV. Ras ou rases, ras drapés, rases dites de seigneur, doubles croisées, blanches et mêlées, *Tabl. annexé aux lett. patent. du* 18 sept. 1780, *Auch.* || 10° Ras, filière par laquelle on fait passer le lingot qui sort de l'argue. Le tireur d'or les fait passer par trois différentes filières, dont la première s'appelle ras, la 2e précaton ou prégaton, et la dernière fer à tirer.... l'opération du ras se nomme le dégrossi du trait.... *Dict. des arts et mét. Tireur d'or.* || 11° Ras de métal, extrémité de la tulipe d'une bouche à feu.

— HIST. XVIe S. On ha desmoly et abbatu plus de deux cens maisons, et troys ou quatre ecclises raz terre, RAB. *Ép.* 8. Du demourant, avoyent la barbe rase et piedz ferratz, ID. *Pant.* V, 27. Des chappeaulx, les ungz sont raz, les autres à poils, ID. I, 13. Porter la teste et la barbe rase, MONT. III, 92. Une campagne rase et unie, AMYOT, *P. Æm.* 27. Les gregues et provensalles ne sont venues en usaige que depuis que les bas de soye, raz de Millan et d'estame ont eu le cours et la vogue en ce royaume, CARL. IV, 27. Vouloir prendre un homme ras par les cheveux, COTGRAVE.

— ÉTYM. Prov. *ras;* ital. *raso*, du lat. *rasus*, de *radere*, raser.

† 2. **RAS** ou **RAT** (ra), *s. m.* Terme de marine. Ras de carène, ou simplement ras, nom du plancher flottant dont on se sert pour calfater, nettoyer et chauffer les carènes des navires. Le feu qui a pris à un ras à calfater qui était proche du Pompeux, *Seignelay à de la Cornière*, 4 déc. 1678, dans JAL.

— ÉTYM. Ancien français *rat*, radeau, qui vient du latin *ratis* (voy. RADEAU). D'après l'étymologie, *rat* est la meilleure orthographe.

3. **RAS** (râ), *s. m.* Ras de marée, voy. RAZ.

RASADE (ra-za-d'), *s. f.* Vase rempli jusqu'aux bords. J'ai bien bu cette nuit; et, sans fanfaronnades, A votre intention j'ai vidé cent rasades, REGNARD, *le Distr.* III, 2. Cinq ou six rasades aplanissent bien des difficultés, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, II, 9. Dès qu'elle eut vidé sa tasse (et c'en était une), je la remplis d'une rasade de vin pur, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. Mais à sa table un financier Me verse-t-il rasade, BÉRANG. *Él. de la rich.*

— ÉTYM. *Raser.*

† **RASAL** (ra-zal), *v. n.* Sur le canal du Midi, pièce de bois de 12 à 14 mètres de longueur.

RASANT, ANTE (ra-zan, zan-t'), *adj.* || 1° Terme de fortification. Flanc rasant, ligne rasante, endroit de la courtine ou du flanc, d'où les coups que l'on tire rasent la face du bastion opposé, et vont le long de cette face. || Feu rasant, coups de canon tirés dans la direction d'une ligne de défense rasante. || 2° Il se dit aussi des défenses qui s'élèvent peu au-dessus du sol. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie; plus il [Vauban] les rendit rasantes, moins elles étaient en prise, VOLT. *Louis XIV*, 8. || Terme d'artillerie. Tir rasant, tir horizontal. || 3° Terme de paysage. Vue rasante, vue qui s'étend à proximité sur un pays uni. || 4° Qui rase la terre. Ses petits vols courts et rasants [du macareux], BUFF. *Ois.* t. XVIII, p. 33.

† **RASCETTE** (ra-sè-t'), *s. f.* Nom, en chiromancie, d'une partie de la main où quelques lignes se trouvent disposées transversalement. || On trouve aussi écrit rassette : Voie de lait, c'est une petite ligne qui prend du côté des rassettes, et monte vers le petit doigt de la main, TRICASSE, 5e *chap. de la chiromancie.*

— ÉTYM. C'est l'ancien français *rachete*, paume de la main, (voy. RAQUETTE 1, à l'historique).

† 1. **RASE** (ra-z'), *s. f.* Sorte d'ancienne étoffe, voy. RAS 1, n° 9.

† 2. **RASE** (ra-z'), *s. f.* Terme de marine. Composition de résine, de soufre, de verre pilé et d'huile de baleine dont on enduit la carène des vaisseaux pour la préserver des vers. Il faudra aussi, dès que l'hiver sera venu et que la saison ne permettra pas que les galères sortent souvent du port, leur donner la rase, *Correspond. de Colbert*, III, 2, 60.

— ÉTYM. Lat. *rasis*, poix.

RASÉ, ÉE (ra-zé, zée), *part. passé* de raser. || 1° Dont le poil est coupé tout près de la peau. Les nègres se rasent la tête par figures, tantôt en étoiles, tantôt à la façon des religieux, et plus communément encore par bandes alternatives, en laissant autant de plein que de rasé, BUFF. *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 308. || Dont la barbe est faite. Je vous dirai une nouvelle la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre, c'est que monsieur le Prince fit faire hier sa barbe; il était rasé : ce n'est point une illusion, ni de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité; toute la cour en fut témoin, SÉV. 17 janv. 1680. || Fig. et populairement. Ruiné, sans

ressources. Celui qui est rasé, comme on dit en argot de l'endroit, quitte discrètement sa place, les mains dans ses goussets vides, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Moniteur universel*, 3 juin 1867. || 2° Démoli à ras terre. La ville [Thèbes] fut rasée : Alexandre ne conserva que la maison des prêtres et celle de Pindare, CONDIL. *Hist. anc.* II, 10. || 3° Se dit d'un navire qui a perdu tous ses mâts par un mauvais temps ou dans un combat. || 4° Terme de vétérinaire. Qui a éprouvé le rasement. || 5° Terme de chasse. Perdrix rasée, faisan rasé, perdrix, faisan, qui s'étend à ras terre pour n'être pas vu.

† **RASÈLE** (ra-zè-l'), *s. f.* Voy. TRIBULE.

RASEMENT (ra-ze-man), *s. f.* || 1° Action de raser, de couper la barbe, les cheveux. Le rasement des personnages politiques se pratiquait souvent dans le moyen âge. || 2° Action de raser une fortification, une place, un édifice ; résultat de cette action. Le rasement des bâtiments de Port-Royal, le violement des sépulcres excitèrent l'indignation publique, ST-SIMON, 416, 221. || 3° Terme de vétérinaire. Usure progressive des incisives du cheval, qui fait disparaître la cavité du cul-de-sac externe de ces dents ; quand cette cavité est effacée, on ne peut plus reconnaître l'âge. || Se dit aussi du bœuf.

— HIST. XVIe s. Ledit avocat se laissa corrompre, et conclut au rasement de Maillezais et de Doignon, D'AUB. *Vie*, CXXXIII. Servira tel razement à faire renaistre le poil, O. DE SERRES, 970.

— ÉTYM. *Raser.*

RASER (ra-zé), *v. a.* || 1° Couper le poil tout près de la peau. Raser la tête. Ils ne se rasent jamais le menton. Une des plus difficiles entreprises du fondateur [le czar Pierre Ier] fut d'accourcir les robes, et de faire raser les barbes de son peuple ; ce fut là l'objet des plus grands murmures, VOLT. *Russie, Anecdotes.* || Absolument, raser se dit pour raser la tête, en parlant des personnages politiques qu'au moyen âge on enfermait dans les couvents. Après cette réponse favorable [du pape], Pépin fut sacré roi à Soissons par les évêques, avec le suffrage unanime des grands et du peuple, et Childéric rasé et mis dans un monastère, DUMARS. *Œuv.* t. VII, p. 121. Les vainqueurs se contentèrent de faire raser l'impératrice, de la mettre en prison en Lombardie.... VOLT. *Mœurs*, 23. || Familièrement. Ruiner, anéantir. Toutes ces belles espérances ont été rasées par une dyssenterie, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 169, dans POUGENS. || 2° Il se dit particulièrement de la barbe, et alors il se dit sans le mot barbe. Que le prédicateur vienne à paraître ; si.... et que son barbier l'ait mal rasé, PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Il sollicitait l'autre jour à Rennes avec une grande barbe ; quelqu'un lui demanda pourquoi il ne se faisait point raser.... SÉV. 68. || Absolument. Un perruquier qui rase bien. Ce rasoir rase mal. || 3° Abattre, démolir une construction rez terre. Si vous ne me remettez Judas lié entre les mains, je raserai jusqu'en terre ce temple de Dieu, SACI, *Bible, Machab.* II, 14, 33. Rien ne fut plus capable de flatter ce peuple [romain] que la promptitude avec laquelle le consul Publicola fit raser dans une nuit sa maison, sur quelques murmures qu'on faisait contre sa situation élevée, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, III, 2. || On dit de même : raser une place. On lui impose [au landgrave de Hesse] pour condition de venir embrasser les genoux de l'empereur, de raser toutes ses forteresses, à la réserve de Cassel ou de Ziegenheim.... VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1547. || 4° Il se dit du canon qui démolit les parties supérieures d'une fortification. Ceux qui raisonnent croient communément qu'on sera sur la contrescarpe la nuit du samedi au dimanche, après avoir rasé avec le canon une partie des ouvrages, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 9. || Terme de marine. Raser un navire, lui enlever une certaine partie de ses œuvres mortes pour l'alléger. || Lui abattre ses mâts dans un combat. || 5° Passer tout auprès. Harlay rasait toujours les murailles pour se faire place avec plus de bruit, ST-SIM. 17, 198. Il [Cassini] avait pris ses mesures si justes, que la méridienne alla raser les deux dangereuses colonnes qui avaient pensé faire tout manquer, FONT. *Cassini.* Je les y menai en rasant la muraille, MARIV. *Pays. parv.* 5e part. ....Une lame de couteau ou de verre dont la pointe est rasée par les rayons du soleil dans une chambre obscure ; on sait que les rayons s'infléchissent, se portent vers cette lame.... VOLT. *Nat. du feu.* I, 4. Les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. D'abord un bruit léger rasant le sol de la terre comme l'hirondelle avant l'orage, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || Raser la côte, naviguer le long de la côte. Montons sur ma barque légère, Que ma main guide sans efforts, Et de ce golfe solitaire Rasons timidement les bords, LAMART. *Médit.* I, 21. || Fig. Raser la terre, se tenir dans une condition humble et retirée. Je ne fais que raser la terre, et je m'en console, CARACCIOLI, *Lett. récréat. et mor.* t. I, p. 27, dans POUGENS. || 6° Passer tout auprès avec rapidité. Ce cocher a rasé la borne. La balle du joueur a rasé la corde. Une balle lui rasa le visage, et, familièrement, lui rasa la moustache. [Mercure] Vient, rasant le bord lybien, Fondre où le prince phrygien, Avec Didon d'amour ravie, Menait une fort laide vie, SCARR. *Virg.* IV. Boirude fuit le coup : le volume effroyable Lui rase le visage, BOIL. *Lutr.* V. Sur l'herbe tendre elles formaient leurs pas, Rasant la terre et ne la touchant pas, VOLT. *Ce qui plaît, etc.* Les hirondelles qui rasent la terre annoncent la pluie, ID. *Dict. phil. Augure.* Je demande s'il n'est pas probable qu'il tombe de temps à autre des comètes dans le soleil, puisque celle de 1680 en a, pour ainsi dire, rasé la surface, BUFF. 1re *ép. nat. Œuv.* t. VII, p. 79. [Un oiseau qui] Rase tantôt la rive et tantôt les prairies, DELILLE, *Én.* XII. || Terme de fauconnerie. Raser l'air, se dit de l'oiseau qui plane. L'herbe l'aurait portée ; une fleur n'aurait pas Reçu l'empreinte de ses pas ; Elle semblait raser les airs, à la manière Que les dieux marchent dans Homère, LA FONT. *Poés. mêl.* LXV. || 7° Terme de manége. On dit qu'un cheval rase le tapis, lorsque, dans ses allures, il ne relève pas assez les pieds et semble glisser à la surface du sol. || 8° Terme de métallurgie. Faire raser la tuyère dans un fourneau, en diminuer l'inclinaison. || 9° Dans l'argot des artistes actuels, raser, contraindre quelqu'un à vous écouter en lui tenant des discours ennuyeux ; la métaphore est prise du barbier qui vous tient dans son fauteuil et vous force d'entendre ses bavardages pendant qu'il opère. || 10° *V. n.* En termes de vétérinaire, on dit qu'un cheval rase ou a rasé, lorsque la cavité de ses incisives s'efface ou est déjà effacée ; alors on ne peut plus connaître son âge à ses dents. || 11° Se raser, *v. réfl.* Se faire la barbe. Savoir se raser. Scipion Émilien fut le premier romain qui se rasa tous les jours, PASTORET, *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 334. || Il signifie quelquefois se faire raser. Il se rase rarement. Quand voulez-vous vous raser ? Je ne veux me raser que demain. || 12° Terme de chasse. Se raser, se dit du gibier qui s'étend à ras le sol pour n'être pas vu. || Il se dit d'une semblable attitude chez tout animal. Il [le tigre] avait pris l'attitude que les chasseurs de tigres et de panthères appellent se raser ; il était resté immobile sous les branches, les yeux fixés sur son ennemi, et le corps aplati contre terre, ANAÏS SÉGALAS, *Feuilleton de l'Écho d'Oran*, du 16 mai 1867. || 13° En termes de construction de chemin de fer, se raser, suivre le niveau du sol. Quand on se rase au niveau des vallées, on ne trouve certainement ni tunnel, ni viaduc à faire, *Moniteur universel*, 5 juin 1868, p. 776, 4e col. || Proverbe. Un barbier rase l'autre, se dit de gens qui se soutiennent et se louent réciproquement.

— HIST. XIIe s. Cil rasarent lor barbes, *Job*, p. 446. Il i out mis du feu tout rasé un tonel [un tonneau plein de feu à ras] ; Les douves sont emprises, si rompent li cercel, *Sax.* IX. Mout [ils] ont lor ennemis rasez et damagiez ; Mout ferirent bien tuit [tous] de bonne volenté, *Rou*, ms. p. 68, dans LACURNE. || XIIIe s. Le fort haubert [il] lui dessartit, L'espée lui rase au costé, Si que du cuir lui a osté, *Bl. et Jeh.* 4161. || XIVe s. [A] ung chevallier [il] donna De l'espée tel cop que le bras ly rasa, *Hugues Capet*, v. 3799. Sire, dit un bourjois, qu'on nommoit Tolomer, Avez-vous si tost fait telle ville raser ? *Guescl.* 21416. || XVe s. De venir les queues [tonneaux] raser [racler], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 474. Et fit razer toutes les tours et murailles, COMM. II, 4. Le suppliant, pour doute que icellui Jouel ne lui fist pis, se rasa de lui [se rangea], et sacha son espée du fourreau, DU CANGE, *rasare.* || XVIe s. Et ne convient que le los on me rase [enlever, faire perdre], D'avoir passé le haut mont de Caucase, MAROT, IV, 129. Aultrement le coup, qui ne lui raza que le dessus de la teste... MONT. I, 50. On leur rasoit les cheveux, on les faisoit aller deschaux, AMYOT, *Lyc.* 34. En parlant des vertus royales, il met ceste-ci au nombre, de raser les meschans de la terre, CALV. *Instit.* 1199. Lansac faisant lever ses ancres fit contenance de descendre en Ré, et en rasant l'isle.... D'AUB. *Hist.* II, 294.

— ÉTYM. *Ras* 1 ; wallon, *rezé*. *Radere* avait donné *raire*.

† **RASETTE** (ra-zè-t'), *s. f.* Terme d'organiste Fil de fer qui sert à accorder les jeux d'anche, en haussant ou en baissant les tons.

† **RASEUR** (ra-zeur), *s. m.* Employé de la gabelle dont l'office était de raser les mesures de sel.

RASIBUS (ra-zi-bu), *prép.* Terme populaire. Tout contre, tout près. La balle me passa rasibus de l'oreille, CHAMPMESLÉ, *le Parisien*, IV, 2.

— HIST. XVe s. Comme il passoit rasibus du chastel, COMM. I, 4. || XVIe s. Il prend son arc et sa flesche, et vous descoche rasibus l'image du saint, DESPER. *Contes*, CXXIV. Il a demoly son chasteau rasibus de terre, PALSGR. p. 532.

— ÉTYM. *Ras* 1, avec une désinence latine.

† **RASIÈRE** (ra-siè-r'), *s. f.* Ancienne mesure de capacité employée à Lille, en Picardie, en Normandie, pour le grain, les fruits, le charbon, etc. ; elle valait 70 litres 14 centilitres. Sa Majesté a pareillement modéré les droits d'entrée de la waghe et perée de gros charbons de houille, à 2 sols, et de la rasière du petit charbon mesure de l'Isle, à 3 sols, *Arrêt du Conseil d'État*, 31 juillet 1669 (Flandre).

— HIST. XIVe s. A Jehan de Lille le carbenier, pour XLI rasiere de carbon de bos, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 37.

— ÉTYM. *Ras* 1, ainsi dite parce qu'on y mesurait les grains à ras.

RASOIR (ra-zoir), *s. m.* || 1° Instrument d'acier qui a le tranchant très-fin, et avec lequel on rase la barbe, les cheveux. Vous enfanterez un fils, sur la tête duquel le rasoir ne passera point, SACI, *Juges*, XIII, 5. En supposant l'acier très-dur, le premier degré de recuit, celui qui est propre aux rasoirs, canifs, burins, lui donne la couleur paille, AL. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 391, dans POUGENS. || Couper comme un rasoir, couper très bien. || Pierre à rasoir, espèce de pierre sur laquelle on passe les rasoirs pour les rendre plus coupants. On trouve de ces pierres à rasoir dans presque toutes les carrières dont on tire l'ardoise, BUFF. *Min.* t. VII, p. 144. || Cuir à rasoir, cuir préparé sur lequel on passe les rasoirs pour en refaire le fil. || Fig. Marcher sur des rasoirs, faire quelque chose de très-difficile. Tout était enlevé [à un sermon de Bourdaloue], et disait que c'était marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs que de traiter cette matière [un sujet controversé entre les jésuites et les jansénistes].... SÉV. 5 mars 1683. || 2° Fig. et populairement. Un rasoir, un homme ennuyeux, fatigant Quel rasoir !

— HIST. XIIe s. ....Que par ta pitied eusse fiz, durrai le tei, je te le donnerais a tun servise, e rasur ne li munterad le chef, *Rois*, p. 3. || XIIIe s. Tu es si comme rasoirs aguz qui est tranchanz, *Psautier*, f° 63. Car lor langhe [des femmes] est plus esmolue Que n'est rasoirs ne faus ague, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 235. Barbier sans rasoir, sanz cisailles, Qui ne sez rooigner ne rere, Tu n'as ne bacins ne toailles, Ne de quoi chaufer ewe clere, RUTEB. 214. || XIVe s. [Une espée] Tranchant com rasoer que porte barbieur, *Guescl.* 16213. || XVe s. Je vous delivrerai à Jousselin [le bourreau] qui vous fera vos barbes sans rasouer, FROISS. II, III, 8. Quand ces seigneurs bourgoignons oyrent ainsi parler le roy d'Angleterre dont les mots tranchoient comme rasoirs, G. CHASTELAIN, *Chron. du duc Phil.* ch. 10. || XVIe s. Tu conduiras une droite ligne avec ton rasoir [scalpel] depuis là où tu as laissé l'incision du cuir du ventre inferieur, jusqu'au menton, PARÉ, II, 2.

— ÉTYM. *Raser* ; wallon, *rezeu* ; Berry, *razouer, razoué* ; provenç. *razor* ; anc. cat. *rasó* ; ital. *rasoio*.

† **RASORISME** (ra-zo-ri-sm'), *s. m.* Doctrine médicale italienne ainsi appelée du nom de son auteur, Rasori (voy. CONTRE-STIMULISME).

RASSADE (ra-sa-d'), *s. f.* Espèce de petites perles de verre, ou d'émail, dont on fait diverses sortes d'ornements, et dont se parent les nègres d'Afrique. Quelques-uns de nos messieurs ont remarqué que deux des plus jeunes avaient de ces grains de rassade dont on fait des colliers, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 265, dans POUGENS. || On a dit aussi rasse. Verres, rasses, coupes et bassins cristallins de Venise ou d'ailleurs, le cent pesant estimé 45 liv. *Décl. du roi*, nov. 1640, *Tarif*.

— ÉTYM. Ital. *razzare*, briller, *razzato*, fait en forme de rayon, de *razzo*, rayon, du lat. *radius*. Il y avait dans le français semblablement un verbe *raser*, rendre brillant : XIVe s. Nul ne peut raser ne teindre amatitre [améthyste], ne quelconques pierres fausses, par quoy elle se doive montrer autre qu'elle n'est de sa nature, *Ordonn. des rois*, t. III, p. 11.

† **RASSAILLIR** (ra-sa-llir, *ll* mouillées), *v. a.* Il se conjugue comme assaillir. Assaillir de nouveau.

— HIST. XV^e s. Et puis on fist faire des eschielles plus longues et des martiaux de fer pour les rassaillir, P. DE FENIN, 1420. || XVI^e s. Ainsi de mille et mille flots voutez, Qui rassailloient la nef de tous costez.... RONS. 609.

— ÉTYM. *Re*..., et *assaillir;* ital. *rassalire*.

RASSASIANT, ANTE (ra-sa-zi-an, an-t'), *adj.* Qui rassasie. Viandes rassasiantes.

RASSASIÉ, ÉE (ra-sa-zi-é, ée), *part. passé* de rassasier. || 1° Qui a mangé suffisamment pour apaiser sa faim. Quand une nation a un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 janv. 1765. Alphonse, rassasié de miel, se remit gaiement en route, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 12, dans POUGENS. || Fig. Malheur à ceux qui rient et qui sont rassasiés, MASS. *Carême, Dang. des prosp.* || 2° Fig. Dont les désirs sont satisfaits. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasié d'années et de jours, BOSS. *le Tell.* Leurs cœurs sont rassasiés de la vérité et de la vertu, FÉN. *Tél.* XIX. Rassasié de gloire et comblé de biens et d'honneurs, le maréchal de Villars désira de joindre à toutes ses dignités le titre de notre confrère, D'ALEMB. *Élog. duc de Villars* || 3° Qui éprouve la satiété, le dégoût. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant; L'esprit rassasié le rejette à l'instant, BOIL. *Art p.* I. Je suis rassasié de disputer et de quereller, J. J. ROUSS. *Lett. sur la législat. de la Corse, lett.* 3. || Rassasié de chagrins, etc. qui en est accablé, etc. Rassasiés de trouble et fatigués d'orages, VOLT. *Scyth.* I, 5. L'homme vit un jour sur la terre Entre la mort et la douleur; Rassasié de sa misère, Il tombe enfin comme la fleur, LAMART. *Méditations*, I, 30.

RASSASIEMENT (ra-sa-zi-man), *s. m.* || 1° État d'une personne rassasiée pour avoir mangé pleinement. Le rassasiement dépassé cause le dégoût. || 2° Fig. Se dit de l'âme qui éprouve ce qu'éprouve le corps rassasié. Pourquoi sortez-vous [du théâtre] content du rassasiement de ces passions [amour, ambition] dans les autres, si ce n'est que vous croyez que l'on est heureux ou malheureux par ces choses? BOSS. *Concupis.* 9. Nos dégoûts de la vie sont des dégoûts de nos passions.... sont un rassasiement de toutes les créatures dont nous avons abusé, MASS. *Mystères, Assompt.* || 3° Dans le langage de la dévotion, état de l'âme qui se rassasie de l'amour divin, de la contemplation divine. Ils se souhaitent, avec de grands élans, le rassasiement éternel dans le sein de Dieu, MURET, *Cérém. funèbres*, p. 218, dans POUGENS. Le bienheureux rassasiement d'une âme affamée de la vue de Dieu, BOSS. 2° *instr. sur les passages*, 5° *passage.* Le parfait rassasiement sera dans le ciel, où la justice éternelle nous sera donnée avec la plénitude de l'amour de Dieu, ID. *Médit. sur l'évang. Sermon sur la montagne*, 5° *jour.*

— HIST. XV^e s. O coronne precieuse, dyademe de nostre salut, tant est douls et enmiellé le rassadyement que tu donnes, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 71. || XVI^e s. Rassasiement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rassasier;* provenç. *rassaciament*.

RASSASIER (ra-sa-zi-é), *v. a.* Je rassasiais, nous rassasiions, vous rassasiiez, que je rassasie, que nous rassasiions, que vous rassasiiez. || 1° Satisfaire pleinement le besoin de manger. Ils mangeront et ne seront pas rassasiés, SACI, *Bible, Osée*, IV, 10. C'est là que la faim est rassasiée, que la nudité est revêtue, FLÉCH. *Lamoignon.* || Il est bien rassasié de la grâce de Dieu, se dit de celui qui ne mange point, étant à une bonne table. || Fig. La foule des méchants rassasiera l'enfer, Alors se fermeront ses cent portes de fer, DELIL. *Parad. perdu*, III. || 2° Fig. Satisfaire les désirs, les passions. Rassasiez votre cupidité. Ces hommes charnels ne pouvaient être contents qu'ils ne fussent rassasiés, BOURDAL. 9° *dimanche après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 9. Comment rassasier une âme qui, en se faisant une habitude des vertus utiles à la société, s'en est fait un besoin, et trouve tous les jours un nouveau plaisir à les pratiquer? BARTHÉL. *Anach.* ch. 78. Elle a rassasié ma flamme et mes regards, A. CHÉN. *Élég.* II, 9. || Rassasier ses yeux, se satisfaire à regarder, à contempler. Leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'éteindra point, et ils seront exposés à tous les hommes, qui rassasieront leurs yeux par la vue de leurs supplices, SACI, *Bible, Isaïe*, LXVI, 26 Je ne pouvais rassasier mes yeux du spectacle magnifique de cette grande ville [Tyr], FÉN. *Tél.* III. Les Grecs faisaient grand cas du paon; mais ce n'était que pour rassasier leurs yeux de la beauté de son plumage, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 48. || 3° Satisfaire jusqu'à la satiété, jusqu'au dégoût. On le rassasia de bonne chère. || Fig. On le rassasia de fêtes, de musique. || Absolument. Même beauté, tant soit exquise, Rassasie et soûle à la fin, LA FONT. *Pâté.* Ce n'est pas tant la possession que l'assujettissement qui rassasie, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Rassasier quelqu'un de dégoûts, d'opprobres, l'en accabler. Le prophète Jérémie, parlant de ce divin Sauveur et de ses souffrances, se servait d'une expression bien propre et bien énergique, savoir qu'il serait rassasié, BOURDAL. *Exhort. sur le soufflet donné à J. C.* t. I, p. 504. On veut qu'il soit rassasié du pain de l'ignominie et de la coupe de l'opprobre, J. J. ROUSS. 1^er *dial.* || 4° Se rassasier, *v. réfl.* Contenter sa faim. Cet affamé ne pouvait se rassasier. || 5° Fig. Se donner pleine satisfaction en quelque désir ou passion. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre; saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez, BOSS. *Louis de Bourbon.* ....Quand mon âme, à soi-même rendue, Vient se rassasier d'une si chère vue, Je n'ai pour tout accueil que des frémissements, RAC. *Phèdre*, III, 5. Ces trois personnes, charmées de se voir réunies après une si longue absence, ne peuvent se rassasier du plaisir de s'en donner des marques, LESAGE, *Diable boit.* 8. || Se satisfaire en quelque chose jusqu'à la satiété. Ton système se vérifie très-bien ici; les deux sexes gagnent de toutes manières à se donner des travaux et des amusements différents qui les empêchent de se rassasier l'un de l'autre, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 5.

— HIST. XII^e s. Par fei! fait il, resazier Ne me puis pas de merveiller [de m'étonner].... BENOIT, II, 7296. || XIII^e s. Aussi comme se ce fust d'eve qui issist de parfont puis, il les rassazia plenteïvement, *Psautier*, f° 93. Fols se fait en toi herbregier; Cuers [le cœur] ne s'i peut rassasier, *les Vers du monde.* || XV^e s. Tholomée Philadelphe, lequel fu homme de grant estude, et plus ama livres que autres quelconques choses, ne estre n'en povoit rassadié, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 12.

— ÉTYM. *Re*..., et l'anc. verbe *assasier:* Li cuers avariscieus acquiert ne li caut comment, et ne pot estre assasiés d'avoir, BEAUM. I, 7. *Assasier* vient du lat. *ad*, à, et *satiare*, rassasier. Provenç. *rasaziar*, *rasaciar*, *resaciar*. La forme *resasier* représente *re*, et *satiare*.

† **RASSE** (ra-s'), *s. f.* Panier à charbon, dans une forge. Le charbon est porté dans des paniers plus grands que ceux de la castine; les paniers à charbon sont faits en manière de vans, on les nomme resses, rasses; chaque rasse contient environ le quart d'un sac de charbon, *Dict. des arts et mét. Forges.*

— ÉTYM. Bas-lat. *rassa*, qui veut dire un faix; origine d'ailleurs inconnue.

† **RASSÉE** (ra-sée), *s. f.* Quantité de charbon contenue dans une rasse.

RASSEMBLÉ, ÉE (ra-san-blé, blée), *part. passé* de rassembler. Mis ensemble. Les Persans rassemblés marchaient à son secours [de Babylone], RAC. *Baj.* I, 1. Les hommes les plus anciennement rassemblés en corps de peuple, VOLT. *Mœurs, Introd. Inde.* || Province rassemblée, province dont les représentants sont réunis en assemblée. Je ne crois pas qu'il y ait une province rassemblée, qui ait un si grand air que celle-ci, SÉV. 73. || Fig. Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit pour l'élévation d'une princesse se trouve rassemblé, puis anéanti dans la nôtre, BOSS. *Duch. d'Orl.*

RASSEMBLEMENT (ra-san-ble-man), *s. m.* || 1° Action de rassembler ce qui est épars. Le rassemblement des pièces pour l'instruction d'une affaire. || 2° Il se dit particulièrement de la réunion de troupes en un lieu déterminé. Se rendre au lieu du rassemblement. Le point de rassemblement. || 3° Grand concours de personnes, attroupement. Des rassemblements se forment dans tous les quartiers. Dissiper les rassemblements.

— ÉTYM. *Rassembler*.

RASSEMBLER (ra-san-blé), *v. a.* || 1° Assembler de nouveau. Ils s'étaient dispersés; nous avons eu beaucoup de peine à les rassembler. Le vent avait éparpillé les feuilles; il fallut les rassembler. Eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu [à l'oraison funèbre de sa mère, la reine d'Angleterre], qu'elle dût sitôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2° Mettre ensemble, réunir ce qui était épars. Rassembler les débris d'un parti. Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes! SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XIII, 34. Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse.... Rassembla les humains dans les forêts épars, BOIL. *Art p.* IV. Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières, Rassemble ici les chats de toutes les gouttières, ID. *Sat.* VI. Laissons les cloches rassembler les fidèles; car la voix de l'homme n'est pas assez pure pour convoquer au pied des autels le repentir, l'innocence et le malheur, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 1. || Rassembler des troupes, les mettre en corps d'armée. Pendant que le conquérant suédois rassemble de nouvelles forces, BOSS. *Anne de Gonz.* Les Coréens, dit-on, rassemblaient une armée, VOLT. *Orph.* I, 1. || Il se dit aussi des choses. Rassembler ses livres, ses hardes. Le cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 436. || 3° Terme de menuiserie et de charpente. Remettre dans leur état des pièces qui étaient démontées. Démonter les pièces d'une charpente, et après les rassembler. || 4° Fig. Mettre ensemble, en parlant de choses intellectuelles ou morales. J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime, Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal, *Vers mis au bas d'un portrait de Boileau.* Le ciel s'est fait sans doute une joie inhumaine A rassembler sur moi tous les traits de sa haine, RAC. *Iphig.* II, 1. Tout ce que, dans un cœur sensible et généreux, L'amour au désespoir peut rassembler d'affreux, ID. *Bérén.* III, 3, Mais enfin je commence, après tant de traverses, Madame, à rassembler vos excuses diverses, ID. *Mithr.* I, 3. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de la religion, VOLT. *Louis XIV*, 12. || Rassembler ses idées, réunir toutes les idées qu'on a d'un objet. || Rassembler ses forces, mettre en action tout ce qu'on a de force morale. || 5° Terme de manége. Rassembler un cheval, le mettre ensemble, agir simultanément des mains et des jambes, de manière que le cheval, s'asseyant sur les hanches, ait le devant plus libre pour l'exécution des mouvements. || Rassembler les quatre jambes, se dit du mouvement qu'un cheval fait pour se préparer à sauter une haie, un fossé, etc. || 6° Se rassembler, *v. réfl.* Se mettre ensemble. Tribus captives, Troupes fugitives, Rassemblez-vous des bouts de l'univers, RAC. *Esth.* III, 9. Pensant à la contrariété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis étonné de voir sept ou huit personnes se rassembler sous un même toit, LA BRUY. XI. Il faut bien, quand on se ressemble, Dit la chanson, qu'on se rassemble, BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXXVI, p. 140. || Fig. Son bel esprit [du chancelier Séguier], sa prodigieuse mémoire, sa naturelle éloquence, sa haute piété se sont rassemblés aux derniers jours de sa vie, SÉV. 3 fév. 1672.

— HIST. XVI^e s Ne vault il pas mieulx que nous luy donnions le temps et le loisir de rassembler une autre fois les forces de son royaume? AMYOT, *Lucul.* 26.

— ÉTYM. *Re*..., et *assembler;* picard, *rassaner*.

RASSEOIR (ra-soir), *v. a.* Il se conjugue comme asseoir. || 1° Asseoir de nouveau, replacer. Rasseoir un enfant. Rasseoir une statue renversée. || 2° Fig. Reposer, calmer. C'est ce qui doit rasseoir votre âme effarouchée, MOL. *Mis.* II, 1. Mon seul soin devait être de gagner du temps, pour raffermir mes sens et rasseoir mon imagination, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 3° Se rasseoir, *v. réfl.* Se remettre assis. Rasseyez-vous. Rasseyons-nous. || Avec ellipse du pronom personnel. Il s'était levé, on le fit rasseoir. || 4° Fig. Se reposer, se calmer, revenir à une situation tranquille. Ses discours insolents m'ont mis l'esprit en feu, Et je veux prendre l'air pour me rasseoir un peu, MOL. *Tart.* II, 2. Il me semble que tout commence à se rasseoir ici, DIDER. *Père de famille*, V, 7. Le malheureux.... ne connaît pas.... Une âme où, dans ses maux, comme en un saint asile, Il puisse fuir la sienne et se rasseoir tranquille, A. CHÉN. *Élégies*, 23. Le peuple ne se rassoira pas qu'il n'ait abattu ses ennemis, BABŒUF, *Pièces*, I, 138. || Avec ellipse du pronom personnel. Je suis trop ému, laissez rasseoir mon esprit. || 5° S'épurer en se reposant. Le vin se rassied par le repos. Pour donner le temps à la fécule bleue [de l'indigo] de se précipiter au fond de la cuve, où on la laisse se rasseoir jusqu'à ce que l'eau soit totalement éclaircie, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 17. || Avec ellipse du pronom personnel. L'eau de pluie, lorsqu'on la laisse rasseoir en quelque vase, DESC. *Météor.* 7.

— HIST. XIII^e s. Bonnes [bornes] esracier [arracher] et puis rasseir, en autrui desheritant por soi

aheriter, BEAUM. XXX, 27. || XIVe s. Quant le miel sera bien cuit et escumé, si le laissiez rasseoir, *Ménagier*, II, 5. Barat [le dol] s'est delez moy assis, Et commenca par mos rassis A parler attrempéement, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 24. || XVe s. Et se delogerent les Anglois.... et se mirent sur les champs, et trouverent les terres rassises et le beau temps venu, FROISS. II, III, 43. Je François Villon escolier, Considerant de sens rassis.... Qu'on doit ses œuvres employer, VILLON, *Petit test.* || XVIe s. Mais jamais ne sut rien de sa contenance chose où pust rasseoir jugement, MARG. *Nouv.* X. Au plus rassis, la peur engendre de terribles esblouissements, MONT. I, 61. Je l'ay veu [mon père] demonter sa selle, la reaccommoder, et s'y rasseoir, fuyant tousjours à bride avallée, ID. I, 368. Craignant que, s'il attentoit de remuer sans dessus dessoubs tout le gouvernement de la ville, il n'eust pas puis après assez de puissance pour la rasseoir et restablir en la forme qui seroit la meilleure, AMYOT, *Solon*, 23. Après que sa frayeur fut un peu rassise.... ID. *P. Æm.* 38. Aratus, avec un visage rassis et une parole doulce, leur dit qu'ils se rasseissent en leurs places, ID. *Aratus*, 50. Que le pain ne soit trop rassis ne trop tendre, mais moyen entre deux, PARÉ, XXIV, 22. ....Et Platon [dit] qu'en vain un esprit rassis et sain frappe aux portes de la poësie, CHARRON, *Sagesse*, I, 15.

— ÉTYM. *Re*..., et *asseoir*; wallon, *rassir*; picard, *rassir*.

RASSÉRÉNÉ, ÉE (ra-sé-ré-né, née), *part. passé* de rasséréner. Le calme rayon du jour ne se mêle point à la tempête; il attend que les cieux soient rassérénés, CHATEAUBR. *Gaul.* || Fig. Je l'ai trouvé tout rasséréné.

† **RASSÉRÈNEMENT** (ra-sé-rè-ne-man), *s. m.* Action de rendre ou de devenir serein.

RASSÉRÉNER (ra-sé-ré-né. La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rassérène, excepté au futur et au conditionnel : je rasséreneraì), *v. a.* || 1° Rendre serein. Monarque souverain dont la force inconnue Rassérène les cieux ou fait grossir la nue, BRÉBEUF, *Phars.* IV. || 2° Fig. Rendre la sérénité morale. Tant bien sut dire et prêcher, que la dame, Séchant ses yeux, rassérénant son âme, Plus doux que miel à la fin écouta, LA FONT. *Richard.* || Rasséréner le visage, mettre la sérénité sur le visage. Aux pleurs de la pitié j'ai trempé mon courage; Cette source, nouvelle à mon front étonné, A lavé sa souillure et l'a rasséréné, PONSARD, *Lucrèce*, II, 1. || 3° Se rasséréner, *v. réfl.* Devenir serein. Dès que le ciel se fut rasséréné. || Fig. Le duc de Beauvillier se rasséréna, et se mit à me parler de la conduite que le duc de Bourgogne devait se proposer à l'armée, ST-SIM. 195, 115.

— HIST. XIIIe s. Quant la saison del dous tens s'asseüre, Que biaus estés se rasraine et esclaire, *Couci*, p. 125. || XVIe s. Comme l'esté rasserenant le ciel.... DU BELLAY, IV, 59, *recto*. Mais le son de ma voix se change en la voyant [sa dame], Mon œil se rasserene et n'est plus larmoyant, DESPORTES, *les Amours d'Hippolyte*, LX. La belle Bradamant.... Rasserene sa face et rallume ses yeux, ID. *Rodomont.*

— ÉTYM. *Re*..., *d*, et *serein.*

† **RASSIÉGER** (ra-sié-jé), *v. a.* Il se conjugue comme assiéger. Assiéger de nouveau.

— HIST. XVIe s. L'obstinée defense des chrestiens, qui, estans rassiegez deux fois en la mesme année, donnerent moyen à Ferdinand de s'avancer, D'AUB. *Hist.* I, 33.

— ÉTYM. *Re*..., et *assiéger*.

† **RASSIGNER** (ra-si-gné), *v. a.* Assigner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Sarrion demanda le nom de celui qui parloit; de quoi estant refusé, ils r'assignerent leurs propos au mesme lieu au lendemain, D'AUB. *Hist.* II, 155.

— ÉTYM. *Re*..., et *assigner*. L'ancienne langue disait *rassener*, qui est le même mot.

RASSIS, ISE (ra-sì, si-z'), *part. passé* de rasseoir. || 1° Assis de nouveau. Étant rassis. || 2° Pain rassis, pain qui n'est plus tendre, ainsi dit parce qu'il est, pour ainsi dire, rassis, cessant d'être chaud et soulevé. || Mangeur de pain rassis, se dit, par plaisanterie, d'un boulanger qui a peu de pratiques, à cause qu'il est obligé de manger le pain, devenu rassis, qu'il n'a pas vendu. || 3° Fig. Rendu au calme moral. D'un esprit plus rassis.... CORN. *Cid*, V, 6. || Un homme rassis, un homme dont l'esprit est calme, mûri par la réflexion. || Projets rassis, projets suggérés par un esprit calme. Voilà mes projets.... ceux de mon fils me paraissent tout rassis et tout pleins de raison, SÉV. 12 avr. 1680. || De sens rassis, sans être ému ou troublé. À l'entendre [Fénelon], je ne suis jamais de sens rassis, BOSS. *Relat. sur le quiét.* I, 3. Je hais ces vains auteurs.... Qui s'affligent par art, et, fous de sens rassis, S'érigent pour rimer en amoureux transis, BOIL. *Art p.* II. || 4° *S. m.* Prendre son rassis, se dit des eaux-de-vie qu'on laisse se reposer après qu'elles viennent d'être faites par la distillation. || 5° Terme de maréchalerie. Fer de cheval qu'on rattache avec des clous neufs, qu'on rassied. Deux rassis valent un fer neuf.

— REM. On trouve aussi écrit : de sang rassis; et, pour distinguer les deux locutions, on a dit qu'il fallait employer de sens rassis quand il s'agit d'un trouble d'esprit, et de sang rassis quand il s'agit d'une émotion morale : C'est un homme qui divague sans cesse; il n'est jamais de sens rassis. Il est dans une grande colère, il faut attendre pour lui parler qu'il soit de sang rassis.

† **RASSORTIMENT** (ra-sor-ti-man), *s. m.* Action de rassortir. || Nouvel assortiment de marchandises.

† **RASSORTIR** (ra-sor-tir), *v. a.* Assortir de nouveau.

— ÉTYM. *Re*..., et *assortir*.

RASSOTÉ, ÉE (ra-so-té, tée), *part. passé* de rassoter. Il paraît que votre nation [les Français] n'est pas si aimable que vous; elle est toute rassotée de vos lits de justice, de vos parlements qui ne veulent pas obtempérer, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 juin 1763.

† **RASSOTEMENT** (ra-so-te-man), *s. m.* Action de rassoter. État de celui qui est rassoté.

— HIST. XVIe s. Rassotement, COTGRAVE.

RASSOTER (ra-so-té), *v. a.* Terme familier. Faire devenir sot; rendre fou de.... On l'a rassoté de cette fille. || Se rassoter, *v. réfl.* Devenir rassoté. Se rassoter d'un nouvel amour.

— HIST. XIIIe s. Ele avoit esté sage et gent, Quant ele iert [était] en son droit aage; Mais je cuit [pense] qu'ele n'iert [ne sera] mes sage, Ains iert trestote rassotée, *la Rose*, 397. || XIVe s. Et dist ly uns à l'autre : Dieus est tout rasotis, Qu'ensi avanche ung homme et donne telz profis, Et ung aultre est adez [présentement] et en tout tamps catis [chétif], *Hugues Capet*, v. 3374. || XVe s. Plaisans parolles sont estaintes En moy qui deviens rassoty, CH. D'ORL. *Bal.* 74. || XVIe s. Et par mon serment, je ne sçay comment ce vieulx rassoté [radoteur] n'a honte, DESPER. *Cymb.* 122.

— ÉTYM. *Re*..., *d*, et *sot*.

† **RASSOURDIR** (ra-sour-dir), *v. a.* Assourdir de nouveau, ou, simplement, assourdir. Ha! parlez doucement; Vous me rassourdissez, la peste! comme il crie! SCARR. *D. Japhet d'Arm.* III, 4.

— ÉTYM. *Re*..., et *assourdir*.

† **RASSURANCE** (ra-su-ran-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est propre à rassurer, à rendre la confiance. La réponse du roi est un véritable refus; le ministère ne l'a regardée que comme une simple formule de rassurance et de bonté, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 319.

— ÉTYM. *Rassurant.*

RASSURANT, ANTE (ra-su-ran, ran-t'), *adj.* Qui rassure, qui donne de la sécurité. L'état du malade n'est pas grave; le médecin est rassurant. Cette rassurante nouvelle.

RASSURÉ, ÉE (ra-su-ré, rée), *part. passé* de rassurer. À qui sécurité a été rendue. Rassurés par Pharnace.... Ils [les Romains] reprennent courage, ils attaquent le roi, RAC. *Mithr.* V, 4. Vous allez au tribunal rassuré contre vous-même, MASS. *Carême*, *Inconst.*

† **RASSUREMENT** (ra-su-re-man), *s. m.* Action de rassurer; état de celui qui est rassuré.

— HIST. XIIe s. Mais li rasseüremens Des biens que j'en cuide avoir, Me fait doubler mes talens [désirs] De servir à [selon] mon pooir, *Couci*, XII.

RASSURER (ra-su-ré), *v. a.* || 1° Redonner sécurité, assurance. Jugez si vos discours rassurent mes esprits, CORN. *Pomp.* III, 2. Elle, toujours intrépide autant que les vagues étaient émues, rassurait tout le monde par sa fermeté, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ce lieu couvert d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes effrayées après une honorable retraite, FLÉCH. *Turenne.* Sa beauté la rassure; et, malgré mon courroux, L'orgueilleuse m'attend encore à ses genoux, RAC. *Andr.* II, 5. [Pour le labyrinthe] Un fil n'eût point assez rassuré votre amante, ID. *Phèdre*, II, 5. Vous, nourri dans les camps du saint roi Josaphat. ....Qui rassurâtes seul nos villes alarmées, ID. *Athal.* I, 1. Je ne voyais plus d'hommes sur la terre dont la vertu pût me rassurer, FÉN. *Tél.* XIII. || Absolument. Il suffit d'aimer pour qu'aucun don de la nature ou du sort ne puisse rassurer entièrement, STAEL, *Corinne*, XVI, 2. || Rassurer de, redonner assurance contre. Rassurez-moi de ma crainte; car, sans mentir, j'en ai besoin, VOLT. *Lett.* 21. Pour le rassurer [le pécheur] de cette crainte, BOSS. 4e *serm. pour le* 1er *dim. de carême, préambule.* || Rassurer les capitaux, rendre confiance aux gens qui possèdent des capitaux, qui font des affaires. Il faut, avant tout, protéger le commerce, l'industrie, rassurer les capitaux, *Moniteur du* 29 *mars* 1867, p. 378, 2e col. || 2° Rendre plus ferme. Cet événement rassura son pouvoir. Rassurer un homme dans sa foi. Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France; c'était le maréchal duc de Villars, VOLT. *Louis XIV*, 18. || 3° Rendre solide, par un passage, peu ordinaire, du sens moral au sens physique. Rassurer un pont ébranlé. || 4° Terme de fauconnerie. Panser le bec d'un oiseau de proie, quand cette partie est fendue. || 5° Se rassurer, *v. réfl.* Se remettre d'une crainte, d'un trouble. Mon cœur tant soit peu se rassure, Et je pense que ce n'est rien, MOL. *Amph.* I, 2. Non, non, rassurons-nous : trop d'amour m'intimide, RAC. *Bajaz.* III, 7. Je vois que chacun se rassure sur son voisin, MASS. *Carême*, *Élus.* || Le temps se rassure, il se remet au beau.

— HIST. XIIIe s. Quant Blonde voit la revenue [retour] De celui dont ele ot eüe Si grant paour et si grant doute, Ele est rasseürée toute, *Bl. et Jeh.* 4426. || XVIe s. Crassus se rasseura bien tost de ceste peur, quant il sceut qu'il y avoit debat entre eulx, AMYOT, *Crass.* 19. ....et qu'elle sceyt leurs noms, puisqu'elle a rasseuré [vérifié] leurs signatures, CARL. X, 26. Deucalion, comme moins estonné, R'asseure après, et doucement console La femme simple, avec telle parole, MAROT, IV, 33. J'ay bien à faire à me r'asseurer en cette creance, MONT. II, 103. Celuy à qui ses gents qui l'armoient, voyant frissonner la peau, s'essayoient de le rasseurer..., ID. I, 388.

— ÉTYM. *Re*..., et *assurer*.

† **RASURE** (ra-zu-r'), *s. f.* Action de faire la barbe. Je suis convenu avec maître Faitot qu'il ferait la rasure pour 30 livres et la chirurgie pour 120 livres par an [en 1779], MIGNARD, *Hist. des princ. Fond. relig. du Bailliage de la montagne*, p. 188.

— ÉTYM. *Raser*.

† 1. **RAT** (ra), *s. m.* Voy. RAS 2.

2. **RAT** (ra; le *t* ne se lie pas : ra en paille; au pluriel, l'*s* se lie : des ra-z en paille), *s. m.* || 1° Petit quadrupède de l'ordre des rongeurs, à petites pattes, à queue longue, à museau pointu, qui mange les grains, la paille, etc. L'espèce du rat paraît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 79. L'on voit descendre des montagnes du Nord des rats en multitude innombrable qui, comme un déluge ou plutôt comme un débordement de substance vivante, viennent inonder les plaines.... ID. *ib.* t. II, p. 98. Que sont aux riches les impôts? Quelques rats de plus dans leur grange, BÉRANG. *Jacques.* || Fig. Chassons loin de chez moi tous ces rats du Parnasse, VOLT. *Ép. à Horace.* || Mon rat, se dit, dans le langage le plus familier, comme terme d'amitié à un enfant, à une jeune femme. || Gueux comme un rat d'église ou simplement comme un rat, très-pauvre. Mon Dieu, tous ces blondins sont agréables et débitent fort bien leur fait; mais la plupart sont gueux comme des rats, MOL. *l'Av.* III, 6. Monchevreuil était Mornay, de bonne maison, sans esprit aucun, et gueux comme un rat d'église, ST-SIM. 4, 63. || Être comme un rat en paille, être fort à son aise, n'avoir faute de rien. Vous êtes là comme rats en paille, dans les papiers jusques aux oreilles, toujours lisant, écrivant, corrigeant, proposant.... VOLT. *Lett.* 195. Avec vous je faisais gogaille, Et j'étais comme un rat en paille, SCARR. *Virg.* VI. || Il pue comme un rat mort, se dit d'un homme qui sent fort mauvais. || Payer en chats et en rats, payer par petites parties, donner des hardes et de mauvais effets. || Voilà ce que les rats n'ont pas mangé, se dit des restes d'une chose endommagée. || 2° Mort aux rats (on prononce mor-tô-ra), composition où il entre de l'arsenic, et dont on se sert pour détruire les rats. Les planches qu'on suspend sur un léger appui, La mort aux rats, les souricières, N'étaient que jeux auprès de lui [un chat], LA FONT. *Fabl.* III, 18. || 3° Il a eu un rat, on lui a posé sur le dos la figure d'un rat pour se moquer ensuite de lui, sorte de plaisanterie qui se faisait les jours gras. Donner des rats aux passants. || Je sens un rat, je soupçonne quelque mauvaise farce. Je sens un rat est une expression proverbiale qui veut dire soupçonner du danger, GRIMM. *Corresp.* t. IX, p. 50. || 4° Nid à rats, voy. NID, n° 3. || 5° Fig. et familièrement. Caprice, fantaisie. Cette femme a des rats dans la tête. Il lui passe tous les

jours quelque rat par la tête. Ayant fait un tour de chambre et passé devant son miroir, elle comprit, et mes yeux lui confirmèrent, que le dégoût n'avait point de part à ce rat, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. En un mot, le contrat était prêt à signer, lorsqu'il lui prend un rat, LEGRAND, *l'Amour diable*, sc. 1. Je n'ai jamais compris comment vous aviez pu un instant adopter ses rats, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. III, p. 68, dans POUGENS. || Avoir des rats, signifie aussi avoir l'esprit fécond en saillies plaisantes. || Prendre un rat, se dit d'une arme à feu quand le coup ne part pas, et qui a, pour ainsi dire, un caprice. Ce fusil, ce pistolet a pris un rat. || Par extension, prendre un rat, manquer son coup, ne pas réussir. Oh! par ma foi, monsieur, vous ne prendrez qu'un rat; Et le notaire peut remporter son contrat, REGNARD, *le Joueur*, V, 8. || 6° Se dit, à l'Opéra, dans une sorte d'argot, des petites élèves de la danse. || Demoiselle entretenue. || On dit que cela vient de l'habitude d'inviter autrefois aux parties fines des demoiselles d'opéra, qu'on nommait, par apocope, des *ra*. || 7° Terme d'argot. Celui qui vole, la nuit, dans l'intérieur des auberges, les rouliers et les marchands forains. || Prendre des rats par la queue, filouter, couper la bourse. || 8° Familièrement et par injure, rats de cave, les commis des aides, et aujourd'hui, des contributions indirectes qui visitent les caves. L'un contrôleur d'exploits, et l'autre rat de cave, BOURSAULT, *Fabl. d'És.* IV, 5. Rat de cave, et rat de cave de campagne encore, DANCOURT, *Retour des officiers*, sc. 1. Orry fut d'abord rat de cave, puis homme d'affaires de la duchesse de Portsmouth, ST-SIM. 114, 242. Enfin il [un paysan] prononça en frémissant ces mots terribles de commis et de rats de cave; il me fit entendre qu'il cachait son vin à cause des aides, qu'il cachait son pain à cause de la taille, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Fig. On livre encor nos auteurs Aux censeurs, aux inspecteurs, Rats de cave littéraires, BÉRANG. *Cens.* || 9° Rat de cave, espèce de bougie mince, longue et roulée sur elle-même, et dont on se sert pour descendre à la cave. || 10° Rat d'église, se dit, par dénigrement, des dévots qui fréquentent les églises. Les pauvres rats d'église pourront être un peu mécontents; mais, cette fois-ci, ils n'oseront pas trop sortir de leurs trous; il n'y aurait que des coups à gagner pour eux, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 févr. 1773. || Rat d'église se dit aussi des employés laïques d'une paroisse : bedeau, suisse, chantre, etc. || 11° Queue de rat, voy. QUEUE, n° 30. || 12° Rat des Alpes, marmotte. || Rat d'Amérique, cochon d'Inde. || Rat des bois, mulot et surmulot. || Rat des champs, campagnol et mulot. || Rat d'eau, sorte de rat nageur, qui habite sur le bord des rivières. Le rat d'eau est un petit animal de la grosseur d'un rat, mais qui, par le naturel et par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la loutre qu'au rat, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 298. || Rat d'Égypte, rat de Pharaon, l'ichneumon ou mangouste. || Rat de mer, un des noms vulgaires de la mercuriale, sorte de tortue qui habite la Méditerranée. || Rat de Norvége, le lemming. || Rat de Surinam, nom donné par abus aux différentes espèces du genre phalanger (marsupiaux), lesquelles sont toutes soit de l'Australie, soit de l'Inde, et non de l'Amérique où se trouve Surinam, LEGOARANT. || Rat de Tartarie, nom vulgaire du *sciuroptère sibérique* (rongeurs) de Lesson (Europe et Asie septentrionale), ou bien d'une espèce très-voisine, tandis que le polatouche est le *sciuroptère volucelle* (Canada, États-Unis), LEGOARANT. || Petit rat, un des noms vulgaires du troglodyte européen (insectivores). || Rat musqué, quadrupède gros comme un petit lapin, qui s'établit sur les marais et sur les bords des lacs et des rivières (Amérique)], et qui s'y construit des maisonnettes. || 13° Nom des trous de médiocre grandeur dans lesquels passe le fil d'or. || Proverbe. À bon chat bon rat, se dit en parlant de celui qui sait se bien défendre, quand on l'attaque.

— HIST. XIIIe s. Ez vous la joie; N'i a si nu qui ne s'esjoie; Plus sont seignor que ras sus moie [meule], RUTEB. 34. Qui prendroit, biau fiz, un chaton Qui onques rate ne raton Veü n'auroit.... *la Rose*, 14242. Il [au, en] rat de Fareon [rat de Pharaon] out il grant moutitude, MARC POL, p. 751. || XVe s. Le chevalier [envoyé pour reconnaître, et arrêté] fit le rat borgne, et se fust voulontiers excusé s'il eust peu, et dit : Je ne suis pas Trivilien, mais je suis un fermier à messire Jehan de Hollande, FROISS. liv. III, p. 230, dans LACURNE. Là où chat n'a, rat regne, *Perceforest*, t. VI, f° 79. L'autre, plus esveillé qu'un rat et vite comme un levrier, part et s'en va, LOUIS XI, *Nouv.* IX. || XVIe s. Ceux qui voudroyent que les hommes vesquissent pesle mesle comme rats en paille, CALV. *Instit.* 1193. Estans entrez par un trou qu'ils avoient fait à un flanc; et cela par le moien du rat, lequel (comme nous avons fait du premier petard) nous depindrons à cette premiere occasion : c'est un engin..., D'AUB. *Hist.* II, 372. Il n'y eut jamais guerre civile qui n'ait produit un chaos, meslange et dissolution generale de toutes choses; c'est pour bien dire rat en paille, chascun y est maistre, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 405. Trop tard se repent le rat entre les pattes du chat, COTGRAVE.

— ÉTYM. Picard, *rot;* bourg. *rai*; prov. *rat;* espagn. *rato*; ital. *ratto;* du germanique : ancien haut allem. *rato*; anglo-sax. *ræt;* ancien bas-allem. *ratta;* danois, *rotte;* le celtique a un mot de même racine : gaël. *radan;* bas bret. *raz*.

† **RATA** (ra-ta), *s. m.* Terme populaire. Ragoût, dîner, ce qui se mange. || *Au plur.* Des ratas.

— ÉTYM. C'est une apocope pour *ratatouille*.

RATAFIA (ra-ta-fi-a), *s. m.* Liqueur spiritueuse, composée d'eau-de-vie, de sucre, et du jus de certains fruits ou de l'arome de quelque fleur. Chez lui [un directeur de femmes], sirops exquis, ratafias vantés, Confitures surtout, volent de tous côtés, BOIL. *Sat.* X. Enfermons-les dans la bibliothèque.... nous avons du ratafia, du chocolat, des confitures, DANCOURT, *Coméd. des comédiens*, *l'Amour charlatan*, III, 9.

— ÉTYM. Ménage, qui écrit *ratafiat*, comme on faisait de son temps, dit que c'est un mot des Indes orientales; Leibnitz croyait que c'était une corruption de *rectifié* (alcool); d'autres disaient que c'était un verre de liqueur qu'on buvait en *ratifiant* le contrat : *rata fiat* (sous-entendu *conventio*).

† **RATAGE** (ra-ta-j'), *s. m.* Terme de matelot. Grande quantité de rats pullulant dans un navire.

— ÉTYM. *Rat* 2.

† **RATANHIA** (ra-ta-ni-a), *s. m.* Nom péruvien du *krameria triandra* (polygalées), de son rhizome employé en médecine, et de celui du *krameria ixine*.

† **RATAPLAN** (ra-ta-plan), *s. m.* Mot imitatif exprimant le bruit du tambour.

† **RATAPOIL** (ra-ta-poil), *s. m.* Néologisme et mot de plaisanterie qu'on applique aux souteneurs ridicules du césarisme, du militarisme.

— ÉTYM. *Rat* 2, *à*, *poil*.

RATATINÉ, ÉE (ra-ta-ti-né, née), *part. passé* de se ratatiner. Une pomme ratatinée, une pomme ridée, flétrie. || Une personne ratatinée, une personne rapetissée par l'âge ou par quelque maladie. [La mère du maréchal de Villars] C'était une petite vieille ratatinée, tout esprit et sans corps, ST-SIM. 160, 107. Elle [la Providence] maltraite fort votre petit vieillard suisse, et m'a fait l'individu le plus ratatiné et le plus souffrant de ce meilleur des mondes, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 129. Qu'il serait doux, avant le moment [la mort], de venir tout courbé, tout ratatiné.... revoir encore avec mes faibles yeux celui à qui je suis attaché depuis soixante et dix ans! ID. *Lett. d'Argental*, 10 oct. 1774.

RATATINER (SE) (ra-ta-ti-né), *v. réfl.* Être raccourci, resserré. Le parchemin se ratatine au feu.

— HIST. XVIe s. Ratatiné, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue. Roquefort y voit un dérivé de *rat;* Scheler, un redoublement populaire de *ratiner*.

† **RATATOUILLE** (ra-ta-tou-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme populaire et de dénigrement. Ragoût grossier composé ordinairement de viandes et de légumes, ou même de restes de viande et de légumes. || Un mauvais plat. Ce ragoût n'est que de la ratatouille.

— ÉTYM. D'après Ch. Nisard, *Conject. étymologiques*, il est formé de *re* ou *ra*, et le verbe bourguignon *tatouiller*, tâter d'une façon mal avenante. Ce qui rend cela fort probable, c'est que la Bresse a le mot *tatoûza*, ragoût, et le poitevin *tatouillade*, mauvaise marmelade. *Ratouiller*, dans le poitevin, signifie être couvert d'eau et de boue.

† **RAT-BAILLET** (ra-ba-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Nom du loir en Normandie.

— HIST. *Rat* 2, et *baillet*, fauve, dérivé de *bai*.

1. **RATE** (ra-t'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Viscère situé dans l'hypocondre gauche, sous les fausses côtes. Ce qui marque une intempérie dans le parenchyme splénétique, c'est-à-dire la rate, MOL. *Mal. imag.* II, 9. Au milieu du souper, Cadoc se plaignit d'un mal de rate violent, VOLT. *Zadig*, 2. || Vous avez bon foie, Dieu vous sauve la rate, se dit ironiquement à celui qui tient quelque discours ridicule et peu vraisemblable. || Populairement. Il ne se foule pas la rate, voy. FOULER, n° 8. || 2° Dans l'ancienne physiologie, la rate était regardée comme le siége de la bile noire ou atrabile; de là le rôle que l'opinion vulgaire lui faisait jouer dans la bonne ou la mauvaise humeur; on disait que la rate envoie des fumées, des vapeurs au cerveau. Je n'aurais pas ces bons intervalles dont vous voyez que je jouis quelquefois, et, au lieu que je guéris les autres du mal de rate [les fais rire], j'en mourrais moi-même, VOIT. *Lett.* 58. La troisième [maladie appelé hypocondriaque].... laquelle procède.... particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation porte au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses, dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse, MOL. *Pourc.* I, 11. Je vous demande pardon, mon cousin, je ne suis pas si traitable sur son absence [de Mme de Grignan] que sur la vôtre; sa Provence me désole, et ma rate se mêle dans toutes nos séparations, SÉV. *à Bussy*, 19 mai 1677. Qu'est-il donc arrivé de funeste à Mélanthe? rien au dehors, tout au dedans; ses affaires vont à souhait, tout le monde cherche à lui plaire; quoi donc? c'est que sa rate fume, FÉN. t. XIX, p. 449. || Familièrement. Épanouir la rate, désopiler la rate, dilater la rate, divertir, faire rire. Je crois que cela [une plaisanterie] ne vaut rien du tout à écrire; mais cela se présenta follement à la rate de votre pauvre frère, SÉV. 16 oct. 1680. Tu épanouiras la rate de tous mes sujets, VOLT. *Dial.* 27. Un rédacteur plaisant vous aurait dilaté la rate outre mesure, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 17. || On dit aussi avec le pronom personnel : Il aime à s'épanouir la rate. La Puisieux s'en est épanoui la rate [d'une petite méchanceté faite par Mme de Sévigné à Mme d'Arpajon], SÉV. 13 mars 1671. Je ne sais vraiment pas quel sujet vous croyez avoir de vous tant épanouir la rate, DANCOURT, *Chev. à la mode*, IV, 2. || Décharger sa rate, dire ce qu'on a sur le cœur. Il faut qu'enfin j'éclate, Que je lève le masque et décharge ma rate, MOL. *F. sav.* II, 7.

— HIST. XIIIe s. Levez-vous sus, dame Hersent, Fetes li un petit de haste [broche] De deux roignons et d'une rate, *Ren.* 250. || XVIe s. Cest humeur est attiré par la rate pour la nutrition d'icelle et expurgation du sang, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Génev. *râte;* du néerland. *rate*, rayon de miel (que d'ailleurs Diez rapporte au latin *radius*, rayon de miel), par comparaison avec la texture lâche et celluleuse de la rate.

† 2. **RATE** (ra-t'), *s. f.* || 1° Femelle du rat. Quelques rates, dit-on, répandirent des larmes, LA FONT. *Fabl.* XII, 2. || Familièrement et fig. Ma petite rate, ma petite amie, *Dict. de Trévoux*. || Par dénigrement, une vieille femme revêche, grondante, et qui cherche à s'emparer de tout ce qui est à sa convenance. Savoir où elle est allée, c'est difficile, parce que c'est une vieille rate qui a plus d'un trou pour se cacher, FR. SOULIÉ, *Au jour le jour*, § 14. || 2° *Au plur.* Nom donné en Saintonge aux dents de lait (dents de rat).

— HIST. XVIe s. Adonc le rat, sans serpe ne cousteau, Y arriva joyeux et esbaudis, Et du lyon, pour vray, ne s'est gaudy, Mais despita chats, chates et chatons, Et prisa fort ratz, rates et ratons, MAROT, *Ép. à son ami Lyon*.

† 1. **RATÉ, ÉE** (ra-té, tée), *adj.* Qui a été attaqué par les rats. || Canne ratée, nom qu'on donne aux cannes à sucre qui, ayant été entamées par les rats, s'aigrissent, deviennent noirâtres, et ne peuvent plus servir qu'à faire de l'eau-de-vie.

— HIST. XIIIe s. Pain raté, que rat ou souris ont entamé, *Liv. des mét.* 16.

— ÉTYM. *Rat* 2.

2. **RATÉ, ÉE** (ra-té, tée), *part. passé* de rater. || 1° Manqué. Pièce de gibier ratée. || 2° *S. m.* Un raté, coup de feu qui n'a pas pris. Votre pistolet, votre fusil a fait un raté. Sur vingt coups, il y a eu six ratés. || 3° *S. f.* Ratée se dit, dans les appareils à dévider la soie, de pièces qui ratent, manquent leur coup.

RÂTEAU (râ-tô), *s. m.* || 1° Instrument d'agriculture et de jardinage, à dents de fer ou de bois. De leurs ongles de fer on arme les râteaux, DELILLE, *Géorg.* I. ....La blanche colombe et l'humble passereau Se disputent l'épi qu'oublia le râteau, LAMART. *Harm.* III, 2. || Par extension. Un râteau mal rangé pour ses dents paraissait, RÉGNIER, *Sat.* X. || 2° Instrument en forme de râteau sans dents, avec lequel on ramasse l'argent sur les tables de jeux publics. || 3° Terme de pêche. Outil pour entamer le sable et en retirer les poissons ou les coquillages. || 4° Garnitures ou gardes d'une serrure. || 5° Terme d'horlogerie. Portion de roue dentée, qui fait avancer ou retarder le mouvement d'une montre. || 6° Dans la presse lithographique, sorte de racle horizontale, immobile, et placée transversalement

à la pierre sous un fort levier dit porte-râteau. || 7° Terme de marine. Bloc de bois long, étroit, et garni de réas qui y sont disposés verticalement, pour le passage de cordages ou manœuvres. || 8° Terme de métallurgie. Espèce de fourche pour charger le charbon. || 9° Un des noms vulgaires du baudrier d'Orion. || 10° Poire de râteau, sorte de poire.

— HIST. XIII° s. Cueillir [les épis restés sur le champ] tant comme l'aoust dure, quanqu'on en puet cueillir au rastel, DELISLE, *Agric. du moyen âge*, p. 310. || XIV° s. En temps pluieux fait bon planter, mais non mie semer: car la graine se retient au rastel, *Ménagier*, II, 2. || XV° s. Quand ceux qui estoient sur la porte virent le grand meschef, ils eurent paour de perdre le chasteau, si laisserent avaler le grand rastel, et encloirent le chevalier dehors.... FROISS. I, I, 149. || XVI° s. Ils avoient empli le gué de planches clouées de cercles et de chausse-trappes; ....on plaça 400 harquebusiers à des saules sur le bord de l'eau, pour la garde de ceux qui avec rasteaux purgerent le gué, D'AUB. *Hist.* I, 228. Je fais mettre une poire de rateau entre deux braises (ces poires sont grosses comme le poing, et mieulx), DESPER. *Contes*, LIX. Il sera cazanier comme un vieil morte-paye Qui renferme sa vie en quelque vieil chasteau, Accrochant paresseux ses armes au rasteau, RONS. 667.

— ÉTYM. Wallon, *ristai*; espagn. *rastillo*, *rastrillo*; ital. *rastrello*; du lat. *rastellum*, diminutif de *raster*, râteau, de *radere*, raser, racler (voy. RAS 1).

† **RATEL** (ra-tèl), *s. m.* Quadrupède carnassier, dit aussi blaireau puant.

— ÉTYM. Dérivé de *rat* 2.

† **RÂTELAGE** (râ-te-la-j'), *s. m.* Action de râteler; résultat de cette action. || Action de ramasser, avec un râteau, l'herbe qui reste sur le pré, après l'enlèvement du foin.

RÂTELÉ, ÉE (râ-te-lé, lée), *part. passé* de râteler. Allées bien râtelées.

1. **RÂTELÉE** (râ-te-lée), *s. f.* Ce qu'on peut ramasser en un coup de râteau. Une râtelée de foin.

— ÉTYM. *Râtelé*.

2. **RÂTELÉE** (râ-te-lée), *s. f.* Usité seulement dans cette locution : Dire sa râtelée, dire librement tout ce qu'on sait, tout ce qu'on pense. Chacun y dit sa râtelée, SCARR. *Virg.* II. Un compagnon disait sa râtelée À certain carme, J. B. ROUSS. *Épigr.* VII, 4.

— HIST. XV° s. Nous declaira à pleine voix Qu'il en diroit sa ratellée, Et fist serment de haulte enrée, Qu'il congnoissoit les personnages, COQUILL. *Enquête de la simple.* Quand nostre homme eut tout au long conté sa ratelée, LOUIS XI, *Nouv.* VIII. En ma petite ratelée [historiette], ID. *ib.* XXIV. || XVI° s. Caqueter à double ratelée, *Caquets de l'accouchée*, p. 184, dans LACURNE. Vous en direz votre rastelée, DES ACCORDS, *Bigarr.* p. 39, dans LACURNE.

— ÉTYM. On prend ici *râtelée* pour un plein râteau. Si l'on remarque que *râtelée* dans l'historique est écrit sans *s* (excepté en un seul exemple), ce qui ne serait sans doute pas s'il venait de *râteau*, on pensera que *ratellée* (c'est la plus ancienne orthographe) vient de *ratelle*, la rate; et *dire sa ratelée*, c'est se décharger la rate.

RÂTELER (ra-te-lé. La syllabe *tel* double l'*l* quand la syllabe qui suit est muette : je râtelle), *v. a.* Amasser avec le râteau. Râteler du foin. || Passer le râteau dans les allées, pour les nettoyer et les rendre plus unies.

— HIST. XIII° s. Et les ramilles fors porter, Et puis après bien rasteler, *Ren.* 19856. || XVI° s. Rasteller la terre de sillon en sillon avec des rasteaux ferrés, afin de l'emmenuiser et ensouplir, O. DE SERRES, 117.

— ÉTYM. *Rastel*, râteau; wallon, *rislé*; provenç. *rastelar*; espagn. *rastrillar*, *restrillar*; ital. *rastrillare*.

† **RATELET** (ra-te-lè), *s. m.* Un des noms vulgaires du troglodyte européen (oiseaux insectivores).

— ÉTYM. Dérivé de *rat* 2, par assimilation.

RÂTELEUR, EUSE (râ-te-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Homme, femme de journée qu'on paye pour râteler des foins, etc.

— ÉTYM. *Râteler*; Berry, *râteleuse*, femme qui va, après l'enlèvement des foins, ramasser les menus brins restés sur le sol.

† **RATELEUX, EUSE** (ra-te-leû, leû-z'), *adj.* Terme vieilli qui se dit cependant encore quelquefois dans le langage médical. Qui est sujet au mal de rate; qui a une rate volumineuse. Il est rateleux.

ÉTYM. *Ratelle.*

RÂTELIER (râ-te-lié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des râ-te-lié-z élevés), *s. m.* || 1° Espèce d'échelle à bâtons arrondis, plus ou moins rapprochés, fixes ou tournants, destinée à recevoir les foins, les pailles distribuées aux herbivores, et placée horizontalement dans l'écurie. Le soir je fus lassé d'avoir passé la journée à table, comme un cheval à son râtelier, FÉN. t. XIX, p. 40. Il mange haut et avec grand bruit; il roule les yeux en mangeant; la table est pour lui un râtelier, LA BRUY. XI. La bergerie doit être garnie de râteliers, ou contre les murs dans tout le tour, ou dans le milieu, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 153, dans POUGENS. || Fig. Et plus d'un âne a mangé quelquefois Au râtelier des coursiers de nos rois, VOLT. *Étrennes aux sots.* || Fig. Manger à plus d'un râtelier, tirer du profit de plusieurs endroits différents. Brancas parvint à manger également au râtelier de la guerre et à celui de la cour, ST-SIM. 421, 82. || On dit de même : manger à deux râteliers. Bridoison : A-t-il vu mon secrétaire, ce bon garçon? — Figaro : N'est-ce pas Doublemain, le greffier? — Bridoison : Oui, c'est qu'il mange à deux râteliers, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 13. N'oubliez pas que je suis homme À manger à deux râteliers, BÉRANG. *Ventru aux él.* || Fig. Mettre le râtelier bien haut à quelqu'un, lui rendre une chose si difficile qu'il ait beaucoup de peine à y réussir. || 2° Bâti sur lequel on place les armes portatives, et qui consiste en deux montants garnis de chevilles ou de crochets sur lesquels on pose horizontalement des fusils, des carabines; ou en deux pièces de bois établies à trois ou quatre pieds l'une de l'autre, et qui servent à placer des fusils verticalement. || Fig. Remettre les armes au râtelier, ne plus faire la guerre, quitter les armes. || 3° Tringle attachée au côté de l'établi du menuisier, pour y placer les outils à manche. || 4° Terme de marine. Se dit de chevilles fixées à des planches épaisses et étroites pour amarrer et tourner des cordages. || Se dit aussi des planches ainsi garnies. || Encadrement de bois où certaines poulies effectuent leur jeu.

5° Dans les corderies, traverse qui porte les torons et cordages. || 6° Fig. Les deux rangées de dents. Un beau râtelier. Un râtelier de fausses dents. Se faire mettre un râtelier. Quoique les dents du duc de Bourgogne ne fussent pas vilaines, le râtelier supérieur s'avançait trop, ST-SIM. 323, 311. || Un beau râtelier, pour de belles dents, expression condamnée comme basse et impropre, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 92, dans POUGENS (elle croit l'expression récente). || 7° Un râtelier de perles, collier de perles fait en forme de râtelier. Mais elle m'épuisait, et changeait tous les jours De jupes, de mouchoirs, de bijoux et d'atours, Voulait voir à son col un râtelier de perles, MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, I, 3.

— HIST. XIV° s. Se la beste est ferue [d'une flèche] haut au derriere des espaules, c'est un endroit qui est appelé le ratelier, *Modus*, f° LV. || XVI° s. Ils leur firent abandonner leur garde et en furent seigneurs et maistres, ensemble de leurs armes estans aux rasteliers, M. DU BELL. 528. Les rasteliers [railes], ou escheletes, ou draches, diversement nommées, esquelles les grains des raisins se tiennent, O. DE SERRES, 206. Retirer les lards du saloir, pour les pendre aux rasteliers du charnier, ID. 838.

— ÉTYM. *Rastel*, râteau; wallon, *rislir*.

† **RATELLE** (ra-tè-l'), *s. f.* || 1° Rate (terme vieilli). || Mal de rate. || 2° Maladie des porcs. || 3° La peau fine et graisseuse qui contient les intestins des animaux de boucherie (c'est le péritoine).

— HIST. XVI° s. Desopile la ratelle, soulaige les roignons, RABEL. *Pant.* III, 4.

— ÉTYM. Dimin. de *rate* 1; provenç. *ratela*.

RATER (ra-té). || 1° *V. n.* Se dit d'une arme à feu qui manque à tirer. Le fusil a raté. || Fig. J'avais fort à cœur de ne pas voir rater ce canon, lorsque je m'étais chargé d'y mettre le feu, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 27 août 1776. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° *V. a.* Se dit de celui dont l'arme rate au moment où il veut tirer. Il rata le lièvre. || Fig. et familièrement. Manquer son coup, ne pas réussir. Nous verrons si un jeune seigneur peut rater une conquête, LESAGE, *Gil Bl.* III, 6. Cet endroit-là est peut-être celui de ma pièce le plus propre à me fournir des vers pompeux; je ne le raterai pas, sur ma parole, ID. *Diable boit.* 14. Virgile orne mieux la raison [qu'Homère], A plus d'art, autant d'harmonie; Mais il s'épuise avec Didon, Et rate à la fin Lavinie, VOLT. *Stances*, I. || Dans le langage libre, ne pas venir à bout d'une femme. Baour rata sa femme; il a raté le Tasse; Il rata d'Ossian le génie exalté; Il rate encore Young; il rate le Parnasse; Et le pauvret, pour dernière disgrâce, Ratera la postérité, *Épigr. contre Baour-Lormian*, dans le *Recueil de Fayolle*

— ÉTYM. *Rat* 2, dans le sens de *prendre un rat*, *avoir un caprice*. On a dit que dans le droit canon se trouvait la formule *matrimonium ratum, sed non confirmatum*, ratifié, mais non confirmé, et que les étudiants d'autrefois ont pu inventer le mot *rater* pour des circonstances analogues. Mais le mot paraît récent et dès lors il ne peut avoir une si lointaine origine.

† **RATEREAU** (ra-te-rô), *s. m.* Nom vulgaire du roitelet dans l'Orléanais.

† **RATEUSE** (ra-teû-z'), *adj. f.* forgé par la Fontaine. C'était un maître rat Dont la rateuse seigneurie S'était logée en bonne hôtellerie, LA FONT *Fabl.* XII, 26.

— ÉTYM. *Rat*, La Fontaine a été précédé par Marot qui a dit *rateusement* : Secouru m'as fort lyonneusement; Or secouru seras rateusement, d *son amy Lyon*.

RATIER, IÈRE (ra-tié, tiè-r'), *adj.* || 1° Un chien ratier, et, substantivement, un ratier, un chien qui chasse au rat. || 2° Fig. et populairement. Qui a des rats, c'est-à-dire des caprices. La femme [Colombine] est un peu vaurienne; mais elle a du bon; entre nous, je la crois plus ratière que malicieuse, MARIV. *Surpr. de l'amour*, II, 6. || Substantivement C'est un ratier.

— HIST. XV° s. Avec les seigneurs et les dames, Les damoiselles et les fames, M'esbatoie très-volontiers; De ce n'estoie pas ratiers, FROISS *Esp. amour.*

— ÉTYM. *Rat* 2; wallon, *rati*; provenç. *ratier*.

RATIÈRE (ra-tiè-r'), *s. f.* || 1° Piége pour prendre les rats. Voilà le digne neveu de mon oncle Perez pris comme un rat dans une ratière, LESAGE, *Gil Blas*, I, 3. || Fig. Saint Paul dit lui-même que des gens défendront les mariages, et lui-même en parle aux Corinthiens d'une manière qui est une ratière, PASC. *Pens.* XXV, 155, édit. HAVET. || 2° Métier du rubanier pour faire la ganse.

— HIST. XIV° s. Onques ras ne fu pris si bien à la ratiere Que furent Espaignol.... *Guescl.* 13090. || XVI° s. Les secretains avec une ratouere prirent une souris qui estoit pleine, et feit cinq petits souriceaux dedans la ratouere mesme, AMYOT, *Sylla*, 16. Comme nasses ou ratoires à prendre poissons et rats, O. DE SERRES, 418.

— ÉTYM. *Rat* 2; Berry, *ratouère*; bourguig. *raitore*; provenç. *rateira*; catal. *ratera*; portug. *ratoeira*.

† **RATIFICATIF, IVE** (ra-ti-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui ratifie. Acte ratificatif.

RATIFICATION (ra-ti-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Confirmation authentique de ce qui a été fait ou promis. Ce choix eut la ratification des sénateurs. Signer la ratification d'un traité. Qu'au reste, quoiqu'on eût donné plein pouvoir à quatre ministres, je savais que tels actes étaient toujours sujets à ratification, BOSS. *Conférence*, 2.

2° Écrit qui contient la ratification. La capitulation a été signée par M. de Louvois et M. de Monclar pour Sa Majesté; elle en doit envoyer d'ici la ratification, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 345.

— HIST. XV° s. Faisant ratiffication, Le dit notaire le rapporte, Par sa certiffication Ainsi que ce vidimus porte, CH. D'ORL. *Bal.* 79.

— ÉTYM. *Ratifier*; provenç. *ratification*; espagn. *ratificacion*; ital. *ratificazione*.

RATIFIÉ, ÉE (ra-ti-fi-é, ée), *part. passé* de ratifier. Le traité n'ayant pas été ratifié.

RATIFIER (ra-ti-fi-é), je ratifiais, nous ratifiions, vous ratifiiez; que je ratifie, que nous ratifiions, que vous ratifiiez, *v. a.* || 1° Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis. Le serviteur est établi juge sur la terre, et le maître dans le ciel ratifie toutes les sentences qu'il porte, BOURDAL. *Exhort. dign. et dev. des prêtres*, t. I, p. 387. Je ratifie en tout le présent testament, Et donne à votre hymen mon plein consentement, REGNARD, *Légat.* V, 8. Le roi [Louis XI] écrivit à tous les gouverneurs, baillis et sénéchaux, de faire assembler les états de leurs gouvernements, pour ratifier le mariage du Dauphin avec Marguerite d'Autriche, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 319. || Absolument. Traitez toujours, sauf à ratifier si bon vous semble, C. DELAV. *D. Juan*, III, 15. || 2° Fig. Donner une confirmation comparée aux ratifications authentiques. Et les divers emplois.... n'ont fait que ratifier la bonne opinion qu'on avait de vous, BALZ. liv. V, lett. 15. Il est rare que la conformité des humeurs ratifie un nœud que la conformité seule des intérêts forme presque toujours, MASS. *Profess. relig. serm.* 1. Ce qu'a fait l'amitié, l'amour le ratifie, BOISSY, *Époux par superch.* II, sc. dern.

— HIST. XIV° s. Lesdites lettres nous voulons, ratesfions, aprouvons, et de nostre auctorité confer-

mons, DELISLE, *Agricult. du moyen âge*, p. 292. || XVIe s. Estant le jour escheut, auquel ceste matiere se devoit resoudre au conseil, et le decret s'en passer et ratifier, AMYOT, *Pyrrh.* 27.

— ÉTYM. Provenç. *ratificar;* ital. *ratificare* du lat. *ratum*, confirmé (voy. RAISON), et *facere*, faire.

† **RATILLON** (ra-ti-llon, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Un des noms vulgaires du roitelet. || 2° Nom donné aux petites raies en général.

† **RATINAGE** (ra-ti-na-j'), *s. m.* Opération, dite aussi frisage, qui a pour effet de rouler ou onduler les filaments qui constituent le duvet de la surface d'une étoffe de laine, pour lui donner une apparence boutonnée ou d'une moire opaque.

RATINE (ra-ti-n'), *s. f.* Etoffe de laine croisée dont le poil est tiré en dehors et fixé de manière à former comme de petits grains. En un temps où elle ne se soucie d'homme vivant que de son médecin et de son cuisinier, vêtue de cette ratine que nous lui avons vue, et coiffée de trois serviettes.... VOLT. *Lett.* 66. Demi-ratines croisées étroites; ratines croisées appelées finettes, *Tabl. ann. aux lett. pat.* 22 juill. 1780.

— ÉTYM. Origine inconnue. Scheler conjecture le néerlandais *rate*, gaufre, par assimilation.

RATINÉ, ÉE (ra-ti-né, née), *part. passé* de ratiner. Drap ratiné.

RATINER (ra-ti-né), *v. a.* Faire le ratinage.

† **RATINEUSE** (ra-ti-neû-z'), *s. f.* Machine destinée à faire le ratinage.

† **RATIOCINATIF, IVE** (ra-sio-si-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de philosophie. Qui a rapport à la ratiocination, au raisonnement.

— HIST. XIVe s. Or disons donques que de ces parties une est scientifique ou speculative, et l'autre est raciocinative ou pratique, ORESME, *Eth.* 171.

— ÉTYM. Lat. *ratiocinativus*, de *ratiocinari* (voy. RATIOCINER).

† **RATIOCINATION** (ra-sio-si-na-sion), *s. f.* Terme de philosophie. Action de ratiociner, d'user de la raison. Pour les philosophes qui en ont écrit [de la science civile], leur ratiocination est d'ordinaire si sèche et si décharnée que.... BALZ. liv. VII, lett. 49.

— HIST. XVIe s. Tout cela se peult il comprendre sans ratiocination ? MONT. II, 173.

— ÉTYM. Provenç. *raciocinacio;* esp. *raciocinacionem;* du lat. *ratiocinationem*, de *ratiocinari*, ratiociner.

† **RATIOCINER** (ra-sio-si-né), *v. n.* Terme usité seulement dans le style dogmatique. User de la raison. Puisque vous avez la faculté de ratiociner et de parler tout ensemble, à quoi tient-il que vous ne vous serviez de la parole pour me faire entendre votre pensée ? MOL. *Mar. forcé*, 6.

— HIST. XVIe s. C'est tousjours une ame qui, par sa faculté, ratiocine, juge.. MONT. II, 295.

— ÉTYM. Lat. *ratiocinari*, de *ratio*, raison, et *canere*, chanter; comparez *tubicinem.*

RATION (ra-sion ; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Portion journalière de vivres ou de fourrages distribuée aux troupes. Arnheim, avec les fours qu'on y a faits depuis peu, fournira par jour 97000 rations de pain, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 196. Le roi, dès qu'on a été ici, leur fait donner double ration, c'est-à-dire deux pains au lieu d'un, ID. *ib.* t. II, p. 363. || Sur mer, quantité de pain ou de biscuits, de viande ou de boisson, etc. qui se distribue chaque jour à chaque homme d'équipage. Je fus forcé de retrancher encore une once de pain sur la ration, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 210, dans POUGENS. || Substitution de rations, disposition par laquelle on remplace une denrée par une autre dans la composition des rations. || Par extension, mettre à la ration, ne donner qu'une quantité limitée, et non autant que l'on veut de choses nécessaires. || On dit de même : être à la ration. || 2° Dans l'élève des animaux, ration d'entretien, ration calculée de manière à ne laisser ni diminuer ni augmenter le poids, en supposant que l'animal est en repos et ne donne aucun produit. Telle ration de fourrage est quelquefois surabondante pour la nourriture d'un animal, tandis que telle autre ration du même poids est insuffisante ; la cause tient aux différents sols qui les ont produits, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 137, dans POUGENS. || Ration de production, tout ce qui est donné en sus de la ration d'entretien, afin d'engraisser ou au moins de renforcer l'animal.

— HIST. XIVe s. Ausdiz chanoines seront appliquez tous les droiz que les racionniers de ladite eglise ont accoustumé avoir et prendre en icelle; par telle maniere que, quant il vacquera aucune de racions, nul d'ilec en avant n'y sera mis ne institué ; mais vendront [viendront] successivement les droiz et rentes desdites racions auxdiz chanoines, DU CANGE, *rationarius.*

— ÉTYM. Lat. *rationem*, mesure (voy. RAISON).

RATIONAL (ra-sio-nal), *s. m.* Morceau d'étoffe carré, de la grandeur de la main, que le grand prêtre, chez les Juifs, portait sur la poitrine. Vous ferez aussi le rational du jugement, qui sera tissu, comme l'éphod, d'or et d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, SACI, *Bible, Exode*, XXVIII, 15. Vous graverez ces deux mots sur le rational du jugement, doctrine et vérité, ID. *ib.* XXVIII, 30.

— ÉTYM. Lat. *rationale* (en grec λόγιον), de *ratio*, raison (voy. ce mot), ainsi dit de la devise qu'il portait.

† **RATIONALISME** (ra-sio-na li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Manière d'envisager les objets par les données de la raison, et indépendamment de toute autorité. Notre temps a peut-être la tentation et l'habitude d'imprimer à toutes les époques une sorte de rationalisme politique, si je puis m'exprimer ainsi, VILLEMAIN, *Littér. franç. 18e siècle, 2e part. 4e leçon.* || Système qui prétend fonder les croyances religieuses sur des principes fournis par la raison.

— ÉTYM. *Rationnel.*

† **RATIONALISTE** (ra-sio-na-li-st'), *adj.* || 1° Qui appartient au rationalisme. La philosophie rationaliste. || 2° Qui professe le rationalisme. || Substantivement. Un rationaliste.

— ÉTYM. Voy. RATIONALISME.

† **RATIONALITÉ** (ra-sio-na-li-té), *s. f.* Terme de philosophie. Qualité de ce qui est rationnel. La première loi de l'art est la rationalité, PROUDHON, *Du principe de l'art*, p. 218. || Terme de mathématique. Qualité des quantités dites rationnelles.

RATIONNEL, ELLE (ra-sio-nel, nè-l'; en vers, de quatre syllabes), *adj.* || 1° Terme didactique. Que l'on ne conçoit que par l'entendement. Plus les parties rationnelles de la philosophie s'aideront de la physique, et plus elles se perfectionneront, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 189, dans POUGENS. La décomposition dont il s'agit n'est point un résultat purement rationnel et analytique; elle a lieu effectivement, et résulte des propriétés physiques de la chaleur, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 234. || Terme d'astronomie. Horizon rationnel, voy. HORIZON, n° 3. || Terme de mathématique. Quantité rationnelle, celle dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par des nombres, soit entiers, soit fractionnaires. || 2° Fondé sur le raisonnement. La mécanique rationnelle est une science mathématique et abstraite, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* t. I, p. 86. La physique rationnelle et mathématique sera toujours le partage d'un petit nombre d'esprits méditatifs, et cette étude profonde est nécessaire, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. LXXV. L'ouvrage dont je viens vous entretenir me paraît un des plus utiles que l'on pût faire dans ce moment pour l'avancement de la philosophie rationnelle, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 544. || Terme de médecine. Traitement rationnel, système de traitement d'une maladie qui est fondé sur des indications suggérées par la physiologie et par l'anatomie, etc. et qui n'est pas le simple résultat de l'empirisme. || 3° Néologisme. Raisonnable. Il est plus rationnel de penser que.... Autrefois, par exemple, on disait tout bêtement : Voilà une idée raisonnable; maintenant on dit bien plus dignement : Voilà une déduction rationnelle, A. DE MUSSET, *Lett. de Dupuis et Cotonet*, 1836.

— HIST. XIIe s. Parfiz est hum de anme rationel e de humaine carn, *Liber psalm.* p. 258. || XIVe s. Puissances [facultés] rationnelles, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Le chirurgien rationel doit, avant toutes choses, avoir certaines indications et enseignements de ce qu'il doit faire : autrement il seroit empirique, PARÉ, *Introd.* 3. Les signes rationaux [des fractures du crâne] concluent tel effect par les accidens, ID. VIII, 2.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *racional;* ital. *razionale ;* du lat. *rationalis*, de *ratio*, raison.

† **RATIONNELLEMENT** (ra-sio-nè-le-man), *adv.* D'une manière rationnelle. Phénomènes qui ne sont pas encore expliqués rationnellement.

† **RATIONNER** (ra-sio-né), *v. a.* Faire la part, donner la ration. On rationne les passagers sur un navire où les vivres manquent. Un père rationne pour l'argent son fils qui fait trop de dépenses.

— ÉTYM. *Ration.*

† **RATIS** (ra-ti), *s. m.* Graisse que les bouchers détachent des boyaux en les ratissant.

— ÉTYM. Voy. RATISSER.

RATISSAGE (ra-ti-sa-j'), *s. m.* || 1° Action de ratisser ; travail de celui qui ratisse. || Action d'enlever les plantes adventices, soit avec la ratissoire à main, comme dans le jardinage, soit avec la ratissoire à cheval comme dans la grande culture. || 2° Se dit aussi pour râtelage. On donne un second ratissage aux allées, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 483.

RATISSÉ, ÉE (ra-ti-sé, sée), *part. passé* de ratisser. Des carottes ratissées.

† **RATISSE-CAISSE** (ra-ti-se-kè-s'), *s. f.* Planche avec laquelle le fondeur rassemble le sable de la caisse à mouler.

RATISSER (ra-ti-sé), *v. a.* || 1° Ôter en raclant la superficie d'une chose. La prétendue croix miraculeuse dont nous avons parlé dans l'éloge de Fléchier, et contre laquelle il donna une lettre pastorale, avait été érigée par un berger que le prélat fit sortir de son diocèse ; on ratissait le bois de cette croix comme une relique, D'ALEMB. *Éloges, Fléchier, note* 10. J'ai supprimé le lavage dans ma fabrique [de sucre], et je me borne à faire couper les collets et les radicules, et à faire ratisser ou nettoyer la surface des betteraves avec un couteau, CHAPTAL, *Instit. Mém. acad. scienc.* t. I, p. 362. On y voyait autrefois [à la cathédrale de Clermont] le tableau de la conversion de saint Paul, un des meilleurs de Lebrun ; on l'a ratissé avec la lame d'un sabre, CHATEAUB. *Voy. à Clermont.* || Populairement et fig. On vous en ratisse, vous n'aurez pas ce dont il s'agit, la chose n'est pas pour vous. On vous en ratisse, On vous en ratissera, VADÉ, *Nicaise*, sc. 17. || 2° Il se dit pour râteler. Ratisser les allées d'un jardin.

— HIST. XVIe s. On perce les os, ratisse, scie, lime, coupe, PARÉ, *Introd.* 2. Ratisser le cerveau, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ratisser*, étant écrit sans *s*, vient non pas de *râteau*, mais de l'anc. verbe *rater*, effacer, ôter (voy. RATURE, à l'historique).

† **RATISSETTE** (ra-ti-sè-t'), *s. f.* Outil du briquetier.

† **RATISSOIR** (ra-ti-soir), *s. m.* Fil de laiton pour nettoyer les soupapes de l'orgue.

RATISSOIRE (ra-ti-soi-r'), *s. f.* || 1° Instrument de fer pour ratisser. || 2° Terme d'agriculture. Instrument qui consiste essentiellement en une lame de fer tranchante, tenue parallèlement à la surface du terrain, et manœuvrant à une petite profondeur, pour couper les plantes au-dessous du collet. On distingue des ratissoires à main et des ratissoires à cheval, c'est-à-dire mus par un cheval

— HIST. XVIe s. Il faut nettoyer la langue avec une ratissoire, PARÉ, XXIV, 23.

RATISSURE (ra-ti-su-r'), *s. f.* Ce qu'on ôte en ratissant. Des ratissures de carottes.

— HIST. XVIe s. De l'artificielle [espèce de vif-argent], il s'en fait de minion, aussi de ratissures de marbre, comme escrit Vitruve, PARÉ, XXIII, 47.

1. **RATON** (ra-ton), *s. m.* Petite pièce de pâtisserie, garnie de fromage ou de crème, qui se criait anciennement dans les rues. Ratons tout chauds.

— ÉTYM. Néerland. *rate*, rayon du miel, d'après Diez; l'assimilation de forme ayant fait donner le nom.

2. **RATON** (ra-ton), *s. m.* || 1° Petit rat. || Fig. et familièrement. Petit enfant. Venez, mon raton, mon petit raton. || 2° Un des noms du chat dans la Fontaine, parce qu'il prend des rats. Bertrand avec Raton, l'un singe et l'autre chat, LAFONT. *Fabl.* IX, 17. || 3° Terme d'histoire naturelle. Petit quadrupède appartenant au nouveau continent; il est du genre ours de Linné; deux espèces, le raton proprement dit, *ursus lotor*, et le raton crabier, *ursus cancrivorus*. Le raton que nous avons eu vivant et que nous avons gardé pendant plus d'un an, était de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 75.

— HIST. XIIIe s. Qui prendroit, biau fiz, un chaton, Qui onques rate ne raton Veü n'auroit.... *la Rose*, 14242.

— ÉTYM. Dimin. de *rat* 2.

† **RATOPOLIS** (ra-to-po-lis'), *s. f.* Nom donné par la Fontaine à la capitale fabuleuse du peuple rat Ils allaient en terre étrangère Chercher quelques secours contre le peuple chat ; Ratopolis était bloquée, LA FONT. *Fabl.* VII, 3. || On a dit aussi Ratapolis. Et non loin de Ratapolis, C'est ainsi qu'on nommait jadis Des rats la principale ville, Comme qui dirait Ratonville, BOISVIN, *Batrachomyomachie.*

— ÉTYM. *Rat* 2, et πόλις, ville.

† **RATTACHAGE** (ra-ta-cha-j'), *s. m.* Action de rattacher. Dans le rattachage des fils de la soie il faut éviter les boucles ou les bouchons qui en diminueraient la netteté, LEGOARANT.

RATTACHÉ, ÉE (ra-ta-ché, chée), *part. passé* de rattacher. Attaché après avoir été détaché. Chevelure rattachée par un nœud. || Il se dit quelquefois simplement pour attaché. Elle avait une robe d'argent brodée d'or et de perles, rattachée avec une ceinture de diamants, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 33, dans POUGENS.

RATTACHER (ra-ta-ché), *v. a.* || 1° Attacher ce qui est détaché. Rattachez ce chien, ce cheval. Il n'a pas daigné seulement, dit-elle, me rattacher cette jarretière que voici, et dont je ne veux plus me servir, VOLT. *Zadig*, 7. || 2° Il se dit quelquefois simplement pour attacher. Des agrafes de diamants rattachaient leurs manteaux d'hermines et de martre, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 105, dans POUGENS. || 3° Fig. Renouer, ou, simplement, nouer un lien moral. Ajoutez qu'il vous aime, et veut par tous moyens Rattacher ce vainqueur à ses derniers liens, CORN. *Perth.* V, 1. Elle espéra que Léonce retrouverait à la guerre un genre d'intérêt qui pourrait le rattacher à la vie, STAEL, *Delph.* 5e part. *conclusion.* Ne m'avait-elle [Amélie] rattaché à l'existence que pour me délaisser tout à coup? CHATEAUBR. *René.* || Rattacher les fers, remettre dans les chaînes de l'amour. Marquise, dites donc ce qu'il faut que je fasse; Vous rattachez mes fers quand la saison vous chasse; Je vous avais quittée, et vous me rappelez Dans le cruel instant que vous vous en allez, CORN. *Œuv. div.* || Se rattacher quelqu'un, le rattacher à soi. Mme de Maintenon aurait pu se rattacher par l'intérêt tous ceux qui par intérêt l'avaient trahie, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 272, dans POUGENS. || 4° Fig. Établir une connexion entre des choses. Les faits qui semblent isolés et qu'on ne peut rattacher à rien doivent irriter l'émulation; pourquoi seraient-ils plus invincibles que ceux qu'on est parvenu à dévoiler? SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. I, p. 392, dans POUGENS. On rattache dans sa pensée ses fautes à ses malheurs, STAEL, *Corinne*, XVIII, 5. || 5° Se rattacher, *v. réfl.* Être attaché. Un vêtement qui vient se rattacher sur l'épaule. || 6° Fig. S'attacher de nouveau à.... Il s'est rattaché à cette femme qu'il avait quittée. || Avoir de la liaison, de la connexion avec. Causes qui se rattachent les unes aux autres.

— HIST. XVe s. On leur remit et ratacha leurs heaumes, et leur rendit on leurs lances, FROISS. III, IV, 12. || XVIe s. De peur que l'herbe ne reprit nouvelle force, en se reattachant au fonds, O. DE SERRES, 76. Les ames particulieres ne font que s'y rejoindre et r'attacher [à l'âme générale], MONT. II, 296.

— ÉTYM. *Re...*, et *attacher*; wallon, *ratecht.*

† **RATTACHEUR, EUSE** (ra-ta-cheur, cheû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière, qui, dans les ateliers de filature de coton et de laine, rattache les brins qui se défont.

† **RATTAQUER** (ra-ta-ké), *v. a.* Attaquer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Il y eut plusieurs intervalles; et puis on se rattaquoit par petites charges, et tantost par grosses, LANOUE, 594.

— ÉTYM. *Re...*, et *attaquer*.

RATTEINDRE (ra-tin-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme atteindre. || 1° Atteindre ce qui s'était échappé. On est parvenu à ratteindre le prisonnier. || 2° Rejoindre une personne qui a pris les devants. Il vient de partir, mais j'espère le ratteindre bientôt.

— HIST. XVe s. Et les poursuivirent tant et si roidement, qu'ils les ratindirent environ à quatre lieues de Roye, MONSTREL. I, 225. || XVIe s. Il [Duras] s'amusa à battre par le chemin quelques chasteaux, où il y avoit grand butin; ce qui donna temps à ses ennemis de le ratteindre, LANOUE, 583.

— ÉTYM. *Re...*, et *atteindre*.

RATTEINT, EINTE (ra-tin, tin-t'), *part. passé* de ratteindre. Le prisonnier ratteint.

† **RATTELER** (ra-te-lé), *v. a.* Il se conjugue comme atteler. Atteler de nouveau.

— HIST. XVe s. Nostre mignon fut delivré de ses pastés [d'anguille], et à son premier mestier rattelé et restabli, LOUIS XI, *Nouv.* XI.

— ÉTYM. *Re...*, et *atteler*.

† **RATTENDRIR** (ra-tan-drir), *v. a.* Faire redevenir tendre. Comme ma lettre était fort tendre pour M. de Lauzun, j'étais bien aise de la lui montrer [au roi], pour lui faire connaître que je ne changerais point, et dans l'espérance de le rattendrir et de lui faire pitié de mon état pour le finir, *Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 269.

— HIST. XVe s. L'escuyer se rattendry grandement, et n'eust veu jamais son pere ni sa mere mourir; si rendit la tour, FROISS. II, II, 47.

— ÉTYM. *Re...*, et *attendrir*

† **RATTISER** (ra-ti-zé), *v. a.* Attiser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Puis Amour, que je sens par mes veines s'espandre, Passe dessous la terre, et r'atize la cendre Qui froide languissoit dessous vostre tombeau, RONS. 203.

— ÉTYM. *Re...*, et *attiser*.

RATTRAPÉ, ÉE (ra-trapé, pée), *part. passé* de rattraper. Rattrapé au même piége.

RATTRAPER (ra-tra-pé), *v. a.* || 1° Attraper une seconde fois. Quand un renard s'est échappé d'un piége, il est bien rare de l'y rattraper. || Fig. Il avait perdu beaucoup d'argent dans ce tripot; comment s'y est-il laissé rattraper? || Familièrement et fig. On ne m'y rattrapera plus, bien fin qui m'y rattrapera, c'est-à-dire on ne me trompera plus en pareil cas. || Il signifie aussi : Je ne m'exposerai plus à pareille aventure, on ne me reverra plus dans cet endroit, dans cette société. J'ai été entraîné dans ce précipice de ronces [les Annales de l'Empire] par ma malheureuse facilité; on ne m'y rattrapera plus, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 mai 1754. || 2° Par extension de l'idée de reprendre au piége, ressaisir, reprendre. On a rattrapé le prisonnier. || Fig. et par menace. Si je le rattrape! c'est-à-dire s'il tombe sous main, sous mon autorité, je le punirai. Ah! les coquins! si je les rattrappe jamais! A. DUVAL, *Jeun. de Henri V*, III, 10. || Il se dit aussi des choses qu'on ressaisit. Nous étions contraints de disputer contre les flots, pour rattraper le dessus de ce mât, FEN. *Tél.* VI. || 3° Recouvrer ce qu'on avait perdu. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez, VOLT. *Lett. Thibouville*, 28 nov. 1776. Ah! si je puis rattraper ce que j'ai perdu, je jure bien que j'abandonnerai le jeu à jamais, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Faux amis*, II, 6. || 4° Familièrement. Rejoindre quelqu'un qui a pris les devants. Sa servante Alison la rattrape et la suit, BOIL. *Lutr.* II. Partout le doigt vainqueur [qui distribue la bénédiction] les suit et les rattrape, ID. *ib.* V. || Fig. Mais, lorsqu'on la néglige [la rime], elle devient rebelle, Et, pour la rattraper, le sens court après elle, BOIL. *Art p.* I. || 5° Terme de papeterie. Rattraper les pâtes échappées, les empêcher, à l'aide d'un appareil propre, d'être entraînées avec l'eau. || 6° Se rattraper, *v. réfl.* Se soutenir, se retenir. Le perroquet se rattrape avec le bec. Il tombait dans la rivière, mais il s'est rattrapé à une branche d'arbre. || Fig. Cet homme se rattrape aux branches, se rattrape toujours, il se tire d'affaire. || 7° Se rattraper, regagner. Il avait perdu, mais il s'est rattrapé.

— HIST. XVIe s. Vostre beauté m'a longuement trompé Par sa douce feintise; Pour l'advenir, si j'en suis ratrapé, N'espargnez ma sotise, DESPORTES, *Diverses amours*, VI, *Plainte*. Qu'elle n'espere donc me pouvoir ratraper; Deux fois un mesme lieu ne me fait point choper, ID. *Amours diverses, Plainte*.

— HIST. *Re...*, et *attraper*; ital. *rattrapare*, *rattrappire*, se contracter, se roidir.

RATURE (ra-tu-r'), *s. f.* || 1° Synonyme de raclure. Quand on voulait faire l'essai d'une masse d'argent, on en tirait quelques grains, par le moyen d'un petit instrument nommé échoppe; on mettait cette petite quantité d'argent sur des charbons ardents, et on jugeait de son titre par sa couleur plus ou moins blanche; cette méthode s'appelait faire l'essai à la rature ou à l'échoppe, *Dict. des arts et mét. Essayeur.* || Ce qu'on enlève des peaux en les raturant. Les ratures servent à faire de la colle. || Terme de potier d'étain. Petite bande qu'on enlève en tournant l'étain sur la roue. || 2° Par extension, trait de plume passé sur ce qu'on a écrit (le trait ainsi passé étant comparé à une raclure). J'ai vu son manuscrit original [Télémaque de Fénelon], il n'y a pas dix ratures, VOLT. *Louis XIV*, 32. Les actes seront inscrits sur les registres de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte, *Code Nap.* art. 42. || Fig. Que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre [une grande vie], d'en avoir rempli toutes les pages en beaux caractères, puisque enfin une seule rature doit tout effacer? encore une rature laisserait-elle quelques traces, du moins, d'elle-même : au lieu que ce dernier moment [la mort], qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce gouffre du néant, BOSS. *Sermons, la Mort*, 1.

— HIST. XIIIe s. Rature [raclure] d'estaux de boucherie, DU CANGE, *ratura.* || XVIe s. Et fut la cuirace attainte, qui neantmoins demoura en son entier, et à peine y feit le traict une petite rature, qui n'apparoissoit comme point, non plus que si elle eust esté faitte d'un petit burin ou poinçon à escrire, AMYOT, *Démétr.* 26.

— ÉTYM. L'ancien verbe *rater*, qui signifiait effacer : XIVe siècle : Et aussi rata le dit prestre une lettre scellée du grant scel, DU CANGE, *rattare;* Il rata et osta un X sur la somme de XIJ C. frans, ID. *ib.* *Rature* a aussi bien le sens de racler que celui de raturer. *Ratter* ou *rater* représente phonétiquement un dérivé du lat. *raptus*, enlèvement, qui, en effet, avait donné *rat;* il signifierait enlever; mais de là à racler, effacer, les intermédiaires manquent. D'un autre côté, l'ancienne langue a *raté*, rongé par les rats; d'où *rature* a pu signifier rongeure de rat, comme le provençal *ratonadura;* mais là aussi les intermédiaires manquent. Toutefois *rater*, ronger, est plus voisin de racler, que ne le serait *rater*, enlever, s'il existait. Quelques-uns pensent que *rater* est pour *gratter*.

RATURÉ, ÉE (ra-tu-ré, rée), *part. passé* de raturer. || 1° Terme d'histoire naturelle. Se dit d'un corps marqué de taches ou de raies qui ressemblent à celles que l'on produirait en le raçlant. || 2° Effacé par une rature. Mots raturés. || Manuscrit très-raturé, manuscrit où il y a beaucoup de ratures. Ce mémoire était brouillé et raturé, mais écrit de la main de M. de Châteauneuf, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 369, dans POUGENS.

RATURER (ra-tu-ré), *v. a.* || 1° Racler le dessus des peaux dont on veut faire du parchemin. Ce sont les mégissiers qui travaillent le parchemin à la chaux, et les parcheminiers de Paris ne font que le raturer; le fer à raturer est de la même forme que le fer à écharner dont se servent les mégissiers, *Dict. des arts et métiers, Parcheminier.* || 2° Par extension, effacer au moyen de quelques traits de plume ce qui est écrit. Je me suis lassé de raturer inutilement les épreuves, LA MOTHE LE VAYER, *la Promenade, dialogue* 1. Je ne vous écris souvent que trois lignes, parce que j'en griffonne trois ou quatre cents, et en rature cinq cents pour mériter un jour votre suffrage, VOLT. *Lett. Thiriot*, 24 oct. 1738. || Absolument. Aussitôt il prit papier, plume et encre; et voilà mon jeune homme qui se met à raturer, à corriger, à refaire, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 févr. 1772.

— SYN. RATURER, RAYER. Raturer emporte quelque chose de son sens primitif; c'est passer sur le mot un trait qui empêche de le lire. Rayer, c'est simplement passer sur le mot une raie, une barre, qui peut le laisser lisible. Dans un acte on raye les mots qu'on veut supprimer, on ne les rature pas.

— ÉTYM. *Rature.*

† **RATUREUR** (ra-tu-reur), *s. m.* Ouvrier qui rature les peaux.

† **RAUCHE** (rô-ch'), *s. f.* L'un des noms vulgaires du *typha latifolia*.

RAUCITÉ (rô-si-té), *s. f.* État de la voix rauque.

— ÉTYM. Lat. *raucitatem*, de *raucus*, rauque.

† **RAUCOURT** (rau-kour), *s. m.* Nom donné à une teinture dont les gens du métier font un secret, et qui sert à donner une meilleure couleur au beurre qui, foulé, devient blanchâtre et prend un aspect crayeux.

— ÉTYM. C'est une altération de *roucou*.

RAUQUE (rô-k'), *adj.* Se dit de la voix devenue rude et comme enrouée. Pouvez-vous endurer que ces rauques cigales Égalent leurs chansons à vos œuvres royales? RÉGNIER, *Sat.* II. Sa voix était rauque, tremblante et entrecoupée, FÉN. *Tél.* VII. Quelle rauque grenouille, au milieu de ses joncs, T'a donné de son art les premières leçons? REGNARD, *Fol. amour.* II, 7. Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus, et il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement où l'on ne reconnaît point du tout la mélodie de Philomèle, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 129. Et poussant vers le ciel un cri rauque et sauvage, DELILLE, *Én.* VII. Le dialecte bolonais dut la surprendre péniblement; il n'en est pas de plus rauque dans les pays du Nord, STAEL, *Corinne*, XIX, 7. || Par extension. Et les rauques tambours, les sonores cymbales, A. CHÉN. *Fragments, Bacchus.* || Fig. Je réponds bien mal, monsieur, aux choses charmantes que vous m'envoyez; mais, à mon âge, on a la voix un peu rauque, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 132.

— HIST. XIIIe s. Ne je ne puis mais haut crier, Car douze mois en l'an sui raus [enrhumé], A. DINAUX, *Trouvères artésiens*, p 122.

— ÉTYM. Berry, *rauche*, enroué; génev. *rouche*, enrouement; prov. *rauc*, *rauch;* cat. *ronc;* espagn. *ronco;* port. *rouco;* ital. *rauco;* du lat. *raucus;* comparez le sanscr. *ru*, faire du bruit.

† **RAUQUER** (rô-ké), *v. n.* Crier d'une voix rau-

que. Ce mot *raucant* n'a point d'équivalent en français; ne pourrions-nous pas lui en donner un, et dire : les tigres rauquent, les lions rugissent; car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 256.

— ÉTYM. Lat. *raucare;* prov. *rauquiar;* espagn. *ronquear.*

RAVAGE (ra-va-j'), *s. m.* || 1° Dégât fait avec violence et rapidité. Le ravage des champs, le pillage des villes, CORN. *Cinna,* I, 3. J'aurais appliqué bien naturellement le ravage d'Érisichthon dans les bois consacrés à Cérès, au ravage que mon fils a fait au Buron, qui est à moi; je crois qu'il suivra en tout l'exemple de ce malheureux, et qu'enfin il se mangera lui-même, SÉV. 19 juin 1680. Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond, Ni l'altier Philistin, par d'éternels ravages, Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages, RAC. *Ath.* II, 5. Les feux vont s'allumer, et le fer est tout prêt; Rien ne peut de leur temple [des Juifs] empêcher le ravage, ID. *ib.* III, 3. || Familièrement. Faire ravage dans une maison, y faire beaucoup de désordre, beaucoup de fracas. || 2° Dégât violent causé par les tempêtes, les orages, les pluies, les vents, etc. La grêle a fait bien du ravage dans les vignes. De même qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Écoulement rapide et fougueux d'une eau; sens qui est tombé en désuétude. Que je trouve doux le ravage De ces fiers torrents vagabonds Qui se précipitent par bonds Dans ce vallon vert et sauvage ! THÉOPHILE, *Œuvres,* 3° part. p. 199, dans LACURNE. || 4° Il se dit de l'action funeste des épidémies, des épizooties. Cette épidémie a fait de grands ravages dans le canton. || 5° Il se dit du mal que font les humeurs débordées. La furie de votre sang qui vous a fait si souvent du ravage, SÉV. 8 oct. 1684. || 6° Fig. Désordre causé par les choses morales. L'intérêt est un monstre qui fait bien du ravage, PATRU, *Plaid.* 2, dans RICHELET. Quels ravages ne causent point dans l'imagination des jeunes personnes ces nudités indécentes que les sculpteurs et les peintres se permettent si communément ? ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 202, dans POUGENS. Les ravages de la superstition qui naît de l'ignorance et qui la reproduit à son tour, D'ALEMB. *Disc. prélim. Encycl. Œuv.* t. I, p. 250, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Non pas par maniere de juste bataille ou de guerre ordenée, mais par maniere de pille et de ravage, BERCHEURE, f° 11, *verso.* || XVI° s. Soudainement il tumba un grand ravage de pluyes, avec tonnerres et temps obscur, AMYOT, *Alc.* 58. Les ravages des uns et des autres attiroient chacun à la deffence du sien, D'AUB. *Hist.* I, 111. En Russie, l'armée que l'empereur Bajazet y avoit envoyée feut accablée d'un si horrible ravage de neige.... MONT. I, 367.

— ÉTYM. *Ravage* est l'équivalent du provençal *rabeg, rabey,* torrent, rapidité, et vient, comme lui, du lat. *rapere,* avec le sens qui est dans *ravine.* Le XIV° siècle (voy. du Cange, *raina*) disait aussi *ravace,* dans le sens de ravage d'eau.

RAVAGÉ, ÉE (ra-va-jé, jée), *part. passé* de ravager. Le sommes-nous [touchés] des maux de la Hongrie et de l'Autriche ravagées? leurs habitants passés au fil de l'épée.... BOSS. *Mar.-Thér.* La Sicile et les autres terres ravagées par le feu, BUFF. *Add. théor. terre, Œuv.* t. XIII, p. 106.

† **RAVAGEANT, ANTE** (ra-va-jan, jan-t'), *adj.* Qui ravage. Ces armes ravageantes et détruisantes, BOSS. 2° *sermon, Assompt. Vierge,* 2. Si les eaux [du déluge] montrent la justice divine par cette vertu ravageante et abîmante, ID. *Élévat. sur myst.* XXII, 3.

† **RAVAGEMENT** (ra-va-je-man), *s. m.* Action de ravager.

— HIST. XVI° s. De mesme effroi les moines quitterent l'abbaye, de laquelle les ministres empescherent le ravagement, D'AUB. *Hist.* I, 68.

RAVAGER (ra-va-jé. Le *g* prend *e* devant *a* et *o:* ravageant, ravageons), *v. a.* || 1° Porter le ravage. Provinces que nos ennemis avaient déjà ravagées dans le désir et dans la pensée, vous avez encore recueilli vos moissons, FLÉCH. *Turenne.* M. de Louvois veut qu'on aille en Allemagne, et qu'on ravage sans pitié le Palatinat, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran,* 4 nov. 1688. Ils [les Goths] ravagèrent tout depuis le Danube jusqu'au Bosphore, exterminèrent Valens et son armée, et ne repassèrent le Danube que pour abandonner l'affreuse solitude qu'ils avaient faite, MONTESQ. *Rom.* 17. || Il se dit des fléaux atmosphériques. Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre, et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance, MASS. *Pet. carême, Tent. grands.* || Il se dit aussi des maladies. La peste ravageait l'Italie. || 2° En général, faire beaucoup de mal. Si dans les droits du roi sa funeste science, Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France, BOIL. *Sat.* I. On traitait rigoureusement les rois qui, au lieu d'être bons et vigilants pasteurs des peuples, n'avaient songé qu'à ravager le troupeau comme des loups dévorants, FÉN. *Tél.* XVIII. Le même corps de magistrature [où tous les pouvoirs sont réunis] a, comme exécuteur des lois, toute la puissance qu'il s'est donnée comme législateur; il peut ravager l'État par ses volontés générales.... MONTESQ. *Esp.* XI, 6.

— SYN. RAVAGER, DÉVASTER. Ravager, dans lequel est le radical du latin *rapere* et *rapina,* exprime l'impétuosité et l'instantanéité de l'action. Dévaster, qui signifie proprement rendre vaste, c'est-à-dire désert, exprime une action étendue à une contrée où on ne laisse rien subsister, ni hommes ni choses.

— HIST. XV° s. Je Guillaume tiens et advoue à tenir le droict de prandre et ravager [lever un impôt] par droict de jussion et de juridiction jusques à sept solz sur tous ceulx qui.... DU CANGE, *ravale.* || XVI° s. Cleomenes se meit en fantaisie de l'aller ravager [Mégalopolis]; car il n'est rien à quoy ressemble mieux la soudaineté de cest exploit, dont personne ne se fut jamais doubté, qu'à un ravage, AMYOT, *Agis et Cléom.* 53. Ils ont entré aux eglises et ravagé en icelles ce qu'ils ont peu prandre et voller, CARL. VIII, 11.

— ÉTYM. *Ravage;* wallon, *ravagi.*

RAVAGEUR (ra-va-jeur), *s. m.* || 1° Celui qui ravage. Considérez les César et les Alexandre, et tous ces autres ravageurs de provinces que nous appelons conquérants; Dieu ne les envoie sur la terre que dans sa fureur, BOSS. 1er *sermon, Circoncision.* Ses disciples admiraient la force de ce ravageur de monastères [Luther, qui disait de lui : presque tous les monastères sont ravagés par ma plume et par ma bouche], ID. *Var.* I, 30. || 2° Ravageurs, ceux qui lavent le sable et la vase des bords de la Seine pour en séparer la vieille ferraille. || Terme populaire. Se dit de certaines gens qui, après qu'il a plu, vont chercher dans les ruisseaux des rues les morceaux de clous et de ferraille que l'eau a pu emporter; ainsi nommés à cause du sens que ravage a eu de rapide écoulement d'eau.

— HIST. XV° s. Ravageur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ravager;* on trouve aussi *ravageux:* Les torrents ravageux, RONS. 741.

† **RAVALE** (ra-va-l'), *s. f.* Terme rural. Machine pour aplanir le terrain.

RAVALÉ, ÉE (ra-va-lé, lée), *part. passé* de ravaler. || 1° Abaissé, rabaissé. Un capuchon ravalé sur les yeux. || Des bas ravalés, des bas tombant sur les talons. || Terme de chasse. Un cerf a la jambe ravalée quand les os en sont très-abaissés vers le talon. || 2° Fig. Bas, abject. Va, porte cette crainte à des cœurs ravalés, CORN. *Perth.* III, 3. || Il se dit du sort, de la condition. Dans mon sort ravalé je sais vivre en princesse, CORN. *Théod.* II, 4. Les possédés qu'on séparait du peuple fidèle, tant à cause que leur état, qui les soumettait au démon, avait quelque chose de trop ravalé ou de trop suspect.... BOSS. *Expl. de la messe,* 2. Tous les dehors du vice y sont spécieux [chez les grands]; mais le fond, encore une fois, y est le même que dans les conditions les plus ravalées : tout le bas, tout le faible et tout l'indigne s'y trouvent, LA BRUY. IX. || Des termes ravalés, des termes bas. N'oublierez-vous jamais ces termes ravalés? CORN. *la Veuve,* II, 4.

RAVALEMENT (ra-va-le-man), *s. m.* || 1° Action de ravaler, d'abaisser. Le ravalement d'un capuchon sur les yeux (vieux en ce sens). || 2° Terme de marine. Abaissement d'une partie du pont inférieur, pour faciliter certains emménagements. || 3° Terme de jardinage. Action de ravaler. || Terme de forestier. Opération qui se pratique en recepant le vieux bois d'un arbre, ou des souches qui ont été coupées trop haut au-dessus du sol, ou exploitées avec peu de soin. || 4° Terme de maçonnerie. Travail qu'on fait à un mur, à une façade, quand, après les avoir élevés, on les crépit de haut en bas; l'ouvrage qui résulte de ce travail. La neige bouche en dehors les vides de la bâtisse et lui sert de ravalement, CHATEAUBR. *Amér. Chasse.* || Travail qu'on fait sur un vieux mur en pierre pour le blanchir. || 5° Terme de menuiserie. Diminution d'une pièce de bois à certains endroits pour en faire saillir quelques parties. || 6° Terme d'architecture. Petit enfoncement simple ou bordé d'une baguette, dans un pilastre, dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. || 7° Clavecin, forte-piano à ravalement, clavecin qui a plus de touches que les clavecins ou pianos ordinaires. || 8° Fig. Action de déprimer, de ravaler quelqu'un. Le ravalement du mérite d'autrui. || L'abaissement dans lequel une personne est tombée. Après cet acte de lâcheté, il est tombé dans un grand ravalement. || Action de s'humilier chrétiennement. Qu'un plein ravalement ainsi m'est nécessaire! Que je me dois pour moi des sentiments abjects! CORN. *Imit.* III, 14. || *Au plur.* Les actions par lesquelles on s'humilie, on se ravale chrétiennement. Le plus grand devant Dieu c'est le moindre en soi-même; Et les vertus que le ciel aime Par les ravalements trouvent l'art d'y monter, CORN. *Imit.* II, 10.

— HIST. XVI° s. L'on ne sent pas quel mal et prejudice il est advenu au monde du ravallement et extinction de la puissance paternelle, CHARRON, *Sagesse,* I, 49. Une petite viz [escalier] commençant au dessus du ravallement dudict logis, *Bibl. des chartes,* 4° série, t. III, p. 63.

— ÉTYM. *Ravaler.*

RAVALER (ra-va-lé), *v. a.* || 1° Faire descendre de nouveau; sens propre, mais vieilli. Ravaler un capuchon sur les épaules. || Rabattre. Et toi, rival des Praxitèle et des Phidias.... inimitable Pigal, ta main se résoudra à ravaler le ventre d'un magot, ou il faudra qu'elle demeure oisive, J. J. ROUSS. *Scienc.* 2. || 2° Avaler de nouveau (avaler, c'est faire descendre par le gosier). Ravaler sa salive. || Fig. et familièrement. Retenir ce qu'on allait dire. Il a bien fait de ravaler ce qu'il voulait dire. Voilà encore une lettre immense; je ravale pourtant mille choses que je voudrais vous dire, Mme DU DEFFAND, *Corresp.* t. I, p. 120, dans POUGENS. || Ravaler ses paroles, s'arrêter sur le point de les dire, ne les pas proférer, et aussi se dédire des discours injurieux que l'on a tenus contre quelqu'un. || Je lui ferai ravaler ses paroles, je le forcerai à rétracter ce qu'il a dit. || 3° Terme de jardinage. Couper les branches d'un arbre jusque sur leur empatement ou talon en ménageant les yeux adventifs de ce même talon. Si l'on a quelques arbres languissants dont la pousse s'arrête, on ne manque pas de les ravaler, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 475, dans POUGENS. || 4° Aplanir la terre après le labourage. || 5° Terme de maçonnerie. Crépir une construction de haut en bas; ainsi dit parce que l'ouvrier avale, c'est-à-dire va en descendant le long du mur. Ravaler un mur. || Couvrir de plâtre ou de mortier un tuyau, un pan de bois, une cloison ou un mur. || 6° Terme de menuiserie. Diminuer d'épaisseur le bois en certains endroits, afin de donner du relief aux moulures ou aux champs. || 7° Terme de serrurerie. Rendre ovale l'anneau d'une clef, de rond qu'il était. || 8° Étendre des feuilles d'or ou d'argent sur du métal avec le brunissoir. || 9° Fig. Déprimer, rabaisser. Ce n'est qu'une pièce de théâtre que je lui présente, mais qui l'entretiendra de Dieu; la dignité de la matière est si haute, que l'impuissance de l'artisan ne la peut ravaler, CORN. *Polyeucte, à la reine régente.* [La raison] Soumettant à ses lois la partie animale, Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale, MOL. *Fem. sav.* I, 1. Vouloir ravaler la dignité de médecin à des emplois de cette nature? ID. *Méd. malgré lui,* II, 9. Et lorsqu'une cabale, Un flot de vains auteurs follement te ravale, BOIL. *Ép.* VII, *à Racine.* Seulement pour l'argent un peu trop de faiblesse De ces vertus en lui ravalait la noblesse, ID. *Sat.* X. La duchesse fut indignée d'un choix qui semblait ravaler son mérite beaucoup plus que les autres, HAMILT. *Gramm.* 10. || Absolument. Plus dans leur folle estime il se trouve compris, Plus il ravale de son prix, CORN. *Imit.* III, 42. || 10° *V. n.* Le blé ravale, il diminue de prix. || 11° Terme de vénerie. Se dit de l'état d'un cerf qui devient très-vieux, et auquel il pousse des têtes irrégulières et basses. || 12° Se ravaler, *v. réfl.* S'abaisser, s'avilir. Qu'à des pensers si bas mon âme se ravale ! CORN. *Poly.* II, 1. Dois-je me ravaler jusques à cet époux, Ou dois-je par votre ordre aspirer jusqu'à vous? ID. *Oth.* II, 3. Le caractère de Valens ressemble trop à celui de Félix dans Polyeucte, et a même quelque chose de plus bas, en ce qu'il se ravale à craindre sa femme, ID. *Théod. Examen.* C'est en vain que vous vous ravalez; Je sais votre mérite et ce que vous valez, TH. CORN. *Feint astrol.* III, 2. Puisque, pour abattre l'arrogance humaine, il ne suffisait pas que le Fils de Dieu descendît du ciel en la terre, si sa majesté ne se ravalait jusqu'à la pauvreté d'une étable, BOSS. 5° *sermon, Vêture,* 1. J'aimerais bien mieux, disais-je en moi-même, qu'elle connût toute ma misère; je la lui peignis, mais sans me ravaler, MAINTENON, *Lett. à Mme de Chantalon,* 11 juill. 1666.

— HIST. XIII° s. Et s'aydoit bien dudit bras en dreçant à mont et en ravalant à sa volonté icelui

bras, *Miracles St Loys*, p. 173. || XIVe s. Li assaux fu pesans, et forment demenez; Vallet et escuyer emplirent les fossez; Mais de merriens pesans sur les creneaux posez Avoit-on nostre gent laidement ravalez [jeté en bas], *Guescl.* 8269. Par foi, ce dist li princes, je deveroie amer Aucun bon chevalier, s'il est à mon disner, Et il oit [entend] dire chose pour moi à ravaler, Se tost ne le disoit pour ma vie amender, *ib.* 13401. || XVe s. Nous devons bien avoir laissé le royaume de France.... quand nous sommes ainsi ravalés de vilains, et ne nous en veut-on faire droit, FROISS. II, III, 18. || XVIe s. Martius, seul, ne se monstra onques étonné ny ravalé de courage, AMYOT, *Cor.* 32. Sur ces entrefaittes les vivres d'aventure ravallerent [baissèrent de prix], dont le peuple estant fort aise.... ID. *Pomp.* 40. Caton lui dit qu'il s'en allast, et qu'il fermast la porte après luy, et se ravalla dedans son lict, comme pour dormir ce qui restoit encore de la nuict, ID. *C. d'Utiq.* 88.... Dont l'esprit demeure sot, faible, peu capable, plat, ravallé, obscur, tel qu'est la plupart du commun, CHARRON, *Sagesse, Préf. de la 2e édit.* Elle [la fortune] l'a ravallé [l'ordre de Saint-Michel] et rabaissé jusques à mes espaules et au desoubs, MONT. II, 340. Ayant ravalé son sçavoir au service du proufit et du gaing, ID. I, 142.

— ÉTYM. *Re*...., et *avaler*.

† **RAVALOIR** (ra-va-loir), *s. m.* Outil qui sert à ravaler l'anneau d'une clef.

RAVAUDAGE (ra-vô-da-j'), *s. m.* || 1° Raccommodage de méchantes hardes, de bas. || 2° Fig. Besogne faite grossièrement. Vous n'avez fait là que du ravaudage. || Il se dit de même des ouvrages d'esprit qu'on trouve de peu de valeur. Vous avez l'air de parler froidement de mon Longus, comme si j'y avais fait quelque petit ravaudage, P. L. COUR. *Lett.* II, 37. || 3° Bavardage. Voilà un billet de l'abbé Arnauld.... la première page est un ravaudage de rien pour choisir un jour, afin de dîner chez M. d'Harouys, SÉV. 23 mai 1672.

RAVAUDÉ, ÉE (ra-vô-dé, dée), *part. passé* de ravauder. Des bas ravaudés.

RAVAUDER (ra-vô-dé), *v. a.* || 1° Raccommoder à l'aiguille. || Ravauder des bas, les raccommoder en mettant soit des talons, soit des pieds tout entiers. Pour la couture en travers des mailles, la maille est refaite à l'aiguille; pour celle dans la longueur, en prenant deux fils à droite, deux fils à gauche, on réunit les mailles en suivant une ligne très-droite. || Absolument. Elle gagne sa vie à ravauder. || 2° Fig. Maltraiter de paroles. On l'a bien ravaudé. || 3° Tenir des discours impertinents et hors de propos (il est familier). Il lui a ravaudé mille impertinences. Qu'est-ce que vous me ravaudez? Le bel abbé vous contera comme on a encore soupçonné nos pauvres frères [de Port-Royal] de vouloir ravauder quelque chose à Rome sur le relâchement [des casuistes], SÉV. 18 juin 1677. || Absolument. Qu'il [le cardinal de Retz] ne s'amuse point à ravauder et répliquer à Rome, SÉV. 12 juill. 1675. || 4° *V. n.* Tracasser dans une maison, ranger, nettoyer. La princesse et moi, nous ravaudions l'autre jour dans des paperasses de feue Mme de la Trémouille, SÉV. 1er déc. 1675. || 5° Dire, écrire des bavardages. Le fort de M. le cardinal Mazarin était proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire espérer, de jeter des lueurs, de les retirer, de donner des vues, de les brouiller, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 228, dans POUGENS. Vous m'assurez que, si vous ne m'aimiez pas plus que vous ne le dites, vous ne m'aimeriez guère; je suis tentée de ravauder sur cette expression, et de la tant retourner que j'en fasse une rudesse, SÉV. *à Mme de Grignan*, 4 nov. 1676.

— HIST. XVIe s. Qui n'a poynt d'habillemens nouveaux, fault qu'il ravaulde souvent ses vieulx, PALSGR. p. 655. Les premiers seuls traits de musique et chansons qu'il ouyt ravauder sur deux meschants harts d'osier, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. 19, f° 103.

— ÉTYM. Picard, *raveuder*; génev. *ravauder*, marchander, mésoffrir. Ménage et à sa suite Diez le tirent de *re-ad-validare*, renforcer.

RAVAUDERIE (ra-vô-de-rie), *s. f.* || 1° Terme familier. Discours, ouvrage futile, considérés surtout comme faits ou ravaudés de morceaux de toute sorte. Ce sont des gens qui reviennent de Versailles, et qui recueillent toutes ces ravauderies pour me les mander, SÉV. 24 nov. 1675. On a grand soin de mettre de temps en temps sous mon nom des Dictionnaires philosophiques et autres ravauderies, VOLT. *Lett. Richelieu*, 23 août 1765. || 2° Paroles d'amour. Il [Ch. de Sévigné] m'assure fort qu'il n'épousera pas la petite personne dont je vous ai parlé; tout le monde me mande pourtant qu'il y a de la ravauderie entre eux; il veut aller chez Tonquedec, qui n'est qu'à deux lieues de la belle, SÉV. 1er nov. 1679. Il se trouva si heureux de ce que Madame lui pardonnait sa ravauderie avec Mlle de Grancey, qu'il ne se plaignit pas, LA FAYETTE, *Hist. Henr. d'Angl.*

— HIST. XVIe s. Ravauderie, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ravauder*; génev. *ravauderie*, bagatelle, brimborion.

RAVAUDEUR, EUSE (ra-vô-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui raccommode des bas, de vieux habits. Le roi se tourne gravement vers Monsieur [à la fille de qui les carmélites avaient donné un remède qui avait fait du mal]: Ah! ce sont ces carmélites! je savais bien qu'elles étaient des friponnes, des ravaudeuses, des brodeuses, des bouquetières...., SÉV. 15 oct. 1677. || 2° Fig. Celui, celle qui ne dit que des balivernes (terme familier et aujourd'hui peu usité). Défiez-vous, Monseigneur, de tout le monde, et particulièrement de M. le premier président, c'est un ravaudeur, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 16 nov. 1695. || Fig. Croyez-moi, soyons contents l'un de l'autre, et laissons les tracasseries à l'Amour, qui n'est qu'un ravaudeur, BUSSY RABUTIN, *Lett.* t. V, p. 362, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Il n'y avoit de ravaudeurs ne de couturiers, DESPER. *Contes*, XXIX. Ayant mille volumes de livres autour de moy.... j'emprunteray, s'il me plaist, d'une douzaine de tels ravaudeurs [compilateurs].... de quoy esmailler le traité de la physionomie, MONT. IV, 220.

— ÉTYM. *Ravauder*; wallon, *ravâdeu*; génev. *ravaudeur*, celui qui marchande, qui mésoffre.

† **RAVAUX** (ra-vô), *s. m. pl.* Terme de chasse. Grandes perches, garnies de branches, pour battre les oiseaux dans la chasse aux flambeaux.

1. **RAVE** (ra-v'), *s. f.* || 1° Racine violette et allongée provenant d'une variété du *raphanus sativus L.*, dont une autre variété a une racine arrondie appelée radis. || Petites raves, se dit quelquefois pour radis. || 2° Souvent on donne le nom de rave, de grosse rave, de rabioule, à la racine du *brassica rapa, L.*, autre plante de la famille des crucifères. || 3° Dans beaucoup de contrées de la France, on appelle aussi rave, le navet ordinaire, qui est la racine du *brassica napus, L.* || 4° Rave entre en composition dans différents mots: betterave, célérirave, chou-rave.

— HIST. XVe s. Le clerc [disciple d'Arnaud de Villeneuve].... mercia le roy [qui l'avait invité à la cour].... mais que.... si estoit trop plus aise à repoz, à povre vie mengant chouls et rabes, en speculant philosophie, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 22. || XVIe s. Par ce mot, rave, sont entendues et la rave commune, et le raifort, telle appellation confondant ces deux racines, O. DE SERRES, 526. La rave se distingue en diverses especes, dont les aucunes ont la racine entierement ronde: autres platte ou en ovale. Nulle ne ressemble au raifort ni en figure ni en saveur. Le raifort ne se mange communement que cru: au contraire la rave, que cuite, excepté en Limosin, Auvergne, Savoye, ID. 527.

— ÉTYM. Berry, *reuve, reve, rabe*; bressan, *rova*; génev. *remettre à quelqu'un ses raves dans son sac*, lui retorquer ses arguments; provenç. *raba*; espagn. *raba*; ital. *rapa*; du lat. *rapa*; grec, ῥάπυς, ῥάφυς.

† 2. **RAVE** (ra-v'), *s. f.* Synonyme de rafle, sorte de maladie, voy. RAFLE 2.

† 3. **RAVE** (ra-v'), *s. f.* Terme de pêche. Se dit des œufs de morue. || Rave de poissons, appât pour les sardines et les maquereaux.

— ÉTYM. La même que *rogue, s. f.*, qui a même sens.

RAVELIN (ra-ve-lin), *s. m.* Terme de fortification. Synonyme de demi-lune. Il [Charles XII] s'arrêta le 21 jusqu'à minuit sur un petit ravelin tout ruiné par les bombes et par le canon, VOLT. *Charles XII*, 8.

— HIST. XVIe s. La ville de Gand, qui en deux ans a esté parachevée de rempars, ravelins, fossez et contrescarpes, LANOUE, 337. Casemates, ravelines, ruffiennes, etc. CARL. VI, 40.

— ÉTYM. Espagn. *rebellin*; portug. *revelim*; ital. *ribellino*. D'après Ménage, le mot français vient de l'italien; mais on ne sait d'où vient l'italien. Dans le Berry *ravelin* est le diminutif de *ravin*.

† **RAVENELLE** (ra-ve-nè-l'), *s. f.* Voy. GIROFLÉE 2.

† **RAVERDOIR** (ra-vèr-doir), *s. m.* Voy. REVERDOIR.

† **RAVESTAN** (ra-vè-stan), *s. m.* Sorte de panier en usage dans les verreries, pour conserver les pièces de verre jusqu'à ce qu'on les empaille.

† **RAVET** (ra-vè), *s. m.* Nom vulgaire du cancrelas.

† **RAVETTE** (ra-vè-t'), *s. f.* Voy. RABETTE.

RAVI, IE (ra-vi, vie), *part. passé* de ravir. || 1° Enlevé de force. Enfants ravis par des pirates. || 2° Ravi au ciel, enlevé, transporté jusque dans le ciel. S'il fallait être ravi comme Paul jusques dans le ciel, MASS. *Carême, Prière* 1. Ils disent que saint Eucher ayant été ravi dans le ciel, il vit Charles-Martel tourmenté dans l'enfer inférieur, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 11. || Dans le langage mystique, être ravi en extase, être transporté hors de soi par l'effet d'une forte contemplation et d'une grâce particulière. || Dans le langage général, ravi en extase, transporté d'admiration. À la vue de ce grand spectacle il fut ravi en extase. || Ravi hors de soi-même, saisi d'un transport qui absorbe toutes les facultés de l'âme. Philis, qui me voit le teint blême, Les sens ravis hors de moi-même, Et les yeux trempés tout le jour, MALH. V, 10. Souvent il [David] ne pensait qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils; et, tout d'un coup ravi hors de lui-même et transporté bien au delà, il a vu celui qui est plus que Salomon en gloire aussi bien qu'en sagesse, BOSS. *Hist.* II, 4. || 3° Enchanté, charmé, transporté. Ravi de joie, d'étonnement. Et mon âme est ravie Que mon coup d'essai plaise à qui je dois la vie, CORN. *Cid*, III, 6. Tout le monde était ravi en admiration de ses paroles, BOSS. *Nouv myst.* 4. Et ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée et toujours si irréprochable, ID. *Mar.-Thér.* Triomphe, disait-il, immortelle nature, Tandis que devant toi ta frêle créature, Élevant ses regards de ta beauté ravis, Va passer et mourir: triomphe! tu survis! LAMART. *Harold*, 42. || Familièrement et par exagération, être ravi de quelque chose, en éprouver un vif plaisir, en être bien aise. Je sais ta passion, et suis ravi de voir Que tous ses mouvements cèdent à ton devoir, CORN. *Cid*, II, 3. Madame de Chaulnes est ravie de m'emmener, SÉV. 532. Vous auriez été ravie de l'entendre, et moi encore plus ravie de vous le voir entendre, ID. 37. Mazarin, que les négociations attiraient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité, BOSS. *le Tellier*. || Être ravi que, avec le subjonctif. Je suis ravi qu'il ait gagné son procès. || On le trouve aussi avec l'indicatif. Il est ravi que je suis hors d'affaire, SÉV. 26 juill. 1675.

† 1. **RAVIER** (ra-vié), *s. m.* || 1° Petit vase de table en forme de bateau dans lequel on sert des radis et autres hors-d'œuvre. || 2° Espèce du genre agaric, ainsi dit parce qu'il a l'odeur de radis ou de raifort.

— ÉTYM. *Rave* 1.

† 2. **RAVIER** (ra-vié), *adj. m.* Terme de marine. Se dit d'un navire qui a de la tendance à se rapprocher de la direction du vent.

† **RAVIÈRE** (ra-viè-r'), *s. f.* Terrain semé de raves.

— HIST. XVe s. Il prist une vache en une rabiere du suppliant, DU CANGE, *rabina*. || XVIe s. De là en hors, autre peine n'est requise pour la raviere que de la tenir bien close, afin qu'aucun bestail n'y entre, O. DE SERRES, 528.

— ÉTYM. *Rave* 1.

RAVIGOTE (ra-vi-go-t'), *s. f.* Sauce piquante. || Vert de ravigote, herbes à ravigote échaudées et pilées. || À la ravigote, sauce avec un roux blanc mouillé de bouillon et de vinaigre, dans lequel on jette, quand le liquide bout, du cerfeuil, de la civette, de la pimprenelle, de l'estragon, le tout haché, et un peu de beurre fin.

— ÉTYM. Voy. RAVIGOTER.

RAVIGOTÉ, ÉE (ra-vi-go-té, tée), *part. passé* de ravigoter.

RAVIGOTER (ra-vi-go-té), *v. a.* Terme familier. Remettre en vigueur celui qui est faible. Le bon vin nous ravigote, PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 364. Il n'y a pas une scène qui vous ravigote au milieu de la sécheresse, GRIMM, *Correspond.* t. II, p. 113 || Se ravigoter, *v. réfl.* Se remettre en vigueur. Il dit qu'il est comme le bonhomme Éson; il veut se faire bouillir dans une chaudière avec des herbes fines pour se ravigoter un peu, SÉV. 42.

— HIST. XIIIe s. Or est li rois Tafurs auques [un peu] resvigotés, *Ch. d'Ant.* V, 26. || XVIe s. Ravigotter, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourg. *révigôtai*. Ce semble une altération de l'anc. verbe *ravigorer* (de *re*, *à* et *vigueur*); altération du reste fort ancienne puisqu'on la trouve dans la chanson d'Antioche.

RAVILI, IE (ra-vi-li, lie), *part. passé* de ravilir. Dans ce caractère caché et honteux [la jalousie], on trouve la conviction de notre esprit bas et de notre courage ravili, BOSS. *Pensées chrét.* XII.

RAVILIR (ra-vi-lir), *v. a.* || 1° Rendre vil et mé-

prisable. Une si étrange dépravation qui nous fait voir d'un côté combien notre orgueil nous enfle, et de l'autre combien notre sensualité nous ravilit.... BOSS. *Connaiss.* V, 6. Ô qu'il était éloigné de ces prédicateurs infidèles qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire! ID. *Bourgoing.* || 2° Se ravilir, *v. réfl.* Devenir vil et méprisable. Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, racheter de son sang, n'est-ce qu'un rien? BOSS. *Duch. d'Orl.* Celui qui se ravilit par ses vices au-dessous des derniers esclaves, ID. *Sermons, Sur l'honneur,* 1.

— ÉTYM. *Re...*, et *avilir.*

† **RAVILISSEMENT** (ra-vi-li-se-man), *s. m.* Action de ravilir. État d'une personne ravilie.

RAVIN (ra-vin), *s. m.* || 1° Passage creusé par une ravine. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue en deçà d'un ravin profond, VOLT. *Louis XV,* 10. Ce puits est presque au haut de la montagne, et il n'y a point de ravin ou de canal considérable qui y conduise les eaux, SAUSSURE, *Voy Alpes,* t. I, p. 252, dans POUGENS. || 2° Tout chemin creux. Les ravins bordés de vieux arbres inclinés sur leurs bords formaient des souterrains voûtés, inaccessibles à la chaleur, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.*

— ÉTYM Voy. RAVINE.

RAVINE (ra-vi-n'), *s. f.* || 1° Espèce de torrent d'eau pluviale qui se précipite d'un lieu élevé. Cette prompte ravine, BRÉBEUF, *Phars.* IV. || Nom donné dans les Antilles à de petits cours d'eau qui descendent des montagnes. || 2° Lieu creusé par un torrent. Nous pensâmes verser mille fois dans des ravines que nous eussions fort aisément évitées, si nous eussions eu seulement la lumière d'une petite bougie; mais c'est une belle chose que de ne voir ni ciel ni terre, SÉV. 354. Ce n'est pas seulement des hommes à combattre; c'est des montagnes inaccessibles, c'est des ravines et des précipices.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Dans toutes les collines et montagnes calcaires, les lits supérieurs sont les moins compactes et les plus tendres, en sorte que les eaux ont aisément entamé la superficie du terrain, et formé la première ravine qui a dirigé leur cours, BUFF. 4° *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 228. Dans la ravine desséchée d'un torrent, CHATEAUB. *Atala, les Funérailles.*

— HIST. XII° s. Od [avec] la rabine [rapidité] des chevaux E od l'encuntre des vassaus [dans un combat], BENOIT, II, 5271. || XIII° s. Les larmes de son cuer courent de tel ravine, Que ses manteaus en mouille [son manteau en est mouillé] et ses bliaus d'ermine, AUDEFR. LE BAST. *Romancer.* p. 24. Belin [le bélier] s'esmuet de grant ravine [vitesse], *Ren.* 6425. || XV° s. Là estoient ces archers d'Angleterre habiles et legers, et qui traioient par art et par avis, et de tel ravine que grant hideur estoit à regarder, FROISS. I, I, 306. || XVI° s.... Après ravine d'eau [grande pluie] Selon son veuil la gelée survint, MAROT, III, 182. Leur place de bataille estoit entrecoupée de ravines, sans lesquelles ils estoient accablez de coups de canon, D'AUB. *Hist.* I, 323.

— ÉTYM. Provenç. *rabina;* du lat. *rapina* (voy. RAPINE).

† **RAVINEMENT** (ra-vi-ne-man), *s. m.* Action de raviner; résultat de cette action. Des masses de limon provenant du ravinement des terrains, *J. des Débats,* 26 oct. 1868.

† **RAVINER** (ra-vi-né), *v. a.* || 1° Ravager par une ravine. Des champs ravinés par un orage. || 2° Creuser de ravins. Un vallon profondément raviné, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814, 1815, p. 126.

— HIST. XVI° s. Voicy une lavasse d'eau qui ravine la semence, *Contes de* CHOLIÈRES, f° 215, dans LACURNE.

† **RAVINEUX, EUSE** (ra-vi-neû, neû-z'), *adj.* Se dit d'un terrain coupé de ravins, creusé par les torrents.

— ÉTYM. *Ravine. Ravineux* existait dans l'ancienne langue, mais avec le sens d'impétueux, rapide.

RAVIR (ra-vir), *v. a.* || 1° Enlever de force, par violence. Ravir le bien d'autrui. Notre Seigneur a dit que.... le royaume de Dieu souffre violence, et que les violents le ravissent, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez,* 4. À quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde? BOIL. *Épître* V. Pâris le Troyen, retournant chez lui avec Hélène qu'il avait ravie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 138, dans POUGENS. Ce sont des gens qui ravissent le ciel plutôt qu'ils ne l'obtiennent, MONTESQ. *Lett. pers.* 57. || Fig. Et ces ailes de feu qui ravissent une âme Au céleste séjour, J. B. ROUSS. *Odes,* III, 1. || 2° Fig. Ôter, priver de. Il n'a pas tenu à toi que tu ne m'aies ravi cette gloire, VAUGEL. *Q. C* VIII, 8. Et dans un si beau temps jamais l'air en fureur A-t-il si tôt ravi l'espoir du laboureur? ROTR. *Bélis.* II, 6. Défendez-vous par la grandeur; Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse; La mort ravit tout sans pudeur, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Ni les affaires ni les compagnies n'étaient capables de lui ravir le temps qu'elle destinait aux choses divines, BOSS. *Yol. de Monterby.* La mort a plus de prise sur une princesse qui a tant à perdre; que d'années elle va ravir à cette jeunesse! ID. *Duch. d'Orl.* Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire Cette indigne moitié d'une si belle histoire! RAC. *Phèdre,* I, 1. Jérusalem, objet de ma douleur, Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes! ID. *Athal.* III, 7. César nous a ravi jusques à nos vertus, VOLT. *Mort de César,* II, 2. || Se ravir, ravir à soi-même. Ô mon fils, cher espoir que je me suis ravi! RAC. *Phèdre,* V, 6. || 3° Il se dit de la destinée, de la volonté divine qui prive de la vie. Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous été sitôt ravie? BOSS. *Duch. d'Orl.* Ô Seigneur, nous ravissez-vous Henriette par un effet du même jugement qui abrégea les jours de la reine Marie? ID. *ib.* La Parque, ravissant ou son fils ou sa fille, A-t-elle moissonné l'espoir de sa famille? BOIL. *Sat.* X. Ô dieux! pourquoi me le ravir avant que j'aie pu le forcer de m'aimer? FÉN. *Tél.* XVII. Il [Baratier, un enfant célèbre] n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde, VOLT. *Louis XIV, Écriv. Baratier.* || 4° Fig. Charmer, faire éprouver un transport d'admiration, de joie. Toutes vos actions me ravissent, VOIT. *Lett.* 78. Vous me ravissez d'aimer les Essais de morale [de Nicole], SÉV. 12 janv. 1676. Cette face autrefois si majestueuse [de Jésus], qui ravissait en admiration le ciel et la terre, BOSS. 1er *sermon, Passion,* 2. Ils [les grands hommes] pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font les objets extraordinaires, ID. *Louis de Bourbon.* Je me souviens qu'il nous ravissait en racontant comme en Catalogne.... ID. *ib.* Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur Émouvoir, étonner, ravir un spectateur! BOIL. *Ép.* VII. La jeunesse d'Iole, sur le visage de laquelle les grâces étaient peintes, ravit son cœur [d'Hercule], FÉN. *Tél.* XV. || Ravir à, entraîner à. Et se laissant ravir à l'amour maternelle, CORN. *Hor.* I, 1. || Absolument. Tantôt elle [l'imagination] amuse par des propos riants, d'autres fois elle ravit par la hardiesse de ses saillies, CONDIL. *Conn. hum.* II, 10. || 5° À ravir, *loc. adv.* Admirablement bien. Sans doute mon portrait Envers mon Isabelle aura fait son effet, J'y suis peint à ravir, SCARR. *Jodel. ou le maître valet,* I, 1. Vous êtes à ravir, et votre figure est à peindre, MOL. *l'Av.* II, 6. Mlle Clairon, qui déclame des vers à ravir, VOLT. *Dict. phil. Torture.* Prenez vos ciseaux; coupent-ils bien? — À ravir, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert.*

— HIST. XII° s. Penre disons nos à la fois [parfois] por tolir, dont cil oiseal [ces oiseaux] ki les altres ravissent ont non, solunc lo latin, prendeor, *Job,* p. 507. Sez-tu que nostre sires ravirat tun seignur à cest jur de vie? *Rois,* p. 347. Cume urs à ki sunt raviz si urseïel [oursons], *ib.* 181. || XIII° s. Seignor, oï avez maint conte, Que maint conteres vos aconte, Coment Paris ravi Helayne, *Ren.* 3. Soustrere c'est tolir. ....ausit com se aucuns ravisoit aucun par force, et le destorbast qu'il ne venist à jor, *Liv. de just.* 86. Et en tel maniere [les autours] les entrelaissent [leurs petits] à norrir, porce qu'il apraignent à ravir, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 197. Dieux ravi la moie ame d'emmi les chaiaus [les petits] des lions, *Psautier,* f° 67. Il laissent les chevax ravir [courir impetueusement], Si se vont fort entreferir, *Partonop. ms. de St-Germ.* f° 170, dans LACURNE. Tant ai dedans mon cuer de joie, Qu'il est touz en deduit ravis, JUBINAL, t. II, p. 191. Sa parole est prophecie, S'ele rit, c'est compaignie; S'ele pleure, devocion; S'ele dort, ele est ravie; S'ele songe, c'est vision, RUTEB. 187. || XIV° s. Les tirans qui par violence desolent et gastent les cités, et qui ravissent et pillent les choses saintes ordenées pour le divin honneur, ORESME, *Eth.* 111. Vous maintenez que les esbas Et les deduis et les soulas, Qui par l'ueil au cuer sont ravis [portés], Sont plus plaisans, à vostre advis, Que ceulx qu'on reçoit par l'oye, *Modus,* f° CIX. || XV° s. D'eulx regarder [je] fu de joye ravis, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 219. Avoit son amour en icelle si profondement mis, que bien souvent il apparoissoit comme ravy, *Perceforest,* t. VI, f° 33. || XVI° s. Nul n'a voulu estre ainsi nommé, nul ne s'est ravi ce nom temeraire, CALV. *Instit.* 899. Un prebstre qui ravissoit son ame en telle extase, que.... MONT. I, 93. Sa facilité et ses inventions [d'Ovide] m'ont ravi aultrefois, ID. II, 101. Si fut le peuple espandu tout à l'environ ravy d'esbahissement, AMYOT, *Pomp.* 32.

— ÉTYM. Wallon, *rây, raûy;* poitevin, *ripir;* ital. *rapire;* du lat. *rapere,* par changement de conjugaison. *Rapere,* est pour *harpere;* comparez ἁρπάζω, sanscr. *har,* porter, prendre. *Ravir* s'est dit pour *gravir* (XV° s.: Ravir aux murs par crocs de fer, *Hist. de Loys 3 de Bourbon,* p. 106, dans LACURNE); mais en ce sens c'est une autre forme de *gravir.*

† **RAVISEMENT** (ra-vi-ze-man), *s. m.* Action de se raviser.

— HIST. XVI° s. Soit que la verité naisse ez mains de son adversaire, soit qu'elle naisse en luy mesme par quelque radvisement, MONT. I, 167.

RAVISER (SE) (ra-vi-zé), *v. réfl.* Changer d'avis. S'il abuse si fort, il faut qu'il se ravise, TRISTAN, *Mort de Chrispe,* IV, 2. Vous avez beau vous raviser, il n'est plus temps, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. Est-ce qu'il est d'un être parfait de se raviser? DIDER. *Nouv. pens. phil.* 64. || Proverbe. Un bon Picard ne se dédit pas, il se ravise. || Il s'est ravisé en mangeant sa soupe, se dit quand quelqu'un s'est dédit d'une chose qu'il avait promise.

— HIST. XII° s. Quant les ot fait molt bien aparillier, Li uns des deus le prist à raviser, *Raoul de C.* 276. Je vueil veoir ton vis et ton semblant, Que plusor home se vont bien resemblant, Et de parler sont auques [quelque peu] ravisant [ressemblants], *Bat. d'Alechans,* v. 4309. || XIII° s. Mais Melion a regardé, En mi la sale ravisa Celui ki sa fame emmena, *Lai de Melion.* || XIV° s. Voirement, disiez-vous, legier est à prover, Que dames tout tantost se voelent raviser, *Baud. de Seb.* V, 760. || XV° s. Aucune fois se ravisoit; car honneur et loyauté lui defendoit de mettre son cœur en tel fausseté, FROISS. I, I, 168. || XVI° s. Se radviser et se corriger, ce sont qualitez rares, MONT. I, 168. Il fut r'avisé qu'il ne falloit pas sortir d'avec les confederez, ni revenir au service du roi les mains vuides, D'AUB. *Hist* II, 267.

— ÉTYM. *Re...*, et *aviser;* picard, *raviser quelqu'un,* le regarder de plus près; wallon, *ravisé,* ressembler, sens qui se trouve dans l'historique.

† **RAVISSABLE** (ra-vi-sa-bl'), *adj.* Qui peut être ravi.

— ÉTYM. *Ravir.* Dans l'ancienne langue, *ravissable* a le sens actif et signifie qui ravit: Leus [loups] ravissables, *Rose,* 11923.

RAVISSANT, ANTE (ra-vi-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui enlève de force. Jetez les yeux sur les détours de la justice : voyez.... combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer: sergents, procureurs, avocats, greffiers, MOL. *Fourber.* II, 8. Est-ce un pasteur qui écrit ces choses, ou bien un loup ravissant qui vient ravager le troupeau? BOSS. 1er *avert.* 9. Comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid où il partage son butin à ses petits, ID. *Marie-Thérèse.* || Terme de blason. Se dit d'un loup dressé sur ses pattes de derrière; c'est *ravir* au sens de *gravir* (voy. RAVIR à l'étymologie). || 2° Fig. Qui charme l'esprit et les sens. Tout le reste [du disque de la lune] était obscur et ténébreux, et un petit demi-cercle recevait seulement.... un ravissant éclat par les rayons du soleil, comme du père de la lumière, BOSS. *Concup.* 22. Tu possèdes plus de beautés que n'en enferment tous les palais d'Orient; quel plaisir pour toi de trouver à ton retour tout ce que la Perse a de plus ravissant! MONTESQ. *Lett. pers.* 79. Sa physionomie était ravissante, ID. *Ars. et Ism.* Morges, jolie ville entre Genève et Lausanne, sur le bord du lac, dans une situation ravissante, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 240, dans POUGENS. || Familièrement. C'est un homme ravissant, d'une humeur ravissante, il se rend très-agréable dans la société. || C'est une femme ravissante, elle est pleine d'agréments et très aimable. Elle n'était point belle comme Vénus, mais elle était ravissante comme elle, MONTESQ. *Temple de Gnide,* 4.

— HIST. XVI° s. Un roy est tousjours de sa nature une beste ravissante et qui vit de proye, AMYOT, *Caton,* 16. Les torrents n'estoient pas si impetueux et ravyssants, ni les precipices si espouvantables, CARL. IV, 25.

RAVISSEMENT (ra-vi-se-man), *s. m.* || 1° Action d'enlever, de ravir. Bas-reliefs qui représentaient Jupiter changé en taureau, le ravissement d'Europe, et son passage en Crète au travers des flots, FÉN. *Tél.* IX. Pour justifier le ravissement des biens ôtés par l'Église et par les armes à la maison de Toulouse dans la guerre des Albigeois, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric II,* 1220. || 2° État de l'esprit transporté de joie, d'admiration. Certes je ne puis faire en ce ra-

vissement Que rappeler mon âme.... MALH. I, 1. Que de ravissements je sens à cette fois! CORN. *le Ment.* IV, 4. Mon frère, vous seriez charmé de le connaître [Tartufe], Et vos ravissements ne prendraient point de fin, MOL. *Tart.* I, 6. Son mari [de Mme de Martel] lui a écrit des ravissements de votre beauté; il est comblé de vos politesses, SÉV. *à Mme de Grignan*, 20 mai 1672. Dans ce ravissement divin [des champs Élysées] les siècles coulent plus rapidement que les heures, FÉN. *Tél.* XIX. La manière dont il s'exprime en quelques endroits sur les ravissements que cause la jouissance de la vérité, est si vive et si animée qu'il aurait été inexcusable de se proposer une autre récompense, FONTEN. *Tschirnhaus.* Qu'avec ravissement je revois ce séjour! VOLT. *Tancr.* III, 1. || 3° Le ravissement de saint Paul, l'état de saint Paul enlevé au troisième ciel. || 4° Sorte d'extase, transport de l'âme hors d'elle-même. Sainte Thérèse s'abîme dans la contemplation de l'immensité de Dieu par les ravissements, les transports et les extases, FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse.* Au lieu des cantiques charmants Où David t'exprimait ses saints ravissements, RAC. *Ath.* II, 9.

— HIST. XIII° s. Et lidiz mestre Dudos parloit aucunes choses estranges et vaines [dans une fièvre]; et se douterent les phisiciens du ravissement de la matiere, et que ele montast au cervel, *Miracles de St Loys*, p. 161. || XIV° s. Ravissemenz de personnes, feux boutés, *Bibl. des chartes*, 5° *série*, t. I, p. 81. Ravissement est quant l'ame est menée par aucune chose hors elle, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Quant est à parler de ravissements, violations et autres besognes extraordinaires, il en fut fait, selon les coutumes de la guerre, comme en ville conquise, MONSTREL. II, 117. || XVI° s. Il laissa ses terres venir en friches par un contemnement des choses terrienes et un ravissement de l'amour des celestes, AMYOT, *Péric.* 36.

— ÉTYM. *Ravir.*

RAVISSEUR (ra-vi-seur), *s. m.* || 1° Celui qui ravit. Elle accourt, elle lui arrache [au chien] cet innocent animal [un poussin]; en même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur, dont on éteindrait l'ardeur en lui enlevant sa proie, BOSS. *Anne de Gonz.* Faudra-t-il me faire connaître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui? BOURDAL. *Serm.* 22° *dim. après la Pentec. Dominic.* t. IV, p. 316. || Adj. et fig. Comment puis-je voir la douceur Qu'amour a peinte en ce visage, Les feux de cet œil ravisseur, La grâce de ce beau corsage! VOIT. *Ballade.* || 2° Celui qui ravit une femme, une fille. Voilà donc le succès qu'aura votre ambassade! Oreste ravisseur! RAC. *Andr.* III, 1. Il [Énée dans l'Énéide] a trop l'air du ravisseur de Lavinie; j'aimerais qu'il en fût le vengeur, je voudrais qu'il eût un rival que je pusse haïr, VOLT. *Ess. poés. épiq.* 3. || 3° *S. m. pl.* Terme de zoologie. Famille d'insectes hémiptères. || Les oiseaux de proie (BLAINVILLE).

— HIST. XIII° s. Par foi, se g'estoie ore lierres [larron], Ou traïstres ou ravissieres, *la Rose*, 1517. Homicide, envenimeur, murtrier, larron, raviseor, *le Conseil de P. de Fontaines*, 308. || XIV° s. Il doit estre dit injuste selon chescune espece de injustice, si come larron et adultere ou raviseur, ORESME, *Eth.* 154. || XV° s. Et des foiz plusieurs Sont loups ravisseurs Soubz peaulx de brebiz, CH. D'ORL. *Chanson.* || XVI° s. Chauds regards, propos ravisseurs, Feints soupirs, poignantes douceurs, DESPORTES, *Bergeries*, VI, *Imitation d'Horace.*

— ÉTYM. *Ravir.* Dans l'historique, *ravissiere* est au nominatif, et *raviseor* au régime.

RAVITAILLÉ, ÉE (ra-vi-tâ-llé, llée), *part. passé* de ravitailler. Ville ravitaillée par un officier qui introduisit un convoi.

RAVITAILLEMENT (ra-vi-tâ-lle-man, *ll* mouillées, et non ra-vi-tâ-ye-man), *s. m.* Action de ravitailler. Le ravitaillement de la place réussit.

— HIST. XVI° s. Les assiegez sur l'attente de ce ravitaillement s'estoient remis à travailler mieux que jamais, D'AUB. *Hist.* II, 307.

— ÉTYM. *Ravitailler.*

RAVITAILLER (ra-vi-tâ-llé, *ll* mouillées, et non ra-vi-tâ-yé), *v. a.* || 1° Remettre des vivres, des munitions dans une place. Une si grande provision de viandes, de gâteaux, de tartes, de pâtés que s'il s'agissait de ravitailler une armée, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu.* p. 403, dans POUGENS. || 2° Se ravitailler, *v. réfl.* Se dit, dans la marine, de la réparation ou renouvellement de toutes les parties hors de service. Plusieurs navires de Toulon vont en remplacer d'autres dans le Levant, et ceux-ci rentrent en France pour se ravitailler.

— HIST. XV° s. Et aussi pourront amener vins et toutes autres denrées pour vendre, sauf qu'ils n'en mettront rien dedans la dite ville et chastel pour le ravitailler, MONSTREL. II, 13.

— ÉTYM. *Re*, *à*, et *victuaille.* Dans le XVI° siècle, on disait souvent *renvitailler, renvitaillement.*

RAVIVÉ, ÉE (ra-vi-vé, vée), *part. passé* de raviver. Ravivé par l'air frais.

RAVIVER (ra-vi-vé), *v. a.* || 1° Rendre plus vif. Raviver le feu. || Cet élixir ravive les esprits, il les ranime. || 2° Raviver un tableau, rendre à ses couleurs l'éclat qu'elles ont perdu. || 3° Terme de chirurgie. Raviver une plaie, la rendre vermeille. || On dit de même : raviver les chairs d'une plaie. || 4° Limer une pièce de cuivre que l'on veut souder. || 5° Fig. Rendre plus actif. Raviver des ressentiments qui s'assoupissaient. Pour ne pas raviver moi-même ma douleur. || 6° Remettre en usage. Cette même idée.... faisait souhaiter.... à Swift l'établissement d'une académie qui pût contenir et fixer la langue anglaise, écarter beaucoup de termes, en corriger d'autres, en raviver quelques-uns, VILLEMAIN, *Acad. franç. Préface.* || 7° Se raviver, *v. réfl.* Devenir plus vif. Le feu se ravive. Les espérances se ravivaient.

— HIST. XII° s. El terme d'iceu temporal [de ce temps] Se raviverent plusor mal, Haine, noise e ires granz, BENOIT, II, 35187. || XV° s. Adonc fut ravivée l'ancienne envie et inimitié, *Bouciq.* II, 13. Elles furent très esmerveillees, jusqu'à ce qu'elle leur dit par quelle voie et comment elle estoit ravivée [guérie], LOUIS XI, *Nouv.* XC.

— ÉTYM. *Re*..., et *aviver.*

1. **RAVOIR** (ra-voir), *v. a.* Il n'est usité qu'à l'infinitif et au futur, je raurai, selon le Dictionnaire de l'Académie: mais le futur entraîne le conditionnel je raurais; et l'imparfait je ravais ne serait pas déplaisant. || 1° Avoir de nouveau. Une parole échappe.... il est impossible de la ravoir, LA BRUY. VIII. Tu seras trop heureuse de me ravoir va, laisse faire, DANCOURT, *Colin-Maillard*, sc. 16. Pendant ce discours il avançait la main pour ravoir la mienne, que je lui laissai prendre, MARIV. *Marianne*, 2° part. Elle qu'on voulait ravoir à Paris, J. B. ROUSS. *Conf.* IX. || 2° Recouvrer. La peine qu'il souffre [de la captivité de son fils] lui fait trouver cent moyens ridicules pour ravoir son fils, MOL. *Fourber.* III, 3. Il eût donné toute chose pour ravoir cette lettre, HAMILT. *Gramm.* 8. Je ne crois pas que, pour ravoir mon esprit, il soit besoin que j'aille par les airs jusques dans la lune, FONTEN. *Mond.* 2° *soir.* Je pense à ravoir mon prieuré et je crois que je le raurai, P. L. COUR. *Lett.* VII. || 3° Se ravoir, *v. réfl.* Reprendre des forces. Il a été fort malade et commence seulement à se ravoir. || Proverbe. Ravoir n'est pas sans peine.

— HIST. XIII° s. Et de Troie r'ai-je oï conter, Qu'ele fut jà de moult grant seigneurie, QUESNES, *Romancero*, p. 108. Que vous ravez ma dame, la royne au vis clair, *Berte*, CXXXIX. || XV° s. Son page, sur son coursier, autour des batailles, l'avoit poursui; et le trouva si à point qu'il gissoit là et ne se pouvoit ravoir; il n'avoit autre empeschement que du cheval, FROISS. I, I, 289. Après qu'iceux Anglois eurent pris et raveu tous les biens, MONSTREL. I, 24. || XVI° s. Qui preste, non r'a : si r'a, non tost; si tost, non tout, LOYSEL, 672. Or estoit ce la moindre chose à quoy pensoit Tarquinius, qu'à ravoir ses biens, AMYOT, *Publ.* v. Hélas! je connoy bien que j'ay trop entrepris.... Toutesfois, le sçachant, je ne puis me ravoir, Et plus je vay avant, plus j'en pers le pouvoir, DESPORTES, *Élégies*, I, 6. À peine est-il en nous de nous ravoir de sa prinse [de l'habitude], MONT. I, 115.

— ÉTYM. *Re*..., et *avoir*; wallon, *ravu*, *raveur.*

† 2. **RAVOIR** (ra-voir), *s. m.* Terme de pêche. Nom qu'on donne, sur quelques côtes, à un parc de filets que la mer couvre et découvre. Les mailles des bas parcs, ravoirs, courtines et venets auront 2 pouces en carré; et ils seront attachés à des pieux plantés à cet effet dans les sables, sur lesquels le rets sera tendu, sans qu'il y puisse être enfoui, *Ordonn. août*, 1681.

† **RAYAU** (rè-iô), *s. m.* Dans l'ancien monnayage, tablette de fer creusée de rainures où le métal refroidi prenait la forme d'une barre qui était ensuite nivelée, amincie et forgée sur l'enclume. Jeter en rayaux.

RAYÉ, ÉE (rè-ié, iée), *part. passé* de rayer. || 1° Marqué de raies. Vaisselle rayée. Ce dos chargé de pourpre et rayé de clinquant, MALH. II, 6. || Canon rayé, fusil rayé, carabine rayée, pistolet rayé, armes dans lesquelles on a fait des rayures; ces rayures, anciennement droites, pour forcer la balle, sont aujourd'hui en spirale, le projectile, en tournant, en reçoit une plus vive impulsion. M. de Montgéry nous apprend que les Anglais, ayant réfléchi que les balles tirées avec un fusil rayé en spirale réunissaient à la justesse du tir la force des coups.... ANDRÉOSSY, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 192. || On disait de même : arquebuse rayée. || 2° Qui a des raies. Étoffes rayée. Le tigre rayé. || Âne rayé, un des noms du zèbre. Le zèbre a la robe rayée de rubans noirs et blancs disposés alternativement avec tant d'art et de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour le peindre, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 175. || Terme de botanique. Vaisseaux rayés, ceux dont les parois portent des raies transversales d'une apparence glanduleuse. || 3° *S. m.* Nom de plusieurs espèces de poissons.

† **RAYÉE** (rè-iée), *s. f.* Nom donné dans quelques provinces à la poussière qui salit les meubles. Elle avait aperçu une rayée de poussière oubliée par le plumeau sur un de mes cartons, SOUVESTRE, *Souvenirs*, II.

— ÉTYM *Rayer.*

† **RAYEMENT** (rè-ye-man), *s. m.* Action de rayer.

— HIST. XVI° s. Rayement, COTGRAVE.

1. **RAYER** (rè-ié), *v. a.* || 1° Il se conjugue comme payer. Faire des raies. Rayer de la vaisselle en la nettoyant. Rayer du papier avec le crayon pour écrire droit. Certaines variétés de pyroxène qui ont si peu de dureté qu'elles se laissent souvent rayer par l'ongle, BEUDANT, *Inst. Mém. scienc.* t. VIII, p. 263. || Terme de vénerie. Rayer les voies d'une bête, faire une raie derrière l'empreinte du talon d'une bête, pour l'indiquer aux chasseurs. || Terme d'artillerie. Faire des rayures dans un canon, dans un fusil. || 2° Effacer, à l'aide d'une raie qu'on passe sur l'écriture. Il a été rayé de dessus l'état de la la maison du roi, SÉV. 134. Babouc, après avoir rêvé [sur le cas d'un marchand qui vendait sa marchandise trop cher], le raya de ses tablettes [où il l'avait inscrit comme condamné], VOLT. *Babouc.* Odet de Chatillon, cardinal, évêque de Beauvais, s'était fait protestant comme son frère, et s'était marié; le pape l'avait rayé du nombre des cardinaux, ID. *Mœurs*, 171. L'aimable auteur du Télémaque retranchait des répétitions et des détails inutiles dans son roman moral, et rayait le titre de poëme épique que quelques zélés indiscrets lui donnent, ID. *Temple du Goût.* Louvois le raya [Charles Perrault] de la petite académie des médailles; ce ministre n'aimait pas Colbert, et la haine qu'il portait au protecteur reflua sur le protégé, qui ne l'était plus, D'ALEMB. *Éloges, Ch. Perrault.* Les inscriptions sont rayées du consentement des parties intéressées et ayant capacité à cet effet, ou en vertu d'un jugement en dernier ressort ou passé en force de chose jugée, *Code Nap.* art. 2157. || Fig. Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains La Parque l'eut rayé [Molière] du nombre des humains, BOIL. *Ép.* VII. || Fig. Rayez un tel, cela de vos papiers, de vos registres, ne comptez pas sur un tel, sur cela. Et rayez-moi de vos papiers, SCARR. *Virg.* IV. Moi, votre ami? rayez cela de vos papiers, MOL. *Mis.* I, 1. Si vous daignez lire mon rogaton théologique [où Voltaire défend la Providence générale], je vous prie d'être bien persuadée que je ne crois point du tout à la providence particulière; les aventures de Lisbonne et de Saint-Domingue l'ont rayée de mes papiers, VOLT. *Lett. Mme de Choiseul*, 2 sept 1770. || On lui a rayé sa pension, on l'a supprimée. || 3° Compter comme nul. Tout ce que je pus faire, c'est de rayer ce discours [un propos imprudent de Ch. de Sévigné tenu à Gourville] de sur les tablettes de Gourville, SÉV. *mercr. des Cendres*, 1680. Il faut rayer ce grand exemple [Saül et David], par lequel M. Jurieu a voulu montrer indéfiniment que le peuple fait les rois, BOSS. 5° *avert.* 39 Ils sont obligés de rayer du nombre de leurs jours tous ceux qu'ils ont passés dans cet état duquel il ne leur reste aucune idée, BUFF. *De la vieillesse et de la mort.*

— HIST. XI° s. Li sans touz clairs parmi le cor lui raie [coule], *Ch. de Rol.* CXLVI. || XIII° s. Li san li raioit par andeus les costés [par les deux côtés], et estoit navrés en deux lius, H. DE VALENC. IV. Fille, à Dieu [je] vous commant, par qui li soleus raie [rayonne], *Berte*, VIII. Oies noires qui sont raies d'autre color, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 205. Li articles qui est royés, *Liv. des mét.* 363. Briefment, que vous en conteroie? Autre soleil leans ne roie Que cil charboucles [escarboucle] flamboians, *la Rose*, 20654. Il n'afiert pas à clerc, qu'il veste robe roiée, BEAUM. XI, 43. || XIV° s. Que mestier d'œuvre rayez estoit plus soutis [subtil] que le mestier de lanure planive, et que celuy qui bien sça-

voit faire rayez sçavoit bien faire draps pleins, *Ordonn des rois*, t. II, p. 397. || XVe s. Puisqu'il n'est de gaiges raié, CH. D'ORL. *Rond.* || XVIe s. Ces yeux, comme deux flambeaux, rayant dans le cœur par une douce lumiere, YVER, p. 594. S'estant esveillé en sursault tout emeu du bruit et de la clarté de la lune, qui rayoit dedans la chambre, AMYOT, *César*, 84. Il les cassa sur l'heure, et les fist rayer de dessus l'estat du roy, CARL. V, 32. En rayant cette difference, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 48.

— ÉTYM. Berry, *rayer*, rayonner, *rayée de soleil;* provenç. *rajar*, *raiar*, *rayar;* esp. *radiar;* ital. *radiare;* du lat. *radiare*, de *radius*, rayon (voy. RAIS). *Rayer* a signifié donner un rayon, faire comme un rayon de liquide et par conséquent couler, tracer un rayon, et de là une raie, rayer.

† 2. **RAYER** (rè-ié), *s. m.* S'est dit pour amas de bourbe. Permis d'abattre et ôter tous les autres [ponts], même les quais, graviers, rayers et autres obstacles empêchants ladite navigation.... *Arrêt du parlem.* 10 janv. 1664. || On l'a employé adjectivement. Ponts et moulins à démolir, quais à creuser, échappées d'eaux à déboucher, terres rayères et pieux qu'il fallait ôter, buissons et arbrisseaux étant sur le bord de la dite rivière.... *Arrêt du parlem.* 1er juin 1663.

— HIST. XVe s. Le porc [sanglier] ne donnoit à eulx que peu ou neant de sa dent; car il ne se pouvoit ayder pour le rayez ouquel il estoit jusques à la panse pour la pesanteur, *Perceforest*, t. II, f° 9.

— ÉTYM. Bas-lat. *ragium*, canal; anc. franç. *raier*, couler (voy. RAYER 1).

† **RAYÈRE** (rè-iè-r'), *s. f.* Ouverture verticale, longue et très-étroite, dans le mur d'une tour, pour éclairer l'intérieur. || Le conduit qui amène l'eau sur une roue en dessus.

— HIST. XVe s. Elle commença à regarder dont la clarté venoit dedans le temple; car il n'y avoit fenestre ne rayere, *Perceforest*, t. IV, f° 73. || XVIe s. En moulin à eaue, la maison et belfroy, le gisant et la rayere sont reputez heritages, et le demeurant meubles, *Coust. génér.* t. I, p. 761.

— ÉTYM. *Rayer*, dans le sens de donner un rayon.

† **RAYEUR** (rè-yeur), *s. m.* Instrument propre à rayer le papier.

† **RAY-GRASS** (rè-gras'), *s. m.* || 1° Ray-grass d'Angleterre, l'ivraie vivace. || 2° Ray-grass de France, l'avoine élevée. || 3° Ray-grass d'Italie, l'ivraie d'Italie; il ne gazonne pas comme celui d'Angleterre.

— ÉTYM. Angl. *ray-grass*, herbe à raies, peut-être à cause de la disposition de ses épis. En Normandie, on prononce *rè-grâ*.

1. **RAYON** (rè-ion), *s. m.* || 1° Jet isolé de lumière. J'appelle rayon de lumière, ou simplement rayon, la ligne droite tirée de l'objet lumineux, ou éclairé, par laquelle se transmet l'action qui le rend visible, MALEBR. *Rech. vér. éclairc. sur l'opt.* t. IV, p. 427, dans POUGENS. Ô toi, soleil !... À de si noirs forfaits prêtes-tu tes rayons? RAC. *Théb.* I, 1. Apollon, dépouillé de tous ses rayons, fut contraint de se faire berger, FÉN. *Tél.* II. Aussitôt que Phébus eut répandu ses premiers rayons sur la terre, ID. *ib.* IV. Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre Anime la fin d'un beau jour, A. CHÉN. *Iambes.* Les expériences newtoniennes démontrent.... qu'un rayon solaire est réellement composé de sept rayons qui portent chacun une couleur invariable, BONNET, *Coul. corps*, Œuv. t. X, p. 377, dans POUGENS. C'est un principe de l'optique que les rayons se courbent en s'approchant de la perpendiculaire, quand ils passent d'un milieu plus rare dans un plus dense, FENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 121, dans POUGENS. On sait que le rayon violet échauffe moins le thermomètre que le rayon indigo; celui-ci moins que le bleu; ce nouveau rayon moins que le suivant, et ainsi de suite jusqu'au rouge, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 94, dans POUGENS. || Rayon direct, celui qui arrive à l'œil en ligne droite; rayon rompu, celui qui s'écarte de cette ligne en passant d'un milieu dans un autre; rayon réfléchi, celui qui, rencontrant une surface, est renvoyé par elle suivant une nouvelle direction; rayons parallèles, ceux qui conservent toujours entre eux la même distance qu'à l'origine; rayons convergents, ceux qui, partant de divers points, aboutissent à un même centre; rayons divergents, ceux qui, partant d'un même point, s'écartent les uns des autres. || Rayon visuel, rayon réfléchi par l'objet et parvenant à l'œil. || Rayons chimiques, rayons qui, invisibles à l'œil, se manifestent par leur action chimique. Dans le spectre solaire, il y a, au delà du rouge, des rayons calorifiques, et, au delà du violet, des rayons chimiques. || Rayon extraordinaire, celui qui, dans la double réfraction, s'éloigne de la direction de la réfraction ordinaire. || 2° Par analogie, il se dit du mouvement de la chaleur. Des rayons de calorique. || 3° Fig. Émanation, lueur, apparence. Le premier rayon de la liberté a fondu toutes les statues qui avaient été érigées aux mauvais princes, BALZ. *le Prince*, V. Et des rayons de joie éclairant ses appas, TRISTAN, *Marianne*, V, 2. La tienne [ton âme], encor servile avec la liberté, N'a pu prendre un rayon de générosité, CORN. *Cinna*, IV, 7. Une céleste flamme D'un rayon prophétique illumine mon âme, ID. *ib.* V, 3. Quelque lieu d'où ton sang tire son origine, Tu dois être un rayon de l'essence divine, ROTR. *Bélis.* III, 4. Enfin il y a eu un rayon de bonheur sur les Grignan depuis le gain de ce procès.... SÉV. 9 déc. 1688. N'admirez-vous pas l'éclat et la puissance que donne la réverbération du soleil [la faveur royale]?... n'aurons-nous jamais un rayon? ID. 21 oct. 1676. Le premier rayon d'espérance vint de la princesse palatine; honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude, BOSS. *Anne de Gonz.* Les rois doivent pour leur repos, autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu, ID. *Mar.-Thér.* On est bien aise de savoir que des proches sont dans la splendeur, parce qu'il doit en rejaillir sur nous quelque rayon, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 487. Quand, sur ton sommet enflammé [le Sinaï], Dans un nuage épais le Seigneur enfermé Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire, RAC. *Athal.* I, 4. Monsieur [à sa mort] n'eut qu'un rayon de connaissance d'un instant, et ce rayon ne revint plus, ST-SIM. 93, 224. Le moindre rayon de vérité qui s'échappe au travers de la nue éclaire suffisamment les grands esprits, tandis que la vérité entièrement dévoilée ne frappe pas les autres, FONTEN. *Bernoulli.* C'est dans les monarchies que l'on verra autour du prince les sujets recevoir ses rayons, MONTESQ. *Esp.* V, 12. Le rayon de la vie en ses yeux étincelle, DELIL. *Trois règ.* III. || 4° Par analogie, certaines choses qui partent d'un centre commun et vont en divergeant. Une étoile à cinq rayons. || Rayons d'une roue, bâtons qui vont du moyeu jusqu'aux jantes. Un rayon de la roue s'est rompu. Plutus est dans Paris.... Tous viennent à genoux environner son char; Les uns montent dessus; les autres dans la boue Baisent en soupirant les rayons de la roue, VOLT. *Ép.* XCIII. || 5° Terme de botanique. Rayons, les pédicules dont l'ensemble constitue une ombelle; et, dans un assemblage quelconque de fleurs, celles qui occupent la circonférence du groupe. || Rayons médullaires, lignes rayonnant du centre à la circonférence, à travers les couches ligneuses de la tige des dicotylédonées. || Terme d'anatomie. Petites pièces osseuses, longues et grêles, soutenant les nageoires, et aussi stylets allongés qui, chez certains poissons, partent des vertèbres et des côtes, et supportent les chairs. || Chez le cheval, on nomme rayons les divisions des membres: rayon de l'épaule, rayon de l'avant-bras, etc. || 6° Terme de géométrie. Demi-diamètre, ainsi dit parce que ces demi-diamètres partent du centre. L'obliquité de l'écliptique fut observée avec un quart de cercle de quinze coudées de rayon, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 233. || Fig. Mesurons le rayon de notre sphère et restons au centre, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Rayon de courbure, le rayon du cercle osculateur d'une ligne courbe. || Rayon vecteur, se dit, dans une courbe à foyers, de la droite qui va d'un foyer à un point de la courbe. || Dans le système des coordonnées polaires, le rayon vecteur d'un point est la ligne droite qui va de ce point à l'origine des coordonnées. || Par extension, à dix lieues, à quinze lieues de rayon, à dix lieues, à quinze lieues à la ronde. || On dit de même: dans un rayon d'une lieue, à une lieue à la ronde. || 7° Rayon de miel, morceau de gâteau de cire dont les cellules contiennent du miel; ainsi dit à cause de la disposition en rayons des gâteaux des abeilles. Il [Samson] trouva un essaim d'abeilles dans la gueule du lion, et un rayon de miel, SACI, *Bible, Juges*, XIV, 8. || 8° Planches posées dans les armoires, dans les boutiques, dans les magasins, à l'effet de recevoir différents objets qu'on y range. Mettre les serviettes sur les rayons. Son bien! n'en point garder était toute sa gloire; Il ne remplirait point le rayon d'une armoire, LAMART. *Joc. Prol.* 29. || Tablettes où l'on place les livres dans une bibliothèque. Vous auriez l'honneur de reposer sur le même rayon entre Jean Hus, Socin, Zwingle, Luther et Calvin, DIDER. *Mém. Promen. sceptique.* || Terme d'imprimerie. Planches disposées en forme de casier, pour mettre les casses lorsqu'elles ne servent pas. || 9° Terme de jardinage. Léger sillon tracé sur une planche, ou au bord d'une allée, avec le bout d'un bâton, pour disposer des plantes en ligne, ou pour y semer des graines menues. || 10° Terme de marine. Sortes de poignées qui débordent de la roue du gouvernail. || Tringles qui servent de liaison aux pièces de la plateforme des hunes. || 11° Terme d'anatomie. L'os du rayon, ou simplement le rayon, nom donné quelquefois au radius. || 12° Nom d'une pièce de la coiffure des dames au XVIIe siècle. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de casques, plus de rayons.... SÉV. 15 mai 1691. Les dames, en mettant leur rayon, agitent s'il faut faire un traité ou non, MAINTENON, *Lett. au duc de Noaill.* 17 août 1710.

— HIST. XIVe s. En ung champ ou rayon d'une charue, *Chron. de St-Denis*, t. I, f° 215. || XVIe s. Et comme on voit souvent l'obscure nue Clere à moytié, par celestes rayons.... MAROT, III, 77. La reverberation des rayons de la lune, qui donnoit contre les bouccliers.... AMYOT, *Nicias*, 39. François Ravaillac d'Angoumois, mettant le pied sur le raion d'une roue de derriere pour avancer son corps dans le carrosse.... D'AUB. *Hist.* III, 545. Je conseille, aiant tel plant en main, l'emploier, non à la taravelle, ains au raion ou fossé ouvert, O. DE SERRES, 165. L'os nommé rayon, autrement petit focile du bras, PARÉ, IV, 23. Il se fault contenter de la lumiere qu'il plaist au soleil nous communiquer par ses rayons, MONT. I, 250.

— ÉTYM. Dérivé de *rai* (voy. RAIS); Berry, *rion*, rayon, raie de charrue, sillon.

† 2. **RAYON** (rè-ion), *s. m.* Jeune raie; raie bouclée.

— ÉTYM. Diminutif *de raie*.

† **RAYONNAGE** (rè-io-na-j'), *s. m.* Action de tracer des rayons dans un champ.

RAYONNANT, ANTE (rè-io-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui rayonne. Le soleil est rayonnant. || Fig. Il est rayonnant de joie, ou, simplement, il est rayonnant, la joie est peinte sur son visage. Elle me fit l'honneur de débarquer chez moi, plus belle, plus fraîche, plus rayonnante que jamais, SÉV. 366. Je ne puis vous peindre le changement qui se fit tout à coup sur son visage, il devint rayonnant de joie, MARMONTEL, *Cont. moraux*, *Heureus.* || On dit de même: un visage rayonnant, une figure rayonnante. Je dois ce témoignage à la mémoire de cette femme bienfaisante, qu'à ce moyen facile et simple de décider publiquement le roi en ma faveur, son beau visage fut rayonnant de joie, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Être rayonnant de gloire, être illustre, glorieux. Tout rayonnant encor des honneurs qu'il n'a plus, Oseras-tu, barbare, égorger Marius? DELIL. *Imag.* III. || 2° Calorique rayonnant, celui qui part d'un point central et qui marche en ligne droite. Le calorique rayonnant passe à travers certains corps, comme la lumière à travers les corps diaphanes. Nous avons vu que tous les corps placés dans l'air émettaient, absorbaient et réfléchissaient sans cesse du calorique rayonnant, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 31, dans POUGENS. Pour achever cette théorie de l'équilibre de la chaleur rayonnante, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 204. || Pouvoir rayonnant, faculté qu'ont les corps d'émettre de la chaleur dans tous les sens. || 3° Terme d'histoire naturelle. Se dit des parties qui sont disposées à la manière des rayons d'une roue. L'actinote, c'est une pierre que Saussure a nommée rayonnante, dont le mot nouveau est le synonyme exact; on l'a confondue avec les schorls sous le nom de schorl vert, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 304. || Ombelle rayonnante, celle qui offre des fleurs régulières au centre et des fleurs irrégulières plus grandes à la circonférence. || 4° Terme de blason. Couronne rayonnante, celle qui est ornée de rayons. Se dit aussi du soleil et des étoiles.

RAYONNÉ, ÉE (rè-io-né, née), *adj.* || 1° Disposé en rayons, c'est-à-dire en lignes qui, partant d'un centre commun, vont en divergeant. || 2° Orné de rayons. || Terme de numismatique. Se dit des têtes couronnées de rayons. || Terme de zoologie. Se dit de coquilles dont la surface est parsemée de stries rayonnantes. || 3° *S. m. pl.* Les rayonnés, animaux sans vertèbres dont les organes sont disposés en rayons autour d'un centre où d'un grand axe.

RAYONNEMENT (rè-io-ne-man), *s. m.* || 1° Action de rayonner. Le rayonnement du soleil || Fig. Le rayonnement de la vérité. || Terme de physique. Mode de propagation du son, de la lumière et du calorique, consistant en des mouvements qui suivent des lignes droites divergentes. Des observations ingénieuses ont mis hors de doute le rayonnement

continuel de la chaleur superficielle de la terre vers les espaces célestes, CORDIER, *Inst. Mém. scienc.* VII, p. 475. || Terme d'astronomie. Rayonnement des étoiles, effet de diffraction produit, soit par la vue indistincte, soit par l'aberration de sphéricité de l'œil, ou l'irritabilité des points voisins de la rétine. || 2° Fig. Éclat qui se manifeste dans les traits, sous l'impression d'un sentiment heureux et vif. Le rayonnement de sa figure.

— ÉTYM. *Rayonner.*

RAYONNER (rè-io-né), *v. n.* || 1° Jeter des rayons. La planète Vénus rayonne. La mélancolie.... telle qu'en automne à travers des vapeurs un jour plus doux rayonne, DELILLE, *Jard.* II. || Fig. [Socrate].... à travers ce front où son âme est tracée On voyait rayonner sa sublime pensée, LAMART. *Socr.* 346. Rayonne! il en est temps, et, s'il vient un orage, En prisme éblouissant change le noir nuage, V. HUGO, *Odes et ball.* IV, 7. || Fig. Son visage rayonne de joie, il rayonne de joie, sa figure exprime une vive satisfaction. Du haut de sa victoire il [Apollon] regarde sa proie [Python], Et rayonne d'orgueil, de jeunesse et de joie, DEL. *Imag.* V. Sa tête [à Godefroy de Bouillon] rayonne, son visage brille d'un éclat inconnu, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 12. || 2° Il se dit du mode de propagation du calorique. Le calorique rayonne. Les corps rayonnent ou lancent du calorique, à toute espèce de température, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 28, dans POUGENS. || 3° Être disposé en forme de rayons. Le siége de l'âme serait ainsi un centre où tous les nerfs iraient rayonner, BONNET, *Ess. anal. âme*, V, 21. C'étaient des espèces de feuillets qui rayonnaient autour de différents centres, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 173, dans POUGENS. || Fig. Un auteur s'applique à un genre d'étude; les traces du sujet de son occupation s'impriment si profondément et rayonnent si vivement dans tout son cerveau, qu'elles effacent quelquefois les traces des choses même fort différentes, MALEBR. *Rech.* II, II, 2. Il n'y a pour l'ordinaire jamais qu'un petit nombre de faits autour desquels les autres viennent rayonner, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 223. || 4° Fig. Faire sentir son action dans un certain rayon, dans une certaine étendue. Ainsi campée, l'armée rayonnait au loin. || 5° Terme rural. Tracer des raies sur le sol pour diriger les ouvriers pour la semence ou la transplantation des carottes, betteraves, colzas, etc. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 6° *V. a.* Rayonner une chambre, une salle, y faire mettre tout autour des rayons de bibliothèque.

— HIST. XVI° s. Pendant que ces beaux yeux, allumés d'un si doux feu, rayonnoient douteusement.... YVER, p. 639. Le plus grand et le plus belliqueux empereur [Charles-Quint] que le soleil ait rayonné [éclairé] depuis Charlemaigne, CARL. VII, 47. En lieu plain, le champ est raionné ou fossoié des deux costés; les fossés s'entre-croisans l'un l'autre, O. DE SERRES, 189.

— ÉTYM. *Rayon.*

† **RAYONNEUR** (rè-io-neur), *s. m.* Sorte de charrue à plusieurs socs, destinée à tracer des raies pour les semis ou les plantations en ligne.

— ÉTYM. *Rayonner.*

RAYURE (rè-iu-r'), *s. f.* || 1° Manière dont une étoffe est rayée. La rayure de cette étoffe est agréable. Une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, BUFF. *Ois.* t. V, p. 112. || Terme d'artillerie. Défaut de fabrication des bouches à feu. || 2° Trace que fait sur un minéral un corps plus dur avec lequel on le raie fortement. || 3° Terme d'artillerie. Rainure creusée à l'intérieur d'un canon et dans laquelle le projectile reste engagé pendant son trajet dans l'âme. On distingue, quant à la direction : les rayures droites qui sont parallèles à l'axe ; les rayures inclinées qui sont *dextrorsum* ou *sinistrorsum* suivant le sens de l'inclinaison : les rayures inclinées sont dites en hélice ou paraboliques suivant qu'elles résultent de l'enroulement, sur le cylindre de l'âme, d'une ligne droite ou d'une parabole. On distingue, quant à la forme du profil : les rayures concentriques, dont le fond est formé par une surface concentrique à celle de l'âme ; les rayures excentriques, dont le fond est formé par une surface excentrique à celle de l'âme ; les rayures à cheveux ou merveilleuses, qui sont très-fines ; les rayures à colonnes, qui forment des espèces de tourelles ; les rayures à étoiles, les rayures à rochet, d'après la forme du profil. On distingue quant à la profondeur : les rayures uniformes qui ont la même profondeur dans toute leur longueur; les rayures progressives, qui sont plus profondes à la culasse du canon que près de la bouche. || Les rayures droites sont abandonnées aujourd'hui ; on n'emploie que les rayures inclinées qui donnent au projectile un mouvement de rotation. Dans l'artillerie de terre, les rayures sont en hélice uniformes et concentriques. Dans l'artillerie de marine elles sont paraboliques. || Flancs d'une rayure, les parties de la rayure qui guident le projectile. Flanc directeur, celui sur lequel il s'appuie dans le tir ; flanc de chargement, celui sur lequel il s'appuie, dans les canons se chargeant par la bouche, quand on le pousse au fond de l'âme. || Rayure rétrécie, celle des rayures qui présente un rétrécissement à la culasse pour maintenir le projectile en place. || 4° Terme de charpenterie. Assemblage de pièces de bois qui se fait dans un comble. || 5° Action de rayer, de biffer. L'arrêt [du parlement de Toulouse cassant la condamnation de Catherine Estierès].... ordonne la rayure et biffure de la sentence des officiers de la Rivière basse, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXV, p. 372.

— ÉTYM. *Rayer.*

† **RAZ** (râ), *s. m.* || 1° Le bec du Raz, la pointe du Raz, ou, moins bien, cap du Raz, ou, elliptiquement, le Raz, cap à l'ouest du département du Finistère, sur l'océan Atlantique. Il ne s'en est pas fallu trois heures de temps qu'une très-grande flotte [de bâtiments marchands], venant ici par le Raz [de Saint-Mathieu] n'ait été prise, *Rapport de Chateau-Renault*, 13 juill. 1696, dans JAL. || 2° Nom donné à deux courants très-violents dans un passage très-étroit, l'un à la pointe du Raz, l'autre dans la Manche, entre le cap La Hogue et l'île d'Aurigny, et dit Raz Blanchard, et, par extension, à tout courant rapide qui se fait sentir dans un canal, entre deux terres rapprochées, dans un détroit où se fait le déversement d'une mer dans une autre. Une marée très-forte, qui porte sud-est et nord-ouest, forme au milieu de ce passage un raz qui le traverse et où la mer s'élève et brise comme s'il y avait des roches à fleur d'eau, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 182, dans POUGENS. || 3° Raz de marée, soulèvement extraordinaire de la mer, dont la cause est encore inexpliquée, mais qu'on attribue à des volcans sous-marins; il porte en un instant les vagues sur la terre, à la hauteur de plusieurs mètres, tellement que des villes entières en ont été submergées. ....De vraies cataractes qui couvrent la plaine à une immense distance, en engloutissant les hommes et les animaux et en rasant au niveau du sol toutes les habitations, tous les travaux agricoles; ces raz de marées ont paru tellement étonnants, qu'on les a souvent attribués au mouvement que les tremblements de terre impriment au fond de la mer, BABINET, *Revue des Deux-Mond.* 1er déc. 1854, t. VIII, p. 1016.

— HIST. XVI° s. Il ne se sauva que quelques petits vaisseaux par dessus les raz, pour ce qu'ils ne tiroient gueres d'eau, D'AUB. *Hist.* II, 211.

— ÉTYM. Bas-bret. *raz*, courant très-violent, remous.

† **RAZEAU** (ra-zô), *s. m.* Sorte de bateau de rivière. Les marchands et voituriers seront tenus, en chargeant leurs bateaux de blés, vins et autres marchandises et denrées, tant montant que descendant, ou conduisant razeaux, de prendre certificats.... — Sans pouvoir retenir ni arrêter les bateaux et razeaux, sous aucun prétexte, soit de mesurer ou visiter iceux, *Déclar. du roi*, 31 janv. 1663.

† **RAZON** (ra-zon), *s. m.* Poisson de mer qui tient des labres et des girelles.

† **RAZZIA** (ra-zi-a), *s. f.* Néologisme. Mot d'origine arabe, et qu'on emploie pour désigner les invasions faites par des soldats sur un territoire étranger ou ennemi, à l'effet d'enlever des troupeaux, du grain, etc. || Il se dit, dans le langage général, de tout enlèvement. Faire une razzia sur un marché.

— ÉTYM. Arabe, *rhaziat*, expédition guerrière des musulmans contre les infidèles. C'est par imitation que les Français, en Algérie, nomment *razzia* expédition faite par eux contre les tribus dont ils enlèvent souvent les provisions et les troupeaux. L'ancienne langue disait, dans un sens analogue, *rese, reise, raise*, qui vient de l'ancien scandinave, *reisa*, expédition, all. *Reise*, voyage.

† **RAZZIER** (ra-zi-é), *v. a.* Néologisme. Faire une razzia. Les tribus razziées.

RE ou **RÉ**. || 1° Particule prepositive qui se met au commencement des mots et marque tantôt répétition, comme : redire, revoir; tantôt, retour ou action rétroactive, comme : réagir, repousser; tantôt enfin ne fait que reproduire l'idée du verbe simple, en l'augmentant ou même quelquefois sans valeur bien sensible, comme : reluire, rétrécir. || 2° On donne familièrement à un verbe quelconque le sens itératif au moyen de cette particule. Avant d'acheter ce vin il l'a goûté et regoûté. || 3° Souvent un même mot reçoit des significations très-différentes, selon qu'il est précédé de *re* avec l'*e* muet, ou de *ré* avec l'*e* fermé : reformer c'est former de nouveau ; réformer c'est donner une meilleure forme. Repartir c'est répliquer, ou partir pour retourner; répartir c'est distribuer en plusieurs parts. || 4° Devant les verbes commençant par *a* ou *é*, si cet *a* ou [illegible] répond au lat. *ad* ou *ex*, l'*e* de la particule est élidé : *r-avaler, r-échauffer.* Il en est de même devant le préfixe *en* : *r-enforcer, r-emporter.* || 5° Devant un mot commençant par *s*, l'*s* est d'ordinaire redoublée, si elle doit conserver le son dur : *ressembler, ressentir.* Toutefois, en général, on ne double pas l'*s* dans les verbes à signification itérative, lorsque ceux dont ils dérivent sont exprimés dans la même phrase. Ainsi l'on écrit : il a été saigné et resaigné; il m'a salué et resalué; cet acteur a été sifflé et resifflé, etc.; mais l'*s* se prononce dure : re-si-flé. Au contraire, quand les mots ont un rang dans la langue, l'*s* se redouble : *ressembler*, ou se prononce douce : *résister, résumer.*

— ÉTYM. Lat. *re*, qui exprime réduplication et quelquefois retour en arrière; la forme complète en est *red.*

RÉ (ré), *s. m.* || 1° Syllabe employée depuis le XI° siècle par Gui d'Arezzo pour désigner, dans la solmisation par muances, la note qu'on exprimait par D, par *d*, ou par *dd*, selon les hexacordes. || 2° Aujourd'hui, seconde note de la gamme d'ut, ou gamme naturelle. Je suis, ainsi que vous, membre de la musique, Enfant de G ré sol, REGNARD, *Fol. amour.* II, 7. || La troisième corde du violon; la seconde de l'alto, du violoncelle et de la contrebasse ; la quatrième de la guitare. Remettre un ré à un violon.

— ÉTYM. Voy. FA pour l'étymologie.

† **RÉA** (ré-a) ou **RIA** (ri-a), *s. m.* Terme de marine. Disque de bois, de porcelaine ou de métal, ordinairement cannelé sur son contour, et suspendu dans la caisse d'une poulie par un axe ou essieu autour duquel il tourne quand il est tiré par un cordage qui court dans la cannelure de sa circonférence, JAL.

— ÉTYM. Corruption de *rouet.*

† **RÉABSORBER** (ré-ab-sor-bé), *v. a.* Absorber de nouveau. La matière même sera bonne, lucide, analogue à son principe, qui la réabsorbera, DIDER *Opin. des anc. philos.* (*Perses*).

† **RÉABSORPTION** (ré-ap-sor-psion), *s. f.* Nouvelle absorption.

† **RÉACCOMMODER** (ré-a-ko-mo-dé), *v. a.* Accommoder, arranger de nouveau.

— HIST. XVI° s. Je l'ay veu demonter sa selle, et au retour la relever, la reaccommoder, et s'y rasseoir, MONT. I, 368.

† **RÉACQUÉRIR** (re-a-ké-rir), *v. a.* Acquérir de nouveau ce qu'on avait perdu.

— HIST. XV° s. Sera tout ce païs reacquis, FROISS. liv. II, p. 216, dans LACURNE.

† **RÉACTEUR, TRICE** (ré-a-kteur, ktri-s'), *adj.* Qui fait une réaction contre l'action de la révolution précédente. Le parti réacteur. || *S. m.* Se dit de ceux qui font une réaction. La liste des hommes suspects, des réacteurs, des mouchards.... BABŒUF, *Pièces*, II, 104. Tous ces individus sont royalistes et réacteurs, ID. *ib.* 190.

— ÉTYM. Voy. RÉACTION.

RÉACTIF, IVE (ré-a-ktif, kti-v'), *adj.* || 1° Qui réagit, qui a de la réaction. Force réactive. || 2° *S. m.* Terme de chimie. Nom donné aux corps qui, par leur énergie et par divers phénomènes, décèlent, en peu de temps l'existence de quelques autres corps inaperçus. La potasse est un réactif. Boyle en 1663 a parlé de quelques réactifs et de leurs effets sur les eaux, surtout par rapport à l'action des acides et des alcalis sur les couleurs bleues végétales, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IV, p. 291. || *Adj.* Papier réactif.

— ÉTYM. Voy. RÉAGIR.

RÉACTION (ré-a-ksion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Action opposée à une autre; résistance active à un effort quelconque. C'est par réaction que le corps élastique comprimé rebondit à la hauteur d'où il est tombé, et qu'un corps choqué frappe un autre corps avec le même intensité qu'il a été frappé lui-même. Il faut faire attention à ce principe certain, que la réaction est égale à la résistance que trouve l'action, ou qu'un corps qui en choque un autre, souffre dans ses parties la même compression qu'il produit dans l'autre, MALEBR. *Rech. Lois des mouv.* part. 2. C'est une loi générale de la nature, que la réaction

est égale et contraire à l'action, LAPLACE, *Expos.* IV, 1. || 2° Effort qui est suscité, en retour, par une action. Dans les mouvements physiques, l'action est toujours suivie d'une réaction, MONTESQ. *Espr.* V, 1. L'action de ce feu [le feu central] est si grande, la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit, par sa réaction, des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. Œuv.* t. II, p. 292. || Fig. C'est une des réactions de la justice universelle qui gouverne le monde, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 3° Terme d'équitation. La secousse plus ou moins forte que le cheval en action fait éprouver au cavalier qui le monte. Réactions douces. Réactions dures. || 4° Terme de chimie. La manifestation des caractères distinctifs d'un corps, provoquée par l'action d'un autre corps. || Phénomènes entre des corps agissant les uns sur les autres. Les réactions générales qui ont lieu entre les métaux et les acides, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CX. || 5° En physiologie et en pathologie, l'action organique qui tend à contre-balancer l'influence de l'agent morbifique par lequel elle a été occasionnée. || Quelquefois aussi l'action par laquelle un organe irrité détermine l'activité normale ou morbide d'un autre organe qu'on dit alors irrité sympathiquement. || 6° En science sociale, action contraire suscitée par une action antécédente. Il en est [des parties d'un État] comme des parties de cet univers, éternellement liées par l'action des unes et la réaction des autres, MONTESQ. *Rom.* IX. Il y a entre les puissances européennes une action et une réaction qui, sans les déplacer tout à fait, les tient dans une agitation continuelle, J. J. ROUSS. *Paix perp.* || 7° Il se dit de l'ensemble des actes d'un parti opprimé qui devient le plus fort. || Plus particulièrement, le parti conservateur considéré comme s'opposant à l'action de la révolution. Après la chute de Robespierre, la réaction royaliste fut très-violente dans le midi de la France.

— ÉTYM. *Ré....*, et *action*.

† **RÉACTIONNAIRE** (ré-a-ksio-nê-r'), *adj.* Néologisme. Qui coopère à la réaction contre l'action de la révolution. Pouvoir réactionnaire. || Substantivement. Les réactionnaires de l'an III désolèrent le midi de la France.

† **RÉACTIONNEL, ELLE** (ré-a-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à une réaction organique. Le pouvoir réactionnel d'un organe contre une action morbifique.

† **RÉACTIONNER** (ré-a-ksio-né), *v. a.* || 1° Actionner de nouveau. On l'avait actionné le mois dernier; on l'a réactionné ce mois-ci. || 2° *V. n.* Terme de bourse. Réagir contre la hausse. Les cours ont été bons au début; ils ont un peu réactionné par la pression des vendeurs à découvert, M. MONBEL, journal *la Liberté*, 27 déc. 1868.

† **RÉADMISSION** (ré-ad-mi-sion), *s. f.* Nouvelle admission.

† **RÉAFFIRMER** (ré-a-fir-mé), *v. a.* Affirmer de nouveau. Cette chose avait été affirmée par lui, et il vient de la réaffirmer, LEGOARANT.

† **RÉAGGLUTINER** (ré-a-glu-ti-né), *v. a.* Agglutiner de nouveau.

— HIST. XVI° s. On fera des incisions assez profondes, à fin que la dite peau se reagglutine mieux, PARÉ, VI, 13.

RÉAGGRAVE (ré-a-ggra-v'), *s. m.* Dernier monitoire publié après trois monitions et l'aggrave. A l'aggrave qui, outre la privation des biens spirituels, interdit l'usage des choses publiques, le réaggrave ajoute la privation de la société même dans le boire et le manger. Tous ces réaggraves qui ont été jetés et publiés dans toutes les paroisses de Paris, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 186.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie le fait du masculin, ainsi que Gui Patin; mais c'est une anomalie sans raison, aggrave étant du féminin.

— HIST. XV° s. Par lesquels voulons et consentons estre contraints et chacun de nous par voie de solennelle excommunication, d'aggravances et reaggravances, MONSTREL. I, 216.

RÉAGGRAVÉ, VÉE (rè-a-ggra-vé, vée), *part. passé* de réaggraver. On l'a déclaré réaggravé.

RÉAGGRAVER (ré-a-ggra-vé), *v. a.* Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave. Il était public dans Rome que les Espagnols pressaient le pape de réaggraver ses excommunications contre le roi de France, ANQUET. *Ligue*, III, 319.

— HIST. XVI° s. Luy et tous ses adherants et fauteurs excommuniez, aggravés, reaggravés, puis bannis, *Sat. Mén.* p. 16.

— ÉTYM. *Ré...*, et *aggraver*.

RÉAGIR (ré-a-jir), *v. n.* || 1° Exercer la réaction, opposer à une action une action contraire sur un autre corps dont l'action a été reçue. Tout est en mouvement, tout agit, et tout réagit dans la nature, VOLT. *Princ. d'act.* I. On sait que l'action du feu se fait en tout sens; elle ne pourrait donc pas s'exercer en haut avec une force capable de lancer de grosses pierres à une demi-lieue en hauteur, sans réagir avec la même force en bas et vers les côtés, BUFF. *Théorie de la terre, preuves*, art. 1, *De la formation des planètes.* || 2° Fig. Réagir contre, lutter contre. Il a réagi contre le chagrin qui menaçait de l'accabler. Les partis réagissent ordinairement les uns contre les autres, *Dict. de l'Académie.* || Absolument. Ne vous laissez pas accabler par le chagrin; réagissez. || 3° Dans un autre sens, agir en retour, avec la préposition *sur*. Les objets agissent sur l'animal par le moyen des sens, et l'animal réagit sur les objets par ses mouvements extérieurs; en général, l'action est la cause, et la réaction est l'effet, BUFF. *Disc. nat. anim. Œuv.* t. V, p. 258. L'âme, différemment modifiée par des impressions plus ou moins fortes, réagit à son tour sur le genre nerveux, y entretient les ébranlements.... BONNET, *Contempl. nat.* V, 4. Dans cet âge où les affections de l'esprit et celles de l'âme ont une communication si soudaine, où la pensée et le sentiment agissent et réagissent l'un sur l'autre avec tant de rapidité, MARMONTEL, *Mém.* I. Les idées philosophiques, venues d'abord d'Angleterre en France, réagissaient alors de la France sur l'Angleterre, VILLEMAIN, *Littér. fr.* XVIII° *siècle*, 2° part. 3° leçon. || 4° Terme de chimie. Se dit de la réaction que les corps en se combinant exercent les uns sur les autres. Quand on fait réagir deux corps l'un sur l'autre pour déterminer une combinaison, toutes les parties constituantes concourent en même temps à l'effet général, BECQUEREL, *Instit. Mém. scienc.* t. X, p. 272. || Réagir acide, réagir alcalin, se dit d'une substance qui, en présence des réactifs, se montre acide, alcaline. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIV° s. Comme le feu en l'air agist, Aussi l'air sur l'eau reagist, Et l'eau agist en l'air et terre, Quand le feu veult esmouvoir guerre, *Nat. à l'alch. err.* 462.

— ÉTYM. Lat. *reagere*, de *re*, et *agere*, agir.

† **RÉAGISSANT, ANTE** (ré-a-ji-san, san-t'), *adj.* Qui a la propriété de réagir. La considération de la stabilité de l'équilibre d'un système de molécules réagissantes les unes sur les autres par leurs forces attractives.... LAPLACE, *Exp.* IV, 17.

† **RÉAGISSEUR** (ré-a-ji-seur), *s. m.* S'est dit pour réacteur. Ces trois réagisseurs, ces hommes qui ont toujours trahi le peuple.... BABŒUF, *Pièces*, I, 201.

† **RÉAIMANTER** (ré-è-man-té), *v. a.* Aimanter une seconde fois. Ayant aimanté l'aiguille avec soin, je tiens note de son angle d'inclinaison sur le cercle de la boussole; je renverse ensuite l'aiguille sans réaimanter, COULOMB, *Instit. mém. scienc.* t. IV, p. 581.

RÉAJOURNÉ, ÉE (ré-a-jour-né, née), *part. passé* de réajourner. Ajourné et réajourné.

RÉAJOURNEMENT (ré-a-jour-ne-man), *s. m.* Terme de procédure. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER (ré-a-jour-né), *v. a.* Terme de procédure. Ajourner de nouveau.

— HIST. XIII° s. Si tost qu'il est hors de son ensoine, il le doit fere savoir à son segneur, si que li sires le puist fere r'ajorner s'il li plest, BEAUM. II, 7.

— ÉTYM. *Ré....*, et *ajourner*.

1. **RÉAL, ALE** (ré-al, a-l'), *adj.* Usité seulement dans ces anciennes locutions: Galère réale, la principale des galères du roi. Le pavillon réal, le pavillon de la galère réale. Le médecin réal, le médecin de cette galère, etc. || *S. f.* La réale, nom que l'on donnait, dans l'escadre des galères, à la galère destinée à porter le roi, les princes, l'amiral de France, ou, en leur absence, le général des galères; elle était plus grande que la patronne, plus grande elle-même que les galères ordinaires, JAL.

— ÉTYM. Autre forme de *royal*.

2. **RÉAL** (ré-al), *s. m.* ou **RÉALE** (ré-a-l'), *s. f.* Monnaie d'argent d'Espagne qui vaut un quart de franc. Pas un réal chez moi Pour équiper ma bande et la conduire en plaine! C. DELAV. *la Fille du Cid*, I, 4. || *Au plur.* Des réaux, pour réal; et des réales, pour réale.

— ÉTYM. Espagn. *real*, royal (voy. ce mot): monnaie royale.

RÉALGAR (ré-al-gar), *s. m.* Nom vulgaire du sulfure rouge d'arsenic. On emploie quelquefois le réalgar comme couleur; en Chine, on en fait des vases qui communiquent au vinaigre des propriétés purgatives, THENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 424, dans POUGENS. Le réalgar est composé de 0,25 de soufre, de 0,75 d'arsenic à l'état métallique, AL. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 88, dans POUGENS. || On a dit anciennement réalgal. On met ensemble les portions d'arsenic qui se trouvent de même couleur; ils portent tous les noms de réalgal, réagal, risigal et celui d'arsenic avec l'épithète de la couleur qu'ils ont, *Dict. des arts et mét. Mines.*

— HIST. XIV° s. Faire tourtellés de paste et fromage frit ensemble, et poudre de riagal, et mettre en leur repaire [des rats] où ils n'aient que boire, *Ménagier*, II, 3. [Pierre Rue confesse que] Le roy de Navarre fit empoisonner messire Seguin en coings ou en poires succrées, ne scet lequel, et mourut ledit Seguin dedans six jours après ou environ, et ne sut quelles furent les poisons, fors que il pense que ce fut par reagal, *Chr. de St-Denis*, an 1377, dans LACURNE. || XVI° s. De la mielleuse et fielleuse pasture, De qui le nom s'appelle trop aimer, Qui m'est et sucre et riagas amer, Sans me saouler je pren ma nourriture, RONS. 81.

— ÉTYM. Ital. *risigallo*; de l'espagn. *rejalgar*, qui vient de l'arabe *rahdj-algâr*, poudre de caverne, ainsi dit d'après M. Dozy, auteur de cette étymologie, parce qu'on tirait cet arsenic des mines d'argent.

† **RÉALISABLE** (ré-a-li-za-bl'), *adj.* Qui est susceptible d'être réalisé. Fortune facilement réalisable.

RÉALISATION (ré-a-li-za-sion), *s. f.* || 1° Action de réaliser. La réalisation de promesses. || 2° La réalisation de sa fortune, l'action de vendre son bien et de le convertir en argent.

— HIST. XVI° s. Es cas ès quels y a hypotheque taisible, les realisations [reconnaissance du contrat par devant le seigneur à fin d'hypothèque et nantissement], nantissemens, et saisines introduites par aucunes coutumes ne sont point requises, LOYSEL, 498.

— ÉTYM. *Réaliser*.

RÉALISÉ, ÉE (ré-a-li-zé, zée), *part. passé* de réaliser. Rendu réel. On croit voir l'Atlantide du chancelier Bacon exécutée, le songe d'un savant réalisé, FONTEN. *Marsigli.*

RÉALISER (ré-a-li-zé), *v. a.* || 1° Rendre réel. Nous lui avons facilité [au roi] cette connaissance [des hommes], en réalisant, dans plusieurs particuliers, des caractères marqués en bien et en mal, BOSS. *Polit.* X, IV, 1. On a réalisé sur le marbre toutes les formes, tous les contours de toutes les parties du corps humain, BUFF. *Hist. nat. Hom.* t. IV, p. 321. Plotin s'engageait à s'y renfermer avec ses amis [dans une cité philosophique], et à y réaliser la république de ce philosophe [Platon], DIDER. *Opin. des anc. phil. Éclectisme.* L'aspect des lieux rapproche les temps, réalise les fictions, et donne du mouvement aux objets les plus insensibles, BARTHÉL. *Anach.* ch. 53. Il était réservé au christianisme de réaliser ces songes de vertus que rêvaient les sages de Rome et d'Athènes, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 3. || 2° Terme de philosophie. Considérer comme réels les êtres abstraits. C'est la philosophie péripatéticienne qui a réalisé tous les êtres généraux et métaphysiques.... DIDER. *Lett. sur les sourds-muets.* Il [Descartes] réalise, comme les anciens, de pures abstractions, TURGOT, *Ébauche du 2° disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 278. Les philosophes ont été de tout temps sujets à réaliser leurs abstractions, c'est-à-dire à supposer, sans fondement, que les choses ressemblent exactement aux idées qu'ils s'en font, CONDIL. *Art de rais.* II, 1. || 3° Réaliser sa fortune, et, absolument, réaliser, convertir sa fortune en argent comptant. Chénier n'aimait pas Réal, et saisissait avec plaisir l'occasion de lancer un trait mordant contre ces transfuges de la liberté, si vite embauchés au pouvoir. Que veux-tu? dit-il en me frappant l'épaule, Réal réalise, CH. NODIER, *Souvenirs de la Révolution*, 1861, t. II, p. 266. || Vers 1719, réaliser a pris le sens de transformer en argent, parce que ceux qui avaient de grandes valeurs en papiers, les convertirent en effets réels, terres, maisons, espèces, etc. Bientôt après, tout le monde se vit pauvre, excepté ceux qui avaient réalisé; c'était un terme nouveau introduit dans la langue par ce système [opérations de Law], VOLT. *Hist. parl.* LXI. || 4° Terme de palais. Réaliser des offres, les faire à deniers découverts. || Terme de coutume. Réaliser un contrat, le reconnaître devant le seigneur duquel on tient l'héritage, pour acquérir un droit réel. || 5° Se réaliser, *v. réfl.* Devenir réel. Puisse ma prédiction ne pas se réaliser!

— SYN. RÉALISER, EFFECTUER. Réaliser, c'est ren-

dre réel, donner la réalité; effectuer, c'est rendre effectif, donner l'effet. Il y a donc entre ces deux mots la différence qui est entre quelque chose d'existant et quelque chose d'agissant.

— HIST. XVIe s. Rentes foncieres, et realisées ou nanties [dont la reconnaissance a été faite par devant le seigneur, ou le contrat rendu réel, à fin d'hypothèque et de nantissement], LOYSEL, 518.

— ÉTYM. Lat. *realis* (voy. RÉEL).

† **RÉALISME** (ré-a-lis-m'), *s. m.* || 1° Terme de philosophie scolastique. Système, secte des réalistes. || Doctrine qui suppose que nous connaissons le monde extérieur comme une réalité objective, par opposition à la doctrine de Berkeley, qui déclare qu'en rien nous ne connaissons que nos impressions. || 2° Néologisme. En termes d'art et de littérature, attachement à la reproduction de la nature sans idéal. Le réalisme dans la poésie, dans la peinture.

— ÉTYM. Lat. *realis* (voy. RÉEL).

RÉALISTE (ré-a-li-st'), *s. m.* || 1° Terme de philosophie. Philosophe qui regarde les idées abstraites comme des êtres réels. Les réalistes et les nominaux se sont partagé l'école durant le moyen âge. || *Adj.* La doctrine réaliste. || 2° Terme de littérature et de beaux-arts. Partisan du réalisme. Les réalistes. || *Adj.* École réaliste. Peintre réaliste.

RÉALITÉ (ré-a-li-té), *s. f.* || 1° Existence réelle, caractère réel, chose réelle. Nous avons beau enfler nos conceptions au delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des atomes, au prix de la réalité des choses, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Tous ces passages ensemble [des psaumes et des prophètes] ne peuvent être dits de la réalité; tous peuvent être dits de la figure; donc ils ne sont pas dits de la réalité, mais de la figure, ID. *ib.* XVI, 6. Dans les lois, il faut raisonner de la réalité à la réalité, et non pas de la réalité à la figure, ou de la figure à la réalité, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 16. Mondor : Une maîtresse en l'air et qui n'eut jamais vie? — Damis : Oui, je l'aimais avec autant de volupté Que le vulgaire en trouve à la réalité, PIRON, *Métrom.* II, 8. || La réalité du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, la présence réelle. Elle [la princesse de Tarente, calviniste et par conséquent ne croyant pas à la présence réelle] me fait valoir les siennes [dévotions], où elle fait plus de jeûnes et de retraites que nous n'en faisons pour notre réalité, SÉV. 18 août 1680. La réalité, qui nous est commune avec les luthériens, BOSS. 1re *instr. past.* 39. || 2° Il se dit au pluriel. Après m'avoir fait sentir tous les plaisirs de l'espérance, songez à me donner des réalités, SÉV. à *Mme de Grignan*, 26 août 1676. Quand même les douces erreurs et les songes sur lesquels votre esprit s'endort deviendraient un jour des réalités, MASS. *Petit carême, Drapeaux.* Ils ont donné à ce qui n'est pas les réalités de ce qui existe, CONDIL. *Art de pens.* I, 8. || Par opposition à objet peint. Elle [une prude] fait des tableaux couvrir les nudités, Mais elle a de l'amour pour les réalités, MOL. *Mis.* III, 5. || Par opposition à promesse. Et je ne croirai rien que vous n'ayez, madame, Par des réalités su convaincre ma flamme, ID. *Tart.* IV, 5. || 3° Absolument, au singulier, les choses telles qu'elles sont, sans illusion ni poésie. Malheur à qui du fond de l'exil de la vie Entendit ces concerts d'un monde qu'il envie! Du nectar idéal sitôt qu'elle a goûté, La nature répugne à la réalité, LAMART. *Médit.* I, 2. L'un, comme Caldéron et comme Mérimée, Incruste un plomb brûlant sur la réalité, A. DE MUSSET, *La coupe et les lèvres, Dédicace.* || 4° En réalité, *loc. adv.* Réellement. Heureux en apparence, il ne l'est pas en réalité.

— HIST. XVIe s. En dons n'i a ordre, raison, mesure; On pille l'un par grant crudelité, Pour enrichir, contre realité, Un sot ou fou; n'est-ce pas grand injure? *les Triomphes de la noble dame*, f° 90, dans LACURNE. Obligation generalle de la personne et de tous ses biens meubles et immeubles, passée aussy par devant la loy, n'induit nulle hypoteque ne realité, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 514.

— ÉTYM. Lat. *realis* (voy. RÉEL).

† **RÉALLÉGUER** (ré-al-lé-ghé), *v. a.* Alléguer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Son eschole [de Sénèque] me desplait de realleguer tousjours de nouveau les arguments communs, MONT. IV, 88.

† **RÉAMARRER** (ré-a-mâ-ré), *v. a.* Amarrer de nouveau. || *V. réfl.* Se réamarrer, amarrer de nouveau un navire. L'approche de la nuit nous forçait à nous réamarrer, lorsqu'à cinq heures et demie il se leva une brise du fond du port, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 215, dans POUGENS.

† **RÉAMONCELER** (ré-a-mon-se-lé), *v. a.* Amonceler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Le matin revenu, les gerbes seront re-amoncellées comme devant, de peur que le soleil ne les penetre, O. DE SERRES, 128.

† **RÉANIMER** (ré-a-ni-mé), *v. a.* Animer de nouveau. || Terres réanimées, terres sèches que le salpêtrier arrose pour que le salpêtre s'y reproduise.

— HIST. XVIe s. Si l'on doit croyre à Pythagore, Qui les cors fait reanimer.... DU BELLAY, III, 25, *recto.*

† **RÉAPPARAÎTRE** (ré-a-pa-rê-tr'), *v. n.* Apparaître de nouveau. Si l'on me demande comment il se fait que ces courbes paraboliques apparaissent ou réapparaissent après les cascades dans lesquelles le glacier a été crevassé et déchiré, CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, t. I, p. 426.

— HIST. XVe s. Les archers qui estoient haut es estages [des beffrois] rapparoient dessus tous les murs et traioient trop rapidement, FROISS. I, I, 237.

RÉAPPARITION (ré-a-pa-ri-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action d'apparaître de nouveau. La réapparition de symptômes alarmants. || Particulièrement, en astronomie, vue d'un astre qui commence à reparaître. Dominique Cassini conçut que ces phénomènes de la disparition et de la réapparition des satellites [de Jupiter] dans leurs éclipses, ces signaux presque instantanés, partout aperçus, étaient les plus propres à donner les longitudes, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 329. Quelquefois, dans l'intervalle de sa disparition le soir à sa réapparition le matin, on voit la planète [Mercure] se projeter sur le disque du soleil sous la forme d'une tache noire qui décrit la corde de ce disque, LAPLACE, *Expos.* I, 5.

— ÉTYM. *Ré...*, et *apparition.*

RÉAPPEL (ré-a-pèl), *s. m.* Second appel.

† **RÉAPPELANT** (ré-a-pe-lan), *s. m.* Terme de jurisprudence. Celui qui a interjeté deux fois appel, qui a renouvelé son appel. Des enthousiastes s'imaginent qu'un diacre nommé Pâris, frère d'un conseiller au parlement appelant et réappelant, enterré dans le cimetière de Saint-Médard, avait fait des miracles, VOLT. *Louis XIV*, 37.

RÉAPPELÉ, ÉE (ré-a-pe-lé, lée), *part. passé.*

RÉAPPELER (ré-a-pe-lé), *v. a.* || 1° Recommencer l'appel. || 2° Faire un nouvel appel devant une juridiction. Rome éclatait en reproches; on se consumait en négociations; on appelait, on réappelait, VOLT. *Louis XIV*, 37.

† **RÉAPLANIR** (ré-a-pla-nir), *v. a.* Aplanir de nouveau.

— HIST. XVIe s. Le restant sera comblé de la meilleure terre, dont la superficie du champ sera reaplanie, O. DE SERRES, 67.

RÉAPPOSÉ, ÉE (ré-a-pô-zé, zée), *part. passé.*

RÉAPPOSER (ré-a-pô-zé), *v. a.* Apposer de nouveau. Il fallut réapposer les scellés.

RÉAPPOSITION (ré-a-pô-zi-sion), *s. f.* Action de réapposer. Au fur et à mesure que les tabacs auront été ramenés à un état sain, leur réemballage et la réapposition des plombs seront constatés au procès-verbal, *Circul. des contrib. indir.* 26 sept. 1820, n° 31.

† **RÉAPPRÉCIATION** (ré-a-pré-si-a-sion), *s. f.* Action d'apprécier pour la seconde fois. Imposition foraine de Provence, et domaniale sur les blés et autres marchandises et denrées sujettes à icelle, enlevées de la ville et terroir d'Arles, et nouvelle réappréciation et augmentation desdits droits sur les marchandises contenues au tarif arrêté en conseil, le troisième octobre 1632, *Arrêt du Conseil*, 29 juin 1680.

— HIST. XVIe s. Une juste reappreciation de tous les tarifs, SULLY, *Mém.* t. V, p. 195.

† **RÉAPPRÉCIER** (ré-a-pré-si-é), *v. a.* Apprécier de nouveau. Les lois des Germains apprécièrent en argent les satisfactions pour les torts que l'on avait faits et pour les peines des crimes; mais, comme il y avait très-peu d'argent dans le pays, elles réapprécièrent l'argent en denrées et en bétail, MONTESQ. *Espr.* XXII, 2.

† **RÉARMEMENT** (ré-ar-me-man), *s. m.* Nouvel armement.

† **RÉARMER** (ré-ar-mé), *v. a.* || 1° Terme de marine. Armer un vaisseau désarmé pour réparation. || 2° Fig. Munir de ce qui est comparé à une arme. Le Directoire venait d'être réarmé de toute la puissance révolutionnaire, THIERS, dans LEGOARANT.

— HIST. XVe s. Fut le seigneur de Sey rearmé de son grand gardebras, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 195, dans LACURNE.

RÉASSIGNATION (ré-a-si-gna-sion), *s. f.* || 1° Seconde assignation devant un juge. || 2° Nouvelle assignation sur un autre fonds que celui qui avait été d'abord affecté au payement d'une somme.

RÉASSIGNÉ, ÉE (ré-a-si-gné, gnée), *part. passé.*

RÉASSIGNER (ré-a-si-gné), *v. a.* || 1° Assigner de nouveau. || 2° Assigner sur un autre fonds.

† **RÉASSURANCE** (ré-a-su-ran-s'), *s. f.* Terme d'administration. Nouvelle assurance, contrat qui intervient quand l'assureur se fait assurer à lui-même les risques dont il s'est chargé. Les primes des réassurances pourront être moindres ou plus fortes que celles des assurances, *Ordonn.* août 1681. || Compagnie de réassurance, société formée pour recevoir le trop-plein des compagnies d'assurance, et qui, n'étant jamais en rapport direct avec les assurés, ne traite qu'avec ces compagnies.

† **RÉASSURER** (ré-a-su-ré), *v. a.* Faire une réassurance. Défendons de faire assurer ou réassurer des effets au delà de leur valeur, par une ou plusieurs polices, *Ordonn.* août 1681.

† **RÉASSUREUR** (ré-a-su-reur), *s. m.* Celui qui fait une réassurance.

† **RÉATTAQUER** (ré-a-ta-ké), *v. a.* Attaquer de nouveau. Nous ne sortîmes des cachots.... que pour la réattaquer audacieusement, BABŒUF, *Pièces*, I, 63.

RÉATTELÉ, ÉE (ré-a-te-lé, lée), *part. passé.*

RÉATTELER (ré-a-te-lé), *v. a.* Atteler de nouveau.

REATU (IN) (in'-ré-a-tu), *loc. adv.* Être in reatu, être en état de prévention, d'accusation. Ce qui [donner commission contre moi], ajouta le premier président, sera d'une grande utilité en décréditant le coadjuteur par une procédure qui le mettra in reatu, RETZ, III, 182.

— ÉTYM. Lat. *in*, en, et *reatu*, accusation.

† **RÉAUGMENTER** (ré-ô-gman-té), *v. a.* Augmenter de nouveau

— ÉTYM. *Ré...*, et *augmenter*; Berry, *raugmenter*, *raucmenter*.

† **RÉAUMURIACÉES** (ré-ô-mu-ri-a-sée), *s. m. pl.* Famille de plantes séparées des ficoïdées, ainsi dite du naturaliste Réaumur.

† **RÉAUNER** (ré-ô-né), *v. a.* Auner de nouveau. .... Seront portées à la halle, pour.... lesdites cinq pièces de pinchinats y être aunées et jetées à l'eau, et icelles, séchées, seroient réaunées et rapportées en ce bureau.... *Arrêt du Conseil*, 30 août 1721.

† **RÉAUX** (ré-ô), *s. m. pl.* Synonyme de réalistes, n° 1. Qu'importe à l'État qu'on soit du sentiment des réaux ou des nominaux? VOLT. *Phil ignor.* 49.

— ÉTYM. *Réal* pour *réel* (voy. RÉEL).

† **REBADIGEONNER** (re-ba-di-jo-né), *v. a.* Badigeonner de nouveau. || Fig. Je croyais qu'on allait faire Du grand et du neuf, Même étendre un peu la sphère De quatre-vingt-neuf; Mais point; on rebadigeonne Un trône noirci! Chanson, reprends ta couronne. — Messieurs, grand merci, BÉRANG. *Restaur. de la chanson.*

† **REBAIGNER** (re-bè-gné), *v. a.* Baigner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Sois toujours en mai rebaigné De la rosée qui doux glisse, Et jamais juin ne te fanisse, RONS. 550.

† **REBAILLER** (re-ba-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme vieilli. Bailler de nouveau. Ne devais-je être sage et me ressouvenir D'avoir vu la lumière aux aveugles rendue, Rebailler aux muets la parole perdue, Et faire dans les corps les âmes revenir? MALH. I, 4.

— HIST. XIVe s. S'il avoit aceté [acheté] le vilenage qui li devoit douze deniers de cens, et il le rebailloit à douze deniers de cens, BEAUM. XLVII, 9. || XVIe s. Ces deux vers-là [un distique de Martial] furent traduits en ces deux-ci (qui ont pareillement la forme l'un d'hexametre, l'autre de pentametre) : Aube, rebaille le jour; pourquoy nostr' aise retiens-tu? Cesar doit revenir; aube, rebaille le jour, H. EST. *Précell.* édit. FEUGÈRE, p. 42.

† **REBAISER** (re-bê-zé), *v. a.* || 1° Baiser de nouveau.... Seul dans un coin, quand il est à son aise, Il le tourne [un portrait] et retourne, il le baise et rebaise, DORAT, *Feinte par amour*, II, 5. || 2° Terme de monnaie. Ajuster les carreaux pour en rendre le poids exact. La première opération se nomme les approches, ensuite on les rebaise.

— HIST. XVe s. Il la commence à rebaiser et dit, en cela faisant : M'amie, à qui est ceste belle bouche? LOUIS XI, *Nouv.* XLIX. || XVIe s. Je ne cesse, cheveux, pour mon mal apaiser, De vous voir et toucher, baiser et rebaiser, RONS. 311.

— ÉTYM. *Re...*, et *baiser*; bourg. *reboisé.*

REBAISSÉ, ÉE (re-bê-sé, sée), *part. passé*

REBAISSER (re-bê-sé), *v. a.* Baisser de nouveau Il veut m'étouffer dans mon carrosse, de peur que je ne m'enrhume; je baisse la glace, il la lève, et moi je la rebaisse, Mme RICCOBINI, *Œuv.* t. I, p. 234, dans POUGENS.

† **RÉBALADE** (ré-ba-la-d'), *s. f.* Espèce de chasse

dirigée contre les oiseaux d'eau, et qui se fait ordinairement de nuit.

† **RÉBALER (SE)** (ré-ba-lé), *v. réfl.* S'avancer vers les oiseaux d'eau pour la chasse à la rébalade.

† **RÉBALEUR** (ré-ba-leur), *s. m.* Celui qui fait la chasse à la rébalade.

REBANDÉ, ÉE (re-ban-dé, dée), *part. passé.*

REBANDER (re-ban-dé), *v. a.* || 1° Mettre de nouveau un bandage. Il leva l'appareil et rebanda la plaie. || 2° Terme de marine. Mettre un navire à l'autre bande lorsqu'il est sous voiles au plus près, ou le faire virer de bord. || 3° Tendre de nouveau, en parlant d'un arc, d'un ressort.

— HIST. XVI° s. Amour, oyant tant renommer La Venus qui me fait aimer, ...Se fist oster son bandeau Pour mieux voir si parfait ouvrage : Alors ravy de tant d'attraits, Et navré de ses propres traits : « Sus, sus, dit-il, qu'on me rebande, DESPORTES, *Cléonice*, XXXIV, *chanson.* Il convient deslier la partie..... puis la rebander mediocrement...., PARÉ, XII, 5.

† **REBANNIR** (re-ba-nir), *v. a.* Bannir de nouveau. Au nom du roi, par mes cris, J'ai rebanni les proscrits, BÉRANG. *Ventru.*

— HIST. XVI° s. Rebannir, COTGRAVE.

† **REBANQUETER** (re-ban-ke-té), *v. n.* Banqueter de nouveau.

— HIST. XV° s. Seoir veillier, avoir aux dez recours, Rebanqueter, c'est la vie des cours, Le jour dormir.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 61.

REBAPTISANTS (re-ba-ti-zan), *s. m. pl.* Hérétiques des premiers siècles qui rebaptisaient.

† **REBAPTISATEUR** (re-ba-ti-za-teur), *s. m.* Synonyme de rebaptisants. On n'a point traité parfaitement de la Trinité avant les clameurs des ariens, ni de la pénitence avant que les novatiens s'élevassent contre, ni de l'efficace du baptême avant nos rebaptisateurs, BOSS. 1re *instruct. pastor.* 34 (citation de saint Augustin). || Il se dit aussi de sectes chrétiennes modernes qui rebaptisent. Après tout, comment ces nouveaux rebaptisateurs [les frères de Bohême] ne se firent-ils pas rebaptiser eux-mêmes? BOSS. *Var.* XI, 176.

† **REBAPTISATION** (re-ba-ti-za-sion), *s. f.* Action de rebaptiser. La dispute de la rebaptisation a commencé sous le pape saint Étienne, BOSS. *Var.* XV. Auxilius ajoute que les réordinations sont un crime semblable aux rebaptisations, FÉN. t. II, p. 80.

REBAPTISÉ, ÉE (re-ba-ti-zé, zée), *part. passé.*

REBAPTISER (re-ba-ti-zé), *v. a.* Baptiser de nouveau. On sait assez que l'Église romaine n'a jamais rebaptisé ceux qui avaient été baptisés par qui que ce fût au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, BOSS. *Var.* XI, 176. Après que la question du baptême des hérétiques avait été si bien éclaircie, ils [les frères de Bohême] furent si ignorants qu'ils rebaptisèrent tous ceux qui venaient à eux des autres Églises, ID. *ib.* Vous auriez voulu que la grande duchesse [entrée dans la religion grecque] eût été rebaptisée dans Sainte-Sophie; rebaptisée, dites-vous? oh! monsieur, l'Église grecque ne rebaptise point; elle regarde comme très-bon et très-authentique tout baptême administré dans les autres communions chrétiennes, *Catherine II à Voltaire*, 7 janv. 1774.

— HIST. XIII° s. Proi [je prie] que [l'Amour] fierté brise, Orguel rebaptise [change], Face devenir Pitié et franchise, *Ms. de poésies franç.* avant 1300, t. III, p. 1276, dans LACURNE. || XVI° s. Ils alleguent saint Paul avoir rebaptizé ceux qui avoient une fois esté baptisez du baptesme de saint Jean, CALV. *Instit.* 1060. C'est un discours auquel il [la Boétie] donna le nom *la Servitude volontaire;* mais ceux qui l'ont ignoré l'ont bien proprement depuis rebaptisé en aultre lettre : *le Contre un*, MONT. I, 206.

RÉBARBATIF, IVE (ré-bar-ba-tif, ti-v'), *adj.* Rude, repoussant comme un visage à barbe hérissée. Mais le vilain rébarbatif [Charon] Plus qu'aucun batelier des nôtres, Pousse les uns, frappe les autres, Et ne passe que qui lui plaît, SCARRON, *Virg.* VI. J'ai par complaisance, Pour plaire à la cadette, été folâtre et vif, Et, pour plaire à l'aînée, été rébarbatif, DUFRÉNY, *Dédit*, I, 12. Le maître du lieu, vieux Turc à la mine rébarbative, était assis dans un grenier, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. || Fig. Voilà des mots qui sont trop rébarbatifs; cette logique-là ne me convient point, MOL. *Bourg gent.* II, 6.

— REM. Ne dites pas rébarbaratif, qui est un barbarisme, bien qu'on le trouve dans la Fontaine : Il entre: ah! que sa barbe est rébarbarative! *Florent.* I, 6.

— HIST. XV° s. Je vois ces vilains trop volontiers qui s'appuyent sur ces creneaux.... veez les; ils sont plus rebarbatifs que singes qui mangent poires et enfans leur veulent tolir [enlever], FROISS. II, III, 38. || XVI° s. Martius, avec un ton de voix forte et un visage rebarbatif, monstra une asseurance approchante du mespris et de contemnement, AMYOT, *Coriol.* 26. Si le minois du medicin chagrin, tetricque, reubarbatif, catonian, mal plaisant, mal content, severe, rechigné, contriste le malade, RAB. IV, *Épître au cardinal de Chastillon.* Je laisse à part le nombre de leurs pilulles [des médecins] ....et ceste grimace rebarbatifve et prudente de leur port et contenance, MONT. III, 213.

— ÉTYM. Dérivé de *rebarbe*, qui se disait au XVI° siècle avec un sens analogue, et qui, formé de *re* et *barbe*, signifie : qui oppose barbe à barbe.

† **REBARBE** (re-bar-b'), *s. f.* Dans les fromageries de Roquefort, rebarbe blanche, raclure du fromage dont on fait des pains cylindriques pour la consommation locale ; rebarbe rouge, produit d'un second grattage, ainsi dit à cause de sa couleur.

† **REBARDER** (re-bar-dé), *v. a.* Terme de jardinage. Tirer d'une planche un peu de terre, pour retenir dans le milieu l'eau des arrosements et de la pluie.

† **REBASSINER** (re-ba-si-né), *v. a.* Bassiner de nouveau.

— HIST. XVI° s. Pour renouveller la chaleur du lict, en le rebassinant souventesfois, afin de tenir la semence [des vers à soie] egalement chaude, O. DE SERRES, 478.

† **REBAT** (re-ba), *s. m.* Terme de fauconnerie. Se dit de l'autour qu'on lance une seconde fois.

— HIST. XVI° s. Les morions, les piques des soldars, Frappez menu des flames etherées.... Et du rebat [reflet] du soleil radieux Une lumiere envoyent dans les cieux, RONS. 602.

REBÂTI, IE (re-bâ-ti, tie), *part. passé* de rebâtir. Ce fut Hircan qui.... prit Samarie, l'éternelle ennemie de Jérusalem, rebâtie ensuite par Hérode et appelée Sébaste, VOLT. *Philos. Bible expl. Machab.*

REBÂTIR (re-bâ-tir), *v. a.* || 1° Bâtir de nouveau. Elle [Stagire] avait été ruinée par Philippe, roi de Macédoine; mais Alexandre la fit rebâtir, à la prière d'Aristote, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. II, 5. Il faut que je vous dise, pour vous amuser, que le roi de Prusse m'a mandé qu'on avait rebâti huit mille maisons en Silésie; la réponse est bien naturelle : Sire, on les avait donc détruites..... VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 24 sept. 1766. On ne veut point abattre une ville immense et irrégulière pour la rebâtir au cordeau, ID. *Dict. phil. Polythéisme.* || 2° *V. réfl.* Se rebâtir, être rebâti. Les maisons se rebâtissaient rapidement. || Fig. Se refaire, changer ce qu'on est. Que voulez-vous, monsieur? je ne puis pas me rebâtir moi-même; et tout ce que je puis faire, c'est de convenir de mon crime, BOIL. *Lett. à Brossette*, 42.

— HIST. XVI° s. Les murailles de la ville d'Athenes se rebastissoient de l'argent que Pharnabazes leur fournissoit, AMYOT, *Agés.* 37.

— ÉTYM. *Re...*, et *bâtir;* wallon, *ribati.*

† **REBATTAGE** (re-ba-ta-j'), *s. m.* Action de rebattre. || Terme d'artillerie. Opération qui a pour objet de polir la surface des boulets.

† **REBATTERET** (re-ba-te-rè), *s. m.* Outil pour façonner l'ardoise.

† **REBATTEMENT** (re-ba-te-man), *s. m.* Terme de blason. Il se dit de plusieurs divisions extraordinaires de l'écu, où les figures sont opposées.

— ÉTYM. *Rebattre.*

† **REBATTOIR** (re-ba-toir), *s. m.* Instrument pour rebattre les carreaux.

REBATTRE (re-ba-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme battre. || 1° Battre de nouveau. On bat cet enfant, et on le rebat sans cesse. Rebattez cet habit, il est encore plein de poussière. || Fig. Il doit y avoir à limer et rebattre avant de livrer mon ouvrage au public, P. L. COUR. *Lett.* II, 4. || Rebattre un matelas, en battre la laine après l'avoir ouvert, et le refaire. || Rebattre un tonneau, en resserrer les douves. || Repiquer les meules d'un moulin. || Rebattre une place, y diriger de nouveau le feu du canon. || 2° Rebattre les cartes, les mêler une seconde fois. || 3° Parcourir de nouveau. La cavalerie rebattit la plaine. || Terme de chasse. Rebattre ses voies, en parlant du chien, revenir sur ses pas. || Rebattre ses voies, se dit aussi d'une bête chassée. || Les chiens courants rebattent, quand ils prennent le contre-pied en criant, comme s'ils allaient dans le droit. || 4° Fig. et familièrement. Rebattre les oreilles, répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse. Il m'en a souvent rebattu les oreilles, HAMILT. *Gramm.* 7. || On dit dans le même sens : rebattre quelque chose. Je suis persuadé qu'il y a inconvénient dans les grandes affaires à rebattre le passé, si ce n'est pour mémoire, et simplement autant qu'il peut avoir rapport à l'avenir, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 148, dans POUGENS. Hâte-toi, mon ami, tu n'as pas tant à vivre; Je te rebats ce mot; car il vaut tout un livre, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Faut-il vous le rebattre Aux oreilles cent fois, et crier comme quatre? MOL. *Tart.* V, 3. Vous me rebattez deux ou trois fois que je commence toujours mes lettres par vous demander où vous êtes, SÉV. *à d'Hérigoyen*, 14 juin 1687. Je me donnai tant de peine, qu'à force de lui rebattre la même chose, je parvins insensiblement à lui rendre mes leçons utiles, LESAGE, *Estev. Gonz.* 46. || 5° Se rebattre, *v. réfl.* Se battre de nouveau.

— HIST. XVI° s. Tant de feux, tant d'esclairs, tant de pluye et de vents, Rebatans à l'envi ma nacelle brisée, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *prière.* Depuis M. l'admiral fit jetter des gardes plus grosses de nuict aux passages, et rebattre les champs plus souvent, LANOUE, 665. L'obscurité de la nuict et la violence des vagues que la coste rompoit et rebatoit avec un grand bruit.... AMYOT, *Pyrrh.* 32. Une dague mousse et ayant le trenchant rebattu, ID. *Artax.* 14. Le chasteau pris, les assiegez reconnurent leur perte, le rebattirent de coups de canon.... D'AUB. *Hist.* I, 27. À un esprit si indocile [que le mien].... fault rebattre et resserrer, à bons coups de mail, ce vaisseau qui se desprend, se descoust.... MONT. IV, 206.

— ÉTYM. *Re...*, et *battre;* wallon, *ribatt.*

REBATTU, UE (re-ba-tu, tue), *part. passé* de rebattre. || 1° Qui a été battu de nouveau. Battu et rebattu. || 2° Il se dit d'un chemin par où l'on passe beaucoup. Il faut suivre un sentier qui soit moins rebattu, RÉGNIER, *Sat.* II. || 3° Avoir les oreilles rebattues d'une chose, être las de l'entendre répéter. Mais cette morale est-elle quelque chose dont tout le monde n'eût les oreilles rebattues? MOL. *Tart. préface.* S'il [Ravaillac] n'avait jamais entendu justifier dans les conversations le crime de Jean Châtel, s'il n'avait pas eu les oreilles rebattues des maximes fanatiques de la Ligue, il n'eût jamais commis ce parricide, VOLT. *Henr. Diss. mort Henri IV.* || On dit de même : être rebattu d'une chose, avoir l'esprit rebattu d'une chose. Il y avait longtemps qu'Alexandre avait l'esprit rebattu des plaintes de sa mère, VAUGEL. *Q. C.* 563. Oui, si je n'étais plus de tes cris rebattu, Et qu'on te vît changer d'humeur et de méthode, MOL. *Amph.* I, 4. Je suis si rebattue de ces discours que je n'en puis plus, SÉV. 16 juin 1677. || 4° Répété à satiété. Ce discours rebattu Lasserait une austère et farouche vertu, CORN. *Sertor.* III, 2. S'il est un conte usé, commun et rebattu, LA FONT. *Matr.* Ces chimères [la diète européenne et la paix perpétuelle] avaient été souvent rebattues par l'abbé de Saint-Pierre dans plusieurs de ses petits livres, VOLT. *Frag. sur l'histoire*, XVIII.

REBAUDI, IE (re-bô-di, die), *part. passé.*

REBAUDIR (re-bô-dir). || 1° *V. a.* Terme de chasse. Exciter les chiens par des caresses. || 2° *V. n.* On dit que les chiens rebaudissent, lorsqu'ils lèvent la queue ; ce qui fait juger qu'ils rencontrent.

— HIST. XVI° s. En retirant vostre vieux chien, faut pousser le jeune devant, et le rebaudissant des termes que j'ai dicts cy-dessus, CHARLES IX, *Chasse royale*, XXVII.

— ÉTYM. Voy. ÉBAUDIR, *rebaudir* étant, comme *ébaudir*, formé de *baud.*

REBEC (re-bèk), *s. m.* Instrument de musique de la famille du violon, tombé en désuétude; il était monté de trois cordes seulement. On a fait usage du rebec pendant tout le moyen âge, et il ne fut définitivement abandonné qu'au commencement du XVIII° siècle. Me rendre.... Le ventre creux comme un rebec, RÉGNIER, *Ép.* III. || Proverbe. Sec comme un rebec. La bourse, il ne l'a pas trop bien ferrée ; de ce côté-là il est sec comme rebec, et plus plat qu'une punaise, A. DE MONTLUC, *la Comédie des Prov.* (1616), I, 3.

— HIST. XIV° s. Un nommé Ysambart jouoit d'une rebebe, DU CANGE, *rebeca.* || XV° s. Qui s'endort au son du rebec, COQUILLART, *le Blason des armes et des dames.* || XVI° s. Elle avoit visaige de rebec, RAB. II, 3 (dit ainsi à cause des figures grotesques qu'on taillait sur les manches des rebecs).

— ÉTYM. Bourg. *rebay;* prov. *rabey;* espagn. *rabel;* port. *rabil*, *arrabil*, *rabeca;* ital. *ribeca*, *ribeba;* de l'arabe *rabeb*, espèce de violon à une ou à deux cordes.

† **REBELLATION** (re-bèl-la-sion), *s. f.* Action de se révolter.

— HIST. XV° s. Rebellations que les gens du duc de Montferrat avoient fait au roy de France, *Hist. des Loys 3 de Bourbon*, p. 383, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Rebeller.*

REBELLE (re-bè-l'), *adj.* || 1° Qui se soulève contre une autorité légitime. Vous ne deviendrez pas rebelle à sa puissance [de votre père], CORN. *Hor.* I, 4. Ce fut incontinent après la défaite de Cannes qu'elle [Rome] assiégea Syracuse et Capoue, l'une infidèle aux traités et l'autre rebelle, BOSS. *Hist.* III, 6. Il ne faut point s'étonner, s'ils [les Anglais, devenus hérétiques] perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres, ID. *Reine d'Anglet.* Le chanoine, surpris de la foudre mortelle [la bénédiction], Se dresse, et lève en vain une tête rebelle, BOIL. *Lutr.* V. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, présenta son fils à l'armée, le fit reconnaître chef du parti [protestant]; de sorte que Henri IV, le meilleur des rois de France, fut, ainsi que le bon Louis XII, rebelle avant que de régner, VOLT. *Mœurs*, 171. Ces peuples [les Suisses, soulevés contre l'Autriche], que l'on regardait comme rebelles, parce qu'ils n'étaient pas encore les plus forts, DUCLOS, *Œuvr.* t. V, p. 54 || Les esprits rebelles, les démons. || 2° Par analogie, il se dit d'un soulèvement moral contre ce qui est comparé à une autorité. Jamais à ses désirs mon cœur ne fut rebelle, CORN. *Poly.* II, 1. Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans, À leurs fameux époux vos aïeules fidèles Aux douceurs des galants furent toujours rebelles? BOIL. *Sat.* V. Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours, Voulez-vous sans pitié, laisser finir vos jours? RAC. *Phèdre*, I, 3. Ne trouvant que des cœurs.... rebelles aux vérités qu'il leur annonçait, MASS. *Carême, Dégoûts.* || Rebelle à, avec un infinitif. Ne soyez pas rebelle à seconder mes vœux, CORN. *le Ment.* V, 7. || En style de dévotion, la chair est rebelle à l'esprit, les sens se révoltent contre l'âme. || 3° Dans le style de la galanterie, qui ne cède pas à l'amour, qui ne répond pas à l'amour. Attale : La qualité de roi qui me rend digne d'elle.... — Flaminius : Ne rendra pas son cœur à vos vœux moins rebelle, CORN. *Nicom.* IV, 5. Vos yeux ont su dompter ce rebelle courage, RAC. *Phèdre*, V, 3. || 4° Fig. Il se dit des choses qui n'obéissent pas, ne se laissent pas manier. Mais lorsqu'on la néglige, elle [la rime] devient rebelle, Et pour la rattraper le sens court après elle, BOIL. *Art p.* II. || Des pieds rebelles, des pieds qui n'obéissent pas aux leçons de la danse. Ma robe rend mes pieds rebelles ; Un peu plus haut relevons-la, BÉRANG. *Éducation.* || Difficile à guérir. Un ulcère rebelle. Dans les fièvres intermittentes rebelles, GENL. *Mais. rust.* t. II, p. 349. || Difficile à traiter. Un sujet rebelle à la poésie. || Terme de métallurgie. Métaux rebelles, métaux qui résistent à l'action du feu. Les plus rebelles de toutes les mines de cuivre, les plus difficiles à extraire, les plus dispendieuses à traiter, BUFF. *Min.* t. V, p. 165. || 5° *S. m.* et *f.* Un rebelle, une rebelle, celui, celle qui se révolte. Il revenait au fort quand une sentinelle Dans l'ombre de la nuit reconnut le rebelle, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* III, 3. Cette seule rebelle, entre tous mes sujets, Censure mes édits, attaque mes projets, ROTR. *Antig.* IV, 6. Il [Charles I^er^] a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître, BOSS. *Reine d'Anglet.* Des rebelles ramenés par la douceur, ou réduits à l'obéissance par la force, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 1. Comment! battre un huissier! mais voici la rebelle, RAC. *Plaid.* II, 5. Ces sciences [les mathématiques] ont eu jusqu'à présent si peu de réputation d'utilité que la plupart de ceux qui s'y sont appliqués ont été des rebelles à l'autorité de leurs parents, FONTEN. *Hartsoeker.*

— HIST. XIII^e s. C'est à entendre quant il font tenir en lor terre l'establissement; car, s'il en sunt rebelle ou negligent, et il rois, par lor defaute, y met la main, il en pot lever les amendes, BEAUM. XLIX, 4. || XIV^e s. Et quand nous i venimes, Diex si bien nous aida; Tolue lui estoit icelle ville là, Et li estoit rebelle, ne vous mentirai jà, *Baud. de Seb.* IX, 859. Or sont devant Nimaye li prinche et li baron; Li rebelle bourgois s'escrient à haut ton : Ahi ! sire Esmeret.... *ib.* IV, 209. || XV^e s. Les maroniers [mariniers] de ce faire furent tout rebelles, FROISS. II, II, 22. || XVI^e s. Ne cachez pas un cueur dur et rebelle Sous tel beauté, MAROT, I, 352. Il s'en retourna contre les rebelles, AMYOT, *Péric.* 44. Chancre rebelle et malin, PARÉ, V, 25. Elle sçait, la rebelle ingratement hautaine, Si mon cœur, son esclave, est ferme à l'adorer, DESPORTES, *Imitation de la complainte de Bradamant.*

— ÉTYM. Lat. *rebellis*, de *re*, et *bellum*, guerre : qui recommence la guerre.

REBELLÉ, ÉE (re-bèl-lé, lée), *part. passé* de rebeller. Qui s'est révolté. Que le Tage et le Pô, contre toi rebellés, Te reprennent les biens que tu leur as volés! MAIRET, *Sophon.* V, 9.

† **REBELLEMENT** (re-bè-le-man), *s. m.* Action de se rebeller.

— HIST. XV^e s. Or vous parlerons du duc de Lancastre, qui estoit sur les marches d'Escosse en ces jours que ces aventures avinrent et cils rebellemens du peuple en Angleterre, FROISS. II, II, 116.

REBELLER (SE) (re-bèl-lé), *v. réfl.* Devenir rebelle. Je dois vous avertir en serviteur fidèle, Qu'en sa faveur déjà la ville se rebelle, CORN. *Poly.* III, 5. Tenez, monsieur, son petit cœur projette En secret de se rebeller, DANCOURT, *Enf. de Paris*, III, 14. || Fig. Et faire avecque blâme Se rebeller mon âme Contre ma guérison, MALH. V, 22. Si contre cet arrêt le siècle se rebelle, À la postérité d'abord il en appelle, BOIL. *Art p.* III.

— REM. À propos des vers de Corneille, Voltaire remarque que se rebeller ne se dit plus, mais qu'il devrait se dire puisqu'on a rebelle et rébellion. Il se dit en effet, bien qu'un peu vieilli, et que se révolter prenne souvent sa place.

— HIST. XI^e s. Encontre mei reveleront li Saisne, *Ch. de Rol.* CCVI. || XII^e s. Pur quei as feit cunjureisun encuntre mei, tu e li fiz Ysai, e pain li dunas e la spee Goliath, pur reveler encunstre mei? *Rois*, p. 87. || XIII^e s. Comme cil dou commun de nostre ville de Bruges se rebelassent encontre nous.... TAILLIAR, *Recueil*, p. 347. || XIV^e s. En alant les frapoit et blessoit tellement, Que contre lui n'osoient reveler nullement ; Ains tous li plus hardis li disoit : Je me rent, *Guescl.* 1437. || XVI^e s. En toutes nos afflictions, nous ne pouvons sans iniquité murmurer ne rebeller, CALV. *Instit.* 557. La chair, si elle n'estoit en ceste maniere reprimée, s'escarmoucheroit et se rebelleroit outre mesure, ID. *ib.* 728. S'il est permis au subject de se rebeller et armer contre son prince pour la deffense de la religion, MONT. II, 443.

— ÉTYM. Lat. *rebellare*, de *rebellis*, rebelle.

RÉBELLION (ré-bèl-li-on), *s. f.* Acte de rebelle. Des retours soudains, des changemens inouïs ; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je voudrais inspirer, non ressentir l'effroi, Et la rébellion se tairait devant moi, M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 2. || Fig. La rébellion des sens contre la raison, se dit des sens qui refusent d'obéir à la raison. Et mon devoir confus, languissant, étonné, Cède aux rébellions de mon cœur mutiné, CORN. *Cinna*, I, 2. Comme on ne cesse dans ce livre d'instruire le peuple sur la rébellion qu'on fait à la grâce, BOSS. *Avert. sur le livre Réflex. mor.* IV. || Terme de jurisprudence. Opposition par voie de fait à l'exécution d'un acte juridique. ....je sais que, pour un million, Vous ne voudriez pas faire rébellion, MOL. *Tart.* V, 4.

— SYN. RÉBELLION, RÉVOLTE. Ces deux mots ont pris une signification très-voisine. La seule nuance qu'on y trouve, c'est que révolte est de tous les styles, et que rébellion appartient surtout au style élevé.

— HIST. XIV^e s. En celui qui est sobre, concupiscence ne fait nulle rebellion contre raison, ORESME, *Eth.* 32. À tous ceux de la ville veuillez faire pardon, Qui contre vous ont fait grande rebellion, *Guescl.* 14017. || XV^e s. Pour la doute des rebellions ils y establirent [à Évreux] de bonnes gens d'armes, FROISS. II, II, 27. || XVI^e s. Je ne me plains pourtant d'une peine si dure ; Mais, helas ! je me plains de ce que je l'endure Non par rebellion, mais par fidelité, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, XXIV.

— ÉTYM. Lat. *rebellionem*, de *rebellis*, rebelle.

† **RÉBELLIONNAIRE** (ré-bèl-lio-nè-r'), *s. m.* Terme de jurisprudence. Celui qui fait rébellion.

† **RÉBELLIONNER (SE)** (ré-bèl-lio-né), *v. réfl.* Néologisme. Faire rébellion. Le peuple n'affecte de crier à la famine que pour se rébellionner contre le gouvernement actuel, BABŒUF, *Pièces*, I, 132.

† **RÈBELUN** (rè-be-lun), *s. m.* Dans les fromageries de Roquefort, produit d'un premier grattage, qui d'ordinaire est réservé pour la nourriture des porcs.

REBÉNI, IE (re-bé-ni, nie), *part. passé* de rebénir. || Rebénit, rebénite est un autre participe, qui se dit des choses que l'Église rebénit.

REBÉNIR (re-bé-nir), *v. a.* || 1° Bénir de nouveau. Le cardinal de Bouillon fit, ce jour-là même, la cérémonie de rebénir la grande église d'Utrecht, qui fut rendue aux catholiques, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 241. || 2° Exprimer de nouveau ses sentiments de satisfaction. La France, oubliant ses douleurs, Le rebénira [le coq], libre et fière, BÉRANG. *Vieux drap.*

REBÉQUÉ, ÉE (re-bé-ké, kée), *part. passé* de rebéquer. Rebéqué contre son maître.

REBÉQUER (SE) (re-bé-ké. La syllabe *bé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je me rebèque ; excepté au futur et au conditionnel : je me rebéquerai), *v. réfl.* Terme familier. Répondre et tenir tête à un supérieur. M. Simon, auteur d'une traduction du Nouveau Testament que M. le Cardinal de Noailles et M. de Meaux condamnèrent par des instructions pastorales.... il se rebéqua par des remontrances, ST-SIM. 414, 244. Sa fatuité [de Lanjamet] se rebéquait à l'écart en insolence, mais ménagée avec art, quand il n'était pas content des gens, ID. 199, 155. || Il se prend neutralement. J'eus un peu de peine à passer à la profession, parce que je rebéquais trop aux affronts, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 181, dans POUGENS. Chacun rebèque, et je vous avertis Que, si la chose en cet état demeure.... VOLT. *Droit du seigneur*, I, 5. Son œil [de Mlle Gaussin qui jouait Zaïre] noir, tendre et bien fendu, Sa voix et sa grâce intrinsèque Ont mon ouvrage défendu Contre l'auditeur qui rebèque, ID. *Ép. déd. Zaïre.*

— HIST. XV^e s. Et pour ce bernardz, Coquillards, Rebecquez-vous de la montjoie, Qui desvoye Votre proye, VILLON, *Le jargon et jobelin.* || XVI^e s. Si on les veut amiablement reprendre, ils se rebecquent, et prennent cela de mauvaise part, comme si leur age n'estoit sujet à errer, LANOUE, 269. Le ver, avorton de la terre, Se rebecque alors qu'on le serre, DESPORTES, *Œuv. chrest. Plainte de l'autheur.*

— ÉTYM. *Re*..., et *bec* ; génev. *rebéquer* se dit des aliments, être antipathique, dégoûter ; ital. *ribeccare*, *rimbeccare*.

† **REBIFFER (SE)** (re-bi-fé), *v. réfl.* Terme populaire. Regimber, ne pas vouloir, refuser. N'avez-vous pas conscience de vous rebiffer contre un pauvre valet qui vous remontre si bonnement vos sottises? *Théât. ital.* dans LE ROUX, *Dict. comique.* || Se rengorger. Un soldat qui se rebiffe sous les armes est un homme dont le port est martial.

— HIST. XIII^e s. Bien li keurt [lui court] sus, bien le rebiffe; Nel prise pas une viés biffe [espèce de drap], DU CANGE, *biffa.* Et si ont si grans bouches, et le nez si rebiffé [épaté], et les levres si grosses..., MARC POL, p 685.

— ÉTYM. *Re*..., et l'anc. franç. *biffe*, sorte d'étoffe : *desbiffer*, déranger les plis de l'étoffe, et *rebiffer*, la remettre en ses plis, d'où se rengorger, ou la rebrousser, d'où les sens de rabrouer (voy. BIFFER, à l'étymologie).

† **REBINAGE** (re-bi-na-j'), *s. m.* Nouveau binage, troisième labour

† **REBINER** (re-bi-né), *v. a.* Faire un rebinage, biner de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Celuy qui prend à faire vigne à partie ou autrement, est tenu de les tailler et adresser en saison deue, et outre ce de les faire fouir devant le premier jour de may, biner devant la magdeleine, et rebiner devant vendange, *Coust. gén.* t. I, p 884.

REBLANCHI, IE (re-blan-chi, chie), *part. passé*

REBLANCHIR (re-blan-chir), *v. a.* Blanchir de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Il la faut auparavant parfumer [la chambre], et tout reblanchir avec de la chaux, PARÉ, XXIV, 10. Les linges seront curieusement reblanchis, estans sales, O. DE SERRES, 880.

† **REBLANDIR** (re-blan-dir), *v. a.* Terme vieilli. Faire de nouvelles caresses. Reblandir et reflatter, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 36.

— HIST. XVI^e s. Pour reblandir le menu peuple d'un mot plus doux, nous disons tiers-estat, PASQUIER, *Recherches*, II, 7.

— ÉTYM. *Re*..., et lat. *blandus*, qui caresse (voy. BLANDICE).

† **RÈBLE** (rè-bl'), *s. m.* voy. RIÈBLE.

† **REBLESSER** (re-blè-sé), *v. a.* Blesser de nouveau.

— HIST. XIII^e s. Pensers.... Qui reblessent son ame.... DESPORTES, *Élégies*, II, 5, *Advanture première.* Si la fleche d'amour avec sa pointe d'or Pour une autre Daphné le reblessoit encor, BERTAUT, *Sur les dern. amours de Desportes*, dans DESPORTES. De son premier essai n'ayant donné assez avant, il se reblecea bien fort à deux ou trois fois après, MONT. II, 384.

† **REBOIRE** (re-boi-r'), *v. a.* Il se conjugue comme boire. || 1° Boire une seconde fois. Il en but avec eux : il leur en fit reboire encore, VOLT. *l'Ingénu*, I. || 2° Reprendre des habitudes d'ivrognerie. Il avait cessé de boire, mais il reboit. || 3° Se dit du grain, quand il s'humecte dans l'endroit où le brasseur le fait germer.

— HIST. XVe s. Et puis s'abaissa et se plorgea son visage en l'eau, et commença à boire et à reboire, tant que il en valut pis, FROISS. III, IV, 20. || XVIe s. Gaignons ce jour icy, trompons nostre trepas; Peut estre que demain nous ne reboirons pas, RONS. 139. A toutes les fois que l'envie Te prendra de boire, reboy, ID. 366.

— ÉTYM. *Re*..., et *boire*; wallon, *ribeur*.

† **REBOISEMENT** (re-boi-ze-man), *s. m.* Action de reboiser.

† **REBOISER** (re-boi-zé), *v. a.* Planter ou semer des arbres sur des terrains où ont déjà existé des forêts.

— ÉTYM. *Re*..., et *bois*.

† **REBOND** (re-bon), *s. m.* Saut que fait la balle quand elle a touché la terre, un mur. || Bond en arrière. On voit que [dans le choc longitudinal de deux barres élastiques] il y a un rebond, SAINT-VENANT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 1109.

— HIST. XVIe s. Rebond, OUDIN, *dict.*

— ÉTYM. *Re*..., et *bond*.

REBONDI, IE (re-bon-di, die), *adj.* || 1° Terme familier. Arrondi par embonpoint, en parlant des parties charnues du corps. Il y avait [dans l'antichambre du contrôleur général] des visages encore plus pleins, des ventres plus rebondis, des mines plus fières que mon homme aux huit millions, VOLT. *l'H. aux 40 écus, audience.* || Il se dit aussi des personnes. La voilà, pour conclusion, Grasse, mafflue et rebondie, LA FONT. *Fabl.* III, 17. Le petit homme rebondi ne fait qu'un saut, et court embrasser son ancien camarade, VOLT. *Jeannot et Colin.* Buvez, mes anges, buvez; que Mme d'Argental revienne [des eaux] aussi rebondie que l'abbé de Bernis, ID. *Lett. d'Argental*, 20 juin 1748. || 2° Par analogie, il se dit de choses renflées. Ou sur la couche rebondie D'un procureur génovéfain, GRESSET, *Ombres.* Je regardais ce rouleau d'argent qui était sur la table, il me paraissait si rebondi : quel dommage de le perdre! MARIV. *Pays. parv.* part. I.

— HIST. XVe s. Nous sommes legiers — Comme biches. — Rebondis comme belles miches, VILLON, *Baillev. et Malep.* || XVIe s. Tout potelé, grasselet, rebondi, RONS. 120. Voyant ces nonnes fraisches, blanches, refaites, rebondies, DESPER. *Contes*, LXIV.

— ÉTYM. *Rebondir*; ce qui est *rebondi* faisant *rebondir* la main qui presse.

REBONDIR (re-bon-dir), *v. n.* || 1° Faire un ou plusieurs bonds. La balle a rebondi. De rochers en rochers et d'abîme en abîme, Il tombe, il rebondit, il retombe.... LAMART. *Médit.* II, *la Chute du Rhin à Lauffen.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° Se rebondir, *v. réfl.* Devenir rebondi. *Compte à jamais au moins sur ma reconnaissance* (Alzire), est un vers faible et plat, s'il est seul..... mais ces vers plats se rebondissent du voisinage des autres : Compte à jamais au moins sur ma reconnaissance, Sur la foi, sur les vœux qui sont en ma puissance, etc. VOLT. *Lett. Thiriot*, 16 mars 1736.

— REM. Rebondir est employé improprement dans les vers suivants pour désigner ce qui plie et se relève. ....Comme le roseau, vain jouet de l'orage, Qui plie et rebondit sous la main des passants, Mon cœur revient à Dieu, plus docile et plus tendre, LAMART. *Méd.* II, 14.

— HIST. XIIe s. E cume l'arche vint en l'ost, li poples Deu duna un merveilleus cri, que tute la terre rebundi, *Rois*, p. 15. || XIIIe s. Dedans la maistre porte fu grans l'abateïs, Et li Turc se rescrient, s'ont François rebondis [repoussé], *Ch. d'Ant.* VI, 94. || XIVe s. Et au commencement doit l'en rebondir l'eaue sur la teste et le col de l'esprevier, à une vergette, pour le moullier, *Ménagier*, III, 2. || XVIe s. Contre une place creuse la voix de l'homme rebondit voulentiers et fait ung echo, PALSGR. p. 680.

— ÉTYM. *Re*..., et *bondir*.

† **REBONDISSANT, ANTE** (re-bon-di-san, san-t'), *adj.* Qui rebondit. Pouls rebondissant.

REBONDISSEMENT (re-bon-di-se-man), *s. m.* Action d'un corps qui rebondit. La réflexion de la lumière suit les mêmes lois que le rebondissement de tous les corps à ressort, BUFF. *Hist. min. introd. part. exp. Œuv.* t. VII, p. 315.

† **REBONDONNER** (re-bon-do-né), *v. a.* Mettre de nouveau un bondon. On agite le vin par le bondon avec un bâton fendu en quatre qu'on fait tourner en tous sens; on rebondonne le tonneau, et le vin est ordinairement parfaitement éclairci dans l'espace de vingt-quatre heures, *Dict. des arts et mét. Cabaretier.*

REBORD (re-bor; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Bord élevé et ordinairement ajouté, rapporté. Le rebord d'une table. Il y avait devant la chambre un rebord d'une coudée, SACI, *Bible, Ézéchiel*, XL, 12. Ou de trente feuillets réduits peut être à neuf, Parer, demi-rongés, les rebords du Pont-Neuf, BOIL. *Sat.* IX. Saisie d'horreur, je tombai évanouie sur le rebord du fossé, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 35, dans POUGENS. || 2° Bord replié, renversé. Les rebords d'un manteau. L'oreille externe présente un rebord. Ils [les pétrels] ont trois doigts unis par une membrane; les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 430. || 3° Bord en saillie. Le rebord d'une cheminée. Je cherchai dans le voisinage un abri.... le seul qui pût me convenir était un petit rebord de deux pieds de largeur au plus, saillant au-dessus du précipice, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 131, dans POUGENS. || 4° Terme de serrurier. Le côté du palastre d'une serrure où est percée l'ouverture du pêne.

— ÉTYM. *Re*.., et *bord*.

REBORDÉ, ÉE (re-bor-dé, dée), *part. passé.* Robe rebordée. || Oreilles rebordées, se dit d'une forme particulière de l'oreille externe, où le rebord est très-marqué.

REBORDER (re-bor-dé), *v. a.* Mettre un nouveau bord. Reborder une jupe.

† **REBORNER** (re-bor-né), *v. a.* Borner de nouveau.

— HIST. XVIe s Reborner, COTGRAVE.

REBOTTÉ, ÉE (re-bo-té, tée), *part. passé.*

REBOTTER (SE) (re-bo-té), *v. réfl.* Remettre ses bottes.

† **REBOUCHAGE** (re-bou-cha-j'), *s. m.* Terme de peinture en bâtiments. Action de boucher les trous des bois, des murs, à l'aide du mastic, après l'impression, pour appliquer la peinture.

REBOUCHÉ, ÉE (re-bou-ché, chée), *part. passé.*

1. **REBOUCHER** (re-bou-ché), *v. a.* || 1° Boucher de nouveau. Reboucher un trou, une bouteille. || Fig. Reboucher un trou, payer une dette. Mon argent a servi à reboucher d'assez bons trous, MOL. *G. Dand.* I, 4. || 2° Se reboucher, *v. réfl.* Devenir bouché de nouveau. L'ouverture de ce tuyau s'est rebouchée.

— HIST. XVIe s. Lesquelles restitutions, estans appliquées à bons usages, serviroyent à reboucher de grandes bresches, LANOUE, 97.

— ÉTYM. *Re*..., et *boucher*.

2. **REBOUCHER** (re-bou-ché), *v. a.* Terme vieilli. Fausser, émousser. Puisse être à ta grandeur le destin si propice, Que ton cœur de leurs traits rebouche la malice, RÉGNIER, *Épît.* I. Son corps sera la cuirasse qui rebouchera tous les traits, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Se reboucher, *v. réfl.* Se fausser. L'épée s'est rebouchée.

— HIST. XIIe s. Kar rebuchié furent lur hustilz de fer, *Rois*, p. 44. || XIIIe s. Mais ele [une pierre précieuse] ne luist pas par jour; Que li solaus, c'est verité, Se li rebouque sa clarté, DU CANGE, *rebusare.* || XVIe s. Tiravant coucha sa lance en l'arrest, et en ferut le moyne; mais, rencontrant le froc horrificque, rebouscha par le fer, comme si vous frappiez d'une petite bougie contre une enclume, RAB. *Gar.* I, 43. Il disoit que, l'humaine raison estant arrivée aux causes premieres, il falloit qu'elle s'arrestast et qu'elle rebouchast, à cause ou de sa foiblesse, ou de la difficulté des choses, MONT. II, 315. Femme qui se disposa sagement aux volontés de son mari, lesquelles elle sut avec telle douceur reboucher, qu'elle gagna par une longue obeissance ce point sur lui, qu'il ne croyoit tant en nul autre qu'à elle, PASQUIER, *Lettres*, VII, 10.

— ÉTYM. *Reboucher*, *rebouquer*, c'est faire bouquer, de *re* et *bouche* : signification qui a passé au fer qui est arrêté par la résistance. En Normandie, on dit *rebouquer* pour se refuser à : *rebouquer sur les vivres, sur l'ouvrage.*

† **REBOUIL** (re-boull, *ll* mouillées), *s. m.* Sorte de laine pelade, tirée des peaux de mouton qu'on plonge dans la chaux.

REBOUILLI, IE (re-bou-lli, llie, *ll* mouillées), *part. passé.* De la viande bouillie et rebouillie.

REBOUILLIR (re-bou-llir, *ll* mouillées, et non re-bou-yir), *v. n.* Bouillir de nouveau. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action : le lait a rebouilli; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : le lait est rebouilli.

— HIST. XIIIe s. Es tentes que il firent jouste le desert, rebouli leur malice, et recomencierent folement à parler vers Dieu, *Psautier*, f° 130. || XVIe s. Au siege envoyerent des vins poussés tant aigres et rebouillis que nul n'en pouvoit boire, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 142, dans LACURNE. L'ecclesiastic et la noblesse s'y opposerent, disans qu'il ne falloit point rebouillir les articles arrestez, D'AUB. *Hist.* II, 261. Lors rebouillirés vostre sirop.... par tels reiterés rebouillemens, le sucre, petit à petit, se fourre dans le fruit, O. DE SERRES, 862.

— ÉTYM. *Re*..., et *bouillir*; wallon, *ribolir*.

REBOUISAGE (re-boui-za-j'), *s. m.* Action de rebouiser.

REBOUISÉ, ÉE (re-boui-zé, zée), *part. passé.*

REBOUISER (re-boui-zé), *v. a.* Terme de chapellerie. Nettoyer et lustrer un chapeau à l'eau simple.

— ÉTYM. *Re*..., et *bouis*.

† **REBOURGEONNER** (re-bour-jo-né), *v. n.* Bourgeonner de nouveau. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Par tel destourbier sont les pourreaux arrestés de reproduire, sans faire semblant de rebourgeonner, O. DE SERRES, 510.

1. **REBOURS** (re-bour), *s. m.* || 1° Le contre-poil des étoffes. Prendre le rebours d'une étoffe pour la mieux nettoyer. || 2° Fig. Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut. Le P. Castel a peu de méthode dans l'esprit; c'est le rebours de l'esprit de ce siècle, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 69. || 3° A rebours, *loc. adv.* A contre-poil. Vergeter du drap à rebours. || En sens contraire. Lire à rebours. Un homme d'esprit de ma connaissance voudrait qu'on étudiât et qu'on enseignât l'histoire à rebours, c'est-à-dire en commençant par notre temps et remontant de là aux siècles passés; cette idée me paraît très-juste et très-philosophique, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 169, dans POUGENS. || Fig. Tout ce que vous avez été durant vos jours, C'est-à-dire un esprit chaussé tout à rebours, MOL. *l'Ét.* II, 14. Les esprits à rebours, comme le sien, ne veulent jamais ce qu'on veut et veulent toujours ce qu'on ne veut pas, BRUEYS, *Grondeur*, I, 4. Vous prenez toujours les conseils à rebours, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. IV, p 44, dans POUGENS. || 4° Au rebours, *loc. adv.* Au contraire, au contre-pied Le vrai secret pour avoir de la santé est que le corps soit agité et que l'esprit se repose.... pour l'ordinaire il nous arrive tout au rebours : lorsque nous pensons nous reposer, nous nous travaillons le plus, VOIT. *Lett.* 44. Car je doute à présent si vous aimez Lucrèce, Et vous vois si fertile en semblables discours [mensonges], Que, quoi que vous disiez, je l'entends au rebours, CORN. *Ment.* V, 4. Ils usent leurs souliers, et conservent leur âne! Nicolas, au rebours; car, quand il va voir Jeanne, Il monte sur sa bête, et la chanson le dit, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Un père d'ordinaire A son fils, tout au moins, fournit le nécessaire; Ici, tout au rebours, le fils depuis dix ans.... DESTOUCH. *Phil. mar.* III, 13. || 5° A rebours de, au rebours de, *loc. prép.* Contrairement à. Tout au rebours de la bonne donzelle, LA FONT. *Gag.* Je sortirai d'une maison où tout va au rebours du sens commun, DIDEROT, *Père de famille*, III, 4. Je me sens là-dessus tout à rebours des autres hommes, J. J. ROUSS. *Prom.* 7.

— HIST. XIIe s. Qar issir [sortir] les ferai de lor paix à rebors [je les ferai écorcher], *Sax.* XXVII. || XIIIe s. U il aura hastif securs, U li esteut [il lui faut] vivre à rebars, MARIE, *Gugemer.* Trestout me vient arrebours, Tout adès sui esmaiiés, Que tous jours sui pourlongniés [éloigné] De joie avoir et secours, MÄTZNER, p. 61. On doit plaindre, et s'est honte à tous bons trouveours, Quant bonne matere est ordenée à rebours, ADAM DE LA HALLE, *le Roi de Sezile*, dans RUTEBEUF, t. I, p. 428. Dont evient que là où la lune est l'an prime, elle sera l'an après xj jors plus arrieres au rebours dou calendrier, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 143. Ainsi se departi la cours; Cele feste fu à rebous, Il i ot plus ploure que ris, *Bl. et Jehan*, v. 3436. Et demeure li cuers [le cœur] au cors de l'home à rebous; car li chiés [la tête] demeure par devers les piés, et li rachine [la racine] par devers le chef, ALEBRANT, f° 40, *verso.* || XVe s. Mais j'ai tousjours au par aller Le rebours de ma voulenté, CH. D'ORL. *Ball.* 17. || XVIe s. Je suis au rebours des aultres, car.... MONT. I, 31. Considerer et juger de dangier est aucunement le rebours de s'en estonner, ID. IV, 3. Ceste espreuve leur tourna tout au rebours de l'esperance de ceulx qui y furent envoyés pour cest effect, AMYOT, *Péric.* 61

— ÉTYM. Bourg. *rebor*; bas-lat. *reburrus*, *rebursus*, hérissé. D'après Diez, ce mot vient de *re* et de l'allem. *Borste*, poil, soie, dont le radical se trouve dans *brosse*, *broussaille*.

2. **REBOURS OURSE** (re-bour, bour-s'), *adj.* || 1° Terme familier. Qui est à contre-poil, revêche, peu traitable. Humeur rebourse. Maître Isaac Gri-

pon, d'une âme fort rebourse, Ferme, depuis un an, les cordons de la bourse, VOLT. *la Femme qui a raison*, I, 3. Demandez à vos agréables s'il est aisé d'étaler son caquet avec un esprit aussi rebours que celui-là, J. J. ROUSS. *Émile*, V. || 2° Cheval rebours, cheval qui s'arrête, recule, ou rue, en dépit des corrections. || 3° Bois rebours, ou de rebours, bois qui est rempli de nœuds, et dont les fibres ne sont pas droites, de sorte qu'on a de la peine à le travailler. Le bois du tronc dont la croissance est beaucoup retardée, devient noueux, rebours, et presque impropre à toute autre chose qu'à brûler, BOSC, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1er sem. p. 368.

— HIST. XIIe s. Vus querez la meliée, s'od arme i alez [si vous y allez avec arme]; Vostre espée est reburse [émoussée], ses brans est acerez; S'il traist sur vus s'espée, sustenir nel purrez, *Th. le mart.* 36. || XIIIe s. Qui donne benefice pour epargnier sa bourse, Je di que ceste paie est parverse et rebourse, Et si pert Dieu et s'ame qui tel avoir embourse, J. DE MEUNG, *Test.* 582. || XVe s. Mais il n'estoit point bien content De mettre sovent main en bource; L'hostesse n'estoit point rebource, Et dist: ne vous en souciez; Dieu merci j'ay argent assez, VILLON, *2e rep. franche*. || XVIe s. Cestuy Taurus fut homme rebours et mal gratieux, AMYOT, *Thém.* 48. Les plus rebours poulains sont ceulx qui deviennent les meilleurs chevaulx, quand ils sont domptez, faits et dressez, ID. *ib.* 3. Quand la fortune luy vint à faillir et à estre rebourse, ID. *Sertor.* 14.

— ÉTYM. *Rebours* 1.

† **REBOURSER** (re-bour-sé), *v. a.* Mettre en œuvre le reboursoir.

† **REBOURSOIR** (re-bour-soir), *s. m.* Instrument en forme de peigne, qui sert dans l'apprêtement des draps pour relever le poil à rebours.

— ÉTYM. *Rebours* 1.

† **REBOUTEMENT** (re-bou-te-man), *s. m.* Action de rebouter.

† **REBOUTER** (re-bou-té), *v. a.* || 1° Passer les dents d'une carde à travers le cuir qui doit leur servir de soutien. || 2° Faire le métier de rebouteur.

— ÉTYM. *Re...*, et *bouter* : bouter de nouveau, remettre. Dans l'ancienne langue, *rebouter* était très-employé, signifiant repousser, rebuter.

REBOUTEUR (re-bou-teur), *s. m.* Synonyme de RENOUEUR.

† **REBOUTONNÉ, ÉE** (re-bou-to-né, née), *part. passé* de reboutonner.

REBOUTONNER (re-bou-to-né), *v. a.* Boutonner de nouveau. Il [Neptune faisant des ricochets] abandonna sa besogne, Et reboutonna son pourpoint, SCARR. *Virg.* V. || Se reboutonner, *v. réfl.* Reboutonner son vêtement.

— ÉTYM. *Re...*, et *boutonner*; wallon, *ribottné*.

† **REBRAS** (re-brâ), *s. m.* Partie de la peau du gant qui doit couvrir le bras.

— ÉTYM. *Re...*, et *bras*. *Rebras* signifiait revers d'un habit, serrement de bras: Festoyé et accollé à double rebraz, RAB. *Pant.* IV, 4.

† **REBRASEMENT** (re-bra-ze-man), *s. m.* Action de rebraser.

† **REBRASER** (re-bra-zé), *v. a.* Braser de nouveau deux morceaux de fer mal joints.

REBRASSÉ, ÉE (re-bra-sé, sée), *part. passé* de rebrasser. Des cardinaux vêtus de longues robes traînantes, teintes en pourpre, rebrassées d'hermines, VOLT. *Lois de Minos, Note.* || Terme de blason. Se dit des vêtements dont le bord est d'un autre émail que le reste.

REBRASSER (re-bra-sé), *v. a.* Terme vieilli. Retrousser. Rebrasser ses manches.

— HIST. XIIe s. Tuit [tous] estoient bien rebrachiez, Et de combattre encoragiez, DU CANGE, *rebrachiatorium*. || XIVe s. L'exposant prit ledit Adenin, qui estoit enfant de l'aage de douze ans environ, le rebrassa par derriere, et lui donna plusieurs cops de la paume sur ses nages [fesses], ID. *ib.* || XVIe s. Les vents que nous haïssons le plus, ce sont ceulx qui nous rebrassent nos habillements; mais le curieux ne rebrasse pas seulement les robbes et les sayes de ses voisins.... AMYOT, *De la curios.* 7. Il faut rebrasser ce sot haillon qui cache nos mœurs : ils envoyent leur conscience au bordel, et tiennent leur contenance en regle, MONT. III, 314.

— ÉTYM. *Rebras*.

REBRIDÉ, ÉE (re-bri-dé, dée), *part. passé*.

REBRIDER (re-bri-dé), *v. a.* Brider de nouveau. Il faut rebrider le cheval.

— HIST. XVIe s. Il les feit rebrider incontinent, et alla charger les ennemis, AMYOT, *Sylla*, 62.

REBROCHÉ, ÉE (re-bro-ché, chée), *part. passé* de rebrocher. || Rebroché s'est dit pour broché, en parlant d'étoffes. J'ai été à cette noce de Mme de Louvois ; que vous dirai-je? magnificence, illumination, toute la France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, SÉV. 388. || Fig. Quand il vient de Paris quelques livres nouveaux, tout pleins d'esprit qu'on n'entend point, tout hérissés de vieilles maximes rebrochées et rebrodées avec du clinquant nouveau, VOLT. *Lett. de Mme du Deffant*, 31 mai 1751.

REBROCHER (re-bro-ché), *v. a.* Brocher de nouveau. Faire rebrocher un volume.

REBRODÉ, ÉE (re-bro-dé, dée), *part. passé* de rebroder. Je ne vois rien dans cette confusion de sentiments que beaucoup d'amitié sur un fond d'inclination rebrodé de passion, SÉV. 22 sept. 1680.

REBRODER (re-bro-dé), *v. a.* || 1° Broder sur ce qui est déjà brodé. Rebroder du point de Venise. || Fig. Je ferai jouer Mahomet, supposé, s'entend, que vous soyez content de cet illustre fripon, que j'ai retaillé, recoupé, relimé, raboté, rebrodé, le tout pour vous plaire, VOLT. *Lett. Cideville*, 19 janv. 1742. || 2° Refaire une broderie. Rebroder le collet d'un habit.

† **REBROUILLER** (re-brou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* || 1° Mettre de nouveau pêle-mêle. || Fig. La femme était prête à s'offenser de se voir soupçonnée d'une telle indiscrétion; mais, pour ne pas rebrouiller les choses qui allaient à un bon accommodement, elle promit de parler et de se taire à propos, ST-ÉVREM. *le Prophète irland.* p. 216. || 2° Terme de brasserie. Remuer le grain. || 3° Désunir de nouveau des personnes liées. Il les rebrouillait le même jour qu'ils s'étaient raccommodés, BALZ. *le Prince*, 20. || 4° Se rebrouiller, *v. réfl.* Entrer de nouveau en querelle. Nous nous rebrouillâmes avec M. le Prince après sa liberté, RETZ, V, 408.

— HIST. XVIe s. Rebrouiller, COTGRAVE.

REBROUSSÉ, ÉE (re-brou-sé, sée), *part. passé* de rebrousser. Relevé à contre-sens, en parlant des cheveux, des poils. Belon dit avoir remarqué que la queue du harle est souvent comme froissée et rebroussée par le bout, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 449. Une barbe rousse, épaisse, indocile à toutes les formes qu'on voulait lui donner, toujours mêlée, toujours rebroussée, Mme RICCOBONI, *Œuv.* t. V, p. 203, dans POUGENS. || Les poils des mammifères sont quelquefois rebroussés, c'est-à-dire en sens inverse de la direction du tronc et des membres, comme ceux de la crinière de plusieurs ruminants. || Par extension. Les rapides, selon qu'ils sont frappés des rayons du soleil, rebroussés par le vent ou ombrés par les nuages, s'élèvent en bouillons d'or, blanchissent en écume, ou roulent à flots brunis, CHATEAUBR. *Amér. Journal sans date*.

† **REBROUSSEMENT** (re-brou-se-man), *s. m.* || 1° Action de rebrousser; état de ce qui est rebroussé. Le rebroussement des poils. Le miracle de la conversion ou rebroussement du Jourdain, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Or. Tub.* t. II, p. 194, dans POUGENS. Outre les vents horizontaux, il y a encore tous les vents verticaux, naissant tant de l'oscillation diurne que du rebroussement des courants dont les pentes sont frappées, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 119. || 2° Terme de géométrie. Inflexion d'une courbe qui revient sur elle-même. || Point de rebroussement, ou, simplement, rebroussement, point d'une courbe à partir duquel les deux parties de la courbe sont situées du même côté de la normale en ce point. Le rebroussement est de première espèce, si ces parties de la courbe sont situées de part et d'autre de la tangente en ce point. Il est de deuxième espèce si les deux parties de la courbe sont du même côté de la tangente. || Arête de rebroussement, nom donné, pour une surface développable, à la courbe formée par l'intersection successive des génératrices rectilignes de la surface.

REBROUSSE-POIL (re-brou-se-poil), *loc. adv.* À contre-poil. Brosser un chapeau à rebrousse-poil. || Fig. À contre-sens. Prendre une affaire à rebrousse-poil. Elle en est à rebrousse-poil sur toute chose, Mme DU DEFFANT, *Corresp.* t. II, p. 98, dans POUGENS.

REBROUSSER (re-brou-sé), *v. a.* || 1° Relever en sens contraire les cheveux, le poil. || Fig. et familièrement. Rebrousser quelqu'un, le prendre à rebours, faire sur son esprit une impression comparée au rebroussement des poils. La froideur du roi venait d'un temps mal pris et de la surprise, qui étaient les deux choses du monde qui le rebroussaient le plus, ST-SIM. 254, 161. C'était [la duchesse de Roquelaure] une personne extrêmement haute, impérieuse, intrigante, dont le grand air altier rebroussait tout le monde, ID. t. VIII, p. 299, édit. CHÉRUEL. || 2° Passer un instrument sur la fleur du cuir, pour abattre le grain. || 3° Rebrousser chemin, retourner subitement en arrière. Le roi sut le samedi au soir que, sur cette nouvelle, ils [les ennemis] avaient rebroussé chemin vers Ruremonde à la moitié de leur marche, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 320. ....La dispute que j'eus avec Sa Majesté.... c'était à propos du mot rebrousser chemin, que le roi prétendait mauvais, et que je maintenais bon par l'autorité de tous nos meilleurs auteurs, BOIL. *Lett. à Brossette*, 46. || On dit de même: rebrousser ses pas. Mais, sitôt qu'il me vit, il rebroussa ses pas, Fâché d'avoir trouvé ce qu'il ne cherchait pas, RACAN, *Silène*, I, 3. || On dit : rebrousser son cours, en parlant d'un fleuve. L'arche, qui fit tomber tant de superbes tours, Et força le Jourdain de rebrousser son cours, RAC. *Ath.* V, 1. À la voix du Dieu d'Israël, les fleuves rebroussent leur cours, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 5. || Fig. Le souvenir au temps fait rebrousser son cours, DELIL. *Imag.* II. || 4° Rebrousser le cours d'une rivière, naviguer en remontant le courant. Des barques traînées par de forts chevaux rebroussaient le cours du fleuve, CHATEAUB. *Natch* VII. || 5° *V. n.* Rebrousser, retourner en arrière. La rivière rebrousse plus vite que ne roule un torrent dans une vallée, VAUGEL. *Q. C.* IX, 9. Mais nous saurons toujours rebrousser en arrière, Et, quand il nous plaira, nous retirer du jeu, CORN. *Place Roy.* V, 8. Peu s'en fallut que le soleil Ne rebroussât d'horreur vers le manoir liquide, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Deux heures après, on rebroussa vers l'Escaut à Oudenarde, VOLT. *Louis XIV*, 21. Ils [les vents] agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots.... BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. XI. || Les rivières rebrousseront contre leur source, vers leur source, avant que..., elles remonteront vers leur source avant que.... || Fig. Je les trouve même [vos réflexions] si fines et si justes, que j'ai rebroussé presque à l'autre extrémité de mon premier sentiment, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 13. || 6° Ne pas faire impression, en parlant d'un instrument tranchant. Le bois de cet arbre fait rebrousser les meilleures haches, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Fig. Il y a des âmes dont la dureté est invincible et contre lesquelles rebrousseraient les plus pathétiques périodes, BALZ. *Socr. Disc.* 2. || 7° Se rebrousser, ne pas faire impression, en parlant d'un instrument tranchant. Si le fer s'émousse, et qu'après avoir été émoussé il se rebrousse encore, on aura bien de la peine à l'aiguiser, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, X, 10.

— HIST. XIIIe s. [Il l'a tellement tiré] Que du col jusqu'au haterel [chignon] Li a reborsée la pel, *Ren.* 4482. || XVe s. Et entre autres y fut tué [à Morat] ung nommé Jacques de Matz, homme très hardi et vaillant gentilhomme, qui ne voulut onques tourner le dos à ses ennemis ne rebourser, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 569. || XVIe s. Il reboursa la riviere du Tybre dedans la galere capitainesse du roy Perseus, AMYOT, *P. Æm.* 50. L'embouchure en devenoit fort perilleuse, estant l'eau de la riviere repoulsée et rebourséé contremont avec grand bruit et dangereux tournoyement d'eau, ID. *César*, 49. Et les fist rebourser chemin, CARL. V, 3. Et ce duc, qui pensoit tout le monde embrasser, Est contraint, sans rien faire, en Flandres rebrosser, *Sat. Mén.* p. 211. Ils nagent contre le fil de l'eau, à fin que les ondes et vagues ne leur levent et reboursent leur escaille et ouye, PARÉ, *Animaux*, 3. Ils receurent advertissement que ledit sieur chevalier breton alloit en toute diligence devant eux, tellement qu'ils rebrousserent leur chemin, *Particularités sur l'assassinat du duc de Guyse*, p. 39. C'estoit la dame du monde qui sçavoit le mieux rabrouer et rebrousser les personnes, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 459, dans LACURNE. D'Ægypte il [César] vint en Syrie et au païs de Pont... et rebroussa encores par l'Italie en Espaigne, MONT. III, 169.

— ÉTYM. *Rebours* 1.

† **REBROUSSETTE** (re-brou-sè-t'), *s. f.* ou **REBROUSSOIR** (re-brou-soir), *s. m.* Le même que reboursoir.

† **REBROYER** (re-bro-ié), *v. a.* Broyer de nouveau ; réduire en poudre plus menue, en parties plus subtiles. || Se dit surtout chez les peintres, en parlant des couleurs.

— HIST. XVIe s. Ce fait, la tuthie sera rebroiée pour la seconde fois, avec nouvelle eau roze, ensuite sechée, encores rebroiée et resechée jusques.... O. DE SERRES, 898.

† **REBRÛLER** (re-bru-lé), *v. a.* || 1° Brûler une seconde fois. || Absolument. Là [en enfer] le feu qui rien ne dévore, Ayant brûlé, rebrûle encore,

SCARRON, *Virg.* VI. || 2° Distiller une seconde fois l'eau-de-vie.

— HIST. XVI° s. Sa puissance est cruelle et n'a point d'autre issue, Sinon de rebrusler nos cœurs à petit feu, RONS. 161. On croit que Phaeton vient rebruler le monde, DESPORTES, *Épitaphes, Maugiron.*

† **REBRUNIR** (re-bru-nir), *v. a.* Brunir une seconde fois. Les eaux de cette fontaine peuvent redresser les membres pliés par les ans, et rebrunir, au feu des passions, la chevelure sur la tête blanchie des vieillards, CHATEAUBR. *Natch.* liv. X.

— HIST. XIV° s. Pour faire et forgier le tuyau du pié de la couppe saint Louys et le rebrunir tout de nouvel, DE LABORDE, *Émaux*, p. 479. Pour le dit hanap rebruntir, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 69.

† **REBU, BUE** (re-bu, bue), *part. passé* de reboire.

REBUFFADE (re-bu-fa-d'), *s. f.* Refus accompagné de paroles dures. Ce serait me rendre indigne de vos bonnes grâces, si, crainte d'une rebuffade ou par l'appréhension de la peine, je manquais à vous proposer les véritables expédients, *Lett. de Vauban à Louvois*, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 1er févr. 1862, p. 632. La cabale se mit à répandre doucement le conseil de Chamillart à Monseigneur le duc de Bourgogne, et la rebuffade du roi à Mme la duchesse de Bourgogne, ST-SIM. 205, 13.

— ÉTYM. *Rebuffer, rabuffer*, verbe usité au XVI° siècle, et venant de *rebuffe*, mot du même temps; de l'ital. *rabbuffo*, rebuffade, de *ra*, réduplicatif, et *buffo*, souffle (voy. BOUFFÉE).

RÉBUS (ré-bus'), *s. m.* || 1° Jeu d'esprit qui consiste à exprimer, au moyen d'objets figurés, ou d'arrangements, les sons d'un mot ou d'une phrase entière, qui reste à deviner, par exemple :

pir vent venir
un vient d'un

représente un sous pir, vient sous vent, d'un sous venir, qui s'explique par : un soupir vient souvent d'un souvenir. Deviner un rébus. Qui n'avait jamais rien lu que les étrennes mignonnes et les rébus que l'on voit sur les écrans, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. IV, p. 199, dans POUGENS. || 2° Équivoque, mot pris en un autre sens que celui qui est naturel. Un vieux rébus. Cela fit le conseil résoudre D'envoyer vers Monsieur Phébus, Qui ne parle que par rébus, SCARR. *Virg.* II. Obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent et à tous les compliments qui se font, et de fatiguer incessamment ma minerve pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et mon mensonge, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || 3° Mauvais jeu de mots, mauvaise plaisanterie. Ceux qui les traitent [les femmes] avec moins de rigueur, les comparent aux mules et aux chèvres, et font exactement convenir leurs humeurs capricieuses aux fougues de ces extravagants animaux ; à quoi ils ajoutent une multitude de rébus et de proverbes autant ridicules qu'ils sont indignes des femmes, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 219, 1668. Elle qui, dans son enjouement, Sans être obscure ni caustique, Saurait bien faire une réplique Aux rébus de vos campagnards, Qu'on voit à leur style rustique, N'avoir rien lu que des Ronsards, CHAUL. *Lett. à d'Hamilt.* || 4° Écriture in rebus (on prononce in' ré-bus', comme en latin), écriture dans laquelle on exprime par des figures les choses qu'on veut dire. Certaines peuplades sauvages se servent d'une écriture in rebus.

— HIST. XVI° s. Sur toutes les folastres inventions du temps passé, j'entends depuis environ trois ou quatre ans en ça, on avoit trouvé une façon de devise par seules peinctures qu'on souloit appeler des rebus, DES ACCORDS, *Bigarr. Rebus de Picardie.* Car en rebus de Picardie Une faux, une estrille, un veau, Cela fait estrille fauveau, MAROT, dans le *Dict. de* RICHELET. Ces choses faictes, devotement se transportoyent en la saincte chapelle, ainsy estoyt en leurs rebus nommée la cuisine claustrale, RAB. *Pant.* III, 15. Ceux de la ville d'Arras en Artois ont esté de grands causeurs de tout temps, et font des rencontres qu'on appelle des rebus d'Arras, BRANT. *Cap. franç.* t. II, p. 130, dans LACURNE.

— ÉTYM. Tiré, dit Ménage, de pièces satiriques que les clercs de Picardie composaient tous les ans à l'époque du carnaval, et qui, roulant sur les affaires du temps, étaient dites *de rebus quæ geruntur.*

REBUT (re-bu; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : des re-bu-z insultants), *s. m.* || 1° Action de rebuter. Lorsque par les rebuts une âme est détachée, Elle veut fuir l'objet dont elle fut touchée, MOL. *le Dép.* I, 1. Si on ne trouvait plus de douceur dans le mépris, dans la pauvreté, dans le dénûment et dans le rebut des hommes, que dans les délices du péché, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. Il faut que le monde nous désabuse du monde ; ses appas ont assez d'illusions, ses faveurs assez d'inconstance, ses rebuts assez d'amertume, BOSS. *la Vallière.* On ne peut presque leur parler sans s'exposer à une réponse désagréable ; et l'on a beau prendre toutes les précautions possibles, il y a toujours de leur part quelque rebut à essuyer, BOURDAL. *Retraite spirit.* 6° jour. Quels rebuts, quelles traverses n'endure-t-on pas pour un fantôme de gloire mondaine ! FÉN. t. XVIII, p. 40. || 2° Ce qui est rebuté, ce qu'il y a de plus mauvais. Elle [Rome] a le cœur trop bon pour se voir avec joie Le rebut du tyran dont elle fut la proie, CORN. *Cinna*, II, 2. Le rebut de madame est une marchandise Dont on aurait grand tort d'être si fort éprise, MOL. *Mis.* V, 6. [L'homme] quel sujet de contradiction, juge de toutes choses, imbécile ver de terre.... gloire et rebut de l'univers ! PASC. *Pens.* VIII, 1, éd. HAVET. Les ouvrages qui ont été les délices et l'admiration de la vieille cour sont le rebut des provinces et du peuple, BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* II. M'en irai-je moi seul, rebut de la fortune, Essuyer l'inconstance au Parthe si commune ? RAC. *Mithr.* III, 1. Ces Juifs, dont vous voulez délivrer la nature, Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains, ID. *Esth.* III, 4. Vous serez rejeté comme une pierre de rebut, MASS. *Carême, Mauv. riche.* La fréquence et l'inutilité de ses sollicitations pour l'Académie, avait jeté un air de rebut sur ce candidat si opiniâtre et si malheureux, D'ALEMB. *Éloges, Trublet.* || C'est le rebut du genre humain, de la nature, se dit d'un homme vil et méprisable. || Marchandises de rebut, choses de rebut, marchandises, choses qui ont été rebutées ou qui méritent de l'être. Forcée de vendre jusqu'aux meubles de rebut que vous lui aviez envoyés, MARIV. *Marianne*, 2° part. || On dit de même: être au rebut, mettre au rebut. || Elliptiquement. Au rebut, mettez, mettons au rebut. Voici une paperasse qu'un savant Suisse me donne pour l'article Isis [dans l'Encyclopédie] ; si l'article n'est pas fait à Paris, si celui-ci est passable, faites-en usage ; sinon, au rebut, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 29 févr. 1757. || Terme d'administration des postes. Mettre une lettre au rebut, la mettre à l'écart, parce qu'on n'a pas trouvé le destinataire.

— HIST. XVI° s. Le roy luy feit un fort aspre rebut pour ceste importune demande, AMYOT, *Thém.* 53. Depuis ce rebut là [échec] les Gaulois commencerent à perdre courage, ID. *Cam.* 48. A l'advis d'Anacharsis, le plus heureux estat d'une police seroit où, toutes aultres choses estants eguales, la precedence se mesureroit à la vertu, et le rebut au vice, MONT. I, 335.

— ÉTYM. Voy. REBUTER. On disait au XV° siècle *reboutement* au sens de rebut.

REBUTANT, ANTE (re-bu-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui rebute, qui décourage. En attaquant la vérité de nos mystères et nous les représentant comme des mystères si rebutants et si difficiles à croire, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 237. Les lettres ont, par elles-mêmes, un attrait qui séduit l'esprit, lui rend les autres occupations rebutantes.... DUCLOS, *Consid. mœurs*, XII. || 2° Choquant, déplaisant. Homme rebutant. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant, BOIL. *Art p.* I. Je vous parle en amie, le baron de Sercour n'est pas d'un âge rebutant, MARIV. *Marianne*, 9° part. C'était peu d'être pauvre, M. de Seran était laid et d'une laideur rebutante, MARMONTEL, *Mém.* VIII. Son air [de Charon] est rebutant, et de profondes rides Ont creusé son vieux front de leurs sillons arides, DELILLE, *Énéide*, VI.

† **REBUTE** (re-bu-t'), *s. f.* Synonyme, en quelques provinces, de batardeau. Il [le propriétaire d'un canal] en répondra, si on prouve que le cours des eaux était arrêté ou intercepté par des rebutes ou autres obstacles, CAPPEAU, *Compagnie des Alpines*, Aix 1817, p. 105.

— ÉTYM. *Re...*, et *butter.*

REBUTÉ, ÉE (re-bu-té, tée), *part. passé* de rebuter. || 1° Rejeté avec dureté. Éraste : Encore rebuté? — Gros-René : Jamais ambassadeur ne fut moins écouté, MOL. *Dépit amour.* IV, 2. Une femme chananéenne et idolâtre lui arrache [à Jésus], pour ainsi dire, quoique rebutée, la guérison de sa fille, BOSS. *Hist.* II, 6. Un amant toujours rebuté par sa maîtresse, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cinna*, III, 1. || 2° Repoussé, dédaigné, en parlant de choses. L'œil humide de pleurs par l'ingrat rebutés, RAC. *Phèdre*, III, 3. || 3° Mis au rebut. Il en renvoie cinq ou six [navires] à Goa, chargés de marchandises rebutées à Canton, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 30. || 4° Découragé, dégoûté. Pour M. de Grignan, le voilà rebuté d'écrire pour le reste de sa vie, SÉV. 6 oct. 1675. Celui [Alexandre] que les déserts, les fleuves et les montagnes n'étaient pas capables d'arrêter, fut contraint de céder à ses soldats rebutés qui lui demandaient du repos, BOSS. *Hist.* III, 5. Après Pertharite, M. Corneille, rebuté du théâtre, entreprit la traduction en vers de l'Imitation de Jésus-Christ, FONTEN. *Vie de Corn.* || Il se dit de troupes que la résistance de l'ennemi dégoûte du combat. Leurs troupes étaient rebutées, mais les officiers y témoignaient une valeur extrême, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 145. Tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées [à la bataille de Chiari], et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il [Catinat] fit la retraite, VOLT. *Louis XIV*, 18. || Il se dit des animaux excédés. Nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, SÉV. 31 mai 1680. || Terme de fauconnerie. Oiseau rebuté, qui a perdu son courage et qui ne veut plus voler. || 5° Qui ne veut plus d'une chose. Les faux prophètes cessèrent sous le second temple ; le peuple, rebuté de leurs tromperies, n'était plus en état de les écouter, BOSS. *Hist.* II, 5. Les Juifs rebutés de ces séducteurs qui avaient si souvent causé leur ruine.... ID. *ib.* II, 9.

REBUTER (re-bu-té), *v. a.* || 1° Rejeter avec dureté. Je lui demandai s'ils ne décideraient pas formellement que la grâce est donnée à tous, afin qu'on n'agitât plus ce doute ; mais il me rebuta rudement, et me dit que ce n'était pas là le point, PASC. *Prov.* I. Diogène, étant connu à Athènes, alla trouver Antisthène, qui le rebuta fort.... ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. II, 6. Les prétextes dont vous vous servez tous les jours pour rebuter ces pauvres errants.... MASS. *Carême, Mauv. riche.* Pascal, abusant de ce principe [qu'il ne faut aimer que Dieu], traitait sa sœur avec dureté et rebutait ses services, de peur de paraître aimer une créature, VOLT. *Rem. Pens. Pascal*, X. || 2° Il se dit des choses qu'on repousse. Vous rebutiez toujours nos fidèles avis, TRISTAN, *Marianne*, II, 8. Vous rebutez mes vœux et me poussez à bout, MOL. *Éc. des femm.* V, 4. Qu'ils [vos confrères] vous deviennent plus chers à mesure que vous voyez qu'ils s'égarent ; ne vous rebutez pas, quoiqu'ils paraissent rebuter eux-mêmes vos douces remontrances, MASS. *Confér. Retraite pour des curés.* Pourrait-il rebuter les pleurs des malheureux ? VOLT. *Orphel.* III, 1. || 3° Écarter. On rebute ceux qui ne sont bons que pour eux, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10. || Il se dit des femmes qui refusent l'hommage d'un amant. Mais Alphée aujourd'hui n'est pas tant rebuté ; Vous ne fuyez plus sa présence, QUIN. *Proserp.* II, 5. Assez coquette pour ne rebuter personne, HAMILT. *Gramm.* VI. J'ai rebuté Damis : quelle honte de retourner à lui ! D'ALLAINVAL, *École des bourgeois*, III, 5. || 4° Il signifie quelquefois simplement refuser. Rebuter une pièce de monnaie qui est de mauvais aloi. || Ne pas vouloir d'une chose. Avant qu'un peu de terre obtenu par prière Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière, Mille de ses beaux traits aujourd'hui si vantés Furent des sots esprits à nos yeux rebutés, BOIL. *Ép.* VII. Il [l'oiseau royal] rebute celui [riz] qui n'est pas de bonne qualité, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 21. Si la fonte ne pesait pas au moins cinq cent vingt livres le pied cube, on rebuterait la pièce comme non recevable, ID. *Hist. min. introd. part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 143. || 5° Décourager, dégoûter par les difficultés, par les obstacles. Si cette cruauté ne rebute un amant, Il a beaucoup d'ardeur ou peu de sentiment, ROTR. *Bélis.* III, 2. Il est vrai, son humeur a rebuté la mienne, LA FONT. *Florent.* I, 8. Ce qui rebute les mauvais chrétiens de la pratique de la vertu ... FLÉCH. *Serm. Samarit.* Le péril ne vous rebute point : cela est fier, cela est héroïque, REGNARD, *la Sérénade*, 7. L'opération de ranger les mots dans leur ordre naturel au milieu des inversions latines demande une contention d'esprit qui fait une véritable peine à leur cerveau [des enfants], et par conséquent qui les rebute, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 8. J'étais facile à rebuter, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Il se dit avec *de* et un infinitif. On la rebute de venir voir son nourrisson, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Absolument. Ce n'est point un honneur qui rebute en deux jours ; Et qui règne un moment aime à régner toujours, CORN. *Sophon.* III, 6. || Il se dit de soldats qui refusent de continuer le combat. Nos troupes semblent rebutées autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ils vinrent plusieurs fois à la charge ; mais ils perdirent tant de monde, qu'ils furent enfin rebutés, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II,

14. M. de Luxembourg était, dit-on, quelque chose de plus qu'humain, volant partout, et même s'opiniâtrant à continuer les attaques dans le temps que les plus braves étaient rebutés, RAC. *Lett. à Boileau*, 36. Les Abydéniens se défendirent quelque temps avec beaucoup de courage, et ils ne désespéraient pas même de rebuter les ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 205, dans POUGENS. || Terme de manége. Rebuter un cheval, exiger de lui plus qu'il ne peut faire, et finir par le rendre insensible aux aides et au châtiment. || 6° Choquer, déplaire, dégoûter par la répugnance. Cet homme a des manières qui rebutent ceux qui ont affaire à lui. Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée [de la femme qu'il voulait épouser], Ni sa masse de chair bizarrement taillée, BOIL. *Sat.* X. Des mœurs grossières peuvent être comiques ; mais c'est un comique local, dont la peinture ne peut amuser que le peuple à qui elle ressemble, et qui rebutera un siècle plus poli, une nation plus cultivée, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 397. || Absolument. Les vers les mieux pensés et les plus exacts rebutent quelquefois ; on en ignore la raison ; elle vient du défaut d'harmonie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rod.* I, 2. || 7° Se rebuter, *v. réfl.* Se décourager. Vous ne vous rebutez point, et, pied à pied, vous gagnez mes résolutions, MOL. *Bourg. gent.* III, 18. Voyez, parlez, pressez ; pourquoi vous rebuter? TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, III, 5. Je suis éloigné de me rebuter de vos faiblesses, BOSS. *Lett. Corn.* 118. Il n'était pas homme à se rebuter pour un refus, HAMILT. *Gramm.* 9. Il [Voltaire] fut occupé huit années entières à leur faire rendre justice [aux Sirven], et ne se rebuta jamais; il en vint à bout, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henriade.* Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il [le chien] ne se rebute pas par les mauvais traitements, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 311. Généralement les hommes sont moins constants que les femmes, et se rebutent plutôt qu'elles de l'amour heureux, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Se rebuter de, avec un infinitif. Celle [la profession] de perruquier, qui n'est jamais nécessaire, et qui peut devenir inutile d'un jour à l'autre, tant que la nature ne se rebutera pas de nous donner des cheveux, ID. *ib.* III.

— HIST. XIII° s. Blanceflor saut, avant s'est mise ; Et Floires la reboute arriere, *Fl. et Bl.* 2978. Et ce ne pot fere cil qui ne pot parler, et por ce doit il estre reboutés de estre arbitres, BEAUM. XLI, 10. || XV° s. Quand messire Hue de Cavrelée se vit ainsi rebouté de cel evesque qui estoit de grant lignage, FROISS. II, II, 207. D'entour lui [il] doit touz menteurs rebouter, E. DESCH. *Des vertus nécess. au prince.* Seigneurs, ce present ne fait pas à rebouter, puisque c'est envoy de pucelle, *Perceforest*, t. V, f° 60. Il n'est homme qui n'en fust rompu et rebuté [d'éternels pâtés d'anguille], LOUIS XI, *Nouv.* X. || XVI° s. Peu de temps après, il vint à demander le consulat, et fleschissoit desja la commune à sa requeste, ayant aucunement honte de rebuter et esconduire un tel personnage, AMYOT, *Cor.* 19. Il attenta par deux et trois fois de surprendre ce port de Piræe, ne se rebutant point pour avoir failly une fois, ID. *Aratus*, 41. Les appetits charnels, rebutez et endormis, MONT. I, 283. La priere me gaigne, la menace me rebute, ID. IV, 68.

— ÉTYM. *Rebuter* est le même que *rebouter*, de *re*..., et *bouter* : bouter arrière, repousser.

† **REBUTTAGE** (re-bu-ta-j'), *s. m.* Sortie de la flamme par la porte du four à chaux.

— ÉTYM. *Re*..., et *butter*.

† **REBY** (re-bi), *s. m.* Nom de deux mois de l'année arabe, savoir : reby 1er qui en est le 3°, et reby 2° qui en est le 4°.

† **RECACHER** (re-ka-ché), *v. a.* Cacher de nouveau. || Se recacher, *v. réfl.* M. de Grignan donnera la chasse à ces démons [les protestants du Dauphiné] qui sortent des montagnes et vont s'y recacher, SÉV. 28 févr. 1689.

— HIST. XVI° s. De rechef la lune se recacha, pource que les nuées se rassemblerent, AMYOT, *Arat.* 26.

— ÉTYM. *Re*..., et *cacher* ; wallon, *rikachi*.

RECACHETÉ, ÉE (re-ka-che-té, tée), *part. passé* de recacheter.

RECACHETER (re-ka-che-té), *v. a.* Il se conjugue comme cacheter. Cacheter de nouveau. ....çà, lisons ce poulet, Et le recachetons pour le rendre au valet, SCARR. *Jodel. duelliste*, IV, 3. Messieurs, du moins ayez soin de les [les lettres] faire recacheter, afin qu'elles arrivent tôt ou tard, SÉV. 30. Mme d'Épinay la pressa de lui remettre les lettres de Mme d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recachetterait si bien qu'il n'y paraîtrait pas, J. J. ROUSS. *Confess.* IX.

RÉCALCITRANT, ANTE (ré-kal-si-tran, tran-t'), *adj.* Qui résiste avec humeur, opiniâtreté. Puisque aujourd'hui votre humeur pétulante Vous rend l'âme aux leçons un peu récalcitrante, REGNARD, *le Joueur*, I, 10. Sitôt qu'il [un malade du docteur Sangrado] m'entendit parler d'eau chaude, il se montra si récalcitrant contre ce spécifique qu'il se mit à jurer, LESAGE, *Gil Blas*, II, 4. Cette troupe récalcitrante quand on la prie, mais très-docile quand on lui commande, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1er mars, 1782. Un marchand de Rouen, calviniste zélé, et fort récalcitrant à sa conversion, ID. *Éloges, la Monn.* note 3. || Substantivement. Faire le récalcitrant. Les récalcitrants furent mis aux arrêts.

RÉCALCITRER (ré-kal-si-tré), *v. n.* || 1° Terme peu usité. Regimber. Ce cheval ne fait que récalcitrer. || 2° Fig. Résister avec opiniâtreté. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII° s. Il orent tant de delit [delices] que eschaucitrerent contre Deu. *Psautier*, f° 187. || XV° s. Recalcitrer contre l'esperon, *l'Amant ressuscité*, p. 519, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *recalcitrare*, de *re*, et *calcitrare*, ruer, de *calx*, talon (voy. CHAUSSER).

† **RECALCULER** (re-kal-ku-lé), *v. a.* Calculer de nouveau. M. Wœpcke voulait employer tout l'été à traduire l'ouvrage [d'Albirouni sur les sciences des Indiens], et à recalculer les données astronomiques de l'auteur, MOHL, *Rapp. ann. à la soc. asiat.* 1864, p. 21.

— HIST. XVI° s. Recalculer, COTGRAVE.

† **RECALFATER** (re-kal-fa-té), *v. a.* Calfater de nouveau. La frégate entièrement recalfatée dans ses hauts, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 8.

† **RECALFEUTRER** (re-kal-feu-tré), *v. a.* Calfeutrer de nouveau.

— HIST. XV° s. Si, refaizons voyaige; Faut le vaisseau tourner Pour le recalfeutrer; Ne perdons point couraige, BASSEL. 13.

† **RECAMPER** (re-kan-pé), *v. n.* Camper de nouveau. ....quand, le jour.... Il [Frédéric] a campé, marché, recampé, ferraillé, Écouté cent avis, répondu, conseillé, VOLT. *Lett. roi de Prusse*, 19 juin 1741.

† **RÉCAPITULATIF, IVE** (ré-ka-pi-tu-la-tif, ti-v'), *adj.* Qui est relatif à une récapitulation. Les idées récapitulatives et synthétiques.

RÉCAPITULATION (ré-ka-pi-tu-la-sion; en vers, de sept syllabes), *s. f.* || 1° Répétition sommaire de ce qui a déjà été dit. Faire une récapitulation. || 2° Terme de rhétorique. Partie de la péroraison qui consiste dans une énumération courte et précise des points sur lesquels on a le plus insisté dans le discours, afin de faire une dernière et vive impression sur l'auditeur. Il est souvent à propos de faire à la fin du discours une récapitulation qui recueille en peu de mots toute la force de l'orateur, FÉN. t. XXI, p. 70. || 3° Opération par laquelle l'esprit revient sur plusieurs idées ou sur plusieurs actes passés. Fais la récapitulation de ta vie.

— HIST. XIII° s. Li XXII° e le derrain chapistres si est le recors et la recapitulacion des choses d'avant dites, *Ymage du monde, Préface* (ms de St-Brieuc). || XIV° s. La 28° rebriche [rubrique], de la recapitulation et du nombre de tous les os de tout le cors, H. DE MONDEVILLE, f° 1, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *recapitulationem*, de *recapitulare*.

RÉCAPITULÉ, ÉE (ré-ka-pi-tu-lé, lée), *part. passé* de récapituler.

RÉCAPITULER (ré-ka-pi-tu-lé), *v. a.* Résumer, redire sommairement. C'est mardi à M. d'Ormesson à parler; il doit récapituler toute l'affaire [de Fouquet], SÉV. 4 déc. 1664. Mais récapitulez avec moi ma journée, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, V, 13. || Absolument. La vraie douleur ne raisonne point tant, ne récapitule point, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Hor.* IV, 4.

— HIST XIV° s. Il recapitule par ordre retrograde ce qui est dit aux trois premiers chapitres, ORESME, *Eth.* 144. || XVI° s. Et sinon que j'estime que Vostre Majesté l'a bien retenue [l'opinion de M. de Vieilleville], je la recapitulerois volontiers, pour le très grand plaisir qu'il y a de la redire et de l'escouter, CARL. IV, 8.

— ÉTYM. Prov. *recapitular;* du lat. *recapitulare*, de *re*, et *capitulum*, sommaire (voy. CHAPITRE).

† **RECARBONISER** (re-kar-bo-ni-zé), *v. a.* Terme de métallurgie. Restituer du carbone à l'acier, quand il en a perdu.

— ÉTYM. *Re*..., et *carbone*.

† **RECARBURER** (re-kar-bu-ré), *v. a.* Rendre carburé de nouveau. Fabriquer de l'acier au tungstène, en recarburant le métal, LEGUEN, *Acad. des sciences, Compt. rend.* t. LXVIII, p. 592.

RECARDÉ, ÉE (re-kar-dé, dée), *part. passé* de recarder.

RECARDER (re-kar-dé), *v. a.* Carder de nouveau, recarder des matelas.

† **RECARRELURE** (re-ka-re-lu-r'), *s. f.* Terme populaire. Repas. Cette mère s'offre à leurs yeux, Faisant cuire sa géniture Pour en faire recarrelure, *Henr. travestie*, ch. X, p. 159, dans FR. MICHEL, *Argot.*

— ÉTYM. *Re*..., et *carrelure*.

RECASSÉ, ÉE (re-kâ-sé, sée), *part. passé* de recasser

RECASSER (re-kâ-sé), *v. a.* Casser de nouveau. Recasser un vase raccommodé. || Écraser et ramollir une peau trempée, avant de la chamoiser. || Terme rural. Donner un nouveau labour.

RECÉDÉ, ÉE (re-sé-dé, dée), *part. passé* de recéder.

RECÉDER (re-sé-dé), *v. a.* Il se conjugue comme céder. Céder à quelqu'un ce qu'il avait cédé auparavant. Je lui ai recédé la maison qu'il m'avait vendue, *Dict. de l'Acad.* || Céder à quelqu'un, à prix d'argent, une chose qu'on vient d'acheter. Recédez-moi ce livre pour le prix qu'il vous a coûté.

† **RECEL** (re-sèl), *s. m.* Terme de jurisprudence. Action de celui qui reçoit sciemment des objets enlevés, volés.

— ÉTYM. Voy. RECÉLER.

1. **RECÉLÉ, ÉE** (re-sé-lé, lée), *part. passé* de recéler. || 1° Caché, renfermé. On formerait une liste considérable de pièces recélées dans son portefeuille, DIDER. *Regrets sur Galiani.* || 2° Caché pour le compte d'un voleur. Objets recélés.

2. **RECÉLÉ** (re-sé-lé), *s. m.* Terme de pratique. Recèlement des effets d'une société, d'une succession. Le mal fut les friponneries, les recélés, les fuites, à quoi la chambre de justice donna lieu, ST-SIM. 455, 160. L'héritier qui s'est rendu coupable de recélé, *Code Nap.* 801.

— HIST. XVI° s. Si femme veuve recele ou detourne, la renonciation qu'elle fera ne luy profite ; ains sera tenue aux dettes, comme commune, et si perdra sa part au recelé ou detourné, LOYSEL, 133.

— ÉTYM. *Recélé* 1.

RECÈLEMENT (re-sè-le-man), *s. m.* Action de recéler. Le recèlement d'objets volés. Le recèlement d'un meurtrier. || Recèlement de grossesse, action d'une fille ou d'une femme qui cèle sa grossesse, pour supprimer ensuite le part. || Recèlement d'un corps mort, action de celui qui cachait la mort d'un bénéficier ou d'un officier, afin de faire valoir la résignation d'un office ou d'un bénéfice.

— HIST. XII° s. Mult [il] reduta le roi e sun fier maltalent; Del tut le cunut bien senz nul receilement, *Th. le mart.* 37. || XIV° s. Pour lequel recelement il a deja esté approché [accusé] par devant le prevost, DU CANGE, *appropinquare.* || XVI° s. Les pirates ciliciens ... pour recompense leur bailloient [à des villes qui leur donnaient asile] quelque proufit du recellement de leurs pilleries, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ÉTYM. *Recéler.*

RECÉLER (re-sé-lé. La syllabe *cé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je recèle; excepté au futur et au conditionnel : je recélerai, je recélerais), *v. a.* || 1° Cacher, enfermer. J'ai beau mourir d'amour et de regret pour elle, Chacun me la recèle, RÉGNIER, *Plainte.* Il [le riche] peut, dans son jardin tout peuplé d'arbres verts, Recéler le printemps au milieu des hivers, BOIL. *Sat.* VI. Quoi! lorsque, les chassant du port qui les recèle [les Grecs], L'Aulide aura vomi leur flotte criminelle, RAC. *Iphig.* V, 4. Eurydice fuyait, hélas! et ne vit pas Un serpent que les fleurs recélaient sous ses pas, DELIL. *Géorg.* IV. || 2° Terme de droit. Garder et cacher une chose volée par un autre. À l'égard de tous autres individus qui auraient recélé ou appliqué à leur profit tout ou partie des objets volés, ils seront punis comme coupables de vol, *Code pénal*, art. 380. || Détourner les effets d'une société, d'une succession. || Donner retraite à des gens qui se cachent. || Recéler un corps mort, faire l'acte dit recèlement d'un corps mort. || 3° *V. n.* Terme de vénerie. Le cerf recèle, il reste plusieurs jours sans sortir de son enceinte. || 4° Se recéler, *v. réfl.* Se tenir caché. Les conseils se recèlent dans le cœur de l'homme à la manière d'un profond abîme sous une eau dormante, BOSS. *le Tellier.* Il [l'aperéa] se recèle dans des trous, mais il ne creuse pas la terre comme le lapin, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 395.

— REM. Tandis que l'Académie écrit celer et déceler, et, par conséquent au futur, je cèlerai, je decèlerai, elle écrit recéler, et, au futur, je recélerai : et tandis qu'elle écrit recéler, elle écrit re

celeur. Il vaudrait mieux rendre tout cela uniforme d'après *celer*.

— HIST. XIIe s. Certes, sire, forment t'umilies et trop te repons [te caches] ; mais totevoies ne te poras tu mies receleir devant saint Johan, ST BERN. p. 551. Anzois ke [avant que] li humaniteiz fust apparue, si estoit receleie li benigniteiz, ID. 547. || XVIe s. Ce qui est recelé [caché, omis dans l'aveu ou dénombrement] est acquis au seigneur, LOYSEL, 600. Qui eust voulu desrober, prendre, receler, ravir, ou retenir une chose qu'il n'eust sceu cacher, et qu'il n'y avoit pas grande occasion de desirer, ny de proufit à la posseder? AMYOT, *Lyc.* 43. Si leur servoit [aux jeunes mariés à Sparte] ceste entrevue ainsi recelée, non seulement à ce que ce leur estoit une exercice de continence et de pudicité.... ID. *ib.* 28. Et quelles gens sont-ce? qui sont ceulx qui les recelent en ceste ville? ID. *Pélop.* 19. Celle qui receloit des attraits pour surprendre Les braves qui pensoient contre amour se deffendre, DESPORTES, *Angélique*, I.

— ÉTYM. *Re*..., et *celer*; wallon, *ricelé*. L'ancienne langue avait la locution *en recelée, à recelée*, en cachette.

RECELEUR, EUSE (re-se-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui recèle un objet volé. Dès qu'il [un voleur] a été arrêté, il a promis de tout confesser, et même a nommé son receleur, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 324. Les lois grecques et romaines punissaient le receleur du vol comme le voleur, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 12. || 2° Celui qui cache des personnes auxquelles il est défendu de donner retraite. || Fig. Quand la vérité.... aurait été chassée de France par un ban publié, je croirais que vous seriez son receleur, BALZ. *liv.* VI, *lett.* 3. || 3° Ce qui cache, enveloppe. Pardonnez-moi, si j'ai quelque soupçon, Que cet habit dont vous êtes vêtue, En vous voilant, soit receleur d'appas, LA FONT. *Poés. mêlées*, XX. || Prov. S'il n'y avait point de receleurs, il n'y aurait point de voleurs.

— HIST. XVe s. Les recelleurs sont pires que les malfaiteurs, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 334. || XVIe s. Que vous pourroit il [le tyran] faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous mesmes? LA BOÉTIE, 23.

— ÉTYM. *Recéler;* wallon, *riceleu*.

RÉCEMMENT (ré-sa-man), *adv.* Depuis peu. Et récemment encor dans Rome, Vitellie, Gordius, Pertinax, Macrin, Probe, Aurélie, N'y sont-ils pas montés [sur le trône]? ROTR. *St-Gen.* I, 4. Sylla.... en jeune homme avide et altéré de gloire, dont il commençait tout récemment à goûter la douceur, ROLLIN. *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 595, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Ouvrir une femme recentement morte pour sauver l'enfant estant encore vivant, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. *Récent*, et le suffixe *ment*.

† **RECENSE** (re-san-s'), *s. f.* Nouveau contrôle qu'on applique sur les pièces de bijouterie et d'orfévrerie, quand le fisc change le poinçon. Les boîtes de montre, etc.... marqués des poinçons en usage antérieurement à notre ordonnance du 5 mai 1819, et non revêtus des poinçons de recense et de contremarque prescrits par ladite ordonnance, *Ordonn.* 19 sept. 1821. Des poinçons de la dernière recense, *ib.*

RECENSÉ, ÉE (re-san-sé, sée), *part. passé* de recenser. La tribu de Dan, comme étant indigne d'être recensée parmi les prédestinés, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 673, dans POUGENS.

RECENSEMENT (re-san-se-man), *s. m.* || 1° Mesure qui a pour but de constater le nombre des habitants d'une contrée, ou des individus d'une certaine catégorie, ou les suffrages obtenus par un candidat, ou la fortune de chacun, ou des têtes de bestiaux, de chevaux, etc. Recensement des personnes et des fortunes. Procéder au recensement des voix (dans une élection, après un vote). || Par extension. Je n'étendrai pas davantage ce recensement des royaumes du Nord, au XVIe siècle, VOLT. *Mœurs*, 119. || 2° Conseil de recensement, conseil chargé de vérifier les tableaux, dressés par les maires, des jeunes gens appelés sous les drapeaux. || Il y a aussi un conseil de recensement pour la garde nationale. || 3° Terme de commerce et de douanes. Nouvel examen, nouvelle vérification de comptes, de poids, sur lesquels on craint de s'être trompé. || 4° Terme d'officialité. Audition des témoins, qui viennent déposer en conséquence de la publication d'un monitoire.

— HIST. XVIe s. Recensement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Recenser*.

RECENSER (re-san-sé), *v. a.* || 1° Faire un recensement. Recenser la population. || 2° Faire la recense, appliquer de nouveau le contrôle sur des pièces de bijouterie ou d'orfévrerie, quand le fisc change le poinçon.

— HIST. XIIIe s. S'il vuet ses pechiés recenser, Quant il vendra [viendra] devant le juge, *la Rose*, 19465. Cuers [le cœur] ne pourroit mie penser, Ne bouche d'omme recenser De ma dolor la quarte part, *ib.* 2978. || XIVe s. Mais li vilains souvent recense [redit] : Moult remest [reste] de ce que fol pense, G. GUIART, t. II, p. 291, v. 7548 (16527). Li sires [le Seigneur], qui droit regle et ligne, Prent ses vengeances si obscures Mainte fois sur les creatures, Que nulz ne le porroit penser, Imaginer ne recenser, MACHAUT, p. 96. || XVIe s. Finablement tout dit et recensé, Ce monde n'a de prudence une goutte, MAROT, I, 296. .... Et le remercia de l'offre gratuite qu'il leur avoit faicte de recenser devant sa majesté les devoirs dont ils avoient usé en l'observation de ses edicts, CARL. X, 16.

— ÉTYM. Provenç. *recensar;* du lat. *recensere*, de *re*, et *census*, cens.

† **RECENSEUR** (re-san-seur), *s. m.* Celui qui est employé aux opérations du recensement.

† **RECENSION** (re-san-sion), *s. f.* || 1° Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits. || 2° Texte revu et édité par un critique. La recension d'Homère par Aristarque. Quant aux sections communes à deux Évangiles seulement, elles s'expliquent suivant l'hypothèse par cette circonstance que la recension qui contenait ces sections ne fut connue que des deux auteurs de ces deux Évangiles, NICOLAS, *Revue germ.* t. XXIV, 1er déc. 1862, p. 17.

— ÉTYM. Lat. *recensionem*, de *recensere*, recenser.

RÉCENT, ENTE (ré-san, san-t'), *adj.* || 1° Nouvellement fait ou arrivé. L'exemple récent d'une reine que la France admirera éternellement, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Songez.... Au meurtre tout récent du malheureux Osman, RAC. *Bajaz.* II, 1. Quelques lecteurs pourront s'étonner qu'on ait osé mettre sur la scène une histoire si récente ; mais je n'ai rien vu dans les règles du poëme dramatique qui dût me détourner de mon entreprise, ID. *ib. Préf.* Des faits récents, connus et circonstanciés, LA BRUY. XIV. La découverte des défenses d'éléphants dans le Canada est assez récente, et j'en ai été informé des premiers, BUFF. *Not. just. Ép. nat. Œuv.* t. XIII, p. 225. || Blessure toujours récente, injure qui ne s'oublie pas. Il y a quinze ans, direz-vous, que cela est passé [l'exil de Voltaire pour le Mondain] ; non, mes anges, il y a un jour, et ces injustices atroces font toujours des blessures récentes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1750. || Avoir la mémoire récente d'une chose, s'en souvenir comme si elle venait d'arriver. || La mémoire en est encore toute récente, se dit de choses arrivées il n'y a pas longtemps. || 2° Il se dit quelquefois des personnes, pour exprimer qu'elles ont encore la mémoire fraîche de quelque chose. Je ne suis pas assez récent de mon latin pour me vanter d'entendre tous les mots choisis dont vous avez semé cet ouvrage, CORN. *Lett. à l'abbé de Pure*, 25 août 1660.

— ÉTYM. Provenç. *recent;* espagn. *reciente;* ital. *recente;* du lat. *recentem*.

RECEPAGE (bien que l'Académie ne mette point d'accent sur *ce*, on n'en prononce pas moins re-sé-pa-j'), *s. m.* Action de receper; effet de cette action. Le recepage de la vigne.

RECEPÉ, ÉE (re-sé-pé, pée), *part. passé* de receper. Vigne recepée.

RECEPÉE (re-sé-pée; voy. RECEPAGE), *s. f.* Partie d'un bois qu'on a recepée. Donner un rendez-vous de chasse à la recepée.

— ÉTYM. *Recepé*.

† **RECEPEMENT** (re-sé-pe-man), *s. m.* Action de receper des pieux.

RECEPER (re-sé-pé; voy. RECEPAGE. La syllabe *ce* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je recepe, je recèperai), *v. a.* || 1° Couper un plant près de terre, pour lui faire pousser des jets plus forts que ceux qu'on a retranchés. On aurait dû receper tous les taillis de deux ou trois ans, qui ont été gelés au mois d'octobre 1740; jamais gelée d'automne n'a fait autant de mal, BUFF. *Hist. nat. intr. part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 411. || Terme de jardinage. Couper un arbre jusqu'au collet, afin de reconstituer une nouvelle charpente. || 2° Couper des pieux, des pilotis, sous l'eau, à fleur du sol. || Les maçons disent à peu près dans le même sens : receper une muraille.

— ÉTYM. *Re*..., et *cep*.

RÉCÉPISSÉ (ré-sé-pi-ssé), *s. m.* Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu en communication ou en dépôt des papiers, des pièces, etc. || Reçu par lequel les employés des caisses publiques reconnaissent que des sommes ou objets leur ont été versés. Récépissés de marchandises. || *Au plur.* Des récépissés. Au contraire, Vaugelas considérait le mot comme latin, et disait au pluriel des recepisse.

— HIST. XVe s.... Le roi lui mandoit.... qu'il baillast ses lettres de recepissé comment il avoit reçu ledit mandement royal, MONSTREL. I, 120. || XVIe s. Et de ce faire, il a demandé recepicé et promesse signée de ma main, CONDÉ, *Mém.* p. 663.

— ÉTYM. Lat. *recepisse*, avoir reçu, de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

RÉCEPTACLE (ré-sè-pta-kl'), *s. m.* || 1° Lieu où se rassemblent plusieurs choses de divers endroits La veine cave qui est le principal réceptacle du sang, DESC. *Méth.* V, 5. La mer, qui est le réceptacle de toutes les eaux, ID. *Météor.* 3. Passez de ces théâtres innombrables de carnage à ces innombrables réceptacles de douleurs qui couvrent la terre, VOLT. *Princ. d'action*, 16. Le lac Aral et la Caspienne ne faisaient qu'un seul grand lac, qui était le réceptacle commun du Volga, du Jaïk.... BUFF. 6e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 284. L'atmosphère est le réceptacle général de toutes les matières volatiles, ID. *Min.* t. III, p. 210. Nos bibliothèques immenses, le commun réceptacle et des productions du génie et des immondices des lettres, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 37. || 2° Terme d'architecture. Bassin recevant les eaux de divers conduits. || Dans les machines à vapeur, réceptacle de la vapeur, chambre qui renferme la vapeur. || 3° Terme de botanique. Sommet évasé ou renflé du pédoncule, et portant la fleur ou les fleurs chez les composées, les figuiers et autres plantes à inflorescence composée. || Nom donné aux organes de formes très-diverses qui contiennent les corpuscules reproducteurs des cryptogames. || Nom donné à la saillie des nervures sur laquelle s'attachent les sporanges dans les fougères arborescentes. || 4° Fig. Il se dit de ce qui reçoit des personnes. Cette maison est le réceptacle de tout ce qu'il y a de joueurs et de libertins dans la ville. Sa cour [de Philippe de Macédoine] était le réceptacle de ce qu'il avait pu ramasser de plus vil chez les Grecs ou chez les barbares, CONDIL. *Hist. anc.* II, 9.

— HIST. XIVe s. Lequel cistifellis [vésicule du fiel] est receptable de cole [bile], H. DE MONDEVILLE, f° 27, *verso*. Se la benoiste vierge Marie eust esté entachée de peché originel, ce n'eust mie esté chose honneste ne convenable qu'elle eust esté mere, palays et receptacle du très precieux corps de Jesucrist, *le Songe du vergier*, II, 287. || XVIe s. Un receptacle de gens de mauvaise vie, CONDÉ, p. 672. Ruynant les obscures forests, receptacles de brigans et meurtriers, RAB. *Pant.* III, 2. C'est le receptacle et l'estuy de la science que la memoire, MONT. III, 57.

— ÉTYM. Provenç. *receptacle;* espagn. *receptaculo;* ital. *ricettaculo;* du lat. *receptaculum*, de *receptum*, supin de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

† **RÉCEPTACULAIRE** (ré-sè-pta-ku-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé sur le réceptacle, qui a rapport au réceptacle.

† **RÉCEPTEUR** (ré-sè-pteur), *s. m.* || 1° Se dit d'une machine, d'un vase destiné à recevoir des eaux surabondantes. || 2° Appareil de télégraphie électrique qui reçoit l'avis envoyé par le manipulateur.

— ÉTYM. Lat. *receptorem*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR). Dans l'ancienne langue, *recepteur* signifiait celui qui reçoit : Prisonnier de par le roy, comme recepteur de ses ennemis, MONSTREL. t. I, ch. 51, p. 137, dans LACURNE.

RÉCEPTION (ré-sè-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on reçoit. Accuser réception d'une lettre, d'un paquet. Il [Napoléon à Moscou] appelle tous ses généraux, il triomphe en leur annonçant une paix toute prochaine : quinze jours d'attente suffiront.... à la réception de sa lettre, on verra Pétersbourg faire des feux de joie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || L'action de recevoir en son corps. La réception des deux symboles [le pain et le vin de l'eucharistie], BOSS *Déf. trad. sur la communion*, II, 14. || 2° Terme de palais. Réception de caution, acte par lequel on est accepté comme caution. || Terme de féodalité. Réception en foi et hommage, action du seigneur qui reçoit l'hommage de son vassal. || 3° Manière de recevoir une personne, accueil. Je verrai madame Martel; la réception que son mari vous a faite mérite bien cette politesse, SÉV. 139. Toute la cour alla à Vaux, et M. Fouquet joignit à la magnificence

de sa maison toute celle qui peut être imaginée par la beauté des divertissements et la grandeur de la réception, LA FAY. *Hist. Henr. d'Anglet.* J'ai lu avec grand plaisir l'exacte relation que vous m'avez envoyée de la réception de nos deux jeunes princes [le duc de Bourgogne et le duc de Berry] dans votre illustre ville [Lyon], BOIL. *Lett. à Brossette*, 16. On l'attendait, tout était prêt pour sa réception, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 336, dans POUGENS. Deux chevaliers se faisaient joyeuse réception jusqu'au lever du soleil, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 8. || À ma réception, en me recevant. Sont-ce là les faveurs que vous m'aviez promises? Où sont tant de baisers dont votre affection Devait être prodigue à ma réception? CORN. *Mél.* V, 3 (1res éditions). || Il se dit aussi de l'accueil fait aux choses. Son nom [du Cid], au bout de six cents ans, vient encore de triompher en France; il y a trouvé une réception trop favorable pour se repentir d'être sorti de son pays et d'avoir appris à parler une autre langue que la sienne, CORN. *Cid, Épître.* Ainsi il m'a fallu nécessairement faire voir quelle réception il [César] ferait à leur lâche et cruelle politique [de Ptolémée et ses ministres], ID. *Pomp. Examen.* || 4° Action de recevoir des visites avec un certain cérémonial, à un jour déterminé. C'est jour de réception chez le ministre. || 5° Cérémonie par laquelle une personne est installée dans une charge ou reçue dans une compagnie. La réception d'un officier. Sera-t-il dit que nos grands seigneurs ne viendront à l'Académie que le jour de leur réception? VOLT. *Lett. Duclos*, 18 août 1761. On m'a dit que Marmontel vous avait écrit le détail de la réception de Thomas [à l'Académie française]; elle a été fort brillante, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 26 janv. 1767. || Discours de réception, discours que chaque nouvel élu à l'Académie française prononce en séance solennelle. À sa réception, M. Patru prononça un fort beau remercîment, dont on demeura si satisfait, qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis d'en faire autant, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 179, dans POUGENS. || 6° Mode d'admission d'un candidat dans le grade pour lequel il se présente ou satisfait à un examen public. || 7° Action de recevoir une pièce de théâtre, pour qu'elle soit apprise et jouée. || 8° Introduction d'une doctrine. Ce qui me fait rapporter au siècle de saint Thomas seulement cette réception générale du péripatétisme parmi les chrétiens.... c'est que.... LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Aristote.* Que pouvaient faire les Juifs, ses ennemis [de Jésus]? s'ils le reçoivent, ils le prouvent par leur réception.... et, s'ils le renoncent, ils le prouvent par leur renonciation, PASC. *Pens.* XV, 8 bis, édit. HAVET. || 9° Terme d'administration. Action d'approuver, après examen, des constructions, des chemins de fer, etc. La réception des travaux.

— HIST. XIVe s. Après ce qu'il aura fait sa reception [reçu le saint Sacrement] en ladite eglise, DU CANGE, *receptio.* Comme liberalité soit moienne vers donacion de pecunes et recepcion d'icelles, ORESME, *Eth.* 106. || XVe s. En matiere d'amour n'y a point de reception, et ceulx qui demandent ce qu'ils ont donné doibvent estre reputez infames et privez de tous biens d'amours, *Aresta amorum*, p. 160, dans LACURNE. || XVIe s. À la reception de cet ambassadeur il feit apprester trois chaires, AMYOT, *Sylla*, 8. La reception des heureuses ou malencontreuses nouvelles, MONT. I, 257.

— ÉTYM. Provenç. *receptio*; espagn. *recepcion*; ital. *ricezione*; du lat. *receptionem*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† **RÉCEPTIONNAIRE** (ré-sè-psion-nê-r'), *adj.* Terme d'industrie. Agent réceptionnaire, homme choisi pour recevoir livraison des objets fournis par une usine, pour vérifier s'ils sont conformes aux stipulations du cahier des charges. || *S. m.* Terme de commerce. Celui qui reçoit une marchandise. Art. 5: Les fractions de degré [des esprits] ne sont pas constatées; elles sont en faveur du réceptionnaire, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866, sur les usages commerciaux.*

— ÉTYM. *Réception.*

† **RÉCEPTIVITÉ** (ré-sè-pti-vi-té), *s. f.* Terme didactique. Faculté de recevoir des impressions. || Aptitude des organes à recevoir l'impression des agents externes ou internes, dans l'ordre physiologique comme dans l'ordre pathologique.

— ÉTYM. Dérivé d'un adjectif fictif *réceptif*, capable de recevoir, du lat. *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† **RECERCELÉ, ÉE** (re-sèr-se-lé, lée), *adj.* Terme de blason. Il se dit des croix ancrées, tournées en cerceaux, et des queues de certains animaux.

— ÉTYM. XIe s. Fier le visage, le chef [la tête] recercelet, *Ch. de Rol.* CCXXVII. || XIIIe s. Blont [il] ot le poil menu recercelé [à boucles menues], *Romancero*, p. 50.

— ÉTYM. *Re...*, et *cercel* (voy. CERCEAU).

† **RECERCLAGE** (re-sèr-kla-j'), *s. m.* Action de recercler. Ces tonneaux ont besoin d'un bon recerclage.

RECERCLÉ, ÉE (re-sèr-klé, klée), *part. passé* de recercler. Tonneaux recerclés.

RECERCLER (re-sèr-klé), *v. a.* Mettre de nouveaux cercles.

RECÈS (re-sè), voy. RECEZ.

† **RÉCESSION** (ré-sè-ssion), *s. f.* Action de se retirer. Que la disparition du renne de notre Europe tempérée soit le résultat de l'extinction régionale de cette espèce, ou bien de son refoulement par le développement progressif des sociétés humaines, ou bien encore, si l'on veut, de la récession graduelle et spontanée par suite de changement dans les conditions climatériques.... LARTET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVIII, p. 408.

— ÉTYM. Lat. *recessionem*, de *re*, en arrière, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

RECETTE (re-sè-t'), *s. f.* || 1° Ce qui est reçu en argent, en billets, ou autrement. Porter en recette une somme. Le produit des recettes annuelles. Cette comédie donne d'excellentes recettes. Celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette, LA BRUY. VI. Les Carthaginois, calculant sans cesse la recette et la dépense, firent toujours la guerre sans l'aimer, MONTESQ. *Rom.* 4. || Forcer en recette, augmenter, à la charge du comptable, la recette qu'il accuse. || 2° Action de recevoir de l'argent, des valeurs pour le compte de quelqu'un. Faire la recette d'une terre, la recette des rentes de quelqu'un. Faire la recette des contributions. || 3° Emploi de celui qui reçoit les contributions pour le compte de l'État. Recette générale d'un département. Recette particulière d'un arrondissement. Recette d'enregistrement. J'ai quitté la recette des tailles de Madrid où j'ai été employé, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 7. C'est qu'il y va, mon cher, de ma recette, C. DELAV. *Éc. des vieill.* II, 3. || La maison, les bureaux du receveur. Aller à la recette. || 4° Il se dit du débit des eaux d'un fleuve, par rapport au réceptacle. Tant que les barrières du Bosphore et de Gibraltar ont subsisté, la Méditerranée n'était qu'un lac d'assez médiocre étendue, dont l'évaporation suffisait à la recette des eaux du Nil, du Rhône et des autres rivières qui lui appartiennent, BUFF. 6e *époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 288. || 5° Composition de certains médicaments ou remèdes. La recette de la thériaque. Carro-Carri débarque avec une recette qu'il appelle un prompt remède et qui quelquefois est un poison lent, LA BRUY. XIV. Je voudrais bien qu'il y eût des recettes pour votre mal comme pour le mien, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 5 juin 1772. || Écrit où est formulée cette composition. Il porta la recette chez un pharmacien. || 6° Certains procédés dont on se sert dans les arts, dans l'économie domestique. La recette pour faire des conserves, une pâtisserie. Je vous envoie un manuscrit.... C'est la recette d'un potage, VOLT. *Ép.* IX. || Fig. Je reviens à ma recette contre le refroidissement de l'amour, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Turpin répond: j'ai la recette [pour guérir le prince] D'un cœur de vierge de vingt ans; Fleur de vingt ans, vertu parfaite, Vous rajeunira sur ma foi, BÉRANG. *Mort de Charlemagne.* || Il se dit aussi de procédés magiques ou mystérieux. Cette recette [pour avoir des enfants] est une médecine, LA FONT. *Mandr.* Tous tels sorts sont recettes frivoles, ID. *Orais.* || 7° Fig. et familièrement. Manière de se conduire dans les affaires, dans le monde. Témoigner en tel cas un peu de désespoir Est quelquefois une bonne recette, LA FONT. *Fiancée.* Contentons-nous de peu, et de moins encore, si c'est possible: sachons perdre dans l'occasion, la recette est infaillible, LA BRUY. IX. || 8° Terme de marine. Il se dit pour réception, c'est-à-dire vérification et acceptation des matières ou des objets qui proviennent, dans les arsenaux, des livraisons faites par les fournisseurs. || 9° Baquet de bois dont se sert le salpêtrier.

— HIST. XIIIe s. Je vous presterai vingt mil libres, à reprendre sour les reçoites de le [la] comté, *Chr. de Rains*, 225. || XIVe s. La recete de cel triacle [thériaque] est en l'antidotaire, H. DE MONDEVILLE, f° 84. Quant toutes vos confitures seront prestes, vous pourrez faire ce qui appartient, dont la recepte s'ensuit, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Le mot plaist bien à aucuns, mais c'est tout; la chose n'est de mise ny de recette en ce siecle d'une si universelle corruption et contagion, CHARRON, *la Sagesse*, II, *Préf.*

— ÉTYM. Provenç. *recepta*; espagn. *receta*; portug. *receita*; ital. *ricetta*; bas-lat. *recepta*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† **RECEVABILITÉ** (re-se-va-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est recevable. Art. 444, dernier alinéa du code d'instruction criminelle modifié: Dans tous les cas, l'exécution des arrêts ou jugements dont la révision est demandée sera de plein droit suspendue sur l'ordre du ministre de la justice, jusqu'à ce que la cour de cassation ait prononcé, et ensuite, s'il y a lieu, par l'arrêt de cette cour statuant sur la recevabilité. Art. 445, 1er alinéa: En cas de recevabilité, si l'affaire n'est pas en état, la cour procédera directement ou par commissions rogatoires à toutes enquêtes sur le fond, confrontations, reconnaissance d'identité, interrogatoires et moyens propres à mettre la vérité en évidence, *Loi du 29 juin 1867.*

RECEVABLE (re-se-va-bl'), *adj.* || 1° Qui peut, qui doit être reçu ou admis, en parlant des choses. Fournir des marchandises bonnes et recevables. Il est évident qu'il n'y eut jamais de bulle moins recevable que celle-ci, PASC. *Prov.* XIX. Je soutiens, moi, que cette excuse, tout apparente qu'elle peut être, n'est point communément recevable, BOURDAL. *Dim. oct. du St Sacrement, Dominic.* t. I, p. 290. Les actes de sainte Thècle sont-ils recevables? VOLT. *Dict. phil. Paul.* || 2° Qui peut être admis à, en parlant des personnes. Il y a des biens de l'âme, des biens du corps et des biens de fortune; quant aux biens de l'âme, le méchant n'y a point de part; pour les deux autres, il y est recevable, MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, V, 13. Que si l'on n'est pas recevable à faire voir.... BOSS. *Euch.* III, 3. On est d'autant moins recevable ici d'alléguer l'exemple commun.... MASS. *Confér. Amb. des clercs.* || Terme de palais. Il a été déclaré non recevable dans sa demande, sa demande a été repoussée par des fins de non-recevoir.

— HIST. XIIIe s. La semonce de l'hostel le roi doit estre recevable segont la loi où cil est, *Livre de jost.* 83. || XVIe s. J'estime aussi peu recevable, Au moins pour durer longuement, Cette ardeur qu'on croit veritable, Du premier regard s'allumant, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, LXXXVIII, *Chanson.* Il estoit fort amoureux de la musique aussi bien que des vers; car il en faisoit qui estoient recevables, D'AUB. *Hist.* II, 129.

— ÉTYM. *Recevoir.*

RECEVEUR, EUSE (re-se-veur, veû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui a charge de faire une recette quelconque, soit en deniers, soit en denrées, soit pour l'État, soit pour un particulier. Receveur des contributions. Receveur de l'enregistrement et des domaines. Receveur général. Receveur particulier. Je vous avoue que je suis ravie de n'avoir plus de receveur [pour les fermages d'une de ses terres], SÉV. *à Mme de Guitaut*, 26 août 1693. Doyen des receveurs dans son département, C. DELAV. *Éc. des vieill.* I, 1. || 2° Receveur est le nom de celui qui reçoit l'argent dans les omnibus. || 3° Receveuse, femme qui reçoit les billets dans un spectacle. || Femme d'un receveur. Madame la receveuse. || 4° Receveur des hôtes, celui qui reçoit les voyageurs chez les augustins.

— HIST. XIIe s. E li sire est recevere de la meie anesme [de mon âme], *Lib. psalm.* p. 70. Por ce que li reis le out fait maistre recevur de tuz les treus [tributs], *Rois*, p. 279. || XIIIe s. On doit premierement fere conter cex qui furent receveur, et après savoir que les reçoites sunt devenues, BEAUM. L, 7. || XIVe s. Jehans de le Porte, receveres de Haynnau, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 81. || XVIe s. Outre le registre des negoces du mesnage où se logent les menus comptes.... lequel registre un receveur a en charge, MONT. I, 257.

— ÉTYM. Provenç. *recebeire*, au régime *recebador*; espagn. *receptor*; ital. *ricevitore*; d'une forme barbare *recepitorem*, ou *receptatorem*, qui vient de *recipere* (voy. RECEVOIR). L'anc. franç. *recevere* est le nominatif, mais non de *receptor*, qui aurait donné *recevre.*

1. **RECEVOIR** (re-se-voir), je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent; je recevais; je reçus; je recevrai; reçois, qu'il reçoive, recevons, recevez, qu'ils reçoivent; que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent; que je reçusse; recevant; reçu, *v. a.* || 1° Prendre ce qui est donné, présenté, offert. Recevoir un don, un legs, des étrennes, l'aumône. En recevant la robe et le bonnet de médecin, vous apprendrez tout cela,

MOL. *Mal imag.* III, 22. Tiens, reçois ce billet a tous trois si fatal, VOLT. *Zaïre*, IV 5. || Absolument. Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale, Elle reçoit et donne, et la chose est égale, LA FONT. *Fabl.* III, 2. Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive selon le bien qu'il aura pratiqué ou selon le mal qu'il aura commis, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 189. Depuis quand est-il vil de recevoir de ce qu'on aime? depuis quand ce que le cœur donne déshonore-t-il le cœur qui accepte? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 16. Figaro : J'étais né pour être courtisan. — Suzane : On dit que c'est un métier si difficile! — Figaro : Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois mots, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 2. || En termes juridiques, être l'objet d'une libéralité. Les femmes, surtout celles qui avaient des enfants, furent rendues capables de recevoir en vertu du testament de leurs maris; elles purent, quand elles avaient des enfants, recevoir en vertu du testament des étrangers, MONTESQ. *Esp.* XXVII. Toutes personnes peuvent disposer et recevoir, soit par donation entre vifs, soit par testament, *Code Nap.* art. 902. || Terme de turf. Recevoir une certaine quantité de livres, se dit d'un cheval auquel son rival rend cette quantité, en ce sens que celui-ci court avec une plus forte charge que celui-là. || **2°** Prendre ce qui est dû, en être payé. Recevoir de l'argent, une indemnité, une rente, un payement. Recevoir le prix d'un travail, un salaire, des honoraires. Les médecins reçoivent pour leurs visites ce qu'on leur donne, LA BRUY. XIV. Il [Lalli] ne demanda jamais au trésor de ce conseil [de Pondichéri] le payement de ses appointements de général; il comptait le recevoir à Paris, et il n'y reçut que la mort, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 19. || Absolument. Carro-Carri est si sûr de son remède et de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas de s'en faire payer d'avance, et de recevoir avant que de donner, LA BRUY. XIV. || **3°** Prendre ce qui est délivré, fourni, procuré. Les soldats ont reçu des vivres pour trois jours. L'armée a reçu des recrues, des renforts. || **4°** Prendre ce qui est envoyé, adressé. Recevoir des lettres, un placet, des renseignements. L'envie continuelle que j'ai de recevoir de vos lettres, SÉV. 53. On reçoit donc ici quelquefois des nouvelles; Les dernières, monsieur, les sait-on? GRESSET, *Méchant*, III, 9. || On dit de même : recevoir un courrier, un message, un parlementaire, un ambassadeur, des députés. || Il se dit aussi de communications faites de vive voix. Il a reçu de l'oracle cette réponse. J'ai reçu du ministre l'ordre de.... || **5°** Il se dit des biens qui arrivent, des grâces qui sont faites. Les avantages qu'il a reçus de la nature. Recevoir le prix de ses services. Il vaut mieux n'avoir point besoin de grâce que d'en recevoir, CORN. 2e *disc.* Oui, l'honneur que reçoit la vôtre [famille] par ce choix En pouvait à bon titre immortaliser trois, ID. *Hor.* II, 1. Ô toi [poison], qui n'attends plus que la cérémonie Pour jeter à mes pieds ma rivale punie, Et par qui deux amants vont d'un seul coup du sort Recevoir l'hyménée et le trône et la mort, ID. *Rodog.* V, 1. Je suis assurée que toute la faculté ne me défendrait pas cet amusement [écrire à Mme de Grignan], voyant le plaisir que j'en reçois dans mon oisiveté, SÉV. 19 juill. 1677. Il faut encore qu'il [Alexandre] se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage, BOSS. *Louis de Bourbon*. Les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le saint siége, ID. *Reine d'Anglet.* Ces grands hommes, dit saint Augustin, si célèbres parmi les gentils, et, j'ajoute, trop estimés parmi les chrétiens.... ont acquis une gloire qu'ils désiraient avec tant d'ardeur; et tous ces hommes vains ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs, ID. *la Vallière*. Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, ID. *Marie-Thér.* Ils [nos pères] vivaient la plupart contents de ce qu'ils avaient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avaient acquis par le travail, FLÉCH. *Lamoignon*. Quand la nature ne lui aurait pas donné tous ces avantages [de caractère et d'esprit], elle aurait pu les recevoir de l'éducation, ID. *Mme de Mont.* Quel fruit recevront-ils de leurs vaines amours? RAC. *Phèdre*, IV, 6. Ces enfants de Jacob, premiers-nés des humains, Reçurent, quarante ans, la manne de la main, LAMART. *Médit.* I, 28 || **6°** Il se dit de même de ce qui arrive de fâcheux, de ce qu'on subit. Recevoir une tuile sur la tête, un coup d'épée dans le ventre. Recevoir un mauvais accueil. Après les pertes qu'il avait reçues, VAUGEL. *Q. C.* 212. De tous les maux qu'Alexandre reçut en sa vie, ID. *ib.* 591. Peut-être que vous en recevez quelque incommodité [d'avoir perdu vos chevaux], VOLT. *Lett.* 144. Ne voulant point céder, ni recevoir l'ennui Qu'il me pût estimer moins civile que lui, MOL. *Éc. des femm.* II, 6. Seigneur, j'ai reçu un soufflet, ID. *Sicil.* 13. J'ai tout fait, tout osé, pour t'aimer, pour te plaire; J'ai trahi mon pays, et mon père, et mon roi; Cependant vois le prix, ingrat, que j'en reçoi, TH. CORN. *Ar.* III, 4. Ce vaillant homme, poussant avec un courage invincible les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, reçut le coup mortel.... FLÉCH. *Turenne*. Les mécontentements qu'il avait reçus du ministre [Mazarin], ID. *Duc de Mont.* || Recevoir la mort, mourir, être tué. Son grand cœur [de Madame] ni ne s'aigrit ni ne s'emporte contre elle [la mort]; elle ne la brave pas non plus avec fierté, contente de l'envisager sans émotion et de la recevoir sans trouble, BOSS. *Duch. d'Orl.* || **7°** Être investi de. Afin que cette autorité que Dieu leur a donnée [aux princes] ne soit employée que pour la fin pour laquelle ils l'ont reçue, PASC. *Prov.* XIV. Recevez par cette lettre un pouvoir absolu sur tout le sérail, MONTESQ. *Lett. pers.* 148. || Recevoir le bâton de maréchal de France, le chapeau de cardinal, la croix d'honneur, etc. être nommé maréchal de France, cardinal, membre de la Légion d'honneur, etc. || **8°** Recevoir, en parlant de ce qui est transmis, communiqué. Le maître dont il reçoit les leçons. La Germanie conquise par Charlemagne reçut le christianisme. Cet enfant reçoit une bonne éducation, une mauvaise éducation. Avec toute sa sévérité, cette morale subsiste toujours telle que nous l'avons reçue, et toujours elle subsistera, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 92. Un jeune homme, toujours bouillant en ses caprices, Est prompt à recevoir l'impression des vices, BOIL. *Art p.* III. Remise dès l'enfance en des bras étrangers, Je reçus et je vois le jour que je respire, Sans que père ni mère ait daigné me sourire, RAC. *Iphig.* II, 1. La fille d'un César, la veuve d'un Pompée, Sera digne du moins, dans ces extrémités, Du sang qu'elle a reçu, des noms qu'elle a portés, VOLT. *Triumv.* IV, 5. C'est en Béotie que reçurent le jour Hésiode, Corinne et Pindare, BARTHÉL. *Anach*, ch. 34. || **9°** Il se dit des sacrements administrés. Recevoir le baptême, la confirmation, les ordres, etc. Mais, pour en recevoir le sacré caractère [du baptême] Qui lave nos forfaits dans une eau salutaire.... CORN. *Poly.* I, 1. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession, qui ne reçoivent les saints sacrements que par force.... BOSS. *Duch. d'Orl.* || Ce malade a reçu tous ses sacrements, on lui a administré, vu qu'il était en danger de mort, les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et de l'extrême-onction. || Recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, communier. || **10°** Recevoir, en parlant des choses qui éprouvent quelque action au sens physique. La terre reçoit les influences du ciel. Le miroir reçoit les images des objets. Si le fer est mou et, par conséquent, susceptible de recevoir plus promptement le magnétisme, BUFF. *Min.* t. IX, p. 189. || Il se dit de même au sens figuré. Cet ouvrage a reçu de grandes modifications. Ma maison recevra quelques embellissements. Le ministère reçut une nouvelle organisation. Recevoir l'impulsion, le mouvement. Ce passage peut recevoir divers sens. Assurément; cela ne reçoit point de contradiction, MOL. *l'Av.* I, 7. Jamais une démonstration dans laquelle ces circonstances [partir de principes certains et substituer le défini à la définition] sont gardées n'a pu recevoir le moindre doute, PASC. *Espr. géom.* 2. Quoique cette idée générale de la beauté soit gravée dans le fond de nos âmes avec des caractères ineffaçables, elle ne laisse pas que de recevoir de très-grandes différences dans l'application particulière, ID. *Passions de l'amour*. Le conseil qu'on donnait à Pyrrhus de prendre le repos qu'il allait chercher par tant de fatigues, recevait bien des difficultés, ID. *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables? LA BRUY. I. || Recevoir un nom, une dénomination, être nommé, dénommé. Les plantes reçoivent quelquefois leur nom botanique de celui qui les a décrites le premier. || **11°** Faire venir de, tirer, emprunter. Cette maison ne reçoit ses jours que de la rue. La lune reçoit sa lumière du soleil. Il reçoit son vin du Bordelais. Vous avez vu quelle lumière, quelle grâce et quelle force une pensée reçoit d'une pensée qui lui ressemble : il s'agit actuellement de considérer ce qu'elle reçoit d'une pensée qui lui est opposée, CONDIL. *Art d'écr.* II, 5. || **12°** Il se dit des choses qui recueillent, contiennent ce qui coule, ce qui vient aboutir, se rendre. Un égout central qui reçoit toutes les immondices de la ville. Ce port reçoit beaucoup de bâtiments. La citerne reçoit les eaux qui proviennent du toit. C'est un gouffre, c'est une mer qui reçoit les eaux des fleuves, et qui ne les rend pas, LA BRUY. XIV. Une ville forte [Smolensk] pour appuyer et partager ses efforts [du général russe], cette ville et un fleuve pour recevoir et couvrir ses débris, s'il était vaincu, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 5. || **13°** Il se dit des personnes qui prennent dans leurs mains, recueillent, retiennent. Recevoir le sang d'une saignée dans une poêlette. Le chien reçoit adroitement dans sa gueule ce qu'on lui jette. Je recevrai de la main droite la balle que vous me jetez. Il tombait blessé d'un coup de feu, ses soldats le reçurent dans leurs bras. || Recevoir un enfant à sa naissance, le prendre au moment où il vient au monde. Elle était là au moment des couches de sa sœur et reçut l'enfant. Cet ange protecteur, Cet invisible ami veille autour de son cœur, L'inspire, le conduit, le relève s'il tombe, Le reçoit au berceau, l'accompagne à la tombe, LAMART. *Médit.* II, 17. || Fig. Recevoir les derniers soupirs de quelqu'un, l'assister à sa mort. || **14°** Il se dit de ce qui est confié. Il a nié le dépôt qu'il avait reçu. Recevoir déclaration sous le sceau du secret. Recevoir les dernières volontés de quelqu'un. || **15°** Terme de guerre. Recevoir le mot d'ordre, prendre le mot d'ordre, ou, en sens inverse, se faire dire le mot d'ordre par ceux de qui on est en droit de l'exiger. || **16°** Agréer, accepter. Les offres ont été reçues. On ne voulut pas recevoir ses excuses. D'ici au mois de septembre, je ne puis recevoir aucune pensée de sortir de ce pays [Bretagne], SÉV. 15 janv. 1690. Réservez-vous [ô Dieu], dans les temps marqués par votre prédestination éternelle, de secrets retours [dans le catholicisme] à l'État et à la maison d'Angleterre? quoi qu'il en soit, recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices en la personne de cette princesse, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ne donne point un cœur qu'on ne peut recevoir, RAC. *Bérén.* IV, 5. Non, je ne reçois point vos funestes adieux, ID. *Iphig.* V, 2. Je vous donne un conseil qu'à peine je reçois, ID. *ib.* IV, 4. Souvent dans sa colère il [le ciel] reçoit nos victimes, ID. *Phèdre*, V, 3. Crois-moi, reçois la paix, si tu crains ta ruine, VOLT. *Fanat.* II, 5. Il lui arriva un jour de vouloir donner une fête à une dame qui, au lieu de la recevoir, alla souper chez Zadig, ID. *Zadig*, 4. || Il se dit de garanties, de paroles, d'écrits qui sont donnés pour servir d'assurance, de gage. Il a reçu parole de lui. Il a reçu ma foi. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, BOSS. *Louis de Bourbon*. || **17°** Faire accueil aux choses. Le public ne voulut pas recevoir la nouvelle doctrine. L'amour qu'ils ont pour la vie leur fait recevoir favorablement tout ce qui contribue à la conserver, PASC. *Prov.* XI. Cette petite licence n'a pas été bien reçue, SÉV. 6 avril 1672. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poëme comme Armide ou comme Atys, avec quelle idolâtrie il serait reçu! mais Quinault était moderne, VOLT. *Louis XIV*, 32. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues selon les temps, et qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure, ID. *Mœurs*, 181. || Bien recevoir, mal recevoir, approuver, désapprouver. || **18°** Prendre en un sens ou en l'autre. Je ne sais comment vous aurez reçu la perte de vos lettres; je voudrais bien que vous l'eussiez prise comme il faut, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 5. Tout ce qui viendra de vous sera reçu comme une guerre, ou feinte ou déclarée, FÉN. *Tél.* XX. || **19°** Reconnaître comme vrai, comme valable. Le premier [précepte] était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle, DESC. *Méth.* II, 7. Que, pour toutes les opinions que j'avais reçues jusques alors en ma créance, je ne pouvais mieux faire que d'entreprendre une bonne fois de les ôter, afin d'y en remettre..... ID. *ib.* II, 2. Prouvez par mes écrits que je ne reçois pas la constitution, PASC. *Prov.* XVII. Les Juifs le refusent [Jésus Messie], mais non pas tous; les saints le reçoivent, et non les charnels, ID. *Pens.* XIX, 5 bis, éd. HAVET. La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, avait reçu ces mystères abominables [de Vénus], BOSS. *Hist.* II, 5. On est catholique, on est uni de croyance avec l'Église, on ne rejette aucune de ses décisions, et on les reçoit toutes purement et simplement, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 210. Ce que je vais dire d'abord n'est que pour ceux

qui reçoivent le principe de M. Descartes, MALEBR. *Rech. lois des mouv.* part. 1. On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction; et, s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire, LA BRUY. *les Caractères.* Dès qu'on ne parle qu'à un petit nombre de gens, on s'engage à recevoir toutes leurs passions et tous leurs préjugés, FÉN. *Tél.* XXIV. Le général des jésuites exigea, pour article préliminaire, qu'on reçût la bulle en France comme article de foi, VOLT. *Hist. parl.* LXII. || 20° Il se dit des ordres, des missions, etc. Il reçut l'ordre de partir. Ce commandement [ne pas tuer] a été imposé aux hommes dans tous les temps; le Décalogue n'a fait que renouveler celui que les hommes avaient reçu de Dieu avant la loi, en la personne de Noé, PASC. *Prov.* XIV. Peut-être en recevant sa mission, et se mettant en devoir de l'exercer, avait-on dit comme l'apôtre.... BOURDAL. *Pensées,* t. II, p. 207. || Recevoir la loi, obéir. Les Gaulois, vaincus par Rome, reçurent la loi. || Recevoir les ordres de quelqu'un, être soumis à ses volontés. Je n'ai point d'ordre à recevoir de vous. || Recevoir les ordres de quelqu'un, signifie aussi s'informer auprès de lui de ce qu'on peut faire qui lui soit agréable. Avant de partir j'irai recevoir vos ordres. || 21° Donner accès chez soi. C'est un homme mal famé, ne le recevez pas. À recevoir le monde on vous voit toujours prête, MOL. *Mis.* II, 3. [Hommes rares et singuliers] On en fait mention de tous côtés; partout on les reçoit avec agrément; grands et petits, tout le monde leur témoigne du respect et de la vénération, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 204. Recevant les amants sous le doux nom d'amis, BOIL. *Sat.* X. || Être reçu chez quelqu'un, être admis chez quelqu'un. Il est reçu chez le ministre. Il est reçu partout. Des personnes de la première distinction et du plus haut rang, chez qui il est bien reçu, BOURD. *Pensées,* t. II, p. 222. || Recevoir visite, recevoir la visite de quelqu'un, être visité par lui. || Recevoir des visites, être visité par différentes personnes. || Recevoir des visites, signifie aussi admettre chez soi les personnes par qui l'on est visité. Pendant le premier mois de son deuil, elle ne recevra pas de visites. || Absolument. Le ministre reçoit le jeudi. On reçoit demain à la cour. Ses salons sont fermés; il ne reçoit plus. Il a quitté la ville, mais il reçoit à la campagne. Il faut avoir un jour fixé pour recevoir, C. DELAV. *Éc. des vieill.* I, 5. Recevoir me fatigue, et, pour être sincère, C'est un mal, j'en conviens, mais un mal nécessaire, ID. *ib.* || 22° Recevoir quelqu'un à sa table, lui donner à dîner. Vous serez toujours reçu à ma table. Permettez qu'Esther puisse à sa table Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur, RAC. *Esth.* II, 7. || On dit de même : recevoir au festin. On nous avertit de la part du maître que tout est prêt, et qu'il ne nous reste plus que de nous préparer nous-mêmes et de nous mettre en état d'être reçus au festin, BOURDAL. *Pensées,* t. I, p. 105. || Recevoir à la cène, admettre à la communion. Quand la politique du parti [calviniste] fit résoudre qu'on recevrait les luthériens à la cène, BOSS. *2e avert.* 23. || 23° Recevoir dans son lit, se dit d'une femme qui se marie. Les Parques à ma mère, il est vrai, l'ont prédit, Lorsqu'un époux mortel fut reçu dans son lit, RAC. *Iphig.* I, 2. || 24° Accueillir bien ou mal. Recevoir un ambassadeur. Ne le recevez pas en meurtrier d'un frère, Mais en homme d'honneur qui fait ce qu'il doit faire, CORN. *Hor.* II, 4. Recevant une foule d'amis comme si chacun eût été le seul, FLÉCH. *Lamoignon.* Mon homme en m'embrassant m'est venu recevoir, BOIL. *Sat.* III. Quoi! vous êtes ici quand Mithridate arrive, Quand pour le recevoir chacun court sur la rive? Que faites-vous, madame? RAC. *Mithr.* II, 1. Il m'a assez mal reçu; à peine a-t-il daigné m'écouter et me répondre, FÉN. *Tél.* XXIV. Madame vous recevra fort mal, mais elle vous écoutera, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Intrigante,* II, 8. || Populairement. Recevoir quelqu'un comme un chien, voy. QUILLE 2, n° 1. || Fig. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir; elle voudrait disparaître tout entière devant la majesté du roi des rois, BOSS. *Mar.-Thér.* Beaux lieux, recevez-moi sous vos sacrés ombrages, LAMART. *Médit.* II, 15. || 25° Il se dit de la manière dont on soutient une attaque. Ils avancèrent tout harassés pour trouver un ennemi tout frais qui les venait recevoir, VAUGEL. *Q. C.* III, 11. Il m'a mené jusqu'aux lignes où il m'a fait voir de quoi vous bien recevoir, HAMILT. *Gramm.* 5. Nous recevrons vigoureusement les troupes du roi d'Espagne; je vous réponds qu'elles seront battues, VOLT. *Cand.* 15. || Il l'a reçu en brave, en homme de cœur, se dit d'un homme qui a fait tête bravement à un ennemi qui venait l'attaquer. || Les ennemis ont été reçus à grands coups de canon, on a fait sur eux un grand feu d'artillerie quand ils se sont approchés. || Recevoir la bataille, se dit d'une armée, d'un général qui attend l'ennemi et s'en laisse attaquer. || 26° Donner retraite chez soi. Recevoir un proscrit. || Donner entrée. Recevoir l'ennemi dans la place. Vous avez reçu dans l'Église le nom de son ennemi ; c'est y avoir reçu l'ennemi même, PASC. *Prov.* II. || 27° Admettre, en parlant de ceux qu'on soumet à quelque épreuve, à quelque condition. Il fut reçu à l'école polytechnique. Enfin on le reçut en grâce. Il n'a pas été reçu à se justifier. La congrégation des cardinaux *de propaganda fide* fut obligée de défendre aux jésuites de cacher le mystère de la croix à ceux qu'ils instruisent de la religion [en Chine], leur commandant expressément de n'en recevoir aucun au baptême qu'après cette connaissance, PASC. *Prov.* V. Si j'eusse vécu, je vous aurais reçu à l'abjuration sans vous faire languir, FÉN. *Dial. des morts mod. Henri IV, Sixte V.* Les alliés, touchés de ces raisons, les reçurent dans l'alliance du Péloponnèse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 538, dans POUGENS. || Être reçu à, être autorisé à, avoir congé de. Si le mot de grâce suffisante est une fois affermi, vous aurez beau dire que vous entendez par là une grâce qui est insuffisante, vous n'y serez pas reçu, PASC. *Prov.* II. Reprenez-vous vous-mêmes.... et puis vous serez reçus à reprendre les autres, BOURDAL. *Carême,* II, *Zèle,* 146. Serait-on reçu à dire qu'on ne peut se passer de voler? LA BRUY. VI. Si nous supposions que ces grands corps [du ciel] sont sans mouvement, on ne demanderait plus, à la vérité, qui les met en mouvement, mais on serait toujours reçu à demander qui a fait ces corps, ID. XVI. J'ai vu évidemment [dans la tragédie d'Irène] qu'il faut avoir quelques reproches à se faire, pour qu'on soit bien reçu à se tuer entre son père et son amant, VOLT. *Lett. Thibouville,* 26 nov. 1777. Homère serait mal reçu aujourd'hui à nous peindre un sage comme Nestor; mais aussi ne le peindrait-il pas de même, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 131. || Fig. On trouve quelquefois que les gens qu'on croit ennemis [nos ennemis] ne le sont point; on est alors fort honteux de s'être trompé; il suffit qu'on soit toujours reçu à se haïr, quand on y est autorisé, SÉV. 28 nov. 1670. || Terme de procedure. Recevoir quelqu'un à serment. On l'a reçu partie intervenante. On l'a reçu à prouver. Faire recevoir une caution en justice. || Fin de non-recevoir, voy. FIN 1, n° 6. || 28° Recevoir le mâle, se dit des femelles qui s'accouplent. || 29° Installer avec le cérémonial ordinaire. Il a été reçu docteur. Il a été reçu à l'Académie. Cet apprenti sera bientôt reçu maître. Cet officier fut reçu à la tête de son regiment. || Recevoir de majorité, se disait, dans l'ordre de Malte, de ceux qui étaient admis à seize ans accomplis. || 30° Se dit en parlant des ouvrages de charpente, de menuiserie, de maçonnerie, etc. dans le sens de reconnaître, après examen et mesurage ou pesage, l'espèce, la qualité et la quantité de ces ouvrages. || 31° Se recevoir, *v. réfl.* Être accepté. Un contentement qui est aussi chaste que ceux qui se reçoivent au ciel, BALZ. Liv. I, lett. 6. || Se retenir. Le perroquet se reçoit sur son bec. || Proverbe. Il vaut mieux donner que recevoir.

— HIST. XIe s. [Que] nuls ne receit [reçoive] home ultre treis nuis.... *Lois de Guill.* 46. Si recevez la lei de chrestiens, *Ch. de Rol.* III. De cops ferir, receveir et doner, *ib.* XC. [Elle] Chet [tombe] li as piés, l'amirals la reçut, *ib.* CCXCVII. || XIIe s. Belleem est senz faille et digne de rezoyvre nostre Signor, ST-BERN. 534. Venez vous ci treü reçoivre, WACE, *Brut,* v. 3133. || XIIIe s. Et vos avés tuit juré seur sains que celui que nos eslirons, vos pour empereour le recevrés et pour seigneur, VILLEH. CX. Margiste lui fera recevoir tele rente.... *Berte,* X. Doucement [elle] a le roy en ses bras receü, *ib.* LXXIX. Mout a li rois Pepins noblement receü Le bon roi de Hongrie, *ib.* CXXIII. Se vous m'aviiez à ami Reçut, et je vous à amie.... *Lai de l'ombre.* Chil [celui] qui ne veut jurer que se [sa] demande est vraie ne doit pas estre recheüs en se [sa] demande, BEAUM. VI, 31. Comme la cire reçoit la figure dou seel [sceau], BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 466. Prodigues est cil qui se desmesure en doner et faut en reçoivre, ID. *ib.* p. 284. Il [les Turcs] portoient lors les touailles, quant il se vouloient combatre, pource que elles reçoivent un grant coup d'espée, JOINV. 273. || XIVe s. Verité est que le profit du recevant est la mesure de la retribucion, ORESME, *Eth.* 25. Il se receut [se retira] parmi ses gens, *Chron. de St Denis,* t. II, f° 40, dans LACURNE. || XVIe s. Tu venois lors tout freschement De confesse et de recevoir [communier], MAROT, p. 17, dans LACURNE. Il receut la ville de Heraclea, laquelle vouluntairement se rendit à luy, AMYOT, *Démétr.* 28. Il est receu de tout temps de.... MONT. I, 15. Recevoir pour ami, ID. I, 27. Les opinions et mœurs approuvées et receues autour de nous, ID. I, 115.

— ÉTYM. Wallon, *rissûr*; patois des Fourgs, *r'cidre*; provenç. *recebre*; esp. *recibir*; ital. *ricevere*; du lat. *recipere*, de *re*, et *capere*, prendre. Dans l'ancienne langue, l'infinitif a deux formes *reçoivre* et *recevoir*; la première est correcte, représentant *recipere*, qui a l'accent sur *ci*; la seconde représente une forme barbare *recipēre*, d'où *recevoir* et *receü*, devenu par contraction *reçu*. Le participe de la première est *recept*, *recet*, *recette*, de *receptus*.

† 2. **RECEVOIR** (re-se-voir), *s. m.* Chaudron de cuivre à l'usage du salpêtrier.

RECEZ (re-sê), *s. m.* || 1° Cahier contenant les délibérations d'une diète de l'Empire, et rédigé avant qu'elle se sépare. Ferdinand promit de se conformer au recez de l'Empire, et n'en fit rien, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint,* 1533. || 2° Recez ou recès, dans la diplomatie moderne, procès-verbal résumant des conventions. Elles [les puissances contractantes] ont autorisé leurs plénipotentiaires à réunir, dans un instrument général, toutes les stipulations particulières, et à joindre à cet acte, qui portera le titre de Recès général de la commission territoriale rassemblée à Francfort [signé le 20 juillet 1819], toutes les conventions qui s'y rapportent, MARTENS, *Recueil de traités,* t. XII, p. 604.

— ÉTYM. Lat. *recessus*, action de se retirer, de *recessum*, supin de *recedere*, de *re*, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

† **RÉCHABITE** (ré-cha-bi-t'), *s. m.* Nom, dans Jérémie, de Juifs qui ne buvaient pas de vin, ne labouraient ni ne semaient, ni ne bâtissaient de maison, mais habitaient dans des tentes.

† **RECHAMAILLER (SE)** (re-cha-mâ-llé, *ll* mouillées), *v. réfl.* Se chamailler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rechamailler, COTGRAVE.

RÉCHAMPI, IE (ré-chan-pi, pie), *part. passé* de réchampir.

RÉCHAMPIR (ré-chan-pir), *v. a.* || 1° Terme de peintre en bâtiment. Détacher les objets du fond sur lequel on peint, soit en marquant les contours, soit par l'opposition des couleurs. || On dit aussi échampir. || 2° Terme de doreur. Couvrir avec du blanc de céruse les couleurs qui se répandent sur les fonds d'un ouvrage, pour réparer ce qu'il peut y avoir de gâté, et le rendre aussi net qu'il doit être.

— ÉTYM. *Re....*, et *échampir*.

† **RÉCHAMPISSAGE** (ré-chan-pi-sa-j'), *s. m.* Action de réchampir.

RECHANGE (re-chan-j'), *s. m.* || 1° Il se dit des objets qu'on tient en réserve pour remplacer d'autres objets semblables. Une roue de rechange. Des armes de rechange. || On appelle quelquefois ces divers objets des rechanges. || Terme de marine. Nom donné à tous les objets embarqués pour remplacer au besoin pareils objets qui sont employés. Le roi voulant être informé de ce que coûte l'armement, garniture et rechange d'un vaisseau de chaque rang.... *Colbert à Demuin,* 21 juill. 1678, dans JAL. || 2° Corps de rechange, parties de certains instruments à vent que l'on change selon les tons dans lesquels on veut jouer. Grâce aux corps de rechange, la musique de cor est toujours écrite sans dièses ni bémols à la clef. || 3° Terme de commerce. Second droit de change qu'on doit payer, après le protêt d'une lettre, pour celle que le porteur est obligé de prendre sur d'autres ou dans d'autres lieux. Payer le change et le rechange. L'ordonnance de Louis XIV du mois de mars 1673 détermine le sens du mot rechange; car en disant : Il ne sera point dû ou accordé de rechange, tous les tribunaux entendent que l'on n'accordera que le change direct, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile,* p. X. Le rechange s'effectue par une retraite, *Code de commerce,* art. 177.

— HIST. XVe s. Et doutoit on qu'ils [les Gantois] ne veinssent à puissance de costé ou par derriere ; et à ceste cause fut mise à la bataille du duc par deux ou trois fois à rechange de place, O. DE LA MARCHE, liv. I, p. 369, dans LACURNE. || XVIe s. Doré et argenté à rechange, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *change*; bourguig. *rechainge*.

† **RECHANGER** (re-chan-jé), *v. a.* Il se conjugue comme changer. Changer de nouveau. Quant au duc de Foix rechangé en un autre personnage [de tragédie], VOLT. *Lett. d'Argental,* 23 déc. 1762.

— HIST. XIIIe s. Jà ne le quesist [voulût] rechan-

gier, S'il eüst assez à mengier, *Ren.* 7201. || XVIe s. Si on reforme et rechange nostre estre par ces purifications, MONT. II, 253. Il ne se corrige point, il se rechange en beste, ID. II, 308. J'ai veu trois ou quatre fois rechanger les loix des Anglois, ID. II, 343. Là le general fut tué, aïant rechangé de cheval après le sien tué, D'AUB. *Hist.* I, 359.

— ÉTYM. *Re...*, et *changer*; picard, *erkanger*, *erkaingier*; génev. *les porteurs se rechangèrent*, se relayèrent.

† **RECHANTER** (re-chan-té), *v. a.* || 1° Chanter de nouveau. 23 février 1688 : Le soir.... on chanta les deux derniers actes d'Endymion.... et madame la Dauphine trouva la musique si belle qu'elle a ordonné qu'on la fît rechanter aux premiers appartements, DANGEAU, I, 300. || Répéter fréquemment la même chanson. Il rechante la fin quatre ou cinq fois de suite, MOL. *Fâch.* I, 5. Nous avons chanté et rechanté vos chansons, SÉV. *Lett. à Coulanges*, 14 oct. 1694. || 2° Poétiquement. Célébrer fréquemment. Ces murs [de Troie] si rechantés dont la noble ruine De tant de nations flatte encor l'origine, CORN. *Sur les vict. du roi*, en 1667.

— HIST. XVIe s. Darius faisoit qu'un page lui veinst rechanter par trois fois à l'aureille : sire.... MONT. I, 36. Je me rechante toujours [je me répète à moi-même].... ID. I, 78. Rossignols ramagers, qui d'un plaisant langage Nuict et jour rechantez vos versets amoureux, RONS. 282. Celle [Hélène] qui fut promise au Troyen pour salaire, Cause du long debat si souvent rechanté, DESPORTES, *Cléonice*, XXXV.

RÉCHAPPÉ, ÉE (ré-cha-pé, pée), *part. passé* de réchapper. Réchappé d'une longue maladie. Il n'y a personne ici qui ne vous ait donné des témoignages de son bon cœur; mais, grâces au ciel, vous voilà réchappée, MARIV. *Marianne*, 7e part. || *S. m.* Populairement. Un réchappé de la potence, un homme capable des plus mauvaises actions.

RÉCHAPPER (ré-cha-pé), *v. n.* || 1° Échapper à quelque chose qui menace. Tout s'écarte à l'instant; mais aucun n'en réchappe [de la bénédiction], BOIL. *Lutr.* V. || Échapper à un massacre. A peine les janissaires eurent-ils fait le repas, que les Russes arrivent sur des bateaux plats; pas un janissaire ne réchappa, VOLT. *Cand.* 12. || Particulièrement. Échapper à une maladie, à une blessure dangereuse. L'on a toujours cru qu'il en réchapperait; car il parlait avec liberté, quoiqu'il eût perdu une grande quantité de sang, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 83. Ma foi, monsieur, notre chat est réchappé depuis peu d'un saut qu'il fit du haut de la maison dans la rue, MOL. *Am. méd.* II, 1. Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles, ID. *ib.* II, 5. Maupertuis, à force de boire de l'eau de vie, s'est mis à la mort; mais il en réchappe, parce qu'il est né avec un tempérament de Tartare, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 nov. 1752. Le danger d'en mourir [de la petite vérole] n'est pas non plus le même pour tous les âges, puisqu'on en réchappe bien plus aisément dans l'enfance que dans la vigueur de la jeunesse, D'ALEMB. *Réfl. sur l'inoc. Œuv.* t. IV, p. 372, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action : Il a réchappé du naufrage; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état : Il est réchappé de sa pleurésie. || 2° *V. a.* Tirer d'un péril. Maître fou, lui dit Candide, je t'ai réchappé des galères, j'ai payé ta rançon.... VOLT. *Cand.* 29.

— REM. Bouhours, *Suite des Rem.* p. 196, dit : « On échappe d'un danger, on réchappe d'une maladie. » L'usage n'est pas si exclusif.

— HIST. XIIIe s. Car par vous [elle] reschapa, s' [ainsi] ai oy raconter, *Berte*, CXXXIX. Je promis à saint Nicholas que se il nous reschapoit de ce peril là où nous avions la nuit esté, que je l'iroie querre de Joinville à pié et deschaus, JOINV. 285. || XIVe s. Ainsi com je vous di, la bataille finoit; Maint Englois y moru, et maint en reschapoit, *Guescl.* 18507. || XVe s. Et eussent volontiers vu qu'il fust reschappé de ce peril; mais il ne put, ainçois mourut dedans le second jour après, FROISS. I, I, 99. || XVIe s. En temps de paix faittes travailler la justice sur les reschappez de la guerre, laissez à vos les charges ruineuses.... D'AUB. *Hist.* II, 109.

— ÉTYM. *Re...*, et *échapper*.

† **RECHARGE** (re-char-j'), *s. f.* Nouvelles instances, nouvelle attaque. Ô Seigneur, que vous me pressez! encore une nouvelle recharge : la fin est venue, la fin est venue, BOSS. *Sermons, Impénit.* 2. Vous ne vous souvenez donc pas, répliqua d'Antin, que j'ai une réponse à vous faire? A cette recharge [répétition de la même phrase], M. de Vendôme comprit qu'il y avait quelque chose, ST-SIM. 228, 64.

— HIST. XVIe s. La raison a assez à faire à nous persuader d'abandonner ces biens, sans y ajouster cette nouvelle recharge, MONT. I, 251. A ce passage se firent trois grosses charges et recharges de quinze cens ou deux mille chevaux à la fois, LANOUE, 685.

— ÉTYM. *Re...*, et *charge*.

RECHARGÉ, ÉE (re-char-jé, jée), *part. passé* de recharger. || 1° Qui a repris sa charge. Le porte-faix rechargé. || 2° Qui a été repris comme charge. Le sac rechargé sur son dos, il partit.

RECHARGEMENT (re-char-je-man), *s. m.* || 1° Action de recharger des marchandises. || 2° Action de mettre de nouveau du ballast sur une voie de chemin de fer qui s'abaisse. || Se dit aussi d'une route, d'une chaussée macadamisée, sur laquelle on remet du caillou.

RECHARGER (re-char-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*; rechargeant, rechargeons), *v. a.* || 1° Charger de nouveau d'une charge le porteur. On avait déchargé les mulets, il fallut les recharger. || Charger de nouveau une charge sur le porteur. C'est, dit-il, afin de m'aider A recharger ce bois, LA FONT. *Fabl.* I, 16. || 2° Charger de nouveau une arme à feu. Sans lui donner le temps de recharger son fusil, ils fondaient sur lui brusquement et l'assommaient, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 19. || Absolument. Ils n'ont pas plutôt tiré un coup, qu'aussitôt ils rechargent. || On dit dans un sens analogue : recharger un appareil électrique. La bouteille étant chargée de cette sorte, suspendez-la à l'autre conducteur; faites tourner les deux roues, et le même nombre de tours qui avait chargé la bouteille, la déchargera, et le même nombre encore la rechargera, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 490. || 3° Attaquer de nouveau l'ennemi. La cavalerie chargea et rechargea les carrés sans pouvoir les enfoncer. || Fig. Revenir à la charge. Mme de Maintenon qui savait que Monseigneur avait été écouté [du roi contre Chamillart], redoubla d'instances pour le faire recharger, ST-SIM. 234, 121. Maisons me fit parler par M. le duc d'Orléans ....je fus froid, je payai de compliments ....peu de jours après, M. le duc d'Orléans rechargea, je ne fus pas plus docile, ID. 359, 239. || 4° Donner un nouvel ordre très-pressant. Je vous ai chargé et rechargé de lui expliquer ce fait. || 4° Recharger une voie de chemin de fer, une route, y faire le rechargement. || 5° Terme de forgeron. Ajouter à un outil de la matière propre à réparer les parties usées. || Terme de charron. Recharger un essieu, grossir les bras d'un essieu, usés et affaiblis par le frottement. || Terme de maçonnerie. Recharger un plancher, remettre à neuf les parties détériorées. || Terme rural. Apporter de la terre sur un champ qui n'en a pas assez. || 6° Terme de jurisprudence. Recharger un prisonnier par un nouvel écrou, s'opposer par un nouvel écrou à l'élargissement d'un prisonnier. || 7° Se recharger, *v. réfl.* Reprendre une charge. Après s'être reposé un instant, il se rechargea.

— HIST. XVIe s. Je crains, au lieu de l'aller secourir [la nature], ainsi comme elle est aux prinses avecques la maladie, qu'on [le médecin] secoure son adversaire au lieu d'elle, et qu'on la recharge de nouveaux affaires, MONT. I, 131. Nous avons tant rechargé la beauté de ses ouvrages [de la nature] par nos inventions, que nous l'avons du tout estouffée, ID. I, 234. Pour Dieu! sire, rechargea lors Cyneas, dictes moi.... ID. I, 335. Nous n'en payons pas, ainçois en rechargeons nostre debte envers ce grand juge, ID. III, 374.

— ÉTYM. *Re....*, et *charger*; wallon, *richargt*.

RECHASSÉ, ÉE (re-cha-sé, sée), *part. passé* de rechasser.

RECHASSER (re-cha-sé), *v. a.* || 1° Expulser une seconde fois, de nouveau. Il a rechassé ce valet qu'il avait repris. || 2° Repousser d'un lieu dans un autre. Rechassez ces bêtes dans l'étable. Notre première ligne fut repoussée par les ennemis; un corps de réserve que Montgeorge commandait, les rechassa et regagna le terrain; ce corps fut encore repoussé et rechassé par eux, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 185. Ils [les alliés sous le prince d'Orange] demandaient qu'on les fît marcher au plus vite, et se tenaient sûrs de rechasser le roi jusque dans le cœur de son royaume, RAC. *Siége de Namur.* Ce prince [Julien] par sa sagesse, sa constance, son économie, sa conduite, sa valeur, et une suite continuelle d'actions héroïques, rechassa les barbares; et la terreur de son nom les contint tant qu'il vécut, MONTESQ. *Rom.* 17. || Terme de vénerie. Faire rentrer dans la forêt des bêtes qui en sont sorties, et qui se sont écartées dans les buissons. || 3° Pousser une seconde fois un objet mobile. Un mouvement général commence; la balle est chassée et rechassée, CHATEAUB. *Natch.* 2e partie. || 4° *V. n.* Chasser de nouveau dans un endroit où on avait déjà chassé. Nous avons chassé et rechassé dans ce taillis.

— HIST. XIIIe s. Por le [la] caleur qui premierement revient dedens le cors et après que li nature le [la] rechace as membres dehors, ALEBRANT, fo 10. || XIVe s. Que nuls ne soit si ardis d'affiner, rechacier [séparer l'or ou l'argent de l'alliage] nulle monnoye, quelle qu'elle soyt, DU CANGE, *rechaciare.* || XVe s. Aucuns issirent après eux pour aventure trouver; mais ils furent rechassés arriere.... FROISS. I, I, 178. || XVIe s. Les mareschaux des deux camps s'y trouverent quasi en mesme temps avec leurs troupes, d'où ils se chasserent et rechasserent par deux ou trois fois, LANOUE, 649. Je m'en vais rechasser dessus votre parole [recommencer la chasse], RONS. 672. Un clin d'œil, un propos mon cœur viennent reprendre, Rechassent ma raison, r'enserrent mes esprits, DESPORTES, *Diane*, II, 45.

— ÉTYM. *Re...*, et *chasser*; wallon, *richesst.*

† **RECHASSEUR** (re-cha-seur), *s. m.* Terme de vénerie. Celui qui fait rentrer dans la forêt les bêtes qui en sont sorties.

† **RECHATOUILLER** (re-cha-tou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Chatouiller de nouveau.

— HIST. XVIe s. Amour qui rechatouille en nous les appetits, RONS. 749.

RÉCHAUD (ré-chô; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ré-chô-z allumés), *s. m.* || 1° Ustensile de ménage dans lequel on met du feu pour se tenir les mains, les pieds chauds. Réchauds de fer, le 100 pesant payera comme eschauffettes de fer, 10s, *Tarif*, 18 sept. 1664. Gardez-les bien [nos pénates], et dame Veste, Et me conservez comme il faut Ce feu sacré dans un réchaud, SCARR. *Virg.* II. Dans toute la dispute sur ce qu'on appelait le quiétisme, il n'y a eu de bon que l'ancien conte réchauffé de la bonne femme qui apportait un réchaud pour brûler le paradis et une cruche pour éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne servît plus Dieu par espérance, ni par crainte, VOLT. *Dict. phil. Sottise.* Une pauvre ouvrière avait un réchaud plein de feu sous ses pieds, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 551, dans POUGENS. || 2° Particulièrement. Ustensile en plaqué ou en argent dont le couvercle a la forme d'un plat à petits rebords; dans l'intérieur on place une grosse bougie qui chauffe ce couvercle sur lequel les plats sont tenus chauds pendant le repas. || 3° Terme d'art militaire. Réchaud de rempart, petit appareil pour éclairer la nuit les points attaqués. || 4° Ustensile de graveur pour faire chauffer les planches. || 5° Terme de jardinier. Fumier frais, qui n'a pas encore fermenté, et qu'on applique latéralement aux couches pour qu'en fermentant il les réchauffe quand elles commencent à perdre leur chaleur. || 6° Terme de teinture. Il se dit de chaque fois qu'on met une étoffe dans la teinture chaude. Donner le premier, le second réchaud, c'est mettre une première, une seconde fois l'étoffe dans la chaudière qui est sur le feu.

— HIST. XVIe s. Puis incorporez le tout dans une escuelle sur un rechaut, PARÉ, X, 9.

— ÉTYM. *Re...*, et *échauder*, au sens d'échauffer.

† **RÉCHAUFFAGE** (ré-chô-fa-j'), *s. m.* Action de réchauffer. Les élaborations où les aciers et fers plus ou moins carburés sont préparés par l'action du réchauffage à recevoir les effets du travail mécanique, CIZANCOURT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVII, p. 317.

RÉCHAUFFÉ, ÉE (ré-chô-fé, fée), *part. passé* de réchauffer. || 1° Chauffé après s'être refroidi. Souvenez-vous bien Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien, BOIL. *Lutr.* I. Tout est réchauffé Aux dîners d'Agathe : Au lieu de café Vite une sonate, BÉRANG. *Musique.* || 2° Fig. Qui, comme un plat réchauffé, a perdu le mérite de l'apprêt récent. Voilà Châtillon que j'exhorte de vous faire un impromptu sur-le-champ; il me demande huit jours, et je l'assure déjà qu'il ne sera que réchauffé, SÉV. 23 déc. 1671. L'ancien conte réchauffé, VOLT. *Dict. phil. Sottise des deux parts.* La préférence de l'état sauvage sur l'état civilisé, n'est qu'une vieille querelle réchauffée, DIDER. *Claude et Nér.* I, 65. || 3° *S. m.* Une chose réchauffée. Ce dîné n'est que du réchauffé. || Fig. et familièrement. Le maréchal de Montrevel avait imaginé d'imiter le feu maréchal de la Feuillade, et de donner à Bordeaux le vieux réchauffé de la statue et de la place des Victoires, ST-SIM. 383, 271. Votre religion [le mahométisme], quoiqu'elle ait de bonnes choses, n'est d'ailleurs qu'un réchauffé du judaïsme, VOLT. *Dict. phil. Raison.* Le réchauffé n'est jamais bien reçu, ID. *Lett. d'Argental*, 2 mars 1772. || C'est du réchauffé, se dit

communément d'une allégation, accusation, épigramme, etc. qu'on ressuscite après oubli.

RÉCHAUFFEMENT (ré-chô-fe-man), *s. m.* || 1° Action d'échauffer de nouveau. J'étais dégoûtée du réchauffement [de l'eau de Vichy, à Paris] avec de méchants fagots, SÉV. 25 sept. 1687. J'ai trouvé constamment que les surfaces non polies qui facilitent le refroidissement d'un corps chaud, facilitent aussi, et même également, son réchauffement quand il est froid, RUMFORD, *Inst. Mém. scienc.* t. VI, p. 83. || 2° En jardinage, fumier neuf qu'on met dans les couches refroidies pour les réchauffer.

— HIST. XVIe s. Reschauffement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Réchauffer*.

RÉCHAUFFER (ré-chô-fé), *v. a.* || 1° Chauffer ce qui était refroidi. Et, sans considérer quel sera le loyer D'une action de ce mérite, Il l'étend [le serpent engourdi de froid] le long du foyer, Le réchauffe, le ressuscite, LA FONT. *Fabl.* VI, 13. On les fait réchauffer [les eaux de Vichy] dans le puits le plus bouillant de ceux qui sont ici [à Bourbon], SÉV. 25 sept. 1687. La mère les mène avec la même sollicitude que la poule mène ses poussins, elle les réchauffe sous ses ailes.... BUFF. *Ois.* t. III, p. 202. || Fig. Vous animez le médisant [en l'écoutant], vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement, FLÉCH. *Dauphine.* Quels hommes que ces missionnaires qui réchauffèrent de leur sang les sillons glacés de la nouvelle France! CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 8. || Fig. C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, c'est un ingrat qui tourne contre moi mes propres bienfaits. || 2° Il se dit quelquefois simplement pour échauffer.... quand l'aquilon nous souffle la froidure, Ces chênes, ces ormeaux, dont les feuillages verts Rafraîchissaient l'été, réchauffent nos hivers, DELILLE, *Trois règn.* I. || 3° Fig. Exciter la chaleur de cœur. Réchauffez un cœur glacé sous la jalousie, remuez toutes ces fausses imaginations, SÉV. 17 juill. 1680. J'irai, Seigneur, dans vos temples Réchauffer par mes exemples Les mortels les plus glacés, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 10. || Exciter le zèle. Ses amis s'étaient refroidis, mais cette bonne nouvelle les a réchauffés || Ranimer, en parlant de sentiments. Cela est divin et réchauffe la foi, SÉV. 611. Mme de Coulanges.... se propose de jouir cet hiver de votre voisinage et de réchauffer votre ancienne amitié, ID. *à Mme de Grignan*, 13 oct. 1680. Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage, Rétablit l'appétit, réchauffe le courage, BOIL. *Lutr.* IV. || Donner une plus grande chaleur. Je suis au désespoir que vous ayez eu Bajazet par d'autres que par moi.... je voulais vous envoyer la Champmeslé pour vous réchauffer la pièce, SÉV. 16 mars 1672. Et tous ces lieux communs de morale lubrique Que Lulli réchauffa des sons de sa musique, BOIL. *Sat.* X. || 4° Terme de manége. Réchauffer un cheval, se servir des aides un peu vigoureusement, pour le rendre plus actif. || 5° Terme de jardinage. Réchauffer une couche, y mettre du fumier neuf. || 6° Se réchauffer, *v. réfl.* Échauffer son corps, qui s'était refroidi. Il avait froid, il s'est réchauffé à courir. || Fig. Reprendre une nouvelle vivacité. Le bourgeois du Mans se réchauffa pour la comédie, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Il n'y a rien de plus vrai, que l'amitié se réchauffe quand on est dans les mêmes intérêts, SÉV. *à Pompone*, 11 oct. 1661. Les dissensions [à Rome] se réchauffent par les prétentions du peuple, BOSS. *Hist.* III, 7. Mes anciens amis, flattés de cette espèce de succès, se réchauffèrent pour moi, STAAL, *Mém.* t. III, p. 72. Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde, J. J. ROUSS. *Confess.* XII.

— HIST. XIIe s. E pur ço tut adès chaudement se vesteit, Qu'il n'enchaïst [ne tombât] en mal par achaisun de freit, E que tost rechaufast quant batre se faiseit, *Th. le mart.* 155. || XIIIe s. Diverses viandes reschauffées, RUTEB. 257. Bien m'avez reschaufée et mout bien repeüe, *Berte*, LII. || XVIe s. Le duc fit rechauffer la batterie de neuf pieces pour haster la capitulation, D'AUB. *Hist.* II, 141. Les differences des salades selon leur saison, celle qui doibt estre reschauffée, celle qui veult estre servie froide, MONT. I, 381.

— ÉTYM. *Re*..., et *échauffer*; wallon, *rehâdi*; picard, *récaufer*; normand, *recofer*.

RÉCHAUFFOIR (ré-chô-foir), *s. m.* Fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RECHAUSSÉ, ÉE (re-chô-sé, sée), *part. passé* de rechausser.

† **RECHAUSSEMENT** (re-chô-se-man), *s. m.* Action de rechausser un arbre.

RECHAUSSER (re-chô-sé), *v. a.* || 1° Chausser de nouveau. Rechausser un enfant. || 2° Terme de jardinage. Amasser de la terre au pied d'une plante pour protéger et couvrir ses racines, lui donner plus de stabilité, etc. On aurait l'attention de rechausser le pied du poirier avec de la bonne terre, LEBLOND, *Instit. Mém. sc. phys. et math. Sav. étr.* t. I, p. 561. || Amonceler de la terre autour des feuilles et des tiges d'une plante pour les attendrir et les faire blanchir. || 3° Terme d'architecture. Refaire le pied d'une vieille construction. Rechausser un mur. || 4° Rechausser une roue, ou une machine dentée, y remettre des dents. || Terme d'orfévrerie. Rechausser une pièce de métal, la rabattre pour la rendre plus épaisse. || Arrondir les morceaux de lames d'or ou d'argent destinés à faire des espèces. || 5° Se rechausser, *v. réfl.* Se chausser de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Et tant estroit vous rechauciés, Que la robe souvent hauciés Por montrer vos piés as ribaus, *la Rose*, 9329. || XVIe s. Finalement, le tout est rechaussé, laissant sortir sur terre seulement deux œils ou bourgeons des greffes, O. DE SERRES, 191.

— ÉTYM. *Re*..., et *chausser*; wallon, *richâss*.

† **RECHAUSSOIR** (re-chô-soir), *s. m.* Instrument de monnayeur en forme de marteau de tonnelier, pour arrondir et rabattre les pointes des carreaux.

RÊCHE (rê-ch'), *adj.* || 1° Âpre, rude au goût. Pomme, poire rêche. || 2° Rude au toucher. Cette étoffe est rêche. || 3° Fig. et familièrement. Rétif, difficile à vivre. Il met plus d'énergie que de grâce dans ses discours, et je lui trouve même l'esprit un peu rêche, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 44.

— HIST. XIIIe s. Quex vins que ce soit, reech ou seur mere.... *Liv. des mét.* 300.

— ÉTYM. Picard, *rèke*, âpre au goût; bourg. *vin riache et var*, vin rêche et vert; de l'allem. *resche*, *rösche*, rude, cassant, d'après Diez; Scheler dit que dans le midi de l'Allemagne il a souvent entendu appliquer *räsch* ou *ras* à du fruit âpre au goût, au vin d'une saveur un peu âcre.

† **RECHERCHABLE** (re-chèr-cha-bl'), *adj.* Digne d'être recherché. J'ai vécu.... quelque peu avec des gens à portraits et à portraits recherchables; je les ai tous vus avoir d'autres maximes [que de donner leurs portraits], J. J. ROUSS. *Lett. à Roguin*, mars 1763.

† **RECHERCHANT, ANTE** (re-chèr-chan, chan-t'), *adj.* Qui recherche. Je n'entends point que vous soyez de ces supérieures timides et trop recherchantes qui prennent ombrage de tout et que tout alarme, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 469. Je ne suis pas recherchant, il est vrai, et mon cœur est usé pour l'amitié, J. J. ROUSS. *Lett. à Lorenzey*, 13 oct. 1760.

RECHERCHE (re-chèr-ch'), *s. f.* || 1° Action de rechercher pour trouver quelqu'un ou quelque chose. Il ordonna la recherche des déserteurs. Envoyer à la recherche des sources du Nil. Quelque recherche qu'ils en aient faite [des cinq propositions], ils ne les y ont jamais trouvées [dans Jansénius], PASC. *Prov.* I. Il fit une recherche exacte de tous ses parents, les traita avec distinction, et leur accorda des priviléges particuliers, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. X, p. 99, dans POUGENS. J'entrevois mon destin; ces recherches cruelles Ne me découvriront que des horreurs nouvelles, VOLT. *Œdipe*, V, 2. La recherche de l'or qui le tient [l'Espagnol] courbé vers le pied des montagnes [en Amérique], RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 11. || Fig. Action de rechercher pour se procurer des choses morales, intellectuelles. Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses, PASC. *Pens.* VI, 31, édit. HAVET. L'âme s'appauvrit dans cette recherche des plaisirs, puisqu'en les poursuivant elle perd la raison, BOSS. *la Vallière.* Comment, avec une foi qui dans sa morale ne tend qu'au crucifiement de la chair, accorder une recherche perpétuelle des douceurs du monde? BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 232. Aussi sommes-nous témoins des soins infinis, de l'application continuelle, des études, des recherches, des fatigues d'un homme qui veut, par la voie du mérite, se signaler dans sa profession et rendre son nom célèbre, ID. *ib.* t. II, p. 206. Près de paraître devant le tribunal de sa justice [de Dieu], elle se présenta souvent à celui de sa miséricorde, après une exacte recherche de ses actions et de ses pensées, FLÉCH. *Dauphine.* C'est un spectacle bien instructif pour un philosophe que celui que lui offrent les progrès de l'esprit humain dans la recherche des vérités de la nature, BONNET, *Lett. div. Œuvr.* t. XII, p. 53, dans POUGENS. || 2° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises ou de nouvelles pierres, à la place de celles qui manquent. || 3° Terme d'eaux et forêts. Opération par laquelle on s'assure des arbres qui manquent et qui doivent être remplacés. || 4° Enquête judiciaire. On ne fit aucune recherche sur sa mort. La recherche de la paternité est interdite, *Code Nap.* art. 340. || 5° Examen de la vie et des actions de quelqu'un. On fait la recherche de ma conduite. La recherche des faux nobles. Autrefois les traitants étaient sujets à recherche. Certains pécheurs croient qu'ils s'accommoderont bien avec Dieu, s'ils peuvent éviter la recherche et la justice des hommes, FLÉCH. t. III, p. 297. || 6° Il se dit, surtout au pluriel, d'études sur quelques points de la science ou de l'érudition. Il s'agissait d'une longue recherche et d'une subtile discussion, et il possédait au souverain degré l'esprit de discussion et de recherche, FONTEN. *Dodart.* On se met presque toujours en trop grands frais pour les recherches qu'on a entreprises, et il y a peu de génies heureusement avares qui n'y fassent que la dépense absolument nécessaire, ID. *l'Hopital.* Un véritable savant prend de l'amour pour l'objet perpétuel de ses recherches, ID. *Delisle.* Si l'on veut des recherches historiques, trouvera-t-on quelque chose de plus savant et du plus profond que les ouvrages de du Cange? VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XX. Aussi n'ont-ils [les Romains] eu ni géomètre, ni astronome, ni physicien: Varron, le seul savant que la République ait produit, s'est borné à des recherches d'érudition, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 2. Sous Périclès, les recherches philosophiques furent sévèrement proscrites par les Athéniens, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || 7° Poursuite qu'un homme fait en vue d'épouser une femme. Si quelque intention le pressait pour Lucile, La recherche en pouvait être honnête et civile, MOL. *le Dép.* III, 8. Je sais qu'elle vous estime, et, autant que j'en puis juger, son cœur ne gémira pas de votre recherche, LESAGE, *Diable boit.* 4. Ma probité lui plut, elle l'a préférée Aux recherches, aux vœux de toute ma contrée, VOLT. *Scythes*, IV, 2. || Il se dit, dans un sens analogue, de l'empressement à se lier avec quelqu'un. L'élévation de son propre génie, sa jeunesse, ses grands biens, le nombre et la flatterie de ses amis, la faveur du peuple, les recherches des princes étrangers étaient de puissants séducteurs pour inspirer de l'ambition à un esprit encore plus modéré que le sien, RETZ, *Conjur. de Fiesque.* || 8° Raffinement (ordinairement avec une idée de blâme). Vêtu avec une extrême recherche. Certains tyrans ont eu des recherches de cruauté. Ces expressions viendraient assez, et, sans recherche, sans étude, elles naîtraient, si j'ose le dire, sur nos lèvres, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 61. Rien n'est plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité, BUFF. *Disc. de réception.* Leurs maisons particulières sont très petites, et l'on n'y voit point la recherche de la magnificence, STAEL, *Corinne*, XI, 4. || 9° Terme de musique. Espèce de fantaisie ou de prélude sur le clavecin ou l'orgue.

— HIST. XVIe s. Les bons poetes ont evité l'affectation et la recherche, MONT. II, 103. La recherche mesme des choses occultes est très plaisante, ID. II, 243.

— ÉTYM. Voy. RECHERCHER; Berry, *ressarche*, *resserche*; ital. *ricerca*.

RECHERCHÉ, ÉE (re-chèr-ché, chée), *part. passé* de rechercher. || 1° Cherché avec soin. Les secrets de la nature recherchés par les philosophes. || 2° Qu'on désire d'obtenir. Les Crétois furent dans un étrange étonnement de voir deux étrangers qui refusaient la royauté, recherchée par tant d'autres, FÉN. *Tél.* VI. || 3° Qu'on désire de fréquenter, d'attirer chez soi. Les habiles gens sont toujours recherchés, MOL. *Méd. m. lui*, I, 6. Ce philosophe [Fontenelle], si célèbre par son esprit, et si recherché pour ses agréments, sans vices et presque sans défauts, parce qu'il était sans chaleur et sans passion.... D'ALEMB. *Lett. à Condorcet sur Mme Geoffrin.* Le Devin de village acheva de me mettre à la mode, et bientôt il n'y eut pas d'homme plus recherché que moi dans Paris, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Jeune, aimable, recherché, vous êtes perdu pour le monde, qui vous regrette et que vous oubliez, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Mère rivale*, I, 1. || Il se dit des choses en un sens analogue. Avec cet appui, un auteur voit ses ouvrages recherchés de tout le monde, comme des chefs-d'œuvre, BOURDAL. *Pens.* t. I, p. 276. || 4° On trouve dans ce livre

des choses bien recherchées, des passages bien recherchés, on y trouve des matières curieusement traitées, des citations peu communes, etc. || Ces expressions vieillissent. || 5° Terme de peinture, de sculpture, etc. Figure bien recherchée, figure bien travaillée jusque dans les moindres détails. || 6° Qui a du raffinement. Lorsqu'on fit souffrir à Damiens une mort des plus recherchées et des plus affreuses qu'on puisse imaginer, VOLT. *Dial.* XXIV, 4. || 7° Il se dit des choses où le soin, l'art, le travail vont jusqu'à l'affectation. Il faut exprimer ce qu'on a dessein de dire, sans qu'il y ait rien de recherché; et l'on écrit toujours assez bien, lorsqu'on n'emploie que les termes qui se présentent naturellement, VAUGEL. *Rém. not. Th. Corn.* t. II, p. 933, dans POUGENS. Fuyons les expressions trop recherchées, les termes durs ou forcés, et ne nous servons point de paroles plus grandes que les choses, LA ROCHEFOUC. *Réflex. div.* p. 128, dans POUGENS. Il n'y a ni sentiments recherchés, ni aventure romanesque dans le quatrième livre de Virgile; il est tout naturel, et c'est l'effort de l'esprit humain, VOLT. *Brutus, Disc. trag.* || On le dit aussi en parlant des personnes. Écrivain recherché. Cet orateur est recherché. || *S. m.* Ce qui est empreint de recherche, d'affectation. Évitez le recherché. || 8° On appelle quelquefois en musique style recherché le style rigoureux, la composition régulièrement conforme aux lois du contrepoint et de la fugue, par opposition au style libre. Le quatuor de Beethoven *Op.* 133 porte le titre de *Grande fugue, tantôt libre, tantôt recherchée.*

RECHERCHER (re-chèr-ché), *v. a.* || 1° Chercher de nouveau Je l'ai cherché et recherché. Ces superbes palais à qui elle donnait un éclat que vos yeux recherchent encore, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2° Revisiter, revoir. Je venais rechercher le passé qui n'était plus et qui ne pouvait renaître, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || 3° Chercher avec soin. Je rechercherai ce passage dans Bossuet. Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, BOSS. *Reine d'Anglet.* Pour rechercher cette vérité jusque dans sa source, ID. *Sermons, Jubilé, pénitence*, 1. Il y a souvent quelque affection des vivants aux morts, qui va les rechercher dans le tombeau même, ID. *Panég. St Franç. de Paule*, 1. N'avons-nous pas bonne grâce alors de dire à Dieu : Seigneur, détournez de nous les tentations.... et Dieu n'a-t-il pas droit de nous répondre : Pourquoi donc les recherchez-vous volontairement? BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 62. Mais Gengis, après tout, dans sa grandeur altière.... Ne recherchera point un enfant ignoré, VOLT. *Orphel.* V, I. Sans rechercher si cette nation [les abeilles] vit sous les lois d'une prétendue reine.... ID. *Mél. litt. à M. Dupont.* Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'esprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles sur les théâtres du monde, ID. *Suppl. au siècle de Louis XIV*, 2° part. À rechercher le vrai j'ai consumé la vie, ID. *Dial. Pég. et vieillard.* || 4° Faire enquête des actions ou de la vie de quelqu'un. Ceux qui recherchaient ma vie passée, FLÉCH. *Sermons, jour des rois.* On rechercha sa conduite, on trouva qu'il avait fait de la fausse monnaie dans ses terres, VOLT. *Hist. parl.* VII. || Faire enquête pour exercer des poursuites criminelles. C'est faire comme un criminel qui n'attendrait ni la gêne ni l'interrogation pour découvrir le mal dont on ne le rechercherait pas, BALZ. liv. II, lett. 1. Il avait stipulé en se retirant, qu'il ne serait recherché d'aucune chose, ni obligé de rendre compte, D'ABLANC. *Tacite, Annales*, XIII, 14. M. le prince de Conti, les princes, ducs, et tous ceux qui, sans exception, ont pris les armes, n'en pourront être recherchés sous quelque prétexte que ce puisse être, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 438, dans POUGENS. Ceux-ci [les conseillers du prince] peuvent être recherchés et punis, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. On [Richelieu, poursuivant les partisans de la reine mère] rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes qui avaient dit que le roi n'avait pas longtemps à vivre, VOLT. *Mœurs*, 176. Tibère lisait les libelles, y répondait dans le sénat, et n'en recherchait pas les auteurs, DIDER. *Claude et Nér.* I, 115. Le code des Bavarois ordonne que, si l'on a tué un homme par ordre du roi ou du duc, on ne soit point recherché, NAUDET, *Inst. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 501. || Fig. Il [Dieu] ne recherche point, aveugle en sa colère, Sur le fils qui le craint, l'impiété du père, RAC. *Athal.* I, 2. || Il se disait des poursuites exercées contre les traitants pour les contraindre à faire des restitutions On rechercha les partisans, dont on tira beaucoup d'argent; M. Betan fut un des plus recherchés, et il paya quatre cent mille francs, LA FAY. *Mém. Cour de France, Œuv.* t. III, p. 5, dans POUGENS. || 5° Tâcher de procurer, d'obtenir, d'effectuer. J'ai recherché leur gloire [des deux princes], et vous leur infamie, CORN. *Rodog.* V, 4. Les rois qui recherchaient son alliance [de Rome], BOSS. *Hist.* II, 2. Enfants des hommes, que vous êtes vains, en recherchant, comme vous faites, la vanité! BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 203. Alors le noble altier, pressé de l'indigence, Humblement du faquin rechercha l'alliance, BOIL. *Sat.* V. Je [la puce] me repais de sang, et je trouve ma vie Dans les bras de celui qui recherche ma mort, ID. *Poés. div.* XXIV. César écrivit plusieurs fois au sénat avec beaucoup de modération et comme pour rechercher la paix, VERTOT, *Révol. rom.* XIII, p. 259. Les estampes des batailles d'Alexandre [par Lebrun] sont plus recherchées que celles des batailles de Constantin par Raphael et par Jules Romain, VOLT. *Temple du Goût.* Je n'ai point recherché le trône et la grandeur, ID. *Zaïre*, III, 6. Je ne recherche point une vertu plus rare, ID. *M. de César*, II, 1. Quelques-uns exercent les arts mécaniques avec tant de succès, qu'on recherche partout les clefs, les lits, les tables et les chaises qui se font à Lacédémone, BARTHÉL. *Anach.* ch. 95. Du mont Cithéron vous recherchiez les ombres, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, IV, 4. Il redoutait trop cet entretien pour le rechercher avec empressement, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 240, dans POUGENS. || Rechercher avec *de* et un infinitif. Les peuples les plus fiers du Couchant et du Nord Ou sont alliés d'elle [la France], ou recherchent de l'être, MALH. VI, 26. Il a fallu que vous ayez recherché de faire condamner Jansenius sans l'expliquer.... PASC. *Prov.* XVII. Tous les hommes recherchent d'être heureux, ID. *Pens.* VIII, 2, éd. HAVET. || 6° Désirer de voir ou de connaître quelqu'un, de l'entendre, de se lier avec lui; prévenir. Dans le dessein qu'il [Julien l'apostat] avait de susciter de tous côtés des ennemis aux chrétiens, il s'abaissa jusqu'à rechercher les Juifs, qui étaient le rebut du monde, BOSS. *Hist.* II, 9. Dieu a abandonné les Juifs; mais n'avait-il pas auparavant recherché mille fois cette ingrate nation, et n'avait-il pas employé pour vaincre leur opiniâtreté.... BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 119. Le Parthe vous recherche et vous demande un gendre, RAC. *Mithr.* III, 1. Est-ce Euthycrate que vous abordez? aujourd'hui quelle glace pour vous! hier il vous recherchait, il vous caressait, LA BRUY. XI. Elle était jolie et brillante; il n'en faut pas tant dans le monde pour être recherchée, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 51. Il savait que l'avantage d'être recherché avec empressement jusqu'à la fin est le privilége d'un petit nombre d'hommes rares, D'ALEMB. *Éloges, Terrasson.* || On dit dans un sens analogue : rechercher la table, la maison de quelqu'un. Dont la table ne laissait pas d'être recherchée à cause de la bonne et sûre compagnie qui s'y trouvait, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Rechercher de paix quelqu'un, s'est dit pour entamer des négociations de paix avec quelqu'un. Quelle merveille donc s'il [Darius] recherche de paix un prince [Alexandre] qui lui témoigne tant de bienveillance! VAUGEL. *Q. C.* IV, 11. || 7° Rechercher en mariage, ou, simplement, rechercher une femme, faire les poursuites nécessaires pour l'épouser. Et moi, je vous dis que je suis résolu de me marier, et que je ne serai point ridicule en épousant la fille que je recherche, MOL. *Mar. forcé*, 2. Achille, à qui le ciel promet tant de miracles, Recherche votre fille, et d'un hymen si beau Veut dans Troie embrasée allumer le flambeau, RAC. *Iphig.* I, 1. Il ne sait s'il doit la donner [sa fille] à un jeune procureur qui la recherche, ou bien à un fier hidalgo qui la demande, LESAGE, *Diable boit.* 17. || Il s'est dit, par ironie, de femmes qui veulent épouser un homme. Pourra-t-il suffire à tant d'héritières qui le recherchent? LA BRUY. VII. || 8° Terme d'art. Réparer avec soin les moindres défauts d'un ouvrage. || Terme de sculpture et de ciselure. Rechercher toutes les parties d'une figure, apporter tout le soin possible à les perfectionner. || 9° Terme de manége. Rechercher un cheval, animer un cheval, redoubler d'action sur lui. || Rechercher la longe, presser le cheval en dehors autant que la longe le permet, pour faire marcher au large ou en cercle. || 10° Se rechercher, *v. réfl.* Avoir le désir de se connaître l'un l'autre. Les hommes se recherchent quelquefois avec empressement. || Vouloir se marier l'un avec l'autre. Deux pauvres jeunes gens se recherchent, il aide à les marier, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Il se dit des animaux, à l'époque des amours. Les ours se recherchent en automne; la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 29. || 11° Apporter de la recherche à sa parure, à son langage, à sa manière de vivre. Leur son de voix et leurs démarches sont empruntés : elles se composent, elles se recherchent, regardent dans un miroir si elles s'éloignent assez de leur naturel : ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins, LA BRUY. III. Comme nous sommes pleins d'amour-propre, il nous arrive presque toujours de nous rechercher nous-mêmes dans la vertu, c'est-à-dire de consulter plus un certain goût sensible qui nous rappelle à Dieu, que la justice de sa loi et des vérités de la vie éternelle, MASS. *Profess. relig.* II. On prétend que les Persanes se recherchent encore plus sur la propreté que les Turques, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 101.

— HIST. XI° s. Rolant s'en torne, le champ [il] vait recercer [chercher de nouveau dans le champ], *Ch. de Rol.* CLXI. || XVI° s. Poinctes ingenieuses, mais recherchées de loing et fantasques, MONT. I, 383. Je ne les recerche [les livres] qu'au default de ces aultres commoditez plus reelles, ID. III, 287. C'estoit desja un très grand salaire à une femme ambitieuse et superbe, comme estoit celle là, que l'on la veist requise et recherchée d'un tel personnage que Lucullus, AMYOT, *Lucul.* XII. Qu'il falloit qu'il [Pyrrhus] sortist premierement de l'Italie, et puis qu'alors il les envoyast rechercher de paix, ID. *Pyrrh.* XL.

— ÉTYM. Re..., et *chercher*; bourg. *recharchai*; ital. *ricercare.*

† **RECHERCHEUR** (re-chèr-cheur), *s. m.* || 1° Celui qui fait des recherches. || 2° Voltaire l'a dit pour inquisiteur : Les rechercheurs attendirent la nuit; car ils sont poltrons, VOLT. *Babyl.* 11. || 3° Ouvrier qui voiture, au fourneau du briquetier, tout ce qui entre dans la construction de ce fourneau.

— HIST. XVI° s. Gentilhomme de profondissime sçavoir et grand rechercheur des antiquités, CARL. I, 46.

† **RECHIFFRER** (re-chi-fré), *v. n.* Chiffrer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Toutes fois ne laisserent encore depuis de calculer et recalculer, chiffrer, rechiffrer.... FROUMENTEAU, *Finances*, 1er liv. p. 143.

RECHIGNÉ, ÉE (re-chi-gné, gnée), *part. passé* de rechigner. Qui a l'air maussade. Trois vieilles rechignées Vinrent à pas comptés.... RÉGNIER, *Sat.* XI. De petits monstres fort hideux, Rechignés, un air triste, une voix de Mégère [les enfants du hibou], LA FONT. *Fabl.* V, 18. Comme si, condamnée à ne plus rien chérir, La vieillesse devait ne songer qu'à mourir, Et d'assez de laideur n'est pas accompagnée, Sans se tenir encor malpropre et rechignée, MOL. *Éc. des maris*, I, 1. Vous avez donc eu peur de ces pauvres petites diablesses de chouettes noires [c'était une mode de ce temps-là]; je m'en doutai, et j'en ris en moi-même; vous trouvez qu'elles ont l'air triste; mais au moins elles ne sont pas rechignées.... SÉV. 14. || Substantivement. Car je veux que ce rechigné, Avec son grouin refrogné.... SCARR. *Poés. div. Œuv* t. VII, p. 153, dans POUGENS. || On dit de même : un visage rechigné. La mère de Pélops, petite mine rechignée, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 21, dans POUGENS.

— SYN. RECHIGNÉ, REFROGNÉ. Rechigné exprime un mouvement des lèvres qui rend la face maussade; refrogné, un mouvement du front qui se plisse et qui exprime la mauvaise humeur ou la tristesse.

† **RECHIGNEMENT** (re-chi-gne-man), *s. m.* Action de rechigner. Les réprimandes impertinentes qu'il [M. le Tellier] faisait de temps en temps avec un rechignement.... ST-SIM. 3, 114.

— HIST. XV° s. A appellé dudit refuz et reschignement, *Aresta amorum*, p. 252, dans LACURNE.

RECHIGNER (re-chi-gné), *v. n.* Terme familier. Donner des marques de refus, de dégoût, d'aversion, par une grimace qui porte principalement sur la lèvre. Qui toujours rechignait et reprenait toujours, RÉGNIER, *Sat.* V. Le malheureux.... Mange [un ail] et rechigne ainsi que fait un chat Dont les morceaux sont frottés de moutarde, LA FONT. *Paysan.* Son vieux père Dignant Semble accorder sa fille en rechignant; Et cette fille, avant d'être ma femme, Paraît aussi rechigner dans son âme, VOLT. *Droit du seigneur*, I, 1. Après le déjeuner, je me hâtais d'écrire en réchignant quelques malheureuses lettres, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || Rechigner à. Il rechignait à faire cela. Rechigner à une proposition. Qui nous flattait amant, nous rechigne mari; Le flambeau d'hyménée amortit bien sa flamme; La plus belle maîtresse est une laide femme, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigaral*, I, 1. || On dit aussi : rechi-

gner de, avec un infinitif. Quand on m'offrait quel que place vide dans une voiture, ou que quelqu'un m'accostait en route, je rechignais de voir renverser la fortune dont je bâtissais l'édifice en marchant, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Terme de jardinage. Se dit des plantes et des arbres qui languissent, qui ne poussent pas vigoureusement. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII° s. Et par la grant angoisse touz les dens requigner, *Ronc.* p. 200. || XIII° s. Et Ysengrin escout la teste Et rechine et fait lede chiere, *Ren.* 1101. Forment se prist à airier, Durement recinne et se lieve, *ib.* 17287. Car quant ge vous voil embracier Por besier et por solacier, Et sui plus forment eschaufés, Vous rechigniés comme maufés, *la Rose*, 9132. || XIV° s. Quantes dames est il maintenant qui le feissent, ne qui vesquissent si paisiblement que, quand l'une l'aroit, l'autre n'en rechignast et murmurast? *Ménagier*, I, 5. Son mary la commença à blasmer et rechignier, en lui disant que ce n'estoit pas fait de femme de bien, de laisser son hostel à telle heure, DU CANGE, *rechinus*. || XV° s. Ne soyez fel ne orgueillieux, Ne rechinant, ne pareceux; Parlez pou, mes [mais] bones paroles, *Mir. de Ste Gener.* Qui songe en vin ou vigne, Est un presage heureux; Le vin à qui reschigne Rent le cueur tout joyeux, BASSELIN, XVIII. || XVI° s. Il estoit rechigné, hargneux et solitaire, RONS. 899. Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sappho rient à un vieillard avaricieux et rechigné? MONT. II, 324. En nostre siecle, elles [les femmes] reservent plus communement leurs bons offices et la vehemence de leur affection, envers leurs maris perdus.... leur rechigner [chagrin] est odieux aux vivants, et vain aux morts, ID. III, 177.

— ÉTYM. Bourguig. *rechigné*, grincer (et rechigné bé for dé dan, MIGNARD, p. 436); Berry, *rechigner*, relever la lèvre supérieure en montrant les dents; provenç. *rechinar*, *rechinhar*; espagn. *rechinar*. Diez le rattache à *rêche*; cette étymologie va assez bien au sens moderne, mais elle ne va pas au sens ancien qui est montrer les dents. *Rechigner* paraît formé de *re.* et *chigner* ou *quigner*, répondant à l'italien *ghignare*, qui signifie sourire avec malice, et dérivant du vieux haut allemand *kinan*, ou *chinan*, sourire. De là vient le sens de relever la lèvre, détourné ensuite à celui d'une grimace maussade. Il y a un autre *rechigner*, plus souvent *rechaner*, qui signifia crier, faire entendre un bruit, un son; que le mot doive être décomposé en *re* et *chigner*, cela est prouvé par cette glose: *gannionem*, *chinur*, SCHELER, *Lexicogr. latine*, p. 126. Scheler, qui l'a trouvée, pense que ce *chigner* répond au latin *canis*, chien.

† **RECHINSER** (re-chin-sé), *v. a.* Terme de métier. Laver la laine dans l'eau claire.

— ÉTYM. Bas-lat. *recincerare*, *resincerare*, de *re*, et *sincerus* (voy. SINCÈRE): faire de nouveau pur, entier.

RECHOIR (re-choir), *v. n.* Terme vieilli, qui n'est guère usité qu'à l'infinitif et au participe passé rechu; il se conjugue comme choir. Tomber de nouveau. || Fig. Retomber dans une même maladie ou dans une même faute.

— HIST. XV° s. Pour cette fois, il vous est pardonné; mais de recheoir gardez-vous, LOUIS XI, *Nouv.* LXV. || XVI° s. Pour exhorter seulement les penitents de ne rechoir aux mesmes fautes desquelles ils avoyent esté delivrez, CALV. *Inst.* 484. Le mur, en estant brusquement enlevé [par l'explosion d'une mine] hors de terre, recheut toutes fois tout empenné si droict dans son fondement, que les assiegez n'en vaulsirent pas moins, MONT. I, 254.

— ÉTYM. *Re*..., et *choir*.

RECHU, CHUE (re-chu, chue), *part. passé* de rechoir.

RECHUTE (re-chu-t'), *s. f.* || 1° Seconde ou nouvelle chute. Dans l'obscurité ils firent des chutes et des rechutes. || 2° Réapparition d'une maladie pendant ou peu après la convalescence. Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, LA ROCHEFOUC. *Max.* 193. Ces rechutes, ces agonies fréquentes ne servaient-elles pas à Mme de Montausier comme d'apprentissage à bien mourir? FLÉCH. *Duch. de Mont.* La rechute, dit-on, est pire que le mal, TH. CORN. *Gal. doublé*, IV, 1. Une détermination précise du nombre respectif des guérisons et des rechutes [dans la folie], PINEL, *Inst. Mém. scienc.* 1807, 1er sem. p. 188. || Fièvre à rechute, sorte de typhus qui paraît originaire de l'Inde, qui se caractérise par une intermission vers le 5° ou 6° jour, et qui se distingue des affections paludéennes par la contagiosité. || 3° Retour au péché. Je m'assure que cette décision du P. Bauny soulage encore bien la honte qu'on a de confesser ses rechutes, PASC. *Prov.* XIX. La rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte, BOURDAL. *Sem. 18° dim. après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 98. Les crimes où ils tombent ensuite ne sont pas des rechutes, mais la continuation des mêmes désordres, MASS. *Carême, Pâques.* || 4° Retour à une ancienne habitude, à un ancien sentiment. Tant sur ce point mes vers font de rechutes! LA FONT. *Lun.* Peu s'en fallut que Mlle d'Hamilton ne lui causât une rechute de tendresse, HAMILT. *Gramm.* IX.

— HIST. XVI° s. Il craignoit une recheute pire que la maladie, DESPER. *Contes*, CVI. De mon premier accez je me suis peu [pu] guarir, Mais je n'espere plus cet autre secourir: Car, las! presque toujours la r'encheute est mortelle, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, 7. Plusieurs recheutes de peste qui la tormenterent [Athènes], MONT. I, 392.

— ÉTYM. *Re*..., et *chute*.

† **RECHUTER** (re-chu-té), *v. n.* Redevenir malade par une rechute. Il se mit à travailler avant d'être guéri, ce qui le fit rechuter, G. SAND, *François le Champi*.

— HIST. XVI° s. Recheuter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rechute*.

† **RÉCIDIBOU** (ré-si-di-bou), *s. m.* Citerne dans une savonnerie.

† **RÉCIDIVATION** (ré-si-di-va-sion), *s. f.* Action de récidiver.

— HIST. XVI° s. Un pecheur qui a fait penitence de plusieurs pechés et est en grace, puis par recidivation pert ceste grace en retournant de rechef à commettre peché, *les Triomphes de la noble dame*, f 313, dans LA CURNE.

RÉCIDIVE (ré-si-di-v'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Réapparition d'une maladie après le rétablissement complet de la santé, au bout d'un laps de temps indéfini qui quelquefois se compte par années. La récidive d'une tumeur qui avait été extirpée. || 2° Action de retomber en la même faute, le même délit, le même crime. Qu'il ne serait permis de railler Homère deux fois, et qu'on ne permettrait point la récidive, FONT. *Jugement de Plut.* Les nouveaux traits contre Louis XIV, répandus dans le discours sur la polysynodie, étaient regardés comme une récidive, et comme un oubli impardonnable du repentir que l'abbé de Saint-Pierre avait paru témoigner dans la précédente accusation, D'ALEMB. *Éloges, l'Ab. de St-Pierre, note* 16. Le châtiment d'une faute s'accroîtra par les récidives, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. *Des peines de la récidive pour crimes et délits*: Quiconque, ayant été condamné à une peine afflictive ou infamante, aura commis un second crime.... *Code pénal*, liv. I, ch. 4. || 3° Par analogie, faute d'action ou de langage où l'on retombe. De pas mis avec rien tu fais la récidive; Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative, MOL. *Femm. sav.* II, 6. Elles craignaient avec raison qu'après les avoir surprises la nuit dernière, il ne leur sût mauvais gré de la récidive, LESAGE, *Diabl. boit.* 5.

— HIST. XVI° s. Ils [des gens affectés de hernie, de maigres devenus gras] ont laissé de porter le brayer sans aucune recidive, PARÉ, VI, 15.

— ÉTYM. Lat. *recidivus*, sujet à retomber, de *re*, et *cadere*, tomber (voy. CHOIR).

RÉCIDIVÉ, ÉE (ré-si-di-vé, vée), *part. passé* de récidiver. || 1° Qui a reparu, en parlant d'une maladie. Un cancer récidivé. || 2° Qui est retombé dans une même faute. Les criminels récidivés, et, substantivement, les récidivés.

RÉCIDIVER (ré-si-di-vé), *v. n.* || 1° Terme de médecine. Avoir une récidive, reparaître. La tumeur récidivera. || 2° Faire une récidive, commettre de nouveau le même délit, le même crime. Ceux qui récidivent sans qu'on y voie aucun amendement, PASC. *Prov.* X. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte: La maladie a récidivé; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état: La tumeur est récidivée.

— HIST. XVI° s. Par telle operation plusieurs ont receu guarison; autres sont recidivés, PARÉ, VI, 17. Autrement la playe ne se pourroit jamais reprendre, ains recidiveroit, ID. VII, 5.

— ÉTYM. *Récidive*.

† **RÉCIDIVISTE** (ré-si-di-vi-st'), *s. m.* Celui qui, après avoir été condamné pour un délit ou crime, commet le même délit, le même crime.

† **RÉCIDIVITÉ** (ré-si-di-vi-té), *s. f.* || 1° Néologisme. Terme de médecine. Il se dit de la tendance qu'ont certaines tumeurs à récidiver, à repulluler. || 2° Tendance à tomber en récidive, en parlant des criminels. La récidivité donne la mesure approximative des tempéraments violents ou vicieux, *Jour. de médec. mentale*, t. IV, p. 52, 1864.

RÉCIF, RESCIF ou **RESSIF** (ré-sif), *s. m.* Chaîne de rochers à fleur d'eau. L'ours marin a une sorte d'affreux râlement tel que le bruit des ressifs où il cherche sa proie, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 5. || Récif-barrière, bande de rochers madréporiques entourant une île de corail.

— ÉTYM. Esp. *arrecife*; portug. *arrecife*, *recife*; de l'arabe, *ar-racif* ou *ar-recif*, chaussée.

† **RECIMENTER** (re-si-man-té), *v. a.* Cimenter de nouveau.

— HIST. XIV° s. Il est assavoir que en toutes les naves [d'une église], les basses vostes [voûtes] sont à recimenter, *Bibl. des chartes*, 5° série, t. III, p. 226.

— ÉTYM. *Re*..., et *cimenter*.

RÉCIPÉ (ré-si-pé), *s. m.* || 1° Mot latin qui signifie prenez, et par lequel le médecin commence une formule. Ce mot s'écrit ordinairement en abregé par un R dont la seconde jambe est barrée, ℞. || 2° Ordonnance ou formule médicale indiquant le remède que doit prendre un malade. || Fig. et familièrement. Mais enfin, c'est un mal dont vous ne guérirez Que par le récipé d'un hymen salutaire, REGNARD, *le Distr.* III, 1. || 3° Par extension, toute sorte de recettes et de formules de remèdes. Ce mal...... S'obstine aux récipés et ne se veut guérir, RÉGNIER, *Sat.* XV.

— HIST. XV° s. Et jaçoit ce qu'il eust de coutume de bailler à plusieurs un recipé par escrit, toutefois il se fia bien de tant en la religieuse, que de bouche lui diroit ce qu'avoit à faire, LOUIS XI, *Nouv.* XXI. || XVI° s. Ostez le baz de *R*, vous ferez *D*, et ainsi au lieu de recipe [reçois], nous aurons decipe [déçois], CHOLIÈRES, *Cont.* t. I, *matin.* II, p. 53, *verso*, dans POUGENS. Un recipé [récépissé] est une obligation, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 147.

— ÉTYM. Lat. *recipe*, reçois, prends, impératif de *recipere*, recevoir (voy. ce mot).

† **RÉCIPIANGLE** (ré-si-pi-an-gl'), *s. m.* Terme de géométrie. Instrument pour mesurer les angles des solides.

— ÉTYM. Lat. *recipere*, prendre (voy. RECEVOIR), et *angle*.

RÉCIPIENDAIRE (ré-si-pi-an-dê-r'), *s. f.* Celui que l'on reçoit dans quelque compagnie avec une certaine solennité. Le récipiendaire [à l'Académie française] ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme.... VOLT. *Dict. phil. Société royale.*

— ÉTYM. Lat. fictif, *recipiendarius*, de *recipiendus*, devant être reçu, de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

RÉCIPIENT (ré-si-pi-an), *s. m.* || 1° Vase adapté à la cornue ou à l'alambic, pour recevoir les gaz qui s'échappent, ou les liquides qu'on distille. || Récipient florentin, récipient qu'on emploie pour la distillation des essences plus légères que l'eau. || 2° Cloche de verre qu'on place sur le plateau d'une machine pneumatique, et où l'on renferme les corps que l'on veut mettre dans le vide.

— HIST. XVI° s. Le recipiant ou contenant d'un alambic.—L'on pourra bien faire de verre le recipiant (qu'aucuns appellent aussi corps), O. DE SERRES, 889.

— ÉTYM. Lat. *recipientem*, recevant, participe présent de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

† **RÉCIPROCATION** (ré-si-pro-ka-sion), *s. f.* || 1° Action par laquelle on reçoit la pareille. La réciprocation d'idées dont on parle ne se trouve point dans la pratique des thèmes, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 128. || 2° Ancien terme de physique. Réciprocation du pendule, mouvements que certains philosophes croyaient être communiqués au pendule par le mouvement de la terre.

— HIST. XVI° s. Ce debat là ne sentiroit pas sa reciprocation de remontrance, mais plutost son cœur felon, qui ne pourroit supporter qu'on luy feist aucune remonstrance, AMYOT, *Comm. discern. le flatt.* 58.

— ÉTYM. Lat. *reciprocationem* (voy. RÉCIPROQUE).

RÉCIPROCITÉ (ré-si-pro-si-té), *s. f.* Qualité, caractère de ce qui est réciproque. La réciprocité des bons offices. Nous sommes, en quelque sorte, forcés d'admettre cette réciprocité d'action, puisque le rappel d'une sensation par une sensation d'espèce differente est un fait que l'expérience atteste, BONNET, *Ess. anal. âme*, 8. Il s'agit d'un beau cheval, en qui les lois physiques qui règlent ses mouvements, les réciprocités, les alternatives, l'harmonie, l'unité d'action sont observées dans tous leurs avantages, FALCONET, *Œuv. div.* t. III, p. 92. || En termes de grammaire, la réciprocité exprime que

plusieurs sujets exercent l'action les uns sur les autres.

— ÉTYM. Lat. *reciprocitatem*, de *reciprocus* (voy. RÉCIPROQUE).

† **RÉCIPROQUANT** (ré-si-pro-kan), *adj. m.* Terme de chemin de fer. Se dit d'un système de traction employé sur les plans inclinés automoteurs. Ce nom provient de ce que les convois agissent réciproquement l'un sur l'autre pour monter et descendre.

RÉCIPROQUE (ré-si-pro-k'), *adj.* || 1° Proprement, alternatif, qui va en sens inverse. || Vers réciproques, se dit des vers latins qu'on peut lire en commençant par le dernier mot, sans que la mesure et le sens soient détruits. || 2° Terme de logique. Propositions réciproques, deux propositions telles que le sujet de l'un peut devenir l'attribut de l'autre, et l'attribut de l'une le sujet de l'autre; ou, autrement, propositions réciproques, se dit de deux propositions qui sont telles que chacune d'elles se déduit de l'autre comme conséquence nécessaire. || *S. f.* La réciproque, l'inverse d'une proposition démontrée. La réciproque est vraie, n'est pas vraie. Démontrer la réciproque. || 3° Termes réciproques, termes qui ont la même signification, et qui se peuvent prendre l'un pour l'autre, par exemple homme et animal raisonnable. || 4° Terme de mathématique. Figures réciproques, celles dont les côtés se peuvent comparer de manière que l'antécédent d'une raison et le conséquent de l'autre se trouvent dans la même figure. || Il se dit aussi pour inverse. La gravitation s'exerce en raison réciproque du carré de la distance. De là il suit que, les carrés des moyens mouvements étant réciproques aux cubes de ces axes, si le mouvement de Saturne se ralentit par l'action de Jupiter, celui de Jupiter doit s'accélérer par l'action de Saturne, LAPLACE, *Exp.* IV, 3. || 5° Qui se communique de l'un à l'autre, mutuel. Et ces torrents volants, ces fleuves suspendus [les nuages] Par un choc réciproque et crevés et fondus, BRÉB. *Phars.* IV. [Dans les ouvrages de parti] Les faits y sont déguisés, les raisons réciproques n'y sont point rapportées dans toute leur force, ni avec une entière exactitude, LA BRUY. I. Le roi, le sénat et le peuple étaient, pour ainsi dire, dans une dépendance réciproque; et il résultait de cette mutuelle dépendance un équilibre d'autorité qui modérait celle du prince, VERTOT, *Révol. rom.* I, p. 26. Il y avait entre elle [Mme des Ursins] et cette princesse [la reine d'Espagne] une amitié fondée sur ce besoin d'une confiance réciproque, qui rend si souvent les femmes nécessaires les unes aux autres, VOLT. *Mél litt. Observ. sur les mém. de Noailles.* || *S. m.* Terme familier. Le réciproque, la pareille. Adieu, mon adorable petite sœur que j'aime avec toute la tendresse dont je suis capable.... je ne sais pourquoi vous me quittez du réciproque; il me semble que vous devriez être contente de ce que je sens pour vous, CH. DE SÉV. *à Mme de Grignan*, dans SÉV. 11 nov. 1676. Mme de Castries était aussi glorieuse pour son mari que pour elle; elle en recevait le réciproque et toutes sortes d'égards et de respects, ST-SIM. 42, 253. || 6° Terme de grammaire. Verbes réciproques, verbes qui expriment l'action mutuelle de plusieurs sujets les uns sur les autres. Ils se frappent. || Duclos l'a pris au sens de verbe réfléchi: Il y en a un [verbe] qu'on nomme réciproque, c'est-à-dire qui rentre dans lui-même: Pierre s'aime, Caton s'est tué, *Œuvr.* t. IX, p. 98.

— HIST. XV° S. Quand ils furent approchés des Sarrasins, de beau traict les saluerent, et au reciproque les Sarrasins eux, *Boucig.* II, 20. || XVI° S. Il y avoit eu entre eulx [César et Pompée] une si longue intelligence et societé.... tant d'offices reciproques et d'alliances.... MONT. I, 268.

— ÉTYM. Provenç. *reciproc*; du lat. *reciprocus*, que Corssen (*Nachtr.* p. 137) explique comme un composé de *recus* (de *re*) et *procus* (de *pro*), et signifiant: qui va en arrière et en avant.

RÉCIPROQUEMENT (ré-si-pro-ke-man), *adv.* || 1° D'une manière inverse, en retour. Comme les actions héroïques animent ceux qui écrivent, ceux-ci réciproquement vont remuer, par le desir de la gloire, ce qu'il y a de plus vif dans les grands courages, BOSS. *Disc. de récept.* La convoitise l'empêche [le chrétien] de faire tout le bien qu'il voudrait; réciproquement, il empêche la convoitise de faire tout le mal qu'elle désire, ID. *2° sermon, Pâques*, 2. Les enfants peut-être seraient plus chers à leurs pères, et réciproquement les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers, LA BRUY. VI. Les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau; et, réciproquement, ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 186. || Et réciproquement, se dit d'une manière elliptique pour représenter la proposition réciproque. L'harmonie souffre quelquefois de la justesse et de l'arrangement logique des mots, et réciproquement, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 265, dans POUGENS. Le mouvement de la lune s'accélère quand celui du soleil se ralentit, et réciproquement, LAPLACE, *Expos.* I, 4. || 2° D'une manière réciproque, mutuelle. Les petits se haïssent les uns les autres, lorsqu'ils se nuisent réciproquement, LA BRUY. IX. Il arrivait que les moines et la cour se corrompaient réciproquement, MONTESQ. *Rom.* 22.

— HIST. XVI° S. Il [Alcibiade] demoura quelque temps à lui faire la cour [à Artaxerce], estant aussi reciproquement honoré et caressé par lui, AMYOT, *Alc.* 77. Penser qu'il n'y ait point de plus grande societé qui oblige les hommes reciproquement, que de tant qu'ilz peuvent tirer profit et utilité l'un de l'autre, ID. *Caton*, II.

— ÉTYM. *Réciproque*, et le suffixe *ment*.

† **RÉCIPROQUER** (ré-si-pro-ké), *v. a.* Terme vieilli et familier. Rendre la pareille. Il entendit que la nymphe impatientée lui dit: Monsieur, vous pouvez m'aimer tant qu'il vous plaira; mais je ne puis du tout vous réciproquer, SÉV. 8 janv. 1676. .... Je n'ai point senti de transports aussi doux Pour tout autre mortel que j'en ressens pour vous. — En vous réciproquant, vous êtes, je vous jure, De ces heureux transports payés avec usure, REGNARD, *Démocr.* IV, 7. || Se réciproquer, *v. réfl.* Être dans un rapport réciproque. Vous voulez peut-être savoir.... si le bien se réciproque avec la fin? MOL. *Mar. forcé*, 6.

— ÉTYM. Lat. *reciprocare.*

† **RÉCISION** (ré-si-zi-on), *s. f.* Ancien synonyme de rescision.

— HIST. XVI° S. La plus part de ceux qui en ont escript, dit que cette descharge fut une generale et universelle recision et abolition de tous contraux, AMYOT, *Solon*, 24.

— ÉTYM. Lat. *recisionem*, de *recidere*, retrancher, de *re*, et *cædere*, couper.

RÉCIT (ré-si; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des ré-si-z agréables), *s. m.* || 1° Action de raconter une chose. Et puisqu'il faut encor vous en faire un récit, CORN. *Cid*, I, 1. Il y a autant de différence entre un récit que l'on fait sur des mémoires quoique bons, et une narration de faits que l'on a vus soi-même, qu'il y en a entre un portrait auquel on ne travaille que sur des ouï-dire, et une copie que l'on tire sur les originaux, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 21, dans POUGENS. Il trouva son sujet plein de récits tout nus, LA FONT. *Fabl.* I, 14. ....Je suis encor d'avis Que nous rendions le temps moins long par des récits, ID. *Filles de Minée.* Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont la flotte fut battue durant dix jours, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles, FLÉCH. *Tur.* ...que je vous fasse un triste récit de nos divisions, ID. *Le Tell.* La poésie épique Dans le vaste récit d'une longue action Se soutient par la fable et vit de fiction, BOIL. *Art p.* III. Tel homme qui n'a point dessein de mentir en commençant un récit un peu extraordinaire, pourra néanmoins se surprendre lui-même en mensonge, s'il y prend garde, FONTEN. *Orig. fabl.* t. III, p. 272, dans POUGENS. A table il ne faut que des mots et point de récits, MARIV. *Pays. parv.* part. 2. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes, VOLT. *Louis XIV*, 11. Récits charmants, pourquoi n'êtes-vous que des fables? DELILLE, *Pit.* IV. On se plaît au récit des maux qu'on ne sent plus, C. DELAV. *Paria*, III, 4. Lorsque les yeux chercheront sous vos rides Les traits charmants qui m'auront inspiré, Des doux récits les jeunes gens avides Diront: quel fut cet ami tant pleuré? BÉRANG. *Bonne vieille.* || 2° Dans l'art dramatique, la narration détaillée d'un événement qui vient de se passer. Lorsque cet inconvénient est à craindre, il est bon de cacher l'événement à la vue et de le faire savoir par un récit qui frappe moins que le spectacle, et nous impose plus aisément, CORN. *2° disc.* Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose [dans la tragédie], BOIL. *Art p.* III. Plusieurs hommes de goût et entre autres l'auteur de Télémaque ont regardé comme une amplification le récit de la mort d'Hippolyte dans Racine, VOLT. *Dict. phil. Amplification.* || 3° Familièrement. Langage avantageux que l'on tient sur quelqu'un. Je ne le connais point, mais sur le récit qu'on m'en a fait j'en ai bonne opinion. || Faire un grand récit, de grands récits de quelqu'un ou de quelque chose, en parler très-avantageusement. || 4° Terme de musique. Ce qui est chanté par une voix seule ou joué par un instrument seul. Récit de basse, de violon. || Il se dit aussi de la partie qui, dans une symphonie, exécute le sujet principal. || Synonyme ancien de récitatif. Quand les Italiens firent revivre la tragédie au XVI° siècle, le récit était une mélopée, mais qu'on ne pouvait noter, VOLT. *Dict. phil. Chant.*

— HIST. XVI° S. Le recit particulier des effects qui s'en sont ensuyvis de temps en temps seroit chose trop longue à deduire, LANOUE, 51.

— ÉTYM. Voy. RÉCITER.

RÉCITANT, ANTE (ré-si-tan, tan-t'), *adj.* Terme de musique. Il se dit des voix et des instruments qui exécutent seuls. || Partie récitante, celle qui est chantée par une seule voix ou exécutée par un seul instrument, ou celle qui exécute le sujet principal.

RÉCITATEUR (ré-si-ta-teur), *s. m.* Celui qui récite. Faites-vous lire la pièce [les Guèbres] par un bon récitateur de vers; vous verrez aisément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre secours, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 24 juill. 1769.

— HIST. XIII° S. Mès des que ge n'en sui faisierres, J'en puis bien estre recitierres, *la Rose*, 5742 || XVI° S. Alexandre le Grand jugea estre l'une des plus grandes et principalles felicitez d'Achilles, d'avoir trouvé Homere tel et si noble recitateur de sa prouesse, M. DU BELL. *Prologue.* Pour cette heure, nous cherchons si ces recitateurs et recueilleurs [les historiens d'à présent] sont louables eulx-mesmes, MONT. IV, 48.

— ÉTYM. Ital. *recitatore;* du lat. *recitatorem*, de *recitare*, réciter. Dans l'ancien français *recitierres* est le nominatif de *recitátor*; le régime est *reciteor*, de *recitatórem*.

RÉCITATIF (ré-si-ta-tif), *s. m.* Terme de musique dramatique. Chant qui n'est mesuré que par à peu près (il pourrait très-bien ne pas l'être), et que le chanteur exécute, comme le plain-chant, sans régularité mathématique de rhythme; il représente la parole ordinaire, et n'en diffère que parce que les syllabes sont prononcées sur les notes de la gamme; il ne contient que le récit de l'action et se distingue des airs et des chœurs. On a surpassé prodigieusement Lulli dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé Quinault, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Quinault.* Le récitatif ne peut être bon qu'autant que les vers le sont, ID. *Dict. phil. Art dramatique.* Un beau spectacle bien varié, des fêtes brillantes, beaucoup d'airs, peu de récitatifs, des actes courts, c'est là ce qui me plaît [dans un opéra], ID. *Lett. Thiriot*, 25 déc. 1735. On entend quelquefois les partisans de Lulli se récrier d'admiration sur ce que c'est un étranger qui a créé notre récitatif; il y paraît, on sait à quel point la prosodie y est estropiée, surtout dans les finales, D'ALEMB. *Lib. de la mus. Œuv.* t. III, p. 369, dans POUGENS. || Récitatif libre: le récitatif n'est quelquefois accompagné que par la basse et le piano: on lui donne le nom de récitatif libre; on s'en sert principalement dans l'opéra bouffe italien. Le chanteur le débite rapidement, et donne aux paroles moins d'accentuation qu'à tout autre récitatif, FÉTIS, *la Musique*, *Dict.* art. *récitatif.* || Récitatif obligé: c'est celui qui, entremêlé de ritournelles et de traits de symphonie, oblige, pour ainsi dire, le récitant et l'orchestre l'un envers l'autre, en sorte qu'ils doivent être attentifs et s'attendre mutuellement, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* art. *récitatif obligé.* Les Italiens en ont un qu'ils appellent récitatif obligé, c'est-à-dire accompagné d'instruments, et qu'ils emploient souvent avec succès dans les morceaux d'expression, D'ALEMB. *Lib. de la mus. Œuv.* t. III, p. 371. || Récitatif mesuré: ces deux mots sont contradictoires; tout récitatif où l'on sent quelque autre mesure que celle des vers n'est plus du récitatif. Mais souvent un récitatif ordinaire se change tout d'un coup en chant, et prend de la mesure et de la mélodie; ce qui se marque en écrivant sur les parties *a tempo* ou *a battuta*, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* art. *récitatif mesuré.* Si vous voulez avoir un modèle de récitatif mesuré italien avant Lulli, absolument dans le goût français, faites-vous chanter par quelque basse-taille le *Sunt rosæ mundi breves* de Carissimi, VOLT. *Lett. Chabanon*, 8 janv. 1773. || Récitatif noble, genre particulier de récitatif, qui a été porté à son plus haut point de perfection par Gluck, dans ses tragédies lyriques. Le récitatif noble a été adopté presque exclusivement par les compositeurs de l'école italienne, de Sacchini à Rossini, et par ceux de l'école française jusqu'à

l'année 1831, date de l'apparition de Robert le Diable. Ne perdons pas surtout la tradition de ce beau récitatif à la manière de Gluck, dont les compositeurs italiens reconnaissent aujourd'hui si bien le mérite, qu'ils cherchent à s'en approcher autant qu'ils peuvent, FÉTIS, *la Musique*, III, 19.

— ÉTYM. *Réciter*.

RÉCITATION (ré-si-ta-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de réciter. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de temps, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, part. 2, 5. L'action comprend la récitation et le geste, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 332. || Il se dit aussi de l'action de réciter en musique.

— HIST. XVe s. Et convendra que tout premiers Se facent presentacions Par ordre et recitations L'endemain des faiz advenus, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 413. Aventures dont la recitation ne serviroit pas... LOUIS XI, *Nouv.* X.

— ÉTYM. Lat. *recitationem*, de *recitare*, réciter.

RÉCITÉ, ÉE (ré-si-té, tée), *part. passé* de réciter. || 1° Dont on fait lecture d'une voix soutenue. Tel écrit récité se soutint à l'oreille, Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, BOIL. *Art p.* IV. || 2° Dit de mémoire. Leçons bien récitées. || 3° Raconté. Et qui voit l'aise où tu nous tiens, De ce vieux siècle aux fables récité Voit la félicité, MALH. III, 4.

† **RÉCITEMENT** (ré-si-te-man), *s. m.* Action de réciter, de raconter.

— HIST. XVIe s. Recitement, COTGRAVE.

RÉCITER (ré-si-té), *v. a.* || 1° Au sens latin, faire à haute voix lecture de quelque ouvrage. Cependant, à l'entendre, il chérit la critique, Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique; Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter N'est rien qu'un piége adroit pour vous les réciter, BOIL. *Art p.* I. Quand je lui eus [à Louis XIV] récité mon discours, il me dit : Je vous louerais davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué, RAC. *Fragm. hist.* Il [Virgile] n'avait voulu réciter à Auguste que le premier, le second, le quatrième et le sixième livres, qui sont effectivement la plus belle partie de l'Énéide, VOLT. *Ess. poés. ép.* 3. Pour Corneille, il récitait ses vers comme il les faisait : tantôt ampoulé, tantôt à faire rire, ID. *Lett. Laharpe*, 31 mars 1775. || 2° Prononcer quelque chose que l'on sait par cœur, à haute voix, d'une manière soutenue et d'un ton qui n'est ni celui de la déclamation ni celui de la simple lecture. Par l'abus qu'en font la plupart des chrétiens en la récitant [l'oraison dominicale], elle ne peut qu'irriter le ciel et qu'attirer sur nous ses anathèmes et ses malédictions, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 64. Il [Néron] excelle à conduire un char dans la carrière...., A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre, RAC. *Brit.* IV, 4. || Absolument. Je n'ai attrapé de leur manière de réciter que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux, MOL. *Impromptu*, 1. Il me fait réciter : il est si complaisant ! COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, III, 1. || Réciter sa leçon, se dit de l'exercice scolaire qui consiste à redire à haute voix une chose apprise par cœur. || 3° Raconter, faire un récit. Si l'espoir qu'aux bouches des hommes Nos beaux faits seront récités Est l'aiguillon par qui nous sommes Dans les hasards précipités, MALH. III, 1. Que direz-vous, races futures, Si quelquefois un vrai discours Vous récite les aventures De nos abominables jours? ID. II, 4. Je vous ai récité tout d'un trait cette cérémonie, je retourne à celle de l'effigie, ID. *Funér. de Henri* IV. Phocas, alarmé du bruit qui court qu'Héraclius est vivant, récite les particularités de sa mort, pour montrer la fausseté de ce bruit, CORN. *Héracl. Examen.* Je sais de ses froideurs tout ce que l'on récite, RAC. *Phèdre*, II, 1. Je vous récite ici des faits qui vont comme il plaît à l'instabilité des choses humaines, et non pas des aventures d'imagination qui vont comme on veut, MARIV. *Marianne*, 7e part. || On a dit, en vers, réciter une personne, pour en parler. N'égalons point cette petite Aux déesses que nous récite L'histoire des siècles passés; Tout cela n'est qu'une chimère; Il faut dire pour dire assez : Elle est belle comme sa mère, MALH. VI, 15. || 4° Rapporter, citer. Il [Porphyre] récite l'oracle de la déesse Hécate, où elle parle de Jésus-Christ comme d'un homme illustre par sa piété, BOSS. *Hist.* II, 12. Voilà le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avais récité que les premières paroles, ID. *Anne de Gonz.* || 5° Terme de musique. Chanter ou exécuter un récit. Comment surtout, quand on veut donner à la passion le temps de déployer tous ses mouvements, on peut, à l'aide d'une symphonie habilement ménagée, faire exprimer à l'orchestre, par des chants pathétiques et variés, ce que l'acteur ne doit que réciter, J. J. ROUSS. *Lett. sur la mus. franç.* || 6° Se réciter, *v. réfl.* Être récité, raconté. Rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font et à toutes les histoires scandaleuses qui se récitent, BOURD. *Jugement du peuple contre J. C.* II.

— HIST. XIIIe s. E mult sovent lur recitat Des granz joies k'il lur mustrat, Où tuz cil deivent parvenir ... MARIE, *Purgatoire*, 209. || XIVe s. Et tans nobles faiz descripz et recitez, BERCHEURE, f. 1. Il ot [entend] delettablement dire les benefices qu'il a faiz, et ne ot pas delettablement reciter ceulx qu'il a receus, ORESME, *Eth.* 123. L'histoire trop longue seroit, Qui toute la reciteroit, *Bibl. des ch.* 5e série, t. V, p. 501. || XVIe s. On recite de Severus Cassius, qu'il.... MONT. I, 41. Les histoires anciennes ne recitent point qu'il y ait jamais eu siecle, où il [le vice du reniement de Dieu, les juremens] fust si commun à beaucoup près, LANOUE, 7.

— ÉTYM. Provenç. *recitar*; du lat. *recitare*, de *re*, et *citare* (voy. CITER); le sens propre de *recitare* est lire sur un manuscrit à haute voix.

† **RÉCITEUR** (ré-si-teur), *s. m.* Synonyme, dans le langage familier, de récitateur. Des réciteurs de méchants vers, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 107, dans POUGENS. Les réciteurs éternels sont quelquefois fort à craindre, Mlle DE SCUDÉRY, *Conversations*, *De la conversation*.

— HIST. XVIe s. Puis de quel' grace et avec quel plaisir Les recitoit en lieu, temps et loisir! Non moins aimé eusses le reciteur Que l'œuvre mesme ou le compositeur, MAROT, III, 307.

† **RÉCLAIRCIR** (ré-klèr-sir), *v. a.* Éclaircir de nouveau. Cette opération a réclairci le vin qui s'était troublé.

— HIST. XIIe s. Et li douz sons del russel sur gravele, Que je voi resclarcir, *Couci*, XVIII. || XVIe s. Du quel vin ils se servent aussi tost qu'il est resclairci, ce qui advient peu de jours après ce remuement, O. DE SERRES, 218.

— ÉTYM. *Re...*, et *éclaircir*.

† **RÉCLAMANT, ANTE** (ré-kla-man, man-t'), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence. Celui, celle qui présente une réclamation. La preuve contraire [à la réclamation d'état] pourra se faire par tous les moyens propres à établir que le réclamant n'est pas l'enfant de la mère qu'il prétend avoir, *Code Nap.* art. 325.

† **RÉCLAMATEUR** (ré-kla-ma-teur), *s. m.* Celui qui réclame, qui redemande. On les honore comme les réclamateurs imperturbables des droits de Dieu et des rois, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 347. || Terme de marine. Celui qui réclame un bâtiment, des marchandises, comme n'étant pas de bonne prise. S'il ne se présente point de réclamateur dans le mois, après que les effets auront été trouvés, il sera procédé .... à la vente, *Ordonn.* août 1681.

RÉCLAMATION (ré-kla-ma-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de réclamer, de revendiquer, de revenir contre quelque chose. Ils ne firent aucune réclamation. La réclamation d'une créance. Les réclamations ont été imaginées par les âmes faibles; les âmes fortes y renoncent, et la prudence doit faire craindre de les entreprendre, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 16. || Être en réclamation, avoir réclamé, et attendre le résultat de sa réclamation. || Réclamation d'état, action judiciaire ayant pour objet de faire statuer sur l'état civil d'une personne à laquelle cet état est contesté. L'action en réclamation d'état est imprescriptible à l'égard de l'enfant, *Code Nap.* art. 328. || Terme de droit féodal. Réclamation d'un seigneur, poursuite qu'il faisait pour ravoir ses serfs qui étaient allés demeurer ailleurs sans sa permission.

— HIST. XVIe s. Reclamation, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Ital. *richiamazione*, du lat. *reclamationem*, de *reclamare*, réclamer.

1. **RÉCLAME** (ré-kla-m'), *s. f.* || 1° Terme d'imprimerie. Mot ou quelques syllabes d'un mot qu'on imprime au bas d'une page, et qu'on réitère au commencement de la page suivante, pour faire connaître l'ordre exact des pages et des feuilles. Les réclames ne sont plus guère en usage. || Fig. Je n'aperçois en moi que des mots de réclame pour rechercher certains objets, ou pour les éviter, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Locke*). || 2° Note manuscrite qui rappelle au correcteur le dernier mot et le dernier folio d'une épreuve. Feuille de réclame. Prendre, indiquer la réclame. || Vérifier la réclame, s'assurer si les mots qui commencent une feuille d'impression se lient bien à ceux qui terminent la feuille qui précède. || 3° Se dit aussi des mots qui, dans une pièce de théâtre, terminent chaque couplet et avertissent l'interlocuteur que c'est à lui à parler. || 4° Terme de plain-chant. La partie des répons que l'on reprend après le verset. || 5° Néologisme. Petit article inséré à part des annonces, dans le corps d'un journal, et contenant l'éloge d'un livre, d'un objet d'art, de commerce, etc. Les plus mauvais ouvrages obtiennent des réclames laudatives. || Par extension, la réclame, l'art de chauffer un succès. Cet auteur entend la réclame.

— ÉTYM. Voy. RÉCLAMER.

2. **RÉCLAME** (ré-kla-m'), *s. m.* || 1° Terme de fauconnerie. Cri, signe pour faire revenir un oiseau au leurre ou sur le poing. Oiseau qui revient au réclame. || Par analogie. Leur voix [des grues] éclatante avertit de leur marche; dans ce vol de nuit, le chef fait entendre fréquemment une voix de réclame, pour avertir de la route qu'il tient BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 426. || 2° Sorte de pipeau pour attirer des oiseaux dans les piéges.

— HIST. XIIIe s. Tant que besoing, poverte e fain La face venir à reclain, *Fabl. et contes anciens*, t. III, p. 301.

— ÉTYM. Voy. RÉCLAMER.

RÉCLAMÉ, ÉE (ré-kla-mé, mée), *part. passé* de réclamer. Secours réclamé avec instance.

RÉCLAMER (ré-kla-mé), *v. n.* || 1° S'opposer de paroles, contredire. Il réclame contre la proposition. Cela a été résolu; y a-t-il quelqu'un qui réclame? L'âge de M. de Montausier et je ne sais quoi de vénérable dans sa personne lui avaient acquis une espèce d'autorité universelle contre laquelle le monde n'osait réclamer, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il y a mille autorités qui réclament contre le témoignage de Posidonius, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Phéniciens*). || Faire une réclamation. Il faut réclamer contre l'injustice dont nous sommes victimes. Réclamer auprès de quelqu'un. Réclamer en faveur d'un absent. || 2° Protester, revenir contre quelque acte. Un religieux qui réclame contre ses vœux. Tout acte qui est extorqué par la force ouverte est nul de tout droit, et réclame contre lui-même, BOSS. 2e *instr. past.* 105. || 3° *V. a.* Implorer, demander avec instance. Je réclame vos bontés, votre indulgence. Ne les réclamez pas, Ces dieux dont l'intérêt demande son trépas, CORN. *Poly.* III, 3. Je me confie pour Madame en cette miséricorde qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée, BOSS. *Duch. d'Orl.* Vainement les désirs pieux et légitimes Tenteraient de fléchir par cent mille victimes Du dieu des morts le cœur d'airain; Géryon et Tityе au fond des noirs abîmes Le réclament en vain, LA FARE, *Trad. d'Horace*. La misère ose rarement réclamer les lois établies pour la protéger, MASS. *Pet. carême, Hum. des gr.* Quand vous osez réclamer la nature, c'est vous seul qui bravez ses lois, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 11. || Réclamer les saints, invoquer leur secours. || 4° Demander une chose due ou juste. Réclamer le prix d'un travail. Condamné par le pape, il [Luther] réclama le concile, que toute la chrétienté réclamait aussi depuis plusieurs siècles, comme le seul remède des maux de l'Église, BOSS. *Var.* V, 1. Cassandre, en réclamant la foi qu'il a reçue, VOLT. *Olymp.* V, 3. || Déclarer sien. Il n'y a pas un beau souvenir, pas une belle institution dans les siècles modernes, que le christianisme ne réclame, CHATEAUBR. *Génie*, IV, V, 1. || Demander en justice. Nul ne peut réclamer un état contraire à celui que lui donnent son titre de naissance et la possession conforme à ce titre, *Code Nap.* art. 322. L'enfant naturel ne pourra réclamer les droits d'enfant légitime, *ib.* art. 338. || 5° Exiger, avec un nom de chose pour sujet. Les soins que réclamera la vigne. L'âme trouve en soi-même un vide infini que Dieu seul pouvait remplir, si bien qu'étant séparée de Dieu, que son fond réclame sans cesse, il faut qu'elle cherche des amusements au dehors, BOSS. *la Vallière*. || 6° S'interposer en faveur de quelqu'un. Le capitaine réclame son soldat. Des jeunes gens avaient été arrêtés; le doyen les réclama. || 7° Demander que quelqu'un soit remis à telle juridiction. La justice réclama un accusé que l'université voulait couvrir de son privilége. || Terme de droit féodal. Poursuivre ou faire poursuivre des serfs qui étaient allés demeurer hors de la province ou de la terre sans le congé de leur seigneur. || 8° Terme de fauconnerie. Réclamer un oiseau, l'appeler pour le faire revenir sur le poing ou au leurre. || Terme de chasse. Réclamer les chiens, leur sonner la retraite et les appeler à soi. || On dit aussi des perdrix qu'elles récla-

ment leurs petits, c'est-à-dire qu'elles les appellent. || 9° Terme de turf. Course à réclamer, course dans laquelle le vainqueur peut être reclamé, c'est-à-dire acheté moyennant une somme au moins égale à la somme fixée par son propriétaire antérieurement à la course, plus certaines redevances déterminées dans les règlements des sociétés. || 10° Se réclamer, *v. réfl.* Se disait, dans l'ancienne jurisprudence, pour faire un appel. Se réclamer de cour inférieure en cour suzeraine || Aujourd'hui, et dans le langage général, se réclamer de quelqu'un, déclarer qu'on est connu de lui, qu'on est à son service, qu'on est son parent. Il me demande si effectivement un nommé Ollery, ayant passé à Altenheim, qui s'est réclamé de moi, m'a été amené, *Corresp. du général Klinglin*, t. I, p. 437. || Se réclamer de quelque chose, invoquer cette chose en sa faveur. On le conduisit [un général russe prisonnier] au duc de Trévise; là il se réclama audacieusement du droit des gens qu'on violait, disait-il, en sa personne, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || 11° Se réclamer, s'appeler l'un l'autre, en parlant de certains oiseaux. Les kiolos se réclament par ce cri pour se rallier avant la nuit, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 253.

— REM. Vauvenargues a employé réclamer dans le sens de déclamer de nouveau : Il réclame ces vers pompeux et ces magnifiques tirades qu'on a tant vantées autrefois, *Cotin ou le Bel esprit.* Cet emploi n'est pas reçu par l'usage.

— HIST. XIe s. Mahomet [il] sert et Apollin reclaimet, *Ch. de Rol.* I. Mult haltement il reclaime sa culpe, *ib.* CXLVIII. Li empereres reclaime ses Franceis, *ib.* CCXLVIII. || XIIIe s. Si songent [en dormant] les choses amées, Que tant ont par jor reclamées, *la Rose*, 18602. Bien se gart cil qui se reclaimme à tort, il quiet [choit, tombe] en l'amende, BEAUMAN. LV, 4. Quant son doulz non [de la sainte Vierge] reclaimment pecheour, Et il dient son Ave-Maria, N'ont puis doute du maufei [diable] tricheour, RUTEB. II, 7. Il ne lour hoir.... ne poent [peuvent] ne ne doient.... riens reclamer ne faire reclamer à autrui, tant qu'il aient fait plain paiement.... *Bibl. des ch.* 6e série, t. III, p. 582. || XIVe s. Et par les champs les bestes mues Gisoient toutes esperdues; N'estoit nulz qui les reclamast, Ne qui pour siennes les clamast, MACHAUT, p. 75. || XVIe s. Jusqu'à la mort, d'ame t'eusse clamée; Mais un nouveau t'a si bien reclamée, Que tu ne veux qu'à son leurre venir, MAROT, II, 100.

— ÉTYM. Picard, *erclamer*, se recommander; provenç. et espagn. *reclamar*; ital. *richiamare*; du lat. *reclamare*, de *re*, et *clamare*, crier, appeler (voy. CLAMEUR).

† **RÉCLAMEUR** (ré-kla-meur), *s. m.* Merle d'Afrique.

† **RECLASSEMENT** (re-kla-se-man), *s. m.* Classement nouveau, différent. Le reclassement des districts électoraux exigé par la réforme en Angleterre.

† **RÉCLINAISON** (ré-kli-nè-zon), *s. f.* || 1° Terme de gnomonique. Situation d'un plan qui, au lieu d'être d'aplomb, penche vers l'horizon; nombre de degrés dont ce plan s'éloigne de la verticale. || 2° Terme de chirurgie. Réclinaison de la cataracte, abaissement de la cataracte.

— ÉTYM. Voy. RÉCLINER.

† **RÉCLINANT** (ré-kli-nan), *adj. m.* Terme de gnomonique. Se dit d'un cadran qui penche vers l'horizon.

† **RÉCLINATIF, IVE** (ré-kli-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. La préfoliaison est réclinative, quand le sommet des feuilles est renversé en arrière.

† **RÉCLINÉ, ÉE** (ré-kli-né, née), *adj.* Terme de botanique. Dont le sommet est moins élevé que la base ou penche vers la terre.

† **RÉCLINER** (ré-kli-né), *v. n.* Terme de gnomonique. S'éloigner de la verticale. || *V. a.* Pencher un cadran.

— ÉTYM. Lat. *reclinare*, pencher, incliner, de *re*...., et *clinare*, pencher.

RECLOUÉ, ÉE (re-klou-é, ée), *part. passé* de reclouer.

RECLOUER (re-klou-é), *v. a.* Clouer de nouveau. Reclouer une planche qui s'était déclouée. || Fig. et familièrement. Remettre, refixer. Ne manquez pas de faire une respectueuse révérence pour moi à votre très-digne cardinal [Grimaldi].... je crois qu'il a bien été de ceux qui ont recloué le chapeau sur la tête du nôtre [Retz, qui avait voulu rendre le chapeau], SÉV. 15 déc. 1675.

— ÉTYM. *Re*..., et *clouer*; wallon, *riklawé*.

RECLURE (re-klu-r'), *v. a.* usité seulement à l'infinitif et aux temps composés : j'ai reclus, j'avais reclus, etc. Renfermer dans une clôture rigoureuse, priver de toute communication avec le reste des hommes. || Se reclure, *v. réfl.* S'enfermer et ne voir personne.

— HIST. XIIe s. Pluisur rei le requerent en dreit pelerinage, Gens de divers païs, de mult divers language, Prelat, moine reclus, *Th. le mart.* 158. || XIIIe s. Qui de fame vuet avoir grace, Mete la tous jors en espace; Jà cum recluse ne la tiengne, Ains voise [aille] à son voloir et viengne, *la Rose*, 9754. || XIVe s. Sa main [de Milon] demora en la fente, qui se reclost quand le coing fu hors, ORESME, *Eth.* 44. || XVIe s. Le lieu estoit tellement reclus qu'on n'y pouvoit rien voir, CALV. *Instit.* 54. Les plus reclus secrets et plus cachées subtilitez de la geometrie, AMYOT, *Numa*, 35. L'humeur chaud et pourri, reclus en quelque lieu que ce soit hors des veines.... PARÉ, XX, 20. Sera bon, en mesme temps qu'on bisne la vigne, qu'en certains endroits du Languedoc on appelle reclorre, de la faire espamprer et esbourgeonner, O. DE SERRES, 174.

— ÉTYM. Prov. *reclaure*, *resclure*, part. *reclus*; espagn. *recluir*, part. *recluso*; ital. *richiudere*, port *richiuso*; du lat. *recludere*, qui veut dire ouvrir, mais, dans les bas temps, fermer, de *re*, et *claudere*, fermer (voy. CLORE).

RECLUS, USE (re klû, klû-z'), *part. passé* de reclure. || 1° Renfermé. Un pénitent reclus en une maison religieuse. || 2° Terme de botanique. Se dit de l'embryon lorsqu'il est renfermé dans le perisperme. || 3° Qui vit dans la retraite. Il est demeuré reclus tout l'hiver. Et je suis, à Paris, triste, pauvre et reclus, BOIL. *Sat.* I. || Il est reclus dans sa chambre, dans sa maison, il n'en sort point et ne veut voir personne. || 4° *S. m.* et *f.* Un reclus, une recluse, celui, celle qui vit dans la clôture. Les choses d'ici-bas ne me regardent plus; En quoi peut un pauvre reclus Vous assister? que peut-il faire Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci? LA FONT. *Fabl.* VII, 3. Comme elle la regarde! comme une pauvre recluse regarderait au travers des barreaux de sa cellule deux amants tendres et passionnés, DIDEROT, *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 339, dans POUGENS. || Recluses, nom donné, dans le moyen âge, à des filles, à des veuves qui se faisaient bâtir une petite chambre joignant le mur de quelque église. Agnès du Rochier, âgée de dix-huit ans, très-jolie, et fille unique d'un riche marchand de cette rue, se fit recluse à la paroisse de Sainte-Opportune, le 5 octobre 1403, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 296, dans POUGENS. || 5° *S. m.* Reclus marin, mollusque des mers du Nord. C'est, pour les uns, l'ascidie rustique (acéphales nus), pour d'autres, l'ascidie domuncule ou ascidie maisonnette.

— REM. Voltaire a dit au féminin reclues, suivant en cela la conjugaison de conclure : Aussitôt de nos trois reclues Chaque membre se raccourcit, *Dimanche*.

† **RECLUSERIE** (re-klu-ze-rie), *s. f.* Petite cellule dans laquelle un pénitent se condamnait à vivre sans en sortir jamais.

— ÉTYM. *Reclus*.

RECLUSION (re-klu-zion; en vers, de quatre syllabes; quelques-uns écrivent et prononcent réclusion), *s. f.* || 1° État d'une personne renfermée. Il est triste, et vit dans une véritable reclusion. || 2° Peine infligée aux personnes qu'on enferme dans une maison de force. Condamné à la reclusion.

— ÉTYM. Lat. *reclusum*, supin de *recludere*, reclure.

† **RECLUSIONNAIRE** (re-klu-zio-nê-r'), *s. m.* et *f.* Se dit des condamnés à la reclusion.

† **RECOCHER** (re-ko-ché), *v. a.* Rabattre la pâte avec le creux de la main. || Se dit aussi du mastic, de l'argile.

RECOGNÉ, ÉE (re-ko-gné, gnée), *part. passé* de recogner. Un clou défait, puis recogné.

RECOGNER (re-ko-gné), *v. a.* || 1° Cogner de nouveau. Cet enfant vient de se recogner la tête. || 2° Fig. Renfoncer, faire rentrer. Il n'y a plus aucune plaie [à la jambe].... mais l'endroit était demeuré si dur, et tant de sérosités y avaient été recognées par les eaux froides.... SÉV. 13 juin 1685. « Les ennemis sont battus, et tout est à nous : » Villars à l'instant recogne ses larmes et court avec Magnac à l'infanterie, ST-SIM. 111, 198. || 3° Repousser. Nos troupes recognèrent l'ennemi. || En ce sens, il a vieilli. || 4° Populairement. Repousser durement, battre. Ces insolents se firent recogner.

— HIST. XIIIe s. Et se l'une des lances est plus grant de l'autre, le seigneur les deit faire recoigner d'un point, et deit les deus champions faire bien garder à l'aler ou champ, *Ass. de J.* I, 167. || XVe s. [À la bataille d'Azincourt] Les Anglois furent fort recognés d'abord, P. DE FENIN, p. 460, dans LACURNE. || XVIe s. Le peuple voit arriver des Adrets à sa ville, prend courage à sa veue, recongne Gondrin dans son logis comme il pensoit gagner l'une des portes.... D'AUB. *Hist.* I, 145. Les Anglois firent une grande sortie, de laquelle estans recongnés dans la ville.... ID. *ib.* I, 199.

— ÉTYM. *Re*..., et *cogner*.

RÉCOGNITIF, IVE (ré-kogh-ni-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui sert à reconnaître. Les signes récognitifs || 2° Terme de jurisprudence. Acte récognitif, acte par lequel on reconnaît une obligation, en rappelant le titre qui l'a créée.

— ÉTYM. Voy. RÉCOGNITION.

† **RÉCOGNITION** (ré-kogh-ni-sion), *s. f.* || 1° Action de reconnaître. M. Donders trouva que le temps exigé pour la récognition d'un son déterminé est.... PARVILLE, *Journ. offic.* 11 mars 1869, p. 327, 4e col. || 2° Terme de philosophie. Acte de la mémoire qui reconnaît une idée perdue pendant quelque temps, au moment même où la perception reproduit cette idée. || 3° Les Récognitions, ouvrage attribué faussement au pape saint Clément, mort à la fin du Ier siècle.

— ÉTYM. Lat. *recognitionem*, de *recognoscere* (voy. RECONNAÎTRE).

† **RECOHOBER** (re-ko-o-bé), *v. a.* Cohober de nouveau.

RECOIFFÉ, ÉE (re-koi-fé, fée), *part. passé* de recoiffer.

RECOIFFER (re-koi-fé), *v. a.* || 1° Coiffer une seconde fois, réparer le désordre d'une coiffure. La maréchale la coiffa de sa propre main, comme on coiffe les femmes qui doivent accoucher, et qui ne doivent pas être recoiffees de longtemps, GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, t. I, p. 204. Voilà qui est décidé, je me ferai sûrement recoiffer pour l'Opéra, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Enfant gâté*, I, 3. || 2° Se dit aussi des bouteilles. || 3° Se recoiffer, *v. réfl.* Raccommoder sa coiffure. En attendant le dîner, elle se recoiffa, se frisa et se poudra, se mit un tablier et un peignoir à dentelle, SCARR. *Rom. com.* II, 10.

— HIST. XVIe s. Elle prend son arc turquois, Recoiffe sa tresse blonde, Met pour chevet son carquois, Puis s'endort au bruit de l'onde, RONS. 433.

— ÉTYM. *Re*..., et *coiffer*.

RECOIN (re-koin), *s. m.* || 1° Coin plus caché, moins en vue. Me tapissant au recoin d'une porte, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Il n'est coin et recoin que je n'aie tenté, ID. *ib.* XIV. Il descendit dans les villages qui étaient épars çà et là dans le recoin des vallons, D'ABLANCOURT, *Retraite des dix mille*, IV, 1. Je l'aperçus hier, sans en être aperçu, Dans un recoin du bois où nul ne se retire, MOL. *Dep. am.* II, 7. Leur appétit fougueux, par l'objet excité, Parcourt tous les recoins d'un monstrueux pâté, BOIL. *Lutr.* V. Ils rôdent dans les maisons, ils visitent tous les recoins, ils se disputent sur le partage à faire, A. DUVAL, *les Héritiers*, sc. 8. Je viens d'envoyer cent cinquante grenadiers pour visiter toutes les cavités, tous les recoins de ces rochers, ID. *Édouard en Écosse*, II, 13. || Fig. Ces notions privilégiées qu'il appréhende de sonder, et qui sont placées dans un recoin de sa cervelle, DIDEROT, *Pens. philos.* n° 34. || 2° Par extension, lieu retiré. L'homme, sans lumière, abandonné à lui-même et comme égaré dans ce recoin de l'univers, PASC. *Pens.* XI, 8, éd. HAVET. Il ne s'y trouva [aux Tuileries, pour la duchesse du Maine] que deux grandes pièces qui furent partagées à ses femmes; j'eus, selon ma destinée, un petit recoin sans jour et sans feu que celui d'une antichambre commune, STAAL, *Mém.* t. I, p. 289. Lorsqu'on revient sur soi, et qu'on compare les talents qu'on a reçus avec ceux d'un Leibnitz, on est tenté de jeter loin les livres, et d'aller mourir tranquille au fond de quelque recoin ignoré, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. Leibnitzianisme.* Le pauvre Rodio, depuis pris dans un recoin de la Calabre, fut jugé par une commission militaire, P. L. COUR. *Lett.* I, p. 282. || 3° Fig. Ce qu'il y a de plus caché. Il poursuit un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique, MOL. *Mal. imag.* II, 6. Non-seulement ces sciences ont des recoins et des renfoncements fort peu utiles.... *Logique de Port-Royal*, p. 2. Il faut qu'il me suive dans tous les recoins de ma vie, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Les recoins du cœur, de la conscience, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, dans la conscience.

— HIST. XVIe s. Dalangane attaqua effrontement cette infanterie, et Montal venant par un recoin pour la soutenir.... D'AUB. *Hist.* II, 168. Dans ce recoin ce courageux tint autant de jours qu'il faloit pour.... ID. *ib.* III, 164.

— ÉTYM. Renforcement de *coin* par la particule *re*.

RÉCOLÉ, ÉE (ré-ko-lée), *part. passé* de récoler. Témoins confrontés et récolés.

RÉCOLEMENT (ré-ko-le-man), *s. m.* || 1° Terme

d'ancienne jurisprudence. Action de récoler des témoins. Tout était public; tout devint caché, les interrogatoires, les informations, le récolement, la confrontation, les conclusions de la partie publique, et c'est l'usage d'aujourd'hui, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 34. Ces témoins sont entendus une seconde fois, toujours en secret, ce qui s'appelle récolement; et, si, après le récolement, ils se rétractent de leurs dépositions, ou s'ils les changent dans des circonstances essentielles, ils sont punis comme faux témoins, VOLT. *Dict. phil. Criminel.* || 2° Terme de procédure. Vérification. Faire le récolement d'un inventaire. || Faire le récolement de meubles et d'effets saisis, vérifier s'ils sont tous portés sur le procès-verbal de saisie. || On dit de même : procès-verbal de recolement. || 3° Procès verbal des agents de l'administration forestière, constatant si une coupe de bois a été faite conformément à l'ordonnance. || 4° Dans une construction neuve la constatation de l'alignement fixé par l'administration.

— HIST. XVI° s. Quand ce fut aux recolemens et confrontations des tesmoins, ils se trouverent fort variables, CASTELN. 7.

RÉCOLER (réko-lé), *v. a.* Terme d'ancienne jurisprudence Faire lecture à des témoins de leurs propres dépositions, pour savoir d'eux s'ils confirment ce qu'ils ont déclaré.

— HIST. XIV° s. Il dict qu'il lessoit auxdis religious rente sur sa terre pour y estre mis et pour prier pour lui; mais Jehan ne se recolle pas [ne se souvient pas] quel e somme de rente il dit, DU CANGE, *recollatio.* || XVI° s. Ils recoloyent par cueur que ques [laisans vers de Virgile, RAB. *Garg.* I, 24. Les rolles distribuez, les joueurs recollez, le theatre preparé, [Villon] dist au maire que le mystere pourroit estre prest à l'issue des foires de Niort, ID. *Pant.* IV, 13. L'ame est dite pensée, parce qu'elle recole les choses passées, PARÉ, XVIII, 11.

— ÉTYM. Lat. *recolere*, repasser en son esprit, de *re*, et *colere*, cultiver (voy. CULTURE).

RECOLLÉ, ÉE (re-ko lé, lée), *part. passé* de recoller. Collé de nouveau.

RÉCOLLECTION (ré-ko-lè-ksion), *s. f.* || 1° Terme de spiritualité. Sorte de méditation par laquelle on se recueille et l'on rappelle toutes ses idées pour se les rendre présentes. Il faut etre libre de toute inquiétude, de toute passion forte; en un mot, il faut un silence et une récollection parfaite pour entendre intérieurement la voix de Dieu, BOSS. *Sermons*, 2° *exhort. pour une visite.* Sans négliger l'œuvre de Dieu, on peut s'y comporter avec plus d'attention à Dieu même, avec plus de récollection, avec moins de dissipation, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 432. || 2° Terme de philosophie. Effort que fait la mémoire pour retrouver une idée qu'elle a perdue, en l'absence de la perception qui pourrait reproduire cette idée.

— HIST. XVI° s. De tout ce que j'ai veu et cogneu par l'espace dudit temps, j'ay fait une entiere recollection, n'ayant rien espargné pour en tirer la mouelle, PARÉ, *Au lecteur.*

— ÉTYM. Lat. *recollectionem*, de *recolligere* (voy. RECUEILLIR).

† **RECOLLEMENT** (re-ko-le-man), *s. m.* Action de coller de nouveau. Le recollement de la peau.

RECOLLER (re-ko-lé), *v. a.* Coller de nouveau. Ce papier s'est décollé; il faut le recoller. || Se recoller, *v. réfl.* Être recollé. La peau se recollera.

— HIST. XVI° s. Telles potions sont convenables à recoler les os brisés et guarir les nerfs, PARÉ, XVI, 35.

— ÉTYM. *Re...*, et *coller.*

RÉCOLLET (ré-ko-lè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Nom de religieux réformés de l'ordre de Saint-François, ainsi nommés de ce que, par esprit de récollection, ils demandèrent au pape Clément VII, en 1531, la permission de se retirer dans des couvents particuliers, pour y observer à la lettre la règle de leur patriarche.

— ÉTYM. Lat. *recollecti*, recueillis, de *recolligere* (voy RECUEILLIR).

RÉCOLLETTE (ré-ko-lè-t'), *s. f.* Membre de certaines communautés de femmes, de l'ordre de Saint-François

RÉCOLLIGÉ, ÉE (ré-kol-li-jé, jée), *part. passé* de récolliger. L'onction de la dévotion ne peut se conserver que dans une âme silencieuse et parfaitement récolligée, attentive sur soi-même, BOSS. *Instr. aux ursul. sur le silence*, 1. Établissez en vous-mêmes le silence, inspirez-le dans les autres, et croyez que c'est l'élément de votre perfection d'être retirées, intérieures et récolligées, ID. *Sermons*, 3° *exhort. pour une visite.*

RÉCOLLIGER (SE) (ré-kol-li-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*), *v. réfl.* Terme de spiritualité. Se recueillir en soi-même.

— ÉTYM. Lat. *recolligere* (voy. RECUEILLIR).

† **RECOLORATION** (re-ko-lo-ra-sion), *s. f.* Action de recolorer.

† **RECOLORER** (re-ko-lo-ré), *v. a.* Colorer de nouveau. || Faire revenir une couleur qui s'était effacée, perdue. || Se recolorer, *v. réfl.* Reprendre ses couleurs. Enfin il se ranime, ses joues se recolorent, il lève les yeux vers moi, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 345, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. La campaigne recolorée Du teint de ses plus belles fleurs, DU BELLAY, V, 3, *recto.*

† **RÉCOLTANT, ANTE** (ré-kol-tan, tan-t'), *adj.* Se dit de celui, de celle qui récolte. Propriétaire, fermier récoltant.

RÉCOLTE (ré-kol-t'), *s. f.* || 1° Action de couper, d'arracher les produits du sol et de les transporter dans le lieu où ils doivent être conservés jusqu'au moment de leur utilisation. Il y a deux récoltes dans le Bengale, l'une en avril, l'autre en octobre : la première, qu'on appelle la petite récolte, est formée par des menus grains; la seconde, designée sous le nom de grande récolte, consiste uniquement en riz, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 38. || Fig. Il se dit de certaines choses qu'on reçoit ou qu'on rassemble. Cette quêteuse a fait une bonne récolte. Il a fait une bonne récolte d'observations. Mme de Rochebonne fait avec moi [au jeu] la récolte de ce qui manque à la médiocrité de ses revenus, M^{me} DE GRIGNAN, dans SÉV. t X, p. 569, éd. REGNIER. || 2° Biens de la terre récoltés. Vendre la récolte sur pied. La récolte était dans les greniers. || Récoltes améliorantes, celles qui, loin d'épuiser le sol, y laissent des débris qui l'engraissent. || Récoltes épuisantes, salissantes, celles qui l'épuisent, qui le salissent. || Récoltes dérobées, celles qui se font, dans le cours de la même année, sur un sol qui déjà vient de donner sa récolte. || Récoltes sarclées, celles qui, dans le cours de la croissance de la plante, exigent des sarclages et des binages.

— HIST. XVI° s. Les soldats ont fait leur recolte, COTGRAVE.

— ÉTYM. Contraction du lat. *recollecta*, substantif fictif tiré du participe passif *recollectus*, de *recolligere* (voy. RECUEILLIR); ital. *raccolta.*

RÉCOLTÉ, ÉE (ré kol-té, tée), *part. passé* de récolter. Vin récolté dans de bons crus.

RÉCOLTER (ré-kol-té), *v. a.* Faire une récolte. || Fig Je me suis mêlé de cette affaire; je n'y ai récolté que des injures. || Se récolter, *v. réfl.* Être récolté. Il se récolte beaucoup de grain dans ce pays.

— REM. Récolter est un néologisme du XVIII° siècle. Il ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de 1762. Il est blâmé par Voltaire : L'Angleterre recueille-t-elle (et non récolte-t-elle) de plus belles moissons que l'Espagne? *Dict. phil. Blé.*

— ÉTYM. Voy. RÉCOLTE.

† **RECOMBATTRE** (re-kon-ba-tr'), *v. a.* Combattre de nouveau.

— HIST. XVI° s. Recombatre, COTGRAVE.

† **RECOMBLER** (re-kon-blé), *v. a.* Combler de nouveau.

— HIST. XVI° s. Les pierres tout aussi-tost y seront jettées, de peur que, tardant, le fossé ne se recomblast de lui-mesme par les vents, par le passage des bestes, et autres evenemens, O. DE SERRES, 69.

RECOMMANDABLE (re-ko-man-da-bl'), *adj.* Qui est digne de recommandation, estimable. Abraham et tant d'autres soit patriarches, soit prophètes de l'ancienne loi, se sont rendus par la foi recommandables auprès de Dieu, BOURDAL. *Pensées*, t. I. p. 184. Quand Xénophon n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr Socrate, il serait un homme recommandable, VOLT. *Dict. phil. Xénophon.* || Il se dit aussi des choses. Recherchons par les Écritures de quelle sorte la noblesse est recommandable, et l'estime qu'on en doit faire selon les maximes du christianisme, BOSS. *Gornay.* L'état florissant où est aujourd'hui l'empire de Russie, ce qui rend Pétersbourg recommandable aux étrangers...., VOLT. *Lett. à M****, 29 févr. 1757.

— HIST. XV° s. Considerant les bons, grans, continuels et recommandables services qu'il nous a longuement faict...., *Lett. patent. de Louis XI*, 1476.

— ÉTYM. *Recommander.*

† **RECOMMANDABLEMENT** (re-ko-man-da-ble-man), *adv.* D'une manière recommandable.

— HIST. XVI° s. Recommandablement, COTGRAVE.

RECOMMANDARESSES (re-ko-man-da-rè-s'), *s. f. pl.* Femmes qui étaient préposées par l'autorité pour tenir un bureau où l'on se procurait des nourrices et des servantes.

— HIST. XVI° s. Les recommanderesses qui ont accoustumé à louer chambrieres et les nourrices, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 370.

— ÉTYM. *Recommander.*

RECOMMANDATION (re-ko-man-da-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de recommander quelqu'un. Il [Faret] vint à Paris fort jeune, avec des lettres de recommandation de M. de Meziriac pour plusieurs personnes d'esprit, entre autres MM. de Vaugelas et de Boisrobert, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, 7. Il me donna par lui-même ou me procura de bonnes recommandations pour Paris, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Je me méfie de la facilité des grands dans leurs recommandations, MARMONTEL, *Mém.* V. || Fig. Si l'âme d'un homme ou sa nature a donné à son visage l'expression de la bienveillance, vous le sentirez.... ce visage est une lettre de recommandation écrite dans une langue commune à tous les hommes, DIDER. *Ess. sur la peint.* 4. || Terme d'Église Prière de la recommandation de l'âme, la prière que l'Église catholique fait à Dieu pour les agonisants. || Avis que les curés donnent dans leurs prônes de faire quelque aumône ou quelques prières pour des personnes qu'ils désignent. || 2° Il se dit aussi des choses qui servent de recommandation. Quelque inconnu que l'on fût, on n'avait besoin d'autre recommandation auprès de M. de Montausier que de celle que portent avec soi la vertu et l'innocence persécutée, FLÉCH. *Duc de Mont.* Quelle horrible peine à un homme qui est sans prôneurs et sans cabale, ...mais qui est seul et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve! LA BRUY. II. Un duel lui servait de recommandation chez eux [les Anglais], HAMILT. *Gramm.* 9. J'ai dit froidement la vérité : qui est-ce qui se soucie d'elle? triste recommandation pour un livre, J. J. ROUSS. *Préf. de la lett. à d'Alemb.* Les étrangers le recherchaient avec empressement, et son nom était dans toute l'Europe, pour les voyageurs, une des recommandations les plus honorables et les plus efficaces, CONDORCET, *Duhamel.* || En recommandation, digne d'être estimé, en parlant des choses. J'ai l'honneur en recommandation, et j'aimerais mieux me voir morte que de me voir déshonorée, MOL. *Festin*, II, 2. Après m'avoir conjuré de prendre l'amour du prochain en recommandation, HAMILT. *Gramm.* 3. Ô frères Nonotte, Guyon, Patouillet, soyez bien humbles; ayez toujours la modestie de l'âme en recommandation, VOLT. *Dict. phil. Humilité.* || 3° Conseils pressants, injonctions. Il a suivi vos recommandations. Si vous vous acquittez de mes recommandations. Il oublia les recommandations de son ami. || 4° Terme de procédure. Opposition à la mise en liberté d'un prisonnier arrêté à la requête de quelqu'un. À la Bastille ont été mis certains Anglais qui médisaient atrocement de Cromwell, et qui n'y sont qu'à sa recommandation, car c'est lui qui a prié pour les y faire mettre, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 302. || Fig. Cette mort va me délivrer, sans aucune recommandation, des fers, des persécutions, BERN. DE ST-P. *Mort de Socr.* || 5° Terme de féodalité. Acte par lequel un propriétaire d'alleu cédait son domaine à quelque seigneur puissant qu'il choisissait pour patron, et de qui il recevait immédiatement ce même domaine à titre de bénéfice, en se soumettant à certaines charges. || 6° Ancien terme d'orfèvre. Billet qu'on envoyait chez tous les orfèvres de Paris lorsqu'on avait perdu quelque vaisselle d'argent, afin que, si on leur portait cette vaisselle perdue, ils la retinssent et arrêtassent la personne qui la leur voudrait vendre.

— HIST. XV° s. Heraultz, menestrels crioient à haulte voix : Tout vainct le noir chevalier; au tournoy n'a si preux. Quant le chevalier à la fumée eut ouy la recommendation du noir chevalier, il en fut dolent, *Perceforest*, t. VI, f° 76. [Ils] diront les recommandations [feront les compliments] telles qui appartiennent à madame de Bourbon, *Preuves sur le meurtre du duc de Bourgogne*, p. 291, dans LACURNE. || XVI° s. Se travailler à donner principale recommandation de soy par la poesie, MONT. I, 57. « Recommendez-vous seulement à luy [Dieu], suivit l'aultre [parlant à un condamné à mort], vous y serez bientost. » « Il vault doncques mieulx, que je luy porte mes recommandations moy-mesme, » ID. I, 297. Quant à vous autres Grecs, on dit que vous n'avez rien si cher ny en si grande recommandation, que la liberté et l'égalité...., AMYOT, *Épît.*

— ÉTYM. Voy. RECOMMANDER; prov. *recomandatio*; espagn. *recomendacion*; ital. *raccommandazione.*

RECOMMANDÉ, **ÉE** (re-ko-man-dé, dée), *part. passé* de recommander. Chaudement recommandé au ministre.

RECOMMANDER (re-ko-man-dé), *v. a.* || 1° Prier d'être favorable à, en parlant des personnes pour qui on s'intéresse. On recommande quelquefois des gens qui ne méritent pas d'être recommandés. Recommander quelqu'un chaudement. || Absolument. Vous savez que souvent on aime mieux celle à qui on recommande que celle pour qui on parle, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 17 fév. 1716. || Fig. Il est bon en pareille occasion de plaire un peu aux yeux; ils vous recommandent au cœur, MARIV. *Marianne*, 3. || Recommander son âme à Dieu, prier Dieu d'avoir pitié de l'âme. || Recommander quelqu'un aux prières, aux aumônes des fidèles, exhorter à prier pour lui, à lui faire quelque charité. || Recommander quelqu'un au prône, le recommander aux prières ou aux charités des paroissiens, en faisant le prône. || Fig et familièrement. Il a été bien recommandé au prône, on a dit beaucoup de choses contre lui, à quelqu'un qui peut lui nuire. || Il a été bien recommandé au prône, se dit aussi quelquefois d'un homme à qui il arrive coup sur coup plusieurs malheurs. || Populairement. Nuire à quelqu'un par ses paroles. Il t'a bien recommandé au logeur (comme mauvaise paye). || 2° Il se dit des choses auxquelles on prie de faire attention, de donner des soins. Il vous a recommandé son affaire. Ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple, il [Louis XIV] lui donna [à M. Montausier] toute la conduite de son fils : il lui recommanda le soin de l'instruction, et se chargea des grands exemples, FLÉCH. *Duc de Mont.* J'attends Antiochus pour lui recommander Ce dépôt précieux que je ne puis garder, RAC. *Bérén.* II, 2. Vous sentez bien que je n'ai pu me dispenser d'instruire Mme la duchesse du Maine, que j'ai fait ce Catilina qu'elle m'avait tant recommandé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1749. || 3° Rendre recommandable. Rien ne le recommande. Sans aïeux dont la gloire pût le recommander. C'étaient des jeux funèbres, où, devant un tombeau chargé de trophées et de lauriers, ils recommandaient à l'avenir la mémoire d'un homme vaillant et juste qui avait vécu et qui était mort pour son pays, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 3. || 4° Ordonner à quelqu'un, charger quelqu'un de faire quelque chose On m'a recommandé de veiller sur lui. || Exhorter à, conseiller fortement. On lui a recommandé d'être sage. Recommandez-lui de se bien soigner. Je vous recommande d'être prudent. De quoi leur parlaient-ils plus souvent? des bonnes œuvres; que leur recommandaient-il plus fortement? les bonnes œuvres, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 185. || Recommander le secret à quelqu'un, lui ordonner ou le prier de garder le secret. || 5° Recommander un prisonnier, retenir un prisonnier par un nouvel écrou. Il croyait sortir de prison ; mais un créancier est survenu qui l'a recommandé. .... Quand même le prisonnier serait recommandé par plusieurs créanciers.... un débiteur emprisonné, étant recommandé par quinze, vingt ou trente créanciers.... *Lett etc. de Colbert*, VI, p. 61. .... Mais que ses affaires s'étant dérangées, il a été arrêté prisonnier, et recommandé pour différentes sommes, *Arrêt du cons. d'État*, 1er août 1702. || 6° Anciennement, donner avis aux orfèvres et autres marchands qu'ils aient à retenir des objets volés, si on les leur porte à acheter. Le brocanteur à qui l'on avait recommandé certains meubles, les retint. || 7° Se recommander, *v. réfl.* Réclamer le secours, la protection, les bons offices de quelqu'un. [Le saint abbé Winwalæus] après avoir assemblé ses frères pour se recommander à leurs prières, BOSS. *Déf. trad. sur la communion*, II, 14. || Se recommander à Dieu, réclamer le secours de Dieu. || Fig. Il se recommande à tous les saints et saintes du paradis, il implore la protection de tout le monde. || Formule de politesse. Dites-lui que je me recommande bien à lui, que je me recommande à ses bontés. En terminant une lettre : Je me recommande à votre souvenir. || 8° Se recommander de quelqu'un, invoquer en sa faveur le témoignage de quelqu'un, ou dire qu'on en est connu. Vous pourrez vous recommander de moi. || 9° Se recommander, être recommandable. Cet homme ne se recommande par rien. Le vrai mérite se recommande de lui-même. || 10° Terme de féodalité. Faire l'acte dit recommandation. Quand les fiefs étaient à vie, on se recommandait pour un fief, MONTESQ *Esp.* XXXI, 33. Celui qui tue un homme libre, est-il dit dans la loi des Bavarois, paiera la composition à ses parents, s'il en a, et, s'il n'en a point, il la paiera au duc, ou à celui à qui il s'était recommandé pendant sa vie, ID. *ib.* XXX, 22.

— HIST. XIe s. Ferez [frappez], Franceis, car jel vus recumenz, *Ch de Rol.* CXLII. || XIIIe s. Li vesques fist les ames à Dieu recomander, *Ch. d'Ant.* VI, 1069. Diex l'ama tant [saint Jean l'évangéliste] que, à sa mort, li recommanda il sa mere, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 70. || XIVe s. Trop celer ou neer ou trop appeticier son bienfait ou ce dont l'en doit estre loé et recommandé, c'est un vice contraire à vanterie, ORESME, *Eth.* 50. || XVe s. Messire Jean Chandos, qui, depuis, de prouesse et de chevalerie fut plus recommandé que nul chevalier de son temps, FROISS. I, I, 92. Or vous dirai une grande appertise d'armes.... que on doit bien tenir et recommander à sage fait d'armes.... ID. I, I, 150. || XVIe s. On y recommende estroictement la loyauté pendant le mariage, MONT. I, 114. Il l'exhortoit de se recommender à Dieu, ID. I, 297. Cet exemple suffira pour recommender la prudence et l'affection d'un si bon pere, ID. I, 195. Se recommandants à leurs amis.... ID. I, 295. Une femme qui ne se recommande que par son aage ou par son riz [ris].... ID. III, 284. À la fin il recommanda les affaires de sa maison à Cæsar, et s'en partit de l'Italie avec Octavia sa femme, AMYOT, *Anton.* 40. Et apportant ses enfans en public, supplia le peuple de les vouloir avoir pour recommandez eulx et leur mere, ID. *Gracq.* 10 De prescheur qui se recommande, en tout temps bonheur nous defende, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *commander;* wallon, *rikmandé;* provenç. *recommandar;* catal. *recomanar;* espagn. *recomendar :* ital. *raccommandare.*

† **RECOMMANDEUR** (re-ko-man-deur), *s. m.* Celui qui recommande.

— HIST. XVIe s. Les plus grans recommandeurs d'indulgences en estoyent les plus grans contempteurs, CALV. *Instit.* 522.

† **RECOMMENCE** (re-ko-man-s'), *s. f.* Se dit, parmi les joueurs, du nombre des points qu'on a au delà de cent. J'ai vingt points de recommence.

— ÉTYM. Substantif formé de *recommencer.*

RECOMMENCÉ, **ÉE** (re-ko-man-sé, sée), *part. passé* de recommencer. Ouvrage recommencé.

† **RECOMMENCEMENT** (re-ko-man-se-man), *s. m.* || 1° Action de recommencer. Je voudrais bien que vous me disiez combien de temps ces recommencements-là [de querelle] doivent durer, afin que je m'y attende, BUSSY, *lett. à Mme de Sévigné*, 26 juin 1670. Quand notre commerce finirait par le recommencement de celui de ma fille, je vous supplie que notre amitié ne finisse pas, SÉV. *à Guitaut*, 13 juin 1679..... Et que, maître de la France [en 1815], sans l'avoir persuadée ni conquise, il [Napoléon] n'aurait, alors même, rien à espérer que d'un recommencement de sanglants hasards et d'une victoire immense sur l'Europe, VILLEMAIN, *Souvenirs contemp.* 2e partie, p. 11. Quand je considère l'histoire du monde, la vanité de notre expérience, la variété et le recommencement perpétuel de nos sottises, SAINTE-BEUVE, *Sur Renan*, *Constitutionnel*, 2 juin 1862. || 2° Redite. Je vous épargne mes éternels recommencements sur ce pont d'Avignon ; je ne l'oublierai de ma vie, SÉV. 25. || 3° Terme de jeu. J'ai vingt points de recommencement.

— HIST. XVIe s. D'iceux sont procedez les massacres, assassinats, recommencemens de guerre, depopulations, LANOUE, 83.

RECOMMENCER (re-ko-man-sé; quelques-uns prononcent rekemansé; cette prononciation n'est pas bonne. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o :* je recommençais, recommençons), *v. a.* || 1° Commencer de nouveau à faire ce qui a été fait. Ne croyez pas que je veuille recommencer les chagrins passés, SÉV. 16 sept. 1677. Ce raisonnement est recommencé cinquante fois avec des tours qui tous aboutissent non pas à..., BOSS. *Préf. sur l'inst. past. de M. de Cambrai*, VI, 70. Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois, Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois, BOIL. *Sat.* II. Dans leurs jeux, où ils [les enfants] sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, où ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée, LA BRUY. XI. Otahiti avec ses palmiers, ses chants, ses chœurs, ses danses, et ses peuples qui recommençaient la Grèce, CHATEAUBR. *Natch.* liv. II. Je vais à soixante ans recommencer ma vie ! C. DELAV. *Éc. des vieill.* III, 8. Là jamais ne s'élève Bruit qui fasse penser ; Jusqu'à ce qu'il s'achève On peut mener son rêve Et le recommencer, LAMART. *Harm.* III, 10. Toi, qu'en vain j'interroge, esprit, hôte inconnu, Avant de m'animer, quel ciel habitais-tu?... As-tu tout oublié? par delà le tombeau, Vas-tu renaître encor dans un oubli nouveau ? Vas-tu recommencer une semblable vie? ID. *Médit.* I, 5. || Familièrement. Recommencer de plus belle, recommencer sur nouveaux frais, faire de nouveau quelque chose avec plus d'ardeur que la première fois, après s'être reposé. || Recommencer sur nouveaux frais, recommencer de nouveau un ouvrage, un travail, comme si rien n'en eût été fait. || 2° Recommencer un élève, faire reprendre les éléments à un élève qui a été mal commencé. || Terme de manége. Recommencer un cheval, le remettre aux premières leçons || 3° *V. n.* Faire de nouveau. Finissons ; mais demain, Muse, à recommencer, BOIL. *Sat.* VII. Il [un semeur de blé] marche dans la plaine immense, Va, vient, lance le grain au loin, Rouvre sa main et recommence, V. HUGO, *Chansons des rues et des bois*, II, 1. || Dire de nouveau. Recommencez, me disait une de ses femmes, à cet endroit où vous fûtes si désespéré lorsque le roi de Médie vous donna sa fille, MONTESQ. *Ars. et Ismèn.* || Familièrement. C'est toujours à recommencer, on perd son temps, on n'achève pas, on n'obtient rien. || Vous ne sauriez mieux dire si vous ne recommencez, signifie qu'une personne a dit d'abord ce qu'il fallait dire. || 4° Avoir un nouveau commencement. Comment souffrirons-nous.... Que le jour recommence et que le jour finisse Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice, RAC. *Bérén.* IV, 5. Et ce feu dans Trézène a donc recommencé? ID. *Phèdre*, IV, 1. Et veut-on que le sang recommence à couler? VOLT. *Orphel.* II, 7. Combien vous souffrîtes ! combien vous aviez souffert jusqu'à ce moment ! c'est à travers des cicatrices que votre sang a recommencé de couler, DIDER. *Cl. et Néron*, II, 77. Il [Attila] s'écriait : mon règne recommence, Et de sa hache il montrait l'occident, BÉRANG. *Chant du cosaque.*

— HIST XIe s. À icest mot l'ont Franc recumencet, *Ch. de Rol.* CXXV. || XIIe s. Lors recommence li cris et la huée, *Ronc.* p 143. Il ne feront jamais guerre recommencier, *Sax.* IV. || XIIIe s. Ainsi toz jors seroient li plet à recommencier, BEAUM. IX, 4. || XVe s. C'estoient tous reviaux, danses, caroles et soulas tous les jours et toujours à recommencer, FROISS. III, IV, 4. || XVIe s. Incontinent après leur recommencea de nouveau une autre guerre contre les Gaulois, AMYOT, *Marcel.* 3.

— ÉTYM. *Re...*, et *commencer ;* wallon, *rikmainsi ;* Berry, *arcoumencer ;* bourg. *requemancé;* prov. *recomensar ;* ital. *ricominciare.*

† **RECOMMENCEUR**, **EUSE** (re-ko-man-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui recommence. || 2° Celui, celle qui redit, qui se répète. L'amour étant un vrai recommenceur, l'on se redit les mêmes choses qu'auparavant en d'autres termes, et quelques-unes en mêmes mots, BUSSY, *à Mme de Sévigné*, 3 juill. 1655, dans SÉV. t. I, p. 390, édit. RÉGNIER. Ce que vous me dites que l'amour est un vrai recommenceur est tellement joli et tellement vrai, que je suis étonnée que, l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eu l'esprit de le dire; je me suis même quelquefois aperçue que l'amitié se voulait mêler en cela de contrefaire l'amour, et qu'à sa manière elle était aussi une vraie recommenceuse, SÉV. *à Bussy*, 19 juill. 1655.

RÉCOMPENSE (ré-kon-pan-s'), *s. f.* || 1° Ce qu'on donne à quelqu'un qui a bien fait, ou en reconnaissance d'un service. En récompense de son dévouement. Ce bâton [de maréchal] qui fait la récompense de tous les autres services, SÉV. 8 janv. 1683. La gloire est souvent donnée à ceux qui la désirent; mais en cela ils ont reçu leur récompense, dit le Fils de Dieu, ils ont été payés selon leurs mérites, BOSS. *la Vallière.* Le vaillant Machabée ne voulait d'autre récompense des services qu'il rendait à sa patrie que l'honneur de l'avoir servie, FLÉCH *Turenne.* Elle [la jalousie] va même jusqu'à nier la vertu dans les sujets où elle existe, ou, forcée de la reconnaître, lui refuse les éloges, ou lui envie les récompenses, LA BRUY. XI. Ainsi de la vertu d'un père La récompense la plus chère Est la vertu de ses enfants, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 86, dans POUGENS. Une couronne de chêne ou de laurier, une statue, un éloge étaient une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise, MONTESQ. *Lett. pers.* 89. Le poëme du célèbre Addison [sur la victoire de Blenheim].... est compté par cette nation guerrière et savante [les Anglais] parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough, VOLT. *Louis XIV*, 19. Les regards de Caton seront ma récompense, ID. *Catilina*, I, 6. || 2° En un sens contraire, châti-

ment. Recevoir la récompense de son crime. Ton insolence, Téméraire vieillard, aura sa récompense, CORN. *Cid*, I, 6. Tu le verras, méchant, plus tôt que tu ne penses, Attends, attends de lui tes dignes récompenses, ID. *Sert.* V, 4. || 3° Dédommagement, compensation. Pour récompense de ses sacrifices, on lui accorda une pension. Il n'est pas possible de leur faire prendre récompense d'une chose, quand elle est perdue ; ils veulent le même, non le semblable, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* On sut que Mme de Clérembault avait donné sa démission de la charge de dame d'honneur de Madame, et Monsieur la donna à Mme la duchesse de Ventadour gratis, et promit 40000 écus de recompense à Mme de Clérembault, DANGEAU, I, 23, 8 juin 1684. || Terme de jurisprudence. Compensation pécuniaire due soit à la communauté par un des époux, soit à l'un des époux par la communauté, lorsqu'on liquide cette communauté après la dissolution. Toutes les fois que l'un des deux époux a tiré un profit personnel des biens de la communauté, il en doit la récompense, *Code Nap.* art. 1437. || 4° En récompense, *loc. adv.* En revanche, par une sorte de compensation. L'on mange peu, l'on boit en récompense, LA FONT. *Fianc.* Vous faites valoir. .. que, si Vasquez n'oblige pas les riches de donner l'aumône de leur superflu, il les oblige en récompense de la donner de leur nécessaire, PASC. *Prov.* XII. Vardes me mande que vous ne vous nourrissez pas assez, et que vous mangez en récompense les plus mauvaises choses du monde, SÉV. *à Mme de Grignan*, 20 oct. 1677. Il n'y a pas un prodigieux effort de génie dans des bouts de chandelles et dans des fusées volantes [pour le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette]; mais, en récompense, il y régnait tant d'ordre qu'il y eut plus de monde tué et blessé que vous n'en avez eu dans votre première victoire remportée sur les Turcs, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 22 janv. 1771.

— HIST. XVe s. Quant le roi Boort le veit à terre, il le regarda et dist : traystre desloyal, tant ay ores poure recompense du dommaige que tu m'as faict, *Lancelot du lac*, t. III, f° 160, dans LACURNE. || XVIe s. Toute la justice des hommes assemblée en un monceau ne suffiroit pas à la recompense d'un seul peché, CALV. *Instit.* 614. Elle [la loi divine] nous appelle à soy ainsi faultiers et detestables comme nous sommes.... mais encores, en recompense, la faut il regarder de bon œil, MONT. I, 405.

— ÉTYM. Voy. RÉCOMPENSER; wallon, *reskonpeinss.* L'ancienne langue a eu *recompensation.*

RÉCOMPENSÉ, ÉE (ré-kon-pan-sé, sée), *part. passé* de récompenser. || 1° A qui on a donné récompense. C'est en servant l'État qu'il est récompensé, VOLT. *Brutus*, II, 4. || Ironiquement. La Virginie, nommée ainsi en l'honneur de la reine Élisabeth, peuplée d'abord par les soins du fameux Raleig, si cruellement récompensé depuis par Jacques Ier, VOLT. *Mœurs*, 153. || 2° Pour quoi on a donné récompense. Ce qu'elle a fait pour vous est mal récompensé, CORN. *Médée*, I, 1. Si près de voir mon feu récompensé, Ô Dieu! l'étrange peine! En cet affront mon père est l'offensé, Et l'offenseur le père de Chimène! ID. *Cid*, I. 9.

† **RÉCOMPENSEMENT** (ré-kon-pan-se-man), *s. m.* Action de recompenser.

— HIST. XVIe s. Recompensement, ROB. EST. *Dict.*

RÉCOMPENSER (ré-kon-pan-sé), *v. a.* || 1° Donner une récompense à une personne. Et j'espérais un jour vous mieux récompenser, RAC. *Bajaz.* II, 3. Quand on récompense bien ceux qui excellent dans les arts, on est sûr d'avoir bientôt des hommes qui les mènent à leur dernière perfection, FÉN. *Tél.* III. || Absolument. Le pontife [en Égypte] priait les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, en sorte qu'il fût... doux envers les hommes, modéré, juste, magnanime.... punissant au-dessous du mérite et récompensant au-dessus, BOSS. *Hist.* III, 3. Mais un roi doit toujours récompenser en roi, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, V, 7. || Payer quelque chose par une récompense. Récompenser le travail, la peine. Les honneurs sont institués pour récompenser le mérite, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Il [Assuérus] croit récompenser une bonne action, RAC. *Esth.* III, 4. Il punit sévèrement les moindres fautes, et récompense avec libéralité les services qu'on lui rend, FÉN. *Tél.* XI. De quel prix n'ai-je pas récompensé tes peines? C. DELAV. *Louis XI*, IV, 4. || Fig. Les fruits dorés dont l'automne récompense les travaux des laboureurs, FÉN. *Tél.* II. || 2° Par antiphrase, châtier. Il a été récompensé de sa perfidie. || 3° Dédommager, compenser. J'ai, madame, une passion si violente de pouvoir récompenser par mes services ce que mon malheur m'a forcé de faire dans les dernières occasions... RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 363, dans LACURNE. C'est la louange Iris, vous ne la goûtez point; D'autres propos chez vous récompensent ce point, LA FONT *Fabl.* X, 1. Il faut qu'il [le maréchal d'Estrées] récompense cet endroit [se plaindre de Bussy, parce qu'il ne lui donne pas le monseigneur] par mille bons offices qu'il doit rendre à M. votre fils dans les occasions, SÉV. *à Bussy*, 26 mai 1681. Enfin Brancas m'a écrit une lettre si excessivement tendre, qu'elle récompense tout son oubli passé, ID. 19 juill. 1671. Je n'ai point de regret aux pleurs que j'ai versés; Le bonheur qui les suit les récompense assez, QUIN. *Amad.* V, 5. Il fais it un frais délicieux qui nous récompensait d'une journée fort chaude, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir.* Le ciel me le devait [un autre mari], pour me récompenser De mon premier mari.... REGNARD, *Démocr.* IV, 6. || Absolument. La vertu récompense toujours des sacrifices qu'on fait pour elle, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 6. || Récompenser le temps perdu, réparer une perte de temps. Si jamais je puis me revoir à portée de vous être bonne à quelque chose, vous verrez comme je récompenserai le temps perdu, SÉV. 8 déc. 1675. Je me promène avec plaisir, et je récompense le temps perdu, ID. 28 févr. 1685. || 4° Se récompenser, *v. réfl.* Se dédommager. Trouvant abondance de toutes choses, ils se récompensèrent des misères qu'ils avaient souffertes, VAUGEL. *Q. C.* 398. N'étant pas satisfait de ses gages, il [un serviteur] déroba quelque chose pour se récompenser, PASC. *Prov.* VI. Il [Pyrrhus] n'y demeura pas longtemps en repos, et voulut se récompenser sur la Macédoine des mauvais succès d'Italie, BOSS. *Hist.* I, 8. Récompensez-vous du temps perdu, et prenez des arrhes pour l'avenir, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 20 oct. 1765.

— HIST. XIVe s. Et se j'ai de l'autrui, je doi recompenser; Et se j'ai en hayne, or doi je pardonner, *Guescl.* 15171. || XVe s. Pour l'honneur de vous, en considerant et recompensant les peines et les travaux que vous avez eus de venir jusques ici.... FROISS. II, III, 128. Ung seul fera ung tel service, qu'il recompensera toutes les laschetez et meschancetez que avoient fait tous les autres, COMM. II, 3. || XVIe s. J'espere que apres tant de guerres et de fascheries que vous avez eues, qu'il [Dieu] vous donnera une ferme paix et heureux repous pour recompenser les ennuis et les travaulx que vous avez continuellement, MARG. *Lett.* CXLI. Les dieux recognoissent et recompensent à l'homme, aprez sa mort, ses actions vertueuses, MONT. II, 255. Il [l'auteur d'une erreur judiciaire] laissa en son estat la sentence, et recompensa, de sa bourse, l'interest du condamné, ID. V, 241.

— ÉTYM. *Re*..., et *compenser;* wallon, *reskonpeinssé;* prov. *recompensar:* ital. *ricompensare.*

† **RÉCOMPENSEUR** (ré-kon-pan-seur), *s. m.* Celui qui récompense. || *Adj.* Toutes les nations policées ont admis des dieux récompenseurs et punisseurs, VOLT. *Dial.* XXIV, 17.

— HIST. XVIe s. Recompenseur, COTGRAVE.

† **RECOMPOSABLE** (re-kon-pô-za-bl'), *adj.* Qui peut être recomposé.

RECOMPOSÉ, ÉE (re-kon-pô-zé, zée), *part. passé* de recomposer. L'eau décomposée, puis recomposée.

RECOMPOSER (re-kon-pô-zé), *v. a.* || 1° Composer de nouveau. La nature... décompose, construit, fond, désordonne, arrange.... Et dans ce grand chaos recompose les mondes, DELIL. *Trois règnes*, II. || 2° Terme d'imprimerie. Composer de nouveau des lignes, une page tombée en pâte, ou un ouvrage dont on n'a pas conservé les feuilles. Cette page est mal composée; il faut la recomposer. || 3° Composer de nouveau, refaire un ouvrage d'esprit. Ce fut dans cet esprit que fut recomposé l'opéra de Roland, MARMONTEL, *Mém.* IX. || 4° Terme de chimie. Réunir les éléments dissociés. Recomposer l'eau avec l'oxygène et l'hydrogène. || Absolument et fig. Nos sciences décomposent et recomposent, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 2

— HIST. XVIe s. Recomposer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *composer.*

RECOMPOSITION (re-kon-pô-zi-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de recomposer une page ou une feuille d'impression. || 2° Terme de chimie. Action de recomposer une substance; résultat de cette action. Ces fonctions [de la nutrition] sont des produits ou des résultats de véritables opérations de chimie, de décompositions et de recompositions dues à des forces d'attractions électives, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CLIV.

— ÉTYM. *Re*..., et *composition.*

† **RECOMPTAGE** (re-kon-ta-j'), *s. m.* Action de recompter. Si le recomptage des réserves faisait ressortir des différences en plus ou moins.... *Circul. des forêts*, 25 juill. 1868.

RECOMPTÉ, ÉE (re-kon-té, tée), *part passé* de recompter. Argent compté et recompté.

RECOMPTER (re-kon-té), *v. a.* Compter de nouveau. Ô crime! ô déshonneur qui nous manquait encor! Un roi lâche [Louis XI] a rendu la France tributaire; Ivre de notre sang, l'insolente Angleterre S'engraisse de nos maux et recompte son or, MASSON, *Helv.* II. Des potentats.... osent.... Marquer, compter et recompter les âmes Que leur adjuge un triomphe sanglant, BÉRANG. *Ste Alliance.*

— HIST. XVIe s. Se plaire à manier, poiser et recompter son argent, MONT. IV, 76.

— ÉTYM. *Re*..., et *compter.*

RÉCONCILIABLE (ré-kon-si-li-a-bl'), *adj.* Qui peut être réconcilié. Il ne tient pas à vous que je ne me loue de la fortune; si c'était une ennemie qui fût réconciliable, vous seriez le médiateur qui nous mettriez bien ensemble, BALZ. liv. I, lett. 13. Le monde, qui se plaît tant à être aimé, comme ça à devenir réconciliable [avec le duc de Bourgogne], ST-SIM. 322, 215. La charge de d'Argenson ne le rendait pas réconciliable avec le parlement, ID. 480, 212.

— ÉTYM. *Réconcilier.*

RÉCONCILIATEUR, TRICE (ré-kon-si-li-a-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui réconcilie. Il s'offre comme réconciliateur.

— HIST. XVIe s. Christ nous a esté donné pour reconciliateur en son sang, CALV. *Inst.* 380. Les reconciliateurs des jurisconsultes debvroient premierement les concilier chascun à soy, MONT. II, 240.

— ÉTYM. Lat. *reconciliatorem*, de *reconciliare*, réconcilier.

RÉCONCILIATION (ré-kon-si-li-a-sion; en vers, de sept syllabes), *s. f.* || 1° Rétablissement de l'amitié entre personnes brouillées. Le temps change tant de choses, que je demande toujours ce qu'il opère, persuadée qu'il ne lui faut pas plus de six mois pour faire des réconciliations ou des brouilleries, SÉV. *à Moulceau*, 17 avr. 1682. De là ces vicissitudes et ces changements si ordinaires dans les amitiés et les sociétés du monde; ce ne sont que ruptures et que réconciliations perpétuelles, parce que le même objet ne plaît pas toujours également, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 44. Il n'y a presque plus de réconciliations qui ne soient feintes et simulées : on ôte l'appareil du dehors, mais la plaie demeure en dedans, FLÉCH. *Panégyr. St Louis.* Ne craignez pas, messieurs, que je vous fasse un triste récit de nos divisions domestiques, et que je parle ici de rétablissements et d'éloignements, de prisons et de libertés, de réconciliations et de ruptures, ID. *le Tellier.* Les haines sont si longues et si opiniâtres, que le plus grand signe de mort dans un homme malade, c'est la réconciliation, LA BRUY. XI. La réconciliation [avec Boileau] fut sincère de la part de Perrault : il supprima même plusieurs traits qu'il réservait aux anciens, dans le tome IV de ses Parallèles, D'ALEMB. *Éloges, Ch. Perrault.* || Réconciliation normande, fausse réconciliation ; c'est le titre d'une comédie de Dufresny, 1719. || 2° Dans les législations barbares, acte par lequel des personnes, des familles, se réconciliant, abolissent le souvenir des injures, des meurtres, etc. Chez les Malais où la réconciliation n'est pas établie, celui qui a tué quelqu'un, sûr d'être assassiné par les parents ou les amis du mort, s'abandonne à sa fureur, blesse et tue tout ce qu'il rencontre, MONTESQ. *Espr.* XXIV, 17. || 3° Terme de religion. Acte par lequel Jésus-Christ a réconcilié les hommes avec Dieu. Il nous fallait donc un médiateur qui, venant au monde avec un pouvoir légitime, négociât et conclût entre Dieu et nous cette importante réconciliation, BOURDAL. *Nativ. de Jésus-Christ*, 1er *avent*, p. 241. || Acte solennel par lequel un hérétique est reçu dans le sein de l'Église. || Nouvelle bénédiction d'une église profanée. || Dans un sens analogue. Les écrits d'Origène furent condamnés comme contenant des hérésies et, entre autres, celle de la réconciliation des démons au jour du jugement, PASC. *Prov.* XVII.

— HIST. XIVe s. La paix et la reconciliation, BERCHEURE, f° 52. Et pour ce que l'as remis en ton amour, nous avons eu très grant plaisir de cette reconciliation, *Lett. de Grég. XI à Charl V*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 425. Vous voiez qu'ils ne requierent point la paix et ne demandent pas la reconciliation, *Ménagier*, I, 9. || XVIe s. Nostre reconciliation a esté faite par sa descente [de Jésus] aux enfers, CALV. *Inst.* 405. Pour parvenir à ceste reconciliation [des États], LANOUE, 396. L'ame pleine

de concupiscence, non touchée de repentance ni d'aulcune nouvelle reconciliation envers Dieu, MONT. I, 405. Les bastards ne donnent ny ne reçoivent point de baiser à la bouche ou de reconciliation du coste du pere, mais bien du costé de la mere, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 648.

— ÉTYM. Prov. *reconciliatio*; espag. *reconciliacion*; ital. *reconciliazione*; du lat *reconciliationem*, de *reconciliare*, reconcilier.

† **RÉCONCILIATOIRE** (ré-kon-si-li-a-toi-r'), *adj.* Qui a la vertu de réconcilier. Les moyens réconciliatoires, CARNOT, dans QUINET, *la Révolution*, t. II, p. 327, 5e édit.

— HIST. XVIe s. Ceux qui decedent de ce monde avant la fin de leur penitence pourront estre admis à la communion sans l'imposition des mains reconciliatoires, CALV. *Inst.* 1171.

— ÉTYM. *Réconcilier*.

RÉCONCILIÉ, ÉE (ré-kon-si-li-é, ée), *part. passé* de réconcilier. || 1° Ramené à l'amitié, à la paix. Les charmes de l'amour réconcilié qui valent presque ceux de l'amour naissant, VOLT. *Princ. de Bab.* XI. Je serai du moins réconciliée avec moi-même, si je ne puis l'être avec mon mari, MARMONTEL, *Contes moraux, Heureusement.* Tout à coup le bruit des armes cesse, et les peuples, réconciliés ou vaincus, viennent se perdre dans le peuple romain, CHATEAUBR. *Génie*, IV, III, 1. || Ennemis réconciliés, ennemis qui ont renoncé réciproquement à leur inimitié. Il [saint Louis] les regarda [les rebelles] comme des amis acquis, non pas comme des ennemis réconciliés, FLÉCH. *Panégyr. St Louis.* Henri [roi d'Espagne en 1474], après un de ces raccommodements, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ses ennemis réconciliés, et mourut bientôt après, VOLT. *Mœurs*, 102. || Proverbe. Il ne faut se fier à un ennemi réconcilié. || 2° Qui a fait la paix avec Dieu. Tremblez, âmes réconciliées qui renoncez si souvent à la grâce de la pénitence, BOSS. *Anne de Gonz.*

† **RÉCONCILIEMENT** (ré-kon-si-li-man), *s. m.* Action de réconcilier.

— HIST. XIIe s. O cum douz reconciliement, et cum douce amendise! ST BERNARD, p. 549.

— ÉTYM. *Réconcilier*; prov. *reconciliament*; ital. *riconciliamento*.

RÉCONCILIER (ré-kon-si-li-é), je réconciliais, nous réconciliions, vous réconciliiez; que je réconcilie, que nous réconciliions, que vous réconciliiez, *v. a.* || 1° Rétablir l'amitié entre des personnes brouillées, la paix entre des ennemis. Oui, Narcisse, on nous réconcilie, RAC. *Brit.* IV, 4. Après cela, on nous réconcilia, nous nous embrassâmes, et depuis ce temps-là nous sommes ennemis mortels, LESAGE, *Diabl. boit.* 3. Le roi [Louis XI] le reçut avec bonté, et le réconcilia avec Dammartin, c'est-à-dire qu'il les obligea de dissimuler leur haine, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 38. || 2 Reconcilier avec, faire disparaître des sentiments peu favorables qu'on avait sur quelque chose ou quelqu'un. S'il y avait au monde dix hommes comme lui, en vérité, je crois qu'ils me réconcilieraient avec l'humanité, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Socrate, Alcibiade et Timon*). Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, et a fait évanouir la preuve des quatre quartiers, LA BRUY. XIV. La conversion miraculeuse de Félix [dans Polyeucte] le réconcilie sans doute avec le ciel, mais point du tout avec le parterre, VOLT. *Comm. Corn. Rem. sur les Disc. de Corneille*, 2e disc. Le Tartufe, cet ouvrage unique au théâtre, d'une utilité qui devrait réconcilier avec les spectacles les véritables gens de bien, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux.* || 3° Terme de religion. Faire la paix de l'homme avec Dieu. Nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, BOURDAL. 5e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. II, p. 480. Et [le Rédempteur] réconciliera, par son sang précieux, L'homme avec l'Éternel, la terre avec les cieux, DELIL. *Parad. perdu*, XII. || Chez les catholiques, réconcilier un hérétique, un pécheur, lui donner l'absolution après qu'il a abjuré ou fait pénitence. L'Église a été longtemps à ne réconcilier qu'à la mort ceux qui étaient coupables d'homicide, PASC. *Prov.* XIV. || Réconcilier une église, la rebénir quand elle a été profanée. || 4° Mettre d'accord, concilier, en parlant de choses. J. J. Rousseau prétend qu'on ne peut réconcilier le théâtre avec la morale. || 5° Se réconcilier quelqu'un, se le concilier de nouveau, gagner de nouveau sa faveur. L'électeur de Saxe s'était réconcilié presque tous les grands qui s'étaient opposés à lui, ST-SIM. 53, 142. || 6° Se réconcilier, *v. réfl.* Se remettre bien avec quelqu'un. Je prends à bon augure de ce qu'elle [la fortune] nous rapproche du lieu où vous êtes, et je croirai qu'elle se veut réconcilier avec nous, si elle nous rend le bonheur de votre présence, VOIT. *Lett.* 65. Allez vous réconcilier auparavant avec votre frère; et puis vous reviendrez offrir votre don, SACI, *Bible, Évang. St Math.* V, 24. Si, pour vous servir, il fallait me réconcilier avec Mme de Montespan, je me reconcilierais avec elle, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 15 avril 1675. Il est rare que les princes se réconcilient de bonne foi avec un sujet qui a manqué à son devoir, et à qui ils se voient, en quelque sorte, obligés de céder, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 343, dans POUGENS. Saverny : Réconcilions-nous, ma petite Marie! — Marion : Reconcilions-nous de moins près, je vous prie, V. HUGO, *Marion Delorme*, I, 1. || Se réconcilier avec soi-même, se mettre bien avec soi-même, en apaisant les reproches de sa conscience. Il faudrait vous réconcilier avec vous-même, avec qui vous dites que vous êtes si souvent brouillé, FÉN. *Dial. des morts, anc.* 17. || Se réconcilier avec Dieu, et, absolument, se réconcilier, demander à Dieu pardon des péchés, et recevoir l'absolution des fautes commises. Si, après des mœurs désordonnées et une vie toute criminelle, vous avez été assez heureux pour recouvrer en ces jours votre innocence par la grâce des sacrements, et vous réconcilier avec Dieu.... MASS. *Mystères, Résurrect.* Quand on lui demanda [à Saint-Evremond] à sa mort, s'il voulait se réconcilier, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, St-Evremond.* || Chez les catholiques, se réconcilier, se dit quand, peu de temps après s'être confessé, on retourne à confesse pour s'accuser, avant de communier, de fautes légères commises dans l'intervalle, ou de péchés qu'on avait oubliés.

— REM. D'après Vaugelas, il ne faut pas dire *se réconcilier à*, mais *se réconcilier avec*. *Avec* est, en effet, plus fréquent; mais *se réconcilier à* se trouve aussi : Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous, nous les fait haïr; mais un salut ou un sourire nous les réconcilie, LA BRUY. IX. Ce n'était pas les sophistes qu'il fallait réconcilier à la religion, c'était le monde qu'ils égaraient, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 1.

— HIST. XIIe s. Quant li reis Henris fu batuz e castiez [châtié], Par satisfaction à Deu reconciliez.... *Th. le mart.* 162. Ke tu cusencenols [soigneux] soyes de reconcilier à ti la grace Deu, ST BERN. p. 565. || XIIIe s. On lesse le canter [l'office divin], dusques à tant que li meffait sunt amendé à l'evesque, et que li liex [le lieu] est reconciliés, BEAUM. XLIII, 42. Maint tor, maint buef, mainte autre beste A fait li rois sacrefiier Por ses dex [dieux] reconcilier, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 11. || XIVe s. Et que trop miex [mieux] estoit que les courages du peuple fussent reconsilliez aus peres par celui don, BERCHEURE, f° 104. || XVe s. Il vint en l'hostel du pere d'elle pour la rapaiser et soy reconseiller avec elle, *Hist de la toison d'or*, t. II, f° 137, dans LACURNE. || XVIe s. Le prince sur toutes riens se doit garder de ennemy reconsilié, *Rozier histor.* I, 3. Nous sommes reconciliez avec lui [Dieu] par la mort de son fils, CALV. *Instit.* 388. Je viens en deliberation de recognoistre comme une grace s'il te plaist amiablement te reconcilier à moy, AMYOT, *Thém.* 50. Ceste querelle et dissension entre le pere et le filz dura, sans jamais se reconcilier, jusqu'à la mort, ID. *Péric.* 68.

— ÉTYM. Provenç. et esp. *reconciliar*; ital. *riconciliare*; du lat. *reconciliare*, proprement ramener, faire rentrer, et fig. ramener à la paix, de *re*, et *conciliare* (voy. CONCILIER).

† **RECONDAMNER** (re-kon-da-né), *v. a.* Condamner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Recondamner, COTGRAVE.

RÉCONDUCTION (ré-kon-du-ksion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Renouvellement d'un louage ou d'un bail à ferme. || Tacite réconduction, continuation d'un bail aux mêmes conditions, sans qu'il ait été renouvelé. Lorsqu'il y a un congé signifié, le preneur, quoiqu'il ait continué la jouissance, ne peut invoquer la tacite réconduction, *Code Nap.* art. 1739.

— ÉTYM. Lat. *reconducere*, reprendre à loyer, de *re*, et *conducere*, prendre à louage (voy. CONDUIRE).

RECONDUIRE (re-kon-dui-r'), *v. a.* Il se conjugue comme conduire. || 1° Accompagner une personne qui s'en retourne. Nous voilà partis pour me reconduire à mon couvent, MARIV. *Marianne*, 6e part. Pourquoi ne reconduisiez-vous pas Thérèse chez sa mère? — Je la reconduisais de l'œil, CARMONTELLE, *Prov. posth. Le grand chemin*, sc 4. || Reconduire un étranger à la frontière, l'expulser du territoire, et le faire conduire à la frontière par la force publique. || 2° Accompagner par civilité jusqu'à la porte une personne qui se retire après une visite. Je vous laisse aller sans vous reconduire; mais, entre cavaliers, cette liberté est permise, MOL. *Sicil.* 13. Qu'un favori s'observe de fort près.... s'il m'écoute plus volontiers, et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber, et je penserai vrai, LA BRUY. VIII. Voulez-vous que je vous reconduise? Il n'est point, à mon sens, de plus haute sottise Que cet usage-là, DESTOUCH. *Homme sing.* I, 4. || Absolument. Les malades ne reconduisent pas, MOL. *Mal. imag.* III, 14. Je vous loue fort que vous ne reconduisiez point; c'était pour mourir; que les dames s'en vengent, qu'elles ne vous reconduisent point aussi, et voilà une maudite coutume abolie, SÉV. 44. || 3° Ironiquement. Repousser, expulser en maltraitant. Les ennemis furent reconduits à coups de canon. On dit que M. de Turenne reconduit les ennemis quasi jusque dans leur logis, SÉV. 189.

— REM. Ménage blâme reconduire dans le sens d'accompagner par civilité : « La plupart des gens de ville se servent mal de ce mot; ils disent : il m'est venu reconduire jusqu'au bas du degré. Il faut dire, comme on dit à la cour : il m'est venu conduire. » Bouhours combattait Ménage, et arguait aussi de l'usage de la cour. L'usage a confirmé reconduire, avec raison; car il y a dans reconduire l'idée d'une conduite faite en sens inverse.

— HIST. XVIe s. Il commanda à l'un de ses serviteurs qu'il prist une torche, et qu'il allast reconduire cet homme, AMYOT, *Péricl.* 8.

— ÉTYM. *Re...*, et *conduire*; wallon, *rikdûr*.

† **RECONDUISEUR** (re-kon-dui-zeur), *s. m.* Celui qui reconduit.

— HIST. XVIe s. De meschant hoste bon reconduiseur, COTGRAVE.

RECONDUIT, UITE (re-kon-dui, dui-t'), *part. passé* de reconduire. Il lui dit qu'il ne la fera point [la chose sollicitée], il le prie de se mettre en sa place, il l'en fait juge : le client sort, reconduit, caressé, confus, presque content d'être refusé, LA BRUY. IX. Vous voyez [les hommes ivres].... reconduits chez eux en chancelant par leurs femmes éplorées, incapables de travail le lendemain... VOLT. *Dict. phil. Curé de camp.*

RECONDUITE (re-kon-dui-t'), *s. f.* Action de reconduire. Les chancelières n'ont pas laissé d'obtenir insensiblement des princesses du sang le fauteuil, et, je pense, aussi la reconduite comme les duchesses, ST-SIM. 70, 157. Voisin voulut jouir et aller triompher au parlement en qualité de chancelier; il n'oublia rien de sa marche, de sa réception et de sa reconduite, ID. 385, 194. || Ironiquement. On lui fit la reconduite à coups de bâton.

— ÉTYM. *Reconduit*.

† **RECONFESSER** (re-kon-fè-sé), *v. a.* Confesser de nouveau. || Se reconfesser, *v. réfl.* Se confesser de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Pierres Abailart reconfesse Que suer Helaïs, l'abeesse Du Paraclet, qui fu s'amie, Accorder ne se voloit mie Por riens qu'il la preist à fame, *la Rose*, 8799.

† **RECONFINER** (re-kon-fi-né), *v. a.* Confiner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reconfiner, COTGRAVE.

† **RECONFIRMATION** (re-kon-fir-ma-sion), *s. f.* Action de reconfirmer.

— HIST. XVIe s. .... qu'en auroit le moyen de faire entendre au roy la verité des affaires qu'on lui desguisoit; dont se pourroit ensuivre la reconfirmation des edits, LANOUE, 611.

† **RECONFIRMER** (re-kon-fir-mé), *v. a.* Confirmer de nouveau. Que s'il mésarrivait dudit sieur duc de Montmorency contre les assurances reconfirmées de la part de sa majesté, MONTRESOR, *Mém.* t. I, p. 2. Vous connaissez le livre de M. du Bois [de la Véritable Religion].... cette lecture reconfirme encore la vérité de notre religion, SÉV. 19 févr. 1690.

— HIST. XIIIe s. Et vout [et il veut] ke cist li renuvele E recunferme e resaele [rescelle] Tuz les ottreiz [octrois] de sun ancestre, *Édouard le conf.* v. 2286. || XVIe s. Et maintenant je reprendray mes premieres erres, pour reconfirmer ce que j'ay dit que les charges corporelles doyvent estre supportées, encores qu'elles soyent grieves, LANOUE, 216. Il s'en court à Paris, et, aiant reconfirmé ses afidez.... D'AUB. *Hist.* III, 256.

† **RECONFISQUER** (re-kon-fi-ské), *v. a.* Confisquer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reconfisquer, COTGRAVE.

RÉCONFORT (ré-kon-for; le t ne se lie pas), *s. m.* Consolation, secours. Priam, qui vit ses fils abat-

tus par Achille, Dénué de support, Et hors de tout espoir du salut de sa ville, Reçut du réconfort, MALH. VI, 18. J'irai demain en reprendre [du courage, pour le procès de Fouquet] chez elle [Mme du Plessis]; car de temps en temps je sens que j'ai besoin de réconfort, SÉV. 27 nov. 1664. La tante : Mais il [un mari] était si vieux. — Lisette : J'entends, pour réconfort Vous en voulez un jeune, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, I, 5. La mère de cette Avangour était Fouquet, non des Fouquet du surintendant (et le réconfort en eût été médiocre), mais propre fille de ce cuisinier.... qui devint M. de la Varenne, ST-SIM. 76, 236.

— HIST. XIIIe s. Hé, sire, vous en ayés bon reconfort; car si grant honneur n'avint onques au roy de France, comme il vous est avenu, JOINV. 229. || XVIe s. C'est le commun reconfort des envieux..., AMYOT, *Pélop.* 45.

— ÉTYM. Voy. RÉCONFORTER.

RÉCONFORTATION (ré-kon-for-ta-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de réconforter.

RÉCONFORTÉ, ÉE (ré-kon-for-té, tée), *part. passé* de réconforter. Réconforté par un doigt de vin.

RÉCONFORTER (ré-kon-for-té), *v. a.* || 1° Donner de la force. Il [le perroquet] partageait.... Tous les sirops dont le cher père en Dieu, Grâce aux bienfaits des nonnettes sucrées, Réconfortait ses entrailles sacrées, GRESSET, *Ver-vert*, I. || 2° Donner de la force morale. En ce fâcheux état ce qui nous réconforte, C'est que la bonne cause est toujours la plus forte, MALH. II, 1. Mais attends-je en mon deuil que rien me réconforte? TRISTAN, *Marianne*, V, 2. Je vous assure que j'ai besoin d'être réconforté; je ne puis plus rien faire par moi-même pour le tripot [le théâtre], VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 juil. 1767. Il suffit d'un doigt de vin Pour réconforter l'espérance, BÉRANG. *Pet. coups*. || 3° Se réconforter, *v. réfl.* Reprendre de la force. Se réconforter d'une longue abstinence. || Se consoler. Alors le loup s'enfuit, voyant la bête morte [tuée par le cheval qui lui avait dit de lire son nom écrit sur sa semelle], Et de son ignorance ainsi se réconforte, RÉGNIER, *Sat.* III.

— HIST. XIe s. Je atendi quet à mei repairasses [que tu revinsses vers moi], Par Deu merci que tu m'reconfortasses, *St Alexis*, LXXXVIII. || XIIe s. En teus [tels] essamples s'est granment reconfortez : Mais ne purquant mult ert el corage trublez, *Th. le mart.* 65. || XIIIe s. [Breuvages] Qui tut vus reconforterunt, E bone vertu vus dunrunt [donneront], MARIE, *Deux amants*. Car toutes voies est on plus tost reconfortés d'une perte que de deus, BEAUM. XIV, 22. Madame Marie de Vertus.... me vint dire que la royne menoit moult grant deul, et me pria que j'alasse vers li pour la reconforter, JOINV. 281. || XVe s. Ils en font un petit tourtel, et le mangent pour reconforter leur estomac, FROISS. I, I, 34. Le roy arriva en la ville de Paris en l'estat qu'on doit venir pour reconforter le peuple; car il y vint en très grande compaignie, et mist bien deux mille hommes d'armes en la ville, COMM. I, 8. || XVIe s. Promettre sans donner est fol reconforter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *conforter*; bourg. *reconfotai*.

† **RECONFRONTATION** (re-kon-fron-ta-sion), *s. f.* Représentation faite à l'accusé des témoins qui ont déposé contre lui.

† **RECONJURER** (re-kon-ju-ré), *v. a.* Conjurer de nouveau. Enfin, je resupplie, je reconjure à genoux M. et Mme d'Argental de s'en tenir à mon dernier mot, VOLT. *Lett. d'Argental*, déc. 1760.

— HIST. XIIIe s. Il ne re pont ne o ne non, Et il en ont entreparlé, Et autrefoiz reconjuré, *Ren.* 21592.

RECONNAISSABLE (re-ko-nè-sa-bl'), *adj.* Facile à reconnaître, en parlant des personnes. Je vis samedi sa femme [de Créqui, qui venait d'être défait] chez M. de Pompone; elle n'est pas reconnaissable, SÉV. 26 août 1675. Je revis, longtemps après, ce personnage dépouillé de tout ce que l'illusion [d'une passion naissante] lui avait autrefois prêté; à peine me fut-il reconnaissable, STAAL, *Mém.* t. I, p. 29. Zeolide n'est plus reconnaissable; elle a de l'aigreur, de l'humeur : un rien la fâche, l'irrite, GENLIS. *Veill. du chât.* t. III, p. 469, dans POUGENS. || Il se dit aussi des choses. Pour peu que vous y demeuriez [à Rome], vous aurez le plaisir de voir changer la France cinq ou six fois; à votre retour il n'y aura plus rien de reconnaissable, BALZ. liv. II, lett. 3 (au cardinal de la Valette). L'envie et la haine s'unissent toujours.... et elles ne sont reconnaissables entre elles, qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition, LA BRUY. XI. Vos airs dans les siens sont si reconnaissables, Que deux gouttes de lait ne sont pas plus semblables [entre deux jumeaux], REGNARD, *Ménechm.* I, 2. Labranche : Il l'a écrite [une lettre] d'une main si tremblante, que vous n'en reconnaîtrez pas l'écriture. — M. Orgon : En effet, elle n'est pas reconnaissable, LESAGE, *Crispin rival*, 7.

— HIST. XIe s. Cent mile Franc en sunt reconoisable, *Ch. de Rol.* CCXVI. || XVIe s. Les enfants à peine encores nays n'ayants ny mouvement en l'ame, ny forme recognoissable au corps, MONT. II, 70. Il vit les testes de ses compagnons de la conspiration d'Amboise, encore reconnoissables sur un bout de potence, D'AUB. *Vie*, IV.

— ÉTYM. *Reconnaître*.

RECONNAISSANCE (re-ko-nè-san-s'), *s. f.* || 1° Action de reconnaître, de se remettre en l'esprit l'idée, l'image d'une personne ou d'une chose. La reconnaissance des meubles qui lui avaient été volés. Bientôt vous le verrez [votre père Ulysse], et vous le connaîtrez, et il vous connaîtra : mais maintenant les dieux ne pouvaient permettre votre reconnaissance hors d'Ithaque, FÉN. *Tél.* XXIV. Leurs adieux furent aussi tendres que l'avait été leur reconnaissance, VOLT. *Zadig*, 18. || Se dit de certaines péripéties des ouvrages épiques ou dramatiques, surtout dans les dénoûments. Aristote, dans sa Poétique immortelle, ne balance pas à dire que la reconnaissance de Mérope et de son fils était le moment le plus intéressant de toute la scène grecque, VOLT. *Mérope, Lett.* Presque tous les romans que nous avons eus, soit anciens, soit modernes, et une infinité d'ouvrages dramatiques ont été fondés sur des reconnaissances, ID. *Philos. Bible expl. Gen.* Variété dans les reconnaissances, qui sont un des plus grands ressorts du pathétique, surtout quand elles produisent une révolution subite dans l'état des personnes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. || 2° Terme de féodalité. Reconnaissance d'héritage, déclaration que l'on passait au terrier d'un seigneur pour les héritages que l'on tenait de lui à cens. || 3° Examen, vérification de certains objets pour en constater le nombre, l'espèce, etc. Faire la reconnaissance des lieux. || 4° Terme de guerre. Action d'examiner un terrain, la position de l'ennemi. Pousser une reconnaissance. Soldats qui vont faire une reconnaissance. || 5° Action d'explorer une contrée. On a fait diverses reconnaissances du pays tant par terre que par mer. Dans une reconnaissance dont il fut chargé avec M. Lefevre, ingénieur des ponts et chaussées, il eut la satisfaction de retrouver une branche du Nil ignorée jusque-là des voyageurs, DELAMBRE, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 2e part. p. XXIX. || 6 Terme de marine. Action de reconnaître, en naviguant, des côtes, des rades, etc. qui n'étaient pas connues. La reconnaissance de ces plages au delà du 70e degré est une entreprise digne de l'attention de la grande souveraine des Russies, BUFF. *Not. just. Ép. nat.* Œuv. t. XIII, p. 340. || Nom donné à toute marque ou balise par laquelle est indiqué un danger, l'entrée d'une rivière, une passe, etc. || Signaux de reconnaissance, signaux à l'aide desquels se reconnaissent des vaisseaux qui se rencontrent en mer. || 7° Écrit par lequel on déclare ou l'on reconnaît avoir reçu telle valeur en espèces ou en marchandises. Prêter à quelqu'un contre une reconnaissance. Dépôt fait moyennant reconnaissance. Dans le commerce, celui qui prend des marchandises pour les payer dans un terme convenu, reconnaît par écrit qu'il payera telle somme; et cette reconnaissance, entre les mains de celui à qui il la fait, se nomme créance, parce qu'elle est un titre, sur lequel on doit croire qu'on sera payé, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 17. || Reconnaissance du mont-de-piété, écrit par lequel un mont-de-piété déclare avoir reçu un gage et avoir prêté une certaine somme sur ce gage. Le portefeuille rempli de reconnaissances du mont-de-piété, PICARD, *Les deux Philibert*, I, 5. || 8° Reconnaissance de promesse ou d'écriture, acte par lequel un homme reconnaît qu'une promesse est de lui. || Faire la reconnaissance d'un billet, vérifier si un billet qu'un homme nie être de lui en est réellement. || Reconnaissance d'enfant, acte par lequel on reconnaît être le père ou la mère d'un enfant naturel. La reconnaissance d'un enfant naturel sera faite par un acte authentique, lorsqu'elle ne l'aura pas été dans son acte de naissance, *Code Nap.* art 334. || 9° Action de reconnaître un gouvernement, un culte. La reconnaissance de la République française par le roi de Prusse. La reconnaissance légale de la liberté des cultes. || 10° Action d'avouer, de reconnaître un fait. En 1644, vous avez reconnu qu'elle [une certaine maxime] est détestable; et en 1656, vous avouez qu'elle est du P. Bauny; cette double reconnaissance me justifie assez, PASC. *Prov.* XV. || Confession d'une faute. Lorsqu'on vit dans le milieu de cette lettre [écrite par Condé mourant à Louis XIV] ces fautes dont le prince faisait une si sincère reconnaissance, BOSS. *Louis de Bourbon*. || 11° Souvenir affectueux d'un bienfait reçu, avec désir de s'acquitter en rendant la pareille. Quelle reconnaissance, ingrate, tu me rends Des bienfaits répandus sur toi, sur tes parents! CORN. *Héracl.* IV, 5. Ce qui fait le mécompte dans la reconnaissance qu'on attend des grâces que l'on a faites, c'est que l'orgueil de celui qui donne, et l'orgueil de celui qui reçoit, ne peuvent convenir du prix du bienfait, LA ROCHEF. *Max* 225. Il en est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands, elle entretient le commerce; et souvent nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent, ID. *ib.* 224. Je disais, comme si je n'eusse rien dit, que l'ingratitude attire les reproches, comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits; dites-moi donc ce que c'est que cela? l'ai-je lu? l'ai-je rêvé? l'ai-je imaginé? SÉV. 63. On s'irrite contre les ingrats, parce qu'on veut de la reconnaissance par amour-propre, FÉN. *Dialogue des morts anc.* *Dial* XVII. Trop de reconnaissance est un fardeau peut-être; Mon cœur vous en dégage, VOLT. *Tancr.* IV, 4. La reconnaissance marque d'abord un esprit de justice; mais elle suppose encore une âme disposée à aimer, pour qui la haine serait un tourment, et qui s'en affranchit plus encore par sentiment que par réflexion, DUCLOS, *Consid. mœurs*, XVI. Quels sons harmonieux, quels accords ravissants, De la reconnaissance égalent les accents? DELILLE, *Jard.* I. || Il se dit quelquefois au pluriel. Je ne vous fais pas valoir la douleur que j'ai de l'état de votre fortune; ce serait vouloir escroquer des reconnaissances, SÉV. *à Bussy*, 19 déc. 1670. J'ai fait encore un chef-d'œuvre : j'ai été voir Mme de Ricouart [pour Mme de Grignan].... vous n'avez qu'à me donner vos reconnaissances à achever, comme vos romans; vous en souvient-il? ID. *à Mme de Grignan*, 10 janv. 1689. Je vous charge volontiers de mes reconnaissances envers Ste Ebrigitille, BOSS. *Lettr. Abb.* 240. Rendez-vous soyez-vous de Dieu, vous qui avez conservé vos reconnaissances à Saül, votre seigneur, ID. *Polit.* IX, VI, 2. || 12° Récompense accordée pour un bon office (sens aujourd'hui peu usité). Il a fait votre commission avec zèle; cela mérite une légère reconnaissance. S'il me fait part de sa toute-puissance, Ce sera moins un don qu'une reconnaissance, CORN. *Tite et Bérén.* III, 3.

— REM. 1. D'après des grammairiens, bien qu'on dise : reconnaître sa faute, on ne dit pas : faire la reconnaissance de sa faute; on dit en faire l'aveu. Cela n'est pas exact : Bossuet donne ce sens à reconnaissance : faire une sincère reconnaissance de ses fautes. || 2. Suivant d'autres, on ne peut pas dire la reconnaissance de vos bontés, la reconnaissance de votre action; il faut dire la reconnaissance pour vos bontés, pour votre action. Corneille a dit reconnaissance des bienfaits; et *de* est en effet usité à côté de *pour*.

— HIST. XIe s. Montjoie [il] escrie pur la reconnuissance [pour se faire reconnaître], *Ch. de Rol.* CCLXIV. || XIIe s. Il vest l'osberc sur la reconoisance [blason], *Ronc.* p. 52. Mais de ce traïtor qui m'a fait tel pesance, Ne pui-je donc avoir nulle reconoisance [reconnaître, punir ce que m'a fait ce traître]? *ib.* p. 297. En la lei fud cumanded que se l'um anumbrast le pople, que chascuns de ces ki fust anumbrez feist recunuissance à nostre seignur, *Rois*, p. 216. Hauz sont les murs, et la tor grant et ample, Et le palès et les reconnoissances, *La prise d'Orenge*, v. 193. || XIIIe s. Reconnoissance est quant li hom ne nie ne ne deffent pas le fait, mais il demande que l'om li pardoint, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 478. Et pour sa recoignisance il ot [eut] une cotte de vermel samit à petites croisettes d'or, H. DE VALENC. IX. Et ceste entencion doit estre seue par lor reconuissance ou par manaces provées, BEAUM. XXXVIII, 10. Si trespassa dou siecle comme boine et loiaus, et eut biele fin et bonne reconuisanche [confession de ses péchés], DU CANGE, *Gloss. français*. XVe s. Ceulx qui me cognoissoient me nomment le chevalier doré, pour ce que, depuis que je receus l'ordre de chevalerie, j'ay tousjours porté mes parures et mon escu d'or sans autre reconnoissance, *Perceforest*, I, t. III, f° 14. || XVIe s. Il fault en juger avecques plus de recognoissance de nostre ignorance et foiblesse, MONT. I, 202. Le lion s'approcha comme pour entrer en recognoissance avecques luy [Androclès, qui lui avait retiré une épine de la

patte], ID. II, 193. Des reconoissances Hastives et precipitées [de villes] s'ensuyvent des erreurs très lourds, LANOUE, 448. La reconnoissance envers Dieu, ID. 517. Si donc on se plait tant aux reconnoissances humaines [à être reconnaissant envers les hommes], que doit-on faire aux divines? ID. 518. La recognoissance de ces bienfaits, AMYOT, *P. Æm.* 62.

— ÉTYM. *Reconnaissant;* bourguig. *recogneussance;* wallon. *riknohanss;* prov. *reconaissensa, regonoyssensa;* port. *reconhecença;* ital. *riconoscenza.*

RECONNAISSANT, ANTE (re-ko-nê-san, san-t'), *adj.* Qui a de la reconnaissance. Il est reconnaissant des services qu'on lui a rendus. Reconnaissant envers ses bienfaiteurs. Je vous suis reconnaissant de ce que.... Je suis très-reconnaissant à M. votre frère du service qu'il m'a rendu. Tous ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnaissance, ne peuvent pas pour cela se flatter d'être reconnaissants, LA ROCHEFOUC. *Max* 224. Du fruit de tant de soins à peine jouissant, En avez-vous six mois paru reconnaissant, RAC. *Brit.* IV, 2. Vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissants, je serais au nombre des importuns, VOLT. *Lett. Fargès,* 26 janv. 1776. Un cheval bien traité, bien nourri, caressé par son maître, est beaucoup plus reconnaissant qu'un courtisan, ID. *Dial.* XXV. Il n'y a point d'hommes plus reconnaissants que ceux qui ne se laissent pas obliger par tout le monde, DUCLOS, *Consid. mœurs,* 16. Au fond du cœur reconnaissant, le bienfait porte intérêt, DIDER. *Claude et Nér.* II, 29.

— HIST. XIVe s. La cité fu recognoissant et gracieuse envers tant grant vertu, BERCHEURE, f° 31, *verso.* || XVIe s. Ceux qui nous desconseillent les femmes riches, de peur qu'elles soient moins traictables et recognoissantes, MONT. II, 84.

— ETYM. *Reconnaître;* wallon, *riknohan.*

† **RECONNAISSEUR** (re-ko-nê-seur), *s. m.* Celui qui reconnaît.

— HIST XVIe s. Le reconnoisseur [dans une reconnoissance militaire] descent à main gauche sur le bord des fossez, au petit pas.... D'AUB. *Hist.* II, 342.

RECONNAÎTRE (re-co-nê-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme connaître. || 1° Se remettre dans l'esprit l'idée de quelqu'un ou de quelque chose que l'on connaît. Je reconnais le cachet. Reconnaître les gens à leur voix, à leurs allures. Quand elle fut dans la tour et qu'elle se présenta à la porte, les épines qui la bouchaient et qui s'étaient d'ellesmêmes détournées pour laisser passer Psyché la première fois, ne la reconnaissant plus [elle était devenue noire], l'arrêtèrent, LA FONT. *Psyché,* II, p. 200. Vous voilà tout désolé parce que vous avez vu votre père sans le reconnaître, FÉN. *Tél.* XXIV. Un chien, un éléphant reconnaît son maître au bout de dix ans, VOLT. *Dial.* XXV. Oui, je te le répète, oui, c'est lui que j'ai vu; Mieux encor que mes yeux mon cœur l'a reconnu, GRESSET, *le Méch.* III, 1. Ai-je encor des amis dans mes tristes destins? Un seul m'était resté, non parmi les humains; Aux portes du palais il [le vieux chien] m'a su reconnaître, Il est mort de sa joie en revoyant son maître, P. LEBRUN, *Ulysse,* II, 2 || Fig. De mes feux mal éteints je reconnus la trace, RAC. *Andr.* I, 1. || Absolument. Elle renverse tout ce qui s'offre à ses pas, Et, sur ceux qu'elle voit, frappe sans reconnaître, CORN. *Veuve,* IV, 1. || On ne le reconnaît plus, nous ne le reconnaissons plus, il est tout à fait changé. Ces mêmes gens, pour l'ordinaire si flatteurs et si complaisants, peuvent se démentir: quelquefois on ne les reconnaît plus, et l'on voit l'homme jusque dans le courtisan, LA BRUY. XI. Depuis que vous avez quitté la province et que votre maîtresse est devenue une riche héritière, je ne vous reconnais plus, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Méchant par air,* I, 1. || 2° Connaître à quelque signe, à quelque marque, à quelque indication, une personne ou une chose qu'on n'a jamais vue. À sa démarche on reconnut une déesse. Reconnaître une plante d'après la description donnée par les auteurs. Il [M. de Turenne] dit au petit d'Elbœuf: Mon neveu, demeurez là; vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître, SÉV. 211. Ils [les princes morts] vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Dans ce même Dieu, dans ce même Seigneur, nous reconnaissons un père dont nous sommes tous les enfants, BOURDAL. *Myst. Trinité,* t. I, p. 500. Peuples et vous, Abner, reconnaissez Joas, RAC. *Ath.* V, 5. Il reconnut dans le visage d'Arcésius une grande ressemblance avec Laërte, FÉN. *Tél.* XIX. Ce serait une surprise assez agréable de voir Pandore [dans l'opéra de ce nom], le démêler [Prométhée] dans l'assemblée des sylvains et des faunes, comme Marie-Thérèse, beaucoup moins spirituelle que Pandore, reconnut Louis XIV au milieu de ses courtisans, VOLT. *Lett Chabanon,* 29 janv. 1768. Il faut être aveugle pour n'être pas ébloui de ce spectacle [le ciel]: il faut être stupide pour n'en pas reconnaître l'auteur, ID. *Dict. phil. Religion,* II. Nous serons bien heureux s'il [Bartholo] ne vous reconnaît pas, vous qu'il n'a jamais vu, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4.

Se faire reconnaître, prouver qui l'on est par des indications certaines. || Il se dit des marques morales, intellectuelles qui font connaître quelqu'un ou quelque chose. Pour vous, ma chère enfant, je vous reconnais bien à consentir ... SÉV. 1er nov 1671. Reconnaissez ici le monde, reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies, BOSS. *Anne de Gonz.* On reconnaît Joad à cette violence, RAC. *Athal.* III, 5. À votre langage seul, je vous reconnaîtrais pour un stoïcien, FONT. *Dial.* 1er, *Morts anc.* Entre plusieurs traits dont brille son discours [de Montesquieu], on reconnaîtrait l'écrivain qui pense, au seul portrait du cardinal de Richelieu, D'ALEMB. *Éloges, Montesquieu.* De son temps [de Molière] le janséniste reconnaissait le jésuite dans Tartufe, et le jésuite y reconnaissait le janséniste, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 50. Je reconnais bien là mon homme; il ne traite rien que de bouche, *Corresp. du général Klinglin,* I, 220. || 3° Parvenir à connaître, à apercevoir, à découvrir la vérité de quelque chose. On a reconnu son innocence. On reconnaît à ces indices la salubrité de l'eau. On reconnaît leur mauvaise foi. On ne les sent aussi [les remords] que quand le coup approche, Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits Que quand la main s'apprête à venir aux effets, CORN. *Cinna,* III, 2. Et reconnaissez-vous que tout ce qu'il m'a dit, Par quelque impression ébranle mon esprit? ID. *Nicom.* IV, 1. Je ne reconnais point, pour moi, quand on se moque: Parlez-vous tout de bon?... MOL. *Éc. des fem.* II, 6. Image sensible où nous devons reconnaître l'inutilité de toutes nos œuvres pour le salut, si la foi animée de la charité et de la grâce n'en est pas le principe et comme le premier moteur, BOURDAL. *Pensées,* t. I, p. 216. L'on ne reconnaît plus en ceux que le jeu et le gain ont illustrés, la moindre trace de leur première condition, LA BRUY. VI. Napoléon ne reconnut pas immédiatement, on va le voir, la force réelle des Prussiens, CHARRAS, *Waterloo,* chap. VIII. || 4° Reconnaître avec la négation signifie quelquefois ne plus avoir égard à, ne plus écouter. Il ne reconnaît d'autre loi que sa volonté. Implacables l'un pour l'autre et irréconciliables ennemis pendant que la séance [de jeu] dure, ils [les joueurs] ne reconnaissent plus ni liaisons, ni alliance, ni naissance, ni distinction, LA BRUY. VI. || 5° Considérer, observer. Reconnaître les lieux, le terrain. Disposition facile à reconnaître dans cette queue, que l'oiseau [le troglodyte] a coutume, non-seulement de relever, mais d'épanouir en volant, et qui la fait paraître à deux pointes, BUFF. *Ois.* t. X, p. 48. || Fig. Reconnaître les dispositions de quelqu'un, || 6° Terme de guerre. Reconnaître, se dit pour examiner, s'instruire de ce qui concerne la situation, la nature, la force d'un lieu ou d'une troupe ennemie. Il envoya reconnaître les passages, les ennemis, leur contenance, leur nombre. Il [le roi] arriva avant midi, reconnut la place fort exactement, suivant sa coutume, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 292. J'ai des ordres à donner, des lieux à reconnaître, des dispositions à faire et des dépêches à dicter, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire,* 21 juin 1760. || Absolument. Il est allé reconnaître. || Reconnaître une patrouille, une ronde, etc. s'assurer qu'elle n'est pas ennemie. || 7° Faire l'exploration de contrées, d'eaux inconnues. Alexandre laissa son armée et sa flotte à Patale, alla lui-même avec quelques vaisseaux reconnaître la mer, marqua les lieux où il voulut que l'on construisît des ports, des havres, des arsenaux, MONTESQ. *Esp.* XXI, 8. Ce que Séleucus reconnut fut appelé mer Séleucide; ce qu'Antiochus découvrit fut appelé mer Antiochide, ID. *ib.* XXI, 9. Il y a de très-fortes raisons qui me portent à croire que la région de notre pôle qui n'a pas été reconnue ne le sera jamais, BUFF. *6e ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 310. Colomb y aborda [au continent], lorsqu'en 1498 il reconnut l'Orénoque, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 2. || Terme de marine. S'approcher d'une terre, en examiner la forme, en étudier les abords. Comme on n'eut plus de sujet de craindre le mauvais temps.... on fit route pour reconnaître le cap de la Vele, *Mém. d'Estrées,* 24 août 1680, dans JAL. Le petit vaisseau sur lequel il avait abordé en Bretagne, n'était venu que pour reconnaître la côte, VOLT. *Ingénu,* 7. || Reconnaître un écueil, un danger, s'en approcher, les relever, les dessiner. || Reconnaître un vaisseau, s'approcher de lui pour juger de sa force, connaître sa nationalité, etc. || 8° Admettre, accepter comme vrai, comme incontestable. Ce philosophe reconnaissait l'existence des atomes. On reconnaît d'un commun accord les avantages de.... Les gourmets reconnaissent un excellent goût aux huîtres de.... Sans doute qu'étant chrétien comme vous prétendez l'être, vous n'hésiterez pas à reconnaître qu'il n'est rien de plus important pour vous que tout ce que je viens de vous marquer, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 32. || 9° Se soumettre à l'autorité d'une personne. Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnaît son roi gardé par la Providence et réservé à ses grands ouvrages, BOSS. *le Tellier.* Les Gaules n'eurent presque rien qui n'obéît aux Français; et tous reconnaissaient Charles Martel, ID. *Hist.* I, 11. Étant chrétien, il ne reconnaît point, à proprement parler, d'autre maître que Dieu; ou, reconnaissant d'autres puissances, il ne les regarde que comme des puissances subordonnées au Tout-Puissant, BOURDAL. *Pensées,* t. I, p. 229. Aussi bien n'attends pas qu'un cœur comme le mien Reconnaisse un vainqueur et te demande rien, RAC. *Alex.* V, 3. Ce jour, ce triste jour frappe encor ma mémoire, Où Néron fut lui même ébloui de sa gloire, Quand les ambassadeurs de tant de rois divers Vinrent le reconnaître au nom de l'univers, ID. *Brit.* I, 1. Marguerite Waldemar, fille de Waldemar III, la Sémiramis du Nord, profita de ces troubles, et se fit reconnaître reine de Suède, de Danemark et de Norwége, VOLT. *Mœurs* 119. || On dit dans un sens analogue: reconnaître un Dieu. Lui [Descartes] qui avait employé toute la sagacité de son esprit à chercher de nouvelles preuves de l'existence d'un Dieu, fut accusé de n'en point reconnaître, VOLT. *Dict. phil. Newton et Descartes.* Je reconnus son Dieu, ID. *Alz.* V, 5. Les Chaldéens reconnaissaient un dieu suprême, une âme du monde, qu'ils adoraient sous le nom de Baal, CONDIL. *Histoire anc.* III, 4. || Reconnaître un gouvernement, reconnaître qu'il est légitimement établi et qu'il prend place à côté des anciens gouvernements. || 10° Dans le langage religieux, reconnaître se dit quelquefois pour déclarer sa foi. Quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux, SACI, *Bible, Évang. St Matth.* X, 32. || 11° Reconnaître pour, reconnaître en telle qualité. Énée, que les Romains reconnaissent pour leur fondateur, BOSS. *Hist.* I, 5. Il [Jésus-Christ] déclara qu'il ne reconnaissait pour mère et pour frère que ceux qui faisaient la volonté de son Père céleste, BOURDAL. *Assompt. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 321. Le Pont vous reconnaît dès longtemps pour sa reine, RAC. *Mithr.* I, 3. Louis XIV reconnut le fils de Jacques II pour roi en 1701 VOLT. *Suppl. au Siècle de Louis XIV,* 1re part. || On dit dans un sens analogue et par ellipse: reconnaître de, c'est-à-dire pour être de. Les sauvages du Canada font brûler leurs prisonniers; mais, lorsqu'ils ont des cabanes vides à leur donner, ils les reconnaissent de leur nation, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 17. || 12° Terme militaire. Faire reconnaître un officier, le proclamer en présence de la troupe où il doit commander. || 13° Reconnaître un enfant, s'avouer authentiquement pour père ou mère d'un enfant naturel. Elle [la duchesse de Portsmouth] a un fils qui vient d'être reconnu, à qui on a donné deux duchés, SÉV. 146. Mme de Montespan eut cinq enfants de suite; je ne sais s'ils furent reconnus tous ensemble, ou séparément, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs,* p. 57, dans POUGENS. Le roi fit ensuite reconnaître les siens [bâtards], savoir le duc du Maine, M. le comte du Vexin, Mlle de Nantes, Mlle de Tours, ID. *ib.* p. 58. || 14° Reconnaître son seing, sa signature, une lettre, un billet, etc. reconnaître qu'on a signé l'écrit dont il s'agit, qu'on a écrit en effet la lettre, le billet, etc. || Reconnaître une rente, une redevance, en passer un aveu. || 15° Avouer, confesser. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés que la grâce de les reconnaître.. . BOSS. *Anne de Gonz.* Chrétiens, que répondons-nous à ce reproche? il est juste, reconnaissons-le, ID. *Sermons, Rechute,* 2. Qu'ils raisonnent comme il leur plaira; s'ils n'ouvrent pas les yeux et qu'ils s'obstinent à ne vouloir pas re-

connaître la fatale illusion qui les séduit.... BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 200. Il reconnaît sa dernière injustice, RAC. *Brit.* V, 1. Dans les commencements il [Idoménée] a fait des fautes, et il met sa gloire à les reconnaître par les offres dont il vous prévient, FÉN. *Tél.* XI. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations et de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur, VOLT. *Louis XIV, Écriv. Pardies.* L'Ingénu, qui avait beaucoup de bon sens, disputa, mais reconnut son erreur; ce qui est assez rare en Europe aux gens qui disputent, VOLT. *Ingénu*, 3. || On dit : reconnaître de, avec un infinitif. Ce fut une chose fort touchante, quand elle [Mme de Coulanges malade] fit écrire à M. du Gué pour lui recommander M. de Coulanges, et cela par conscience et par justice, reconnaissant de l'avoir ruiné, SÉV. 7 oct. 1676. || On supprime quelquefois la préposition *de*. Je reconnais avoir reçu.... Puisque vous reconnaissez ce défaut être une source de discorde, BOSS. *Sermons, 2e exhort. pour une visite.* || 16° Avoir de la reconnaissance pour. Mais puisqu'on reconnaît si mal mes bons offices, MOL. *l'Ét.* I, 10. Qui reconnaît les grâces, aime à en faire, BOSS. *Hist.* III, 3. Narcisse, c'est assez ; je reconnais ce soin, RAC. *Brit.* IV, 4. Je reconnais, Abner, ce service important, ID. *Athal.* II, 8. Je sais bien reconnaître les procédés qu'on a pour moi, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Dangers du monde*, I, 6. || Récompenser. L'ode de M. Chapelain n'a-t-elle pas été reconnue d'une pension de cinq cents écus? NAUDÉ, *Mascurat*, in-4° p. 237, dans GO EFROY, *Lex. de Corneille*. Va, je reconnaîtrai ce service en son lieu, CORN. *Rodog.* III, 1. Vous voulez d'un sujet reconnaître le zèle, RAC. *Esth.* II, 5. Pour reconnaître ces services, Antiochus leur accorda plusieurs privilèges, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 240, dans POUGENS. || Reconnaître quelqu'un, user de reconnaissance envers lui, le récompenser. ... c'est de quoi nous ravir De le voir [Dieu] aussi prompt à te bien reconnaître [Louis XIV], Que ta haute valeur fut prompte à le servir, CORN. *Inscript. mises sous des estampes*, XVIII, *Prise de Hesdin.* De César, de son maître il paie ainsi l'estime, Et reconnaît si mal qui lui veut tant de bien, ROTR. *St Gen.* II, 8. Voilà qui est étrange, et tu es bien mal reconnu de tes soins, MOL. *D. Juan*, III, 2. || Absolument. Témoigner de la reconnaissance. Quand peut-on être ingrat, si c'est là reconnaître, Et que puis-je sur vous si le cœur n'y consent? CORN. *Agés.* V, 4. || 17° Se reconnaître, *v. refl.* Trouver sa ressemblance, son image, dans un portrait, dans un miroir, etc. Il se regarda dans un miroir, et se reconnaissait à peine, tant il était changé! Qui est-ce qui ne se reconnaît pas dans Molière; et, si l'on ressuscitait les héros de nos tragédies, ils auraient bien de la peine à se reconnaître sur notre scène, DIDER. *Essai sur la peinture*, ch. 5. || Fig. Retrouver ses opinions, ses sentiments dans un autre. Se reconnaître dans son fils. || 18° Se remettre dans l'idée un lieu qu'on a connu et où l'on se retrouve. Il y a bien longtemps que je suis venu ici ; mais je me reconnais. || Fig. Ce manuscrit est difficile à lire; mais je commence à m'y reconnaître. C'est une affaire embrouillée; je ne m'y reconnais plus. || 19° Se reconnaître, constater qu'on se connaît les uns les autres. Dans tous les discours et tous les écrits de certaines gens, on n'entend ni on ne voit presque autre chose que le terme de vérité; c'est, ce me semble, le signal pour se reconnaître les uns les autres; c'est leur cri de guerre, BOURDAL. *Pensées*, t. 1, p. 276. || 20° Être reconnaissable ou reconnu. L'opération de la grâce se reconnaît dans ses fruits, BOSS. *Anne de Gonz.* Le duc et le marquis se reconnut aux pages, BOIL. *Sat.* V. || 21° Avouer quelque chose de soi. Quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, BOURDAL. *7e dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 56. || 22° Connaître qu'on a péché, qu'on a failli. Que dirai-je donc pour vous arrêter?... qu'il [Dieu] vous fera mourir d'une mort soudaine, sans avoir le loisir de vous reconnaître? BOSS. *Sermons, Rechute*, 2. || 23° Reprendre ses sens, examiner ce qu'on doit faire. Quand votre jugement se sera reconnu, Vous bénirez le mal qui vous est avenu, MAIRET, *Sophon.* V, 6. Il y a apparence qu'il eût été tué.... si elle n'eût donné aux chrétiens le temps de se reconnaître, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Il [Polybe] voyait les Romains.............. ne laisser aux Macédoniens aucun moment pour se reconnaître, BOSS. *Hist.* III, 6. Vous alléguez le bruit, le tumulte, les soins, les engagements, les agitations du monde; tout votre temps, dites-vous, s'y consume : et à peine pouvez-vous vous reconnaître, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 35. Quelques jours; rien ne presse; Encore faut-il bien qu'elle se reconnaisse; À peine est-elle encor mariée... DUFRÉNY, *Mariage fait et rompu*, I, 6. Je ne suis pas digne d'avoir le temps de me reconnaître et de me repentir de ma rage, MARIV. *Pays. parv.* 3e part.

— REM. « Ma colère revient, et je me reconnois : Immolons en partant deux ingrats à la fois, RAC. *Mithr.* IV, 5. L'usage, dès le temps de Racine, avait décidé qu'il fallait toujours prononcer *je reconnais*; et, par conséquent, l'autre prononciation [celle comme *fois*] ne doit être regardée, dans Racine, que comme on regarde les archaïsmes dans Virgile, » D'OLIVET, *Rem. Racin.*, § 12.

— HIST. XIe s. Très sei [il] la tint [la lettre], ne la volt demustrer, Nel reconnissent usque il s'en seit alet, *St Alexis*, LVIII. Dusque li uns son tort en reconnuisse, *Ch. de Rol.* CCLXI. || XIIe s. Si coiement [j'] ai ma dolor menée, Qu'à mon semblant ne la reconnoist-on, *Couci*, VI. E tuz les reis de cele terre recunnurent lur regnes de lui, e pais out de tutes parz, *Rois*, p. 240. Puet cel estre qu'il s'est en sei reconeüz, E de la felunie s'est ensi defenduz, *Th. le mart.* 151. Ben reconnurent Renoart à l'escu, *Bat. d'Aleschans*, v. 7126. || XIIIe s. Aucune foiz avient que cil qui a receu monstre qu'il aime plus son bienfaitor que cil lui; et ce font il, por ce que l'on ne les blasme dou non reconoistre le benefice, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 320. Tout aussi com [à] Symon [elle] l'avoit reconneü [déclaré], *Berte*, LI. Ont requesneu Girart et Mengiers que.... DU CANGE, *accensare*. || XIVe s. Les bestes mues se recognoissent en leur viandes, et s'esjoissent et delettent es unes et es autres non, ORESME, *Eth.* 97. || XVe s. Et jurerent [les bourgeois] et reconnurent à tenir la cité de luy, FROISS. I, 1, 68. [Philippe de Valois apres avoir menacé les Flamands de sa vengeance leur promet toutefois que] s'ils se vouloient reconoistre et retourner à lui et à la couronne de France [ils venaient de s'allier à Édouard III], il leur pardonneroit.... ID. I, 1, 106. Fi du latin! parlons françois; Je m'y reconois davantage, BASS. L. IX. || XVIe s. L'amour mal reconnu vous brusle, MARG. *Nouv.* LXX. M. A. Muret que la France recognoist pour le meilleur orateur du temps, MONT. I, 194. D'aultres ne recognoissant aultre dieu ny aultre divinité qu'elles [les bêtes], ID. II, 133. Ce qu'estant parachevé, on iroit recognoistre la ville de plus près, LANOUE, 448. Ilz s'en coururent au camp de Martius, disant qu'ilz ne recognoissoient autre superieur que luy, AMYOT, *Cor.* 41. Sachant bien que Pyrrhus, recognoissant les bienfaits qu'il avoit receuz de Ptolomæus, ne lui refuseroit jamais rien, ID. *Pyrrh.* 12. Le roi le trouva en fin las de sa besongne mal reconnue [récompensée], D'AUB. *Hist.* III, 335. C'est une vache de Barbarie qui ne recognoist que son propre veau, COTGRAVE. Folie faire et folie recognoistre sont deux paires de folies, ID.

— ETYM. *Re...*, et *connaître*; bourg. *requeunoitre*; wallon, *riknoh*; provenç. *recognoscer*, *reconoscer*, *reconnoisser*; espagn. *reconocer*; port. *reconhocer*, ital. *riconoscere*.

RECONNU, UE (re-ko-nu, nue), *part. passé* de reconnaître. || 1° Dont on s'est remis dans l'esprit l'image, l'idée. Reconnu par ses amis. || 2° Admis comme vrai. Il est reconnu que la terre tourne et non le soleil. Enfin, conclut-on, refuser de souscrire à une vérité si authentiquement reconnue, ce serait une révolte, un attentat insoutenable, BOURDAL. *Pensées*, t. 1, p. 326. Il n'y avait que le duc de Bourgogne dont la haine fût assez reconnue pour qu'il fût suspect d'avoir conseillé le crime [assassinat du duc d'Orléans], DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 30. || 3° Avoué, confessé. Des fautes si sincèrement reconnues et dans la suite si glorieusement réparées, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 4° Qui a été déclaré posséder une certaine qualité. Il y eut 14040 citoyens qui furent confirmés dans leurs privilèges, et reconnus pour véritables Athéniens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 520, dans POUGENS. || Qui a été déclaré authentiquement fils d'un tel. Le duc Alphonse d'Est.... avait épousé une simple citoyenne de Ferrare, nommée Laura Eustochia, dont il avait eu trois enfants avant son mariage, reconnus par lui solennellement en face de l'Église, VOLT. *Dict. phil. Ferrare.* L'enfant naturel reconnu ne pourra réclamer les droits d'enfant légitime, *Code Nap.* art. 338. || 5° Récompensé. Cette faveur si pleine et si mal reconnue, Par un mortel reproche à tous moments me tue, CORN. *Cinna*, III, 2.

RECONQUÉRIR (re-kon-ké-rir), *v. a.* Il se conjugue comme conquérir. Conquérir de nouveau, reprendre par voie de conquête. Rasin, roi de Syrie, reconquit Elam pour les Syriens, et en chassa les Juifs, SACI, *Bible, Rois*, IV, 16, 6. L'Italie et l'Afrique furent à peine conquises, qu'il fallut les reconquérir, MONTESQ. *Rom.* 20. || Fig. Reconquérir l'amitié, l'estime, recouvrer l'amitié, l'estime. Montrez-vous dignes d'eux [de vos aieux] ; osez par la victoire, Surtout par la vertu reconquérir leur gloire, DELILLE, *Imag.* IV.

— HIST. XIIIe s. Mais puis [la terre] fu reconquise par Frans et par Tyois, *Berte*, LXI. Au reconquerre furent li baron Hurepois, *ib.* || XVe s. Ainsi reconquit ladite roine [Isabelle] le royaume d'Angleterre, FROISS. I, I, 22.

— ÉTYM. *Re...*, et *conquérir*.

† **RECONQUÊTE** (re-kon-kê-t'), *s. f.* Action de reconquérir : ce qui est reconquis.

— HIST. XVIe s. À la reconqueste de laquelle [Padoue, reprise par les Vénitiens] le roy feit assister à l'empereur le seigneur de la Palisse avecques quatre cents hommes d'armes, M. DU BELLAY, 4.

RECONQUIS, ISE (re-kon-kî, ki-z'), *part. passé* de reconquérir. Mon sceptre reconquis me met en liberté De vous laisser un bien que j'ai trop acheté, CORN. *Sophon.* III, 2. || Pays reconquis, se disait spécialement du Bourbonnais et de Calais.

† **RECONSIDÉRER** (re-kon-si-dé-ré), *v. a.* Considérer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reconsiderer, COTGRAVE.

† **RECONSOLER** (re-kon-so-lé, *v. a.* Consoler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reconsoler, COTGRAVE.

† **RECONSOLIDER** (re-kon-so-li-dé), *v. a.* Consolider de nouveau.

— HIST. XVe s. Lequel fief sera et doyvera estre reconsolidé [réuni] au domaine d'iceulx seigneurs, DU CANGE, *resolidare*. || XVIe s. Quand on donne à un grand chef de guerre du temps pour enfanter ce que son entendement a conceu, non seulement il reconsolide les vieilles blessures, ains...... LANOUE, 698.

† **RECONSTITUANT, ANTE** (re-kon-sti-tu-an, an-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui rétablit la constitution. Les eaux minérales sont les agents les plus puissants de la medication reconstituante.

† **RECONSTITUER** (re-kon-sti-tu-é), *v. a.* Constituer de nouveau. Le gouvernement des patriciens ayant été reconstitué par Sylla.

RECONSTITUTION (re-kon-sti-tu-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de reconstituer. Une reconstitution de la dette, qui, à mon avis, est trop embarrassante pour être faite avec justice...... MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 81. || Terme de jurisprudence. Constitution d'une rente dont le prix est affecté par l'emprunteur au remboursement d'une autre rente qu'il devait, ce qui subroge le nouveau créancier à l'ancien.

— ÉTYM. *Re...*, et *constitution*.

RECONSTRUCTION (re-kon-stru-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de reconstruire. Cicéron avait bien résolu de ne rien faire, avant que les consuls, en vertu d'un sénatus-consulte en bonne forme, eussent traité de la reconstruction de sa maison, *Exil de Cicéron*, dans DESFONTAINES.

— ÉTYM. *Re...*, et *construction*.

RECONSTRUIRE (re-kon-strui-r'), *v. a.* Il se conjugue comme construire. Rebâtir, relever un édifice. Cet édifice avait été mal construit; il fallut le reconstruire. || Fig. et absolument. Les hommes modérés qui ne croient pas que la sagesse soit dans les extrêmes, ni que le courage de démolir ne doive jamais faire place à celui de reconstruire, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 379.

— HIST. XVIe s. Reconstruire, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *construire*.

RECONSTRUIT, ITE (re-kon-strui, strui-t'), *part. passé* de reconstruire. L'église brûlée fut reconstruite sur le même emplacement.

† **RECONSULTER** (re-kon-sul-té), *v. a.* Consulter de nouveau. Il a fait reconsulter à Paris l'affaire qu'on avait consultée en province.

— HIST. XVIe s. Reconsulter, COTGRAVE.

† **RECONTEMPLER** (re-kon-tan-plé), *v. a.* Contempler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Recontempler, COTGRAVE.

† **RECONTER** (re-kon-té), *v. a.* Conter de nouveau un fait, une histoire. On a bien reconté là-dessus [à propos d'un trait de vanité de l'évêque de Noyon] toutes les clefs de la maison de Tonnerre [qui faisaient partie des armes de l'évêque, et qui étaient partout dans sa maison], SÉV. 11 mars 1671.

— HIST. XIIe s. E li poples recontad que li reis ço et ço durreit [donnerait] à celi ki l'occireit, *Rois*, p. 64. || XIIIe s. Reconte est cele fin dou conte

de quoi li parleres briement et en somme reconte ses argumenz tous et les raisons que il avoit contées parmi son dit, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 563.

† **RECONTINUER** (re-kon-ti-nu-é), *v. a.* Reprendre la continuation.

— HIST. XIIIe s. Car puis que pere et mere faillent, Vuet [veut] nature que li fil saillent Por recontinuer ceste ovre, *la Rose*, 4429. || XVIe s. La plus grand part sont tellement disposez, que les paroles qui leur entrent par une aureille, leur sortent incontinent par l'autre, et recontinuent à suyvre la coustume, LANOUE, 173.

† **RECONTRACTER** (re-kon-tra-kté), *v. a.* Contracter de nouveau. On avait fait casser leur premier contrat de mariage, mais depuis ils ont recontracté et réitéré leur mariage, dès qu'ils ont été en âge, RICHELET.

† **RECONVENIR** (re-kon-ve-nir). *V. n.* Il se conjugue comme convenir. Exercer une action reconventionnelle.

RECONVENTION (re-kon-van-sion), *s. f.* Terme de palais. Demande formée par le défendeur devant le tribunal où il est assigné, et tendant à anéantir ou restreindre l'effet de l'action intentée contre lui, *Dict. de procéd. de Bioche*.

— HIST. XIIIe s. S'il avoit pledié contre aucun et cil contre qui il pleda à Biauvès fist reconvention sor li, BEAUM. II, 28. || XVIe s. Reconvention n'a point de lieu, fors de la mesme chose dont le plaid est, LOYSEL, 703.

— ÉTYM. *Re*..., et *convention*.

† **RECONVENTIONNEL, ELLE** (re-kon-van-sio-nel, nè-l'), *adj.* Terme de palais. Qui est de la nature d'une reconvention. Demande reconventionnelle, celle qui est opposée à l'action judiciaire principale.

† **RECONVENTIONNELLEMENT** (re-kon-van-sio-nè-le-man), *adv.* D'une manière reconventionnelle.

† **RECONVERSER** (re-kon-vèr-sé), *v. n.* Converser de nouveau.

— HIST. XVIe s. J'ay plusieurs fois observé, après que nous avions remis les espées dans les fourreaux, et que nous venions à reconverser les uns avec les autres.... LANOUE, 59.

RECONVERTIR (re-kon-vèr-tir), *v. a.* Convertir de nouveau. Henri IV était relaps, il fut reconverti.

— HIST. XVIe s. Reconvertir, COTGRAVE.

† **RECONVIER** (re-kon-vi-é), *v. a.* Convier de nouveau.

— HIST. XVIe s. Il te reconviera si une fois tu le convies, et te donnera à soupper quand tu luy en donneras, AMYOT, *De la mauv. honte*, V.

† **RECONVOQUER** (re-kon-vo-ké), *v. a.* Convoquer de nouveau. Le roi avait prorogé le parlement, mais il a été obligé de le reconvoquer.

— HIST. XVIe s. Reconvoquer, COTGRAVE.

† **RECONVOYER** (re-kon-vo-ié), *v. a.* Convoyer de nouveau. Ce mot que leur dit Proclès [à ses petits-fils] en les reconvoyant, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.*

— HIST. XVe s. Il s'en vint droit à Bruxelles : là le reconvoyerent le duc de Guerles, le marquis de Juliers.... FROISS. I, I, 95.

RECOPIÉ, ÉE (re-ko-pi-é, ée), *part. passé* de recopier.

RECOPIER (re-ko-pi-é), *v. a.* Il se conjugue comme copier. Transcrire de nouveau. Il sera nécessaire que tous les acteurs recopient leurs rôles [de Tancrède]; car il n'y en a point qui ne soient changés, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 25 oct. 1760.

— HIST. XVIe s. Recopier, COTGRAVE.

† **RECOQUER** (re-ko-ké), *v. a.* Se dit du second accouplement des perdrix, lorsque la première ponte n'a pas réussi.

— ÉTYM. *Re*..., et *coq*.

† **RECOQUETAGE** (re-ko-ke-ta-j'), *s. m.* Seconde ponte ou couvée que fait le gibier à plumes, lorsque la première a été détruite.

— ÉTYM. *Recoquer*.

RECOQUILLÉ, ÉE (re-ko-ki-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de recoquiller. Cet animal [l'exquima] y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous, BUFF. *Quadr.* t. VII, p. 303.

RECOQUILLEMENT (re-ko-ki-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* État de ce qui est recoquillé. Le recoquillement des feuilles.

RECOQUILLER (re-ko-ki-llé, *ll* mouillées, et non re-ko-ki-yé), *v. a.* Retrousser en forme de coquille. Cette queue qu'ils [les sapajous] plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à volonté, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 285. Ce sont ces espèces de moucherons qui, s'attachant en grand nombre aux feuilles des arbres et des plantes, les recoquillent, BONNET, *Observ. pucerons.* || Se recoquiller, *v. réfl.* Devenir recoquillé. Les fleurs des *silene sericea* et *amœna* s'épanouissent la nuit, et se recoquillent pendant le jour, DE CANDOLLE, *Instit. Mém. scienc. ph. et math. Sav. étrangers*, t. 1, p. 340. || Proverbe. Il n'y a point de si petit ver qui ne se recoquille, si l'on marche dessus, il n'y a point de si petit ennemi qui ne songe à se défendre et à nuire, quand on l'attaque.

— HIST. XVIe s. Ses pieds estoient chaussez d'un rouge brodequin, Duquel sur le devant une corne s'esleve, Qui se recoquilloit jusqu'à demi la greve [jambe], RONS. 840. Recoquiller un livre, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *coquille*. Le Berry dit *recroquillé*, qui se trouve aussi dans l'ancienne langue, et qui vient d'un autre radical, probablement *croc*.

† **RECORD** (re-kor), *s. m.* Ancien terme de droit. Rappel. On pouvait en rappeler la mémoire par ce qui s'appelait la procédure par record, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 34.

— HIST. XIIe s. Jà de cruel au desseure [dans le triomphe] N'orrés [vous n'ouïrez] dire bon recort, *Couci*, IV. || XIIIe s. Nus [nul] mestre ne doit prendre son aprentiz fors par devant deus preudes homes ou trois du mestier à mains, qui entendent le recort de leur convenances, *Liv. des mét.* 50. || XVe s. Que vous ferois-je long record? la journée fut pour les Anglois, FROISS. I, I, 328. || XVIe s. Ceste parole estoit plus tost un reproche de trahison, que un record de grace receue, AMYOT, *Artax.* 31.

— ÉTYM. Voy. RECORDER; provenç. *recort*; catal. *record*; espagn. *recuerdo*; ital. *ricordo*.

† **RECORDATION** (re-kor-da-sion), *s. f.* Action de recorder.

— HIST. XIVe s. Mes de ceste disposition bestial sera faite aucune recordacion, ORESME, *Eth.* 192. || XVIe s. Adam, qui autrement estoit plus que malheureux par la seule recordation de sa felicité perdue.... CALV. *Instit.* 329.

— ÉTYM. Provenç. *recordacio*; espagn. *recordacion*; ital. *ricordazione*; du lat. *recordationem*, de *recordare*, recorder.

RECORDÉ ÉE (re-kor-dé, dée), *part. passé* de recorder 1. || 1° Raconté. Toutes ces aventures chantées par nos poëtes, et recordées dans nos chroniques, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4. || 2° A qui on a fait sa leçon. Les médecins amenèrent à M. le prince de Conti [atteint de la folie de se croire mort] quelques gens sûrs et bien recordés qu'il ne connaissait point, et qui firent les morts comme lui, ST-SIM. 225, 18. || 3° Terme de pratique vieilli. Exploits recordés, ceux dans lesquels l'huissier doit être assisté de deux témoins ou recors.

1\. **RECORDER** (re-kor-dé), *v. a.* || 1° Répéter une chose qu'on a apprise par cœur pour mieux se la rappeler. Recorder son rôle. || Fig. et familièrement. Recorder sa leçon, tâcher de se bien remettre en l'esprit ce qu'on doit dire ou faire. Moi je recorderai la leçon du bosquet de Clarens, J. J. ROUSS. *Hél.* 35. || 2° Recorder quelqu'un, lui remettre en l'esprit. J'avais recordé jusques à deux heures après minuit M. de Beaufort, pour le faire parler au moins un peu juste, RETZ, III, 167. Plus je perds de temps à composer des pièces de théâtre, plus je vois combien l'art est difficile; mais Dieu me préserve de perdre encore plus de temps à recorder des acteurs et des actrices! leur art n'est pas moins rare que celui de la poésie, VOLT. *Pélopides, Fragm. d'une lettre.* || 3° Terme de métier. Examiner une carde qui a servi. Il s'agit ensuite de recorder la carde, c'est-à-dire examiner tous les crocs, ôter ceux qui se sont cassés, etc. *Dict. des arts et mét. Cardier.* || 4° Se recorder, *v. réfl.* Se remettre en l'esprit ce qui est à dire ou à faire. Il faut bravement nous recorder : ne faisons point comme ces acteurs qui ne jouent jamais si mal que le jour où la critique est le plus éveillée, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, 11. || Se recorder avec quelqu'un, se concerter avec lui.

— HIST. XIIe s. Sur les flums de Babilone, iluec seïmes e plorames, dementres que [pendant que] nus recordiums de Syon, *Liber psalm.* p. 212. || XIIIe s. Mais ne sai mie toutes recorder leur paroles, fors tant que.... VILLEH. LIX. Si com Echo qui sert de recorder Ce qu'autres dit.... DU CANGE, *Gloss. français.* Nus ne pot recorder querele qui a esté pledie en cort, fors cil qui poent jugier, BEAUM. XXXIX, 6. Et sans bien retenir et sans bien recorder, nul ne se doit entremettre de baillie garder, ID. I, 5. Avant que il se couchast en son lit, fesoit venir ses enfans devant li, et leur recordoit des bons rois et des empereurs, JOINV. 293. || XVIe s. Je laisse à dire que Jeremie et Ezechiel, estans separez en pays lointains, s'accordoyent ne plus ne moin en tout et par tout, que s'ils eussent recordé la leçon l'un à l'autre, CALV. *Instit.* 42.

— ÉTYM. Bourg. *se recodai*, se souvenir; wallon, *rikoirdé*; picard, *ercorder*, encourager, renseigner; provenç. et espagn. *recordar*; ital. *ricordare*, du lat. *recordare*, de *re*, et *cor*, *cordis*, cœur (voy. ce mot).

† 2. **RECORDER** (re-kor-dé), *v. a.* || 1° Attacher de nouveau avec une corde. || Refaire une corde dont les cordons étaient séparés. || 2° Mesurer de nouveau du bois à brûler.

— ÉTYM. *Re*..., et *corde*.

† **RECORNER** (re-kor-né), *v. n.* Sonner de nouveau du cor.

— HIST. XVe s. La gaite commence à corner et recorner, FROISS. II, II, 212.

— ÉTYM. *Re*..., et *cor*.

† **RÉCORPORATIF, IVE** (ré-kor-po-ra-tif, ti-v'), *adj.* Ancien terme de médecine. Qui remet le corps en son premier état de santé; qui renouvelle le corps. Cycle récorporatif ou métasyncritique.

— ÉTYM. Prov. *recorporatiu*, du lat. *recorporativus*, de *re*..., et *corpus*, corps.

RECORRIGÉ, ÉE (re-ko-ri-jé, jée), *part. passé* de recorriger. Les manuscrits de J. J. Rousseau sont corrigés et recorrigés.

RECORRIGER (re-ko-ri-jé), *v. a.* Il se conjugue comme corriger. Corriger de nouveau. || Absolument. Il corrige et recorrige sans fin.

RECORS (re-kor; l'*s* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Nom qu'on donne à des officiers subalternes de la justice, qui accompagnent les huissiers pour leur servir de témoins ou pour leur prêter main-forte dans l'exercice de leur fonction. D'abord il a chargé si bien sur les recors, Qui sont gens d'ordinaire à craindre pour leur corps, Qu'à l'heure que je parle ils sont encore en fuite, MOL. *l'Ét.* V, 1. Mon terme était échu; je voyais de loin arriver l'affreux recors, la plume fichée dans sa perruque, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 3. || En général, agent armé qui exécute les ordres de la justice. On voyait tous les jours [dans l'affaire du refus des sacrements] le bourreau occupé à brûler des mandements d'évêques, et les recors de la justice faisant communier des malades, la baïonnette au bout du fusil, VOLT. *Louis XV*, 36. || Par mépris. Cet homme gros et court, Ce grand comte d'Harcourt, Qui secourut Cazal et qui reprit Turin, Est aujourd'hui recors de Jules Mazarin, *Chanson faite par le prince de Condé contre le comte d'Harcourt* qui avait accepté de Mazarin la mission de conduire le prince à Vincennes.

— HIST. XVIe s. De par le gras prieur fut nouveau chicquanous envoyé citer le seigneur de Basché, avecques deux recordz pour sa seureté, RABEL. *Pant.* IV, 14. De quoy accuserons nous luy et les deux saints evesques qu'il appelle pour ses recors [dont il invoque le témoignage]? MONT. I, 204.

— ÉTYM. *Recorder* 1. *Record* est un adjectif qui, dans l'ancienne langue, signifie ayant souvenir. De là ce mot a pris le sens de témoin, d'assistant, et, plus particulièrement, d'assistant d'un huissier. Ce mot devrait s'écrire *record*; l'*s* qui s'y trouve est un reste de l'ancienne grammaire, alors qu'il y avait un nominatif et un régime : *recors* au nominatif, et au régime *recort*.

RECOUCHÉ, ÉE (re-kou-ché, chée), *part. passé* de recoucher. L'enfant fut levé, calmé par la mère, puis recouché.

RECOUCHER (re-kou-ché). || 1° *V. a.* Coucher de nouveau. Vous examinerez les bouteilles, puis vous les recoucherez. Recouchez cet enfant, qui s'est levé trop tôt. || 2° *V. n.* Passer de nouveau la nuit dans un lit. En un mot, je n'en veux plus entendre parler qu'ils n'aient couché et recouché ensemble, SÉV. 95. || 3° Se recoucher, *v. réfl.* Se remettre au lit. S'étant recouché à cause que les coups qu'il avait reçus lui faisaient beaucoup de douleur, SCARR. *Rom. com.* II, 4. || Par extension. Vous [les princes dont les tombeaux sont à Saint-Denis, interrogés s'ils voudraient renaître] secouez vos têtes royales, d'où tombe un nuage de poussière; vos yeux se referment, et vous vous recouchez lentement dans vos cercueils, CHATEAUBR. *Génie*, IV, 2, 9.

— HIST. XIIe s. Ne por ce son lit [il] ne guerpi [quitta], Einz se recoucha et dormi, *la Charrette*, 531. || XIIIe s. Les baigniez [elle] recouchoit arriere, Et les couvroit à bele chiere, RUTEB. II, 207. || XIVe s. La dame le fist recoucier [un chevalier malade], J. DE CONDÉ, t. II, p. 240. || XVIe s. Les arbres se rendent d'autant plus excellens, que plus de fois, reiterant le provignement, l'on les aura recouchés dans terre, O. DE SERRES, 676. Mourant, il [le roi de

Fez, en une bataille] se feit porter où le besoing l'appeloit.... cet effort acheva d'accabler ce peu de vie qui luy restoit : on le recoucha, MONT. III, 94.

— ÉTYM. *Re*..., et *coucher*.

RECOUDRE (re-kou-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme coudre. || 1° Coudre une chose décousue, déchirée. Pour sa robe, elle fut autre qu'elle n'était Alors qu'Albert le Grand aux fêtes la portait ; Mais, toujours recousant pièce à pièce nouvelle, Depuis trente ans c'est elle, et si ce n'est pas elle, RÉGNIER, *Sat.* X. Gylippe.... les décousit par le fond [des sacs d'argent scellés d'un cachet], et, après avoir tiré de chacun l'argent qu'il voulut, qui montait à trois cents talents, il les recousit fort proprement, ROLLIN. *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 93, dans POUGENS. Un roi d'Écosse ayant déchiré la patente des priviléges d'un gentilhomme qui le priait de les confirmer, le parlement ordonna que ce prince, assis sur son trône, en présence de toute la cour, prendrait du fil et une aiguille, et recoudrait cette patente, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 341, dans POUGENS. Enfin le barbier portugais s'enhardit; il recousit ma peau; sa femme même eut soin de moi, VOLT. *Cand.* 28. || 2° Fig. Joindre ensemble des morceaux, en fait d'ouvrages d'esprit. Pourvu qu'il [le coadjuteur] sache recoudre ce morceau [l'évacuation de la Sicile] bien juste dans sa pièce [une harangue de louanges du roi], SÉV. 16 août 1675. Homère n'a fait que recoudre des bruits déjà semés par toute la Grèce, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || 3° Se recoudre, *v. réfl.* S'unir, s'entendre. Nous étions sur le point de nous reprendre et de nous recoudre, pour ainsi dire, avec le parlement, qui voulait demander l'assemblée des chambres, RETZ, III, 24.

— HIST. XVI° s. Gylippus descousut par dessoubs les coustures des sacs où l'argent estoit, en tira une bonne somme, puis les recousut, AMYOT, *Lys.* 31. Je recousus sa playe, PARÉ, VIII, 34. Se veoir destailler en pieces et arracher une balle d'entre les os, se souffrir recoudre, cauteriser.... MONT. I, 303.

— ÉTYM. *Re*..., et *coudre;* wallon, *rikeuss*.

† **RECOULEMENT** (re-kou-le-man), *s. m.* || 1° Action de couler de nouveau. || 2° Action de passer les cartes en revue pour les nettoyer. || 3° Action d'enlever avec un couteau les ordures qui se trouvent sur un cuir.

† **RECOULER** (re-kou-lé). || 1° *V. n.* Couler de nouveau. || Fig. Dès que l'âme commence de recouler à son Dieu comme un fleuve dans son origine, *l'Interprétation du cantique*, dans BOSS. *Ét. d'orais.* II, 4. || 2° *V. a.* Examiner les cartes pour enlever les ordures qui peuvent en salir les deux faces. || Enlever les ordures et l'eau accumulées sur une peau destinée à faire du parchemin.

† **RECOULEUSE** (re-kou-leû-z'), *adj. f.* Se dit, en Champagne, des bouteilles dont le vin s'échappe à travers le bouchon.

— ÉTYM. *Recouler*.

† **RECOUPAGE** (re-kou-pa-j'), *s. m.* Action de croiser les traces du polissoir sur la surface d'une glace. || Action de donner la seconde façon aux terres en jachère.

— ÉTYM. *Recouper*.

RECOUPE (re-kou-p'), *s. f.* || 1° Morceaux d'étoffe qui restent quand on taille des vêtements. On fait [en Chine] plus de cas de celui qui sait tirer parti des recoupes de la gaze, que de celui qui résoudrait le problème des trois corps, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 21. || 2° Partie des pierres qu'on abat en les taillant pour les mettre en œuvre. On fait encore une autre espèce de stuc.... qui est composé de recoupes de marbre blanc bien pulvérisées et mêlées avec de la chaux éteinte, *Dict. des arts et mét. Marbrier.* Des mélanges formés d'une mesure de pouzzolane, de deux mesures de chaux éteinte, et d'une mesure de recoupes de pierre, VICAT, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. III, p. CLIV. || Il se dit aussi des métaux. Il y avait dans des boîtes des recoupes d'or et d'argent, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || 3° Il se dit des éclats de pierres dont on se sert quelquefois pour affermir les allées des jardins. La recoupe y [à Versailles] brûle les pieds ; mais, sans cette recoupe, on y enfoncerait dans les sables, ST-SIM. 410, 149. || 4° Seconde coupe de trèfle, de foin, etc. pour les bestiaux; on dit plus souvent regain. || 5° Deuxième farine tirée du son séparé du gruau. || 6° On appelle aussi recoupes, des chapelures de pain, des croûtes, et les petits morceaux qui restent sur les bonnes tables après les repas; les pauvres en font du potage. || 7° Nom que l'on donne aux eaux-de-vie préparées par mixtion d'alcool à un degré élevé avec de l'eau simple. On dit aussi dédoublé. || 8° Recoupes se dit, en basse Bourgogne, de la dernière goutte tirée du raisin, laquelle a ordinairement mauvais goût et est mise à part; ainsi nommées sans doute parce qu'on coupe et recoupe à coups de hache le marc.

— HIST. XIV° s. Et autant comme ils prennent de ces gruyaux ou recoppes, autant mettent ils d'avoine avec, *Ménagier*, II, 4. Une recoupe d'un ais, DU CANGE, *axa*. || XVI° s. La vigne ainsi retaillée reproduira des raisins celle mesme saison, si d'aventure telle recouppe, se treuve faite dans le mois de mai, O. DE SERRES, 198.

— ÉTYM. *Re*..., et *coupe*.

RECOUPÉ, ÉE (re-kou-pé, pée), *part. passé* de recouper. || Terme de blason. Écu recoupé, écu mi-coupé et recoupé un peu plus bas.

RECOUPEMENT (re-kou-pe-man), *s. m.* Terme de maçonnerie. Diminution d'épaisseur que l'on fait subir à un mur de face, à partir de chaque plinthe, pour tenir lieu de fruit, lorsque chaque partie du mur, comprise entre deux plinthes, est à plomb.

— HIST. XVI° s. Ils ne se doutoient de pouvoir estre assaillis que par un costé, à l'occasion que la riviere qui repassoit au recoupement [retranchement] de la ville basse, laquelle estoit abandonnée, estoit entre la ville et eux, M. DU BELL. 649.

— ÉTYM. *Recouper*.

RECOUPER (re-kou-pé), *v. a.* || 1° Couper de nouveau. Il faut recouper du pain à cet enfant. || 2° Croiser les traces du polissoir sur la surface d'une glace. || 3° Se dit du mélange qu'on fait des vins de diverses qualités, des vieux avec les nouveaux. || 4° *V. n.* Couper de nouveau, aux jeux de cartes. Lorsqu'on n'a pas coupé net, il faut recouper, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XII° s. La nuit fist il sa chape une feiz recouper : A peine la poeit (issi pesout) [tant elle pesait] porter, *Th. le mart.* 48. Pur ço comant [je commande] que il o tuit lai e letré, Li suen qui pur li furent hors del païs alé, Pais aient e le lur ; rien n'en soit recolpé [retranché], *ib.* 119. || XIII° s. Ne vous devés pas merveillier, Se ma parole ung poi recop : Ge vous di bien avant le cop, Ne vous voil mie en amor metre, *la Rose*, 13173. || XV° s. Les dons et gaiges recouper Excessis et les moderer, Ainsi doit tout vaillant roy faire, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 314. || XVI° s. Je me recouppe si souvent à faulte de haleine [mon style est coupé], MONT. I, 103. Estans continuellement ferus d'une pluye poulsée par le vent, et d'esclairs si souvent recouppez, que l'un n'attendoit pas l'autre, AMYOT, *Timol.* 38. Et comme plusieurs autres par plusieurs fois recouppassent, luy demandans, « mais s'il te l'eust commandé » ? « je l'eusse, respondit il, fait : car.... » ID. *Gracques*, 29. Le connestable, qui se sentit picqué de ceste parolle, la recouppa incontinent, disant.... CARL. IV, 9.

— ÉTYM. *Re*..., et *couper ;* wallon, *rikopé*.

RECOUPETTE (re-kou-pè-t'), *s. f.* Troisième farine tirée du son séparé du gruau.

— ÉTYM. Diminutif de *recoupe*.

† **RECOUPLER** (re-kou-plé), *v. a.* Accoupler de nouveau.

— HIST. XVI° s. Recouple-moy tes chiens, je te puis assurer Que tu voiras bien tost ce miracle averer, RONS. 671.

— ÉTYM. *Re*..., et *couple*.

† **RECOUPON** (re-kou-pon), *s. m.* Synonyme de recoupette.

— ÉTYM. Diminutif de *recoupe*.

RECOURBÉ ÉE (re-kour-bé, bée), *part. passé* de recourber. La règle est pour les leviers recourbés la même que pour les autres, c'est-à-dire qu'il y a équilibre lorsque la distance de la puissance est à la distance du poids comme le poids est à la puissance, CONDILL. *Art de rais.* II, 7. Près de là le ruisseau roule, tombe en cascades, Et fuit sous des lilas recourbés en arcades, ST-LAMBERT, *Saisons*, I. || Fig. Cette reconnaissance [envers Dieu] est un amour encore un peu mêlé et recourbé sur soi, FÉN. t. XVIII, p. 332. || Terme de botanique. Synonyme d'amphitrope, en parlant de l'embryon. || Terme de zoologie. Se dit des crochets d'une coquille bivalve, quand ils se dirigent vers la lunule, et des palpes des insectes, lorsque leur extrémité se porte en haut.

† **RECOURBEMENT** (re-kour-be-man), *s. m.* Action de recourber; état de ce qui est recourbé.

— HIST. XVI° s. Asseant les crocetes toutes droites dans le fossé, sans nullement les recourber.... c'est un erreur inveteré que ce recourbement-ci, tant blasmé des anciens, O. DE SERRES, 166.

RECOURBER (re-kour-bé), *v. a.* || 1° Courber de nouveau. Il [le serpent blessé].... Courbe et recourbe en vain ses restes mutilés, DELILLE, *Én.* V. || 2° Courber, ployer en rond par le bout. || 3° Fig. Rabaisser vers. Épure tes désirs par cette intention : Tes flammes deviendront comme eux droites et pures, Tes flammes que souvent ta folle passion Recourbe vers toi-même ou vers les créatures, CORN. *Imit.* III, 9. || 4° Se recourber, *v. réfl.* Être courbé en rond. Indomptable taureau, dragon impétueux, Sa croupe se recourbe en replis tortueux, RAC. *Phèdre*, V, 6.

— HIST. XII° s. Ki oïst le felon crier, Denz requigner, bras degeter, Gambes estendre et recorber, *Rou*, 586. Quatre deiz [doigts] d'espeisse out amunt al ur [au rebord] li vaissels, e li urs [le rebord], si cume fuille de lilie desclose, fud defors alques recurbez, *Rois*, p. 254. || XVI° s. Ces muscles passent sous l'os pubis et se recourbent vers le haut, PARÉ, 32.

— ÉTYM. *Re*..., et *courber ;* provenç. et port *recurvar*.

† **RECOURBURE** (re-kour-bu-r'), *s. f.* Partie recourbée. Le vif-argent qui est dans la recourbure du tuyau, PASC. *Pesant. de l'air*, VI.

— HIST. XVI° s. Au defaut de la recourbeure, O. DE SERRES, 167.

RECOURIR (re-kou-rir), *v. n.* Il se conjugue comme courir. || 1° Courir de nouveau, retourner en courant. Il recourut chercher un livre qu'il avait oublié. Le coadjuteur [d'Arles] venait de partir pour venir ici; j'ai recouru après lui, SÉV. 18 juin 1677. || 2° Terme de mer. Recourir sur une manœuvre, la suivre dans l'eau avec une chaloupe, en la tenant à la main. || Faire recourir une manœuvre signifie la pousser jusqu'où elle doit aller. || 3° Fig. Avoir recours à quelqu'un ou à quelque chose. Sire, permettez-moi de recourir aux armes, CORN. *Cid*, IV, 5. Petits princes, videz vos débats entre vous ; De recourir aux rois vous seriez de grands fous, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Osez-vous recourir à ces ruses grossières ? MOL. *Mis.* IV, 3. Que dois-je faire ? quelle résolution prendre ? à quel remède recourir ? ID. *Scapin*, I, 1. L'entrée du Louvre était libre à tous ceux qui recouraient à la protection de saint Louis, FLÉCH. *Panég. St Louis.* Mais où cherché-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous? Grand roi, sans recourir aux histoires antiques.... BOIL. *Ép.* I. Soyez compatissante envers ceux qui recourent à vous pour obtenir des grâces, MAINTENON, *Avis à la Duch. de Bourg.* || Terme de procédure. Recourir en cassation, se pourvoir en cassation. || 4° *V. a.* Terme de chasse. Poursuivre une seconde fois une bête, ou poursuivre une nouvelle bête. Après le premier cerf pris, le roi s'en retourna.... Monseigneur courut et prit un second cerf, puis revint, et la meute du roi recourut un troisième cerf qu'elle prit encore, DANGEAU, I, 65, 30 nov. 1684. || Absolument. Tous les chasseurs y demeurèrent pour recourre le lendemain, piqués d'avoir manqué trois cerfs de suite, ID. p. 190, 13 juin 1685. || 5° Terme de marine. Recourir les coutures d'un bâtiment, passer le ciseau à calfat sur les étoupes de tous les joints. Recourir les manœuvres, les visiter.

— REM. 1. Recourir, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant on trouve aussi l'auxiliaire *être*, mais seulement quand il est pris sans régime : Corbinelli a été ici deux jours; il est recouru pour voir le grand maître qui est revenu d'Alby, SÉV. 2 sept. 1676. || 2. En termes de chasse, ce verbe fait recourre à l'infinitif.

— HIST. XIII° s. Et cil recorurent encontre lui, et assemblerent mout durement, VILLEH. XCIX. Chil [celui] à qui on demande aucune coze prestée ou aucune convenence, s'il en fet nianche [s'il nie], il ne pot pas, après le [la] niance, recourer à alleguier paiement, BEAUM. VII, 11. || XIV° s. Nous devons recourre aus ruilles [règles] generauls, H. DE MONDEVILLE, f° 96 *verso*. || XVI° s. Il n'est vol que de pigeon, quand il a petitz, pour l'obstinée sollicitude en luy par nature pousée, de recourir et secourir ses pigeonnaulx, RAB. *Pant.* IV, 3. Ce disant, Dindenaut desguainoyt son espée; Panurge recourt vers Pantagruel à secours, ID. *ib.* IV, 5. Le compaignon [un conjuré] se tenant pour descouvert, il recourut à l'autel, requerant franchise, MONT. I, 255. Pour distinguer les loix naturelles des controuvées, il fault recourir à la generale police du monde, ID. I, 258. J'ay esté contrainct de recourir comme humble suppliant à ton fouyer, AMYOT, *Cor.* 35. J'ai couru mon flambeau sans me donner esmoy, Le baillant à quelqu'un s'il recourt après moy, RONS. 305.

— ÉTYM. Provenç. *recorre;* catal. *recorrer;* espagn. *recurir ;* ital. *ricorrere;* du lat. *recurrere*, de *re*, et *currere*, courir.

† **RECOURONNER** (re-kou-ro-né), *v. a.* Couronner de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Carlemainne, lor fius [fils] ainsnés, Fu des barons recouronnés; Car ses pere, sans nule envie, L'ot fait couronner, en sa vie, De l'apostole Estievenon [du pape Étienne], PHIL. MOUSKES, *ms.* p. 65, dans LACURNE.

† 1. **RECOURRE**, infinitif de recourir.

† 2. **RECOURRE** (re-kou-r'), *v. n.* Terme vieilli dont on ne connaît aujourd'hui que le présent, je recous, tu recous, il recout, l'infinitif recourre, et le participe passé recous. Reprendre sur l'ennemi. Il était accouru avec un peu de gens pour recourre le bagage, VAUGEL. *Q. C.* I, 15. La magnanimité d'Abraham, qui ne se réserve rien du butin qu'il avait recous, BOSS. *Politique*, IX, II, 5. En feu cuisant tu vas être jeté, Si la valeur d'un chevalier loyal Ne te recout de ce brasier fatal, VOLT. *Puc.* VI.

— REM. Suivant Ménage, l'infinitif est *recourir*, non *recourre*; c'est une erreur.

— HIST. XVe s. Comment messire Jehan le Bouteiller et messire Hubert du Fresnoy furent recoux de mort, FROISS. liv. I, p. 104. L'ung d'eulx fut tellement empressé par une tourbe d'ennemis, qu'il fut porté à terre et en dangier d'estre mort; l'autre frere, qui l'aymoit autant que soy mesme, aventura son corps tellement et si vaillamment qu'il se bouta en la foule et recousyt son frere, *le Jouvencel*, f° 39, dans LACURNE. || XVIe s. Un forçat se coupa la jambe avec un couteau pour se jetter à l'eau, dont il fut recous et pendu, D'AUB. *Hist.* II, 304. [Paroles du marquis Albert à d'Aumale, son prisonnier, lors du siége de Metz] Qu'il estoit cause que l'on avoit ainsi tué par plusieurs fois ses gens, sur l'esperance de le recourre, CARL. V, 8.

— ÉTYM. Voy. RECOUSSE.

† **RECOURROUCER** (re-kou-rou-sé), *v. a.* Courroucer de nouveau.

— HIST. XIIe s. Et vos m'an sauriez mal gré, Si vos recorroceriez, *Chev. au lyon*, v. 1684.

RECOURS (re-kour; l'*s* ne se prononce pas et ne se lie pas : re-kour à l'autorité), *s. m.* || 1° Action par laquelle on recherche le secours de quelqu'un ou de quelque chose. Les affligés ont en leurs peines Recours à pleurer, MALH. V, 9. Lui qui n'était novice au métier d'assiégeant, Eut recours à son sac de ruses scélérates, LA FONT. *Fabl.* X, 18. Le fier Arbogaste se tua lui-même, plutôt que d'avoir recours à la clémence du vainqueur, que tout le reste des rebelles venait d'éprouver, BOSS. *Hist.* I, 11. Ils eurent recours à M. de Lamoignon comme à un homme incorruptible, FLÉCH. *Lamoignon*. Mme la Dauphine eut recours aux remèdes de l'âme, dans le temps qu'elle méprisait ceux du corps, ID. *Dauphine*. Toujours les scélérats ont recours au parjure, RAC. *Phèdre*, IV, 2. Je vois que c'est toujours à vous que les infortunés doivent avoir recours, VOLT. *Lett. Damilaville*, 24 juin 1767. Le duc de Noailles eut recours, en 1716, à l'établissement d'une chambre de justice contre les financiers, ID. *Hist. parl.* LX. || 2° Refuge, ressource. Belle âme Qui fus de mon espoir l'infaillible recours, MALH. VI, 11. Le maître ne trouva de recours qu'à crier Contre ses gens, son chien : c'est l'ordinaire usage, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Les pleurs furent son seul recours, ID. *Coupe*. Dans un si noir chagrin leur sombre inquiétude Ne voit d'autre recours que le métier de prude, MOL. *Tart.* I, 1. Le sénat alors, dit Cicéron, était le recours et l'asile des rois, des peuples, des nations, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3e part. ch. 2. Dans les asiles saints, il y a plus de recours; dans le monde, plus de périls, MASS. *Prof. relig.* 3. Réduit, hélas! à vivre en sage, Ne l'ayant pas été toujours, Et ne l'étant qu'en mon vieux âge, La retraite est mon seul recours, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 152. || 3° Terme de droit. Action en garantie. Recours contre les endosseurs. || Recours en cassation, pourvoi en cassation. || Recours en grâce, demande adressée au souverain pour obtenir la remise ou la commutation d'une peine. || 4° Terme rural. Un des membres du cep de troisième année, qu'on taille à un œil. || 5° Ancien terme de monnaie. Recours de la pièce au marc et du marc à la pièce, le rapport exact qui doit être entre le nombre des pièces et le poids du marc; ce qui se vérifie par les gardes, en pesant les espèces pièce à pièce au trébuchet.

— REM. Quand *recours* signifie l'action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours, il se met toujours sans prépositif : J'ai recours à Dieu. Dans le sens de refuge, on l'accompagne de prépositifs : Tout mon recours est en Dieu. Dieu est mon seul recours. Il en est de même dans le sens d'action en garantie, on ne dit pas : j'aurai recours contre vous; mais, j'aurai mon recours contre vous.

— HIST. XIIIe s. S'or voleiz paradix avoir, Si secoreiz la terre sainte, Qui est perdue à ceste empainte, Qui n'a pas un an de recours, S'en l'an meïsmes n'a secours, RUTEB. 143. || XIVe s. L'en puet [peut] avoir recours à la [cure] palliative, H. DE MONDEVILLE, f° 80 *bis*. || XVe s. Le duc de Sombresset, anglois.... estoit venu en France à recours et refuge du roy Charles, MONSTRELET, t. III, p. 91, dans LACURNE. Car mon recours J'ai en espoir, en qui me fie, Et en vous, belle, seulement, Car jamais je ne vous oublie, CH. D'ORL. *Bal.* 14. Seoir, veillier, avoir aux dez recours, Rebanqueter, c'est la vie des cours, E. DESCH. *Vie dissipée*. || XVIe s. Et vous supply, m'amie et mon recours, Belle en qui gist ma mort, ou mon secours.... MAROT, I, 353. Certes, amis, qui cherchez mon recours [salut].... ID. I, 260. Sa maison estoit une retraitte et un recours pour tous ceulx qui venoient de la Grece à Rome, AMYOT, *Lucul.* 83.

— ÉTYM. Provenç. *recors*; espagn. *ricurso*; ital. *ricorso*; du lat. *recursus*, de *recurrere*, recourir.

† **RECOURTISER** (re-kour-ti-zé), *v. a.* Courtiser de nouveau. Il [Fénelon] était déjà consulté du dedans et recourtisé du dehors, ST-SIM. 380, 143.

† **RECOUSEMENT** (re-kou-ze-man), *s. m.* Action de recoudre.

— HIST. XVIe s. Recousement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Recoudre*; ital. *ricuccimento*.

RECOUSSE (re-kou-s') ou **RESCOUSSE** (rè-skou-s'), *s. f.* || 1° Terme vieilli. Reprise d'une personne ou d'une chose enlevée par force. Le premier écuyer, ravi d'aise de sa recousse, les mena à Ham [les soldats qui l'avaient délivré], ST-SIM. 172, 41. || A la rescousse, est souvent employé aujourd'hui par les écrivains qui affectent d'imiter les anciens, pour signifier à l'aide, à un nouvel effort. || 2° Aujourd'hui, reprise d'un navire sur l'ennemi dans les vingt-quatre heures qui en auront suivi l'amarinage.

— HIST. XVIe s. Ils coururent vistement à la rescousse, AMYOT, *P. Æm.* 29. Pendant nos dernieres guerres de Milan, et tant de prises et de rescousses, MONT. I, 297.

— ÉTYM. Provenç. *rescossa*, et aussi *escosa*; ital. *riscossa*; d'un verbe, en français *rescourre*, en italien *riscuotere*, du lat. *re*, et *excutere*, secouer. La forme *recousse* vient du bas-latin *recutere*, qui veut dire enlever, reprendre, et qui est le latin *re*, et *cutere* ou *quatere*. Comme dans l'ancien français l'infinitif de ce verbe était *rescourre*, et que les composés de *courir* avaient l'infinitif en *courre* (courre un lièvre), au XVIe siècle on commit la faute de prendre *recourir* pour le verbe de *recousse*; par exemple dans cette phrase d'Amyot : Vous ne nous estes pas venus recourir, lorsque nous estions encore entieres, et retirer des mains de ceulx qui nous detenoient iniquement, *Rom.* 20.

RECOUSU, UE (re-kou-zu, zue), *part. passé* de recoudre. Cousu de nouveau. Un habit recousu. || Fig. Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe, BOIL. *Sat.* II.

RECOUVERT, ERTE (re-kou-vêr, vêr-t'), *part. passé* de recouvrir. || Terme de maçonnerie. Se dit des joints de pierre qui ne sont pas apparents. || On dit aussi des cloisons et des pans de bois qui sont enduits ou ravalés en plâtre, qu'ils sont recouverts.

RECOUVRABLE (re-kou-vra-bl'), *adj.* Terme de finance. Qui peut être recouvré. Deniers non recouvrables.

— HIST. XVIe s. Recouvrable, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Recouvrer*.

RECOUVRANCE (re-kou-vran-s'), *s. f.* Vieux mot qui signifiait action de recouvrer, secours. Usité seulement dans cette locution : Notre-Dame de Recouvrance.

HIST. XIe s. Mort il l'abat sans nulle recuvrance, *Ch. de Rol.* CCLXIV. || XIIIe s. Isle de Cret, Corse et Sezile, Chypre, douce terre et douce isle, Où tuit avoient recouvrance, RUTEB. 102. || XVe s. Ne voyez-vous autre façon pour la recouvrance de la santé de madame? LOUIS XI, *Nouv.* XXI.

— ÉTYM. *Recouvrer*.

† **RECOUVRANT, ANTE** (re-kou-vran, vran-t'), *adj.* Qui recouvre. Enduits cohérents et recouvrants. || Terme de minéralogie. Couche recouvrante, couche qui est venue se déposer sur des couches plus anciennes qu'elle. || Se dit d'une coquille univalve qui est conique et sans spire proprement dite.

— ÉTYM. *Recouvrir*.

RECOUVRÉ, ÉE (re-kou-vré, ée), *part. passé* de recouvrer. Acquis de nouveau. Tout le veut; mon cœur, mon devoir, mon bonheur conservé, ma raison recouvrée, mon état, mon mari, mes enfants, moi-même, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. || Proverbe. Pour un perdu, deux recouvrés.

1. **RECOUVREMENT** (re-kou-vre-man), *s. m.* || 1° Action de recouvrir; résultat de cette action. Leur recouvrement [de couches de charbon] par la terre qui leur servait de toit les a préservées de l'inflammation qu'aurait produite le contact de la lave en fusion, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 170. Le recouvrement des terrains cultivables de l'Égypte par les sables stériles de la Libye qu'y jette le vent d'ouest, est un phénomène de même genre que les dunes, CUVIER, *Révolutions*, p. 166. || 2° Partie d'une pierre, d'une tuile, etc. qui couvre un joint, une entaille. || S'emploie d'une manière analogue en histoire naturelle. Les pennes sont recouvertes, à leur insertion, de plumes plus petites, posées en recouvrement pour les fortifier et arrêter le passage de l'air, BERN. DE ST-P. *Harmon. liv.* II, *anim.* || 3° Terme de maçonnerie. Enduit de plâtre sous lequel on a latté et qui sert à couvrir les faces visibles d'une pièce de charpente. || Faire en plomb le recouvrement d'une partie de toit, c'est y mettre de nouvelles tables et enlever les anciennes. || 4° Plaque de cuivre qui recouvre l'objectif d'une lunette d'approche. || Montre à recouvrement, montre qui a une sorte de rebord qui la recouvre. || Recouvrement du tiroir, avance du tiroir qui règle l'admission de la vapeur dans le cylindre d'une machine.

— ÉTYM. *Recouvrir*.

2. **RECOUVREMENT** (re-kou-vre-man), *s. m.* || 1° Action de recouvrer ce qui pouvait être perdu. Recouvrement de titres, de pièces. Le recouvrement de la santé, des forces. Ils appellent le peuple au recouvrement de la liberté, D'ABLANC. *Arr.* I, 4. || 2° Perception, recette de deniers dus. Je ne suis point assurément de l'avis des sots et des ignorants qui pensent que les chevaliers romains, chargés du recouvrement des impôts publics, n'étaient pas des citoyens nécessaires et estimables, VOLT. *Lett. à M. d'Agencourt*, 17 déc. 1770. Le mari s'est chargé du recouvrement des rentes; la femme en dirige l'emploi; et c'est dans l'harmonie qui règne entre eux qu'est la source de leur richesse, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. || 3° *Au plur.* Créances d'une étude ou d'une maison de commerce, d'un percepteur sur les imposés. Ce notaire a vendu son étude et ses recouvrements.

— HIST. XIe s. Ambure [tous deux] [il] ocit sans nul recœvrement, *Ch. de Rol.* CXXIII. || XIIe s. E! Gautier, sire, por Dieu omnipotent, Nos cinq espées te sont ci en present; Nos n'i arons mais nul recovrement, *Raoul de C.* 210. || XVIe s. La conservation et recovrement de la santé, PARÉ, XXIV, 53.

— ÉTYM. *Recouvrer*; provenç. *recobramen*; anc. espagn. *recobramiento*; portug. *recobramento*; ital. *ricuperamento*.

RECOUVRER (re-kou-vré), *v. a.* || 1° Rentrer en possession de ce qu'on a perdu. Viens, suis-moi; va combattre, et montrer à ton roi Que ce qu'il perd au comte il le recouvre en toi, CORN. *Cid*, III, 6. Ainsi mon père Eson recouvra sa jeunesse, ID. *Médée*, I, 1. [Maurice] Tu recouvres deux fils pour mourir après toi, Et je n'en puis trouver pour régner après moi, ID. *Héracl*, IV, 4. Depuis qu'il [Tobie] eut recouvré la vue, il vécut quarante-deux ans, SACI, *Bible*, *Tobie*, XIV, 1. Tu peux recouvrer mon estime, RAC. *Alex.* IV, 3. Par le crédit de Mécène et de Pollion, tous deux protecteurs des gens de lettres, il [Virgile] recouvra son champ, et fut remis en possession de son patrimoine, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, II, 2. L'attachement et les soins gagnent les cœurs; mais ils ne les recouvrent guère, J. J. ROUSS. *Ém.* V. La difficulté qu'ont les aveugles à recouvrer les choses égarées, les rend amis de l'ordre, DIDER. *Lett. sur les aveug.* Un insolent ministre [Alberoni] fit manquer à l'Espagne l'occasion de recouvrer Gibraltar, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 261. Il [un soldat français que les Anglais au Canada trouvèrent glacé de froid] recouvre assez de voix pour dire qu'une armée de dix mille Français est aux portes de la place [Québec], et il meurt, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 22. Je recouvrais à la fois la raison et le courage, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. II, p. 210, dans POUGENS. || Absolument. Un État n'est proprement riche que par les denrées qui se consomment pour se reproduire, et qui se reproduisent pour se consommer; voilà l'image de notre bonheur : manquer et recouvrer, manquer et recouvrer encore, et ainsi tant que nous vivrons, CONDIL. *Hist. anc.* III, 24. || 2° Il se dit quelquefois de ce qui vient entre les mains. N'importe que cet

auteur [Viguier] se soit trompé dans la date et dans quelques autres circonstances de l'histoire, il n'avait pas vu les actes qu'on a recouvrés depuis, BOSS. *Var.* XI, 23. Enfin Aristote n'était pas connu à Rome, parce que ses ouvrages n'avaient pas encore été recouvrés, CONDILL. *Hist. anc.* XI, 5. || 3° Toucher une somme due, faire la levée des impôts. Recouvrer les contributions. || 4° Terme de marine. Recouvrer une manœuvre, la tirer dans le vaisseau.

— REM. Il faut se garder de confondre *recouvrer* et *recouvrir*, c'est-à-dire d'employer *recouvrir* au lieu de *recourrer*. Cette faute est dans Malherbe : N'y en a-t-il pas eu qui, pour être tombés en cœur de l'hiver dans une rivière, ont recouvert leur santé, que toutes les drogues des apothicaires ne leur avaient su rendre ? MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 8. Cette faute était fréquente du temps de Vaugelas et au XVI° siècle.

— HIST. XI° s. De ses mellurs que il put recuvrer, *Ch. de Rol.* XXVI. || XII° s. Li fiz Geofroi d'Anjou recovra sa vertu, *Ronc.* p. 196. E s'à sun enemi [de Dieu] vus turnez e pernez, Jà n'aureiz mais s'amur tant cum vivre porrez, Ne sa grace à nul jur jà ne recoverrez, *Th. le mart.* 133. Mors est li quens [le comte], n'a nul recovrier, *R. de Cambrai*, 6. Lez lui fist un penon porter, Où lor gent puissent recouvrer [se réunir], *Roman de Rou*, ms. p. 206, dans LACURNE. || XIII° s. Mais demorez [dans la terre sainte], si ferez grant vigor, Tant que France ait jà recovré s'onor [son honneur], QUESNES, *Romanc.* p. 101. Par Grece ert [sera] recovrée la sainte terre d'outremer, se jamais est recovrée VILLEH. LII. Li bois recovrent leur verdure, Qui sunt sec tant cum yver dure, *la Rose*, 53. Se tu pues [peux] encore tant vivre Que d'amors te voies delivre, Le tens qu'auras perdu plorras, Mès recovrer ne le porras, *ib.* 4640. Et puis qu'il avoit l'une de ces voies prises, il ne les pooit pas lessier por recouvrer à une des autres voies, BEAUM. LX, 3. Encor y puet on bien greigneur [plus grand] amor trover; Car il [Jésus] se volt faire homme pour homme recovrer, J. DE MEUNG, *Test.* 128. Guys feri [frappa] Erârt un trop merveilleus coup, et eust tantost recouvré l'autre [frappé un second coup], se il ne l'eust recongneu à la vois, DU CANGE, *recuperare.* || XV° s. Il envoya ses lettres et ses messages partout où il cuidoit recouvrer de bons compagnons, FROISS. I, I, 29. Le roi et son conseil ne purent sitost recouvrer de tant d'argent que les chevaux montoient.... ID. I, I, 44. On ne trouve rien sur le pays [d'Écosse] : à grand peine y recuevre l'on du fer pour ferrer les chevaux, ID. II, II, 228. || XVI° s. Gentille Agnès plus d'honneur tu merites, La cause estant de France recouvrer, Que ce que peut dedans un cloistre ouvrer Close nonnain ou bien devot hermite, FRANÇOIS I^er^, *Vers sur un portrait d'Agnès Sorel.* De venaison, l'on ne peut tant soubdain recouvrir, fors unze sangliers.... RAB. *Garg.* I, 37. La parolle recouverte, elle parla tant et tant que son mary retourna au medicin pour remede de la faire taire, ID. *Pant.* III, 34. Ilz faisoient couvrir leurs chiennes, et leurs juments par les plus beaux chiens et les meilleurs estalons qu'ils pouvoient recouvrer, AMYOT, *Lyc.* 30. Si d'adventure il perdoit, il taschoit à se recouvrer et à remplir ses pertes par autres nouvelles entreprises, ID. *Pyrrh.* 69. Soigneux, à fort grande despense, de recouvrer des hommes suffisants en tout genre de sciences, qu'il tenoit continuellement autour de luy, MONT. I, 144.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *recobrar* ; ital. *recuperare* ; du lat. *recuperare*, qui, d'après Corssen, *Ausspr.* 2° édit. p. 334, vient de *cuprus*, mot latin indiqué par Varron comme signifiant bon : *recuperare* serait rendre de nouveau bon, valable, restituer ; d'où le nom des juges *recuperatores*, qui font recouvrer une chose contestée.

RECOUVRIR (re-kou-vrir), *v. a.* Il se conjugue comme couvrir. || 1° Couvrir de nouveau. Recouvrir de terre les semences. Recouvrir un toit. || 2° Il se dit quelquefois simplement pour couvrir. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font retirer pour en manger, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 94. || 3° Fig. Cacher sous des apparences. Recouvrir de beaux prétextes une mauvaise action. || 4° Se recouvrir, *v. réfl.* Se dit des plaies faites aux arbres lorsqu'elles se cicatrisent. || Le temps se recouvre, il se couvre, il s'obscurcit de nouveau.

— REM. L'usage, au XVII° siècle, avait tellement confondu recouvert et recouvré que Ménage admettait qu'on pouvait se servir indifféremment de l'un ou de l'autre avec le sens de recouvré; et Bouhours dit : « *Recouvrir* ne se met jamais pour *recouvrer*, quoique *recouvert* se mette souvent pour *recouvré*.» Heureusement le bon usage a fini par remédier à un pareil abus, et aujourd'hui il n'est plus permis de confondre *recouvert* et *recouvré*.

— HIST. XIII° s. Il la recuevrent chaut et de gris et d'ermin, *Berte*, LV. || XVI° s. Quand l'un d'entre eulx [éléphants] se treuve prins dans certaines fosses qu'on leur prepare, et les recouvre l'on de menues brossailles pour les tromper.... MONT. II, 176.

— ÉTYM. *Re*..., et *couvrir* ; wallon, *rikovri*, *rakovri* ; prov. *recobrir* ; anc. cat. *ricobrir* ; ital. *ricoprire.*

RECRACHÉ, ÉE (re-kra-ché, chée). *part. passé.*

RECRACHER (re-kra-ché), *v. a.* Cracher de nouveau. Il crachait et recrachait. Il recrache du sang. || Rejeter ce qu'on avait dans la bouche. Recrache ce morceau.

— HIST. XVI° s. Après que tout le monde eut sonorement et theologalement toussy, craché et recraché, pour l'ouyr plus attentivement.... *Sat. Mén.* p. 65.

— ÉTYM. *Re*..., et *cracher.*

† **RECRAN** (re-kran), *s. m.* Ancien terme de marine, synonyme de crique.

— ÉTYM. Probablement *re*..., et *cran*, entaille.

RÉCRÉANCE (ré-kré-an-s'), *s. f.* || 1° Terme de droit canon. Jouissance provisionnelle des revenus d'un bénéfice en litige. || 2° Lettres de récréance, lettres remises à un ambassadeur pour les présenter au souverain d'auprès duquel on le rappelle; et aussi lettres qu'un prince donne à l'ambassadeur ou ministre rappelé d'auprès de lui pour les remettre au prince qui le rappelle. Le nonce Delini ne put avoir ni audience de congé, ni même audience secrète, ni lettres de récréance, ST-SIM. 74, 211.

— HIST. XIII° s. Recreance, si est r'avoir ce qui fu pris por donner seurté de remettre le en le [la] main du preneur, BEAUM. LIII, 2. Li bateres doit estre pris et tenus sans recreance fere, dusqu'à tant c'on voie que par le [la] dite bature il n'i ait point de peril de mort, ID. XXX, 17. || XVI° s. En simple saisine ne se fait aucun retablissement, ains un simple ajournement; et n'y a lieu de recreance ni sequestre, LOYSEL, 764.

— ÉTYM. Bas-lat. *recredentia* ; du bas lat. *recredere*, ancien franç. *recroire*, qui signifie croire, confier, remettre de nouveau; de *re*..., et *croire.*

RÉCRÉATIF, IVE (ré-kré-a-tif, ti-v'), *adj.* Qui récrée, divertit. Lecture récréative. Homme récréatif. Casser les vitres, les miroirs ; rompre, briser les meubles; mettre le feu à la maison; il y a cent petites choses récréatives comme cela, BARON, *Coquette et fausse prude*, V, 2.

— HIST. XVI° s. Les dames mesme ne se purent garder de rire, auxquelles il s'attacha d'autres propos recreatifs, MARG. *Nouv.* XI. Quoyqu'il fust gay et recreatif en compagnie.... AMYOT, *Démét.* 3. Les peintres broyent des couleurs plaisantes et recreatives, ID. *Com. discern. le flatt.* 19.

— ÉTYM. *Récréer.*

RÉCRÉATION (ré-kré-a-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Ce qui, interrompant le travail, en délasse. Il faut donner à l'esprit des moments de récréation. Il y a des récréations et des divertissements dans la vie de plus d'une espèce, BOURDAL. 2° *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 119. || Par extension. Je pris goût à cette récréation des yeux [l'étude des plantes] qui dans l'infortune repose, amuse, distrait l'esprit et suspend le sentiment des peines, J. J. ROUSS. 7° *promen.* || 2° L'heure de récréation, de la récréation, ou, simplement, la récréation, temps accordé aux élèves d'un pensionnat, aux pensionnaires d'une communauté, et, en général, à un enfant, pour jouer, se reposer. A vos heures de récréation vous lui enseignerez les petites choses que son âge la rend susceptible d'apprendre, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, p. 7, dans POUGENS. || Cet écolier, ce religieux est à la récréation, en récréation, il est avec les autres pendant le temps de la récréation. || On dit de même : les élèves sont en récréation. || 3° *Au plur.* Nom donné à quelques ouvrages où l'on tire des sciences certaines opérations récréatives. Les récréations mathématiques. Un livre de récréations arithmétiques adressé à M. de Tournon, où il [Méziriac] enseigne toutes les subtilités qu'on peut faire dans les jeux par les nombres, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Méziriac.*

— SYN. RÉCRÉATION, DIVERTISSEMENT. Le divertissement fait diversion, arrache à des préoccupations ; il est vif, animé, bruyant; on le prend par plaisir, non par besoin. Les récréations sont des intervalles pour des gens fatigués qui ont besoin de se refaire, et qui doivent bientôt se remettre à l'œuvre.

— HIST. XIII° s. Eûmes pain et iauwe à nonne, Sans autre recreation, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 229. || XIV° s. Repos et recreation, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. [St Louis envoie demander à ceux de Cagliari] que les malades de son ost peussent prendre recreation au chastel, *Chron. de St-Denis*, t. II, f° 90, dans LACURNE. || XV° s. [La veille de la bataille de Crécy Philippe de Valois pria au souper tous les hauts princes qui adonc estoient dedans Abbeville....]et fut ce soir en grant recreation et en grant parlement d'armes.... FROISS. I, I, 283. Ha! vierge, com beneûrée Recreation [reconfort] ay eû De ce que ci vous ay veû ! *Mystère de Bart. et Josaph.* dans GUI DE CAMBRAI, p. 413. || XVI° s. Il fut question de faire des jeux de recreation [petits jeux], par l'avis mesme de la jeune vefve, DESPER. *Contes*, LXVI. Et cependant luy s'en alla visiter la Grece, en se donnant une recreation honorable, AMYOT, *P. Æm.* 46.

— ÉTYM. Prov. *recreacio* ; espagn. *recreacion* ; ital. *recreazione* ; du lat. *recreationem*, de *recreare*, récréer.

† **RÉCRÉATIVEMENT** (ré-kré-a-ti-ve-man), *adv.* D'une manière récréative.

— HIST. XVI° s. Recreativement, COTGRAVE.

† **RÉCRÉDENTIAIRE** (ré-kré-dan-si-ê-r'), *s. m.* Celui qui obtient la récréance d'un bénéfice.

— ÉTYM. Bas-latin, *recredentia* (voyez RÉCRÉANCE).

RECRÉÉ, ÉE (re-kré-é, ée), *part. passé* de recréer. Créé de nouveau. Une charge supprimée, puis recréée.

RÉCRÉÉ, ÉE (ré-kré-é, ée), *part. passé* de récréer. Récréé par une agréable musique.

RECRÉER (re-kré-é), *v. a.* Il se conjugue comme créer. Créer de nouveau ; donner une nouvelle existence. La création et le déluge étant passés, et Dieu ne devant plus détruire le monde non plus que le recréer, PASC. *Pens.* XV, 1, édit. HAVET. Avec une souveraineté de peu d'étendue, les Médicis enrichirent Florence de grands monuments, et recréèrent tous les arts du dessin, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 516.

— REM. Il ne faut pas confondre recréer avec récréer, bien que ce soient des doublets étymologiques du latin *recreare.*

— ÉTYM. Lat. *recreare*, de *re*, et *creare*, créer.

RÉCRÉER (ré-kré-é), *v. a.* Il se conjugue comme créer. || 1° Ranimer comme par une seconde existence. Le vin récrée les esprits. Le soleil dissipe la nue, Récrée et puis pénètre enfin le cavalier, LA FONT. *Fabl.* VI, 3. Je suspendais mon application, et je récréais mes yeux avec de la musique, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Le vert récrée la vue, il fait plaisir à la vue. || 2° Par extension, délasser du travail par quelque amusement. Il faut des jeux qui récréent, et qui ne fatiguent pas l'esprit. Les chagrins ne sauraient faire impression sur toi ; chaque instant te montre des choses nouvelles ; tout ce que tu vois te récrée et te fait passer le temps sans le sentir, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. || 3° Se récréer, *v. réfl.* Prendre de la récréation, se distraire. Il faut que l'esprit se récrée de temps en temps.

— HIST. XIV° s. Et teles delettacions ont ceulx qui querent eulz refere ou recreer pour oster deffaute et indigence, ORESME, *Eth.* 224. || XVI° s. Pantagruel, quelque jour, pour se recreer de son estude, se pourmenoyt vers les faulxbourgs Saint-Marceau, RAB. *Pant.* II, 16. Cest appetit de varieté ne se peult mieulx recreer [satisfaire] que en l'histoire, AMYOT, *Préf.* XIII, 42. Quand il se vouloit un peu recreer et reposer, il passoit son temps à composer des livres, ID. *Caton*, 51.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *recrear* ; ital. *ricreare* ; du lat. *recreare* (qui, entre autres, a aussi le sens de réjouir), de *re*, et *creare*, créer.

RÉCRÉMENT (ré-kré-man), *s. m.* || 1° Se dit des impuretés mêlées à diverses substances. Il y a près de Saint-Étienne en Forez une mine de charbon qui brûle depuis plus de cinq cents ans, auprès de laquelle on avait établi une manufacture pour tirer de l'alun des récréments de cette mine brûlée, BUFF. *Min.* t. II, p. 319. || 2° En physiologie, humeur qui, après avoir été séparée du sang par un organe sécréteur, est reportée dans le sang par la voie de l'absorption.

— ÉTYM. Lat. *recrementum*, ordure, excrément, de *re*, et *cernere*, séparer (voy. EXCRÉMENT).

RÉCRÉMENTEUX, EUSE (ré-kré-man-teû, teû-z'), *adj.* Synonyme de récrémentitiel.

RÉCRÉMENTITIEL, ELLE (ré-kré-man-ti-si-èl, è-l'), *adj.* Terme de physiologie. De récrément. Humeurs récrémentitielles.

† **RECRÊPER** (re-krê-pé), *v. a.* Crêper de nouveau. Cheveux recrêpés.

— HIST. XIII^e s. Sus ce flueve, que ge ne mente, Zephirus nule fois ne vente, Ne ne li recrespit [soulève] ses undes, Qui moult sunt laides et porfondes, *la Rose*, 6059. || XVI^e s. Fay luy premier [d'abord] les cheveux ondelez, Serrez, retors, recrespez, annelez, RONS. 119.

— ÉTYM. *Re...*, et *crêper*.

RECRÉPI, IE (re-kré-pi, pie), *part. passé* de recrépir. Mur recrépi. || Fig. et familièrement. Sa fadeur naturelle [de Dangeau], entée sur la bassesse du courtisan et recrépie de l'orgueil du seigneur postiche, fit un composé que combla la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare, ST-SIM. 39, 198. Toujours refaite, étagée et recrépie de siècle en siècle par des métaphysiciens irlandais ou espagnols, elle [la scolastique] se soutint à peu près jusqu'à la découverte du nouveau monde, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 13.

† **RECRÉPIMENT** (re-kré-pi-man), *s. m.* Synonyme de recrépissage. Les réparations à faire aux âtres, contre-cœurs, chambranles et tablettes de cheminées, au recrépiment du bas des murailles des appartements et autres lieux d'habitation, à la hauteur d'un mètre, *Code Nap.* art. 1753.

RECRÉPIR (re-kré-pir), *v. a.* || 1° Crépir de nouveau. Recrépir une muraille. || Fig. [Vous dites à chaque génération] : Recrépis le vieux mur écroulé sur ta race, LAMART. *Harm.* IV, 13. || 2° Par extension. Recrépir un visage, en cacher les rides à l'aide du fard. Une pommade du Pérou qui rend le teint uni comme un miroir, et recrépit les trous de la petite vérole, DANCOURT, *l'Opér. Barry, prol.* sc. 4. || 3° Fig. Donner à un ouvrage de littérature un remaniement qui en masque quelques défauts comme fait le recrépissage d'un mur. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'en recrépissant ce vieux genre subalterne [Arlequin et Scaramouche], l'auteur prétend avoir ressuscité le bon comique de Molière, LAHARPE, *Correspond.* t. III, p. 189. Lemierre.... a voulu recrépir un Térée qui était tombé, ID. *ib.* t. V, p. 351. || Recrépir une vieille histoire, un conte, les rajeunir, leur donner une forme nouvelle. || 4° Fig. Recrépir quelqu'un, lui donner quelque fortune, quelque lustre. Saint-Hérem avait été grand louvetier, et avait vendu à Heudicourt pour le recrépir, ST-SIM. 97, 26. || 5° Fig. Masquer, cacher. La dissimulation farde les amitiés nouvelles, et recrépit les vieilles haines, DUFRÉNY, *Double veuvage*, III, 2.

— ÉTYM. *Re...*, et *crépir*.

† **RECRÉPISSAGE** (re-kré-pi-sa-j'), *s. m.* Action de recrépir.

† **RECREUSER** (re-kreû-zé), *v. a.* Creuser de nouveau. || Creuser plus avant.

— HIST. XVI^e s. Recreuser, COTGRAVE.

† **RECRIER** (re-kri-é), *v. n.* Il se conjugue comme crier. Crier une seconde fois.

— ÉTYM. *Re....*, et *crier*.

RÉCRIER (SE) (ré-kri-é), *v. réfl.* Il se conjugue comme crier. || 1° Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend, qui frappe, qui plaît. Le galant se récrie Comme la dame était jeune et jolie, LA FONT. *Confid.* J'enrage de voir de ces gens.... qui, dans une comédie, se récrieront aux méchants endroits, et ne branleront pas à ceux qui sont bons, MOL. *Critique*, 6. On ne vous demande pas.... de vous récrier : c'est un chef-d'œuvre de l'esprit, LA BRUY. I. À peine ouvrait-il la bouche, que tout le monde se récriait pour admirer ce qu'il allait dire, FÉN. *Tél.* XIV. Tous les vieillards qui avaient connu Pisistrate se récriaient sur la ressemblance [de Périclès avec lui], P. L. COUR. *Lett.* II, 328. || Absolument. Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue ; Un flatteur aussitôt cherche à se récrier ; Chaque vers qu'il entend le fait extasier, BOIL. *Art p.* I. Pour sa figure, il n'y avait pas de quoi se récrier, HAMILT. *Gramm.* 6. || Avec ellipse du pronom personnel. Ce palais, ces meubles, ces jardins, ces belles eaux vous enchantent, et vous font récrier d'une première vue sur une maison si délicieuse, LA BRUY. VI. || 2° Réclamer, protester contre quelque chose. ...Il a tort en effet, Et vous vous êtes là justement récriée, MOL. *F. sav.* V, 4. Ceux qui se récriaient contre un scandale si public, HAMILT. *Gramm.* 11. || 3° Terme de chasse. Redoubler de voix, en parlant des chiens relançant l'animal qui les avait mis en faute. Les chiens se récrient.

— ÉTYM. *Re....*, et *écrier*.

† **RÉCRIMINATEUR, TRICE** (ré-kri-mi-na-teur, tri-s'), *adj.* Qui récrimine. Quelques-uns d'entre eux [enfermés dans les maisons de santé], caractères récriminateurs et acrimonieux, pour lesquels la plainte est un besoin de nature, SUIN, *Rapport au Sénat, Monit. univ.* 3 juill. 1867, p. 857, 3^e col.

RÉCRIMINATION (ré-kri-mi-na-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* Reproche qu'on oppose à un autre reproche. Il était malaisé de lui répondre [à Luther, contre Zwingle] ; aussi ne lui répondit-on à Zurich que par une mauvaise récrimination, BOSS. *Var.* 2. Il me suffit de remarquer qu'une récrimination n'est pas une apologie, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 4. || Terme de rhétorique. Figure par laquelle on rétorque une accusation.

— ÉTYM. *Récriminer*.

RÉCRIMINATOIRE (ré-kri-mi-na-toi-r'), *adj.* Qui contient une récrimination. Plainte récriminatoire.

RÉCRIMINER (ré-kri-mi-né), *v. n.* Répondre à des accusations par d'autres accusations. Récriminer contre quelqu'un. Récriminer n'est pas se justifier ; mais celui qui, pour toute défense, ne sait que récriminer à faux, a bien l'air d'être seul coupable, J. J. ROUSS. *Lett. à l'arch. de Par.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. Il sembleroit que je vous voulsisse souspeçonner.... et recriminer de ne croire pas.... MONT. IV, 217.

— ÉTYM. Lat. *re*, et *criminari*, accuser, de *crimen* (voy. CRIME).

RÉCRIRE (ré-kri-r'), *v. a.* Il se conjugue comme écrire. || 1° Écrire de nouveau ce qui est déjà écrit. Pour moi, s'il fallait, quand je vous ai écrit, récrire une aussi grande lettre, je vous l'ai déjà dit, je m'enfuirais, SÉV. 537. || 2° Rédiger de nouveau. Ce morceau n'est pas bien écrit ; il faudra le récrire. La pièce est certainement réparée à neuf, et récrite d'un bout à l'autre, GRIMM, *Correspond.* t. I, p. 133, dans POUGENS. || 3° *V. n.* Écrire une nouvelle lettre. Vous lui avez écrit ; il faut récrire. Le duc, n'étant pas satisfait, récrivit fortement à ce sujet, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 411. || Faire réponse par lettre. Il m'a écrit, il faut que je lui récrive. Je les ai écrites [les lettres à Racine], la plupart avec la même rapidité que je vous écris celle-ci, et sans savoir souvent où j'allais ; M. Racine me récrivait de même, et il faudrait aussi ravoir les siennes, BOIL. *Lett. à Brossette*, XXVI. || Fig. Il ne sait à qui en récrire, se dit d'un homme embarrassé dans ses affaires.

— HIST. XIII^e s. Li reis lor rescrit que s'il eussent bien entendu la meniere de la priere, qu'il ne se fussent jà mervillié.... *Livre de jostice*, p. 17. || XV^e s. De ces nouvelles fut le roi anglois joyeux, et rescripvit au dit marquis que.... FROISS. I, I, 76. Si luy en rescripvit le roy par plusieurs fois, COMM. V, 17.

— ÉTYM. Lat. *rescribere*, de *re*, et *scribere*, écrire.

RÉCRIT, ITE (ré-kri, kri-t'), *part. passé* de récrire. Une page récrite.

†**RECROBILLER (SE)** (re-kro-bi-llé, *ll* mouillées), *v. réfl.* Se retirer, se contracter, en parlant du parchemin, du papier, etc. Les feuilles se recrobillent par la chaleur. || Fig. Regimber, résister. Le maréchal de Noailles, le plus valet de tous les hommes, ne laissa pas de se recrobiller, ST-SIM. 196, 119.

— HIST. XIII^e s. Recorbillées et croçues Avoit les mains icele ymage, *la Rose*, 186.

— ÉTYM. *Recrobiller* ou *recorbiller* a probablement pour radical *courbe*, avec *re*.

† **RECROISER** (re-kroi-zé), *v. a.* || 1° Croiser de nouveau. || Fig. Recroiser ses pattes, cesser d'agir. Je pleure que les pattes de Monsieur de Carcassonne soient recroisées : eh ! mon cher beau seigneur, encore un petit effort, ne les recroisez pas sitôt, achevez votre ouvrage [il s'agit d'une aile qu'il avait promis de bâtir au château de Grignan], SÉV. 17 juill. 1689. || 2° Fig. Faire un nouveau croisement entre des espèces, des races. Les métis actuels [dans l'Amérique du Sud], incessamment recroisés avec la souche supérieure, s'éloignent de plus en plus de leurs caractères mixtes originels, PERIER, *Mém. de la soc. d'anthrop.* t. II, p. 344. || 3° Se recroiser, *v. réfl.* Se couper de nouveau par intersection. Ils [les rayons] se croisent, puis se recroisent de rechef, DESC. *Dioptr.* VIII.

† **RECROISETÉ, ÉE** (re-kroi-ze-té, tée), *adj.* Terme de blason. Se dit d'une croix dont chaque branche est terminée par une autre petite croix.

— HIST. XV^e s. Le premier jour vint le conte Hostindon en très bel estat, qui aussi fist mettre sa banniere semée de croisettes d'or recroisetées aux longs pieds, *J. de Saintré*, 64.

— ÉTYM. *Re....*, et *croisette*.

RECROÎTRE (re-kroî-tr'), *v. n.* Il se conjugue comme croître. Croître, pousser de nouveau. L'herbe coupée recroît plus drue. || Devenir plus grand de nouveau. Cassini remarqua que la durée des éclipses d'un même satellite [de Jupiter] était variable : elle décroissait pendant trois années, et mettait trois autres années à redevenir la plus longue, puis décroissait et recroissait dans l'autre demi-révolution de Jupiter, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 332 || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer l'acte : L'herbe a recru ; avec *être* quand on veut marquer l'état : L'herbe est recrue.

— HIST. XIII^e s. Le diluve qui noia Fors Noé, qui eschapa, Dont par lui s'aresona, Recrut et recomença Li mondes des lors en cha, *Hist. litt. de la France*, t. XXIII, p. 669. L'endemain se recrurent d'une route [troupe] de serjans à cheval, VILLEH. CXLI. || XV^e s. Tout se destruit, comment puet il recroistre ? Vray pape n'est n'empereur en l'eglise, E. DESCH. *Poesies mss.* f° 326. || XVI^e s. Et souventesfois on n'avance rien à couper l'ongle [dans l'onyxis], car, recroissant, il fait le semblable mal, PARÉ, XV, 31

— ÉTYM. *Re...*, et *croître*.

RECROQUEVILLÉ, ÉE (re-kro-ke-vi-llé, llée), *part. passé* de recroqueviller. Papier tout recroquevillé.

RECROQUEVILLER (re-kro-ke-vi-llé, *ll* mouillées, et non re-kro-ke-vi-yé), *v. réfl.* Il se dit du parchemin ou du cuir ou substances analogues qui se retirent quand on les approche du feu, ou des feuilles qui se dessèchent par l'effet du soleil. Le caoutchouc, exposé à un feu violent, se ramollit, se fond, se boursoufle, exhale une odeur fétide, se recroqueville comme quelques matières animales, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 40.

— HIST. XVI^e s. Recroquebillé, COTGRAVE.

— ÉTYM. Mot défiguré de *recoquiller*, dit Scheler en y faisant entrer l'idée de *croc*, chose recourbée, repliée. On trouve aussi *recroquiller*.

† **RÉCROUIR** (ré-krou-ir), *v. a.* Se dit des métaux qu'on a fait recuire. Les parties [de l'acier] qui ont été les plus récrouies et qui sont par conséquent devenues les plus dures, BUFF. *Min.* t. IV, p. 196.

— ÉTYM. *Re...*, et *écrouir*.

1. **RECRU, UE** (re-kru, krue), *adj.* Excédé de fatigue. Il n'est plus courtisan de la cour si recru, Pour faire l'entendu, qu'il n'ait.... RÉGNIER, *Sat.* X. Des troupes recrues et harassées, PERROT, *Tac.* 296. Il y aura de la différence entre les esprits d'un animal qui aura sa vigueur entière et ceux d'un animal déjà épuisé et recru, BOSS. *Connaiss.* V, 13. Le voilà chasseur s'il tirait bien : il revient de nuit mouillé et recru sans avoir tué, LA BRUY. VII. Elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue, ID. XI.

— HIST. XII^e s. Et s'il vous fait requerre chevage ne treü [tribut], Ne soiomes pour ce maté ne recreü, *Sax.* XXVIII. || XIII^e s. Quant il furent el tertre amont, Li chien sont las, recreü sont, *Ren.* 1258. || XV^e s. Mieux vaut que nous nous defendions de bonne volonté, que, en fuyant comme lasches et recreus, nous soyons pris et deconfits, FROISS. I, I, 327. || XVI^e s. La fortune.... comme si elle en eust esté recreue [de faveurs faites], PASQUIER, *Lett.* VII, 10. On voyoit les autres incontinent recreuz et rompuz du travail, ou bien amolliz et enervez de delices, et luy au contraire invincible de l'un et de l'autre, AMYOT, *Caton*, 10. Les reithres par ces deux furieuses charges avoient fort harassé et quasi recru leurs chevaulx, CARL. VIII, 36. Jamais François ne furent veus recreus de bien faire, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Recreu*, part. de l'anc. verbe *recroire*, bas-latin *recredere se*, (de *re*, et *credere*, croire, confier), se remettre, se rendre, et par conséquent être rendu, las de corps, faible de courage ; comparez ἀπαγορεύω, proprement dire non, et, par suite, être rebuté, harassé. Provenç. *recrezut*, ital. *recreduto*. L'ancienne langue avait aussi le part. présent *recreant*, qui s'est conservé dans le picard : *ercrant*, las. Ce terme énergique avait aussi son substantif, *recreantise*.

† 2. **RECRU** (re-kru), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Ce qui a poussé de nouveau dans une forêt après la coupe sombre. Défendre un taillis contre la dent dévastatrice des bestiaux, qui dévorent le bourgeon et anéantissent le recru, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 317. Pour ne pas briser le recru, qui, dans les bois d'arbres résineux, est extrêmement abondant, ID. *ib.* p. 312.

— ÉTYM. *Re...*, et *cru* 1.

RECRÛ, UE (re-krû, krue), *part. passé* de recroître. Les arbres recrus.

† **RECRUCIFIER** (re-kru-si-fi-é), *v. a.* Crucifier de nouveau. Le maire de Veretz a battu le curé, et, en le battant lui a dit.... que sa messe ne valait rien, que, chaque fois qu'il la disait, il commettait un sacrilége et recrucifiait Jésus-Christ, P. L. COUR. *Gaz. du vill.* n° 4.

— ÉTYM. *Re...*, et *crucifier* ; lat. *recrucifigere*.

† **RECRUDESCENCE** (re-kru-dè-ssan-s'), *s. f.*

Terme de médecine. Retour des symptômes d'une maladie, avec une nouvelle intensité, après une rémission momentanée. || Par extension, recrudescence du froid. || Fig. La recrudescence des troubles civils.

— ÉTYM. Lat. *recrudescere*, devenir plus violent, de *re*, et *crudescere*, s'irriter, de *crudus*, dur, cruel, proprement cru (voy. CRU 2).

RECRUE (re-krue), *s. f.* || 1° Nouvelle levée de soldats pour remplacer ceux qui manquent. La recrue de 502 soldats est arrivée à Calais deux jours après que j'en suis parti, *Corresp. de Colbert, Lett.* 175. Il y a quinze jours que je devrais avoir amené la recrue au régiment, et nous n'avons pas encore la moitié de nos gens, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 1. Des troupes de recrue ni disciplinées ni complètes étaient au centre, VOLT. *Louis XIV*, 20. Claude doit partir pour suivre la recrue, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 40. || Fig. Les hommes étant destinés pour réparer les ruines que l'orgueil de Satan a faites dans le ciel, c'est une sage dispensation d'envoyer les anges à notre secours, afin qu'ils travaillent eux-mêmes aux recrues de leurs légions, en ramassant cette nouvelle milice qui doit rendre leurs troupes complètes, BOSS. *Sermons, Anges gardiens*, 1. || 2° Il se dit des soldats de nouvelle levée, nouveaux soldats. Armée de recrues. Un vieux soldat parvenu par son courage ou plutôt par sa patience à l'emploi de sergent dans sa compagnie vint faire des recrues à Madrid, LESAGE, *Diabl. boit.* ch. 7. Le bruit continuel de décharge d'armes à feu dans l'intérieur de leur ligne [des Russes], ne nous annonçait-il pas qu'une multitude de recrues s'y exerçaient, à la faveur de l'armistice? SEGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Fig. et familièrement. Vous m'avez flatté aussi que l'empereur était dans la voie de perdition; voilà une bonne recrue pour la philosophie, VOLT. *Lett. au roi de Prusse*, 21 nov. 1770. || *Au sing.* La recrue, les soldats de recrue. Il y faisait ses enrôlements et enivrait la recrue, LESAGE, *Diabl. boit.* ch. 7. || 3° Action de lever des hommes pour des recrues. On a cessé la recrue. || Fig. Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : retirez-vous, BOSS. *Sermon sur la mort*, 1. || 4° Fig. Gens qui arrivent dans une compagnie sans y être attendus. C'est un de ces enfants dont la folle recrue Dans la société vient tomber tous les ans, Et lasse tout le monde, excepté leurs parents, GRESSET, *Méch.* II, 1. || Faire la recrue de quelqu'un, l'adjoindre, l'introduire. Il faut que je vous dise que j'ai fait la recrue d'un jésuite; il est venu à Genève.... VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1757.

— HIST. XVI° S. Deux choses firent resoudre de passer le Rosne, l'une pour r'afraichir l'armée de nouvelles recreues.... D'AUB. *Hist.* I, 320. A Artenai ils trouverent une recreue de filles de joie, qui pensoient encores aller au siege, ID. *ib.* II, 103. Les armes de recrue [rechange] estoient 7000 harquebuses et leur fournimens, ID. *ib.* III, 88.

— ÉTYM. *Recrue* est le féminin, pris substantivement, de *recrû*.

RECRUTÉ, ÉE (re-kru-té, tée), *part. passé* de recruter. Des hommes recrutés à la hâte.

RECRUTEMENT (re-kru-te-man), *s. m.* || 1° Action de recruter. Recrutement fait avec une extrême rigueur. Le recrutement de l'armée. La loi du recrutement. || 2° Action de jeter de nouvelles drogues dans la cuve à teindre.

— ÉTYM. *Recruter.*

RECRUTER (re-kru-té), *v. a.* || 1° Lever des gens de guerre. La nécessité de recruter continuellement ses troupes, d'entretenir ses garnisons et les corps d'armée.... tout cela avait coûté à la Suède, pendant le cours de la guerre, plus de 250000 soldats, VOLT. *Charles XII*, 6. Ces misérables restes d'un corps de sept mille hommes qui n'avait jamais été recruté, et qui, aidé de quelques miliciens, de quelques sauvages, avait fait de si grandes choses, furent enfin réduits à capituler, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 22. || 2° Fig. et familièrement. Attirer dans une compagnie, dans une partie. Il recrutait avec ardeur des associés. || Absolument. Quoi! d'indignes enfants de Mars Briguaient une livrée, Quand ma muse éplorée Recrutait pour leurs étendards, BÉRANGER, *Ad. à la gloire.* || 3° Mettre de nouvelles drogues dans la teinture. || 4° Se recruter, *v. réfl.* Recevoir des recrues. Le régiment s'étant recruté. || Fig. Le sénat romain se recrutait parmi les chevaliers. Ce qui prouve que, dès ce temps, Londres, bien loin de suffire à sa population, avait besoin de se recruter tous les ans de plus de la moitié du nombre de ses naissances, BUFF. *Prob. de la vie, Œuv.* t. X, p. 557.

— REM. Recruter est un néologisme qui s'est fait dans le XVII° siècle, comme le montrent les passages suivants : Vous y pourrez apprendre [dans la Gazette de Hollande] certains termes qui ne valent rien, comme celui de recruter, dont vous vous servez; au lieu de quoi il faut dire faire des recrues, RAC. *Lett. à son fils*, 1. Vous me permettrez de vous dire que le mot de recruter est depuis longtemps fort en usage dans les pays étrangers, quand on y écrit ou que l'on y parle français; Lafont, qui a mis les gazettes de Hollande françaises dans la plus haute réputation où elles aient été et qui vivait quelques années avant la guerre de 1672, se servait souvent de ce mot, BAYLE, *Lett. à l'abbé Dubos*, 3 janv. 1697.

— ÉTYM. *Recrue.* Dans le XVII° siècle, *recruter* était, comme on a vu, un néologisme condamné, à cause du *t* qui y est contre l'analogie; aujourd'hui le mot est pleinement accepté, et ce qu'il avait de désagréable s'est effacé par l'usage.

RECRUTEUR (re-kru-teur), *s. m.* Celui qui fait des recrues. || *Adj.* Officier recruteur. || Fig. et poétiquement. Le messager de mort [celui qui appelle les condamnés à mort], noir recruteur des ombres..... Remplira de mon nom ces longs corridors sombres, A. CHÉN. *Iambe* IV.

— ÉTYM. *Recruter.*

† **RECT....** ou **RECTI....** Mot qui en composition signifie droit, et vient du lat. *rectus*, droit, participe passif de *regere*, diriger (voy. RÉGIR).

RECTA (rè-kta), *adv.* Exactement, ponctuellement. Il a payé recta à l'échéance.

— ÉTYM. L'adv. lat. *recta*, tout droit, de *rectus*, droit (voy. RECT...).

† **RECTAL, ALE** (rè-ktal, kta-l'), *adj.* Qui appartient au rectum. Veines rectales.

RECTANGLE (rè-ktan-gl'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a les angles droits. Une figure rectangle. || *S. m.* Un rectangle, un parallélogramme rectangle. Tracer un rectangle. || Produit de deux lignes quelconques de grandeurs différentes.

— ÉTYM. Lat. *rectiangulus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *rectus*, droit (voy. RECT....), et *angulus*, angle.

RECTANGULAIRE (rè-ktan-gu-lê-r'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a la forme d'un rectangle, c'est-à-dire d'un parallélogramme dont les angles sont droits. Solution générale de la question de la propagation uniforme de la chaleur dans une lame rectangulaire, FOURIER, *Inst. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. IV, p. 319. || Coordonnées rectangulaires, celles qui sont perpendiculaires entre elles. || Section rectangulaire du cône, nom que les anciens donnaient à la parabole.

— ÉTYM. *Rectangle.*

† **RECTANGULARITÉ** (rè-ktan-gu-la-ri-té), *s. f.* Forme rectangulaire. Le peu de volume des cristaux bien limpides fait qu'on ne peut jamais, en les polissant, conserver rigoureusement leur rectangularité, BIOT, *Inst. Mém. acad. scienc.* t. III, p. 377.

† **RECTEMBRYÉ, ÉE** (rè-ktan-bri-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a un embryon dont la radicule est droite. || *S. f. pl.* Les rectembryées, nom donné par Candolle à l'une de ses deux grandes divisions de la famille des légumineuses : elle renferme les genres dont la radicule est droite.

— ÉTYM. *Rect...*, et *embryon.*

1. **RECTEUR** (rè-kteur), *s. m.* || 1° Celui qui dirige, régit. Le pape peut être appelé le recteur de l'Église universelle, parce qu'en vertu de sa primauté, il a une inspection générale sur l'Église universelle, DUMARS. *Lib. égl. gall.* part. II, max. 8. || 2° Autrefois, chef d'une université. .....Marchant à pas comptés, Comme un recteur suivi des quatre facultés, BOIL. *Sat.* III. Charles Rollin, ancien recteur de l'université et professeur royal, est le premier homme de l'université qui ait écrit purement en français pour l'instruction de la jeunesse, VOLT. *Temple du Goût.* || 3° Aujourd'hui, chef d'une des académies qui composent l'université de France. Le recteur de l'académie de Bordeaux. || 4° Il se dit dans quelques provinces, particulièrement en Bretagne, du curé d'une paroisse; dans les lieux où le curé d'une paroisse s'appelle recteur, on nomme curé celui qui est dit ailleurs vicaire. Il vint une grande assemblée de recteurs pour assister à la cérémonie de notre chapelle [aux Rochers près Vitré], SÉV. 15 déc. 1675. || 5° Titre que les jésuites donnaient aux supérieurs de leurs colléges. || On donne aussi, dans plusieurs couvents, communautés et hôpitaux, le nom de recteur à ceux qui gouvernent la maison.

— HIST. XIV° S. Suy les diex conduiseurs et retteurs, qui jadis signifierent que ton chief [tête] auroit clarté royal, BERCHEURE, f. 20, *verso.* || XV° S. Le roi manda le recteur et les maistres et docteurs de l'université de Paris, FROISS. II, II, 48. || XVI° S. Les tyrans spirituels, qui contrefont les evesques et recteurs des ames, CALV. *Instit.* 927. Titus fut eleu juge et recteur des jeux, AMYOT, *Flamin.* 23. J'ay veu en mon temps cent artisans, cent laboureurs plus sages et plus heureux que des recteurs de l'université, et lesquels j'aimerois mieulx ressembler, MONT. II, 207. S'il [un testament] est faict durant la maladie, ou par personne qui ne sache signer, sera requis qu'il soit signé du recteur [curé] de la paroisse et d'un notaire, *Coust. génér.* t. II, p. 790.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *rector*; port. *reitor*; ital. *rettore*; du lat. *rectorem*, de *regere* (voy. RÉGIR).

2. **RECTEUR, RECTRICE** (rè-kteur, ktri-s'), *adj.* Qui dirige. || Ancien terme de chimie. Esprits recteurs, les corps que l'on considérait comme le principe et la source de l'odeur dans toutes les substances odorantes. Esprit recteur de lavande. || Terme de zoologie. Pennes rectrices, ou, substantivement, les rectrices, les pennes de la queue qui dirigent le vol.

— ÉTYM. Voy. RECTEUR 1.

† **RECTICORNE** (rè-kti-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les antennes droites.

— ÉTYM. *Rect...*, et *corne.*

† **RECTIFIABLE** (rè-kti-fi-a-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être rectifié. Erreur rectifiable. || 2° Terme de géométrie. Qui peut être rendu équivalent à une ligne droite. Tantôt on trouve que ces suites [des nombres] qui comprennent une infinité de termes ne valent néanmoins qu'un certain terme fini, et alors les courbes qu'elles représentent sont ou rectifiables ou carrables, tantôt.... FONTEN. *Bernoulli.* Il donnait dans le second mémoire l'équation générale des courbes rectifiables, et, dans certains cas, de celles dont la rectification dépend de leur quadrature, CONDORCET, *Bezout.*

† **RECTIFICATEUR** (rè-kti-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui rectifie. || Appareil qui sert à rectifier des liqueurs, à les distiller une seconde fois.

— HIST. XVI° S. Rectificateur, COTGRAVE.

† **RECTIFICATIF, IVE** (rè-kti-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui rectifie. Article rectificatif.

RECTIFICATION (rè-kti-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de rectifier, de rendre droit. La rectification d'une route. || 2° Action de corriger ce qui est fautif. La rectification d'une erreur, d'un compte. Les jugements de rectification seront inscrits sur les registres par l'officier de l'état civil, aussitôt qu'ils lui auront été remis, *Code Nap.* art. 101. || 3° Terme de géométrie. Rectification d'une courbe, opération par laquelle on trouve une ligne droite égale en longueur à la courbe donnée. Les rectifications des courbes, qui ne sont pas encore aujourd'hui fort communes, l'étaient alors beaucoup moins, FONTEN. *Tschirnhaus.* || 4° Terme de chimie. Espèce de distillation par laquelle on purifie les liquides tantôt en en séparant de plus volatils qui les altèrent, tantôt en les volatilisant eux-mêmes pour les isoler des matières fixes qui leur ôtaient leur pureté. Sont exempts de l'accise les alambics et les colonnes distillatoires, servant soit à la distillation, soit à la rectification ; on entend par distillation, la bouillée des matières premières ; par rectification, la bouillée des flegmes, *Loi belge* du 27 juin 1842, *sur les distilleries*, art. 1er, § 2.

— HIST. XIV° S. La rectification des levres d'une plaie, H. DE MONDEVILLE, f° 47. Rectification : nous qui ores sommes, voion toutes les manieres estre defaillables.... ID. f° 102, *verso.*

— ÉTYM. *Rectifier*; provenç. *rectificatio*; espagn. *rectificacion*; ital. *rettificazione.*

RECTIFIÉ, ÉE (rè-kti-fi-é, ée), *part. passé* de rectifier. || 1° Rendu droit. La route rectifiée par les ingénieurs. || 2° Terme de chimie. Épuré. Et chaque fois, avant de mettre le feu sous leurs chaudières, de faire leurs déclarations.... de la qualité des eaux-de-vie qu'ils feront façonner, simples, rectifiées ou esprit de vin, *Déclarat. du roi*, 30 janv. 1717. || Fig. Abondance de ce sang bénin et rectifié qui fait la joie, le jésuite LEMOINE, dans PASC. *Prov.* IX.

RECTIFIER (rè-kti-fi-é), *v. a.* Je rectifiais, nous rectifiions, vous rectifiiez; que je rectifie, que nous rectifiions, que vous rectifiiez. || 1° Rendre droit. Rectifier le tracé d'une route. || Terme militaire. Rectifier un alignement, rendre droit le front d'une troupe dont l'ordre s'est dérangé. A peine eut-elle [la jeune garde] fait quelques pas, que lui-même [Napoléon] lui cria de s'arrêter; toutefois le comte de Lobau la faisait avancer peu à peu, sous prétexte de rectifier des alignements, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 10. || 2° Fig. Redresser, corriger. Et de rectifier le mal de l'action Avec la pureté de notre intention, MOL. *Tart.* IV, 5. Rectifiez votre imagination

sur tout cela : ma jambe n'est ni enflammée ni enflée, SÉV. 4 févr. 1686. Quand quelqu'un de nos sens nous trompe, nous pouvons aisément rectifier ce mauvais jugement par le rapport des autres sens et par la raison, BOSS. *Conn.* III, 8. Tous sortaient plus éclairés d'avec lui [le grand Condé], et rectifiaient leurs pensées ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses, ID. *Louis de Bourbon.* Il est bon de connaître la source des plaisirs dont le goût est la mesure : la connaissance des plaisirs naturels et acquis pourra nous servir à rectifier notre goût naturel et notre goût acquis, MONTESQ. *Goût, Des plaisirs de l'âme.* J'ai réformé cette histoire [de Charles XII] sur le journal militaire de M. Adlerfeld, qui est très-exact, et qui a servi à rectifier quelques faits et quelques dates, VOLT. *Mél. hist. Fragm. sur l'hist.* XI. Daniel, jésuite, historiographe de France, né à Rouen en 1649, a rectifié les fautes de Mézeray sur la première et seconde race, ID. *Louis XIV, Écrivains, Daniel.* || 3° Terme de géométrie. Rectifier une courbe, trouver une ligne droite qui lui soit égale en longueur. || 4° Terme de chimie. Rectifier une liqueur, la rendre plus pure en la distillant de nouveau. Pour rectifier l'éther, on le met d'abord en digestion pendant une à deux heures, avec la 15e ou 16e partie de son poids de pierre à cautère, dans un flacon que l'on agite de temps en temps, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 276, dans POUGENS. || 5° Se rectifier, *v. réfl.* Être redressé, corrigé. Le goût se rectifie par la lecture des bons auteurs. Si vous savez rencontrer le point par où il faut regarder les choses, toutes les inégalités se rectifieront, et vous ne verrez que sagesse où vous n'imaginiez que désordre, BOSS. *1er sermon, 2e sem. de carême*, 1. Il est sans difficulté que cet établissement fera quelque peine la première année; mais, la deuxième, tout se rectifiera et reviendra à cette proportion tant désirée, VAUB. *Dîme*, p. 140.

— HIST. XIVe s. Puis soient eslargis et rectefiés les pulvilles [bourdonnets], H. DE MONDEVILLE, f° 40, *verso.* Ceste ointure rectefie et aide les lieux par où la doleur doit monter en la teste [dans une piqûre de nerfs], LANFRANC, f° 9, *verso.* Il s'en suit que celi qui est liberal donne et face son operacion pour bonne fin, et avecques ce que elle soit rettifiée et moderée par raison, ORESME, *Eth.* 104. Mais, premier, il falloit yssir, Et separer les elemens Et tous les quatre meslemens; Et, pour le mieulx purifier, Chascun à part rectifier, *l'Alch. à nat.* 506. || XVIe s. Au moyen de la soudaine et inopinée joie, les esprits se revigorerent, le sang se rectifia, DESPER. *Contes*, XCI. Eau de vie bien rectifiée, PARÉ, VII, 13.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *rectificar*; ital. *rettificare*; du lat. *rectificare*, de *rectus*, droit (voy. RECT....), et *facere*, faire.

† **RECTIFLORE** (rè-kti-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs droites.

— ÉTYM. *Rect*..., et lat. *flos*, fleur.

RECTILIGNE (rè-kti-li-gne), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Qui est en ligne droite. Le mouvement rectiligne est celui qui se fait en ligne droite; il a toujours lieu dans les mouvements simples, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 72. On aura, à l'instant du milieu de l'éclipse, les distances rectilignes de Jupiter à la terre et au soleil, en parties de la distance du soleil à la terre, LAPLACE, *Expos.* I, 7. || Triangle rectiligne, triangle terminé par des lignes droites, par opposition au triangle sphérique, dont les côtés sont des arcs de cercle. || Cartes rectilignes, par opposition à cartes globulaires ou curvilignes. || 2° Terme de botanique. Qui est allongé en ligne droite et n'offre ni courbures ni sinuosités. || 3° Fig. et néologisme. Qui suit une logique exagérée, qui ne tient compte ni des faits ni des ménagements. Esprit rectiligne. || Qui ne dévie pas des principes. Conduite rectiligne.

— HIST. XIVe s. Figures rectilignes ou angulaires, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Quant les lignes qui contiennent l'angle sont droictes, il se nomme angle rectiligne, FORCADEL, *Éléments d'Euclide*, p. 2.

— ÉTYM. Lat. *rectilineus*, de *rectus*, droit (voy. RECT....), et *linea*, ligne.

† **RECTILIGNEMENT** (rè-kti-li-gne-man), *adv.* En ligne droite, PONCELET, *Rapp. sur les mach. et outils*, t. I, p. 255.

† **RECTINERVE** (rè-kti-nèr-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des nervures droites : telles sont les feuilles des graminées.

— ÉTYM. *Rect*..., et lat. *nervus*, nervure.

† **RECTIROSTRE** (rè-kti-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec droit.

— ÉTYM. *Rect*..., et lat. *rostrum*, bec.

† **RECTISÉRIÉ, ÉE** (rè-kti-sé-ri-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est en série droite. Feuilles rectisériées.

— ÉTYM. *Rect*..., et *série*.

† **RECTITE** (rè-kti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du rectum.

— ÉTYM. *Rectum*, et la finale médicale *ite* indiquant inflammation.

RECTITUDE (rè-kti-tu-d'), *s. f.* || 1° Qualité d'être droit et non courbe. Le soleil, quoique éclipsé, et malgré sa défaillance, ne laisse pas de conserver la rectitude de son mouvement, BOURDAL. dans LAFAYE, *Syn.* Les chemins [chez les Romains] étaient tirés en ligne droite ... des pierres étaient placées de mille en mille, et portaient leur numéro; cette rectitude des lignes, et ces divisions en parties assez petites par rapport à la longueur totale rendaient les mesures itinéraires fort sûres, ROLLIN, dans LAFAYE, *ib.* Les caractères communs à ces quatre familles d'oiseaux sont la longueur du cou et la rectitude du bec, BUFF. dans LAFAYE, *ib.* || 2° Fig. Conformité à la raison, à la règle, au devoir. Rectitude de jugement, d'intention. Mais cette rectitude Que vous voulez en tout avec exactitude, Cette pleine droiture où vous vous renfermez, La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez? MOL. *Mis.* I, 1. Le maréchal de Lorge trouva dans ce mariage une femme adroite pour la cour et ses manéges, qui suppléa à la roideur de sa rectitude, ST-SIM. 112, 217. Son entendement, n'ayant point été courbé par l'erreur, était demeuré dans toute sa rectitude, VOLT. *Ingénu*, 14. Ce fond de rectitude et de bonté morale, qui est la base de la vertu, MARMONTEL, *Mém.* XII.

— REM. Bouhours, *Suite des Rem.* p. 33, dit que rectitude s'entend peu à la cour; mais il ne doute pas qu'il ne s'établisse, ajoutant que l'abbé de Rancé l'emploie souvent, par exemple : Les meilleures intentions ne lui donnent point de rectitude [à une action répréhensible]; et encore : Rentrer dans la rectitude des Pères. Ce mot était, comme on verra par l'historique, beaucoup plus ancien dans la langue que Bouhours ne le supposait; et aujourd'hui l'usage l'a pleinement adopté.

— SYN. DROITURE, RECTITUDE. Ces deux mots ont une étymologie équivalente; *droit*, représentant le latin *directus*. Droiture regarde proprement l'âme, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes et pures. Rectitude a un sens plus étendu; il se dit, non-seulement d'un cœur honnête, mais surtout d'un bon esprit.

— HIST. XIVe s. Eubulie est rectitude de conseil, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Rettitude et faire adroit qui est contraire et opposite à perversité vicieuse, ID. *Eth.* 45. || XVIe s. Celluy qui donne aux bons beatitude Le veult ainsi par sa grand rectitude, J. MAROT, V, 234. Les muscles droits ainsi appellés pource qu'ils descendent selon la rectitude du corps, joint aussi qu'ils ont leurs fibres droites, PARÉ, I, 2.

— ÉTYM. Provenç. *rectetut*; cat. *rectitut*; espagn. *rectitud*; ital. *rettitudine*; du lat. *rectitudinem*, de *rectus*, droit (voy. RECT...).

† **RECTIUSCULE** (rè-kti-u-sku-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est à peu près droit, sans l'être tout à fait.

— ÉTYM. Diminutif du latin *rectus*, droit (voy. RECT....).

RECTO (rè-kto), *s. m.* La première page d'un feuillet; il est opposé à verso, qui est la seconde. Il faut refaire tous les rectos des premiers feuillets.

— ÉTYM. Lat. *recto folio*, à la feuille droite, en face; expression qui vient de ce qu'anciennement chaque feuillet n'ayant qu'un chiffre, il fallait des noms pour désigner le premier et le second.

RECTORAL, ALE (rè-kto-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient au recteur. Autorité rectorale. Les priviléges rectoraux.

— HIST. XVIe s. Roze, recteur de l'université, quittant sa capeluche rectorale.... *Sat. Mén.* p. 12.

— ÉTYM. *Recteur*.

RECTORAT (rè-kto-ra; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Charge, dignité de recteur. || Temps pendant lequel on exerce cette charge. || Étendue de pays soumis à sa juridiction.

— ÉTYM. *Recteur*.

† **RECTORISER** (rè-kto-ri-zé), *v. a.* Anciennement, marquer le parchemin de la marque du recteur de l'université. Tout ce parchemin qui arrive à Paris doit être porté à la halle du recteur de l'université pour y être visité; il y est rectorisé, c'est-à-dire qu'il reçoit la marque du recteur pour preuve de sa bonne qualité, *Dict. des arts et m. Parcheminier.*

— REM. On a dit aussi *rectorier* : Aucun parchemin ....qui ne soit premièrement mené aux Mathurins, pour y être visité et rectorié, *Arrêt du parlement du* 20 *juillet* 1489, dans l'*Hist. de l'Université de Paris*, par JOURDAIN.

† **RECTO-VAGINAL, ALE** (rè-kto-va-ji-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au rectum et au vagin.

† **RECTO-VÉSICAL, ALE** (rè-kto-vé-zi-kal, ka-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au rectum et à la vessie. || Cloison recto-vésicale, cloison qui résulte du rapprochement et de l'adhérence des parois correspondantes de la vessie et du rectum.

† **RECTRICE** (rè-ktri-s'), *adj. f.* voy. RECTEUR 2

RECTUM (rè-ktom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Le dernier des intestins, celui qui aboutit à l'anus.

— HIST. XVIe s. Le sixieme et dernier intestin est nommé rectum à cause de sa rectitude, PARÉ, I, 15.

— ÉTYM. Lat. *intestinum rectum*, l'intestin droit, de *rectus* (voy. RECT...).

1. **REÇU, UE** (re-su, sue), *part. passé* de recevoir. || 1° En parlant de ce qui est donné, offert, présenté. De l'argent reçu. L'oraison qui nous les obtient [les vertus] nous apprend à les pratiquer non-seulement comme nécessaires, mais encore comme reçues du père des lumières, d'où descend sur nous tout don parfait, BOSS. *Mar.-Thér.* Suivant cet axiome que tout ce qui est reçu, est reçu suivant la disposition et l'état de ce qui reçoit, DUMARS, *Œuv.* t. V, p. 311. || Reçu cent francs à valoir. Dans cette tournure *reçu* est invariable. Mais on dirait cent francs reçus à valoir. || 2° Qu'on a laissé entrer, admis. Reçu dans la meilleure compagnie. Ulysse, vous ne vous trompez pas, a été reçu chez le roi Alcinoüs, comme en un lieu où l'on craint Jupiter, et où l'on exerce l'hospitalité, FÉN. *Tél.* XXIV. || 3° Établi, consacré, admis. Pour prouver la vanité des opinions les plus reçues, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Leurs docteurs les plus reçus, BOSS. *Hist.* II, 10. Car, grâce au droit reçu chez les Parisiens, Gens de douce nature et maris bons chrétiens, Dans ses prétentions une femme est sans borne, BOIL. *Sat.* X. Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode, ID. *ib.* Il n'y a point d'autre ouvrage d'esprit si bien reçu dans le monde et si universellement goûté des honnêtes gens, LA BRUY. I. Le dogme de l'immortalité de l'âme reçu à Memphis, à Babylone et à Tyr, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 13 oct. 1759. La conspiration de Valstein est au rang des histoires reçues; et on ignore absolument quelle était cette conspiration, ID. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1634. || Il est reçu, c'est une opinion admise sans contestation. Il est reçu en géométrie que plus les corps ont d'étendue, plus leur circonférence est relativement petite, MONTESQ. *Esp.* IX, 4. Il est assez reçu que les animaux vivent; il est démontré qu'ils ont du sentiment, puisqu'ils ont les organes du sentiment, VOLT. *Oreilles de Chesterf.* 4. || Il est reçu de faire cela, il est reçu qu'on fasse cela, l'usage autorise à....

2. **REÇU** (re-su), *s. m.* || 1° Quittance sous seing privé d'une somme payée. Je crois qu'il serait à propos Qu'il me fît de sa main un reçu de deux mots, MOL. *l'Ét.* II, 4. || 2° Écrit par lequel on reconnaît qu'on a reçu quelque chose. Donner à un commissionnaire un reçu du paquet qu'il a apporté.

— ÉTYM. *Reçu* 1.

RECUEIL (re-keull', *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Réunion d'actes, d'écrits, de morceaux, d'estampes, de pièces de musique, etc. Un recueil d'apophthegmes. Un recueil périodique. Que penses-tu que soit un art? un recueil de préceptes qu'on met en pratique pour une fin utile à la vie de l'homme, D'ABLANCOURT, *Lucien, le Parasite.* Segrais nous montra un recueil qu'il a fait des chansons de Blot, SÉV. 49. On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil, Grossir impunément les feuillets d'un recueil, BOIL. *Sat.* VII. Et tous ces vieux recueils de satires naïves, Des malices du sexe immortelles archives, ID. *ib.* X. Il lui donna un recueil de toute l'histoire de Crète depuis Saturne et l'âge d'or, FÉN. *Tél.* VI. On peut observer que cette pièce [le Kaïmac de Sénecé], la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil, VOLT. *Louis XIV, écrivains, Sénecé.* || 2° Fig. Action de réunir des choses, ou réunion de choses qui n'ont pas une forme matérielle. En un temps où.... l'on fait le recueil des bonnes et des mauvaises qualités de ceux qui meurent, FLÉCH. *Duch de Mont.* L'homme entre en colère, il est attentif.... l'œil s'allume, s'éteint, languit, s'égare, se fixe; et une

grande imagination de peintre est un recueil immense de toutes ces expressions, DIDER. *Ess. sur la peint.* 4.

— SYN. RECUEIL, COLLECTION. Collection ne se dit que de grandes réunions de pièces : La collection des conciles, des Pères de l'Église. Recueil est plus général; il se dit d'une petite réunion aussi bien que d'une grande.

— HIST. XVe s. Et luy porta ce voyage grant honneur et grant prouffit; car, se autrement en fust allé, il eust trouvé peu de recueil, COMM. V, 3. Bruges qui est ung lieu de grant recueil de marchandise et grande assemblée de nations estranges, ID. V, 18. Demeura le comte de Pedrac en la chambre des dames, par le congé de la royne, en grant joye et en grant recueil, jusques au soir, *Perceforest*, t. II, f° 8. || XVIe s. Parce que l'esternuement vient de la teste, nous luy faisons cet honneste recueil, MONT. IV, 2. C'est un recueil abbregé de tout ce qui a esté faict de plus memorable, AMYOT, *Épit.* Ilz prierent les tribuns, qu'ilz feissent un peu sursoir le recueil des voix et suffrages du peuple, ID. *P. Æm.* 52.

— ÉTYM. Voy. RECUEILLIR. *Recueil* avait un double sens, celui de collection, et celui d'accueil.

RECUEILLEMENT (re-keu-lle-man, *ll* mouillées, et non re-keu-ye-man), *s. m.* || 1° Action de recueillir, de réunir, de ramasser. Le recueillement des suffrages, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* IV, 4. || 2° Fig. Action de se recueillir; état d'une personne qui se recueille. Il me semble que je reconnais cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, BOSS. *Mar.-Thér.* Dans toutes leurs épîtres, les apôtres ne nous prêchent que la fuite du monde, que la retraite, que le recueillement intérieur.... BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 91. Des communions faites sans recueillement et sans attention sur soi-même, ID. *ib.* t. III, p. 316. Mme la Dauphine se prépare à ses prières par le recueillement, s'y soutient par la ferveur, et s'y perfectionne par les désirs, FLÉCH. *Dauphine.* On assure qu'il ne voulut jamais faire de remèdes pour sa surdité, soit qu'il désespérât d'en guérir, soit qu'il se trouvât bien de ce redoublement d'attention et de recueillement qu'elle lui procurait, FONTEN. *Amontons.* Je crois que la campagne est plus propre pour le recueillement d'esprit que le tumulte de Paris, VOLT. *Lett. Condillac*, janvier 1756. Écrasé d'un travail trop au-dessus de mes forces intellectuelles, sans cesse ravi au recueillement et à la méditation qui sont les premières puissances de l'homme.... MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 343. D'un repos occupé le doux recueillement, DELIL. *Hom. des ch.* I. Du peuple agenouillé le saint recueillement, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* II, 3.

— ÉTYM. *Recueillir.*

† **RECUEILLEUR** (re-keu-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui recueille.

— HIST. XVIe s. Ces recitateurs et recueilleurs [compilateurs], MONT. IV, 48.

RECUEILLI, IE (re-keu-lli, llie, *ll* mouillées), *part. passé* de recueillir. || 1° Amassé, serré, en parlant de fruits, de produits. Fruits recueillis sur les arbres. || 2° Reçu humainement. Recueilli dans leur port, accru de leurs soldats, Nous verrons notre camp grossir à chaque pas, RAC. *Mithr.* III, 1. || 3° Fig. Qui se recueille. On se sent tout recueilli en soi-même, tout pénétré d'une joie céleste et intérieure, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 226. S'il marche par la ville et qu'il découvre de loin un homme devant qui il est nécessaire qu'il soit dévot, les yeux baissés, la démarche lente et modeste, l'air recueilli, lui sont familiers, LA BRUY. XIII. Vous savez bien quelle prodigieuse différence il y a entre un esprit recueilli dans la retraite et un esprit dissipé dans le monde, VOLT. *Lett. Thiriot*, 30 juin, 1731. C'est l'heure où la mélancolie S'assied pensive et recueillie Aux bords silencieux des mers, LAMART. *Médit.* I, 21. || Fig. La lampe.... D'un jour plus recueilli remplit le sanctuaire, LAMART. *Médit.* I, 5. || 4° Fig. Qui se concentre. Elle [Mme du Fresnoy] est tellement recueillie dans sa beauté, que je trouve qu'elle ne dit précisément que les paroles qui lui siéent bien, SÉV. 29 janv. 1672. Rien ne paraît plus singulier que cette activité des plaisirs bruyants, quand l'âme est tout entière recueillie en elle-même, STAEL, *Corinne*, IX, 1. || Recueilli à. Cette contemplation où l'âme demeure toute recueillie à un seul objet, NICOLE, *Essais*, t. VIII, p. 16, lettre 60.

RECUEILLIR (re-keu-llir; *ll* mouillées, et non re-keu-yir), *v. a.* Il se conjugue comme cueillir. || 1° Réunir les fruits, les produits, faire récolte. Vous recueillerez beaucoup d'olives cette année. On a déjà recueilli le miel. C'est un pays où l'on ne recueille pas de vin. Provinces qu'ils [les ennemis] avaient déjà ravagées dans la pensée, vous avez encore recueilli vos moissons, FLÉCH. *Turenne.* || Absolument. On demande pourquoi [un fermier lorrain ne veut plus payer le même fermage].... il répond que, du temps de M. de Turenne, on pouvait recueillir et compter sur les terres de ce pays-là mais que depuis sa mort tout le monde quittait, croyant que les ennemis y vont entrer, SÉV. 21 août 1675. || Fig. Et, comme il n'a semé qu'épouvante et qu'horreur, Il n'en recueille enfin que trouble et que terreur, CORN. *Héracl.* I, 1. Car, au nom des dieux, je vous prie, Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir? LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Avec quelle joie il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune prince [le Dauphin] ! FLÉCH. *Duc de Mont.* Elle recueille les bénédictions du pauvre, la reconnaissance et les regrets de l'amitié, et l'admiration publique, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 336, dans POUGENS. || 2° Recevoir par héritage. Il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang.... la sage Julie d'Angennes semblait avoir recueilli cette succession spirituelle, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Il se donne pour l'héritier légitime de tout vieillard qui meurt riche et sans enfants, et il faut que celui-ci le déshérite, s'il veut que ses parents recueillent sa succession, LA BRUY. XIII. Heureux nos fils! heureux cet âge Qui, fécondé par nos leçons, Viendra recueillir l'héritage Des dogmes que nous lui laissons! LAMART. *Médit.* I, 10. || 3° Recevoir ce qui coule, ce qui découle. On recueillera les eaux du toit dans une citerne. Le suc de cette plante est bon à recueillir. Pour fruit de tant d'amour j'aurai le triste emploi De recueillir des pleurs qui ne sont pas pour moi, RAC. *Bérén.* III, 2. || 4° Rassembler, réunir des choses dispersées. Il recueillait à grand' peine les restes de sa fortune. Je les ai reçues [des lignes écrites] avec la même vénération que l'on recueillait les feuilles où la sibylle écrivait les oracles, VOLT. *Lett.* 30. Il va recueillir au delà du Rhin le débris d'une armée défaite, FLÉCH. *Turenne.* Philoctète recevra dans son sein mon âme prête à s'envoler : c'est lui qui recueillera mes cendres, FÉN. *Tél.* XV. || Fig. Vous avez recueilli toutes les plaintes qui s'élevaient contre lui. Chaque représentation de mon Œdipe était pour moi un examen sévère, où je recueillais les suffrages et les censures du public, et j'étudiais son goût pour former le mien, VOLT. *Œdipe, Lett.* 6. Recueillez les voix [sur l'Épître à Henri IV], je vous en prie, et instruisez-moi de ce qu'on dit, afin que je sache ce que je dois faire, ID. *Lett. Villette*, 1 janv. 1766. || Recueillir les bruits de ville, se dit d'un homme curieux de tous les propos de la ville. || Recueillir les voix, les suffrages, les avis, faire le recensement des voix, des suffrages, des avis. || Recueillir ses esprits, ses idées, concentrer son attention. Donnez-moi le temps de recueillir mes idées. || L'usage est de dire : recueillir ses esprits. Mais ce serait une locution inusitée que de mettre : Une nécessité soudaine recueille mes esprits, pour me forcer à fixer mon attention. On la trouve pourtant dans Balzac : Que si quelquefois le bruit des victoires du roi va recueillir leurs lâches esprits [des princes efféminés], BALZ. *le Prince*, ch. 11. || Recueillir ses forces, les réunir pour tenter un effort. Vous dirai-je qu'elle recueillit mille fois ce qui lui restait de force pour s'acquitter de ses devoirs ordinaires? FLÉCH. *Duch. de Mont.* || 5° Saisir ce qui tombe. Toi que j'ai recueilli sur sa bouche expirante Avec son dernier souffle et son dernier adieu, Symbole deux fois saint, don d'une main mourante, Image de mon Dieu, LAMART. *Nouv. Médit. le Crucifix.* || Fig. Saisir ce qui s'échappe des lèvres d'un autre. Il y eut des gens qui recueillirent soigneusement ce propos. Un discours qui fut recueilli par la médisance. Le pasteur qui recueillit ses derniers soupirs, BOSS. *Anne de Gonz.* Je puis bien ici répéter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur, ID. *Louis de Bourb.* Vous savez l'horreur qu'on a de recueillir ces soupirs contagieux [dans la peste], qui sortent du sein d'un mourant pour faire mourir ceux qui vivent, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Philoclès.... était charmé de voir avec quelle avidité Idoménée recueillait au fond de son cœur toutes les paroles qui sortaient comme un fleuve de sagesse de la bouche de cet étranger [Mentor], FÉN. *Tél.* XIV. Je n'ai de ces discours recueilli que cela, LANOUE, *Coquette corr.* V, 1. [La lampe du sanctuaire] Emblème consolant de la bonté qui veille Pour recueillir ici les soupirs des mortels, LAMART. *Médit.* I, 22. || 6° Faire un recueil. Il a recueilli ce qu'il y a de meilleur dans les écrivains de l'antiquité. Recueillir des sentences, des apophthegmes. Ce grand homme [Moïse] recueillit l'histoire des siècles passés : celle d'Adam, celle de Noé, celle d'Abraham, celle d'Isaac, celle de Jacob, celle de Joseph, ou plutôt celle de Dieu même et de ses faits admirables, BOSS. *Hist.* II, 3. Je me mis à recueillir les lettres et papiers qui pouvaient guider ou réveiller ma mémoire, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || 7° Résumer. Pour recueillir ce discours, avant que de passer à une autre matière, CORN. 2° *disc.* Avant que de passer à l'usage que l'âme en fait [des sensations] pour le corps et pour elle-même, il est bon de recueillir ce qui vient d'être expliqué, et d'y faire un peu de réflexion, BOSS. *Conn.* III, 6. Pour recueillir tout mon dessein et tout le caractère de saint Charles en peu de mots : il a édifié son peuple par ses exemples, il l'a réformé par ses instructions, il l'a nourri par ses aumônes, FLÉCH. *Panég. de St Charles.* Il est souvent à propos de faire à la fin une récapitulation qui recueille en peu de mots toute la force de l'orateur, et qui remette devant les yeux tout ce qu'il a dit de plus persuasif, FÉN. *Dial. sur l'éloq.* II. || Inférer. Recueillons de ces notions que la gravitation est le principe du cours des planètes, VOLT. *Newton*, II, 7. || Recueillir à, concentrer en. Quoiqu'il pût se glorifier de sa naissance, il recueillit toute sa gloire à être enfant de Jésus-Christ, FLÉCH. *Panég. de St François de Sales.* || 8° Retirer pour donner refuge. Ce furent des corsaires qui nous recueillirent ma mère et moi sur un débris de notre vaisseau, MOL. *l'Av.* V, 5. Je n'aime que vous d'affection, je ne tiens sur la terre qu'à vous qui m'avez recueillie si charitablement, MARIVAUX, *Marianne*, 7e part. Une vieille tante l'avait recueillie chez elle, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 15, dans POUGENS. Plus loin, voici l'asile où vint chanter le Tasse, Quand, victime à la fois du génie et du sort, Errant dans l'univers, sans refuge et sans port, La pitié recueillit son illustre disgrâce, LAMART. *Médit.* I, 21. || 9° Chez les papetiers, enlever le papier feuille à feuille des cordes de l'étendoir. || Chez les cordiers, rouler la ficelle sur le recueilloir. || 10° Terme de construction. Raccorder une reprise en sous-œuvre d'un mur de face ou d'un mur mitoyen avec ce qui est au-dessus. || 11° Se recueillir, être recueilli, pris, amassé. Écoute, Israël.... écoute à l'endroit où la vérité se fait entendre, où se recueillent les pures et simples idées, BOSS. *Élév. sur les myst.* I, 4. La sagesse ne se recueille pas sur la terre comme la succession d'un père faible et mortel, MASS. *Or. fun. Villars.* || 12° Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une seule chose. Je reçois à la fois quatre lettres de Votre Altesse royale.... je suis ébloui de tant de biens; j'ai une peine extrême à me recueillir pour vous remercier, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Prusse*, mars 1737. Orbassan permettra que ce cœur étonné.... Se recueille un moment dans le sein de son père, ID. *Tancr.* I, 2. Qu'on se recueille dans le silence et dans l'obscurité, le plus petit bruit ou la moindre lueur suffira pour distraire, si l'on est frappé de l'un ou de l'autre au moment qu'on ne s'y attendait point, CONDILL. *Conn. hum.* II, II, 3. || 13° Terme de dévotion. Détacher son esprit des choses de la terre, se livrer à la méditation religieuse. Ménager, chaque année, chaque mois, chaque semaine, et même chaque jour, quelque temps pour se recueillir, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 83. On demande assez communément des pratiques pour se recueillir au dedans de soi-même dans les différentes occupations de la vie, ID. *ib.* t. II, p. 41. Au milieu des jeux et des assemblées où l'âme se dissipe et s'évapore ordinairement, la sienne se recueillait en elle-même, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Il entre une autre fois dans un lieu saint, perce la foule, choisit un endroit pour se recueillir, et où tout le monde voit qu'il s'humilie, LA BRUY. XIII. || 14° Rassembler toutes ses forces. Dans les maux violents, la nature se recueille tout entière, FLÉCH. *Duch. de Mont.* || 15° Se résumer. Donc, messieurs, pour me recueillir en trois paroles, vous voyez.... PATRU, *Plaidoyer* X. || 16° Être inféré, conclu. Cela se recueille manifestement de ce qu'il [saint Thomas] croyait que l'Évangile eût été prêché par toute la terre dès le temps des apôtres, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *État de la grâce.*

— HIST. XIe s. Et tous les cuers [des morts] en paile recuillir, *Ch. de Rol.* CCX. Il passe avant, le don en requeillit, *ib.* CCXXXI. || XIIe s. Mors est Herbers, ice saichiés de fi : De sa grant terre ai le don recoilli, *Raoul de C.* 40. Jo ving en plusieurs lius que li reis out saisiz; N'i esteit nuls des hostes ne povre

recueilliz, *Th. le mart.* 61. Cil de Chariathiarium vindrent ; l'arche recuillirent e honestement herbergerent, *Rois*, p 23. || XIIIe s. [Les bassins] Qui l'aigue versent et recuellent, *Partonop.* v. 1043. Car ic l rekeut ki plus semme, *Roman de Mahomet*, p. 75. Alons i prendre port, et requeillons les viandes et les blés, VILLEH. LXII. Assez ot de tableterresses [joueuses], Qui moult savoient bien joer, Et ne finoient de ruer Le tymbre [tambour] en haut, si recuilloient Sor un doi, c'onques n'i failloient, *la Rose*, 762. Sire, fis-ge à Bel-Acueil, Ceste promesse en gré recueil, *ib.* 2820. Mais voirs [vrai] est que se li sergans n'avoit recoilli les deniers et il me disoit.... BEAUM. XXXIV, 6. L'une des foiz requeilli [reçut] Guillaume de Boon le pot de feu gregeoiz à sa roelle [sur son bouclier], JOINV. 228. Au requeillir [retour] que nous feismes en nostre nef, il nous failli un de nos mariniers, ID. 286. Avant que Damiete fust rendue, avoit l'en recueilli la royne en nos nez [navires] et toute nostre gens qui estoient en Damiete, ID. 248. || XIVe s. Car ariès ciaux [ceux] qui les blés cuellent, En awost, vont cil qui recuellent Ce qui lor ciet [tombe], et si l'assamblent, J. DE CONDÉ, t. II, p. 305. Requeillez et mettez d'une part, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Ces archers estoient recueillis et alliés plus de six mille ensemble, FROISS. I, I, 31. Point ne s'espargnoit, mais se tenoit tout devant en très bon convenant, et recueilloit les horions moult vaillamment.... ID. I, I, 86. Si fit bien matin recueillir en grant haste tentes et trefs et trousser, et se mit à chemin.... ID. I, I, 319. De premiere venue, il y eut dur encontre et fort boutis ; et s'adressa le roi [d'Angleterre] dessus messire Eustache de Ribeumont, lequel estoit moult fort chevalier et hardi et de grant emprise, et qui recueillit le roi moult chevaleureusement, non qu'il le connust, ni il ne savoit à qui il avoit à faire, ID. I, I, 328. Les ungs les recueilloient [les envoyés] avec grosses parolles et grosses menaces, COMM. II, 3. Et puis retourna en son pays, où il fut recueilli à grant gloire, ID. II, 4. Et se leurs gens en bataille nous chargent, nostre avant garde viendra au devant de nous qui nous recuildra, *le Jouvencel*, p. 65, dans LACURNE. || XVIe s. Il me semble raisonnable que meshui je m'appile et me recueille en ma coque, comme les tortues, MONT. IV, 117. Recueillant leurs discours [des doctes] comme des oracles, ID. 3, 136. Je me contente d'une mort recueillie en soy, quiete et solitaire, ID. IV, 111. Il n'estoit pas de ceux qui laissoient tomber le bien en terre sans le recueillir, MARG. *Nouv.* XXVIII. Les femmes du pays recueillirent humainement Ariadne, AMYOT, *Thésée*, 24. C'est ce que nous avons pu recueillir, qui soit digne de memoire, des faicts de Romulus et de Theseus, ID. *Thés. et Rom.* 1. *Hoc age* : c'est un advertissement aux assistans, de soy recueillir pour penser à ce qui se fait, ID. *Numa*, 24. Recueillir les voix, ID. *Publ.* 11. Grande moisson l'obeissant recueille, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *recoillir, recuelhir, reculhir* ; cat. *recullir* ; espagn. *recoger* ; portug. *recolher* ; ital. *raccogliere* ; du lat. *recolligere*, de *re*, et *colligere*, cueillir.

† **RECUEILLOIR** (re-keu-lloir, *ll* mouillées), *s. m.* Morceau de bois pour peloter la ficelle ou la corde terminée.

— ÉTYM. *Recueillir.*

RECUIRE (re-kui-r'), *v. a.* Il se conjugue comme cuire. || 1° Cuire de nouveau. Recuire des confitures. || 2° Dans plusieurs arts, remettre l'ouvrage au feu, puis le laisser refroidir lentement. On recuit le fer battu et la fonte pour les adoucir. On recuit l'acier trempé pour le ramener au degré de dureté désirable. || Arche à recuire ou carcaise, galerie carrée en briques, destinée à empêcher le brusque refroidissement du verre. || 3° Recuire une pièce de métal, la faire rougir dans le feu pour la plonger ensuite dans l'eau seconde. || 4° Faire sécher, puis rougir à blanc un four de glacerie nouvellement construit. || 5° *V. n.* Être soumis à une nouvelle cuisson. Les confitures ont recuit. || 6° Se recuire, *v. réfl.* Être soumis à la chaleur, puis au refroidissement graduel. Avant que le quartz se soit entièrement consolidé en se recuisant lentement, BUFF. *Min.* t. I, p. 29.

— HIST. XIIe s. Cestui voil jo, fait il, que vus honurez tuit [tous] ; Mielz s'est ui esmerez [purifié] de l'or [que l'or] set fez [sept fois] recuit, *Th. le mart.* 109. Ors cent mile fois esmerez, Et puis autantes fois recuis, *la Charrette*, 1488. || XIIIe s. Il n'a, ce cuit, de ci à Rome Plus recuit [fin, madré] de vos ne plus sage, *Ren.* 15883. L'en sieult [on a coutume] dire, et voirs est, ce cuit [je pense] : Encontre vezie [rusé] recuit, *la Rose*, 7360. || XVIe s. En recuisant et bruslant nos concupiscences vicieuses, qui sont comme superfluitez et ordures, CALV. *Instit.* 414. Il se fit dans son corps un amas de sang recuit, dont il se dechargea heureusement un jour par derriere, en forme d'un petit saumon de plomb, D'AUB. *Vie*, XCVII.

— ÉTYM. Provenç. *recoser* ; catal. *recourer* ; espagn. *recocer* ; portug. *recozer* ; ital. *ricuocere* ; du lat. *recoquere*, de *re*, et *coquere* (voy. CUIRE).

† **RECUISSON** (re-kui-son), *s. f.* Action de recuire. || Action de chauffer la matière des glaces au plus grand feu possible.

— HIST. XVIe s. Recuisson, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *cuisson*.

1. **RECUIT, UITE** (re-kui, kui-t'), *part. passé* de recuire. || 1° Cuit de nouveau. Un gigot recuit, parce qu'il n'était pas assez cuit. || 2° Extrêmement cuit. Croûtes recuites. La cendre qui est recuite et entassée dans le foyer, DESC. *Météor.* 6 || 3° Ancien terme de médecine. Il se dit des matières échauffées. Comme ces humeurs ont été engendrées par une longue succession de temps, elles y sont recuites et ont acquis cette malignité qui fume vers la région du cerveau, MOL. *Am. méd.* II, 5. || 4° Fig. Retors, subtil (sens vieilli). M. Guillemeau a été un courtisan recuit et rusé, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 256.

2. **RECUIT** (re-kui) *s. m.* || 1° Action de remettre au feu différents ouvrages. Tandis que la surface de cette même masse, frappée du refroidissement, n'a pu, faute de recuit, prendre aucune solidité, BUFF. *Min.* t. I, p. 27. Le recuit, qui consiste à chauffer modérément l'acier, et à le laisser ensuite refroidir lentement à l'air, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 35. On modère par le recuit la propriété trop cassante de l'acier, ID. *ib.* t. II, p. 262. || Recuit du verre, action d'une température rouge sombre sur le verre. || 2° Opération par laquelle le peintre sur verre ou en émail parfond ses couleurs en soumettant la pièce peinte à l'action du feu. || 3° Mur de l'atelier fait de manière à résister au feu, et qui laisse de l'espace entre son pourtour et le parement de la fosse. || 4° Partie pierreuse qu'on trouve dans la chaux mal faite.

— ÉTYM. *Recuit* 1.

RECUITE (re-kui-t'), *s. f.* || 1° Synonyme de recuit 2. La recuite de la porcelaine. || 2° Synonyme de séracée.

— ÉTYM. *Recuit* 1.

† **RECUITEUR** (re-kui-teur), *s. m.* Ouvrier qui recuit les métaux.

RECUL (re-kul), *s. m.* || 1° Mouvement en arrière que fait un corps. || Particulièrement, en artillerie, mouvement en arrière que prennent les armes à feu pendant le tir. Le recul est produit en vertu d'un théorème de mécanique : quand un système n'est soumis qu'à des forces intérieures, la somme des projections des quantités de mouvement de ses différentes parties sur un axe doit rester constante ; cette somme, qui est nulle avant le tir, doit rester encore nulle pendant qu'on l'effectue ; la vitesse que prennent dans un sens le projectile, les gaz de la poudre et l'air ambiant, nécessite de la part du canon et de son affût une vitesse en sens contraire. Le premier coup fut tiré à recul libre, et l'on tira les autres à recul arrêté, ANDRÉOSSY, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 182. Je ne sais si le recul d'une seule pièce ne ferait pas crouler tous ces vieux créneaux, CHATEAUB. *Itin.* 4e part. || 2° Recul du cœur, phénomène d'hydrodynamique qu'éprouve le cœur lors de la propulsion du sang par les parois qui se contractent ; ce recul du cœur fait que la pointe soulève la paroi du thorax, et produit ce qu'on nomme le battement du cœur. || 3° Terme de marine. Vents de recul, ceux qui, après avoir monté du sud-sud-ouest au nord-nord-ouest, et même au nord en passant par l'ouest, reviennent ou descendent vers le sud-sud-ouest en passant par l'ouest. || 4° Terme d'horlogerie. Échappement de recul, celui qui fait reculer la roue de rencontre. || 5° Chute, dans les régulateurs de la lumière électrique, d'une armature mobile que le passage du courant fait tomber, et qui, tombant ainsi, produit, entre les extrémités libres des charbons, l'espacement nécessaire pour que la lumière se manifeste et persiste.

— HIST. XVIe s. Recul du canon, MONTLUC, *Mém.* t. I, p. 532, dans LACURNE.

— ÉTYM. Substantif verbal de *reculer*.

RECULADE (re-ku-la-d'), *s. f.* || 1° Action de reculer. Le général Brown a fait faire à M. de Mirepoix d'énormes reculades, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 67. || 2° Action d'une voiture qui recule. La reculade des voitures effraye la foule. Vous avez tiré Mme du Châtelet du plus grand embarras du monde ; car cet embarras commençait à la Croix des petits champs et finissait à l'hôtel de Charost ; c'étaient des reculades de deux mille carrosses en trois files, VOLT. *Lett. Hénault*, 14 sep. 1744. || Il se dit aussi de toute autre chose qui recule. C'était un plaisir de voir M. d'Heudicourt couper au lansquenet, et faire de brusques reculades de son tabouret à renverser ceux qui l'importunaient derrière, ST-SIM. 218, 183. || 3° Fig. Action de ceux qui sont obligés de reculer, de céder, pour s'être trop avancés. Une honteuse reculade.

— ÉTYM. *Reculer*. Au XVIe siècle on disait *reculée*.

RECULÉ, ÉE (re ku-lé, lée), *part. passé* de reculer. || 1° Porté en arrière. Une muraille reculée par autorité de justice. || 2° Porté plus loin, plus avant Des frontières reculées par la conquête. || 3° A quoi on a mis un intermédiaire de plus. Ces comtes qui rendaient autrefois la justice dans les plaids du roi ; ces comtes qui menaient les hommes libres à la guerre, se trouvèrent entre le roi et ses hommes libres ; et la puissance se trouva encore reculée d'un degré, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 28. || 4° Ajourné, retardé. Les autres prétendants [à l'ordre du Saint-Esprit] prendront patience, s'il leur plaît ; ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances reculées, SÉV. 29 avr. 1686. Le traité de M. de Lorraine est rompu, après avoir été assez avancé ; voilà votre pauvre amie [Mme de Vaudemont] assez reculée, ID. 6 avr. 1672. Son hymen reculé flattait mon espérance, TH. CORN. *Ariane*, I, 1. Tite, par vingt années de service dans une seconde place, n'est pas encore digne de la première, qui est vacante.... il naît de dessous terre un autre clerc pour la remplir ; Tite est reculé ou congédié, LA BRUY. XIV. || 5° Écarté, éloigné, lointain. Quel pays reculé le cache à mes bienfaits ? RAC. *Esth.* II, 3. Les Crétois nous conduisirent dans un bois antique et sacré, reculé de la vue des hommes profanes, FÉN. *Tél.* V. Il se renfermait dans le lieu le plus reculé de son palais, pour mieux cacher sa défiance, et pour n'être jamais observé quand il préparait ses repas, ID. *ib.* VIII. Les dissolutions des grands ne meurent point ; leurs exemples prêcheront encore le vice ou la vertu à nos plus reculés neveux, MASS. *Pet. carême, Exemples des gr.* Ces traditions, qui remontent jusqu'aux siècles les plus reculés, prouvent au moins l'antiquité des peuples de l'Égypte, CONDIL. *Hist. anc.* I, 2. Il [Thémistocle] voit l'amour des Grecs, la considération de l'étranger, son nom porté aux deux bouts de la terre et transmis à la postérité la plus reculée, ID. *ib.* III, 24. Quand, sorti vers le soir des grottes reculées, Il s'égare à pas lents au penchant des vallées, A. CHÉNIER, *Élégies*, IV. Non : trop loin de ce lieu sa chambre est reculée, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* II, 9. || 6° Arriéré, peu avancé. Cet écolier est bien reculé. Les nations musulmanes sont aujourd'hui très-reculées.

RECULÉE (re-ku-lée), *s. f.* || 1° Espace qui permet de se reculer. D'où l'on doit inférer qu'il n'y eut dans cet intérieur [du char funéraire qui transporta de Babylone en Égypte le corps d'Alexandre] ni l'emplacement suffisant.... ni assez de reculée pour voir les tableaux qu'on voudrait y ranger, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 371. || 2° Feu de reculée, feu qui oblige à se reculer. Ils sont allés chercher du bois et du charbon, et ils font des feux de reculée.

— HIST. XIIIe s. Des maus qu'el [la luxure] fet ne sai le nombre, La somme en est en une essombre, En une reculée obscure, RUTEB. II, 40. Tandis que le roy oÿ ses graces, je alai à une fenestre ferrée qui estoit en une reculée devers le chevet du lit du roy, JOINV. 256.

— ÉTYM. *Reculé*.

RECULEMENT (re-ku-le-man), *s. m.* || 1° Action de reculer. Le reculement d'une voiture. Embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués, SÉV. 388. || 2° Fig. Action de mettre dans une position mauvaise, d'écarter. Il n'est inquiété que du reculement de ses affaires, BALZ. *le Prince*, ch. 16. Ubilla trouva les affaires si à l'abri de toutes contradictions intérieures par le reculement de la reine.... ST-SIM. 8, 67. || 3° Fig. Action d'étendre, de porter plus loin. Une vaste capacité qui s'étend non-seulement aux affaires du dehors, ...au reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces..., mais qui sache aussi se renfermer au dedans, LA BRUY. X. || 4° Terme de sellier. Pièce du harnais qui soutient la voiture quand le cheval recule.

— HIST. XIVe s. Par dessus son commandement vous ne devez avoir reculement, reffus, retardement ou delay, *Ménagier*, I, 6. || XVIe s. Ils ne font point ces cessions et ces reculemens là pour reverence qu'ils portent à la vertu.... AMYOT, *Com. discern. le flat.* 29. Les reculements de messieurs de Montmorency et de Brion [reculés, mis à l'écart par François Ier], MONT. II, 114. Que les hommes ne peuvent bien s'accommoder et faire leur proffit sans le dommage et reculement les uns des autres, CHARRON, *De la Sagesse*, I, 41.

— ÉTYM. *Reculer.*

1. **RECULER** (re-ku-lé), *v. a.* || 1° Porter en arrière. Reculez la table. Reculez cette chaise de la cheminée. || 2° Reporter plus loin. Il faut reculer cette muraille. || Reculer les bornes, les frontières d'un État, l'agrandir. Trajan, qui avait rétabli la gloire du nom romain chez les étrangers, et reculé les frontières de l'empire par des victoires signalées, CONDIL. *Étud. hist.* III, 3. Et toujours créateur même alors qu'il imite, De son art étonné recule la limite, MILLEV. *Invent. poét.* || 3° Écarter, éloigner. Mais il est des objets que l'art judicieux Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux, BOIL. *Art p.* III. La lumière du jour ....ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance [du voyageur perdu dans le désert], et pour lui présenter l'horreur de sa situation en reculant à ses yeux les barrières du vide, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 15. || 4° Éloigner quelqu'un du but, une affaire de son issue. La disgrâce de son protecteur l'a bien reculé. Cette indiscrétion de ma part servirait plutôt à reculer vos affaires qu'à les avancer, VOLT. *Lett. d'Argence*, 3 sept. 1770. || 5° Ajourner, retarder. Tous mes soins, tous mes vœux hâtent cette vengeance, Ta perte la recule, et ton salut l'avance, CORN. *Pomp.* IV, 4. N'eût-il [Horace] que d'un moment reculé sa défaite, Rome eût été du moins un peu plus tard sujette, ID. *Hor.* III, 6. C'est un accident qui a fait reculer son mariage, MOL. *Méd. m. lui*, II, 6. Je crois que la pension des menins n'a point été retranchée ni reculée, SÉV. 23 avr. 1690. [Philopœmen] à voir agir les Romains dans la Macédoine, jugea bien que la liberté de la Grèce allait expirer, et qu'il ne lui restait plus qu'à reculer le moment de sa chute, BOSS. *Hist.* III, 6. Sans reculer plus loin l'effet de ma parole, Je vous rends dans trois mois au pied du Capitole, RAC. *Mithr.* III, 1. Lorsque étendu sur le lit de votre douleur, la mort sera à la porte, vous la croirez encore loin; vous reculerez encore l'affaire de votre salut et la proposition qu'on vous fera, d'appeler un ministre de Jésus-Christ, MASS. *Carême, Impén. fin.* || 6° Porter au loin dans le temps. Ces peuples [les Japonais] ont eu aussi la manie de reculer leur origine, DIDER. *Opin. des anc. philos.* [*Japonais*]. || 7° *V. n.* Aller en arrière, exécuter la progression en sens inverse de la direction ordinaire et naturelle. La voiture recula. Ce cheval a de la peine à reculer. Reculez un peu pour la troisième [révérence], MOL. *Bourg. gent.* III, 19. || Fig. Les femmes qui se sentent finir d'avance par la perte de leurs agréments, voudraient reculer vers la jeunesse, MONTESQ. *Lett. pers.* 52. || Terme de marine. On dit que les vents reculent, lorsque, au lieu de tourner de gauche à droite, comme lorsqu'ils vont du sud au nord en passant par l'ouest, ils reviennent du nord au sud en passant de même par l'ouest. || *S. m.* Terme de manége. Le reculer, action par laquelle le cheval se déplace dans un ordre inverse à celui des mouvements progressifs. || 8° Il se dit des armes à feu que l'explosion fait aller en arrière. Un canon recule par l'effet de la réaction égale à l'action. || 9° Se retirer en arrière. Pourrait-on reculer en combattant sous vous? CORN. *Médée*, IV, 3. Ah! coquin! ah! canaille! vous en voulez par là!... soutenez, marauds; soutenez.... comment, vous reculez! MOL. *Fourber.* II, 9. Si je me défends, ce n'est qu'en reculant, ID. *F. sav.* IV, 3. Hé quoi! loin d'approcher, vous reculez tous deux! RAC. *Théb.* IV, 3. Et toi, soleil.... Toi qui n'osas du père éclairer le festin, Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin, ID. *Iphig.* V, 4. Le flot qui l'apporta recule épouvanté, ID. *Phèdre*, V, 6. || Il ne recule jamais, on ne l'a jamais vu reculer, se dit d'un homme très-brave. C'est Merci avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg; Merci qu'on ne vit jamais reculer dans les combats, BOSS. *Louis de Bourbon.* || Cela se dit aussi de celui qui soutient son opinion avec fermeté. || On dit dans le même sens: Il aimerait mieux se faire hacher en pièces, que de reculer. || 10° Fig. Renoncer, céder, en parlant des personnes. J'accepte la proposition, et ne suis point personne à reculer lorsqu'on m'attaque d'amitié, MOL. *Fourber.* III, 1. Vous reculez, lui dis-je en l'interrompant, vous reculez, mon père: vous abandonnez le principe général, PASC. *Prov.* IV. Poursuis, Néron; avec de tels ministres Par des faits glorieux tu te vas signaler; Poursuis; tu n'as pas fait ce pas pour reculer, RAC. *Brit.* V, 6. Il était dangereux pour vous de reculer, ID. *Bajaz.* V, 4. C'est un mauvais orgueil de croire qu'on ne peut avoir tort; c'est une faiblesse de n'oser reculer, quand on sent qu'on nous a fait faire une mauvaise démarche, MASS. *Pet. carême, Écueils piét. grands.* Je crois qu'il ne peut plus reculer sur ce point, DESTOUCHES, *Irrésolu*, I, 2. Quand il devrait un peu m'en coûter [pour le Corneille avec les commentaires], je ne reculerai pas, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 juill. 1761. Savoir reculer à propos pour gagner ensuite plus de terrain, D'ALEMB. *Éloges L. Verjus.* || Reculer pour mieux sauter, temporiser pour mieux prendre ses avantages. Si je recule, c'est pour mieux sauter, CYRANO DE BERG. *Pédant joué*, IV, 2. On recule souvent, dit-on, pour mieux sauter, TH. CORN. *D. Cés. d'Avalos*, II, 1. || Il a reculé pour mieux sauter, il a sacrifié un petit avantage présent pour en obtenir plus tard un beaucoup plus grand. || Cela se dit aussi quand, après un mauvais succès, on en obtient un signalé; et, en sens inverse, quand on évite un petit inconvénient pour tomber dans un plus grand. || 11° Il se dit des choses qui ne réussissent pas. Ses affaires reculent au lieu d'avancer. || 12° Être ajourné. Le baptême de M. le duc de Chartres recule; et je ne puis partir qu'il ne soit fait, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 3 sept. 1675. || 13° Perdre l'avance qu'on avait. La civilisation recula dans ce pays sous la domination des conquérants étrangers. Qui n'avance pas dans les voies de Dieu recule, MASS. *Profess. relig.* 2. Les Espagnols avancent quand nous reculons; ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 mai 1768. || 14° Aller plus loin, s'écarter. L'homme a fait reculer peu à peu les bêtes féroces, il a purgé la terre de ces animaux gigantesques.... BUFF. *Anim. domestiques.* || 15° Différer, éviter de faire. On le presse d'agir, il recule toujours. Il recula devant une proposition si hardie. || Reculer à, ne pas se soumettre à, craindre de. Hé bien! oui, puis qu'il veut te choisir pour juge, je n'y recule point, MOL. *l'Av.* IV, 4. Comme je l'avais sur moi, et qu'apparemment je reculais à l'ôter, n'y a-t-il plus rien à mettre, disais-je, est-ce là tout? MARIVAUX, *Marianne*, 3e part. || Il ne recule à rien, il n'est aucun travail qu'il n'accepte. Je ne recule à rien, tout tombe sur mon dos, HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 9. || La Fontaine a dit dans ce sens: reculer de. Avant le coup demandez la cédule: De la donner je ne crois qu'il recule, LA FONT. *Sav.* || Il n'y a plus moyen de reculer, il n'y a plus à reculer, on ne peut plus échapper, différer. Mes révérends pères, il n'y a plus moyen de reculer: il faut passer pour des calomniateurs convaincus, et recourir à votre maxime, que cette sorte de calomnie n'est pas un crime, PASC. *Provinc.* XV. Comment lui déclarer votre mariage? cependant il n'y a plus à reculer, D'ALLAINVAL, *Éc. des bourg.* I, 2. || Reculer trop loin à, trop différer. Ayant rejeté les yeux sur votre lettre, j'ai vu qu'elle était datée du 7 courant, et que ce serait reculer trop loin à vous faire connaître que je l'ai reçue, CORN. *Lett. au P. Boulard*, 30 mars 1652. || 16° Se reculer, *v. réfl.* Aller en arrière, s'écarter. Et pour la décevoir, il use d'une feinte, Se recule en passant, et se laisse frapper, MAIRET, *M. d'Asdrub.* V, 1. Les premiers jours, il fallait voir comme elle se reculait d'auprès de moi, et puis elle reculait plus doucement, et puis petit à petit elle ne reculait plus, MARIV. *Double inconst.* I, 6. || 17° Être différé. C'est toujours dans cette vue de vous plaire que je me conserve et que j'ai soin de moi, étant très-persuadée que l'heure de ma mort ne se peut ni avancer, ni reculer, SÉV. 318. Le retour du roi se recule toujours, ID. 1er juillet 1676.

— HIST. XIIe s. Cuidiez vos ore qu'alasse reculant? Je nel feroie por l'onor d'Abilant, *Li coronemens Looys*, v. 2438. Plus d'une archiée ont paien reculé, *Bat. d'Aleschans*, v. 5856. || XIIIe s. L'en doit bien reculer pour le plus loin saillir, *Berte*, XIII. Et fist le flun escluser et reculer contremont, *Chr. de Rains*, 102. Chascuns Turs de bien faire moult forment se pena, Dusqu'au chief d'une rue nos François recula, *Ch. d'Ant.* VI, 919. Si brisa leur navie [contre une île], et perit grand multitude de l'ost, si que il n'en eschappa que environ XXX mille hommes, qui se reculerent [réfugièrent] sur ceste isle, MARC POL, p. 545. || XIVe s. Et les etrusques legions n'ont mie reculé, BERCHEURE, fo 41, *recto.* || XVe s. Ils ressoignent et reculent, car ils ne sont pas gens pour combattre à nous, FROISS. I, I, 121. Ils se reculerent droit vers les seigneurs, COMM. I, 11. Il [Louis XI] reculla de luy toutes gens que il avoit acoustumé, ID. VI, 7. || XVIe s. Ilz reculoient tousjours à mettre la main à l'œuvre, AMYOT, *Cam.* 52. Les ennemis s'espouvanterent si fort qu'ilz reculerent arriere.... il en fit fouir les uns jusques aux plus reculez quartiers de la ville, les autres de frayeur se rendirent, ID. *Cor.* 10. Ilz se retirerent en reculant pas à pas en arriere, ID. *Pélop.* 59. Il n'y avoit sorte de combat à laquelle il reculast, ID. *Marcel.* 2. Toutes choses estoient si prestes, qu'il ne pouvoit reculer à ce voyage, ID. *Cimon*, 34. À mesure que la mémoire leur fournit la chose entiere et presente, ils reculent si arriere que leur narration..., MONT. I, 34. Le reculer leur estant interdict par la foule, ID. II, 38. Ny nostre hardiesse, ny nostre couardise ne la peuvent advancer ou reculer [la mort], ID. III, 131. De cheval qui recule au plus tost te delivre, COTGRAVE. Pour neant recule qui malheur attend, ID. Qui contre esguillon recule deux fois se poind, ID.

— ÉTYM. *Re...*, et *culer*; wallon, *reskoulé;* bourguig. *requeulai*; provenç. et espagn. *recular;* ital. *rinculare.*

† 2. **RECULER** (re-ku-lé), *s. m.* Sorte de lime d'horloger.

RECULONS (À) (re-ku-lon), *loc. adv.* || 1° En allant en arrière. Les cordiers filent à reculons. Le travail qui s'est fait à reculons [dans un siége]..... PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 332. Les sages quelquefois, ainsi que l'écrevisse, Marchant à reculons, tournent le dos au port, LA FONT. *Fabl.* XII, 10. On n'a pas la ressource de descendre à reculons, parce que ce couloir se subdivise en plusieurs endroits et qu'il faut avoir la tête en avant, pour voir où l'on s'enfile, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 258, dans POUGENS. || Ils sont comme des cordiers, ils gagnent leur vie à reculons, se dit de gens qui font mal leurs affaires. || Fig. et familièrement. Cette affaire marche à reculons, au lieu d'avancer vers une solution, elle s'en éloigne. Le mariage de notre petite Mme de Rabutin ne va-t-il point à reculons? SÉV. 18 sept. 1676. || 2° Dans une posture où l'on tourne le dos à la route que l'on suit. On l'a remise dans le même tombereau [Mme de Brinvilliers] où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, SÉV. 296. Quelque mal de cœur que me causât le balancement de la voiture et cette allure à reculons, j'en souffris l'incommodité, MARMONTEL, *Mém.* II.

— HIST. XIIIe s. Et Ysengrin escout la teste, Et rechine, et fet lede chiere, À reculons se tret ariere, *Ren.* 1102. ...Cacus ot emblés Sos bues [les bœufs d'Hercule], et les ot assemblés En son recept qui moult fut lons, Par les queues à reculons, *la Rose*, 15784. [L'hippopotame] manjue blés de champ, où il va à reculons por les agaiz des homes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 189. || XVIe s. Ce n'est pas merveille si, à reculons, des enfants aux peres, l'affection n'est pas si grande, MONT. II, 69. Comme on dict d'Epimenides, qu'il devinoit à reculons [les choses passées], ID. III, 137.

— ÉTYM. Bourguig. *ai requelon. À reculons* et l'ancien d *genoillons*, qui signifiait à genoux, sont composés l'un de *recul*, l'autre de *genoil*, et de la finale *on*, au pluriel, pour marquer la réitération. *À califourchon* s'écrivait jadis *à califourchons.*

† **RECULTIVER** (re-kul-ti-vé), *v. a.* Cultiver de nouveau.

— HIST. XVIe s. Recultiver, COTGRAVE.

† **RÉCUPÉRATION** (ré-ku-pé-ra-sion), *s. f.* Action de récupérer.

— HIST. XVIe s. Recuperation, OUDIN, *dict.*

— ÉTYM. Ital. *recuperazione;* du lat. *recuperationem*, de *recuperare*, récupérer.

RÉCUPÉRÉ, ÉE (ré-ku-pé-ré, rée), *part. passé* de récupérer. Argent récupéré.

RÉCUPÉRER (re-ku-pé-ré. La syllabe *pé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je récupère, excepté au futur et au conditionnel: je récupérerai, récupérerais), *v. a.* Recouvrer. Il ne peut récupérer ses avances. || Se récupérer, *v. réfl.* Se dédommager. Se récupérer de ses pertes. || Absolument. Il parvint à se récupérer.

— ÉTYM. Lat. *recuperare*, dont l'ancienne langue a fait *recouvrer* (voy. ce mot).

† **RÉCURAGE** (ré-ku-ra-j'), *s. m.* Action de récurer. || Chambre où l'on rince les feuilles de fer à blanchir.

RÉCURÉ, ÉE (ré-ku-ré, rée), *part. passé* de récurer. Casseroles récurées.

RÉCURER (ré-ku-ré), *v. a.* || 1° Nettoyer. Récurez

cette marmite avec du tripoli. || 2° Terme rural. Donner un troisième labour à la vigne.

— HIST. XVIe s. Celui qui prend à faire vigne à partie... s'il n'a rebiné avant vendange, il doit recurer incontinent après vendange, *Coust. génér.* t. I, p. 884.

— ÉTYM. *Re*..., et *écurer*; wallon, *rihuré*.

† **RÉCURRENCE** (ré-ku-rran-s'), *s. f.* Terme d'anatomie. État de ce qui est récurrent. La récurrence des nerfs laryngés inférieurs.

† **RÉCURRENT, ENTE** (ré-ku-rran, rran-t'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui remonte vers son origine. Artères récurrentes, nom donné à plusieurs artères de l'avant-bras et à une artère de la jambe, ainsi dites parce qu'elles semblent remonter par l'origine du tronc qui leur a donné naissance. || Nerfs récurrents, nerfs inférieurs du larynx. || 2° Terme de physiologie. Sensibilité récurrente, sensibilité observée sur les racines antérieures des nerfs rachidiens; si l'on coupe une de ces racines, le bout coupé correspondant à la moelle épinière est insensible, tandis que celui qui correspond à la périphérie du corps, ne communiquant plus avec l'encéphale, est sensible. || 3° Terme d'algèbre. Série récurrente, toute série dans laquelle chaque terme est formé avec un certain nombre de termes qui le précèdent combinés d'après une même loi. Ce même ouvrage renfermait des réflexions sur les séries récurrentes, dont, peu d'années après, il [Daniel Bernoulli] donna le premier une théorie générale, CONDORCET, *Daniel Bernoulli*. || 4° Vers récurrent, voy. RÉTROGRADE.

— HIST. XVIe s. Il faut relever les clavicules bien haut, pour mieux demonstrer les nerfs recurrens, PARÉ, II, 5.

— ÉTYM. Lat. *recurrentem*, de *recurrere*, courir en arrière (voy. RECOURIR).

† **RÉCURSOIRE** (ré-kur-soi-r'), *adj.* Terme de palais. Qui donne un recours. Je ne veux pas courir les chances d'une action récursoire contre moi, dans le cas où vous ne pourriez pas payer, ROUHER, *Moniteur*, 12 avril 1867, p. 443, 2e col.

— ÉTYM. Lat. *recursus* (voy. RECOURS).

† **RÉCURVIFOLIÉ, ÉE** re-kur-vi-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles recourbées de dedans en dehors.

— ÉTYM. Lat. *recurvus*, et *folium*, feuille.

† **RÉCURVIROSTRE** (ré-kur-vi-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec recourbé de bas en haut.

— ÉTYM. Lat. *recurvus*, recourbé, et *rostrum*, bec.

RÉCUSABLE (ré-ku-za-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être récusé. Témoin récusable. Le récit précédent suffit Pour montrer que le peuple est juge récusable, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. || 2° A qui on est dispensé d'ajouter foi. Et peut-être quelqu'un m'en tiendrait récusable, CORN. *D. Sanche*, I, 4. Il est vrai que je suis un peu récusable, et que je passe pour être bien indulgent sur ces intérêts, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 24 nov. 1774. || Il se dit aussi des choses. Autorité récusable. Que les jugements du public.... soient donc, si l'on veut, infaillibles; mais distinguons-les de son goût, qui paraît récusable, VAUVEN. *Du goût*.

— HIST. XVIe s. Pour tous les autres qui ont escript, ils sont recusables, comme s'estants monstrez parties, D'AUB. *Hist. Préf.* 5.

† **RÉCUSANT, ANTE** (ré-ku-zan, zan-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui récuse un juge, un juré, un témoin, un arbitre, etc. || Il s'est dit aussi, dans les querelles de religion, de ceux qui rejettent les principes établis.

RÉCUSATION (ré-ku-za-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de récuser. On donna pour commissaires à M. Arnauld ses ennemis déclarés, et l'on n'eut égard ni à ses récusations ni à ses défenses; on lui refusa même de venir en personne dire ses raisons, RAC. *Hist. Port-Royal*. Le grand nombre de récusations que l'on peut faire en Angleterre, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. L'accusé et le procureur général pourront exercer un nombre égal de récusations, *Code d'instr. crim.* art. 401.

— ÉTYM. Provenç. *recusation*; espagn. *recusacion*; ital. *recusazione*; du lat. *recusationem*, de *recusare*, récuser.

RÉCUSÉ, ÉE (ré-ku-zé, zée), *part. passé* de récuser. Un juré récusé par l'accusé.

RÉCUSER (ré-ku-zé), *v. a.* || 1° Refuser un juge, un juré, qu'on soupçonne de partialité. Que dites-vous de cette modération [de Pussort, qui avait été très-violent contre Fouquet]? c'est à cause qu'il est oncle de M. de Colbert, et qu'il a été récusé qu'il a voulu en user si honnêtement, SÉV. 17 déc. 1664. Il faut même que, dans les grandes accusations le criminel, concurremment avec la loi, se choisisse des juges, ou du moins qu'il en puisse récuser un si grand nombre que ceux qui restent soient censés être de son choix, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. Le duc de Venise, Jean, ayant assassiné un évêque, est accusé devant Charles, et ne le récuse pas pour juge, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 802. L'accusé premièrement ou son conseil, et le procureur général récuseront tels jurés qu'ils jugeront à propos, *Code d'instruction crim.* art. 399. || 2° Il se dit aussi d'un témoin, d'un expert contre lequel on allègue quelque reproche. Récuser un expert. Dandin : Pourquoi les récuser [des témoins]? — L'intimé : Monsieur, ils sont du Maine, RAC. *Plaid.* III, 3. || Fig. Vos services, mes yeux, le trouble de votre âme, L'exil que mon hymen vous devait imposer, Sont-ce là des témoins, seigneur, à récuser? CORN. *Pulch.* V, 3. || 3° Il se dit pareillement de toute personne dont on rejette l'autorité, le témoignage. Des philosophes ne doivent pas récuser Bayle, VOLT. *Phil. ignor.* 24. || 4° Il se dit de même, en parlant d'un témoignage, d'une autorité. Madame, ils ne vous croiront pas; Ils sauront récuser l'injuste stratagème D'un témoin irrité qui s'accuse lui-même, RAC. *Brit.* III, 3. En croirai-je la prévention et la flatterie, qui publient hardiment votre mérite? elles me sont suspectes, je les récuse, LA BRUY. IX. Elle cherchait à se tromper elle-même, et à récuser le témoignage de ses yeux, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || 5° Se récuser, *v. réfl.* Déclarer que l'on n'est pas compétent pour juger une cause, trancher une question. M. de la Salle, ce M. de la Salle, conseiller à la cour de Toulouse, qui était si persuadé de l'innocence des Calas, et qui les a fait rouer en se récusant, est-il à Paris? VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 janv. 1763.

— HIST. XIIIe s. Et dura la bataille une nuit et deux jorz sans reuser, et toz jorz fu li rois en mi la bataille, *Merlin*, f° 70, *recto*. || XIVe s. Sans ce qu'il y eust nul qui recusast, BERCHEURE, f° 67, *verso*. Il fuient et recusent ou heent [haïssent] deshonneur ou damage, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Les loix des Grecz saiges et vertueuses, De deshonneur les jeunes accusoient, Quand au travail ou douleur recusoient, MAROT, VI, 250. Cela fut cause de faire recuser Caton à juge, avant qu'il donnast sa sentence, AMYOT, *Pomp.* 80.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *recusar*; ital. *ricusare*; du lat. *recusare*, de *re*, en arrière, et *cusare*, pousser, fréquentatif de *cudere*, battre, frapper.

RÉDACTEUR (ré-da-kteur), *s. m.* || 1° Celui qui rédige. Le rédacteur d'un procès-verbal, d'un journal. Si le rédacteur de ce roman avait eu la moindre étincelle d'esprit, VOLT. *Phil. Ex. milord Bolingbr.* 32. || *Au féminin* (qui n'est pas donné par l'Académie). La rédactrice de ce feuilleton. || 2° Rédacteur se dit, dans certaines administrations, d'employés qui sont particulièrement chargés de la rédaction des rapports, des réponses. || 3° Terme de chemin de fer. Nom des ouvriers emballeurs chargés de mettre les suscriptions aux colis.

— REM. Rédacteur est un néologisme du XVIIIe siècle; il ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. Lat. *redactum*, supin de *redigere*, rédiger (voy. RÉDIGER).

RÉDACTION (ré-da-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Compilation de plusieurs choses dans un ordre qu'on leur donne entre elles. La rédaction de la Coutume de Paris. || 2° Action de rédiger. La rédaction d'une loi. De toutes les choses humaines, je n'en connais qu'une où le despotisme soit non-seulement bon, mais nécessaire : c'est la rédaction ; et ces mots comité et rédaction hurlent d'effroi de se voir accouplés, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 32. Damoville avait été chargé de la rédaction d'un journal, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 95, dans POUGENS. || Chose redigée. Corrigez cette rédaction qui est incorrecte. || 3° Ensemble des rédacteurs d'un journal. || Salle où s'assemblent les rédacteurs. Aller à la rédaction.

— ÉTYM. Voy. RÉDACTEUR. On trouve un verbe *redacter*, dans le *Coust. gén.* t. I, p. 341.

REDAN (re-dan), *s. m.* || 1° Retranchement simple composé de deux faces qui se coupent en formant un angle saillant. Les deux tranchées ont des places d'armes fréquentes et des communications par des lignes et des redans parallèles à la place, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 7. Ils vous étourdissent de flancs, de redans, de ravelins, de fausses braies, de courtines et de chemins couverts, LA BRUY. XII. || Ligne à redans, retranchement à intervalles ou continu composé de redans, ou de redans et de lignes droites. || Batterie à redans, batterie dont la crête intérieure est brisée de manière à former des angles saillants et des angles rentrants. || 2° Ressauts que l'on fait de distance en distance, en construisant un mur sur un terrain en pente, pour conserver le niveau. || 3° Par analogie, il se dit de la disposition d'un terrain, de montagnes en redans. Je lui faisais observer les redans des montagnes dont les angles correspondants et parallèles forment dans l'espace qui les sépare un lit digne du fleuve qui le remplit, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 17. A chaque redan du rocher croissaient des touffes de chênes nains, des buis et des lauriers-roses, CHATEAUBR. *Itin.* part. 3. || 4° Gradin d'un banc d'ardoise en exploitation. || 5° Terme de marine. Se dit des entailles faites en sens opposés, dans deux pièces qu'on veut rendre solidaires l'une de l'autre.

— HIST. XVIe s. Redent, COTGRAVE.

— ÉTYM. L'orthographe *redent* donne aussitôt l'étymologie : *re*, et *dent*, ouvrage à dents. Pellisson écrivait aussi *redent*.

† **REDANSER** (re-dan-sé), *v. a.* Danser de nouveau. Et comme on le voulait obliger à redanser le ballet, D'ABLANC. *Lucien, De la danse*.

† **REDARDER** (re-dar-dé), *v. a.* Darder de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redarder, COTGRAVE.

RÉDARGUÉ, ÉE (ré-dar-gu-é, ée), *part. passé* de rédarguer. Rédargué par ses supérieurs.

RÉDARGUER (ré-dar-gu-é), je rédarguais, nous rédarguions, vous redarguiez; que je rédargue, que nous redarguions, que vous rédarguiez, *v. a.* Terme vieilli. Blâmer, reprendre.

— HIST. XIVe s. Et après il en sont redargués et repris, ORESME, *Eth.* 126. || XVe s. Tu qui deffendoies jadis, Comme docteur, de femme prendre, Par escripture et par tes dis Monstrant les perils d'y descendre, Te voy cele doleur emprendre En redarguant ta parole, E. DESCH. *Poésies ms.* f° 461. || XVIe s. Nous ne pouvons pas tellement pretendre ignorance, que nostre propre conscience ne nous redargue tant de paresse que d'ingratitude, CALV. *Instit.* 26. Tant y a que, Michel Servet dès lors commençant à semer de ses erreurs, Calvin ne refusa pas de conferer avec lui pour essayer de le reduire, ou bien pour le convaincre et redarguer par la parole de Dieu, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 22.

— ÉTYM. Prov. *redarguire*; espagn. *redarguir*; ital. *redarguere*; du lat. *redarguere*, de *red* ou *re*, et *arguere* (voy. ARGUER).

REDDITION (rè-ddi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de rendre. || 2° Action de rendre une place à ceux qui l'assiègent. Hier matin arriva la nouvelle de la prise de Saint-Guilain, ou, pour mieux dire, de la reddition, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 300. Ils envoyèrent des députés pour traiter avec Philippe, de la reddition de leur ville, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 206. || 3° Reddition de compte, action de présenter un compte pour qu'il soit examiné. || Il se dit aussi pour rendre compte, exposer. Votre lettre est une confession, ou du moins une reddition de compte à son directeur, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 1er mai 1707.

— HIST. XVe s. Es redditions d'iceulx comptes, DU CANGE, *referendarius*. || XVIe s. En la reddition des comptes de ceste charge là, AMYOT, *Péricl.* 43. Accusé de trahison pour la reddition du fort de Pyle, ID. *Cor.* 19.

— ÉTYM. Lat. *redditionem*, de *reddere*, rendre (voy. RENDRE).

† **REDÉBATTRE** (re-dé-ba-tr'), *v. a.* Débattre de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redebatre, COTGRAVE.

† **REDÉBUTER** (re-dé-bu-té), *v. n.* Débuter de nouveau. On a fait redébuter cette actrice à l'Odéon.

† **REDÉCHAUSSER** (ré-dé-chô-sé), *v. a.* Déchausser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Qu'au bout d'autres deux ans, les arbrisseaux, redeschaussés, soient couppés de leur mere et comme sevrés, O. DE SERRES, 673.

† **REDÉCORER** (re-dé-ko-ré), *v. a.* Décorer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redecorer, COTGRAVE.

† **REDÉDIER** (re-dé-di-é), *v. a.* Dédier de nouveau. || Redédier une église, la rebénir après une profanation

— HIST. XVIe s. Rededier, COTGRAVE.

REDÉFAIRE (re-dé-fè-r'), *v. a.* Il se conjugue comme faire. Défaire de nouveau. Refaire et redéfaire un ouvrage.

— HIST. XVIe s. Ce qui est a esté, et cela qui doit estre, De ce qui est passé doit recevoir son estre : Le fait sera desfait et puis sera refait, Et puis estant refait se verra redesfait, RONS. 811.

— ÉTYM. *Re*..., et *défaire* : wallon *ridfé*.

REDÉFAIT, AITE (re-dé-fè, fè-t'); *part. passé* de redefaire.

† **REDÉFIER** (re-dé-fi-é), *v. a.* Défier de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redesfier, COTGRAVE.

† **REDÉJEUNER** (re-dé-jeu-né), *v. n.* Déjeuner de nouveau.

† **REDÉLIBÉRER** (re-dé-li-bé-ré), *v. n.* Délibérer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redeliberer, COTGRAVE.

† **RÉDELIN** (ré-de-lin), *s. m.* Sorte de bateau en usage sur le Rhin, d'après ST-SIM. 22, 257.

† **REDEMANDAGE** (re-de-man-da-j'), *s. m.* Rappel, devant le public, des acteurs qui viennent de jouer leur rôle.

REDEMANDÉ, ÉE (re-de-man-dé, dée), *part. passé* de redemander. Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages Où tout Paris en foule apporte ses suffrages, Et qui, toujours plus beaux, plus ils sont regardés, Soient au bout de vingt ans encor redemandés, BOIL. *Art p.* III.

REDEMANDER (re-de-man-dé), *v. a.* || 1° Demander de nouveau. Votre hardiesse à redemander d'être servi faisait sa récompense; son sublime amour-propre n'en connaissait point de plus touchante, MARIV *Marianne*, 5e part. || 2° Demander la restitution d'une chose. C'est là, selon le langage de l'Évangile, que Dieu redemande tout, et qu'il fait tout payer jusqu'à un denier, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 114. Je deviens parricide, assassin, sacrilége ; Pour qui? pour une ingrate à qui je le promets.... et quand je l'ai servie, Elle me redemande et son sang et sa vie [de Pyrrhus assassiné], RAC. *Andr.* V, 4. Le pape ordonna que la congrégation qui en était chargée [d'une affaire sur le calendrier grégorien] consultât M. Cassini; l'Italie semblait redemander à la France ce qui venait d'elle, FONTEN. *Cassini*. Insensé, on va peut-être au premier jour vous redemander votre âme, MASS. *Carême, Délai*. Allons redemander à ces murs abattus Des souvenirs plus doux, des ombres plus heureuses, LAMARTINE, *Prem. Méditations, Baïa*. || Il se dit aussi en parlant des personnes qu'on redemande. Lui seul [un médecin] y fit longtemps la publique misère : Là le fils orphelin lui redemande un père, BOIL. *Art poét.* IV. Je vous redemandais à vos tristes États, RAC. *Bérén.* I, 4. Tarquin.... N'a pas même aux Romains redemandé sa fille, VOLT. *Brut.* III, 6. || Dans le langage biblique, redemander le sang, punir un meurtre. Il mourra dans son péché ; et la mémoire de toutes les actions de justice qu'il avait faites sera effacée ; mais je vous redemanderai son sang, SACI, *Bible, Ézéchiel*, III, 20.

— HIST. XIIe s. Et cil lui redemande puis : Dameisele, se vos daigniez Ces deux voies nous enseignier, *la Charrette*, 676. || XIIIe s. Li demanderes ne pot jamés redemander cele coze qu'il a perdue, BEAUM. VI, 20. || XIVe s. La meisme semblance de perils redemandoit l'aide que il leur avoient donné, BERCHEURE, fo 58, *verso*. || XVIe s. [Contre la mort volontaire] les loix nous redemandent compte de nous pour leur interest, et ont action d'homicide contre nous, MONT. II, 26. Quand le philosophe Diogenes avoit faulte d'argent, il disoit qu'il le redemandoit à ses amis, non qu'il le demandoit, ID. I, 216.

— ÉTYM. *Re*..., et *demander*; wallon, *redmandé*; provenç. *redemandar*.

† **REDÉMETTRE (SE)** (re-dé-mè-tr'), *v. réfl.* Être luxé de nouveau. Le duc de Coislin quitte prise et remue sa main; c'est que son pouce s'était redémis, ST-SIM. 110, 184.

† **REDÉMOLIR** (re-dé-mo-lir), *v. a.* Démolir de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redemolir, COTGRAVE.

RÉDEMPTEUR (ré-dan-pteur), *s. m.* || 1° Terme de théologie. Celui qui a racheté le genre humain. La religion chrétienne, qui consiste proprement au mystère du rédempteur, qui, unissant en lui les deux natures humaine et divine, a retiré les hommes de la corruption du péché pour les réconcilier à Dieu en sa personne divine, PASC. *Pens.* XI, 10 bis, éd. HAVET. Il n'y a point de rédempteur pour les païens, car ils n'en espèrent pas seulement; il n'y a point de rédempteur pour les Juifs, ils l'espèrent en vain; il n'y a de rédempteur que pour les chrétiens, ID. *ib.* XV, 11. Ils [Jésus-Christ et les apôtres] nous ont appris que les ennemis de l'homme sont ses passions; que le Rédempteur serait spirituel et son règne spirituel; qu'il y aurait deux avénements : un de misère, pour abaisser l'homme superbe, l'autre de gloire, pour élever l'homme humilié, ID. *ib.* XVI, 7. || 2° Se dit des religieux de la Merci qui vont racheter les captifs. || 3° Ordre du Rédempteur, ordre fondé par V. de Gonzague, duc de Mantoue, en 1608. On l'appelle aussi ordre de Saint-André et ordre du Précieux Sang. || 4° Rédempteur, trice, *adj.* Qui opère la rédemption. [Tous] au nom du saint pasteur Ont porté vers leur front le signe rédempteur, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, VIII, 5.

— ÉTYM. Provenç. *redemptor*; espagn. *redentor* : ital *redentore*; du lat. *redemptorem*, de *redimere* (VOY RÉDIMER).

RÉDEMPTION (ré-dan-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de théologie. Rachat du genre humain par Jésus-Christ. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs, SACI, *Bible, Evang. St Math.* XX, 28. La foi chrétienne ne va principalement qu'à établir ces deux choses: la corruption de la nature et la rédemption de Jésus-Christ, PASC. *Pensées*, IX, 1, édit. HAVET. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption [un crucifix], BOSS. *Duchesse d'Orléans*. Ce même sang qui devait être la ressource de tout Israël et leur rédemption, est devenu, selon qu'ils s'y étaient eux-mêmes condamnés, leur perte et leur destruction, BOURDAL. *Exhort. sur le jug. du peuple contre J. C.* t. Ier, p. 59. || 2° Rédemption ou remède de l'âme, nom donné dans les anciens textes au secours que le mort reçoit de ses bonnes œuvres ou des actes et prières de ceux qui lui survivent. || 3° La rédemption des captifs, le rachat des chrétiens au pouvoir des infidèles. || Il y a deux ordres de la Rédemption des captifs: l'un nommé autrement de la Trinité, et fondé vers l'an 1200 par Jean de Matha, gentilhomme provençal; l'autre, dit autrement de la Merci, fondé en 1228 par Pierre de Nolasque, gentilhomme du Languedoc, Raymond de Rochefort, et Pierre, roi d'Aragon. Ils reviennent d'Alger, où les pères de la rédemption les ont été racheter, LESAGE, *Diable boit.* 19. || 4° Rédemption, nom des anciens établissements des jésuites au Paraguay. Les conventuelles rédemptions des jésuites dans le Paraguay ne me paraissaient pas propres à représenter un peuple usant de toutes ses facultés physiques et morales, BERN. DE ST-P. *Pr. à l'Arcadie*. || 5° Action de rédimer; ou son résultat. La rédemption d'un droit.

— HIST. XIIe s. Il chantad e prophetizad de l'incarnatiun nostre Seignur et de la nostre redemptiun, *Rois*, p. 210. || XIIIe s. Puis fu prise la sainte croix de no redemption, et fu commandée au chapelain Phelippe pour chou [ce] que il la portast, H. DE VALENC. VI. Lors se recorderent que Dieux estoit leur aide et leur secours et leur redemptions, *Psautier*, fo 94. || XVe s. L'argent de la redemption [de la ville] vint au profit du duc de Lancastre; le mareschal en ot mille francs, FROISS. II, III, 39. || XVIe s. Il a esté le conducteur du peuple en la redemption d'Egypte, CALV. *Inst.* 321. Il fit argent de tout pour la redemption et nourriture des povres, ID. *ib.* 862.

— ÉTYM. Provenç. *redempcio* : espagn. *redencion*; ital. *redenzione*; du lat. *redemptionem*; voy. RÉDEMPTEUR. *Redemption* est la forme calquée mécaniquement sur le latin dès le XIIe siècle ; mais il en est une autre qui est organique, c'est *raançon*, aujourd'hui rançon (voy. ce mot).

† **RÉDEMPTORISTE** (ré-dan-pto-ri-st'), *s. m.* Membre de l'ordre du Rédempteur ou de celui de la Merci.

† **REDÉNONCER** (re-dé-non-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : redénonçant), *v. a.* Dénoncer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redenoncer, COTGRAVE.

† **REDÉPÊCHER** (re-dé-pê-ché), *v. a.* Dépêcher de nouveau; renvoyer un homme vers l'endroit d'où il vient. Il y a eu avant-hier un courrier de M. le Prince, qu'on a redépêché aujourd'hui, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 58. Oubliez la pièce, renvoyez-la moi; je vous la redépêcherai sur-le-champ, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 nov. 1761. || Absolument. Redépêchez-moi en toute diligence, *Lett. de Louis XIV*, dans *Lettres, etc. de Colbert*, VI, 318.

— HIST. XVIe s. M. le prince de Condé avoit jà mandé à M. d'Andelot de retourner en diligence ; il lui redepescha encore pour le haster, craignant que le lendemain on ne le vinst r'attaquer, LANOUE, 631.

† **REDÉPOUILLER** (re-dé-pou-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Dépouiller de nouveau.

— HIST. XIIIe s. [La roche] Aucunes fois se redespoille De l'iauve qui toute la moille, *la Rose*, 5953. || XVIe s. De trois en trois ans est le droict tailler de ces arbres aquatiques, aiant, dans ce temps-là, rejetté à suffisance pour les redespouiller O. DE SERRES, 810.

† **REDÉRANGER** (re-dè-ran-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : rederangeant), *v. a.* Déranger de nouveau. J'avais rangé tout cela d'une autre façon et même pour l'amour de vous; mais votre litière me rederange tout, SÉV. 27 avril 1671.

REDESCENDRE (re-dè-san-dr'), *v. n.* || 1° Descendre de nouveau. Il est monté dans sa chambre, il va redescendre. || 2° Descendre après s'être élevé. Le baromètre redescend. Redescendez, mes yeux, des célestes campagnes, LAMART. *Harm.* I, 10. || Fig. Tel est capable d'arriver aux plus hautes connaissances, qui n'est pas capable d'y conduire les autres, et il en coûte quelquefois plus à l'esprit pour redescendre que pour monter, FONTEN. *Bernoulli*. Veux-tu qu'au rang du peuple on fasse redescendre Tous ces grands noms dont Rome a conservé la cendre? M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Après des lettres déchirantes où le cœur de Lovelace semble torturé par les furies de l'enfer, on l'a vu retomber à ses joies profanes, à ses plaisanteries scandaleuses; on l'a vu redescendre à lui-même, VILLEMAIN, *Litt. franç.* XVIIIe *siècle*, 1re *leçon*. || 3° Terme de marine. On dit que les vents redescendent, ou simplement, qu'ils descendent, lorsqu'ils changent dans la direction du nord vers le sud. || 4° *V. a.* Mettre de nouveau plus bas. Redescendez ce tableau. || 5° Parcourir en descendant. Redescendre une montagne, un escalier, des degrés, une rivière.

— HIST. XVIe s. Redescendre, COTGRAVE.

REDESCENDU, UE (re-dè-san-du, due), *part. passé* de redescendre. Le baromètre redescendu annonçait la pluie.

† **REDÉSIRER** (re-dé-zi-ré), *v. a.* Désirer de nouveau.

— HIST. XVIe s. D'autres, au contraire, après s'estre repus de la viande, non pour n'en retaster, mais pour en redesirer de diverse..., LANOUE, 520.

† **REDESSINER** (re-dè-si-né), *v. a.* Dessiner de nouveau. Dessiner ce globe, le redessiner, J. J. ROUSS. *Ém.* III.

† **REDÉTRUIRE** (re-dé-trui-r'), *v. a.* Détruire de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Quant est destruis, por redestruire.... *Partenopex*, *ms.* fo 143, dans LACURNE.

REDEVABLE (re-de-va-bl'), *adj.* || 1° Qui doit encore après un payement fait. Il m'est redevable de peu de chose || 2° Par extension, il se dit d'un débiteur quelconque. Il m'est redevable de six cents francs que je lui ai prêtés. || 3° Fig. Qui a obligation à quelqu'un. Jamais à son sujet un roi n'est redevable, CORN. *Cid*, II, 1. Je sais combien l'Église est redevable à leurs ouvrages, PASC. *Prov.* XVI. Aux uns [des dieux] ils [les hommes] croyaient être redevables de la sérénité de l'air et d'une heureuse navigation; aux autres, de la fertilité des saisons, MASS. *Avent, Circoncision*. Si on ne voit plus sur la scène César et Ptolomée, Athalie et Joad, Mérope et son fils entourés et pressés d'une foule de jeunes gens, si les spectacles ont plus de décence, c'est à vous seul qu'on en est redevable, VOLT. *Écossaise, Ép. à Lauraguais*. Je n'ai point dit que les sciences fussent plus redevables aux Français qu'à aucune des autres nations; j'ai dit seulement, et cela est vrai, que l'astronomie physique leur est aujourd'hui plus redevable qu'aux autres peuples, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 13 mai 1759. Le cardinal Alberoni, dont la fortune a été si brillante, en était redevable à Campistron, ID. *Éloges, Campistron*. || 4° Qui est tenu à certaines obligations. Ce domestique m'est redevable de son travail, mais je lui suis redevable de mon zèle [pour le soin de sa conduite] ; il me doit une espèce de service ; et moi je lui en dois une autre, BOURDAL. *Dimanches*, t. II, p. 47, *Soin des domestiques*. Quoique saint Louis se crût redevable à tous, il pensa qu'il était encore plus obligé d'avoir soin des pauvres, FLÉCH. *Panég. Saint Louis*. Ils [les justes] savent qu'ils ne sont redevables qu'à la vérité, MASS. *Carême, Mélange*. Plus on est grand, plus on est redevable au public, ID. *Pet. carême, Tentat. des gr.* || 5° *S. m. et f.* Celui, celle qui redoit une certaine somme. L'administration avertit les redevables de payer. Il est notre redevable. || Fig. Celui, celle qui a une obligation à quelqu'un. Philippe lui répondit que non-seulement il l'écouterait, mais encore se tiendrait grandement son redevable, MALH. *Le* XXXIIIe *livre de T. Live*, ch. 35. Vous ne pouviez donner cette place à personne qui s'en tînt votre redevable en un plus haut point, CORN. *Disc. à l'Acad. franç.* Mais l'homme charitable est des pauvres aimé, Et de tous ses amis en fait ses redevables, RACAN, *Psaume* 36. Moi, madame, qui suis votre redevable

par tant de titres, MAINTENON, *Lett. à Mme Fouquet*, 1 sept. 1659.

— HIST. XVe s. Et comme il soit de bonne coustume ancienne et comme redevable, les roys estre conseillés par les prelats, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 15. || XVIe s. Tousjours prest à faire de bien en mieux pour ceux qui luy estoient redevables, afin de les entretenir en sa devotion, AMYOT, *Flamin.* 1.

— ÉTYM. *Redevoir.*

REDEVANCE (re-de-van-s'), *s. f.* Rente, somme payable à termes fixes. Redevance en argent. Redevance en nature. Il me faut des terres, des bois, des gardes, des redevances, des honneurs seigneuriaux, J. J. ROUSS. *Ém.* IV.

— HIST. XIIIe s. Et se il ne sont haubanier, il doivent les redevances du mestier comme forains, *Liv. des mét.* 5. L'eir [l'héritier] deit faire au seignor.... quanque le fié deit de homage et de servise, et totes les autres redevances que le fié deit, *Ass. de J.* I, 222. Donc ne porroit nulz dire, tant fust enlangagiez [habile à parler], En com grant redevance homs estoit engagiez [par le peché], J. DE MEUNG, *Test.* 133.

— ÉTYM. *Redevoir.*

REDEVANCIER, IÈRE (re-de-van-sié, siè-r'), *s. m. et f.* Celui, celle qui est obligé à des redevances.

REDEVENIR (re-de-ve-nir), *v. n.* Il se conjugue comme devenir || 1° Devenir de nouveau. À mesure que je continue ces remèdes, ma jambe redevient dans son naturel, sans douleur, sans contrainte, SÉV. 17 juin 1685. Si vous redeveniez amoureux de Florise, GRESSET, *Méch.* IV, 9. Êtes-vous heureux? — Je l'étais avant de vous connaître; mais je ne puis le redevenir, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 95, dans POUGENS. Jeté en Europe par un coup de la fortune, entré dans la carrière des armes, trop noble pour lui, il [un renégat] est redevenu extérieurement chrétien, CHATEAUBR. *Natch.* liv. III. || 2° Devenir, même pour la première fois, tel qu'on était en germe. Je suis ce qu'il plaît aux hommes tant qu'ils peuvent agir sur mes sens; mais, au premier instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu, J. J. ROUSS. *Promen.* 8. Cet enfant qui pleurait redevint un héros, Et son dernier regard fit pâlir ses bourreaux, C. DELAV. *Vêpres sicil.* I, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être.*

— HIST. XIIIe s. Et seiche redevint l'olive, Qui doist estre empoignant et vive, *la Rose*, 5992.

— ÉTYM. *Re...*, et *devenir;* wallon, *ridivni.*

REDEVENU, UE (re-de-ve-nu, nue), *part. passé* de redevenir. Les compagnons d'Ulysse, changés en bêtes, puis redevenus hommes.

† **REDÉVIDER** (re-dé-vi-dé), *v. a.* Dévider de nouveau. || Fig. C'est une vérité; je vous parcours, je vous dévide, je vous redévide; je passe par mille endroits tristes, fâcheux, d'autres doux et sensibles, SÉV. *à Mme de Grignan*, 21 mai 1680.

— ÉTYM. *Re...*, et *dévider;* wallon, *ridvôtî.*

REDEVOIR (re-de-voir), *v. a.* Il se conjugue comme devoir. Être en reste, devoir après un compte fait. Il m'avait fidèlement envoyé mon petit bagage, quoique je lui redusse assez d'argent, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Fig. Si ces dieux dont un jour tout doit être la proie Se montrent trop jaloux de la fatale soie Que vous leur redevez, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 1. Ce prix.... acquittera tout ce que mon cœur redoit au vôtre, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6.

— HIST. XIIe s. Et il combatre se redurent, *Brut*, 39, dans LACURNE. || XIIIe s. Moult redoit estre fame liée [joyeuse], Quant ele a s'amor emploiée En biau valet cortois et sage, *la Rose*, 8371.

— ÉTYM. *Re...*, et *devoir;* wallon, *ridveur.*

† **REDGEB** (rè-djèb), *s. m.* Nom du 7e mois de l'année arabe.

RÉDHIBITION (ré-di-bi-sion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action par laquelle l'acheteur peut faire annuler la vente d'une chose défectueuse.

— ÉTYM. Lat. *redhibitionem*, de *redhibere*, ravoir, de *red* ou *re*, et *habere*, avoir.

RÉDHIBITOIRE (ré-di-bi-toi-r'), *adj.* Qui concerne la rédhibition. La garantie que le vendeur doit à l'acquéreur a deux objets: le premier est la possession paisible de la chose vendue; le second, les défauts cachés de cette chose, ou les vices rédhibitoires, *Code Nap.* art. 1625. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un bref délai, suivant la nature des vices rédhibitoires et l'usage du lieu où la vente a été faite, *ib.* art. 1648. || Cas rédhibitoires, nom des maladies ou défauts dont l'existence est une cause de nullité pour la vente d'un animal domestique. || Fig. Il se dit dans le langage général comme excuse que l'on donne de ne pas faire quelque chose.

— HIST. XIVe s. Action redhibitoire, comme quand, après aucun marché fait, on trouve qu'il y a vice ou fraude en la chose, BOUTEILLER, *Somme rural*, p. 153, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *redhibitorius* (voy. RÉDHIBITION).

† **REDICTER** (re-di-kté), *v. a.* Dicter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Je redicterois plus volontiers encores autant d'Essais que de m'assujettir à resuyvre ceulx-ci pour cette puerile correction, MONT. IV, 92.

† **REDIFFAMER** (re-di-ffa-mé), *v. a.* Diffamer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rediffamer, COTGRAVE.

RÉDIGÉ, ÉE (ré-di-jé, jée), *part. passé* de rédiger. Procès-verbaux des séances rédigés par le secrétaire.

RÉDIGER (ré-di-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*; rédigeant, rédigeons), *v. a.* || 1° Compiler et mettre en ordre. Rédiger les ordonnances de nos rois. || 2° Réduire un écrit, un discours à ce qu'ils ont d'essentiel, les mettre en moins de paroles. [Fontenelle] ayant rédigé en français, avec un grand succès, la savante Histoire des oracles de Van Dale, les jésuites le persécutèrent, VOLT. *Mél. litt. Lett. au prince de* ***, VII, *Fontenelle.* || 3° Mettre par écrit avec ordre et suite. Vous rédigerez ce qui a été dit dans la séance. Rédiger un article, un feuilleton. L'abbé Gérard, qui rédigea, dans l'onzième siècle, la vie d'Abeilard, abbé de Corbie, DUCLOS, *Œuvr.* t. IX, p. 245. || 4° Rédiger un journal, y faire les principaux articles, et aussi diriger le reste de la rédaction.

— HIST. XVIe s. Et pource que nous sommes maintenant au principal poinct de la matiere, redigeons [réduisons] la chose sommairement, CALV. *Inst.* 215. Le feu bruslera et redigera en cendres le cors et les os, RAB. *Pant.* III, 52. Pourquoy les Lacedemoniens ne redigeoient par escript les ordonnances de la prouesse, et ne les donnoient à lire à leurs jeunes gents, MONT. I, 187.

— ÉTYM. Lat. *redigere*, de *red* ou *re*, et *agere*, pousser, conduire.

RÉDIMÉ, ÉE (ré-di mé, mée), *part. passé* de rédimer. || Villes rédimées, en matière de contributions indirectes, villes où l'exercice est supprimé, grâce à la conversion des droits de détail et d'entrée sur les boissons en une taxe unique aux entrées, et, en matière de contributions directes, villes où le montant de la contribution personnelle et mobilière est acquitté, en tout ou en partie, par un prélèvement sur le produit des octrois. || Débitants rédimés, ceux qui payent à l'arrivée le droit de consommation sur les eaux-de-vie, esprits ou liqueurs, et sont ainsi exemptés des exercices; pour en être exemptés au sujet du vin ou du cidre, il faut être abonné.

RÉDIMER (SE), *v. réfl.* Se racheter, se délivrer. Les païens, gentils et idolâtres.... ne peuvent en nulle façon s'être rédimés de la peine du péché originel, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *État de la loi.* Il fit cette donation pour se rédimer de son vœu, PATRU, *Plaidoyer* 3. En 1762, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ses États cet esclavage chrétien [le servage de mainmorte, sous les abbayes].... il prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimer, VOLT. *Lett. Dupont*, 23 févr. 1776. || Il se dit de poursuites judiciaires, de vexations. La ville prise se rédima du pillage par une forte contribution.

— HIST. XIIIe s. Et prisent [ils prirent] consel entre aus [eux], qu'il envoiieroient en Osteriche au duc, pour le roi raiiembre, *Chron. de Rains*, p. 56. Et se je preste à ton procurator deniers à rembre ton gage, vers cui ai-je aucion [action]? *Liv. de jost.* 106. || XVIe s. Redimer, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *redimere*, racheter, de *red* ou *re*, et *emere*, acheter. *Redimere*, ayant l'accent sur *di* avait donné dans l'ancienne langue *reembre* ou *raembre*, racheter.

† **REDÎNER** (re-di-né), *v. n.* Dîner une seconde fois.

— HIST. XVIe s. Redisner, COTGRAVE.

REDINGOTE (re-din-go-t'), *s. f.* Vêtement différent de l'habit parce que les pans de la jupe y sont entiers, tandis que ceux de l'habit sont coupés sur le devant. Mettre une redingote par-dessus son habit. En grosse redingote et le fouet à la main, Sur sa vieille jument il s'est mis en chemin, DESTOUCHES, *Homme sing.* V, 11. Le froid était excessif; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption redingotes, VOLT. *Louis XV*, 37. || La redingote grise s'est dit quelquefois, parmi les soldats, de l'empereur Napoléon 1er, à cause de son habitude de porter une redingote grise. Il avait petit chapeau Avec redingote grise [Napoléon], BÉRANG. *Souv. du peuple.* || Redingote à la propriétaire, sorte de redingote qui se boutonne depuis le haut jusqu'en bas.

— ÉTYM. Corruption de l'angl. *riding coat*, vêtement pour chevaucher, de *ride*, chevaucher, allem. *reiten* (voy. REÎTRE), et *coat*, habit (voy. COTTE).

† **RÉDINTÉGRATION** (ré-din-té-gra-sion), *s. f.* Terme de médecine. Réparation des forces ou d'une partie du corps.

— ÉTYM. Lat. *redintegrationem*, de *re* ou *red*, et *integrare*, dénominatif d'*integer*, entier (voy. INTÈGRE): action de rendre entier.

REDIRE (re-di-r'), *v. a.* Il se conjugue comme dire, et par conséquent il fait à la 2e pers. du plur. de l'indicatif présent et de l'impératif redites. || 1° Dire de nouveau, dire une même chose plusieurs fois. Il l'interrogea, et lui fit redire plusieurs fois toutes les circonstances de ce songe, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 54. M. Letellier sut quelquefois employer son temps pour compatir à des misérables à qui il ne reste d'autre consolation que celle de redire ennuyeusement leur misère, ID. *Letellier.* Obéissez; c'est trop vous le faire redire, RAC. *Mithr.* III, 1. Je me souviens toujours que je vous dois l'empire, Et, sans vous fatiguer du soin de le redire.... ID. *Brit.* IV, 2. J'ai dit et je redis que la mort de la maréchale d'Ancre et celle du maréchal de Marillac sont la honte éternelle des lâches barbares qui les condamnèrent, VOLT. *Polit. et lég. la Méprise d'Arras.* Si tôt que j'ai su chanter des airs notés, je n'en ai pu retenir aucun, et je doute que de ceux que j'ai le plus aimés, j'en pusse aujourd'hui redire un seul tout entier, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Le roi se fit redire ces vers jusqu'à trois fois, loua beaucoup l'épître, et fit la guerre, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux.* || Ne pas se le faire redire, obéir aussitôt à un avis, à une injonction. L'autre deux fois ne se le fait redire, LA FONT. *Lun.* || 2° Répéter ce qu'un autre a dit. L'écho redit la dernière syllabe. On dit, et sans horreur je ne puis le redire, Qu'aujourd'hui par votre ordre, Iphigénie expire, RAC. *Iph.* IV, 6. Les pères raconteront à leurs enfants le bonheur qu'ils eurent de vivre sous un si bon maître; ceux-ci le rediront à leurs neveux, MASS. *Pet. carême, Incarnat.* Ils lui répondirent avec beaucoup de respect, que c'était une chose qu'on n'osait redire à une grande reine, et se défendirent longtemps de la répéter, FONTEN. *Dial.* I, *Morts mod.* || Raconter. Muse, redis-moi donc quelle ardeur de vengeance De ces hommes sacrés rompit l'intelligence, BOIL. *Lutr.* I. Ce prince, dont mon cœur se faisait autrefois Avec tant de plaisir redire les exploits, RAC. *Andr.* V, 1. Muse, redites-moi ces noms chers à la France, Consacrez ces héros qu'opprima la licence, VOLT. *Henr.* IV. || Fig. Et toujours mes soupirs vous rediront ma peine, RAC. *Théb.* V, 6. Ma joie, mes soupirs et mes larmes même, te rediront sans cesse mes amours, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 6. || 3° Révéler par indiscrétion. Cet homme n'est pas sûr, il redit ce qu'il entend. Vous êtes donc un causeur, et vous allez redire ce qu'on vous dit en secret, MOL. *G. Dandin*, II, 7. || 4° Blâmer, censurer; il ne s'emploie en ce sens qu'à l'infinitif et avec *à*. Ils prendront droit par là de me persécuter plus que jamais, et voudront trouver à redire aux choses les plus innocentes qui pourront sortir de ma plume, MOL. *2e placet au roi.* Il.... pense que louer n'est pas d'un bel esprit, Que c'est être savant que trouver à redire, ID. *Mis.* II, 5. Je ne suis donc bonne qu'à discourir, à trouver à redire à ce qui est mal, SÉV. 603. La principale chose que l'on trouve à redire dans la manière dont M. Descartes fait naître le soleil, les étoiles, la terre et tous les corps qui nous environnent, c'est qu'elle paraît contraire à ce que l'Écriture sainte nous apprend de la création du monde, MALEBR. *Rech.* VI, II, 4. Ils sont trois ou quatre qui portent chacun une aune de ses cheveux en bracelets, sans qu'on y trouve à redire, HAMILT. *Gramm.* 9. || Trouver à redire, regretter, être sensible à la perte, à la privation, à l'absence de..... Nous badinâmes quelque temps; et ce fut là où nous commençâmes à vous trouver à redire, BUSSY, *à Mme de Sévigné*, 1er sept. 1677. Je vous ai trouvée bien à redire depuis quinze jours, ID. 15 sept. 1677. || Aimer à redire, aimer à reprendre, à blâmer. || À redire, s'emploie aussi en parlant d'un compte, d'une appréciation qui ne sont pas fidèles, d'une espérance qui est trop grande. Il y avait à redire aux comptes qu'il a remis. Il se flatte de faire vite fortune, peut-être y trouvera-t-il à redire. Des cadeaux si vous faites cas, Vous y trouverez à redire [vous n'en aurez pas autant que vous en espérez], BÉRANGER, *Filleule.* || 5° Se redire, *v. réfl.* Être redit. Les vérités utiles ne sauraient trop se redire.

— HIST. XIIe s. Deus nostre sires dit : les meies leis [mes lois] guardez : Li prophetes redit : wai vus [malheur à vous] qui estorez Les lois de felunie, e vus qui les guardez, *Th. le mart.* 80. || XIIIe s. Lors li dit le roy, que il redeist tout ce que il avoit dit au matin, JOINV. 259. Tot cil qui voient, redisoient Que si biel homme ne savoient, *Le beau desconnu*, dans *Arch. des missions scientifiques*, t. V, p. 169. || XVe s. ....chacun s'atire Le mieulx qu'il pot de vesture, et se mire, Si qu'en l'atour il n'y ait que redire, CHRIST. DE PISAN, *Li dit de Poissy*. || XVIe s. Il n'est pas loisible de publier ny redire à autruy ce que l'on y a cogneu, AMYOT, *Fab.* 10. Elle ne peut produire un homme si parfaict ne si bien composé à la vertu, qu'il n'y ait tousjours quelque chose à redire, ID. *Cimon*, 5. Nostre charge [dans les leçons reçues] ce n'est que redire ce qu'on nous a dict, MONT. I, 160. Le serviteur, pour n'estre plus en peine de luy redire si souvent mesme chose.... ID. II, 108. Les paroles redictes [rapportées] ont, comme aultre son, aultre sens, ID. IV, 230. Elle [Catherine de Médicis] estoit joviale, et aimoit à dire le mot, et où il y avoit à redire, BRANT. *Dames illustres*, p. 49.

— ÉTYM. *Re...*, et *dire*; provenç. *redire, redir*; espagn. *redecir*; ital. *ridire*.

REDISEUR, EUSE (re-di-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui répète les mêmes choses. Une vieille rediseuse. Vous m'avertissez quelquefois de ne dire certaines choses qu'aux échos; vraiment je me garderai bien de leur confier la moindre chose : nous en avons un dans cette place, Coulanges, qui est comme celui de la Trousse, et qui est petit rediseur mot à mot jusque dans l'oreille, SÉV. 26 oct. 1689. ....bientôt mille jaseurs Adoptent son avis comme loi souveraine, Et ce torrent de rediseurs Grossit si fort qu'il nous entraîne, LAMOTTE, *Fabl.* V, 15. || 2° Celui, celle qui répète par indiscrétion ou par malignité. Rediseurs, espions, gens à l'air gracieux, LA FONT. *Fabl.* XII, 11. Si vous prenez le parti de vous éclaircir avec l'archevêque [d'Aix]... vous viderez bien des affaires en peu de temps, ou vous ferez taire les rediseurs, SÉV. 17 janv. 1689.

— ÉTYM. *Redire*.

† **REDISSOUDRE** (re-di-sou-dr'), *v. a.* Dissoudre de nouveau.

† **REDISTILLER** (re-di-sti-lé), *v. a.* Distiller de nouveau, GUYTON DE MORV. *Inst. Mém. scienc.* 1809, p. 277.

† **REDISTRIBUER** (re-di-stri-bu-é), *v. a.* Distribuer de nouveau.

† **REDISTRIBUTION** (re-di-stri-bu-sion), *s. f.* Seconde, nouvelle distribution. La redistribution des terres.

REDIT, ITE (re-di, di-t'), *part. passé* de redire. || 1° Dit de nouveau, dit plusieurs fois. Des contes cent fois redits. || 2° *S. m.* Redits, rapports, commérages. Élevé dans les redits dont Monsieur vivait, et dont sa cour était remplie, M. le duc d'Orléans en avait pris le détestable goût et l'habitude, ST-SIM. 390, 17. || On le joint d'ordinaire à dits. Vous devez être fatiguée des dits et redits des conversations passées, RETZ, III, 340. Pour M. d'Aix, je vous avoue que je ne croirais pas les Provençaux sur son sujet; je me souviens fort bien qu'ils ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, SÉV. 3 janv. 1689. J'ai si bien pris mon parti sur ces dits et redits de commères, qu'ils sont pour moi comme n'existant pas, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 163, dans POUGENS.

REDITE (re-di-t'), *s. f.* || 1° Répétition fréquente. Nos meilleurs livres modernes ne sont que les redites et les copies des livres anciens, ou, pour le plus, que leurs gloses et leurs paraphrases, BALZ. liv. XII, *lett.* 18. C'est le propre de la passion d'user des redites, et d'exprimer la même pensée avec toutes les paroles qui se présentent, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 916, dans POUGENS. Tout ce qu'il disait était court, précis, nerveux; jamais il ne faisait aucune redite, FÉN. *Tél.* X. Il est impossible que vous ne tombiez dans une infinité de redites, et les redites ont un droit d'ennuyer qu'elles ne perdent jamais, FONT. *Lett. galant.* 21. Les confessions ne sont plus que des redites qui se ressemblent, MASS. *Carême*, *Tiéd.* 1. Ce conte [de l'œuf tenant sur sa pointe] est rapporté du Brunelleschi, grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence, longtemps avant que Colombo existât; la plupart des bons mots sont des redites, VOLT. *Mœurs*, 145. Non-seulement on lui pardonne [à Massillon] ces douces et tendres redites, mais on lui sait gré du motif touchant qui les multiplie, D'ALEMB. *Éloges*, *Mass.* Il [l'abbé de Saint-Pierre] consentait même qu'on se moquât de ses redites, pourvu qu'en se moquant on les citât, ID. *Éloges*, *l'Ab. de St-P.* || 2° Il s'emploie quelquefois pour rapports, commérages. Monsieur l'avait aussi découvert [que Vardes était un fourbe] par des redites qu'il [Vardes] avait faites entre le roi et lui, LA FAY. *Hist. Henr. d'Anglet.* III.

— HIST. XVe s. Faulcette confite En plaisant parler, Laissez la aller, Car je la despite. Ce n'est que redite De tant l'esprouver, CH. D'ORL. *Rondel.* || XVIe s. Les vieillards perdent la souvenance de leurs redictes, MONT. I, 46. La redicte est partout ennuyeuse, feust-ce dans Homere, ID. IV, 87. Les rues estoient toutes pleines de Parisiens, qui ne pouvoient se rassasier de la redicte de cette nouvelle, CARL. VIII, 41. Chose bien dite n'a replique ne redicte, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Redit*.

† **REDIVINISER** (re-di-vi-ni-zer), *v. a.* Redonner un caractère divin. Mais, Iris, pour finir l'affaire.... Sa forme redivinisa, Fit voir son arc dans une nue, SCARR. *Virg.* V.

† **REDIVISER** (re-di-vi-zé), *v. a.* Diviser de nouveau. Chacune [des petites parties des corps terrestres] pourrait être redivisée en une infinité de façons, DESC. *Météor.* 1. || Se rediviser, *v. réfl.* Être redivisé. Après la mort d'Attila toutes les nations barbares se redivisèrent, MONTESQ. *Rom.* 19.

† **REDOMPTER** (re-don-té), *v. a.* Dompter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redompter, COTGRAVE.

† **REDONDAMMENT** (re-don-da-man), *adv.* D'une manière redondante.

— HIST. XVIe s. Redondamment, COTGRAVE.

REDONDANCE ou **RÉDONDANCE** (re ou ré-don-dan-s; l'Académie admet les deux orthographes et les deux prononciations; mais la première est beaucoup plus usitée), *s. f.* Excès dans l'abondance ou les ornements du style. Ce serait un pléonasme, une redondance oiseuse dans une étrangère qui raconterait les amours de Phèdre; mais c'est Phèdre amoureuse et honteuse de sa passion, VOLT. *Dict. phil. Amplification*. Cheville! redondance inutile, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || En bonne part. L'homme né de la femme [dans Job].... cette circonstance, né de la femme, est une rédondance merveilleuse, CHATEAUBR. *Génie*, II, VI, 2.

— HIST. XIVe s. Tant estoit grande la lueur.... Et puis faisoit sa redondance Jusqu'au saint corps par habondance, *Hist. des trois Maries*, *ms.* p. 291, dans LACURNE. || XVIe s. Quelquesfois par obstruction et redondance, ou quelque trop grande inflammation, tel esprit ne peut.... PARÉ, *Introd.* 10.

— ÉTYM. Lat. *redundantia*, de *redundans*, redondant.

REDONDANT ou **RÉDONDANT** (re ou ré-don-dant; voy. RÉDONDANCE), *adj.* Qui surabonde, qui est de trop, en parlant des paroles. Ce terme est redondant. Quand certaines façons de parler ont été autorisées par une longue pratique, et qu'elles sont reçues parmi les honnêtes gens de la nation, nous devons les admettre, quoiqu'elles nous paraissent composées de mots redondants et combinés d'une manière qui ne nous paraît pas régulière, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 253. Dans Tancrède je croyais voir la décadence de son style, des vers lâches, diffus, chargés de ces mots redondants qui déguisent le manque de force et de vigueur, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Style redondant, style qui pèche par la redondance.

— HIST. XIIIe s. Et encore est-il [le Saint-Esprit] redondans En chascun, s'en lui ne demeure, DE MEUNG, *Tr.* 1124. || XVIe s. Regarde qu'en ton vers n'y ait rien dur, hiulque ou redondant, DUBELL. I, 33, *verso*.

— ÉTYM. *Redonder*.

REDONDER ou **RÉDONDER** (re ou ré-don-dé; voy. REDONDANCE), *v. n.* || 1° Être de trop dans le discours. Voilà des répétitions qui redondent. || 2° Avoir en trop, en parlant du style. Le style de cet auteur rédonde d'épithètes.

— HIST. XIVe s. Et est voir que se il redonde as mors aucune chose pour les fortunes de leurs amis vivans.... ORESME, *Eth.* 27. || XVe s. Prince, tenez que soubz le firmament, En temps d'esté, n'a place plus plaisant; Car des beaux prez et des flours y redonde La douce odeur, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 324. || XVIe s. Donc puisqu'en vous joye et soulas redonde Durant les jours à rire convenables.... MAROT, II, 258. Cest humeur redonde principalement en automne, ou en l'aage declinant, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Prov. *redondar*; espagn. *redundar*; ital. *ridondare* : du lat. *redundare*, de *red* ou *re*, et *unda*, onde.

REDONNÉ, ÉE (re-do-né, née), *part. passé* de redonner. Je suis en peine de la santé de M. le chevalier [de Grignan] et de l'effet du quinquina redonné dans sa dose ordinaire, SÉV. 13 nov. 1689.

REDONNER (re-do-né), *v. a.* || 1° Donner de nouveau la même chose. Vous m'avez tout donné, redonnant à mes yeux Ce chef-d'œuvre des cieux, MALH. V, 24. Attendez, je crois que je serai mieux sans robe.... non, redonnez-la moi, cela ira mieux, MOL. *Bourg. gent.* I, 2. Vous savez.... avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié, SÉV. *à Bussy*, 26 juill. 1668. Relevez vos idées pour M. de Lauzun; le roi lui a redonné ses entrées; c'est une grande affaire qui a surpris tout le monde, ID. 7 févr. 1689. Il n'y a nulle difficulté à redonner le viatique au bout de neuf ou dix jours, pourvu qu'on soit en état, BOSS. *Lett. Alb.* 75. Toute ma douleur, tous mes remords sont inutiles, je ne regagnerai jamais votre confiance. — Je vous la redonne, madame, interrompis-je tout attendri, LESAGE, *Diabl. boit.* 13. || Se redonner, donner de nouveau à soi-même, causer à soi-même. Il fait tout ce qu'il peut pour se redonner cette vue dont il conserve nuit et jour une si chère idée, MOL. *Mal. imag.* II, 6. Mme de la Fayette s'est redonné son mal de côté en allant en carrosse à deux pas de chez elle, SÉV. 22 juill. 1685. || 2° Terme de vénerie. Redonner un cerf aux chiens, le relancer. || 3° Rendre, donner, même pour la première fois, une chose quand celui à qui on la donne l'a déjà eue. Au milieu de cette véritable tendresse, j'ai eu la force de vous redonner votre liberté, persuadée que, si vous pouviez venir, cela était plus capable de vous décider que de vous arrêter, SÉV. 329. La vieillesse et un peu de maladie donnent le temps de faire de grandes réflexions; mais ce que j'épargne sur le public, il me semble que je vous le redonne, ID. 8 juin 1676. Dieu ne nous fait sentir notre faiblesse, que pour nous redonner de nouvelles forces, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 18 mars 1700. Et redonnant le calme à vos sens désolés.... RAC. *Alex.* IV, 2. Toutes nos fonctions les plus pénibles se bornent à effacer les taches que le temps y a fait naître [dans l'édifice de la religion]; à redonner à ce qui est noirci son premier état.... MASS. *Conférences, Zèle contre les scandales*. || Par exagération. Ce remède m'a redonné la vie, il m'a, dans une maladie dangereuse, rendu la santé. Mme de la Fayette prend des bouillons de vipères, qui lui redonnent une âme, et lui donnent des forces à vue d'œil, SÉV. 20 oct. 1679. || Fig. Ah! monsieur, vous me redonnez la vie! MOL. *Impromptu*, 10. Ce qu'avait dit Mme de Clèves de son portrait lui avait redonné la vie, en lui faisant connaître que c'était lui qu'elle ne haïssait pas, LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, *Œuv. compl.* t. II, p. 166, dans POUGENS. Il [Segrais] rassemblait chez lui les membres les plus estimables de l'Académie de Caen, à laquelle il redonna une espèce de vie, D'ALEMB. *Éloges*, *Segrais*. || 4° Il se dit des personnes en un sens analogue. Tandis que la Castille armait dix mille bras Pour redonner ce prince aux vœux de ses États, MOL. *D. Garc.* I, 2. On m'a assuré que le chevalier [de Grignan] se portait un peu mieux; j'espère en sa jeunesse.... je prie Dieu de tout mon cœur qu'il nous le redonne, SÉV. 5 févr. 1672. Elle [Mme de Montespan] a su qu'on se plaignait qu'elle empêchait toute la France de voir le roi; elle l'a redonné, comme vous voyez, ID. 29 juill. 1676. Toujours aise que le temps passe et m'entraîne avec lui, afin de me redonner à vous, ID. *à Mme de Grignan*, 9 févr. 1680. || 5° Transmettre. Vraiment, ma fille, je suis ravie que mes lettres et les nouvelles de mes amis que je vous redonne, vous divertissent comme elles font, SÉV. 444. || Répéter, redire. Elle [Mlle du Plessis] a retenu certaines choses que vous disiez ici, qu'elle nous redonne avec la même grâce [que quand elle me copie; la phrase est ironique], SÉV. *à Mme de Grignan*, 7 juin 1671. L'abbé Têtu est toujours fort touché de son commerce [de Mme de Coulanges], et redonne avec plaisir toutes ses épigrammes, ID. 22 avr. 1676. L'auteur [d'une géographie, Hubner] admet la fable de la royauté d'Yvetot.... c'est ainsi qu'on nous redonne tous les jours d'anciennes erreurs avec des titres nouveaux, VOLT. *Dict. phil. Géographie*. || Rappeler. Dès que nous revoyons la plus petite de vos lettres, et la moindre période qui nous redonne ce style qui a trouvé si particulièrement le secret de nous plaire, SÉV. *à Moulceau*, 29 févr. 1696. || 6° Faire reparaître. Cela [l'envoi à la monnaie des meubles d'argent du roi, de Monsieur et de Monseigneur] fait beaucoup de millions, et redonnera de l'espèce, qui manquait, SÉV. 11 déc. 1689. || 7° *V. n.* Se laisser aller de nouveau, se livrer de nouveau. Il a redonné dans les folles dépenses.

L'expérience ne le corrige pas; il redonne dans les mêmes piéges. || Familièrement. La pluie redonne de plus belle, elle redouble. || 8° Terme de fauconnerie. Redonner à propos, se dit de l'oiseau qui se remet sans peine à la poursuite d'un gibier. || 9° En termes militaires, revenir à la charge. L'infanterie, repoussée d'abord par le feu de la redoute, redonna avec une nouvelle vigueur. || 10° Se redonner, *v. réfl.* Se donner de nouveau à quelqu'un. Son amour se ralluma, et il se redonna tout à elle, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 3. Il ne manquait plus à mon malheur que d'apprendre que Belasire m'aimait encore, qu'elle se fût peut-être redonnée à moi, sans le dernier effet de mon extravagance, LA FAY. *Zayde, Œuv.* t. I, p. 236, dans POUGENS. || 11° Se donner de nouveau l'un à l'autre. Vous m'auriez bien étonnée de me renvoyer ce que je vous ai dit de Mme de la Sablière.... mais ne nous mettons point cela dans la tête, j'ai pensé mille fois à vous redire, dans mes lettres, des endroits et des tours si bons et si agréables des vôtres, que nous ne ferions plus que nous redonner à nous-mêmes, SÉV. *à Mme de Grignan*, 4 août 1680. || 12° Se livrer de nouveau à quelque chose. Se redonner aux affaires. Cet amant se redonne aux soins de son amour, RAC. *Bérén.* I, 3.

— HIST. XII° s. Passum cest glaive e cest turment, Desque Deus nos redunt victorie [victoire], BENOÎT, I, 2019. || XIII° s. Li diex d'amor, qui tout depiece Mon cuer dont il a fait bersaut [cible], Me redonne un nouvel assaut, *la Rose*, 1829. || XVI° s. Si un asne m'avoit donné un coup de pied, voudriez-vous que je luy en redonnasse un autre? AMYOT, *Comme il faut nourrir les enf.* 31. Qui du sien donne, Dieu luy redonne, COTGRAVE. Dieu nous donne les merites, et nous redonne le loyer, CALV. *Instit.* 457. Toutte l'armée imperiale cria victoire, quand le duc de Guise, r'alliant Thavanes, le fit donner et redonner aux Allemans devant lui, D'AUB. *Hist.* I, 22. Aiant reconnu aux habitans un ferme desir de se redonner au roi, ID. *ib.* III, 350. Vous les saupoudrerez [des prunes pelées] avec du sucre, les remettrés au soleil pour un jour, leur redonnerés du sucre.... O. DE SERRES, 875. Ce peuple [de Bordeaux] qui employa touts les plus extremes moyens qu'il eust en ses mains à me gratifier.... et feit bien plus pour moi en me redonnant ma charge, qu'en me la donnant premierement, MONT. IV, 171. Nous avions [en France] assez d'ames mal nées, sans gaster les bonnes et genereuses; si que, si nous continuons, il restera malaysément à qui fier la santé de cet estat, au cas que la fortune nous la redonne, ID. IV, 199.

— ÉTYM. *Re*..., et *donner*; wallon, *ridné*.

REDORÉ, ÉE (re-do-ré, rée), *part. passé* de redorer. Les montagnes redorées par le soleil qui sortait des nuages.

REDORER (re-do-ré), *v. a.* Dorer de nouveau. Redorer un cadre. || Par extension. Le soleil redore les coteaux. || Fig. Enrichir, orner. Pour lui redorer sa tiare, Tu nous surchargerais d'impôts, BÉRANG. *Math. Brun.* D'où vient que me voilà, seul et dans la nuit noire, Grave et triste, essayant de redorer ta gloire? V. HUGO. *Crépusc.* 12.

— HIST. XIV° s. Les autres pieces dudit faudestueil [fauteuil] furent par ledit orfevre lavées, nestoiées, rebrunies, redorées et mises sus, DE LABORDE, *Émaux*, p. 310. || XVI° s. Quand ceste belle fleur premierement je vey, Qui nostre aage de fer de ses vertus redore.... DU BELLAY, VI, 48, *recto*.

† **REDORMIR** (re-dor-mir), *v. n.* Dormir de nouveau.

† **REDORTE** (re-dor-t'), *s. f.* Terme de blason. Se dit d'une branche d'arbre tortillée en anneaux les uns sur les autres.

— ÉTYM. Lat. *retortus*, de *retorquere*, de *re*, et *torquere*, (voy. TORDRE).

REDOUBLÉ, ÉE (re-dou-blé, blée), *part. passé* de redoubler. || 1° Réitéré avec une sorte d'augmentation. Des nouvelles redoublées qu'on a que non-seulement M. le duc de Lorraine, mais aussi toutes les troupes de Lunebourg vont marcher sur la Moselle, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 365. Mme de Coulanges soutint fort bien sa réputation; elle brilla dans toutes ses réponses; les épigrammes étaient redoublées, et la Dauphine entend tout, SÉV. 419. Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume, Et des coups redoublés tout le rivage fume, BOIL. *Ép.* IV. Si j'en crois ses serments redoublés mille fois, RAC. *Bérén.* I, 4. Quelle insolente main frappe à coups redoublés? ID. *Athal.* V, 1. La vertu ne laisse pas de réussir quelquefois, mais ce n'est qu'à force de temps et de preuves redoublées, FONTEN. *Vauban.* || 2° Augmenté beaucoup. Une dose redoublée de quinquina supprima la fièvre. Mon crime redoublé n'émeut point ta colère? CORN. *Hor.* IV, 7. J'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence redoublée des prédicateurs en faveur du parlement, SÉV. 19 févr. 1690. Chez tous les conviés la joie est redoublée, BOIL. *Sat.* III. || 3° Qui offre des replis. En cercles redoublés De son corps sinueux les replis sont roulés, DELIL. *Paradis perdu*, IX. || 4° En termes militaires, pas redoublé, pas qui se fait une fois plus vite que le pas ordinaire. || En musique, pas redoublé, marche sur le rhythme du pas redoublé. L'ouverture du Serment par Auber contient un pas redoublé. || Fig. Votre pouls inégal marche à pas redoublés, BOIL. *Ép.* III. || 5° Rimes redoublées, se dit quand, dans une pièce ou un fragment de pièce de poésie, les mêmes rimes reviennent sans autre condition que l'alternance régulière des masculines et des féminines. Il n'est pas vrai qu'il [Chapelle] fut le premier qui se servit des rimes redoublées; d'Assouci s'en servait avant lui, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Chapelle.* || 6° Terme de musique. Intervalle redoublé, intervalle simple porté à son octave. || 7° En grammaire, prétérit, parfait, redoublé, prétérit, parfait caractérisé par le redoublement. || 8° *S. m.* Le redoublé, culture qui succède à une autre de même sorte.

REDOUBLEMENT (re-dou-ble-man), *s. m.* || 1° Action de redoubler, augmentation considérable. On va commencer à respirer [après les succès qui suivirent le passage du Rhin]; mais quel redoublement de douleur à Mme de Longueville et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants! SÉV. 20 juin 1672. Ce redoublement d'amour lui parut une infidélité, et lui causa le même déplaisir que la diminution lui en aurait dû causer, LAFAYETTE, *Zayde, Œuvres*, t. I, p. 357, dans POUGENS. Le redoublement de larmes, lorsqu'il lui avait parlé de la mort du prince de Navarre, l'avait frappé, ID. *Comtesse de Tende, Œuvres compl.* t. II, p. 282. Ils sentent un redoublement d'ardeur et de force, FLÉCH. *Aiguillon.* Mon partage [après le Commentaire sur Corneille] fut le redoublement de la haine et de la calomnie de ceux que mes faibles succès rendaient mes éternels ennemis, VOLT. *Lett. la Harpe*, 22 janv. 1773. || 2° En termes de médecine, augmentation périodique ou irrégulière d'une maladie en général. La pauvre Mme de Coulanges a une grosse fièvre avec des redoublements, SÉV. 313. Et le bonhomme enfin, à quatre-vingt-neuf ans, Malgré sa fièvre lente et ses redoublements.... REGNARD, *Distrait*, II, 1. Comme un homme qui, ayant soutenu longtemps les atteintes d'une vive douleur, fait enfin connaître son mal par un cri qu'un redoublement aigu lui arrache, VOLT. *Zadig*, VIII. || Fig. Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remedes de la continuelle maladie qui nous travaille? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre, à le bien entendre, qu'un redoublement et comme le dernier accès du mal que nous apportons en naissant? BOSS. *Mar.-Thér.* Cette maladie [l'augmentation des troupes] a ses redoublements, et elle devient nécessairement contagieuse, MONTESQ. *Esp.* XIII, 17. Il est dans un état d'admiration continue avec des redoublements, BONNET, 6° *lett. hist. nat.* || 3° En grammaire grecque, sanscrite, latine, gothique, réduplication de la syllabe radicale du verbe, plus ou moins affaiblie, qui sert à caractériser surtout des parfaits, et aussi des verbes intensifs et désidératifs, ou primitivement intensifs, *dadâmi*, δίδωμι. || 4° Terme de musique. Note qui, dans un accord, est doublée, répétée à une ou plusieurs octaves.

— HIST. XVI° s. Redoublement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Redoubler.*

REDOUBLER (re-dou-blé), *v. a.* || 1° Réitérer, renouveler avec une sorte d'augmentation. Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler, CORN. *Cinna*, V, 3. Qu'on redouble demain les heureux sacrifices, ID. *ib.* Le lendemain qui était vendredi, j'allai chez elle [Mademoiselle, à qui le roi avait défendu de se marier à Lauzun], je la trouvai dans son lit · elle redoubla ses cris en me voyant, elle m'appela, m'embrassa, et me mouilla toute de ses larmes, SÉV. 12. Il reprend sa première ardeur, et redouble le pas dans la carrière qui lui est marquée, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 436. Le poison est tout prêt; la fameuse Locuste A redoublé pour moi ses soins officieux, RAC. *Brit.* IV, 4. Redoublez au Seigneur votre ardente prière, ID. *Ath.* V, 1. Mais enfin, lui disait-on, vos larmes ne le rendront pas à la vie : « Eh! c'est ce qui les redouble encore, » répondit-il, BARTHÉL. *Anach.* ch. 8. || 2° Augmenter du double. ....Tout hors d'haleine, il [Curiace] prend pourtant sa place [de son frère], Et redouble bientôt la victoire d'Horace, CORN. *Hor.* IV, 2. || 3° Augmenter beaucoup. Redoubler la dose d'un remède. Vous redoublez ma honte et ma confusion, CORN. *Hor.* IV, 2. Il [Mérion] en était estimé [pour son habileté à danser] non-seulement des Grecs, mais des Troyens, parce qu'il en avait meilleure grâce sous les armes et que cela redoublait son adresse et son agilité, D'ABLANC. *Lucien, De la danse.* Le vieux prince d'Orange disait que le moment où l'on reçoit les plus heureuses nouvelles, était le moment où il fallait redoubler son attention pour les petites, RETZ, *Mém.* liv. II, t. I, p. 369, dans POUGENS. La rigueur des parents, la contrainte cruelle.... Ne font que redoubler une amitié fidèle, MOL. *Pourceaugn.* I, 2. La comparaison du flambeau qui redouble sa lumière en finissant, est juste pour lui [Séguier, chancelier], SÉV. 116. Adieu, ma chère enfant, ne redoublez point vos peines : redoublez seulement votre courage et vos bonnes résolutions, ID. 19 janv. 1689. Tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler le zèle et la componction de Mme la Dauphine, FLÉCH. *Dauphine.* Et même en le voyant, le bruit de sa fierté A redoublé pour lui ma curiosité, RAC. *Phèd.* II, 1. Ces flambeaux allumés ont redoublé le jour, VOLT. *Alz.* II, 6. || 4° Terme d'escrime. Se dit de l'action de celui qui tire plusieurs coups de suite sans se relever. || 5° Remettre une doublure. Faites redoubler ma redingote dont la doublure est déchirée. || 6° *V. n.* Recevoir beaucoup d'augmentation. Suivez, suivez, seigneur, le ciel qui vous inspire : Votre gloire redouble à mépriser l'empire, CORN. *Cinna*, II, 1. Vous vous étiez donc réchauffé pour moi en me voyant, c'est un bon signe quand l'amitié redouble par la présence, SÉV. *à Bussy*, 13 oct. 1677. Le courage de M. de Turenne sembla s'échauffer dans les guerres étrangères, et l'on vit redoubler sa valeur, FLÉCH. *Turenne.* Les cris ont redoublé, mon âme est interdite, VOLT. *Sémiram.* I, 2. Je ne sais rien de si convaincant et de si touchant [que le mémoire de M. de Beaumont sur les Calas]; mon indignation contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, ID. *Lett. Beaumont*, 22 sept. 1762. Le sentiment de nos maux redouble par le souvenir de nos plaisirs, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || 7° Terme de médecine. Avoir un redoublement, en parlant d'une maladie. La fièvre lui redouble tous les jours, le soir. || 8° Apporter un effort considérable, avec un nom de personne pour sujet. Il faut essayer de découvrir le caractère des personnes qu'on ne connaît pas, et redoubler d'attention pour les pénétrer si l'on soupçonne que ce sont des hommes profonds, LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES. Je redoublai de politesse et de modestie avec mes compagnes, ce qui fit qu'à leur tour elles redoublèrent d'amitié pour moi, MARIV. *Marianne*, 5° part. || Redoubler de soins, augmenter ses soins. || Redoubler de jambes, marcher plus vite. || 9° Se redoubler, *v. réfl.* Recevoir beaucoup d'augmentation. Son orgueil se redouble étant en liberté, Et devient plus hardi d'agir en sûreté, CORN. *Place Roy.* V, 2. Mes soupirs se redoublent sans cesse, et mon cœur est accablé de douleur, SACI, *Bible, Jérémie, Lament.* I, 22. L'horreur de ces lieux solitaires Par mon art va se redoubler, QUIN. *Arm.* III, 2. Son courroux se redouble.... ID. *Isis*, V, 4. || 10° Se replier en replis venant les uns sur les autres. Le serpent se redoublait pour s'élancer.

— HIST. XVI° s. En te voyant toute venue en ça, A redoubler leur joye commença, MAROT, II, 308. Les plaisirs mesmes.... me redoublent le regret de sa perte [de la Boétie], MONT. I, 219. On entendit les canonnades redoublées qui se tiroyent dudit camp, LANOUE, 568. Quand les hommes sont picquez de la necessité, leurs courages se redoublent, ID. 613. L'escuyer redoubloit [repliquait] : c'est toi qui l'a flatté en cette opinion, D'AUB. *Fœn.* III, 19. Il luy faulsa sa cuirace, et le porta par terre, non encore mort pourtant, mais il redoubla soudain deux ou trois coups, dont il l'acheva de tuer, AMYOT, *Marcel.* 8. Ce cry fut d'une part et d'autre redoublé par plusieurs fois, ID. *Marius*, 34. En attirant la pierre au col de la vessie, l'intestin se replie et redouble, PARÉ, XV, 44. C'est ung passe temps que de veoir ung lievre doubler et redoubler, PALSGR. p. 682.

— ÉTYM. *Re*..., et *doubler*; wallon, *ridoblé*; bourg. *redôblé.*

REDOUL (re-doul), *s. m.* Voy. ROUDOU.

REDOUTABLE (re-dou-ta-bl'), *adj.* Qui est à redouter. Dès sa première campagne, le duc d'Enghien passa pour un capitaine également redoutable dans les siéges et dans les batailles, BOSS. *Louis de Bourbon.* Cet homme [Retz] si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, ID. *le Tellier.* Les rois d'Assyrie

devenaient de plus en plus redoutables à tout l'Orient, ID. *Hist.* I, 7. Condé même, Condé, ce héros formidable, Et, non moins qu'aux Flamands, aux flatteurs redoutable, BOIL. *Épître* IX. Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi; Je te plains de tomber dans ses mains redoutables, RAC. *Ath.* II, 5. Mon fils, avec respect posez sur cette table De notre sainte loi le livre redoutable, ID. *ib.* IV, 1. Sa voix redoutable [de Circé] Trouble les enfers; Un bruit formidable Gronde dans les airs, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Charles-Quint devenu si redoutable, VOLT. *Mœurs*, 135. || Il se dit de celui ou de celle dont on craint le pouvoir en amour. Vous l'avez trouvé redoutable, Puisque vous craignez de le voir, QUIN. *Pers.* I, 4.

— HIST. XIII^e s. Corrumpu sunt itel chaitif par art de deable, et sunt fait redoutable [*abominabiles*], *Psautier*, f° 63. || XIV^e s. Afin que il ne puissent doubter nullui, il se font tout de gré redoubtables, BERCHEURE, f° 72, *verso*.

— ÉTYM. *Redouter*; provenç. *redoptable*, *redotable*; ital. *ridottabile*.

REDOUTE (re-dou-t'), *s. f.* || **1°** Ouvrage de fortification, complétement fermé et ne présentant pas d'angles rentrants (si l'ouvrage présente des angles rentrants, c'est un fort). Redoute carrée. Redoute circulaire. Les ennemis en étaient encore à la première redoute, dont ils n'avaient pu même gagner le fossé, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 161. On ne voyait que des hommes et des femmes occupés à mettre à l'abri les meubles et les troupeaux de leurs habitations, à élever des redoutes, à creuser des fossés, CHATEAUB. *Natch.* 2^e partie. Sur ce sol désolé [à la Moskowa] gisaient trente milliers de cadavres à demi dévorés; quelques squelettes restés sur l'éboulement de l'une de ces collines dominaient tout; il semblait que la mort eût établi là son empire; c'était cette terrible redoute, conquête et tombeau de Caulaincourt, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 7. Faites promptement fortifier la gorge de la redoute avec ces chariots, MÉRIMÉE, *l'Enlèvement de la redoute.* || **2°** Autrefois, nom donné à deux grands bateaux joints par de grosses poutres; les deux bateaux et l'intervalle qui les sépare forment un grand carré environné de balustres; le pont et l'intérieur portent environ douze cents hommes; les quatre coins sont garnis de bastions avec des canons; cet engin sert à traverser les fleuves, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 124. || **3°** Il se dit dans quelques villes d'un endroit public où l'on danse, où l'on joue. Les gazetiers ont traduit le mot *ridotto* par redoute, qui signifie une espèce de fortification; mais un homme qui sait la langue conservera toujours le mot d'assemblée, VOLT. *Dict. philos. Langues.* Il y a ce soir à la redoute un grand bal paré et masqué, où toute la ville doit se rendre, PICARD, *Alc. de Molorido*, I, 1.

— HIST. XVI^e s. ....aussi tost fist une ferme et rude sortie, met en fuitte l'armée, prend toutes leurs redotes, D'AUB. *Hist.* II, 67. Les Espagnols.... commencerent une grande tranchée en prenant leur ligne à un angle avec des rameaux, grandes ridoutes pour le combat, ID. *ib.* II, 91.

— ÉTYM. Ital. *ridotto*, réduit, retraite, de *ridurre*, reduire; c'est l'équivalent de notre *réduit*, *s. m.* On voit comment le mot peut signifier à la fois un ouvrage de fortification et un lieu où l'on danse.

REDOUTÉ, ÉE (re-dou-té, tée), *part. passé* de redouter 1. Quel charme l'attirait sur ces bords redoutés [les enfers]? RAC. *Phèd.* II, 1. Et mon frère est perdu puisqu'il est redouté, VOLT. *Oreste*, I, 3. [Louis XI] aimé du peuple, haï des grands, redouté de ses ennemis, et respecté de toute l'Europe, DUCLOS, *Œuv.* p. 339. || Très-redouté seigneur, se disait, dans le moyen âge, des rois, des ducs et seigneurs souverains, en parlant d'eux ou en leur parlant.

REDOUTÉE (re-dou-tée), *s. f.* Genre de belles plantes exotiques de la famille des malvacées, ainsi dit parce qu'il est dédié au peintre Redouté.

1. **REDOUTER** (re-dou-té), *v. a.* || **1°** Craindre fort. Je redoute qu'il n'apprenne cette fatale nouvelle sans y avoir été preparé. Je te donne à combattre un homme à redouter, CORN. *Cid*, I, 8. Ah! perfides, qui nous aviez donné votre foi, ne redoutez-vous point les dieux? D'ABLANC. *Retraite*, II, 3. On m'a voulu mener voir Mme la Dauphine.... le premier coup d'œil est à redouter.... mais il y a tant d'esprit, de mérite, de bonté.... SÉV. 17 mars 1680. Fait même à ses amants trop faibles d'estomac Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac, BOIL. *Sat.* X. Plus même de ce Juif la race est odieuse, Plus j'assure ma vie, et montre avec éclat Combien Assuérus redoute d'être ingrat, RAC. *Esth.* II, 6. J'aime les Muses pour elles-mêmes, comme Fénelon voulait qu'on aimât Dieu; mais je redoute le public, VOLT. *Lett. Mme du Bocage*, 3 sept. 1758. || **2°** Se redouter, *v. réfl.* Avoir la crainte de soi-même. Ce qui paraît de si violent dans ses discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire, BOSS. *Anne de Gonz.*

— REM. Redouter suit la règle de craindre, voulant le subjonctif avec *ne* (ce *ne* peut être omis en poésie). Avec un infinitif, il prend *de*.

— HIST. XII^e s. Ne regarder [je] n'os [ose] son simple visage, Tant [j'] en redout mes ieuz à departir, *Couci*, XIX. Quant li baron l'entendent, chascuns s'est arrier trais, Tout ainsi com li asnes qui redoute le fais, *Sax.* XV. Li dreiz de sainte iglise fu iluec obliez, Ne damne Deus n'i fu d'un sul point redoutez, *Th. le mart.* 58. || XIII^e s. La quarte bataille fist li quens Looys de Blois et de Chartain; et moult ert [était] grans et redoutée, que moult i avoit de bone gent et bons chevaliers, VILLEH. LXIX. Se jo sui apersus, sachez, à escient Demain perdrai la teste el palais l'amirant; Gardés que ne soiés envers moi redotant, Et que j'aie pensé traïson tant ne quant, *Ch. d'Ant.* VI, 586. || XIV^e s. Il creint et redoubte à mentir, ORESME, *Éth.* 131. || XV^e s. Ces deux sont grands seigneurs [Guillaume et Jean de Hairaut] craints et redoutés de leurs ennemis.... FROISS. I, I, 12. Noz redoubtées damoiselles, Aujourd'hui avons seu nouvelles Du grief, du mal.... [redoubtées est ici un terme de respect], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 425. || XVI^e s. Aymé aux cieulx et redoubté en terre, J. MAROT, V, 56.

— ÉTYM. *Re*..., et *douter*; provenç. *redoptar*; ital. *ridottare*. Dans l'ancien français, *douter* avait la signification de craindre.

† 2. **REDOUTER** (re-dou-té), *v. n.* Douter une seconde fois.

— HIST. XVI^e s. Nous doubtons sur Ulpian et redoutons encores sur Bartolus, MONT. IV, 236.

— ÉTYM. *Re*..., et *douter*.

† **REDOWA** (re-do-va), *s. f.* Espèce de valse ou danse à trois temps qui a beaucoup d'analogie avec la mazurka. || Air sur lequel elle s'exécute. Jouer une redowa.

† **RÈDRE** (rè-dr'), *s. m.* Grand filet qui sert à la pêche du hareng.

† **REDRESSABLE** (re-drè-sa-bl'), *adj.* Qui peut être redressé. || Terme de botanique. Se dit lorsque les feuilles ou les folioles de la même paire se rapprochent par leur face supérieure sans s'appliquer et forment un angle plus ou moins ouvert. Feuilles redressables.

† **REDRESSAGE** (re-drè-sa-j'), *s. m.* Action de redresser.

† **REDRESSE** (re-drè-s'), *s. f.* Terme de marine. Cordage très-solide, employé à relever ou à redresser un bâtiment abattu en carène.

REDRESSÉ, ÉE (re-drè-sé, sée), *part. passé* de redresser. || **1°** Rendu droit. Ses serpents [de la Furie], redressés sur sa tête effroyable, Poussent tous à la fois d'horribles sifflements, DELILLE, *Énéide*, VII. || Terme de botanique. Se dit quelquefois d'une tige dont le bas est couché sur la terre, et qui se dresse ensuite. || **2°** Relevé. Un rival orgueilleux.... A détruit le lutrin par nos mains redressé, BOIL. *Lutr.* V. || **3°** Corrigé. Hé! mon Dieu! nos Français, si souvent redressés, Ne prendront-ils jamais un air de gens sensés? MOL. *Fâch.* I, 1. Montrez aux enfants que c'est par le besoin qu'ils ont d'être redressés, que vous êtes attentif à leur conduite, FÉN. t. XVII, p. 15. || **4°** Fig. Ton redressé, ton d'un homme qui se redresse, ton de supériorité. Je trouve beaucoup de raison dans la vôtre [lettre]; mais j'y vois en même temps un certain ton redressé, cent fois pire que l'humeur et les injures, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 26 févr. 1763. || **5°** Dont on a refait la toilette (sens vieilli, conservé en anglais dans *to dress*, habiller). Elle [Mme de Brinvilliers] monta seule.... sur l'échafaud, et fut un quart d'heure mirodée, rasée, dressée et redressée par le bourreau, SÉV. 297.

REDRESSEMENT (re-drè-se-man), *s. m.* || **1°** Action de redresser; effet de cette action. Le redressement d'une règle faussée. Le redressement des tiges et le retournement des feuilles s'exécutent dans l'eau comme dans l'air, BONNET, *Contempl. nat.* VI, 4. || **2°** Fig. Action de corriger. Il est certain que le redressement d'une erreur est aussi utile à l'avancement des sciences que la découverte d'une vérité, J. SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 372 dans POUGENS. L'objection porte sur un principe faux dont le redressement va nous conduire à un résultat opposé, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 415. || Réparation. Ceux qui la conduisaient [la bourgeoisie de Genève] cherchaient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires, J. J. ROUSS. *Confess.* XII.

— HIST. XI^e s. Ele est lumiere à pecheors, Redrecement, veie [voie] et secors, WACE, *Vierge Marie*, p. 55. || XVI^e s. En ces redressemens [réformes] ici il faut vertu et authorité, LANOUE, 277. Nul acte ne peut estre plus juste que de pourchasser en ceste partie de l'Europe subjuguée le redressement de l'ordre politique, ID. 386

— ÉTYM. *Redresser*.

REDRESSER (re-drè-sé), *v. a.* || **1°** Rendre droit ce qui est courbé, penché, abaissé. Ce poteau penche, on le redressera. Le jardinier a redressé l'allée. Redresser la taille d'un enfant, à l'aide d'un corps de baleine. Il [Jésus] avait éclairé les aveugles, guéri les paralytiques, redressé les boiteux, MASS. *Carême, Passion.* Le dessus de la tête est orné de longues plumes noires, que l'oiseau redresse à sa volonté en forme de huppe, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 243. Il faut recommander aux forgerons de ne point redresser leurs barreaux à froid, mais de les faire chauffer toutes les fois qu'il est besoin de les redresser; car les barreaux qu'on a redressés à froid reprennent leur courbure lorsqu'on les trempe, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 249. J'aimais à voir les bois battus par les tempêtes Abaisser tour à tour et redresser leurs têtes, DELIL. *Hom. des ch.* I. Tantôt au fond des bois, à l'entour du vieux tronc, Il [le boa] enlace sa queue et redresse son front, ID. *Trois règnes*, VII. || **2°** Plier une peau en deux et l'étirer, pour effacer les plis. || **3°** Relever ce qui était renversé, ériger de nouveau. Vous redressiez vous-même un trône renversé, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 6. Pour donner plus de réputation à son parti, il fit redresser les statues de Galba, D'ABLANC. *Tacite, Hist.* III, 2. Sous les ordres d'un roi aussi pieux que puissant, M. de Turenne abattait des remparts, et son illustre neveu redressait des autels, FLÉCH. *Turenne.* Toutes nos fonctions les plus pénibles se bornent......... à redresser ce qui tombe tous les jours; à soutenir ce qui chancelle et menace ruine, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales* || **4** Remettre dans le droit chemin (sens qui vieillit). Je m'étais égaré, j'ai rencontré un paysan qui m'a redressé. || **5°** Fig. Remettre dans la bonne voie, en parlant des personnes que l'on corrige, éclaire. Parce qu'il [le Seigneur] est lui-même le guide de la sagesse, et que c'est lui qui redresse les sages, SACI, *Bible, Sagesse*, VII, 15. Elle [la Palatine] en revint toutefois plus tôt et plus aisément, en faisant réflexion sur la constitution des affaires, qui, dit-elle très-sensément, redressent les hommes, au lieu que, pour l'ordinaire, ce sont les hommes qui redressent les choses, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 443, dans POUGENS. Quand un maître ne songe pas à ce qu'il fait, une servante bien sensée est en droit de le redresser, MOL. *Mal. imag.* I, 5. Il [Charles de Sévigné] me croit autant qu'il peut, il me prie de le redresser, je le fais comme une amie, SÉV. 44. On redresse les esprits, à force de causer et de faire entendre la raison ID. 15 déc. 1684. Par des réflexions sur le passé, il tâchait à le redresser sur le présent, ou à l'instruire sur l'avenir, HAMILT. *Gramm.* 6. Le secours des avis et des sages conseils, qui nous redressent sans nous aigrir, MASS. *Profess. relig.* 2. || **6°** Fig. Corriger, rectifier, avec un nom de chose pour régime. J'espère que mes nouvelles redresseront en quelque chose celles qui vous auront été données plus promptement, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 133. Vous m'étonnez de Pauline; ah! ma fille, gardez-la auprès de vous; ne croyez point qu'un couvent puisse redresser une éducation ni sur le sujet de la religion.... ni sur les autres choses, SÉV. 24 janv 1689. Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré BOSS. *Hist.* III, 7. Combien de fausses vertus la reine a-t-elle redressées par les règles qu'elle prescrivit à la sienne! FLÉCH. *Mar.-Thér.* Appliquez-vous à redresser leurs mœurs, à leur inspirer la justice, la sincérité, la crainte des dieux, l'humanité, FÉN. *Tél.* XXIV. || **7°** Fig. Réparer, faire justice. L'édit de Clotaire redressa tous les griefs, MONTESQ. *Espr.* XXXI, 2. Il démêle de justes griefs qu'il redresse, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Dans le langage des romans de chevalerie, redresser les torts signifiait secourir les opprimés et réparer les torts qui leur sont faits; aujourd'hui, il ne se dit plus que familièrement ou ironiquement. || **8°** Il se dit quelquefois par ironie pour châtier, mortifier. Il faisait l'impertinent, mais on l'a bien redressé. || **9°** Familièrement. Tromper, attraper. Un fripon l'a redressé au jeu. || **10°** Se redresser, *v. réfl.* Redevenir droit

après avoir été courbé, penché, baissé. Sa tête se redressa. Antoine me saluait toujours très-honnêtement quand personne ne le voyait; mais, comme il était fort bas à la cour et fort timide, il se redressait en public, RETZ, *Mém.* t. IV, liv. V, p. 61, dans POUGENS. Les corps durs qui font ressort, se redressent lorsqu'on les a courbés, MALEBR. *Rech. lois des mouv.* part. 2. En général, il faut se redresser pour être grand; il n'y a qu'à rester comme on est pour être petit, MARIVAUX, *Marianne*, 3ᵉ part. Faites travailler vos soldats à la perfection des chemins.... le soldat se courbe en remuant la terre; mais il se redresse en marchant à l'ennemi, VOLT. *Pol. et lég. Instr. pour le prince de* ***, 6. || Redressez-vous, se dit à une jeune fille pour l'avertir de se tenir droite. || Familièrement. Elle se redresse, elle commence à se redresser, se dit d'une femme, d'une fille qui veut attirer les regards sur elle. Je me redressais, car c'est par où commence une vanité novice, MARIV. *Marianne*, part. 1. || Fig. Il se redresse, il témoigne par son attitude quelque satisfaction d'amour-propre. Voilà Mlle Rose et sa gouvernante; comme la demoiselle est modeste et jolie! comme sa bonne a l'air d'une brave fille! alors je me redressais, j'en étais toute fière, A. DUVAL, *Jeun. de Richel.* I, 2. || Fig. Se redresser, prendre un ton, un air de supériorité. Quand j'aurai tort, dites-moi mes vérités franchement et durement; mais ne vous redressez pas, je vous en conjure; car cela finirait mal, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 26 févr. 1763. || Fig. Se redresser, commencer à se redresser, se dit de tous ceux qui paraissent enorgueillis de quelque nouvel avantage. || 11° Se remettre debout. Tombé, il essayait de se redresser. || Fig. Quand mon heur abattu pourrait se redresser.... MALH. VI, 11. || 12° Fig. Se corriger. On l'avait trompé [M. de Montausier], et on avait corrompu son langage; on s'est redressé, et lui aussi; il l'avoue; c'est une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie, SÉV. 4 août 1677. Ce qui montre que, se redressant d'un côté, il [Grotius] retombait de l'autre dans les plus grossières erreurs, comme un homme qui.... n'avait point de principe fixe, BOSS. 2ᵉ *instr. sur les passages, Dissert. sur Grotius*, 6. Un ecclésiastique à qui vous conseillerez de se retirer durant quelque temps dans un séminaire, pour se recueillir et se redresser contre ses dissipations, ID. *Élév. sur myst.* XVIII, 3. Après m'être condamné, je me redresse et me corrige, FÉN. *Dial. des morts anc.* 17.

— HIST. XIᵉ s. Du faldestod il se redrece en piez, *Ch. de Rol.* CXCVI. || XIIᵉ s. Helies apelad tut le pople, et redresçad le altel nostre Seignur, *Rois*, p. 317. || XIIIᵉ s. Plaise toi que tu nos faces redrecier du torment où nos somes par nos pechiez, *Psautier*, fᵒ 71. As piez li chiet [tombe] à oroison, Et l'ermite l'a redrecié, Puis li dist.... *Ren.* 13096. De loing le vilain [il] espia, Qui delez son plessié estoit, Et une viez soif [haie] redreçoit, *ib.* 16416. Hé! Diex, com grant domage quant l'esteut tresbuschier; Ainçois que li frans hom se peüst redrescier, Ot de Turs entour lui assés plus d'un millier, *Ch. d'Ant.* VII, 91. Si que, s'il a aucun lai [laï ue] qui mescroie en le [la] foy, il soit radreciés à le [la] vraie foy par l'enseignement, BEAUM. XI, 2. || XVᵉ s. Et aussi les ungs radressent les autres, COMM. II, 2. || XVIᵉ s. Nous debvons redresser en la voye son bœuf et son asne, quand ils seront esgarez, CALV. *Instit.* 316. Et quelle sorte de philosophie est-ce la leur, de vouloir redresser les choses tortues par ce qui est encores plus tortu? LANOUE, 509. Les guides reconurent qu'ils s'estoyent escartez du chemin, et, en pensant se redresser, ils se fourvoyerent davantage, ID. 568. Redresser la pratique d'une chose [la remettre en vigueur], ID. 146. L'empereur, ayant sceu que le roy au partir de Dinan faisoit mine d'assieger Namur, redressa son armée, D'AUB. *Hist.* I, 21. Il redressa la discipline de la chose publique romaine, AMYOT, *Caton*, 38. Cæsar, par ceste humanité d'avoir fait redresser les statues de Pompeius, avoit asseuré les siennes, ID. *Cic.* 51. Il avoit à manier et redresser un peuple..., ID. *Cic. et Dém.* 3. Ordonner à l'ame.... de se r'allier à luy [le corps]... le conseiller, le redresser.... MONT. III, 40.

— ÉTYM. *Re...*, et *dresser*; bourguig. *redreussai*; picard, *eurdrecher*; wallon, *ridressi*, *radressi*; provenç. *redressar*; ital. *ridrizzare*.

REDRESSEUR (re-drè-seur), *s. m.* || 1° Redresseur de torts, chevalier qui se faisait le vengeur des injustices ou de la violence, et le défenseur des opprimés. || Familièrement et ironiquement. Celui qui veut réformer ou corriger les autres, qui se mêle d'empêcher ou de punir les méfaits, les injustices du monde. Ferons-nous d'Émile un redresseur de torts? J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Me voilà déjà redresseur de torts, ID. *Conf.* I. || 2° On a jadis nommé redresseurs les filous et tous ceux qui employaient leur industrie à tromper pour vivre et faire figure aux dépens d'autrui. || 3° Outil pour redresser les piles de formes dans une raffinerie de sucre. || 4° Terme de chirurgie. Redresseur utérin, instrument destiné à redresser l'utérus.

— ÉTYM. *Redresser*.

† **REDRESSOIR** (re-drè-soir), *s. m.* Outil du potier d'étain pour redresser les bosses des pots.

† **REDRUGE** (re dru-j'), *s. m.* Terme rural. Nouvelles pousses des pois, des fèves et de la vigne, qui ont repoussé après qu'elles ont été pincées.

— ÉTYM. *Re...*, et un radical *druge*, qui paraît être de même origine que *drageon* (voy. ce mot).

† **REDRUGER** (re-dru-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*, *v. a.* Retrancher les redruges.

REDÛ, UE (re-du, due), *part. passé* de redevoir. Une somme redue. || *S. m.* Ce qui reste dû après compte fait. Le redû monte à tant.

† **RÉDUCTEUR** (ré-du-kteur), *s. m.* || 1° Celui qui réduit. || 2° *Adj.* En chimie, réducteur, réductrice, qui a la propriété de désoxyder. Agents réducteurs.

— HIST. XVIᵉ s. Que les assistants se taisent et escoutent le reducteur [renoueur], PARÉ, XIII, 4.

— ÉTYM. Lat. *reductorem*, de *reducere*, ramener (voy. RÉDUIRE).

† **RÉDUCTIBILITÉ** (ré-du-kti-bi-li-té), *s. f.* Qualité, état de ce qui est réductible.

RÉDUCTIBLE (ré-du-kti-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être réduit, diminué. Toutes donations faites aux époux par leur contrat de mariage seront, lors de l'ouverture de la succession du donateur, réductibles à la portion dont la loi lui permettait de disposer, *Code Nap.* art. 1090. || 2° Qui peut être ramené à, mis sous la forme de. Un trapèze est réductible à un parallélogramme. Le beau naît de la variété réductible à l'unité, VAUVEN. *Esp. hum.* 46. Il ne s'agit pas toujours de s'assujettir à la forme du syllogisme; mais il faut que tout raisonnement soit réductible à cette forme, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Leibnitzianisme*). Les forces parallèles pouvant être supposées se réunir à une distance infinie, elles sont réductibles à une résultante égale à leur somme et qui leur est parallèle, LAPLACE, *Expos.* III, 3. Les phénomènes de polarisation produits par le mica, la chaux sulfatée, le cristal de roche, sont réellement réductibles à des forces attractives et répulsives, émanées de leurs axes, BIOT, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 1ᵉʳ sem. p. 370. || 3° Terme de mathématique. Qui peut être abaissé de degré. Une nouvelle méthode pour la résolution des équations réductibles du troisième et du quatrième degré, de la quadrature du cercle infiniment approchée, de la cubature de certaines portions sphériques, FONTEN. *Lagny*. || 4° Terme de chirurgie. Qui peut être réduit, ramené à sa place. Fracture réductible. Une hernie qui n'est pas réductible. Une luxation facilement réductible. || 5° Terme de chimie. Se dit d'un oxyde qui peut-être désoxygéné par la chaleur et les agents désoxydants. || Autrefois, susceptible d'être réduit en chaux. La pierre gypseuse est bien plus aisément réductible que ne l'est la pierre de corne, qui souffre, sans se calciner, le feu nécessaire pour la fondre, BUFF. *Mém.* t. III, p. 103.

— HIST. XVIᵉ s. Le prix de la rente constituée estoit au denier douze, par l'ordonnance du roi Charles VII de l'an 1441, reductible et rachetable à ce prix s'il n'apparoissoit du contraire, LOYSEL, 508. Toute rente constituée en grain ou autre espece est reductible à argent, ID. 510.

— ÉTYM. Lat. *reductum*, supin de *reducere* (voy. RÉDUIRE). Paré, V, 1, a dit *reduisible*.

RÉDUCTIF, IVE (ré-du-ktif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui a la faculté de réduire. Procédés réductifs. La chimie a des sels réductifs.

— HIST. XIVᵉ s. Medecine reductive de santé doit estre plus fort ou fieble selonc la cause de la maladie, H. DE MONDEVILLE, fᵒ 73, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *reductum*, supin de *reducere* (voy. RÉDUIRE).

RÉDUCTION (ré-du-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Proprement, action de réduire. || 2° Terme de chirurgie. Opération chirurgicale qui a pour but de ramener, de remettre à leur place les os luxés ou fracturés, ou les parties molles quelconques qui ont formé hernie. La réduction d'une fracture, d'une luxation, d'une hernie. || 3° Terme de chimie. Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique les composés où le métal est combiné soit avec l'oxygène, soit avec le soufre, etc. La réduction s'emploie pour faire reparaître les oxydes des métaux sous la forme métallique; on la nomma aussi révivification; c'est une véritable désoxydation, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 95. || 4° Terme de géométrie. Action de ramener une figure à une autre semblable, mais plus petite. Échelle de réduction. || Opération par laquelle on divise une figure plane en plusieurs parties. Réduction d'un polygone en triangles. || Opération par laquelle on change une figure ou un polyèdre en un autre équivalent. La réduction d'un polygone en un parallélogramme. || 5° Terme de peinture. Copie d'un objet dans une grandeur moindre que l'original. || Carreaux de réduction, carreaux que l'on trace sur un modèle, pour le copier en le réduisant, ou sur un transparent, à travers lequel on regarde ce modèle. || On dit de même: faire la réduction d'un plan. || 6° Terme de musique. Faire la réduction d'une partition, mettre les parties des divers instruments en une seule pour piano ou pour piano et chant, ou pour chant et quatuor, etc. || Terme de plain-chant. Suite de notes qui descendent diatoniquement. || 7° Opération par laquelle on trouve le rapport entre les différents nombres, les différentes mesures, les différentes monnaies, etc. Faire la réduction des deniers en sous, des sous en livres, des fractions en entiers, etc. La réduction des francs en livres et des livres en francs. || Terme d'arithmétique et d'algèbre. Conversion d'une quantité en une autre équivalente, mais plus simple. || La réduction de fractions au même dénominateur, opération par laquelle on ramène plusieurs fractions à un même dénominateur; ce qui permet de les additionner, de les soustraire. || 8° Terme d'astronomie. Action de corriger une observation des effets de la réfraction, de la parallaxe, de la précession, etc. || Terme de marine. Quartier de reduction, instrument qui sert à résoudre plusieurs problèmes de pilotage, par les angles semblables. || Réduction d'une route, recherche de la différence en latitude et longitude donnée par une route cinglée. || Se dit aussi de l'action de déduire une route unique de deux ou plusieurs routes partielles. || Se dit enfin de l'action de déterminer la forme de tous les couples à l'aide de celle des couples extrêmes et du maître couple. || 9° Terme de logique. Réduction à l'impossible, à l'absurde, démonstration qui consiste à faire voir que le contraire d'une proposition serait impossible ou absurde. || 10° Action de diminuer (signification qui est provenue des opérations de géométrie, de peinture par lesquelles on change une figure en une figure semblable, mais moindre). Reduction des dépenses. Sa fortune a subi une grande réduction. La réduction d'un liquide par l'évaporation. La réduction [de la valeur du denier romain] était bien considérable, puisque la république gagna cinq sixièmes sur toute la monnaie de cuivre, MONTESQ. *Espr. des lois*, XXII, 12. La réduction des espèces [d'animaux] suppose beaucoup de connaissances, de réflexions et de comparaisons, au lieu qu'il n'y a rien de si aisé que d'en augmenter la quantité, BUFF. *Ois.* t. I, p. 100. || Terme de jurisprudence. La réduction d'un legs, la diminution d'un legs plus fort que la loi ne permet de le faire. || On dit de même: la réduction d'une donation. || La réduction d'une rente, diminution d'une rente qu'on met à un taux plus bas. || Réduction de la rente, opération financière par laquelle l'État offre à certains de ses créanciers un intérêt moindre ou le remboursement. La réduction du 5 p. 0/0 en 4 1/2 et en 3 p. 0/0. || 11° Gêne où l'on tombe d'un état meilleur; sens qui a vieilli. Il se voit dans une étrange réduction, après avoir été dans la prospérité, RICHELET. || 12° Exténuation. Les Hollandais eurent l'impudence de faire sentir à M. d'Harlay, dont la maigreur et la pâleur étaient extraordinaires, qu'ils le prenaient pour un échantillon de la réduction où se trouvait la France, ST-SIM. 27, 50. || 13° Action de subjuguer; sens qui vient de ce que réduction s'est dit de l'action de ramener sous l'autorité ce qui s'y était soustrait. La réduction des rebelles. Il [le prince d'Orange] s'était excusé du peu de secours qu'ils [ses alliés] avaient reçu de lui, sur la nécessité où il s'était vu d'employer à la réduction de l'Irlande la meilleure partie de ses forces, RAC. *Siége de Namur*. La réduction du royaume de Macédoine en province de l'empire romain, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, ch. II, I, 2. C'est de l'année 1392 qu'on peut compter la réduction entière de la Bulgarie sous la domination ottomane, SILV. DE SACI, *Inst. Mém. inscr. et bell. lettr.* t. VII, p. 316. || 14° Il se disait autrefois, dans les Indes occidentales, des peuples gouvernés par les jésuites. Les réductions du Paraguay. À mesure que les Églises indiennes s'élevèrent, elles furent comprises sous le nom général de réduction, CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 5.

— HIST. XIVe s. Le certain de la bonne reduction [d'une luxation], LANFRANC, f° 108. || XVe s. Laquelle avoit conduit ceste reduction [de la Normandie à l'autorité du duc de Berry], COMM. I, 13. || XVIe s. Là après plusieurs escarmouches, toutes avantageuses pour Montbrun, il fallut encores parlementer et conclure à la reduction [reddition] des prisonniers d'une part et d'autre, D'AUB. *Hist.* I, 99. La refformation de l'ordre ecclesiastique, reduction de vos officiers, ID. *ib.* II, 256. Et fut reduicte la place en l'obeissance du roy.... pour leur annoncer le premier ceste heureuse reduction.... CARL. IX, 29. Lors que par la force des mains on ne peut assez suffisamment tirer les membres pour faire la reduction, PARÉ, *Introd.* 27.

— ÉTYM. Provenç. *reductio*; espagn. *reduccion*; ital. *riduzione*; du lat. *reductionem*, de *reducere* (voy. RÉDUIRE).

RÉDUIRE (ré-dui-r'), je réduis, tu réduis, il réduit, nous réduisons, vous réduisez, ils réduisent; je réduisais; je réduisis; je réduirai; je réduirais; réduis, réduisons, réduisez; que je réduise, que nous réduisions; que je réduisisse; réduisant; réduit, *v. a.* || 1° Proprement, ramener, sens qui n'est plus usité. || 2° Terme de chirurgie. Ramener à leur place les os luxés ou fracturés, faire rentrer les intestins déplacés. Les appareils étant préparés, je réduisis l'avant-bras sans trop de difficulté, SABATIER, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 181. || 3° Terme de chimie. Séparer d'une terre, d'un oxyde, le métal qu'ils renferment. Autant la chaux de plomb est facile à réduire, autant la chaux ou les fleurs de zinc sont de difficile réduction, BUFF. *Min.* t. V, p. 416. Ces mines, quoique si riches, sont néanmoins pyriteuses, et il faut leur faire subir douze ou quatorze fois l'action du feu avant de les réduire en métal, ID. *ib.* t. V, p. 129. On peut l'analyser [l'oxyde de palladium] en le réduisant par le mercure, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 111. || Réduire l'acier, le ramener à l'état de fer. || 4° Terme de géométrie. Réduire une figure, la changer en une autre semblable, mais plus petite. La côte des Tschutschis et du Kamschatka, ainsi que les îles Aleutes, ont été réduites sur la grande carte de l'empire de Russie publiée en 1777, BUFF. *Expl. cart. géogr. Œuv.* t. XIII, p. 364. || Réduire en petit un plan, une carte, un dessin, un tableau, ou, simplement, réduire un plan, un dessin, etc. les copier, les mettre en petit avec les mêmes proportions. || Réduire une figure en différentes parties, la diviser en différentes parties. Réduire un polygone en triangles. || Réduire une figure en une autre équivalente. On peut réduire tout polygone en triangle, et réduire le triangle en carré. || 5° Terme d'arithmétique. Réduire une fraction à sa plus simple expression, trouver une fraction équivalente à la première, mais dont les termes soient aussi simples qu'il est possible. || Réduire les francs en centimes, les degrés en lieues, etc. évaluer ces monnaies ou ces mesures les unes par rapport aux autres. || 6° Terme de logique. Réduire une proposition à sa plus simple expression, l'exprimer en des termes qui la dégagent de tout ce qui est accessoire ou indifférent. || 7° Terme de musique. Arranger une composition à un ou plusieurs instruments, pour un ou plusieurs instruments de nature différente. || Se dit particulièrement de la réduction d'une partition pour le piano, ou d'un morceau à plusieurs voix pour une seule voix. || 8° Terme de beaux-arts. Copier en petit un dessin, un tableau, une statue. On dit quelquefois réduire en grand pour copier suivant des dimensions plus grandes. || 9° Changer la figure ou l'état d'un corps. On a réduit le blé en farine. M. Gellert assure que cet acide, aidé d'une chaleur longtemps continuée, réduit en bouillie les bois les plus durs, ainsi que les cornes et les os des animaux, BUFF. *Min.* t. III, p. 321. || Réduire un corps en poudre, le pulvériser. || Par extension, réduire en poudre, détruire entièrement. Comme vous avez violé mon sanctuaire par tous vos crimes et par toutes vos abominations, je vous réduirai aussi en poudre, SACI, *Bible, Ézéchiel*, ch. V, v. 11. Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre, BOSS. *Duch. d'Orl.* Sur ce trône sacré, qu'environne la foudre, J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre, RAC. *Esth.* III, 7. || Fig. et par exagération. Réduire quelqu'un en poudre, remporter sur lui un très-grand avantage, le réfuter victorieusement. || Réduire en poudre un écrit, un raisonnement, le réfuter complétement. || Réduire en cendres, consumer entièrement. Ce précieux monument des deux plus grands peintres qui furent jamais, fut réduit en cendres au premier embrasement de la maison d'Auguste, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 1re part. p. 170. Bellone va réduire en cendres Les courtines de Philisbourg Par cinquante mille Alexandres Payés à quatre sous par jour, VOLT. *Ép.* 36. || 10° Renfermer dans, borner à. ....Ma flamme contrainte De réduire ses feux dans une amitié sainte, CORN. *Mél.* V, 6. J'admirais la vertu qui réduisait en vous Vos plus chers intérêts à ceux de votre époux, ID. *Hor.* I, 1. Je sais la réduire [ma tendresse pour vous] à la droite raison, quoi qu'il m'en coûte, SÉV. *à Mme de Grignan*, 15 janv. 1674. Je m'amuserais au plaisir de vous entendre conter le combat du petit garçon, que vous réduisez en quatre lignes le plus plaisamment du monde, ID. 2 févr. 1680. Le chevalier [de Grignan], rhumatisé depuis deux mois, a fait une presse sur les logements, qui l'a réduite [Mme de Grignan] dans son cabinet et son mari dans sa chambre; je ne sais comment tout cela s'accommode, ID. *à Guitaut*, 26 janvier 1683. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ce sont là les deux principales actions que son histoire nous marque et à quoi je réduis toute la sainteté de son ministère, BOURDAL. *Panég.* t. I, p. 31. Elle réduisit toute sa perfection au seul point de l'obéissance, FLÉCH. *Dauphine.* Louis XII eût pu employer cet argent [donné à Maximilien] à s'établir en Italie; il s'en retourna en France, après avoir réduit Venise presque dans ses seules lagunes, VOLT. *Ann. emp. Maximilien*, 1509. Vous n'auriez pas été tenté de réduire les beaux-arts à un même principe, s'ils ne vous étaient pas tous à peu près également connus, DID-R. *Lett. sur les sourds et muets.* || Réduire une personne à sa plus simple valeur, dire au juste ce qu'elle vaut. Venger le Tasse des mépris de Boileau, apprécier Boileau lui-même et le réduire à sa juste valeur, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Réduire son avis, réduire en peu de mots son opinion, mettre en peu de paroles ce qu'on pense, ce qu'on a à dire. On se sert présentement plutôt de résumer. || Corneille a dit: réduire toutes ses voix en une, les faire porter sur une seule personne. Il [le sénat] a réduit soudain toutes ses voix en une, CORN. *Pulch.* II, 1. || 11° Arranger d'une certaine manière, dans un certain ordre. Réduire en art, en méthode. Et pour la fin, je l'ai réduite en sorte que tous mes personnages y agissent avec générosité, CORN. *Nicom. Au lecteur.* De six pièces de théâtre qui me sont échappées, en ayant réduit trois dans la contrainte qu'elle [la règle des vingt-quatre heures] nous a prescrite, ID. *la Veuve, au lecteur.* De quelque main que parte cette comédie, il est constant qu'elle est très-ingénieuse, et je n'ai rien vu dans cette langue [espagnole] qui m'ait satisfait davantage; j'ai tâché de la réduire à notre usage et dans nos règles, ID. *Menteur, Examen.* Étudier la philosophie, non pour découvrir les vérités qu'elle enseigne, afin d'en raisonner comme font la plupart des hommes, mais pour la réduire en pratique, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 31. Ce pays-ci, où l'on aime à soutenir des opinions extraordinaires et à réduire tout en paradoxe, MONTESQ. *Lett. pers.* 38. || 12° Il signifie quelquefois organiser, régler d'une autre manière. Réduire un État en province, un royaume en république. || 13° Réduire à l'effet, en effet, exécuter, réaliser. Donne-moi le moyen, après un tel bienfait, De réduire pour toi ma parole en effet, CORN. *la Veuve*, V, 9. Ainsi qui sait aimer se rend de tout capable, Il réduit à l'effet ce qui semble incroyable, ID. *Imit.* III, 5. || 14° Diminuer, faire diminuer, par comparaison avec les réductions en petit des plans, des figures, des dessins. Réduire les dimensions d'un objet. Les événements ont réduit sa fortune. Il réduira le nombre de ses domestiques. Un feu vif est nécessaire pour réduire ce sirop. On réduisit les rations de la garnison, à qui les vivres manquaient. || Fig. et familièrement. Réduire quelqu'un au petit pied, le mettre dans un état fort inférieur à celui où il était. || 15° Réduire en, amoindrir aux proportions de. Pour le temps, il m'a fallu réduire en soulèvement tumultuaire une guerre qui n'a pu durer guère moins d'un an, CORN. *Pomp. Examen.* || Réduire en, faire descendre, rabaisser à. Hélas! si ces honneurs dont vous comble la reine Réduisent mon espoir en une attente vaine, CORN. *D. Sanche*, II, 4. Dis tout, Araspe, dis que le nom de sujet Réduit toute leur gloire en un rang trop abject, CORN. *Nicom.* II, 1. || 16° Amener à un certain état, à une certaine situation. Cette femme affligée d'une longue infirmité qui l'avoit réduite dans une extrême langueur, BOURDAL. *Serm. pour le 23e dim. de la Pent. Désir et dégoût de la sainte comm.* La ville était réduite dans une grande misère à cause de la disette des vivres, FÉNEL. *Vies des anc. phil. Bias.* À l'égard des plébéiens qui, par leur débauche ou leur paresse, étaient tombés dans l'indigence, ils les réduisaient dans une classe inférieure, VERTOT, *Révol. rom.* VI. Il était bien résolu de ne point quitter l'Asie, qu'il n'eût réduit son ennemi, par la force des armes ou par un traité, dans les anciennes bornes de ses États, ID. *ib.* X. La langue franque, si commune dans les échelles du Levant, est réduite dans cette indigence, VOLT. *Mœurs, Introd. Sauvages.* || 17° Amener à, induire à. Le trône a des splendeurs dont les yeux éblouis Peuvent réduire une âme à l'oubli du pays, CORN. *Toison d'or*, I, 2. La reine d'Arménie.... Pour se laisser réduire à l'hymen d'un sujet, ID. *Nicom.* I, 1. Enfin avec douceur tâchez de la réduire À venir dans le camp, à s'y laisser conduire, ID. *Sophon.* V, 6. Il ne voulait pas assujettir le monde à ses opinions, mais le réduire à la vérité qu'il connaissait, FLÉCH. *Duc de Mont.* || 18° Contraindre. Si je réduis Pompée à chasser Émilie.... CORN. *Sertor*, I, 3. Ô complaisance maudite, à quoi me réduis-tu! MOL. *Festin*, IV, 7. Voilà où vous réduit son importunité, SÉV. 4. Il [Pépin] passa les Alpes.... et réduisit Astolphe, roi des Lombards, à une paix équitable, BOSS. *Hist.* I, 11. Les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, FLÉCH. *Turenne.* Ô dieux, où me réduisez-vous? QUIN. *Isis*, III, 8. En êtes-vous réduit à cette extrémité? RAC. *Mithr.* III, 1. Gardez-vous de réduire un peuple furieux, Seigneur, à prononcer entre vous et les dieux, ID. *Iphig.* I, 3. Le grand Pompée avait vaincu Tigrane; il venait de réduire Mithridate à se donner la mort, VOLT. *Phil. Bible expl. Machabées.* || Cette maladie l'a réduit à ne vivre que de lait, de bouillons, et, simplement, il est réduit au lait, aux bouillons. Maxime [estimer par le seul mérite].... utile aux faibles, aux vertueux, ...pernicieuse pour les grands, ...qui ferait tomber leur morgue avec une partie de leur autorité, et les réduirait presque à leurs entremets et à leurs équipages, LA BRUY. II. || Réduire quelqu'un au silence, l'obliger, le forcer à se taire. Ce que vous dites là me réduit au silence. || Réduire quelqu'un à la plus triste extrémité, à la dernière extrémité, être cause qu'il tombe dans l'état le plus fâcheux. || On dit dans la même acception: réduire quelqu'un à la mendicité, à l'aumône, à la besace, à l'hôpital, au désespoir. Un homme qui me réduit à l'hôpital, un débauché, un traître qui mange tout ce que j'ai! MOL. *Méd. lui*, I, 1. || On a dit réduire de avec un infinitif, au lieu de réduire à, qui est plus usité. La crainte en moi fait l'office du zèle, bride mes sentiments, et me réduit d'applaudir bien souvent à ce que mon âme déteste, MOL. *Festin*, I, 1. Voilà ce que vous me réduisez de souhaiter avec votre chienne de Provence, SÉV. 10 août 1677. || 19° Subjuguer, soumettre. Quels mutins sous mes lois se laisseront réduire, Si les miens [parents] les premiers tâchent de les détruire? ROTR. *Antig.* V, 4. Dans le premier mouvement de colère, on conclut à faire mourir sans distinction tous les habitants, et à réduire les femmes et les enfants en servitude, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 541, dans POUGENS. Vous sentez assez que c'est réduire les Grecs dans une véritable servitude, que de les faire dépendre d'un seul peuple, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 33, dans POUGENS. Les villes qui appartenaient aux Mityléniens sur la côte d'Asie furent réduites à l'obéissance d'Athènes, ID. *ib.* t. III, p. 516. Ce fut lui [Scévole de Sainte-Marthe] qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV, VOLT. *Louis XIV, Écriv. Sainte-Marthe.* || On dit simplement, dans le même sens, réduire une place, réduire des rebelles. Pépin, roi de France, passe les monts, et réduit les Lombards, BOSS. *Hist.* III, 7. Désespérant de réduire Babylone par famine, ID. *ib.* III, 4. Louis XIII, n'ayant pas cette force d'esprit de son père qui retenait les protestants dans le devoir, crut ne pouvoir les réduire que par la force des armées, VOLT. *Mœurs*, 175. || Réduire à son devoir, réduire à la raison, ou, simplement, réduire, ramener par force ou par autorité à la raison, à l'obéissance, au devoir. Vous me direz que, dans une maison, on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles et portés au libertinage, BOURDAL. *Dim.* t. II, p. 41. *Soin des domestiques.* Non, il est question de réduire un mari À chasser un valet dans la maison chéri.... BOIL. *Sat.* X. Malherbe.... réduisit la muse aux règles du devoir, ID. *Art p.* I. Il n'est pas donné à tous de monter en chaire.... mais qui n'a pas quelquefois sous sa main un libertin à réduire et à ramener par de douces et insinuantes conversations à la docilité? LA BRUY. XVI. Lisette: Je veux vous aider aussi à la quereller, moi, et je vous réponds quasi

de la réduire, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 9. || Réduire un cheval, le dompter. C'est un cheval aussi bon qu'il est beau.... A vrai dire, J'ai trouvé le moyen, moi seul, de le réduire, MOL. *Fâch.* II, 7. || 20° Se réduire, *v. refl.* Se ramener soi-même. Plus puissant et mieux établi que jamais, il [Sylla] se réduisit de lui-même à la vie privée, mais après avoir fait voir que le peuple romain pouvait souffrir un maître, BOSS. *Hist.* III, 7. Il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté, ID. *le Tellier*. || Se borner à, se contenter de. Ils [les Pompone disgraciés] vont se réduire tristement à Paris, à Pompone, SÉV. 386. Il faut.... se réduire à vous souhaiter toute sorte de bonheur, ID. 1er mai 1691. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsqu'on a vécu longtemps dans la cour des rois! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Simples gens qui n'avaient que la foi et les œuvres, et qui se réduisaient à croire et à bien vivre, LA BRUY. XVI. || Se réduire à, descendre jusqu'à. On s'étonne de voir qu'un homme tel qu'Othon, Othon, dont les hauts faits soutiennent le grand nom, Daigne d'un Vinius se réduire à la fille, CORN. *Othon*, I, 1. || Se soumettre à. Et ne faut-il pas bien que Monsieur contredise? A la commune voix veut-on qu'il se réduise? MOL. *Mis.* II, 5. Ce sera pour moi une loi et une décision où je me réduirai avec plaisir, SÉV. 17 juill. 1693. Il [Pythagore] exigeait qu'ils [ses disciples] se réduisissent à une pauvreté spontanée, DIDER. *Opin. des anc. phil. Pythagorisme.* || 21° Changer d'état, de figure, en parlant d'un corps. Les corps qu'on trouve à Pompéi, se réduisent en poudre quand on les touche. Chimiquement, l'eau se réduit en oxygène et hydrogène. || Fig. Toutes les objections qui se réduisent en poussière devant vos vérités sublimes, VOLT. *Quest. mir. Conclusion.* || 22° Aboutir, arriver à. C'est à quoi se réduit tout ce raisonnement, CORN. *Sertor.* II, 2. Ce sacrifice de vos corps dont il est aujourd'hui question, se réduit dans la pratique à les maintenir dans une pureté convenable, BOURDAL. *Panég.* t. I, p. 39. La conversation du premier, bien appréciée, se réduisait à ceci: ce que j'ai dit est vrai, parce que je l'ai dit, MONTESQ. *Lett. pers.* 144. Tout se réduit à concilier le gouvernement politique et civil avec le gouvernement domestique, ID. *Espr.* V, 14. Toute leur sagesse se réduisait à quelques sentences que l'expérience journalière leur avait dictées, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*socratique philos.*) || Se réduire en acte, aboutir à un acte. Il ne suffit pas d'avoir un amour habituel pour un père, pour une mère, pour une épouse, pour un ami, pour un bienfaiteur; il faut que l'habitude se réduise en acte, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 18. || 23° Être réduit, diminué. Ce sirop se réduira à moitié. Ce morceau de bois s'est réduit [par le dessèchement] aux deux tiers environ de sa pesanteur, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2e mém. || 24° Être dompté, subjugué. L'orgueil ne se réduit pas facilement.

— HIST. XIVe s. Il se arreste et cesse bien inquisicion, quand il a ramené et reduit le commencement de son inquisicion jusques à soy meisme, ORESME, *Eth.* 69. En justice l'en resgarde premierement à la dignité et valeur des choses, et secundement l'en resgarde à les reduire et ramener à quantité ou proporcion deue, ID. *ib.* 241. || XVe s. Le comte de Sainct Pol, qui pour lors s'estoit reduit au roy, COMM. II, 2. Qu'ils taschassent à reduyre ce peuple en bonne paix, ID. II, S. || XVIe s. A son seul commandement il lui estoit facile [à Dieu] de reduire en vie des ossemens dispersez çà et là, CALV. *Inst.* 338. Quand les hommes, l'ayant mesprisé [Dieu] pour s'esgayer en leurs cupiditez, commencent de se reduire à sa parole.... ID. *ib.* 463. Et voulentiers fust retourné à Paris pour faire sa paix avecques la dame; mais Epistemon lui reduyct à memoire le departement de Eneas d'avecques Dido, RAB. *Pant.* II, 24. Le sommaire de sa proposition je reduyz en troys motz, ID. *ib.* 4, *prol.* Il inventa moulins à eaue, à vent, à braz, pour grain mouldre et reduire en farine, ID. *ib.* IV, 61. Leur ville reduicte à l'extremité par les Romains, MONT. II, 32. Il assembla en une cité, et reduisit en un corps de ville les habitans de toute la province de l'Attique, AMYOT, *Thésée*, 28. Ses malvueillans luy reprochoient qu'il avoit osté au peuple d'Athenes la pique et le pavois, pour le reduire au banc et à la rame, ID. *Thém.* 7. Ceste somme reduicte à la monnoye grecque.... ID. *Fab.* 40. Reduire fractures et luxations, PARÉ, *Introd.* 1. Reduire est mettre en semblance deux ou plusieurs nombres routz [fractions] dissemblans, en les reduisant à ung denominateur commun, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 12. Reduit de livres en quarterons, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *reduire*, *reduzir*; catal. *reduir*; espagn. *reducir*; ital. *ridurre*; du lat. *reducere*, de *re*, et *ducere*, mener (voy. DUIRE).

† **RÉDUISANT, ANTE** (ré-dui-zan, zan-t'), *adj.* Terme de chimie. Qui réduit. Débarrasser des matières réduisantes un précipité.

1. **RÉDUIT, ITE** (ré-dui, dui-t'), *part. passé* de réduire. || 1° Copié en plus petit. Plan réduit. Nous avons cru cette petite attention nécessaire pour donner, du premier coup d'œil, une idée de la grandeur des objets réduits, BUFF. *Ois.* t. I, p. XIV. || Carte réduite, carte marine dans laquelle les degrés des parallèles sont tous égaux. || 2° Qui a changé d'état, qui s'est résolu en une autre chose. La force qui donne l'être à toutes choses n'est pas sujette au changement, et, par les forces ordinaires de la nature, ce qui est ne peut être réduit à rien, MALEBR. *Rech.* IV, 11. Qui ne connaît ces expériences dans lesquelles le plomb calciné pèse plus étant réduit en chaux qu'auparavant? VOLT. *Singul. nat.* 25. Une immense vapeur tombe réduite en goutte, DELIL. *Trois règ.* II. || Par extension. ....Un tel orage en bonace réduit, CORN. *la Veure*, V, 8. || 3° Diminué. Un liquide réduit par l'ébullition. || Par extension. Réduits, par la continuité de leurs abstinences et de leurs jeûnes, à n'être plus, pour ainsi dire, que des cadavres vivants, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 113. || Absolument. Il était riche; mais il est maintenant bien réduit, il est dans une position étroite et obligé de diminuer sa dépense. || 4° Borné à, en parlant de choses. Je vis votre royaume entre ces murs réduit, CORN. *Rodog.* II, 3. Tout l'éclat de la fortune de Mme de Montausier est donc réduit à la célébration d'une pompe funèbre! FLÉCH. *Duch. de Mont.* S'il [Napoléon] passe en revue ses différents corps d'armée, comme leurs bataillons réduits ne lui présentent plus qu'un front court qu'en un instant il a parcouru.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Borné à, en parlant des personnes. L'âme raisonnable, appauvrie volontairement pour s'être cherchée soi-même, réduite à ce fonds stérile.... BOSS. *la Vallière.* Nos solitaires, qui, privés de tout usage de la chair et réduits au poisson.... BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 336. || 5° Arrangé, disposé. La corruption réduite en maximes dans les opéras de Quinault, BOSS. *Comédie*, 3. || 6° Contraint. Réduit au triste choix ou de trahir ma flamme, Ou de vivre en infâme, CORN. *Cid*, I, 9. Je sens mon enjouement bien diminué, depuis que je suis réduit à faire des vers pour vivre comme un malheureux artisan, SCARR. *Lett. Œuvr.* t. I, p. 243, dans POUGENS. N'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? BOSS. *Duch. d'Orl.* L'inexorable Aman est réduit à prier, RAC. *Esth.* III, 5. Vous avez eu l'art d'enchaîner si bien toute l'Europe, qu'elle en est en quelque sorte devenue immobile, et qu'elle se trouve réduite à un heureux et sage repos, FONTEN. *Rép. card. Dub. Œuv.* t. III, p. 321, dans POUGENS. || 7° Réduit à, en, jeté dans quelque extrémité. A quel point ma vertu devient-elle réduite? CORN. *Hor.* IV, 7. Oui, je voudrais.... Que vous fussiez réduite en un sort misérable, MOL. *Mis.* IV, 3. || 8° Dompté, subjugué. La Gaule Narbonnaise, réduite en province, reçut le nom de Province romaine, BOSS. *Hist.* I, 9. || Un cœur réduit, un cœur humblement soumis. Vivre en communauté sans querelle et sans bruit, Porter jusqu'au trépas un cœur vraiment réduit, C'est se rendre digne d'envie, CORN. *Imit.* I, 17. || Une âme réduite, une âme qui se contient. Il faut jouer d'adresse, et, d'une âme réduite, Corriger le hasard par la bonne conduite, MOL. *École des femmes*, IV, 8. || *S. m. pl.* Les réduits, nom donné aux protestants qui avaient abjuré après la révocation de l'édit de Nantes, AUG. BERNARD, *les d'Urfé*, p. 241, in-8°, 1839. || 9° *S. m.* Le réduit, le point auquel on ramène. Le réduit de cette doctrine.... est que les passages qu'on nous oppose.... BOSS. *Passages éclaircis*, XX. || 10° *S. f.* Terme de mathématique. Réduite, nom donné à une équation dont on a abaissé le degré.

2. **RÉDUIT** (ré-dui; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des rédui-z obscurs), *s. m.* || 1° Petit logement où l'on est retiré. Le réduit où Marie est cachée est le seul confident d'un prodige où le monde entier a tant de part, MASS. *Mystères, Incarnat.* Monsieur et M. son fils furent assez aises [de l'élection du prince de Conti au trône de Pologne]; Mme de Maintenon triomphait dans ses réduits, ST-SIM. 18, 63. Il va souvent dans ces réduits obscurs où de pauvres familles entassées gémissent dans le besoin, MARMONTEL, *Contes mor. Misanth. corr.* Je goûte, retiré dans mon heureux réduit, L'étude, le repos, le silence et la nuit, DELILLE, *Trois règn.* I. Je demeure au Marais, chez d'honnêtes gens, dans un réduit bien simple, bien modeste, PICARD, *Provinc. à Paris*, I, 9. Dans mon réduit, où l'on voit l'indigence, Sans m'éveiller assis-toi à mon chevet, BÉRANG. *Dieu des bonnes gens.* || 2° Il se dit quelquefois d'un lieu suspect. Ils savaient qu'il vaut mieux voir l'Œdipe de Sophocle, que de perdre..., sa raison dans un cabaret, sa santé dans des réduits de débauche.... VOLT. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. || 3° Un lieu où plusieurs personnes ont coutume de se rendre (sens vieilli). Sa maison sera toujours un réduit cet hiver, SÉV. 315. Ne vous enivrez point des éloges flatteurs Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs Vous donne en ces réduits, prompts à crier merveille, BOIL. *Art p.* IV. || 4° Petite pièce dans une plus grande, enfoncement. Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée S'élève un lit de plume à grands frais amassée, BOIL. *Lutr.* I. Il avait fait cacher deux hommes dans un réduit de pierre qui est dans la muraille de la principale chambre, d'où ils sortaient le soir quand nous étions retirés, MONTESQ. *Lett. pers.* 151. || 5° Terme de fortification. Ouvrage construit dans l'intérieur d'un autre pour en prolonger la défense et permettre même d'en chasser l'ennemi. Réduit de demi-lune. La véritable citadelle se pouvait encore longtemps défendre, quoique non pas si facilement, contre ceux qui étaient déjà maîtres du réduit, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 375.

— HIST. XIIIe s. Mès auques près trové [je trouvai assez près] deduit; Car maintenant en ung reduit M'en entré où Deduit estoit, *la Rose*, 720. || XVIe s. Il leur estoit honorable assister la plus part du jour ès lices où se faisoient les exercices du corps, ou bien aux reduicts et es assemblées pour deviser, AMYOT, *Lyc.* 53. Cependant qu'il [un maître de maison] se contente de l'espargne et chicheté de sa table, tout est en desbauche en divers reduicts de sa maison, MONT. II, 79.

— ÉTYM. *Réduit* 1.

RÉDUPLICATIF, IVE (ré-du-pli-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Il se dit des mots qui expriment la réitération des actions. || Substantivement. Retomber est le réduplicatif de tomber. || 2° Terme de logique. Proposition réduplicative, celle qui contient une restriction, pour indiquer la manière dont le sujet est considéré. || 3° Terme de botanique. Se dit de parties qui sont repliées et roulées en dehors. La préfloraison est réduplicative quand les pétales sont roulés en dehors.

— ÉTYM. Voy. RÉDUPLICATION.

RÉDUPLICATION (ré-du-pli-ka-sion), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Répétition d'une syllabe ou d'une lettre. || 2° Figure de style qui consiste à redoubler ou à répéter consécutivement, dans le même membre de phrase, certains mots d'un intérêt marqué. La réduplication du régime et du pronom dans ce vers de Racine: Eh! que m'a fait à moi cette Troie où je cours? marque non-seulement qu'Achille n'avait point d'intérêt personnel dans la guerre, mais le distingue d'Agamemnon, dont on fait sentir l'intérêt direct, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 209. || 3° Terme de physiologie. Répétition des bruits du cœur, dont chacun ou l'un seulement est doublé.

—HIST. XVIe s. Entre ceste reduplication [repli], les arteres umbilicales et l'urachus montent au nombril, PARÉ, I, 12.

— ÉTYM. Lat. *reduplicationem*, de *re*, et *duplicare* (voy. DOUBLER).

† **RÉDUPLIQUÉ ÉE** (ré-du-pli-ké, kée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une feuille dont les deux bords s'appliquent l'un contre l'autre par la face inférieure.

— ÉTYM. Lat. *reduplicatus*, de *re*, et *duplicare* (voy. DOUBLER).

† **RÉDUVE** (ré-du-v'), *s. m.* Genre d'insectes hémiptères; les larves de plusieurs espèces se masquent sous des corps étrangers qu'elles collent à leur surface.

— ÉTYM. Lat. *reduvia*, aspérité.

RÉÉDIFICATION (ré-é-di-fi-ka-sion), *s. f.* Action de réédifier. Ce qui a été ordonné par Cyrus sur la réédification du temple, BOSS. *Polit.* X, II, 1. La réédification de Lisbonne, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 25. || Fig. Qui sait si ce que nous avons pris pour la chute de l'Église, n'est pas sa réédification? CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 6.

— HIST. XVIe s.... R'edification des villes desmantelées, D'AUB. *Hist.* III, 535.

— ÉTYM. *Réédifier.*

RÉÉDIFIÉ, ÉE (ré-é-di-fi-é, ée), *part. passé* de réédifier. Une église réédifiée.

RÉÉDIFIER (ré-é-di-fi-é), *v. a.* Il se conjugue

comme édifier. Rétablir un édifice ou rebâtir ce qui a été détruit et renversé.

— HIST. XIIIe s. Donner u vendre les [maisons abattues] à reedifyer à quiconques il vaurra [voudra], TAILLIAR, *Recueil*, p. 510. Il [Esdras] ramena le pueple Israel, et fist reedifier Jherusalem, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 61. || XVIe s. Destruisez ce temple, et je le redifieray en trois jours, CALV. *Instit.* 801.

— ÉTYM. *Re*..., et *édifier*.

† **RÉÉDITER** (ré-é-di-té), *v. a.* Donner une édition nouvelle, éditer de nouveau.

† **RÉÉDITION** (ré-é-di-sion), *s. f.* Édition nouvelle, faite sur l'ancienne, sans rien ajouter ni corriger.

RÉEL, ELLE (ré-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est effectivement. Reconnaissez ici le monde, reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, BOSS. *Anne de Gonz.* Ni l'accident n'est plus réel que l'être même.... ID. *Duch. d'Orl.* L'agrément est arbitraire : la beauté est quelque chose de plus réel et de plus indépendant du goût et de l'opinion, LA BRUY. III. Il y a un pays [la cour] où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels, ID. VIII. Vous ne trouverez plus rien de réel dans votre vie que ce que vous aurez fait pour Dieu, MASS. *Avent, Mort du péch.* Je ne travaille plus en vain; mes jours sont réels, et ma vie n'est plus un songe, ID. *Carême, Pécheresse.* || 2° Il se dit par opposition à idéal. Ainsi lorsqu'un mortel.... S'est vu lier vivant sur ta croupe fatale, Génie, ardent coursier, En vain il lutte; hélas! tu bondis, tu l'emportes Hors du monde réel, V. HUGO, *Orientales, Mazeppa.* || 3° Terme de jurisprudence. Qui a rapport aux biens, par opposition à ce qui a rapport aux personnes. Droits réels, actions réelles, droits, actions qui s'exercent sur des immeubles. || Offres réelles, offres qui se font en argent comptant. || Saisies réelles, ancien nom, incorrect d'ailleurs, de la saisie immobilière. || 4° Qui est effectif, en parlant des personnes. Un homme réel. Les hommes sont si réels et si vrais dans leurs plaisirs, MASS. *Carême, Culte.* || 5° Terme de musique. Notes réelles, les notes d'une mélodie faisant partie des accords qui accompagnent cette mélodie. || Parties réelles, celles qui se servent d'accompagnement les unes aux autres, au moyen d'un contrepoint dont la phrase mélodique principale fait le fond. Une fugue à quatre parties réelles. || 6° *S. m.* Ce qui est réel. Il faut de l'agréable et du réel; mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai, PASC. *Pens.* VII, 27, éd. HAVET. Le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. XLI. Le réel ne sera jamais produit par l'abstrait, ID. *Animaux*, ch. 5. || L'opposé de l'idéal. C'est le réel de la vie qui vient flétrir et repousser les vœux des âmes généreuses, STAEL, *Corinne*, X, 4. Le réel est étroit, le possible est immense, LAMART. *Méd.* I, 2. || Dans le réel, effectivement. Nous avons démontré que cette force qui nous paraît attractive n'est, dans le réel, qu'une force impulsive, BUFF. *Min.* t. IX, p. 121.

— HIST. XIIIe s. Les secondes [demandes] sont reeles; les autres sont mellées, c'est à dire reeles et personeles, BEAUM. VI, 32. || XVIe s. Les rentes sont reelles [parce qu'elles étaient toujours assises sur un fonds] et immobiliaires, les arrerages, personnels et mobiliaires, LOYSEL, 506. Prescription d'heritage, ou autre droit reel s'acquiert par jouissance de dix ans entre presens.... ID. 716.... là où Philopœmen feit evidemment cognoistre que sa preudhomie n'estoit point apparence feincte, ains une reale verité, AMYOT, *Philop.* 26. Estant toutes choses subjectes à passer d'un changement en aultre, la raison, y cherchant une reelle subsistance, se treuve deceue, MONT. II, 376.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *real*; ital. *reale*; du lat. *realis*, de *res*, chose (voy. RIEN).

RÉÉLECTION (ré-é lè-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de réélire. Il a été obligé de se soumettre à la réélection.

— ÉTYM. *Re*..., et *élection*.

† **RÉÉLIGIBLE** (ré-é-li-ji-bl'), *adj.* Qui peut être réélu.

— ÉTYM. *Re*..., et *éligible*.

RÉÉLIRE (ré-é-li-r'), *v. a.* Il se conjugue comme élire. Élire de nouveau. Réélire un député.

— ÉTYM. *Re*..., et *élire*.

RÉELLEMENT (ré-è-le-man), *adv.* || 1° Effectivement, véritablement. Voilà donc toujours sans difficulté une Église très-réellement existante, très-réellement visible, où l'on prêche très-réellement la même doctrine, et où très-réellement on administre comme il faut les sacrements, BOSS. *Var.* XV, 7. || 2° Il s'emploie quelquefois pour donner plus de force à l'expression. Ce conte est réellement plaisant. Réellement je ne reviens pas de l'attendrissement qu'elle m'a causé, GENLIS, *Th. d'éduc. les Dang. du monde*, II, 4. || Terme de jurisprudence. Saisir réellement, saisir un immeuble par autorité de justice.

— HIST. XIIe s. E la parole Deu reelment fud oïe, *Rois*, p. 11. || XIVe s. Royaument [réellement] et de fait, *Ordonn. des rois de France*, t. V, p. 661. Assavoir se ces deux puissances sont devisées et royalement diverses en un homme, ORESME, *Eth.* 29. XVIe s. ....Pour estre justes realement et de fait, CALV. *Inst.* 573. Nous fournir de choses et de preceptes qui reelement et plus joinctement servent a la vie, MONT. IV, 193. Il fault conclure que Dieu seul est, non point selon aulcune mesure du temps.... ains un realement estant, qui par un seul maintenant emplit le tousjours, ID. II, 379. Jusques à ce que son dit vassal luy ayt fait les foy et hommage, ou ses offres pertinentes, et luy ait payé les droits deuz royaument, *Coust. gén.* t. I, p. 438.

— HIST. *Réelle*, et le suffixe *ment*. L'ancienne langue disait *reelment*, parce que *reel* y était aussi bien féminin que masculin.

RÉÉLU, UE (ré-é-lu, lue), *part. passé* de réélire. Washington, après l'expiration de sa présidence, réélu par ses concitoyens.

† **RÉEMBALLAGE** (ré-an-ba-la-j'), *s. m.* Second emballage. Au fur et à mesure que les tabacs auront été ramenés à un état sain, leur réemballage et la réapposition des plombs seront constatés au procès-verbal, *Circul. des contr. ind.* 26 sept. 1820, n° 31.

† **RÉEMPLOI** (ré-an-ploi), *s. m.* Action d'employer une chose qui a déjà été employée. Le réemploi d'une somme d'argent.

— ÉTYM. *Re*..., et *emploi*.

† **RÉEMPRISONNER** (ré-an-pri-zo-né), *v. a.* Mettre de nouveau en prison. Aussi ne crois-je pas que ce soit pour cela qu'on me réemprisonne, P. L. COUR. *Rép. aux anonymes.*

— HIST. XVIe s. Puis leur sera redonnée liberté de sortir [aux abeilles qu'on avait emprisonnées], mais non pour plus de trois ou quatre jours, après lesquels, reiterant le remede, on les reemprisonnera, O. DE SERRES, 442.

† **RÉENCLENCHEMENT** (ré-an klan-che-man), *s. m.* Terme de chemin de fer. Opération qui consiste à rétablir l'embrayage de deux pièces de machines qui s'unissent par voie d'enclenchement, lorsque quelque circonstance les a séparées.

— ÉTYM. *Re*..., et *enclenchement*.

† **RÉENGAGEMENT** (re-an-ga-je-man), *s. m.* Second engagement.

† **RÉENGAGER** (ré-an-ga-jé), *v. a.* Faire contracter un second engagement. Des militaires réengagés. || Se réengager, *v. réfl.* Contracter un second engagement.

† **RÉENGENDRER** (ré-an-jan-dré), *v. a.* Terme de spiritualité. Donner une nouvelle vie spirituelle. Réengendrer en Jésus-Christ. || Par analogie et dans le style familier, il s'est dit pour remettre dans les bonnes grâces. Cela me fait voir que, depuis que M. de Chaudebonne m'a réengendré avec Mme ou Mlle de Rambouillet, j'ai pris d'eux un autre esprit, et que j'étais un sot garçon en ce temps où Mlle Dupuessis dit que j'étais si joli, VOIT. *Lett.* 24.

† **RÉENGRENER** (ré-an-gre-né), *v. a.* Terme de monnayage. Faire rentrer la médaille dans les coins, de façon que les parties saillantes en remplissent exactement les parties creuses.

† **RÉENSEMENCEMENT** (ré-an-se-man-se-man), *s. m.* Action de réensemencer. || Terme d'eaux et forêts. Méthode du réensemencement naturel ou des éclaircies, ou méthode allemande, méthode qui consiste à exploiter les futaies de manière à en assurer le repeuplement naturel et complet par l'ensemencement naturel résultant des graines des arbres qui subsistent, et en favoriser la croissance depuis la première jeunesse jusqu'au moment de l'exploitation.

† **RÉENSEMENCER** (ré-an-se-man-sé), *v. a.* Ensemencer de nouveau.

† **RÉENTEMENT** (ré-an-te-man), *s. m.* Action de réenter.

— HIST. XVIe s. R'affranchissant par reentement ceux de vos arbres qui du tout ne vous agréent, O. DE SERRES, 674.

† **RÉENTENDRE** (ré-an-tan-dr'), *v. a.* Entendre de nouveau. On repeuple les portiques.... on réentend les rumeurs quotidiennes, le bruit des chars.... AUBRYET, *Journ. offic.* 27 sept. 1869.

† **RÉENTER** (ré-an-té), *v. a.* Enter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Sous lesquels jettons recoupera on le tronc, lorsqu'il sera question d'en enter l'arbre, si jà ne l'a esté dès la bastardiere, ou de le reenter pour plus d'affranchissement, O. DE SERRES, 651.

† **RÉENTERRER** (ré-an-tè-ré), *v. a.* Enterrer de nouveau. Ces bons franciscains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte, pour forcer le veuf à faire réenterrer sa femme en leur terre sainte, en les payant mieux, VOLT. *Dict. phil. Vision.*

RÉER (ré-é), *v. n.* Le même que RAIRE.

† **RÉÉRECTION** (ré-é-rè-ksion), *s. f.* Érection nouvelle. La prétention de l'ancienne érection de Piney était éteinte; le rang de sa réérection fait en 1662.... ST-SIM. 299, 91.

— ÉTYM. *Re*..., et *érection*.

† **RÉESCOMPTE** (ré-è-skon-t'), *s. m.* Nouvel escompte. La banque s'étant privée de la ressource du réescompte, *Courr. du dimanche*, 22 févr. 1861, p. 2.

† **RÉESCOMPTER** (ré-è-skon-té), *v. a.* Escompter de nouveau. Ce serait ... aux grands capitalistes.... que la Banque trouverait à réescompter ses valeurs, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, f° 172.

— ÉTYM. *Re*..., et *escompter*.

† **RÉEXHALER** (ré-è-gza-lé), *v. a.* Exhaler de nouveau. Ces murs exhalent d'eux-mêmes, lors des changements de l'atmosphère, le méphitisme dont ils sont pénétrés; à combien plus forte raison doivent-ils le reexhaler, lorsqu'ils sont imbus d'eau qui tend à s'évaporer! GENLIS, *Maison rust.* t. 1, p. 86.

† **RÉEXISTENCE** (ré-è-gzi-stan-s'), *s. f.* Existence reprise, renouvelée. Notre renaissance [de nous ducs], notre réexistence des anéantissements passés, cent vues à la fois nous dilatèrent le cœur d'une manière à ne le pouvoir rendre, ST-SIM. 512, 21.

— ÉTYM. *Re*..., et *existence*.

† **RÉEXPÉDIER** (ré-èk-spé-di-é), *v. a.* Expédier de nouveau. Si, après avoir fait décharger son navire à Lorient, il était obligé de le faire revenir sans fret dans son port d'armement, et de le réexpédier après cette surcharge de dépenses et de périls... MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 410.

† **RÉEXPÉDITION** (ré-èk-spé-di-sion), *s. f.* Action de réexpedier. La réunion des retours dans un seul port est évidemment un obstacle à la réexpédition des mêmes marchandises pour tous les ports de l'Europe, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 411. Les correspondances réexpédiées par suite du changement de résidence des destinataires ne doivent pas, à raison de cette réexpédition, être soumises à une taxe supplémentaire, *Commission internationale des postes*, Paris, 1863, p. 69.

RÉEXPORTATION (ré-èk-spor-ta-si-on), *s. f.* Action de réexporter.

RÉEXPORTÉ, ÉE (ré-èk-spor-té, tée), *part. passé.* de réexporter. Marchandises importées, puis réexportées.

RÉEXPORTER (ré-èk-spor-té), *v. a.* Transporter hors d'un État des marchandises qui y avaient été importées.

— ÉTYM. *Re*..., et *exporter*.

† **RÉEXPOSER** (ré-èk-spô-zé), *v. a.* Exposer de nouveau, exposer pour la seconde fois.

† **REFÂCHER** (re-fâ-ché), *v. a.* Fâcher de nouveau. || Se refâcher, *v. réfl.* Se mettre de nouveau en colère. [Les éclaircissements] Il faut toujours avouer à leur honte qu'ils sont au moins les effets d'une mauvaise cause, et que, s'ils l'ôtent pour quelque temps, quelquefois ils laissent une certaine capacité de se refâcher tout de nouveau, qui, sans diminuer l'amitié, en rend le commerce moins agréable, *Lett. de Mme de Longueville.* Cela me raccommode avec ces pestes de femmes, et puis c'est le diable de me refâcher contre elles, MARIV. *Surpr. de l'amour*, I, 2.

† **REFAÇON** (re-fa-son), *s. f.* Nouvelle façon.

— HIST. XVIe s. Refaçon, COTGRAVE.

† **REFAÇONNER** (re-fa-so-né), *v. a.* Donner une nouvelle façon.

— HIST. XVIe s. Si jamais il fut necessaire de refaçoner les gens de pied, c'est à present, LANOUE, 264. Ayant ouy dire qu'il y avoit en Italie un maistre refaiseur de nez perdus, s'en alla le trouver qui le lui refaçonna, PARÉ, XVII, 2.

RÉFACTION (ré-fa-ksion), *s. f.* || 1° Action de refaire, de reparer. S'il y a des réfactions ou réparations auxquelles la Jarie est obligé par son bail, il y en a aussi qui doivent être faites par ma mere, CH. DE SÉV. t. VII, p. 527, dans SÉV. éd. RÉGNIER. || 2° Terme de commerce. Diminution du prix qu'un acheteur est en droit d'exiger d'un vendeur, lorsque les marchandises ne se trouvent pas de la qualité, ou les pièces de la longueur ou de la largeur, sur quoi on en a réglé le prix, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. X. || 3° Terme de douane. Remise faite aux

marchands de l'excédant de poids que certaines marchandises ont lorsqu'elles ont été mouillées.

— ÉTYM. *Refaire.*

† **REFAGOTER** (re-fa-go-té), *v. a.* Fagoter de nouveau. || Fig. La Troche a si bien repétri et refagoté sa fortune, qu'elle s'est établie dans cette bonne ville, y faisant le siége de son empire, SÉV. 11 déc 1675.

REFAIRE (re-fê-r'), *v. a.* Il se conjugue comme faire. || 1° Faire ce qui a déjà été fait Refaire un travail, un voyage. Il est vrai que nous ne voyons point qu'on jette par terre toutes les maisons d'une ville pour le seul dessein de les refaire d'autre façon, et d'en rendre les rues plus belles, DESC. *Méth.* II, 2. Je n'ai jamais donné cet ouvrage [la Sophonisbe] que comme celui de Mairet, un peu retouché, pour engager les jeunes gens à refaire les belles pièces de Corneille, comme Attila, Agésilas, Pertharite..., VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 janv. 1774. Je me souviens qu'après la bataille de Zorndorf, où Votre Majesté avait assommé 30000 Russes, un grand Danois me disait froidement : Il n'y a pas de mal, il est si aisé à Dieu de refaire des Russes, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 févr. 1774. Il [Locke] l'entreprit [son livre sur l'Entendement] par occasion, et le continua de même ; et, quoiqu'il prévît qu'un ouvrage composé de la sorte ne pouvait manquer de lui attirer des reproches, il n'eut, comme il le dit, ni le courage ni le loisir de le refaire, CONDILL. *Conn. hum. Introduct.* Voyez-le [l'homme] se créer des dieux de fantaisie ; Ses malheurs, ses succès, sa haine, son amour, Font, défont et refont ces déités d'un jour, DELILLE, *Imag.* VIII. || Absolument. Pour contracter une habitude, il suffit de faire et de refaire à plusieurs reprises ; et pour la perdre il suffit de ne plus faire, CONDILL *Log.* I, 6. || 2° Faire, même pour la première fois, une chose analogue à une chose qui a déjà été faite. Et tu pourras à Paphos et Cythère De cette Iris refaire une Vénus, LA FONT. *Imitat. d'Anacréon.* Un homme d'esprit qui lit avec réflexion les ouvrages de Richardson, refait la plupart des sentences des moralistes, et avec toutes ces sentences il ne referait pas une page de Richardson, DIDER. *Élog. de Richards.* || 3° Remplacer un ami perdu par un nouvel ami. Le petit Dubois [employé à la poste] est parti.... et je m'aperçois déjà de son absence ; je passai hier à la poste pour tâcher d'y refaire des amis, SÉV. 20 avr. 1672 Il prétend qu'on refait aussi aisément un ami perdu, que Phidias une statue brisée ; je n'en crois rien, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 1. Je perds tous les jours quelque ami, et on n'en refait plus à mon âge, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 3 juill. 1778. || 4° Réparer, raccommoder une chose gâtée, ruinée. Refaire un habit. Vous dites de celui qui travaille une poutre : il est charpentier ; et de celui qui refait un mur : il est maçon, LA BRUY. XII. Il n'y a qu'un moyen de remettre l'ordre dans la faculté de penser ; c'est d'oublier tout ce que nous avons appris, de reprendre nos idées à leur origine, d'en suivre la génération, et de refaire, comme dit Bacon, l'entendement humain, CONDILL. *Log.* II, 1. Cette Aglaure que vous refaisiez sans cesse et qui était toujours à refaire, DIDEROT. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 313, dans POUGENS. || 5° Terme de cuisine. Refaire de la viande, l'accommoder en la faisant revenir sur la braise ou dans l'eau chaude || 6° Reproduire, en parlant des dents, des plumes. Ces huppes.... à demi engourdies, vivant de peu, et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avait fait perdre, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 139. Lorsqu'ils ont refait leurs premières dents, qui tombent à six mois, et lorsqu'ils ont acquis de la force, des armes et des talents pour la rapine, ID. *Quadrup.* t. II, p. 194. || Terme de vénerie. Refaire sa tête, se dit du cerf, du daim ou du chevreuil, quand ces animaux se retirent pour reproduire tranquillement leur bois. || 7° Redonner de la vigueur, remettre en bon état. Refaire un malade par un bon régime. L'exercice, la bonne nourriture le refirent. || Refaire des troupes, les délasser, les rafraîchir. || 8° Populairement, tromper, duper. On l'a refait, il s'est laissé refaire. || 9° *V. n.* Recommencer. Je serais bien fâché que ce fût à refaire, RAC *Plaid.* II, 3. Glocester : Buckingham vit, Tyrrel. — Tyrrel : Il s'est bien défendu. — Glocester : Tu l'as mal attaqué. — Tyrrel : J'affirme le contraire : Mais après tout, milord, coup nul : c'est à refaire, C. DELAV. *Enfants d'Éd.* III, 4. || Familièrement. Avec cet homme-là on n'a jamais fini, c'est toujours à refaire || Au jeu de cartes, redonner des cartes. Je donne, il en prend six et demande à refaire, MOL. *Fâch.* II, 2. || 10° Se refaire, *v. réfl.* Être refait, reproduit. Quoi ! l'homme à qui je confierai mes pensées les plus secrètes.... cet homme se refait en un jour, en un mois, en un an ! eh ! malheureusement la durée de la vie y suffit à peine, DIDER. *Claude et Nér.* II, 2. || 11° Réparer ses forces, reprendre sa vigueur. Ils trouvèrent abondance de vivres, et se refirent après les misères qu'ils avaient so fiertes, VAUGEL. *Q. C.* VII, 3 L'armée y passa deux jours à se reposer et à se refaire de ses fatigues, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p 395, dans POUGENS. Je me refis si bien dans cette maison.... LESAGE, *Gil Blas*, VIII, 1. Il y avait longtemps que je faisais mauvaise chère, j'avais besoin de me refaire, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Fig. Il est en voie de se refaire, de rétablir sa fortune, de regagner ce qu'il a perdu. || 12° Se donner un nouveau caractère. Que voulez-vous, mon oncle ? je ne me referai point, FAGAN, *Pupille*, sc. 11. || Proverbe. À une femme et à une vieille maison il y a toujours à refaire.

— HIST. XII° s. E tuit li regne d'envirum, Par poi [presque] senz habitatiun, Comencerent à restorer, E à refaire e à pupler, BENOIT, I, v. 2063. Montons ore por neteer le temple e refaire, *Machab.* I, 4. Or me refait Amors à li entendre, *Couci*, v. Au jour du jugement.... Or ont li pecheor grant gaaing de lor fais ; Qui ce pourra conquerre, gariz iert [sera] et refais, *Sax.* XV. Bien savez qu'il nus ad fait vos leis [lois] confermer, E or nos volt refaire trestuz deslealer [être déloyaux], *Th. le mart.* 42. || XIII° s. Il refisent les murs de Jherusalem, et retornerent Israel en son premier estat, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 61. ....Dont li chaïrent [tombèrent] aus piés tout en plorant ; et li marchis refist tout autretel, et dist que moult le fera volontiers, VILLEH XXVII. Si refont [répondent] li baron : Nous loons que.... ID. XLVIII. Je sai bien que de cest afaire Vourroies [tu voudrais] qu'il fust à refaire, *Bl. et Jeh.* 1225. || XIV° s. Li tribuns furent refaiz et continuez, BERCHEURE, f° 68, *recto.* [Des coquillages] laves très bien, et eschaudés, et puis refais en eaue froide, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Il n'est chose qu'argent ne face, Et ne desface, et ne refasce, FROISS. *Le dit dou florin.* Tout est rompu, c'est à reffaire, CH. D'ORL. *Ball.* 65. || XVI° s. Il logea son armée ès garnisons pour la refreschir et refaire, AMYOT, *P. Æm.* 46. Ce qui fut se refait ; tout coule comme une eau, Et rien dessous le ciel ne se voit de nouveau, RONS. *Hymmes*, II, 9. Il maintenoit que les huitres, desquelles on rejettoit la coquille en la mer, se refaisoient comme auparavant, D'AUB. *Fæn.* III, 6. Chasteau abattu est à demy refaict, COTGRAVE. Robbe refaict moult l'homme, ID.

— ÉTYM. *Re...*, et *faire* ; picard, *erfoère*, refaire, duper ; wallon, *rifé* ; provenç. *refar* ; catal. *refer* ; espagn. *rehacer* ; ital. *rifare*.

† **REFAISEUR** (re-fè-zeur), *s. m.* Celui qui refait.

— HIST. XVI° s. Ayant ouy dire qu'il y avoit en Italie un maistre refaiseur de nez perdus, PARÉ, XVII, 2.

1. **REFAIT, AITE** (re-fè, fè-t'), *part. passé* de refaire. || 1° Fait de nouveau. La tête des plus vieux cerfs n'est encore qu'à moitié refaite vers le milieu du mois de mai. || Terme de marine. Cordage refait, cordage qui a été commis deux fois. || Bois refait, bois de charpente bien équarri et dressé sur toutes les faces. || 2° Qui a repris vigueur et embonpoint. Marquis, tu n'en serais plus gras, ni plus refait, REGNIER, *Sat.* III. Les voyez-vous refaits et gras, Ces Phrygiens que Dieu confonde ? SCARR. *Virg.* IV. Au sortir de table, ils [les seigneurs] trouvèrent leurs chevaux prêts, aussi refaits qu'ils l'étaient eux-mêmes, ST-SIM. 151, 199. Le pauvre diable [un parent de Mlle Corneille] arrive mourant de faim.... quand il est un peu refait, il dit son nom et demande à embrasser sa cousine, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 mars 1763. || En mauvaise part, cheval refait, cheval ruiné qu'on a engraissé et laissé reposer quelque temps. || 3° Familièrement. Être refait, ou fait au même, éprouver la même contrariété qu'on a fait éprouver à un autre.

2. **REFAIT** (re-fè ; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme de jeu. Coup ou partie qu'il faut recommencer. || Refait de trente-un, se dit, au trente et quarante, du coup qui fait gagner au banquier la moitié de l'argent que les joueurs ont exposé. || 2° Terme de vénerie. Le nouveau bois du cerf. || Se dit aussi du daim et du chevreuil. J'ai été témoin d'un coup de fusil dont la balle coupa net l'un des côtés du refait de la tête qui commençait à pousser, BUFF. *Chevreuil.*

— HIST. XVI° s. On avoit bien veu refaire et recommencer des parties, que ceux qui en demandoient le refait, les perdoient le plus souvent, BRANT. *Cap. estrang.* t. II, p. 56, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Refait* 1.

REFAUCHÉ, ÉE (re-fô-ché, chée), *part. passé* de refaucher. Un pré refauché en la saison.

REFAUCHER (re-fô-ché), *v. a.* Faucher de nouveau.

— ÉTYM. *Re...*, et *faucher.*

RÉFECTION (ré-fè-ksion ; en vers, de quatre syllabes). *s. f.* || 1° Action de refaire, de remettre à neuf. Les frais d'exploitation d'un chemin de fer, y compris les dépenses de réfection. || Terme de charpentier de marine. Se dit du travail fait à un mât à huit pans sur une hauteur d'environ 30 mètres. || 2° Réparation d'un bâtiment (terme vieilli). Il a plu à notre Sauveur, qui a établi son Église, qu'il y eût toujours quelques réfections à faire dans le corps du bâtiment, BOSS. *Bourgoing.* || 3° Dans les couvents, repas. Mangez et buvez ce qui est convenable pour votre réfection, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 461, dans POUGENS. Il ne songe à prendre sa réfection, que lorsqu'il sent que la nuit approche, BOSS. *Pang. St Franç. de P.* 1. || 4° Familièrement. Ce qui suffit, pour le boire, le manger, le dormir. Manger sa réfection. Lorsqu'on ne dort pas sa réfection, MOL. *Princ. d'Él. Prol.* sc. 2. || 5° Rétablissement des forces non-seulement par le repos, mais aussi par la nourriture.

— HIST. XII° s. Donkes li geünes del cors est li onctions del chief, et li poverteiz de la char li refections del cuer, ST BERN. p. 565. De ce rezoit elle [l'âme] la pasture de refection, ke [de sorte que] la force del amor eist [sort] fors parmei les larmes.... *Job*, p 470. || XVI° s. Ilz dirent à Marius qu'il valoit mieulx qu'il descendist en terre pour prendre sa refection, et refreschir un peu sa personne, AMYOT, *Marius*, 67. Il faut contribuer à la refection [réparation] de ce qui est commun, LOYSEL, 382. Attendant la refection des ponts qui furent achevez sur la minuit, CASTELNAU, 234.

— ÉTYM. Prov. *refectio* ; espagn *refecsion* ; ital. *refezione* ; du lat. *refectionem*, de *reficere*, refaire, de *re*, et *facere*, faire.

† **RÉFECTIONNER** (ré-fè-ksio-né), *v. n.* Terme du langage familier. Prendre sa réfection, manger. La salle à manger où l'on trouvait toujours des gens qui réfectionnaient soit au buffet, soit sur de petites tables.... *Souvenirs de la marquise de Créqui*, t. VI, ch 13.

RÉFECTOIRE (ré-fè-ktoi-r'), *s. m.* Lieu où l'on prend les repas dans les communautés, les collèges, etc. Il [le cardinal de Retz] mange au réfectoire les jours maigres, SÉV. 199. À l'égard du repas en réfectoire avec le roi, on a dit ailleurs ce qui l'a fait supprimer, ST-SIM. 417, 19. Suivant les lois de Sparte, tous les citoyens devaient prendre leurs repas en commun dans des réfectoires nommés syssities, LÉVESQUE, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol* t. III, p. 363. || Fig. Jean fut un saint... qui... D'un rocher creux faisait son réfectoire, VOLT. *Poés. mêl.* 59. || L'heure du réfectoire, l'heure où l'on est au réfectoire. Mais j'entends l'heure du réfectoire qui sonne, MONTESQ. *Lett. pers.* 133.

— HIST. XII° s. Il [les moines] sont laiens el refreitoir entré, *Bat. d'Aleschans*, v. 3912. Dunc rova [il demanda] qu'um fesist les povres enz venir ; Les tables en fist l'um del refrictur emplir, *Th. le mart.* 47. || XIII° s. Dortor et refretor [ils] avoient, belle yglise, Vergiés, praiaux et troilles, trop biau leu à devize, RUTEB. 184.

— ÉTYM. Prov. *refector*, *refeitor* ; espagn. *refectorio* ; ital. *refettorio* ; du bas-lat. *refectorium*, de *reficere*, refaire. Au XVII° siècle, on écrivait indifféremment *refectoire* et *refectoir* ; Ménage veut qu'on prononce *réfectoi*.

† **RÉFECTORIER, IÈRE** (ré-fè-kto-rié, riè-r'), *s. m.* et *f.* Se dit, dans les séminaires, du domestique chargé des soins qui concernent le réfectoire. || Chez les religieuses, réfectorière, celle qui prend soin du linge de table et de la vaisselle.

— HIST. XII° s. Fai moi parler au mestre cuisinier, Ou au prior ou au refroiturier, *Bat. d'Aleschans*, v. 3845.

† **REFÉER** (re-fé-é), *v. a.* Féer de nouveau. Les vieux contes reproduisent souvent cette formule. Je vous fée et refée, *Dict. de l'Acad.* au mot FÉER.

REFEND (re-fan), *s. m.* || 1° Action de fendre, de partager. || Mur de refend, ou, simplement, un refend, mur qui sépare les pièces de dedans d'un bâtiment, au lieu que les gros murs en font le contour. Diviser une chambre en deux au moyen d'un refend. || Pierre de refend, pierre angulaire. || Bois de refend, bois scié de long, par opposition à bois de brin. || Terme de menuiserie. Morceau de bois ou tringle enlevée à un ais trop large ou à une planche. || 2° Lignes plus ou moins creuses qui, sur les

bâtiments, marquent les assises des pierres et les joints verticaux. Murs à refends.

— ÉTYM. Voy. REFENDRE.

† **REFENDERET** (re-fan-de-rè), *s. m.* Coin de fer à l'usage des ardoisiers.

— ÉTYM. *Refendre.*

† **REFENDOIR** (re-fan-doir), *s. m.* Outil du fabricant de cardes.

REFENDRE (re-fan-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme fendre. ‖ 1° Fendre de nouveau. Tu nous promis alors.... Que pour t'en retourner tu refendrais les eaux, Quand Carthage en son port n'aurait plus de vaisseaux, MAIRET, *M. d'Asdr.* I, 3. ‖ 2° Terme d'arts. Scier en long, fendre en long. Des pièces équarries qui paraissaient très-saines et que l'on n'a reconnues attaquées de cette gelivure que quand on les eut refendues pour faire des planches, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4e *mém.* ‖ 3° Diviser en plusieurs épaisseurs une peau corroyée. ‖ 4° Ouvrir, dans une pièce de bijouterie, l'espace où doit entrer une autre pièce. ‖ 5° Terme de peinture en bâtiment. Dégorger les moulures par le moyen de fers courbés en forme de crochet. ‖ 6° Fig. Ancien terme de palais. Recommencer un partage entre des frères, lorsque les cadets ne sont pas contents de celui qui leur est offert par l'aîné.

— HIST. XVIe s. Des petits canaux de rozeaux refendus, O. DE SERRES, 441.

REFENDU, UE (re-fan-du, due), *part. passé* de refendre. Du bois refendu.

† **REFENTE** (re-fan-t'), *s. f.* Terme de construction. Action de refendre, ou, simplement, de fendre. Là, au milieu de fragments de toutes formes, se trouvaient quelques gros blocs de marbre dont la refente en plaques était ébauchée, DAUX, *Utique et ses environs*, dans *Moniteur universel*, 10 oct. 1868, p. 1369, 2e col.

— HIST. XVIe s. Chesne de refente, O. DE SERRES, 183.

— ÉTYM. *Refendre.*

RÉFÉRÉ, ÉE (re-fé-ré, rée), *part. passé* de référer. ‖ 1° Rapporté à une autre chose. Cet article référé au chapitre précédent. ‖ 2° *S. m.* Recours au juge, qui, dans les cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement. Plaider un référé. Plaider en référé. Les ordonnances sur référés ne feront aucun préjudice au principal, *Code procéd.* art. 809.

† **RÉFÉRENCE** (ré-fé-ran-s'), *s. f.* ‖ 1° Action de se référer ou de renvoyer à un article, à un passage, à une chose ayant quelque rapport. Théorie de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin, avec références aux langues germaniques, F. BAUDRY, *Gramm. comparée des langues classiques.* ‖ Ouvrages de référence, ouvrages que l'on consulte, tels que dictionnaires, recueils, etc. ‖ 2° Particulièrement. Renseignement sur une maison d'affaires. Les commerçants qui se laissaient prendre recevaient toujours d'excellentes références sur cette agence, *Journal de Charleroi*, cité dans le *Moniteur universel*, 20 juin 1867, p. 784, 3e col.

RÉFÉRENDAIRE (ré-fé-ran-dè-r'), *s. m.* ‖ 1° Anciennement, officier qui faisait le rapport des lettres royaux, pour qu'on décidât si elles devaient être signées et scellées. ‖ 2° Au ministère de la justice, certains officiers attachés à la division du sceau. ‖ 3° Dans la chancellerie romaine, référendaires de l'une et de l'autre signature, prélats institués par Alexandre VI, qui rapportent les suppliques devant le pape, pour la signature de grâce et pour celle de justice. ‖ 4° Pendant la première race de nos rois, le grand référendaire était un officier de l'État qui avait la garde du sceau royal, et qui faisait rapport au roi, suivant la signification du mot, des requêtes et des placets qui lui étaient présentés. Sous les Capétiens, le chancelier de France se nommait grand référendaire; cette charge n'était alors que la cinquième ou la sixième de l'État; à peine en 1224 voulait-on lui accorder voix délibérative dans l'assemblée des pairs, et durant longtemps il n'eut place au parlement qu'après les princes et les évêques, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 80, dans POUGENS. ‖ Dans la monarchie parlementaire, grand référendaire de la chambre des pairs, celui des pairs de France qui apposait le sceau de la chambre à tous les actes émanés d'elle. ‖ Sous l'empire, sénateur chargé de tout ce qui concerne l'administration, la comptabilité, la sûreté, et le service intérieur du sénat. ‖ En Pologne, grand référendaire, grand officier au-dessous du chancelier. ‖ 5° *Adj.* Conseillers référendaires à la cour des comptes, conseillers chargés de faire des rapports sur des pièces de comptabilité. ‖ Anciennement, tiers référendaire se disait, parmi les procureurs, de celui qui était appelé en tiers pour la taxe des dépens.

— HIST. XVe s. Trop longue narracion souventefoiz tourne aux oyans et refferendaires à ennui, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 36. Pour ce que ilz [des commissaires du prévôt de Paris] ne sont que referendaires, ilz n'osent congnoistre, mais renvoient tous iceux debas par devant vous, DU CANGE, *referendarius.* Car tez gens [les herauts] sont referendaire De dire le bien et non taire Ce qui leur a esté donné, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 553.

— ÉTYM. Lat. *referendarius*, de *referendus*, devant être rapporté : celui qui est chargé de ce qui doit être rapporté.

† **RÉFÉRENDARIAT** (ré-fé-ran-da-ri-a), *s. m.* Charge, fonctions de conseiller référendaire.

RÉFÉRER (ré-fé-ré. La syllabe *fé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je réfère, excepté au futur et au conditionnel : je référerai), *v. a.* ‖ 1° Rapporter une chose à une autre. On référa la citation à l'original. ‖ 2° Attribuer. Je vous en réfère tout l'honneur. L'autre [âme] m'en fait toujours un hommage fidèle [des honneurs reçus]; Et sur ceux qu'on lui rend son zèle s'élevant Me les refère tous sans en vouloir pour elle, CORN. *Imit.* III, 54. Vous comprenez comment vous pouvez les référer [les afflictions] à Dieu, en y reconnaissant sa volonté, BOURDAL. *Instruct. sur la prud. du salut*, XIII. ‖ 3° Terme de jurisprudence. Référer le serment à quelqu'un, s'en rapporter au serment de quelqu'un qui voulait s'en rapporter au nôtre. Le serment lui avait été déféré, mais il le référa à la partie adverse. Le serment déféré d'office par le juge à l'une des parties ne peut être par elle référé à l'autre, *Code Nap.* art. 1368. ‖ Référer à quelqu'un le choix d'une chose, lui laisser le choix de la même chose dont il nous donnait le choix. ‖ 4° *V. n.* Terme de palais. Faire rapport. Il faut en référer à la chambre. ‖ Au passif et impersonnellement. Il en sera référé. ‖ 5° Se référer, *v. refl.* Avoir rapport à. C'est à quoi.... les signes du ciel se doivent référer, MAIRET, *Solim.* II, 2. Ces paroles ne doivent pas se référer où vous voulez qu'elles se réfèrent, PATRU, *Plaidoyer* 12, dans RICHELET. ‖ 6° S'en rapporter à. Se référer à quelqu'un, à l'avis de quelqu'un.

— HIST. XIVe s. Et à ceste [chose] dont l'en refere toutes les autres, ORESME, *Eth.* 28. Et convient entendre et resguarder as œuvres, rapporter ou referer les paroles à la vie, ID. *ib.* 322. ‖ XVIe s. Pourtant nous ne nous arresterons à referer particulierement l'opinion d'un chacun, CALV. *Inst.* 483. Accident que l'on ne sçauroit referer ailleurs qu'à la faveur des dieux, AMYOT, *P. Æm.* 39. Ilz vouloient que toutes choses se referassent à la grace et au bon plaisir des dieux, ID. *Marcel.* 4. Lorsque quelque chose est remise au serment, il devra estre accepté ou referé en la forme et maniere qu'il aura esté deferé, *Nouv. coust. gen.* t. I, p. 481.

— ÉTYM. Prov. *referre*; espagn. *referir*; ital. *riferire*; du lat. *referre*, de *re*, et *ferre*, porter.

REFERMÉ, ÉE (re-fèr-mé, mée), *part. passé* de refermer. L'abîme refermé sur le navire et les passagers.

REFERMER (re-fèr-mé), *v. a.* ‖ 1° Fermer de nouveau. Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain, RAC. *Phèdre*, V, 6. ‖ 2° Terme de chirurgie. Refermer une plaie, en rejoindre les chairs de telle sorte qu'il n'y ait plus d'ouverture. ‖ 3° Se refermer, *v. réfl.* Être refermé. Ce n'étaient que quelques faibles rayons de cette science qui s'échappaient, et les nuages se refermaient aussitôt, FONTEN. *l'Hôpital.* J'accompagnai mon père à son dernier asile; la terre se referma sur sa dépouille, CHATEAUBR. *René.* ‖ Fig. Ne pas aller plus avant dans des confidences. Quand la reine vit que je n'y répondais que par des termes généraux, elle se referma, non pas seulement sur la matière, mais encore sur la manière dont elle m'avait traité auparavant, RETZ, IV, 264.

— HIST. XIIIe s. Et cil qui guenchirent vers la tor, cil de l'ost les tindrent si tost qu'il ne porent les portes refremer, VILLEH. LXXII. Je vous le monstrerai; alez l'uis refermer, *Berte*, XVII. ‖ XIVe s. Le chastel d'Argent [il] referma [refit] que li dux Gailiers avoit abatu, DU CANGE, *refermare.* ‖ XVe s. Ainsi se confortoit le chevalier, et se refermoit [raffermissait] en ses amours, *Perceforest*, t. V, f° 72.

— ÉTYM. *Re...*, et *fermer*, qui avait aussi le sens de affermir.

REFERRÉ, ÉE (re-fè-ré, rée), *part. passé* de referrer. Un cheval referré.

REFERRER (re-fè-ré), *v. a.* Ferrer de nouveau, appliquer un autre fer sur le pied du cheval.

— HIST. XIIIe s. Un mois i sejornerent, s'ont lor cors aaisiés, Et lor elmes burnis, lor haubers remaillies, Et firent referrer lor auferans destriers, *Ch. d'Ant.* II, 978.

— ÉTYM. *Re...*, et *ferrer.*

† **REFESSER** (re-fè-sé), *v. a.* Fesser de nouveau. C'est nous qui fessons, et qui refessons Les jolis petits, les jolis garçons, BÉRANG. *Rév. Pères.*

— HIST. XVIe s. Refesser, COTGRAVE.

† **REFÊTER** (re-fê-té), *v. a.* Fêter de nouveau. ‖ Rétablir la fête d'un saint qui avait été supprimée dans la liturgie.

† **REFEUILLEMENT** (re-feu-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de charpentier. Feuillure faite sur place dans une pièce de charpente.

† **REFEUILLER** (re-feu-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme d'architecture. Faire deux feuillures en recouvrement, pour loger un dormant, pour recevoir les vantaux d'une porte ou les volets d'une croisée.

† **REFEUILLETER** (re-feu-lle-té, *ll* mouillées), *v. a.* Il se conjugue comme feuilleter. Feuilleter de nouveau. Vous louez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite, que, si je n'étais fort assurée que vous ne les refeuilletterez ni ne les relirez jamais, je craindrais tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison d'un de mes amis, SÉV. 15 févr. 1690. Relisant Juvénal, refeuilletant Horace, BOIL. *Épigr.* XXXV. ‖ Fig. Il fixe le passé pour lui toujours présent, Et sait, de se connaître ayant la sage envie, Refeuilleter sans cesse et son âme et sa vie, A. CHÉN. *Élég.* XXI.

— HIST. XVIe s. Si tu sçavois qu'ils [les vers] coustent à escrire, Si tu avois autant que moi sué, Refueilleté Homere et remué, RONS. *Élég.* 32. Ils connoissent mal la nature de Dieu, estant certain que plus nous refeuilletons le livre de la recepte de ses dons, que plus il nous donne alors, LANOUE, 151.

† **REFEUILLURE** (re-feu-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Terme d'architecture. Action de refeuiller.

† **REFICHER** (re-fi-ché), *v. a.* ‖ 1° Ficher, enfoncer de nouveau. ‖ Fig. Mme de la Fayette me mande que Guenani est refichée à Maubuisson [abbaye près Pontoise], et qu'elle est aimable, sans être belle, SÉV. 24 juin 1676. ‖ 2° Terme de maçonnerie. Reficher et rejointer les vieilles assises, remaçonner les joints dans une muraille.

— HIST. XIIIe s. Renart ... Les grans galos s'en va arere, Si se refiche en sa tesnere, *Ren.* 12760.

† **REFIGER (SE)** (re-fi-jé), *v. réfl.* Se figer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Refiger, COTGRAVE.

† **REFILER** (re-fi-lé), *v. a.* Filer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Quand elle [la vie] dort en un tombeau reclus, C'est fait, les sœurs ne la refilent plus, RONSARD, 652.

† **REFILTRER** (re-fil-tré), *v. a.* Filtrer de nouveau. ‖ Fig. Se refiltrer, *v. réfl.* S'insinuer de nouveau comme par un filtrage. Nettoyer le sein de la nation de tout l'ancien levain qui voudrait se refiltrer dans ses organes, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 350.

† **REFIN** (re-fin), *s. m.* Sorte de laine très-fine. ....Draps, savoir la première sorte, nommés refins trentesisains, pour les couleurs doubles, et vingt-huit ou trentains, pour les couleurs simples, *Arrêt du conseil*, 15 mai 1676.

— ÉTYM. *Re...*, et *fin* 2.

† **REFLAIRER** (re-flè-ré), *v. a.* Flairer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reflairer, COTGRAVE.

† **REFLAMBOYER** (re-flan-bo-ié), *v. n.* Flamboyer de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Regardés, empereres, là fors, devers ces chans : Voiés quex garnimens à or reflamboians, *Ch. d'Ant.* II, 192. ‖ XVe s. Grand beauté estoit à voir ces bannieres, ces pennons de soie ventiler au vent et reflamboyer au soleil, FROISS. III, IV, 15.

† **REFLATTER** (re-fla-té), *v. a.* Flatter de nouveau. ‖ Flatter à son tour. Je flattais ton image, elle me reflattait; Je lui faisais des vœux, elle les acceptait, CORN. *Clit.* V, 4. Les députés de Bordeaux ont ici parlé bien haut à M. le duc d'Orléans, qui s'en est mis en colère, et deux heures après il les a renvoyé reblandir et reflatter par M. Letellier, secrétaire d'État, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 86.

— HIST. XVe s. Comment que la chose se rapaise et que le bonhomme la reflatte, car femme veut toujours être flattée, *Les 15 joyes du mariage*, p. 101, dans LACURNE. ‖ XVIe s. L'autre disoit que bon signe c'estoit Quand un chat blanc son maistre reflatoit, RONS. 945. Adonc il commença à reflatter encore de plus en plus le commun peuple par edicts nouveaux, AMYOT, *Gracques*, 23.

RÉFLÉCHI, IE (ré-flé-chi, chie), *part. passé* de réfléchir. ‖ 1° Renvoyé en arrière, en retour. L'air dans le vent direct n'agit que par sa vitesse et sa masse

ordinaire ; dans le vent réfléchi la vitesse est un peu diminuée, mais la masse est considérablement augmentée par la compression que l'air souffre contre l'obstacle, BUFF. *Add. et corr. théor. terre, Œuv.* t. XIII, p. 16. La lumière, en tombant sur les corps, n'est pas, à beaucoup près, entièrement réfléchie ; il en reste en grande quantité dans la petite épaisseur de la surface qu'elle frappe, ID. *Hist. nat. Introd.* 1re *part. Œuv.* t. VI, p. 63. Le mouvement réfléchi est celui d'un corps qui rencontre un obstacle impénétrable pour lui, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 72. Le mercure et l'étain, l'un sur l'autre étendus, Recueillent les rayons surpris à leur passage, Et des traits réfléchis vous présentent l'image, DELIL. *Trois règ.* IV. || Fig. Nos sens facilement peuvent être charmés Des ouvrages parfaits que le ciel a formés; Ses attraits réfléchis brillent dans vos pareilles, MOL. *Tart.* III, 3. La lumière vraie et directe de l'expression, et la lumière réfléchie de la métaphore, DIDER. *Lett. sur les aveug.* Ce lustre réfléchi qu'elle prêtait au caractère de son époux, ne faisait que donner au sien plus de relief et plus d'éclat, MARMONTEL, *Mém.* IX. || 2° Terme de botanique. Se dit des organes dont la partie inférieure est verticale et la supérieure déjetée en dehors. Étamines réfléchies. || Limbe réfléchi, limbe d'une corolle monopétale qui se renverse en dehors. || 3° Terme de grammaire. Verbes réfléchis, verbes dans lesquels l'action faite par le sujet a pour objet ce même sujet. || Verbes réfléchis directs : Pierre se félicite. || Verbes réfléchis indirects : Pierre se donne un habit. || Verbes réfléchis passifs : Cette histoire se raconte diversement. || Verbes réfléchis neutres : Elle se meurt, elle s'écrie. || Verbes réfléchis essentiels, ceux qu'on ne peut employer sans l'un des pronoms complétifs *me, te, se, nous, vous*. On dit par opposition verbes réfléchis accidentels. || On donne aussi quelquefois aux verbes réciproques le nom de verbes réfléchis. || Substantivement. Les réfléchis, les verbes réfléchis. || Pronom réfléchi de la 3e personne, nom donné par quelques grammairiens au pronom *se, soi*, employé dans la conjugaison des verbes réfléchis. || 4° Qui a le caractère de la réflexion. Au lieu de cette hardiesse à concevoir une mauvaise action, et de cette impétuosité à la commettre, on ne vit plus régner que les vices des âmes faibles et des crimes réfléchis, MONTESQ. *Rom.* 17. Quoique cet animal [le glouton] ait de la finesse et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, BUFF. *Quadr.* t. VI, p. 220. L'animal n'a ni nos aversions réfléchies, ni nos haines durables, ni nos amitiés constantes, ID. *Nature des anim.* Les objets dont notre âme s'occupe, sont ou spirituels ou matériels, et notre âme s'occupe de ces objets ou par des idées directes ou par des idées réfléchies, D'ALEMB. *Disc. prélim. Encycl. Œuv.* t. I, p. 235, dans POUGENS. Ce spectacle si grand des vrais biens de la vie Occupait ma pensée, et portait dans mon cœur Un plaisir réfléchi, le calme et le bonheur, ST-LAMB. *Sais.* II. || 5° Qui a l'habitude de la réflexion. Un esprit réfléchi. Devenez plus réfléchi, parlez moins, écoutez davantage, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 556, dans POUGENS.

† **REFLÉCHIR** (re-flé-chir). || 1° *V. a.* Fléchir, courber de nouveau. || 2° *V. n.* Céder de nouveau.

— HIST. XVIe s. Subit le pouce se retournoit à reflechir comme auparavant, PARÉ, XVII, 10.

RÉFLÉCHIR (ré-flé-chir), *v. a.* || 1° Renvoyer en arrière, en retour, par un choc. La montagne réfléchissant le bruit du canon. La lumière s'affaiblit quand elle a été réfléchie par quelques corps, FONTEN. *Mondes*, 2e *soir*. Cette lumière éclatante que nous recevons du soleil et que la terre réfléchit sur la lune, ne doit plus être qu'une lumière blanchâtre quand elle y est arrivée, ID. *ib.* L'air ébranlé est sujet à des répercussions qui le réfléchissent, qui, produisant des échos, répètent la sensation, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Les glaces étamées, lorsqu'elles sont polies avec un peu de soin, réfléchissent plus puissamment la lumière que les métaux les plus polis, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VII, p. 144. Plus loin, c'est un beau lac qui réfléchit les cieux, DELILLE, *Jard.* IV. L'eau te réfléchit grande et belle, Ton sein forme un heureux contour, BÉRANG. *Prisonn.* Oui, bientôt d'un ciel pur Vos yeux, brillants d'ivresse, Réfléchiront l'azur, ID. *Orage.* || Fig. La gloire des grands hommes réfléchit son éclat sur leurs descendants, *Dict. de l'Acad.* Malgré moi, du passé le cruel souvenir Réfléchira son ombre affreuse Sur les derniers moments de mon triste avenir, SAURIN, *Beverlei*, II, 7. La source de mes jours comme eux [ruisseaux] s'est écoulée..... Mais leur onde est limpide, et mon âme troublée N'aura pas réfléchi les clartés d'un beau jour, LAMART. *Méd.* I, 6. Il faut, pour réfléchir cet astre tutélaire [la liberté], Que, pur dans tous ses flots, le fleuve populaire Coule à l'ombre du trône appuyé sur les lois, V. HUGO, *Odes*, II, 6. || 2° *V. n.* Rejaillir, être renvoyé, répercuté. La chaleur du feu réfléchit de la plaque dans la chambre. Quoi! si je lance un trait, ô rigoureuse loi, Pour me percer le cœur il réfléchit sur moi, TRISTAN, *M. de Chrispe*, V, 5. || Fig. Ces placards pouvaient intimider le roi, et, par contre-coup, réfléchir sur Mme de Pompadour, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 244. Dans le cas où le mari, ayant vendu le bien propre de la femme sans son consentement, est garant de la vente, et dans tous les autres cas où l'action de la femme réfléchirait contre le mari, *Code Nap.* art. 2256. La honte de cette action réfléchit sur tous ceux qui y ont participé, *Dict. de l'Académie.* || 3° Fig. Penser mûrement et plus d'une fois à quelque chose. Réfléchissez sur les propositions qui vous sont faites. Réfléchissez-y mûrement. Réfléchir c'est recevoir, au-dessus des mouvements corporels et au-dessus même des sensations, une lumière qui nous rend capables de chercher la vérité jusque dans sa source, BOSS. *Connaiss.* V, 8. Rien ne conserve mieux l'habitude de réfléchir, que d'être plus content de soi que de sa fortune, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Réfléchir n'est qu'une certaine manière de sentir, c'est la sensation transformée, CONDIL. *Art de rais.* I, 5. Dans un être qui réfléchit, la liberté est essentiellement la même que dans un être qui ne réfléchit point; mais, dans un être qui réfléchit, la liberté est plus étendue, BONNET, *Ess. anal. âme*, 16. || 4° Se réfléchir, *v. réfl.* Être réfléchi, renvoyé en arrière, en retour. Comment la lumière se réfléchissait des planètes et des comètes vers la terre, DESC. *Méth.* V, 2. La cavité intérieure de l'oreille paraît être un écho où le son se réfléchit avec la plus grande précision, BUFF. *De l'ouïe.* Ce vent qui vient frapper contre les hautes montagnes des Cordillères doit se réfléchir à d'assez grandes distances dans les terres, ID. *De l'homme, Variétés.* Le mouvement de réflexion est une preuve certaine de la compressibilité des corps; car ces corps ne peuvent pas se réfléchir, si aucun d'eux n'est élastique, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 26. La lumière, comme les corps élastiques, en tombant sur ces surfaces, se réfléchit sous un angle égal à celui de sa chute, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 451. Les étoiles étincelaient au ciel et se réfléchissaient au sein de la mer, qui répétait leurs images tremblantes, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || Avec suppression du pronom personnel. J'entrepris.... d'ajouter quelque chose du soleil et des étoiles fixes, à cause qu'elle [la lumière] en procède presque toute ; des planètes, des comètes et de la terre, à cause qu'elles la font réfléchir, DESC. *Méth.* V, 2. || Fig. Il [Jésus] se cache encore en lui-même [dans le sein de Marie], mais il se réfléchit sur saint Jean [dans le sein d'Élisabeth], BOSS. 1er *sermon, Visitation*, 2. Il y a une espèce d'insensibilité cruelle à sacrifier sans nécessité ceux [animaux] surtout qui nous approchent, qui vivent avec nous, et dont le sentiment se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 138. C'est une idée lumineuse d'Aristote que la croyance que l'on donne à un fait se réfléchit sur l'autre, quand ils sont liés avec art, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 477. || 5° Terme de grammaire. L'action du verbe se réfléchit sur son sujet, par exemple : il se tourmente; alors le verbe est dit réfléchi. || 6° Dans le langage de la botanique, devenir réfléchi, recourbé en arrière, en dehors. Les étamines de cette corolle se réfléchissent. || Dans le langage de l'anatomie, revenir sur soi-même. Le péritoine se réfléchit en cet endroit.

— REM. Bouhours, *Nouv. remarques*, dit : Beaucoup de gens font *réfléchir* neutre. Afin... qu'ils n'eussent pas seulement le loisir de réfléchir sur l'état présent des choses, ST-RÉAL. Ce n'est pas parler fort purement. Tous nos bons auteurs disent toujours faire réflexion. » Il se retracte p. 462 de la *Suite des Remarques.*

— HIST. XIVe s. Le diaphragme se reflecist en haut vers les costes, et s'ahert [s'attache] duc [jusqu'] à la darreniere coste, H. DE MONDEVILLE, f° 25. || XVIe s. Les vaisseaux se reflechissent en plusieurs replis faits en forme de varice, PARÉ, I, 27.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reflectir*; ital. *riflettere*; du lat. *reflectere*, de *re*, et *flectere*, fléchir. Le sens de penser, méditer, se rattache à l'expression latine *reflectere animum*, reporter son esprit sur quelque chose.

† **RÉFLÉCHISSANT, ANTE** (ré-flé-chi-san, san-t'), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui occasionne la réflexion de la lumière ou du son. Surface réfléchissante. || Pouvoir réfléchissant, faculté plus ou moins grande que les corps possèdent de réfléchir la lumière, le calorique. En général, plus un corps a de poli, et plus son pouvoir réfléchissant est grand, et ses pouvoirs émissif et absorbant sont faibles, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 29, dans POUGENS. || 2° Qui réfléchit, médite sur les choses, qui pense. Il est véritable qu'on ne cesse pas de réfléchir en disant [les mystiques] qu'on ne réfléchit pas, et quand cette âme non réfléchissante dit tout court.... BOSS. *États d'orais.* V, 3. Saint Thomas n'a pas prétendu affaiblir les actes de la volonté lorsqu'il a dit qu'elle était naturellement réfléchissante sur elle-même, qu'on aimait à aimer, qu'on voulait vouloir, ID. *ib.* V, 5. Des ruisseaux de sang ont coulé en France, parce que la nation est souvent peu réfléchissante et très-prompte dans ses jugements, VOLT. *Dict. philos. Supplices*, II. Cette nouvelle métamorphose étonna tout le monde, hors le réfléchissant Mambrès, ID. *Taureau blanc*, XI.

RÉFLÉCHISSEMENT (ré-flé-chi-se-man), *s. m.* Répercussion, rejaillissement. Le réfléchissement du son par l'écho.

— ÉTYM. *Réfléchir.*

† **RÉFLÉCHISSEUR** (ré-flé-chi-seur), *adj. m.* Qui réfléchit, médite. Passant réfléchisseur, qui vois ce monument.... CHAPELLE, *Épitaphe d'un chien.*

RÉFLECTEUR (ré-flè-kteur), *adj. m.* Terme de physique. Qui réfléchit la lumière. Miroir réflecteur. || *S. m.* Un réflecteur. Augmenter l'éclat d'une lumière par le moyen d'un réflecteur.

— ÉTYM. Lat. *reflectere*, réfléchir.

† **RÉFLECTIF, IVE** (ré-flè-ktif, kti-v'), *adj.* || 1° Terme de physiologie. Action réflective, même sens que action réflexe (voy. ce mot). || 2° Terme de philosophie. Qui résulte de la réflexion. || Facultés réflectives, se dit, dans le système phrénologique de Spurzheim, de la comparaison et de la causalité.

— ÉTYM. Lat. *reflectere*, réfléchir.

REFLET (re-flè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des re-flè-z argentés), *s. m.* || 1° Réflexion de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre. Les reflets des nuages sur les champs. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi relevées en huppe noire, à reflets verts et violets, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 325. Ce sont ces reflets infinis des ombres et des corps qui engendrent l'harmonie, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 3. Nos pensées sont susceptibles de différents coloris : séparées, chacune a une couleur qui lui est propre ; rapprochées, elles se prêtent mutuellement des nuances, et l'art consiste à peindre ces reflets, CONDIL. *Art d'écr.* II, 6. Tels, dans l'airain brillant où flotte une eau tremblante, Le soleil..., croise son jeu mobile.... Et des murs aux lambris rapidement promène Des reflets vagabonds la lueur incertaine, DELILLE, *Én.* VIII. Le perfide reflet [de la lune sur les armes] les a trahis tous deux, ID. *ib.* IX. Le reflet c'est la lumière renvoyée frappant dans la demi-teinte un corps solide, et il ne faut pas que le jour ait l'air de passer à travers la toile, TH. GAUTIER, *Feuilleton, Moniteur universel*, 9 mai 1868. || Fig. Saisir, dans les caractères, tous les reflets des vertus sur les vices, et des vices sur les vertus, MARMONTEL, *Œuv.* t. IV, p. 411. La littérature, qui n'est que le reflet des mœurs, LA HARPE, *Cours de lit.* t. VII, *Introd.* p. 54, dans POUGENS. Le siècle de la reine Anne ne fut qu'une espèce de prolongement ou de reflet [du siècle de Louis XIV], CHATEAUB. *Génie*, II, III, 5. || 2° Il s'est dit dans le sens de réflecteur. Je vous supplie d'engager M. le duc d'Aumont à ne pas faire mettre de lustres sur le théâtre [de Fontainebleau]; nous avons ici l'expérience que le théâtre peut être très-bien éclairé avec des bougies en grand nombre et des reflets dans les coulisses, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 oct. 1748.

— ÉTYM. Voy. REFLÉTER. *Reflet* n'est pas dans l'édition du Dictionnaire de l'Académie de 1696 ; il n'apparaît que dans celle de 1718 sous l'orthographe *reflex*, et avec la remarque que quelques-uns disent *reflès* ou *reflet*. *Reflets*, au pluriel, est comme terme de peinture dans Furetière, 2e éd. 1701. Dans ces circonstances, on reconnaît qu'un moment il y a eu influence de l'italien *riflesso*, de *riflettere* (voy. RÉFLÉCHIR).

REFLÉTÉ, ÉE (re-flé-té, tée), *part. passé* de refléter. Une vive lumière reflétée sur le fond de ce tableau.

REFLÉTER (re-flé-té. La syllabe *flé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je reflète, excepté au futur et au conditionnel : je re-

flèterai), *v. a.* || 1° Renvoyer la lumière ou la couleur sur un autre corps. La lumière que reflètent les objets éclairés. || Fig. Quelque chose dans les êtres animés qui reflétât du sentiment sur les êtres inanimés, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvr.* t. XIII, p. 258, dans POUGENS. || Absolument. Les étoffes bleues reflètent agréablement sur le teint de certaines femmes. || Fig. La gloire de ses belles actions reflète sur toute la famille, *Dict. de l'Acad.* || 2° Se refléter, *v. réfl.* Être reflété. La lumière se reflète dans la glace. J'admirais les tours, les maisons et les arbres à la fois argentés et couverts de crêpes qui se reflétaient au loin dans les eaux, BERN. DE ST-P. *Chaum. ind.* || Fig. Que d'harmonies inconnues se reflèteraient d'une plante sur son animal! BERN. DE ST-P. *Étude* 1. La grandeur de l'âme de Trajan ne se reflète pas dans ses traits assez vulgaires; mais elle éclate dans les monuments de son règne comme dans les actes de sa vie, AMPÈRE, *Hist. rom. Introd.* p. LIII.

— REM. Refléter n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— HIST. XIVe s. Recevoir lumiere et la reflecter, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Esp. *reflectar* ou *reflejar*. *Reflecter* et *refletar* sont formés irrégulièrement du lat. *reflectere*, réfléchir.

† **REFLEURET** (re-fleu-rè), *s. m.* Laine fine d'Espagne.

REFLEURI, IE (re-fleu-ri, rie), *part. passé* de refleurir. À peine les troupeaux cherchaient dans la prairie Et la tendre rosée et l'herbe refleurie, MALFIL. *Génie de Virg. Égl.* VII. || Fig. Cette amitié, autrefois éteinte, maintenant refleurie et ressuscitée, se souvenant du premier malheur, jette de plus profondes racines, BOSS. *Sermon pour le jubilé*, 1.

REFLEURIR (re-fleu-rir), *v. n.* || 1° Se couvrir de nouveau de fleurs. L'oranger a refleuri. || Fig. Reprendre de l'éclat, redevenir en faveur. M. le Tellier fit revivre ces rigoureuses épreuves qui feront refleurir les lois et l'éloquence de nos pères, FLÉCH. *le Tellier.* Il s'est appliqué à faire refleurir le commerce, qui languissait tous les jours de plus en plus, FÉN. *Tél.* VIII. Par la vie solitaire de Bernard, le désert refleurit, et l'état monastique reprend son ancienne gloire, ID. t. XXVII, p. 223. La lettre qu'il [Julien] écrivit à Arsace, pontife de la Galatie, nous apprend de quelle manière il se prenait à faire refleurir le paganisme, FONTEN. *Oracles*, II, 4. Aujourd'hui la grandeur de Samarcande est tombée avec les sciences; ce pays, occupé par les Tartares-Usbecs, est redevenu barbare, pour refleurir peut-être un jour, VOLT. *Mœurs*, 88. Là sont nos rêves pleins de charmes.... Là refleuriront nos jeunesses; Et les objets de nos tristesses À nos regrets seront rendus, LAMART. *Méd.* II, 1. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut marquer l'acte : Ces plantes ont refleuri avant la pluie; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : Ces plantes sont refleuries depuis quelques jours. || 2° *V. a.* Dans le langage familier, rendre un teint fleuri. Si je vois de nos vieux guerriers Qui n'ont plus, malgré leurs lauriers, De quoi boire à la France, Je refleuris encor leur teint, BÉRANG. *Vivand.*

— HIST. XIIe s. E reflurit la meie carn [ma chair], *Liber psalm.* p. 34. || XIIIe s. Et ma chars reflori, por la joie des secours que Dieux me fist, *Psautier*, f° 35. Adonc primes, selonc m'entente, Reflourissoit la premiere ente De foi ... G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 4. || XVIe s. Et qui nous [Français] pourroit joindre à cette heure et acharner à une entreprise commune tout nostre peuple, nous ferions refleurir nostre ancien nom militaire, MONT. II, 65. Les confrairies y alloient le tambour battant [voir une épine qui fleurissait au cimetière des Innocents, après la Saint-Barthélemy], crians que ce jour là l'Eglise refleurissoit par la mort de tant d'heretiques, D'AUB. *Hist.* II, 21. Ceste cueillete dure quelques sepmaines, refleurissant la saffraniere de jour à autre, jusqu'à avoir parfait son port, O. DE SERRES, 729.

— ÉTYM. Ital. *rifiorire;* du lat. *reflorere*, de *re*, et *florere*, fleurir.

† **REFLEURISSEMENT** (re-fleu-ri-se-man), *s. m.* Action de refleurir.

— ÉTYM. *Refleurir;* ital. *rifiorimento.*

† **RÉFLEXE** (ré-flè-ks'), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui se fait par réflexion. Vision réflexe. || 2° Terme de physiologie. Se dit de certains mouvements qui succèdent, indépendamment de l'intervention de la volonté, soit à des sensations, soit à des phénomènes de sensibilité sans conscience, c'est-à-dire où la perception manque. L'éternument (contraction spasmodique du diaphragme), à la suite du chatouillement du nez, est une action réflexe. C'est par une action réflexe que nous retirons un membre qu'on nous pince, dans le sommeil et sans nous éveiller. || 3° Il s'est dit de ce qui a le caractère de la réflexion, de la méditation. Les actes.... que l'on nomme réflexes ou réfléchis, de propre industrie et de propre effet, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 23.

— ÉTYM. Lat. *reflexus*, participe passif de *reflectere*, réfléchir.

RÉFLEXIBILITÉ (ré-flè-ksi-bi-li-té), *adj.* Terme de physique. Faculté de se réfléchir; propriété d'un corps susceptible de réflexion. La différente réfrangibilité [des rayons] amène la différente réflexibilité, FONTEN. *Newton.*

— ÉTYM. *Réflexible.*

RÉFLEXIBLE (re-flè-ksi-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible d'être réfléchi. Tout rayon est plus réflexible, à mesure qu'il est plus réfrangible, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

— ÉTYM. Adjectif formé du lat. *reflexum*, comme *flexibilis* l'est de *flexum*.

† **RÉFLEXIF, IVE** (ré-flè-ksif, ksi-v'), *adj.* Qui appartient à la réflexion, à la répercussion. || Fig. Tel est mon plaisir; cette expression marque un plaisir; mais ce plaisir n'est que le seul vouloir, qui est, pour ainsi dire, reflexif sur soi-même, FÉN. t. III, p. 300.

— HIST. XVIe s. Reflexif, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *reflexiu;* espagn. *reflexivo;* ital. *riflessivo*, du lat. *reflexum*, supin de *reflectere*, réfléchir.

† **RÉFLEXIFLORE** (ré-flè-ksi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la corolle renversée en dehors.

— ÉTYM. Lat. *reflexus*, réfléchi, et *flos*, fleur.

RÉFLEXION (ré-flè-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Phénomène qui a lieu lorsqu'un corps doué d'une certaine vitesse en rencontre un autre qui lui fait obstacle, et qui le force de suivre une autre direction. Au même endroit où le canon ne peut aller que de bond et par réflexion, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 303. Elle [la lune dans son plein] est belle alors et fort lumineuse, quoique sa lumière ne soit que la réflexion de celle du soleil, LA BRUY. XVI. Il [Newton] a donné l'invention et le dessin d'un télescope par réflexion, qui n'a été bien exécuté que longtemps après, FONTEN. *Newton.* Cette lumière blanchâtre qui nous vient de la lune est la lumière même du soleil, mais elle ne peut venir de la lune que par une réflexion, ID. *Mondes*, 2e *soir.* Dans les plaines sablonneuses de l'Afrique, la réflexion de la lumière est si vive qu'il n'est pas possible d'en soutenir l'effet, sans courir risque de perdre la vue, BUFF. *De la vue.* L'angle de la réflexion de la lumière est toujours égal à son angle d'incidence, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 290. || Fig. Que le prince envoie tant qu'il lui plaira une réflexion de sa grandeur sur les sujets qui ont trouvé grâce devant ses yeux, qu'il leur communique des rayons de sa puissance, BALZ. *De la cour*, 7e *disc.* Ces sortes de satires tombent directement sur les mœurs, et ne frappent les personnes que par reflexion, MOL. *Critique*, 7. || 2° Terme de marine. Instruments de réflexion, instruments astronomiques dont on se sert pour prendre la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. || Cercle de réflexion, instrument d'astronomie. || 3° Fig. Acte de l'esprit qui réfléchit; suite de pensées et de jugements qui découlent les uns des autres. Après y avoir fait assez de réflexion [à certaines lois de Dieu], DESC. *Méth.* V, 1. J'avais cru le contraire sans y faire de réflexion, PASC. *Prov.* VII. Faites un peu de réflexion à toute la puissance de cette famille [Colbert], SÉV. 22 nov. 1679. Il est véritable que qui ôte à l'esprit la réflexion, lui ôte toute sa force, BOSS. *Sermons, Véritable conversion*, 1. Qui sait si l'Angleterre étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions [jusqu'à la religion]? ID. *Reine d'Anglet.* La réflexion est appelée l'œil de l'âme, parce que, l'acte direct n'étant le plus souvent assez aperçu, la reflexion en l'apercevant s'affermit avec connaissance et comme par un jugement confirmatif, ID. *Ét. d'orais.* V, 5. Régulièrement parlant, un péché commis avec réflexion a plus de malice, ID. *ib.* V, 16. Y avez-vous jamais fait.... je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque reflexion? BOURDAL. *Car.* I, *Pens. de la mort*, 47. Les expériences sont inutiles aux princes amollis et inappliqués qui vivent sans réflexion, FÉN. *Tel.* XIII. Notre liberté est faible et bornée comme toutes nos autres facultés; nous la fortifions en nous accoutumant à faire des réflexions, et cet exercice de l'âme la rend un peu plus vigoureuse, VOLT. *Traité de métaph.* 7. On a vu souvent des signes de réflexion dans le moment même d'une mort violente, BUFF. *De la vieillesse et de la mort.* L'entendement, une fois exercé à la réflexion, ne peut plus rester en repos, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. La réflexion sert de sauvegarde au caractère, sans le corriger, comme les règles en servent au génie, sans l'inspirer, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 13. Quand il [l'homme] saura conduire sa réflexion, pour remonter des effets aux vrais principes, CONDILL. *Traité des syst.* 5. Réflexion, par exemple, a premièrement désigné le mouvement d'un corps qui revient après avoir heurté contre un autre; et ensuite il est devenu le nom qu'on donne à l'attention, lorsqu'on la considère comme allant et revenant d'un objet sur un objet, d'une qualité sur une qualité.... ID. *Art d'écr.* II, 6. Lorsque l'attention se porte sur ce qui se passe au dedans de nous-mêmes, elle s'appelle réflexion, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 287. || Dans le langage des précieuses. Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat, MOL. *Préc.* 10. || Faire réflexion, considérer attentivement. Je ferais bien de vous dire.... ce que je souffre tous les jours quand je fais réflexion en quel endroit la Providence nous a placées pour la passer [la vie], SÉV. *à Mme de Grignan*, 10 juin 1671. Il faut faire réflexion sur l'état de ceux qui sont plus malheureux que nous, pour souffrir patiemment nos disgrâces, ID. 15 oct. 1674. || À la réflexion, en y réfléchissant. Ulysse délibéra s'il ne punirait pas sur l'heure les femmes de la reine; mais, à la réflexion, il s'apaisa, FÉN. t. XXI, p. 466.

Toute réflexion faite, ayant bien examiné la chose dont il s'agit. Toute réflexion faite, je ne sortirai pas. || Faire ses réflexions, réfléchir mûrement. Elle avait fait là-dessus toutes ses réflexions morales et chrétiennes, SÉV. 6. Ce que je ferai [vous écrire], quand j'aurai trouvé le temps de faire mes réflexions, BOSS. *Lett. Alb.* 122. || C'est un homme de reflexion, homme qui ne fait rien sans y avoir bien songé. || 4° Ce qui résulte de l'action de l'esprit réfléchissant, pensée. Nous avons fait ensemble des réflexions chrétiennes, SÉV. 43. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il [M. de la Rochefoucauld mourant] a fait des réflexions toute sa vie, il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étranger pour lui, ID. 6 mars 1680. Vanité des vanités, et tout est vanité; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Si nous habitions la lune.... pourrions-nous bien nous figurer quelque chose [le genre humain] qui eût des passions si folles et des réflexions si sages, une durée si courte et des vues si longues...? FONTEN. *Mondes*, 2e *soir.* Chaque âge écrit et lit à sa manière : la jeunesse aime les événements; la vieillesse, les réflexions, DIDER. *Claude et Nér.* I, à *M. Naigeon.* Dans un roman comme dans une histoire, les longues réflexions impatientent et glacent le lecteur, D'ALEMB. *Éloges, Marivaux*, note 21.

— HIST. XIVe s. Souvent avient [dans les plaies de poitrine] que le sang et la boe [le pus] cheent [tombent] dessoubz sur la reflexion du dyafragme, LANFRANC, f° 33. En tel corps la lumiere se profunde peu ou nient, mez elle retourne par reflexion ou par infraction, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Et dict on que le coup du soleil et du vent est plus poisant par reflexion qu'à droict fil, MONT. III, 363.

— ÉTYM. Provenç. *reflexio;* espagn. *reflexion;* ital. *riflessione;* du lat. *reflexionem*, de *reflectere* (voy. RÉFLÉCHIR).

† **RÉFLEXIVEMENT** (ré-flè-ksi-ve-man), *adv.* D'une manière réfléchie, par réflexion, avec réflexion. À la mémoire se joint réflexivement la conscience de la mémoire comme telle.

— ÉTYM. *Réflexive*, et le suffixe *ment.*

† **REFLOT** (re-flo), *s. m.* Mot qui s'est dit jadis pour reflux, LE P. RENÉ FRANÇOIS, 1621, dans JAL.

HIST. XVIe s. .... Il a cognu le flot et le reflot des eaux, Si la lune a credit sur l'element humide, RONS. 663.

— ÉTYM. *Re...*, et *flot.*

REFLUER (re-flu-é), *v. n.* En parlant des fluides, retourner vers le lieu d'où ils ont coulé. Quand la mer monte, elle fait refluer les rivières. Sa voix trembla en donnant cet ordre, son sang reflua vers son cœur, VOLT. *Zadig*, 13. || Fig. Avant que la science restée à Constantinople refluât en Italie, VOLT. *Mœurs*, 82. Je me présentai un dimanche à sa toilette, dans ce salon où refluait la foule des courtisans qui venaient d'assister au lever du roi, MARMONTEL, *Mém.* IV. L'Attique et les pays qui l'entourent, étaient alors surchargés d'habitants; la

conquête des Heraclides avait fait refluer dans cette partie de la Grèce la nation entière des Ioniens, qui occupaient auparavant douze villes dans le Péloponnèse, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. I. Les vertus ne sont des vertus qu'autant qu'elles refluent vers leur source [qui est Dieu], CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 2. || Terme de marine. La mer reflue, elle descend. || Terme de médecine. La bile a reflué dans le sang, la bile s'est mêlée avec le sang. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*

— ÉTYM. Lat. *refluere*...., de *re*, et *fluere*, couler.

REFLUX (re-flû; dans la prononciation soutenue l'*x* se lie : un re-flû-z inattendu), *s. m.* || 1° Mouvement de la mer qui se retire après le flux. Le flux les apporta, le reflux les remporte, CORN. *Cid*, IV, 3. Il a été un temps où tous les habitants des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait, et que la mort attendait toujours le reflux, VOLT. *Dict. phil. Influence.* Le reflux arrive par la pente naturelle des eaux; lorsque l'astre a passé et qu'il n'exerce plus sa force, l'eau qui s'était élevée par l'action de cette puissance étrangère reprend son niveau, BUFF. *Hist. nat. preuv. théor. terre Œuvr.* t. II, p. 184. Le flux et le reflux sont insensibles dans les petites mers, telles que la mer Noire et la mer Caspienne, LAPLACE, *Expos.* IV, 10. || Fig. De changer trop souvent de domestiques; de les recevoir aujourd'hui pour les renvoyer demain ; de faire un flux et reflux continuel de gens qui entrent et qui sortent.... BOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 53. Ce n'était plus par goût qu'il préférait ces doux entretiens, ces tête-à-tête délicieux pour moi, au flux et reflux d'une société tumultueuse, MARMONTEL, *Cont. mor. Deux infort.* || Le reflux de la foule, le mouvement de la foule qui revient en arrière. || Fig. Jusqu'à ce que nous aimions celui [Dieu] qui peut seul par sa dignité nous arracher à nous-mêmes, nous n'aimerons que nous-mêmes; la source de notre amitié pourra bien, en quelque sorte, couler sur les autres, mais elle aura toujours son reflux sur nous, BOSS. *Sermons*, *3e semaine de carême*, 1. Nous pouvons dire que c'est le reflux de son esprit [d'Homère] qui, comme un grand océan, se retire et déserte ses rivages, BOIL. *Longin*, *Subl.* ch. 7. Ils ne font tous ensemble qu'une seule voix, une seule pensée, un seul cœur; une même félicité fait comme un flux et reflux dans ces âmes unies [des bienheureux dans les champs Élysées], FÉN. *Tél.* XIX. Comme Zadig se livrait à ce flux et à ce reflux de philosophie sublime, VOLT. *Zadig*, 9. || 2° Vicissitude. Le flux et le reflux des choses humaines. Les aventures du monde Vont d'un ordre mutuel, Comme on voit au bord de l'onde Un reflux perpétuel, MALH. II, 5. Dans ce flux et ce reflux de succès et de pertes communs à presque toutes les guerres, Louis XV ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas, VOLT. *Louis XV*, 30.

— HIST. XVIe s. Non pour y [à Paris] voir la cour, le palais ou la Seine, Ny de tant d'habitants le reflus nompareil, DESPORTES *Élégies*, II, 5. La cause du flux et reflux de la riviere du Nil, MONT. III, 33.

— ÉTYM. *Re*...., et *flux*; ital. *riflusso*.

† **REFONÇAGE** (re-fon-sa-j'), *s. m.* Action de remettre un fond à un tonneau. Signer sur les acquits-à-caution les notes qui font mention des frais de refonçage des barils, *Circul. contr. indir.* 28 févr. 1822, n° 36

— ÉTYM. *Re*.., et *fond*.

REFONDÉ ÉE (re-fon-dé, dée), *part. passé* de refonder 1. Les dépens refondés.

1. **REFONDER** (re-fon-dé), *v. a.* Terme d'ancienne pratique. Se disait des frais ou dépens au remboursement desquels les parties qui avaient fait quelque défaut ou contumace, étaient obligées, avant qu'on les admît à poursuivre.

— ÉTYM. Lat. *refundere*, restituer, de *re*, et *fundere*, verser (voy. FONDRE).

† 2. **REFONDER** (re-fon-dé), *v. a.* Fonder de nouveau. Carthage détruite, puis refondée par les Romains.

— HIST. XVIe s. Donne qu'un jour quelqu'un de nostre race Refonde Troye, et restablisse encor Un nouveau sceptre aux reliques d'Hector, RONS. 598.

† **REFONDEUR** (re-fon-deur), *s. m.* Celui qui refond. S'ériger en réformateurs ou plutôt en refondeurs de l'État, ST-SIMON, 427, 179.

— ÉTYM. *Refondre*.

REFONDRE (re-fon-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme fondre. || 1° Fondre de nouveau. On refondit les canons. || 2° Refondre les monnaies, les fondre pour les mettre sous forme de lingot. La nation supportait un autre dommage par cette altération des monnaies; on les refondait chez l'étranger, qui donnait aux Français pour soixante livres ce qu'il avait reçu pour quarante, VOLT. *Hist. parl.* LX. || 3° Fig. Refaire, donner une meilleure forme, en parlant des choses. De sorte qu'il en faudrait venir à renouveler toutes les questions déjà jugées, et à refondre, pour ainsi dire, le christianisme, comme si l'on n'y eût jamais rien décidé, BOSS. *1er avert.* 39. Il est plus aisé de refondre ces prophéties que d'y insérer les choses.... ID. *Hist.* II, 13. Depuis que j'ai eu trouvé une fois la circulation du sang, c'est à qui trouvera un nouveau conduit, un nouveau canal, un nouveau réservoir; il semble qu'on ait refondu tout l'homme, FONTEN. *Dial.* V, *Erasist. Hervey.* On y refondit [dans une loi d'Auguste sur les mariages] les lois juliennes, et on leur donna plus de force, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. Je vous prie de me renvoyer l'article *histoire*, dont je ne suis pas content, et que je veux refondre puisque j'en ai le temps, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 29 nov. 1756. Je m'enfermai dans ma chambre, et travaillai deux ou trois mois, avec une ardeur inexprimable, à refondre, dans un ouvrage destiné pour le public, le mémoire que j'avais lu à l'Académie, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 4° Fig. Changer le caractère, les mœurs, les habitudes. Ce qui coûte, c'est de refondre un naturel trop vif pour le plaisir, MASS. *Carême*, *Culte*. Il me semble qu'en se joignant [Malesherbes] à M. Turgot pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles, VOLT. *Lett. Vaines*, 26 avr. 1776. C'est donc en vain qu'on prétendrait refondre les divers esprits, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. Il y a des états qui semblent changer la nature, et refondre, soit en mieux soit en pis, les hommes qui les remplissent, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il [Cromwell] fut bientôt l'âme de tout; il refondit et reconstitua l'armée, CHATEAUB. *les Quatre Stuarts*, *Cromwell*. || Il faudrait le refondre, se dit d'un homme qui ne pourrait se corriger que s'il changeait de naturel. || On dit dans le même sens : Vous ne me refondrez pas. Vous me direz que Mme de Tisé est ridicule d'avoir exigé cette belle déclaration de son neveu; qu'elle ne sait point le monde; que cela est de travers : tout cela est vrai, mais on ne la refondra pas, SÉV. 15 nov. 1684. || 5° Terme de marine. Reprendre un navire de bas en haut, le réparer dans toutes ses parties, en changer les membres, les bordages, les baux, etc. || 6° Remettre au pilon le papier hors d'usage. || 7° Chez les graveurs à l'eau-forte, adoucir le trait du calque, en faisant chauffer le vernis de la planche. || 8° Se refondre, *v. réfl.* Être remanié. Les différentes matières du droit sont effectivement dans une grande confusion; mais sa tête, en les recevant, les avait arrangées, elles s'étaient refondues dans cet excellent moule, et elles auraient beaucoup gagné à reparaître sous la forme qu'elles y avaient prise, FONTEN. *Leibnitz*. || Changer son caractère. On ne se refond point, SÉV. 21 juin 1680. On ne paraît pas né pour la dévotion; comment changer de tempérament et se refondre tout entier? MASS. *Carême*, *Samar.*

— HIST. XVIe s. Les paroles de Dieu sont paroles pures, argent bien refondu par sept fois en vaisseau exquis, CALV. *Instit.* 432. Il est necessaire de chercher les moyens non pas de les despouiller du tout de ces dommageables passions (car il les faudroit faire refondre), mais de les diminuer en eux, LANOUE, 438. Mais de refondre une si grande masse [la chose publique], et changer les fondements d'un si grand bastiment.... MONT. IV, 82.

— ÉTYM. *Re*..., et *fondre*; wallon, *rifond*; provenç. *refondre*; espagn. *refundir*; ital. *rifondere*.

REFONDU, UE (re-fon-du, due), *part. passé* de refondre. Fondu de nouveau. Cloches refondues. || Fig. Que perdrait ce gouvernement à être refondu? MONTESQ. *Esp.* X, 4.

REFONTE (re-fon-t'), *s. f.* || 1° Action de refondre. Les changements dans l'artillerie ont exigé la refonte des canons. || 2° Action de refondre les monnaies. C'est le seul emploi de cette nature qu'il [M. Halley] ait jamais eu ou voulu avoir, et qu'il ne conserva que pendant deux années que dura la refonte, MAIRAN, *Éloges*, *Halley*. Lorsque l'État fait une nouvelle refonte afin de faire d'une monnaie forte une monnaie plus forte, MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. Une de ces fautes, ce fut d'altérer les monnaies, de faire des refontes inégales, VOLT. *Louis XIV*, 30. || 3° Fig. Action de changer, de remanier, de donner une nouvelle forme. Le tableau du gouvernement de Pologne fait par M. le comte Wielhorski, et les réflexions qu'il y a jointes, sont des pièces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la refonte de ce gouvernement, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pol.* ch. I. Leur projet [des ennemis de Rousseau] est de faire une refonte générale de toutes les anecdotes recueillies ou fabriquées par leurs satellites, et de les arranger en un corps d'histoire, ID. *3e dial.* || 4° Terme de marine. Action de refondre un navire. || 5° Mise en œuvre des papiers sales pour faire de nouveau papier.

— ÉTYM. *Refondre*.

† **REFORCER (SE)** (re-for-sé), *v. réfl.* S'efforcer de nouveau. Et toutes pour guérir se reforçaient de boire, RÉGNIER, *Sat.* XI.

— ÉTYM. *Re*..., et *forcer*; norm. *réforcer quelqu'un de manger*.

† **REFOREMENT** (re-fo-re-man), *s. m.* Action de forer de nouveau. || Reforement du canon, genre de réparation dans l'intérieur d'un fusil.

† **REFORER** (re-fo-ré), *v. a.* Forer de nouveau.

† **REFORGEMENT** (re-for-je-man), *s. m.* Action de reforger.

† **REFORGER** (re-for-jé), *v. a.* Forger de nouveau.

— ÉTYM. *Re*..., et *forger*; wallon, *riforgî*.

RÉFORMABLE (ré-for-ma-bl'), *adj.* Qui peut ou doit être réformé. Il y a deux choses bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes, VOLT. *Lett. Beaumont*, 7 juin 1771.

— ÉTYM. *Réformer*.

RÉFORMATEUR, TRICE (ré-for-ma-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui réforme. Pour ce qui touche les mœurs, chacun abonde si fort en son sens, qu'il se pourrait trouver autant de réformateurs que de têtes, DESC. *Méth.* VI, 2. Ce rigoureux censeur des grands canons [Molière], ce grave réformateur des mines et des expressions de nos précieuses, BOSS. *Comédie*, 5. Dans l'intempérance de leur repos, ils se mêlent de faire les réformateurs, FLÉCH. *Vie de Commendon*, II, 3. Tout abus qu'on veut réformer est le patrimoine de ceux qui ont plus de crédit que les réformateurs, VOLT. *Dict. phil. Charité*. Arnaud de Brescia, pour prix de ses sermons, fut brûlé à Rome sous Adrien IV; destinée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance, ID. *Mœurs*, 47. D'abord, de l'univers réformateur discret, Il semait ses écrits à l'ombre du secret, GILB. *Le XVIIIe siècle*. Il ne faut point oublier cet homme [Thomasius] parmi les réformateurs de la philosophie et les fondateurs de l'éclectisme renouvelé, DIDER. *Opin. des anc. philos. Thomasius*. || S'ériger en réformateur, faire le réformateur, avoir la prétention de réformer les autres. || Absolument. Les prétendus réformateurs, ou, simplement, les réformateurs, les chefs de la religion réformée. On a vu Henri VIII son premier réformateur [de l'Angleterre]; l'ambitieux duc de Sommerset fut le second, BOSS. *Var.* VII, 97. || 2° *Adj.* Qui opère une réforme. Cette science [la botanique], devenue immense dans ses détails, avait besoin qu'une main réformatrice vînt y produire une de ces grandes révolutions, CONDORCET, *Linné*.

— HIST. XVe s. Reformateur general sur le fait des abus d'amours, *Aresta amorum*, p. 158, dans LACURNE. || XVIe s. En somme il estima que le but principal d'un bon establisseur et reformateur de chose publique devoit estre, faire bien nourrir et bien instituer les hommes, AMYOT, *Lyc.* 22. Opinions non vulgaires et reformatrices du monde, MONT. II, 147.

— ÉTYM. Lat. *reformatorem*, de *reformare*, réformer.

RÉFORMATION (ré-for-ma-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de corriger, c'est-à-dire de rétablir dans l'ancienne forme ou dans une forme meilleure. Je ne saurais aucunement approuver ces humeurs inquiètes et brouillonnes, qui, n'étant appelées ni par leur naissance ni par leur fortune au maniement des affaires publiques, ne laissent pas d'y faire toujours en idée quelque réformation, DESC. *Méth.* II, 3. Au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, BOURDAL. *Dim.* t. II, p. 221. Tout le monde a loué une réformation si utile à toutes les parties [défendre aux greffiers de recevoir de l'argent des parties], PASC. *Prov.* VIII. Après ce beau raisonnement, on découvre pourtant les antipodes; nouvelle réformation à la carte, nouvelle moitié de la terre, FONTEN. *Mondes*, 2e soir. On ne vous charge pas de la réformation de l'univers, MASS. *Carême*, *Immut.* || La réformation des abus, des désordres, le retranchement des abus, des désordres. || 2° La réformation des monnaies, action de refrapper les monnaies pour en changer l'empreinte ou la valeur, sans les refondre. || 3° Absolument. Changements apportés par les protestants à la doctrine et à la discipline catho-

liques. Ceux qui n'ont pas craint de tenter la réformation par le schisme, BOSS. *Reine d'Anglet.* La réformation anglicane fut commencée par le duc de Sommerset et par Cranmer, ID. *Var.* VII, 82.

— REM. 1. À l'origine, réformation était le terme général pour designer la révolution religieuse du XVIe siècle; et réforme s'appliquait plus particulièrement à l'œuvre de Zwingle et de Calvin. De nos jours, on emploie assez indifféremment ces deux termes l'un pour l'autre. || 2. On dit réforme en parlant des monastères et non réformation.

— HIST. XIVe s. Quant à la correction ou mutacion des loys et à la reformacion de la policie..., ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Si fut ceste refformation dont maint prodomme fut desert [ruiné], *Geste de nobles*, p. 129.

— ÉTYM. Prov. *reformacio*; espagn. *reformacion*; ital. *riformazione*; du lat. *reformationem*, de *reformare*, réformer.

RÉFORME (ré-for-m'), *s. f.* || 1° Changement en bien, par rapport aux mœurs, et, particulièrement, par rapport à la piété. Un homme abondamment pourvu de tout, à qui rien ne manque, s'érige aisément en prédicateur de la plus exacte réforme, BOURDAL. *Panégyr.* t. I, p. 12. Un homme de talent et de réputation, s'il est chagrin et austère, il effarouche les jeunes gens, les fait penser mal de la vertu, et la leur rend suspecte d'une trop grande réforme, et d'une pratique trop ennuyeuse, LA BRUY. XII. J'ai renoncé aux vanités du monde, et je me suis jeté dans la réforme, REGNARD, *Sérénade*, 13. S'il y a quelque réforme à tenter dans les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'elle doit commencer, J. J. ROUSS. *Hél.* 2e *préface.* || 2° Action de ramener à l'ancienne forme ou de donner une forme meilleure. La réforme d'un empire. Croyez-moi, après qu'on a bien raisonné ou sur l'amour, ou sur telle autre matière qu'on voudra, on trouve au bout du compte que les choses sont bien comme elles sont, et que la réforme qu'on prétendrait y apporter gâterait tout, FONTEN. *Dial.* II, *morts anc. mod.* L'histoire de Lycurgue, la réforme qu'il fit dans Sparte, et les lois qu'il y établit, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 29, dans POUGENS. Il [l'abbé de Saint-Pierre] pensait que les établissements les plus utiles avaient besoin de réforme; il les comparait à des horloges, qu'il faut de temps en temps nettoyer et remonter, D'ALEMB. *Éloges, l'abbé de St-P.* note 11. On ne peut faire une réforme véritablement avantageuse, qu'autant qu'on donne à la nation la faculté de faire elle-même les lois, CONDIL. *Étud. hist.* III, 4. || La réforme des abus, le retranchement des abus qui se sont introduits. Tout abus doit être réformé, à moins que la réforme ne soit plus dangereuse que l'abus même, VOLT *Dict. phil. Annales.* || Réforme parlementaire, ou, absolument, la réforme, s'est dit des mesures qui ont modifié la composition du parlement d'Angleterre. Singulier homme, philosophe, lettré autant qu'on saurait être, grand partisan de la réforme non parlementaire seulement, mais universelle, il veut refaire tous les gouvernements de l'Europe, dont le meilleur, dit-il, ne vaut rien, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || Réforme s'est dit, absolument, de la réforme électorale, c'est-à-dire des changements à apporter dans la loi qui régissait les élections en France sous Louis-Philippe; cette réforme qu'on demandait consistait dans l'adjonction, à la liste électorale, des capacités, c'est-à-dire des hommes exerçant les professions libérales. || 3° La réforme, les changements que Zwingle et Calvin ont introduits au XVIe siècle dans la doctrine et dans la discipline catholiques; aujourd'hui réforme se dit, comme réformation, de l'ensemble du mouvement protestant. À ce mot de réforme, tout le monde applaudissait; des milliers de chrétiens se pervertissaient, les simples se laissaient surprendre, les libertins secouaient le joug de l'Église, les politiques demeuraient neutres et indifférents, BOURDAL. 3e *Dim. après la Pentec. Dominic.* t. II, p. 361. || Corps de doctrine adopté par les protestants. || Communion des Églises protestantes. || Les catholiques disent : la prétendue réforme. || 4° Rétablissement de l'ancienne discipline dans un ordre religieux. La sage abbesse, qui la crut [Anne de Gonzague] capable de soutenir sa réforme, la destinait au gouvernement, BOSS. *Anne de Gonz.* J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie, BOIL. *Lutr.* II. Rancé (Jean le Bouthillier de), né en 1616, commença par traduire Anacréon, et institua la réforme effrayante de la Trappe, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Rancé.* M. le Camus, évêque de Bellay, observe que le seul ordre des minortains a souffert plus de vingt-cinq réformes en quatre cents ans, ID. *Dict. phil. Quête.* || 5° Réduction, licenciement partiel des troupes (sens aujourd'hui peu usité). Dès que la paix sera faite, on s'occupera de la réforme des troupes; on dit aujourd'hui réduction. || 6° Anciennement, mesure par laquelle on ôte leur emploi à des officiers, en leur conservant néanmoins une partie de leur traitement; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui mettre à la suite. Traitement de réforme. Il a obtenu la réforme. Être mis à la réforme. || Aujourd'hui, éloignement, de l'armée, d'un militaire reconnu impropre au service. || Congé de réforme, congé accordé à un soldat reconnu impropre au service. || 7° Remplacement des chevaux de cavalerie, d'artillerie, etc. qui ne sont plus en état de servir. || On le dit quelquefois des chevaux réformés. On va vendre les réformes de tel régiment. || Il se dit aussi d'armes détériorées qu'on met au rebut. La plupart des distributions de détail du gaz hydrogène dans les diverses parties de l'hôpital Saint-Louis se font au moyen de canons de fusils de réforme, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 7. || 8° Réduction à un moindre nombre des employés d'une administration. Il y a une grande réforme dans ce ministère. || 9° Diminution dans la dépense, dans le train d'une maison. Il fallait mettre la réforme dans son ménage, HAMILT. *Gramm.* 11. Je commençai ma réforme par ma parure, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || Faire une grande réforme dans sa maison, diminuer sa table, ses équipages, le nombre de ses domestiques. || 10° Autrefois, réforme des monnaies, action de rétablir la valeur des monnaies dont on avait surhaussé le prix.

— ÉTYM. Voy. RÉFORMER; ital. *riforma.*

REFORMÉ, ÉE (re-for-mé, mée), *part. passé* de reformer. || 1° Formé de nouveau. Un abcès reformé dans la cuisse. || 2° Terme de guerre. Qui a repris son ordre de formation. Le bataillon, reformé, marcha à l'assaut.

RÉFORMÉ, ÉE (ré-for-mé, mée), *part. passé* de réformer. || 1° Qui a éprouvé la réforme morale, intellectuelle. Les directeurs des âmes les plus réformés en apparence et les plus rigides, BOURDAL. 4e *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 20. Un air réformé, une modestie outrée, la singularité de l'habit, une ample calotte, n'ajoutent rien à la probité, ne relèvent pas le mérite, LA BRUY. XII. || Substantivement. Vous trouverez, mon cher, mes rimes bien mauvaises; Quant à ces choses-là, je suis un réformé; Je n'ai plus de système, et j'aime mieux mes aises, A. DE MUSSET, *la Coupe et les lèvres, Dédicace.* || 2° Il se dit des religieux qui suivent la réforme établie dans leur ordre. Il n'avait que six ou sept ans que des religieux très-réformés admiraient sa vie austère et mortifiée, BOSS. *Panég. St Franç. de Paule*, 1. || Substantivement. C'est un réformé. || 3° La religion réformée, l'Église réformée, le culte réformé, le protestantisme, et, plus particulièrement, le calvinisme. Ce Jean Knox est celui dont le violent discours anima tellement le peuple réformé de Perth à la sédition, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 40. || Substantivement. Les réformés, ceux qui suivent la religion réformée. Gaspard de Coligny, amiral de France, après la mort du prince de Condé, fut déclaré chef du parti des réformés en France, VOLT. *Henr.* II, *notes.* Il faut savoir que Colbert croyait les réformés aussi nécessaires à l'État sous Louis XIV par leur industrie, qu'ils l'avaient été à Henri IV par leur courage; Louvois ne les croyait que dangereux, ID. *Mél. litt. Observ. mém. Noailles.* || Les catholiques disent : La religion prétendue réformée (qu'on écrivait la R. P. R.), les prétendus réformés. C'est en vertu d'un article du traité de Beaulieu (1576) que la formule : ceux de la religion prétendue réformée, a été prescrite par les actes publics. Et pour ne laisser aucune occasion de troubles et différends entre nos subjects, avons permis et permettons à ceux de ladite religion prétendue réformée vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de cettuy nostre royaume, *Édit de Nantes*, art. 6. || En 1612, les assemblées provinciales demandèrent que les protestants fussent dispensés de se qualifier ainsi; la cour s'engagea non pas à faire une déclaration formelle en ce sens, mais à avertir les parlements de ne plus exiger qu'ils se désignassent eux-mêmes par ces termes humiliants. || 4° Anciennement, officier réformé, officier à qui on retirait son emploi, mais en lui conservant une partie de ses appointements (on dit présentement officier à la suite). Depuis que ton officier réformé est venu nous enlever le cœur de cette jolie fermière, REGNARD, *Attend. s. l'orme*, 3. || Aujourd'hui, officier réformé, celui auquel le grade a été enlevé, par suite d'infirmités physiques ou morales.

REFORMER (re-for-mé), *v. a.* || 1° Former de nouveau. On a dissous cette compagnie et on l'a reformée aussitôt. || Rendre à une troupe militaire son ordre de formation. Le choc même a désuni les colonnes; on a arrêté la tête pour les reformer un peu, CHARRAS, *Waterloo*, ch. 12. || 2° Se reformer, *v. réfl.* Être reformé. Un nouveau monde vient d'éclore; L'univers se reforme encore Dans les abîmes du chaos, J. B. ROUSS. *Od.* II, 1. || Terme de guerre. Se rallier après avoir été dispersé. Ce corps, ayant été mis en déroute, s'est reformé à quelque distance.

— HIST. XIIe s. Teus [telles] ovres erent bones à la pais refurmer; Quidames [nous pensâmes] que par ço peüssiez recovrer La grace al rei.... *Th. le mart.* 81. || XVIe s. Il reforme son bataillon à l'autre bout de la chaussée, D'AUB. *Hist.* I, 280. Ce qui se consomme naturellement en la terre, elle le renouvelle et le reforme de rechef, PALISSY, 35.

— ÉTYM. *Re...*, et *former.*

RÉFORMER (ré-for-mé), *v. a.* || 1° Rectifier, c'est-à-dire rétablir dans l'ancienne forme ou dans une forme meilleure. Je me persuadai qu'il n'y aurait véritablement point d'apparence qu'un particulier fît dessein de réformer un État, en y changeant tout dès le fondement, et en le renversant pour le redresser; ni même aussi de réformer le corps des sciences ou l'ordre établi dans les écoles pour les enseigner, DESC. *Méth.* II, 2. L'armée toute indépendante [appartenant aux sectaires dits indépendants] réforme elle-même, à sa mode, le parlement, et se rend maîtresse de tout, BOSS. *Reine d'Anglet.* Combien de projets M. de Lamoignon a-t-il faits ou réformés! FLÉCH. *Lamoignon.* Chacun a débité ses maximes frivoles.... Corrigé la police et réformé l'État, BOIL. *Sat.* III. N'allons donc point ici réformer l'univers, ID. *ib.* X. Prendre sur vous le soin de réformer la ville, ID. *ib.* IX. Une vaste capacité.... qui réforme les lois et les coutumes, si elles étaient remplies d'abus, LA BRUY. X. || 2° Procurer une amélioration morale, intellectuelle. Il réforme à son pied les humeurs de la cour, RÉGNIER, *Sat.* X. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres pensées, et de bâtir dans un fonds qui est tout à moi, DESC. *Méth.* II, 3. Sachez que leur objet [des jésuites] n'est pas de corrompre les mœurs; ce n'est pas leur dessein, mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les réformer, PASC. *Prov.* V. Faites-moi la grâce de réformer ma raison corrompue, ID. *Prière.* Il eût voulu réformer tous les défauts, FLÉCH. *Duc de Mont.* || 3° Rétablir dans un ordre religieux la discipline qui s'était relâchée. || 4° Corriger, modifier la rédaction, la forme d'une pièce, d'un écrit. Réformer une déclaration, un édit. Il n'est pas raisonnable, quoi que vous disiez, que je réforme les louanges que je vous donne, ni que je commence à dire moins de bien de vous lorsque j'en reçois le plus, VOIT. *Lett.* 26. Il est constant que cette faute est dans l'original et qu'ainsi il n'a de rien servi de la réformer dans les dernières éditions qu'on en a faites, PASC. *Prov.* XIX. J'ai envoyé à ma nièce deux volumes où j'ai réformé, autant que je l'ai pu, tout ce que vous avez eu la bonté de remarquer dans le *Siècle de Louis XIV*, VOLT. *Lett. Hénault*, 1er févr. 1752. || Réformer un arrêt, un jugement, se dit d'un tribunal qui modifie un arrêt, un jugement rendu. Sous le nom de conseil s'élève un tribunal souverain où l'on réforme les jugements, FLÉCH. *le Tellier.* || 5° Retrancher ce qui est nuisible ou superflu. Réformer le luxe. Le pire de tous les abus dans la société, c'est de les réformer sans règle, et cent expériences ont démontré la vérité de cette maxime, CONDIL. *Étud. hist.* III, 1. || 6° Réformer son train, sa dépense, sa maison, les diminuer, les réduire. A-t-on par quelque édit réformé la cuisine? BOIL. *Sat.* III. Vous venez d'être réformé, il faut bien que vous réformiez votre train, REGNARD, *Attend. s. l'orme.* 1. || 7° Réformer les troupes, les réduire à un moindre nombre. Voilà la paix; vous serez réformé, vous quitterez le service malgré vous, DANCOURT, *Vert-galant*, sc. 1. On réforme, à la paix, des régiments entiers qui ne se plaignent pas; pourquoi les jésuites poussent-ils de si hauts cris, quand on les réforme pour avoir la paix? VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, seul cas où l'intolérance est de droit humain.* || Réformer un officier, lui retirer son emploi, en raison d'infirmités physiques ou morales. || Réformer un soldat, lui donner son congé de réforme. || Réformer des chevaux, les retirer du service auquel ils ne sont plus

propres. || 8° Réformer les monnaies, en changer l'empreinte ou la valeur sans les refondre. || 9° Se réformer, *v. réfl.* Se faire à soi-même quelque correction. On dit qu'après l'avoir achevé [le Jupiter d'Olympie], Phidias ôta le voile dont il l'avait couvert, consulta le goût du public, et se réforma lui-même d'après les avis de la multitude, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || Renoncer à ses anciennes habitudes. Un bourgmestre d'Amsterdam le louait [Pierre Ier] de ce qu'il voulait réformer sa nation; j'y aurai beaucoup de peine, répondit le czar; mais j'ai un plus grand ouvrage à entreprendre. Eh! quel est-il? dit le Hollandais. C'est de me réformer moi-même, VOLT. *Lett. Pr. roy. de Pr.* janvier, 1738. || 10° S'infliger les uns aux autres des réformations religieuses. Les zwingliens et les calvinistes, qui, de tous ceux qui se sont séparés de Rome, se vantent d'être les plus unis entre eux, ne laissent pas de se réformer, BOSS. *Var.* X, 66. || 11° Subir un retranchement. La table s'allait réformer tout doucement d'elle-même, HAMILT. *Gramm.* II.

— HIST. XVe s. À quoy pensois-tu, bel amy? veulx-tu refformer ou corriger le monde? GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 16. À la poursuite du duc de Bourgogne furent reffourmez tous ceulx qui du roy avoient eu dons, et contraints à les restituer, *Geste des nobles*, VIRIVILLE, p. 119. || XVIe s. [Alcibiade] autant reformé à Sparte, comme voluptueux en Ionie, MONT. I, 185. Ceux de la religion nouvelle qu'ils appellent maintenant reformée, PASQUIER, *Lett.* t. I, p. 189.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reformar;* ital. *riformare;* du lat. *reformare*, de *re*, et *formare* (voy. FORMER).

† **RÉFORMISTE** (ré-for-mi-st'), *s. m.* Néologisme. Partisan d'une réforme politique. || Partisan de la réforme électorale ou parlementaire. || *Adj.* L'agitation réformiste.

† **REFORTIFIER** (re-for-ti-fi-é), *v. a.* Fortifier de nouveau.

— HIST. XVIe s. Pourtant s'estant refortifié de 6000 harquebusiers, D'AUB. *Hist.* II, 321. Ceste boisson, la gouvernant ainsi, peut durer toute l'année, et neantmoins la refortifierés en y ajoustant parfois quelque peu de bon vin, O. DE SERRES, 222.

† **REFOUILLEMENT** (re-fou-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de beaux-arts. Action d'evider, de marquer davantage les creux et les saillies d'une sculpture. || Terme de maçonnerie. Évidement fait dans une pierre, en conservant deux, trois ou quatre côtés. || Trou fait dans une pièce de charpente.

† **REFOUILLER** (re-fou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* || 1° Fouiller de nouveau. || 2° Terme de beaux-arts. Détacher, en creusant, chaque partie d'une sculpture. || 3° Terme de construction. Creuser un refouillement.

— HIST. XVIe s. Pour chercher et refouiller des tresors sous terre, *l'Amant ressuscité*, p. 206, dans LACURNE.

† **REFOUIR** (re-fou-ir), *v. a.* Fouir de nouveau.

— HIST. XVIe s. Refouir, COTGRAVE.

† **REFOUL** (re-foul), *s. m.* Synonyme de refoulage. Les demi-vins, vins de refoul, piquettes et autres boissons tirées à clair, *Arrêt du conseil d'État et lett. pat.* 1er et 26 août 1741.

— ÉTYM. Voy. REFOULER.

† **REFOULAGE** (re-fou-la-j'), *s. m.* Opération de la fabrication du vin, dans certains cantons.

REFOULÉ, ÉE (re-fou-lé, lée), *part. passé* de refouler. || 1° Qui a subi un refoulement. M. de Melun avait la rate coupée, le diaphragme percé et la poitrine refoulée [d'un coup d'andouiller d'un cerf], VOLT. *Lett. Mme de Bernières*, juillet 1722. || 2° Repoussé en arrière. Et les eaux refoulées Se soulevant en masse et brisant leurs remparts, DELILLE, *Hom. des ch.* III.

REFOULEMENT (re-fou-le-man), *s. m.* || 1° Action de refouler, ou l'effet de cette action. Le refoulement des eaux. Ce fait fournit un bel exemple des refoulements que je regarde comme la cause générale du redressement des couches originairement horizontales, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 239. || 2° Terme d'artillerie. Accroissement du diamètre de l'âme des bouches à feu, produit par le tir à l'emplacement du projectile.

— HIST. XVIe s. Refoulement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Refouler.*

REFOULER (re-fou-lé), *v. a.* || 1° Fouler de nouveau. Refouler une étoffe. || 2° Terme d'artillerie. Enfoncer et presser dans le fond du canon la charge qui doit chasser le projectile. || 3° Terme de marine. Repousser avec une broche de fer une cheville qu'on veut chasser du trou qu'elle occupe. || 4° Refouler un métal, le battre à chaud pour en rassembler les molécules. || Terme de maréchal. Refouler l'éponge, frapper à l'extrémité d'une des branches du fer à cheval pour le renforcer, ou pour lui donner la forme carrée. || Terme de serrurerie. Donner du renflement à l'extrémité d'un morceau de fer en le frappant à chaud et debout. || 5° Résister à l'effort du courant d'un fleuve ou de la marée. Après avoir vogué plus d'une minute sans pouvoir refouler la marée, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 171. Ils représentèrent que ce courant qui nous paraissait si fort, ils l'avaient refoulé plusieurs fois avec leur canot, ID. *ib.* t. II, p. 147. || 6° Faire refluer en arrière. Cet obstacle refoula le torrent. La masse des fuyards fut refoulée par la cavalerie. || Terme de vénerie. Faire retourner les chiens sur leurs pas. || 7° *V. n.* Refluer, revenir en arrière. Les passages de l'Asie étant mieux gardés, tout refoulait vers l'Europe, MONTESQ. *Rom.* 19. M. Bernoulli a fort bien observé que, dans la rupture des corps élastiques, une partie des fibres s'allonge, tandis que l'autre partie se raccourcit, pour ainsi dire, en refoulant sur elle-même, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VIII, p. 253. De nos jours, Iphicrate, à la tête des troupes athéniennes, entreprit de lui fermer [à un cours d'eau] toute issue, afin que, ces eaux refoulant dans le lac et ensuite dans la ville qu'il assiégeait vainement, elle fût obligée de se rendre à discrétion, BARTHÉL. *Anach.* ch. 52. Environ l'an sept cent de l'ère chrétienne, une nouvelle religion parut en Orient avec Mahomet; et le christianisme refoula dans l'Europe, pour s'y concentrer, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 9. || On dit que la mer, la marée refoule, pour dire qu'elle descend. || On dit qu'une cheville refoule lorsqu'elle n'entre pas.

— HIST. XIIIe s. Nus frepier ne puet ne ne doit refouler, ne achater ne vendre drap refoulé, par son serement, *Liv. des mét.* 196. || XIVe s. Pour ce que ses chevaux estoient refoulez [fatigués], DU CANGE, *recredere*. || XVIe s..... de sorte qu'en me donnant tant soit peu, ils [des amis] feroient refouler le bien chez moy à foison, LA BOÉTIE, 119. La chaussée que nous avons laissé commencer, aiant fait refouler la riviere d'Oise dedans la ville de la Fere.... D'AUB. *Hist.* III, 377. Après refouloit on le marc, duquel tiroient un second vin pour le mesnage, O. DE SERRES, 232. [Si la boiterie du bœuf est causée] par nerf refoulé, les jambes seront bassinées avec huile et sel, ID. 978.

— ÉTYM. *Re...*, et *fouler*; wallon, *rifolé*.

† **REFOULEUR** (re-fou-leur), *s. m.* Engin propre à refouler. Description d'une pompe à piston libre et d'un refouleur mercuriel, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 1218.

REFOULOIR (re-fou-loir), *v. a.* || 1° Terme d'artillerie. Cylindre en bois, monté sur une hampe, qui sert, dans les canons se chargeant par la bouche, à conduire au fond de l'âme la charge et le projectile, et à presser la charge. || Refouloir à godet, refouloir qui présente un évidement dans lequel se place la fusée des projectiles creux quand on les conduit au fond de l'âme. || 2° Terme de maréchalerie. Petit marteau qui sert à refouler les éponges du fer à cheval. || 3° Sorte de ressort pour guichet de porte cochère.

— ÉTYM. *Refouler.*

† **REFOURBIR** (re-four-bir), *v. a.* Fourbir de nouveau.

— HIST. XVe s. Et entendirent à mettre à point et refourbir leurs armures, FROISS. I, I, 282. Si fut la ville courue, où les compagnons feirent grandement leur faict, et feurent bien refourbis, car le butin monta ensemble à quatre mil francs, *Hist. Loys III, duc de Bourbon*, p. 377, dans LACURNE.

† **REFOURNIR** (re-four-nir), *v. a.* Fournir de nouveau. || Se refournir, *v. réfl.* Refaire son approvisionnement. Ce marchand, ayant vendu tous ses articles, est allé à la foire pour se refournir.

— HIST. XVIe s. Refournir, COTGRAVE.

† **REFOURRER** (re-fou-ré), *v. a.* || 1° Terme familier. Fourrer de nouveau. Il refourra ses mains dans ses poches. || 2° Se refourrer, *v. réfl.* Se remettre dans. Il se refourre dans son lit. Par quelle étrange maxime veut-il que je m'aille refourrer tout exprès sous la direction d'un autre consistoire, dont le conseil d'État ne m'a point exempté? J. J. ROUSS. *Lett. à M. D****, *Corresp.* t. I, p. 246, dans POUGENS.

RÉFRACTAIRE (ré-fra-ktè-r'), *adj.* || 1° Qui résiste à l'autorité, à une autorité. Il vaudrait mieux.... qu'ils fussent réfractaires à toutes les volontés, que de manquer à la moindre des miennes, BOURDAL. *Dim.* t. II, p. 29, *Soin des domestiques.* Bien informé d'ailleurs que vous aimiez Clarisse, Et que vous deveniez réfractaire à ses lois, Refusant d'épouser celle dont il fit choix, REGNARD, *le Distr.* V, 10. Le premier usage que fit Louis XIV des talents du jeune prélat, fut de le nommer pour médiateur entre le nonce du pape et quatre évêques français. réfractaires très-obstinés à la condamnation de Jansénius, D'ALEMB. *Éloges, Card. d'Estrées.* || Substantivement. Il [Cavalier, chef des Camisards] répondit que, quand on lui désobéissait, sa prophétesse, qu'on appelait la grande Marie, était sur-le-champ inspirée, et condamnait à mort les réfractaires, VOLT. *Louis XIV*, 36. Y a-t-il, disent les réfractaires, une contradiction plus grande? ID. *Facéties, Quest. mir.* 2e *lett.* || 2° Conscrit réfractaire, celui qui se soustrait à la loi du recrutement et se cache pour n'être pas mené sous les drapeaux. Le magistrat qui les poursuit avec tant de rigueur aujourd'hui sous prétexte de bonapartisme.... faisait saisir le conscrit réfractaire, et conduire aux galères l'enfant qui préférait son père à Bonaparte, P. L. COUR. *Pétition aux chambres.* || Substantivement. Un réfractaire. || 3° Prêtre réfractaire, celui qui a rompu ses vœux. || S'est dit particulièrement, pendant la Révolution française, des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. ....royalisent la république, tant par la mise en liberté et la rentrée des prêtres réfractaires, que.. BABŒUF, *Pièces*, I, 107. || 4° Qui résiste à diverses actions physiques ou chimiques. Que deviennent les substances dures, réfractaires et nuisibles que l'autruche avale sans choix? BUFF. *Ois.* t. II, p. 262. L'argile blanche de Limoges, qui est tout aussi réfractaire au feu que le quartz ou le grès pur, ID. *Min.* t. I, p. 100. Le coton est très-réfractaire à la teinture, et il ne s'en laisse pas humecter volontiers, AMEILHON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 576. || Fig. Le kamichi, grand oiseau de l'Amérique, demi-aquatique, d'un genre fort singulier, et très-réfractaire à la nomenclature, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 3. || Absolument. Qui résiste au feu, qui ne fond pas, ou ne fond que difficilement. Selon moi, les substances les plus simples et les plus réfractaires ne résisteraient pas à cette action du feu, si l'on pouvait l'augmenter à un degré convenable, BUFF. *Min.* t. III, p. 147.

— HIST. XVIe s. Gens qui taschent à donner couleur à si damnable rebellion, pour induire les simples à penser qu'ilz ont eu quelque cause de se mouvoir, et confirmer les refractaires à suyvre leurs inventions, CONDÉ, *Mémoires*, p. 552. Peut-estre que l'afection sincere que me portez, vous tire en partie adverse et refractaire, comme disent les clercs, RAB. III, 18.

— ÉTYM. Lat. *refractarius*, rebelle, de *refractum*, supin de *refringere*, de *re*, contre, et *frangere*, briser (voy. FRACTURE).

† **RÉFRACTARIAT** (ré-fra-kta-ri-a), *s. m.* Néologisme. État de réfractaire; l'ensemble des réfractaires.

RÉFRACTÉ, ÉE (ré-fra-kté, ktée), *part. passé* de réfracter. || 1° En été, les rayons sont plus approchés de la perpendicule et plus réfractés sur notre horizon septentrional, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Prusse*, avril 1738. Le mouvement réfracté est celui d'un corps qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 73. || 2° Terme de médecine. Dose réfractée, dose divisée par petites proportions. Administrer le sulfate de quinine à doses réfractées.

RÉFRACTER (ré-fra-kté), *v. a.* Produire la réfraction. L'eau réduite en vapeurs réfracte les rayons du soleil, BERN. DE ST-P. *Liv.* II, *Harmon. aquat.* || Absolument. Elle [la vapeur d'eau] réfracte à fort peu près comme l'air atmosphérique, à force élastique égale, BIOT et ARAGO, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 352. || Se réfracter, *v. réfl.* Éprouver la réfraction. En passant d'un milieu dense dans un autre, la lumière s'y réfracte, de manière que les sinus d'incidence et de réfraction soient en raison constante, LAPLACE, *Exp.* IV, 17.

— ÉTYM. Lat. *refractum*, supin de *refringere*, réfracter, briser (voy. RÉFRINGENT).

† **RÉFRACTEUR** (ré-fra-kteur), *s. m.* Nom de certaines lunettes astronomiques.

— ÉTYM. *Réfracter.*

RÉFRACTIF, IVE (ré-fra-ktif, kti-v'), *adj.* Qui produit la réfraction. Les bornes de notre atmosphère réfractive, BAILLY, *Hist. astron. mod.* t. II, p. 340. || Puissance réfractive, la force que les corps diaphanes exercent sur les rayons lumineux pour les détourner de leur direction primitive, et qui est une force accélératrice agissant perpendiculaire-

ment à la surface de ces corps. L'hydrogène est celui [gaz] qui réfracte le plus; son pouvoir réfractif est six fois aussi grand que celui de l'air atmosphérique, BIOT et ARAGO, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 320.

— ÉTYM. Lat. *refractivus (refractiva verba*, verbes réfléchis), de *refringere* (voy. RÉFRINGENT).

RÉFRACTION (ré-fra-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Action d'un corps qui brise l'impulsion d'un autre corps et le dévie. La balle souffre réfraction, quand elle entre obliquement dans l'eau, DESC. *Monde*, 14. Quelques mémoires qu'il donna à l'Académie des sciences en 1739 et en 1740, entre autres un mémoire sur la réfraction des corps solides, qui contenait une théorie curieuse et nouvelle de cette réfraction, D'ALEMB. *Mém. Œuv.* t. I, p. XXXJ, dans POUGENS. || 2° Terme d'optique. Phénomène qui consiste en ce que les rayons lumineux obliques, traversant certains corps diaphanes, éprouvent, de la part de ces corps, une action particulière, en vertu de laquelle ils subissent un changement de direction et se trouvent brisés à l'endroit où ils pénètrent. Les astronomes calculent mal la quantité des réfractions des cieux, DESC. *Monde*, 9. L'œil a ses humeurs et son cristallin; les réfractions s'y ménagent avec plus d'art que dans les verres les mieux taillés, BOSS. *Connaiss.* IV, 2. Tout le monde sait que l'on a dressé des tables de réfractions pour les observations astronomiques, lesquelles tables donnent, pour les différents degrés de hauteur des planètes, différentes élévations apparentes, fondées sur ce que je viens de dire, MALEBR. *Rech. vér. Rép. à Régis*, ch. I. Tycho s'était aperçu le premier que les réfractions augmentaient les hauteurs apparentes des astres sur l'horizon, FONTEN. *Cassini.* Au commencement du dernier siècle, on ne croyait pas que la réfraction s'étendît au delà de 45 degrés de hauteur, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 202. Dominique Cassini trouva par observation que la réfraction était à l'horizon de 32 minutes 20 secondes, et, à dix degrés de hauteur, de 5 minutes 28 secondes, ID. *ib.* t. II, p. 361. Hauksbee avait montré qu'un air condensé au double, pesant une fois plus, donnait une réfraction double, ID. *ib.* t. III, p. 92. L'effet de la réfraction pour le climat de Paris nous fait paraître le soleil, lorsqu'il est à l'horizon, plus haut de 32 ou 33 minutes de degré qu'il ne l'est réellement, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 157. Descartes, le premier qui ait publié la vraie loi de la réfraction ordinaire, que Képler et d'autres physiciens avaient inutilement cherchée, LAPLACE, *Instit. Mém. scienc.* 1809, p. 309. || Double réfraction: on dit qu'un minéral a la réfraction simple, lorsque les objets qu'on regarde à travers paraissent simples; on dit qu'il a la réfraction double, lorsque ces objets paraissent doubles. C'est sur ce spath transparent qu'Érasme Bartholin a observé le premier la double réfraction de la lumière; et, peu de temps après, Huyghens a reconnu le même effet dans le cristal de roche, BUFF. *Min.* t. VII, p. 157. La pierre nommée zircon, et celle qui est appelée vulgairement spath d'Islande, jouissent éminemment de la double réfraction, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 32, dans POUGENS. J'appelai double réfraction attractive celle qui rapproche de l'axe le rayon extraordinaire, et double réfraction répulsive celle qui l'en éloigne, BIOT, *Instit. Mém. acad. scienc.* t. III, p. 193.

— HIST. XVIe s. Les perturbations de l'ame produisent de merveilleux effets en nos corps, par la refraction et condensation, retraction et effusion des humeurs et des esprits, PARÉ, *Introd.* 25.

— ÉTYM. Lat. *refractionem*, de *refractum*, supin de *refringere* (voy. RÉFRINGENT).

† **RÉFRACTOIRE** (ré-fra-ktoi-r'), *adj.* Terme de physique. Qui appartient à la réfraction. Courbe réfractoire.

— ÉTYM. Lat. *refractum*, supin de *refringere* (voy. RÉFRINGENT).

REFRAIN (re-frin), *s. m.* || 1° Un ou plusieurs mots répétés à chaque couplet d'une chanson, d'un rondeau. Marot, bientôt après, fit fleurir les ballades.... A des refrains réglés asservit les rondeaux, BOIL. *Art p.* I. Il n'est pas besoin de dire qu'il faut ménager à ces refrains des chutes heureuses ou tout au moins justes, FONTEN. *Disc. sur l'églogue.* Elle a la voix juste et pure, Sait les plus joyeux refrains, BÉRANG. *Jeanne.* || Fig. C'est le refrain de la ballade, ou, simplement, c'est le refrain, c'est là qu'il en veut venir, c'est par là qu'il termine son discours. C'est toujours le refrain qu'ils font à leur ballade, RÉGNIER, *Sat.* II. Le refrain fut d'offrir sa personne et son bras, LA FONT. *Fianc.* || 2° Fig. et familièrement. Ce qu'on ramène incessamment en ses discours. Il fit des exclamations dont le refrain était.... HAMILT. *Gramm.* 3. La destruction de Carthage était le refrain de tous les discours de Caton au sénat, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 8 sept. 1762. || Avec lui, c'est toujours le même refrain, il répète sans cesse la même chose. || 3° Terme de marine (peu usité). Le retour des vagues qui se sont brisées contre les rochers.

— HIST. XIIIe s. En la fin tuit cil i chantoient, Au refret d'amors s'acordoient, *Roman de la poire.* || XVe s. J'ay en mon cueur joyeusement Escript, afin que ne l'oublie, Ce refrain qu'ayme chierement: C'estes vous de qui suis amye, CH. D'ORL. *Ball.* 46. || XVIe s. Ayons tousjours ce refrain de la souvenance de nostre condition, MONT. I, 76. Leur mot sacramental [des pyrrhoniens], c'est ἐπέχω, c'est-à-dire je soustiens, je ne bouge; voylà leurs refrains et aultres de pareille substance, ID. II, 234.

— ÉTYM. Prov. *refranh, refrim*; cat. *refrá*; espagn. *refran*; port. *refrão*. Ces formes se rattachent à l'ancien verbe *refraindre*, tiré du lat. *refrangere* ou *refringere*; la forme *refret* de l'historique vient de *refractus*, part. passif de *refringere* (voy. RÉFRINGENT). Le *refrain* est donc ce qui se réfléchit, se répète. Il y avait un ancien verbe *refrener*, dire des refrains (*Ren.* 1570). Le picard *refrain*, qui est de même origine, signifie dégoût, répugnance.

RÉFRANGIBILITÉ (ré-fran-ji-bi-li-té), *s. f.* Terme de physique. Propriété dont jouissent les rayons lumineux de s'éloigner ou de s'écarter de la perpendiculaire au point d'immersion, quand ils tombent obliquement d'un milieu diaphane dans un autre de densité différente. La différente réfrangibilité des rayons rouges, jaunes, verts et bleus, violets et de toutes les couleurs intermédiaires en nombre infini, propriété qu'on n'avait jamais soupçonnée et à laquelle on ne pouvait guère être conduit par aucune conjecture, est la découverte fondamentale du traité de M. Newton, FONTEN. *Newton.* Maintenant que l'on sait corriger en grande partie les effets de la différente réfrangibilité des rayons, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VII, p. 265. Les rayons qui ont le plus de réfrangibilité sont aussi ceux qui se réfléchissent le plus facilement, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 361.

— ÉTYM. *Réfrangible.*

RÉFRANGIBLE (ré-fran-ji-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible de réfraction. Le plus habile physicien pourrait-il nous dire précisément pourquoi un rayon rouge est moins réfrangible qu'un rayon violet? BONNET, *Palingén.* XII, 4. Le rayon le plus réfrangible est le violet, ensuite l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange et le rouge, LAPLACE, *Expos.* I, 16.

— ÉTYM. Mot formé de *refrangere*, qui ne se disait pas (parce que les Latins, toutes les fois qu'un verbe simple entre en composition, en changent la voyelle, particulièrement l'*a* en *i* ou en *e*), et qui est équivalent de *refringere* (voy. RÉFRINGENT).

REFRAPPÉ, ÉE (re-fra-pé, pée), *part. passé* de refrapper. Frappé et refrappé, il tomba.

† **REFRAPPEMEMT** (re-fra-pe-man), *s. m.* Action de refrapper. Le refrappement des monnaies.

— HIST. XVIe s. Refrappement, COTGRAVE.

REFRAPPER (re-fra-pé), *v. a.* || 1° Frapper de nouveau. Refrapper des monnaies. || 2° Absolument. Donner de nouveaux coups. Personne ne dit mot; l'on refrappe plus fort, RÉGNIER, *Sat.* XI. Et moi je frappe et je refrappe, SCARR. *Virg.* II.

— HIST. XVIe s. Comme on voit un caillou refrappé maintes fois Par force avec du fer servir d'amorce au bois, DESPORTES, *les Amours d'Hippolyte*, LIV. La faveur du soleil refrappant par-après sur les raisins, O. DE SERRES, 209.

— ÉTYM. *Re*..., et *frapper.*

† **REFRAYER** (re-frè-ié), *v. a.* Frayer de nouveau. || Rendre la poterie plus unie, avant de la cuire.

— HIST. XVIe s. Frayant sans nul repos une orniere eternelle, Qui tousjours se retrace et se refraye en elle, RONS. 880.

† **REFREDONNER** (re-fre-do-né), *v. a.* Fredonner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Je ne veux pourtant entonner Les alarmes de sons lyriques, Et moins encor refredonner Les chants des poëtes antiques, JAQUES TAHUREAU, *Poésies*, p. 93, dans LACURNE.

† **REFRÉMIR** (re-fré-mir), *v. n.* Frémir de nouveau.

— HIST. XIVe s. Adonc commença son cheval à refremir, et à estre aussi comme demy forcené, *Chron. de St Denis*, t. II, fo 134, dans LACURNE.

† **REFRÉNATION** (re-fré-na-sion), *s. m.* Action de refréner. Refrénation des passions.

— HIST. XVIe s. Refrenation, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *refrenationem*, de *refrenare*, refréner.

REFRÉNÉ, ÉE (re-fré-né, née), *part. passé* de refréner. Les passions refrénées par la raison.

† **REFRÈNEMENT** (re-frè-ne-man), *s. m.* Néologisme. État de ce qui est refréné. Le refrènement de la politique de conquête, DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, novembre, p. 41.

REFRÉNER (re-fré-né. La syllabe *fré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je refrène, excepté au futur et au conditionnel: je refrénerai), *v. a.* Mettre un frein, réprimer. Refréner cette licence si funeste, BOURDAL. *Carême*, II, *Parf. observ. de la loi*, 187. Le principal but de Lycurgue dans l'établissement de ses lois.... était de réprimer et de refréner l'ambition de ses citoyens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 541, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Si refrenout [refrénait] li dux ses gens Par merveillos esperimens, E par signes espoentables; De justice n'esteit muables, BENOÎT, II, 7448. Pur ço s'est mult li reis de s'ire refrenez, *Th. le mart.* 43. || XIIIe s. S'en enfer me devoit mener, N'en puis je mon cuer refrener, *la Rose*, 6948. || XVe s. Si se rapaisa et refrena son mautalent.... FROISS. I, I, 214. Toute la premiere vertu Est de sa langue refrener; Car taire en temps a plus valu A pluseurs que le trop parler, E. DESCH. *Poésies mss.* fo 447. Il est expedient d'aulcunes foiz restraindre et refrener ses desirs, supposé mesmes qu'ils soyent bons, *Intern. consol.* II, 11. || XVIe s. Refrener la fierté et l'insolence d'un peuple enorgueilly, AMYOT, *Pér. et Fab. comp.* 3.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *refrenar*; ital. *raffrenare*; du lat. *refrenare*, de *re*, et *frenare*, dompter, de *frenum* (voy. FREIN). Dans l'anc. franc. il y avait le verbe *refraindre* (de *refringere*), qui a souvent un sens très-voisin de *refréner*, et qu'on est tenté de confondre avec lui.

† **REFRÉQUENTER** (re-fré-kan-té), *v. a.* Fréquenter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Refrequenter, COTGRAVE.

† **REFRICASSER** (re-fri-ka-sé), *v. a.* Fricasser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Refricasser, COTGRAVE.

RÉFRIGÉRANT, ANTE (ré-fri-jé-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui a la propriété de déterminer le refroidissement. La force réfrigérante de l'évaporation, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 359, dans POUGENS. || Mélange réfrigérant, mélange de glace et de certaines substances, par exemple de deux parties de glace pilée et d'une partie de sel marin, lequel produit un grand froid. || 2° Terme de médecine. Qui rafraîchit. Remède réfrigérant. || *S. m.* L'orgeat est un bon réfrigérant. || 3° *S. m.* Vaisseau qui entourait autrefois le chapeau d'un alambic, et qu'on remplissait d'eau froide pour favoriser la condensation des vapeurs qui s'élèvent des matières soumises à l'action du feu; aujourd'hui l'on fait passer directement la vapeur dans le serpentin, que le réfrigérant enveloppe de toutes parts.

— HIST. XVIe s. Une maladie chaude, comme phlegmon ou erysipelas, demande viandes refrigerantes, PARÉ, *Introd.* 14.

RÉFRIGÉRATIF, IVE (ré-fri-jé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Propre à rafraîchir. || Substantivement. Un réfrigératif.

— HIST. XIVe s. Avoir vertu refringerative ou de causer froidure, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Medicamens refrigeratifs et humectatifs, PARÉ, VIII, 10.

— ÉTYM. Voy. RÉFRIGÉRER.

RÉFRIGÉRATION (ré-fri-jé-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Action d'abaisser la température; résultat de cette action. Viennent ensuite les réfrigérations accélérées d'octobre et de novembre, elles peuvent affecter les glaciers, FOURNET, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LI, p. 959. || 2° Particulièrement, l'opération qui consiste à abaisser la température d'une enceinte close, à l'effet de soustraire l'homme à l'influence d'une chaleur excessive.

— HIST. XVIe s. Prens donc pitié de l'humble requerant, Qui l'eau de grace à ton puys vient querant Pour luy donner refrigeration, J. MAROT, V, 268.... Nonobstant que la respiration serve à la refrigeration du cœur, PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. Lat. *refrigerationem*, de *refrigerare*, réfrigérer.

† **RÉFRIGÉRER** (ré-fri-jé-ré. La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je réfrigère, excepté au futur et au condi-

tionnel : je réfrigérerai, *v. a.* Produire la réfrigération.

— HIST. XVIe s. Pour refrigerer et nourrir la chaleur naturelle fixe, PARÉ, I, 4. Si la cause est froide et venteuse, elle refrigere tout le corps, ID. XVIII, 52.

— ÉTYM. Lat. *refrigerare*, de *re*, et *frigus*, froid (voy. FROID).

† **RÉFRINGENCE** (ré-frin-jan-s'), *s. f.* Terme de physique. Propriété de déterminer une réfraction de la lumière. Newton conjectura la combustibilité du diamant d'après la grande réfringence qu'il faisait éprouver aux rayons du soleil, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 252, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Réfringent*.

RÉFRINGENT, ENTE (ré-frin-jan, jan-t'), *adj.* Terme de physique. Qui cause une réfraction. On explique la cause de la vue courte d'une manière assez satisfaisante par le trop grand renflement des humeurs réfringentes de l'œil, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 461. Que les forces réfringentes des corps sont à peu près en proportion de leur densité, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 374. || Milieu réfringent, celui qui a fait changer de route aux rayons lumineux, à l'instant où ils entrent pour le traverser. || Pouvoir réfringent d'un corps, le quotient de sa puissance réfractive par sa densité. La force réfringente de l'air n'est point changée par l'accroissement de la température, et elle est constamment proportionnelle à sa densité, BIOT, *Instit. Mém. scienc.* 1807. 2e sem. p. 40. || Faces réfringentes, les deux seules faces à travers lesquelles la plupart des minéraux doués de la double réfraction offrent deux images d'un même objet, quand on regarde celui-ci à travers, ces deux faces faisant entre elles un certain angle. || Angle réfringent, celui que forment les deux faces dont l'une reçoit le rayon lumineux qui se réfracte dans l'intérieur du corps, et l'autre lui offre une issue à son retour dans l'air. || Prisme biréfringent, prisme composé d'une substance qui fait éprouver la double réfraction. || Substantivement. Les réfringents.

— ÉTYM. Lat. *refringentem*, de *refringere*, briser, de *re*, et *frangere*, briser (voy. FRACTURE).

† **REFRIRE** (re-fri-r'), *v. a.* Faire frire de nouveau. Elle passe son temps à frire et à refrire. Ce mets a déjà été frit et refrit.

— HIST. XVIe s. Refrire, COTGRAVE.

† **REFRISER** (re-fri-zé). || 1° *V. a.* Friser de nouveau. || 2° *V. n.* Redevenir frisé. Ses cheveux refrisent. || Se refriser, *v. réfl.* Refaire sa frisure.

— HIST. XVIe s. Pour toy des grands forests la fueille renaissante Tous les ans se refrise, et les fleuves sinon Ne courent dans la mer que pour bruire ton nom, RONS. 860.

† **REFRISSONNER** (re-fri-so-né), *v. n.* Frissonner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Refrissonner, COTGRAVE.

REFROGNÉ, ÉE (re-fro-gné, gnée) ou **RENFROGNÉ, ÉE** (ran-fro-gné, gnée), *part. passé* de refrogner ou renfrogner. Un autre renfrogné, rêveur, mélancolique, RÉGNIER, *Sat.* II. Et un : « vous êtes de bons sots, » que la Baguenodière, d'un visage refrogné, leur lâcha assez mal à propos, leur apprit qu'il prenait assez mal la chose, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Brinon, que les questions du gouverneur avaient impatienté, revint plus renfrogné qu'un vieux singe, HAMILT. *Gramm.* 3. Éaque et Rhadamanthe étaient à ses côtés, plus refrognés et plus sombres qu'à l'ordinaire, FONTEN. *Jugem. de Plut.*

REFROGNEMENT (re-fro-gne-man) ou **RENFROGNEMENT** (ran-fro-gne-man), *s. m.* Action de se refrogner. Le refrognement de son visage.

— HIST. XVIe s. Refrongnement, COTGRAVE.

† **REFROGNER** (re-fro-gné) ou **RENFROGNER** (ran-fro-gné), *v. a.* || 1° Contracter et plisser le visage en signe de mécontentement ou de douleur. Il se refrogna le visage. Puis renfrognant sa maigre et dolente effigie, Qui par le chambertin ne fut jamais rougie, DELILLE, *Convers.* II. || 2° Se refrogner ou se renfrogner, *v. réfl.* Devenir refrogné. Miss Betzi trouve que je me renfrogne à vue d'œil, Mme RICCOBONI, *Fanni Buttler, Lettre* 61.

— HIST. XVe s. Ce seigneur vint tout refrongné Vers l'hostesse par bon moyen, Et luy dit : mon cas va très bien, VILLON, 2e *rep.* || XVIe s. Ces discours ont accoustumé d'esgayer et resjouir ceulx qui les traictent, non les renfrongner et contrister, MONT. I. 175. Alors il refroigna son front et s'attrista jusqu'aux larmes, ID. II, 171. Un chancelier n'a pas seulement à servir à sa conscience.... refrogner aux delits des courtisans, faire teste aux puissans principaux, resister à leurs fieres et felonnes actions, DU VERDIER, *Biblioth.* p. 174, dans LACURNE. Un regard triste, morne et refrongné, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Re....*, et l'ancien verbe *frogner*, qui signifiait froncer la bouche, le front : Le cheval, qui sentoit les chevaux des Anglois, commença à hennir et à frongnier et à frapper du pied en terre, FROISS. II, III, 124. *Frongnier* dérive de l'ancien adjectif *frun* : Li deables.... Li frunz, li fel, li annuieux, RUTEB. t. II, p. 304. Il est probable que le même radical est dans l'italien; *in frigno*, ridé; patois lombard, *frignare*, pleurer, contracter la bouche; génev. *refrougné;* picard, *erfrigné*, *racafrogné;* Diez rattache ce radical au germanique : all. *fleunen*, se tordre la bouche ; suéd. *flina;* dan. *fline.* L'anglais *to frown* est le français *frogner.*

† **REFROID** (re-froi), *s. m.* Terme de corroyeur. Mettre les cuirs au refroid, les étendre sur des perches au sortir de l'étuve.

REFROIDI, IE (re-froi-di, die), *part. passé* de refroidir. || 1° Devenu plus froid. M. Brydone rapporte qu'après plus de quatre ans, la lave qui avait coulé en 1766 au pied de l'Etna, n'était pas encore refroidie, BUFF. *Add. théor. terre, Œuv.* t. XIII, p. 150. || 2° Fig. Qui a perdu son caractère de chaleur, en parlant des sentiments. Votre ardeur vous séduit; mais, quoi qu'elle vous die, Quand vous la sentirez une fois refroidie.... CORN. *Poly.* V, 4. Ce zèle avec lequel Mme d'Aiguillon ranimait la charité en un siècle où elle était non-seulement refroidie, mais presque éteinte, FLÉCH. *Aiguillon.* || 3° Il se dit aussi des personnes dont les sentiments ne conservent plus la même ardeur. Il était tout à fait refroidi sur cette poursuite, HAMILT. *Gramm.* 4. Il paraît d'ailleurs un peu refroidi pour moi, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 12. || 4° En argot, refroidi, tué, réduit à l'état de cadavre.

REFROIDIR (re-froi-dir), *v. a.* || 1° Rendre froid. L'un [souffler froid] refroidit mon potage; L'autre [souffler chaud] réchauffe ma main, LA FONT. *Fabl.* V, 7. Il faut un an pour refroidir une lave de deux cents pieds d'épaisseur assez pour qu'on puisse la toucher sans se brûler à un pied de profondeur, BUFF. *Addit. théor. terre Œuv.* t. XIII, p. 149. || 2° Fig. Diminuer l'ardeur, l'activité. Mais si la pesanteur d'une charge si grande Résiste à mon audace, et me la refroidit, MALH. IV, 4. Ceci pourrait suffire à refroidir une âme, RÉGNIER, *Sat.* XII. Le plus violent bouillon de mon zèle serait refroidi par la seule crainte de vous fâcher et de contester avec vous, SÉV. *à Guitaut*, 9 févr. 1683. Quelquefois, le dirai-je? un remords légitime Au fort de mon ardeur vient refroidir ma rime, BOIL. *Au roi, Ép.* VIII. Cet affront donna du courage à ses ennemis, et refroidit l'affection de ses alliés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IX, p. 198, dans POUGENS. Vous-même qui vous plaignez que les croix dont le Seigneur vous afflige, vous découragent et vous refroidissent sur le désir de travailler à votre salut.... MASS. *Avent, Afflict.* Vous verrez des âmes que la miséricorde de Dieu a rappelées de l'égarement.... en renversant une fortune établie, en refroidissant une faveur enviée, ID. *ib.* Britannicus est empoisonné ; mais que devient Junie? c'est cet éclaircissement qui allonge et refroidit le cinquième acte de Britannicus, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 36. User de ses droits refroidit le cœur plus que les prétentions injustes, STAEL, *Corinne*, XX, 4. || Absolument. Quand l'amour n'émeut pas, il refroidit, VOLT. *Mérope, Lett.* || 3° *V. n.* Devenir froid. Une d'elles [demoiselles] soufflera le fourneau, et l'autre ne fera autre chose que mettre du sirop sur des assiettes pour le faire refroidir et une l'apporter de temps en temps, VOIT. *Lett.* 9. Un engourdissement général saisit les membres d'Atala, et les extrémités de son corps commencèrent à refroidir, CHATEAUBR. *Atala, le drame.* || Fig. Les siècles qui ont vu refroidir le zèle des chrétiens sur tous les autres devoirs de la religion, n'ont pu, ce semble, le ralentir sur celui-ci [entendre la parole de Dieu], MASS. *Carême, Parole.* Avez-vous fait l'estampe des Calas? il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du public; il oublie vite, et il passe aisément du procès des Calas à l'Opéra-Comique, VOLT. *Lett. Damilaville*, 7 juin 1765. || Familièrement. Laisser refroidir une chose, ne pas la faire sur-le-champ. Je voudrais bien, ma fille, que vous n'eussiez pas laissé refroidir la réponse de la bonne princesse [de Tarente] ; vous m'eussiez fait un grand plaisir d'entrer un peu vite dans toute la reconnaissance que je lui dois, SÉV. 15 mars 1676. M. de Marsillac, à présent M. de la Rochefoucauld [après la mort de son père].... ne trouvez-vous pas que le nom de la Rochefoucauld est quasi aussi chaud à prendre que celui de monsieur d'Aleth [un pieux évêque]? M. de Marsillac voulait le laisser refroidir ; mais le public ne l'a pas voulu, ID. 26 mars 1680. || Refroidir, *v. n.* Se conjugue avec le verbe *avoir* pour signifier l'action : Le bouillon a refroidi pendant que vous veniez; avec le verbe *être* pour marquer l'état : Le bouillon est refroidi depuis longtemps. || 4° Se refroidir, *v. réfl.* Devenir froid. Le dîner se refroidit; voilà M. Fréret qui arrive ; mettons-nous à table, VOLT. *Dial.* XXVI, 2. On conte qu'une certaine comète, passant auprès de cet astre [le soleil], devint deux mille fois plus brûlante que le fer rouge, et ne put se refroidir qu'en cinquante mille années, VOLT. *Dial.* XXIX, 10. L'or et le plomb, qui sont beaucoup plus denses que le fer et le cuivre, néanmoins s'échauffent et se refroidissent beaucoup plus vite, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuvr.* t. VI, p. 242. Le corps noirci se refroidit constamment plus vite que le corps poli, RUMFORD, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 93. || 5° Fig. N'avoir plus la même ardeur. Le lendemain, le courage de ceux d'Othon s'étant refroidi, ils dépêchèrent vers les Vitelliens, D'ABLANC. *Tacite, Hist.* II, 11. Je reçois votre lettre; elle me ravit; ne craignez pas, ma bonne, que ma joie se refroidisse ; elle a un fond si chaud qu'elle ne peut être tiède, SÉV. 5 févr. 1674. Pendant que la charité se refroidissait partout ailleurs, BOSS. *Polit.* VII, VI, 14. Ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés, LA BRUY. I. Si vous vous refroidissez, Dieu se refroidit à son tour, MASS. *Carême, Tiéd.* II. Pourquoi notre siècle, en se refroidissant sur l'églogue, semble-t-il se refroidir aussi sur le genre le plus opposé au bucolique, sur le genre de l'ode? D'ALEMB. *Réfl. sur la poés. Œuvr.* t. IV, p. 106, dans POUGENS. Je sentais mon talent se refroidir, STAEL, *Corinne*, XIV, 1. Notre amitié s'est depuis refroidie, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 5.

— HIST. XIe s. Et par ces prez les laissez [les chevaux] refreider, *Ch. de Rol.* CLXXVII. || XIIe s. Iluec curreit une ewe de mestier en mestier : Là se baignout les seirs [les soirs] pur sa char refreidier, *Th. le mart.* 94. || XIIIe Ne vous lessiés pas refroidir, Ne trop vos membres enroidir, *la Rose*, 19897. Enfans, qui les flors alés querre Et les freses naissans sus terre, Li mau serpent refroidissant, Qui se vet ici tapissant.... Pensez, enfans, de l'eschever [esquiver], *ib.* 16799. Se la desevrance [séparation] dure trop longuement, elle fait refroidir et oblier l'amistié, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 312. || XIVe s. Li Gaules, pour cause de l'interposicion de la nuit, avoient jà aucunement refredi leurs courages de l'ardeur de la bataille, BERCHEURE, f° 112. Et après, quant vient as perilz et leur premier mouvement est passé et reffroidi ou destaint comme une legiere flamme.... ORESME, *Eth.* 82. || XVe s. Si se refroida grandement de cette croix emprise et preschée.... FROISS. I, I, 63. Marchandises par mer [le commerce par mer] en estoient refroidies et toutes perdues, ID. II, II, 239. Ils se vouloient entretuer; mais les sergents les menerent refroidir en prison, LOUIS XI, *Nouv.* XCII. || XVIe s. Il luy refroidira l'envie de s'attacher au prince aultrement que par un debvoir publicque, MONT. I, 167. Ce cry refroidit un peu la chaleur de ceulx qui avoient bonne envie de combatre, AMYOT, *Alc.* 61. Il appercevoit que les alliez et confederez qu'il avoit en Italie se refroidissoient, ID. *Pyrrh.* 48.

— ÉTYM. *Re...*, et *froid;* wallon, *rifrendi;* Berry, *rafrédir*, *raferdir*, *refrédir*, *refredzir* ; provenç. *refreidar*, *refreydir*, *refregir*, *refrezir;* espagn. *resfriar* et *refreir;* ital. *raffreddare* et *rifriggere* L'ancienne langue avait deux conjugaisons de ce verbe, *refroidier* et *refroidir*.

† **REFROIDIS** (re-froi-di), *s. m.* Terme rural usité en quelques cantons. Culture qui se fait pendant l'année de jachère. || Semer sur refroidis, semer en champ qui n'a pas cessé de rapporter chaque année. || Faire des refroidis, supprimer la jachère.

† **REFROIDISSANT, ANTE** (re-froi-di-san, san-t'), *adj.* Qui a la propriété de refroidir. Sa congélation et sa cristallisation opérées par divers moyens refroidissants, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CXXI.

REFROIDISSEMENT (re-froi-di-se man), *s. m.* || 1° Abaissement de la température d'un corps. Le refroidissement de la terre jusqu'à la température actuelle, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VI, p. 622. Que le temps du refroidissement du fer est à celui du refroidissement du cuivre, au point de le tenir [à la main], comme 53 ½ est à 45, ID. *ib.* t. VI, p. 251. J'ose vous presser, monsieur, de croire au refroidissement de la terre, comme vous avez cru à l'attraction de Newton, BAILLY, *Atlantide*, p. 110. || 2° Fig. Diminution d'affection, de zèle, etc.

Elle [Mme de Guénégaud] était irritée de son malheur; cela se répandait sur tout, et servait peut-être de prétexte au refroidissement de ses amis, SÉV. 348. Il y a ici deux choses à distinguer, une rupture entière de l'homme avec Dieu, et un simple refroidissement entre l'homme et Dieu, BOURDAL. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 208. La faveur ou le refroidissement des princes de la terre, MASS. *Profess. relig.* 1. Je sentais un refroidissement graduel dans les lettres de Mme d'Houdetot, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Il apprit avec surprise le refroidissement si marqué de la reine pour Mlle de la Fayette, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 248, dans POUGENS. ‖ 3° Indisposition causée par le froid qui saisit au moment où l'on a chaud. Je suis enroué, c'est la suite d'un refroidissement. ‖ 4° Maladie du cheval causée par le passage subit d'une action vive ou forcée au repos par un temps froid, ou à l'ingestion d'une eau froide, l'animal ayant chaud.

— HIST. XVI° s. Aussi leur advient aux cuisses un refroidissement et abolissement de sentir et mouvoir, PARÉ, XIX, 15.

— ÉTYM. *Refroidir.* On trouve aussi *refroidement*, de *refroider* ou *refroidier*.

† **REFROIDISSEUR** (re-froi-di-seur), *adj.* ‖ 1° Qui refroidit. Le rôle de refroidisseurs que les savants anglais font jouer aux courants descendants [dans l'atmosphère du soleil], FAYE, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXVII, p. 196. ‖ 2° *S. m.* Vase où l'on refroidit quelque chose. Lorsqu'il [le sirop] commence à filer, il faut se hâter de le verser dans un quatrième et dernier bassin de bois, appelé le refroidisseur, CHATEAUBR. *Amér. Récolte du sucre d'érable.*

† **REFROIDISSOIR** (re-froi-di-soir), *s. m.* ‖ 1° Cave où les tablettes de chocolat durcissent, se refroidissent et se contractent; ce qui permet de les extraire sans peine du moule. ‖ 2° Bac refroidissoir, vase servant à refroidir la bière, *Loi belge du* 2 *août* 1822, *sur les bières et vinaigres*, art. 8.

† **REFROISSÉ, ÉE** (re-froi-sé, sée), *adj.* Terres refroissées, se dit, aux environs de Paris, des terres qu'on cultive au lieu de les laisser en jachère.

— ÉTYM. *Re...*, et *froisser.*

† **REFROTTER** (re-fro-té), *v. a.* Frotter de nouveau.

— HIST. XIV° s. Bien frotter de sel et refrotter, *Ménagier*, II, 5.

REFUGE (re-fu-j'), *s. m.* ‖ 1° Lieu où l'on s'enfuit, où l'on se retire pour être en sûreté. Mais chercher ton asile en la maison du mort! Jamais un meurtrier en fit-il son refuge? CORN. *le Cid*, III, 1. Il [Dieu] sera votre juge : Vous ne trouverez point devant lui de refuge, ID. *Poly.* V, 2. Les coupables du même crime cherchent naturellement un même refuge, BOSS. *Déf. Var.* 1^{er} *disc.* 40. Dans cette inconstance des choses humaines.... celui-là me semble heureux qui peut avoir un refuge, ID. *Sermons, Amour des plaisirs*, 2. Là [dans la tour de Montlhéri], depuis trente hivers un hibou retiré Trouvait contre le jour un refuge assuré, BOIL. *Lutr.* III. ‖ Lieu où se rendent des gens qui ne sont guère reçus ailleurs. Votre maison est le refuge ordinaire de tous les fainéants de la cour, MOL. *Critique*, 1. ‖ 2° Fig. Appui, soutien, en parlant des personnes qui servent de refuge. Tous nos maux en ce monarque Ont leur refuge et leur secours, MALH. II, 4. Ce lion ayant été contraint pour quelques raisons d'État de sortir de Libye avec toute sa famille.... je crois que vous ne trouverez pas indigne de vous d'être le refuge des lions affligés, VOIT. *Lett.* 41. Dieu est notre refuge et notre force, SACI, *Bible*, *Psaumes*, XLV, 2. Promettez.... Que, sévère aux méchants et des bons le refuge, Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge, RAC. *Athal.* IV, 3. ‖ Il se dit aussi des choses. N'a-t-on point de présent à faire, Point de pourpre à donner, c'est en vain qu'on espère Quelque refuge aux lois... LA FONT. *Fabl.* XI, 7. La reine voulait que les rebelles trouvassent leur refuge dans sa parole, BOSS. *Reine d'Angl.* ‖ 3° Fig. Prétexte pour s'excuser, raison apparente dont on cherche à se couvrir. On l'a poursuivi dans tous ses refuges. Vous voulez dire que la cour ne se connaît pas à ces choses; et c'est le refuge ordinaire de vous autres messieurs les auteurs, MOL. *Critique*, sc. 7. C'était le dernier refuge des manichéens, BOSS. *Nouv. myst.* 16. ‖ 4° Maison de refuge ou, simplement, refuge, maison d'asile pour les indigents, ou de correction pour des femmes qu'on veut retirer du désordre. Je me trouve fort offensée de la proposition de ce milieu entre le monde et le refuge, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villette*, 13 août 1708. ‖ 5° Ordre du refuge, ordre de religieuses fondé à Nancy en 1617 et établi pour la retraite des femmes et des filles dérangées. ‖ 6° Chez les Hébreux, refuges ou villes de refuge, villes où se retiraient ceux qui avaient commis un meurtre involontaire.

— HIST. XII° s. E faiz est li sires refuges al povre, *Liber psalm.* p. 9. Pur ceo vos requerum merci, De defendement suffraitus, Et de refuge besoignus, BENOÎT, II, 293. Ne il ne poent contre lui Aver defense ne refui, *Grégoire le Grand*, p. 60. Pur ço est France franche, par les sainz ù je fui, Que cil ki mestier unt i viengent à refui, *Th. le mart.* 54. Il est mis escudz [mon bouclier] e ma salveted; il me eslieved, e il est mun refui, *Rois*, p. 205. ‖ XIII° s. Sont en terre establi li juge Por estre deffense et refuge À cel cui li monde forfet, *la Rose*, 5486. ‖ XIV° s. Il cuident et tienent que en tel cas le seul et singulier refuge c'est à ses amis, ORESME, *Eth.* 229. ‖ XV° s. Il connoissoit bien les adreces et les refuges du pays, comme celuy qui en estoit, FROISS. liv. I, p. 91. Au fort, puisqu'en ce point je suy, Je porterai ma grant penance, Ayant vers loyauté refui, Où j'ay mis toute ma fiance, CH. D'ORL. *Ball.* 17. ‖ XVI° s. Il fut contraint de se retirer pour son dernier refuge par devers luy, AMYOT, *Marius*, 14.

— ÉTYM. Provenç. *refug, refuy, refuch, refut*; espagn. *refugio*; ital. *rifugio*; du lat. *refugium*, de *refugere* (voy. REFUIR). On remarquera les deux formes *refui* et *refuge.*

RÉFUGIÉ, ÉE (ré-fu-ji-é, ée), *part. passé* de réfugier. ‖ 1° Qui a cherché un refuge. Le roi et la reine de Pologne réfugiés en Silésie, BOSS. *Anne de Gonz.* Réfugié dans une cabane, je n'ai de ressource que ma pêche, et je ne prends pas un poisson, VOLT. *Zadig*, 16. ‖ Substantivement. Un réfugié, une réfugiée, celui, celle qui s'est retirée dans un autre pays pour échapper à la persécution. Les réfugiés polonais. ‖ 2° Il se dit des calvinistes chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes. En 1687, la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle ... VOLT. *Mœurs*, 182. ‖ Substantivement. Il y a dix mille réfugiés français à Berlin, qui ont fait de cet endroit sauvage une ville opulente et superbe, ID. *Frag. sur l'hist.* XXVIII. ‖ *Adj.* Style réfugié, style des auteurs protestants qui, résidant en pays étranger, depuis la révocation de l'édit de Nantes, n'écrivaient pas avec pureté, ou, du moins, n'avaient pas suivi les changements de la langue. Bayle n'avait pas le style réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse, VOLT. *Louis XIV, écrivains, Saurin.*

RÉFUGIER (SE) (ré-fu-ji-é), je me réfugiais, nous nous réfugiions, vous vous réfugiiez; que je me réfugie, que nous nous réfugiions, que vous vous réfugiiez, *v. réfl.* ‖ 1° Se retirer en lieu de sûreté. Elle se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le malheureux prince [Prusias], abandonné de tous ses sujets, se réfugia dans un temple, où il fut tué par des soldats qu'avait envoyés Nicomède, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 207, dans POUGENS. Alexandre III se réfugie en France, asile naturel de tout pape ennemi d'un empereur, VOLT. *Mœurs*, 48. ‖ Fig. La pudeur s'est enfuie des cœurs, et s'est réfugiée sur les lèvres, VOLT. *Cant. des cant. Précis.* Julie [d'Étanges] est restée dans le monde, elle se réfugie en secret auprès de Dieu, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 5. ‖ 2° Fig. Avoir recours. Il se réfugie dans des subtilités, dans des mensonges. ‖ 3° *V. a.* Mener en un refuge. Je vins réfugier mes dieux pénates sur cette côte déserte, où je ne trouvai que des terres incultes, FÉN. *Tél.* IX. ‖ 4° Donner asile (en ce sens il n'est usité qu'en langage historique). Ceux qui dans ce cas [le meurtre d'un maître] réfugiaient un esclave pour le sauver étaient punis comme meurtriers, MONTESQ. *Esp.* XV, 16.

— ÉTYM. *Refuge.*

† **REFUI** (re-fui), *s. m.* Terme de vénerie. Asile.

— ÉTYM. Voy. REFUGE à l'historique.

REFUIR (re-fuir), *v. n.* ‖ 1° Terme de chasse. Il se dit du cerf et des animaux qui reviennent sur leurs pas pour donner le change. ‖ Se dit aussi du gibier qui fuit simplement devant les chasseurs. ‖ 2° Même sens que fuir, mais avec un degré d'énergie de plus. Mais il y faut venir : c'est en vain qu'on recule, C'est en vain qu'on refuit, tôt ou tard on s'y brûle, CORN. *Mél.* I, 1. ‖ 3° *V. a.* Éviter, se détourner de. C'est ainsi que la terre, au retour du printemps, Des grâces du soleil se défend quelque temps, De ses premiers rayons refuit les avantages, Et pour les repousser élève cent nuages, CORN. *Victoires du roi.* Que tout ce qu'il abhorre et tout ce qu'il refuit, Si tôt que cette grâce [de Dieu] entre dans la balance, Devient tout ce qu'il aime et tout ce qu'il poursuit, ID. *Imit.* II, 12. Vois arriver sans trouble et supporte sans bruit Tout ce qu'obstinément ta volonté refuit, ID. *ib.* II, 40.

— HIST. XIII° s. De vous amer onques ne me refui; Puis cele heure, dame, je vostre fui, Que mes fins cuers [cœur] vous fist tant à moi plaire, THIBAUT, *Chansons mss.* p. 32, dans LACURNE. Cil qui en chastel assegé sont, Quant sont environné entour, Il refuient tout ce qu'il ont Et le retraient en la tour, DU CANGE, *refugium.* ‖ XV° s. Et ne sçai où refuir Pour garir Ne amenrir [amoindrir] Les grieftés qu'en moi je truis [je trouve], FROISS. *Poés mss.* p. 269, dans LACURNE. ‖ XVI° s. Les dangiers se refuyent de moy, quelque part que je soys, sept lieues à la ronde, RAB. *Pant.* III, 47. Si entendez pourquoy un cinge en une famille est toujours mocqué et hercelé, vous entendrez pourquoy les moines sont de tous refuyz, et des vieulx et des jeunes, ID. *Garg.* I, 40. Il ne fault ny fuir la vie, ni refuir à la mort, MONT. I, 89. Mon ame, de sa complexion, refuyt la menterie, ID. III, 52. Il prit une autre route pour s'en refouir en Asie par les isles, AMYOT, *Lyc.* 15.

— ÉTYM. Provenç. *refugir*; espagn. *rehuir*; ital. *rifuggire*; du latin *refugere*, de *re*, et *fugere* (voy. FUIR).

REFUITE (re-fui-t'), *s. f.* ‖ 1° Terme de chasse. Trajet que fait une bête chassée. ‖ 2° Endroit où une bête a coutume de passer quand on la chasse. On dressa les filets dans les refuites, BARTHÉL. *Anach.* ch. 39. ‖ 3° Ruses d'une bête qu'on chasse. Les refuites d'un cerf sont les ruses par lesquelles il tâche d'échapper aux chiens, ou de reprendre les voies de son buisson. Lorsque le cerf ne s'y trouve pas, il ne reste d'autre moyen que d'imaginer la refuite qu'il peut avoir faite, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 22. ‖ Par extension. Mais celles [galères] des Grégeois se montrent mieux instruites À provoquer l'attaque et feindre des refuites, BRÉB. *Phars.* III. ‖ 4° Fig. Retardements, détours d'une personne qui veut échapper à quelque chose. Mais cessez de chercher ces refuites frivoles, CORN. *Mél.* I, 2. La chicane, maîtresse des cavillations et féconde en refuites, veut être forcée dans ses retranchements, ST-SIM. 375, 60. Le duc du Maine avec ses adresses ordinaires pour éluder.... Mme la duchesse ne prit pas le change; accoutumée à ses refuites, elle le suivit jusqu'à ce qu'elle l'eût atteint, STAAL, *Mém.* t. III, p. 165. ‖ 5° En termes de charpenterie, on dit qu'un trou a de la refuite, lorsque la mortaise est trop profonde pour l'usage qu'on en veut faire. ‖ Donner de la refuite, donner de la facilité aux pièces emboîtées, pour qu'elles puissent être retirées.

— HIST. XV° s. ....Il savait les adresses et les refuites [d'autres éditions ont refuges] du pays, pour ce qu'il en estoit, FROISS. I, I, 161.

— ÉTYM. *Re...*, et *fuite.*

† **REFUMER** (re-fu-mé), *v. a.* Mettre de nouveau du fumier.

— HIST. XVI. S. La vertu du fumier lui restant [à la terre qu'on destine à être en pré] pour plusieurs années, ne sera on en peine.... de la refumer de long temps, O. DE SERRES, 263.

REFUS (re-fû), *s. m.* ‖ 1° Action de refuser. Mais s'il faisait refus d'abandonner la tente? MAIRET, *Soliman*, II, 18. S'exposer au refus, c'est hasarder sa gloire, CORN. *Pulchér.* I, 5. Le refus bizarre qu'on fait de les montrer [les propositions de Jansénius], PASC. *Prov.* I. Industrieux à se cacher dans les actions d'éclat, il en renvoyait la gloire au ministre [Mazarin], sans craindre, dans le même temps, de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires, BOSS. *le Tellier.* La chose la plus prompte et qui se présente d'abord, c'est le refus, et l'on n'accorde que par réflexion, LA BRUY. XI. Il [M. du Fay] savait se conduire avec les ministres, préparer de loin ses demandes, ne les faire qu'à propos, et, lorsqu'elles étaient presque déjà faites, essuyer de bonne grâce les premiers refus, toujours à peu près infaillibles, ne revenir à la charge que dans des moments bien sereins, FONTEN. *du Fay.* Catherine [la czarine] s'immortalise par sa lettre [appelant d'Alembert auprès d'elle]; et frère d'Alembert, par ses refus, VOLT. *Lett. Damilaville*, 1^{er} févr. 1763. Le privilége d'un ancien ami n'est guère que d'être refusé de préférence, et obligé d'approuver le refus, trop heureux si, par un excès de confiance, on lui fait part des motifs, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 7. C'étaient les refus sérieux d'une volonté décidée, qui s'indigne qu'on puisse douter d'elle, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Je n'ai pas le courage de décider de ta destinée; voici le premier refus que tu reçus jamais de ton amie, et je sens

bien par ce qu'il me coûte que ce sera le dernier, ID. *Hél.* II, 5. || Au refus de telle personne, telle personne refusant, quand telle personne refuse. Mais je ne réponds pas que ce cœur inhumain [Cléopatre] Ne veuille, à leur refus [de ses fils], s'armer d'une autre main, CORN. *Rodog.* III, 4. Et le courroux du ciel, pour en purger la terre, Nous doit un parricide au refus du tonnerre, ID. *Héracl.* II, 3. || Avoir une chose au refus d'un autre, ne l'avoir qu'après qu'un autre l'a refusée. || Faire une chose au refus de quelqu'un, la faire après qu'un autre a refusé de s'en charger. || Familièrement. Cela n'est pas à votre refus, ce n'est pas une chose qu'on vous offre, et qu'il dépende de vous d'accepter ou de refuser. || Cela n'est pas de refus, cela n'est pas à refuser. Cela n'est pas de refus, MOL. *Préc.* 10. || 2° Ce qu'un autre a refusé. Elle a trop d'un amant, et, si sa flamme heureuse Me renvoyait celui dont elle ne veut plus, Je ne suis point d'humeur fâcheuse, Et m'accommoderais bientôt de ses refus, CORN. *Agés.* IV, 3. Est-ce vous offenser que m'offrir vos refus, Et vous doit-il un cœur dont vous ne voulez plus? ID. *Tite et Bérén.* III, 2. || 3° Refus de lait, se dit d'une mère, d'une nourrice dont le sein ne donne pas de lait. Ces refus de lait sont assez communs, mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature: les mères pour l'ordinaire y ont bonne part, J. J. ROUSS. *Corresp.* t. VI, p. 124, dans POUGENS. || 4° Droit de refus, privilége qu'avait chacun des trois ordres, dans l'organisation des états généraux, de refuser son adhésion aux résolutions prises. || 5° Terme de chasse. Un cerf de refus, un cerf de trois ans. || 6° Terme de métier. Jusqu'à refus de mouton, jusqu'au moment où le mouton n'exerce plus d'action sur les pieux qu'il frappe. On a enfoncé ces pieux jusqu'à refus de mouton. Savoir si les pieux ont été chassés au refus du mouton, *Lett. etc. de Colbert*, V, 25. || On dit de même: Le pieu est au refus

— HIST. XII° S. Obedience offristes ainz e subjectiun; En refui de ço faites puis appellatiun, *Th. le mart.* 85. || XIV° S. Enquerir se il fesoient cest refus de certaine science, BERCHEURE, f. 63, *verso.* || XV° S. Le duc de Bourgogne venu en Piquardie, lui ouvrirent ceux du païs cités et villes sans nul reffus, *Geste des nobles*, VIRIVILLE, p. 123. || XVI° S. En un mesme jour il souffrit deux refus, ce que jamais homme n'avoit fait au paravant, AMYOT, *Marius*, 5.

— ÉTYM. Voy. REFUSER; provenç. *refut, refui;* catal. *refus;* ital. *rifiuto.*

† **REFUSABLE** (re-fu-za-bl'), *adj.* Qui peut être refusé.

— HIST. XV° S. Vostre requeste n'est pas refusable, FROISS. II, III, 52. || XVI° S. Argumens non impertinens et raisons non refusables, RAB. *Pant.* V, *Prol.*

† **REFUSANT** (re-fu-zan), *s. m.* Celui qui refuse.

— HIST. XVI° S. Si aucun refuse de donner treves à autruy, le refusant en sera.... *Coust. gén.* t. II, p. 131.

REFUSÉ, ÉE (re-fu-zé, zée), *part. passé* de refuser. || 1° Qui n'a pas été accepté. Des présents refusés. || 2° Qui a reçu un refus, en parlant des personnes. D'autant plus que vous-même, ardente à me l'offrir [le trône], Vous ne craigniez rien tant que d'être refusée, RAC. *Bajaz.* V, 4. Il disait que ceux dont on refusait le secours avaient eu l'art de s'attirer ce refus, ou n'avaient pas eu l'art de le prévenir, et qu'ils étaient coupables d'être refusés, FONTEN. *Des Billettes.* || Substantivement, les refusés, les peintres dont les tableaux, les sculpteurs dont les ouvrages n'ont pas été admis à l'exposition publique. || 3° Qui n'est pas accordé. Du souvenir la faculté puissante, Donnée à l'animal, refusée à la plante, DELILLE, *Trois règnes*, VII.

REFUSER (re-fu-zé), *v. a.* || 1° Ne pas accepter ce qui est offert, présenté. Refuser une offre. Il a refusé de se servir de mon bras. J'aurais refusé également la religion de Mahomet et celle de la Chine.... par cette seule raison que l'une n'ayant pas plus de marques de vérité que l'autre.... PASC. *Pens.* XIV, 3, édit. HAVET. Les Juifs le refusent [Jésus], mais non pas tous; les saints le reçoivent, et non les charnels, ID. *ib.* XIX, 6 bis. Comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste étant captif, BOSS. *Reine d'Anglet.* La paix que vous avez tant de fois refusée, FLÉCH. *Turenne.* D'Alembert est pauvre, et il n'est pauvre que parce qu'il a refusé cinquante mille livres de rentes en Russie, VOLT. *Lett. Richelieu*, 6 avr. 1772. || Il se dit des pièces de théâtre que les auteurs présentent, et que les comédiens ne veulent pas jouer. La tragédie de Sylla fut présentée aux comédiens et refusée, VOLT. *Louis XIV. Écrivains, le P. de la Rue.* On assure que, Voltaire ayant fait présenter aux comédiens sa tragédie de Mérope, sans leur apprendre qu'il en était l'auteur, elle fut refusée, parce qu'il n'y avait point dans cette pièce d'autre amour que la tendresse maternelle, D'ALEMB. *Élog. la Chauss.* note 2. || 2° Ne pas consentir à ce qui est demandé, ordonné. Il a refusé son consentement. Refuser obéissance. Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? BOSS. *le Tellier.* On ne se trompe pas quand on attribue tout à la prière; Dieu, qui l'inspire, ne peut lui rien refuser, ID. *Mar.-Thér.* M. de Lamoignon refusa-t-il à quelqu'un la liberté de lui dire les choses nécessaires? FLÉCH. *Lamoignon.* Et Pégase pour eux refuse de voler, BOIL. *Disc. au roi.* Les dogmes de l'impiété n'ont rien de plus clair et de plus intelligible que les mystères de la religion; et, en refusant de croire, on perd la foi, sans que la raison y gagne et s'éclaircisse, MASS. *Or. fun. Conti.* Je suis obligé de m'excuser de mon voyage à Berlin auprès d'un cœur comme le vôtre.... j'ai refusé au roi de Prusse deux jours de plus qu'il me demandait, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 janv. 1741. Le régent ne savait rien refuser; et ce qu'il ne donnait pas, on le lui arrachait, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 372. On offre les services, on refuse les secours, ID. *Consid. mœurs*, 7. On refuse durement le nécessaire, on accorde aisément le superflu, ID. *ib.* || Absolument. Il s'est trouvé des hommes qui refusaient plus honnêtement que d'autres ne savaient donner, LA BRUY. VIII. L'impossibilité d'obéir n'a plus d'autre nom que la rébellion et la mauvaise volonté qui refuse, MASS. *Pet. carême, Tentat. des gr.* Pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté, et voilà en quoi j'eus tort, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || Refuser la porte à quelqu'un, ne pas lui permettre l'entrée de quelque lieu. Il se présenta pour entrer au bal, on lui refusa la porte. || 3° Refuser quelqu'un, ne pas l'accepter. Ce domestique a été refusé. On lui présenta des commis; il les refusa. || Refuser une fille en mariage, veut dire qu'on la refuse à l'homme qui la demande, ou que l'homme à qui on la propose la refuse. || On dit de même, en parlant de mariage: Cet homme a refusé un bon parti; Cette fille a refusé un parti avantageux; On lui a refusé la main de cette jeune personne. || 4° En parlant des personnes, ne pas leur accorder ce qu'elles demandent. Ce n'est pas toujours jeu sûr de refuser de plus grand que soi, RETZ, II, 313. Ne les pressez point tant, ces dieux qui vous refusent; Ils savent mieux que nous d'où dépend notre bien, QUINAULT, *Agrippa*, IV, 2. Dieu vous refuse? mais c'est pour vous obliger de le prier plus longtemps, MASS. *Carême, Prière* 2. Je dois te refuser, hélas! et ne le puis, C. DELAV. *le Paria*, IV, 2. || Refuser quelqu'un de quelque chose, ne pas lui accorder cette chose. Le comte: Qui peut mieux l'exercer [un emploi] en est bien le plus digne. — D. Diègue: En être refusé n'en est pas un bon signe, CORN. *le Cid*, I, 6. Voilà tout mon souhait et toute ma prière; M'en refuserez-vous? ID. *Hér* IV, 4. Vous ne l'avez jamais refusé de rien [le cardinal de Richelieu], *Lett. de l'Acad. franç. au chevalier Servien*, dans PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* IV. Quelle plus grande honte y a-t-il d'être refusé d'un poste que l'on mérite, ou d'y être placé sans le mériter? LA BRUY. VIII. Un homme de mérite se donne, je crois, un joli spectacle, lorsque la même place à une assemblée ou à un spectacle dont il est refusé, il la voit accorder à un homme qui n'a point d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre, ID. VIII. En le refusant [le régent] des 50000 livres de rente sur Lyon, il [Villeroy] ne refusait rien en effet, ST-SIM. 474, 76. || 5° Ne pas accorder, sans idée que rien soit demandé. Ma voix, depuis dix ans qu'il commande une armée, A-t-elle refusé d'enfler sa renommée? CORN. *Nicom.* IV, 2. Si mon cœur prévenu refuse de vous croire? HAUTEROCHE, *Esp. foll.* III, 2. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? BOSS. *Duch. d'Orl.* On dit qu'il [Scipion Émilien] ne put refuser des larmes à la malheureuse destinée de Carthage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 557, dans POUGENS. Au milieu des douleurs les plus aiguës, il refuse même à ses souffrances ces plaintes innocentes qui semblent les soulager, MASS. *Or. fun. Conti.* || Ne pas consentir à, ne pas accepter. Refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Refuser avec *que* et le subjonctif. Puisque vous avez toutes autres sortes d'avantages sur moi, je ne refuserai point que vous ayez encore cettui-ci, MALH. *Lett.* I, 13. || Ne pas laisser aller à. Quoique vous soyez de profession militaire, je ne vous refuse point aux affaires de notre métier, BALZ. liv. VIII, lett. 39. Des haines plus modérées et plus tranquilles.... qui, en refusant le cœur au devoir, ont assez d'empire sur elles pour donner les apparences au monde, MASS. *Carême, Pardon.* || 6° Fig. Il se dit des choses auxquelles on attribue en quelque sorte un refus. La nature a refusé la vigne aux contrées équatoriales. [Le vieillard] Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse, Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse, BOIL. *Art p.* III. Des déserts que le ciel refuse d'éclairer, RAC. *Alex.* V, 1. || 7° Se priver de. Passer ses jours dans le repos et dans le plaisir, ne rien refuser à sa sensualité et à ses désirs, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 113. || 8° Se refuser une chose, la refuser à soi, s'en priver, ne pas se l'accorder. Ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées?... et que se peut refuser la faiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? BOSS. *Duch. d'Orl.* Il ne se refusait aucune dépense, MONTESQ. *Lett. pers.* 141. || Familièrement. Il ne se refuse rien, il se donne tout ce qui lui est agréable. Faire tout ce qu'on veut, vivre exempt de chagrin, Ne se rien refuser, voilà tout mon système; Et de mes jours ainsi j'attraperai la fin, REGNARD, *Folies amour. Divert Mar. de la folie*, 1. || 9° Terme de guerre. L'ennemi refusa sa droite, il évita de l'engager. || 10° *V. n.* Il ne refuse à rien, il se charge de toutes les besognes. || 11° Terme de manége. Ce cheval refuse, il ne peut pas ou ne veut pas obéir. || 12° En termes de métier, on dit d'un outil (mouton, couteau, charrue), qu'il refuse, quand il ne peut enfoncer, pénétrer, couper. || Terme de marine. En parlant du vent, changer de direction, de manière à rendre impossible la continuation d'une route commencée au plus près. A six heures et demie, les vents refusant de plus en plus, et la marée contraire étant assez forte.... BOUGAINVILLE, *Voyage*, t. II, p. 288. || Refuser de virer, se dit d'un navire qui n'a pas exécuté le mouvement qui devait, portant sa proue dans le lit du vent, le faire virer ainsi vent devant. || 13° Se refuser, *v. réfl.* Être refusé, n'être pas accepté. De pareilles propositions ne se refusent pas. || N'être pas donné. Achèverai-je d'accabler ton pauvre cœur, ou t'offrirai-je des consolations qui se refusent au mien? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 30. || 14° Se refuser à une chose, ne pas vouloir la faire. Il se refuse à travailler. Il se refuse à tout ce qu'on exige de lui. || Il ne se refuse à rien, il est prêt à tout faire. || 15° Se refuser à une chose, ne pas s'y livrer, ne pas s'y rendre. Cependant à leurs vœux votre âme se refuse, Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse, MOL. *Mis.* I, 1. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes.... on ne se possède plus.... c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort, que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux, BOSS. *le Tellier.* Je n'ai pour tout accueil que des frémissements; Tout fuit, tout se refuse à mes embrassements, RAC. *Phèdre*, III, 5. Un cœur qui se refusait aux excès, qui ne paraissait point fait pour le dérèglement, MASS. *Carême, Mot. de conv.* On l'a vu, en garde contre lui-même, se refuser aux goûts les plus innocents, ID *Or. fun. Conti.* Vous vous êtes si longtemps refusé à Dieu, malgré les plus vives inspirations de sa grâce, ID. *Carême, Prière* 1. || Fig. Se refuser se dit de choses qui n'accomplissent pas leur office. La plume se refuse à décrire de pareilles horreurs. La langue se refuse à la foi qui l'anime, les forces manquent, la parole cesse, MASS. *Or. fun. Conti.* || Le temps se refuse à cela, les circonstances s'y refusent, le temps, les circonstances ne le permettent pas. || On dit de même: Ma fortune se refuse à une si grande dépense. || Proverbe. Tel refuse qui après muse, ou qui refuse muse, c'est-à-dire on se repent d'avoir refusé ce qui était offert. || A Genève on dit: qui refuse n'use.

— REM. 1. Avec un infinitif, refuser prend ordinairement la préposition *de*: Il a refusé de marcher; il vous a refusé de faire la démarche. Quand il s'agit de choses pour lesquelles, si on les accordait, on pourrait dire, *donner à*, refuser prend la préposition *à*: Il lui a refusé à dîner, à déjeûner. || 2. Corneille a dit: J'aurais peine, seigneur, à lui refuser grâce, CORN. *Sertor.* I, 3. On a contesté la correction de cette phrase. Mais pourquoi ne dirait-on pas refuser grâce, comme demander grâce?

— HIST. XI° S. Qui dreite lei et dreit jugement refusera, *Lois de Guill.* 41. || XII° S. Et mes fins cuers [cœur] me fait d'une amorete Si doux present que [je] ne l'os refuser, *Couci*, VI. Par sainte obedience [il] a mandé [à] saint Thomas, Que s'il puet

faire pes, qu'il ne la refust pas, *Th. le mart.* 112. Mais altrement font ces choses li ellieu [les élus] et altrement li renfuseit [les refusés], *Job*, p 452 || XIII^e s. Et cil [l'aiglon] qui les oils [yeux] remue [en face du soleil], est refusez et gitez dou nif comme bastars, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 196. La vie contemplative refuse le monde, et se delite [délecte] en Dieu seulement, ID. *ib.* p. 458. Il oï parler de la grant carité de l'hospital d'Acre, et oï dire que nus mesaiziés [malade] n'i estoit refusés, *Chr. de Rains*, p. 107. Ele [la dame] a, espoir [peut-être], tel refusé Dont ele se repentiroit, S'ele recouvrer i pooit, *Lai du conseil*. Riens n'i perdent li refusé, Fors tant cum il i ont musé, *la Rose*, 7609. Qui ne les refuse [les juges] avant que jugement soit fes, il ne les pot refuser fors par apel, BEAUM. LXVI, 1. || XV^e s. Ils refuserent à payer, FROISS. I, I, 275. [Ils] esperonnerent leurs chevaux de grand voulonté ; mais à ceste premiere lance ils faillirent, car les chevaux refuserent, ID. liv. IV, p. 41. Son mary l'a refusée d'une robbe, dont elle est bien courroucée, *Les 15 joyes du mariage*, p. 81, dans LACURNE. Tel reffuse au premier jour ung marché, qui au second le octroye, *Perceforest*, t. IV, f° 111. || XVI^e s. Chiron refusa l'immortalité, MONT. I, 89. Qu'il ne semble pas reprocher à aultruy tout ce qu'il refuse à faire, ID. I, 166. La philosophie ne doibt estre refusée ny aux festins ny aux jeux, ID. I, 182. Je ne veulx pas qu'on refuse, aux charges qu'on prend, l'attention.... et le sang au besoing, ID. IV, 152. Il ne le demanda point [à être censeur], pour la doubte qu'il eut d'en estre refuzé, AMYOT, *Marius*, 55. Ilz refuzerent de passer oultre, ID. *Lucul.* 63. Et qui plus est, quand il cuida entrer au logis de Caton, on luy refusa la porte, à cause que... ID. *C. d'Ut.* 49.

— ÉTYM. Provenç. *refusar, refudar, refuidar;* espagn. *rehusar;* ital. *rifiutare.* Mot incertain. L'italien *rifiutare* vient du latin *refutare* qui avait pris de bonne heure dans la basse latinité le sens de refuser. Mais le changement du *t* en *s* ne s'explique ni dans l'espagnol *rehusar*, ni dans le français *refuser*. Diez suppose qu'il y a eu confusion entre le latin *recusare* et *refutare*, et qu'il en est résulté un verbe mixte où se trouvent l'*f* et l'*s*. Cette conjecture est ingénieuse, sans être tout à fait sûre. *Recusare* avait donné *reüser*.

† **REFUSEUR, EUSE** (re-fu-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait un refus.

— HIST. XVI^e s. À bon demandeur, bon refuseur, COTGRAVE.

RÉFUSION (ré-fu-zion ; en vers de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de répandre sur, de reporter sur. Il me semble que l'amour que nous avions pour mon père ne doit pas être perdu, et que nous en devons faire une réfusion sur nous-mêmes, et que nous devons principalement hériter de l'affection qu'il nous portait, pour nous aimer encore plus cordialement s'il est possible, PASC. *Lett. à M. Périer*, 17 oct. 1651. || 2° Terme d'ancienne pratique. Réfusion de dépens, action de rembourser les frais d'un défaut faute de comparoir, afin d'y être reçu opposant.

— HIST. XVI^e s. Ceux qui reçoivent deniers en vertu d'hypotheques, sont tenus de bailler caution.... pour les rendre en cas de refusion, *Coust. génér.* t. I, p. 775.

— ÉTYM. Lat. *refusionem*, de *refundere* (voy. REFONDRE).

† **RÉFUTABLE** (ré-fu-ta-bl'), *adj.* Qui peut être réfuté. Argument réfutable.

† **RÉFUTATEUR** (ré-fu-ta-teur), *s. m.* Celui qui réfute. Je puis bien vous assurer que le réfutateur n'avait pas entendu cet essai, BONNET, *Lett. div.* t. XII, p. 24, dans POUGENS. Pour ce qui est de mon ami Morellet, aujourd'hui mon réfutateur, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 10 juin, 1775. Un autre système [sur l'auteur des sculptures du Parthénon] a eu pour réfutateur Otfried Müller, dans un de ses mémoires sur Phidias, RONCHAUD, *Phidias*, p. 241.

— ÉTYM. Lat. *refutatorem*, de *refutare*, refuter.

RÉFUTATION (ré-fu-ta-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Discours écrit par lequel on réfute. Nous ne croyons pas qu'on attende une sèche réfutation de cet ouvrage de ténèbres, qui n'était digne que du feu, BOSS. *Avert. sur le livre Réfl. mor.* II. Il a joint à tout le livre une réfutation du système de Spinosa, FONTEN. *Régis*. C'est une belle réfutation de Machiavel que le livre du roi de Prusse, VOLT. *Mél. litt. l'Anti-Machiavel.* || Figurément. Ses actions sont la réfutation de ses paroles. || 2° Terme de rhétorique. Partie du discours qui répond aux objections.

— ÉTYM. Lat. *refutationem*, de *refutare*, réfuter.

† **RÉFUTATOIRE** (ré-fu-ta-toi-r'), *adj.* Qui concerne la réfutation ; qui contient une réfutation.

— ÉTYM. Lat. *refutatorius*, de *refutare*, réfuter.

RÉFUTÉ, ÉE (ré-fu-té, tée), *part. passé* de réfuter. Argument réfuté vingt fois.

RÉFUTER (ré-fu-té), *v. a.* || 1° Prouver qu'une proposition, un argument, etc. n'est pas fondé. Les autres erreurs de Pierre de Bruis que ce vénérable auteur a réfutées, BOSS. *Variat.* XI, 66. Un esprit juste, en lisant l'histoire, n'est presque occupé qu'à la réfuter, VOLT. *Mœurs*, 51. Vous n'avez eu que des bûchers et des injures pour réfuter mes raisonnements, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.* Saumaise et quelques autres commentateurs pensent que les colonies latines ne furent composées que d'affranchis ; mais il y a longtemps que divers savants ont réfuté cette opinion d'une manière victorieuse, BOUCHAUD, *Instit. scienc. mor. et pol.* t. III, p. 131. || Il se dit dans le même sens des personnes. Répondre à ce rebelle, et daigner m'avilir Jusqu'à le réfuter quand je le dois punir ! VOLT. *Alz.* III, 5. Cette police est commode et sûre pour avoir toujours raison ; il y a plaisir à réfuter des gens qui n'osent parler, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Réfuter un livre, un auteur, démontrer la fausseté des principes, des opinions que le livre contient, que l'auteur soutient. Il [Platon] réfuta fort au long, dans le premier livre de la République, un certain Thrasymaque qui prétendait que les sujets étaient nés pour le prince, et non le prince pour ses sujets, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 160. Un livre vous déplaît-il ? réfutez-le ; vous ennuie-t-il ? ne le lisez pas, VOLT. *Dict. phil. Liberté d'imprimer.* || 2° Se réfuter, *v. réfl.* Être réfuté. Cela se réfute aisément.

— HIST. XVI^e s. Et d'avantage ilz sont refutez par l'experience ordinaire de ceulx qui fouillent ès mines des metaulx, AMYOT, *P. Æm.* 23. Pour le moins est-il possible de refuter ce poinct, que Demosthenes n'a pas esté homme de cueur assez ferme.... ID. *Cicér. et Démos.* 5. Tous les abus du monde s'engendrent de ce qu'on nous apprend.... que nous sommes tenus d'accepter tout ce que nous ne pouvons refuter, MONT. IV, 183.

— ÉTYM. Lat. *refutare*, de *re*, et *futare*, arguer, que les étymologistes latins rattachent à un radical latin *fut*, dans *futire*, *futilis* (voy. FUTILE), et qu'on regarde comme équivalent à *fus* de *fundere* : *refutare* serait analogue à *confundere*, qui veut dire confondre au propre et au figuré.

† **REGABELER** (re-ga-be-lé), *v. n.* Terme vieilli. Chercher des difficultés sur. Je ne laisse pas d'être bien aise d'avoir rencontré avec saint Augustin, quand ce ne serait que pour fermer la bouche aux petits esprits qui ont tâché de regabeler sur ce principe, DESC. *Corresp.* édit. COUSIN, t. VIII, p. 421.

— ÉTYM. *Re*...., et *gabelle* : faire comme fait la gabelle, tracasser.

REGAGNÉ, ÉE (re-ga-gné, gnée), *part. passé* de regagner. Gagné après avoir été perdu. De l'argent regagné.

REGAGNER (re-ga-gné), *v. a.* || 1° Gagner ce qu'on avait perdu. Regagner son argent. || Réparer une perte faite. On peut tâcher de regagner cela sur autre chose, MOL. *l'Av.* I, 5. Sacrifiez dans le premier âge [de l'enfant] un temps que vous regagnerez avec usure dans un âge plus avancé, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Regagner le temps, faire plus tard les progrès qu'on n'avait pas faits auparavant. Nous [Français] nous sommes formés bien tard en tout genre ; mais nous avons regagné le temps perdu, VOLT. *Lett. Paulet*, 22 avr. 1768. || 2° Reprendre. J'ai cru qu'Antiochus les tenait éloignés, Pour jouir des États qu'il avait regagnés, CORN. *Rod.* II, 2. Regagner ces drapeaux que le Parthe a gagnés, Et venger de Crassus les mânes indignés, BRÉBEUF, *Pharsale*, I. Un succès si heureux et si prompt, qui regagnait l'empire d'Occident, et assurait celui d'Orient à Théodose et à ses enfants, fut publié par tout le monde, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 98. Après la célèbre bataille de Norlingue, on ne s'attendait pas que les Autrichiens et les Bavarois regagneraient tout d'un coup le pays perdu par cette bataille, VOLT. *Ann. emp. Ferdinand III*, 1645. || 3° Fig. Se concilier de nouveau. Sur quel espoir croit-il que je me sois rendue, Et qu'il ait regagné mon amitié perdue ? RAC. *Baj.* III, 6. Elle [Mme de Montespan] voulut regagner par l'intrigue ce qu'elle avait perdu par son humeur, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 113, dans POUGENS. Louis XI.... perdit dès ce moment [où il livra des lettres aux Gantois] toute la confiance de Marie [de Bourgogne], et ne put jamais la regagner, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 149. || Regagner quelqu'un, se remettre bien avec quelqu'un. Je voudrais qu'on apprît une bonne fois, dans ce pays-ci, à respecter les talents dont on a besoin pour son plaisir et pour son instruction, et à ne pas croire qu'après les avoir outragés et avilis on les regagne par des caresses, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 13 août 1765. || 4° En termes de guerre. Regagner un ouvrage de fortification, le reprendre sur l'ennemi qui s'en était emparé. || Regagner du terrain, regagner son terrain, faire reculer l'ennemi devant qui on avait d'abord reculé. || Fig. L'opposition a regagné du terrain. || On dit de même : regagner le dessus, regagner l'avantage, reprendre le dessus, reprendre l'avantage. || 5° Terme de manége. Regagner le terrain, reprendre le terrain qu'on a quitté, en aidant le cheval du côté opposé au terrain qu'il a perdu. || 6° Terme de marine. Regagner le dessus du vent ou regagner le vent sur un vaisseau, sur l'ennemi, reprendre l'avantage du vent. || Fig. et familièrement. Regagner le dessus du vent, reprendre l'avantage, rétablir ses affaires. || 7° Rejoindre, ratteindre ; retourner, rentrer dans un lieu. Les siens en ce désastre, à force de ramer, L'éloignent de la rive, et regagnent la mer, CORN. *Pomp.* II, 2. Destin devina ce qui en était ; chacun regagna son lit, et crut ce qu'il voulut de l'aventure, SCARRON, *Rom. com.* I, 4. La rivière devint tout à coup agitée ; À toute peine il [le chien] regagna le bord, LA FONT. *Fabl.* VI, 17. Des chantres désormais la brigade timide S'écarte, et du palais regagne les chemins, BOIL. *Lutr.* IV. Osez chercher ailleurs un destin plus paisible, Regagnez l'Hellespont et ces bords écartés Où vos aïeux errants jadis furent jetés, RAC. *Esth.* III, 1. Il faut partir, monsieur Valentin, regagnons Paris, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, SC. 18. Je suis vexé de tous côtés ; c'est la destinée des gens de lettres ; ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile cassée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1767. || 8° Se regagner, *v. réfl.* Être regagné, être concilié de nouveau. Des cœurs comme le sien, vous le savez assez, Ne se regagnent plus quand ils sont offensés, RAC. *Baj.* IV, 5.

— HIST. XII^e s. Tex [tel] a perdu, qui regaaignera, *Bat. d'Aleschans*, v. 8027. || XIII^e s. Et se il avenoit cose que il [le franc homme] acatast [achetât] ne acensesist par rewaignier [faire un regain], il deveroit tonlieu ainsi que feroit uns vilains, TAILLIAR, *Recueil*, p. 461. Car en regaaingneroient il petit, se ce qu'il aroient par cauze de francise demouroit en servitude, BEAUM. XLV, 27. || XIV^e s. Car che que Godefrois de Buillon aquesta, Et Bauduins ses freres, ens ou temps qu'il regna, Ichius [ce] Salehadins trestout regaaingna, *Baud. de Seb.* III, 336. || XVI^e s. Et ne peurent chasser les Turcs ni les Sarrazins des païs qu'ils avoyent regaignez, LANOUE, 410. Et se les rendoit amis, au lieu qu'ilz lui estoient ennemis, et les regaignoit en ce faisant, AMYOT, *Agés.* 31. Luy mesme, parmy la foule des fuyans, fut contrainct de regaigner son camp de vitesse, ID. *Sylla*, 62.

— ÉTYM. *Re*..., et *gagner*.

† **REGAGNON** (re-ga-gnon), *s. m.* Terme rural. Variété de froment, cultivée dans le département des Hautes-Alpes.

† **REGAILLARDIR** (re-ga-llar-dir, *ll* mouillées), *v. a.* Rendre plus gaillard, plus vif. Cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que regaillardir l'affection, MOL. *Méd. m. lui*, I, 3. Cette chanson me semble un peu lugubre, elle endort, et je voudrais que vous la pussiez un peu regaillardir par-ci par-là, ID. *Bourg.* I, 2. || Se regaillardir, *v. réfl.* Reprendre sa bonne humeur. || On dit plus souvent ragaillardir.

— ÉTYM. *Re*...., et *gaillard*.

REGAIN (re-ghin), *s. m.* || 1° Nom donné à la seconde coupe des prairies naturelles et aux dernières coupes des prairies artificielles. Regain ou revivre, VAUB. *Dîme*, p. 193. Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois, ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu ; ces termes pour eux ne sont pas français, LA BRUY. VII. Toutes ces herbes aqueuses, telles que celles des regains, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 246, dans POUGENS. || Se dit aussi de cette herbe quand elle a été séchée comme le foin. || 2° Seconde fructification du figuier. || 3° Fig. et familièrement. Le retour de fraîcheur, d'embonpoint, de vigueur qui se manifeste quelque fois chez les femmes ou chez les hommes qui ont déjà vieilli. Pour vous.... je suis persuadée qu'à quatre-vingt-six ans le régime que vous observerez et le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie pour vingt ans, SÉV. *à Bussy*, 31 déc. 1684. || On dit dans le même sens : regain de jeunesse.

Tout vieux que je parais, l'âge encore me laisse Des restes de chaleur, des regains de jeunesse; Mon poil blanc couvre encore un sang subtil et chaud, QUINAULT, *Mère coquette*, I, 4. || 4° Terme de construction. Ce qu'il y a de trop à une pierre, à une poutre, pour la place à laquelle elle est destinée.

— HIST. XVI° s. En somme on en vient là par les faveurs, par les gains ou regains que l'on a avecques les tyrans, que.... LA BOÉTIE, 63. Le pré en demeure plus promt à produire le regain et seconde herbe, O. DE SERRES, 269.

— ÉTYM. Picard, *reguin, rouain;* wallon, *rigain;* de *re*..., et *gain*. Dans l'ancienne langue, *gaagner* veut dire cultiver la terre, paître; *gaain*, la culture, le pâturage. *Gaain* a en effet le sens de regain (gain, *Ren.* II, 133). Plusieurs formes parallèles à *gaain* se trouvent dans les patois et ailleurs avec le même sens: wallon, *wayen;* lorrain, *veyen;* norm. *vouin* (*vuin* se trouve aussi dans l'ancien français); ital. *guaime*. Tous ces mots dérivent de l'ancien haut-allemand, *weidanjan*, paître; *weida*, pâture. Le Berry, qui dit *reguiner*, pousser un regain, a aussi *regouive*, s. f. et le verbe *regouiver;* ces mots, comme on voit, ne sont pas des barbarismes et tiennent aux anciennes formes.

RÉGAL (ré-gal), *s. m.* || 1° Anciennement, fête, divertissement, collation, partie de plaisir offerte aux dames, ou à quelque personne de distinction. On dit dans le beau style un régal de conversation, on nous donne un régal de musique, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 36, 1668. L'on ne sait point dans l'Île qu'André brille au Marais.... du moins, s'il était connu dans toute la ville et dans ses faubourgs, il serait difficile qu'entre un si grand nombre de citoyens qui ne savent pas tous juger sainement de toutes choses, il ne s'en trouvât quelqu'un qui dirait de lui: il est magnifique, et qui lui tiendrait compte des régals qu'il fait à Xanthe et à Ariston, LA BRUY. VII. || C'est un régal pour moi de le voir, c'est un grand plaisir. Cette lecture est pour moi un régal. || Fig. Et la plus glorieuse [estime] a des régals peu chers, Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'univers, MOL. *Mis.* I, 1. || Fig. et ironiquement. Il se lèvera d'auprès de vous dès quatre heures du matin pour voir panser ses chevaux; le beau régal pour une femme! DANCOURT, *Chev. à la mode*, I, 9. || 2° Gratification. Le présent [une bourse de jetons] n'est pas important; mais c'est le présent d'une grande cité [Bordeaux], et ce régal aurait encore très-bon air en Italie, MONTESQ. *Correspondance*, 60. Les Turcs s'attendaient à ce qu'ils appellent le régal, CHATEAUBR. *Itin.* 2° part. || 3° Grand repas, festin. Le régal fut fort honnête; Rien ne manquait au festin, LA FONT. *Fabl.* I, 9. Nous nous mîmes à table, c'est-à-dire que nous nous assîmes à terre autour du régal, CHATEAUBR. *Itin.* 1re part. || Par extension. C'est un régal pour moi, c'est un mets qui me plaît beaucoup. Quelques racines étaient pour nous un régal, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 4° La demi-tasse et le petit verre d'eau-de-vie pris dans un lieu public. || 5° Terme de féodalité. Régal de mariage, pain et viande que le vassal qui se mariait donnait à son seigneur. || *Au plur.* Des régals.

— REM. Molière écrit d'habitude *régale;* ce qui est contraire à l'usage: D'où vient qu'il n'est pas venu à la promenade? — Il a quelque chose dans la tête qui l'empêche de prendre plaisir à tous ces beaux régales, *Am. magnif.* II, 3. Mais quoi partir ainsi d'une façon brutale, Sans me dire un seul mot de douceur pour régale! *Amph.* I, 4.

— ÉTYM. Voy. RÉGALER 1; génev. *regale*, s. f.; port. *regalo*, manchon pour les dames, plaisir, satisfaction de la magnificence; ital. *regalo*.

RÉGALADE (ré-ga-la-d'), *s. f.* || 1° Terme familier. Action de régaler. Il nous a donné une bonne régalade. || 2° Boire à la régalade, boire en versant dans la bouche sans que le vase touche les lèvres. || 3° Il se dit aussi d'un feu clair et vif qu'on fait pour réchauffer ceux qui arrivent. Faire une bonne régalade. Athanase et sa mère se trouvaient, après leur dîner, devant un petit feu de bourrées, nommées des régalades, et que la servante leur allumait au dessert dans le salon, H. DE BALZAC, *la Vieille fille*.

— ÉTYM. *Régaler* 1.

† **RÉGALAGE** (ré-ga-la-j'), *s. m.* || 1° Terme de ponts et chaussées. Opération qui consiste à étendre les terres d'un remblai, en leur donnant la saillie ou la pente qu'elles doivent avoir. || 2° Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Action de régaler.

— ÉTYM. *Régaler* 2.

RÉGALANT, ANTE (ré-ga-lan, lan-t'), *adj.* Terme familier. Qui divertit, qui régale. Cet espiègle de Camille Desmoulins qui aurait pris plaisir à signer un autre feuilleton des plus régalants..., SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. I, p. 71, art. *Veuillot*. || Il se dit souvent ironiquement, pour marquer un désappointement, et avec la négation ou l'interrogation. Diable! cela n'est pas régalant, CARMONTELLE, *Proverb. Chapon au gros sel*, sc. 2.

— ÉTYM. *Régaler* 1.

1. **RÉGALE** (ré-ga-l'), *s. m.* || 1° Terme de musique. Un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ont des anches, qui est dit aussi voix humaine, et qui est à l'unisson de la trompette. || 2° Instrument de musique, voy. ÉCHELETTE.

— HIST. XVI° s. Le charlatan espagnol estoit monté sur un petit eschaffaut jouant des regales, et tenant banque, *Sat. Mén.* p. 3.

— ÉTYM. Ital. *regale*, du lat. *regalis*, royal (voyez ROYAL).

2. **RÉGALE** (ré-ga-l'), *s. f.* || 1° Droit considéré comme inhérent à la royauté, tel que celui de battre monnaie. La régale monétaire. || 2° Droit qu'avaient les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siége, et d'en économiser à leur gré les revenus. En 1673, le chancelier Étienne d'Aligre scella un édit par lequel tous les évêchés du royaume étaient soumis à la régale, VOLT. *Louis XIV*, 35. || Régale temporelle, droit qu'avait le roi de percevoir le revenu des évêchés et archevêchés, le siége vacant, jusqu'à ce que l'évêque ou l'archevêque eût fait son serment de fidélité au roi. || Régale spirituelle, droit qu'avait le roi de nommer, pendant la vacance du siége, aux chapelles, aux prébendes et à tous les bénéfices non cures, qui étaient à la collation de l'évêque ou de l'archevêque. || Bénéfice vacant en régale, le bénéfice qui se trouvait vacant pendant la vacance de l'évêché. || Être pourvu en régale, obtenir des provisions pour un bénéfice vacant en régale.

— HIST. XIII° s. L'en ne racheste pas de nul, se il n'est sires dou leu [du lieu], et tel qui puisse recevoir homenage; si comme l'en dit de regale et de ce cas semblable, *Liv. de jost.* 234. Com li chanoine de Paris eussent esleu evesque, et le presenterent le roi, li rois ne le vost recevoir, ne rendre son regale, *ib.* 40. || XIV° s. Les eglises de nostre royaume esquelles nous avons droit de regale, *Ordonn. des rois de France*, t. II, p. 102. Avons donné à nostre très-cher frere le duc d'Anjou toutes et chascunes les restes, debtes ou arreraiges, tant en regales comme en fiefs, *ib.* t. V, p. 603.

— ÉTYM. Lat. *regalis*, royal (voy. ROYAL).

3. **RÉGALE** (ré-ga-l'), *adj. f.* Terme d'arts. Eau régale, mélange d'acide chlorhydrique et d'acide azotique, dont on se sert pour dissoudre l'or et le platine. L'or est indestructible; l'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout, VOLT. *Mél. hist. Un chrét. contre six juifs*, 9.

— ÉTYM. Lat. *regalis*, royal (voy. ROYAL).

† 4. **RÉGALE** (ré-ga-l'), *s. f.* Convention particulière qu'un marchand fait avec les bûcherons pour la façon des pièces qui ont beaucoup de nœuds.

— ÉTYM. *Régaler* 2.

1. **RÉGALÉ, ÉE** (ré-ga-lé, lée), *part. passé* de régaler 1. Qui a reçu un régal. C'est merveilleusement assaisonner la bonne chère que d'y mêler la musique, et je me vois ici admirablement régalée, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1.

2. **RÉGALÉ, ÉE** (ré-ga-lé, lée), *part. passé* de régaler 2. Aplani. Terrain régalé.

RÉGALEMENT (ré-ga-le-man), *s. m.* || 1° Travail que l'on fait pour mettre un terrain de niveau. Le régalement d'une aire, d'une superficie. || 2° Répartition ou distribution proportionnée d'une taxe, d'une somme entre contribuables. || Fig. Que n'est-il permis de troquer et de faire un commerce sur ce point [les avantages, les qualités]? on changerait ce qu'on a de trop d'un côté, pour en acquérir de l'autre; ce régalement ferait de trop grandes perfections, SÉV. 8 févr. 1690.

— ÉTYM. *Régaler* 2.

1. **RÉGALER** (ré-ga-lé), *v. a.* || 1° Donner un divertissement. Cet époux prétendu doit aujourd'hui régaler sa maîtresse d'une promenade sur mer, MOL. *Festin*, I, 2. Je la régalai d'une sérénade; LESAGE, *Gil Blas*, IX, 6. [Fouquet coupable] d'avoir fait du bien aux seigneurs indigents de la cour, d'avoir même régalé son maître en sa terre de Vaux avec trop de splendeur, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 266. || Se disait autrefois des présents qu'on faisait en certaines occasions. Le prince d'Orange n'eut pas plus tôt envie de me régaler, qu'il en eut la petite vérole, dont il est mort, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 176, dans POUGENS. Notre héroïne lui demanda s'il trouverait bon qu'elle le régalât de quelques présents, LA FONT. *Psyché*, t. I, p. 62. D'un chat digne de moi sa bonté me régale, DESHOUL. *Poés.* t. II, p. 171. || Fig. Indemniser. Mais pour vous régaler Du souci qui pour elle ici vous inquiète, Elle vous fait présent de cette cassolette, MOL. *l'Ét.* III, 13. || 2° Il se dit des choses qu'on fait pour réjouir ses amis, pour leur être agréable. Il les régala d'un conte charmant. Il nous régala d'un concert. || Ironiquement et par antiphrase. Nous allons régaler, mon père, votre abord D'un incident tout frais qui vous surprendra fort, MOL. *Tart.* III, 5. || 3° Fig. Donner un plaisir comparé à un divertissement. Je vous recommande surtout de régaler d'un bon visage cette personne-là, MOL. *l'Avare*, III, 4. Il y a plaisir à travailler pour des personnes...... qui sachent faire un doux accueil aux beautés d'un ouvrage, et, par de chatouillantes approbations, vous régaler de votre travail, ID. *Bourg. gent.* I, 1. Nous avons été régalés de bien des gens de Vitré.... et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'en est allé à six heures, SÉV. 31 mai 1680. Aujourd'hui c'est ma démission dont je régale Son Excellence, P. L. COUR. *Lett.* I, 289. || 4° Donner un régal, un festin. Avint qu'un soir Camille régala De jeunes gens.... LA FONT. *Court.* Ceux qui voulaient les régaler à leur tour, HAMILT. *Gramm.* 6. Dans la joie où il était de toucher au terme de ses fatigues, il régalait la maison de notre hôte, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. Je veux demain, bravant la médisance, Au Cadran bleu te régaler sans bruit, BÉRANG. *Célib.* || Fig. Voilà du fruit nouveau dont son fils le régale, REGNARD, *Joueur*, I, 7. || Dicton que les perdants disent à celui qui a gagné la partie très-vite: Quand vous régalez, on n'est pas longtemps à table. || Absolument. Demandez à Lisette de quelle manière je régale pour mon compte, et jugez par là de ce que je sais faire, lorsque je régale aux dépens des autres, LESAGE, *Turcaret*, III, 1. || Absolument, il se dit aussi pour: payer de quoi régaler. C'est son tour de régaler. C'est moi qui régale. || 5° Fig. Il se dit quelquefois pour toute espèce de plaisir qu'on procure. Quatre fois l'an, de grâce spéciale, Notre docteur régalait sa moitié, LA FONT. *Calendr.* || 6° Ironiquement. Maltraiter. On le régala de vingt coups de bâton. || 7° Se régaler, *v. réfl.* Manger des choses qui plaisent, faire un bon repas. Ma femme, avec un peu de lard, fait une soupe aux choux dont le roi mangerait; et, le dimanche, nous nous régalons, et nous buvons un petit coup de vin, MARMONTEL, *Contes mor. Misanthr. corr.* Sous la plus sérieuse des croyances [la religion catholique], on se régale à l'occasion des mariages, des baptêmes et même des sépultures, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût, médit.* XIV. || Fig. et familièrement. Et je veux que demain tout Bordeaux se régale Des charmantes douceurs de crier au scandale, C. DELAV. *les Comédiens*, IV, 6. || Se donner des repas les uns aux autres. Ces jeunes gens ont formé une société, ils se régalent tour à tour.

— HIST. XIV° s. Ne nulle part n'y a que regaler, Tant sont plaisans [ces lieux], CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. || XV° s. Et desir, espoir, use et gaste Au long aller, Sans y laisser que regaler, AL. CHARTIER, *le Livre des quatre dames*. Je suis de cette opinion, Que à Orleans devez aller Avecques la fille de nom [Jeanne d'Arc]; Cela je vueil bien conseiller, Et que vous devez regaller Vos villes d'environ Orleans, Et faire Anglois tant reculler Qu'i n'y reviengnent de mil ans, *Mistere d'Orleans*, p. 580.

— ÉTYM. Espagn. et port. *regalar;* ital. *regalare*. Origine incertaine. On l'a fait venir du lat. *regalis*, royal; mais la forme ne convient pas; *regalis*, dans le langage populaire, n'aurait pas donné *régaler*. On peut conjecturer *re*, et l'ancien verbe *galer* (voy. GALA et GALANT), qui signifie s'amuser, se réjouir, étaler de la magnificence: Ilz estoient du prince très bien galez, BONIVARD, *Chron. de Genève*, II, 24. Cette dérivation paraît la plus probable; mais Diez a une tout autre opinion: d'abord il maintient que le mot vient de l'espagnol dans l'italien et le français où il n'est pas ancien; ceci ne peut pas être admis complétement pour le français; car l'historique montre *regaler* dès le XIV° siècle. Ensuite il veut établir que le latin *regelare* et l'espagnol *regalar se*, qui tous deux veulent dire dégeler, se fondre, sont le même mot. La difficulté est dans la transformation de *ge* en *ga;* il l'écarte en montrant dans l'ancien espagnol *plomo regalado*, et dans d'anciennes gloses *plumbum regelatum*. Enfin il établit que, du sens propre de fondre, *regalar* a passé à celui de caresser, faire des présents, régaler. Ce qui manque à cette ingénieuse conjecture, c'est la preuve que *regalar*

fondre, et *regalar*, régaler, ne sont pas deux mots différents, ou, autrement, que la signification de fondre a pu, métaphoriquement, devenir celle de caresser. Cependant il faut ajouter un autre argument de Diez : dans le Chant d'Eulalie, qui est du xe siècle, on lit : Por manatce *regiel* ne preiement; Diez donne à *regiel* le sens de caresse, et en fait le substantif d'un ancien verbe *regeler*, qui, représentant le latin *regelare*, aurait eu dès cette haute époque le sens de régaler. De sorte que le sens métaphorique de *regelare* se trouverait dans le français au xe siècle, se serait perdu dans cette langue, et aurait été repris dans le xive à l'espagnol sous la forme *régaler*. Ces hypothèses, sans être impossibles, sont compliquées. D'ailleurs, le sens de *regiel* n'est pas bien assuré, car c'est jusqu'à présent un mot unique.

2\. **RÉGALER** (ré-ga-lé), *v. a.* || 1° Dresser, aplanir un terrain après avoir enlevé ou rapporté des terres. Il faut régaler les terres après le remblai. || 2° Terme de construction de chemins de fer. Répandre également le ballast sur les voies ferrées. Les ouvriers montent sur les wagons qu'ils viennent de charger de ballast, vont les vider aux points convenables, et régalent le ballast sur la voie, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 232. || 3° Terme de forestier. Régaler une coupe, recéper tous les bois exploités. || 4° Étendre la chaux sur une peau. || 5° Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Réparer les avaries causées par les ouvrières et par l'opération de l'enlevage du parchemin. L'assembleuse assemble au moyen d'une couture les morceaux régalés. || 6° Anciennement, faire entre contribuables la répartition d'une taxe, d'une somme imposée.

— ÉTYM. *Re*...., et *égaler*.

† 3\. **RÉGALER** (ré-ga-lé), *v. a.* Ancien terme de féodalité. Régaler un fief, le prendre par droit de régale.

— ÉTYM. *Régale* 2.

† **RÉGALEUR** (ré-ga-leur), *s. m.* Terme de ponts et chaussées. Celui qui étale la terre à mesure qu'on la décharge, ou qui la foule avec une batte.

— ÉTYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALEUSE** (ré-ga-leû-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui fait le régalage.

— ÉTYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALIA** (re-ga-lia), *adj. f.* Cigares régalia, ou les régalia, sorte de cigares de la Havane. Les cigares panetelas ayant environ quinze centimètres de longueur, tandis que les cigares régalia n'en ont que douze et demi, *Circul. des contrib. indir.* 21 juin 1844, n° 299.

RÉGALIEN, IENNE (ré-ga-liin, liè-n'), *adj.* Qui appartient à la royauté. C'est [la variabilité de la valeur des métaux précieux] ce qu'ignorait l'ancienne monarchie, qui, regardant la monnaie comme un signe régalien, se permettait de temps à autre d'en abaisser, ou, au besoin, d'en relever le titre au profit du trésor royal, MICHEL CHEVALIER, *Journ. des Débats*, 1er nov. 1866. || Droits régaliens, droits qui sont propres aux rois et aux souverains, tels que faire des lois, accorder des grâces, battre monnaie, etc. La monnaie qui fut fabriquée en son nom [le pape Adrien I] fait voir qu'il eut les droits régaliens, VOLT. *Mœurs*, 13. || Maisons régaliennes, celles qui descendent d'anciens rois.

— ÉTYM. Lat. *regalis*, royal.

† **RÉGALIN, INE** (ré-ga-lin, li-n'), *adj.* Terme d'ancienne chimie. Qui appartient à l'eau régale. Dissolution régaline. Sel régalin.

— ÉTYM. *Régale* 3.

† **RÉGALIS** (re-ga-lî), *s. m.* Terme de vénerie. Se dit de la place où le chevreuil a gratté du pied.

— ÉTYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALISATION** (ré-ga-li-za-sion), *s. f.* Terme d'ancienne chimie. Opération produite par l'eau régale.

— ÉTYM. *Régale* 3.

RÉGALISTE (ré-ga-li-st'), *s. m.* Celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale.

— HIST. XVIe s. La regale n'est sujette à la reigle *de pacificis*, sinon quand le differend est entre deux regalistes qui s'aident de leur possession, P. PITHOU, 66.

— ÉTYM. *Régale* 2.

REGARD (re-gar; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des re-gar étonnés; cependant quelques-uns la lient : des regar-z étonnés), *s. m.* || 1° Attention qu'on a pour (sens primitif déterminé par *garder* qui est dans l'étymologie de *regard*). Le regard de la volonté de Dieu comme justice fait la piété des vrais chrétiens sur la terre, et elle fera dans le ciel l'éternelle félicité des bienheureux, NICOLE, *Ess. mor.* 2e *traité*, ch. 10. Je trouvai cette amitié, cette douceur, cette reconnaissance en ce pauvre malade [Saint-Aubin], et, par-dessus tout, ce regard continuel à Dieu, SÉV. 19 nov. 1688. Ceux qui.... se donnent tellement à Dieu, qu'ils ont toujours un regard au monde, BOSS. 2e *panég. St Joseph*, 1. || Il se dit au pluriel dans le même sens. Ce livre est indigne de vos regards. Cette guerre fixe les regards de tous les politiques. Arrêtez-ici vos regards : il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy, BOSS. *Louis de Bourbon*. L'attention à s'attirer les regards publics dans la pratique des œuvres saintes, MASS. *Carême, Resp. hum.* Le duc de Bourgogne est mort, sans soupçonner jamais que sa femme eût des regards pour un autre que pour lui, ST-SIM. 439, 35. Pourtant ma douce muse est innocente et belle, L'astre de Bethléem a des regards pour elle, V. HUGO, *Odes*, II, 10. || Aux regards de, au jugement de. Aux regards de celui qui fit l'immensité, L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté, LAMART. *Méd.* II. || 2° Il se dit de Dieu qui exerce sur l'homme une action de grâce ou de colère. Que restait-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, était déchue de toutes les grâces? il restait ce secret regard d'une providence miséricordieuse qui la voulait rappeler des extrémités de la terre, BOSS. *Anne de Gonz.* J'espère que Dieu lui continuera ses regards, ID. *Lett. rel.* 45. Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques! RAC. *Esth.* I, 2. Hé! qui jamais du ciel eut des regards plus doux? ID. *ib.* II, 1. Pouvons-nous éviter ses regards [de Dieu], ou peut-il lui-même les fermer à nos crimes? MASS. *Carême, Avenir*. || 3° Par un transport de l'attention morale à l'attention physique. Action de la vue fixée ou dirigée exprès sur l'objet. Et le front désarmé de ce regard terrible Qui dans nos escadrons guide un bras invincible, CORN. *Sert.* III, 2. Incessamment Constance le regarde [un jeune homme]; Et puis soupirs et puis regards nouveaux, LA FONT. *Courtis.* L'attachement paraît plus grand qu'il n'a jamais été; ils en sont aux regards, SÉV. 342. Vous me peignez fort agréablement la conduite des regards de Mme D***; c'est une économie à l'égard de ses amants qui serait digne d'Armide, ID. 31 mai 1680. Cette vigilance doit nous faire prendre garde à toutes les occasions qui pourraient nous faire perdre la grâce; elle nous apprendra à ôter le regard avant que le cœur soit blessé, BOSS. *Pensées chrét.* VIII. On le vit [Condé à Rocroy].... mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups, ID. *Louis de Bourbon*. Avez-vous vu Marie-Thérèse distraire sa foi par un regard curieux ou par une parole indiscrète? FLÉCH. *Mar.-Thér.* Un roi sage, ennemi du langage menteur, Écarte d'un regard le perfide imposteur, RAC. *Esth.* III, 3. Dans leur sang odieux j'ai pu tremper mes mains; Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains, ID. *Mithr.* V, 5. Tous vos regards sur moi ne tombent qu'avec peine, ID. *Iphig.* II, 3. Je l'observais hier [Athalie], et je voyais ses yeux Lancer sur le lieu saint des regards furieux, ID. *Athal.* I, 1. Moi qui, de mes parents toujours abandonnée, Étrangère partout, n'ai pas même, en naissant, Peut-être reçu d'eux un regard caressant, ID. *Iph.* II, 3. Ses yeux éteints roulaient dans sa tête et jetaient des regards farouches, FÉN. *Tél.* VIII. Je suis convaincu que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 279, dans POUGENS. Damis : On dit, je vous aime, avec un regard, et on le dit bien. — Lucile : Non, monsieur, un regard! c'est encore trop ; je permets qu'on le rende, mais non pas qu'on le donne, MARIV. *Serm. indiscr.* II, 10. Les regards d'un héros produisent les grands hommes, VOLT. *Poëmes, Sur les évén. de* 1744. La bouche la plus ingénue ne peut être que l'interprète de la pensée; elle ne peut que la traduire; et les regards peignent la pensée même, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 180, dans POUGENS. || Fig. La pénitence a deux regards : elle regarde la vie passée et elle s'afflige et elle gémit d'avoir offensé un Dieu si bon ; elle regarde les occasions où son intégrité a tant de fois fait naufrage.... BOSS. *Sermons, Rechutes*, 2. || Fig. Jeter un regard favorable sur, favoriser. Il est vrai que du roi la bonté secourable Jette enfin sur la muse un regard favorable, BOIL. *Sat.* I. || Fig. Tourner ses regards vers le ciel, l'implorer. Elle lui a montré [au Dauphin] à lever ses mains pures et innocentes vers le ciel, à tourner ses premiers regards vers son créateur, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* || Fig. Tourner de tristes regards vers, regretter. Combien de fois Mme d'Aiguillon tourna-t-elle ses tristes regards vers l'autel d'où l'on venait de l'arracher? FLÉCH. *Aiguillon.* || 4° Manière de regarder. Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant [chez le chat], LA FONT. *Fab.* VI, 5. Ces longs soupirs que laisse échapper votre cœur, Et ces fixes regards, si chargés de langueur, Disent beaucoup sans doute à des gens de mon âge, MOL. *Pr. d'Él.* I, 1. Je suis fort aise que, contre votre coutume, vous ayez dit à M. Gaillard le souvenir que j'ai de son mérite et de ses regards perçants, SÉV. 506. Me refuserez-vous un regard moins sévère? RAC. *Andr.* I, 4. Caché près de ces lieux, je vous verrai, madame.... Vous n'aurez point pour moi de langages secrets; J'entendrai des regards que vous croirez muets, ID. *Brit.* II, 3. J'ai lu dans ses regards sa prochaine vengeance, ID. *Mithr.* IV, 5. D'un regard enchanteur connaît-il le poison? ID. *Brit.* II, 2. Mentor observait tous ces mouvements, et ne parlait plus à Télémaque.... il jetait souvent sur lui des regards de compassion, FÉN. *Tél.* VII. Avec un son de voix qui allait au cœur, et un regard qui dans les larmes avait un charme inexprimable, MARMONTEL, *Mém.* III. En levant doucement et languissamment les yeux, et les baissant aussitôt avec précipitation, regard très-connu et qui dit bien des choses, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, p. 348, dans POUGENS. || Fig. Après que tous les partis furent abattus, il [Retz] sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux, de ses tristes et intrépides regards, BOSS. *le Tellier*. || 5° Il se dit des femmes qui pendant leur grossesse ont été frappées de quelque objet extraordinaire, et qui mettent au monde des enfants marqués de quelque signe qu'on attribue à cette cause. Avoir un regard. || 6° Mauvais regard, influence funeste qu'on attribuait aux regards de certaines personnes surnaturellement puissantes. Quelques-uns de ses disciples [de Juda] ayant osé le quitter pour aller faire une intercalation à Lydde, ils eurent tous un mauvais regard, c'est-à-dire qu'ils moururent tous d'un châtiment exemplaire, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Juifs*). || 7° Terme de peinture. Deux portraits peints de telle manière que les deux figures se regardent l'une l'autre. Il a dans son cabinet un regard d'un Christ et d'une Vierge. Le frère et la sœur se sont fait peindre en regard. || Se faire peindre en regard, se dit aussi de deux personnes qui sont peintes dans le même tableau, et qui se regardent. || 8° Orientation. Les portiers étaient logés selon le regard des quatre vents, c'est-à-dire à l'orient, à l'occident, au septentrion et au midi, SACI, *Bible, Paralip.* I, IX, 24. || 9° Terme d'astrologie. Aspect, situation de deux astres qui se regardent. Regard sextile, se dit lorsque les astres sont éloignés l'un de l'autre de soixante degrés. || 10° Ouverture qu'on fait de distance en distance dans un aqueduc, pour observer les défauts et faciliter les réparations de la conduite, et à laquelle sont quelquefois établis des robinets pour la distribution des eaux. Le roi et Monseigneur allèrent à Marly, qu'on trouva fort avancé; ensuite on passa aux regards de M. Deville pour voir arriver les eaux, DANGEAU, I, 25, 13 juin 1684. || 11° En regard, *loc. adv.* Vis-à-vis. Une traduction avec le texte en regard. Deux lions de forme colossale, sculptés des deux côtés de cette porte, en sont le seul ornement : ils sont représentés en relief, debout et en regard, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || 12° Au regard de, *loc. prép.* En ce qui concerne, par rapport à. [Penser que] tout ce qui manque de nous réussir est, au regard de nous, absolument impossible, DESC. *Méth.* III, 4. Aussi empêché de soutenir son opinion au regard des justes qu'au regard des pécheurs, PASC. *Prov.* IV. Après cela oserons-nous nous plaindre de notre condition, et en alléguer les soins, pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut? BOURDAL. 14e *dim. apr. la Pentec. Dom.* t. III, p. 408. Je pourrais compter que mes lettres d'état ne seraient cassées qu'au seul regard de M. de Luxembourg, ST-SIM. 18, 215. || En comparaison, au prix. Veux-tu savoir, dit-il, combien les hommes forts Au regard de la gloire estiment peu leurs corps? DU RYER, *Scévole*, V, 4. || 13° Pour ou par le regard de, par rapport à.... (locution qui vieillit). Voulons.... qu'il [Richelieu] en autorise les officiers, les statuts et les règlements [de l'Académie française], sans qu'il soit besoin d'autres lettres de nous que les présentes, par lesquelles nous confirmons, dès maintenant comme pour lors, tout ce qu'il fera pour ce regard, *Lett. patentes*, dans PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* I. Soit

par le regard spirituel, soit par le regard temporel, BOSS. *Var.* 15. || Pour mon regard, à mes yeux; pour son regard, à ses yeux. Le jugement de Rome est peu pour mon regard; Camille, je suis père, et j'ai mes droits à part, CORN. *Hor.* IV, 1. Comme on pouvait dire que son fils était mort pour son regard, ID. *Héracl. Examen.* M. de Beauvillier croyait être obligé de dire cela à Sa Majesté, mais pour son regard à soi avec une entière indifférence, ST-SIM. 221, 238. Ce corselet, étant de lin avec beaucoup d'animaux en tissu, est admiré pour ce regard, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.*

— HIST. XIe s. E al reguard e al contenement [contenance], *Ch. de Rol.* CXXIII. || XIIe s. Regart de felon, *Ronc.* p. 20. Son douz regart, qui vient d'une estincele Mon cuer en moi ferir, *Couci*, XVIII. Seigneur baron, fait-il, ci a mauvais regard, *Sax.* XIX. Del present out primes [eut d'abord] Deus sa part, puis al evesche fist bel reguard, *Rois*, p. 5. Tintansel est bien defensables, N'estoit par nul engin prenables, De faloise est close et de mer; Qui seul le port pourra garder, Mal aura doubte ne regart, Que homme y entre d'autre part, *Brut. ms.* f° 65, dans LACURNE. || XIIIe s. Uns dous regars en larrechin soutieus [subtil furtivement].... *Bibl. des chartes*, t. V, 4e série, p. 470. Et cuidoit-il qu'il deüssent bien seürement venir sans regart d'autrui, VILLEH. CXLIX. Tant [elle] fuit que de li [elle] perdent li serjant le regart, *Berte*, XXII. || XIVe s. Comme nostre chier pere eust fait certaines ordonnances par consideration, regart et grant deliberation de son conseil pour la grant destruction de poissons des rivieres..... *Ordonn. de Phil. le long*, *Bibl. des chartes*, 3e série, t. IV, p. 54. L'en nous loe par relacion et en regart ou rapport à aucune autre chose, ORESME, *Eth.* 28. Jou [je] Hellins, ayant rouvart et consideration.... DU CANGE, *regardum.* Item deux cens de regars [redevances] deus à Noel, tant en capons que en gelines, ID. *ib.* Pierre Cargoet, sergent et regarde [surveillant] du petit guet.... fust parti pour le regart et visitation dudit petit guet, ID. *regardator.* Comme le suppliant feust alez veoir la feste du regart qui se faisoit en l'hostel du prevost des marchands [de Paris] pour une sienne fille, ID. *receptum.* || XVe s. Ils [les nobles] n'estoient qu'une poignée de gens au regard de la communauté du royaume d'Angleterre, FROISS. I, I, 32. [Le roi d'Angleterre se range de l'avis de messire Godefroy et lui dit:] Messire Godefroy, vous estes notre mareschal: ordonnez en avant ainsi que bon vous semble: car dessus vous, tant qu'à cette fois, ne veuil je point mettre de regard, ID. I, I, 272. .... S'on labour tart, Le fruit ne peut avoir si bon regart Pour la terre, quant elle est desertée, Comme celle qui en bon temps s'espart, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 146. Le suppliant et Pierre Depitres ont fait compte ou regard ensemble, DU CANGE, *regardum.* Naturellement la plus part des gens ont l'œil ou à s'acroistre ou à se saulver.... autres y en a si bons et si fermes qu'ilz n'ont nulz de ces regardz, mais peu, COMM. I, 9. Nous sommes bien subjectz à nous diviser.... sans avoir grant regard à la consequence, ID. I, 16. Et au regard de moy je me attendz d'estre gouverneur de Flandre et me y faire tout d'or, ID. V, 13. Voici beau regard de chastel; car je voy la praerie grande et ample et pleine de tous deduitz d'oiseaulx, et la forest près là où on peult chasser, *Perceforest*, t. II, f° 3. || XVIe s. Là haut assis, il [Dieu] voit tout de ses yeux, Et son regard les humains note et marque, MAROT, IV, 247. Le medecin respondra qu'il a ousjours une mesme reigle, mais qu'il a regard à l'aage, CALV. *Inst.* 352. Ils [les apôtres] ont tenu pour fable ce que les femmes racontoyent [de la resurrection de Jésus], jusques à ce qu'ils en ont eu plein regard, ID. *ib.* 794. Tout ce que les œuvres ont de valeur et estime, elles l'ont au regard de l'obeissance que nous rendons à Dieu, laquelle seule il regarde, ID. *ib.* 956. Congnoissant vostre cueur comme je foys, je suis seure que vous n'aurez regard à nul hazard, et que l'honneur vaincra tousjours en vous tous aultres regards et conseils que vous puissiez avoir, MARG. *Lett.* CXXXIII. Les sages disent que pour le regard du sçavoir il n'est que la philosophie, et pour le regard des effects, que la vertu, qui.... MONT. I, 290. Nous appelons laideur une mesadvenance au premier regard, ID IV, 222. Il estoit effroyable au son de la voix, et au regard terrible à l'ennemy, AMYOT, *Cor.* 10. Il avoit le regart et mouvement des yeulx doulx, ID. *Pomp.* 2. Lors la fontaine eust peu durer, et n'y eust fallu faire tant de regards, PALISSY, 147.

— ÉTYM. Voy. REGARDER; prov. *regart, reguart;* ancien espagn. *reguardo;* ital. *riguardo.*

† **REGARDABLE** (re-gar-da-bl'), *adj.* Qui peut être regardé, qui vaut la peine d'être regardé.

— HIST. XIVe s. Regardables, *spectabilis*, LE P. LABBE, *Gloss.*

REGARDANT, ANTE (re-gar-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui regarde. La duchesse de Bourgogne était à sa toilette, comme partout ailleurs, regardante et parlante, ST-SIM. 282, 81. || Terme de blason. Se dit d'un animal dont on ne voit que la tête et le cou, et aussi des animaux qui ont la tête tournée comme s'ils regardaient leur queue. || Substantivement. Celui qui regarde. Les corps qui envoient des rayons contre les yeux des regardants, DESC. *Monde*, 15. Ce n'est pas sur l'habit Que la diversité me plaît; c'est dans l'esprit: L'une fournit toujours des choses agréables; L'autre, en moins d'un moment, lasse les regardants, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. || Proverbe. Il n'y a pas tant de marchands à la foire que de regardants. || 2° Fig. Qui regarde de trop près à quelque chose, qui ménage avec excès. Ils ne sont pas si près regardants qu'un vieux valet de chambre affectionné à leurs intérêts, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Faux amis*, I, 1.

— HIST. XVIe s. Où il n'y a point de juge, de contreroolleur, de regardant, et où nous n'imaginons poinct de peine ou recompense, nous nous portons bien plus laschement et nonchalamment, CHARRON, *Sagesse*, I, 55.

REGARDÉ, ÉE (re-gar-dé, dée), *part. passé* de regarder. || 1° Qui attire l'attention. Un acte n'est point intéressé lorsqu'il a pour fin naturelle et premièrement regardée la gloire de Dieu, BOSS. *Ét. d'orais.* III, 8. Vous voulez que je fasse du bruit dans le monde, que je sois dans une place regardée, en un mot qu'on parle de moi, ID. *Disc. vie cachée.* Nous écrivons sans savoir comment, une fois que nous avons appris.... les lettres, souvent regardées, ont fait une telle impression sur le cerveau.... ID. *Conn.* V, 3. || 2° Sur qui le regard est porté. .... quand du Sauveur il [Pierre] se vit regardé.... MALH. I, 4. Je ne saurais mourir quand je suis regardé, Et mon trépas ainsi se verrait retardé, MOL. *le Dép.* III, 11. || 3° Fig. Considéré. L'oraison des prétendus parfaits.... réduite à ces idées générales et indistinctes, où les personnes divines n'entrent point, et où Jésus-Christ ne se trouve qu'un Dieu regardé confusément, BOSS. *Ét. d'orais.* II, 12.

REGARDER (re-gar-dé), *v. a.* || 1° Avoir égard à, en parlant de personnes (sens primitif qui vient de *garder* qui est dans *regarder*). || Faire acception. Ne regardez point les personnes, dit le Seigneur, BOSS. *Polit.* VIII, V, 1. || Avoir en considération, en estime. Les hommes sont très-mal dans mon esprit; et je ne regarde pas les femmes, MAINTENON, *Lett. au d. de Noailles*, 24 juillet 1706. Le lendemain de sa mort [du roi], ni son successeur ni tout ce qui vous caresse ne vous regardera ni vous ni Saint-Cyr, ID. *Lett. à Mlle d'Aubigné*, 11 mai 1693. Montalte, profond dans ses vues et dans ses voies, que tous regardaient, mais sans se fixer à lui, ST-SIM. 8, 49. Plein des espérances dont on l'avait enivré, il partit pour Versailles et n'y fut regardé de personne, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* || Regarder quelqu'un, s'intéresser à lui. Les dieux, après six mois, m'ont enfin regardé, RAC. *Phèdre*, III, 5. La comtesse s'aperçut que le roi la regardait, HAMILT. *Gramm.* 6. || Attacher de l'importance à, en parlant de choses. Vous regardez fort peu ce qui nous vient de honte, CORN. *Hor.* III, 6. Pour moi, je ne regarde rien quand il faut servir un ami, MOL. *Bourg. gent.* III, 6. Et l'honneur dans ce choix [un mariage] ne fut pas regardé, BOIL. *Sat.* X. || 2° Par extension de l'attention morale à l'attention physique, porter, attacher la vue sur. Sachez-le de lui-même, il entre et vous regarde, CORN. *Sophon*, IV, 1. Si j'avais su qu'elle eût été femme de mon Gange que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurais regardée tout d'une autre façon, SÉV. 585. Regardez un peu la lune, cette lune que je regarde aussi; nous voyons la même chose, quoiqu'à deux cents lieues l'une de l'autre, ID. 31. Considérez ces grandes puissances que nous regardons de si bas, BOSS. *Duch. d'Orl.* De quels yeux les officiers ennemis [pris à Rocroy] regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance! ID. *Louis de Bourbon.* Lors même qu'ils souhaitent l'immortalité, ils voudraient arrêter la mort qui les y conduit; et, s'approchant du ciel où ils aspirent, ils regardent encore, presque sans y penser, la terre qu'ils quittent, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* L'objet croît toujours à mesure qu'il est regardé de plus près, FONTEN. *Delisle.* Jusqu'à présent on vous a vue dans le lieu où vous avez été; mais personne ne vous a encore regardée, hormis moi, ID. *Lett. gal.* II, 10. Les passants ne regardent les chiens que quand ils aboient, et on veut être regardé; tout est jalousie de métier dans ce monde, VOLT. *Dial.* 21. C'est à elle que son amant disait un soir qu'elle regardait une étoile: Ne la regardez pas tant, ma chère, je ne puis pas vous la donner, MARMONTEL, *Mém.* IV. Ne me regardez pas avec cet œil terrible, C. DELAV. *Une fam. au temps de Luther*, 15. || Se regarder la main, le pied, etc. regarder sa propre main, son propre pied, etc. De regarder le soleil d'un œil ferme et immobile depuis son lever jusqu'à son coucher, d'avoir les bras élevés toute leur vie, de se regarder sans cesse le bout du nez, DIDER. *Opin. des anc philos.* (*brachmanes*). || Regarder quelqu'un aux mains, au visage, etc. regarder les mains, le visage de quelqu'un. Il le regarda aux mains, et vit qu'elles étaient calleuses. Sans oser de longtemps regarder au visage Celui qu'elles [les grenouilles] croyaient être un géant nouveau, LA FONT. *Fabl.* III, 4. || Vous n'avez qu'à regarder la porte, se dit à quelqu'un qu'on chasse ou qu'on menace de chasser. || Il n'oserait le regarder en face, le regarder entre deux yeux, se dit d'un homme qui en craint un autre. || Regarder quelqu'un sous le nez, aller le regarder de très-près pour le reconnaître ou le braver. || Je ne veux pas seulement le regarder, se dit de quelqu'un qu'on méprise, qu'on ne veut pas voir. || 3° Regarder de haut en bas, diriger, étant sur un lieu élevé, l'œil en bas. Vous nous regardez du haut en bas de votre château, Mme DE COULANGES, *lett. à Mme de Sévigné*, p. 74, dans POUGENS. || Fig. Regarder de haut en bas, regarder d'un œil d'orgueil et de dédain. Les femmes qui... regardent un chacun du haut en bas, MOL. *Impr.* 1. || Fig. Regarder quelqu'un de travers, de côté, de mauvais œil, lui témoigner du mépris, de la malveillance. || Regarder en dessous, regarder d'un air mécontent et dissimulé. || Regarder du coin de l'œil, regarder avec une convoitise mal dissimulée. || Regarder quelqu'un favorablement, de bon œil, lui marquer de la bienveillance. Cyrus.... Regarda notre peuple avec des yeux de paix, RAC. *Esth.* II, 4. || Regarder quelqu'un en pitié, le regarder avec un sentiment de compassion, et aussi de dédain. Il regarde en pitié tout ce que chacun dit, MOL. *Mis.* II, 5. || Dieu l'a regardé en pitié, l'a regardé avec des yeux de miséricorde, se dit d'un homme dans l'affliction à qui le ciel accorde quelque chose d'heureux. Dieu regarde en pitié son peuple malheureux, RAC. *Esth.* III, 4. || On dit dans un sens opposé: regarder en colère. Dieu regarde en colère les juges injustes, BOSS. *Politique*, VIII, I, 1. || 4° Se faire regarder, se donner en spectacle. Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder; Et jamais il ne faut se faire regarder, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. || Être regardé, attirer les regards publics. Des lieux obscurs où les mauvais exemples, n'étant pas si regardés, ne sont pas si dangereux, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Dieu l'avait élevée sur le trône, afin qu'elle honorât sa religion; unie au plus grand roi du monde, afin que sa vertu fût plus regardée, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || 5° Discerner dans une chose ce qui mérite d'être noté. Je crois qu'il faut plus de temps pour apprendre à regarder un tableau, qu'à sentir un morceau de poésie, DIDER. *Pensées sur la peinture.* || 6° Fig. Examiner, considérer. Quand je regarde Auguste au milieu de sa gloire, CORN. *Cinna*, I, 1. Une pensée frivole, et sans regarder les conséquences, me fit regretter... SÉV. 5 janv. 1689. Quand je regarde des années si pleines et si bien marquées par les bonnes œuvres, BOSS. *le Tellier.* Tout est vain dans l'homme si nous regardons le cours de sa vie mortelle, ID. *Duch. d'Orléans.* Dans des fautes si glorieusement réparées.... il ne faut plus regarder que l'humble reconnaissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia, ID. *Louis de Bourbon.* Souvenez-vous de ces cabinets [chez Mme de Rambouillet] qu'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait.... FLÉCH. *Duch. de Mont.* Lorsque ce prince fut parti, que Mme de Clèves demeura seule, qu'elle regarda ce qu'elle venait de faire, elle en fut si épouvantée, qu'à peine put-elle s'imaginer que ce fût une vérité, LA FAY. *Princ. de Clév. Œuv.* t. II, p. 165, dans POUGENS. Ne me regardez point vaincu, persécuté; Revoyez-moi vainqueur et partout redouté, RAC. *Mithr.* IV, 4. Je regarde les femmes avec indifférence, et je leur rends bien tous leurs mépris et les tourments qu'elles m'ont fait souffrir, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. || Avoir en vue. Chacun de vous, dans l'avis qu'il me donne, Regarde seulement l'État et ma personne, CORN. *Cinna*, II, 1. Un véritable roi

n'est ni mari ni père ; Il regarde son trône et rien de plus... ID. *Nicom.* IV, 3. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, SÉV. 6 janv. 1689. Il fallait se retirer des affaires, ou n'y regarder que le bien public, BOSS. *Hist.* III, 5. Elle confesse humblement que.... de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu, n'appelant pas le connaître que de regarder encore tant soit peu le monde, ID. *Duch. d'Orl.* Ô vous qui ne regardez le ciel qu'après que le monde a cessé de vous regarder, et qui ne donnez au soin de votre salut que ces vieux jours qui... FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* || 7° Regarder comme, tenir pour, réputer. Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur, environné, dans son superbe sérail, de quarante mille janissaires, PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Nous regardons les mœurs de ce peuple [de la Bétique] comme une belle fable, et il doit regarder les nôtres comme un songe monstrueux, FÉN. *Tél.* VIII. Il paraît par une harangue de Démosthène, qu'on ne la regardait point [Artémise] à Athènes comme une veuve désolée qui négligeât les affaires de son royaume, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 507. Il [Lycurgue] regardait l'éducation des enfants comme la plus grande et la plus importante affaire d'un législateur, ID. *ib.* t. II, p. 522. L'avenir sur mon front n'excite aucun nuage, Et, bien loin de craindre la mort, Tant de fois battu par l'orage, Je la regarde comme un port Où je n'essuierai plus tempête ni naufrage, CHAUL. *Rép. à l'abbé Courtin.* Il y avait alors [sous Théodose] dans Alexandrie une fille nommée Hypatie, qu'on regardait comme un prodige de la nature, VOLT. *Pol. et lég. Paix perpét.* 23. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison, ID. *Lett. Mme de St-Julien*, 15 déc. 1766. Les biens étaient en commun [chez les pythagoriciens] ; et, si quelqu'un d'eux voulait se retirer, on lui rendait ce qu'il avait apporté, ou même au delà; mais on le regardait comme mort, CONDIL. *Hist. anc.* III, 15. Il regardera l'univers comme sa patrie, et tous les hommes comme ses frères, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*pythagorisme*). || Corneille a supprimé *comme* dans une construction qui n'est pas à louer : Et je l'ai regardée, après votre alliance, Bien moins Persane de naissance Que Grecque par adoption, CORN. *Agés.* III, 3. || Regarder pour, même sens. Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils, J. J. ROUSS. *1re lettre de sa correspond. à son père*, 1732. || Regarder en, même sens. Et je puis, sans rougir, faire un aveu si doux A celui que déjà je regarde en époux, MOL. *Éc. des mar.* II, 14. Je la regarde en femme, aux termes qu'elle en est, ID. *Éc. des femmes*, II, 1. || 8° Être tourné vers. L'aiguille aimantée regarde toujours le nord. Les pas empreints sur la poussière Par ceux qui s'en vont faire au malade leur cour, Tous, sans exception, regardent sa tanière; Pas un ne marque de retour, LA FONT. *Fabl.* VI, 14. Les royaumes de Danemark et de Norwége appartiennent au même maître ; ils regardent, au levant, le royaume de Suède; au couchant, l'Angleterre, REGNARD, *Voy. de Danemark.* La face de la lune qui nous regarde, BUFF. *Théor. terr. part. hyp. Œuv.* t. IX, p. 108. || Il se dit aussi du point du ciel qui est en face d'un lieu. Qu'Ismaël en sa garde Prenne tout le côté que l'orient regarde, RAC. *Ath.* V, 5. || 9° Avoir rapport à, intéresser. Le sort d'Héraclius tout entier me regarde, CORN. *Héracl.* V, 1. Mes amis, dit le solitaire, Les choses d'ici-bas ne me regardent plus, LA FONT. *Fabl.* VII, 3. Les maximes qui regardent les gentilshommes, PASC. *Prov.* VI. L'outrage me regarde; et, quoi qu'on entreprenne, Je réponds d'une vie où j'attache la mienne, RAC. *Iphig.* III, 6. L'espérance, seul adoucissement des peines des hommes, n'est plus un bien qui me regarde, FÉN. *Tél.* XX. Pourquoi vous mêler de ce qui ne vous regarde pas? PICARD, *Provinc. à Paris*, I, 14. || Cette succession, cette charge le regarde, locution vieillie qui signifie : elle doit lui venir, ou il y peut prétendre. Tu sais que tout son bien ne regarde que moi, CORN. *Veuve*, II, 6. Il [Absalon] était le fils aîné du roi; le trône le regardait, BOSS. *Politique*, IX, III, 5. || 10° *V. n.* Faire attention, prendre garde, avoir soin de. Nous n'en viendrons pas là ; regarde seulement A le payer d'estime et de remercîment, CORN. *Mél.* II, 4. Vous devriez un peu mieux regarder aux choses que vous dites, MOL. *Bourg. gent.* IV, 2. Il faut toujours regarder à l'intention, et régler par là notre reconnaissance, SÉV. 7 août 1675. Il faut que M. Griffard consente au mariage, ou que le diable l'emporte; car j'y ai regardé, DANCOURT, *Foire Bezons*, sc. 13. Il ne regarde pas au peu que vous lui offrez, et il vous donne plus qu'il ne reçoit de vous, MASS. *Prof. relig.* 4. Vous regardez à de fausses convenances qui ne vous vont point, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 27. || Ne pas regarder à la dépense, faire ce qu'il convient de faire, sans être arrêté par la considération d'argent. Dans un jour de plaisir et de magnificence, On ne regarde pas, mon frère, à la dépense, BARON, *École des pères*, V, 8. || Familièrement. Y regarder à deux fois, prendre garde à ce qu'on va faire. || Il ne faut pas y regarder après lui, il ne faut pas regarder après lui, c'est un homme exact, probe, etc. à qui l'on peut s'en rapporter. || Par plaisanterie. Vous me baillez un louis d'or de plus; mais je ne regarde pas après vous, DANCOURT, *Prix de l'arqueb.* sc. 17. || Regarder que, faire attention que. Je regarde que votre santé n'est point affermie, et je sais combien de vies tiennent à la vôtre, VAUGEL. *Q. C.* 419. Toi, rends grâces à Rome, et sans cesse regarde Que, comme son pouvoir est la source du tien, En perdant son appui tu ne seras plus rien, CORN. *Nicom.* IV, 4. Ceux-ci [les révolutionnaires anglais] occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Être d'avis que. Sa clémence fut insultante; on regarda qu'il ne pardonnait pas, mais qu'il dédaignait de punir, MONTESQ. *Rom.* 11. || 11° Porter la vue sur. Regarder de côté. Regarder devant soi. Ne va pas regarder à tout le monde aux yeux; Je te fais maintenant un discours sérieux, MOL. *le Dép.* V, 9. Aussitôt qu'il m'aperçut, il vint à moi, et me dit en regardant dans un livre qu'il tenait à la main.... PASC. *Prov.* IX. Personne, comme lui, n'a le talent de regarder et de ne rien voir, DIDER. *Père de famille*, V, 7. Nos yeux voient nécessairement tout ce qui fait impression sur nous; mais, parce qu'il ne suffit pas de voir pour se faire des idées, je dirai qu'ils ont besoin d'apprendre à regarder, CONDIL. *Traité des sensat.* III, 3. Le commun des hommes regarde sans voir; l'homme de génie voit si rapidement, que c'est presque sans regarder, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 5. || Regarder à ses pieds, regarder où l'on met le pied en marchant. || S'enfuir sans regarder derrière soi, s'enfuir en toute hâte. Allons, mon maître, suivons le conseil de la vieille, partons et courons sans regarder derrière nous, VOLT. *Cand.* 14. || Il regarde de près, il est myope. || Fig. Regarder de près, être exact, faire attention même aux plus petites choses. Toutefois, en y regardant un peu de près, je reconnais que cela ne peut être, DESC. *Médit.* III, 19. Oh! j'y regarderai d'aussi près que vous, LEGRAND, *le Philanthr.* sc. 4. || Il n'y regarde pas de si près, il ne fait pas les choses avec beaucoup d'attention ni d'exactitude. || C'est un homme avec qui il ne faut pas regarder de si près, c'est un homme sujet à caution et pour qui il faut avoir de l'indulgence. || On n'y regarde pas de si près, il est des choses sur lesquelles il faut passer. Y doit-on regarder de si près entre amis? TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, I, 1. On n'y regarde pas de si près avec un contrôleur général des finances, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 4 sept. 1677. || Terme de manége. Regarder dans la volte, se dit du cheval, lorsque, en faisant des voltes des deux pistes, il a la tête tournée du côté où il va; ou lorsque aux voltes d'une piste il a la tête tournée vers le centre de la volte. || 12° Être tourné vers. La porte [le portail] qui regardait vers l'orient avait trois chambres d'un côté et trois chambres d'un autre, SACI, *Bible, Exéchiel*, XL, 10. Elles l'ont vu [le roi] de dessus le balcon, sur lequel tout son appartement regarde, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 382. Votre fille.... est montée vite dans sa chambre, et, pleine de désespoir, a ouvert la fenêtre qui regarde sur la rivière, MOL. *Am. méd.* I, 6. || Terme de marine. Une poulie, un clan sont dits regarder de l'avant, de l'arrière, etc. lorsqu'ils sont placés de manière que le filin, lorsqu'il en sort, se dirige vers l'avant, vers l'arrière, etc. || 13° Se regarder, *v. réfl.* Porter la vue sur soi-même. Il se faut bien regarder, reprit la cadette; comment ferait-on autrement pour s'ajuster comme il faut? LA FONT. *Pysché*, II, p. 136. || 14° Porter la vue l'un sur l'autre. L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au Cours et aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres, LA BRUY. VII. Les deux citoyens [à qui Socrate expliquait le jour et la nuit sans les chevaux du soleil et de la lune] se regardèrent et ne répondirent rien, VOLT. *Dict. phil. Socrate.* || Fig. Ils se regardaient d'un œil jaloux, et semblaient nés pour se disputer l'empire du monde, BOSS. *Hist.* I, 8. || Les deux armées ont été longtemps à se regarder avant que de combattre, elles ont été longtemps en présence sans en venir aux mains || 15° Fig. S'examiner soi-même. Regardez-vous tandis que votre juge [Dieu] vous regarde ; voyez dans votre âme ce qu'il y voit, ce nombre innombrable de péchés.... BOSS. *Réfl. sur l'état des pécheurs.* Je ne puis sans horreur me regarder moi-même, RAC. *Phèdre*, II, 6. || 16° Fig. Se regarder comme, se considérer comme. Lors même qu'il commande aux troupes, il se regarde comme un simple soldat de Jésus-Christ, FLÉCH. *Turenne.* Ne vous regardez plus comme un homme ordinaire, VOLT. *Sémir.* IV, 2. Je puis bien dire que je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Je me regardai dans sa maison comme dans ma famille, GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de modes*, sc. 9. || On a supprimé quelquefois *comme* Je me regarde moi-même vengé par l'arrêt qui prononce leur innocence, CHATEAUBR. *Œuv.* t. XXVIII, p. 181, édit. FURNE, gr. in-8°. || Être considéré comme. L'embarras devint grand : notre affaire se regardait comme déplorée, ST-SIM. 18, 215. || 17° En parlant des choses, se faire face. Il [le phoque] a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se regardent, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 164. Nos deux coteaux se regardaient, MARMONTEL, *Mém.* XI. Une communication si naturelle entre des côtes qui se regardent, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 9. Des plafonds d'un seul bloc couvrant de vastes salles, Où, sans lever jamais leurs têtes colossales, Veillaient, assis en cercle et se regardant tous, Des dieux d'airain posant leurs mains sur leurs genoux, V. HUGO, *Orientales*, I. || Terme d'astrologie. Se regarder, se dit de la situation des astres à l'égard les uns des autres. Mars et Vénus se regardent par un trigone, par un quadrat. || Proverbes. Un chien regarde bien un évêque, voy. CHIEN. || Il faut plutôt regarder à ses mains qu'à ses pieds, se dit pour taxer un homme d'être fripon.

— REM. Quand regardé signifie concerné, on ne peut pas l'employer passivement, et dire : je suis regardé par cela, pour équivalent de : cela me regarde; mais, dans les temps composés de l'actif, il suit la règle de tous les participes passés, en s'accordant avec le régime direct qui le précède. Oui, mesdames, ce placement vous aurait regardées. Ces ventes, messieurs, vous auraient regardés.

— SYN. REGARDER, CONCERNER. Concerner marque que la chose nous affecte plus que quand on se sert de regarder.

— HIST. XIe s. Quant l'ot [ouït] li reis, fierement le regarde, *Ch. de Rol.* LVII. Rollans reguardet es monz et es lariz. *ib.* CXXXVIII. Rolanz reguarde Olivier al visage, *ib.* CXLV. || XIIe s. Las! pourquoi l'ai de mes ieuz regardée, La fausse rien qui douce amie a nom? *Couci*, VI. Reguarde en mei, sire Deus, e merci aies de mei, *Liber psalm.* p. 123. Atant se regarda li dux Miles arrier, *Sax.* XI. [Il] Ne sera tant hardiz que des ieux [il] nous regart, *ib.* XXIX. Et quant il se departent, [que] jà nus [nul] ne s'en regart [inquiète], *ib.* XIX. Al bon prince devreies Constentin reguarder; Quant um out fait les clers devant li amener E um les acusa, tuz les laissa ester, *Th. le mart.* 73. || XIIIe s. Por regarder quel fame li porront aviser, *Berte*, 110. Qui bien la regardast à droit et à loisir, Bien deïst que plus belle ne peüst-on choisir [voir], *ib.* LXIII. Li message vindrent au moustier, où il furent moult regardé de maintes gens qui onques mais ne les avoient veus, VILLEH. XVI. Or dit l'en que la constitucions ne regarde pas le tans qui est passez, mes regarde le tans qui est à venir, *Liv. de just.* 10. Il fut regardé qu'il ne convenoit pas tel cas metre el jugement des homes le conte.... BEAUM. XXX, 20. Sire, vos freres et les riches hommes qui ci sont, ont regardé à vostre estat, et ont veu que vous n'avez pooir de demourer en cest païs, JOINV. 254. || XIVe s. Cil qui est regardé du basilique sans atouchement corporel, est tué par l'air que il atrait, H. DE MONDEVILLE, f° 88, *verso.* Que l'en devroit attendre à resgarder la fin, comme disoit Solon, ORESME, *Eth.* 22. || XVe s. Tout bien regardé, nostre seulle esperance doit estre en Dieu, COMM. I, 1 Atant le fist le seigneur du chastel coucher en une chambre, et sa plaie fist regarder, qu'il avoit dangereuse et travaillée, *Perceforest*, t. VI, f° 77. || XVIe s. Il seroit bien marry de donner un sol pour un carolus; aussi y regarde il de bien près, *Caquets de l'accouchée*, p. 91. En la chambre de la dame y avoit une fenestre qui n'estoit guere haute et regardoit dedans un petit jardin, MARG. *Nouv.* LIII. Les loix qui regardent les trespassez, MONT. I, 12. Voyant

mettre le feu à une piece qui le regardoit, ID. I, 50. Vous ne leur feriez pas seulement regarder en face les ennemis, ID. I, 64. L'invention des parfums aux eglises regarde à cela, de nous resjouir, esveiller et purifier le sens, ID. I, 393. Toutes les pieces de l'univers me regardent; la terre me sert à.... ID. II, 274. Ne regardez pas à cette voix piteuse [d'une femme dont le mari vient de mourir], regardez ce teinct, ID. III, 178. De ces deux sortes d'histoires, l'une regarde plus les choses, l'autre les personnes, AMYOT, *Préf.* XX, 47. L'image de Mercure, qui est au costé de ce temple regardant vers le soleil levant, ID. *Thésée*, 14. Non moins regardé, prisé et estimé de tout le monde pour estre honeste et bien appris, que pour estre beau filz, ID. *Marcel.* 2. Il ne vouloit point de tresorier qui regardast de si près à sa despense, ID. *Cat.* 7. Lucullus luy respondit qu'il feroit regarder s'il en avoit [des tuniques], et qu'il les luy presteroit, ID. *Lucul.* 79. Le roi de Pologne et la reine mere (qui avoient eu l'eslection desagreable) regardoient l'evesque de Valence de costé, D'AUB. *Hist.* II, 105. ....Et soit que j'aille ou que je tarde, Tousjours après moy je regarde Si je verray venir la mort, RONS. 493. De serviteur qui se regarde, donne toy soigneusement garde, COTGRAVE. Quand d'autruy parler tu voudras, regarde toy, et tu te tairas, ID.

— ÉTYM. *Re*..., et l'anc. verbe *esgarder*, faire attention à (voy. ÉGARD); Berry, *argarder*, *argader*; bourguig. *regadai*; provenç. *regardar*, *reguardar*; ital. *riguardare*.

† **REGARDEUR** (re-gar-deur), *s. m.* Celui qui regarde.

— HIST. XIVe s. Qu'ilz ne soient pas regardeurs de comedie jusques à tant qu'ilz ayent l'eage, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. En tous les mestiers et toutes les marchandises qui sont et se vendent à Paris, aura visiteurs, regardeurs et maistres qui regarderont par lesdits mestiers et marchandises, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 379. || XVIe s. Puis dit ainsi : loing de nous pour le moins, Sont à present regardeurs et tesmoings, MAROT, IV, 80. À Paris il ne faut qu'un regardeur pour amener le reste, *Contes d'Eutrapel*, fol. 197.

— ÉTYM. *Regarder*; provenç. *regardaire*; ital. *riguardatore*.

† **REGARDEZ-MOI** (re-gar-dé-moi), *s. m.* Nom qu'on a donné quelquefois à la scabieuse noire-pourpre.

REGARNI, IE (re-gar-ni, nie), *part. passé* de regarnir. Une robe regarnie.

REGARNIR (re-gar-nir), *v. a.* Garnir de nouveau. Regarnissez votre garde-manger. || Regarnir une étoffe de laine, en tirer une seconde fois le poil avec un chardon.

† **RÉGATE** (ré-ga-t'), *s. f.* || 1° Courses de barques, qui se font à certains jours de fête sur le grand canal de Venise. Cette régate est une course de gondoles sur le grand canal [à Venise], avec des prix pour les vainqueurs, DUCLOS. *Œuv.* t. VII, p. 185. La régate est une course de bateaux; on la donnait dans des circonstances extraordinaires, au passage d'un prince étranger de sang royal, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 326. || 2° Par extension, course d'embarcations, qui, à la voile ou à l'aviron, se disputent le prix de la vitesse.

— ÉTYM. Ital. *regatta*, régate, proprement émulation, contention.

† **REGAYER** (re-ghè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. Passer le chanvre dans le regayoir pour en faire sortir les ordures.

† **RÉGAYER** (ré-ghè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme égayer. Égayer de nouveau, rendre la gaieté.

— ÉTYM. *Re*..., et *égayer*.

REGAYOIR (re-ghè-ioir), *s. m.* Espèce de peigne pour nettoyer le chanvre.

— ÉTYM. *Regayer*.

† **REGAYURE** (re-ghè-iu-r'), *s. f.* Ce qui reste dans le regayoir.

— ÉTYM. *Regayer*.

† **REGAZONNEMENT** (re-ga-zo-ne-man), *s. m.* Action de regazonner. Fixation du périmètre des terrains dans lesquels il est nécessaire d'exécuter le reboisement ou le regazonnement, *Décret du 10 nov.* 1864, tit. II, 11e série, n° 12703 du *Bulletin des lois.* Le remède [aux inondations] est le reboisement et le regazonnement des Alpes, des Cévennes et des Pyrénées, *Le journ. la Presse*, 3 oct. 1868.

† **REGAZONNER** (re-ga-zo-né), *v. a.* Revêtir de gazon un terrain qui en avait été couvert précédemment. Art. 7.... Les terrains à regazonner et les terrains à reboiser sont représentés par des teintes plates de couleur différente pour chacune de ces deux catégories. Art. 19: Si le propriétaire offre d'abandonner sa propriété, ou le quart de sa propriété, selon que les terrains ont été reboisés ou regazonnés, il est procédé par un agent forestier et le propriétaire ou son délégué à la division du terrain,...*Décret du* 10 nov. 1864, tit. II, 11e série, n° 12703 du *Bulletin des lois.*

† **REGAZOUILLER** (re-ga-zou-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Gazouiller de nouveau.

— HIST. XVIe s. Regazouiller, COTGRAVE.

† **REGEL** (re-jèl), *s. m.* || 1° Nouvelle gelée. || 2° Terme de physique. Phénomène qui consiste en ce que deux morceaux de glace fondante appliqués l'un sur l'autre se soudent immédiatement par la solidification de la couche liquide qui en mouille les surfaces. Le regel se produit lorsque, à la suite d'un commencement de fusion de la glace, la température ambiante vient à s'abaisser de nouveau. Quand les enfants font de la neige, en la comprimant, une pelote dure, il se passe un phénomène de regel.

— ÉTYM. *Re*..., et *gel*.

† **REGÉLATION** (re-jé-la-sion), *s. f.* Synonyme de REGEL.

† **REGELER** (re-je-lé). || 1° *V. a.* Il se conjugue comme geler. Geler de nouveau. Notre rivière est prise; il neige et gèle et regèle en même temps; on ne se soutient pas dans les rues, SÉV. 14 janv. 1689. Le soleil venant à fondre la glace du côté du midi, il en résulte une humidité qui regèle sitôt après que le soleil a disparu, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4e mém. || 2° *V. a.* Faire de nouveau prendre en glace. Le froid a regelé la rivière. || 3° Se regeler, *v. réfl.* Être de nouveau pris en glace. Le peu de liqueur...... s'y regela [dans la neige] tout aussitôt, DESC. *Météor.* 6.

— HIST. XVIe s. Regeler, COTGRAVE.

RÉGENCE (ré-jan-s'), *s. f.* || 1° Gouvernement (sens propre, aujourd'hui peu usité). Qui ne s'est obligé qu'à la perte d'un homme Acquiert à peu de frais la régence de Rome, ROTR. *Bélis.* II. 8. || 2° Dignité de la personne qui gouverne un État pendant l'absence ou la minorité d'un souverain. Là on célébra Rocroy délivré.... la régence affermie, la France en repos.... BOSS. *Louis de Bourbon.* La régence d'Anne d'Autriche aurait été tranquille et absolue, si on avait eu un Colbert ou un Sully pour gouverner les finances, comme on avait un Condé pour commander les armées, VOLT. *Hist. parl.* LIV. Louis XV était un enfant orphelin; il eût été trop long, trop difficile et trop dangereux d'assembler les états généraux pour régler les prétentions à la régence, ID. *Louis XV*, 1. Les grands mots ne changent rien à la nature des choses; et la régence, après tout, n'est qu'une tutelle, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 168. Sitôt que l'assemblée [du parlement] fut formée, il [le duc d'Orléans] remontra en peu de mots son droit à la régence, ANQUETIL, *Louis XIV, sa cour et le régent*, année 1715. || Fonction de régent ou régente. Les régences mâles, hardies et insolentes de Frédégonde et de Brunehauld avaient moins étonné cette nation qu'elles ne l'avaient avertie, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 2. || Temps que dure la régence. Les troubles d'une régence. En France, la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets et le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible et la plus fortunée, VOLT. *Louis XV*, 2. || 3° La régence se dit particulièrement de l'époque pendant laquelle Philippe d'Orléans gouverna la France (1715-1723). C'était la régence alors.... La France était folle; Tous les hommes plaisantaient, Et les femmes se prêtaient À la gaudriole, BÉRANG. *Gaudriole.* || Fig. Type ou symbole d'une grande liberté de mœurs et de folles dépenses. L'opéra s'en va; c'est désolant pour nous autres, jeunes gens d'esprit et de plaisir, nous la nouvelle régence, SCRIBE, *Maurice*, § 2. || *Adj. invar.* Dans le langage familier, digne des roueries galantes de la cour du régent. Des mœurs régence. Ma conduite est un peu régence, j'en conviens, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 10. || 4° Se dit des administrations municipales d'Allemagne, de Hollande et de Belgique. La régence d'Amsterdam. || 5° Gouvernement de certains petits États musulmans, ainsi dit parce que les souverains y étaient (et le bey de Tunis l'est encore) investis par le sultan de Constantinople et subordonnés à son autorité. Les régences barbaresques; il y en avait trois, Alger, Tunis et Tripoli. || Territoire de ces États. Les ruines de l'ancienne Carthage sont dans la régence de Tunis. || 6° Fonctions de régent dans un collége. L'important pour un principal serait de former lui-même de bons sujets dans son collége, et de les préparer de loin à la régence, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, 2e part. II, 1.

— HIST. XVIe s. Le dire humain ne se doibt servir de la dignité, majesté, regence du parler divin, MONT. I. 401.

— ÉTYM. *Régent.*

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE (ré-jé-né-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui régénère. Principe régénérateur. || Substantivement. Régénérateur, régénératrice, celui, celle qui régénère.

— ÉTYM. XVIe s. La faculté regeneratrice, PARÉ, XV, 52.

— ÉTYM. *Régénérer.*

† **RÉGÉNÉRATIF, IVE** (ré-jé-né-ra-tif, ti-v'), *adj* Qui a la vertu de régénérer.

— HIST. XIVe s. Medicines regeneratives, LANFRANC, f° 117. || XVIe s. Medicament sarcotique, c'est à dire regeneratif de chair, est celuy qui par une siccité aide nature à r'engendrer chair en ulcere cave, PARÉ, XXV, 15.

RÉGÉNÉRATION (ré-jé-né-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Reproduction d'une partie détruite. Les blessures qu'on voit se fermer et en même temps les chairs revenir par une assez prompte régénération, BOSS. *Connaiss.* II, 10. || Reproduction. Ce qui fait durer si longtemps la douleur de la goutte ou de la colique, c'est la continuité, c'est la continuelle régénération de l'humeur mordicante qui la fait naître, BOSS. *Connaiss.* III, 6. Je ne me sers ici du mot régénération que pour désigner la simple évolution de parties préexistantes, et qui, en se développant, remplacent celles qui ont été retranchées, ou que des parties ont détruites, BONNET, *Palingén. phil.* X, 5. || Reproduction d'un objet sous sa première forme. Régénération des métaux. || 2° Fig. Réformation, renouvellement moral. Il paraît positivement par les inscriptions que ce sacrifice [les tauroboles] était pour ceux qui recevaient le sang une régénération mystique et éternelle, FONTEN. *Oracles*, II, 4. Rome [des papes].... aurait grand besoin d'une régénération, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 51. Puissent les principes être le germe d'une régénération trop juste pour être refusée, et trop désirée pour n'être pas inévitable! MIRABEAU, *Collection*, I, p. 82. || Dans un sens ironique, prétendue amélioration de la nature et du sort des peuples. La régénération humaine m'assiégeait sous toutes les formes, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 2. || 3° Renaissance, en parlant du baptême. Rien du vieil homme n'entrera dans le ciel que par la régénération en Jésus-Christ, SÉV. 441. Il n'est pas nécessaire de savoir précisément comment se fait la régénération des enfants, pourvu qu'on admette en eux une véritable régénération, ou une justification intérieure et réelle, causée, si on le veut, par les actes qui accompagnent le sacrement, MALEBR. *Rech. éclaircissements*, I.

— HIST. XIVe s. Cicatrization, c'est regeneration de cuir semblable, H. DE MONDEVILLE, f° 35, *verso.* La regeneration et consolidation [d'une plaie], ID. f° 75 *bis.* La regeneracion des pels [poils], BERN. DE GORDON, *Trad. franç.* I, 21. || XVIe s. Voilà comment nostre Seigneur appelle le baptesme regeneration; il demonstre la façon comment Dieu nous regenere, assavoir en eau et en esprit, CALV. *Instit.* 1084.

— ÉTYM. Lat. *regenerationem*, de *regenerare*, régénérer.

RÉGÉNÉRÉ, ÉE (ré-jé-né-ré, rée), *part. passé* de régénérer. Reproduit. L'écorce régénérée. || Fig. Qui a reçu une nouvelle naissance par le baptême. Calvin soutenait qu'un fidèle régénéré une fois ne pouvait perdre la grâce, BOSS. *Variat.* VIII, 38.

RÉGÉNÉRER (ré-jé-né-ré. La syllabe *né* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je régénère, excepté au futur et au conditionnel : je régénérerai), *v. a.* || 1° Produire par une nouvelle génération. Le procédé vital qui régénère les chairs. C'est de cette terre, de cette poussière que nous foulons aux pieds, que la nature sait tirer ou régénérer la plupart de ses productions en tous genres, BUFF. *Min.* t. II, p. 160. || 2° Terme mystique. Donner une nouvelle naissance. De là vient qu'autrefois ceux qui avaient été régénérés par le baptême, et qui avaient quitté les vices du monde pour entrer dans la piété de l'Église, retombaient si rarement de l'Église dans le monde, PASC. *Pensées sur le pape et l'Église, Réflexions, etc.* éd. FAUGÈRE. || 3° Fig. Réformer, améliorer. Ce projet généreux dont il fut le martyr Vengerait la nature en régénérant Rome, M. J. CHÉNIER, *Gracques*, I, 5. Il y eut un moment où je me crus appelé à régénérer le monde, à lui prêcher un évangile nouveau [l'évangile saint-simonien], REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 2. || 4° Se régénérer,

v. réfl. Être régénéré. Combien de nerfs se régénèrent dans les différentes opérations qu'on fait subir à la salamandre! BONNET, *Paling.* X, 6. || 5° Être renouvelé en devenant meilleur. Un peuple qui se régénère. Les mœurs s'étant régénérées.

— HIST. XIe s. De saint batesme l'unt fait regenerer, *St. Alexis*, VI. || XIIe s. Lors fu li bers batisiés et levés, Et dou saint cresme d'oile regenerés, *Guill. d'Orange, Variantes*, t. II, p. 312. Frere, dit ele, ne me devez celer Se Looys t'a fet regenerer [baptiser], *Bat. d'Aleschans*, v. 7579. || XIVe s. Mondefier, regenerer et cicatrizer, LANFRANC, f° 119. || XVIe s. Les dents se peuvent regenerer quand elles sont perdues, PARÉ, IV, 2. Ils [certains sauvages] mangent leurs parents pour les regenerer par la transmutation en leur chair vifve, au moyen de la digestion et du nourrissement, MONT. II, 346.

— ÉTYM. Lat. *regenerare*, de *re*, et *generare*, engendrer (voy. GÉNÉRATION).

RÉGENT, ENTE (ré-jan, jan-t'), *adj.* || 1° Qui exerce la régence. Le prince régent, la reine régente. || Substantivement. Le régent, la régente du royaume. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du roi, s'il fallut agir au dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot: il fit respecter la régente, BOSS. *Louis de Bourbon.* || Se dit, absolument, de Philippe d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV. || Nom d'un diamant de la couronne, évalué 12 millions, et qui fut acheté par Philippe d'Orléans. || Tabac du régent, tabac à priser, préparé avec des aromates. || 2° *S. m.* Régent de la banque de France, membre du conseil général de la Banque. || 3° Un des officiers de la chancellerie romaine. || 4° Autrefois, ceux qui enseignaient dans un collége: dès le XIIe siècle, *regere scholas* signifiait professer; on s'habitua à dire par abréviation *regere*; *magister regens* était un maître qui enseignait, CH. THUROT, *De l'organisat. de l'enseign. dans l'univ. de Paris au moyen âge*, p. 90. Outre ces instructions publiques et communes, le régent peut encore beaucoup servir aux écoliers, par l'attention qu'il a sur leur conduite, ROLLIN, *Traité des Ét. Devoirs des régents.* || Fig. Écoutons les régents du monde sur ce sujet, PASC. dans COUSIN. Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse, N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, BOIL. *Sat.* IX. || Au *féminin.* Instruit, formé par leurs leçons fréquentes, Bientôt l'élève égala ses régentes, GRESS. *Ver-vert*, ch. II. || Aujourd'hui, régent, professeur dans un collége communal. Le régent de la rhétorique. || 5° Anciennement, docteur régent, titre des docteurs professeurs en théologie, en droit, en médecine.

— HIST. XVe s. Et croit monseigneur que ceux de Nantes soient en nouvel traité avecques le jeune regent de France, lequel on doit à celle toussaint couronner, FROISS. II, II, 73. Messire Jean de Hainaut qui estoit regent et gardien de tout le pays, ID. I, I, 116. Tel doit estre regent, Lent de pugnir, aux bons non faire ennui, Et aux mauvais rendre droit jugement, E. DESCH. *Vertu nécess. au pr.* || XVIe s. Le premier prince qui se feit appeller regent de nostre France fut Philippe le Long pendant la grossesse de la royne Clemence sa belle sœur veufve du roy Louys Hutin, PASQUIER, *Rech.* II, p. 133, dans LACURNE. Nous avons non-seulement appelez regens ceux qui enseignoient la jeunesse en humanité et aux arts, mais aussi docteurs regens en decret, en medecine et aux lois, ID. *ib.* IX, p. 791. Aimer mieulx estre regent et precepteur d'erreur et de mensonge, que d'estre disciple en l'eschole de verité, MONT. II, 224.

— ÉTYM. Lat. *regentem*, part. prés. de *regere* (voy. RÉGIR).

† **RÉGENTATION** (ré-jan-ta-sion), *s. f.* Action de régenter.

— HIST. XVe s. Nonobstant luy appartenist la regentation du royaume de France.... laissa tout es mains des autres princes ses freres, CHRIST. DE PISAN, *Ch.* V, II, 11.

RÉGENTÉ, ÉE (ré-jan-té, tée), *part. passé* de régenter. Cet homme régenté par sa femme.

RÉGENTER (ré-jan-té), *v. n.* || 1° Être régent dans un collége. Il régente dans tel collége. Denys le tyran, régentant à Corinthe, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Pythagore.* || 2° Fig. Dominer, gouverner, faire la leçon. Vous ne me reconnaissez plus; me voilà une vraie commère [s'occupant de la nourrice et de l'enfant de Mme de Grignan]; je m'en vais régenter dans mon quartier, SÉV. 8 avr. 1671. Langlée régentait au Palais-royal, chez M. le Grand et chez ses frères, ST-SIM. 75, 231. Tout y régente, et c'est là qu'à bon titre Les ânes mêmes sont docteurs, LAMOTTE, *Fabl.* I, 2. || 3° *V. a.* Faire une classe en qualité de régent (vieilli en cet emploi). Il a longtemps régenté la troisième. Le P. Sanlecque, religieux de Sainte-Geneviève, excellait à régenter l'éloquence et les humanités, ST-SIMON, 352, 131. || Fig. Enseigner comme un régent. La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois, Et les fait, la main haute, obéir à ses lois, MOL. *F. sav.* II, 6. La vieillesse est toujours sujette à radoter; Cependant les vieillards veulent nous régenter, DESTOUCHES, *Irrésolu*, II, 10. D'ignorants barbouilleurs qui ont assez d'amour-propre pour régenter devant le public un homme qui en sait cent fois plus qu'eux, LAHARPE, *Cours de litt.* t. VIII, p. 230.

— HIST. XVe s. [Un vieux roi] estoit fort ancien pour regenter [gouverner], *Perceforest*, t. IV, f° 66. || XVIe s. Edouard qui regenta [gouverna] si longtemps nostre Guienne, MONT. I, 1. Cette amitié qui possede l'ame, la regente en toute souveraineté, ID. I, 216. Les enfants en nos jours regentent les plus vieux sur les loix ecclesiastiques, ID. I, 400. Quand Platon faict le legislateur, il emprunte un style regentant et asseverant, ID. II, 244.

— ÉTYM. *Régent.*

† **RÉGENTEUR, EUSE** (ré-jan-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui régente, qui aime à régenter.

— HIST. XVIe s. Fuis ces images regenteuses et inciviles, et cette puerile ambition de vouloir paroistre plus fin, pour estre autre, MONT. I, 166.

† **REGERMER** (re-jèr-mé), *v. a.* Germer de nouveau. Car Dieu fait quelquefois, sous ces saintes rosées, Regermer des fleurons...., V. HUGO, *Crépusc.* XI.

— HIST. XVIe s. Enfant dont la race fatale Dedans la terre occidentale Fera regermer ton nom, RONS. 326.

† **REGESTE** (ré-jè-st'), *s. m.* Terme d'histoire du moyen âge. Répertoire chronologique dans lequel sont enregistrés les actes émanés des pouvoirs publics ou intervenus entre les particuliers, durant une période déterminée. Le regeste génevois.

— ÉTYM. Lat. *regesta*, registres, de *regero*, rassembler, qui vient de *re*..., et *gero*, porter (voy. GESTION).

RÉGI, IE (ré-ji, jie), *part. passé* de régir. Un État régi par un prince habile. L'ablatif régi par la préposition *ab*.

RÉGICIDE (ré-ji-ci-d'), *s. m.* || 1° Assassin d'un roi. || Nom donné, lors de la restauration des Stuarts et de celle des Bourbons, aux hommes qui avaient condamné à mort Charles Ier et Louis XVI. || 2° Assassinat d'un roi. J'ai eu le plaisir de vérifier dans saint Thomas, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 février 1763. On les représentait [les jésuites] à la fois comme idolâtres du despotisme pour les rendre vils, et comme prédicateurs du régicide pour les rendre odieux; ces deux accusations pouvaient paraître un peu contradictoires, D'ALEMB. *Destr. des jésuites*, *Œuv.* t. V, p. 54, dans POUGENS. || Il se dit de la condamnation à mort de Charles Ier et de Louis XVI. || 3° *Adj.* Qui est relatif au meurtre d'un roi. N'est-ce pas le fanatisme religieux qui seul s'arroge le droit de les soulever [les peuples], de les enivrer, de leur mettre en main le couteau régicide? D'HOLBACH, *Essai préj.* ch. 12, dans DUMARSAIS, t. VI, p. 283. Moi qui suis né d'un vieux sang régicide, Je fais l'aumône au dernier de nos rois, BÉRANG. *Nostrad.* || Doctrine régicide, doctrine qui excite à l'assassinat d'un souverain.

— ÉTYM. Lat. fictif, *regicida*, *regicidium*, de *rex*, roi, et *cædere*, tuer.

RÉGIE (ré-jie), *s. f.* || 1° Administration de biens, à la charge de rendre compte. Mettre une succession en régie. || Régie intéressée, celle où le régisseur a une part des produits. || Mettre des travaux publics en régie, les faire exécuter au compte de l'État, et sous la surveillance d'un de ses agents. || 2° Mode de lever les impôts, dans lequel l'État les perçoit directement pour son compte par ses agents; il se dit par opposition à la levée des impôts par traitants, où les fermiers, payant à l'État une somme convenue, gardent le reste pour eux. La régie est l'administration d'un bon père de famille, MONTESQ. *Esp.* XIII, 19. Par la régie, le prince est le maître de presser ou de retarder la levée des tributs, ou suivant ses besoins, ou suivant ceux de ses peuples; par la régie, il épargne à l'État les profits immenses des fermiers, qui l'appauvrissent d'une infinité de manières, ID. *ib.* Dans les républiques, les revenus de l'État sont presque toujours en régie; l'établissement contraire fut un grand vice du gouvernement de Rome, ID. *ib.* La régie était un chaos..., le brigandage au comble, VOLT. *Louis XIV*, 4. || 3° Particulièrement. Administration chargée de la perception des impôts. La régie des contributions indirectes. M. d'Arci imagina de suspendre un petit canon à un pendule, et de juger de la force de la poudre par l'arc que le recul ferait décrire à ce canon; cet instrument a été adopté par la régie des poudres, CONDORCET, *d'Arci.* || Les bureaux de la régie. Aller à la régie. || Les employés de la régie. La régie a saisi plusieurs ballots de marchandises prohibées.

— HIST. XVIe s. Ceux-cy [le consistoire à Genève] ne atendent pas que l'on se presente à eux, ains sçavent un chascun sa regie [portion de la ville] à luy commise par le public, laquelle est partie en diverses dizaines, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 155.

— ÉTYM. *Régi.*

† **REGIMBEMENT** (re-jin-be-man), *s. m.* Action d'un animal qui regimbe.

— HIST. XVIe s. Regimbement, COTGRAVE.

REGIMBER (re-jin-bé), *v. n.* || 1° Ruer au lieu d'avancer, en parlant des bêtes de monture, quand on les touche de l'éperon, de la houssine, de l'aiguillon. Oza, qui vit qu'un des bœufs avait fait un peu pencher l'arche en regimbant, étendit la main pour la soutenir, SACI, *Bible, Paralip.* I, XIII, 9. || Fig. Regimber contre l'éperon, résister inutilement. Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon, SACI, *Bible, Act. des apôt.* XXVI, 14. || 2° Fig. Se montrer récalcitrant, résister. Auguste, qui ne s'accommodait pas de louanges ordinaires et qui regimbait comme un cheval chatouilleux contre ceux qui le flattaient grossièrement, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 448, dans POUGENS. Lorsque vous ne faites que secouer le mors et regimber contre toutes les lois, sans vouloir souffrir ni qu'on vous retienne, ni qu'on vous enseigne, ni qu'on vous conduise, BOSS. 2e *sermon, Purification*, 4. Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte, BOIL. *à Seignelay, Ép.* IX. Platon ne peut s'empêcher de se plaindre que son disciple [Aristote] avait regimbé contre lui, FÉN. *Arist.* Le corps contre l'esprit regimbe à tout moment, REGNARD, *Démocr.* I, 2. Nous avons quatorze éditions de ce livre [de Henri Estienne, *Apol. pour Hérodote*]; car nous aimons les injures qu'on nous dit en commun, autant que nous regimbons contre celles qui s'adressent à nos personnes en notre propre et privé nom, VOLT. *Dict. phil. Diodore.* Messieurs les critiques, j'en appelle au parterre, adieu; laissez-moi le droit de regimber, mais donnez-moi toujours cent coups d'aiguillon, ID. *Lett. Thiriot*, 1er déc. 1738. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. Estroitement font les chevax tenir, Que il ne puissent regimber ne hennir, *Raoul de C.* 251. || XIIIe s. Cui ge porré bien asener N'aura talent de regiber, *Ren.* 7588. || XIVe s. Quant le cheval senti qu'il estoit formenez, Dessouz le chevalier a si fort regibé, Que li chevaliers est à la terre versez, *Guescl.* 2549. || XVe s. Tu fais que fol et que felon De regiber contre aguillon, *Mart. de St Paul.* Le suppliant dist à icelle Jehanne que si feroit, ou elle en seroit courrouciée, et ladite Jehanne lui dit qu'elle le feroit si bien courroucier, qu'elle le garderoit bien de regipper, DU CANGE, *repedare.* || XVIe s. Il n'est plus temps de regimber, quand on s'est laissé entraver, MONT. III, 322.

— ÉTYM. Bourguig. *regippai*; Berry, *regiper*, *reginguer*. Nicot le tire de *re*, et *jambe*; mais Diez élève des doutes, à cause de *regiber*, la nasale d'ordinaire étant intercalée, non supprimée. Le Poitevin a *giber*, ruer. *Reginguer* du Berry vient de *gigue.*

† **REGIMBEUR, EUSE** (re-jin-beur, beû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui regimbe.

— HIST. XVIe s. Regimbeur, COTGRAVE.

RÉGIME (ré-ji-m'), *s. m.* || 1° Action de régir, de gouverner, de diriger. Oui, créature chérie, homme que Dieu a fait à sa ressemblance, tu devais être spirituel même dans le corps, parce que ce corps que Dieu t'a donné devait être régi par l'esprit.... mais ô changement déplorable! la chair a pris le régime, et l'âme est devenue toute corporelle, BOSS. 1er *sermon, Purific.* 2. || 2° Manière de gouverner, d'administrer un État. Régime despotique. Ils vivaient sous un régime paternel. || Le régime féodal, l'organisation féodale. || Régime représentatif, gouvernement où les représentants de la nation ont part à la puissance législative. || Le nouveau régime, la nouvelle forme de gouvernement; l'ancien régime, l'ancienne forme. Dans l'histoire de France, ancien régime, le temps avant la révolution de 1789; nouveau régime, le temps qui la suit. || Par extension. Diodore, qui fut un des derniers [pythagoriciens],

affecta des noms plus austères, un extérieur plus négligé, des vêtements plus grossiers; il eut des partisans, et l'on distingua dans l'ordre ceux de l'ancien régime et ceux du nouveau, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. || 3° Administration de certains établissements publics et des maisons religieuses. Le régime des prisons, des hôpitaux. Régime pénitentiaire. || Dans les communautés religieuses, régime annuel, triennal, perpétuel, celui dans lequel les supérieurs sont élus pour un an, pour trois ans, à vie. || Régime forestier, mode d'administration des forêts de l'État. || Régime sanitaire, ensemble des mesures et des règlements qui ont pour objet de prévenir le développement et d'empêcher la propagation des maladies réputées pestilentielles, notamment de la peste d'Orient, de la fièvre jaune et du choléra-morbus. || 4° Terme de jurisprudence. Régime dotal, celui sous lequel les biens apportés par la femme peuvent être constitués inaliénables par le contrat; régime de la communauté, celui qui régit la société conjugale en communauté de biens. Se marier sous le régime dotal, sous le régime de la communauté. || Régime hypothécaire, l'ensemble des lois relatives aux hypothèques. || 5° Ménagement, tempérament. Il faut laisser la liberté à nos amis de nous servir à leur mode; il me paraît qu'ils [Pompone et Mme de Vins] ont observé beaucoup de régime et de ménagement du côté de la Provence, SÉV. 2 févr. 1676. || 6° Usage raisonné et méthodique des aliments et de toutes les choses essentielles à la vie, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie. C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* 99. Je me ménage pour l'amour de vous : je ne mange que ce qu'il me faut; que ce qui est bon ; point deux repas égaux; Mme de Chaulnes et Mme de Kerman sont dans ce régime, SÉV. *à Mme de Grignan*, 30 avr. 1689. Ainsi sans changer de maxime, Suis exactement le régime Où La Fare et moi t'avons mis; Fais lever matin tes commis; Pour toi, passe les nuits à table, CHAUL. *à J. B. Rouss. sur la direction.* Ils s'appliquaient à les tenir proprement [les malades].... à leur faire garder un régime de sobriété exacte dans leur convalescence, FÉN. *Tél.* XVII. Il faut présentement songer à réparer Les désordres qu'a pu causer la maladie, Vous faire desormais un régime de vie, Prendre de bons bouillons, de sûrs confortatifs, REGNARD, *le Légat.* I, 4. Elle se rétablit peu à peu, et j'espère qu'elle se conservera par un régime exact, le seul remède auquel j'ai confiance, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 17 sept. 1764. Il [Fontenelle] a rempli un siècle par sa conduite, et non par un régime superstitieux, peut-être aussi contraire à la nature que des excès, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 318. || Par extension. Mon principal régime est la patience et la résignation aux ordres immuables de la nature, VOLT. *Lett. Damilaville*, 22 juin 1765. Quand il s'agit de fêter Jeanne, Mon seul régime est la gaieté, BERANG. *M. de santé.* || Fig. M. d'Hacqueville me dit.... qu'il augmenterait plutôt d'une lettre [par semaine] que d'en retrancher une : vous jugez bien que, puisque le régime que je lui avais ordonné ne lui plaît pas, je lâche la bride à toutes ses bontés, et lui laisse la liberté de son écritoire, SÉV. 226. || 7° Absolument. Manière de vivre qui consiste dans l'atténuation quant à la nourriture, et dans les précautions quant aux autres influences. User de régime. Il ne faut seulement que du régime et prendre un petit bouillon de séné tous les mois, SÉV. 248. La princesse eut grande attention de n'en point boire [du vin de Chiras], disant que son médecin l'avait mise au régime, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. Si vous aviez vu milord Tirconel et la Métrie, [qui venaient de mourir] , vous seriez bien étonné que ce fût moi qui fusse en vie ; le régime m'a sauvé, ID. *Lett. Bagieux*, 10 avr. 1752. Vous voilà autorisé à le tenir au régime, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Vivre de régime, s'observer sur toute chose, dans la vue de ne pas déranger sa santé. Mais il [le héron] crut mieux faire d'attendre Qu'il eût un peu plus d'appétit : Il vivait de régime, et mangeait à ses heures, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. || On dit de même : Il vit d'un grand régime. || Être au régime, n'user que d'une alimentation réduite. || On dit de même : le médecin l'a mis au régime. || Fig. Être au régime, éprouver des privations. Gourmands, cessez de nous donner La carte de votre dîner ; Tant de gens qui sont au régime Ont droit de vous en faire un crime, BÉRANG. *Gourmands.* || 8° Terme de grammaire. Dépendance d'un nom ou d'un pronom par rapport à un autre mot de la même phrase. De tous les substantifs, il n'y a que les pronoms seuls qui puissent régulièrement précéder le verbe dont ils sont le régime simple, *Opusc. lang. franç.* p. 353, dans POUGENS. Elle [la particule *en*] suppose toujours la préposition *de* ; ainsi, n'étant pas un régime simple, mais un régime composé, elle ne doit point influer sur le participe, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 194. || Régime direct, celui sur lequel tombe directement l'action du verbe. Dans je lis un livre, livre est régime direct. || Régime indirect, celui sur lequel l'action du verbe ne tombe pas directement, c'est-à-dire a besoin d'une préposition, ou d'un cas équivalant à une préposition. Dans je donne un livre à Pierre, Pierre est le régime indirect. || Régime simple, celui qui n'est représenté que par un mot ; régime composé, celui qui est représenté par plusieurs mots. || 9° Manière dont se fait l'écoulement d'une eau courante. Les cours d'eau à régime uniforme. || 10° Terme de botanique. Assemblage de fruits à l'extrémité d'une branche de palmier, de bananier, etc., ainsi dit parce que les fruits y sont soumis à un régime, à un ordre. Des bananiers, qui donnent toute l'année de longs régimes de fruits, BER. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Il se dit des fleurs dans le même sens. Ce palmier est monoïque, les fleurs mâles étant sur des régimes séparés de ceux qui portent les fruits, LABILLARDIÈRE, *Inst. Mém. scienc.* t. IV, p. 209.

— SYN. RÉGIME, COMPLÉMENT. Régime se dit surtout des compléments des verbes et des prépositions. Complément a une signification plus étendue : il se dit non-seulement des verbes et des prépositions, mais aussi de tout ce qui complète un sens. Toutefois la vraie différence, c'est que complément a rapport à l'idée, et régime à la forme grammaticale. Dans nos langues modernes où les noms changent très-peu, on emploie beaucoup plus le mot complément que celui de régime. Au contraire, en grec et en latin où le verbe actif régit l'accusatif, dans *amo Deum*, *Deum* est le complément d'*amo*, mais l'accusatif est le régime et non le complément du verbe actif.

— HIST. XVe s. A vous, beaux oncles d'Excestre, je vous laisse seul et pour le tout le regime d'Angleterre, car je sçay bien que moult bien le sçaurez gouverner, J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 163, dans LACURNE. Et au cas que beau frere de Bourgogne voudra entreprendre le regime de ce royaume, je vous conseille que vous lui baillez, MONSTREL. I, 275. || XVIe s. Le regime qui arreste le beuveur avant l'yvresse, le paillard avant la pelade..., n'est ennemy de nos plaisirs, MONT. I, 177. Une diete et regime de vivre trop exquis, AMYOT, *Agésil.* 55.

— ÉTYM. Lat. *regimen*, de *regere* (voyez RÉGIR).

RÉGIMENT (ré-ji-man), *s. m.* || 1° Corps de gens de guerre, composé de plusieurs bataillons ou escadrons, subdivisés eux-mêmes en compagnies, et dont le chef se nomme colonel. Régiment d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie. Il nous a écrit fort joliment de la joie toute naturelle de dire mon régiment; en vérité cette place est bien agréable à dix-huit ans, SÉV. 608. N'entendrai-je donc plus bourdonner d'autre chose [que de la guerre] parmi vous? le monde ne se divise-t-il plus qu'en régiments et en compagnies? LA BRUY. XII. Chaque matin les régiments partaient en ordre de leurs bivouacs; mais, dès les premiers pas, leurs rangs desserrés s'allongeaient en files lâches et interrompues; les plus faibles, ne pouvant suivre, se laissaient dépasser, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 6. On le vit [Napoléon] s'entourer successivement de chaque régiment comme d'une famille ; là, il interpellait à haute voix les officiers, les sous-officiers, les soldats, demandant les plus braves entre tous ces braves ou les plus heureux, et les récompensant aussitôt, ID. *ib.* VI, 8. || Dans l'ancienne armée, régiments royaux ou bleus, ceux qui avaient pour colonels le roi, la reine ou les enfants de France. || Autrefois, les vieux régiments, les six plus anciens régiments de l'armée ; petits vieux, les six régiments suivants ; ces douze-là avaient le privilége de ne point changer de nom en changeant de colonel. || 2° Fig. et familièrement. Grand nombre, multitude. Il y a chez lui un régiment de valets. Cette femme a un régiment d'enfants. On disait dans le pays qu'il était sans parents; et voilà qu'il en est arrivé tout à coup un régiment, A. DUVAL, *les Héritiers*, sc. 1.

— HIST. XVe s. [Les oncles du roi Charles VI] eurent le regiment du royaume et de ses finances, *Hist. de Loys III, duc de Bourbon*, p. 200, dans LACURNE. || XVIe s. De quel regiment [genre, secte] estoit ma vie, je ne l'ay apprins qu'aprez qu'elle est exploictée et employée, MONT. II, 294. Il n'en prit pas ainsi à nostre Budé dans nostre France; d'autant qu'une infinité de bons esprits se mirent sous son regiment [direction], PASQUIER, *Rech.* IX, p. 866, dans LACURNE. Pour dire un regiment, ils disent un regime; dont il me semble que j'ay parlé d'un regime ordonné de M. Aquaquia ou M. Fernel, grands medecins, BRANT. *Cap. fr.* t. IV, p. 227, dans LACURNE. Ayant rallié un bon regiment d'anges, [Jésus] fit mener les enfants perdus par saint Georges, tout accoutumé à combattre les diables, le fit soutenir par saint Michel.... D'AUB. *Fæneste*, édit. JANNET, p. 269.

— ÉTYM. Provenç. *regiment*; espagn. *regimiento*; ital. *reggimento*; du latin *regimentum*, de *regere* (voy. RÉGIR). Régiment signifie administration, puis chose administrée, puis corps déterminé de troupes. Ce nom fut donné d'abord par Montluc sous le règne de François Ier à plusieurs bandes réunies en un corps dans une armée sous les ordres d'un mestre de camp. C'est de là que le nom passa aux régiments proprement dits.

RÉGIMENTAIRE (ré-ji-man-tê-r'), *adj.* Qui est relatif aux régiments. || École régimentaire, école formée auprès des différents corps de l'armée ou dans les corps mêmes, pour développer ou commencer l'instruction des hommes qui appartiennent à ces corps.

† **REGINGLETTE** (re-jin-glè-t'), *s. f.* Piége pour les petits oiseaux ainsi construit : on prend une longue branche de châtaignier ou autre bois flexible, que l'on replie de force sur elle-même, de manière néanmoins à lui laisser tout son ressort; on perce à travers le corps de la branche un trou, par lequel on fait passer l'extrémité repliée, qui porte une planchette placée perpendiculairement; cette planchette est tenue écartée du corps de la branche par une autre planchette horizontale très-mobile, placée en équilibre; l'appât est mis sur la planchette perpendiculaire; la reginglette est plantée en terre; l'oiseau se pose sur la planchette horizontale pour prendre l'appât, fait trébucher cette planchette; et la planchette perpendiculaire, n'étant plus retenue, vient frapper l'oisillon qu'elle blesse ou tue. Quand reginglettes et réseaux Attraperont petits oiseaux, LA FONT. *Fabl.* I, 8. || Autre espèce de reginglette : piége composé d'une branche fortement courbée et d'une ficelle double qui sous-tend cette manière d'arc; l'oisillon, attiré par l'appât de quelque graine, se pose, pour la becqueter, sur une chevillette qui échappe, la branche se redresse, et la petite bête se trouve arrêtée par la patte. On les prend [les rossignols] aux gluaux.... dans des reginglettes tendues sur la terre nouvellement remuée, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 156.

— ÉTYM. *Reginglette* tient au mot du Berry *reginguer*, regimber, lequel *reginguer* vient de *gigue*, jambe, avec intercalation de la nasale.

RÉGION (ré-ji-on), *s. f.* || 1° Grande étendue de pays. Les régions à l'ouest du Mississipi. Vous possédez l'amour de quatre légions Qui vous peuvent donner autant de régions, MAIRET, *Sophon.* III, 1. On peut se servir de la direction de l'aiguille aimantée pour connaître les régions du monde, et pour savoir par quel rumb de vent on doit naviguer, ROLLIN, dans LAFAYE, *Synon.* Un illustre exilé, qui dans nos régions Fuit une cour féconde en révolutions, VOLT. *Scythes*, I, 5. Le lama et le paco habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin de respirer un air plus vif, BUFF. dans LA FAYE, *Synon.* || Région botanique, étendue de terrains caractérisés par une végétation particulière ou par la présence d'espèces végétales prédominantes. || Région des bois, région des neiges, se dit, dans les montagnes, des zones occupées par les bois, par les neiges. Les laves du sommet et les collines qui se trouvent audessous dans la région des bois, BUFF. *Addit. Théor. terre, Œuv.* t. XIII, p. 81. || 2° Espace que présente le ciel. Les régions célestes. Les augures romains divisaient le ciel en quatre régions. || 3° Terme de physique ancienne. Hauteurs, couches différentes de l'atmosphère. || La basse région, celle qui touche la terre immédiatement. || Fig. Le feu que vous avez senti n'est pas un feu de la basse région, BOSS. *Lett. Corn.* 126. || La moyenne région, celle qu'on suppose commencer au-dessus des plus hautes montagnes. Quand elles [les grues] m'eurent approché, elles me prirent pour un des Pygmées avec lesquels vous savez bien qu'elles ont guerre de tout temps, et crurent que je les étais venu épier jusque dans la moyenne région de l'air, VOIT. *Lett.* 9. On fut choqué [dans les Maximes des saints] de l'élévation et de la recherche des pensées qui faisaient perdre haleine, comme dans l'air trop subtil de la moyenne

région, ST-SIM. 45, 14. || La haute région, ou région supérieure, celle qui s'étend par delà la moyenne. || Suivant les philosophes anciens, la région ou sphère du feu, la région au-dessus de celle de l'air; la région éthérée ou l'éther, la région supérieure à celle du feu et où se mouvaient les astres. || 4° En parlant de la philosophie, des sciences, etc. degré, point où l'on s'élève. Se perdre dans la région des hypothèses. Habitez, par l'essor d'un grand et beau génie, Les hautes régions de la philosophie, MOL. *Fem. sav.* I, 1. L'éloquence de la chaire a cherché sa victoire dans une région plus élevée [que les anciens], CHATEAUBR. *Génie*, III, IV, 1. || 5° Régions élevées, hautes régions, se dit quelquefois, par une autre figure, des hauts rangs, rois, princes, etc. Tel est le procédé de ces sages dans l'administration de l'État et dans la haute région du ministère, BALZ. *De la cour*, 5° disc. Dans ces régions élevées où dire la vérité est un crime, la faire goûter au prince un crime plus grand encore; où la faveur justifie le scélérat, et la disgrâce rend coupable l'homme vertueux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 33. Il [le ministre] nous voit si petits de ces hautes régions où la faveur l'emporte, qu'à peine il nous distingue, P. L. COUR. *Lettre* VIII. || Les régions inférieures, les classes qui sont situées au-dessous des grands. Comme le vice est contagieux, il se répand de là [la cour] dans les régions inférieures des royaumes, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || 6° Fig. Il se dit de ce que l'on compare à une région. Le monde est une région malheureuse où la corruption est si générale qu'être corrompu et corrompre les autres, c'est la fonction mutuelle des hommes, FLÉCH. dans PLANCHE, *Dict. de la langue oratoire*, au mot *région*. || 7° Se dit des différentes parties de la surface visible de la lune. || 8° Terme d'anatomie. Nom donné à des étendues circonscrites de la masse du corps ou de la surface des organes. Toute cette basse région [le ventre] qui commence à l'estomac est séparée de la poitrine par une grande membrane musculeuse, BOSS. *Connaiss.* II, 4. Une plaque noire qui couvre la région de l'oreille [chez un oiseau], BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 25. Une douleur avec tension et une extrême chaleur dans la région ombilicale, PORTAL, *Inst. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 61. || 9° Terme de musique. Région du chalumeau, se dit de l'octave basse de la clarinette.

— SYN. RÉGION, PAYS, CONTRÉE. Ces mots servent à désigner les divisions de la terre. Pays vient du latin *pagus*, village : ce qui est autour du village; contrée vient du latin *contra*, en face : ce qui est en face; région vient du latin *regere*, diriger, ce qui est dans une certaine direction. Région par rapport à pays indique quelque chose de plus indéterminé; l'Europe est une région, et non un pays. La France est un pays et non une région. Par rapport à contrée, il y a cette différence que contrée se dit des plus petites étendues (suivez ce ruisseau, la contrée est pittoresque), tandis que région ne peut se prendre ainsi; d'autre part, région a une idée de compartiment qui n'est pas dans contrée; on dit la région des neiges éternelles, et non la contrée. Pays et contrée ont cela de commun qu'ils peuvent se dire de petites étendues : une contrée boisée, un pays boisé; mais, en vertu de leur étymologie, contrée est moins déterminé que pays : la France est un pays, et non pas une contrée.

— HIST. XII° s. De Cappadoce [il] tenoit la region, *Ronc.* p. 76. N'avoit si bele fame en nule region, *Sax.* XIV. || XVI° s. En la region de l'os coccyx ou caudæ, qu'ils appellent les reins, PARÉ, XVIII, 13. Il divisa toute la mer d'entre les terres en treze regions, AMYOT, *Pomp.* 11.

— ÉTYM. Provenç. *regio*, *reio*; espagn. *region;* ital. *regione;* du lat. *regionem*, proprement direction, puis portion déterminée, du lat. *regere* (voy. RÉGIR).

† **RÉGIONAL, ALE** (ré-ji-o-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient à une région. Maladies régionales. || Écoles régionales, écoles d'agriculture instituées par décret du 3 octobre 1848 : « Art. 7. La France sera divisée en régions culturales; dans chaque région il y aura une école régionale. » Cette institution est tombée en désuétude, ou, pour mieux dire, n'a été réalisée qu'imparfaitement. || Concours régionaux, concours d'agriculture ou d'industrie entre plusieurs départements formant une région.

— ÉTYM. Lat. *regionalis*, de *regio*, région.

RÉGIR (ré-jir), *v. a.* || 1° Diriger le gouvernement, la conduite. Cet évêque a bien régi son diocèse. Les lois qui régissent ce pays. Montrez-lui comme il faut régir une province, CORN. *Cid*, I, 6. Selon vos volontés vous gouvernez la vôtre [pupille]; Laissez-moi, je vous prie, à mon gré régir l'autre, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Assez de gens qui n'ont pu gouverner une servante et un valet, se sont mêlés de régir l'univers avec leur plume, VOLT. *Dial.* XXIV, 6. Un bon pays se rétablit toujours par lui-même, pour peu qu'il soit tolérablement régi, ID. *Dict. phil. Économie*. Dieu, source unique de toute intelligence, régit l'univers et les espèces entières avec une puissance infinie, BUFF. *Anim. domestiques*. || Absolument. Le grand art de régir, CORN. *Othon*, III, 3. || 2° Servir de règle. L'innocence, la bonne foi, la candeur étaient ses compagnes inséparables [de l'abbesse]; elles conduisaient ses desseins, elles ménageaient tous ses intérêts, elles régissaient toute sa famille, BOSS. *Yol. de Monterby*. || 3° Administrer, gérer. Régir une succession. Régir les finances de l'État. [Du temps de Colbert] les fermes n'étaient point régies pour le compte du roi, VOLT. *Pol. et lég. Embell. de Paris*. || 4° Terme de grammaire. Avoir, exiger pour complément, en parlant d'un verbe ou d'une préposition; exiger tel cas d'un nom, tel mode d'un verbe. La préposition latine *cum* régit l'ablatif. Cette conjonction régit le subjonctif. Régir, c'est obliger un mot à occuper telle ou telle place dans le discours, D'OLIVET, *Ess. gramm.* I, 1. || 5° Se régir, *v. réfl.* Être régi. Les pays de France qui se régissent par le droit romain, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 1.

— HIST. XVI° s. Que le terme qui va devant, Volontiers regist le suivant, MAROT, III, 58. L'art du mesnage tient ne sçay quoy de la science politique, qui est de sçavoir bien regir une chose publique, AMYOT, *Crass.* 3. Malaisé à regir et à manier aux magistrats, ID. *Pomp.* 87. S'ilz eussent voulu regir et gouverner en paix ce qu'ilz avoient conquis...., ID. *Pomp.* 100. Nos inclinations mesmes, nos discours, nos volontez qu'ils [les astres] regissent, MONT. II, 153. La charge de regir lui appartenant [à l'âme], ID. III, 382.

— ÉTYM. Lat. *regere*, proprement, étendre, dresser (voy. RECTA), et, de là, diriger (voy. ROI).

† **RÉGISSANT, ANTE** (ré-ji-san, san-t'), *adj.* Terme de grammaire. Qui régit. On distingue les mots en régissants et en régimes; le régissant est celui qui détermine le genre, le nombre, la place ou la préposition qui doit précéder un mot subordonné; le régime est celui qui ne prend tel genre, tel nombre, telle place ou telle préposition, que parce qu'il est subordonné à un autre, CONDIL. *Art d'écr.* I, 2.

RÉGISSEUR (ré-ji-seur), *s. m.* || 1° Celui qui régit, qui est chargé de régir, à la charge de rendre compte. Régisseur d'un théâtre. Le régisseur d'un domaine. || 2° Il s'est dit quelquefois du propriétaire lui-même considéré comme administrant. Quel charme de voir de bons et sages régisseurs faire de la culture de leurs terres l'instrument de leurs bienfaits, leurs amusements, leurs plaisirs! J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. || 3° Titre d'employé dans les douanes.

— ÉTYM. *Régir*.

RÉGISTRATEUR (ré-ji-stra-teur), *s. m.* Titre d'office de la cour de Rome. Les régistrateurs des bulles et des suppliques sont au nombre de vingt-quatre.

REGISTRE (re-ji-str'; plusieurs disent re-jî-tr'; prononciation qui est celle de Chifflet, *Gramm.* p. 236), *s. m.* || 1° Livre où l'on inscrit les actes, les affaires de chaque jour. Les registres du greffe, de l'état civil. Il [le doyen de la faculté de médecine] garde nos registres, qui sont de plus de cinq cents ans, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 365. Comment ranger cette chevance? Quels registres, quels soins, quel temps il leur fallut! LA FONT. *Fabl.* VII, 6. Le registre qu'on tenait des choses passées servait de règle à la postérité, BOSS. *Hist.* III, 5. Ce fut François Ier qui, en 1539, ordonna que tous les curés tiendraient des registres de baptême et de mort, RICHELET. Il est plus aisé d'aller chercher dans les registres de baptême si Pierre est fils de Paul, que d'aller prouver ce fait par une longue enquête, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 44. Les Phéniciens, étant de si grands commerçants, cultivèrent nécessairement l'art de l'écriture; ils tinrent des registres, ils eurent des archives, VOLT. *Phil. Déf. mil. Bolingbr.* 9. L'Académie française a inscrit dans ses registres la lettre dont vous avez honoré M. d'Alembert à ce sujet [la statue de Voltaire, par Pigal], ID. *Lett. roi de Pr.* 20 août 1770. Les Chaldéens paraissent avoir connu la période de dix-huit ans qui ramène les éclipses de lune dans le même ordre, et que la simple inspection de leurs registres devait promptement leur donner, CUVIER, *Révol.* p. 234. || Fig. De tels ministres [instruits des choses passées] sont des registres vivants qui, toujours portés à conserver les antiquités, ne les changent qu'étant forcés par des nécessités imprévues et particulières, BOSS. *Polit.* X, II, 3. Il y a des esprits, si j'ose le dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies, LA BRUY. I. || Fig. Les registres du temps, les annales. Les désastres se succèdent et sont à la longue effacés des registres du temps, VOLT. *Louis XIV*, 34. || Charger un registre, écrire sur le registre. Décharger un registre, donner une décharge et l'écrire sur le registre. || Faire registre de quelque chose, l'inscrire sur le registre. L'avocat général Lamoignon.... parla de l'honneur que la cour [du parlement] recevait ce jour-là, et l'on en fit registre, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 301. || Tenir registre de quelque chose, écrire quelque chose sur un registre. Nous serions tous bien honteux, si nos parents avaient tenu registre de toutes les choses dures, cruelles même, que nous avons dites ou faites, quand nous étions jeunes, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 11 nov. 1760. || Fig. Tenir registre de tout, remarquer tout ce qui se passe et s'en souvenir. Comme s'ils [les hommes] avaient une infinité de temps à perdre, il ne leur suffit pas de s'informer de ce que les choses sont en effet; mais ils tiennent aussi registre de toutes les fantaisies que les autres ont eues sur les mêmes choses, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er *traité*, ch. 6. Qui pourrait avoir tenu registre de tout ce qui se fit autour de toi? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 34. De ses faits je tiens registre, C'est un homme sans égal, BÉRANG. *Sénateur*. || Cet homme est sur mes registres, il est écrit sur mes registres, je me souviendrai du déplaisir qu'il m'a fait. J'étais bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du roi de Prusse [à cause d'un distique qu'il avait mis au bas du portrait du roi], J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || Il se dit aussi en bonne part. Reçois avec plaisir l'épître De ton ami ressuscité, Cher Rousseau, qui se sent flatté D'être par toi sur le registre De ceux dont la fidelité A le mieux mérité ce titre, LA FARE, à *Rouss.* || 2° Ancien terme de finance. Registre sexte, registre dit aussi cadastre, dans lequel sont contenus les noms des habitants des paroisses et les sommes imposées par les collecteurs des tailles, le nombre des personnes dans chaque famille et ce qu'ils ont pris de sel au grenier, etc. || 3° Officiers du registre, se dit, en cour de Rome, du vice-chancelier du collége des scripteurs des brefs, des douze maîtres du registre et des régistrateurs. || 4° Registres d'orgue, règles de bois que l'organiste tire pour se servir des différents jeux. || 5° Terme de musique. Changement dans l'étendue de la voix d'un chanteur. Les registres de la voix sont des changements qui vont du bas en haut de la voix. || 6° Plaque, ordinairement de tôle, soit ronde, soit en parallélogramme qu'on pousse, tire ou tourne en différents sens pour activer ou diminuer le tirage d'un fourneau d'un poêle, d'une cheminée dont ce registre occupe tantôt l'entrée, tantôt le tuyau, afin de donner plus ou moins de passage à l'air, LEGOARANT. Des fourneaux entourés de briques, où l'on a ménagé des registres pour diriger l'air et le porter aux parties qui en ont besoin, BUFF. *Min.* t. II, p. 390. || Terme de mécanique. Dans certaines machines à vapeur, appareil qui met la chaudière en communication alternative avec le dessous et le dessus du piston. || 7° Terme d'imprimerie. Correspondance exacte des lignes du recto avec celles du verso d'un feuillet. || Bon registre, l'exactitude de cette correspondance; mauvais registre, le défaut de cette correspondance. || Faire son registre, tirer l'une sur l'autre les deux pages d'un feuillet, de manière que les lignes se répondent exactement.

— HIST. XII° s. Doit l'en les vers et les regestes Et les estoires lire as festes, WACE, *Rou*, au commencement. || XIII° s. Or dist li contes et li registres de sainte Eglise qui le tesmoignent, que...., BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 88. || XIV° s. Et garde les registres [règlements], bons usaiges et coustumes, DU CANGE, *regestum*. Cuides tu avoir cinquante sols de ta jument, mesel [lépreux] pourri, et plusieurs autres registres, injures et villenies, ID. *ib.* || XV° s. Que sceuist-on qui fu Gawains.... Li roi Artus, et il roi Los, Se ne fuissent li registre Qui euls et leur fes aministre? FROISS. *Buiss. de jonece.* Gracieux et sachant homme, qui avoit hanté la cour, et estoit, au vrai dire, le registre d'honneur, LOUIS XI, *Nouv.* XXXV. || XVI° s. Est enjoint à touts hostelliers et autres personnes qui logent gens, tenir registre du jour qu'ils seront arrivés et partis de leurs logis, et iceluy registre apporter chacune semaine deux fois, CONDÉ, *Mémoires*, p. 606. Toutes appretiations de bleds, vins, bois, et autres choses se doi-

vent faire sur le registre du rapport [la mercuriale] qui s'en fait en justice, et selon l'estimation commune de l'année qu'elles estoient dues, LOYSEL, 689. Ils receurent au nombre des citoyens romains tous ceulx qui se presenterent pour estre enregistrez ès registres publiques, AMYOT, *Flamin.* 35. Sa langue estoit comme un instrument de musique à plusieurs jeux et plusieurs registres, ID. *Anton.* 32. Le registre des negoces du mesnage où se logent les menus comptes, payements, marchés qui ne requierent la main du notaire, MONT. I, 257.

— ÉTYM. Provenç. *registre*; espagn. et ital. *registro*; portug. *registo*; du lat. *regesta*, *regestorum*, choses reportées (de *regerere*, de *re*, et *gerere*, porter, voy. GÉRER), d'où livre où on les reporte.

REGISTRÉ, ÉE (re-ji-stré, strée, ou re-ji-tré), *part passé* de registrer. Déclaration du roi en faveur du duc du Maine et comte de Toulouse, du 5 mai 1649, registrée le 8 du même mois et an, ST-SIM. 360, 6.

REGISTRER (re-ji-stré ou re-ji-tré), *v. a.* Terme de formule qui se dit quelquefois pour enregistrer. Les articles du contrat sont registrés dans les gazettes, BRUEYS, *l'Important*, IV, 6.

— REM. Ménage : « Regitrer, c'est comme ce mot se dit à Paris; enregitrer est de province. » Aujourd'hui registrer est peu usité et l'on dit enregistrer.

— HIST. XIII° s. Tex [telles] coustumes qui maintenant sont uzées [en usage] sont bonnes et pourfitables à escrire et à registrer, BEAUMAN. *Prologue.* || XV° s. Afin que honorables emprises et nobles aventures soient notablement registrées et mises en memoire perpetuelle, FROISS. *Prologue.*

— ÉTYM. *Registre*; provenç. et espagn. *registrar*; ital. *registrare.*

REGÎTRE *s. m.* Voy. REGISTRE.

REGÎTRER, *v. a.* Voy. REGISTRER.

† **RÉGLAGE** (ré-gla-j'), *s. m.* || **1°** Action de régler, de faire marcher régulièrement. Le réglage des chronomètres et des montres. || **2°** Action de régler le papier.

† **RÉGLANT, ANTE** (ré-glan, glan-t'), *adj.* Qui règle Comme elles [ces puissances] ont besoin d'une puissance réglante pour les tempérer, MONTESQ. *Esp.* XI, 6.

RÈGLE (rè-gl'), *s. f.* || **1°** Instrument long et droit qui sert à tirer des lignes droites. Règle de bois, de cuivre, d'acier. Notre assassin [un médecin] renonce à son art inhumain, Et désormais, la règle et l'équerre à la main, Laissant de Galien la science suspecte, De méchant médecin devient bon architecte, BOIL. *Art p.* IV. [Une coudée trouvée en Égypte] c'est une règle de bois dur de Méroé, de neuf lignes d'épaisseur, travaillée avec soin, et couverte d'hiéroglyphes, GIRARD, *Inst. Mém. scienc.* t. IX, p. 603. || Règle à main, petite règle de vitrier. || Règle à calcul, règle à coulisse marquée de divisions et de chiffres, à l'aide de laquelle on fait très-rapidement les calculs. On dit aussi règle logarithmique, parce que les résultats des opérations se trouvent par les logarithmes. || On a fait des règles à calcul de forme circulaire. || Règles de proportion, règles divisées comme celles du compas de proportion. || En astronomie, règle parallactique, instrument servant à déterminer la parallaxe. Il [Copernic] fit construire un quart de cercle, des règles parallactiques, enfin tous les instruments dont Ptolémée avait donné les principes et enseigné la construction, BAILLY, *Hist. astr. mod.* IX, 51. || Terme de marine. Règles de marée, planches graduées pour marquer la hauteur de l'eau. || **2°** Fig. Ce qui sert à diriger, à conduire, à régir. Vous qui tenez pour règle certaine que toutes les personnes de cette sorte ne peuvent aimer.... VOLT. *Lett.* 30. Votre avis est ma règle, et par ce seul moyen Je [Auguste] veux être empereur, ou simple citoyen, CORN. *Cinna*, II, 1. Il [Alexandre] crut qu'il devait donner ses actions pour règle de la justice, plutôt que de prendre la justice pour règle de ses actions, D'ABLANCOURT, *Arrien*, IV, 4. Votre goût a servi de règle à mon ouvrage, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Règle : il faut juger de la doctrine par les miracles, il faut juger des miracles par la doctrine; tout est vrai, mais cela ne se contredit pas, PASC. *Pens.* XXIII, 1 *ter*, édit. HAVET. Les chrétiens ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, et à s'informer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens pour être transmises aux fidèles, ID. *ib.* XXIV, 41. Je ferai ma règle de vos désirs, SÉV. 48. Le roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de Madame, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges, BOSS. *Duchesse d'Orléans.* Vous voyez, chrétiens, que, pour trouver la règle des mœurs, il faut tenir le milieu entre les deux extrémités [la rigueur et le relâchement], ID. *Cornet.* On remarque qu'il [Épaminondas] avait pour règle de ne mentir jamais, même en riant, ID. *Hist.* I, 8. Les plus grands saints de l'Église de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent, BOURDAL. *Dim. oct. du Saint-Sacrem. Dominic.* t. II, p. 327. À prendre la chose dans son principe, Dieu est la règle primitive et essentielle de toutes nos actions, ID. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 202. Dans les choses les moins importantes il ne laissa pas de suivre les grandes règles, FLÉCH. *Lamoignon.* Mme la Dauphine regardait les observances de l'Église, non pas comme des coutumes de bienséance, mais comme des règles et des pratiques de salut, ID. *Dauphine.* Combien de fausses vertus la reine a-t-elle redressées par les règles qu'elle prescrivait à la sienne! ID. *Mar.-Thér.* Et vous, à cette loi, votre règle éternelle, Roi, ne jurez-vous pas d'être toujours fidèle? RAC. *Ath.* IV, 3. || Absolument. La justice, leur commune amie, les avait unis [le Tellier et Lamoignon]; et maintenant ces deux âmes pieuses.... adorent Dieu en qualité de justice et de règle, BOSS. *le Tellier.* || **3°** Régularité. Je lui fais crédit pour sa conduite [du cardinal de Retz, entrant dans la retraite] ....il saura très-bien soutenir la gageure par la règle de sa vie, SÉV. 28 avr. 1678. || **4°** Bon ordre. Il n'y a point de règle dans cette maison. La règle rétablie dans ce collége. Vous songez à mettre la règle dans votre maison, SÉV. 51. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle, BOSS. *le Tellier.* [Dans un État en décadence] ce qui était maxime, on l'appelle rigueur; ce qui était règle, on l'appelle gêne; ce qui était attention, on l'appelle crainte, MONTESQ. *Esp.* III, 3. Dans un État libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul, et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets, ID. *Rom.* 13. || **5°** Exemple, modèle. Il est la règle de tous ceux de son âge. Ce grand saint que les papes ont donné pour règle en cette matière, PASC. *Prov.* XVIII. Votre exemple n'est pas une règle pour moi, RAC. *Mithr.* I, 3. Le siècle de Louis le Grand ayant été pour nous ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les Romains, c'est-à-dire la règle et le modèle du bon goût en tout genre, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 1. Il faut que la vie d'un grand roi puisse être proposée comme règle à ses successeurs, MASS. *Petit carême, Grand. de J. C.* || **6°** Prescription, ordonnance en vertu de la loi, de la coutume, de l'usage. Les règles de la civilité. Une règle établie par la loi. Les règles de la procédure. Les seules règles universelles sont les lois du pays aux choses ordinaires, et la pluralité aux autres, PASC. *Pens.* VI, 7. Pour Sanzei, le voilà revenu [du siége de Philipsbourg]; il a été souvent à la tranchée; il ne s'est pas tenu dans les règles des mousquetaires, SÉV. 13 déc. 1688. L'Espagne sur ce sujet [les jeûnes] a des coutumes que la France ne suit pas; mais la reine se rangea bientôt à l'obéissance; l'habitude ne put rien contre la règle, BOSS. *Mar.-Thér.* Qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même, ID. *Letellier.* Cette sagesse avancée le fit dispenser des règles ordinaires de l'âge, FLÉCH. *Lamoignon.* Une libre curiosité, dit saint Augustin sur sa propre expérience, excite bien plus l'esprit des enfants, qu'une règle et une nécessité imposée par la crainte, FÉN. *Éduc. filles*, 5. Permettez de violer la règle, lorsque la règle est devenue un abus; souffrez l'abus, lorsqu'il rentre dans la règle, MONTESQ. *Esp.* XXV, 5. Chaque coterie a ses règles, ses jugements, ses principes qui ne sont point admis ailleurs, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 14. || Familièrement. C'est la règle, c'est comme cela que l'on se conduit habituellement. Mme Oronte : Elle a peut-être une passion dans le cœur? — Lisette : Oh! madame, c'est la règle : quand une fille a de l'aversion pour un homme qu'on lui destine pour mari, cela suppose toujours qu'elle a de l'inclination pour un autre, LESAGE, *Crispin rival de son maître*, 5. || De règle, régulièrement, habituellement. Cela est de règle. Je voyais de règle la duchesse d'Orléans une fois ou deux la semaine, seule ou tout au plus Mme Sforze en tiers, ST-SIM. 506, 171. Dans un dîner de règle que l'évêque donnait aux chanoines, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Il est de règle que.... avec le subjonctif, il est conforme à l'usage, à la bienséance que.... N'est-il pas de règle en tout temps Que les valets disent tout aux soubrettes? IMBERT, *Jaloux sans amour*, IV, 4. || Ce procédé est dans les règles, n'est pas dans les règles, il est ou il n'est pas conforme à tel précepte de morale ou de bienséance, à l'usage reçu. || Se mettre en règle, établir la balance d'un compte. Le change tient à des affaires commencées, et ne se met en règle qu'après un certain temps, MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. || Être en règle, se mettre en règle, être, se mettre au point, dans l'état que la loi, la coutume, l'usage prescrit. Ses créanciers se sont mis en règle avec lui, ils l'ont fait assigner. Je suis en règle avec lui, je lui ai rendu sa visite. || On dit dans un sens analogue : Votre affaire est en règle. Des papiers en règle. Vos papiers ne sont pas en règle. || Un procès en règle, un procès suivi par-devant les juges. || Une affaire en règle, un combat suivant les règles de la guerre. || Il se dit aussi d'un duel. Ils eurent une affaire en règle, où l'un des deux fut tué. || Familièrement. Un repas en règle, repas où l'ordre du service est exactement observé. || Dans la règle, en bonne règle, suivant la loi, l'usage ou la bienséance. Vous [hommes] avez des armes défensives, et dans les bonnes règles vous devez en guerre être habillés de fer, ce qui est sans mentir une jolie parure, LA BRUY. XII. || Elliptiquement. Règle générale, généralement, dans tous les cas. || **7°** Principes et méthodes qui servent à la pratique ou à l'enseignement des arts, des sciences, de la politique, des jeux, etc. Attaquer une place dans les règles. Les règles du piquet, du billard. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, MOL. *Critique*, 7. Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde; et cependant ce ne sont que quelques observations aisées que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poëmes, ID. *ib.* C'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu, et qui, quand on devrait crever, ne démordrait pas d'un iota des règles des anciens, ID. *Pourc.* I, 8. Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles, ID. *Am. méd.* II, 5. Ceux qui jugent d'un ouvrage par règle sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres : l'un dit : il y a deux heures; l'autre dit : il n'y a que trois quarts d'heure; je regarde ma montre, et je dis.... PASC. *Pens.* VII, 5. Ce n'est pas que je ne croie qu'il y ait des règles aussi sûres pour plaire que pour démontrer.... mais j'estime.... qu'il est impossible d'y arriver, ID. *Espr. géom.* 2. Règles pour les définitions : n'entreprendre de définir aucune des choses tellement connues d'elles-mêmes, qu'on n'ait point de termes plus clairs pour les expliquer, ID. *ib.* Quand je commence, je ne sais point du tout où cela ira.... j'écris tant qu'il plaît à ma plume, c'est elle qui gouverne tout; je crois que cette règle est la bonne, SÉV. 30 juill. 1677. Le goût qu'il eut pour la poésie et pour l'éloquence, dont il apprit non-seulement toutes les beautés, mais encore toutes les règles, FLÉCH. *Duc de Mont.* Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, Et de l'art même apprend à franchir leurs limites, BOIL. *Art p.* IV. La principale règle est de plaire et de toucher; toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première, RAC. *Bérén. Préf.* Ceux même qui s'y étaient le plus divertis [à la pièce des Plaideurs] eurent peur de n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé plus sérieusement à les faire rire, ID. *Plaid. préf.* Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour bien gouverner, LA BRUY. X. Il serait fort utile d'avoir une balance où l'on pût, pour ainsi dire, peser les règles; on verrait qu'elles ne méritent pas toutes une égale autorité, FONTEN. *Réfl. poét. Œuv.* t. III, p. 129, dans POUGENS. Il y a des occasions où, pour agir sagement et je dirais presque, régulièrement, il faut s'élever au-dessus des règles, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 207, dans POUGENS. Les règles n'apprennent qu'à ceux qui savent déjà, parce que les règles ne sont que des observations sur l'usage : ainsi commencez par faire lire les exemples des figures avant que d'en donner la définition, DUMARS. *Tropes*, III, 11. Quel homme qu'Aristote, qui trace les règles de la tragédie de la même main dont il a donné celles de la dialectique, de la morale, de la politique! VOLT. *Dict. phil. Aristote.* Les règles du jeu sont les seules qui n'admettent ni exception, ni relâchement, ni variété, ni tyrannie, ID. *ib. contradictions.* Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont destiné les règles, D'ALEMB. *Disc. Acad.*

franç. Il me semble que les auteurs dramatiques sont pour les règles comme les Français pour les impôts : ils y obéissent en murmurant, ID. *Lett. à Volt.* 27 janv. 1762. Peu de règles, beaucoup de réflexions, et encore plus d'usage, c'est la clef de tous les arts, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 30. Ne nous pressons pas de faire des règles générales; les pucerons et les polypes nous ont appris à nous en défier, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. VI, p. 97, dans POUGENS. Dans les lettres et dans les arts, les règles sont les leçons de l'expérience, le résultat de l'observation sur ce qui doit produire l'effet qu'on se propose, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 26. Les règles défendent, disait Baron, de lever les bras au-dessus de la tête; mais, si la passion les y porte, ils seront bien : la passion en sait plus que les règles, ID. *ib.* t. VI, p. 328. || Cette tragédie, cette comédie est dans les règles, selon les règles, elle est conforme à toutes les règles du théâtre. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre, SÉV. 11. || Familièrement. Une sottise, une friponnerie dans toutes les règles, une sottise, une friponnerie complète, à laquelle rien ne manque. || Cette pièce nouvelle est tombée dans les règles, est dans les règles, se disait autrefois quand la recette commençait à être au-dessous d'une certaine somme fixée. || Terme de beaux-arts. La règle, statue de Polyclète que les anciens avaient ainsi nommée à cause de sa perfection. || 8° Opération d'arithmétique. L'addition, la soustraction, la multiplication et la division sont les quatre premières règles de l'arithmétique, dites, par antonomase, les quatre règles. Faire la règle du plus grand commun diviseur. Vous ferez deux règles d'arithmétique, et vous copierez trois pages dans l'Imitation, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 6. Il faut se prémunir en calcul de finance, contre toutes les idées qui ne sont pas très-simples, parce que la science ne doit pas s'élever plus haut que celle des quatre règles de l'arithmétique, TOULONGFON. *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 445. || Règle de trois, question où, trois termes d'une proportion étant donnés, il faut chercher le quatrième. || Règle de fausse position, règle dans laquelle, ayant à découvrir un ou plusieurs nombres inconnus, on prend faussement, à la place d'un d'entre eux, un nombre connu quelconque, avec lequel on calcule les autres; ce qui en fait connaître les rapports et par suite la valeur véritable. Il y a des problèmes que l'on ne résout commodément que par la règle de fausse position, CORDIER, *Instit. Mem. scienc.* t. VII, p. 537. || 9° Terme de musique. Règle de l'octave, formule d'harmonie pour accompagner toutes les notes d'une gamme, tant en montant qu'en descendant. || 10° Constitutions selon lesquelles les religieux d'un certain ordre doivent vivre. La règle de Saint-Basile, de Saint-Augustin. La vénérable mère Françoise de la Châtre, d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremoustier, que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de Saint-Benoît, BOSS. *Anne de Gonzague.* Grâce à la Providence qui veille spécialement sur cette maison, je sais que la règle y est en vigueur et que l'obéissance s'y maintient, BOURDAL. *Exhort. sur l'obéiss. relig.* t. I, p. 272. Qu'elles gardent leurs règles; qu'elles s'éloignent du monde; qu'elles travaillent de leurs mains, MAINTENON, *Lett. à Mme la Viefv.* 14 juin 1707. Et la regle déjà se remet dans Clairvaux, BOIL. *Lutr.* II. || On dit de même : Les règles et les statuts de l'ordre du Saint-Esprit. || Ce religieux fait fort bien sa règle, il l'observe exactement. || Abbaye, bénéfice en règle, abbaye, bénéfice que des religieux seuls pouvaient posséder, par opposition à abbaye, bénéfice en commende. || 11° Constellation méridionaie. || 12° *Au plur.* Menstruation des femmes. Ses règles ont cessé. Benjamin de Tudèle, dans son fameux Voyage, dit qu'on la voit [la femme de Loth] à deux parasanges de Sodome; saint Irénée dit qu'elle a ses règles tous les mois, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen.* || Proverbes. Il n'y a point de règle sans exception, aucune règle n'est assez générale pour s'appliquer à tous les cas particuliers. Il est fâcheux d'être dans l'exception de la règle.... mais néanmoins, comme il est certain qu'il y a des exceptions de la règle, il en faut juger sévèrement, mais justement, PASC. *Pens.* VII, 8. || L'exception confirme la règle, malgré l'exception qu'on est contraint de faire, la règle n'en subsiste pas moins.

— HIST. XII° s. Puis fud cuverte d'or tut à riule e a squarrie [équerre], *Rois*, p. 250. || XIII° s. Et por gentillece conquerre, Qui moult est honorable en terre, Tuit cil qui la vuelent avoir, Ceste rieule doivent savoir, *la Rose*, 18880. Vez-ci la rigle qu'il en baille; Mais il n'est rigle qui ne faille, *ib.* 8343. [Elle] Fuioit les vanités du siecle, Et enseignoit la droite riegle, RUTEB. *Sainte Elys.* p. 158. Il n'est mie possible que universel regle soit mise ne maintenue en chascune chose partie, BRUN. LAT. *Trés.* 304. || XIV° s. Si comme il est en edification de l'isle de Lesbie là où les tailleurs de pierre ont leur regle de plunt, laquele il transmuent selon la figure de la pierre, ORESME, *Eth.* 167. Pour entretenir la reule des trois tours d'eschevinages, *Ordonn. des rois de Fr.* t. V, p. 132. || XV° s. Ainsi que je vous dis.... fut le royaume de France en esmay.... par les defiances [défi] qui vinrent du duc de Guerles; car elles furent felles et mal courtoises et hors de la rieulle des autres defiances, FROISS. II, III, 70. || XVI° s. Il faict bon prendre des reigles, mais non s'y asservir, CHARRON, *Sagesse*, I, 39. La regle de trois est ainsi appellée, pour ce qu'elle requiert tousjours trois nombres, desquelz les deux premiers sont tousjours constituez en certaine proportion, DE LA ROCHE. *Arismetique*, f° 19. Mieux vault reigle que rente, COTGRAVE. Hors reigle et compas, je ne sçay degré ny pas, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 305.

— ÉTYM. Norm. *ruile*, raie (Vire); wallon, *rek*, s. f.; provenç. et espagn. *regla*; portug. *regra*; ital. *regola*; du lat. *regŭla*, de *regere* (voy. RÉGIR). Vu l'accent sur *re*, les formes *riule*, *ruile*, *rigle*, *regle*, sont toutes régulières.

RÉGLÉ, ÉE (ré-glé, glée), *part. passé* de régler. || 1° Sur quoi on a tiré des lignes avec la règle. Les disciples doivent avoir des cahiers propres et réglés avec du plomb ou du crayon, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 223. J'ai décidé que les papiers au timbre de 50 c. et 1 fr. seraient réglés avant leur émission.... l'administration n'émettant du papier réglé qu'à titre d'essai.... il n'y aura aucune distinction à établir entre les papiers réglés et les papiers non réglés, *Circulaire*, dans *le Moniteur*, 29 mars 1867, p. 377, 5° col. || Il est réglé comme un papier de musique, se dit de celui qui observe avec une ponctualité scrupuleuse un certain genre de vie. || 2° Assujetti à certaines règles. Mme de Ludres, lasse de bouder sans qu'on y prît garde, a enfin obtenu de son orgueil si bien réglé, de prendre du roi deux mille écus de pension, SÉV. 2 oct. 1680. L'exemple d'une vie si réglée, BOSS. *Cornet.* Une hardiesse sage et réglée, qui s'anime à la vue des ennemis, FLÉCH. *Turenne.* Tandis que ma maison est réglée comme un couvent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être, VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 févr. 1768. Le bon air, l'exercice, la vie réglée de la campagne, lui avaient été favorables, MARMONTEL, *Mém.* X. || Qui est, en parlant des personnes, assujetti à une discipline morale ou intellectuelle. C'est un jeune homme réglé dans ses mœurs. Esprit réglé. Son imagination n'est pas réglée. Vous le trouverez pour les mœurs aussi peu réglé que vous l'avez vu, SÉV. 15 juill. 1673. De tous les peuples du monde le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain, BOSS. *Hist.* III, 6. || 3° Décidé d'une certaine façon définitive. Les affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée, BOSS. *le Tellier.* Cette affaire fut bientôt réglée, HAMILT. *Gramm.* 11. De ce grand sacrifice ainsi l'ordre est réglé, VOLT. *Fanat.* IV, 3. || Il est réglé que.... avec l'indicatif. Un héros de roman infidèle! on n'aurait jamais rien vu de pareil; il est réglé qu'ils doivent tous être constants, MARIV. *Marianne*, 8° part. || Il se dit aussi des personnes soumises à certaines règles. Les dames du palais sont réglées à servir par semaine, SÉV. 8 janv. 1674. || 4° Qui est assujetti à un mode uniforme. Les astres suivent une marche réglée. Quoique ce ne soit pas une coiffure réglée, elle l'est pourtant assez pour qu'il n'y en ait point d'autre pour les jours de la plus grande cérémonie, SÉV. 6 mai 1671. Il [Sésostris] écoutait chaque jour, à certaines heures réglées, tous ceux de ses sujets qui avaient ou des plaintes à lui faire, ou des avis à lui donner, FÉN. *Tél.* II. || Un pouls réglé, bien réglé, pouls dont les battements sont réguliers, sans excès de force ni de fréquence. || Un ordinaire réglé, un ordinaire qui est tous les jours le même. || Des bois en coupe réglée, des bois dont on coupe tous les ans une certaine étendue. || Visites réglées, visites qui se font à certains jours et à certaines heures. || Être en commerce réglé, en correspondance réglée avec quelqu'un, avoir par lettre une correspondance régulière avec lui. || Fièvre réglée, fièvre intermittente qui, d'abord irrégulière, a pris des accès réguliers. || 5° Troupes réglées, troupes permanentes, qu'on distingue ainsi des gardes nationales, des milices. Le prince Édouard disait toujours que, s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglées, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre, VOLT. *Louis XV*, 5. Les armées de Sylla, de Pompée et de César devinrent de véritables troupes réglées qui substituèrent l'esprit du gouvernement militaire à celui du républicain, J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* ch. 12. || 6° Terme de construction. Appareil réglé, celui dont toutes les assises ont la même hauteur. || On dit semblablement : assises réglées, assises dont tous les rangs de pierres sont d'égale hauteur. || 7° Qui se fait dans les formes. Le dimanche gras, il y eut grand bal réglé chez le roi, c'est-à-dire ouvert par un branle, suivant lequel chacun dansa après, ST-SIM. 3, 49. Nous voilà, grâce au ciel, en conversation réglée, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* I, 7. || Dispute réglée, discussion suivie et méthodique. Cette princesse engagea une dispute réglée entre les deux parties [Leibnitz et Newton], VOLT. *Newt.* I, 2. || Cette affaire est en justice réglée, elle est portée en justice, suivant les formes ordinaires. || 8° Modéré. Un jeu réglé avec des amis est un passe-temps honnête. || 9° Fille réglée, fille dont la menstruation a commencé. || Femme bien réglée, mal reglée, femme dont la menstruation est régulière, irrégulière.

— SYN. 1. RÈGLE, RÉGULIER. Ces deux mots ont le latin *regula*, règle, pour racine. Réglé, participe du verbe régler, exprime un effet; régulier, simple adjectif, marque une qualité. De là résulte ce qui les sépare. À la vérité, quand on dit le mouvement réglé ou régulier des astres, ces deux mots se confondent; mais on voit que réglé a une acception moins déterminée. Tout ce qui est soumis à une règle, bonne ou mauvaise, est réglé; mais cela seul est dit régulier, qui est soumis soit à une bonne règle, soit à une règle générale, par exemple, aux lois de la mécanique, aux règles du bien ou du beau, etc. La même nuance se note quand il s'agit de personnes. Un homme régulier est irrépréhensible : un homme réglé est soumis à des règles; ce qui est différent. Ainsi Bossuet, dans l'exemple cité plus haut, dit que le peuple romain fut réglé, c'est-à-dire assujetti à la discipline qui résultait de sa nature et de son histoire; mais on ne pourrait pas dire qu'il fut régulier. || 2. RÉGLÉ, RANGÉ. L'homme réglé se conduit sagement, en homme qui sait mettre un frein à ses passions. L'homme rangé conduit sagement ses affaires, et dispose avec ordre de ses moments et de ses revenus (LAFAYE).

† **RÉGLÉE** (ré-glée), *s. f.* Pile de feuilles de carton nettoyées et équarries.

RÈGLEMENT (rè-gle-man), *s. m.* || 1° Action de régler, de déterminer. Le règlement des limites. Amour, petit dieu qui disposes Du règlement de toutes choses, VOIT. *Poés.* II, 13. || 2° Action de donner une règle morale, intellectuelle. Ce n'est point de l'espace que je dois chercher ma dignité, mais c'est du règlement de ma pensée, PASC. *Pens.* I, 6 *bis*, éd. HAVET. L'on voit assez par le règlement de nos mœurs que, si nous souffrons quelque relâchement dans les autres, c'est plutôt par condescendance que par dessein, ID. *Prov.* VI. Le maître a droit d'exiger les services de ses domestiques, mais à condition de pourvoir non-seulement à l'entretien de leur vie, mais au règlement de leurs mœurs, BOURDAL. *Dim.* t. II, p. 11, *Soins des domestiques.* Se prescrire un règlement de vie, *Dict. de l'Acad.* || 3° Statut qui règle, qui détermine ce qu'on doit faire. Règlement de police, d'administration publique. C'est le génie des Français de faire de très-bons règlements, et de les exécuter très-mal, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Bardin.* Il y a un ordre dans notre société, par lequel il est défendu à toutes sortes de libraires d'imprimer aucun ouvrage de nos pères sans l'approbation des théologiens de notre compagnie, et sans la permission de nos supérieurs, c'est un règlement fait par Henri III, le 10 mai 1583, PASC. *Prov.* IX. La justice eut des lois fixes; et des règlements utiles qui deviendront la jurisprudence de tous les règnes, furent publiés, FLÉCH. *Lamoignon.* Elle [la police] a plutôt des règlements que des lois, MONTESQ. *Espr.* XXVI, 24. Comme l'objet des lois civiles est d'assurer les propriétés, et par conséquent d'empêcher les crimes, l'objet des règlements de police est de conserver les mœurs, et par conséquent de les garantir de tout ce qui tend à les corrompre, CONDILL. *Hist. anc. Lois*, ch. 12. || Sur le turf, l'ensemble des dispositions qui régissent les courses. || 4° Statuts d'une assemblée délibérante. Observer le règlement. Le

rappel au règlement. || 5° Ordre des exercices et des travaux d'un collége, d'une communauté, d'une manufacture, etc. Se conformer au règlement. Exact au règlement. || 6° Terme de procédure. Règlement de juges, arrêt qui détermine devant quels juges un procès sera porté. Orante plaide depuis dix ans entiers en règlement de juges, pour une affaire juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune; elle saura peut-être dans cinq années quels seront ses juges, et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie, LA BRUY. XIV. || Dans l'ancienne jurisprudence, arrêts de règlement, dispositions réglementaires qu'arrêtaient les parlements et les conseils supérieurs, pour être publiées comme les lois dans leur ressort et en avoir l'autorité, sous le bon plaisir du roi. || 7° Règlement de compte, approbation définitive d'une dépense par l'autorité compétente. || 8° Action de régler et de réduire des mémoires de travaux. Le mémoire du menuisier montait à tant, le règlement l'a réduit d'un cinquième. || 9° Terme de commerce. Solde d'une facture en billets.

— HIST. XVIe s. Le reglement c'est son util [à la vraie vertu], non pas la force, MONT. I, 177. Les femmes qui n'ont pas leurs reglemens ordinaires, ou qui ne les ont pas suffisamment, PARÉ, XX, 23.

— ÉTYM. *Régler*.

RÉGLÉMENT (ré-glé-man), *adv.* || 1° Avec règle, d'une manière réglée. Vivre réglément. Au compas des grandeurs je ne juge le monde.... Pour être dans le ciel je n'estime les dieux, Mais pour s'y maintenir et gouverner de sorte Que ce tout en devoir réglément se comporte, RÉGNIER, *Sat.* XIV. M. d'Argenson vint à exercer réglément auprès du roi un ministère secret et sans titre, mais qui n'en était que plus flatteur, et n'en avait même que plus d'autorité, FONTEN. *Argenson.* || 2° Précisément, de la même manière, dans le même temps. Nous avons ouï parler d'un prince qui se retirait réglément toutes les bonnes fêtes dans les maisons religieuses, BALZAC, *le Prince*, ch. 8. Quelle tristesse de ne pouvoir plus recevoir réglément de vos nouvelles trois fois la semaine! SÉV. 17 avr. 1689. Une de mes premières amies [Mme de Maintenon], qui passe réglément deux heures dans son cabinet [du roi], ID. *à Bussy*, 12 janv. 1681. Dans les commencements, c'est une fatigue de diable, quand il faut porter réglément trois billets tous les jours, BARON, *Homme à bonnes fort.* I, 10.

— SYN. RÉGLÉMENT, RÉGULIÈREMENT. Le premier signifie d'une manière réglée, le second d'une manière régulière. Vivre réglément, c'est suivre un régime dont on ne s'écarte pas; vivre régulièrement, c'est vivre selon la régularité morale. Il y a donc la même nuance qu'entre réglé et régulier (voy. ces mots à RÉGLÉ); mais, comme réglément n'est plus aussi employé qu'autrefois, régulièrement tend, à tort, à en prendre la place.

— HIST. XVe s. L'eure de son descouchier à matin estoit rigleement comme de six à sept heures, CHRIST. DE PISAN, *Ch. V*, I, 16. || XVIe s. Combien ces nations [de l'Amérique], sans magistrat et sans loy, vivent plus legitimement et plus regleement que les nostres, où il y a plus d'officiers et de loix qu'il n'y a d'aultres hommes et qu'il n'y a d'actions! MONT. II, 222. Sçavoir user des biens regleement et les perdre constamment, ID. I, 177.

— ÉTYM. *Réglé*, et le suffixe *ment*, provenç. *regladament*; espagn. *regladamente*; ital. *regolatamente*.

RÉGLEMENTAIRE, (rè-gle-man-tê-r'), *adj.* || 1° Qui concerne le règlement. Lois réglementaires. || Qui est conforme au règlement. Quantité, qualité réglementaire d'une fourniture. || 2° En mauvaise part, qui multiplie les règlements. Administration réglementaire. Turgot, pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, ne pouvait souffrir le régime réglementaire de Colbert, MARMONTEL, *Mém.* XII.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant règlement par un accent grave, écrit réglementaire par un accent aigu.

— ÉTYM. *Règlement*.

† **RÉGLEMENTAIREMENT** (rè-gle-man-tê-reman), *adv.* D'une manière réglementaire.

† **RÉGLEMENTATION** (rè-gle-man-ta-si-on), *s. f.* Action de réglementer. [Dans l'église catholique] l'unité, la hiérarchie, la souveraineté non limitée et non discutée, la réglementation universelle, la perpétuité invariable des lois et des formes, CH. DE RÉMUSAT, *Revue des Deux-Mondes*, sept. 1864, p. 138.

RÉGLEMENTER (rè-gle-man-té). || *V. n.* 1° Faire beaucoup de règlements; les multiplier à l'excès. Il aime à réglementer. || 2° *V. a.* Faire des règlements sur une matière quelconque.

— REM. 1. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant règlement avec un accent grave, écrit réglementer avec un accent aigu. || 2. Réglementer, *v. a.* n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie.

RÉGLER (ré-glé. La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je règle, excepté au futur et au conditionnel: je réglerai), *v. a.* || 1° Tirer avec la règle des lignes sur du papier. || Régler les cartons, en couper les bordures avec la ratissoire. || Terme de jardinage. Régler la surface d'une planche qui vient d'être plombée, passer le râteau dessus. || 2° Fig. Diriger suivant certaines règles, soumettre à la règle. J'ai de l'ambition, mais je la sais régler, CORN. *Pomp.* II, 3. Je verrai les lauriers d'un frère ou d'un mari Fumer encor d'un sang que j'aurai tant chéri; Pourrai-je entre vous deux régler alors mon âme? ID. *Hor.* II, 6. Heureux qui vit chez soi, De régler ses désirs faisant tout son emploi! LA FONT. *Fabl.* VII, 12. S'ils [Platon et Aristote] ont écrit de politique, c'était comme pour régler un hôpital de fous, PASC. *Pens.* VI, 52, éd. HAVET. Si Mme de Montausier sut régler les mouvements de son cœur, elle ne régla pas moins les mouvements de son esprit, FLÉCH. *Mme de Mont.* Quelle discipline peut établir dans un camp celui qui ne sait régler ni son esprit ni sa conduite? ID. *Turenne.* ....un Dieu maître du monde, Et qui règle à son gré le ciel, la terre et l'onde.... BOIL. *Épître* XII. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, Et, se laissant régler à son esprit tortu, De ses propres défauts se fait une vertu, ID. *Sat.* IV. Si je ne vins pas à bout d'éteindre entièrement une passion coupable et malheureuse, j'en réglai du moins si bien les restes qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute depuis ce temps-là, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || Régler sur, conformer à. Sur leurs hauts sentiments réglons plutôt les nôtres, CORN. *Hor.* III, 1. Le ciel règle souvent les effets sur les causes, Et rend aux criminels ce qu'ils ont mérité, ID. *Pomp.* V, 2. Que ne puis-je vous représenter sainte Thérèse réglant son courage, non pas sur des possibilités humaines, mais sur la confiance et la protection divine? FLÉCH. *Panég. sainte Thér.* M. de Lamoignon ne régla jamais sur la faveur ou sur la disgrâce des personnes le bon ou le mauvais accueil qu'il leur pouvait faire, ID. *Lamoignon.* Ah! sur toi tu veux régler ton père? RAC. *Plaid.* I, 4. Sur Titus et sur moi réglez votre conduite, ID. *Bérén.* V, 7. Ils règlent leurs mœurs sur la loi, MASS. *Carême, Inconst.* Je te recommande, quand nous irons chez elle, de régler tes manières sur les miennes, MARIV. *Pays. parv.* part. 2. || On a dit quelquefois dans le même sens: régler à. Que sur cette conduite à son aise l'on glose; Chacun règle la sienne au but qu'il se propose, MOL. *D. Garc.* II, 1. Vous savez mieux que moi qu'aux volontés des dieux, Seigneur, il faut régler les nôtres, ID. *Psyché*, II, 1. L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite, Aux lois de son devoir règle tous ses désirs, BOIL. *Sat.* X. || 3° Servir de règle, avec un nom de chose pour sujet. La raison règle enfin l'ardeur qui les emporte, CORN. *Cinna*, I, 3. Mais la raison n'est pas ce qui règle l'amour, MOL. *Mis.* I, 1. Je sais que la modération et la charité doivent régler les guerres parmi les chrétiens, FLÉCH. *Turenne.* Les mœurs règlent les opinions, comme les opinions règlent les mœurs, CONDILL. *Hist. anc.* IV, 1. || 4° Mettre ordre à. Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens, Et régler la dépense avec économie, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Séquestrée du monde, elle s'occupa trois mois entiers à régler sa conscience et ses affaires, BOSS. *Anne de Gonz.* || Régler sa table, son équipage, mettre un certain ordre dans les dépenses de table, d'équipage. || En cet emploi, régler signifie quelquefois retrancher de la dépense, de la table. Il [le cardinal de Richelieu] ne fera plus de nouveaux édits que pour régler le luxe et pour rétablir le commerce, VOIT. *Lett.* 74. Je ne sais si vous faites bien de croire qu'il n'y ait rien à régler à vos dépenses, SÉV. *à Mme de Grignan*, 5 janv. 1680. || 5° Mettre d'accord avec un mouvement, un cours régulier. Dans les beaux siècles des Arabes, les sciences et les arts fleurirent chez les Numides; aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année, VOLT. *Mœurs*, 166. || Régler une pendule, une montre, faire en sorte qu'elle n'avance ni ne retarde. Il y a soixante ans qu'on leur envoie [aux Turcs] des montres de Genève, et ils n'ont pas su encore en faire: ils ne savent pas même les régler, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1er mars 1771. || Il signifie aussi: la mettre à l'heure du soleil ou d'une horloge. || 6° Déterminer, décider d'une certaine façon définitive. On régla la préséance. On a réglé que les choses se passeraient ainsi. Ce sera une affaire à régler entre votre confesseur et vous, SÉV. 410. Dieu règle tous les événements de notre vie, BOSS. *Lib. arb.* V. Il [Pompée] régla les affaires d'Orient, ID. *Hist.* II, 5. Vierge, effroi des méchants, appui de mes autels, Qui, la balance en main, règles tous les mortels, BOIL. *Lutr.* VI. Hé! monsieur, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde: ne réglez point les récompenses dans celui-ci, RAC. *1re lettre à l'auteur des imag.* Du carnage avec lui je réglai la journée, ID. *Esth.* II, 1. De sa suite avec vous qu'elle [Athalie] règle le nombre, ID. *Ath.* V, 2. Auguste, ce maître de l'univers, cet homme qui réglait d'un mot le sort des nations, DIDER. *Cl. et Néron*, II, 75. || Régler un choix sur, le fixer en considération de. Je crois malaisément que tes affections Sur l'éclat d'un beau teint qu'on voit si périssable Règlent d'une moitié le choix invariable, CORN. *Mél.* I, 1. || Régler un différend, le terminer. || Régler des personnes, terminer leur différend. Pompée, que les deux frères [Hyrcan et Aristobule] appelèrent pour les régler, BOSS. *Hist.* II, 5. || Régler un compte, l'arrêter. || Régler le mémoire d'un entrepreneur, en réduire les différents articles à leur juste valeur. || En termes d'ancienne pratique, régler les parties à écrire et produire, ordonner que les parties écriraient et produiraient dans un certain temps. || Régler de, avec un verbe à l'infinitif. Je ne puis oublier la petite Marie Blanche [fille de Mme de Grignan]; je crois que vous réglerez de la mettre à Sainte-Marie [un couvent], SÉV. 15 avr. 1676. || 7° Il se dit aussi des choses qui sont causes de décision. Car ce n'est point l'amour qui fait l'hymen des rois; Les raisons de l'État règlent toujours leur choix, ID. *D. Sanche*, IV, 5. L'événement réglera tout; je le souhaite heureux, SÉV. 24 nov. 1673. L'amour ne règle pas le sort d'une princesse, RAC. *Andr.* III, 2. Juges aveugles que nous sommes, Sur le mérite des grands hommes Le sort règle nos jugements, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 142, dans POUGENS. || 8° Fixer une somme. On lui régla [au roi Jacques II] 600 000 francs pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit, VOLT. *Louis XIV*, 15. || 9° Régler une chose à..., disposer une chose de telle façon qu'un certain résultat soit atteint. On régla le mécanisme à trente tours de roue par minute. Ces quatre volumes contiennent trente-deux pièces de théâtre; ils sont réglés à huit chacun, CORN. *Théâtre, préface*, édit. de 1682. || 10° Terme de pratique. Régler de juges, décider devant quels juges une affaire sera portée. Un arrêt va nous régler de juges, *Dict. de l'Acad.* || 11° Se régler, *v. réfl.* Être réglé, déterminé. Le douaire se règle au bien qu'on vous apporte, MOL. *Éc. des femmes*, IV, 2. Ses conseils se réglaient plus que jamais par la justice, BOSS. *Louis de Bourb.* || La fièvre se règle, se dit d'une fièvre irrégulière qui prend le caractère d'une fièvre intermittente à accès réguliers. La fièvre de lady Sara, devenue moins forte en se réglant, Mme RICCOBONI, *Jenny*, t. III, p. 38, dans POUGENS. || 12° Se modérer, être sage. Ils réglèrent l'État et se réglèrent si peu eux-mêmes, et l'hôte tout le premier, qu'il tira sa bourse de sa pochette, et demanda à compter, SCARR. *Rom. com.* I, 6. [Dans la guerre] il se régla sur une prudente équité, non sur un barbare droit des armes, FLÉCH. *Duc de Mont.* || Se régler sur quelqu'un, le prendre pour modèle, se conduire d'après son exemple. Sois plus femme que sœur, et, te réglant sur moi, Fais-toi de mon exemple une immuable loi, CORN. *Hor.* IV, 7. Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il faut lui ressembler, MOL. *Femm. sav.* I, 1. Mais sur l'un de ces rois s'il fallait vous régler, RAC. *Athal.* IV, 2. Il tient le milieu en se promenant avec ses égaux; il s'arrête et l'on s'arrête, il continue de marcher et l'on marche, tous se règlent sur lui, LA BRUY. VI. || Se régler sur quelque chose, se conformer à ce qui a déjà été fait en pareil cas. Réglez-vous là-dessus, CORN. *Rodog.* III, 4. Que si leurs sentiments se règlent sur les vôtres, ID. *Nicom.* IV, 3. La réputation de la Grèce excita les Romains à se régler sur son exemple, BOSS. *Hist.* I, 8. Il ne pouvait pas se régler sur un plus parfait modèle, ID. *ib.* III, 3. || Au lieu de *sur*, on a employé la préposition *à*. Mais moi qui ne me règle aux jugements des hommes, RÉGNIER, *Sat.* XV. || 13° Se régler à, avec un infinitif, s'astreindre régulièrement à. Je me suis réglé à rendre chacun de ses huitains par un dixain, CORN. *Louanges de la Vierge* || 14° Être réduit à sa juste valeur, en parlant d'un mémoire. Ces mémoires ne se règlent pas sur-le-champ. || Se

dit d'un payement dont on fixe le mode et les termes. Cela se régla en billets et de mois en mois.

— HIST. XIIe s. Cist forainz habiz fu de chanoine ruilé [régulier], *Th. le mart.* 155. || XIIIe s. Com chanoine rielé se fussent pris à estre avoquaz en cort laie [laïque], *Liv. de jost.* 102. || XIVe s. Li sires, qui droit regle et ligne, Prent ses vengeances si obscures Maintes fois sur les creatures, Que nulz ne le porroit penser, MACHAUT, p. 96. Et se il regule telles passions par raison, il est à loer, ORESME, *Eth.* 43. Les eschevins de Vervin, selon la loi duquel Vervin la ville de Venderesse se rieugle et gouverne, DU CANGE, *regulare*. || XVe s. Et si il estoit mort, si se voudroit le royaume de France rieuler et ordonner aussi bien et mieux que par son conseil, FROISS. II, III, 71. Cestuy sage roi volt [voulut] par charité ruiler le cours de son vivre, CHRIST. DE PISAN, *Charl. V*, I, 32. Nul prince ne le passa jamais [le duc de Bourgogne] de desirer nourrir grans gens et les tenir bien reiglez, COMM. V, 9. || XVIe s. Ce n'est pas à dire qu'on doyve regler les vestemens à la simplicité du temps ancien, LANOUE, 95. Quatre regimens d'infanterie, reglez à six cens hommes chacun, ID. 262. Il se laissoit aller, ou le poulsoit l'impetuosité de sa nature, sans la regler et guider avec le jugement de la raison, AMYOT, *Thém.* III. En son vivre ordinaire il fut homme reglé et bien ordonné, ID. *Crassus*, 1. Ladite dame estoit bien reglée de ses mois, PARÉ, V, 18. Nos appetits simples et reglez par la condition de nostre naissance, MONT. II, 287.

— ÉTYM. Provenç. *reglar*; espagn. *reglar*, *regular*; ital. *regolare*; du lat. *regulare*, dénominatif de *regula*, règle. L'ancienne langue disait *ruiler*, *rieuler*; au XIVe siècle, il s'établit une forme calquée sur le latin, *reguler*, qui n'a pas duré.

RÉGLET (rè-glè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme d'imprimerie. Nom donné à de petits morceaux de métal de différentes longueurs qui se mettent au-dessus des chapitres d'un livre, ou dans d'autres endroits (on dit aujourd'hui plutôt filet). La ligne des mots latins et celle des mots français qui sont dessous, sont enfermées entre deux réglets, afin qu'on ne puisse pas les confondre avec celles qui sont dessus ou dessous, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 95. || La ligne marquée par ce filet. || 2° Terme d'architecture. Petite moulure plate et étroite qui sépare les parties des panneaux et des compartiments. || 3° Outil de bois pour dégauchir les planches. || Règle de menuisier.

— HIST. XIVe s. Et ce que est droit comme une ligne ou un reglet, il est droit par tout, ORESME, *Eth.* 176.

— ÉTYM. *Règle*.

RÉGLETTE (ré-glè-t'), *s. f.* Terme d'imprimerie. Petite règle de bois ou de fonte dont on se sert pour les garnitures.

— ÉTYM. Dimin. de *règle*.

RÉGLEUR (ré-gleur), *s. m.* Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc. Un régleur expéditif.

— ÉTYM. *Régler*.

RÉGLISSE (ré-gli-s'), *s. f.* || 1° Plante légumineuse dont la racine, longue de plusieurs pieds, de la grosseur du doigt, d'un beau jaune à l'intérieur, est employée en médecine (*glycyrrhiza glabra*, L.). Une plante de réglisse dont la racine était en terre, avec ce mot: *Dulce meum terra tegit*, BOUHOURS, *Entret. d'Arist. et d'Eug.* VI. || La racine même de cette plante. Un bâton de réglisse qu'il [l'enfant] peut sucer, mâcher, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Jus de réglisse, suc noir de cette plante, qu'on prépare en Espagne, en Italie et en Calabre, en faisant bouillir plusieurs fois la racine de réglisse, l'exprimant fortement, et faisant évaporer la liqueur dans une chaudière de cuivre. Vous toussez fort, madame. — Oui, je suis au supplice. — Vous plaît-il un morceau de ce jus de réglisse? MOL. *Tart.* IV, 5. || Le bâton de réglisse est aussi une petite masse de suc noir, préparée en forme de bâton. || 3° Réglisse bâtarde ou sauvage, l'*astragalus glycyphyllos*, L.

— HIST. XIIe s. Et si croissoit li reculisses, Et li encens, et moult episses, *Arch. des missions scientifiques*, t. V, p. 173. || XIIIe s. Jus de ricolisse ALEBRANT, f° 26. Il peut vendre.... poivre, coumin, canele, regulisse, et cire qui ne soit pas ouvrée, *Liv. des mét.* 32. Et poivre i a et citoual, et recuellisses.... *Blancandin*, V. 2590. || XVIe s. Une once de reglisse mondée, PARÉ, XV, 59. On leur baille volontiers [aux enfants] un baston de reclisse trempé en bon miel, ou, en lieu d'iceluy, un hochet.... ID. XVIII, 95. La regeulice soit racine de ses arbres, De succre ses rochers, de canelle ses bois, RONS. 744.

— ÉTYM. Génev. et Berry, *arguelisse*; picard, *régoliche*, *ringoliche*, *ringolisse*; wallon, *rekouliss*; provenç. *regulecia*, *regalicia*, *reguelicia*; esp. et port. *regaliz*: ital. *regolizia*, *legorizia*; du lat. *liquiritia*, qui vient du grec γλυκύῤῥιζα, de γλυκύς, doux (voy. GLYCOSE), et ῥίζα, racine (voy. RHIZOME). Les langues romanes ont, dans *liguiritia*, interverti *l* et *r*.

† **REGLISSER (SE)** (re-gli-sé), *v. réfl.* Se glisser de nouveau. Écrivez-moi si vous avez ouï dire que l'esprit de discorde se soit reglissé dans l'armée de M. le duc de Broglie, VOLT. *Lett. Thiriot*, 18 févr. 1760.

— HIST. XVIe s. La Seine, Qui, se jouant quatre fois, se rameine D'un vague ply retors et reglissant, Et quatre fois se remonstre au passant, RONS. 816.

† **RÉGLOIR** (ré-gloir), *s. m.* Petite règle de cirier. || Os dont se sert le cordonnier. || Instrument pour régler le papier. || Planche à l'usage des graveurs de musique.

— ÉTYM. *Régler*.

† **RÉGLURE** (ré-glu-r'), *s. f.* Action de régler, de tracer des lignes avec la règle. La réglure du papier. || Manière dont le papier est réglé. Qu'il ne sera laissé de blanc entre chacun article, que d'une réglure seulement, *Arrêt de la Ch. des comptes*, 7 juill. 1643. || Atelier où l'on règle le papier.

— HIST. XVIe s. Reglure, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Régler*.

† **REGMATE**, mauvaise orthographe pour RHEGMATE.

RÉGNANT, ANTE (ré-gnan, gnan-t'), *adj.* || 1° Qui règne. La reine régnante. Race [les Capétiens] qui se voit, seule dans tout l'univers, toujours couronnée et toujours régnante, depuis sept cents ans entiers sans interruption, BOSS. *Polit.* VII, VI, 14. J'ai dit la plus exacte vérité sur les choses essentielles [du règne de Louis XIV]; le roi régnant m'a rendu publiquement cette justice, VOLT. *Lett. Thiriot* (sans date), 1768. || Il se dit aussi d'un souverain qui n'a pas le titre de roi. L'empereur régnant. Le grand-duc régnant. || Maison, famille régnante, la maison, la famille dont le chef règne. Alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité menacent terriblement les maisons régnantes, BOSS. *Reine d'Angl.* La famille régnante changea [lors de l'avènement des Capétiens], et la couronne fut unie à un grand fief, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 32. || Particulièrement. Famille régnante, celle dont les membres ont droit au trône par ordre de naissance. Ce n'est pas pour la famille régnante que l'ordre de succession est établi, mais parce qu'il est de l'intérêt de l'État qu'il y ait une famille régnante, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 16. || 2° Ville régnante, la capitale d'un État. Combien de fois, dans les calamités qui affligeaient le royaume, une ville régnante [Paris] vit-elle notre saint roi traversant les rues.... MASS. *Panégyr. saint Louis*. La ville régnante [Paris], l'abord de toutes les nations, et qui rassemble le choix comme le rebut de nos provinces, ID. *Louis le Grand*. || 3° Fig. En parlant des choses, qui domine. Le goût régnant. L'opinion régnante. C'est de là [les grandes fortunes] que naissent ces péchés régnants, qui ne se contentent pas qu'on les souffre ni même qu'on les excuse, mais qui veulent encore qu'on les applaudisse, BOSS. *Sermons*, *Impénit.* I. || Maladie régnante, maladie qui sévit actuellement sur beaucoup de gens. || Terme de marine. Se dit des vents qui soufflent le plus habituellement dans tel ou tel parage, et du vent qui souffle au moment où l'on parle.

RÈGNE (rè-gn'; au XVIe siècle, on prononçait rène, d'après Bèze), *s. m.* || 1° Gouvernement d'un prince souverain, roi, reine, empereur, duc, etc. D'un règne commençant la première action Fait dessus les esprits beaucoup d'impression, ROTR. *Antig.* IV, 1. J'ai malgré leurs efforts soumis à votre règne Ce que le Tibre lave et que le Gange baigne, ID. *Bélis.* I, 6. Votre nom s'est rendu célèbre jusqu'aux îles les plus reculées, et vous avez été aimé dans votre règne de paix, SACI, *Bible*, *Ecclésiastiq.* XLVII, 17. Enfin, des légions l'entière obéissance Ayant de votre empire affermi la puissance, On vit Claude; et le peuple, étonné de son sort, Apprit en même temps votre règne et sa mort, RAC. *Brit.* IV, 2. Un mauvais règne fait quelquefois la calamité de plusieurs siècles, FÉN. *Tél.* XXIV. Le règne du feu roi [Louis XIV] a été si long, que la fin en avait fait oublier le commencement, MONTESQ. *Lett. pers.* 111. Je crois qu'on ne peut mieux faire dans ce silence de la chronologie, que de recourir à la règle de Newton, qui, ayant composé une année commune des années qu'ont régné les rois des différents pays, réduit chaque règne à vingt-deux ans ou environ, VOLT. *Mœurs*, 1. || 2° Avant-règne, règne anticipé. En un clin d'œil, ce pupille [de M. de Beauvilliers] devient Dauphin, en un autre.... il parvient à une sorte d'avant-règne, ST-SIM. t. IX, p. 288, édit. CHÉRUEL. || 3° Par extension, il se dit de la domination d'un ministre, d'un favori, d'une compagnie. Les méchants et les impies qui ont leur règne sur la terre, BOSS. *Sermons*, *Septuag. préambule*. Tremble, son jour [de Dieu] approche, et ton règne est passé, RAC. *Esth.* III, 5. Ils [les jésuites] eurent, dans les dernières années de leur trop long règne, le malheur ou la sottise d'attaquer.... D'ALEMBERT, *Éloges*, *Crébillon*. || 4° Le règne de Dieu, le triomphe de la grâce. Que le règne de Dieu s'accomplisse dans notre cœur, MASS. *Carême*, *Tiéd.* 1. || Dans le style de l'Écriture sainte, le règne de Jésus-Christ sur les âmes. Il eût été inutile à notre Seigneur Jésus-Christ, pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi, PASC. *Pens.* XVII, 1, éd. HAVET. || En théologie, le règne de la grâce, le pouvoir de la grâce. Le règne du péché, l'empire du péché sur les hommes. || 5° Il se dit de ce que l'on compare à une autorité régnante. Le règne des lois. Aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures.... sortis des figures qui passent et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements, BOSS. *Duch. d'Orl.* Cette tyrannie [de l'amour] qu'on y étale [sur le théâtre].... asservit l'un et l'autre [sexe] au règne des sens, ID. *Comédie*, 6. Un roi dont la vie fut le règne de la religion, FLÉCH. *le Tellier*. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût; je vais mourir en laissant la France barbare [il s'agit de Shakespeare et des drames], VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 juill. 1776. Le règne de l'amour est passé; que celui de l'amitié commence, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 3. || On dit de même: être en règne (locution qui vieillit). Le pays où les préjugés sont le plus en règne, ID. *Ém.* V. || 6° Terme d'histoire naturelle. Les grandes divisions qui comprennent tous les corps de la nature. Le règne minéral, le règne végétal, le règne animal; ou bien le règne inorganique (minéraux) et le règne organique (animaux, végétaux). La terre offre à l'homme, dans l'harmonie des trois règnes, un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, J. J. ROUSS. 7e *prom.* Le règne animal a aussi ses terres australes, où probablement ce n'est point la mode d'avoir un cerveau, un cœur, un estomac.... BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 182, dans POUGENS. Théophraste est le premier qui ait parlé du règne végétal en philosophe et en naturaliste, MIRBEL, *Instit. Mém. scienc.* 1809, p. 516. || 7° La triple couronne du pape, dite aussi trirègne. Je vis mettre le règne sur la tête de Paul V, quand je le vis couronner à Rome, BALZ. *Socrate chrétien*, X. || Nom donné aussi aux couronnes qui sont suspendues sur le maître-autel des églises. || 8° Il s'est dit autrefois pour royaume. [Le sultan] Qui, paisible oppresseur de la Grèce abattue, Partage à notre vue La plus belle moitié du règne des Césars, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 4. || Particulièrement, le Règne, le royaume de Naples. Autrefois, à la cour, ceux qui italianisaient en français appelaient les coursiers de Naples les chevaux du Règne, BALZAC, *Socrate chrét.* X.

— HIST. XIe s. De plusors regnes viendront li home estrange, *Ch. de Rol.* CCV. || XIIe s. Chascun ira al reigne [pays] où il fu nez, *Ronc.* p. 3. Teles lcis volt [veut] li reis en sun regne establir, *Th. le mart.* 57. || XIIIe s. Si a moult grant merveille pourquoi vos estes entrés en sa terre ne en son reigne, VILLEH. LXVI. Et se vous en faictes roi, li regnes en pora bien empirier, *Chr. de Rains*, p. 3. Se tu es el regne terrestre, Je sui el paradis celestre, *Ren.* 6760. Si chantent li uns rotruenges, Li autres notes loherenges, Por ce qu'en set en Lohereigne [Lorraine] Plus cointes notes qu'en nul regne [royaume], *la Rose* 756. || XIVe s. Ferry le duc d'Allemaigne, qui, nepveu à l'empereur Henry, voulut avoir le regne et l'empire après son oncle, *Chr. de St-Denis*, t. I, f. 259, dans LACURNE. || XVe s. Esquels conseils estoit premiere appelée Jeanne la pucele, qui pour ce temps estoit en grand regne, MONSTREL. 2, 60. Le roy Charles huytiesme, qui est au regne aujourdhuy [qui règne aujourd'hui], COMM. IV, 11.

— ÉTYM. Provenç. *regne*; espagn. *regno*; ital. *regno*; du lat. *regnum*: *reg-num*, de *regere* (voy. RÉGIR), avec le suffixe participial *num*. L'ancien français avait aussi *regné* ou *regnet*, qui venait d'un mot fictif *regnatus*, formé sur le modèle de *principatus*.

RÉGNER (ré-gné; au XVIe siècle, d'après Palsgrave, p. 61, et d'après Bèze, on prononçait rèner. La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je règne, excepté au futur et au conditionnel: je régnerai), *v. n.* || 1° Gouverner un État à titre de souverain, de roi, de reine, d'empereur, d'électeur, de prince, de duc. Le moyen qu'ont les rois de se faire bien obéir est de bien régner; et le bien ré-

gner, à mon avis, ne consiste en aucune chose tant qu'en la distribution des charges aux personnes de mérite, MALH. *Lettres*, II, 5. Jamais la piété ne peut accompagner Un cœur préoccupé du dessein de régner, TRISTAN, *M. de Chrispe.* IV, 1. Règne; de crime en crime enfin te voilà roi, CORN. *Rodog.* V, 4. Car c'est ne régner pas qu'être deux à régner, ID. *Pomp.* I, 2. On sent croître en régnant le désir de régner, MAIRET, *Solim.* II, 2. Le plus court chemin pour bien régner est de considérer ce qu'on approuve dans les autres princes, D'ABLANC. *Tacite, Hist.* I, 5. Il [Jésus] n'a point donné d'invention [il n'a point été inventeur], il n'a point régné; mais il a été humble, patient, saint, PASC. *Pens.* XVII, 1, éd. HAVET. Adorez donc, ô grand roi, celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre.... BOSS. *Mar.-Thér.* Si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, ID. *Reine d'Anglet.* Charles I[er], roi d'Angleterre, était juste, modéré, magnanime, très-instruit de ses affaires et des moyens de régner, ID. *ib.* Qu'il règne ce héros, qu'il triomphe toujours; Qu'avec lui soit toujours la paix ou la victoire; Que le cours de ses ans dure autant que le cours De la Seine et de la Loire, RAC. *Idylle sur la paix.* Veut-il [le prince] savoir le grand art de régner? qu'il approche de lui l'honneur et la vertu, qu'il appelle le mérite personnel, MONTESQ. *Esp.* XII, 27. On peut régner sur beaucoup d'États, et n'être pas un puissant prince, VOLT. *Mœurs*, 119. || Fig. Saint Louis conserve sa dignité même dans les fers, et règne sur les débris et sur les ruines de sa fortune, FLÉCH. *Panég. St Louis.* || Dans les gouvernements parlementaires, remplir les fonctions de roi, mais sans prétendre diriger le gouvernement, qui appartient aux ministres, expression directe de la volonté du parlement. Le roi règne et ne gouverne pas. || Par extension et en plaisantant. Après avoir reconnu ce principe, comme font la plupart des hommes d'esprit, qu'en ménage la femme règne et gouverne, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § III. || **2°** Il se dit de ceux qui tiennent le pouvoir souverain à un titre quelconque. Si je réduis Pompée à chasser Émilie, Peut-il, Sylla régnant, regarder l'Italie? CORN. *Sert.* I, 3. || **3°** Régner, se dit de Dieu. Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, BOSS. *Reine d'Anglet.* || **4°** Fig. Régner sur, commander à. Madame, je suis reine, et dois régner sur moi, CORN. *D. Sanche*, I, 2. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités [du christianisme], BOSS. *Duch. d'Orl.* Moi, régner! moi ranger un État sous ma loi, Quand ma faible raison ne règne plus sur moi! RAC. *Phèdre*, III, 1. || Prévaloir. Il m'adresse pour vous Ces mots où l'amitié règne sur le courroux, CORN. *Rodog.* V, 4. Posons cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres, J. J. ROUSS. *Lett. à M[me] ....* 27 sept. 1766. La dignité d'épouse et de mère régnait sur tous ses charmes, ID. *Hél.* V, 2. || **5°** Il se dit de la domination exercée par une personne puissante, ou par un État. Pendant que ce favori et ses créatures régnaient à la cour. Mais si vous ne régnez [il s'agit des prétentions d'Agrippine], vous vous plaignez toujours, RAC. *Brit.* IV, 2. Quand Venise aspirait à régner sur les eaux, DUCIS, *Othello*, I, 7. || Par extension. Le cygne règne sur les eaux. || **6°** Régner dans le cœur, posséder l'affection. Ne souhaite régner dans le cœur de personne; Non plus ne fais régner personne dans le tien, CORN. *Imit.* II, 8. Mais il [Assuérus] ne put si tôt en bannir la pensée, Vasthi régna longtemps dans son âme offensée, RAC. *Esth.* I, 1. Il [le roi] règne dans tous les cœurs, FÉN. *Tél.* II. || Il se dit de l'empire de l'amour. Après tant de hauts faits, il m'est bien doux, seigneur, De voir encor mes yeux régner sur votre cœur, CORN. *Nicom.* I, 1. Mais j'adore Plautine, et je règne en son âme, ID. *Oth.* I, 2. Vos yeux assez longtemps ont régné sur son âme, RAC. *Andr.* III, 4. || **7°** Il se dit des choses dont on compare l'autorité, la domination à un règne. Tous ses sentiments [du jeune marquis de Grignan] sont tout neufs, toutes ses paroles ont leur force; la vérité règne dans tout ce qu'il dit, SÉV. 4 janv. 1690. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ces lois qu'il [Charles II, d'Angleterre] a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules; il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence, ID. *Reine d'Anglet.* Songeons qu'il [Louis XIV] ne l'établit [la religion] partout au dehors, que parce qu'il la fait régner au dedans de lui-même et au milieu de son cœur, ID. *Mar.-Thér.* La noblesse de ses expressions [de Louis XIV] vient de celle de ses sentiments; et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées, ID. *ib.* La sagesse et l'ordre régnaient partout dans la maison de Marie-Thérèse, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Ici règnent les armes, Nous ne connaissons point les prières, les larmes, VOLT. *Orphel.* V, 2. Quand on voit un pape, un archevêque, un prêtre méditer un tel crime [l'assassinat des Médicis], et choisir pour l'exécution le moment où leur Dieu se montre dans le temple, on ne peut douter de l'athéisme qui régnait alors, ID. *Mœurs*, 105. L'univers, disiez-vous, au mensonge est livré; La calomnie y règne, ID. *Tancr.* IV, 2. Durant tout le temps que la philosophie d'Aristote a régné, c'est-à-dire pendant plusieurs siècles, D'ALEMB. *Ab. de de la crit. Œuv.* t. IV, p. 247, dans POUGENS. Il n'y a pas longtemps que les hypothèses régnaient dans l'histoire, parce qu'elles régnaient encore dans la philosophie, CONDILL. *Hist. anc.* XI, 2. || **8°** Exister, se faire remarquer, durer plus ou moins longtemps. L'hiver règne dans ce pays neuf mois de l'année. L'inimitié qui règne entre nos deux partis, CORN. *Sertor.* III, 2. Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier ton que je prends règne tout du long de ma lettre, SÉV. *à Bussy*, 20 juill. 1679. La violence et le brigandage régnaient partout dans la ville, BOSS. *Hist.* II, 8. Vous savez.... que la flatterie jusqu'ici n'a pas régné dans les discours que je vous ai faits, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée.... Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence, Règne sur le duvet une heureuse indolence, BOIL. *Lutr.* I. Un désordre éternel règne dans son esprit, RAC. *Phèdre*, I, 2. Enfin avec des yeux où régnait la douceur.... ID. *Esth.* I, 1. Les plaisirs commençaient à régner dans la cour, HAMILT. *Gramm.* 5. Après Sévère, on vit régner toutes les horreurs, MONTESQ. *Rom.* 16. Un silence profond règne au loin dans Pergame: Tout dort, DELILLE, *Én.* II. Au Parnasse, la misère Longtemps a régné, dit-on, BÉRANG. *Gueux.* || Impersonnellement. Cela est bien imaginé et bien ordonné; il règne ici un bon goût et beaucoup d'intelligence, LA BRUY. XVI. Il règne en cet ouvrage un grand art de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, de les fortifier par leur liaison, FONTEN. *Malebr.* || **9°** Il se dit des maladies qui s'étendent sur beaucoup de personnes. La grippe règne depuis deux mois. On [Hambourg] refusa de les recevoir [des fugitifs d'Altona], parce qu'il régnait dans Altona quelques maladies contagieuses, VOLT. *Charles XII*, 7. Il régnait de ce côté là, tout le long de la Seine, une fièvre putride d'une dangereuse malignité, MARMONTEL, *Mém.* IX. || **10°** En parlant du vent, être fixé à un certain point. Un vent d'orient qui règne de temps en temps sur ces côtes [du Kamtschatka] en hiver, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 111. Quelque heureuse que paraisse la position de Mitylène, il y règne des vents qui en rendent le séjour quelquefois insupportable, BARTHÉL. *Anach.* ch. 3. || **11°** S'étendre en longueur. Il y a de fortes chaînes de pierres qui règnent jusqu'au comble, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 10. Ici s'offre un perron, là règne un corridor, BOIL. *Art p.* I. Autour de cet amas de viandes entassées, Régnait un long cordon d'alouettes pressées, ID. *Sat.* III. À l'égard des montagnes, débarquez au cap de Bonne-Espérance, vous trouverez une chaîne de montagnes qui règne du midi au nord jusqu'au Monomotapa, VOLT. *Dict. phil. Fleuves.* La couleur orangée règne autour des yeux et sur les joues [du grand écureuil du Malabar], BUFF. *Quadr.* t. XIII, p. 52. Qui partageait en deux un grand balcon régnant sur la cour, J. J. ROUSS. *Conf.* II. C'est une grande galerie voûtée et enrichie intérieurement d'une colonnade qui règne de droite et de gauche, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 403, dans POUGENS.

— HIST. XIV[e] s. Belle chose leur sembloit, que les leur regnassent à Rome, BERCHEURE, f° 29, *verso.* || XV[e] s. Le jeune duc de Bourgogne qui regnoit pour le temps, FROISS. liv. I, p. 240. Les cardinaux qui pour ce temps regnoient, firent un pape et y nommerent.... ID. liv. II, p. 51. En celuy temps regnoit [vivait, florissait] une moult saincte et devote femme, sœur Collette, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 116, dans LACURNE. Pour hoirs avoir, pour vivre et pour regner [vivre en honneur], Sages est cilz qui ainsy se marie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 261. Ceux qui regnent aux grandes seigneuries, COMM. I, 7. Il dit et conclud à luy mesme qu'il est ainsi malheureux, et que c'est fortune qui luy court sus et qui regne contre luy, *Les quinze joyes du mariage*, p. 110, dans LACURNE. || XVI[e] s. C'est l'art de bien regner qu'il faut apprendre aux princes, DESPORTES, *Tombeau de Desportes.* Nostre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est vivre à propos; toutes aultres choses, regner, thesauriser, bastir, n'en sont qu'appendicules et adminicules, MONT. IV, 296.

— ÉTYM. Provenç. *regnar*, *renhar;* espagn. *reinar;* ital. *regnare;* du lat. *regnare*, dénominatif de *regnum* (voy. RÈGNE).

RÉGNICOLE (règh-ni-ko-l'), *s. m.* || **1°** Terme de jurisprudence et de chancellerie. Il se dit des habitants naturels d'un royaume, d'un pays, considérés par rapport aux droits dont ils peuvent jouir. En 1682, on permit également aux régnicoles et aux étrangers de faire pendant cinq ans le commerce des Indes sur les vaisseaux de la Compagnie, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 16. || Il se dit, par extension, des étrangers naturalisés à qui ces mêmes droits sont accordés. Les Guise firent comprendre dans le nombre des cent [chevaliers de l'ordre du St-Esprit] les huit prélats et les chevaliers étrangers non régnicoles, ST-SIM. 121, 77. || **2°** *Adj.* Un habitant régnicole. || Il est rarement employé comme adjectif.

— HIST. XVI[e] s. Estrangers et regnicoles, D'AUB. *Hist.* I, 108. Un Florentin, nommé Guidotti, regnicole d'Angleterre, CARL. III, 21.

— ÉTYM. Lat. *regnicola*, de *regnum*, règne, royaume, et *colere*, habiter (voy. CULTURE).

REGONFLÉ, ÉE (re-gon-flé, flée), *part. passé* de regonfler. Un ballon dégonflé, puis regonflé.

REGONFLEMENT (re-gon-fle-man), *s. m.* || **1°** Action de regonfler. Le regonflement d'un ballon. || **2°** Gonflement d'une eau dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

— ÉTYM. *Regonfler.*

REGONFLER (re-gon-flé), *v. a.* || **1°** Gonfler de nouveau. Regonfler un ballon. || **2°** Il se dit aussi en parlant des parties qui se tuméfient. Il m'envoie promener, c'est-à-dire à Livry, de peur que l'habitude de faire de l'exercice dans cette saison ne me regonfle la rate, d'où viennent mes oppressions, SÉV. 301. || **3°** *V. n.* Devenir de nouveau tuméfié. La goutte le reprit, et les orteils regonflèrent. || **4°** S'élever, s'enfler, en parlant des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle. La rivière regonfla, étant barrée par un éboulement. || **5°** Se regonfler, *v. réfl.* Redevenir tuméfié. La main malade se regonfla.

† **REGORGEANT, ANTE** (re-gor-jan, jan-t'), *adj.* Qui regorge. J'écris à Jore une longue lettre bien détaillée, bien circonstanciée, bien regorgeante de vérité, VOLT. *Lett. Cideville*, 30 mai 1736. Euménides.... Vous connaissez trop bien ces détestables lieux, Ce palais plus rempli de malheurs ou de crimes, Que vos gouffres profonds regorgeants de victimes, ID. *Oreste*, IV, 4.

REGORGEMENT (re-gor-je-man), *s. m.* Action d'un liquide qui regorge. Le regorgement de la Seine par les égoûts. Le regorgement des humeurs. La principale pièce de la vaillance ne dépend point des organes du corps, et n'est pas un simple regorgement de bile, BALZ. *la Gloire.* Il en est de même d'un corps dont on presse toutes les parties, hors une seulement; car il s'y fait une enflure par le regorgement des autres, PASC. *Équil. des liqueurs*, VI.

— HIST. XVI[e] s. Toute la plaine, qui est entre deux, est noyée des regorgemens du fleuve de Melas, AMYOT, *Pélop.* 29. Il s'y fait [dans la hernie étranglée] un regorgement de la matiere fecale, que le malade rejette par la bouche, PARÉ, VI, 15.

— ÉTYM. *Regorger.*

REGORGER (re-gor-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : regorgeant, nous regorgeons), *v. n.* || **1°** Rendre par la gorge. Je suis si plein que je regorge, RÉGNIER, *Ép.* III. Ils [les enfants] mangeront jusqu'à regorger, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Faire regorger, obliger de rendre ce qui a été mal acquis. On faisait regorger aux traitants les biens qu'ils avaient acquis dans la maltôte. || Absolument. Il faudra que ce fripon regorge. || **2°** En parlant d'un liquide, s'épancher hors de ses limites, comme ce qui revient par la gorge. La rivière barrée regorgeait. || Par extension, refluer. Leur sang partout regorge, et Jason au milieu Reçoit ce sacrifice en posture d'un dieu, CORN. *Tois. d'or*, V, 2. On verra sous le nom du plus juste des princes, Un perfide étranger désoler vos provinces, Et dans ce palais même, en proie à son courroux, Le sang de vos sujets regorger jusqu'à vous, RAC. *Esth.* III, 4. Si un fleuve qui se présenterait pour entrer dans un autre fleuve, ou dans la mer, n'était pas assez fort pour en surmonter la résistance, il s'élèverait, ou parce que sa vitesse serait retardée, ou parce que

les eaux qui devraient le recevoir, regorgeraient dans les siennes, FONTEN. *Guglielmini*. Le sang qui regorgea sous ses mains meurtrières [de Tarquin]. De notre obéissance a rompu les barrières, VOLT. *Brutus*, I, 2. || Par exagération et poétiquement, il se dit d'une rivière sur les bords de laquelle il s'est fait un grand carnage. Tant de fois le Rhin et la Meuse Par nos redoutables efforts Auront vu leur onde écumeuse Regorger de sang et de morts, MALH. VI, 8. Et le Tibre effrayé regorgeant de carnage, DELILLE, *Én.* VI. || 3° Inversement il se dit des espaces où les eaux regorgent. La Grève est si pleine d'eau, que l'on n'en approche que par bateau; toutes les rues prochaines en regorgent, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 378. Toutes les villes et Jérusalem même regorgeaient de sang innocent, comme il arriva sous Manassès, BOSS. 5° *avert.* 26. || 4° Fig. Avoir une grande abondance de quelque chose, en parlant des personnes. D'éloges on regorge, à la tête on les jette, MOL. *Mis.* III, 7. Pouvoir à lui seul grossir sa fortune, et regorger de bien, LA BRUY. VI. Ce Saint-Lambert est un esprit froid, fade et faux; il croit regorger d'idées, et c'est la stérilité même, Mme DU DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. I, p. 343, dans POUGENS. Il est aussi atroce qu'absurde, de voir les uns regorger de superflu, et les autres manquer du nécessaire, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 av. 1770. || Absolument. Tandis que vous regorgez, il est dans la misère. || Régnier a dit regorger d'ennui : Un longtemps sans parler je regorgeais d'ennui, *Sat.* X. || 5° Il se dit, dans le même sens, des choses qui sont pleines. Les maisons des satrapes regorgent d'or, VAUGEL. *Q. C.* X, 7. ....Il faut toujours punir; Tout regorge dans le Tartare, LAMOTTE, *Fabl.* II, 20. De leurs grains les granges sont pleines, Leurs celliers regorgent de fruits, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 8. L'Italie, la Sicile, l'Asie Mineure, l'Espagne, la Gaule, la Germanie, étaient à peu près comme la Grèce, pleines de petits peuples, et regorgeaient d'habitants, MONTESQ. *Esp* XXIII, 18. Une campagne qui regorge de biens craint le pillage, elle craint une armée, ID *ib.* XVIII, 1. Il y a les libelles politiques ; les temps de la ligue et de la fronde en regorgèrent, VOLT. *Dict. phil. Libelle.* Il [le grand duc] chasse alors avec tant d'activité que son nid regorge de provisions; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie, BUFF. *Ois.* t. II, p. 125. || Absolument. Les magasins regorgent. || 6° Regorger de santé, jouir d'une forte santé. Votre père, votre oncle, enfin tout le lignage Regorge de santé; rien ne meurt, dont j'enrage, HAUTEROCHE, *le Deuil*, 1. Aviez-vous entendu parler d'un médecin nommé la Mettrie, gourmand célèbre, ennemi des médecins, regorgeant de santé? VOLT. *Lett d'Argental.* 13 nov. 1751. || 7° Être très-abondant L'avoine regorge cette année. || Cet emploi est peu usité. || 8° *V. a.* Rendre, restituer par force. Jusqu'à ce que M. son oncle venge sa querelle, et fasse regorger son bien à ceux qui l'ont injustement usurpé, *Caquets de l'accouchée*, p. 106, dans LACURNE. On lui fera faire cet agréable manége [sortir de prison et y rentrer], jusqu'à ce qu'il ait regorgé le portefeuille qu'il tenait de M. Mayor, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 126.

— HIST. XVe s. Quand le flux de la mer est en venant, il regorge la riviere si contre mont que nul n'y pourroit passer, FROISS. I, I, 276. Touttes les avenues de Paris.... regorgeoient de monde qui vouloit voir ce fameux Bertrand, *Mém. s. du G.* 31. || XVI s. Cette alaigresse et vigueur qui regorgeoit de mon adolescence, MONT. I, 91. C'est tesmoignage d'indigestion que de regorger la viande comme on l'a avallée, ID. I, 161. Quant à la fertilité [de la France], elle est telle que toutes choses necessaires à la vie humaine y regorgent, LANOUE, 356. Quand Sardanapalus et Darius, remplis d'or jusques à regorger.... ID. 404. Les fleuves et ruisseaux regorgeans de sang et de corps morts, AMYOT, *Péric. et Fab. comp.* 2. La riviere se desbordoit et regorgeoit en la plaine d'alentour, ID. *Timol.* 38. Le sang regorgea par les portes jusques dedans le faulxbourg [dans Athènes mise à sac par Sylla], ID. *Sylla*, 31. Nos chiens sont devenus loups à force de sang regorgé, D'AUB. *Hist.* III, 541. Nous la [la vie] perdons, dissipons, et en faisons marché comme de chose de neant et qui regorge, CHARRON, *Sagesse*, I, 36.

— ÉTYM. Wallon, *rigorgi*; provenç. *regorgar*; ital. *ringorgare*; de *re*..., et *gorger*.

REGOULÉ, ÉE (re-gou-lé, ée), *part. passé* de regouler. Rassasié jusqu'au dégoût. Vous devez être regoulé de *Tancrède*; il n'y a que votre bonté qui vous soutienne; on n'a jamais fait pour un pauvre diable d'auteur ce que vous avez daigné faire pour moi, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 déc. 1760. Il [Linguet dans une plaidoirie] a ennuyé beaucoup de ses lecteurs, regoulés de tout ce bavardage absolument intolérable, sans la méchanceté qui en fait l'âme, BACHAUMONT. *Mém. secrets*, t. XXXIV, p. 138.

REGOULER (re-gou-lé), *v. a.* || 1° Terme populaire. Repousser quelqu'un avec des paroles dures. Il ne faut pas ainsi regouler les gens. || 2° Rassasier jusqu'au dégoût. On le regoula de pâté d'anguille.

— ÉTYM. *Re*..., et *gueule*, anciennement *goule*.

† **REGOURMER** (re-gour-mé), *v. a.* Gourmer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Regourmer, COTGRAVE.

† **REGOÛTER** (re-goû-té), *v. a.* || 1° Goûter de nouveau. Pour ce qu'il n'est pas possible de faire revenir ces jours bienheureux, je tâche le plus que je puis de les regoûter, BALZ. *le Prince*, *Avant-propos*. Les rivières, les campagnes et les villes ne sauraient m'empêcher de regoûter les bonnes choses que vous m'avez dites, ID. liv. IV. lett. 15. Dieu sait comme on se raccoutume à vous, et tout ce que cela fait souffrir à ceux qui ont regoûté le plaisir de votre conversation, Mme DE LONGUEVILLE, *Lettres*. || 2° *V. n.* Faire un nouveau goûté.

— HIST. XVe s. Après disner. un nommé Ponsart et autres de la ville d'Aubernie alerent regouter et boire en l'ostel d'un tavernier, DU CANGE, *recticinium*.

† **REGRADILLER** (re-gra-di-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de perruquier et de coiffeur. Friser les cheveux avec un fer chaud.

— ÉTYM. *Re*..., et *gradille*, espèce de dentelure en architecture.

REGRAT (re-gra ; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Vente, en détail et de seconde main, de menues denrées, particulièrement du sel, des grains, du charbon. Moi adjudicataire des regrats de Péronne, sous-fermier des aides de l'élection de Saint-Quentin, DANCOURT, *Ret. des offic.* sc. 1. Une garniture de quinze cents livres, que veut revendre une fermière des regrats, LESAGE, *Turcar.* IV, 12. Ils tâchaient de les engager à me quitter, leur promettant un regrat de sel, un bureau à tabac, et je ne sais quoi encore, par le crédit de Mme d'Épinay, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 2° Lieu où l'on vendait le sel à petite mesure, à petits poids. || 3° Vente de desserte.

— HIST. XIIIe s. Et nul homme ne peust vendre pain à regrat, ne vendre blé à regrat à Angers, DU CANGE, *regratarii*.

— ÉTYM. Voy. REGRATTIER.

† 1. **REGRATTAGE** (re-gra-ta-j'), *s. m.* Action de regratter un édifice.

— ÉTYM. *Regratter*, 1.

† 2. **REGRATTAGE** (re-gra-ta-j'), *s. m.* Anciennement, charge de regrattier. Défendons de donner aucun trouble à tous regrattiers.... et sans que nous puissions faire revendre lesdits regrattages et mesurages pendant le temps du present bail, *Bail Gautier*, 6 mars 1660.

— ÉTYM. *Regratter* 2.

REGRATTÉ, ÉE (re-gra-té, tée), *part. passé* de regratter 1. Une muraille regrattée.

1. **REGRATTER** (re-gra-té), *v. a.* || 1° Gratter de nouveau. Il gratte et regratte sa tête, Pour trouver un prétexte honnête De quitter ces aimables lieux, SCAR. *Virg.* IV. || 2° Racler les pierres noircies d'un édifice. Regratter d'anciennes constructions. L'envie de regratter à neuf les vieilles masures ne marque que l'époque de la décadence, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 136. || Fig. Leur savoir [de Malherbe et de son école] ne s'entend.... Qu'à regratter un mot douteux au jugement, Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphthongue, RÉGNIER, *Sat.* IX. Il [l'abbé Régnier] n'en devait pas faire le vain [d'une traduction], puisqu'il n'a fait que regratter celle qu'avait faite auparavant le sieur Binier, FURETIÈRE, 3e *factum*, t. I, p. 301. || 3° Terme de plombier. C'est, dans un ouvrage mal soudé, enlever la soudure avant qu'elle soit refroidie, pour réparer la faute que l'on a faite. || 4° Terme de gravure. Retoucher avec le burin. || Se dit d'une planche déjà gravée, dont on efface les traits, et que l'on repolit pour y graver autre chose. || 5° Se regratter, *v. réfl.* Se gratter de nouveau. Il se gratte et regratte.

— ÉTYM. *Re*..., et *gratter*.

2. **REGRATTER** (re-gra-té), *v. n.* || 1° Avoir du profit sur quelque chose que l'on vend en détail. || Fig. et activement. Le savant, par exemple, attaché sur son livre, Mais qui n'invente rien, ne dit rien de nouveau, Des auteurs qu'il regratte et qu'il vend à la livre, Croit égaler la gloire, et que son nom doit vivre, Comme le leur, au delà du tombeau, DU CERCEAU, dans RICHELET. || 2° Fig. Faire des réductions sur les petits articles d'un compte de dépenses. || Activement. Passer en Normandie et se déclarer pour les gentilshommes normands à qui on voulait regratter quelque chose sur leur prétendue noblesse, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 413. || 3° Prendre garde à une bagatelle sur un compte. Il aime à regratter sur les moindres choses. || Fig. Voilà vos craintes bien dissipées.... je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là-dessus, SÉV. 20 nov. 1689

— HIST. XVe s. Lesdits regratiers et regratieres le regratent [le sel], et vendent le tiers plus chier, *Ordonn.* 1484.

— ÉTYM. Voy. REGRATTIER.

REGRATTERIE (re-gra-te-rie), *s. f.* Commerce des regrattiers; marchandises de regrat.

— HIST. XIIIe s. Quiconques a achaté le mestier de regraterie de pain à Paris, il puet vendre poisson de mer, char cuite.... *Liv. des mét.* 32. || XVIe s. Fruits nouveaux.... que le pauvre chantre achetoit au marché vieux ou à la regraterie, DESPER. *Contes*, III.

— ÉTYM. *Regrattier*.

REGRATTIER, IÈRE (re-gra-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vend en détail, et de seconde main, des marchandises de médiocre valeur. || Anciennement, regrattiers, ceux qui vendaient du sel à petite mesure, dans les pays de gabelle. || 2° Fig. et familièrement. Celui qui a l'habitude de faire des réductions sur les petits articles d'un compte. C'est un regrattier, un franc regrattier. || 3° Fig. Écrivassier, compilateur ignorant. Je me garde bien d'en user comme ces regrattiers insolents de la littérature, ces faiseurs d'observations à tant la feuille qui usurpent le nom de journalistes.... VOLT. *Dict. phil. Vers.* Les regrattiers de nouvelles littéraires, qui écrivent ici les sottises de Paris, ID. *Lett. d'Argental*, 14 nov. 1760.

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] ne puet [peut] estre regratiers de pain, c'est à savoir venderes de pain que autres fourniece et guise [cuise], se il n'achate le mestier du roy, *Liv. des mét.* 31. Espiciers et regratiers, On vous tiendra pour musart, Se vers vous n'avez renart. *Queue de renart.* || XIVe s. Regretier, DU CANGE, *auscionarius*. || XVe s. Faulz laboureurs, faulz couratiers, Faulz marcheans, faulz regratiers, *Mir. de Ste Genevieve*.

— ÉTYM. Provenç. *regratier*; espagn. *regatero*, *regaton*, *regatear*, user de subterfuge, et marchander, liarder; ital. *rigattiere*. Dans l'état actuel, il n'est pas possible de mettre sous un même chef d'une part le français et le provençal, d'autre part l'espagnol et l'italien; l'*r* ne permet pas de les confondre. Il est vraisemblable que le français et le provençal viennent de *gratter*; quant à l'espagnol et à l'italien ils viennent de *gato*, *gatto*, chat : faire le chat.

† **REGRAVER** (re-gra-vé), *v. a.* Graver de nouveau. || Terme de graveur. Effacer des traits pour leur en substituer d'autres.

— HIST. XVIe s. Regraver, COTGRAVE.

† **REGRAVIR** (re-gra-vir), *v. a.* Gravir de nouveau.

— HIST. XVIe s. Regravir, COTGRAVE.

† **REGRÉER** (re-gré-é), *v. a.* Terme de marine. Réparer le gréement d'un bâtiment, ainsi que tous les dommages qu'il a pu éprouver.

† **REGREFFER** (re-grè-fé), *v. a.* || 1° Greffer de nouveau. || 2° Ajouter à la cuve d'indigo une certaine quantité d'ingrédients, pour pouvoir continuer à la mettre en œuvre.

† **REGRÊLAGE** (re-grê-la-j'), *s. m.* Action de regrêler, son effet.

† **REGRÊLER** (re-grê-lé), *v. a.* Faire passer la cire une seconde fois dans la grêloire, pour la mettre en rubans.

— ÉTYM. *Re*..., et *grêler* 2.

REGRÈS (re-grè), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence bénéficiale. Droit de rentrer dans un bénéfice résigné ou permuté, lorsque le résignataire n'observe pas les conditions stipulées. || 2° Anciennement, faculté de revenir sur la vente de charges, d'offices de judicature, en signifiant dans les vingt-quatre heures la révocation de la résignation qu'on en avait faite.

— HIST. XVIe s. Et quant à une douagiere, elle en pourra aussi estre poursuivie, sauf son regrès [recours] sur les heritiers de son mary, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 125.

— ÉTYM. Lat. *regressus*, action de revenir, de *re*, et *gressus*, pas.

† **RÉGRESSIF, IVE** (ré-grè-ssif, ssi-v'), *adj.* || 1° Terme de philosophie. Qui va en arrière. Série régressive. || 2° Terme de physiologie et de pathologie. Qui, après avoir offert des phénomènes de développement, s'atrophie, se résorbe ou se décompose : tels sont certains éléments anatomiques

et tumeurs considérés en masse. Travail régressif. Transformation régressive.

— ÉTYM. Voy. RÉGRESSION.

† **RÉGRESSION** (ré-grè-ssion), *s. f.* Figure de style, qui consiste à reprendre, à la fin de la phrase, les mots qui se trouvent au commencement, en les rangeant dans un ordre inverse, ou en les expliquant un à un.

— ÉTYM. Lat. *regressionem*, de *regressum*, supin de *regredi*, de *re*, et *gradi*, marcher (voy. GRADE).

† **RÉGRESSIVEMENT** (ré-grè-ssi-ve-man), *adv.* Terme de philosophie. D'une façon régressive. Procéder régressivement.

REGRET (re-grè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l'*s* se lie : des re-grè-z éternels; regrets rime avec paix, succès, traits, etc. Palsgrave, p. 24, dit que devant une voyelle le *t* se fait sentir), *s. m.* ‖ **1°** Déplaisir d'avoir perdu, ou de n'avoir pu obtenir quelque chose. Si j'ai quelque regret, ce n'est pas à ma vie, Que le déclin des ans m'aurait bientôt ravie, CORN. *Médée*, V, 4. Vous me dites que la beauté de votre fils diminue, et que son mérite augmente; j'ai regret à sa beauté, SÉV. 4 mai 1672. J'ai regret à tous mes jours qui s'en vont, et qui m'entraînent sans que j'aie le temps d'être avec vous, ID. 13 nov. 1675. Il avait regret aux heures qu'il donnait au jeu, HAMILT. *Gramm.* 7. Le sophiste Eunapius, païen, paraît avoir grand regret au temple de Sérapis, FONTEN. *Oracl.* II, 4. Une mort semblable à celle des justes, pleine de consolation, sans regret à ce qu'on laisse dans le monde, MASS. *Profess. relig.* 4. Les regrets permettent la parole; mais la douleur est muette, BUFF. *Réponse à Chastelux.* Qu'un regret inutile est un regret amer! Mme RICCOBONI, *Sophie de Vallière, Lett.* 43. J'ai grand regret à la féerie, LEBRUN, *Ép.* I, 9. Ah! plus, amour, tu nous causes de larmes, Plus, quand tu fuis, tu laisses de regrets, BÉRANG. *Fuite de l'amour.* ‖ Familièrement. Il ne doit pas avoir regret à sa jeunesse, se dit d'un homme qui a passé sa jeunesse dans les plaisirs. ‖ **2°** Particulièrement. Chagrin que cause la mort, la perte, l'absence d'une personne. Qu'il ait regret à moi pour son dernier supplice, CORN. *Médée*, I, 4. J'ai regret, disait-il, à mon premier seigneur, LA FONT. *Fabl.* VI, 11. Le pauvre M. du Bois [mort], j'y ai un regret extrême, SÉV. 20 juill. 1694. Par le regret que vous témoignez de la perte d'Ulysse, vous m'apprenez vous-même à sentir le malheur de ne pouvoir retrouver mon père, FÉN. *Tél.* IX. Si les regrets de la reconnaissance sont les plus sincères et les plus sûrs, quel deuil a jamais dû être plus universel? MASS. *Or. fun. Madame.* La place [Namur] avait la gloire de n'avoir jamais changé de maître; aussi eut-elle grand regret au sien, ST-SIM. I, 31. Allons et rallumons dans ces âmes timides Ces regrets mal éteints du sang des Héraclides, VOLT. *Mérope*, I, 2. Ce n'était plus ce prince [Henri III] environné de gloire.... Et qui de sa patrie emporta les regrets, ID. *Henr.* I. La douleur n'est pas la seule marque des regrets; et, en pareil cas, plus on trouve de plaisir à penser à un ami, plus on sent vivement la perte qu'on a faite, CONDIL. *Traité sens extr. rais. Œuv.* t. III, p. 55. Quel homme.... À l'espoir d'un regret ne sent pas quelques charmes, Et des yeux d'un ami n'attend pas quelques larmes? DELILLE, *Jard.* IV. Il y a dans le sentiment même des regrets quelque chose de doux et d'harmonieux qu'il faut tâcher de faire connaître à ceux qui n'en ont encore éprouvé que les amertumes, STAEL, *Corinne*, V, 1. De quelque nom d'ailleurs que le regret s'appelle, L'homme par tout pays en a bien vite assez, A. DE MUSSET, *À la Malibran.* ‖ **3°** Déplaisir causé par le souvenir de ce qu'on a fait ou omis de faire. Ils disent qu'ils ont regret du passé, PASC. *Prov.* X. Un regret immense de ses péchés ne permet pas à Madame de regretter autre chose, BOSS. *Duchesse d'Orléans.* Et, si je m'en croyais, ce triomphe indiscret Serait bientôt suivi d'un éternel regret, RAC. *Brit.* IV, 4. À quels mortels regrets ma vie est réservée! ID. *Phèdre*, V, 6. Vous.... qui portez des embarras et des regrets sur la conscience que vous n'éclaircissez jamais à fond, MASS. *Carême, Tiéd.* 1. Pourquoi tant de pleurs, chère et douce amie? pourquoi ces regrets plus grands que ta faute, et ce mépris de toi-même que tu n'as pas mérité? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 30. ‖ Familièrement, en être aux regrets, se repentir trop tard d'avoir fait ou dit quelque chose. ‖ **4°** Toute espèce de déplaisir. En sorte que les vaincus n'eussent point de regret à mes victoires, VAUGEL. *Q. C.* 468. J'ai tous les regrets du monde d'être obligé d'en user ainsi, MOL. *Mar. forcé*, 16. Je suis fort redevable à vos feux généreux.... ...Et j'ai regret, monsieur, de n'y pouvoir répondre, ID. *Femm. sav.* V, 1. Je suis contente, et n'ai point de regret à mon voyage, SÉV. 21 oct. 1687. Quand.... dix-huit ans [son âge de dix-huit ans] lui donneraient [au jeune Grignan] quelque regret à carême prenant [quitter Paris à ce moment], ID. 25 janv. 1690. Ils [les alliés assiégeant Maestricht] n'ont point voulu attendre le combat; le prince d'Orange, qui avait regret à ses peines, voulait tout hasarder, ID. 2 sept. 1676. Les pluies nous empêchent de faire les foins, et nous avons grand regret à cette perte, ID. 31 juill. 1680. En vain je veux au moins faire grâce à quelqu'un [des mauvais auteurs]; Ma plume aurait regret d'en épargner aucun, BOIL. *Sat.* VII. ‖ Avoir regret que, avec le subjonctif, être fâché que. J'aurais grand regret d'en payer le port [de ces lettres], si vous me les renvoyiez; elles sont pleines de tant de bagatelles, que j'ai quelquefois regret que vous le payiez vous-même, SÉV. 21 sept. 1676. J'ai regret à sa gloire; J'ai regret qu'aveuglée elle attire sur soi La honte qu'elle croit faire tomber sur moi, TH. CORN. *Comte d'Ess.* IV, 4. J'aurais même regret qu'il me quittât l'empire, RAC. *Théb.* IV, 1. ‖ Familièrement. Avoir regret à quelque chose, donner, faire cette chose avec peine, faire avec peine la dépense de quelque chose. Il avait regret à ce qu'il mangeait. ‖ **5°** *Au plur.* Plaintes, lamentations. Nous entrons dans une salle, où nous voyons une vieille femme mourante, assistée d'une servante qui faisait des regrets, MOL. *Fourber.* I, 2. Ô prince, le digne objet de nos louanges et de nos regrets, BOSS. *Louis de Bourbon.* Venez en d'autres lieux enfermer vos regrets, RAC. *Bajaz.* I, 4. ‖ Coups de cloche intermittents, pendant les funérailles. ‖ **6°** *Au plur.* Cendres d'orfèvre. ‖ **7°** À regret, *loc. adv.* Avec répugnance. Je vous quitte à regret; Mais enfin il le faut, CORN. *Poly.* I, 2. Je ne m'étonne plus qu'interdit et distrait Votre père ait paru nous revoir à regret, RAC. *Iphig.* II, 4. Couchant sur une peau d'ours, et y donnant, à regret encore, peu d'heures au sommeil, VOLT. *Dict. phil. Julien.* La terre, à regret cultivée, semble être fertile à regret, et, sous des mains avares de leurs peines, elle est avare de ses dons, MARMONTEL, *Œuv.* t. XVII, p. 117. On loue à regret ce qu'on ne voudrait pas imiter, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 219, dans POUGENS. ‖ L'abbaye de Monte-à-regret [la potence], *Dict. argot-franç. à la suite du poëme de Cartouche, par Granval*, 1725.

— HIST. XIIIe s. Ses confors [son confort] fu regrès et plors, *Fl. et Blanchefl.* v. 1734. ‖ XVe s. Dame Bonne sa femme, sœur au duc de Bar, la quelle durant sa maladie [il] manda pour venir devers luy, ayant desir et regret de parler à elle, MONSTREL. t. I, ch. 138, p. 220, dans LACURNE. ‖ XVIe s. Comblé des saints desirs, si du ciel le sejour Donnoit place au regret, j'auroy regret au jour, Et voudroy.... DESPORTES, *Tombeau de Desportes.* Son regret [le regret de sa perte] me console et m'honore, MONT. II, 83. Je aurois grant regret, sy ne venés ici avant la grant compaignie, MARG. *Lett.* 3. Vous ne deveriés point avoir regret au temps passé, ID. *ib.* IV. Encore neantmoins mouroit il à regret, AMYOT, *Marius*, 86.

— ÉTYM. Wallon, *li r'gret d'on mau*, le retour d'un mal; dicton namurois, *on a todis des r'grets d'on mau do moeis de maiye*, on a toujours des retours d'une maladie gagnée au mois de mai (CHAVÉE, *Rev. de ling.* t. I, p. 224). La plus ancienne étymologie de *regretter* et la plus reçue est le latin *re-quiritari*, composé de *quiritari*, se plaindre. Pour le changement de *q* en *g*, on a l'exemple de *Guienne* venant de *Aquitania*; et, bien que *quiritari* ait donné *crier*, on peut expliquer la conservation du *t* dans *regretter*, par *fugita* qui a donné *fuite* à côté de *fuie*. Une autre étymologie est celle de Mätzner, qui, appuyant sur le sens de plaindre attaché au mot *regretter*, renvoie au goth. *gretan*, ancien scand. *grata*, anglo-sax. *graetan*, *graedan*, pleurer, plaindre; Diez est favorable à cette étymologie, parce que, *regretter* ne se trouvant pas dans les langues sœurs, il est probable que l'origine dans le français en est germanique. Enfin Mahn le dérive du lat. *gratus*; avec ce radical, *regretter* signifiera primitivement reprendre avec reconnaissance; mais, de là, le passage au sens de regretter est difficile. M. Chavée, *Revue de linguistique*, t. I, p. 221, arguant du sens du mot *regret* en wallon, y voit le latin *recretum*, chose qui recroît, qui repousse, de *recrescere*: le *c* changé en *g*, comme dans *segret*, prononciation très-usitée de *secret*; le sens de fâcherie attaché à ce mot, comme dans l'italien *increscere*, *rincrescere* (il aurait pu ajouter que cette signification de *increscere* n'est pas étrangère à l'ancien français, *encroistre* y ayant signifié *peiner*). En définitive, il faut un mot qui renferme l'idée de retour : regret du passé, d'une perte, recroissance, comme dans le wallon, et, pour *regretter*, rappeler, invoquer, comme dans certains textes du vieux français. On a repoussé avec raison le lat. *regressus*, qui aurait donné *regrès*, non *regret*; mais ce sens fondamental apparaît quand on compare *regret* à *degret* (voyez l'historique à DEGRÉ); *regret* répond à une forme *regradus*, comme *degret* à une forme *degradus*. De cette façon, on rend raison de toutes les acceptions, en conservant l'analogie entre *regret* et *degret*. Une difficulté reste : le radical étant *gradus*, le verbe devrait être *regreder*, non *regreter*; mais le changement de *d* en *t* se voit dans *convoitise*, de *cupidicia*, dans *piétiner*, *piéton*, de *pedem*; et, inversement, de *t* en *d*, dans *plaider*, de *placitum*, et *cuider*, de *cogitare*.

REGRETTABLE (re-grè-ta-bl'), *adj.* ‖ **1°** Qui mérite d'être regretté, en parlant des personnes. Je me rappelais avec attendrissement tout ce qui me la rendait regrettable, J. J. ROUSS. *Ém.* V. ‖ **2°** Pour quoi on doit avoir du regret, en parlant des choses. Cette mesure est regrettable. La révolution, qui a tué mon entreprise ainsi que tant d'autres plus regrettables, L'ABBÉ MORELLET, *Mém.* t. I, p. 186, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Regrettable, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Regretter.*

† **REGRETTABLEMENT** (re-grè-ta-ble-man), *adv.* D'une manière regrettable.

REGRETTÉ, ÉE (re-grè-té, tée), *part. passé* de regretter. M. de la Rochefoucauld est mort.... cette perte est fort regrettée, SÉV. 5 avr. 1680. Une mère si chérie et si regrettée, BOSS. *Mar.-Thér.* Le cardinal de Richelieu était mort peu regretté de son maître, qui craignit de lui devoir trop, ID. *le Tellier.* M. le duc de Choiseul.... regretté [dans sa disgrâce] non-seulement de tous ses amis, mais de toute la France.... VOLT. *Comment. Œuv. aut. Henr.* Que celui de nous deux qui précédera l'autre se sente regretté, se sente aimé de l'ami qu'il laissera au monde! STAEL, *Corinne*, XX, 3.

REGRETTER (re-grè-té), *v. a.* ‖ **1°** Être fâché de ne plus avoir ce qu'on a eu. Il regretta l'occasion qu'il avait laissée fuir. Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette, LA FONT. *Fabl.* II, 7. Un jour les peines et les soucis cruels qui environnent les rois vous feront regretter sur le trône la vie pastorale, FÉN. *Tél.* II. On dit qu'elle [Mme de Pompadour] est morte avec une fermeté digne de vos éloges; toutes les paysannes meurent ainsi; mais à la cour la chose est plus rare, on y regrette plus la vie, et je ne sais pas trop bien pourquoi, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 8 mai 1764. Quelqu'un demandait au philosophe Fontenelle âgé de quatre-vingt-quinze ans, quelles étaient les vingt années de sa vie qu'il regrettait le plus; il répondit qu'il regrettait peu de chose, que néanmoins l'âge où il avait été le plus heureux était de cinquante-cinq ans à soixante et quinze ans, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 146. Et tandis que le vice, amoureux des ténèbres, Ferme les yeux au jour et regrette la nuit, LAMART. *Harm.* II, 6. ‖ **2°** Être affligé de la mort, de la perte, de l'absence de quelqu'un. Vous ne seriez pas fâché d'être pris [M. de Montausier prisonnier], si vous saviez combien vous êtes plaint; il y a, sans mentir, moins de plaisir d'être à Paris, que d'y être regretté comme vous êtes, VOIT. *Lett.* 141. On perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on n'en est affligé, et d'autres dont on est affligé, et qu'on ne regrette guère, LA ROCHEFOUC. *Max.* 355. Ruyter est mort, je laisse aux Hollandais le soin de le regretter, SÉV. 286. Enfin je vous ai regrettée, et je vous regrette encore tous les jours; je ne m'accoutume point à ne plus voir ni rencontrer ma chère fille, après une si aimable et si longue habitude, ID. 504. Afin que nous la vissions honorée au-dessus de toutes les femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas! regrettée par le plus grand de tous les hommes [Louis XIV], BOSS. *Mar.-Thér.* Regretter ce que l'on aime est un bien en comparaison de vivre avec ce que l'on hait, LA BRUY. IV. Les vrais philosophes doivent regretter Mme de Pompadour; elle pensait comme il faut; personne ne le sait mieux que moi, VOLT. *Lett. Damilaville*, 23 avril 1764. Il [M. de Melun] est plus regretté qu'il n'était aimé; c'était un homme qui avait peu d'agrément, mais beaucoup de vertu, et qu'on était forcé d'estimer, ID. *Lett. Mme de Bernières*, juill. 1722. ‖ Absolument. Venez, venez, dit-il à l'amour qui regrette, Au génie opprimé sous un ingrat ou-

bli, LAMART. *Harm.* I, 11. || 3° Être fâché d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. Je regrette de m'être mis en colère. Le renard seul regretta son suffrage [donné au singe pour être roi], Sans toutefois montrer son sentiment, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. || 4° Éprouver un déplaisir quelconque. Regrettant un hymen tout prêt à s'achever, RAC. *Andr.* III, 1. Quelle gloire pour un roi, de régner encore après sa mort sur les cœurs de ses sujets! d'être sûr que, dans tous les temps à venir, les peuples, ou regretteront de n'avoir pas vécu sous son règne, ou se féliciteront d'avoir un roi qui lui ressemble! MASS. *Pet. carême, Grand. de J. C.* En jouissant de ce que nous avons [feux d'artifices], je regrette un peu ce que nous n'avons pas [amélioration de Paris], VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* sept. 1739. Ces recherches annoncent une étendue de connaissances qu'on est étonné que M. le comte de Tressan ait eu le temps d'acquérir, et montrent une sagacité qu'on regrette de n'avoir pas été plus constamment employée, CONDORCET, *Tressan.* || Regretter son argent, être fâché d'avoir fait une dépense. En vérité, je crains que vous ne regrettiez bientôt votre argent, PICARD, *Petite ville*, II, 7. || Regretter son lit, être fâché de s'être levé, ou de ne s'être pas couché. Brontin en est ému [d'un bruit redoutable]; le sacristain pâlit; Le perruquier commence à regretter son lit, BOIL. *Lutr.* III. || 5° Se regretter, *v. réfl.* Éprouver du regret au sujet de soi-même, au sujet de ce qu'on a perdu. Que voulez-vous savoir de moi, lui dit-elle un jour qu'il insistait pour lui parler? je me regrette, et voilà tout; j'avais quelque orgueil de mon talent, STAEL, *Corinne*, XV, 2.

— REM. Regretter se dit avec *de* et l'infinitif; avec *que* et le subjonctif : Je regrette qu'il ne soit point ici.

— HIST XI° s. Sovent [ils] regretent Olivier et Roland, *Ch. de Rol.* CXIV. Tel as occis dont al cuer me regrette, *ib.* CXX. || XIII° s. Oriolans, en haut solier, Souspirant prist à lermoier, Et regrate son dru Helier, *Romancero*, p. 42. La mort me fait regreter et complaindre Vostre clair vis, bele, et vostre cors gent, ANONYME, dans *Couci*. Fu l'amirans Balans huciés et regretés [appelé au secours] : Sire, c'or venès tost et si nous secourés, *Fierabr.* 152, 12. Et quant li rois vit qu'il ardoit tout et que morir li convenoit, si comencha à plaindre soy meyme et à regretter, et disoit ensi.... *Chr. de Rains*, p. 80. Mais riens n'i vaut à regreter, *la Rose*, 13130. || XIV° s. Poingdestre feri le suppliant de son coustel sur la teste, en disant qu'il le tueroit; et lors ledit exposant commença à regreter [invoquer] nostre dame de Montfort, DU CANGE, *regreta*. || XVI° s. Je regrette de tout mon cueur que n'est icy Picrochole, RAB. *Garg.* I, 50. Ces affaires leur firent bien sentir et regretter la perte qu'ilz avoient faitte en luy, AMYOT, *Péric.* 75. Il dit qu'il ne regrettoit point sa mort [de mourir], ID. *Arist.* 41. Regrettans leur misere et malheur, de ce qu'il leur falloit ainsi pauvrement mourir, ID. *Crassus*, 48. Le repentir ne touche pas proprement les choses qui ne sont pas en notre force; ouy bien le regretter, MONT. III, 268.

— ÉTYM. *Regret*; wallon, *rigreté;* génev. *regretter une chose à quelqu'un*, la lui envier; prov. *regretar*, dans *Gir. de Ross.* p. 294.

† **REGRETTEUR** (re-grè-teur), *s. m.* Celui qui regrette. Quelques regretteurs du temps passé, hochant la tête, disent : de mon temps, il n'en était pas ainsi, CHAMPFLEURY, dans *Figaro*, 15 février 1866.

† **REGRIFFER** (re-gri-fé), *v. a.* Griffer de nouveau.

— HIST. XV° s. S'il advient que, pour un grant ennuy de noise que sa femme luy fait, il luy mescheut tant qu'il se vousist [voulût] regriffer et rebeller de respondre, *Les 15 joyes du mariage*, p. 166, dans LACURNE.

† **REGRIFFONNER** (re-gri-fo-né), *v. a.* Griffonner de nouveau. Que ne vous servez-vous de cette plume pour regriffonner quelques vers? VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 févr. 1760.

† **REGRILLER** (re-gri-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Griller de nouveau.

— HIST. XVI° s. Regriller, COTGRAVE.

† **REGRIMPER** (re-grin-pé), *v. n.* Grimper de nouveau. Le chat a regrimpé sur l'arbre. || Activement. Regrimpant l'escalier je suis mon vieux dessein, RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XVI° s. Regrimper, COTGRAVE.

† **REGRONDER** (re-gron-dé). || 1° *V. n.* Gronder de nouveau. Le canon qui avait cessé commence à regronder. || 2° *V. a.* Recommencer les reproches. Nous disons comme vous; et, croyant que vous avez tort sur votre parole, nous vous grondons; sur cela vous nous grondez à votre tour et nous vous regrondons SÉV. 518.

† **REGROS** (re-grô), *s. m.* Grosse écorce dont on fait le tan.

† **REGROSSIR** (re-grô-sir), *v. a.* Élargir les tailles et les hachures de la gravure.

† **REGROSSOYER** (re-grô-so-ié), *v. a.* Grossoyer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Lettres [actes] une fois grossoiées, ne peuvent estre regrossoiées sans appeler la partie et [sans] ordonnance de justice, LOYSEL, 893.

† **REGUÉRIR** (re ghé-rir), *v. a.* Guérir de nouveau.

— HIST. XVI° s. Jamais au cœur ne sera que je n'aie Le souvenir du favorable accueil, Qui reguarit et rengregea ma playe, RONS. 93.

† **REGUETTER** (re-ghè-té), *v. a.* Guetter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reguetter, COTGRAVE.

† **REGUINDER** re-ghin-dé), *v. a.* Guinder de nouveau. Il [le bouc] descend [dans le puits]; et son poids, emportant l'autre part [l'autre seau], Reguinde en haut maître Renard, LA FONT. *Fabl.* XI, 6. || Se reguinder, *v. réfl.* Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui s'élève en l'air par nouvel effort.

— HIST. XVI° s. Reguinder, COTGRAVE.

RÉGULARISATION (ré-gu-la-ri-sa-sion), *s. f.* Action de régulariser; effet de cette action. La régularisation d'un compte.

— ÉTYM. *Régulariser.*

RÉGULARISÉ, ÉE (ré-gu-la-ri-zé, zée), *part. passé* de régulariser. Un compte régularisé.

RÉGULARISER (ré-gu-la-ri-zé), *v. a.* || 1° Rendre régulier ce qui n'était pas conforme aux règles. Régulariser une dépense. || Régulariser sa position, épouser une femme avec laquelle on vivait irrégulièrement; se dit aussi d'un homme qui a obtenu une chose (congé, faculté, etc.) par permission tacite, et qui veut obtenir une autorisation en règle, authentique. || 2° Se régulariser, *v. réfl.* Devenir régulier. Un mécanisme qui se régularise.

— ÉTYM. Lat. *regularis.*

RÉGULARITÉ (ré-gu-la-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est régulier. La régularité du cours du soleil. Quelle malheureuse régularité, pour vouloir aller tout droit, de ne se détourner pas d'un abime? BALZ. *De la cour*, 6° *disc.* || Terme de géométrie. Régularité dans une figure, égalité de tous ses côtés et de tous ses angles. || 2° Proportion, harmonie. La symétrie et la régularité plaisent à tous les yeux. La régularité et les agréments de sa figure, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Mère rivale*, I, 1. || 3° Moralement, exacte observation des devoirs. Comment accoutumer des esprits si corrompus à la régularité de la religion véritable, chaste, sévère, ennemie des sens et uniquement attachée aux biens invisibles? BOSS. *Hist.* II, 12. Dieu l'a [la reine] élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire, ID. *Mar.-Thér.* La première des bonnes œuvres de la princesse palatine fut d'acquitter ce qu'elle devait avec une scrupuleuse régularité, ID. *Anne de Gonz.* L'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins, ID. *le Tellier.* On vit, dans une grande jeunesse, ce qu'on trouve à peine dans un âge plus avancé, de la régularité et de la retenue, FLÉCH. *le Tellier.* Il est des âmes paresseuses et indolentes.... qui conservent, au milieu des plaisirs du monde, un fond de retenue et de régularité qui annonce encore la vertu, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. Notre régularité n'est qu'une décence que nous donnons au monde et au sérieux de notre état, ID. *Confér. Zèle contre les scandales.* || Par antiphrase, désordre, dépenses effrénées. Elle [votre femme] vivra régulièrement comme vous voyez. — Quelle chienne de régularité! DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 6. || 4° Conformité aux règles. La régularité d'une procédure, d'un édifice, d'une tragédie. Le sentiment de saint Bernard touchant les régularités et les pratiques extérieures, ABBÉ DE RANCÉ, cité dans BOUHOURS, *Suite des Remarques*, p. 465. Je traiterai monsieur méthodiquement, et dans toutes les régularités de notre art, MOL. *Pourc.* I, 10. M. Dupin, qui fait tant l'habile, est si peu instruit de ces régularités du langage théologique.... BOSS. *Hist. rem. conc.* III, 6. || 5° Particulièrement, exacte soumission aux règles d'un ordre religieux. Ces moines vivent dans la régularité. Les dégoûts et les murmures ne règnent que dans ces maisons infortunées [couvents] où le premier esprit est tombé, où la régularité primitive ne s'observe plus, MASS. *Profess. relig.* 2. || Se dit de l'état monastique par opposition à sécularité. On fait aussi bien son salut dans la sécularité que dans la régularité.

— HIST. XIV° s. Corps dont nul ne puet recevoir regulaireté ne politure. — Regularité de mouvement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Nous en avons escrit les regularitez [détails] plus au long en la vie de Sylla, AMYOT, *Marius*, 14.

— ÉTYM. Lat. *regularis*, régulier; génev. *régulialité.*

RÉGULATEUR, TRICE (ré-gu-la-teur, tri-s'), *adj.* || 1° Qui règle, qui régularise. Marché régulateur du prix des grains. Force régulatrice. Pour nous élever au principe régulateur de ces mouvements [des corps célestes], LAPLACE, *Expos.* V, *préface.* || 2° Substantivement, celui, celle qui sert de règle, qui règle. Épicharme de Cos, poëte comique, philosophe pythagoricien et régulateur de l'alphabet, BARTHÉL. *Anach. tabl.* 5. Ce souverain régulateur [Dieu] voulut que les fêtes de son culte fussent assujetties aux époques de ses propres ouvrages, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 8. || 3° Terme de mécanique. Toute pièce, tout appareil qui s'applique à une machine pour en régler les mouvements. Le régulateur qu'on nomme aussi ressort spiral est un ressort d'acier très-mince, quelquefois même très-imperceptible, qui, placé au-dessous de la circonférence du balancier auquel il est attaché, lui donne l'égalité du mouvement et par conséquent la justesse du rouage, *Dict. des arts et mét. Horloger.* || Fig. Dans l'homme machine même, la crainte d'une part et de l'autre l'intérêt sont les deux grands régulateurs, les deux roues principales qui font aller la machine, D'ALEMB *Lett. au roi de Pr.* 2 août 1770. || 4° Terme d'horlogerie. Pendule d'une belle exécution et d'une marche parfaitement uniforme; elle est mue par un poids et n'a pas de sonnerie. || 5° Régulateur à force centrifuge, appareil particulier, à l'aide duquel on règle l'arrivée de la vapeur dans les machines à vapeur. || 6° Terme de plombier. Armure du laminoir, qui dirige la pression des tables qu'on lamine, afin qu'elles ne soient pas plus pressées d'un côté que de l'autre. || 7° Terme de métallurgie. Régulateur de soufflet, réservoir d'air, caisse ou chambre dans laquelle se condense l'air qui sort des soufflets avant d'être lancé dans le porte-vent. || 8° Terme de fondeur. Régulateur du feu, qui sert à procurer un degré de chaleur déterminé, et à le conserver longtemps. || 9° Une des parties de la charrue servant à déterminer la profondeur et la régularité du labour.

— ÉTYM. Lat. *regulatum*, supin de *regulare*, régler, de *regula*, règle.

† **RÉGULATION** (ré-gu-la-sion), *s. f.* Terme didactique. Action régulatrice. La description du moulin à vent de M. Hamel, à orientation et régulation automatiques, PONCELET, *Rapp. mach. et outils*, t. I, p. 340. Il y a là [dans l'incandescence du soleil] des éléments de régulation dont le jeu sera d'autant plus efficace que la communication sera plus libre entre l'intérieur de la masse entière et la superficie, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 232. Avec cette régulation [de la durée de l'introduction de la vapeur dans les cylindres].... on obtient des pressions.... DUPUY DE LÔME, *Acad. de sc. Comptes rendus*, t. LXV, p. 95.

† 1. **RÉGULE** (ré-gu-l'), *s. m.* || 1° Par dénigrement, petit roi. Une Andovère qu'on appelle reine de France, parce qu'elle était femme d'un Chilpéric, régule de Soissons, VOLT. *Dict. phil. Inceste.* || 2° Terme d'ornithologie. Nom moderne du genre roitelet (insectivores), dans lequel on distingue le régule cristé de Vieillot (c'est la motacille régule de Gmelin), et la sylvie régule de Latham, dite vulgairement roitelet, aussi bien que la motacille troglodyte de Gmelin, qui est le troglodyte européen de certains auteurs, appelé encore bérichon, LEGRAND.

— ÉTYM. Lat. *regulus*, petit roi, diminutif de *rex*, roi.

2. **RÉGULE** (ré-gu-l'), *s. m.* Nom que les anciens chimistes donnaient aux substances métalliques non ductiles extraites des minéraux. La fonte, épurée autant qu'elle peut l'être dans un creuset ou refondue une seconde fois, donne un régule qui fait la nuance ou l'état mitoyen entre la fonte et le fer, BUFF. *Min.* t. IV, p. 141. [Il découvrit] le régule de manganèse, CONDORCET, *Margraaf.* || Régule d'antimoine, antimoine pur. || Régule d'arsenic, arsenic métallique, arsenic noir, dit, dans le commerce, mort aux mouches. || Régule jovial, alliage d'antimoine et d'étain. || Régule de Vénus, alliage d'antimoine et de cuivre.

— ÉTYM. Lat. *regulus*, petit roi, ainsi dit parce qu'on pensait que le métal imparfait pourrait se perfectionner et devenir or ou roi des métaux.

RÉGULIER, IÈRE (ré-gu-lié, liè-r'. Au XVII° siècle,

d'après Chifflet, *Gramm.* p. 188, l'r de régulier se faisait sentir, et l'on prononçait ce mot comme hiver, enfer). *adj.* || 1° Conforme aux règles naturelles. Le flux et le reflux de la mer ont leurs périodes régulières. || 2° Conforme aux règles conventionnelles. Un édifice régulier. En prose, comme rien n'empêche d'être régulier, aussi rien ne permet de ne l'être pas, D'OLIVET, *Rem. Rac.* 60. Il est vrai que cette pièce [les Horaces] n'est pas régulière, qu'il y a en effet trois tragédies absolument distinctes, la victoire d'Horace, la mort de Camille et le procès d'Horace, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Hor.* v, au début. Un poëme qui n'est que régulier est bien loin d'être un bon poëme, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 369. Si, dans le Centaure du Guide, la partie de l'homme ou celle du cheval était plus forte ou plus faible, l'œil et l'imagination ne s'y reposeraient pas avec cette satisfaction pleine et tranquille que leur cause un tout régulier, ID. *ib.* p. 445. || 3° Terme de musique. Se dit de tout ce qui est renfermé dans les règles et dans de justes limites ou qui suit une progression uniforme. Cadence, marche régulière. || 4° Terme de grammaire. Verbes réguliers, ceux qui suivent, dans la formation de leurs temps, les règles générales des conjugaisons. || On dit de même: les formes régulières, les temps réguliers d'un verbe. || Noms réguliers, se dit des noms grecs, latins, etc. qui suivent une des déclinaisons ordinaires. || 5° Terme de géométrie. Figure régulière, celle dont tous les côtés, tous les angles sont égaux. || Corps réguliers, les solides dont les surfaces sont composées de figures régulières. || Terme de minéralogie. Se dit du prisme dont la coupe perpendiculaire à l'axe est un hexagone régulier. || 6° Terme de botanique. Corolle régulière, corolle symétrique d'une certaine espèce, dont toutes les parties sont symétriques par rapport à un axe. Quand ces parties sont symétriques par rapport à un plan, comme dans les labiées et les légumineuses, la corolle cesse d'être régulière, sans cesser d'être symétrique. || 7° Se dit du pouls, lorsqu'il présente, entre ses pulsations, des intervalles bien égaux. || 8° Terme de chronologie. Nombre régulier, ou, substantivement, régulier solaire, se dit des nombres mensuels que l'on ajoute à l'épacte de l'année, pour trouver quel jour de la semaine tombe le premier jour de chaque mois. Les douze réguliers solaires sont : 2, 5, 5, 1, 3, 6, 1, 4, 7, 2, 5, 7. || Régulier lunaire, se dit des nombres mensuels que l'on ajoute à l'épacte de l'année, pour connaître quel jour de la lune tombe le premier jour du mois. Les douze réguliers lunaires sont : 9, 10, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 16, 18, 18. || 9° Bien proportionné. Il me semble qu'on me va trouver bien habile en Provence d'avoir fait un si joli visage, et si doux et si régulier, SÉV. 23. Ses traits étaient beaux et réguliers, HAMILT. *Gramm.* 6. Vous avez les traits réguliers, le teint beau, l'air noble, de la bonne grâce dans les manières, LESAGE, *Tontine*, 17. Ce n'est pas, comme vous voyez, une beauté régulière, mais elle est assez piquante, ma foi! ID. *Turc.* I, 2. || 10° Qui se conforme aux devoirs de la morale, en parlant des personnes. Ce qui laisse toujours le pécheur dans ses mêmes imperfections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier, BOURDAL. *Car.* I, *Comm.* 3. A qui est-ce.... de corriger une fille attachée au monde.... si ce n'est à une mère soigneuse et régulière? ID. *Dominic.* I, *Société de justes*, 205. Des âmes régulières, zélées, charitables, patientes.... ennemies de tout désordre, ID. *Dominic.* I, *Sainteté et force de la loi*, 225. Sainte Thérèse s'estimait heureuse de pouvoir former à Jésus-Christ des épouses fidèles, régulières par vocation, non par coutume, FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse.* || Il se dit des choses. Des mœurs régulières. Jamais vie ne fut plus pure, plus régulière, plus approuvée que celle de Marie-Thérèse, FLÉCH. *Mar.-Thér.* La vie régulière qu'elle menait, des mœurs qui paraissaient austères, et ses liaisons avec tous les dévots du pays, MARIV. *Marianne*, 9e part. || Substantivement. Le régulier, ce qui est régulier. Le licite et le régulier le ferait languir [le plaisir de la comédie], BOSS. *Comédie*, 5. || 11° Exact, ponctuel. Peut-on être plus honnête, plus régulière [que Mme de Grignan à l'égard de son mari]? peut-on vous aimer plus tendrement? SÉV. 2. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation [du mariage de sa fille], ID. *à Bussy*, 4 déc. 1668. Je suis fort peu régulier en visites, ou plutôt je suis assez régulier à n'en pas faire; on m'excuse.... BOSS. *Lettr. Alb.* 253. On était ici fort régulier à lui [au czar] envoyer chaque année le volume qui lui était dû en qualité d'académicien, et il le recevait avec plaisir de la part de ses confrères, FONTEN. *Czar Pierre Ier.* || 12° Il se dit, par opposition à séculier, en parlant des ordres religieux. Clergé régulier. || Qui appartient aux ordres religieux. Habit régulier. Les lieux réguliers d'un couvent sont le cloître, le dortoir, le chapitre et le réfectoire. || *S. m.* Un régulier, par opposition à un ecclésiastique séculier. On confond le séculier et le régulier; que dis-je! c'est souvent contre le régulier qu'on se déchaîne avec plus d'aigreur, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 164. On fit, après sa mort [du P. Gouye], un règlement qui exclut à l'avenir les réguliers des places d'honoraires et ne leur laisse que celle d'associés libres, D'ALEMB. *Art. du card. Dubois*, note 8. || 13° *Au plur.* Les réguliers, s'est dit quelquefois de troupes réglées au service de puissances qui n'ont d'ordinaire que des milices. Les réguliers d'Abd-el-Kader. || 14° *S. m. pl.* Les réguliers, famille de zoophytes. || 15° *S. f.* Régulière, variété de tulipe.

— HIST. XIIIe s. Et si mit canones riulers [chanoines réguliers], De clergie garnis et clers, DU CANGE, *regulares.* || XIVe s. Les mouvemens du ciel chascun par soy sont tousjours d'une maniere et reguliers, ORESME, *Eth.* 66.

— ÉTYM. Prov. *reglar;* espagn. *reglar, regular;* ital. *regolare;* du lat. *regularis*, de *regula*, règle.

RÉGULIÈREMENT (ré-gu-liè-re-man), *adv.* || 1° D'une manière régulière. Vivre régulièrement. Elle est régulièrement belle. || 2° Exactement, ponctuellement, uniformément. Dîner, travailler, se lever régulièrement. La duchesse de Nemours dit que, dans une conférence accordée à quelques députés des rebelles [dans la Fronde], on leur fit accroire que le prince de Condé se faisait servir régulièrement à son dîner des oreilles de Parisiens, VOLT. *Hist. Parl.* LVI. Vous voyez que j'écris régulièrement, tout malade que je suis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire, ID. *Lett. Richelieu*, 12 sept. 1767.

— ÉTYM. *Régulière*, et le suffixe *ment;* provenç. *regularmen, reglarmen;* espagn. *regularmente;* ital. *regolarmente.*

† **RÉGULIN**, **INE** (ré-gu-lin, li-n'), *adj.* Terme d'ancienne chimie. Qui a le caractère d'un régule. L'état régulin d'un métal est son état de pureté parfaite. Le soufre étant uni dans l'antimoine aux parties régulines de ce demi-métal, BUFF. *Min.* t. IV, p. 282.

— ÉTYM. *Régule* 2.

† **RÉGULUS** (ré-gu-lus'), *s. m.* Étoile de première grandeur qui fait partie de la constellation du Lion.

— ÉTYM. Lat. *regulus*, petit roi; étoile ainsi dite à cause de son grand éclat.

† **RÉGURGITATION** (ré-gur-ji-ta-sion), *s. f.* || 1° Action par laquelle un conduit ou un réservoir se débarrasse des matières qui y sont amoncelées et qui refluent par son ouverture. || 2° Terme de médecine. Vomiturition naturelle et nullement pénible par laquelle l'enfant rejette par gorgées les aliments qui surchargent son estomac. La régurgitation est commune chez les nourrissons. || 3° Mode de digestion propre aux ruminants, par lequel les aliments sont dégorgés pour être mâchés et avalés une seconde fois.

— HIST. XVIe s. Et pour la regurgitation du sang qui remontoit en haut, avoit le ventre fort enflé et tendu, PARÉ, XVIII, 60.

— ÉTYM. *Régurgiter.*

† **RÉGURGITER** (ré-gur-ji-té), *v. a.* Terme de médecine. Faire ressortir le trop-plein par l'ouverture d'un conduit, d'un réservoir. Le malade régurgitait des aliments mal digérés.

— HIST. XVIe s. La cholere [bile] coulée par icelui [canal], à la compression dudit intestin faite de bas en haut, ne peut regurgiter dedans ladite vessie du fiel, PARÉ, I, 24.

— ÉTYM. *Re*, en arrière, et lat. *gurges, gurgitis*, gouffre (voy. GORGE).

RÉHABILITATION (ré-a-bi-li-ta-sion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de réhabiliter; rétablissement dans le premier état. Du moins la mémoire de Calas sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 juill. 1762. Il [milord Maréchal] se crut obligé de ne plus faire cause commune avec eux [les jacobites], depuis qu'il avait obtenu ou plutôt accepté sa réhabilitation, D'ALEMB. *Éloges, Milord Maréchal.* Le failli qui aura intégralement acquitté.... toutes les sommes par lui dues, pourra obtenir sa réhabilitation, *Code comm.* art. 604. || Réhabilitation s'est dit pour anoblissement. Réhabilitation, mot en usage dans les tribunaux, qui a fait vieillir et rendu gothique celui des lettres de noblesse, autrefois si français et si usité, LA BRUY. XIV.

— HIST. XVIe s. Et s'il estoit banny, luy promettoit rehabilitation et restitution de tous ses biens, AMYOT, *Sertor.* 31.

— ÉTYM. *Réhabiliter.*

RÉHABILITÉ, ÉE (ré-a-bi-li-té, tée), *part. passé* de réhabiliter. Un gentilhomme réhabilité. || *S. m.* En terme de commerce, se dit d'un négociant qui, ayant failli, a obtenu plus tard sa réhabilitation.

RÉHABILITER (ré-a-bi-li-té), *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence. Rétablir quelqu'un dans un état, dans des droits, dans des prérogatives dont il était déchu. On réhabilite un prêtre qui a encouru quelque censure ecclésiastique, un gentilhomme qui a dérogé. On réhabilite l'empereur [déchu] dans Saint-Denis auprès de Paris; mais il n'ose reprendre la couronne qu'après avoir été absous par les évêques, VOLT. *Ann. Emp. Louis le Débonnaire*, 834. Le failli pourra être réhabilité après sa mort, *Code comm.* art. 614. || On dit de même : réhabiliter la mémoire d'un homme condamné en justice. || Dans l'ancienne jurisprudence, réhabiliter un mariage, réparer le vice d'un mariage par une nouvelle célébration. || Réhabiliter s'est dit pour anoblir. Se faire réhabiliter suppose qu'un homme devenu riche, originairement est noble, qu'il est d'une nécessité plus que morale qu'il le soit, qu'à la vérité son père a pu déroger ou par la charrue, ou par la houe, ou par la malle, ou par les livrées, mais qu'il ne s'agit pour lui que de rentrer dans les premiers droits de ses ancêtres, LA BRUY. XIV. || 2° Fig. Faire recouvrer l'estime, la considération. Cette action l'a réhabilité dans l'opinion publique. Et vous trouverez alors quelque gentilhomme capricieux ou malaisé, qui réhabilitera votre réputation par un bon mariage, LESAGE, *Turcar.* I, 1. Continuez, monsieur, réhabilitez notre siècle; je le quitte sans regret, VOLT. *Lett. Champfort*, 16 nov. 1774. Tencin.... presque aussi décrié que Dubois, sans être réhabilité par des dignités qui couvrent ordinairement une partie du passé, surtout en France où tout s'oublie, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 74. || 3° Se réhabiliter, *v. réfl.* Obtenir sa réhabilitation. Ce failli s'est réhabilité. || Par extension. Au bout d'un certain nombre d'années et de reproductions, l'homme verrait reparaître la plante originaire du froment, et saurait combien il faut de temps à la nature pour détruire le produit d'un art qui la contraint, et pour se réhabiliter, BUFF. *Chien.* || Fig. Se réhabiliter dans l'esprit des honnêtes gens. On se réhabilite d'un crime impuni, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 4.

— HIST. XVIe s. Si par cas il estoyt devenu furieux, et que, pour luy rehabiliter son cerveau, tu me l'eusses icy envoyé, RAB. *Gar.* I, 28.

— ÉTYM. *Re...*, et *habiliter.*

† **RÉHABITER** (ré-a-bi-té), *v. a.* Habiter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rehabiter, COTGRAVE.

RÉHABITUÉ, ÉE (ré-a-bi-tu-é, ée), *part. passé* de réhabituer. Réhabitué à la vie des camps.

RÉHABITUER (ré-a-bi-tu-é), *v. a.* Il se conjugue comme habituer. Faire reprendre une habitude perdue. || Se réhabituer, *v. réfl.* Reprendre une ancienne habitude. Se réhabituer au travail.

— HIST. XVIe s. Rehabituer, COTGRAVE.

† **REHACHER** (re-a-ché), *v. a.* Hacher de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rehacher, COTGRAVE.

† **REHAÏR** (re-a-ir), *v. a.* Haïr de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rehaïr, COTGRAVE.

† **REHANTER** (re-an-té), *v. a.* Hanter, fréquenter de nouveau. || Se rehanter, *v. réfl.* Se hanter de nouveau l'un l'autre. Ils s'étaient brouillés, mais ils commencent à se rehanter.

— HIST. XVIe s. Rehanter, COTGRAVE.

† **REHARCELER** (re-ar-se-lé), *v. a.* Harceler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reharceler, COTGRAVE.

† **REHASARDER** (re-a-zar-dé), *v. a.* Hasarder de nouveau. Un joueur ne craint pas de rehasarder l'argent qu'il a gagné.

— HIST. XVIe s. Rehasarder, COTGRAVE.

† **REHAUSSE** (re-ô-s'), *s. f.* Augmentation de la valeur des monnaies. Le particulier perdait à cette rehausse, qui excédait de beaucoup la valeur intrinsèque, ST-SIM. 507, 178.

— HIST. XVIe s. Si le voisin voulant se servir de ladite rehausse [d'un mur], *Coust. gén.* t. II, p. 1071.

— ÉTYM. *Re...*, et *hausse.*

REHAUSSÉ, ÉE (re-ô-sé, sée), *part. passé* de rehausser. || 1° Haussé davantage. Une muraille rehaussée. || Par extension. [Une personne fière de sa noblesse] Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères, BOIL. *Sat.* X. || Fig. Tout est rehaussé; autrefois.... toutes les grandes charges de la maison du

roi étaient aux seigneurs; présentement tout est duc, tout est maréchal de France, SÉV. 10 janv. 1680. || 2° Qu'on fait ressortir davantage. Un dessin rehaussé de blanc, un dessin où des touches de crayon blanc rendent les lumières plus vives. Sous des rideaux de perles rehaussés, VOLT. *Ce qui plaît.* || Par extension. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine, BOSS. *Mar.-Thér.* Le talent rehaussé par d'aimables dehors, La vertu qu'embellit la grâce d'un beau corps, DELIL. *Trois règnes*, V.

REHAUSSEMENT (re-ô-se-man), *s. m.* || 1° Action de rehausser. Le rehaussement d'une muraille. || 2° Le rehaussement des monnaies, l'augmentation nominale de leur valeur. L'abbé Bigorre m'a envoyé l'édit et le rehaussement des monnaies; ah! c'est cela qui vous enrichira, supposé que vos coffres soient pleins, SÉV. 21 déc. 1689. || 3° Fig. Action de rendre plus vif. La mort faisait une partie essentielle des divertissements antiques; elle était là pour contraste et pour rehaussement des plaisirs de la vie, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 13.

— HIST. XVI° s. Faudra que le plancher dudit fourneau aie sur sa circonference ou bord un rehaussement d'un pouce de haut, O. DE SERRES, 358.

— ÉTYM. *Rehausser.*

REHAUSSER (re-ô-sé), *v. a.* || 1° Hausser davantage. Rehausser un plancher qui s'est affaissé. || Fig. Celui qui ne peut faire ni une vraie comédie, ni une vraie tragédie, tâche d'intéresser par des aventures bourgeoises attendrissantes.... il ne peut s'élever au cothurne, il rehausse le brodequin, VOLT. *Comm. Corn. Rem. D. Sanche, préface.* || 2° Relever, soulever. Et dans son cœur déjà se proposait De rehausser le linge de la fille, LA FONT. *Gag.* || 3° Augmenter. Rehausser le prix d'une marchandise. Cet homme croit s'agrandir avec son équipage qu'il rehausse, avec ses appartements qu'il augmente, avec son domaine qu'il étend, BOSS. *la Vallière.* || Fig. L'époux.... Fit si bien par sa jalousie Qu'il rehaussa de prix celle-là qui d'ailleurs Méritait de se voir servie Par les plus beaux et les meilleurs, LA FONT. *Pet. chien.* Rehausser le prix de la reconnaissance, HAMILT. *Gramm.* IV. || Rehausser les monnaies, en augmenter la valeur nominale. || 4° Rendre plus haut, en parlant d'un son, de la voix. Puis sa voix rehaussant en quelques mots joyeux, RÉGNIER, *Élég.* II. || 5° Fig. Donner plus de force. Rehaussant ton cœur que rien ne peut ployer, RÉGNIER, *Épître* I. Il [Chapelain] soutenait, il rehaussait par la sagesse de sa conduite l'opinion que l'on avait de son esprit, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 153, dans POUGENS. || Rehausser le bras, relever les forces. De votre illustre hymen je sais les avantages, J'adore les grands noms que j'en ai pour otages, Et vois que leur secours, nous rehaussant le bras, Aurait bientôt jeté la tyrannie à bas, CORN. *Sert.* I, 3. || 6° Fig. Faire paraître davantage. Les ombres dans un tableau rehaussent l'éclat des couleurs. Je [moi mouche] rehausse d'un teint la blancheur naturelle, LA FONT. *Fabl.* IV, 3. En passant de la palette sur la scène entière de la composition, la couleur est modifiée, affaiblie, rehaussée, et change totalement d'effet, DIDER. *Essai sur la peint.* II. || Il se dit de certaines hachures ou retouches que l'on fait à la peinture en bâtiment. Ces ornements ont été rehaussés d'or. || Les vernisseurs disent rehausser, dans le sens de donner plus de clair aux jours, et plus d'obscurité aux ombres. || 7° Rehausser d'or et de soie des ouvrages de tapisserie, en relever la beauté en y mêlant de l'or, de la soie. Rehausser de broderie le fond d'une étoffe. Cette double teinte [de pourpre] est si vive, que le temps ne peut l'effacer; on s'en sert pour des laines fines qu'on rehausse d'une broderie d'or ou d'argent, FÉN. *Tél.* III. || 8° Fig. Il s'est dit de mets que l'on renforce et dont on relève le goût. On rehausse le potage de trois poulets et de quantité de pois verts, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 210, dans POUGENS. || 9° Fig. Faire valoir davantage, mettre en plus grande estime. C'est par le titre de protecteur de l'Académie que le cardinal de Richelieu a cru rehausser l'éclat de sa pourpre, VAUGEL. *Remarques, Ep. dédicat.* De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur....Cette pourpre, cet or que rehaussait sa gloire, Et ces lauriers encor témoins de sa victoire? RAC. *Bérén.* I, 5. Dès longtemps elle hait cette fermeté rare Qui rehausse en Joad l'éclat de la tiare, ID. *Athal.* I, 1. L'occasion était de celles où les difficultés rehaussent la gloire du succès, HAMILT. *Gramm.* V. || Il se dit des personnes, en un sens analogue. J'ai parlé de vous avec M. de la Trousse; le goût qu'il a pour votre personne le rehausse bien à mon égard, SÉV. *au prés. de Moulceau*, 24 nov. 1687. || 10° Vanter avec excès. Cicéron cherchait à rehausser son consulat et sa victoire sur la conjuration de Catilina. || 11° Se rehausser, *v. réfl.* Se rendre plus haut. Un nain cherche toujours à se rehausser.

— HIST. XIV° s. Les fossez parfondiz, les murs [ils] vont rehaussant; Moult durement doubtoient la venue Bertran, *Guescl.* 7972. || XVI° s. Les difficultez anoblissent, aiguisent et rehaulsent [le plaisir de la vertu], MONT. I, 70. Qu'on veoye, en ce que j'emprunte, si j'ay sceu choisir de quoy rehaulser mon propos, ID. II, 98. On ne leur donna pas loisir de rehausser le pont, CARL. V, 12.

— ÉTYM. *Re...*, et *hausser;* wallon, *rihôssi.*

REHAUT (re-ô), *s. m.* Terme de peinture. Retouche servant à faire ressortir des figures, des ornements, des moulures. Des rehauts blancs sur un fond bleu. || Rehauts d'un tableau, les teintes les plus claires et les plus vives. Les rehauts sont des effets nécessaires du reflet, ou ils sont faux, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv* t. XV, p. 219, dans POUGENS. || Blanc ou hachure blanche dans la gravure. || Fig. Il [Octave Feuillet] a des élégances à lui, un peu languissantes par endroit, mais que relèvent de temps à autre des rehauts de vigueur, LAVOIX, *Moniteur universel*, 26 août 1867, p. 1144, 1^{re} col.

— HIST. XVI° s. Lesquelles [armes] paroissoient aucunement faucées et abastardies en leur couleur, n'ayant pas leurs rehauts si vifs ni si eclatans, *Pelerin d'amour*, t. I, p. 326, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re...*, et *haut.*

† **REHEURTER** (re-eur-té), *v. a.* Heurter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reheurter, COTGRAVE.

† **RÉHUMECTER** (ré-u-mè-kté), *v. a.* Humecter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Rehumecter, COTGRAVE.

† **REHUMER** (re-u-mé), *v. a.* Humer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Je rehume à longs traits l'amoureuse poison, DESPORTES, *Cléonice*, LXXXIV.

† **REILLÈRE** (rè-llè-r', *ll* mouillées), *s. f.* Conduit qui amène l'eau sur la roue d'un moulin à pots.

† **RÉIMPORTATION** (ré-in-por-ta-sion), *s. f.* Action de réimporter, d'importer ce qui a été exporté.

RÉIMPORTÉ, ÉE (rè-in-por-té, tée), *part. passé* de réimporter.

RÉIMPORTER (ré-in-por-té), *v. a.* Importer de nouveau.

† **RÉIMPORTUNER** (ré-in-por-tu-né), *v. a.* Importuner de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reimportuner, COTGRAVE.

RÉIMPOSÉ, ÉE (ré-in-pô-zé, zée), *part. passé* de réimposer.

RÉIMPOSER (ré-in-pô-zé), *v. a.* || 1° Faire une nouvelle imposition, imposer une nouvelle taxe. On réimposa les habitants de cette commune. Une forte somme fut réimposée sur le canton. || 2° Terme d'imprimerie. Imposer une feuille de nouveau pour donner aux pages une disposition nouvelle.

— HIST. XVI° s. Reimposer, COTGRAVE.

RÉIMPOSITION (ré-in-pô-zi-sion), *s. f.* || 1° Nouvelle imposition, nouvelle demande d'argent aux contribuables. || 2° Terme d'imprimerie. Action de réimposer une feuille, une forme.

RÉIMPRESSION (ré-in-prè-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de réimprimer; le résultat de cette action. Ce n'est pas une nouvelle édition, c'est une simple réimpression.

RÉIMPRIMÉ, ÉE (rè-in-pri-mé, mée), *part. passé* de réimprimer. Il [ce discours] passe à l'examen, il est imprimé, et, à la honte du siècle, comme pour l'humiliation des bons auteurs, réimprimé, LA BRUY. XV.

RÉIMPRIMER (ré-in-pri-mé), *v. a.* || 1° Faire une nouvelle empreinte. Vous seul [ô Seigneur] avez pu créer mon âme, vous seul pouvez la créer de nouveau; vous seul y avez pu former votre image, vous seul pouvez la reformer et y réimprimer votre portrait effacé, PASC. *Prière.* || 2° Imprimer de nouveau. Vous rendez un grand service à la raison, en faisant réimprimer le livre de feu M. Helvétius, VOLT. *Lett. Gallitzin*, 19 juin 1773. Quand un livre imprimé en Hollande, parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le gouvernement pèche alors contre ses propres maximes, et se met en contradiction avec lui-même, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Malesh. Corresp.* t. V, p. 111, dans POUGENS. || Se réimprimer, *v. réfl.* Être réimprimé. C'est un livre qui se réimprimera.

— HIST. XVI° s. Non seulement quand ledit livre a esté imprimé pour la seconde fois, mais toutes fois et quantes on l'a r'imprimé, il a esté augmenté et enrichi, CALV. *Inst. épit.*

† **RÉIMPUTER** (ré-in-pu-té), *v. a.* Imputer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reimputer, COTGRAVE.

1. **REIN** (rin; au pluriel, l'*s* se lie : les rin-*z* engorgés), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Viscère double qui est l'organe sécréteur de l'urine. Le rein gauche. Le rein droit. Un calcul logé dans le rein. Nous sommes presque effrayés, quand nous venons à apprendre que les tubules qui entrent dans la composition d'un seul rein, mis bout à bout, formeraient une longueur de plusieurs milliers de toises, BONNET, *Paling. phil.* IX, 2. || Pierre des reins, s'est dit autrefois de la pierre d'aigle. || Reins succenturiés ou succenturiaux, nom donné par Casserius aux capsules surrénales. || 2° *Au plur.* La partie inférieure du dos. Pourquoi donc vois-je maintenant les hommes qui tiennent leurs mains sur leurs reins, comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement? SACI, *Bible, Jérémie*, XXX, 6. Vous savez ce que c'est pour moi que d'être seize jours sur les reins sans pouvoir changer de situation, SÉV. 260. || Avoir mal aux reins, être affecté de lumbago. || Poursuivre l'épée dans les reins, poursuivre de près. Vaubonne fut chassé l'épée dans les reins jusqu'à un petit ruisseau, ST-SIM. 47, 49. Sosiandre poursuivit les sentinelles du lac, la lance dans les reins, VOLT. *Mœurs*, 7. Il [Napoléon] lui avait confié [au maréchal Ney] la mission de pousser Castagnos l'épée dans les reins, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XV. || Fig. Poursuivre, presser quelqu'un l'épée dans les reins, presser vivement quelqu'un de conclure une affaire, le presser dans une dispute par de fortes raisons. || Chaud de reins, plein de luxure. Où les centaures.... Voulurent, chauds de reins, faire noces de chien, RÉGNIER, *Sat.* X. || 3° *Au plur.* L'épine du dos considérée quant à la force, à la souplesse. Il a les reins souples, les reins forts. || On dit aussi au singulier : Ce cheval, cet homme a du rein. || Un tour de reins, sorte d'entorse que l'on se donne dans la colonne vertébrale, en faisant quelque violent effort, quelque mouvement brusque. || Fig. Donner un tour de reins à quelqu'un, lui rendre un mauvais office qui doit lui nuire beaucoup. || Fig. En termes de l'Écriture, sonder, éprouver les reins, éprouver la force. C'est moi qui suis le Seigneur, qui sonde les cœurs, et qui éprouve les reins, SACI, *Bible, Jérémie*, XVII, 10. Celui qui sonde les reins et les cœurs, vous jugera sur vos intentions, CHATEAUBR. *Atala, le Drame.* || Fig. Se ceindre les reins, se préparer à quelque effort. Suivant la voix de mon divin auteur, Pour porter aux mourants le pain consolateur, Et pour donner aux morts la sainte sépulture, À l'entour de mes reins j'ai serré ma ceinture, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, IX, 4. || Fig. Avoir les reins forts, être riche, être puissant. || Il n'a pas les reins assez forts, il a les reins trop faibles, il entreprend quelque chose qui est au-dessus de ses forces. Barbezieux, à peine en fonctions, n'avait pas encore les reins assez forts pour porter bien haut personne, ST-SIM. 188, 2. || 4° Chez les animaux, les reins, la région qui est entre le dos et la croupe, ayant pour base les vertèbres lombaires et la portion des muscles spinaux qui les entourent. Une tête de barbe avec l'étoile nette [chez un cheval], L'encolure d'un cygne.... Point d'épaules non plus qu'un lièvre, court-jointé.... Des pieds, morbleu! des pieds! le rein double.... MOL. *Fâch.* II, 7. || 5° Terme d'architecture. Les reins d'une voûte, les parties d'une voûte comprises entre la portée et le sommet. Sur les reins de la voûte intérieure de la coupole s'élèvent quatre rangées de piliers construits en brique, RAYMOND, *Inst. Mém. hist. et beaux-arts*, t. III, p. 418. || Reins vides, les parties qui, n'étant pas remplies, ne soulagent pas la charge.

— HIST. XII° s. Ço fud uns huem hurepez [hérissé], si out un purceint [ceinture] de pels [peaux] entur les reins, *Rois*, p. 345. E Mathatias le vit, e si l'en pesa [il en eut du chagrin], et ses rains li tremblerent, *Machab.* I, 2. || XIII° s. Or donc, Bernart, qui fors rains as, Va, si t'acule à cel huisset.... *Ren.* 17345. ....Quatre vilein m'ont trové, Qui m'ont batu à reposées; Totes les reins en ai enflées, *ib.* 23298. Toutes [les femmes] sunt par rains lées [larges], combien que maigres soient; Ne sai qu'eles y boutent, ne qu'eles y emploient, Fors que viez peliçons, si com maintes gens croient, J. DE MEUNG, *Test.* 1221. || XVI° s. Il fault avoir les reins bien fermes pour entreprendre de.... MONT. I, 155. Un

medicament a sa charge d'aller droict au reins, voire jusques à la vessie.... ID. III, 218. Comparez.... un laboureur.... qui n'a du mal que lorsqu'il l'a, où l'aultre a souvent la pierre en l'ame avant qu'il l'ayt aux reins, ID. II, 212. Le roy fournit la plupart des armes; car autrement les reins des capitaines seroyent trop foibles, pour y satisfaire si à coup, LANOUE, 282. Le rein dextre le plus souvent est plus haut, et le senestre plus bas, PARÉ, VIII, 34. En la region de l'os coccyx, qu'ils appellent les reins, ID. XVIII, 13.

— ÉTYM. Berry, *érein*, échine; provenç. *ren, re*; anc. espagn. *rene*; ital. *rene*; du lat. *renem*.

† 2. **REIN** (rin), *s. m.* Autre orthographe de *rain*.

† **RÉINCISER** (ré-in-si-zé), *v. a.* Inciser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reinciser, COTGRAVE.

† **RÉINCITER** (ré-in-si-té), *v. a.* Inciter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reinciter, COTGRAVE.

† **RÉINCORPORER** (ré-in-kor-po-ré), *v. a.* Incorporer de nouveau.

— HIST. XVIe s. L'Austrasie, que l'on pouvoit fort aisement empieter et reincorporer à la couronne de France, CARL. IV, 32.

REINE (rê-n'; au XVIe siècle, la prononciation hésitait entre reine et roine qu'on prononçait rouène et que H. Estienne recommandait), *s. f.* ‖ 1° Femme de roi. Combien de fois a-t-elle remercié Dieu de deux grandes grâces : l'une de l'avoir faite chrétienne.... l'autre de l'avoir faite reine malheureuse! BOSS. *Reine d'Anglet.* Quoiqu'elle [la fille de Pharaon] sût que selon la coutume de ces temps, il y eût, pour la magnificence de la cour [de Salomon], soixante reines et un nombre infini de femmes et de jeunes filles, elle sentit que seule elle avait le cœur, ID. *Polit.* X, V, 1. Il est vrai que tout le poids de l'autorité et toute la grandeur de l'État est en la personne des rois; mais on peut dire que la discipline des mœurs et le succès de la piété dans la cour est en la personne des reines, FLÉCH. *Mar.-Thér.* C'est autour des reines que se range et que se réunit ordinairement tout l'esprit du siècle, le désir de plaire, l'envie de parvenir, le plaisir de voir et d'être vue, ID. *ib.* Dès qu'elle entrait dans la maison de Dieu, n'oubliait-elle pas qu'elle était reine? ID. *ib.* Soyez reine, dit-il; et, dès ce moment même, De sa main sur mon front posa son diadème, RAC. *Esth.* I, 1. Sous le règne de Louis VII, on nommait prince du royaume l'héritier présomptif de la couronne, les filles de France avaient le nom de reine au lieu de celui de madame, qui ne leur fut donné que du temps de Philippe Auguste, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 82. ‖ La reine mère, la reine qui est mère du roi. ‖ Familièrement. Cette femme a un port de reine, une taille, un maintien noble. ‖ Comme une reine, d'une façon éclatante. Vêtue comme une reine. Vous aurez vu votre tante au Saint-Esprit, et vous aurez été reçue comme une reine, SÉV. 23. ‖ 2° Princesse qui gouverne un royaume. La reine Élisabeth. Victoria, reine d'Angleterre. Une reine est suspecte à l'empire romain, RAC. *Bérén.* III, 3. ‖ 3° La reine du ciel, la reine des anges, la sainte Vierge. ‖ La reine des enfers, Proserpine. ‖ La reine des ombres, la Lune. Et le char vaporeux de la reine des ombres Monte et blanchit déjà les bords de l'horizon, LAMART. *Médit.* I. ‖ Reine se dit de différentes personnifications. C'est en vain que les aveugles enfants d'Israël dressaient une table à la fortune et lui sacrifiaient; ils l'appelaient la reine du ciel, la dominatrice de l'univers, BOSS. *Politique*, VII, VI, 5. Reine des longs procès, dit-il [à la Chicane], dont le savoir Rend la force inutile et les lois sans pouvoir, BOIL. *Lutr.* V. Reine des flots, sur ta barque rapide Vogue en chantant, au bruit de longs échos; Les vents sont doux, l'onde est calme et limpide, Le ciel sourit : vogue, reine des flots, BÉRANG. *Prisonnier.* ‖ 4° Fig. Celle qui domine par quelques qualités éminentes. Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souveraines, Et jusqu'à la conquête ils nous traitent de reines; Mais après l'hyménée ils sont rois à leur tour, CORN. *Poly.* I, 3. Reine de tous les cœurs, elle met tout en armes, RAC. *Alex.* I, 1. ‖ Autrefois, la reine du bal, celle qui commençait le bal; aujourd'hui, celle pour qui on le donne; la plus élégante. Mme de la C***, reine du bal et de la fête, était fort parée, FONTEN. *Lett. gal.* II, 19. Cette femme, qui avait au plus vingt ans, eût été proclamée la reine du bal, s'il était d'usage de mettre aux voix la souveraineté de la grâce et de la beauté, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § 1. ‖ On dit de même : la reine de la fête. Cette jeune fille, couronnée de roses et mieux parée encore que ses compagnes, c'est la reine de la fête, GENLIS, *Veillées du chât.* t. II, p. 30, dans POUGENS. ‖ La reine de la fève, celle qui, le jour des Rois, a eu une part de gâteau où se trouve la fève, ou celle que le roi de la fève choisit pour reine. ‖ Familièrement. C'est la reine des femmes, se dit d'une femme pleine de vertus et de bonnes qualités. ‖ Familièrement et fig. Celle qui règle, gouverne quelque chose. Vous, la reine efficiente de la santé des autres, ayez soin de la vôtre, SÉV. *à Mme de Grignan*, 16 oct. 1689. ‖ La reine des incidents, celle qui soulève plus qu'aucune autre des incidents. Si je n'avais pas été la reine des incidents, par la peur que j'avais de conclure [le mariage de Mlle de Sévigné], SÉV. 9 août 1671. ‖ 5° Fig. Il se dit de ce qui exerce un empire comparé à l'empire des reines. La beauté est reine des cœurs. Cette grande ville [Tyr] semble nager au-dessus des eaux, et être la reine de la mer, FÉN. *Tél.* III. On crie contre les philosophes, on a raison; car, si l'opinion est la reine du monde, les philosophes gouvernent cette reine, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1765. Avez-vous vu la reine de l'aurore [Constantinople], La cité merveilleuse, épouse des sultans? P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, IV, 1. ‖ 6° La plus excellente en son genre, en parlant de choses. La rose est la reine des fleurs. Si la justice est la reine des vertus morales, elle ne doit point paraître seule, BOSS. *Sermons sur la justice*, 1. Le Seigneur a détruit la reine des cités [Jérusalem], RAC. *Athal.* III, 7. ‖ 7° Terme du jeu d'échecs. La principale pièce après le roi. [Bustos] Défend sur le damier sa reine menacée, Et l'échec véritable est loin de sa pensée, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* II, 8. ‖ 8° Familièrement. Il se dit quelquefois en s'adressant à une femme à qui on reconnaît quelque empire d'affection. La comtesse : Mais quel droit avez-vous sur moi? — Le marquis : Quel droit, ma reine? Le droit de bienséance avec celui d'aubaine, RÉGNARD, *le Joueur*, II, 4. A vous parler sans fard, Ma reine, au rendez-vous vous venez un peu tard, DESTOUCH. *Glor.* I, 2. ‖ 9° La femelle, ordinairement unique, qui se trouve dans les ruches des abeilles. Des 30 à 35 mille mouches dont une ruche est souvent fournie, la reine est la seule qui engendre, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 26. Cette reine est, à la lettre, la mère de tout son peuple; elle pond pendant le cours de l'année 30, 40 ou 50 mille œufs, ID. 1er *mém. abeilles.* ‖ 10° Reine des prés, nom vulgaire du *spiræa ulmaria*, L. dite aussi belle des prés. ‖ Reine des bois, l'*asperula odorata*, ou muguet des bois. ‖ 11° Reine des vergers, espèce de pêche qui vient bien en plein vent, et qui est aussi bonne que les pêches d'espalier les meilleures. Elle est bonne aussi en espalier. ‖ 12° Reine-papillon, l'œil de paon ou le paon du jour. ‖ 13° Reine des carpes, nom vulgaire et spécifique de la carpe reine des carpes, qui diffère de la carpe commune, appelée généralement carpe. ‖ Reine des serpents, espèce de boa. ‖ 14° Pain à la reine, espèce de petit pain au lait. ‖ 15° Herbe à la reine, ancien nom du tabac. ‖ 16° Ceinture de la reine, voy. CEINTURE.

— HIST. XIe s. Atant i vint reïne Bramimonde, *Ch. de Rol.* ‖ XIIIe s. La roïne ne fit pas que courtoise, Qui me reprist, ele et ses fiex li rois, QUESNES, *Romanc.* p. 83. Après mourut sa fame la royne au vis clair, *Berte*, III. ‖ XIVe s. Reine très excellens, la plus noble du monde, *Girard de Ross. Au début.* Puisque les roynes de France sont mariées, elles ne lisent jamais seules lettres closes, se elles ne sont escriptes de la propre main de leur mary, *Ménagier*, I, 4. ‖ XVIe s. Le danger est icy sy grant, que je n'ouse escripre au roy ny à la roine, MARG. *Lett.* 96. La roine continue sa bonne santé, ID. *ib.*... L'amour de la justice Et de la pieté, ces deux puissantes sœurs, Ces deux filles du ciel, les roynes des grands cœurs, DEPORTES, *Tombeau de Desportes.* Elle se battoit avec une autre qui lui dit : Ha! chienne, tu veux faire ici de la royne d'Égypte [égyptienne, bohémienne]. — Tu as menti, dit elle, je suis femme de bien, *Moyen de parvenir*, au chap. intitulé *diette.* Pourquoi ha on laissé le mot regulier et uzité de royne pour dire reine? DES AUTELS, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 126. Avecques raison l'appelle [la coutume] Pindarus, à ce qu'on m'a dict, royne et emperiere du monde, MONT. I, 115.

— ÉTYM. Provenç. *regina, reina, reyna*; espagn. *reina*; ital. *regina, reina*, du lat. *regina*, féminin de *rex* (voy. ROI). Dans l'ancien français, le mot était de trois syllabes, *reïne* dans l'Ouest, *roïne* dans le centre; c'est de l'Ouest que vient la prononciation actuelle, comme c'est au XIVe siècle qu'il a commencé à être de deux syllabes.

REINE-CLAUDE (rê-n'-glô-d'; l'usage a prévalu de donner ici au *c* le son du *g*, voy. CLAUDE; rè-ne-klô-d', que des puristes recommandent, est une prononciation affectée et réglée sur l'écriture), *s. f.* Nom d'une prune qui est la meilleure de toutes pour son goût excellent et son parfum; l'arbre qui la produit est une variété du *prunus insititia*, L.

— REM. L'Académie écrit des reines-claude. Il n'y a qu'une reine Claude; il faut écrire des reine-claude, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 88. On simplifierait beaucoup l'orthographe de ce mot en écrivant des reines-claudes, comme on écrit des dames-jeannes, des saints-germains, PAUTEX. Il faut en effet opter entre l'avis de Génin et celui de Pautex; l'orthographe de l'Académie est irrationnelle.

— ÉTYM. La *reine Claude*, de qui on donna le nom à ce fruit; il est probable qu'on prononçait *Glaude*, comme *Crillon* écrivait son nom *Grillon*, voy. *Lett. de Henri IV*, édit. BERGER DE XIVREY, t. V, p. 19 et 278.

REINE-MARGUERITE (rê-ne-mar-ghe-ri-t'), *s. f.* Plante du genre des asters, que la culture a rendue très-double, très-grande et de couleurs diversifiées (*aster chinensis*, L.).

— ÉTYM. *Reine*, et *marguerite*, nom d'une fleur.

REINETTE ou **RAINETTE** (rê-nè-t'), *s. f.* Nom générique d'un grand nombre de variétés de pommes à couteau, caractérisées en général par la peau tachetée, plus ou moins grise ou jaune au fond, et par l'absence de côtes saillantes; les principales reinettes sont la reinette franche, de Canada, de Caux, blanche, grise, etc. Les autres [fruits] lui sont à mépris, Fussent des pommes de reinettes, SCARR. *Virg.* VI.

— REM. Ne dites pas pomme reinette; dites reinette ou pomme de reinette.

— HIST. XVIe s. On peut faire quelque syrop magistral de pommes de reinette, ou court-pendu, PARÉ, XX, 28.

— ÉTYM. Diminutif de *reine*, suivant les uns; suivant les autres, ce qui est plus vraisemblable, de *raine*, grenouille, à cause que les *reinettes* sont tachetées comme la peau de la *raine*; en ce cas l'orthographe *rainette* serait meilleure.

† **RÉINJURIER** (ré-in-ju-ri-é), *v. a.* Injurier de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reinjurier, COTGRAVE.

RÉINSTALLATION (ré-in-sta-la-sion), *s. f.* Action de réinstaller.

— ÉTYM. *Réinstaller.*

RÉINSTALLÉ, ÉE (ré-in-sta-lé, lée), *part. passé* de réinstaller.

RÉINSTALLER (ré-in-sta-lé), *v. a.* Installer de nouveau.

† **RÉINSURGER (SE)** (ré-in-sur-jé)), *v. réfl.* S'insurger de nouveau. Le prince de Condé marcherait sur Lyon, qui se réinsurgerait, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 246.

REINTÉ, ÉE (rin-té, tée), *adj.* Terme de vénerie. Il se dit d'un chien dont les reins sont élevés en arc et larges; signe de force qui le fait préférer à ceux qui ont les reins étroits. ‖ On le dit plus rarement de l'homme : Ce porte-faix est bien reinté.

— ÉTYM. *Rein* 1.

RÉINTÉGRANDE (ré-in-té-gran-d'), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action possessoire par laquelle une personne est remise en jouissance d'une chose dont elle avait perdu la possession.

— HIST. XVIe s. Bref de mariage encombré equipolle à une reintegrande, pour remettre les femmes en possession de leurs biens moins que deuement alienez durant leur mariage, ainsi qu'elles avoient lors de l'alienation, *Coust. génér.* t. I, p. 1026. Sadite majesté s'est relachée de la premiere demande sur la possession et reintegrande audit marquisat de Saluces, *Mém. de Bell. et de Sillery*, p. 500, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *redintegrandus*, devant être reintégré (voy. RÉINTÉGRER).

RÉINTÉGRATION (ré-in-té-gra-sion), *s. f.* ‖ 1° Action de rendre de nouveau entier. J'ai vu jusqu'à douze réintégrations successives dans le même ver d'eau douce, BONNET, 2e *mém. reprod. salam* ‖ 2° Terme de jurisprudence. Action de réintégrer; résultat de cette action.

— HIST. XVe s. Il faut que chascun s'esvertue de son costé à tirer au collier pour la reintegration du bien publique, AL. CHART. *Œuv.* p. 436. Reintegration de pluseurs qui avoient esté desmis de leurs offices, J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 40, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *redintegrationem*, de *redintegrare.*

RÉINTÉGRÉ, ÉE (re-in-té-gré, grée), *part. passé* de réintégrer. Réintégré dans ses biens, dans ses emplois.

RÉINTÉGRER (ré-in-té-gré), *v. a.* Il se conjugue comme intégrer. || 1° Rendre entier de nouveau. C'est d'après les nouvelles connaissances qui nous ont été rapportées que je vais tâcher de réintégrer les choses dans la plus exacte vérité, BUFFON, *De l'homme, variétés.* || 2° Terme de jurisprudence. Rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont on l'avait dépouillé. Un arrêt l'a réintégré dans cette terre. Enfin je fus admis à la communion et réintégré dans mes droits de citoyen, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Faire réintégrer des meubles, les faire remettre dans le lieu d'où ils avaient été enlevés. || On dit qu'un homme a été réintégré en prison, pour dire qu'il a été remis en prison, après en être sorti à caution par un arrêt surpris. || 3° Dans le langage général, rendre un emploi à quelqu'un qui en avait été privé. Après enquête on l'a réintégré dans ses fonctions. || 4° Terme de mathématique. Intégrer de nouveau. Je veux réintégrer cette quantité pour voir si j'obtiendrai le même résultat que par une première intégration. || 5° Se réintégrer, *v. réfl.* Être réintégré, réparé. Les membres de la salamandre qui [coupés] se réintègrent, avant que de paraître à nos yeux sous leur véritable forme, BONNET, 2° *mém. reprod. salamandres.*

— HIST. XV° S. Il recouvra et remist en sa main les diverses parties de sa terre, qui à tort estoient usurpées par ses anciens ennemys, et reintegra sa couronne en si peu de temps que pensée de homme ne le pourroit croire, *le Jouvencel,* f. 9, dans LACURNE. Un roy doit avoir par escript et savoir les vrayes mectes [limites] de son royaume, et, se il en eschappe aucune chose, le reintegrer et non souffrir que rien s'en aliene, *Bibl. des ch.* 6° série, t. II, p. 144. || XVI° S. De tels delicts appartenant au roy, les gens d'eglise sont tenus repondre pour la prinse de leur temporel; et, quand ils ont respondu, s'ils sont trouvez coulpables, leur temporel est gouverné par la main du roy, jusques à ce qu'ils ayent reintegré ce qui est à reintegrer et payé l'amende, *Gr. coust. de France,* I, 3. [Picrochole] esperant estre, à leur venue [des grues], reintegré à son royaulme, RAB. *Garg.* I, 49. Ils resolurent d'aller donner le bonjour à leurs femmes, et reintegrer les amours conjugales, rentrant en leur ancien menage, YVER, p. 649.

— ÉTYM. Provenç. *reintegrar;* portug. *redintegrar;* ital. *reintegrare;* du lat. *redintegrare,* de *re* ou *red,* et *integrare,* dénominatif d'*integer* (voy. ENTIER).

† **RÉINTERPRÉTER** (ré-in-ter-pré-té), *v. a.* Interpréter une seconde fois.

— HIST. XVI° s. Reinterpreter, COTGRAVE.

† **RÉINTERROGER** (ré-in-tè-ro-jé), *v. a.* Interroger de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reinterroger, COTGRAVE.

† **RÉINVENTER** (ré-in-van-té), *v. a.* Inventer de nouveau. L'absolutisme politique, dont il [Louis XIV] avait réinventé les maximes les plus offensives, MICH. CHEVALIER, *Rev. des D.-Mondes,* 1867, t VI, p. 531. Des procédés de tournage au diamant, qui tous étaient inconnus, jusqu'à ce que l'un de nos constructeurs, M. Hermann, les ait réinventés il y a quelques années, *Journ. offic.* 26 juill. 1869, p. 1021, 2° col.

† **RÉINVENTION** (ré-in-van-sion), *s. f.* Action de réinventer. Deux recueils de dessins du commencement du XV° siècle.... montrent des appareils de plongeurs qui paraissent très-semblables à ceux de la réinvention moderne, A. DEMMIN, *Journal officiel* du 27 février 1869, p. 257, 3° col.

† **RÉINVITER** (ré-in-vi-té), *v. a.* Inviter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reinviter, COTGRAVE.

REIS (rè-is'), *s. m.* || 1° Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. || Reis-effendi, ministre des affaires étrangères. || 2° Patron d'une barque turque.

— ÉTYM. Arabe, *raïs,* chef, de *râs,* tête, chef.

† **RÉITÉRABLE** (ré-i-té-ra-bl'), *adj.* Qui peut être réitéré.

— HIST. XVI° s. Le cas de rançon [pour loyaux aides] est reiterable, les autres non, LOYSEL, 606.

† **RÉITÉRATEUR, TRICE** (ré-i-té-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui réitère. Le théodolite réitérateur a remplacé le cercle répétiteur pour les angles des triangles.

† **RÉITÉRATIF, IVE** (ré-i-té-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui est propre à réitérer.

— HIST. XVI° s. Il ne trouva bon, sans reiteratif commandement du roy, de mettre les galleres entre les mains des imperiaux, M. DU BELLAY, 123. Le pronom mesme, reiteratif de la mesme personne, soit nom ou pronom, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 82.

RÉITÉRATION (ré-i-té-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de réitérer. Qu'on explique comme on voudra le consentement passif.... toujours bien certainement ce n'est pas une réitération d'un acte qui subsiste de soi, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 36. M. le duc d'Orléans ne fit nulle difficulté sur la protestation, ni sur la réitération de sa parole, ST-SIMON, 418, 29. || 2° Action d'administrer plusieurs fois le même sacrement.

— HIST. XVI° s. Ils disent que c'est seulement application du sacrifice, et non point reiteration, CALV. *Inst.* 1151. Il y eut qui trouvoient cette reiteration de mauvaise grace [refaire un serment solennel], comme ne se perdant la virginité de la foi qu'un coup seulement, D'AUB. *Hist.* III, 123.

— ÉTYM. Lat. *reiterationem,* de *reiterare,* réitérer.

† **RÉITÉRATIVEMENT** (ré-i-té-ra-ti-ve-man), *adv.* D'une manière réitérative.

RÉITÉRÉ, ÉE (ré-i-té-ré, rée), *part. passé* de réitérer. Des ordres mille fois réitérés sans nécessité, BOURD. *Serm. dim.* t. II, 41, *Soins des dom.*

RÉITÉRER (ré-i-té-ré. La syllabe *té* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je réitère; excepté au futur et au conditionnel : je réitérerai), *v. a.* || 1° Faire de nouveau une chose qui a déjà été faite. Dieu leur réitère [à Isaac et à Jacob] les mêmes promesses qu'il avait faites à leur père, et les conduit comme lui en toutes choses, BOSS. *Hist.* I, 3. Je vous défends de réitérer vos confessions, sous prétexte d'omission ou d'oubli, ID. *Lett. Alb.* 44. || Absolument. Il faut réitérer. Et de ce non content Aurait avec le pied réitéré [porté un nouveau coup], RAC. *Plaid.* II, 4. || 2° Se réitérer, *v. réfl.* Être réitéré. Il faut savoir distinguer les choses qui se réitèrent comme imparfaites, de celles qui se continuent comme parfaites et nécessaires, BOSS. *Expos. de la doctr. cath.* 15.

— HIST. XIV° s. Et ainsi soit ce reiteré trois fois ou quatre, H. DE MONDEVILLE, f. 40, *verso.* || XV° S. Aux parlemens qui furent en celle saison à Londres, et plusieurs consaulx et paroles jetées et reiterées tant pour les Flamands que pour le pays de Portingal, FROISS. II, III, 18. || XVI° s. Je vous reitere ce que je vous escripvoys par mon susdit paquet, RAB. *Ep.* 10. Le roi de la Mexique changeoit quatre fois par jour d'accoustrements, jamais ne les reiteroit, MONT. I, 262. Quand cette preuve [des causes d'un effet] auroit esté parfaicte, combien de fois feut elle reiterée? ID. III, 230.

— ÉTYM. Lat. *reiterare,* de *re,* et *iterare,* renouveler (voy. ITÉRATIF).

REÎTRE ou **RÊTRE** (rê-tr'), *s. m.* || 1° Anciennement, cavalier allemand. Les reîtres ont souvent figuré dans nos guerres de religion. C'était [Rosen] un Allemand rusé et fort délié sous une affectation de grossièreté et une manière de reître, ST-SIM. 108, 145. || 2° Fig. et familièrement, en mauvaise part ou par plaisanterie, un reître, un homme que l'on compare à un soudard. Vraiment le reître avait trouvé son homme, SCARR. *Poésies, div. Œuv.* t. VII, p. 70, dans POUGENS. D'Aquin était grand courtisan, mais reître, avare, avide, ST-SIM. 14, 155. || Un vieux reître, un homme qui a vu beaucoup de pays, qui a de l'expérience, de l'astuce. Que sait-on hélas! le vieux rêtre, Très-choyé, très-soigneux des restes de son être, Hélas! enterrera peut-être Celui pour qui nous demandons, GRESSET, *Requête au roi.* || Vieux reître se dit aussi d'un homme âgé qui court après les femmes. De quoi s'avise ce vieux reître, de devenir amoureux à soixante et quatorze ans? HAUTEROCHE, *Crisp. médic.* I, 10.

— HIST. XVI° s. Où les reitres ont passé, on n'y doibt point de dismes, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 92. A ceste bataille le comte Vulfenfort avoit amené à l'empereur deux mille pistoliers qu'on appeloit reistres, et s'estoit vanté ledit comte et promis à l'empereur, qu'avec ses gens il passeroit pardessus le ventre à toute la gendarmerie et cavalerie de France, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 38, dans LACURNE. Et deffenses sont faites auxdits president et elus d'entrer en la dite chambre avec chapeaux reistres et autres habits indecens, *Règl.* du 7 août 1582. Au sieur de Saint-Martin, capitaine des gardes du roy, 155 livres tournois pour un reitre [manteau] que le roy lui a donné en recompense d'un autre qu'il avoit baillé à S. M., *Notes extraites des comptes de Jeanne d'Albret et de ses enfants,* 1556-1608, dans *Revue d'Aquitaine,* mai 1867, p. 645.

— ÉTYM. All. *Reiter,* cavalier, de *reiten,* chevaucher.

† **RÉJACULATION** (ré-ja-ku-la-sion), *s. f.* Action de rejeter, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 239.

— ÉTYM. *Re....* et *éjaculation.*

REJAILLIR (re-ja-llir, *ll* mouillées, et non re-ja-yir), *v. n.* Il se conjugue comme jaillir. || 1° Jaillir en sens inverse, rebondir. De sorte que le plus faible doit rejaillir avec un mouvement égal à la quantité du choc, ou continuer son mouvement avec une augmentation égale aussi à la quantité du choc, MALEBR. *Rech. vér. lois des mouv.* part. 1. Ils se choquèrent rudement, et de ce coup ils rejaillirent chacun de leur côté, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. Le mouvement d'une balle de paume qui, après avoir touché le mur vers lequel on la lance, rejaillit vers celui qui l'a lancée, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 73. || Il se dit de la lumière. Une lumière qui tombe sur un miroir et qui en rejaillit en formant un angle de réflexion égal à celui d'incidence, BUFF. *Hist. min. introd. part. exp. Œuv.* t. VII, p. 317. || Fig. Elles nous accablèrent d'abord de traits plaisants et fins, qui, tombant toujours sans rejaillir, épuisèrent bientôt leur carquois, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. || 2° En parlant des liquides, il ne signifie souvent rien de plus que jaillir. Leur sang a rejailli sur ma robe, et tous mes vêtements en sont tachés, SACI, *Bible, Isaïe,* LXIII, 3. De mille coups mortels son audace est punie, Son infidèle sang rejaillit sur Junie, RAC. *Brit.* V, 8. Ceux qui, sous le même règne [de Charles VI], firent rejaillir sur le Dauphin le sang de deux maréchaux de France, et qui massacrèrent dans les rues de Paris trois mille cinq cents gentilshommes, VOLT. *Philos. Disc. de Bellegier.* || 3° Fig. Il se dit du bien, du mal, de l'honneur, du déshonneur qui s'étend de quelque chose à quelqu'un ou à quelque chose. Tu veux à ce héros rendre un devoir suprême; L'honneur que tu lui rends rejaillit sur toi-même, CORN. *Pomp.* V, 4. D'où il s'ensuit que la malice n'en doit pas être seulement attribuée au médisant, mais qu'elle doit rejaillir sur tous ceux qui contribuent à la médisance, BOURDAL. *Exhort. Faux témoignages rendus contre J. C.* t. II, p. 28. Et pourquoi me cacher? et par quelle injustice Faut-il que sur mon front sa honte [d'Hélène] rejaillisse? RAC. *Iphig.* III, 2. Le siècle fut plus grand que Louis XIV; mais la gloire en rejaillit sur lui, VOLT. *Dict. phil. Arts.* L'humeur que lui donnait sa situation [censeur] rejaillissait sur les ouvrages qui avaient le malheur de tomber entre ses mains, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* La bassesse d'un secrétaire rejaillit sur son maître, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Magistrat,* I, 1. Quelques-uns [des vainqueurs dans les jeux] font rejaillir les distinctions qu'ils reçoivent sur les chevaux qui les leur ont procurées; ils leur ménagent une vieillesse heureuse; ils leur accordent une sépulture honorable.... BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. Nos fautes rejailliront sur nos fils; nous sommes tous solidaires, CHATEAUBR. *Génie,* I, I, 6. || 4° Fig. Résulter. ....Ou plutôt sans pâlir Considérez l'honneur qui doit en rejaillir, RAC. *Iphig.* I, 5. || Il se conjugue avec le verbe *avoir.*

— HIST. XVI° s. Le dos en gemissoit, Et sans playe l'espée en haut rejaillissoit, RONS. 843. Ce qu'on void journellement au cours des fontaines qui rejaillissent en haut, O. DE SERRES, 771. Une ame forte et solide, contre laquelle les traicts de la fortune venants à donner, il est force qu'ils rejaillissent et s'esmoussent, MONT. I, 388. Cette piperie rejaillit sur celui qui la faict, ID. III, 285.

— ÉTYM. *Re...,* et *jaillir.*

† **REJAILLISSANT, ANTE** (re-ja-lli-san, san-t', *ll* mouillées), *adj.* Qui rejaillit. [Des eaux] De cascade en cascade au loin rejaillissantes, DELILLE, *Jard.* III. Les flots rejaillissants arrivent jusqu'à moi, ID. *Passage du St-Gothard.*

REJAILLISSEMENT (re-ja-lli-se-man, *ll* mouillées, et non re-ja-yi-se-man), *s. m.* Action, mouvement de ce qui rejaillit. Le rejaillissement de l'eau. || Fig. Que cet extérieur ne soit qu'une image et un rejaillissement de son cœur, NICOLE, *Essais,* t. V, p. 275, dans POUGENS. L'excellence de la beauté appartient à l'homme [par-dessus les autres animaux], et c'est comme un admirable rejaillissement de l'image de Dieu sur sa face, BOSS. *Élévat. sur myst.* IV, 10. Je n'appelle pas majesté cette pompe qui environne les rois, ou cet éclat extérieur qui éblouit le vulgaire; c'est le rejaillissement de la majesté, et non pas la majesté elle-même, ID. *Polit.* V, IV, 1.

— HIST. XV° s. Toute la campagne brilloit du rejallissement que fesoit sur elle la lueur de tant de casques, *Mém. s. du G.* 10. || XVI° s. Tant que le renflement dure, au conduit de la fontaine n'y ait.... ouverture par où, escheant faire renfler l'eau, pour le rejaillissement, de necessité convient que l'eau ne puisse respirer, O. DE SERRES, 771.

— ÉTYM. *Rejaillir.*

† **REJARGONNER** (re-jar-go-né), *v. a.* Jargonner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Le gresillon aux prés rejargonnoit, J. TAHUREAU, *Poésies*, p. 251, dans LACURNE.

† **REJASER** (re-ja-zé), *v. n.* Jaser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rejaser, COTGRAVE.

† **REJAUGER** (re-jô-jé), *v. a.* Jauger de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rejauger, COTGRAVE.

† **REJAUNIR** (re-jô-nir), *v. a.* Rendre jaune de nouveau. || *V. n.* Redevenir jaune.

— HIST. XVIe s. Rejaulnir, COTGRAVE.

† **RÉJECTION** (ré-jè-ksion), *s. f.* Action de rejeter hors de soi. Les chenilles doivent rejeter la membrane fine.... cette réjection.... BONNET, *Obs. 5e insectes*. || Fig. Cette réjection des sacrements, BAYLE, art. *Pellisson, note j.* Sa communion [d'une Église] n'est que la réjection des autres hommes, VOLT. *Phil. Homélies*, 5. Par l'exemple de la rejection [le pouvoir ayant écarté un député qui déplaisait], la planche est faite, et désormais on n'admettra plus dans la chambre des communes que des sujets qui conviennent à la cour, J. J. ROUSS. *Pologne*, 7.

— HIST. XVIe s. La rejection des Juifs estoit une juste punition de leur infidelité et ingratitude, CALV. *Instit.* 438. Bien peser ces raisons, et s'y arrester sans mespris ni rejection, CARL. IV, 5.

— ÉTYM. Lat. *rejectionem*, de *rejectum*, supin de *rejicere* (voy. REJETER).

REJET (re-jè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des re-jè-z heureux; rejets rime avec paix, succès, faits, etc.), *s. m.* || **1°** Action de rejeter; état de ce qui est rejeté. || En termes de travaux des champs, la terre rejetée de côté quand on creuse un fossé. || Terme d'exploitation. Position de couches dont une faille a dérangé le plan de stratification, de manière qu'une partie de la formation est plus élevée d'un côté de la faille que de l'autre. || **2°** Seconde immersion qu'on fait subir aux laines teintes en bleu. || **3°** Terme de fontainier. Petit bout de tuyau en plomb que l'on soude sur un corps de pompe, et par où s'échappe l'eau qui est aspirée. || **4°** Se dit quelquefois d'un essaim d'abeilles, de jeunes abeilles qui sortent de la ruche. || **5°** Terme de chasse. Se dit de petites baguettes pliantes avec lesquelles on fait des piéges qui portent le même nom. On la prend [la bécassine] plus aisément avec un rejet semblable à celui qu'on place dans les sentiers des bois pour prendre la bécasse, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 258. || **6°** Terme de métrique. Mots que l'on rejette au vers suivant. Un rejet heureux. || **7°** Terme de finance. Renvoi d'une partie d'un compte sur un autre chapitre. || Dans l'ancienne administration, faire le rejet d'une taxe sur une paroisse, réimposer la paroisse pour atteindre un chiffre voulu de contribution. || **8°** Fig. Action de rebuter, de ne pas admettre. Le rejet de vos propositions. Le rejet d'une loi, d'un pourvoi. || **9°** Nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre, c'est-à-dire cela qui est rejeté, ou jeté hors. Cette reconnoissance de chacune vente vous fera découvrir encore les surmesures et tous les abus qui ont été commis en l'exploitation, qui souvent ont ruiné les ventes et en ont empêché le rejet, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 185. On voyait encore dans un champ anciennement moissonné quelques rejets de maïs, CHATEAUB. *Natch.* 2e part. || **10°** Rejeton. Les rejets d'un arbre.

— HIST. XVIe s. Le fossé appartient à celui sur lequel est le rejet; car qui douve a, si a fossé, LOYSEL, 289. Un fol amant à maints maulx est sujet; Après un ris on fait de lui rejet; S'il est joieus avant qu'il soit une heure, Il est dolent, et si lamente et pleure, *Les triomphes de la noble dame*, f° 267, dans LACURNE. Si tu permets, Cesar, repulluler de moy Un si meschant reject, chacun dira de toi.... DUBELL. III, 73, *recto*. Haies vifves de grenadiers, coudriers, coigners, et semblables plantes de rejet, O. DE SERRES, 149. Nul ne peut mener bestes aumailles, chevalines, chievre, ou autre, qui peuvent porter dommages au reject es bois taillis, jusqu'à ce qu'ils soient defensables, *Coust. gén.* t. I, p. 210.

— ÉTYM. *Re*..., et *jet*; provenç. *reget*, ruade.

REJETABLE (re-je-ta-bl'), *adj.* Qui doit être rejeté. Quand il n'y aurait rien en une bulle qui la rendît rejetable par elle-même, PASC. *Prov.* XIX.

— HIST. XVIe s. Conoissans bien que ce qu'ils rejettent n'est pas rejettable, LANOUE, 71. Un fait contre nature est toujours rejetable, *Myst. du siége d'Orléans, Append.* p. 795. Là où il y a deux tesmoings, le tesmognage n'est rejectable, BONIVARD, *Chr. de Genève*, I, 14.

— ÉTYM. *Rejeter*.

REJETÉ, ÉE (re-je-té, tée), *part. passé* de rejeter. || **1°** Jeté de nouveau; repoussé, renvoyé. Balle jetée et rejetée. || Fig. Cependant, son nom [de Napoléon] sur la cité Bondissait, des canons aux clochers rejeté, V. HUGO, *F. d'aut.* 30. || **2°** Jeté hors. Les matières rejetées par les volcans, BUFF. *4e ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 203. || Fig. Un simple fidèle, qui vit dans la tiédeur, n'est pas propre au royaume de Dieu, et est rejeté de sa bouche comme une boisson tiède et dégoûtante, MASS. *Confér. Zèle contre les scand.* || **3°** Qu'on ne veut pas recevoir. Ô poids des grâces rejetées, poids des bienfaits méprisés, BOSS. *Ferveur de la pénit.* II. Il y a dans les meilleurs conseils de quoi déplaire; ils viennent d'ailleurs que de notre esprit; c'est assez pour être rejetés d'abord par présomption et par humeur, LA BRUY. XII. L'autorité a cessé d'avoir plus de poids que la raison; ce qui était reçu sans contradiction, parce qu'il l'était depuis longtemps, est présentement examiné et souvent rejeté, FONTEN. *Préf. Acad. des sciences, Œuv.* t. X, p. 2, dans POUGENS. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Il [Jonas] se consolait en criant : Seigneur, quoique rejeté de devant vos yeux, je reverrai votre saint temple, BOSS. *2e instr. past.* 74. Il se croit quelque enfant rejeté par sa mère, À qui j'ai par pitié daigné servir de père, RAC. *Ath.* I, 2. Ses prêtres [d'Israël] sont captifs, ses rois sont rejetés, ID. *ib.* III, 7.

† **REJÉTEAU** (re-jè-tô), *s. m.* Moulure à la partie inférieure du bois d'une fenêtre, pour empêcher les eaux pluviales de pénétrer dans la chambre.

— ÉTYM. *Rejeter*, et *eau*, pour *rejette-eau*.

REJETER (re-je-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je rejette, je rejetterai), *v. a.* || **1°** Jeter de nouveau. Rejetez-moi ce livre que vous m'avez déjà jeté. || Rejeter les yeux sur, porter de nouveau les regards sur. Bonsoir, encore une fois; si je rejette les yeux sur votre lettre, adieu le reste de la nuit, DIDER. *Lett. à Falconet*, mars 1766. || **2°** Repousser, renvoyer. Rejeter une balle. On lui jeta force dards qu'il rejetait tous contre les ennemis, VAUGEL. *Q. C.* VI, 1. Marchons, et dans son sein rejetons cette guerre Que sa fureur [de Rome] envoie aux deux bouts de la terre, RAC. *Mithr.* III, 1. || **3°** Jeter un objet dans l'endroit d'où on l'avait tiré. Il rejeta le poisson dans l'eau. Et des enfants du nord la horde ensanglantée Aux fers dont je sortais m'a soudain rejetée, VOLT. *Orphel.* V, 1. || **4°** Jeter dehors, faire sortir hors de soi. La mer rejette sur les rivages une infinité de choses qu'elle apporte de loin, et qu'on ne trouve jamais qu'après les grandes tempêtes, BUFF. *Hist. nat. preuv. théor. terre, Œuv.* t. II, p. 194. Je savais que les chenilles doivent rejeter la membrane fine et transparente qui revêt intérieurement le canal intestinal, et que cette rejection était un des préliminaires nécessaires à la transformation en chrysalide, BONNET, *Observ. 5e insectes*. Quand, muet d'épouvante et tremblant de colère, Il [Néron] apprit que ces flots, instrument du forfait, Se soulevant d'horreur, lui rejetaient sa mère, C. DELAV. *Messéniennes*, III, 4, *la Sibylle*. || Rejeter du pus, et, absolument, rejeter, se dit d'une plaie qui suppure de nouveau. La plaie, qui avait semblé se fermer, rejette. || Il se dit aussi de ce que la bouche, l'estomac jette hors de soi. Ce malade rejette tout ce qu'il prend. Les arêtes et les écailles des poissons se roulent dans leur estomac [des oiseaux pêcheurs], et ils les rejettent par le bec, BUFF. *Ois.* t. II, p. 51. La première fois qu'un sauvage boit du vin, il fait la grimace et le rejette, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant; L'esprit rassasié le rejette à l'instant, BOIL. *Art p.* I. || **5°** En parlant des arbres, produire des pousses, repousser. Cet arbre a rejeté beaucoup de branches. || Absolument. Cet arbre rejette par le pied. || **6°** Reporter ailleurs une chose qu'on a ôtée d'un endroit. Les ouvriers rejetèrent la terre du fossé dans le champ voisin. Le poëte a rejeté ce mot d'un vers sur l'autre, pour produire un effet déterminé. Hernandez donne des espèces comme étant du genre canard, dont nous ne pouvons que rejeter ici en notes les noms mexicains, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 425. || Dans l'ancienne administration, rejeter une taxe sur une ville, faire une réimposition pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être payée entièrement. || **7°** Fig. Faire que ce qu'on éprouvait soit éprouvé par d'autres. La victoire attachée au progrès de ses armes Sur nos fiers ennemis rejeta nos alarmes, CORN. *Rodog* I, 1. || Rendre responsable, attribuer. Seigneur, il est trop vrai que le peuple murmure, Qu'il rejette sur vous sa funeste aventure, CORN. *Œdipe*, V, 1. En 1672, on avait l'ingratitude de rejeter sur Colbert la langueur qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'État, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Rejeter une faute, un crime sur quelqu'un, l'en accuser pour se disculper. Convaincu des plus noirs forfaits, avant d'expirer, il a publiquement fait l'aveu de l'assassinat qu'il avait rejeté sur moi, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 556, dans POUGENS. || **8°** Ne pas admettre, rebuter, repousser. Il vaut mieux la priver du rang qu'elle rejette, CORN. *Héracl.* I, 3. Quoique mon cœur rejette un doute injurieux, TH. CORN. *Ariane*, V, 3. Je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous me dites de votre esprit et de votre corps, SÉV. *à Mme de Grignan*, 22 juill. 1685. Comme il [Charles Ier] n'a jamais refusé ce qui était raisonnable, étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste, étant captif, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le socinianisme, où la divinité de Jésus-Christ est rejetée, ID. *Variat.* XV, 83. Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée [de Dieu], pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible, ID. *Anne de Gonz.* Les libertins et les hérétiques, qui, par un esprit d'incrédulité, rejettent la foi du purgatoire, BOURDAL. *Commémoration des morts, Myst.* t. II, p. 492. Vous pourrez rejeter ma prière, RAC. *Esth.* III, 4. Thémistocle rejeta bien loin la proposition de Pausanias, et refusa absolument de prendre aucune part à ses desseins, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 303. Quelques-uns croient qu'Euripide était mort avant Socrate, et rejettent cette histoire, ID. *ib.* IV, p. 442. Elle est si fière qu'elle a rejeté les vœux des premiers seigneurs d'Espagne, LESAGE, *Diable boit.* 15. Nous avons rejeté ces présents corrupteurs, Trop étrangers pour nous, trop peu faits pour nos mœurs, VOLT. *Scythes*, 1. Saint Épiphane cite des Actes des apôtres qu'on croit composés par les chrétiens nommés ébionites, et qui furent rejetés par l'Église, VOLT. *Dict. phil. Apôtres*. || Absolument. Qui ne voit que ce droit d'approuver et de rejeter, pris dans son sens absolu, s'applique seulement aux propositions qui renferment des nouveautés? J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 8. || **9°** Il se dit aussi des personnes qu'on repousse et condamne. Vous avez rejeté la parole du Seigneur; le Seigneur vous a rejeté, et il ne veut plus que vous soyez roi, SACI, *Bible, Rois*, I, XV, 23. Le grand pontife [Jésus-Christ] nous a absous; il a voulu lui-même être rejeté, afin que par lui nous fussions reçus, BOSS. *Sermons, Ascension*, 1. La raison vous choisirait; mais la folie des usages vous rejette, MARIV. *Marianne*, 4e part. Me rejetez-vous aussi comme ami? GENLIS, *Mlle de La Fayette*, p. 167, dans POUGENS. Je ne dois pas vous voir; mais ce qui vous entoure est ma famille; en suis-je donc rejetée? STAEL, *Corinne*, XX, 3. || **10°** Écarter, éloigner. Cela nous rejette bien loin de notre sujet. || Remettre à un temps éloigné. Il en arrivera.... comme des six mille francs que je devais toucher à Nantes : il est sorti une chicane du fond de l'enfer, qui me rejette je ne sais où, SÉV. 30 juin 1680. || **11°** Se rejeter, *v. réfl.* Se porter en arrière. Les femmes qui se rejettent au fond de leurs loges quand elles voient la coupe sanglante d'Atrée tomber et se répandre sur le théâtre, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* Ah! l'homme en vain se rejette en arrière, Lorsque son pied sent le froid du cercueil, BÉRANG. *Treize à table.* || Fig. D'où vient que l'homme épouvanté À l'aspect du néant se rejette en arrière? DELIL. *Dithyr.* || **12°** Par extension, être reporté. [Chez les Romains] ce langage licencieux se rejeta dans les noces, où il se saisit de toutes les choses qui pouvaient être susceptibles de traits vifs et malins, *Hist. des Vestales*, dans DESFONTAINES. || **13°** Fig. Parler de nouveau d'une chose déjà traitée; s'éloigner du sujet principal de la discussion, pour s'étendre sur des accessoires. Mme de Chaulnes est si surprise de tout cela [ce qu'on fait pour la ville de Rennes], qu'elle se rejette à Rome, et fait fort bien, SÉV. 2 nov. 1689. || S'excuser. Ne sachant plus que dire, il se rejeta sur les circonstances qui l'avaient accablé.

— HIST. XIIIe s. Et si ot molt parfont fossés, Trestot de novel regetés, *Lai du trot.* || XIVe s. L'iver fait mourir les porées; mais en fevrier les racines regettent nouvelle et tendre porée, *Ménagier*, II, 2. Choux, percil et autres telles verdures qui regettent [poussent des rejetons], *ib.* || XVIe s. Conseil, raison, esperance et remede, Comme ennemis mon esprit vous rejette, DESPORTES, *Épitaphes, Diane, complainte*. Il fault rejecter [renvoyer] tousjours chascun à son gibbier, MONT. I, 58. Pour ne nous desconforter [par la vue de notre intérieur], nature a rejecté bien à propos l'action de nostre veue au dehors, ID. IV, 145. Des sagettes si longues qu'à les reprendre à la main on les pouvoit rejecter à la mode d'un dard, ID. I, 364. La commune voix du

peuple a tousjours accoustumé de rejetter les fautes des disciples sur leurs maistres, AMYOT, *Préf.* XXII, 50. Merveilles qui ne sont point à rejetter ny à condemner legerement, ID. *Cam.* 13. Il dilayoit et rejettoit tousjours à un autre temps l'enterinement de ceste loy, ID. *ib.* 14. Ce fut la cause veritable pour laquelle il se rejetta en Italie, ID. *Pyrrh.* 53. Il fut de rechef rejetté en pleine guerre par l'ambition d'Acibiades, ID. *Nicias*, 15. ... Que lors il se rejetteroit avec luy entre les bras de la chose publique, et luy souviendroit des admonestemens de Caton, ID. *C. d'Ut.* 57. Le cavalier, donnant des deux à son cheval, le rejetta une seconde fois par terre tout couvert de sang, D'AUB. *Vie*, XXVI.

— ÉTYM. *Re...*, et *jeter*; wallon, *rigeté*, ressuer, rendre son humidité ; prov. *regetar*; port. *rejeitar*; ital. *rigettare*.

† **REJETOIR** (re-je-toir), *s. m.* ou **REJETOIRE** (re-je-toi-r'), *s. f.* Terme de chasse. Baguette de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui, par son ressort, en serre le nœud coulant et enlève l'oiseau. Quoiqu'ils [les chevaliers, sorte d'oiseau] aillent moins de nuit, et qu'ils se promènent davantage pendant le jour, on les prend de même au rejetoir, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 307.

— ÉTYM. *Rejeter*, à cause du mouvement du piége *qui se rejette*.

REJETON (re-je-ton), *s. m.* || **1°** Nouveau jet que pousse une plante. Cet arbre a beaucoup de rejetons. Des rejetons de différentes plantes, insérés dans la tige ou dans les branches d'une autre plante, s'y incorporent, et ne forment plus avec elle qu'un même corps organique, BONNET, *Contempl. nat.* III, 12. || Fig. Nous nous plaisons à la contempler [Corinne] comme une production de notre climat [Italie], de nos beaux-arts, comme un rejeton du passé, comme une prophétie de l'avenir, STAEL, *Corinne*, II, 2. || Terme de jardinage. Jeune pousse reproduite par une racine loin de la tige. On peut séparer le rejeton pour multiplier la plante qui l'a fourni. || **2°** Dans les manufactures de tabac, le tabac qui est fabriqué avec les feuilles que la plante pousse après avoir été coupée une première fois. || **3°** Fig. Enfant, descendant. Je vois qu'en sagesse et en courage tu te montres un digne rejeton de la maison de Sotenville, MOL. *Georg. Dand.* II, 11. Princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, BOSS. *Louis de Bourbon.* D'une tige coupable il [Thésée] craint un rejeton, RAC. *Phèd.* I, 1. Il y a dans Rome et dans l'Italie beaucoup de familles descendues des peuples du Nord, et l'on n'en connaît aucune des anciens Romains ; le souverain pontife est souvent le rejeton d'un Lombard, d'un Goth, d'un Teuton ou d'un Cimbre, VOLT. *Russie*, I, 1. Le temps où la maison de France, qui a fourni des rois au Portugal, à l'Angleterre, à Naples, vit aussi ses rejetons sur le trône de Hongrie, ID. *Mœurs*, 119. Mlle de la Fayette, d'une famille illustre, était le dernier rejeton de la postérité masculine du fameux maréchal de la Fayette, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 14, dans POUGENS.

— ÉTYM. Dérivé de *rejet*.

† **REJETONNER** (re-je-to-né), *v. n.* Pousser des rejetons.

— HIST. XVI° s. Le Gaulois semble un saule verdissant ; Plus on le coupe, et plus il est naissant, Et rejetonne en branches d'avantage, Prenant vigueur de son propre dommage, RONS. 685.

† **REJETTEMENT** (re-jè-te-man), *s. m.* Action de rejeter.

— HIST. XVI° s. Rejectement, COTGRAVE.

REJOINDRE (re-join-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme joindre. || **1°** Joindre de nouveau, réunir les parties qui avaient été séparées. Rejoindre les chairs. On rejoignit les deux fragments de cette porcelaine. || **2°** Aller retrouver des gens dont on est séparé. Ô mânes de mon père !.... N'ayant pu vous venger, je vous irai rejoindre, CORN. *Cinna*, IV, 5. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais d'égale ; mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, BOSS. *Anne de Gonz.* Mes sœurs, j'entends du bruit dans la chambre prochaine ; On nous appelle : allons rejoindre notre reine, RAC. *Esth.* II, 9. Je revins à Paris avec Sainclair, qui m'avait rejoint en route, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 289, dans POUGENS. || Absolument. En termes militaires, se rendre à son corps. Il reçut l'ordre de rejoindre. Notre capitaine n'a pas rejoint, nous ne l'avons jamais vu, P. L. COUR. 2° *lett. particul.* || **3°** Mettre de nouveau des personnes ensemble. La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé ; l'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre, FLÉCH. *Duc de Mont.* Et déjà son courroux [de la fortune] semble s'être adouci, Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici, RAC. *Andr.* I, 1. Et que les mêmes coups Rejoignent les enfants et la femme et l'époux, LAMOTTE, *Inez*, V, 5. Rejoins un malheureux à sa triste famille, VOLT. *Zaïre*, V, 10. || **4°** Fig. Joindre de nouveau par des liens moraux. La plus tendre amitié va me rejoindre à vous, VOLT. *Ad. du Guescl.* V, 5. || **5°** Se rejoindre, *v. réfl.* Être joint de nouveau. Les chairs se rejoignirent. Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ? FLÉCH. *Duc de Montaus.* Les nœuds que j'ai rompus Se rejoindront bientôt quand je ne serai plus, RAC. *Bajaz.* V, 6. Marc-Antonin, Épictète croyaient que leur monade, de quelque espèce qu'elle fût, se rejoindrait à la monade du grand être, et ils furent les plus vertueux des hommes, VOLT. *Dict. phil. Dieu.* || **6°** Se retrouver l'un l'autre. Ils se rejoindront à Paris. Apprenez que des cœurs séparés à regret Trouvent de se rejoindre aisément le secret, CORN. *Othon*, II, 4. || **7°** Terme de vénerie. Se rejoindre, se dit d'un chien, quand, au moment où il prend le sentiment de la bête, il s'arrête pour s'assurer qu'il le reconnaît.

— HIST. XIII° s. Lors [elle] rejoignoit ses mains, et vers Dieu les tenoit, *Berte*, XXVIII. [Que] umaine char repert [reparaisse] seur mes os, si qu'il soient rejoint, *Psautier*, f° 185. || XIV° s. [L'office de chirurgie est] separer les choses conjointes, rejoindre les choses separees, H. DE MONDEVILLE, f° 34, *verso*. || XV° s. Or me tairai un petit d'eux, et parlerai d'une autre matiere qui à cette se rajoindra, FROISS. I, I, 64. || XVI° s. Les forces de M. le Prince l'eussent mis en peine [un adversaire], si, du commencement toutes rejointes [en bloc], elles le fussent allées attaquer, LANOUE, 594. Quant à Æmylius, si tost qu'il se fut rejoint avec Nasica, il tira droit marchant en bataille contre les ennemis, AMYOT, *P. Æm.* 28. Rejoindre les levres fendues, dites bec de lievre, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. *Re...*, et *joindre* ; wallon, *rigeond*.

REJOINT, OINTE (re-join, join-t'), *part. passé* de rejoindre. Joint de nouveau. Les morceaux rapprochés et rejoints.

REJOINTOYÉ, ÉE (re-join-to ou toi-ié, iée), *part. passé* de rejointoyer. Un mur rejointoyé.

† **REJOINTOYEMENT** (re-join-toi-man), *s. m.* Action de rejointoyer ; effet de cette action.

REJOINTOYER (re-join-to ou toi-ié), *v. a.* Il se conjugue comme jointoyer. Terme de construction. Remplir et ragréer, avec du mortier de chaux et de ciment, les joints des pierres d'un vieux bâtiment.

— ÉTYM. *Re...*, et *jointoyer*.

REJOUÉ, ÉE (re-jou-é, ée), *part. passé* de rejouer. La partie rejouée fut de nouveau perdue.

REJOUER (re-jou-é), *v. n.* || **1°** Jouer de nouveau. 6 janvier 1685 : après souper, le roi voulait rejouer au billard ; mais, comme il était près de minuit, il ramena Mme la Dauphine chez elle, et se retira ensuite, DANGEAU, I, 105. Moi rejouer ! non, c'est une leçon dont je me souviendrai toute ma vie, A. DUVAL, *Trente et quarante*, sc. 12. || Activement. Rejouons la partie. La même somme fut rejouée. || Fig. Rejouer ses vieilles pièces, s'est dit pour se répéter. Monsieur, vos faveurs ont épuisé mes remerciments : je ne sais plus que vous dire, si je ne rejoue mes vieilles pièces, et ne vous dis que votre amitié est toujours ingénieuse à obliger ceux que vous aimez, BALZ. liv. IX, lett. 38. || **2°** *V. a.* Exécuter de nouveau un morceau de musique. On rejoua l'air sur le piano. || Se dit également des pièces de théâtre. Tancrède est, dit-on, rejoué et reçu avec quelque indulgence, comme une pièce à laquelle vos bons avis ont ôté quelques défauts, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 avril 1761. Mahomet ne fut rejoué que longtemps après, par le crédit de Mme Denis, malgré Crébillon, alors approbateur des pièces de théâtre, ID. *Comm. œuv. aut. Henr.*

RÉJOUI, IE (ré-jou-i, ie), *part. passé* de réjouir. || **1°** Qui éprouve de la joie, du divertissement. La foule réjouie par ce spectacle. Je suis tout réjoui de voir cette jeunesse, RAC. *Plaid.* III, 4. || **2°** Gai. Pour avoir de la joie, il faut être avec des gens réjouis ; vous savez que je suis comme on veut, mais je n'invente rien, SÉV. 16 juillet 1672. || Substantivement. Personne qui a de l'embonpoint et de la gaieté. J'ai pris une bonne grosse réjouie, belle et de bonne humeur, DANCOURT, *Vert gal.* sc. 3. C'était un gros garçon de vingt-huit à trente ans, un réjoui, dont l'humeur était si conforme à la mienne, que nous nous plûmes l'un à l'autre dès la première vue, LESAGE, *Estev. Gonz.* VI. Elle aimait un gros réjoui, D'une humeur toute différente, VOLT. *Thél. et Macare.*

RÉJOUIR (ré-jou-ir), *v. a.* || **1°** Donner de la joie. Il ne faut pas priver la jeunesse de ce qui peut la réjouir. || Donner du divertissement. Il fit venir des musiciens pour réjouir la compagnie. Nous voyageons un peu gravement ; M. de Coulanges nous eût été bon pour nous réjouir, SÉV. 16 juillet 1672. La gaieté de Pomenars était si extrême, qu'il aurait réjoui la tristesse même, ID. 70. Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur, A coûté bien souvent des larmes à l'auteur, BOIL. *Sat.* VII. || Réjouir la compagnie aux dépens de quelqu'un, amuser une compagnie par des plaisanteries sur quelqu'un présent ou absent. || **2°** Causer une sensation agréable. Le vin réjouit le cœur. Le vert de ces prés réjouissait la vue. La peinture que vous me faites de vos orages, est tellement belle et poétique, que mon imagination en a été réjouie, SÉV. 594. Ce sont [les rois dans leur enfance] des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux, et qui ne les éblouissent pas encore, FLÉCH. *Duch. de Mont.* S'il passait près de nous quelque paysan retournant au travail, ses outils sur l'épaule, je lui réjouirais le cœur par quelques bons propos, par quelques coups de bon vin qui lui feraient porter plus gaiement sa misère, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. || Fig. Elle [Céluta] s'élevait en pensée au séjour des anges, tandis qu'elle était attachée à la terre, semblable au palmier qui réjouit sa tête dans la rosée du ciel, mais dont le pied s'enfonce dans un sable aride, CHATEAUBR. *Natch.* 2° partie. || **3°** Se réjouir, *v. réfl.* Éprouver de la joie. J'ai reconnu qu'il n'y avait rien de meilleur que de se réjouir et de bien faire pendant sa vie, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, III, 12. Pour moi je me réjouirai dans le Seigneur, je tressaillirai de joie en Dieu mon sauveur, ID. *ib. Habacuc*, III, 18. Comme le Seigneur s'est réjoui vous accroissant, vous bénissant, vous faisant du bien, il se réjouira de la même sorte en vous ruinant, en vous ravageant, en vous accablant, BOSS. *Sermons, Ferveur de la pénitence*, 2. C'était une des maximes du prince de Condé qu'il fallait craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, et se réjouir à leur approche, ID. *Louis de Bourbon.* Réjouissez-vous : pensez à votre salut ; il n'est rien de plus doux que le plaisir et la piété, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 16 oct. (sans date). Ton Dieu n'est plus irrité ; Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière ; Quitte les vêtements de ta captivité, Et reprends ta splendeur première, RAC. *Esth.* III, 9. || **4°** Éprouver une vive satisfaction. Les ennemis personnels de M. de Turenne, n'osant s'affliger de la prospérité d'un homme qui ne leur avait jamais donné la misérable consolation de se réjouir d'une de ses fautes, FLÉCH. *Tur.* L'on veut le bien de ses amis ; et, s'il arrive, ce n'est pas toujours par s'en réjouir que l'on commence, LA BRUY. IV. Il y a une loi naturelle, et elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui, ni à s'en réjouir, VOLT. *Dial.* XXIV, 4. || Il se dit par compliment, dans le même sens. Je me réjouis du succès que vous venez d'obtenir. || Se réjouir de quelque chose, s'en faire un plaisir. Je me réjouis de lui apprendre cette bonne nouvelle. || **5°** Passer le temps agréablement, se divertir. Cette société sait se réjouir sans dissipation. Gélaste : Vous allez là [au théâtre] pour vous réjouir, et vous y trouvez un homme qui pleure.... est-ce ainsi que l'on doit contenter ceux qui vont là pour se réjouir ? — Ariste : Ne dites point qu'ils y vont pour se réjouir ; dites qu'ils y sont pour se divertir, LA FONT. *Psyché*, I, p. 95. Le monde se réjouira, disait Jésus-Christ à ses apôtres : les enfants du siècle courront, en dansant, en poussant des cris de joie, se précipiter dans l'abime, MASS. *Confér. Fuite du monde.* || Avec ellipse du pronom personnel. Laissons, laissons réjouir le monde, et ne lui envions pas sa prospérité, BOSS. *Sermons, Providence*, I. || **6°** Se moquer de. M. le Prince, n'étant plus retenu par la crainte de la puissance ébranlée [du cardinal], se réjouissait [moquait] de ses défauts avec M. le duc d'Orléans, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 75. || **7°** Se réjouir, au jeu de la bête et à d'autres jeux, se dit quand, tous les joueurs ayant passé, on change la retourne qui fait l'atout.

— HIST. XIII° s. Li cuers [le cœur] de chascun s'en resjoïssoit moult durement, VILLEH. LX. Caroles [danses], vieles, romans I peüst on assez oïr, Qui les amans font resjoïr, *Lai du conseil.* || XIV° s. Aler nous faut à Burs ; je sai bien qu'il y a Un bon conseil pour moi, qui nous resjoïra, *Guescl.* 8532. || XV° s. Ainsi comme la deesse Aurora, par son

esjoyssement à son lever, rent resjoys les cueurs des voyens.... CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 16. || XVIe s. Le pape dedans Rome en ce fait se resjoye ; Car cloches fist sonner, et faire feux de joye.... Le roy d'Espaigne aussi, toutefois esbahy, Selon sa contenance se montroit resjouy, J. MAROT, V, 141. Peuples l'honoroient, Enfans se resjoient, Estandars portoient, ID. V, 174. Les discours de la philosophie ont accoustumé d'esgayer et resjouir ceux qui les traictent, MONT. I, 175. La mechanique fut premierement mise en avant par Architas et Eudoxus, en partie pour resjouir et embellir un peu la science de la geometrie par ceste gentillesse, AMYOT, *Marcel.* 21. Il ne se rejouit point de voir son ennemy en adversité, non plus qu'il ne luy avoit onques porté envie en sa prosperite, ID. *Arist.* 64. Il envoyoit souvent convier ses voisins à venir soupper avec luy, et se resjouissoit avec eux, ID. *Caton*, 52.

— ÉTYM. *Re*..., et *éjouir*.

RÉJOUISSANCE (ré-jou-i-san-s'), *s. f.* || **1°** Manifestation de joie. Le monde n'était pas triste avant Aristote et Bernia; ce ne sont pas eux qui ont commencé sa réjouissance, BALZ. liv. VI, lett. 5. Un petit mot de réjouissance au père et au fils [d'Andilly et Pompone nommé ministre] ne serait-il point de bonne grâce à vous, qui êtes si aimée de toute la famille? SÉV. *à Mme de Grignan*, 13 sept. 1671. Quoi !.... tandis que tous mes frères campent sous des tentes.... je demeurerais seul ici dans l'oisiveté au milieu des douceurs et des réjouissances d'une famille? MASS. *Confér. Fuite du monde.* On croirait d'abord que la joie et les plaisirs sont le partage de ce monde réprouvé, et, que, n'ayant pas de son côté le bonheur de l'innocence et de la vertu, il a du moins les douceurs et les réjouissances du vice, ID. *Profess. relig. Serm.* 1. || Au pluriel. Fêtes publiques. Néhémias.... fut sollicité par les officiers du roi de Perse de descendre dans la plaine d'Ono pour conférer avec eux, renouveler leur alliance, et célébrer cette entrevue par des réjouissances et des festins, MASS. *Confér. Fuite du monde.* || **2°** Terme du jeu de lansquenet. La carte sur laquelle tous les coupeurs et les autres peuvent mettre de l'argent. S'il est quelque joueur qui vive de son gain, On en voit tous les jours mille mourir de faim, Qui, forcés à garder une longue abstinence, Pleurent d'avoir trop mis à la réjouissance, RÉGNARD, *le Joueur*, I, 10. Ce que je ne puis souffrir, c'est que vous soyez coiffée d'un petit chevalier joueur qui va mettre à la réjouissance les dépouilles du traitant, LESAGE, *Turcaret*, I, 1. || **3°** Terme de boucherie. Certaine portion de basse viande que l'acheteur est forcé de prendre, ou, plus souvent, aujourd'hui, os que les bouchers mettent dans la viande pesée à leurs pratiques. Sous le règne de Henri IV, sur la proposition du prévôt des marchands Miron, une ordonnance parut qui, vu le prix extraordinaire de la viande, décidait qu'elle serait vendue au peuple débarrassée des os; les os devaient être répartis sur la vente des qualités supérieures; le peuple accepta cette ordonnance avec grande joie; le soir, Paris fut illuminé, et de là le mot réjouissance appliqué à ce qui ne réjouit plus personne aujourd'hui, *Petites ignorances de la conversation*, par CH. ROZAN.

— HIST. XVIe s. Ces despouilles monstrées de main en main partout, apporterent aux Romains une merveilleuse resjouissance, AMYOT, *Pyrrh.* 36.

— ÉTYM. *Réjouissant.*

RÉJOUISSANT, ANTE (ré-jou-i-san, san-t'), *adj.* Qui réjouit. Vos bons mots.... par le prompt effet d'un sel réjouissant, Devenir quelquefois proverbes en naissant, BOIL. *Ép.* X. Ce qu'on appelle une jolie femme est la femme la plus réjouissante pour une heure, et la plus ennuyeuse dans la société, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 23, dans POUGENS.

† **REJOUTER** (re-jou-té), *v. n.* Jouter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rejouster, COTGRAVE.

† **REJUGER** (re-ju-jé), *v. a.* Juger de nouveau. Il [Solon] voulut que l'aréopage revît l'affaire ; que, s'il croyait l'accusé injustement absous, il l'accusât de nouveau devant le peuple; que, s'il était injustement condamné, il arrêtât l'exécution, et lui fît rejuger l'affaire, MONTESQ. *Esp.* VI, 5. L'empereur fit reprendre et rejuger Rodio par les mêmes juges, P. L. COUR. *Lett.* I, 213.

— HIST. XVIe s. Il [René, bâtard de Savoie] le fit juger à mort [un médecin de Lyon] par le prevost du duc.... mais les sindiques [de Genève] et toute la ville le presserent tant, qu'il fut content que les sindiques le rejugeassent, BONIVARD, *Chron. de Genève*, II, 14.

† **REJURER** (re-ju-ré), *v. a.* Jurer une seconde fois.

— HIST. XVIe s. Rejurer, COTGRAVE.

† **RELABOUREMENT** (re-la-bou-re-man), *s. m.* Action de relabourer.

— HIST. XVIe s. Relabourement, COTGRAVE.

† **RELABOURER** (re-la-bou-ré), *v. a.* Labourer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Leurs ennemis, à faute de ne pouvoir brusler leurs mils et panils, pource qu'ils estoient encores en herbe et verds, les relabourerent avec grand nombre de bœufs, les renversans dans terre pour les degaster, O. DE SERRES, 125.

RELÂCHANT, ANTE (re-lâ-chan, chan-t'), *adj.* || **1°** Qui relâche, qui donne du relâchement. S'il y a de l'industrie, des arts, des manufactures, on doit se garder d'offrir des distractions relâchantes à l'âpre intérêt qui fait ses plaisirs de ses soins, et enrichit le prince de l'avarice des sujets, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || **2°** Terme de médecine. Propre à déterminer le relâchement des organes qui sont dans un état de tension ou d'éréthisme ; tels sont les mucilagineux, les corps gras, etc. || *S. m.* Un relâchant. Les relâchants.

1. **RELÂCHE** (re-lâ-ch'), *s. m.* || **1°** Interruption d'une étude, d'un travail, d'un exercice. Votre majesté connaît.... ces relâches de la vertu qui ne s'opiniâtre pas toujours dans la fermeté, BALZ. *Disc. à la rég.* Pour moi, j'ai résolu de poursuivre ma tâche; Se donne qui voudra, ce jour-ci, du relâche, LA FONT. *Filles de Minée.* L'esprit veut du relâche, et succombe parfois Par trop d'attachement aux sérieux emplois, MOL. *Éc. des mar.* I, 5. L'on voit clairement qu'il est rentré au collége, et que son régent ne lui donne pas un moment de relâche, SÉV. 368. Mon esprit fatigué avait besoin d'un peu de relâche pour se livrer à de nouvelles méditations, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || **2°** Intervalle dans un état pénible, douloureux. Flatteuse illusion.... Tu charmais trop ma peine, et le ciel qui s'en fâche Me vend déjà bien cher ce moment de relâche, CORN. *Hor.* III, 1. Souffre un peu de relâche à mes esprits troublés, Et ne m'accable point par des maux redoublés, ID. *Poly.* II, 3. Le jour qui suivit cette nuit ne donna point le moindre relâche à mon affliction, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Quand aux bois Le bruit des cors, celui des voix, N'a donné nul relâche à la fuyante proie, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Dès qu'il [Newton] avait quelques moments de relâche [des souffrances que lui causait la pierre], il souriait et parlait avec sa gaieté ordinaire, FONTEN. *Newton.* Je ne songe dans les moments de relâche que me donne ma mauvaise santé qu'à me rendre un peu moins indigne de vos bontés, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 24 oct. 1737. || Il ne donne point de relâche, se dit d'un créancier qui presse continuellement son débiteur. || **3°** Suspension dans le cours des représentations théâtrales. Il y a aujourd'hui relâche aux Français. Les relâches sont fréquents à ce théâtre. On a fait relâche pendant huit jours pour réparer la salle. On donne aujourd'hui relâche au Théâtre Français, *Dict. de l'Académie.* Les jours de relâche au théâtre, nous passions nos après-dîners en promenades solitaires, MARMONTEL, *Mém.* III. || **4°** Sans relâche, *loc. adv.* Sans discontinuer. Je ne vous quitte pas un moment, je pense à vous sans relâche, SÉV. 18. Il fallait se résoudre à n'être jamais en paix sous l'empire d'une ville [Lacédémone] qui, étant formée pour la guerre, ne pouvait se conserver qu'en la continuant sans relâche, BOSS. *Hist.* III, 5. Les bêtes et les hommes souffrent presque sans relâche, et les hommes encore davantage, VOLT. *Princ. d'action*, 16. Enfin le sentiment de l'existence la poursuivait comme une douleur sans relâche, STAEL, *Corinne*, XVIII, 2.

— SYN. RELÂCHE, RELÂCHEMENT. Le relâche est une cessation de travail. On en prend quand on est las; il sert à réparer les forces. Le relâchement est une cessation d'austérité ou de zèle : on y tombe quand la ferveur diminue. L'homme infatigable travaille sans relâche. L'homme exact remplit son devoir sans relâchement (GIRARD).

— HIST. XVIe s. Ilz avoient plus tost besoing de repos et de relasche après tant de travaux endurez, que de.... AMYOT, *Cam.* 52. Relasche de pendu, COTGRAVE. Il faut que ce soit avecques relasche et moderation [que l'âme doit être exercée]; elle s'affolle d'estre trop continuellement handée, MONT. III, 305.

— ÉTYM. Voy. RELÂCHER.

2. **RELÂCHE** (re-lâ-ch'), *s. f.* Terme de marine. Séjour momentané qu'on fait dans un port où l'on entre forcé par la tempête, par des avaries, ou par le besoin qu'a l'équipage de prendre du repos, de renouveler ses vivres ou de s'approvisionner d'eau, JAL. J'étais tenté de renoncer au plan que j'avais formé en partant de Maouna, de ne faire aucune relâche jusqu'à Botany-Bay, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 217, dans POUGENS. Pour entretenir ses liaisons avec cette vaste région [l'Inde] et les autres établissements d'Asie, la compagnie anglaise a formé un lieu de relâche à Sainte-Hélène, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 31. Après une relâche de quinze jours, nous quittâmes l'île Saint-Pierre, CHATEAUB. *Amér. Voy. en Amér.* || Lieu propre à relâcher. Les bestiaux y sont dans la même abondance que dans le reste de ce pays ; ce qui, joint à la salubrité de l'air, rend la relâche à Montevideo excellente pour les équipages, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 51.

— ÉTYM. Le même, sauf le genre, que *relâche* 1.

RELÂCHÉ, ÉE (re-lâ-ché, chée), *part. passé* de relâcher. || **1°** Qui n'est plus tendu. Les cordes du violon relâchées par l'humidité. || Fig. La main relâchée produit l'indigence ; la main des forts acquiert les richesses, SACI, *Bible, Prov. de Salomon*, X, 4. Les liens de cette discipline dure et austère, qui régnait à Sparte, étaient un peu relâchés [en temps de guerre], ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 3e part. 2. Il [l'empereur Ferdinand II] commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'empire, et qui était relâchée depuis si longtemps, VOLT. *Mœurs*, 178. || **2°** Qu'on a laissé aller, sortir. Le comte de Bussy fut relâché au bout de dix-huit mois, VOLT. *Louis XIV*, 25. || **3°** Terme de médecine. Ventre relâché, état où l'on va à la selle plus souvent que d'habitude. Les jaunes d'œufs durcis et émiettés ne leur sont utiles [aux poussins] qu'autant que ces petits animaux sont relâchés, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 313, dans POUGENS. || **4°** Qui est moins sévère dans ses mœurs, moins exact dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes, qu'il est étrange que les leurs [des jésuites] déplaisent, PASC. *Pens.* XXIV, 65, édit. HAVET. M. de la Rochefoucauld entend sa maxime [qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit] dans le sens relâché que votre philosophie condamne, SÉV. 4 mars 1672. Vous donc, docteurs relâchés, puisque l'Évangile est un joug, ne le rendez pas si facile, BOSS. *Cornet.* Le jugement si réglé avec lequel elle [l'abbesse] a gouverné les dames qui lui étaient confiées, toujours également éloignée et de cette rigueur farouche, et de cette indulgence molle et relâchée, ID. *Yolande.* Il y a dans le monde des chrétiens relâchés, qui, par une espèce d'hypocrisie, jeûnent sans faire pénitence, BOURDAL. *Instruct. pour le carême, Exhort.* t. II, p. 238. M. Pascal se crut obligé d'employer ce même esprit à combattre un des plus grands abus qui se soit jamais glissé dans l'Église, c'est à savoir la morale relâchée de quantité de casuistes, RAC. *Hist. Port-Royal.* La morale douce et relâchée tombe avec celui qui la prêche, LA BRUY. XV. Cette orthographe relâchée, Qui m'avilit aux yeux savants, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 413, dans POUGENS.

RELÂCHEMENT (re-lâ-che-man), *s. m.* || **1°** Diminution dans l'état de tension d'une chose. Le relâchement des cordes d'un violon. || État des muscles opposé à celui de contraction. Un muscle dans le relâchement. || **2°** Terme de pathologie. État d'abaissement, de laxité excessive de certaines parties; c'est le premier degré d'un déplacement complet. Relâchement de la luette, de l'utérus. || **3°** Le relâchement du ventre, ou, absolument, le relâchement, état dans lequel on va à la selle plus souvent que d'habitude. Les pruneaux causent du relâchement. || **4°** Par extension, il se dit de la température. Il y a du relâchement dans le froid. || **5°** Il se dit d'une diminution dans l'exactitude, dans le zèle, dans l'accomplissement d'obligations. Ils ne connaissent point ces relâchements, ces ajustements comme on parle aujourd'hui en Italie, ce nécessaire milieu dont on a besoin pour conclure les marchés avec les particuliers, à plus forte raison les traités de paix entre les princes, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Parce qu'il faut que tous ceux qui combattent vos relâchements [de vous, jésuites] soient hérétiques, et dans le point même où ils les combattent.... PASC. *Prov.* XVI. Adhémar est tout propre à vous conter ces bagatelles; je me sens aussi du relâchement pour les nouvelles, sachant qu'il est en lieu de vous les mander beaucoup mieux que moi, SÉV. 30 mars 1672. Tous les parloirs sont fermés [à l'abbaye de Chelles].... toutes les matines sont chantées sans miséricorde; mille petits relâchements sont réformés, ID. 30 sept. 1676. La forme du ministère apostolique ne peut recevoir d'interruption par aucun relâchement de la discipline, BOSS. *Var.* V, 32. La faiblesse humaine, trop penchée par elle-même au relâchement, ID. *Comédie*, 1. Il n'y souf-

frit [dans le Conseil] aucun de ces relâchements que le temps n'introduit que trop dans les compagnies les plus régulières, FLÉCH. *le Tellier*. Dieu soutiendra les pieux établissements de M. de Lamoignon, malgré les relâchements du siècle, ID. *Lamoignon*. La froideur et les relâchements dans l'amitié ont leurs causes; en amour il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés, LA BRUY. IV. Trente ans après la mort de saint François, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres de sa fondation, VOLT. *Dict. phil. Quête*. Le marquis de Torci a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale, ID. *Louis XIV*, 21. On a dit en particulier d'Escobar, également connu par l'austérité de ses mœurs et par le relâchement de sa morale, qu'il achetait le ciel bien cher pour lui-même, et le donnait à bon marché aux autres, D'ALEMB. *Destr. des jésuit. Œuv.* t. V, p. 39. || Délassement, repos après un long travail. On dit [les apologistes de la comédie] qu'il faut bien trouver un relâchement à l'esprit humain, et peut-être un amusement aux cours et au peuple, BOSS. *Coméd.* 14. Dans les honnêtes relâchements que votre condition vous permet, L'ABBÉ RÉGNIER, dans BOUHOURS. || 6° S'est dit pour relâche, en termes de marine. L'intention de Sa Majesté est que vous fassiez embarquer un commis du trésor avec un fonds de mille louis d'or, avec lequel l'on pourvoira aux besoins les plus pressants de l'escadre, dans un cas de relâchement ou autre imprévu, *Pontchartrain à de Vaurré*, 15 fév. 1696, dans JAL. Si, pendant le voyage, il est obligé de relâcher en quelque port, il déclarera au lieutenant de l'amirauté du lieu la cause de son relâchement, *Ordonn. marine*, août 1681.

— HIST. XII° s. ....d'amor e d'aliance E de boene perseverance, U n'avienge relaschemens.... BENOIT, II, 6441. || XVI° s. Les veines humides causent un perpetuel sommeil, flux de ventre, avec relaschement de tous les nerfs et jointures, PARÉ, XXIII, 6.

— ÉTYM. *Relâcher*; prov. *relaxamen*; esp. *relaxamiento*; ital. *relassamento*.

RELÂCHER (re-lâ-ché), *v. a.* || 1° Faire qu'une chose soit moins tendue, moins serrée. Au moyen d'une vis on tend, on relâche cette membrane. Ses ais demi-pourris [d'un lutrin], que l'âge a relâchés, Sont à coups de maillet unis et rapprochés, BOIL. *Lutr.* III. || Fig. Je m'en vais écrire à Vivonne pour un capitaine bohême, afin qu'il lui relâche un peu ses fers, SÉV. 62. S'il [un bon citoyen dans un État despotique] aimait l'État, il serait tenté de relâcher les ressorts du gouvernement, MONTESQ. *Esp.* IV, 3. Elle va former de nouvelles chaînes qui relâcheront les doux liens de l'amitié, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 15. || Fig. Relâcher l'esprit, donner du délassement à l'esprit. Il est nécessaire de relâcher un peu l'esprit, PASC. *Pens. div.* 27, édit. FAUGÈRE. || Se relâcher l'esprit, relâcher à soi l'esprit, se reposer, interrompre le travail. Dans les divertissements qu'il [le czar] prenait avec sa cour, tels que quelques révélations nous les ont exposés, on peut trouver des restes de l'ancienne Moscovie; mais il lui suffisait de se relâcher l'esprit, et il n'avait pas le temps de mettre beaucoup de soin à raffiner sur les plaisirs, FONTEN. *Pierre I^{er}*. || 2° Rendre plus doux, en parlant de la température. Le vent tourna au sud et relâcha le temps. || 3° Rendre plus lâche, plus mou, moins sévère, laisser perdre de sa force. Mais je crains qu'après tout son âme irrésolue Ne relâche un peu trop sa puissance absolue, CORN. *Tite et Bérén.* IV, 2. Ne pas exiger de ses amants tout le mérite d'Artamène, et leur relâcher quelque chose, surtout ce respect outré qu'il avait pour sa maîtresse, FONTEN. *Lett. gal.* II, 7. De deux grands empereurs, Adrien et Sévère, l'un établit la discipline militaire, l'autre la relâcha, MONTESQ. *Rom.* 16. || Relâcher à, faire qu'on se laisse aller à, par une sorte de relâchement. Et quand le souvenir d'avoir le mieux vécu Relâche la ferveur à quelque vaine gloire, Qui s'assure de vaincre est aisément vaincu, CORN. *Imit.* I, 25. Que dis-tu de me voir tomber si promptement De toute la chaleur de mon ressentiment, Et, malgré tant d'éclat, relâcher mon courage Au pardon trop honteux d'un si cruel outrage? MOL. *D. Garcie*, III, 1. || 4° Diminuer, ôter. Lorsque je relâche quelque chose de mon attention, DESC. *Médit.* III, 20. Rodrigue suit ici son devoir sans rien relâcher de sa passion, CORN. *Cid*, *Exam.* || 5° Renoncer en partie à..., remettre quelque chose de ses droits, de ses prétentions. Je lui ai relâché la moitié de ce qu'il me devait. On ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur, on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout et condescendre à toutes nos volontés, BOURDAL. *Car.* I, *Pensées de la mort*, 21. Rebuté des affaires et des procès dont son esprit était incapable, il relâcha ce qu'on voulut, et crut que c'était un gain que de savoir perdre, FLÉCH. *duc de Montaus*. Je répondais que je saurais bien tenir les peuples dans leur devoir, en me faisant aimer d'eux; en ne relâchant rien de mon autorité, quoique je les soulageasse, FÉN. *Tél.* XIII. || 6° Laisser aller, remettre en liberté. Antigone, ayant appris la détention de son père, fut pénétré de la plus vive douleur, et écrivit à tous les rois et à Séleucus lui-même, pour le prier de relâcher Démétrius, s'offrant en otage pour lui, ROLLIN, *Hist. anc Œuv.* t. VII, p. 294, dans POUGENS. Philippe le Long, à peine roi de France, avait assemblé les cardinaux dans cette ville libre [Lyon]; et, après leur avoir juré qu'il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous et ne les avait relâchés qu'après la nomination de Jean XXII, VOLT. *Mœurs*, 68. || Fig. Et la mort, en grondant, a relâché sa proie, DELIL. *Parad. perdu*, XII. || Terme de marine. Relâcher un navire, c'est, après l'avoir arrêté, lui laisser la faculté de reprendre sa route. || 7° *V. n.* Rabattre de sa première exactitude, ardeur, sévérité, etc. J'ai honte que mon cœur, auprès d'elle attaché, De son ardeur pour vous ait souvent relâché, CORN. *Clit.* V, 1. Il [Mazarin] relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 97, dans POUGENS. Si nos pères n'eussent un peu relâché de la sévérité de la religion pour s'accommoder à la faiblesse des hommes, PASC. *Prov.* VII. Ayez affaire à de pauvres gens chargés d'une grande famille, souvent vous les trouverez droits, modérés, capables de relâcher pour la paix et d'une facile composition, BOSS. *Sermons*, *Oblig. ét. relig.* 2. La nature, en cette occasion [en temps de peste], relâche beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Et vous avez pu voir Combien je relâchais pour vous de mon devoir, RAC. *Andr.* III, 2. Il faudra disputer, contester, conjurer, s'insinuer, relâcher même des règles, pour vous faire agréer les remèdes, MASS. *Carême, Passion.* || 8° Terme de marine. Discontinuer le cours de sa navigation, pour mouiller dans quelque lieu sûr, lorsqu'on y est forcé par le mauvais temps ou engagé par d'autres raisons. Pendant notre navigation les vents nous ont contraints de relâcher dans l'île de Cypre, FÉN. *Tél.* IV. On relâcha en Corse et à Monaco à cause d'une tempête et surtout de la flotte anglaise, VOLT. *Louis XV*, 21. Houtman reconnut les côtes d'Afrique et du Brésil, s'arrêta à Madagascar, relâcha aux Maldives, et se rendit aux îles de la Sonde, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 3. C'est sûrement un grand bien pour les équipages de faire le tour du monde sans relâcher à O-Taïti, LA PÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 224. || Fig. et absolument. Mais quoi! ma barque vagabonde Est dans les Syrtes bien avant; ....Je ferai mieux de relâcher, Et borner le soin de te plaire Par la crainte de te fâcher, MALH. IV, 5. || 9° Terme employé par les pêcheurs pour dire que les anguilles descendent les rivières ou s'abandonnent au cours de l'eau. || 10° Se relâcher, *v. réfl.* Être détendu. Des cordes qui se relâchent. || Le temps se relâche, il s'adoucit. || 11° Il se dit des choses qui perdent de leur force, de leur activité. Il paraît que la fièvre de ce pauvre chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos, SÉV. 588. La prospérité a attiré les pertes, la grandeur est venue, et la discipline s'est relâchée, BOSS. *Sermons*, *Église*, 3. Mais sa haine, sur vous autrefois attachée, Ou s'est évanouie, ou s'est bien relâchée, RAC. *Phèd.* I, 1. Insensiblement, cette désolation à laquelle je m'étais abandonnée se relâcha, MARIV. *Marianne*, part. 6. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Distrait par un autre attachement, je sentis relâcher le mien pour elle, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 12° Rabattre de la première ardeur, exactitude, sévérité, etc. Je n'entends plus un lâche Qui dès le premier pas chancelle et se relâche, ROTR. *St Gen.* III, 4. Il y a des hommes qui s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent par sa durée, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 216. Quelque violence que lui pût faire sa passion, il est certain qu'elle [Chimène] ne devait point se relâcher dans la vengeance de la mort de son père, *Acad. Sentim. Cid.* Il [un Juif annonçant la ruine de Jérusalem] continua durant sept ans à crier de cette sorte sans se relâcher, et sans que sa voix s'affaiblît, BOSS. *Hist.* II, 8. M. de Lamoignon jamais ne se démentit, jamais ne se relâcha, FLÉCH. *Lamoignon*. Ses travaux [de Pierre le Grand], dont il ne se relâcha jamais, augmentèrent son mal et hâtèrent sa fin, VOLT. *Russie*, II, 17. Ces anciens philosophes étaient outrés dans leurs préceptes, parce qu'ils savaient par expérience qu'on se relâche toujours assez dans la pratique, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*cynique*, *secte*). || Se relâcher à, se laisser aller à. Il y a des gens de bien qui, examinant la vie de saint Thomas de Cantorbéry, sont portés à croire qu'il aurait pu, sans violer les lois de l'Église, se relâcher à beaucoup de choses que le roi Henri II désirait de lui, NICOLE, *Contin. des Essais*, 8° tr. chap. 5. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Et ce qu'il leur prescrit d'user de prudence, sachez et entendez, ô pécheurs, que ce n'est pas pour les faire relâcher à cette condescendance molle et languissante que votre cœur insensible et impénitent exige d'eux, BOSS. *Sermon pour le mardi de la Passion*, 2. || 13° Céder de ses droits, de ses prétentions. Relâchez-vous un peu des droits de la naissance, MOL. *Tart.* IV, 3. Ne vous relâchez pas; et faites bien en sorte D'empêcher que sur vous ma mère ne l'emporte, ID *Femm. sav.* V, 2. Pour la paix du pape, l'abbé Bigorre nous assure qu'elle n'est point du tout prête, que le saint père ne se relâche sur rien, SÉV. 510. Le pape, traîné d'exil en exil, et toujours durement traité par l'empereur, meurt enfin parmi les souffrances, sans se plaindre ni se relâcher de ce qu'il doit à son ministère, BOSS. *Hist* I, 11. Saint Louis, se relâchant volontiers sur les injures qui n'attaquaient que sa personne royale, BOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 37, *Soin des domestiques*. Représentez-vous cette île fameuse où deux hommes chargés des intérêts et du destin des deux nations [Espagne et France].... tantôt se soutenant avec grandeur, tantôt se relâchant avec prudence.... FLÉCH. *Mar.-Thér.* Elle [la véritable grandeur] s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche de ses avantages, toujours en pouvoir de les reprendre et de les faire valoir, LA BRUY. II. Ils me demandèrent toujours trente tomans, et ne se relâchèrent jamais d'un seul, MONTESQ. *Lett. pers.* 67. L'empereur.... étouffe pour quelque temps les troubles naissants, en accordant.... tout ce que les protestants demandent.... on ne pouvait se relâcher davantage; c'était aux Turcs que les luthériens devaient cette indulgence, VOLT. *Ann. Emp Charles-Quint*, 1532. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Que sa bonté l'ait fait relâcher de ses droits aux dépens de sa justice, BOURDAL. *Car.* III, *Conv. de Magd.* 190. || Se relâcher de, être moins sévère. La loi de Moïse était bien rude [au sujet des esclaves].... quel peuple que celui où il fallait que la loi civile se relâchât de la loi naturelle! MONTESQ. *Esp.* XV, 17. || 14° Se livrer à un délassement. L'esprit se relâchait, pendant que les mains industrieusement occupées s'exerçaient dans des ouvrages dont la piété avait donné le dessin, BOSS. *Anne de Gonz.*

— HIST. XIII° s. Esgarde, Dieus, m'umilitei, Et relaixe iniquitei, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 277. Il pechierent encore après ce que Dieux les relacha de tormenter, *Psautier*, f° 94. || XVI° s. Au baptesme toutes les peines temporelles des pechez nous sont relaschées [remises], CALV. *Instit.* 508. Tout cela destrempe et relasche cette soudure fraternelle, MONT. I, 208. Ils ayment mieulx la mort que de relascher un seul poinct d'une grandeur de courage invincible, ID. I, 241. Touts les navires qui relaschoient du port de Pyrée y abordoient, ID. II, 220. Soliman.... ayant sceu que Mercurin et les habitans de Castro estoient detenus prisonniers.... manda qu'on les relaschast, ID. III, 53. Pericles, relaschant encore plus alors la bride au peuple, faisoit toutes choses pour luy aggreer et complaire, AMYOT, *Péric.* 23. Il relascha à tous les habitans de l'Asie le tiers des tributs qu'ilz payoient, ID. *Cés.* 62. Appliquer lenitifs, à fin de relascher et rarefier les parties, PARÉ, V, 8. Quelquesfois aussi les accidens se relaschent, ID. XXIV, 18.

— ÉTYM. *Re...*, et *lâcher*; provenç. *relazar*, *relachar*; espagn. *relaxar*; ital. *rilassare*.

† **RELAI** (re-lè), *s. m.* Seconde eau que le saunier fait passer sur les sables chargés de sel.

1. **RELAIS** (re-lè), *s. m.* || 1° Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux qui sont fatigués. Comme j'avais quarante relais placés entre Nantes et Paris, je serais arrivé infailliblement le mardi avant la pointe du jour, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 458, dans POUGENS. Sa Majesté va demain voir Ath, sans la reine ni les dames, en relais de calèche, pour revenir le soir, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 36. On dit que Monsieur y doit aller; je pense même que ce fut hier avec Mme de Montespan; ils devaient faire cette dili-

gence en relais, sans y coucher, SÉV. 307. Nous allâmes d'une traite à Paris en relais, ST-SIM. 99, 53. || Par extension. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres, VOLT. *Mœurs*, 118. || Fig. La petite duchesse vous enverra sûrement jusqu'à Nemours, où certainement vous trouverez des amis, et le lendemain encore des amis; ainsi, en relais d'amis, vous vous trouverez dans votre chambre, SÉV. 4 nov. 1676. Il vint un marchand d'appétit, me demandant si je voulais qu'il me vendît des relais d'estomac pour manger toute la journée, FÉN. t. XIX, p. 40. || Avoir des chevaux de relais, des équipages de relais, avoir des chevaux, des équipages en assez grand nombre pour pouvoir se servir tantôt des uns, tantôt des autres. || Fig. Avoir des habits, des meubles de relais, avoir des habits, des meubles de rechange. || Fig. Être de relais, n'avoir point d'occupation présente. Le docteur, un beau jour le voyant sombre et triste, Lui dit : notre féal, vous voilà de relais, LA FONT. *Candaule*. || 2° Terme de chasse. Chiens qu'on poste à la chasse du cerf ou du sanglier. Nous avions, comme il faut, séparé nos relais, MOL. *Fâch.* II, 7. Quand le loup est détourné, on amène les lévriers qui doivent le chasser; on les partage en deux ou trois laisses; on n'en garde qu'une pour le lancer, et on mène les autres en avant pour servir de relais, BUFF. *Loup*. || Donner le relais, lâcher après la bête les chiens postés en relais. Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain, avec les chiens de M. de Furstemberg; on donna les relais à l'envers c'est une manière de chasser extraordinaire; on ne laissa pas de prendre le cerf et même fort vite, DANGEAU, I, 129, 2 mars 1685. Ils ont pris ici les sept cerfs qu'ils ont courus, et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'ils donnent leurs relais à l'envers; leurs vieux chiens sont à la meute, et les chiens les plus vites sont au dernier relais, ID. I, 144, 30 mars 1685. || Fig. Donner le relais, lâcher quelqu'un pour qu'il agisse, fasse impression. Nous lui donnâmes [au parlement] à cet instant le troisième relais, qui fut l'apparition du maréchal de la Mothe, qui se mit au-dessous de M. de Bouillon, et qui fit à la compagnie le même compliment que lui, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 286, dans POUGENS. || Relais volant, celui qui suit la chasse. || 3° Lieu où est le relais de voyage ou de chasse. Au premier relais. Au second relais. || Il se dit particulièrement des stations de poste. Il y a tant de relais d'ici à tel endroit. || 4° Distance fixe que parcourt chaque ouvrier transportant des terres à la brouette. || 5° Terme de fortification. Ancien synonyme de berme (c'est un espace qui est laissé). || 6° Le terrain que laisse à découvert une eau courante qui quitte une rive pour se porter à l'autre. || Il se dit aussi des terrains que la mer abandonne entièrement. Les lais et relais de mer. || 7° Terme de manufacture. Les ouvertures que l'ouvrier laisse dans une tapisserie, quand il change de couleur et de figure.

— HIST. XVIe s. Les Genevois [Génois] s'efforçoient à relais [en se relayant] de gaigner la place, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 78, dans LACURNE On ne peut faire marcher ce meschant relez, D'AUB. *Fæn.* I, 1. Le comte de Mansfeld avait partagé ses reistres en autant de relez qu'il y avoit de trouppes, ID. *Hist.* I, 323. Ils eurent bien tost aux fesses le duc de Guise jusques à Montfort, et là il leur decoupla en rellais S. Leger; mais ce fut en vain, ID. *ib.* II, 20. Les dix canons des princes n'avoient equipage que pour trois, et les falloit desgager par relaiz, ID. *ib.* III, 273. Ils demanderent des eschelles qu'on leur porta; au bout de ces eschelles ils demeurerent sur un relez entre le rempart et la ruine qui estoit large, ID. *Hist.* III, 250. Un relais de muraille lui sauva la vie, ID. *ib.* III, 280. Les sieges et relais [sorte de chaise] lui soient d'ivoire blanc, DU BELLAY, VI, 63, *recto*. Les Romains avoient des chevaux qui se menoient à dextre ou à relais, pour les prendre tous frais au besoing, MONT. I, 358.

— ÉTYM. *Relaisser*; Berry, *relais*, repos, relâche; ital. *rilascio*; bas-latin, *relaxus*. Ces formes ne laissent aucun doute sur l'origine; l's y est radicale et non adventice, malgré *relayer* (voy. ce mot). *Relais* veut dire proprement : ce qui est laissé, relaissé : XIe s. Nului ne toille à son seignor son dreit service par nul relais [arriéré] que il li ait en arere, *Lois de Guill.* 31. || XIIe s. K'ainc puis ne fu un jur u nuit qu'il eüst pes, Que il ne fust batuz cinc feiz u quatre adès, U treïz à tut le mains, n'en volt aveir relais, *Th. le mart.* 103. || XIVe s. A Robin Garnier, coffrier, pour deux coffres de relais, fermans chacun à deux ferreures, ferrez et clouez ainsi qu'il appartient pour mettre et porter en chariot le linge de relaiz de Ms. le duc d'Orleans, DE LABORDE, *Émaux*, p. 477. Coulez [passez] par l'estamine, puis rebroyez les relais [ce qui reste], *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Ils se entrelaissoient tousjours au despartir l'un d'avec l'autre un aguillon de desir et un reste et relais de chaleur amoureuse, AMYOT, *Lyc.* 28.

RELAISSÉ, ÉE (re-lê-sé, sée), *part. passé* de relaisser. Arrêté, en séjour. J'avais mieux aimé le venir voir [le roi], tout en arrivant, comme ma seule maîtresse, que de demeurer quelques jours relaissé à Paris, comme faisaient les jeunes gens avec les leurs, ST-SIM. 41, 223. || Terme de chasse. Un lièvre relaissé est un lièvre qui, après avoir été longtemps couru, s'arrête de lassitude. || L'Académie, qui n'a pas le verbe relaisser, considère relaissé comme un adjectif et un terme de chasse.

† **RELAISSER (SE)** (re-lê-sé), *v. réfl.* || 1° S'arrêter, prendre séjour. M. de Cambrai partit pour son diocèse : il tomba malade, se relaissa chez Malezieux, son ami et domestique, ST-SIM. 45, 19. Une pie s'étant relaissée un jour dans un arbre, on ne pouvait l'en faire sortir à coups de pierre et de bâtons, ID. 52, 114. || 2° Terme de chasse. Se dit d'une bête qui, après avoir été longtemps courue, s'arrête de lassitude. || Fig. C'est une des belles chasses qu'il est possible de voir, que celle que nous faisons après M. de Bellièvre et M. de Mirepoix; ils courent, ils se relaissent, ils se forlongent, ils rusent; mais nous sommes toujours sur la voie, SÉV. 12 juill. 1675.

— HIST. XIIe s. Seignur, fait il, j'apel : car mestier en est grant; Car cist curuz me vait mult durement grevant. Sire, fait cil de Lundres, de tant me relaissiez, *Th. le mart.* 41. || XIIIe s. Et tout ausinc come li autre Grieu [Grecs] avoient guerpie l'autre cité, ensi avoient il ceste relessiee, VILLEH. CLXV. Quant raison m'ot [entend], si s'en retorne; Si me relest pensant et morne, *la Rose*, 7268. Que se l'apeleor se voleit relaissier de son appel et desdire sei à court.... *Ass. de Jérus.* I, 156. || XVIe s. [Il] l'avisa comme il se relaissoit dans un hallier, D'AUB. *Hist.* II, 182. Cela apprit aux soldas reformez qui s'estoient relaissez dans les regiments catholiques, que les leurs tenoient la campagne, ID. *ib.* III, 10.

RELANCÉ, ÉE (re-lan-sé), *part. passé* de relancer. Lancé de nouveau. Bientôt je [Empédocle] fus précipité dans la mer, rejeté sur la terre, lancé dans le soleil, relancé dans le tourbillon des airs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. Tes traits aigus [les chansons], lancés au trône même, En retombant aussitôt ramassés, De près, de loin, par le peuple qui t'aime, Volaient en chœur jusqu'au but relancés, BÉRANG. *Adieu, chansons*.

RELANCER (re-lan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*; relançant, relançons), *v. a.* || 1° Lancer de nouveau. Relancer une balle. || 2° Terme de chasse. Lancer de nouveau, c'est-à-dire faire repartir la bête qui, après avoir été lancée, se repose. Je le relance seul [le cerf], et tout allait des mieux, MOL. *Fâch.* II, 7. Ainsi, lorsque, du cerf poursuivant le trépas, Un chien tout haletant le relance dans l'onde, DELILLE, *Én.* XII. Nous formons une enceinte, nous relançons le loup, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 115, dans POUGENS. || 3° Fig. et familièrement. Aller trouver quelqu'un dans le lieu où il est pour l'en chasser, et aussi pour obtenir de lui quelque chose dont il ne se soucie guère. Darius disait qu'il s'en irait faire sortir Alexandre de sa tanière, et le relancer dans son fort, VAUGEL. *Q. C.* III, 8. Me venir relancer jusqu'en mon cabinet! DESTOUCH. *Phil. marié*, III, 2. L'amitié me rappelle à Cirey; on est venu me relancer ici [en Hollande], VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* févr. 1737. Un homme impatient, qui venait à tout moment me relancer pour des comptes, pour des signatures, PICARD, *M. Musard*, sc. 1. || 4° Fig. Gourmander, traiter mal en parole ou en action. Caron.... le relança à grands coups d'aviron, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 306, dans POUGENS. Oui-da, il voulait raisonner; mais nous l'avons relancé, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 8. On ne parla que de vous.... et du dessein de parler comme il faut à Merlusine [Mme de Marans]; je vous réponds qu'elle sera bien relancée, SÉV. 6 févr. 1671. Le marquis est adroit; comme il l'a relancé! TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, II, 10. Si vous voyez notre ami, je vous supplie de le bien relancer sur la belle idée qu'il a eue, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 17 juin 1755. Au premier moment où Mme de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil qui me parut l'avoir alarmée, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || 5° Terme de jeu. Proposer plus que l'adversaire; synonyme de renvier.

— HIST. XIVe s. Houlier et ribaut et paillart, Qui tousjours la guerre commencent, En Normandie se relancent, G. GUYART, dans le *Dict.* de DOCHEZ. || XVIe s. Relancer une femme, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. *Re*..., et *lancer*; Berry, *arlancer*.

RELAPS, APSE (re-laps, la-ps'), *adj.* || 1° Qui retombe dans l'hérésie, après en avoir fait l'abjuration publique. Les ligueurs, voulant exclure Henri IV comme hérétique relaps, ST-SIM. 361, 22. Si, par malheur, il vous arrivait de retomber entre nos mains, vous seriez puni comme relaps, et, par conséquent, brûlé, LESAGE, *Est. Gonz.* 42. La Ligue osa appeler ces princes relaps [Henri de Navarre et le prince de Condé, qui s'étaient faits catholiques à la Saint-Barthélemy, et qui, libres, étaient retournés au protestantisme]; ils ne l'étaient point; on les avait forcés, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* VII. Ses juges [de Jeanne d'Arc], qui n'étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle était prisonnière de guerre, la déclarèrent hérétique relapse, ID. *Mœurs*, 80. || Substantivement, un relaps, une relapse. Les relaps, lorsque la rechute est bien constatée, doivent être livrés à la justice séculière, quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir, et quelque repentir qu'ils témoignent, VOLT. *Dict. phil. Inquisition*. || Fig. Si le délinquant, s'étant rangé, retombe, il commet un nouveau délit plus grave et qui mérite un traitement plus rigoureux; il est relaps, et les voies de le ramener à son devoir sont plus sévères, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 5. || 2° Dans l'Église, celui, celle qui retombe dans le péché pour lequel pénitence a déjà été faite. La possibilité de la conversion pour les pécheurs même relaps, BOURDAL. *Serm.* 18e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. IV, p. 133.

— HIST. [Ils accouraient au roi] sans se soucier de ces mots bruyants de relaps dont les ligueurs faisoient tant de parade, SULLY, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *relapsus*, retombé, de *re*, et *labi*, tomber (voy. LAPS).

† **RELARGAGE** (re-lar-ga-j'), *s. m.* Action de verser dans l'huile la lessive destinée à faire le savon, et de brasser le tout exactement.

RÉLARGI, IE (ré-lar-ji, jie), *part. passé* de rélargir. Une rue rélargie.

RÉLARGIR (ré-lar-jir), *v. a.* Rendre plus large

— HIST. XIIe s. Tout ce que nous bouchions de flum devers nous, il relargissoient devers eulx pour les eaues que il fesoient, JOINV. 221.

— ÉTYM. *Re*..., et *élargir*; wallon, *rilârgi*.

† **RÉLARGISSEMENT** (ré-lar-ji-se-man), *s. m.* Action de rélargir.

RELATÉ, ÉE (re-la-té, tée), *part. passé* de relater. || 1° Raconté. Les faits relatés dans le procès-verbal. || 2° Mentionné. L'acte relaté dans cette transaction. La pièce relatée ci-dessus. On dirait de même : l'acte susrelaté, la pièce susrelatée.

RELATER (re-la-té), *v. a.* Raconter. Il relata toutes les circonstances de l'événement. || Mentionner. Relater une pièce dans un procès-verbal.

— HIST. XVe s. Et relata son message bien et duement, ainsi qu'il appartenoit, FROISS. I, I, 119. La furent toutes les paroles au-devant dites relatées et proposées, entendues et accordées, ID. I, I, 96.

— ÉTYM. Ital. *relatare*; du lat. *relatus*, participe passif de *referre* (voy. RELATION).

† **RELATEUR** (re-la-teur), *s. m.* Celui qui relate. Vos historiens nous sont inconnus; on n'en a que des morceaux extraits et rapportés par des relateurs peu critiques, FÉN. t. XIX, p. 151. || Celui qui fait la relation d'un voyage, d'une aventure. Les anciens relateurs ont écrit que l'urine des chameaux produit, sur les sables salés de l'Arabie et de la Libye, du sel ammoniac en grande quantité, BUFF. *Min.* t. III, p. 444.

— HIST. XVIe s. Relateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ital. *relatore*; du lat. *relatorem*, de *relatum*, supin de *referre* (voy. RELATION).

RELATIF, IVE (re-la-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui se rapporte à. Cette clause est relative à la succession. Il prétend que tous les événements relatifs à lui qui paraissent accidentels et fortuits, ne sont que de successifs développements concertés d'avance, J. J. ROUSS. 2e *dial.* On disait alors que les Américains ne connaissaient pas le prix de l'or et de l'argent; on parlait comme si ces métaux devaient avoir une valeur absolue; on ne songeait pas qu'ils n'en ont qu'une relative aux usages de l'homme, et que, par conséquent, ils n'en ont point pour un peuple qui n'en fait rien, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 15. || Absolument. Le plaisir relatif est celui qui naît de la comparaison que l'âme fait entre ses idées ou entre ses situations, BONNET, *Ess. anal. âme*, 17. Est-elle [Mme de Montespan] jalouse de la

bonté que le roi me témoigne? mais cette bonté n'est que relative. — Relative? eh bien! voilà ce que personne ici ne croit, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 190. || 2° Il se dit de certains noms dont l'idée en emporte une autre. Père est relatif parce que son idée emporte celle de fils. Le mouvement et le temps sont relatifs l'un à l'autre, PASC. *Espr. géom.* I. Cause et effet sont des termes relatifs, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 10. || 3° Synonyme de contingent, accidentel, variable, par opposition à absolu. Les idées relatives. La position relative de l'homme dans l'univers. Distinguant l'adoration souveraine d'avec l'inférieure, et la relative d'avec l'absolue, BOSS. *Lett. sur l'ador. de la Croix.* Toute grandeur, toute force, toute puissance est relative, MONTESQ. *Esp.* IX. 9. Le mouvement, le temps, la dureté, la mollesse, les dimensions, l'éloignement, l'approximation, la force, la faiblesse, les apparences de quelque genre qu'elles soient, tout est relatif, VOLT. *Dict. phil. Apparence.* Pour connaître les corps il ne suffit pas d'en observer les qualités absolues; il faut encore en observer les qualités relatives; et, par conséquent, il faut, à mesure qu'on les analyse, les comparer les uns avec les autres, CONDIL. *Gramm. Préc. des leç. prél.* art. 1. Les mœurs locales et la vérité relative, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 457. || *S. m.* Terme de philosophie. Le relatif, opposé à l'absolu. || 4° Terme de grammaire. Pronom relatif, ou, substantivement, le relatif, pronom qui a rapport à un nom ou à un pronom qui précède, et qu'on appelle antécédent. *Qui, lequel* sont des pronoms relatifs, sont des relatifs. Ce que nous avons dit des deux usages du relatif, l'un d'être pronom, et l'autre de marquer l'union d'une proposition avec une autre.... DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 111. || Certains grammairiens donnent à ces pronoms le nom d'adjectifs relatifs. || Proposition relative, par opposition à proposition absolue, celle qui est jointe à une autre, et qui forme avec elle une proposition composée. || 5° Terme de musique. Un ton majeur est dit relatif par rapport à un autre ton mineur, et vice versâ, lorsque tous deux ont, chacun dans sa gamme diatonique respective, six notes communes sur sept, ou, plus simplement, quand ils ont le même nombre de dièses ou de bemols à la clef.

— HIST. XIIIe s. Es choses relatives, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 324. || XIVe s. Grand et petit sont noms relatis, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Je n'aime point cette suffisance relative et mendiée [science prise dans les livres], MONT. I, 44.

— ÉTYM. Prov. *relatiu*; espagn. et ital. *relativo*; du lat. *relativus* (voy. RELATION).

RELATION (re-la-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° État d'une chose qui tient à une autre. Une étroite relation lie ces deux questions. Il a régné pendant quelque temps une sorte de conversation fade et puérile, qui roulait toute sur des questions frivoles qui avaient relation au cœur et à ce qu'on appelle passion ou tendresse, LA BRUY. V. La relation sociale des sexes est admirable; de cette société résulte une personne morale dont la femme est l'œil et l'homme le bras, J. J. ROUSS. *Ém.* V. La nature en Italie fait plus rêver que partout ailleurs; on dirait qu'elle est ici plus en relation avec l'homme, STAEL, *Corinne*, V, 3. || 2° Terme de philosophie. Rapport entre deux personnes, entre deux choses, considérées respectivement l'une à l'autre. La relation du père au fils et du fils au père. Le ministre [Jurieu] croit m'étonner en me demandant si je prêche à mon peuple les notions, les relations, les propriétés des trois divines personnes; et il est assez ignorant pour se moquer, en divers endroits, de ces expressions de l'école, BOSS. *6e avert.* 112. Comme nous avons des relations différentes avec les différents objets qui sont hors de nous, chacune de ces relations produit un genre de sensations et d'idées différentes, BUFF. *Ess. arith. mor. Œuv.* t. X, p. 203. || 3° Liaison, commerce, correspondance. Nous sommes en relation d'amitié avec lui. Relations commerciales, politiques. Corbinelli a été ici deux jours.... c'est lui qui maintient l'union.... tout a relation et se mène par Corbinelli, SÉV. 2 sept. 1676. Quelles pensez-vous que furent les voies qui le conduisirent à cette fin? la faveur? il n'avait eu d'autres relations à la cour que celles que lui donnèrent ou ses affaires ou ses devoirs, FLÉCH. *Lamoignon.* Je crains que des relations avec Mme des Ursins et même avec M. de Chalais ne l'aient rendu suspect, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 18 déc. 1718. Il n'est pas savant, il a des relations avec des savants, LA BRUY. II. J'ai beaucoup de relations avec l'Espagne pour la vente des montres de ma colonie, VOLT. *Lett. Mme du Deffant.* 6 janv. 1771. Sa timidité souffrait de se trouver tout à coup dans une relation habituelle avec un homme qu'il ne connaissait pas, STAEL, *Corinne*, I, 3. Il croyait que les relations de la vie sociale devaient l'emporter sur tout, ID. *ib.* XIII, 3. Notre génie [italien] nécessairement dépendant des relations sociales et des circonstances extérieures, ID. *ib.* II, 2. || Les personnes mêmes avec lesquelles on est lié. Il a de belles relations. || 4° Terme de musique. Rapport des sons, intervalle. || Fausse relation, se dit des intervalles superflus ou diminués. || 5° Terme d'anatomie. Position respective des parties l'une par rapport à l'autre. Les relations d'une artère avec un nerf. || 6° Récit, narration d'un fait, d'un événement. M. de Saint-Surin m'a fait là-dessus d'excellentes relations, BALZ. *Liv.* V, *lett.* 8. Adieu, je sens que l'envie de causer me prend, je ne veux pas m'y abandonner: il faut que le style des relations soit court, SÉV. *à Pompone*, 17 nov. 1664. Vous me faites une relation divine de votre entrée dans Arles, ID. 6 mars 1671. Qui croirait que cet Alfred [roi d'Angleterre], dans des temps d'une ignorance générale, osa envoyer un vaisseau pour tenter de trouver un passage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Asie? on a la relation de ce voyage écrite en anglo-saxon, VOLT. *Mœurs*, 26. J'ai reçu.... une lettre que je ne me lasse point de relire, et qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux .... que tous les philosophes, J. J. ROUSS. *Lett. à Hub.* 24 déc. 1761. Ils [les Spartiates] reçurent de Lysander, général de leur armée, une lettre conçue en ces termes: Athènes est prise. Telle fut la relation de la conquête la plus glorieuse et la plus utile pour Lacédémone, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || Terme de relation, se dit des mots donnés par les voyageurs comme étant employés dans les pays qu'ils ont visités.

— HIST. XIVe s. L'en fait tousjours relation à aucune especial malice, ORESME, *Eth.* 143. L'en nous loe par relacion et en regart ou raport à aucune chose meillour, ID. *ib.* 28. || XVe s. Quand celle response [du comte de Flandre] fut faite et la connoissance en fut venue à ceux de Gand par la relation faite de ceux des consaulx des trois pays.... FROISS. II, II, 160. Et dès lors le roy [Charles VIII] commandoit, qui n'avoit que treize ans, à la relation de cedit conseil, COMM. V, 18. || XVIe s. Les choses mortes ont encores des relations occultes à la vie, MONT. I, 20. La correspondance et relation qui engendre les vrayes amitiez, ID. I, 208. Un ordre et une relation infaillible des unes choses aux aultres, ID. II, 4. Cela fut cause de le faire debouter d'un troisieme tribunat, combien qu'il eust le plus grand nombre de voix en sa faveur, parce que ses compagnons en feirent injustement et malicieusement une fausse relation, AMYOT, *Gracques*, 46.

— ÉTYM. Prov. *relation*; espagn. *relacion*; ital. *relazione*; du latin *relationem*, de *relatus*, part. passif de *referre*, rapporter.

† **RELATIONNAIRE** (re-la-sio nê-r'), *s. m.* Néologisme. Celui qui compose ou qui publie des relations de voyage.

— ÉTYM. *Relation.*

RELATIVEMENT (re-la-ti-ve-man), *adv.* || 1° Par rapport à. Les aimants ne sont pas tous d'égale force, à beaucoup près; plus les pierres d'aimant sont grosses, moins elles ont de force attractive, relativement à leur volume, BUFF. *Min.* t. IX, p. 136. On ne trouve point ici [à Athènes] des fortunes aussi éclatantes que dans la Perse; et, quand je parle de l'opulence et du faste des Athéniens, ce n'est que relativement aux autres peuples de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. Rosine: Et vous appelez cela un défaut? — Figaro: À la vérité ce n'en est un que relativement à sa mauvaise fortune, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 2. || 2° D'une manière relative. Cela n'est vrai que relativement, et non d'une manière absolue.

— HIST. XVIe s. Toutes les choses sont ou absolument et simplement en leur estre, ou relativement eu esgard à tous, AMYOT, *De la vertu mor.* 9.

— ÉTYM. *Relative*, et le suffixe *ment*; prov. *relativamen*; espagn. et ital. *relativamente.*

† **RELATIVITÉ** (re-la-ti-vi-té), *s. f.* Terme de philosophie. Qualité de ce qui est relatif.

† **RELATTER** (re-la-té), *v. a.* Garnir de lattes de nouveau.

— ÉTYM. *Re*...., et *latter*. *Relatare* se trouve dans un texte de 1469.

RELAVÉ, ÉE (re-la-vé, vée), *part. passé* de relaver.

RELAVER (re-la-vé), *v. a.* Laver de nouveau. Après avoir longtemps lavé, Et relavé son œil crevé, SCARR. *Virg.* III.

— HIST. XIVe s. Froter en riviere, puis relaver en eaue tiede, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Lave moi, sire, et relave bien fort De ma commise iniquité mauvaise, MAROT, IV, 204. Faites tremper ceste graisse dans l'eau roze l'espace de six heures, puis relavés-la par douze fois differentes avec du vin blanc, O. DE SERRES, 898.

RELAXATION (re-la-ksa-sion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Synonyme actuellement inusité de relâchement, de tension diminuée. La relaxation des fibres. || 2° Terme de jurisprudence. La relaxation d'un prisonnier, sa mise en liberté. || 3° En droit canon, relaxation des peines, diminution ou entière rémission des peines.

— HIST. XVe s. Edifier fay de paix un autel, Du jou [joug] pesant fay relaxation, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 59. || XVIe s. L'aneurisme est engendrée.... par dilatation ou relaxation d'une artere, PARÉ, V, 30. La relaxation de la matrice, ID. VI, 15.

— ÉTYM. Prov. *relaxatio*; espagn. *relaxacion*; ital. *rilassassione*; du lat. *relaxationem*, de *relaxare* (voy. RELÂCHER).

RELAXÉ, ÉE (re-la-ksé, ksée), *part. passé* de relaxer. Mis en liberté. Un prisonnier relaxé.

RELAXER (re-la-ksé), *v. a.* || 1° Terme de médecine. Synonyme aujourd'hui inusité de relâcher, rendre moins tendu. Des muscles relaxés. || 2° Terme de palais. Remettre en liberté. Que tu es cruelle à ceux que tu enfermes, et que tu ne relaxeras jamais! LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 24, dans POUGENS.

— HIST. XVe s. Si fut cette journée relaxée, jusques à une autre fois que on auroit plus grand loisir, FROISS. I, I, 311. || XVIe s. La friction molle amollit et relaxe, et rend le cuir doux et poly, PARÉ, *Introd.* 15. Medicamens anodins, lenitifs et relaxans, ID. *ib.* 5. Le pape la relaxe du vœu, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 740, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Relaxer* est, sous la forme latine, le même mot que *relâcher* (voy. ce mot).

RELAYÉ, ÉE (re-lè-ié, iée), *part. passé* de relayer. Des ouvriers relayés sans cesse par des survenants.

RELAYER (re-lè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. || 1° Il se dit des personnes qui les unes après les autres prennent un travail. Dix pionniers relayaient de deux heures en deux heures ceux qui creusaient le fossé. Elle fit appeler sa femme de chambre pour relayer cette nuit la Fanchon, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || Fig. C'était le dessein d'être relayé par un autre d'une dépense qui.... HAMILT. *Gramm.* 6. Une meute de jansénistes, qui aboie après moi depuis si longtemps, qui relaye les jésuites Nonotte et Patouillet, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 nov. 1776. || 2° Occuper l'un après l'autre. Relayant ainsi l'esprit et le corps l'un par l'autre, j'en tirais le meilleur parti qu'il m'était possible, sans jamais fatiguer aucun des deux, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 3° *V. n.* Prendre des relais de chevaux frais. Mon père, qui remarqua l'impatience du roi [Louis XIII] à relayer, imagina de lui tourner le cheval qu'il lui présentait, la tête à la croupe de celui qu'il quittait, ST-SIM. 6, 81. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Il a relayé en tel endroit. || 4° Se relayer, *v. réfl.* Travailler alternativement. Les loups, les renards, les chiens sauvages se réunissent, s'entendent, s'aident, se relayent et partagent la proie, BUFF. *Chien.* Les bourreaux fatigués se relayaient les uns les autres, CHATEAUB. *les Mart.* liv. XXI. || Fig. Il croit que tous les yeux sont ouverts sur lui, et que les hommes se relayent pour le contempler, LA BRUY. II. Il semble qu'elles [les femmes d'un sérail] se relayent pour m'exercer, et que leurs fantaisies se succèdent, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. On se relayait pour le tromper [Louis XIV]; pouvait-il résister à la séduction? VOLT. *Pol. et lég. De la tolérance, post-scriptum.*

— HIST. XVIe s. Il se sauve par la porte St-Antoine, n'allant quelque fois que le trot, et trouve un cheval d'Espagne pour le rellaier par delà le petit St-Anthoine, D'AUB. *Hist.* II, 13.

— ÉTYM. Origine incertaine. Du Cange le tire de *lée*, voie large; Frisch, de l'angl. *to relay*, placer, mettre; Diez, avec doute, du latin *religare*. Le mot paraît tout récent; s'il l'est en effet, il ne peut avoir été formé à une telle époque, soit de *lée*, soit de *to relay*, soit de *religare*; mais la date récente permet de croire que le verbe a été fait irrégulièrement de *relais*, en négligeant l'*s*, qui ne se prononçait pas; comme formation populaire négligeant une finale non prononcée, notez *ornemaniste* pour *ornementiste*.

† **RELAYEUR** (re-lè-ieur), *s. m.* Celui qui entretient des relais de chevaux. Chaque relayeur a des marchés écrits avec les voituriers par eau, et doit parcourir les relais dans un temps donné, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 108.

† **RELECTURE** (re-lè-ktu-r'), *s. f.* Action de relire, seconde lecture.

RELÉGATION (re-lé-ga-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Confinement en un lieu déterminé, avec conservation des droits politiques et civils, à la différence du bannissement qui les ôtait. Nous ne voyons dans le Digeste et dans les codes de Théodose et de Justinien qu'infamies, qu'amendes pécuniaires, qu'exils, que relégations, que mains coupées, MURET, *Cérém. funèbres*, p. 280, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. Relegacion, c'est bouter hors les gens excellens et les chacier de la cité, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Lat. *relegationem*, de *relegare*, reléguer.

RELÉGUÉ, ÉE (re-lé-ghé, ghée), *part. passé* de reléguer. || 1° Confiné en un lieu déterminé. Le duc d'Épernon, qui avait fait donner la régence à la reine [Marie de Médicis], alla la tirer du château de Blois, où elle était reléguée, VOLT. *Mœurs*, 175. || Substantivement. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans puissance [il s'agit des animaux sauvages repoussés au loin par l'homme]? BUFF. *Quadr.* t. III, p. 40. || 2° Mis à l'écart. Il vivait relégué sur les bords de l'Euphrate, TRISTAN, *Marianne*, IV, 1. Les méchants et les impies, qui ont leur règne sur la terre, seront honteusement relégués aux ténèbres extérieures, BOSS. *Sermons, Septuagésime, préamb.* Un petit animal [l'homme] relégué dans un coin de cet espace immense qu'on appelle monde, LA BRUY. XVI. || Il se dit aussi des choses. L'on ne peut pas douter que le soleil ne soit environné d'une sphère de matières volatiles que sa violente chaleur tient suspendues et reléguées à des distances immenses, BUFF. 1re *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 84. || Fig. Ces usages, ces préjugés sont relégués au village, on ne les trouve plus que parmi les gens de campagne. || 3° *S. m.* Se disait, dans le corps des gendarmes du roi et dans celui des chevau-légers, de la retraite accordée à celui qui avait servi pendant un certain nombre d'années.

RELÉGUER (re-lé-ghé. La syllabe *lé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je relègue, excepté au futur et au conditionnel : je reléguerai; je reléguais, nous reléguions, vous reléguiez; que je relègue, que nous reléguions, que vous reléguiez), *v. a.* || 1° Confiner en un endroit déterminé, avec conservation des droits civils et politiques, à la différence du banni qui les perdait (*Quippe relegatus, non exsul dicor.... Nec mihi jus civis, nec mihi nomen abest*, a dit Ovide, *Tristes*, II, 135): L'empereur ne le fit point condamner [Ovide] par un arrêt du sénat, et il se servit du terme de reléguer, qui, dans le droit romain, était plus doux que le terme bannir, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, 1, 2, 2. || 2° Dans le langage général, infliger le confinement en un lieu déterminé. S'il [le mort] est trouvé coupable de crimes qui soient d'un genre à pouvoir être expiés, il est relégué dans le Tartare pour un temps seulement, et avec assurance d'en sortir quand il aura été suffisamment purifié, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 490, dans POUGENS. Le parlement de Paris vient d'être relégué dans une petite ville qu'on appelle Pontoise, MONTESQ. *Lett. pers.* 140. Dépouillé de tous ses biens, qui étaient immenses, il [Basile Galitzin] fut relégué sur le chemin d'Archangel, VOLT. *Russie*, I, 6. || Par extension. Ce n'est pas assez de faire une guerre heureuse contre ces barbares [les Turcs].... ce n'est pas assez de les humilier, il faudrait les reléguer pour jamais en Asie, VOLT. *Lett. à Catherine* II, février 1769. || 3° Mettre, tenir à l'écart. Il relégua son fils à la campagne. Pourquoi, de cette gloire exclu jusqu'à ce jour, M'avez-vous, sans pitié, relégué dans ma cour? RAC. *Brit.* II, 3. Les deux princes ne furent pas plutôt en âge de régner, qu'ils reléguèrent Œdipe au fond de son palais, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 1. || Fig. Ce n'est pas qu'on y jouât alors [dans la tragédie, chez les anciens] les passions des jeunes gens; nous avons vu à quel rang on les reléguait [dans la comédie], BOSS. *Comed.* 18. || 4° Fig. Il se dit des choses qu'on met à l'écart. Il faut reléguer ces vieilleries au grenier. Il faut reléguer au rang des fables ces majestueux palais destinés à loger les incas dans le lieu de leur résidence et dans leurs voyages, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 6. || 5° Se reléguer, *v. réfl.* Se retirer, se mettre à l'écart. Ses disciples [d'Édesius] l'empêchent d'aller, par une crainte indigne d'un philosophe [la persécution], se reléguer dans le fond d'une forêt, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*éclectisme*).

— HIST. XIVe s. Ne bannir ne releguer, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Les Atheniens le bannirent et releguerent hors de leur ville pour cinq ans, AMYOT, *Thém.* 43. L'heremite relegué aux deserts d'Arabie, MONT. IV, 156.

— ÉTYM. Provenç. *relegar, releguar*; espagn. *relegar*; ital. *relegare*; du lat. *relegare*, de *re*, et *legare*, envoyer (voy. LÉGAT).

RELENT (re-lan), *s. m.* Mauvais goût que contracte une viande dans un lieu humide. Goût de relent. Odeur de relent. || Fig. Mme de Maintenon avait de ces modesties qui sentaient le relent de son premier état, mais qui pourtant ne passaient pas l'épiderme, ST-SIM. 129I, 175.

— HIST. XIIIe s. Que li blés soit tenus netement, ne mie en fosse ne en relent, ains doit iestre en maisons où vens puist entrer, ALEBRANT, f. 41. || XVe s. Ains que [avant que] nappes soient lavées, Put en ta chambre li relans, Tes linges sont ors et puans, E DESCH. *Poésies mss.* f. 378. | XVIe s. Les marchands font mettre en cuves et celliers leur sel, au moyen de quoy il ne peut bonnement secher, mais demeure moite et relant.... *Ordonn.* 11 nov. 1508. Mais quant à la moyssissure et au reland du dedans de son ame, il ne l'eschauffe ny ne l'esclaircit point par la philosophie, AMYOT, *Comment ouïr*, 30. La nuict desur la terre à tes flancs reposer, S'endormir près de toy sur les herbes relantes, RONS. 794. Une grotte relente, ID. 935. Les vers qui naissent es chairs pourries et relentes, CHARLES IX, *Chasse roy.* VI.

— ÉTYM. Génev. *lent*: *cette viande sent le lent*; provenç. *reles*; catal. *rellent*. Origine controversée. Ménage indique le latin *rancidus*, rance; mais il n'est pas possible de passer d'une forme à l'autre. On a proposé le latin *redolens*, qui a de l'odeur; mais, quand même la dérivation serait facile, *redolens* ne satisfait pas au sens d'humide et visqueux qu'a eu *relent*. Ce sens est le primitif; il conduit au latin *lentus*, visqueux, glutineux. *Lent* a à Genève le sens de relent, et à Paris au XVIIe siècle (voy. VAUGELAS, *Rem.* t. II, p. 827) le peuple lui donnait la signification d'humide. La forme catalane s'y prête très-bien; en catalan, l'*l* du radical se redouble après *re*; *rellent* est formé comme *relluir*. Seule la forme provençale fait difficulté; mais, en présence de l'accord des formes française et catalane, en présence de la conformité du sens avec le latin *lentus*, on peut croire que le provençal a formé le mot comme s'il venait d'un adjectif *relensus*, comme *pes*, de *pensum*.

† **RELENTI, IE** (re-lan-ti, tie), *adj.* Qui a goût, odeur de relent (terme vieilli). Cette fange relentie, NAUDÉ, *Rosecroix*, III, 2.

† **RÊLER (SE)** (rê-lé), *v. réfl.* Se fendre de haut en bas, sous la forme d'une vis; se dit en parlant du suif fondu. || Se fendre à la tête; se dit des pains de sucre.

— ÉTYM. Norm. *raile*, raie (voy. RAILURE); *pommes railées*, pommes rayées.

† **RELEVAGE** (re-le-va-j'), *s. m.* || 1° Action de relever. || 2° Particulièrement, action de retirer les lettres des boîtes qui les ont reçues. Le relevage des boîtes n'avait pas encore été effectué. || 3° Action d'éplucher et de nettoyer le papier encore humide, qui vient d'être fabriqué.

RELEVAILLES (re-le-vâ-ll', *ll* mouillées, et non re-le-vâ-ye), *s. f. pl.* Cérémonie qui se fait à l'église, lorsqu'une accouchée y revient pour la première fois et se fait bénir par le prêtre. Figurez-vous qu'on m'avait ordonné une grande pièce de théâtre pour les relevailles de Mme la Dauphine, que j'en étais au quatrième acte quand Mme la Dauphine mourut...., VOLT. *Lett. Cideville*, 19 août 1746. À la cérémonie des relevailles, on chantait le psaume *Nisi Dominus*, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 3. || Petit repas qui se fait au retour de l'église, à cette occasion.

— HIST. XVe s. [Le duc d'Anjou] eut volonté de retourner arriere vers Toulouse et de voir sa femme qui estoit relevée d'un beau fils; et vouloit à ses relevailles à Toulouse tenir et faire une grande feste, FROISS. II, II, 12.

— ÉTYM. *Relever*. On trouve aussi *relevée* au sens de *relevailles*, et le simple *levailles* : Les commeres viennent, et se font les levailles belles et grandes, *Les quinze joyes de mar.* p. 78.

† **RELEVANT, ANTE** (re-le-van, van-t'), *adj.* || 1° Qui est dans la mouvance d'une seigneurie. Il y eut toujours depuis [François Ier] des gentilshommes de la nation qui furent pairs du royaume; leur pairie fut attachée à leurs terres relevantes immédiatement de la couronne, VOLT. *Hist. parl.* VIII. || 2° Fig. Qui dépend de, qui se rapporte à. Nous ne voyons pas dans ces faits tant exagérés sur Libérius et sur le concile de Rimini, qu'il y ait l'ombre seulement d'une interruption; les autres faits sont bien moins relevants, BOSS. 2e *instr. past.* 108.

RELEVÉ, ÉE (re-le-vé, vée), *part. passé* de relever. || 1° Remis debout. Votre Ilion encor peut sortir de sa cendre; Je puis, en moins de temps que les Grecs ne l'ont pris, Dans ses murs relevés couronner votre fils, RAC. *Andr.* I, 4. Le bourbier de Vincennes est desséché et relevé, on n'y versera plus, LA BRUY. VII. Un mur de six milles de longueur, souvent relevé et abattu, fermait l'isthme, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. || Dressé, droit. Avec leur ton de poule laitée, leurs trois brins de barbe relevés en barbe de chat...., MOL. *l'Av.* II, 6. Le sourcil relevé, l'œil vif, l'oreille rouge, les lèvres vermeilles, l'air fier, VOLT. *Cand.* 14. Le touraco du cap de Bonne-Espérance ne diffère de celui d'Abyssinie que par la huppe relevée en panache, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 422. || Régnier a dit : relevé de moustache pour portant moustache relevée : Quand un jeune frisé, relevé de moustache, *Sat.* VIII. || 2° Sur pied, après des couches. Le roi donna une fête à Marly à Mme la duchesse de Bourgogne, alors relevée, ST-SIM. 135, 243. || 3° Terme de manége. Les airs relevés, la pesade, le mésair, la courbette, la croupade, la ballottade, la cabriole, le pas et le saut. || Dans un sens analogue. Il marchait d'un pas relevé, Et faisait sonner sa sonnette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. || Terme de danse. Pas relevé ou neuf, celui qu'on fait lorsque, après avoir plié au milieu du pas, on se relève en le finissant. || 4° Terme de sculpture et de broderie. Ouvrages relevés en bosse, ouvrages de relief qui sont attachés à un fond. Judith voyant Holopherne assis sous son pavillon qui était de pourpre en broderie d'or, relevé d'émeraudes et de pierres précieuses, SACI, *Bible, Judith*, X, 19. Une tapisserie relevée d'or, LA FONT. *Psyché*, I, p. 42. Une jeune dame couchée dans un lit de satin cramoisi, relevé d'une broderie d'or, LESAGE, *Diabl. boit.* 8. || 5° Qui a obtenu de ne pas accomplir son vœu, son serment, etc. L'abbé de Vertot, qui, emporté dans sa jeunesse par une fièvre de dévotion, avait commencé par se faire capucin, et qui, relevé de ses vœux, devint membre de l'Académie des belles-lettres et un de nos historiens les plus estimés, D'ALEMB. *Élog. l'Ab. de St-Pierre*, note 2. Si vous me cachez jamais les moindres circonstances de vos aventures, je me tiens, en conscience, relevée du serment de fidélité que je vous ai fait, COMTE DE CAYLUS, *Œuv.* t. XII, p. 53, dans POUGENS. || 6° Une sauce relevée, sauce d'un haut goût. On tombe dans le défaut de répandre un peu trop de sel, et de vouloir donner un goût trop relevé à ce qu'on assaisonne, FÉN. t. XXI, p. 193. || Par extension. Il ne manquerait pas.... de vous parler.... de perdrix relevées d'un fumet surprenant, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. || 7° Fig. Qui est remis en un état plus haut, meilleur. Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité?... là, un mérite naissant qu'aurait accablé le poids de sa mauvaise fortune, relevé par ses libéralités.... FLÉCH. *Duc de Mont.* || 8° Fig. Noble, fier. Sa mine relevée [de Salomon] le faisait aimer; mais sa justice le faisait craindre, BOSS. *Sermons, Devoirs des rois*, 2. || 9° Fig. Qui est rehaussé, rendu plus remarquable. Et la science relevée par l'éclat de l'autorité, PASC. dans COUSIN. Il [Royer] joint l'esprit de Lulli à la science de Rameau, le tout relevé de beaucoup de modestie, VOLT. *Lett. Thiriot*, 19 déc. 1754. || 10° Qui a de l'élévation morale ou intellectuelle. Tes écrits.... Qu'ils soient pleins, relevés, et graves à l'oreille, RÉGNIER, *Sat.* IV. Les conceptions de vos lettres.... sont conformes au sens commun de ceux qui ont le jugement relevé, BALZ. liv. I, *lett.* 1. S'il ne s'y rencontre point [dans un ouvrage de théâtre] de péril de vie, de pertes d'États, ou de bannissement, je ne pense pas qu'il ait droit de prendre un nom plus relevé que celui de comédie, CORN. 1er *discours*. Ce sentiment sans doute est noble et relevé, MOL. *Tart.* II, 4. Nous avons ici la lettre de M. de Saint-Cyran *de la Vocation*, imprimée depuis peu; elle est fort relevée, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 1er avril 1648. Je vous souhaite, madame, la continuation des grâces [de Dieu] que vous avez et l'augmentation, parce qu'on n'en saurait trop avoir; après ce ton si relevé, pourrais-je vous parler du besoin que j'ai que mon fermier.... SÉV. *à Mme de Guitaut*, 1er janv. 1694. Les sectateurs de Platon et de Pythagore, qui, du commun consentement de tout le monde, sont ceux qui de tous les philosophes ont eu les connaissances les plus relevées, BOSS. 1er *serm. Démons, préambule*. Je le déclare donc.... Pradon comme un soleil en nos ans a paru.... Saufal est le phénix des esprits relevés, BOIL. *Sat.* IX. Il peut haïr les

hommes en général où il y a si peu de vertu ; mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés, LA BRUY. XI. L'opinion peu relevée qu'on se forme communément dans le monde de l'état des gens de lettres, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 76. || Dans un sens défavorable. Il a des mots hargneux, bouffis et relevés, Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Être d'une condition relevée, être de grande qualité. Pour empêcher que les grandes fortunes et les états de la vie plus relevés ne servissent à exciter l'ambition des hommes et à l'entretenir, BOURDAL. *Dim. de la septuagés. Dominic.* t. I, p. 370. || Dans un sens analogue. Elle n'a pas toujours été aussi relevée que la voilà, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. || **11** S. m. Action de relever. Le clin d'œil renferme trois points successifs : l'acte de la volonté qui le commande, l'abaissement de la paupière, et son relevé. || **12°** Terme de maréchal. Se dit en parlant d'un fer qui, bon encore, mais déformé ou ayant perdu plusieurs clous, est entièrement détaché par le maréchal, qui le passe au feu, le bat au besoin, et l'applique chaud, au moyen de clous neufs, sur la corne parée à cet effet. || **13°** Terme de cuisine. Un nouveau service, ou un nouveau plat qui en remplace un autre. Un relevé de potage. || **14°** Terme de vénerie. Temps où la bête sort de son gîte. || **15°** Relevé à bout, reprise totale du nivellement des pavés, pour rectifier le premier tassement du terrain, GANDRY, *Traité du domaine*, II, 6, art. 239. || **15°** Tableau, état. Relevé de la dépense. Les relevés officiels. || Extrait des articles d'un registre, d'un compte, etc. C'est ce qu'on a calculé sur les relevés des registres de nos plus grandes villes, VOLT. *Mœurs, Déluge.* || Faire le relevé de toutes les fautes d'un ouvrage, en faire une liste. || **16°** Relevé de déchéance, acte qui relève de sa déchéance une compagnie qui n'a pas accompli les stipulations établies dans le marché.

RELEVÉE (re-le-vée), *s. f.* Terme de procédure. Le temps de l'après-midi. Le parlement ne répondit à cet arrêt du conseil que par un avis donné aux députés de se trouver à deux heures de relevée dans la salle de Saint-Louis, RETZ, II, 107. || Audiences de relevée, celles qui se donnent dans l'après-midi.

— HIST. XIII° s. Cel jur meïsme, ainz [avant] relevée, Fu la dame el vergié alée, MARIE, *Gugemer.* Avint un jur de relevée, Ke l'ure jà estoit passée, Ke li moine dussent lever, *Édouard le conf.* v. 4379. Se li ajornemens est fes à relevée ou as vespres, BEAUM. II, 32. Le soudanc venoit touz jours jouer aus eschez après relevée sur les nates qui estoient au piez de son lit, JOINV. 213. || XIV° s. A le [la] relevée de medame la ducoise [la duchesse, accouchée d'un garçon], CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 61. || XV° s. On me picquera en defaut, Se je ne vois [vais] à m'ajournée ; Mon seigneur, à de relevée, Et, s'il vous plaist, vous y viendrez, *Patelin*, v. 1073. || XVI° s. Il se pourmenoit en la grande salle comme tous les autres postulants qui attendent la relevée du Conseil, CARL. V, 30.

— ÉTYM. *Relevé.* Ce mot vient de ce que, autrefois, on faisait la méridienne sur des lits de salle dits grabats ; on nommait *relevée* le temps où l'on se relevait pour aller à son travail.

† **RELÈVE-GRAVURE** (re-lè-ve-gra-vu-r'), *s. m.* Terme de cordonnier. Outil pour parer les coutures des souliers.

RELÈVEMENT (re-lè-ve-man), *s. m.* || **1°** Action de relever une chose. Le relèvement d'un mur. Le rétablissement d'un gouvernement sage et mesuré, le relèvement de la noblesse anéantie, ruinée, ST-SIM. 397, 170. La libération d'un prisonnier opprimé pour quelques dettes peu considérables, mais désastreuses, le relèvement de quelque honnête famille ruinée, *Testament de Commerson* (XVIII° siècle), dans CAP, *Philibert Commerson.* || **2°** Terme de marine. Parties d'un bâtiment plus exhaussées que les autres. L'avant de ce vaisseau n'a pas assez de relèvement. || **3°** État, tableau, énumération. Le relèvement de tant de pièces détachées n'est pas l'ouvrage d'un jour, BALZ. *Disc. à la rég.* || **4°** Terme de topographie et d'hydrographie. Action de déterminer la position d'un objet. Les relèvements que nous fîmes au lever du soleil nous apprirent que les courants nous avaient entraînés dans le sud plusieurs milles audelà de notre estime, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 147. Il savait fort bien que c'étaient des relèvements que je prenais, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 178, dans POUGENS. || Terme de marine. Des vaisseaux rangés sur une ligne et gouvernant à une même aire de vent qui n'est pas celle de la direction de cette ligne, sont dits sur une ligne de relèvement.

— HIST. XIII° s. Or sui en grant afondement, Se par cels n'ai relevement, Qui jusqu'à ci M'ont secoru, la lor merci, RUTEB. 11. || XV° s. Pour li relievement de noz peuple et subgiez et obvier aux grans maulx, *Ordonn. des rois de Fr.* t. IX, p. 635. Ung tel ainsi afflict et desolé n'est pas sans relevement de consolacion, *Intern. consol.* I, 12. || XVI° s. Les adventures de Demetrius, les ruinemens et relevemens de ses affaires, AMYOT, *Démétr.* 64. Aussi leur devons nous un soin plus exprès pour leur relevement, qui est une piece rare aux decadences des partis, D'AUB. *Hist.* III, 11.

— ÉTYM. *Relever;* provenç. *relevament;* ital. *rilevamento.*

† **RELÈVE-MOUSTACHE** (re-lè-ve-mou-sta-che), *s. m.* Pince à l'usage de l'émailleur. || *Au plur.* Des relève-moustaches.

† **RELÈVE-QUARTIER** (re-lè-ve-kar-tié), *s. m.* Espèce de chausse-pied de corne.

RELEVER (re-le-vé. L'*e* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je relève, je relèverai), *v. a.* || **1°** Remettre debout, sur ses pieds, dans sa position naturelle. || **2°** Au jeu, relever les cartes, les mains. || **3°** Relever la balle, une bille. || **4°** Trousser, retrousser. || **5°** Hausser, rendre plus haut. || **6°** En manége, relever un cheval. || **7°** Relever en broderie. Relever une maille, du velours. || **8°** Relever en maçonnerie, en pavage, en marbrerie, en menuiserie, en peinture de décor. || **9°** Relever un fer de cheval. || **10°** Relever, en termes de chaudronnerie, de tanneur. || **11°** Rétablir ce qui était tombé en ruine, ce qui avait été renversé. || **12°** Retirer d'un état malheureux. Relever le courage, l'espérance. || **13°** Donner de l'élévation morale. || **14°** Relever une race, l'améliorer. || **15°** Rendre plus éminent. || **16°** Relever la conversation. || **17°** Donner un haut goût, un goût plus piquant. || **18°** Donner plus de relief, plus d'éclat. || **19°** Faire valoir, louer, exalter. || **20°** Faire remarquer en bien ou en mal. Relever quelqu'un de quelque chose, le reprendre de quelque chose. || **21°** En vénerie, relever le défaut. || **22°** Noter, consigner, enregistrer. || **23°** Déterminer la position d'un objet, dessiner une vue, un aspect. || **24°** Remplacer une autre personne dans une occupation. || **25°** En termes de guerre, mettre un homme, une troupe en place d'un autre homme, d'une autre troupe. || **26°** En termes de cuisine, remplacer un service, un plat par un autre. || **27°** Tirer de terre un plant. || **28°** Libérer d'un engagement. || **29°** En féodalité, relever le fief. || **30°** *V. n.* Lever les pieds très-haut en galopant. || **31°** Être dans la mouvance d'une seigneurie, et, par extension, dépendre. || **32°** Relever de maladie. || **33°** Sortir de la maison après ses couches, aller entendre la messe, et recevoir la bénédiction du prêtre. || **34°** Se dit de la bête qui sort le soir de son buisson. || **35°** *V. réfl.* Se lever après avoir été à terre. || **36°** Se mettre droit, se dresser. || **37°** Être remis dans sa position naturelle. || **38°** Se relever d'une côte, en termes de marine. || **39°** Sortir de ses ruines. || **40°** Reprendre des forces, de la puissance, du crédit. || **41°** Reprendre l'élévation morale, l'innocence morale. || **42°** Se rétablir de ses couches. || **43°** Se remplacer, se relayer. || **44°** Être rehaussé, recevoir plus de relief. || **45°** Se rattacher à, se rendre dépendant de.

1° Remettre debout, sur ses pieds, dans sa position naturelle. Marin, viens m'aider à me relever. — Hé monsieur, j'aurais besoin qu'on me relevât moi-même, HAUTER. *Crisp. méd.* III, 3. Il [le fils du prince de Condé] voit [à Senef] ce grand prince renversé dans un fossé sous un cheval tout en sang ; pendant qu'il lui offre le sien et s'occupe à relever le prince abattu.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Hazael, me regardant [moi agenouillé] avec un visage doux et humain, me tendit la main et me releva, FÉN. *Tél.* IV. Il a été plus aisé [au gouvernement pontifical] de relever les obélisques et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente, VOLT. *Mœurs*, 185. || Terme de marine. Relever un navire, remettre à flot un navire que le vent ou la mer a fait échouer. || Relever l'ancre, la mettre dans une autre situation. || Relever la galère, se disait des forçats qui se soulevaient contre leurs officiers et se rendaient maîtres du bâtiment. || **2°** Terme de jeu. Relever les cartes, les remettre dans l'état où il faut qu'elles soient pour jouer un nouveau coup. || Relever les mains, relever les levées qu'on a faites, rassembler les cartes qui ont été jouées, les retourner et les mettre devant soi. || **3°** Relever la balle du pied du tambour, à la paume, prévenir avec adresse, par la volée, un coup de tambour. || Relever une bille, au billard, l'éloigner de la blouse. || **4°** Trousser, retrousser. Relevez votre robe. Laissez-moi relever ces voiles detachés Et ces cheveux épars dont vos yeux sont cachés, RAC. *Bérén.* IV, 2. Non-seulement il [le merle d'Amboine] chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue et la ramène sur son dos d'une manière remarquable, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 93. Elle avait relevé les tresses de ses cheveux, STAEL, *Corinne*, XIII, 5. || **5°** Hausser, rendre plus haut. Il faut relever ce plancher. || Fig. Relevez vos idées pour M. de Lauzun ; le roi lui a redonné ses entrées, SÉV. 7 fév. 1689. || Relever la tête, la hausser lorsqu'elle était baissée. Et, relevant mon front prosterné vers son trône, [la reine] M'a vingt fois appelé l'appui de Babylone, VOLT. *Sémiram.* II, 1. Il s'approcha, guidé par un bandit, Sans résister, sans relever la tête, C. DELAV. *Memmo*, ch. IV. || Fig. Relever la tête, reprendre courage. Les factions commencent à relever la tête. Ô France, ô ma patrie, Relève enfin ton front cicatrisé, BÉRANG. *Enf. de la France.* || Relever la moustache avec le fer, la passer au fer chaud, afin qu'elle ne retombe pas sur les lèvres. || Fig. Relever la moustache à quelqu'un, réprimer son outrecuidance. || **6°** Terme de manége. Relever un cheval, le soutenir de la main et de l'éperon, pour lui faire porter la tête plus haute et l'asseoir sur les hanches. || **7°** Relever en broderie, rehausser de broderie le fond de quelque étoffe. || Terme de lingère. Relever une maille à un bas, la reprendre, la refaire. Relever du velours, le repasser à l'envers après l'avoir mouillé pour faire redresser les poils froissés. Relever un volant, une garniture, les repasser après qu'ils ont été chiffonnés. || **8°** Terme de maçonnerie. Exhausser une maison ou un mur. || Relever les ciselures, tailler les bords d'un parement de pierre pour le dresser. || Relever à bout, démonter un pavage pour le refaire entièrement. || Terme de marbrier. Se dit de la dernière opération du polissage. || Terme de menuisier. Déplacer un parquet pour le rétablir ou remettre des lambourdes. Relever les moulures, les achever, y faire les dégorgements nécessaires. || En peinture de décor, donner plus de saillie à certains objets, ou en raviver les teintes. || **9°** Terme de maréchal. Relever un fer, ôter un fer qui branle et le rattacher solidement. || **10°** Augmenter la grandeur d'une pièce de chaudronnerie, en étendant le cuivre à coups de marteau. || Former, sur une pièce de fer, des sillons qui font paraître les reliefs plus saillants. || Terme de tanneur. Relever des peaux sur la traite, les tirer de la chaux pour les faire égoutter sur le bord du plain. || **11°** Rétablir ce qui était tombé en ruine, ce qui avait été renversé. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts Et de tes tours les magnifiques faîtes? RAC. *Esth.* I, 2. Relevez, relevez les superbes portiques Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré, ID. *Esth.* III, 9. || Fig. Relever une maison, une famille, lui rendre sa première opulence, son premier éclat. Ils [les gens de finance] relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides, MONTESQ. *Lett. pers.* 98. Relevant ma famille au glaive dérobée, Il la remit au rang dont elle était tombée, VOLT. *Olymp.* II, 3. || On dit de même : relever un parti. Le seul nom de Scanderbeg était capable de relever un parti, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 135. || **12°** Fig. Relever quelqu'un, le retirer de l'état malheureux où il était. Vous avez bien raison de l'appeler [une dame] la plus belle et la meilleure du monde, puisque, de si loin, elle sait relever ceux qui sont abattus, VOIT. *Lett.* 50. Evilmérodach, roi de Babylone, tira de prison Joachin, et le releva de l'état malheureux où il était, SACI, *Bible, Rois*, IV, XXV, 27. C'est de là [l'incrédulité] que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée, BOSS. *Anne de Gonz.* || Absolument. Après avoir fait ce chemin.... on décline misérablement.... néanmoins un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, relève aussi haut qu'on était auparavant, PASC. *Pass. de l'amour.* || Cela l'a bien relevé, se dit d'un homme à qui il est arrivé quelque grande fortune. || Il se dit des choses qu'on relève. Quarante, qui l'eût cru? quarante, à leur abord, D'une armée abattue ont relevé le sort, Du côté des vaincus rappelé la victoire.... CORN. *Tois. d'or*, I, 2. Le Seigneur a voulu choisir son peuple pour le sanctifier, pour rendre sa loi célèbre, et pour en relever la grandeur, SACI, *Bible, Isaïe*, XLII, 21. Pour abaisser notre orgueil et relever notre

abjection, PASC. dans COUSIN. Le jeune Scipion.... non content d'avoir relevé les affaires de Rome en Espagne, alla porter la guerre aux Carthaginois dans leur propre ville, BOSS. *Hist.* III, 6. C'est Jésus-Christ et son Église; il a mis dans cette Église une autorité, seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité, ID. *Anne de Gonz.* La Grèce avec douleur Vous voit du sang troyen relever le malheur, RAC. *Andr.* I, 2. || Relever la chute de quelqu'un, le relever de sa chute, la réparer. Oui, Pompée avec lui porte le sort du monde, Et veut que notre Égypte, en miracles féconde, Serve à sa liberté de sépulcre ou d'appui, Et relève sa chute ou trébuche sous lui, CORN. *Pomp.* I, 1. || Relever sa condition, son état, sa fortune, augmenter sa dignité, ses richesses. || Relever le courage, les espérances, ranimer le courage, faire revivre les espérances. Il a répondu que cette grâce n'augmenterait pas son zèle, mais qu'elle lui relèverait bien le courage, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 371. Il faut relever le courage de ces gens timides qui n'osent rien inventer en physique, et confondre l'insolence de ces téméraires, qui produisent des nouveautés en théologie, PASC. *Frag. sur le vide.* La reine relevait leur espérance, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 13° Donner de l'élévation morale. Je crois que cette action est belle, et elle vous relève plus que la prise de Veies, FÉN. *Dial. des morts anc.* 23. Ils [les stoïciens] ont laissé à l'homme tous les défauts qu'ils lui ont trouvés, et n'ont presque relevé aucun de ses faibles, LA BRUY. XI. Je ne négligeais aucune occasion de la relever à ses propres yeux, GENLIS, *Mères rivales*, t. I, p. 26, dans POUGENS. || 14° Relever une race, l'améliorer. Tous les jours, on relève, on ennoblit les races en les croisant, BUFF. 7° *époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 362. || 15° Fig. Rendre plus éminent. Philippe et Alexandre son fils relevèrent extrêmement la gloire de ce royaume [de Macédoine], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 501, dans POUGENS. || 16° Relever la conversation, lui rendre de la vivacité alors qu'elle languissait. Le baron, pour relever l'entretien, se creusait la tête, et ne pouvait trouver que quelques phrases décousues, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. III, p. 6, dans POUGENS. || 17° Donner un haut goût, un goût plus piquant. Le vinaigre relève une sauce. Relevez ces cardons par un peu de fromage, BARON, *École des pères*, III, 6. || Fig. En parlant des ouvrages d'esprit. Il sème son style de toute sorte d'agréments qui le relèvent. De nos amis une agréable troupe, Parmi des mets exquis et des vins délicats, Du sel de leurs propos relevait ces repas, CHAUL. *à Mme d'Aligre.* || 18° Fig. Donner plus de relief, plus d'éclat. Relèvera sa grâce avec des artifices, RÉGNIER, *Sat.* VII. La fortune.... laquelle, ne le pouvant encore abandonner [Alexandre] tant d'années après sa mort, ajoute à ses conquêtes une personne qui les relèvera plus que la femme et les filles de Darius, VOIT. *Lett.* 36. Quand une femme a de l'esprit, il l'anime [sa beauté] et la relève merveilleusement, PASC. *Pass. de l'amour.* Et vous, lorsque, tentée de relever par quelque parure cette modestie qui commence à vous paraître trop nue, BOSS. 4° *sermon, Pâques*, 1. Que dirai-je de sa libéralité ?.... tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence elle relevait ses présents, ID. *Duch. d'Orl.* Le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, ID. *Louis de Bourbon.* Les ombres, les flambeaux, Les cris et le silence, Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs Relevaient de ses yeux les timides douceurs, RAC. *Brit.* II, 2. Et vous ne comparez votre exil et ma gloire, Que pour mieux relever votre injuste victoire, ID. *Iphig.* II, 5. Ses longs malheurs même lui donnaient je ne sais quel éclat qui relevait toutes ses bonnes qualités, FÉN. *Tél.* VIII. Toutes les personnes de notre rang et de notre âge usent de cette parure, ont recours à cet artifice pour relever une vaine beauté, MASS. *Carême, Confess.* Quand vous relevez l'éclat de votre teint par les plus belles couleurs, MONTESQ. *Lett. pers.* 26. Cet Acomat [du Bajazet de Racine] me paraît l'effort de l'esprit humain; je ne vois rien dans l'antiquité ni chez les modernes, qui soit dans ce caractère; et la beauté de la diction le relève encore, VOLT. *Zulime, Lettre.* Les éloges que j'ai donnés à ce prince [le duc de Cumberland] pour relever davantage la gloire de son vainqueur, ID. *Lett d'Argenson*, 20 oct. 1745. Le blanc de la tête était relevé par deux petites taches noires situées au-dessus des yeux, BUFF. *Ois.* t. V, p. 260. On eût dit que les défauts mêmes d'Oswald étaient faits pour relever ses agréments, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || Relever sa condition, sa dignité, sa charge, donner du lustre à sa condition, à la dignité dont on est revêtu, aux fonctions qu'on remplit. Ce que l'on garde pour relever sa condition ou celle de ses parents n'est pas appelé superflu, PASC. *Réfut. de la rép. à la* 12° *lett.* | 19° Fig. Faire valoir, louer, exalter. La Muse.... De gloire et de renom relevait mon dessein, RÉGNIER, *Sat.* IV. Tout relève, tout bénit sa mémoire, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Et relevant la naissance de notre illustre duchesse, j'irais chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes, dont la gloire, la grandeur et l'ancienneté sont assez connues, ID. *Duch. de Montaus.* Platon, en plus d'un endroit, prend à tâche de relever la journée de Marathon, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 152, dans POUGENS. Homère relève dans ses héros la force, l'adresse ou l'agilité, MONTESQ. *Rom.* 2. Ce qui m'a paru le plus beau dans le discours de M. le prince de Beauvau, c'est le secret qu'il a trouvé de relever tous les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'État, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 5 avr. 1771. Les livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, mettent en opposition avec elle la sagesse des Orientaux, DIDER. *Opin. des anciens philos. Arabes.* | 20° Faire remarquer en bien ou en mal. Ce qu'il dit ne chut pas à terre, Maître Ænéas le relevant, SCARR. *Virg.* VII. Il y a une grande différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui relèvent les beaux endroits et qui réveillent l'attention, SÉV. 68. Cela ne méritait pas d'être relevé, BOSS. *Lett. quiét.* 408. L'Église ne foudroie pas toujours les erreurs naissantes; elle ne les relève point, tant qu'elle peut espérer qu'elles se dissiperont par elles-mêmes, ID. *Variat.* XV, 128. Une parole qu'il a dite dans le sens le plus juste et avec l'intention la plus pure et la plus innocente, ils la relèvent, ils l'empoisonnent, BOURDAL. *Exhort. Faux témoign. rendus contre J. C.* t. II, p. 7. Nous autres satiriques, Propres à relever les sottises du temps, Nous sommes un peu nés pour être mécontents, BOIL. *Épître* VIII. Polybe relève, dans la conduite des Messéniens à l'égard de Sparte, un ancien défaut qui fut la cause de tous leurs malheurs, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 400, dans POUGENS. Il ne m'échappait pas un mot qu'ils ne relevassent comme un trait admirable, LESAGE, *Gil Bl.* I, 16. Par bonheur pour nous, il [Mazarin] ne parle pas bien français.... nous relevâmes, il y a quelques jours, une faute de grammaire si grossière, qu'on en fit des farces par tous les carrefours, MONTESQ. *Lett. pers.* 111. C'est ici le cas de relever un étrange conte que font nos historiens, VOLT. *Mœurs*, 51. Les mêmes spectateurs qui applaudissaient aux pièces médiocres des autres auteurs, relevaient les moindres défauts de Molière avec aigreur, ID. *Vie de Molière.* Aujourd'hui la prononciation des gens du monde est si simple, que ceux qui la choquent légèrement ne peuvent être relevés que par peu de personnes, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 7. Qu'il fallait mépriser ces choses-là, et qu'elles tombaient d'elles-mêmes lorsqu'on ne les relevait point, MARMONTEL, *Mém.* VII. On lui connaissait [à Mme de Maintenon] une mémoire prodigieuse; elle serait là [comme gouvernante] pour relever les contradictions, les inconséquences, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 110, dans POUGENS. || Familièrement. Relever un mot piquant, répondre vivement à celui qui l'a dit. || Relever quelqu'un de quelque chose, le reprendre de quelque chose. Si vous remarquez dans vos maisons un domestique oisif, vous savez bien le relever du désordre de la paresse, BOURDAL. *Dim. de la Septuagés. Dominic.* t. I, p. 373. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 158. || Absolument. Relever quelqu'un, le reprendre avec aigreur ou sévérité, en lui faisant voir qu'il a parlé mal à propos. Si quelqu'un allait attaquer quelque honnête citoyen, il ne serait pas mal relevé, MONTESQ. *Lett. pers.* 36. Ni moi, ni l'illustre savant qui me relève si bien, ne savons précisément combien de temps Mahomet fut facteur de la veuve Cadige, qu'il épousa depuis, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXVI. || Familièrement. Relever quelqu'un du péché de paresse, lui reprocher de manquer à ses devoirs et le contraindre à les remplir. || 21° Terme de vénerie. Relever le défaut, ou, simplement, relever, retrouver la voie qu'on avait perdue, et lancer la bête une seconde fois || 22° Noter, consigner, enregistrer. Tous les voyageurs modernes ont visité Éleusis; toutes les inscriptions en ont été relevées, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. J'ai relevé sur les registres de l'Observatoire royal les observations faites pendant onze années, BOUVARD, *Inst. Mém. sc.* t. VII, p. 269 || 23° Terme d'hydrographie. Déterminer la position d'un objet que l'on aperçoit. Le 22, nous relevâmes à midi le cap des Vierges, à quatre lieues dans l'ouest, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 46, dans POUGENS. || Terme de marine. Relever une côte, en dessiner la vue ou l'aspect. La veille au soir, on avait aperçu du haut des mâts une petite île qui fut relevée depuis le nord-ouest jusqu'au nord-ouest-quart-ouest du compas, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 193. Les brumes m'ont empêché de relever les Kuriles au nord de Marikan, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 217, dans POUGENS. || Terme d'arpentage. Déterminer avec la planchette, avec la boussole, des positions sur le terrain. || 24° Remplacer une autre personne dans une occupation. Je suis fatigué de lire, relevez-moi. || 25° Terme de guerre. Mettre un homme, une troupe en place d'un homme, d'une troupe pour un service déterminé. Relever la garde. On releva la troupe qui était à la tranchée. Relever de garde une compagnie. || Fig. Sénèque et Burrhus sont deux soldats en sentinelle qui doivent garder leur poste jusqu'à ce que la mort vienne les en relever, DIDER. *Claude et Nér.* I, 46. || Absolument. On vient de relever cette compagnie. || On dit dans le même sens : relever les tranchées, les postes. || Relever une sentinelle, un factionnaire, et relever de sentinelle, ôter un soldat qui est en sentinelle, et en mettre un autre à sa place. || Il se dit aussi du corps, de la troupe même qui succède à une autre dans un poste. Cette troupe va relever telle compagnie. Les voltigeurs furent relevés par les grenadiers. || Cela se dit également du soldat qui prend la place de celui qu'on ôte de sentinelle. C'est un tel qui a relevé son camarade de sentinelle; et absolument : c'est lui qui a relevé un tel. || Fig. On le relèvera bien de sentinelle, on prendra garde à ses actions, on ne le laissera pas faillir impunément. J'admire que le jésuite se livre comme il fait ayant nos frères les jansénistes pour auditeurs, qui tout d'un coup le relèveront de sentinelle, au moment qu'il y pensera le moins, SÉV. 16 sept. 1676. Langlade vous mande qu'une autre fois.... il la releva bien de sentinelle sur des sottises qu'elle lui disait, ID. 12 févr. 1672. || Terme de marine. Relever le quart, le timonier, les changer. || 26° Terme de cuisine. Remplacer un service ou un plat par un autre. Il se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service, LA BRUY. XI. || 27° Relever un plant, le tirer de terre pour le repiquer. Lorsqu'on le relève [le plant de frêne] à un an, il faut lui donner le moyen de se fortifier encore une année, en le mettant en rigole, BOSC, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 221. || 28° Terme de jurisprudence. Libérer d'un engagement. Le pape le relève [Valdemar roi de Danemark] d'un serment fait en prison et par force, VOLT. *Ann. emp. Frédéric II*, 1227. Je crois que cette raison seule devrait engager le souverain pontife à relever au moins de leurs vœux tous les jésuites français, espagnols et portugais, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 236. J'écrirai à l'évêque de Québec; il a les pouvoirs nécessaires pour vous relever de vos vœux, CHATEAUB. *Atala, Le drame.* || Se faire relever de ses vœux, faire déclarer ses vœux nuls. || Relever quelqu'un d'une interdiction, lever l'interdiction portée contre lui. Un moine ayant été rebuté un jour par Théodose II qu'il importunait, le moine excommunia l'empereur; et ce césar fut obligé de se faire relever de l'excommunication par le patriarche de Constantinople, VOLT. *Mœurs*, 11. || En termes d'ancienne pratique, relever un appel, se faire autoriser, par lettre du sceau ou par un arrêt, à poursuivre l'appel qu'on avait interjeté d'une sentence. || Ancien terme de jurisprudence. Relever l'appelant, l'autoriser à ne pas appeler tout de suite d'un jugement. A moins qu'il n'y ait grande et évidente cause de relever l'appelant, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 16. || 29° Terme de féodalité. Relever le fief, donner au seigneur féodal ce que la coutume a réglé pour avoir l'investiture d'un fief comme vacant par la mort du vassal. || 30° *V. n.* Terme de manége. Lever les pieds très-haut en galopant. Les chevaux anglais ne relèvent point. || 31° Terme de féodalité. Être dans la mouvance d'une seigneurie. Ce fief relevait du comte de Champagne. Naples, qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs, VOLT. *Mœurs*, 185. || Par extension, dépendre. Car, ne relevant pas de mon autorité, Le crime qu'elle a fait est d'autre qualité, ROTR. *Antig.* IV, 4. Et vous pourriez n'oublier pas Que vous avez un cœur et des appas Qui relèvent de ma puissance, MOL. *Psyché*, V, 5. Vous dites des merveilles, ma fille, en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse ;

il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne trouve rien d'impossible, SÉV. 555. Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, BOSS. *Reine d'Anglet.* Un roi qui ne relevait de personne, et qui n'avait à répondre de ses actions qu'à lui-même, FLÉCH. *Hist. de Théodose,* I, 27. || 32° Relever de maladie, commencer à se porter mieux, n'être plus alité. On me mande encore que cette H.... est à la cour.... elle relève d'une maladie, SÉV. 441. Vos maladies, dieu merci, sont passagères; je ne relèverai pas de la mienne qui conduit tout doucement dans l'autre monde, VOLT. *Lett. Laharpe,* 25 févr. 1772. || Fig. Au sortir de Pharsale un si grand capitaine Saurait mal son métier, s'il laissait prendre haleine, Et s'il donnait loisir à des cœurs si hardis De relever du coup dont ils sont étourdis, CORN. *Pomp.* II, 4. || On ne croit pas qu'il en relève, il n'y a pas apparence qu'il relève de là, il est bien malade et l'on croit qu'il n'en réchappera pas. Vous ne relèverez point du lit où vous êtes, mais vous mourrez très-certainement, SACI, *Bible, Rois,* IV, I, 4. || 33° Sortir de la maison après ses couches, aller entendre la messe et recevoir la bénédiction du prêtre. Madame une telle relèvera demain. On s'établira à Versailles pour y faire les couches de Mme la Dauphine, elle en relèvera à la fin d'août, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné,* 20 févr. 1682. || Cette femme relève de couches, ou, absolument, est relevée, elle est rétablie de ses couches, elle ne garde plus le lit, elle commence à sortir. Mme de Soubise vient encore d'accoucher; mais elle relève trop grasse, cela fait qu'on n'a nulle pitié d'elle, SÉV. 6 janv. 1673. Mandez-moi en quel état vous êtes relevée, si vous avez le teint beau, ID. *à Mme de Grignan,* 8 mars 1676. || 34° Terme de chasse. Se dit de la bête qui sort le soir de son buisson pour aller viander. || 35° Se relever, *v. réfl.* Se lever après avoir été à terre. Laissez cet enfant se relever. Relève-toi, Rodrigue, CORN. *Cid,* V, 8. Le tyran se relève, il blesse le héros, VOLT. *Mérope,* V, 6. Qui tombe sans frayeur se relève intrépide, DELIL. *Parad.* II. || Absolument. Sortir du lit où l'on était couché. Dieu se compare à cette femme des Proverbes, qui se relève la nuit sans laisser éteindre sa lampe, BOSS. 2° *instr. past.* 22. Il faut se relever, rallumer la lampe.... GENLIS, *Théât. d'éduc. Retour de Tobie,* sc. 2. || Sortir de son lit après une maladie. Vaincue par les transports de sa rage, la marquise tomba malade et ne se releva plus, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 8. || 36° Se mettre droit, se dresser. La Mollesse, en pleurant, sur un bras se relève, Ouvre un œil languissant.... BOIL. *Lutr.* II. || Être mis droit, être redressé. Ce banc est à peu près horizontal; il se relève cependant de quelques degrés contre le sud-est, SAUSSURE, *Voy. Alpes,* t. VIII, p. 25, dans POUGENS. || 37° Être remis dans sa position naturelle. Le navire, qui penchait, se releva lentement. || 38° Terme de marine. Se relever d'une côte, parvenir à s'en éloigner. || 39° Sortir de ses ruines. C'est Hector qui produit ce miracle en votre âme: Il veut que Troie encor se puisse relever Avec cet heureux fils qu'il vous fait conserver, RAC. *Andr.* IV, 1. Son temple se relève et ses fêtes renaissent, DELIL. *Pit.* IV. || 40° Reprendre des forces, de la puissance, du crédit. Le superbe est tombé et ne se relèvera pas, disait Jérémie, BOSS. *Hist.* II, 4. La Judée, qui commençait à peine à se relever de sa ruine, ID. *ib.* I, 8. Les Juifs ayant perdu tout espoir de se relever après les vains efforts que l'empereur Julien avait faits pour les rétablir, FLÉCH. *Hist. de Théodose,* II, 35. L'infanterie espagnole ne s'était jamais relevée depuis la bataille de Rocroy, HAMILT. *Gramm.* 5. La France, tant de fois prête de succomber, se releva toujours, VOLT. *Mœurs,* 163. || Se relever se dit de l'espérance, du courage. Plus on est poussé au désespoir [pécheurs pénitents], plus l'espérance se relève, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 17. || Cette pièce qui avait été froidement accueillie, s'est relevée aux représentations suivantes. On aura beau faire, la pièce ne se relèvera jamais, GENLIS, *Vieill. du chât.* t. III, p. 181, dans POUGENS. || Cela se dit aussi d'un livre. On ne pense pas que le livre de M. Audry se relève jamais du coup mortel qui lui fut porté dans cette rencontre, MAIRAN, *Éloges, Lémery.* || Se relever de quelque perte, de quelque échec, etc. se remettre de quelque perte. Il fallait un homme [Mazarin] qui sût, selon les occasions, profiter de ses avantages, ou se relever de ses pertes, FLÉCH. *le Tellier.* || Se relever d'un état d'abaissement, de décadence, etc. ou, absolument, se relever, sortir d'un état d'abaissement, de décadence, etc. || 41° Fig. Reprendre l'élévation morale, l'innocence morale. Nous [il s'agit d'une fille de Bussy] avons aimé un homme.... nous avons été si sotte que de l'épouser.... par bonheur nous avons fait le mariage le plus insoutenable du monde; c'est ainsi que la Providence nous a laissée tomber, et nous présente ensuite les moyens de nous relever, SÉV. 23 janv. 1682. Ils résistent rarement aux tentations, ils y succombent aisément, ils se relèvent difficilement, BOURDAL. *Carême,* t. I, p. 232. Il est bien plus glorieux de se relever ainsi, que de n'être jamais tombé, FÉN. *Tél.* XII. On se relève aisément d'une première chute, MASS. *Carême, Rechute,* 1. Il est difficile de se relever après être retombé, ID. *ib.* Il est juste, et d'un gouvernement sage, qu'une famille qui s'est perdue par des fautes puisse se relever par des services, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 157. Tant l'âme qui a rampé a de peine à se relever! ID. *ib.* t. V, p. 291. || Se relever d'un ridicule, échapper au ridicule encouru. Érasme, quoique longtemps moine, ou plutôt parce qu'il l'avait été, jeta sur les moines, dans la plupart de ses écrits, un ridicule dont ils ne se relevèrent pas, VOLT. *Mœurs,* 127. || 42° Se rétablir de ses couches. Elles [les Groenlandaises] accouchent aisément, et se relèvent dès le jour même pour travailler, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 263. || 43° Se remplacer, se relayer. Nous nous relevions d'heure en heure. On ne sait [chez les Juifs] en quel rang placer les gens de guerre qui se relevaient, au nombre de vingt-quatre mille, à chaque premier jour du mois, avec douze commandants, BOSS. *Polit.* IX, VI, 12. Les capucins de Meudon se relevèrent à prier Dieu auprès du corps [de Monseigneur], ST-SIM. 295, 26. || 44° Être rehaussé, recevoir plus de relief. Et quand tu vois ce beau carrosse, Où tant d'or se relève en bosse, Qu'il étonne tout le pays, COTIN, dans MOL. *Femm. sav.* III, 2. || 45° Se rattacher à, se rendre dépendant de (emploi qui n'est peut-être que dans Pascal). Toute notre dignité consiste dans la pensée: c'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée, PASC. *Pens.* I, 6, éd. HAVET.

— REM. On ne croit pas que notre cousine s'en relève; dites en relève, pour se rétablir, guérir.

— HIST. XI° s. Isnelement sur lor piez [ils] releverent [se relevèrent], *Ch. de Rol.* CCLX. || XII° s. N'est pas sages qui chiet [tombe] quant ne volt relever, *Th. le mart.* 44. Berars de Mondidier devant Karle est venuz; A ses piez s'agenoille, ses hom est devenuz; L'empereres le baise et le releve sus, *Sax.* I, 83. Li murs de une des citez le rei fut chaüd [tombé], e li reis cumandad as ducs et as princes de la terre, que il le relevassent, *Rois,* p. 279. || XIII° s. Nostre sires relieve touz ceux qui trebuchent, *Psautier,* f° 175. Dou leon conte li escriz, Ki deffais ert [était] et enveilliz; Malades jut mult longuement, Del relever n'i ot noient, MARIE, *Fable* 15. Pere, trestout li anchiien [les anciens] Sont mort; mais il releveront, Quant il le cor corner oront [ouïront], Ke li sains angles [ange] sonnera, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 159. Mal est à celui qui va seul; car, se il chiet, il n'a qui le relieve, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 588. Fortune, qui l'ot mise jus, L'a moult tost relevée sus, *Fl. et Bl.* 3135. A chiaus [ceux] qui sont foible et relievent de maladies, ALEBRANT, f° 8. La royne, qui nouvelement estoit relevée de dame Blanche dont elle avoit geu à Jaffe, arriva à Sayete, JOINV. 279. Il nous fust avis que la terre Vosist [voulût] emprendre estrif et guerre Au ciel d'estre mieux esteléo; Tant iert par ses flors relevée, *la Rose,* 8466. || XIV° s. Les Volsques relevez de la paour que il avoient eu, BERCHEURE, f° 35, *recto.* L'autre dit que, depuis ce qu'ils estoient couchiés, il avoit fait relever sa femme, *Ménagier,* I, 6. Ont grevé les povres es assietes des fouages, et relevez les plus grands et les plus riches ou au moins imposez à moindre somme qu'il ne deussent estre, DU CANGE, *rellevare.* Jourdain Garnier ala en l'ostel de Jehan Decquetot, pour ce que la femme dudit Jehan, qui estoit cousine de sa femme, devoit relever celui jour, et là fut ledit Jourdain et sa femme au diner, DU CANGE, *relevata.* || XV° s. Et fut informé que le royaume d'Escoce mouvoit de luy en fief, et que le jeune roy d'Escoce, son serurge [beau-frère], ne l'avoit encores relevé ne faict hommage, FROISS. I, I, 55. Messire Pierre de Berne a de usage que de nuit en dormant il se releve, et s'arme, et trait son espée, et se combat, et ne sait à qui, ID. II, III, 14. Le roi respondit fellement qu'il n'en feroit rien; le comte depuis n'osa relever le mot, mais se departit du roi et s'en alla à son hostel, ID. II, II, 203. Icelle Monnette qui relevoit laditte accouchée [la conduisait à l'église lors de ses relevailles], DU CANGE, *relevata.* || XVI° s. Je releveray Carpalim d'une poine: je iray inviter Bridoye, si bon vous semble, RAB. *Pant.* III, 29. De clameurs, o Seigneur, j'ay comblé tes oreilles.... Vas-tu donc pour les morts tes hauts faits reservant? Se releveront-ils pour chanter tes merveilles? DESPORTES, *Œuv. chrét.* XVIII, *psal.* 88. Une subtilité aiguë et relevée [dans la poésie], MONT. I, 266. Nous estions perdus si ce livre [le Plutarque d'Amyot] ne nous eust relevez du bourbier, ID. II, 41. Si j'en estois un coup vaincu et atterré [de peur], je ne m'en releverois jamais bien, ID. IV, 4. Qu'est-il donc de faire pour abolir ces petites guerres qui se font en paix, et qui rallument les haines et relevent les partialitez? LANOUE, 107. Les catholiques avoyent quatre avantages sur leurs ennemis: à sçavoir l'artillerie, le nombre d'hommes, les bataillons de picques, et la place haute et relevée, ID. 620. La resistance qu'elle [la Rochelle] fit releva les affaires de ceux de la religion, ID. 693. L'heritier du mari doit relever l'heritage sur lequel la femme prend douaire [il en doit foi et relief, comme nu-proprietaire], LOYSEL, 154. Ce vent là portoit grand dommage aux navires barbaresques, qui avoient les proues relevées et les planchez haultz, AMYOT, *Thém.* 28. Les assistans, prenans ceste cheutte à mauvais presage, s'en troublerent: mais luy, après s'estre relevé, leur dit.... ID. *Cam.* 12. Des ouvrages relevez en bosse, ID. *P. Æm.* 55. Il avoit aussi les cheveux un peu relevez, ID. *Pomp.* 2. Il s'alla mettre au lict, dont il ne se releva oncques puis, ID. *Cicér.* 11. Il est venu offrir de merveilleuses richesses pour relever la couronne d'une grande partie de ses debtes, D'AUB. *Fæn.* III, 17. L'Estat alloit si mal, que les qualitez les plus relevées estoient opprimées, ID. *ib.* III, 21. [Porter] la moustache trop relevée, ID. *ib.* III, 23. Il chargea d'Aubigné d'aller relever les vedettes, ID. *Vie,* XCVII. De faire sçavoir à mes enfans qui ont esté ici declarez roturiers, que, s'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever, je consens à l'arrest, ID. *Hist* II, 131. De là le vicomte, relevé d'une petite maladie, resolut le siege de Reolle-ville, ID. *ib.* II, 161. Elle manda à ceux des Païs-bas qu'elle estoit preste de relever [réparer] la faute de son fils, ID. *ib.* II, 456. Fort est qui abbat, et plus fort qui se releve, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *rilevé*; provenç. et espagn. *relevar*; ital *rilevare*; du lat. *relevare*, de *re*, et *levare*.

RELEVEUR (re-le-veur), *adj. m.* || 1° Terme d'anatomie. Il se dit des différents muscles dont l'action est de relever momentanément les parties auxquelles ils sont attachés, lorsque celles-ci sont habituellement abaissées, ou de ramener dans leur position naturelle les parties qui n'ont été abaissées que momentanément. Le muscle releveur de l'aile du nez. || Substantivement. Le releveur de l'aile du nez. || 2° *S. m.* Ouvrier qui ne fait que relever des ornements sur le fer.

— HIST. XIII° s. Deffenderes de pelerins, Sires de poures et de rices, Haeres [haïsseur] de fos et de nices, Releveres de sainte eglise, PH. MOUSKES, *ms.* p 219, dans LACURNE. || XVI° s. Le muscle, à cause de son action nommé releveur [de l'omoplate], PARE, IV, 19.

— ÉTYM. *Relever.*

RELIAGE (re-li-a-j'), *s. m.* Action de relier des tonneaux. Et en iceux [rapports] ajouter la qualité du cru du vin qu'ils reconnaîtront aisément par diversité des reliages des provinces de Bourgogne, d'Orléans, Gascogne, et autres, *Arrêt de la cour des aides,* 30 déc. 1620.

— HIST. XV° s. Qui fait vignes, li coux est grans; Bastons il y fault à oultraige, Cuves, cuveaux, queux, reliaige, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 363.

— ÉTYM. *Relier.*

RELIÉ ÉE (re-li-é, ée), *part. passé.* de relier. || 1° Lié de nouveau. Une gerbe déliée, puis reliée. || 2° A quoi on a mis une reliure. L'un prend le seul Jonas qu'on ait vu relié, L'autre un Tasse français, en naissant oublié, BOIL. *Lutr.* V. Apparemment le livre relié fit retenir le paquet; j'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine,* 4 janv. 1761. || 3° Fig. Lié, uni par des liens de famille, d'amitié. [Mme la Duchesse] qui, reliée à lui [Monseigneur] par le mariage de leurs enfants, usurperait une puissance sous laquelle tout plierait, ST-SIM. t. VIII, p. 220, édit. CHÉRUEL.

RELIEF (re-lièf; *lief* est monosyllabe), *s. m.* || 1° Ce qui est relevé, partie saillante d'un objet. Nous le trouvâmes occupé à faire lire son fils avec des caractères en relief, DIDER. *Lett. s. les av.* || Fig. Ce qui est comme en saillie dans les choses intellectuelles ou morales. Térence est plus délicat, il est vrai; mais est-il aussi pénétrant? son comique a-t-il le relief et la vigueur de celui de Molière? MARMONTEL, *Œuvr.* t. IV, p. 412. Il y eut dans les ca-

ractères assez de naturel et de relief pour donner prise à la comédie, ID. *ib.* t. IX, p. 399. || Plan en relief, ou, simplement, relief, plan sur lequel on place la représentation en bois ou en plâtre de chaque objet. Le premier de ces plans en relief, qu'on voit dans la galerie du Louvre, fut celui des fortifications de Lille, VOLT. *Louis XIV*, 8. Il [le général Pfyffer] conçut l'idée d'exécuter un relief qui représentât l'immense étendue des montagnes qui se présentent à l'œil depuis la ville de Lucerne, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 191, dans POUGENS. || 2° Ouvrage de sculpture relevé en bosse. || Haut relief, ou relief entier, celui qui est de toute l'épaisseur de l'objet sculpté. Sur le tympan du fronton se voyait la naissance de Cythérée en figures de haut relief; elle était assise dans une conque, LA FONT. *Psyché*, II, p. 166. || Demi-relief, celui qui n'en a que la demi-épaisseur. || Bas-relief, celui qui a moins de demi-épaisseur. Une frise ornée de bas-reliefs. L'entente du bas-relief est la manière de disposer les plans et d'en régler l'effet, GUILLAUME, *Sur les princ. du bas-relief*, dans *Instit.* août-sept. 1866, p. 65. || Plan du bas-relief, voy. PLAN 1, n° 9. || 3° Terme de graveur sur métaux ou pierres fines. Saillie. On grave en creux et en relief. Il doit y avoir une différence sensible entre les types des médailles et ceux des monnaies; et cette différence consiste à employer pour les dernières le genre de gravure connu sous le nom de bas-reliefs peu saillants, en observant scrupuleusement de n'opposer jamais relief à relief, MONGEZ, *Instit. Mém. Litt. et beaux-arts*, t. II, p. 273. || 4° Terme de maçonnerie. Tout ouvrage saillant sur une surface unie. || 5° Terme de fortification. Le relief d'un parapet est la hauteur de sa crête intérieure au-dessus du sol naturel. || Terme de marine. La hauteur d'un bâtiment au-dessus de l'eau. || 6° Terme de peinture. La saillie apparente des objets. Ces figures ont beaucoup de relief. Comme le relief des objets n'est pas aussi sensible dans la peinture que dans la réalité, ce jeune homme [l'aveugle de Cheselden] fut quelque temps à ne regarder les tableaux que comme des plans différemment colorés: ce ne fut qu'au bout de deux mois qu'ils lui parurent représenter des corps solides; et ce fut une découverte qu'il parut faire tout à coup, CONDIL. *Traité sens*, III, 5. || 7° Fig. Apparence plus vive que certaines choses reçoivent de l'opposition et du voisinage de quelques autres. Certaines couleurs opposées les unes aux autres se donnent du relief. La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau: elle lui donne de la force et du relief, LA BRUY. II. Sa femme horriblement laide faisait l'adorable, et disait mille sottises assaisonnées d'un accent biscaïen qui leur donnait du relief, LESAGE, *Gil Bl.* III, 3. || 8° Fig. Considération qui résulte de quelque avantage. Tirer toute sa sainteté et tout son relief de la réputation de son directeur, LA BRUY. XIII. La gloire dans les armes n'est tout au plus que la moitié du brillant qui distingue les héros; il faut que l'amour mette la dernière main au relief de leur caractère par les travaux, la témérité des entreprises et la gloire des succès, HAMILT. *Gramm.* IV. Les politiques savent assez qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut donner du relief à une nation aux yeux de ses voisins ou de ses ennemis, FONTEN. *Du Hamel.* L'abbé de Castres, archevêque d'Albi, désirait fort le siége de Reims, quoique d'un moindre revenu; l'approche du sacre du roi donnait un grand relief à ce siége, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 87. || 9° Anciennement, lettres de relief, lettres de réhabilitation de noblesse, proprement lettres qui relèvent. || Dans l'ancienne pratique, lettres de relief d'appel ou, simplement, relief d'appel, lettres de la petite chancellerie qui autorisaient à faire intimer ou assigner pour procéder sur l'appel qu'on avait interjeté. Les religieuses de Port-Royal signèrent une procuration pour obtenir en leur nom un relief d'appel comme d'abus, RAC. *Hist. de Port-Royal*, 2° part. || 10° En jurisprudence féodale, droit que le vassal payait à son seigneur, lors de certaines mutations, ainsi dit parce que le vassal, par ce droit, relevait le fief. || 11° Anciennement, l'ordre du prince qu'obtenait un officier pour être payé de ses appointements, échus pendant une absence légitime. || 12° Ce qu'on enlève, ce qu'on relève de dessus une table. Voilà un beau relief, il reste les trois quarts du poulet. Moyennant quoi votre salaire Sera force reliefs de toutes les façons, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Autrefois le rat de ville Invita le rat des champs, D'une façon fort civile, A des reliefs d'ortolans, ID. *Fabl.* I, 9. || L'Académie dit qu'il est vieux en ce sens; cependant il s'emploie encore; elle ajoute qu'il ne se dit qu'au pluriel; cependant le singulier est usité aussi.

— HIST. XI° s. Suz le degret où il gist sur sa nate, Iluec paist l'um del relef de la table, *St Alexis*, L. || XIII° s. Saioleit [soûlés, rassasiés] sunt, si unt laissié A lor enfans de lor rellié, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 271. Icelle amende [pour meurtre] si est appellée relief d'home, *Établiss. de S. Louis*, 104. Li riches hom ert [était] à grant aise, Al poure homme rien ne donoit, Pour son mehaing vil le tenoit, Ne del relief de sa maison Ne li voloit faire parchon, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 62. || XIV° s. La laveure des poz et li reliés des tables, C'estoit trestouz ses vivres; moult li fu delitable, *Girart de Ross.* v. 2399. || XV° s. Pourquoi l'archevesque de Cantorbie avoit dit ainsi, que ores-primes estoit le roi fourni d'age et de sens.... pourquoi il conseilloit, pour le plus seur, que tous renouvelassent leur relief et serment de lui...., FROISS. II, III, 81. Celui qui reput cinq mille hommes de trois pains et de douze poissons, dont demeura de reliefs douze corbeilles, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXIII. || XVI° s. Si le vassal doit relief ou rachat, qui ne sont qu'une mesme chose, doit offrir pour lesdits relief et rachat le revenu d'une année, *Coust. gén.* t. I, p. 235. Le vassal est tenu communiquer à son seigneur choisissant le relief [revenu d'une année], ses papiers de recette et terriers, et en bailler copie aux depens du seigneur, LOYSEL, 566. Aide de relief est deue, quand le seigneur meurt et son hoir releve vers celui de qui il tenoit son fief, DU CANGE, *auxilium*.

— ÉTYM. Provenç. *releu*; catal. *relleu*; espagn. *relieve*; ital. *rilevo*, *rilievo*; bas-lat. *relevium*, du lat. *relevare*, (voy. RELEVER). La syllabe latine *le* a été renforcée en *lie*, qui pour cette raison est resté monosyllabe.

†**RELIEN** (re-li-in), *s. m.* Terme d'artificier. Poudre grossièrement écrasée et non tamisée, dont l'action n'est pas aussi vive que celle de la poudre grenée.

RELIER (re-li-é), *v. a.* je reliais, nous reliions, vous reliiez; que je relie, que nous reliions, que vous reliiez. || 1° Lier de nouveau. Reliez ces bottes qui se sont déliées. || Fig. Relier tant de fois ce qu'un brouillon dénoue, C'est trop de patience, MOL. *l'Ét.* III, 1. || 2° Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture. Et s'il lui plaît encor, qu'il me relie en veau, RÉGNIER, *Sat.* XII. Je me suis moqué de son Émile [de J. J. Rousseau], qui est assurément un plat personnage; son livre m'a ennuyé; mais il y a cinquante pages que je veux faire relier en maroquin, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 15 sept. 1762. Voici la troisième partie des Lettres [la Nouvelle Héloïse copiée par Rousseau]... et, puisque vous ne dédaignez pas de les faire relier, je me propose de donner à cette copie.... J. J. ROUSS. *à Mme de Luxembourg*, 20 juin 1760. || Absolument. Cet ouvrier relie bien, relie proprement. || 3° Mettre des cercles, des cerceaux à un tonneau. Je lui demandai qui était son père; il me le montra qui reliait des tonneaux, J. J. ROUSS. *Prom.* 9. || 4° Unir par des voies de communication. De larges rues couvertes, qui n'occupent pas moins de 11000 mètres de superficie, relient les pavillons [des halles de Paris], et facilitent entre eux la circulation la plus active, VINET, dans *J. des Débats*, 21 sept. 1864. || Fig. Relier le présent au passé. || 5° Fig. Lier, mettre en amitié. C'était elle [Mme de Fontaine Martel] qui m'avait relié avec M. le duc d'Orléans, ST-SIM. 271, 162. || 6° Se relier, *v. réfl.* Être rattaché, appartenir. Cela se relie à une affaire ancienne.

— HIST. XIII° s. Et lor seles erent [étaient] brisies, En plus de cent lieus reloiies, *Lai du trot.* || XIV° s. Les hommes doivent tant seulement une journée de relier [botteler], et de fauchier, DU CANGE, *religare*. Que le tonnellet soit serréement relié, qu'il n'y puisse riens entrer ne yssir, *Ménagier*, II, 2. || XVI° s. Il m'a commandé que je luy feisse relier ce livre tout à neuf, DESPER. *Cymbal.* 74.

— ÉTYM. Wallon, *riloy*; provenç. *religuar*, *reliar*; catal. *relligar*; espagn. *religar*; ital. *rilegare*; du lat. *religare*, de *re*, et *ligare* (voy. LIER).

RELIEUR (re-li-eur), *s. m.* Ouvrier qui relie des livres. La république [de Genève] a envoyé mon libraire en ambassade à Versailles; je m'imagine que le roi lui enverra son relieur pour mettre la paix chez elle, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 avr. 1770. || Au féminin, relieuse, femme qui relie des livres ou qui a un atelier de reliure.

— HIST. XIV° s. Jacques le relieur de livres, pour avoir relié un des breviaires de la chapelle, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 644.

— ÉTYM. *Relier.* On le trouve avec le sens de botteleur (relieurs ou faucheurs, DU CANGE, *religare*), et avec le sens de tonnelier (ung relieur qui relioit ses pipes, *ib.*).

RELIGIEUSEMENT (re-li-ji-eû-ze-man), *adv.* || 1° Avec religion. Vivre religieusement. || 2° Exactement, scrupuleusement et avec respect. Elle [Mme de Marans qui avait calomnié Mme de Grignan] est fort heureuse du parti qu'on lui offre.... c'est de se taire très-religieusement, SÉV. 6 fév. 1671. Les Samaritains.... les ont conservés [les livres de Moïse] aussi religieusement que les Juifs, BOSS. *Hist.* II, 13. || Dans le même sens et en se moquant. Ma capacité me valut le soin des bottes de la communauté [saint-simonienne]; pendant deux mois, je vécus dans le cirage; chaque jour je frottais quarante paires de bottes religieusement, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 2.

— HIST. XII° s. Droiturelment et religiousement pensant del resuscitement, *Machab.* II, 12. || XIV° s. Liquelx [jeunes Romains choisis pour enlever la statue de Junon à Veies] à très grande reverence entrerent en son temple, et y mistrent leurs mains moult religieusement, BERCHEURE, f° 105. || XVI° s. ....Qu'il sache qu'aussi l'ai-je transcrit religieusement sur la copie, que receut un secretaire d'Estat, D'AUB. *Hist.* III, 519. Quand je me confesse à moy religieusement, je treuve.... MONT. III, 87.

— ÉTYM. *Religieuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *religiozamen*, *religiosamens*; catal. *religiosament*; espagn. et ital. *religiosamente*.

RELIGIEUX, EUSE (re-li-ji-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui appartient à la religion. L'Église enseigne que tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire; et, si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux saints peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu, BOSS. *Expos. doctr. cath.* 3. Nous ne saurions peindre l'émotion que nous causèrent ces chants religieux, CHATEAUBR. *Génie*, III, V, 3. C'est dans les grands événements de la vie que les coutumes religieuses offrent aux malheureux leurs consolations, ID. *ib.* III, V, 6. Les anciens même avaient fait aussi du jour de repos un jour religieux, ID. *ib.* IV, I, 4. Chez les divers peuples de la terre, les cérémonies religieuses sont nées du sacrifice, ID. *ib.* IV, I, 5. || Chez les anciens Égyptiens, année religieuse ou secrète, année solaire ou fixe de 365 jours et un quart, d'après laquelle les prêtres égyptiens marquaient les fêtes. || Maladies religieuses, maladies qui portent sur le système nerveux, et qui naissent sous l'empire des émotions et des idées religieuses; elles sont essentiellement épidémiques. || 2° Conforme à la religion. Il [le cardinal de Retz] se porte très-bien, et fait une vie très-religieuse, SÉV. 31 juill. 1675. Lorsque, pour seconder ses soins religieux [de Titus], Le sénat a placé son père entre les dieux, RAC. *Bérén.* I, 4. Ayez vous-même un noble et religieux respect pour les vérités de la religion, MASS. *Pet. carême*, *Resp. que les gr. doivent à la relig.* Votre réponse est bien religieuse, repartit le docteur, BERN. DE ST-P. *Ch. ind.* Le sentiment religieux unit intimement les hommes entre eux, quand l'amour-propre et le fanatisme n'en font pas un objet de jalousie et de haine, STAEL, *Corinne*, X, 5. Celle [la cloche] qu'une religieuse frayeur balançait dans nos campagnes pour écarter le tonnerre, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 1. L'aube.... offre de douces consonnances avec les idées religieuses, ID. *ib.* IV, I, 2. || 3° Qui vit selon les règles de la religion. La sage et religieuse princesse qui fait l'objet de ce discours, BOSS. *Reine d'Anglet.* C'est une chose délicate à un prince religieux, de réformer la cour, et de la rendre pieuse, LA BRUY. XIII. Celui à qui l'on demande quelle est sa religion, et qui répond la religion du prince, se montre plus courtisan que religieux, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*éclectisme*). La médisance ou la calomnie accusait l'homme en place de n'être pas fort religieux, D'ALEMB. *Éloges*, *de Houtteville*. Des anciens rois quand revint la famille, Lui [Chateaubriand], de leur sceptre appui religieux, Crut aux Bourbons faire adopter pour fille La Liberté qui se passe d'aïeux, BÉRANG. *à Chateaubriand.* || 4° Exact, ponctuel, scrupuleux, au point de s'en faire une sorte de religion. Je les vois [les gens de Port-Royal] si religieux à se taire, que je crains qu'il n'y ait en cela de l'excès, PASC. *Prov.* XVIII. Peut-être que les Juifs étaient plus dociles que les autres peuples, ou qu'ils étaient moins religieux à conserver leurs saints livres? BOSS. *Hist.* II, 13. Les Grecs étaient fort religieux à s'acquitter de ce devoir [la sépulture des morts], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2° part. p. 402, dans POUGENS. Les Romains étaient le peuple du monde le plus religieux sur le serment, MONTESQ. *Rom.* 1. || 5° Qui appartient à un ordre mo-

nastique. L'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même, c'est ce qui fait la vie nouvelle du christianisme; et c'est ce qui, étant porté à la perfection, fait la vie religieuse, BOSS. *la Vallière.* Elle aimait tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations, ID. *Anne de Gonz.* La retraite religieuse peut nous préserver de tous les autres dangers du monde; mais la charité n'y est pas toujours plus en assurance qu'ailleurs, BOURDAL. *Instruct. charité, Exhort.* t. II, p. 365. Plus vous avancerez dans la profession religieuse, plus vous devez croître dans la grâce de votre état, dans le désir de votre perfection, dans l'amour de vos devoirs et de vos règles, MASS. *Profess. relig. Serm.* 2. Le dépouillement religieux y met [dans les couvents] à couvert de la tentation des richesses, premier écueil de la vie humaine, ID. *ib.* || 6° *S. m.* et *f.* Personne engagée par des vœux monastiques. Il s'est fait un miracle à une religieuse de Pontoise, qui, sans sortir de son couvent, a été guérie d'un mal de tête extraordinaire par une dévotion à la Sainte-Épine, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse; j'en ai bien vu qui étaient agitées du mariage de leurs parentes, qui sont au désespoir que leurs nièces ne soient point encore mariées, qui sont vindicatives, médisantes, intéressées, prévenues; cela se trouve aisément; mais je n'en ai point encore vu qui fût véritablement et sincèrement morte au monde, SÉV. 388. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé [les catholiques anglais], BOSS. *Reine d'Anglet.* La princesse Anne n'aspirait plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur [qui était abbesse] dont elle admirait la vertu, ID. *Anne de Gonz.* Les religieux n'ont pas l'esprit ni le cœur tourné comme les autres hommes du monde, ni même comme les ecclésiastiques; ils sont unis à moins de choses, mais ils y sont naturellement plus fortement attachés, MALEBR. *Rech.* V, 3. Une mère, je ne dis pas qui cède et qui se rend à la vocation de sa fille, mais qui la fait religieuse, se charge d'une âme avec la sienne, LA BRUY. XIV. La mort de cet homme qui avait passé une assez longue vie à la guerre, dans les cours, dans le tumulte du monde, fut celle d'un religieux de la Trappe, FONTEN. *Renau.* Il [Bossuet] présentait un jour à Louis XIV le P. Mabillon, comme le religieux le plus savant de son royaume.... ajoutez et le plus humble, dit l'archevêque de Reims, le Tellier, qui croyait faire une épigramme bien adroite contre la modestie du prélat, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* Cette multitude de religieux et de religieuses dévoués au service des hôpitaux, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 6. || Il s'est dit, par plaisanterie, des femmes consacrées dans l'antiquité au culte de certaines divinités. Le royaume de Thoas où la belle Iphigénie fut si longtemps religieuse, VOLT. *Lett. à Cath.* 86. || À la religieuse, chacun à part. Ils étaient six-vingts à table; ils furent traités à la religieuse, chacun à part; ils eurent chacun quinze plats, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 604. || Religieuse, nom d'une espèce de sarcelle. Une robe blanche, un bandeau blanc avec coiffe et manteau noirs ont fait donner le surnom de religieuse à cette sarcelle de la Louisiane, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 410. || Religieuse, nom donné par Belon à la bernache.

— HIST. XII° s. Li religius prince, qui volt bonté amer, Deit noveles iglises drescier e alever, *Th. le mart.* 73. || XIII° s. N'ai-ge dont aussi bien chanté Anuit à vespres comme vous? E autant sui religious Et nez [net] et prodom de ma main, *Ren.* 21408. Cist a robe religieuse, Donques est-il religieus, *la Rose*, 11090. On apele liex [lieux] religieus les manoirs enclos de murs qui sont as gens de religion, BEAUM. XI, 22. Car plein d'orgueil et d'envie Sunt cil qui semblent meillor; Par dehors ont religious atour, Et par dedens sunt plein d'ypocrisie, *cité dans* COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 217. Se li pecheor vont en enfer, donc vont li religious en paradis, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 539. || XV° s. Vous avez la noble couronne de Portingal donnée à un clerc, homme religieux et bastard, FROISS. II, III, 4. Mais soit bonne et religieuse, Et de sa besongne songneuse De son hostel à droit tenir, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 492. || XVI° s. Vous estes de la religion [protestant]? — Oui, monsieur, et ne suis pas si bon religieux que je devrois, D'AUB. *Fæn.* I, 10. Les Lacedemoniens, religieux observateurs des ordonnances de.... MONT. I, 126. [Le phénix] Oiseau religieux aux manes de son pere, RONS. 662.

— ÉTYM. Provenç. *religios, relegios;* espagn. et ital. *religioso;* du lat. *religiosus* (voy. RELIGION).

Une *religieuse*, en latin *religiosa*, ne se trouve dans les inscriptions qu'au commencement du VI° siècle, LE BLANT. *Inscr. chrét. de la Gaule. Préface*, p. 10. Auparavant on disait *puella domini.*

RELIGION (re-li-ji-on), *s. f.* || 1° Ensemble de doctrines et de pratiques qui constitue le rapport de l'homme avec la puissance divine. La religion juive. La religion chrétienne. La religion païenne. La religion de Mahomet, de Bouddha. Le chevalier d'Harcourt s'y était opposé, disant que c'était une affaire entre les couronnes de France et d'Espagne, dont la religion ne se devait point mêler, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 194. Je vois des foisons de religions en plusieurs endroits du monde et dans tous les temps.... j'aurais refusé également la religion de Mahomet, et celle de la Chine, et celle des anciens Romains, et celle des Égyptiens, par cette seule raison que, l'une n'ayant pas plus de marques de vérité que l'autre, la raison ne peut pencher plutôt vers l'une que vers l'autre, PASC. *Pens.* XIV, 2, édit HAVET. Je vois la religion chrétienne fondée sur une religion précédente, ID. *ib.* XIV, 3. Le déisme, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme, qui y est tout à fait contraire, ID. *ib.* XI, 10 bis. La seule religion chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur; elle élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les superbes à l'extérieur, ID. *ib.* XI, 3. Toute religion est fausse, qui, dans sa foi, n'adore pas un Dieu comme principe de toutes choses, et qui, dans sa morale, n'aime pas un seul Dieu comme objet de toutes choses, ID. *ib.* XXIII, 4. La vraie religion doit avoir pour marque d'obliger à aimer son Dieu, ID. *ib.* XI, 1. Ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur sont bienheureux et bien légitimement persuadés, ID. *ib.* VIII, 6. Fondement de la religion : c'est les miracles, ID. *ib.* XXIII, 18. La religion catholique n'oblige pas à découvrir ses péchés indifféremment à tout le monde; elle souffre qu'on demeure caché à tous les autres hommes; mais elle en excepte un seul, à qui elle commande de découvrir le fond de son cœur, ID. *ib.* II, 8. Il [Jésus-Christ] leur [aux apôtres] apprend le caractère de cette haine qu'ils auront à porter, c'est que ce sera une haine de religion; qu'on les excommuniera, et qu'on les aura tellement en exécration qu'on croira rendre service à Dieu de les exterminer, BOSS. *Méd. sur l'Év.* 2° *partie*, 17° *jour.* Par où ont-ils [les incrédules] deviné que tout ce qu'on pense de ce premier être [Dieu] soit indifférent, et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes? ID. *Anne de Gonz.* Il [un roi] protége la religion en toutes choses, et il connaît, en protégeant la religion, que c'est la religion qui le protége lui-même, puisqu'elle fait le plus puissant motif de la soumission que tant de peuples rendent aux princes, ID. *Instr. à Louis XIV*, en 1675. La religion s'intéresse dans ses infortunes [du cardinal de Retz]; la ville royale s'émeut, et Rome même menace, ID. *le Tellier.* Je n'ai jamais douté, dit-il [Condé], des mystères de la religion, quoi qu'on ait dit, ID. *Louis de Bourbon.* Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion qu'il a si longtemps révérée, ID. *Anne de Gonz.* On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de tenir les peuples, ID. *Reine d'Anglet.* Ils [les princes] ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer, ID. *ib.* N'oublions pas ce qui faisait la joie de la reine : Louis est le rempart de la religion; c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre, ID. *Mar.-Thér.* Dans un âge où l'on ne sait pas encore sa religion, M. de Montausier défendait la sienne, FLÉCH. *Duc de Mont.* L'esprit docile admet la vraie religion; et l'esprit faible, ou n'en admet aucune, ou en admet une fausse, LA BRUY. XVI. Si c'est le grand et le sublime de la religion qui éblouit ou qui confond les esprits forts, ils ne sont plus des esprits forts, mais de faibles génies et de petits esprits; si c'est au contraire ce qu'il y a d'humble et de simple, ils sont à la vérité des esprits forts, et des esprits plus forts que tant de grands hommes si éclairés, si élevés et néanmoins si fidèles, ID. XVI. La religion vient des dieux, elle est au-dessus des rois, FÉN. *Tél.* XXIII. Observez la religion : le reste meurt, elle ne meurt jamais, ID. *ib.* XV. La religion est environnée de deux écueils, également dangereux à l'homme, également injurieux à la divinité, savoir, de l'impiété et de la superstition, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 194, dans POUGENS. Ce n'est pas assez pour une religion d'établir un dogme; il faut encore qu'elle le dirige, MONTESQ *Espr.* XXIV, 19. Comme on peut juger parmi les ténèbres celles qui sont les moins épaisses, et parmi les abîmes ceux qui sont les moins profonds, ainsi l'on peut chercher entre les religions fausses celles qui sont les plus conformes au bien de la société, ID. *ib.* XXIV, 1. On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du prince de souffrir plusieurs religions dans son État.... ID. *Lettres pers.* 85. En fait de religion les plus proches sont les plus grandes ennemies, ID. *ib.* 60. Genève n'est plus la Genève de Calvin.... le christianisme raisonnable de Locke est la religion de presque tous les ministres, et l'adoration d'un être suprême jointe à la morale est la religion de presque tous les magistrats, VOLT. *Lett. Cideville*, 12 avr. 1756. Les religions durent toujours plus que les empires, ID. *Mœurs*, 53. La religion n'étant que la correspondance de la pensée et de la spiritualité de l'homme avec la pensée divine, avec l'esprit universel, il s'ensuit qu'elle ne peut prendre aucune forme étroite ou légale, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 267. || Les guerres de religion, les guerres occasionnées par la différence de religion, et, particulièrement, les guerres entre catholiques et protestants en France pendant le XVI° siècle. || Paix de religion, traité conclu à la diète d'Augsbourg, entre l'empereur et les princes protestants d'Allemagne, en 1555. || Religion de l'État, religion d'État, celle que l'État déclare être la sienne, exclusivement à toutes les autres qu'il ne fait que tolérer. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État, *Charte de* 1814, art. 6. || Religion naturelle, religion qu'on suppose indépendante de toute révélation et qui est une forme du déisme. Songe que du très-haut la sagesse éternelle A gravé de sa main dans le fond de ton cœur La religion naturelle, VOLT. *Poëmes, Pour et contre.* J'entends par religion naturelle les principes de morale communs au genre humain, ID. *Phil. Newt.* I, 6. || 2° La religion prétendue réformée, la religion réformée, ou, absolument, la religion, la croyance des calvinistes. Pour prévenir les désordres dont on était menacé par les gens de la religion, LA FAY. *Mém. cour de France, Œuv.* t. III, p. 19, dans POUGENS. || 3° Foi, piété, croyance. Il a beaucoup de religion. Il est sans religion. Je parle de cette foi respectueuse qui est saisie d'une horreur de religion à la seule présence du sanctuaire, qui approche de l'autel comme Moïse du buisson sacré, MASS. *Avent, Disp. à la comm.* Les épicuriens, qui n'avaient nulle religion, recommandaient l'éloignement des affaires publiques, l'étude et la concorde, VOLT. *Dict. phil. Religion*, 1. L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 4° Sentiment de respect, de scrupule, comparé au sentiment religieux. Vous savez que M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître : il a une religion et un zèle pour ceux-ci, qui ne se peut comparer qu'à la négligence qu'il a pour les siens, SÉV. 183. Ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison [de Toiras], ID. 22 mai 1682. Tous les Juifs y étaient accourus [à Jérusalem], afin de célébrer la pâque selon leur coutume; or chacun sait la religion de ce peuple pour toutes ses cérémonies, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Saint Paul observe deux choses dans la religion du serment : l'une, qu'on jure par plus grand que soi; l'autre, qu'on jure par quelque chose d'immuable, ID. *Polit.* VII, I, 3. Ce peuple [les Juifs] est le seul.... qui devait être le dépositaire des secrets divins; il les a aussi conservés avec une religion qui n'a pas d'exemple, ID. *Hist.* II, 13. On lui attribuait un courage à toute épreuve, une religion inviolable pour sa parole, HAMILT. *Gramm.* 6. Ils opposèrent à cette demande la religion sacrée du dépôt, qui ne leur permettait pas de livrer à qui que ce fût cette somme du vivant de celui qui la leur avait confiée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 552, dans POUGENS. Si tout meurt avec nous, ...les soins du nom et de la postérité sont frivoles, ... la religion des tombeaux, une illusion vulgaire, MASS. *Carême, Avenir.* || Se faire une religion d'une chose, s'en faire une obligation indispensable. Vous dirai-je qu'il se fit une religion d'écouter les raisons des parties et de lire tous leurs mémoires, quelque longs et ennuyeux qu'ils pussent être? FLÉCH. *Lamoignon.* Ne se fit-elle pas une religion de donner un frein à sa langue? ID. *Dauph.* || Violer la religion du serment, manquer à son serment. || Surprendre la religion du prince, la religion des

juges, la religion d'un tribunal, surprendre la justice du prince, des juges, d'un tribunal, les tromper par un faux exposé. Il ne disait point qu'on avait surpris la religion de la cour en accusant milord Peterborough d'avoir hasardé les troupes de la reine Anne, parce que ce n'était pas une affaire de religion, VOLT. *Jenni*, 4. || Voltaire se trompe; il prend cette locution comme un néologisme de son temps, et il le blâme. Cette locution est beaucoup plus ancienne; elle se trouve déjà dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, en 1696. || **5°** L'état des personnes engagées par des vœux à une certaine règle autorisée par l'Église. Un religieux avec son habit de religion, PASC. *Prov.* VI. Mlle de la Basinière est en religion, tout auprès de Mme de la Fayette; quelques intérêts de famille et une très-désagréable humeur ont causé cette retraite où elle s'ennuie fort, SÉV. 400. Il [le concile de Latran] appelle les nouveaux ordres monastiques de nouvelles religions.... ces nouvelles religions ne font point des Églises nouvelles; ce n'est pas la singularité de créance, mais la profession d'une piété plus particulière.... qui leur donne le titre de religion, BOSS. *Réfut. cat. Ferry, préambule.* Ne soyez pas les meurtriers barbares des enfants mêmes que vous consacrez à la religion, MASS. *Prof. relig.* 1. || Entrer en religion, se faire religieux ou religieuse. Toutes les langues et toutes les sciences lui sont infuses; enfin c'est un prodige [Madame Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal], d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion, SÉV. 388. Je ne vais point dans cette maison, que je n'en sorte avec regret, et que je ne me repente de n'être point entrée en religion, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 27 août 1701. || Mettre une fille en religion, la faire religieuse. || Couvent. La reine a envoyé par les religions pour faire prier Dieu, afin qu'il plût à sa sainte bonté de détourner le roi d'un dessein qu'il a [épouser une des nièces de Mazarin], GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 183. Ma tante de Maignelai la mit [la nièce de l'Épinglière] dans une religion où elle mourut huit ou dix ans après en réputation de sainteté, RETZ, I, 55. Les parents jettent leurs enfants dans les religions sans vocation, et les empêchent d'y entrer contre leur vocation, BOSS. *Pensées chrét. et mor.* 42. Un religieux qui s'est sauvé dans le fond d'une religion, de peur de goûter ni de voir même les plaisirs du monde, FLÉCH. *Sermons, Jour de Noël.* || Nom de religion, nom que des religieux, des religieuses prennent en entrant au couvent. La sœur de M. Pascal, qui s'appelait en religion sœur Euphémie, RAC. *Hist. de Port-Royal*, part. 2. || Fig. et par plaisanterie. Cette personne veut être de la religion de saint Joseph, avec quatre pantoufles sous le lit, elle veut se marier. || **6°** Absolument. La religion, l'ordre de Malte. Les galères de la religion.

— HIST. XIe s. Yglise de religium [monastère], *Lois de Guill.* 1. || XIIIe s. Du graant ator que ele avoit, Bien puet cognoistre qui la voit, Qu'el n'est pas de religion, *la Rose*, 3441. Puet l'en trover religion En seculiere maison? *ib.* 11127. Servise de voie à cimetire est de droit privé, et por ce le puet l'en chalongier au signor cui la teneure est; et cest servise puet estre aquis por la religion de l'enterrement, *Liv. de just.* 138. Cil qui sunt en religion ne poent pas revenir au siecle, BEAUM. LVI, 1. Quant il veut entrer en religion, ID. XXI, 1. Religions est cele vertus qui nos fait curious de Dieu et faire son servise, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 421. Quicunques n'est fors et fiers [ferme] en sa loi et en sa religion, à peine puet estre loiaus hom; car qui n'est loiaus vers son Dieu, comment sera il loiaus vers les homes? ID. *ib.* || XVe s. Et delibera s'en aller à Romme et se mettre en une religion auprès, COMM. V, 7. || XVIe s. Quant au mot de religion, combien que Ciceron le déduise tres bien du mot de relire.... j'estime que ce mot est opposé à la trop grande licence et excessive que la pluspart du monde s'est permise. — Religion donc comporte autant comme une retraite et discretion meure et bien fondée, CALV. *Instit.* 66. Y a-il une telle religion à fleschir le genouil, ou envelopper un corps mort, qu'on ne puisse laisser ces choses sans crime? ID. *ib.* 960. Et lui defendit que jamais elle ne parlast à ce marchand, ou qu'elle la mettroit en religion, MARG. *Nouv.* VII. Pour atteindre au sommet d'une telle equité, Il faut la pieté joincte à la charité, Et la religion dont reliez nous sommes, RONS. 662. Ceux de la religion, grande pitié que j'use maintenant de ce mot, pour dire ceux de la ligue ou faction, PASQUIER, *Lett.* t. I, p. 272. Ce que ces trois filles s'estoient rendues religieuses en mesme monastere, signifioit que vostre amye et ses deux compagnes se marioient; car, comme l'on dit, le mariage est la grande religion, *l'Amant ressuscité*, p. 433, dans LACURNE. Nos rois.... Ploians la pieté au joug de leur service, Gardent religion pour ame de police, D'AUB. *Tragiques, Princes.*

— ÉTYM. Prov. *religio*, *religion*; espagn. *religion*; ital. *religione*; du lat. *religionem*, dont l'étymologie est douteuse entre *relegere*, recueillir, et *religare*, relier. Pour *relegere*, on dit que *religare* aurait fait *religatio* (ce qui est inexact, car *re-lig-io* se conçoit, exemple *opt-io*), et on cite la phrase: *religentem esse oportet, religiosum nefas* (voy. FREUND); en ce sens, *religio* voudrait dire recueil (c'est probablement le sens primitif de *lex*), recueil de formules religieuses, de pratiques. Pour *religare*, on cite la phrase d'Aulu-Gelle (II, 28): *falsa religione alligare, alium* [*deum*] *pro alio nominando*; ce serait une formule qui liait les dieux, et l'homme à eux. En latin, *religio*, au sens d'état monastique, se trouve dès le Ve siècle.

RELIGIONNAIRE (re-li-ji-o-nê-r'), *s. m.* et *f.* Nom qu'on donnait à celui, à celle qui faisait profession de la religion réformée. Le mot de religionnaire n'est pas français; il vient du même pays que celui de doctrinaire; et ce fut sans doute un prédicateur gascon qui le débita le premier dans les chaires de Paris, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* X. Voilà la source où nos religionnaires ont puisé; mais dès ces premiers temps l'erreur fut confondue et la vérité triompha, BOURDAL. *Fête des saints, Myst.* t. II, p. 411.

— REM. Religionnaire, blâmé par Balzac, étant fait de religion comme visionnaire de vision, est de formation correcte; mais on ne le dit plus pour calviniste, sinon parfois en langage historique.

— ÉTYM. *Religion.*

† **RELIGIOSITÉ** (re-li-ji-ô-zi-té), *s. f.* || **1°** Sentiment de scrupule religieux. Avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporterait-on pas? BOURDAL. 12e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 318. || **2°** Disposition religieuse, ensemble des sentiments religieux (néologisme en cette signification). Il faut que la religiosité devienne religion, religion positive, rendue visible et palpable, tout comme il faut que les principes du droit de nature, qui servent de base au droit positif, subissent la forme extérieure d'une constitution civile; la religiosité ne peut pas plus se passer de temples et de ministres, que la sociabilité ne peut se passer de tribunaux et de juges; cela posé, l'entreprise de ceux qui crurent, poussés par de petites passions, pouvoir détruire la religion positive et sauver la religiosité, fut une entreprise chimérique, VILLERS, *Kant*, p. 135.

— ÉTYM. Prov. *reliositat*; du lat. *religiositatem*, de *religiosus*, religieux.

† **RELIMAGE** (re-li-ma-j'), *s. m.* Action de relimer.

† **RELIMER** (re-li-mé), *v. a.* || **1°** Limer de nouveau. || **2°** Fig. Polir, retoucher. De la prose Que l'art lime et relime, RÉGNIER, *Sat.* IX. Je suis entouré de mes tragédies, que je relime, VOLT. *Lett. Thiriot*, 24 nov. 1738.

— HIST. XVIe s. Loin de moy soit la faveur et la pompe Qui d'apparence et de fard nous retrompe, Qui nous relime et nous ronge au dedans, RONS. 951.

RELIQUAIRE (re-li-kê-r'), *s. m.* Sorte de boîte, de coffret, etc. où l'on enchâsse des reliques. Porter un reliquaire sur soi.

— HIST. XIVe s. Un angel d'argent doré qui tient en sa main une petite chapelle d'or où il y a plusieurs reliquaires, DE LABORDE, *Émaux*, p. 477. || XVe s. Un reliquaire de cristal, à façon de boiste, où il y a du lait Nostre Dame, garny d'or, ID. *ib.* p. 478. || XVIe s. Que s'il [le français] estoit, comme la [langue] grecque et latine, pery et mis en reliquaire de livres, je ne doute point qu'il ne fust, ou peu s'en faudroit, aussi difficile à apprendre comme elles sont, DU BELLAY, I, 18, *verso.*

— ÉTYM. Voy. RELIQUE; prov. *reliquiari*; espagn. *relicario*; ital. *reliquiario*. On le trouve au sens de relique, au XVe siècle: Mars estoit venu recueillir aucuns vaillans hommes qui là gisoient mors, pour porter autre part; car le païs n'estoit point digne d'avoir si nobles reliquaires, *Perceforest*, t. IV, f° 85.

RELIQUAT (re-li-ka; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des re-li-ka-z anciens), *s. m.* || **1°** Ce qui reste dû après un arrêté de compte. La somme à laquelle s'élèvera le reliquat dû par le tuteur portera intérêt, sans demande, à compter de la clôture du compte, *Code Nap.* art. 474. || **2°** Reste d'une maladie incomplétement guérie. Il continue à tousser; ce rhume lui a laissé un mauvais reliquat. || **3°** *Au plur.* Les reliquats d'un repas, ce qui en reste. Nous dînâmes très-bien des reliquats du festin de la veille. || Vieux en ce sens.

— HIST. XIVe s. Quand on sera present devant le grant juge, qu'on saiche de tout rendre bon compte et reliqua, LE CHEV. DE LA TOUR, *Guidon des guerres*, f° 86, dans LACURNE. || XVe s. A la charge de tenir compte de ce qu'ils auront receu et en rendre le reliqua, *Statuts des tanneurs de Coulommiers*, dans *Bulletin du Comité de la langue*, t. III, p. 568. || XVIe s. Tuteurs et autres sujets à compte doivent faire recette et depense entiere, les justifier et payer le reliquat, LOYSEL, 204. Par un reliqua d'une maladie.... PARÉ, XVI, 1.

— ÉTYM. Lat. *reliquatum*, de *reliquare*, faire un reliquat (voy. RELIQUE); wallon, *relicua*, graillon, reste d'un repas.

RELIQUATAIRE (re-li-ka-tê-r'), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence et de comptabilité. Celui ou celle qui, après un compte rendu, est redevable d'une certaine somme. Je me trouve reliquataire pour le présent de 17 livres 5 sous, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 100. Le mandataire doit l'intérêt des sommes qu'il a employées à son usage, à dater de cet emploi, et de celles dont il est reliquataire, à compter du jour qu'il est mis en demeure, *Code Nap.* art. 1996.

— ÉTYM. *Reliquat.*

RELIQUE (re-li-k'), *s. f.* || **1°** Ce qui reste de Jésus-Christ, des saints et des martyrs, soit parties du corps, soit objets à leur usage, soit instruments de leur supplice. Un baudet chargé de reliques S'imagina qu'on l'adorait; Dans ce penser il se carrait, Recevant comme siens l'encens et les cantiques, LA FONT. *Fabl.* V, 14. Les corps saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection.... c'est pour cette raison que nous honorons les reliques des morts, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Nous ne pouvons pas appeler ces précieux restes les reliques de son corps; mais nous ne nous éloignerons pas de la raison, quand nous les nommerons les reliques de la sainteté, BOSS. *Paneg. St Gorgon, préambule.* J'ai eu le courage de revoir [après la mort de Louis XIV] les reliques que le roi portait sur lui, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 15 déc. 1715. On vit des généraux lever un siége et perdre une ville pour avoir une relique, MONTESQ. *Rom.* 22. Les serments les plus ordinaires des anciens Français se faisaient sur les reliques des saints, VOLT. *Dict. phil. Reliques.* Le catéchisme du concile de Trente approuve la coutume de jurer par les reliques, ID. *ib.* Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques commencèrent à être décriés, ID. *Louis XIV*, 35. Ce pèlerin espagnol, tout glorieux d'avoir visité plus de reliques qu'aucun de ses pareils, D'ALEMBERT, *Éloges, St-Aulaire.* Ce sont les femmes qui ont dû inventer le culte des reliques, par le même sentiment qui leur fait attacher tant de prix à un chiffre, à un nœud de ruban, ou à une boucle de cheveux qui leur vient d'un objet aimé, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. II, p. 38, dans POUGENS. || Garder une chose comme une relique, la garder soigneusement. || Il en fait une relique, des reliques, se dit d'un homme qui fait grand état de quelque chose. || Familièrement. Je n'en veux pas faire des reliques, se dit d'une chose dont on veut se servir, dont on permet de se servir. || Fig. et familièrement. Je n'ai pas grande foi à ses reliques, je ne prendrai pas de ses reliques, il ne m'inspire aucune confiance. || **2°** Reliques d'affection, se disait d'objets que la piété filiale traitait comme des reliques; c'étaient des souvenirs de famille légués par affection de génération en génération, DE LABORDE. *Ém.* p. 478. || **3°** *Au plur.* Dans le style élevé. Débris, restes de quelque chose de grand (mot qui vieillit, mais qui est défendu par l'autorité de Racine, et que A. de Musset a heureusement rajeuni). Il ne faut pas que tu penses Trouver de l'éternité En ces pompeuses dépenses Qu'invente la vanité; Tous ces chef-d'œuvres antiques Ont à peine leurs reliques...., MALH. II, 2. Il rentra dans Babylone avec les tristes reliques de l'armée, VAUGEL. *Q. C.* IV, 16. Je les blâme de condamner reliques, qui sans doute est meilleur et beaucoup plus noble que restes dans la majesté du style de l'histoire, ID. *Nouv. rem. obs. de M**** p. 118, dans POUGENS. Voyons sous un tombeau ces muettes reliques, ROTR. *Herc. mour.* IV, 3. Sur un vaisseau dans le port préparé, Chargeant de mon débris les reliques plus chères, RAC. *Baj.* III, 2. Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques, Où des rois ses aïeux sont les froides reliques, ID. *Phèd.* V, 6. || Fig. Les morts dorment en paix dans le sein de la terre; Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints; Ces reliques du cœur ont aussi leur pous-

sière; Sur leurs restes sacrés ne portons pas les mains, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit d'octobre.*

— HIST. XI^e s. Sur les reliques de s'espée jura, *Ch. de Rol.* XLV. || XIII^e s. Mais or sai bien ke reliques n'a mie En molt de lieus où li saint sont cuidié, MÆTZNER, p. 37. Des saintuaires ne des hautes reliques qui i estoient ne covient -il mie parler, VILLEH. LXXXVII. || XIV^e s. Ne passe tant d'oneur les termes, Que dedans ta chambre t'enfermes Pour homme qui veingne à ta court.... On diroit: c'est une relique Qu'on ne voit qu'une fois l'année; Pis en vauroit ta renommée, MACHAUT, p. 116. Á Jehan du Vivier orfevre et varlet de chambre du roy, pour avoir fait et forgié un petit reliquaire d'or pendant à une chayenne d'or, ouquel a de la vraye croix de Rodes et de plusieurs autres reliques, pour mettre et porter au col dudit seigneur, DE LABORDE, *Émaux*, p. 478. Et à ce que Grisilidis n'apportast avecques soy aucunes reliques de la vile fortune de povreté.... *Ménagier*, I, 6. || XV^e s. Compains, compains, ce ne poet estre, Que nullement voiiés le prestre Qui jà jour ses reliques blasme, FROISS. *Poésies mss.* p 390, dans LACURNE. Et de très grans capitaines comme.... dont je m'en tais; car ce n'est point de mon temps, combien que j'en ay veu des reliques, COMM. I, 3. || XVI^e s. C'est tout ce que j'ay peu recouvrer de ses reliques [deux livres de La Boétie], MONT. I, 206. S'il [l'envahissseur] venoit à la perte d'une battaille, [qu'il n'aurait] aulcun moyen de sauver les reliques de son armée, ID. I, 357. Il se trouveroit alors plus de douze cens gentils-hommes, qui auroyent moyen, sans solde, de l'accompagner [le roi], qui sont encores de bonnes reliques de la France ruinée, et qui feroyent autant de miracles que celles de S. Mathurin de Larchant, LANOUE, 95. Chascun chapelain loue ses reliques, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 236. Brutus et Cassius, qui, se tuans, avec le temps et l'occasion perdirent les reliques de la liberté romiane, de laquelle ils estoient protecteurs, CHARRON, *Sagesse*, p. 382, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *rilik*; provenç. *reliquias*; espagn. et ital. *reliquia*; du lat. *reliquiæ*, restes, de *relinquere*, laisser, de *re*, et *linquere*, de même radical que λιπ dans λείπειν, laisser; sansc. *ric*.

† **RELIQUIAIRE** (re-li-ki-è-r'), *s. m.* Nom donné par dénigrement chez les protestants aux catholiques comme adorateurs des reliques. Leur donner par mépris [à saint Basile, saint Ambroise, etc.] une manière de nom de secte, en les appelant reliquiaires, c'est-à-dire gens qui honorent les reliques, BOSS. *Expos. doctr. cath.* 3.

RELIRE (re-li-r'), *v. a.* Il se conjugue comme lire. || 1° Lire de nouveau. Non-seulement je lis vos lettres avec plaisir, ma chère fille, mais je les relis avec une tendresse qui m'occupe et qui me fait aimer mes promenades solitaires, SÉV. 533. Quelle pitié de voir l'orateur entrepris Relire dans la voûte un sermon mal appris! SANLECQUE, dans RICHELET. L'Écossais pendant ce temps-là relisait Fingal; le professeur d'Oxford relisait Homère, et tout le monde était content, VOLT. *Dict. phil. Anc. et mod.* Je vous relis toujours, et je vous aime de même, ID. *Lett. d'Alembert*, 16 mars 1776. Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, n'est pas, à la vérité, une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée, ID. *Lett. Damilaville*, 1^er avr. 1766. Je ne relis point les ouvrages de Sénèque sans m'apercevoir que je ne les ai point encore assez lus, DIDER. *Claude et Nér.* II, 2. || Absolument. Il [Godeau] disait que le paradis d'un auteur, c'était de composer; que son purgatoire, c'était de relire et de retoucher ses compositions, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Godeau*. Je me promène et je relis vos lettres avec une extrême tendresse; je serais bien fâchée de n'aimer point à relire, SÉV. 15 fév. 1690. Á Paris, on ne relit point; vive la campagne, où le temps est à nous, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 20 avr. 1761. Je suis seul, relisons, C. DELAV. *Louis XI*, I, 3. Á mon âge, je ne lis plus, je relis, *Mot de* ROYER-COLLARD. || 2° Se relire, *v. réfl.* Lire ce qu'on vient d'écrire. Relisez-vous et ponctuez.

— HIST. XIII^e s. Quant les cartes [lettres] furent escrites et saielées [scellées] et reliutes, PH. MOUSKES, mss. p. 264, dans LACURNE, au mot *liutes*. Les livres lis et les relis, Encerche bien et si eslis Qu'est verités ne qu'est contreuve [mensonge], *Distiques de Caton.*

RELIURE (re-li-u-r'), *s. f.* L'ouvrage d'un relieur, la manière dont un livre est relié. Ce qui fut honorable à Louis XIV, c'est que, de son vivant, on prononça douze éloges de ce monarque dans douze villes d'Italie; ils lui furent envoyés par le marquis Zampieri dans une reliure d'or, VOLT. *Mél. litt. Sur les panégyriques.* Le savant et pauvre Théodore de Gaza, qui, ayant dédié à Sixte IV sa traduction du livre d'Aristote sur les animaux, en reçut pour tout remerciement le prix de la reliure, que ce pape lui fit rendre, D'ALEMB. *Éloges, Dangeau*, note 1. Les reliures périssent le plus souvent par les coiffes, LESNÉ, *la Reliure*, p. 133. Le mot reliure, dans sa véritable acception, ne doit pas être pris pour ce qui recouvre un livre.... ce qui la constitue, c'est la couture et l'endossement, ID. *ib.* p. 152. || Demi-reliure, se dit quand il n'y a que le dos du livre qui soit couvert de peau, ou, en général, quand les plats sont d'une matière autre et plus faible que le dos.

— ÉTYM. *Relier.*

RELOCATION (re-lo-ka-sion), *s. f.* Acte par lequel on loue de nouveau ou sous-loue une chose. En cas de résiliation par la faute du locataire, celui-ci est tenu de payer le prix du bail pendant le temps nécessaire à la relocation, sans préjudice des dommages et intérêts qui ont pu résulter de l'abus, *Code Nap.* art. 1760. || Quand il s'agit de sous-louer, on dit plutôt sous-location.

— ÉTYM. Lat. *relocare*, de *re*, et *locare*, louer.

† **RELOGER** (re-lo-jé), *v. a.* Rétablir quelqu'un dans son ancien logement, et, particulièrement, le remettre en prison. Ce prisonnier s'était évadé, mais on l'a relogé en prison. || *V. n.* Être logé de nouveau. || Se reloger, *v. réfl.* Se loger de nouveau.

— HIST. XV^e s. Monseigneur, comme paravant, se vint reloger emprès Madame, LOUIS XI, *Nouv.* IX. || XVI^e s. [Les grues] Hautes au vent, et, dehuchant les nues, Vont reloger en leurs terres cognues, RONS. 653. Jusques là tout le malheur du costé des Moscovites; mais, après, Tovimak, r'alliant des forces, prit quelques places et se relogea sur la frontiere, D'AUB. *Hist.* I, 250. Sans que le cours des ans, la peur, la jalousie Eussent pu dedans moi reloger la raison, DESPORTES, *Diverses amours*, XXXII.

† **RELOUAGE** (re-lou-a-j'), *s. m.* Terme de pêche. Temps où le hareng fraye; ce qui arrive vers la fin de décembre.

— HIST. XVI^e s. Relouage, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 893.

RELOUÉ, ÉE (re-lou-é, ée), *part. passé* de relouer 1.

1. **RELOUER** (re-lou-é), *v. a.* || 1° Prendre ou donner de nouveau en location. Je lui avais loué ma maison pour trois ans, mais il tient à y rester, et je viens de la lui relouer à un prix différent. Á l'expiration de mon bail, j'ai reloué l'appartement. || 2° Sous-louer. On m'assurait que la Verron était la veuve d'un agioteur obscur et malaisé de la rue Quincampoix, qui louait, à la vérité, un corps de logis de 1050 livres, mais qui en relouait une partie, VOLT. *Polit. et lég. Déclarat. sur le procès Morangiès.*

— HIST. XVI^e s. Et ne pourront lesdits maistres relouer ou prendre à leur service lesdits compaignons qui seront louez auparavant à d'autres maistres pour un an, *Ordonn. des tireurs et batteurs d'or et d'argent*, 1686.

† 2. **RELOUER** (re-lou-é), *v. a.* Donner de nouvelles louanges. L'abbé Legendre, qui a écrit jusqu'à quatre éloges de M. de Harlay.... qui l'a loué une première fois en français... qui l'a reloué une troisième fois en latin.... STE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. V, p. 159.

RELU, UE (re-lu, lue), *part. passé* de relire. Lu de nouveau. Les pièces relues nous ont convaincus.

† **RELUCTANT, ANTE** (re-lu-ktan, ktan-t'), *adj.* Qui lutte contre, qui résiste (latinisme qui n'est pas usité). Doué d'un esprit droit plutôt qu'étendu.... fort révérencieux pour le pouvoir, un peu reluctant contre les nouveautés, M. Gaudin eût offert dans l'ancien régime le parfait modèle de ces premiers commis.... BEUGNOT, *Mém.* t. V, ch. VIII, p. 309.

— ÉTYM. Lat. *reluctari*, de *re*..., et *luctari*, lutter.

RELUIRE (re-lui-r'), *v. n.* Il se conjugue comme luire, par conséquent il n'a ni prétérit défini ni imparfait du subjonctif usités; cependant il n'y a aucune bonne raison pour ne pas employer ces temps, et pour ne pas dire: Le fanal reluisit toute la nuit; je n'ai pas vu d'armes qui reluisissent aussi bien que celles de ce régiment. || 1° Luire en réfléchissant la lumière. Chrispe est comme un enfant qui voit un fer reluire, Et qui le veut avoir, quoiqu'il lui puisse nuire, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 2. Tout y reluisait d'or et de pierreries, BOSS. *Hist.* II, 4. Il apprit dans ses voyages, que, dans la Bétique, l'or reluisait de toutes parts; cela fit qu'il y précipita ses pas, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. || Fig. La reine d'Arménie est due à ses États, Et j'en vois les chemins ouverts par nos combats; Il est temps qu'en son ciel cet astre aille reluire, CORN. *Nicom.* II, 2. || 2° Fig. Se manifester avec éclat. Et que tant de beautés qui reluisent au monde, Sont les ouvrages de ses mains [de Dieu], MALH. I, 5. J'étais chez une dame en qui.... Reluit, environné de la divinité, Un esprit aussi grand que grande est sa beauté, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Á voir la sérénité qui reluisait sur ce front auguste [de Louis XIV], BOSS. *Louis de Bourbon.* Où a-t-on pris que la prière et la récompense ne soient que pour les jugements humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? BOSS. *Anne de Gonz.* Dieu avait introduit l'homme dans le monde, où, de quelque côté qu'il tournât les yeux, la sagesse du créateur reluisait dans la grandeur, dans la richesse, dans la disposition d'un si bel ouvrage, ID. *Hist.* II, 11. Ce caractère de soumission [aux puissances] reluit tellement dans toutes leurs apologies [des chrétiens], qu'elles inspirent encore aujourd'hui à ceux qui les lisent l'amour de l'ordre public, ID. II, 12. Joas les toucbera par sa noble pudeur, Où semble de son sang reluire la splendeur, RAC. *Ath.* I, 2. Je m'embarquai avec les autres, et l'espérance commença à reluire au fond de mon cœur, FEN. *Tél.* III. || Proverbe. Tout ce qui reluit n'est pas or, il ne faut pas se fier à l'éclat de l'apparence. Encore un coup il le peut prendre, En essayer, et puis le rendre, Si ce qui reluit n'est pas or, SCARR. *Virg.* IV. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XI^e s. Contre soleil reluisent cil adoub [armures], *Ch. de Rol.* CXXXV. Tout li païs en reluist et esclaire, *ib.* CLXXXVI. || XII^e s. Reis, se tu es enuinz [oint], curune d'or portant, Ne deiz estre en orgueil, mais en bien reluisant, *Th. le mart.* 30. || XIII^e s. Mais il est droituriers sans doute; Car bontés reluit en li toute, *la Rose*, 17390. Et vit lonc de lui reluire l'or et l'azur des armeures, *Chr. de Rains*, p. 69. || XV^e s. Tout n'est pas or ce qui reluit, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 55. La cité de Jennes commençait jà à reluire en prosperité, *Bouciq.* II, 10. || XVI^e s. Afin que, le commencement du monde estant cognu, l'eternité de Dieu reluise plus clairement, CALV. *Instit.* 101. L'heur et la beatitude qui reluit en la vertu, MONT. I, 70. Et si est ce que partout où sa pureté reluict, la nature faict honte à l'art, ID I, 235. Ciceron, tout aussi tost qu'il s'y fut mis, reluisit en estime de bien dire par dessus tous les autres orateurs, AMYOT, *Cicér.* 6. Tout ainsi que nous voyons nos yeux reluisans dedans les prunelles de ceulx de nos prochains.... ID. *Comm. ouir*, 8.

— ÉTYM. Bourguig. *relure*; wallon, *rilûr*; provenç. *reluzer, reluzir*; espagn. *relucir*; ital. *rilucere*; du lat. *relucere*, de *re*..., et *lucere*, luire.

† **RELUISANCE** (re-lui-zan-s'), *s. f.* État de ce qui reluit.

— HIST. XV^e s. Et qui premier souloient estre tremblans en la reluisance de leurs espées, sont venus estre depiteux de leurs osts, G. CHASTELAIN, *Chr. du duc Phil. Proesme.* || XVI^e s. Que la parole eternelle de Dieu a esté l'esprit de Christ en Dieu et reluisance de son idée, CALV. *Instit.* 90.

— ÉTYM *Reluisant.*

RELUISANT, ANTE (re-lui-zan, zan-t'), *adj.* Qui reluit. Des armes reluisantes. Le corps tout reluisant d'huile, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 435, dans POUGENS. || Elle a le visage tout reluisant de rouge, tout reluisant, elle est extrêmement fardée.

— HIST. XIII^e s. Ta tainture est moult bien prenanz; Jaunes en sui et reluisanz, *Ren.* 12070. Ele ot la bouche petitete, Le chief ot blont et reluisant, *la Rose*, 855. || XVI^e s. Mais encore luy fut cest honneur plus illustre et plus reluisant par l'affection de luy gratifier, que les villes montrerent envers luy à l'envy les unes des autres, AMYOT, *Alc.* 18.

RELUQUÉ, ÉE (re-lu-ké, kée), *part. passé* de reluquer. Reluqué de trop près, il se fâcha.

RELUQUER (re-lu-ké), *v. a.* || 1° Terme familier. Lorgner curieusement du coin de l'œil. M. Cassandre et M. Villebrequin me causent du chagrin, ils vous reluquent, *la Chaste Isabelle*, sc. II, dans FR. MICHEL, *Argot*. || Fig. Désirer la possession d'une chose. Reluquer un terrain. || 2° Se reluquer, *v. réfl.* Se lorgner l'un l'autre. Rien n'est si mal poli que des femmes qui se reluquent, *le Mauvais ex. parade de Sallé*, sc. 7, dans FR. MICHEL, *Argot*

— ÉTYM. Wallon, *rilouki*, regarder de nouveau; génev. *relucher*; picard *erluker*; de *re* et de *luquer* (encore usité dans les patois; wallon, *louki*, regarder). *Luquer* vient du germanique: anc. haut all. *luogên*; anglo-sax. *locian*; angl. *to look*; comparez le sanscr. *lôk*, voir, qui n'est qu'une forme altérée de *ruc*, qui équivaut à *lucere*.

† **RELUTE** (re-lu-t'), *s. f.* Action de relire. Á la relute, GROSLEY, *Vie*, p. 70, éd. in-8°. || Particuliè-

rement, en termes de correcteur d'imprimerie, l'action de relire les épreuves. On lui donne tant pour la relute des épreuves.

— ÉTYM. *Relu.*

† **RELUTTER** (re-lu-té), *v. n.* Lutter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reluicter, COTGRAVE.

REMÂCHÉ, ÉE (re-mâ-ché, chée), *part. passé* de remâcher. Des aliments remâchés dans la rumination.

† **REMÂCHEMENT** (re-mâ-che-man), *s. m.* Action de remâcher.

— HIST. XVIe s. Remaschement, COTGRAVE.

REMÂCHER (re-mâ-ché), *v. a.* || 1° Mâcher une seconde fois. Comme un chien qui remâche une chair oubliée Sur l'os déjà rongé, V. HUGO, *Voix*, 30. || 2° Fig. et familièrement. Repasser plusieurs fois dans son esprit. En remâchant un propos avalé, REGNIER, *Sat.* VIII. Le reste du jour se passa chez moi avec l'abbé Dubois, Fagon et le duc de la Force, l'un après l'autre, à remâcher encore toute notre besogne, ST-SIM. 512, 22.

— HIST. XVIe s. Remaschons soubdain : eh bien! quand ce seroit la mort! MONT. I, 76. Je remaschois tantost ce beau mot d'un ancien, ID. III, 4. [Le lion] Allume de ses yeux les deux flambeaux ardents, Remasche sa fureur, et, d'un regard horrible, Fait cracquer hautement sa maschoire terrible, DU BELLAY, III, 66, *recto.*

† **REMAÇONNER** (re-ma-so-né), *v. a.* Refaire, réparer une maçonnerie.

— HIST. XIIIe s. Et si comme il maisonnera à son pere, tot autressi li remaisonnera ses fils, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 599. || XVe s. Si regarda la tour, qui estoit haulte à merveilles, et n'y avoit huys ne fenestre qui ne fust remassonnée de bonnes pierres, *Perceforest*, t. III, f° 131.

† **REMAIGRIR** (re-mè-grir), *v. n.* Devenir maigre de nouveau. Je trouve qu'il a remaigri, LEGOARANT.

† **REMAILLAGE** (re-ma-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Opération par laquelle le chamoiseur enlève le reste de l'épiderme des peaux qu'il a préparées.

† **REMAILLER** (re-ma-llé, *ll* mouillées), *v. a.* || 1° Exécuter le remaillage. || 2° Remailler un mur décrépit, en boucher les trous non-seulement avec du mortier, mais avec des pierres (département de la Drôme).

† **RÉMAILLER** (ré-ma-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Émailler de nouveau.

† **REMANDER** (re-man-dé), *v. a.* Mander de nouveau. L'ordre, n'ayant pas été exécuté, fut remandé au commandant de la troupe. On avait mandé le médecin qui ne vint pas; on le remanda en toute hâte.

— HIST. XIIe s. De Flandres est eissuz, à Seissuns s'en ala; L'endemain à ses humes ariere remanda Qu'il alout [allait] à Seissuns, à lui venissent là, *Th. le mart.* 52. || XIIIe s. Il manderent le conte Baudoin leur seigneur, qu'il estoient à Marseille et qu'il leur remandast sa volenté, VILLEH. LIV. Sachiez qu'il se tint à buer né [à bien né, à homme heureux] De ce qu'on l'avoit remandé [rappelé], *Lai de l'ombre.* || XVe s. Je fus remandé, disant que tout estoit rompu, COMM. VII, 4. || XVIe s. Le duc [de Savoie] manda et remanda souvent, mais l'on [Genève] n'y vouloit obeir, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 4.

† **REMANDURE** (re-man-du-r'), *s. f.* Série de seize cuites consécutives qu'on fait subir à l'eau dans certaines salines.

† **REMANENT** (re-ma-nan), *s. m.* Ancien terme forestier. Ce qui reste d'arbres qu'on abat. Les branchages, coupeaux et remanents des arbres ainsi retenus pour nos bâtiments, *Ordonn. des eaux et forêts*, titre XXI, 5.

— ÉTYM. Lat. *remanere*, rester, de *re*...., et *manere*, demeurer (voy. MANOIR).

† **REMANGER** (re-man-jé), *v. a.* Manger de nouveau.

— ÉTYM. *Re*, et *manger*; wallon, *rimagni.*

† **REMANIABLE** (re-ma-ni-a-bl'), *adj.* Qui peut être remanié. Une épreuve dans la typographie est toujours remaniable.

REMANIÉ, ÉE (re-ma-ni-é, ée), *part. passé* de remanier. || 1° Manié de nouveau. Des étoffes maniées et remaniées. || 2° Fig. Soumis à un nouveau travail. On peut croire que le basalte remanié par le feu formera de la pierre ponce noire ou noirâtre, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 142. On ne sait par quelle fatalité ce sujet [Cléopatre], si favorable en apparence aux mouvements dramatiques, remanié par une foule d'auteurs, n'a pu fournir encore une tragédie dont la fortune ait été durable, D'ALEMB. *Éloges, la Chap.*

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT** (re-ma-ni-man), *s. m.* || 1° Action de remanier; résultat de cette action. Le remaniement du pavé. || 2° Terme d'imprimerie. Travail qu'on fait quand on change le format des pages composées, de petit en grand, de grand en petit, et aussi, quand, quelque chose étant retranché ou ajouté, il faut ou reformer plusieurs lignes de suite, ou transporter des lignes d'une page à l'autre, d'une colonne à l'autre. Pouvoir l'imprimer [une carte géographique] successivement et avec un léger remaniement en autant de langues qu'on le juge à propos, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 431. || 3° Fig. Action de composer de nouveau, de modifier un ouvrage d'esprit. Le remaniement d'une pièce de théâtre.

— ÉTYM. *Remanier.*

REMANIER (re-ma-ni-é), *v. a.* Il se conjugue comme manier. || 1° Manier de nouveau. Il mania et remania cette pièce pour en découvrir le mécanisme. || En imprimerie, retourner en divers sens le papier qui a été trempé, afin que l'humidité pénètre également les feuilles. || 2° Changer, refaire certains ouvrages. || Terme de construction. Remanier à bout, refaire une toiture. || Relever un pavé, un carreau. || 3° Terme d'imprimerie. Faire un remaniement. Remanier une page, une feuille. Prault aura un peu à remanier [en faisant les corrections de Tancrède], c'est le terme de l'art; mais c'est une peine et une dépense très-médiocres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 déc. 1760. || 4° Fig. En parlant des ouvrages d'esprit, modifier, composer de nouveau. Je ne suis point de ces auteurs fuyant la peine.... ils allèguent, pour excuser leur paresse, qu'ils auraient peur, en les trop remaniant [leurs écrits], de les affaiblir, et de leur ôter cet air libre et facile, qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours, BOIL. *Œuv. préf.* de 1701. Ni son génie, ni l'habitude de réussir ne lui avaient inspiré de confiance : il ne donnait rien qu'il n'eût remanié bien des fois, FONTEN. *Bernoulli.* Je l'ai remanié, corrigé, repoli de mon mieux, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 71. || Terme de peinture. Se dit aussi des couleurs. Remanier et tourmenter sa couleur.

— HIST. XVIe s. Les maulx de l'ame s'obscurcissent en leur force; le plus malade les sent le moins; voilà pourquoy il les fault souvent remanier, au jour, d'une main impiteuse, les ouvrir, et arracher du creux de nostre poictrine, MONT. III, 313.

† **REMANIEUR** (re-ma-ni-eur), *s. m.* Celui qui remanie. Les remanieurs de la carte d'Europe.

† **REMARCHANDER** (re-mar-chan-dé), *v. a.* Marchander de nouveau. Il avait marchandé ces étoffes l'autre jour, et il est venu les remarchander aujourd'hui.

— HIST. XVIe s. Remarchander, COTGRAVE.

† **REMARCHER** (re-mar-ché), *v. n.* Marcher de nouveau; se remettre en marche. 4 juin 1685 : après les courses finies, nous fîmes une petite comparse devant le roi, que S. M. trouva fort bien entendue, et ensuite remarchâmes jusque dans la grande cour du château, dans le même ordre que nous étions venus, DANGEAU, I, 185. Le prince Eugène remarcha en Bavière, prit les places et mit le pays en étrange état, ST-SIM. 146, 59.

— HIST. XVIe s. Puis quand il avoit sa compagnie le matin, il entendoit aussi tost battre aux champs de tous costez, et se voyoit dans la necessité de remarcher, sans avoir eu le temps de se reposer un instant, D'AUB. *Vie*, XVI.

† **REMARIAGE** (re-ma-ri-a-j'), *s. m.* Action de se remarier; second mariage.

— HIST. XVe s. Ce roi avoit deux freres de remariage [second lit], FROISS. I, I, 31.

REMARIÉ, ÉE (re-ma-ri-é, ée), *part. passé* de remarier. Le baron de Vordac est un vieillard spirituel et misanthrope, remarié en troisièmes noces, il y a cinq ans, à une jeune personne de vingt-deux ans, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 4, dans POUGENS. Et.... sans l'attachement, monsieur, que j'ai pour vous, à coup sûr, je serais déjà remariée, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* III, 4. || Fig. Vous avez raison de dire que je suis remariée en Provence; j'en ferai un de mes pays, pourvu que vous n'effaciez pas celui-ci du nombre des vôtres, SÉV. 182.

REMARIER (re-ma-ri-é), *v. a.* Il se conjugue comme marier. || 1° Faire contracter un nouveau mariage. Et dites-moi, monsieur, la remariez-vous? DESTOUCH. *Homme sing.* I, 4. || 2° Se remarier, *v. réfl.* Former une nouvelle union. Dans la démangeaison de se remarier, Elle nous en croira, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, II, 4. Comment! un homme est fou, quand il se remarie? MONTFLEURY, *Femme juge et part.* I, 4. Justinien accorda des avantages à ceux qui ne se remarieraient pas, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible; elle a eu hier cent quatre ans très-régulièrement, et vous jugez bien que les plaisants lui ont proposé de se remarier, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 14 fév. 1762. Les mères qui se remariaient n'eurent plus [en 1566] le pouvoir de donner leurs biens à leur second mari, ID. *Hist. Parl* XXVII. La femme divorcée ne pourra se remarier que dix mois après le divorce prononcé, *Code Nap.* art. 296.

— HIST. XIIIe s. Quant femme se remarie, elle revient du tout en la juridiction de le [la] laie court, BEAUM. XIII, 10. Et il me commencierent à rire, et me distrent en riant, que il li remarieroient sa femme, JOINV. 236. || XVe s. Et fut remarié ailleurs, là où il plut au seigneur de Bourgogne, FROISS. III, IV, 30. || XVIe s. Son pere mourut, luy estant encore en sa premiere enfance; et sa mere se remaria incontinent à Antigonus, AMYOT, *Démétr.* III.

— ÉTYM. *Re*..., et *marier*; provenç. *remaridar.*

REMARQUABLE (re-mar-ka-bl'), *adj.* Qui est digne d'être remarqué en bien ou en mal. Hier moururent ici deux hommes fort remarquables en leur sorte.... GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 182. Ce que le prince [mourant] commença ensuite pour s'acquitter des devoirs de la religion, mériterait d'être raconté à toute la terre, non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs, BOSS. *Louis de Bourbon.* Cherchez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds, ID. *Duch. d'Orl.* Cette date [le temps où la loi écrite fut donnée à Moïse] est remarquable, parce qu'on s'en sert pour désigner tout le temps qui s'écoule depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, ID. *Hist.* I, 4. Ce petit nombre chéri de Dieu et remarquable par la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement et la grâce du baptême, ID. *Mar.-Thér.* Il est assez remarquable qu'il y ait eu un temps où l'on se soit cru obligé de faire ses excuses au public de ce qu'on n'était pas Normand, FONTEN. *Vie de Corn.* S'il y a quelque différence tant soit peu remarquable dans la durée de la vie, il semble qu'on doit l'attribuer à la qualité de l'air, BUFF. *De la vieill. et de la mort.*

— HIST. XVIe s. Remarquable, epithete de livrée, *Epith. de M. de la Porte.* Les lieux hauts elevés, les palais remarquables, Retraites de pensers, d'ennuis et de douleurs, DESPORTES, *Bergeries*, 1.

— ÉTYM. *Remarquer.*

REMARQUABLEMENT (re-mar-ka-ble-man), *adv.* D'une manière remarquable. Un homme remarquablement spirituel.

— ÉTYM. *Remarquable*, et le suffixe *ment.*

REMARQUE (re-mar-k'), *s. f.* || 1° Action de remarquer; observation, note. J'entre dans ce beau lieu plus digne de remarque Que le riche palais.... RÉGNIER, *Sat.* XI. Saint Irénée et les autres pères en ont fait la remarque [qu'on avait donné la foi à des peuples qui n'avaient pas l'Écriture sainte] dès leur temps, BOSS. 1re *instr. past.* 43. On fit des remarques sur ce procédé, HAMILT. *Gramm.* 4. Les savantes remarques [du président Bouhier] sur le texte de plusieurs livres de Cicéron, ROLLIN, *Hist. anc.* livre XII, 2e part. *avert.* Il n'y eut rien de grande remarque pendant les dix jours que ce siége [de Namur] dura, ST-SIM. 1, 26. J'entreprends une édition de Corneille, avec des remarques qui peuvent être instructives pour les étrangers et même pour les gens de mon pays, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 31 mai 1761. || Ma remarque subsiste, les objections qu'on a faites ne la détruisent pas. || 2° Terme de chasse. Remarque! cri de celui qui mène les chiens quand il voit partir une compagnie de perdrix. || 3° Terme de marine. Points remarquables que l'on relève, pour se diriger. || 4° *S. f. pl.* Titre de plusieurs ouvrages didactiques. J'annonçai au P. Bouhours un nouveau livre qui excita fort sa curiosité; ce sont les Remarques de M. de Vaugelas, avec les notes de Thomas Corneille, RAC. *Lett. à Boileau*, 15.

— HIST. XVIe s. On y inseroit toutes les survenances de quelque remarque, MONT. I, 257. Chartres, ville de remarque, mais de peu d'importance, pour n'estre ni passage de riviere ni port de mer, D'AUB. *Hist.* I, 229. Les plus grands seigneurs ont accoustumé de recevoir humainement le plein panier d'abricots bien choisis, et la douzaine de poires ou prunes de remarque, O. DE SERRES, 629. Recevoir quelque injure ou remerque de honte, AMADIS JAMIN, *Poésies*, p. 89, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re*..., et *marque.* Dans les exemples de l'historique, au lieu de *remarque*, on dirait aujourd'hui *marque.*

REMARQUÉ, ÉE (re-mar-ké, kée), *part. passé* de remarquer. Du linge démarqué, puis remarqué. || Cette femme remarquée à cause de sa beauté. André sans effort, a gagné son cœur, tandis que mes soins n'étaient pas même remarqués, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Vrai sage*, II, 4.

REMARQUER (re-mar-ké), je remarquais, nous remarquions, vous remarquiez; que je remarque, que nous remarquions, que vous remarquiez, *v. a.* || 1° Marquer de nouveau. Lorsqu'on l'envoie [l'espèce] dans les pays étrangers pour la faire remarquer ou fondre, MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. || Régnier l'a employé au sens du simple marquer, sens qui n'est plus usité : De haies, de buissons remarqua son partage, *Sat.* VI. || 2° Faire attention à quelque chose, noter quelque chose. ....C'est [l'amour-propre] le père, C'est l'auteur de tous les défauts Que l'on remarque aux animaux, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. Je ne remarque point qu'il hante les églises, MOL. *Tart.* II, 2. Un religieux, curé dans mon diocèse dont je l'ai chassé, non pas, comme il s'en est vanté, à cause qu'il penchait à la réforme prétendue, car je ne lui ai jamais remarqué ce sentiment, mais parce que.... BOSS. 6e *avert.* 115. Je pourrais vous faire remarquer qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame, ID. *Duch. d'Orl.* Qui a jamais remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles? ID. *Mar.-Thér.* Souvent il se disait en son cœur, que le plus malheureux effet de cette faiblesse de l'âge était de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout à coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin, ID. *le Tellier.* On remarque dans l'Écriture, que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, ID. *Mar.-Thér.* Il n'est point d'exemple plus contagieux que celui d'un maître vivant sous les yeux d'un domestique qui l'accompagne partout et qui remarque tout, BOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 20. *Soins des domestiques.* [Une savante] Pèse sans passion Chapelain et Virgile, Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés, BOIL. *Sat.* X. Surtout dans ce palais remarque avec adresse Avec quel soin Néron fait garder la princesse, RAC. *Brit.* I, 4. Ah! monsieur l'honnête homme, enfin je vous connais : Remarquez ma maison pour n'y rentrer jamais, GRESSET, *le Méch.* V, 9. Il soupirait.... ses yeux se sont tournés vers elle; Les as-tu remarqués? VOLT *Zaïre*, I, 5. Quelle en peut être la cause, demandera-t-on? je réponds que tout le monde l'aperçoit, mais on ne la remarque pas, CONDILL. *Art de penser*, I, 3. On remarqua un bataillon qui, s'étant présenté de flanc aux batteries russes, perdit un rang entier de l'un de ses pelotons par un seul boulet; vingt-deux hommes tombèrent par le même coup, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. || En un sens défavorable. Noter avec quelque malignité. Avec son femelle Aristarque, Qui rien ne passe et tout remarque, Avec madame Vaugelas, Notre pauvre Chrysale, hélas! Put-il jamais dans son Plutarque Mettre en paix du moins ses rabats? DUCIS, *le Ménage des deux Corneille.* || 3° Distinguer parmi plusieurs personnes ou plusieurs choses. Parmi ces tableaux j'en ai remarqué un de Raphaël. Le roi se faisait remarquer à ses armes et à sa bonne mine, VAUGEL. *Q. C.* VI, 1. Entre les plus grands rois il se fit remarquer, RAC. *Alex.* IV, 2. Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite, et le fait plus tôt remarquer, LA BRUY. VI. On remarque également dans la multitude celui qui est plus grand que les autres, et celui qui est placé sur un lieu plus élevé, DUCLOS, *Consid. mœurs*, V. Pauline : Croyez-vous, Rose, qu'elle vous ait remarquée? — Rose : Oh non, j'étais derrière tout le monde, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, V, 8. || 4° Se remarquer, *v. réfl.* Être remarqué. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont point encore été salis; et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, BOSS. *Mar.-Thér.*

— REM. Je vous remarquerai que.... est un barbarisme. Dites : je vous ferai remarquer que....

— SYN. REMARQUER, OBSERVER. On remarque les choses par attention pour s'en ressouvenir. On les observe par examen pour en juger. Le voyageur remarque ce qui le frappe le plus. L'espion observe les démarches qu'il croit de conséquence. On peut observer pour remarquer, mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase. Lorsqu'on parle de soi, l'on s'observe et l'on se fait remarquer (GIRARD).

— HIST. XIVe s. Se les pertriseaulx [perdreaux] saillent et ton esprevier s'embat, si le laisse aler, s'il saut de près; et s'il ne sailloit bien à point, et tu en povoyes remerquier, si le laisse querre [le perdreau] à tes espaignols, *Modus*, f° c, *verso.* || XVe s. Icelle fille remerchea [marqua] au suppliant le lieu où elle avoit mis icellui enfant, DU CANGE, *remercatus.* || XVIe s. Si je me cache en l'obscur de la nuit, Ton œil divin par les ombres reluit, Et tout soudain remarquera ma trace, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, prière.* On a remarqué qu'ils ne s'amuserent qu'à haster.... MONT. I, 63. On a raison de remarquer l'indocile liberté de.... ID. I, 97. Il apperceut ce gentilhomme qui lui avoit esté remarqué [indiqué], ID. I, 127. Les fines gens remarquent bien plus curieusement, et plus de choses, ID. I, 233.

— ÉTYM. *Re...*, et *marque.*

† **REMARQUEUR** (re-mar-keur), *s. m.* || 1° Celui qui remarque. || 2° Terme de fauconnerie. Piqueur qu'on mène à la chasse pour remarquer le départ des perdrix.

† **REMASTIQUER** (re-ma-sti-ké), *v. a.* Mastiquer de nouveau; garnir d'un nouveau mastic.

† **REMAUDIRE** (re-mô-di-r'), *v. a.* Maudire de nouveau.

— HIST. XVIe s. Remaudire, COTGRAVE.

† **REMBALLAGE** (ran-ba-la-j'), *s. m.* Action de remballer.

REMBALLÉ, ÉE (ran-ba-lé, lée), *part. passé* de remballer. Des marchandises non vendues et remballées.

REMBALLER (ran-ba-lé), *v. a.* Emballer de nouveau. || Fig. En conséquence on a remballé le czar, et il remarche vers Genève, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. III, p. 347, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Remballer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *emballer.*

REMBARQUÉ, ÉE (ran-bar-ké, kée), *part. passé* de rembarquer. Les troupes débarquées, puis rembarquées à la hâte. || Fig. Me voici rembarqué sur la mer amoureuse, LA FONT. *Poésies mêlées*, 36.

REMBARQUEMENT (ran-bar-ke-man), *s. m.* Action de rembarquer. || Action de se rembarquer.

— ÉTYM. *Rembarquer.*

REMBARQUER (ran-bar-ké). || 1° *V. a.* Il se conjugue comme embarquer. Embarquer de nouveau. Rembarquer des marchandises. || 2° *V. n.* Les marins disent souvent rembarquer pour se rembarquer, et pour passer immédiatement d'un bâtiment sur un autre. || 3° Se rembarquer, *v. réfl.* Se remettre de nouveau en mer. Il s'est rembarqué sur le même navire, dans le même navire. Les fautes de leur ennemi rendant le courage à ces fugitifs, ils revinrent sur leurs pas, et le forcèrent à se rembarquer honteusement, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 9. || Fig. et familièrement. Se mettre de nouveau dans une affaire, qui offre ou quelque embarras, ou quelque inconvénient. Se rembarquer au jeu. J'avais grande raison chez madame *** de dire qu'il fallait faire sortir les violons, et qu'il ne fallait rien pour se rembarquer [à la danse], tant qu'on les voyait présents, VOIT. *Lett.* 10.

— HIST. XVIe s. Il les feit soudain rembarquer, et se partir, AMYOT, *Alc.* 58.

— ÉTYM. *Re...*, et *embarquer.*

REMBARRÉ, ÉE (ran-bâ-ré, rée), *part. passé* de rembarrer. Rembarré d'importance par son adversaire.

REMBARRER (ran-bâ-ré), *v. a.* || 1° Repousser vigoureusement. Vous alliez lors rembarrer le Lorrain, LA FONT. *Poésies mêlées*, 42, *à Turenne.* Le marquis, qui jadis nous prêta cent louis, Est venu brusquement lui demander la somme; Votre frère d'abord a rembarré son homme, REGNARD, *Ménech.* IV, 8. Il voulait absolument vous voir, et je le rembarrai, VOLT. *Écoss.* I, 5. || 2° Fig. et familièrement. Rembarrer quelqu'un, rejeter avec fermeté, avec indignation ce qu'il veut dire ou faire. Je pris mon temps pour rembarrer le président de Mesmes, et je lui dis ce que le respect que j'avais pour la compagnie m'avait obligé à dissimuler, et à souffrir toutes ses picoteries, RETZ, liv. II, 251. Une diablesse qui te rembarre et se moque de tout ce que tu peux lui dire, MOL. *Mal. imag. Interm.* 1. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchants allégoristes qui trouvent partout des allusions odieuses [à propos des Guèbres], VOLT. *Lett. Thiriot*, 9 août 1769. Je vous promets que, s'il s'adresse encore à moi, je le rembarrerai de la bonne façon, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Il se dit aussi des choses qu'on repousse. L'enfant tint ferme, et rembarra toutes les importunités de sa mère, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 440, dans POUGENS. Je voudrais bien qu'il y eût ici quelqu'un de ces messieurs [les médecins] pour rembarrer vos raisonnements et rabaisser votre caquet, MOL. *Mal. imag.* III, 3.

— HIST. XVIe s. Ils [les assiégés] furent rembarrez jusques à leurs portes par le seigneur d'Etanges et ceux de sa compagnie, BEAUGUÉ, *Guerre d'Escosse*, I, 5. Si j'estois grand enlumineur de mes actions, à l'adventure rembarrerois je bien ces reproches, MONT. I, 198. Estudiant au coing d'une salle qu'on luy avoit rembarré de tapisserie, ID. IV, 257. Il rembarroit aussi bien vivement les orateurs qui luy estoient contraires, AMYOT, *Phoc.* 13.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *barre.*

† **REMBARRURES** (ran-bâ-ru-r'), *s. f. pl.* Terme de construction. Plâtres qui servent à maintenir les faîtages dans leurs longueurs.

† **REMBÂTER** (ran-bâ-té), *v. a.* Remettre le bât. || Fig. J'avais renoncé au tripot [le théâtre]; vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 fév. 1762.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *bât.*

† **REMBELLIR** (ran-bè-lir), *v. a.* Rendre plus beau. Le cœur me dit que les émeutes, les bagarres, etc. vous auront rembellie, rengraissée, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 10 juin 1775.

REMBLAI (ran-blè), *s. m.* || 1° Terres rapportées et battues, gravois rapportés, soit pour faire des levées, soit pour aplanir quelque terrain, soit pour combler une cavité. On a employé bien du remblai pour cette digue. L'affaissement et les éboulements des montagnes, les remblais des vallées, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 370. La fouille que j'avais fait commencer près de ce sphinx, pour arriver au terrain vierge sur lequel repose le remblai qui supportait ces anciens monuments de Thèbes, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 1817, t. II, p. 275. L'avantage de moindre fouille qu'on obtient en faisant le déblai égal au remblai dans la longueur du bief, ID. *ib.* t. VIII, p. 169. || 2° Action de remblayer. Il [le mineur] fait, dans l'intérieur de la mine, un triage grossier des parties de roche qui ne renferment aucune substance métallique et qui sont abandonnées pour servir au remblai, A. BRONGNIART, *Trait. de min.* t. II, p. 307, dans POUGENS. || 3° Action de jeter au droit d'un mur en construction les terres, à mesure qu'il s'élève, et ce jusqu'au sol, afin de lui donner plus de force. || 4° Exploitation par remblais, méthode d'extraction qui consiste à attaquer le minerai de bas en haut, et à boucher immédiatement les excavations.

— ÉTYM. Voy. REMBLAYER.

† **REMBLAVER** (ran-bla-vé), *v. a.* Terme rural. Semer de nouveau quand la première semaille a manqué.

— ÉTYM. *Re...*, et *emblaver.*

† **REMBLAVURE** (ran-bla-vu-r'), *s. f.* Terre emblavée deux fois.

REMBLAYÉ, ÉE (ran-blè-ié, iée), *part. passé* de remblayer. Des fossés remblayés.

REMBLAYER (ran-blè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. Apporter des terres pour hausser un terrain, pour combler une cavité. Remblayer un creux. || Se dit aussi quand il s'agit de rehausser le pied d'une muraille, ou d'élever un terrain trop bas.

— ÉTYM. Ce mot est composé avec *re* et *en* comme *déblayer* l'est avec *de* (voy. DÉBLAYER).

REMBOÎTÉ, ÉE (ran-boi-té, tée), *part. passé* de remboîter. Pièces de menuiserie remboîtées. Toutes les tombes [dans un cimetière gallo-romain] sont des auges monolithes, à couvercles avec filet, d'une pièce et remboîtés sur $0^{m},12$, *Bull. de la Soc. d'anthropol.* t. V, p. 766.

REMBOÎTEMENT (ran-boi-te-man), *s. m.* Action de remboîter; résultat de cette action. Le remboîtement de l'articulation se fit sans peine.

— ÉTYM. *Remboîter.*

REMBOÎTER (ran-boi-té), *v. a.* Remettre en sa place ce qui était déboîté. Remboîter un os. || Se remboîter, *v. réfl.* Être remis en place. L'os s'est remboîté à la première traction.

— ÉTYM. *Re...*, et *emboîter.*

† **REMBOUGER** (ran-bou-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : rembougeons), *v. a.* Remettre de la liqueur dans un vase, un tonneau, pour le maintenir plein.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et le lat. *butis*, tonneau; la finale *ger* annonce un *buticare* lat. fictif.

† **REMBOURRAGE** (ran-bou-ra-j'), *s. m.* || 1° Action de rembourrer. || Matière dont on rembourre. Novion fit rembourrer d'un pied et demi, par dessus le rembourrage ordinaire des bancs, les six premières places les plus proches du coin du roi, ST-SIM. 374, 30. || 2° Apprêt donné aux laines teintes.

REMBOURRÉ, ÉE (ran-bou-ré, rée), *part. passé* de rembourrer. Dans un grand berceau bien rembourré, où il [l'enfant] puisse se mouvoir à l'aise

et sans danger, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Fig. et familièrement. Un siége, un matelas rembourré avec des noyaux de pêche, un siége, un matelas très-dur. || Par extension et par plaisanterie. Pour lit, du foin ressuant et tout mouillé, hors un seul matelas rembourré de puces, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 354, dans POUGENS.

REMBOURREMENT (ran-bou-re-man), *s. m.* Action de rembourrer; résultat de cette action. Le rembourrement d'un bât.

— ÉTYM. *Rembourrer.*

REMBOURRER (ran-bou-ré), *v. a.* || 1° Garnir de bourre, de laine, de crin, etc. Il [le père de Frédéric II] avait beaucoup d'argent et des chaises de bois; les choses ont un peu changé; on a conservé l'argent, on a gagné des provinces, et on a rembourré les fauteuils, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 12 janv. 1751. || Fig. Il a bien rembourré son pourpoint, il a bien mangé. || 2° Apprêter les laines teintes. || 3° Fig. et populairement. Se rembourrer, *v. réfl.* Manger beaucoup à un repas.

— HIST. XIVe s. Refaire et rembourer plusieurs des sielles des officyers de le [la] ville, CAFFIAUX, *Abattis de maisons*, p. 18.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *bourre.*

† **REMBOURROIR** (ran-bou-roir), *s. m.* Outil qui sert à rembourrer.

† **REMBOURRURE** (ran-bou-ru-r'), *s. f.* || 1° Bourre en crin qui sert à rembourrer. || 2° Grosse toile qui enveloppe la matière servant à rembourrer les tabourets, les chaises, les canapés.

† **REMBOURSABILITÉ** (ran-bour-sa-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est remboursable. L'institution de la Banque de France, fondée sur la liberté de ses émissions, la remboursabilité des billets à vue, la prudence de son administration.... MAGNE, *Rapp. à l'Emp.* dans *Journ. officiel*, 11 janv. 1869, p. 2, 2e col.

REMBOURSABLE (ran-bour-sa-bl'), *adj.* Qui doit, qui peut être remboursé. Sommes remboursables à courte échéance.

REMBOURSÉ, ÉE (ran-bour-sé, sée), *part. passé* de rembourser. Une somme, une rente remboursée. Ce négociant remboursé de ses avances.

REMBOURSEMENT (ran-bour-se-man), *s. m.* Payement en restitution d'une somme déboursée. Je vais de ce pas recevoir un petit remboursement que je veux lui remettre entre les mains pour présent de noces, DANCOURT, *les Agioteurs*, I, 3. Vous ne devez à ceux-ci que des arrérages, et point de remboursement; vous devez à ceux-là le remboursement entier et actuel; à d'autres enfin un remboursement successif, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Remboursement forcé, acte par lequel l'État rend à ses créanciers, qu'ils le veuillent ou non, l'argent qu'il leur doit. Au moment de la vente totale des biens du clergé, les créanciers doivent être remboursés, et l'être de leur capital originaire, parce que c'est la loi de tout remboursement forcé, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Le remboursement est tout prêt, j'ai le remboursement tout prêt, j'ai tout l'argent comptant qu'il faut pour payer la somme que je dois.

— HIST. XVIe s. Remboursement, AMYOT, *Nicias*, 49.

— ÉTYM. *Rembourser.*

REMBOURSER (ran-bour-sé), *v. a.* || 1° Rendre de l'argent déboursé. Rembourser un billet, une somme, un contrat. Rembourser les frais d'un procès. On a toujours attaqué cet infâme abus [la vénalité des charges de magistrature] par des cris impuissants, parce qu'il eût fallu rembourser les offices qu'on avait vendus, VOLT. *Dict. phil. Esprit des lois.* Il est beaucoup plus honnête avec des amis dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser, J. J. ROUSS. *Lett. à M. d'Yvernois*, *Corresp.* t. V, p. 68, dans POUGENS. Il faut rembourser toutes les charges supprimées, et restituer les cautionnements, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Rembourser une rente, en acquitter le principal. || 2° Il se dit des personnes à qui on rend l'argent qu'elles ont déboursé. Mais si M. Terrai veut bien me rembourser, VOLT. *Jean qui pleure.* Si vous étiez en état de les rembourser tous [les créanciers de l'État], vous pourriez avec justice les traiter tous avec égalité, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Dédommager. Cet avantage l'a déjà remboursé de cette avance, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. || 3° Fig. et familièrement. Recevoir, en parlant de choses mauvaises, désagréables. Ils [le joueur et Boisseuil] s'allèrent battre sur-le-champ; Boisseuil y remboursa deux coups d'épée, de l'un desquels il pensa mourir, ST-SIM. 219, 210. Il [M. Silhouette] ramène les temps propices Et des Sullys et des Colberts, Et rembourse de mauvais vers Pour le prix de ses grands services, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 123. J'aime mieux rembourser une brusquerie qui me profite, que de garder une erreur qui me nuirait, DIDER. *Lett. à Falconet*, sept. 1766. || En ce sens, il se dit pour embourser; car, s'il gardait son sens, il signifierait plutôt donner que recevoir. || 4° Se rembourser, *v. réfl.* Rentrer dans les sommes qu'on avait déboursées. Il s'est remboursé de toutes ses avances.

— HIST. XVIe s. Ilz luy mandoient que, pour se rembourser de ce qu'on luy avoit osté, il prist cinq cents talents de l'argent du roy, AMYOT, *Eum.* 24. J'aurois, dit-il, honte de desbourser [dépenser] avec vous, et ne rembourser pas ce que je doys à cestuy-cy, ID. *De la mauvaise honte*, 13. Il n'y a rien à rembourser, tout est à boire, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *bourse.*

† **REMBRASER** (ran-brâ-zé), *v. a.* Embraser de nouveau. || Rembraser une âme, rallumer l'amour dans un cœur. Une heure de froideur à propos ménagée Pour rembraser une âme à demi dégagée, CORN. *Mél.* IV, 1.

— HIST. XVIe s. Toutes autres estoient les solicitations d'Italie, d'où sortoient despesches sans cesse pour r'embraser les guerres civiles, D'AUB. *Hist.* II, 317.

— ÉTYM. *Re...*, et *embraser.*

† **REMBRASSER** (ran-bra-sé), *v. a.* Embrasser de nouveau. Il faut qu'en sa faveur Je t'embrasse et rembrasse, et, ma foi, de bon cœur, REGNARD, *le Légat.* II, 8.

— HIST. XVIe s. Toutes les nuicts, impatient de haste, Entre mes bras je r'embrasse et retaste Son vain portrait en cent formes trompeur, RONS. 98.

— ÉTYM. *Re...*, et *embrasser.*

REMBRUNI, IE (ran-bru-ni, nie), *part. passé* de rembrunir. || 1° Devenu brun, plus brun. Elle avait ce teint rembruni qui plaît tant quand il plaît, HAMILT. *Gramm.* 9. Ils [des tableaux] ne me plaisent point du tout; la couleur en est très-rembrunie, VOLT. *Cand.* 25. D'un pourpre rembruni l'étrangère teinture Couvre ses vêtements.... DELILLE, *Én.* XI. || Terme de zoologie. Se dit d'un corps dont la couleur tire sur le brun foncé ou noirâtre. De petites plumes couleur d'or, qui font un bon effet sur ce fond rembruni, BUFF. *Ois.* t. V, p. 281. || 2° Fig. Rendu triste, sombre. De tableaux sérieux quelque fois rembrunie, L'imagination, pour égayer sa cour, Permet aux ris légers d'y paraître à leur tour, DELILLE, *Imag.* V. Mes chansons, comme un ciel d'automne rembrunies, V. HUGO, *Orient.* 36. || Familièrement. Un air rembruni, un air sombre et triste. Un petit homme dont la mine était aussi dédaigneuse que rembrunie, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 436, dans POUGENS.

REMBRUNIR (ran-bru-nir), *v. a.* || 1° Rendre brun, plus brun. Les bois peuvent s'offrir sous des aspects sans nombre; Ici des troncs pressés rembruniront leur ombre, Là.... DELIL. *Jard.* II. || 2° Fig. Attrister, rendre sombre. La tristesse, à son tour, par de plus fortes ombres Rembrunit ses couleurs et ses nuances sombres, DELIL. *Imag.* III. || 3° Se rembrunir, *v. réfl.* Devenir plus brun. L'orage approche, le temps se rembrunit. || Fig. Je soupais de temps en temps avec des magistrats et des financiers, et j'avais remarqué qu'ils se rembrunissaient singulièrement à la fin des soirées, GENLIS, *Mém.* t. VI, p. 293. Mon Esculape a renversé mon verre; Plus de gaîté! mon front se rembrunit, BÉRANG. *Malade.* Plus la figure de l'un s'épanouissait [celle d'un amoureux content de lui], plus se rembrunissait le front de l'autre, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § II.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *brun.*

REMBRUNISSEMENT (ran-bru-ni-se-man), *s. m.* État de ce qui est rembruni, de ce qui s'est rembruni. Le rembrunissement d'un tableau.

— ÉTYM. *Rembrunir.*

REMBUCHÉ, ÉE (ran-bu-ché, chée), *part. passé* de rembucher. La bête rembuchée.

REMBUCHEMENT (ran-bu-che-man), *s. m.* Terme de vénerie. Rentrée de la bête sauvage dans son fort. || Faux rembuchement, action d'une bête qui revient tout court sur le chemin qu'elle a pris.

— HIST. XVIe s. Si un cerf a eu effroy.... ne faudra [il ne manquera pas], devant que de faire son debuschement, faire cinq ou six ruses, afin que l'on ne puisse trouver sa sortie, et de mesme, en son rembuschement, entrera cinq ou six fois dedans le bois et en sortira autant, et cela est que l'on appelle des faux rembuschemens, CHARLES IX, *Chasse roy.* 25.

— ÉTYM. *Rembucher.*

REMBUCHER (ran-bu-ché), *v. a.* || Terme de vénerie. Rembucher un cerf, suivre la voie jusqu'à la coulée par laquelle il est rentré dans le bois. || Se rembucher, *v. réfl.* En parlant des bêtes sauvages, rentrer dans le bois. La bête s'est rembuchée. || Par extension. Et qu'ils eurent grand'peine, avec cet air si brave, A faire rembucher au fond de votre cave, Et dans votre grenier, tous les lapins fuyards Qu'on voyait dans la rue abondamment épars, REGNARD, *le Bal*, 2.

— HIST. XVIe s. Il faut considerer en quel païs un cerf se rembusche, et par quel païs il passe, CHARLES IX, *Chasse roy.* 23. Rigaut, qui de haut nez est tousjours le premier, Et qui rembuche mieux un cerf de hautes erres, AMADIS JAMIN, *Poésies*, p. 64, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re...*, et *embûcher* 2.

REMÈDE (re-mè-d'), *s. m.* || 1° Tout ce qui peut déterminer un changement salutaire dans l'économie en général et dans un organe en particulier, que ces moyens soient hygiéniques, chirurgicaux ou pharmaceutiques. Il [mon médecin] m'ordonne des remèdes, je ne les fais pas, et je guéris, MOL. *3e placet au roi pour Tartufe.* Argan : Tant pis pour lui [Molière], s'il n'a point recours aux remèdes. — Béralde : Il a ses raisons pour n'en point vouloir, et il soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont des forces de reste pour porter les remèdes avec la maladie, ID. *Mal. imag.* III, 4. Tout le monde conte qu'on s'est tiré de toutes sortes de maux par des remèdes, et vous affectez de n'en prendre aucun; ma très-chère, ils sont pourtant nécessaires, et je m'en suis bien trouvée aux Rochers, SÉV. 358. C'est dommage que Molière soit mort; il ferait une scène merveilleuse de Daquin [premier médecin du roi], qui est enragé de n'avoir point le bon remède, et de tous les autres médecins, qui sont accablés par les expériences, par les succès et par les prophéties comme divines de ce petit homme [l'Anglais Talbot qui donnait le quinquina], ID. 8 nov. 1680. Il [Ch. de Sévigné] est malade des remèdes.... il en a fait dont il n'avait pas besoin, ID. 15 sept. 1680. Si vous trouvez que ces connaissances [de la médecine] vont lentement, et qu'on n'invente pas assez de remèdes pour vaincre tous les maux, il s'en faut prendre au fonds inépuisable d'infirmité qui est en nous, BOSS. *Polit.* X, V, 2. La mort se déclare; on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques, ID. *le Tellier.* Pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? ID. *Mar.-Thér.* Les maladies de langueur sont d'autant plus rudes, que l'on n'en prévoit pas la fin; il faut supporter et les maux et les remèdes aussi fâcheux que les maux mêmes, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Beaucoup de soins, point de remèdes, voilà ma recette, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 15 déc. 1679. Un bon médecin est celui qui a des remèdes spécifiques, LA BRUY. XIV. On le voyait aller dans les tentes secourir lui-même les malades et les mourants; il leur donnait de l'argent et des remèdes, FÉN. *Tél.* XVII. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer, ID. *ib.* Les remèdes sont eux-mêmes de véritables maux qui usent la nature, et dont il ne faut se servir que dans les pressants besoins, ID. *ib.* L'amas immense des remèdes ou simples ou composés contenus dans la pharmacopée, ou dans le traité des drogues, semblerait promettre l'immortalité ou du moins une sûre guérison de chaque maladie; mais il en est comme de la société où l'on reçoit quantité d'offres de services et peu de services, FONTEN. *Lémery.* || Être dans les remèdes, se mettre dans les remèdes, faire des remèdes, se soumettre à un traitement. Il fait des remèdes; il faut qu'il se trouve fort incommodé, puisqu'il s'y résout, SÉV. 224. Votre médecin, qui dit que mon mal sont des vapeurs, et vous.... n'êtes pas les premiers qui m'avez conseillé de me mettre dans les remèdes spécifiques, ID. *à Bussy*, 5 sept. 1674. Madame la duchesse de Bourgogne fait beaucoup de remèdes, et n'en est pas mieux, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, t. V, p. 55, dans POUGENS. || Faire des remèdes, se dit aussi du médecin qui prescrit des remèdes. Parlons de votre pauvre frère; un coquin de chirurgien de Paris, après lui avoir fait bien des remèdes, l'assure qu'il est guéri, SÉV. 6 oct. 1680. || Remède secret, préparation dont la formule n'est pas inscrite au codex, ou qui n'a pas été composée par un pharmacien, pour un cas particulier, sur l'ordonnance d'un médecin; ou dont la formule n'a pas été publiée par le gouvernement.

conformément au décret de 1810 [aujourd'hui modifié par le décret du 3 mai 1850], *Cour de cassation*. || Dans le langage vulgaire, le grand remède, les grands remèdes, le mercure que l'on administre dans les maladies syphilitiques. S'il est vrai que ce témoin ait passé cette journée dans la maison où il subissait le grand remède, tout sera bientôt mis au grand jour, VOLT. *Pol. et lég. Probab. en fait de justice*. || Familièrement. Remède de bonne femme, remède simple et populaire, et qui ne produit aucun effet. || C'est un remède à tous maux, se dit d'un remède auquel on ne croit aucune efficacité. || 2° Nom donné à certains médicaments plus ou moins composés dont les auteurs avaient d'abord gardé le secret. Le remède de Pradier (contre la goutte). || 3° Par euphémisme, lavement. On le prie de venir voir donner un remède à cinq heures à M. le maréchal de Grammont, SÉV. 91. Un escadron coiffé d'abord court à son aide, L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède, BOIL. *Sat*. X. J'ai bu mes eaux, pris mon bouillon, rendu mon remède, et mangé ma petite soupe, DANCOURT, *Eaux de Bourbon*, sc. 2. Un remède par moi lui vient d'être donné Tel que l'apothicaire en avait ordonné, REGNARD, *le Légat*. I, 4. || 4° Fig. Ce qui sert à guérir les vices de l'âme, à calmer les souffrances morales. Beaucoup par un long âge ont appris comme vous Que le malheur succède au bonheur le plus doux; Peu savent comme vous s'appliquer ce remède, CORN. *Hor*. V, 2. C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères, PASC. *Pens*. XII, 2, éd. HAVET. Il faut qu'elle [la véritable religion] nous rende raison de ces oppositions que nous avons à Dieu et à notre propre bien; il faut qu'elle nous enseigne les remèdes à ces impuissances, et les moyens d'obtenir ces remèdes, ID. *ib*. XII, 1. Ce qui embarrasse fort mon abbé, la Mousse et mes gens, c'est qu'il n'y a point de remède à mon chagrin, SÉV. 16 sept. 1671. Un homme [Jésus] qui, joignant la force d'un Dieu à notre nature infirme, nous fit un remède de notre faiblesse, BOSS. *Hist*. II, 12. Vous croyez donc.... qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? ID. *Mar.-Thér*. Elle [la passion de l'avarice] se nourrit et s'enflamme par les remèdes mêmes qui guérissent et éteignent toutes les autres, MASS. *Disc. synod. Compass. des pauvres*. Quel remède essayer contre un mal qu'on ignore? C. DELAV. *Paria*, II, 6. || Remède de l'âme, voy. RÉDEMPTION. || Fig. et familièrement. C'est un remède d'amour, se dit d'une personne vieille ou laide. Je suis bon médecin, et je t'offre mon aide. — Lisette : Oui, vous êtes d'amour, je pense, un vrai remède, DANCOURT, *Famille extravag*. sc. 7. || 5° Fig. Tout ce qui sert à prévenir, à faire cesser un malheur, une disgrâce. Ne touchez pas à des maux qui découvriront l'impuissance des remèdes, BALZ. *De la cour*, 6° *disc*. Mais, puisque c'en est fait, le coup est sans remède, CORN. *Cid*, II, 1. Ayant donné remède à ce mal [une chicane], je vous écrivis une grande lettre, SÉV. *à Bussy*, 26 août 1688. Les malheurs de l'Espagne dont on sait qu'elle [la reine Isabelle, fille de Henri IV] trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même, BOSS. *Mar.-Thér*. Amalasonte.... est empêchée par les Goths de faire instruire le jeune prince comme méritait sa naissance, et, contrainte de l'abandonner aux gens de son âge, elle voit qu'il se perd, sans pouvoir y apporter de remède, ID. *Hist*. I, 11. Contre ces dissensions domestiques [à Rome] le sénat ne trouvait point de meilleur remède que de faire naître continuellement des occasions de guerres étrangères, ID. *ib*. III, 7. La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux, les princes [Condé et Conti] arrêtés avec grand péril et délivrés avec un péril encore plus grand, ID. *Anne de Gonz*. Dieu a envoyé M. de Silhouette à notre secours [en finances]; s'il y a quelque bon remède, il le trouvera, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 123. Dans le péril qui croît et nous obsède, Vous montrez tous nos maux : montrez-vous le remède? ID. *Rome sauv*. V, 1. || 6° En termes de monnayage, remède se disait autrefois pour ce qu'on nomme aujourd'hui tolérance; ainsi la tolérance du titre était appelée remède de loi, et la tolérance de poids était nommée remède de poids. || Proverbes. Il y a remède à tout, fors à la mort. || Le remède est pire que le mal, se dit d'un remède dangereux, d'une résolution très-hasardeuse. J'ai peur que je ne vous épouvante trop, et que le remède dont je veux guérir votre ennui, ne soit plus violent que le mal, VOIT. *Lett*. XIV. || Aux grands maux les grands remèdes.

— SYN. REMÈDE, MÉDICAMENT. Remède a un sens plus étendu que médicament. Le remède comprend tout ce qui est employé pour la cure d'une maladie; le médicament est toujours une matière simple ou composée que l'on administre soit à l'intérieur soit à l'extérieur. L'exercice peut être un remède, mais n'est jamais un médicament. Le sulfate de quinine est un remède ou un médicament.

— HIST. XIII° s. Nepourquant nous y veons aucunne remede comme il poent [peuvent] avoir fief, BEAUM. XLVIII, 1. || XIV° s. Se le dictateur romain n'i eust mis remede, BERCHEURE, f° 35, *recto*. || XV° s. Et se le roy l'eust tenu en son ire, il l'eust fait mourir sans remede, FROISS. I, I, 64. Madame Jehanne veint au lieu de Digeon, à secours et à remede, devers le duc de Bourgongne, son parent, luy remontrant comme les Luxembourgeois l'avoyent dechassée de son heritage, O. DE LA MARCHE, *Mém*. liv. I, p. 176, dans LACURNE. Et n'y avoit nul remede [à Fornoue] de passer que par combattre, COMM. VIII, 5. || XVI° s. L'or à 24 carats, à ½ de carat de remede.... sur peine de la refonte des ouvrages qui seront trouvez defectueux au dessous desdits remedes, *Ordonn. tireurs et batteurs d'or*, 1586.

— ÉTYM. Provenç. *remedi*, *remezi*; espag. et ital. *remedio*, du lat. *remedium*, de *re*, et *mederi*, guérir (voy. MÉDECIN). *Remède*, dans l'acception de lavement, s'est introduit du temps de Louis XIV, pour dissimuler ce que lavement paraissait avoir de grossier.

† **REMÉDIABLE** (re-mé-di-a-bl'), *adj*. Se dit des choses, des maux auxquels on peut porter remède.

— HIST. XV° s. C'est quarte et la derreniere Et plus perilleuse maniere [de gravelle], Qui est moins remediable Quant à medecine et curable, E. DESCH. *Poésies mss*. f° 473.

— ÉTYM. Lat. *remediabilis*, de *remediare*, remédier.

† **REMÉDIEMENT** (re-mé-di-man), *s. m*. Action de remédier.

— HIST. XVI° s. Remediement, COTGRAVE.

REMÉDIER (re-mé-di-é), je remédiais, nous remédiions, vous remédiiez; que je remédie, que nous remédiions, que vous remédiiez, *v. n*. Apporter remède. Et lorsque le malade aime sa maladie, Qu'il a peine à souffrir que l'on y remédie! CORN. *Cid*, II, 5. Je tâchai de remédier au mal causé par la gelée, en faisant couper toutes les parties mortes ou malades, BUFF. *Hist. nat. introd. Œuv*. t. VIII, p. 402. || Fig. Ceux qui, en haine de celui qui gouverne [Richelieu], haïssent leur propre pays, se moquaient de tous les préparatifs que nous faisions pour remédier à cette surprise [de Corbie, par les Espagnols], VOIT. *Lett*. 74. En attrapant du temps, à tout on remédie, MOL. *Tart*. II, 4. Phalante, qui voit le péril de plus près qu'un autre, ne peut y remédier, FÉN. *Tél*. XVI. Plus il paraît difficile et dangereux de remédier à un abus et à une indécence si publique [les marchands dans le temple].... MASS. *Confér. zèle contre les scandales*. Toute équivoque est vicieuse, sans doute; mais on ne doit pas remédier à une faute par une autre, D'OLIVET, *Ess. gramm*. I, 2. Le centre de la ville [Paris], obscur, resserré, hideux, représente le temps de la plus honteuse barbarie; nous le disons sans cesse; mais jusqu'à quand le dirons-nous sans y remédier? VOLT. *Pol. et lég. Embell. de Paris*. Elle me demanda si je n'allais pas faire encore quelque folie : Non, madame, mais je vais tâcher de remédier à celles que j'ai faites, MARMONTEL, *Mém*. VI. || Terme de marine. Remédier à des voies d'eau, les boucher. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIV° s. Pourveoir et remedier à la chierté de la vitaille, BERCHEURE, f° 46, *verso*. || XV° s. Ceux du chastel firent descliquer quatre martinets [machines de guerre] qu'ils avoient nouvellement fait faire, pour remedier contre les quatre kas [chats, engins] dessus dits, FROISS. I, I, 262. Et mainte foiz, qui bien n'y remedie, Plus y despent qui plus a de mesgnie, E. DESCH. *Douleur de ceux qui suivent la cour*. || XVI° s. S'il survient quelque grand inconvenient qui ne se puisse remedier, MONT. II, 222.

— ÉTYM. Provenç. *remediar*, du lat. *remediare*, qui vient de *remedium*, remède (voy. REMÈDE).

† **REMÉFAIRE** (re-mé-fê-r'), *v. n*. Méfaire de nouveau.

— HIST. XIII° s. Mès quant vos remefferez primes, *Ren*. 11847.

† **REMEIL** (re-mèll, *ll* mouillées), *s. m*. Nom qu'on donne à certains courants d'eau qui ne se glacent point en hiver, et où l'on trouve ordinairement des bécasses et d'autres oiseaux aquatiques.

— ÉTYM. *Re*..., et *mouiller* : ce qui reste toujours mouillé, humide, non glacé (voy. REMUGLE, qui montre que *meil* peut représenter *mouiller*).

REMÊLÉ, ÉE (re-mê-lé, lée), *part. passé* de remêler. Tout cela a été mêlé et remêlé de tant de divers sentiments.... SÉV. 23 oct. 1680.

REMÊLER (re-mê-lé), *v. a*. Mêler de nouveau. Remêler les cartes.

— HIST. XVI° s. Que d'estranges chaos en moy se remesloient! DESPORTES, *Cléonice*, XII. Aulcuns ont dict qu'il y avoit une ame generale, comme un grand corps duquel toutes les ames particulieres estoient extraites, et s'y en retournoient, se remeslant tousjours à cette matiere universelle, MONT. II, 295. Il donne [attaque], et trouve Andelot demi armé avec huict gentils-hommes qui sortoient les uns d'une ruette, les autres d'un portal; ils se meslent et remeslent, D'AUB. *Hist*. I, 267. Tantost je verserois de l'eau tiede en la cuve, Et tantost de la froide, et d'un vase bouillant L'eau chaude dans la froide ensemble remeslant.... RONS. 211.

† **REMÊLEUSE** (re-mê-leû-z'), *s. f*. Partie du mécanisme du broyage du chocolat, qui s'empare de la pâte rendue homogène, la pétrit et la repousse, en un long boudin, dans un tuyau cylindrique horizontal; qui l'amène sur le plateau d'une balance où elle tombe en tronçons d'égale longueur.

— ÉTYM. *Remêler*.

REMEMBRANCE (re-man-bran-s'), *s. f*. Terme vieilli. Souvenir. Plus je vous vois, plus je crois voir aussi L'air et le port, les yeux, la remembrance De mon époux; que Dieu lui fasse paix! LA FONT. *Orais*.

— HIST. XI° s. Repaire li [lui revient] vigor et remembrance, *Ch. de Rol*. CCLXIV. || XIII° s. Je proi à tous mes boins amis qu'il manguscent avoec moi, en ramenbrance des XII apostles qui avoec nostre signour burent et mangierent, *Chr. de Rains*, 147. Lors te vendra [viendra] en remembrance Et la façon et la semblance A cui nule ne s'apareille, *la Rose*, 2445. || XVI° s. Vrai est que le monde se forge toujours de fausses remembrances de Dieu, CALV. *Inst*. 265. Tu ne te feras image, ou statue, ou remembrance aucune, ID. *ib*. 52. Et furent bruslez en public toutes les pancartes, anciens privileges, remembrances, et vieux enseignemens, octrois.... CARL. III, 13. Ces medailles, portants la remembrance du roi.... ID. VII, 26.

— ÉTYM. Ancien verbe français *remembrer*, qui est le même que *rememorer*; provenç. *remembransa*; espagn. *remembranza*; ital. *rimembranza*.

REMÉMORATIF, IVE (re-mé-mo-ra-tif, ti-v'), *adj*. Qui sert à rappeler la mémoire. Les médailles sont remémoratives de certains événements.

— ÉTYM. *Remémorer*.

† **REMÉMORATION** (re-mé-mo-ra-sion), *s. f*. Action de remémorer. L'intervention directe de la volonté donne lieu à un acte particulier de mémoire pour lequel le nom de réminiscence est consacré; mais celui de remémoration serait plus exact.

— HIST. XIV° s. Pour ce leur vient rememoration, et se recordent les choses, ORESME, *Eth*. 93. || XVI° s. Après avoir ainsi abaissé sa fille par la representation et rememoration de son mauvais gouvernement.... YVER, p. 565.

— ÉTYM. Lat. *rememorationem*, de *rememorare*, remémorer.

REMÉMORÉ, ÉE (re-mé-mo-ré, rée), *part. passé* de remémorer. || 1° Remis dans la mémoire. Les événements remémorés par ce vieillard. || 2° A qui on a remis dans la mémoire. Remémoré de lui par Mme de Beauharnais, CHATEAUB. *Mém*. t. V, p. 268.

REMÉMORER (re-mé-mo-ré), *v. a*. || 1° Remettre en mémoire une chose. Tu veux, en les niant, qu'on te les remémore, MAIR. *Solim*. IV, 4. Berthe au conseil alors remémora, Qu'au chevalier on pouvait faire grâce, VOLT. *Ce qui plaît, etc*. Quelques-uns ont été marqués par un tel sentiment de bien-être, qu'en les remémorant, j'en suis affecté comme si j'y étais encore, J. J. ROUSS. *Conf*. III. || Se remémorer, remémorer à soi. Je me suis remémoré tout ce que vous avez raconté. Elle s'est remémoré vos paroles. || 2° Remettre quelqu'un en mémoire. Je l'ai remémoré de son rendez-vous.

— HIST. XI° s. De plusiors choses à remembrer li prist, *Ch. de Rol*. CLXXIII. || XII° s. Remembre lor [il leur souvient] des fiez [fiefs] et des honors, *Ronc*. p. 37. || XIII° s. Li aucun se ramembrent bien de ce qu'il ont veü en lor enfance, BEAUM. XXXIX, 55. || XIV° s. Tu quiconques es ou seras prince, remem-

l.re toy que tu doys savoir ces peuples gouverner, GRESME, *Prol.* || XVI° s. De Fornoue remembrant le passaige, Dont en son cueur saignoit encor la playe, J. MAROT, V, 87. Tant plus la chose seroyt remem brée, tant plus elle plairoyt à vos seigneuries, RABEL. *Garg.* I, 1. En la cene de nostre Seigneur, quand nous annonçons et rememorons sa mort, CALV. *Inst.* 1160. Ce que j'en dis, sire, n'est à autre fin que pour rememorer Votre Majesté des choses passées, CARL. V, 29. Il s'en est veu [des éléphants] qui, en leur privé, rememoroient leur leçon, et s'exerceoient, par soing et par estude, pour n'estre tansez et battus de leurs maistres, MONT. II, 175.

— ÉTYM. Provenç. *rememorar*, *remembrar*; anc. espagn. *remembrar*; ital. *rimembrare*; angl. *to remember*; du lat. *rememorare*, de *re* et *memorare* (voy. MÉMORABLE). Le latin *rememorare* a donné régulièrement dans l'ancien français *remembrer*, par la suppression de l'*o* bref et l'intercalation ordinaire d'un *b* entre la nasale *em* et la liquide *r*. *Remembrer* a subsisté seul jusqu'au XIV° siècle; il est employé, dans le XVI°, concurremment avec *remémorer*, qui a fini par le supplanter sans raison. H. Estienne (dans la *Précell.* p. 45) dit: « Au lieu de se rememorer, nos romans disoient se remembrer. »

† **REMENACER** (re-me-na-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: remenaçant), *v. a.* Menacer de nouveau.

— HIST. XII° s. Et vos m'an sauriez mal gré, Et m'en remenaceriez, *Chev. au lyon*, v. 1684. || XVI° s. Les guerres civiles, qui commençoyent à remenacer la France, LANOUE, 86. Et toutefois ils se remenassoient, Chauds de cholere et d'une ardeur ferine Qui bouillonnoit au creux de leur poitrine, RONS. 620. Lequel [l'empereur], ayant passé les rives de la Meuse, Remenaçoit Paris, ta grand cité fameuse, ID. 857.

REMENÉ, ÉE (re-me-né, née), *part. passé.* Le médecin amené, puis remené où on l'avait pris.

† **REMENÉE** (re-me-née), *s. f.* Terme de construction. Espèce de petite voûte en arrière-voussure, qu'on fait quelquefois au-dessus des portes et des fenêtres, pour couronner l'embrasure.

REMENER (re-me-né), *v. a.* Il se conjugue comme mener. || 1° Mener de nouveau, une seconde fois. Le renouvellement de l'année me donna occasion d'écrire à M. de Malesieu; je ne l'avais pas vu depuis mon affaire échouée, la duchesse n'ayant plus voulu me remener à Sceaux, STAAL, *Mém.* t. I, p. 190. Il mena son cheval à la dernière foire, et il le remènera à la prochaine, LEGOARANT. || 2° Mener, conduire une personne, un animal au lieu d'où on l'avait amené. Remenez ces bêtes à l'étable. Qu'on le remène, Araspe, et redoublez sa garde, CORN. *Nicom.* IV, 4. Remenez-moi chez nous, MOL. *le Dép.* IV, 3. J'espérais qu'elle [Mme de Chaulnes] me remènerait [de Bretagne à Paris] comme elle m'avait amenée en Bretagne, SÉV. 5 fév. 1690. Remène-moi, barbare, aux lieux où tu m'as prise, TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Il descend du palais, et, trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans : le cocher touche et croit remener son maître dans sa maison, LA BRUY. XI. || En parlant des choses, les transporter là où elles étaient auparavant. Il a été obligé de remener à son magasin les marchandises qu'il avait apportées à la foire.

— HIST. XII° s. Si i alad, et remenad ses serfs, *Rois*, p. 232. || XIII° s. Et pour la grant repentance que il veoit que le chevalier avoit de la folie que il avoit faite, me pria si acertes que je le remenasse en mon hostel.... JOINV. 276. || XV° s. Moult de grands seigneurs.... lui accorderent confort et aide et alliance pour la remener [Isabelle] en Angleterre, FROISS. I, I, 8. Sire, dist monseigneur Gauvain, nous vous avons admenée ceste dame pour veoir; nous la remerrons, s'il vous plaist, *Lancelot du lac*, t. I, f° 44, dans LACURNE. || XVI° s. Philopœmen, voulant remener à sauveté ces jeunes hommes qu'il avoit amenez quand et luy, commencea à se retirer, AMYOT, *Philop.* 32. Ilz ne voulurent pas seulement ouïr parler d'appointement, que premierement il n'eust remené son armée delà la mer en son royaume d'Epire, ID. *Pyrrh.* 45. Ilz les tournerent en fuitte, et les remenerent batans jusques dedans leur fort, ID. *Lucul.* 28.

— ÉTYM. *Re...*, et *mener*; provenç. et catal. *ramenar*; ital. *rimenare*.

† **REMERCIANT, ANTE** (re-mèr-si-an, an-t'), *adj.* Qui remercie. MM. Patru et Mezeray ont donné à l'Académie les épithètes de délibérante, de députante et de remerciante, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 193.

REMERCIÉ, ÉE (re-mèr-si-é, ée), *part. passé* de remercier. || 1° À qui on a rendu grâce. Remercié de tous ceux qui virent son zèle. || 2° Congédié. Rivas fut dépouillé des affaires étrangères, des finances et de la guerre; bientôt après il fut tout à fait remercié, ST-SIM. 123, 106. Malgré tout votre mérite, vous seriez remercié de vos soins, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 22.

REMERCIEMENT (re-mer-si-man), *s. m.* Voy. REMERCÎMENT.

REMERCIER (re-mèr-si-é), je remerciais, nous remerciions, vous remerciiez; que je remercie, que nous remerciions, que vous remerciiez, *v. a.* || 1° Rendre grâce. De quoi remercier qui ne me donne rien? CORN. *Poly.* III, 3. On ne remercie point d'être passionnément aimée; votre cœur vous apprendra d'autres sortes de reconnaissances, SÉV. 344. Ô mort.... tu me sépareras de ce corps mortel; ô mort, je t'en remercie, j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher, BOSS. *Bourgoing.* Venez remercier un père qui vous aime, RAC. *Iphig.* IV, 4. Si un chef n'a eu que le bonheur de faire égorger deux ou trois mille hommes, il n'en remercie pas Dieu, VOLT. *Dict. phil. Guerre.* Ce courtisan [à Rome] à qui l'on demandait comment il était parvenu à une si longue vieillesse, et qui répondit : En recevant des outrages, et en en remerciant, DIDEROT, *Cl. et Nér.* II, 48. || Familièrement. Il peut bien remercier Dieu que son maître n'ait pas été là, il est heureux pour lui que son maître n'y ait pas été. || Fig. Remercier une chose, attribuer à une chose quelque effet. Il peut remercier l'avantage qu'il a de vous appartenir, MOL. *G. Dand*, I, 5. || Familièrement. Un je vous remercie, un remerciement. Afin qu'en ta vieillesse un livre en maroquin Aille offrir ton travail à quelque heureux faquin Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie, Te paye en l'acceptant d'un je vous remercie, BOIL. *Sat.* VIII. || Familièrement. En vous remerciant, c'est-à-dire je vous remercie. Monsieur le commissaire, en vous remerciant; Vous et vos grippechairs vous pouvez disparaître, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15. || Ironiquement. Il se dit pour se venger de quelque insulte. Oui, je suis donc un sot, un voleur, à son compte! Un sergent s'est chargé de la remercier, RAC. *Plaid.* II, 3. || 2° Refuser honnêtement. Il nous a remerciés de nos offres de service. Si le roi m'en disait autant, je le remercierais de son amitié, VOLT. *Comment. sur Corn. Cinna*, V, 1. || Ironiquement. Je vous remercie de vos conseils, se dit pour exprimer qu'on n'est pas disposé à les suivre. || On dit aussi, à propos d'un mauvais service, d'une chose désagréable : Je vous remercie de vos confitures. || 3° Fig. Congédier, destituer honnêtement. On a remercié deux surnuméraires. En remerciant ses médecins : Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins, et il montrait les ecclésiastiques dont il écoutait les avis, BOSS. *Louis de Bourbon.* M. de Beauvillier me parla de Torcy comme d'un homme qu'il était absolument nécessaire de remercier, ST-SIM. 305, 228. Et moi, serai-je donc seule disgraciée? Sans espoir de retour suis-je remerciée? FAGAN, *Rendez-vous*, sc. 16. || 4° Se remercier, *v. réfl.* Se féliciter. Monsieur se remercia beaucoup de ce qu'il n'avait pas suivi le conseil que je lui avais donné, RETZ, III, 314. Attribuer le bon succès à sa propre force, se remercier soi-même de ses bonnes œuvres, BOSS. 2° *sermon, Pâques*, 2. Sous ce prétexte [dire qu'elle s'occupe de Dieu], au fond elle [l'âme] s'occupe d'elle-même, et elle cherche à se glorifier de faire bien; ce qui est se remercier soi-même et non pas Dieu, ID. *Ét. d'orais.* V, 10. Vous [Mlle Clairon] exercez un magique pouvoir, Qui fait aimer ce qu'on ne saurait lire : On bat des mains, et l'auteur ébaudi Se remercie et pense être applaudi, VOLT. *Ép.* LXXXII. || 5° Se congédier réciproquement. Pour moi, je n'ai jamais vu Dorante; il était absent quand j'étais chez son père; mais, sur tout le bien qu'on m'en a dit, je ne saurais craindre que vous vous remerciiez ni l'un ni l'autre, MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* I, 2.

— HIST. XV° s. Et remercia les chefs des seigneurs moult courtoisement, quand si appareillement ils l'estoient venus servir, FROISS. I, I, 94. || XVI° s. Ilz le convoyerent tous jusques en sa maison; Lycurgus, en les remerciant, les renvoya, AMYOT, *Lyc.* 16. Nous te remercions, nostre pere celeste, Du repas qu'avons pris, aussi de tout le reste, MAROT, IV, 344. Le voleur.... le remercie [Dieu] de l'aysance qu'il a trouvé à desgosiller un passant, MONT. I, 402.

— ÉTYM. *Re...*, et l'anc. verbe *mercier* (voy. MERCI); wallon, *rimersi*; bourguig. *remarcié*; provenç. *remarciar*. *Mercier* a été en usage jusque dans le XVI° siècle; *remercier* paraît n'avoir commencé que vers le XV°.

REMERCÎMENT ou **REMERCIEMENT** (re-mèr-si-man), *s. m.* Action de grâces, discours par lequel on remercie. Pour tous remercîments il faut que je te chasse, CORN. *Cid*, IV, 4. Il peut aller, s'il veut, dessus son monument, Recevoir ses devoirs et son remercîment, ID. *Pomp.* I, 3. Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remerciements solennels, de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge.... BOSS. *Bourgoing.* Notre style [des satiriques] languit dans un remercîment, BOIL. *Épître* VIII. Je conçois vos bontés par ses remercîments, RAC. *Brit.* III, 8. J'ai un petit ermitage auprès de Ferney que je vous céderais de tout mon cœur et qui ne vous coûterait rien, pas même de remercîments, car cela n'en mérite pas, VOLT. *Lett. Bertrand*, 31 oct. 1766. Le premier discours de remercîment prononcé par un académicien à sa réception, est celui de Patru, qui entra en la compagnie en 1640; elle fut si satisfaite de ce discours, qu'elle fit désormais une loi à tout nouvel académicien d'en prononcer un semblable, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon*, note 12. || Remerciement à.... Il faut que vous vous contentiez, quant à présent, de mon remerciement très-humble à l'attention dont vous m'avez honoré, J. J. ROUSS. *Lett. à M.* 6 sept. 1760.

— HIST. XVI° s. Le peuple se prit à batre des mains, par une maniere de remerciement, AMYOT, *Alc.* 15.

— ÉTYM. *Remercier.*

RÉMÉRÉ (ré-mé-ré), *s. m.* Terme de jurisprudence. Convention par laquelle le vendeur d'un fonds se réserve le droit de reprendre la chose vendue en remboursant à l'acheteur le prix et les frais de son acquisition dans un délai convenu. || Faculté de réméré, droit, faculté d'user de la convention dite de réméré. La faculté de rachat ou de réméré est un pacte par lequel le vendeur se réserve de reprendre la chose vendue moyennant la restitution du prix principal, *Code Nap.* art. 1659. || Action de réméré, l'action qui tend à exercer le droit, la faculté de réméré. || Vente à réméré, vente avec faculté de réméré, vente sous la condition d'user de la faculté de réméré. || Pacte de réméré, la condition par laquelle on se réserve la faculté de réméré. || Rentrer dans un héritage en vertu du réméré, rentrer, en exerçant la faculté du réméré, dans un bien qu'on avait vendu.

— HIST. XV° s. Les venditions ou engagemens qui seront ainsi faits.... sur nostre dit domaine.... jusques à ladite somme de six vingt mille escus d'or, pour une fois payer à temps de remere et rachat, auront lieu et sortiront leur plein et entier effet, *Ordonn.* oct. 1494.

— ÉTYM. *Remere*, forme non latine pour *redimere*, racheter, de *re*, et *emere*, acheter.

† **REMESURER** (re-me-zu-ré), *v. a.* Mesurer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Ensuite seront les bleds remesurés, pour là dessus le pere de famille faire son compte, O. DE SERRES, 139.

† **REMÉTRER** (re-mè-tré), *v. a.* Il se conjugue comme métrer. Métrer de nouveau. Il y a eu erreur en métrant cet ouvrage, il faudra le remétrer.

† **REMETTAGE** (re-mè-ta-j'), *s. m.* Terme de tissage. Action de passer les fils dans les maillons qui se présentent successivement dans l'ordre de l'envergure.

† **REMETTEUR** (re-mè-teur), *s. m.* Celui qui fait des remises d'argent. Le second gain se fait sur la valeur des espèces; ce gain dépend de l'intelligence des banquiers et de l'ignorance du remetteur d'argent, VOLT. *Dict. phil. Banque.*

† **REMETTEUSE** (re-mè-teû-z'), *s. f.* Ouvrière en soie qui change la disposition du métier, quand la nouvelle chaîne est formée de plus de fils que la précédente.

— ÉTYM. *Remettre.*

REMETTRE (re-mè-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme mettre. || 1° Mettre une chose ou une personne à l'endroit où elle était auparavant. Ramener, reconduire. || 2° Mettre de nouveau. || 3° Remettre sur le théâtre. || 4° Remettre en bataillon, remettre les rangs, les files. || 5° Remettre la chandelle. Passer les fils d'une chaîne dans les lisses. || 6° Remettre sous les yeux, devant les yeux; remettre dans son esprit, se remettre dans l'esprit; se remettre quelque chose, quelqu'un, s'en souvenir; remettre quelqu'un, le reconnaître. || 7° Mettre de nouveau en sa place un os cassé ou luxé. || 8° Rendre une chose à celui à qui elle est destinée, auquel elle appartient; remettre une personne à quelqu'un. || 9° Livrer. || 10° Faire tenir de l'argent. || 11° Met-

tre de nouveau quelqu'un à quelque chose, faire recommencer. || **12°** Se démettre, se dessaisir. || **13°** Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence. || **14°** Aux échecs, remettre une partie. || **15°** Renvoyer à un autre temps. || **16°** Fig. Mettre dans l'ancien état. || **17°** Rétablir la santé, les forces. Remettre un vin, le guérir de quelque maladie. || **18°** Faire revenir d'un trouble moral. || **19°** Faire grâce d'une chose qu'on était en droit d'exiger. || **20°** Pardonner. || **21°** Réconcilier. || **22°** *V. n.* En marine, remettre à la route; remettre à la voile. || **23°** *V. réfl.* Se replacer où l'on était. || **24°** Se remettre, en parlant des perdrix. || **25°** Fig. Revenir à, se replacer sous, dans. || **26°** Se replacer par le souvenir; se ressouvenir. || **27°** Se reconnaître l'un l'autre. || **28°** Se remettre sur, revenir à un objet, s'en occuper de nouveau; s'appliquer de nouveau à. || **29°** Recommencer; se remettre en mer, en route. || **30°** Être différé, retardé. || **31°** Se remettre à quelqu'un de quelque chose, s'en rapporter à lui pour quelque chose. || **32°** Recouvrer la santé, les forces; rétablir ses affaires. || **33°** Le temps se remet. || **34°** Revenir d'un trouble moral. || **35°** Se réconcilier. || **36°** Être pardonné. || **37°** Être remis, rétabli.

1° Mettre une chose ou une personne à l'endroit où elle était auparavant. Remettre l'épée dans le fourreau. Ne te l'ai-je pas donné [l'argent]? — Scapin: Non vraiment, vous l'avez remis dans votre poche, MOL. *Fourber.* II, 11. Je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Locmaria, et de quelle manière il ôte et remet son chapeau [dans une certaine danse], quelle légèreté, quelle justesse! SÉV. 75. || Fig. Il est vrai que la fortune du dé ou du lansquenet les remet [les joueurs enrichis] souvent où elle les a pris, LA BRUY. VI. || Fig. et familièrement. Remettre quelqu'un à sa place, lui faire sentir sans ménagement qu'il oublie sa position, c'est-à-dire qu'il parle ou agit d'une manière qui n'est pas convenable. || Reporter. Ces vents, ces mêmes vents qui vous ont enlevée, Vont rendre de tout point ma victoire achevée; L'ordre que leur prescrit mon père Jupiter, Jusqu'en votre palais les force à vous porter, Les force à vous remettre où tantôt leur surprise.... CORN. *Androm.* III, 3. || Ramener, reconduire Soldats, remettez-la chez elle; Sa contestation deviendrait éternelle, CORN. *Méd.* II, 2. Don Sanche, remettez Chimène en sa maison, ID. *Cid*, II, 9. Remettez la princesse à son appartement, ID. *Perth.* I, 4. Il la vit si troublée, qu'il n'osa lui parler, et il la remit en son carrosse sans lui rien dire, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuv. compl.* t. II, p. 255, dans POUGENS. || Fig. Renvoyer. Ayant devant vous l'exemple de Mme la comtesse.... c'est là que je vous remets, et à l'assistance de Dieu, en laquelle il n'y a rien qu'une belle âme comme la vôtre ne doive espérer, MALH. *Lett.* I, 11. || **2°** Mettre de nouveau. Remettre une armée sur le pied de guerre. Remettre dans le bon chemin. On vous a ôté votre muselière en ce pays-là; nous irons vous la remettre, VOIT. *Œuv.* t. II, p. 252. Rome, en deux factions trop longtemps partagée, N'y sera point pour moi de nouveau replongée; Et, quand Sylla lui rend sa gloire et son bonheur, Je n'y remettrai point le carnage et l'horreur, CORN. *Sert.* V, 6. De la main de César Brute l'eût acceptée [la liberté], Et n'eût jamais souffert qu'un intérêt léger De vengeance ou d'amour l'eût remise en danger, ID. *Cinna*, III, 2. En cette matière vous avez tellement oublié la loi de Dieu et éteint les lumières naturelles, que vous avez besoin qu'on vous remette dans les principes les plus simples de la religion et du sens commun, PASC. *Prov.* XIV. Le parlement est remis à Rennes, c'est un transport de joie incroyable, SÉV. 14 sept. 1689. J'ai peur que M. votre fils ne remette pas la fortune dans notre maison; il a quelque chose de brusque et d'impétueux qui ne lui attire pas beaucoup d'amis, ID. *à Bussy*, 28 août 1680. On croit.... que, par le bon choix du souverain pontife, il [le cardinal de Retz] a remis dans le conclave le Saint-Esprit, qui en était exilé depuis tant d'années, ID. 7 oct. 1676. Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, BOIL. *Art p.* I. Puissant maître des cieux, Remets-lui le bandeau dont tu couvris ses yeux, Lorsque.... RAC. *Athal.* V, 3. Cela est ainsi, car vous m'avez heureusement remis dans le fait; voyez ce que c'est que de s'entendre les uns les autres, LA BRUY. *Théophraste*, VII. Dans l'assemblée suivante des amphictyons, l'affaire fut remise sérieusement en délibération, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 108, dans POUGENS. La législation anglaise est enfin parvenue à remettre chaque homme dans tous les droits de la nature, dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies, VOLT. *Dict. phil. Gouvern.* VI. Un duc de Vendôme qui seul a remis Philippe V sur le trône d'Espagne, ID. *Facéties, Canon. de St Cucufin.* Je souhaite de tout mon cœur que le parlement de Paris ne se repente pas un jour lui-même d'avoir remis dans la main de la superstition le poignard que j'en faisais tomber, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 5. Le mari de Céline, moins intéressé que nous à ce qui se passait, remit bientôt la conversation sur le ton de la plaisanterie, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 32. || Il se dit quelquefois simplement pour mettre. Des copistes qui remettent en in-octavo ou en in-douze d'anciens in-folio, VOLT. *Dict. phil. Martyrs.* || **3°** Remettre sur le théâtre, ou, simplement, remettre, jouer de nouveau. Bien que d'abord cette pièce n'eût pas grande approbation, quatre ou cinq ans après la troupe du Marais la remit sur le théâtre avec un succès plus heureux, CORN. *Suite du Ment. Exam.* On nous flatte de remettre Rome sauvée après la St-Martin, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 août 1753. || On dit de même: remettre une pièce au répertoire, au théâtre. || **4°** Terme militaire. Remettre en bataillon, remettre les rangs, remettre les files, reprendre ses premières distances, et faire feu sur le même front où l'on était avant le mouvement. || **5°** Remettre la chandelle, lui donner la troisième couche de suif. || Dans la fabrication des étoffes de soie, passer les fils d'une chaîne dans les lisses. || **6°** Remettre une chose à quelqu'un devant les yeux, sous les yeux, la lui représenter, la lui faire considérer de nouveau. Tu ne dois pas craindre de nous remettre devant les yeux les choses que nous avons dans la mémoire, et qu'il faut faire rentrer dans le cœur, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 5 nov. 1648. Je prétends vous remettre aujourd'hui devant les yeux la vie mortelle de M. de Montausier, FLÉCH. *Duc de Mont.* Les mystères d'Éleusis n'annoncent à l'extérieur que le culte adopté par la multitude; les hymnes qu'on y chante et la plupart des cérémonies qu'on y pratique remettent sous nos yeux plusieurs circonstances de l'enlèvement de Proserpine, BARTHÉL. *Anach.* ch. 68. || Se remettre devant les yeux, remettre à soi, se représenter une chose. En se remettant devant les yeux ces instructions du sage.... NICOLE, *Ess. mor.* 3e traité, ch. 4. || Remettre dans son esprit, se remettre dans l'esprit, rappeler à son esprit, à son souvenir. Remets dans ton esprit, après tant de carnages, De tes proscriptions les sanglantes images, CORN. *Cinna*, IV, 3. Remettez-vous dans l'esprit l'état où était l'Amérique avant qu'elle eût été découverte par Christophe Colomb, FONTEN. *Mond.* 2e soir. || Se remettre quelque chose, se remettre quelqu'un, s'en rappeler l'idée, le souvenir. Ce m'est, monsieur, un fort grand avantage, Que vous vous remettiez les traits de mon visage, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 2. Sa mémoire au besoin est soudain revenue: Il s'est remis d'abord le soufflet.... ID. *Nobles de Province*, III, 1. Je demandai un jour à M. le Prince à Bruxelles le dénoûment de ce que M. de Bouillon m'avait dit de cette négociation de Chavigné, et je ne puis me remettre ce qu'il me répondit, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 127, dans POUGENS. Les Jeux et les Ris firent connaissance avec elle d'abord, sans se la remettre, admirant les grâces de sa personne, sa taille, ses traits, LA FONT. *Psyché*, II, p. 211. Éraste: Vous ne vous remettez pas tout cela? —Pourceaugnac: Excusez-moi, je ne le remets; [à Sbrigani] diable emporte si je m'en souviens, MOL. *Pourc.* I, 6. Je comprends votre tristesse de la mort de ce jeune chanoine: je ne me le remets point, SÉV. 367. Plus je vous envisage, Et moins je me remets, monsieur, votre visage, RAC. *Plaid.* II, 4. || Par ellipse du pronom réfléchi (ellipse qui ne paraît venue en usage que vers la fin du XVIIe siècle), reconnaître quelqu'un. Un gueux qui avait vingt fois mérité les galères; car je te remets à présent, je t'ai reconnu à ta manière, DANCOURT, *la Désol. des joueuses*, sc. 13. Il me remit dans le moment, quoique j'eusse changé d'habit, LESAGE, *Gil Blas*, III, 2. Oui, monsieur, je vous remets; je crois que c'est vous qui étiez avant-hier dans cette maison, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. || **7°** Mettre de nouveau en sa place un os cassé ou luxé. Remettre un bras, une jambe. || On dit vulgairement dans un sens analogue: remettre la luette, quand, relâchée, elle tombe. || **8°** Rendre une chose à celui à qui elle est destinée. Remettre un paquet, remettre une lettre en main propre, à son adresse. || Rendre une chose à celui auquel elle appartient. Tout le fruit qu'a produit cette grande et victorieuse armée [des Espagnols], a été de prendre Corbie pour la rendre et pour la remettre entre les mains du roi, avec une contrescarpe, trois bastions et trois demi-lunes qu'elle n'avait point, VOIT. *Lett.* 74. || On dit dans le même sens: remettre une personne à quelqu'un. La reine, dont ma course a devancé les pas, Va remettre bientôt sa fille entre vos bras, ID. *Iphig.* I, 4. Le neuvième jour, j'allai, à neuf heures du soir, chercher l'enfant qui me fut remis sur-le-champ, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 115, dans POUGENS. || **9°** Livrer. Cela fit appréhender à ceux qui me tourmentaient, de me remettre encore à la merci de mes ennemies, VOIT. *Lett.* 9. Cet enfant, ce trésor qu'il faut qu'on me remette, Où sont ils? RAC. *Athal.* V, 5. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cents vaisseaux, qu'il fit brûler à la vue de Carthage; spectacle bien triste pour les habitants de cette malheureuse ville, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3e part. ch. 1. || Remettre un criminel entre les mains de la justice, le livrer à ceux qui sont préposés pour rendre la justice. || **10°** Terme de commerce. Remettre de l'argent dans une ville, y faire tenir de l'argent par lettre de change ou autrement. En 1715, la czarine fit une ordonnance pour chasser les Juifs, parce qu'ils avaient remis dans les pays étrangers l'argent de ceux qui étaient relégués en Sibérie, MONTESQ. *Esp.* XXII, 14. || Absolument. J'ai fait payer 600 000 livres à la marine, pour les armements que V. M. a ordonnés, et je commence à faire remettre en Angleterre et Allemagne pour les subsides, *Lettres, etc. de Colbert*, VI, 308. Un banquier de Paris ayant à remettre à Amsterdam, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 50. || **11°** Mettre de nouveau quelqu'un à quelque chose, faire recommencer. On l'a remis aux premiers éléments. || Terme de manége. Remettre un cheval, lui apprendre de nouveau les exercices du manége. || **12°** Se démettre, se dessaisir de. Remettre un bénéfice, une charge. Un prince du sang doit plutôt faire la guerre civile, que de remettre rien de sa réputation ou de sa dignité, RETZ, I, 29. Mais, dit le roi, je vous ai donné une pension de douze mille francs, en attendant que vous ayez quelque chose de mieux. — Oui, sire, je la remets entre vos mains, SÉV. 106. || On dit dans un sens analogue: le chancelier, le ministre de la justice a remis les sceaux, il a reçu ou il a donné sa démission. || **13°** Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence. C'est une lâcheté que de remettre à d'autres Les intérêts publics qui s'attachent aux nôtres, CORN. *Cinna*, I, 2. Quant au grand Perpenna, s'il est si redoutable, Remettez-moi le soin de le rendre traitable, ID. *Sertor.* IV, 2. Je n'ai pris trêve pour un moment, Qu'afin de tout remettre à votre sentiment, ID. *Sophon.* I, 4. Je le trouve heureux [le maréchal du Plessis] de ne point remettre au caprice de la fortune ce qu'il a acquis pendant toute sa vie, SÉV. 8 avr. 1672. Le roi voulut remettre lui-même le dépôt sacré de l'éducation de son fils en des mains si fidèles, FLÉCH. *Duc de Mont.* Chacun bénit tout haut l'arbitre des humains, Qui remet leur bon droit en de si bonnes mains, BOIL. *Lutr.* I. Où le sort de l'Asie en vos mains est remis, RAC. *Iphig.* III, 1. Il [un père] remet sur d'autres le soin de le pleurer [son fils mort], LA BRUY. XI. Je remets en vos mains mes plus chers intérêts, LAMOTTE, *Inez de Castro*, IV, 6. Je vous remets ce droit, dont j'allais abuser, VOLT. *Orphel.* V, 6. || Remettre à quelqu'un à, avec un infinitif, lui abandonner le soin de. Allons voir cependant ce prince infortuné, Pleurer auprès de lui notre destin funeste, Et remettons aux dieux à disposer du reste, CORN. *Œdipe*, V, 12. || Remettre une affaire à quelqu'un, lui en confier l'inspection, la disposition. || Remettre une affaire au jugement, à la décision de quelqu'un, consentir qu'elle soit réglée suivant qu'il en jugera, qu'il en décidera. || **14°** Au jeu d'échecs, remettre une partie, se dit quand il faut la recommencer, ni l'un ni l'autre des joueurs ne pouvant donner l'échec et mat. || Fig. La partie est remise, c'est partie remise, il n'y a rien de fait, c'est à recommencer. Il faut donc remettre la partie à demain, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* II, 5. J'avais promis dans ma troisième de vous conter quelque chose de mon couvent, je n'ai pu le faire ici, et c'est encore partie remise, MARIVAUX, *Marianne*, part. 4. || À divers jeux, la partie est remise, ou, simplement, partie remise, se dit quand, à la fin de la partie, un joueur n'a pas d'avantage sur l'autre. || Au jeu de paume, au dernier à remettre, veut dire que la chasse est au dernier, et que, si celui contre qui on joue met aussi au dernier, il faudra recommencer le coup. || **15°** Renvoyer à un

autre temps soit une personne, soit une chose. On a remis la cause à huitaine. Mon zèle mérite pour le moins que vous ne le remettiez point, BALZ. liv. VII, lett. 49. Et [le roi] remet à demain la pompe qu'il prépare D'un sacrifice aux dieux pour un bonheur si rare, CORN. *Hor.* IV, 2. La reine l'avait remis, aussi bien que les gens du roi, au retour de M. le duc d'Orléans, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 48, dans POUGENS. Ce n'est pas sans déplaisir que je retarde mon voyage; il est placé et rangé comme je le désire; il ne peut être remis sans me déranger beaucoup de desseins, SÉV. 24 juill. 1675. Dans la rapidité d'une course bornée, Sommes-nous assez sûrs de notre destinée Pour la remettre au lendemain? J. B. ROUSS. *Épod.* I. Condamner, absoudre, ou remettre le jugement, MONTESQ. *Espr.* VI, 4. Je songe toujours que la vie est courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1763. Ils perdent plus de temps à me remettre, qu'ils n'en auraient mis à m'expédier, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 23. || Absolument. Lorsqu'on peut se venger, il ne faut point remettre, HAUTEROCHE, *les Appar. tromp.* I, 14. Je reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne; mais j'étais si accablée d'affaires, que je remis à vous faire réponse ici [à Grignan], SÉV. *à Bussy*, 13 nov. 1690. Du jour présent vous remettrez toujours au lendemain, et de ce lendemain à un autre, jusqu'à ce que vous soyez enfin arrivé à ce dernier jour qui n'aura plus de lendemain pour vous, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 295. Il ne veut point conclure et s'obstine à remettre, BOISSY, *Impatient*, IV, 9. || 16° Fig. Mettre dans l'ancien état. Remettre une chose en crédit, en usage. L'arrêt remet les parties au même état. Ce grand jour où l'hymen, étouffant la vengeance, Entre le Parthe et nous remet l'intelligence, CORN. *Rod.* I, 1. Le roi a regretté cette perte [de Condé], et a remis, pour faire plaisir à ce prince, M. le prince de Conti en ses bonnes grâces, SÉV. 15 janv. 1687. Quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme un autre; mais peu de chose me remet à mon ancien état [de chagrin], ID. 18 févr. 1671. Théodose, connaissant qu'il avait été surpris, et regrettant les maux qu'elle [Olympias] avait soufferts si constamment, la remit dans ses biens, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 88. Relevant ma famille au glaive dérobée, Il la remit au rang dont elle était tombée, VOLT. *Olymp.* II, 3. || Rarranger, raccommoder. Une lettre, monsieur, remet bien une affaire, REGNARD, *le Distr.* IV, 7. || Remettre une pension, rétablir une pension qui avait été supprimée. Mandez-moi si plusieurs pensions ont été retranchées [à M. La Garde], et s'il n'y a point d'espérance que l'on les remette quelque jour, SÉV. 28 déc. 1689. || 17° Rétablir la santé, les forces. Les bains en remettent quelques-uns [des malades], et laissent les autres, SÉV. 25 sept. 1687. Il [le cardinal de Retz] se porte très-bien; ce n'est plus comme cet hiver; le régime et les viandes simples l'ont entièrement remis, ID. 24 juillet 1675. Il [le médecin] nous donne encore cette journée pour nous remettre des fatigues du voyage, MAINTENON, *Lett. à Mme de Montespan*, 20 avril 1674. || Par extension. Remettre un vin, le guérir de quelque maladie. Pour remettre un vin clairet gâté par une lie volante, on prend deux livres de cailloux calcinés et broyés, dix à douze blancs d'œufs, une bonne poignée de sel.... GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 300, dans POUGENS. || 18° Faire revenir d'un trouble moral quelconque. Philippe, par cet exploit, où il fut traité de la fortune autrement qu'il n'avait accoutumé, ayant remis le cœur à ses gens, se retira à Thessalonique, MALH. *Le XXXIII° livre de T. Live*, ch. 19. Il est comme l'envoyé du ciel, qui rassure, qui remet les peuples, qui dissipe tous leurs vains soupçons, toutes leurs fausses terreurs, PATRU, *Éloge de M. de Pompone.* J'en tremble encor de peur, et n'en suis pas remise, CORN. *Suite du Ment.* IV, 1. De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier, SÉV. 21 déc. 1664. Ce qui me remet un peu, c'est que je vois que vous avez tiré votre épingle du jeu [votre santé s'est rétablie], ID. *à Mme de Grignan*, 14 août 1680. J'aime M. de Coulanges plus que ma vie, de vous avoir montré ma lettre; elle doit vous avoir remise de vos imaginations, ID. 15 nov. 1684. Pour remettre mes sens étonnés, BOSS. 1er *sermon, Nativité*, 2. Hé bien, es-tu remise un peu de ta frayeur? COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, III, 4. Cet intérêt si tendre remit son âme par degrés, STAEL, *Corinne*, XIII, 1. || Remettre les esprits, remettre l'esprit, calmer, rassurer. Souffrez que la raison remette vos esprits, CORN. *Cid*, II, 1. Oui, mais auparavant remettons nos esprits, ID. *Tite et Bérén.* II, 7. Je vais lui remettre un peu l'esprit, afin qu'il ait la force de se retirer, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 10. Il a paru disposé à faire tout ce que je jugerais nécessaire pour lui remettre la tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 368, dans POUGENS. || Remettre les esprits, rétablir le calme dans les esprits. || 19° Faire grâce d'une chose qu'on était en droit d'exiger. Le roi nous a remis huit cent mille francs; nous en sommes quittes pour deux millions deux cent mille livres; ce n'est rien du tout, SÉV. 375. La maxime des grands empires d'Orient, de remettre les impôts aux provinces qui ont souffert, devrait bien être portée dans les États monarchiques, MONTESQ. *Esp.* XIII, 18. Ce prince [François Ier] lui fit présent [à Montholon, garde des sceaux] de l'amende de deux cent mille francs à laquelle il condamna les Rochelois [pour une sédition]; Montholon leur remit cette amende, à condition qu'ils feraient bâtir dans leur ville un hôpital pour les malades, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 186. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats, VOLT. *Louis XIV*, 30. Qu'on nous permette d'estimer son vainqueur [de saint Louis], Almoadan, qui le fit guérir de la peste, et qui lui remit deux cent mille besans d'or de sa rançon, ID. *Mél. litt. Petites hardiesses.* Je vous remets la foi que vous m'avez donnée, PIRON, *Métrom.* V, 9. || Terme de théologie. Décharger de. L'absolution sacramentelle remet la coulpe, mais ne remet pas toujours toute la peine. Si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, BOURDAL. 8e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 126. || Au jeu d'échecs, remettre un coup à quelqu'un, l'autoriser à rejouer un coup qu'il avait mal joué. || 20° Pardonner. Supposer une lettre, Ce n'est pas un forfait qu'on ne puisse remettre, CORN. *Mélite*, IV, 8. Que veut dire cet homme? il blasphème; qui peut remettre les péchés que Dieu seul? SACI, *Bible, Évang. saint Marc*, II, 7. Je vous déclare que tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point remis, ID. *ib. Évang. St Math.* XII, 31. Il [Théodose] n'avait pensé en mourant qu'à laisser la paix et l'abondance à ses sujets, en remettant les injures qu'on lui avait faites, ou les tributs qu'on leur avait imposés, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 78. Nous le prions [Dieu] de nous remettre nos offenses, et nous ne nous en repentons pas, MASS. *Carême, Prière* 2. La bonté de Dieu lui [à la pécheresse] avait remis sa faute, et la malignité des hommes ne pouvait encore l'en absoudre, ID. *Carême, Médis.* Ô mon Dieu, tu permets qu'en partie je répare la faute involontaire qu'un insensé me fit commettre; que j'aie, de mon côté, quelque chose à remettre à cet époux que j'offensai, BEAUMARCH. *Mère coup.* III, 2. || Absolument. Remettez, et il vous sera remis, dit l'Écriture sainte. || 21° Remettre bien, ou, simplement, remettre, réconcilier. Est-ce se moquer de toi, quand je veux te remettre bien avec ta femme? HAUTEROCHE, *Coch. supposé*, sc. 18. À vous remettre bien je me veux appliquer, MOL. *Femm. sav.* III, 6. Je n'ai jamais douté qu'un peu de réflexion ne me remît bien avec lui, SÉV. 570. Comment peut-elle faire présentement pour ne me pas dire la joie qu'elle doit avoir d'être remise sincèrement avec vous? ID. 16 oct. 1680. C'est la pénitence sévère qui nous remet bien avec Dieu, et, par une suite non moins infaillible, qui nous remet bien avec nous-mêmes, BOURDAL. *Sévérité de la pénit.* 1er *avent*, p. 221. Mentor se servit de sa faveur pour remettre bien dans l'esprit du roi, son frère, Memnon et Artabaze, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 523. || 22° *V. n.* Terme de marine. Remettre à la route, reprendre la direction de la route que l'on tenait avant de s'en être détourné pour une raison quelconque. M. d'Aufremont me fit signal de cesser la chasse, et de remettre à la route, *Mém. de Villette-Mursay*, 1685, dans JAL. || Remettre à la voile, faire voile, partir de nouveau. || 23° Se remettre, *v. réfl.* Se replacer où l'on était. Se remettre à table. La cérémonie s'acheva, et toutes les femmes se remirent à leur place, LA FAY. *Zayd. Œuv.* t. I, p. 337, dans POUGENS. Elle fut obligée, dans le jour, de se remettre au lit, MARIVAUX, *Pays. parv.* part. 6. || Se remettre en prison, se constituer prisonnier. Vous savez comme ce pauvre Luxembourg s'est remis de son bon gré à la Bastille, SÉV. 29 janv. 1680. || Terme d'escrime. Se mettre en garde, après avoir allongé un coup, comme on était avant de l'avoir porté. Avancez; le corps ferme; touchez-moi l'épée de quarte, et achevez de même. une, deux; remettez-vous, MOL. *Bourg. gent.* II, 3. || Terme militaire. Reprendre ses premières distances, et faire feu sur le même front où l'on était avant le mouvement. || 24° Terme de chasse. Se remettre, se dit des perdrix lorsque, après avoir fait leur vol, elles s'abattent en quelque endroit. Le chien fit lever une compagnie qui se remit dans un champ. || On le dit aussi absolument. J'ai vu la perdrix remettre. Elle est remise au bord du bois. || 25° Fig. Revenir à, se replacer sous, dans. Reposez-vous; craignez de vous remettre dans un état misérable, suivez les conseils de la Rouvière, SÉV. 12 mai 1680. C'est par la pratique de ces devoirs qu'il se remet dans la règle, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 100. Tu veux que sous ses lois [de Mahomet] Palmire se remette? VOLT. *Fanat.* I, 4. || 26° Se replacer par le souvenir. Ressouviens-t'en, ingrat; remets-toi dans la plaine Que ces taureaux affreux brûlaient de leur haleine, CORN. *Méd.* III, 3. || Se ressouvenir de. Araminte: De quoi vous parlais-je? je l'ai oublié. — Dorante: D'un procès avec monsieur le comte Dorimont. — Araminte: Je me remets: je vous disais qu'on veut nous marier, MARIV. *Fauss. confid.* I, 15. || 27° Se reconnaître l'un l'autre. L'officier et lui se regardaient comme gens qui se sont vus ailleurs, mais qui ne se remettent pas, MARIV. *Pays. parv.* part. 4. || 28° Se remettre sur, revenir à un objet, s'en occuper de nouveau. Il se remit sur ses campagnes. Enfin je me remets sur la cajolerie, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Alors me remettant sur ma philosophie, ID. *ib.* X. Il [Énée] se remit sur ces peintures [des scènes du siége de Troie], Pour y chercher ses aventures, SCARR. *Virg.* I. || S'appliquer de nouveau à. Il [Racine] se remit à la poésie, mais seulement pour composer des tragédies saintes et des cantiques spirituels, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 381, dans POUGENS. Je vais me remettre un peu à la physique, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 28 déc. 1739. Je me suis remis à la géométrie, que j'avais comme abandonnée depuis longtemps, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 déc. 1776. || 29° Recommencer. Il faut donc me remettre à juger chaque chose, CORN. *Imit.* III, 46. Je suis ravi de votre santé, mais ne vous remettez point si tôt à vous assommer d'écrire, SÉV. 256. Mme de Schomberg s'est remise à m'aimer, ID. 29 juill. 1676. Tout le monde s'est remis à croire à la paix, ID. 9 août 1678. Ce n'est point assez pour lui de se remettre à la pratique de ses devoirs, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 104. Le roi de Prusse s'est remis à m'écrire avec quelque confiance; il me mande qu'il est résolu de se tuer, s'il est sans ressource, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1757 (sans autre date). || Se remettre en mer, s'embarquer de nouveau. Une tempête essuyée n'empêche pas un bon matelot de se remettre en mer, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, 2. || Se remettre en route, en chemin, continuer son voyage, sa marche. Je suis d'avis que nous nous remettions en chemin sans perdre de temps, LESAGE, *Gil Blas*, V, 2. Au bout de huit ou dix jours il se remit en route, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 569, dans POUGENS. || 30° Être différé, retardé. Si ce que j'avais à faire à Saint-Cyr mardi eût pu se remettre, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, mars 1700. || 31° Se remettre à quelqu'un de quelque chose, se rapporter à lui, à ce qu'il dira ou fera touchant cette chose. Je me remets à vous de ce qui vous regarde, CORN. *Othon*, I, 4. Quand Mme Guyon se remit à moi pour prononcer sur son oraison, BOSS. *Rem. sur la réponse*, VII, IV, 21. Et, sans me repentir de ma persévérance, Je me remets sur eux [les regrets de Titus] de toute ma vengeance, RAC. *Bérén.* IV, 5. || Se remettre à quelqu'un à, avec un verbe à l'infinitif. Je rends compte à M. de Monchy de l'état des choses depuis son départ, et je me remets à lui à vous en instruire, BOSS. *Lett.* 3. || S'en remettre, même sens. Pour le sceau dont elle se servirait, et les priviléges dont elle jouirait, elle [l'Académie française] s'en remettait à son fondateur, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Vous n'aviez qu'à dire que vous vous en remettiez à ce que je ferai ici, BOSS. *Lett. Corn.* 20. Et je m'en remettrais au destin des combats, RAC. *Andr.* IV, 3. Je ne sais même encor, quoi qu'il m'ait pu promettre, Sur d'autres que sur moi si je dois m'en remettre, ID. *Andr.* IV, 4. Cette générosité silencieuse qui s'en remettait à lui sans rien demander, sans se plaindre de rien, le touchait vivement, STAEL, *Corinne*, XVII, 5. || On dit aussi: s'en remettre au jugement, à la décision. Je veux bien m'en remettre à votre sentiment, CORN. *Sertor.* I, 2. Tous les pères du concile.... s'en remettent unanimement à sa décision, MASS. *Panégyr. St Bern.* || Se remettre entre les mains de quelqu'un, avoir recours à lui en se mettant à sa disposition. || Il si

gnifie aussi être prêt à faire tout ce qui conviendra à la personne entre les mains de qui on se remet. || Se remettre entre les mains de Dieu, entre les mains de la Providence, se résigner aux volontés du ciel. Elle [la foi] s'en remet pour les faveurs temporelles.... aux desseins éternels que le Seigneur a formés sur nos destinées, MASS. *Carême, Prière* 2. Contente d'avoir découvert le sujet de sa douleur, elle s'en remet du reste à la sagesse et à la clémence du Fils de David, ID. *ib.* 2. || 32° Recouvrer la santé, les forces, etc. Depuis huit jours que j'y suis [à Nancy], je n'ai pu encore me remettre; et plus je me repose, plus je m'en trouve las, VOLT. *Lett.* VI. Vous devez dire : je ne puis plus voyager, il faut que je me remette, SÉV. 399. Il faisait de fréquentes et de rudes sorties, dans l'une desquelles Denis accuse une blessure dont il eut bien de la peine à se remettre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 212, dans POUGENS. Les filles qui se sont évanouies sont bien longtemps à se remettre avant de recevoir une visite, VOLT. *Écoss.* III, 7. Il se remit, quoique avec peine, de son extrême épuisement, MARMONTEL, *Cont. mor. Mariag. samn.* La santé de lord Nelvil se remettait par le climat d'Italie, STAEL, *Corinne*, XIX, 7. || Rétablir ses affaires après une perte. Il s'est remis des pertes d'argent qu'il a éprouvées. En un mot, cette province [la Bretagne] a grand tort; mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais, SÉV. 228. || 33° Le temps se remet, il revient au beau. Si le temps se remet aujourd'hui, nous descendrons demain, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 60, dans POUGENS. Je vis avec plaisir en ouvrant mes fenêtres, que le temps s'était remis au beau, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 61, dans POUGENS. || 34° Revenir d'un trouble moral. Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude, MOL. *Tart.* V, 7. Mais voici ce que j'apprends en entrant ici, dont je ne puis me remettre, et qui fait que je ne sais plus ce que je vous mande, SÉV. 46. Je suis revenue tristement ici, où je ne puis me remettre de cette séparation, ID. 190. A ces mots, il ramassa son épée, et, les laissant se remettre de la frayeur qu'il leur avait causée, il remonta dans son appartement, LESAGE, *Diable boit.* IV. || Absolument. Il faut donner aux bons, pour s'entre-soutenir, Le temps de se remettre et de se réunir, CORN. *Othon*, V, 2. Enfin Duroc se détermine [à annoncer à Napoléon, passant une revue à Moscou, que le canon gronde]; l'empereur changea d'abord de visage, puis il se remit promptement, et continua sa revue, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Remettez-vous, commencez par vous remettre, se dit à une personne agitée, troublée, fatiguée, pour l'engager à se calmer, à reprendre ses esprits. Remettez-vous, mon frère, et ne vous fâchez pas, MOL. *Tart.* III, 7. Remettez-vous un peu; vous voilà tout hors de vous-même, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 8. || 35° Se réconcilier. Je vous prie enfin de vous remettre bien ensemble, MOL. *Sicil.* 10. Pour Mme de Mazarin, sur tout ce qu'on lui disait ici, pour l'obliger à se remettre avec son mari, elle répondait toujours en riant, comme pendant la guerre civile : Point de Mazarin, point de Mazarin, SÉV. 22. || 36° Être pardonné. Si ce crime autrement ne saurait se remettre, CORN. *Place Roy.* II, 2. || 37° Être remis, rétabli. Et la règle déjà se remet dans Clairvaux, BOIL. *Lutr.* II.

— HIST. XII° s. Mais biauz semblanz me remet en vigour, *Couci*, XVII. Quant il [Dieu] les out [les princes] el mund muntez e encheriz, Mal unt encountre Deu lur mestiers acompliz; Deus les ad à neent remis e apovris, *Th. le mart.* 75. Mult durement vers li [Thomas] en ire [le roi] s'enflamba, Et très bien li promet que il l'abaissera, E là ù il le prist, que il le remetra, *ib.* 28. || XIII° s. Tels i ot qui se remestrent à encre [ancre], VILLEHARD. CXIII. Li Grieu [les Grecs] lor faisoient si souvent saillies, que il ne les laissoient reposer; et nostre baron les remetoient ens moult durement, ID. LXXV. Tout premiers, se Diex ce donne que vos en son heritage le puissiés remettre, il metra tout l'empire de Constantinoble à l'obedience de Rome, ID. LI. Et la grele qui ert [était] sus sa robe remise [déposée], *Berte*, XXXI. Il savoit bien que, se il en feist un tuer, l'en y remeist tantost un autre aussi bien, JOINV. 259. Cette dessevrance [séparation] n'est pas si fort, que il ne se repuissent remetre ensemble, BEAUM. XVIII, 6. || XIV° s. Il vivent pareceusement, et sont remis et negligens, ORESME, *Eth.* 73. Et que Dieu l'ordena [du Guesclin] par son digne commant Pour remettre la fleur de lis en son estant, *Guescl.* 18296. || XV° s. Ils se remirent à reconquerir de nouvel, FROISS. II, II, 215. Nonobstant qu'il les hayst et en eust bien cause, si vouloit il remettre ces injures et laisser en leur entier, COMM. III, 9. || XVI° s. Minos, remettant à la ville d'Athenes ce tribut qu'elle luy devoit payer, AMYOT, *Thés.* 22. Theseus remettant en bonne paix les Atheniens avec les Candiots, ID. *ib.* 23. Les Atheniens garderent ce vaisseau, en ostant tousjours les vieilles pieces de bois, à mesure qu'elles se pourrissoient, et en remettant des neuves en leur place, ID. *ib.* 27. Tatius le remettoit de jour à autre, et lui usoit tousjours de quelque desfaicte, ID. *Rom.* 36. La ville se trouva si affoiblie, qu'à peine se pouvoit elle ravoir et remettre sus, ID. *ib.* 39. Ilz envoyerent des ambassadeurs pour se remettre eulx et leurs biens à sa discretion, ID. *Cam.* 18. Saloninsis respondit, que, quant à cela, il s'en remettoit du tout à luy, ID. *Cat.* 50. Ilz se remirent à courir et piller toute l'italie, ID. *Crass.* 14. Monsieur, dit-il, qui laisse la partie la perd, et qui la remet, LANOUE, 564. Remettre une fracture ou luxation, PARÉ, *Pref.* Un exercice ny trop remis et lasche, ny trop gaillard et brusque, ID. *Introd.* XV. Il [Xénophon] montre que nous devons plus rarement prier Dieu, d'autant qu'il n'est pas aysé que nous puissions si souvent remettre nostre ame en ceste assiette reglée, reformée et devotieuse où il fault qu'elle soit pour ce faire, MONT. I, 402. Iniques juges, qui remettent à juger alors que.... ID. I, 31. S'abandonnant et se remettant à la garde des dieux, ID. I, 137. L'un de ses serfs le vint advertir que l'audience estoit remise au lendemain, ID. I, 391. Donner à son ennemy moyen de se remettre sus.... des soldats ralliez et remis, ID. I, 351 Il entreprint de le tuer pour remettre son païs en liberté, ID. II, 43. J'estois ici à mesme pour payer ma debte, mais j'ay trouvé un bon crediteur qui me l'a remise, ID. *Lett.* V.

— ÉTYM. Wallon, *rimett*; provenç. *remetre*; catal. *remetrer*; espagn. *remitir*; ital. *remittere*; du latin *remittere*, de *re...*, et *mittere* (voy. METTRE).

REMEUBLÉ, ÉE (re-meu-blé), *part. passé* de remeubler. Un appartement remeublé à neuf.

REMEUBLER (re-meu-blé), *v. a.* || 1° Regarnir de meubles. || Fig. Remeubler d'argent, remettre en fonds. Cette commission l'a remeublé d'argent, CORN. *l'Illus. com.* I, 3. || Absolument. Cette commission ici me pourra un peu remeubler, MAUCROIX, *Lett.* 46, éd. L. PARIS. || 2° Se remeubler, *v. réfl.* Se meubler de nouveau.

— HIST. XVI° s. Et, exprès pour remeubler Chastillon, cent mille livres, qu'il toucha comptant, D'AUB. *Hist.* II, 5. Par autre moien que par replanter de nouveau, se remeuble on d'aubergers : c'est en.... O. DE SERRES, 678.

† **REMEUGLE** (re-meu-gl'), *s. m.* Voy. REMUGLE.

† **RÉMIFÈRE** (ré-mi-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte des parties en forme de rames.

— ÉTYM. Lat. *remus*, rame, et *ferre*, porter.

† **RÉMIGE** (ré-mi-j'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Pennes rémiges, plumes allongées, roides et fortes, de l'aile des oiseaux qui font office de rames. || Substantivement. Une rémige.

— ÉTYM. Lat. *remex*, *remigis*, qui rame, de *remus*, rame.

† **REMINER** (re-mi-né), *v. a.* Miner de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reminer, OUDIN, *Dict.*

RÉMINISCENCE (ré-mi-ni-ssan-s'), *s. f.* || 1° Dans le langage philosophique, synonyme de ressouvenir. Il semblait qu'il n'agît que par réminiscence, Et qu'il eût autrefois fait le métier d'amant, Tant il le fit parfaitement! LA FONT. *Fabl.* XI, 2. Cet assemblage de cercles qui forment la sphère et leurs projections sur différents plans s'imprimaient dans son esprit avec une facilité surprenante, et il semblait que, selon le système de Platon, ce ne fût qu'une réminiscence de ce que son âme avait su autrefois, FONTEN. *la Hire.* Observez que toutes ces manières de penser, par réminiscence, par imagination, par ampliation, par diminution, par abstraction, etc. supposent toujours des impressions antérieures immédiates, DUMARS. *Él. gramm. philos. Œuv.* t. V, p. 331. Il est des souvenirs aussi redoutables que le sentiment actuel; on s'attendrit par réminiscence ; on a honte de se sentir pleurer, et l'on n'en pleure que davantage, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. La réminiscence est produite par la liaison que conserve la suite de nos perceptions, CONDIL, *Conn. hum.* II, 1. || 2° Dans la langue commune, rappel d'un souvenir à peu près effacé; acte par lequel nous cherchons à ressaisir un souvenir incomplet. Il travailla en vain sa réminiscence durant le chemin, il ne put y retrouver ce qu'il y cherchait, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Je demanderai à M. Coulmann pourquoi il appelle *Réminiscences* [titre de ses mémoires] ce qu'il aurait dû intituler *Souvenirs*; évidemment le titre d'un ouvrage anglais, des *Réminiscences* d'Horace Walpole, l'a séduit, mais, en laissant à la charge de l'auteur anglais le mot de *Réminiscences* pris en ce sens, je nie qu'en français ce mot soit juste : qui dit réminiscences, en effet, dit ressouvenirs confus, vagues, flottants, incertains, involontaires; un poëte qui, en faisant des vers, imite un autre poëte sans bien s'en rendre compte, et qui refait des hémistiches déjà faits, est dit avoir des réminiscences; on dirait très-bien de quelqu'un dont la tête faiblit et qui ne gouverne plus bien sa mémoire : il n'a que des réminiscences, il n'a plus de souvenirs; la *réminiscence* est, en un mot, un réveil fortuit de traces anciennes dont l'esprit n'a pas la conscience nette et distincte; le titre donné par M. Coulmann à ses Mémoires est donc assez impropre, à moins qu'il n'ait voulu se critiquer légèrement lui-même, STE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. IX, p. 36. || 3° Pensée, expression, mot qui provient d'autrui, et qui, logé dans la mémoire, est employé par nous comme s'il était nôtre. Cet ouvrage est plein de réminiscences. Tout ce qu'il fait est de réminiscence; il copie Wouwermans et Berghem, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 145, dans POUGENS.

— SYN. RÉMINISCENCE, RESSOUVENIR. Ces mots annoncent, par la particule initiale *re*, quelque chose d'éloigné, qui revient de loin, qui a été oublié depuis longtemps, et dont il n'y a que de légères traces dans l'esprit. Mais réminiscence reproduit le latin *reminiscentia*, et ressouvenir a été formé du français *souvenir*. C'est pourquoi réminiscence appartient au langage de la philosophie et des arts libéraux, tandis que ressouvenir est du langage ordinaire. Quand réminiscence est employé dans la langue commune, il indique le plus faible, le plus imparfait des souvenirs, celui qu'on ne reconnaît pas même pour une idée qu'on a déjà eue. Le ressouvenir est plus net et plus distinct, on sait au moins, on a la conviction que ce n'est pas une idée nouvelle (LA FAYE).

— HIST. XVI° s. S'il avenoit que nous prinsions la liberté de tirer quelque mot nouveau du latin en cette terminaison ou semblable, comme par exemple si nous disions *reminiscentia* et nous en voulussions former *reminiscence*, nous ne l'oserions proferer autrement que par *a*, J. PELLETIER, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 170 On luy faict [à l'âme] recevoir le mensonge et le vice, si on l'en instruit; en quoy elle ne peult employer sa reminiscence, cette image et conception n'ayant jamais logé en elle, MONT. II, 298. Selon l'opinion de Platon, par reminiscence de ce qu'elle [l'âme] sçavoit avant entrer au corps, CHARRON, *la Sagesse*, I, 8.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reminiscencia*; ital. *reminiscenzia*; du lat. *reminiscentia*; de *reminiscere*, se souvenir, de *re*, et l'inusité *miniscere*, dont le radical *min*, est une forme affaiblie de *man*, penser, se souvenir, *mens*, esprit, voy. ce mot.

† **REMIRER** (re-mi-ré), *v. a.* Mirer de nouveau.

— HIST. XII° s. Mais itant fu à moi reconforter, Que nuit et jor en plorant [je] la remir, *Couci*, X. || XIII° s. Et avint un jour que li rois Richars aloit remirant le castiel une targe devant lui, *Chr. de Rains*, p. 79. || XV° s. Quand il estoit armé, ce ne lui sembloit mie charge, ains en estoit si joly que il s'alloit remirant comme une dame bien atournée, *Bouciq.* I, 4.

— ÉTYM. *Re...*, et *mirer*; provenç. *remirar*; ital. *rimirare*.

REMIS, ISE (re-mi, mi-z'), *part. passé* de remettre. || 1° Se dit d'une chose mise au même endroit où elle était auparavant. L'épée remise au ou dans le fourreau. Élevez un gnomon sur la cendre [de Copernic], et que le soleil, remis par lui à sa place, le salue tous les jours à midi de ses rayons joints aux vôtres, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 4 sept. 1773 || 2° Terme de manége. Cheval bien remis, celui à qui l'écuyer a rappris l'exercice. || 3° Rétabli dans son premier état. Le maréchal [de Bellefonds] ne résista pas [aux représentations du roi], et le voilà remis à sa place [de premier maître de l'hôtel], SÉV. 13 janv. 1672. Un roi, sur le trône remis, VOLT. *Brutus*, III, 1. || 4° Renvoyé à un autre temps. Voyage remis au mois prochain. || Partie remise, voy. REMETTRE, n° 14. || 5° Qui a recouvré la santé, les forces. Mais un moment après, entièrement remise, Elle a voulu sourire, CORN. *Sophon.* III, 1. Il y avait quelque temps que Germain était remis de ses blessures, HAMILT. *Gramm.* 7. || 6° Rassuré, dont l'esprit a repris le calme. Jean, qui, remis de ses premières terreurs, vient recueillir les derniers soupirs de son maître mourant pour notre salut, BOSS.

Panég. saint Jean, 2. Tels que vous les voyez [des oiseaux] dans les airs rassemblés, Et remis de l'effroi qui les avait troublés, DELILLE, *Énéide*, I. || 7° Pardonné. Des péchés qui n'ont jamais été purifiés par une sincère pénitence ni par conséquent remis devant Dieu, MASS. *Carême, Élus*. || 8° Bien remis, ou, simplement, remis, réconcilié. Maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, BOIL. *Lett. à Perrault*. || 9° Calme, tranquille (sens qui vieillit). Tout courtois il me suit, et d'un parler remis : Quoi, monsieur, est-ce ainsi qu'on traite ses amis? REGNIER, *Sat.* X. Pour venger un affront tout semble être permis, Et les occasions tentent les plus remis, CORN. *Poly.* III, 5. Et souffrir d'un esprit remis, Lors même qu'on me persécute Pour ce que je n'ai point commis, ID. *Imit.* III, 47. Qui ne sait, par expérience, que toutes les actions de respect demandent une contenance remise et posée? BOSS. 1er *sermon, Comp. de la Ste Vierge*, 2.

† **REMISAGE** (re-mi-za-j'), *s. f.* Action de remiser. La préfecture de police.... seule a droit d'accorder des autorisations pour le remisage des voitures [publiques], DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes* 1867, t. III, p. 320.

REMISE (re-mi-z'), *s. f.* || 1° Action de mettre de nouveau sur le théâtre. J'appris qu'on préparait à l'opéra une nouvelle remise du Devin du village, J. J. ROUSS. *Conf.* X. La catastrophe pleine d'horreur qui la termine, ce sang qu'Atrée veut faire boire à Thyeste, a toujours nui au plein succès de la pièce dans toutes ses remises, D'ALEMB. *Él. Créb.* || 2° Action de remettre, de livrer. La remise du paquet. La remise du prisonnier entre les mains du geôlier. || Il se dit particulièrement en termes de jurisprudence et d'administration. La remise d'un gage, d'un cautionnement. La remise des pièces d'un procès. || 3° Argent, valeurs qu'un négociant envoie ou fait remettre à ses correspondants. Pour subvenir aux frais de l'entreprise, On lui donna mainte et mainte remise, Toutes à vue, et qu'en lieux différents Il pût toucher par des correspondants, LA FONT. *Belphégor*. Il y avait à Paris un banquier nommé Samuel Bernard, qui avait fait une fortune prodigieuse, tant par les remises de la cour dans les pays étrangers que par d'autres entreprises, VOLT. *Russ.* II, 4. Heureusement je reçus de la part de M. l'ambassadeur encore une petite remise qui me fit grand bien, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Leurs fonds [des habitants de Lima], joints aux remises qu'on fait sans cesse de l'intérieur de l'empire, ont rendu Lima le centre de toutes les affaires que les provinces du Pérou font entre elles, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 31. Il y a un mois qu'il attend une remise considérable que votre mari doit lui faire; point de nouvelles, PICARD, *M. Musard*, sc. 13. || 4° Somme que l'on donne au banquier, tant pour son salaire que pour la taxe de l'argent, et la différente valeur dont il est dans l'endroit où l'on paye, et dans celui où l'on remet. La remise de l'argent est forte dans cette ville. || 5° Abandon que l'on fait à un débiteur d'une partie de ce qu'il doit. Le clerc non plus ne fit du sien [de son salaire] remise, LA FONT. *Troq.* || 6° Grâce ou réduction d'une peine. Il a obtenu la remise de sa peine. || 7° Somme abandonnée à celui qui est chargé de faire un recouvrement. On lui fait une forte remise. || Rabais accordé par les libraires sur les prix du catalogue. La remise est de vingt-cinq pour cent. || 8° Retardement, renvoi à une autre époque. Muses, quand finira cette longue remise De contenter Gaston, et d'écrire de lui? MALH. IV, 1. Il y avait un certain P. Vinicius, de qui Asellius disait qu'il parlait à remises [en faisant des pauses, lentement], ID. *Épît de Sénèque*, XL. Je suis sur le point de partir sans aucune remise que jusqu'à ce que j'aie eu de vos nouvelles, VOIT. *Lett.* 18. D'obéir sans remise au pouvoir absolu, CORN. *Sertor.* IV, 2. Mais cette région promise, Après remise sur remise.... SCARR. *Virg.* I. Comme on s'ennuyait en France des longues remises du concile général si souvent promis par les papes, BOSS. *Var.* IX, 90. Enfin, après bien des agitations et des remises, MASS. *Carême, Sur la commun.* Le cardinal marque expressément qu'il faut user de remise avec l'ambassadeur du roi, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 193. || 9° Au reversi, au boston, remise, l'amende que l'on nomme bête à divers autres jeux. Faire la remise. || 10° Emplacement dans une maison pour mettre les voitures à couvert. On y voit des offices, des écuries, des remises de carrosses, FÉN. *Exist.* 72. Les remises pour les carrosses seront de dix pieds de hauteur, huit de largeur, et vingt de profondeur quand on veut mettre le timon à couvert.... les remises au nord sont les seules bonnes; au midi, tout sèche, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 160, dans POUGENS. || Remise double, celle qui est disposée pour loger deux voitures l'une à côté de l'autre. || Fig. et familièrement. Il est sous la remise, se dit d'un homme qui a perdu sa place, et aussi d'un homme que son âge ou ses infirmités empêchent de faire aucun service. J'ai vu ici deux vieillards qui ont eu, jusqu'à présent qu'ils sont un peu sous la remise..., la plus grande influence dans les affaires du gouvernement, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 20 nov. 1770. || Fig. On le laisse sous la remise, se dit d'un homme qu'on pourrait employer avec succès et qu'on n'emploie pas. || Voiture de remise, voiture de louage, mieux conditionnée que les fiacres ordinaires, et qui, au lieu de stationner sur les places, se tient sous les remises. || Au masculin, un remise, une voiture de remise. Il faisait redemander à son ami un remise qu'il l'avait forcé de prendre peu auparavant, VAUVEN. *Ergaste*. || Voitures de grande remise, voitures qu'à Paris la compagnie des voitures ou des loueurs particuliers louent à l'année, au mois, ou à la journée, sans tarif fixe, à prix débattu. || 11° Terme de chasse. Lieu où le gibier s'arrête après qu'on l'a fait lever. Tuer des perdrix à la remise. Que faire? aller à la remise Serait une vaine entreprise; De leur premier vol toutes trois, Elles [les perdrix] ont attrapé le bois, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. Si on leur donne la chasse [aux tétras], il faut, la première fois qu'on les fait partir, remarquer soigneusement la remise, BUFF. *Ois.* t. III, p. 338. || Fig. Notre commerce est si dégingandé, que, n'espérant point de le mieux régler tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je vous attends à la remise, c'est-à-dire à Paris, SÉV. *Lett. à Bussy*, 27 oct. 1691. || Taillis qui sert de retraite au gibier. Les ombrages frais, les bocages, les doux asiles du premier, ne sont pour l'autre que des viandis, des forts, des remises, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 12° *S. f. pl.* Lisses de devant du métier de rubanier.

— HIST. XVIe s. Feu de flebvre, subject à accez et remises, MONT. I, 209. La decadence, la vigueur et la naissance, les accez et les remises de l'amour, ID. III, 376. Avec ses remises et delais, AMYOT, *Fab.* 20. D'Aubigné, qui attendoit une remise de 200 mil livres de la Rochelle, fut averti que.... D'AUB. *Vie*, CXLI.

— ÉTYM. *Remis*.

REMISÉ, ÉE (re-mi-zé, zée), *part. passé* de remiser. Des voitures remisées.

REMISER (re-mi-zé), *v. a.* || 1° Placer sous une remise. J'observai du coin de l'œil qu'on avait détaché ma malle et remisé ma chaise, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 6. || Fig. Il pensa crever de rire sur votre expression, que M. Grimm avait remisé son prince à Darmstadt, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 14 mars 1772. || Absolument. Faire entrer une voiture sous une remise. Il a bien de la peine à remiser. || 2° Se remiser, *v. réfl.* Se dit des perdrix qui, chassées, vont se réfugier dans un champ, dans un taillis.

— ÉTYM. *Remise*.

† **RÉMISSE** (ré-mi-s'), *adj. f.* S'est dit, en termes de musique, d'une voix qui se relâche, se détend. Une voix rémisse et lente est une expression naturelle de tristesse, J. J. ROUSS. *Exam. de deux princ. sur la mus.*

— ÉTYM. Lat. *remissus*, relâché, de *remittere* (voy. REMETTRE).

RÉMISSIBLE (ré-mi-ssi-bl'), *adj.* Digne d'être remis, pardonné. Une petite offense, laquelle est rémissible et digne de pardon, PHILON, *Œuv.* p. 615.

— HIST. XVIe s. Les docteurs disent que tel peché est plus remissible, pource que les premiers mouvemens ne sont pas en la puissance de l'homme, MARG. *Nouv.* XXXVI.

— ÉTYM. Lat. *remissibilis*, de *remissus*, part. de *remittere*, remettre.

RÉMISSION (ré-mi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Indulgence, miséricorde d'une personne envers une autre. N'attendez de vos ennemis aucune rémission. Il a usé de rémission envers son fermier. Le pape Pascal faisait crever les yeux sans rémission à ceux qui prêchaient l'obéissance aux empereurs, VOLT. *Ann. Emp. Louis le Faible*, 823. || Un homme sans rémission, un homme implacable, qui ne pardonne pas, qui exige à la rigueur tout ce qui lui est dû. || 2° Grâce faite à un coupable de la peine qui a été prononcée contre lui. Le prince lui a accordé la rémission de sa peine. Quelles précautions n'avait-il pas accoutumé de prendre dans les rémissions et les grâces qu'il accordait, craignant également de prodiguer ou de resserrer les bienfaits du prince! FLÉCH. *le Tellier*. Ce qui plut bien plus encore que toutes ces fêtes éclatantes, ce fut une rémission entière pour tous les coupables détenus dans les prisons, VOLT. *Russie*, II, 15. || On dit aujourd'hui de préférence : grâce. || Anciennement, lettres de rémission, ou, absolument, rémission, lettres patentes expédiées et adressées aux juges, par lesquelles le roi accordait à un criminel la rémission de son crime, en cas que ce qu'il avait exposé à sa décharge se trouvât vrai. On ne peut lire sans horreur les lettres de rémission qui se sont données dans ces temps-là [XVe s.]; à peine y avait-il un homme de guerre qui n'eût besoin d'une abolition, et c'est par les rémissions que nous sommes instruits des crimes, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 24. || 3° En termes de théologie, pardon. Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, I, 4. Personne ne niera le fait public, que les pélagiens trouvèrent toute l'Église en possession de baptiser les petits enfants en la rémission des péchés, BOSS. 1er *avert.* 34. L'homme de douleurs a été prêché, et la rémission des péchés a été annoncée par sa mort, ID. *Hist.* II, 10. La pénitence obtient la rémission des péchés, MASS. *Carême, Pécheresse.* || 4° Terme de médecine. Diminution temporaire des symptômes d'une maladie, soit aiguë, soit chronique. Il y a rémission dans la fièvre. || Dans un sens plus restreint, cessation plus ou moins complète des symptômes fébriles, entre les accès d'une fièvre rémittente. || On dit aussi : il y a de la rémission dans le pouls. || 5° Terme de physique. Affaiblissement, diminution d'intensité. Elle [la qualité] admet intensité et rémission, et c'est elle qui fait que les choses sont dites semblables ou dissemblables, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*péripatét. philos.*).

— HIST. XIIe s. En remission des pechiés d'eus, *Psautier*, f° 193. Et [les croisés] l'alassent vengier [Dieu], par tel condition, Qui mort i recevroit, il ait remission; En paradis celestre aura sa mansion, *Ch. d'Ant.* I, 68. || XIVe s. Là est remission où est confession; car confession est prouchaine à innocence, *Ménagier*, I, 9. || XVIe s. Qu'est-ce que remission, sinon un don de pure liberalité? car un crediteur n'est pas dit remettre, qui par sa quittance confesse le payement lui avoir esté fait, CALV. *Inst.* 507. ....pour obtenir grace et remission d'une amende, AMYOT, *Cat.* 46. Il fit tout tuer sans remission, D'AUB. *Hist.* I, 336. Et, pour remede qu'on lui feist, ne trova allegement quelconque sinon de boyre sans remission, RAB. *Pant.* II, 28. Telle relasche se doit plutost appeler remission qu'intermission, PARÉ, XX, 12.

— ÉTYM. Prov. *remissio*; espagn. *remision*; ital. *remissione*; du lat. *remissionem*, de *remissus*, part. de *remittere*, remettre.

RÉMISSIONNAIRE (ré-mi-sio-nê-r'), *s. m.* Terme de jurisprudence. Celui qui avait obtenu des lettres de rémission.

— HIST. XVIe s. Un remissionnaire ayant confessé par les lettres de remission le crime duquel il estoit accusé, *Grand coustum. de France*, IV, 6.

— ÉTYM. *Rémission*.

† **RÉMITARSE** (ré-mi-tar-s'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les tarses en forme de rames.

— ÉTYM. Lat. *remus*, rame, et *tarse*.

† **RÉMITTENCE** (ré-mi-ttan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Caractère des affections qui sont rémittentes.

RÉMITTENT, ENTE (ré-mi-ttan, ttan-t'), *adj.* Terme de médecine. Il se dit des maladies qui ont des rémissions, et principalement des fièvres qui, sans cesser d'être continues, ont des relâches comparables, jusqu'à un certain point, aux relâches d'une fièvre intermittente. Les fièvres rémittentes des pays chauds. || Fièvre rémittente des enfants, fièvre lente, se manifestant dans l'enfance, et qui ressemble par ses symptômes à l'hydrocéphale.

— ÉTYM. Lat. *remittentem*, de *remittere*, remettre.

† **REMMAILLAGE** (ran-ma-lla-j') ou **REMMAILLEMENT** (ran-ma-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de remmailler.

† **REMMAILLER** (ran-ma-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Relever des mailles. || Rajouter des pièces dans un tricot, en rejoignant les mailles par un point semblable. Remmailler des bas.

— ÉTYM. *Re*, *en*, et *maille* 1. Dans l'ancienne langue on disait : remailler un haubert, *Ch. d'Ant.* II, 927.

† **REMMANCHER** (ran-man-ché), *v. a.* Munir d'un nouveau manche.

— HIST. XVIe s. La negociation [de la paix] s'en remmancha, estant jà le prince de Condé devant Chartres, LANOUE, 635.

— ÉTYM. *Re*..., et *emmancher*.

REMMENÉ, ÉE (ran-me-né, née), *part. passé* de remmener. Le cheval remmené par le palefrenier.

REMMENER (ran-me-né), *v. a.* Il se conjugue comme mener. Emmener après avoir amené. M. R. ne fait mention que de ramener et remmener, supposé qu'on prononce ce dernier par un *a*, *ram*; car, si on le prononce par un *e*, il sera semblable à remener, VAUGELAS, *Nouv. rem. observ. de M****, p. 112, dans POUGENS.

— HIST. XVe s. Et s'en affuit par devers ses naves tout deconfit, et ne remmena, de bien sept mille hommes qu'il avoit avec lui, plus haut de trois cents, FROISS. I, I, 181. || XVIe s. On envoia lettres particulieres à un chevalier sans commission authentique pour enlever Perez et le r'emmener à Madril, D'AUB. *Hist.* III, 310.

— ÉTYM. *Re...*, et *emmener*.

† **REMODELER** (re-mo-de-lé), *v. a.* Il se conjugue comme modeler. Terme de beaux-arts. Modeler de nouveau.

RÉMOLADE (ré-mo-la-d') ou **RÉMOULADE** (ré-mou-la-d'), *s. f.* || 1° Terme de cuisine. Sorte de sauce piquante, composée de moutarde battue avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre. || Sauce verte ou remoulade verte, sauce faite avec une poignée de cerfeuil, moitié autant de pimprenelle, de civette et d'estragon, le tout blanchi ensemble et ensuite pilé; on pile encore, après avoir ajouté du poivre, de la moutarde, du sel, et on finit en délayant avec de l'huile, des œufs crus, du vinaigre et du vert d'épinard. || 2° Onguent composé de lie de vin, de miel, de graisse et de térébenthine, qu'on applique aux chevaux pour les guérir des efforts d'épaule, des enflures, des foulures.

— ÉTYM. *Remoudre*, par *remoulu*.

REMOLE (re-mo-l'), *s. f.* Terme de marine très-peu usité. Tournant d'eau qui peut être dangereux. || Chateaubriand l'a fait masculin et employé dans le sens de remous : Ils [les castors] approchent du soupirail [trou ménagé dans la glace]; le remole qu'ils font en nageant les trahit, *Amér. Chasse.*

— ÉTYM. *Remole* est une forme de *remous* (voy. ce mot).

† **REMONDAGE** (re-mon-da-j'), *s. m.* Action de remonder.

† **REMONDER** (re-mon-dé), *v. a.* Monder, nettoyer de nouveau. || Nettoyer la chaîne d'une étoffe, en ôtant les bourres et inégalités qu'elle peut contenir.

† **REMONTADOIRE** (re-mon-ta-doi-r'), *s. m.* Sorte d'ustensile de papetier fait en forme d'écuelle.

REMONTAGE (re-mon-ta-j'), *s. m.* || 1° Action de remonter une rivière. Droit de remontage des bateaux : pour le remontage de tous les bateaux à la pointe de l'île de Notre-Dame.... *Déclaration*, 22 oct. 1715, *tarif.* || 2° Action de remonter une horloge. || 3° Terme d'art militaire. Ajustement des pièces d'une arme à feu, séparées par le démontage. || Se dit aussi de l'opération qui consiste à remettre un bois neuf à une arme. || 4° Terme de cordonnier. Action de remonter des bottes. || L'ouvrage qui en résulte. Un bon remontage. || 5° Terme de commerce. Remontage des eaux-de-vie, opération par laquelle on augmente le degré d'une eau-de-vie trop faible, en la coupant avec de l'eau-de-vie naturelle plus rectifiée et plus forte.

— HIST. XVe s. Remontage d'artillerie, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Remonter.*

† **REMONTANT, ANTE** (re-mon-tan, tan-t'), *adj.* Terme d'horticulture. Qui repousse à l'arrière-saison, qui redonne des fleurs, des fruits. Rosiers remontants. Framboisiers remontants.

REMONTE (re-mon-t'), *s. f.* || 1° Action de remonter un cours d'eau. La descente et la remonte ou le double passage de bateaux qui traverseraient alternativement l'écluse en sens opposés, GIRAUD, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 11. Le fret de remonte sur la Moselle française revient, par tonne et par kilomètre, à 0f,04, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 436. || 2° La remonte, le poisson qui remonte les cours d'eau pour frayer. || 3° Action de remonter la cavalerie, de lui fournir des chevaux pour remplacer ceux qui manquent ou qui sont hors d'état de servir. Il [Annibal] tirait de lui seul la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3e part. 3e morceau, II, I, 9. L'Etat a fait un marché pour cinquante mille chevaux de remonte, TOULONGEON, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 441. || 4° Achats de chevaux pour le service de l'armée, ou d'étalons pour le service des haras; sujets achetés par les remontes. Officier chargé de la remonte. || Dépôt de remontes, établissements où l'on place pendant un certain temps les chevaux de remonte pour les préparer au régime militaire et leur donner un commencement d'éducation et de dressage. || 5° Cheval de remonte. Ce second cheval devait servir de remonte, en cas qu'il arrivât quelque accident aux chevaux des voyageurs, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || 6° Terme de haras. Les sauts que l'étalon donne à la jument après le premier.

— ÉTYM. Voy. REMONTER.

REMONTÉ, ÉE (re-mon-té, tée), *part. passé* de remonter. || 1° Qui a monté de nouveau. Les voilà remontés à cheval. || Fig. et familièrement. Remonté sur sa bête, qui a repris force, santé, fortune. Je ne puis être fâché, ni pour la France ni pour la philosophie, de voir votre ancien disciple remonté sur sa bête [le roi de Prusse rétablissant ses affaires], D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 25 sept. 1762. || 2° Goutte remontée, goutte qui quitte les articulations pour se porter sur un viscère intérieur. Picrochole avait la goutte remontée, et criait comme s'il eût vu la mort de bien près, FÉN. t. XIX, p. 123. || 3° Terme de fauconnerie. Engraissé. Ce faucon a besoin d'être remonté. || 4° Ranimé, restauré. Sitôt qu'elle se vit un peu remontée par mes soins, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 5° Qui a repris faveur. ....Nous surnagerons, j'espère, aux événements fâcheux; le *Laurier* [Condé] est bien remonté, je vous assure, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 438. || 6° Qui commence de bonne heure dans la matinée. Je doute que cette journée toute remontée, qui ôte tout le commerce de manger et de causer les soirs, puisse plaire à Mme de Coulanges, SÉV. 25 juin 1690.

† **REMONTÉE** (re-mon-tée), *s. f.* L'après-midi; se dit surtout parmi les ouvriers.

— HIST. XVe s. A cette heure, quand le comte de Flandres et ses gens vinrent, il estoit haute remontée, et le soleil s'en alloit tout jus, FROISS. II, II, 155. Après dormir, à remontée, grant piece ensemble furent, luy et le roy, en bons esbatemens et paroles de vraye amour, CHR. DE PISAN, *Charles V*, III, 44.

— ÉTYM. *Remonté;* parce que les ouvriers *remontent* à l'ouvrage après le repos du milieu de la journée.

REMONTER (re-mon-té), *v. n.* || 1° Monter de nouveau. || 2° Aller vers la source d'un cours d'eau. || 3° Aller en haut vers le point d'où la descente s'était faite, en parlant de choses. || 4° Fig. La rente remonte. || 5° Terme de marine. Remonter au vent. Le vent remonte. || 6° Fleurir de nouveau après un arrêt. || 7° S'élever, faire un mouvement de bas en haut. || 8° Il se dit d'un musicien qui passe à un ton plus élevé. || 9° La goutte remonte. || 10° Les propres ne remontent pas. || 11° Revenir à un poste, à un rang d'où l'on était déchu. || 12° Tirer son origine de, s'étendre jusqu'à. || 13° Aller vers les origines, vers les choses anciennes, vers les hommes anciens. || 14° Reprendre les choses de plus loin, de plus haut. || 15° S'étendre vers le haut. || 16° Se dit d'une couleur qui prend une teinte plus forte. || 17° *V. a.* Monter de nouveau, gravir de nouveau. || 18° Reporter à l'endroit d'où la personne, la chose était descendue. || 19° Donner une nouvelle monture. || 20° Équiper, pourvoir, munir de nouveau des choses nécessaires. || 21° Raccommoder, remettre à neuf. || 22° Replacer dans l'état où elles étaient auparavant les parties d'une machine, d'une pièce de menuiserie, de charpente qu'on a démontées. || 23° Remonter une montre, un ressort. || 24° Remettre une pièce de théâtre en état d'être jouée. || 25° Remettre une parure dans sa monture. || 26° Mettre de meilleure heure, avancer. || 27° Ranimer, raviver. || 28° Engraisser un oiseau de proie. || 29° Remonter un vin. || 30° *V. réfl.* Se donner une nouvelle monture. || 31° Se fournir de nouveau des choses nécessaires. || 32° Reprendre des forces.

1° Monter de nouveau; retourner où l'on était avant de descendre. Remonter à sa chambre. Fuyez cet avare rivage, Et remontez sur vos vaisseaux, SCARR. *Virg.* III. Vénus remontant vers l'Olympe, je vis longtemps son char avec ses deux colombes dans une nuée d'or et d'azur; puis elle disparut, FÉN. *Tél.* IV. Il voulut à toute force tenir la tête de mon cheval, tandis que j'y remontais, HAMILT. *Gramm.* 9. C'est à vous et à vos amis à décider si cette première tragédie régulière qui ait paru sur le théâtre de la France mérite d'y remonter encore, VOLT. *Sophonisbe, Épître.* A peine fut-on remonté en carrosse.... DIDER. *Mém. Prom. scept.* Après l'avoir quitté [le théâtre] pendant quelques années, il [Baron] y était remonté, et avait, par sa manière de réciter noble et naturelle, proscrit une déclamation chantante qui s'était introduite pendant son absence, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 77. Après cette action, Adèle remonta chez elle, beaucoup moins mécontente d'elle-même, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, p. 249, dans POUGENS. Le sang remonte à son front qui grisonne, BÉRANG. *V. sergent.* || Fig. Faire remonter, faire parvenir de bas en haut. La place de Mme de Maintenon est unique dans le monde.... vous n'aurez pas oublié au moins de lui faire remonter quelques paroles par Mme de Montchevreuil, SÉV. 27 sept. 1684. || Revenir à fleur d'eau après avoir été submergé. Leurs armes [des barbares vaincus dans un combat naval] étaient d'une telle sorte, qu'encore qu'elles fussent assez pesantes, elles ne laissaient pas de remonter sur l'eau, FLÉCH. *Hist de Théodose*, III, 65. || Fig. Remonter sur l'eau, reprendre crédit, faveur, fortune. || Fig. Remonter sur sa bête, regagner ce qu'on a perdu, reprendre un poste, un avantage qu'on avait laissé perdre. Il me semble, comme à vous, que votre ancien disciple [le roi de Prusse] est un peu remonté sur sa bête, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || 2° Aller vers la source d'un cours d'eau. Nous remontâmes le long du Nil, jusqu'à cette fameuse Thèbes à cent portes, FÉN. *Tél.* II. J'étais comme un homme qui nage dans une rivière profonde et rapide, d'abord il fend les eaux et remonte contre le torrent, ID. *ib.* IV. La rivière des Amazones, dont le cours est de plus de 1200 lieues, si l'on remonte jusqu'au lac qui est près de Guanuco à 30 lieues de Lima, BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. terre*, *Œuv.* t. II, p. 68. Mardonius n'eut pas plutôt appris que les Grecs s'étaient retirés dans le territoire de Platée, que, faisant remonter son armée le long du fleuve, il la plaça une seconde fois en face de l'ennemi, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 2. || Fig. L'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui [Dieu] comme à sa source et lui être rapporté, BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 275. Par où la protection des lois et de la justice descend du prince vers les peuples, et le respect et la fidélité des peuples remontent vers le souverain, FLÉCH. *le Tell.* || Il se dit en un sens analogue quand on s'élève de régions basses à des régions plus hautes. Si vous remontez à Sofola, à Quiloa, à Montbasa, à Mélinde, vous trouvez des noirs d'une espèce différente de ceux de la Nigritie, VOLT. *Mœurs*, 143. En remontant de la Terre de Feu tout le long des côtes occidentales de l'Amérique méridionale, l'Océan rentre assez considérablement dans les terres, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terre*, *Œuv.* t. II, p. 149. || 3° Aller en haut vers le point d'où la descente s'était faite, en parlant de choses. Le baromètre, qui avait baissé, remonte. Voyez, disait Vénus, ces ruisseaux et leur course; Ainsi jamais le temps ne remonte à sa source, LA FONT. *Adonis.* Les divers canaux qui bordaient ces îles semblaient se jouer dans la campagne : les uns roulaient leurs eaux claires avec rapidité; ....d'autres, par de longs détours, revenaient sur leurs pas, comme pour remonter vers leur source, FÉN. *Tél.* I. Tel aux derniers canaux arrivé dans sa course, Le sang revient au cœur et remonte à sa source, DELILLE, *Imag.* IV. Tel un fleuve plein d'abondance et de limpidité, mais dont le cours n'est pas assez rapide, tourne à chaque pas dans la plaine; repoussé par les moindres obstacles, il est sans cesse obligé de remonter contre le penchant de son onde, CHATEAUBR. *Natchez*, III. || On dit que le soleil remonte, commence à remonter, quand le cercle qu'il décrit se rapproche du zénith, c'est-à-dire quand, après le solstice d'hiver, les jours commencent à croître. || 4° Fig. La rente remonte, le prix moyennant lequel on en acquiert les titres, qui était descendu, redevient plus élevé. Au grand étonnement de toutes les nations, le change remonta à l'avantage de la France, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. || Fig. et familièrement. Ses actions remontent, se dit d'un homme qui regagne en crédit et que la fortune commence à favoriser. || 5° Terme de marine. Remonter au vent, louvoyer au plus près du vent. || Remonter contre mousson, naviguer dans le sens opposé à la direction de la mousson. || On dit que le vent remonte ou monte, lorsqu'il change en passant du sud vers le nord. || 6° Terme d'horticulture. Fleurir de nouveau après un arrêt. Les rosiers qui fleurissent de nouveau après la saison des roses remontent ou sont remontants. || 7° S'élever, faire un mouvement de bas en haut. Dans le jeu de la balançoire, on descend, puis on remonte. || Fig. Ces hommes orgueilleux et vils, qui regardent les gens de lettres comme des espèces d'animaux destinés à combattre dans l'arène pour le plaisir de la multitude, descendraient alors de l'amphithéâtre, et verraient leurs juges y remonter, D'ALEMB. *Ess. sur*

la soc. des g. de lett. Œuv. t. III, p. 88, dans POUGENS. || Terme de fauconnerie. Voler de bas en haut. || 8° Il se dit d'un musicien qui passe à un ton plus élevé. Descendre de tierce, et remonter d'un degré, GRÉTRY, *Méth. pour prél.* p. 92, dans POUGENS. || 9° La goutte est dite remonter, quand elle quitte les articulations pour se jeter sur un organe intérieur. La santé du cardinal n'est pas mauvaise présentement; quelquefois sa goutte fait peur : il semble qu'elle veuille remonter, SÉV. 337. Sa goutte lui est remontée dans la tête, la poitrine et les yeux, DIDER. *Lett. Mlle Voland*, 8 oct. 1768. || 10° Terme d'ancienne jurisprudence. Les propres ne remontent point, c'est-à-dire les ascendants ne succèdent pas aux propres. || Par extension. Dans la famille, l'amour ne remonte pas, c'est-à-dire qu'un fils aime mieux ses enfants que son père. Il arrive toujours que l'amour descend plus qu'il ne remonte, BUFF. *Nat. des anim.* Au dire du proverbe ancien, L'amitié ne remonte guère; Bon petit-fils, je n'en crois rien, Quand je pense à vous, ma grand'mère, BÉRANG. *B. maman.* || 11° Fig. Revenir à un poste, à un rang d'où l'on était déchu. Un roi victorieux Qui vous fait remonter au rang de vos aïeux, RAC. *Andr.* III, 8. Il faut que sur le trône un roi soit élevé, Qui se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, ID. *Athal.* I, 2. Attila parut malheureusement la même année qu'Andromaque; la comparaison ne contribua pas à faire remonter Corneille à ce haut point de gloire où il s'était élevé, VOLT. *Comm. sur Corn. Attila.* On sait assez que Conradin fut invité par ses sujets et par les Romains à remonter sur son trône, ID. *Pol. et lég. Prix de la just. et de l'human.* 20. || Absolument. Reprendre crédit. Celui [le curé] de Saint-Gervais, frère de l'avocat général Talon, m'écrivit dès le 5 : Vous remonterez ; sauvez-vous de l'assassinat; avant qu'il soit huit jours, vous serez plus fort que vos ennemis, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 105, dans POUGENS. || Se relever moralement. Lorsqu'enfin, dans les occasions périlleuses, il fallait animer les soldats, nous remontions cent fois plus haut que nous n'étions descendus, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || 12° Fig. Tirer son origine de, s'étendre jusqu'à. En sorte que, par une suite non interrompue depuis près de dix-sept cents ans, nous la voyons [l'Église] remonter jusqu'à Jésus-Christ, dans lequel elle a recueilli la succession de l'ancien peuple, et se trouve réunie aux prophètes et aux patriarches, BOSS. *Hist.* II, 13. Aussi voit-on remonter jusqu'à ce temps [la fondation de Ninive], et pas plus haut, les observations que les Chaldéens, c'est-à-dire sans contestation les premiers observateurs des astres, donnèrent dans Babylone à Callisthène pour Aristote, ID. *ib.* I, 2. Un roi longtemps victorieux Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux, RAC. *Mithr.* III, 1. Les Hébreux, dont la race en prodiges féconde Remonte dans les temps jusqu'au berceau du monde, DELILLE, *Imag.* VIII. || Cette maison remonte, la généalogie de cette maison remonte jusqu'à telle personne, jusqu'à tel temps, la descendance de cette maison est bien prouvée depuis telle personne, depuis tel temps. Il [Vespasien] se moqua publiquement de ceux qui, par une fausse généalogie, voulaient faire remonter sa maison jusqu'à Hercule, ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 1re part. § 6. On vient, dit-on, de faire imprimer sa généalogie [de Pompignan], qui remonte, par une filiation non interrompue, depuis lui jusqu'à son père, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 16 juin 1760. || 13° Fig. Aller vers les origines, vers les choses anciennes, vers les hommes anciens. Quand je remonte jusqu'à la source de votre institution, BOSS. *Disc. Acad.* Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, ID. *Reine d'Anglet.* Il est de la nécessité de mon sujet de remonter jusqu'au principe et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne et celui de l'autorité de l'Église ont été capables de pousser les hommes, ID. *ib.* Rien n'empêche que, de toutes les sectes qu'on voit aujourd'hui, et de toutes celles qu'on verra jamais, on ne remonte jusqu'à Simon le magicien et jusqu'à ce mystère d'iniquité qui commençait du temps de saint Paul, ID. *Var.* XI, 209. Ah! si vous remontiez jusques à sa naissance [de Rome], RAC. *Bérén.* IV, 5. Son histoire [de la Chine].... remonte par la chronologie la plus sûre jusqu'à une éclipse observée 2155 ans avant notre ère vulgaire, VOLT. *Mœurs*, 1. Il faut remonter aux Pythagore et aux Anacharsis pour trouver de tels voyageurs [voyageant pour acquérir des connaissances], et ils n'avaient pas quitté un empire pour s'instruire, ID. *Russie*, II, 8. Comment retrouverons-nous la première trace de nos pensées? n'y a-t-il pas même de la témérité à vouloir remonter jusque-là? BUFF. *Des sens.* Il s'agit ici de percer la nuit des temps, de reconnaître par l'inspection des choses actuelles l'ancienne existence des choses anéanties, et de remonter par la seule force des faits subsistants à la vérité historique des faits ensevelis, ID. *Époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 6. En remontant aux premières traces de mon être sensible, je trouve des éléments qui, semblant quelquefois incompatibles, n'ont pas laissé de s'unir pour produire avec force un effet uniforme et simple, J. J. ROUSS. *Confess.* I. En quelque matière que ce soit, nous devons désespérer de remonter jamais aux premiers principes, qui sont toujours pour nous derrière un nuage, D'ALEMB. *Réfl. sur le goût, Œuvr.* t. III, p. 416, dans POUGENS. Les philosophes remontent aux raisons des choses, donnent les règles des arts, expliquent ce qu'ils ont de plus caché, et par leurs leçons augmentent le nombre des bons juges, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 15. Si vous remontez de classe en classe, vous verrez que l'idée que vous vous faites d'une classe supérieure, n'est jamais qu'une partie de l'idée que vous avez d'une classe inférieure, ID. *Gramm.* I, 12. En remontant aux originaux, j'ai trouvé qu'Acosta en 1530 et Herrera en 1601 l'avaient aussi bien décrite [la cochenille] que nos modernes naturalistes, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. || Remonter à la source, à l'origine, à la cause, au principe, considérer une chose dans son origine, dans son commencement. Examinons ce bruit, remontons à sa source, RAC. *Phèdre*, II, 4. Remontez à la source de vos dégoûts pour Dieu, et pour tout ce qui a rapport à lui; et voyez si.... MASS. *Carême, Prière* 1. On serait remonté à la source de ces libelles; Mme de M*** se serait tirée d'affaire en me sacrifiant, et j'aurais été enfermé le reste de mes jours peut-être, pour m'apprendre à faire le Phébus avec les dames, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || 14° Fig. Reprendre les choses de plus loin, de plus haut. Pour ne point remonter trop haut, fixons-nous à la renaissance des lettres, D'ALEMB. *Disc. prélim. encyclop. Œuv.* t. I, p. 248, dans POUGENS. Sans remonter bien loin, le roi François premier Fut un généreux prince, un noble chevalier, M. J. CHÉN. *Charles IX*, II, 1. || Familièrement, remonter au déluge, à la création, reprendre les choses de trop loin dans un récit. || 15° S'étendre vers le haut. Au delà, le plumage est blanc, et le blanc remonte jusque sous le bec, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 366. || 16° Se dit d'une couleur qui prend une teinte plus forte. Remonter au rouge. || Remonter, *v. n.* Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on exprime une action : la rente a remonté hier; avec l'auxiliaire *être*, quand on exprime un état : la rente est remontée. || 17° *V. a.* Monter de nouveau, gravir de nouveau. Remonter un escalier. Remonter une côte. || Remonter le cours d'un fleuve, ou, simplement, remonter un fleuve, naviguer contre son cours. De là nous remontons le Nil jusqu'à Memphis, FÉN. *Tél.* II. Les Indiens allaient en Perse s'embarquer sur la mer d'Hyrcanie, remontaient le Rha qui est le Volga, allaient jusqu'à la grande Permie par la Kama, et de là pouvaient aller s'embarquer sur la mer du Nord ou sur la Baltique, VOLT. *Russie*, I, 1. Si Annibal a remonté l'Are en traversant les Alpes, comme le croyait M. Abauzit, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 87, dans POUGENS. Les Espagnols.... perdirent de vue l'Orénoque; ce ne fut qu'en 1535 qu'ils entreprirent de le remonter, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 18. || Remonter un fleuve, une rivière, signifie aussi côtoyer un fleuve, une rivière, en allant vers leur source. || Terme de marine. Remonter la côte, ou, simplement, remonter, naviguer vers la partie de la côte d'où viennent les vents et les courants. || 18° Reporter à l'endroit d'où la personne, la chose était descendue. Aussitôt dans le chœur la machine emportée Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée, BOIL. *Lutr.* III. On le lie, on le remonte dans la voiture, VOLT. *l'Ingénu*, 9. || Élever en l'air avec des machines. || Terme de construction. Élever un mur, un plancher plus haut qu'ils n'étaient. || Terme de fauconnerie. Remonter l'oiseau, le lâcher du haut d'un coteau. || 19° Remonter un cavalier, lui donner une nouvelle monture. Remonter une compagnie de cavalerie, donner des chevaux à une compagnie de cavalerie qui était démontée. || Remonter une écurie, acheter de nouveaux chevaux. || 20° Équiper, pourvoir, munir de nouveau des choses nécessaires. Remonter une ferme. Remonter une fabrique, une imprimerie. || Remonter un laboureur, l'équiper de nouveau. || Remonter un magasin de marchandises, une maison de meubles, une bibliothèque de bons livres, les en regarnir. || Remonter la garde-robe de quelqu'un, le pourvoir des effets d'habillement. Elle me reçut comme si j'avais rapporté des trésors, remonta peu à peu ma petite garde-robe, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Familièrement. Remonter les finances de quelqu'un, le mettre dans un meilleur état de fortune. Le produit de la lettre à d'Alembert et de la Nouvelle Héloïse avait un peu remonté mes finances, J. J. ROUSS. *Confess.* X || 21° Raccommoder, remettre à neuf. Remonter des bottes, ce qui se fait en renouvelant les pieds (empeignes et semelles), par opposition au ressemelage, qui ne change que la semelle. || Remonter un fusil, des pistolets, y mettre un bois neuf. || Remonter un violon, une basse, les garnir de cordes neuves. || Fig. Quand l'Amour.... Vient remonter ce luth fragile Que Thémis a voulu briser, BÉR. *Conseils de Lise.* || 22° Replacer dans l'état où elles étaient auparavant les parties d'une machine, d'une pièce de menuiserie, de charpente qu'on a démontées. Remonter une armoire. || Terme de marine. Remonter le gouvernail d'un bâtiment, le remettre en place. || 23° Remonter une montre, une pendule, un tourne-broche, les remettre en état d'aller. || On dit de même : remonter un ressort. [Dans les monarchies héréditaires] le peuple doit regarder comme un avantage de trouver son souverain tout fait, et de n'avoir pas, pour ainsi parler, à remonter un si grand ressort, BOSS. 5e *avert.* 56. La monarchie avait son allure par des ressorts qu'il fallait toujours remonter, MONTESQ. *Esp.* XXX, 4. Il ne faut plus qu'un certain nombre d'années pour voir toutes les planètes tomber successivement dans le soleil; c'est ce qui a fait dire à Newton que le monde ne subsistera qu'autant que Dieu remontera cette immense machine, CONDIL. *Art. de rais.* III, 5. || Fig. Si la bourgeoisie de Genève savait remonter ses principes, épurer ses goûts.... J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 18 fév. 1765. || 24° Remonter une pièce, se dit d'un directeur de théâtre qui remet une pièce en état d'être jouée. || 25° Remettre une parure dans sa monture. Mme de Raisel avait fait remonter une parure de diamants exprès pour la porter ce jour-là, RICCOBONI, *Œuv.* t. II, p. 23, dans POUGENS. || 26° Mettre de meilleure heure, avancer. Mme de Chaulnes.... part à la pointe du jour... vous savez comme, en allant à Bourbon, j'eus plutôt fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger; ainsi je m'en vais remonter ma journée, SÉV. 12 avr. 1689. Coulanges me mande que nos états sont remontés au premier août, ID. 1er juillet 1685. || 27° Ranimer, raviver. Un petit verre les a tous réjouis et remontés. Il fallait songer que, si le voyage était difficile.... on aurait besoin souvent de ranimer son courage, et comme de remonter son premier désir, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 24. || Remonter le courage, l'imagination de quelqu'un, relever son courage, son imagination qui était abattue. || Remonter la tête de quelqu'un, le ramener à la raison, le guérir de fausses alarmes. || 28° Terme de fauconnerie. Engraisser un oiseau de proie. || 29° Remonter un vin, le couper soit avec un vin plus alcoolique, soit avec de l'eau-de-vie. || 30° Se remonter, *v. réfl.* Se donner une nouvelle monture. || 31° Se fournir de nouveau de choses nécessaires. || 32° Fig. Reprendre des forces. Ceux qui gouvernent, ayant une puissance qui se remonte, pour ainsi dire, et se refait tous les jours.... MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Quand même notre littérature se remonterait, je doute qu'elle puisse de longtemps produire un homme aussi rare [Voltaire], et qui réunisse tant de talents à un si haut degré, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 19 sept. 1779. || Se ranimer, se raviver. Les hommes dans ces moments reprennent les forces nécessaires à leur malheureuse situation, et se remontent pour souffrir, FONT. *Bonh. Œuv.* t. III, p. 245, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Nis [même] dous feiz [deux fois] descendirent jus des palefeiz cras, E dous feis remunterent, que tuit dient : c'est gas [plaisanterie], *Th. le mart.* 114. Si remonta sour mer atout la roine, et s'en revint en France, *Chr. de Rains*, p. 7. Et ce qu'on dist que heritages ne remonte pas, BEAUM. XIV, 22. || XIVe s. Pas ne doit trop chanter chieus [celui] qui à cheval va ; Ne trop plourer aussi li homs qu'à piet sera ; Car quant il plaist à Dieu, tantost remonté l'a, Et chieus qui trop haut chante, quant Diex volt, plourera, *Baud. de Seb.* IX, 911. Li cuers li remonte ens ou ventre, D'ire enflamés ou tournoi rentre, J. DE CONDÉ, t. II, p. 26. || XVIe s. Les propres ne remontent point, mais retournent aux plus prochains parens du costé dont ils sont venus au defunt. LOYSEL, 332. Le connestable, porté par terre et remonté par Oraison.... D'AUB. *Hist.* I, 167.

Estant remonté d'un cheval frais, ID. *ib.* II, 394. Par la ligature appelée des femmes nombrillere, elles sont soulagées de la pesanteur, le faix estant retroussé, l'enfant est contraint remonter plus haut, PARÉ, XII, 6.

— ÉTYM. *Re*..., et *monter*.

† **REMONTOIR** (re-mon-toir), *s. m.* Carré qui, à l'aide d'une clef, sert à remonter une pièce d'horlogerie. || Ressort qui fait marcher la pièce pendant qu'on la remonte. || Montre à remontoir, celle qui se remonte par le centre du cadran, au moyen de deux roues qui sont dans la cadrature, et qui composent le remontoir. || Mécanisme destiné à donner une égalité parfaite aux horloges. Remontoir d'égalité d'un chronomètre.

— ÉTYM. *Remonter*.

REMONTRANCE (re-mon-tran-s'), *s. f.* || 1° Représentations que l'on fait à quelqu'un sur une action en particulier ou sur ses actions en général. Vous savez bien que vous me permettez les disputes, et que vous ne me défendez que les remontrances, MOL. *Festin*, III, 1. Les remontrances pleines d'aigreur et de murmure sont un commencement de sédition qui ne doit pas être souffert; ainsi les Israélites murmuraient contre Moïse, et ne lui ont jamais fait une remontrance tranquille, BOSS. *Polit.* VI, II, 6. J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine; Allez, partez, mes vers, dernier fruit de ma veine, BOIL. *Épître* X. Varron, malgré les remontrances de son collègue, engagea la bataille près du petit village de Cannes, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 1. Le roi [Louis XI] fut extrêmement offensé des remontrances du duc d'Orléans, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 218. || 2° Avertissement qu'un père donne à son enfant, un supérieur à son inférieur, pour l'engager à se corriger. M. le Tellier fut choisi [lors d'une rébellion] pour chercher ces difficiles tempéraments de menace qui étonne, et de remontrance qui corrige, FLÉCH. *le Tellier*. Ce sage vieillard, reconnaissant bientôt la désolation du jeune homme, changea ses graves remontrances en des paroles de tendresse pour adoucir son désespoir, FÉN *Tél.* XVI. Dans l'enfance, la contrainte, les remontrances et même les châtiments ne sont que de petits chagrins, BUFF. *Natur. des anim.* || 3° *Au plur.* Anciennement, discours adressés au roi par les parlements, dans lesquels ils protestaient contre un édit, une loi, etc. Ces remontrances où, mêlant le respect que doit un sujet à son souverain avec cette confiance que doit avoir un magistrat qui porte la parole de la justice devant le roi du monde le plus juste.... FLÉCH. *Lamoignon*. Les premières remontrances que fit jamais le parlement furent adressées à Louis XI, sur cette fameuse pragmatique promulguée par Charles VII, et par le clergé de France assemblé à Bourges, VOLT. *Hist. parl.* XI. Il [le parlement] en fit [des remontrances] pour la grille d'argent de Saint-Martin, que François Ier acheta des chanoines et dont il devait payer l'intérêt et le principal sur les domaines; voilà la première remontrance pour affaire pécuniaire, ID. *Dict. phil. Parlement de France*.

— HIST. XVe s. Et qu'il luy avoit fait plusieurs remonstrances pour le desmouvoir de l'amytié des Angloys, COMM. IV, 8. || XVIe s. Lucullus.... l'employoit [un soldat] à quelque exploict hazardeux, par toutes les plus belles remontrances de quoy il se pouvoit adviser, MONT. II, 5.

— ÉTYM. *Remontrant*; picard, *remontrance*, ostensoir.

REMONTRANT (re-mon-tran), *s. m.* Celui qui remontre, qui fait des remontrances. Il [le duc de Bourgogne] était trop instruit pour ignorer que ce corps [les états généraux].... n'est qu'un corps de plaignants, de remontrants, et, quand il plaît au roi de le lui permettre, un corps de proposants, ST-SIM. 322, 225. || Nom donné en Hollande aux sectateurs d'Arminius; ils étaient opposés aux gomaristes. Les esprits s'échauffèrent tellement de part et d'autre sous le nom de remontrants et contre-remontrants, c'est-à-dire d'arminiens et de gomaristes, que les Provinces-Unies se voyaient à la veille d'une guerre civile, BOSS. *Variat.* XIV, 18. Nicolas Hartsoeker naquit à Gonde en Hollande le 26 mars 1656 de Christian Hartsoeker, ministre remontrant, et d'Anne Van der My, FONTEN. *Hartsoeker*.

REMONTRÉ, ÉE (re-mon-tré, trée), *part. passé* de remontrer. || 1° Montré de nouveau. Une image montrée et remontrée aux curieux. || 2° Dont on a fait représentation, reproche. Vos torts remontrés avec modération par votre ami.

REMONTRER (re-mon-tré), *v. a.* || 1° Montrer de nouveau. On a mal vu cet objet; remontrez-le. || Terme de vénerie. Donner connaissance de la bête qui est passée. || 2° Enseigner de nouveau. Remontrez-lui tout, car il a tout oublié. || 3° Montrer à quelqu'un en quoi il pèche. Monsieur alla trouver la reine, pour lui remontrer les grands inconvénients que la continuation de cette conduite produirait infailliblement, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 34, dans POUGENS. Avec quelle sainte ardeur parut-il dans le concile de Sens pour remontrer à Pierre Abailard les conséquences et les erreurs de sa conduite! FLÉCH. *Panég.* II, 70. Les députés de Berne vinrent remontrer à cet ambitieux [Charles le Téméraire], que tout leur pays ne valait pas les éperons de ses chevaliers, ID. *Mœurs*, 95. || Remontrer à quelqu'un le tort qu'il a, lui remontrer sa faute, lui remontrer son devoir, faire connaître à quelqu'un le tort qu'il a, la faute qu'il a commise, le devoir qu'il a à remplir. Nestor voulut lui remontrer le tort qu'il avait, FÉN. *Tél.* XVI. J'écris à Gabriel Cramer [libraire], et je lui remontre son devoir; il aurait dû commencer par envoyer des exemplaires à l'Académie, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 19 déc. 1764. || 4° *V. n.* Faire une remontrance. Voyez le bel oison qui remontre à sa tante, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, IV, 3. J'ai pris la liberté de vous faire des remontrances sur votre entreprise; mais, après avoir remontré, il faut obéir, VOLT. *Blanc et noir*. || En parlant du parlement, faire des remontrances. Le parlement voulut remontrer; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le parlement se tut, VOLT. *Louis XIV*, 5. || 5° Se montrer plus instruit sur, faire leçon. Il n'est vilain qui n'en ait fait son apprentissage [des armes], et qui là-dessus n'en remontre aux descendants de Duguesclin, P. L. COUR. *Lett.* X. || Proverbe. C'est Gros-Jean qui remontre à son curé, se dit de celui qui veut enseigner un plus savant que lui. Je suis Gros-Jean qui remontre à son curé: j'aime bien mieux lui demander sa bénédiction, VOLT. *Lett. M. de Vaines*, 30 mars 1776. || 6° Terme de vénerie. Les chiens remontrent quand ils se rabattent de voies trop vieilles. || Un limier en remontre, quand il fait connaître qu'il trouve une voie, *Alm. du chass.* || 7° Se remontrer, *v. réfl.* Se faire voir de nouveau. On lui avait dit la première fois, que le marquis ne serait de retour que dans trois semaines ou un mois, et sans doute elle attendait que ce temps-là fût passé pour se remontrer, MARIVAUX, *Marianne*, part. 11. || Reparaître, être vu de nouveau. Apollon.... Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer [dans le sonnet], Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer, BOIL. *Art p.* II. La pièce, après quelques représentations, disparut du théâtre pour ne s'y remontrer jamais, D'ALEMB. *Éloges, Genest, note* 2.

— HIST. XVe s. [Messire Louis d'Espagne avoit les neuf plus beaux vaisseaux de la flotte] et entre ces neuf avoit trois galies qui se remontroient dessus tous les autres, FROISS. I, I, 195. [Le connétable de France aux assiégés de Bergerac] leur fit remontrer comment il tenoit tous leurs capitaines, par lesquels confort leur pouvoit estre venu, ID. II, II, 7. Pour remonstrer au roy le mauvais ordre et injustice qu'il faisoit en son royaulme, COMM. I, 2. || XVIe s. Sur quoy il me remontra que j'avois mal faict, MONT. I, 151. Il remontra l'obligation que la nation luy avoit, ID. II, 36. Puis, ayant lavé son chef, De rechef [le soleil] Remonstre sa face claire, RONS. 440.

— ÉTYM. *Re*..., et *montrer*; Berry, *rebontrer*; wallon, *rimostré*.

† **REMONTREUR** (re-mon-treur), *s. m.* Celui qui fait des remontrances. Je vous suis fort obligé de ce que vous me dispensez de vous en faire d'autres [remontrances] à l'avenir; c'est là tout à fait mon compte; je n'ai nullement le caractère de Bastien le remontreur; c'est un quolibet, LA FONT. *Lett.* XXVI.

† **REMOQUER** (re-mo-ké), *v. a.* Moquer de nouveau. || Se remoquer, *v. réfl.* Se moquer de nouveau.

— HIST. XVIe s. [Hercule] Qui tua l'ourque, et qui par plusieurs fois Se remoqua des feintes d'Achelois, RONS. 116.

RÉMORA (ré-mo-ra), *s. m.* || 1° Genre de poisson nommé maintenant échénéide. || Petit poisson dit vulgairement sucet, auquel les anciens attribuaient le pouvoir d'arrêter les vaisseaux. || 2° Fig. et familièrement. Obstacle, retardement. L'or est comme une femme: on n'y saurait toucher, Que le cœur, par amour, ne s'y laisse attacher; L'un et l'autre en ce temps, sitôt qu'on les manie, Sont deux grands rémoras pour la philosophie, REGNARD, *le Joueur*, IV, 13. Cela me détermina à presser M. et Mme la duchesse d'Orléans de faire finir ces longueurs; la dame d'atours [à nommer] était toujours le rémora, ST-SIM. 274, 209. || 3° Nom de deux instruments de chirurgie maintenant hors d'usage, destinés à assujettir une partie.

— HIST. XVIe s. Il y a un petit malautru poisson, nommé d'aucuns echeneis, d'autres remora, qui.... PARÉ, *Monstres, app.* 1. La remore fichant son debile museau Contre le moitte bord du tempesté vaisseau L'arreste tout d'un coup au milieu d'une flotte, DU BARTAS, *la Semaine*.

— ÉTYM. Lat. *remora*, retard, de *re*..., et *mora*, retard, demeure (voy. MORULE).

REMORDRE (re-mor-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme mordre. || 1° Mordre de nouveau. Son chien l'a mordu et remordu. || 2° Fig. Causer des remords. Sa faute le remord; Mégère le regarde, MALH. II, 12. Notre conscience qui nous remord, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 618, dans POUGENS. || 3° *V. n.* Mordre de nouveau. Ce fruit est si âpre que, quand on y a mordu, on n'y veut plus remordre. || Fig. Remordre à l'hameçon, se laisser reprendre au piége dont on s'était échappé. || 4° Attaquer de nouveau, en parlant des chiens. Ce chien a été si maltraité, qu'il ne veut plus remordre. || Il se dit aussi de troupes qui ne veulent plus retourner à une attaque après avoir été repoussées. || Fig. et familièrement. Il n'y veut plus remordre, il a bien de la peine à y remordre, se dit d'un homme rebuté d'une entreprise, d'une étude, et qui y renonce. || 5° Causer du remords (emploi vieilli). Il y a des consciences si tendres, ou plutôt si importunes, qu'elles crient et qu'elles remordent sans cesse, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 243.

— HIST. XIIe s. Ta conscience ne te remorderad, ne tu n'en plurras [pleureras], *Rois*, p. 100. || XIIIe s. Tout ensemble dire ne puis; Mès tout vous conteré par ordre, Que l'en n'i sache que remordre, *la Rose*, 704. Et se gens encontre moi groucent, Et se troblent et se courroucent, Qui sentent que je les remorde Par ce chapitre.... *ib.* 15447. || XIVe s. Je ne me suis pas confessé, quand ma conscience me remordoit, *Ménagier*, I, 3. || XVIe s. Fort suis dolent, et regret me remord, MAROT, II, 325. Ils [des charlatans] les font mordre [les aspics] dedans de gros morceaux de chair, à fin de tirer leur venin.... puis ils leur font remordre sur l'heure quelque composition, qui leur estouppe les conduits par lesquels le venin a de coustume de sortir, PARÉ, XXIII, 30. [Pays où les femmes], si un pouil les mord, sont tenues par debvoir de magnanimité de le remordre, MONT. I, 113.

— ÉTYM. Provenç. *remordre*; catal. *remordir*; espagn. *remorder*; ital. *remordere*; du latin *remordere*, de *re*..., et *mordere* (voy. MORDRE).

REMORDS (re-mor; l's ni le d ne se lient: un remor éternel), *s. m.* Reproche que le coupable reçoit de sa conscience. Un vertueux remords n'a point touché mon âme: Pour perdre mon rival, j'ai découvert sa trame, CORN. *Cinna*, V, 3. D'effroyables remords, mégères éternelles, Invisibles bourreaux des âmes criminelles, ROTR. *Antig.* V, 5. Quand le moment viendra d'aller trouver les morts, J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords, LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Vous savez comme je hais les remords; ce m'eût été un dragon perpétuel, que de n'avoir point rendu les derniers devoirs à ma pauvre tante, SÉV. 149. Siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison.... où tant d'âmes insensées.... ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience, BOSS. *Anne de Gonz.* Le remords de conscience que nous sentons après le péché est une grâce intérieure, BOURDAL. 9e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 142. L'un [le juge méchant] pèche avec connaissance, et il est inexcusable; l'autre [le juge ignorant] pèche sans remords, et il est plus incorrigible, FLÉCH. *Lamoignon*. Tes remords te suivront comme autant de furies, RAC. *Brit.* V, 6. La peur d'un vain remords trouble cette grande âme: Elle flotte, elle hésite; en un mot, elle est femme, ID. *Ath.* III, 3. On n'est plus ingénieux que pour se tromper et pour étouffer ses remords, FÉN. *Tél.* VII. Le remords qui, dans le langage de l'Écriture, est appelé le ver de la conscience, n'est proprement qu'une honte portée à l'excès, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 309. Secrets persécuteurs des cœurs nés vertueux, Remords, qu'exigez-vous? CRÉBILLON, *Atrée et Th.* IV, 1. Qu'on appelle la raison et les remords comme on voudra, ils existent, et ils sont le fondement de la loi naturelle, VOLT. *Loi nat. préface*. [Au théâtre] J'ai cru m'apercevoir que les remords et la religion faisaient toujours un très-grand effet sur le public, ID. *Lett. Mme de Fontaine*, 4 janv. 1761. Le remords s'endort durant un destin prospère et s'aigrit dans

l'adversité, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Il connut qu'un seul remords suffit pour empoisonner la félicité la plus pure, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 87, dans POUGENS. Même avant le forfait on connaît le remords, M. J. CHÉN. *Ch. IX*, IV, 1. Le remords quelquefois fait mieux que la vertu, DELILLE, *Pit.* II. || En vers, on peut au singulier supprimer l's. Oui, je veux...., laisser, à ma mort, Dans ton cœur qui m'aima le poignard du remord, VOLT. *Tancr.* IV, 7. Tous à leur infortune ajoutant le remord, Séparés par l'effroi, sont rejoints par la mort, DELILLE, *Pitié*, III. Souvenirs expirants, regrets, dégoûts, remord; Si du moins ces débris nous attestaient sa mort [de la passion]! LAMART. *Méd.* I, 18.

— ÉTYM. REMORDS, REPENTIR. Le remords est plus fort et s'adresse aux grosses offenses contre la morale. Le repentir est moins spécial; il s'applique aussi bien aux fautes qui blessent l'utilité qu'aux fautes qui blessent la morale.

— HIST. XIII^e s. Jusqu'au remors de consciance, RUTEB. 82. || XIV^e s. Et se tu dis : las! je suis mors; Car j'ay plus de mille remors Et plus de cent mille pensées Diversement entremelées, MACHAUT, p. 98. || XVI^e s. Quand le duc de Glocestre vit le convenent de ces gens assemblés contre lui, si lui vint un remords de conscience, FROISS. II, III, 79. || XVI^e s. Mon ame, de sa complexion, refuyt la menterie, et nait mesme à la penser; j'ai une interne vergongne et un remords picquant, si parfois elle m'eschappe, MONT. III, 52.

— ÉTYM. Lat. *remorsum*, supin de *remordere* (voy. REMORDRE); le *d* est, comme on voit, le résultat d'une orthographe faussement savante. Il y avait dans l'ancienne langue un autre *remors*, ou mieux *remort*, qui signifiait souvenir et qui se rattachait à *rememorer* : Encor en sont biel li remort [des croisades] Et li fait plaisant à reprendre, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 7.

REMORDU, UE (re-mor-du, due), *part. passé* de remordre. Remordu par le chien furieux.

RÉMORE (ré-mo-r'), *s. f.* Le même que rémora (voy. ce mot), qui est plus usité. [La paresse] C'est la rémore qui force d'arrêter les plus grands vaisseaux, LA ROCHEFOUC. *Pensées*, 98. Ces petites rémores qui arrêtent tout court les plus grands vaisseaux en haute mer, lors même qu'ils vont à pleines voiles, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III.

† **REMORQUAGE** (re-mor-ka-j'), *s. m.* Opération de traîner à la remorque.

REMORQUE (re-mor-k'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Action de remorquer. Prendre à la remorque. || Se mettre à la remorque, se faire remorquer. || Fig. Se mettre à la remorque, se laisser diriger, céder aux directions d'un chef, d'un parti. || 2° Cable de remorque, ou, simplement, remorque, corde tendue d'un navire à un autre, à l'aide de laquelle ce dernier est traîné par celui qui lui donne le cap ou la remorque. Donner la remorque. Prendre la remorque.

— ÉTYM. Voy. REMORQUER; espagn. *remolque*; ital. *rimorchio*.

REMORQUÉ, ÉE (re-mor ké, kée), *part. passé* de remorquer. Remorqué par un bâtiment à vapeur.

REMORQUER (re-mor-ké), je remorquais, nous remorquions, vous remorquiez; que je remorque, que nous remorquions, que vous remorquiez, *v. a.* || 1° Terme de marine. Il se dit d'un bâtiment qui en traîne un autre derrière soi. Quelques officiers de marine et M. de Chazelles avec eux imaginèrent qu'on pourrait avoir des galères sur l'Océan, qu'elles y serviraient à remorquer les vaisseaux quand le vent leur serait contraire ou leur manquerait.... FONTEN. *Chazelles.* À six heures nous sortîmes de la baie en nous faisant remorquer par nos bâtiments à rames, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 284, dans POUGENS. || 2° Tirer des voitures sur un chemin de fer.

— REM. On a dit remorguer : Je les voi [les Dunkerquois] dessus nos bords Exposer tous les trésors Que l'Ibère aux Indes pille, Et remorguer les grands corps Des galions de Séville, J. FR. SARAZIN (1663), dans JAL.

— HIST. XVI^e s. Nostre nauf est elle encarée? vertus Dieu, comment la remolquerons nous? RAB. *Pant.* IV, 21. Remenant toutes les galeres atheniennes richement parées, et en faisant remorquer après luy plusieurs autres captives, AMYOT, *Alc.* 64.

— ÉTYM. Espagn. *remolcar*; ital. *rimorchiare*; du lat. *remulcare*, qui vient du grec ῥυμουλκεῖν, de ῥῦμα, corde, et ἕλκειν, tirer.

REMORQUEUR (re-mor-keur), *s. m.* || 1° Terme de marine. Bâtiment qui remorque. || *Adj.* Bateau remorqueur. La frégate remorqueuse. || 2° Marin qui monte les bateaux remorqueurs. || 3° Remorqueur de bateaux et de trains de bois, manœuvre qui remorque les bateaux, les trains de bois. || 4° *S. f.* Sur les chemins de fer, une remorqueuse, voiture chargée d'une machine à vapeur, pour traîner après elle un convoi de voyageurs ou de marchandises.

— ÉTYM. *Remorquer*.

† **REMORS** (re-mor) ou **REMORS DU DIABLE**, *s. m.* Nom vulgaire d'une scabieuse dite aussi mors du diable (*scabiosa succisa, L.*).

— ÉTYM. Lat. *remorsus*, coupé, écourté par une morsure, de *remordere*, remordre.

RÉMOTIS (À) (a-ré-mo-tis'), *loc. adv.* peu usitée. À l'écart. Sans mettre à rémotis une somme importante, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. III, p. 405, dans POUGENS. Combien, dites-moi, je vous prie, Ont quantité d'argenterie, De bons écus, de bons louis, Beaux bijoux et femme jolie, Qui sont toujours à rémotis! PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 361.

— ÉTYM. Lat. *a*, de, et *remotis*, ablatif pluriel de *remotus*, éloigné (de *removere*, de *re*, et *movere*, mouvoir) : qui est des choses éloignées.

† **REMOUCHER** (re-mou-ché), *v. a.* Moucher de nouveau. || Fig. et populairement. Remettre à sa place quelqu'un qui se méconnaît. || Se remoucher, *v. réfl.* Se moucher de nouveau. Tu ne t'es pas bien mouché, remouche-toi.

— HIST. XVI^e s. Remoucher, NICOT.

REMOUDRE (re-mou-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme moudre. Moudre de nouveau.

RÉMOUDRE (ré-mou-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme émoudre. Émoudre de nouveau.

— ÉTYM. *Re*... et *émoudre*.

† **REMOUILLER** (re-mou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* || 1° Mouiller de nouveau. Il faut remouiller ce linge || 2° Renouveler le levain. || 3° Terme de marine. Mouiller de nouveau une ancre que l'on a relevée. || 4° *V. n.* Mouiller de nouveau au lieu où l'on avait mouillé auparavant. À peine eûmes-nous levé l'ancre, qu'un vent contraire nous força à remouiller dans le port.

— HIST. XVI^e s. Il faut laisser dessus un linge en double trempé, lequel sera renouvellé et remouillé souvent, PARÉ, XXIV, 28.

† **REMOUILLURE** (re-mou-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Renouvellement des levains, dans une boulangerie.

RÉMOULADE (ré-mou-la-d'), *s. f.* Voy. RÉMOLADE.

† **REMOULAGE** (re-mou-la-j'), *s. m.* Issue de la mouture du gruau.

— ÉTYM. *Remoudre*.

† **REMOULER** (re-mou-lé), *v. a.* Mouler de nouveau. || Fig. Il [Thiriot] a un peu une âme de cire; mais le cachet de l'amitié y est si bien gravé, que je ne crains rien des autres impressions, et d'ailleurs vous le remouleriez, VOLT. *Lett. Helvétius*, 19 févr. 1739.

RÉMOULEUR (ré-mou-leur), *s. m.* Ouvrier ambulant dit aussi gagne-petit, qui va dans les rues, dans les villages, aiguiser les couteaux, les ciseaux, etc. Ils [les anciens] ont connu le grès de remouleurs, et ils en faisaient les meules à aiguiser, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 469.

— ÉTYM. *Rémoudre*; wallon, *rimoleu*; picard, *rameuleux*; génev. *molière*.

† **REMOULIN** (re-mou-lin), *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois à l'étoile ou marque blanche, qui se voit souvent au front du cheval, et qu'on nomme aujourd'hui la pelote.

— ÉTYM. Esp. *remolino*, trouble, tourbillon, entortillement de cheveux, de *re*..., et *molino*, moulin (voy. ce mot).

REMOULU, UE (re-mou-lu, lue), *part. passé* de remoudre. Le grain remoulu à un moulin plus fort.

RÉMOULU, UE (ré-mou-lu, lue), *part. passé* de rémoudre. Une lame rémoulue. Un couteau frais rémoulu.

† **REMOURIR** (re-mou-rir), *v. n.* Il se conjugue comme mourir. Mourir une seconde fois. Nicéphore assure que deux évêques, Chrysanthe et Misonius, morts pendant les premières sessions [d'un concile], ressuscitèrent pour signer la condamnation d'Arius, et remoururent incontinent après, VOLT. *Dict. phil. Conciles*, II. Renaître sans se voir et sans se reconnaître, Ce serait remourir, Seigneur, et non renaître, LAMART. *Joc.* V, 202. || Fig. Ci-dessous gît Baour, le Tasse de Toulouse.... Qui mourut in-quarto, qui remourut in-douze, ANDRIEUX, *Épigr. contre Baour de Lormian, traducteur en vers de la Jérusalem délivrée.*

— HIST. XVI^e s. Je tiens tout, je n'ay rien, je veux et si ne puis, Je revy, je remeurs, ma playe est incurable, RONS. 173. Villes et forts et royaumes perissent Par le temps tout exprès Pour donner place aux nouveaux qui fleurissent, Qui remourront après, ID. 464.

REMOUS (re-mou), *s. m.* || 1° Terme de marine. Retour sur elle-même que l'eau, déplacée par le navire pendant sa marche, fait en arrière du gouvernail. || 2° Refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle, contre un corps solide quelconque. Mon canot était resté sur le rivage; un morceau de glace qui tomba dans l'eau à plus de quatre cents toises de distance occasionna sur le bord de la mer un tel remous, qu'il en fut renversé et jeté assez loin sur le bord du glacier, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 3° Contre-courant formé à chaque bord d'une rivière par les portions du liquide qui se dirigent vers la source après avoir frappé la rive. Dans les grands fleuves, il y a le long des bords un remous considérable, et d'autant plus considérable qu'on est moins éloigné de la mer, et que le lit du fleuve est plus large, BUFF. *Hist. nat. preuv. théor. terre*, *Œuv.* t. II, p. 49. || 4° Il se dit d'un mouvement analogue, en parlant des fluides aériformes. Ceux [les vents] que nous ressentons ne sont que les remous dont l'origine n'est souvent rien moins qu'éloignée, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 2^e sem. p. 17.

— ÉTYM. On a fait venir *remous* du lat. *removere*; mais il ne paraît pas possible de séparer *remous* de *remole* (voy. ce mot), qui conduit à *remoudre*; le mouvement de l'eau étant comparé à l'action d'une meule ou d'un moulin; l'espagnol y conduit aussi qui dit *remolino* pour tourbillon. Par la même analogie, sur la Mer de glace à Chamounix, on donne le nom de *moulins* à des trous où l'eau s'engouffre en tournoyant. L'ancien français avait *remous* ou *remours* qui signifiait querelle, dispute, et dont l'étymologie n'est pas apparente.

† **REMPAILLAGE** (ran-pa-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Travail du rempailleur de chaises.

REMPAILLÉ, ÉE (ran-pa-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de rempailler. Chaises rempaillées.

REMPAILLER (ran-pâ-llé, *ll* mouillées, et non ran-pa-yé), *v. a.* Empailler de nouveau. || Garnir d'une nouvelle paille.

— ÉTYM. *Re*..., *en*, et *paille*; génev. *repailler*.

REMPAILLEUR, EUSE (ran-pâ-lleur, lleu-z', *ll* mouillées, et non ran-pa-yeur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui regarnit de paille les chaises, les fauteuils, les tabourets, etc.

— ÉTYM. *Rempailler*; génev. *repailleuse*.

† **REMPAQUEMENT** (ran-pa-ke-man), *s. m.* Terme de pêche. Action de paquer le hareng.

† **REMPAQUER** (ran-pa-ké), *v. a.* Terme de pêche. Faire le rempaquement.

REMPARÉ, ÉE (ran-pa-ré, rée), *part. passé* de remparer. Un certain coin remparé de fumier, LA FONT. *Belph.* Chilping disait à Thierry qui voulait détruire Clermont : les murs de cette cité sont très-forts et remparés de boulevards inexpugnables, CHATEAUBR. *Voy. à Clermont.* L'Italie remparée des Alpes, ID *Mém.* t. VI, p. 16.

† **REMPAREMENT** (ran-pa-re-man), *s. m.* Action de remparer; résultat de cette action. [Ils] Font voir en un moment des torches attachées À ces remparements qui bordent les tranchées, BRÉBEUF, *Phars.* III.

— HIST. XVI^e s. Il se reposoit sur les dits remparemens, AMYOT, *Caton*, 26.

— ÉTYM. *Remparer*.

REMPARER (SE) (ran-pa-ré), *v. réfl.* || 1° S'emparer de nouveau. || 2° Établir un rempart, une défense pour se garantir de quelque attaque. Le régiment surpris se rempara dans la ville et se défendit dans les rues. || Par extension. Qu'il n'y avait remède que d'entrer Au corps des gens, et de s'y remparer, D'y tenir bon.... LA FONT. *Belph.* || Fig. Voyez comme ils se remparent d'une sévérité affreuse et inaccessible, BALZ. *De la cour*, 6^e *disc.* || 3° *V. a.* Couvrir d'un rempart (l'actif n'est pas dans l'Académie). Aux grandes commodités que ceux du dehors avaient d'entreprendre, ceux du dedans opposaient tant d'assiduité à remparer les brèches..., MALH. *le* XXXIII^e *livre de T. Live*, ch. 17.

— HIST. XV^e s. Si fut capitaine [du chatel de Bervich] Jean Bisset, un moult vaillant escuyer, lequel le fit remparer de tous points, FROISS. II, II, 15. Et que ce qu'ilz avoient remparé aux portes estoit jà abatu, COMM. II, 13. || XVI^e s. Et là se remparoyt luy et ses gens, RAB. *Garg.* I, 28. Le venin, trouvant place vuide, se r'empare [s'empare de nouveau] des parties nobles, PARÉ, XXIV, 7. Il avoit occupé les pas et destroits des montagnes, et les avoit remparez tant de son armée qui estoit campée au pied de la montagne, que de murailles, AMYOT, *Cat.* 36. Des chariots remparez de faulx, ID. *Démétr.* 69. Les As-

syriens.... ne logeoient jamais en camp qui ne feust fossoyé et remparé, MONT. I, 365.

— ÉTYM. *Re*..., et *emparer*.

REMPART (ran-par ; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas : un ran-par élevé ; au pluriel, *l's* ne se lie pas : des ran-par élevés ; cependant quelques-uns la lient : des ranpar-z élevés), *s. m.* || **1°** Anciennement, muraille en maçonnerie pleine, servant à entourer et à protéger une ville ou un château. Abattre, élever des remparts. Il dompta les mutins [les Juifs de Jérusalem].... Et laissa leurs remparts cachés sous leurs ruines, RAC. *Bérén.* I, 4. || Fig. Écoutez l'apôtre saint Paul : il faut renverser les remparts des mauvaises habitudes ; il faut détruire les conseils profonds d'une malice invétérée, BOSS. *Bourgoing.* Et ses ruses [de la chicane], perçant et digues et remparts, Par cent brèches déjà rentrent de toutes parts, BOIL. *Lutr.* V. Sous le brillant rempart d'une forte cuirasse, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. || **2°** De nos jours, enceinte rasante garnie de bastions et de courtines, couronnée d'un parapet, garnie d'artillerie, entourée d'un fossé et percée de portes et de poternes. || **3°** Il se dit de quartiers d'une ville qui sont situés près des remparts ou qui en occupent la place. J'aurai, vers le rempart, quelque réduit commode Où je régalerai les beautés à la mode, REGNARD, *Ménechmes*, IV, 2. || Fig. Mettre une femme sur le rempart, la rendre galante (les promenades sur le rempart étant un lieu de rendez-vous ; locution vieillie). Vraiment, si je voulais mettre une fille sur le rempart, je ne lui souhaiterais qu'une mère et un confesseur comme elle en a, SÉV. 25 mai 1680. || **4°** Les remparts, la ville, la cité, en poésie. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts Et de tes tours les magnifiques faîtes? RAC. *Esth.* I, 2. Il est par un décret chassé de nos remparts, VOLT. *Tancr.* I, 4. || **5°** Fig. Ce qui sert de défense. Mon nom sert de rempart à toute la Castille, CORN. *Cid*, I, 6. Faites-vous un rempart des fils contre la mère, ID. *Rodog.* III, 2. Le voile n'est le rempart le plus sûr Contre l'amour, LA FONT. *Mazet.* Je saurai lui faire un rempart de cette même vie qu'il a sauvée, MOL. *D. Juan*, III, 5. Contre la médisance il n'est point de rempart, ID. *Tart.* I, 1. [La ligue des Achéens] c'était le dernier rempart de la liberté de la Grèce, BOSS. *Hist.* I, 8. L'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat.... c'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnait à son intégrité, ID. *le Tellier.* La fameuse journée du Raab, où Louis, par des exploits inouïs, devint le rempart de l'Autriche, dont il avait été la terreur, ID. *Mar.-Thér.* Cependant Athalie, un poignard à la main, Rit des faibles remparts de nos portes d'airain, RAC. *Ath.* V, 1. Le rempart le plus sûr d'un État est la justice, la modération, la bonne foi, FÉN. *Tél.* X. Schullembourg, qui fut général des Vénitiens, et à qui la république a érigé une statue dans Corfou, pour avoir défendu contre les Turcs ce rempart de l'Italie, VOLT. *Charles XII*, 3. Les descendants des braves aventuriers qui avaient formé ces colonies lui paraissaient [à l'Espagne] un rempart contre lequel toutes forces britanniques devaient se briser, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 16.

— HIST. XVI° S. Pyrrhus, ayant ja passé la trenchée et le rempart des chariots, s'efforceoit d'entrer en la ville, AMYOT, *Pyrrh.* 67.

— ÉTYM. *Remparer*; le *t* est une faute ; il aurait fallu écrire *rempar ;* ital. *riparo*.

† **REMPÊTRÉ, ÉE** (ran-pê-tré, trée), *part. passé* de rempêtrer. L'oiseau rempêtré dans le filet.

† **REMPÊTRER** (ran-pê-tré), *v. a.* Empêtrer de nouveau. || Se rempêtrer, *v. réfl.* S'empêtrer de nouveau. Mme la duchesse, qui avait secoué son joug [de Mme de Maintenon] dès qu'elle avait pu, l'avait toujours négligée depuis, de peur de s'y rempêtrer, ST-SIM. 267, 102.

— HIST. XVI° S. Toutes fois je ne voy par quel chemin je sorte, Tant la mort me rempestre au labyrinth d'amour, RONS. 198.

— ÉTYM. *Re*..., et *empêtrer*.

† **REMPIÉTER** (ran-pié-té. La syllabe *pié* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rempiète, excepté au futur et au conditionnel : je rempiéterai), *v. a.* Rempiéter un bas, refaire en tricotant ou au métier le pied d'un bas, en commençant un peu au-dessus du talon.

— ÉTYM. *Re*..., *en*, et *pied*.

† **REMPIRER** (ran-pi-ré), *v. n.* Empirer de nouveau. Monsieur le baron est fort rempiré depuis hier, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, II, 5. || Il se conjugue avec *avoir* quand on veut exprimer l'action : le malade a rempiré subitement ; avec *être*, quand on veut exprimer l'état : le malade est rempiré depuis hier.

— HIST. XVI° S. Bienheureux soit mon tourment qui r'empire! RONS. 43.

— ÉTYM. *Re*..., et *empirer*.

REMPLAÇANT, ANTE (ran-pla-san, san-t'), *s. m.* et *f.* || **1°** Personne qui en remplace une autre dans une fonction, dans une occupation. On lui trouva un remplaçant. La portière, obligée de s'absenter, a mis une remplaçante. || **2°** Particulièrement, celui qui remplace un jeune homme dans le service militaire. Acheter un remplaçant. Le remplacé répondait pendant un an de son remplaçant.

REMPLACÉ, ÉE (ran-pla-sé, sée), *part. passé* de remplacer. Les voilà tous chassés [les valets], Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés, BOIL. *Sat.* X. || *S. m.* Celui qui a un remplaçant dans un des corps de l'armée. Le remplacé sera, pour le cas de désertion, responsable de son remplaçant pendant un an, à compter du jour de l'acte passé devant le préfet, *Loi du* 21 *mars* 1832, art. 23.

REMPLACEMENT (ran-pla-se-man), *s. m.* || **1°** Action de remplacer une chose par une autre. || Terme de jardinage. Art de faire naître ou pousser une branche pour remplacer celle de l'année précédente. Branches de remplacement. || **2°** En parlant des personnes, substitution dans un emploi, dans un service. Le remplacement d'un employé décédé. Les remplacements militaires. La Martinique pourrait espérer de porter ses cultures languissantes jusqu'où elles peuvent aller, si, outre les remplacements, elle recevait chaque année une augmentation de deux ou trois mille nègres, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 26. || **3°** Emploi utile des deniers provenant d'un immeuble, d'une rente qu'on a vendus et qu'on est obligé de remplacer.

— ÉTYM. *Remplacer*.

REMPLACER (ran-pla-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o :* remplaçons), *v. a.* || **1°** Tenir la place de. Nous perdons notre appui, mais vous le remplacez, VOLT. *Tancr.* IV, 1. Vous ne manquerez jamais d'amis.... mais les anciens amis sont les seuls qui tiennent au fond de notre être ; les autres ne les remplacent qu'à moitié, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 27 déc. 1758. Comme un flot disparaît sous le flot qui le suit, Un être est remplacé par l'être qu'il produit, ST-LAMB. *Sais.* II. Ne sais-tu pas que, si l'on peut te suppléer, on ne saurait te remplacer? GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 131, dans POUGENS. || Tenir lieu de. Rien ne remplace la santé. Les hommes, qui ne peuvent remplacer nos pertes, ne peuvent aussi consoler notre douleur, MASS. *Carême, Prière* 2. || **2°** Succéder à quelqu'un dans une place, une fonction, un service. Il remplaça son père dans sa charge. C'est une fille que je donne à Mme la baronne pour remplacer Marine, LESAGE, *Turcaret*, II, 8. Édouard : Et vous voulez, monsieur, remplacer un tel homme! — Godwin : Lui succéder ; hors vous, qui peut le remplacer? C. DELAV. *la Popular.* IV, 2. || Occuper momentanément la place d'un autre. Je vous ai choisi pour me remplacer. || **3°** Faire à la place d'un autre le temps de service militaire prescrit par la loi. Il est parti pour remplacer son frère. Simon Gabelin a vendu tout son bien pour acheter un homme, et se fait remplacer, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4. || **4°** Mettre à la place d'une personne, d'un objet. Remplacer un domestique. Vous remplacerez ces poiriers morts par des cerisiers. Elle a suivi le mauvais exemple de celles qui, étant sur le retour de l'âge, veulent remplacer de quelque chose ce qu'elles voient qu'elles perdent, MOL. *Critique*, 6. Andromaque, en moins d'un lustre, Remplaça deux fois Hector, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 7. Que voulez-vous? les hommes remplacent en vanité ce qui leur manque en éducation, VOLT. *Mél. litt. aux auteurs de la Bibl.* Si, par quelque grande catastrophe, la nature vivante se trouvait dans la nécessité de remplacer les formes actuellement existantes, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 67. Le hasard voulut qu'il [Gudin, tué] fût dignement remplacé ; Gérard, le plus ancien des généraux de brigade de la division, en prit le commandement, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 7. || Il est difficile de remplacer un tel capitaine, un tel ministre, il est difficile de trouver un homme qui ait autant de capacité que ce capitaine, ce ministre. || **5°** Servir de compensation. Ce qui remplace ce malheur [la mort du prince de Condé], et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du roi, dont on ne peut assez remercier Dieu, SÉV. 15 janv. 1687. || **6°** Faire un emploi obligé des fonds provenant de la vente d'un immeuble, en les appliquant à une acquisition équivalente. || **7°** Se remplacer, *v. réfl.* Prendre la place l'un de l'autre alternativement. Les morts et les vivants se remplacent. || **8°** Absolument. Terme de commerce. Se rassortir des marchandises qu'on a vendues. || **9°** Être remplacé. Les vieilles amitiés ne se remplacent pas.

— ÉTYM. *Re*, *en*, et *place*.

REMPLAGE (ran-pla-j'), *s. m.* || **1°** Action de remplir un tonneau où il y a quelque déchet, soit par la fermentation et la coulure, soit par quelque autre accident. .... Sous le prétexte spécieux que ces manquants ont servi à l'entretien et remplage de ceux [fûts] qui sont existants, ou qu'ils ont vendus en gros, *Ordonn. de l'intend. d'Alençon*, 1er mai 1751. || Vin de remplage, le vin dont on remplit les pièces qui en ont besoin. || **2°** Terme de maçonnerie. Blocage à l'aide duquel on remplit l'espace vide entre les deux parements d'un mur en pierre ; et aussi cailloux qu'on jette entre un mur de revêtement et les terres. || **3°** Terme de charpenterie. Petits bois qui garnissent un pan de bois, une cloison, etc. || **4°** Il s'est dit pour remplissage ; ce qui est aujourd'hui inusité. Et Dieu sait alors si les feux, Les flammes, les soupirs, les vœux, Et tout ce menu badinage Servaient de rime et de remplage, CORN. *Pièce improv. à la suite de Clit.* édit. 1632. || **5°** Il s'est dit aussi, en termes forestiers, pour remplacement, substitution. Il faut éviter, dans les ventes ordinaires, un abus considérable.... qui est que, sous prétexte de faire l'adjudication en bois plein, l'on donne un nombre considérable d'arpents de bois des meilleurs pour le remplage, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 189.

— HIST. XV° S. Se l'acteur [auteur] n'eust mie incorporé ce que, après par contentement de raison et par l'excès du remplage qui y estoit trop, il m'a fait vuidier, G. CHASTEL. *Expos. sur vérité.* || XVI° S. La cicatrice qui par dessus se fait, se creuse, comme l'os, par faute de remplage, PARÉ, t. III, p. 645. Ils les mettoient encore vivans dedans les gabions, qui leur servoient d'autant de remplage, ID. *ib.* p. 722. Quand les ventes se doivent faire en nos forests.... ventes de vingt ou trente arpens, ainsy qu'ils escherront, sans faire aucun remplage, *Grand coust. de France*, I, 6.

— ÉTYM. L'anc. verbe *empler* ou *rempler*, qui est le même que *remplir*.

1\. **REMPLI, IE** (ran-pli, plie), *part. passé* de remplir. || **1°** Rendu plein. Une pièce de vin remplie par le tonnelier à mesure qu'elle baissait. || Particulièrement, plein de nourriture. Le soir, lorsqu'en rentrant du pâturage, il [le bœuf] ne se trouve pas assez rempli, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 249, dans POUGENS. || **2°** Qui a l'apparence de la plénitude, de l'embonpoint. Il [Vaugelas] avait les yeux et les cheveux noirs, le visage bien rempli et bien coloré, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Vaugelas*. || **3°** Fig. Qui n'offre pas de vide. Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli, BOIL. *Art p.* III. || Occupé. Le temps de cette navigation, celui où il fut occupé ou d'en faire les préparatifs ou de rendre compte du succès, fut une des époques les plus remplies et les plus heureuses de sa vie, CONDORCET, *Courtanvaux*. Voilà une journée bien remplie, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Faux amis*, I, 3. Quel dommage que tout mon temps soit si rempli! ID. *Veil. du chât.* t. II, p. 186, dans POUGENS. || **4°** Qui abonde en quoi que ce soit. Le temple, qui était rempli auparavant de frayeur et de tumulte, le fut ensuite d'allégresse et de cris de joie, SACI, *Bible, Machab.* II, III, 30. Phèdre est d'un sang, seigneur, vous le savez trop bien, De toutes ces horreurs plus rempli que le mien, RAC. *Phèdre*, IV, 2. Il revoit tous ces temps si remplis de sa gloire, Depuis le fameux jour qu'au trône de Cyrus Le choix du sort plaça l'heureux Assuérus, ID. *Esth.* II, 1. Il n'y a point de rues ni de galeries si embarrassées et si remplies de monde, où il ne trouve moyen de passer sans effort, LA BRUY. VI. Le fils [de Saurin], aussi rempli de probité et de mérite, que dénué de fortune, ID. *Mél. litt. Réfut. d'un écrit anonyme.* Démocrite revint dans sa patrie rempli de la sagesse de toutes les nations, DIDER. *Opin. des anc. philos. (secte éléatique).* || **5°** Qui ne songe qu'à, qui est tout entier occupé par. Rempli de cette idée, il te sera facile De juger l'instabilité Qu'a le monde et sa vanité, CORN. *Imit.* III, 16. Je suis si remplie de vous que je tâche d'être votre singe, et de vous contrefaire en tout, MOL. *Critique*, 3. Oui, j'étais toute remplie du conte, et je brûlais de le redire, ID. *Fourber.* III, 4. Il faudrait présentement vous redonner quelque amour.... pour vous-même ; vous en êtes trop vide, et trop remplie des autres, SÉV. *à Mme de Grignan*, 19 fév. 1690. Plus rempli des pressentiments de sa mort que des images de

son triomphe, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 76. Le poëte, rempli de grandes et sublimes idées, estime peu le discours de l'orateur, qui ne s'exerce souvent que sur de simples faits, LA BRUY. XII. De ces soins innocents l'âme heureuse et remplie Ne doute pas du Dieu qu'elle porte avec soi, LAMART. *Harm.* I, 5. || Un homme rempli de lui-même, homme qui a une trop haute opinion de son mérite. Loin de nous à jamais ces mortels endurcis.... Ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-mêmes.... Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer! VOLT. *Ép.* XXVII. || 6° Accompli. Ma prophétie a été bien remplie, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 23 nov. 1714. Hé bien! je meurs content, et mon sort est rempli, RAC. *Andr.* V, 5. Tout a été fini, dès que votre nombre [le nombre d'élus déterminé par le Seigneur] a été rempli, MASS. *Avent, Jugement univ.* Ses jours étaient remplis; il est mort à mes yeux, VOLT. *Œdipe*, V, 2. || 7° Être rempli, se disait d'un indultaire ou d'un gradué, lorsqu'il était pourvu d'un bénéfice assez considérable pour n'être pas en droit d'en requérir un autre en vertu de son indult ou de ses grades. || 8° Terme de blason. Se dit d'une pièce de l'écu dont le milieu est d'autre émail que les bords. || 9° *S. m.* Terme de point d'Alençon. Travail dans l'intérieur des fleurs, cordons et feuilles pour la dentelle réseau. Les différents points dont se compose le rempli sont gaze ordinaire, gaze serrée, gaze claire, gaze mouchetée, gaze ombrée, point mignon, point à trou, point d'Argentan.

2. **REMPLI** (ran-pli), *s. m.* Terme de tailleur, de couturière, de tapissier. Pli que l'on fait à une étoffe pour en diminuer la longueur. || Ce qui est laissé d'étoffe dans un vêtement quelconque pour faire les coutures. Laisser un grand rempli à la couture sous le bras dans un corsage.

— ÉTYM. *Re*, *en*, et *pli*.

REMPLIÉ, ÉE (ran-pli-é, ée), *part. passé* de remplier. Une tapisserie rempliée.

REMPLIER (ran-pli-é), je rempliais, nous rempliions, vous rempliiez; que je remplie, que nous rempliions, que vous rempliiez, *v. a.* || 1° Faire un rempli. || 2° Se remplier, *v. réfl.* Être plié en forme de rempli. La langue est un tissu de nerfs si souples qu'elle se remplie comme un serpent, FÉN. *Exist.* 40.

— HIST. XVI° s. Ils [les chirurgiens] cachent le bout du fil d'or, le rempliant, à fin qu'il ne pique la chair qui le couvre, PARÉ, VI, 17. Alors que les mouches les mordent et piquent [les éléphants], ils resserrent leur cuir, qui est du tout ridé et remplié, ID. *Monstr. app.* 3. Et n'eust esté que je l'avois un peu remployée par le bout [une sonde de plomb].... ID. *Introd.* 2.

— ÉTYM. *Rempli* 2.

REMPLIR (ran-plir), *v. a.* || 1° Emplir de nouveau. || 2° Simplement, emplir, rendre plein. || 3° Remplir une voile. || 4° Remplir du point, de la dentelle. || 5° Remplir une quittance, une transaction. || 6° Remplir une place. || 7° Remplir l'oreille. || 8° Il se dit de Dieu occupant l'immensité. || 9° Il se dit de ce qui abonde dans un lieu, en occupe une grande partie, s'y étend beaucoup. || 10° Rendre complet. || 11° Il se dit des écrits où abondent certaines choses. || 12° Fig. Rendre plein de certaines choses intellectuelles, morales, abstraites. || 13° Occuper, satisfaire pleinement. || 14° Ne laisser aucun vide dans un contexte. || 15° Employer, occuper, en parlant du temps, de la durée. || 16° Exécuter, accomplir, effectuer, réaliser. || 17° Répondre à l'illustration du nom, à l'étendue du mérite. || 18° Rembourser. || 19° Donner le sentiment de la plénitude. || 20° Remplir, au trictrac. || 21° *V. réfl.* Se remplir, devenir plein. || 22° Il se dit de l'âme, du cœur, de l'esprit. || 23° Se remplir de quelqu'un, de quelque chose, en faire tout son objet. || 24° Être remboursé.

Emplir de nouveau. Ce tonneau a fui, il faut le remplir. On dit remplir les tonneaux, et non pas emplir, quand, après que le vin a bouilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 171, dans POUGENS. || 2° Il se dit simplement pour emplir, rendre plein. Ce tonneau n'est pas plein, il faut le remplir. Remplir ses caves de vin, un grenier de blé, une basse cour de fumier. Remplir un vide. Il y avait de grandes fondrières qu'il fallait se résoudre de remplir, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 12. Nous remplissons le ciel de tous nos empereurs, CORN. *Poly.* IV, 6. Remplissez les autels d'offrandes et de sang, RAC. *Iphig.* I, 2. La coupe dans ses mains [de Britannicus] par Narcisse est remplie, ID. *Brit.* V, 5. De princes égorgés la chambre était remplie, ID. *Ath.* I, 2. Doutez-vous que, si jamais dans Constantinople, qui est la patrie d'Orphée, il y avait un opéra, les dames turques ne remplissent les premières loges? VOLT. *Facéties, Femmes, soyez soumises.* Quelque ressemblance qu'il y ait entre le Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 45. || Remplir un vide, le combler. || Fig. Quoique l'homme cherche de quoi remplir le grand vide qu'il a fait en sortant de soi-même, PASC. *Pass. de l'amour.* || Populairement. Se remplir le ventre (c'est-à-dire remplir à soi le ventre), manger beaucoup. || 3° Terme de marine. Remplir une voile, l'établir, l'orienter de manière à recevoir le vent dedans sans qu'elle batte ni ne fasie. || 4° Remplir du point, de la dentelle, refaire à l'aiguille les fleurs qui sont rompues à du point, à de la dentelle, ou y en ajouter de nouvelles. || Remplir un canevas, une toile, un dessin, couvrir par des points à l'aiguille ce canevas, cette toile, ce dessin. || 5° Remplir une quittance, une transaction, y écrire ce qui y avait été laissé en blanc. || Remplir un blanc-seing, écrire les stipulations d'un acte sur un papier signé d'avance. || Remplir des bouts-rimés, faire des vers sur des rimes données. || 6° Remplir une place, s'y asseoir, l'occuper. Carlos : J'ai vu la place vide, et cru la bien remplir. — D. Manrique : Un soldat bien remplir une place de comte! CORN. *D. Sanche*, I, 3. Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre; un roi morbleu! qui soit entripaillé comme il faut, un roi d'une vaste circonférence, et qui puisse remplir un trône de la belle manière, MOL. *Impromptu*, 1. ....L'esprit enivré d'une douce fumée [dans un songe], J'ai cru remplir au chœur ma place accoutumée, BOIL. *Lutr.* IV. || Fig. Occuper. Votre charge vacante m'a frappé le cœur; vous savez de qui elle est remplie [le marquis de Renel], SÉV. *à Bussy*, 5 sept. 1674. Toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il est dans tout autre art [que la poésie] des degrés différents; On peut avec honneur remplir les seconds rangs, BOIL. *Art p.* IV. Mme Voisin convient que les places ne sont pas si bonnes à remplir qu'à désirer, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 23 oct. 1709. Quintilien remplit la chaire de rhétorique pendant vingt ans avec un applaudissement général, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2° part. p. 710, dans POUGENS. Il [Crésus] consulta l'oracle pour savoir quelle serait la durée de son empire; la réponse fut qu'il subsisterait, jusqu'à ce qu'on vit un mulet remplir le trône de Médie, ID. *ib. Œuv.* t. II, p. 126, dans POUGENS. Remplir un poste, THOMAS, *Éloge du Dauph.* Il [Épaminondas] releva cette commission [veiller à la propreté des rues], et montra, comme il avait dit lui-même, qu'il ne faut pas juger des hommes par les places, mais des places par ceux qui les remplissent, BARTHÉL. *Anach.* ch. 1. || Remplir la place de quelqu'un, le remplacer. Et vous avez montré par une heureuse audace, Que le fils seul d'Achille a pu remplir sa place, RAC. *Andr.* I, 2. || Remplir sa place, ne pas remplir sa place, s'acquitter, ne pas s'acquitter des devoirs qu'elle impose. Cet homme remplit bien, remplit mal sa place. || 7° Fig. Ces vers remplissent bien l'oreille, ils sont bien cadencés. || On dit de même d'un discours en prose qu'il est nombreux, qu'il remplit l'oreille. || Remplir les oreilles, éblouir par un détail pompeux. Elle fait amitié, leur promet des merveilles, Du pouvoir de son art leur remplit les oreilles, CORN. *Méd.* I, 1. || 8° Il se dit de Dieu occupant l'immensité. L'univers entier est un temple que Dieu remplit de sa gloire et de sa présence, MASS. *Carême, Resp. dans les temples.* || Fig. En parlant d'un roi dont l'action s'étend au loin. Embrasez par nos mains le couchant et l'aurore; Remplissez l'univers sans sortir du Bosphore, RAC. *Mithr.* III, 1. || 9° Il se dit de ce qui abonde dans un lieu, en occupe une grande partie, s'y étend beaucoup. Les étrangers remplissent la ville. La fumée remplit cette chambre. Grâce.... — De quoi, Madame?... D'avoir trop soutenu la majesté des rois? Trop rempli votre cour du bruit de mes exploits? CORN. *Nicom.* IV, 2. Après avoir confessé que Dieu seul avait pu faire une guérison si subite et si parfaite, ils [les gens de Port-Royal] allèrent remplir tout Paris de la réputation de ce miracle, RAC. *Hist. Port-Royal.* Partout l'affreux signal, en même temps donné, De meurtres remplira l'univers étonné, ID. *Esth.* III, 4. Je remplissais nuit et jour l'île de mes cris, FÉN. *Tél.* XV. Ainsi mourut le grand Scha Abas, après avoir rempli toute la terre de son nom, MONTESQ. *Lett. pers.* 92. Les valets les cherchent de tous côtés, et remplissent la forêt de leurs cris, VOLT. *Le blanc et le noir.* La race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 85. Ce dernier [le sculpteur Polyclète], qui vivait vers le temps de Périclès, a rempli de ses ouvrages immortels le Péloponnèse et la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 53. || Il se dit, en un sens analogue, des compagnies, des troupes. Ne trouvant rien dans tout son État de plus fidèle que les Juifs, il en remplit ses armées, et leur confia ses places les plus importantes, BOSS. *Hist.* II, 5. || Remplir un corps, une compagnie, une société, de personnes capables, d'ignorants, etc. y admettre, y faire entrer beaucoup de personnes capables, d'ignorants, etc. || 10° Rendre complet. Ma fuite arrêtera vos discordes fatales; Seigneur, j'irai remplir le nombre des vestales, RAC. *Brit.* III, 8. || Remplir le nombre de ceux qui doivent former un corps, une compagnie, en rendre le nombre complet. || 11° Il se dit des écrits où abondent certaines choses. Ce serait une belle chose, si je remplissais mes lettres de ce qui me remplit le cœur, SÉV. 67. L'Ecclésiaste, après avoir rempli son divin ouvrage du mépris des choses humaines.... BOSS. *Duch. d'Orl.* Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue, Je me plais à remplir mes sermons de portraits, BOIL. *Sat.* X. Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault, Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs niches, Vont de vos vers malins remplir les hémistiches, ID. *Sat.* IX. Le comte Peterborough, homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres, VOLT. *Louis XIV*, 20. || 12° Fig. Rendre plein de certaines choses intellectuelles, morales, abstraites. J'alarmai tout le fort, je remplis tout de peur, MAIRET, *Mort d'Asdr.* IV, 3. Ce grand roi [Charles II] qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ô si l'esprit divin avait enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu et qui la persuadent tout ensemble, de combien de nobles idées remplirais-je vos esprits, et quelle impression ferait sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes et glorieuses! FLÉCH. *Turenne.* Certains rayons de grâce et de lumière lui firent apercevoir qu'en vain remplirait-il les plus beaux endroits de l'histoire, si son nom n'était écrit dans le livre de vie, ID. *ib.* Surtout ne craignez point qu'une aveugle douleur Remplisse l'univers du bruit de mon malheur, RAC. *Bérén.* I, 4. Venez, cher rejeton d'une vaillante race, Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace, ID. *Athal.* IV, 5. J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel Son cœur [d'Athalie], déjà saisi des menaces du ciel, ID. *ib.* III, 3. Nul ne leur a plus fait acheter la victoire [aux Romains], Ni de jours malheureux plus rempli leur histoire, ID. *Mithr.* V, 5. La médisance est un mal inquiet, qui trouble la société.... qui remplit tous les lieux où elle entre de désordre et de confusion, MASS. *Carême, Médisance.* || 13° Fig. Occuper, satisfaire pleinement. Saintes douceurs du ciel, adorables idées, Vous remplissez un cœur qui vous peut recevoir, CORN. *Poly.* IV, 2. Les personnes faibles qui sont toujours agitées de passions, n'en sont presque jamais véritablement remplies, LA ROCHEFOUC. *Max.* 477. Un plaisir vrai ou faux peut remplir également l'esprit; car qu'importe que ce plaisir soit faux, pourvu que l'on soit persuadé qu'il est vrai? PASC. *Pass. de l'amour.* Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent.... il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir, ID. *ib.* Et vous, ma très-chère, que vous dirai-je? rien du tout que ce que vous avez la justice de me dire : c'est que vous remplissez ce cœur que vous trouvez si savant dans l'amitié, SÉV. 380. Ô richesses, vous n'avez qu'un nom trompeur; vous venez pour me remplir, mais j'ai un vide immense où vous n'entrez pas, BOSS. *la Vallière.* Apprenons avant toutes choses à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, ID. *Anne de Gonz.* Que de dons du ciel ne faut-il pas pour régner? une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, LA BRUY. X. Oh! pour remplir de moi ta rêveuse pensée.... V. HUGO, *Crépuscule*, 24. || Remplir quelqu'un de soi, l'entretenir dans la plénitude de l'amour-propre. Elles [les louanges] corrompent les hommes, elles les remplissent d'eux-mêmes, elles les rendent vains et présomptueux, FÉN. *Tél.* XXI. || 14° Fig. Ne laisser aucun vide dans un contexte. Le seul courroux d'Achille avec art ménagé Remplit abondamment une Iliade entière, BOIL. *Art p.* III. || 15° Fig. Employer, occuper, en parlant du temps, de la durée. Il n'est rien de plus dangereux qu'une longue vie, quand elle n'est remplie que de vaines

entreprises ou même d'actions criminelles, BOSS. *Vol. de Monterby.* Je sais ce que vous pensez : que.... leur condition [des princesses] les oblige à se prêter quelquefois au monde, pour être comme les liens entre les souverains et les sujets qui les approchent, pour remplir les jours vides des courtisans, FLÉCH. *Dauphine.* Hélas! j'ai perdu avec vous seize ans de ma vie; qui remplira et consolera le peu d'années qui me restent? D'ALEMB. *Aux Mânes de Mlle de l'Espinasse.* Il avait formé des plans assez vastes pour remplir la vie de plusieurs savants, CONDORCET, *Bucquet.* Nous remplirons le reste de nos journées par d'agréables promenades et par nos anciennes occupations, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 464. Notre tendre amitié remplit le cours des heures, C. DELAV. *Paria,* III, 1. || 16° Exécuter, accomplir, effectuer, réaliser. Mais si l'événement remplit mal leurs souhaits, Ils s'émeuvent soudain, soudain ils se chagrinent, CORN. *Imit.* I, 14. Être hardi quand il le faut, et remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est compté pour tenir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs, SÉV. 28 fév. 1680. Et pour être en état de remplir votre espoir, TH CORN. *Ariane,* IV, 2. Pour remplir ce grand dessein et ramasser les matériaux nécessaires, il courut toute l'Allemagne, FONTEN. *Leibnitz.* Je remplis mes serments, mon honneur, mon devoir, VOLT. *Zaïre,* I, 4. Le rôle des vieillards n'est pas de longue haleine; Les deux premiers venus le rempliront sans peine, PIRON, *Métrom.* I, 4. Les acteurs, rassurés par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages, VOLT. *Lett. d'Argental,* 15 avr. 1767. Je dois joindre la reconnaissance à l'estime, et je vous assure que je remplis bien ces deux devoirs, ID. *Lett. l'abbé Aubert,* 15 juin 1761. Vous seul, portant la foudre au fond de leurs États, Brisâtes mes liens, remplîtes ma vengeance, ID. *Sémir.* II, 1. Quoiqu'il menât dans le monde une vie assez dissipée, il se crut obligé, d'après la décision de sa famille, de remplir sa vocation ecclésiastique, D'ALEMB. *Éloges, l'abbé de Choisi.* Les actionnaires ne remplirent pas les obligations de leur souscription avec l'exactitude nécessaire dans les affaires de commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 16. Remplir les vœux d'un père et les ordres d'un roi, DELILLE, *Én.* I. || Remplir les espérances du public, y répondre par ses actions, par sa conduite. || Cet homme a rempli son sort, sa destinée, il a accompli, éprouvé ce à quoi il paraissait destiné. J'ai rempli, à peu de chose près, ma destinée; c'est à vous à remplir la vôtre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Viefville,* 18 juin 1707. J'ai cru avoir rempli ma destinée, dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses, MONTESQ. *Dial. de Sylla.* J'ai vécu, j'ai rempli ma triste destinée, VOLT. *Œdipe,* III, 2. || Remplir l'idée qu'on doit avoir ou qu'on s'est faite de quelque chose, de quelqu'un, offrir l'accomplissement de tout ce que cette idée promet, renferme. Pour les sentiments [dans le roman de Cléopatre] ....ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes, SÉV. 15 juill. 1671. Je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie; il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite, ID. à *Mlle de Scudéry,* 11 sept. 1684. || 17° Remplir s'est dit en parlant d'un nom, de la naissance, de talents, de mérite, pour : répondre à l'illustration du nom, de la naissance, à l'étendue des talents, du mérite. Remplissez mieux un nom sous qui nous tremblons tous, CORN. *Nic.* I, 2. Un grand prince vous laisse un grand nom à remplir, ID. *Sonnet à Mgr de Guise.* S'il m'aime, il doit aimer cette digne arrogance Qui brave ma fortune et remplit ma naissance, ID. *Perth.* I, 1. Il [M. le Prince] n'a pu remplir son mérite; c'est un défaut, mais il est rare, mais il est beau, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 294, dans POUGENS. Æmile [le prince de Condé] était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice; il n'a eu, dans ses premières années, qu'à remplir des talents qui étaient naturels, LA BRUY. II. || 18° Terme de jurisprudence. Rembourser. Remplir une veuve de son douaire. Ceux qui attendent d'un mariage à remplir le vide de leur consignation, LA BRUY. VII. || 19° Absolument. Donner le sentiment de la plénitude. Cette nourriture remplit beaucoup. Cette nourriture ne remplit pas assez. || 20° Terme du jeu de trictrac. Avoir des dames couvertes sur chacune des six flèches du petit jan, du grand jan ou du jan de retour. Je remplis. Je remplis par doublet. Je ne remplirai pas. || 21° Se remplir, *v. réfl.* Devenir plein. Le réservoir s'est rempli d'eau. La salle commençait à se remplir. La terre commence à se remplir, et les crimes s'augmentent, BOSS. *Hist.* I, 1. Et mes yeux, malgré moi, se remplissent de pleurs, RAC. *Phèdre,* I, 3. Ah! sans pâlir Puis-je voir d'assassins le temple se remplir? ID. *Athal.* V, 4. || Se remplir de viandes, de vin, et, absolument, se remplir, manger, boire avec excès. || 22° Moralement, il se dit de l'âme, du cœur, de l'esprit. Se remplir de visions, de chimères, d'espérances vaines. Il semble que nous ayons une place à remplir dans notre cœur, et qui se remplit effectivement, PASC. *Pass. de l'amour.* L'âme veut se remplir, elle ne peut; son argent, qu'elle appelle son bien, est au dehors; et c'est le dedans qui est vide et pauvre, BOSS. *la Vallière.* [Selon Jurieu] Il ne paraît pas qu'ils [les Pères] se soient beaucoup attachés à cette lecture [l'Écriture], se remplissant seulement de celle des platoniciens, ID. 6e *avert.* I, 3. || 23° Se remplir de quelqu'un, de quelque chose, en faire tout son objet. Que se tiendrait heureux un amour moins sincère, Qui n'aurait d'autre but que de se satisfaire, Et qui se remplirait de sa félicité, Sans prendre aucun souci de votre dignité! CORN. *Sert.* IV, 2. Si je me remplissais aussi bien de Dieu que je vide ma maison de toutes sortes de compagnies, vous seriez bien content de moi, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin,* 1675, t. II, p. 40. Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra.... LA BRUY. VIII. Je ne vois qu'Orosmane; et mon âme enivrée Se remplit du bonheur de s'en voir adorée, VOLT. *Zaïre,* I, 1. || Se pénétrer de. Vous faites le poëte, vous, et vous devez vous remplir de ce personnage, MOL. *Impromptu,* 1. Quand on propose une chose à prouver, d'abord on se remplit de cette imagination qu'elle est donc obscure, et, au contraire, que celle qui doit la prouver est claire, PASC. *Pens.* VII, 3, édit. HAVET. || 24° Terme de jurisprudence et de comptabilité. Être remboursé. Se remplir de ses frais, de ses avances.

— REM. Remplir un but, voyez BUT, à la remarque.

— HIST. XIIe s. Or bien fu cele chambre de joie raemplie, *Berte,* CXXVIII. Renart le remple [un verre], et cil boit à moult grant joie à grant feste, *Ren.* 3184. Et après s'il y a remanant, bien face en raemplir les convenences des dons et des pramesses convenables, BEAUM. VI, 24. || XVIe s. Nostre ame s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit, MONT. I, 139. Si d'adventure il perdoit, il taschoit à se recouvrer et remplir ses pertes par autres nouvelles entreprises, AMYOT, *Pyrrh.* 69. Les Romains remplissoient facilement leur armée de nouveaux combatans, qu'ilz faisoient venir de leur ville quand il en estoit besoing, ID. *ib.* 48. Aucuns en provignant ne remplissent du tout la fosse la premiere année, ...pour après, à la longue, reamplir la fosse en l'unissant au plan de la vigne, O. DE SERRES, 178.

— ÉTYM. *Re...,* et *emplir;* wallon, *reinpli;* prov. *remplir.* Ce verbe dans l'ancien français avait en outre la forme *rempler;* on trouve aussi un verbe *replenir;* mais il vient de *plein.*

REMPLISSAGE (ran-pli-sa-j'), *s. m.* || 1° Action de remplir. Après avoir déduit des formules fondamentales de l'hydrodynamique la durée du remplissage ou de l'évacuation d'une écluse simple, GIRARD, *Instit. Mém. scien.* t. X, p. 44. || 2° Synonyme de remplage, lorsqu'il s'agit de vin. || 3° Synonyme de remplage, en fait de maçonnerie. || 4° Terme de charpenterie. Poteau de remplissage, dans un pan de bois, poteau qui, au lieu de recevoir le tenon des sablières, est posé entre chacune d'elles, et y est assemblé. || Solive de remplissage, solive qui est assemblée d'un bout ou de tous les deux dans un chevêtre. || Toute partie de treillage servant à remplir les vides des bâtis. || 5° Terme de marine. Couple de remplissage, pièce de bois placée entre les couples ou membrures principales d'un bâtiment, pour renforcer les murailles. || Se dit également de toute pièce de bois servant à remplir un vide quelconque. || Bordages de remplissage, ceux qui sont compris entre les préceintes. || 6° Ouvrage que fait une ouvrière en remplissant du point, des dentelles. || 7° Fig. Il se dit des occupations qui n'intéressent pas et ne font que remplir le temps. Je ne sais plus que faire à présent de mes soirées ni de mes matinées, et tout ce qui les occupe n'est que du remplissage, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 27 nov. 1777. || Particulièrement, en parlant des ouvrages d'esprit, tout ce qui est étranger, inutile au sujet, et ne sert qu'à remplir le papier ou le temps. Ces scènes inutiles et par conséquent froides prouvent que presque toutes les tragédies françaises sont trop longues; on les appelle des scènes de remplissage, VOLT. *Comm. Corn. rem. Pompée,* III, 1. Ce mot *seigneur* n'est parmi nous qu'un terme d'honneur et de remplissage usité au théâtre, ID. *Dict. phil. Esprit.* Je n'ai jamais pu supporter ce sot et niais remplissage des conversations ordinaires, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Aussi remarque-t-on, dans les ouvrages de ceux dont je parle, bien du remplissage, et très-peu de pensées utiles, VAUVEN. *Sur les mauv. écriv.* Les deux derniers numéros [d'un journal] sont faits avec du remplissage, BABOEUF, *Pièces,* II, 27. || Jouer les remplissages, jouer les rôles des personnages qui ne sont qu'accessoires dans la pièce. Réduit pour vivre à jouer les remplissages, TH. LECLERCQ, *Proverb.* t. II, p. 99, dans POUGENS. || S'emploie dans le même sens en parlant de la musique. Ils ne connaissent plus les choses d'effet; ils ne font que du remplissage, ils se gâtent l'oreille et ne sont plus sensibles qu'au bruit, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 48. || En peinture, figures de remplissage, figures étrangères au sujet du tableau, ou qui n'y jouent qu'un rôle accessoire. || 8° Terme de musique. Il se dit, en bonne part, des parties qu'on ajoute aux parties essentielles pour rendre l'harmonie plus agréable, en remplissant des intervalles trop étendus. L'alto joue souvent une partie de remplissage entre les violons et la basse. On appelle parties de remplissage celles qui, dans un contrepoint, ne remplissent pas les conditions du canon, de l'imitation, du contrepoint double; on appelait aussi autrefois parties de remplissage (*di ripieno*), celles qui dans les concertos ne jouaient que dans les *tutti* pour donner plus de force à l'ensemble, FÉTIS, *la Mus. mise à la portée de tout le monde.*

— HIST. XVIe s. Les pionniers, le prenant pour mort, le mirent avec plusieurs autres corps au remplissage, D'AUB. *Hist.* I, 158. Ces remplissages de tours [avec de la terre] sont mauvaises fortifications, ID. *ib.* II, 151. Au premier qui me ramene et qui me demande la verité nue et crue, je quitte soubdain mon effort, et la luy donne sans exaggeration, sans emphase et sans remplissage, MONT. IV, 180.

— ÉTYM. *Remplir;* wallon, *reinpliheg*

REMPLISSEUSE (ran-pli-seû-z'), *s. f.* Ouvrière qui remplit du point, des dentelles. || Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui s'occupe du remplissage de l'intérieur des fleurs et grandes feuilles, en gaze, point mignon, point à trou et point d'Argentan.

— ÉTYM. *Remplir.*

REMPLOI (ran-ploi), *s. m.* Terme de jurisprudence. Remplacement, nouvel emploi. La déclaration du mari que l'acquisition est faite des deniers provenus de l'immeuble vendu par la femme et pour lui servir de remploi ne suffit point, si ce remploi n'a pas été formellement accepté par la femme *Code Nap.* art. 1435.

— HIST. XVIe s. Remploy, COTGRAVE.

— ÉTYM. Voy. REMPLOYER; ital. *rimpiego.*

† **REMPLOYABLE** (ran-plo-ia-bl'), *adj.* Qui peut ou doit être remployé.

— HIST. XVIe s. Deniers procedant de vente d'heritage ou de rachats de rente et remployables sont reputés immeubles, LOYSEL, 212.

REMPLOYÉ, ÉE (ran-plo-ié, iée), *part. passé* de remployer.

REMPLOYER (ran-plo-ié; plusieurs disent ran-ploi-ié), *v. a.* Il se conjugue comme employer. Employer de nouveau. Un médecin de Blois nommé Papin [le père de l'illustre Papin] qui vint demeurer ici où il prétendait être remployé sous les auspices de Valot, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 188.

— HIST. XVIe s. Elle [une terre] reproduira par après des foins, si à cela la voulés remploier, six fois plus qu'elle ne faisoit, O. DE SERRES, 72.

— ÉTYM. *Re....* et *employer;* ital. *rimpiegare.*

REMPLUMÉ, ÉE (ran-plu-mé, mée), *part. passé* de remplumer. Un oiseau remplumé après la mue. || Fig. Remplumé par un riche mariage.

REMPLUMER (ran-plu-mé), *v. a.* || 1° Regarnir de plumes. Il ne se dit guère en ce sens qu'en parlant d'un clavecin qu'on regarnit de plumes. Remplumer un clavecin. || 2° Se remplumer, *v. réfl.* Se dit des oiseaux à qui les plumes reviennent. Des oiseaux qui commencent à se remplumer. || 3° Fig. et familièrement. Se rétablir dans ses affaires, regagner ce qu'on avait perdu. Il vient se remplumer un peu sur votre bourse, BOISROBERT, *Belle plaideuse,* I, 4. Les partisans tâchent de se rétablir dans les fermes du roi, et promettent merveilles en bien, si on leur donne de quoi se remplumer un peu, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 589. Mme Scarron procura à Guilleragues l'ambassade de Constantinople pour se remplumer, ST-SIM. 39, 200. La comtesse de Fiesque

harangua son fils pour l'engager à se remplumer par un riche mariage, ID. 70, 159. || Reprendre de l'embonpoint après une maladie.

— HIST. XVIe s. La queue des paons se remplume devant l'arrivée des froidures, O. DE SERRES, 369. Le soldat de Lucullus, ayant esté desvalisé par les ennemis, feit sur eulx, pour se revencher, une belle entreprinse ; quand il se feut remplumé de sa perte.... MONT. II, 5.

— ÉTYM. *Re*.... *en*, et *plume;* wallon, *reploumé.*

REMPOCHÉ, ÉE (ran-po-ché, chée), *part. passé* de rempocher. L'argent tiré de la poche, puis rempoché.

REMPOCHER (ran-po-ché), *v. a.* Remettre en poche.

— ÉTYM. *Re*..., et *empocher*.

† **REMPOIGNER** (ran-po-gné), *v. a.* Empoigner de nouveau. Le voleur s'échappa, mais fut rempoigné par les gendarmes.

— HIST. XIIIe s. Là veïssiez maint Turc sa lance paumoier, Envers le ciel geter, et au fer rempoigner, *Ch. d'Ant.* VII, 62.

— ÉTYM. *Re*..., et *empoigner*.

† **REMPOISONNER** (ran-poi-zo-né), *v. a.* Empoisonner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rempoisonner, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *empoisonner*.

REMPOISSONNÉ, ÉE (ran-poi-so-né, née), *part. passé* de rempoissonner. Un étang rempoissonné.

REMPOISSONNEMENT (ran-poi-so-ne-man), *s. m.* Action de rempoissonner un étang; résultat de cette action. Pour le rempoissonnement de nos étangs, le carpeau aura six pouces au moins, la tanche cinq, et la perche quatre, *Ordonn. des eaux et forêts*, titre XXXI, 21.

REMPOISSONNER (ran-poi-so-né), *v. a.* Repeupler de poissons un vivier, un étang, une eau quelconque.

— ÉTYM. *Re*..., *en*, et *poisson*.

REMPORTÉ, ÉE (ran-por-té, tée), *part. passé* de remporter. || 1° Repris et emporté. Venu plein de vie et remporté mort. || 2° Gagné, obtenu. Ce devait être un double plaisir pour un savant et pour un catholique zélé, qu'une victoire remportée en cette matière sur Scaliger, FONTEN. *Bianchini.*

REMPORTER (ran-por-té), *v. a.* || 1° Emporter de nouveau. Vous avez emporté ces objets qu'on m'a rapportés inutilement, veuillez donc bien les remporter. || 2° Reprendre et rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté. On m'apporte à Lyon une lettre pour donner à une personne qui n'y est pas; je dis au messager qu'il la remporte au lieu d'où il vient, VAUGELAS, *Nouv. Rem.* p. 112, dans POUGENS. Le flux les apporta, le flux les remporte, CORN. *Cid,* IV, 3. Reprends ta liberté, remporte tes richesses, VOLT. *Zaïre,* I, 4. || 3° Enlever d'un lieu. Deux mousquetaires blessés s'étaient couchés parmi ces morts de peur d'être achevés; ils se levèrent tout à coup sur leurs pieds pour s'en revenir avec les morts qu'on remportait, RAC. *Lett. à Boileau,* 3 avril 1691. Pierre le Grand remporta avec lui la science de la construction des vaisseaux, achetée courageusement par une espèce d'abdication de la dignité royale, FONTEN. *Pierre Ier.* Depuis 1748 jusqu'en 1753, Lima ne reçut d'Espagne pour tout le Pérou que dix navires qui remportèrent chaque année 30 761 617 livres, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 54. || 4° Gagner, obtenir. On dit emporter et remporter le prix, mais beaucoup mieux remporter; le P. Bouhours remarque fort bien qu'on dit remporter la victoire, et non pas emporter la victoire, et qu'au contraire il faut dire emporter le butin, et non pas remporter le butin, VAUGELAS, *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 902, dans POUGENS. Ne faut-il pas que ce soit une âme extrêmement touchée du mépris de tous les biens imaginaires, qui remportent parmi nous un si grand applaudissement? BOSS. *Panég. St Franç. d'Assise,* 1. Le roi [Charles Ier] vient la recevoir [la reine] dans une campagne où il avait remporté, l'année précédente, une victoire signalée sur le général d'Essex, ID. *Reine d'Anglet.* Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, la France n'avait-elle plus d'autres triomphes pour vous au retour de ce voyage fameux d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances! ID. *Duch. d'Orl.* Sont-ce là ces saintes victoires que la foi doit remporter? BOURDAL. *Myst. Épiphan.* t. I, p. 112. M. de Turenne remportait-il quelque avantage? à l'entendre, ce n'était pas qu'il fût habile, mais l'ennemi s'était trompé, FLÉCH. *Turenne.* Tu ne remportais pas une grande victoire, Perfide, en abusant ce cœur préoccupé, RAC. *Baj.* IV, 5. Euripide, âgé de 43 ans, remporte pour la première fois le prix de la tragédie, 442 ans avant Jésus-Christ, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, Tabl. 1. Voici Théagène qui, dans les différents jeux de la Grèce, remporta, dit-on, douze cents fois le prix, soit à la course, soit à la lutte, soit à d'autres exercices, ID. *ib.* ch. 38. Mme Scarron remporta de cet entretien une vive reconnaissance et une grande tranquillité d'esprit, GENLIS, *Mme de Maintenon,* t. I, p. 32, dans POUGENS. || Par antiphrase. Il n'en a remporté que des mécomptes. On ne remporte d'Œdipe et des pièces qui lui ressemblent qu'une désagréable et inutile conviction des misères de la condition humaine, FONTEN. *Réfl. poét. Œuv.* t. III, p. 177. || Fig. Remporter la palme, obtenir le triomphe. || Avec un nom de chose pour sujet, l'emporter. .... Toujours la patrie et la gloire Ont parmi les Romains remporté la victoire, RAC. *Bérén.* IV, 5.

— HIST. XVIe s. Remporte donc, luy repliqua Cimon, ton or et ton argent, et t'en va, AMYOT, *Cimon,* 17.

— ÉTYM. *Re*..., et *emporter;* bourg. *rempotai.*

† **REMPORTEUR** (ran-por-teur), *s. m.* Celui qui remporte un avantage. M. Lemière, grand remporteur de prix et auteur d'Hypermnestre, VOLT. *Lett. d'Argental,* 25 nov. 1760. || C'est un remporteur de prix, se dit d'un élève de collége qui remporte beaucoup de prix.

REMPOTAGE (ran-po-ta-j'), *s. m.* Terme de jardinage. Action de rempoter une plante, de la changer de pot. Le rempotage des plantes.

REMPOTÉ, ÉE (ran-po-té, tée), *part. passé* de rempoter. Plantes rempotées.

REMPOTER (ran-po-té), *v. a.* Remettre une plante dans un pot, la changer de pot.

— ÉTYM. *Re*..., *en*, et *pot*.

† **REMPRISONNER** (ran-pri-zo-né), *v. a.* Remettre en prison.

— HIST. XVIe s. ....Des vents sortis remprisonna les tropes, Et fit cesser les marteaux des cyclopes, RONS. 77.

— ÉTYM. *Re*..., et *emprisonner*.

† **REMPRUNTER** (ran-prun-té), *v. a.* Emprunter de nouveau. Quand de malheureuses lettres me forçaient de prendre la plume pour y répondre, j'empruntais en murmurant l'écritoire du receveur, et je me hâtais de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter, J. J. ROUSS. *Prom.* 5.

— HIST. XVIe s. Remprunter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *emprunter;* wallon, *reprôtè.*

† **REMUABLE** (re-mu-a-bl'), *adj.* Que l'on peut remuer.

— HIST. XVe s. Quant [une femme] bien promet, c'est trop grant faulcetez De rendre mal, et d'estre remuable [à qui on ne peut se fier], E. DESCH. *Poés. mss.* f° 162. || XVIe s. Gouvernail remuable [de rechange], dans JAL.

— ÉTYM. *Remuer*.

REMUAGE (re-mu-a-j'), *s. m.* Action de remuer du vin, du blé. Ces douze poinçons vont à Paris, où l'on en fait du vin de Bourgogne; ils payent à l'entrée 75 francs chaque, plus six francs de remuage, taxe de l'usurpateur devenue légitime, P. L. COUR. *Gaz. du village,* n° 4 || Autrefois, billet de remuage, permis pour transporter du vin, que les particuliers prenaient au bureau des aides, lorsqu'ils voulaient transporter leur vin d'une cave à une autre. .... De quel droit ils avaient refusé à son fils un billet de remuage pour l'enlèvement de quatre pièces d'eau-de-vie, ...à quoi les commis répondirent que l'on ne délivrait pas de congé de remuage les fêtes et dimanches, qui sont des jours qu'on ne voiture pas, *Arrêt du cons. d'État,* 19 janv. 1720.

— ÉTYM. *Remuer*.

REMUANT, ANTE (re-mu-an, an-t'), *adj.* || 1° Qui remue, qui s'agite sans cesse. J'étais réduit à l'inaction la plus tourmentante pour un homme aussi remuant que moi, J. J. ROUSS. *Confes.* VI. || 2° Fig. Propre à exciter des troubles, des guerres, des changements. Un de ces esprits remuants et audacieux [Cromwell] qui semblent être nés pour changer le monde, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages [la Fronde]? ou bien étaient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? ID. *Anne de Gonz.* Il n'y a que pour notre pauvre roi et reine d'Angleterre qu'il ne se fait point de révolution; et cette nation remuante demeure en repos depuis vingt-six ans, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins,* 17 sept. 1714. Vu l'esprit inquiet et remuant de ce siècle qui bouleverse tout à chaque génération, peut-on concevoir une méthode plus insensée que d'élever un enfant comme n'ayant jamais à sortir de sa chambre? J. J. ROUSS. *Émile,* I. || 3° Qui est de nature à émouvoir.

— HIST. XIIIe s. Ele n'avoit mie autel [tel] cuer, Com maintes femmes par le mont [monde], Qui coraiges remuans ont, Et tout aussi les vont tornant Comme li cokes torne au vent, *Bl. et Jeh.* 2210. Remuans fu [Déduit], et preus et vistes; Plus legier homme ne veïstes, *la Rose,* 819. || XVIe s. Il estoit ardent, remuant, advisé, et de bon sens, AMYOT, *Thém.* 2. L'imagination, faculté remuante, inquiette, CHARRON, *Sagesse,* I, 14.

REMUÉ, ÉE (re-mu-é, ée), *part. passé* de remuer. || 1° Mis en mouvement. Elle aimait trop le bal.... Sa cendre encor frémit doucement remuée, Quand dans la nuit sereine une blanche nuée Danse autour du croissant des cieux, V. HUGO, *Orient.* 33. || Qui se met en mouvement. Les fauvettes.... vives, agiles, légères et sans cesse remuées, BUFF. *la Fauvette.* || 2° Terre remuée, terre transportée d'un lieu à un autre. || Fig. Ces terres remuées [les choses religieuses en Angleterre] et devenues incapables de consistance sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices, BOSSUET, *Reine d'Anglet.* || 3° Qui reçoit une émotion. Il se passa en même temps un moment de silence qui fut si touchant, que je ne saurais encore y penser sans me sentir remuée jusqu'au fond de l'âme, MARIV. *Marianne,* part. 4. Sa fille me dit qu'elle avait été aussi fortement remuée qu'aucun des spectateurs, DIDER. *Lett. à Mlle Voland,* 2 sept. 1769. || 4° Fig. et populairement. Cousin remué de germain, cousin issu de germain. || Par plaisanterie. Tout l'excès d'horreur et de ridicule, que douze mille hommes [serfs de Saint-Claude] utiles à l'État soient esclaves de vingt fainéants, chanoines remués de moines, VOLT. *Lett. d'Argental,* 1er juillet 1771.

REMUE-MÉNAGE (re-mu-mé-na-j'), *s. m.* || 1° Terme familier. Dérangement de meubles, de choses que l'on déplace. Mme de Coulanges est à Livry, j'y veux aller pendant qu'on fera notre remue-ménage [déménagement], SÉV. 365. Hé, qu'est-ce donc? voici bien du remue-ménage DANCOURT, *la Métempsycose,* III, 9. || 2° Fig. Changement, trouble, désordre. Jamais on ne vit tel orage, Ni si triste remue-ménage, SCARR. *Virg.* I. Les flots contre les flots font un remue-ménage Horrible.... MOL. *le Dép.* IV, 2. Je ne m'amuserai point à vous conter le remue-ménage des évêques [nominations et mutations] : cela blesse et fait mal au cœur, SÉV. 1er juin 1684. Je vous envoie la liste du remue-ménage des intendants, ID. 12 janv. 1689. C'est là encore [la canonade, le bombardement] où gît la gloire; elle aime le remue-ménage, et elle est personne d'un grand fracas, LA BRUY. XII. Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans l'Écossaise? VOLT. *Lett. d'Argental,* 31 août 1768. Damiens bâtard de Ravaillac.... et les poisons, et les exils, et le remue-ménage, et la guerre, et les vaisseaux de la compagnie des Indes qu'on nous gobe, ID. *Lett. Cideville,* 9 fév. 1757. Sa voix rauque [du petit homme rouge] en chantant présage Au château grand remue-ménage, BÉRANG. *H. rouge.* || *Au plur.* Des remue-ménage.

— REM. Les poëtes suppriment souvent l'*e;* mais cela est inutile; écrit ou non écrit, l'*e* ne compte pas.

— HIST. XVIe s. Ils passeront deux ou trois heures à jouer au flus.... à remuer menage, et autres tels jeux qui ne sont pas défendus, *Contes de Cholières,* f° 174, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Remuer,* et *ménage;* wallon, *rimowmaneg.*

REMUEMENT ou **REMÛMENT** (re-mu-man), *s. m.* || 1° Action de remuer. Le remuement de la foule. Ils [des sourds et muets] entendent tout ce qu'on dit au remuement des lèvres ; en un mot, ils sont fort bonne compagnie, VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 6 août 1760. || 2° Remuement des terres, transport de terres dans un autre lieu. || 3° Fig. Mouvement, agitation, changement. Pour la langue, on verra dans peu nos règlements, Et nous y prétendons faire des remuements, MOL. *Femm. sav.* III, 2. C'est le tracas qui nous détourne d'y penser [à nos peines] et nous divertit ; de là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement, PASC. *Pens.* IV, I, éd. HAVET. || Troubles dans un État, dans une famille. A deux milles d'ici vous avez six mille hommes, Que depuis quelques jours, craignant des remuements, Je faisais tenir prêts à tous événements, CORN. *Pomp.* IV, 1. Les Flamands, peuple qui n'est assurément porté par son caractère ni à la nouveauté ni aux remuements, VOLT. *Mœurs,* 164. || 4° Fig. Émotion morale. [Dans l'amour] les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment; et, quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tout ce désordre y prenne garde, l'on a

neanmoins la satisfaction de sentir tous ces remuements pour une personne qui le mérite bien, PASC. *Pass. de l'amour*.

— HIST. XIIIe s. Misericorde, remuement de fortune, peril, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 519. A cascun remuement d'enfans lignages s'alonge un point, BEAUM. XIX, 6. || XVIe s. Sa chambriere ayant entendu la cause de ce remuement [de Démocrite, qui se levait de table pour aller dans son jardin], MONT. II, 242.

— ÉTYM. *Remuer*; provenç. *remudamen*; espagn. *remudamiento*; ital. *rimutamento*.

† **REMUE-QUEUE** (re-mu-keû) *s. m.* Bergeronnette. On dit mieux hoche-queue.

REMUER (re-mu-é), je remuais, nous remuions, vous remuiez ; que je remue, que nous remuions, que vous remuiez, *v. a.* || 1° Changer une chose de place, la mouvoir. De ce que j'ai dans l'âme la volonté que ma main soit remuée, il arrive qu'elle l'est en effet au même moment, BOSS. *Connaiss.* III, 2. Nous voulons parler ou chanter; mais nous ne savons pas seulement quels muscles il faut remuer pour parler ou pour chanter, MALEBR. *Rech. vér.* V, 3. Les chiens, qui le sentent approcher [Télémaque], n'aboient point, mais remuent la queue ; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connaissance qui est sur le point d'entrer, RAC. *Lett. à Boileau*, 1693, dernière de l'année. Cousin, il faut ici remuer le gigot [danser], REGNARD, *le Bal*, sc. XVII. Vous voyez que je suis bon Français ; je combats les Anglais à ma façon ; je suis comme Diogène qui remuait son tonneau, pendant que tout le monde se préparait à la guerre dans Athènes, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 16 avr. 1756. Je voudrais, quand ma volonté remue mon bras ou ma jambe, découvrir le ressort par lequel ma volonté les remue; car sûrement il y en a un, ID. *l'H. aux 40 écus*, *Mariage*. L'Hébreu en riant répondit : Votre Grandeur resterait ici jusqu'à demain, que la pierre ne serait pas encore arrivée, elle est à plus de six milles d'ici, et il faudrait quinze hommes pour la remuer, VOLT. *Zadig*, 10. Il ne faut pas une longue expérience pour sentir combien il est agréable d'agir par les mains d'autrui, et de n'avoir besoin que de remuer la langue pour faire mouvoir l'univers, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Ordinairement les propriétaires confient la garde de leurs magasins à blé à un boulanger, qui se charge de remuer le blé, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 52, dans POUGENS. Je voulais voir [à Mycènes] jusqu'à la moindre pierre qu'avait pu remuer la main du roi des rois [Agamemnon], CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || Fig. Remuer toutes les pierres, faire tous ses efforts. M. de Lauzun ne se lassait pas de remuer toutes les pierres pour se rapprocher de la cour, ST-SIM. 108, 159. || Familièrement. Remuer ses os, changer de résidence, voyager. Il ne faut point remuer ses vieux os, surtout les femmes, à moins que d'être ambassadrice, SÉV. *Lett. à Coulanges*, 8 janv. 1690. || Il ne remue ni pied ni patte, il est sans mouvement. || Il ne saurait remuer ni pied ni patte, se dit d'un homme très-faible ou très-fatigué, et qui ne peut marcher. || Fig. Il ne faut pas remuer la cendre des morts, il ne faut point rechercher leurs actions et attaquer leur mémoire. Et qu'ont fait tant d'auteurs pour remuer leur cendre? BOIL. *Sat.* IX. || Fig. Il ne faut point remuer l'ordure, il est des choses dont il n'est ni décent ni permis de parler. || Fig. Plus on remue l'ordure, plus elle pue, il ne faut point parler d'une mauvaise action, il faut la laisser oublier. || Fig. On a remué sa vaisselle, se disait d'un homme à qui on a envoyé les sergents qui l'ont saisi. || Fig. Remuer les puces à un enfant, lui donner le fouet. || Fig. et familièrement. Remuer beaucoup d'argent, faire beaucoup d'affaires d'argent. || Remuer l'argent à la pelle, avoir beaucoup d'argent, être très-riche. || 2° Terme de manége. Remuer ou siffler la gaule, faire du bruit de la gaule, pour avertir le cheval quand il se ralentit. || 3° Remuer un enfant, le démailloter, le nettoyer et lui remettre ses langes. || 4° Remuer de la terre, la transporter d'un lieu dans un autre. || Terme de guerre. Remuer la terre, fouir et porter la terre pour faire des retranchements, des mines, etc. La vérité est que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées.... les gens de la cour commençaient à s'ennuyer de voir si longtemps remuer la terre, RAC. *Lett. à Boileau*, 24 juin 1692. || Remuer un champ, le bêcher, le fouir, etc. Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'oût; Creusez, fouillez, bêchez.... LA FONT. *Fabl.* V, 9. || Fig. et familièrement. Remuer ciel et terre, faire beaucoup de démarches, employer toutes sortes de moyens pour réussir. Mais je veux employer mes efforts plus puissants, Remuer terre et ciel, m'y prendre de tous sens, MOL. *l'Ét.* V, 12. Il [Satan] remue le ciel et la terre pour susciter des ennemis à Dieu, BOSS. 1er *sermon, Démons*, 2. || On dit dans le même sens : remuer toutes choses. Vous remuez toutes choses pour faire croire que.... PASC. *Prov.* XVIII. || 5° Donner le branle. Il a beau se donner de la peine et remuer sa mauvaise fortune.... BALZ. liv. II, lett. 9. Nous sommes tous bien faibles et bien tremblants sous la main toute-puissante [de Dieu] qui remue l'Europe d'une telle manière présentement.... SÉV. 22 av. 1689. Pendant qu'il [le cardinal de Retz] voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts, BOSS. *le Tellier*. Ce grand capitaine [Annibal], réduit à se sauver de son pays, remua l'Orient contre eux [les Romains], ID. *Hist.* I, 9. La reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même, et les puissances du Nord les plus éloignées, ID. *Reine d'Anglet.* Cet homme de grand secours qui n'épargne ni le saint ni le profane pour entrer dans nos desseins, qui sait remuer les intérêts et les passions, ces deux grands ressorts de la vie humaine, ID. *Sermons, Ambition*, 1. ....Demain, quoique tu fasses, Avec ou malgré toi nous remuerons les masses, C. DELAV. *la Popular.* III, 4. || Absolument. Il [un politique] avait trop de ce qui élève et qui remue, et trop peu de ce qui fonde et qui affermit, BALZ. *De la cour*, 4e *disc.* || 6° Apporter trouble, innovation. La licence où se jettent les esprits quand on ébranle les fondements de la religion et qu'on remue les bornes une fois posées, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les sages lui dénoncèrent [à Henri VIII] qu'en remuant ce seul point [l'autorité de l'Église], il mettait tout en péril, ID. *Reine d'Anglet.* L'obligation de demeurer parfaitement soumis, sans jamais rien remuer contre l'empire, ID. 5e *avert.* 13. || 7° S'occuper de, mettre sur le tapis. Flaccius Illyricus, qui remuait cette question, avait un dessein plus caché, il voulait perdre Mélanchthon, BOSS. *Var.* VIII, 16. Les matières que votre prédicateur a remuées, ID. *Lett. Corn.* 123. Si les vérités de pratique ne sont souvent remuées, souvent amenées à notre vue, elles perdent l'habitude de se présenter et cessent par conséquent d'éclairer, ID. 2e *sermon, Dimanche de la passion*, 2. Jurisprudence, philologie, critique, langues savantes et étrangères, histoire ancienne et moderne, histoire littéraire, traductions, éloquence et poésie, il [le président Bouhier] remua tout, il embrassa tout, D'ALEMB. *Éloges, Bouhier*. || Remuer une affaire, en reprendre la poursuite. Pour intimider tous ceux qui à l'avenir seraient tentés de remuer cette affaire, VERTOT, *Rév. rom.* III, p. 235. || 8° Émouvoir. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde.... mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang, BOSS. *Mar.-Thér.* Remuez nos consciences, et ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement dont elles ne reviendraient plus, BOURDAL. 9e *dimanche après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 186. Que dans tous vos discours la passion émue Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue, BOIL. *Art p.* III. Hélas ! mon cher Mentor, je sentais bien dans cet inconnu je ne sais quoi qui m'attirait à lui et qui remuait toutes mes entrailles, FÉN. *Tél.* XXIV. L'éloquence et la poésie ne prétendent guère que flatter ou remuer l'imagination, FONTEN. *Lagny*. Le prince a des passions ; le ministre les remue; c'est de ce côté-là qu'il dirige son ministère, MONTESQ. *Lett. pers.* 127. Et moi, je répondais tout bas à l'homme froid que j'avais remué.... DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 9 oct. 1759. Tout concourt à prouver, même dans le physique, que l'animal n'est remué que par l'appétit, et que l'homme est conduit par un principe supérieur, BUFF. *Nature des anim.* || Absolument. L'un [Corneille] élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre [Racine] plaît, remue, touche, pénètre, LA BRUY. I. Une jeune beauté, Que j'ai vue au couvent, dont la grâce ingénue Frappe au premier abord, intéresse et remue, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 7. S'ils [les sophistes grecs] séduisent quelquefois, ils ne remuent jamais, parce que le paradoxe y tient lieu de la vérité, et la chaleur de l'imagination de celle de l'âme, BARTHÉL. *Anach.* ch. 68. || Familièrement. Remuer la bile, exciter la colère, l'indignation. Est-ce que ce discours-là ne vous remue pas la bile? MARIV. *Surpr. de l'amour*, I, 7. || 9° Remuer quelqu'un, le déplacer. Votre petite d'Aix [une fille de Mme de Grignan] me fait pitié, d'être destinée à demeurer dans ce couvent.... en attendant une vocation, vous n'oseriez la remuer, de peur qu'elle ne se dissipe, SÉV. 24 juill. 1680. || 10° *V. n.* Faire quelque mouvement, changer de place. Ne remuez pas de là. Et comme la douleur, un assez long espace, M'a fait, sans remuer, demeurer sur la place, MOL. *Éc. des femmes*, V, 2. Je suis un peu fâché contre cet Ali d'Égypte, qui ne remue pas plus qu'une momie [dans la guerre des Russes contre les Turcs], VOLT. *Lett. à Catherine II*, 14 sept. 1770. || Fig. Tenter, agir. Les jésuites remuent beaucoup et remueront sans doute à Rome, BOSS. *Lett. quiét.* 143. Tant que ma fille n'a eu que sa beauté en partage, aucun n'a remué; et, maintenant qu'elle a cent mille écus en mariage, vous venez de toutes parts vous offrir en foule, LEGRAND, *Philanthr.* sc. 4. || Exciter trouble, sédition. Il était soupçonné d'avoir voulu remuer, pendant que le roi était aux Indes, VAUGEL. *Q. C.* IX, 10. Rien ne remuait en Judée contre Athalie : elle se croyait affermie par un règne de six ans, ID. *ib.* I, 6. Antiochus fut troublé de la nouvelle qu'il reçut, que les provinces d'Orient et Artaxias, roi d'Arménie, au septentrion, remuaient et étaient prêts de se soulever contre lui, ROLLIN *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 669, dans POUGENS. || 11° Se remuer, *v. réfl.* Se mouvoir. Donnez-nous, dit ce peuple, un roi qui se remue, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Quand tout se remue également, rien ne se remue en apparence, comme en un vaisseau, PASC. *Pens.* VI, 24, éd. HAVET. Mon cerveau est comme un cabinet de peintures dont les tableaux se remueraient et se rangeraient au gré du maître de la maison, FÉN. *Exist.* 46. Je ne puis me remuer; il y a deux ans que je n'ai mis d'habit, j'ai fermé ma porte à tous les étrangers, VOLT. *Lett. Richelieu*, 29 avr. 1772. || Fig. L'argent se remue, se dit quand il se fait beaucoup d'affaires. || 12° Se donner du mouvement pour réussir. Hercule veut qu'on se remue, Puis il aide les gens, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. Que si je viens à être découvert, je verrai, sans me remuer, prendre mes intérêts à toute la cabale, et je serai défendu par elle envers et contre tous, MOL. *Festin*, V, 2. Il ne sera pas dit qu'en un fait qui me touche Je ne me sois non plus remué qu'une souche, ID. *l'Ét.* III, 0. En quelque endroit qu'ils [les pélagiens] se remuassent, saint Augustin les prévenait, BOSS. *Déf. de la tradition*, V, 12. Dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, ID. *Louis de Bourbon*. La Perse se remuait en sa faveur, ID. *Hist.* I, 8. Une affaire de rien, et qui ne mérite pas qu'on s'en remue, LA BRUY. VIII. || Avec ellipse du pronom personnel. Entrons plus avant dans ces ressorts secrets et imperceptibles qui font remuer le cœur humain, BOSS. *Sermons, Ambition*, 1. || Faire remuer les puissances ou faire que les puissances se remuent, faire agir les personnes qui ont l'autorité en main. || 13° Exciter trouble ou guerre. L'intérêt des gens de qualité ne fut pas aussi la seule cause qui obligea la réforme à se remuer sous François II ou Charles IX ; car ils se seraient remués dès le temps de François Ier et de Henri II, BOSS. 5e *avert.* 22. || 14° Il se dit des mouvements de l'âme, des agitations morales ou politiques. C'est en quoi ces spectacles [du théâtre] sont à craindre, parce que le cœur apprend insensiblement à se remuer de bonne foi, BOSS. *Sermons, Parole de Dieu*, 3. Si on lève ces empêchements [la difficulté et la crainte], nos inclinations corrompues commencent à se remuer et à se produire, ID. *Serm. Ambition*, I. Aussitôt qu'il fut arrivé à cet âge ardent où je ne sais quoi commence à se remuer dans le cœur.... ID. *Panégyr. St Benoît*, 1. Quelque chose de plus violent se remuait dans le fond des cœurs : c'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple, ID. *Reine d'Anglet.* || Impersonnellement. Sire, vous savez les besoins de vos peuples.... il se remue pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand, et qui passe la destinée des rois vos prédécesseurs, BOSS. *Sermons, Devoirs des rois*, 2.

— HIST. XIIe s. E il ne se remuerent, ne une pere [pierre] ne gitierent, *Machab.* I, 2. E ne remuerai pas [je n'éloignerai pas] tut tun lignage de mun autel, *Rois*, p. 10. || XIIIe s. Et porce que nos gardons la vielle loi, là où ele ne fu pas remuée [changée], BRUN. LATINI, *Trés.* p. 53. L'aigue ne la terre n'ont pooir de remuer dou leu où la nature les a establies, ID. *ib.* p. 112. Quant Berte l'entendi, tous li sans lui remue, *Berte*, LII. Que onques puis [elle] ne fu de son lit remuée, *ib.* LXXXII. Hom qui se remue de vile à autre, et amaine son harnas à Paris, il ne doit paier que un denier

de chaucie, *Liv. des mét.* 278. Si me convint cheoir pasmé Desous ung olivier ramé; Grant piece i jui [restai couché] sans remuer, *la Rose*, 4779. Chascun an remueront li borjois ces quatre eschevins, DU CANGE, *remutare* || XIVe s. Robin Doccie cousin germain dudit Martin, et cousin remué de germain de Colette sa fille, DU CANGE, *ib.* Lequel Colin pour ce qu'il estoit hais de tout le peuple, aucun mire [médecin] ne cirurgien ne le voult [voulut] aler remuer [soigner], ID. *ib.* || XVe s. Que chascuns de vous se remue D'y venir bien legierement, VILLON, *Rep. fr.* Lors on feit grande diligence de le prendre, et feut pris et amené en son logis.... et ne remuoit ne bras ne jambe, JUVÉN. *Ch. VI*, 1392. On doit aller guerroier en esté Et ou printemps que l'erbette point drue, Que li chaut vient, et yver se remue, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 49. Le trop d'officiers remue [réforme], Que tu as comme oiseaulx en mue; Et si ne te servent de rien Fors de gaster peuple et le tien, ID. *ib.* f° 320. Faites le chevalier mettre en une belle chambre, et remuer [panser] ses playes bien et songneusement, *Perceforest*, t. I, f° 46. || XVIe s. Aristote, qui remue toutes choses, s'enquiert.... MONT. I, 14. Pendant que nous nous remuons [vivons].... mais estant hors de l'estre.... ID. I, 14. Remuer les dez, ID. I, 109. Leur religion portoit que les ames estant eternelles ne cessoient de se remuer et changer de place d'un corps à un autre, ID. II, 132. La tribune des harengues regardoit vers la mer; mais les trente tyrans la remuerent ailleurs pour la faire tourner devers terre, AMYOT, *Thém.* 38. Hannibal se remuoit souvent de lieu à autre, pour voir s'il le pourroit point attirer [Fabius] hors de ceste resolution de ne mettre rien en hasard, ID. *Fab.* 12. Il ne vouloit point des soudards qui remuassent les mains en allant par les champs, ny les pieds en combattant, ID. *Caton*, 17. Les Scythes crevent les yeulx à leurs esclaves, à fin qu'ils leur tournent et remuent leur laict, ID. *Que la vertu se peut apprendre*, 8. A sept ans, aians achevé de remuer [changer] leurs dents, de là en hors autre jugement n'en peut-on faire [de l'âge des chevaux] que par indice, O. DE SERRES, 303. Si quelque chose se remue, faites que les advertissements se donnent aussitôt, *Bibl. des chartes*, 3e sér. t. I, p. 503. De chose perdue le conseil ne se remue, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *muer*; Berry, *remuer*, déménager; provenç. et espagn. *remudar*; ital. *rimutare*. Le sens primitif est changer de nouveau; de là, déplacer.

† **REMUEUR, EUSE** (re-mu-eur, eû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui remue. || 2° *S. m.* Ouvrier employé à remuer le blé dans un grenier, afin qu'il ne s'échauffe pas.

— HIST. XVIe s. Les seditieux et remueurs de nouvelletez, *Sat. Mén.* p. 127. Il le cognoissoit pour un grand remueur, comme ayant esté nourry quasi toute sa vie en cour de Rome, CARL. VI, 9.

— ÉTYM. *Remuer*.

REMUEUSE (re-mu-eû-z'), *s. f.* Femme qu'on donne en aide à la nourrice de l'enfant d'un prince, d'un grand seigneur, et qui a soin de le remuer, c'est-à-dire de le changer de langes et de le nettoyer. La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse uniquement seront ici incessamment, SÉV. 24 déc. 1688.

— ÉTYM. *Remuer*.

REMUGLE (re-mu-gl') ou **REMEUGLE** (re-meu-gl'), *s. m.* Terme vieilli. Odeur de ce qui a été longtemps enfermé ou exposé à un mauvais air. Plus on pénètre en eux, plus on sent le remeugle, RÉGNIER, *Sat.* XI.

— HIST. XVIe s. Pour sçavoir si ledit moulin est net pour faire moustarde.... et que ledit senevé ne sente le remeugle, *Ordonn.* sept. 1514. Et pour garder longtemps ton osteotomie seiche, ne la faut pas mettre en lieu remulge ny humide, mais en lieu sec, PARÉ, IV, chap. compl. Je remarque en la plupart d'eux un fil de langage mal tissu, une liaison mal cousue, un certain defaut d'entregent, et à peu dire un tout qui sent son remeugle, PASQUIER, *Recherches*, I, 1.

— ÉTYM. Provenç. *remueyll*, *remoil*; catal. *remull*; espagn. *remojo*; portug. *remolho*. Les langues sœurs font voir que *remugle*, *remeugle*, sur lequel on aurait pu être fort embarrassé, vient de *re*..., et *mouiller*; ce que montre aussi le poitevin *remeil*, *remeuil*, pis de la vache. Cela confirme d'autant l'étymologie de *relent*. Au reste ce mot (*remulge*) a dans Paré le sens d'humide. On dit en Normandie *remucre*.

† **RÉMUNÉRANT, ANTE** (ré-mu-né-ran, ran-t'), *adj.* Qui rémunère, qui sert de rémunération. Un travail rémunérant.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE (ré-mu-né-ra-teur, tri-s'), *adj.* || 1° Qui récompense. Il croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes, BOURDAL. 4e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. II, p. 428. Nous adorons depuis le commencement des choses la divinité unique, éternelle, rémunératrice de la vertu et vengeresse du crime, VOLT. *Phil. Prof. foi théiste.* || Substantivement. Je suis de tous les bons le rémunérateur, CORN. *Imit.* III, 3. Le sage de l'Évangile ne cherche ici-bas dans sa vertu que la satisfaction d'obéir à Dieu, qui en sera un jour le rémunérateur, MASS. *Avent, Circonc.* Que l'apparent bonheur de cette vie n'est rien; qu'il en est une autre après elle, dans laquelle cet être suprême sera le rémunérateur des bons et le juge des méchants, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 2° Terme d'industrie ou de commerce. Qui fait rentrer dans les avances et procure du profit. Travail rémunérateur. Prix rémunérateur.

— HIST. XVIe s. Le Seigneur n'apparoist point, aux preceptes de la loy, remunerateur sinon de parfaite justice, de laquelle nous sommes tous desprouveus, CALV. *Inst.* 262.

— ÉTYM. Lat. *remuneratorem*, de *remunerare* (voy. RÉMUNÉRER).

RÉMUNÉRATION (ré-mu-né-ra-sion; en vers de six syllabes), *s. f.* Récompense. La rémunération d'un travail. Jean Petit.... conclut [dans son plaidoyer en faveur du duc de Bourgogne auteur de l'assassinat du duc d'Orléans] que le roi devait en récompenser le duc de Bourgogne, à l'exemple des rémunérations que Dieu donna à monseigneur saint Michel archange, pour avoir tué le diable, VOLT. *Hist. parl.* VI.

— HIST. XIVe s. Les remuneracions de ceulx qui gardent justice, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Elle m'avoit fait moult de services et de bontés, desqueles onques ne li avoie fait remuneration, MACHAUT, p. 143. || XVe s. Offrant pour recognoissance et remunerasion dudit heritage.... faire et paier quelque courtoisie, *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, juillet et août 1869, p. 104. Mais l'ami de vraie amitié Suit l'ami en adversité, Non pour remuneracion.... E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 1. || XVIe s. Ceste remuneration procede de sa benevolence gratuite [de Dieu], CALV. *Inst.* 220. Quand je me ressouviens du peu d'ordre qu'il y a aux remunerations de nos soldats françois, LANOUE, 304. Accompagnant tousjours ses remontrances de remuneration de ceulx qui faisoient bien, et de punition de ceulx qui faisoient mal, AMYOT, *C. d'Utiq.* 15.

— ÉTYM. Provenç. *remuneration*; ital. *remunerazione*; du lat. *remunerationem*, de *remunerare* (voy. RÉMUNÉRER).

RÉMUNÉRATOIRE (ré-mu-né-ra-toi-r'), *adj.* Terme de palais. Qui tient lieu de récompense. Legs rémunératoire.

— HIST. XVIe s. En donation, soit simple ou remuneratoire.... retrait n'a lieu, LOYSEL, 445.

— ÉTYM. *Rémunérer*.

RÉMUNÉRÉ, ÉE (ré-mu-né-ré, rée), *part. passé* de rémunérer. Les belles actions rémunérées par le prince.

RÉMUNÉRER (ré-mu-né-ré. La syllabe *né* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette, excepté au futur et au conditionnel : je rémunérerai), *v. a.* Récompenser. Rémunérer un service. D'une casaque donc fort riche, Grand signe qu'il n'était pas chiche, Cloanthus il rémunéra, SCARR. *Virg.* V.

— HIST. XIVe s. Avoit souverain desir et estoit son intention et propos de leur remunerer, DU CANGE, *remunerare.* || XVe s. Car, en servant, se sont remuneré, Et ont acquis rente ou possession, E. DESCH. *Ballade, la fourmi et le criquet.* Dieux punit mal; le bien remunerer Vourra [il voudra] aux bons, ainsi faire le suelt, ID. *Fais ce que dois.* || XVIe s. Bien avoit il le cueur grand, tant à punir les forfaicts, comme à remunerer les bienfaicts, AMYOT, *Anton.* 28.

— ÉTYM. Lat. *remunerare*, de *re*..., et *munerare*, gratifier.

† **REMUNIR** (re-mu-nir), *v. a.* Munir de nouveau. On remunit les forts, on voit de toutes parts Et creuser les fossés et hausser les remparts, BRÉBEUF, *Phars.* II.

— HIST. XVIe s. Ils s'acheminerent à grandes journées vers la Charité et autres villes qui tenoyent leur parti, pour se remunir des commodités necessaires, LANOUE, 702.

RENÂCLER (re-nâ-klé), *v. n.* || 1° Faire certain bruit en retirant son haleine par le nez, lorsqu'on est en colère. || 2° Fig. et familièrement. Témoigner de la répugnance pour quelque chose. Il renâcle à cette besogne, à cette démarche. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || On disait renasquer au XVIIe siècle. Elle [Mme de Sévigné malade à qui on avait pincé le nez trop fort pour la moucher] n'a pu s'empêcher de renasquer un peu contre le zèle indiscret, qui avait ce transport, CH. DE SÉV. dans SÉV. 31 janvier 1676.

— HIST. XIVe s. Neantmoins leur sembloit il bon de refraindre et renaquer arriere, BERCHEURE, f° 44, *recto.* || XVIe s. Alors je ne vey jamais mieux renasquer, disant : mort-Dieu, que dira l'empereur? CARL. V, 20. Pensans qu'il deust mettre le feu dedans, ou du moins les froisser en poudre tous les uns après les autres sans mercy, tant il renaquoit et frappoit des pieds bravement, *Dial. de Tahureau*, p. 31, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *renasquer;* Berry, *renicler;* wallon, *rinaclé.* Origine incertaine. Grandgagnage le tire du vieux français *nasque*, morve, bourguignon *naque;* ce serait faire remonter la morve du nez en reniflant. Le Berry a *naque* ou *nique*, dent d'enfant; *renaquer* serait-il retirer les lèvres et montrer la dent?

† **RENAGER** (re-na-jé), *v. n.* Nager de nouveau.

— HIST. XVIe s. Renager, COTGRAVE.

RENAISSANCE (re-nê-san-s'), *s. f.* || 1° Seconde, nouvelle naissance. La renaissance du phénix. Au temps de la renaissance générale, le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire. || Terme forestier. Bois en renaissance, voy. RECRU. || 2° Au sens mystique. La renaissance des hommes en Jésus-Christ, leur génération spirituelle. Dieu lui donna des parents vraiment chrétiens, qui eurent grand soin de le conserver dans la pureté que sa renaissance en Jésus-Christ lui avait donnée, *Vie de D. Barthélemy des Martyrs*, dans RICHELET. || 3° Renouvellement. La renaissance du printemps, de la verdure. La ferveur conduisait quelquefois les prières jusqu'à la renaissance du jour, L'ABBÉ HAUTEVILLE, dans DESFONT. || 4° Fig. Il se dit de la réapparition de choses morales ou intellectuelles. Bientôt suit la privation [de l'action de Dieu sur l'âme], qui, par la renaissance des désirs qu'elle rallume, fait un cercle de notre vie, qui passe continuellement du désir à la jouissance, de la jouissance à l'absence, et de l'absence au désir, BOSS. *Union de J. C. avec son épouse.* On aperçoit en ses discours la renaissance des lettres humaines dans ce royaume, LE MAISTRE, dans BOUHOURS, *Remarques.* On ne peut douter qu'elles [les coutumes] n'aient beaucoup servi à la renaissance de notre droit français, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 45. C'est une petite singularité que la renaissance du théâtre et l'observation des règles aient commencé en Italie et en France par une Sophonisbe, VOLT. *Mél. litt. Chang. art tragique.* Le règne de François Ier fut un temps de prodigalité et de malheurs; s'il eut quelque éclat, ce fut par la renaissance des lettres, jusqu'alors méprisées, ID. *Hist. parl.* XX. Ce tableau de la renaissance de toutes les vertus dans un cœur que le vice a pu souiller, mais n'a pu corrompre, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 41 || 5° Absolument. Époque où les lettres grecques font leur entrée en Occident; ce qui excita la plus vive ardeur pour l'étude des monuments littéraires de l'antiquité; cette époque commence à la prise de Constantinople en 1453, qui causa l'émigration de beaucoup de Grecs instruits en Italie. Architecture de la Renaissance. Meubles de la Renaissance. Style de la renaissance. L'aimable mot de Renaissance ne rappelle aux amis du beau que l'avénement d'un art nouveau et le libre essor de la fantaisie; pour l'érudit, c'est la rénovation des études de l'antiquité; pour le légiste, le jour qui commence à luire sur le discordant chaos de nos vieilles coutumes; est-ce tout? MICHELET, *Hist. de France, Renaissance*, p. 4. || Adjectivement. Style renaissance. || 6° Par extension, renaissance est pris quelquefois pour indiquer un vif mouvement dans les esprits, après un temps d'oppression. En considérant la liberté dont tous les arts ont joui après l'Empire et ce qu'ils ont produit, on a dit que la Restauration avait été une renaissance.

— SYN. RENAISSANCE, RÉGÉNÉRATION. Ce qui avait cessé d'exister, a une renaissance; ce qui, existant déjà, reprend une vie autre et meilleure, a une régénération. Dans l'emploi mystique, renaissance et régénération sont synonymes.

— HIST. XVe s. Puisqu'en Jhesu Crist, nostre sire, Qui est vraiz diex, n'avez creance, Ne que pris n'avez renaiscence Par baptesme.... *Mystère de Barl. et Jos.* dans GUI DE CAMBRAI, p. 410. || XVIe s. Quand l'ame [trop attachée au corps] s'en deloge et s'en

revole [de cette vie], elle y rentre tout à coup par le moyen des renaissances, LA BOETIE, 344.

— ÉTYM. *Renaissant.*

RENAISSANT, ANTE (re-nê-san, san-t'), *adj.* Qui renaît. Pouvez-vous redouter sa haine renaissante, S'il est en votre main de la rendre impuissante? CORN. *Rodog.* III, 4. Je pendrai les plaisirs en foule renaissants, BOIL. *Ép.* I. Télémaque s'avança vers ces rois, qui étaient dans des bocages odoriférants sur des gazons toujours renaissants et fleuris [aux Champs-Élysées], FÉN. *Tél.* XVIII. Cette princesse [Marie de Médicis], pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal de Richelieu, son favori, son surintendant, et qui lui devait la pourpre, VOLT. *Mœurs*, 175. Tous les plaisirs que la nature nous donne sont des besoins toujours renaissants, des jouissances nécessaires, ID. *Dict. phil. Rare.* Là, devant ce péristyle, Un tribunal impuissant Au bûcher livra l'*Émile*, Phénix toujours renaissant, BÉRANG. *Muse en fuite.* Et le siècle qui meurt racontant ses misères Au siècle renaissant, LAMART. *Médit. le Désespoir.*

RENAÎTRE (re-nê-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme naître. || 1° Naître de nouveau, revenir à la vie. Hippolyte renaquit suivant la Fable. La gloire des méchants en un moment s'éteint : L'affreux tombeau pour jamais les dévore; Il n'en est pas ainsi de celui qui te craint : Il renaîtra, mon Dieu, plus brillant que l'aurore, RAC. *Esth.* II, 9. Si Cromwell renaissait, lui qui a fait couper la tête à son roi et s'est fait souverain, il serait un simple citoyen de Londres, VOLT. *Dict. phil. Socinien.* On a vu dans Bénarès des disciples de brames et jusqu'à des brames même se brûler pour renaître bienheureux, ID. *Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 24. Il [un coupable dans les enfers] périt pour renaître, il renaît pour souffrir; Il joint l'horreur de vivre à l'horreur de mourir, DELILLE, *Én.* VI. || Fig. Renaître par le baptême, par la pénitence, rentrer en état de grâce. || En un sens analogue. Prends un cœur tout nouveau; viens, obéis, suis-moi, Et renais Espagnole, en renonçant à toi, VOLT. *Alz.* I, 4. || Par exagération. Renaître à la vie, recouvrer la santé, après avoir été fort malade. Tout nous appelle aux champs, le printemps va renaître; Et j'y vais renaître avec lui, GRESSET, *Ép. à ma sœur.* Lorsque plus tard, las de souffrir, Pour renaître ou pour en finir, J'ai voulu m'exiler de France, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit de décembre.* || Fig. Renaître au bonheur, redevenir heureux, après beaucoup d'afflictions, de malheurs. || 2° Il se dit d'êtres animés qui prennent la place d'êtres semblables morts ou détruits. On ne saurait venir à bout de nettoyer ce jardin de colimaçons; plus on en tue, plus il en renaît. || Particulièrement. Être reproduit semblable, en parlant de personnages. Mille vengeurs d'un roi renaîtront de sa cendre, DU RYER, *Scévole*, II, 3. Renaîtra-t-il jamais un autre ami de la vérité que mon sort n'effraye pas? J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 5. || 3° En parlant des végétaux, repousser, croître de nouveau. Au printemps les fleurs renaissent. || On dit à peu près dans le même sens : Toute la nature renaît au printemps. || Il se dit, par analogie, de tout ce qui repousse. Ses cheveux commencent à renaître. Quand les premières dents sont tombées, il en renaît d'autres. Les têtes de l'hydre de Lerne renaissaient sous la main d'Hercule qui les coupait. || 4° Reparaître, se remontrer. Le Rhône se perd sous la terre, puis renaît un peu plus loin. Les loupes renaissent quelquefois, quand on les croyait guéries. Tel fut cet empereur sous qui Rome adorée Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée, BOIL. *Épit.* I. Déjà le jour renaît; tout le peuple s'avance, VOLT. *Fanat.* IV, 6. J'aime les beaux vers autant que M. le comte de Provence, à qui je sais bon gré d'ailleurs de faire renaître le temps des anciens troubadours, ID. *Lett. Delisle*, 10 juill. 1774. || 5° Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à une renaissance. Le quiétisme renaissant en M. de Cambrai, BOSS. *Rem. Réponse*, VII, 12, 54. Cette gloire [situation éclatante] qu'il a maintenue, et qu'il a vue renaître en ses enfants de génération en génération, FLÉCH. *le Tellier.* [C'est] L'ennemi des Romains, l'héritier et l'appui D'un empire et d'un nom qui vont renaître en lui, RAC. *Mith.* III, 5. Jérusalem renaît plus brillante et plus belle, ID. *Athal.* III, 7. Je remarquais ce que disait Mentor, et je sentais renaître mon courage au fond de mon cœur à mesure que ce sage ami me parlait, FÉN. *Tél.* II. Les conjurations au commencement du règne d'Auguste renaissaient toujours, MONTESQ. *Rom.* 11. Ces feux qu'on croit éteints renaissent de leur cendre. VOLT. *Œdipe*, II, 2. Ah! je revois le jour, et mes forces renaissent, ID. *Fanat.* IV, 4. L'Allemagne se polit et s'embellit tous les jours; l'Italie semble renaître; puisse durer longtemps une félicité dont on ne sent pas assez le prix! ID. *Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 34. || 6° Absolument. Reprendre des forces, des qualités morales. Avec la liberté Rome s'en va renaître, CORN. *Cinna*, I, 3. Je renais, et je sens s'affermir dans mon sein Cette intrépidité dont je doutais encore, VOLT. *Orphel.* V, 4. Rustan, en entendant ces paroles, se sentit renaître, ID. *Blanc et noir.* Nous renaissons, ma Julie; tous les vrais sentiments de nos âmes reprennent leur cours; la nature nous a conservé l'être, et l'amour nous rend la vie, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 16. S'il pouvait à la fois retrouver les souvenirs de sa patrie et recevoir par l'imagination une vie nouvelle, renaître pour l'avenir, sans rompre avec le passé! STAEL, *Corinne*, II, 4. || Renaître jusque-là que..., reprendre ses premières vertus au point de.... ....si jusque-là Rome pouvait renaître, Qu'elle fût en état de se passer de maître, CORN. *Othon*, III, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être* : Il est rené à l'espérance.

— HIST. XII° s. Ne que li hom porroit entrer Au ventre sa mere et renestre, *la Charrette*, 3056. || XIII° s. Quant li pecheour, qui sunt ausi come foins, seront rené, ce est resuscité au jour del joïse [jugement], *Psautier*, f° 112. Car les estoiles si comportent, De signe en signe se reportent, Or se coukent [couchent] selonc droiture, Or renaissent selonc nature, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 171. Le jour de la Saint Marc, me dit le roy que à celi jour il avoit esté né; et je li diz que encore pooit il bien dire que il estoit renez, quant il de celle perilleuse terre eschapoit, JOINV. 283. || XVI° s. Il feist renaistre es courages des soudards une envie de se trouver aux prises, AMYOT, *Pélop. et Marc. comp.* 3.

— ÉTYM. *Re...*, et *naître*; prov. *renascer;* cat. *renaixer;* espagn. *renacer;* ital. *rinascere.*

RÉNAL, ALE (ré-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux reins. Nerf rénal. Calculs rénaux. || Plexus rénal, lacis nerveux, double comme l'organe auquel il appartient, et provenant des plexus solaire et cœliaque, de la partie externe des ganglions semi-lunaires, et des petits nerfs splanchniques.

— HIST. XVI° s. Veine appellée renale ou emulgente, parce qu'elle succe et tire le sang de la masse sanguinaire, PARÉ, I, 22.

— ÉTYM. Lat. *renalis*, de *ren*, rein.

† **RENAMOURER** (ran-na-mou-ré), *v. a.* Enamourer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Lorsque les cieux en destins bienheurez Du dieu amour feurent renamourez, LOYS LE CARON, *Poésies*, f° 34, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re...*, et *enamourer.*

1\. **RENARD** (re-nar; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des re-nar écorchés; cependant quelques-uns la lient : des re-nar-z écorchés), *s. m.* || 1° Quadrupède carnassier à longue queue, du genre chien. Il [Samson] alla prendre trois cents renards qu'il lia l'un à l'autre par la queue, et y attacha des flambeaux, SACI, *Bible, Juges*, XV, 4. Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Certain renard gascon, d'autres disent normand, Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille Des raisins mûrs apparemment Et couverts d'une peau vermeille, ID. *ib.* III, 11. Mais d'où vient qu'au renard Ésope accorde un point, C'est d'exceller en tours pleins de matoiserie? ID. *ib.* XI, 6. Le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 205. Le loup nuit plus au paysan, le renard nuit plus au gentilhomme, ID. *ib.* t. II, p. 208. Le renard, moins habile mineur que le blaireau, profite souvent du terrier de celui-ci, ou des souterrains pratiqués par d'autres animaux, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 30. Les renards sont des animaux carnivores qui, au défaut de poules et de lapins, mangent avec avidité les rats, les souris, les mulots, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 328, dans POUGENS. L'expérience a prouvé que, dans les cantons où il n'y a plus de renards, les mulots s'étaient multipliés au point qu'ils abîmaient les prairies et les récoltes, ID. *ib.* || Ils sont enfumés comme des renards, se dit de ceux qui demeurent dans une maison qui fume. || Faire la guerre en renard, agir en renard, faire la guerre avec ruse, agir finement. || Il se donne la discipline avec une queue de renard, se dit d'un faux dévot sensuel. || Le renard a pissé sur ces raisins, se dit de raisins blancs devenus roux par l'action du soleil et par la maturité. || Une toux de renard qui conduit au terrier, vieille toux qui dure jusqu'à la mort. || Fig. Vendre la poule au renard, trahir les intérêts qui nous sont confiés. Nos métayers sont des fripons qui vendent la poule au renard, P. L. COUR. 1re *lett. particulière.* || Prendre martre pour renard, prendre une chose pour une autre, étant trompé par la ressemblance. || Rendre martre pour renard, duper qui nous a dupés. Je voudrais.... Qu'elle pût un moment vous piper en votre art, Rendre conte pour conte et martre pour renard, CORN. *Menteur*, III, 4. || Se confesser au renard, découvrir son secret à celui qui en tire avantage, ou qui a intérêt d'empêcher l'affaire (locution tirée du roman de Renart, où le goupil se fait confesseur pour attraper ses ouailles). || Au renard, cri qu'on adresse à un homme qui a été trompé, croyant avoir trouvé quelque chose de bon. Ils se sont mis, sans me rien dire, A s'entre-regarder et rire; Puis sur moi criant au renard.... J'ai vu l'heure qu'après l'injure, Votre fils qu'on nomme Mercure Allait être au moins souffleté, SCARRON, *le Typhon*, II. Il y avait un éveillé de cordonnier.... qui, quand il voyait passer un arracheur de dents, faisait semblant d'avoir une dent gâtée, puis le mordait bien serré, et criait après au renard; un arracheur de dents, qui savait cela, cacha un petit pélican dans sa main, et lui arracha la première dent qu'il put attraper, puis il se mit à crier au renard, *Les Historiettes* de TALLEMANT DES RÉAUX, t. X, p. 135. || Au renard! cri en usage parmi les ouvriers qui enfoncent les pilotis avec un mouton : c'est un signal pour s'arrêter. || 2° Fig. Un homme rusé. C'est un renard, un fin renard, un vrai renard. Je crois voir Annibal, qui, pressé des Romains, Met leurs chefs en défaut ou leur donne le change, Et sait en vieux renard s'échapper de leurs mains, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. Ce vieux renard m'écouta fort attentivement, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 3. Tant que vous me donnerez des hommes qui ne sont pas hommes; des renards en finesse, des tigres en cruauté, FÉN. *Dial. des morts anc.* 17. Un gouvernement n'est point faible quand il mène les affaires au but par souplesse, sans cruauté; il vaut mieux être renard que lion ou tigre, ID. *Dial. des morts mod. Dial.* 19. Je meurs dévoré par les dogues de Jansénius, après avoir été mordu par les renards de Loyola, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 nov. 1776. || 3° Une peau de renard. Une peau de loutre vaut à Saint-Pierre et Saint-Paul trente roubles; une de zibeline, trois ou quatre; le prix des renards ne peut être fixé, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 148, dans POUGENS. || 4° Jeu du renard, jeu où une pièce principale dite renard en attaque douze autres dites poules. || 5° Renard marin, gros mammifère de l'ordre des cétacés. || Renard volant, galéopithèque roux. || Espèce de cône, coquille. || 6° Le Renard, étoile de la constellation de l'Oie. || 7° Fente, trou, en parlant de canaux, de bassins, par où l'eau se perd et qu'il est difficile de découvrir. Boucher un renard. || Queue-de-renard, nom donné à une touffe de racine qui se développe dans un tuyau de fontaine ou de drainage, et qui l'obstrue; le chevelu en ressemble à une queue de renard. || Queue-de-renard, nom vulgaire de deux plantes, le mélampyre des champs et l'amarante à queue, ou cornette, *amarantus caudatus, L.* || 8° Queue-de-renard, outil à deux biseaux par le bout, dont on se sert pour percer. || 9° Terme de métallurgie. Renard, nom donné à la loupe détachée de la gueuse par le feu de la chaufferie, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VIII, p. 38. Il se forme, dans le bain de fonte, des grumeaux de fer métallique que l'ouvrier cherche à rapprocher en une seule masse; cette masse poreuse porte le nom de loupe, renard ou masse, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 384, dans POUGENS. || 10° Terme de marine. Longue tenaille de fer employée à l'atelier de mâture. || Crochet pour traîner des pièces de bois dans les arsenaux. || 11° Châssis assemblé en retour d'équerre, dans le sommier du bas de la scie du scieur de long. || Les maçons appellent renard une pierre attachée au bout d'une ficelle, qui leur sert à élever les murs droits. || 12° Populairement. Vomissement qui a lieu après une débauche, une orgie. || Écorcher le renard, se dit d'un ivrogne qui vomit. || Proverbes. Le renard cache sa queue, les gens adroits cachent leurs finesses. || Un renard n'est pas pris deux fois à un piége. || Le renard prêche aux poules, se dit de quelque adroit compère qui cherche à attraper un lourdaud. || Le renard est pris, lâchez vos poules, il n'y a plus de danger à sortir. || Un bon renard ne mange pas les poules de son voisin, un homme rusé qui fait une action blâmable, la fait dans un quartier éloigné de chez lui. || Il fait comme le renard des mûres, des raisins, il déprécie ce qu'il ne peut avoir. || Autant en dit le

renard des mûres, elles sont trop vertes, même sens. || Il faut coudre la peau du renard à celle du lion, voy. LION, n° 1.

— HIST. XIIe s. Tousjours [il] ama le roi sans branche de renart (voy. à l'étymologie), *Sax* XIX. || XIIIe s. Feme set moult de renart. Deux cordes a en son arc, *Mss de poés. franç. avant 1300*, t. II, p. 723. Esploité en avon com felon et renart, *Berte*, XXII. Qu'el cuide qu'il soit uns lobieres [trompeur], Un regnarz, un enfantosmieres, *la Rose*, 7796. Je devant diz Robers reconnois que li prevos de Rumigni puist prendre en ce bois lievre ou connin, lou, renart et taison, DU CANGE, *tesura*. || XIVe s. Comme il advient au regnart que son poil chiet une fois l'an, aussi est appelé le choir des cheveux allopice, LANFRANC, f° 38, *verso*. || XVIe s. Ce sont renards, qui sous simples habits Vont devorant les plus tendres brebis, MAROT, I, 314. Lors, pour se oster la haine de cette affaire, le renard envoya Pompée Collonne avec mine de mener secours, D'AUB. *Hist.* I, 242. Le marché estant fait, à la charge que Pui-Gaillard (qui seul sentoit cet affaire au renart) s'obligeroit à garentir les sommes promises, ID. *ib.* II, 139. Renard qui dort la matinée N'ha pas la langue emplumée, H. EST. *Précell.* 193. Quant je pense à votre medecine, il n'y a si bon cœur qui ne tire au renard [qui n'ait envie de vomir], *Contes de Cholières*, f° 52, dans LACURNE. [Gargantua] escorchoit le regnard, RAB. I, 11.

— ÉTYM. Wallon, *rind.* Le nom vrai du *renard* dans l'ancien français est *goulpil*, *gorpil*, *golpille*, venant de *vulpeculus* ou *vulpecula*, diminutif du lat. *vulpes*, renard. Mais il y eut dans le haut moyen âge une épopée très-célèbre, où les animaux tiennent la place des hommes; chacun y a son nom : le lion se nomme *Noble*, le chat *Tibert*, l'ours *Brun*, le moineau *Drouinaus*, le coq *Chante-clair*, et le goulpil *Renart*. Cette composition, qui ne provient pas d'un seul auteur et qui a diverses branches (d'où, figurément, sans branche de renard, sans fraude, sans trahison), devint tellement populaire dès le XIIe siècle, que *renart* commença à se substituer dans le langage commun à *goulpil* et a fini par le supplanter entièrement. *Renart* ou *renard*, provenç. *raynart*, anc. catal. *ranart*, est un nom propre, le même que *Renaut* et *Reginald*, dont les formes les plus anciennes sont *Raginohard*, *Reginhart*, mot germanique composé de *ragin*, conseil, et de *hart*, dur; le sens est: bon au conseil. Ce sens est exprimé dans ces deux vers du poëme (v. 15876): Si ai maint bon conseil doné; Par mon droit non ai non Renart.

† 2. **RENARD** (re-nar), *s. m.* Terme de marine. Petite pelote de bois sur laquelle on a figuré les trente-deux aires de vent.

— ÉTYM. Corruption du hollandais *rekenaar*, calculateur.

RENARDE (re-nar-d'), *s. f.* Femelle du renard.

— HIST. XIIIe s. Assez font el [autre chose] que il ne dient : Prenez i garde, Ypocrisie la renarde, Qui defors uint [oint] et dedenz larde, Vint ou roiaume, RUTEB. 206. || XVIe s. Les renardes entreprises des ennemis de l'estat, *Sat. Mén.* p. 8. La renarde une fois, la louve une autre fois, Et l'ourse l'alaitta.... RONS. 213.

— ÉTYM. *Renard.*

† **RENARDÉ, ÉE** (re-nar-dé, dée), *adj.* Se dit des parfums éventés, du succin de couleur noirâtre.

RENARDEAU (re-nar-dô), *s. m.* Petit renard. M. le prince se mit à faire des niches à Rose, il lui fit jeter [dans son parc] trois ou quatre cents renards ou renardeaux, ST-SIM. 85, 109.

— HIST. XIVe s. Ses deux filz ot bien assenez Renars, qu'il les ot ordenez [faits religieux]; Renardiaus jacobins estoit, Li ainsnez, et noirs dras vestoit, J. DE CONDÉ, t. III, p. 73. || XVIe s. Un enfant de Lacedemone se laissa dechirer tout le ventre à un regnardeau qu'il avoit desrobbé, MONT. III, 150.

— ÉTYM. Dimin. de *renard.*

† **RENARDER** (re-nar-dé), *v. n.* || 1° Imiter les finesses du renard. || 2° Populairement. Vomir.

— HIST. XVe s. O les coulons [avec les pigeons] fault vivre simplement, O les renars renarder ensement, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 13.

— ÉTYM. *Renard.*

† **RENARDIE** (re-nar-die), *s. f.* Terme vieilli. Ruse, déloyauté, action de renard.

— HIST. XIIIe s. J'aim mieux devant les gens orer [prier], Et aflubler ma renardie Du mantel de papelardie, *la Rose*, 11717. || XVe s. Vilain, despoulle ton chasuble, Qui ta grant renardie afuble; Il te fault un pou [peu] espoullier, *Mart. de St-Denis.*

— ÉTYM. *Renard.*

RENARDIER (re-nar-dié; l'r ne se lie jamais ; au pluriel, l's se lie : des re-nar-dié-z habiles), *s. m.* Celui qui, dans une terre, a le soin de prendre les renards.

— ÉTYM. *Renard.*

RENARDIÈRE (re-nar-diè-r'), *s. f.* || 1° Tanière du renard. || 2° Terme de métallurgie. Nom donné au fourneau d'affinage; c'est une des régions placées au niveau des tuyères; on dit aussi ouvrage.

— HIST. XVIe s. Celle motte se nomme aujourd'huy alopeque, comme qui diroit la regnardiere, AMYOT, *Lysand.* 56.

— ÉTYM. *Renard.*

† **RENARÉ, ÉE** (re-na-ré, rée), *adj.* Terme usité dans quelques provinces. Rusé comme un renard. Il est renaré.

— ÉTYM. *Renard*, avec perte du *d*.

† **RENASQUER** (re-nâ ké), *v. n.* Voy. RENÂCLER.

† **RENAVIGABLE** (re-na-vi-ga-bl'), *adj.* Que l'on peut renaviguer.

— HIST. XVIe s. Mais les destins, et l'onde lamentable Du grand palud qui n'est renavigable, De ces esprits empesche le retour, DU BELLAY, IV, 52, *recto.*

† **RENAVIGUER** (re-na-vi-ghé), *v. n.* Naviguer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Renaviger, COTGRAVE.

RENCAISSAGE (ran-kê-sa-j'), *s. m.* Action de rencaisser. || On dit aussi rencaissement.

RENCAISSÉ, ÉE (ran-kê-sé, sée), *part. passé* de rencaisser.

† **RENCAISSEMENT** (ran-kê-se-man), *s. m.* Voy. RENCAISSAGE.

RENCAISSER (ran-kê-sé), *v. a.* || 1° Terme de jardinier. Remettre dans une caisse. Rencaisser des grenadiers. || 2° Terme de finance. Remettre en caisse. Rencaisser une somme.

— ÉTYM. *Re...*, et *encaisser.*

† **RENCART (AU)** (ran-kar), *loc. adverb.* Voy. RANCART. Faut mettre ta tendresse au rencart, VADÉ, 1715, dans LARCHEY, *Excentr. du langage.*

† **RENCHAÎNER** (ran-chê-né), *v. a.* Remettre à la chaîne, enchaîner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Je sors d'une prison, tu r'enchaînes mon ame, Je suis guari d'un trait, un autre me rentame, DESPORTES, *Diane*, II, 4.

— ÉTYM. *Re...*, et *enchaîner*; wallon, *richaîné.*

RENCHÉRI, IE (ran-ché-ri, rie), *part. passé* de renchérir. || 1° Devenu plus cher, plus coûteux. Le blé est fort renchéri à Saint-Quentin : le setier, qui ne valait que vingt sous, en vaut soixante-six, RAC. *Lett. à Mme Racine*, 15 mai 1692. || 2° Fig. et familièrement. Difficile, dédaigneux. Hé! là, là, madame la nuit, Un peu doucement, je vous prie; Vous avez dans le monde un bruit De n'être pas si renchérie, MOL. *Amph. Prologue.* Tant soit peu fat et par trop renchéri, VOLT. *Enf. prod.* I, 2. || Substantivement. Le fat fera le renchéri, Et me dira : Dieu vous assiste, SCARR. *Virg.* IV. A-t-on jamais vu deux pecques provinciales faire plus les renchéries que celles-là? MOL. *Préc.* 1. Loin de faire la renchérie, quand l'occasion se présentait, elle ne marchandait seulement pas, HAMILT. *Gramm.* 9.

RENCHÉRIR (ran-ché-rir). || 1° *V. a.* Rendre plus cher, d'un prix plus élevé. Il [Louis XI] entrait dans les moindres détails de la police, et il punit sévèrement les boulangers, qui avaient fait une cabale pour renchérir le pain, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 335. || 2° *V. n.* Devenir plus cher. Tout renchérit. || 3° Fig. Dire, faire plus qu'un autre. Mais sur tout certain Grec renchérit et se pique D'une élégance laconique, LA FONT. *Fabl.* VI, 1. Mon sentiment n'est pas qu'on prenne la méthode De ceux qu'on voit toujours renchérir sur la mode, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. Pour renchérir par-dessus son maître, HAMILT. *Gramm.* 7. Rien n'est plus contagieux que l'erreur appuyée d'un grand nom; aussi plusieurs écrivains, se prévalant de l'autorité de Pline, ont renchéri sur le merveilleux de son récit, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 135. On peut, après une périphrase, en ajouter une seconde, une troisième, et ce sera fort bien, pourvu qu'elles expriment chacune des accessoires qui renchérissent les uns sur les autres, CONDIL. *Art d'écrire*, II, 3. Lucain était jeune, et l'ambition d'un jeune homme est d'étonner en renchérissant sur lui-même, MARMONTEL, *Œuc.* t. V, p. 8. || Particulièrement. Renchérir sur quelqu'un, dire des choses vraies ou fausses, plus extraordinaires que celles qu'il dit. À renchérir sur lui, voyons, que je m'amuse, COLLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, sc. 1.

— HIST. XIIIe s. Aucun sunt qui acatent [achètent], qui, por renquierir le marcié, acatent par teles conditions que.... BEAUM. XLIV, 20. || XVe s. Ne rencherirent les vivres, qu'on n'eust la denrée pour un denier, aussi bien qu'on avoit par avant qu'ils [des étrangers] vinssent, FROISS. I, I, 32. Fortune, vueilliez moy laissier En paix une fois, je vous prie; Trop longuement, à vray compter, Avez eu sur moy seigneurie; Tousjours faictes la rencherie Vers moy, et ne voulez ouïr Les maulx que m'avez fait souffrir, CH. D'ORL. *Bal.* 40. || XVIe s. Le roy estoit distingué de son peuple d'une plaisante maniere et bien rencherie : il avoit une religion à part, MONT. I, 326. Poppea masquoit ses beautez pour les rencherir à ses amants, ID. III, 5. Le roi exagera le fait par parolles si violentes, criant que c'estoit lui qui estoit blessé [lors de la blessure de Coligny]; la roine mere le rencherit, disant que c'estoit toute la France, D'AUB. *Hist.* II, 14. Et de tant que je me montrois affectionné à avoir son secret, de tant plus il faisoit le rencheri, PARÉ, XXV, 32.

— ÉTYM. *Re...*, et *enchérir*; Berry, *renchardir.*

RENCHÉRISSEMENT (ran-ché-ri-se-man), *s. m.* Augmentation de prix. Le renchérissement des denrées.

— HIST. XIIIe s. Les rentes ou li loage doivent estre fet à cix [ceux] qui plus y voelent doner, et par renquierissemens, BEAUM. XXXVIII, 16.

— ÉTYM. *Renchérir.*

† **RENCLOÎTRER** (ran-kloî-tré), *v. a.* Enfermer de nouveau dans un cloître. Me voici rencloîtré dans notre couvent moitié militaire, moitié littéraire [Potsdam], VOLT. *Lett. Mme Denis*, 20 mars 1754.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *cloître.*

† **RENCLORE** (ran-klo-r'), *v. a.* Il se conjugue comme clore. Enclore de nouveau, ou, simplement, enclore. La convention nationale maintient provisoirement dans leur possession tous les détenteurs des portions du rivage de la mer qu'ils avaient rencloses et cultivées avant le mois de juillet 1789, *Loi du 21 prairial, an II.*

— ÉTYM. *Re...*, et *enclore.*

RENCOGNÉ, ÉE (ran-ko-gné, gnée), *part. passé* de rencogner. Rencogné par un importun qui le tint une heure sur ses jambes.

RENCOGNER (ran-ko-gné), *v. a.* || 1° Terme familier. Pousser, serrer quelqu'un dans un coin. Je fus surpris de voir venir à moi, au sortir du cabinet du roi, Madame la Dauphine avec qui je n'avais aucune privance, m'environner et me rencogner en riant avec cinq ou six dames de sa cour plus familières, ST-SIM. 301, 160. Bosquiat s'approchait de Turbilly, et le rencognait bientôt dans la croisée la plus voisine de la porte, L'ABBÉ MORELLET, *Mém.* t. I, p. 76, dans POUGENS. || Fig. Rencogner ses larmes, faire effort pour ne pas pleurer. Jusqu'à ce que Mme la duchesse d'Orléans ayant repris ses esprits et surmonté son embarras et son dépit, elle fit effort pour rencogner ses larmes, ST-SIM. t. VIII, p. 295, édit. CHÉRUEL. || 2° Se rencogner, *v. réfl.* S'enfermer. Puis Euphémon, d'un air tout rechigné, Dans son logis soudain s'est rencogné, VOLT. *Enf. prod.* I, 5. Le chevalier se rencogne je ne sais où, CARACCIOLI, *Lett. récréat. et mor.* t. II, p. 43, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *cogner*; Berry, *rencouiner.*

RENCONTRE (ran-kon-tr'), *s. f.* || 1° Action d'aller vers quelqu'un qui vient. Aller au-devant est une phrase beaucoup meilleure que celle d'aller à la rencontre, qui a pourtant quelque usage, surtout quand on l'emploie sans pronom personnel, comme : ils sont allés à la rencontre de leur ami, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 244, dans POUGENS. Cependant aucun d'eux à vos yeux ne se montre, Qu'on ne vous voie en hâte aller à sa rencontre, MOL. *Mis.* II, 5. Ils sont allés à la rencontre de cette princesse, tant que la terre les pourra porter, SÉV. 405. Croyez-moi, montrez-vous ; venez à sa rencontre, RAC. *Mithr.* II, 1. || Poétiquement. Les fleurs naissent, à sa rencontre, Dans les cœurs et dans les esprits, MALH. III, 1. || 2° Occasion qui fait trouver fortuitement une personne, une chose. Après tous les soins que nous aurons apportés à en faire une bonne élection [d'une femme], nous y pourrons aussitôt faire hasard que rencontre, MALH. *Lett.* II, 29. Je ne pouvais avoir rencontre plus heureuse, CORN. *le Ment.* V, 1. Tu fis pour ton malheur ma rencontre en Phocide, ID. *Œdipe*, IV, 4. Tout se fait par rencontre et à l'aventure, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, IX, 11. On est venu lui dire.... Que les ouvriers qui sont après son édifice.... Avaient fait par hasard rencontre d'un trésor, MOL. *l'Ét.* II, 1. Ah! si vous aviez vu comme j'en fis rencontre! ID. *Tart.* I, 6. Vous êtes bien heureuse d'avoir fait une si bonne rencontre [un bon précepteur]: c'est une marchandise qu'on ne trouve pas aisément, SÉV. à *Mme de Coligny*, 31 oct. 1692. Je découvre sur la terre un homme avide, insatiable, inexorable, qui veut aux dépens de tout ce qui se trouvera sur son chemin

et à sa rencontre.... pourvoir à lui seul, grossir sa fortune, et regorger de biens, LA BRUY. VI. Il y a un tragique d'incidents, comme il y a un comique de rencontres, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 72. Sa rencontre [d'un homme chagrin] est un choc, sa visite un danger; On l'évite avec soin, on l'aborde avec crainte, DELILLE, *Convers.* II. Va-t'en donc! nous aurons des rencontres meilleures, V. HUGO, *Hernani*, II, 3. || Fig. Votre critique de la princesse de Clèves est admirable; je m'y reconnais.... l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres, SÉV. *à Bussy*, 27 juill. 1678. || Faire une mauvaise rencontre, trouver sur son chemin des malfaiteurs. Dans ces lieux écartés on peut faire une mauvaise rencontre. || Marchandise de rencontre, ce qu'on achète d'occasion, par hasard. Il faut que je lui montre Deux pendants de brillants que j'ai là de rencontre; J'en ferai bon marché.... REGNARD, *le Joueur*, V, 6. Ah! le beau carrosse! je crois que c'est un fiacre de rencontre qu'il a acheté à Paris, DESTOUCHES, *Fausse Agnès*, I, 6. || J'ai eu cela de rencontre, c'est une rencontre, se dit d'une chose achetée d'occasion et bon marché. || À la rencontre, quand on se rencontre. M. de Cambrai n'a pas raison de tant mépriser les entretiens très-fréquents qu'on avait avec lui, à la rencontre, comme peu propres à nous mettre au fait [du quiétisme], BOSS. *Rem. sur la réponse*, VII, V, 32. || **3°** Combat imprévu de deux corps ennemis qui se rencontrent. Tout se passa en rencontres de partis et en petits combats de cavalerie qui ne décidèrent de rien, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 353, dans POUGENS. Dans une de ces rencontres, un parti de l'armée africaine enlève la belle Florinde, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 326. || Il se dit aussi pour toute espèce d'engagement, prévu ou imprévu. Ceux qui combattaient auprès du prince nous ont dit souvent que, si l'on avait quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui.... tant son âme leur paraissait éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres! BOSS. *Louis de Bourbon.* || **4°** Combat singulier non prémédité. On recommence à murmurer je ne sais quoi de Théobon, comme si, les duels étant défendus, les rencontres étaient permises, SÉV. 300. Et cette mort ainsi d'une rencontre armée Peu sembler seulement la suite accoutumée, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* III, 2. || Il se dit aujourd'hui pour duel, combat prémédité. Il y a eu une rencontre entre M. X. et M. Y. || **5°** Concours, conjonction ou opposition des corps. La rencontre des atomes, des planètes, des astres. || **6°** Terme de grammaire et de versification. Rencontre des voyelles, choc de deux voyelles qui ne s'élident pas, hiatus. Éviter la rencontre des voyelles. || **7°** Terme de jeux. Mariage de rencontre, levée composée d'un roi et d'une dame de la même couleur. Impériale de rencontre, celle que l'on fait avec la retourne, lorsqu'on a les trois autres cartes nécessaires dans son jeu. || **8°** Terme d'horloger. Roue de rencontre, roue dont les dents engrènent sur le pivot qui fait mouvoir le balancier. || **9°** Se dit de l'endroit où, à deux ou trois pouces près, deux traits de scie se rencontrent et où une pièce de bois se sépare. On l'appelle aussi trait de scie. || **10°** Terme de pêche. Morceau de fer dont on se sert pour couper la longueur de fil convenable pour faire les hameçons. || **11°** Conjoncture. J'employai le reste de ma jeunesse à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, à recueillir diverses expériences, à m'éprouver moi-même dans les rencontres que la fortune me proposait, DESC. *Méth.* I, 14. Je ne fais pas difficulté de vous promettre qu'en toutes rencontres je vous donnerai des marques de mon estime et de mon affection, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 255. Faibles gens, dit le père, il faut que je vous montre Ce que ma force peut en semblable rencontre, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Sganarelle : Je vous demande si je ferai bien d'épouser la fille dont je vous parle. — Marphurius : Selon la rencontre. — Sganarelle : Ferai-je mal? — Marphurius : Par aventure, MOL. *Mar. forcé*, 8. Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre Le fond de notre cœur dans nos discours se montre, ID. *Mis.* I, 1. Vous avez de fâcheuses rencontres à essuyer, PASC. *Prov.* XV. [Selon les casuistes] Les riches ne sont obligés de donner qu'en des rencontres si rares qu'elles n'arrivent presque jamais, ID. *Réfut. de la rép. à la 12e lett.* Ce ne fut que par rencontre.... qu'ils [les Scythes] entrèrent dans la Médie, BOSS. *Hist.* III, 3. À ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider.... ID. *ib.* III, 2. Le maître doit à ses domestiques surtout trois choses : l'exemple, l'instruction et, dans les rencontres, une charitable correction, BOURDAL *Serm. Dim.* t. II, p. 16, *Soin des domestiques.* Mais venez à la contrarier dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, ID. *5e dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. II, p. 116. Il fallait opposer à tant d'ennemis un homme capable d'exécuter les ordres qu'il aurait reçus, et de prendre conseil de lui-même dans les rencontres, FLÉCH. *Turenne.* Que fit Mme d'Aiguillon dans les rencontres pressantes? ce que commande Jésus-Christ dans son Évangile, ID. *Aiguillon.* || **12°** Rapprochement de mots plaisants. Ceux qui trouvent ces belles rencontres n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier? MOL. *Critique*, 1. Quelque heureuse rencontre qui par hasard leur tombe sur la langue, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || **13°** Il s'est dit anciennement pour manière, apparence extérieure; c'est un usage du XVIe siècle. Elle ressemblait à la reine mère, comme je l'ai déjà dit, de la rencontre, de l'air et un peu du tour de visage, Mme DE MOTTEVILLE, t. V, p. 84. || **14°** Rencontre était autrefois masculin aussi bien que féminin. Nous nous trouvons en ce rencontre, Lui pour Ænéas, et moi contre, SCARR. *Virg.* VII. Ces compagnies s'étaient en apparence attachées à M. de Champlâtreux, fils du premier président, parce qu'il était leur colonel; ce rencontre m'était très-fâcheux, RETZ, II, 340. Tout semble en ce rencontre avoir juré ma perte, TH. CORN. *Engag. du hasard*, IV, 4. || **15°** En termes de blason, rencontre est masculin, et se dit de la tête d'un animal qui la présente de front. De sable au rencontre du bélier d'or.

— REM. Marguerite Buffet, *Observ.* 1668, prétend que *rencontre* est des deux genres; que *aller à la rencontre de quelqu'un* ne se dit plus; il faut dire *aller au-devant*; que *faire rencontre* d'un tel ne vaut rien, qu'il faut dire *je rencontrai un tel*. L'usage n'a pas confirmé ces arrêts du purisme du XVIIe siècle, non plus que l'opinion de l'Académie, qui, comme on l'a vu au début de l'article, n'approuvait pas : aller à sa rencontre.

— SYN. ALLER À LA RENCONTRE, ALLER AU-DEVANT. On va à la rencontre de quelqu'un, dans l'intention de le joindre plus tôt, ou pour lui épargner une partie du chemin. On va au-devant de quelqu'un, pour lui donner une marque d'empressement.

— HIST. XVe s. En ce dur rencontre chey [tomba] en la main du seigneur de Montgombre un moult vaillant chevalier d'Escosse, FROISS. II, III, 123. Et souvent y avoit des chevauchées, des rencontres et des faits d'armes des uns aux autres, ID. I, I, 113. Les Hainuyers chevaucherent cette matinée qu'ils ne trouverent aucun de rencontre, ID. I, I, 134. || XVIe s. Ces beaulx livres de haulte gresse, legiers au pourchas et hardis à la rencontre, RAB. *Garg.* I, *Prologue.* En l'une des rencontres de Germanicus contre les Allemans, MONT. I, 62. Deffendant là dessus son faict, il estoit fameux en bons rencontres, ID. I, 110. Quand les devins avoient failly de rencontre, ID. I, 248. Galen [dit] que sans la rencontre des semences la generation ne se peult faire, ID. II, 311. Les rencontres, brocards et sornettes qu'il faisoit et disoit, DESPER. *Contes*, XXXII. Numa estoit, par une divine rencontre, né le mesme jour que la ville de Rome fut fondée, AMYOT, *Numa*, 6. Un jeune seigneur de 17 à 18 ans, de fort agreable rencontre et de très belle esperance, CARL. III, 6. Il avoit 36 chevaux de rencontre [relais], douze qui.... aultres douze, qui.... ID. *ib.* 28. Appellez-vous ces rencontres, batailles? — Pourquoi non, quand ce sont armées royales qui se chocquent.... D'AUB. *Fæn.* IV, 1. Tous bois, graines.... qui ne se peuvent tirer par expression, se distillent par descensoire, ou par rencontre [cucurbites dont le col de l'une entre dans l'autre], au four de reverberation. — Aludel, materas, vaisseau de rencontre, terrines à filtrer, PARÉ, t. III, p. 638.

— ÉTYM. *Re...*, et *encontre*; génev. *un rencontre.*

RENCONTRÉ, ÉE (ran-kon-tré, trée), *part. passé* de rencontrer. || **1°** Dont on a fait rencontre. Cet homme rencontré par hasard. || **2°** Heureux, bien trouvé. Voilà bien rencontré. C'est bien rencontré. Il y a un terme, disent les uns, dans votre ouvrage, qui est rencontré, et qui peint la chose au naturel, LA BRUY. I.

RENCONTRER (ran-kon-tré), *v. a.* || **1°** Avoir la rencontre de, trouver sans s'attendre à. Je n'ai quasi jamais rencontré aucun censeur de mes opinions qui ne me semblât ou moins rigoureux ou moins équitable que moi-même, DESC. *Méth.* VI, 5. Il est certain que ce qui me reste encore à découvrir est, de soi, plus difficile et plus caché que ce que j'ai pu ci-devant rencontrer, ID. *ib.* VI, 6. Ils couraient au pillage et rencontrent la guerre, CORN. *le Cid*, IV, 3. :...Vous m'en conjurez par un nom trop puissant Pour ne rencontrer pas un cœur obéissant, ID. *Théod.* III, 5. On rencontre sa destinée Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter, LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Si j'étais rencontrée de quelqu'un qui ne me trouvât pas à son gré, ID. *Psyché*, I, p. 135. De vous rencontrer il n'est pas bien facile; Car vous dormez toujours ou vous êtes en ville, MOL. *Fâch.* III, 2. Elle crut que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge, BOSS. *Anne de Gonz.* Je ne puis pour louer rencontrer une rime; Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois, BOIL. *Sat.* VII. Chez le libraire absent tout entre, tout se mêle.... Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre, ID. *Lutr.* V. S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face, ID. *Art p.* I. Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huître, ID. *Épître* II. Tout, hormis toi, chez toi rencontre un doux accueil; L'un est payé d'un mot, et l'autre d'un coup d'œil, ID. *Sat.* X. Athalie : Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer? — Joas : Parmi des loups cruels prêts à me dévorer, RAC. *Esth.* II, 7. Et tu vas rencontrer la peine qui t'est due, ID. *Bajaz.* V, 5. Nous sommes sur ce globe comme des insectes dans un jardin; ceux qui vivent sur un chêne rencontrent rarement ceux qui passent leur courte vie sur un orme, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* III. Érasme et Rabelais raisonnèrent assez longtemps : Lucien revint.... ensuite, ayant rencontré le docteur Swift, ils allèrent tous quatre souper ensemble, ID. *Dial.* 10. Nos officiers qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourrait faire souvent cent et deux cents lieues de terres sans rencontrer une seule famille de sauvages, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 231. || On le dit quelquefois des choses. Le torrent entraîne tout ce qu'il rencontre sur son passage. Les lois rencontrent toujours les passions et les préjugés du législateur; quelquefois elles passent au travers et s'y teignent; quelquefois elles y restent, et s'y incorporent, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 19. || Fig. L'auteur était cartésien, mais comme Descartes; il ne paraissait pas l'avoir suivi, mais rencontré, FONTEN. *Malebranche.* || Rencontrer les yeux, le visage de quelqu'un, le regarder au moment où il vous regarde. Quoi! même vos regards ont appris à se taire? Que vois-je? vous craignez de rencontrer mes yeux? RAC. *Brit.* II, 6. Je frémissais, Doris, et d'un vainqueur sauvage Craignais de rencontrer l'effroyable visage, ID. *Iph.* II, 1. Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner, LA BRUY. IV. || Terme de marine. Trouver un navire ou une escadre dans le parage où l'on navigue soi-même. Elle [Sa Majesté] a appris avec plaisir que vous ayez obtenu les commandements nécessaires pour empêcher que les vaisseaux français ne payent le droit que le pacha [le capitan-pacha] a accoutumé d'exiger, lorsqu'il est rencontré en mer, *Seignelay à Guilleragues*, 20 juill. 1681, dans JAL. || **2°** Heurter contre, présenter la bataille. Toutefois Porus, avec peu des siens, vint rencontrer Alexandre, VAUGEL. *Q. C.* 492. || **3°** Terme de marine. Aller contre, arrêter par le moyen du gouvernail le mouvement de rotation horizontale commencé depuis un instant, et qui menace de se prolonger trop longtemps au vent ou sous le vent. || Rencontrer l'oloffée, placer la barre de manière à arrêter le mouvement d'arrivée ou d'oloffée du navire. || **4°** Avoir par une certaine chance quelque chose. Il est difficile de rencontrer le goût de ceux pour qui l'on travaille. Il a rencontré son fait. Les vieillards déclarèrent que j'avais rencontré le vrai sens de Minos, FÉN. *Tél.* V. || Absolument. Je ne pouvais croire qu'il fût possible qu'elle eût rencontré à écrire si bien de cette sorte [en style de romans de chevalerie], n'ayant jamais lu de cette manière de livres, VOIT. *Lett.* 30. Je ne dirai rien de la philosophie, sinon que, voyant qu'elle a été cultivée par les plus excellents esprits qui aient vécu depuis plusieurs siècles, et que néanmoins il ne s'y trouve encore aucune chose dont on ne dispute, et par conséquent qui ne soit douteuse, je n'avais point assez de présomption pour espérer d'y rencontrer mieux que les autres, DESC. *Méth.* I, 12. Que si les artisans ne peuvent sitôt exécuter l'invention qui est expliquée en la Dioptrique.... je ne m'étonnerais pas moins s'ils rencontraient du premier coup, que si quelqu'un pouvait apprendre en un jour à jouer du luth, ID *ib.* VI, 11. Ce n'est que par hasard qu'il a rencontré à dire quelque chose d'approchant de la vérité, ID. *Fœtus*, 2. Ceux qui ont cru que *in truste* signifiait le domaine d'un autre roi n'ont pas bien rencontré.

MONTESQ. *Esp.* XXX, 22. || 5° *V. n.* Terme de vénerie. Le limier rencontre, il commence à trouver la piste du gibier. || 6° Dire, écrire, trouver quelque chose d'heureux, d'à propos. Pour badiner avec grâce, et rencontrer heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières, LA BRUY. V. C'est aller plus loin que les anciens philosophes, que les apôtres, que les premiers docteurs ; mais ce n'est pas rencontrer si juste, ID. XVI. C'est un drôle [Du Laurens] qui a quelque esprit, un peu d'érudition, et qui rencontre quelquefois ; il est auteur de la Théologie portative et du Compère Mathieu, VOLT. *Lett. Bordes*, 4 avr. 1768. Quelquefois, en devinant au hasard, on rencontre, ID. *Dial.* XIX, 5. || 7° Se rencontrer, *v. réfl.* Faire rencontre l'un de l'autre. Je sais qu'il est difficile d'y aborder [en un lieu] ; mais cela n'est point impossible; Psyché n'a point d'ailes, ni nous non plus; nous nous y rencontrons cependant, LA FONT. *Psyché*, II, p. 135. Lauzun et Fouquet furent étonnés de se rencontrer dans la même prison, VOLT. *Louis XIV*, 26. || Il se dit des yeux, des regards de personnes se regardant l'une l'autre. À souper, je remarquai qu'il était rêveur, et que ses yeux et ceux de la comtesse se rencontraient souvent, GENLIS, *Adèle et Th.* t. III, p. 347, dans POUGENS. || 8° Avoir la même pensée, le même sentiment qu'un autre. En ce noble dessein nos cœurs se rencontrèrent, CORN. *Cinna*, V, 2. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits, SÉV. 614. Je t'aime encor, Jason, malgré ta lâcheté, n'est point imité de Sénèque; et Racine, en cet endroit, s'est rencontré avec Corneille quand il fait dire à Roxane : Écoutez, Bajazet, je sens que je vous aime.... VOLT. *Comm. Corn. Rem. Médée*, III, 3. Les âmes fortes se rencontrent beaucoup plus souvent que les beaux esprits, ID. *Dict. phil. Éloquence.* Nous convînmes avec Delaire de dire simplement, que dans mon choix je m'étais rencontré avec le duc de Nivernois; M. de Gisors fut charmé de cette rencontre, MARMONTEL, *Mém.* V. || 9° Se rencontrer, se battre en duel. || 10° Être trouvé, paraître, exister. Quel prodige pareil s'est jamais rencontré? CORN. *Théod.* IV, 6. De grosses pierres tomberont dans ma colère, pour renverser tout ce qui se rencontrera, SACI, *Bible, Ézéchiel*, XIII, 13. J'en ai vu quelques-uns, très-habiles d'ailleurs, qui ont assuré qu'un espace pouvait être divisé en deux parties indivisibles, quelque absurdité qui s'y rencontre, PASC. *Géométr.* I. Cela se rencontre le plus heureusement du monde, SÉV. 349. Cette haute vertu [de la femme forte] que Salomon a cherchée avec si peu de succès, s'est rencontrée en la personne de l'illustre duchesse de Montausier, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Tous les crimes qui font le plus d'horreur à la nature se rencontrent ici, et dans des circonstances qui en augmentent infiniment la noirceur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 548, dans POUGENS. || Il se dit des personnes en un sens analogue. M'étant rencontré là par hasard, je prêtai main-forte au gendarme. Chacun le suit d'un pas ou plus ou moins pressé, Suivant qu'il se rencontre ou plus ou moins blessé, CORN. *Hor.* IV, 2. Un homme [Cromwell] s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable.... BOSS. *Reine d'Anglet.* || Impersonnellement. Il s'est rencontré, dans tous les temps et dans toutes les conditions, des femmes qui, par un mérite solide, se sont élevées au-dessus de leur sexe, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 46, dans POUGENS. || 11° Concorder. Ne soyez nullement en peine si vous êtes quelque temps sans en recevoir [des lettres] c'est que les postes et les termes ne se seront pas rencontrés juste, SÉV. 12 avr. 1689. J'ai été fort aise de savoir votre avis [sur la Princesse de Clèves], et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien, ID. *à Bussy*, 27 juill. 1678 || Proverbes. Les beaux esprits se rencontrent. || Les montagnes ne se rencontrent jamais, mais les hommes quelquefois, il ne faut offenser personne, car tôt ou tard on peut se rencontrer.

— SYN. RENCONTRER, TROUVER. Le moyen de rencontrer est d'aller au-devant. Le moyen de trouver est de chercher. Dans se rencontrer, se trouver, le premier exprime plus le hasard que le second.

— HIST. XIV° s. Lors dit li seneschaus : où avez-vous esté? Ce qui n'estoit perdu avez jà rencontré [c.-à-d. vous avez volé], *Guescl.* 14269. || XV° s. Le sire de l'Esparre fut rencontré des nefs espaignoles, à qui il eut la bataille, FROISS. II, II, 4. || XVI° s. Ilz se rencontrerent encores une autre fois près la ville de Fidenes, où il y eut bataille, AMYOT, *Rom.* 40. Et pourtant rencontra fort bien Demades, quand il dit que les loix de Dracon avoient esté escriptes avec du sang et non avec de l'encre, ID. *Solon*, 28. Tous ceulx qui par cas d'adventure se rencontreent lors à Rome.... se meirent vouluntairement d'eux mesmes sous le lict où estoit le corps [de P. Emile], pour aider à le porter, ID. *P. Æm* 62. Thomas me rencontrant un jour à Toulouse, MONT. I, 91. Si les commoditez se rencontrent improuvues et pressantes, ID. I, 94. Mes opinions rencontrent souvent aux leurs, ID. I, 155. Je me rencontrai un jour à Rome, sur le poinct qu'on.... ID. II, 130. Les petits chaînons d'or estoient distingués de perles et pierres de toutes couleurs bien rencontrées et rapportées, YVER, p. 533.

— ÉTYM. *Rencontre.*

† **RENCONTREUR** (ran-kon-treur), *s. m.* Celui qui rencontre.

— HIST. XIV° s. Qui croit en telz paumiers [pèlerins], de sens il n'a deux nois; Car ce ne sont qu'espies et rencontreur de bois, *Hugues Capet*, v. 2655.

RENCORSÉ, ÉE (ran-kor-sé, sée), *part. passé.*

RENCORSER (ran-kor-sé), *v. a.* Mettre un corsage neuf à une robe. Cette femme est bien ménagère, elle fait rencorser ses vêtements.

— ÉTYM. *Re*, *en*, et *corps.*

† **RENDAGE** (ran-da-j'), *s. m.* || 1° Ce que rendent les matières premières dans une fabrication quelconque (voy. RENDEMENT). || 2° Produit journalier d'un four à chaux toujours allumé.

— HIST. XIII° s. Vous ne fetes pas bon rendage [restitution] au roy d'Angleterre, se vous ne li rendez toute la conqueste que vous et vostre devancier avez faite, JOINV. 292. || XIV° s. Lesquels ont jusques ci eu rendage [rente] de la moitié de leur terres, DU CANGE, *renda* 2.

RENDANT, ANTE (ran-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui rend. || Bien rendant, bien venant, dicton des nourrices en parlant des enfants qui vomissent souvent, dicton d'ailleurs faux. || 2° *S. m.* et *f.* Terme de jurisprudence. Un rendant compte, celui, celle qui rend un compte.

— HIST. XVI° s. Comptes se rendent aux depens de l'oyant, mais le rendant les avance [les frais de reddition de compte], LOYSEL, 207.

† **RENDEMENT** (ran-de-man), *s. m.* || 1° Ce que rend, ce que produit une chose, une exploitation quelconque. Le rendement d'une terre en grains, d'un minerai en fonte. || 2° Produit de l'affinage du sucre. || 3° Rendement dynamique, quantité de force produite. Rendement dynamique des bouches à feu et des machines à vapeur.

— HIST. XVI° s. Rendement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rendre.*

† **RENDETTER (SE)** (ran-dè-té), *v. réfl.* S'endetter de nouveau. Il s'était acquitté de toutes ses dettes, mais depuis son mariage il s'est rendetté.

— ÉTYM. *Re*..., et *endetter.*

† **RENDEUR, EUSE** (ran-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rend. || Rendeur de petits soins, celui qui, pour gagner les bonnes grâces d'une femme, lui rend toute sorte de petits services. Joignez, madame, joignez le mérite du cœur à celui de l'âme et de l'esprit ; défendez ce cœur des rendeurs de petits soins, de ces gens empressés à fermer une porte et une fenêtre, à relever un gant et un éventail, ST-ÉVREM. *Œuv.* t. III, p. 318.

— HIST. XIII° s. Je Hues m'establis ploiges et renderes anvers mon seignor le roi, de tenir et de garantir.... DU CANGE, *reddens.* || XIV° s. Rendeur, guerredoneur, ID. *retributor.* || XVI° s. Sur un mauvais rendeur, MAROT, *Épigr.*

RENDEZ-VOUS (ran-dé-vou), *s. m.* || 1° Parole qu'on se donne, à deux ou à plusieurs, de se trouver en un lieu déterminé et à une heure déterminée. Mais je crains de passer l'heure du rendez-vous, ROTR. *Bélis.* II, 19. L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'étend, Et n'est pas resserrée aux bornes d'un instant, MOL. *Fâch.* I, 1. L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au Cours ou aux Tuileries, pour se regarder au visage, et se désapprouver les uns les autres, LA BRUY. VII. Que si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres.... et si.... [ils] vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous? ID. XII. Il fallait que ces petits dîners hebdomadaires plussent extrêmement à Diderot; car lui qui manquait presque à tous ses rendez-vous, ne manqua jamais aucun de ceux-là, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Au rendez-vous et de guerre et d'amour, MILLEV. *Élég. l'Arabe ou tomb. de son cours.* || Fig. Sans vous donner un rendez-vous d'esprit, comme Mlle de Scudéry, soyez assurée que vous ne sauriez penser à moi en aucun temps que je ne pense à vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 20 mars 1671. || 2° Il se dit, en particulier, des rendez-vous d'amour. On commet mille impiétés.... on prend des rendez-vous scandaleux, BOSS. *Ord. pour réprimer les abus*, etc. Quand ils [les domestiques] vous voient vous trouver à des rendez-vous dont ils ont le secret, et dont ils connaissent l'abominable mystère..., BOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 20, *Soin des domestiques.* Non pas, c'est moi qui sors, et le laisse avec vous : Je sais qu'on ne doit point troubler un rendez-vous, REGNARD, *le Distr.* III, 16. Amazan s'enfuyait de toutes les cours qu'il visitait, sitôt qu'une dame lui avait donné un rendez-vous auquel il craignait de succomber, VOLT. *Princ. de Babyl.* 6. || 3° Il se dit d'une assignation de duel. Petit badin, fi donc! je ne puis souffrir ces rencontres, et ne me bats qu'en rendez-vous, DANCOURT, *l'Opérateur Barry*, sc. 15. || 4° Le lieu où l'on doit se rendre. Fixez le rendez-vous. Cette plaine est le rendez-vous des troupes. Il partit le lendemain pour son rendez-vous, HAMILT. *Gramm.* 5. || Rendez-vous de chasse, lieu dans un bois, ordinairement un pavillon, destiné à servir de réunion aux chasseurs. || Terme de marine. Lieu où les bâtiments d'une escadre ou d'un convoi se doivent retrouver, en cas de séparation à la mer ou au moment du départ, JAL. À Chansé, où serait le rendez-vous général de toute la flotte, *Mém. de Gastines*, 1696, dans JAL. || 5° Tout lieu où l'on a l'habitude de se réunir. Le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Paris était chez lui [Scarron], pendant la guerre de Paris, SEGRAIS, *Mémoires*, t. II, p. 100. On se passionne moins pour un auteur [que pour un prédicateur] ; son ouvrage est lu dans le loisir de la campagne, ou dans le silence du cabinet; il n'y a point de rendez-vous publics pour lui applaudir, LA BRUY. XV. Paris, rendez-vous général de presque tous les grands talents répandus dans les provinces, FONTEN. *Tournefort.* Nous arrivons, monseigneur [cardinal Dubois], dans votre métropole [Cambrai], où je crois que tous les ambassadeurs et tous les cuisiniers de l'Europe se sont donné rendez-vous, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 11. A-t-on menti quand on a dit que Paris était le rendez-vous de l'univers, et que ce jardin était le rendez-vous de tout Paris? PICARD, *Provinc. à Paris*, II, 1. || 6° Il se dit par extension, en parlant des animaux et même des plantes. Cette forêt est le rendez-vous des oiseaux de proie. Ce concours de plantes qui de toutes les parties du monde sont venues à ce rendez-vous commun [le Jardin des plantes].... FONTEN. *Fagon.* || Fig. On dirait qu'elle n'est pas éprise d'une seule passion, mais que son âme est un rendez-vous de toutes les passions, BOIL. *Sublime*, 8. C'était le rendez-vous de la magnificence et des appas, HAMILT. *Gramm.* 7. Faire de votre temple saint un rendez-vous d'iniquité, MASS. *Carême, Temples.*

— HIST. XVI° s. Ils se donnerent des rendez-vous en des lieux esgarez, D'AUB. *Hist.* II, 213.

— ÉTYM. *Rendre*, et *vous*, c'est-à-dire : rendez-vous à tel lieu.

RENDONNÉE (ran-do-née), *s. f.* Voy. RANDONNÉE.

RENDORMI, IE (ran-dor-mi, mie), *part. passé* de rendormir. L'enfant, rendormi, commença à rêver.

RENDORMIR (ran-dor-mir), *v. a.* Il se conjugue comme dormir. || 1° Faire dormir de nouveau. || 2° Se rendormir, *v. réfl.* Recommencer à dormir Je ne puis encore me rendormir sur cette pensée, SÉV. 104. Le sommeil m'accable, et je ne réponds pas que j'entende sans me rendormir tous les vers que vous avez à me dire, LESAGE, *Diable boit.* 14. Fig. Il dit : un souffle impur exhalé sur l'autel Des cierges allumés chasse la flamme blême; La bouche se referme, et la voix se rendort; D'Angele c'est la voix fourbe, artificieuse, Qui semble ranimer ces débris de la mort, MASSON, *Helvét.* VI. ....Dès qu'un moment le vent s'est rendormi, LAMART. *Harm.* I, 5.

— HIST. XIII° s. Et li Turs est remés [resté], moult ot le cuer pensant; Et quant il ot pensé, si se vait rendormant, *Ch. d'Ant.* VI, 340. || XIV° s. Saluez nostre Seigneur d'aucun salut, priere ou oroison, avant ce que vous vous rendormez, *Ménagier.* I, 1. || XVI° s. Je me suis tousjours repenty de me r'endormir le matin, MONT. IV, 277.

— ÉTYM. *Re*..., et *endormir.*

† **RENDOSSER** (ran-dô-sé), *v. a.* Remettre sur son dos, sur soi. Rendosser un habit.

— ÉTYM. *Re*..., et *endosser.*

RENDOUBLÉ, ÉE (ran-dou-blé, blée), *part. passé* de rendoubler.

RENDOUBLER (ran-dou-blé), *v. a.* Remplier un vêtement pour le raccourcir.

— ÉTYM. *Re*..., *en*, et *double.*

RENDRE (ran-dr'), je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent ; je rendais; je rendis ; je rendrai ; je rendrais ; rends, rendons; que je rende ; que je rendisse; rendant, rendu, *v. a.* || **1°** Remettre une chose, une personne à celui à qui elle appartient, redonner. || **2°** En marine, rendre son bâtiment après le désarmement; rendre le quart. || **3°** Remettre à son adresse. || **4°** Voiturer, porter, conduire. || **5°** Rendre de l'ouvrage, le remettre à celui à qui il est destiné. || **6°** Transmettre. || **7°** Fig. S'acquitter, en parlant de certains devoirs. || **8°** Rendre service, obliger. En un sens contraire, rendre des mépris, des déplaisirs. || **9°** Rendre preuve, faire acte. || **10°** Payer de retour. || **11°** Rendre combat. Rendre résistance. || **12°** Faire recouvrer ce qui a été perdu. || **13°** Remettre en un certain état, avec un nom de personne pour régime. || **14°** Faire devenir, faire qu'une chose ou une personne devienne ce qu'elle n'était pas auparavant. || **15°** Produire, rapporter. || **16°** Il se dit du suc qui sort de certaines choses. || **17°** Exhaler. Rendre l'âme, l'esprit. || **18°** Faire entendre. || **19°** Rejeter par les voies naturelles ou autrement. || **20°** Livrer, céder. Rendre les armes. || **21°** Rendre la bride, la main à un cheval. || **22°** À certains jeux, donner un avantage à l'adversaire. || **23°** Représenter, exprimer. || **24°** Traduire. || **25°** Répéter. || **26°** Rendre témoignage, certifier, témoigner. || **27°** Rendre un arrêt, une sentence, un oracle. Rendre la justice, rendre justice. || **28°** Rendre ses comptes, rendre compte. || **29°** *V. n.* Aboutir. || **30°** Cette raquette rend bien, rend mal. || **31°** Rendre, en parlant d'un cordage || **32°** *V. réfl.* Se rendre, être rendu, donné en retour. || **33°** Se rendre à quelque chose, reprendre quelque chose. || **34°** Aller, se transporter. || **35°** Aboutir. || **36°** Devenir, se faire tel || **37°** Céder, se soumettre || **38°** Il se dit de l'amour qui obtient la victoire. || **39°** À la guerre, il se dit de villes qui se soumettent, de troupes qui capitulent. || **40°** N'en pouvoir plus. || **41°** Être prononcé. || **42°** Être traduit. || Proverbes.

1° Remettre une chose, une personne à celui à qui elle appartient, redonner. Je ne pus m'empêcher de lui répondre [à un seigneur qui hésitait à se lancer dans un hasard] : vous devez tant à la fortune, vous avez tant reçu d'elle ; ce ne sera pas lui donner beaucoup, ce ne sera que lui rendre quelque chose, BALZ. *De la cour, 4e disc.* Bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais qu'accomplir l'ouvrage que j'ai commencé.... achève donc, ô mort favorable, et rends-moi bientôt à mon maître, BOSS. *Bourgoing.* Allez, hypocrites, dit-il : rendez à César ce que vous confessez vous-mêmes être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu, BOURDAL. *Serm. 22e dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. IV, p. 318. Pour consumer autrui, le monstre [la chicane] se consume, Et, dévorant maisons, palais, châteaux entiers, Rend pour des monceaux d'or de vains tas de papiers, BOIL. *Lutr.* V. C'est un homme d'honneur, de piété profonde, Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde, ID. *Sat.* IX. Gardons Proserpine, Les enfers ne rendent rien, QUIN. *Proserp.* V, 1 C'est l'usage parmi tous les honnêtes gens : Quand il est survenu rupture ou brouillerie.... On se rend l'un à l'autre et lettres et portraits, REGNARD, *les Menechm.* IV, 3. D'un maudit lansquenet le caprice outrageant M'oblige à te prier de vouloir bien me rendre Cent louis que de moi le besoin te fit prendre, ID. *ib.* IV, 5. Nous rendrons aux quatre éléments ce que nous tenons d'eux, après avoir souffert quelque temps par eux, et après avoir été agités de crainte et d'espérance pendant les deux minutes de notre vie, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant,* 1er nov. 1773. Louis le Germanique avait pris l'Alsace à Lothaire, mais il la rendit; Charles le Chauve la prit et ne la rendit point, ID. *Ann. Emp. Louis II,* 869. Il [Frédéric III] rend le jeune Ladislas à ses peuples ; on l'a beaucoup loué d'avoir été un tuteur fidèle, quoiqu'il n'eût rendu ce dépôt que forcé par les armes, ID. *ib. Frédéric d'Autriche,* 1450. Je n'ai guère vu dans les enfants que ces deux espèces de générosité : donner ce qui ne leur est bon à rien, ou donner ce qu'ils sont sûrs qu'on va leur rendre. J. J. ROUSS. *Ém.* II. Une autre difficulté encore plus grande, c'est l'argent que je n'ai pas; beaucoup d'amis m'en offrent ; mais je ne serais pas en état de le rendre, et je ne veux l'aumône de personne, D'ALEMB *Lett. à Voltaire,* 4 août 1770. || Rendre le pain bénit, VOY. PAIN, n° 6. || Rendre le reste d'une pièce de monnaie, donner ce qui reste de la valeur d'une pièce, après avoir pris sur cette pièce ce qui était dû. || Rendre à quelqu'un sa parole, le dégager de l'engagement qu'il avait pris. Moi-même je vous rends le serment qui vous lie, RAC. *Iph.* IV, 6. Cléante m'a rendu ma parole de la meilleure grâce, GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Cloison,* sc. 18. || Populairement. Quand il emprunte, c'est à ne jamais rendre, c'est-à-dire il ne rend pas volontiers ce qu'on lui a prêté. || Fig. Je lui ai rendu mon estime, ma confiance, mon cœur. Une fois elle avait rendu son cœur à Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* Mais si ce feu, seigneur, vient à se rallumer, S'il lui rendait son cœur, s'il s'en faisait aimer? RAC. *Andr.* I, 3. Lysimaque, me dit-il, je te rends mon amitié, rends-moi la tienne, MONTESQ. *Lysim.* || Dans un sens analogue, se rendre, rendre à soi-même. Rends-toi cette vertu pleine, haute, sincère, Qui t'affermit si bien au trône de mon frère, CORN. *Perth.* V, 2. || Rendre un dépôt, remettre ce qui a été confié. || Fig. Philippe.... examine d'un œil et d'un soin curieux Où les vagues rendront ce dépôt précieux, CORN *Pomp.* II, 2. || **2°** Terme de marine. Rendre son bâtiment après le désarmement, le remettre et le laisser aux soins des directions du port. || Rendre le quart, remettre le service du quart à celui ou à ceux qui le prennent après. || Anciennement. Rendre le bord, revenir au port. Il [le capitaine] ne rendra le bord qu'après avoir consommé tous ses vivres, en sorte qu'il ne lui en reste au plus que pour quinze jours lorsqu'il entrera dans le port où il devra désarmer, *Ordonn. de* 1689, VII, 26. || **3°** Remettre à son adresse. Rendre un paquet. Le cardinal de Bouillon, à qui la lettre était adressée, ne l'a point rendue au roi, et lui en a seulement rendu compte, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 416. Ta lettre m'a été rendue à Erzeron où je suis, MONTESQ. *Lett. pers.* 8. Voici les lettres que j'ai reçues pour vous; je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre, VOLT. *Lett. Rochefort,* 28 janv. 1767. || Rendre réponse, faire par écrit une réponse ou transmettre par un messager une réponse. Voici le fils qui me vient rendre réponse, MOL. *Mar. forcé,* XV || Rendre un cartel, remettre un cartel. J'ai charge de sa part de lui rendre un cartel, CORN. *Suivante,* V, 1. || **4°** Voiturer, porter, conduire. Rendre des marchandises en un lieu. || Dans ce sens il se dit des personnes. Montez dans ma voiture, et dans une heure je vous rendrai chez vous. Sans reculer plus loin l'effet de ma parole, Je vous rends dans trois mois au pied du Capitole, RAC. *Mithr.* III, 1. M. d'Almare veut absolument que nous soyons rendus à Toulon vers les derniers jours d'avril, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 267, dans POUGENS. || Rendre quelqu'un (avec un qualificatif), le ramener en tel ou tel état. Ne prétendez nous le rendre ni beau, ni spirituel ; rendez-nous-le sain : c'est tout ce qu'on veut, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour,* 30 juill. 1712. || Rendre quelqu'un en quelque lieu, avec un nom de chose pour sujet, l'y faire arriver. Mais il faut que le ciel lui-même la renvoie, Cette belle rivale ; et tout notre discours Ne la saurait ici rendre dans quatre jours, CORN. *Tite et Bérén.* I, 3. || **5°** Rendre de l'ouvrage, le remettre à celui à qui il est destiné. J'ai donné de l'ouvrage à mon tailleur qui ne me le rend pas. || **6°** Transmettre. Du prince, en apparence, elle reçoit les vœux ; Mais elle les reçoit pour les rendre à Roxane, RAC. *Bajaz.* I, 1. || **7°** Fig. S'acquitter, en parlant de certains devoirs, de certaines obligations, de marques de respect, de civilité. Au nom de cette aveugle et prompte obéissance Que j'ai toujours rendue aux lois de la naissance, CORN. *Poly.* III, 4. J'adore ce grand cœur qui rend ce qu'il doit rendre Aux illustres aïeux dont on vous voit descendre, ID. *Sertor.* II, 3. Vous n'avez point rendu gloire au Dieu qui tient dans sa main votre âme et tous les moments de votre vie, SACI, *Bible, Daniel,* V, 23. Si on lisait dans le cœur du maître [Louis XIV], je crois que l'on y verrait qu'il estime plus les hommages de M. le Prince [Condé] que ceux que lui pourrait rendre tout le reste de l'univers, LA FONT. *Lett.* XII. Et le mari benêt, sans songer à quel jeu, Sur les gains qu'elle fait rend des grâces à Dieu, MOL. *Éc. des femmes,* I, 1. Mais au moins sois complaisante aux civilités qu'on te rend, ID. *Princ d'Él.* II, 4. Mais, quand on est du monde, il faut bien que l'on rende Quelques dehors civils que l'usage demande, ID. *Mis.* I, 1. Les ministres lui rendent [à Mme de Maintenon] la cour que les autres leur font, SÉV. 21 juin 1680. Mettez la foi et l'obéissance à la place de la raison, passez outre sur ma parole et rendez-moi cette obéissance, BOSS. *Lett. à Mme du Mans,* 27 mai 1701. Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir [oraison funèbre] à la reine sa mère, devait être, sitôt après, le sujet d'un discours semblable, ID. *Duch. d'Orl.* Le prince victorieux fléchit le genou, et, sur le champ de bataille [Rocroy], il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait, ID. *Louis de Bourbon.* Il ne fallut pas emprunter la voix d'un prophète inconnu pour lui dire comme à Ézéchias : vous mourrez ; un fils osa rendre ce triste et charitable office à son père, et la fidélité de l'un fit voir la résignation de l'autre, FLÉCH. *le Tellier.* Andromaque elle-même, à Pyrrhus si rebelle, Lui rend tous les devoirs d'une veuve fidèle, RAC. *Andr.* V, 5. [à Athènes] Au retour d'une bataille on rendait publiquement les derniers devoirs à ceux qui avaient été tués, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p 467, dans POUGENS. Quand même vous vous tromperiez.... en rendant à une fausse vertu l'estime et l'honneur qui ne sont dus qu'à la vertu véritable, qu'en serait-il? MASS. *Carême, Injust du monde.* Je lui rends des respects et des soins, DANCOURT. *Parisienne,* sc. 3. Il [Montézuma] met le comble à son avilissement, en rendant hommage de sa couronne au roi d'Espagne, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 9 || Absolument. M. de Louvois, toute sa vie, avait une grande considération pour elle [Mme de Bois-Dauphin, mère de Mme de Louvois], et ses enfants après lui ; c'était une femme aussi qui savait se faire rendre, ST-SIM. 129, 176. || Rendre le devoir conjugal, ou, simplement, rendre le devoir, satisfaire à l'intention du mariage. || Rendre une reconnaissance, témoigner de la reconnaissance. J'ai rendu jusqu'ici cette reconnaissance À ces soins tant vantés d'élever mon enfance, CORN. *Héracl.* I, 2. || Rendre des honneurs, accorder, décerner des honneurs. Il n'y a que les républiques qui rendent de tels honneurs [une statue] ; les rois ne donnent que des récompenses, VOLT. *Charles XII,* 3. || Terme de féodalité. Rendre foi et hommage, rendre aveu, reconnaître en qualité de suzerain || Rendre visite, aller visiter. || Fig. Et quand la mort vient nous rendre visite, Achille est-il plus heureux que Thersite? J. B. ROUSS. *Épit.* I, 1. || Rendre ses visites, faire les visites que l'usage prescrit dans certaines circonstances. || Rendre à quelqu'un sa visite, faire une visite à une personne qui est venue vous visiter. Les croyant de retour, elle avait été chez eux sans les trouver, et ils venaient lui rendre sa visite, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 421, dans POUGENS. || Rendre le salut, saluer quelqu'un par qui on a été salué. || On dit de même : Je lui ai rendu son salut. Il ne m'a pas rendu mon salut. || **8°** Rendre service à quelqu'un, l'obliger. L'important service qu'il rendait continuellement à l'État, en faisant connaître les hommes capables de remplir les grandes places, BOSS. *le Tellier.* Voulez-vous être rare? rendez service à ceux qui dépendent de vous, LA BRUY. VI. Richelieu était ingrat, ambitieux, tyrannique; mais il avait rendu de très grands services, VOLT. *Hist. parl.* L. || Rendre de bons offices, de mauvais offices à quelqu'un, servir ou desservir quelqu'un de parole ou d'action. Ce grand pontife [Robespierre] aux indévots Rendit quelques mauvais offices, M. J. CHÉNIER. *Épître à Delille.* || Il se dit parfois en un sens tout opposé. Rendre des mépris, témoigner des mépris. Telle rend des mépris qui veut qu'on l'importune, CORN. *Menteur,* III, 6. || Rendre un déplaisir, rendre déplaisir, causer un déplaisir, causer déplaisir. J'offre ces mêmes vœux et ces mêmes hosties Pour ceux dont la malice ou les antipathies M'ont rendu déplaisir, m'ont nui, m'ont offensé, CORN. *Imit.* IV, 9. J'ai des parents et des amis parmi eux, à qui j'ai été bien aise de ne rendre pas ce déplaisir, ID. *Lett. au P. Boulard,* 10 juin 1656. || **9°** Rendre preuve, s'est dit pour faire acte de. La grande preuve qu'il avait rendue de sa vertu l'avait fait honorer de ses sujets et élever en l'état où il était, *Mém. de Villeroy,* t. V, p. 105, dans LACURNE. Ayant rendu toutes les preuves de générosité qu'on saurait attendre d'un prince, ARNAULD D'ANDILLY, *Lett.* 71, dans GODEFROY, *Lex. de Corneille.* || On a dit dans le même sens : rendre témoignage de. Les témoignages de valeur qu'il [Alexandre] y rendit vont au delà de toute l'imagination, LA FONT. *Lett.* XII. || **10°** Payer de retour soit en bien, soit en mal. Rendre la pareille. Rendre le réciproque. Rendre le change. Et rendons le malheur à qui nous l'a donné, MAIRET, *M. d'Asdrub.* III, 1. Et si c'est un bienfait qu'il faut rendre aujourd'hui, Comme il parla pour vous, vous parlerez pour lui, CORN. *Pomp.* I, 1. L'effet a dû t'apprendre, Quand on feint avec moi, que je sais bien le rendre. ID. *Veuve,* IV, 8. Et je ne rendrai pas menace pour menace! ID. *Nicom.* II, 3. Ici furent portés et rendus tant de coups.... ROTR. *Antig.* III, 6. Enfin, ma fille, il faut que vous soyez ingrate : le moyen de rendre tout cela? SÉV. 48. Je ne rougis pas de pardonner une injure, jusqu'à rendre le bien

pour le mal, BOURDAL. Resp. hum. 2e avent, p. 403. Rendons-lui les tourments qu'elle me fait souffrir, RAC. Andr. II, 1. J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère.... Et moi.... Je n'aurais pas du moins à cette aveugle rage Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage! ID. Ath. II, 7. Si vous ne haïssez pas de me parler, je vous le rends bien, ma chère Angélique, MARIV. l'Épreuve, sc. 8. On tua prodigieusement de Russes, mais ils nous le rendirent bien, VOLT. Candide, 12. Vous êtes prêtre papiste, je suis prêtre calviniste, vous m'avez ennuyé, et je vais vous le rendre, ID. Quest. mir. 15. Je dis ce qui me vient, et l'on peut me le rendre, GRESSET, le Méch. I, 4 Il faut convenir que sur ce point nous sommes un peu en avance avec eux, et qu'ils ne nous rendent pas fort exactement les louanges que nous leur donnons, D'ALEMB. Ess. sur la soc. des g. de lett. Œuv. t. III, p 56, dans POUGENS. Les coups qu'on sent le plus sont ceux qu'on ne peut pas rendre, ID. Éloges, l'abbé de St-Pierre. Cochin n'aime pas Greuze, et celui-ci le lui rend bien, DIDER. Lett. à Falconet, 1767. Alors il [l'homme statue] remarque que tout ce qu'il touche sur lui rend à sa main sentiment pour sentiment, CONDIL. Trait. anim. ch. 6. Et pourquoi, lorsqu'il vous bat ainsi, ne le lui rendez-vous pas? GENLIS, Veill. du chât. t. I, p. 80, dans POUGENS. || Au passif et impersonnellement. Au grand jour où il sera rendu à chacun selon ses œuvres, MASS. Avent, Bonheur. || Absolument. Le cheval sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut, BUFF. Morc. choisis, p. 137. || Le cheval rend à la main, il sent la bride et y obéit || Dieu vous le rende, phrase que prononcent d'ordinaire ceux à qui on fait l'aumône ou à qui on rend quelque service. Que le ciel vous le rende, madame, lui répondis-je, MARIV. Pays. parv. part. 1. || **11°** Rendre combat, rendre le combat, résister à une attaque, combattre. Timée, après avoir rendu un glorieux combat, demeura sur la place, VAUGEL. Q. C. 591. Où sont-ils ces combats que vous avez rendus? RAC. Iphig. IV, 4. La terreur de ses armes [de Charles XII] était si grande, que la moitié de l'armée saxonne s'enfuit à son approche sans rendre le combat, VOLT. Charles XII, 2. || Fig. Les péchés véniels où ils ont trouvé cette jeune âme rendant du combat et faisant de la résistance.... BALZ. 7e disc. sur la cour. C'en est fait, Angélique, et je ne saurais plus Rendre contre tes yeux des combats superflus, CORN. la Place Roy. V, 4. J'ai si peu de combats à rendre contre moi-même, J. J. ROUSS. Hél. I, 8. || On a dit de même : rendre résistance, opposer de la résistance. Des plus cruels tyrans j'emprunte le courroux, Pour tirer cet aveu de la reine ou de vous; Mais partout je perds temps, partout même constance Rend à tous mes efforts pareille résistance, CORN. Perth. V, 2. || **12°** Faire recouvrer ce qui a été perdu. Rendre la santé, la vue. Rendre la parole. Rendre la liberté. La mort de votre amant vous rendra-t-elle un père? CORN. Cid, V, 5. C'est ainsi que sa mort lui rend toute sa gloire, A vous toute l'Égypte, à César la victoire, ID. Pomp. V, 3. Et peut-on voir mensonge assez tôt avorté Pour rendre à la vertu toute sa pureté? ID. Nicom. IV, 1. En achevant ces mots, la déesse guerrière.... Rend aux trois champions leur intrépidité, BOIL. Lutr. III. Il faut à votre fils rendre son innocence, RAC. Phèdre, V, 7. Dieux, vous rendrez Oreste aux larmes de sa sœur, VOLT. Oreste, I, 2. Le supplice d'un Dieu leur rendra l'innocence [aux humains], DELILLE, Paradis perdu, XI. Éternité, néant, passé, sombres abîmes, Que faites-vous des jours que vous engloutissez? Parlez : nous rendrez-vous ces extases sublimes Que vous nous ravissez? LAMART. Médit. le Lac. || Par exagération. Rendre la vie, tirer d'une grande peine. Et par cette nouvelle il m'a rendu la vie, CORN. Cinna, III, 1. || **13°** Remettre en un certain état, avec un nom de personne pour régime. Ce médecin le rendit à la santé. Un arrêt de non-lieu l'a rendu à la liberté. Et vous n'avez, seigneur, qu'à vous y faire voir Pour rendre d'un coup d'œil chacun à son devoir, ID. Othon, V, 2. Au jour que je fuyais c'est toi qui m'as rendue, RAC. Phèdre, IV, 6 Tu ne ris du vice des hommes Que pour les rendre à la vertu, LAMOTTE, Odes, t. I, p. 504, dans POUGENS. Tu me rends à l'espoir, tu me rends à la vie, DUCIS, Othello, II, 1. || Cela le rendit à lui-même, cela le remit en son état ordinaire, fit cesser ses illusions, ses préventions. Ah! je vous reconnais; et ce juste courroux, Ainsi qu'à tous les Grecs, seigneur, vous rend à vous, RAC. Andr. II, 5. Il n'en fallait pas moins pour me rendre à moi-même; mais j'y suis rendu, cela est sûr; ou plutôt je suis tout à l'amitié.... J. J. ROUSS. Lettre à Mme d'Houdetot, Corresp. t. V, p. 6, dans POUGENS. Cet excès de fausseté me rend enfin à moi-même, GENLIS, Théât d'éduc. le Méchant par air, V, 2. || **14°** Faire devenir, être cause qu'une personne ou une chose devient ce qu'elle n'était pas auparavant. Qui peut rendre pur celui qui est né d'un sang impur? SACI, Bible, Job, XIV, 4. J'aime tout en vous, et même votre beauté.... ayez pitié de votre portrait, ne le rendez point celui d'une autre [en devenant maigre par la maladie], SÉV. 18 oct. 1688. Si vous ne me rendez cet endroit vraisemblable, je croirai que j'ai lu un roman, ID. 19 juill. 1690 L'amitié qu'elle [Mme de la Fayette] a pour moi, qui la rend sur cette affaire [la nomination de Ch. de Sévigné à la députation] comme si c'était pour son fils, ID. 4 sept. 1689. La mortification lui rend [au chrétien] la mort familière, BOSS. Bourgoing. Ces juges sévères qui, selon le langage du prophète, rendent les fruits de la justice amers comme de l'absinthe, FLÉCH. Lamoignon. De combien de remords m'ont-ils rendu la proie! RAC. Andr. I, 4. Non, non, mon intérêt ne me rend point injuste, ID. Brit. I, 1. Aimez, profitez du temps, Jeunesse charmante, Rendez vos désirs contents, QUIN. Isis, II, 7. Les images des ancêtres rangées en grand nombre dans une salle rendent-elles un homme plus estimable? ROLLIN, Traité des Ét. V, 1re part. § 6 Vous eût-elle [l'Église] appelé à son secours par l'imposition des mains, et rendu participant de ses honneurs, si vous eussiez déclaré que vous ne prétendiez pas entrer en part de ses travaux? MASS. Confér. Zèle contre les scand. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune, en rendant catholique ce Law ou Lass, auteur du système qui bouleversa la France, VOLT. Comm. Œuv. aut. Henr. Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux; mais, pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire, J. J. ROUSS. Ém. III. Il lui rendit les bienfaits odieux, les bienfaiteurs insupportables, la reconnaissance importune, MARMONTEL, Mém. VIII. || Rendre suivi d'un participe passé; tournure moins usitée qu'avec un adjectif, mais autorisée par les meilleurs auteurs. Et rendra les desseins qu'ils feront pour lui nuire, Aussitôt confondus comme délibérés, MALH II, 1. Rendre en si doux ébat les heures consumées, ID. VI, 25. Sa réponse rendra nos débats terminés, CORN. Veuve, V, 8. Un favorable aveu pour ce digne hymenée Rendrait ici sa course heureusement bornée, ID. Tois. d'or, I, 2. [Qu'il] N'ait rendu de nos dieux le courroux apaisé, ROTR. St Gen. III, 2. Il pleut, le soleil luit, et l'écharpe d'Iris Rend ceux qui sortent avertis Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire, LA FONT. Fabl. VI, 3. Tandis que le héros admire Cythérée, Elle rend par ces mots son âme rassurée, ID. Adonis. Vous me direz, pourquoi cette narration? C'est pour vous rendre instruit de ma précaution, MOL. Éc. des f. I, 1. C'est que l'amie [Mme de Maintenon] est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre [Mme de Montespan], SÉV. 7 août 1675. || **15°** Produire, rapporter. Sa ferme lui rend dix mille francs par an. Quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, et d'autres trente, SACI, Bible, Évang. St Math. XIII, 8. Le cabinet de M. de Julienne a rendu à la vente beaucoup au delà de ce qu'il avait coûté, DIDER. Salon de 1767, Œuv. t. XIV, p. 7, dans POUGENS. Le revenu territorial, les douanes et les petites branches de commerce ne rendent pas annuellement, à Ceylan, plus de 2 200 000 livres, RAYNAL, Hist. phil. II, 15. || Absolument. Le jeu rendait à merveille dans les commencements, HAMILT. Gramm. 2. J'ai grand nombre d'écoliers; mais cela rend peu, DANCOURT, le Prix de l'arquebuse, sc. 14. Comme il y a souvent des années où la chasse et la pêche rendent très-peu, ils [les sauvages] sont désolés par des famines fréquentes, MONTESQ. Lett. pers. 120. Ce métier où l'on devrait mourir de faim ne laisse pas de rendre, ID. ib. 36. L'État ne peut subsister qu'autant que le travail des hommes rend au delà de leurs besoins, J. J. ROUSS. Contr. III, 8. Ce n'était [la mine d'Ucantaya, au Pérou] qu'une croûte d'argent presque massif, qui rendit d'abord beaucoup, mais qui fut bientôt épuisée, RAYNAL, Hist. phil. VII, 30. || Fig. Les du Maine commencèrent à me faire mille avances; lassés de ce que cela ne rendait pas, ils pressèrent Mme de Saint-Simon de m'amener à Sceaux, ST-SIM. 258, 211. || Ce fermier rend tant de sa ferme, il en paye tant. Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an, BOIL. Lutr. IV. || **16°** Il se dit du suc qui sort de certaines choses. Cette orange, cette viande rend beaucoup de jus. Cette volaille a rendu de la graisse. || **17°** Exhaler. Cette fleur rend une odeur agréable. || Fig. Rendre l'âme, l'esprit, le dernier soupir, la vie, mourir. Prêt à rendre l'âme, BOSS. le Tellier. Quelques heures après il rendit doucement l'esprit, le dix-septième de janvier de l'année 395, l'an seizième de son empire et la cinquantième de son âge, FLÉCH. Hist. de Théodose, IV, 77. Je rends dans les tourments une pénible vie, RAC Phèdre, IV, 6. Ne me donnez plus de ces vilaines pilules; elles ont failli à me faire rendre l'âme. — Je voudrais qu'elles t'eussent fait rendre mon drap! BRUEYS, Avoc. Pat. II, 3 || **18°** Faire entendre. Cet instrument rend un son harmonieux. .... Plainte Qu'encore ne rendrai-je en ces derniers efforts, Si.... RÉGNIER, Élégie I Le zinc rend, lorsqu'on le plie, un petit cri comme l'étain, BUFF. Min. t. V, p. 407. Son armure en marchant rend un son plus horrible, DELILLE, Én. IX. || **19°** Rejeter par les voies naturelles ou autrement. Rendre de la bile. Rendre par haut et par bas. [A Vichy] On tourne, on va, on vient, on se promène; on entend la messe; on rend les eaux, on parle confidemment de la manière qu'on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi, SÉV. 277. J'ai une médecine à prendre, à rendre et beaucoup de lettres à écrire, MAINTENON, Lett. à Mme de Caylus, 1714, t. IV, p. 66, dans POUGENS. Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures, BUFF. Quadrup. t. XI, p. 264. Ce paysan, âgé de trente-cinq ans, rendit par la bouche, en mai 1759, des salamandres de différentes grandeurs, les unes vivantes, les autres mortes, BONNET, Consid. corps org. t. V, p. 144, dans POUGENS. Dans le commencement des fièvres et des maladies inflammatoires, les malades rendent ordinairement une urine rouge, très-colorée, ardente, imitant presque la couleur de sang, chaude et âcre, FOURCROY, Connaiss. chim. t. X, p. 172. Nous retirâmes des flots le malheureux Paul sans connaissance, rendant le sang par la bouche et par les oreilles, BERN. DE ST-P. Paul et Virg. || Cette plaie, ce vésicatoire rend beaucoup, il en sort beaucoup d'humeur. || Populairement. Rendre gorge, vomir pour avoir trop bu ou trop mangé; et fig. restituer par la force ce que l'on a mal acquis. || Absolument, rendre, vomir. || Fig. et familièrement. Il a bon cœur, il ne rend rien, c'est-à-dire il ne rend pas ce qu'on lui prête. || **20°** Livrer, céder. Le gouverneur, vieil et barbu, ne dit au roi que ces paroles : Je viens rendre Gand à Votre Majesté, c'est tout ce que j'ai à lui dire, RAC. Frag hist. Elle trahit mon père, et rendit aux Romains La place et les trésors confiés en ses mains, ID. Mithr. I, 1. Lorsque, en vertu du traité les troupes françaises qui étaient dans Damiette rendirent cette ville, VOLT. Mœurs, 58. Une seconde lettre du roi [Xerxès] ne contenait que ces mots : « Rends-moi tes armes. » Léonidas écrivit au-dessous : « Viens les prendre, » BARTHÉL. Anach. Introd. II, 2. || Fig. Enfin cette beauté m'a la place rendue, Que d'un siége si long elle avait défendue, MALH. V, 4. || Fig. Rendre les armes, s'avouer vaincu dans une contestation, dans une discussion. || Rendre les armes signifie aussi s'avouer charmé A prudence endormie il faut rendre les armes, MOL. Fem. sav. III, 2. || Rendre la main, céder le tour, céder la place. Ont-ils la main, ils dansent, ils se font danser les uns les autres, ils dansent encore, ils dansent toujours, ils ne rendent la main à personne de l'assemblée, LA BRUY. XVI. || **21°** Terme de manége. Rendre la bride à son cheval, la tenir moins haute, moins ferme. Serrer les genoux, appuyer des éperons, rendre la bride, VOLT. Bl. et noir. || Rendre la main, lâcher un peu la bride. || **22°** A certains jeux, donner à l'adversaire un avantage. Aux échecs, rendre un pion, un fou, un cavalier, se priver soi-même d'un pion, d'un fou, d'un cavalier. Si je me suis laissé battre, c'est par pure courtoisie, et je vous rendrai la tour au lieu du fou tant qu'il vous plaira, CH. DE BERN. le Gentilh. camp. II, § 13. || Rendre des points dans les jeux où l'on compte par points comme les dominos, le billard, etc. || Fig. Rendre des points, être plus fort, se croire plus fort que l'adversaire. En toutes choses, je suis homme à lui rendre des points, CH. DE BERN. les Ailes d'Icare, § 1. || **23°** Représenter, exprimer. Est-ce une marque de supposition ou de nouveauté, que la langue de l'Écriture soit si ancienne, qu'on en ait perdu les délicatesses, et qu'on se trouve empêché à en rendre toute l'élégance ou toute la force dans la dernière rigueur? BOSS. Hist. II, 13. Pourvu qu'on forme un tout qui rende parfaitement l'original, HAMILT. Gramm. 1. Aucune expression n'y peut atteindre ; vous n'êtes fidèlement rendue que

dans mon cœur, MARIV. *l'Heur. stratag.* I, 12. Ces nuances-là étaient délicates à saisir; je ne sais si je les ai bien exprimées, mais je sais qu'il sera difficile à une actrice de les rendre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 déc. 1751. Le livre [le conte du Tonneau de Swift] est très-mal traduit en français; il n'était pas possible de rendre le comique dont il est assaisonné, ID. *Mél. litt. Lett. à M. le prince de* ***, 6. C'est la même idée, mais elle est grossièrement rendue dans Garnier, et admirablement dans Corneille; l'expression fait la poésie, ID. *Comm. Corn. Rem. Pomp.* V, 4. Thymèle, du temps de Domitien, fut à Rome ce que la fameuse Empuse avait été dans la Grèce; il n'y avait point d'action théâtrale qu'elle ne rendît avec la force, la vivacité et l'énergie dont elle était susceptible, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* I, III, 3. Pour rendre ces sortes d'effets, il faut un pinceau et non pas des paroles, BUFF. *Ois.* t. V, p. 436. Nous remarquerons que penser et bien rendre ce qu'on pense sont deux choses bien différentes, CONDIL. *Gramm.* I, 9. Voilà ce que le papier ne peut jamais rendre; voilà où le geste triomphe du discours! DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.* On rend avec netteté ce que l'on conçoit bien, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 147. Les mots arrivent plus aisément pour rendre une émotion vive qu'une idée claire, ID. *ib.* t. III, p. 239. Si le traducteur ne rend pas ce style et ce goût, il n'a rien rendu; il a anéanti son auteur en croyant le faire revivre, ID. *Éloges, Saci.* L'objet des arts est infini en lui-même : il n'est borné que par leurs moyens; le modèle universel, la nature, est présent à tous les artistes; mais le peintre, qui n'a que les couleurs, ne peut en imiter que ce qui tombe sous le sens de la vue; le pinceau de Vernet ne rendra jamais dans une tempête le cri des matelots et le bruit des cordages, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 416. || Absolument. Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre, BUFF. *Disc. de récept.* || 24° Traduire. Rendre un passage mot à mot. Je suis bien éloigné de desapprouver qu'après avoir fait expliquer du latin pendant un certain temps et après avoir fait observer sur ce latin les principales règles de la syntaxe, on fasse rendre du français en latin, soit de vive voix, soit par écrit, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 213. || 25° Répéter. L'écho rend les sons. Chavigni en parla à Monsieur en ces propres termes en présence de Madame, qui me les rendit le lendemain, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 192, dans POUGENS. Je vous rendrais vos paroles, et ma lettre ne serait que l'écho de la vôtre, parce que je suis assez heureuse pour penser comme vous dans cette occasion, SÉV. *à Moulceau*, 6 janv. 1687. J'ai parlé à d'Alembert comme un ange; je vous rendrai cette conversation au Grandval, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 9 oct. 1759. || 26° Rendre témoignage, certifier, témoigner. Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ces hommes auparavant si timides.... rendent hardiment témoignage devant les princes des prêtres assemblés à la resurrection de Jésus-Christ, MASS. *Confér. Zèle contre les scand.* || 27° Rendre un arrêt, une sentence, prononcer un arrêt, une sentence. Ce fut le 9 mars 1765 que fut rendu cet arrêt authentique qui justifia les Calas, et qui changea leur destinée, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Rendre des oracles, prononcer des oracles. L'arche sainte est muette, et ne rend plus d'oracles, RAC. *Athal.* I, 1. On a cru dans les premiers siècles du christianisme, que les oracles étaient rendus par des démons, FONTEN. *Oracles*, I, 4. || Rendre la justice, administrer la justice. Affligea-t-il les malheureux, et leur fit-il acheter, par quelque dureté, la justice qu'il leur a rendue? FLÉCH. *Lamoignon.* [Ces juges] qui, fiers de leur pouvoir, et même de leur vertu, redoutables indifféremment aux innocents et aux coupables, font croire qu'ils ne rendent la justice aux uns qu'à regret, et aux autres qu'avec colère, ID. *ib.* L'Écriture, après avoir représenté le courage de David dans ses combats.... ajoute incontinent, comme la perfection de son règne, qu'il rendait justice et jugement à son peuple, ID. *le Tellier.* Le devoir des juges est de rendre la justice, leur métier est de la différer, LA BRUY. XIV. || Rendre justice à quelqu'un, reconnaître son mérite, ses droits. Si vous doutiez de ma sincère et parfaite joie, je douterais de la vôtre : ne nous offensons point, rendons-nous justice l'une à l'autre, SÉV. 26 août 1685. Phèdre au fond de son cœur me rend plus de justice, RAC. *Phèdre*, IV, 2. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier; mais tous deux doivent se rendre justice, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 mai 1771. || On dit dans un sens analogue : C'est une justice à lui rendre. Il faut lui rendre cette justice. || Avec cette locution on ne peut représenter *justice* par un pronom et dire par exemple : Vous lui avez rendu justice; et il méritait que vous la lui rendissiez. Il faudrait prendre une autre tournure. Cependant cette règle, exacte en soi, n'est pas toujours observée, surtout si le sens ne reçoit aucun dommage. On ne lui avait pas assez rendu justice [à Mme du Châtelet]; car, mon cher ami, à qui la rend-on? il faut être mort, pour que les hommes disent enfin de nous un peu de bien, qui est très-inutile à notre cendre, VOLT. *Lett. d'Aigueberre*, 26 oct. 1749. Aux sentiments de qui rendriez-vous justice, si vous ne la rendiez pas aux miens? D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 mars 1770. || 28° Rendre ses comptes, rendre compte, soumettre à qui de droit les résultats d'une gestion. La Némésis des païens fait des avances et du crédit [à la jeunesse]; elle agrée que les comptes soient rendus sans compensation; mais elle se dédommage sur la vieillesse, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 299. Il [Périclès] songeait à les rendre [ses comptes], lorsque Alcibiade dit qu'il ferait mieux de songer à ne les rendre pas; et cette plaisanterie fut un conseil qu'il suivit, CONDIL. *Hist. anc.* II, 6. || Rendre compte d'une chose, en donner le détail. Rendre compte d'un événement. Rendre compte de sa gestion. Quand je dis qu'il n'est point besoin de rendre compte de ce que font les acteurs pendant qu'ils n'occupent point la scène, je n'entends pas dire qu'il ne soit quelquefois fort à propos de le rendre, mais seulement qu'on n'y est pas obligé, CORN. *3e disc.* Bien faire et bien rendre compte de tout, c'est la perfection; mal faire et mal rendre compte, c'est l'abîme; mais d'un homme qui ne rendrait pas bon compte ou d'un autre qui ferait mal et qui rendrait bon compte, celui-ci se sauverait plutôt que l'autre, *Lett. etc. de Colbert*, III, 2, p. 174. || Rendre compte, être responsable de. Si nous contemplons le terme où elle [la vie] aboutit et le compte qu'il en faut rendre, BOSS. *Duch. d'Orl.* J'ai paru devant les Romains, citoyen au milieu de mes concitoyens, et j'ai osé leur dire : Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la république, MONTESQ. *Sylla et Eucrate.* || Avec inversion et familièrement. Elle [Thérèse] est sa maîtresse absolue, va, vient, sans compte rendre, J. J. ROUSS. *à Mme d'Épinay*, 13 déc. 1766. || Rendre compte de quelqu'un, veiller sur sa conduite. Puis je rendrai de vous un très-bon compte à l'avenir, et vous jure ma foi Que nuit et jour vous serez près de moi, LA FONT. *Gag.* || Se rendre compte à soi-même de quelque chose, y réfléchir et s'en faire une notion claire. Dirai-je.... qu'il se rendait compte à lui-même de tous les jugements qu'il avait rendus, et repassait de temps en temps toutes les années de sa vie?... FLÉCH. *Lamoignon.* || Populairement et fig. Rendre ses comptes, mourir. || Rendre raison d'une chose, en expliquer la cause. Rendre raison de différents phénomènes naturels. || Rendre raison à quelqu'un, se battre en duel avec lui pour réparation d'une offense. || 29° *V. n.* Aboutir. Alors, ouvrant une porte secrète qui rendait dans le temple, ils l'assommèrent à coups de pierres lui et ceux qui l'accompagnaient, SACI, *Bible, Machab.* II, 1, 1. Le petit degré qui rend à votre garde-robe, HAUTEROCHE, *Cocher supp.* sc. 3. Elle s'attache à l'orteil dès le soir Un brin de fil qui rendait à la porte De la maison..., LA FONT. *Gag.* Il faut vous dire que je logeais dans une aile du château assez retirée, et qui, par un escalier dérobé, rendait dans le jardin, d'où l'on pouvait venir à ma chambre, MARIV. *Marianne*, 9e part. || 30° Cette raquette rend bien, rend mal, elle est bien tendue, mal tendue. || 31° Terme de marine. Un cordage rend, donne ou adonne, quand il s'allonge sous l'effort qu'il subit. || 32° Se rendre, *v. réfl.* Être rendu, donné en retour. Le mal se rend chez vous au centuple du bien, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. || 33° Se rendre à quelque chose, reprendre quelque chose. Et cette âme innocente, Qui brave impunément la fortune impuissante, Regarde avec dédain ce qu'elle a combattu, Et se rend tout entière à toute sa vertu, CORN. *Œd.* V, 9. Je me rends à toute l'espérance que j'avais, et je suis persuadée que vous viendrez, comme vous me l'avez promis, SÉV. 18 nov. 1676. Je me rends tout entier à ma grandeur suprême, VOLT. *Orph. de la Chine*, III, 4. || Se rendre à son devoir, se réformer, céder à l'empire de la raison. || 34° Aller, se transporter. Se rendre aux ordres d'un chef, d'un supérieur. Dans deux heures Pompée en ce lieu doit se rendre, CORN. *Sertor.* I, 2. J'entre un moment pour calmer son chagrin, Et me rendrai chez vous à l'heure du festin, ID. *Sertor.* IV, 3. Une jeune ingénue en ce lieu se vint rendre, Et goûter la fraîcheur sur ces bords toujours verts, LA FONT. *Scamandre.* Où va donc se rendre cette multitude infinie de créatures qui disparaissent tous les jours à nos yeux? MASS. *Carême, Élus.* La veille de mon départ, nous soupâmes chez Platon; je m'y rendis avec Apollodore et Philotas, BARTHÉL. *Anach.* ch. 23. || Par formule de politesse. Je me rends à vos ordres. || Se rendre à son devoir, se rendre au lieu où le devoir appelle. || 35° Aboutir. Le sang se rend au cœur. Où se rend ce chemin-là? Cette rivière allait se rendre dans le grand port, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 650, dans POUGENS. || 36° Devenir, se faire tel. Aux dépens de Néarque il doit se rendre sage, CORN. *Poly.* III, 3. S'il se rendait d'une humeur trop sévère, ID. *Théod.* I, 1. Le Seigneur s'est rendu le refuge du pauvre, SACI, *Bible, Psaum.* IX, 10. Ce chétif animal [grenouille] Qui voulut en grosseur au bœuf se rendre égal, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Vers le Levant, le Vieil de la Montagne Se rendit craint par un moyen nouveau, ID. *Fér.* Il se rend complaisant à tout ce qu'elle dit, MOL. *Tart.* III, 1. Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, BOSS. *Duch. d'Orl.* Les inventions par lesquelles ils [les orgueilleux] s'imaginent forcer la nature, et se rendre différents des autres, malgré l'égalité qu'elle a ordonnée, ID. *Gornay* [Dans le protestantisme] Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance, ID. *Reine d'Anglet.* Ils [les peuples] ont dans le fond du cœur je ne sais quoi qui s'échappe.... et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion, ID. *ib.* On se rend complice des injustes entreprises d'un grand, ou compagnon de ses débauches, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 273. Au fond de leur palais leur majesté terrible [des rois de Perse] Affecte à leurs sujets de se rendre invisible, RAC. *Esth.* I, 3. C'est nous le plus souvent qui nous rendons tendres, pour orner nos passions; mais c'est la nature qui nous rend amoureux, MARIV. *Pays. parv.* part. 5. Je déférais qu'on imaginât une personne plus chétive que je me suis rendue, ID. *Marianne*, 6e part. || Se rendre catholique, se rendre ermite, se faire catholique, se faire ermite. Ici la loi pardonne à qui se rend chrétien, VOLT. *Alz.* V, 5. Rends-toi chrétien comme elle; accorde-moi ce prix De ses jours et des tiens, et du sang de mon fils, ID. *ib.* || Terme de jurisprudence. Se rendre partie contre quelqu'un, se déclarer partie contre lui. || 37° Céder, se soumettre. Dès le premier essai mon courage se rend, REGNIER, *Sat.* I. Cette haute vertu qui règne dans votre âme, Se rend-elle si tôt à cette lâche flamme? CORN. *Cid*, II, 5. Vous ne vous rendez pas à la surprenante merveille de cette statue mouvante et parlante? MOL. *Festin*, V, 2. Ah, monsieur, rendez-vous à tant de preuves, et jetez-vous vite dans le repentir, ID. *ib.* V, 5. Tout le monde s'est rendu à son jugement, PASC. *Prov.* XVII. Vous seriez bien difficile, si vous ne vous rendiez à de si bonnes raisons, SÉV. 558. Ceux qui auraient été assez insensibles pour ne pas se rendre aux paroles du P. Bourgoing, auraient été forcés de se rendre à la force toute-puissante de ses exemples, BOSS. *Bourgoing.* Je me rends, monsieur, à vos remarques, ID. *Lett.* 157. Ces lâches combattants qui se sont rendus aux moindres assauts, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 105. Le maréchal de Villars a tant fait de représentations pour n'aller pas en Italie, que le roi s'y est rendu, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 4 juill. 1706. Il est impossible qu'on ne se rende pas à cette vérité quand on la sent, VOLT. *Ingénu*, 8. Je me rends avec plus de docilité que personne aux bonnes critiques; mais les mauvaises ne m'épouvantent pas, ID. *Lett. d'Argental*, 13 juill. 1751. || Se rendre sur une chose, céder sur une chose. Une femme coquette ne se rend point sur la passion de plaire et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté, LA BRUY. III. L'on ne se rend point sur le désir de posséder et de s'agrandir, ID. *ib.* || Absolument. Je me rends, dit-elle, Psyché; oubliez le mal que je vous ai fait, LA FONT. *Psyché*, II, p. 212. Dorante : Il n'y a plus rien à dire, je me rends. — Climène : Rendez-vous ou ne vous rendez pas, je sais fort bien que vous ne me persuaderez pas de.... MOL. *Critique*, 7. Quoi! vous ne vous rendez pas encore, et vous vous défendez d'être médecin! ID. *Méd. m. lui*, I, 6.

....Souple à la raison, corrigez sans murmure; Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend, BOIL. *Art p.* IV. J'ai promis à Burrhus; il a fallu me rendre, RAC. *Brit* IV, 4. Quand même, dit saint Chrysostome, tout le monde vous appellerait [à une dignité].... examinez les qualités de votre âme, et ne vous rendez point, si vous vous trouvez indigne de cet honneur, MASS. *Confér. Vocation*, 1. Quelquefois les institutions les plus salutaires sont mal reçues, parce qu'elles ne viennent pas dans un temps favorable; mais bientôt les bons esprits se rendent, VOLT. *Lett. Rochefort*, 27 mars 1771. || Il ne se rend jamais, c'est un opiniâtre qui ne cède jamais. || 38° Il se dit de l'amour qui obtient la victoire. La plupart des femmes se rendent plutôt par faiblesse que par passion, LA ROCHEFOUC. *Pens.* 104. Ainsi mon cœur, Frosine, un peu trop faible, hélas! Se rendit à des soins qu'on ne lui rendait pas, MOL. *Dép. am.* II, 1. Je ne viens point ici par de jalouses larmes Vous envier un cœur qui se rend à vos charmes, RAC. *Andr.* III, 4. Jeunes cœurs qui cherchez à vous rendre, N'aimez pas tant: Un amour trop tendre N'est jamais content, QUIN. *Phaét.* V, 4. On dit bien que des femmes se sont rendues à des dieux déguisés en hommes, et quelquefois en bêtes; à plus forte raison devra-t-on se rendre à des hommes déguisés en dieux, FONTEN. *Dial.* 2, *Morts anc.* || 39° Il se dit, dans la guerre, des villes qui se soumettent, des troupes, des individus qui capitulent ou deviennent prisonniers. ....Voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats, Et que seuls désormais en vain ils se défendent, Ils demandent le chef: je me nomme, ils se rendent, CORN. *Cid*, IV, 3. Joachin, roi de Juda, sortit de Jérusalem, et vint se rendre au roi de Babylone avec sa mère, ses serviteurs, ses princes et ses eunuques, SACI, *Bible, Rois*, IV, 24, 12. Un des gardes du prince d'Orange qui s'est venu rendre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 56. Le roi n'est plus occupé qu'à recevoir les députés des villes qui se rendent, SÉV. 150. Je me rends prisonnier, et demeure en otage, VOLT. *Zaïre*, I, 4. Cette île de Minorque s'appelait autrefois l'île de Vénus; il est juste que ce soit à M. de Richelieu qu'elle se rende, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 5 mai 1756. Avant ce jour [Pultava], seize mille soldats du roi Charles eussent attaqué toutes les forces de l'empire moscovite, et eussent péri jusqu'au dernier plutôt que de se rendre, ID. *Charles XII*, 4. Pondichéry, livré aux horreurs de la famine, fut obligé de se rendre le 15 janvier 1761, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 23. || Avec ellipse du pronom personnel. Les femmes de ceux qui s'y étaient retirés, ayant été prises dans la ville, ont beaucoup contribué, comme on croit, à la faire rendre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 135. || 40° Se rendre, n'en pouvoir plus. Je ne peux plus marcher, je me rends. Qui mange et qui boit mieux que Dracon en un seul repas? il enivre toute une compagnie et se rend le dernier, LA BRUY. III. || Ce cheval se rend, il est outré à force de fatigue, ou bien, il finit par obéir. || Terme de chasse. Une bête se rend lorsqu'elle commence à être mal menée et à paraître sur ses fins. || 41° Être prononcé. Les sentences criminelles se rendent dans la place publique par les syndics, avec beaucoup d'appareil, D'ALEMB. *Gouv. de Genève*. || 42° Être traduit. Cela se rend en latin ainsi. || Proverbes. Ce qui est bon à prendre est bon à rendre. || Amis au prêter, ennemis au rendre. || Il faut rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire à chacun ce qui lui est dû.

— SYN. RENDRE, RESTITUER. Rendre est plus général: on rend quand on remet à qui de droit ce qui a été pris, prêté ou donné. Restituer est plus particulier: on restitue quand on remet ce qu'on a pris, volé, ou ce qu'on gardait par quelque raison que ce fût: Je vous restitue ce livre qu'on m'avait confié, sans me dire qu'il fût à vous.

— HIST. XI° s. [Que il] rendist ceo que il i avereit pris, *Lois de Guill.* 1. Franc e paien merveilus colps i rendent, *Ch. de Rol.* CVII. Malvais service le jur [ce jour] li rendit Guenes, *ib.* CVIII. Tant il le guardent que le rendent à Charlun, *ib.* CXXXV. À Rolant [ils] rendent un estur fort e pesme, *ib.* CLV. La meie mort me rent si anguissus, *ib.* CLX. Rendre [il] le quidet u mort u recreant, *ib.* CXCIII. Pais ne amor [je] ne dei à paien rendre, *ib.* CCLXI. Et Bramidone les turs li ad rendues, *ib.* CCLXVIII. Bien [il] set parler e dreite raisun rendre, *ib.* CCLXXV. || XII° s. Et tuit [tous] li rendirent treü [tribut], *Machab.* I, 1. Dame, pour ce qu'à vous [je] me rent, merci, *Couci*, IV. À la plus bele du mont [monde] mon cuer [je] rent, *ib.* IX. Mais je ne puis moi ne mon cuer defendre De plus amer, qu' [car] amours ne me veut rendre, *ib.* XXI. Cil qui premiers la trueve [dame Helissant], à Guiteclin la rant [remet], *Sax.* XII. Malemant [il] nos vuet randre [récompenser pour] les granz bones honors, Que li soliens [nous soulions] vaincre par tot les granz estors [combats], *ib.* XXVII. Li reis li a mandé qu'il seit prez l'endemain De respundre e de rendre sun acunte [rendre ses comptes] tut plain, *Th. le mart.* 33. Or veit [voit] bien sainz Thomas sun martire en present, Ses mains juint à ses oilz, à damne Deu se rent, *ib.* 149. || XIII° s. Il nous dira la verité, Et si ne faudra ochaisons [occasion] De nous rendre le droit respons [réponse], *Romanc. le Comte de Bretagne*, p. 162. .... Qui po i emprunte pou rent, *Ren.* 27805. Se la raison que li parleres rent est fause, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 561. Se li parleres rent foible raison de son dit, ID. *ib.* Ensi fu la ville rendue en la merci le duc de Venise, sauves leur vies, VILLEH. XLIX. Et puis [il] se rendi moine dedans une abeïe, *Berte*, II. Comme sage et courtoise, [à] chacun son salut [elle] rent, *ib.* IX. [Que Dieu] Doint qu'encor leur en soit li guerredons rendus, *ib.* XXIV. [Dieu] Qui vous rende les biens que vous fais nous avez, *ib.* CXXXII. Ne moine ne abbé, ordené ne rendu [entré dans une abbaye], *ib.* CXXXVII. Moult fu grans li assaus que li escuier rendirent au castiel en celui jour, H. DE VALENC. XXXIV. Que li baron en rengent [rendent] [de la terre] à l'emperour son droit, ID. XIII. Jhesus Criz, à qui li Jui rendirent mal pour bien, et pour amour haine, *Psautier*, f° 136. Et s'il waugoit [avait des nausées] ou rendoit par le [la] bouche, ALEBRANT, f° 30. Si i avoit trestout à taille De riches pierres grant plenté, Qui moult rendoient grant clarté, *la Rose*, 1074. Et [Papelardie] fu de simple contenance; Et si fu chaucie et vestue Tout ainsinc cum fame rendue [nonne], *ib.* 422. Or vous levés un poi, soiés à genellon, Et si rendés vos coulpes, par grant affliction, Des peciés qu'avés fais par vo grant mesprison, *Ch. d'Ant.* I, 856. Or est à savoir se Jehans vent à Pierre en le [la] vile de Creeil dix muis de blé rendus à Clermont à certain jor, BEAUM. XXVI, 3. Et, en regardant vers le ciel, rendi à nostre createur son esperit, en celle hore meismes que li filz Dieu morut en la croix, JOINV. 303. || XIV° s. Aucuns jettent leurs armeures, ou se rendent, ou font aucunes autres choses laidement, ORESME, *Eth.* 99. Et ce diton: ou rendre ou pendre, *Hist. des trois Maries*, p. 267, dans LACURNE. Ch'est mierveille qu'il [deux chevaliers aux prises] ne s'estonnent Des grans coz qu'en peu d'eure donnent.... Cors efforchent et bras estendent, Che qu'il enpruntent, tantost rendent, J. DE CONDÉ, t. II, p. 21. || XV° s. L'assaut fut moult grant et très fier.... aussi les chevaliers et escuyers qui estoient dedans rendoient grand entente de eux defendre, et bien le convenoit, FROISS. I, I, 103. Icellui Mangier fut esprouvé et rendu malade de lepre, DU CANGE, *reddere*. Et près d'eulx jouoient plusieurs bas instrumens qui rendoient de grandes melodies, J. DE TROYES, *Chron.* 1461. Des fusées qui rendent ung peu de flambe, COMM. I, 5. Il m'est avis que desormais vous vous rendez [ne voulez plus manger], *Rec. de farces*, p. 318. Quant le Daulphin veit que par son espée il ne le pourroit conquerre, il la rendit dedans le fourreau, et puis se lance au Badran, et le prent à bras, *Perceforest*, t. I, f° 139. || XVI° s. L'affaire ne sut estre menée si secretement, que quelque valet ne le vit entrer làdedans un jour de jeune, et le rendist [rapportât] au lieu où il ne fut celé à personne, MARG. *Nouv.* XXI. J'ay estudié à rendre fidelement ce que l'autheur a voulu dire, AMYOT, *Épit.* Chascune de ces parts pouvoit rendre à son maistre par chascun an soixante et dix minots d'orge, ID. *Lyc.* 12. Il ne defendoit de combats à ses citoyens, si non ceulx es quelz on tend la main, c'est à dire où l'on se rend, ID. *ib.* 40. Les premieres filles qui furent rendues et vouées à cette religion [vestales] par Numa furent Gegania et Verenia, ID. *Numa*, 17. Ces armes rendoient un son qui donnoit quelque frayeur à l'ouir, ID. *P. Æm.* 56. Artemidorus promit à Lucullus, s'il le vouloit croire et suivre, qu'il le rendroit en un lieu fort et seur pour y loger son camp, ID. *Lucul.* 28. Sur la place à laquelle se rendent et aboutissent tous les grands chemins de l'Italie, ID. *Galba*, 30. Puis [Gargantua s'éveillant].... rendoit sa gorge [expectorait], baisloit, crachoit, toussoit.... RAB. I, 3. Rendre son païs entre les mains d'un tyran, MONT. I, 4. Rendre une place, ID. I, 54. Rendre [accomplir] les vœux [qu'on a voués], ID. I, 19. Il jecta dans ce qu'elle rendit [vomit] une espingle tortue, ID. I, 100. Rendre tesmoignage d'une chose, ID. I, 103. Se rendre à la verité, ID. I, 167. Se rendre à la raison, ID. II, 70. Rendre la gorge [vomir], ID. I, 184. Rendre l'ame, ID. I, 243. Ce pacquet lui ayant esté rendu pendant son souper.... ID. II, 43. Mon pourpoint estoit taché du sang que j'avois rendu, ID. II, 54. Les assiegeans gagnerent le fond des fossez par mines qu'ils rendirent [poussèrent] jusques dessous le rempart, D'AUB. *Hist.* I, 27. Cette grande armée ne rendit combat qui vaille, ID. *ib.* II, 317. Si la sangsue est maniée à main nue, elle se rend desdaigneuse et despiteuse, et ne veut pas mordre, PARÉ, XV, 69. Qui a appris à prendre, scait tard que c'est de rendre, COTGRAVE. Le rendre fait mal à la gorge, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 331. Qui prent doibt rendre, ou l'enfer attendre, ID. *ib.* p. 403. Je blasme vostre inconsideration [de Henri IV] à vous jeter aux perils sans besoin; cela seroit supportable à un jeune homme qui n'auroit jamais rendu preuve de son courage, SULLY, *Mém.* t. IV, p. 159.

— ÉTYM. Wallon, *reind;* provenç. *rendre, reddre, redre, retre;* catal. et espagn. *rendir;* ital. *rendere*, du lat. *reddere* (par intercalation de la nasale *n* devant *d*), de *re*...., et *dare*, donner. On remarquera que quelques formes romanes n'ont pas intercalé l'*n*. D'après M. Baudry, dans *reddere* il y a deux racines confondues par homonymie: *dare*, radical *dâ*, quand *reddere* signifie redonner; et le radical *dhâ*, poser, faire, quand *reddere* signifie faire ou faire devenir. Corssen aussi (*Beitr.* p. 117) reconnaît le radical *dhâ* dans *con-dere, ab-dere*.

RENDU, UE (ran-du, due), *part. passé* de rendre. || 1° Donné en retour. Le bien rendu pour le mal. || *S. m.* Fig. et familièrement. C'est un rendu, un prêté rendu, se dit d'un tour que l'on joue à quelqu'un pour lui rendre la pareille. Alexandre s'en va, toujours tuant tout ce qu'il rencontre. — Ce n'était qu'un rendu, VOLT. *Dial.* XXIX, 1. Je ne sais ce que j'ai, dit-il à Coutu, je n'ai jamais tant bâillé. — Mon révérend père, répondit frère Coutu, ce n'est qu'un rendu. — Comment, que voulez-vous dire avec votre rendu? dit frère Bertin. — C'est, dit frère Coutu, que je bâille aussi, ID. *Facéties, Relation du jésuite Bertier*. || 2° Arrivé où l'on voulait aller. Enfin, après les tempêtes, Nous voici rendus au port, MALH. II, 2. || Transporté au lieu de destination. Du vin rendu à Paris. || 3° Terme de marine. Se dit d'une manœuvre, quand elle est arrivée au point de tension qui lui convient. Une moufle est rendue, quand les poulies se touchent. || Se dit de même de la gargousse d'une bouche à feu que l'on charge. || 4° Remis en possession, ramené à, en parlant de personnes. Rendu à la liberté. J'ai cru que, tôt ou tard à ton devoir rendu, Tu me rapporterais un cœur qui m'était dû, RAC. *Andr.* IV, 5. || Rendu à soi-même, délivré d'illusion, de préventions, d'égarements. C'est malgré moi qu'à moimême rendue J'écoute une chaleur qui m'était défendue, CORN. *Rodog.* III, 4. Rendue à vous-même et dépouillée de toute fausse délicatesse, vous ne me ferez nulle objection, GENLIS, *Théât. d'éduc. Ennemis génér.* II, 8. || 5° Accompli. Les derniers devoirs rendus à un mort. Un service rendu mal à propos est souvent puni comme une trahison, VOLT. *Charles XII*, 3. || 6° Devenu. Le soldat, dans la paix, sage et laborieux, Nos artisans grossiers rendus industrieux, BOIL. *Ép.* I. || 7° Exprimé, représenté. Comme les contes les plus ridicules sont souvent fondés sur une vérité mal vue ou mal rendue, BUFF. *Ois.* t. III, p. 344. Si les portraits sont bien rendus d'après nature, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il y a dans ce morceau des pensées fausses, ou du moins rendues avec peu d'exactitude, CONDIL. *Art d'écr.* III, 2. || Terme de beaux-arts. Se dit absolument des objets ou des détails bien étudiés et rigoureusement exprimés. Il n'y a rien ici de rendu, mais rien du tout, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 65, dans POUGENS. [Sur des statues asiatiques] Les yeux dans une tête de face sont fréquemment présentés sous l'aspect qu'ils auraient dans des têtes de profil, et les mains sont toujours pitoyablement rendues, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 29. || Terme de peinture. Exécution rendue, exécution travaillée, qui exprime tout ce qui est à exprimer. Les peintres de la Norvége sont plus châtiés, et leur exécution est plus rendue, AD. VIOLLET-LE-DUC, *J. des Débats*, 3 juin 1862. || *S. m.* Un beau rendu. La précision du rendu des objets, dans la photographie. || 8° Compte rendu, exposé ou récit de certains faits particuliers. Le compte rendu des séances de l'Académie des sciences. || 9° Traduit. On travaillait à la version italienne [de l'Exposition de la doctrine catholique] avec toute l'exactitude que méritait une matière si importante, où un seul mot mal rendu pouvait gâter tout l'ouvrage, BOSS. *Expos. doctr. cathol. Avertissement*. || 10° Qui a cédé, qui s'est soumis.

Nous comptions ce matin, avant le lever du roi, jusqu'à trente ou trente trois places prises ou rendues, depuis le deuxième de ce mois, à lui ou à ses alliés, PELLISSON, *Lett. hist.* t. 1, p. 182. M. de Rochefort assiége Huy; la ville est rendue, le château résiste un peu, SÉV. 188. Tous les habitants d'une ville forcée ou rendue à discrétion, et du plat pays qui en dépendait, étaient esclaves du vainqueur, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. XXVIII, part. 3. || Proverbe. Fille qui chante et ville qui parlemente sont à demi rendues. || *S. m.* Soldat qui déserte pour se venir rendre dans le parti contraire (terme vieilli). Les nouvelles qu'on a eues depuis par les rendus qui sont venus en grand nombre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 53. Il vint hier de Bruxelles un rendu, qui dit que M. le prince d'Orange assemblait quelques troupes à Anderleck, qui en est à trois quarts de lieue; on demanda au rendu ce qu'on disait à Bruxelles; il répondit.... RAC. *Lett. à Boileau*, 21 mai 1692. || 11° Qui s'est laissé persuader, convaincre, toucher. Je vis hier la duchesse de Sully et la comtesse de Guiche; leurs têtes sont charmantes; je suis rendue; cette coiffure est faite justement pour votre visage, SÉV. 4 avr. 1671. Je suis charmée que vous aimiez Abbadie [*la Vérité de la religion chrétienne*]; notre ami [Corbinelli] a été le premier à lui rendre témoignage.... après lui, je vous souhaitais rendu, et voilà qui est fait, ID. *à Bussy*, 26 août 1688. Les voilà rendus; ils en sont émus et touchés au point de résoudre dans leur cœur sur ce sermon de Théodore, qu'il est encore plus beau que le dernier qu'il a prêché, LA BRUY. XV. Hé bien, Madame! enfin me voilà rendue et sur le point d'être désabusée, BARON, *Homme à bonnes fort.* IV. 3. Dursan le fils, qui se jeta sur-le-champ à ses genoux, et à qui cette grand' mère, déjà toute rendue, tendit languissamment une main, MARIV. *Marianne*, 10e part. || 12° Las, outré Il y a un nombre de chevaux et de mulets crevés et rendus en chemin, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 373. L'équipage suait, soufflait, était rendu, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Charles, à la tête de sa cavalerie, fit trente lieues en vingt-quatre heures, chaque cavalier menant un cheval en main pour le monter quand le sien serait rendu, VOLT. *Charles XII*, 3. Il [l'âne] ne peut fournir qu'une petite carrière, pendant un petit espace de temps, et, quelque allure qu'il prenne, si on le presse, il est bientôt rendu, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 156. Souvent, rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendais par terre, n'en pouvant plus, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 13° *S. m.* Rendu, un moine (locution vieillie qui se disait, par abréviation pour homme rendu moine). Le poëte avait l'air d'un rendu; Comment d'un rendu? d'un ermite, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXXI.

† **RENDUE** (ran-due), *s. f.* Se disait, au XVe siècle, du certificat de publication des bans de mariage dans les paroisses auxquelles appartenaient les futurs conjoints. *Bibl. des ch.* 6e série, t. V, p. 553.

† **RENDUIRE** (ran-dui-r'), *v. a.* Enduire de nouveau. || Appliquer un enduit en général.

— HIST. XVIe s. Tous fermiers sont tenus d'entretenir les bâtiments qu'ils ont à ferme, d'aire, de planchers, de pieux et de renduits, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 512.

— ÉTYM. *Re*...., et *enduire*.

RENDURCI, IE (ran dur-si, sie), *part. passé.*

RENDURCIR (ran-dur-sir), *v. a.* Rendre plus dur. Les plaies d'Égypte ne servirent qu'à rendurcir Pharaon. || Se rendurcir, *v. réfl.* Devenir plus dur.

— HIST. XVIe s. Le fer, amolly et fondu par la force du feu, se rendurcit de rechef par le froid, AMYOT, *Alc.* 9.

— ÉTYM. *Re*..., et *endurcir*; wallon, *rideuri*.

† **RENDURCISSEMENT** (ran-dur-si-se-man), *s. m.* Action de rendurcir, de se rendurcir.

RÊNE (rê-n'), *s. f.* || 1° Courroie de la bride d'un cheval. Une des rênes de la bride. Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes, RAC. *Phèdre*, V, 6. Les tritons conduisaient les chevaux, et tenaient les rênes dorées, FÉN. *Tél.* IV || Ajuster les rênes, saisir les rênes avec le pouce et l'index de la main droite, et les élever perpendiculairement jusqu'au bouton fixe qui se trouve à leur extrémité. || Partager les rênes, prendre une rêne dans chaque main et conduire ainsi son cheval. || Fausse rêne, longe de cuir dont on se sert quelquefois pour forcer un cheval à plier l'encolure || Familièrement. Prendre la cinquième rêne, s'attacher aux crins et à la selle pour retrouver son équilibre sur le cheval. || 2° Fig. Gouvernement, direction. Lorsque Justinien tient les rênes du monde, ROTR. *Bélis.* I, 6. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires, BOSS. *Reine d'Anglet.* Un héraut chargé des volontés d'Athènes De l'État en ses mains vient remettre les rênes, RAC. *Phèdre*, II, 6. Henri III, roi de Pologne, s'échappa de Varsovie pour venir tenir d'une main faible, quoique sanguinaire, les rênes du plus malheureux État et du plus mauvais gouvernement qui fût alors au monde, VOLT. *Hist. parl* XXIX. Les plus vastes empires, où tout se soutient par sa propre masse, et où les rênes de l'État peuvent tomber entre les mains d'un sot, sans que les affaires cessent d'aller, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 5. On l'invita [Périclès] à reprendre les rênes du gouvernement, et il les reprit, mais il mourut de la peste quelques mois après, CONDIL. *Hist. anc.* II, 5. Ah! si de telles mains, justement souveraines, Toujours de cet empire avaient tenu les rênes, A. CHÉN. *Hymne à la France* || 3° Terme d'anatomie. Rênes ou frein de la glande pinéale, nom donné aux pédoncules supérieurs de ce corps.

— SYN GUIDES, RÊNES. Un cheval de selle a des rênes, un cheval de voiture a des guides. Cependant rênes se dit en tout cas dans le style noble.

— HIST. XIe s. Son cheval [il] broche, si li lasche la resne, *Ch. de Rol.* XCVIII. || XIIe s. La cruiz arcevesqual fist porter à sa destre, E la reisgne del frein tint en la main senestre, *Th. le mart.* 38. || XIIIe s. Si tost com l'achoisit [l'aperçut], [il] a sa resne tirée [a arrêté son cheval], *Berte*, XLVI. || XVIe s. S'estant parfaictement commis l'un à l'autre, ils [Lélius et Gracchus] tenoient parfaictement les renes de l'inclination l'un de l'autre, MONT. I, 214.

— ÉTYM. Provenç. *regna*; espagn. *rienda*; port. *redea*, ital. *redina*: du lat. *retinere*, retenir. Les formes romanes supposent un bas-lat. *rĕtina* (accent sur *re*), d'où l'ital. *rédina*; le provenç. *regna* pour *retna*; le français *resne*, avec une *s* d'allongement à cause du *t* supprimé.

† **RENÉ, ÉE** (re-né, née), *part. passé* de renaître (peu usité). Les hommes renés dans la vallée de Josaphat. Le bon maître Clément [Marot] qui, rené dans ce lieu, Naguère fut Voiture, à présent est Chaulieu, CHAUL. 2e *réponse de M. Gnest.* t II, p. 26. || Fig. Il lui déclara que, pour entrer dans le royaume des cieux, il fallait être rené de l'eau et de l'esprit, NICOLE, *Essais*, t. XII, p. 109, dans POUGENS.

RENÉGAT, ATE (re-né-ga, ga t'), *s. m. et f* || 1° Celui, celle qui a renié la religion chrétienne pour embrasser une autre religion. Amet, laissant tomber son cimeterre, se joignit à la renégate, et tous deux ensemble firent ce qu'ils purent pour me lier les mains, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Quoique renégat, il ne laisse pas d'être honnête homme, LESAGE, *Diable boit.* XV. Ce qui est singulier, c'est le nombre de renégats espagnols, français, anglais qu'on a trouvés dans les États du Maroc, VOLT. *Mœurs*, 162. || Familièrement et par forme d'injure. Ah! maudit renégat, le plus méchant du monde, Que le ciel te punisse et l'enfer te confonde! REGNARD, *Ménechm.* II, 6. || 2° Fig. Celui qui, par des motifs intéressés, abjure ses opinions politiques et trahit son parti. Ce grand renégat de l'indépendance [Cromwell] soupçonnait jusqu'à ses gardes, CHATEAUBR. *Stuarts, le Protectorat.*

— HIST. XVe s. Quatre à cinq cens Anglois et Normans surnommés François renegats, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VIII*, p 194, dans LACURNE. || XVIe s. Un gentilhomme valaque, nommé Ynovie ou Jean, renegat à la cour du grand seigneur, D'AUB. *Hist.* II, 196.

— ÉTYM. Provenç. *renegat*, de *renegar* (voy. RENIER); espagn. *renegado*, ital. *rinnegado*. Le français *renégat* vient du provençal; l'ancien français disait *renié* ou *renoié*. Pour l'explication comment *renié* ou son équivalent *renégat* a pu signifier qui a renié (voy. RENIÉ).

† **RÊNER** (rê-né), *v. a.* Mettre la rêne à un cheval.

— ÉTYM. *Rêne*. *Rêner* est usité dans le Berry.

RÉNETTE ou **RAINETTE** (ré-nè-t'), *s. f.* || 1° Instrument que les vétérinaires emploient pour entamer la corne, afin de fouiller profondément le pied malade, par suite de seime, de javart, etc. || 2° Outils du fondeur de caractères. || 3° Instrument dont le charpentier se sert pour tracer des lignes et donner de la voie aux scies. || 4° Outil du coffretier et du bourrelier pour tracer des raies sur le cuir.

— ÉTYM. *Rainer.*

RÉNETTÉ, ÉE (rè-nè-té, tée), *part passé.*

RÉNETTER *v. a.* Couper le sabot du cheval avec la rénette.

— ÉTYM. *Rainette.*

† **RENETTOYER** (re-nè-toi-ié), *v. a.* Nettoyer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Renettoyer, COTGRAVE. Afin que toute la ville soit toujours renetie d'un tel fumier, MERLIN COCAÏE, t. II, p. 254, dans LACURNE.

RENFAÎTAGE (ran-fê-ta-j'), *s. m.* Action de renfaîter; ouvrage qui en résulte.

— ÉTYM. *Renfaîter.*

RENFAÎTÉ, ÉE (ran-fê-té, tée), *part. passé* de renfaîter. Toit renfaîté.

RENFAÎTER (ran-fê-té), *v. a.* Raccommoder le faîte d'un toit.

— HIST. XVIe s. Renfester une maison, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., *en*, et *faîte*.

† **RENFANTER** (ran-fan-té), *v. a.* Enfanter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Par toi [un poëte tragique] tous nos peuples beans, Et ravis de ta brave vene, Congnoistront les faicts medeans [de Médée], R'enfantez de ta docte halene, J. TAHUREAU, *Poésies*, p. 100, dans LACURNE.

— ÉTYM *Re*..., et *enfanter*.

RENFERMÉ, ÉE (ran-fer-mé, mée), *part. passé* de renfermer. || 1° Enfermé de nouveau. Repris après une évasion, et renfermé || 2° Enfermé, emprisonné. Un fou renfermé dans un établissement d'aliénés Il peut venir des malheurs du ciel et de dessous terre: un éclat de foudre peut ruiner les matériaux; un vent renfermé peut faire sauter le travail en l'air, BALZ. *De la cour*, 4e *disc.* || Substantivement. Cela sent le renfermé, se dit des choses qui sentent mauvais pour avoir été longtemps renfermées. || Odeur de renfermé, odeur d'une chambre qui n'a pas été ouverte depuis longtemps. || 3° Fig. Il se dit des sentiments, des idées, des passions que l'on enferme dans le cœur. Je craignais mon amour vainement renfermé; Enfin j'aurais voulu n'avoir jamais aimé, RAC. *Brit.* III, 7. || Il se dit des personnes. Renfermée en moi-même, mes inquiétudes n'en étaient que plus vives, GRAFFIGNY, *Lett pérur.* IV. || Absolument. Un homme renfermé, un homme qui ne communique pas ses impressions, ses sentiments. M. de Montalais est incompréhensible.... on ne le connaît pas, il est renfermé, Mme RICCOBONI, *Comtesse de Sancerre, lett.* 52. || 4° Contenu, compris. Comme la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines, voir ce qui regarde ces choses, renfermé dans un abrégé, et en découvrir par ce moyen tout l'ordre et toute la suite.... BOSS. *Hist. Dessein général.* Ces admirables vertus me semblent renfermées dans l'idée du souverain, LA BRUY. X. La devise de l'homme vertueux est renfermée dans ces deux mots, donner et pardonner, D'ALEMB. *Éloges, l'ab. de St-P.* || 5° Restreint, réduit. Le débat renfermé dans de sages limites. J'apprendrai plus de vos nouvelles lundi; car votre dernière [lettre] est toute renfermée à celles de Versailles, SÉV. 12 août 1685. || Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Parmi ces sages pensées et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui, il goûtait un véritable repos, BOSS. *le Tellier* Renfermé dans les soins de son saint ministère.... On le voit dans son temple et jamais à la cour, VOLT. *Sémiram.* I, 1. || Substantivement. Le renfermé, l'habitude de vivre dans une société restreinte et exclusive. Leur dévotion [de M. du Maine et de Mme de Maintenon], leur renfermé continuel le rassurait [le roi] sur eux, ST SIM. 363, 35.

RENFERMER (ran-fer-mé), *v. a.* || 1° Enfermer de nouveau. Renfermez le serin, qui s'est échappé. || 2° Enfermer. Ne me répliquez plus et me la renfermez, CORN. *Théod.* III, 4. Sommes-nous chez les Turcs pour renfermer les femmes? MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Il m'avait fait renfermer dans cette tour, FÉN. *Tél.* II. || Renfermer quelqu'un, le mettre en prison. || Renfermer un prisonnier, le resserrer plus étroitement qu'auparavant. || 3° Terme de manége. Renfermer un cheval, le tenir dans la main et dans les jambes. || 4° Fig. Il se dit des passions, des sentiments que l'on enferme dans son cœur. Renfermez votre amour dans le fond de votre âme, RAC. *Brit.* II, 3. Vous semblez renfermer quelque chagrin profond, MARMONTEL, *Bélis.* ch. 5. || 5° Avec un nom de personne pour sujet, comprendre, faire tenir dans. Il renferma le village dans l'enceinte de la ville. Un rimeur, sans péril, de là les Pyrénées, Sur la scène en un jour renferme des années, BOIL. *Art p.* III. || 6° Avec un nom de chose pour sujet, contenir. Babylone renfermait dans son enceinte des terres labourables. Ce livre renferme plusieurs vérités. || Fig. Le capitaine n'est pas accompli s'il ne renferme en soi l'homme de bien et l'homme sage, FLÉCH. *Turenne.* L'intervalle est rempli par un grand nombre de talents ordinaires,

mais qui sont d'un grand usage, servent à la république, et renferment en soi l'utile et l'agréable, LA BRUY. XI. Mme Beverlei : Il n'a qu'un seul défaut.... — Henriette : Qui les renferme tous, SAURIN, *Beverlei*, I, 1. || 7° Fig. Restreindre, réduire dans de certaines bornes. Maudit soit le premier dont la verve insensée Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée ! BOIL. *Sat.* II. || 8° Se renfermer, *v. réfl.* Se tenir enfermé. Il [Pygmalion] se renfermait dans le lieu le plus reculé de son palais, FÉN. *Tél.* VIII. Si, en sortant de son logis, la première personne qu'il rencontrait était une vieille, si un lièvre traversait son chemin, Ticho-Brahé croyait que la journée devait être malheureuse, et retournait promptement se renfermer chez lui, sans oser commencer la moindre chose, FONTEN. *Mondes*, 4e *soir*. || Par extension. Les empereurs romains se renferment dans l'Orient et abandonnent le reste, BOSS *Hist.* III, 7. Sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées [à Rocroy] semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos, ID *Louis de Bourbon*. || Fig. Il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant, BOSS. *Duch. d'Orl.* C'est dans ce même esprit qu'il méprisa souvent les bruits du vulgaire, et que, se renfermant dans ses bonnes intentions, il lui abandonna les apparences, FLÉCH. *Lamoignon*. Une vaste capacité.... qui sache aussi se renfermer au dedans et comme dans tous les détails de tout un royaume, LA BRUY. X. || Se renfermer en soi-même, se recueillir. Dans ces jours de trouble et de deuil où l'on se sent comme frappé du spectacle sensible d'une mort récente et inopinée, on se renferme tout en soi-même, et l'on s'occupe de sa douleur, FLÉCH. *Lamoignon*. || 9° Mettre en quelque chose le principe de ce qu'on est. Écoutez-le [Jésus-Christ], et regardez ce divin maître dans son Évangile, dans lequel il s'est lui-même renfermé, BOSS. *Serm. Parole de Dieu*, 1. || 10° Être renfermé. Une haine qui se renferme en dedans. || 11° Se restreindre, se réduire, se borner à. Vous êtes bonne à toute sorte de choses ; vous ne vous renfermez pas à la parfaite capacité d'un procès, SÉV. 10 nov. 1688 Je me renferme dans les paroles de mon texte, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Pourquoi nous renfermer dans l'usage de ne célébrer après leur mort que ceux qui, ayant été donnés en spectacle au monde par leur élévation, ont été fatigués d'encens pendant leur vie ? VOLT. *Mél. litt. Él. officiers.* Il [Burrhus] se renferme dans le devoir de sa place, le soin des armées, DIDER. *Claude et Nér.* I, 38. Nous nous renfermerons dans les seules Écritures, de peur de nous égarer dans un sujet si vaste, CHATEAUBR. *Génie*, II, IV, 7. || Se renfermer à, avec un infinitif, se borner à. Depuis votre dernière lettre, je me renferme à comprendre qu'on vous fait des méchancetés ; je ne puis les deviner, SÉV. 13 mai 1672. Renfermons-nous donc à observer.... BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 256.

— HIST. XIIe s. Mais il ne volt, ço dit, n'en plait, n'en cause entrer, Tresque li reis li ait fait del tut restaurer, E à lui e as suens e rendre e renfermer [confirmer de nouveau] Lur chose.... *Th. le mart.* 106. || XVIe s. Ceulx de Lacedæmone se plaignoient que les Atheniens renfermoient leur ville de murailles, AMYOT, *Thém.* 37.

— ÉTYM. *Re...*, et *enfermer*.

† **RENFERRER** (ran-fè-ré), *v. a.* Enferrer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Une main me delace, et l'autre me renferre [enchaîne de nouveau], RONS. 208.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *fer*.

† **RENFEUILLER** (ran-feu-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Regarnir de feuilles. Les arbres renfeuillés au printemps. || Se renfeuiller, *v. réfl.* Se regarnir de feuilles.

— HIST. XVIe s. Meuriers se renfeuilleront de telle sorte que, dans un mois après, on diroit n'y avoir esté touché, O. DE SERRES, 467.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *feuille*.

† **RENFILER** (ran-fi-lé), *v. a.* Enfiler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Pour renfiler mon histoire, je vous diray que.... CARL. VIII, 16.

— ÉTYM. *Re...*, et *enfiler*.

† **RENFLAMMER** (ran-fla-mé), *v. a.* Enflammer de nouveau. Et néanmoins, quand le printemps renflamme Nos cœurs d'amour.... PASSERAT, *Métamorphose d'un homme en oiseau*. || Se renflammer, *v. réfl.* Se rallumer. Les tisons se renflammèrent. || Fig. Être repris d'amour, d'amitié. Ah ! si mon cœur osait encor se renflammer ! LA FONT. *Fabl.* IX, 2 Les amis se réchauffèrent, Tous les cœurs se renflammèrent, On s'aima, même à la cour, CHAULIEU, *Voy. de l'amour et de l'amitié*.

— HIST. XVIe s. Qui voudra voir comme amour me surmonte, Comme il renflamme et renglace mon cœur, RONS. I. O nuict, jalouse nuict, contre moy conjurée, Qui renflammes le ciel de nouvelle clarté, DESPORTES, *Dir. amours*, *XIV*, *contre une nuict trop claire*.

— ÉTYM. *Re...*, et *enflammer*.

RENFLÉ, ÉE (ran-flé, flée), *part. passé* de renfler. || 1° Qui a augmenté de volume. Une pâte bien renflée. || 2° Qui offre un renflement. La terre renflée sous l'équateur et abaissée sous les pôles, BUFF. *Min.* t. IX, p. 80. || Colonne, tige renflée, colonne, tige qui va en grossissant dans quelque partie de sa longueur. || Terme de marine. Navire renflé, navire dont les couples, surtout vers les joues, sont plus proéminents qu'il n'est d'usage. || 3° Il se dit quelquefois pour enflé. Nous cherchons à agrandir notre figure par des chaussures élevées, par des vêtements renflés, BUFF. *Morc. choisis*, p. 88. Nous digérons, nonchalamment étendus sur des coussins renflés par le duvet, DIDER. *Cl.* et *Nér.* I, 31. || 4° Fig. Il se dit des sons qui vont en se renforçant. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, J. J. ROUSS. 5e *prom.*

RENFLEMENT (ran-fle-man), *s. m.* || 1° État de ce qui est renflé. De chaque côté de la tête on voit un renflement formé par les petites plumes qui recouvrent le trou de l'oreille, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 40. || Portion renflée. Ce renflement [de la terre sous l'équateur], plus attiré que le reste par les corps voisins, reçoit des mouvements particuliers qu'il communique à la masse du globe, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 165. || 2° Terme d'architecture. Renflement de colonne, petite augmentation qui se fait au tiers du fût de la colonne vers le bout d'en bas, et qui diminue insensiblement vers les deux extrémités. || 3° Terme de marine. Forme arrondie des couples d'un navire vers l'extérieur, quand elle est plus prononcée qu'il n'est d'usage. || 4° Terme de botanique. Endroit où une tige est enflée, dilatée. Cette tige présente plusieurs renflements. || 5° Terme d'exploitation de mine. Accident d'une couche dont le toit et le mur s'écartent de leur parallélisme ordinaire.

— HIST. XVIe s. Escheant faire r'enfler l'eau, pour le rejaillissement, de necessité convient, que, tant que le renflement dure, au conduit de la fontaine, n'y ait ouverture par où l'eau puisse respirer, O. DE SERRES, 771.

— ÉTYM. *Renfler*.

RENFLER (ran-flé), *v. n.* || 1° Augmenter de grosseur en cuisant ou en fermentant. Voilà des haricots qui renflent bien. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'acte : Cette pâte a bien renflé ; avec *être*, quand on veut exprimer l'état : Cette pâte est bien renflée. || 2° *V. a.* Donner plus de volume. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, tourner autour de la femelle en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 386. || Fig. On se nourrit des anciens et des habiles modernes ; on les presse, on en tire ce qu'on peut, on en renfle ses ouvrages, LA BRUY. I. || Renfler l'avoine, pratique frauduleuse des marchands qui consiste à humecter l'avoine. || 3° Se renfler, *v. réfl.* Devenir renflé. J'ai de revenu clair trois cents bons mille francs, Et n'en dépense pas trois mille tous les ans ; Aussi mon tas s'accroît, il se renfle ! DESTOUCH. *Dissip.* III, 5. Je voyais son fichu se renfler assez fréquemment, J. J. ROUSS. *Confess.* II.

— HIST. XIIe s. Cum li fluies [le fleuve] remfle sovent E creist pur la mer des qu'en som Par les curs de la lunaison, BENOIT, II, 3022. || XIVe s. Tantost que l'en vit luy et ses satellites, fut renterinée et remflée [ravivée] la memoire de son honni pouer [pouvoir], BERCHEUR, f° 69. || XVIe s. La riviere, s'estant diminuée d'un pied et demi durant le passage, se r'enfla sur la fin, D'AUB. *Hist.* I, 260.

— ÉTYM. *Re...*, et *enfler* ; wallon, *reinflé*.

† **RENFLOUAGE** (ran-flou-a-j'), *s. m.* Terme de marine Action de renflouer un navire.

† **RENFLOUEMENT** (ran-flou-man), *s. m.* Terme de marine. Résultat du renflouage.

† **RENFLOUER** (ran-flou-é), *v. a.* Terme de marine. Remettre à flot un bâtiment échoué. || On dit aussi : raflouer.

— ÉTYM. Ce mot, qu'on voit pour la première fois dans le Dictionnaire de l'amiral Willaumez (1825), qui le dit normand, paraît formé irrégulièrement de *re*, et *à* ou *en flot*, JAL.

† **RENFLURE** (ran-flu-r'), *s. f.* Résultat d'une opération frauduleuse que les maquignons pratiquent aux salières des vieux chevaux pour leur donner un air de jeunesse.

RENFONCÉ, ÉE (ran-fon-sé, sée), *part. passé* de renfoncer. Un bouchon renfoncé dans la bouteille. Des yeux renfoncés, des yeux situés profondément dans l'orbite.

RENFONCEMENT (ran-fon-se-man), *s. m.* || 1° Action de renfoncer ; effet de cette action. || 2° Populairement. Se dit d'un coup de poing donné dans un chapeau et qui le renfonce, de manière que la tête y entre entièrement. Donner un renfoncement. || 3° Creux que forment certaines parties d'un ouvrage, particulièrement dans les ouvrages d'architecture. Un renfoncement de caisson. || Nom qu'on donne à la partie d'un théâtre qui en fait la profondeur Le renfoncement augmente par la perspective de la décoration. || Effet de perspective qui fait paraître une chose enfoncée et éloignée. Le renfoncement d'une décoration de théâtre. || 4° Terme d'imprimerie. Action de renfoncer une ligne. Faire des renfoncements.

1 **RENFONCER** (ran-fon-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : renfonçant), *v. a.* || 1° Enfoncer de nouveau, ou plus avant. Renfoncer son chapeau. Dieu n'a qu'à retirer sa main qui nous porte, pour nous renfoncer dans l'abîme de notre néant, FÉN. t. XVIII, p. 284. Vous retombez toujours avec quelque nouvelle circonstance qui vous renfonce d'un degré dans le précipice, MASS. *Carême*, *Rech.* 1. || 2° Terme d'imprimerie. Renfoncer une ligne, la faire commencer en arrière de celles qui suivent ou précèdent. || 3° Se renfoncer, *v. réfl.* Être renfoncé. [Les images du cerveau] je les rappelle, elles viennent ; je les renvoie, elles se renfoncent je ne sais où, FÉN. *Exist.* 48.

— HIST. XVIe s. Ne plus ne moins qu'une peincture affettée, qui, avec couleurs renfoncées, avec plis rompus et avec rides et angles, chercheroit de se montrer bien vivement apparente, AMYOT, *Comm. discern. le flat.* 40. Albion nous donne congé de le laisser en paix, pour nous r'enfoncer dans les troubles du Païs-bas, D'AUB. *Hist.* II, 208. Il [un capitaine espagnol] se fit faire place aux coups d'espée jusques au troisiesme rang, et, voiant que les siens abaioient les premiers, il repasse pour les aller querir, et r'enfonce pour la seconde fois, ID. *ib.* III, 239. Et se r'enfonçant dans le lict, se remeit encores à sommeiller, MONT. I, 340.

— ÉTYM *Re...*, et *enfoncer*.

† 2. **RENFONCER** (ran-fon-sé. Le *c* prend une cedille devant *a* et *o*), *v. a.* Remettre des fonds à des tonneaux.

— HIST. XVIe s. Le tonneau est après renfoncé, si justement que l'aer n'y puisse entrer, O. DE SERRES, 687.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *fond*.

† **RENFORÇAGE** (ran-for-sa-j'), *s. m.* Action de donner plus de force. || En photographie, action de donner plus d'intensité aux noirs, au moyen de l'acide pyrogallique ou du chlorure d'or. Ils font subir à cette épreuve des renforçages et des fixages consécutifs, puis la purgent complétement, de manière à ce qu'il ne reste plus sur le verre que l'argent métallique, *Presse scientif.* 1865, t. I, p. 317.

RENFORCÉ, ÉE (ran-for-sé, sée), *part. passé* de renforcer. || 1° Rendu plus fort. Renforcé par une bonne nourriture. Tenez votre voix renforcée sur cette note. Ma bourse renforcée par Mme de Warens, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Une étoffe renforcée, une étoffe plus forte et plus épaisse que d'ordinaire. Du damas renforcé. || 2° Un bidet renforcé, un double bidet. || Fig. et familièrement. Un paysan renforcé, un bourgeois renforcé, un paysan, un bourgeois qui a de l'aisance et qui fait un peu l'important. || Un fat, un sot renforcé, un homme extrêmement fat, extrêmement sot. Que l'on m'amène un âne, un âne renforcé, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. || Il se dit, dans le même sens, des choses. L'opéra comique n'est autre chose que la foire renforcée, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 3 mars 1769. Je ne sais par quelle raison on est convenu presque généralement de réduire l'histoire à une espèce de gazette renforcée, exacte pour les faits et pour le style, D'ALEMB. *Mém. Christ Œur.* t. IV, p. 11, dans POUGENS.

RENFORCEMENT (ran-for-se-man), *s. m.* Action de renforcer ; effet de cette action. Le renforcement d'un canon sur la culasse.

— HIST. XVIe s. Après, leurs chefs pourveurent au renforcement de la garde de ce passage, LANOUE, 661.

— ÉTYM. *Renforcer*.

RENFORCER (ran-for-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : renforçant), *v. a.* || 1° Rendre plus fort. Renforcer une armée, une garnison. [L'homme

qui] Bâtit premièrement et villes et cités, De tours et de fossés renforça ses murailles, RÉGNIER, *Sat.* VI. Les vents sourds à ses cris renforcent leur haleine, LA FONT. *Adonis.* Priez-le qu'il renforce autant votre foi et votre charité, que vous avez négligé votre pénitence, FLÉCH. *Duch d'Aiguill.* Le lendemain, il [le général autrichien à Gênes] se contenta de renforcer la garde des portes, et d'envoyer quelques détachements dans les rues, VOLT. *Louis XV*, 21. Pour renforcer le tempérament et la santé, J. J. ROUSS. *Ém.* I. L'habitude ne renforce plus les liens du sang, ID. *Ém.* I. J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée, et qui maintenant ne me donne quelquefois des relâches que pour me laisser souffrir plus cruellement d'une autre façon, ID. *Confess.* I. || Renforcer la dépense, l'ordinaire d'une maison, augmenter la dépense d'une maison, en augmenter l'ordinaire. || Renforcer la voix, le son, lui donner plus d'éclat et de force. Les rossignols, presque à la fin de leur ramage, semblaient se plaire à le renforcer, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || 2° Se renforcer, *v. réfl.* Devenir plus fort, plus habile. L'armée se renforce. Son esprit s'est renforcé par l'étude. Mais moi, je suis jeune et je me renforce chaque jour, BERN. DE ST-P. *P. et Virg.* || Être renforcé. Plus j'insiste sur ma méthode inactive, plus je sens les objections se renforcer, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Cette teinte s'est un peu renforcée, BONNET, *Œuvres*, t. XI, p. 186, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Et cil de dedens se renforcierent tant, qu'il les remistrent hors mout laidement, et en retindrent deus, VILLEH. LXXVI. Et lors fu delivrés li grans tresors à Madame Blance; et elle l'envoia à son signour; et il renforcha sa guerre, *Chr. de Rains*, 158. Et aussi ne doivent pas estre rechut en tesmongnage cil qui sunt escommenié et renforcié [réaggravés], BEAUM. XXXIX, 63. || XIVe s. Lequel Bertrans comme li plus offrans et li derreniers renforsans [encherisseur], DU CANGE, *renfortium.* || XVe s. Et [le roi] ordonna.... que on fist faire des feux par tous les quartiers de Paris, et le guet fut renforcié, J. DE TROYES, *Chron.* 1465. Ils avoient contraint l'official de Paris de faire procez contre eux, afin qu'ils feussent denoncez excommuniez, aggravez et reaggravez et renforcez, MONSTREL. t. I, ch. 87. || XVIe s. Vous priant faire si bonne chere et tant vous renforcer, que puissiez bien toust retourner vers elle, MARG. *Lett.* 13. Il luy disoit en renforceant et grossissant sa voix plus que sa vieillesse ne portoit.... AMYOT, *Caton*, 48. Il s'en alla à travers les combatans aux premiers rencs effronter l'ennemy, de maniere qu'il renforcea grandement le courage aux siens, ID. *Philop* 9. Tout à un coup le vent du midy se r'enforcea si violentement, qu'il brisa tous ces engins, ID. *Lucul.* 20. Le duc de Guise se renforce de 17 nouvelles compagnies de gens d'armes, D'AUB. *Hist.* I, 171. Le ruisseau duquel nous avons parlé estoit renforcé de la cheutte de deux estangs, ID. *ib.* I, 323. Des phioles de verre renforcé, PARÉ, XXV, 32. J'eusse estimé qu'il [le boire] l'eust refreschie et renforcée [une jument fatiguée], MONT. I, 368.

— ÉTYM. *Re, en,* et *force*; picard, *renforcher.*

† **RENFORCIR** (ran-for-sir), *v. a.* Rendre plus fort. || *V. n.* Devenir plus fort. Comme cet enfant a renforci!

— REM. Enforcir étant usité, il n'y a aucune raison pour ne pas employer renforcir.

— HIST. XVIe s. Ceste machine estoit par le dedans bien liée et renforcie de plusieurs estages et entremoyens, AMYOT, *Démétr.* 26.

— ÉTYM. *Re...,* et *enforcir.*

† **RENFORMER** (ran-for-mé), *v. a.* Ouvrir, après les avoir humectés, les gants qui viennent d'être cousus.

— ÉTYM. *Re..., en,* et *forme.*

RENFORMI, MIE (ran-for-mi, mie), *part. passé* de renformir. Un mur renformi.

RENFORMIR (ran-for-mir), *v. a.* Terme de maçonnerie. Revêtir un vieux mur d'un crépi épais pour le consolider, y mettre des moellons là où il en manque.

— ÉTYM. *Re..., en,* et *forme.*

RENFORMIS (ran-for-mi), *s. m.* Terme de maçonnerie. Réparation d'un vieux mur sans démolition, et lorsqu'elle demande plus qu'un enduit simple.

— ÉTYM. *Renformir.*

† **RENFORMOIR** (ran-for-moir), *s. m.* Instrument pour renformer les gants.

RENFORT (ran-for : le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas : un ranfor inattendu ; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des ranfor inattendus ; cependant quelques uns la lient : des ranfor-z inattendus), *s. m.* || 1° Augmentation de force. Nous n'étions que cinq cents; mais, par un prompt renfort, Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port, CORN. *Cid*, IV, 3. Pour hâter les renforts et d'hommes et d'argent, ID. *Nicom.* IV, 2. M. de Turenne va avoir un renfort considérable de dix-neuf escadrons et neuf bataillons, s'il ne l'a déjà reçu, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 160. Il arriva à Alexandre, dans ce temps-là même, un renfort de trente éléphants, qui lui fut d'un grand secours, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 469, dans POUGENS. Par les nouveaux renforts que les deux flottes avaient reçus, celle des Perses montait à douze cent sept vaisseaux, celle des Grecs à trois cent quatre-vingts, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 2. || 2° Pièce de fer qu'on soude à une autre trop faible. || Terme de charpenterie. Espèce d'épaulement qu'on observe au collet d'un tenon et à la contre-partie sur une des arêtes de la mortaise. || Terme d'artillerie. Dans les bouches à feu, les parties voisines de la culasse, où l'épaisseur du métal est augmentée. Premier renfort, celui de la culasse; second renfort, celui du milieu de la pièce. || Terme de marine. Pièce de bois, de toile, qui rend plus forte une partie, une toile ou une pièce de bois. || 3° Fig. et familièrement. Il se dit de ce qui augmente, rend plus fort. On en chanta Te Deum à renfort, LA FONT. *Fér.* Renfort de joie; on s'en trouva si bien, Qu'encore un coup on pratiqua la ruse, ID. *Gageure.* La comtesse est là-bas qui lui sert de renfort; Le moyen qu'il résiste à leur commun effort? BOISSY, *Deh. tromp.* IV, 12. Il faut être sorcier pour le lire [le manuscrit de Longus]; j'espère pourtant en venir à bout, à grand renfort de besicles, comme dit maître François, P. L. COUR. *Lett. à Clavier*, 16 oct. 1809. || 4° Renfort de potage, s'est dit des plats dont on renforçait, escortait les potages. || Fig. Pour renfort de potage, pour augmenter la chose, pour comble de folie. J'ai encore ouï dire, madame, qu'il a pris aujourd'hui, pour renfort de potage, un maître de philosophie, MOL. *Bourg. gent.* III, 3.

— HIST. XVIe s. Car vos rempars, bastillons et ranfors Furent gagnez, et lors prinstes la fuitte, J. MAROT, V, 43. Oultre plus fist venir pour son renfort Le tiers scadron, qui feist terrible effort, ID. V, 130. Ce muscle [digastrique] est gresle et tendineux en son milieu pour son renfort, et charneux en ses extremités, PARÉ, IV, 9. A grant renfort de bezicles, RAB. *Garg.* I, 1. Quand Sylla y fut arrivé de renfort, ilz forcerent aiséement leurs ennemis, AMYOT, *Sylla*, 42.

— ÉTYM. *Re..., en,* et *fort.*

† **RENFOUIR** (ren-fou-ir), *v. a.* Enfouir de nouveau.

— HIST. XVIe s. Renfouir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...,* et *enfouir.*

† **RENFOURCHER** (ran-four-ché), *v. a.* Enfourcher de nouveau.

— HIST. XVe s. Il fut sur le point de cheoir lui et son cheval, car il chancela, mais il se renfourcha, et se remit, FROISS. III, IV, 12.

— ÉTYM. *Re...,* et *enfourcher.*

† **RENFOURNER** (ran-four-né), *v. a.* Enfourner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Auparavant il n'en alloit pas ainsi, car il y avoit peine d'y renfourner [au métier des armes] ceux qui les avoyent delessez, LANOUE, 185. L'aide de ma bourse ne vous sera desniée, pour vous renfourner en quelque legitime vocation, ID. 481.

— ÉTYM. *Re...,* et *enfourner.*

RENFROGNER (SE) (ran-fro-gné), *v. réfl.* Voy. REFROGNER.

RENGAGÉ, ÉE (ran-ga-jé, jée), *part. passé* de rengager. || 1° Engagé de nouveau, en parlant de personnes. Me voilà donc, dit Télémaque, rengagé dans mes liens! FÉN. *Tél.* VII. Que dis-tu? — Qu'Angélique est une âme légère, Et s'est mieux que jamais rengagée à Valère, REGNARD, *le Joueur*, III, 4. || 2° Excité de nouveau. N'allez point de nouveau faire courir aux armes Un athlète tout prêt à prendre son congé, Qui, par vos traits malins au combat rengagé, Peut encore aux rieurs faire verser des larmes, BOIL. *Épig.* XXXV.

RENGAGEMENT (ran-ga-je-man), *s. m.* Action de se rengager. Depuis son rengagement dans tel corps.

— ÉTYM. *Rengager.*

RENGAGER (ran-ga-jé), *v. a.* Il se conjugue comme engager. || 1° Mettre de nouveau en gage. Il sera obligé de rengager son domaine pour faire face à ses affaires. || 2° Fig. Faire entrer de nouveau, en parlant de sentiments, de passions, de positions. Je ne prétends pas vous rengager dans un commerce de paroles inutiles, BALZ. liv. VIII, lett. 33. Je le veux croire, et suivre le génie Qui me rengage en votre tyrannie, VOIT. *Œuv.* t. II, p. 81. Et la moindre faveur d'un coup d'œil caressant Nous rengage de plus belle, MOL. *Amph.* I, 4. La mort d'un aîné change nos vues, nous rengage dans le monde d'où nous venions de sortir; et notre vocation à l'autel expire à mesure que nous voyons revivre de nouvelles espérances pour la terre, MASS. *Carême, Vocation.* Ces négociations importantes qui, arrachant le pontife du sanctuaire, le rengagent dans le tumulte du siècle, ID. *Or. fun. Villars.* || 3° Entamer, commencer de nouveau. Rengager un procès. La cavalerie rengagea le combat. || 4° Se rengager, *v. réfl.* S'engager de nouveau. Il fallait ou tout à fait rompre, ou se rengager tout à fait avec le monde, BOSS. *Anne de Gonz.* Roi, prêtres, peuple, allons, pleins de reconnaissance, De Jacob avec Dieu confirmer l'alliance, Et, saintement confus de nos égarements, Nous rengager à lui par de nouveaux serments, RAC. *Ath.* V, 7. Je ne vous conseillerai jamais de vous rengager, ni dans les assemblées du peuple, ni dans les festins pleins de licence, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 17. Sauf à nous rengager encore l'un avec l'autre, si nous voulons, FONTEN. *Lett. gal.* 32. Demeurez fermes, et ne vous rengagez plus sous le joug de la dure servitude dont la grâce de Jésus-Christ vient de nous délivrer, MASS. *Myst. Résurr.* || 5° Être commencé, entamé de nouveau. Il faudra que le procès se rengage. Le combat se rengagea et se prolongea jusqu'à la nuit, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 33.

— HIST. XVIe s. Quand je vins à revivre [après une syncope], je me sentis tout d'un train rengager aux douleurs, MONT. II, 58. Ce prince et le duc aiant gagné le couvert d'une porte de jardin, Frontenac et un autre demeurerent en la place, et convierent le duc à y retourner, et peut estre les rengager à pis, D'AUB. *Hist.* III, 1772.

— ÉTYM. *Re...,* et *engager.*

† **RENGAINE** (ran-ghê-n'), *s. f.* Terme populaire. Banalité, moyen usé ou trop connu. Ce romancier, ce journaliste abuse de la rengaine. Autre rengaine.

— ÉTYM. On dit que c'est le refrain d'une vieille chanson : *turlututu rengaine.*

RENGAINÉ, ÉE (ran-ghê-né, née), *part passé* de rengainer. Les épées ayant été rengainées.

RENGAINER (ran-ghê-né), *v. a.* || 1° Remettre dans la gaîne, dans le fourreau. Alors Stephani rengaina la dague, LESAGE, *Diable boit.* 9. J'ai dans cet étui-là, madame, un instrument.... Écoutez-le, de grâce, un seul moment sans peine; Et, s'il ne vous plaît pas, soudain je le rengaine, REGNARD, *le Bal*, 10. || Absolument. Remettre l'épée dans le fourreau. Arrêtez! par la mort! le premier de vous autres Qui ne rengainera, je serai contre lui, SCARR. *Jodelet ou le maître val.* III, 20. || 2° Fig. Supprimer ou ne pas achever ce qu'on avait commencé. Ainsi que le seigneur voulut, Chacun rengaina son salut, SCARR. *Virg.* V. Va, va, rengaine ton conseil, Et t'en va filer ta quenouille, ID. *ib.* VII. Puisque cela vous incommode, je rengaine ma nouvelle, et m'en retourne droit comme je suis venu, MOL. *Amants magn.* V, 1. Le comte de Bristol n'eut qu'à rengainer ses desseins, et Mlle Brouk ses avances, HAMILT. *Gramm.* 8. Il a rengainé son factum, et il est allé à Paris, VOLT. *Lett. Christin* 19 août 1771. || Absolument. Tout doux, madame, le voici; Rengainez; il vous faut jouer un autre rôle, MONTFLEURY, *Femme juge et part.* III, 4. || Rengainer un compliment, supprimer les politesses qu'on avait envie de dire, ou, ironiquement et en général, supprimer ce qu'on allait dire. || Ne pas parler de. Rengainez mes inquiétudes; mais, si, dans l'occasion, vous parlait encore de mes correspondances.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 déc. 1767.

— HIST. XVIe s. Si aucun desguainnoit l'espée ou baissait la picque, il ne pouvoit plus renguainner ni relever sa picque, AMYOT, *Pyrrh.* 76.

— ÉTYM. *Re...,* et *engainer.*

† **RENGENDRER** (ran-jan-dré), *v. a.* Engendrer de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Avarice rengendre une vil norreture, Termoiement, rapine, larrecin et usure, J. DE MEUNG, *Test.* 1713. || XIVe s. [Dans une plaie compliquée] oster la douleur, mondefier la boe, après rengendrer chair, et au darrenier cicatrizier, LANFRANC, f° 9. || XVe s. Sa mere enfanta un Demosthene defectueux, et l'estude et l'accoustumance le rengendra et refit maistre vertueux et parfaict, *Boucic.* IV, 10. || XVIe s. Le cartilage ne se peut rengendrer, estant desperdu, PARÉ, II, 1.

— ÉTYM. *Re...,* et *engendrer.*

† **RENGLOUTIR** (ren-glou-tir), *v. a.* Engloutir

de nouveau. Et la terre en courroux de n'avoir pu lui nuire [à Jason] Rengloutit l'escadron qu'elle vient de produire, CORN. *Tois. d'or*, V, 2.

— HIST. XVIe s. Rengloutir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *engloutir*.

† **RENGLUER** (ran-glu-é), *v. a.* Engluer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Il ressemble à l'oiseau, lequel plus se remue, Captif dans les gluaux, tant plus fort se renglue, RONS. 142.

— ÉTYM. *Re...*, et *engluer*.

RENGORGÉ, ÉE (ran-gor-jé, jée), *part. passé* de rengorger. Qui avance la gorge. Une troupe innocente De canards nasillants, de dindons rengorgés, VOLT. *Disc.* 6. || Fig. Le roi lui avait demandé [au duc d'Orléans] d'un air sévère et rengorgé ce qu'il lui voulait, ST-SIM. 254, 160. Nos petits marquis rengorgés, VOLT. *Temple du Goût.*

† **RENGORGEMENT** (ran-gor-je-man), *s. m.* Action de se rengorger; attitude de celui qui se rengorge. Le dédain et le rengorgement dans la société attirent précisément le contraire de ce que l'on cherche, si c'est à se faire estimer, LA BRUY. V.

RENGORGER (SE) (ran-gor-jé), *v. réfl.* Il se conjugue comme gorger. || 1° Avancer la gorge et retirer un peu la tête en arrière, pour se donner meilleure grâce, en parlant des femmes. Elle fait les plus plaisantes mines du monde; ce sont des simagrées, elle se rengorge, D'ALLAINVAL, *École des bourg.* III, 12. || Il se dit aussi des hommes qui, par une attitude semblable, affectent un air de fierté. Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules et qui se rengorgent comme une femme, LA BRUY. VIII. Je savais me rengorger, prendre un maintien grave et fier, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* V, 4. || Il se dit aussi de certains animaux. Le paon se rengorge. || 2° Fig. et familièrement. Faire le fier, l'important. Bien convaincu du néant de la gloire, [Ver-vert] Se rengorgeait toujours dévotement, Et triomphait toujours modestement, GRESSET, *Ver-vert*, II. Tous les petits se rengorgent; les grands songent moins à leur grandeur, VOLT. *Dict. phil. Cyrus.* Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertissements de la cour; mais je suis fort aise qu'elle se réjouisse, ID. *Lett. Damilaville*, 4 nov. 1765.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *gorge*.

† **RENGOUFFRER** (ran-gou-fré), *v. a.* || 1° Engouffrer de nouveau || 2° Ancien terme de marine. Prendre le large. Rengouffrer le navire, craignant d'échouer, LE P. RENÉ FRANÇOIS, *Merveilles de la nat.* p. 102, édit. de 1629, dans JAL. || 3° Se rengouffrer, *v. réfl.* Rentrer dans le gouffre.

— HIST. XVIe s. Rengouffrer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *engouffrer*.

RENGRAISSÉ, ÉE (ran-grè-sé, sée), *part. passé* de rengraisser. Un cheval rengraissé avec du son.

RENGRAISSER (ran-grè-sé). || 1° *V. a.* Faire redevenir gras. || 2° *V. n.* Redevenir gras. J'aime l'état où je suis; et toute ma crainte, c'est de rengraisser, et que vous ne me voyiez point le dos plat, SÉV. 297. || 3° Se rengraisser, *v. réfl.* Se redonner de l'embonpoint. Si vous m'aimez, ma très-chère, si vous m'aimez, tâchez de vous rengraisser, SÉV. 356.

— HIST. XVIe s. Là dessus nous nous despartismes, lui estant bien aise d'avoir trouvé un peu de moyen pour se rengraisser; car il estoit maigre comme un harenc soret, LANOUE, 481.

— ÉTYM. *Re...*, et *engraisser*; wallon, *rekrahi.*

RENGRÉGÉ, ÉE (ran-gré-jé, jée), *part. passé* de rengréger. Augmenté, en parlant des maux. Chacun rendit par là sa douleur rengrégée, LA FONT. *Matrone.*

RENGRÉGEMENT (ran-grè-je-man), *s. m.* Terme vieilli. Augmentation. Rengrégement de mal, surcroît de désespoir, MOL. *Avare*, V, 3.

— HIST. XVIe s. Il lui fallut bien peu de rengregement pour le faire tomber en la maladie dont il mourut, AMYOT, *Mar.* 85.

— ÉTYM. *Rengréger.*

RENGRÉGER (ran-gré-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: rengrégeant, rengrégeons; la syllabe *gré* garde toujours l'accent aigu : je rengrége, je rengrégerai, je rengrégerais.), *v. a.* Terme vieilli. Augmenter, en parlant du mal, des maladies. || Se rengréger, *v. réfl.* Être rengrégé. Et voyant que l'espoir commence à me faillir, Ma douleur se rengrége, RÉGNIER, *Plainte.*

— HIST. XVIe s. Un jour, sa maladie s'estant rengregée, il fut contraint de demourer couché dans son camp, AMYOT, *Nicias*, 32. Il n'y a point de medecine qui n'empire et rengrege ce mal, MONT. III, 347.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et l'ancien comparatif *greindre* au nominatif, *greigneur* au régime, du lat. *grandior*, *grandiorem*, de *grandis* (voy. GRAND).

RENGRÉNÉ, ÉE (ran-gré-né, née), *part. passé* de rengréner.

RENGRÉNEMENT (ran-grè-ne-man), *s. m.* Action de rengréner.

— ÉTYM. *Rengréner.*

1. **RENGRÉNER** (ran-gré-né. La syllabe *gré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rengrène, excepté au futur et au conditionnel : je rengrènerai), *v. a.* Terme de monnayeur. Remettre sous le balancier ou faire rentrer juste dans la matrice les monnaies qui n'ont pas bien reçu l'empreinte, les poinçons qu'on veut vérifier.

— REM. L'Académie écrit sans accent engrener.

— ÉTYM. *Re...*, et *engrener*.

† 2. **RENGRÉNER** (ran-gré-né), *v. a.* Remoudre le gruau comme on a moulu le grain.

† 3. **RENGRÉNER** (ran-gré-né), *v. a.* Engrener dans une seconde roue.

† **RENHARDIR** (ran-ar-dir), *v. a.* Rendre de la hardiesse, du courage. || Se renhardir, *v. réfl.* Redevenir hardi.

— HIST. XVIe s. Renhardir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *enhardir*.

† **RENI** (re-ni), *s. m.* Action de renier. Le procès-verbal est bien; ce qui est bon pour un reni n'est pas toujours bon dans un acte juridique, BOSS. *Lett. abb.* 4.

— REM. Le mot est excellent et est fait comme déni.

— ÉTYM. Voy. RENIER.

RENIABLE (re-ni-a-bl'), *adj.* De nature à être renié. || Il n'est guère usité que dans cette locution proverbiale : Tous vilains cas sont reniables, locution qui se dit lorsqu'un homme ayant commis quelque méfait considérable, la honte ou la crainte fait qu'il le nie. Tout vilain cas, dit-on, fut toujours reniable, TH. CORN. *D. Bertr. de Cig.* V, 4. || On dit plus souvent aujourd'hui : Tout mauvais cas est niable.

— HIST. XVIe s. Tous vilains cas sont reniables, LOYSEL, 803.

— ÉTYM. *Renier.*

† **RENICHER** (re-ni-ché), *v. a.* Nicher de nouveau.

— HIST. XVIe s. Renicher, COTGRAVE.

RENIÉ, ÉE (re-ni-é, ée), *part. passé* de renier. Duquel on a déclaré, contre la vérité, qu'on ne le connaît pas. [Jésus] trahi par un des siens, renié par l'autre et abandonné par tous, PASC. *Pens.* XVII, 2, éd. HAVET. || Par exagération. Il est renié de Dieu et des hommes, se dit d'un très-méchant homme. || Un chrétien renié, celui qui a abandonné sa foi. || Un moine renié, un moine qui a renoncé à ses vœux. Le marquis de Montebéon eut pour adjoint, pour marier M. de Mantoue, un autre Italien subalterne, théatin renié, ST-SIM. 138, 19. || Dans cette locution, un chrétien renié, un moine renié, il ne faut pas croire que renié prenne une signification active, comme cela a été dit, et soit au lieu de qui a renié. Renié conserve son caractère passif : *estre renié*, *se renier* (voy. l'historique de RENIER) s'est dit pour renoncer à sa foi; d'où le participe passif *renié*.

RENIEMENT ou **RENÎMENT** (re-ni-man), *s. m.* || 1° Action de renier. Le reniement de saint Pierre très-connu dans l'Évangile, BOSS. *Var.* VII, 104. Pour nous, qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniements et à tous les saints pénitents leurs péchés.... ID. *Anne de Gonz* || 2° Jurement, imprécation. ....la furie de votre bourreau qui tourna son exécution en un combat particulier contre son pendu; il fallait bien se garder de le faire mourir dans les reniements; c'est une damnation trop visible et trop scandaleuse, SÉV. 9 mars 1689.

— HIST. XIIIe s. L'en est [ist, sort] de sa compoignie par mort, ou par apeticemant de chief, et par reniement et par besoing, *Liv. de jost.* 168. || XVIe s. Depuis la Saint-Barthelemi ce prince [Charles IX] n'avoit repos que entrerompus de tressaux et de gemissemens, qui se terminoient en reniemens et en propos tendans au desespoir, D'AUB. *Hist.* II, 129.

— ÉTYM. *Renier*; prov. *renegament*, *renejamen*, *renegamen*; ital. *rinnegamento.*

RENIER (re-ni-é), je reniais, nous reniions, vous reniiez; que je renie, que nous reniions, que vous reniiez, *v. a.* || 1° Déclarer qu'on ne connaît point une personne, une chose que l'on connaît effectivement. Le premier et le plus zélé de tous [Pierre] le renie trois fois [Jésus], BOSS. *Hist.* II, 6. Ses larmes effacèrent le crime que sa bouche avait commis, en reniant son maître, BOURDAL. *Exhort. sur le ren. de St Pierre*, t. I, p. 173. || Absolument. Viens t'instruire par l'exemple d'un si grand apôtre [Pierre] : il présume, il s'engage, il renie, BOSS. *Méd. sur l'Évang. la Cène*, 76e *jour.* || 2° Renier quelqu'un pour son parent, pour son ami, refuser de le reconnaître pour tel. || On dit dans le même sens : renier ses parents, ses amis. Il [Lamotte] exhortait Rousseau, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance, VOLT. *Louis XIV, Écriv. Lamotte.* Tu ne saurais marcher dans cet auguste lieu, Tu n'y peux faire un pas, sans y trouver ton Dieu; Et tu n'y peux rester sans renier ton père, Ton honneur qui te parle, et ton Dieu qui t'éclaire, ID. *Zaïre*, II, 3. M. l'abbé Rothelin, qui m'a un peu renié devant les hommes, ID. *Lett. Formont*, 20 déc. 1738. || 3° Désavouer, méconnaître une chose de fait. Renier sa patrie, sa famille. || 4° Abandonner entièrement. Le peuple dit que les sorciers renient chrême et baptême. Il ne pouvait être tranquille, depuis qu'il avait eu le malheur de renier sa foi, LESAGE, *Diable boit.* 15. Deux cents et un témoins les accusèrent [les templiers] de renier Jésus-Christ en entrant dans l'ordre, VOLT. *Mœurs*, 66. Non, renier sa croyance, Non, renier son Dieu n'est pas en sa puissance, C. DELAV. *Une famille*, 15. || Absolument. Apostasier. Parmi les chrétiens établis en Orient, il y en a toujours quelqu'un qui renie. || 5° Renier Dieu, et, absolument, renier, jurer le nom de Dieu. La Rancune, avec une froideur capable de faire renier un théatin, lui disait : Voilà un grand malheur, SCARR. *Rom. com.* I, 6.

— HIST. Xe s. Qu'elle Deo raneiet, chi maent [demeure] sus en ciel, *Eulalie.* || XIIe s. Sainz Pieres li apostles, que Deus tant honura, Que en ciel e en terre poesté li duna, Jesu Crist sun seigneur par treis feiz renia, *Th. le mart.* 107. || XIIIe s. Atant es vous un crestien renoiet venus au conte, qui bien savoit les passages et le pays, *Chr. de Rains*, 204. Car se tu le bien congneüsses, Onques ses homs esté n'eüsses.... Ains croi que, sans point de demore, Son hommage li renoiasses, Ne jamès par amor n'amasses, *la Rose*, 4265. Voudriiez vous Dieu renoier, Celui que tant solez proier? RUTEB. II, 82. De ce clos où il les avoient mis, les fesoient traire l'un après l'autre, et leur demandoient : te veulz-tu renoier? JOINV. 242. Il me fist amener mes mariniers devant moy, et me dit que il estoient touz renoiés, ID. 241. Renoier soi n'est pas autre chose que refuser ses volentez, en tel maniere que cil qui estoit superbes deviegne humbles, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 460. Envers Hervé, le cuivert renoié, DU CANGE, *renegatus.* || XVe s. Et aux plusieurs forts et grands pillards françois reniés, ils firent trancher les testes, ou pendre à un gibet, FROISS. III, IV, 1. || XVIe s. Le devin ne renia [nia] point le faict, AMYOT, *Alex.* 117. Le roi, en reniant à sa mode, dist à son frere devant la roine qu'il falloit qu'un d'eux sortist le roiaume [sic], D'AUB. *Hist.* II, 106. Il regnioit Dieu, que s'ils y revenoient plus, qu'il les tailleroit en pieces, CARL. V, 8.

— ÉTYM. Berry, *regnier*; wallon, *riney*; provenç. *renegar*, *renéjar*, *reneyar*; espagn. *renegar*; ital. *rinnegare*; de *re*, et lat. *negare*, nier.

RENIEUR (re-ni-eur), *s. m.* Celui qui blasphème, qui renie.

— HIST. XVIe s. Autres ont la bouche torse, comme renieurs de Dieu, PARÉ, XVI, 1.

— ÉTYM. *Renier.*

† **RENIFLADE** (re-ni-fla-d'), *s. f.* Action de renifler. S'il me revient encor faire ses renifiades, On me verra, ma foi! sur lui faire gourmades.... SCARR. *D. Japh. d'Arm.* III, 17.

RENIFLEMENT (re-ni-fle-man), *s. m.* Action de renifler. L'air, dans ce mouvement d'aspiration, formait un bruit semblable à un reniflement très-fort, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 144. || Reniflement des porcs, nom donné à une maladie des porcs qui s'est déclarée en 1832 dans plusieurs communes du duché de Nassau, et qui paraît n'être qu'une nuance ou variété du coryza.

— ÉTYM. *Renifler.*

RENIFLER (re-ni-flé), *v. a.* || 1° Retirer, en aspirant un peu fort, l'humeur ou l'air qui est dans les narines. Nous reniflâmes à l'envi; Car ce tonnerre fut suivi De certaine odeur sulfurée, SCARR. *Virg.* II. Un vieillard qui sue, qui crache, qui se mouche, qui renifle, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames, etc.* (*Eur.* t. XII, p. 86, dans POUGENS. Le boa se déroule et siffle, Le tigre fait son hurlement, Le buffle en colère renifle; Lui dort ou paît tranquillement, THÉOPH. GAUTIER, *Poésies, l'Hippopotame.* || 2° Fig. et familièrement. Marquer de la répugnance pour quelque chose. Le roi dit à Cavoie que, pour lui tenir lieu de dot, il lui ferait présent de la charge de grand maréchal des logis de sa

maison; Cavoie renifla encore, mais il y fallut passer, ST-SIM. 34, 142. Mes anges, je suis épuisé, rebuté, je renifle sur cette Olympie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 juin 1763. || Ce cheval renifle sur l'avoine, il refuse d'en manger. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3° *V. a.* Faire entrer dans le nez en reniflant. Là [dans le Paradis perdu] c'est la Mort qui lève le nez pour renifler l'odeur des cadavres qui n'existent pas encore, VOLT. *Dict. phil. Épopée, Milton.*

— HIST. XVI° s. Souvent Marsault, comme tout courroucé, Soufle, renifle, et d'un nez retroussé Maudit ses aulx..... DUBELL. VII, 5, *verso.*

— ÉTYM. Wallon, *r'nonflé*; picard, *nifler*, flairer en faisant du bruit; génev. *nifler*. Ce mot vient de *re*, et du verbe *nifler*; picard, *niflette*, narine; Berry, *gnoufe*, *gnoufle*, nez, mufle, groin; prov. *nefa*, gros bec de l'oiseau de proie; ital. *niffa*, *niffo*, museau; du germanique: anglo-sax. *neb*, bec, nez; bas-allem. *nibbe*; anc. scandin. *nibbi*; suisse, *niffen*, froncer le nez; bavarois, *niffela*, parler par le nez.

RENIFLERIE (re-ni-fle-rie), *s. m.* Terme populaire. Action de renifler. Un chien de harangueur me vint aussi charger De son hem, de sa toux, de sa reniflerie, SCARR. *D. Japhet*, III, 16.

— ÉTYM. *Renifler.*

RENIFLEUR, EUSE (re-ni-fleur, fleû-z), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui renifle. Mais ne seriez-vous point ce maudit renifleur, Ou du moins le parent de ce mauvais railleur? SCARR. *Dom Japh. d'Arm.* V, 7. Ce renifleur avec emphase Comparera dans une phrase Vos yeux aux rayons du soleil, CHAUL. *À la duch. du Maine*, le 27 mai 1702.

— ÉTYM. *Renifler.*

† **RÉNIFORME** (ré-ni-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un rein ou d'un rognon. Anthère, graine, cotylédon réniformes.

— ÉTYM. Lat. *ren*, rein, et *forme.*

† **RENIQUEUR** (re-ni-keur), *s. m.* Celui qui foule les draps avec les pieds.

† **RÉNITENCE** (ré-ni-tan-s'), *s. f.* Terme didactique. Caractère de ce qui est rénitent. La rénitence d'une tumeur.

— HIST. XVI° s. Dureté, mollesse, douleur, renitence d'une tumeur, PARÉ, V, 3.

— ÉTYM. *Rénitent.*

† **RÉNITENT, ENTE** (ré-ni-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui, à la pression, offre un sentiment de résistance et de ressort. Le ventre très-gonflé, très-rénitent, DESESSARTS, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 243. || 2° Dans le langage général, qui résiste (peu usité en cet emploi). Mahomet, dans ses premiers combats en Arabie contre les ennemis de son imposture, faisait tuer sans miséricorde ses compatriotes rénitents, VOLT. *Mœurs*, 7. || Substantivement. Le parlement de Paris ne cessait de rendre des arrêts contre les évêques qui exigeaient des mourants l'acceptation de la bulle, et qui refusaient aux rénitents les sacrements et la sépulture, ID. *Hist. parl.* 64.

— HIST. XVI° s. La tumeur est ronde, legere, renitente, PARÉ, VI, 18.

— ÉTYM. Lat. *renitentem*, de *reniti*, résister, de *re*, et *niti*, faire effort; génev. *reniteni*, mutin, récalcitrant.

† **RENIVELER** (re-ni-ve-lé), *v. a.* Il se conjugue comme niveler. Niveler de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reniveler, COTGRAVE.

† **RENIVELLEMENT** (re-ni-vè-le-man), *s. m.* Action de reniveler.

† **RENIXIGRADE** (re-ni-ksi-gra-d'), *adj. m.* Se dit d'un bandage à résistance graduée.

— ÉTYM. Lat. *renixus*, résistance, et *gradus*, degré.

† **RENJAMBER** (ran-jan-bé), *v. a.* Enjamber de nouveau.

— HIST. XVI° s. Se d'aventure aucun ou aucune engambe par dessus ung petit enfant, il ne croistra plus, se celluy propre ne le rengambe et retourne par dessus, *Les évang. des quenouilles*, p. 113.

— ÉTYM. *Re...*, et *enjamber.*

RENNE (rè-n'), *s. m.* Quadrupède du Nord, du même genre que le cerf. L'élan et le renne ne se trouvent tous deux que dans les pays du nord, l'élan en deçà, et le renne au delà du cercle polaire, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 238. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile; les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre et cinq cents rennes, ID. *ib.* p. 251. Le cerf, le renne et l'élan peuvent faire quarante lieues en un jour; le renne attelé à un traîneau en fait trente, et peut soutenir ce mouvement plusieurs jours de suite, ID. *Ois.* t. I, p. 42. || Plusieurs naturalistes ont fait ce mot du genre féminin.

— ÉTYM. All. *Renn*; suédois *ren.*

† **RENNUYER** (ran-nui-ié), *v. a.* Ennuyer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Rennuyer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *ennuyer.*

RENOM (re-non), *s. m.* Opinion que le public a d'une personne, d'une chose. Ne vous acquérez pas par votre dureté Un renom odieux à la postérité, ROTR. *Antig.* II, 2. Une petite fontaine sans nom et sans renom; voilà où vous vous êtes baignée, SÉV. 19 août 1676. Je ne veux rien d'un homme qui m'a donné le renom que je l'aimais toute seule, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 21. Si Richelieu eût été Italien, il aurait peut-être parmi nous, malgré les éloges de l'Académie, un aussi mauvais renom que le cardinal Mazarin, quoique d'un autre genre, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 36. || Absolument, célébrité. Un homme de renom. Comme il est sans renom, elle est sans défiance, CORN. *Cid*, V, 4. Romains, souffrirez-vous.... qu'un Romain s'efforce à tacher le renom D'un guerrier à qui tous doivent un si beau nom, ID. *Hor.* V, 3. || Proverbe. A beau se lever matin qui a le renom de dormir la grasse matinée.

— SYN. RENOM, RENOMMÉE. Ces deux mots, qui ne diffèrent que par un suffixe à forme de participe passif, sont synonymes en tant que signifiant l'opinion que le public a d'une personne. Mais, quand il s'agit de la voix publique qui annonce quelque chose, c'est renommée qu'on dit, et renom ne se dit pas.

— HIST. XII° s. Tuit cil [tous ceux] qui oïrent lor renon, si orent de lor [d'eux] paor, *Machab.* I, 8. || XIII° s. Ah! gentis rois, quant Diex vous fist croiser, Toute Egypte doutoit vostre renon, QUESNES, *Romanc.* p. 100. ....L'estre et l'errement De la grant court de France au dous renom, HUES DE LA FERTÉ, *ib.* p. 182. Puis que dit l'as, je point n'en dot, Fet Renart, que tu es prodom; Au mains en as tu le renon, *Ren.* 5271. Encor est-il [Artus] de tel renom, Que l'en conte de li les contes Et devant rois et devant contes, *la Rose*, 1186. Gens de mauvais renom, *Bibl. des chartes*, 3° sér. t. III, p. 426. || XVI° s. Ceux qui meurent sans renom, Et desquels la sepulture Presse sous mesme closture Le corps, la vie et le nom, RONS. 752. Quant à moy, j'ayme mieux trente ans de renommée, Jouyssant du soleil, que mille ans de renom, Lorsque la fosse creuse enfouyra mon nom, ID. 785. On n'a pas veu sortir de Macedoine, ny de Perse, aucun orateur de renom, MONT. I, 381. Bon renom vaut un heritage, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 252. Une fois en mauvais renom, jamais puits n'est estimé bon, ID. *ib.* p. 432.

— ÉTYM. *Re...*, et *nom*; provenç. et catal. *renom*; espagn. *renombre*; portug. *renome.*

RENOMMÉ, ÉE (re-no-mé, mée), *part. passé* de renommer. || 1° Nommé une seconde fois. Renommé aux dernières élections. || 2° Qui a du renom. Et ce pouvoir si grand dont il [Neptune] est renommé, N'est connu que par les naufrages Dont il a garanti ceux qui l'ont réclamé, MALH. VI, 16. Ce serait une contestation bien inégale, que des paroles d'un pauvre gentilhomme comme je suis, avec les effets d'un prince tel que vous êtes, renommé par la voix générale de tout le monde, ID. *Lettres*, I, 4. Ce Grec si renommé, qui, depuis tant d'années, Au pied de l'Aventin prédit nos destinées, CORN. *Hor.* I, 3. Rappelez en votre mémoire ces guerres si renommées dont il fut le directeur et le ministre, FLÉCH. *le Tellier*. Les habitudes que M. le Tellier avait eues avec les plus renommés politiques, avaient formé en lui cette étendue de lumières d'un ministre d'État, ID. *ib.* Ô mont de Sinaï, conserve la mémoire De ce jour à jamais auguste et renommé, RAC. *Athal.* I, 4. || On dit renommé pour. Ces peuples, renommés pour leurs observations astronomiques, ont compté Abraham comme un de leurs plus savants observateurs, BOSS. *Hist.* II, 2. Tyr, la ville du monde la plus renommée pour le commerce, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 233, dans POUGENS. Ce pays [l'Inde], plus renommé autrefois pour sa religion, ses sciences et ses lois, que pour les richesses qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages, VOLT. *Louis XV*, 29. || On dit aussi renommé par; en ce sens, *par* indiquant la cause du renom. Cette ville est renommée par ses fabriques de tapis. Un homme renommé par sa sainteté, *Dict. de l'Académie*. Mais, en cet emploi, *par* est moins bon que *pour*.

RENOMMÉE (re-no-mée; Palsgrave, p. 57, dit, au XVI° siècle, qu'on prononçait renoumée), *s. f* || 1° Connaissance d'un nom parmi un public plus ou moins étendu. Bonne renommée. Mauvaise renommée. Et la gloire et la renommée Ne sont que songe et que fumée, Et ne vont point jusques aux morts, VOIT. *Œuv.* t. II, p. 206. Ne montrez à la cour que votre renommée, CORN. *Nicom.* I, 1. À quelque prix qu'on mette une telle fumée, L'obscurité vaut mieux que tant de renommée, ID. *Hor.* II, 3. Le soin que nous prenons de notre renommée...., MOL. *Tart.* III, 2. Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré, Vit content de soi-même en un coin retiré; Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée N'a jamais enivré d'une vaine fumée! BOIL. *Épître* VI. Mes malheurs font encor toute ma renommée, RAC. *Bajaz.* II, 1. Louis XIV, jeune encore et avide de renommée, qu'il prenait pour la véritable gloire, se préparait à faire la guerre à la Hollande, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux*. Pour jouir de ce bonheur qu'on cherche tant et qu'on trouve si peu, la sagesse vaut mieux que le génie, l'estime que l'admiration, et les douceurs du sentiment que le bruit de la renommée, ID. *Éloges, Sacy*. Nous marchions vers cette petite ville [Athènes], dont le territoire s'étendait à quinze ou vingt lieues, et qui balance dans l'univers la renommée de l'empire romain, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || Terme de palais. Rétablir quelqu'un en sa bonne fâme et renommée. || 2° La voix publique. Nous avons appris l'événement par la renommée. La renommée accuse juste en contant ce que vous valez, MOL. *Préc.* 10. J'eus soin de vous nommer.... Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix; Je fus sourde à la brigue et crus la renommée, RAC. *Brit.* IV, 2. La vérité s'accorde avec la renommée, Madame, Osmin a vu le sultan et l'armée, ID. *Bajaz.* I, 2. Toujours la renommée Avec le même éclat n'a pas semé mon nom, ID. *Bérén.* II, 2. || Terme de palais. Enquête de commune renommée, sorte d'enquête de voix publique pour constater certains faits. Si le défaut d'inventaire porte sur un mobilier échu à la femme, celle-ci ou ses héritiers sont admis à faire preuve, soit par titres, soit par témoins, soit même par commune renommée, de la valeur de ce mobilier, *Code Nap.* art. 1504. || 3° Être mythologique et allégorique représenté sous la figure d'une femme embouchant la trompette (en ce sens il s'écrit avec une *r* majuscule). Peindre, sculpter plusieurs Renommées. Lorsque d'un pied léger la prompte Renommée, Semant partout l'effroi, vient au chantre éperdu Conter l'affreux détail de l'oracle rendu, BOIL. *Lutr.* V. || En cette acception, on s'en sert dans plusieurs phrases de style oratoire et poétique, mais sans y mettre l'*r* majuscule. La renommée publie ses victoires. Le vol de la renommée. Sur les ailes de la renommée. Mais on croit trop ici l'aveugle renommée, Son infidèle voix vous a mal informée, VOLT. *Adél.* I, 3. Mon cher ami, vous savez que la renommée a cent bouches, et que, pour une qui dit vrai, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui mentent, ID. *Lett. à Collini*, 22 oct. 1766. La renommée a publié de ses cent bouches les victoires qu'il [Amazan] remporta sur les trois rois avec ses Espagnols, ses Vascons et ses licornes, ID. *Princ. de Babyl* 11. || Proverbe. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, il vaut mieux avoir l'estime publique que d'être riche (voy. CEINTURE).

— SYN. RENOMMÉE, RÉPUTATION. La renommée a pour point de départ la célébrité; la réputation, une opinion plus circonscrite. La renommée est dans le grand public; la réputation, dans un petit public. Aussi Duclos a-t-il dit: La réputation et la renommée peuvent être fort différentes, et subsister ensemble, *Consid. mœurs*, 5.

— REM. Corneille ayant dit: Et lui, désespéré, s'en alla dans l'armée Chercher d'un beau trépas l'illustre renommée, *Poly.* I, 3, Voltaire objecte que *renommée* ne convient point à *trépas*; ce mot ne regarde jamais que la personne, parce que renommée vient de *nom*: la renommée d'un guerrier, la gloire du trépas.

— HIST. XIII° s. Mieux aim [j'aime] de li [de ma dame] avoir dure pensée, Que d'une autre greigneurs biens atenir; Tant aim de li [j'aime d'elle] la douce renommée, VIDAME DE CHARTRES, *Romanc.* p. 114. Il furent chevalier de haute renommée, AUDEFR. LE BAST. *ib.* p. 25. Trop dolente en seroie, s'en faisiez renommee [si vous en parliez], *Berte*, XVI. Bone gent [ils] sont et sage et de grant renommée, *ib.* XLVI. Par toute la contrée en va la renommée, *ib.* CIV. Tant que il avint que renommée, qui par tout vole, en vint au roi Phelippe, *Chr. de Rains*, p. 61. Et fu renoumée de celi femme qu'il voult [voulut] gesir avec elle contre se [sa] volenté, *Bibl. des chartes.*

2e sér. t. III, p. 425. Maistre Robert de Cerbone pour la grant renommée que il avoit d'estre preudomme, il [Louis IX] le faisoit manger à sa table, JOINV. 196. Mais de sorplus ne vos fas [je ne vous fais] renomée [récit], *Aubri*, p. 159. || XIVe s. Il est escript : la vieille renommé est tost alée quant elle n'est renouvelée, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, f° 85, dans LACURNE. || XVe s. De quoi lesdits seigneurs ne voulurent mie plenté sejourner, ni eux endormir en la renommée des medisans, FROISS. I, I, 201. Balade que bonne renommée vault mieux à l'homme que fin or, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 368. Plus griefve chose est la moitié, de male renommée faire bonne que de la bonne faire mauvaise, *Perceforest*, t. I, f° 124. || XVIe s. Si le soing de se faire cognoistre aux siecles advenir et de la renommée, MONT. I, 291.

— ÉTYM. *Renommé*; provenç. *renomada*, *renomnada*; ital. *rinomata*.

RENOMMER (re-no-mé), *v. a.* || 1° Nommer, élire de nouveau. Les électeurs l'ont renommé. On met la table au ministère; Renommez-moi, je suis pressé, BÉRANG. *Ventru aux él.* || 2° Nommer avec éloge. Ce chanteur que partout on renomme. Saint Paul enseigna aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier non à se faire renommer par leur éloquence.... BOSS. *Sermons, Parole de Dieu*, 1. || 3° Se renommer, *v. réfl.* Acquérir du renom. Ils se renommaient trop par la grandeur de leur race, MASS. *Carême, Injust. du m.* || 4° Se renommer de quelqu'un, se réclamer de lui, s'autoriser de son nom auprès d'un autre. Il s'est rencontré des charlatans et cabalistes, lesquels sans se renommer de la rosecroix, nous ont montré des effets sans comparaison plus émerveillables, NAUDÉ. *Rosecroix*, VII, 4. Les protestants se renomment des Vaudois, les Vaudois de leur prétendu compagnon de saint Sylvestre, BOSS. *Var.* 11. S'il s'avise de se renommer de moi, ni de dire à personne que je suis son père, DANCOURT, *Eaux de Bourbon*, sc. 19. J'écris à M. le duc d'Aiguillon, et je me renomme de vous dans ma lettre; j'espère que vous ne me démentirez pas, VOLT. *Lett. Richelieu*, 23 sept. 1771.

— HIST. XIe s. Charles [crie] Montjoie l'enseigne renumée, *Ch. de Rol.* CCLX. || XIIe s. Le temple renomé par tot le monde, *Machab.* II, 2. E li reis Oziaz, qui mult est renumez, *Th. le mart.* 74. Nos faisons ui, chier frere, l'encommencement de l'avent, cuy [qui] nous est asseiz renommeiz et connuiz al munde, si cum sunt li nom des altres sollempniteiz, ST BERN. p. 521. || XIIIe s. En Keux le seneschal te mire, Qui jadis par son mokeïs Fu mal renomés et haïs, *la Rose*, 2102. A briement parler, on ne doit laissier le [la] garde des enfans sous-aagiés ne des orfelins à nului qui soit mal renommés de vilain cas, BEAUM. XV, 32. || XVe s. Les grands prouesses dont il estoit renommé, FROISS. I, I, 300. Et pour ce ai voulu entreprendre, Qu'on ne m'en puisse renommer [accuser d'ingratitude], De venir vers vous de çà mer, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 484. || XVIe s. Si celui, dit-il, qui se renomme frere [passe pour frère] entre vous, est paillard ou avaricieux, je ne vous permets point de manger avec lui, CALV. *Inst.* 989. En voyant tes grandeurs, que feroy-je sinon Renommer ta louange, et celebrer ton nom? RONS. 863. Que tu es renommée, D'estre tombe nommée D'un, de qui l'univers Chanta les vers, ID. *L'élection de son sépulcre.*

— ÉTYM. *Re...*, et *nom*; provenç. *renomnar*, *renompnar*, *renomenar*; espagn. *renombrar*; ital. *rinomare*.

† **RENONÇANT, ANTE** (re-non-san, san-t'), *adj.* Qui renonce. Mme Guyon.... toute renonçante qu'elle était à ses visions et à ses erreurs, BOSS. *Rem. sur la rép.* III, II, 9. || Terme de jurisprudence. Qui fait une renonciation. || *S. m.* Nom donné aux membres de plusieurs sectes chrétiennes qui, pour mener une vie apostolique, faisaient vœu de renoncer aux biens terrestres.

RENONCE (re-non-s'), *s. f.* || 1° Terme de jeux de cartes. Absence d'une couleur. J'ai renonce à pique. Une renonce et un autre roi, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. III, p. 33, dans POUGENS. || Se faire une renonce, se mettre en état de couper une couleur, en se défaisant des cartes de cette couleur qu'on a dans son jeu. Je me suis fait une renonce en cœur, à cœur. || 2° Se dit aussi pour action de ne pas jeter d'une couleur quand on peut en fournir.

— ÉTYM. *Renoncer*.

RENONCÉ, ÉE (re-non-sé, sée), *part. passé* de renoncer. Désavoué, renié. Ces lépreux qui, renoncés de leurs proches, languissaient aux carrefours des cités, en horreur à tous les hommes, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI 2. || Il ne faut pas confondre le participe passé de *renoncer* actif avec celui de *renoncer* neutre. Ce dernier ne peut être employé au passif. Un fils peut être renoncé par son père; mais le monde n'est pas renoncé par celui qui le quitte; il faut dire : Le monde auquel celui qui le quitte a renoncé.

RENONCEMENT (re-non-se-man), *s. m.* || 1° Action de renoncer à quelque chose. Je fais la révérence à la simple et modeste sépulture de Mme de Guise, dont le renoncement à celle des rois ses aïeux mérite une couronne éternelle, SÉV. 29 mars 1696. || 2° Particulièrement, renoncement de soi-même, à soi-même, acte de l'âme qui se désintéresse de ses propres intérêts. Il n'est point d'exemple d'une volonté plus soumise et d'un plus parfait renoncement de soi-même, BALZ. 7e *disc. sur la cour.* La vertu politique est un renoncement à soi-même, qui est toujours une chose très-pénible, MONTESQ. *Esp.* IV, 5. || Dans l'histoire d'Angleterre, ordonnance ou acte de renoncement à soi-même, bill par lequel la chambre des communes arrêta que tout membre du parlement serait exclu des fonctions civiles et militaires (1644). || 3° Dans la morale chrétienne, action de renoncer aux choses du monde. Le renoncement à l'amour des créatures étant un des engagements de notre baptême, NICOLE, *Essais*, t. V, p. 216, dans POUGENS. Donnant de grands exemples de modestie, de prudence, de piété, et d'un parfait renoncement à tous les soins et à tous les plaisirs du siècle, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 86. L'abbé de Rancé, qui dès lors méditait cet entier renoncement au monde, dont il donna depuis un si terrible exemple, D'ALEMB. *Éloges, Testu.* C'était une musique toute religieuse qui conseillait le renoncement à la terre, STAEL, *Corinne*, X, 4. || Absolument. Je ferai de grandes austérités, des renoncements difficiles, des changements étonnants dans ma conduite, FÉN. t. XVIII, p. 118. Une vie de renoncement et de sacrifice, MASS. *Myst. Purific.* 2.

— HIST. XVIe s. Si nostre sanctification consiste au renoncement de nostre propre volonté.... CALV. *Inst.* 295.

— ÉTYM. *Renoncer*; provenç. *renunciamen*; espagn. *renunciamento*; ital. *rinunziamento*.

RENONCER (re-non-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : renonçant, renonçons), *v. n.* || 1° Se désister, se déporter de quelque chose, soit par acte exprès, soit autrement. Renoncer à la couronne. Il a renoncé à la succession de son père. Renoncer à son droit. || Absolument. Sa veuve a renoncé à cause des dettes, c'est-à-dire a renoncé à la communauté. La femme qui renonce perd toute espèce de droit sur les biens de la communauté, et même sur le mobilier qui y est entré de son chef, *Code Nap.* art. 1492. || 2° Quitter, abandonner la possession, le désir de quelque chose, la prétention à quelque chose. On ne renonce point aux grandeurs légitimes, On garde sans remords ce qu'on acquiert sans crimes, CORN. *Cinna*, II, 1. Moi, renoncer au monde avant que de vieillir, Et dans votre désert aller m'ensevelir! MOL. *Mis.* V, 7. Ciel! me faut-il ainsi renoncer à moi-même, Et par un imposteur me voir voler mon nom? ID. *Amph.* I, 2. En un mot, je renonce à plaire à madame de la Troche, sans renoncer à l'aimer; car elle me trouvera toujours quand elle voudra se faire justice, SÉV. 132. Rome, fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, pour avoir du repos, est contrainte de renoncer à sa liberté, BOSS. *Hist.* III, 7. Peut-on vivre, direz-vous, de cette sorte? peut-on renoncer à ce qui plaît? ID. *la Vallière.* Vous aviez solennellement renoncé au démon et à toutes ses œuvres, au monde et à toutes ses pompes, renoncé à la chair et à tous ses désirs sensuels, BOURDAL. 3e *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 150. Si celle-là [la duchesse du Maine] m'échappe encore [ne retourne pas à la piété], je renonce aux princesses, persuadée qu'il n'est pas possible que le roi en trouve une dans sa famille qui se tourne au bien, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 27 août 1693. Pour moi, je vous le dis encore, je me suis bien trouvé d'avoir renoncé aux affaires avant ma mort, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 38 (*Sylla, Catilina et César*). La première chose qui arrive aux hommes après avoir renoncé aux plaisirs, c'est de les condamner dans les autres, LA BRUY. XI. Aimant mieux renoncer à la vie qu'à la pudeur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 252, dans POUGENS. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre, auquel mon grand âge, mes maladies et peut-être encore plus mes ennemis me forcent de renoncer, VOLT. *Lett. Lekain*, 17 juill. 1767. Mon estomac, qui ne digère presque plus, m'a contraint de renoncer aux soupers : je lis le soir, ou je fais conversation, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 31 juill. 1767. Les épigrammes [de Racine] contre cette même Judith de Boyer et contre l'Aspar de Fontenelle, faites dans le temps de sa plus haute dévotion, prouvent que, s'il avait renoncé au théâtre, il n'avait pas renoncé à la satire, D'ALEMBERT, *Élog. Ch. Boileau.* Elle [Christine] renonça à la Suède pour jamais, et revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours mécontente et mal payée de ses anciens sujets, ID. *Mém. Christ.* t. IV, p. 59. || Absolument Vous n'avez pas de constance, il ne faut pas renoncer sitôt. C'est un homme entêté qui ne renonce jamais. || 3° Terme de dévotion. Renoncer au monde, se consacrer à la vie religieuse. Rien n'irrite davantage les gens raisonnables que des hommes qui ont renoncé au monde, et qui cherchent à le gouverner, D'ALEMB. *Dest. des jésuit. Œuv.* t. V, p. 94, dans POUGENS. || Renoncer à soi-même, se dépouiller de tout amour-propre. Après qu'on a fait l'effort de renoncer à soi-même, on commence à l'aimer véritablement [le prochain], non pour soi-même, mais comme soi-même, BOSS. *la Vallière.* || 4° Abjurer, renier. Lucrèce : Quoi ! il me faudrait renoncer aux dogmes d'Épicure? — Posidonius : Il vaut mieux renoncer à Épicure qu'à la raison, VOLT. *Dial.* 7. Le Conseil.... s'enhardit, en 1681, à donner une déclaration par laquelle les enfants [des protestants] étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans, ID. *Louis XIV*, 36. Mais renoncer aux dieux que l'on croit dans son cœur, C'est le crime d'un lâche et non pas une erreur, ID. *Alz.* V, 5. || 5° Terme de jeux de cartes. Couvrir une carte avec une carte d'une autre couleur qui ne soit pas un atout. Renoncer à trèfle, à pique. On joue cœur, et vous jouez carreau, vous renoncez. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 6° *V. a.* Renier, désavouer. Le Christ sera mis à mort; et le peuple qui le doit renoncer ne sera point son peuple, SACI, *Bible, Daniel*, IX. Jésus lui repartit : Je vous dis en vérité, que cette même nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois, ID. *Évang. St Math.* XXVI, 34. Si vous dites vrai, nous la renoncerons pour notre sang, et l'abandonnerons à votre colère, MOL. *G. Dand.* II, 9. Que pouvaient faire les Juifs, ses ennemis [de Jésus]? s'ils le reçoivent, ils le prouvent par leur réception.... et, s'ils le renoncent, ils le prouvent par leur renonciation, PASC. *Pens.* XV, 8 bis, édit. HAVET. Ah! ne me parlez point de Mme de Meckelbourg; je la renonce; comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent...? SÉV. 3 fév. 1695. Coriolan : Quand ma patrie m'a renoncé, et ne veut plus me rien devoir, le contrat est rompu entre nous, FÉN. t. XIX, p. 267. Ne mettez plus le pied dans ma maison; je vous renonce pour mon neveu, LA MOTTE, *Calend. des vieill.* sc. 2. Je suis un malheureux, mon oncle me renonce, PIRON, *Métrom.* III, 9. Aristocrate sous Robespierre, libéral en 1815, il [Courier] va être pour vous, et ne vous renoncera que quand vous serez forts, c'est-à-dire insolents, P. L. COURIER, 2e *lettre particulière.* || On dit aussi renoncer, en parlant de choses qu'on désavoue, que l'on abandonne. Tout lui est bon [à Jurieu], pourvu qu'il vienne à son but de porter le flambeau de la rébellion dans sa patrie qu'il a renoncée, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 14. Comment cet homme dont il parle a-t-il renoncé la foi? BOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 39. Si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue, ID. 5e *dim. après Pâques, Dominic.* t. II, p. 244. On assure qu'ils [les perroquets amazones] ne renoncent jamais leurs nids, et que, quoique on ait touché et manié leurs œufs, ils ne se dégoûtent pas de les couver, comme font la plupart des autres oiseaux, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 287. || 7° Se renoncer, *v. réfl.* Renoncer à soi-même, faire une abnégation complète de soi-même. Pour avoir une parfaite religion, il faut savoir parfaitement obéir, il faut savoir se sacrifier, il faut savoir se renoncer, BOURDAL. *Fête des saints, Myst.* t. II, p. 477. L'Évangile, qui ne nous prêche que de nous renoncer nous-mêmes, MASS. *Carême, Pard.* Il faut donc toujours avec les grands se renoncer soi-même et n'exister que pour eux, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 469.

— HIST. XIIIe s. Si menrés [ménerez] avoec vous un nostre latinier [interprète] Qui sache lor raison entendre et renonchier [expliquer], *Ch. d'Ant.* VII, 125. Neporquant, s'il n'est ainsi, ne renonce il pas au privilege de clerc, BEAUM. XI, 43. || XIVe s. Li hermites li dist.... « Girars, renunce as armes et à chevalerie, Jusque ta penitence à sept ans soit finie. » Girars de très bon cuer, en plorant, y renonce, *Girart de Ross.* v. 2217. || XVe s. Servirons et

conseillerons, En renunçant à tous les drois Que nous y avons par les lois Et establissemens de France, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 119. Fut habandonné du roy René et renoncé de toutes pars [le duc de Bourgogne], COMM. V, 2. || XVIe s. C'est le heraut, qui nous a annoncé, Que Dieu avoit de tout poinct renoncé De se venger contre nous de l'injure Que lui avoit fait nostre ame parjure, MAROT, I, 270. Mon cher enfant, tu n'as point merité Que te renonce [désavoue], ID. IV, 58. Il nous faut ceder de nostre volonté, resigner nostre cœur, renoncer et quitter toutes les cupiditez de nostre chair, CALV. *Inst.* 295. Dieu ne se peut renoncer, il fera ce qu'il a promis, ID. *ib.* 622. Christ veut avoir des disciples, lesquels s'estans renoncez, et ayans prins leur croix pour porter, le suivent; celui qui a renoncé à soy mesme, a desja coupé la racine de tous maux, ID. *ib.* 627. Femme veuve, renonçant à la communauté, jettoit jadis sa ceinture, sa bourse et ses clefs sur la fosse de son mari; maintenant il faut renoncer en justice et faire inventaire, LOYSEL, 132. Nous enrichissons les aultres animaux des biens naturels, et les leur renonceons, pour nous honorer des biens acquis, MONT. II, 167. Je renonce dez à present aux favorables tesmoignages qu'on me voudra donner, parce que je seray mort, ID. III, 303. Alors il luy envoya denoncer qu'il la renonceoit et repudioit pour femme, AMYOT, *Pomp.* 61. Abjurans et renonceans tous erreurs au contraire, D'AUB. *Hist.* II, 228.

— ÉTYM. Berry, *rénoncier;* provenç. et espagn. *renunciar;* ital. *rinunziare;* du lat. *renunciare;* de *re,* et *nunciare,* annoncer (voy. NONCE).

† **RENONCIATAIRE** (re-non-si-a-tê-r'), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence. Celui, celle en faveur de qui on renonce.

† **RENONCIATEUR, TRICE** (re-non-si-a-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence. Celui, celle qui renonce.

RENONCIATION (re-non-si-a-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de renoncer à quelque chose. Une guerre injuste ne peut pas être le crime d'un peuple qui le premier a gravé dans le code de ses lois sa renonciation à toute conquête, MIRABEAU, *Collection*, t. v, p. 324. || 2° Particulièrement. Action d'abandonner des droits, une possession. Édouard avait toujours éludé de donner ses lettres de renonciation à ses prétentions sur la couronne de France, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. v, p. 140, dans POUGENS. || Acte par lequel on renonce à une chose. Il n'y a plus de société, elle est rompue, sans qu'il soit besoin d'une renonciation plus expresse, PATRU, *Plaidoyer* 6, dans RICHELET. || 3° Au sens spirituel, abandon de soi-même. Renonciation totale et douce; soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur, PASC. *Amulette*.

— SYN. RENONCIATION, RENONCEMENT. Renonciation est un terme d'affaires et de jurisprudence, en place duquel on ne peut pas dire renoncement. Renoncement est un terme de morale et de spiritualité, en place duquel on ne dit plus guère renonciation. Dans les emplois généraux où il s'agit simplement de l'action de renoncer, renonciation et renoncement se prennent facilement l'un pour l'autre.

— HIST. XIIIe s. Droit qui dit que generaux renunciations ne vaut, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 467. Li rois generalment a le [la] garde des eglises du roiame, mais especialment cascuns barons l'a en se [sa] baronnie, se par renonciation ne s'en est ostés, BEAUM. XLVI, 1. || XVIe s. Si femme veuve recele, ou detourne, la renonciation qu'elle fera ne luy profite, LOYSEL, 133.

— ÉTYM. Provenç. *renunciatio;* espagn. *renunciacion;* ital. *rinunziazione;* du latin *renunciationem,* de *renunciare,* renoncer.

† **RENONCULACÉES** (re-non-ku-la-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le genre renoncule est le type.

RENONCULE (re-non-ku-l'), *s. f.* || 1° Nom d'un genre de plantes polypétales hypogynes, type de la famille des renonculacées, dont la corolle est le plus ordinairement composée de cinq pétales ou plus, et dont la plupart des espèces contiennent un principe âcre qui les rend irritantes et dangereuses. La renoncule âcre ou bouton d'or, *ranunculus acris, L.* La renoncule flamme ou petite douve, *ranunculus flammula, L.* La renoncule scélérate, *ranunculus sceleratus, L.* La renoncule petite chélidoine ou ficaire, *ranunculus ficaria, L.* dite aussi herbe aux hémorrhoïdes. La renoncule grande douve, *ranunculus lingua, L.* La grenouillette, *ranunculus aquatilis, L.* || On cultive dans les jardins fleuristes, sous le nom de renoncule, des variétés à fleurs doubles du *ranunculus bulbosus, L.* et du *ranunculus acris, L.* || Renoncule des bois, anémone des bois. || 2° Coquille du genre cône, ainsi nommée à cause de sa coloration.

— ÉTYM. Lat. *ranunculus*, proprement petite grenouille (diminutif de *rana*, grenouille, voy. RAINE), nom appliqué à la renoncule aquatique ou *grenouillette*, qui nage, comme fait la *grenouille*, dans les marais, dans les fossés, sur le bord des rivières, et, par suite, à toutes les renoncules.

† **RENONCULIER** (re-non-ku-lié), *s. m.* Merisier à fleurs doubles.

† **RENOPER** (re-no-pé), *v. a.* Nettoyer le drap; en ôter les bourres et les ordures.

— ÉTYM. *Re...*, et *noper*.

† **RENOTER** (re-no-té), *v. a.* Noter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Renoter, COTGRAVE.

RENOUÉ, ÉE (re-nou-é, ée), *part. passé* de renouer. || 1° Noué de nouveau. Le ruban renoué. || 2° Il se dit simplement pour noué. Vêtus de drap d'or, les cheveux renoués avec des rubans, VOLT. *Cand.* 17.

RENOUÉE (re-nou-ée), *s. f.* Nom d'un genre de plantes auquel appartiennent : la bistorte, *polygonum bistorta, L.* dite aussi langue de bœuf; la renouée vivipare, *polygonum viviparum, L.* excellente pour les vaches; la renouée persicaire, *polygonum persicaria, L.* commune dans les fossés, les endroits marécageux; la renouée centinode ou des oiseaux, *polygonum aviculare, L.* dite aussi traînasse; la renouée liseron, *polygonum convolvulus, L.* commune dans les moissons, dans les vignes; la renouée poivre d'eau, *polygonum hydropiper, L.* dite aussi piment aquatique.

— HIST. XVIe s. Plantin, renouée.... PARÉ, VIII, 33.

— ÉTYM. *Renoué*, à cause des nœuds de la plante.

RENOUEMENT ou **RENOÛMENT** (re-nou-man), *s. m.* Action de renouer, de renouveler. L'espoir d'un renouement de la vieille alliance Flatte en vain votre amour et vos nouveaux desseins, CORN. *Agés.* IV, 7. Le duc de Savoie fit semblant de prêter l'oreille au renoûment du mariage de sa fille aînée avec le roi des Romains, ST-SIM. 37, 178. Je ne puis me tirer sans une peine extrême d'un renoûment [avec M. du Maine], ID. 258, 209.

— HIST. XVIe s. Si elle [une pièce de Raimbault de Vaqueiras] eust esté presentée aux chevaliers et dames juges d'amour, je veux croire qu'ils eussent sententié pour le renouement des amours de Beatrix avec ce gentil poete, PASQUIER, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Renouer*.

RENOUER (re-nou-é), *v. a.* || 1° Nouer une chose dénouée. Renouer un ruban, une jarretière. || 2° Il signifie quelquefois simplement nouer pour l'ornement. Ses cheveux étaient renoués de rubans, de fleurs, etc. || 3° Il signifie encore nouer ensemble deux fils, après qu'ils ont été coupés ou rompus. Ne délibérez plus, tranchez mes destinées, Et renouez leur fil à celui des années Que vous lui réservez, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 1. || Fig. M. de Tournefort eut quelque peine à renouer le fil de ce qu'il avait quitté, FONTEN. *Tournefort. In Deo vivimus, movemur et sumus:* ah! si Malebranche avait voulu tirer de ce principe toutes les conséquences qu'il en pouvait tirer! peut-être quelqu'un renouera le fil qu'il a rompu, VOLT. *Phys. Colimaçons*, 3e *lettre.* Ainsi, la religion n'était occupée qu'à renouer les fils sociaux que la barbarie rompait sans cesse, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 8. || 4° Fig. Il se dit pour reprendre là où il y avait eu interruption. Il bégayait encore et tâchait à renouer les misérables pièces de sa harangue, VAUG. *Q. C.* VII, 2. Quand les acteurs reviennent, il [le spectateur] n'a pas besoin de se faire effort pour rappeler et renouer son attention, CORN. 3e *disc.* M. de Voltaire avait renoué sa correspondance avec lui [le roi de Prusse], et ne l'avait jamais interrompue avec Mme la margrave de Bareith, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* Cette correspondance cessa bientôt après, et ne fut jamais renouée; mais ce fut ma faute, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Renouer un traité, une alliance, renouveler un traité, une alliance dont le terme est expiré. Son mariage [de M. d'Oppède] a été renoué, après avoir été rudement ébranlé, SÉV. 5 févr. 1674. Il [Louis XI] renoua avec les Vénitiens l'union que leur attachement à la maison de Bourgogne avait altérée, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 159. || Renouer des négociations, reprendre des négociations qui avaient été interrompues. Valentinien.... envoya Domnin, l'un de ses principaux ministres, afin qu'il renouât la négociation, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 73. || Renouer la conversation, la reprendre après une interruption. Il renoua bientôt la conversation que les coups de poing avaient interrompue, et demanda au jeune comédien.... SCARR. *Rom. com.* I, 2. Mais reprenons un triste entretien que nous ne pourrons peut-être pas renouer avant la fin du jour, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, I, 6. || Renouer amitié, renouveler une liaison rompue, ou interrompue. || Absolument. Renouer, refaire amitié. Chacun veut renouer avec ses vieux amis, CORN. *Hor.* I, 4. Cent fois on tente et cent fois on quitte, on rompt et on renoue bientôt avec les plaisirs, BOSS. *Sermons, Amour des plais.* 1. Je ne négligerai rien pour renouer, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 72. Après tout ce qui s'était passé, ne pouvant plus prendre de confiance en Mme d'Épinay, je ne voulus point renouer avec elle, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Familièrement. Renouer une partie, reprendre le projet d'une partie. || 5° Se renouer, *v. réfl.* Être renoué. Mars, renversé et couvrant de son corps neuf arpents, Diane donnant des soufflets à Vénus, sont aussi ridicules qu'un ange coupé en deux, et qui se renoue comme un serpent, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, 4. || Être rattaché. Le Siècle de Louis XIV devrait se renouer à cette histoire générale [Essai sur les mœurs], VOLT. *Lett. d'Argental,* 3 mai 1752. || En parlant de négociations, être repris.

— HIST. XIIe s. Devant le nes [il] me copa le nasal, Tres qu'es narilles me fist son brant [épée] coler; A mes deus mains le m'estut relever; Grant fut la boce qui fu au renoer; Mal soit du mire [médecin] qui me le dut saner, *li Charrois de Nymes*, v. 143. || XIIIe s. ....la dame entour soi la renoe [sa robe], *Berte*, XXXIII. || XVIe s. Tout cela rendit les cœurs susceptibles de renouer la ligue de Peronne, D'AUB. *Hist.* II, 331. Le roi se servit d'agens de peu de marque pour renouer avec la roine Elizabeth, ID. *ib.* III, 81. Couvrir mille douleurs d'une allegresse fainte, Renouer son lien après l'avoir desfait, DESPORTES, *Diverses amours*, XL, *stances pour Charles IX.* A quoy faire desmembrons nous en divorce un bastiment tissu d'une si joincte et fraternelle correspondance [le corps et l'esprit]? au rebours, renouons le par mutuels offices, MONT. IV, 305.

— ÉTYM. *Re...*, et *nouer*; wallon, *r'nouki*.

RENOUEUR, EUSE (re-nou-eur, eû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, sans autre instruction que l'empirisme, remet les luxations, les fractures et les entorses. || On dit aussi rebouteur, rhabilleur.

— HIST. XVIe s. Les vulgaires à bon droit appellent ceux qui reduisent les os fracturés ou luxés, rhabilleurs ou renoueurs, PARÉ, XIII, 4.

— ÉTYM. *Renouer*; wallon, *r'noukeu*.

RENOUVEAU (re-nou-vô), *s. m.* Terme encore usité, mais qui vieillit. La saison nouvelle, le printemps. L'on sent au renouveau Son esprit fécond en sornettes, RÉGNIER, *Épître* III. Les oiseaux des bois et des plaines Chantent leurs amoureuses peines, Qui renaissent au renouveau, RACAN, *Berg.* I, *chœurs.* Lorsque du renouveau l'haleine caressante Rafraîchit l'univers de jeunesse paré, M. J. CHÉNIER, *la Promenade*.

— HIST. XIIe s. Au renoviau de la douçor d'esté, *Couci*, XIV. || XVe s. Quant vint au renouvel de la saison, le roy ordonna que le mareschal iroit au dict pays, *Bouciq.* I, 28. || XVIe s. La terre devient grosse, et le champ qui est plein, A ce doulx renouveau se descharge le sein, DUBELL. IV, 77, *recto.*

— ÉTYM. *Re...*, et *nouveau*; Berry, *le renouveau de la lune*, la nouvelle lune.

† **RENOUVELABLE** (re-nou-ve-la-bl'), *adj.* Susceptible d'être renouvelé.

— HIST. XIVe s. *Recidivus*, rancheable ou renouvelable, DU CANGE, *recidiva*.

RENOUVELÉ, ÉE (re-nou-ve-lé, lée), *part. passé* de renouveler. || 1° Rendu nouveau. Pensez-vous y traîner les restes d'une armée, Vingt fois renouvelée, et vingt fois consommée? RAC. *Alex.* V, 1. Nous ne pouvons ni produire, ni conserver notre feu factice sans air, ni même avec le même air; il nous faut toujours un air renouvelé, VOLT. *Phil. Newt.* II, 5. François Ier, qui, par son ordonnance de 1529, renouvelée en 1535, voulut que la langue française fût uniquement et exclusivement à toute autre employée dans tous les actes publics et privés, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 243. || Un système renouvelé, un système qui n'a rien de nouveau. Comme la plupart des hommes ne jugent guère des choses que sur le premier coup d'œil, il pourra très-bien arriver que, par cette unique raison de l'usage des mêmes caractères, on m'accusera de n'avoir fait que copier, et de donner ici un système renouvelé; J. J. ROUSS. *Dissert sur la mus. mod. Préf.* || Le jeu d'oie renouvelé des Grecs titre que porte ce jeu,

et qui lui a été donné pour le rehausser. Un trou-madame et un damier, avec un jeu de l'oie, renouvelé des Grecs, fort propres à passer le temps lorsque l'on n'a que faire, MOL. *Avare*, II, 1. || Familièrement. Cela est renouvelé des Grecs, cela est connu depuis très-longtemps. || 2° Fig. Renforcé. L'ennui renouvelé plus rudement l'outrage, MALH. I, 4. ....tous les sujets que j'ai de vous aimer et d'être persuadée de votre tendresse, et ainsi la mienne est toute chaude et renouvelée, SÉV. *à Mme de Grignan*, 18 sept. 1684. || 3° Terme de dévotion. Régénéré spirituellement. Âme raisonnable, faite à l'image de Dieu, chrétien renouvelé par sa grâce, reconnais ton auteur, BOSS. *Médit. sur l'Év. La dern. sem. du Sauv.* 37° *jour*. || 4° Fait de nouveau, recommencé. Et pour mieux recevoir ce don renouvelé.... CORN. *Sertor.* V, 7. Bélisaire envoya les rois des Goths captifs à Constantinople, où l'on vit, après tant de temps, les anciens triomphes renouvelés, MONTESQ. *Rom.* 20.

RENOUVELER (re-nou-ve-lé; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 289, on écrivait renouveller et on prononçait renouvèler. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je renouvelle, je renouvellerai), *v. a.* || 1° Rendre nouveau, en substituant une chose nouvelle à une autre de même espèce. Renouveler un troupeau, un haras. Renouveler sa garde-robe. L'élection a renouvelé entièrement le conseil. Et la destruction renouvelait le monde, DELILLE, *Trois règn.* I. || Absolument. Au lieu de réparer à mesure qu'il détruit, de renouveler lorsqu'il anéantit, l'homme.... BUFF. *Bœuf.* || Renouveler le meuble d'un appartement, substituer des meubles nouveaux, des meubles plus frais à des meubles qui ont servi. || Renouveler ses gens, son service, changer tous ses domestiques. || Renouveler un texte, accommoder un vieux texte au langage du temps. || 2° Il se dit aussi des personnes que l'on remplace par d'autres dans leurs fonctions. Renouveler les préfets. La victoire en courant renouvelle les rois, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* II, 3. || 3° Fig. Corriger, changer en mieux. Et qu'y a-t-il dans toute ma vie qui n'ait besoin d'être réformé et renouvelé? BOURDAL. *Retraite spirituelle*, p. 362. L'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et de tout temps il partage l'empire avec la nature, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. XVII. || 4° Donner une nouvelle force. Renouvelant leur haine avec leur souvenir, CORN. *Cinna*, I, 3. Votre absence a renouvelé la tendresse de tous vos amis, SÉV. 27 fév. 1671. Les obstacles semblaient renouveler ma flamme, RAC. *Bérén.* IV, 5. || Le retour du soleil, du printemps renouvelle toutes choses, renouvelle la nature, il donne une vie nouvelle à tous les êtres. || En un sens analogue. Cher ami, ce grand jour renouvelle ma vie, VOLT. *Scythes*, I, 4. || Cette révolution a renouvelé la face de l'Europe, elle y a changé les institutions, les gouvernements, les mœurs. || Renouveler le mal, la douleur de quelqu'un, lui faire sentir de nouveau son mal, sa douleur. Il faut épargner cette amertume dans les lettres, elle ne ferait que renouveler celle de votre cœur : cela échappe quelquefois, SÉV. 30 oct. 1689. Vous êtes aujourd'hui à Lambesc.... que tout cet extrême éloignement renouvelle la séparation! ID. 11 nov. 1688. || Renouveler son attention, avoir une nouvelle attention, une plus grande attention. Renouvelez, je vous prie, votre attention, MASS. *Carême*, *Prospér. temp.* || Renouveler le souvenir d'une chose, en rappeler le souvenir. Nous parlâmes de vous .... enfin un souvenir tout vif : vous viendrez le renouveler, SÉV. 21 fév. 1689. Et leurs clameurs, en vous renouvelant sans cesse le souvenir de sa perte, vous renouvelleront aussi l'espérance consolante qu'il n'est perdu que pour le temps, MASS. *Or. fun. Dauphin.* || Renouveler un édit, renouveler les anciennes ordonnances, les publier de nouveau, les remettre en vigueur. Charlemagne renouvela les règlements de Pepin, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 11. || Renouveler un traité, un bail, remettre en vigueur l'ancien pour un nouveau laps de temps. Oxenstiern renouvela avec Richelieu le traité de Gustave Adolphe, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1633. || Renouveler un usage, une mode, les faire revivre. || Renouveler un sujet tragique, le traiter de nouveau. Feu monsieur Tristan a renouvelé Marianne et Panthée sur les pas du défunt sieur Hardy, CORN. *Sophon. Au lecteur*. || 5° Remettre dans l'esprit. Cette mort [du duc de Lesdiguières].... ne vous a-t-elle pas surpris? elle m'a renouvelé celle de ce pauvre cardinal [de Retz], SÉV. *à Guitaut*, 26 mars 1681. Je me suis laissé emporter au plaisir de me renouveler à moi-même toutes ces aimables idées, ID. 26 juin 1689. || 6° Terme de l'Écriture. Régénérer spirituellement. Il est impossible, dit-il [saint Paul], qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence, BOSS. *Anne de Gonz.* Je renouvellerai de jour en jour ces saintes résolutions; et de jour en jour elles contribueront à me renouveler moi-même, BOURDAL. *Retraite spirituelle*, p. 364. || 7° Faire de nouveau, recommencer. Renouveler un procès. Renouveler une querelle. À peine ai-je achevé que chacun renouvelle, Par un noble serment, le vœu d'être fidèle, CORN. *Cinna*, I, 3. Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux Lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux, RAC. *Athal.* I, 2. Appelez tout le peuple et montrons-lui son roi : Qu'il lui vienne en ses mains renouveler sa foi, ID. *ib.* V, 7. || Renouveler connaissance, rentrer en liaison avec une personne qu'on avait perdue de vue. En attendant qu'il vienne, nous pouvons aller renouveler connaissance au cabaret, REGNARD, *la Sérén.* sc. 13. || Renouveler un billet, faire, à une date plus éloignée, un billet en remplacement d'un autre. || 8° *V. n.* S'augmenter, avec un nom de chose pour sujet. La fièvre de Philis tous les jours renouvelle, RACAN, *Sonnet sur la malad. de Philis.* J'en rougis dans mon âme; et ma confusion, Qui renouvelle et croît à chaque occasion, Sans cesse offre à mes yeux cette vue importune, CORN. *Nic.* II, 1. On nous assure ici que la petite vérole a renouvelé à Paris avec beaucoup de pourpre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 25 déc. 1715. || Être plus vif, plus actif en..., avec un nom de personne pour sujet. Il faut que les Français et les amis du roi renouvellent de zèle et de courage, ID. *Lett. au duc de Noailles*, 10 sept. 1708. || Renouveler d'appétit, reprendre le bon appétit qu'on avait. || Renouveler de jambes, recommencer à marcher avec de nouvelles forces. Nous parlâmes fort de Mme de Richelieu, qui renouvelle de jambes, et qui, n'ayant pas le temps présentement de dormir et de manger.... SÉV. 12 janv. 1680. || Fig. et familièrement. Renouveler de jambes, se remettre de plus belle à l'affaire, à l'entreprise qui occupe. || 9° Se renouveler, *v. réfl.* Devenir nouveau. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, BOSS. *le Tellier.* Les trois âges d'hommes que Nestor avait vus, je les ai presque vus aussi dans cette académie, qui s'est renouvelée plus de deux fois sous mes yeux, FONTEN. *Disc. ouvert. Œuv.* t. III, p. 380, dans POUGENS. Les âges se renouvellent .... les morts et les vivants se remplacent et se succèdent continuellement, MASS. *Carême*, *Sur la mort.* Ce que nos yeux nous disent tous les jours, que tout périt et se renouvelle dans la nature, VOLT. *Dict. phil. Platon.* || Avec ellipse du pronom personnel. Il a vu renouveler la plus grande partie du régiment, du tribunal, de l'académie, il y a vu entrer la plupart des hommes qui y sont. || 10° Prendre des sentiments nouveaux. Souvent aussi Jupiter suit ses pas; Dans ces bosquets il la trouve plus belle; À leur aspect, son cœur se renouvelle, MALFIL. *Narcisse*, III. || 11° Terme de dévotion. Être régénéré. De sorte qu'il y a cette différence entre les saints qui sont dans le ciel et les saints qui sont sur la terre : les saints qui sont dans le ciel sont des hommes renouvelés, les saints qui sont sur la terre sont des hommes qui se renouvellent, BOSS. 2° *sermon*, *Pâques*, 2. C'est ainsi [en priant] qu'on se renouvelle tous les jours, et qu'on évite l'oubli de Dieu, qui est le plus grand de tous les maux, ID. *Polit.* X, VI, 14. Renouvelez-vous sans cesse dans l'esprit de votre vocation, MASS. *Carême*, *Tiéd.* 1. || 12° Se renouveler dans le souvenir de quelqu'un, se rappeler à sa mémoire. Je compte beaucoup pour notre ami [Corbinelli] le plaisir de vous revoir et de se renouveler dans votre cœur, SÉV. *à Moulceau*, 25 oct. 1686. Je profite du premier moment pour me renouveler dans votre souvenir, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 sept. 1760. || 13° Apparaître, se montrer de nouveau. La haine que pour vous elle a si naturelle, À mon occasion encor se renouvelle, CORN. *Nicom.* I, 1. Elle [Mme de Marbeuf] a été des hivers entiers à jouer et à souper à l'hôtel de Soissons; vous pouvez penser comme cela se renouvellera à Rennes, SÉV. 26 nov. 1664. Les grands événements des choses humaines ne font, pour ainsi parler, que se renouveler tous les jours sur le grand théâtre du monde, BOSS. *Polit.* X, II, 3. La persécution se renouvela, ID. *Hist.* I, 10. Aussi vois-je cette fécondité qui se renouvelle toujours, FÉN. *Serm. pour l'Épiph.* || Avec ellipse du pronom personnel. Ils étaient bien aises de voir renouveler la sédition, D'ABLANC. *Tacite, Hist.* III, 2.

— HIST. XI° s. Mult haltement mounjoie [ils] renuvelent, *Ch. de Rol.* CCXXXIX. || XII° s. [O Dieu] le dreiturier espirit renovele es meies entrailes, *Lib. psalm.* p. 68. Si li manderent letres en table d'araim por renoveler l'amistié, *Machab.* I, 14. || XIII° s. Se li clamans viaut [veut] renouveler son claim, si die [qu'il le dise], *Ass. de Jérus.* I, 82. || XV° s. Qui est en pensée nouvelle; Peu de chose le renouvelle, FROISS. *Espinette amour.* Et renouvelerent ces deux seigneurs toutes manieres d'officiers, ID. II, II, 27. Dont renouvela le deuil du comte et de ceux du pays qui avoient perdu leurs freres, leurs peres, leurs enfants et leurs amis, ID. II, III, 22. Tu peux penser, par ma foi! que j'en suis aussi saoul que tu es de pastés, et qu'aussi voulentiers me renouvellerois, que tu ferois d'autre viande, LOUIS XI, *Nouv.* X. || XVI° s. La paix fut bien faitte pour lors; mais, incontinent après, les Gaulois Gessates renouvellerent la guerre, AMYOT, *Marcel.* 6. Ayant ouy l'orateur Demosthenes, il sembloit renouveller en la memoire des escoutans comme une image et une umbre de la vehemence et vivacité de son eloquence, ID. *Pyrrh.* 29. Les reliques de la partie contraire de Marius estoient aux escoutes, ne demandans que quelque occasion de se renouveller, ID. *Pomp.* 24. Comme la corruption des hommes va en croissant, les maladies aussi se diversifient et renouvellent, PARÉ, *Au lect.* De deux ans en deux ans les façons [modes] changent, et les faut renouveller, et qui ne s'y accommode est moqué, LANOUE, 162. Mon frere, dict il [La Boétie mourant], que j'aime si cherement, et que j'avois choisi parmi tant d'hommes pour renouveller avecques vous cette vertueuse et sincere amitié, de laquelle.... MONT. *Lettre* V. Les jeux, les passe-temps et les esbats d'icy N'estoient qu'amers chagrins, que collere et soucy Et que gehenne, au pris de la joye eternelle, Qui sans trouble, sans fin, sans change renouvelle, D'AUB. *les Tragiques*, VII.

— ÉTYM. *Re*.., et *nouvel* (voy. NOUVEAU); prov. *renovellar*; ital. *rinovellare*.

† **RENOUVELET** (re-nou-ve-lè), *s. m.* Variété de pomme.

† **RENOUVELEUR** (re-nou-ve-leur), *s. m.* Celui qui renouvelle. || Particulièrement. Celui qui renouvelle un texte, l'accommode au parler de son temps. Il est à remarquer que nos renouveleurs [d'anciennes gestes], si l'on veut bien nous pardonner ce mot, P. PARIS, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 509.

— HIST. XV° s. Renouvelleur, COTGRAVE.

RENOUVELLEMENT (re-nou-vè-le-man), *s. m.* || 1° Rétablissement d'une chose dans un état nouveau ou dans un état meilleur. Le renouvellement de la saison, de l'année. Cette longue société nous a fait un renouvellement de connaissance, SÉV. *à Moulceau*, 25 oct. 1686. Le monde se renouvelle [après le déluge], et la terre sort encore une fois du sein des eaux; mais dans ce renouvellement il demeure une impression éternelle de la vengeance divine, BOSS. *Hist.* II, 1. Comme s'il y avait en tout un équilibre parfait entre les causes de destruction et de renouvellement.... BUFF. *Chevreuil.* || Époque de renouvellement, époque où les sociétés éprouvent un grand changement dans leurs opinions, dans leurs mœurs, dans leurs institutions. Fleury [l'historien] fait passer une couche d'élégance et de régularité uniforme sur ces aspérités des grands hommes et des grands caractères d'une époque de renouvellement, VILLEM. *Littér. franç.* XVIII° *siècle*, 2° part. 4° leçon. || 2° Action de faire un nouveau traité, un nouvel acte, etc. Renouvellement d'un bail, d'un traité. Un trait rare, en fait de finances, c'est d'avoir refusé, à un renouvellement de bail, cent mille écus qui lui étaient dus par un usage établi, FONTEN. *Argenson.* || Remplacement d'un titre ancien par un nouveau qui lui est substitué; changement d'un engagement échu, contre un autre de même nature. Renouvellement d'un billet à ordre. || 3° Terme de dévotion. Régénération spirituelle. Que notre cœur est rempli de l'amour du monde, et qu'il est vide de celui de Dieu, qui est le principe du renouvellement de l'âme! NICOLE, *Ess. mor.* 2° traité, ch. 8. Ne différons pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement et du changement intérieur de nos âmes, BOURDAL. *Ouverture du Jubilé*, *Myst.* t. II, p. 575. || 4° Accroissement, augmentation. Ce fut un renouvellement de pleurs, VAUG. *Q. C.* X, 6. Il en coûte des renouvellements de tendresse dont on est fort aise, SÉV. *à Mme de Grignan*, 25 févr. 1671. Dans cette variété [de dévotions], l'âme innocente et pieuse trouve, avec des plaisirs célestes, une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de la ferveur, BOSS. *Mar.-Thér.* Il parut si accablé de tris-

tesse, par ce renouvellement de douleur que lui apportait le souvenir de ses malheurs, que Gonsalve crut plusieurs fois qu'il allait expirer, LA FAY. *Zayd. Œuv.* t. I, p. 238, dans POUGENS. || 5° Réitération. Renouvellement d'assurances de service. Le renouvellement des pensées et des désirs cause celui des discours, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. Par le renouvellement de vos vœux vous vous maintiendrez dans la disposition la plus sainte où puissent être sur la terre des créatures mortelles, BOURDAL. *Exhort. renouvell. des vœux*, t. I, p. 247.

— HIST. XII° s. [Le souvenir] Me fait renouvelemens De toute joie sans non, *Couci*, XV. || XIII° s. Li phisicien dient qu'on doit cascun mois cangier [changer] le [la] viande de se [sa] table, et renouveler selon le renovelement du mois, *Comput*, f° 3. || XV° s. A ce bon jour de renouvellement Je ne vous sçay d'autre chose estrener, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 141. || XVI° s. Nous voulant asseurer de nostre plenier renouvellement.... CALV. *Inst.* 413. Pourquoi veut-on attribuer aux estats le renouvellement de la guerre, puis qu'ils n'ont pas encore commencé? D'AUB. *Hist.* II, 235. Il semble que chaque siecle porte son renouvellement de malheurs, yssans sur nous comme de la boeste de Pandore, PARÉ, *Au lect.*

— ÉTYM. *Renouveler*; provenç. *renovellament*; ital. *rinovellamento*.

† **RÉNOVATEUR, TRICE** (ré-no-va-teur, tri-s'), *s. m.* Celui, celle qui renouvelle, qui rajeunit. Ils [les philosophes allemands] se disent les rénovateurs de l'esprit humain, ils prétendent qu'ils y font une révolution, DESTUTT TRACY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 600.

— HIST. XVI° s. Renovateur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Voy. RÉNOVATION; ital. *rinnovatore*.

RÉNOVATION (ré-no-va-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de renouveler. La rénovation d'un titre, des vœux. || Fig. La rénovation de l'homme par la grâce. || 2° Transformation en mieux par la nouveauté, par l'innovation. On nous présente la doctrine de Kant comme une rénovation complète de l'esprit humain, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 555. L'Éternel révéla à son Fils bien aimé ses desseins sur l'Amérique: il préparait au genre humain, dans cette partie du monde, une rénovation d'existence, CHATEAUBR. *Natch.* V. || Grande rénovation (*Instauratio magna*), traduction du titre du grand ouvrage philosophique de F. Bacon. || 3° Terme de physiologie. Rénovation moléculaire, synonyme de nutrition. || 4° Ancien terme de chimie. Opération par laquelle on faisait passer un corps quelconque d'un état imparfait à l'état parfait. || 5° Terme d'ordres religieux. Il se dit d'une cérémonie conventuelle où chacun renouvelle à haute voix les engagements de sa profession.

— HIST. XV° s. Troie la grant fut à perdicion Par convoiter ce qu'elle ne deust mie; Du monde fut grant renovacion; Aux Romains vint après la monarchie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 107. || XVI° s. Il regenere l'homme en nouvelle creature; par sa parole il esmeut et incite l'homme à desirer et cercher ceste renovation, CALV. *Inst.* 234.

— ÉTYM. Provenç. *renovacio*; espagn. *renovacion*; ital. *rinnovazionne*; du lat. *renovationem*, de *renovare*, de *re*..., et *novare*, rendre nouveau (voy. NOVATEUR).

† **RENQUINAUDER** (ran-ki-nô-dé), *v. a.* Enquinauder de nouveau. Hélas! j'avais renoncé au tripot [le théâtre]; vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, et j'étais dans l'amertume, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 févr. 1762.

— ÉTYM. *Re*.... et *enquinauder*.

RENSEIGNÉ, ÉE (ran-sè-gné, gnée), *part. passé* de renseigner. Bien renseigné, mal renseigné, qui a reçu de bons, de mauvais renseignements.

RENSEIGNEMENT (ran-sè-gne-man), *s. m.* Indices, instructions qui servent à faire connaître quelqu'un ou quelque chose. Prendre des renseignements. Aller aux renseignements. Thevenin dit.... les avoir fait passer... à un homme appelé Rousseau, duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement, J. J. ROUSS. *Lett. au comte de Tonnerre*, 18 sept. 1768. Je fus charmé de rencontrer cet homme, dans l'espoir de tirer de lui quelques renseignements sur les ruines dont j'étais environné, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || Terme de jurisprudence. A titre de renseignement, se dit d'une déposition reçue en vertu du pouvoir discrétionnaire du président, sans que le témoin soit astreint au serment.

— ÉTYM. *Renseigner*. Au XVI° siècle, on trouve *renseing*.

RENSEIGNER (ran-sè-gné), *v. a.* || 1° Enseigner de nouveau. Il avait oublié le chemin, il fallut le lui renseigner. || 2° Donner des renseignements (sens qui n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie). Faites-vous mieux renseigner sur cet objet, et vous verrez que vous avez tort. || 3° Se renseigner, *v. réfl.* Prendre des renseignements. Il ira se renseigner auprès de vous.

— ÉTYM. *Re*..., et *enseigner*.

† **RENSERRER** (ran-sè-ré), *v. a.* Enserrer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Un clin d'œil, un propos mon cœur viennent reprendre, Rechassent ma raison, r'enserrent mes esprits, DESPORTES, *Diane*, II, 46.

— ÉTYM. *Re*..., et *enserrer*.

† **RENTAMER** (ran-ta-mé), *v. a.* Entamer de nouveau. Ce pain avait été entamé d'un côté, et on l'a rentamé de l'autre. || Fig. Reprendre un discours interrompu. Rentamer une affaire, la reprendre après l'avoir laissée.

— HIST. XVI° s. Rentamer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *entamer*.

† **RENTASSER** (ran-tâ-sé), *v. a.* Entasser de nouveau.

— HIST. XV° s. C'estoit un Breton nommé la Barre, rentassé [trapu], *Mém. sur du Guescl.* ch. 10.

— ÉTYM. *Re*..., et *entasser*.

RENTE (ran-t'), *s. f.* || 1° Revenu annuel. Il vit de ses rentes. Il n'a ni fonds ni rentes. Un bénéfice de 4000 livres de rente, PASC. *Prov.* XII. C'est (avec les deux mille écus de dame de la reine, qu'elle a toujours) vingt-un mille livres de rente qu'elle aura tous les ans, SÉV. 25 déc. 1670. Tel, avec deux millions de rente, peut être pauvre chaque année de cinq cent mille livres, LA BRUY. VI. L'éloquence menait à tout dans les républiques des Grecs et dans celle des Romains; et il était aussi avantageux d'être né avec le talent de bien parler, qu'il le serait aujourd'hui d'être né avec un million de rentes, FONT. *Anc. et mod.* Il n'y a que les sots qui vivent de leurs rentes; les habiles gens vivent de celles d'autrui, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 3. J'ai en France soixante mille livres de rente, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 27 mars 1759. Mais, dites-vous, il avait donc des rentes! Eh! non, messieurs; il logeait au grenier, LESAGE, *Ém. Debr.* || 2° Ce qui est dû annuellement pour un fonds aliéné, cédé ou affermé. Rente foncière. Bail à rente. Rente de bail, d'héritage. Rente en grain, en vin. Rente en espèces. Comme sur un bon fonds de rente et de recettes, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Prenez le titre [d'une terre noble, d'un fief], et laissez-moi la rente, LA FONT. *Fauc.* Pour vous, dit Euthyphron, vous êtes riche, ou vous devez l'être: dix mille livres de rentes et en fonds de terre, cela est beau, cela est doux, et l'on est heureux à moins; tandis que lui qui parle ainsi a cinquante mille livres de revenu, et croit n'avoir que la moitié de ce qu'il mérite, LA BRUY. V. N'allez pas croire que je n'aie sacrifié qu'à l'agréable, j'y ai joint l'utile, et Ferney est devenu une terre de sept à huit mille livres de rente, dans le pays le plus riant de l'Europe, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 5 nov. 1759. || Deux chapons de rente, l'un gras et l'autre maigre, voy. CHAPON. || 3° En économie politique on appelle rente de la terre, ou, simplement, rente, la part des produits afférente au propriétaire, déduction faite des frais et des profits du travail et du capital appliqué. Qu'est-ce que la rente du sol? la mesure de la supériorité de force productive d'un sol comparé à d'autres sols, c'est-à-dire l'excédant de produits que donne ce sol contre une somme égale de travail et de capital qui lui est confiée, E. LEVASSEUR, *Cours d'économie*, p. 57. || 4° Bêtes de rente, bêtes qu'on entretient pour tirer un revenu de leurs produits, viande, laine, croît, lait, etc. par opposition aux bêtes de travail. || 5° Ce qui est dû annuellement pour une somme d'argent aliénée par contrat de constitution. Rente constituée. Rente à quatre, à cinq pour cent. Une rente viagère sur la tête d'un enfant d'un an vaut le double d'une rente viagère sur une personne de quarante-huit ans, BUFF. *Prob. de la vie*, Œuv. t. X, p. 258. La rente constituée en perpétuel est essentiellement rachetable, *Code Nap.* art. 1911. La rente viagère peut être constituée au taux qu'il plaît aux parties contractantes de fixer, *ib.* art. 1976. La rente viagère ne s'éteint pas par la mort civile du propriétaire; le payement doit en être continué pendant sa vie naturelle, *ib.* art. 1982. || 6° Absolument. La rente constituée par l'État. La rente est au-dessous du pair. Acheter de la rente. || Rentes perpétuelles ou rentes de l'hôtel de ville, celles qui avaient été fondées par François I^{er} lors des revers essuyés dans le Milanais en 1521. A votre avis, [ceux qui viendront après nous] l'aimeront-ils ou l'estimeront-ils moins [Richelieu], à cause que, de son temps, les rentes sur l'hôtel de ville se seront payées un peu plus tard? VOIT. *Lett.* 74. Les rentes de l'hôtel de ville de Paris sont particulièrement le patrimoine de tous ceux qui n'ont que médiocrement de biens, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 88 dans POUGENS. Le comte Maurice de Nassau, en partant de la Haye pour aller commander l'infanterie hollandaise, me demanda si on lui confisquerait les rentes qu'il avait sur l'hôtel de ville de Paris: On vous payera, lui dis-je, précisément le même jour que le comte Maurice de Saxe, qui commande l'armée française, VOLT. *Pol. et lég. Pens. sur l'adm. publique.* Beaucoup de bourgeois, qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier, pensent que tout va bien dans l'univers, pourvu que les rentes sur l'hôtel de ville soient payées, ID. *Mél. litt. à M. Dupont.* || 7° Rente portable, quérable, voy. ces mots || 8° Anciennement. Rente inféodée, rente assignée sur des fiefs, par opposition à rente roturière. || 9° Par extension, certaines charges qu'on s'impose à soi-même, et qui sont presque périodiques. Il donne beaucoup, c'est une rente pour les pauvres de son quartier. S'il [le prince] ne veut plus que sa bonté soit une rente et un revenu certain aux rebelles, s'il se lasse d'épuiser ses coffres pour soudoyer les armées de ses ennemis.... BALZ. *De la cour*, 5° *disc.* || En sens inverse, certains profits qui sont presque périodiques. Ce nous est une douce rente que ce monsieur Jourdain, avec les visions de noblesse et de galanterie qu'il est allé se mettre en tête, MOL. *Bourg. gent.* I, 1.

— SYN. RENTE, REVENU. Dans le sens primitif et propre, rente est absolument synonyme de revenu annuel. L'usage y a introduit cette différence que rente se dit surtout des revenus que procure un bien-fonds ou une somme d'argent placée, et uniquement du revenu annuel que l'État paye à ses créanciers. De plus, revenu aujourd'hui comprend tout ce qu'on reçoit, tandis que rente ne comprend pas ce que l'on gagne actuellement par son travail. Un employé a un traitement de 5 000 francs et 3 000 francs de rente; c'est 8 000 francs de revenu.

— HIST. XII° s. L'arcevesque Thomas ad esté mis [mon] servanz, Mes rentes ad cueilleites [levées] tutes par plusurs ans, *Th. le mart.* 33. || XIII° s. Les gens du païs se tornerent tuit à aus [eux], et commencierent tuit à aporter as nostres leur rentes, leur avoirs et leur gaaings, VILLEH. CXXII. Margiste li fera recevoir tel rente [lui fera recevoir tel mauvais coup].... *Berte*, X. Ou s'il est tex [tel] qu'il sache vivre De ce que sa rente li livre, *la Rose*, 5058. C'est bien de l'office au bailli qu'il vende les rentes et les issues de le [la] terre son segneur, BEAUM. I, 17. Et aussi li jugement qui sont fet por cozes engagiées ou por rentes à vies ne poent pas estre mis à execussion, ID. VII, 2. L'en fait moult de sel en ceste cité, qui en donne à plus de quarante autres citez, dont le grant kaan a moult très grans rentes, MARC POL, p. 463. || XV° s. LX mil livres de rente COMM. II, 6. || XVI° s. On les bailloit [les terres conquises] à ferme ou à rente aux pauvres citoyens qui n'avoient point d'heritages, AMYOT, *les Gracques*, 10. Les rentes sont reelles et immobiliaires; les arrerages, personnels et mobiliaires, LOYSEL, 506. Toute rente constituée en grain ou autre espece est reductible à argent, ID. 510. Rentes constituées à deniers sont rachetables à toujours, ID. 511. Quand nous regardons dans nos papiers rentiers, nous y voyons un escrit de grosses rentes qu'on nous doit: il y en a aussi une très grande quantité de petites, d'un double et d'un liard, LANOUE, 150. Il a un grand train, un beau palais, tant de credit, tant de rente, MONT. I, 324. Toutes personnes de franche condition peuvent vendre et constituer rentes heritieres et viageres sur eux et leurs biens, *Coust. génér.* t. I, p. 768. Mieux vaut reigle que rente, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rendre*: proprement ce que l'on rend. Berry, *rende*; wallon, *reintt*; provenç. *renta*, *renda*; espagn. *renta*; portug. *renda*; ital. *rendita*.

RENTÉ, ÉE (ran-té, tée), *part. passé* de renter 1. Qui a des rentes. A-t-on vu votre muse à la cour présentée Pour décrier les rois du roi même rentée? GILB. *Apologie.* Je voudrais que l'Académie fût toujours libre, afin qu'il y eût quelque chose de libre en France; je voudrais que son secrétaire fût mieux renté, afin qu'il y eût justice dans ce monde, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 4 sept. 1772 || Familièrement. Cet homme est bien renté, il est riche. Qu'il [Chapelain] soit le mieux renté de tous les beaux esprits, BOIL. *Sat.* IX. Évêché bien renté, bonne et grasse abbaye, M. J. CHÉNIER, *les Nouveaux saints.*

1. **RENTER** (ran-té), *v. a.* Assigner un revenu à. Renter des hôpitaux, une communauté.

— HIST. XIVe s. Tant qu'il fu jeunes homes, c'est bien la veritez, Pouvres chevaliers fu et pourement rentez, *Guescl.* v. 27. Rices bourgois emparentés Qui em boinne ville ies rentés, Soies preudons de bonne vie, J. DE CONDET, p. 182. || XVe s. Et pour la cause de la grand victoire et belle que il ot sur les ennemis de Dieu, il fit là faire et edifier une abbaye qui est de noirs moines, et les renta bien en Castille, FROISS. II, III, 31. || XVIe s. Qui sait mestier, il est renté, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rente.*

† 2. **RENTER** (ran-té), *v. a.* Synonyme de rempiéter, c'est-à-dire remettre un pied à un vieux bas dont on garde la jambe. Renter des bas.

— HIST. XVIe s. Car soudain Atropos jette Les fils de ses sœurs cassez Dans la bouche devorante Du Temps qui d'autres les rante, LOYS LE CARON, *Poésies*, fo 50, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re...*, et *enter*.

† **RENTERRER** (ran-tè-ré), *v. a.* Enterrer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Il en deterra quinze ou seize si deffigurez de fange et de sang, qu'il ne pust connoistre son maistre, et pourtant r'enterra tous ces corps, D'AUB. *Hist.* I, 159. Le premier labour met à l'aer les racines du millet, et le second les reenterre, O. DE SERRES, 123.

— ÉTYM. *Re...*, et *enterrer*.

RENTIER, IÈRE (ran-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui a des rentes constituées sur l'État ou sur quelque communauté. Les rentiers assemblés au nombre de plus de trois mille, tous bourgeois et vêtus de noir, avaient créé douze syndics pour veiller, disaient-ils, sur les prévarications du prévôt des marchands, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 89, dans POUGENS. Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier, A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier, BOIL. *Sat.* III. Comme son projet principal a été de calculer la mortalité des rentiers, et qu'en général les rentiers à vie sont des hommes d'élite dans un État, on ne peut pas en conclure pour la mortalité du genre humain, BUFF. *De la vieillesse et de la mort.* || 2° Bourgeois qui vit de son revenu, sans négoce, ni industrie. Un gros rentier. || Rentier viager, celui qui vit d'une rente viagère. Après le célibat ecclésiastique et le célibat militaire, l'un de profession et l'autre d'usage, il en est un troisième de convenance, introduit par le luxe, c'est celui des rentiers viagers, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 9. || 3° Autrefois, celui, celle qui devait des rentes seigneuriales. Cette seigneurie avait beaucoup de rentiers et de rentières. || 4° Un rentier, rôle des rentes qui étaient dues à un seigneur.

— HIST. XIIIe s. Et disoient encore que li termes de paiement estoit de toute le [la] jornée, car li rentier pooient paier à quele hore qu'il lor plaisoit, BEAUM. XXIII, 10. Sathan, plus de sept ans ai tenu ton sentier; Maus chans m'ont fet chanter li vin de mon chantier : Mult felonesse rente m'en rendront mi rentier, Ma char charpenteront li felon charpentier, RUTEB. II, 96. || XIVe s. Les devant diz fermiers, muniers ou asners desdiz moulins paieront chascun an aus rentiers ou aux fermiers qui tenront les rentes ou fermes de la dite ville de Meleun, quatre livres de Parisis, DU CANGE, *rentarius.* || XVe s. Mes depuis trois mois tous entiers Sui-je à la fievre tous rentiers, FROISS. *Poésies mss.* p. 106, dans LACURNE. || XVIe s. Les seigneurs censiers et rentiers peuvent proceder par saisie sur les heritages sujets à cens et rentes, laquelle tient pour les trois dernieres années pretendues et affirmées par le seigneur, nonobstant opposition, LOYSEL, 524. [Débiteur de rente] le seigneur n'est tenu faire vue à son rentier foncier ou censier, ID. 528.

— ÉTYM. *Rente*; wallon, *reinti*; prov. *rendier*; ancien cat. *render*; espagn. *rentero*; port. *rendeiro*.

RENTOILAGE (ran-toi-la-j'), *s. m.* Action de rentoiler.

— ÉTYM. *Rentoiler.*

RENTOILÉ, ÉE (ran-toi-lé, lée), *part. passé* de rentoiler. Tableau rentoilé.

RENTOILER (ran-toi-lé), *v. a.* || 1° Remettre de la toile neuve à une chose, à un objet garni de dentelle ou d'ornements de fil. Rentoiler des manchettes. || 2° Terme de peinture. Coller un vieux tableau sur une toile neuve, ou transporter une peinture d'une vieille toile sur une neuve.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, *toile*.

† **RENTONNER** (ran-to-né), *v. a.* Remettre dans le tonneau.

— HIST. XVIe s. Rentonner, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *entonner*.

† **RENTORTILLER** (ran-tor-ti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Entortiller de nouveau.

— HIST. XIVe s. Icelluy bailly.... avoit juré grant serment, que ledit procès seroit scellé, et l'avoit reprins en sa main, rentourteillié, et le lye d'une escroe [bande] de parchemin, DU CANGE, *escroa*.

— ÉTYM. *Re...*, et *entortiller*.

† **RENTRAGE** (ran-tra-j'), *s. m.* Action de rentrer; résultat de cette action. Le rentrage du bois scié. Payer tant pour le rentrage.

— ÉTYM. *Rentrer.*

† **RENTRAÎNER** (ran-trê-né), *v. a.* Entraîner de nouveau. Le poids de ma fragilité me rentraîne, et, malgré tous mes projets, me fait retomber dans mes premiers relâchements, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 454. Si un homme est obsédé par des amis profanes, ces amis, même les plus sincères, le rentraîneront, FÉN. t. XVIII, p. 13 Une âme légère et inconstante qui, tantôt touchée de ses misères, revient à Dieu ; tantôt, oubliant Dieu, se laisse rentraîner à ses misères, MASS. *Carême, Inconst.* Rentraînée à l'instant par le torrent fatal des exemples, la vertu... ID. *Profess. relig. Serm.* I.

— HIST. XVIe s. Rentrainer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *entraîner*.

RENTRAIRE (ren-trê-r'), *v. a.* Il se conjugue comme traire. || 1° Coudre, rejoindre deux morceaux d'étoffes, de sorte que la couture ne paraisse pas. Votre manteau est déchiré, faites-le rentraire. || Absolument. Ce tailleur sait bien rentraire. || Fig. Vous connaissez les faibles mortels, ils se traînent à pas lents ; quatre vers le matin, six le soir, dix ou douze le lendemain, toujours rentrayant, toujours rapetassant, et ayant bien de la peine pour peu de chose, VOLT. *Lett. éd. Grafigny*, 404. || 2° Terme de tapisserie. Recoudre les relais d'une tapisserie de haute ou de basse lisse.

— REM. Les couturières disent d'ordinaire rentrer (à part les pièces de couleur qui sont rentrées avec un goût admirable... *Moniteur univ.* 4 avr. 1868, p. 479, 4e col.) ; c'est une confusion : il faut dire rentraire.

— HIST. XVIe s. Rentraire, NICOD.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *traire*, dans le sens de tirer.

RENTRAIT, AITE (ran-trè, trè-t'), *part. passé* de rentraire. Car, ô malheur, pour ma franchise, Je n'ai rien qu'un habit rentrait, SCARRON, *Poésies div. Œuv.* t. VII, p. 262.

— REM. On trouve rentraité, qui est un barbarisme : Et si, en foulant lesdits ouvrages, il s'y fait quelques cassures, elles seront rentraitées et raccoutrées avec de la laine de pareille qualité, *Règlement*, mai 1734.

RENTRAITURE (ran-trè-tu-r'), *s. f.* Couture de ce qui est rentrait. || Terme de sellerie. Couture à demi-jonction qu'on peut serrer en tirant tous les points de dessus.

— HIST. XVIe s. Rentraicture, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rentrait.*

1. **RENTRANT, ANTE** (ran-tran, tran-t'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Angle rentrant, angle dont l'ouverture est en dehors et la pointe en dedans, au lieu que l'angle saillant présente sa pointe en dehors. Les angles saillants d'une montagne à l'occident répondent aux angles rentrants d'une montagne à l'orient, VOLT. *Sing.* 11. || Courbe rentrante, courbe qui revient sur elle-même et se ferme. Le cercle, l'ellipse sont des courbes rentrantes. Mes recherches sur les orbites non rentrantes, BURCKHARDT, *Instit. Mém. sc.* 1806, 1er sem. p. 10. De toutes les figures rentrantes, la figure sphérique est la plus simple, puisqu'elle ne dépend que d'un seul élément, la grandeur de son rayon, LAPLACE, *Exp.* I, 14. || 2° Nombre rentrant, se dit du nombre des dents d'un pignon, quand ce nombre de dents divise exactement celui des dents de la roue qui s'engrène avec le pignon. || 3° Terme d'histoire naturelle. Replié en dedans. Les valves du péricarpe dans le colchique sont rentrantes. Les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le bec supérieur, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 188.

2. **RENTRANT** (ran-tran), *s. m.* Terme de jeu. Joueur qui prend la place de celui qui a perdu.

† **RENTRAYAGE** (ran-trè-ia-j'), *s. m.* Action de rentraire ou rentrayer; résultat de cette action.

† **RENTRAYER** (ran-trè-ié), *v. a* Recoudre les peaux de buffles.

RENTRAYEUR, EUSE (ran-trè-ieur, ieû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sait rentraire. || Ouvrier, ouvrière qui, dans les manufactures de drapier, répare les pièces d'étoffes qui ont reçu pendant les apprêts quelques déchirures.

— HIST. XVIe s. 5e rang, qui sont les petits mestiers : retordeur de laine, file et soye, rentrayeur, racoustreur de bas d'estame, *Édit*, avril 1597.

— ÉTYM. *Rentraire.*

RENTRÉ, ÉE (ran-tré, trée), *part. passé* de rentrer. || 1° Qui est revenu en dedans. Rentrés dans la cabane, on servit le festin de l'amitié, CHATEAUBR. *Natch.* III. || Par extension. Le pouvoir de Philippe II fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit, après avoir inondé au loin les campagnes, VOLT. *Mœurs*, 166. [Sénèque] sorti de son école [du philosophe Attalus], rentré dans la société.... DIDER. *Cl. et Nér.* II, 31. || 2° Fig. Qui a repris une certaine position morale. Rentré en grâce auprès de Mme de Pompadour, je lui communiquais ma peine, la suppliant de savoir du roi s'il me serait favorable, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 3° Qui a été repoussé en dedans, répercuté, en parlant d'un mal. Dartre rentrée. Sueur rentrée. || Fig. et familièrement. Ma fille, quand vous voulez rompre du fer, trouvant les porcelaines indignes de votre colère, il me semble que vous êtes bien fâchée; quand je songe qu'il n'y a personne pour en rire et pour se moquer de vous, je vous plains; car cette humeur rentrée me paraît plus dangereuse que la petite vérole, SÉV. 132. Cette vanité rentrée, qui, pour se consoler de l'indifférence qu'on lui montre, feint de repousser ce qu'on ne pense point à lui offrir, D'ALEMB. *Éloges acad. Préf.* Par l'ennui, les regrets, leur sagesse altérée Devient un mal qu'on nomme ambition rentrée, A. DUVAL, *Manie des grand.* IV, 1. || Fig. et familièrement. C'est bien rentré de piques noires, voy. PIQUE 2.

RENTRÉE (ran-trée), *s. f.* || 1° Action de rentrer. La rentrée des soldats dans la caserne. || 2° En parlant des productions du sol, enlèvement des récoltes. On est occupé à la rentrée des foins et des légumes. || 3° Terme de chasse. Le temps que le gibier rentre dans le bois le matin, et auquel on se met à l'affût pour le tirer. || 4° Action de rentrer en fonctions après vacation, de reprendre ses travaux après les vacances. La rentrée des tribunaux. La rentrée des classes. Un beau mémoire qu'il avait lu à une rentrée publique de l'Académie royale des sciences, BONNET, *Paling. phil.* XI, 4. M. de Condorcet a lu, à la rentrée de la Saint-Martin, un éloge charmant du P. Lesueur, un des deux minimes commentateurs de Newton, et ami de notre pauvre P. Jacquier, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 23 nov. 1776. || La réouverture des théâtres. Je ne demande que deux représentations d'Irène à la rentrée, pour égaler la gloire de M. Barthe, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 avr. 1778. || Ce mot n'est plus usité dans ce sens. parce qu'il n'y a plus, comme autrefois, de relâche général pour les théâtres pendant la quinzaine de Pâques. On dit réouverture, quand un théâtre a fermé par une cause quelconque. || 5° Rentrée d'un acteur, son retour sur la scène après une absence prolongée. Cet acteur a fait sa rentrée par tel rôle. || 6° Recouvrement d'une somme, perception d'un revenu. La rentrée des impôts, des contributions. J'attends des rentrées, elles ne me manqueront pas, PICARD, *Manie de briller*, I, 13. || 7° Terme de jeux. Ce que l'on prend de cartes dans le talon, après avoir écarté. Les joueurs n'ont pas mal écarté, et la rentrée a fait gagner la partie, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Prusse*, 5 août 1738. || 8° Terme de musique. Effet d'une partie d'un instrument, qui, après un silence, reprend un chant bien prononcé, || Retour du sujet dans une fugue, une imitation, etc. || 9° Chacune des différentes planches préparées pour l'impression en couleur. || 10° Terme de marine. Quantité dont tendent à se rapprocher, par en haut, les deux cornes d'un couple qui, s'il était sans rentrée, affecterait la forme d'un U. L'extrême rentrée qu'on donne à présent aux navires, DAVID LEROY, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts.* t. 1, p. 189.

— ÉTYM. *Rentré.*

1. **RENTRER** (ran-tré), *v. n.* || 1° Entrer de nouveau, entrer après être sorti. C'est aujourd'hui que le parlement de Rennes est rentré dans son beau palais, et que toute la ville est dans les cris et les feux de joie, SÉV. 1er févr. 1690. Une femme forte, pleine d'aumônes,... tantôt elle rentre auprès du malade, non par faiblesse, mais, dit-elle, pour apprendre à mourir et profiter de cet exemple, BOSS. *le Tellier.* Ainsi [par les sévérités des princes catholiques] tombait l'hérésie avec son venin ; et la discorde rentrait dans les enfers, d'où elle était sortie, ID. *ib.* Je me retire donc, encor pâle d'effroi [d'un incendie]; Mais le jour est venu quand je rentre chez moi, BOIL. *Sat.* VI. Son mari.... Qui, de chez lui sortant, a tout laissé tranquille, Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison, De voir que le portier lui demande son nom, ID. *ib.* X. Et vous, rentrez, ma fille; et du

moins à mes lois Obéissez encor pour la dernière fois, RAC. *Iphig.* IV, 4. Mon maître en ce moment n'est pas encor rentré, REGNARD, *Joueur*, I, 2. Une femme de seize ans rentre à quatre heures du matin, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 192, dans POUGENS. Au milieu d'un travail avec le roi, chez Mme de Maintenon, il [Louvois] se trouva si mal, qu'il n'eut que le temps de se retirer et de rentrer chez lui, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 170. || Poétiquement. Faire rentrer dans la poudre, se dit de Dieu qui renverse les orgueilleux. Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer, RAC. *Esth.* I, 3. || Par exagération, faire rentrer quelqu'un dans la poussière, dans la poudre, le terrifier par des menaces. || Fig. et familièrement. Faire rentrer quelqu'un cent pieds sous terre, le couvrir de confusion, le remplir de terreur. || On dit de même : faire rentrer en terre. Ton seul regard la ferait rentrer en terre, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. || Fig. Rentrer dans le néant, cesser d'avoir crédit, puissance. Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir, RAC. *Baj.* II, 1. || Fig. et familièrement. C'est le ventre de ma mère, je n'y rentre plus, se dit pour exprimer qu'on n'a pas envie de se rengager en quelque chose. || Rentrer dans l'alignement, se remettre sur l'alignement en reculant. || Terme de vénerie. Rentrer au fort, se rembucher, en parlant d'une bête. || **2°** Il se dit de choses qui s'emboîtent les unes dans les autres. Les différents tuyaux de cette lunette rentrent les uns dans les autres. Ces sauvages qui se plaisent tant à défigurer la nature en aplatissant, en arrondissant, en allongeant la tête de leurs enfants, auront aussi imaginé de leur faire rentrer le cou dans leurs épaules, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 200. Le vieillard, une autre masse informe et sèche, qui rentre en elle-même et tend à se réduire à rien, DIDER. *Ess. sur la peint.* I. || Fig. et par exagération, les jambes me rentrent dans le corps, je suis excessivement fatigué, à force de marcher, de me tenir debout. Vous n'êtes pas las de tourner autour de cet immense salon ? pour moi, les jambes me rentrent dans le corps, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 148, dans POUGENS. || **3°** Fig. Revenir à, revenir dans. Il est rentré dans l'armée. La faute de Cassie et ses terreurs paniques Ont fait rentrer l'État sous des lois tyranniques, CORN. *Cinna*, II, 2. Ah ! si jamais je rentre dans la vie.... LA FONT. *Féronde*. Nous ne saurions trop regretter tant de belles et bonnes choses qui en revenaient [du comtat d'Avignon, à M. de Grignan], pour rentrer dans la sécheresse et l'aridité des revenus, SÉV. 25 sept. 1689. Avec quel zèle exhortait-il quelques-uns de ses domestiques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jésus-Christ ! FLÉCH. *Duc de Mont.* Par quel charme, oubliant tant de tourments soufferts, Pouvez-vous consentir à rentrer dans ses fers ? RAC. *Andr.* I, 1. Le sénat et le peuple rentrèrent dans une liberté qui avait été confiée à des tyrans ridicules, MONTESQ. *Espr.* XI, 15. Qui d'un mot et d'un coup d'œil faisait rentrer dans l'abaissement du plus profond respect les téméraires qui osaient s'en écarter, VOLT. *Zadig*, XVIII. Dans leur origine, les sociétés n'étaient formées que d'un petit nombre de citoyens égaux ; les magistrats et les généraux n'avaient de supériorité que pendant l'exercice de leurs fonctions ; ce temps passé, ils rentraient dans la classe des autres, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 15. || Rentrer dans son sujet, revenir, après une digression, au sujet que l'on traite. || Rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un, obtenir de nouveau son amitié, sa bienveillance. Étant rentré dans les bonnes grâces du czar, VOLT. *Russie*, I, 19. || Rentrer en grâce, obtenir son pardon. Quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur, BOURDAL. *Sévérité de la pénit.* 1er avent, p. 222. || Rentrer dans son crédit, en reprendre possession. Reprends auprès de moi ta place accoutumée, Rentre dans ton crédit et dans ta renommée, CORN. *Cinna*, V, 3. || Rentrer dans ses droits, dans son bien. les recouvrer. Le maréchal d'Albret a gagne un proces de quarante mille livres de rente en fonds de terre : il rentre dans tout le bien de ses grands-pères, SÉV. 27 mars 1671. L'un, plein d'esprit et de feu, dissipait sans éclat les biens immenses où il était rentré, HAMILT. *Gramm.* VI. Il fut des citoyens avant qu'il fût des maîtres ; Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres, VOLT. *Henr.* IV. Que les bénéficiers rentreront dans leurs bénéfices, les seigneurs dans leurs terres, et que la liberté du commerce serait rétablie, DUCLOS, *Œuvr.* t. VI, p. 326. || Rentrer au trône, remonter sur le trône. Il ne choisira point de chemin criminel, Quand il voudra rentrer au trône paternel, CORN. *Œd.* IV, 4. || Rentrer dans son bon sens, revenir à son bon sens. || Rentrer dans l'ordre, se remettre, se rétablir dans l'ordre. Il a fait rentrer les mutins dans l'ordre. Du sultan Amurat je reconnais l'empire ; Sortez ; que le sérail soit désormais fermé, Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé, RAC. *Bajaz.* II, 2. || Rentrer dans le devoir, dans son devoir, se ranger à son devoir. On oublie aisément les fautes des enfants, lorsqu'ils rentrent dans leur devoir, MOL. *l'Av.* IV, 5. Pour rentrer au devoir, je change de langage, ID. *Mélic.* II, 5. Si je m'égarais, il n'y aurait qu'à me crier rhumatisme, c'est un mot qui me ferait rentrer bien vite dans mon devoir, SÉV. 285. Ah ! qu'il est malaisé de rentrer dans son devoir quand une fois on en est sorti ! MARMONTEL, *Cont. mor. Heur. div.* || **4°** Rentrer en soi-même, faire réflexion sur soi-même, revenir à résipiscence. Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre ; Quoi ! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné ! CORN. *Cinna*, IV, 2. Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même, Je suis Gros-Jean comme devant, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. C'est un style qui éclaire, et qui vous fait rentrer dans vous-même, SÉV. 592. Quand on vit que.... le souffle de Luther était trop faible pour abattre cette papauté tant haïe, au lieu de rentrer en soi-même, on se laissa entraîner à des conseils plus violents, BOSS. *Var.* IV, 2. Les fautes font rentrer l'homme en lui-même, FÉN. *Tél.* XXII. Il en fut ému, il rentra en lui-même, LESAGE, *Diabl. boit.* V. Chacun a sa chimère ; voilà la mienne [chasser le Turc d'Europe] : après quoi, je rentre en moi-même et suis Gros-Jean comme devant, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 4 sept. 1773. L'orateur Démade, quoique chargé de fers, lui dit [après la bataille de Chéronée] : « Philippe, vous jouez le rôle de Thersite, et vous pourriez jouer celui d'Agamemnon. » Ces mots le firent rentrer en lui-même, BARTHÉL. *Anach.* chap. 82. Dans ces instants où le cœur pense, Heureux qui peut rentrer en soi ! BÉRANG. *Rossign.* || On dit en un sens analogue : rentrer en son âme, rentrer en son cœur. Rappelle tous tes sens, rentre bien dans ton âme, MOL. *Amph.* II, 1. Pour connaître donc si nous avons reçu l'esprit de Dieu, il n'y a qu'à rentrer dans notre cœur, MASS. *Myst. Pentec.* || **5°** Retomber dans, en parlant de perplexités, de difficultés. Je rentre dans mes premières incertitudes. Hélas ! je me consume en impuissants efforts, Et rentre au trouble affreux dont à peine je sors, RAC. *Iphig.* V, 4. Nous rentrons dans la première difficulté, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || **6°** Rentrer dans l'âme, reprendre possession de l'âme, en parlant de sentiments. Ne craignez plus, madame, La générosité déjà rentre en mon âme, CORN. *Nicom.* V, 8. Le zèle de vos dieux rentre en votre courage, ID. *Poly.* V, 2. Jamais soupçon, ombrage et jalousie Ne rentreront dans mon maudit esprit, LA FONT. *Fér.* || La paix ne rentre point dans mon âme abattue, VOLT. *Sémiram.* I, 6. || **7°** Être compris, renfermé. Le second article rentre dans le premier. [La jalousie] vice honteux qui par son excès rentre toujours dans la vanité et dans la présomption, LA BRUY. XI. || **8°** Reprendre, recommencer certaines choses, s'y remettre. Rentrer en fonction. Rentrer en correspondance. || Rentrer en fureur, redevenir furieux. || Fig. et familièrement. Rentrer en danse, rentrer dans une affaire, dans un embarras dont on était sorti. || Absolument, en parlant des travaux que reprennent des tribunaux et des colléges, etc. Les tribunaux, les colléges rentrent à telle époque. || Terme de théâtre. Reprendre son service après une absence, en parlant d'un acteur. Il rentre ce soir par le rôle d'Oreste. || **9°** En parlant de sommes d'argent, être perçu, recouvré, touché. Avant de compter le profit, il faut que les frais rentrent. || **10°** Être répercuté, en parlant d'humeurs, d'éruptions, etc. Prenez garde de laisser rentrer cette humeur. || **11°** S'enfoncer, en parlant d'une superficie qui empiète sur une autre. Du cap des Trois Pointes au cap Palmas, l'océan rentre un peu dans les terres, BUFF *Hist nat. Preuv. théor. terre, Œuv.* t. I, p. 135. || **12°** Terme de jeu. Il se dit des cartes que l'on prend au talon. Il m'est rentré un vilain jeu. || Rentrer dans une couleur, reprendre la main et rejouer d'une couleur. || Au trictrac, rentrer en bredouille, se dit quand l'un des joueurs, ayant été débredouillé, fait un grand coup qui lui donne l'avantage de marquer trois et même cinq trous à la fois. || **13°** En musique, faire une rentrée. Les ténors n'ont pas rentré à temps. Les flûtes ont bien rentré. || **14°** Terme de gravure en taille-douce. Retoucher ou fortifier les hachures. || **15°** *V. a.* Porter dedans ce qui était dehors. Rentrer des marchandises dans le magasin. Rentrez ces fauteuils dans l'appartement. || Terme d'imprimerie. Rentrer ou faire rentrer une ligne, la renfoncer.

— REM. Rentrer, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *être* quand on veut marquer l'état ; et avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action : Si j'ai rentré dans Rome avec quelque imprudence, CORN. *Tite et Bérén.* V, 4 ; Et j'ai, pour vous trouver, rentré par l'autre porte, MOL. *Fâch.* I, 8. Voy. ENTRER, à la remarque. Cependant la conjugaison avec l'auxiliaire *avoir* est peu usitée, et l'usage confond les deux emplois.

— HIST. XIIe s. L'eve ist [l'eau sort] de la citet, si s'en vait par les plaines, Rentre enz en son canal ; ses rives en sont plaines, *Charlemagne*, v. 792. || XIIIe s. Puis rentrerent en leur vessiaux, et corurent par mer, VILLEH. LX. Oïl, par la lance saint Jaque, mauvais traitres, jamais en campaigne ne renterrés, ne vous, ne vostre oir, *Chr. de Rains*, p. 49. || XVe s. Je notay son habillement, Son maintient, son gouvernement, Qui merveilleusement rentroit [était séant], *le Blason des faulces amours*, p. 292, dans LACURNE. || XVIe s. R'entrer en soy pour raisonner [des préjugés], MONT. I, 116. Cette maladie le fit rentrer en lui-mesme, et apporta un notable changement dans ses mœurs, D'AUB. *Vie*, XXI. Le Duc estant r'entré en ses biens, par la paix generalle, ID. *Hist.* I. 68. Et quoy, veux-je rentrer en un nouveau servage ? RONS. 788.

— ÉTYM. *Re*..., et *entrer*.

† **2. RENTRER** (ran-tré), *v. a.* Corruption de rentraire (voy. ce mot).

† **RENTR'OUVRIR** (ran-trou-vrir), *v. a.* Entr'ouvrir de nouveau.

— HIST. XVIe s. Puis il revient un peu, rentr'ouvrant la paupiere, Et monstre qu'à regret il voit nostre lumiere, DESPORTES, *Élégies*, I, 19.

— ÉTYM. *Re*..., et *entr'ouvrir*.

† **RENTRURE** (ran-tru-r'), *s. f.* Endroit où doivent se rencontrer les parties d'un dessin à porter sur la toile ou le papier. || Opération du fabricant de papiers peints, laquelle consiste à apporter l'une après l'autre toutes les teintes, au moyen de planches séparées dont les reliefs portent d'autres dessus que la première, en laissant sécher entre l'application de chacune d'elles.

— ÉTYM. *Rentrer* 1.

† **RENVAHIR** (ran-va-ir), *v. a.* Envahir de nouveau.

— HIST. XVIe s. Renvahir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *envahir*.

† **RENVENIMER** (ran-ve-ni-mé), *v. a* Envenimer de nouveau. L'emplâtre d'un charlatan a renvenimé sa plaie. || Se renvenimer, *v. réfl.* Devenir plus envenimé.

— HIST. XVIe s. Si le jour le faschoit [l'amant], la frayeur solitaire Et le silence coy rentament sa misere, Renveniment sa plaie et frappent ses douleurs, DESPORTES, *Diane*, I, 19.

— ÉTYM. *Re*..., et *envenimer*.

† **RENVERGUER** (ran-vèr-ghé), *v. a.* Terme de marine. Enverguer une voile de nouveau et avec plus de soin.

— ÉTYM. *Re*..., *en*, et *vergue*.

† **RENVERS** (ran-vèr), *s. m.* Manière de construire les faîtes dans les couvertures d'ardoise.

† **RENVERSABLE** (ran-vèr-sa-bl'), *adj.* Qui peut être renversé. Comment pouvait-il [Napoléon] ne pas la croire [la dynastie des Bourbons] renversable au premier choc ? VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. 2. || Terme de botanique. Se dit des feuilles susceptibles de se tourner l'une vers l'autre, sans se toucher par leur partie inférieure.

† **RENVERSANT, ANTE** (ran-vèr-san, san-t'), *adj.* Dans le langage familier. Qui cause stupéfaction, découragement. Cela est renversant.

RENVERSE (À LA) (ran-vèr-s'), *loc. adv.* || **1°** Sur le dos. Être couché à la renverse. Si à vingt ans on nous donnait le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le visage que nous avons ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant à celui de vingt, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure, SÉV. 27 janv. 1687. J'avais onze ans quand je lus tout seul, pour la première fois, l'Amphitryon de Molière ; je ris au point de tomber à la renverse, VOLT. *Dict. phil. Rire.* || **2°** *S. f.* Terme de manége. L'une des motions diagonales du manége.

— HIST. XVe s. Vous eussiez eu l'assaut bien viste, Se j'eusse sçu vostre prouesse, Vous eussiez tost eu la renverse, VILLON, *Arch. de Bagnolet.* Si laissa courre son cheval à l'encontre de Mordrec ; et, ainsi qu'il le vouloit frapper, un chevalier de Northum-

berland le print à la renverse, et le frappa au costé senestre d'un glaive moult fort et tranchant, *Lancelot du lac*, t. III, f° 157, dans LACURNE. || XVI° s. Je ne puis parler de cette renverse de fortune sans soupirs et sans larmes, *Sat. Mén.* p. 37. On les attacha par le mitant du corps sur l'eschaffaut, à la renverse, CARL. III, 11. Si que voylà le cheval abbattu et couché tout estourdy; moy, dix ou douze pas au delà, estendu à la renverse, le visage tout meurtry.... MONT. II, 52.

— ÉTYM. Voy. RENVERSER.

RENVERSÉ, ÉE (ran-vèr-sé, sée), *part. passé* de renverser. || 1° Qui est à la renverse. Je me figure encor sa nourrice éperdue, Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain, Et, faible, le tenait renversé sur son sein, RAC. *Athal.* I, 2. Me voilà donc seule, immobile et toujours renversée dans mon fauteuil, où je restai bien encore une demi-heure, MARIVAUX, *Marianne*, 8° part. La Saint-Yves pleurait, elle était suffoquée, à demi renversée sur un sopha, croyant à peine ce qu'elle voyait, ce qu'elle entendait, VOLT. *l'Ingénu*, 15. || 2° Qui est à l'envers. Une troupe de Pyliens, les yeux baissés et pleins de larmes, leurs armes renversées, le conduisaient lentement [le deuil d'un mort], FÉN. *Tél.* XXI. Il y observe [dans un livre des premiers temps de l'imprimerie] des lettres renversées et des inégalités dans les caractères : circonstances dont la première annonce des types mobiles, et la seconde des types non fondus, DAUNOU, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 534. || Fig. Il a plu à un poëte de changer une prude aussi sévère que moi en une coquette.... toute mon histoire est renversée, FONTEN. *Didon, Straton.* || Fig. et familièrement. La marmite est renversée dans cette maison, on n'y invite plus à dîner. || Substantivement. J'ai, je le vois, un système de déclamation qui est le renversé du vôtre, DIDER. *Lett. à Mme Riccoboni.* || C'est le monde renversé, se dit quand on voit quelque chose qui est contre l'ordre naturel et la raison. || 3° Terme d'optique. Il se dit d'objets qui présentent une figure opposée à leur figure habituelle. Le miroir concave donne des images renversées. Un cône renversé. Une pyramide renversée. Nous entrâmes dans le khan par une écurie; une échelle en forme de pyramide renversée nous conduisit dans un grenier poudreux, CHATEAUBR. *Itin.* 1re part. || Terme de paléographie. Espèce d'écriture dont les caractères sont à contresens, et qu'on ne peut lire qu'à l'aide d'un miroir. || 4° Terme de mathématique. Raison renversée, raison inverse. La force centripète aura sur un même corps une action variable selon les différentes distances au centre, et cela dans la raison renversée des carrés de ces distances, FONTEN. *Newton.* Je ne puis et ne dois voir les objets qu'en raison directe de leur grosseur et en raison renversée du carré de l'éloignement ; telles sont les lois mathématiques de l'optique, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* oct. 1737. || 5° Terme d'histoire naturelle. Se dit d'une partie qui est infléchie ou qui est disposée en sens inverse du sens qui lui est habituel. || Terme de manége. Encolure renversée, encolure dont le contour, l'arc ou la rondeur se trouve en dessous, tandis qu'elle devrait se trouver en dessus. || Terme de blason. Se dit des pièces qui sont disposées autrement que de coutume. Chevron renversé, celui dont la pointe est en bas. || 6° Terme de marine. L'ordre d'une armée navale en ligne de bataille est renversé, lorsque, toute la ligne virant de bord, le vaisseau qui était à la queue se trouve à la tête de la nouvelle ligne formée par les mêmes bâtiments. ||Compas renversé, petite boussole suspendue dans une chambre, et dont le fond de la boîte se trouve en haut au lieu d'être en bas, comme celui du compas de route. || 7° Terme de musique. En fait d'intervalle, renversé est l'opposé de direct ; et en fait d'accord, l'opposé de fondamental. Nous distinguons d'abord les intervalles en directs et renversés, et les uns et les autres encore en simples et redoublés, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* Pour eux [les théoriciens], les accords sont directs, lorsqu'ils sont composés entièrement de notes superposées par tierces ; renversés, quand les notes qui les constituent forment, en partant de la basse, en totalité ou en partie, d'autres intervalles que ceux de tierces ; ils appellent note fondamentale la note la plus grave de l'accord à son état direct, LOQUIN, *Essai sur la tonalité mod.* p. 116. || 8° Jeté à terre. Une muraille renversée. Carrosse versé ou renversé, selon l'intention, PASC. *Pens.* XXV, 132, éd. HAVET. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé; Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé, BOIL. *Sat.* VI. Le bûcher par mes mains détruit et renversé, RAC. *Iph.* V, 2. Et dans le vin qu'ils ont versé Bacchus voit tomber sa couronne, Amour son flambeau renversé, BERNIS, *Quat. part. jour, Midi.* || Fig. Sa santé [de Mme de la Fayette] est toute renversée ; elle est changée au dernier point, SÉV. 12 avr. 1680. || 9° Fig. Jeté à bas, par comparaison à ce qui est jeté à terre. Les lois renversées. Un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli, BOSS. *Reine d'Anglet.* J'ai vu trop de Césars en ce sanglant séjour De ce trône avili renversés tour à tour, VOLT. *Irène*, III, 2. || Bouleversé. C'est [un pédant] une bibliothèque renversée, et beaucoup plus en désordre que celle d'un homme qui déménage, BALZ. *le Barbon.* Je ne comprends plus la mesure du temps depuis le jour de notre séparation ; tout est renversé dans ma tête ; je ne sais plus où j'en suis, SÉV. *à Mme de Grignan*, 13 déc. 1684. || 10° Frappé de crainte, d'étonnement. Je m'attends à trouver tout le monde renversé sur les affaires d'Espagne, et disant que tout est perdu, MAINTENON, *Lett. au duc de Noaill.* 7 mars 1711. Ce ne seront plus là pour nous de nouvelles lumières ; vous n'en serez plus ébloui, frappé, renversé, MASS. *Carême, Inconst.* || Un esprit renversé, une cervelle renversée, une tête renversée, un esprit, une cervelle, une tête troublée, jetée hors du sens. Si vous ne trouvez pas cette tête-là assez renversée, vous n'avez qu'à le dire, SÉV. 143. On a bien affaire d'un esprit renversé, MARIV. *Fausse confid.* I, 14. La tête du jeune homme fut bientôt renversée, VOLT. *Jeannot.* || Familièrement. Avoir la figure renversée, être défait, troublé. Mais la vanité, reprit-il avec une physionomie toute renversée, la vanité? MARIV. *Marianne*, part. 8. Ses traits sont renversés ; une sueur mortelle.... SAURIN, *Beverlei*, V, 7. Il a la physionomie toute renversée; allez vous coucher, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 11.

RENVERSEMENT (ran-vèr-se-man), *s. m.* || 1° Action de mettre à l'envers, de mettre en bas ce qui était en haut, de mettre dans une direction contraire. Pour vérifier un quart de cercle, c'est-à-dire pour connaître l'angle que fait la lunette avec le rayon de l'instrument, on emploie le renversement et le retournement, BOUVARD, *Instit. Mém. scienc. ph. et math. Sav. étr.* t. I, p. 77. || Fig. Renversement continuel du pour au contre, PASC. *Pens.* V, 2 bis, édit. HAVET. || Renversement du spectre, phénomène qui consiste en ce qu'un gaz qui produit une raie brillante lorsqu'il est rendu incandescent, produit une raie obscure par l'absorption qu'il exerce sur une lumière étrangère qui vient le traverser. || Terme de chirurgie. Dérangement dans la situation ou dans la conformation naturelle d'un organe, par suite duquel la partie supérieure devient inférieure, et la partie postérieure devient antérieure ou l'interne devient externe. Plusieurs organes sont susceptibles d'éprouver le renversement. Renversement de la matrice. || Terme de marine. Changement de direction de la marée, des brises, etc.; époque où il a lieu. Le renversement de la mousson. || 2° Terme de musique. Disposition des notes dans un ordre contraire de celui de l'accord fondamental. Il faut que l'élève nomme ainsi tous les accords, jusqu'à ce qu'on n'ait plus de doute qu'il comprend à fond leurs renversements, GRÉTRY, *Méth. pour préluder, leçon* 10. Si, après avoir établi un intervalle quelconque, on change de place l'un des sons qui le constituent, c'est-à-dire si l'on fait du premier son le second, ou, ce qui revient au même, du second le premier, on obtiendra un nouvel intervalle qui se trouvera être le renversement de celui que l'on vient de considérer; le second intervalle sera le renversement du premier ; mais le premier sera aussi bien le renversement du second; aucun de ces deux intervalles ne peut, logiquement, être regardé soit comme primitif, soit comme dérivé; ou, pour mieux dire, ils ont autant de titres l'un que l'autre à chacune de ces deux qualifications, purement relatives, LOQUIN, *Essai sur la tonalité moderne*, p. 89. || 3° Terme d'arithmétique. Le renversement d'une fraction, transposition du numérateur à la place du dénominateur, et réciproquement. || On dit de même : le renversement des termes d'un rapport, d'une proportion. || 4° En logique, renversement des termes d'une proposition, transposition des termes d'une proposition. || 5° Déplacement des mots dans une phrase, dans une construction. Quoiqu'il y ait des occasions où le renversement aurait de la grâce, comme en cet exemple : après de si grands avantages et si heureusement remportés, qui satisfont beaucoup plus l'oreille que si on disait : après des avantages si grands et si heureusement remportés, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 176, dans POUGENS. Le renversement de construction ne doit jamais renverser le sens, DUMARS. *Trop.* part. II, art. 18. || 6° Dérangement. Le renversement de mes papiers, de ma bibliothèque. Comme il [Jésus] paraîtra au dernier jour, avec un tel éclat de foudre et un tel renversement de la nature, que les morts ressusciteront et les plus aveugles le verront, PASC. *Pens.* XX, 1. || Fig. Et cependant cette attache vicieuse [au faux honneur], qui serait capable de souiller les actions les plus saintes, si on les rapportait à cette fin, sera capable de justifier les plus criminelles, parce qu'on les rapporte à cette fin! quel renversement, mes pères, et qui ne voit à quels excès il peut conduire? PASC. *Prov.* XIV. Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature humaine pour faire gloire d'être.... ID. *Pens.* IX, 1. Les hommes ne portent point communément dans leur propre fonds un renversement si universel de tout ce que la nature a de plus sacré, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 195. Quel renversement d'idées ! quel désordre de sentiment! J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Le renversement de sa tête, de son esprit, le désordre de ses idées. || Renversement d'esprit, folie. C'est la plus grossière de toutes les illusions, et un désordre que nous pouvons traiter de folie et de renversement d'esprit, BOURDAL. 5° *dim. après la Pentec. Dominic.* t. II, p. 440. || On dit dans un sens analogue : renversement du bon sens. C'était [l'idolâtrie] un renversement du bon sens, BOSS. *Hist.* II, 11. || 7° Action de renverser, de jeter à terre; état d'une chose renversée. Le renversement d'une table. Le renversement des murailles d'une ville. || 8° Fig. Ruine, destruction complète. Elle [Mlle de Scudéry] dit toujours : depuis le renversement de notre maison; vous diriez qu'elle parle du bouleversement de l'empire grec, TALLEMANT DES RÉAUX, *Scudéry et sa sœur.* Quand je fus seul avec mon ami, je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine [des casuistes] apportait dans la morale, PASC. *Prov.* IV. Des livres dont la doctrine est le renversement de la piété, BOSS. *Lett. quiét.* 85. Ce n'est pas un petit renversement du droit divin et humain, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 janv. 1764. Ce renversement des saines opinions est l'infaillible effet des leçons qu'on va prendre au théâtre, J. J. ROUSS. *Imit. théâtr.* Le renversement de la patrie, THOMAS, *Éloge de Sully.* || 9° Ancien terme de marine. Transport de la charge d'un navire dans un autre. On dit aujourd'hui transbordement.

— HIST. XVI° s. Comme si, en un tel renversement de toutes choses, l'honneur du siege demeuroit là où il n'y a plus mesme nul siege, CALV. *Inst.* 916.

— ÉTYM. *Renverser.*

RENVERSER (ran-vèr-sé), *v. a.* || 1° Mettre à l'envers, mettre en bas ce qui était en haut. Les milieux de l'œil que le rayon traverse renversent sur la rétine l'image de l'objet. || Fig. Renverser le verre, défendre de boire. Mon Esculape a renversé mon verre; Plus de gaîté! mon front se rembrunit, BÉRANG. *Malade.* || Renverser sens dessus dessous, ou, simplement, renverser, retourner quelque chose de manière que ce qui était en haut soit en bas, et réciproquement. || 2° Terme de manége. Renverser un cheval, le faire pencher fortement en arrière, pour qu'il change de pied. || 3° Transposer. Renverser un accord. Renverser les termes d'un rapport. Renverser une fraction. Saint Augustin disait : celui-là sait bien vivre, qui sait bien prier; et je dis en renversant la proposition : celui-là sait bien prier qui sait bien vivre, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 91. || 4° Déranger, confondre l'arrangement des choses. Il a renversé tous mes papiers. Ce mage, qui d'un mot renverse la nature, N'a choisi pour palais que cette grotte obscure, CORN. *l'Illus. com.* I, 1. La stabilité d'un si bel ordre [du monde] ....Dieu en renversant dans des occasions éclatantes cet ordre qui.... BOSS. *Hist.* II, 1. Venait-il renverser l'ordre des éléments? Sur ses antiques fondements Venait-il ébranler la terre? RAC. *Ath.* I, 4. Renversez ce mauvais ordre qui accable les bons, qui récompense le vice, FÉN. *Tél.* XII. Les hommes ont devant eux des terres immenses qui sont vides et incultes, et ils renversent le genre humain pour un coin de cette terre si négligée, ID. *Exist.* 11. Cet effort [de se contraindre] lui renversa la santé, qui depuis fut toujours languissante, ST-SIM. 4, 62. Tout cela renverse également les idées de l'honneur, celles de la morale et celles de la religion, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 16. || Renverser l'esprit de quelqu'un, à quelqu'un, lui troubler l'esprit, lui inspirer des idées fausses ou mauvaises. || On dit dans un sens analogue : renverser la tête, la cervelle. Cet événement lui a renversé la cervelle. Demandez.... ce que c'est que d'avoir affaire à des bas Bretons ; il n'y a point

de tête qui n'en soit renversée, SÉV. *à Moulceau*, 1er mars 1684. || 5° Faire tomber une personne ou une chose. Ils renversèrent sur eux [les ennemis] une machine qui, tombant avec un grand fracas, écrasa tout ce qu'elle rencontra, D'ABLANC. *Tacite*, *Hist.* III, 4. La province fut désolée par une tempête qui renversa les blés, ID. *ib.* *Ann.* XVI, 4. Qu'elle même [Rome] sur soi renverse ses murailles, CORN. *Hor.* IV, 5. Il voulut reculer, et il tomba à la renverse sur un homme qui était derrière lui, et le renversa lui et son siége sur le malheureux Ragotin, qui fut renversé sur un autre, qui fut aussi renversé sur un troisième, et ainsi de suite jusqu'où finissaient les siéges, dont une file entière fut renversée comme des quilles, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Il livra l'idole de Bel en la puissance de Daniel, qui la renversa et son temple, SACI, *Bible*, *Daniel*, XIV, 21. Le ciel et la terre peuvent être renversés sans l'entraîner [le sage imaginaire] dans leur chute, LA BRUY. XI. Ces regards puissants et terribles qui pouvaient convertir il n'y a qu'un moment des disciples infidèles, ou renverser des sacriléges au jardin des Oliviers, sont éteints, MASS. *Carême*, *Passion*. Souza faisait renverser toutes les pagodes sur les côtes du Malabar; et l'on égorgeait inhumainement les malheureux Indiens qui allaient pleurer sur les ruines de leurs temples, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 24. Dans ce jour glorieux.... Que d'époux sont tombés! que de fils ne sont plus! Elles cherchent en vain leurs restes confondus; La foudre a renversé la force, la jeunesse, MASSON, *Helvét.* VI. || 6° Terme de guerre. Renverser les travaux des ennemis, les abattre, les combler, etc. || Renverser un corps de troupes, le mettre en déroute. Notre aile droite renversa l'aile gauche des ennemis. || Renverser un corps de troupes sur un autre, le faire reculer de manière que, tombant sur un autre corps, il le mette en désordre et l'entraîne dans sa déroute. Nos sentinelles sont renversées sur leurs postes, les postes sur leurs bataillons, les bataillons sur la division, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || 7° Fig. Faire tomber ce que l'on compare à des choses debout. Il n'y aurait véritablement point d'apparence qu'un particulier fît dessein de réformer un État, en y changeant tout dès les fondements, et en le renversant pour le redresser, DESC. *Méth.* II, 2. ....vous qui renversez les lois de la nature, Qui, barbare, aux défunts niez la sépulture, ROTR. *Antig.* V, 5. Ne vous mettez pas en peine, je vous réponds de renverser tout cet obstacle, et j'y vais travailler de ce pas, MOL. *Fourber.* II, 1. Nous avons préparé un bon nombre de batteries pour renverser ce dessein ridicule, ID. *Pourc.* I, 3. Nos jugements sur les apparences sont si souvent renversés, que je m'étonne qu'on ne s'en désaccoutume point, SÉV. 10 août 1680. Dieu me garde de tout ce qui pourrait renverser une si bonne philosophie [la résignation à la Providence]! ID. 24 juill. 1689. Les novateurs ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés de la renverser, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les livres sacrés des Romains, où Numa auteur de leur religion en avait écrit les mystères, ont péri par les mains des Romains mêmes, et le sénat les fit brûler comme tendants à renverser la religion, ID. *Hist.* II, 14. La Providence autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, ID. *Reine d'Anglet.* Déjà plus d'une fois.... Le Bosphore m'a vu.... chassant les Romains de l'Asie étonnée, Renverser en un jour l'ouvrage d'une année, RAC. *Mithr.* III, 1. [Les pythagoriciens] avaient fait de si grands progrès dans cette science [l'astronomie], qu'ils osèrent renverser les sentiments reçus de tout le monde sur l'ordre de la nature, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVII, 2. On présente d'abord des requêtes; on expose des griefs; on finit par renverser le trône, VOLT. *Mœurs*, 128. Il est certain que, si quelqu'un eût pu renverser l'empire des Persans et des Turcs, et passer ensuite en Italie, c'était Charles XII, ID. *Charles XII*, 3. || Renverser une entreprise sur son auteur, la faire tourner à sa ruine. L'ordre mal concerté, l'occasion mal prise Peuvent sur son auteur renverser l'entreprise, CORN. *Cinna*, I, 1. Voyez si de nouveau vous le pourrez dompter, Et renverser sur lui ce qu'il ose attenter, ID. *Att.* IV, 7. || 8° Fig. Renverser un homme, lui faire perdre la position, le rang qu'il occupe. [Ô Dieu] Que de ton bras la force les renverse [les méchants]! RAC. *Esth.* III, 3. Il ne faut qu'une injure faite à un citoyen pour soulever tout le peuple; et le tyran est renversé : Hippparque et Hippias en sont la preuve, CONDILL. *Hist. anc. Lois*, ch. 6. || 9° Fig. Causer stupéfaction, trouble, découragement. Cette nouvelle le renversa. La tête tourne à nos pauvres ennemis; la vue de M. de Turenne les renverse, SÉV. 12 juin 1675. || 10° Terme de marine. Synonyme, aujourd'hui inusité, de transborder. || Ancien terme de marine. Mettre à la bande pour espalmer. À cause que la galère était renversée, *Comptes des dépenses*, 1641, dans JAL. || 11° *V. n.* Être renversé, tomber. Je comprends que vous n'oseriez demander des nouvelles de votre grande dépense; c'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse, SÉV. 21 août 1680. || 12° Se renverser, *v. réfl.* Tomber ou se jeter à la renverse. Le cheval, en se cabrant, se renversa sur son cavalier. || Mettre son corps à la renverse. Il y a de certains sauts périlleux où l'on se renverse pour les faire. En se renversant dans le fauteuil où elle était assise, MARIV. *Pays. parv.* part. 2. Elles se renversaient sur leurs chaises en levant les yeux et les mains au ciel, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, p. 270, dans POUGENS. Vous êtes assis sur des selles de mamelouks.... au moindre faux mouvement, le pommeau élevé de la selle vous crève la poitrine; et, si vous vous renversez en arrière, le haut rebord de la selle vous brise les reins, CHATEAUBR. *Itin.* 1re part. || Se renverser sur le dos, se renverser en arrière, ou, simplement, se renverser, se mettre, se coucher sur le dos. || Être infléchi. Sa tête [du paon] et son cou se renversent noblement en arrière, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 3. || 13° Terme de chirurgie. Se renverser, se dit d'un organe qui éprouve le renversement. || 14° Être transposé. Les termes de cette proposition peuvent se renverser. Il est à remarquer que les accords de cette gamme ne se renversent point, GRÉTRY, *Méth. pour préluder*, *leçon* 2. || 15° Se jeter réciproquement par terre. Les deux athlètes se sont renversés au premier choc. || 16° En parlant de corps de troupes, reculer en désordre. La première ligne des ennemis se renversa sur la seconde. || 17° Être jeté bas. La table s'est renversée. Granger : Ah! Pierre Paquier, le monde s'en va renverser. — Paquier : Tant mieux; car autrefois j'entendais dire la même chose que tout était renversé; or, si l'on renverse aujourd'hui ce qui était renversé, c'est le remettre en son sens, CYR. DE BERG. *Péd. joué*, I, 2. Temple, renverse-toi; cèdres, jetez des flammes, RAC. *Ath.* III, 7. || Fig. C'est cette douleur [de la pénitence] qui a apaisé Dieu sur les Ninivites.... Dieu les menaçait de les renverser, et ils se sont renversés eux-mêmes, en détruisant par les fondements toutes leurs inclinations corrompues, BOSS. *Sermons*, *Satisfaction*, I. || 18° Être troublé, bouleversé. Je ne suis pas bien maître de moi et mon esprit se renverse, quand je songe que.... VOIT. *Lett.* 69.

— HIST. XIVe s. Comment les boyaulx [du cochon] seront renversés pour laver, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Là eut en celle journée grand enchas et dur, et maint homme renversé, FROISS. I, I, 327. Et le pillard renversa là devant l'autel, qui mourut là de male mort, ID. II, II, 216. || XVIe s. Ægeus tout soudain la recognut [une bague], et incontinent renversa la couppe où estoit le poison, AMYOT, *Thés.* 14. Il donnoit audience estant assis en une chaire à dossier renversé en arriere, ID. *Rom.* 41. Les chevaulx le renverserent avec son chariot près de la porte que l'on appelle maintenant Ratumene, ID. *Publ.* 26. L'autre luy renversa la teste en arriere en le tenant par les cheveux, ID. *Pélop.* 66. Voyant tant de milliers d'hommes fouillans en la terre, et renversans ce champ.... ID. *Pomp.* 11. On luy peult renverser [rétorquer] sa raison en luy alleguant que.... ID. *Com. discern. le flat.* 31. Les excessives chaleurs et les grands bruits souvent renversent et font tourner les vins, O. DE SERRES, 228. Tu regardes la mer, et vois en seureté De mille tourbillons son onde renversée, DU BELLAY, VI, 12, *verso*. Et quand le blanc des yeux renverser je leur vois, ID. VI, 28, *recto*. Renversez [couchés] dans la plume, nous.... MONT. I, 91. L'ennemy, aprez les avoir renversez, s'amusant à les poursuyvre, ID. I, 341. La morsure d'un chien malade estonne et renverse toutes ses facultez, ID. II, 300.

— ÉTYM. *Re*..., et *envers* 2; bourg. *renvarsé*. On disait aussi *reverser*, dans un sens analogue.

† **RENVERSEUR** (ran-vèr-seur), *s. m.* || 1° Celui qui renverse. || 2° Renverseur de noms, faiseur d'anagrammes. Et sur Parnasse nous tenons Que tous ces renverseurs de noms Ont la cervelle renversée, COLLETET, dans RICHELET. || 3° Il s'est dit de ceux qui rasent une mesure, qui mesurent à ras. Mesureurs, renverseurs et porteurs de sel, *Bail Gauthier*, 6 mars 1660.

— ÉTYM. *Renverser*.

† **RENVERSOIR** (ran-vèr-soir), *s. m.* Pièce de terre cuite, offrant les contours d'une autre pièce de poterie qu'on doit cuire dessus.

— ÉTYM. *Renverser*.

RENVI (ran-vi), *s. m.* Terme de jeux de cartes. Ce qu'on met par-dessus la vade ou l'enjeu. Faire un renvi de cent francs. || Jeux de renvi, ceux où l'on fait des renvis.

— ÉTYM. *Re*..., et *envi* 2; mais il faut corriger ce qui a été dit là de l'étymologie, d'après l'opinion de Génin, qui le tire de *à l'envi*. Scheler, rapprochant le provençal *envidar*, *enviar*, et l'espagnol *envidar*, qui signifient renvier et qui sont les mêmes que *envidar*, inviter, et le substantif *envite*, invitation, défi, a montré que l'*envi* est une invitation, un défi (voy. INVITER).

† **RENVIDAGE** (ran-vi-da-j'), *s. m.* Action de renvider.

† **RENVIDER** (ran-vi-dé), *v. a.* Tourner le fil sur la broche, en le rapprochant du rouet.

— ÉTYM. Verbe composé sur *dévider* (voy. ce mot).

† **RENVIDEUR** (ran-vi-deur), *s. m.* Ouvrier qui renvide.

RENVIER (ran-vi-é), je renviais, nous renviions, vous renviiez; que je renvie, que nous renviions, que vous renviiez, *v. n.* Terme de brelan. Mettre une certaine somme par-dessus la vade ou l'enjeu. || Fig. Renchérir, faire davantage. Vous êtes allée à Marseille pour me fuir; et moi, je m'en vais à Vitré pour le renvier sur vous, SÉV. 18 mai 1671. C'est là [dans les grandes fortunes] que la convoitise va tous les jours se subtilisant et renviant sur soi-même, BOSS. *Sermons*, *Impenit.* I. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Il est possible que, dans l'exemple de Bossuet cité ci-dessus, *se* se rapporte à *renviant* ainsi qu'à *subtilisant*. Du moins dans un exemple parallèle, il dit *se renvier* : C'est là [à la cour] que la convoitise va tous les jours se subtilisant, et se renviant pour ainsi dire sur elle-même, *Sermons*, *Ambition*, 1. || 2. Voltaire a dit : Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie que Clodius renvia sur Auguste, et mille autres expressions pareilles dignes du laquais des Précieuses ridicules, *Dict. phil. Langues*. Voltaire se trompe; *renvier* se trouve dans Sévigné et Bossuet, sans parler des écrivains du XVIe siècle.

— HIST. XIIIe s. ....je te renvi Au gieu où nous meteons chascun Tout contre tout; tout ert [sera] à un, *Meraugis*, p. 194. || XIVe s. Ces lais fais font orgiex [orgueil] et ire, Que chascuns veult estre plus sire Que ses voisins, et par envie Mains maus au siecle se renvie, J. DE CONDÉ, t. III, p. 224. Mains maus au siecle se renvie; Si fait maint homme devier Envie par son renvier, Et fait fere mainte omecide, ID. *ib.* || XVIe s. La cour passa de là en Avignon, où le cardinal d'Armagnac n'oublia aucune sorte de despense; mais Marseille le renvia avec ses combats maritimes, D'AUB. *Hist.* I, 204. La roine mere et Monsieur r'envierent ces caresses [de Charles IX, aux protestants] de tout l'art, en paroles et en contenances qu'ils avoient peu estudier, ID. *ib.* II, 5. Anne du Bourg le r'envia sur tous, parla de la cause des reformez comme sienne et sans desguisemens, ID. *ib.* I, 88. Il y renvioit de sa reste, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Renvi*. M. Scheler, dans ses remarques sur le passage de Jean de Condé cité plus haut, dit : « *Se renvier*, se reproduire, prendre la vogue (littéralement se remettre en voie, lat. *re-inviare*). Ce terme *renvier* n'est pas le même que celui qui figure, comme terme de jeu, dans nos dictionnaires, et qui est composé de *envier*, défier (*invitare*) ....le mot est absent dans les glossaires de Roquefort et de Burguy; je le trouve dans le Glossaire montois de M. Sigart, avec le sens de réveiller. » Il n'y a aucune raison pour ne pas voir ici *renvier* pris figurément; le sens en est certifié par le simple *envier* qu'on trouve dans les vers de Baudouin de Condé, père de Jean : Car en vie n'est nus demain; Et puis k'il n'a demain en vie Ne eure, follement envie Son giu, qui s'afie en jovente, t. I, p. 202. Li cors iert mors de mort mortel; Mais il a en l'autre mort tel Que ne t'ai dit; car tant est dure, Que li morirs sans fin en dure; Cil ki ensi meurt, mar fu vis; Or i pense, tant com tu vis, Que du pieur ton jeu n'envies, *ib.* p. 213.

RENVOI (ran-voi), *s. m.* || 1° Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée. Renvoi de marchandises. || Chevaux de renvoi, voitures de renvoi, chevaux, voitures qui s'en retournent ou qui devaient s'en retourner à vide. || 2° Renvoi du son, des paroles par l'écho, leur répercussion. || 3° Terme de serrurerie. Tringle qui sert à transmettre le

mouvement d'un cordon de sonnette. || 4° Action de congédier. Le renvoi des troupes. Le renvoi d'un ministre. || Il se dit aussi pour répudiation. Je ne me persuaderai jamais que ni Burrhus ni Sénèque aient approuvé le renvoi d'Octavie, DIDER. *Claude et Nér.* I, 68. || 5° Action de renvoyer une proposition, une demande à ceux qui doivent l'examiner. L'assemblée a ordonné le renvoi dans les bureaux. || 6° Terme de jurisprudence. Action de renvoyer une partie, une affaire devant tel ou tel juge. Arrêt de renvoi. Le renvoi d'un procès. || 7° Ajournement, remise. On a demandé le renvoi de la discussion au lendemain. || 8° Marque qui, dans un livre, adresse le lecteur à une marque pareille placée hors du texte, et sous laquelle il doit trouver une citation, une explication, etc. || 9° Avertissement qui indique qu'on trouvera à une autre page du même livre la suite de ce qui est interrompu, ou qui, dans un dictionnaire, indique les rapports de différents articles. Les renvois [dans l'Encyclopédie] indiquent visiblement les impiétés des derniers volumes : au mot arithmétique voyez fraction ; au mot astre voyez lune.... VOLT. *Lett. d'Alembert*, 19 oct. 1764. Les renvois dans ce dictionnaire [Encyclopédie] ont cela de particulier, qu'ils servent principalement à indiquer la liaison des matières ; au lieu que, dans les autres ouvrages de cette espèce, ils ne sont destinés qu'à expliquer un article par un autre, D'ALEMB. *Disc. prélim. Encycl. Œuv.* t. I, p. 244, dans POUGENS. || 10° La marque qui, dans un acte, dans un écrit, indique qu'une addition est écrite en marge ou au bas de la page, et qu'il faut la joindre au texte. Noailles se mit à vouloir faire la lettre de M. le duc d'Orléans au roi d'Espagne ; au bout de quelques mots, pauses longues et un peu de conversation, puis une ligne ou deux et pause encore, puis ratures et renvois, ST-SIM. 447, 246. || L'addition même. Un renvoi parafé. || 11° Terme de musique. Signe qui, correspondant à un signe semblable, indique qu'il faut revenir à l'endroit où ce dernier est placé. || 12° Synonyme d'éructation.

— HIST. XVIe s. Telle apostème se termine quelquesfois par delitescence, c'est à dire par renvoy occult en autre partie, PARÉ, VI, 8. Le renvoy qu'ilz [les sept sages] feirent du tripié [attribué par la pythie au plus sage], quand ilz le refuserent tous, AMYOT, *Solon*, 7. Les Athéniens s'en retournerent fort mal contens de ce renvoy, ID. *Cimon*, 34. Tant y a, que Alexandre fut bien mal content de ce second renvoy [message], ID. *Alex.* 63. Qu'est-ce aultre chose [la philosophie conseillant de sortir de la vie pour échapper aux maux] qu'une confession de son impuissance et un renvoi non seulement à l'ignorance, mais à la stupidité mesme, au non sentir et au non estre? MONT. II, 224.

— ÉTYM. *Re*..., et *envoi*.

RENVOYÉ, ÉE (ran-vo-ié, iée), *part. passé* de renvoyer. || 1° Envoyé de nouveau. Le messager, revenu, puis renvoyé. || 2° Congédié. Je dirai que de lui [un valet] je m'étais défié, Que c'était un coquin, et qu'il est renvoyé, GRESSET, *le Méch.* II, 2. || 3° Remis à un autre temps. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé, SÉV. 18. || La décision de cette affaire est renvoyée, elle est remise à un autre temps. || 4° Déchargé d'une accusation. Phryné est accusée d'impiété devant l'aréopage; l'orateur la voit convaincue; il arrache son voile, et dit aux vieillards : Eh bien ! faites donc périr tant de beautés ; Phryné est renvoyée, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 341.

RENVOYER (ran-vo-ié, quelques-uns prononcent ran-voi-ié), *v. a.* Il se conjugue comme envoyer. || 1° Envoyer de nouveau. Quelques biens toutefois que le ciel me renvoie, Mon cœur épouvanté se refuse à la joie, CORN. *Nicom.* I, 1. || 2° Faire reporter à quelqu'un une chose qu'il avait envoyée, oubliée, prêtée, etc. On lui avait envoyé un présent, il l'a renvoyé. Je vous renverrai incessamment le livre que vous m'avez prêté. Je vous renvoie votre canne que vous avez oubliée. || Renvoyer des lettres, envoyer à une personne les lettres écrites par elle. Son premier mouvement fut de lui renvoyer ses lettres, HAMILT. *Gramm.* 6. || 3° Ne pas accepter. Renvoyer un présent. Il [le philosophe] leur renvoie [à ses lecteurs] tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles, LA BRUY. I. || 4° Faire retourner quelqu'un au lieu d'où il était envoyé, d'où il était parti. On a renvoyé le courrier deux heures après son arrivée. Renvoyer une escorte. Renvoyer son équipage. Que je crains que sa mort, enlevant votre appui, Nous renvoie à l'exil où vous seriez sans lui ! CORN. *Sur.* V, 1. Le seul Agamemnon refusant la victoire.... Ne commande les Grecs que pour les renvoyer, RAC. *Iph.* I, 3. Il le faut à son roi renvoyer sans l'entendre [un ambassadeur], VOLT. *Brutus*, I, 1. Laissez-le au bout du monde, puisque aussi bien je l'y veux renvoyer, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 7. || Absolument. Le livre que j'avais envoyé querir en Angleterre est imparfait; j'y renvoie, pour avoir ce qui reste, MALH. *Lett.* II, 25. || 5° Repousser, répercuter, réfléchir. Une plaque de cheminée qui renvoie la chaleur dans la chambre. Ce mur, ce joueur renvoie bien la balle. L'opale étincelante à la perle mêlée Renvoie un jour pompeux vers la voûte étoilée, CORN. *Tois. d'or*, II, 3. Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux, RAC. *Mithr.* II, 3. Ce sont les surfaces solides des corps qui nous renvoient les rayons, VOLT. *Phil. Newt.* II, 3. L'or, les pierres précieuses, renvoyaient et multipliaient l'éclat des flambeaux, CHATEAUBR. *les Mart.* XXI. || Fig. et familièrement. Renvoyer la balle à quelqu'un, lui riposter, lui répliquer vivement. || Se renvoyer la balle, se dit de deux personnes qui veulent se décharger l'une sur l'autre de l'embarras d'une affaire, d'un travail, etc. || 6° Fig. Reporter à, faire honneur à. Industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, sans craindre dans le même temps de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires, BOSS. *le Tellier.* C'était en ces occasions que M. de Turenne, se dépouillant de lui-même, renvoyait toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement, FLÉCH. *Turenne.* Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encore, Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore, RAC. *Brit.* I, 1. || Se renvoyer, renvoyer l'un à l'autre. Ils se sont renvoyé les reproches les plus vifs et les injures les plus piquantes. || 7° Congédier. Je renvoie Hermione, et je mets sur son front, Au lieu de ma couronne, un éternel affront, RAC. *Andr.* III, 7. Le sénat répondit obligeamment à tous ces chefs, et renvoya Apollonius comblé d'honneurs et de présents, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 598, dans POUGENS. Ce plaisir si doux au cœur de l'homme, d'en renvoyer un autre content de nous, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Il s'agit de renvoyer son auditoire plus instruit et surtout meilleur, de consoler, d'encourager les uns, de modérer et d'adoucir les autres, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 43. || Donner à quelqu'un son congé. Il est pourtant vrai que vous me renvoyez, Madame; d'où vient ma disgrâce? MARIV. *Fausses confid.* III, 10. Cléon : Il [un domestique] est parti, je l'ai renvoyé ce matin. — Valère : Vous l'avez renvoyé ; moi, je l'ai pris ; qu'il vienne, GRESSET, *le Méch.* V, 8. La marquise de Pompadour, qui avait fait renvoyer le comte de Maurepas, fit renvoyer de même le garde des sceaux Machaut et le comte d'Argenson, VOLT. *Hist. parl.* LXVII. Le roi ne me regarde [moi, Mme de Maintenon] que comme une personne attachée à Mme de Montespan ; n'a-t-il pas dit : Si elle vous déplaît, renvoyez-la ? GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 18, dans POUGENS. || Redonner à un novice ses habits du monde et le mettre hors du couvent, parce qu'on ne le trouve pas propre à demeurer en religion. || Fig. et familièrement. Renvoyer quelqu'un bien loin, le refuser sèchement. J'allai lui proposer un tour de promenade, il me renvoya bien loin, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || On dit quelquefois absolument, renvoyer, dans le même sens. Je l'ai renvoyé. || 8° Adresser une personne à quelqu'un, en quelque lieu, ou à quelque chose, pour qu'elle s'éclaire, apprenne, se règle. Ces chiffres renvoient le lecteur aux notes placées à la fin du volume. C'est à vous à ordonner, ma chère madame ; car je les renvoie [des fermiers] tous à vos ordres, SÉV. à *Mme de Guitaut*, 5 févr. 1693. Après avoir considéré la lettre à laquelle vous me renvoyez, BOSS. *Lett.* 219. Vit-on jamais affaiblir la justice en faveur des juges, et livrer la bonne cause à leurs passions, sous prétexte de la renvoyer à leur conscience ? FLÉCH. *le Tellier.* C'est là [aux Écritures] que Jésus-Christ les avait souvent renvoyés, comme au témoignage le moins suspect de la vérité de son ministère, MASS. *Myst. Passion*, 2. Vous direz que l'esprit des femmes est moins propre à réfléchir qu'à saisir; mais je vous renvoie au traité italien des études des dames et à la liste que M. Ménage a faite des femmes philosophes, DUMARS. *Œuv.* t. III, p. 329. J'ai pour moi ma conscience, et vous renvoie à la vôtre, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Les observateurs de Lusace et celui du Palatinat m'ont pris pour juge de leurs différents ; je les ai tous renvoyés à la nature, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 167, dans POUGENS. || Fig. Renvoyer de Caïphe à Pilate, se dit des personnes qui, ayant à leur disposition une affaire, une grâce, se renvoient l'une à l'autre celui qui sollicite. || 9° Faire entrer dans la classe de. Ce sont ceux que les grands et le vulgaire confondent avec les savants, et que les sages renvoient au pédantisme, LA BRUY. I. || Renvoyer aux mille et une nuits, refuser toute créance. Il [M. Simon] renvoie aux mille et une nuits la prétendue reine abeille avec son sérail, VOLT. *Singul. nat.* 6. || 10° Remettre à un autre temps. Vous êtes imprudent de renvoyer l'affaire de votre salut à un temps que Dieu ne vous a point promis, MASS. *Carême, Impén. fin.* Si vous renvoyez votre conversion à la mort, vous mourrez dans votre péché, ID. *ib.* Sous prétexte de l'absence de quelques personnes on renvoya encore une fois cette affaire, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 18. || Absolument. Notre prodigue touché ne renvoie pas à l'avenir ; il ne loue pas la vertu dans la vaine espérance d'en suivre un jour les règles saintes, MASS. *Carême, Enf. prod.* Ne renvoyez pas à un autre temps, ID. *Carême, Samarit.* Et comme Archias, ils renvoyèrent au lendemain, CONDIL. *Hist. anc.* II, 8. || Renvoyer aux calendes grecques, voy. CALENDES. || 11° Reconnaître comme étant du domaine de, de la compétence de. Le naturaliste, en traitant des minéraux, doit se borner aux objets que lui présente la nature, et renvoyer aux artistes tout ce que l'art a produit, BUFF. *Min.* t. I, p. 91. || Ne trouver bon que pour. On renvoie les gémissements aux commençants, BOSS. *Nouv. myst.* 9. || 12° Renvoyer une pétition, une proposition, etc. l'adresser à ceux qui doivent l'examiner, y faire droit, ou en rendre compte. La chambre a renvoyé la pétition au ministre de la guerre. || 13° Terme de jurisprudence. Ordonner qu'une partie se pourvoira ou qu'un accusé sera traduit devant tel ou tel juge. La chambre d'accusation l'a renvoyé devant les assises. Quand Tullus Hostilius renvoya le jugement d'Horace au peuple, il eut des raisons particulières que l'on trouve dans Denys d'Halicarnasse, MONTESQ. *Esp.* XI, 12. Le parlement renvoya l'affaire [de Lalli] au Châtelet en première instance ; et, bientôt après, des lettres patentes du roi renvoyèrent à la grand' chambre et à la Tournelle la connaissance de tous les délits commis dans l'Inde, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. hist. sur l'Inde*, 16. || Renvoyer un accusé, le renvoyer absous, quitte et absous, le renvoyer d'accusation, le décharger de l'accusation portée contre lui. || On dit de même : Il a été renvoyé de la plainte. || Renvoyer les parties à se pourvoir, se déclarer incompétent. || Renvoyer un plaideur de sa demande, la lui refuser par jugement. || Renvoyer deux plaideurs dos à dos, les débouter l'un et l'autre de leur prétention. || 14° Terme de marine. Renvoyer de bord, se dit quelquefois au lieu de virer de bord, vent devant.

— REM. J. J. Rousseau a dit *renvoyer pour* dans le sens de *remettre à*; cela n'est pas correct : Je n'ai pas écrit la moitié de ce que j'avais à écrire; la moitié de la relation et le reste sera renvoyé pour lundi prochain, à *Mme de Warens*, 28 oct. 1737.

— HIST. XIIe s. Mais unc n'en vout [voulut] li dus [le duc] rien prendre [de présents] ; Ainz les li renveia ariere, BENOIT, II, 10784. Il departi ses os [son armée] ; s'en renvoie sa gent, *Sax.* XII. || XIIIe s. [Que] Dame Diex par sa grace lui renvoit bon eür, *Berte*, XLI. || XIVe s. Mais gardés le dansel tant que li quens [le comte] sara Revenus en sa terre ; et quant il revenra, Renvoiés lui sa soer, si le justiciera Tout à sa volenté, *Baud. de Seb.* X, 1013. || XVIe s. Les Lacedæmoniens le regretterent fort quand il s'en fut allé, et le renvoyerent querir par plusieurs fois, AMYOT, *Lyc.* 7. Ilz le convoyerent tous jusques en sa maison ; Lycurgus en les remerciant les renvoya, ID. *ib.* 16. Et depuis Lucullus y renvoya encore un autre de ses lieutenants, Adrianus, avec une bonne troupe, ID. *Lucul.* 30. Laditte chastellenie a esté renvoyée en la main du roi, *Coust. gén.* t. I, p. 311. De la teste, nous convions, nous renvoyons, advouons, desadvouons.... MONT. II, 180.

— ÉTYM. *Re*..., et *envoyer*.

† **RÉOCCUPATION** (ré-o-ku-pa-sion), *s. f.* Action de réoccuper.

† **RÉOCCUPER** (ré-o-ku-pé), *v. a.* Occuper de nouveau.

— ÉTYM. *Re*..., et *occuper*.

† **RÉORCHESTRER** (ré-or-kè-stré), *v. a.* Orchestrer de nouveau. Déserteur, de Monsigny, réorchestré.... Cendrillon, de Nicolo, réorchestrée, AD. ADAM, *Souven. d'un musicien.* En 1760 on fit une reprise de Castor et Pollux [opéra de Rameau] réorchestré par Francœur, ID. *Derniers souven. article sur Berton.*

— ÉTYM. *Re*..., et *orchestrer*.

RÉORDINATION (ré-or-di-na-tion), *s. f.* Terme ecclésiastique. Action de réordonner. L'antiquité a regardé la réordination avec horreur, FÉN. t. II,

p. 79. Auxilius ajoute que les réordinations sont un crime semblable aux rebaptisations, ID. t. II, p. 80.

— ÉTYM. *Re...*, et *ordination*.

RÉORDONNÉ, ÉE (ré-or-do-né, née), *part. passé*.

RÉORDONNER (ré-or-do-né), *v. a.* || 1° Terme ecclésiastique. Conférer une seconde fois les ordres sacrés à celui dont la première ordination est jugée nulle, pour quelque défaut essentiel. Pourquoi supposer que l'ordination [des prêtres catholiques] est nulle, en réordonnant tous ceux qui l'ont reçue? FÉN. t. II, p. 10. On décida qu'on ne rebaptiserait et qu'on ne réordonnerait personne [de ceux qu'avait baptisés ou ordonnés Lavardin, évêque du Mans]; mais quelques prêtres scrupuleux se firent ordonner une seconde fois, VOLT. *Mél. litt. Lett. au pr. de* ***, VII. || 2° Ordonner de nouveau; répéter un ordre.

— HIST. XVI° s. Ces sept intervalles leur serviroient de places avantageuses et de retraittes asseurées pour se reordonner, LANOUE, 425. Comme leur cavallerie est legiere, ils retourneroyent soudainement derriere leur gros se reordonner, ID. 428. Il reformera sa maison, reordonnant les choses destraquées, chassant tous vagabons.... O. DE SERRES, 32.

— ÉTYM. *Re...*, et *ordonner*.

RÉORGANISATION (ré-or-ga-ni-za-sion), *s. f.* Action d'organiser de nouveau; résultat de cette action.

RÉORGANISÉ, ÉE (ré-or-ga-ni-zé, zée), *part. passé* de réorganiser.

RÉORGANISER (ré-or-ga-ni-zé), *v. a.* Organiser de nouveau. La veille, il [Napoléon] reconnaissait la nécessité de sa présence à Laon pour rallier, réorganiser promptement l'armée, pour relever le moral du soldat abattu par la défaite [de Waterloo], CHARRAS, *Waterloo*, ch. 16. || Se réorganiser, *v. réfl.* Être rétabli dans un ordre régulier.

— ÉTYM. *Re...*, et *organiser*.

† **RÉORTHE** (ré-or-t'), *s. f.* Nom donné dans la Loire-Inférieure à un lien de bois qui sert à former les fagots.

RÉOUVERTURE (ré-ou-vèr-tu-r'), *s. f.* Action d'ouvrir de nouveau un théâtre, un établissement qui est resté quelque temps fermé.

— ÉTYM. *Re...*, et *ouverture*.

1. **REPAIRE** (re-pê-r'), *s. m.* || 1° Lieu où l'on se retire, sens propre qui n'a plus guère d'emploi. En vain les gardes font la ronde; J'ai bon repaire et trois fusils, BÉRANG. *Jeanne la Rousse*. || 2° Particulièrement. Lieu où se retirent les brigands, les voleurs, les gens malfaisants. La cavalerie eut ordre de saccager ce repaire de traîtres, et de les faire passer au fil de l'épée, VAUGEL. *Q. C.* VII, 5. Les flibustiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue, tantôt à la Tortue, arment dix bateaux, et vont au nombre d'environ douze cents hommes attaquer Vera-Cruz, VOLT. *Mœurs*, 152. Timoléon l'invita à détruire toutes ces citadelles qui servaient de repaires aux tyrans, BARTHÉL. *Anach.* ch. 63. || 3° Par extension, lieu où se retirent les bêtes féroces, malfaisantes. Sion, repaire affreux de reptiles impurs, Voit de son temple saint les pierres dispersées, RAC. *Esth.* I, 1. Les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes fauves, VOLNEY, *Ruines*, II. || On dit aussi : un repaire de hiboux, d'orfraies.

— REM. L'Académie dit qu'en termes de chasse repaire signifie fiente des loups, des lièvres, etc.; mais, évidemment, ce n'est pas sous cette rubrique que repaire en ce sens doit être rangé; il appartient à REPAIRE 2, ou, mieux, REPÈRE; car cette fiente n'est ainsi nommée que parce qu'elle fait trouver les bêtes.

— HIST. XI° s. Quant cascuns ert [sera] à sun millor repaire, *Ch. de Rol.* IV. Se vos volez, li repaires le [retour] ert [sera] grefs [difficile], *ib.* CXCVI. || XII° s. Dites [à] chascun baron qu'il aille en son repaire [chez soi], *Sax.* XXXI. || XIII° s. Et se departirent atant, et ala cescuns à son repaire, car li nuis aproçoit, *Chr. de Rains*, p. 65. Li rois [Louis IX] a mis en un repaire, Mais ne sai pas bien por quoi faire, Trois cens aveugles route à route, RUTEB. 163. || XIV° s. Comme ledit Jehan et icelle Juste eussent loué une certaine chambre secrete où ils avoient leur repaire, quant bon leur sembloit, DU CANGE, *assembleia*. || XV° s. Et quant ledit frere Thomas estoit, comme dit est, à son logis, il se tenoit en une chambre moult solitairement, sans vouloir souffrir que nulle personne eust repaire avecque lui, MONSTR. II, 53. || XVI° s. J'ay pris plaisir d'ouïr les phantaisies De ceux qui sont en ce mortel repaire [ici-bas], MAROT, I, 295. Toutes les choses des croisés sont en protection de sainte Eglise, et demeurent entieres et paisibles jusques à leur repaire [retour], ou qu'on soit certain de leur mort, LOYSEL, 731. Il observera les bestes, leurs repaires et gestes, lits, chambres, reposées, bauges et tanieres, O. DE SERRES, 993.

— ÉTYM. Provenç. *repaire*; de l'anc. verbe *repairer*, *repairier*, provenç. *repairar*, retourner dans la patrie; du lat. *repatriare*, de *re*, et *patria*, patrie (voy. RAPATRIER).

2. **REPAIRE** (re-pê-r'), *s. m.* Voy. REPÈRE. || Terme de chasse. Crottes laissées par les lièvres, les lapins; ainsi dites parce qu'elles servent à retrouver la bête. Un repaire de lapin, de lièvre.

— ÉTYM. Voy. REPÈRE.

† **REPAISSEUR** (re-pê-seur), *s. m.* Celui qui repaît

— HIST. XVI° s. Le bon vieillard, vrai confort des craintifs, A droit nommé repaisseur des chetifs, MAROT, II, 15.

REPAÎTRE (re-pai-tr'), je repais, tu repais, il repaît, nous repaissons; je repaissais; je repus, tu repus, il reput, nous repûmes, vous repûtes, ils repurent; je repaîtrai; je repaîtrais; repais, qu'il repaisse, repaissons: que je repaisse, que nous repaissions; que je repusse, qu'il repût; repaissant, repu, repue, *v. n.* || 1° Manger, prendre sa réfection; il se dit des hommes et des animaux, surtout en voyage. Parce qu'il lui fallait faire [à M. le Prince] ce jour-là trente-cinq lieues sur les mêmes chevaux, la nécessité de repaître le fit retarder de quelques heures, LA ROCHEF. *Mém.* 236. Chacun repaît, le soir étant venu; L'on mange peu, l'on boit en récompense, LA FONT. *Fiancée*. Mais, seigneur Trufaldin, songez-vous que peut-être Ce monsieur l'étranger a besoin de repaître? MOL. *l'Ét.* IV, 3. || *S. m.* Terme de chasse. Faux repaître, se dit de l'action du cerf qui paît et n'avale pas, étant pressé par les chiens. || 2° *V. a.* Nourrir, donner à manger. Il faut repaître ses animaux. || Fig. Ces vieux contes d'honneur dont on repaît les dames, RÉGNIER, *Sat.* XIII. J'ai plaint le faux espoir dont on vous repaissait, MOL. *le Dépit*, I, 4. Pour souffrir qu'un valet de chansons me repaisse, ID. *Amph.* II, 1. Celui qui alluma le plus cette ardeur [de conquérir la Sicile] fut Alcibiade, en repaissant le peuple de magnifiques espérances, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 612, dans POUGENS. || Repaître ses yeux d'un spectacle, le regarder avec avidité. Viens voir mourir ta sœur dans les bras de ton père, Viens repaître tes yeux d'un spectacle si doux, CORN. *Hor.* IV, 7. Et que devant sa porte, au lieu de Mardochée, Apaisant par sa mort et la terre et les cieux, De mes peuples vengés il [Aman] repaisse les yeux, RAC. *Esth.* III, 6. Bellone et Mars, avec les Furies dégoûtantes de sang, repaissaient leurs yeux cruels de ce spectacle [une bataille], FÉN. *Tél.* XX. || Se repaître l'esprit, repaître son esprit. Se repaître plutôt l'esprit de la vanité des paroles que de la solidité des choses, MALEBR. *Rech. vér.* I, 18. || 3° Se repaître, *v. réfl.* Prendre sa réfection. Ces animaux se repaissent de chair. Les uns [les démons, dieux des païens] gais et plus enjoués se laissaient gagner par des spectacles et des jeux; l'humeur plus sombre des autres voulait l'odeur de la graisse, et se repaissait de sacrifices sanglants, BOSS. *Hist.* II, 12. Du repos des humains implacable ennemie.... Je me repais de sang.... BOIL. *Énigme (une puce)*. La brute se repaît, l'homme mange, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût*, *Aphorisme*. || Par exagération. Il ne se repaît que de sang et de carnage, se dit d'un homme cruel et sanguinaire. || Fig. ....ce sont contes frivoles Dont se repaît le peuple.... RÉGNIER, *Élég.* III. Mes yeux se repaîtront des horreurs de ta peine, CORN. *Médée*, V, 8. D'abord je me repus d'espérances frivoles, LA FONT. *Psyché*, II, p. 197. Pour moi, je vous l'avoue, je me repais un peu de gloire, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. On se repaît des vains projets d'une conversion imaginaire, FLÉCH. *Mar.-Th.* Pour contenter une sainte ardeur de l'entendre, et pour se repaître de sa doctrine, BOURDAL. *6° dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 8. Hélas! si cette paix dont vous vous repaissez Couvrait contre vos jours quelques piéges dressés, RAC. *Brit.* V, 1. L'amour ne se repaît point de galanterie, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 52. La vanité humaine, dit quelque part Marivaux lui-même, n'est pas difficile à nourrir, et se repaît des aliments les plus grossiers comme des plus délicats; il en était la preuve, D'ALEMB. *Éloges*, *Marivaux*.

— HIST. XIII° s. Bien m'avez reschaufée et moult bien repeüe, *Berte*, LII. ....Diex qui de ses biens reput Le monde, quant il l'ot forgié, *la Rose*, 5262. Il nous convint descendre en la terre de nos ennemis pour fere feu et cuire viande, pour les enfants repestre et alaitier, JOINV. 282. || XV° s. De là nous allasmes repaistre au bourg Sainct-Denis, COMM. VIII, 7. || XVI° s. Un an y a, ou il s'en faut bien peu, Que par toi suis d'esperance repeu, MAROT, I, 332. Fy du repas, qui, en paix et repos, Ne sçait l'esprit avec le corps repaistre, ID. III, 57. J'ai ici longuement repeu mes yeulx; mais mon estomach brait de male raige de faim, repaissons, RAB. *Pant.* V, 31. Si vous avez faict vostre proufit de la vie, vous en estes repeu, MONT. I, 85. Mal de teste veut repaistre, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *paître*.

† **REPÂLIR** (re-pâ-lir), *v. n.* Pâlir de nouveau. L'étoile de M. de Lauzun repâlit; il n'a point de logement, il n'a point ses anciennes entrées.... SÉV. 507.

† **REPAMER** (re-pa-mé), *v. a.* Agiter les toiles blanchies dans un courant d'eau, et les battre ou les piétiner.

— ÉTYM. Le même que *repaumer*.

† **REPÂMER (SE)** (re-pâ-mé), *v. réfl.* Se pâmer de nouveau.

— HIST. XII° s. Lors se repasme, ne puet [peut] en piez ester, *Ronc.* p. 171.

RÉPANDRE (ré-pan-dr'), je répands, tu répands, il répand, nous répandons : je répandais; je répandis; je répandrai; je répandrais; répands, répandons; que je répande, que nous répandions; que je répandisse; répandant; répandu, *v. a.* || 1° Épancher, laisser tomber un liquide. || 2° Répandre se dit aussi de choses solides. || 3° Répandre des soupirs. || 4° Il se dit des effusions morales. || 5° Disperser, étendre au loin. || 6° Fig. Donner de la dissipation, rendre dissipé. || 7° Départir, distribuer à plusieurs personnes. || 8° Faire paraître. || 9° Proférer. || 10° Faire entrer dans l'esprit, dans l'âme. || 11° Propager. || 12° Faire connaître, en parlant de bruits, de nouvelles. || 13° *V. réfl.* Se répandre, être répandu, être versé. || 14° Être départi, distribué. || 15° Fig. Être épanché, par assimilation à quelque chose de liquide. || 16° Passer dans l'esprit, dans le cœur. || 17° Être propagé. || 18° Être communiqué. || 19° Être ébruité. || 20° Se disperser sur la surface d'un pays. || 21° Se répandre au dehors, chercher à paraître, à se montrer. Se répandre dans le monde, voir la société. || 22° Se répandre en, donner cours à ce qui s'exprime par le langage. || 23° Se répandre à, se laisser aller à. || 24° Se livrer à une effusion de cœur. || 25° Paraître, se manifester au dehors.

1° Épancher, laisser tomber un liquide. Répandre de l'eau sur la table. La grandeur.... n'est faite que pour l'aider [la bonté] à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre, BOSS. *L. de Bourbon*. Joas vient d'être couronné; Le grand prêtre a sur lui répandu l'huile sainte, RAC. *Ath.* V, 1. || Absolument. Prenez garde de répandre. || Répandre des larmes, pleurer. Baucis en répandit en secret quelques larmes, LA FONT. *Phil et Bauc.* L'illusion, cette reine des cœurs, Marche à ta suite, inspire les alarmes, Le sentiment, les regrets, les douleurs, Et le plaisir de répandre des larmes, VOLT. *Épître à Mlle Gaussin*. || Répandre du sang, blesser ou tuer. On sait.... que Constance répandit beaucoup de sang, et que ceux qui résistaient à ses volontés sur le sujet de l'arianisme avaient tout à craindre de sa colère, BOSS. *2° instr. past.* 105. Respectez votre sang ....Ne me préparez pas la douleur éternelle De l'avoir fait répandre à la main paternelle, RAC. *Phèd.* IV, 4. Je ne veux point ici vous rappeler ces temps Où l'État répandait le sang de ses enfants, VOLT. *Tancr.* I, 1. || Répandre son sang, être blessé ou mourir pour une cause qu'on regarde comme honorable et sacrée. || 2° Par extension, répandre se dit de choses solides. Répandre du sel, du poivre. Sur l'urne qui contient ta cendre Et que je viens baigner de pleurs, Chaque printemps je veux répandre Le tribut des premières fleurs, GRESSET, *Épît. P. Bougeant*. || 3° On l'a dit aussi des soupirs. Vous vous souvenez, Dieu de nos pères, de tous les soupirs que j'ai répandus à vos pieds pour détourner votre colère, MASS. *Carême*, *Injust.* || 4° Il se dit des effusions morales. Mon Dieu, si j'ose répandre mon âme en votre présence, et parler à vous, moi qui ne suis que poussière et que cendre, pourquoi le perdons-nous [Turenne]? FLÉCH. *Tur.* J'irai répandre à ses pieds toute l'amertume de mon âme, MASS. *Carême. Enf. prod.* Je répandrai mon âme au seuil du sanctuaire, Seigneur.... dans ton nom seul je mettrai mon espoir, LAMART *Méd.* I, 23. || 5° Disperser, étendre au loin. Le soleil répand la lumière. Ce fleuve a répandu ses eaux dans la campagne. Ce général répandit ses troupes dans les villages environnants. Hannon, par ordre du sénat de Carthage, répandit trente mille Carthaginois depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'à Cerné, MONTESQ. *Esp.* XXI, 11. Pavées d'une espèce de pierreries qui répandaient une odeur semblable à celle du girofle et de la cannelle, VOLT. *Candide*, 18. || 6° Fig Donner de la dissipation, rendre dissipé. Les com-

merces nous répandent trop au dehors, MASS. *Carême, Prière* 1. || 7° Départir, distribuer à plusieurs personnes. Dieu répand ses grâces comme il lui plaît. Répandre des bienfaits Le roi a fait en Lorraine comme les années passées en Flandre, c'est-à-dire a répandu beaucoup d'argent sur son passage en aumônes et en libéralités, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 20. Je lui faisais des dons; mais, avec modestie, Il me voulait toujours en rendre une partie.... Et, quand je refusais de le vouloir reprendre, Aux pauvres, à mes yeux, il allait le répandre, MOL. *Tart.* I, 6. Ami, cache ta vie et répands ton esprit, V. HUGO, *Rayons et ombres, À un poëte.* || Absolument. La libéralité [du roi] est excessive, et on [Mlle de Fontanges] répand comme on reçoit, SÉV 1er mars 1680. [Un roi qui] N'ouvre les mains que pour répandre, Et ne reçoit que pour donner, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 4. || 8° Faire paraître. La douleur répandant de nouvelles grâces sur son visage, elle lui parla ainsi, FÉN. *Tél.* VII. || On dit dans un sens analogue : Cet auteur a répandu beaucoup d'agrément, beaucoup de jour sur cette matière. Notre curé de Meudon, dans son extravagant et inintelligible livre, a répandu une extrême gaieté et une plus grande impertinence, VOLT. *Dict. phil. Prior.* || 9° Proférer. Voilà, mes Pères, la source d'où naissent tant de noires impostures; voilà ce qui en fait répandre à votre Père Brisacier, jusqu'à s'attirer la censure de feu M. l'archevêque de Paris, PASC. *Prov.* XV. Plus la raison manque, plus un homme violent répand d'injures, BOSS. 4e *avert.* 4. || 10° Fig. Faire entrer dans l'esprit, dans l'âme. Vous comprenez bien la peine et l'aigreur immortelle que cette affaire [querelle de noblesse entre les Noailles et les Bouillon] répand chrétiennement dans les cœurs, Mme DE GRIGNAN, dans SÉVIGNÉ, t. V, p. 395, édit. RÉGNIER. Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur, De la chute des rois funeste avant-coureur, RAC. *Ath.* I, 2. Partout en même temps la trompette a sonné; Et ses sons et leurs cris dans son camp étonné Ont répandu le trouble et la terreur subite Dont Gédéon frappa le fier Madianite, ID. *ib.* V, 6. || 11° Propager. Saint Swibert, saint Willebrod et d'autres hommes apostoliques répandirent l'Évangile dans les provinces voisines, BOSS. *Hist.* I, 11. Il y a donc un péché qu'Adam a introduit dans le monde; qu'est-ce que l'introduire, si ce n'est le communiquer et le répandre? ID. *Déf. de la tradition*, IX, 5. La loi de l'holocauste répandit un usage qui se trouvait établi en tant de lieux, *Hist. des Vest.* dans DESFONTAINES. De là il envoya ses disciples dans toutes les Indes, où ils répandirent sa doctrine, DIDER. *Opin. des anciens phil. (asiatiques).* [Ulysse] Répandit les soupçons, éveilla les alarmes, DELILLE, *Én.* II. || 12° Faire connaître, en parlant de bruits, de nouvelles. Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé, que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien, SÉV. *à Bussy*, 28 août 1668. Nous avons un peu répandu.... les méchantes plaisanteries [touchant le siége d'Orange par M. de Grignan], ID. 24 nov. 1673. La prompte renommée en répand la nouvelle, VOLT. *Tancr.* V, 4. Je répandrai le bruit que vous avez pris la route des Indes, ID. *Zadig*, 8. || Répandre que, faire courir le bruit que. Les ennemis de la princesse des Ursins répandent qu'elle est mal avec le roi, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 3 sept. 1706. On avait répandu en Franche-Comté que le sel de Montmorot gâtait les fromages, objet d'une grande importance pour cette province, et qu'il empoisonnait les bestiaux, CONDORCET, *Montigni.* || 13° Se répandre, *v. réfl.* Être répandu, être versé. Les eaux se répandirent dans la campagne. Le sang de ces héros dont tu me fais descendre, Sans tes profanes mains saura bien se répandre, RAC. *Iphig.* V, 6. || Fig. Avec ellipse du pronom personnel, faire répandre le verre, se dit, au propre, des gouttes de liquide qu'un verre répand, et fig. de la dernière chose qui produit une explosion de chagrin, de mécontentement, etc. (synonyme de faire déborder le vase). On dit que.... le courrier de Bavière..., dont il [Pompone] ne vint rendre compte que le samedi à cinq heures du soir, a été la dernière goutte qui a fait répandre le verre, SÉV. 6 déc. 1679. || Être étendu, dispersé. Une odeur qui se répand au loin. || 14° Être départi, distribué. Les aumônes de Madame, toujours abondantes, se sont répandues principalement sur les catholiques d'Angleterre, BOSS. *Duch. d'Orl.* Entrons dans les desseins de la Providence, et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples dans la prédestination de cette princesse, ID. *Mar.-Thér.* On vit de toutes parts mes bontés se répandre, RAC. *Bérén.* II, 2. || 15° Fig. Être épanché, par assimilation à quelque chose de liquide. La justice passe du prince dans les magistrats, et du trône elle se répand sur les tribunaux, BOSS. *le Tellier.* Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire, MONTESQ. XXXI, 18. || 16° Fig. Passer dans l'esprit, dans le cœur. Vos lettres sont agréables comme vous; on les lit avec un plaisir qui se répand partout, SÉV. *à Coulanges*, 26 avr. 1695. La terreur se répandit parmi les peuples, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 13. || Se faire sentir. Cette privation [l'absence de biens quand on se marie] se répand et s'étend sur toute la vie, SÉV. *à du Plessis*, 23 sept. 1689. || 17° Être propagé. L'idolâtrie se répandait par tout l'univers, BOSS. *Hist.* II, 2. Cité sainte dont toutes les pierres sont vivantes.... cité qui se répand par toute la terre, et s'élève jusqu'aux cieux, ID. *Mar.-Thér.* Voilà, chrétienne compagnie, ce qui fait le sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, BOURDAL, 5e *dim. après Pâq. dominic.* t. II, p. 212. || 18° Être communiqué. Que peut-être, approchant ces amants trop heureux, Quelqu'un de mes malheurs se répandrait sur eux, RAC. *Iphig.* II, 1. || Il se dit des bruits, des nouvelles. Le bruit s'en répandit aux environs, BOSS. *Hist.* II, 10. Enfin je l'étouffai entre mes bras [le lion].... le bruit de cette action et celui du beau changement de tous nos bergers se répandit dans toute l'Égypte, FÉN. *Tél.* II. || Impersonnellement. Il s'est répandu que M. de Courtenvaux avait été renversé de quelques sacs de terre que le canon avait jetés sur lui, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 398. Il s'est répandu depuis quelques jours qu'elle [la future Dauphine] est très-laide; voilà tout ce que j'en sais, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 8 déc. 1681. Il se répand un bruit tumultueux, que les Parthes renouvellent leurs entreprises, DIDER. *Claude et Nér.* I, 43. || 19° Être ébruité. Ce sècret roule sous terre depuis plus de six mois; il se répand un peu, SÉV. 7 août 1675. Télémaque avait souvent remarqué que les résolutions du conseil se répandaient un peu trop dans le camp, FÉN. *Tél.* XVI. || 20° Se disperser sur la surface d'un pays. Les Goths, qui conquirent l'Espagne, se répandirent dans le pays, et bientôt se trouvèrent très-faibles, MONTESQ. *Esp.* XV, 14. Ces multitudes prodigieuses de Huns, d'Alains, d'Ostrogoths, de Visigoths, de Vandales, de Lombards qui se répandirent comme des torrents sur l'Europe, au Ve siècle, VOLT. *Dict. phil. Population.* Quoique ces casse-noix ne soient point oiseaux de passage, ils quittent quelquefois leurs montagnes pour se répandre dans les plaines, BUFF. *Ois.* t. V, p. 171. || 21° Se répandre au dehors, chercher à paraître, à se montrer. Ne pensez pas à cette vaine et fastueuse religion qui se répand toute au dehors, et qui n'a que le corps et la superficie des bonnes œuvres, FLÉCH. *duc de Mont.* Nous ne cherchons qu'à nous répandre au dehors et à exister hors de nous, BUFF. *De l'homme.* || Se répandre dans le monde, voir la société. Pour moi, je mène à peu près la même vie que tu m'as vu mener : je me répands dans le monde, et je cherche à le connaître, MONTESQ. *Lett. pers.* 63. Le premier avantage que les gens de lettres trouvent à se répandre dans le monde, c'est que leur mérite est, sinon plus connu, au moins plus célébré, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 30. || Absolument. Cet homme aime à se répandre, craint de se répandre. Continuellement pressé par les inquiétudes qui le dévoreront, il [le pécheur] se répandra de tous côtés pour se délivrer de ces insupportables agitations de son cœur, BOSS. *Réfl. sur l'état des pécheurs.* || 22° Se répandre en, donner cours à ce qui s'exprime par le langage. Celui qui se répand en tant de paroles, n'écoutera-t-il pas à son tour? SACI, *Bible, Job*, II, 2. Sa fureur contre vous se répand en injures, RAC. *Phèd.* IV, 4. En lui répondant, il ne fait que se répandre en plaintes vagues, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 311, dans POUGENS. Nous dînâmes; Mme d'Alain se répandit en cajoleries pendant le repas, MARIV. *Paysan parv.* 3e part. Il ne se répandra pas en longs compliments; mais comptez sur la sincérité de ceux qu'il vous fera, DIDER. *Prom. scept. Mém.* t. IV, p. 245, dans POUGENS. Il se sera répandu en murmures contre une autorité partiale, injuste, oppressive, MARMONTEL, *Mém.* VI. || On dit en un sens analogue : se répandre sur. Il me semble que vous avez peur que je ne sois ridicule, et que je ne me répande excessivement sur ce sujet [la séparation d'avec Mme de Grignan]; non, non, ma bonne, ne craignez rien, je sais gouverner le torrent, SÉV. *à Mme de Grignan*, 5 juin 1675. || 23° Se répandre à, se laisser aller à (tournure peu usitée). C'est ainsi qu'aux flatteurs on doit partout se prendre Des vices où l'on voit les humains se répandre, MOL. *Mis.* II, 5. || 24° Se livrer à une effusion de cœur. Ils [le duc et la duchesse d'Orléans] me prièrent de les attendre, afin qu'ils me pussent entretenir et se répandre avec moi, ST-SIM. 272, 178. Si j'écris quelques lignes où mon âme se répande, c'est toi seul qui m'inspires, STAEL, *Corinne*, XVI, 3. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre aux malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. XIIIe s. Quant je voy l'erbe repandre Par ces prez et reverdir, *Mss. de poés. franç. av.* 1300, t. II, p. 529, dans LACURNE. Après dist : li vins respandus Bien est raisons qu'il soit rendus, *Fl. et Bl.* v. 1337. || XVIe s. Quand la terre d'un des cousteaux qui soustenoit le lac comme une chaussée, et le gardoit de se respandre en la campagne, vint à se rompre, AMYOT, *Cam.* 6. Et y avoit un grand desordre, parce qu'ilz se respandoient çà et là, ID. *Arist.* 39. Ilz portent de grands vases à deux anses pleins de vins et de laict, que l'on a accoustumé de respandre pour oblations sur les sepultures des morts, ID. *ib.* 52.

— ÉTYM. *Re...*, et *épandre.*

RÉPANDU, UE (ré-pan-du, due), *part. passé* de répandre. || 1° Qui a été épanché. De l'eau répandue. Quelques pleurs répandus ont obscurci vos yeux, RAC. *Brit.* V, 2. Pour la bienséance [dans le poëme tragique], il y a enfin du sang répandu, et quelque malheureux à qui il en coûte la vie, LA BRUY. I. || Du sang répandu, des hommes tués ou blessés. Il y avait beaucoup plus de sang répandu dans les vengeances particulières, dans les enceintes des villes, dans les conspirations, que dans les combats, VOLT. *Mœurs*, 107. || Fig. et familièrement. Il y a eu bien du sang répandu, se dit au jeu pour exprimer qu'il y a eu beaucoup de perte en une partie. || Vulgairement, avoir la bile répandue dans le sang, avoir la jaunisse. || Lait répandu, nom vulgaire d'une éruption qui survient quelquefois chez les femmes, après leurs couches. || 2° Il se dit de gens disséminés sur la surface d'un lieu. Allez : que tous les Juifs dans Suse répandus, À prier avec vous jour et nuit assidus, Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire, RAC. *Esth.* I, 3. Les Carthaginois, répandus par toute la terre, ignoraient-ils ce qui se passait en Italie? MONTESQ. *Esp.* X, 6. Il paraît par le témoignage des voyageurs que le genre des faucons est l'un des plus universellement répandus, BUFF. *Ois.* t. II, p. 36. || 3° Qui se propage au loin. Des parfums répandus dans les airs. Je vois tout son éclat [de Sion] disparaître à mes yeux.— Je vois de toutes parts sa clarté répandue, RAC. *Ath.* III, 8. || Fig. Représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendait les grâces si vives, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 4° Admis, commun. Une opinion très-répandue. L'esprit charitable de souhaiter plaies et bosses à tout le monde est extrêmement répandu, SÉV. 29 déc. 1679. Il n'est pas d'erreur plus répandue dans le monde que celle qui nous fait regarder le rang et la naissance comme des titres qui adoucissent à notre égard les obligations de l'Évangile, MASS. *Panégyr. St Louis.* || 5° Qui se manifeste au dehors. La facile bonté, sur son front répandue, RAC. *Brit.* V, 3. || 6° Départi, distribué. On croit qu'il y a cent mille écus répandus pour faciliter toutes choses [par Penautier, impliqué dans l'affaire de la Brinvilliers], SÉV. 29 juill. 1676. || 7° Ébruité. Il [un courrier de Colbert] donna ses lettres, de sorte que les nouvelles étaient répandues, et le roi n'avait point ses lettres; jugez de son impatience, SÉV. 6 déc. 1679. Quand les choses les plus répandues se tournent en mystère, ID. 6 nov. 1680. || 8° Fig. Qui voit du monde, qui va souvent dans la société. Des gens sévères, mais en même temps répandus dans le monde, BOURDAL. *Exhort. sur la flagellat. de J. C.* t. II, p. 101. Il n'y a que les gens peu répandus qui sachent aimer, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 6 juill. 1772. Malheureusement pour la province, Montaran avait un frère capitaine aux gardes, gros joueur et fort répandu, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 408. Grimm, Diderot, d'Holbach, au centre du tourbillon, vivaient répandus dans le plus grand monde, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Corneille plus répandu aurait été plus loué, mais n'eût jamais fait Polyeucte, D'ALEMB. *Ess. sur la soc. des g. de lett. Œuv.* t. III, p. 83, dans POUGENS. Comme il sait que je suis répandu dans Paris, PICARD, *Entrée dans le monde*, II, 8.

† **REPAPILLOTER** (re-pa-pi-llo-té, *ll* mouillées), *v. a.* Papilloter de nouveau; remettre des papillotes. || Fig. et familièrement. Remettre, réparer, raccommoder.

— ÉTYM. *Re*..., et *papillote*.

† **REPAQUETAGE** (re-pa-ke-ta-j'), *s. m.* Terme de commerce. Action d'empaqueter de nouveau; résultat de cette action. Hareng : 1°.... 2° salé; arrivant de la mer et vendu pour le repaquetage, poids net; se vend aux 100 kilog.... la futaille restant à l'acheteur, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866, sur les usages commerciaux*.

— ÉTYM. *Re*..., et *paquet*.

RÉPARABLE (ré-pa-ra-bl'), *adj.* Qui peut être réparé. Comme elle voit ma perte aisément réparable, CORN. *Sophon.* III, 4. Les pertes des pauvres sont moins réparables que celles du riche, J. J. ROUSS. *Écon.* 3. Si vous voulez faire des sottises, faites-en qui soient réparables; mais, pour le mariage, il ne faut jamais consulter que les convenances, STAEL, *Corinne*, III, 3.

— HIST. XVIe s. Ils n'avoyent encouru inconvenient qui ne fust reparable en quelque sorte, BEAUGUÉ, *Guerre d'Escosse*, I, 11. Il avait affaire à un accident reparable, MONT. IV, 241.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reparable*; du lat. *reparabilis*, de *reparare*, réparer.

† **RÉPARAGE** (ré-pa-ra-j'), *s. m.* Terme de beaux-arts. Action de réparer, de déguiser les défauts d'un ouvrage qui sort du moule. || Action de réparer ou d'achever un ouvrage ébauché. || Action de donner avec les forces une deuxième coupe au drap. || Façon que les cardeurs donnent aux étoffes avec le chardon.

— ÉTYM. *Réparer*.

REPARAÎTRE (re-pa-rê-tr'), *v. n.* Il se conjugue comme paraître. Paraître de nouveau; se montrer, se présenter de nouveau. La comète qui avait disparu commence à reparaître. Quoi! vous dites que les temps du jacobin Jacques Clément ne reparaîtront plus? je l'avais cru comme vous; mais nous avons vu depuis les Malagrida et les Damiens, VOLT. *Mœurs, Rem.* XV. Les mêmes folies semblent être destinées à reparaître de temps en temps sur la scène du monde, ID. *Mœurs*, 31. Épicure avait trente-sept ans lorsqu'il reparut dans Athènes, DIDER. *Op. des anc. phil. Épicurisme.* Lord Clarendon sortit de ma chambre sans que je susse qu'il y fût entré, et il ne reparut plus, GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 209, dans POUGENS. Catalina : Le fils du seigneur Alcade, qui n'a pas reparu. — Juan : Qui n'a pas reparu! PICARD, *Alc. de Molor.* III, 18. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIIe s. Et au cheval reparoit auques [il paraissait un peu] que il avoit esté espouronnés par besoing, H. DE VALENC. IV.

— ÉTYM. *Re*..., et *paraître*.

RÉPARATEUR, TRICE (ré-pa-ra-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui répare. Puissant réparateur des misères humaines, CORN. *Imit.* IV, 4. Que la nature est corrompue.... qu'il y a un réparateur, PASC. *Pens.* XXII, 1, édit. HAVET. C'est sur quoi toute l'Église s'est fondée pour la qualifier [Marie] de médiatrice et de réparatrice des hommes, BOURDAL. *Dévot. à la Vierge, Myst.* t. II, p. 360. .... Un insecte inutile [l'araignée], D'un vain réseau réparateur futile, BERNIS, *Épître 1re, Goût.* || Familièrement et ironiquement. Réparateur de torts, celui qui se mêle de venger des injures ou de corriger des abus qui ne le regardent point. || *Adj.* Un gouvernement réparateur. Je ne pense pas que les germes réparateurs [en cas d'ablation de parties] soient logés dans les parties osseuses ou qui doivent le devenir; il me paraît plus naturel de penser qu'ils sont logés dans les parties molles, BONNET, 2e *mém. reprod. salam.*

— HIST. XVIe s. Ce [réparation à un homme qu'on avait outragé] se faisoit selon la rigueur de justice, et ce reparateur à jamais encouroit infamie, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 98.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reparador*; ital. *riparatore*; du lat. *reparatorem*, de *reparare*, réparer. On trouve au XVe siècle *repareur*. Le pays de Jennes estoit moult malade, et grand disete avoit de sage repareur, *Bouciq.* II, 5.

RÉPARATION (ré-pa-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. La réparation d'un pont, d'une voiture. || 2° Particulièrement. Travaux d'entretien que l'on fait aux maisons. Que les prêtres, chacun à son rang, prennent cet argent, et qu'ils en fassent les réparations de la maison du Seigneur, SACI, *Bible, Rois*, IV, XII, 5. Les réparations que je demande qu'on fasse à la tour de Sévigné, SÉV. 79. || Grosses réparations, celles qui se font aux murs, aux planchers, aux toits, etc. Les grosses réparations sont celles des gros murs et des voûtes, le rétablissement des poutres et des couvertures entières, *Code Nap.* art. 606. || Menues réparations, ou réparations locatives, celles qui regardent les locataires, comme l'entretien des vitres, des serrures, du carrelage, etc. Aucune des réparations réputées locatives n'est à la charge des locataires, quand elles ne sont occasionnées que par vétusté ou force majeure, *Code Nap.* art. 1755. || 3° Fig. Satisfaction pour une offense, pour un tort. Je vous supplie, mademoiselle, de déclarer premièrement cette entreprise [être berné] un attentat que vous désavouez; et, pour réparation de mon honneur et de mes forces, d'ordonner qu'un grand pavillon de gaze me sera dressé dans la chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet.... VOIT. *Lett.* 9. Ce sentiment si subtil et si délicat des injures qu'on a reçues n'est pas une chose bien commode quand il s'agit de la réparation qu'on en veut avoir, BALZ. *De la cour.* 6e *disc.* Vous connaissez la grandeur de l'offense que vous nous avez faite, et je vous fais juge vous-même des réparations qu'elle demande, MOL. *Festin*, III, 6. Avouez-le donc, imposteurs, et faites-lui une réparation publique de cette injure publique, PASC. *Prov.* XVI. .... Pour qui venez-vous? — Pour une brave dame, Monsieur, qui vous honore, et de toute son âme Voudrait que vous vinssiez à ma sommation Lui faire un petit mot de réparation, RAC. *Plaid.* II, 4. J'avoue, disait-il, que les Manduriens ont sujet de se plaindre et de demander quelque réparation des torts qu'ils ont soufferts, FÉN. *Tél.* XI. Il vaut mieux dissimuler l'outrage que d'en tirer réparation, FONTEN. *Jugem. de Pluton.* Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un innocent que de lui faire réparation, VOLT. *Lett. Damilaville*, 13 juin 1764. Cette lettre [de Boileau] était à peu près une nouvelle critique de Perrault, tant la réparation avait la tournure équivoque, D'ALEMB. *Éloges, Ch. Perrault.* Une prompte réparation bien franche et bien claire efface tout, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Bal d'enfants*, I, 4. || Familièrement. Faire réparation d'honneur, ou, simplement, faire réparation à quelqu'un, cesser de lui imputer ce qu'on lui imputait, avouer qu'on a blâmé à tort. Je vous fais une réparation : je croyais que vous n'eussiez point fait réponse au cardinal, SÉV. 30 mars 1672. Docteur, me dit-elle, toute transportée, je vous fais réparation d'honneur, LESAGE, *Est. Gonz.* 39. || Fig. Faire réparation à l'esprit de quelqu'un, reconnaître qu'il a ou qu'il a eu plus d'esprit qu'on ne pensait. Il me paraît que vous faites une réparation à l'esprit de M. de Chaulnes.... ainsi le voilà rétabli dans votre estime, SÉV. 2 nov. 1689. || 4° Terme de théologie. Pénitence. De toutes les marques à quoi l'on peut reconnaître les vrais pénitents, la plus infaillible, c'est sans contredit cette généreuse réparation des effets et des suites du péché, BOURDAL. *Pénit.* 2e *avent*, p. 488. La mollesse dans laquelle vous avez toujours vécu ....qui vous engage à des réparations particulières d'austérité et de souffrance, MASS. *Carême, Jeûne.* || 5° Terme de jurisprudence. Réparations civiles, somme adjugée par un tribunal à la partie civile pour la dédommager du tort qui lui a été causé par un délit ou par un crime. || Dommages-intérêts accordés à un accusé contre la personne qui l'a injustement dénoncé.

— HIST. XIVe s. Que les confiscations deussent estre appliquées et converties es reparacions de la noble maison de St-Oyn, *Bibl. des ch.* 4e série, t. III, p. 426. La reparacion et regeneracion du pueple, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Les ouvriers faisant besongnes aux reparacions de l'hostel, DELISLE, *Agricult. normande*, p. 83. || XVIe s. Commissaires et controlleurs des guerres, d'artillerie, des reparations, CARL. VI, 7. Douairiere doit entretenir les lieux de toutes reparations viageres qu'on dit d'entretenement, LOYSEL, 153. Le locataire peut user de retention de ses louages pour reparations necessaires, ID. 480. Le pere n'en peut avoir reparation ni vengeance en Lacedæmone, AMYOT, *Pélop.* 37. Leur repentance, consistant en visible et maniable reparation, MONT. I, 397.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *reparacion*; ital. *riparazione*; du lat. *reparationem*, de *reparare*, réparer.

† **RÉPARATOIRE** (ré-pa-ra-toi-r'), *adj.* Propre à réparer; qui a rapport aux réparations. On emploie ce mot journellement en Bretagne où il y a encore des domaines congéables, c'est-à-dire dont le propriétaire vend la jouissance pour un temps limité (ordinairement neuf ans), après lequel il peut, moyennant remboursement, à dire d'experts, des édifices et droits réparatoires, devenir propriétaire de la totalité, LEGOARANT.

— HIST. XVIe s. Les domaniers ont les droits convenanciers et reparatoires, ainsi nommez parce qu'ils sont maistres des edifices et superficies de leur tenue, et qu'ils sont en possession de disposer desdits droits reparatoires comme de leur heritage, *Nouv. coust. gén.* t. IV, p. 409.

— ÉTYM. *Réparer*; prov. *reparatori*.

† **RÉPARE** (ré-pa-r'), *s. f.* Répare d'un fossé, espace libre, marge laissée au delà d'un fossé, du côté du voisin, pour prévenir l'éboulement des terres.

RÉPARÉ, ÉE (ré-pa-ré, rée), *part. passé* de réparer. || 1° Qui a été remis en bon état. Une maison réparée. || Fig. Étrange agitation d'un homme qui s'attendait à voir l'Église réparée, et qui la voit prête à tomber par les moyens qu'on avait pris pour la rétablir, BOSS. *Variat.* II, 41. Par ce sage écrivain [Malherbe] la langue réparée N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée, BOIL. *Art p.* I. Il est étonnant.... que notre langue, à peine corrompue, se soit vue réparée, LA BRUY. I. Tu verras ma victoire étendre ton empire, Le monde réparé, tes ennemis en deuil, L'enfer lâchant sa proie, et la mort au cercueil, DELIL. *Parad. perdu*, III. || 2° Dont on s'est dédommagé. Les pertes de l'État sont réparées; le cardinal fait la paix avec avantage, BOSS. *le Tellier.* || 3° Pour quoi satisfaction a été donnée. Une courte erreur, réparée par de longs services, BOSS. *le Tellier.* Des fautes si sincèrement reconnues, et, dans la suite, si glorieusement réparées par de fidèles services, ID. *Louis de Bourbon.*

† **RÉPARÉE** (ré-pa-rée), *s. f.* Poirée.

RÉPARER (ré-pa-ré), *v. a.* || 1° Remettre en bon état, refaire, raccommoder. Réparer un mur, un chemin, un fossé, un canal. Réparer des armes. Cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Tout siége de grande ville exige des frais immenses; et, quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige, VOLT. *Louis XIV*, 20. || Absolument. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire, VOLT. *Dict. phil. Médecins.* Il est plus aisé de détruire que de réparer, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 11. || 2° Adoucir les traits de la lime rude, ou effacer les coups de marteau qui sont restés après le planage. || Réparer une étoffe de laine, y faire revenir le poil par le moyen du chardon. || Terme de doreur sur bois. Réparer un cadre, des moulures, les gratter pour leur rendre les formes que les couches de blanc ont altérées ou masquées. || Terme de beaux-arts. Réparer une figure qui a été jetée en moule, ôter les défauts qui y sont survenus par le jet, y mettre la dernière main. || Terme de numismatique. Faire reparaître les mots et les figures d'une médaille fruste. || 3° Réparer le sang de quelqu'un, continuer sa race. Je veux qu'un petit-fils puisse y tenir ton rang, Soutenir ma vieillesse et réparer mon sang, CORN. *le Ment.* II, 5. || Régénérer. L'amour du Père par lequel il a voulu réparer les hommes, BOSS. 2e *serm. Nativ.* 1. || 4° Fig. Rétablir. Le ciel même peut-il réparer les ruines De cet arbre séché jusque dans ses racines? RAC. *Athal.* I, 1. Je vais avec Brutus, en ces murs désolés, Rappeler la justice et nos dieux exilés.... Et de la liberté réparer les ruines, VOLT. *M. de Cés.* III, 7. || Réparer ses affaires, rétablir sa fortune. || Remédier à. Le lait, qui est l'unique remède, ne peut pas réparer tant de sécheresse, SÉV. 23 mars 1672. || Réparer ses forces, les rétablir. Réparez promptement votre force abattue, RAC. *Phèd.* I, 3. || Réparer son honneur, effacer, par quelque bonne action, la honte d'une mauvaise action précédente. Que si les rois de l'Inde et de l'Égypte étaient assez prudents pour ne se pas compromettre avec des lions, il [le roi de Scythie] était assez courageux pour ne pas dédaigner ce combat, et qu'il réparerait l'honneur du diadème, VOLT. *Princ. de Babyl.* I. || Réparer l'honneur, la réputation de quelqu'un, donner satisfaction à quelqu'un dont on a offensé l'honneur; et aussi le venger. || 5° Effacer, faire disparaître. Mon père cependant répare sa défaite, CORN. *Sophon.* I, 4. L'argent répare toute chose, LA FONT. *Scamandre.* En déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation qu'on les répare quand on les pleure, BOSS. *Reine d'Anglet.* Mon disciple, mon fils, viens réparer ma honte, BOIL.

Chapelain décoiffé, sc. 3. Ce n'est point à vous à réparer ni ses malheurs, ni ses sottises, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, 20 oct. 1681. Même elle avait encor cet éclat emprunté Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage Pour réparer des ans l'irréparable outrage, RAC. *Athal.* II, 5. Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage, ID. *Bérén.* IV, 2. Que ne puis-je aussi bien, par d'utiles secours, Réparer promptement mes injustes discours! ID. *Iph.* III, 4. C'est ainsi que notre pécheresse répara l'injuste usage qu'elle avait fait de son cœur, MASS. *Carême, Pécheresse.* Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un, VOLT. *Lett. Thibouville*, 26 nov. 1777. L'empereur traita généreusement le pape [Clément VII prisonnier], pour réparer aux yeux des catholiques, dont il avait besoin, le scandale de Rome saccagée, ID. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1529. Le désir de plaire qu'inspire quelquefois le besoin de réparer des torts, STAEL, *Corinne*, XX, 4. || On dit dans un sens analogue : réparer un oubli. || Réparer une offense, une injure, donner des satisfactions proportionnées à cette offense, à cette injure. Ah! seigneur, est-il rien qui répare l'injure Que fait à l'innocence un moment d'imposture? CORN. *Nicom.* IV, 1. Il est vrai qu'un écrivain satirique, après avoir outragé des hommes célèbres, croit réparer ses insultes par les éloges qu'il leur donne après leur mort, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t III, p. 276, dans POUGENS. || Réparer le passé, faire oublier par des actions meilleures les actions passées. Les désirs continuels de plaire au roi et de réparer le passé, SÉV. *à Bussy*, 26 avr. 1687. || 6° Compenser. Est-il quelque défaut que les biens ne réparent? CORN. *Mél.* IV, 1. Si quatre mille écus de rente bien venants, Une grande tendresse et des soins complaisants, Peuvent, à son avis, pour un tel mariage, Réparer entre nous l'inégalité d'âge, Elle peut m'épouser; sinon, choisir ailleurs, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Je veux jusqu'au trépas incessamment pleurer Ce que tout l'univers ne peut me réparer, ID. *Psyché*, II, 1. C'est une peine incroyable pour moi de ne pouvoir causer avec vous; c'est m'ôter une satisfaction que rien ne peut réparer, SÉV. 8 avr. 1676. Son bien répare assez le manque de noblesse, TH. CORN. *la Comt. d'Org.* IV, 8. J'approuvais tout [d'un festin] pourtant de la mine et du geste, Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste, BOIL. *Sat.* III. L'Europe a vu avec surprise cette femme [Catherine I^re], qui ne sut jamais ni lire ni écrire, réparer son éducation et ses faiblesses par son courage, et remplir avec gloire le trône d'un législateur, VOLT. *Charles XII*, 5. La politique, qui lie toutes les puissances de l'Europe par des négociations continuelles, et qui, réparant la faiblesse des unes ou tempérant la force des autres, les tient toutes, malgré leur ambition, dans un équilibre qui fait leur sûreté, CONDIL. *Étud. hist.* III, 2. || Réparer de, avec un infinitif, faire en compensation de. Vous trouverez mon fils à Marseille au devant de vous; il doit bien cette civilité à notre gouverneur [M. de Chaulnes], pour réparer de n'avoir pas été jusqu'à Rome, SÉV. *à Coulanges*, 14 août 1691. || Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps, profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé. || Réparer un dommage, dédommager d'une perte. Condamnez le criminel à vivre pour être utile; qu'il travaille continuellement pour son pays, parce qu'il a nui à son pays; il faut réparer le dommage; la mort ne répare rien, VOLT. *Pol. et lég. Prix just. et human.* 3. || Réparer une perte, s'en dédommager. Philisbourg qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, et dont le plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte, BOSS. *Louis de Bourbon*. À l'âge où je suis on ne répare plus les pertes que mon cœur a faites, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 3. || 7° Dans le langage de la chevalerie, réparer les torts, rétablir dans leurs droits ceux qui en avaient été dépouillés. || 8° Se réparer, *v. réfl.* Être réparé. Pourvu que les ruines de votre tête se puissent réparer, et que sa beauté revienne avec les roses.... BALZ. liv. III, lett. 14. Les ruines d'une maison Se peuvent réparer; que n'est cet avantage Pour les ruines du visage! LA FONT. *Fabl.* VII, 5. || 9° Être effacé. Les affronts à l'honneur ne se réparent point, CORN. *Cid*, II, 3. La médisance ne se répare point par la prière, ni l'injustice par l'aumône, BOURDAL. *Pénitence*, 2^e *avent*, p. 485. || 10° Être remplacé. La mort de ces hommes uniques et qui ne se réparent pas, LA BRUY. IX. || 11° Être reproduit. Je m'attends bien que, s'il disparaît des étoiles anciennes, il en paraît de nouvelles; il faut que l'espèce se répare, FONTEN. *Mond.* 5^e *soir.* Platon veut même que l'on règle le nombre des mariages, de manière que le peuple se répare sans que la république soit surchargée, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 17. Ce Dieu charmant enseigne au monde Le secret de se réparer, BERNIS, *Quatre sais. Print.* Tout s'altère et tout se répare dans l'univers, VOLT. *Phil. Newt.* III, 8. Ainsi l'eau, l'air, le feu, la terre se répondent, L'océan se répare, et nos champs se fécondent, DELILLE, *Trois règ.* III. || 12° Être régénéré spirituellement. C'est une maxime établie que le bien nous coûte plus que le mal, et que c'est un ouvrage plus laborieux de se réparer que de se perdre, BOSS. *Sermons, vérit. convers.* 2.

— HIST. XII^e s. Endementiers que [pendant que] il reparoient le temple, *Machab.* I, 4. || XIV^e s. En cure de toutes plaies dont les os sont plaiés, que jamais la char ne soit consoudée par mire, se l'os n'est plainement reparé avant, LANFRANC, f° 10, *verso.* || XV^e s. Ce fut en may que pres sont verds et coulourez de fleurs, bois revestus de fueilles et reparez de plusieurs manieres d'oysillons, *Perceforest*, t. II, f° 116. Elle avoit le viaire [visage] qui estoit blanc à merveilles, reparé de fin vermeil, *ib.* t. V, f° 44. Et mesmement ledit dauphin fut un peu blessé; mais ses gens le tirerent hastivement hors du peril, et le menerent en autre lieu sur, où en bref temps il fut reparé et mis en bonne santé, MONSTREL. II, 2. || XVI^e s. Il leur faisoit reparer et amender leurs faultes par actes de prouesse, AMYOT, *Sylla*, 13. Voyans que les femmes mesmes se mocquoient d'eulx, et voulans reparer la honte qu'ilz avoient receue, ID. *Dion*, 50. Pompeius comme voulant reparer à l'envie que l'on en eust peu concevoir contre Cæsar, pour l'amitié qu'il luy portoit, ID. *Pomp.* 81.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reparar*; ital. *riparare*; du lat. *reparare*, de *re*, et *parare*, disposer. Voy. PARER.

RÉPARITION (ré-pa-ri-sion), *s. f.* Terme d'astronomie. Voy. RÉAPPARITION.

REPARLER (re-par-lé), *v. n.* || 1° Parler de nouveau. Il vint à reparler dessus le bruit qui court, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Enfin, ma fille, je me trouve poussée à vous reparler.... de tout ce que vous m'avez conté, SÉV. 561. Il est resté à M. de Pomponne une idée si parfaite et si avantageuse de Mlle de Sévigné, qu'il ne peut s'empêcher d'en reparler quasi toutes les fois que je le vois, ID. 12 janv. 1674. Diderot m'avait promis, de la part des libraires, une rétribution dont il ne m'a jamais reparlé, ni moi à lui, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° Se reparler, renouer amitié. Ils se reparlent. Ils se sont reparlé. || 3° Activement. Reparler une langue, la parler de nouveau.

— HIST. XII^e s. David reparlad al bachelier ki la nuvele portad, si enquist dunt il fust, *Rois*, p. 121. De la dame lairons atant, Si reparlerons de l'enfant, Que, en la nuit que il fu nés, Fu el batel en mer getés, *Grégoire le Grand*, p. 83. || XIII^e s. Et après, dedens le premier an, ou dedens les deus premiers ans, entre Pierre et Jehans, reparlerent du marcié du treffons de l'iretage, BEAUM. XLI, 62.

† **REPARON** (re-pa-ron), *s. m.* Seconde qualité du lin qui a passé au séran. Dispensons des marques prescrites.... les toiles fabriquées en chaîne et en trame avec du fil d'étoupe, du gros ou reparon de lin et de chanvre qui n'auront point été lessivés, *Lettres patentes*, 28 juin 1780, art. 17.

— ÉTYM. Bas-lat. *reparum*, toile grossière.

† **REPART** (re-par), *s. m.* Synonyme, peu usité aujourd'hui, de repartie. Il a le repart brusque et l'accueil loup-garou, MOL. *Éc. des mar.* I, 6.

— HIST. XVI^e s. Ny plus ny moins que le bon veneur recognoist aux voyes la grandeur du cerf, aussi à l'essay et repart de vos paroles et de vos effects l'on recognoistra à quoy vous tenez, PASQUIER, *Lett.* t. III, p. 588.

— ÉTYM. Voy. REPARTIR 1.

† **REPARTAGER** (re-par-ta-jé), *v. a.* Il se conjugue comme partager. Faire un nouveau partage.

— HIST. XVI^e s. Il promeit secrettement aux pauvres de faire de rechef repartager les terres, AMYOT, *Solon*, 21.

† **RÉPARTEMENT** (ré-par-te-man), *s. m.* Dans le langage administratif, répartement des contributions, indication des contributions que chacun a à payer.

— HIST. XVI^e s. Repartement de debtes, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Répartir.*

1. **REPARTI, IE** (re-par-ti, tie), *part. passé* de repartir 1. Dit en réplique. Des impertinences reparties au lieu de raisons.

2. **REPARTI, IE** (re-par-ti, tie), *part. passé* de repartir 2. Qui est parti de nouveau. Arrivé et aussitôt reparti.

RÉPARTI, IE (ré-par-ti, tie), *part. passé* de répartir. Distribué entre plusieurs. Une somme répartie entre les indigents de la commune. Ces cultures, ces habitants sont répartis sur quarante-six paroisses, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 44.

REPARTIE (re-par-tie), *s. f.* Réplique, réponse. Tout ce que vous alléguez ici, ne me semble pas tant des objections que quelques murmures qui n'ont pas besoin de repartie, DESC. *Rép. aux* 6^es *object.* 11. Mais l'offensante aigreur de chaque repartie Dont vous..., MOL. *Femmes sav.* IV, 3. Celui qui est d'une éminence au-dessus des autres, qui le met à couvert de la repartie, ne doit jamais faire une raillerie piquante, LA BRUY. V. Pittacus avait les reparties promptes et vives, FÉN. *Pittacus*. De repartie en repartie Chacun se quitte en s'outrageant, LAMOTTE, *Fabl.* III, 17. Ces reparties heureuses qui marquent également le coup d'œil vif de l'esprit et l'élévation du cœur, MAIRAN, *Éloges, Card. de Polignac.* Un Achéen nommé Arcadion, homme d'esprit et prompt à la repartie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. Des reparties aussi promptes que l'éclair laissent après elles tantôt une lumière vive, tantôt la haute opinion qu'ils [les Spartiates] ont d'eux-mêmes et de leur patrie, ID. *ib.* ch. 48. La crainte d'une repartie spirituelle et piquante est, dans le monde, le frein le plus sûr de l'impertinence et de la méchanceté, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 110, dans POUGENS. On parlait de généalogie devant M. de Catinat : « Pour moi, dit-il en souriant, je descends de Catilina. » De Caton, monseigneur, lui répondit quelqu'un; l'heureuse repartie! MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 141. || N'avoir de repartie à.... sinon que.... n'avoir rien à répondre ....si ce n'est que. À de telles raisons je n'ai de repartie, Sinon que c'est à moi de rompre la partie, CORN. *la Suiv.* V, 1. || Sans repartie, sans qu'il soit possible de répondre, sans conteste. Sans repartie, La femme est toujours femme, et jamais ne sera Que femme, tant qu'entier le monde durera, MOL. *le Dép.* IV, 2. Pompone les avait souvent mis [Louvois et Colbert] sans reparties, lorsqu'ils avaient hasardé de le contredire, ST-SIM. 71, 164. || On dit dans le même sens : qui ne souffre pas de repartie. Ce ministre [M. Basnage] croit tout sauver en dissimulant ce qui ne souffre point de repartie, BOSS. *Déf. var.* 1^er *disc.* 18.

— HIST. XIII^e s. Celui qui siens est tous, Ki pas n'enquiert departie De sa douce repartie, De sa douce compaignie, *Mss. de poésie franç. av.* 1300, t. III, p. 1080, dans LACURNE. || XVI^e s. Après plusieurs reparties très aigres, il se leva de table, outré de dépit et de colere, D'AUB. *Vie*, XLVI.

— ÉTYM. *Repartir* 1.

1. **REPARTIR** (re-par-tir; on dit souvent et à tort répartir et répartie), *v. a.* Il se conjugue aux temps simples comme partir 2. || 1° Répliquer, répondre promptement. Il repartit de mauvaises raisons. || 2° *V. n.* Même sens. Le mari repart, sans songer : Tu ne leur portes point à boire? LA FONT. *Fabl.* III, 7. Soudain il me refait une autre révérence; Moi, j'en refais de même une autre en diligence; Et lui d'une troisième aussitôt repartant, D'une troisième aussi j'y repars à l'instant, MOL. *Éc. des femmes*, II, 6. Vous me traitez comme un imposteur insigne, et ainsi vous me forcez à repartir, PASC. *Prov.* XII. Mêlez-vous de boire, je vous prie, A l'auteur sur le champ aigrement reparti, BOIL. *Sat.* III. Elle dit qu'elle en est bien aise, je lui repars, elle me repart; je la loue, elle me le rend, MARIV. *Pays. parv.* part. 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. À la charge qu'on me fait, si je n'ay de quoy repartir brusquement sur le champ.... MONT. IV, 58.

— ÉTYM. Le même que *repartir* 2, la *repartie* étant comme une saillie qui *repart*.

2. **REPARTIR** (re-par-tir), *v. n.* Il se conjugue comme partir 2. Partir de nouveau, retourner. Vous dites tout sur l'espérance, et je suis si fort de votre avis, que je ne sais si je dois aller en Provence, tant j'ai de crainte d'en repartir, SÉV. 123. Là cesse l'entretien; ils repartent tous deux, Adam pour son berceau, Raphaël pour les cieux, DELILLE, *Parad. perdu*, VIII. || Terme de manége. Faire repartir un cheval, le laisser échapper de la main une seconde fois ou une troisième; le faire revenir sur sa piste. || Il se conjugue généralement avec *être*; cependant on emploie quelquefois *avoir* pour indiquer l'action d'une manière précise : Il a reparti ce matin à six heures.

— HIST. XIIIe s. [Ils] Cuiderent qu'à l'ostel [elle] fust arrier repartie, *Berte* CIX.

— ÉTYM. *Re...*, et *partir* 2.

RÉPARTIR (ré-par-tir), je répartis, tu répartis, il répartit, nous répartissons, vous répartissez, ils répartissent; je répartissais; je répartis; je répartirai; je répartirais; répartis, répartissez; que je répartisse; qu'il répartisse; que je répartisse, qu'il répartît; répartissant; réparti, *v. a.* Partager, distribuer. Répartir une somme. Répartir les contributions. Un chameau mourut; on répartit sa charge sur le dos de chacun des serviteurs, VOLT. *Zadig*, 10. On va répartir aux indigents qui travaillent et surtout aux pauvres officiers, les biens immenses de certains oisifs qui ont fait vœu de pauvreté, ID. *Voyage de la raison*. Quand tout est dans l'ordre, tous les travaux sont utiles; il est vrai qu'ils répartissent inégalement les richesses, mais c'est avec justice, puisqu'ils supposent des talents plus ou moins rares, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 10. || Se répartir, *v. réfl.* Être réparti. Afin qu'un pays agricole soit aussi riche qu'il peut l'être..., il faut que les différentes occupations se répartissent entre les citoyens, et que, dans chaque profession, le nombre des travailleurs se proportionne au besoin qu'on en a, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 29.

— HIST. XIIIe s. Quant Diex nasqui en terre sous humaine figure, Et li homs reparti [eut part] à devine nature, *Disp. du juif et du chrétien*, *Ms. de St-Germ.* fo 108, dans LACURNE. || XVIe s. Il seroit malaisé que chascun peust representer les choses mesmes qu'il auroit eues en sa part du butin, pour les repartir de nouveau, AMYOT, *Cam.* 15.

— ÉTYM. *Re...*, et *partir* 1.

† **RÉPARTISSABLE** (ré-par-ti-sa-bl'), *adj.* Qui peut être réparti. Le million offert par la banque de Savoie [à la banque de France] ne serait pas répartissable, *J. des Débats*, 8 oct. 1863.

RÉPARTITEUR (ré-par-ti-teur), *s. m.* Celui qui fait une répartition. ....Si les répartiteurs Avaient eu quelque connaissance Des us du Pinde et de nos mœurs, Ils auraient su que les rimeurs Ne sont gens à grosse chevance, BOULOGNE, *Mercure de juillet*, 1749, dans RICHELET. || *Adj.* Commissaires répartiteurs, commissaires chargés de répartir les contributions entre les différents imposés.

— ÉTYM. *Répartir*.

RÉPARTITION (ré-par-ti-sion), *s. f.* Partage, distribution. Il est vrai qu'on [Colbert et Louis XIV] aurait pu mettre, à quelques égards, plus de discernement et de lumières dans cette répartition de grâces, et ne pas confondre avec les talents éminents plusieurs talents médiocres, D'ALEMB. *Él. Ch. Perrault*. C'était à lui que la Bretagne était redevable de la sage administration établie depuis quarante ans, pour la répartition et la perception des impôts, ID. *Éloges, Vauréal*. Les arts multiplient les moyens de fortune, et concourent, par une plus grande distribution de richesses, à une meilleure répartition de la propriété, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 8. Ces contrariétés n'empêchèrent pas qu'on ne fît aux intéressés des répartitions considérables, ID. *ib.* VII, 11.|| Terme de blason. Division de l'écu en plusieurs parties.

— ÉTYM. *Répartir*. On trouve au XVIe siècle *repartissement*.

† **REPARTON** (re-par-ton), *s. m.* Bloc d'ardoise divisé suivant les dimensions convenables.

REPAS (re-pâ; l's peut se lier : un re-pâ-z excellent), *s. m.* || 1° Nourriture que l'on prend à des heures réglées (déjeuner, dîner, souper). Nos repas ne sont point repas à la légère; jamais je n'ai vu une meilleure chère, ni une plus agréable maison, SÉV. 56. Évrard a beau gémir du repas déserté; Lui-même est au barreau par le nombre emporté, BOIL. *Lutr.* V. Une table, au retour, propre et non magnifique, Nous présente un repas agréable et rustique, ID. *Ép.* VI. Parmi le peuple [d'Athènes] ainsi qu'à l'armée, on fait deux repas par jour; mais les gens d'un certain ordre se contentent d'un seul, qu'ils placent les uns à midi, la plupart avant le coucher du soleil, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. || Faire ses quatre repas, déjeuner, dîner, goûter et souper. Je dirai mon bréviaire tout comme un autre, et ferai fort bien mes quatre repas par jour, LESAGE, *Est. Gonz.* 28. Il [le roi d'Yvetot] faisait ses quatre repas Dans son palais de chaume, BÉRANG. *Yvetot*. || Repas de bernardins, excellent repas. Il le mit si bien en œuvre que nos dîners et nos soupers devinrent des repas de bernardins, LESAGE, *Gil Blas*, X, 7. || Ne faire qu'un repas, dîner seulement. Ne faire qu'un repas dans toute la journée! Un malade, entre nous, se conduirait-il mieux? REGNARD, *Distrait*, I, 6. || Son repas est le dîner, c'est le seul qu'il fasse, ou c'est celui où il mange le plus. || Le dîner, le souper est son meilleur repas, c'est celui où il mange le plus, qu'il fait avec le plus de plaisir. || Repas publics, repas en commun, se dit des repas que les citoyens de certaines républiques grecques prenaient ensemble. || Repas de charité, s'est dit quelquefois des agapes. || Repas de brebis, manger sans boire. || 2° Banquet, festin. La table où l'on servit le champêtre repas, Fut d'ais non façonnés à l'aide du compas, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Comment! Dorante, voilà un repas tout à fait magnifique! MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Aujourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre à cause des Rogations, que le moindre poisson paraissait *la signora Balena*, SÉV. 129. Je vous assure que je suis bien lasse des grands repas, ID. 568. Il y a parler bien, parler aisément, parler juste, parler à propos; c'est pécher contre ce dernier genre que de s'étendre sur un repas magnifique que l'on vient de faire, devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain, LA BRUY. V. || Repas prié, un repas qui se donne à des personnes invitées.

— HIST. XVe s. Je n'ay repast que de foiblesse, Couchant sur paille de destresse, Suis je bien payé maintenant De mes jeunes jours cy devant? CH. D'ORL. *Rondeau*. || XVIe s. Il commenceoit son repas par quelques douzeines de jambons, RAB. *Garg.* I, 21. On commencement du repast, estoit leue quelque hystoire plaisante, ID. *ib.* I, 23. Tu as tout seul ton boire et ton repas, MAROT, III, 167. Ils [les hommes de l'Amérique] se levent avec le soleil, et mangent soubdain aprez s'estre levez, pour toute la journée; car ils ne font aultre repas que celui-là, MONT I, 237.

— ÉTYM. *Re...*, et *past*, ancien mot formé de *pastus*, action de paître (voy. PAÎTRE).

REPASSAGE (re-pâ-sa-j'), *s. m.* || 1° Action de repasser, au sens actif, de faire traverser de nouveau. Il a payé au batelier tant pour le passage et tant pour le repassage. || 2° Action de repasser, d'aiguiser, d'effiler. Le repassage d'un couteau, d'un rasoir. || 3° Action de repasser le linge qui a été lavé. Une pièce à l'abri de l'humidité et destinée au repassage, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 162, dans POUGENS. || Linge à repasser. Il y a aujourd'hui un fort repassage. || 4° Râtelage des allées d'un jardin. || 5° Cardage fait avec les repassettes.

— ÉTYM. *Repasser*.

† **REPASSE** (re-pâ-s'), *s. f.* || 1° Opération qui consiste à redistiller une eau-de-vie faible. || 2° Grosse farine qui doit être séparée du son qu'elle contient. Obtenir automatiquement une série de passes et repasses successives.

— ÉTYM. Voy. REPASSER.

REPASSÉ, ÉE (re-pâ-sé, sée), *part. passé* de repasser. || 1° Traversé de nouveau. Le détroit passé et repassé. || 2° Soumis au repassage. Des couteaux repassés. Du linge repassé. || Fig. et familièrement. Soumis à une vive censure. C'était en ces séances [des roués] où chacun était repassé, les ministres et les familiers comme les autres, ST-SIM. 436, 61. || 3° Écriture repassée, celle sur laquelle on a remis de l'encre pour raviver les caractères et remplacer les parties effacées, et aussi celle sur laquelle on a repassé la plume pour donner plus de corps aux pleins.

REPASSER (re-pâ-sé), *v. n.* || 1° Passer de nouveau. Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place Où la main ne passe et repasse, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Tiens, l'homme passe ainsi; puis la femme repasse [dans une danse], MOL. *Fâch.* I, 5. Je vois errer toutes leurs ombres; elles se promènent, passent et repassent sans cesse les unes après les autres, sans troubler le profond repos qui règne dans ce lieu saint, LESAGE, *Diable boit.* 12. Comme ils [les brachmanes] croyaient que les âmes passaient et repassaient des corps humains dans ceux des bêtes, VOLT. *Dict. phil. Viande*. Tous les esprits étaient encore remplis de l'ancienne fable de cet Aldobrandin, surnommé *Petrus igneus*, qui, dans le onzième siècle, avait passé et repassé sur des charbons ardents au milieu de deux bûchers, ID. *Mœurs*, 108. Sans cesse autour de moi l'on passe, l'on repasse; C'est un mot, un coup d'œil, et cela me délasse, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 2. Comme lui [le voyageur], de nos pieds secouons la poussière; L'homme par ce chemin [la vie] ne repasse jamais; Comme lui, respirons au bout de la carrière Ce calme avant-coureur de l'éternelle paix, LAMART. *Médit.* I, 6. || Fig. Au milieu de tant d'objets différents, qui, tour à tour et comme par des évolutions réglées, passent sans cesse et repassent, BOURDAL. 3e *dim. apr. Pâq. Dom.* t. II, p. 111. || Fig. Plus d'une erreur passe et repasse Entre les branches d'un compas, BÉRANG. *les Scienc.* || 2° Après être allé d'un lieu à un autre, revenir de celui-ci au premier. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ricomer était repassé en Occident, pour en ramener un secours plus considérable, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 58. Elle les avait engagés de venir dîner chez elle en repassant, MARIV. *Pays. parv.* 6e part. Vous serez plus fêté, plus honoré que tous nos ambassadeurs; mais repassez par chez nous en revenant [de Berlin], VOLT. *Lett. d'Alemb.* 1er mai 1763. Ils [les tapirs] ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux; et il est à craindre de se trouver sur ces chemins dont ils ne se détournent jamais, BUFF. *Quadrup.* t. X, p. 4. Xerxès, à la tête de la plus formidable des armées, y traversa la mer sur un double pont qu'il avait fait construire; il y repassa peu de temps après, dans un bateau de pêcheur, BARTHÉL. *Anach.* ch. 2. || Repasser se dit quelquefois pour revenir. Mille pardons; ce soir ou demain repassez; J'aime à croire qu'alors nous pourrons nous entendre, PICARD, *Entrée dans le monde*, II, 8. || Fig. Ce bien a repassé dans notre famille, après en être sorti il y a bien des années. || 3° Il se dit quelquefois pour passer, avec l'idée d'un échange de place. Au lieu de faire passer les Espagnols dans les Indes, il faudrait faire repasser les Indiens et les métis en Espagne, MONTESQ. *Lett. pers.* 121. || 4° Fig. Aller d'un sentiment à un autre, d'une idée à une autre. Du courroux à l'amour si le retour est doux, On repasse aisément de l'amour au courroux, CORN. *Oth.* IV, 7. || 5° Fig. Revenir à l'esprit. Et tout ce qui repasse en mon entendement, RÉGNIER, *Élég.* I. Je ne sais pas ce qui vous repasse dans la tête; pour moi, je ne vois que votre amitié, que vos soins, SÉV. 20 sept. 1679. || 6° Revenir sur quelque chose par l'examen, en idée. Ma jalousie à tout propos Me promène sur ma disgrâce; Et plus mon esprit y repasse, Moins j'en puis débrouiller le funeste chaos, MOL. *Amph.* III, 1. Nous avons relu des pièces de Corneille, et repassé avec plaisir sur toutes nos vieilles admirations, SÉV. 56. Conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit; repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine d'Hongrie quand on est dans le mauvais air, ID. 17 avr. 1689. Que j'aurais de choses à vous dire... si je voulais repasser sur tous les sujets de tristesse que vous avez eus de votre côté, et moi du mien! ID. *à Pompone*, 24 nov. 1695. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas, BOSS. *Reine d'Anglet.* Marchez en simplicité : ne repassez plus sur vos confessions, ID. *Lett. Corn.* 117. La vie est un sommeil; les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long : ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir; s'ils repassent alors sur tout le cours de leurs années, ils ne trouvent souvent ni vertus, ni actions louables qui les distinguent les unes des autres, LA BRUY. XI. En repassant sur les divers rôles que vous avez remplis sur la terre, MASS. *Avent, Jugem.* || Relire. Il a fallu repasser sur ces endroits [de votre lettre], SÉV. 15 août 1685. || Repasser, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action : Il a repassé par le même chemin; avec *être*, quand on veut marquer l'état : Il est repassé depuis longtemps. || 7° *V. a.* Traverser de nouveau. Encore une campagne, et nos seuls escadrons Aux aigles de Sylla font repasser les monts, CORN. *Sertor.* II, 2. Comme nous sortions du coucher, le roi eut des nouvelles de M. de Turenne, qui a en effet passé le Rhin, parce que les impériaux l'avaient repassé, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 295. Je ne voudrais point que vous allassiez repasser la Durance, ni remonter à Lambesc; cela vous jette trop loin dans l'hiver, SÉV. 291. On dit.... que.... Il [Thésée] a vu le Cocyte et les rivages sombres.... Mais qu'il n'a pu sortir de ce triste séjour, Ni repasser les bords qu'on passe sans retour, RAC. *Phèd.* II, 1. Troupes fugitives, Repassez les monts et les mers, Rassemblez-vous des bouts de l'univers, ID. *Esth.* III, 9. En repassant la grande muraille, ils [les Tartares] retombèrent dans la barbarie, et vécurent dans leurs déserts aussi grossiers qu'ils en étaient sortis, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 17. || 8° Transporter de nouveau. Le même batelier qui vous a passé vous repassera. || Fig. Repassant mon esprit sur tous les objets qui s'étaient jamais présentés à mes sens, DESC. *Méth.* VI, 3. || 9° Mouvoir en allant et venant. || Repasser la lime sur quelque ouvrage de fer, de cuivre, etc. le polir de nouveau avec la lime. || Fig. Repasser la lime sur un ouvrage de prose ou de vers, le polir par un nouveau travail. || 10° Repasser des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, etc. sur la meule, sur la pierre, les aiguiser,

leur donner de nouveau le fil. || 11° Repasser des cuirs, leur donner un nouvel apprêt. || Repasser un vieux chapeau, le reteindre, lui donner un nouvel apprêt || Repasser la laine, lui donner la dernière préparation avant la filature. || Repasser des étoffes par la teinture, à la teinture, les remettre à la teinture, lorsqu'elles n'ont pas bien pris la couleur, ou qu'elles l'ont perdue par le temps. || Chez les doreurs sur bois, c'est, après que le champ a été vermillonné, donner une seconde couche de vermillon beaucoup plus vif sur toutes les parties de l'ouvrage. || 12° Repasser une allée, passer le râteau sur une allée pour la nettoyer, la ratisser entièrement. || Repasser une planche, chez les layetiers, y donner la dernière façon pour la rendre lisse et polie. || Terme de beaux-arts. Repasser, retoucher un ouvrage, travailler de nouveau aux endroits négligés, ou qui n'ont pas la perfection requise. || On dit mieux rechercher. || Terme de chaudronnier. Polir une pièce au marteau. || Terme d'épinglier. Passer la pointe d'une épingle au dernier degré de finesse qu'elle doit avoir. || Terme de marine. Visiter et réparer le gréement d'un navire. || Passer de nouveau, ou, simplement, passer les manœuvres. || 13° Remettre du pain rassis au four pour lui rendre l'apparence du pain frais. || Repasser les crasses chez les fondeurs, refondre les scories. || Repasser du vin, jeter du vin usé, affaibli ou de mauvaise qualité sur un râpé de raisin, ou le mêler avec du vin nouveau pour lui donner de la force et le rendre potable. || 14° Repasser un chapeau neuf au fer, en aplatir le poil avec un instrument de fer chaud. || Repasser du linge, des étoffes, passer un fer chaud sur du linge, sur des étoffes, pour les rendre plus unies. Repasser les coutures d'une robe. N'en est-il pas de même de celui qui eut la première chemise? pour celui qui la fit blanchir et repasser, je le crois un génie plein de ressources et capable de gouverner un État, VOLT. *Dict. phil. Luxe.* J'ai démoli mon théâtre, j'en fais des chambres à coucher et à repasser le linge, ID. *Lett. Richelieu,* 21 janv. 1766. || Absolument. La blanchisseuse repasse aujourd'hui. || Populairement. Repasser le buffle à quelqu'un, ou, simplement, repasser quelqu'un, le rosser. Par la jernie! il faut le repasser, *Théât. ital. de Gherardi,* t. I, p. 586. Après cela, nous lui avons repassé son buffle d'importance, *ib.* p. 589. Par ma foi, tu es un drôle de corps, tu ne l'as pas mal repassé, CAMPISTRON, *l'Amante amant,* IV, 7. || Maltraiter de paroles, réprimander. Il a été bien repassé par le chef d'atelier. || 15° Fig. Examiner une seconde fois. Repasser un compte. || Relire. Qu'on repasse sa vie [de saint Augustin] depuis le temps de sa conversion, on verra que ce cœur, naturellement grand et élevé, ne pouvait avoir d'autres bornes que Dieu même, FLÉCH. *Panég. de St Augustin,* III. || 16° Fig. Se remettre dans l'esprit, en mémoire. Repasse mes bontés et tes ingratitudes, CORN. *Tois. d'or,* III, 3. Ce que nous venons de vous dire est très-véritable, écoutez-le donc, et le repassez dans votre esprit, SACI, *Bible, Job,* V, 27. Nous te prions qu'il n'y ait point de jour où tu ne le repasses [un conseil] en ta mémoire, PASC. *Lett. à Mme Périer,* 1er avr. 1648 Trois mois entiers furent employés à repasser avec larmes ses ans écoulés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession, BOSS. *Anne de Gonz.* Je trouve, en repassant ma vie, que, depuis l'âge de trente-deux ans, qui fut le commencement de ma fortune, je n'ai pas été un moment sans peines, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus,* 10 avr. 1717. Si je n'eusse sans cesse repassé dans mon esprit ma triste aventure, FÉN. *Tél.* XV. || Repasser un souvenir, le rappeler. Je vous vois chaque jour.... sans cesse repasser Le souvenir des traits qui vous ont su blesser, CORN. *Toison d'or,* I, 1. || 17° Fig. Étudier à plusieurs reprises. Çà, tandis que nous voici seuls, repassons un peu les leçons que je t'ai données, BRUEYS, *Muet,* I, 2. À chaque pas [en Italie], Tite Live, Salluste, Tacite, Horace revenaient à ma mémoire; je repassais mes auteurs sans livres, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 45. Je portais toujours avec moi quelque livre qu'avec une peine incroyable j'étudiais et repassais tout en travaillant, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Embrasse-moi, ma fille; repasse encore ta sonate, PICARD, *Manie de briller,* I, 6. || Redire, répéter ce qu'on a appris par cœur, afin d'être plus sûr de sa mémoire. Repasser sa leçon. Il faut repasser ces mots souvent, de peur de les oublier : *medicus sum,* HAUTEROCHE, *Crisp. méd* III, 1. Pour jouer mon rôle sans peine, Je le veux un peu repasser, MOL. *Amph.* I, 1. Ils repassent leurs vers; S'ils n'ont un peu de temps, tout ira de travers, TH. CORN. *l'Inconnu,* V, 3. || 18° Se repasser, *v. réfl.* se dit en parlant d'une étoffe qui peut supporter sans s'altérer le contact du fer chaud. La mousseline se repasse très-bien. Le crêpe noir ne se repasse pas.

— HIST. XIIIe s. Se vous voulez honorer Vos prudommes et amer [aimer], Il feroient repasser Les Anglois outre la mer, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero,* p. 192. [Il commande à son serviteur] Qu'il die au marinier loial, Que il les passe [les chevaliers] outre sans mal, Et rapasse à leur revenir, *Bl. et Jeh.* v. 5076. || XVe s. Et [les Français] rappasserent toutes les montagnes de Roncevaux, et tout au long du pays des Basques, et entra le duc de Bourbon en Bearn, FROISS. II, III, 87. Repasser la mer, COMM. IV, 11. || XVIe s. Isabelle ayant à repasser de Zelande en son royaume, MONT. I, 154. Cette mine fut inutile, comme aussi le siege, qui attendit pourtant la cour à repasser ... ils furent sans exploit de guerre jusqu'au repasser du roi, D'AUB. *Hist.* II, 135. Puis soit passé [un médicament composé] par dedans la chausse d'Hippocras, et après repassé avec six onces de sucre rosat, PARÉ, XXIV, 24.

— ÉTYM. *Re...,* et *passer.* L'ancienne langue avait un verbe *respasser,* et quelquefois *repasser,* qui signifiait rétablir, guérir, reposer.

† **REPASSERESSE** (re-pâ-se-rè-s'), *s. f.* Sorte de carde pour les draps.

— ÉTYM. *Repasser.*

† **REPASSETTE** (re-pâ-sè-t'), *s. f.* Carde très-fine, pour repasser la laine.

— ÉTYM. *Repasser.*

† **REPASSEUR** (re-pâ-seur), *s. m.* Celui qui repasse ou aiguise des lames. || Ouvrier qui repasse sur la meule la pointe des épingles.

REPASSEUSE (re-pâ-seû-z'), *s. f.* || 1° Celle dont le métier est de repasser du linge. || 2° Cylindre cannelé dont on se sert pour hâter et régulariser les plis dans l'opération du pressage.

— ÉTYM. *Repasser.*

† **REPATRIAGE** (re-pa-tri-a-j') ou **REPATRIEMENT** (re-pa-tri-man), *s. m.* Action de repatrier.

— REM. On ne dit plus en ce sens que rapatriement.

— HIST. XVIe s. Ce doux repatriement [retour chez lui] lui estoit si necessaire.... CARL. VI, 50.

— ÉTYM. *Repatrier.*

† **REPATRIER** (re-pa-tri-é), je repatriais, nous repatriions, vous repatriiez; que je repatrie, que nous repatriions, que vous repatriiez, *v. a.* Reconduire dans la patrie.

— REM. On dit aujourd'hui rapatrier.

— HIST. XVe s. Votre mariage vous fera repatrier [retourner dans votre pays], LOUIS XI, *Nouv.* XLII.

— ÉTYM. Lat. *repatriare,* qui avait donné dans l'ancienne langue *repairer, repairier,* de *re,* et *patria,* patrie.

† **REPAUMER** (re-pô-mé), *v. a.* Retondre le drap. || Rebattre, laver un drap dans l'eau.

— ÉTYM. *Re ...,* et *paume* de la main.

REPAVÉ, ÉE (re-pa-vé, vée), *part. passé* de repaver. Les rues dépavées lors de l'insurrection de juillet 1830, puis repavées.

† **REPAVEMENT** (re pa-ve-man), *s. m.* Nouveau pavement.

REPAVER (re-pa-vé), *v. a.* Paver de nouveau.

— HIST. XVe s. Despense faite pour avoir abatu et redrecé l'autel de saint Anthoine et repavé autour d'icelly, *Bibl. des chartes,* 5e série, t. III, p. 241.

† **REPAYER** (re-pè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. Payer de nouveau.

— HIST. XVe s. Si s'adresse vers Gaheriet, et luy donne tel coup parmi le heaulme, qu'il lui faict tous les yeulx estinceler, et Gaheriet lui repaie tel comme il peut ramener, *Lancelot du lac,* t. II, f° 67, dans LACURNE.

† **REPÊCHAGE** (re-pê-cha-j'), *s. m.* Action de repêcher. Le repêchage d'un câble submergé.

REPÊCHÉ, ÉE (re-pê-ché, chée), *part. passé* de repêcher. Des caisses de marchandises repêchées après un naufrage.

REPÊCHER (re-pê-ché), *v. a.* || 1° Pêcher de nouveau. On assurait que les poissons qu'on avait jetés dans la mer Caspienne avec un anneau au museau, avaient été repêchés dans la Méditerranée, VOLT. *Physique, Changem. du globe.* || 2° Retirer de l'eau ce qui y était tombé. La faction ennemie de cet Étienne [qui avait fait exhumer et jeter dans le Tibre le corps de son prédécesseur Formose] fit repêcher le corps de Formose, VOLT. *Mœurs,* 35.

— ÉTYM. *Re...,* et *pêcher;* wallon, *ripehi.*

† **REPÊCHEUR** (re-pê-cheur), *s. m.* Celui qui repêche. Repêcheur des noyés, ABOUT, *Rev. des Deux-Mondes,* 1867, t. VI, p. 810

REPEINDRE (re-pin-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme peindre. || 1° Peindre de nouveau. Il y a dans ce tableau des endroits que l'artiste a repeints. || Absolument. Puis travaillez, donnez-vous bien de la peine, effacez, peignez, repeignez, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p 156. || Fig. Depuis que tu n'est plus, la campagne déserte A dessous deux hivers perdu sa robe verte, Et deux fois le printemps l'a repeinte de fleurs, MALH. VI, 25. || 2° Appliquer et coucher de nouvelles couleurs sur les endroits défectueux d'un tableau. || 3° Remettre en couleur. Repeindre des boiseries. || 4° Fig. Retracer. Des censeurs me reprochent que j'ai déjà parlé de ces désastres [d'iniques condamnations à mort]; oui, j'ai peint et je veux repeindre ces tableaux nécessaires dont il faut multiplier les copies, VOLT. *Pol. et lég. la Méprise d'Arras.* || Fig. Se repeindre, figurer à soi de nouveau. Je ne songeais qu'à me repeindre l'image de ce héros, FÉN. *Tél.* XV.

— HIST. XVIe s. La campaigne recolorée Du teint de ses plus belles fleurs, Se repeingt de mille couleurs, DU BELLAY, V, 3, *recto.* [Les fleurs battues par la pluie] Qui plus gaillardes se repaignent Aux rayons du nouveau soleil, RONS. 557.

REPEINT, EINTE (re-pin, pin-t'), *part. passé* de repeindre. Un tableau repeint. || *S. m.* Endroit d'un tableau sur lequel on a appliqué de nouvelles couleurs. || Restauration d'un tableau en peignant les parties effacées. Le désir de réparer les injures du temps a malheureusement aggravé le dépérissement de plusieurs tableaux par des repeints grossiers et de mauvais vernis dont on a recouvert plusieurs traits du premier pinceau, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts,* t. V, p. 445.

† **REPELER** (re-pe-lé), *v. a.* Il se conjugue comme peler. Terme de mégisserie. Peler une seconde fois.

† **REPENDRE** (re-pan-dr'), *v. a.* Pendre de nouveau ce qui était tombé ou détaché. || Se rependre, *v. réfl.* Se pendre de nouveau.

— HIST. XVe s. Quant il eut assez regardé l'esou, il le rependit et puis descendit; et ses compaignons monterent sur l'autel pour despendre l'escu et regarder, *Perceforest,* t. II, f° 89.

† **REPENELLE** (re-pe-nè-l'), *s. f.* Synonyme de reginglette.

— ÉTYM. Ce mot signifie probablement ruade, par assimilation au ressaut d'un piége. Comparez le provençal *repenada,* ruade, *repetnar,* ruer, de *re,* et le lat. *pes, pedis,* pied.

REPENSER (re-pan-sé), *v. n.* Penser de nouveau, réfléchir plus profondément sur une chose. Tel Adonis repense à l'heur qu'il a perdu, LA FONT. *Adonis.* Il s'en retourne, il rumine, il repense, ID. *Confid.* De quelque manière que ce soit, je vous vois, vous m'êtes présente, je pense et repense à tout, SÉV. 33. Qui me promit beaucoup de choses, et qui sûrement n'a jamais repensé à moi, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Je fus touché de sa bonté, mais moins que je ne devais l'être et que je ne l'ai été depuis en y repensant, ID. *ib.* IV.

— HIST. XIIIe s. Ge repenseré à toi touz mes anz en amerté [amertume] de m'ame, *Psautier,* f° 181. || XIVe s. Quant j'oy un pou après pensé, Repensé et contrepensé A ce que raison apris m'ot, BRUYANT, dans *Ménagier,* t. II, p. 24. || XVIe s. Quand celui qui possede la dignité royale repensera souvent en luy-mesmes, que misericorde et verité gardent le roy..., LANOUE, 540. Après avoir bien repensé et consideré ce qui avint lorsque cette tragedie se commença.... ID. 549. Il faut repenser trois et quatre fois devant qu'entreprendre le siege d'une grande ville, ID. 683. Mal pense qui ne repense, COTGRAVE. Repenser cent fois l'heure un semblable penser, Pour les ombres du faux la verité chasser.... DESPORTES, *Cléonice,* LXV.

— ÉTYM. *Re...,* et *penser;* wallon, *rapeinsé;* provenç. et espagn. *repensar;* ital. *ripensare.*

REPENTANCE (re-pan-tan-s'), *s. f.* || 1° Douleur qu'on a de ses péchés, de ses fautes. Ils continuent leurs fautes, à cause qu'ils ne pensent pas qu'on se contentât de leur repentance, BALZ. *le Prince,* ch. 3. Qui gai fait une erreur, la boit à repentance, RÉGNIER, *Sat.* XI. Ô Jésus, faites que je ne pèche plus, et que j'efface par la repentance mes péchés, qui vous ont couvert de tant de plaies, BOSS. *Élévat. sur myst.* XIII, 8. Ne dédaignons pas la bonté de Dieu qui nous attend à repentance depuis longtemps, ID. *Sermons, Ascension,* 3. Lui-même le sentit, reconnut son péché, Se confessa prodigue, et, plein de repentance, Offrit sur ses avis [de sa femme avare] de régler sa dépense, BOIL. *Sat.* X. Un pécheur ému d'une humble repentance, ID. *Épît.* XII. || 2° Changement de résolution. Les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance, BOSS. *Hist.* II, 7.

— HIST. XIIe s. Petit e petit est venuz à repentance, *Th. le mart.* 101. Nel di [Je ne le di] pour

ce que soie en repentance [regret d'aimer]. *Couci.* XVII. || XIIIe s. S'ele n'a repentance d'œvre si maleoite [maudite], *Berte*, CXXXVI. Il est en vraie repentance Près de faire tel penitance Cum cele enjoindre li saura, Puisque pardonné li aura, *la Rose*, 9879. || XIVe s. Mes la chose faite pour ygnorance, de laquelle.... l'en a tristece, desplaisance, et pesance ou repentance, ORESME, *Eth.* 60. || XVe s. Tost lui en vint le dommage et grant repentance, COMM. I, 10. Et selon sa grand repentance [de Louis XI] il est à esperer que son ame est glorieuse en paradis, ID. VII, 11. || XVIe s. Quitta toutes ses bombances et pompes, pour espouser une repentance tranquille, saincte et religieuse, BRANT. *Charles-Quint.*

— ÉTYM. *Repentant*; provenç. *repentensa*; ital. *ripentenza*.

REPENTANT, ANTE (re-pan-tan, tan-t'), *adj.* Qui se repent d'avoir péché. Nestorius, patriarche de Constantinople.... obtint de cet empereur [Théodose II] qu'on persécutât ceux qui pensaient qu'on devait rebaptiser les chrétiens apostats repentants, VOLT. *Mœurs, introd.*

— HIST. XIIe s. [Il] Batit sa coupe, moult fu bien repentant, *Ronc.* p. 106. || XIIIe s. S'uns hom pooit vivre cent ans, Ne puet-il tant d'oneur conquerre, Com se il est bien repentans D'aleir le sepulchre requerre, RUTEB. 126. Et fu confiès [confès] et repentans de ses meffais, *Chron. de Rains*, 161. Diex, qui tous repentens piteusement escoutes, A toi donne mon cuer et mes pensées toutes, J. DE MEUNG, *Test.* 2089.

REPENTI, IE (re-pan-ti, tie), *part. passé* de repentir. || 1° Qui s'est repenti. Toi qui promets à tous que ta bonté propice Se rendra pitoyable aux pécheurs repentis, RACAN, *Psaume* 89. Peut-être qu'en son cœur, plus douce et repentie, Elle en dissimulait la meilleure partie, CORN. *Rod.* I, 7. || Substantivement. Le maréchal de Villeroy aimait mieux les repenties que celles qui n'avaient pas fait de quoi se repentir, ST-SIM. 130, 187. || 2° Les Filles repenties, ou, simplement, les Repenties, nom donné à des monastères de femmes où des filles qui ont vécu dans le désordre se retirent ou sont renfermées pour faire pénitence. Sa Majesté, qui fait renfermer sur le champ Serena dans la maison des Repenties, exile le comte de Lemos, et condamne Gil Blas à une prison perpétuelle, LESAGE, *Gil Blas*, IX, 7. On lui dit [à Ninon] qu'on pourrait bien la mettre aux Filles repenties; elle répondit que cela n'était pas juste, parce qu'elle n'était ni fille ni repentie, VOLT. *Mél. litt. sur Mlle de l'Enclos.*

— REM. L'Académie dit, à tort, qu'il n'est usité qu'au féminin et dans cette locution : fille repentie.

1\. **REPENTIR (SE)** (re-pan-tir), je me repens, tu te repens, il se repent; je me repentais; je me repentis; je me repentirai; je me repentirais; repens-toi; que je me repente; que je me repentisse; repentant; repenti, *v. réfl.* Éprouver un chagrin qui est de la nature du regret, à propos de fautes, de manquements. Je veux qu'il se repente et se repente en vain, CORN. *Perthar.* II, 1. Le Seigneur adressa alors sa parole à Samuel, et il lui dit : Je me repens d'avoir fait Saül roi, parce qu'il m'a abandonné, SACI, *Bible, Rois*, I, XV, 11. Loin de se repentir d'avoir pris les armes, la réforme ne se repent que de s'être repentie de les avoir prises, BOSS. 5e *avert.* 10. Je veux bien avouer de lui [Charles Ier] ce qu'un auteur a dit de César : qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir, ID. *Reine d'Anglet.* Dans les tourments inouïs de sa dernière maladie...., elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, ID. *Anne de Gonz.*.....Trop tard, dans le naufrage, Confus on se repent d'avoir bravé l'orage, BOIL. *Sat.* XII. Se repent-il déjà de m'avoir apaisée? RAC. *Baj.* III, 6. ....Des fureurs dont mon cœur outragé Ne se repentirait qu'après s'être vengé, ID. *Mithr.* II, 5. J'ai fait ce que j'ai dû, je ne m'en repens pas, ID. *Baj.* III, 1. Je me suis repenti de ne l'avoir pas fait travailler moi-même [un fer]; car il ne s'agissait que de le trancher en lames, BUFF. *Hist. nat. Min.* t. VII, p. 284. || Avec ellipse du pronom personnel. Dans ce hardi métier [la satire] La peur plus d'une fois fit repentir Régnier, BOIL. *Sat.* IX. || Par menace : Il s'en repentira. Je l'en ferai repentir.

— HIST. XIe s. Se de venir paien ne se repentent, *Ch. de Rol.* CCXIV. Si pren conseil, que vers mei [tu] te repentes, *ib.* CCLXII. || XIIe s. S'en veire [vraie] humilité te vols tost repentir, Ensi aies salu...., *Th. le mart.* 77. Deu se repenti que out fait rei Saul, *Rois*, p. 54. Deu ne se puet pas repentir de chose qu'il face — Il n'est pas huem ki se repente, *ib.* p. 57. || XIIIe s. Si sai-ge bien certainement, Combien qu'el se maint [mène, conduise] sagement, N'est nus [nul] qui marié se sente, S'il n'est fox, qui ne s'en repente, *la Rose*, 8726. Quant heritages est vendus soit de fief ou de villenage, li venderes et li aceteres s'en poent bien, s'il lor plest, de lor commun assentement, repentir, avant que saisine de segneur soit fete, BEAUM. XXVII, 7. || XIVe s. Qui tost juge, tost se repent, *Ménagier*, I, 9. || XVe s. Fuyez, truant, caymant et coquin, Maquerelles, ribaudes repenties, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 353. L'on ne se repent jamais pour parler peu, mais bien souvent de trop parler, COMM. I, 3. || XVIe s. Elle leur dit : le premier qui mettra la main sur moy s'en repentira, AMYOT, *Artax.* 39. Je leur lairrois [aux enfants] la jouissance de mes biens, mais avecques liberté de m'en repentir s'ils m'en donnoient occasion, MONT. II, 77. Des mains, nous interrogeons, nombrons, confessons, repentons.... ID. II, 159. Trop tard on se repend quand la faute est commise, RONS. 757. M. du Bellay disoit des courtisanes repenties, qu'elles estoient repenties d'estre repenties, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 168, dans LACURNE. Qui premier prend ne se repent, COTGRAVE. Tel consent qui se repent, ID. Trop tard se repend qui tout despend, ID. Trop tard se repend le rat entre les pattes du chat, ID.

— ÉTYM. Wallon, *s'ripeinti* : provenç. *repentir*, *repenedre*; catal. *repenedir*; anc. espagn. *repentir*; ital. *ripentire*; de *re*..., et l'anc. franç. *pentir*, qui représente le lat. *pœnitere*, se repentir (voy. PÉNITENCE).

2\. **REPENTIR** (re-pan-tir), *s. m.* || 1° Tristesse particulière que nous causent nos fautes. Il n'est crime envers moi qu'un repentir n'efface, CORN. *Cinna*, IV, 3. Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver, LA ROCHEFOUC. *Max.* 180. Cette tristesse que nos fautes nous causent a un nom particulier et s'appelle repentir, BOSS. *Conn.* I, 19. Le chemin est encore ouvert au repentir, RAC. *Baj.* II, 1. Dieu fit du repentir la vertu des mortels, VOLT. *Olymp.* II, 2. Le repentir, le plus grand, le plus insupportable de tous les maux, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Bonne mère*, II, 5. Le repentir qui se répète fatigue l'âme; ce sentiment ne régénère qu'une fois, STAEL, *Corinne*, X, 5. Ô mon Dieu! s'il est vrai que, dans ta grâce immense, Le repentir ait place auprès de l'innocence, P. LEBRUN, *Marie St.* V, 5. || *Au plur.* N'attendez point de moi d'infâmes repentirs, D'inutiles regrets ni de honteux soupirs, CORN. *Cinna*, V, 1. Il [le roi] lui parla [au prince de Conti] d'un air de maître qui a dû causer de graves repentirs, SÉV. 28 juill. 1682. La volupté, des repentirs suivie, J. B. ROUSS. *Épîtres*, II, 5. Les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement se partagent le soin de me faire oublier quelques moments mes souffrances, J. J. ROUSS. 3e *lett. à M. de Malesherbes.* Quand il aura béni toutes les innocences, Puis tous les repentirs, V. HUGO, *Chants du crépuscule*, 30. || Fig. Le mauvais temps continue.... on se hasarde sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages pour être le repentir du temps, qui veut enfin changer de conduite, et l'on se trouve noyés, SÉV. 21 juin 1680. || Familièrement. En être au repentir, regretter d'avoir fait quelque chose. Sur un ton si chagrin vous parlez des époux, Que vous avez l'air, entre nous, D'en être.... au repentir vous-même, IMBERT, *Jaloux sans amour*, II, 7. || 2° Changement de résolution. Mais, puisque désormais son lâche repentir Dément le sang des dieux dont on le fait sortir, Ma fille, c'est à nous de montrer qui nous sommes, RAC. *Iph.* II, 4. Les fléaux, comme les dons de Dieu, sont sans repentir, MASS. *Or. fun. Villars.* || 3° Terme de peinture. Trace d'un premier trait qu'on a corrigé. Il y a des repentirs dans ce tableau. || 4° *Au plur.* Terme de coiffure. Cheveux roulés en hélice ou en tire-bouchons que quelques femmes laissent pendre des deux côtés du visage.

— HIST. XIIe s. Onques Tristans, cil qui but le brevage, Plus loiaument n'ama sanz repentir, *Couci*, XIX. || XVIe s. Regarde en quel danger follement tu te jettes, Et au pris de ta vie un repentir n'achetes, RONS. 757. De court plaisir long repentir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Repentir* 1. L'ancienne langue avait aussi *repentie*, *repentise* et même *repentison*.

† **REPÉPION** (re-pé-pi-on), *s. m.* Petit poinçon à l'usage du fabricant d'épingles.

† **REPÉRAGE** (re-pé-ra-j'), *s. m.* || 1° Manière d'indiquer l'endroit ou les dessins des papiers peints doivent se réunir pour qu'ils soient corrects. || 2° Action de raccorder une feuille, pour la mise en couleur des dessins lithographiques, pour l'impression des cartes géographiques, etc. || 3° Reprise dans l'application de la presse à l'impression de longues pièces d'étoffes.

— ÉTYM. Voy. REPÈRE.

REPERCÉ, ÉE (re-pèr-sé, sée), *part. passé* de repercer. Oreilles dont le trou s'était fermé, repercées pour y mettre des pendants.

† **REPERCÉE** (re-pèr-sée), *s. f.* Galerie qui, dans une mine, revient sur une couche déjà traversée par le puits, ou qui traverse un crain pour rejoindre la couche par le mur.

REPERCER (re-pèr-sé), *v. a.* Il se conjugue comme percer. Percer de nouveau. || Terme d'orfévrerie. Repercer un ouvrage, découper un ouvrage tracé pour être à jour.

— HIST. XVIe s. ....Et me gesnez de tourment sur tourment, Me reperçant d'amoureuses halesnes, RONS. 134.

† **REPERCEUR, EUSE** (re-pèr-seur, seû-z'), *s. m* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui reperce.

RÉPERCUSSIF, IVE (ré-pèr-ku-ssif, ssi-v'), *adj.* || 1° Qui donne un choc en retour (sens propre qui est peu usité). Nos mouvements de descente ont habituellement des terminaisons brusques et répercussives, bien que les chocs puissent être très-adoucis. || 2° Terme de médecine. Qui a la propriété de répercuter. || Médicaments répercussifs, médicaments topiques qui, appliqués sur une partie malade, font refluer à l'intérieur les liquides tendant à l'engorger, ou arrêtent le développement d'un exanthème ou de toute autre altération morbide. || *S. m.* La glace, l'eau froide, l'air froid, etc. sont des répercussifs.

— HIST. XIVe s. Le repercutif ne puet pas debouter toute la matiere, LANFRANC, f° 50, *verso.* Les repercussifs, ID. *ib.* || XVIe s. La voix repercussive (écho), En m'oyant lamenter, De ma plainte excessive Semble se tormenter, DU BELL. II, 67, *verso.* Medicamens repercussifs ou repoussans, PARÉ, XXV, 9.

— ÉTYM. Voy. RÉPERCUSSION; provenç. *repercussiu*; espagn. *repercussivo*; ital. *ripercussivo*.

RÉPERCUSSION (ré-pèr-ku-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme didactique. Renvoi, réflexion. Un corps combustible allumé à la distance de 20 ou 24 pieds par la répercussion et la concentration de la chaleur d'un charbon situé entre deux miroirs concaves, SAUSSURE, *Voy. Alp.* t. IV, p. 69, dans POUGENS. || 2° Terme de musique. Se dit de la première entrée de chacune des parties de la fugue, soit qu'elles fassent entendre le sujet, soit qu'elles contiennent la réponse. || 3° Terme de médecine. Action des répercussifs. C'est à la facilité avec laquelle s'exécute [sur les hautes montagnes] la perspiration cutanée et pulmonaire que nous devons de n'avoir rien à redouter de la répercussion de la sueur, quand nous atteignons ces cimes, bien que nous ayons passé du chaud au froid et du mouvement au repos, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 123. || Disparition brusque d'une tumeur ou d'un exanthème ou de toute autre affection qui est susceptible de répercussion.

— HIST. XIVe s. Puisque l'accident ne puest estre curé par repercussion ne par resolution, H. DE MONDEV. f° 46. || XVIe s. La terminaison des apostemes se fait par quatre manieres, moyennant qu'elles ne soient empeschées par repercussion,... PARÉ, V, 3. Echo n'est qu'une repercussion d'air qui se fait à cause de quelque rocher, DES ACCORDS, *Big. Écho.*

— ÉTYM. Provenç. *repercussio*; espagn. *repercussion*; ital. *ripercussione*; du lat. *repercussionem*, de *repercutere*, répercuter.

RÉPERCUTÉ, ÉE (ré-pèr-ku-té, tée), *part. passé* de répercuter. Le feu du soleil, répercuté sur la lune, renvoyé vers nous, et réuni au foyer d'un verre ardent, VOLT. *Phil. Newt.* I, 1.

RÉPERCUTER (re-pèr-ku-té), *v. a.* || 1° Terme didactique. Réfléchir, renvoyer. Répercuter la chaleur, la lumière, le son. ....Un coup de fusil que l'écho répercute Tonne et roule au-dessus du bruit sourd de la chute [du Rhin], LAMART. *Joc.* III, 93. || 2° Terme de médecine. Faire rentrer les humeurs. L'air froid, frappant incessamment sur la peau, répercute en dedans la sueur, et empêche les pores de s'ouvrir assez pour lui donner un passage libre, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 3° Se répercuter, *v. réfl.* Être répercuté. Le son se répercute. Il est mauvais qu'une éruption se répercute.

— HIST. XIVe s. Tel corps ne est pas miroir repercutant figures, combien que il repercute coleur ou lumiere, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Se nulle de ces causes ne te deffent, repercute chault apostume en la maniere que nous dirons, LANFRANC, f° 50, *verso.* || XVIe s. Comme si, battu de ce bruit, il [un homme travaillant au milieu du bruit] se ramenast et reserrast plus en soy pour la contemplation, et que ceste tempeste de voix repercutast ses pensées au dedans, MONT. IV, 257

— ÉTYM. Provenç. et catal. *repercutir*; esp. *repercudir*; ital. *ripercuotere*; du lat. *repercutere*, de *re*, et *percutere*, frapper (voy. PERCUSSION).

REPERDRE (re-pèr-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme perdre. || 1° Perdre de nouveau. Il avait retrouvé sa tabatière, mais il l'a reperdue. || 2° Perdre ce qu'on avait gagné. Il a reperdu l'argent qu'il avait gagné. L'homme reperdant par la vieillesse ou d'autres accidents tout ce que sa perfectibilité lui avait fait acquérir, J. J. ROUSS. *Orig.* I. || Absolument. Il avait regagné, il a reperdu. || 3° Perdre de vue ce qui s'était montré. Cette réflexion, plus prompte qu'un éclair, jeta dans mon âme un instant de lueur que je reperdis bientôt, mais qui me suffit pour me reconnaître, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 4° Égarer de nouveau. Le pauvre bûcheron reperdit le petit Poucet et ses frères qui étaient revenus à la maison. || 5° Se reperdre, *v. réfl.* S'égarer de nouveau. Le voyageur qu'on avait mis dans le droit chemin se reperdit dans la forêt.

— HIST. XIIIe s. Une autre saillie firent-il par une autre porte qui estoit amont, où li Grieu reperdirent assés, VILLEH. LXXVI. Et tant s'en alerent de l'ost de gens, que cil remestrent [restèrent] si poi en la terre, que, se nostre sires proprement ne les eust soutenus, la terre fust toute reperdue, ID. CIX. || XVe s. Le comte Derby pria au comte de Pennebruich.... qu'ils voulussent aller à Aiguillon, et garder la forteresse; car trop seroit courroucé, s'il le reperdoit, FROISS. I, I, 253. || XVIe s. Ce vieux routier [le Turc Ulazali, à Lépante] print trois galleres des plus mal menées, qu'il pust choisir, desquelles il en reperdit deux et emmena l'autre, D'AUB. *Hist.* II, 81.

— ÉTYM. *Re*..., et *perdre*; wallon, *ripiett*.

REPERDU, UE (re-pèr-du, due), *part. passé* de reperdre. Une fortune regagnée, puis reperdue.

REPÈRE (re-pè-r'), *s. m.* || 1° Terme d'arts et de métiers. Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les ajuster plus facilement. || On dit de même : point de repère. || Fig. Point de repère, point qui sert à se retrouver. Dans notre discussion cette proposition que vous admettez est un point de repère. || 2° Marque sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc. qui indique et sert à retrouver un alignement, un niveau, etc. Si vous voyez à peu de distance un mur, un clocher, un paratonnerre, il suffira de marquer sur le parquet ou le carreau trois repères pour les pieds de la lunette, DELAMBRE, *Abr. astron. Leçon* 21. Ces points disséminés sur toute l'étendue de la France sont autant de repères auxquels il sera aisé de rapporter les nivellements des cours d'eau que nous proposons d'entreprendre, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 454. || Terme de maçonnerie. Témoin indiquant un alignement quelconque. || 3° Nom que les paveurs donnent à certains pavés qu'ils placent d'espace en espace pour conserver leur niveau de pente. || 4° Petit piquet que l'on enfonce en terre pour fixer la hauteur d'un déblai, d'un remblai, etc. || 5° Marques que l'on fait aux tubes d'une lunette pour les allonger ou raccourcir au juste point de la vue de celui qui s'en sert.

—ÉTYM. Lat. *reperire*, retrouver (voy. RÉPERTOIRE).

† **REPÉRER** (re-pé-ré. La syllabe *pé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je repère ; excepté au futur et au conditionnel : je repérerai), *v. a.* || 1° Marquer des repères. Pièces repérées. || Châssis à repérer, cadre en fer, consistant en règles mobiles de cuivre, munies d'aiguilles d'acier servant de points de repère pour accrocher carrément la feuille de papier à chaque tirage, dans les presses lithographiques. || 2° Se repérer, *v. réfl.* Se donner des points de repère. Au point où en est la discussion, repérons-nous.

— ÉTYM. Verbe formé du substantif *repère*.

RÉPERTOIRE (ré-pèr-toi-r'), *s. m.* || 1° Inventaire, table, recueil où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver. Un registre sans répertoire n'est pas commode. Cet ouvrage [l'Histoire naturelle de Pline] n'est qu'un vaste répertoire auquel une mort prématurée.... l'a empêché de mettre la dernière main, MONGEZ, *Instit. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 252. || Fig. Un homme instruit n'ouvre pas aisément son répertoire : il aurait trop à dire, et il voit encore plus à dire après lui; il se tait, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2° Fig. et familièrement. Personne qui se souvient de beaucoup de choses, et qui est toujours prête à instruire les autres. Vous avez là un étrange ami de s'imaginer que je suis un répertoire de conceptions et de figures, BALZ. *liv.* VIII, *lett.* 45. Cette dame qui se souvient de si loin, qui est le répertoire de plusieurs règnes, ID. *liv.* XIV, *lett.* 35. C'était [Valincourt] un homme d'infiniment d'esprit, et qui savait extraordinairement; d'ailleurs un répertoire d'anecdotes de cour, ST-SIM. 66, 104. || 3° Registre timbré sur lequel certains fonctionnaires sont tenus d'inscrire sommairement et dans l'ordre chronologique tous les actes qu'ils reçoivent ou rédigent Les notaires, les huissiers doivent tenir des répertoires. || 4° Titre de certains recueils. Répertoire de jurisprudence. || 5° Terme de théâtre. Liste des pièces restées en cours de représentation à un théâtre. Cette pièce fait partie du répertoire. || Liste des pièces qu'on doit jouer dans la semaine. On a fait le répertoire de la semaine. M. de Ximenès m'a mandé que M. le maréchal de Richelieu avait mis les Guèbres sur le répertoire de Fontainebleau, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 sept. 1769.

— HIST. XVe s. Mais ailleurs en est jà l'ystoire Escripte au long par repertoire, Pour donner exemple aux mauvais, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 146.

— ÉTYM. Lat. *repertorium*, inventaire, de *repertum*, supin de *reperire*, trouver, de *re*, et *parere*, obtenir, se procurer.

† **REPESER** (re-pe-zé), *v. a.* Il se conjugue comme peser. Peser de nouveau. Peser et repeser quelque chose en son esprit.

— HIST. XIIIe s. Et poez conoistre lequele [laquelle eau] est plus legiere en ceste maniere : prendez deus dras de coton ou de lin d'un pois, et les baigniez en diverses eves, et les repesez ariere l'un l'autre, et les metez au soleil sechier ; liquels pesera mains [moins], li aive où il sera moilliez sera plus legiere, *de Phisike*, f° 78, *verso*. || XVIe s. Repeser, NICOT, *Dict.*

RÉPÉTAILLÉ, ÉE (ré-pé-ta-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de répétailler. Des anecdotes sans cesse répétaillées par ce vieillard.

RÉPÉTAILLER (ré-pé-tâ-llé, *ll* mouillées, et non ré-pé-tâ-yé), *v. a.* Répéter la même chose jusqu'à satiété. Il répétaille toujours la même chose. || Absolument. Il ne fait que répétailler.

— ÉTYM. *Répéter*, avec la finale péjorative *aille*.

† **REPETASSER** (re-pe-ta-sé), *v. a.* Synonyme peu usité de rapetasser. Nous n'avons rien inventé, nous n'avons fait que repetasser, VOLT. *Oreilles*, 5.

— HIST. XVIe s. Repetasser, COTGRAVE.

— ÉTYM. Voy. RAPETASSER.

RÉPÉTÉ, ÉE (ré-pé-té, tée), *part. passé* de répéter. || 1° Redit. Quand dans un discours se trouvent des mots répétés, et qu'essayant de les corriger on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il les faut laisser, PASC. *Pens.* VII, 21, édit. HAVET. Ses airs [de Lulli], tant répétés dans le monde, ne servent qu'à insinuer les passions les plus décevantes, BOSS. *Comédie*, 3. Courant après l'esprit ou plutôt se parant De l'esprit répété qu'elle attrape en courant, GRESSET, *le Méch.* IV, 9. Mais tout récit déplaît s'il est trop répété, DELILLE, *Convers.* I. [Ô lac] Dans les bruits de tes bords par tes bords répétés, LAMART. *Méd.* I, 13. Et qu'est-ce que la gloire? un vain son répété, Une dérision de notre vanité, ID. *Harm.* III, 9. || 2° Où il y a des répétitions. Son style [du fils de Mme de Grignan] tout naturel, tout jeune, sans art, un peu répété par la grande envie d'obtenir [une permission], SÉV. 4 janv. 1690. || 3° Reproduit, représenté de nouveau. C'était sur sa fille que Mignard travaillait, et elle est répétée en plusieurs de ses magnifiques tableaux, ST-SIM. 28, 73.

RÉPÉTER (ré-pé-té. La syllabe *pé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je répète, excepté au futur et au conditionnel : je répéterai), *v. a.* || 1° Dire ce qu'on a déjà dit soi-même. Dieu ne parle qu'une fois, et il ne répète point ce qu'il a dit, SACI, *Bible, Job.* XXXIII, 14. Que dirai-je des saintes prières des agonisants...? il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations, BOSS. *Louis de Bourbon.* On vit de part et d'autre [entre le prince de Condé mourant et sa famille] tout ce qu'on affaiblit en le répétant, ID. *ib.* Ce nom qu'à tous moments votre bouche répète, RAC. *Bérén.* I, 4. Il nous semblerait qu'une telle éloquence [de Démosthène] est contraire au génie de la multitude, qui demande qu'on lui répète souvent les mêmes choses, et que, pour les rendre plus intelligibles, on leur donne plus d'étendue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 86, dans POUGENS. Quand on répète ce qu'on a déjà dit, c'est une preuve qu'on n'a rien à dire, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sert.* III, 4. Quand on répète la pensée, il faut fortifier l'expression, ID. *ib. Poly.* V, 3. Il répète les noms de devoir, de justice, ID. *Orph.* IV, 2. Au bonhomme d'oncle il répète sans cesse, Que c'est le seul parti qui convienne à sa nièce, GRESSET, *le Méch.* I, 1. || Ne pas se le faire répéter, exécuter sur-le-champ ce qui est commandé. La chambrière.... Ne se le fait pas deux fois répéter, LA FONT. *Gag.* || Absolument. Il parle avec confiance ; il fait répéter celui qui l'entretient, et ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit, LA BRUY. VI. Allez savoir, Lisette, Si l'on peut voir Cléon.... faut-il que je répète? GRESSET, *le Méch.* I, 3. || 2° Redire ce qu'un autre a dit. Cet écho répète les mots. Il [Sénèque] dit que, dans sa jeunesse, il répétait jusqu'à deux mille mots, après les avoir simplement entendus, et il les répétait dans le même ordre qu'on les lui avait récités, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 696, dans POUGENS. Ovide a conté cette affaire; la Fontaine en parle après lui; Moi je la répète aujourd'hui, Et j'aurais mieux fait de me taire, VOLT. *Filles de Minée.* C'est Platon qui l'a dit le premier, et d'autres l'ont répété ensuite, ID. *Blanc et noir.* Le moyen le plus sûr d'accréditer une opinion auprès de la frivolité française, est d'inventer quelques phrases que tous les sots puissent répéter en croyant dire quelque chose, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* D'une chaste harmonie enivrant nos oreilles, Nous répétons les vers de ces hommes divins Qui parlent par image ainsi que la nature, LAMART. *Harm.* I, 5. || Cette montre, cette pendule répète les heures, les quarts, on lui fait sonner, en poussant un ressort, en tirant un cordon, l'heure et les quarts. || Terme de marine. Répéter les signaux, faire les mêmes signaux que le commandant, au moyen de pavillons, de feux ou en tirant le canon, afin que les navires les plus éloignés voient ou entendent ces signaux. || 3° Recommencer. La nature, si variée dans ses ouvrages, ne paraît avoir répété aucune de ses formes dans l'autre continent, mais les avoir faites sur des modèles tout neufs, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 275. Il serait bien utile d'établir des sociétés uniquement destinées à répéter les expériences contestées sur les objets dont les arts et les sciences s'occupent, SENNEBIER, *Ess. art. d'observ.* t. III, p. 63, dans POUGENS. || 4° En mauvaise part, rapporter ce qu'on a entendu. Quoi que vous lui disiez, il ira le répéter partout. || Absolument. Les enfants sont sujets à répéter. || 5° Représenter, reproduire, réfléchir. Il fut se placer au pied d'un rocher, qui, le jour précédent, lui répétait les sons de cette voix touchante, MARMONTEL, *Cont. mor. Berg. Alp.* Des fleuves et des lacs, ou sombres ou brillants, Répétant le soleil, les masses des nuages, Des troupeaux animant ces riches pâturages, ST-LAMB. *Sais.* III. || 6° Présenter symétriquement d'un côté l'équivalent de ce qu'on voit de l'autre. On a répété cet ornement à droite et à gauche. || 7° S'exercer à dire ou à faire en particulier quelque chose qu'on devra dire ou faire en public. Puisque nous voilà tous habillés, et que le roi ne doit venir de deux heures, employons ce temps à répéter notre affaire, et voir la manière dont il faut jouer les choses, MOL. *Impromptu*, 1. On répète des danses dans mon cabinet; j'ai plus d'envie de pleurer que de m'en divertir, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 15 févr. 1699. L'on répétait alors à Fontainebleau un ballet que le roi et Madame dansèrent, LA FAY. *Hist. Henr. d'Angl.* Nous répétâmes hier une tragédie; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir, VOLT. *Lett. d'Arget*, 8 janv. 1752. La pièce, dans l'état où je l'avais mise, fut répétée au grand théâtre de l'opéra, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Tiens, papa, ce matin encor nous répétions Un petit dialogue à nous deux, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* III, 2. || Fig. Nous répétons un peu nos vieilles leçons, SÉV. 456. || Absolument Songeons à répéter, s'il vous plaît, MOL. *Impromptu*, 1. Les acteurs du divertissement vont venir répéter ici, DANCOURT, *l'Opéra de village*, SC. 10. Quand répétera-t-on? — Vos affaires vont mal; La pièce est aux arrêts chez le censeur royal, C. DELAV. *Comédiens*, II, 3. || Fig. Je fus l'autre jour me promener dans ces belles allées de Chaulnes.... je répétais pour les Rochers, SÉV. 19 avr. 1689. || 8° Exercer en particulier des élèves sur ce qui fait l'objet de l'enseignement du professeur qu'ils suivent. Il répète ces deux élèves. || Fig. Le vendredi 9 août (1715) le P. Tellier répéta le roi longtemps le matin sur l'enregistrement pur et simple de la constitution, ST-SIM. 402, 247. || Il se dit aussi de la chose sur laquelle on exerce l'élève. Il répète la rhétorique. Une grande économie n'eût pas suffi; il fallut qu'il répétât à d'autres écoliers plus riches et plus paresseux ce qu'on venoit presque dans l'instant de leur enseigner à tous, FONTEN. *Littre.* || 9° Redemander, réclamer (il ne se dit guère qu'en termes de jurisprudence civile ou militaire. Mme de Lesdiguières m'envoyait Vince-

rot de Saint-Germain où elle était, sous prétexte de répeter quelques prisonniers, RETZ, II, 207. Nos soldats tuèrent un Espagnol, prirent presque tous les autres, et ne les voulurent pas rendre, quoiqu'on les eût envoyé répéter, ST-SIM. 95, 2. Les récompenses les plus dues Sont souvent des dettes perdues, Pour qui tarde à les répéter, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 7. Les soldats vétérans, qui craignaient qu'on ne répétât les dons immenses qu'ils avaient reçus, MONTESQ. *Rom.* 12. En France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle consolation à espérer, nul dommage à répéter contre personne, VOLT. *Pol. et lég. Comm. délits et peines, procéd. crim.* Des biens à répéter, des partages à faire, GRESSET, *le Méchant*, II, 3. Le créancier peut seulement répéter les dommages et intérêts tant contre les débiteurs par la faute desquels la chose a péri, que contre ceux qui étaient en demeure, *Code Nap.* art. 1205. || Répéter des frais sur quelqu'un, ou mieux contre quelqu'un, demander qu'il rembourse les frais qu'on a faits. || **10°** Terme d'officialité. Répéter des témoins, entendre en déposition des témoins qui sont venus à déposition sur la publication d'un monitoire. || Terme de forestier. Confronter les procès-verbaux et rapports des gardes (MASSÉ, 1766.) || **11°** Remonter à (sens latin qui n'est pas usité). Qui en voudra voir davantage sur cette matière peut répéter les endroits de cette histoire où il en est parlé, BOSS. *Var.* XV, 140. || **12°** Se répéter, *v. réfl.* Recommencer les mêmes histoires. Les vieillards sont sujets à se répéter. On dit que je me répète, écrivait-il [Voltaire]; eh bien, je me répéterai, jusqu'à ce qu'on se corrige, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* C'est un charme que la mémoire; On se répète jeune ou vieux, BÉRANG. *Bouquet.* || Se servir souvent des mêmes tours, des mêmes moyens. Ce poëte, ce musicien a le défaut de se répéter. Le nombre des pièces de Corneille est beaucoup plus grand que celui des pièces de Racine, et cependant Corneille s'est beaucoup moins répété lui-même que Racine n'a fait, FONTEN. *Paral. Rac. Corn.* || **13°** Être répété, redit. Le même mot se répète trois fois dans un rondeau. || Être renouvelé, avoir lieu souvent. Cela se répète tous les jours. || **14°** Être reproduit, réfléchi. Les lumières se réfléchissent et se répètent sur l'argent des murs et des voûtes, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 111, dans POUGENS. Les sapins, devenus tous blancs, se répétaient dans les eaux, STAEL, *Corinne*, XIX, 5. Les flammes se répétaient au loin dans la mer, ID. *ib.* I, 4. || Être reproduit symétriquement. Les mêmes ornements se répètent sur les autres faces de l'édifice.

— HIST. XIII° s. Jà n'i aura mot repeté, Que je sache, se de voir [vrai] non, *Meraugis*, p. 15. Lidoine n'a pas atendu, Ainz a sa parole contée Devant le roi, et repetée L'amour dont cil l'aiment ainsi, *ib.* p. 37. || XIV° s. Et pour ce que longue chose seroit d'escripre et de repetter tout ce qu'il en monstra et dist, *Modus*, f° CXXXII. || XVI° s. Prevoyans que de brief seroyt France privée d'ung tant parfaict chevalier, et que les cieulx le repetoyent comme à eulx de par proprieté naturelle, RAB. *Pant.* IV, 27. Philippus, ayant ouy ces paroles, pour la premiere fois ne feit pas semblant de rien; mais comme il les alloit repetant plusieurs fois entre ses dents.... AMYOT, *Alex.* 9.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *repetir*; ital. *ripetere*; du lat. *repetere*, de *re*, et *petere*, demander (voy. PETITION).

RÉPÉTITEUR (ré-pé-ti-teur), *s. m.* || **1°** Celui qui répète des élèves, qui donne des répétitions. Répétiteur au lycée. Les particuliers qui tiendront seulement des écoliers pensionnaires.... étudiant actuellement en l'université.... qui les instruiront aux lettres ou par eux-mêmes ou par des maîtres et répétiteurs, *Arrêt de la cour des aides*, 30 déc. 1682. Docteur en droit, maître ès arts, et répétiteur général des humanités, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 10. J'avais appris que le collége de Clermont, bien plus considérable que celui de Mauriac, faisait seconder ses régents par des répétiteurs d'études; ce fut sur cet emploi que je fondai mon existence, MARMONTEL, *Mém.* I. || *Adj.* Maître répétiteur, nom qu'on donne, depuis quelques années, dans les lycées aux maîtres d'étude (voy. ÉTUDE). || **2°** Dans les hautes écoles de sciences, par exemple, à l'école polytechnique, on nomme répétiteurs des professeurs qui interrogent les élèves sur ce qui leur a été enseigné dans le cours principal. || **3°** Terme de marine. Vaisseau qui répète les signaux. || **4°** *Adj. m.* Cercle répétiteur, instrument d'astronomie. Borda.... en donnant aux astronomes le cercle répétiteur, ARAGO, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 303....

— ÉTYM. Provenç. *repeteire*; espagn. *repetidor*; ital. *ripetitore*; du lat. *repetitorem*, de *repetere*, répéter.

RÉPÉTITION (ré-pé-ti-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Redite, retour de la même expression, de la même idée. Il y a des répétitions d'un mot ou de plusieurs qui sont nécessaires, comme: je n'ai fait aujourd'hui que ce que j'ai fait depuis vingt ans; tous nos bons auteurs en sont pleins, et ce serait une grande faute de ne pas user de ces répétitions.... il y a une autre sorte de répétition qui est vicieuse parmi nous, et qui choque les personnes même les plus ignorantes; c'est que, sans nécessité, sans beauté, sans figure, on répète un mot ou une phrase par pure négligence, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 889-891, dans POUGENS. Il faut toujours se ressouvenir que notre langue aime grandement les répétitions des mots, lesquelles aussi contribuent beaucoup à la clarté du langage, que la langue française affecte sur toutes les langues du monde, ID. *Nouv. Rem.* p. 151, dans POUGENS. Les stances m'ont paru très-belles et très-dignes de celles qui les précèdent, à quelque peu de répétitions près, dont vous vous êtes aperçu vous-même, RAC. *Lett. à Boileau*, 24. Toute répétition qui n'enchérit pas doit être évitée, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rod.* II, 2. En général, toute répétition affaiblit l'idée, ID. *ib. Pomp.* III, 4. Cette répétition [dans Homère] continuelle de combats qui se ressemblent tous, ID. *Candide*, XXV. || **2°** Action de répéter ce qu'un autre a dit. Je ne fais que de misérables répétitions: monsieur votre fils vous mandera tout assurément, SÉV. *Lett. à Bussy*, 3 avril 1681. || **3°** Montre, pendule à répétition, montre, pendule qui répète les heures et les quarts. Charles II, roi d'Angleterre, avait envoyé au feu roi deux montres à répétition, les premières qu'on ait vues en France; elles ne pouvaient s'ouvrir que par un secret, précaution des ouvriers anglais pour cacher la nouvelle construction et s'en assurer d'autant plus la gloire et le profit; les montres se dérangèrent, et furent remises entre les mains de M. Martineau, horloger du roi, qui n'y put travailler faute de les savoir ouvrir: il dit à M. Colbert, et c'est un trait de courage digne d'être remarqué, qu'il ne connaissait qu'un jeune carme capable d'ouvrir les montres; que, s'il n'y réussissait pas, il fallait se résoudre à les renvoyer en Angleterre; M. Colbert consentit qu'il les donnât au P. Sébastien, qui les ouvrit assez promptement, et de plus les raccommoda, sans savoir qu'elles étaient au roi, ni combien était important par ces circonstances l'ouvrage dont on l'avait chargé, FONTEN. *le P. Sébastien.* || Fig. Vous me demandez, madame, si j'ai lu des Lettres sur les animaux.... il faudrait qu'une montre à répétition [l'homme] fût bien insolente, pour croire qu'elle est d'une nature absolument différente de celle d'un tourne-broche [l'animal], VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 22 févr. 1769. || Elliptiquement. Une répétition, une montre à répétition. On m'a apporté une répétition, boîte unie, avec ciselure au bord, diamants aux boutons et aux aiguilles, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 nov. 1772. || **4°** Figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour. Cet orateur fait souvent usage de la répétition. De toutes les figures de rhétorique, la plus puissante est la répétition, ARAGO. || **5°** Réitération. J'approuve la répétition de Balaruc [aller une seconde fois aux eaux de Balaruc], SÉV. mars 1690 (t. IX, p. 479, éd. RÉGNIER). On dit que le chancelier est fort effrayé de l'érésipèle de M. de Nesmond, qui l'a fait mourir; il craint que ce ne soit une répétition pour lui, ID. *à Pompone*, 1er déc. 1664. Les langues ne s'apprennent que par l'usage et la répétition, et non pas précisément par la peine, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 255. Il ne me resta plus qu'une vie sans attrait, sans ressort, qui n'était en effet que la répétition fastidieuse des mêmes actes et des mêmes besoins, BARTHÉL. *Anach.* ch. 78. || **6°** Reproduction. Par la proportion des formes, par la grandeur et la figure entière, la gorge-bleue semble n'être qu'une répétition du rouge-gorge, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 300. || **7°** Terme de beaux-arts. Se dit de la copie d'une statue, d'un tableau, exécutée par l'auteur lui-même. On dit aussi, dans ce sens, un double. || **8°** Leçon donnée en particulier à un élève ou à des élèves d'une même classe. Faire, donner des répétitions. || **9°** Action d'essayer ce qu'on doit exécuter en public. Souffrez que j'interrompe pour un peu la répétition, MOL. *Impromptu*, 3. Durant la répétition, tout ce qui était de moi fut successivement improuvé par Mme de la Popelinière et justifié par M. de Richelieu, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Je n'en ai point voulu entendre les répétitions, pour avoir le plaisir de la surprise, LEGRAND, *Usurier gentilhomme*, sc. 17. Parlons de vos répétitions; vont-elles bien? MARMONTEL, *Mém.* III. || Cette pièce est en répétition, les acteurs sont occupés à la répéter pour la jouer bientôt. || Être en répétition, se dit quelquefois de l'auteur même dont on répète la pièce. || **10°** Terme de jurisprudence. Action de redemander en justice ce qu'on croit avoir le droit de réclamer. Répétition de frais. Action et répétition. Tout payement suppose une dette; ce qui a été payé sans être dû est sujet à répétition, *Code Nap.* art. 1235. || **11°** Ancien terme forestier. Affirmation que les gardes faisaient de leurs procès-verbaux sous le régime des maîtrises.

— HIST. XV° s. Femme à donner ung peu s'applique Pour retirer ung plus grand don, C'est la couleur de rhetorique Que on nomme repetition, COQUILL. *Droits nouv.* || XVI° s. Les demesurées repetitions d'une mesme chose, dont usoit Ciceron à tout propos en ses oraisons, monstroient une excessive cupidité de gloire, AMYOT, *Cicér. et Démosth.* III.

— ÉTYM. Provenç. *repetitio*; espagn. *repeticion*; ital. *ripetizione*; du lat. *repetitionem*, de *repetere*, répéter.

† **REPÉTRIR** (re-pé-trir), *v. a.* Pétrir de nouveau. || Fig. Repétrir sa fortune, refaire sa position. La Troche a si bien repétri et refagoté sa fortune que.... SÉV. 236. || Fig. Repétrir quelqu'un, en remanier le caractère. Pauline n'est donc pas parfaite; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir; menez-la doucement, SÉV. 8 déc. 1688.

REPEUPLÉ, ÉE (re-peu-plé, plée), *part. passé* de repeupler. Aratus, qui eut la lâcheté de donner à la ville nouvellement repeuplée le nom de celui [Philippe] qui s'en était montré le plus cruel ennemi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 578.

REPEUPLEMENT (re-peu-ple-man), *s. m.* || **1°** Action de repeupler. Le repeuplement d'une colonie. Le repeuplement d'un étang. || **2°** Opération qui a pour but de regarnir d'arbres les endroits d'une forêt qui en sont dépouillés. Le repeuplement d'une forêt. || Il se dit des arbres dont on repeuple une forêt. On ne peut recommander assez la conservation et le repeuplement de cette belle espèce de chêne, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2° *mém.*

— HIST. XVI° s. En cest endroit le repeuplement du colombier n'est beaucoup tardif, O. DE SERRES, 403. Le repeuplement de la ville de Velitres, AMYOT, *Cor.* 18.

— ÉTYM. *Repeupler.*

REPEUPLER (re-peu-plé), *v. a.* || **1°** Peupler de nouveau un pays dépeuplé. Rome, sous Auguste, se trouva presque déserte: il fallait la repeupler, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 1. La fable dit que Deucalion et Pyrrha repeuplèrent le monde en jetant des pierres derrière eux, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Locke).* || Par extension. De nouvelles troupes de solitaires.... allèrent repeupler les déserts, MASS. *Panégyr. St Bernard.* || **2°** Repeupler un étang, y remettre du poisson. || On dit de même: repeupler une terre de gibier. Repeupler une garenne. Repeupler un colombier, une basse-cour. || **3°** Repeupler un bois, le garnir d'arbres. M. Vallot, devenu premier médecin, entreprit de relever le Jardin royal; M. Fagon ne manqua pas de lui offrir tous ses soins, qui furent reçus avec joie; il alla en Auvergne, en Languedoc, en Provence, sur les Alpes et sur les Pyrénées, et n'en revint qu'avec de nombreuses colonies de plantes destinées à repeupler ce désert, FONTEN. *Fagon.* || **4°** Se repeupler, *v. réfl.* Se regarnir d'habitants. Cette forêt se repeuple en chênes. La basse-cour se repeuple. D'où s'ensuivra nécessairement qu'avant qu'il soit peu, les revenus du roi et ceux des particuliers s'augmenteront notablement, et que le royaume, dont le peuple est fort diminué, se repeuplera bientôt, attendu qu'il s'y fera beaucoup de mariages, VAUBAN, *Dîme*, p. 129. Les villes de commerce et où la cour réside se repeuplent toujours par l'affluence des voisins, VOLT. *Mœurs*, 20.

— HIST. XV° s. [Édouard ordonne de faire évacuer la ville de Calais] hommes et femmes et enfans; car je vueil la ville repeupler de purs Anglois, FROISS. I, I, 322. Le roy vouloit que, pour bien repeupler sa ville de Paris, qu'il disoit avoir esté fort depopulée, que quelques gens de quelque nations qu'ils feussent, peussent de là en avant venir demourer en la diste ville, J. DE TROYES, *Chroniques*, 1467. || XVI° s. Monsieur [le duc d'Alençon], duquel la roine de Navarre disoit que, si toutte l'infidelité

estoit bannie de la terre, son frere la pourroit repeupler, D'AUB. *Hist.* II, 412. En moins de quinze jours la ville fut repeuplée d'habitans, CARL. VII, 16.

— ÉTYM. *Re...*, et *peupler*. On trouve aussi au XVe siècle *repopuler*.

REPIC (re-pik), *s. m.* Terme de jeu de piquet. Il se dit lorsqu'un des joueurs compte quatre-vingt-dix, parce qu'il est arrivé à trente en main avant de jouer, et avant que son adversaire ait pu rien compter. Après une suite traîtresse De pics, de repics, de capots, BÉRANG. *Enf. de b. maison.* || Fig. et familièrement. Faire quelqu'un repic, le faire repic et capot, le réduire à ne pouvoir rien répondre, et aussi l'emporter, exceller sur lui. Vous allez faire pic, repic et capot tout ce qu'il y a de galant dans Paris, MOL. *Préc.* 10.

— ÉTYM. *Re...*, et *pic* 4.

† **REPIGER** (re-pi-jé), *v. a.* Terme populaire. Rattraper, prendre sa revanche. Je te repigerai.

† **REPILER** (re-pi-lé), *v. a.* Piler de nouveau. Il faut repiler cette poudre, afin qu'elle puisse passer par le tamis.

— HIST. XVIe s. Repiler, COTGRAVE.

† **REPILLER** (re-pi-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Piller de nouveau.

— HIST. XVIe s. Ce qui restoit du pillage des huguenots estoit repillé par les catholiques, CASTELNAU, 217.

† **REPINCER** (re-pin-sé), *v. a.* Pincer de nouveau. || Fig. et populairement. Rattraper, prendre sa revanche. Je te repincerai.

† **REPIOCHER** (re-pi-o-ché), *v. a.* Remuer avec la pioche une terre déposée sur la berge, avant de la charger dans les tombereaux.

† **REPIQUAGE** (re-pi-ka-j'), *s. m.* || 1° Terme de construction. Action d'enlever les pavés enfoncés ou cassés d'une chaussée, pour les remplacer par d'autres pavés. || 2° Terme de jardinage. Transport d'un jeune plant ligneux ou autre, du lieu où il a crû spontanément, ou du lieu dans lequel il a été semé, dans celui où il doit rester définitivement. || 3° Action de faire des clairs et des ombres sur un papier velouté, une moulure, une feuille d'ornement, etc.

— ÉTYM. *Repiquer.*

† **REPIQUEMENT** (re-pi-ke-man), *s. m.* Synonyme de repiquage.

† **REPIQUER** (re-pi-ké), *v. a.* Il se conjugue comme piquer. || 1° Piquer de nouveau. || Fig. Armé de deux ou trois bons mots politiques, repiqués d'un peu de littérature [M. Liadières], LOUIS VEUILLOT, cité par SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. I, p. 68. || 2° Terme de terrassier. Piocher la superficie d'une route, pour remplir les cavités, niveler ou bomber. || 3° Terme de jardinage. Faire un repiquage. Repiquer un plant. || 4° Terme de brasserie. Repiquer la drèche, remuer sa superficie, l'égaliser, et y mettre de l'eau une seconde fois.

— HIST. XVIe s. Puis jusqu'au sang leurs destriers repiquant, Haussant la bride en fin les releverent, RONS. 619.

RÉPIT (ré-pi; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ré-pi-z agréables ; Palsgrave, p. 23, dit que respit est prononcé sans *s*), *s. m.* Relâche, délai, surséance. Ce créancier ne donne aucun répit à son débiteur. Mes douleurs ne me laissent pas un instant de répit. Selon ces calculs, l'empire papal devrait être tombé en 1620 ou 1653; or il est encore, et il a quelque répit, BOSS. *Var.* XIII, 29. Prenant les deux lieues qui me restaient à faire pour un répit, je me réjouis de ce qui m'eût désolé dans un autre temps, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 6. || Lettres de répit, ou, simplement, répit, lettres que le roi accordait quelquefois à un débiteur pour suspendre les poursuites des créanciers. On fit casser ses lettres de répit, son répit. || En matière feodale, souffrance donnée au vassal par le seigneur pour lui rendre foi et hommage, ou pour remplir d'autres devoirs.

— HIST. XIIe s. De part le rei li unt icel respit duné, *Th. le mart.* 35. Si enveiad à lui Nathan le prophete, e li dist cest respit [ce dire] : Dous humes furent en une cited.... *Rois*, p. 158. E il [Salomon] fist livres treis milie de respiz e de sages diz, *ib.* 241. || XIIIe s. Et il les menoit de respit en respit, et leur faisoit d'eures en autres petis paiemens et povres, VILLEH. XCII. Et li dus lors respondi, que il lor requeroit respit jusques au quart jour, ID. XI. Quant ele s'oï escondire, Si en ot tel duel [deuil] et tel ire [colère], Et la tint en si grant despit, Que morte en fu sans lonc respit, *la Rose*, 1463. Que li vilains le dist en ses respiz : Li fiz au chat doit prendre la souriz, *Agolant*, p. 170. || XIVe s. Renonce à toutes graces, indulgences et respiz données ou à donner, DU CANGE, *apostolicus.* Ainsi, com je vous di, lor fu donnez respiz, *Guescl.* 5753. Quar cent sols ou cent mars vault un jour de respit, *Girart de Ross.* v. 1829. || XVIe s. Ce fut un grand respit pour les affaires du roy de Perse, AMYOT, *Cimon*, 35.

— ÉTYM. Provenç. *respieg*, *respiech*, *respieit*, *respeit* ; catal. *respecte* ; espagn. *respecto* ; portug. *respeito* ; ital. *rispetto* ; du lat. *respectus*, de *respicere*, regarder en arrière, de *re*, et *specere*, voir (voy. SPECTACLE). L'ancienne langue avait le verbe *respiter*, donner un répit. On remarquera un des sens anciens de *respit* : proverbe, dicton.

REPLACÉ, ÉE (re-pla-sé, sée), *part. passé* de replacer. La statue de Napoléon Ier replacée sur la colonne de la place Vendôme.

REPLACER (re-pla-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : replaçant), *v. a.* Remettre en place. Replacez ce livre. D'un trône où ce héros a su le replacer [le roi des Parthes], CORN. *Suréna*, V, 4. M. Dupuits, ci-devant employé dans l'état-major, va solliciter la faveur d'être replacé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 nov. 1771. Ce mariage vous replacerait au rang que vous deviez naturellement occuper, Mme RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 346, dans POUGENS. Il avait été prêt à verser son sang pour replacer le prince Édouard sur le trône de ses ancêtres, CONDORCET, *d'Arci.* || Se replacer, *v. réfl.* Se remettre en place. Ce domestique s'est replacé. Les vampires qui allaient sucer le sang de leurs voisins, et venaient ensuite se replacer dans leurs bières, VOLT. *Dict. phil. Vampire.* Après le souper, ils se replacent sur ce beau canapé dont on a déjà parlé, ID. *Candide*, 8.

† **REPLAIDER** (re-plè-dé), *v. n.* Plaider de nouveau. Où irons-nous? plaider à la plus voisine juridiction de Cirey, et de là replaider à Bruxelles, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 75.

— HIST. XIIIe s. Si li homes ne volent croire le bailli du recorder.... li baillis doit fere repledoier le [la] querelle en le [la] presence des homes, BEAUM. I, 31. || XVIe s. Les dames n'y furent pas oubliées [dans l'expédition de Henri IV pour reprendre Amiens], et là fut replaidée la mesme cause que Tacite raconte des armes [armées] romaines, si les femmes y sont suportables ou non, D'AUB. *Hist.* III, 388.

† **REPLAINDRE** (re-plin-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme plaindre. Plaindre de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Se cil à qui le [la] dete est deue se replaint à tort, BEAUM. XXX, 50. Plusours entrepresures dont l'abbes et li couvens se plaignoient de Jehannet, et li dis Jehannés se replaignoit ausi de l'abbei et du couvent, *Bibl. des ch.* 6e série, t. III. p. 585.

† **REPLANIR** (re-pla-nir), *v. a.* Finir un ouvrage de menuiserie avec le rabot et le racloir.

— ÉTYM. *Re...*, et *plan*, adj.

† **REPLANT** (re-plan), *s. m.* Nouveau plant.

† **REPLANTABLE** (re-plan-ta-bl'), *adj.* Qui peut être replanté.

— HIST. XVIe s. Tout cela doit estre semé, et le replantable replanté, la lune estant pleine ou en decours, O. DE SERRES, 508.

† **REPLANTATION** (re-plan-ta-sion), *s. f.* Synonyme de replantement.

REPLANTÉ, ÉE (re-plan-té, tée), *part. passé* de replanter. Des arbres replantés. || Fig. et familièrement. Me voilà toute replantée à Paris, après quatre jours de campagne, SÉV. 15 nov. 1688.

† **REPLANTEMENT** (re-plan-te-man), *s. m.* Action de replanter; résultat de cette action.

— HIST. XVIe s. Chasque replantement vaut un demi-enter, aidant beaucoup à l'affranchissement des plantes sauvages, O. DE SERRES, 635.

REPLANTER (re-plan-té), *v. a.* Planter une seconde fois le même végétal ou le même terrain. Replanter un bois, une foret, un poirier, un champ.

— HIST. XIVe s. Les choulx dessusdis sont semés, puis, quand ils sont creus à demy pié de hault, sont ostés et replantés, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. En autre temps que cestui-là [la paix], on ne peut replanter les bonnes mœurs et le bon ordre, LANOUE, 38. Le principal effet fut par les eschelles, desquelles quatre estans renversées par terre, furent aussi tost replantées, D'AUB. *Hist.* III, 401.

— ÉTYM. *Re...*, et *planter.*

† **REPLAQUER** (re-pla-ké), *v. a.* Il se conjugue comme plaquer. Plaquer de nouveau.

— HIST XVe s. Quant le roy Gadiffer tint la lettre, il la print à lire, dont apperceut pleinement la mauvaise trahison, car elle estoit contrefaicte, et le seel replacqué dessus, *Perceforest*, t. IV, f° 79.

— ÉTYM. *Re...*, et *plaquer* ; wallon, *raplaki.*

REPLÂTRAGE (re-plâ-tra-j'), *s. m.* || 1° Réparation superficielle faite avec du plâtre. || 2° Fig. et familièrement. Mauvais moyen qu'on emploie pour réparer quelque chose. Je crains qu'en fait de législation M. d'Aguesseau ne nous fasse jamais que du replâtrage, VOYER D'ARGENSON, *Mém.* p. 155, dans POUGENS. || 3° Fig. Réconciliation peu sincère, peu durable. Une lettre! quelque replâtrage, TH. LECLERQ. *Prov.* t. I, p. 121, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Replâtrer.*

REPLÂTRÉ, ÉE (re-plâ-tré, trée), *part. passé* de replâtrer. On accusa Mme la duchesse de quelques chansons sur Mme de Chartres ; enfin tout fut replâtré, ST-SIM. 24, 16. Ce départ effectué, suivi d'une destitution mal replâtrée par une ambassade qui ressemblait à un exil, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 395.

REPLÂTRER (re-plâ-tré), *v. a.* || 1° Renduire de plâtre. || Fig. Je ne me contente pas d'un changement léger et superficiel [de l'âme] ; il n'est pas ici question de replâtrer seulement cet édifice, je veux qu'on retouche jusqu'aux fondements, BOSS 2e *serm. Pâques*, 1. || Absolument et fig. Cherchez-y [au confessionnal] des amis et non des flatteurs, des juges et non des complices. .. ne vous contentez pas de replâtrer où il faut toucher jusqu'aux fondements, ID. *Serm. Haine de la vérité*, 3. || 2° Fig. et familièrement. Chercher à couvrir une faute. M. le Duc, toujours furieux, ne put être induit à chercher à la chaude à replâtrer l'affront, ST-SIM. 99, 54. Créons des charges, des offices, Billets d'État, écus factices, Empruntons à tout l'univers, Replâtrant par des injustices Nos sottises et nos revers, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 123. Passer la moitié de votre vie à faire des sottises que vous vous gardez bien d'avouer, et l'autre à les replâtrer, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. II, p. 74, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Je laisse courir mes inventions sans en replastrer et recoudre les defaults, MONT. I, 155.

— ÉTYM. *Re...*, et *plâtrer* ; wallon, *riplastré.*

REPLET, ÈTE (re-plè, plè-t'), *adj.* Qui a trop d'embonpoint. Vous êtes pourtant plus replet, Au lieu qu'il était maigrelet, SCARR. *Virg.* VIII. Elle se transforma en une petite femme replète, ID. *Rom. com.* II, 10. Partant, lecteurs, si quelqu'un se présente À vos regards, ayant face riante, Couleur vermeille et visage replet, LA FONT. *Papef.* Peut-être la constitution lâche, molle et replète étant bien d'un Silène, d'une bacchante et d'autres êtres crapuleux, conviendrait-elle tout à fait dans une bacchanale, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 145, dans POUGENS. || Il ne se dit pas des animaux ; Chateaubriand ne l'a dit de l'ours qu'en le comparant à un ermite : L'ours n'est pas toujours renfermé dans le trou d'un pin ; il habite souvent une tanière dont il a bouché l'entrée; cet ermite est quelquefois si replet qu'il peut à peine marcher, quoiqu'il ait vécu une partie de l'hiver sans nourriture, *Amér. Chasse.*

— HIST. XIVe s. À ceux qui sont replès de mauvaises humeurs, H. DE MONDEVILLE, f° 44. Ceulz desquelz la nature est trop replete et mal disposée, ORESME, *Eth.* 220. || XVe s. Criant haultement devant les portes des royaulx palais, devant les fenestres des prelats cras et replès, G. CHASTEL. *Expos. s. vér. mal prise.* || XVIe s. Et puis il n'estoit pas encore bien eveillé, comme sont gens replets, et qui ont repu au soir, DESPER. *Contes* XXIX.

— ÉTYM. Provenç. *replet* ; espagn. *repleto* ; du lat. *repletus*, rempli, de *replere*, remplir, fait de *re*, et *plere*, emplir (voy. PLEIN).

RÉPLÉTION (ré-plé-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Surcharge d'aliments. On est plus souvent malade de réplétion que d'inanition. || 2° Abondance de sang et d'humeur. Si ma mère s'était abandonnée au régime de ce bonhomme.... elle ne serait point tombée dans cette maladie, qui ne vient que d'une réplétion épouvantable d'humeurs, CH. DE SÉV. dans SÉV. 3 févr. 1676. Il embarrasse tout le monde, ne se contraint pour personne, ne plaint personne, ne connaît de maux que les siens, que sa réplétion et sa bile, LA BRUY. XI. || Fig. Roquebrune en manqua mourir de réplétion d'amour, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Vous savez bien que le médecin me dit hier devant vous, que j'avais une réplétion de paroles si excessive, que si je n'y donnais ordre.... BARON, *Homme à bonnes fort.* I, 4. || 3° Anciennement, en termes de bénéfices, l'état d'un gradué qui était rempli, c'est-à-dire qui avait obtenu un bénéfice en vertu de ses grades.

— REM. Notez la différence de prononciation entre replet et réplétion.

— HIST. XIVe s. Delettacion est replecion de ce que est selon nature, ORESME, *Eth.* 299. || XVIe s. L'abondance et replecion qui se fait de tous les hu-

meurs est nommée phletore ou plenitude, PARÉ, *Intr.* 17. L'un et l'autre [le corps et l'esprit] s'apparesse cruellement en moy par la repletion, MONT. III, 288.

— ÉTYM. Provenç. *replecio;* espagn. *replecion;* ital. *riplezione;* du lat. *repletionem* (voy. REPLET).

† **REPLEURER** (re-pleu-ré), *v. a.* Pleurer de nouveau. Je vins à Saumur où nous vîmes Vineuil: nous repleurâmes M. de Turenne; il en a été vivement touché, SÉV. 218. || *V. n.* Je suis plus touchée que je ne l'étais, lorsque vous étiez en chemin; je repleure sur nouveaux frais, SÉV. 11 mars 1671.

† **REPLEUVOIR** (re-pleu-voir), *v. n.* Il se conjugue comme pleuvoir. Pleuvoir de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Replouvoir, COTGRAVE.

REPLI (re-pli), *s. m.* || 1° Pli doublé. Faire un repli à une étoffe. || Pli qu'on faisait au bas des lettres patentes, et sur le revers duquel on écrivait. L'avocat général Séguin [au lit de justice du 6 août 1788].... pour la forme et pour l'usage conclut à l'enregistrement, lequel fut, de l'ordre du roi, mentionné au repli des édits, LARCY, *Correspondant*, 25 mars 1867, p. 628. || 2° Sinuosités que font les reptiles quand ils se meuvent. L'adresse de sa main puissante [de Dieu] a fait paraître le serpent plein de replis, SACI, *Bible, Job*, XXVI, 13. Il [le serpent] lève un peu la tête, et puis siffle aussitôt, Puis fait un long repli, LA FONT. *Fabl.* VI, 13. Sa croupe [d'un monstre marin] se recourbe en replis tortueux, RAC. *Phèd.* V, 6. Le Dragon [constellation] tient toujours les deux Ourses glacées Dans ses replis divers fortement embrassées, MALFIL. *Gén. de Virg. Géorg.* || Fig. Quand la passion devient impétueuse et rapide, les replis du dialogue ne sont plus dans la nature, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 486. || 3° Par analogie. Il se dit de certains objets qui ont un mouvement comparé à celui des reptiles. Les replis d'une écharpe, d'un drapeau, etc. ....L'un d'eux aperçut le papier attaché Aux replis de sa robe où lui l'avait caché, MAIR. *Sophon*, I, 4. || Fig. Un voile de sagesse et d'honnêteté fait tant de replis autour de son cœur, qu'il n'est plus possible à l'œil humain d'y pénétrer, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 14. || 4° Repli du front, ride. Il est assez nouveau qu'un homme de son âge Ait des charmes si forts pour un jeune courage, Et que d'un front ridé les replis jaunissants Trouvent l'heureux secret de captiver les sens, CORN. *Sert.* II, 1. || 5° Se dit aussi des sinuosités d'un sentier, d'un fleuve. Mais le plus bel objet c'est la Loire sans doute; On la voit rarement s'écarter de sa route, Elle a peu de replis dans son cours mesuré, LA FONT. *Lett.* 7. Un jour que la beauté d'un ruisseau l'avait attirée, elle se laissa conduire insensiblement aux replis de l'onde, ID. *Psyché*, I, p. 48. Combien de fois nous avons porté nos pas vers les bords du Méandre, qui, après avoir reçu plusieurs rivières, se répand en replis tortueux au milieu de cette plaine qui s'honore de porter son nom! BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. Il avait d'abord fallu passer la Louja au pied de Malo-Iarosiavetz, dans le fond d'un repli que fait son cours, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Replis de la tranchée, retours, coudes ou zigzags de la tranchée, qui servent à faire éviter les enfilades. || 6° Fig. Ce qu'il y a de plus caché en quelque chose. Et d'une main audacieuse [un savant] Vous dévoilera les replis De la nature ténébreuse, VOLT. *Ép.* XXXIII. Développer les replis de l'artifice et du mensonge; peindre sans ménagement la fraude ou l'usurpation, l'âme d'un fourbe démasqué, ou d'un scélérat confondu, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 308. · Particulièrement. Ce qu'il y a de plus secret dans l'âme. J'admire l'insolence de ces gens de néant en tout sens qui s'imaginent avoir pénétré dans tous les replis des cœurs de ceux qui ont le plus de part dans les affaires, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 398, dans POUGENS. Les soigneuses recherches que faisait Marie-Thérèse jusque dans les replis les plus secrets de son âme, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Seigneur, qui éclairez les plus sombres replis de nos consciences, ID. *Turenne.* Dans les replis de l'âme ils [les secrets mouvements de l'amour] viennent nous surprendre, VOLT. *Œdipe*, II, 2.

— HIST. XVI^e s. Il jette les anneaux tous ensemble dans le reply de son manteau, AMYOT, *Timol.* 42. Le duodenum a esté ainsi nommé, à cause qu'il est sans revolution, reply ou entortilleure..... PARÉ, I, 14. Le cerveau est divisé par les replis de la dure mere, ID. III, 6. Portant au front deux replis de laurier, Pour estre ensemble et sçavant et guerrier, RONS. 679. C'est une espineuse entreprise.... de suyvre une allure si vagabonde que celle de nostre esprit, de penetrer les profondeurs opaques de ses replis internes.... MONT. II, 59.

— ÉTYM. *Re*...., et *pli;* provenç. *replec.*

† **REPLIABLE** (re-pli-a-bl'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de deux feuilles qui, en s'appliquant l'une contre l'autre par leur face supérieure, rencontrent la tige parallèlement à leur nervure médiane.

† **REPLICATIF, IVE** (re-pli-ka-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui est replié sur soi-même; se dit en parlant des feuilles pendant la préfoliation.

— ÉTYM. Lat. *replicare*, replier (voy. REPLIER).

REPLIÉ, ÉE (re-pli-é, ée). *part. passé* de replier. || 1° Plié après avoir été déplié. Une pièce repliée dans les mêmes plis. Les ailes repliées s'étendent au delà du milieu de la queue, BUFF. *Ois.* t. VI, 47. || 2° Plié en une ou plusieurs fois. Un serpent replié sur lui-même.

† **REPLIEMENT** (re-pli-man), *s. m.* Action de replier. État de ce qui est replié. Quelquefois j'ai vu le repliement [de la feuille] s'opérer sur un des côtés de la tige, BONNET, *Usag. feuilles*, 2^e mém.

REPLIER (re-pli-é), *v. a.* Il se conjugue comme plier. || 1° Plier ce qui avait été déplié. Replier une étoffe. Il faut replier cette marchandise. || 2° Remettre sous le pli ce qui était déployé, exposé à la vue. Il [le paon] replie tous ses trésors, et les cache à qui ne sait point les admirer, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 5. || 3° Replier un détachement, un corps, un poste, l'obliger à se retirer (par comparaison des bataillons à une étoffe qu'on replie). La droite disperse les ennemis dans la plaine; la gauche les replie dans un marais qui offre l'aspect d'une prairie et dans lequel ils s'engagent et restent ensevelis, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 2. Reille, presque au sortir de ses bivacs, donna sur les avant-postes prussiens; ils étaient sous les armes; il les replia, CHARRAS, *Waterloo*, ch. 6. || Se rapprocher de l'armée. Le général replia son avant-garde. || 4° Courber, plier une ou plusieurs fois. Un bateleur plie et replie son corps. || 5° Se replier, *v. réfl.* Se plier une ou plusieurs fois. Voyez comme ce serpent se replie. Il [Phédon, ou l'homme pauvre] va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur les yeux, pour n'être point vu; il se replie et se renferme dans son manteau, LA BRUY. VI. Neptune de son trident frappait la terre, et on en voyait sortir un cheval fougueux; ses jambes souples et nerveuses se repliaient avec vigueur et légèreté, FÉN. *Tél.* XVII. Ils se rejoignent, ils se saisissent, ils se replient comme des serpents, VOLT. *Zadig*, 19. L'onde respectueuse, À ces mots suspendant sa course impétueuse, S'ouvre, et, se repliant en deux monts de cristal, Le porte [Aristée] mollement au fond de son canal, DELILLE, *Géorg.* IV. || Terme d'équitation. Ce cheval se replie sur lui-même, il tourne subitement de la tête à la queue soit par peur, soit par fantaisie. || 6° En parlant d'un corps de troupes, faire un mouvement en arrière et en bon ordre. Le régiment se replia sous une grêle de balles. || Par extension. L'océan dans son lit se replie en grondant, BERNIS, *Relig. veng.* II. || 7° Se dit des sinuosités d'un fleuve, d'un chemin, d'un vallon. En cet endroit le fleuve se replie tout à coup. || 8° Fig. Prendre de nouveaux biais pour réussir. Il faut qu'en cent façons pour plaire il [l'auteur dramatique] se replie, BOIL. *Art p.* III. En combien de façons son esprit se replie! DESTOUCH. *Diss.* II, 5. || 9° Se replier sur, se rabattre sur. Puis, se repliant suivant son usage sur la morale, il [Sénèque] gourmande avec beaucoup d'éloquence l'avarice, l'abus de la richesse et l'extravagance du luxe, DIDER. *Claude et Nér.* II, 33. || 10° Se replier sur soi-même, se recueillir, réfléchir en soi-même. Que chacun se replie sur soi-même et examine la vérité de ce que je vais dire, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. J'aimerais mieux qu'on laissât ces jeunes cœurs se replier sur eux-mêmes, et se livrer à une agitation qui n'est pas sans charme, J. J. ROUSS. *Ém.* V. La reflexion est la puissance de se replier sur ses idées, de les examiner, VAUVEN. *Réflexion.* Sur elle-même enfin mon âme se replie, Et tombe par degrés dans la mélancolie, ST-LAMB. *Sais.* III. En me détachant de lui, ma sensibilité se replia sur moi-même, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 2, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Tous les jours et à toute heure nous disons d'un autre ce que nous dirions plus proprement de nous, si nous sçavions replier aussi bien qu'estendre nostre consideration.... MONT. II, 82.

— ÉTYM. Wallon, *riploy;* du lat. *replicare*, de *re*, et *plicare*, plier.

RÉPLIQUE (ré-pli-k'), *s. f.* || 1° Terme de palais. Réponse sur ce qui a été répondu; réponse à la réponse de la partie adverse. Cet avocat est fort sur la réplique. Il demande à être entendu en réplique. Vous prétendez que, si votre Démosthène était chargé de votre cause, il la mettrait hors de réplique, DIDER. *Lett. à Falconet*, févr. 1766. || Par extension. Encore un petit mot, et puis plus: c'est pour commencer une manière de duplique à votre réplique, SÉV. *à Bussy*, 28 août 1668. || Terme de droit romain. Exception opposée par le demandeur à l'action principale, contre l'exception opposée par le défendeur. || 2° Il signifie simplement aussi réponse à ce qui a été dit ou écrit. Je vois.... Que le temps se va perdre en répliques frivoles, CORN. *Othon*, I, 4. Sans dot! ah! il n'y a pas de réplique à cela; on le sait bien; qui diantre peut aller là contre? MOL. *l'Av.* I, 7. Le roi prit la parole.... et fit un signe de tête à l'ambassadeur qui lui fit comprendre qu'il ne voulait pas de réplique, SÉV. 109. Une décision qui ne souffre aucune réplique, BOSS. *Hist.* II, 4. Il faut que vous soyez capable de tout; que je ne vous voie jamais, et point de réplique, MARIV. *Fausses confid.* I, I, 0. J'ai vu dans le billet de Laure un argument auquel votre cœur n'a point de réplique, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 4. C'est ainsi que la réplique doit partir sur le trait qui la sollicite, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 486. Un avantage que semble avoir l'éloquence de la chaire sur celle du barreau, c'est que l'orateur parle seul et n'est point exposé à la réplique, ID. *ib.* t. VI, p. 38. Elle devinait la pensée, et ses répliques étaient des flèches qui jamais ne manquaient le but, ID. *Mém.* V. Dans les cas difficiles à juger, une bourse d'or me paraît toujours un argument sans réplique, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 1. || 3° Terme de théâtre. Le dernier mot que dit un acteur avant que son interlocuteur prenne la parole. Être attentif à la réplique. Ce qui avait étourdi tous les autres acteurs, et fait manquer à tous moments les répliques du dialogue et tous les effets de la scène, MARMONTEL, *Mém.* VI. Bonjour, Crispin, bonjour; allons donc, à vous, puisque je vous donne la réplique, PICARD, *Vieux comédien*, sc. 21. Aucun vers ne m'arrête; Je cours à ma réplique, C. DELAV. *les Comédiens*, V, 6. || L'Académie dit qu'en ce sens on prononce souvent replique. || C'est aussi la réponse que fait un acteur à ce qui vient d'être dit par un autre. Ma réplique a manqué, ces vers sont ajoutés, ROTROU, *St Genest*, IV, 5. || 4° Terme de musique. Répétition; il se dit des octaves qu'on regarde comme n'étant proprement que la répétition du son dont elles sont les octaves. L'intervalle redoublé est celui qui passe l'étendue d'une octave; il est toujours la réplique d'un intervalle simple, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* || La répétition que fait un instrument d'une phrase de chant déjà exécutée par un autre instrument ou par la voix. || Se dit quelquefois pour réponse, en parlant d'une fugue. || 5° Terme d'archéologie. Répétition, double d'un monument figuré. La réplique d'un camée.

— HIST. XV^e s. Et pour ce, sans faire repliques, Desploiez tout vostre panier, CH. D'ORL. *Chanson*, 79. || XVI^e s. Responses, dupliques, repliques, tripliques, quadrupliques.... MONT. III, 63. Chose bien dite n'a replique ne redite, COTGRAVE. Je suis muet, quand leur langue me poind; Toute replique est tarie en ma bouche, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *psal.* 38.

— ÉTYM. Voy. RÉPLIQUER.

RÉPLIQUÉ, ÉE (ré-pli-ké, kée), *part. passé* de répliquer. Les arguments répliqués à la réponse faite par l'avocat.

RÉPLIQUER (ré-pli-ké), je répliquais, nous répliquions, vous répliquiez; que je réplique, que nous répliquions, que vous répliquiez, *v. a.* || 1° Répondre sur ce qui a été répondu par celui à qui l'on parle. Il me répondit telle ou telle chose, mais je lui répliquai cela et cela. || Absolument. Mon avocat a parlé le premier, le vôtre a répondu, le mien répliquera. || 2° Il signifie quelquefois simplement répondre. M. de Grignan m'écrit une lettre fort honnête; il me fait voir qu'il ne veut pas que j'aie mauvaise opinion de lui, et conte si bien toutes ses raisons, qu'il n'y a rien à lui répliquer, SÉV. 12, 13 et 14 mai 1680. Qu'aurait-il à répliquer, puisque, dans ces lettres mêmes, il dit pis que tout cela? BOSS. 1^er *avert.* 46. Il [le roi de Prusse] me répéta deux fois ces paroles [je vous jure sur l'honneur que je n'ai pas fait de propositions à la reine de Hongrie contre la France], en me frappant sur l'épaule; et vous sentez bien que, quand un roi jure deux fois sur son honneur, il n'y a rien à répliquer, VOLT. *Lett. Amelot*, 3 oct. 1743. || 3° Répondre en s'obstinant, parler quand on devrait obéir et se taire. Cet enfant a toujours quelque chose à répliquer. || Absolument. Ne réplique point, je connais ton amour, CORN. *Cid*, I, 8. Je l'ai dit, je le veux, ne me répliquez pas, MOL. *Femm. sav.* V, 3. Je ne réplique pas à ce qu'un maître ordonne, ID.

Sgan. 7. Ils ne se contentent pas toujours de répliquer avec aigreur ; ils attaquent souvent avec insolence; ils frappent sur tout ce qui se trouve sous leur langue, LA BRUY. V.

— HIST. XIVe s. Comment la dame des chiens replique [à la dame qui defendoit la fauconnerie], Modus, f° CVIII. Que vous ne soyez arrogant ne repliquant contre celluy qui sera vostre mari, Ménagier, I, 6. || XVe s. Là lui fist-on recorder de rechef toutes les paroles, requestes, ou prieres que il faisoit au roi.... tantost il les repliqua doucement et sagement toutes, FROISS. II, III, 46. Confusion te suit et deshoneur; T'y fait [tes actions] à tes diz repliquent, E. DESCH. Poésies mss. f° 229. || XVIe s. ....Et la mesme demande luy estant de rechef repliquée, il respondit que.... AMYOT, Crass. 28. Platon tansa un enfant qui jouait aux noix. Il luy respondit : Tu me tanses de peu. L'accoustumance, repliqua Platon, n'est pas chose de peu, MONT. I, 107.

— ÉTYM. Prov. et espagn. replicar; ital. replicare; du lat. replicare, raconter, dire, proprement replier (voyez ce mot).

† **REPLOIEMENT** (re-ploi-man), s. m. Action de se reployer.

— HIST. XIIIe s. Reploiemens est quant li parleres dit deus ou trois ou plusors parties, desqueles se ses aversaires [son adversaire] conferme l'une, quele que ele soit, certes il sera conclus.. . quelque partie que tu preignes, je en retrai mon argument qui te conclust par necessité, BRUN. LATINI, Trésor, p. 537.

— ÉTYM. Reployer.

REPLONGÉ, ÉE (re-plon-jé, jée), part. passé de replonger. Remis dans l'eau. || Fig. Je serais au désespoir que la pauvre Mme de Vins fût replongée dans toutes les chicanes dont elle s'était tirée, SÉV. 20 août 1690. Elle [Mme de Vins] est toute replongée dans sa famille, plus que jamais accablée de ses procès, ID. avr. 1680. La Bohême se vit replongée dans des guerres plus sanglantes que toutes les précédentes, BOSS. Var. XI, 172. J'entrevoyais le jour, et mes yeux affligés Dans la profonde nuit sont déjà replongés, VOLT. Mér. II, 2.

REPLONGER (re-plon-jé. Le g prend un e devant a et o : replongeons), v. a. || 1° Plonger de nouveau. Cette étoffe n'a pas assez bien pris la teinture, il faut la replonger dans la cuve. Le dauphin rit, tourne la tête, Et, le magot considéré, Il s'aperçoit qu'il n'a tiré Du fond des eaux rien qu'une bête; Il l'y replonge.... LA FONT. Fabl. IV, 7. || Fig. Vous la replongerez [Rome], en quittant cet empire, Dans les maux dont à peine encore elle respire, CORN. Cinna, II, 1. Le sommeil eut encore une fois pitié d'elle; il la replongea dans les charmes de ses pavots, LA FONT. Psyché, I, p. 39. Tout ce qui se mesure finit; et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout à fait sorti du néant où il est si tôt replongé, BOSS. Duch. d'Orl. Bientôt de Jézabel la fille meurtrière, Instruite que Joas voit encor la lumière, Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger, RAC. Athal. IV, 3. Une réponse courte de Mentor la replongeait dans ses incertitudes, FÉN. Tél. VII. Le même coup qui replongea l'Europe dans d'éternelles guerres, J. J. ROUSS. Paix perpét. || 2° V. n. S'enfoncer de nouveau dans l'eau. À peine sorti de l'eau, il replongea pour essayer de sauver un homme qui se noyait. Et la sonde Plonge et replonge encor dans une mer sans fond, C. DELAVIGNE, Messéniennes, Christophe Colomb. || 3° Se replonger, v. réfl. Se mettre de nouveau dans l'eau. Doris se replongea dans ses grottes humides, Et, par cette leçon, apprit aux Néréides À fuir de semblables hasards, J. B. ROUSS. Cant. V. Promener sur les eaux leur troupe vagabonde, Se plonger dans leur sein, reparaître sur l'onde, S'y replonger encore, et par cent jeux divers Annoncer les torrents suspendus dans les airs, DELILLE, Géorg. I. || Par extension. Comme les oiseaux obligent les chats-huants à se replonger dans les trous des masures, VOLT. Princ. de Babyl. 10. || Fig. Il se replonge dans tous les excès des premiers réformateurs, BOSS. Var. 14. Que si vous dites qu'aussitôt après [l'universelle conversion des hommes], le monde se replongera dans l'incrédulité, BOSS. 1re instruct. pastor. 46. Je me replongeai dans une affreuse rêverie, LESAGE, Gil Bl. IX, 5. Cela est fort cruel, répondit la dame, et elle se replongea dans la mélancolie, VOLT. les Deux consolés.

— HIST. XIIe s. Allemant viennent plus de quatre milier, Qui ou chastel les firent replongier [se retirer], Garin le Loh. t. I, p. 243. || XVIe s. ...et d'icelle la cire se separe facilement, en replongeant la paellette dans l'eau fresche, O. DE SERRES, 452.

† **REPLOYER** (re-ploi-ié), v. a. Il se conjugue comme ployer. Le même que replier. Clymène ayant enfin reployé son ouvrage, LA FONT. Filles de Minée. Emmanuel pria Jéhova de reployer ses rayons, et de n'en laisser échapper qu'un seul, CHATEAUBR. Natchez, IV. || Se reployer, v. réfl. Faire un repli, présenter un repli. Et plus loin, où la plage en croissant se reploie, LAMART. Harm. II, 4. || Se retirer, en parlant d'un corps de troupes. Un seul de leurs boulets [des Russes] eût suffi pour anéantir l'unique planche de salut qu'on allait jeter pour joindre les deux rives [de la Bérézina]; mais cette artillerie se reployait à mesure que la nôtre se mettait en batterie, SÉGUR, Hist. de Nap. XI, 6.

— REM. Saint-Simon, 516, 82, l'a employé neutralement, pour dire faire un détour : J'avançai lentement vers le greffier, et, reployant entre les deux bancs, je traversai la largeur de la salle. Cet emploi n'est plus usité.

— HIST. XIIIe s. Il reploia et mua ce que tu entendoies, BRUN. LATINI, Trésor, p. 557.

REPOLI, IE (re-po-li, lie), part. passé de repolir. De l'argenterie repolie.

REPOLIR (re-po-lir), v. a. Polir de nouveau. Repolir de l'acier. || Par extension. C'est que l'âme de l'homme est une onde limpide Dont l'azur se ternit à tout vent qui la ride, Mais qui, dès qu'un moment le vent s'est rendormi, Repolit la surface.... LAMART. Harm. I, 5. || Fig. Corriger de nouveau. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Polissez-le sans cesse et le repolissez, BOIL. Art p. I. Isocrate a vieilli faisant, polissant, repolissant, refaisant un très-petit nombre d'ouvrages, BARTHEL. Anach. ch. 8.

— HIST. XVe s. Quant le chevalier au noir lyon se fut repoly [rajusté] en ses armes, et il veit par terre son homme, il en fut moult joyeulx, Perceforest, t. III, f° 41. || XVIe s. Si est-ce que, quand les plus viles matieres sont repolies [polies], elles ne laissent de donner quelque lustre, LANOUE, 527. Les coulonnes furent taillées en la quarriere du marbre pentelique ; depuis elles furent retaillées et repolies à Rome, AMYOT, Publ. 29.

† **REPOLISSAGE** (re-po-li-sa-j'), s. m. Action de repolir.

REPOLON (re-po-lon), s. m. Terme de manége qui paraît aujourd'hui inusité. Volte que le cheval forme en cinq temps.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **REPOMPEMENT** (re-pon-pe-man), s. m. Action de repomper. Un repompement continuel de cette liqueur dans le corps de l'animal, BUFF. Hist. anim. ch. 10.

† **REPOMPER** (re-pon-pé), v. a. Pomper de nouveau. Quand le bois est parvenu aux deux tiers de son desséchement, il commence à repomper l'humidité de l'air, BUFF. Expér. sur les végét. 2e mém. Les liqueurs.... sont continuellement repompées par de petits vaisseaux qui les conduisent dans d'autres vaisseaux plus grands, BONNET, Consid. corps org. Œuv. t. V, p. 168, dans POUGENS. Une lame argentée [chez le végétal].... Chassant l'air altéré, repompe un air plus frais, DELIL. Trois règnes, VI.

† **REPONCHONNER** (re-pon-cho-ne), v. n. Remettre de la teinture dans un bain épuisé.

RÉPONDANT (ré-pon-dan), s. m. || 1° Celui qui subit un examen, qui soutient une thèse. La prédilection du répondant [pour une certaine opinion] ne s'y fit sentir [dans la thèse] que par la force des raisons qui la justifiaient, MAIRAN, Éloges, Polignac. || 2° Celui qui répond la messe. || 3° Celui qui se rend caution pour quelqu'un. Et je n'aurai que faire de répondant.... BALZ. liv. VI, lett. 8. Vous aurez un trésor dans ce garçon-là ; je suis son répondant, LESAGE, Estev. Gonz. 6. Mon enfant, me dit-elle, j'aperçois une sincérité dans ce que vous me dites, qui doit vous tenir lieu de répondant, MARIV. Pays. parv. 1re part. || Ironiquement. Voilà un bon répondant.

— HIST. XIIIe s. Il ne le nous vouloit baillier, S'on respondant ne li bailloit, À cui il penre s'en pourroit, Saint Graal, v. 1856. || XIVe s. Vous serez bien assouz, de ce ne sui doutans, Mais de l'argent baillier ne sui point respondans, Guescl. 7570. || XVIe s. Si respondant voulez, je le veux bien, Mon cœur respond et se met en ostaige, MAROT, VI, 267. Ce sont pour moi mauvais respondants que magiciens, MONT. I, 102. Ce qui rend un ami asseuré de l'aultre, c'est la cognoissance qu'il a de son integrité; les respondants qu'il en a, c'est son bon naturel, la foy et la constance, LA BOETIE, Servit. vol.

— ÉTYM. Répondre.

RÉPONDRE (ré-pon-dr'), je réponds, tu réponds, il répond ; je répondais ; je répondis; je répondrai; je répondrais; réponds, répondons; que je réponde, que nous répondions ; que je répondisse; répondant; répondu, v. a. || 1° Faire une réponse à ce qui a été dit, écrit ou demandé. Il ne répondit que deux mots. Vous m'écriviez des folies, et je vous en répondais, SÉV. à Bussy, 9 juin 1669. Est-ce vous, comte, qui n'avez point aimé ma dernière lettre? est-ce vous qui m'y avez répondu ce que voilà? ID. ib. 9 juin 1669. Il [Lamoignon] répondit à ceux qui le priaient de se ménager, que sa santé et sa vie étaient au public et non à lui, FLÉCH. Lamoignon. || Répondre un mémoire, une lettre, y faire réponse. Le mémoire [de Stairs] fut répondu de manière qu'on en fut content en Angleterre, ST-SIM. 436, 112. L'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds, VOLT Lett. Damilaville, 11 déc. 1767. J'ai continuellement un grand nombre de lettres à répondre, J. J. ROUSS. Lett. à Mme Latour, 25 déc. 1763. || Impersonnellement, au passif. Il a été répondu que, ce lieu [Nimègue] ayant été accepté par toutes les parties, on n'en pouvait nommer un autre, PELLISSON, Lett. hist. t. II, p. 429. || Répondre une requête, se dit du juge qui met son ordonnance au bas d'une requête. || Répondre une pétition, un placet, écrire ou faire mettre au bas sa résolution, sa décision sur l'objet dont il s'agit. || Réfuter. Les difficultés de la synagogue y sont exposées et répondues avec force et clarté, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. || 2° Répondre la messe, prononcer à haute voix les paroles contenues au missel, et que doit dire celui qui sert la messe. J'allais et venais pour eux, et c'était moi qui répondais leurs messes, LESAGE, Gil Blas, X, 10. || 3° V. n. Faire une réponse. Répondre à propos, sur-le-champ. Songez à répondre résolûment sur tout ce qu'il vous pourra dire, MOL. Scapin, I, 4. Il emprunta la voix de son confesseur pour en demander [de ses fautes] pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis; on lui répondit par des sanglots; ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple, BOSS. Louis de Bourbon. Il écoutait avec patience et répondait avec douceur, FLÉCH. Lamoignon. Je ne vous répondrai qu'en vous obéissant, RAC. Mithr. II, 4. Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui? ID. Ath. II, 7. || Fig. L'état où vous me voyez, lui dis-je, répond pour moi : je rachèterais votre vie de la mienne propre, Mme DE TENCIN, Œuv. t. V, p. 203, dans POUGENS. || Répondre à ses pensées, faire une réponse non à ce qui est dit, mais à ce qu'on pense soi-même. Ils répondaient à leurs pensées, plutôt qu'à ce qu'on leur disait; ce qui ne manque presque jamais en ceux qui savent qu'on peut leur reprocher quelque chose avec justice, RETZ, Mém. t. I, liv. II, p. 410, dans POUGENS. || Familièrement. Répondre ad rem, répondre précisément à la question proposée. || Vous ne répondez point, ce n'est pas répondre, votre réponse est embarrassée. || Répondre en Normand, ne répondre ni oui ni non. Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire, Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère, Et tâchez quelquefois de répondre en Normand, LA FONT. Fabl. VII, 7. || 4° Terme de marine. Un bâtiment répond aux signaux qu'on lui adresse, par d'autres signaux de convention, qui indiquent qu'il les a aperçus. || Le timonier répond qu'il a compris les commandements de l'officier de quart, en répétant ces mêmes commandements. || 5° Parler à ceux qui appellent, à ceux qui frappent à la porte, à ceux qui se présentent. Ce portier est obligé de répondre à une foule de gens. On vous appelle; que ne répondez-vous? || 6° Il se dit de voix, de sons qui répondent l'un à l'autre. Le canon que nous entendions n'était que celui du fort de Knotzenbourg, et peut-être celui de la ville qui répondait, PELLISSON, Lett. hist. t. I, p. 205. Si, à Venise, dans une barque, quelqu'un récite une stance de la Jérusalem délivrée, la barque voisine lui répond par la stance suivante, VOLT. Dict. phil. Épopée. || Des chœurs de musique qui se répondent, des chœurs qui chantent alternativement. Les rossignols se répondent les uns aux autres, BOSS. Connaiss. V, 6. || Fig. Nos cœurs se répondent, ils se comprennent. Les âmes se répondent, MARIVAUX, Marianne, 3e part. L'étonnement, l'effroi, le plaisir se confondent, Et par un même cri tous les cœurs se répondent, DELILLE, Trois règ. I. || 7° Renvoyer le son. L'écho seul lui répond. L'Olympe en retentit, et les monts lui répondent, DELILLE, Én. XII. || 8° Raisonner au lieu d'obéir, allé-

guer des prétextes, des excuses, des récriminations, au lieu de convenir de son tort. Faites ce qu'il commande, et ne répondez point. Voyez comme raisonne et répond la vilaine! MOL. *Éc. des fem.* V, 4. Je suis prompt, violent; et, s'il me répondait, Je ne sais pas, monsieur, ce qu'il arriverait, PH. POISSON, *Procureur arbit.* sc. 3. Et vous êtes perdu si vous me répondez, RAC. *Mithr.* III, 1. || 9° Subir un examen. Ce candidat a bien répondu. Répondre en philosophie, en droit. C'est aujourd'hui l'acte du pauvre abbé : quelle folie! on s'en va disputer contre lui, le tourmenter, le pointiller; il faut qu'il réponde à tout, SÉV. 128. || 10° Écrire à une personne de qui l'on a reçu une lettre. Je trouve étrange qu'elle.... m'appelle ingrat, de ce que je.... ne lui écris point des lettres qu'elle voudrait de bon cœur n'avoir pas reçues, toutes les fois qu'il y faudrait répondre, VOIT. *Lett.* 56. Je ne sais, mademoiselle, de quelle manière je dois répondre à votre obligeante lettre, après avoir même demeuré assez longtemps sans y avoir répondu, *Lett. du duc de Saint-Aignan à Mlle de Scudéry*, dans SÉV. t. I, p. 497, édit. RÉGNIER. La dernière lettre que vous m'avez écrite avant celle que je reçus hier de vous, ma belle cousine, était du 20 mai de l'année passée, à quoi je répondis sur-le-champ, du 23 mai.... et je réponds aujourd'hui à votre lettre du 6 de ce mois, BUSSY, *Lett. à Mme de Sévigné*, 9 juin 1666, dans SÉV. t. I, p. 501, édit RÉGNIER. || 11° Parler ou écrire pour réfuter. Répondre à des objections, à des critiques. Personne sur la terre n'ose entreprendre, ce semble, de répondre aux impies qui attaquent Dieu avec une audace si insensée; mais Dieu répondra lui-même... BOSS. *la Vallière.* Quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter [des merveilles de la vie du prince de Condé], toujours prévenu par vos pensées, j'aurais encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous, ID. *Louis de Bourbon.* Il va nous inonder des torrents de sa plume; Il faut, pour lui répondre, ouvrir plus d'un volume, BOIL. *Lutr.* IV. Lorsque sur un défaut ils pensent me confondre, C'est en me guérissant que je sais leur répondre, ID. *Ép.* VII. C'est un argument auquel on n'a jamais répondu, VOLT. *Dial.* 27. || 12° Réaliser les espérances qu'on a fait naître. Il n'a pas répondu à l'attente publique. Si vous répondez par vos vertus à votre haute destinée, FÉN. *Tél.* XXII. Si vous ne répondez pas à ce dessein de Dieu sur vous, MASS. *Carême, Aum.* || 13° Payer de retour, faire de son côté ce qu'on doit. C'est mal répondre à tout ce qu'on a fait pour vous. C'est à vous de répondre à son généreux zèle, CORN. *Héracl.* II, 6. || On dit dans un sens analogue : Répondre aux politesses, aux caresses de quelqu'un. || Répondre à l'affection de quelqu'un, lui témoigner une affection égale à la sienne. La bergère.... répondit mal à tant de passion, LA FONT. *Cloch.* Cet obligeant amour a de quoi me confondre; Et j'ai regret, monsieur, de n'y pouvoir répondre, MOL. *Femm. sav.* V, 1. Et s'il faut qu'à mes feux votre flamme réponde, ID. *Mis.* V, 8. Mon cœur est content d'apprendre que vous répondez à cette inclination que j'ai pour vous depuis si longtemps, SÉV. 8. Cependant le fils se jette à son cou, et est tout étonné que son père réponde si mal à sa tendresse, FÉN. *Tél.* V. || Répondre au salut de quelqu'un, le lui rendre. || On dit dans le même sens : Les vaisseaux saluèrent le fort, qui répondit par tant de coups de canon. || 14° Opposer quelque chose comme défense, résistance. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 442, dans POUGENS || 15° Être caution, être garant en justice, être garant pour quelqu'un. Il a répondu de la somme qui m'est due. Ôtez le vêtement à celui qui a répondu pour un inconnu, et emportez des gages de chez lui, parce qu'il s'est obligé pour des étrangers, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XX, 16. Télémaque et moi, nous vous offrons à être des otages qui vous répondent de la bonne foi d'Idoménée, FÉN. *Tél.* XI. || Être responsable, en parlant de personnes ou d'objets. Mais sachez que vos jours me répondront des siens, CORN. *Héracl.* V, 3. Songez que c'est pour moi que vous gouvernerez, Et que je répondrai de ce que vous ferez, ID. *Cinna*, II, 1. Personne ne répond de mes lettres que moi, et je ne réponds de rien que de mes lettres, PASC. *Prov.* XVII. Le fils me répondra des mépris de la mère, RAC. *Andr.* I, 4. Le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 mars 1770. Personne ne répond de nos articles que nous, et nous ne répondons que de nos articles; l'Encyclopédie est à cet égard dans le même cas que les recueils de toutes nos académies, D'ALEMB. *Préf.* 3e vol. *Encycl. Œuv.* t. I, p. 384, dans POUGENS. || Être garant de quelqu'un, de quelque chose qui a été commis à notre garde, et que nous sommes tenus de représenter. Répondre d'un prisonnier corps pour corps. Et ne dédaigne pas de m'instruire en ta foi, Ou toi-même à ton Dieu tu répondras de moi, CORN. *Poly.* V, 2. Vous en répondrez sur votre tête, FÉN. *Télém.* III. Cortez, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et marcha suivi du reste contre ses compatriotes, VOLT. *Mœurs*, 147. || Mettre quelqu'un dans un lieu où l'on répondra de lui, le mettre en prison. L'on s'en va vous mettre en lieu où l'on me répondra de vous, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 10. || On dit dans un sens analogue : Des verrous m'en répondront, je l'enfermerai sous les verrous. Si la chose éclate, un couvent me répondra de vous, mademoiselle, PONT DE VESLE, *Somnamb.* sc. 15. || Simplement, être garant de quelqu'un, de quelque chose. Il pria Alexandre d'avoir bon courage, et qu'il répondait de sa guérison, D'ABLANC. *Arrien*, II, 3. Dans le mouvement où seraient les esprits au retour des députés, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure à l'autre, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 453, dans POUGENS. Je réponds d'une paix jurée entre mes mains, RAC. *Brit.* V, 3. Je réponds de son obéissance, ID. *Bér.* III, 1. Non, ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde [de Néron], Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde, ID. *Brit.* I, 2. Il répondit de ma conduite sur la bienséance, HAMILT. *Gramm.* III. Nous avons, grand héros, deux desseins différents, Vous de vaincre vingt rois, et moi vingt concurrents; Mais l'un de ces desseins est mieux conduit que l'autre; Que cependant tout irait bien, Si vous me répondiez du mien Comme je vous réponds du vôtre! SANLECQUE, *demandant un bénéfice à Louis XIV*, dans RICHELET. Je ne vous réponds que de ma sensibilité pour vos bontés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 juin 1755. Au point du jour, le médecin répondit de sa vie, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 119, dans POUGENS. Eh! calmez vos frayeurs; je vous réponds de tout, COLLIN D'HARLEV. *Vieill. et jeunes gens*, III, 8. On vous répondait de moi; je vous réponds de lui; que pouvez-vous exiger de plus? PICARD, *Voy. interrompu*, II, 11. Ne répondez plus de personne, Je veux devenir courtisan, BÉRANG. *Hab. de cour.* || Répondre de soi, avoir confiance qu'on ne faillira pas. Répondez-moi de vous, et je vous réponds d'elle, CORN. *Héracl.* II, 2. ....Réponds-moi d'elle, et je réponds de moi, RAC. *Andr.* III, 1. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi, VOLT. *Lett. Argental*, 16 sept. 1769. Je réponds de moi, disait-il, jusqu'à un million; ceux qui le connaissaient auraient bien répondu de lui par de là, D'ALEMB. *Éloges. Terrasson.* || Il se dit, dans un sens analogue, des choses qui servent de garant. Je le prie de me mander l'estime que je dois avoir de M. de Revel; il me semble que je suis fort décidée sur celle du marquis : il a une application et une envie de bien faire qui nous en répondent, SÉV. 575. La Judée asservie et ses remparts fumants.... Me répondaient assez que votre grand courage Ne voudrait pas, seigneur, détruire votre ouvrage, RAC. *Bérén.* II, 2. L'intérêt que je dois prendre à cette affaire ne vous répond que trop de la vérité de mon rapport, LESAGE, *Gil Blas*, X, 10. || Se répondre, se donner à soi-même assurance, certitude. Si vous voulez vous répondre des événements, et si vous ne pouvez être satisfait que lorsque tout ce qui se pourrait souhaiter vous arrive, vous faites, sans mentir, la guerre à de fâcheuses conditions, VOLT. *Lett.* 89. Toute vive qu'elle est [la ferveur] ou qu'elle paraît, je ne saurais me répondre de ma persévérance, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 457. Ce grand ministre [Richelieu].... se répondit moins de l'éternelle durée de son nom pour avoir exécuté avec des succès presque incroyables les ordres reçus de Louis le Juste, que pour avoir établi la célèbre compagnie dont vous soutenez l'honneur avec tant d'éclat, TH. CORN. *Disc. de récep. à l'Acad.* Vous, ma chère sœur, que la main du Seigneur conduit dans le lieu saint, vous pouvez avec confiance vous répondre de sa protection et de ses grâces, MASS. *Profess. relig. Serm.* 1. Je n'osais me répondre de moi, dans un cas où je n'avais pas ma propre expérience pour garant, STAAL, *Mém.* t. II, p. 116. || Répondre que, affirmer que, avec une idée de responsabilité. Je vous réponds qu'il partira. J'ose te répondre Qu'il n'est pas condamné, puisqu'on veut le confondre, RAC. *Baj.* IV, 7. J'ai d'excellent vin de Malaga et de Canarie; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque, VOLT. *Disc. phil. Scoliaste.* S'il est vrai que je sache un secret, je puis vous répondre qu'il ne me regarde point, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, I, 1. || Je ne réponds pas que, je n'assure pas que. Je ne te réponds pas qu'au retour [de l'Opéra], moins timide, Digne écolière enfin d'Angélique et d'Armide, Elle n'aille.... Avec quelque Médor pratiquer ces leçons, BOIL. *Sat.* X. Et je ne réponds pas.... Que le sénat, chargé des vœux de tout l'empire, Ne vous redise ici ce que je viens de dire, RAC. *Bér.* II, 2. || Par menace, je ne réponds pas de, tant pis pour ce qui arrivera de. Je cède aux mouvements d'une juste colère, Et je ne réponds pas de ce que je puis faire, MOL. *Mis.* IV, 3. || Je vous en réponds, se dit familièrement pour affirmer davantage une chose. Il disait du mal du mari et de la femme; mais du mal.... je vous en réponds, GOLDONI, *Bourru bienf.* I, 13. || Je vous en réponds, je t'en réponds, se dit quelquefois familièrement et ironiquement, pour exprimer qu'on n'ajoute pas foi à une chose que l'on entend dire. || 16° Aboutir en quelque endroit. Ma galère est au port toute prête à partir; Le palais y répond par la porte secrète, CORN. *Nicom.* V, 5. Entretenir ce soir cet amant sous mon nom Par la petite rue où ma chambre répond, MOL. *École des maris*, III, 2. Le nerf qui répondait au pied et à la jambe, BOSS. *Conn.* III, 6. || Le bruit répond en tel endroit, il s'étend jusque-là, il y retentit. || On dit en ce sens : La sonnette répond dans cette pièce, dans ces deux chambres. || 17° Se faire sentir par une communication. Il s'est blessé au pied, et la douleur lui répond au genou. || 18° Correspondre d'une manière symétrique, avec proportion. L'aile droite de ce bâtiment ne répond pas à l'autre. || Se répondre, être en symétrie, en conformité. Ces deux pavillons se répondent très-bien. || Fig. Ce sont deux actes [la demande à Dieu et l'action de grâce] qui se répondent l'un à l'autre, BOSS. *Ét. d'orais.* IV, 12. || Répondre se dit d'objets qui sont placés vis-à-vis les uns des autres. À l'épaisseur d'un fil de soie sur cet instrument [lunette], il répond dans le ciel des millions de lieues, FONTEN. *Cassini.* Dans les mesures astronomiques prises sur la terre, deux lignes répondent à des espaces immenses dans le ciel, VOLT. *Dict. phil. Économie.* De là vient [de la précession] que le soleil, au lieu d'être dans la partie du ciel où était le Bélier du temps d'Hipparque, se trouve répondre à cette partie du ciel où sont les Poissons, ID. *Dict. phil. Newton et Desc.* En réfléchissant sur la forme des collines dont les angles saillants répondent toujours aux angles rentrants des collines opposées, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terr. Œuv.* t. IV, p. 413. Comme les oscillations de l'air finiraient en fort peu de temps, si le soleil répondait toujours au même endroit de la terre.... D'ALEMB. *Caus. gén. des vents*, *Œuv.* t. XIV, p. 32, dans POUGENS. || Être le représentant, l'équivalent d'une chose. L'âge où Racine produisit Athalie répond précisément à l'âge où Corneille produisit Œdipe, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 385, dans POUGENS. Démosthène, réfugié dans l'île de Calaurie, est forcé de se donner la mort, le 16 pyanepsion, qui répondait au 12 novembre, selon le cycle de Callippe, et d'après l'ordre des mois attiques, 322 ans avant J. C, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, *Table* 1. || 19° Être égal, s'accorder avec. Ma générosité doit répondre à la tienne, CORN. *Cid*, III, 4. C'est une croyance assez générale que cette pièce pourrait passer pour la plus belle des miennes, si les derniers actes répondaient aux premiers, ID. *Hor. Examen.* Encor que le pouvoir au désir ne réponde, Nos hôtes agréeront les soins qui leur sont dus, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Je ne sais, ajouta-t-il, s'il y a dans une langue un mot qui réponde parfaitement à un mot d'une autre langue, *Opusc. lang. franç.* p. 316, dans POUGENS. Mon crédit ne répond pas à mes bonnes intentions, SÉV. 128. Voyons si les effets répondront aux paroles, TH. CORN. *Berger extrav.* II, 5. Les succès ne répondaient pas à son attente, BOSS. *Hist.* I, 11. Le reste répondait à cette magnificence, ID. *ib.* II, 4. Ce qui n'est pas éternel ne répond ni à la majesté d'un Dieu éternel, ni aux espérances de l'homme, à qui il a fait connaître son éternité, ID. *ib.* II, 6. Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu, Que le début, la fin répondent au milieu, BOIL. *Art p.* I. Ils [Annibal, Philopémen et Scipion] terminèrent tous trois leur vie hors de leur patrie par un genre de

mort qui répondait peu à la gloire de leurs actions, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 503, dans POUGENS. Il est certain que sa fortune ne répondait pas à sa naissance, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 184, dans POUGENS. Je vois que vos sentiments répondent à votre physionomie, MARIVAUX, *Pays. parv.* 2e part. Il s'en faut bien que le plumage de cet oiseau [le rossignol] réponde à son ramage, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 159. L'effet répond ici parfaitement à la cause, ID. *Hist. anim.* XI. Au discours de Vénus jusqu'ici tout répond, DELILLE, *Én.* I. || 20° Terme de manége. Répondre aux aides, être sensible aux appels du cavalier et y obéir. || 21° Se dit de l'état de la graine des vers à soie, lorsque les premiers vers commencent à paraître Cette graine répond. || 22° Terme de pratique vieilli. Se répondre, *v. réfl.* Pouvoir être répondu, être susceptible de réponse. || Proverbes. Qui répond paye, on fait payer les cautions, les répondants. || Il ressemble le prêtre Martin, il chante et il répond, se dit quand un homme exécute lui-même ce qu'il a proposé.

— HIST. XIe s. N'i ad paien ki un sul mot respundet, *Ch. de Rol.* II. Granz trente liwes l'oïrent il respundre [le cor de Rolant], *ib.* CXXXI. [Du bruit] Sunent li munt e respondent li val, *ib.* CLIV. || XIIe s Et respont l'empereres: jel vous pri doucement, *Sax.* XXI. || XIIIe s. Et l'ame, que deviendra quoi? Chascun respondera pour soi; Prisié n'i seront avocat, Ne plus que la queue d'un chat, *Les vers du monde.* L'avoir n'est preus fors por despendre: Ce ne sevent il pas entendre, Ains vuelent tuit à ce respondre, Qu'avoir n'est preus fors por repondre [cacher], *la Rose*, 5186. Bel-Acueil ne sot que respondre, *ib.* 3564. Si semble il par fois que tu veuilles Que je te responde folie, *ib.* 7031. Car quant plus chascun [Néron] apela, Chascuns plus s'enclost et cela; Ne nus [nul] ne li volt mot respondre, *ib.* 6468. Por ce que ses peres ou si devancier les aroient mal aquises, il convenroit qu'il en respondit por tant qu'il en seroit venu à li, BEAUM. VII, 8. Reponez-moi à ce que vos demant, *Mss. de poés. franç. avant* 1300, t. II, p. 715, dans LACURNE. Si commença, mais, se la fins Respondist au commencement, Dex li falist sou argument, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 1. || XIVe s. Par le dit procureur, deuement conseillé seur les choses dessus dites, respondi [répondu] fut, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 209. Quant respondre me convenoit, Ce qu'à la bouche me venoit, En aventure responnoie, *Ovide, Descarte*, ms. St-Germ. f° 96, dans LACURNE. || XVe s. Aucuns esbats qui estoyent devant la porte du chastel, et qui respondoient à la maison, FROISS. I, I, 50. Repondit l'evesque: Nous aurons conseil de vous repondre, et vous en serez repondus le matin, ID. II, II, 207. || XVIe s. Qui [ce qui] est souvent, et j'en repons, Pour les mauvais laisser les bons, MAROT, IV, 195. Si respondant voulez, je le veux bien, Mon cœur respond et se met en ostaige, ID. VI, 267. Là par la religieuse du temple luy fut respondue ceste prophetie tant renommée.... AMYOT, *Thés.* 4. Le mois que les Ægyptiens appellent pharmuti, repond au mois d'avril, ID. *Rom.* 18. Tantost après il montra que les effects respondoient aux paroles du serment, ID. *Publ.* 3. Crassus le delivra en respondant pour luy de la somme de huit cents trente talents, ID. *Crassus*, 12. Qui respond paye, ID. *Mauv. honte*, 5. Comment respondre des pensées de personnes incogneues? MONT. I, 103. Il n'a recueilly aulcuns fruicts respondants à une si exquise culture, ID. I, 195. Je ne sçais si je me puis respondre, que il ne se face pas à l'advenir quelque aultre descouverte, ID. I, 230. Faire respondre sa vie à sa doctrine, ID. III, 126. Ils se precipiterent en la mer par une fenestre de leur logis qui y respondoit, ID. III, 179. Que si en France nous eussions eu un Tite Live, il n'y eust entre les histoires romaines exemple ou vertueux fait auquel n'eussions un respondant, M. DU BELLAY, *Prologue*. Qui mal entend mal respond, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *respond*; provenç. *respondre*; catal. *respóndrer*; espagn. *responder*; ital. *rispondere*; du lat. *respondere*, de *re*, et *spondere*, promettre (voy. ÉPOUX). Plusieurs peuples romans ont dit *respondĕre*, d'où *respondre*, non peut-être sans confusion avec *reponere*, qui avait donné *repondre*.

RÉPONDU, UE (ré-pon-du, due), *part. passé* de répondre. À quoi on a fait réponse. Bien répondu! MOL. *Amph.* I, 1. Je ne tiens pas votre dernière lettre pour répondue, DIDER. *Lett. à Falconet*, janvier 1766.

RÉPONS (ré-pon), *s. m.* || 1° Paroles, ordinairement tirées de l'Écriture, qui se disent ou se chantent, dans l'office de l'Église, après les leçons ou après les chapitres, et que l'on répète et entières et par parties; on distingue les grands répons et les répons brefs. Le roi, ayant lavé ses mains, prit la bénédiction des évêques là présents, puis, s'étant assis, commanda que le diacre qui avait le matin chanté messe devant lui, entonnât un répons, et que les autres clercs chantassent tous ensemble.... *Le grand aumonier de France*, p. 133, dans D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant*, col. 1309. Le pasteur était à côté, Et récitait, à l'ordinaire, Maints dévotes oraisons.... Et des versets et des répons, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. || 2° Terme d'imprimerie. Signe qui sert à marquer les répons, et qui a la figure d'une R barrée (℟). Il faut mettre là un répons.

— ÉTYM. Lat. *responsum*; *répons* est le même que *réponse* (voy. ce mot).

RÉPONSE (ré-pon-s'), *s. f.* || 1° Ce qu'on dit à celui qui fait une demande ou une question. Les capucins n'ont pas pu seulement tirer parole d'elle [une vieille courtisane] qu'elle se repentirait au grand jubilé; pour toute réponse, elle a dit qu'elle n'avait pas achevé encore, BALZ. liv. III, lett. 16. C'est là que.... Je puis honorer Rome en son ambassadeur, Faire réponse en reine.... CORN. *Nicom.* III, 1. Mais, dites-moi, madame, a-t-il eu sa réponse? ID. *ib.* III, 3. Consulté de toutes parts, M. le Tellier donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité, BOSS. *le Tellier.* Les réponses que les oracles du parti [calviniste] lui avaient rendues, FLÉCH. *Duc de Mont.* Un fils osa rendre ce triste et charitable office à son père; et la fidélité de l'un fit voir la résignation de l'autre; il reçut sans trembler la réponse de mort, comme parle l'apôtre, ID. *le Tellier.* Absent, je le consulte; et ses réponses sages Pour venir jusqu'à moi trouvent mille passages, RAC. *Esth.* I, 1. On ne mérite les réponses de la vérité que lorsque c'est le désir de la connaître qui l'interroge, MASS. *Pet. carême, Obstacles.* On demanda à une femme du peuple qui était cet homme qui traînait la foule après lui: Ne savez-vous pas, dit-elle, que c'est le sauveur des Calas? Il sut cette réponse, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* || Avoir réponse à tout, ne rester court à rien, et, par extension, trouver toute sorte d'expédients. Cette petite personne-là a réponse à tout, LEGRAND, *Galant coureur*, sc. 21. || Familièrement. Une réponse de Normand, une réponse équivoque. || Dans la conversation familière, réponse du berger à la bergère, se dit quand on annonce qu'on va répondre quelque chose. || Réponses de droit, décisions des anciens jurisconsultes sur les questions qui leur étaient proposées. || 2° Réfutation. J'ai vu un écrit que vous avez publié, où vous m'accusez d'imposture.... j'espère que vous y verrez [dans une lettre prochaine] une réponse exacte, et dans peu de temps, mes pères, ensuite de laquelle je crois que vous n'aurez pas envie de continuer cette sorte d'accusation, PASC. *Prov.* XI. || Cela est sans réponse, il n'y a pas moyen de réfuter cela. || Terme de pratique. Il se dit des écritures qu'une partie fait signifier pour répondre aux moyens que l'autre a présentés. Fournir sa réponse, ses réponses. || 3° Lettre par laquelle on répond à une autre lettre. J'avais dessein de te faire réponse sur la première lettre que tu m'écrivis, PASC. *Lett. à Jacqueline*, 26 janv. 1648. J'ai fait une réponse à M. de Carcassonne, que M. le chevalier a fort approuvée, SÉV. 510. Il [le chevalier de Grignan] ne s'est pas vanté qu'il ne m'avait pas seulement fait de réponse à un billet que je lui avais écrit, ID. 8 juill. 1672. Le maréchal d'Humières fit mieux avec M. de Grignan; celui-ci l'ayant appelé monsieur, le maréchal lui fit réponse [à M. de Grignan] en badinant, qu'il avait tort de ne le point appeler monseigneur, ID. *à Bussy*, 26 mai 1681. || Dans *faire réponse*, *réponse*, étant sans article, ne peut pas régulièrement être représenté ensuite par un pronom. Cependant, quand le sens est clair, cela peut se dire: Je vous fais une réparation, je croyais que vous n'eussiez point fait réponse au cardinal; vous l'avez faite très-bonne, SÉV. 128. || 4° Résolution, décision écrite au bas d'une pétition. J'attends, avec un peu d'espérance respectueuse, la réponse de mon placet, MOL. *Tart.* 3e *pl. au roi.* || 5° Nom d'un jeu en dialogue. Jouer à la réponse, ou mieux aux demandes et aux réponses. || 6° Terme de musique. La rentrée du sujet dans une fugue, par une autre partie. || 7° Terme de bourse. Réponse des primes, voy. PRIME 6, n° 4. || 8° Terme de forestier. Réponse d'une vente, certaine étendue de terrain autour de cette vente, dans laquelle l'adjudicataire est responsable des délits. || 9° Terme de féodalité. Réponse en cour, droit de siéger en une cour judiciaire. C'est le contraire dans les crimes: le noble perd l'honneur et réponse en cour, MONTESQ. *Esp.* VI, 10 || Proverbe. Telle demande, telle réponse, à sotte demande, sotte réponse, à sotte demande, à folle demande point de réponse, c'est-à-dire celui qui fait une demande sotte, ridicule, s'attire une réponse peu agréable, ou n'en reçoit pas du tout.

— SYN. RÉPONSE, RÉPLIQUE, REPARTIE. La réponse se fait à une demande ou à une question. La réplique se fait à une réponse ou à une remontrance. La repartie se fait à une raillerie ou à un discours offensant. Le mot de réponse a dans la signification plus d'étendue que les deux autres. Le mot réplique a un sens plus restreint. Le mot de repartie a une énergie propre et particulière pour faire naître l'idée d'une apostrophe personnelle, contre laquelle on se défend, soit sur le même ton, soit sur un ton plus honnête, *Encycl.* XIV, 137.

— HIST. XIe s. [Il] Loat [remercia] son Deu, ne fist autre respunt, *Ch. de Rol.* XXXI. || XIIe s. Et je la [ma dame] proi [prie] sanz biau respons avoir, *Couci*, IX. Sire, fait quens Roberz, suffrez pur Saint Denis, Que vostre respuns ait oï li reis Heinris, *Th. le mart.* 45. || XIIIe s. Qui à son seignour faut à son besoin, ne doit avoir respons en court, H. DE VALENC. XV. Car par raison et par droiture Doit fame estre de biau respons, *Lai du conseil.* Le roy ot conseil que il feroit response au soudanc de Damas par ses messages propres, JOINV. 258. Vraiment, fist-il, c'est bien repondu; que [car] ceste reponse que vous avez faite, est escripte en cest livre que je tieng en ma main, ID. 194. || XIVe s. Et dit li cardinaulx: je vous dirai briefment La responce du pape et son commandement, *Guescl.* 7585. || XVIe s. Et que pour le present il ne demandoit qu'une response [caution] de deux marchans d'Anvers qu'il nommeroit, PARÉ, t. III, p. 719. Où le vilain perdroit la vie, ou un membre de son corps, le noble perdra l'honneur et response en cour, LOYSEL, 852.

— ÉTYM. Wallon, *response*; provenç. *respos*; catal. *respons*; espagn. *responso*; ital. *responso*, *risponso*; du lat. *responsum*, de *respondere* (voy. RÉPONDRE).

† **REPOPULATION** (re-po-pu-la-sion), *s. f.* Action de repeupler. Il y avait parmi les Berbers beaucoup de Juifs; or, la conquête et la repopulation de l'Espagne ayant été faites en grande partie par les Berbers, on comprend quelle importance prit l'élément juif dans l'Espagne arabe, PARISET, *Hist. de la soie*, 2e part. p. 236.

REPORT (re-por), *s. m.* || 1° Terme de comptabilité. Action de reporter une somme, un total. || Le total reporté lui-même. || 2° Report de faillite, fixation de l'ouverture d'une faillite à une époque antérieure à la date assignée par le jugement qui l'avait déclarée. || 3° Terme de bourse. Prêt, pour un temps déterminé, d'un capital, contre remise d'un titre de fonds publics, d'actions ou d'obligations, sous la forme d'un achat au comptant et d'une vente à terme, par l'intermédiaire d'agents de change. La différence entre le prix de l'achat et celui de la vente représente l'intérêt du capital prêté; cet intérêt s'appelle aussi report. Le détenteur d'un titre de 3000 fr. de rente 3 0/0 a besoin, pour un mois, de la valeur de cette rente; il charge un agent de change d'emprunter cette somme, en vendant au même moment la rente au comptant, et la rachetant à terme de la même personne: par exemple, la vendant au comptant à 73 fr. et la rachetant à un mois de terme à 73 fr. 20 c.; la différence, soit 20 centimes, est l'intérêt payé par l'emprunteur. || Le report est aussi la continuation d'une opération faite pour une certaine époque, à une date plus reculée. Il est le plus souvent la continuation d'une opération à terme. || 4° L'impression en report, nouveau procédé déjà adopté à Paris, qui consiste à transporter sur pierre des planches [de musique] gravées, A. MÉREAUX, *Moniteur universel* du 18 juin 1867, p. 760, 3e col.

— ÉTYM. Voy. REPORTER.

REPORTÉ, ÉE (re-por-té, tée), *part. passé* de reporter. Une note reportée à la fin du volume.

1. **REPORTER** (re-por-té), *v. a.* || 1° Porter une chose au lieu où elle était auparavant. Reportez chez lui ces livres que vous y aviez portés ce matin et que j'ai fait reprendre tout à l'heure. Va jusqu'en leur pays leur reporter la guerre, CORN. *Cid*, V, 8. La veine-cave reporte le sang de tout le corps, excepté du cœur et du poumon, BOSS. *Conn.* II, 8. À peine du limon où le vice m'engage, J'arrache un pied timide, et sors en m'agitant, Que l'autre m'y reporte et s'embourbe à l'instant, BOIL. *Ép.* III. Tu sais par quel conseil, rassemblant le chapitre, Lui-même [le chantre], de sa main, reporta le pupitre, ID. *Lutr.* VI. || 2° Porter une chose dans un lieu où l'on retourne. Dieu voulut enfin que le carrosse [la diligence]

passât ; point de moines, mais en récompense trois femmes, un marchand qui ne disait mot, et un notaire qui chantait toujours et qui chantait très-mal ; il reportait en son pays quatre volumes de chansons, LA FONT. *Lettres*, 6. || 3° Transporter dans un autre lieu. Ce paragraphe doit être reporté à tel chapitre. D'habiles naturalistes ont rangé l'ortolan de neige avec les alouettes ; mais M. Linnæus, frappé des grandes différences qui se trouvent entre ces deux espèces, a reporté celle-ci, avec grande raison, dans le genre des bruants, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 46. || Reporter un total, une somme au haut de la page suivante, l'y répéter. || 4° Terme de bourse. Prêter pour un temps déterminé un capital contre remise d'un titre, de même valeur, sous la forme d'un achat au comptant et d'une vente simultanée à terme, par l'intermédiaire d'un agent de change, avec une différence de prix qui représente l'intérêt du prêt. || Se faire reporter, emprunter pour un temps indéterminé un capital contre remise d'une valeur en garantie, par intermédiaire d'un agent de change, sous la forme d'une vente au comptant et d'un achat simultané à terme. || 5° Se reporter, *v. réfl.* Se transporter, par la pensée, à un temps antérieur. Reportez-vous au temps de l'ancien régime.

— HIST. XIII^e s. Car les estoiles si comportent, De signe en signe se reportent, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 171. Tant qu'en lor terre [ils] vinrent, joie y ont reportée, *Berte*, CXLII. Ceste parole fu reportée au Barrois, qui moult le haoit [haïssait], *Chr. de Rains*, p. 70. Atant prisent [prirent] li message congiet au duc, et disent que ce reporteroient il as barons, et puis si en eussent conselg, *ib.* p. 56. || XVI^e s. Il se fit alors reporter à l'hotellerie et penser, D'AUB. *Vie*, XXVI.

— ÉTYM. *Re...*, et *porter*; wallon, *repoirté*; provenç. et espagn. *reportar*; ital. *riportare*.

† 2. **REPORTER** (re-por-teur), *s. m.* Mot anglais que les journaux emploient aujourd'hui, pour dire : celui qui rend compte (de *to report*, rapporter, le même que le français *reporter*). Le reporter des tribunaux.

REPOS (re pô ; l'*s* se lie : un re-pô-z agréable), *s. m.* || 1° Cessation de travail, d'occupation, et de ce genre de mouvement que donnent le travail, l'occupation (sens primitif d'un mot formé de *pause*). Le dimanche chez les chrétiens est le jour du repos. On cherche le repos en combattant quelques obstacles ; et, si on les a surmontés, le repos devient insupportable, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. De ces deux instincts contraires [l'occupation au dehors et le désir du repos], il se forme en eux [hommes] un projet confus.... qui les porte à tendre au repos par l'agitation, et à se figurer toujours que la satisfaction qu'ils n'ont point leur arrivera, si, en surmontant quelques difficultés qu'ils envisagent, ils peuvent s'ouvrir par là la porte au repos, ID. *ib.* Il ne perdit rien par sa disgrâce.... et, ne pouvant servir le roi par ses actions et par ses discours, il le servit par son repos et par son silence, FLÉCH. *le Tellier*. Donnez-vous du repos ; Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os, RAC. *Plaid.* I, 4. Calypso..., l'interrompit pour lui faire prendre quelque repos, FÉN. *Tél.* IV. M. l'abbé Bignon se procura enfin ce repos qui termine si dignement la vie des grands hommes, mais dont les grands hommes ne veulent jouir, et ne jouissent en effet, qu'après mille services rendus à la patrie et au genre humain, MAIRAN, *Éloges, l'abbé Bignon*. Le repas serait le repos, et durerait autant que l'ardeur du jour, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ma bonne fée, au seuil du pauvre barde, Oui, vous sonnez la retraite à propos ; Pour compagnon, bientôt, dans ma mansarde, J'aurai l'oubli, père et fils du repos, BÉRANG. *Adieu chansons*. || Elliptiquement, pour : reposez-vous, en termes de commandement militaire. Repos. En place repos. || Fig. Ces temps anciens où la foi chrétienne tressaillait d'une joie si pure lorsqu'on venait annoncer à ses pontifes austères et vénérables le repos du glaive de la persécution.... MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 300. || 2° Lieu propre à prendre du repos. On a distribué dans ce jardin différents repos. Les nombreux villages qui peuplent la vallée sont presque tous situés sur les pentes rapides de la montagne ou sur de petits repos de ces mêmes pentes, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 33. De temps en temps on trouvait des repos, c'est-à-dire de petites esplanades remplies d'herbages et de glaces, GENLIS, *Mém.* t. III, p. 249. || Terme d'architecture. Palier d'escalier qui interrompt la suite des marches, qui est souvent formé d'une marche plus large que les autres, et qui sert à se reposer ou à faciliter l'entrée des cabinets entre deux étages. Escalier sans repos. || 3° Repos de la terre, jachère. || 4° Sommeil. Prendre son repos. Depuis l'assassinat de Duncan, Macbeth avait perdu le repos. J'aurai soin de ne pas troubler votre repos, Et de ne rien souffrir qui ne soit à propos, MOL. *Tart.* V, 4. Astre ami du repos, des songes, du silence, LAMART. *Harm.* I, 10. || Lit de repos, espèce de lit où l'on se repose, où l'on dort le jour. Elle était sur un lit de repos, avec une table devant elle, où il y avait plusieurs corbeilles pleines de rubans, LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, *Œuv.* t. II, p. 216, dans POUGENS. || Dans le style soutenu, champ du repos se dit quelquefois pour cimetière. || Fig. L'état des morts dans le tombeau. Vous, madame, agréez pour notre grand héros, Que ses mânes vengés goûtent un plein repos, CORN. *Sertor.* V, 8. || Troubler le repos des morts, violer leur sépulture. || Fig. Troubler le repos des morts, insulter à leur mémoire. || Le repos éternel, l'état où sont les âmes des bienheureux. || On dit en ce sens : prier Dieu pour le repos des âmes des morts. || 5° Quiétude d'esprit, calme de l'âme. Remettez-vous l'âme en repos, Quittez ces funestes propos, MALH. VI, 17. Le repos d'esprit que donne à ceux qui sont innocents le témoignage de la conscience, ID. XXXIII^e *livre de Tite Live, à Mgr le duc de Luynes*. D. Fernand : Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs. — Chimène : M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs, CORN. *Cid*, II, 9. En Dieu seul est aussi le repos de sa course [de l'âme], ID. *Imit.* III, 5. Le repos? le repos, trésor si précieux Qu'on en faisait jadis le partage des dieux, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Rien ne donne le repos que la recherche sincère de la vérité, PASC. *Pens.* XXIV, 81, édit. HAVET. Enfin, ma chère enfant, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici, SÉV. 562. Rien ne troublera moins le repos de ma vie, ID. 73. Je n'ai point trouvé.... que je le puisse quitter [l'abbé de Coulanges] dans l'âge où il est.... s'il mourait dans cette absence, mes remords ne me donneraient aucun repos, ID. 8 avril 1676. On a bien prévu que.... tandis que les uns ne cesseraient de disputer.... les autres.... iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il est impossible de désirer beaucoup de choses sans perdre le repos, qui vaut mieux que tout ce que l'on désire, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 379. Plus content en lui-même.... lorsque, dans le fond d'une sombre allée et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice, FLÉCH. *Lamoignon*. C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous ; Mais ce repos heureux se doit chercher en nous, BOIL. *Ép.* V. Hélas! pour mon repos que ne le puis-je croire? RAC. *Bajaz.* I, 3. Je ne doute pas que la vraie dévotion ne soit la source du repos, LA BRUY. XIII. Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine, ID. VIII. Tous ces petits repos qu'on se procure sont bien fragiles ; l'âme n'en jouit qu'en passant, MARIV. *Marianne*, 8^e part. Du repos dans le crime! ah! qui peut s'en flatter? VOLT. *Oreste*, I, 5. La liberté est quelque chose de céleste ; mais le repos vaut encore mieux, ID. *Lett. d'Argental*, 1^{er} fév. 1764. Ce poids léger du temps que le travail emploie, Ce doux repos du cœur.... LAMART. *Harm.* I, 6. La splendeur imposante du siècle de Louis XIV ne permettait pas ces longs repos de l'âme sur elle-même [sentiment mélancolique] ; ou du moins, si de telles impressions pouvaient naître, elles appartenaient tout entières à la religion, VILLEM. *Litt. franç.* XVIII^e *siècle*, 2^e part. 2^e leçon. || Mettre en repos sa conscience, en dissiper les scrupules. Ce consentement doit mettre en repos votre conscience, BOSS. *Lett.* 53. Ayant mis sa conscience en repos, HAMILT. *Gramm.* 8. || Mettre son âme en repos, se décharger de ses péchés par la confession. || Être en repos, n'avoir point d'inquiétude. Va, sois en repos, rentre, et me laisse faire, MOL. *Éc. des maris*, II, 1. Soyez en repos sur la conduite de ceux qui sauront demander votre congé, SÉV. 27 nov. 1673. Soyez en repos sur vos confessions passées, BOSS. *Lett. Corn.* 140. On s'étonnait de me voir si en repos pendant tous les mouvements que certaines gens faisaient contre moi, ID. *Rem. Réponse*, IX, I, 15. || Être en repos de quelque objet, ne pas avoir d'inquiétude sur cet objet. Et moi à qui il reste tant d'autres choses à désirer.... j'ai été en repos de tout, quand j'ai vu que vous aviez soin de moi, VOIT. *Lett.* 33. Soyez en repos de votre chère maman, qui se conserve pour vous, SÉV. 21 août 1689. Le roi.... lui dit [à Pomponne] ....qu'il était en repos de toutes les affaires secrètes dont il avait connaissance, ID. 7 févr. 1680. J'avais l'esprit en repos de mille choses, en songeant qu'elle [Mme Deville] en aurait soin [du fils de Mme de Grignan], ID. 25 déc. 1671. || Fig. Dormir en repos sur une affaire, n'en avoir aucune inquiétude. || Se mettre en repos, se mettre l'esprit en repos, écarter toute inquiétude. Mettez-vous en repos, CORN. *Nicom.* I, 1, Mettez-vous donc l'esprit en repos, PASC. *Prov.* III. Le confesseur [à l'aide de certaines décisions des casuistes] peut se mettre en repos touchant la disposition de son pénitent, ID. *Prov.* X. || Avoir l'esprit en repos, même sens. Ma mère se porte parfaitement bien, ayez-en l'esprit en repos, CH. DE SÉV. dans SÉV. 567. || Se tenir en repos, même sens. Tenons-nous en repos sur le tout, PASC. *Prov* III. || Soyez en repos sur mes affaires, ne vous en mêlez pas. || Laissez-moi en repos, cessez de me fatiguer de vos importunités. Porte-lui ma réponse, et nous laisse en repos, CORN. *Hor.* II, 2. Messieurs, voulez-vous bien nous laisser en repos! RAC. *Plaid.* II, 10. Je vous prie de me laisser en repos, et de ne m'importuner plus de vos querelles, MONTESQ. *Lett. pers.* 11. || N'avoir point de repos, n'être pas tranquille jusqu'à ce que. Et, dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit, Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit, BOIL. *Sat.* VII. || 6° Absence de troubles, de séditions, de guerres, de persécutions. Telle est la règle qu'il [Basnage] prétend donner à tous les États protestants : l'hérétique, dit-il, y est en repos, BOSS. *Déf. des Variat.* 4. Il y avait quarante-cinq ans qu'ils [les Gaulois d'Italie] demeuraient en repos ; la jeunesse qui s'était élevée durant ce temps ne songeait plus aux pertes passées, et commençait à menacer Rome, ID. *Hist.* I, 8. Ils [les Juifs] ont remué tout l'univers contre ces disciples [de Jésus-Christ], et ne les ont laissés en repos dans aucune ville, ID. *ib.* II, 8. Rome, fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, pour avoir du repos, est contrainte de renoncer à sa liberté, ID. *ib.* III, 7. Ainsi leurs voisins n'ont jamais rien à craindre d'un tel peuple [de la Bétique], et ils ne peuvent espérer de s'en faire craindre ; c'est pourquoi ils les laissent en repos, FÉN. *Tél.* VIII. || 7° Terme de banque. Valeur à couverture de tout repos, valeur pleinement garantie. Des signatures de toute sûreté, de tout repos, comme on dit, sont négociées à des taux inférieurs à l'escompte fixé par la banque, BÉHIC, *Enquête sur la banque*, 1867, p. 264. || 8° État d'un corps qui n'est pas en mouvement (sens qui provient, ce qui est rare, du passage d'une acception morale à une acception physique). Je crois devoir avertir que ce qui gâte le plus la physique de M. Descartes est ce faux principe, que le repos a de la force ; car de là il a tiré des règles du mouvement qui sont fausses, MALEBR. *Rech. vér.* VI, 2, 9. Le repos est la privation du mouvement dans un corps considéré comme mobile, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*philos. péripatéticienne*). || Terme de physique. Persistance de toutes les parties qui composent un corps dans les mêmes rapports de situation relativement à certains objets qu'on regarde comme fixes. || Repos absolu, état d'un corps qui reste dans la même partie de l'espace ; repos relatif, fixité d'un corps relativement à des corps mobiles qui l'environnent. Un homme est en repos dans un bateau ; mais, si le bateau marche, son repos n'est que relatif au bateau, puisqu'il se meut avec lui relativement au deux rives du fleuve. Les anciens, qui croyaient la terre immobile, concevaient le repos absolu ; pour nous ce repos absolu n'existe pas. || 9° Immobilité, tranquillité. Se tenir en repos. Cet enfant ne saurait demeurer en repos. Notre nature est dans le mouvement ; le repos entier est la mort, PASC. *Pens.* XXV, 7, éd. HAVET. Elle a tous les jours la fièvre, et le repos la guérit ; il lui faut donc du repos, SÉV. 132. La force m'abandonne, et le repos me tue, RAC. *Bérén.* IV, 1. || Inaction. En attendant, tenez-vous en repos dans Jérusalem, BOSS. *Hist.* II, 7. Il est vrai que le roi [Louis XIV] garde beaucoup de tranquillité, mais qu'ils [les ennemis] ne s'y trompent pas : son repos est agissant, son calme l'emporte sur toute l'inquiétude de leur vigilance, TH. CORN. *Rép. au disc. de récept. de Fontenelle*. || Poétiquement. Un effroyable cri, sorti du fond des flots, Des airs en ce moment a troublé le repos, RAC. *Phèd.* V, 6. Tandis que la nature et les astres sommeillent Dans un repos silencieux, LAMART. *Harm.* I, 10. || Le repos de la contredanse, l'intervalle entre les figures de la contredanse. Regardez donc, dans le repos de la contredanse, comme elle s'agite, avec

quel air familier elle parle à tous ces jeunes gens, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 500, dans POUGENS. || 10° Il se dit de l'immobilité de parties destinées à se mouvoir. Ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au dela du milieu de la queue, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 103. || État d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé. Mettre le chien d'une arme à feu dans son repos, au repos. Ce fusil est parti au repos. || Gond à repos, celui dont le mamelon a une base saillante, propre à recevoir l'épaisseur de la penture. || 11° Terme de versification française. Césure placée dans les vers décasyllabes après la quatrième syllabe, et dans les vers alexandrins après la sixième. Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots Suspende l'hémistiche, en marque le repos, BOIL. *Art p.* I. || La pause qui doit être placée dans les stances de six ou de dix vers, savoir dans celles de six après le troisième vers, et dans celles de dix après le quatrième et après le septième. || 12° Terme de musique. Endroit où la phrase se termine, et où le chant se repose plus ou moins parfaitement. Métastase a disposé les phrases, les repos, les nombres, et toutes les parties de l'air, comme s'il l'eût chanté lui-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 101. || 13° Pause que l'on fait en prononçant un discours, en déclamant, en lisant à haute voix. Rien de plus contraire à l'harmonie que des repos trop fréquents, et qui ne gardent nulle proportion entre eux; aujourd'hui pourtant c'est le style qu'on voudrait mettre à la mode, D'OLIVET, *Pros. franç.* V, 2. Lorsqu'il avait bien saisi le sens d'un morceau, je le lui déclamais, en marquant bien l'accent, la prosodie, la cadence des vers, les repos, les demi-repos, les articulations de la phrase, MARMONTEL, *Mém.* IX. || 14° Se dit, dans les ouvrages d'esprit, de certains passages ou morceaux, sur lesquels le lecteur peut s'arrêter et se délasser de son application à ce qui précède. Narration qui sert de repos après des considérations abstraites. || 15° Terme de peinture. Endroit du tableau où les détails sont plus rares, les lumières moins vives, afin que l'œil, ne s'y arrêtant pas, se fixe particulièrement sur l'action principale. Ménager des repos. Cette composition manque de repos. || Attitudes des figures représentées sans mouvement ou avec peu de mouvement. Il y a beaucoup de repos dans cette figure. On ne sait si cette figure est en mouvement ou de repos, en repos, ou au repos. || Par extension. Jamais, dans les comédies de Molière, les caractères annoncés ne sont dessinés en repos, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 463. || Terme d'architecture. Se dit des masses que l'on ne charge pas d'ornements, des parties qui restent unies, par opposition à celles qui sont travaillées. La grande fabrique des tours de Notre-Dame [à Paris], malgré la multitude infinie des petits repos qui en divisent la hauteur et aident l'œil à les mesurer.... DIDEROT, *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 234, dans POUGENS, au mot *fabrique*. || 16° Terme de marine. État d'un navire droit dans son assiette, qui n'est incliné ni par le vent ni par les lames. || 17° Terme de poêlier. Repos de chaleur, voy. RÉSERVOIR. || 18° Repos pour battre, se dit, au trictrac, quand l'adversaire a une dame découverte dans la table de son grand jan, et qu'on l'atteint avec l'un des dés, de façon à atteindre avec l'autre jusqu'à des dames découvertes dans le petit jan. || Coin de repos, se dit, au même jeu, de la dernière flèche du grand jan, qui fait le coin du trictrac, et où l'on ne peut se placer qu'en y mettant deux dames à la fois.

— HIST. XI° s. Terre major [la grande terre, la France] remeindreit en repos, *Ch. de Rol.* XLIV. || XII° s. Se il longement estisoient [demeuroient] en paiz et en repaus, *Job*, p. 489. Tuit cil qui quierent lo deventrien [intérieur] repaus, *ib.* 479. || XIII° s. Repos n'est mie beatitude, porce que repos est quis por mieux soffrir poine et travail, non pas por soi, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 328. Et il de son païs s'eslonge, Com cil qui le repos ne songe, *Blanche et Jehan*, v. 105. || XIV° s. Les Eques n'ont pas donné lonc repos aux Romains, BERCHEURE, f° 59, *recto*. || XV° s. Et estoient logés en un bois [les Escots] pour estre plus à repos, et pour plus secretement aller et venir quand ils voudroient, FROISS. I, I, 42. Et trouverent [les Gantois] le repos [berceau] où le comte avoit esté mis d'enfance, ID. II, II, 162. Certes, dames, dit le chevalier, il ne vit qui n'a repos, *Perceforest*, t. III, f° 73. || XVI° s. Comme il estoit homme sans repos, il en donna si peu à l'armée ennemie, qu'elle tourna son dessein vers lui, D'AUB. *Hist.* I, 277. Il devint tellement amoureux, qu'il en perdoit le repos et le repas, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 196, dans LACURNE. Au monde n'a point de repos, LEROUX DE LINCY, *Prov* t. II, p. 232. Repos est demie vie, ID. *ib.* p. 412.

— ÉTYM. Substantif verbal de *reposer* (voy. ce mot); Berry, *repous;* wallon, *ripoi;* prov. *repaus;* cat. *repos;* espagn. *reposo;* port. *repouso;* ital. *riposo.* La forme wallone *ripoi* est singulière; elle a son analogue dans l'ancien français *repui:* Pur co est France franche, par les sainz û je fui, Que cil qui mestier unt i viegnent à refui; Mult seit il bien venu; ci puet aveir repui, *Th. le mart.* 54. Le sens paraît être retraite, demeure; il se rattache probablement au bas-lat. *repudiare*, dont le radical *podium* avait donné *pui* (voy. APPUI, APPUYER).

REPOSÉ, ÉE (re-pô-zé, zée), *part. passé* de reposer. || 1° Qui a cessé de travailler, d'agir. Un cheval frais et reposé. Ce n'est point [dans la tragédie] la nature reposée, mais la nature en contraction et dans cet état de souffrance où la mettent les passions violentes, les grands dangers et l'excès du malheur, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 257. || 2° Qui s'est rassis, laissant tomber au fond les parties grossières. Un vin reposé. || 3° Un teint reposé, un teint frais, tel qu'il est après une nuit de bon sommeil; cela ne se dit guère qu'en parlant de femmes. Vous avez le teint bien reposé, MARIV. *Sec. Surpr. de l'Am.* I, 1. || 4° Tranquille, de sang-froid. Une fort bonne petite contusion, qui lui fait [au jeune Grignan].... bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue, SÉV. 17 nov. 1688. || 5° À tête reposée, *loc. adv.* Mûrement, avec réflexion. M. le duc d'Orléans devait avoir fait des choix à tête reposée, et n'avoir plus qu'à les déclarer, ST-SIM. 421, 65. Je ne serai content que quand vous l'aurez lu [Mahomet] à tête reposée, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 72.

REPOSÉE (re-pô-zée), *s. f.* || 1° Lieu où les bêtes fauves se reposent pendant le jour. || 2° À reposées, *loc. adv.* En se reposant de temps en temps. J'aperçus plusieurs personnages qui tiraient une grosse corde à reposées, et suaient à grosses gouttes, tant leur travail était grand, *Francion*, III, p. 100.

— HIST. XIII° s. ....quatre vilein m'ont trové, Qui m'ont batu à reposées, *Ren.* 23297. Et à cescune reposée [station] faisoit-on une crois où li ymage de lui est figurée, *Chr. de Rains*, 162. Cil l'empire [gâte le chemin].... qui coupe les arbres qui furent planté por les reposées et por avoir ombre, BEAUM. XXV, 12. || XIV° s. Se la reposée du cerf est bien foulée et longue, *Modus*, f° IX. || XV° s. Marcha atout sa bataille en très belle ordonnance, en approchant ses ennemis; puis fist une reposée, J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 92, dans LACURNE. || XVI° s. Il commanda de rechef que l'on marchast, non point le petit pas ny à reposées, ains viste et roide, AMYOT, *Crass.* 44. La bauge du sanglier, du cerf la reposée, D'AUB. *Tragiques*, *Princes.*

— ÉTYM. *Reposé.*

REPOSER (re-pô-zé), *v. a.* || 1° Mettre dans un état de repos. Reposer la jambe sur un tabouret, sa tête sur un oreiller. Heureux celui qui, connaissant tout le prix d'une vie douce et tranquille, repose son cœur au milieu de sa famille! MONTESQ. *Lett. pers.* 155. || Fig. N'avoir pas où reposer sa tête, être sans asile. Ce Dieu pauvre, qui dans tout le cours de sa vie n'eut pas même où se retirer ni où reposer sa tête, BOURDAL. *Exhort. Crucif. et mort de J. C.* t. II, p. 198. || Reposer sa vue, ses yeux sur un objet, les y arrêter avec plaisir. || 2° Procurer du repos, du calme, avec un nom de chose pour sujet. Un jour égal et pur y repose les yeux [à la Roche-Guyon], LAMART. *Méd.* I, 26. || Cela repose la vue, se dit des parties d'un tableau, ou d'un ensemble d'objets, qui n'attirent pas l'attention et permettent à l'œil de se reposer. || Le sommeil repose le teint, le rend frais. || Cela repose les humeurs, les calme. || Reposer la tête, l'esprit, l'âme, leur procurer du calme. || Se reposer l'esprit, se donner du calme. Il y a sept jours que je suis revenue de Rennes, et que je me repose l'esprit, SÉV. 18 août 1680. || 3° *V. n.* Dormir. Portons-le reposer dans la chambre prochaine, CORN. *Théod.* V, 9. Une potion anodine et astringente, pour faire reposer monsieur, MOL. *Mal. imag.* I, 1. À la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement, BOSS. *Louis de Bourbon.* Je fais pour reposer un effort inutile, BOIL. *Sat.* VI. ....Les chagrins qu'il [Néron] me cause M'occuperont assez tout le temps qu'il repose, RAC. *Brit.* I, 1. Que s'étant mise au lit, elle reposait, HAMILT. *Gramm.* 11. || 4° Il se dit d'un état de repos, de tranquillité. Il ne dort pas, il repose. Qui se plaît à bien faire et sait l'art d'obliger Repose sans péril au milieu du danger, ROTR. *Bélis.* II, 8. Allez, et laissez-moi reposer un moment, RAC. *Mithr.* II, 2. || Fig. Si je voyais partout les marques d'un créateur, je reposerais en paix dans la foi, PASC. *Pens.* XIV, 2, édit. HAVET. || 5° Terme de manége. Reposer ou se reposer sur la main, se dit d'un cheval qui, ayant la bouche dure, pèse trop sur la main. || 6° Être placé, déposé pieusement en quelque endroit. Le saint Sacrement repose dans cette chapelle. C'est sous cette pierre que son corps repose. Il y avait quatre jours que le corps d'Alexandre reposait sur son lit de parade, VAUGEL. *Q. C.* X, 10. Je reposerai avec mes pères, SACI, *Genèse*, XLVII, 30. Les tombeaux où reposaient leurs cendres bénites, BOSS. *Hist.* II, 3. Que tes cendres reposent en paix, FÉN. *Tél.* XVII. || Ici repose.... ou ci-dessous repose... inscription que l'on met sur des tombes. || 7° Fig. Résider. L'espérance que j'ai et qui reposera toujours dans mon cœur, SACI, *Bible*, *Job*, XIX, 27. Le Saint-Esprit repose invisiblement dans les reliques de ceux qui sont morts, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Lieu terrible où de Dieu la majesté repose, RAC. *Athal.* V, 2. || 8° Être établi, fondé sur. La base de l'édifice repose sur le roc. Les villes de Clermont, de Riom, d'Issoire ne sont bâties qu'avec des laves, et ne reposent que sur des laves, BUFF. *Min.* t. IX, p. 23. || Fig. Ce raisonnement ne repose sur rien. Son crédit ne repose que sur de faibles bases. || 9° En parlant de liqueurs, se rasseoir, de manière que les parties grossières tombent au fond. Il faut laisser reposer ce vin. Il faut se presser de travailler le suc de la betterave à mesure qu'on l'extrait; si on le laisse reposer plusieurs heures, surtout quand il n'est pas concentré, il éprouve des altérations qui dénaturent le sucre, CHAPTAL, *Instit. Mém. Acad. des scienc.* t. I, p. 369. Alors, retiré du feu, il [le sirop d'érable] repose pendant douze heures, CHATEAUB. *Amér. Recolte du sucre d'érable.* || Fig. Laisser reposer ses esprits, se calmer. || 10° Se reposer, *v. réfl.* Être dans le repos, goûter le repos. Castor et Pollux se reposent tour à tour; mais moi, je ne repose jamais, et ne fais que courir haut et bas, D'ABLANC. *Lucien, dial des dieux, Mercure et sa mère.* Est-on, disait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'État? BOSS. *le Tellier.* L'Inde se reposait dans une paix profonde, RAC. *Alex.* II, 2. Ami, reposons-nous sur ce siége sauvage, VOLT. *Scythes*, I, 3. Sitôt donc qu'une partie des hommes se repose, il faut que le concours des bras de ceux qui travaillent supplée au travail de ceux qui ne font rien, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Morellet, dont l'esprit trop souvent se repose, Enfant de soixante ans qui promet quelque chose, M. J. CHÉNIER, *le Docteur Pancrace.* || Se délasser. Vous me semblez tous deux fatigués du voyage; Reposez-vous; usez du peu que nous avons, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Je me repose des autres lettres, quand je vous écris, SÉV. 479. On voit des Calabrais qui se mettent en marche pour aller cultiver les terres avec un joueur de violon à leur tête, et dansant de temps en temps pour se reposer de marcher, STAEL, *Corinne*, XI, 1. || Fig. Ô épée de la justice de Dieu, ne vous reposerez-vous point? remplirez-vous toujours la terre de meurtres? NICOLE, *Ess. mor.* 3° traité, ch. 5. || Fig. Familièrement. Se reposer sur ses lauriers, demeurer inactif après un succès. Il [Corneille] se reposait sur sa réputation; sa gloire nuisait à son génie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Perth. préface.* || On dit dans le même sens: reposer sur ses lauriers. || Avec *faire* et *laisser*, on fait ellipse du pronom personnel. Faites reposer vos chevaux; laissez reposer un moment ces hommes. Laissez un peu reposer votre cœur et votre imagination dans la certitude d'une si grande chose [un bon mariage pour le jeune Grignan], SÉV. 11 sept. 1680. || 11° Se reposer, être en jachère, en parlant d'une terre. || Fig. Soit qu'en tout pays la nature se repose après de grands efforts, comme les terres après une moisson abondante.... VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 27 mai 1737. || Avec ellipse du pronom personnel. Laisser reposer une terre, la laisser en jachère, sans l'ensemencer. || Fig. Laisser reposer un ouvrage, cesser de travailler à un ouvrage, pour le reprendre et le revoir à loisir. || 12° S'arrêter pendant quelque temps, en parlant de la vue, de l'esprit, etc. Expier tous les crimes de vos regards en les laissant reposer sur un objet désagréable, MASS. *Carême, Mauv. riche.* Il en est encore dont je n'ai pas voulu parler comme en passant, et sur lesquels mes souvenirs se plaisent à se reposer, MARMONTEL, *Mém.* X. La vue, en parcourant l'horizon, se repose à droite sur cette mer qu'on appelle Propontide, BARTHÉL. *Anach.* ch. 2. || 13° Se poser, résider. La puissance du Sei-

gneur se reposera sur cette montagne, SACI, *Bible, Isaïe*, XXV, 10. L'esprit s'étant reposé sur eux, ils commencèrent à prophétiser, ID. *ib. Nomb.* XI, 25. || Être posé sur. [La réforme] En renversant le fondement sur lequel se reposait la foi des peuples, BOSS. 6e *avert.* III, 3. || 14° Fig. Se reposer sur, avoir confiance en. Sur leur ordre éternel [des dieux] mon esprit se repose, CORN. *Hor.* III, 5. Chacun se dit ami; mais fou qui s'y repose, LA FONT. *Fabl.* IV, 17. Je me reposerai sur ma conscience et sur mon cœur, qui ne peut jamais me laisser faillir sur ce qui vous regarde, SÉV. 6 avr. 1672. Le cœur de son père se repose sur elle, comme un voyageur abattu par les ardeurs du soleil se repose à l'ombre sur l'herbe tendre, FÉN. *Tél.* XXII. Reposez-vous sur moi, je réponds de l'affaire, REGNARD, *Fol. amour*, III, 8. C'est une des singularités de ma mémoire qui mérite d'être dite: quand elle me sert, ce n'est qu'autant que je me suis reposé sur elle; sitôt que j'en confie le dépôt au papier, elle m'abandonne, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Lorédan n'est-il pas mon ami? J'aime à me reposer sur sa reconnaissance, DELAV. *Vêp. sicil.* II, 2. || Se reposer de.... sur...., s'en remettre à ... pour la chose dont il s'agit. Reposez-vous sur moi, seigneur, de tout son sort, CORN. *Hér.* II, 2. Qu'un père si éclairé.... se soit reposé sur vous [le fils de Condé] de choses si importantes, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils, ID. *le Tell.* Vous savez qu'on s'en peut reposer sur ma foi, RAC. *Esth.* II, 1. Ils se reposent de leur élévation sur leurs titres, MASS. *Pet. carême, Tentat. des gr.* Van Swieten a eu ordre de l'empereur et de l'impératrice de faire compliment à Marmontel, et il s'en est reposé sur son fils, qui s'en est acquitté on ne peut mieux, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 11 oct. 1767. || On a dit aussi, avec le même sens, se reposer dans. Nous sommes plaisants de nous reposer dans la société de nos semblables, misérables comme nous, impuissants comme nous, PASC. *Pens.* X.V. 1, édit HAVET.

— HIST. Xe s. E repauser se podist [et se pût reposer], *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. Dunc le menat androit [directement] suz [sous] le degret, Fait li sun lit o [où] il pot reposer, *St Alexis*, XLVII. || XIIe s. Onques [il] ne fu un sol jor reposans De Sarasins ocirre et de Persans, *li Covenans Vivien*, v. 70. Ne fausse amors ne vuet que s'entremete De moi laissier dormir ne reposer, *Couci*, VI. || XIIIe s. Quar se je repose De fere chançon.... COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 183. Ne soies pas toz jors en œvre, mais aucune fois laisse reposer ton corage, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 348. En pes me dormiré et reposeré en Dieu meismes, *Psautier*, f° 10. Laissez la [votre fille] reposer jusques à la vesprée, *Berte*, LXXXII. Et on lor dist qu'il sejournoit à Nichole, une ferme sitée à XII lieues de Cantorbile où sains Thumas li martyrs repose, *Chr. de Rains*, 132. || XIVe s. En ycelle abbaie où il a lieu jolis, Reposerent trois jours nos François poestis, *Guesclin*, 20456. En la ville se sont nos François reposé, *ib.* 19513. Qui a à faire à bonnes gens, il se repose, *Ménagier*, II, 3. || XVe s. La cheveleure qui lui reposoit sur les espaules, *Perceforest*, t. IV, f° 69. || XVIe s. Homme reposé, non entreprenant, AMYOT, *Solon*, 61 .... Là où il se logea pour reposer ses gens qui estoient travaillez du chemin, ID. *P. Æm.* 24. Il les avoit remparez, et se reposoit sur lesdits remparemens, ID. *Caton*, 26. Il avoit besoing de quelque homme de faict et d'entendement, sur la foy duquel il se peust reposer de la garde de son estat, ID. *Eumènes*, 6. Jusques à ceste heure qu'elle commence à reposer, elle a esté vingt-quatre heures en extremité de douleurs du pied gauche, MARG. *Lettre* 16. Tout ce jour madame a fait bonne chere, se reposant sur son petit lict, ID. *ib.* 52. L'asseurance que j'ay de vous me faict entierement repouser sur vostre promesse, ID. *ib.* 58. Je vous supplie vous en repouzer sur moy, ID. *ib.* 38. Estant en nostre sens froid et reposé.... MONT. II, 325. Nous avons fort peu de choses à dire de l'Espagne, pour ce qu'elle a reposé en soy, troublant les autres nations, D'AUB. *Hist.* I, 18. Monsieur sera à se reposer, ouy de bien faire, *Dial. de Tahureau*, p. 80, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *arpouser*; wallon, *ripoizé*; prov. *repausar*; esp. *reposar*; port. *repousar*; ital. *riposare*; du lat. *repausare* (QUICHERAT, *Addenda*), donner du loisir, de *re*, et *pausa*, pause (voy. POSER).

† **RÉPOSITION** (ré-pô-zi-sion), *s. f.* Terme de pharmacie. Action de mettre les substances dans un lieu convenable pour leur conservation.

— ÉTYM. Lat. *repositionem*, de *re*, et *positio*, action de mettre (voy. POSITION).

REPOSOIR (re-pô-zoir), *s. m.* || 1° Endroit où l'on peut se reposer. Ce sont.... les ombrages et les reposoirs qui lui ont été dressés sur le passage, BALZ. *le Prince*, ch. 23. Et le nageur poussé du vent, De roc en roc portant la belle.... Avec l'aide du ciel et de ces reposoirs.... Hispal, n'en pouvant plus, de faim, de lassitude.... Prit terre à la dixième traite, LA FONT. *Fianc.* Ci-gît le seigneur de Cabonne, Qui tracassait plus que personne, Il s'en venait, il s'en allait, Il ne savait ce qu'il voulait; On doute même s'il repose Au reposoir de toute chose, *Épigr.* dans RICHELET. || Fig. Endroit où, dans un écrit, l'esprit peut se reposer. J'ai trouvé d'habiles gens qui avaient à peu près le même goût pour l'Iliade et pour l'Odyssée, et qui préféraient ce dernier poëme au premier, à cause qu'il y avait de plus longues et de plus fréquentes narrations, et par conséquent plus de reposoirs et plus de lieux pour respirer à leur aise, COSTAR, *Déf. des œuvres de Voiture*, dans RICHELET. Si l'on suit les titres de la marge, ils serviront de reposoirs et de guides, BOSS. *Lett. quiét.* 168. Il [un ancien critique] blâme Philistus, historien grec, de ne point faire de digressions; il dit qu'il en faut faire quelquefois, et qu'elles servent de reposoir, *Analyse de Bayle*, t. I, p. 10. || 2° Particulièrement. Autel qu'on fait dans les rues durant la procession de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement. || 3° Cuve dans laquelle l'indigo repose. L'habileté de l'indigotier consiste à saisir l'instant favorable où il doit faire couler l'eau chargée de fécule colorante dans le reposoir ou diablotin, pour que cette fécule s'y agglomère et s'y rasseye, *Dict. des arts et mét. indigotier.*

— HIST. XVIe s. Il fut deffaict, là où en s'advançant d'une heure seulement, il defaisoit l'armée ennemye, et, par grand malheur, il en employa trois en son reposouer [halte], CARL. VIII, 13. Sera bon de mettre, au devant de chacune ouverture des nids, une petite pierre platte ou brique, saillant trois ou quatre doigts, pour servir de reposoir au pigeon, O. DE SERRES, 387. Les reposoirs d'un escalier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Reposer*. On se servait aussi de *reposoir* au sens de réservoir; mais alors il vient du lat. *repositorium*: Le vivier.... dict aussi reposoir et serve, O. DE SERRES, 121. Au reste, *repositoire* était usité aussi.

† **REPOSSÉDER** (re-po-sé-dé), *v. a.* Il se conjugue comme posséder. Posséder de nouveau. Les Délices [château de Voltaire] seront-elles assez heureuses pour vous reposséder au mois de mai? VOLT. *Lett. Chauvelin*, 21 janv. 1761.

† **REPOSTÉ, ÉE** (re-po-sté, tée), *adj.* En style de pratique un peu vieilli, on dit: les objets repostés dans, par exemple, dans une armoire, pour: les objets se trouvant dans....

— ÉTYM. Lat. *repostus*, déposé, de *reponere*, de *re*, et *ponere*, poser (voy. PONDRE).

† **REPOSTER** (re-po-sté), *v. a.* Poster de nouveau. Quand Brissac eut donné tout loisir aux dames de s'éloigner et de ne pouvoir entendre le retour des gardes, il les fit reposter, ST-SIM. 339, 212.

† **REPOUS** (re-pou), *s. m.* Mortier fait avec de la brique pilée et de petits plâtras.

† **REPOUSSABLE** (re-pou-sa-bl'), *adj.* Qu'on peut repousser. Et quand même l'huissier, À vos désirs inexorable, Vous trouverait en face un marquis repoussable, Ne démordez point pour cela, MOL. *Impromptu, remercîment.*

REPOUSSANT, ANTE (re-pou-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui repousse, qui fait reculer, qui éloigne. En tout pays les gens chargés de beaucoup d'affaires sont toujours repoussants et sans commisération, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. || 2° Fig. Qui inspire de l'aversion, du dégoût. Elle était, au premier aspect, d'une laideur repoussante, MARMONTEL, *Mém.* III. Quelques-uns la plaignaient; mais d'un plaisir sauvage La plupart étalaient la repoussante image, LEMERCIER, *J. Shore*, V, 2.

REPOUSSÉ, ÉE (re-pou-sé, sée), *part. passé* de repousser. || 1° Poussé de nouveau, poussé en arrière. De minces feuillets d'or, Tout à coup animés [par l'électricité], semblent prendre l'essor, Attirés, repoussés, s'approchent, se retirent, DELILLE, *Trois règnes*, I. || 2° Fig. Rejeté, écarté. Me voilà repoussé par ma destinée dans ce Paris d'où j'avais eu tant de plaisir à m'éloigner, MARMONTEL, *Mém.* V. || 3° Fig. Qui ne trouve pas accueil. Je parlai l'autre jour de lui [M. Trouvé] à notre comtesse de Fiesque.... mais je me trouvai repoussée dans toutes mes approbations, SÉV. 20 avril 1683. || 4° Terme de commerce. Laines repoussées, se dit des jeunes laines maigres et élancées qui poussent sous la vieille avant qu'elle soit tondue. || 5° *S. m.* Travail de repoussé, œuvre en relief, exécutée à coups de marteau dans une plaque de métal posée sur un mastic élastique.

REPOUSSEMENT (re-pou-se-man), *s. m.* || 1° Action de repousser, de pousser en arrière. Il y a dans tous les corps et dans toutes leurs parties un effort actuel de repoussement et de pression en tous sens, LE P. CASTEL, dans *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 299. || Particulièrement, en parlant d'une arme à feu, le coup en recul que le tireur en reçoit. || 2° Fig. Action d'écarter de soi avec brusquerie, mauvaise humeur. Le ministre taisait quelquefois les mauvaises nouvelles, pour éviter, a-t-il dit, les brusques repoussements dont alors il était accueilli, SÉGUR, *Hist. de Nap.* I, 5.

— HIST. XVIe s. Repoussement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Repousser*.

REPOUSSER (re-pou-sé), *v. a.* || 1° Pousser de nouveau, rejeter, renvoyer. On lui avait poussé la balle, il la repoussa avec la même force. || Absolument. Il [un corps] est poussé sans repousser, puisque le repos n'a point de force pour résister au mouvement, MALEBR. *Rech. vér. lois des mouv.* part. 1. || 2° Éloigner. C'est par eux [des massifs, dans les jardins] que l'on peut varier ses dessins, Rapprocher et tantôt repousser les lointains, DELILLE, *Jard.* II. || 3° Terme d'imprimerie. Marquer, imprimer à la main une lettre, un signe qui manque dans une feuille tirée. Repousser un point qui manque à la fin d'une phrase. || 4° Faire reculer quelqu'un, l'écarter de soi. Quelquefois, pour flatter ses secrètes douleurs, Elle prend ses enfants et les baigne de pleurs; Et soudain, renonçant à l'amour maternelle, Sa main avec horreur les repousse loin d'elle, RAC. *Phèdre*, V, 5. Ce dieu [Charon], dont la vieillesse éternelle est toujours triste et chagrine, mais pleine de vigueur, les menace [les ombres des morts], les repousse, et admet d'abord dans sa barque le jeune Grec, FÉN. *Tél.* XVIII. || Fig. Nulle part sur cette côte immense on ne voit de ces rochers affreux dont l'aspect repousse le navigateur, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 11. || 5° Pousser en arrière. L'amiral [vaisseau], où était la reine, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer et qui dompte les flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande, BOSS. *Reine d'Angl.* || Pousser au loin. Le castor.... presque policé est repoussé dans le fond des déserts, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 116. || Fig. Écarter de. C'est ainsi que Dieu.... l'a repoussée doucement [Mlle de Grignan] de ce haut degré de perfection où elle aspirait, SÉV. 25 oct. 1686. || 6° Il se dit d'attaquants que l'on force à reculer. Trois fois il s'efforça de rompre ces intrépides combattants, trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, BOSS. *Louis de Bourbon.* Les Suédois furent repoussés, mais ne furent pas mis en déroute, VOLT. *Russie*, I, 17. || On dit de même: repousser les efforts de l'ennemi. Repousser une attaque, un assaut. Nos peuples qu'on a vus, triomphants à sa suite, Repousser les efforts du Persan et du Scythe, RAC. *Alex.* II, 1. || Repousser la force par la force, employer la force pour se défendre. || Repousser quelqu'un avec perte, lui faire subir un grand échec. || Fig. et familièrement. Il a été repoussé à la barricade, il a fait des tentatives pour obtenir quelque chose, mais a été refusé ouvertement. || 7° Fig. Infliger un refus, un mauvais accueil. La F*** a été rudement repoussé, quand il a proposé d'être à M. le Dauphin; le roi ne peut souffrir ceux qui quittent le service, SÉV. 415. Quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet [les jésuites], je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi, ID. 6 oct. 1680. Quand on ne peut jamais rien dire qui ne soit repoussé durement, ID. 6 nov. 1680. Comment faisiez-vous pour vivre, étant repoussé de tout le monde? BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.* || Repousser une demande, la rejeter, l'écarter. Ni la fortune insolente, Repoussant avec fierté La prière humble et tremblante De la triste pauvreté, VOLT. *Ép.* LXXVII. || 8° Écarter de soi quelque chose qui blesse. Et loin de repousser le coup qu'on vous prépare, Vous voulez vous en faire un mérite barbare, RAC. *Iphig.* IV, 4. Faut-il repousser la fraude par la fraude? FÉN. *Tél.* XX. Votre frère est présent, et mon honneur blessé Doit repousser les traits dont il est offensé, VOLT. *Adél. du Guescl.* III, 3. La mère repoussa vivement le soupçon, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Repousser une injure, s'en défendre avec force, avec vivacité. Pour repousser une légère offense qu'il a reçue, il en fait une atroce dont il s'applaudit, BOURDAL. *Jug. dern.* 2e avent, p. 345. Outragés sans repousser l'outrage, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* || Repousser la calomnie, la réfuter hautement. Je me borne à mon devoir; c'est celui de repousser la calomnie, VOLT. *Lett. Dorat*, 1er mars 1768. || Repousser la raillerie, faire taire le railleur, le réduire au silence. || Écarter de soi quelque chose dont on ne veut pas. Il repoussait leurs

louanges comme des offenses, ROSS. *Louis de Bourbon.* On a pour les violentes douleurs je ne sais quelle complaisance qui s'oppose aux remèdes, et repousse la consolation, FONTEN. *Bonh. Œuv.* t. III, p. 353, dans POUGENS. || Repousser une tentation, une mauvaise pensée, la rejeter de son esprit. || 9° Produire la répulsion, le dégoût. Son air, son ton, ses manières me repoussèrent à tel point qu'il ne fut pas en moi de le bien recevoir, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 206, dans POUGENS. Avec un extérieur peu attirant et presque fait pour repousser ceux qui n'y étaient pas aguerris, l'abbé d'Olivet portait au fond du cœur une envie d'obliger sincère et active, que plusieurs gens de lettres ont éprouvée, D'ALEMB. *Éloges, d'Olivet.* || 10° Produire de nouveaux jets, de nouvelles parties, en parlant de plantes et d'animaux. Cet arbre a repoussé de plus belles branches. La propriété que ces insectes ont de repousser une nouvelle tête et une nouvelle queue à la place de celles que la section leur a fait perdre, BONNET, *Observ. vers, Œuv.* t. I, p. 219, dans POUGENS. || 11° *V. n.* Pousser en écartant. Ce ressort repousse trop, ne repousse pas assez, il a trop de force, il n'a pas assez de force. || Pousser en arrière, en parlant d'un fusil dont la crosse frappe rudement l'épaule quand on le tire. Ce fusil repousse. || Terme de marine. Faire usage du repoussoir. || 12° Terme de peinture, en parlant des couleurs. Le bleu a repoussé dans ce tableau, c'est-à-dire qu'avec le temps il a fini par dominer et faire disparaître les couleurs auxquelles il était mêlé. || 13° Fig. Produire la répugnance, l'antipathie. Il a une figure qui repousse. Ses manières repoussent. || 14° Produire de nouveaux jets. Il parut une multitude de sauterelles qui se forma lorsque les pluies du printemps commençaient à faire croître l'herbe, et ces pluies la faisaient repousser après qu'elle avait été coupée, SACI, *Bible, Amos*, VII, 1. Cette avenue et tout ce qui était désolé des chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années, SÉV. 383. || Il se dit dans un sens analogue des ongles, des cheveux. || 15° Se repousser, *v. réfl.* Exercer l'un sur l'autre une action qui écarte. Les pôles de même nom d'un aimant se repoussent. [Les corps célestes] Sans cesse s'attirant, se repoussent sans cesse, DELILLE, *Imag.* V.

— HIST. XIVe s. D'un bon espoi [épieu] qu'il tint les a si repoussez, Qu'il se sont malgré eux arriere reculez, *Guescl.* 20229. || XVIe s. Et furent les Atheniens en cest endroit repoulsez par les Amazones, jusques là où sont les images des Eumenides, AMYOT, *Thés.* 34. Sa mere lui fournissoit argent tant comme il vouloit, et lui aidoit à se repoulser en avant, ID. *Agis et Cléom.* 31. Les jettons qu'ils [les arbres fruitiers] repoussent à la prime-vere.... O. DE SERRES, 628. La mer qui gronde et se courrousse, Quand maint vent la pousse et repousse, DESPORTES, *Œuvr. chrest.* XVIII, *Ode.* La tourbe de nos hommes.... continuellement flottante en l'orage des passions diverses qui la poulsent et repoulsent, MONT. I, 326.

— ÉTYM. Re..., et *pousser.*

† **REPOUSSEUR** (re-pou-seur), *s. m.* Celui qui repousse. || Ouvrier tourneur qui façonne en relief les chandeliers, lampes et autres objets d'ameublement.

— HIST. XVIe s. Repoulseur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Repousser.*

REPOUSSOIR (re-pou-soir), *s. m.* || 1° Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville. || Poinçon pour faire sortir les clous du pied d'un cheval en le déferrant. || Terme de marine. Marteau ou boulon pour repousser les clous, les chevilles qu'on veut retirer de leur trou. || 2° Instrument de chirurgie dont on se sert pour extraire les chicots de dents. || Instrument qu'on introduit dans l'œsophage pour repousser les corps qui y restent engagés. || 3° Petit morceau d'acier, rond ou carré, dont les graveurs en cuivre se servent pour repousser les planches en le mettant dessous, lorsqu'ils veulent frapper dessus avec le marteau; ce qui arrive dans les endroits qu'ils ont été obligés d'effacer avec le brunissoir, ou de gratter avec le grattoir. || Ciselet qui sert aux bijoutiers et aux tourneurs en métaux à repousser les reliefs qu'on avait enfoncés en les ciselant par-dessus. || 4° Outil en forme de long ciseau, dont se servent les sculpteurs, les tailleurs de pierre, pour pousser des moulures. || 5° Pièce dans une montre à répétition. Elle [une montre] aura cercle de diamants, boutons, repoussoir, aiguilles de diamants, crochet d'or, chaîne d'or colorié, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 7 déc. 1770. || 6° Terme de peinture. Objets vigoureux de couleur ou d'ombre, qu'on place sur le devant d'un tableau, pour faire paraître les autres objets plus éloignés. Il faut en peinture que les objets essentiels se tournent en repoussoirs, DIDER. *Essai sur la peint.* chap. 3. La décoration servira, si j'ose m'exprimer ainsi, de repoussoir au ballet, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 109, dans POUGENS. || Fig. Il se dit d'une chose ou d'une personne qui en fait valoir une autre par le contraste. Cette femme laide sert de repoussoir à sa voisine.

— HIST. XVIe s. Si on lui tendoit quelques trebuchets ou repoussoirs, DESPER. *Contes*, XXXI.

— ÉTYM. *Repousser.*

† **REPOUSTAGE** (re-pou-sta-j'), *s. m.* Action de repouster.

† **REPOUSTER** (re-pou-sté), *v. a.* Ballotter la poudre sèche, pour en détruire les pelotons.

— ÉTYM. C'est une forme altérée pour *re...*, et *épousseter.*

† **REPRÊCHER** (re-prê-ché), *v. n.* Prêcher de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Et li abes de Vaus et cil qui à lui se tenoient repreechoient, et disoient que tout ce estoit mals, VILLEH. LII.

† **RÉPRÉHENSEUR** (ré-pré-an-seur), *s. m.* Celui qui reprend, réprimande. Le répréhenseur est toujours importun et fâcheux à celui qu'il reprend, FLÉCH. *Sermons, Correct. fratern.*

RÉPRÉHENSIBLE (ré-pré-an-si-bl'), *adj.* Digne de blâme, en parlant des personnes. Les personnes qui s'amusent à faire peur aux enfants sont très-répréhensibles, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 192. || Il se dit aussi des choses. Vous eûtes des erreurs et non pas des vices; votre conduite fut répréhensible, mais votre cœur fut toujours pur, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Il corrigea tout ce qui lui paraissait réellement répréhensible, et qu'une critique plus amère qu'éclairée n'avait pas toujours aperçu, D'ALEMB. *Éloges, Houttev.*

— HIST. XIVe s. Ordener œvre parfaite qui ne soit reprehensible, H. DE MONDEVILLE, f° 4, *verso.* || XVIe s. La richesse de Nicias etoit plus juste ou moins reprehensible que celle de Crassus, AMYOT, *Crass. et Nic.* 1.

— ÉTYM. Lat. *reprehensibilis*, de *reprehendere* (voy. REPRENDRE); provenç. *reprendable.*

† **RÉPRÉHENSIBLEMENT** (ré-pré-an-si-ble-man), *adv.* D'une manière répréhensible, *Dict. de l'Acad.* 1696.

RÉPRÉHENSION (ré-pré-an-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de reprendre, de blâmer. Souvent j'ai été le but où la médisance a tiré, et non pas seulement la répréhension, POUSSIN, *Lett.* 7 avr. 1647. On souffre aisément des répréhensions, mais on ne souffre pas la raillerie, MOL. *Préf. de Tart.* Une véhémente répréhension des abus criants qui semble marquer un vrai zèle, BOSS. *Médit. sur l'Évang. Dern. semaine du Sauveur*, 80e *jour.* Il y a des répréhensions de caprice, comme il y en a de charité, FLÉCH. *Sermons, Correct. frat.* Les répréhensions fortes appartiennent au tête-à-tête, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 22 janv. 1708. Non, mes frères, nos répréhensions [les blâmes que nous infligeons] ne doivent pas rougir de nos mœurs, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.*

— HIST. XVIe s. Aucuns de leurs faicts ont esté suivis de reprehension, et les autres de repentance, AMYOT, *Timol.* 47. Les reprehensions que nous avons en Isaie leur conviendroyent mieux qu'à ceux que le prophete reprenoit de son temps, CALV. *Instit.* 298. La premiere reprehension qu'on faict de son ouvrage [de Sebond], c'est que les chrestiens ont tort de vouloir appuyer leur creance par des raisons humaines, MONT. II, 139.

— ÉTYM. Prov. *reprehensio, reprencio*; esp. *reprension*; ital. *riprensione*; du lat. *reprehensionem*, de *reprehensum*, supin de *reprehendere*, reprendre.

REPRENDRE (re-pran-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme prendre. || 1° Prendre de nouveau. || 2° Prendre de nouveau, en parlant de boissons, d'aliments. || 3° Être saisi de nouveau par des sentiments, des passions. || 4° Fig. Il se dit des maladies, des maux qui s'emparent de nouveau d'un patient. || 5° Rentrer en possession. || 6° Prendre, ôter ce qu'on avait donné. || 7° Rétracter. || 8° Rejoindre quelqu'un pour l'emmener. Ramener chez soi, faire rentrer au logis. || 9° Continuer ce qui avait été interrompu. || 10° Récapituler, résumer. || 11° Se mettre à. || 12° Remettre au théâtre. || 13° En maçonnerie, reprendre un mur. || 14° Rejoindre les parties rompues d'une étoffe, d'une toile, d'un bas. || 15° Reprendre, en termes de marine. || 16° Recouvrer, avec un nom de personne pour sujet; avec un nom de chose pour sujet. || 17° Censurer. || 18° *V. n.* Reprendre, en termes de manége et de chasse. || 19° Reprit-il, il reprit, dans un dialogue. || 20° Attaquer de nouveau, en parlant de maladies. || 21° Prendre de nouveau racine, après avoir été transplanté. || 22° Se joindre, en parlant des chairs, des plaies. || 23° Se rétablir d'une maladie. || 24° Regagner de l'activité, de la prospérité, en parlant de choses. || 25° Ce drame a repris. || 26° Recommencer, revenir. || 27° Se glacer de nouveau. || 28° Revenir sur. || 29° *V. réfl.* Se reprendre, être pris de nouveau. || 30° Se rejoindre, se refermer, en parlant de plaies, de chairs. || 31° Lier de nouveau amitié. || 32° Concevoir de nouveau de l'attachement pour. || 33° Se corriger, se rétracter de quelque chose qu'on a mal dit. || 34° En style de mystique, réfléchir sur les besoins et sur les actes que Dieu nous commande.

1° Prendre de nouveau. Reprendre sa place. Je suis bien aise de vous mander que nous avons repris Corbie sur les ennemis, VOIT. *Lett.* 74. Ils reprirent leurs serviteurs et leurs servantes à qui ils avaient donné la liberté, et ils les assujettirent de nouveau au joug de la servitude, SACI, *Bible, Jérémie*, XXXIV, 11. Vous avez fait transir le bon abbé, de lui parler de ne pas reprendre à Paris votre petit appartement, SÉV. 282. Les Parthes, souvent vaincus, deviennent redoutables du côté de l'Orient sous l'ancien nom de Perses qu'ils reprennent, BOSS. *Hist.* III, 7. S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter et reprendre son premier repos, ID. *le Tellier.* Ces esclaves fugitifs qu'il faut aller reprendre, ID. *Anne de Gonz.* J'allais, en reprenant et mon nom et mon rang, Des plus grands rois en moi reconnaître le sang, RAC. *Iphig.* II, 1. ....Loin de me reprendre après m'avoir chassé, Il [le peuple] croit voir un tyran dans un prince offensé, ID. *Théb.* II, 3. Me quitter, me reprendre, et retourner encor De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector, ID. *Andr.* IV, 5. Je sais bien d'autre part que la justice approuve Qu'on reprenne son bien partout où l'on le trouve, DANCOURT, *Sancho Pança*, III, 2. Je ne serai pas seul qui d'une âme enchantée Aura repris sa femme après l'avoir quittée, REGNARD, *Démocrite*, V, 7. Il devait délivrer dix chevaliers chrétiens, Venir rompre leurs fers, ou reprendre les siens, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Mlle de Saint-Yves, en entendant ce discours, disait tout bas à sa compagne : Mademoiselle, croyez-vous qu'il reprenne sitôt ses habits? ID. *l'Ingénu*, 4. On saisit, on reprend par un contraire effort Ce rempart teint de sang, théâtre de la mort, ID. *Henr.* VI. Combien de fois elles la reprirent tour à tour dans leurs bras! J. J. ROUSS. *Lév. d'Éphraïm*, I. Les évêques déclarèrent Thetberge [femme de Lothaire] innocente [son champion ayant subi l'épreuve de l'eau bouillante], et Lothaire la reprit; deux ans après, elle avoua le même crime dont elle avait été si parfaitement justifiée, DUCLOS, *Œuv.* t. I, p. 325. || Fig. Reprendre en gémissant le fardeau de la vie, ARNAULT, *Oscar*, II, 1. || Reprendre un navire, enlever à l'ennemi un bâtiment dont il s'était emparé. || Reprendre son poste, y revenir. || Reprendre un chemin, y rentrer après l'avoir quitté. || Reprendre le chemin de, retourner à. Vous allez me faire le plaisir de reprendre sur-le-champ la route de Paris, PICARD, *Cap. Belronde*, II, 13. Elle allait à Bordeaux, j'en reprends le chemin, C. DELAV. *les Coméd.* I, 2. || Fig. Reprendre le dessus, regagner l'avantage perdu. || Reprendre le dessus, signifie aussi se rétablir d'une longue maladie. || Reprendre terre, mettre le pied sur la terre, en parlant d'un nageur qui arrive à l'endroit où l'eau n'est plus profonde. || Fig. Il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là, SÉV. 342. || Familièrement. On ne m'y reprendra plus, je ne m'exposerai plus au même danger, au même ennui. || On dit par forme de menace : que je ne vous y reprenne plus; que je vous y reprenne. || 2° Prendre de nouveau, en parlant de boissons, de potions, d'aliments. Il a repris médecine. Il est obligé de reprendre du sulfate de quinine. On nous rend [à nous chiens de qualité] le morceau de sucre, Les chats reprennent leur café, BÉRANG. *Requête.* || 3° Fig. Être saisi de nouveau par des sentiments, des passions. Il a repris toute sa colère Tant à nous voir marcher en si bon équipage, Les plus épouvantés reprenaient de courage! CORN. *Cid.* IV, 3. Reprenez un orgueil digne d'elle [Rome] et de vous, ID. *Nic.* I, 2. [Toi Sylla] Tu l'as fait un parjure, un méchant, un infâme; Mais, s'il me laisse encor quelques droits sur son cœur, Il reprendra sa foi, sa vertu, son honneur, ID. *Sertor.* I, 3. Sauvons-le; nos efforts deviendraient impuissants S'il reprenait ici sa rage avec ses sens, RAC. *Andr.* V, 5. || Reprendre courage, redevenir cou

rageux: Ils reprennent courage, ils attaquent le roi, Qu'un reste de soldats défendait avec moi, RAC. *Mithr.* v, 4. || Reprendre courage, signifie aussi sortir de son abattement, se ranimer. || 4° Fig. Il se dit des maladies, des maux, qui s'emparent de nouveau d'un patient. La goutte l'a repris. Comme les joies des misérables ne durent guère, le lendemain que je l'eus reçue [votre lettre], ma colique me reprit, VOIT. *Lett.* 25. À cette nouvelle son émotion a été si vive que la fièvre qui l'avait quittée l'a reprise, STAEL, *Corinne*, XX, 2. || 5° Rentrer en possession. Ne plaidez pas contre ce malheureux, il n'y a rien à reprendre sur lui. Il laisse de grands biens, mais sa veuve a beaucoup à reprendre sur sa succession. || Fig. Elle savait racheter le temps, selon le conseil de l'Apôtre, et reprendre sur son sommeil les heures qu'on avait dérobées à sa retraite, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || 6° Prendre ce qu'on avait donné. Ô sort.... Reprenez la faveur que vous m'avez prêtée, CORN. *Poly.* II, 1. Ciel..., Reprenez le pouvoir que vous m'avez commis, Si, donnant des sujets, il ôte des amis, ID. *Cinna*, IV, 2. Ce roi si grand, si fortuné, Plus puissant que César, plus vaillant qu'Alexandre, On dit que Dieu nous l'a donné : Hélas! s'il voulait le reprendre! *Épigr. sur le nom de Dieudonné que portait Louis XIV, attribuée à Bussy-Rabutin.* Ma vie est votre bien; vous voulez le reprendre, RAC. *Iphig.* IV, 4. Fallait-il me donner ton cœur, Puisque tu voulais le reprendre? QUIN. *Alceste*, I, 4. Reprenez, reprenez vos funestes bienfaits, VOLT. *Œdipe*, V, 5. || Reprendre sa parole, retirer la promesse qu'on avait donnée. J'ai donné ma parole et je viens la reprendre, BARON, *Andrienne*, III, 4. || 7° Reprendre quelque chose à quelqu'un, ou, simplement, reprendre quelque chose, rétracter quelque chose, ce qu'on a dit de quelque chose. La marquise [d'Uxelles] reprend, tous les ordinaires, les nouvelles qu'elle a mandées; appelle-t-on cela savoir tout ce qui se passe? SÉV. 14 janv. 1689. Il faut que je vous reprenne l'âme damnée de la Voisin [célèbre empoisonneuse] : on dit au contraire que son confesseur a dit qu'elle avait dit *Jésus, Maria*, dans le milieu du feu; c'est peut-être une sainte, ID. *Mercredi des cendres*, 1680. Voilà qui est bien triste, monsieur, de vous reprendre une si jolie nouvelle [retour du prince de Conti], ID. *à Moulceau*, 1er mai 1686. Pour Esther [de Racine], je ne vous reprends point du tout les louanges que je lui ai données, ID. 23 mars 1689. || 8° Rejoindre quelqu'un pour l'emmener. Il a prié en mourant la comtesse de Guiche de venir reprendre sa femme à Nancy, et lui laisse le soin de la consoler, SÉV. 281. Mon fils me mande que le sien [son voyage] finira bientôt selon toutes les apparences, et qu'il me viendra reprendre ici, ID. 223. Attendez-moi, je viens vous reprendre pour vous mener chez ma sœur, BRUEYS, *Muet*, V, 6. || Ramener chez soi, faire rentrer au logis, auprès de soi. La jeune demoiselle restera chez vous, jusqu'à ce que sa mère la reprenne. Elle ne m'ennuyait pas, non, elle ne peut jamais m'ennuyer; mais je trouvais qu'on tardait bien à venir la reprendre, Mme RICCOBONI, *Œuv.* t. I, p. 74, dans POUGENS. Cette femme si capricieuse, si effrontée pourra bien me reprendre un jour son enfant, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 12, dans POUGENS. || 9° Continuer ce qui avait été interrompu. Reprenons notre lecture. Il me reste beaucoup d'autres choses à examiner touchant les attributs de Dieu et touchant ma propre nature, c'est-à-dire celle de mon esprit; mais j'en reprendrai peut-être une autre fois la recherche, DESC. *Médit.* V, 1. Timagène : Mais de grâce achevez l'histoire commencée. — Laonice : Pour la reprendre donc où nous l'avons laissée.... CORN. *Rod.* I, 6. Elles [les pluies] ont cessé, et j'ai repris mes tristes et aimables promenades, SÉV. 565. Si on reprend la charrue mal attelée de l'Encyclopédie et qu'on veuille de ces articles, je les renverrai corrigés, VOLT. *à d'Alembert*, 7 mars 1758. Cette conversation intéressa tellement le roi, qu'il la reprit plusieurs jours de suite, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 180. Ce grand projet fut repris par les Espagnols, aussitôt qu'ils eurent fait la conquête du Pérou, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 2. Autour de lui, le temps, sous mille aspects nouveaux, Achevait, renversait, reprenait ses travaux, DELILLE, *Trois règn.* I. || Reprendre une instance, continuer un procès qui avait été interrompu. D'après ce discours artificieux, l'accusation d'adultère est reprise, DIDER. *Claude et Nér.* I, 85. || 10° Récapituler, résumer. Il [le duc de Bourgogne] reprenait tout ce qui s'était fait depuis le traité d'Arras, et reprochait au roi [Louis XI] de vouloir rompre la paix, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 112. || Reprendre une chose, une histoire de plus haut, la raconter en commençant d'un temps plus éloigné. Denis d'Halicarnasse.... en reprenant dès leur origine les anciennes institutions de la république romaine, si propres de leur nature à former un peuple invincible et dominant, BOSS. *Hist.* III, 6. Après avoir raconté les prospérités, il reprend dès l'origine toute la suite des maux, ID. *ib.* II, 4. Il faut reprendre mon histoire de plus haut, FÉN. *Tél.* XV. || Reprendre les choses de plus haut, remonter à des principes généraux, à des vérités antérieures. || 11° Se mettre à. Vous coupiez court, et je reprenais tout aussitôt le silence, SÉV. 1er mai 1680. || Reprendre la parole, se remettre à parler. || 12° Reprendre une tragédie, une comédie, etc. la remettre au théâtre. En 1717, M. de Crébillon fit représenter Sémiramis; elle n'eut aucun succès, et ne sera jamais reprise, VOLT. *Mél. litt. Élog. Crébillon.* || 13° Terme de maçonnerie. Reprendre un mur, le réparer, en en fermant les crevasses. || Reprendre un mur sous œuvre, en sous-œuvre, par-dessous œuvre, en rétablir les parties inférieures, en soutenant le reste par des étançons. || Fig. Reprendre sous œuvre un projet, un ouvrage, y travailler sur le même plan, mais avec certaines modifications. || 14° Reprendre une étoffe, une toile, un bas, en rejoindre les parties rompues. Un tisserand continuellement occupé à reprendre les fils de sa toile, VOLT. *Lett. à des souverains.* 42. || Terme de couture. Reprendre une maille, c'est refaire à l'aiguille celle qui a manqué et ainsi la rejoindre avec celles qui la suivent. || Se dit aussi, au tricot, d'une maille tombée que l'on rattrappe en la remontant jusqu'au tour où elle manque. || 15° Terme de marine. Reprendre un hauban, un palan, remonter l'amarrage du cap de mouton ou de la poulie, de manière à pouvoir tendre davantage le hauban ou faire marcher plus loin la moufle. || Reprendre une manœuvre, la raccourcir lorsqu'elle a trop allongé. || Reprendre la tournevire, en lever les tours du bas en haut de la fusée d'un cabestan, lorsqu'ils tendent à se croiser par de nouvelles révolutions. || 16° Recouvrer, avec un nom de personne pour sujet. Je n'ai pu reprendre la vie Sans reprendre aussi mon amour, QUIN. *Alceste*, V, 4. Elle a repris sur vous son souverain empire, RAC. *Brit.* IV, 4. Et je reprends ma gloire et ma félicité En dérobant mon sang à l'infidélité, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Il reprit à la fin sa juste autorité, ID. *Tancr.* III, 1. Quand une fois on a perdu le goût des plaisirs de l'âme, qu'il est difficile de le reprendre! J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Reprendre ses esprits, reprendre ses sens, revenir à soi. Le prince, sans s'émouvoir, lui laisse reprendre ses esprits, BOSS. *Louis de Bourbon.* La voilà qui reprend ses sens, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 6. || Reprendre son haleine, recommencer à respirer après une interruption. || Fig. Reprendre haleine, se reposer afin d'être en état de se remettre à une action, à un travail quelconque. || Reprendre se dit des animaux qui reviennent à leur ancien état. Les animaux [les loups], quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 9. Dans les hautes montagnes et dans les pays du Nord, ils [les lièvres] deviennent blancs pendant l'hiver, et reprennent en été leur couleur ordinaire, ID. *ib.* t. II, p. 116. || Il se dit des choses. Cette manufacture a repris un peu d'activité. L'empire reprend quelque force sous Justinien par la valeur de Bélisaire et de Narsès, BOSS. *Hist.* III, 7. L'empire reprit bientôt sous lui sa première splendeur, VOLT. *Dict. phil. Dioclétien.* J'en ai vu d'autres [tables de lave] qui pliaient sous une forte charge, mais qui reprenaient le plan horizontal, par leur élasticité, BUFF. *Add. th. terre*, *Œuv.* t. XIII, p. 157. Tout renaît; son séjour est plus doux, l'air plus pur, Et la voûte céleste a repris son azur, DELIL. *Parad. perdu*, VI. || 17° Censurer quelqu'un parce qu'on juge qu'il a fait ou dit quelque chose mal à propos. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur; et ne me punissez pas dans votre colère, SACI, *Bible, Psaum.* VI, 2. Si vous m'aviez repris dans mes premières fautes, je n'aurais pas fait celle-ci, PASC. *Fragm. d'une lett. à M. Périer*, 1661. Quand il [le juste] reprend ses serviteurs, il souhaite leur conversion par l'esprit de Dieu, ID. *Pens.* XXV, 54, édit. HAVET. Lycurgue donnait des lois à Lacedémone; il est repris de les avoir faites toutes pour la guerre, à l'exemple de Minos dont il avait suivi les institutions, BOSS. *Hist.* I, 6. Il a peut-être raison de reprendre ce savant auteur [Grotius] de l'excès de ses citations, ID. 5e *avert.* 53. Le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité, ID. *Reine d'Angleterre.* Aimez qu'on vous censure, Et, souple à la raison, corrigez sans murmure; Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend, BOIL. *Art p.* IV. J'avoue que je dois à M. Descartes, ou à sa manière de philosopher, les sentiments que j'oppose aux siens, et la hardiesse de le reprendre, MALEBR. *Rech. vér.* VI, II, 9. Aristote, dans le livre où il marque les avantages et les inconvénients du gouvernement de Carthage, ne la reprend point de n'avoir que des milices étrangères, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. I, p. 219, dans POUGENS. || Il se dit aussi des choses que l'on censure. Veuillent les immortels conducteurs de ma langue Que je ne dise rien qui doive être repris! LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Je vous dis que.... Et qu'il ne reprend rien qui ne soit à reprendre, MOL. *Tart.* I, 1. C'est par leurs actions qu'ils [les vrais dévots] reprennent les nôtres, ID. *ib.* I, 6. || Absolument. À quoi qu'en reprenant on soit assujettie, Je ne m'attendais pas à cette repartie, MOL. *Misanthr.* III, 5. Quand on veut reprendre avec utilité et montrer à un autre qu'il se trompe, PASC. *Pens.* VI, 26. C'est beaucoup si vous avez obtenu de vous de ne reprendre jamais en public; voyez dans vos réflexions si vous ne seriez pas bien aise qu'on vous dît vos fautes en particulier, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 2 mai 1708. Elle reprend avec bonté, et en reprenant elle encourage, FÉN. *Tél.* XXII. Non moins prudent ami que philosophe austère, Mornai sut l'art discret de reprendre et de plaire, VOLT. *Henr.* IX. Reprenant tout bas, louant tout haut, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 481, dans POUGENS. || Être repris de justice, avoir subi une condamnation en justice. Il n'est pas rare que dans une famille il y ait un homme habile qui fasse fortune, et un autre mal avisé qui soit repris de justice, VOLT. *Dict. phil. Sammonocodon.* || Fig. Avec un nom de chose pour sujet, corriger, servir d'instruction. Rien ne reprend mieux la plupart des hommes que la peinture de leurs défauts, MOL. *Tart. Préface.* [La comédie] n'étant autre chose qu'un poëme ingénieux qui, par des leçons agréables, reprend les défauts des hommes, ID. *ib.* Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement et nous arracher cet aveu d'avoir failli qui coûte tant à notre orgueil, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Il n'y a point de vérité que nous devions aimer davantage que celle qui nous reprend, BOURDAL. *4e dim. après Paq. Domin.* t. II, p. 127. || 18° *V. n.* Terme de manége. Se dit d'un cheval qui repart après un demi-arrêt. || Il se dit d'un cheval qui cesse, au galop, d'entamer avec la même jambe, et qui entame avec l'autre; ce qui se dit aussi changer de pied. Votre cheval reprend bien. || Terme de chasse. Ce chien reprend bien, il retrouve bien la voie. || 19° Reprit-il, il reprit, expressions qui, dans un dialogue, indiquent qu'on fait parler de nouveau l'un des interlocuteurs. Laissons, reprit Iris, cette triste pensée, LA FONT. *Filles de Minée.* Il est vrai que Quinault est un esprit profond, A repris certain fat.... BOIL. *Sat.* III. || 20° Attaquer de nouveau, en parlant des maladies. Cela lui reprend de moment en moment, et je crois qu'elle ne passera pas la journée, MOL. *Amour méd.* I, 6. La fièvre a repris traîtreusement à Mme de la Fayette, SÉV. 140. La rage des tragédies m'a repris comme à vous, VOLT. *Lett. Chabanon*, 22 déc. 1766. Vous n'êtes qu'à moitié guéri; votre ancien mal vous reprend toujours, ID. *Dial.* XXVI, 2. || Il se dit aussi de sentiments, de passions. C'est sa timidité qui lui reprend, madame, LEGRAND, *Famille extrav.* sc. 14. || 21° En parlant des végétaux, prendre de nouveau racine, après avoir été transplanté. Cet arbre a bien repris. || On dit également : Cette greffe a bien repris. Ces greffes malheureuses qui n'ont point repris, qui touchent bien le tronc de l'arbre qui les soutient, mais qui n'en sont pas vivifiées, FLÉCH. *Sermons, Jour de Noël.* || 22° En parlant des chairs, des plaies, se rejoindre, se refermer. Les chairs ont repris. La plaie commence à reprendre. || 23° Se rétablir d'une maladie. Le malade commence à reprendre. || 24° Regagner de l'activité, de la prospérité, en parlant de choses. Le commerce reprend. Ce quartier-ci va reprendre; voilà la paix, PICARD, *Provinc. à Paris*, IV, 3. || 25° Ce drame a repris, il s'est relevé après avoir été mal accueilli. || 26° Recommencer, revenir. Le froid reprend. Cette mode a repris. || 27° Se glacer de nouveau. La rivière a repris. || 28° Reprendre sur, revenir sur. Puis le mercredi matin, j'en reçois encore une [lettre], et je reprends sur des chapitres que j'ai déjà commencés, SÉV. 19 août 1676. Elles [des lettres] sont écrites d'un trait; vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal, ID. 3 avr. 1671. || Reprendre, *v. n.* se conjugue

avec *avoir* quand on veut marquer l'action : La rivière a repris hier ; avec le verbe *être*, quand on veut marquer l'état : La rivière est reprise depuis hier. || 29° Se reprendre, *v. réfl.* Être pris de nouveau. C'est l'orgueil qui n'ose pas dire ses secrets, et qui, dans les égards qu'il a pour les autres, se quitte pour se reprendre, MONTESQ. *Déf. Espr. lois*, part. 3. || 30° En parlant des chairs, des plaies, se rejoindre, se refermer. La plaie se reprend. Les chairs se sont déjà reprises. || 31° Lier de nouveau amitié. Nous étions sur le point de nous reprendre et de nous recoudre avec le parlement, RETZ, III, 24. Une amitié qui a pu se reprendre malgré les obstacles, BOSS. *Serm. Pén.* 1. || 32° Concevoir de nouveau de l'attachement pour. Peut-être que mon âme.... À la vie un moment se reprendrait encore, LAMART. *Méd.* II, 15. || 33° Se corriger, se rétracter de quelque chose qu'on a mal dit. Il a mal prononcé d'abord, mais il s'est repris. Mais, quand soi-même on sait se faire entendre Que la raison nous doit donner la loi, On sent l'honneur de se reprendre, Et le plaisir de ne céder qu'à soi, LA MOTTE, *Fabl.* IV, 19. || 34° Terme des mystiques. Se reprendre soi-même, réfléchir sur ses besoins et sur les actes que Dieu nous commande ; ce que les mystiques interdisent.

— HIST. XIIe s. Vus ne li devez pas [au roi] tut son voil conseillier, Ainz le devez suvent reprendre et chastier, *Th. le mart.* 28. [Le cheval] Reprent s'aleine, tost est revigorez, *La bat. d'Aleschans*, v. 562. Chascun torna sa resne, et son tor a repris, *Ronc.* p. 193. Et la guerre dura tante mainte saison, Li uns rois après l'autre la reprist en son non, *Sax.* III. [Sa première femme étant morte] Il en reprist une autre qui fu assez vaillans, *ib.* V. || XIIIe s. Et la semenche que je semme Ne reprendroit en nule terre, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 235. Et dites moi comment savés, Puisque li hons sera chi mors, Reprendera l'ame son cors, ID. *ib.* p. 51. En dormant vous cuid [je pense] embrassier ; E quant j'i faille au resveiller, Nule riens ne m'i peut aidier ; Lors me reprend à souhaitier, AUDEFR. LE BAST. *Romanc.* p. 43. Li pueple de Israel le trainierent à chevaus [Ézéchiel], porce qu'il les reprenoit des crimes et des deableries que il faisoient, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 58. Mauvaistié.... Qui peüst en lor cuers grener, Ne reprendre ne rachiner, *Roi Guillaume*, p. 95, dans DU CANGE, *Gloss. français.* Sa conscienche le reprit de la terre de Normandie, que li rois Phelippes avoit conquis sour le mauvais roi Jehans d'Engletiere, *Chr. de Rains*, 233. Quant la vielle ot tant fabloié [la vieille eut tant parlé], Bel-acueil reprent la parole, *la Rose*, 14806. Ce demanderent il [les pharisiens] à nostre Seigneur, ne mie por aprendre, mais por reprendre, s'il peussent, *Serm. de Maurice de Sully*, dans *Arch. des miss. scientif.* t. V, p. 156. || XIVe s. Se les enemis eussent reprins courage, BERCHEURE, f° 43, *recto*. || XVe s. Je ne vueil pas reprendre vostre parolle, mais je la vueil amender, FROISS. liv. I, p. 339, dans LACURNE. || XVIe s. Incontinent que Domitian eust esté tué, les mois reprirent leurs anciens noms, AMYOT, *Numa*, 34. Le mary pouvoit prester sa femme à temps, pour puis après la reprendre, ID. *Lyc. et Num. comp.* 6. Et lors commencea l'on à mettre en avant, qu'il estoit besoing de reprendre la guerre contre Mithridate, ID. *Lucull.* 11. Silanus mesme se reprit de ce qu'il avoit dit, et interpreta son opinion, disant.... ID. *Cicéron*, 24. Faire reprendre [cicatriser] une playe, ID. *Comm ouïr*, 25. Fabius s'en prist à rire, et luy respondit sur le champ : Tu as dit la verité ; car, si tu ne l'eusses point perdue [la ville de Tarente], je ne l'eusse point reprise, ID. *Fab.* 47. Reprendre les faultes d'aultruy, MONT. I, 156. Avant que se laisser reprendre, il se donna de l'espée au travers.... ID. II, 32. Quand je veins à revivre, et à reprendre mes forces, ID. II, 58. Ce testu indocile pense il pas reprendre un nouvel esprit, pour reprendre une nouvelle dispute ? ID. IV, 248. Par advertissements et instructions reprinses à intervalles, ID. IV, 272. Ils firent un grand retranchement du coin de la Grange Loudis à travers la rue, pour aller reprendre [rejoindre] la muraille, D'AUB. *Hist.* II, 63. Les nerfs, veines et arteres se reprennent quelquesfois, PARÉ, VII, 4. Reprenons notre chevre à la barbe, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *reprare* ; wallon, *ripreind* ; provenç. *reprendre, reprehendre, reprenre, repenre* ; catal. *reprendrer* ; espagn. *reprender* ; portug. *reprehender* ; ital. *riprendere* ; du lat. *reprehendere*, de *re* et *prehendere* (voy. PRENDRE).

† **REPRENEUR** (re-pre-neur), *adj.* || 1° Se dit d'un bâtiment, d'un équipage ou d'un capitaine qui reprend sur l'ennemi un navire que celui-ci avait capturé. Lorsque la reprise sera faite par un bâtiment de l'État, elle sera restituée aux propriétaires, mais sous la condition qu'ils payeront aux équipages repreneurs le trentième de la valeur de la reprise, si elle a été faite avant les vingt-quatre heures ; et le dixième, si la reprise a eu lieu après les vingt-quatre heures, *Arrêté* (2 prairial an XI) art. 54, dans JAL. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui reprend, qui trouve à blâmer, à redire. Je ne trouve pas étrange que l'un et l'autre sonnet [les sonnets d'Uranie et de Job qui occupaient les beaux esprits] aient eu des loueurs et des repreneurs, BALZ. *Dissert. crit.* 9. Soit par rébellion ou bien par une erreur, Ces repreneurs fâcheux me sont tous en horreur, THÉOPHILE, *Sat.* I.

— HIST. XVe s. Durs aux mauvais et fiers aux ennemis.... Amans vertus, des vices repreneurs, A. CHARTIER, p. 261. || XVIe s. Messiers, forestiers et autres repreneurs [ceux qui saisissent les bêtes trouvées en dommage].... *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 872.

— ÉTYM. *Reprendre* ; provenç. *reprendedor* ; portug. *reprehendedor* ; ital. *riprenditore*.

REPRÉSAILLE (re-pré-zâ-ll', *ll* mouillées, et non re-pré-zâ-ye), *s. f.* || 1° Tout ce qui se fait contre l'ennemi, pour tirer satisfaction de quelque injure, de quelque violence, de quelque dommage. Il n'y en avait aucun qui n'eût à craindre la représaille des torts qu'il pouvait faire, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. || Il s'emploie plus souvent au pluriel. M. de Bouillon fit pendre par représailles Canolle, officier dans l'armée de M. de la Meilleraie, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 169, dans POUGENS. Le roi lui avait accordé des représailles sur les vaisseaux dantzikois, MAIRAN, *Éloges*, *Cardin. de Polignac.* On croit bien que toutes ces cruautés ne furent point sans représailles ; les protestants firent autant de mal qu'on leur en faisait, et la France fut un vaste théâtre de carnage, VOLT. *Hist. parl.* XXIV. || Droit de représailles, droit concédé à un particulier par l'autorité souveraine dont il est le sujet, de reprendre en temps de paix, même par la force, son bien ou l'équivalent de son bien, sur un étranger ou les concitoyens de cet étranger, lorsqu'il n'a pu obtenir justice par les voies judiciaires du pays de son adversaire. Les prises faites en mer en vertu de nos lettres de représailles, seront amenées, instruites et jugées en la même forme et manière que celles qui auront été faites sur nos ennemis, *Ordonn.* août 1681. || 2° Fig. Tout ce qui se fait pour repousser une injure, une raillerie, un mauvais procédé, etc. User de représailles. Alors, par droit de représailles, Anne dit au prêtre outragé.... LA FONT. *Cas de consc.* J'ai été bien fâché de voir que vos confrères se soient tellement emportés contre vous, qu'ils vous aient contraint de leur faire une représaille aussi forte que celle que vous leur avez faite, FURETIÈRE, *Factums*, t. II, p. 194 (*Lett. de Bussy-Rabutin*). On ne vous conseille point de faire aucune représaille du côté de la noblesse : ceux que vous pourrez attaquer en ont moins qu'ils ne pensent, mais ils en ont plus qu'il ne nous en faut, SÉV. 18 déc. 1675. L'archidiacre Trublet prétend que je l'ennuie ; La représaille est juste.... VOLT. *Ép.* 83. M. Saint-Firmin : Rien n'est juste pourtant comme la représaille. — Eusébie : Nous voulons bien railler, mais non pas qu'on nous raille, COLLIN D'HARLEV. *Malice pour malice*, I, 3.

— HIST. XVe s. Et voulons qu'ilz puissent illec marchander, sans ce qu'ilz puissent estre comprins.... en quelzconques marques, contre-marques ou represailles, qui ont esté ou pourroient estre.... de par nous laxées contre les Cathelans, *Ordonn.* avril 1486.

— ÉTYM. Ital. *ripresaglia*, de *ripreso*, repris, de *reprendere* (voy. REPRENDRE).

† **REPRÉSENTABLE** (re-pré-zan-ta-bl'), *adj.* Qui peut être représenté. La réalité imitable et représentable est presque toujours défectueuse, PROUDHON, *Du principe de l'art.* p. 65.

REPRÉSENTANT, ANTE (re-pré-zan-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui représente. Ministre représentant. Signes représentants. Le corps représentant ne doit pas être choisi pour prendre quelque résolution active, chose qu'il ne ferait pas bien, mais pour faire les lois, ou pour voir si l'on a bien exécuté celles qu'il a faites, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. || 2° *S. m.* Celui qui représente une autre personne, qui a des pouvoirs pour agir en son nom. Où se trouve le représenté, il n'y a plus de représentant, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 14. Je vous ai regardé, m'a-t-il dit, comme son représentant, et n'ai pu trop m'humilier devant ce qu'elle aime, ID. *Hél.* I, 60. Persuadé que le peuple ne pouvait agir par lui-même dans la confection des lois, il [Solon] voulut que, pour cette grande opération, la loi lui prescrivît de se donner des représentants, et ces représentants étaient les nomothètes, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 228. || 3° Terme de jurisprudence. Celui qui est appelé à une succession, comme exerçant les droits d'une personne prédécédée. || Celui qui est subrogé aux droits d'un héritier par suite de vente, d'échange, etc. || 4° Fonctionnaire nommé par élection à une assemblée législative. Tous les citoyens dans les divers districts doivent avoir droit de donner leur voix pour choisir le représentant, excepté ceux qui sont dans un tel état de bassesse, qu'ils sont réputés n'avoir point de volonté propre, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. Le grand avantage des représentants, c'est qu'ils peuvent discuter les affaires ; le peuple n'y est point du tout propre ; ce qui forme un des grands inconvénients de la démocratie, ID *ib.* Il [le peuple] ne doit entrer dans le gouvernement que pour choisir ses représentants ; ce qui est très à sa portée, ID. *ib.* || Représentant du peuple, s'est dit des membres de la Convention, et, particulièrement, de ceux qui étaient envoyés en mission auprès des armées ou dans les départements. || Chambre des représentants, se dit de l'assemblée élective des représentants de la nation pendant les Cent-Jours et pendant la république de 1848. || 5° Se dit des citoyens de Genève qui, dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, se montrèrent attachés aux libertés publiques. Non, monsieur, je ne vous blâme point de ne vous être pas joint aux représentants pour soutenir ma cause, J. J. ROUSS. *Lett. de la montagne*, 1. || 6° Il se dit, en histoire naturelle, des espèces qui sont analogues à d'autres. Non que je les regarde [les perdrix de la Nouvelle-Angleterre] comme de véritables perdrix, mais tout au plus comme leurs représentants, parce que ce sont ceux des oiseaux du nouveau monde qui ont le plus de rapport avec les perdrix, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 23.

† **REPRÉSENTATEUR, TRICE** (re-pré-zan-ta-teur, tri-s'), *adj.* Qui sert à la représentation. Les hiéroglyphes étaient des signes représentateurs d'objets visibles. En réagissant sur les fibres représentatrices de ces biens, l'âme s'en procure un avant-goût, BONNET, *Ess. anal. Âme*, 18.

REPRÉSENTATIF, IVE (re-pré-zan-ta-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui a la vertu de représenter. Les ambassadeurs ont le caractère représentatif. Ces messieurs [les protestants] l'expliquent [l'adoration de l'eucharistie] d'une adoration qu'on lui rendait, selon eux, comme étant représentative de Jésus-Christ, BOSS. *Lett. sur l'ador. de la croix.* Il fallait de l'argent.... ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses, VOLT. *Mœurs*, 179. Ce papier ne pouvant représenter que l'argent représentatif des vraies richesses qui sont les productions de la terre et des manufactures, ID. *Dict. phil. Raison.* C'est un titre accordé soit à la reconnaissance.... soit à la natu-majorité, si souvent représentative de l'autorité paternelle, DIDER *Claude et Nér.* I, 7. La troisième colonne indique le capital représentatif de ces rentes, *Décr. du 23 flor. an II, Rapp. de Cambon*, p. 101. || Il s'est dit, en termes de psychologie, des sensations comme représentant les objets. Chaque sensation du tact se trouve représentative des objets que la main saisit, CONDILL. *Traité sens. extr. rais.* Pour se former les sensations représentatives qui leur montrent les objets hors d'eux-mêmes, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Espèces ou images représentatives, voy. ESPÈCE. || 2° Se dit de la forme de gouvernement où la nation nomme des représentants chargés de concourir à la formation des lois et de voter l'impôt. Elle [division des trois ordres] a produit chez les modernes le système représentatif, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 11. On a dit que les Anglais avaient eu les premiers l'idée d'un gouvernement représentatif : on s'est trompé ; Solon, chez les Athéniens, avait conçu cette grande pensée, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 228. || Substantivement. Le représentatif, le gouvernement représentatif. Je ne puis approuver votre répugnance pour ce genre de gouvernement qu'on a nommé représentatif.... le représentatif me convient à merveille, pourvu toutefois que ce soit moi qui nomme les députés du peuple, comme nous l'avons établi en ce pays fort heureusement, P. L. COUR. *Pièce diplom.* || Assemblée représentative, assemblée composée de représentants.

— ÉTYM. *Représenter* : provenç. *representatiu* ; espagn. *representativo* ; ital. *rappresentativo*.

REPRÉSENTATION (re-pré-zan-ta-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de représenter, de mettre devant les yeux. On exigea la représentation de son passe-port. || 2° Qualité de signe représenta-

tif. Le papier public est à l'argent ce que l'argent est aux denrées, une représentation, un gage d'échange, VOLT. *Dial.* 4. || 3° Image, figure. Nous [Sévigné et Morveaux] sommes une vive représentation de ce que Lucain dit de César et de Pompée.... il est vrai que dans cette représentation je suis Pompée ; mais j'espère que M. de Morveaux ne me battra pas, et qu'on ne lui présentera pas ma tête, CH. DE SÉV. dans SÉV. t. X, p. 299, édit. RÉGNIER. || 4° Qualité d'une personne qui tient la place d'une autre. Je voudrais bien pouvoir adoucir ses maux [du chevalier de Grignan]; mais il est accoutumé à vos soins, qui sont si consolants et si précieux qu'on ne fait en vérité qu'une pauvre représentation, SÉV. *la Toussaint*, 1688. Que je suis fâchée les matins [à la messe] de voir Mme de Congis à votre place ! ah ! quelle représentation ! ID. *à Mme de Guitaut*, 26 janv. 1693. || 5° Objet exprimé par la peinture, le dessin, ou par quelque opération de la nature. La représentation d'une bataille. Les murailles [de la chambre des méditations, chez les jésuites, du temps de la Ligue] étaient couvertes de représentations affreuses de l'enfer et de diables tourmentant des damnés, VOLT. *Hist. parl.* XXXVI. On trouve ces prétendues représentations de plantes et d'arbres encore plus fréquemment dans les pierres calcaires que dans les matières vitreuses, BUFF. *Min.* t. VII, p. 32. Ces représentations, supposées sur la toile, sont peut-être la vraie pierre de touche pour juger de la beauté des images poétiques, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux*, note 12. || 6° Espèce de cercueil vide sur lequel on étend un drap mortuaire, pour une cérémonie religieuse. Il y avait un dais au-dessus de la représentation. Louis le Grand.... assemble dans un temple si célèbre [Notre-Dame] ce que son royaume a de plus auguste pour y rendre les devoirs publics à la mémoire de ce prince, et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre, BOSS. *L. de Bourbon*. Les Corinthiens lui firent [à Périandre] une représentation de tombeau, où ils gravèrent une épitaphe pour honorer sa mémoire, FÉN. *Péri.* || Au moyen âge, figure moulée et peinte qui, dans les obsèques, représentait le défunt. || 7° Image fournie par la sensation. Une femme et des enfants sont de puissants empêchements pour arrêter un homme qui court à la gloire.... la triste représentation du deuil de sa veuve et du bas âge de ses enfants lui passe continuellement devant les yeux, BALZ. *Des ministres et du minist.* Ils [les marcionites] ont soutenu que son corps [du Christ] était imaginaire, et par conséquent.... à les en croire, toute sa vie n'était qu'une représentation sans réalité, BOSS. *Panég. St Franç. d'Ass. Préamb.* Le cerveau conserve avec ordre des représentations naïves de tant d'objets, FÉN. *Exist.* 41. L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est en représentation, J. J. ROUSS. *Sciences*, 2. La distinction de la représentation d'avec la chose représentée n'est guère éclaircie dans l'esprit du peuple, DUCLOS, *Œuvres*, t. I, p. 292. || Représentation singulière, se dit, dans le kantisme, d'une intuition. || Représentation générale ou réfléchie, concept. || 8° Action de jouer des pièces de théâtre. Je sais qu'il y a des esprits dont la délicatesse ne peut souffrir aucune comédie, qui disent que les plus honnêtes sont les plus dangereuses, que les passions que l'on y dépeint sont d'autant plus touchantes qu'elles sont pleines de vertu, et que les âmes sont attendries par ces sortes de représentations, MOL. *Tart. Préf.* Je vous prie de veiller à l'édification des catholiques, et d'empêcher les marionnettes, où les représentations honteuses, les discours impurs et l'heure même des assemblées porte au mal, BOSS. *Lett. div.* 1. Il fallait [en 1705] environ vingt représentations pour constater le succès passager d'une nouveauté ; aujourd'hui on regarde une douzaine de représentations comme un succès assez rare, VOLT. *Mél. litt. Él. Crébillon.* C'est un grand jour pour le beau monde oisif qu'une première représentation, ID. *Lett. Mme Denis*, 3 mars 1752. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs, ID. *Lett. d'Argental*, 8 déc. 1766. Croyez-moi, messieurs, ne manquez jamais la première représentation d'une pièce ; on n'est pas toujours sûr d'en voir une seconde, LEGRAND, *la Nouveauté*, sc. 5. Si les deux autres actes avaient valu celui-là, la pièce entière eût avantageusement soutenu la représentation, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Les représentations théâtrales formeraient le goût des citoyens, et leur donneraient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très-difficile d'acquérir sans ce secours, D'ALEMB. *Gour. Genèv.* Première représentation des Nuées d'Aristophane, 423 ans avant J. C. BARTHEL. *Anach.* t. VII, tabl. 4. Eh! mon cher, on ne vous a pas vu depuis votre représentation de retraite, C. DELAVIGNE, *Coméd. Prolog.* || Fig. Pour de telles pièces [certains plans chimériques de politique] il n'y a point d'acteurs en toute l'Europe ; la représentation en serait difficile au roi de Perse, et ils prennent pour cela le prince de la Mirande, BALZ. *De la cour*, 4° *disc.* || Représentation au bénéfice de quelqu'un, soirée théâtrale dont le produit lui est attribué. || 9° Manière de vivre appartenant à une personne distinguée par son rang, sa dignité, sa fortune, et aussi manière de vivre où l'on se tient comme dans une représentation théâtrale, soumis aux regards du public. Cette représentation que vous êtes obligée de faire dans les villes, SÉV. 224. Pour peu qu'on les fréquente assidûment [les Parisiennes], pour peu qu'on les détache de cette éternelle représentation qui leur plaît si fort, on les voit bientôt comme elles sont, et c'est alors que toute l'aversion qu'elles ont d'abord inspirée se change en estime et en amitié, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. Je suis ici dans mon hôtel de St-Simon, comme Sancho dans son île de Barrataria, en représentation toute la journée, ID. *Corr. du Peyrou*, t. III, p. 103, dans POUGENS. Il sait joindre à la représentation d'un homme en place les manières naturelles et faciles et le ton simple d'un particulier, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 69, dans POUGENS. La représentation m'ennuierait et me gênerait, voilà pourquoi je m'en dispense, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 10° Figure noble, belle prestance. Figurez-vous le jeune Bernard, nourri en homme de condition, l'esprit poli par les bonnes lettres, la représentation belle et aimable, l'humeur accommodante.... BOSS. *Panég. St Bern.* 1. Il était difficile de trouver dans la même personne titres, vertu, esprit, représentation, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 136, dans POUGENS. || 11° Terme de jurisprudence. Droit que l'on a de recueillir une succession comme représentant d'une personne prédécédée. Il vient à cette succession par représentation. La représentation est une fiction de la loi, dont l'effet est de faire entrer les représentants dans la place, dans le degré et dans les droits du représenté, *Code Nap.* art. 739. || 12° Corps de représentants d'un peuple et les pouvoirs parlementaires qui leur appartiennent. La représentation nationale. Il ne faut pas que ces mots, liberté, publicité, représentation, vous effarouchent ; ce sont des représentations à notre bénéfice, P. L. COUR. *Pièce diplomatique.* Nous avons besoin au dedans et au dehors qu'il apparaisse constamment une représentation des intérêts et de la nationalité et du pays, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. 13. || 13° Objection, remontrance faite avec mesure, avec égards. Quand le Conseil tire avantage du mot de représentation qui marque infériorité, en disant une chose que personne ne dispute, il oublie cependant que ce mot, employé dans le règlement, n'est pas dans l'édit auquel il renvoie, mais bien celui de remontrances qui présente un tout autre sens, J. J. ROUSS. *Lett. de la montagne*, 8. Je n'aime pas les représentations ; vous devez savoir que je suis invariable, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 12.

— HIST. XIVe s. Imitation ou representation d'un objet, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Pour avoir lignée et representation de son mary après la mort d'icellui, *Ménagier*, I, 5. A Pierre Pagant, mercier, pour trois pieces de drap de racamas achattées de luy pour faire le poille à faire la representation dudit deffunt [le comte d'Eu] baillée à Colart de Laon, paintre, demeurant à Paris, pour ce faire, DE LABORDE, *Émaux*, p. 484. || XVe s. Sire, vecy la representation de la ville de Calais à vostre ordonnance [les six bourgeois amenés devant Edouard], FROISS. I, I, 321. A André Mangot, orfevre de Tours, XXXVI livres pour employer à la dorure de partie d'une image d'argent que le roy a fait faire de sa representation pour donner à monseigneur de St Martin de Tours, DE LABORDE, *Émaux*, p. 485. Incontinent après ledict grant escuyer, marchoient les seize gentilshommes qui portoient la lictiere où estoit le corps et au-dessus dudict corps la statue et representation du roy, faicte au vif, ID. *ib.* p. 484. || XVIe s. Un homme de belle representation [mine], appuyé et lisant sur un livre, *Sat. Mén.* p. 222. Où representation a lieu infiniment, ce qui echet au pere, echet au fils, LOYSEL, 322. En succession tant directe que collaterale, dans les termes de representation on succede par lignes ; et hors les termes de representation, par testes, ID. 324.

— ÉTYM. Provenç. *representacio* ; espagn. *representacion* ; ital. *rappresentazione* ; du latin *repræsentationem*, de *repræsentare* (voy. REPRÉSENTER).

† **REPRÉSENTATIVEMENT** (re-pré-zan-ta-ti-ve-man), *adv.* D'une manière représentative. Des métaphysiciens ont dit que la sensation consistait en une propagation de formes extérieures jusqu'à un sensorium où elles se témoignaient représentativement. *Imaginata pictura*, pour exprimer les peintures qu'on faisait autour des autels et dans les églises ; de là vient aussi le mot *imaginarié*, pour dire représentativement, BOSS. *Déf. trad. comm.* II, 20.

— ÉTYM. *Représentative*, et le suffixe *ment*.

REPRÉSENTÉ, ÉE (re-pré-zan-té, tée), *part. passé* de représenter. || 1° Présenté de nouveau. Le passe-port représenté à chaque demande des agents de l'autorité. || 2° Figuré d'une façon quelconque. Je veux que l'on prépare un tombeau magnifique Où le sort d'Asdrubal étant représenté Y conserve sa gloire à la postérité, MAIR. *M. d'Asdrub.* V, 3. || 3° Joué, en parlant d'une pièce de théâtre, d'un rôle. Le Cid représenté par les comédiens. || 4° Dont on est le mandataire, en vertu d'un droit reçu. Le département représenté par un député éloquent. Le Téméraire est bien représenté [par son ambassadeur] Jamais ce nom par lui ne fut mieux mérité, C. DELAV. *Louis XI*, II, 11.

REPRÉSENTER (re-pré-zan-té), *v. a.* || 1° Présenter de nouveau. Ne me représentez plus cet homme-là. || 2° Exhiber, exposer devant les yeux. Représenter sa patente, son passe-port, son certificat de vie. || Représenter quelqu'un, le faire comparaître personnellement, le remettre entre les mains de ceux qui l'avaient confié à notre garde. || Il se dit aussi en parlant des choses. Il fut condamné à représenter les objets qu'on avait mis en dépôt entre ses mains. || 3° Réfléchir l'image d'un objet. Cette glace représente fidèlement les objets. || 4° Figurer par la peinture, la gravure, la sculpture, etc. Cette estampe représente la sainte Famille. Le théâtre représentait un palais. La personne qu'il [un portrait] représente, BOSS. *la Vallière.* Vous, dont le pinceau téméraire Représente l'hiver sous l'image vulgaire D'un vieillard faible et languissant, J. B. ROUSS. *Cantate, Hiver.* Le prêtre qui nous accompagnait, nous dit qu'auparavant un simple soliveau recevait en ces lieux saints l'hommage des Samiens ; que les dieux étaient alors partout représentés par des troncs d'arbres, ou par des pierres, soit carrées, soit de forme conique, BARTHÉL. *Anach.* ch. 74. || 5° Exprimer, peindre par le discours. Mais je ne trouve point de couleurs assez noires Pour en représenter les tragiques histoires [du triumvirat], CORN. *Cinna*, I, 3. Ce que je dis là, je le dis pour moi, et non pour cette personne.... je lui représente mon défaut pour l'empêcher d'y tomber, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Je ne sais si nous vous avons bien représenté cette mode ; je ferai coiffer une poupée pour vous l'envoyer, SÉV. 4 avril 1671. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce [Esther] ; c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, ID. 521. Vous me le représentez [l'abbé de la Vergne] un fort honnête homme, ID. 29 déc. 1675. Quelles couleurs assez vives pourraient vous représenter et la constance du père et les extrêmes douleurs du fils? BOSS. *Louis de Bourbon.* Je n'ai rien fait pour Madame, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendaient admirable au monde, ID. *Duch. d'Orl.* Il [saint Jean-Chrysostome] nous représente deux villes dont l'une ne soit composée que de riches, l'autre n'ait que des pauvres dans son enceinte, ID. *Serm. Septuag.* 1. J'ai représenté Louis XI dévot et superstitieux, avare et prodigue, entreprenant et timide, clément et sévère, fidèle et parjure, tel enfin que je l'ai trouvé, suivant les différentes occasions, DUCLOS, *Œuvr.* t. III, p. 357. Afin que tu saches que je te les représente [les dames françaises], non peut-être comme elles sont, mais comme je les vois, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. || 6° Jouer en public une pièce de théâtre, y faire un personnage. Je souhaiterais, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce qu'on fait représenter devant lui en deux heures se pût passer en effet en deux heures, CORN. 3° *disc. Trois unit.* Vouloir contrefaire un comédien dans un rôle comique, ce n'est pas le peindre lui-même, c'est peindre d'après lui les personnages qu'il représente, MOL. *Impromptu*, 1. Il y a une prière d'Esther pour Assuérus qui enlève, j'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât ce roi ; on dit que cela est fort bien, SÉV. 512

Par nous d'en bas la pièce [les affaires, le gouvernement] est écoutée; Mais nous payons, utiles spectateurs; Et, quand la farce est mal représentée, Pour notre argent nous sifflons les acteurs, J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 14. On a représenté les chefs-d'œuvre de la France devant toutes les cours et dans les académies d'Italie; on les joue depuis les rivages de la mer Glaciale jusqu'à la mer qui sépare l'Europe de l'Afrique, VOLT. *Irène, lett.* Il faudra désormais représenter les pièces de Sophocle dans Athènes, si on enlève la Grèce aux Turcs, comme on vient de leur enlever les bords de la mer Noire, ID. *Lett. Richelieu*, 8 oct. 1770. Elle [la pièce du Tartuffe] fut représentée trois mois de suite, et durera autant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites, ID. *Vie de Molière.* En 1732, Mlle Sallé représenta à Londres, avec le plus grand succès, deux actions dramatiques complètes, l'Ariane et le Pygmalion, CAHUSAC, *Danses anc. et mod.* III, IV, 6. Messieurs, l'ouvrage que nous allons avoir l'honneur de représenter devant vous est une espèce de proclamation, un manifeste dramatique que nous vous adressons, C. DELAV. *Coméd. Prologue.* || Fig. Nous verrons ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie [la mort de Charles II], SÉV. 25 févr. 1685. || **7°** Mettre dans l'esprit, rappeler le souvenir. Ce jeune homme représente tellement son père qu'il semble qu'on le voit. Cette vieille maison me représente les scènes de ma jeunesse. || **8°** Remplir l'idée, jouer le rôle de. Je suis persuadée qu'il [M. de Grignan] vous le donnera [Rippert pour vous accompagner à Paris], ou quelque autre qui représente un bon conducteur, SÉV. 21 oct. 1676. Pourvu que votre force réponde à votre courage, et qu'étant faible, vous ne vouliez pas représenter une personne forte, ID. 16 oct. 1680. || **9°** Se représenter, présenter à soi, se rappeler le souvenir de, se figurer. Je ne puis me représenter d'amitié au delà de celle que je sens pour vous; ce sont des terres inconnues, SÉV. 29 nov. 1684. Quelle translation de Mme de Noailles à Perpignan! le moyen de se la représenter hors de Versailles! ID. 31 août 1689. Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qui les a dissipées, BOSS. *la Vallière.* Se représenter quelque chose, c'est s'en faire une image, VOLT. *Dict. Phil. Âme*, 3. Décomposer une pensée, comme une sensation, ou se représenter successivement les parties dont elle est composée, c'est la même chose, CONDIL. *Gramm.* I, 3. || **10°** Être l'image de. Cependant que la lune, accomplissant son tour, Dessus un char d'argent environné d'étoiles, Dans le sombre univers représente le jour, *Ode de Chapelain*, citée dans BALZ. liv. VIII, lett. 15. Ses ruines [de Carthage], qui font et ma gloire et ma joie, Semblent représenter les ruines de Troie, MAIR. *M. d'Asdrub.* I, 1. Ces effroyables guerres civiles et domestiques [lors de la ruine de Jérusalem] représentent si bien le trouble intérieur que sentent ceux qui se donnent à Dieu, qu'il n'y a rien de mieux peint, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. Chacun de nous peut remarquer qu'il ne connaît les objets sensibles que par les sensations qui nous les représentent, CONDIL. *Log.* I, 3. Il [Fontenelle] a eu, comme tous les grands écrivains, le style de sa pensée; ce style original et simple ne peut représenter agréablement et au naturel un autre esprit que le sien, D'ALEMB. *Œuv.* t. III. || Absolument. Je distingue deux sortes de signes, dont les uns représentent naturellement, par exemple un portrait bien fait.... BOSS. *Euchar.* III, 1. Toute idée ne représente pas; nulle idée universelle ne représente, FONTEN. *Frag. rais. hum.* || Être le signe de. De même que l'argent est un signe d'une chose et la représente, chaque chose est un signe de l'argent et le représente, MONTESQ. *Espr.* XXII, 2. || Dans le langage théologique, être le type, la figure de quelque chose. Salomon.... était destiné à représenter la personne du Messie, BOSS. *Hist.* II, 4. || **11°** Mettre sous la forme de. Quand on représente la raison d'une progression par une fraction qui a le premier terme pour numérateur et le second pour dénominateur.... CONDILL. *Lang. calc.* I, 12. || **12°** Être mandataire, exercer les pouvoirs, en qualité de député, d'envoyé d'un souverain, de lieutenant, de successeur. Notre nation est représentée dans cette ville par un consul. Songez à tous ces rois que vous représentez [dont vous êtes l'ambassadeur], RAC. *Andr.* II, 1. Il [un roi] représente les dieux, en conduisant ainsi à la vertu tout le genre humain, FÉN. *Tél.* XXIV. L'empereur d'Orient n'avait de droit sur les Gaules que comme représentant l'empereur d'Occident; c'étaient des droits sur des droits, MONTESQ. *Esp* XXX, 24. Soyez digne du dieu que vous représentez, VOLT. *Olymp.* II, 2. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs, ID. *Mœurs*, 180. Il serait si pénible que cette excellente province fût représentée par un de ces brouillons qui ne se plaisent que dans le désordre, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. I, p. 371, dans POUGENS. || Il se dit également de celui qui est chargé d'une procuration spéciale pour faire quelque chose au nom d'un autre. Il représente celui dont il a le pouvoir. || Il se dit encore des héritiers reçus à recueillir ou à partager une succession comme étant à la place de parents morts. Il représente sa mère, et par conséquent il doit partager avec les sœurs de sa mère. Ce n'est pas à Maximilien proprement qu'on cède ces pays, c'est à Philippe, son fils, comme représentant Marie de Bourgogne, sa mère, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric d'Autriche*, 1492. || Il se dit enfin de ceux qui, dans les cérémonies publiques, tiennent la place de personnes qui y figureraient si elles étaient présentes. Au sacre de Louis XV, le duc d'Orléans représentait le duc de Bourgogne, et le maréchal de Villars représentait le connétable, *Dict. de l'Acad.* || **13°** Faire observer, faire envisager. Au lieu de me représenter que je n'étais pas digne de vous aimer.... SCARR. *Rom. com.* I, 13. [Le loup] S'en allait l'emporter [le chien]; le chien représenta Sa maigreur: jà ne plaise à votre seigneurie De me prendre en cet état-là, LA FONT. *Fabl.* IX, 10. Il répondit à ceux qui lui représentaient ces dangers [une maladie contagieuse en Normandie, dont il était gouverneur], qu'il devait l'ordre et la protection à ce peuple, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il [Ulysse] me représenta l'honneur et la patrie, Tout ce peuple, ces rois à mes ordres soumis.... RAC. *Iph.* I, 1. Le duc de Beauvilliers représentait avec force la misère des peuples; Mme de Maintenon en était touchée; le roi n'y était pas insensible, VOLT. *Louis XIV*, 17. || Un tel représente très-humblement à Votre Majesté, à Votre Excellence.... formule dont on se servait ordinairement dans les placets. || **14°** *V. n.* Avoir une belle figure, un maintien imposant. Ce général a un air martial, il représente bien. L'un représentait, et l'autre portait la parole, HAMILT. *Gramm.* 9. Nous ramenions la fierté sur notre visage, et l'on trouvait que nous représentions assez bien, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || Bien remplir les honneurs de la place qu'on occupe, se faire respecter et la faire respecter en en remplissant les fonctions. Vous irez représenter dans son petit gouvernement, HAMILT. *Gramm.* 9. Ah, bon Dieu! dis-je en moi-même, si, lorsque j'étais à la cour de Perse, je représentais ainsi, je représentais un grand sot, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || Il se dit d'une personne considérable qui reçoit beaucoup de monde et qui fait noblement les honneurs de son rang, de sa fortune. Je vous mène à présent chez un grand seigneur qui est un des hommes du royaume qui représentent le mieux, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || Être en représentation, être dans le monde comme un acteur sur la scène. Rien n'est si occupé qu'un homme qui n'est point amoureux, il représente en cinq ou six endroits, quel martyre! SÉV. 334. Mme de Castelmaine.... pria le roi [Charles II] de vouloir lui prêter ce char merveilleux pour y représenter, le premier beau jour de Hyde-Park, HAMILT. *Gramm.* 7. Toujours en spectacle, ils [les grands] représentent: ils ne se montrent pas tels qu'ils sont, MASS. *Or. fun. Madame.* Il serait aussi pénible de toujours représenter que de toujours méditer, BUFF. *Cerf.* Comme on ne peut montrer les hommes que représentant toujours, on ne les connaît pas plus dans nos livres que sur nos théâtres, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || **15°** Se représenter, *v. réfl.* Se présenter de nouveau. Qu'il ne se représente plus devant moi. || Comparaître personnellement en justice. On l'a élargi, à condition qu'il se représentera toutes les fois qu'on voudra. || **16°** Revenir à l'esprit. Cette idée se représente sans cesse à mon souvenir. || **17°** Être figuré, représenté. Il dansa.... d'une perfection qui ne se peut représenter, SÉV. 24 juill. 1689. Il [l'esprit] s'avance témérairement; il juge avant que de connaître; il n'attend pas que les choses se découvrent et se représentent comme d'elles-mêmes, BOSS. 1er *serm. Quinquagés.* 1. || **18°** Être joué sur le théâtre. Athènes, où se représentaient les poëmes dont Aristote tire ses exemples, CORN. 2e *disc.*

— SYN. REPRÉSENTER, REMONTRER. Le sens littéral de représenter, c'est rendre présent, mettre devant les yeux; celui de remontrer, c'est faire bien remarquer, avertir avec force. Vous représentez à votre ami le tort qu'il se fait, vous lui remontrez le tort qu'il fait aux autres.

— HIST. XIIIe s. Ces letres en l'escorce estoient D'ung poplier, et representoient Que Xanthus s'en retorneroit.... *la Rose*, 13428. Pour l'amour cetui qui, sans feindre, En la croix se laissa destreindre; Car le vin son sang represente, *Guersai.* Li baillis, tant qu'il est en l'office de baillie, represente le [la] persone de son seigneur, BEAUM. I, 5. || XIVe s. Celui que l'ymage represente. — La lune represente la lumiere du soleil en maniere de miroir, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Amans ensi son duel [deuil] conjoie; Car fins desirs li represente Joie à venir, dont il s'esjoie, Et en a leesce presente, JEAN DE CONDÉ, t. III, p. 179. || XVe s. Et chevaucha tant qu'il vint en l'ost du roi de France, et se representa audit roi son oncle, qui ne lui fit mie si lie chere que le comte voulust, FROISS. I, I, 89. || XVIe s. L'histoire est une peincture qui nous represente les mœurs des nations estrangeres, les loix et coustumes anciennes, AMYOT, *Préf.* IV, 29. Il seroit malaisé que chascun peust representer les choses mesmes qu'il auroit eues en sa part du butin, pour les repartir de nouveau, ID. *Cam.* 15. Ilz furent tous d'advis que Charon obeist à ce mandement, et qu'il se representast devant les gouverneurs pour leur oster tout souspeçon, ID. *Pélop.* 17. Celle nuict on dict que le mesme fantosme qui s'estoit desjà une fois apparu à Brutus, se representa derechef à luy, ID. *Brutus*, 59. Representons-la [la mort] à nostre imagination, MONT. I, 76. Ces tragedies se representerent en nostre college avecques dignité, ID. I, 198. Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à representer [reproduire] le nid du moindre oyselet, sa contexture, ID. I, 235. [Le peintre] ne pouvant representer à son gré l'escume et la bave [du chien], ID. I, 254. A manier une balle d'arquebuse soubs le second doigt, celuy du milieu estant entrelacé par dessus, il fault se contraindre pour advouer qu'il n'y en ayt qu'une, tant le sens nous en represente deux, ID. II, 363. Leurs gouvernantes [des jeunes filles] ne leur impriment aultre chose que le visage de l'amour, ne feust qu'en le leur representant continuellement pour les en desgouster, ID. III, 328. Leur mettre en teste d'aller representer la bataille aux faux-bourgs de Dreux, D'AUB. *Hist.* I, 171.

— ÉTYM. Prov. et esp. *representar*; it. *rappresentare*; du lat. *repræsentare*, de *re*, et *præsens*, présent.

† **REPRÉSENTEUR** (re-pré-zan-teur), *s. m.* Celui qui représente.

— HIST. XVIe s. Representeur, PONTUS DE TYART, *Disc. du temps*, f° 1.

† **REPRESSER** (re-prè-sé), *v. a.* Presser de nouveau. Un pauvre passementier dans ce faubourg Saint-Marceau était taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises; il ne les avait pas: on le presse et represse, SÉV. 199.

— HIST. XVIe s. Deux monts de laict qu'un vent presse et represse, Qui sur le sain, sans bouger, s'esbranloient.... RONS. 773.

RÉPRESSIF, IVE (ré-prè-ssif, ssi-v'), *adj.* Qui a la vertu de réprimer. Lois répressives. Ce maître d'humeur répressive.... Dit: je ne veux plus qu'on écrive, BÉRANG. *Denys.*

— ÉTYM. Lat. *repressum*, supin de *reprimere* (voy. RÉPRIMER).

RÉPRESSION (ré-prè-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de réprimer. La répression des crimes. Il éclata une révolte; la répression en fut sanglante.

— HIST. XVIe s. Repression, MONET, *dict.*

— ÉTYM. Lat. *repressum*, supin de *reprimere* (voy. RÉPRIMER).

† **REPRÊTER** (re-prê-té), *v. a.* Prêter de nouveau. Il me priait, dès que la copie serait prête, de lui reprêter l'écrit, BAYLE, *Lett.* 5 déc. 1690.

— HIST. XIVe s. Aucune fois advient que à celui qui a emprunté il n'est pas convenable que l'en l'y represte autre fois, ORESME, *Eth.* 261.

† **REPRIER** (re-pri-é), *v. a.* Il se conjugue comme prier. || **1°** Prier de nouveau. Je vous en reprierai quand vous pourrez sortir, CORN. *Suite du Ment.* III, 1. Prends garde à ne venir jamais me reprier, MOL. *le Dép.* IV, 4. Avec empressement je le prie et reprie De me dire en quel lieu vous êtes, BARON, *Andrienne*, II, 3. || **2°** Inviter à son tour ceux par qui on a été invité. Tous ses voisins l'ont convié, mais il n'a reprié personne.

— HIST. XIIIe s. Proi et reproi sans recouvrier, Come cil qui ne set à gas [à moquerie] Amours servir ne losengier, *Anc. poës. franç. Vatic.* n° 1490, f° 108, dans LACURNE. || XVIe s. Il se print à me prier et reprier, avecques une extreme affection, de luy donner une place, MONT. IV, 335.

RÉPRIMABLE (ré-pri-ma-bl'), *adj.* Qui doit ou

peut être réprimé. Cette réprimable licence. Ce Valade me paraît réprimable, et le voleur qui lui a vendu la pièce [Lois de Minos] très-punissable, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1er fév. 1773.

— HIST. XVe s. Orgueil n'i a, ne vice reprimable ; Verité regne, et le mentir desplaist, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 207.

— ÉTYM. *Réprimer.*

RÉPRIMANDE (ré-pri-man-d'), *s. f.* Reproche fait du ton de l'autorité. Je me hâte de m'accuser moi-même, pour arrêter vos réprimandes, VOLT. *Lett.* 196. Celui qui hait les réprimandes est un insensé, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XII, 1. Lorsque mon père apprendra les choses, je vais voir fondre sur moi un orage soudain d'impétueuses réprimandes, MOL. *Scapin*, I, 1. Des réprimandes publiques déplaisent plus que des injures dans le tête-à-tête, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 2 mai 1708. Je dis ensuite au roi une partie de la réprimande que j'avais faite à son ministre, ID. *Lett. au card. de Noailles*, 24 mai 1701. Aristide, se levant, fit une forte réprimande aux Athéniens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 137, dans POUGENS. Les exemples corrigent bien mieux que les réprimandes, VOLT. *Jenni*, V. On craint moins les graves réprimandes de M. de Volmar que les reproches touchants de Julie, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10. Je ne me suis jamais permis de réprimande avec vous ; je vous prie de n'en pas user avec moi, MARMONTEL, *Mém.* III. || Peine disciplinaire que portent les lois ou les règlements pour des manquements légers.

— HIST. XVIe s. Cette bonne vieille par sa reprimande et son interdiction.... MONT. III, 328.

— ÉTYM. Lat. *reprimenda*, chose qui doit être réprimée, de *reprimere* (voy. RÉPRIMER).

RÉPRIMANDÉ, ÉE (ré-pri-man-dé), *part. passé* de réprimander. Ce jeune homme réprimandé par son père.

RÉPRIMANDER (ré-pri-man-dé), *v. a.* Reprendre quelqu'un avec autorité. Il y avait peu d'années [en 1705] que l'archevêque d'Arles, Mailly, avait été sévèrement réprimandé par le roi pour avoir écrit de lui-même au pape, et en avoir reçu un bref, quoi qu'il ne fût question que d'un présent de reliques, DUCLOS, *Œuvr.* t. V, p. 157.

— ÉTYM. *Réprimande.*

RÉPRIMANT, ANTE (ré-pri-man, man-t'), *adj.* Qui réprime, qui peut réprimer. Dans une république il n'y a pas une force si réprimante que dans les autres gouvernements, MONTESQ. *Esp.* V, 7. La honte et la crainte du blâme sont des motifs réprimants, ID. *ib.* VI, 9. Nous ne trouvons rien de semblable [aux meurtres commis par les empereurs romains] dans nos histoires modernes ; cela doit être attribué à des mœurs plus douces et à une religion plus réprimante, ID. *Rom.* XV. J'ai prouvé que plus le peuple est nombreux, plus la force réprimante doit augmenter, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 2. Je ne te vois plus comme autrefois réprimante et sévère, ID. *Hél.* I, 14.

RÉPRIMÉ, ÉE (ré-pri-mé, mée), *part. passé* de réprimer. La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés, BOIL. *Épître* I. De la sédition la flamme réprimée Vit encor dans les cœurs, en secret rallumée, VOLT. *Adél. du Guesc.* IV, 5.

RÉPRIMER (ré-pri-mé), *v. a.* || 1° Arrêter l'effet, le progrès d'une chose. Réprimer avec le nitrate d'argent le bourgeonnement d'une plaie. Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible, Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.... Il réprime des mots l'ambitieuse emphase, BOIL. *Art p.* I. || Il se dit des choses qui exercent une pareille action. Les coups précipités, ayant comprimé la matière [loupe détachée de la gueuse], en ont en même temps réprimé la flamme, BUFF. *Hist. min. introd.* t. VIII, p. 41. L'oisiveté, qui nourrit les passions, fit place au travail qui les réprime, J. J. ROUSS. *Ess. sur l'orig. des lang.* 10. || 2° Contenir, ne pas laisser paraître au dehors. Jusque-là réprimez ces transports violents, CORN. *Pomp.* II, 4. Madame, réprimez ces plaintes inutiles, ROTR. *Herc. mour.* IV, 2. Encore réprimat-elle ce faible désir [d'une mort plus douce], en disant aussitôt après avec Jésus-Christ la prière du sacré mystère du jardin, BOSS. *Anne de Gonz.* Demeurons en patience et réprimons les mouvements précipités de notre cœur, BOURDAL. *Instruct. pour la 2e fête de Pâques, Exhort.* t. II, p. 268. || 3° Empêcher de mal faire par la menace ou le châtiment. Réprimer les séditieux. Nous établirons pour règle générale qu'il [le souverain] doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, et point assez pour réprimer la nation, BARTHÉL. *Anach.* ch. 62. || Il se dit en un sens analogue des choses qu'on réprime. Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer Cet ascendant malin qui vous force à rimer, BOIL. *Sat.* IX. Où serais-je aujourd'hui.... Si de mon propre sang ma main versant des flots N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots? RAC. *Athal.* II, 7. De ton zèle hardi réprime la rudesse, VOLT. *Orphel.* IV, 2. Le crime est plus grand quand il est commis par ceux qui sont établis pour réprimer les crimes et pour protéger l'innocence, ID. *Mél. hist. Mensonges impr. Consp. contre les peuples.* C'est à vous, sire, que l'humanité et la philosophie doivent rendre grâces de tout ce que les souverains font et feront encore pour favoriser la tolérance et réprimer la superstition, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 29 juin 1781. La reine, froide pour Mlle de la Fayette, mais avec mesure et bonté, n'autorisait ni ne réprimait la conduite de ses favorites [de Louis XIII], GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 267, dans POUGENS. Si on eût réprimé dès le commencement ces coupables excès de l'esprit anarchique, et mis au secret le premier qui s'avisa de dire *ba, be, bi, bo, bu*, le monde était sauvé, P. L. COUR. *Lettres au censeur*, IX. || Absolument. Dire que la religion n'est pas un motif réprimant, parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est dire que les lois civiles ne sont pas un motif réprimant non plus, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 2. || 4° Se réprimer, *v. réfl.* Se contenir soi-même. Autant qu'il est aisé à ce corps [une aristocratie] de réprimer les autres, autant est-il difficile qu'il se réprime lui-même, MONTESQ. *Esp.* III, 4. || Être réprimé. Une passion violente se réprime par un mouvement de passion plus violent encore, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 158.

— HIST. XIVe s. A ce que l'excellent sensibleté que le nerf ot, fust reprimée pour l'insensibleté du liement [ligament], H. DE MONDEVILLE, f° 21, *verso*. Pour reprimer le bardement [la hardiesse] des mauvais, BERCHEURE, f° 18, *verso*. La vertu d'attemprance est en adreçant, corrigeant et reprimant les passions, ORESME, *Eth.* 38. || XVIe s. Elles se saulpoudroient de quelque pouldre pour reprimer les sueurs, MONT. I, 374. Et si ceste chair n'est reprimée.... PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Provenç. *reprimer* ; espagn. *reprimir* ; ital. *reprimere* ; du lat. *reprimere*, de *re*, et *premere*, presser (voy. PRESSER, PRESSION). Dans les hauts temps, *reprimere* aurait fait *repreindre*, comme *imprimere, empreindre ; reprimer* est la reproduction du latin.

† **RÉPRIMEUR** (ré-pri-meur), *s. m.* Celui qui réprime.

— HIST. XVIe s. Reprimeur, COTGRAVE.

REPRIS, ISE (re-pri, pri-z'), *part. passé* de reprendre. || 1° Qu'on a ressaisi. Régnons : l'ambition ne peut être que belle, Et pour elle [Rodogune] quittée et reprise pour elle, CORN. *Rod.* I, 5. || 2° Sur qui ou sur quoi on est revenu à plusieurs reprises. Repris à plusieurs fois, et mis dans l'état le plus affreux [par le fouet], je fus inébranlable, J. J. ROUS. *Confess.* I. || 3° Familièrement. Vous y voilà repris, vous vous êtes remis dans un cas fâcheux. || Je n'y serai plus repris, je ne m'y exposerai plus. || 4° A qui une passion, une maladie est revenue. Sans guide, sans livre, me voilà repris de cette folie [la botanique], J. J. ROUSS. *7e prom.* || 5° Qui s'est réuni, ressoudé. Des membres rompus et repris sans autre chirurgien que le temps, J. J. ROUSS. *Orig.* I. || 6° Un homme repris de justice, homme qui a déjà subi une condamnation pénale. || Substantivement. Un repris de justice.

REPRISE (re-pri-z'), *s. f.* || 1° Action de prendre de nouveau. La reprise d'une ville, d'une forteresse. || Terme de mer. Vaisseau qui, après avoir été pris par l'ennemi, est repris par un navire de la nation à qui il appartenait. || 2° Action de rentrer dans des fonds, dans des valeurs dont on a fait l'avance. Le cultivateur doit en premier lieu prélever sur les récoltes la somme nécessaire pour se rembourser de ses avances annuelles et pour entretenir ses avances primitives, avec la juste rémunération de son travail et la juste compensation de ses risques ; c'est ce qu'il [Quesnay] appelle les reprises du cultivateur ; plus ses reprises sont assurées, plus la production s'accroît, DE LAVERGNE, *Quesnay et ses maximes*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1867, p. 976. || Terme de finance. Ce qu'un comptable a droit de porter en dépense à la fin de son compte, parce qu'il l'avait porté en recette, bien qu'il ne l'eût pas reçu. Chapitre de reprise. || *Au pluriel.* Terme de jurisprudence. Ce que chacun des époux, par lui ou par ses représentants, a droit de reprendre, par forme de prélèvement, avant partage, sur les biens de la communauté. Mme de Quintin avait été fort jolie, parfaitement bien faite, riche de ses reprises et de 30 000 livres de rente, ST-SIM. 50, 137. A sa disgrâce [de Fouquet], Bellisle fut adjugée à sa femme pour ses reprises, ID. 523, 245. Sauf aux héritiers de l'autre à faire la reprise des apports et capitaux tombés dans la communauté, du chef de leur auteur, *Code Nap.* art. 1525. || Fig. Il est vrai qu'il a depuis exercé ses reprises, et largement, ARNAULT, *Loisirs d'un banni*, t. II, p. 65, dans POUGENS. || 3° Terme de féodalité. Reprise de fief, prise de possession d'un fief par l'héritier du vassal qui tenait ce fief. || 4° Reprise de terre, le fait d'un laboureur qui déplace, dans le temps des semailles, le sillon qui borde sa terre et le trace dans celle de son voisin à la distance de quelques décimètres. || 5° Continuation de ce qui avait été interrompu. Le roi d'Angleterre [Jacques II] se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux [de Louis XIV] ; le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement, SÉV. 505. Cette lettre-ci est écrite à bien des reprises, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 3 oct. 1698. Ces différentes reprises par lesquelles Dieu débrouille le chaos, FÉN. t. III, p. 86. Il faudra le ménager et ne le faire travailler qu'à petites reprises, BUFF. *Bœuf.* Je n'ai conservé que ma croix d'or et ma crosse d'argent doré ; personne n'a voulu me les acheter ; mais tous les orfèvres en ont payé cent fois la valeur à plus de vingt reprises, *Paroles de Belzunce, évêque de Marseille, lors de la peste*, dans les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. II, ch. 8. || 6° Terme de procédure. La reprise d'un procès, d'une instance, le renouvellement et la continuation d'un procès interrompu, lorsqu'il y a eu changement de parties ou d'avoué. Des reprises d'instance, et constitution de nouvel avoué, *Code de Procéd. rubrique du titre* 17. || 7° Terme de manége. Chaque partie d'une leçon d'équitation, donnée au cavalier ou au cheval, et après laquelle ils se reposent. || Il se dit également d'un nombre de cavaliers qui travaillent en même temps et ensemble. Faire des reprises de trois ou quatre cavaliers. Tête de reprise. || 8° Terme d'hydraulique. On dit que l'eau va par reprise, lorsque, élevée dans une machine hydraulique, elle se rend dans un puisard ou dans une bâche d'où une autre pompe l'élève encore plus haut. || C'est aussi, dans le cours d'une conduite, l'eau qui sort d'un regard pour prendre sa route dans une autre voie. || 9° Remise à la scène d'une pièce de théâtre. Après avoir totalement perdu de vue Tancrède pendant huit jours, je viens de le relire : pièce théâtrale, pièce touchante sur ma parole, pain quotidien pour les comédiens ; je demande la reprise à la Saint-Martin avec toutes les entrailles d'un père, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 oct. 1760. Denis fut remis au théâtre ; il eut à la reprise le même succès que dans la nouveauté, MARMONTEL, *Mém.* III. || 10° Recommencement après une interruption. La reprise de la guerre. La reprise de la fièvre. || Reprise de froid, se dit du temps qui redevient rigoureux après s'être adouci. Après avoir eu un hiver fort doux, nous avons une reprise de froid très-aigu, *Corresp. du général Klinglin*, t. I, p. 104. || 11° Vers d'un rondeau, d'une ballade, d'un couplet de chanson qu'on répète et qui sert de refrain. || 12° Terme de musique. Deuxième exécution d'une partie de morceau. || Partie d'un air, d'un morceau suivie de deux barres ayant deux points devant, si cette partie commence l'air, le morceau, ou ayant à chaque bout deux barres semblables, si cette partie est à une autre place qu'au commencement ; ce qui indique que cette partie doit être exécutée deux fois de suite. Le même observateur a compté dans ce ramage [du rossignol] seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 123. || La seconde partie d'un air. || Chacune des parties d'un rondeau, qui en a souvent trois, dont on ne répète que la première. || Nom donné au signe qui marque qu'on doit répéter la partie de l'air qu'il affecte. || Reprise du sujet, l'instant où le sujet d'une fugue revient. || Se dit du point du clavier de l'orgue, où un jeu qui n'en possède pas toute l'étendue, finit et se répète aussitôt. || 13° Réparation faite à un mur. || Reprise en sous-œuvre, réparation de la partie inférieure d'un mur, en laissant subsister la partie supérieure. || 14° Action de raccommoder une étoffe déchirée ou coupée ; ce qui se fait en réunissant les parties de l'étoffe à l'aide de fils passés en travers de cette déchirure et contrariés ; c'est-à-dire que l'aiguille prend quelques fils de l'étoffe, passe

sur quelques autres, reprend quelques fils, et ainsi de suite; puis, en revenant, le fil est passé très-près du premier, et l'aiguille reprend les fils de l'étoffe qui n'ont pas été pris par le premier fil passé. A ton revers j'admire une reprise, C'est encore un doux souvenir, BÉRANG. *Mon habit*. Que cherchez-vous? nous dit l'institutrice chargée de cette exposition. — Des reprises, des ravaudages; en avez-vous? *Moniteur universel*, 4 avr. 1868, p. 479, 4ᵉ col. || Reprise perdue, reprise faite en tirant les fils cassés et les remplaçant à l'aiguille; on les fait partir plus ou moins loin de la déchirure, afin que l'œil n'aperçoive pas la jointure des fils. || **15°** Terme de jeu. Partie dont le nombre de coups est limité. On jouera quelques reprises d'hombre et de lansquenet, qui seront suivies d'un grand souper, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 6. Je voudrais bien madame, que, malgré la défense, nous jouassions encore quelques reprises de lansquenet, ID. *la Désol. des joueuses*, sc. 8. Je témoignai de la répugnance pour le jeu, et ce ne fut qu'après nous être un peu plus familiarisés ensemble, que je me défendis mollement de faire une reprise, ID. *Guzm. d'Alf.* v, 3. || Cartes de reprise, celles que prennent les coupeurs au lansquenet, après que leur première carte a été faite. || **16°** Se dit des nouvelles racines que les plantes poussent après leur transplantation. En plantant des sauvageons pris dans les bois ou forêts sur un sol ingrat ou inculte, on est plus certain de la reprise, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 471, dans POUGENS. || **17°** Action de mettre de la soudure pour boucher une crevasse qui s'est faite à un tuyau de conduite. || Reprise, nom donné à l'opération par laquelle on enlève tout l'argent à l'or, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VI, p. 374. || **18°** Son et gruau qui restent après la première mouture du grain. || **19°** Nom vulgaire et spécifique de l'orpin reprise de certains auteurs, qui est l'orpin proprement dit (*sedum telephium, L.*). || **20°** Outil de celui qui fabrique les fauteuils de canne.

— HIST. XIIIᵉ s. Tant avoit laians de reprises [parties de jeu] Donées si cortoisement.... RUTEB. 46. || XVIᵉ s. Non qu'ilz feissent ce grand voyage tout d'une tire, mais à plusieurs reprises, AMYOT, *Mar.* 18. Pour juger du lustre de l'escarlatte, on nous ordonne de passer les yeulx par dessus, en la parcourant à diverses veues, soudaines reprinses et reiterées, MONT. II, 100. Ce feut.... d'exprimer parfaictement [une pie qui imitait] leurs reprinses [des trompettes], leurs poses et leurs muances, ID. II, 175. Il le meit en prison et l'y tint, jusques à la reprise des troisiemes guerres civiles, D'AUB. *Vie*, XIV. Leur empereur avoit tellement à cœur la reprise de Tunes, qu'il ne vouloit entendre autre chose, ID. *Hist.* II, 201. Bien qu'en plantant à la taravelle, presques toutes les racines des chevelues [marcottes] se couppent, ne doutés pourtant de leur reprinse, O. DE SERRES, 165. Ainsi par periodes la fievre a des reprises et intermissions, qui font que pour ce sujet elle est nommée fievre intermittente, PARÉ, XX, 17. Le comptable fait reprinse de telle somme, COTGRAVE. ....Recouvrant la parole : Pardonnez-moy, dit-il, ma reprise [réprimande] trop folle, O vous que j'ay repris.... BAÏF, *Œuv.* p. 184, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Repris*.

† 1. **REPRISER** (re-pri-zé), *v. a.* Raccommoder en faisant des reprises. Repriser une déchirure.

— ÉTYM. *Reprise*.

† 2. **REPRISER** (re-pri-zé), *v. n.* Reprendre du tabac.

— ÉTYM. *Re*, et *priser* 2.

† 3. **REPRISER** (re-pri-zé), *v. a.* Priser une seconde fois; faire une seconde estimation. La prisée de ces meubles n'a pas été bien faite, il faut les faire repriser.

— ÉTYM. *Re...*, et *priser* 1.

† **REPRISEUSE** (re-pri-zeû-z'), *s. f.* Couturière qui fait des reprises.

— ÉTYM. *Repriser* 1.

RÉPROBATEUR, TRICE (ré-pro-ba-teur, tri-s'), *adj.* Qui exprime la réprobation. Un langage réprobateur.

— REM. *Réprobateur* n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. Lat. *reprobatorem*, de *reprobare*, réprouver.

RÉPROBATION (ré-pro-ba-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Action de réprouver, de rejeter. Réprobation des Juifs et conversion des gentils, PASC. *Pens.* XXV, 170, éd. HAVET. Réprobation du temple, ID. *ib.* Si le Seigneur marqua Caïn d'un signe de réprobation en lui demandant compte du sang de son frère.... MASS. *Avent, Jugement.* || Particulièrement. Jugement que Dieu a rendu de toute éternité contre les pécheurs qui mourront impénitents. Jésus-Christ même, lequel, étant l'auteur de notre salut, devient tous les jours, par l'abus que nous faisons de ses mérites et de sa grâce, l'auteur de notre perte éternelle et de notre réprobation, BOURDAL. 3ᵉ *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 142. Voilà le premier degré de sa réprobation [du riche de l'Évangile]: il était riche, MASS. *Carême, Riche.* || **2°** Simplement. Blâme sévère. Encourir la réprobation des gens de bien.

— HIST. XVIᵉ s. S'ils nient que cela ne soit signe de reprobation, il n'y aura rien si clair qui ne leur soit obscur, CALV. *Inst.* 757. ....Avant que donner sentence d'aprobation ou reprobation, LANOUE, 484.

— ÉTYM. Lat. *reprobationem*, de *reprobare* (voy. RÉPROUVER).

REPROCHABLE (re-pro-cha-bl'), *adj.* || **1°** Qui mérite des reproches. Un zèle désavoué par une conduite reprochable, est un jeu de théâtre, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* || **2°** Terme de procédure. Récusable, en parlant soit des témoins, soit des témoignages. Témoins, témoignages reprochables. || Par extension. Pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse, ce qui aurait été reprochable et injuste, PASC. *Pens. Mots*, éd. FAUG.

— HIST XVIᵉ s. Il luy eust esté reprochable d'empescher le bien et l'avancement d'un prince de son sang, CARL. I, 30. Il nettoya son ame des vices et passions que tout le monde estime reprochables, AMYOT, *Numa*, 6. Estat, mestier reprochable, ID. *Solon*, 4. Il n'est aulcune si juste volupté en laquelle l'excez et l'intemperance ne nous soit reprochable, MONT. I, 227.

— ÉTYM. *Reprocher*.

REPROCHE (re-pro-ch'), *s. m.* || **1°** Ce qu'on dit à une personne pour la blâmer, pour la critiquer, pour lui faire honte ou regret. Il y a des reproches qui louent et des louanges qui médisent, LA ROCHEFOUC. *Max.* 148. Je vous prie.... de m'épargner, en cette rencontre, le déplaisir que me pourraient causer les reproches fâcheux de mon père et de ma mère, MOL. *G. Dand.* III, 8. Vous savez comme je crains les reproches qu'on se peut faire à soi-même, SÉV. 73. Ne doutez point, seigneur, que ce coup ne la frappe; Qu'en reproches bientôt sa douleur ne s'échappe, RAC. *Brit.* III, 1. Je sentis le reproche expirer dans ma bouche, ID. *Iphig.* II, 1. Les rois craignent surtout le reproche et la plainte, ID. *Esth.* III, 1. Écoutez les louanges qui vous prêtent de fausses vertus, comme des reproches publics de vos vices véritables, MASS. *Pet. carême, Tentat. des gr.* Ce qui me surprend, c'est qu'on ne voit point que saint Louis, frère de Charles d'Anjou, ait jamais fait à ce barbare le moindre reproche de tant d'horreurs, VOLT. *Ann. Emp. Interrègne*, 1267. Le grand reproche que tous les critiques anglais nous font, c'est que tous nos héros sont français, des personnages de roman, des amants tels qu'on en trouve dans Clélie, dans Astrée et dans Zaïde, ID. *Dict. phil. Goût.* On a peu de reproches à faire à ceux qui ne s'en font point, et il est inutile d'en faire à ceux qui ne s'en font plus, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 2. Ne vous permettez aucun reproche; on n'en doit faire qu'à ceux qu'on estime, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 252, dans POUGENS. Arnauld l'avait bien senti, quand il disait à Racine : Pourquoi cet Hippolyte amoureux? le reproche était moins d'un casuiste que d'un homme de goût, D'ALEMB. *Lett. à J. J. Rouss. Œuv.* t. V, p. 334, dans POUGENS. Que signifient les reproches en amour? STAEL, *Corinne*, XVII, 7. Le reproche est barbare à l'instant du malheur, M. J. CHÉN. *Gracques*, III, 5. || Fig. On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant; Tout ce qu'il a fait parle au moment qu'il m'approche; Et sa seule présence est un secret reproche, CORN. *Nicom.* II, 1. || Les reproches de la conscience, le sentiment que l'on a d'avoir mal agi. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés? BOURDAL. 9ᵉ *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 143. Qu'ils craignent moins la mort et les tourments que le moindre reproche de leur conscience, FÉN. *Tél.* XIV. || Homme sans reproche, homme à qui on ne peut rien reprocher. Bayard fut surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche. J'ai envoyé votre lettre au chevalier sans peur et sans reproche, SÉV. 326. Voilà donc un premier fait, l'innocence de Jésus-Christ sans reproche, BOSS. *Hist.* II, 12. || On dit de même: où il n'y a point de reproche. Si je ne suis pas né noble, au moins suis-je d'une race où il n'y a point de reproche, MOL. *G. Dand.* II, 3. || **2°** *Au pluriel*, terme de procédure. Raisons que l'on produit pour récuser des témoins. Il est visible que ce n'est que sa vie [de Jésus] qui les a empêchés [les Juifs] de le recevoir; et, par ce refus, ils sont des témoins sans reproche, PASC. *Pens.* XIX, 5 bis, édit. HAVET. C'est Libanius [qui accuse des chrétiens d'avoir tué Julien].... sophiste calomniateur manifeste des chrétiens, qui porte par conséquent son reproche dans son nom, BOSS. *Déf. des Variat.* 7. Il [l'accusé] ne les voit [les témoins à charge] qu'un moment à la confrontation; avant d'entendre leurs dépositions, il doit alléguer les moyens de reproches qu'il a contre eux.... il n'est plus admis aux reproches après la lecture des dépositions, VOLT. *Pol. et lég. Comm. peines et délits, Procédure crim.* || **3°** Sans reproche, *loc. adv.* Sans prétendre faire de reproches. Sans reproche, soit dit sans reproche, je lui ai rendu plus d'un service.

— REM. Reproche a été féminin : On ne se pique point d'une reproche qu'on peut faire à tout le monde, MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, III, 16. Chifflet, *Gramm* p. 251, dit qu'il est masculin au singulier, et féminin au pluriel.

— HIST. XIᵉ s. Jà n'en aront reproece mi parent, *Ch. de Rol.* LXXXIII. || XIIᵉ s. Puis si li dist : or aiés pais; Car jà parler n'en orrés mais De la reproche del lignage Dont troblés iert [était] vostre corage, *Grég. le Grand*, p. 47. Et s'il ne fust de remanoir viltance Et reproche, j'alasse demander A ma dame congé de demorer, *Couci*, XXIV. || XIIIᵉ s. Ce sont les gens ou monde qui plus honneurent gens anciennes, puisque il est ainsi que Dieu les a gardés de vilain reproche jusques en leur vieillesse, JOINV. 222. || XIVᵉ s. Se aucunes personnes reprocent ledit compte, et facent oppositions.... et ycelles reproces et oppositions veulent poursuir, DU CANGE, *reprochare.* || XVᵉ s. Dame, dist Passelion, de la reproche me cuide je bien laver, *Perceforest*, t. IV, fᵒ 111. Ilz recongnoissent le nayn, et dient: ha reproche de nature, c'est toy par qui nous avons perdu nostre pere, *ib.* t I, fᵒ 42. || XVIᵉ s. C'est à bon droit que ces reproches leur sont objectées par sa bouche... CALV. *Inst.* 239. Reproches generaux ne sont admis [pour récuser un témoin], LOYSEL, 783. Faits de reproches d'estre larron, parjure, etc.... ne sont reçus s'il n'y a eu sentence ou composition, ID. 784. Ceste parole estoit plus tost un reproche de trahison que un record de grace receue, AMYOT, *Artax.* 31. Par où il bridoit les occultes caquets des moqueurs, et esmoussoit la poincte de ce reproche, MONT. III, 48. Toute noblesse se debvoit bien vestir de dueil le jour du trespas du bon chevalier sans paour et sans reprouche, *Chronique de Bayart*, ch. 66. De moi, je le dy sans reproche, Quoyque je ne fusse si proche Du deffunct comme estoit Martin, *Sat. Mén. Ane lig.*

— ÉTYM. Berry, *repreuche*; provenç. *repropche*; espagn. *reproche*; ital. *rimproccio*. Les formes sont si semblables à celles d'*approche*, d'*approcher*, qu'il n'est pas possible de n'y pas voir avec Diez un représentant de *re* et *prope* (voy. PROCHE): rapprocher, remettre sous les yeux, et fig. objecter, reprocher; *objecter* veut dire aussi mettre devant.

REPROCHÉ, ÉE (re-pro-ché, chée), *part. passé* de reprocher. || **1°** Dit comme reproche. Ces guerres [civiles], tant reprochées à la réforme, BOSS. 5ᵉ *avert.* 7. Puis, en tristes lambeaux semés dans les marchés, Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés, BOIL. *Épître.* X. || Proverbe. Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense, RAC. *Iphig.* IV, 6. || **2°** Récusé, en parlant de témoins, de témoignages. Ce témoignage produit par un aussi grand théologien [saint Fulgence], n'ayant point été reproché par les hérétiques, BOSS. *Projet de réun. Lettre* 33.

REPROCHER (re-pro-ché), *v. a.* || **1°** Objecter à quelqu'un une chose ou blâmable, ou fâcheuse. Et le surnom de bon me va-t-on reprochant, D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant, RÉGNIER, *Sat.* III. Que lui peut-on reprocher [à Charles Iᵉʳ], sinon la clémence? BOSS. *Reine d'Anglet.* Ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église toujours employées contre elle-même? ID. *le Tellier.* Saint Paul, tout grand apôtre qu'il était, et quoique sa conscience ne lui reprochât rien, ne se croyait pas pour cela justifié, BOURDAL. *Jugem. dern.* 1ᵉʳ *avent*, p. 85. Les dieux toutes les nuits.... Me venaient reprocher ma pitié sacrilège, RAC. *Iphig.* I, 1. Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée? ID *Esth.* III, 4. Celse reprochait à Origène que les chrétiens variaient continuellement dans leurs écrits; qu'ils changeaient le texte de l'Évangile suivant leurs besoins, DUMARS. *Œuv.* t. VII, p. 30. || Reprocher à quelqu'un une personne, lui reprocher de favoriser, d'em-

ployer cette personne. Sans doute M. Cassini, étranger et circonspect comme il était, ne se fût pas chargé d'un neveu dont il n'eût pas beaucoup espéré, et qui lui aurait été plus reproché que tout autre qu'il eût mis à la même place, FONTEN. *Maraldi*. Clotaire lui reprocha [à Brunehaut] la mort de dix rois, MONTESQ. *Espr.* XXXI, 1. On reprochait à Racine d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de Phèdre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 juin 1762. || Fig. Lorsque en proie aux besoins qui pèsent sur leurs têtes, Le cri de leur douleur vous reproche vos fêtes, DELIL. *Pit.* I. || Reprocher un service, un bienfait à quelqu'un, les lui rappeler pour l'accuser de les avoir oubliés. Ne reproche donc plus à mon âme indignée Qu'en perdant tous les miens tu m'as seule épargnée, CORN. *Héracl.* I, 2. Elle [Mme de Montespan] m'a reproché ses bienfaits, ses présents, ceux du roi, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 14 juin 1679. || Familièrement. Reprocher les morceaux à quelqu'un, faire sentir à quelqu'un qu'il mange trop et paraître y avoir regret. On me reprochait chaque jour ma nourriture, on me la refusait souvent, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 72, dans POUGENS. || Reprocher que, avec le verbe à l'indicatif. Vous reprochez à ma triste mémoire, Que par sa propre main [d'Auguste] mon père massacré Du trône où je le vois fait le premier degré, CORN. *Cinna*, I, 1. || 2° Se reprocher, reprocher soi-même, se faire des reproches. Mlle de Guise n'a rien à se reprocher que la mort de son neveu: elle n'a jamais voulu qu'il ait été saigné; la quantité du sang a causé le transport au cerveau, SÉV. 73. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher, BOSS. *le Tellier*. Toute l'indulgence de l'amour-propre n'empêche point qu'on ne se reproche du moins une partie de ce qu'on a à se reprocher, FONTEN. *Bonh.* L'illustre auteur de Phèdre avait assez d'épigrammes satiriques à se reprocher, pour qu'on doive se faire un scrupule de lui imputer en ce genre des péchés qu'il n'a pas commis, D'ALEMB. *Éloges*, *Gasp. Abeille*, note 3. On n'est jamais pleinement malheureux quand on n'a rien à se reprocher, Mme DE TENCIN, *Œuv.* t. V, p. 63, dans POUGENS. || Se refuser. L'avare se reproche le nécessaire. || 3° Terme de procédure. Reprocher des témoins, alléguer des raisons pour les récuser. Il reprocha tous les témoins. || Par extension. Moi.... Qui reproche souvent mes yeux et mes oreilles, RÉGNIER, *Sat.* XIII.

— REM. Pascal a dit : reprocher de ce que : Paul Émile reprochait à Persée de ce qu'il ne se tuait pas, PASC. *Pens.* I, 4 bis, édit. HAVET. Cela n'est pas usité.

— HIST. XIIe s. N'encore, amors, ne vous ai reprochié Mon service.... *Couci*, VII. || XIIIe s. Garde que tu ne reproches ce que tu as doné; car tu le dois oblier, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 411. Partonopex commence si : Seignor, vos estes mi ami Et mi home, les voz merciz; Nel vos repruef pas par afiz, Mais por remembrer vos l'amor Que loial home ont à seignor, *Partonopex*, ms. de St-Germ. f° 167, dans LACURNE. || XIVe s. Si je me porte mal [si je me comporte mal], Polidamas me le reprochera et m'en reprendra, ORESME, *Eth.* 83. Et se aucunes personnes reprocent lodit compte et facent oppositions.... DU CANGE, *reprochare*. || XVe s. Ce que nous avons dit et juré, nous vous tiendrons loyaument, ni jà ne serons reprochés du contraire, FROISS. II, II, 8. Cestui peril [bataille dans les guerres civiles], quoique tu en eschappes, soit mis en mescompte de tels autres beaux fais; car à journée reprouchée n'appartient louenge, CHRIST. DE PISAN, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 464. N'as-tu pas oÿ reprouchier [dire en proverbe], Que l'arbre qui ne porte fruit Sera arrachée et destruit? E. DESCH. *Poésies mss.* f° 488. Lasche, meschant, reproché homme, pour qui je suis deshonorée, LOUIS XI, *Nouv.* IV. Icellui Alain reproucha : ceste vieille ne cessera meshui de gourgousser, DU CANGE, *reprochare*. || XVIe s. Il composa des vers par lesquelz il reprochoit aux Atheniens leurs faultes, AMYOT, *Solon*, 64. Ils n'eslargissent [accordent] rien qu'ils ne le reprochent, ou par fiere mine, ou par parole superbe, CALV. *Inst.* 545. Estre reproché de trahison, MONT. I, 25. Les Ephesiens luy reprochoient à quoy il passoit son temps à jouer avecques les enfants devant le temple, ID. I, 141. Le juge n'oublia rien à l'ordonnance qui est requise en tel cas; demanda à Chauvel s'il la veut croire, s'il la veut reprocher, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. XXIII.

— ÉTYM. *Reproche*; Berry, *repreucher*; provenç. *reproprchar*; espagn. *reprochar*; ital. *rimprocciare*.

REPRODUCTEUR, TRICE (re-pro-du-kteur, ktri-s'), *adj.* Qui reproduit, qui sert à reproduire. Les moyens reproducteurs des polypes et des pucerons, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 423, dans POUGENS. La force reproductrice y est douée [chez le polype] d'une grande énergie, et elle y exerce son activité jusques dans les moindres parties, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 63, dans POUGENS. || *S. m.* Dans l'élève des animaux, reproducteur, l'animal destiné à reproduire son espèce.

— ÉTYM. Voy. REPRODUIRE.

REPRODUCTIBILITÉ (re-pro-du-kti-bi-li-té), *s. f.* Faculté d'être reproduit. La reproductibilité des êtres, *Dict. de l'Acad.*

— ÉTYM. *Reproductible*.

REPRODUCTIBLE (re-pro-du-kti-bl'), *adj.* Qui peut être reproduit.

— ÉTYM. Voy. REPRODUIRE.

† **REPRODUCTIF, IVE** (re-pro-du-ktif, kti-v'), *adj.* Qui produit de nouveau. La force reproductive a une si grande énergie dans cet animal, qu'elle ne paraît point diminuer sensiblement après plusieurs reproductions, BONNET, *Paling. phil.* IX, 6. Agiter par le souffle vivifiant de l'industrie tous les germes reproductifs de la nature, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 6.

— ÉTYM. Voy. REPRODUIRE.

REPRODUCTION (re-pro-du-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de reproduire. Il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 134. Empédocle avait le premier supposé la destruction et la reproduction alternatives du monde, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. La nature se perpétue par des reproductions, elle se détruit par des jouissances, MIRAB. *Collection*, t. V, p. 110. || 2° Action par laquelle les corps organisés, animaux et végétaux, produisent des êtres semblables à eux, de quelque manière que cette action s'exerce. La reproduction des êtres. Les organes de la reproduction. || Il se dit aussi, dans les végétaux, des moyens artificiels par lesquels on les multiplie. Les greffes, les boutures sont des moyens de reproduction. || 3° Parties qui succèdent à celles qui ont été mutilées ou arrachées. Avant la découverte des insectes qui peuvent être multipliés de bouture, les physiciens connaissaient la reproduction des pattes des écrevisses, BONNET, *Observ. vers.* La reproduction de la tête coupée aux limaçons, découverte par Spallanzani, fut niée en France par divers naturalistes qui ne surent pas l'observer, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 318, dans POUGENS. || 4° Action par laquelle on conserve, dans l'industrie, dans l'agriculture, la somme des valeurs, on reproduit ce qui a été consommé. Les cultivateurs.... virent passer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui, reversée dans des champs fertiles, aurait augmenté graduellement la reproduction, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 4. || 5° Action de reproduire, de publier une seconde fois, par contrefaçon, ou autrement, un livre, une œuvre d'art. L'éditeur de cet ouvrage en a interdit la reproduction.

— ÉTYM. *Re...*, et *production*.

† **REPRODUCTIVEMENT** (re-pro du-kti-ve-man), *adv.* D'une façon reproductive. Capitaux placés reproductivement.

† **REPRODUCTIVITÉ** (re-pro-du-kti-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est reproductif.

— ÉTYM. *Reproductif*.

REPRODUIRE (re-pro-dui-r'), *v. a.* Il se conjugue comme produire. || 1° Produire de nouveau. Qu'est-il plus difficile de produire un homme ou un animal, que de le reproduire? PASC. *Pens.* XXIV, 20, éd. HAVET. Il y a, dit-il [saint Cyprien], dans l'Église catholique, une racine, une source, une force pour reproduire sans fin de nouveaux pasteurs, BOSS. *1re instr. past.* 25. Les simples vers de terre qui reproduisent leurs queues, VOLT. *Physique*, *les Colimaçons*, 3e *lett.* Les arbres, les plantes, les polypes, où l'individu tout seul reproduit son semblable, BUFF. *Hist. anim.* ch. XI. || Absolument. Quand l'univers sortit du chaos, les êtres intelligents durent se flatter que la sagesse suprême daignerait leur dévoiler le motif de leur existence; mais elle renferma son secret dans son sein, et, adressant la parole aux causes secondes, elle ne prononça que ces deux mots : Détruisez, reproduisez, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. || Fig. Cette injuste frayeur sans cesse reproduit L'image des malheurs que j'ai vus cette nuit, CORN. *Poly.* II, 3. Il me suffit de juger des habitudes du cerveau par les habitudes de chaque sens : il faut se contenter de connaître que le même mécanisme, quel qu'il soit, donne, conserve et reproduit les idées, CONDIL. *Log.* I, 9. || 2° Présenter de nouveau, montrer de nouveau. On ne devrait pas, dit-on, reproduire aujourd'hui ces histoires si honteuses pour la nature humaine; et moi je dis qu'il en faut parler mille fois, VOLT. *Pol. et lég. Avis au public, Exemples du fanatisme.* Parce qu'ils n'observaient pas, ils reproduisaient continuellement les mêmes opinions sous de nouvelles formes, CONDILL. *Hist. anc.* III, 1. Qui reproduira les prodiges de mécanique d'Archimède au siége de Syracuse, ou qui démontrera que c'étaient des fables inventées par les Romains pour excuser aux yeux de Rome l'impuissance de leurs efforts? MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 237. Ainsi, de mille objets en silence nourris, Mes vers coulent sans peine, et ma plume féconde Reproduit dans mes chants les merveilles du monde, DELIL. *Parad. perdu*, III. || 3° Insérer dans un journal, une revue, tout ou partie d'un travail appartenant à un autre recueil. || Imprimer un ouvrage en contrefaçon. || 4° Se reproduire, *v. réfl.* Se perpétuer par la génération. Ces différences de couleur et de dimension dans la taille n'empêchent pas que le nègre et le blanc, le Lapon et le Patagon, le géant et le nain ne produisent ensemble des individus qui eux-mêmes peuvent se reproduire, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 146. Puisqu'il faut que l'homme meure, il faut qu'il se reproduise, afin que l'espèce dure et que l'ordre du monde soit conservé, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Les familles se reproduisent facilement, lorsque le gouvernement leur permet de vivre de leur travail, CONDIL. *Hist. anc. Lois*, ch. 8. || Fig. Comment se conservera-t-elle [la langue française], si, au lieu de se reproduire à mesure qu'elle se dépouille, ce n'est plus qu'un vieux arbre, dont les rameaux séchés se brisent, et qui ne repousse jamais? MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 416. || 5° Être produit, créé de nouveau. Combien d'idées désagréables, qui se reproduisent malgré nous! BONNET, *Ess. anal. Âme*, 18. Les mines s'épuisent, et les pêcheries ne s'épuisent pas; l'or ne se reproduit pas, et l'animal ne cesse de se reproduire, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 12. Ce grand système de la nature qui se reproduit de ses débris est mieux entendu, mieux suivi à la Chine que dans tous les autres pays du monde, ID. *Hist. phil.* I, 20. || 6° Être produit, montré de nouveau. Les mêmes passions et les mêmes événements se reproduisent souvent dans l'histoire. Les formes et les qualités du corps s'altèrent, se détruisent et se reproduisent sans cesse; mais la matière dont ils sont composés subsiste toujours, BARTHÉL. *Anach.* ch. 30. || 7° Se remontrer dans le monde, fréquenter de nouveau la société, après s'en être retiré. Il commence à se reproduire dans le monde.

— HIST. XVIe s. Elle [la prairie] reproduira par après des foins, si à cela la voulés reemploier, six fois plus qu'elle ne faisoit auparavant, O. DE SERRES, 72.

— ÉTYM. *Re...*, et *produire*.

REPRODUIT, ITE (re-pro-dui, dui-t'), *part. passé* de reproduire. Produit de nouveau. Les forêts reproduites dans les lieux ravagés. || Montré de nouveau. Rien de plus bizarre que de voir l'Europe transportée et reproduite, pour ainsi dire, en Amérique, pour le nom et la forme des villes, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 2.

† **REPROMENER** (re-pro-me-né), *v. a.* Il se conjugue comme promener. Promener de nouveau.

— HIST. XVIe s. Je lis en quelque livre, ou feins de composer, Ou seul je me promeine et repromeine encore, Essayant de tromper l'ennui qui me devore, RONS. 797.

† **REPROMETTRE** (re-pro-mè-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme promettre. Promettre de nouveau.

— HIST. XVIe s. L'espoir va soulageant l'homme demy-noyé; L'espoir au prisonnier repromet delivrance, RONS. 233. Elle le somme de la promesse qu'il lui avoit faite, qui estoit de mourir en sa principauté; le mari, pour la contenter, lui repromet encores, mais.... D'AUB. *Hist.* III, 361.

† **REPROMISSION** (re-pro-mi-sion), *s. f.* Terme de théologie. Les choses promises par l'Écriture sainte

— HIST. XIIIe s. Perdue avons la terre de repromission, Que Diex dona à ceus qui erent [étaient] en prison De la terre d'Egipte par desous Faraon, *Ch. d'Ant.* I, 833.

— ÉTYM. Lat. *repromissionem*, de *re*, et *promissio*, promission.

† **REPROTÉGER** (re-pro-té-jé), *v. a.* Il se conjugue comme protéger. Protéger de nouveau. Mon divin ange, j'apprends que vous êtes revenu à Paris; vous allez donc reprotéger Tancrède, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 oct. 1760.

† **RÉPROUVABLE** (ré-prou-va-bl'), *adj.* Qui doit, qui peut être réprouvé.

— HIST. XIVe s. Ceulx qui, pour monstrer que delettacion n'est pas bonne, prononcent et mettent en avant delettacions qui sont très reprouvables, ORESME, *Eth.* 299.

REPROUVÉ, ÉE (re-prou-vé, vée), *part. passé* de reprouver. Une proposition prouvée par un philosophe, et reprouvée par un autre.

RÉPROUVÉ, ÉE (ré-prou-vé, vée), *part. passé* de réprouver. || 1° Rejeté, condamné. Une doctrine réprouvée par l'Église. Des mystères d'amour amant trop réprouvé, RÉGNIER, *Élég.* IV. Malheur aux cœurs durs! Dieu bénira les âmes tendres; il y a je ne sais quoi de réprouvé à être insensible, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Prusse*, 12 août 1739. || Abandonner quelqu'un au sens réprouvé, à son sens réprouvé, le laisser dans l'erreur, à cause de son obstination. La reine même donna avec ardeur dans son sens; mais ce sens ne fut appuyé de personne, et vous verrez par l'événement qu'il n'y en eut jamais de plus réprouvé, RETZ, *Mémoires*, II. L'un des plus terribles effets de la vengeance divine est lorsque, en punition de nos péchés précédents, elle nous livre à notre sens réprouvé, en sorte que nous sommes sourds à tous les sages avertissements, BOSS. *Hist.* II, 8. Par un juste jugement, Dieu livre au sens réprouvé, à des erreurs manifestes, ceux qui prennent des noms superbes contre son Église et entreprennent de la réformer dans sa doctrine, ID. *Déf. Var.* 1er *disc.* 56. Le siècle où nous vivons est en tout sens celui de la décadence; il faut l'abandonner à son sens réprouvé, VOLT. *Lett. à d'Argental*, 13 août 1755. || Substantivement. Celui qui est rejeté par la société, comme les parias. Crains pour toi-même Le sort contagieux d'un réprouvé qui t'aime, C. DELAVIGNE, *Paria*, V, 2. || 2° Particulièrement, rejeté de Dieu. Le peuple demanda un roi, et Dieu lui donna Saül, bientôt réprouvé pour ses péchés, BOSS. *Hist.* II, 3. || *S. m.* Celui qui est destiné aux peines éternelles. ....chacun le fuit ainsi qu'un réprouvé, RÉGNIER, *Sat.* II. Jésus-Christ sauve les élus, et damne les réprouvés sur les mêmes crimes, PASC. *Pens.* XVI, 2, édit. HAVET. Après vous avoir exposé, dans les mœurs de notre riche réprouvé, l'image d'une vie voluptueuse et mondaine, MASS. *Carême, Mauv. riche.* Nous n'aurons plus de proches, de père, d'enfant, d'ami; plus de liens que les flammes éternelles qui nous uniront pour toujours aux réprouvés, ID. *Avent, Jugement.* Tous ces anciens sages sont vos ennemis.... je ne m'étonne pas que vous détestiez sincèrement tous ces illustres réprouvés qui ont fait, je ne sais comment, tant de bien à la terre, VOLT. *Facéties, Remerciement sincère.* C'est moi qui marque leur séjour Aux réprouvés de ma colère, Comme aux élus de mon amour, V. HUGO, *Odes*, I, 10. || Visage de réprouvé, face, figure de réprouvé, figure sinistre, qui annonce une âme perverse. Durant ses mauvaises humeurs, c'était une vraie physionomie de réprouvé, HAMILT. *Gramm.* X. || Il vit en réprouvé, c'est un réprouvé, se dit d'un méchant homme.

REPROUVER (re-prou-vé), *v. a.* Prouver de nouveau, prouver surabondamment. Il a prouvé et reprouvé sa possession par plusieurs titres.

— ÉTYM. *Re*.., et *prouver*.

RÉPROUVER (ré-prou-vé), *v. a.* || 1° Rejeter, condamner. Que la réforme ne pense pas s'excuser sur ce qu'elle pense à la fin avoir condamné en France et en Angleterre, par ses plus fameux écrivains, les guerres civiles de religion.... car les réprouver quelque temps pour y revenir après, c'est bien montrer qu'on a honte de son erreur, mais c'est montrer en même temps qu'on ne veut pas s'en corriger, BOSS. 5e *avert.* 1. Les saints anges protecteurs du temple déclarèrent hautement qu'ils l'abandonnaient, parce que Dieu, qui y avait établi sa demeure pendant tant de siècles, l'avait réprouvé, ID. *Hist.* II, 8. Dieu réprouverait un culte où le cœur n'aurait point de part, BOURDAL. *Serm. 20e dim après la Pentecôt. Domin.* t. IV, p. 210. A-t-il aimé le monde, lui [Jésus-Christ] qui l'a réprouvé? MASS. *Carême, Mauv. riche.* Il [le jésuite Lainez] disputait cependant dans cette assemblée [le colloque de Poissy] qu'il réprouvait, VOLT. *Mœurs.* 171. Le bon sens rejette ces absurdités, et l'équité réprouve ces calomnies, ID. *Fragm. sur l'hist.* VII. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéras, est réprouvé aujourd'hui, ID. *Lett. Chabanon*, 6 fév. 1770. || 2° Terme de théologie. Destiner aux peines éternelles. Les Juifs sont ennemis pour l'amour de vous; si Dieu les a réprouvés, ç'a été, ô gentils, pour vous appeler, BOSS. *Hist.* II, 7. Combien d'ancêtres de Jésus-Christ ont été réprouvés de Dieu, parce qu'avec cette qualité d'ancêtres de Jésus-Christ, ils n'ont pas laissé d'être des impies et des infidèles! BOURDAL. *Instruct. Octave de l'Assompt. Exhort.* t. II, p. 309. C'est notre foi, si jamais nous avons le malheur d'être réprouvés, qui dictera elle-même l'arrêt de notre réprobation, ID. *Jugem. dern.* 1er *avent*, p. 54.

— HIST. XIe s. Mon escient, [ils] nel me reproveront [reprocheront], *Ch. de Rol.* LX. Et reprover [honte, reproche] à trestoux vos parenz, *ib.* CXXVII. || XIIIe s. Par Dieu, vassal, mar vous vint en pensé Quant vous m'avez reprové mon eage, QUESNES, *Romancero*, p. 109. Vié honte [vieille honte], quant on la repreuve, Est aussi laide come neuve, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 739. Il nous reprouvera par ordre, Si com l'evangile recorde, Et bons et mauvais jugera, J. DE MEUNG, *Tr.* 1399. Li marchis Bonifaces.... li reprovoit sovent le grant servise qu'il li avoient fait, VILLEH. XCII. Ce oï dire en reprovier [proverbe], Que l'en ne puet faire espervier En nule guise d'ung busart, *la Rose*, 3711. || XIVe s. Il reprouve ci l'oppinion de ceulx qui mettent felicité en richesses, ORESME, *Eth.* VI (10). || XVIe s. Les jugements de communauté de peuple sont souventes fois à reprouver comme deraisonnables, *Boucic.* III, 11. Gens superstitieux et reprouvés, MONSTREL. II, 65. || XVIe s. ....Ains estoit sa compagnie et sa conversation fort plaisante et fort aggreable aux femmes, si en cela nous ne voulons reprouver le tesmoignage de la courtisane Flora, AMYOT, *Pomp.* 76. Le peuple luy donna audience telle, qu'il apparoissoit qu'il ne reprouvoit ny n'approuvoit trop ce qui avoit esté fait, ID. *César*, 86. Ainsi ceux que Dieu laisse en elisant, il les reprouve, CALV. *Inst.* 757. Richesses, presents.... et telle aultre basse marchandise qu'ils reprouvent, MONT. I, 211.

— ÉTYM. Wallon, *r'prové*; provenç. *reproar*, *reprobar*; espagn. *reprobar*; port. *reprovar*; ital. *reprovare*; du lat. *reprobare*, de *re*, indiquant retrait, et *probare*, approuver (voy. PROUVER). *Reprouvier* a signifié proverbe, le proverbe devenant facilement une leçon, un reproche.

† **REPROVIGNER** (re-pro-vi-gné), *v. a.* Provigner une seconde fois.

— HIST. XVIe s. On en laisse ressortir à l'aer quelques doigts, pour là continuer leur ject, et icelui reprovigner à toutes les fois qu'il s'en rend capable, O. DE SERRES, 563.

REPS (rèps'), *s. m.* Étoffe de soie très-forte et façonnée. || Il y a aussi des reps en laine, en laine et coton.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **REPTATION** (rè-pta-sion), *s. f.* Terme didactique. Action de ramper.

— ÉTYM. Lat. *reptationem*, de *reptare*, fréquentatif de *repere* (voy. REPTILE).

† **REPTATOIRE** (rè-pta-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Qui a le caractère de la reptation. Mouvement reptatoire.

— ÉTYM. Voy. REPTATION.

REPTILE (rè-pti-l'), *adj.* || 1° Qui rampe. Insecte reptile. La gent reptile et toute son espèce, LA FONT. *Petit chien.* Les animaux reptiles sont d'une autre fabrique [que le castor, le renard], FÉN. *Exist.* 9. || Fig. Hé bien! vit-on jamais un esprit plus reptile? Puis-je avoir jamais fait une telle imbécile? RÉGNARD, *le Distr.* I, 4. || 2° *S. m.* Dans le langage commun, tout animal dépourvu de pieds et qui rampe, et aussi tout animal qui a les pieds si courts qu'il semble se traîner sur le ventre. Ne souillez point vos âmes par l'attouchement d'aucun des reptiles qui se remuent sur la terre, SACI, *Bible, Lévit.* XI, 44. Empêchons nos pensées de ramper toujours dans les nécessités corporelles, comme font les reptiles sur la terre, BOSS. *Élévat. sur myst.* IV, 7. Sion, repaire affreux de reptiles impurs, RAC. *Esther*, I, 1. Dans les terres basses, humides et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les reptiles et les insectes semblent dominer par le nombre sur toutes les autres espèces vivantes, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 222. || Fig. Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent, VOLT. *Lett. Laharpe*, 29 oct. 1765. || Fig. et familièrement. C'est un reptile, c'est un homme qui se sert de moyens bas et vils pour s'avancer ou pour nuire aux autres. Ce reptile vous a sifflé que j'étais là pour trahir vos secrets? BEAUMARCH. *Mère coupable*, III, 9. || Dans le langage zoologique, animaux vertébrés, ovipares, à sang froid, à poumon vésiculeux, pourvus d'un cœur à une ou deux oreillettes, mais toujours à un seul ventricule, divisés en quatre ordres très-distincts : 1° les chéloniens, ex. : les tortues; 2° les sauriens, ex. : les lézards; 3° les ophidiens, ex. : les serpents; 4° les batraciens, ex. : la grenouille. C'est là [dans le calcaire] que la classe des reptiles prend tout son développement et déploie des formes variées et des tailles gigantesques, CUVIER, *Révolut.* p. 297.

— ÉTYM. Lat. *reptilis*, de *reptum*, supin de *repere*, ramper. Curtius considère *repo* comme égal à *srepo*, métathèse de *serpo*, ramper (comparez HERPÈS); en pareil cas, le latin laisse tomber l'*s*.

† **REPTILIVORE** (rè-pti-li-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de reptiles.

— ÉTYM. *Reptile*, et lat. *vorare*, manger (voy. VORACE).

REPU, UE (re-pu, pue), *part. passé* de repaître. Qui a satisfait sa faim. Eux repus, tout s'endort, les petits et la mère, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Le lion, qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 321. || Fig. Qui a satisfait sa convoitise d'argent ou de places. Avant que de Paris la gourmande cohue Payât de ses dîners sa muse bien repue, RIVAROL, *le Chou et le Navet*, dans LA HARPE, *Corresp.* t. IV, p. 3. Les rédacteurs sont gens connus .... incapables de feindre ou d'avoir d'autres vues que leur propre intérêt.... et croyant qu'eux repus, tout le monde a dîné, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 1. || Substantivement. Quand les repus du centre ont quitté leurs serviettes, BARTHÉLEMY, *Némésis*, dans LEGOARANT.

RÉPUBLICAIN, AINE (ré-pu-bli-kin, kè-n'), *adj.* || 1° Qui appartient à la république. Le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance, MONTESQ. *Esp.* II, 1. C'est dans le gouvernement républicain que l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation, ID. *ib.* IV, 5. || Les armées, les troupes républicaines s'est dit des armées, des troupes de la première république française. || L'ère républicaine, la manière de compter les années à partir du 22 septembre 1792, et de diviser l'année en mois égaux avec jours complémentaires. Un beau jour, citoyens! la république est née; Salut, vingt-deux septembre, immortelle journée! Puisse se prolonger dans l'avenir lointain L'ère républicaine, ouverte ce matin! PONSARD, *Charlotte Corday*, I, 1. || 2° Qui affectionne le gouvernement républicain. Âme républicaine. || Esprit républicain, goût de liberté, qui donne de l'aversion pour l'autorité suprême, lorsqu'elle est entre les mains d'un seul maître. L'esprit républicain a été le partage de tous les peuples du Nord dans l'ancien monde et dans le nouveau, VOLT. *Mœurs*, 151. Ce prétendu esprit républicain [dans l'Académie française], suivant la réflexion de l'abbé de Dangeau, était un grand et terrible mot employé bien gratuitement contre des confrères très-paisibles et très-modérés, D'ALEMB. *Éloges, Dangeau.* || 3° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui habite une république. Notre maxime de faire aimer nos principaux acteurs n'était pas de l'usage des anciens; et ces républicains avaient une si forte haine des rois, qu'ils voyaient avec plaisir des crimes dans les plus innocents de leur race, CORN. *Disc. tragédie.* Un républicain est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître, VOLT. *Pol. et lég. Pens. admin.* 13. C'est ainsi de tout temps qu'au gré de leurs caprices D'ingrats républicains ont payé les services, DUCIS, *Othello*, I, 6. || 4° Celui qui est passionné pour le gouvernement républicain. [A Londres] Il y a trois partis, celui du roi et des évêques fort petit, celui du prince d'Orange fort grand, et le troisième des républicains et non-conformistes, SÉV. 513. Républicain farouche, où vas-tu t'emporter? N'as-tu voulu me voir que pour mieux m'insulter? VOLT. *Mort de César*, III, 4. Tout vrai républicain suça avec le lait de sa mère l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté, J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* ch. 4. Il appartenait à la classe des républicains austères qui veulent mettre la société au régime du brouet noir, REYB. *Jérôme Paturot*, III, 2. || 5° Nom qu'on a donné à des oiseaux de l'ordre des passereaux, trouvés en Afrique.

— ÉTYM. *République.*

† **RÉPUBLICAINEMENT** (ré-pu-bli-kè-ne-man), *adv.* D'une manière républicaine. Le chef militaire unique d'une nation constituée républicainement, FR. LENORMANT, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, ch. IX, § 7, n° 2.

† **RÉPUBLICANISER** (ré-pu-bli-ka-ni-zé), *v. a.* Rendre républicain; ériger en république. || Donner à quelque chose le caractère républicain. Cet ordre de choses ne peut pas subsister sous le régime républicain; nous ne devons pas laisser la dette nationale reposer sur des titres consentis au nom des rois.... il est temps de républicaniser la dette, *Rapport de Cambon*, 14 août 1793, p. 62. Par cette opération vous séparerez le passé de l'avenir.... vous retirerez le titre royal, vous républicaniserez cette partie de la dette, comme vous avez fait pour la dette con-

solidée, *Decret du 23 floréal, rapport de Cambon*, p. 93

— ÉTYM. *Républicain.*

RÉPUBLICANISME (ré-pu-bli-ka-ni-sm'), *s. m.* || 1° Qualité, sentiment de républicain. Le républicanisme est une plante vivace, BABŒUF, *Pièces*, I, 119. || 2° Affectation d'opinion républicaine.

— ÉTYM. *Républicaniser.*

† **REPUBLIER** (re-pu-bli-é), *v. a.* Il se conjugue comme publier. Publier de nouveau. Republier un ouvrage.

— HIST. XVe s. Et quant ilz ouyrent que les herauix republioient la feste.... *Perceforest*, t. V, f° 8.

RÉPUBLIQUE (ré-pu-bli-k'), *s. f.* || 1° Chose publique, et, en général, toute espèce de gouvernement. Allons, vieillard, et sans réplique ; Il n'importe à la république Que tu fasses ton testament, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. L'autre, afin de monter aux grandes dignités, Dans les emplois de Mars servant la république, ID. *ib.* XI, 8. Les unes [filles de Mme de Guitaut] sont destinées à faire d'honnêtes femmes, et à peupler la république ; les autres, à faire une communauté à force de voiles blancs et noirs, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 10 mars 1693. La tendresse pour son époux s'accordait en elle avec les soins pour la république, FLÉCH. *Mme de Mont.* A-t-on vu quelquefois, dans la plaine d'Afrique, Déchirant à l'envi leur propre république, Lions contre lions, parents contre parents, Combattre follement pour le choix des tyrans? BOIL. *Sat.* VIII. Vous semblez croire.... que l'Évangile ne propose que des maximes funestes à la république, MASS. *Carême, Salut.* J'appelle république tout État régi par les lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être ; car alors l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 6. || Fig. Car si le soleil se pique, Il le leur fera sentir ; La république aquatique [les grenouilles] Pourrait bien s'en repentir, LA FONT. *Fabl.* XII, 24. || 2° Particulièrement. Gouvernement de plusieurs ; état gouverné par plusieurs. Le peuple fit de grandes clameurs ; nous entendîmes même quelques voix qui criaient république, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 157, dans POUGENS. C'est chose résolue au conseil que l'on enverra un ambassadeur en Angleterre, qui reconnaîtra la république de M. Olivier Cromwell, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 116. Il [Pascal] disait que, dans un État établi en république comme Venise, c'était un grand mal de contribuer à y mettre un roi, et opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée, Mme PÉRIER, *Vie de Pascal.* Une affaire qui assemble dans une ville les plénipotentiaires ou les agents des couronnes et des républiques, LA BRUY. X. Lorsque, dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie ; lorsque la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple, cela s'appelle une aristocratie, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Il y avait dans la Grèce deux sortes de républiques : les unes étaient militaires, comme Lacédémone ; d'autres étaient commerçantes, comme Athènes, ID. *ib.* V, 6. République fédérative : cette forme de gouvernement est une convention par laquelle plusieurs corps politiques consentent à devenir citoyens d'un État plus grand qu'ils veulent former ; c'est une société de sociétés, ID. *ib.* IX, 1. Tels sont les principes des trois gouvernements [vertu dans la république, honneur dans la monarchie, crainte dans le despotisme] ; ce qui ne signifie pas que, dans une certaine république, on soit vertueux, mais qu'on devrait l'être, ID. *ib.* III, 11. Une république n'est point fondée sur la vertu ; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen, qui contient l'ambition des autres, VOLT. *Pol. et lég. Pensées sur l'adm.* 25. J'ai pris goût à la république, Depuis que j'ai vu tant de rois, BÉRANG. *République.* || La république du monde, la république romaine. Non loin de ce Rubicon on voit aujourd'hui la république de Saint-Marin, comme si ce dernier faible vestige de la liberté devait subsister à côté des lieux où la république du monde a été détruite, STAEL, *Corinne*, XV, 6. || Fig. Le sépulcre, république de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque ou sa couronne, pour passer par la porte abaissée du tombeau, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 12. || République, absolument, signifie, suivant le sens de la phrase, la république romaine ou la république française ou toute autre république. Eucrate, me dit-il, je n'eus jamais cet amour dominant pour la patrie dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers temps de la république, MONTESQ. *Sylla et Eucrate.* Qui nous rendra, dit cet homme héroïque, Aux bords du Rhin, à Jemmape, à Fleurus, Ces paysans, fils de la république, Sur la frontière à sa voix accourus? BÉRANG. *Vieux sergent.* || République mère, s'est dit de la république française, par rapport aux républiques établies sous ses auspices. || République de Platon, ouvrage dans lequel est contenue sa politique. || 3° Par analogie, la république chrétienne, l'ensemble des États chrétiens ; la république européenne, l'ensemble des États européens, considérés comme s'ils faisaient une fédération. Deux lois [l'amour de Dieu et celui du prochain] suffisent pour régler toute la république chrétienne, mieux que toutes les lois politiques, PASC. *Pens.* XXIV, 15, édit. HAVET. La république chrétienne, et même judaïque, n'a eu que Dieu pour maître, ID. *ib.* XXV, 195. J'ai toujours considéré l'Europe chrétienne comme une grande république dont toutes les parties se correspondent, lors même qu'elles cherchent mutuellement à se détruire, VOLT. *Hist. de la guerre de 1741*, 1re part. ch. 1. Je ne voudrais, pour prouver que le projet de la république chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier auteur ; car assurément Henri IV n'était pas fou, ni Sully visionnaire, J. J. ROUSS. *Paix perp.* || En un sens analogue. Toutes les nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une république dont Dieu est le père commun, FÉN. t. XXII, p. 315. || République universelle, fédération républicaine des peuples, que beaucoup regardent comme un des résultats futurs du progrès politique. Ô République universelle, Tu n'es encor que l'étincelle, Demain tu seras le soleil, V. HUGO, *Lux.* || 4° La république des lettres, les gens de lettres en général considérés comme s'ils faisaient une nation. Je ne suis point un membre inutile dans la république des lettres, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres et malgré les religions différentes, VOLT. *Louis XIV*, 34. L'auteur de Cinna aux pieds d'un financier! ô pauvre république des lettres! qu'étiez-vous donc alors? D'ALEMB. *Éloges, Malet.* Voyant à Madrid que la république des lettres était celle des loups, toujours armés les uns contre les autres, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Voyez ce que c'est, et la différence qu'on fait du gentilhomme au roturier dans le pays même de l'égalité, dans la république des lettres, P. L. COUR. *Lett. à MM. de l'Académie.* || Par analogie. Je vois avec plaisir qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés, VOLT. *Lett. Gallitzin*, 14 août 1767. Vous êtes Anglais, mon cher ami, et je suis né en France ; mais ceux qui aiment les arts sont tous concitoyens ; les honnêtes gens qui pensent ont à peu près les mêmes principes, et ne composent qu'une république, ID. *Zaïre, Ép. déd. à Falkener.* || Nouvelles de la république des lettres, ou, simplement, la République des lettres, recueil qui paraissait en Hollande et où l'on parlait des livres qui se publiaient. || La république des lettres, l'ensemble des œuvres littéraires. Notre incomparable Saumaise.... qui ne trouva jamais de lieu difficile, en quelque part de la république des lettres qu'il ait mis le pied, BALZ. *le Barbon.* || 5° C'est une république, c'est une petite république, se dit d'une famille, d'une communauté nombreuse, ou d'une maison où il y a beaucoup d'habitants. C'est une république, c'est un monde que votre château ; je n'y ai jamais vu cette foule, SÉV. 29 sept. 1680.

— SYN. RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE. République est la chose publique, et n'implique la forme du gouvernement que par un sens particulier. Aussi les empereurs romains avaient-ils conservé le nom de république, et les premières pièces frappées en 1804 portaient d'un côté *République française*, et de l'autre *Napoléon empereur.* Démocratie, au contraire, exprime que c'est le peuple entier qui a le gouvernement ou qui le confère à des magistrats de son choix élus pour un temps assez court. Les États-Unis sont une démocratie. La démocratie est l'opposé de l'aristocratie ou république aristocratique. C'est donc prendre démocratie en un faux sens que de dire, comme on fait tous les jours, que la France est une démocratie. À la vérité on entend par là un état social où les inégalités nobiliaires sont très-effacées ; mais ce n'est là qu'une petite partie de la démocratie.

— HIST. XVe s. Ostez la seigneurie à vostre roy, et tuez Boucicaut et tous ses François, et vivez en republique comme nous, et soyons tous unis comme freres.... *Boucic.* III, 8. || XVIe s. Chacun doit penser à la republique comme à chose où il va de son interest, H. EST. *Précell.* p. 81. Le plus entendu de touts n'eust pas quitté son escuelle de soupe, pour recouvrer la liberté de la republique de Platon, LA BOÉTIE. *Servitude volontaire.*

— ÉTYM. Lat. *respublica*, de *res*, chose (voy. RIEN), et *publicus*, public.

† **RÉPUDIABLE** (ré-pu-di-a-bl'), *adj.* Qui peut être, qui doit être répudié.

— HIST. XVIe s. Repudiable, COTGRAVE.

RÉPUDIATION (ré-pu-di-a-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de répudier. Répudiation de succession. || 2° Action de renvoyer légalement une épouse. Selon le témoignage de ce grave auteur [Castelnau], la répudiation [de Catherine d'Aragon par Henri VIII] fut improuvée non-seulement en Allemagne, mais encore à Genève même, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 60. Il y a cette différence entre le divorce et la répudiation, que le divorce se fait par un consentement mutuel à l'occasion d'une incompatibilité mutuelle, au lieu que la répudiation se fait par la volonté et pour l'avantage d'une des deux parties, indépendamment de la volonté et de l'avantage de l'autre, MONTESQ. *Esp.* XVI, 15. La répudiation, une fois admise, devrait être permise aux femmes comme aux hommes, D'ALEMB. *Avert. Esp. des lois, Œuv.* t. VI, p. 318.

— HIST. XVe s. En outre, à Moïse fut donné le libelle de repudiation ou refus de mariage, lequel maintenant est defendu, MONSTREL. I, 47.

— ÉTYM. Lat. *repudiationem*, de *repudiare*, répudier. Au XVe siècle on disait aussi *repudie.*

RÉPUDIÉ, ÉE (ré-pu-di-é, ée), *part. passé* de répudier. || 1° Rejeté, repoussé. Une doctrine répudiée généralement. || 2° Renvoyée, en parlant d'une épouse. D'un divorce odieux j'attends l'infâme écrit, Je suis répudiée, et c'est moi qu'on proscrit, VOLT. *Triumv.* I, 1. || Substantivement. Une répudiée a mérité le choix! CORN. *Sertor.* IV, 2.

† **RÉPUDIEMENT** (ré-pu-di-man), *s. m.* Action de répudier.

— HIST. XVe s. Après ce repudiement, Lui depria tres humblement Qu'à femme voulsist [il voulût] sa suer [sœur] prendre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 505.

— ÉTYM. *Répudier* ; ital. *ripudiamento.*

RÉPUDIER (ré-pu-di-é), je répudiais, nous répudiions, vous répudiiez ; que je répudie, que nous répudiions, que vous répudiiez, *v. a.* || 1° Rejeter, repousser, ne vouloir pas de. Et j'ai vu leur honneur croître de la moitié, Quand ils ont des deux camps refusé la pitié.... Si leur haute vertu ne l'eût répudiée, Ma main..., CORN. *Hor.* III, 5. La nation chérie a violé sa foi ; Elle a répudié son époux et son père, Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère, RAC. *Esth.* I, 4. || Terme de jurisprudence. Répudier une succession, un legs, renoncer à une succession, à un legs. Le tuteur ne pourra accepter ni répudier une succession échue au mineur, sans une autorisation préalable du conseil de famille, *Code Nap.* art. 461. || 2° Renvoyer sa femme suivant les formes légales. Il [le pontife] n'épousera point une veuve, ou une femme qui ait été répudiée, SACI, *Bible, Lévit.* XXI, 14. Louis le Jeune répudia Léonor d'Aquitaine ; six semaines après, elle épousa Henri duc de Normandie.... à qui elle porta en dot le Poitou et toute la Guyenne jusqu'aux Pyrénées, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. V, p. 229, dans POUGENS. Il [Charlemagne] répudie sa femme, fille de Didier, pour se venger de l'asile que le roi lombard donnait à la veuve de Carloman, son frère, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 772. || Absolument. C'est une règle générale, que, dans tous les pays où la loi accorde aux hommes la faculté de répudier, elle doit aussi l'accorder aux femmes, MONTESQ. *Esp.* XVI, 15. || Fig. Le Seigneur dit ces choses : Quel est ce libelle de divorce par lequel j'ai répudié la synagogue? PASC. XXV, 171, édit. HAVET.

— HIST. XIIIe s. Coment li rois Loeys prit à feme la ducoise Elienor, puis la repudia pour espouser Aelis de Champaigne, *Chr. de Rains*, 1. || XVe s. Tout premierement se veulent aventurer, et jà ont requis au roy et prié qu'ils ayent la premiere bataille, et le roy les en a repudiés, FROISS. liv. III, p. 56, dans LACURNE. || XVIe s. Vont, devers le seigneur haut justicier ou sa justice, repudier la succession desdits trepassez et y renoncer, *Coust. gén.* t. I, p. 581. Nos anciens auteurs ecclesiastiques font avecques honneur mention d'une femme qui repudia son mari.... MONT. I, 237.

— ÉTYM. Lat. *repudiare*, dénominatif de *repudium*, qui vient de *re*, et *pudere*, avoir honte.

† **RÉPUDIEUR** (ré-pu-di-eur), *s. m.* Celui qui répudie.

— HIST. XVIe s. Repudieur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *repudiatorem*, de *repudiare*, répudier.

† **REPUE** (re-pue), *s. f.* Action de repaître, de faire repaître. Si quelque saumon ou barbue

N'en a point fait une repue [d'un noyé], SCARR. *Virg.* I. Pendant cette repue des chevaux, le silence avait été profond et non interrompu, ST-SIM. 382, 160. || Repue franche, repas qui ne coûte rien.

— HIST. XVe s. Vous qui cerchez les repues franches, Tant jours ouvriers que dimanches, VILLON, *Repues franches.* Dans ladite ville furent ce jour faites en quantité d'endroits plusieurs repues franches, où il fut abondamment donné à manger et à boire à tous passans et repassans, PIERRE DESREY, *Voy. de Charles VIII à Naples*, p. 196, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Repu.*

RÉPUGNANCE (ré-pu-gnan-s'), *s. f.* || 1° Sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, pour faire quelque chose. Je n'ai pour Aristie aucune répugnance, CORN. *Sertor.* I, 2. Que j'ai de répugnance à cette lâcheté! ROTR. *Vencesl.* I, 2. Il est certain que les Romains, quoiqu'ils aient condamné Jésus-Christ, ne lui ont jamais reproché aucun crime particulier; aussi Pilate le condamna-t-il avec répugnance, BOSS. *Hist.* II, 12. Les princes alliés eurent d'abord quelque répugnance à mettre Polydamas dans la royauté, FÉN. *Tél.* XXI. L'élévation a ses assujettissements et ses inquiétudes; ....la piété elle-même, ses répugnances et ses dégoûts, MASS. *Avent, Afflict.* Ces résolutions qui vous retrouvent toujours infidèle.... ces devoirs auxquels votre cœur offre toujours la même répugnance, ID. *Carême, Prière.* Il m'a paru par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venait du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 248. Il [l'ouvrage de Montlosier] remua fortement les esprits par les répugnances qu'il soulevait, AUG. THIERRY, *Consid. sur l'hist. de France*, IV. Je ne puis approuver votre répugnance pour ce genre de gouvernement qu'on a nommé représentatif, et que j'appelle, moi, récréatif..., P. L. COUR. *Pièce diplomatique.* || 2° Contradiction logique, impossibilité. Ce que vous dites touchant le progrès à l'infini, à savoir qu'il n'y a point de répugnance qu'il y ait un tel progrès.... DESC. *Rép. aux 5es object.* 37. Ne devez-vous pas rougir d'appuyer une passion qui n'est qu'erreur, que faiblesses et qu'emportement, et dont tous les désordres ont tant de répugnance avec la gloire de notre sexe? MOL. *Princ. d'Él.* II, 1. Montaigne est incomparable.... pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile, quand on fait un bon usage de ses principes, d'être tenté de trouver des répugnances dans les mystères, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Vous y verriez une répugnance et une contradiction si grossière, que vous auriez peine à me croire, ID. *Prov.* I.

— HIST. XIVe s. Le clerc respont que, sans aucune repugnance [contradiction], une mesme personne peut exercer la jurisdicion espirituelle et temporelle aussi, *le Songe du Vergier*, II, 50. || XVIe s. Et voyant que la raison fait repugnance à leur nature impetueuse, ils s'appuyent sur la force, LANOUE, 82. Ils viennent à la fin à les porter au col [les serpents], combien que ce soit chose à quoy nature mesme fait quelque repugnance, ID. 137. On pourroit penser qu'entre saint Augustin et nous il y eust quelque repugnance [divergence], CALV. *Instit.* 467.

— ÉTYM. Prov. et espag. *repugnancia*; ital. *repugnanza*; du lat. *repugnantia*, de *repugnare*, répugner.

RÉPUGNANT, ANTE (ré-pu-gnan, gnan-t'), *adj.* || 1° Contraire, opposé. Choses qui sont répugnantes à la raison, DESC. *Diopt.* 4. || 2° Mal disposé. S'ils s'y trouvent répugnants [à aimer Dieu], s'ils n'y ont aucune pente, PASC. *Syst. des philos.* 13, éd. FAUGÈRE. || 3° Qui implique contradiction. Il y a un grand nombre de vérités et de foi et de morale, qui semblent répugnantes, et qui subsistent toutes dans un ordre admirable, PASC. *Pens.* XXIV, 12, éd. HAVET. || 4° Qui blesse, repousse les sens. Une odeur répugnante. Cette viande est répugnante. Sa saveur [du cuivre], plus que répugnante au goût, annonce ses qualités funestes, BUFF. *Min.* t. V, p. 93.

— HIST. XVIe s. Les nouveaux advis engendrent nouvelles affections et voluntez discordantes et repugnantes bien souvent aux loix, AMYOT, *Lyc.* 57. Panurge se complainct de telles repugnantes et contradictoires responses, RAB. *Pant.* III, 35. Il est certain que l'esprit n'est pas repugnant à soy [en contradiction]: quelle sera donc la concorde? CALV. *Inst.* 642.

RÉPUGNER (ré-pu-gné), *v. n.* || 1° Être plus ou moins opposé, contraire, avec un nom de chose pour sujet. Il n'y a donc rien qui répugne à leur donner une reine, CORN. *Sertor. Au lecteur.* M. Caritidès: Monsieur, le temps répugne à l'honneur de vous voir, MOL. *Fâcheux*, III, 2. J'entends une voix qui dit: Il faut marcher malgré vous; ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité où la nature répugne, SÉV. 602. La justice divine, qui semble dormir et oublier les pécheurs, leur répugnant, pour ainsi dire, de toute elle-même, BOSS. *Sermons, Nécess. de la pénit.* 2. Les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché, quelque énorme qu'il puisse être, répugnait à la bonté de Dieu, BOURDAL. *Serm. pour le 19e Dim. après la Pentec. Sur l'éternité malheureuse.* J'ai dit que l'établissement d'une partie publique répugnait à l'usage du combat judiciaire, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 36. || Absolument. Cela répugne, cela se contredit. Dieu étant le souverain être, il est aussi nécessairement le souverain bien et la souveraine vérité, et, partant, il répugne que quelque chose vienne de lui qui tende positivement à la fausseté, DESC. *Rép. aux secondes object.* 28. || 2° Avoir de la répugnance, avec un nom de personne pour sujet. Mais combien mon esprit répugne à ce devoir! ROTR. *Hercule mour.* V, 2. Je répugne à l'apprendre [le secret], et m'instruis à regret, ID. *Bélis.* IV, 8. Geronimo: Vous ferez bien de vous marier. — Sganarelle: J'y ai répugné autrefois; mais j'ai maintenant de puissantes raisons pour cela, MOL. *Mar. forcé*, 2. Je répugne à donner à cet oiseau étranger le nom de choucas.... BUFFON, *Oiseaux*, t. V, p. 115. Mon âme a, quelques jours, animé de sa vie Un peu de cette fange à ces sillons ravie, Qui répugnait à vivre et tendait à la mort, LAMART. *Harm.* IV, 11. || 3° Inspirer de la répugnance. Cet homme me répugne. Notre premier aliment est le lait; nous ne nous accoutumons que par degrés aux saveurs fortes; d'abord elles nous répugnent, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Absolument. Cela répugne. || Impersonnellement. Il me répugne de vous entretenir d'un pareil sujet. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIVe s. Pour ce que plus fort est de resister à elles [aux passions] et obvier ou repugner, et de nous en retraire par vertu, ORESME, *Eth.* 53. || XVIe s. ....Mais je vueil qu'on repugne [se défende] Par juste guerre, en soustenant le droict.... J. MAROT, V, 235. Je m'esbahy s'il y a aucun qui ignore, que le vice ne soit une inegalité et une discordance de meurs qui se repugnent à soy-mesme, AMYOT, *Crass. et Nicias*, 2. Il n'avoit point de nature celle gracieuseté de doulceur attrayante, et son naturel y repugnoit, ID. *Dion*, 66. Quand donques ils tienent quelcun qui repugne à leurs opinions, LANOUE, 101. ....Ce qui ne repugne rien à ce qui a esté n'agueres dit, CALV. *Instit.* 48. En cela je suis contraint de leur repugner [contredire], ID. *ib.* 667.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *repugnar*; ital. *repugnare*; du lat. *re*, et *pugnare*, combattre.

† **RÉPULLULATION** (ré-pul-lu-la-sion), *s. f.* État de ce qui répullule. La répullulation d'un cancer.

RÉPULLULER (ré-pul-lu-lé), *v. n.* Renaître en grande quantité. On a beau arracher les mauvaises herbes; il y en a toujours qui répullulent. Ces erreurs ont répullulé. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVIe s. Elle [une tumeur] repulluloit, combien que je l'eusse cauterisée, PARÉ, VI, 4. Si tu permets, Cesar, repulluler de moi Un si meschant reject, chacun dira de toy.... DU BELLAY, III, 73, *recto.*

— ÉTYM. Lat. *repullulare*, de *re*, et *pullulare*, pulluler.

RÉPULSIF, IVE (ré-pul-sif, si-v'), *adj.* Terme de physique. Qui repousse. La force répulsive qu'indique l'électromètre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 300, dans POUGENS. || Force répulsive, force moléculaire antagoniste de la cohésion, qui empêche le contact immédiat des molécules des corps; on l'attribue au calorique latent. Tout porte à croire que, dans l'état gazeux, non-seulement l'influence de la figure des molécules, mais encore celle de leurs forces attractives est insensible par rapport à la force répulsive de la chaleur, LAPLACE, *Exp.* IV, 17. || Réfraction répulsive, se dit de la double réfraction, quand le rayon extraordinaire s'écarte plus de l'axe que le rayon ordinaire. || Fig. Des manières répulsives. Une figure répulsive.

— ÉTYM Voy. RÉPULSION.

RÉPULSION (ré-pul-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Force en vertu de laquelle les corps ou les molécules de certains corps se repoussent mutuellement; effet qui résulte de la mise en activité de cette force. L'attraction et la répulsion. Les physiciens modernes ont démontré que cette attraction et cette répulsion entre deux aimants sont égales, et que la plus forte attraction se fait lorsqu'on présente directement les pôles de différents noms, BUFF. *Min.* t. IX, p. 133. || 2° Fig. Sentiment qui fait qu'on repousse quelqu'un. Bientôt la jeune fille passa de la froideur à l'éloignement, et de l'éloignement à une répulsion invincible, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § IV.

— HIST. XVIe s. Afin de pourvoir à la repulsion du Turc, M. DU BELL. 135.

— ÉTYM. Lat. *repulsionem*, de *repulsum*, supin de *repellere*, de *re*, et *pellere*, chasser.

† **REPURGER** (re-pur-jé), *v. a.* Il se conjugue comme purger. Nettoyer de nouveau. Ce grand démon qui se déplaît D'être profané comme il est, Par eux veut repurger son temple, MALH. VI, 10. || Purger de nouveau. On parle de le repurger, et peu après ils aviseront de lui faire prendre du lait d'ânesse, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 466.

— HIST. XVIe s. Au jour que tu viendras en ta majesté sainte, Pour juger ce grand tout, qui fremira de crainte, Le repurger de neuf par tes feux allumez, DESPORTES, *Œuv. chrest. Paraphrase du Libera me.* Il fault repurger et nettoyer la franchise de parler de toute parole injurieuse, AMYOT, *Comm. discerner le flatteur de l'ami*, 47. Repurger les mauvaises humeurs de ce roiaume, D'AUB. *Hist.* II, 245.

RÉPUTATION (ré-pu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Opinion que le public a d'une personne. Il [un calomniateur] blâme avec des éloges, et non pas avec des invectives; en apparence il rend témoignage au grand mérite, et en effet il donne [au prince] des soupçons de la grande réputation, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Il fait combattre fable contre fable.... pour perdre de réputation cette bonne et vertueuse princesse, ID. *le Barbon.* Quelque honte que nous ayons méritée, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation, LA ROCHEFOUC. *Maxime* 412. La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XXII, 1. Afin de se maintenir en bonne réputation auprès de son confesseur ordinaire, PASC. *Prov.* X. À quoi songez-vous, mes pères, de témoigner ainsi publiquement que vous ne mesurez la foi et la réputation des hommes que par les sentiments qu'ils ont pour votre société? ID. *ib.* XV. Je trouve la réputation des hommes [à l'égard du courage] bien plus délicate et blonde que celle des femmes, SÉV. 28 juillet 1677. Henriette, digne fille de saint Louis, y animait [dans la chapelle royale] tout le monde par son exemple, et y soutenait l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France, BOSS. *Reine d'Anglet.* Peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira laisser solidement établie, ID. *le Tellier.* Je suis perdu: ma réputation est blessée, ma fortune est ruinée, ID. *la Vallière.* Cet éclat d'une réputation saine et heureusement établie est comme la glace d'un miroir, à qui la plus faible haleine ôte dans un moment tout son lustre, BOURDAL. *Exhort. Faux témoign. rendus contre J. C.* t. II, p. 14. La réputation que M. de Lamoignon s'était acquise dans le parlement et dans le conseil fut sa seule sollicitation auprès des puissances, FLÉCH. *Lamoignon.* Combien de réputations innocentes sauva-t-elle des mauvais bruits qu'allait semer la haine d'un ennemi ou la jalousie d'un concurrent! ID. *Dauphine.* Tout le monde s'élève contre un homme qui entre en réputation, LA BRUY. XII. Le combat du ceste fut plus difficile; le fils d'un riche citoyen de Samos avait acquis une haute réputation dans ce genre de combat, FÉN. *Tél.* V. Il connaissait le prix, si souvent ignoré ou négligé, d'une réputation nette et entière, et il apportait à se la conserver tout le soin qu'elle mérite, FONTEN. *Dangeau.* Que du moins, pour les anciens, leur réputation était faite, et que le mal qu'on dirait d'eux ne leur ferait point tant de tort, ID. *Jug. de Pluton.* Malheur à la réputation de tout prince qui est opprimé par un parti qui devient le dominant! MONTESQ. *Rom.* I. Je lui faisais [à Marius] une guerre de réputation, plus cruelle cent fois que celle que mes légions faisaient au roi barbare, ID. *Sylla et Eucrate.* Un homme qui néglige sa réputation est indigne d'en avoir; j'en suis jaloux, et vous devez l'être, vous qui êtes mon ami, VOLT. *Lett. Thiriot*, 4 oct. 1735. Que la réputation des hommes ne leur appartient point après leur mort, qu'il faut peser les esprits et non les hommes.... ID. *Lett. Mairan*,

11 sept. 1738. Vous [Anglais] avez ici la réputation de n'être ni assez dévots pour vous soucier beaucoup du vieux Lusignan, ni assez tendres pour être touchés de Zaïre, *Ép. dédic. à Falkener*. Le désir d'occuper une place dans l'opinion des hommes a donné naissance à la réputation, la célébrité et la renommée, ressorts puissants de la société qui partent du même principe, DUCLOS, *Consid. mœurs*, V. Tel a une réputation dans un lieu, qui dans un autre en a une autre toute différente, ID. *ib.* Le comte : Une réputation détestable ! — Figaro : Et si je vaux mieux qu'elle? y a-t-il beaucoup de seigneurs qui puissent en dire autant? BEAUMARCH. *Mariage de Figaro*, III, 5. Les hommes sont encore plus sensibles à la réputation de leur pays hors de leur pays, que sous le toit paternel ; et l'on a vu les émigrés français réclamer leur part des victoires qui semblaient les condamner à un exil éternel, CHATEAUBR. *Itin.* 3ᵉ part. || Ne connaître quelqu'un que de réputation, ne le connaître que par ce qu'on en a entendu dire. Zerbinette : Monsieur, je vous prie de m'excuser ; je n'aurais pas parlé de la sorte, si j'avais su que c'était vous ; et je ne vous connaissais que de réputation. — Géronte : Comment ! que de réputation? MOL. *Scapin*, III, 11. || 2° Absolument. Il se prend toujours en bonne part. Qui dispense la réputation? qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, aux lois, aux grands, sinon cette faculté imaginante? PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Il est temps de rendre la réputation à tant de personnes calomniées, ID. *Prov.* XV. Mme de Coulanges soutint fort bien sa réputation, elle brilla dans toutes ses réponses, SÉV. 419. Nous faisons bien ce que nous pouvons pour lui donner de la réputation [à M. Trouvé, comme prédicateur], ID. 3 mai 1683. Je vous conjure d'écrire au coadjuteur [d'Arles], qu'il songe à faire réponse sur l'affaire dont lui écrit Monsieur d'Agen.... cela est mal d'être paresseux avec un évêque de réputation, ID. *Lett.* 3 fév. 1672. Ils [les Romains] gagnaient de proche en proche, soumettant premièrement les royaumes voisins, et se contentant, pour les pays éloignés, de les remplir de leur gloire, et d'y envoyer de loin leur réputation comme l'avant-courrière de leurs victoires, BOSS. *Polit.* X, II, 16. C'est par de semblables coups dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation que.... ID. *Louis de Bourbon*. Quelque honorée qu'ait été Mme la Dauphine, elle a eu moins de réputation que de mérite, FLÉCH. *Dauphine*. Les beautés de réputation étaient cette comtesse de... Mme de.... HAMILT. *Gramm.* 6. Quiconque n'a point avec le temps de réputation chez soi, n'en a jamais ailleurs, VOLT. *Guèbres, Disc.* La réputation a toujours été comptée parmi les forces véritables des royaumes, ID. *Lett. Schouvalof*, 24 juin 1757. || *Au plur.* J'aime mieux les bonnes grâces de mon maître, que toutes les réputations de la terre, CORN. *Lett. à Boisrobert*, dans GODEFROY, *Lex. de Corn.* Il faut du temps pour que les réputations mûrissent, VOLT. *Lett. Duchesne*, 1ᵉʳ janv. 1764. Tant de petits talents où je n'ai pas de foi ; Des réputations on ne sait pas pourquoi, GRESSET, *le Méch.* II, 3. Les réputations ne m'en imposent guère ; J'examine et je juge....COLLIN D'HARL. *Vieill. et jeunes gens*, II, 4. || 3° Il se dit des choses qui sont renommées pour excellentes. Les vins de Champagne sont en réputation. Cette bataille [de Fleurus] est une chose de grande conséquence et d'une grande réputation, SÉV. *juillet* 1690.

— HIST. XVᵉ s. Plusieurs perissent par vaine science.... car ilz ont plus aimé et esleu estre de grant nom et reputation que humbles de cueur et de bonne vie, *Internelle consolacion*, III, 3. || XVIᵉ s. Quelque reputation que vous ayez de vous, qu'il vous souvienne que vostre estat emporte ministere et service, non point seigneurie, CALV. *Inst.* 981. Sa reputation et l'estime que l'on avoit de sa preudhommie, AMYOT, *Crass.* 13. Et servoit cette reputation [l'idée qu'il avait un secret pour déjouer les conjurations] à tenir ses ennemis en crainte, MONT. I, 137. Comme moy qui plaidant ma premiere cause, je dis à ces messieurs là beaucoup de choses que je n'entendois pas, ny eux aussy, ce qui m'apporta une belle reputoison, *Moyen de parvenir*, p. 350, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *reputatio* ; espagn. *reputacion* ; ital. *riputazione* ; du lat. *reputationem*, compte, et, au sens général, considération, pensée, de *reputare* (voy. RÉPUTER). Remarquez que *réputation* est un des rares mots en *tion* qui ont un sens exclusivement passif.

RÉPUTÉ, ÉE (ré-pu-té, tée), *part. passé* de réputer. Pour une fille honnête et pleine d'innocence Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance, Réputés criminels, les voilà tous chassés, BOIL. *Sat.* X. Étant d'une caste réputée infâme dans mon pays, BERN. DE ST-P. *Ch. ind.*

RÉPUTER (ré-pu-té), *v. a.* Estimer, présumer, croire, tenir pour. Il ne faut pas.... réputer pour traître à sa religion celui qui.... BOURD. *Dominic.* III, *Zèle pour l'hon. de la relig.* 294. Un artiste, quelque parfait qu'il soit dans son genre, s'il n'a point d'invention, s'il n'est point original, n'est point réputé génie, VOLT. *Dict. phil. Génie.* La femme qui s'oblige solidairement avec son mari pour les affaires de la communauté ou du mari, n'est réputée, à l'égard de celui-ci, s'être obligée que comme caution, *Code Nap.* art. 1431. || Se réputer, *v. réfl.* Croire de soi que.... Pour moi, bien que vaincu, je me répute heureux, CORN. *Cid*, V, 7.

— HIST. XIVᵉ s. Toutes fois se reputoit il mains [moins] grevez de ce dont il travailloit de ses propres mains en temples des diex, BERCHEURE, fᵒ 25, *verso*. Ce que tu veulx faire et tu ne peus est reputé pour fait, *Ménagier*, I, 3. Il cuident estre les plus vaillans, et reputent que leurs adversaires ne leur peuvent nuire ne faire avoir à souffrir, ORESME, *Eth.* 88. Car ceulx qui n'i venront, par le corps Jhesu Crist De traïson seront reputé et repris, *Guescl.* 18262. || XVᵉ s. Il n'y avoit si vaillant au royaume qui peust faire de si vaillans faicts d'armes qui ne feussent reputez pour neant envers ceux dudict Bertrand de Glisquin, JUVÉN. DES URS. *Charles VI*, 1380. Ne te repute pas en rien avoir proffité, se tu ne te reputes le moindre et le plus imparfait de tous les autres, *Intern. consol.* I, 2. || XVIᵉ s. Ilz reputoient la principale force de leur armée consister en leurs gens de pied, AMYOT, *Fab.* 8. Quand le pecheur se courrouce contre soy mesme en son cœur, s'accuse et se despite contre soy, en reputant sa perversité et ingratitude envers Dieu, CALV. *Instit.* 472. Le bon succès duquel [voyage] luy devoit estre entierement repputé [imputé], CARL. IV, 14.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reputar* ; ital. *riputare* ; du lat. *reputare*, de *re*, et *putare*, penser de nouveau, et de là penser habituellement (voy. PUTATIF).

REQUÉRABLE (re-ké-ra-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence, usité surtout dans les anciennes coutumes. Qui doit être requis par le créancier en personne, par opposition à portable, qui se disait de ce qui doit lui être porté en un lieu désigné sans qu'il le demande.

— HIST. XVIᵉ s. Toutes rentes sont requerables [on les doit aller chercher chez le redevable], s'il n'est autrement convenu, LOYSEL, 525. Le cens n'est requerable, ains rendable et portable, ID. 531.

— ÉTYM. *Requérir.*

REQUÉRANT, ANTE (re-ké-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Terme de procédure. Qui requiert, qui demande en justice. Les parties requérantes. || Substantivement. Le requérant, la requérante. || 2° Terme de chasse. On dit d'un chien qu'il est requérant, lorsque, tombant à bout de voie, il retourne ou prend ses devants de lui-même, et qu'il fait, sans être aidé, tout ce qu'il faut pour retrouver son animal

— HIST. XVᵉ s. Un chien requerant, COTGRAVE.

REQUÉRIR (re-ké-rir), *v. a.* Il se conjugue comme acquérir. || 1° Querir une seconde fois. En ce sens il n'est usité qu'à l'infinitif. Allez le requérir. || Il se dit simplement pour querir. Va, va vite requérir mon fils, MOL. *Scap.* II, 11. || 2° Prier de quelque chose. Le duc, pour récompense, a requis cette grâce, ROTR. *Vencesl.* V, 9. Une belle me voit, je suis requis d'amour, REGNARD, *Démocr.* II, 8. Après la messe, on venait souvent le requérir de quelque bon office, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Plus souvent, sommer. Je vous prie, et, au besoin, je vous requiers de faire telle chose. Le roi George écrit incontinent en Hollande ; il requiert que, suivant les traités qui lient l'Angleterre et les états généraux à leur sûreté commune, le baron de Gortz soit arrêté, VOLT. *Russie*, II, 8. || 3° Réclamer. Requérir la force publique. Requérir n'est pas seulement demander, mais demander en vertu d'un droit qu'on a d'obtenir, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 7, note 47. || 4° Terme de palais. Demander en justice. Soit fait ainsi qu'il est requis. Requérir l'application de la loi. Le procureur général Bourdin requit qu'on donnât la même somme [cinquante mille écus] à quiconque l'assassinerait [l'amiral de Coligny], et que, quand même l'assassin serait coupable de lèse-majesté, on lui promît sa grâce, VOLT. *Hist. parl.* XXVIII. Quatre conseillers le pressaient [l'avocat général Séguier] continuellement de requérir qu'on brûlât l'Histoire du parlement, ID. *Lett. Mme de St-Julien*, 22 janv. 1772. || Absolument. Ouï sur ce et requérant le procureur général. Il requiert pour l'empereur. Maître Omer le prendra-t-il sous sa protection [un prêtre qui avait volé]? requerra-t-il en sa faveur? VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 déc. 1760. || Requérir un bénéfice, se disait de celui qui se présentait au collateur pour être pourvu d'un bénéfice vacant, sur lequel il avait droit en vertu de ses grades, ou d'un indult, ou du serment de fidélité. || 5° Fig. Demander, exiger, avec un nom de chose pour sujet. Selon que le requiert ou l'âge ou la santé, RÉGNIER, *Sat.* II. Il le combla de promesses, autant que la nécessité présente le requérait, VAUGEL. *Q. C.* V, 4. Diviser chacune des difficultés que j'examinerais, en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre, DESC. *Méth.* II, 8. J'expérimentais qu'elles [les choses extérieures] se présentaient sans que mon consentement y fût requis, ID. *Médit.* VI, 5. La persévérance en la foi est requise à salut, BOSS. *Var.* 14.

— REM. L'ancien infinitif était *requerre*. Il dit : ouvrez ; faut-il tant vous requerre? LA FONT. *Ball. des Augustins*.

— HIST. XIᵉ s. L'uns requiert [attaque] l'altre, *Ch. de Rol.* CCLXXXIV. || XIIᵉ s. Biaux sire Diex, comment porrai avoir Vraie merci que tant aurai requise? *Couci*, XVII. Il vous a du chevage la costume reqise, *Sax.* XXIII. Metez enz vostre espée, jugement ensivez ; Tuit vus en requerum.... *Th. le mart.* 84. Pur ço jo, tun serf, ai pris alches [un peu] de hardement, que jo te requerge e face ceste ureisun, *Rois*, 146. || XIIIᵉ s. Là requistrent le marchis Boniface qu'il preist la crois, VILLEH. XXVII. Sire, un don [je] vous requier à ceste mainée, *Berte*, XVI. Courant par la forest et requerant sa gent, *ib.* CX. Et prisent [prirent] un jour entr'aus, que Salehedin venroit devant Acre à tout s'ost, et ne monsteroit [montrerait] mie toute sa gent, et feroit requerre au roi Guion bataille, *Ch. de Rains*, p. 23. Si [Pieres] requeroit que lidis Jehan ostast sa [sa] saizine de son fief, et qu'il i fut prononcié par droit, BEAUMAN. II, 21. Et par cel jugement pot on veir c'on pot bien perdre par delaier à requerre son droit, ID. IX, 7. Nous voulons que il en soient punis en leur biens et en leur persones, se le meffet le requiert, JOINV. 291. || XIVᵉ s. A les entendre, il y convient cognoissance et estude, et à ce est requis lour temps, ORESME, *Eth.* 198. || XVᵉ s. Tout à pied et de bonne ordonnance, il s'en vint avec ses gens requerre [attaquer] ses ennemis, qui se tenoient moult serrés, leurs lances retaillées de cinq pieds par devant eux, FROISS. I, I, 328. Le roi.... requeroit audit duc Phelippe, que ledit messire.... lui fust envoyé prisonnier, COMM. I, 1. Autant estimé et requis de ses voisins que nul prince qui fust en chrestienté, ID. V, 9. || XVIᵉ s. Et quant à moy, qui de ce te requiers, Je te prometz n'estre point des derniers A te louer, MAROT, I, 318. Celle gravité, celle froideur et doulceur tempérée par le jugement de bonne doctrine et de raison, qui est necessairement requise à un gouverneur d'estat politique, AMYOT, *Cor.* 20. Il remparea le chasteau, et le prouveut de munitions requises, RAB. *Garg.* I, 28. Ma vieillesse ne requeroyt doresenavant que repous, ID. *ib.* Nous ne requerons pas beaucoup de science aux femmes, MONT. I, 148. Le foie est la partie la plus requise de la beste, O. DE SERRES, 373. ....Comme il les faut quester [les bestes], requerir et donner aux chiens, ID. 994.

— ÉTYM. Wallon, *rikoiri* ; provenç. *requerer*, *requerir*, *requerre* ; catal. *requirir* ; espagn. *requerir* ; portug. *requerer* ; ital. *richiedere* ; du lat. *requirere*, de *re*, et *quærere* (voy. QUERIR).

1. **REQUÊTE** (re-kê-t'), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Demande par écrit présentée à qui de droit, et suivant certaines formes établies. L'université présente sa troisième requête contre votre doctrine, PASC. *Prov.* XIII. Si M. de Grignan, qui dit qu'on ne peut aimer les longues lettres, avait jamais eu cette pensée quand il recevait les vôtres, je présenterais requête pour vous séparer, SÉV. 41. Je lui disais donc, en me grattant la tête, Que je voulais dormir : Présente ta requête Comme tu veux dormir, m'a-t-il dit gravement, RAC. *les Plaid.* I, 2. Notre ami Drolichon, qui n'est pas une bête, Obtient pour quelque argent un arrêt sur requête, ID. *Plaid.* I, 7. L'université de Paris présenta requête contre Jeanne d'Arc, VOLT. *Mœurs*, 80. Cet empereur [Cam-hi] fut obligé de consulter les tribunaux, de les solliciter lui-même, et de dresser de sa main la requête des bonzes jésuites, pour leur obtenir la permission

d'exercer leur religion, ID. *Dial.* 27. || La Requête des dictionnaires, pièce satirique en vers faite contre l'Académie française et son dictionnaire. La satire de Benserade, car on ne peut guère lui donner d'autre nom, fut comparée dans le temps à la Requête des dictionnaires du savant Ménage, D'ALEMB. *Éloges, Charpent.* note 1. || Dans les exploits, etc. tel jour, à la requête de telle personne, à la demande de telle personne. || Mettre néant au bas d'une requête, la refuser, y répondre négativement. Ils [les amis de Mme de Grignan, dans un procès] veulent qu'on mette néant sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout, SÉV. 16 mars 1689. || Familièrement et fig. Néant à la requête, se dit pour exprimer un refus. || On dit aussi : mettre néant à la requête de quelqu'un. || 2° À la Cour de cassation, section des requêtes, celle qui statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation. || 3° Requête civile, voie extraordinaire, admise dans certains cas déterminés par la loi, pour obtenir qu'un jugement ou un arrêt rendu en dernier ressort soit rétracté. Il me reste un refuge, La requête civile est ouverte pour moi, RAC. *Plaid.* I, 7. || 4° Se dit d'écritures signifiées respectivement par les parties, dans les instances ordinaires, pour développer leurs moyens et conclusions. || 5° Maître des requêtes, magistrat chargé de rapporter les requêtes au conseil d'État; c'est un grade entre auditeur et conseiller. || 6° Autrefois, maîtres des requêtes, magistrats qui composaient un tribunal nommé les Requêtes de l'hôtel, et dont l'office était de rapporter les requêtes des particuliers, dans le conseil du roi, présidé par le chancelier. Vous avez bientôt une autre visite dont je vous préviens; c'est celle de M. Turgot, maître des requêtes, plein de philosophie, de lumière et de connaissances, et fort de mes amis, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 sept. 1760. || Les Requêtes de l'hôtel, tribunal où siégeaient les maîtres des requêtes, au Palais. || Requêtes du palais, juridiction qui jugeait, en première instance, les causes de ceux qui avaient un privilége de committimus du petit sceau. || 7° Dans le langage familier, demande verbale, simple prière. Ayez égard à ma requête. Je ne vous ferai point de requête incivile, MAIR. *Sophon.* III, 4. Remplis, pour commencer, l'une de ces requêtes, ROTR. *Bélis.* II, 6. || 8° Cette chose est de requête, se disait d'une chose rare, difficile à avoir. || Pâtés de requête, se disait de petits pâtés faits du menu des volailles.

— HIST. XII° s. Si alcuns vienge ta merci depreier, oï sa requeste bonement, *Rois*, 263. || XIII° s. Par la loi de ceste amitié Dit Tulles dans un sien ditié, Que nous devons faire requeste A nos amis, s'ele est honneste; Et lor requeste refaison, S'ele contient droit et raison, *la Rose*, 4765. S'aucuns semont son home à requeste d'autrui, BEAUM. II, 14. Et nous autres qui estions entour li, qui avions oïes nos messes, alions oïr les plez [plaids] de la porte que en appelle maintenant les requestes, JOINV. 199. || XIV° s. Nostre dit peuple qui très gracieusement nous a aidié et secouru en toutes les requestes que nous li avons fait faire pour la necessité de nos dittes guerres, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 195. || XV° s. Le comte de Foix remercia grandement le roi de la grand'amour que il lui montroit et du don sans requeste que il lui envoyoit, FROISS. II, III, 11. Monseigneur, pour satisfaire à la requeste qu'il vous a plu me faire, COMM. *Prol.* Quand je considere ces testes Entassées en ces charniers, Tous furent maistres des requestes, Ou tous de la Chambre aux deniers, VILLON, *Grand testament*, CXLIX. || XVI° s. Donner requeste [accorder la chose demandée], RAB. *Pant.* IV, *anc. prol.* Puis après la salle des Tournelles, preparée pour les dames, masquarades et balets, servit de chappelle ardente au corps du prince [Henri II, blessé mortellement dans le tournois], les arcs et theatres abbatus, le drap noir de requeste et toutes joies converties en deuil, D'AUB. *Hist.* I, 85. Filles jeunes sont de requeste [recherchées], YVER, p. 644. Encore à certains jours requestes generalles, et specialement le jour du vendredi saint, où se rapportoient touttes graces et remissions de tous cas tant criminels que autres, MIRAULMONT, *Des cours souv.* p. 140, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *requesta*; espagn. *recuesta*; portug. *requesta*; ital. *richiesta*; du lat. *requisitus*, part. passif de *requirere* (voy. REQUÉRIR).

† 2. REQUÊTE (re-kê-t'), *s. f.* Terme de chasse. Nouvelle quête, nouvelle chasse qu'on fait d'un cerf, etc. quand on est en défaut, qu'on a perdu les voies et qu'il faut recommencer.

— ÉTYM. Voy. REQUÊTER.

1. REQUÊTÉ, ÉE (re-kê-té, tée), *part. passé* de requêter. Un cerf requêté.

2. REQUÊTÉ (re-kê-té), *s. m.* Ton de chasse pour rappeler les chiens.

— ÉTYM. REQUÊTE 1.

REQUÊTER (re-kê-té), *v. a.* Terme de vénerie. Quêter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Faire enceinte es devant, rembuscher et lancer, Requester, redresser, mettre bien sa brisée, DESPORTES, *Cartels et masquar. chasseurs*, 2.

— ÉTYM. *Re...*, et *quête* 2. Au XVI° siècle, *requester* a le sens de réclamer : Ils furent d'avis d'envoyer une galere à Naples, avec sauf conduit, pour le requester, CARL. I, 11.

REQUIEM (ré-kui-èm'), *s. m.* || 1° Prière de l'Église pour les morts. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries, je ne sors point de mon lit, et je vous demande un requiem, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 sept. 1777. || Fig. Vous en rirez [de ma mort], mes ennemis, C'est le requiem ordinaire, VOLT. *Poés. mêl.* 227. || 2° Une des parties de la messe des morts mise en musique. Un beau requiem. || Se dit aussi pour messe de requiem. Le requiem de Mozart. || 3° Messe de requiem, messe pour le repos de l'âme d'un mort. La messe du roi, qui, selon la coutume, fut de requiem, frappa tout le monde et l'attrista, ST-SIM. 201, 178.

— HIST. XIV° s. Ilz [certains prêtres] chantent messes de requiem ou des mors pour aulcunes personnes contre lesquelz ilz ont conceue aulcune haine, affin qu'ilz meurent plus tost; c'est un très grant peché, *le Songe du vergier*, I, 179. || XVI° s. Requiem gagne l'argent, et gaudeamus le despend, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 42.

— ÉTYM. Lat. *requies*, accusatif *requiem*, repos, de *re*, et *quies*, repos (voy. COI et QUIÉTUDE); ainsi nommé de la formule *Requiem æternam dona eis, domine*, répétée dans cette prière.

REQUIN (re-kin), *s. m.* Gros poisson de mer très-vorace, du genre des squales ou chiens de mer; c'était pour Linné le squale carcharias, et à présent c'est le nom vulgaire du carcharias commun, sélaciens. Nous primes quelques dorades et deux requins, qui furent pour nous des mets délicieux, parce que nous étions tous réduits au lard salé, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 172, dans POUGENS.

— ÉTYM. Prononciation populaire de *requiem*, à cause qu'il n'y a plus à dire qu'un *requiem* pour celui qu'un requin saisit. On trouve aussi *requien*.

REQUINQUÉ, ÉE (re-kin-ké, kée), *part. passé* de requinquer. La voilà toute requinquée, Qui ne songe plus à Sichée, SCARR. *Virg.* I. Depuis neuf ou dix mois que dure le veuvage, La vieille requinquée a l'amoureuse rage, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, I, 3. Plaise à Dieu qu'on en puisse dire autant un jour de nos beaux petits messieurs requinqués, et que ces hommes de quinze ans ne soient pas des enfants à trente, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.*

REQUINQUER (SE) (re-kin-ké), *v. réfl.* || 1° Terme familier et ironique. Se parer plus qu'il ne convient, en parlant d'une vieille. Requinquez-vous, vieille, Requinquez-vous donc, *Vieille chanson*, citée dans TALLEMAND, *Histor.* t. II, p. 6, édit. in-12. || 2° En général, se parer d'une manière affectée. Depuis la mort du cher Sichée, Je ne m'étais point requinquée, SCARR. *Virg.* IV. M. le duc de Villars s'habille pour jouer à huis clos Gengis-Khan; la Denis se requinque; deux grands acteurs, par parenthèse, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 1er oct. 1760. Les femmes apprennent vite à se requinquer, G. SAND, *la Famille de Germandre.* || Fig. Mon frère rira bien, quand il saura que vous [Mme Turcaret] avez pris ce nom burlesque [de comtesse], pour venir vous requinquer à Paris, LESAGE, *Turcaret*, V, 9. || Activement et fig. J'ai mon drame en public risqué, Et le parterre favorable, Au lieu de siffler m'a claqué.... Mais je ne suis pas requinqué Par un succès si désirable, VOLT. *Zaïre*, *Ép. dédic.*

— HIST. XVI° s. Camus requinqué, COTGRAVE. *Requinqua* proprement vaut autant à dire comme se reverdir et esgayer, et se dict coustumierement ce verbe à gens qui sont naturellement songeards, mornes et taciturnes, et qui sont aussi peu eveillés qu'une teste de bœuf endormie près d'un buisson; mais le plus souvent il se dit à vieilles gens, juxta vulgarem cantilenam tolosanam : *Requinque te, vieillo, requinque te donc*, ODDE DE TRIORS, *Joy. rech. de la langue tolosane*, p. 23.

— ÉTYM. Jault proposait le latin *reconcinnare*, raccommoder, Ménage *recomere*, peigner; deux mots qui ne peuvent donner *requinquer*. Scheler demande s'il est de la famille de *quincaille* (voy. CLINQUANT), ou de l'anc. franç. *cointe*, joli, élégant. *Requinquer* vient de *re*, et lat. *quinquare*, nettoyer, mot peu usité dans la latinité, mais resté dans le parler roman.

† REQUINQUETTE (re-kin-kè-t'), *s. f.* Terme de pêche. La tour du milieu des bourdigues.

REQUINT (re-kin), *s. m.* Terme de jurisprudence féodale. La cinquième partie du quint, que l'on payait à certains seigneurs, outre le quint, quand on vendait un fief dans leur mouvance.

— ÉTYM. Bas-lat. *retroquintum*, de *retro*, en arrière, et *quintum*, le quint.

† REQUINTERON, ONNE (re-kin-te-ron, ro-n'), *s. m.* et *f.* Enfant d'un quinteron et d'une Européenne, ou d'un Européen et d'une quinteronne.

— ÉTYM. *Re...*, et *quinteron.*

† RÉQUIPER (ré-ki-pé), *v. a.* Équiper de nouveau.

— HIST. XVI° s. Celle [l'armée] de Chates, qui se r'esquipoit en Normandie, meilleure qu'auparavant, D'AUB. *Hist.* III, 24

— ÉTYM. *Re...*, et *équiper.*

REQUIS, ISE (re-ki, ki-z'), *part. passé* de requérir. || 1° Prié, sommé de quelque chose. Requis d'accorder cette faveur. || Dans les exploits : Il a signé, de ce requis. || 2° Demandé, exigé, en parlant de choses. Ce qui est requis à une proposition pour être vraie, DESC. *Méth.* IV, 3. M. de Beaufort nous réjouit sur cela de quelques apophthegmes, qui ne manquaient jamais dans les occasions où ils étaient le moins requis, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 17, dans POUGENS. Jeunesse n'a les soins qui sont requis, LA FONT. *Cloch.* || Il a l'âge requis, les qualités requises pour occuper cet emploi, pour être admis, l'âge convenable, les qualités nécessaires. Voilà un jeune homme très-bien fait, et qui a la taille requise, VOLT. *Cand.* II. || *S. m.* Ce qui est dans l'ordre prescrit par les lois. On écrivait à ceux à qui on adressait des lettres de change, qu'ils eussent à en faire le requis.

RÉQUISITION (ré-ki-zi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de requérir. À la réquisition de l'impératrice de Russie, il avait déjà commencé quelques pages de son histoire, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 16 août 1778. || 2° Terme de jurisprudence. Demande incidente formée à l'audience. || Conclusions du ministère public sur la réquisition du procureur impérial. || 3° Demande faite par l'autorité, pour avoir à sa disposition des hommes ou des choses. La réquisition comprit tous les jeunes gens de dix-huit ans à vingt-cinq. Voici une réquisition de mille bœufs pour conduire de Toulouse à Pau votre artillerie, P. L. COUR. *Lett.* II, 270. Le pays étant fertile, chevaux, chariots, bestiaux, vivres de toute espèce, tout fut enlevé.... quelques jours après, au Niémen, l'embarras du passage et la rapidité des premières marches de guerre firent abandonner tous les fruits de ces réquisitions, avec autant d'indifférence qu'on avait mis de violence à s'en saisir, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 2. || Réquisition permanente, se dit de la levée en masse décrétée en 1793 par le Comité de salut public.

— HIST. XVI° s. Vous pourrez donner ordre à la refformation de l'ordre ecclesiastique, restablissement de votre justice, reduction de vos officiers et reglement de vos affaires et finances, suivant la requisition qui vous en a esté faite par lesdits estats, D'AUB. *Hist.* II, 256.

— ÉTYM. Provenç. *requisicio*; anc. espagn. *requisicion*; ital. *requisizione*; du lat. *requisitionem*, de *requirere* (voy. REQUÉRIR).

† RÉQUISITIONNAIRE (ré-ki-zi-sio-nê-r'), *s. m.* Jeune soldat appelé sous les drapeaux par la réquisition. La masse est composée de campagnards réquisitionnaires, qui servent la liberté comme les forçats servent sur les galères, BABŒUF, *Pièces*, I, 44.

RÉQUISITOIRE (ré-ki-zi-toi-r'), *s. m.* Terme de procédure. Acte de réquisition fait par celui qui remplit dans un tribunal les fonctions du ministère public. Il y a deux sortes de réquisitoire, le réquisitoire écrit et le réquisitoire oral. Omer travaille à un réquisitoire pour le Dictionnaire philosophique; on continue toujours à m'attribuer cet ouvrage, auquel je n'ai point de part, VOLT. *Lett. Damilaville*, 31 déc. 1764. Et des convulsions et des réquisitoires Rempliront de nos temps les brillantes histoires, ID. *Poëmes, Par. russe.* Messieurs les gens du roi Séguier et Joli de Fleuri, auteurs de ce beau réquisitoire contre l'Encyclopédie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. || Adjectivement et par plaisanterie. Les juges avaient rayé l'offense à la personne du roi; c'était le plus beau de son papier réquisitoire [du procureur du roi], P. L. COUR. *Procès.*

— HIST. XVI° s. ...d'adherer à son requisitoire, *Sat. Mén.* p. 104.

— ÉTYM. Voy. RÉQUISITION.

† **RÉQUISITORIAL, ALE** (re-ki-zi-to-ri-al, a-l'), *adj.* Qui tient du réquisitoire. || Qui tient de la requête. On pourrait obtenir de l'empereur des lettres réquisitoriales, par lesquelles Sa Majesté Impériale, à l'occasion de l'armée des Anglais, requerrait sûreté de passage par la ville de Francfort pour ses troupes auxiliaires (1743), *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, t. I, p. 62.

† **REQUITTER** (re-ki-té), *v. a.* Quitter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Les maisons les plus proches du faux-bourg furent incontinent pleines d'harquebuserie ; mais une sortie que firent Vignoles d'une main et Rufigni de l'autre les firent requiter, D'AUB. *Hist.* III, 147.

† **RESALUER** (re-sa-lu-é), *v. a.* Saluer de nouveau. || Rendre le salut. La civilité veut qu'on resalue ceux qui nous ont salués.

— HIST. XVIe s. Ilz ocirent à coups d'espée aux pieds de Marius un senateur, pour ce que Marius ne le resalua pas quand il vint un jour parler à luy, AMYOT, *Marius*, 79. Je te salue, heureuse paix, Je te salue et resalue, RONS. 329.

— ÉTYM. Lat. *resalutare*, de *re*, et *salutare*, saluer.

† **RESARCLER** (re-sar-klé), *v. a.* Sarcler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Resarcler, COTGRAVE.

† **RESAUCER** (re-sô-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : resauçant), *v. a.* Saucer une seconde fois. Je mis hier moi-même une rose dans la fontaine bouillante, elle y fut saucée et resaucée, je l'en tirai comme de sur la tige, SÉV. 282.

† **RESCELLEMENT** (re-sè-le-man), *s. m.* Action de resceller, son effet.

† **RESCELLER** (re-sè-lé), *v. a.* Sceller de nouveau.

RESCIF (ré-sif), *s. m.* Voy. RÉCIF.

† **RESCINDABLE** (rè-ssin-da-bl'), *adj.* Terme de droit. Sujet à rescision. Conventions rescindables.

RESCINDANT (rè-ssin-dan), *s. m.* Terme de pratique. Demande tendant à faire annuler un acte, un jugement.

— HIST. XVIe s. Le rescindant et le rescisoire sont accumulables, LOYSEL, 701.

RESCINDÉ, ÉE (re-ssin-dé, dée), *part. passé* de rescinder. Une obligation rescindée.

RESCINDER (rè-ssin-dé), *v. a.* Terme de jurisprudence. Casser, annuler un acte, un jugement. Les partages peuvent être rescindés pour cause de violence ou de dol, *Code Nap.* art. 887.

— HIST. XVe s. Que si, en faisant iceulx contraulx, ils eussent esté enormement deceuz, que en ce cas il les rescindist, cassast et adnullast, DU CANGE, *rescisio.* || XVIe s. Se tost que quelcun estoit eleu evesque de Rome par le clergé et par le senat et le peuple, icelui le signifioit à l'empereur, lequel approuvoit l'election, ou la rescindoit, CALV. *Inst.* 867.

— ÉTYM. Lat. *rescindere*, de *re*, et *scindere*, couper (voy. SCINDER.)

RESCISION (rè-ssi-zion), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Action de rescinder. La convention contractée par erreur, violence ou dol, n'est point nulle de plein droit; elle donne seulement lieu à une action en nullité ou en rescision, *Code Nap.* art. 1117. La simple omission d'un objet de la succession ne donne pas ouverture à l'action en rescision, mais seulement à un supplément à l'acte de partage, *ib.* art. 887. || 2° Terme de chirurgie. Ablation, retranchement. Rescision des amygdales. Qu'il est possible de suppléer à l'amputation du bras dans l'article par la rescision de la partie supérieure de l'humérus, SABATIER, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 371.

— SYN. ACTION EN NULLITÉ, ACTION EN RESCISION. Ces mots sont tout à fait synonymes. Cependant la nullité et la rescision ne le sont pas. Un acte est nul quand il est entaché d'un vice radical qui ne peut être couvert; il n'est que rescindable quand il vaut tant que les parties ne l'ont pas attaqué et qu'il est ratifiable par elles.

— HIST. XVIe s. Dolabella mettoit en avant une rescision de toutes obligations, et abolition generale de toute maniere de debtes, AMYOT, *Anton.* 12. En vente faite par decret, ne chet rescision pour deception d'outre moitié de juste prix, LOYSEL, 412.

— ÉTYM. Lat. *rescisionem*, de *rescindere*, rescinder.

RESCISOIRE (rè-ssi-zoi-r'), *adj.* Terme de pratique. Qui donne lieu à rescision. || *S. m.* L'objet principal pour lequel on s'est pourvu contre un acte, un jugement, et qui reste à juger, quand l'acte ou le jugement a été annulé.

— ÉTYM. Lat. *rescissorius*, de *rescindere*, rescinder.

RESCRIPTION (rè-skri-ption; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Synonyme de l'effet de commerce nommé mandat. Porteur d'une rescription sur le receveur des impositions. Sans vous, monsieur, ma rescription n'eût jamais persuadé mon partisan; elle eût été rejetée, et il serait encore inexorable, BALZ. liv. VIII, lett. 24. || 2° Sorte d'actions ou obligations financières. En achetant sur la place des billets des fermes, des actions de la compagnie des Indes, des rescriptions, des billets du Canada, VOLT. *Dict. phil. Intérêt.* M. de la Borde qui avait eu la bonté de placer en rescriptions toute la fortune dont je pouvais disposer, ID. *Lett. Tabareau*, 3 mars 1770. Les anticipations sont une disposition des revenus de Votre Majesté, faite à l'avance par la négociation de rescriptions ou d'assignations à un terme plus ou moins long, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 20. || 3° Billet d'État substitué, en 1795, aux billets nommés assignats.

— HIST. XIIIe s. Par toutes teles rescritions porroit estre le [la] lettre faussée, et estre de nule valeur, BEAUM. XXXV, 9. || XIVe s. Et bailleront [les sergents] copie de leur rescription, se il en sont requis, DU CANGE, *rescripsio.* || XVe s. Et adonc le comte de Hainaut lui rescripvit.... que.... de ceste rescription se contenta le roi de France assez bien.... FROISS. I, I, 80. La forme ni substance de leurs rescriptions [correspondance] ne puis-je pas savoir, ID. III, IV, 21. ....que, pour quelque rescription qui faite lui fust, il ne mist personne en la dicte place, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. I, p. 275. || XVIe s. Les autres [parmi les auteurs faisant des dédicaces] y emploient des gouverneurs plus soigneux de rescriptions que de rimes, D'AUB. *Confess. Épître.* Le chancelier mit au bas de sa rescription : moi non consentant, ID. *Hist.* I, 108.

— ÉTYM. Lat. *rescriptionem*, de *rescribere*, de *re*, et *scribere* (voy. ÉCRIRE). Dans l'ancien français, *rescription* veut dire action de récrire, chose récrite ou écrite après coup. Probablement à l'origine, la *rescription*, au sens de mandat, de billet, était quelque chose d'écrit après coup, en marge d'autre chose.

RESCRIT (rè-skri), *s. m.* || 1° À Rome, pièce officielle adressée à un prince ou à un gouvernement. Voici le rescrit qu'ils firent graver sur des tables d'airain, et qu'ils envoyèrent à Jérusalem, afin qu'il y demeurât comme un monument de la paix et de l'alliance qu'ils [les Romains] avaient faite avec les Juifs, SACI, *Bible, Machab.* I, 8, 22. || Particulièrement, en droit romain, lettre par laquelle l'empereur, sans décider le fond d'une affaire, comme dans les décrets, indiquait aux magistrats ou aux juges le parti qu'ils devraient prendre dans une hypothèse qu'ils étaient chargés d'examiner et de vérifier ; le nom de rescrit vient de ce que c'était le plus souvent une réponse à un placet, souvent même écrite en marge dudit placet. Lorsqu'un homme était mort, on supposait qu'il n'avait point laissé d'enfants; on donnait ses biens par un rescrit, MONTESQ. *Esp.* VI, 5. Macrin avait résolu d'abolir tous ces rescrits; il ne pouvait souffrir qu'on regardât comme des lois les réponses de Commode, de Caracalla, et de tous ces autres princes pleins d'impéritie, ID. *ib.* XXIX, 17. Les jurisconsultes faisaient beaucoup de cas de ces rescrits et de ces décrets, les recueillaient avec soin, et s'en servaient pour la décision des affaires, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 415. || 2° Lettres du pape, dites aussi bulle ou monitoire, lorsqu'elles portent décision de quelque point de droit, ou de quelque autre difficulté. Les décrétales des papes sont, à proprement parler, des rescrits, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 17. || Expéditions pour les bénéfices. Tous les rescrits ou expéditions pour les bénéfices se payent à Rome suivant la taxe; et cette charge retombe sur les laïques par les impositions que le clergé subalterne en exige, VOLT. *Dict. phil. Taxe.* || 3° Loi, ordonnance dans certains pays. Il [Charles Quint] imagina malheureusement qu'avec des bulles, des rescrits et de l'or, il se rendrait le maître de l'Allemagne et de l'Italie, VOLT. *Mœurs*, 123. || 4° Rapport que faisait le sergent chargé d'une saisie.

— HIST. XIIIe s. Rescrit ne vaut rien en tel quas, s'il ne fet mention de la digneté, *Liv. de jost.* 14. || XVIe s. Je say combien il y a de rescrits et epistres decretales des papes ausquelles ils magnifient leur puissance jusques au bout, CALV. *Inst.* 904. Le pape peut bailler rescrit ou delegation à sujets et habitans de ce royaume, à fin de cognoistre, traiter et juger de l'utilité [de la vente des biens d'église], P. PITHOU, 28.

— ÉTYM. Prov. *reschrich;* cat. *rescrit;* espagn. *rescripto;* ital. *rescritto;* du lat. *rescriptum*, de *rescribere*, de *re*, et *scribere*, écrire.

RÉSEAU (ré-zô), *s. m.* || 1° Petit rets. Ce réseau me retient ; ma vie est en tes mains, LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. Un insecte inutile [l'araignée], D'un vain réseau réparateur futile, BERNIS, *Épît.* 1re, *Goût.* Échappé aux réseaux de l'oiseleur cruel, Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel, Philomèle chante et s'élance, A. CHÉN. *Odes*, XII. Oui, mais j'aperçois des réseaux ; En cage on mettra les oiseaux, BÉRANG. *Enrhumé.* || Fig. Et l'astre lumineux, s'élançant des montagnes, Jetait ses réseaux d'or sur les vertes campagnes, ST-LAMB. *Sais.* I. || 2° Tissu de fil, de soie, de fil d'or ou d'argent, en forme de rets. Voilà un bonnet d'été violet qu'elle m'a envoyé; croit-elle qu'un homme de mon état portera de ces garnitures en réseaux d'argent et en franges? MARIV. *Pays. parv.* part. 6. Vendre aux dames des rubans, du réseau, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Si, pour la propreté et pour tenir leurs cheveux [des enfants] en ordre, vous leur voulez donner une coiffure durant la nuit, que ce soit un bonnet mince, à claire-voie, et semblable au réseau dans lequel les Basques enveloppent leurs cheveux, ID. *Ém.* II. Il [Redi] couvrit la viande d'un réseau; il en interdit ainsi l'approche aux mouches ; la viande se corrompit, et ne produisit pas un seul ver, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. VI, p. 299, dans POUGENS. || 3° Espèce de petit filet rond, sur lequel sont montés les cheveux des perruques. || 4° Réseau rond, le fond de certaines dentelles telles que le point d'Alençon, la malines, etc.; réseau carré, le fond de la valenciennes. || 5° Terme de blason. Ornement divisé par des lignes diagonales. || 6° Terme de botanique. Tissu de fibres entrelacées comme les mailles d'un filet ou d'un rets. || 7° Terme d'anatomie. Entrelacement de vaisseaux sanguins, de fibres, de nerfs, qui forment comme une espèce de filet ou de rets. || Réseau admirable, réseau formé par les artères du cerveau, à la base de cet organe. || 8° Il se dit quelquefois de la couche pigmentaire, chez le nègre. Le célèbre Ruysch fut assez adroit pour enlever tout ce réseau muqueux, VOLT. *Mœurs.* || 9° Partie réticulée d'une substance inorganique. Tous ces grès font effervescence avec l'eau-forte ; mais les parties du réseau ferrugineux en font beaucoup moins que le fond même du grès, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 272, dans POUGENS. || 10° Se dit d'un ensemble de chemins ou de voies ferrées qui mettent en communication les diverses localités d'une contrée. || Se dit aussi des lignes parcourues par un service régulier de bateaux à vapeur. || 11° Terme de géographie. Ensemble des triangles déterminés sur le terrain par les grandes opérations géodésiques.

— HIST. XIIIe s. En sa meson repere atant, Si prent des reseus enfumés Que maufez [les diables] li orent donez, *Ren.* 5047. El bois n'avoit sente ne triege, Où il n'eüst cepel ou piege, Ou trebuchet ou las tendu, Ou roiz ou roisel estendu, *ib.* 8606. Narcissus fu uns damoisiaus Que amors tint en ses roisiaus, *la Rose*, 1446. || XVIe s. Les dames couvrent leur sein d'un reseul, MONT. III, 363.

— ÉTYM. Lat. *retiolum*, dimin. de *rete* (voy. RETS). Descartes a dit *reseuil*, qui est une ancienne forme : Concevez sa superficie comme un reseuil ou lacis assez épais, *l'Homme.*

† **RESÉCHER** (re-sé-ché), *v. a.* Il se conjugue comme sécher. Sécher de nouveau.

— HIST. XVIe s. Tout ainsi que nous voyons la terre resseichée par l'ardeur du soleil se fendre et entr'ouvrir, PARÉ, XVII, 45.

† **RÉSECTION** (ré-sè-ksion), *s. f.* Terme de chirurgie. Action de couper, de retrancher; il s'emploie seulement en parlant du retranchement de l'une des extrémités articulaires d'un os malade, ou du bout des fragments dans le cas de fracture non consolidée. On finirait par la résection de l'os, avec la précaution de garantir les chairs de l'action de la scie par l'interposition d'un carton, SABATIER, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 375.

— ÉTYM. Lat. *resectionem*, de *resecare* (voy. RÉSÉQUER).

RÉSÉDA (ré-zé-da), *s. m.* || 1° Genre de la famille des résédacées. || Réséda gaude, *reseda luteola, L.* bisannuel, commun dans presque toute l'Europe et cultivé pour la teinture en jaune. || Le réséda odorant, *reseda odorata, L.* annuel et originaire de Barbarie et d'Égypte. || 2° Réséda marin, espèce de polypier du genre gorgone.

— ÉTYM. Lat. *reseda*, de *resedare*, calmer, qui vient de *re*, et *sedare* (voy. SÉDATIF). Pline, XXVII, dit qu'on employait cette plante pour résoudre les tumeurs, et qu'en l'appliquant on prononçait cette formule magique : *reseda morbos.*

† **RÉSÉDACÉES** (ré-zé-da-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédonées, dont le genre réséda est le type.

† **RÉSELEUSE** (ré-ze-leû-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui fait le réseau ou tulle qui doit supporter les fleurs, et différents dessins composant la dentelle.

— ÉTYM. *Réseau*, par l'ancienne forme *resel.*

† **RÉSÉQUER** (ré-sé-ké. La syllabe *sé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je résèque, excepté au futur et au conditionnel : je réséquerai, je réséquerais), *v. a.* Terme de chirurgie. Pratiquer l'opération de la résection.

— HIST. XVI° s. Quand ce vint à la seconde guerre, il reseca toute pompe superflue de son armée, et la restraignit en vray appareil et utile équippage, AMYOT, *Lucull.* 14. Resecant le tronc d'un arbre, O. DE SERRES, 169.

— ÉTYM. Lat. *resecare*, de *re*, et *secare*, couper (voy. SECTION).

RÉSERVATION (ré-zèr-va-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action par laquelle on réserve. ‖ Droits qu'on s'est réservés dans un acte. Le roi comprit que le traité d'échange vérifié ne portait que sur les terres données en échange, sur l'érection d'Albret et de Château-Thierry en duché-pairie, sur la réservation du simple domaine utile de Bouillon...., ST-SIM. 280, 56. ‖ 2° Particulièrement. Droit que le pape se réserve de conférer certains bénéfices dans les pays d'obédience, lorsqu'ils viennent à vaquer. Cet abus, qu'on nommait réservation, privait du droit d'élection ou de nomination ceux à qui il appartenait légitimement, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 131.

— HIST. XV° s. Et usoit Clement de reservations, donnoit graces expectatives aux cardinaux, JUVÉN. DES URS. *Charles VI*, 1381. ‖ XVI° s. Les privileges qu'ils s'attribuent quant aux reservations [cas réservés], CALV. *Instit.* 911. Avecques prealable reservation de leurs anciennes libertez, CARL. IV, 14. Le seigneur qui a reçu son vassal en foi sans aucune reservation, ne peut saisir le fief pour les droits par lui pretendus, LOYSEL, 603. [Il fault joindre la raison à la foi] mais tousjours avecques cette reservation, de n'estimer pas que ce soit de nous qu'elle despende, MONT. II, 140.

— ÉTYM. *Réserver;* prov. *reservatio;* espagn. *reservacion* ; ital. *rizervazione.*

RÉSERVE (ré-zèr-v'), *s. f.* ‖ 1° Action de réserver. Dans ce contrat il a fait plusieurs réserves. Donation d'un bien sous réserve d'une pension. Ton intérêt dès lors fit seul cette réserve; Tu m'as laissé la vie afin qu'elle te serve, CORN. *Héracl.* I, 2. N'avez-vous pas quelque coin de réserve? LA FONT. *Berc.* Si le conseil général décide que ces réserves et limitations ne borneront plus sa puissance, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 8. ‖ Commerce de réserve, spéculation qui consiste à acheter des marchandises quand elles sont abondantes et à bas prix, pour les revendre quand elles deviendront rares et chères. ‖ Faire la réserve, tricher à certains jeux de cartes, en faisant la distribution. ‖ 2° *Au plur.* Choses réservées. Les réserves de sa terre montent plus haut que le fermage. ‖ 3° Terme de jurisprudence. Réserve légale, portion de biens que la loi déclare non disponible, en la réservant à certains héritiers. Les héritiers au profit desquels la loi fait une réserve, *Code Nap.* art. 917. ‖ Anciennement. Réserves coutumières, toutes les parts et portions que les coutumes assignaient aux héritiers ab intestat, dans les propres ou les autres biens. ‖ Réserve ecclésiastique, part réservée à celui des enfants qui avait reçu les ordres. ‖ 4° Réserves apostoliques, rescrits par lesquels les papes se réservaient la nomination et la collation de certains bénéfices vacants. ‖ 5° Application qu'on fait des cas réservés. Je vous avoue qu'à la vérité je ne sais pas bien si la réserve a lieu à l'égard des religieuses, et si, en cas qu'elle ait lieu, leurs confesseurs sont censés avoir les cas réservés à leur égard, BOSS. *Lett. Alb.* 44. ‖ 6° Terme de liturgie. Saintes espèces conservées pour la communion des malades et des fidèles communiant aux messes où l'on n'a point consacré de petites hosties. ‖ 7° *S. f. pl.* Terme de jurisprudence. Protestations faites par une partie contre les inductions que l'on pourrait tirer d'un acte émané d'elle. ‖ Fig. Faire ses réserves, garder un dissentiment qu'on exprimera plus tard. Je vous écoute en faisant mes réserves; nous discuterons plus tard. ‖ 8° Armée de réserve, ou, simplement, réserve, partie de l'armée qu'on n'appelle sous les drapeaux que quand les circonstances l'exigent. ‖ Corps de réserve, ou, simplement, réserve, troupes qu'on tient un jour de bataille, à distance de l'action, pour les diriger sur les points faibles ou menacés. Les Romains ont trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former le corps de réserve, BOSS. *Hist.* III, 6. ‖ 9° Cadre de réserve, par opposition à cadre d'activité, cadre sur lequel sont portés les officiers généraux arrivés à un certain âge. ‖ Dans les villes de garnison, toute garde qui n'a pas de surveillance à exercer, et qui est réunie seulement pour attendre des ordres ; c'est ce qu'on nomme autrement piquet. ‖ 10° Terme de marine. Un certain nombre de vaisseaux placés hors des lignes et destinés à secourir ceux qui en ont besoin, ou à remplacer ceux qui sont trop désemparés pour conserver leur poste. ‖ Vieux vaisseau qu'on fait servir, dans les ports, à certains usages. ‖ 11° Terme de chasse. Canton de réserve, ou, simplement, réserve, canton qui est réservé pour celui à qui la chasse appartient. ‖ 12° Bois de réserve, ou, simplement, réserve, partie de bois qu'on laisse croître en futaie, et qu'on ne peut couper qu'après en avoir prévenu l'autorité compétente. Supprimant l'usage arbitraire des permissions, et établissant un temps fixe pour la coupe des réserves, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VIII, p. 363. ‖ 13° Terme de gravure par les acides. Dissolution de gomme laque ou de toute autre matière résineuse qui protége, réserve une portion de la planche. ‖ 14° *S. f. pl.* Terme de teinturier. Substances qu'on applique sur certaines parties des toiles, pour les empêcher de prendre la couleur bleue de la cuve d'indigo, et de manière à obtenir des dessins blancs ou colorés sur le fond bleu. ‖ 15° Fig. Sorte de prudence qui nous retient de dire ou de faire. Il y a un autre Anglais qui vaut bien mieux que lui [Bolingbroke]; c'est Hume, dont on a traduit quelque chose avec trop de réserve, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 13 oct. 1759. Vous vous tenez sur la réserve pour une mince explication avec moi! COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, I, 6. Plus une femme a de réserve, plus elle doit avoir d'art, même avec son mari, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Les lettres de l'amant sont pleines de chaleur et de force, celles de Julie, de tendresse et de raison; cependant il y en a quelques-unes où elle me semble manquer de réserve et de modestie, D'ALEMB. *Jug. Nouv. Hél.* La réserve n'est pas toujours une marque de défiance, RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 294, dans POUGENS. Et la froide réserve au visage boudeur, DELIL. *Trois règ.* I. Il lui trouvait beaucoup de noblesse et de réserve dans les discours et dans le maintien, mais trop d'indulgence dans les opinions, STAEL, *Corinne*, VI, 2. ‖ N'avoir aucune réserve pour quelqu'un, lui tout dire, ne lui cacher aucun secret. Il n'y avait que le seul Mentor pour lequel il n'avait aucune réserve, FÉN. *Tél.* XVI. ‖ 16° À la réserve de, *loc. prépos.* À l'exception. Je vous supplie.... de faire en sorte que, s'ils [les Anglais] se convertissent de leurs autres hérésies, ce soit à la réserve de celle-ci [la bonne opinion qu'ils ont de moi], BALZ. Liv. VII, lett. 41. Despréaux soutint les anciens à la réserve d'un seul moderne [Pascal], SÉV. 614. À la réserve de mes mains et de quelque douleur par-ci, par-là.... je ne suis plus digne d'aucune de vos inquiétudes, ID. 8 mars 1676. À la réserve de quelques frontières inquiétées quelquefois par les voisins, tout le reste de l'univers jouissait d'une paix profonde, BOSS. *Hist.* III, 6. À la réserve de quelque ami qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire [de ses aumônes], ses plus intimes confidents les ont ignorées, ID. *le Tellier.* ‖ À la réserve que, *loc. conjonct.* Je suis hors d'affaire, à la réserve que j'ai les bras, les mains, les jarrets, les pieds gros et enflés, SÉV. 31 janv. 1676. ‖ 17° Sans réserve, *loc. adv.* Sans faire exception ou restriction. J'obéis sans réserve à tous vos sentiments, CORN. *Cinna*, III, 4. N'ayant plus rien à craindre au dehors, il [le peuple] s'est abandonné sans réserve à sa passion, BOSS. *Hist.* III, 7. Comme j'étais sans défiance, je m'exprimais sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeaient à propos de me faire, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. ‖ 18° En réserve, *loc. adv.* À part, de côté. L'on a trouvé le nombre de lits, matelas, draps et couvertures que vous marquez par votre mémoire; la ville en fournit quelques-uns qui étaient en réserve chez le receveur, BOSS. *Lett. div.* 4. La vente des vins et des blés qui restent donne un fonds qu'on laisse en réserve pour les dépenses extraordinaires, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2.

— SYN. RÉSERVE, RETENUE. La réserve est tant dans la conduite que dans les manières et le maintien. La retenue est seulement dans la conduite.

— HIST. XVI° s. C'est celui qu'aujourd'hui mesmes les papistes nomment penitentier en leurs eglises cathedrales, lequel a quelque reserve des crimes les plus enormes, CALV. *Inst.* 491. J'en feis bientost des reserves notables [d'argent], selon ma condition, MONT. I, 315. Non pour en faire magasin et reserve à mes heritiers, ID. III, 232. Il luy envoya le brevet de la reserve de la lieutenance au gouvernement de Bretaigne, signé de sa main, advenant la mort du duc d'Estampes, CARL. V, 29. Toute eau, quoique de pluie, n'est bonne pour reserve en cisterne, O. DE SERRES, 777.

— ÉTYM. Voy. RÉSERVER.

RÉSERVÉ, ÉE (ré-zèr-vé, vée), *part. passé* de réserver. ‖ 1° Retenu, en parlant d'une portion de chose, ou d'une chose entre plusieurs. La propriété d'un domaine vendue, mais l'usufruit réservé. ‖ Biens réservés, biens dont un testateur ne peut disposer au préjudice de ses héritiers. Les biens ainsi réservés au profit des ascendants, *Code Nap.* art. 915. ‖ 2° Mis à part, mis hors de ce qu'on abandonne. Tout droit réservé. Et, réservé l'amour et le courage, Rien de bon ne me suit, THÉOPHILE, dans JAUBERT. Si nous avons pris un engagement postérieur, le vœu primitif a été réservé, VOLT. *Dict. phil. Droit canonique*, III. ‖ 3° Gardé pour un autre temps, pour un autre usage, pour une autre occasion, pour une autre personne. Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnaît son roi gardé par la Providence et réservé à ses grands ouvrages, BOSS. *le Tellier.* J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse.... et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère, ID. *Duch. d'Orl.* Et j'approuve les soins du monarque guerrier [Alexandre] Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier Entreprît de tracer d'une main criminelle Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle, BOIL. *Disc. au roi.* Dans un des parvis aux hommes réservé, Cette femme superbe entre le front levé, RAC. *Ath.* II, 2. J'ai vu.... mon époux sanglant traîné sur la poussière, Son fils, seul avec moi, réservé pour les fers, RAC. *Andr.* III, 8. Chaque jour il se corrige, et il est réservé pour de grandes choses, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 1. (*Mercure, Caron*). Tous les malheurs aux humains réservés, VOLT. *Mérope*, V, 1. La chasse du grand pluvier à Malte était réservée au grand maître de l'ordre, avant que l'espèce de nos perdrix n'eût été portée dans cet île vers le milieu du dernier siècle, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 173. Cette reconnaissance n'est pas un sentiment réservé pour moi seul, tous mes amis le partagent avec la plus tendre vénération, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 14 nov. 1776. ‖ Cas réservés, péchés dont on ne peut recevoir l'absolution que du pape ou de l'évêque, ou de prêtres qui ont reçu d'eux un pouvoir spécial. Macette.... Visite les saints lieux, se confesse souvent, A des cas réservés grandes intelligences, Sait du nom de Jésus toutes les indulgences, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Les confesseurs des religieuses n'ont pas les cas réservés, si on ne les leur donne expressément BOSS. *Lett. Alb.* 41. ‖ Fig. C'est un cas réservé, se dit d'une chose dont on fait mystère, et que l'on veut faire valoir par ce moyen. ‖ 4° Fig. Qui réserve sa conduite, ses paroles, qui se retient de dire ou de faire. Ce qui nous a donné le plus de peine, a été de régler les conversations entre les hommes et les femmes ; car nos pères [jésuites] sont plus réservés sur ce qui regarde la chasteté, PASC. *Prov.* IX. Les prédicateurs doivent être réservés sur les louanges, BOSS. 2° *sermon*, *Démons*, 3. S'il est réservé, nous l'accusons de dissimulation et de fourberie, BOURDAL. *Homél. sur l'aveugle-né*, *Domin.* t. IV, p. 481. Il faut qu'un juge se conduise envers ses parties de manière qu'il leur paraisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton sans leur en montrer la rudesse et l'austérité, MONTESQ. *Disc. à la rentr. du Parlem.* Vous avez peut-être été trop réservé dans vos railleries, et moi trop hardi dans les miennes, VOLT. *Dial.* 10, *Lucien et Rabelais.* Vous devenez mystérieux et réservé ; en amour, ce n'est souvent qu'un ménagement délicat ; en amitié, c'est toujours un crime, GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 105, dans POUGENS. C'est pour vous, mes enfants, un avis d'être réservés dans vos liaisons de jeunesse ; car il est difficile de se tirer de celles où l'on s'est engagé, sans y laisser d'amers ressentiments et de cruelles inimitiés, MARMONTEL, *Mém.* IV. Victorine est réservée, froide même, PICARD, *Capitaine Belronde*, II, 8. ‖ Réservé à, avec un infinitif. Autant il était réservé à parler des fautes et des travers d'autrui,

autant il aimait à célébrer les belles actions, D'ALEMB. *Éloges, mil. Maréchal.* || Substantivement. Sa maîtresse eut d'abord quelque dispute Avec Janot, qui fit le réservé, LA FONT. *Rich.* Moi-même, il m'a fallu faire le réservé, TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, I, 1. || Il se dit aussi des choses Il n'avait point même un certain air réservé et mystérieux qu'ont ordinairement les gens secrets, FÉN. *Tél.* XVI. Si son maintien réservé n'attirait pas beaucoup les jeunes gens.... J. J. ROUSS. *Confess.* VII.

† **RÉSERVÉMENT** (ré-zèr-vé-man), *adv.* D'une manière réservée, discrète.

— HIST. XVIe s. Ne s'entremettre que bien reservéement d'escrire de la religion, MONT. I, 401.

— ÉTYM. *Réservé*, et le suffixe *ment.*

RÉSERVER (ré-zèr-vé), *v. a.* || 1° Retenir quelque chose d'un tout, ou un objet entre plusieurs. Réserver une part du butin. Quand vous fîtes périr Maurice et sa famille, Il vous en plut, seigneur, réserver une fille, CORN. *Héracl.* I, 1. || 2° Garder pour un autre temps, pour un autre usage, pour une autre occasion, pour un autre traitement. Vous pouviez réserver cet avis à un autre temps, sans interrompre ce que j'ai à vous dire des maximes.... PASC. *Prov.* VI. Et ma jeunesse même écarte loin de moi Tous ceux qui dans le cœur me réservent leur foi, RAC. *Brit.* I, 4. À quels mortels regrets ma vie est réservée! ID. *Phèd.* V, 6. Lui [Épernon] qui empêcha que l'on ne tuât Ravaillac à l'instant qu'on le reconnut tenant son couteau sanglant, et qui voulait qu'on le réservât à la question et au supplice, VOLT. *Henriade, Sur la mort de Henri IV.* À qui réserve-t-on ces apprêts meurtriers? C. DELAV. *Messéniennes.* V. || Il se construit avec *à* et un infinitif. Ayant vu notre contenance déterminée, ils [les voleurs] s'arrêtèrent et réservèrent à prendre mieux leur avantage, REGNARD, *Voyage de Pologne.* Les princesses lui apprirent en peu de paroles la violence qu'on leur avait faite, réservant à dire le reste avec un plus grand loisir, Mlle DE LA FORCE, *Reine de Nav.* 1re part. p. 69. || Au passif et impersonnellement. Socrate vit et déplora les malheurs de sa patrie; c'est à Thrasybule qu'il était réservé de les finir, J. J. ROUSS. *Disc. vertu des héros.* || Au barreau, l'avocat a prié les juges de lui réserver la réplique, il leur a demandé le droit de répliquer quand il en sera temps. || Se réserver la réplique, déclarer qu'on veut répliquer. || 3° Destiner à. Pour mériter les biens qui vous sont réservés, CORN. *Nicom.* I, 2. Quelle sera donc enfin la punition que je lui réserve? SACI, *Bible, Jérémie*, V, 31. Prince, l'heure fatale est enfin arrivée, Qu'à votre liberté le ciel a réservée, RAC. *Baj.* II, 1. Les dieux, qui se jouent des desseins des hommes, nous réservaient à d'autres dangers, FÉN. *Tél.* I. || 4° Se réserver, réserver pour soi, garder pour soi. Il ne se peut pas dire qu'ils [les égoïstes] aient de mauvais desseins contre l'État, et qu'ils en désirent la ruine; ils se réservent seulement leurs premières et leurs plus tendres affections, BALZ. *De la cour*, 4e *disc.* C'est par son désintéressement que M. de Lamoignon se réserva cette liberté d'esprit si nécessaire dans la place qu'il occupait, FLÉCH. *Lamoignon.* Dans leurs prospérités [de ses amis], il estima leur modération, et se réserva le droit de les avertir de leur orgueil, ID. *Duc de Mont.* [À Rome] les rois se réservèrent le jugement des affaires criminelles, et les consuls leur succédèrent en cela, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. || Se réserver à faire quelque chose, ou de faire quelque chose, attendre, remettre à faire cette chose pour un temps, une occasion, un lieu qu'on jugera favorable. Je me réserve à vous dire le reste quand vous serez de retour d'Italie, BALZ. liv. I, lett. 8. Il se réserve de payer plus ou moins, PATRU, *Plaidoyer* III, dans RICHELET. Je me réserve à vous faire un second discours où j'aurai une raison nécessaire de vous parler de la France et de ce grand conquérant [Louis XIV] qui.... BOSS. *Hist.* III, 7. Dieu, qui l'accorde [la paix] quand il lui plaît et comme il lui plaît, se réservait à la donner par l'entremise de notre princesse, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || 5° Se réserver, *v. réfl.* Faire la réserve de soi-même. Quoi! c'est donc pour mon fils que vous vous réservez! LAMOTTE, *Inez*, III, 3. || 6° Se ménager pour un autre temps, pour une autre occasion. Il se réserve pour de plus grandes choses. Je ne danserai point de contredanse, je me réserve pour la valse. Je me réserve pour le rôti, pour le dessert. || Absolument. Se réserver, se tenir à l'écart, afin de reparaître à son avantage. Cachez-leur [aux Romains] pour un temps vos noms et votre vie; Allez, réservez-vous.... RAC. *Mithr.* V, 5.

— HIST. XVe s. [Le comte de Foix] emprit la charge de ce gouvernement, et jura à tenir et à garder le pays en son droit contre tout homme.... mais il reserva tant seulement la majesté royale du roi de France, FROISS. II, III, 12. || XVIe s. Il estoit fort retenu et reservé en son parler, AMYOT, *Péric.* 15. Il se jetta incontinent à pied, et lui amena [au consul blessé] son cheval, le priant de vouloir monter dessus, pour essayer de se reserver à la necessité de son païs, ID. *Fab.* 33. En ma nourriture [éducation] il [mon père] reserva plusieurs façons particulieres contre l'usage des colleges, MONT. I, 196. Pourquoi me reservé-je à languir davantage? DESPORTES, *les Am. d'Hipp.* LX.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reservar;* ital. *riservare;* du lat. *reservare*, de *re*, et *servare*, garder.

RÉSERVOIR (ré-zèr-voir), *s. m.* || 1° Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve. || Fig. C'est dans ce petit réservoir [le cerveau] qu'on trouve toutes les images dont on a besoin, FÉN. *Exist.* 41. || Se dit de certains coffres qui, dans les poêles de construction, servent à faire circuler la chaleur, la fumée. || 2° Particulièrement. Lieu où l'on amasse les eaux. Un réservoir de maçonnerie. Ce réservoir sert à alimenter les eaux du parc. || Par extension. Ces montagnes qui couronnent la terre sont les immenses réservoirs des neiges éternelles, VOLT. *Dict. phil. Nature.* || 3° Bassin où l'on conserve le poisson. Sergius Orata forma le premier des réservoirs d'huîtres; Lucius Murena, son contemporain, est aussi le premier qui en forma pour quelques poissons, PASTORET, *Instit. Mém. scienc. hist. et litt. anc.* t. III, p. 389. Après la mort de Lucullus, Caton d'Utique, institué son héritier suivant Macrobe, et le tuteur de son fils selon Columelle et Varron, trouva, dans ses réservoirs, des poissons à vendre pour quatre millions de sesterces, neuf cent mille francs, ID. *ib.* p. 389. || Terme de pêche. Caisse de chêne, munie d'une trappe fermant à clef, et percée de plusieurs ouvertures, dans laquelle on conserve le poisson vivant. || Terme de marine. Sur certains navires, espèce de bassin qui contient l'eau dont on fait provision à bord. || 4° Chez les sucriers, chaudière où l'on dépose le sirop dans quelques-uns des moments de la fabrication. || 5° Terme d'anatomie. Toute cavité du corps humain dans laquelle s'amasse un fluide. Le réservoir des larmes, le sac lacrymal. Le réservoir de la bile, la vésicule du fiel. Le réservoir de l'urine, la vessie. Le réservoir de Pecquet, voy. CITERNE. Le petit réservoir dans lequel elle [la pourpre] est contenue n'est pas d'égale grandeur dans tous les buccins, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 551, dans POUGENS. || 6° En physique, lieu, corps où résident comme en réservoir les forces cosmiques. La terre est le réservoir de l'électricité. On doit reconnaître deux sortes de chaleur, l'une lumineuse, dont le soleil est le foyer immense, l'autre obscure, dont le grand réservoir est le globe terrestre, BUFF. *Introd. à l'hist. des min.* 1re part.

— HIST. XVIe s. Poissons mis en huches, sauvouers ou reservouers, sont meubles, LOYSEL, 215.

— ÉTYM. *Réserver.*

RÉSIDANT, ANTE (ré-zi-dan, dan-t'), *adj.* Qui réside. Clément VI, nouveau pape, né Français, résidant à Avignon, VOLT. *Ann. emp. Louis V*, 1341. || Membres résidants, se dit dans les sociétés savantes, par opposition à membres correspondants.

— HIST. XVIe s. Par la susditte ordonnance de Philippe tiers fils de saint Louis tous les conseillers lais de la grand chambre du plaidoyé sont appelés presidens, et les autres residens; qui monstroit anciennement leur grandeur et authorité pardessus ceux des enquestes, MIRAUMONT, *Des cours souv.* p. 18, dans LACURNE.

RÉSIDENCE (ré-zi-dan-s'), *s. f.* || 1° Demeure ordinaire en quelque lieu. Il a établi sa résidence en cet endroit. Encore un autre mort faisait sa résidence Non loin de ce tombeau.... LA FONT. *Matrone.* || Par extension, action de garder la chambre, de demeurer chez soi. Me voici, après le dîner, dans la chambre du chevalier [de Grignan]; il est dans sa chaise, avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne.... cet état de résidence et de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs, SÉV. 11 janv. 1689. [Sans enfants] il n'y a point de résidence dans les familles, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Séjour actuel et obligé dans le lieu où l'on exerce quelque fonction. Les fonctions de ce magistrat l'obligent à la résidence. Mais à l'ambition d'opposer la prudence, C'est aux prélats de cour prêcher la résidence, BOIL. *Ép.* I. Lois vénérables de nos pères, vœux si ardents et si anciens de toute l'Église sur la résidence des pasteurs, il vous connut, il vous respecta, MASS. *Or. fun. Villars.* || Par plaisanterie. Madame Royale envoya ce même officier le prier [Matha] de lui donner sa parole qu'il ne sortirait pas jusqu'au lendemain.... un bon repas l'attendait, il mourait de faim, et rien ne lui paraissait si déraisonnable que de l'obliger à la résidence dans cette conjoncture, HAMILT. *Gramm.* IV. || 3° Lieu où réside un prince, un seigneur. Cognac fut longtemps la résidence de François Ier. || Résidences royales, châteaux qui dépendent de la couronne. || 4° Emploi, dignité de résident auprès d'un prince. Il demanda telle résidence. || 5° Il se dit des propriétés qui sont attachées à certains corps. La résidence fixe, ainsi que la direction de la force magnétique.... dans le fer et l'aimant.... BUFF. *Min.* t. IX, p. 147.

— SYN. RÉSIDENCE, DOMICILE. L'idée propre de résidence est celle d'un lieu où l'on est fixé, établi; celle de domicile est l'idée plus restreinte d'une maison et de l'habitation. La résidence est la demeure habituelle et fixe; le domicile, la demeure légale ou reconnue par la loi. Paris est sa résidence. Son domicile est à Versailles.

— HIST. XIIIe s. Se uns frans hons y veut estre, soit qu'il face residence entre les sers ou aillors, il ne pert por ce l'estat de francise, BEAUM. XIV, 19. || XIVe s. Et soit acreue ou amenuisie la quantité des choses [médicaments] selon la quantité et la residence [persistance] de la char [fongueuse], H. DE MONDEVILLE, fo 56, *verso.* || XVe s. J'ay fait plus continuelle residence avecques lui [Louis XI] que nul autre, COMM. *Prol.* || XVIe s. Il feit quelque temps sa residence en la ville d'Argos, AMYOT, *Alc.* 52. J'appelle personne, une residence en l'essence de Dieu.... or ce mot de residence doit estre pris en autre sens que celui d'essence, CALV. *Inst.* 75. La residence [sédiment des urines] est quelquesfois meslée de matiere cruente et fusque, PARÉ, XXI, 11.

— ÉTYM. Provenç. *residensa, residencia;* espagn. *residencia;* ital. *residenzia, residenza;* du lat. *residere* (voy. RÉSIDER).

RÉSIDENT (ré-zi-dan), *s. m.* Envoyé qui réside auprès d'un souverain étranger, et qui est moins qu'un ambassadeur et plus qu'un agent. Crécy avait été résident en plusieurs cours d'Allemagne dont il connaissait parfaitement le droit public, ST-SIM. 27, 50. || On dit aussi ministre résident. || Fig. M. de Lavardin est mon résident aux états [de Bretagne]; il m'instruit de tout, SÉV. 8 déc. 1675. J'ai demandé à M. de Louvois le régiment de Sanzei.... le vicomte de Marsilly est mon résident auprès de lui, et s'est chargé de m'apprendre la réponse, ID. 26 août 1675. || La femme du résident s'appelle Mme la résidente.

— REM. On a dit résident au lieu de résidant; c'est en effet un seul et même mot: Si vous n'estiez que résident à Paris, j'espérerais de savoir de vos nouvelles, BALZ. liv. VII, lett. 13. Tout cela se concilie, si, parmi ces alouettes, comme parmi les communes, il y en a de voyageuses et d'autres résidentes, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 42.

— HIST. XIIIe s. Estienne Boiliaue, garde de la prevosté de Paris, à toz les bourgeois et à touz les residens de Paris....salut, *Liv. des mét.* I. Et encore y a il de tix [telles] terres quant uns frans hons qui n'est pas gentix hons de lignage y va manoir, et il y est residens un an et un jour, qu'il devient, soit hons, soit feme, sers au seigneur desoz qui il veut estre residens, BEAUM. XLV, 19. || XVIe s. Faudra par semblable elire et choisir quelque docte et galant homme.... lequel sera resident auprès de nostre chef, D'AUB. *Hist.* II, 228.

— ÉTYM. *Résidant;* provenç. *résident;* espagn. et ital. *residente.* La forme la plus ancienne était *reseant*, le composé étant fait comme le simple *seant.*

RÉSIDER (ré-zi-dé), *v. n.* || 1° Faire sa demeure ordinaire en quelque endroit. Il réside à Paris. Il réside sur son domaine, dans son domaine. Dans ce palais antique où son père réside, VOLT. *Tancr.* III, 1. Par delà tous les cieux le Dieu des cieux réside, ID. *Henr.* VII. || 2° Absolument. Demeurer dans le lieu où l'on exerce une fonction. Les évêques doivent résider. Nous avons cinquante-deux prélats Qui ne résident pas, RAC. *Poés. div. Vers sur l'assembl. des évêques.* || 3° Fig. Exister dans. Quelle vertu réside en ce débile sang? ROTR. *Herc. mour.* V, 2. La souveraine puissance résidait en la personne du roi, VAUGEL. *Q. C.* X, 10. Nous savons que les corps saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection, qui se fera par la vertu de cet Esprit qui réside en eux pour cet effet, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Il [le péché] y réside [dans les hommes] toujours durant cette vie, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. Moïse nous découvre ce grand secret de la véritable philosophie, qu'en Dieu seul réside la fécondité et la puissance absolue, BOSS. *Hist.* II, 1. Songez qu'en cet enfant tout Israël réside, RAC. *Athal.* IV, 3. Oui, peuple, c'est en vous que le pouvoir réside, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3.

|| Cet homme croit que toute la sagesse, toute la science, tout le bon sens réside dans sa tête, il croit être le seul sage, le seul savant, avoir tout le bon sens en partage. || 4° Fig. Consister en. Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles, connues en tout pays, PASC. *Pens.* III, 8, édit. HAVET. Ici la nature est soumise, sans être étouffée; et c'est en cela que réside le vrai courage, BARTHÉL. *Anach.* ch 48. || 5° Fig. Porter sur, reposer sur. Tout réside.... sur une tête de dix-huit ans [le jeune Grignan], SÉV. 12 fév. 1690. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII° s. Et cil met avant tenure de dix ans pesible, à le [la] seue et à le [la] veue du demendeur resident el païs, BEAUM. VIII, 9. || XIV° s. La vapeur est froide et humide, Voire que demeure et reside Et est en terre retenue, *Nature à l'alch. errant*, 300. || XVI° s. Il passa par Rhodes, et veit ses familiers et amis qui pour lors y residoient, AMYOT, *Cicéron*, 46. Ce mot [hypostase] emporte subsistence, qui reside en un seul Dieu, CALV. *Inst.* 70. La sanie ne sort jamais qu'avec ladite urine, et tousjours reside au fond d'icelle, PARÉ, XV, 56.

— ÉTYM. Lat. *residere*, de *re*, et *sedere*, être assis (voy. SEOIR).

RÉSIDU (ré-zi-du), *s. m.* || 1° Ancien terme de commerce. Restant. Résidu de compte. || On dit aujourd'hui reliquat. || 2° En arithmétique, nombre qui reste d'une division Le résidu de cette division est 6. || On dit plus ordinairement le reste. || En algèbre, les résidus des puissances, ce qui reste après que les racines ont été extraites. Euler est le premier qui, d'après le beau théorème de Fermat, ait approfondi et fait connaître les principales propriétés des résidus des puissances, POINSOT, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814, 1815, p. 390. || Nom donné par Gauss aux nombres dont la différence peut être divisée exactement par un autre nombre pris pour terme de comparaison, qu'il nomme module. || 3° Matière qui reste après une opération chimique, et qui souvent peut être encore utilisée. Glauber, illustré par un grand nombre de découvertes et par son conseil et sa méthode de ne pas rejeter comme inutiles les résidus des opérations, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 19. || Fig. Toute société qui prétendra avoir chez elle le résidu de l'élection [les élus] pourra expliquer mal les Écritures, FÉN. t. II, p. 41.

— HIST. XIV° s. La maturasion du residu [de l'apostume], LANFRANC, f° 116, *verso*. Et de la totalle somme.... le residu est departi en seize parties.... H. CAFFIAUX, *Nicole de Dury*, p. 92. Lesdites bestes.... ne savoit l'en de qui elles feussent; mais estoient demourées comme residu ou relays de nos dis ennemis, DU CANGE, *relictum*. Les esles et le residu [d'une volaille], *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Et sur iceux biens sera faite satisfaction à la partie qui aura esté blessée. .. et le residu venra aux droits hoirs d'iceux comme s'ils fussent trepassés, FROISS. II, II, 241. || XVI° s. Nous deux seuletz [Deucalion et Pyrrha] sommes tourbe du monde, Le residu possede mer profonde, MAROT, IV, 31. Du son, des herbes champestres, cichorée, buglose, jarrus et semblables autres residus [pour les pourceaux], O. DE SERRES, 336.

— ÉTYM. Lat. *residuum*, de *residere*, demeurer, rester, être de reste (voy. RÉSIDER).

† **RÉSIDUEL, ELLE** (ré-zi-du-èl, è-l'), *adj.* Terme didactique. Qui est de reste, qui appartient au résidu. || Terme de physique. Charge résiduelle, se dit d'un phénomène appelé aussi décharge secondaire et présenté par la bouteille de Leyde, qui, abandonnée à elle-même après une première décharge, en donne, au bout d'un certain temps, une seconde plus faible.

— ÉTYM. *Résidu.*

† **RÉSIGNABLE** (ré-zi-gna-bl'), *adj.* Qui peut être résigné.

— HIST. XVI° s. Les benefices sont resignables et à vie, LOYSEL, 553.

RÉSIGNANT (ré-zi-gnan), *s. m.* Celui qui résigne à quelqu'un un bénéfice, un office. Comme il arrivait rarement que les résignants vécussent vingt jours après la résignation, pour prévenir le danger qu'il y avait de perdre le bénéfice, les résignataires faisaient admettre secrètement en cour de Rome les résignations de leurs bénéfices qu'ils gardaient ensuite entre leurs mains pendant la vie du résignant, sans prendre possession du bénéfice, et ils ne faisaient paraître la résignation qu'après la mort du résignant, DUMARSAIS, *Lib. Égl. gallic.* part. 2°, maxime 19.

— HIST. XVI° s. Le pape ne peut permettre qu'aucun resignant retienne au lieu de pension tous les fruits du benefice resigné, P. PITHOU, 60.

† **RÉSIGNATEUR** (ré-zi-gna-teur), *s. m.* Terme de jurisprudence. Celui qui résigne une rente, un contrat.

RÉSIGNATAIRE (ré-zi-gna-tê-r'), *s. m.* Celui à qui on a résigné un bénéfice, un office. Leur accordant la faculté de les pouvoir résigner en faveur de personnes capables toutes fois et quantes que bon leur semblera, et que ceux auxquels ils les résigneront y soient reçus et admis, sans que leurs résignataires soient tenus de prendre et obtenir de nouvelles provisions de nous, *Édit*, juillet 1681.

— ÉTYM. *Résigner.*

RÉSIGNATION (ré-zi-gna-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Abandon en faveur de quelqu'un. Il a fait cession et résignation de tous ses droits à son frère. || 2° Action de se démettre d'une charge, d'un office. || En ce sens il a vieilli. || 3° Terme de jurisprudence canonique. Démission d'un bénéfice dans les mains du collateur ou du pape. Nous leur confirmons le pouvoir de faire leurs résignations de leursdits offices par-devant les notaires, *Édit*, juillet 1681. || 4° Fig. Soumission à la volonté de Dieu. Je vous recommande, ma chère enfant, un peu de repos, un peu de tranquillité, s'il est possible; un peu de résignation aux ordres de la Providence, SÉV. 486. On peut dire que l'obéissance d'Abraham, prêt à sacrifier son fils au Dieu qui le lui avait donné, est une allégorie de la résignation que l'homme doit aux ordres de l'Être suprême, VOLT. *Dictionn. philos. Abraham.* Quel regard que celui du Christ! quelle divine résignation! STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || 5° Fig. Soumission à son sort. Je fais des vœux pour eux [mes bienfaiteurs], moi qui ne prie jamais Dieu, et qui me contente de la résignation, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 12 mai 1772. Gardez-vous bien d'attaquer le caractère d'Iphigénie [dans Racine]; sa résignation est un enthousiasme de quelques heures, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 6 nov. 1760. La première loi de la résignation nous vient de la nature, J. J. ROUSS. *Ém.* II. L'innocence inspire facilement la résignation, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 366, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Il le feist roy par resignacion en son vivant, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. ....Exhiber les procurations en vertu desquelles les resignations sont faictes, P. PITHOU, 52.

— ÉTYM. Provenç. *resignatio*; espagn. *resignacion*; ital. *rassegnazione*; du lat. *resignationem*, de *resignare* (voy. RÉSIGNER).

RÉSIGNÉ, ÉE (ré-zi-gné, gnée), *part. passé* de résigner. || 1° Dont on a fait abandon en faveur de quelqu'un. Bénéfice résigné. || 2° Abandonné à la volonté de Dieu. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort : exercé par tant de combats, il en sortait toujours plus fort et plus résigné à la volonté divine, BOSS. *le Tellier.* Qui, des cœurs résignés effaçant les souillures, Verse un baume enchanteur sur toutes leurs blessures, BERNIS, *Relig. veng.* X. || Se soumettant à son sort. J'éprouve une grande consolation dans mon malheur, c'est de me sentir parfaitement résignée, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 106, dans POUGENS. Mon âme à tant d'horreurs n'était point résignée, M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 4.

RÉSIGNER (ré-zi-gné; d'après Bèze, XVI° siècle, on ne prononçait pas le *g* : c'est aussi la prononciation de Malherbe: Telle cette princesse en vos mains résinée Vaincra de ses destins la rigueur obstinée, IV, 2), *v. a.* || 1° Abandonner quelque chose en faveur de quelqu'un. Possesseur d'un trésor dont je n'étais pas digne, Souffrez avant ma mort que je vous le résigne, CORN. *Poly.* IV, 4. Vous résignez quatre mille livres d'appointements : cela est d'autant plus beau que la faction ne vous en saura aucun gré, VOLT. *Lett. à l'abbé Mignot*, 24 juin 1771. || Fig. Je résigne aux mignons [aux jeunes gens].... Avecque les plaisirs, tous les maux que j'ai eus, RÉGNIER, *Épît.* II. || Résigner quelque chose à quelqu'un, avec un nom de chose pour sujet, faire qu'on la lui abandonne sans réserve. Ces vrais amis que je te donne, Ces unions que je te fais, Doivent me résigner si bien tous tes souhaits, Que tu sois mort à tout si tôt que je l'ordonne, CORN. *Imit.* III, 42. || 2° Se démettre d'un bénéfice, d'un office, etc. Il [le cardinal Altieri] l'a tiré [Cunigi] de Lucques pour en faire son secrétaire, et, depuis, lui a résigné l'archevêché de Ravenne sous une pension presque aussi grande que le revenu, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 429. Pour se faire résigner un bénéfice, PASC. *Prov.* XI. M. le prieur se mit en tête qu'il pourrait lui résigner son bénéfice, VOLT. *Ingénu*, 3. || Absolument, il s'entend d'ordinaire d'un bénéfice. Laisser perdre charges et bénéfices plutôt que de vendre ou de résigner, même dans son extrême vieillesse c'est se persuader qu'on n'est pas du nombre de ceux qui meurent, LA BRUY. XI. || 3° Résigner son âme à Dieu, la remettre entre les mains de Dieu. || 4° Se résigner, *v. réfl.* Se soumettre à la volonté de Dieu, à son sort, à une décision. Prions avec le peuple, et résignons-nous avec les sages, VOLT. *Dict. phil. Prières.* Tout ce que je sais, c'est qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, se tenir prêt à tout, savoir se sacrifier pour l'amitié, et se résigner à la fatalité aveugle qui dispose des choses de ce monde, ID. *Lett. Richelieu*, 13 janv. 1767. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner, ID. *Lett. Mme de St-Julien*, 29 mai 1776. Tu m'as dit que ton nom, ton devoir, ton honneur Des Romains offensés te font le défenseur; Il faut m'y résigner, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 1. On se résigne aisément à souffrir un mal que tous les autres endurent, *Pensée de Sénèque*, dans GIRAULT-DUVIVIER.

— HIST. XIII° s. Johans dit que li meres [le maire] avoit oï les contens [la dispute], et que Peres [Pierre] avoit fete pez pardevant le meor [le maire], et avoit resiné à sa esliction, et li meres avoit confermé Johan.... *Liv. de jost.* 33. || XIV° s. Ledit Minucius qui avoit resigné [abdiqué], BERCHEURE, f° 60, *verso.* || XV° s. Resigner purement et simplement [un droit], FROISS. III, IV, 76. || XVI° s. Heraclytus resigna la royauté à son frere, MONT. I, 141. Il nous faut ceder de nostre volonté, resigner nostre cœur, renoncer et quitter toutes les cupiditez de nostre chair, CALV. *Instit.* 195. Nul n'a deument renoncé à soi-mesme, sinon quand il s'est tellement resigné à Dieu, qu'il souffre volontairement toute sa vie estre gouvernée au plaisir d'icelui, ID. *ib.* 547.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *resignar*; ital. *rassegnare*; du lat. *resignare*, de *re*, et *signare*, marquer, montrer (le sens primordial est écarter le sceau, *signum*).

RÉSILIATION (ré-zi-li-a-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Résolution, annulation d'un acte. La résiliation d'un bail.

— ÉTYM. *Résilier.*

RÉSILIÉ, ÉE (ré-zi-li-é, ée), *part. passé* de résilier. Bail résilié du consentement des deux parties.

RÉSILIEMENT ou **RÉSILÎMENT** (ré-zi-li-man), *s. m* Syn de RÉSILIATION.

RÉSILIER (ré-zi-li-é), je résiliais, nous résiliions, vous résiliiez; que je résilie, que nous résiliions, que vous résiliiez, *v. a.* Annuler, casser. Les juges ont résilié le contrat.

— HIST. XVI° s. Ayant une fois promis, il ne lui est pas, puis après, loisible se resiler de sa parole, PASQUIER, *Rech.* liv. II, p. 78, dans LACURNE.

— ÉTYM. Altération de l'ancien verbe *resilir*; du lat. *resilire*, sauter en arrière, de *re*, et *salire* (voy. SAUTER).

RÉSILLE (re-zi-ll'), *s. f.* Espèce de filet qui enveloppe les cheveux.

— ÉTYM. Autre forme de *réseau.*

† **RÉSINAGE** (ré-zi-na-j'), *s. m.* Exploitation de la résine. La région où le résinage est appliqué en grand, FARÉ, *Enq. sur les incend. des forêts*, p. 35.

† **RÉSINATE** (ré-zi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'une résine avec une base salifiable.

RÉSINE (ré-zi-n'), *s. f.* || 1° Nom donné à des produits qui découlent naturellement, ou par suite d'incisions faites à l'écorce ou aux fruits, de beaucoup de végétaux. Les résines se distinguent en liquides ou térébenthines, dans lesquelles abonde l'essence, et en résines solides ou résines proprement dites, qui sont des substances cassantes, inodores, insipides ou âcres, un peu plus pesantes que l'eau, jaunâtres et plus ou moins transparentes. Le nombre des espèces de résines est très-considérable; il n'est presque pas une plante, pas un végétal qui n'en contienne, et d'où on ne puisse en extraire par quelque procédé chimique, FOURCROY, *Conn. chim* t. VIII, p. 21. || Résine alouchine, résine fournie par le fimpi. || Résine-gutte de Siam ou véritable, résine due à la stalagmitide, guttifères. || Fausse résine-gutte ou résine-gutte de Ceylan, résine due au guttier. || 2° Particulièrement. La substance qui découle des entailles ou saignées faites aux pins Un pain de résine. Un flambeau de résine. Ils élevaient une plate-forme circulaire de terre glaise, où ils entassaient les piles de pin; on mettait le feu à ce bois, et la résine en découlait dans des barils placés au-dessous, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 16. || Résine jaune, résine formée ave 5/8 de brai sec et 3/8 de galipot, et servant à fabriquer des chandelles dont les habitants des campagnes font un grand usage. || 3° Résine élastique, gomme élastique ou caoutchouc. || 4° Résine liquide de la Nouvelle-

Espagne, nom qu'on donne quelquefois au baume de copahu ou à l'ambre liquide. || 5° Résines animales, se dit de l'ambre gris, de la propolis, du castoréum, de la civette et du musc. || 6° Résine de terre, bitume noirâtre de la mer Caspienne.

— HIST. XVe s. Comme resine Qui conglutine Ce qu'elle attrape, Femme est encline, Toujours elle happe, *Blason des fausses amours*, dans le *Dict.* de DOCHEZ. || XVIe s. Mastic, resine, terebenthine.... PARÉ, XXIV, 21. Les autres disoyent que nous allions baiser le cul au diable, avec de la chandelle de rosine, PALISSY, 109. Quant la terebentine est cuitte, elle s'endurcist, et puis s'appelle poix rasine, ID. 209.

— ÉTYM. Lat. *resina*, du grec ῥητίνη.

† **RÉSINÉINE** (ré-zi-né-i-n'), *s. f.* Nom donné par M. Fremy à un corps résineux de la nature de ceux qu'on obtient en distillant la colophane.

† **RÉSINER** (ré-zi-né), *v. a.* || 1° Tirer la résine d'un pin. C'est vers le mois de novembre que l'on fait cet abattage, après lequel on divise la partie inférieure du pin qui a été résinée, en billes de quatre à cinq pieds de long, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 27. La pratique du petit feu n'est pas sans inconvénients dans des massifs de bois résinés, FARÉ, *Enquête sur les incend. des forêts*, p. 36. || 2° Terme de marine. Enduire de résine. || Navire résiné, navire enduit de résine au-dessus de ses préceintes.

† **RÉSINEUSEMENT** (ré-zi-neû-ze-man), *adv.* Terme de physique. En parlant d'un corps qui acquiert de l'électricité résineuse, on dit qu'il s'électrise résineusement.

RÉSINEUX, EUSE (ré-zi-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui produit la résine. Les arbres résineux, comme le sapin, sont rarement endommagés par les grandes gelées, BUFF. *Expos. sur les végét.* 4° *mém.*. || Se dit des champignons qui croissent sur les troncs des sapins. || 2° Qui est de la nature de la résine. Goût résineux. Odeur résineuse. || 3° Terme de physique. Électricité résineuse, voy. ÉLECTRICITÉ. || Corps résineux, corps animé de l'électricité résineuse.

— ÉTYM. Lat. *resinosus*, de *resina*, résine.

† **RÉSINGLE** (ré-zin-gl'), *s. f.* Outil pour redresser les objets bossués.

† **RÉSINIDES** (ré-zi-ni-d'), *s. f. pl.* Terme de chimie. Famille de composés qui comprend la résine.

RÉSINIER (ré-zi-nié), *s. m.* || 1° Arbuste qu'on appelle aussi gommart. || 2° Nom donné dans les Landes aux hommes qui fabriquent la résine.

† **RÉSINIFÈRE** (ré-zi-ni-fè-r'), *adj.* Qui produit de la résine.

— ÉTYM. *Résine*, et lat. *ferre*, porter.

†**RÉSINIFICATION** (ré-zi-ni-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de chimie. Production de résine. La résinification des huiles à l'air. Après avoir traité de la résinification en général, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CLIII.

† **RÉSINIFIER** (ré-zi-ni-fi-é), *v. a.* Terme de chimie. Transformer en résine. || Se résinifier, *v. réfl.* Être transformé en résine. Les huiles dites siccatives perdent en se résinifiant une quantité de carbone qui peut s'élever jusqu'à 0,06 de la matière, CLOËZ, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXI, p. 982.

† **RÉSINIFORME** (ré-zi-ni-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence de la résine.

— ÉTYM. *Résine*, et *forme*.

† **RÉSINO-EXTRACTIF, IVE** (ré-zi-no-èk-strak-tif, kti-v'), *adj.* Terme de chimie. Qui participe des propriétés des résines et de celles des extraits.

† **RÉSINO-GOMMEUX, EUSE** (ré-zi-no-go-meû, meû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui participe des propriétés de la gomme et de celles des résines.

RÉSIPISCENCE (ré-zi-pi-ssan-s'), *s. f.* Reconnaissance de sa faute avec amendement. Sous l'espoir mal conçu de sa résipiscence, MAIR. *Solim.* III, 6. Il y a pour les plus obstinés des moments de résipiscence, des coups de miséricorde et de grâce qui renversent la nature la plus fière, FLÉCH. *Sermons, Correction fratern.* Lorsque Jésus-Christ parle de la gloire du Seigneur, ...il l'appelle ....un père de famille touché du retour et de la résipiscence de son fils, MASS. *Avent, Divin. de J. C.* Les holocaustes ne sont utiles que quand ils sont la marque de la résipiscence, DIDER. *Opin. des anc. philos. Éclectisme.*

— HIST. XVIe s. S'il se trouvoit quelque honneste homme qui le peust admonester de son devoir, il pourroit venir à resipiscence, CARL. VIII, 23.

— ÉTYM. Lat. *resipiscentia*, de *resipiseo*, redevenir sage, de *re*, et *sapere*, être sage (voyez SAPIENCE).

RÉSISTANCE (ré-zi-stan-s'), *s. f.* || 1° Qualité par laquelle un corps résiste à l'action d'un autre corps. Cette étoffe n'a point de résistance. L'art des corps les plus durs dompte la résistance, DELILLE, *Trois règnes*, IV. || Chose de résistance, chose qui dure longtemps. || Pièce de résistance, pièce de viande où il y a beaucoup à manger. || 2° Terme de physique. Résistance des solides, force par laquelle ils résistent au choc, à l'impression d'un corps en mouvement. Un corps ne saurait employer un degré de force à surmonter la résistance d'un autre corps, sans en perdre lui-même une quantité égale à celle qu'il y a employée, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 104. || Solide de la moindre résistance, solide circulaire tel, que, mû dans un fluide, il trouve moins de résistance que tout autre solide circulaire de même base. Bernoulli, effrayé des calculs de Fatis, se mit à chercher par une autre voie le solide de la moindre résistance, et ne fut pas longtemps à le trouver, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli.* || Terme de charpentier. Force avec laquelle les bois supportent sans se rompre le poids dont on les charge. Tous les auteurs qui ont écrit sur la résistance des solides en général et du bois en particulier, ont donné comme fondamentale la règle suivante : la résistance est en raison inverse de la longueur, en raison directe de la largeur, et en raison doublée de la hauteur, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VIII, p. 253. Il résulte de toutes ces expériences, que la résistance du bois n'est point en raison inverse de sa longueur, comme on l'a cru jusqu'ici, ID. *ib.* p. 231. || Résistance des milieux, des fluides, difficulté qu'un corps en mouvement a à les traverser. La seconde des deux grandes théories sur lesquelles roule le livre des Principes, est celle de la résistance des milieux au mouvement qui doit entrer dans les principaux phénomènes de la nature, FONTEN. *Newton.* Tous les corps tomberaient avec la même vitesse, s'ils ne trouvaient point de résistance, CONDIL. *Art de rais.* II, 4. La loi de la résistance que l'air oppose aux boulets était un des objets les plus essentiels et en même temps le plus difficile de ces recherches, CONDORCET, *d'Arci.* La résistance des fluides dépend de la vitesse du mobile, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 86. || 3° Terme de mécanique. Nom donné à toute force qui agit en sens contraire d'une autre, dite puissance, dont elle détruit ou diminue les effets. || 4° Obstacle, difficulté. Je voulus pousser la porte, mais je sentis quelque résistance. Quelques personnes, si l'on en croit Racine le fils, prétendent que Lulli, chargé de mettre en musique l'idylle du grand Racine sur la paix, trouva dans la force des vers une résistance que la poésie de Quinault ne lui avait pas fait éprouver, D'ALEMB. *Éloges, Lamotte, note* 5. || 5° Défense de l'homme et des animaux contre ceux qui les attaquent. Opposer une longue résistance. L'ennemi ne fit que peu de résistance. Quelle vaine résistance À son puissant appareil! MALH. II, 2. Et sans autre assistance Ce chef des révoltés vous a fait résistance, DU RYER, *Scévole*, I, 3. Il y a des nouvelles [de Wolf commandant dans Stettin] qui confirment en tout ce qu'on disait de la résistance admirable de cette place, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 302. Comme ces vaisseaux étaient mal gardés, et qu'on ne se défiait de rien, il s'en saisit sans résistance, FÉN. *Tél.* XVI. Il [Coigny] les attaque [les Autrichiens] dans la ville et dans les lignes [de Wissembourg].... on se battait dans les places et dans les rues; elles étaient couvertes de morts; la résistance dura six heures entières, VOLT. *Louis XV*, 11. || 6° Fig. Défense contre ce qui est comparé à un assaillant. Puisqu'après tant d'efforts ma résistance est vaine, Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne, ID. *Andr.* I, 1. Je vois qu'en combattant vos peines, vous souffrez à la fois du mal et de la résistance, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 23. || Se dit des femmes qui opposent des refus à leurs amants. Elles ne goûtent jamais le plaisir de la résistance, et elles ne lui fournissent jamais le plaisir de la victoire, FONTEN. *Dial.* V, *Morts mod.* Consultez leurs yeux [des femmes], leur teint, leur respiration, leur air craintif, leur molle résistance; voilà le langage que la nature leur donne, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Oubliant cette adroite et molle résistance, Qu'oppose aux doux ébats la pudeur qui balance, DELILLE, *Parad. perdu*, IX. || 7° Opposition aux desseins, aux volontés d'un autre. M. Jurieu dira peut-être : J'emploie, il est vrai, la résistance de la raison contre la présence réelle; mais c'est aussi que la raison y résiste plus qu'à la Trinité, à l'Incarnation et aux autres mystères que le socinien rejette, BOSS. 6° *avert.* 28. S'il [l'homme qui se convertit] surmonte leur résistance [des pécheurs] par sa fermeté et par son courage, FLÉCH. *Sermons, 2e dim. de l'Avent.* Quels flots de sang pour elle avez-vous répandus? Quel débris parle ici de votre résistance? RAC. *Iphig.* IV, 4. On ne m'opposera que trop de résistance, ID. *Phèd.* II, 1. Le parlement pourrait sans doute être fort utile au peuple; mais il saisit communément fort mal les occasions de résistance, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 310. || Fig. et familièrement. Il a fait une belle résistance, se dit de quelqu'un qui s'est refusé longtemps aux instances, aux propositions qu'on lui faisait. || 8° Rébellion contre les agents de l'autorité. || 9° Terme de manége. Désobéissance du cheval à la volonté du cavalier. || 10° Parti de la résistance, se dit des hommes d'État qui craignent de s'engager dans des voies nouvelles, et qui opposent une force d'inertie aux tentatives de réforme. || On dit aussi absolument la résistance. || 11° Force avec laquelle on se défend contre la fatigue, la faim. Les jeunes soldats ont moins de résistance que les vieux.

— HIST. XIVe s. Se tu nous donnes ci endroit station et resistance, je te ferai ci endroit un temple, BERCHEURE, f° 11. Pluseurs seroient seurmontez qui sont de petite vigueur et ont peu de resistence, ORESME, *Eth.* 208. Posé que une puissance meuve une resistence par certaine isnelté [vitesse], ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Les fortreces où tel resistence trouveroient que trop convensist perdre de bonnes gens.... CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 9. Et à un matin frappa sur eulx, et ne feirent gueres de resistence, JUVÉN. *Charles VI*, 1381. || XVIe s. Vostre bonne grace est la resistance que je treuve en tous les ennuis que puis avoir, MARG. *Lett.* XLI. Elle voyant qu'il n'y avoit point de resistance [moyen de résister], se jeta entre les bras de ce serviteur, ID. *Nouv.* XV. Theseus descendit en terre sans aucune resistence, et se saisit du port, AMYOT, *Thés.* 23. ....Mon ardeur retenue, Au lieu de s'amortir, plus chaude est devenue, Et de ma resistance a pris accroissement, DESPORTES, *Diverses amours*, IX, *Stances pour Charles IX.* Il y a repletion outre mesure, de laquelle s'ensuit tension et renitence ou resistance, PARÉ, V, 7.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *resistencia*; ital. *resistenza*; du lat. *resistentia*; de *resistere*, résister.

† **RÉSISTANT, ANTE** (ré-zi-stan, stan-t'), *adj.* || 1° Qui ne cède pas à l'impression d'un autre corps. La capacité de me faire éprouver les diverses sensations constituera les différentes qualités de ce corps; mais sa qualité essentielle sera toujours d'être résistant; sans elle, je n'eusse pas connu les autres, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. III, p. 531. || 2° Terme de physique. Qui s'oppose au mouvement. Un corps abandonné librement à la force de la gravitation dans un espace non résistant, VOLT. *Mél. litt. À M****. || 3° Qui supporte facilement la peine, le travail. Cet homme est très-résistant.

— HIST. XIVe s. Son contraire est fort resistant, *Nat. à l'alch. errant*, 367.

RÉSISTER (ré-zi-sté), *v. n.* || 1° Ne pas céder au choc, à l'impression d'un autre corps. Une pierre qui résiste au ciseau. Une poutre qui résiste à une forte charge. Si l'on pense que plus un corps peut résister, plus il soit capable d'arrêter le mouvement, DESC. *Monde*, 7. Vous avez jusqu'ici Contre leurs coups épouvantables [des tempêtes] Résisté sans courber le dos, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Les Romains introduisaient encore dans les ciments une autre substance qui les rendait capables de résister au froid et aux gelées; c'est de l'huile, MONGEZ, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 521. || 2° Ne pas se laisser pénétrer. Un chapeau qui résiste à la pluie. || 3° Opposer la force à la force, se défendre. La ville a résisté pendant plusieurs mois. Résister aux agents de la force publique. Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang, Avant qu'aucun résiste, ou reprenne son rang, CORN. *le Cid*, IV, 3. Rome seule aujourd'hui peut résister à Rome, ID. *Sertor.* II, 1. Les Dauniens y entrèrent avec tant de vigueur, que cette jeunesse lacédémonienne, étant surprise, ne put résister, FÉN. *Tél.* XVI. Leurs ennemis [des Spartiates] sachant que tout ce qui résistait était passé au fil de l'épée, et qu'ils ne pardonnaient qu'aux fuyards, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 531, dans POUGENS. [Les Troyens] Résistaient en désordre et fuyaient au hasard, DELILLE, *Én.* X. || Ce cheval résiste au cavalier, le cavalier a de la peine à s'en faire obéir. || 4° Fig. S'opposer aux desseins, aux volontés; tenir ferme contre quelque chose de puissant, de fort. Donc votre aïeul Pompée au ciel a résisté Quand il a combattu pour notre liberté, CORN. *Cinna*, II, 1. Qui résiste trop tard a peine à résister [à la tentation], Et c'est au premier pas qu'il la faut arrêter, ID. *Imit.* I, 13. Je tâche à le sauver; dieux, n'y résistez pas, DU RYER, *Scévole*, II, 3. Conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai

à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière, BOSS. *Reine d'Angl.* Admirez cette femme forte, qui résiste aux faiblesses de son sexe dès son enfance, à l'orgueil dans sa plus grande élévation, à la douleur dans le temps de son abattement et de sa mort même, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Il [Dieu] résiste au superbe et punit l'homicide, RAC. *Athal.* II, 7. Il cherche une vertu qui lui résiste moins, ID. *Alex.* I, 1. Vous résistiez, seigneur, à leur sévérité [des magistrats qui avaient prononcé une sentence de mort], ID. *Brit.* IV, 3. Moi-même, résistant à mon impatience.... ID. *Baj.* III, 2. M. de Villette a résisté à cette éloquence de M. Bossuet à laquelle personne ne résiste [Bossuet voulait le convertir], MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 24 août 1681. Telle est la faiblesse et l'inconstance des hommes; ils se promettent tout d'eux-mêmes, et ne résistent à rien, FÉN. *Tél.* XV. L'âme résiste bien plus aisément aux vives douleurs qu'à la tristesse prolongée, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 25. Mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs, ID. *Conf.* XII. Le respect que le parlement devait au roi [Louis XI] n'empêchait pas qu'il ne lui résistât avec beaucoup de liberté, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 298. || Résister contre, ne pas se soumettre à (locution blâmée, mais, ce semble, à tort). « Et c'est contre ce mot qu'a résisté le comte » Résister contre un mot n'est pas parler français : il eût pu dire s'obstiner sur un mot, *Acad. sentim. Cid.* || 5° Il se dit, dans le langage de la galanterie, des refus des femmes. [L'ode] Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris, Qui mollement résiste, et par un doux caprice Quelquefois le refuse, afin qu'on le ravisse, BOIL. *Art p.* II. Quand on veut qu'un sexe résiste, on veut qu'il résiste autant qu'il faut, pour faire mieux goûter la victoire à celui qui attaque, mais non pas assez pour la remporter, FONTEN. *Dial.* II, *morts anc.* [Homme] très-médiocre dans la société, mais auquel, dit-on, nulle femme jusqu'ici n'a résisté, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 90, dans POUGENS. || 6° Se refuser à. Aux dépens de mon sang satisfaites Chimène, Je n'y résiste point, je consens à ma peine, CORN. *Cid*, II, 9. Vous les aviez menacés de leur faire signer cette constitution, quand vous pensiez qu'ils y résisteraient, PASC. *Prov.* XVII. La fortune t'appelle une seconde fois; Narcisse, voudrais-tu résister à sa voix? RAC. *Brit.* II, 8. L'ange aspire à monter, et résiste à descendre, DELIL. *Parad. perdu*, II. || Ne pas permettre, ne pas laisser, avec un nom de chose pour sujet. J'accours tout transporté d'un amour sans égal, Dont l'ardeur résistait à se croire oubliée, MOL. *Sgan.* 22. La coutume y résiste; si vous étiez en pays de droit écrit, cela se pourrait faire, ID. *Mal. imag.* I, 9. Quand nous n'aurions aucune autre preuve contre cette fable [d'une loi autorisant la polygamie], le nom même d'un empereur si grave, si sérieux, si chrétien [Valentinien] y résisterait, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 63. || 7° Supporter la peine, le travail, en parlant des hommes ou des animaux. Résister à la douleur. Cheval qui résiste à la fatigue. Quoique à peine à mes maux je puisse résister, J'aime mieux les souffrir que de les mériter, CORN. *Hor.* I, 3. Je n'y puis résister, ce spectacle me tue, RAC. *Bérén.* IV, 7. Gardez qu'elle résiste à sa félicité, VOLT. *Oreste*, II, 4. || Familièrement. On n'y peut plus résister, se dit de quelque incommodité qu'on a peine à supporter. Il fait une si grande fumée, qu'on n'y saurait résister. || 8° Il se dit des choses qui durent malgré quelque obstacle ou difficulté. Ce ciment résiste aux gelées. Je dois être fort aise que cette amitié résiste à l'absence et à la Provence, SÉV. 28 nov. 1670. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIVe s. Une chose qui contrarie et obvie et resiste à raison, ORESME, *Eth.* 31. || XVe s. Il ne pouvoit mie resister contre eux, FROISS. II, II, 4. Iceux Bourguignons furent si vaillamment resistez et reboutez par les notables seigneurs, bourgeois et habitans dudit Paris, *Chron. addit. à la suite de Monstrelet*, f° 2, dans LACURNE. || XVIe s. Afin de resister que ledit sieur de Nemours ne sa compagnie ne peust passer par là qu'estoit son chemin constrainct pour venir audit Bresse, *Lett. de Louis XII*, t. III, p. 173, dans LACURNE. Les enfans qui sont pour estre subjects au mal caduque.... ne peuvent resister ny durer à ce lavement [lotion] de vin, AMYOT, *Lyc.* 32. Le bois seul ne pouvoit pas durer ni resister aux coups, ID. *Cam.* 68. Le peuple vouloit que l'un des consuls fust esleu des maisons populaires; à quoi le senat resistoit fort et ferme, ID. *ib.* 72. A la fin, la chose allant en longueur, sa force corporelle ne peut plus resister, ains se laissa aller et defaillit tout à coup, ID. *Brutus*, 18.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *resistir*; ital. *resistere*; du lat. *resistere*, de *re*, et *sistere*, fréquentatif de *stare* (voy. STABLE). *Résister* a été fait, au XIVe siècle, sans consulter l'accent latin.

† **RÉSISTIBILITÉ** (ré-zi-sti-bi-li-té), *s. f.* Néologisme. Propriété de résister, inhérente et particulière aux corps vivants.

† **RÉSISTIBLE** (ré-zi-sti-bl'), *adj.* À qui, à quoi on peut résister. Pour montrer combien la grâce était résistible (il faut permettre ces mots que l'usage avait consacrés, pour éviter la longueur).... BOSS. *Variat.* XIV.

RÉSOLU, UE (ré-zo-lu, lue), *part. passé* de résoudre. || 1° Qui a disparu sans suppurer. Une tumeur résolue. || 2° Cassé, annulé. Une épouse qu'on abandonne [par le divorce], et sur laquelle on n'a plus aucun droit, non plus qu'elle sur nous, le contrat étant résolu de part et d'autre, BOSS. 4e *avert.* 8. Dans ce cas, le contrat n'est point résolu de plein droit, *Code Nap.* art. 1184. || 3° Dont la solution est donnée. Problème résolu. Bien loin d'établir ses maximes avec obstination, il [Socrate] semble douter des choses les plus résolues, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Socrate*. Si je ne me trompe, monsieur, voilà vos doutes assez bien résolus, BOIL. *Dissert. sur Joconde.* || 4° Dont on a fixé le dessein. Entreprise résolue. C'est un point résolu. || 5° Qui s'est fermement arrêté à un dessein. Résolu de périr pour vous sauver la vie, CORN. *Hér.* I, 4. Il retint tout chez lui, résolu de jouir, Plus n'entasser, plus n'enfouir, LA FONT. *Fabl.* X, 5. Je me sens résolue à vous mettre toujours dans votre tort, SÉV. *à Ménage*, 19 août 1651. Non, je n'écoute rien; me voilà résolue; Je veux partir, RAC. *Bér.* V, 5. Contente et résolue à l'hymen de mon père, ID. *Mithr.* I, 2. Newton.... résolu de les admettre [les principes inconnus], quelques les pût donner l'enchaînement des conséquences, FONTEN. *Newton.* || Il se dit, comme on voit, avec *à* ou *de*, et un infinitif. || 6° Qui est ferme dans ses desseins. Je saurai conserver d'une âme résolue... CORN. *Théod.* III, 1. Ainsi, de vos désirs toujours reine absolue, Les plus grands changements vous trouvent résolue, ID. *Poly.* II, 2. Un homme ainsi résolu et constant dans cette résolution, malgré tous les dangers qui l'environnent, BOURDAL. *Dim. oct. du St-Sacrement*, *Dominic.* t. II, p. 810. || Déterminé, hardi. Les plus résolus, ROTR. *Bélis.* III, 5. Ma mère, que vous savez être une des plus résolues femmes du monde, se jeta toute furieuse sur le premier qu'elle trouva, SCARR. *Rom. com.* II, 11. Oui, dit le bon père d'un ton résolu, PASC. *Prov.* IV. Tel qu'on l'avait vu dans tous les combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc [la mort], BOSS. *Louis de Bourbon.* Ils me paraissent bien résolus; mais ils n'ont pas affaire à un sot, LEGRAND, *Belphégor*, I, 5. || Substantivement (emploi dans lequel il est familier). Un gros résolu. Il fait le résolu. || 7° Terme de beaux-arts. Contours résolus, contours hardis, francs, prononcés.

† **RÉSOLUBILITÉ** (ré-zo-lu-bi li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est résoluble, de ce qui peut recevoir une solution. La résolubilité d'un problème. || 2° Terme de jurisprudence. Qualité d'un acte, d'une convention qui est résoluble.

RÉSOLUBLE (ré-zo-lu-bl'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui peut être résolu, en parlant d'un point, d'un problème, d'une difficulté. || 2° Qui peut être annulé, cassé, en parlant d'un contrat, d'une obligation. Ceux qui n'ont sur l'immeuble qu'un droit suspendu par une condition, ou résoluble dans certains cas, ou sujet à rescision, ne peuvent consentir qu'une hypothèque soumise aux mêmes conditions, ou à la même rescision, *Code Nap.* art. 2125.

— HIST. XVIe s. Resoluble, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *resolubilis*, de *resolvere*, résoudre.

RÉSOLÛMENT (ré-zo-lu-man), *adv.* || 1° Avec une ferme résolution, absolument. Et tout résolûment je veux que tu te taises, MOL. *Tart.* II, 2. J'ai quelque impatience de savoir comment se porte et se comporte cette pauvre petite d'Adhémar; je m'en vais lui écrire résolûment; depuis que je me mets à différer, il n'y a plus de fin, SÉV. 8 déc. 1679. Je vous prie de lui dire [à Panckouke] bien résolûment qu'il ne mette jamais rien sous mon nom, VOLT. *Lett. la Harpe*, 4 juin 1777. Je persistai résolûment dans mes refus, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 83, dans POUGENS. || 2° Hardiment, avec courage. Marcher résolûment à l'ennemi. Songez à répondre résolûment sur ce qu'il pourra vous dire, MOL. *Fourber.* I, 4. Pourquoi donc Caton, Brutus, Cassius, Antoine, Othon et tant d'autres se sont-ils tués si résolûment, et que nos chefs de parti se sont laissé prendre, ou bien ont laissé languir leur misérable vieillesse dans une prison? VOLT. *Dict. phil. Suicide.* Je le donnai [un morceau de musique] pour être de moi tout aussi résolûment que si j'avais parlé à des habitants de la lune, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || 3° Décidément. Résolûment, par force ou par amour, Je veux savoir de toi, traître, Ce que tu fais, d'où tu viens avant jour, MOL. *Amph.* I, 2.

— HIST. XVIe s. C'est à un autre sorte de traitté à determiner plus amplement et plus resoluement de ceste matiere, AMYOT, *Lysand.* 23. Condamner ainsi resolument une chose pour fausse et impossible, c'est.... MONT. I, 200. Il envoya dire à M. de Vieilleville, que resoluement il falloit que ses hostes comparussent pour.... CARL. III, 13. Il respondit resolument, quoi qu'il deust avenir de luy, qu'il en verroit la fin, ID. V, 17. Je veux resolument rendre à M. de Vieilleville, le gouvernement de Metz que je lui avois donné il y a un an, ID. V, 30.

— ÉTYM. *Résolue*, et le suffixe *ment*.

RÉSOLUTIF, IVE (ré-zo-lu-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Ancien terme de chimie. Qui résout, dissout. Il [un certain Barlet, chimiste] improuve fort l'antimoine, et appelle sa chimie l'art de Dieu, la physique résolutive, GUY PATIN, *Lett.* t. II, p. 170. || 2° Terme de médecine. Se dit des médicaments qui ont la propriété de faire disparaître les engorgements sur lesquels on les applique. Je viens de lui appliquer un cataplasme anodin et résolutif sur une tumeur livide, SCARR. *Rom. com.* II, 4. || Substantivement. Les résolutifs. Un bon résolutif. || 3° Qui prend une résolution, qui décide. La véritable prudence n'est pas seulement considérée, mais encore tranchante et résolutive, BOSS. *Sermons, Justice*, 2.

— HIST. XIVe s. Emplastre de mauves resolutif et maturatif, H. DE MONDEVILLE, f° 46, *verso*. Resolutif en ung corps non net attrait plus qu'il ne dissoult, LANFRANC, f° 50, *verso*. || XVIe s. Un pyrrhonisme soubs une forme resolutive, MONT. II, 237. Le parler dogmatiste et resolutif, ID. II, 240. Ce qui se peut cognoistre aux tumeurs qui se resolvent... ce qui se fait par le seul benefice de nature, ou aidée de medicamens resolutifs, PARÉ, *Introd.* 17.

— ÉTYM. Lat. *resolutum*, de *resolvere*, résoudre; provenç. *resolutiu*; espagn. et ital. *resolutivo*.

RÉSOLUTION (ré-zo-lu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Réduction d'un corps en ses premiers principes. La résolution des corps en leurs éléments. La résolution de la neige en eau. || 2° Cessation totale de consistance; dissolution. Nos corps, par la résolution qui s'en fait dans le tombeau, BOURD. *Car.* I, *Cendres*, 61. || 3° Terme de médecine. Résolution des forces, abattement prononcé de l'incitation motrice, ou affaiblissement accidentel de l'usage des facultés intellectuelles. || Résolution des membres, des muscles des membres ou du tronc, se dit, dans l'anesthésie, dans l'asphyxie, dans les maladies graves, de l'affaissement ou de la cessation permanente ou momentanée des contractions musculaires, qui n'opposent plus d'obstacles à l'action de la pesanteur sur les parties du corps, ni de résistance aux efforts d'une personne étrangère. || 4° Terme de médecine. Mode de terminaison des phlegmasies, consistant dans le retour de la partie affectée à son état naturel, l'inflammation cessant insensiblement et sans suppuration. Si malgré tous ces remèdes les accidents subsistent et qu'on ne puisse pas procurer la résolution, il faut provoquer la suppuration, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 211, dans POUGENS. || Résorption du blastème épanché entre les éléments anatomiques d'un tissu, et qui en déterminait l'engorgement. || 5° Décision d'une question, d'une difficulté. Que chez eux il y ait des résolutions à tous les doutes, BALZ. liv. VI, lett. 9. Écoutez cette sage résolution de notre père Bauny sur un cas qui vous étonnera encore bien davantage, PASC. *Prov.* VIII. Il y a de certains cas dont la résolution serait encore difficile, quoique fort nécessaire pour les gentilshommes, ID. *Prov.* VII. C'est là que la princesse palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes: Dieu a aimé, c'est tout dire, BOSS. *Anne de Gonz.* La vraie résolution de cette difficulté, c'est.... ID. *Lett.* 161. || 6° Il s'est dit pour analyse. La manière de démontrer est double. L'une se fait par l'analyse ou résolution, et l'autre par la synthèse ou composition, DESC. *Rép. aux secondes obj.* 51. || 7° Terme de mathématique. Solution, en parlant des problèmes. || Résolution d'une équation, détermination de ses racines. || Résolution d'un triangle, recherche des angles ou des côtés inconnus, au

moyen de la trigonométrie. || 8° Terme d'harmonie moderne. On dit qu'un accord ou qu'une note fait sa résolution sur tel autre accord ou telle autre note, quand il doit être suivi immédiatement de cet autre accord ou de cette autre note, et qu'il s'agit d'une succession prévue à l'avance et ne souffrant guère d'exception. La sensible fait toujours sa résolution sur la tonique. || 9° Terme de jurisprudence. Cassation d'un bail, d'un contrat, etc. Ce qui distingue la résolution de la résiliation, c'est que celle-ci se fait du consentement des parties, et non celle-là. La partie envers laquelle l'engagement n'a point été exécuté a le choix ou de forcer l'autre à l'exécution de la convention lorsqu'elle est possible, ou d'en demander la résolution avec dommages et intérêts, *Code Nap.* art. 1184. || 10° Projet qu'on arrête, dessein que l'on prend. Le roi fit équiper une flotte, en résolution d'aller lui-même à Athènes, VAUGEL. *Q. C.* 555. Mais rien n'ébranle-t-il sa résolution? ROTR. *Antig.* V, 2. Mon cœur se portera jusqu'aux extrêmes résolutions; et de ce couteau que voici, je me tuerai sur la place, MOL. *G. Dand.* III, 8. Il [Épictète] veut qu'il [l'homme] soit humble, qu'il cache ses bonnes résolutions.... rien ne les ruine tant que de les produire, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Elle prend sa résolution [son parti], SÉV. 440. Je fais toujours la résolution de me taire, et je ne cesse de parler, ID. 4 août 1680. Ce qu'il y avait de plus grand dans le sénat, est qu'on n'y prenait jamais des résolutions plus vigoureuses que dans les plus grandes extrémités, BOSS. *Hist.* III, 6. Aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures.... nous arrivons au règne de la vérité.... notre âme n'est plus en péril; nos résolutions ne vacillent plus; la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale a la force de les fixer, ID *Duch. d'Orl.* Cependant, onze jours après, ô résolution étonnante! la reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, ose encore se commettre à la fureur de l'océan, ID. *Reine d'Angl.* Que le passage est difficile de la résolution à l'exécution, et qu'il est ordinaire d'y échouer! BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 464. M. de Lamoignon ne se piquait pas d'être l'auteur des bonnes résolutions qu'il avait fait prendre; c'était assez pour lui qu'on les eût prises, FLÉCH. *Lamoignon.* Il n'est personne qui, pendant sa vie, ne fasse mille fois la résolution de changer, MASS. *Carême, Impén.* Une résolution si désespérée [se brûler sur le corps de son mari] dans un sexe si timide nous étonne; mais la superstition inspire partout une force surnaturelle, VOLT. *Mœurs*, 157. Toutes les résolutions formées dans les premiers mouvements de la colère sont toujours imprudentes, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 312, dans POUGENS. Les résolutions qui viennent du cœur, STAEL, *Corinne*, XV, 4. || Familièrement. Prendre sa résolution à deux mains, faire effort sur soi-même pour se décider à quelque chose. || 11° Proposition adoptée; projet de loi qui a reçu l'assentiment de l'une des deux chambres. || 12° Fermeté, courage, décision. Armez-vous un moment de résolution, TRISTAN, *M. de Chrispe*, II, 3. M. le comte avait toute la hardiesse du cœur que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir, et il n'avait pas, même dans le degré le plus commun, la hardiesse de l'esprit, qui est ce qu'on nomme résolution, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 38, dans POUGENS. Ils se trouvèrent fort étonnés l'un et l'autre, me voyant parler avec assez de résolution pour les embarrasser, SCARR. *Rom. com.* I, 13. Je vais vous faire voir jusqu'où peut aller la résolution d'une personne qu'on met au désespoir, MOL. *G. Dand.* III, 8. L'exemple de la mort des martyrs nous touche; car ce sont nos membres; nous avons un lien commun avec eux; leur résolution peut former la nôtre, PASC. *Pens.* XXIV, 22, édit. HAVET. Sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers et de domestiques, il court à la défense d'un pont, et tient ferme contre une armée... il étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvait arrêter par la force, FLÉCH. *Turenne.* Si vous vous trouvez tant de résolution, il y aurait un moyen, DANCOURT, *Cur. de Comp.* sc. 3. || Un homme de résolution, homme qui exécute avec fermeté ce qu'il a entrepris. Je lui ferai dire à Saldagne qu'il aura avec lui un homme de résolution de ses amis, SCARR. *Rom. com.* II, 12.

— HIST. XV° S. Et furent alors grans resolutions et esbatemens tant en boire comme en mangier, MONSTRELET, t. II, p. 18, dans LACURNE. || XVI° S. Nous confererons de tes doubtes ensemble, et en chercherons la resolution, RAB. *Pant.* II, 18. Cest amollissement et addoulcissement là ne procede pas ny d'une paresse, ny d'une resolution de la vigueur du corps, AMYOT, *Com. refrén. la col.* 2. Quitant sa resolution [fermeté], il s'abandonna au dueil, MONT. I, 6. La resolution et asseurance d'une ame reglée, ID. I, 67. Il print une très noble resolution d'attendre sans effroy ce qui.... ID. I, 137. La resolution à la guerre et affection à leurs femmes, ID. I, 238. Dispute qui durera eternellement, sans resolution et sans accord, ID. I, 385. Quelques tumeurs se terminent par insensible transpiration, qu'on appelle resolution, autres par suppuration, PARÉ, V, 3. Paralysie ou resolution est une relaxation ou mollification des nerfs, avec privation du sentiment et mouvement... ID. VII, 12.

— ÉTYM. Provenç. *rezolucio*; espagn. *resolucion*; ital. *resoluzione*; du lat. *resolutionem*, de *resolutum*, supin de *resolvere*, résoudre.

† **RÉSOLUTIVEMENT** (ré-zo-lu-ti-ve-man), *adv.* D'une manière qui résout, décide. Voilà ce qui m'empêche de prononcer aussi résolutivement que d'autres font, pour la félicité éternelle d'Aristote, bien que je la lui souhaite d'autant plus ardemment que je me sens son redevable de la plus solide partie de mes études humaines, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Aristote.*

— ÉTYM. *Résolutive*, et le suffixe *ment*.

RÉSOLUTOIRE (ré-zo-lu-toi-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui entraîne la résolution d'un acte. La condition résolutoire est celle qui, lorsqu'elle s'accomplit, opère la révocation de l'obligation; ce qui remet les choses au même état que si l'obligation n'avait pas existé, *Cod. Nap.* art. 1183. || Substantivement. Un résolutoire.

— ÉTYM. Lat. *resolutorius*, dérivé du nom d'action fictif *resolutor*, qui vient de *resolutum*, supin de *resolvere*, résoudre.

RÉSOLVANT, ANTE (ré-zol-van, van-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui opère la résolution. Un remède résolvant. || Subst. Un résolvant.

— HIST. XVI° S. À ces medicamens seront adjoustés des resolvans, PARÉ, VI, 22.

— ÉTYM. Lat. *resolventem*, de *resolvere* (voy. RÉSOUDRE).

† **RÉSOMPTIF, IVE** (ré-zon-ptif, pti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui fait reprendre les forces. Cycle résomptif, succession, pendant un certain nombre de jours, d'aliments et d'exercices, que les médecins anciens employaient pour ramener la santé et les forces.

— ÉTYM. Lat. *resumptivus*, de *resumptum*, supin de *resumere*, de *re*, et *sumere*, prendre.

† **RESOMMEILLER** (re-so-mè-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Sommeiller de nouveau.

— HIST. XVI° S. Resommeiller, COTGRAVE.

† **RESONGER** (re-son-jé), *v. a.* Il se conjugue comme songer. Songer de nouveau. || Faire un nouveau songe.

— HIST. XVI° S. Là je resonge sans cesse L'heureux soir que ma deesse.... DU BELLAY, VII, 20, *recto.*

RÉSONNANCE (ré-zo-nan-s'), *s. f.* || 1° Propriété de résonner que possèdent certains instruments, certains objets, certains locaux. Le bruit se doit mieux entendre à cause de la résonnance de l'air, DESC. *Météor.* 7. M. Rameau est le premier qui ait vu l'origine de toute l'harmonie dans la résonnance des corps sonores, et qui ait rappelé la théorie de cet art à un seul principe, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 5. || 2° Caisse d'un instrument à cordes. || 3° Prolongation de la durée du son. La résonnance, c'est-à-dire la propriété qu'ont les métaux d'être très-sonores, paraît d'autant plus forte que les métaux sont plus durs, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 80. || Il se dit pour son, simplement. De sa douce voix la tendre résonnance Me rappelle à moi-même et me montre Laurence, LAMART. *Joc.* III, 115. || 4° Renforcement de sons par suite de leur réflexion dans une enceinte trop restreinte pour donner naissance à un écho. || Terme de médecine. Bruit plus ou moins éclatant que l'on distingue en auscultant le larynx, le cou et le thorax d'un individu qui parle.

— ÉTYM. *Résonnant.*

RÉSONNANT, ANTE (ré-zo-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui résonne, qui renvoie le son. Cette église, cette voûte est bien résonnante. Majestueuses forêts, paisibles solitudes, qui plus d'une fois avez calmé mes passions, puissent les cris de la guerre ne troubler jamais vos résonnantes clairières! BERN. DE ST-P. *Harmonies*, II. || 2° Qui a beaucoup de son. Une voix claire et résonnante. Les éclairs, la trompette résonnante, le bruit effroyable qui parut au peuple sur le mont Sinaï, BOSS. *Hist.* II, 3. L'une [source] à flots résonnants tombait dans la campagne, LAMOTTE, *Fabl.* III, 7. || Simplement, qui rend des sons. D'autres disent que c'était un chêne résonnant qui secouait ses branches et ses feuilles, lorsqu'il était consulté, et qui déclarait ses volontés par des prêtresses nommées Dodonides, FONTEN. *Oracl.* I, 12.

† **RÉSONNATEUR, TRICE** (ré-zo-na-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physique. Qui fait résonner. Un tube résonnateur, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 1037. || *S. m.* Le résonnateur, instrument inventé par Helmholtz, qui consiste en une masse d'air enfermée dans des globes à deux ouvertures; on accorde ces appareils de manière que chacun corresponde à une note donnée; alors il suffit, par exemple, d'enfoncer dans l'oreille l'orifice du résonnateur accordé pour la note *fa*, pour qu'on entende cette note résonner fortement dépouillée de toutes les notes harmoniques et parasites, chaque fois qu'elle existe dans un bruit ou dans un son musical quelconque.

RÉSONNEMENT (ré-zo-ne-man), *s. m.* Renvoi du son, retentissement. Frappez des mains; vous vous apercevrez au résonnement du lieu, si l'espace est grand ou petit, si vous êtes au milieu ou dans un coin, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Le résonnement d'un édifice est plus nuisible qu'avantageux à la voix des orateurs, MONGEZ, *Instit. Mém. Litt. et beaux-arts*, t. V, p. 135.

— HIST. XV° S. Il oyt que par dedans le puis il avoit un merveilleux resonnement, *Percefor.* t. VI, f° 20.

— ÉTYM. *Résonner.*

RÉSONNER (ré-zo-né). *V. n.* || 1° Renvoyer le son, retentir. Et sous l'épaisseur des rameaux, Il n'est place où l'ombre soit bonne Qui soir et matin ne résonne Ou de voix, ou de chalumeaux, MALH. III, 3. L'air résonne des cris qu'au ciel chacun envoie, CORN. *Hor.* IV, 2. Le prince aux cris s'abandonna, Et tout son antre en résonna, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. Il [Hercule] poussait des cris horribles, dont le mont Œta résonnait, FÉN. *Tél.* XV. Un nombre infini d'oiseaux faisaient résonner ces bocages de leurs doux chants, ID. *ib.* XIX. || Fig. Tout résonne du bruit de ses exploits, on en parle partout. Où penses-tu choisir un lieu pour son supplice? Sera-ce entre ces murs que mille et mille voix Font résonner encor du bruit de ses exploits? CORN. *Hor.* V, 3. || 2° Se dit d'un son qui se prolonge. La voix d'Énée encor résonne à son oreille, DELILLE, *Én.* IV. || 3° Rendre un grand son, beaucoup de son. Une voix, une cloche, une guitare qui résonne bien. Le malheureux lion se déchire lui-même, Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs, LA FONT. *Fabl.* II, 9. On voyait s'élever des fournaises ardentes.... le marteau résonnait sur l'enclume qui gémissait sous les coups redoublés, FÉN. *Tél.* XII. || Fig. Ce n'est plus contre les réformateurs que je veux écrire; ce ne sera plus le mot d'hérétique que je ferai résonner dans mes écrits et dans mes sermons; je veux poursuivre les philosophes, les encyclopédistes, VOLT. *Dial.* 31. Jurons.... Que pour l'ennemi de la France Nos voix ne résonneront pas, BÉRANG. *Ma dernière chans.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 4° Activement et poétiquement. Mes vers brûlants d'amour ne résonnent que plaintes, RÉGNIER, *Élég.* I. Pour chanter les exploits des héros qu'il admire, Le faible Anacréon en vain monte sa lyre; Les cordes sous ses doigts ne résonnent qu'amour, L. RACINE, *Ép. à Valincour.* Il n'est pas dans mon cœur Une fibre qui n'ait résonné sa douleur, LAMART. *Harm.* II, 7.

— HIST. XII° S. Eissi que par trestot le munt [monde] Resona sis nons [son nom] glorios, BENOIT, II, 12000. Bruient li mont, e li val resona, *Ronc.* p. 85. || XIII° S. Dites, dame, comment a non Cil ki de vo cuer a le don. — C'est cil dont li païs resonne, *Lai d'Ignaurès.* Tote la chambre resona, *Lai del desiré.* Cil flums cort si joliement, Et mene tel grondillement, Qu'il resonne [a le son de] tabor et tymbre, Plus soef que tabor ne tymbre, *la Rose*, 6025. || XVI° S. Mais laissons-là ceux qui sont stupides et corrompus; et escoutons la voix du peuple, qui ne resonne que restauration, LANOUE, 84. [Les riches] devroyent quelquefois faire resonner à leurs aureilles ceste parole de Jesus Christ.... ID. 176. Combien que les papistes resonnent à pleine bouche, qu'ils tiennent le fils de Dieu pour redempteur du monde, CALV. *Instit.* 377. Escoutez comment ce cor ressonne, PALSGRAVE, p. 688. [Ma lyre] Resonnant tes hautes merveilles, Quand de rien tu formas les cieux, DESPORTES, *Œuv. chret.* XVIII, *Ode.*

— REM. Au XVII° siècle, on commençait à confondre résonner avec raisonner, et à prononcer rè-zo-ner, au lieu de ré-zo-ner: « Un nombre de gens font cette faute: Nous avons été dans un régal; il y

avait des violons qui ne *raisonnaient* point, comme si un bois creux avait de la raison pour pouvoir raisonner, il n'y a rien de plus ridicule que de parler si improprement, » MARG. BUFFET, 1668, *Observ.* p. 187. On confond aujourd'hui ces deux verbes à tel point que des locutions proverbiales sont fondées sur cette confusion : on dit d'un homme dont les idées ne sont pas bien nettes, qu'il a le *cerveau fêlé*, le *timbre fêlé*. Pourquoi cela? Parce qu'il *raisonne mal*. Or un timbre fêlé ne *raisonne* pas du tout, mais *résonne mal*. On abuse donc ici de la paronymie. C'est par la même raison qu'on dit *raisonner comme une pantoufle*, parce qu'une pantoufle ne *résonne* pas. Ces confusions sont fâcheuses dans toute langue, particulièrement dans une langue exacte et claire comme le français (JULLIEN, 1, p. 123).

— ÉTYM. Berry, *ressonner, ressouner*; prov. *ressonar, resonar*; esp. *resonar*: port. *resonar, resoar*; it. *risonare*; du lat. *resonare*, de *re*, et *sonare*, sonner.

† **RÉSORBANT, ANTE** (ré-zor-ban, ban-t'), *adj.* Qui résorbe. La multiplication des veines résorbantes, BONNET, *Cont. nat. Œuv.* t. VIII, p. 41, dans POUGENS.

† **RÉSORBER** (ré-zor-bé), *v. a.* Terme de médecine. Opérer l'absorption d'une humeur produite par l'animal même chez lequel se passe le phénomène, soit qu'elle se trouve dans une cavité close naturelle, comme une séreuse, ou accidentelle comme un kyste, soit qu'elle soit formée par du sang ou de la lymphe épanchée dans l'épaisseur d'un tissu. L'épanchement a été résorbé rapidement. || Se résorber, *v. réfl.* Être résorbé. Le sang épanché dans le cerveau par l'effet d'une apoplexie se résorbe lentement.

— ÉTYM. Lat. *resorbere*, de *re*, et *sorbere*, boire, absorber.

RÉSORPTION (ré-zor-psion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Action d'absorber de nouveau. || **2°** Terme de physiologie et de pathologie. Action de résorber. La résorption d'un épanchement. Si cette résorption des liqueurs ne se fait pas, elles se corrompent, et cette corruption est une des causes de la mort, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 168, dans POUGENS. || Il se dit abusivement de l'atrophie, jusqu'à disparition complète, d'un élément ou d'un organe. La résorption du tissu osseux par l'action d'une tumeur anévrysmale. || Résorption purulente, voy. PYOHÉMIE.

— ÉTYM. Lat. *resorptum*, supin de *resorbere*, de *re*, et *sorbere*, absorber.

RÉSOUDRE (ré-zou-dr'), *v. a.* Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent; je résolvais; je résolus; je résoudrai; je résoudrais; résous, résolvons, résolvez; que je résolve, que nous résolvions; que je résolusse; résolu et résous, suivant le sens; résolvant. || **1°** Diviser en parties constituantes. Résoudre un corps en ses éléments. Le feu résout le bois en cendre et en fumée. || **2°** Transformer en. Le froid résout la vapeur en eau. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du soleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau, pour la résoudre ensuite en pluie, par le secours des vents? VOLT. *Lett. à M. L. C.* 23 déc. 1768. || **3°** Terme de médecine. Faire disparaître peu à peu sans suppuration. Résoudre une tumeur, un engorgement, une inflammation. || **4°** Terme de musique. Opérer une résolution. Résoudre un accord sur la sous-dominante. Un troisième son qui, divisant la quinte en deux autres intervalles, en modifiera nécessairement l'effet par celui des deux tierces dans lesquelles je la résous, J. J. ROUSS. *Lett. sur la mus. franç.* || **5°** Terme de jurisprudence. Casser, annuler un acte. Le marché ne tint pas : il fallut le résoudre, LA FONT. *Fabl.* V, 20. Le mariage consiste dans la foi, dans le lien, dans le droit mutuel qu'on a l'un sur l'autre, et, quand on ôte ce droit, quand il n'y a plus de foi conjugale, et qu'on résout le contrat de part et d'autre, on n'est non plus mari et femme que si on ne l'avait jamais été, BOSS. *4° avert.* 11. || **6°** Décider une question, un cas douteux. Vous qui me tenez lieu d'Agrippe et de Mécène, Pour résoudre ce point avec eux débattu, Prenez sur mon esprit le pouvoir qu'ils ont eu, CORN. *Cinna*, II, 1. Voyez résoudre cette difficulté-là à Sanchez, PASC. *Prov.* VIII. L'objection que la réforme nous faisait est résolue par la réforme même, BOSS. *3° avert.* 23. On a proposé ce problème à résoudre : un élément étant donné, en déterminer l'état présent, passé et futur de l'univers; ce problème est résolu par Dieu seul, VOLT. *Phys. Expos. inst. physiques.* Souvenez-vous qu'Archimède, pendant qu'on donnait l'assaut à la ville qu'il défendait, résolvait tranquillement un problème, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 5 mai 1767. Je crois que je n'aurai jamais besoin de conseil sur des doutes que la seule honnêteté peut résoudre, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 12. Ensuite, résolvant la question d'une manière plus générale, je donne les équations pour déterminer la vitesse du vent, sans supposer que sa direction soit toujours dans le vertical de l'astre, D'ALEMB. *Caus. gén. des vents*, *Œuv.* t. XIV, p. 58, dans POUGENS. Le problème des trois corps, proposé par Newton, n'a été résolu que de nos jours, et l'a été par trois hommes en même temps, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 233. || Absolument. Minturnus.... agite cette question ... et résout en ma faveur, CORN. *Poly. Examen.* || **7°** Décider, déterminer une chose. Les chrétiens n'ont qu'un Dieu, maître absolu de tout, De qui le seul vouloir fait tout ce qu'il résout, CORN. *Poly.* IV, 6. Résolvez ici l'un des deux, Où de punir, ou bien d'absoudre, MOL. *Amph.* II, 6. Vous prétendez choquer ce que j'ai résolu, ID. *Sgan.* 1. D'autres se servirent sur-le-champ de l'occasion, et tout fut résolu en un moment, SÉV. 392. Le mariage que le roi avait résolu avec Anne de Boulen, BOSS. *Var.* II, 8. L'affaire fut résolue par les suffrages d'une compagnie composée de trois cents hommes, ID. *Hist.* III, 6. Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance, D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux, BOIL. *Sat.* XII. Allons. — Où donc, madame, et que résolvez-vous? RAC. *Andr.* III, 8. Il [Henri III] voyait le duc et le cardinal de Guise maîtres de la délibération des états; on le forçait de faire la guerre à Henri de Navarre, et on lui refusait de l'argent pour le soutenir; il résolut la mort de ces deux frères, VOLT. *Hist. parl.* XXX. Ce zélé républicain [Barnevelt] n'en fit voir aux états que le danger et l'injustice [de la proposition de donner au prince d'Orange le pouvoir souverain], et dès lors la ruine de Barnevelt fut résolue, ID. *Mœurs*, 187. Résolvez votre fuite et ne différez pas, ID. *Zulime*, III, 2. || Absolument. On sent plus à Paris qu'on ne pense ; on agit plus qu'on ne projette ; on projette plus qu'on ne résout, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 1. || Passivement et impersonnellement. Il a été résolu que nous partirions. || **8°** Décider quelqu'un à consentir, le déterminer à quelque chose. Il se rencontre des âmes que le temps et la philosophie ne sauraient résoudre, BALZ. *Liv.* VII, *lett.* 6. Adieu donc, puisqu'en vain je tâche à vous résoudre, CORN. *Cid*, II, 1. Quand tu m'as résolue à tes intentions, Lâche, t'ai-je opposé tant de précautions? ID. *la Place roy.* IV, 6 À me désobéir l'auriez-vous résolue? ID. *Œdipe*, I, 3. Il n'y avait eu que le roi capable de lui faire entendre raison [à Marie-Thérèse, en grand danger, et refusant de communier]; à tous les autres elle avait dit qu'elle voulait bien communier, mais non pas pour mourir; on avait été deux heures à la résoudre, SÉV. 18 nov. 1664. Mon esprit incertain que rien n'a pu résoudre, VOLT. *Œdipe*, III, 3. || Il se dit aussi avec *de*. Résous-la de t'aimer si tu veux qu'elle vive, CORN. *Héracl.* I, 3. || **9°** *V. n.* Former le dessein de, s'arrêter à l'intention de. Apprenez-moi de grâce Comment vous résolvez que le festin se passe, CORN. *Sertor.* IV, 4. Cette femme résout De hasarder l'incivile requête, LA FONT. *Faucon.* Il faut attendre quel parti de lui-même il résoudra de prendre, MOL. *le Dép.* V, 4. || Être résolu de, même sens. Quelqu'un qui soit résolu de rendre des biens mal acquis, PASC. *Prov.* V. Nous ne pouvons plus nourrir nos enfants.... je suis résolu de les mener perdre demain au bois, PERRAULT, *Contes, Le petit Poucet.* Étant résolue.... d'être toute ma vie la plus véritable amie que vous ayez, SÉV. *à Ménage*, 19 août 1651. Nous sommes résolus de partir dans le mois de mai, ID. 29. avr. 1672 Point de liaison qui le retienne, point d'absence qui lui coûte et dont il ne soit résolu de supporter tout l'ennui, BOURDAL. *Carême*, t. I, p. 221. || On dit aussi : être résolu à. Après tant de malheurs, enfin le ciel propice Est résolu, ma fille, à nous faire justice, CORN. *D. Sanche*, I, 1 || **10°** Décider quelque chose de douteux. Vous savez l'un et l'autre à quoi je me prépare, Résolvez-en ensemble, CORN. *Othon*, I, 4. Résolvez avec moi des moyens de sa perte; La ferons-nous secrète, ou bien à force ouverte? ID. *Héracl.* III, 4. Allons en résoudre chez moi, ID. *Sertor.* IV, 4. C'est de quoi, mes amis, nous avons à résoudre, ID. *Pomp.* I, 1. Et comme pour résoudre avec votre maîtresse Des biais qu'on doit prendre à terminer vos vœux, Je voulais en secret vous aboucher tous deux, MOL. *l'Ét.* IV, 1. || **11°** Se résoudre, *v. réfl.* Être divisé en parties constituantes. L'ayant examinée au microscope, je vis cette matière épaisse se résoudre lentement et par degrés en filaments, BUFF. *Hist. anim.* 6. Les couches de ce schiste sont entremêlées d'un grès fin, peu cohérent, et qui se résout de lui-même en un sable blanc, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 436, dans POUGENS. Si ces éléments, tant qu'on les conçoit étendus, pouvaient eux-mêmes se résoudre, ils se diviseraient jusqu'à ce qu'ils cessassent d'être étendus ; il n'y aurait donc plus de corps; les corps tomberaient dans le néant, CONDILL. *Hist. anc.* III, 25. La destruction des êtres qui, se résolvant en d'autres, nous démontre que rien ne se réduit à rien, RAYNAL, *Hist phil.* VII, 26. || **12°** Se résoudre en, se transformer en. L'air sur les fleurs en perles se résout, MOL. *Princ. d'Él. prol.* sc. 2. Thalès croyait qu'en dernier lieu tout se résolvait en eau, FÉNEL. *Thalès.* || Se résoudre en eau, pleuvoir à verse. Le ciel continue de se résoudre en eau, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 15 oct. 1760. || Aboutir à. D'un déplaisir si grand la noble violence Se résout tout entière en ardeur de vengeance, CORN. *Perth.* IV, 5. Quelle intelligence que celle qui saisit d'une seule vue cette chaîne immense de rapports divers, et qui les voit se résoudre tous dans l'unité et l'unité dans sa cause! BONNET, *Paling.* XIII, 7. || Fig. Tout ce que vous dites là se résout à rien. || **13°** Terme de musique. Faire sa résolution. L'accord de septième de dominante (si, ré, fa, la) se résout ordinairement sur l'accord parfait de tonique (ut, mi, sol). || **14°** Terme de médecine. Disparaître peu à peu sans suppuration. L'engorgement se résolvait peu à peu. || **15°** Être résolu, décidé, en parlant d'un cas, d'un point. La difficulté se résout pour les endroits où ce père [saint Clément].... BOSS. *Et. d'or.* VI, 16. || **16°** S'entendre sur une solution. Comme si ce n'était pas une partie essentielle du fond, d'examiner par quelle autorité et par quel moyen Jésus-Christ a voulu que les chrétiens se résolussent sur les disputes qui devaient naître dans son Église, BOSS. *Confér. avec Claude, avert.* || **17°** Prendre un parti, s'arrêter à une intention. Pensez de vous résoudre à soulager ma peine, Ou je me vais résoudre à ne la souffrir plus, MALH. V, 29. C'est ce que pourrait faire un homme tel que moi, S'il pouvait se résoudre à vous manquer de foi, CORN. *Nicom.* IV, 2. À quoi me résoudrai-je ? il est temps que j'y pense, LA FONT. *Fabl.* III, 1. La mort ne surprend point le sage: Il est toujours prêt à partir, S'étant su lui-même avertir Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage, ID. *ib.* VIII, 1. Enfin, un père célestin, son confesseur, parut, et lui dit qu'elle ne la trouverait point; qu'elle ne la verrait que dans le ciel; qu'il fallait se résoudre à la volonté de Dieu, SÉV. 422. Résous-toi, pauvre époux, a vivre de couleuvres, BOIL. *Sat.* X. La morale des États se résout, pour de grands intérêts, à hasarder le sacrifice de quelques particuliers, FONTEN. *Marsigli.* Il pénétrait par adresse ou par présents dans tous les lieux fermés où il pouvait croire qu'il y avait des plantes qui n'étaient pas ailleurs; si ces sortes de moyens ne réussissaient pas, il se résolvait plutôt à y entrer furtivement, ID. *Tournefort.* Qui ne peut se résoudre, aux conseils s'abandonne, VOLT. *Mérope*, V, 3. Reçois un malheureux qui se résout à l'être, DELILLE, *Parad. perdu*, I. || Avec ellipse du pronom personnel. Le sentiment de tendresse qui vous fait résoudre de venir tout à l'heure ici, SÉV. *à Mme de Grignan*, 8 juillet 1676. || Il se dit avec *de* et l'infinitif. Plus tu me conseilles de vivre, Plus je me résous de mourir, MALH. V, 5. Qu'au moins vous ne chérissiez pas si fort le titre de victorieux, que vous ne vous résolviez de le perdre ici, VOIT. *Lett.* 68. La reine, au désespoir de n'en rien obtenir, Se résout de se perdre ou de le prévenir, CORN. *Rod.* I, 6. Et, s'étant informé du lieu où il trouverait Verville, il se résolut d'y aller, SCARR. *Rom. com.* II, 14. À toute force enfin elle se résolut D'imiter la nature, et d'être mère encore, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Sus, sans plus de discours, résous-toi de me suivre, MOL. *le Dép.* V, 4. Si on est dans le vice, la ligne qui mène à Dieu est d'y renoncer et de se résoudre d'embrasser tous les moyens nécessaires pour en sortir, NICOLE, *Ess. mor.* 2° traité, ch. 9. Sachant qu'elle [Mme de Grignan] passerait l'hiver dans ce beau pays [la Provence], je me suis résolue de venir le passer avec elle, SÉV. *à Bussy.* 13 nov. 1690. Il faut partir, seigneur ; sortons de ce palais, Ou bien résolvons-nous de n'en sortir jamais, RAC. *Andr.* V, 5. Un homme de cette conséquence [un créole] ne se résoudrait jamais, par une vile et mécanique industrie, de compromettre l'honneur et la dignité de sa peau, MONTESQ. *Lett. pers.* 78. J'étais jeune, et je me résolus de me mettre en état de demander compte à Marius de ses mépris, ID. *Sylla et Eucrate.* || On trouve aussi : se résoudre de quelque chose. Nous te prions d'y penser, de t'en résoudre et de l'en conseiller.... PASC. *Lett. à Mme Périer*, 5 nov. 1648.

— REM. 1. Se résoudre de a été condamné par l'Académie : Il se résolut à faire le voyage de Ro-

me, et non il se résolut de faire, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 74, dans POUGENS, et par Voltaire : *Se résout de se perdre* est un solécisme : *je me résous à, je résous de; il s'est résolu à mourir, il est résolu de mourir, Comm. Corn. rem. Rod.* I, 6. Néanmoins cette construction est appuyée par trop d'autorités pour qu'il y ait scrupule à s'en servir. || 2. Régnier a dit, à l'imparfait, *résoudois* : ....je me résoudois, loin du bruit de Paris...., M'égayer, *Sat.* XV. C'est aujourd'hui un barbarisme.

— HIST. XIV^e s. Corps mixtes resolus en poudre et en terre et en vapeurs, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Figures resolutes en triangles et en pyramides, ID. *ib.* || XV^e s. Les humeurs et choses resoltes Par grant froit, par trop grant chaleur, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 473. Ne sont pas clercs, ne n'ont pas leu les lois, ne en jeunesse eu les doctrines, par quoy ils puissent estre si resoluz [instruits] comme autres gens, *le Jouvencel*, f° 78, dans LACURNE. Il estoit très bon gramarien et très bon philosophe et bien resolu es sept ars liberaulx, *Hist. de la toison d'or*, f° 70, dans LACURNE. Il fut tout à coup fondu et en eau resolu, LOUIS XI, *Nouv.* XIX. Je m'estois resolute en Dieu, et promis en mon cœur avoir de.... ID. *ib.* XXVI. || XVI^e s. Si veut-il [Dieu] que nous soyons tous resolus [certains, assurés] qu'il nous a en sa garde, CALV. *Instit.* 446. Ils ne peuvent se resoudre en leurs cœurs, s'ils seront exaucez ou non, ID. *ib.* 883. Nous enseignons les fideles de prier Dieu avec certaine asseurance, ayans cela pour resolu, qu'il les aime et les veut exaucer, ID. *ib.* 884. Et faites estat, mais très resolu, que de tout ce que j'establiray et ordonneray en ceste ville, je ne m'en retracteray jamais, CARL. VI, 4. Voyant que rien n'y valoit, il se resolut de ne prendre plus de medecines, AMYOT, *Préf.* XV, 43. Quant à ces lettres là, il est malaisé de resoudre, si l'on doibt croire ou decroire qu'elles soient de luy, ID. *ib.* 41. Les nuées se resolurent en brouées, et remplirent toute la plaine d'un brouillas obscur, ID. *Flamin.* 42. Sylla respondit qu'il n'estoit pas encore bien resolu de ceulx qu'il devoit sauver, ID. *Sylla.* 65. Il estoit aisé à voir qu'il avoit resolu de mourir, ID. *C. d'Utiq.* 81. Voila vostre probleme solu et resolu ; faictes vous gens de bien là dessus, RAB. *Pant.* 5, *Prol.* Interrogé.... il nous fault veoir mourir, dict il [Solon], avant que d'en pouvoir resouldre [du bonheur], MONT. I, 68. Toute la sagesse se resoult enfin à ce poinct, de nous apprendre à.... ID. I, 69. Pour suyvre avecques resolue volonté la vengeance d'une injure, ID. I, 271. Voyant l'empereur resolu de ce voyage, ID. I, 321. Le grain s'amollit, se resoult et destrempe comme en laict, ID. II, 186. Peu de gents meurent, resolus [sûrs] que ce soit leur heure derniere, ID. II, 380. Vous ne ferez que rendre la pareille à l'opinion très resolue qu'il [La Boétie] avoit de vostre vertu, ID. *Lettre au chancel. l'Hospital.* Là je me resolus de mettre en arriere toute peur et toute crainte, deliberé de leur vendre bien ma peau, MONTLUC, V. Après cette charge les gens de pied se resolurent en deux bataillons, mais cette grosse troupe leur passa sur le ventre, D'AUB. *Hist.* I, 26.... Mais elle resolut [décida] ses compagnons disant.... ID. *ib.* I, 80. Ces perturbations dilatent ou compriment le cœur, au moyen de quoy les esprits sont resouls ou astreints, PARÉ, *Introd.* 18. Le ventricule qui est laxe et resout, peut descendre jusques dessous le nombril, ID. I, 14. Si lesdites escrouelles ne peuvent estre resoultes, ID. V, 19. Ces vapeurs se resoudent et convertissent en humeurs, ID. XXI, 4. Et se trouva la tumeur presque toute resolue, ID. VI, 3. Autant s'en doit faire ès corps resouts et debiles, ID. XVI, 12. Voyant chacun devenu muet et son enigme demeurer sans estre resout, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 77, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *resolvere*, supin *resolutum*, de *re*, et *solvere*, délier (voy. SOLUTION).

† **RESOUFFLER** (re-sou-flé), *v. a.* Souffler de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Resoufler, COTGRAVE.

† **RESOUPER** (re-sou-pé), *v. n.* Souper de nouveau. Vous avez donc vu mon Prussien ; j'aurais assurément voulu être du voyage, et resouper avec Mme d'Argental et avec vos amis.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mars 1751.

RÉSOUS (ré-zoû), *part. passé* de résoudre, différent de résolu. Il ne se dit qu'au masculin et des choses qui se changent en d'autres. Brouillard résous en pluie.

— REM. L'Académie dit que le mot ne s'emploie qu'au masculin. Il n'y a aucune raison pour ne pas employer le féminin résoute (analogue à *dissoute*) : Vapeur résoute en petites gouttes d'eau.

RESPECT (rè-spè ; la prononciation varie ; « le *c* ni le *t* ne se prononce, dit Chifflet, *Gramm.* p. 208, prononcez comme effet. » C'est la meilleure prononciation ; cependant plusieurs prononcent rè-spèk ; en tout cas le *t* ne sonne jamais ; au plur. des rès-pè ; respects rime avec traits, succès, etc.), *s. m.* || 1° Considération, motif (sens qui est le sens propre du latin *respectus*, mais qui a vieilli). D'où vient, pour son respect, que l'on te voit contraindre ? RÉGNIER, *Élég.* II. Il me suffira de vous dire que plusieurs respects me rendent chère votre personne, BALZ. liv. VIII, lett. 6. Mon feu qui t'offensait est demeuré couvert ; Et, si cette beauté malgré moi l'a fait naître, J'ai su, pour ton respect, l'empêcher de paraître, CORN. *la Veuve*, III, 4. Et l'autre : d'un frère est un respect trop fort, Pour n'oser voir en vous que l'auteur de sa mort, TH. CORN. *Les illustres ennemis*, IV, 2. || Égard, relation, rapport. Cette proposition est fausse sous divers respects. L'idée au respect de laquelle être objectivement ne signifie autre chose que.... DESC. *Rép. aux premières object.* 3. || On entend encore quelquefois des vieillards de la campagne dire : au respect de, au lieu de : à l'égard de. || 2° Déférence que l'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose, au sens actif, c'est-à-dire exprimant le respect ressenti par. Portez-lui [à votre frère] ce respect de croire que, quoi que la fortune vous ôte, vous aurez toujours assez, tant qu'elle vous le conservera, MALH. *Lett.* I, 7. Timide en son respect, semblait sainte Nitouche, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Surtout, je vous prie, qu'une fausse prudence ne vous retienne point dans de certains respects, BALZ. liv. III, lett. 11. Pardonnez-moi, madame, Si je sors du respect pour blâmer cette flamme, CORN. *Cid*, I, 3. Portez plus de respect à de tels alliés, ID. *Nicom.* II, 3. Par de profonds respects, par d'humbles sacrifices, ID. *Sertor*, II, 4. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 302, dans POUGENS. Manquer de respect pour les vérités révélées, PASC. *Prov.* XI. Le respect est : incommodez-vous ; cela est vain en apparence, mais très-juste ; car c'est dire : je m'incommoderais bien, si vous en aviez besoin, puisque je le fais bien sans que cela vous serve, ID. *Pens.* V, 11, éd. HAVET. Aux grandeurs d'établissement, nous leur devons des respects d'établissement, c'est-à-dire certaines cérémonies extérieures.... mais pour les respects naturels, qui consistent dans l'estime, nous ne les devons qu'aux grandeurs naturelles, ID. *Condition des grands*, II. Il reçut tous les respects qu'on lui voulut rendre, ID. *ib.* I. Il était là ce héros [Condé, à l'oraison funèbre de Mme de Longueville].... et beaucoup de monde, mais pas encore assez ; il me semble qu'on devait rendre ce respect à M. le Prince sur une mort dont il avait encore les larmes aux yeux, SÉV. 12 avr. 1680. Duval ayant dit quelque chose qui manquait de respect à la princesse [de Condé], ID. 23 janv. 1671. Jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect, BOSS. *Louis de Bourbon.* Quel respect n'avait-elle pas pour le vicaire de Jésus-Christ et pour tout l'ordre ecclésiastique ! ID. *Mar.-Thér.* Marie-Thérèse, heureuse par le mérite et par les respects de ses enfants, et par la vénération de tous les peuples, ID. *ib.* T'ai-je tracé la vieille à morgue dominante, Qui veut, vingt ans encore après le sacrement, Exiger d'un mari les respects d'un amant? BOIL. *Sat.* X. Le prélat voit la soupe, et, plein d'un saint respect, Demeure quelque temps muet à cet aspect, ID. *Lutr.* I. Que pour les dieux Énée ait un respect austère, ID. *Art p.* III. J'ai tantôt, sans respect, affligé sa misère, RAC. *Iphig.* III, 4. Joas : Mon père, en quel état vous vois-je devant moi ! — Joad prosterné : Je vous rends le respect que je dois à mon roi, ID. *Ath.* IV, 2. Mon fils, avec respect posez sur cette table De notre sainte loi le livre redoutable, ID. *ib.* IV, 1. Soumis avec respect à sa volonté sainte, Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte, ID. *ib.* I, 1. Je fuis de leurs respects l'inutile longueur, ID. *Bér.* I, 4. Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre, MONTESQ. *Rom.* 6. J'ai toujours pensé que leur respect [des Chinois] pour leurs ancêtres, qui est chez eux une espèce de religion, était une paralysie qui les empêchait de marcher dans la carrière des sciences, VOLT. *Lett. chin.* V. Cette saine philosophie qui a fait tant de progrès depuis quarante ans, philosophie sublime et circonspecte, qui apprend à ne donner que des respects extérieurs à toute espèce de grandeurs et de puissances, et à réserver les respects véritables pour les talents et pour les services, ID. *Russie*, II, 3. Un respect aveugle serait superstition ; la vraie religion suppose au contraire un respect éclairé, BUFF. *Époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 42. Le respect n'est autre chose que l'aveu de la supériorité de quelqu'un, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 14. Ainsi, prêtant sa force au saint nœud qui nous lie, Le respect pour les morts gouverne encor la vie, DELILLE, *Imag.* VII. Le respect d'étiquette, le seul qu'on doive à la naissance, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 196, dans POUGENS. || Au sens passif, c'est-à-dire exprimant le respect ressenti pour. Le respect de l'enfance. Le respect des magistrats. Tant que Galba vivra, le respect de son âge Du moins apparemment soutiendra son suffrage, CORN. *Othon*, III, 5. Nous n'aurions rien à répliquer, et, pour le seul respect de la loi [de Dieu], nous devrions être disposés à tout, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 183. Combien de fois la vîtes-vous.... inspirer des sentiments de religion aux âmes les plus déréglées, et les retenir dans le silence et dans le devoir, moins par le respect de sa dignité que par l'exemple de sa modestie ! FLÉCH. *Mar.-Thér.* Pour imprimer aux peuples le respect de celui qui doit soutenir les lois, FÉN. *Tél.* V. La seconde chose qui favorise beaucoup les erreurs, est le respect de l'antiquité ; nos pères l'ont cru ; prétendrions-nous être plus sages qu'eux ? FONTEN. *Sur l'hist. Œuv.* t. IX, p. 372, dans POUGENS. J'ai fait céder mon zèle au respect des convenances, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. || Garder plus de respect à quelque chose, le respecter davantage. Gardons plus de respect aux droits de la nature, CORN. *Rod.* II, 4. || Perdre le respect, ne pas observer le respect que l'on doit. Dites si je n'ai pas perdu la raison avec le respect que je vous dois, BALZ. liv. II, lett. 1. Vous dites donc que M. de Grignan m'embrasse : vous perdez le respect, mon pauvre Grignan, SÉV. 58. || Familièrement. Perdre le respect à quelqu'un, manquer de respect à quelqu'un. || Se faire porter respect, se faire craindre. C'est un homme qui se fait porter respect. || 3° Parlant par respect, sauf le respect que je vous dois, ou, simplement, sauf le respect, sauf votre respect, avec le respect que je vous dois, se dit quand on veut s'excuser de quelque parole qui pourrait choquer, ou paraître trop libre. Madame, un homme en linge sale, crotté jusqu'à l'échine, et qui, sauf votre respect, a tout l'air d'un poëte, demande à vous parler, LESAGE, *Gil Blas*, III, 11. Et vous, sauf votre respect, vous êtes le mortel le plus flegmatique, GOLDONI, *Bourru bienfais.* III, 3. Je ne pouvais, sauf respect, faire mon grand tour sans l'assistance de ces deux messieurs [gendarmes], P. L. COUR. *Lett.* II, 76. || 4° De respect, avec un substantif qui précède, qu'il faut respecter. Nous savons bien nous contraindre devant les personnes de respect, BOSS. 1^er *serm. jeudi de la sem. de la Pass.* 1. || Lieu de respect, lieu où l'on doit se comporter respectueusement (locution vieillie). Les églises sont des lieux de respect. || 5° Assurer quelqu'un de son respect, de ses respects, etc. formules de compliment. L'occasion se présente de vous renouveler mes respects, BOSS. *Lett.* 1. Je ne puis écrire à Châlons sans assurer Mme la duchesse de Noailles de mes très-humbles respects, MAINTENON, *Lettre au cardin. de Noailles*, 1694. Je fais mille salutations et respects à tous les habitants et habitantes de Moulezy, J. J. ROUSS. *Lett. à Dupeyrou*, septembre 1764. || Rendre, présenter son respect, ses respects à quelqu'un, lui rendre visite pour l'assurer de son respect. J'ai eu l'honneur de lui rendre mes très-humbles respects, BOSS. *Lett.* 156. Bajazet étonné, rendit grâce à ses soins [de Roxane], Lui rendit des respects, RAC. *Bajaz.* I, 4. || Je suis avec respect, avec un profond respect, etc. formule par laquelle on termine ordinairement ses lettres à un supérieur. || 6° Sans respect, sans avoir égard à. Quoi ! l'on m'accusera sans respect de mon rang.... DU RYER, *Scévole*, IV, 4. Le nouveau gouverneur [Annibal] entreprit ouvertement de dompter l'Espagne sans aucun respect des traités, BOSS. *Hist.* I, 8. Et change, sans respect de l'oreille et du son, Lycidas en Pierrot, et Philis en Toinon, BOIL. *Art p.* II. || 7° Tenir en respect, dans le respect, contenir, imposer. Il est vraisemblable que le roi fera aussi assembler quelques troupes des garnisons voisines, pour tenir les leurs en respect, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 347. Ses archers, qui, faisant briller à mes yeux la pointe de leurs hallebardes, me tinrent en respect jusqu'à son retour, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 2. Ces forces particulières tiennent en respect les générales, MONTESQ. *Esp.* X, 16. Le saint géomètre [un protestant illuminé] choisit l'Église cathédrale de Saint-Paul [à Londres] pour faire sa démonstration [qu'il ressusciterait un mort].... des soldats furent placés pour contenir les vivants et

les morts dans le respect, VOLT. *Dict. phil. Fanatisme*, v. Élisabeth envoya une armée pour punir ces brigands, et tenir l'Écosse en respect, ID. *Mœurs*, 169. || 8° Respect humain, crainte qu'on a du jugement et des discours des hommes, mauvaise honte. Le respect humain est l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain, BOURDAL. *Resp. hum. 2e avent*, p. 391. Qu'est-ce que ce respect humain qui nous arrête? timidité et pusillanimité, ID. *ib.* p. 383. Le respect humain qui fait que nous servons Dieu pour mériter l'estime des hommes, est bien plus rare que celui qui nous empêche de le servir de peur de la perdre, MASS. *Carême, Resp. hum.* Il change l'amour en dédain, Donne au mépris un air affable, Fait quitter Adonis pour écouter Vulcain; Il mène au bal celui que la foi tyrannise; Celui qui ne croit point, il le mène à l'église; Ce monstre est le respect humain, DESMAHIS, *Poes.* p. 98, dans POUGENS. || On dit de même : le respect du monde. Quand un aussi vain respect que celui du monde me fait oublier tous les droits et tous les intérêts du Dieu que j'adore, BOURDAL. *Serm. sur la flagell. de J. C.* 1. || 9° Se disait de petits tabourets que les gens d'une naissance inférieure prenaient chez les grands.

— REM. Cette phrase : Perdre le respect à quelqu'un; ceux qui la condamnent veulent que l'on dise manquer au lieu de perdre, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 855, dans POUGENS. Perdre le respect à quelqu'un : cette phrase, qui était si fort de la cour autrefois, et dont le duc de Guise use souvent dans ses Mémoires, a beaucoup perdu de sa faveur; je ne sache pas de bon auteur qui l'emploie, BOUHOURS, *Rem.* p. 598. Cette locution, dit l'Académie, est peu usitée aujourd'hui.

— HIST. XIVe s. Un droit que on dit le respect de S. Firmin, qui est tel que chascun bourgeois et bourgeoise de ladite ville [Amiens] nous doit chascun an trois deniers parisis, ou que il demeure, DU CANGE, *respectus.* || XVIe s. Je suis le plus ancien voirement, mais tu es le plus venerable, et celuy à qui l'on a plus de respect, AMYOT, *Nicias*, 27. Ariston tenoit qu'en substance il n'y avoit qu'une seule vertu, laquelle il appeloit santé, mais selon divers respects il y en avoit plusieurs differentes l'une de l'autre, ID. *De la vertu mor.* II. Nous, qui debvrions avoir respect d'en envoyer les ames [des condamnés] en bon estat, MONT. II, 128. Il ordonna que, sans respect de la noblesse, on choisist celuy qui auroit le plus de mérite; mais où la valeur seroit pareille, qu'alors on eust respect à la noblesse, ID. III, 320. Il le voulut renvoyer d'abord par douces semonces, et puis par menaces; mais le compagnon rompit le respect en disant, pour ne point obeir, qu'il estoit de faction, D'AUB. *Vie*, XV. Le sceau du respect nous ferme la bouche, ID. *Hist. préf.* 7. Il avoit plusieurs capitaines catholiques qui, haïssant le parti, n'y estoient qu'à son respect, ID. *ib.* II, 284. Comme les deux perdoient le respect de la presence du roi et de son cousin, on se jeta entre deux, ID. *ib.* En la cure des luxations faut observer cinq intentions ou respects, PARÉ, XIV, 6.

— ÉTYM. Bourg. *respai*; wallon, *à respè*, à cause : provenç. *respieg, respiech, respieit, respeit*; catal. *respecte*; espagn. *respecto*; portug. *respeito*; ital. *rispetto*; du lat. *respectus*, qui signifie action de regarder derrière soi, d'où égard, motif, de *re*, et *specere*, regarder (voy. SPECTRE). *Respect* et *répit* sont deux formes d'un même mot.

† **RESPECTABILITÉ** (rè-spè-kta-bi-li-té), *s. f.* Néologisme. Qualité d'une personne qui, par sa position sociale, mérite du respect.

— ÉTYM. Angl. *respectability*, qui lui-même dérive du français *respectable*.

RESPECTABLE (rè-spè-kta-bl'), *adj.* Digne de respect. Un autre mot nouveau que j'ai trouvé à mon retour, et qui m'a paru fort bon, parce qu'il sert à enrichir notre langue d'un terme qui signifie quelque chose, et dont on peut avoir besoin, c'est le mot de respectable, CAILLÈRES, *Mots à la mode, Convers.* 1. Ce mot est nouveau, mais il a eu toute la bonne fortune qu'un mot nouveau peut avoir; il est né à la cour, et ce sont des gens du monde qui ont dit la première fois respectable : un homme respectable, des personnes respectables, BOUHOURS, *Suite des Rem.* p. 176. Sur ce trône assis auprès de vous [Esther], Des astres ennemis j'en crains moins le courroux, Et crois que votre front prête à mon diadème Un éclat qui le rend respectable aux dieux même, RAC. *Esth.* II, 7. Un homme de bien est respectable par lui-même et indépendamment de tous les dehors, LA BRUY. XII.

— ÉTYM. *Respecter.*

RESPECTÉ, ÉE (rè-spè-kté), *part. passé* de respecter. D'une main si prompte et si souveraine, elle [la mort] renverse les têtes les plus respectées, BOSS. *Duch. d'Orl.* Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère, Et, depuis trois mille ans, Homère respecté Est jeune encor de gloire et d'immortalité, M. J. CHÉN. *Ép. à Voltaire.*

RESPECTER (rè-spè-kté), *v. a.* || 1° Porter respect, honneur. Ils n'ont point appréhendé de tomber dans la haine pour éviter le mépris; ils se sont fait craindre, ne pouvant se faire respecter, BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* Le pape saint Léon, plus puissant qu'Aétius et que les armées romaines, se fit respecter par ce roi barbare et païen [Attila], et sauva Rome du pillage, BOSS. *Hist.* I, 11. Respectez, leur disait-il [saint Grégoire de Nazianze, aux princes], votre pourpre, respectez votre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien, ID. *Mar.-Thér.* M. de Montausier fut respecté parce qu'il était juste, aimé parce qu'il était bienfaisant, et quelquefois craint parce qu'il était sincère et irréprochable, FLÉCH. *Duc de Mont.* Notre joie insulterait au peuple, qu'il faut respecter sans le craindre, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 13 juin 1710. Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus? BOIL. *Sat.* V. Le latin dans les mots brave l'honnêteté; Mais le lecteur français veut être respecté, ID. *Art p.* II. Sur d'éclatants succès ma puissance établie A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie, RAC. *Ath.* II, 5. Non, non : d'un ennemi respecter la misère, Sauver des malheureux, rendre un fils à sa mère.... Seigneur, voilà des soins dignes du fils d'Achille, RAC. *Andr.* I, 4. Quoi, l'histoire ne doit-elle pas respecter les rois? — Commines : Les rois ne doivent-ils pas respecter l'histoire et la postérité? FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Louis XI, Commines*). Nous respectons les décisions du monde, MASS. *Panégyr. St Étienne.* Encore M. Delisle avait-il jugé à propos de respecter jusqu'à un certain point les préjugés établis, et de n'user pas, à toute rigueur, du droit que lui donnaient ses découvertes, FONT. *Delisle.* Si César n'avait point eu le gouvernement de la Gaule transalpine, il n'aurait point corrompu ses soldats, ni fait respecter son nom par tant de victoires, MONTESQ. *Rom.* 11. Opinion publique! Des actions des rois maîtresse tyrannique! Idole méprisable, et qu'il faut respecter, P. LEBRUN, *Marie St.* IV, 8. || 2° Fig. Ne point toucher à, ménager, ne point interrompre. Respectez ces fatales maladies qui sont envoyées d'en haut, et où il se remarque quelque chose d'étranger et d'inconnu, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Adieu, ma très-chère.... respectez votre côté, respectez votre tête, on ne sait où courir, SÉV. 19 avr. 1689. Moi-même, résistant à mon impatience, Et respectant de loin leur secret entretien, J'ai longtemps, immobile, observé leur maintien, RAC. *Bajaz.* III, 2. Cet arbre.... que la hache du laboureur a toujours respecté, FÉN. *Tél.* XXIII. Il comptait tranquillement combien il lui restait encore de jours à vivre, et enfin, au dernier jour, combien d'heures; car cette raison qu'il avait tant cultivée fut respectée par la maladie, FONTEN. *Carré.* || Il se dit aussi des personnes en un sens analogue. Jadis Priam soumis fut respecté d'Achille, RAC. *Andr.* III, 6. || 3° Se respecter, *v. réfl.* Agir de manière à conserver l'estime de soi-même. Sa plus grande fierté [de Mme de Grancey] consistait à se respecter soi-même, à ne rien faire dont elle pût rougir en secret, VOLT. *Facét. Femm. soy. soum.* Le premier des devoirs est de se respecter, C. DELAV. *la Pop.* IV, 2.

— HIST. XIe s. Rois à corone ne doit estre loié [lié]; Mès por avoir [argent] iert [sera] mes cors respeitié, *li Coron. Looys*, v. 1314. || XVIe s. Respectant et craignant sa raison et sa conscience, si qu'il ne puisse sans honte bruncher en leur presence, MONT. I, 279.

— ÉTYM. *Respect.* L'ancienne langue avait *respiter*, mais qui voulait dire : donner répit.

RESPECTIF, IVE (rè-spè-ktif, kti-v'), *adj.* Qui concerne réciproquement les personnes intéressées, les choses correspondantes. Droits respectifs. Demandes respectives. J'ai donné copie de cet endroit de sa lettre [du roi de Prusse concernant les jésuites] aux ministres de Naples et d'Espagne, qui partagent notre tendresse pour les jésuites, et qui ont envoyé cet extrait à leurs cours respectives, comme dit la Gazette de Hollande, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 janv. 1773. Dans ces mouvements divers la position respective de tous ces astres reste la même, LA PLACE, *Exp.* I, 1.

— HIST. XVIe s. Il estoit charitable, et davantage respectif [attentif] d'adresser ses charités et aumones en lieu qui le meritoit, DESPER. *Contes*, VIII.

— ÉTYM. Provenç. *respectiu*; espagn. *respectivo*; ital. *rispettivo*; du lat. *respectum*, supin de *respicere*, regarder, avoir égard à, de *re*, et *specere*, voir (voy. SPECTRE).

RESPECTIVEMENT (rè-spè-kti-ve-man), *adv.* || 1° D'une manière respective. Ils seront respectivement maintenus dans leurs droits. || 2° Terme de censure ecclésiastique. Ces propositions sont respectivement fausses, hérétiques, téméraires, etc. il n'y a aucune de ces propositions prises ensemble à laquelle ne convienne quelqu'une de ces dénominations. Il fut déclaré que ces propositions [des quiétistes] étaient respectivement hérétiques, suspectes.... BOSS. *Ordonn. sur les ét. d'orais.*

— HIST. XVIe s. Les gouverneurs visiteront respectivement leurs villes, *Lég. du card. de Guise*, p. 49. La pugnition selon la coulpe d'un chascun respectivement, BONNIVARD, *Chron. de Gen.* IV, 12.

— ÉTYM. *Respective*, et le suffixe *ment*.

RESPECTUEUSEMENT (rè-spè-ktu-eû-ze-man), *adv.* Avec respect. Il refusa très-respectueusement l'offre qu'on lui faisait, FLÉCH. *Vie de Commendon, Préface.* Au retour de la promenade, il fit quelques parties d'échecs avec M. Goulard, qui respectueusement le laissa gagner, MARMONTEL, *Mém.* VII.

— ÉTYM. *Respectueuse*, et le suffixe *ment*.

RESPECTUEUX, EUSE (rè-spè-ktu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui témoigne du respect. La familiarité des saints mystères ne faisait que rendre Marie-Thérèse plus respectueuse et plus circonspecte, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Othon, Sénécion, jeunes voluptueux, Et de tous vos plaisirs flatteurs respectueux, RAC. *Brit.* IV, 2. C'est moi qui, sur ce fils chaste et respectueux, Osai jeter un œil profane, incestueux, ID. *Phèd.* V, 7. || 2° En parlant des choses, qui a le caractère du respect. Il apportera une hardiesse respectueuse et pleine de modestie en des occasions où les autres gâteraient tout par leur violence ou par leur mollesse, BALZ. *Des ministres et du ministère.* Une douleur si sage et si respectueuse Ou n'est guère sensible ou guère impétueuse, CORN. *Rodog.* II, 4. Je plains cette douleur où votre âme est en proie ....Je baisse devant elle un œil respectueux, VOLT. *Adélaïde*, I, 1. || 3° Acte respectueux, sommation qu'on fait à des ascendants. Les enfants de famille ayant atteint la majorité fixée par l'article 148, sont tenus, avant de contracter mariage, de demander, par un acte respectueux et formel, le conseil de leur père et de leur mère... *Code Nap.* art. 151. || 4° Silence respectueux, sentiment de quelques personnes qui se bornaient à ne pas dire si elles pensaient que les cinq propositions condamnées par Innocent X fussent ou ne fussent pas dans Jansénius.

— HIST. XVIe s. Les uns, pour une reverence respectueuse qu'ils portent au disant, ne l'osent interroger, AMYOT, *Comm. ouir*, 26. Une opinion tendre et respectueuse, MONT. III, 351.

— ÉTYM. *Respect.*

† **RESPIRABILITÉ** (rè-spi-ra-bi-li-té), *s. f.* Qualité d'un gaz qui peut servir à la respiration.

RESPIRABLE (rè-spi-ra-bl'), *adj.* Qu'on peut respirer, qui peut servir à la respiration. Gaz respirable. Songez.... que vous n'arriveriez que bien malade au haut de notre air, il n'est pas respirable pour nous dans toute son étendue, FONTEN. *Mondes*, 3e *soir.* || Gaz respirable, nom ancien de l'oxygène, le seul gaz, avec l'air atmosphérique, qui soit réellement respirable.

— HIST. XVIe s. Pource je vous suppli' par le ciel respirable, Par l'air, par le soleil, soyez moy secourable, RONS. 849.

— ÉTYM. *Respirer.*

† **RESPIRANT, ANTE** (rè-spi-ran, ran-t'), *adj.* Qui respire, qui vit. Sanglants, percés de coups, et respirants à peine, Jusqu'aux portes du Louvre on les pousse, on les traîne, VOLT. *Henr.* II.

† **RESPIRATEUR** (rè-spi-ra-teur), *adj.* Qui sert à la respiration. Nerfs, muscles respirateurs. || Appareil respirateur, petit appareil composé de différentes couches de fil d'argent qu'on ajuste devant la bouche, et qui, ayant pour but d'échauffer l'air, est employé par les personnes sujettes à la bronchite chronique et aux affections pulmonaires.

— ÉTYM. *Respirer.*

RESPIRATION (rè-spi-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de respirer. Quelle circonstance à notre séparation que la crainte très-bien fondée que j'ai pour votre santé, et cette bise qui vous ôte la respiration! SÉV. 379. Je vous proposais.... d'aller à la Garde pour éviter cette respi-

ration de pierre de taille en l'air [on bâtissait à Grignan], qui fait mourir tout le monde à Maintenon, ID. 1er nov. 1688. La respiration, qui nous fait vivre, faisait mourir à tous moments M. de Montausier, FLÉCH. *Duc de Mont.* Bientôt à la poussière se joint une fumée épaisse qui troublait l'air et qui ôtait la respiration, FÉN. *Tél.* XVI. Il était comme un homme qui dans un songe est oppressé jusqu'à perdre la respiration, et qui, par l'agitation pénible de ses lèvres, ne peut former aucune voix, ID. *ib.* XXIV. || Fig. Ce sera une paix qui donnera de la respiration au peuple après de si longues défaillances, BALZ. *Disc. à la régente.* La multitude des soins qui leur viennent de toutes parts [aux rois] ne leur laisserait pas la respiration libre; la foule des affaires les étoufferait.... ID. *De la cour*, 1er *disc.* || 2° Terme de physiologie. Fonction caractérisée par l'absorption et l'expulsion simultanées des gaz venus du dehors et des gaz produits dans l'organisme. || Respiration artificielle, respiration employée chez les personnes asphyxiées, et consistant en insufflation d'air dans le larynx et en mouvements communiqués simultanément à la poitrine. || 3° Respiration des plantes, fonction par laquelle toutes les parties vertes des plantes exposées à la lumière solaire absorbent de l'acide carbonique et exhalent une quantité égale d'oxygène; à l'ombre et dans l'obscurité elles absorbent de l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique, mais en quantité moindre.

— ÉTYM. Prov. *respiracio*; espagn. *respiracion*; ital. *respirazione*; du lat. *respirationem*, de *respirare*, respirer.

RESPIRATOIRE (rè-spi-ra-toi-r'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert, qui a rapport à la respiration. Mouvements respiratoires. || Aliments respiratoires, les substances alimentaires neutres, telles que l'amidon, le sucre, les corps gras, etc. dans lesquels l'hydrogène et le carbone prédominent, et que l'on suppose fournir la plus grande partie des éléments sur lesquels agit l'oxygène de l'air dans la respiration. || Bandelette respiratoire, bandelette étroite de substance nerveuse blanche, située derrière le corps olivaire et descendant le long de la moelle allongée. || Appareil respiratoire, appareil au moyen duquel on peut pénétrer impunément dans les lieux remplis de gaz méphitique.

— ÉTYM. *Respirer.*

RESPIRÉ, ÉE (rè-spi-ré, rée), *part. passé* de respirer. Attiré dans la poitrine par la respiration. Des vapeurs dangereuses respirées imprudemment.

RESPIRER (rè-spi-ré), *v. n.* || 1° Attirer l'air dans sa poitrine, et le repousser dehors. Approchons-nous pour voir si sa bouche respire, MOL. *Sganar.* 4. L'auditoire qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait [un prédicateur], d'une telle sorte que l'on ne respirait pas, SÉV. à *Bussy*, 25 avril 1687. Il [Condé mourant] attendait sa miséricorde [de Dieu] et implorait son secours, jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer et de vivre, BOSS. *Louis de Bourbon.* À peine osait-on respirer, de peur de troubler le silence, FÉN. *Tél.* VIII. Comme ils [les amphibies] ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester longtemps [dans l'eau] sans avoir besoin de respirer, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 194. Sa course avait été si rapide, qu'en arrivant dans la chambre d'Oswald elle ne pouvait plus respirer ni prononcer un seul mot, STAEL, *Corinne*, VIII, 1. || Fig. Elle [l'âme pénitente] se met des bornes de tous côtés.... ainsi, resserrée de toutes parts, elle ne peut plus respirer que du côté du ciel, BOSS. *la Vallière.* || Il ne respire plus, il est mort. Il respire encore, il n'est pas encore mort. || 2° Vivre. Je t'engage ma foi De ne respirer pas un moment après toi, CORN. *Cid*, III, 4. Tant qu'il [Britannicus] respirera, je ne vis qu'à demi, RAC. *Brit.* IV, 3. Seigneur, vous pouvez tout : ceux par qui je respire [mes parents] Vous ont cédé sur moi leur souverain empire, ID. *Mithr.* II, 4. Tout se meut, tout respire, et tout existe en Dieu, VOLT. *Phil. Tout en Dieu.* Sais-tu jusqu'à quel point ton amant qui ne respire que pour toi, peut te faire aimer la vie? J. J. ROUSS. *Hél.* III, 16. || Respirer en quelqu'un, se dit de celui en qui une personne semble revivre. Que dis-je? Il [Thésée] n'est point mort puisqu'il respire en vous, RAC. *Phèd.* II, 5. || 3° Fig. Se manifester. La sensibilité, l'indulgence, la charité, qui dirigeaient et qui animaient le vertueux prélat [Fléchier] dans la conduite de ce malheureux diocèse, respirent encore dans les mandements et les lettres pastorales qu'il adressait aux réformés, D'ALEMB. *Éloges, Fléchier.* || 4° Avoir quelque relâche après un travail, une épreuve pénible. Durant quelques moments souffrez que je respire, CORN. *Cinna*, I, 1. Vous la replongerez [Rome], en quittant cet empire, Dans les maux dont à peine encore elle respire, ID. *Cinna*, II, 1. Jusqu'à quand différerez-vous de m'épargner et de me donner quelque relâche, afin que je puisse un peu respirer? SACI, *Bible, Job*, VII, 19. Vous ne donnez pas le temps de respirer, MOL. *Tart.* IV, 5. Et jusqu'au douze qu'elle mourut à midi, elle n'a pas eu un moment pour respirer, SÉV. 522. Il est donc vrai que vous vous portez mieux.... vous pouvez vous représenter si je respire d'espérer que vous allez vous rétablir, ID. 14 juin, 1677. À l'arrivée de la reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent, BOSS. *Reine d'Anglet.* Hercule, respirant sur le bruit de vos coups, Déjà de son travail se reposait sur vous, RAC. *Phèdre*, III, 5. La nation semblait respirer au sortir d'une longue oppression, HAMILT. *Gramm.* 6. Un intervalle que nous mettons entre le monde et nous, pour y rentrer avec plus de goût, et respirer un peu de la fatigue, du dégoût, de la satiété, MASS. *Carême, Temps.* Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans, qui bouleversa l'Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 192. Les moutons, comme vous savez, respirent un peu, quand les loups et les renards se déchirent, ID. *Lett. d'Alemb.* 16 juillet 1764. Notre pauvre France aura vraisemblablement encore un an à respirer, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 22 sept. 1777. || 5° Respirer après quelque chose, souhaiter quelque chose ardemment avec passion. Elle respire après le retour de son fils. || Respirer de, avec ne ....que et un infinitif, se dit dans le même sens. Je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles; dès que j'ai reçu une lettre, j'en voudrais tout à l'heure une autre; je ne respire que d'en recevoir, SÉV. 18 févr. 1671. Il [Saint-Aubin] ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu, ID. 17 nov. 1688. || On a dit aussi : respirer à, avec un infinitif. Votre Majesté sent et plaint les maux de ses peuples; elle ne respire qu'à les soulager, BOSS. *Panég. sainte Thérèse*, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 6° Activement. Attirer par la respiration. Le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à former des cris, BOSS. *Gornay.* De quel front cet ennemi de Dieu Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu? RAC. *Athal.* III, 5. || Par extension. Énée en ce moment, couvert d'épais rameaux, Respirant la fraîcheur et de l'ombre et des eaux, DELILLE, *Énéide*, VIII. || Fig. Arrachez-vous d'un lieu funeste et profané Où la vertu respire un air empoisonné, RAC. *Phèdre*, V, 1. C'est dans le vide et dans le silence de sa maison qu'une femme de mon âge respire le poison de l'ennui, MARMONTEL, *Contes mor. Bon mari.* || Aller respirer l'air natal, retourner dans le pays où l'on est né. || Poétiquement. Respirer le jour, avoir la vie. Albe, où j'ai commencé de respirer le jour, CORN. *Hor.* I, 1. Quoi! vous à qui Néron doit le jour qu'il respire.... RAC. *Brit.* I, 1. || 7° Exhaler. La Provence odorante et de Zéphyre aimée Respire sur les mers une haleine embaumée, A. CHÉN. *Hymne à la France.* Des lèvres demi-closes Respirent près de nous leur haleine de roses, ID. *Élég.* II, 1. || Fig. Mes crimes désormais ont comblé la mesure; Je respire à la fois l'inceste et l'imposture, RAC. *Phèdre*, IV, 6. || 8° Avoir la vive apparence de, annoncer. Je fus une heure dans cette chambre [de Mme de Montespan, qui venait d'écarter une rivale]; on n'y respire que la joie et la prospérité, SÉV. 14 juin 1677. Je voulais parier, quoique tout respirât la noce [entre Mademoiselle et Lauzun], qu'elle ne s'achèverait pas, ID. 31 déc. 1670. Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour, Respire la douceur, la tendresse et l'amour, BOIL. *Art poét.* II. Tout respire en Esther l'innocence et la paix, RAC. *Esth.* II, 7. Tout respirait les bons mots et les contes agréables, HAMILT. *Gramm.* 8. Quelques odes galantes d'Horace respirent les grâces, comme quelques-unes de ses épîtres enseignent la raison, VOLT. *Dict. phil. Grâce.* Son livre du Traité des études [de Rollin] respire le bon goût et la saine littérature presque partout, ID. *Temple du Goût.* || 9° Souhaiter avec ardeur. Au bout de trois jours, à Vitré, je ne respirais que les Rochers, SÉV. 16 mars 1672. Il disait en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable : Hélas! poursuivait-il, je ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'État, BOSS. *Louis de Bourbon.* On ne respire à Saint-Cyr que simplicité, obéissance, humilité, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 26 févr. 1702. Une cour qui ne respirait que les fêtes et la galanterie, HAMILT. *Gramm.* 6. Les Lacédémoniens ne participèrent point à cette délibération : ils ne respiraient alors que la paix, les Athéniens que la guerre, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect 2. || Il se dit quelquefois avec un pronom personnel pour régime. Nous avons ri du soin que vous prenez de me dire d'envoyer querir la Garde et l'abbé de Grignan : hélas! les pauvres gens étaient au guet et ne respiraient que moi, SÉV. 2 nov. 1673. Chacun, plein de mon nom, ne respirait que moi, BOIL. *Lutr.* VI. || 10° Se respirer, *v. réfl.* Être respiré. Le bonheur se respire autour de vous, comme s'il était dans l'air qui vous environne, STAEL, *Dict. de* DOCHEZ.

— REM. D'Olivet (*Rem. Rac.* § 34) prétend qu'au sens de souhaiter, respirer ne se dit guère qu'avec la négative, et qu'on ne dirait pas aussi correctement : vous respirez les plaisirs, vous respirez la guerre. Fausse remarque, comme le prouvent les exemples suivants : Ton ardeur criminelle à la vengeance aspire, Ta bouche la demande, et ton cœur la respire! CORN. *Hor.* IV, 5. On m'en veut plus qu'à vous; c'est ma mort qu'ils respirent, ID. *Pomp.* IV, 5. La fille le veut bien, son amant le respire, RAC. *Plaid.* III, 4. De toutes les tragédies françaises, Mithridate était celle qui lui plaisait davantage [à Charles XII], parce que la situation de ce roi vaincu et respirant la vengeance était conforme à la sienne, VOLT. *Charles XII*, 5. Pourquoi, fils de Morni, ton âme respirait-elle les combats? CHATEAUBR. *Gaul.*

— SYN. RESPIRER, SOUPIRER APRÈS. Ces mots désignent figurément le désir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler, ou par une respiration forte, ou par des soupirs répétés. Mais respirer marque un désir plus ardent, une passion plus violente, que ne fait soupirer après.

— HIST. XIIIe s. La force de l'odeur du moust qui estoit es tonniax qui respiroient [exhalaient] et separoient les mouz, *Miracles St Loys*, p. 143. Ledit enfant gisoit estendu à terre ausi come mort, ne ne le veoit on respirer, *ib.* p. 144. || XVIe s. Chascun pour sauver sa vie et respirer une ame precaire se faisoit bourreau de son compagnon, D'AUB. *Hist.* II, 122. Me voiant exilé de France, j'ai pris à deux mains les occasions qui se sont presentées pour me faire respirer l'air auxquel je suis nai, ID. *ib.* II, 131. Il y eut bien de la peine à faire partir du giste Lanoue, ne respirant que la bonté de Monsieur, les bons desirs du roi, ID. *ib.* II, 230. La reyne mere du roy, qui ne respiroit que le bien du roy et de l'estat.... CASTELN. 149. Tenir tous-jours ses tonneaux très-bien bouchés, sans respirer aucunement, O. DE SERRES, 204. ....les vaisseaux et recipiens bien lutés ensemble, à fin que l'esprit ne respire [s'évapore], PARÉ, XXVI, 12.

— ÉTYM. Berry, *respirer* se dit d'une terre perméable à l'air : *cette terre est trop compacte, elle ne peut respirer*; provenç. et espagn. *respirar*; ital. *respirare*; du lat. *respirare*, de *re*, et *spirare*, souffler (voy. ESPRIT).

† **RESPLENDEUR** (rè-splan-deur), *s. f.* Éclat de ce qui resplendit.

— HIST. XIIe s. Contre soleil jette grand resplendor, *Ronc.* p. 79. || XVIe s. Acoustre et ceint sur ta robuste cuisse Ton glaive aigu, qui est la resplendeur Et l'ornement de royalle grandeur, MAROT, IV, 287.

— ÉTYM. Voy. RESPLENDIR; provenç. *resplendor*; port. *resplandor*: ital. *resplendore*.

RESPLENDIR (rè-splan-dir), *v. n.* Briller d'un vif éclat. Quand du fer, de l'airain le brillant appareil Éclate et resplendit aux rayons du soleil, Le soldat avec joie affronte les tempêtes, DELILLE, *Imag.* IV. || Fig. Le visage d'Antoine, à ce discours, parut resplendir d'une joie douce et sereine, VOLT. *Facéties, Supplém. du disc. aux Velches.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. De la clarté tous li moustiers resplent, *Ronc.* p. 173. || XIIIe s. Resplendir par equité de droiture, et entendre diligemment à faire abbaies, *Légende en prose de Girart*, dans *J. des savants*, avril 1860, p. 202. De joiaus, de richesses trestous Paris resplent, *Berte*, IX. Tel clarté de la pierre yssoit, Que richece en resplendissoit Durement le vis [visage] et la face, *la Rose*, 1111. || XIVe s. En telles grans adversités reluist et resplendist et se monstre le bien de la personne, ORESME, *Eth.* 25. || XVe s. Ils allumerent grands feux, si que le clarté en resplandissoit dedans la cité de Vennes, FROISS. I, I, 199. Vostre sang valereux [de Charles V], de qui l'estat resplendit par tous pays, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 1. || XVIe s. ....Que de tant plus son regne fleurira, Vostre Paris tant plus resplendira, MAROT, II, 211.

— ÉTYM. Provenç. *resplandre, resplandir*; espagn. *resplandecer*; ital. *risplendere*; du lat. *resplendere*, de *re*, et *splendere*, briller (voy. SPLENDEUR).

RESPLENDISSANT, ANTE (rè-splan-di-san, san-t'), *adj.* Qui resplendit. En vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante [des bienheureux] et dans ces états glorieux une mère si chérie et si regrettée, BOSS. *Mar.-Thér.* Quatre belles ailes couvraient un corps majestueux et resplendissant de lumière, VOLT. *Zadig*, 20. La nature toujours également vivante, la terre également peuplée, et toujours également resplendissante de la première gloire de celui qui l'a créée, BUFF. *Bœuf.* Resplendissante de jeunesse et de beauté, STAEL. *Corinne*, IV, 2.

— HIST. XII[e] s. [Il] Fiert le sor l'eume à or resplendissant, *Ronc.* p. 139. || XIV[e] s. O estoille de matin plus resplendissant que le soleil, *Ménagier*, I, 1. Resplendissant si comme pierre precieuse, LANFRANC, f° LXVII. || XVI[e] s. Une arme trenchante et resplendissante, MONT. IV, 18.

RESPLENDISSEMENT (rè-splan-di-se-man), *s. m.* Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière. Le resplendissement d'un phare dans l'obscurité.

— HIST. XIII[e] s. Li solaus resplent ses rais parmi ces nues, et fait de son resplendissement un arc de quatre colors diverses, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 118.

— ÉTYM. *Resplendir.*

RESPONSABILITÉ (rè-spon-sa-bi-li-té), *s. f.* Obligation de répondre, d'être garant de certains actes. La responsabilité des ministres. Le prisonnier est sous ma responsabilité; on ne me l'enlèvera pas, PICARD. *Alcade de Mol.* III, 15. Les légions romaines des plus mauvais temps de Rome, l'Italique, la Rapace, troupes sans loi, sans frein, sans responsabilité devant Dieu ni devant l'homme, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent Jours*, VIII. || Responsabilité médicale, degré de responsabilité que peuvent encourir les médecins envers les particuliers ou le public, à l'occasion de l'exercice de leur profession.

— ÉTYM. *Responsable.*

RESPONSABLE (rè-spon-sa-bl'), *adj.* Qui répond, qui est garant de quelque chose ou de quelqu'un. Être responsable envers quelqu'un. Tout notre corps [des jésuites] est responsable des livres de chacun de nos pères; cela est particulier à notre compagnie, PASC. *Prov.* IX. Non-seulement vous vous égarerez, mais, au jugement de Dieu, vous deviendrez responsable de vos égarements, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 460. Ils [les grands] leur sont responsables [aux petits] de leur obscurité, de leur pauvreté, de leur infortune, ou du moins ils leur paraissent, LA BRUY. IX. Vous vous rendriez responsable de tous les malheurs domestiques de vos citoyens, FÉN. *Tél.* XXIII. La générosité souffre des maux d'autrui, comme si elle en était responsable, VAUVEN. *Max.* CLXXIII. Jamais on n'a vu tant de zèle et tant d'intrépidité [que chez les Français à Prague]; chaque soldat semble être responsable de la gloire de la nation, VOLT. *Lett. Mme de Solar*, 2 sept. 1742. Nous avons pris une si grande habitude de le gouverner [Saint-Preux], que nous sommes un peu responsables de lui à notre propre conscience, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 8. Croyez-moi, je ne suis pas responsable de moi-même, STAEL, *Corinne*, XVII, 2.

— HIST. XIV[e] s. Responsable, DU CANGE, *responsalis*.

— ÉTYM. Provenç. *responsable*; du lat. *responsum*, supin de *respondere* (voy. RÉPONDRE).

† **RESPONSAL** (rè-spon-sal), *s. m.* Celui qui rendait à l'empereur les réponses ecclésiastiques au nom du pape; on le nommait aussi apocrisiaire (ἀπόκρισις, réponse). L'apocrisiaire du pape, ou, ce qui est la même chose, son responsal, celui qui répondait en son nom à l'empereur sur les affaires de l'Église, BOSS. *Déf. trad. comm.* II, 23.

— ÉTYM. Lat. *responsum*, supin de *respondere*, répondre.

RESPONSIF, IVE (rè-spon-sif, si-v'), *adj.* || 1° Terme de palais. Qui contient une réponse. Sur les lettres du docteur Jean Piscator, professeur à l'académie d'Herborne, responsives à celle du synode de Gap, *le Synode de la Rochelle, en* 1607, dans BOSS. *Var.* XII. || Écritures responsives, se disait des écritures qui se font en réponse de celles qui ont été produites. || 2° Terme de grammaire. Il se dit de ce qui répond à une interrogation. Le responsif, dit-on, doit être au même cas que l'interrogatif, DUMARS. *Œuv.* IV, p. 326.

— HIST. XVI[e] s. Il luy presenta les lettres de la royne de Hongrie, responsives à celles qu'il luy avoit portées de sa part, CARL. VI, 41.

— ÉTYM. Lat. *responsivus*, de *respondere*, répondre.

† **RESPONSION** (rè-spon-sion), *s. f.* Ancien terme d'ordres militaires. Charge, redevance. Une commanderie paye à son ordre telle somme de responsion, plus ou moins, suivant sa valeur.

— ÉTYM. Lat. *responsionem*, de *respondere*, répondre.

RESSAC (re-sak), *s. m.* Retour tumultueux des vagues sur elles-mêmes, quand, s'avançant de la grande mer dans un certain ordre régulier, elles viennent à rencontrer une chaîne de rochers. || Terme de pêche. Nom des embarcations qu'on amène à Terre-Neuve pour aider à faire la pêche.

— ÉTYM. C'est sans doute le substantif de l'anc. verbe *resacher*, retirer, de *re*, et *sacher*, tirer.

RESSAIGNÉ, ÉE (re-sè-gné, gnée), *part. passé.* de ressaigner. Le malade ressaigné peu de temps après une première saignée.

RESSAIGNER (re-sè-gné). || 1° *V. a.* Pratiquer une nouvelle saignée. || 2° *V. n.* Se dit du sang qui recommence à couler. La plaie ressaigna.

— HIST. XVI[e] s. Je fus encore d'advis le resaigner, PARÉ, VIII, 14. À plusieurs leurs playes resaignoient, voire en plus grande abondance qu'à l'heure qu'ils furent blessés, ID. t. III, p. 709. Il falut resaigner les finances pour despescher le duc de Joieuse en Poictou, D'AUB. *Hist.* III, 41.

— ÉTYM. *Re...*, et *saigner*.

RESSAISI, IE (re-sé-zi, zie), *part. passé* de ressaisir. Dont on a repris possession. Le sceptre ressaisi || Remis en possession. Par là de nos trois cœurs l'amitié ressaisie En déracinerait et haine et jalousie, CORN. *Othon*, II, 4.

RESSAISIR (re-sé-zir), *v. a.* || 1° Saisir de nouveau, reprendre. Tel, le tigre en jouant, dans sa barbare joie, Mord, lâche, ressaisit et dévore sa proie, DELIL. *Pitié*, III. Si les traités leur arrachèrent leur proie, ce fut sans étouffer peut-être l'ambition de la ressaisir, lorsque l'occasion s'en présenterait, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 15. Cependant nos soldats.... À mon premier signal ressaisissant leurs lances, BRIFF. *Ninus* II, II, 5. || Par extension. Il n'en reste au réveil qu'une légère trace [d'un songe], Et j'aurais maintenant peine à le ressaisir, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, I, 3. || Fig. La crainte de mourir et le désir de vivre Ressaisissent une âme avec tant de pouvoir, CORN. *Poly.* III, 4. || 2° Rentrer en possession d'une chose. Et sur une rivale, et confuse, et trompée, Ressaisir avec gloire une place usurpée, CORN. *Tois. d'or*, II, 5. Il [Charles XII] espérait que sa nouvelle alliance avec le czar le mettrait bientôt en état de ressaisir toutes ses provinces perdues, VOLT. *Charles XII*, 8. || Fig. Comme si, sentant déjà la vie qui m'échappe, je cherchais à la ressaisir par ses commencements, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || 3° Être ressaisi, être remis en possession. Et puisque de sa foi vous êtes ressaisie, Faites cesser l'aigreur de votre jalousie, CORN. *Perthar.* V, 3. || 4° Se ressaisir, *v. réfl.* Se saisir de nouveau, reprendre.... La vague en courroux semblait prendre plaisir À feindre de le rendre et puis s'en ressaisir, ID. *Pomp.* V, 1. Le même Allemand [Leibnitz] se ressaisit alors de moi, il m'endoctrina, m'apprit clairement ce que c'est que mon âme, VOLT. *Phil. Ign.* 27. || Se rendre de nouveau maître. Je vous demande donc sûreté tout entière Contre la violence et contre la prière, Si par l'une ou par l'autre il veut se ressaisir De ce qu'il ne peut voir ailleurs sans déplaisir, CORN. *Sert.* I, 3. Ressaisissons-nous autant qu'il est possible d'un droit si important, FONTEN. *Bonheur.* Il y a je ne sais combien de sottises que nous dirions si elles n'avaient pas été dites,.... cependant il y a encore quelquefois des modernes qui s'en ressaisissent, peut-être parce qu'elles n'ont pas encore été dites autant qu'il faut, ID. *Anc. et mod.*

— HIST. XIII[e] s. Et s'il prent le mien, s'il ne le fet par le jugement de mes pers, il est tousjors tenus à moi resaisir avant que je responde à riens que il me demant en plet, BEAUM. XXVIII, 4. || XV[e] s. [Nous] Qui querons estre resaisis Des biens.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 347. || XVI[e] s. Le fort mal razé, Lurbigni s'en retourna; l'armée du duc le veint resaisir, redresser et agrandir, D'AUB. *Hist.* III, 301.

— ÉTYM. *Re...*, et *saisir*.

† **RESSANGLER** (re-san-glé), *v. a.* Sangler de nouveau un cheval ou une autre bête de somme à qui on a ôté la sangle.

— HIST. XII[e] s. Les seles metent, fort les ont recenglés, *R. de Cambrai*, 170. || XV[e] s. Sans arrester, fors que pour son cheval ressangler, FROISS. I, I, 38.

— ÉTYM. *Re...*, et *sangler*.

RESSASSÉ, ÉE (re-sâ-sé, sée), *part. passé* de ressasser. || 1° Sassé de nouveau. || Fig. Pour arriver à cette connaissance [des tours de la langue latine], il faut avoir vu ces mots, ces tours et ces phrases, maniés et ressassés, si je puis ainsi parler, dans mille occasions différentes, D'ALEMB. *Latin des mod. Œuv.* t. III, p. 123, dans POUGENS. || Fig. Passé au sas, critiqué. Le roi, au retour de la campagne de 1667, ayant été harangué par les compagnies supérieures, alla ensuite à la chasse; et, comme il permettait qu'on l'entretînt librement au débotté, les harangues du matin y furent toutes ressassées l'une après l'autre, D'OLIVET, *Hist. Acad.* I, 1. || 2° Redit à satiété. Des arguments cent fois ressassés.

RESSASSER (re-sâ-sé), *v. a.* || 1° Sasser de nouveau. Ressasser de la farine. || 2° Mêler de nouveau. Un des noms reste encore, et le prélat par grâce Une dernière fois les brouille et les ressasse, BOIL. *Lutr.* I. || 3° Fig. et familièrement. Examiner à plusieurs reprises. Ressasser un compte. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge, on la ressasse, SÉV. 16 mars 1689. || Ressasser un ouvrage, l'examiner avec soin pour en découvrir jusqu'aux moindres défauts. || Ressasser quelqu'un, ressasser la conduite de quelqu'un, examiner sa conduite avec soin, pour voir si l'on n'a rien à lui reprocher. || On disait autrefois : ressasser les gens d'affaires, les traitants, faire des recherches contre eux. Les financiers avaient profité du temps qu'on avait eu besoin d'eux, jusqu'à passer tout ce qu'ils voulaient; Noailles et Rouille voulurent les ressasser, ST-SIM. 425, 138. || 4° Familierement. Répéter sans cesse. Il ne fait que ressasser les mêmes choses. Et ce faux bruit, tant soit-il insensé, Ne manquera d'être encor ressassé, J. B. ROUSS. *Ép.* I, 3. S'il y avait eu une seule vérité cachée dans vos amas d'arguments qu'on ressasse depuis tant de siècles, on l'aurait découverte sans doute, VOLT. *l'Ingénu*, 14.

— ÉTYM. *Re...*, et *sasser*.

† **RESSASSEUR** (re-sâ-seur), *s. m.* Celui qui ressasse, qui revient sans cesse sur les mêmes idées. En qualité de pauvres compilateurs par alphabet, de ressasseurs d'anecdotes, d'éplucheurs de minuties.... VOLT. *Dict. phil. Samson.* Maudit géomètre, triste ressasseur d'*x* et d'*y*, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 3 janv. 1771.

RESSAUT (re-sô), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Saillie formée par quelque partie en dehors d'une ligne ou d'une surface. Selon lui [M. de la Gardette], le temple fut couvert en métal, attendu, ajoute-t-il, que, si l'on se fût servi de dalles de pierre, d'après la position avérée des entailles, les tuiles de pierre auraient fait ressaut sur le comble en pierre du fronton, QUATREMÈRE DE QUINCY. *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 271. || On dit d'un escalier, qu'il fait ressaut, si l'appui n'est pas continué sur une même ligne suivant sa rampe. || Par analogie. Les ressauts d'un rocher. || 2° Passage brusque d'un plan horizontal à un autre. Nous franchîmes un des ressauts de la plaine, CHATEAUB. *Itin.* part. III. Les chaînes parallèles du Jura [vues du Mont-Blanc], semblables à de légers ressauts de terrain, CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 1865, t. II, p. 400. || 3° Terme de couvreur. Nom des bourrelets que l'on fait à l'extrémité des nappes de plomb d'un chéneau. || 4° Fig. Décousu des propos. Je profitais du peu de suite et des ressauts ordinaires de sa conversation [de Villeroy] ST-SIM. 392, 61.

— ÉTYM. *Re...*, et *saut*; provenç. *ressaut, resaut*; catal. *ressalt*; espagn. *resalto*; ital. *risalto*.

RESSAUTÉ, ÉE (re-sô-té, tée), *part. passé* de ressauter. Le fossé sauté et ressauté.

RESSAUTER (re-sô-té). || 1° *V. a.* Sauter de nouveau. Ressauter un fossé. || 2° *V. n.* Il sautait et ressautait par-dessus la corde. || Terme d'architecture. Faire des ressauts. Corniche qui ressaute.

— HIST. XVI[e] s. Ces entrechoquements et cheutes, où l'on ne se fait point de mal, et puis qu'on ressaute incontinent à cheval, comme si on estoit devenu leopard, LANOUE, 146. Ces gens estans raliez combatent à pied et à cheval, meslent à coups d'espée, font ressauter la barriere, suivent leur pointe 400 pas, et laissent 100 hommes sur le pavé, D'AUB. *Hist.* III, 269.

— ÉTYM. *Re...*, et *sauter*; prov. *ressautar, resautar*; catal. *ressaltar*; esp. *resaltar*; ital. *risaltare*.

† **RESSAYER** (rè-sè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme essayer. Essayer de nouveau.

— HIST. XIII[e] s. Li quins [le cinquième] autrement le ressaie : Il la sert [sa dame], et done joiaus, *Lai du conseil.* Puis les li oste, puis ressoie Cum li siet bien robe de soie, *la Rose*, 21201.

— ÉTYM. *Re...*, et *essayer*.

† **RESSÉANT, ANTE** (re-sé-an, an-t'), *adj.* Ancien terme de coutume. Qui réside, domicilié. Et qu'ils auront donné caution resseante et solvable de

rapporter un certificat en bonne forme du déchargement, *Ordonn.* 22 juill. 1681.

— HIST. XVI^e s. Le parlement n'estoit lorsresseant en la ville de Paris, ains suivoit la cour du roi, PASQUIER, *Rech.* liv. VIII, p. 723, dans LACURNE.

— ÉTYM. Le même que *résident*.

† **RESSEL** (re-sèl), *s. m.* Se dit, à Bordeaux, du sel qui reste au fond des vaisseaux dans lesquels on a chargé le poisson.

— ÉTYM. *Re*..., et *sel*.

† **RESSELLER** (re-sè-lé), *v. a.* Remettre la selle à un cheval. Il n'eut pas sitôt dessellé le cheval qu'il fallut le resseller.

— ÉTYM. *Re*, et *seller*.

RESSEMBLANCE (re-san-blan-s'), *s. f.* || 1° Degré plus ou moins parfait de conformité entre les personnes ou les choses. Seigneur, nous n'avons pas si grande ressemblance, Qu'il faille de bons yeux pour y voir différence, CORN. *Nicom.* IV, 3. Même un singe en cette occurrence, Profitant de la ressemblance [avec l'homme], Lui pensa [au dauphin] devoir son salut, LA FONT. *Fabl.* IV, 7. Mon bras saura bien tantôt Châtier cette insolence, Et je vais m'égayer avec lui comme il faut, En lui volant son nom avec sa ressemblance, MOL. *Amph.* I, 2. Quelque ressemblance que la nature créée ait avec son créateur, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 1^er avr. 1648. Deux visages semblables, dont aucun ne fait rire en particulier, font rire ensemble par leur ressemblance, ID. *Pens.* VII, 38, édit. HAVET. Ce grand Dieu qui l'avait fait [l'homme] à sa ressemblance, BOSS. *Hist.* II, 1. Le plaisir de la société entre les amis se cultive par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et par quelque différence d'opinions sur les sciences, LA BRUY. V. Il se trouvait entre leurs caractères [M. de Malezieu et M. de Court] toute la ressemblance, et de plus toute la différence qui peuvent servir à former une grande liaison, FONTEN. *Malezieu.* Et votre ressemblance Avec votre jumeau passe la vraisemblance, REGNARD, *Menechm.* III, 1. Nous ne devons pas douter que les différences ou les ressemblances que nous apercevons entre les objets ne soient des différences et des ressemblances certaines et réelles dans l'ordre de notre existence par rapport à ces mêmes objets, BUFF. *Hist. anim.* ch. I. C'est bien partout [sur le théâtre] l'air de la vérité, sa ressemblance, mais jamais sa copie, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 13. Des vieillards qui avaient connu Pisistrate croyaient le trouver dans le jeune Périclès ; c'étaient, avec les mêmes traits, le même son de voix et le même talent de la parole; il fallait se faire pardonner cette ressemblance, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || Ressemblance à. Cette scène de la duchesse d'Irton avec Élisabeth a quelque ressemblance à celle d'Atalide avec Roxane, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Comte d'Essex*, III, 1. Les pétales de l'asphodèle ont quelque ressemblance à des fers de pique, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 10 oct. 1764. || Ce fils est la vraie ressemblance de son père, est toute la ressemblance de son père, il y a beaucoup de ressemblance entre eux. || Se tromper à la ressemblance, prendre pour la même chose ou pour la même personne deux choses, deux personnes qui se ressemblent. || 2° Terme de peinture, de sculpture, etc. Conformité entre l'imitation de l'objet et l'objet imité. Attraper la ressemblance. Ce peintre saisit la ressemblance. || 3° Apparence. Il doit éviter la mine même et la ressemblance de la révolte, BALZ. *Disc. à la rég.* L'homme de Dieu était à pied, portant dans la simplicité de son maintien la ressemblance d'un prophète, MASS. *Confér. Usage des rev. ecclés.* || Sans aucune ressemblance, ne ressemblant à rien, invraisemblable; locution aujourd'hui hors d'usage. Voilà de ces vérités exactes [sur la bataille de Hochstedt], mais sans aucune ressemblance, et que la postérité ne croira pas, ST-SIM. 135, 248.

— HIST. XVI^e s. [Sorte d'] apprentissage et ressemblance [image] de la mort, MONT. I, 69. La ressemblance des enfants aux peres.... ressemblance d'humeurs, ID. II, 296. Ils ont grande abondance de poisson et de chairs qui n'ont aulcune ressemblance aux nostres, ID. I, 236.

— ÉTYM. *Ressemblant.*

RESSEMBLANT, ANTE (re-san-blan, blan-t'), *adj.* Qui ressemble. Des pieds jusqu'à la tête il est comme moi fait, Beau, l'air noble, bien pris, les manières charmantes; Enfin deux gouttes de lait Ne sont pas plus ressemblantes, MOL. *Amph.* II, 1. Vous m'avez dit que vous ne me causiez que des inquiétudes et des douleurs.... c'est une belle idée et bien ressemblante aux sentiments que j'ai pour vous, SÉV. 13 août 1677. Je ne puis comprendre qu'un infini réel hors de moi ait pu imprimer en moi, qui suis borné, une image ressemblante à la nature infinie, FÉN. *Existence*, II, 1. *Idée de l'infini.* Après avoir ainsi traité cette compagnie [l'Académie française raillée dans les Lettres persanes], il [Montesquieu] fut loué par elle, à sa réception, du talent de faire des portraits ressemblants, VOLT. *Dict. phil. Contrad.* I. || Voilà deux hommes bien ressemblants, ils se ressemblent beaucoup. || Ce portrait est ressemblant, il représente exactement le modèle.

— SYN. RESSEMBLANT, SEMBLABLE. Les objets ressemblants ont un degré plus ou moins parfait de similitude. Les objets semblables ont la similitude entre eux.

RESSEMBLER (re-san-blé), *v. n.* || 1° Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose. Il [Héphestion] était de son âge [d'Alexandre], et ne lui ressemblait pas mal de visage, VAUGEL. *Q. C.* III, 1. Ils [les indiscrets] ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts, BOSS. *Duch. d'Orl.* Nous mourons tous.... et nous allons sans cesse au tombeau ainsi que des eaux qui se perdent sans retour; et en effet nous ressemblons tous à des eaux courantes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Son myrte armé de fer qui dans ses mains légères Fait ressembler la lance au sceptre des bergères, DELILLE, *Én.* VII. || 2° Il se dit de la ressemblance morale ou intellectuelle. Le caractère de Valens ressemble trop à celui de Félix dans Polyeucte, et a même quelque chose de plus bas, CORN. *Théod. Examen.* Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler, MOL. *Fem. sav.* I, 1. Que Dieu et la nature lui rendent [à la fille de Mme de Montausier] ce qu'elle a fait pour l'un et pour l'autre, et lui donnent des enfants.... qui lui ressemblent et qui aient pour elle ces sentiments tendres et respectueux qu'elle a conservés pour son incomparable mère! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Chacun croit que l'on lui ressemble, QUINAULT, *Cadmus*, III, 4. On connaît bien des personnes à qui on serait bien fâché de ressembler pour la probité, MASS. *Carême, Culte.* Mais toi, Crotoniate grossier, crois-tu que se vanter de porter un bœuf, ce ne soit pas se vanter de lui ressembler beaucoup? FONTEN. *Dial.* 2, *Morts anc.* Tout homme est capable de faire du bien à un homme ; mais c'est ressembler aux dieux que de contribuer au bonheur d'une société entière, MONTESQ. *Lett. pers.* 89. Si on pouvait le comparer [Turenne] à quelqu'un, on oserait dire que, de tous les généraux des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine, est celui auquel il ressemblait davantage, VOLT. *Louis XIV*, 12. Je ressemble au père Simon, à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre : monseigneur, répondit-il, je critique la Bible, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 25 août 1763. L'affectation de ne ressembler à personne fait souvent qu'on ne ressemble pas à soi-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 169. Il est rare que les hommes célèbres aient des enfants qui leur ressemblent; le nôtre en a plusieurs d'un mérite distingué, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli.* Je conviens qu'à la vérité la génération passée ressemblait beaucoup à ma pièce; que la génération future lui ressemblera beaucoup aussi; mais que, pour la génération présente, elle ne lui ressemble aucunement; que je n'ai jamais rencontré ni mari suborneur, ni seigneur libertin, ni courtisan avide, BEAUMARCH. *Préf. du Mar. de Fig.* Ces tableaux qui représentent dans Brutus les vertus qui ressemblent au crime, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. L'on est si souvent lassé de soi-même, qu'on ne peut être séduit par ce qui nous ressemble, ID. *ib.* XVI, 1. || Je n'ai pu croire telle chose de vous, cela ne vous ressemble pas, cela n'est pas conforme à tout ce que l'on connaît de vous. || En un sens opposé, cela lui ressemble, je le reconnais à cela. Je n'ai point su qu'il [le maréchal de Gramont] ait dit les méchantes plaisanteries qu'on vous a mandées: elles lui ressemblent pourtant assez, SÉV. 27 juin 1678. On m'a mandé que M. de Luxembourg, voyant la victoire assurée [à Fleurus], chanta entre ses dents : Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous [*Atys*, de Quinault, I, 6]; cela m'a fait rire, et lui ressemble en vérité, ID. 12 juill. 1690. || Familièrement. Cela ne ressemble à rien, se dit, le plus ordinairement en mauvaise part, de quelque chose de mauvais goût, bizarre; et rarement, en bonne part, de quelque chose d'un goût original, nouveau. || Cela ressemble à tout, se dit d'une chose commune, banale, sans caractère. || 3° Terme d'arts. Offrir l'imitation exacte d'un objet. Ce portrait vous ressemble beaucoup. Ce peintre a le talent de faire ressembler. Copie qui ne ressemble pas à l'original. || 4° Se ressembler, avoir de la ressemblance l'un avec l'autre. Ces deux sœurs se sont ressemblé dans leur enfance. Newton a dit que la nature se ressemble partout, VOLT. *Oreilles*, 2. Les animaux se ressemblent, en général, beaucoup moins que les plantes; et c'est cette ressemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnaître et de les ranger, BUFF. *Hist. anim.* ch. I. La nature, qui n'a pas voulu que deux feuilles se ressemblassent, a mis encore plus de diversité dans les âmes, STAEL, *Corinne*, VII, 1. || Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau, leur ressemblance est parfaite. || On se ressemble de plus loin, se dit quand on explique que la ressemblance entre deux personnes tient à leur parenté. On se ressemble de plus loin, c'est mon fils. || Il se dit de la ressemblance morale ou intellectuelle. Nos fiertés pour cela ne se ressemblent pas, CORN. *Attila*, III, 4. Mon Dieu, marquis, ce n'est pas à toi que je parle; c'est à une douzaine de messieurs qui déshonorent les gens de cour par leurs manières extravagantes, et font croire parmi le peuple que nous nous ressemblons tous, MOL. *Critique*, 6. Tous les hommes se ressemblent si fort, qu'il n'y a point de peuple dont les sottises ne nous doivent faire trembler, FONTEN. *Orig. fabl.* Il y a des hommes qui se ressemblent si fort, que ce n'est pas la peine de les étudier séparément; qui a vu dix Français les a tous vus, J. J. ROUSS. *Ém.* V. On compare ordinairement Malebranche et Locke, sans doute parce qu'ils ont tous deux écrit sur l'entendement humain; d'ailleurs on ne peut pas se ressembler moins, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 7. Nous sommes nés pour ne nous ressembler jamais, et pour nous convenir toujours, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 108, dans POUGENS. Ainsi tout se ressemble, ainsi l'erreur voyage, Passe d'un monde à l'autre, et vole d'âge en âge, DELIL. *Imag.* VIII. || Cela ne se ressemble pas, se dit de deux choses fort différentes. || Ressembler à soi-même, conserver les mêmes qualités ou défauts. Pour bien faire, Néron n'a qu'à se ressembler, RAC. *Brit.* I, 2. Les hommes et surtout les enfants ne se ressemblent pas toujours à eux-mêmes : ce qui est bon aujourd'hui est dangereux demain, FÉN. *Éduc. des filles*, V. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous ressemblent, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 26 août 1736. Vous avez sûrement entendu dire comme moi que M. C.... ne se ressemble plus.... rien ne métamorphose comme un portefeuille, MUSSET-PATHAY, *Contes histor.* p. 128. || Ce peintre, ce musicien se ressemble, il se répète, ses ouvrages manquent de variété. || Cela se dit aussi des ouvrages eux-mêmes. Les pièces de Saint-Foix se ressemblent encore plus que celles de Marivaux, qui du moins a mis dans les siennes toute la variété que pouvait lui permettre le cercle étroit qu'il s'était tracé, D'ALEMB. *Éloges, Marivaux.* || Proverbes. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, le bonheur ni le malheur ne durent pas toujours. Il lui représente [Solon à Crésus] que la vie de l'homme est ordinairement composée de soixante et dix années, qui font en tout vingt-six mille deux cents jours, dont aucun ne ressemble à l'autre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 117, dans POUGENS. || Tous les doigts de la main ne se ressemblent pas, tous les frères ne sont pas de même caractère, de même mérite. || Qui se ressemble s'assemble, les personnes de même caractère se recherchent mutuellement. Cela se dit d'ordinaire en mauvaise part. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Ressembler quelqu'un, qui est resté populaire, est aujourd'hui complétement hors d'usage. On le trouve dans Malherbe, dans Régnier, dans Bossuet : Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement, Ressemblent un torrent.... MALH. I, 4. Dont la maussade mine Ressemble un de ces dieux des couteaux de la Chine [sorte de couteaux dont le manche était en forme de marmouset], RÉGNIER, *Sat.* X. Cette majesté infinie [de Dieu], toute resserrée en elle-même, cachée dans ses propres lumières, séparée de toutes choses par sa propre étendue, qui ne ressemble pas les grandeurs humaines où il y a toujours quelque faible, BOSS. 3^e *sermon*, *Annonc.* 2. || 2. L'usage ne veut pas qu'on dise : Ce portrait ressemble; mais ce portrait est ressemblant.

— HIST. XI^e s. Par tels paroles vous resemblez enfant, *Ch. de Rol.* CXXXII. || XIII^e s. Ha Diex! com mar le ressambloient cil qui as autres pors ierent alé eschiver le peril! VILLEH. XL. Fille, ce dist li rois, ressemblez vostre mere, *Berte*, IV. Et s'escrient trestuit ensemble : Sire Roonel, il resemble

[semble] Que vos aiez chaciez les lous, *Ren.* 18760. || Déduit ressembloit une painture, Tant ere [était] biaus et acesmés [orné], Et de tous membres bien formés, *la Rose*, 816. — xvᵉ s. [Édouard II] qui point ne le ressembla [Édouard I] de sens ni de prouesse, FROISS. I, I, 2. || xviᵉ s. Il en treuve les actes beaux, et desire ressembler à ceulx qui les font, AMYOT, *Peric.* 4. Il disoit aussi que les Romains ressembloient un troupeau de moutons, ID. *Cat.* 15. Se ressemblant de faces, Comme on voit les trois Graces, DU BELL. VIII, 1, *recto*. Le jeune Ciceron, qui n'a ressemblé son pere que de nom, MONT. II, 108. Les paroles du soir ne ressemblent pas à celles du matin, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *sembler*; picard, *rassaner*, *ressaner*, *ersianer*; wallon, *rissoné*, *russolé*; provenç. *ressemblar*, *ressemlar*; ital. *risembrare*.

RESSEMELAGE (re-se-me-la-j'), *s. m.* Action de ressemeler; résultat de cette action. On peut dire à ton honneur que tu fais bien des ressemelages à crédit, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. I, p. 255, dans POUGENS.

RESSEMELÉ, ÉE (re-se-me-lé, lée), *part. passé* de ressemeler. Souliers ressemelés.

RESSEMELER (re-se-me-lé. L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je ressemelle, je ressemellerai), *v. a.* Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure. || Fig. L'ami Lantin [Voltaire lui-même] ne s'est amusé à ressemeler Sophonisbe que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le raisonneur [Corneille], VOLT. *Lett. Laharpe*, 27 juillet 1770. || Se ressemeler, *v. réfl.* Être ressemelé. Ces bottes ne peuvent se ressemeler.

— ÉTYM. *Re...*, et *semelle*; wallon, *rismelé*.

RESSEMÉ, ÉE (re-se-mé, mée), *part. passé* de ressemer. Des pois ressemés dans un champ.

RESSEMER (re-se-mé. Il se conjugue comme semer), *v. a.* || 1° Semer de nouveau. Ressemer un champ. Les plus avisés ressemèrent des orges dans les terres où il y avait eu du blé, ST-SIM. 223, 256. Quand je trouvais les semences de quelque végétal utile, je les ressemais, BERN. DE ST-P. *Chaum. ind.* || Fig. Pour vous [enfants] sa main [de Dieu] ressème Les champs de l'avenir, BÉRANG. *Orage.* || 2° Se ressemer, *v. réfl.* Être ressemé. Il est bien remarquable que le blé ne se ressème point de lui-même, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. I. *Tabl. génér.*

— HIST. xviᵉ s. Les bleds resemez jusques à trois fois estoient mangez la nuit par une sorte de limaçons qui se cachoient de jour en terre, D'AUB. *Hist.* III, 96. Ce vieil capitaine se souvenoit de Dreux et de son peu d'hommes ; ainsi se contenta de resemer son arquebuserie aux endroits les plus cachés du bas, ID. *ib.* I, 324.

— ÉTYM. *Re...*, et *semer*; wallon, *rissemé*.

RESSENTI, IE (re-san-ti, tie), *part. passé* de ressentir. || 1° Qu'on a senti, éprouvé. Une douleur subite ressentie dans le gros orteil. || 2° Terme d'arts. Il se dit des formes, des traits que l'artiste a rendus avec force et caractère. Ou les parties sont très-ressenties, ou elles ne le sont point du tout, DIDER. *Salon de* 1767, Œuv. t. XV, p. 146, dans POUGENS. || Par extension. [Chez le cygne] coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours, blancheur éclatante et pure, mouvements flexibles et ressentis, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 6.

RESSENTIMENT (re-san-ti-man), *s. m.* || 1° Action de ressentir. Ils [les hommes] ont un instinct secret qui les porte à chercher le divertissement et l'occupation au dehors, qui vient du ressentiment de leurs misères continuelles, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. || 2° Particulièrement. Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur. Je vous ai dit la vérité quand je vous ai assurée que je n'avais eu aucun ressentiment de néphrétique, SÉV. 424. Ces ressentiments de folie sont sans conséquence, VAUVEN. *Justesse.* || Il se dit, dans un sens analogue, de souffrances morales. Ce n'est pas que je souhaite que vous soyez sans ressentiment [de la mort de Pascal le père]; le coup est trop sensible, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. Solon fut touché d'un ressentiment [douleur de la mort de son fils] si vif et si cuisant qu'il commença à déchirer ses habits, FÉN. *Solon.* || 3° Souvenir d'une action morale dont nous avons été l'objet. Dieux, garants de la foi que Jason m'a donnée.... S'il me peut aujourd'hui chasser impunément, Vous êtes sans pouvoir ou sans ressentiment, CORN. *Médée*, I, 4. || Autrefois, sentiment de reconnaissance, souvenir reconnaissant (ce sens a vieilli, mais, bien placé, il pourrait encore être employé). Un acte par lequel je pusse témoigner à tout le monde et la grâce que vous m'avez faite, et le ressentiment avec lequel je l'ai reçue, VOIT. *Lett.* 174. Je me trouve bien embarrassé dans la pensée que j'ai, que, si je ne remercie pas M. le procureur général autant que mon ressentiment me le conseille, il ne me soupçonne de n'en avoir guère : et, si je le remercie autant que j'en ai envie, qu'il ne croie que j'ai l'âme fort intéressée, SCARR. *Lett.* Œuv. t. I, p. 243, dans POUGENS. Madame, je viens.... vous témoigner avec mes transports le ressentiment où je suis des bontés surprenantes.... MOL. *Pr. d'Él.* IV, 4. L'honneur imprévu de votre présence [le maréchal Schomberg] est pour moi une rencontre si favorable, que je ne puis vous en dissimuler mon ressentiment, BOSS. *Panég. St. Gorgon*, *Préamb.* Tandis qu'autour de moi votre cour assemblée Retentit des bienfaits dont vous m'avez comblée, Est-il juste, seigneur, que seule, en ce moment, Je demeure sans voix et sans ressentiment? RAC. *Bér.* II, 4. Gardant du bienfait seul le doux ressentiment, DELILLE, *Trois règn.* VIII. || Aujourd'hui, souvenir d'une injure avec désir de s'en venger. Ils ne montrèrent aucun ressentiment de la mort de leurs compagnons, VAUGEL. *Q. C.* X, 1. Noirs enfants du dépit, ennemis de ma gloire, Tristes ressentiments, je ne veux plus vous croire, CORN. *Sertor.* III, 4. Elle a toujours sacrifié ses ressentiments, et n'a jamais voulu nuire, non pas même à ceux qu'elle pouvait croire ses ennemis, ou, pour mieux dire, ses envieux, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Tandis.... Que vos ressentiments se perdront en discours, Il n'en faut point douter, vous vous plaindrez toujours, RAC. *Brit.* I, 4. Il [Phalante] conservait un ressentiment de tout ce qui s'était passé entre Télémaque et Hippias, FÉN. *Tél.* XVII. Ressentiment n'est plus employé que pour exprimer le souvenir des outrages, et non celui des bienfaits, D'OLIVET, *Rem. Rac.* § 19. Un injure blesse, et le ressentiment est la blessure même, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rod* I, 7.

— HIST. xviᵉ s. [Gallion s'amusait en exil] ils le rappelerent pour accommoder leur punition à son ressentiment, MONT. I, 228. Ce ressentiment bien vif qui est naturellement en moi [de la poésie], ID. I, 266. Offenser un homme sans sentiment [mort] plus tost que d'encourir le hazard de son ressentiment, ID. III, 112.

— ÉTYM. Voy. RESSENTIR.

RESSENTIR (re-san-tir), *v. a.* Il se conjugue comme sentir. || 1° Sentir, éprouver. Il a ressenti des douleurs dans les articulations. Ressentir du bien-être, du malaise. Quelqu'un dira peut-être qu'elle n'a pas ressenti de ces douleurs aiguës qui font qu'on regarde la mort comme une consolation, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Quel peuple ennemi de la France n'a pas ressenti les effets de sa valeur? ID. *Turenne.* Le peuple lève sans cesse les mains vers lui [Dieu], et vous doutez même s'il existe, vous qui seuls ressentez les effets de sa libéralité et de sa puissance, MASS. *Pet. carême*, *Vices et vert. des Gr.* || Fig. Avec un nom de chose pour sujet. Tout ressent de ses yeux les charmes innocents, RAC. *Esth.* III, 9. || Il s'emploie d'une manière analogue au sens moral. L'ayant cherché longtemps afin de divertir L'ennui que de sa perte il pouvait ressentir, CORN. *Rod.* V, 4. Mes sens par son excès [de ma douleur] sont demeurés perclus ; Pour la trop ressentir je ne la ressens plus, ROTR. *Antig.* III, 2. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit replongée dans un plus grand mal [le regret de ses péchés], et, après les affres de la mort, elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer, BOSS. *Anne de Gonz.* Je ressens tous les maux que je puis ressentir, RAC. *Bér.* V, 6. || 2° Il se dit de l'âme saisie par un sentiment. Ressentir de l'amitié pour quelqu'un. C'est déjà ressentir l'amour Que de commencer à le craindre, QUIN. *Proserp.* I, 3. Tout ce que la reconnaissance, l'amitié, l'amour peuvent inspirer de plus tendre, de plus passionné, je le ressens, je l'éprouve pour vous, GENLIS, *Théât. d'éduc.* *L'Amant anonyme*, V, 2. || 3° Témoigner ressentiment, sympathie. Si votre affliction est une affliction publique, et si elle touche généralement tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France, je pense que vous ne doutez pas que je ne la ressente extrêmement, moi que vos bontés.... VOIT. *Lett.* 156. Le roi-prophète, qui ressentait le bien d'autrui comme le sien propre, FLÉCH. *Sermons*, *Envie.* Il ressent mes douleurs beaucoup plus que moi-même, RAC. *Iphig.* II, 5. Je reconnais l'erreur qui nous avait séduits, Et ressens votre joie autant que je le puis, ID. *Iphig.* III, 1. || Témoigner ressentiment, désir de vengeance. Plus on doit ressentir les coups de cette offense, MOL. *D. Garc.* I, 1. Plus l'offenseur m'est cher, plus je ressens l'injure, RAC. *Théb.* I, 5. Jupiter près de vous m'envoie en diligence Vous annoncer le pardon d'une offense Qu'il ressentit avec trop de chaleur, DANCOURT, *Métemps.* III, 11. Le roi [Charles VI] voulait empêcher ses chevaliers de relever le gant, et de ressentir ces insultes particulières, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4. || Témoigner ressentiment, reconnaissance. Je ne suis pas moins généreux à ressentir cette faveur, que vous l'avez été à me la faire, VOIT. *Lett.* 45. Ressentez donc aussi cette félicité, RAC. *Esth.* III, 1. || 4° Reconnaître, apercevoir. On ressentait dans ses paroles [de Condé] un regret sincère d'avoir été poussé si loin [à la révolte] par ses malheurs, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 5° Porter le caractère de. Tout ce qu'ils [les auteurs des Sacramentaires] composaient était fait sur le modèle de ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs; le style même ressent l'antiquité, et les choses la ressentent encore plus, BOSS. *Explic. de la messe*, 19. Quoique tout ce qu'il [Jacob] dit des frères de Juda soit exprimé avec une magnificence extraordinaire, et ressente un homme transporté hors de lui-même par l'esprit de Dieu.... ID. *Hist.* II, 2. Il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche, et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète, BOURDAL. 8ᵉ *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 128. Avec quelle sévérité sainte Thérèse défendit-elle qu'il y eût rien dans les bâtiments de son ordre qui ressentît la vanité! FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse.* Vous voyez en quels lieux vous l'avez amenée [votre fille]; Tout y ressent la guerre et non pas l'hyménée, RAC. *Iphig.* III, 1. Cette opinion [l'émission de la lumière] est démontrée de plus d'une façon, et, loin de ressentir la vieille philosophie, elle y est directement contraire, VOLT. *Phil. Newt.* II, 2. || 6° Se ressentir, *v. réfl.* Sentir un reste d'un mal qu'on a eu. Il a eu la fièvre chaude, il s'en ressent encore. Il s'est ressenti de sa goutte ces jours derniers. || 7° Porter le caractère de. Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie ; il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées, et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie, RAC. *Bérén. Préf.* La statue du dieu, haute d'environ trente coudées, est d'un travail grossier, et se ressent du goût des Égyptiens, BARTHÉL. *Anach.* ch. 41. || 8° Éprouver une influence fâcheuse. Son ouvrage se ressent de la précipitation avec laquelle il l'a composé. Sa maison a été brûlée, et les maisons voisines s'en sont ressenties. Tu te ressentiras des maux qu'on nous prépare, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* IV, 4. Peut-on raisonnablement espérer que, dans un air tout corrompu, vous ne vous ressentiez jamais de sa corruption? BOURDAL. 5ᵉ *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 242. Il ne fut pas le seul qui se ressentit de cette bizarrerie, HAMILT. *Gramm.* 11. || Il m'a fait un tour, mais il s'en ressentira, il en portera la peine. || 9° En sens contraire, éprouver une influence favorable. Si je fais une grande fortune, mes amis s'en ressentiront. La grâce n'est donnée dans l'oraison qu'afin que toute la vie s'en ressente, BOSS. *Ét. d'Orais.* VIII, 16. Dans une république, tout se ressent de la liberté publique, MONTESQ. *Esp.* XVI, 9. || 10° Se souvenir, avec amertume et avec désir de se venger, d'un tort, d'une offense, etc. Ils se ressentirent des outrages qu'ils avaient reçus, VAUG. *Q. C.* IV, 8. Je ne suis pas incapable de me venger, si l'on m'avait offensé et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure, LA ROCHEF. *Portrait.* Ils se sont ressentis du traitement que vous leur avez fait, MOL. *Les Préc.* XVIII. Un homme qui a reçu un soufflet sans s'en ressentir est accablé d'injures, PASC. *Pens.* V, 11, éd. HAVET. Le célèbre vizir Achmet Couprougli avait traité le fils d'un ambassadeur de France avec outrage, et, ayant poussé la brutalité jusqu'à le frapper, l'avait envoyé en prison, sans que Louis XIV, tout fier qu'il était, s'en fût autrement ressenti qu'en envoyant un autre ministre à la Porte, VOLT. *Russie*, II, 1. || Absolument. Les dieux, qui tôt ou tard savent se ressentir, Dédaignent de répondre à qui les fait mentir, CORN. *Œd.* I, 5. || 11° Être senti, aperçu. Vous le voyez : cette nouvelle vivacité qui animait ses actions se ressent encore dans ses paroles, BOSS. *Anne de Gonz.*

— HIST. xviᵉ s. Parquoy si tu as cueur de te ressentir jamais des dommages que t'ont fait tes ennemis, sers toy maintenant de mes calamitez.... AMYOT, *Cor.* 36. Combien qu'à sa poursuitte et par ses menées il eust esté banny d'Athenes, neantmoins il ne s'en voulut point ressentir lorsqu'il en eut l'occasion et le moyen, ID. *Arist.* 64. Les collations qui s'en ensuivent sont censées illicites et de nulle valeur, comme resentant simonie, P. PITHOU, 56. La terre, ce semble, s'en ressentira d'avantage, si elle est remuee en ceste saison, LA BOETIE, 229.

Nous avons poursuyvi avecques resolue volonté la vengeance d'une injure, et ressenti un singulier contentement de la victoire, MONT I, 271.

— ÉTYM. *Re*..., et *sentir;* provenç. et espagn. *resentir;* catal. *ressentir;* ital. *risentire.*

RESSERRÉ, ÉE (re-sè-ré, ée), *part. passé* de resserrer. || **1°** Enfermé en des limites plus étroites. Comme il [le tourbillon de la vie de Rennes] était plus resserré, il en était plus violent, SÉV. 14 août, 1680. Ce pays [la France], beaucoup plus resserré qu'il ne l'est aujourd'hui, affaibli par les divisions du gouvernement féodal, VOLT. *Ann. Emp. Louis V,* 1336. Le fleuve resserré en cet endroit les porta avec une rapidité et un bruit horrible, ID. *Candide,* XVII. || Terme de botanique. Se dit de la gorge d'une fleur monopétale, quand elle est moins large que le tube. || Involucre resserré, celui qui se rétrécit de plus en plus vers son orifice. || Terme de zoologie. Nymphe resserrée, celle où l'insecte est à l'étroit. || **2°** Qui a peu d'étendue. Voyez-moi dans un logement resserré, triste, Mme RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 65, dans POUGENS. Démosthènes, qui commandait l'arrière-garde composée de six mille hommes, s'étant égaré dans sa marche, fut poussé dans un lieu resserré, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || Substantivement. Revenant avec le roi de la messe, Dumont, dans le resserré de la porte du petit salon, me tira par mon habit, ST-SIM. 285, 120. || **3°** Empêché, gardé étroitement. Louis XI, resserré dans ses forteresses et environné de ses gardes, ne sait à qui confier sa vie, BOSS. *Panég. St François de Paule,* 1. Ils se voient traités comme des criminels, méprisés, déshonorés, resserrés dans une prison qui seule leur tient lieu de supplice, BOURDAL. *Exhort. char. envers les prisonn.* t. I, p. 86. Dans son palais il la tient resserrée, Loin de tous les plaisirs qui naissent à la cour, PERRAULT, *Grisélidis.* Depuis ce temps, ce père des chrétiens, Resserré loin de nous, blanchi dans ses liens, Gémit dans un cachot, VOLT. *Zaïre,* II, 1. Pourquoi suis-je en un point resserré par le temps? ID. *6e disc.* || **4°** Fig. Qui est retenu, limité. Cette douleur qu'elle [Sainte Thérèse] ressentait de se trouver resserrée par les bienséances de son sexe et par les règles de sa profession, elle qui eût voulu porter par tout l'univers les vérités de l'Évangile, FLÉCH. *Panégyr. Ste Thérèse.* Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, BOIL. *Art p.* IV. Quand mes sentiments, resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'allaient point s'évaporant au dehors...., J. J. ROUSS. *Promen.* 8. || **5°** Absolument. Qui n'a pas d'étendue intellectuelle ou morale. Faibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées, que la foi et la charité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* L'esprit rempli d'idées magnifiques.... s'ennuie dès qu'il se trouve renfermé en lui-même et resserré en un petit nombre d'objets languissants qui ne le frappent que faiblement, FLÉCH. *Duch. de Mont.* || Physionomie resserrée, physionomie qui ne laisse rien voir. On ne s'explique point en ce lieu-là [la Bastille]; et tous les gens qui vous abordent ont une physionomie si resserrée, qu'on ne s'avise pas de leur faire la moindre question, STAAL, *Mém.* t. II, p. 94. || **6°** Ventre resserré, se dit quand les selles ne sont pas libres. || Absolument. Être resserré, être constipé. Comme il [le roi] devint, la dernière année de sa vie, de plus en plus resserré, Fagon lui fit manger beaucoup de fruits à la glace, ST-SIM. 403, 252.

RESSERREMENT (re-sè-re-man), *s. m.* || **1°** Action par laquelle une chose est resserrée. Un de nos faiseurs de dictionnaires a fort loué resserrement dans le sien, et je m'étonne qu'il y ait oublié brisement; l'un vaut bien l'autre, BOUHOURS, *Suite des Rem.* p. 327 La plupart des anciens croyaient que l'âme est dans la poitrine.... c'est qu'en effet, dans tous nos sentiments un peu violents, on éprouve, vers la région du cœur, une dilatation ou un resserrement qui a fait penser que c'était là le logement de l'âme, VOLT. *Dict phil. Résurrection,* 1. [En hiver] le resserrement de la terre par le froid supprime une partie des émanations de la chaleur intérieure, BUFF. *Théor. terr. part. hyp. Œuv.* t. IX, p. 341. || Étranglement d'un filon ou d'une couche, partie plus resserrée. || **2°** Fig. Le resserrement de l'argent, sa moins grande circulation, causée par les craintes qu'éprouvent les capitalistes dans les temps de discrédit. || **3°** Fig. Il se dit de l'âme, de l'esprit. Je demeurai près de deux heures dans ce resserrement de joie, à laquelle je ne pouvais me résoudre de laisser prendre un plein essor, ST-SIM. 512, 21. Quel resserrement d'esprit, quelle absurde grossièreté de dire : le chaos était éternel, et l'ordre n'est que d'hier! VOLT. *Dial.* 25. || **4°** Empêchement à l'expansion morale. Il y avait dans le jansénisme un principe concentré, énergique, mais qui devint vite stérile et qui tendait au resserrement; il n'avait rien d'expansif, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal,* 3e édit. t. I, p. 294. || **5°** Resserrement se dit quelquefois pour constipation.

— ÉTYM. *Resserrer.*

RESSERRER (re-sè-ré), *v. a.* || **1°** Replacer, remettre une chose en son lieu. Resserrez cette vaisselle dans l'armoire. Monsieur du Maine ayant eu commandement du roi de resserrer au Château-Trompette toute l'artillerie de son gouvernement, MALH. *Lett.* II, 28. || **2°** Serrer davantage ce qui s'est lâché. Resserrez ce cordon, ce nœud. Ses beaux cheveux pendants Que le turban et l'art resserraient au dedans, MAIR. *Solim.* III, 9. Sur ses membres gonflés la corde se replie, Et comme un long serpent resserre et multiplie Sa morsure et ses nœuds, V. HUGO, *Orient. Mazeppa.* Par extension. À cette heure que vous avez eu quelque loisir de resserrer le débordement de vos larmes, et de recueillir vos esprits dissipés en la nouveauté de cet accident, MALH. *Lett.* I, 11. || Fig. Vous avez brisé mes liens, Seigneur, on ne me verra plus en resserrer les funestes nœuds, MASS. *Carême, Rechute,* 1. Le sang du duc de Norfolk resserra les chaînes de cette princesse malheureuse [Marie Stuart], VOLT. *Mœurs,* 169. || **3°** Rendre étroit, plus étroit. Le froid resserre les pores. || Ce pays est fort resserré par la mer, il n'a pas d'étendue en largeur à cause du voisinage de la mer. || **4°** Resserrer un prisonnier, le garder très-étroitement. Les amis de Mme Guyon savent que vous l'avez vue, Monseigneur, et que vous lui avez porté la lettre du P. de la Combe; ainsi la nécessité de resserrer cette femme augmente, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles,* 29 mai 1697. || Cette place est fort resserrée, est resserrée de très-près, les assiégeants l'entourent de si près qu'il est bien difficile d'y faire rien entrer et d'en faire rien sortir. La ville est investie, et le blocus de la capitale de la Livonie est resserré, VOLT. *Russie,* I, 19. || On dit dans un sens analogue : Cette garnison est fort resserrée. || **5°** Resserrer son argent, le retirer de la circulation, le garder par devers soi. Les personnes prudentes, qui ne voulaient pas jouer leur argent, au hasard de le perdre, le resserraient; elles attendaient le moment d'en faire usage avec moins de risque, et le commerce en souffrait, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 9. || **6°** Rendre le ventre moins libre ou moins relâché. Les coings resserrent le ventre, et, absolument, resserrent. || **7°** Fig. Renfermer dans des bornes plus étroites. Ces événements connus où il ne nous est pas permis de rien changer, qu'autant que la nécessité indispensable de les réduire dans la règle, nous force d'en resserrer les temps et les lieux, CORN. *Sertor. Au lecteur.* Pour l'unité de lieu et d'action, ce sont deux règles que j'observe inviolablement; mais j'interprète la dernière à ma mode, et la première, tantôt je la resserre à la seule grandeur du théâtre, et tantôt je l'étends jusqu'à toute une ville, ID. *la Veuve, Au lecteur.* Le tempérament et la coutume mettent des différences infinies entre les hommes, et resserrent ordinairement beaucoup leurs qualités, VAUVEN. *Justesse.* Les Polonais, qui, sans beaucoup de murmure, ont vu resserrer ce droit par la diète de 1768, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne,* ch. 9. Ô homme! resserre ton existence au dedans de toi, ID. *Ém.* II. Il se peut que la superstition littéraire et le préjugé aient trop resserré les limites des beaux-arts; mais ce n'est pas non plus par des dissertations qu'on pourra étendre ces limites, D'ALEMB. *Éloges, Lamotte.* || **8°** En parlant d'un ouvrage d'esprit, abréger. Je n'ai rien trouvé ni à resserrer, ni à étendre; cet ouvrage me paraît digne du siècle qu'elle [Catherine II] fait naître, VOLT. *Lett. prince Galitzin,* 14 avril 1767. Que de faits inutiles il faut retrancher de l'histoire, et que je me sais bon gré d'avoir resserré celle de Charles XII! ID. *Fragm. sur l'hist.* XI. || Il se dit, dans le même sens, des auteurs eux-mêmes. On ne lit jamais l'un sans être tenté de l'étendre; l'autre, sans être tenté de le resserrer, DIDER. *Claude et Nér.* II, 10. || Terme de musique. Resserrer l'harmonie, en rapprocher les parties les unes des autres dans les moindres intervalles possibles. || **9°** Fig. Empêcher l'expansion morale. Il y a des passions qui resserrent l'âme et qui la rendent immobile, et il y en a qui l'agrandissent et la font répandre en dehors, PASC. *Pass. de l'amour.* La médiocrité de sa fortune ne resserrait pas son cœur, Mme RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 236, dans POUGENS. || **10°** Fig. Rendre plus étroite l'union. Il [M. d'Amon] est envoyé du roi de Prusse, il vient resserrer les liens des deux nations, VOLT. *Lett. Mme d'Argental,* 8 déc. 1760. Je resserre nos nœuds par l'hymen d'Octavie, ID. *Triumv.* I, 3. Pour resserrer de plus en plus l'amitié, Mme des Ursins se fit nommer, ou se constitua elle-même gouvernante des enfants, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 80. || **11°** Se resserrer, *v. réfl.* Se rétrécir, devenir moins étendu. Ce pays, ce terrain se resserre. Il [les tatous] se resserrent en boule, et, pour les faire étendre, on les met près du feu, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 123 || Les pores se resserrent, ils deviennent moins ouverts. || Devenir plus dense. Les fentes perpendiculaires qui se trouvent dans les montagnes ont été formées presque en même temps, c'est-à-dire lorsque ces matières se sont resserrées par le refroidissement, BUFF. *Not. just. Ép. nat. Œuv.* t. XIII, p. 248. || Le ventre se resserre, il devient moins libre ou moins relâché. || Le temps se resserre, il devient plus froid. || **12°** Fig. Se mettre en des limites plus étroites. Pourquoi nous resserrer dans le cercle étroit d'une petite société isolée, quand notre société doit être celle de l'univers? VOLT. *Phil. Sermon de J. Rossette.* || **13°** Il se dit de l'âme qui éprouve un sentiment comparé à un resserrement. Mon cœur s'est resserré à leur égard, parce que leur âme m'a été infidèle, SACI, *Bible Zac.* XI, 8. C'est alors, disons-nous, que le cœur, qui se resserre dans l'inquiétude du besoin, reprendra sa liberté tout entière dans la commodité et dans l'aisance, BOSS. *Sermons, Impénit.* 1. Le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, BOURDAL. *12e dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 284. Mon cœur de crainte et d'horreur se resserre, RAC. *Esth.* III, 3. || **14°** Se resserrer, retrancher de sa dépense. Les temps sont mauvais, les plus riches se resserrent. || Dans un temps de discrédit, les bourses se resserrent, l'argent se resserre, on fait moins de dépense, on prête moins. || **15°** Se restreindre à, se borner à. Je me resserrerai dans ma réfutation des nouvelles impostures que vous employez pour la justification de ces casuistes, PASC. *Réfutat. de la rép. à la 12e lett.*

— HIST. XVe s. La damoiselle resserra le guichet, et s'en retourna en sa chambre, LOUIS XI, *Nouv.* XXXI. || XVIe s. Elle fut estroittement resserrée, sans que personne hantast ni parlast avec elle, AMYOT, *Rom.* 4. Elles se plaignoient d'une si estroitte et si resserrée despense ordinaire, ID. *Péric.* 36. Ilz furent contraints de soy retirer et resserrer au dedans de leurs Alpes, ID. *Fab.* 4. Je treuve que c'est injustice.... de ne retrencher et resserrer nos commoditez pour pourveoir aux leurs [des enfants], MONT II, 71. Pour jouir de l'or qu'il avoit resserré, ID. IV, 22. Il fault rebattre et resserrer, à bons coups de mail, ce vaisseau qui se desprend, ID. IV, 205. Nos forces nous faillent [dans la vieillesse]; retirons les et resserrons en nous, ID. I, 279. Cela resveilla le mareschal pour le resserrer au parti, D'AUB. *Hist.* II, 233.

— ÉTYM. *Re*..., et *serrer;* wallon, *risseré;* Berry, *rasserer, rassarrer.*

† **RESSERREUR** (re-sè-reur), *s. m.* Celui qui resserre.

— HIST. XVIe s. Le muscle triangulaire interne, ou resserreur des cartilages, PARÉ, IV, 18.

† **RESSERVIR** (re-sèr-vir), *v. n.* Servir de nouveau, être de nouveau utile, employé. Cet ustensible peut resservir. || Reprendre de l'emploi, une fonction. Cet officier désire de resservir. || Se resservir, *v. réfl.* Employer de nouveau. On a vu ce qui se passa entre le roi, Catinat et Chamillart, quand le roi voulut se resservir de Catinat, ST-SIM. 188, 1

— HIST. XIIIe s. Il convient de servir ou reservir à celui qui a fait grace ou courtoisie, ORESME, *Eth.* 150. || XVIe s. Ce sucre-ci, rendurci comme devant reservira au secher d'autres confitures, O. DE SERRES, 873.

— ÉTYM. *Re*..., et *servir.*

RESSIF (ré-sif), *s. m.* Voy. RECIF.

1. **RESSORT** (re-sor; le *t* ne se lie pas; un resor élastique; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des re-sor élastiques; cependant quelques-uns la lient : des re-sor-z élastiques), *s. m.* || **1°** Propriété naturelle qu'ont certains corps de se remettre en l'état d'où on les a tirés par quelque effort. Quand un corps à ressort va frapper un autre corps à ressort qui est en repos ou qui se meut dans le même sens que lui, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 136. Le ressort d'une même masse d'air augmente de quantités dif-

férentes, suivant les différents degrés de chaleur auxquels elle se trouve exposée, ID. *ib.* t. II, p. 120. À mesure que le fluide atmosphérique s'élève au-dessus du corps, il devient plus rare, en vertu de son ressort qui le dilate d'autant plus, qu'il est moins comprimé, LA PLACE, *Exp.* IV, 10. || Faire ressort, se dit d'un corps qui, cessant d'être comprimé ou tiré, se remet dans le premier état où il était. Quand on les abandonnait à elles-mêmes, elles [des feuilles] faisaient ressort, et reprenaient brusquement leur première situation, BONNET, *Us. feuilles*, 5e *mém.* || Faire ressort, rebondir. Une balle fait ressort en tombant sur une pierre, VOLT. *Feu*, I, III, 2. || 2° Morceau de métal fait de telle façon qu'il se rétablit dans sa première situation dès qu'il cesse d'être comprimé, et qui, pressant d'autres pièces, leur donne du mouvement. Ce ressort joue bien, joue mal. En poussant un ressort, on ouvre cette boîte. Notre Vénus a fait des merveilles, et l'admirable ingénieur qui s'est employé à cet artifice a si bien disposé tout.... si bien caché ses fils de fer et tous ses ressorts.... qu'il y a peu de gens qui n'y eussent été trompés, MOL. *Am. magn.* IV, 4. Ils sortent à l'instant, et, par d'heureux efforts, Du lugubre instrument [une crécelle] font crier les ressorts, BOIL. *Lutr.* IV. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un ressort avec une certaine vitesse, peut avec une vitesse double fermer tout à la fois, ou successivement, quatre ressorts semblables au premier, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli.* Les horlogers mettent sous le marteau destiné à frapper le timbre de l'horloge un petit ressort, qui le relève sitôt qu'il l'a frappé, et l'empêche de continuer de le toucher, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 161. || Ressort à pompe, celui qui est roulé en forme de spirale. || Ressort de voiture, tout mécanisme destiné à affaiblir les secousses qu'éprouve la caisse des voitures. Le dernier degré de recuit est celui dans lequel l'acier a été chauffé au point de paraître d'un rouge sombre dans l'obscurité; c'est le recuit que l'on donne aux ressorts de voitures, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 392. || Terme de métallurgie. Ressort de marteau, pièce de bois ou de fer sur laquelle frappe l'extrémité du manche du marteau des affineries, et qui le repousse à la manière d'un ressort. || Terme d'horlogerie. Ressort vibrant, appliqué pour la première fois au balancier en 1674, et qui fut dans ses oscillations un principe de régularité nouveau et excellent, *Presse scient.* 1861, t. III, p. 715. Au troisième degré de recuit, qui est celui des ressorts de montre, l'acier devient bleu, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 392. || Fig. On dirait qu'un esprit anime mille corps; C'est bien là [à la cour] que les gens sont de simples ressorts, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. || 3° Il se dit du mécanisme qui meut les êtres vivants, un empire, le monde, etc. Le peuple doit regarder comme un avantage de trouver son souverain tout fait [par l'hérédité], et de n'avoir pas, pour ainsi parler, à remonter un si grand ressort, BOSS. 6e *avert.* 56. Que verrons-nous dans notre mort [si nous croyons l'âme mortelle], qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent...? ID. *D. d'Orl.* Car de penser alors qu'un Dieu tourne le monde, Et règle les ressorts de la machine ronde... BOIL. *Sat.* I. Un gouvernement modéré peut, sans périr, relâcher ses ressorts, MONTESQ. *Esp.* III, 9. Les armées sont devenues des espèces de machines régulières qui se meuvent comme par des ressorts, VOLT. *Mœurs*, 6. Sa joie en nous voyant, par de trop grands efforts, De ses sens affaiblis a rompu les ressorts, ID. *Zaïre*, III, 4. Souffrez tout plutôt que d'user le ressort des lois; car, quand une fois ce ressort est usé, l'État est perdu sans ressource, J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* 10. || Familièrement. Cette personne ne se remue que par ressort, tous ses mouvements sont étudiés et contraints. Il semble que tout son corps soit démonté, et que les mouvements de ses hanches, de ses épaules et de sa tête n'aillent que par ressorts, MOL. *Critique*, 2. || Cette personne n'agit que par ressort, elle n'agit que par le conseil, l'impulsion d'autrui. || 4° Fig. Force comparée à la force matérielle d'un ressort. Donner du ressort à l'estomac et aux fibres. Mme de Richelieu commence à subir les effets de la dissipation; les ressorts s'affaiblissent visiblement; elle présente tout le monde, et ne dit plus ce qui convient à chacun, SÉV. 6 avr. 1680. Ce travail [des champs] pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de poids que de ressort, BUFF. *Morc. choisis*, p. 154. Il n'appartient pas à tout le monde de sentir quel ressort l'amour des choses honnêtes peut donner à l'âme, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Son âme avait encore tout son ressort, ID. *ib.* IV. Mon âme, que les délices de Paris, d'Avenay, de Passy, de Versailles avaient trop amollie, avoit besoin que l'adversité lui rendît son ancienne trempe et le ressort qu'elle avait perdu, MARMONTEL, *Mém.* VII. Maintenant, je n'ai plus de ressort en moi-même, je reste abattue, je ne puis me relever, STAEL, *Delph.* 5e part. || 5° Terme de beaux-arts. Se dit quelquefois de la vivacité d'action d'une composition et de la puissance d'effet d'un tableau. Cela manque de ressort. || 6° Fig. Ce qui fait agir. Ils [les stoïciens] ôtent à nos cœurs le principal ressort, Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Je lis l'Arianisme, je n'en aime ni l'auteur ni le style; mais l'histoire est admirable, c'est celle de tout l'univers; elle tient à tout, elle a des ressorts qui font agir toutes les puissances, SÉV. 6 déc. 1688. Conduisez-vous, gouvernez-vous, si vous aimez votre cher fils, votre maison, votre mari, votre maman, vos frères; enfin vous êtes l'âme et le ressort de tout cela, ID. *à Mme de Grignan*, 6 déc. 1688. Voulez-vous voir remuer l'intérêt, ce puissant ressort qui donne le mouvement aux choses humaines? BOSS. *Hist.* II, 12. Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête [Assuérus], RAC. *Esth.* III, 5. L'amour et l'ambition, les ressorts invisibles des intrigues et des mouvements de toutes les cours, HAMILT. *Gramm.* 5. Il [le système moderne de la tragédie] met en jeu tous les ressorts du cœur humain, MARMONTEL, *Œuvres*, t. X, p. 311. || 7° Moyen dont on se sert pour faire réussir quelque dessein, quelque affaire. Les grands événements ne sont pas toujours produits par les grandes causes; les ressorts sont cachés, et les machines paraissent; et, quand on vient à découvrir ces ressorts, on s'étonne de les voir si faibles et si petits, BALZ. *De la cour*, 3e *disc.* Je ne doute point, sire, que les gens que je peins dans ma comédie ne remuent bien des ressorts auprès de Votre Majesté, MOL. *Tart.* 2e *placet.* Certaines âmes créées pour être maîtresses des autres et pour faire mouvoir ces ressorts dont la Providence se sert pour élever ou pour abattre, FLÉCH. *Aiguillon.* [Au théâtre] Le secret est d'abord de plaire et de toucher; Inventez des ressorts qui puissent m'attacher, BOIL. *Art p.* III. Juste ciel, c'est ainsi qu'assurant ta vengeance, Tu romps tous les ressorts de ma vaine prudence, RAC. *Iphig.* I, 5. Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement Le ciel a-t-il conduit ce grand événement? ID. *Esth.* I, 1. Pour vous perdre, il n'est point de ressorts qu'il n'invente, ID. *Athal.* I, 1. Ainsi vont les choses parmi les hommes; on y voit de grands mouvements, mais les ressorts sont en général assez ridicules, FONTEN. *Dial.* IV, *morts anc.* Depuis que je travaille pour vous, les ressorts de mon esprit emprunteur sont diablement usés, REGNARD, *la Sérénade*, 11. Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire [le supplice du jeune la Barre] des ressorts abominables, VOLT. *Lett. Richelieu*, 19 août 1766. Un esprit supérieur dédaigne les petits ressorts, il n'emploie que les grands, c'est-à-dire les simples, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 13. || Faire jouer tous ses ressorts, employer tous les moyens dont on dispose. Ne nous demandez point tous les ressorts que nous ferons jouer, MOL. *Pourc.* I, 3.

— HIST. XIVe s. Lequel Moinginot prist une selle de bois, et la jetta contre ledit Jehan Mel; et ne scet se, de droit cop ou de ressourte, il en fu feru, DU CANGE, *ressortire.* || XVe s. Du rejault ou ressort qu'elle [la flèche] fist contre ledit arbre, ID. *ib.* Pource que à celle heure, qui estoit bien basse, on veoit très peu, le suppliant, en ferant icelui Boutemie, eust feru de ressort [de contre-coup] ledit Gauteron, qui se mettoit entre deux pour despecier la noise, ID. *ib.* || XVIe s. Je ne sçais gueres par quels ressorts la peur agit en nous, MONT. I, 61. J'en trouverois incontinent le ressort [le motif de ces actions], ID. I, 214. Un poinct lequel est le secret et le resourd de la domination, LA BOÉTIE, *Servit. vol.* On a dit que le roi lui voulut porter cette parole rudement, contre l'opinion de ceux qui vouloient lui faire digerer la nouveauté à plusieurs ressorts [reprises], D'AUB. *Hist.* III, 153. Pour cet effet il fit jouer tous les ressorts de plusieurs princes, ID. *ib.* III, 443. L'air implanté aux resorts, infractuosités, ou petits labyrinthes contenus en la cavité mastoïde (nommée d'aucuns tabourin), PARÉ, XVI, 40. Le grand ressort doit estre en acier trempé, ID. XVII, 12.

— ÉTYM. *Ressortir* 1; prov. *ressort.* Le sens propre est rejaillissement, rebondissement, contre-coup. C'est celui qu'a aussi *ressortir* 1 (voy. RESSORTIR 1, à l'étymologie).

2. RESSORT (re-sor; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Étendue de juridiction. Le ressort d'un bailliage, d'un parlement. Cette affaire est du ressort de la cour impériale de Paris. Le ressort trop étendu du parlement de Paris, qui contraignait les citoyens de venir de cent cinquante lieues se consumer devant lui en frais qui souvent excédaient le capital, VOLT. *Dict. phil. Parlement de France.* || On dit aussi l'étendue du ressort. Celui qui acquiert de bonne foi et par juste titre un immeuble en prescrit la propriété par dix ans, si le véritable propriétaire habite dans le ressort du tribunal d'appel dans l'étendue duquel l'immeuble est situé, et par vingt ans, s'il est domicilié hors dudit ressort, *Code Nap.* art. 2265. || Ressort se dit, en un sens analogue, de la nature des affaires qui ressortissent à un tribunal. Ces distinctions du ressort civil et du ressort ecclésiastique sont claires et fondées non-seulement sur la loi, mais sur la raison, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 5. || 2° Juger en dernier ressort, juger souverainement et sans appel. Il [Servius] établit la loi qui permet d'appeler au peuple, et lui attribue en certains cas les jugements en dernier ressort, BOSS. *Hist.* III, 7. Le parlement jugea en dernier ressort de presque toutes les affaires du royaume, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 39. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier ressort, à cent lieues de chez soi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce? VOLT. *Lett. Veymerange*, 25 fév. 1770. || On dit quelquefois par opposition : juger en premier ressort. || On dit aussi : jugement en premier ressort, en dernier ressort. || Par extension. Il [Jurieu] se vante de pouvoir montrer qu'en toutes sortes de gouvernements le peuple est le principal, ou plutôt seul souverain en dernier ressort, BOSS. 5e *avert.* 36. Voici ce qui décide en dernier ressort la difficulté, ID. *Serm. quinq.* 2. || 3° Justice de ressort, tribunal auquel on peut appeler. Il [saint Louis] établit le premier la justice de ressort; et les sujets, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux créés pour les écouter, VOLT. *Mœurs*, 58. || Fig. Être du ressort, appartenir à, relever de, être de la compétence de. ....De tels esprits voient toujours plus loin que les autres dans les choses de leur ressort, VAUVEN. *Profondeur.* Son érudition était immense : histoire civile et littéraire, ancienne et moderne, connaissance des livres et des auteurs, critique, philologie, tout était de son ressort, D'ALEMB. *Éloges, la Monnoie.* Mais à présent, mon cher habit, Tout est de mon ressort, les airs, la suffisance, SEDAINE, *Épître à mon habit.* Tout ce qui regarde l'économie, la propreté, le soin de préparer un repas champêtre, fut du ressort de Virginie, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Cela est du ressort de la physique, de la jurisprudence, c'est à la physique, à la jurisprudence à traiter de cette matière, à en décider. || N'être pas du ressort de, se dit dans un sens contraire. Si le magistrat est persuadé qu'il n'a point d'autorité sur la religion, ou, comme parlent les tolérants, que la conscience n'est pas de son ressort, BOSS. 6e *avert.* 92. Cet asile que vous vous préparez contre la fortune est encore de son ressort, ID. *Sermons, Amour des plaisirs*, 2. L'inoculation n'est pas plus du ressort de la théologie, que les matières de la prédestination et de la grâce ne sont du ressort de l'arithmétique et de la médecine, D'ALEMB. *Réfl. sur l'inoc.* Les mœurs ne sont pas du ressort des lois, MARMONTEL, *Bélisaire*, ch. 13.

— HIST. XIIIe s. Cil de la franchise de la ville de Vauquelour n'averont reclain ne resort.... fors qu'à nous et à nostre commendement, *Bibl. des ch.* 6e série, t. VII, p. 598. Et à che pot on entendre que toute coze qui est tenue comme justice laie, doit avoir resort du segneur lai, BEAUM. XI, 12. Ne demore pas por ce, que le [la] justice temporel et le [la] garde temporel ne soit du resort du baron lai, ID. XLVI, 10. Et li miens cuers [cœur] prent son resort En celle vertu qui tout vaint, *Lay d'amours*, JUBINAL, t. II, p. 198. || XIVe s. C'est mes avoirs et mes tresors, C'est mes chastiaus, c'est mes ressors; Par eulx sui sires de mon regne, MACHAUT, p. 26. Et, moy vivant, sont trestuit mi ressort A ceste fleur que près de mon cuer port, Pour ce que c'est de m'onneur le droit port, ID. p. 128. || XVe s. Le roi d'Angleterre, en qui main ces convenances et alliances estoient dites et jurées à tenir fermes et estables, qui comme ressort les devoit appaiser, FROISS. I, I, 125. Bien disoient [les Gantois] que ils vouloient eux mettre en l'obeissance du roi de France très volontiers, afin que ils fussent tous tenus du domaine de France pour avoir ressorts à Paris. ID

II, II, 204. Pour ce, ma voulenté est telle, Et sera jusques à la mort, De tousjours tenir la querelle De loyaulté, où mon ressort J'ay mis : mon cueur en est d'accort, CH. D'ORL. *Bal.* 28. || XVIe s. Dedans le ressort de Toulouse, y avoit un fameux bandoulier.... DESPER. *Contes*, LXXXIV. Resort [lieu de retraite, prononcé re-zor], PALSGRAVE, p. 36.

— ÉTYM. Voy. RESSORTIR 2; provenç. *ressort*; ital. *risorto*. Le sens propre de ressort est recours, retraite, refuge.

RESSORTI, IE (re-sor-ti, tie), *part. passé* de ressortir 1. Entré, puis ressorti.

1. **RESSORTIR** (re-sor-tir), *v. n.* Il se conjugue comme sortir. || 1° Sortir de nouveau. Il ressortait pour la troisième fois de prison. Griffard : Hé bien, Lisette, ta maîtresse est-elle venue? — Lisette : Oui, monsieur, et elle est ressortie même, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 9. || 2° Sortir après être entré. Il est entré dans sa chambre, et il en est ressorti un moment après. Tout ce qu'on jetait dans la caverne la plus proche de la source allait ressortir par l'autre embouchure de la rivière, VAUGEL. *Q. C.* VI, 4. Cependant il faut boire [à Vichy], et les eaux leur ressortent par la bouche et par le dos, SÉV. 356. La terre a repris sa couleur, et le soleil, ressortant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades, ID. 609. || 3° Fig. Paraître avec plus de relief, en parlant de choses que leur opposition avec d'autres rend plus saillantes. Ces ornements ne ressortent pas assez. || Les ombres font ressortir les lumières, de légers défauts semblent donner un certain relief à d'heureuses qualités. || 4° Fig. Découler de, résulter. Il ressort de cet examen que.... || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

— HIST. XVIe s. Ces figures apparoissoient enlevées totallement, moyennant la diverse et plaisante lumiere, laquelle dedans contenue ressortissoyt par la sculpture, RAB. *Pant.* V, 41. Ceulx qui s'estoient jettez en leurs maisons estoient contraints par le feu d'en resortir, AMYOT, *Dion*, 55. Il fut à la fin rembarré d'un coup d'estoc qui luy donna droit dedans la bouche par telle violence, que la pointe de l'espée luy vint à ressortir par derrierre au chinon du col, ID. *César*, 59. Ce sinistre presage sembloit lui pronostiquer que son voyage ne ressortiroit pas à telle issue comme il desiroit, ID. *Agésil.* 8. S'efforçant de faire tousjours ressortir à effect les predictions des devins, ID. *Alex.* 47.

— ÉTYM. *Re*..., et *sortir* 1. Le sens ancien et propre de *ressortir* est repousser, rejaillir, comme celui de *sortir* est jaillir; voici les exemples : XIIe s. E il meïsmes, ço dient, les [les lois] estovra tenir; Car il les graanta [octroya]; ne s'en deit resortir, E serement en fist.... *Th. le mart.* 40. || XIIIe s. Por nos pechiés, furent li pelerin resorti de l'assaut, VILLEH. CIII. La gent Gerart est arier resortie, *Gerard de Vienne*, v. 1629. Il tent son arc, si traist à li.... La sajete ressort ariere, MARIE, *Gugemer*. || XVe s. L'en luy donne bien d'une masse [à un homme mal vêtu], Quant il s'avance en poure habit, Si grand coup qu'il s'en ressortit [retire, recule], Tout confus et à sa grant honte, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 553.

2. **RESSORTIR** (re-sor-tir), je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent; je ressortissais; ressortissant, *v. n.* Être du ressort de quelque juridiction. L'affaire a ressorti à tel tribunal. Toutes les causes ecclésiastiques ressortiront à lui [au pape], VOLT. *Mœurs*, 19. Il s'agira de voir si M. le vice-chancelier voudra qu'on ôte à ce parlement une affaire qui lui ressortit de plein droit, ID. *Lettr. Damilaville*, 15 mars 1765. || Fig. Il n'y a pas dans l'Océan une seule goutte d'eau qui ne soit pleine d'êtres vivants qui ressortissent à nous, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.*

— HIST. XVIe s. Ces choses ressortissent jugement par devant un sage, COTGRAVE.

— ÉTYM. Le sens de *ressort* 2 étant retraite, refuge, le sens de *ressortir* est se retirer, s'enfuir, chercher refuge ; il vient de *re*, et du latin *sortiri*, obtenir. Diez explique l'enchaînement des sens : *ressortir* est proprement obtenir de nouveau, de là prendre refuge, recours ; de là enfin le sens de recourir à une juridiction, d'y appartenir.

RESSORTISSANT, ANTE (re-sor-ti-san, san-t'), *adj.* Qui ressortit à une juridiction. Tribunaux ressortissants à une juridiction supérieure. Il a plu à M. l'abbé Terrai de les déclarer [certains habitants] ressortissants de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une, VOLT. *Lett. Fargès*, 26 janv. 1776.

— ÉTYM. *Ressortir* 2.

RESSOUDÉ, ÉE (re-sou-dé, dée) *part. passé* de ressouder.

RESSOUDER (re-sou-dé), *v. a.* Souder de nouveau, refaire une soudure. || Se ressouder, *v. réfl.* Se réunir, être soudé ensemble. Le nord et le sud [de l'Allemagne] finiront par se ressouder, nul ne se fait illusion à cet égard, DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, novembre, p. 41.

— HIST. XIIIe s. Nule euvre, puisque ele est brisie, ne doit estre resoudée ; car, se ele l'estoit, ele seroit fausse et mauvaise, *Liv. des mét.* 363. || XIVe s. Pour avoir rappareillé et mis à point une couppe d'or pour le roy, appellée la couppe saint Loys, laquelle il a ressoudé, DE LABORDE, *Émaux*, p. 481. Despense pour recouvrir, ressoder et mettre de nouvel plusieurs tables de plomb sur les chappelles.... *Bibl. des chartes*, 5e série, t. III, p. 240. || XVIe s. Je ne crains point qu'on me desmembre; Car je suis, comme vif argent, À me resouder diligent, DU BELLAY, VII, 78, *verso*. Mon ame.... ne lairroit jamais ressouder et consolider la playe qui l'auroit percée, MONT. IV, 4.

— ÉTYM. *Re*..., et *souder* ; wallon, *r'sodt*.

† **RESSOUDURE** (re-sou-du-r'), *s. f.* Seconde soudure.

† **RESSOUFFLER** (re-sou-flé), *v. a.* Souffler de nouveau.

— HIST. XVIe s. ....Me resouflant en chasque veine La vie par sa douce haleine, RONS. 176.

— ÉTYM. *Re*..., et *souffler*.

† **RESSOUFFRIR** (re-sou-frir), *v. a.* Il se conjugue comme souffrir. Souffrir de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Por resoufrir autel [telle] paine, RUTEB. 295. || XVIe s. Et d'où leur vient ce furieux amour Que de revoir encore un coup le jour, Se revestant de muscles et de veines Pour resouffrir tant de nouvelles paines? RONS. 644.

— ÉTYM. *Re*..., et *souffrir*.

RESSOURCE (re-sour-s'), *s. f.* || 1° Ce qu'on emploie pour se tirer d'un embarras, pour vaincre des difficultés. Les Tarquins demeurèrent sans ressource, BOSS. *Hist.* I, 8. François de Paule remontre au roi Louis XI, qu'il est mourant, et mourant sans ressource, FLÉCH. *Panég. de saint François de Paule*. Ils ne devaient plus avoir d'autre ressource que leur travail, FÉN. *Tél.* XIV. Vous voyez le fils d'un roi qui est réduit à demander la servitude comme son unique ressource, ID. *ib.* IV. Les Anglais assiégeaient alors la ville d'Orléans, la seule ressource de Charles, et étaient prêts de s'en rendre maîtres, VOLT. *Mœurs*, 80. Ceux qui n'ont qu'une ressource se rendent toujours très-savants dans l'art qui leur est nécessaire, ID. *Russie*, II, 12. Je trouve que le plaisir de secourir les hommes est la seule ressource d'un vieillard, ID. *Lett. Damilaville*, 17 mai 1766. Il chérissait et honorait votre personne, et vous regardait comme la ressource et l'espérance de la vérité et de la raison, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1er juill. 1778. J'approche de cinquante ans; je comptais sur la pension de l'Académie comme la seule ressource de ma vieillesse ; si cette ressource m'est enlevée, il faut que je songe à m'en procurer d'autres, ID. *Lett. à Voltaire*, 30 juin 1765. Il [l'abbé Dubos] ne sut point, à la vérité, suppléer au mérite par le manége et par l'intrigue; il n'avait pas besoin de cette méprisable ressource, ID. *Éloges, l'abbé Dubos*. Désespérant enfin de rentrer en grâce, après ses vaines et mortifiantes tentatives, il embrassa, comme tant d'autres de ses pareils, l'obscure ressource de la dévotion, ID. *Éloges, Rabutin*. || Il y a de la ressource avec les gens d'esprit, on peut se tirer d'affaire avec eux plus facilement qu'avec les autres. Il aimait la poésie, et il y a toujours de la ressource avec les princes qui aiment les vers, VOLT. *Zadig*, 4. || Une ville de ressources, ville où l'on trouve aisément tout ce dont on a besoin. || Fig. L'Angleterre avait de grandes ressources en beautés, HAMILT. *Gramm.* 9. || 2° Il se dit des forces de l'esprit, du caractère, auxquelles on a recours au besoin. L'un [Turenne], par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, BOSS. *Louis de Bourbon*. La vieillesse n'a plus rien de souple ....elle n'a plus de ressource contre ses défauts, FÉN. *Tél.* XVI. La vanité a bien des ressources, FONTEN. *Dial.* I, *Morts anc. et mod.* Il y a pour des cœurs bien nés des ressources inépuisables dans le courage et dans la vertu, MARMONTEL, *Cont. mor. Fem. com. peu.* || Un homme de ressource, plein de ressources, qui a des ressources dans l'esprit, homme fertile en expédients, en moyens de réussir. J'avais de la pénétration, du courage, de la ressource dans l'esprit, FÉN. *Dial. des morts mod. Louis XI, le cardin. Bessarion*. Ce jésuite [le Tellier], fils d'un procureur de Vire en basse Normandie, avait dans l'esprit toutes les ressources de la profession de son père, VOLT. *Dict. phil. Bulle Unigenitus*. || Ressource ou ressources en soi, dans l'esprit, faculté qu'on a de se soutenir moralement par soi-même. L'homme a bien peu de ressource dans soi-même, LA BRUY. VIII. N'ayant nulle ressource en moi-même, j'en ai cherché dans une dissipation qui pouvait seule m'arracher à l'ennui, GENLIS, *Théât. d'éd. Dangers du monde*, III, 6. Je m'aperçus avec le temps qu'il avait peu de ressources dans l'esprit, STAEL, *Corinne*, XIV, 4. || Ce cheval a de la ressource, après une longue fatigue on lui trouve encore de la vigueur. || 3° Les ressources d'une langue, les moyens qu'elle offre à l'écrivain pour rendre sa pensée. L'auteur connaissait trop bien les lois du style et les ressources de la langue.... D'ALEMB. *Éloges, Girard*. || 4° Moyens pécuniaires. Il a tant dépensé qu'il est maintenant sans ressource. Ils seront sans ressource, dépouillés d'une portion de leur héritage, PATRU, *Plaid.* 4. || Faire ressource, se procurer un moyen de réparer ses affaires. J'ai tout perdu, je suis sans un sol, sans une obole, et prête à vous égorger, si vous ne me prêtez de quoi faire ressource, DANCOURT, *les Agiot.* II, 13. || Faire ressource, signifie aussi se procurer de l'argent en vendant. Il a vendu ses tableaux pour faire ressource. || Faire ressource de tout, vendre tout ce qu'on possède.

— HIST. XVe s. La seigneurie rommaine plus par eulx mesmes que par estranges ennemis est decheue du tout sans ressourse, A. CHARTIER, *Œuv.* p. 422. À la ressourse et adresse dudit royaume desolé, MONSTREL. t. III, p. 109, dans LACURNE. || XVIe s. Les galeres furent cause de la ressource d'Athenes, AMYOT, *Thém.* 7. De la prevarication de l'ame raisonnable incorporée, de sa ressource, *les Triomp. de la noble dame*, *Ép. au lect.* En vieille beste n'y a point de resource, COTGRAVE. La premiere [maladie].... me mettroit sans ressource, MONT. IV, 4.

— ÉTYM. Bourg. *resorse;* ital. *risorsa.* Substantif de l'ancien verbe *ressourdre*, dont le participe passé était *ressours, ressourse*, se relever, surgir de nouveau, du lat. *resurgere*, de *re*, et *surgere*, se lever, surgir (voy. SOURDRE et SURGIR). La *ressource* est proprement une seconde ou dernière *source*, une chose qui relève, un moyen qui fait sortir d'embarras.

† **RESSOUVENANCE** (re-sou-ve-nan-s'), *s. f.* Synonyme de ressouvenir 2.

— HIST. XVIe s. Ressouvenance, MONET, *Dict.*

† **RESSOUVENEUR** (re-sou-ve-neur), *s. m.* Celui qui fait ressouvenir. Je viens de perdre mon ami Sersale, qui est mort ce matin; je l'avais fait venir exprès ici [à Naples] pour être mon ressouveneur de Paris, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 9 janv. 1773.

1. **RESSOUVENIR** (re-sou-ve-nir), *v. n. impers.* Il se conjugue comme souvenir. || 1° Se dit de ce qui revient à la mémoire. À présent il m'en ressouvient. Vous en ressouvient-il? Il doit lui en ressouvenir. || 2° *V. réfl.* Se rappeler une chose, soit qu'on l'eût oubliée, soit qu'on en eût conservé le souvenir. Quand je songe que vous et elle me faites l'honneur de vous ressouvenir de moi, VOLT. *Lett.* 25. Vous ne vous ressouvenez pas que j'ai eu le bonheur de boire je ne sais combien de fois avec vous? MOL. *Pourc.* I, 6. Et vous ressouvenez que, hors d'ici, je ne dois plus qu'à mon honneur, ID. *Don Juan*, III, 5. J'ai été rosière, il y a aujourd'hui vingt ans, je m'en ressouviens comme d'hier, GENLIS, *Théât. d'éduc. Rosière*, I, 2. || Par manière de menace. Je m'en ressouviendrai quelque jour, je m'en vengerai. Vous vous en ressouviendrez tôt ou tard, vous en serez puni. || Faire ressouvenir quelqu'un d'une chose, la lui rappeler. Au besoin faites-le ressouvenir de sa promesse. Je vous ferai ressouvenir des exemples que vous-mêmes rapportez, PASC. *Prov.* XVIII. || Absolument. C'est offenser que de faire ressouvenir. || 3° Considérer, faire réflexion. Ses soldats, voyant ce triste spectacle [la mort de Brutus], et se ressouvenant qu'ils n'avaient plus de chef, COEFFETEAU, dans VAUGELAS, *Remarques*. Sur quoi, me ressouvenant que la croix de Jésus-Christ avait pris la place des aigles romaines, et qu'alors les empereurs étaient devenus domestiques de la foi et membres de l'Église, BALZ. *De la cour*, 4er *disc.* Instruisez-le d'exemple, et vous ressouvenez Qu'il faut faire à ses yeux ce que vous enseignez, CORN. *Cid*, I, 6. Méritez les lauriers qui vous sont réservés, Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez, BOIL. *Lutr.* III.

— REM. L'emploi impersonnel est l'emploi ancien et correct (voy. SOUVENIR). L'emploi réfléchi est un barbarisme auquel l'usage a fini par donner droit de cité.

— HIST. XIIe s. Jà te deüst resovenir De la charete où tu montas, *la Charrette*, 2594. || XIIIe s. Molt

l'a li mors [la mort] mis en effroi, Et molt le [la] doute et molt le crient, Et molt souvent l'en resouvient, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 28. Des bons vers Gautier de Sagnies Resovint un bon bachelier [il ressouvint à un bon bachelier des bons vers de Gautier], *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 600. Il li doit resouvenir de l'amor qu'il perdirent, quant il perdirent lor mere, BEAUM. LVII, 7. || XVIe s. Et de ce sçavoir, il fauldroit qu'elles [les âmes] se ressouvinssent encores.... MONT. II, 298. ....Et quelque temps apres estans desenchantez, chacun s'en alla où il voulut, sans se ressouvenir de ce qui estoit passé, LANOUE, 142.

— ÉTYM. *Re...*, et *souvenir ;* bourguig. *ressôveni;* wallon, *s'rissovni.*

2. **RESSOUVENIR** (re-sou-ve-nir), *s. m.* || 1° Idée que l'on conserve ou que l'on se rappelle d'une chose passée. Il [le roi] l'avait [le cœur] assez percé par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvait toujours également vif après vingt-trois ans écoulés, BOSS. *Mar.-Thér.* Quel ressouvenir Tout à coup vous arrête et vous fait revenir? RAC. *Mithr.* II, 1. J'avais néanmoins encore je ne sais quelle aversion pour le sage Ulysse, par le ressouvenir de mes maux, FÉN. *Tél.* XV. N'avez-vous d'une mère aucun ressouvenir? VOLT. *Olymp.* II, 3. Et mieux que leur foyer, de leurs jeunes amours Le doux ressouvenir réchauffe leurs vieux jours, DELILLE, *Trois règnes*, I. Ces doux ressouvenirs et ces tendres pensées, Par qui le cœur jouit des voluptés passées, ID. *Imag.* II. Les longs ressouvenirs conviennent aux longs malheurs, STAEL, *Corinne*, IV, 4. || 2° Sentiment d'une douleur physique qui se renouvelle. Il a gardé des ressouvenirs, un ressouvenir de sa dernière maladie, des souffrances qu'il a endurées sur mer. || 3° S'est dit aussi d'un petit morceau de papier qu'on attache sur sa manche pour servir de mémento.

— HIST. XIIIe s. Biens faillis est mors à resovenir, MÄTZNER, p. 83. || XVIe s. La reyne mere du roy monstra lors le ressouvenir qu'elle avoit de ses services, CASTELNAU, 147. Que ce que nous apprenions n'estoit qu'un ressouvenir de ce que nous avions sceu, MONT. II, 298.

— ÉTYM. *Ressouvenir* 1.

RESSUAGE (re-su-a-j'), *s. m.* || 1° Action, état d'un corps qui ressue. || 2° Une des opérations qui concourent au traitement du cuivre argentifère, consistant à dégager du cuivre, après la liquation, les dernières portions de plomb et autres métaux qu'il peut contenir. || 3° Action de faire sortir, à coups de marteau, le laitier interposé entre les parties d'une loupe de fer. || 4° L'opération par laquelle on fait ressuer la graine de cacao.

— ÉTYM. *Ressuer.*

RESSUER (re-su-é), *v. n.* Il se conjugue comme suer. || 1° Suer de nouveau. || 2° Rendre son humidité intérieure. Quand il dégèle, les murailles ressuent. || On dit que la graine du cacaoyer ressue, quand la masse de ces graines mises en tas se couvre d'une espèce de moisissure grisâtre, et laisse échapper une quantité considérable de suc. || 3° Faire ressuer le creuset, c'est faire fondre l'argent qui y est attaché. || 4° Terme de métallurgie. Faire ressuer, séparer à l'aide du plomb l'argent contenu dans le cuivre, ou, par la chaleur, le plomb du cuivre. Si on expose les pains [de cuivre], devenus poreux et bien moins fusibles qu'ils n'étaient, à l'action d'une plus haute température pour les faire ressuer, on en sépare une nouvelle quantité de plomb, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 704, dans POUGENS. || Dégager le fer des corps étrangers qui sont dans la gueuse.

— HIST. XIVe s. Lesquelz varletz du mareschal avoient appareillié et ressué une coignie, DU CANGE, *recanzare.* || XVe s. Les autres [des Escots], qui tous engelés estoient et tous mouillés, faisoient grands feux pour eux ressuer et rechauffer, FROISS. II, II, 17. || XVIe s. L'humidité qui resude du bois verd bruslant ressemble à l'eau, et la cendre à la terre, PARÉ, *Introd.* 4.

— ÉTYM. Ce verbe est-il une autre forme de *ressuyer*, ou composé de *re* et *suer*? Il est certain que l'exemple de Froissart appartient à *ressuyer ;* mais le sens le plus général appartient à *suer ;* provenç. *resudar, rezudar ;* espagn. *resudar ;* ital. *risudare.*

RESSUI (rè-sui), *s. m.* || 1° Terme de vénerie. Lieu où les bêtes fauves et le gibier vont se sécher après la pluie ou la rosée du matin. || On dit qu'un cerf est au ressui, lorsqu'il se met sur le ventre au bord du bois pour y rester peu de temps. || Se dit aussi lorsqu'il se repose et laisse sécher sa sueur. || À l'égard du gibier à plume, on lui donne du ressui en le plaçant dans un parc où il trouve du sable. || 2° Défaut d'une poterie humide qui, en séchant, fait couler l'or appliqué.

— ÉTYM. Voy. RESSUYER.

† **RESSUIEMENT** (rè-sui-man), *s. m.* Terme rural. Perte d'une partie de l'humidité naturelle des grains ou d'une terre. D'où résulte cet effet qu'on nomme le ressuiement, c'est-à-dire que, suivant l'expression familière du cultivateur, le blé a jeté son feu, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 37, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Ressuyer.*

† **RESSUIVRE** (re-sui-vr'), *v. a.* Suivre en revenant, suivre de nouveau. Il faut ressuivre ce chemin.

— HIST. XVIe s. Et un penser qui me suit et resuit, BONS. 80. Beauvoisin avec sa troupe avoit resuivi ceux de Castel-jaloux jusques à leurs gens qui estoient à pied, D'AUB. *Hist.* II, 287.

— ÉTYM. *Re...*, et *suivre;* Berry, *ressuivre, ressuvre.*

† **RESSUSCITANT, ANTE** (rè-su-si-tan, tan-t'), *adj.* Qui ressuscite. Ce pauvre homme [Vardes].... s'abandonnant enfin à M. Sanguin; d'abord ses remèdes ressuscitants l'avaient comme ressuscité, SÉV. 3 sept. 1688.

† **RESSUSCITATIF, IVE** (rè-su-si-ta-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de ressusciter.

— HIST. XVIe s. Puis mist à l'entour [de la plaie] ung peu d'ung onguent qu'il appeloit ressuscitatif, RAB. *Pant.* II, 30.

† **RESSUSCITATION** (rè-su-si-ta-sion), *s. f.* Action de ressusciter.

— HIST. XVIe s. Puis enfans et espouse L'ont mis en chœur de sa fondation, Où il attend ressuscitation, MAROT, III, 247.

RESSUSCITÉ, ÉE (rè-su-si-té, tée), *part. passé* de ressusciter. Ramené à la vie. Avant Jésus-Christ, on avait vu des hommes ressuscités, mais ressuscités par des hommes, BOURDAL. *Myst. Résurr. de J. C.* t. I, p. 325. Tous chantent de David le fils ressuscité, RAC. *Ath.* V, 6. Sa vie [de Jésus] glorieuse et ressuscitée, MASS. *Carême, Pâques.* || Substantivement. [Le renard] Feignit vouloir gravir, se guinda sur ses pattes, Puis contrefit le mort, puis le ressuscité, LA FONT. *Fabl.* XII, 18. Tous ces morts [préparations anatomiques de Ruysch], sans dessèchement apparent, sans rides, avec un teint fleuri, et des membres souples, étaient presque des ressuscités, FONTEN. *Ruysch.*

† **RESSUSCITEMENT** (rè-su-si-te-man), *s. m.* Action de ressusciter ; résultat de cette action.

— HIST. XIIIe s. Là nous feront nos yex [yeux] aperte ostencion De la divinité, de l'incarnation, De la nativité et de la passion, Du ressucitement et de l'ascension, J. DE MEUNG, *Test.* 1866.

RESSUSCITER (rè-su-si-té), *v. a.* || 1° Réveiller, faire sortir de sa torpeur (sens latin, qui n'est pas usité). Après un ton si relevé.... pourrais-je me rabaisser à vous supplier de ressusciter M. Boucard sur toutes les choses dont je lui écris sans cesse? SÉV. *à Mme de Guitaut*, 1er janv. 1694. || 2° Fig. Ranimer, rendre force. Mme de Montglas vous oblige de le rompre [le portrait satirique de Mme de Sévigné par Bussy], et puis son mari rejoint tous les morceaux ensemble, et il le ressuscite, SÉV. *à Bussy*, 28 août 1668. J'ai eu dessein de ressusciter notre commerce à mon retour, et je commence ici, ID. *à Bussy*, 24 janv. 1672. Je vous réponds qu'elle rétablira et ressuscitera cette maison, ID. *à Moulceau*, 29 avril 1686. Pie IV, qui se disait de la maison de ces grands négociants et de ces grands princes les Médicis, ressuscite le concile de Trente, VOLT. *Mœurs*, 172. Anatolius qui ressuscite le péripatétisme, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Jésus-Christ*). || Fig. Ressusciter quelqu'un, lui rendre l'espérance, le courage, la force, etc. Enfin par ce dessein vous me ressuscitez, CORN. *la Place roy.* III, 6. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon cher argent? MOL. *l'Avare*, IV, 7. || 3° Particulièrement. Ramener de la mort à la vie. Jésus-Christ ressuscita Lazare. Quelques-uns disent qu'il [saint François Xavier] ressuscita neuf morts; mais le R. P. Ribadeneira, dans sa Fleur des saints, se borne à dire qu'il n'en ressuscita que quatre, VOLT. *Dict. phil. Église.* Pélops, ayant été haché en morceaux par son père, fut ressuscité par les dieux, ID. *Dict. phil. Résurrection*, 1. || Absolument. C'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux enfers et qu'il en retire, BOSS. *Anne de Gonz.* Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler; Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites, RAC. *Athal.* III, 7. || Cette liqueur, ce vin serait capable de ressusciter un mort, se dit par exagération d'une liqueur, d'un vin qui a beaucoup de chaleur et de qualité. || Ressusciter un mort, se dit aussi de ce qui fait rire. Vous ressusciteriez un mort. — Dandinet : Je suis plaisant, n'est-ce pas? jovial, LEGRAND, *Foire St-Laurent*, sc. V. || Par extension. Ce remède l'a ressuscité, l'a guéri d'une maladie qui paraissait mortelle. Le remède fut énergique, Et son homme ressuscita, SCARR. *Én.* VII. Je vois très-souvent M. de Lorme [un médecin] chez Mme de Montmort qu'il ressuscite, SÉV. 202. || Fig. Cette bonne nouvelle l'a ressuscité, l'a tiré d'une douleur mortelle. || 4° Faire renaître par la poésie, par les lettres. Bientôt, ressuscitant les héros des vieux âges, Homère aux grands exploits anima les courages, BOIL. *Art p.* IV. Du théâtre français l'honneur et la merveille, Il [Racine] sut ressusciter Sophocle en ses écrits, ID. *Poésies div.* XIX. || 5° Renouveler, faire revivre. Ce discours d'un guerrier que la colère enflamme Ressuscite l'honneur déjà mort en leur âme, BOIL. *Ép.* IV. Le cardinal Bibiena, le pape Léon X, l'archevêque Trissino ressuscitèrent, autant qu'ils le purent, le théâtre des Grecs, VOLT. *Mél. litt. Chang. à l'art trag.* Il ne faut ressusciter les vieux mots que quand l'oreille les adopte, LAHARPE, *Cours de litt.* t. VIII, p. 423, dans POUGENS. || 6° *V. n.* Revenir de la mort à la vie. La déplorable Rome est-elle en liberté, Ou l'illustre Scévole est-il ressuscité? DU RYER, *Scévole*, II, 2. Le pendu [un chat qui semblait pendu et mort] ressuscite, et, sur ses pieds tombant, Attrape les plus paresseuses [souris], LA FONT. *Fabl.* III, 18. Le corps ayant touché les os d'Élisée, cet homme ressuscita et se leva sur ses pieds, SACI, *Bible, Rois*, IV, XIII, 21. Le corps et l'âme doivent souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel et seoir à la dextre, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. Athées : quelle raison ont-ils de dire qu'on ne peut ressusciter? ID. *Pens.* XXIV, 20 bis, éd. HAVET. Jésus-Christ devait naître, mourir, ressusciter spirituellement dans ses fidèles; mais il devait aussi naître, mourir et ressusciter en effet et selon la chair, BOSS. *Var.* III, 12. Tout est résurrection dans le monde ; les chenilles ressuscitent en papillons ; un noyau mis en terre ressuscite en arbre.... VOLT. *Princ. de Babyl.* IV. Les Égyptiens inventèrent une autre folie : ils imaginèrent qu'ils ressusciteraient au bout de trois mille ans, ID. *Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 24. || Par exagération. Revenir d'une maladie jugée mortelle. Mme de Puisieux est ressuscitée; mais n'est-ce point mourir deux fois bien près l'une de l'autre? car elle a quatre-vingts ans, SÉV. 241. || Fig. Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter, Du temps qu'il a perdu saurait se racquitter, BOIL. *Ép.* VIII. || 7° Se dit, à la tontine, pour rentrer au jeu, au moyen du gain de plusieurs jetons reçus du joueur placé à droite, quand celui-ci amène un as. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte : Lazare a ressuscité à la voix de Jésus ; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : Lazare était ressuscité. || 8° Se ressusciter, *v. réfl.* Se ramener soi-même de la mort à la vie. Le double miracle, et de ressusciter et de se ressusciter, BOURDAL. *Myst. Résurrect. de J. C.* t. I, p. 326. || 9° Revenir à la vie. La Marbeuf s'est ressuscitée; voilà une succession qui vous est échappée, SÉV. *à Mme de Grignan*, 4 févr. 1685.

— HIST. XIIIe s. Le jor y fust morz et traïz, Que jà n'en fust resuscitez, *Ren.* 17983. Moult riches pierres [j'] en aport, Qui font ressusciter le mort, RUTEB. 262. Nulz homs plus douce chose ne nous puet enditer, Que nous avec les nostres doions [devions] resusciter, J. DE MEUNG, *Test.* 931. || XIVe s. Pelerin.... Qui devoient aler au temple Salomon, Où Diex resuscita, pour no redemption, *Baud. de Seb.* VIII, 707. || XVe s. Vostre pere Jacques d'Artevelle ressuscite maintenant en celle ville par la bonne memoire de lui, FROISS. II, II, 101. || XVIe s. Il fut rappelé par nouveaux troubles et guerres civiles qui se ressusciterent de rechef entre les Grecs, AMYOT, *Cimon*, 36. Ils ne penseront pas estre tirez de prison, mais estre ressuscitez et retournez en une seconde vie, ID. *Lucul.* 32. Taschant de ressusciter la guerre de nouveau, ID. *Nicias*, 17. Qu'est-ce que pourroit avoir un mort pour estre resuscité en vie? CALV. *Instit.* 606. Il estoit tumbé si grande abondance de sang dans mon estomach, que, pour l'en descharger, nature eut besoin de resusciter ses forces, MONT. II, 53. Est-ce pas de quoy resusciter de despit, qui m'aura craché au nez pendant que j'estois, me vienne frotter les pieds quand je commence à n'estre plus? ID. III, 178.

— ÉTYM. Lat. *resuscitare*, réveiller, ressusciter, de *re*, et *suscitare* (voy. SUSCITER).

† **RESSUSCITEUR** (re-su-si-teur), *s. m.* Celui qui

ressuscite. Celui qui serait le ressusciteur des morts, BALZ. *Barbon*. Et du tonnerre dont il fronde [Jupiter], Mit ce ressusciteur [Esculape] du monde Dans le fond d'enfer pour jamais, SCARR. *Virg.* VII.

— ÉTYM. Lat. *resuscitatorem*, de *resuscitare*, ressusciter.

† **RESSUYANT** (re-sui-ian), *adj. m.* Terme de chasse. Vent ressuyant, vent sec, aigre et piquant.

RESSUYÉ, ÉE (rè-sui-ié, iée), *part. passé* de ressuyer. Un mur ressuyé. Quand le caillé est suffisamment ressuyé et qu'il a acquis la consistance d'un fromage en forme, on le sépare de l'éclisse, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 57, dans POUGENS. || Terme rural. Se dit d'une terre qui a perdu la surabondance d'eau dont elle était imprégnée.

RESSUYER (rè-sui-ié), *v. a.* Il se conjugue comme essuyer. || 1° Sécher. || Fig. Il y a des gens qui sont nés pour dépenser partout ; il n'y a aucun lieu de repos pour eux, ni qui puisse les ressuyer, SÉV. 11 sept. 1680. || 2° Chauffer la pierre à chaux, ou toute autre substance, pour lui enlever l'humidité. || 3° Se ressuyer, *v. réfl.* Se sécher. Se ressuyer au soleil. Le chemin se ressuie. Peu à peu elles [les terres] se sont durcies et ressuyées, et, en se desséchant, elles ont diminué de volume, BUFF. *Hist. nat.* 2° *disc. Œuv.* t. I, p. 156. || Avec ellipse du pronom personnel. Il faut laisser ressuyer ce mur.

— HIST. XIV° s. L'esprevier s'en iroit baignier, puis se ressuieroit sur un arbre, *Ménagier*, III, 2. Maria Magdalene, quant à lui [Jésus] ot ploré, Quant de ses larmes ot son digne cors lavé, Et de ses biaus cheveux en après ressué, *le Bastard de Buillon*, p. 861, dans *Hist. litt.* t. XXV, p. 597.

— ÉTYM. *Re*..., et *essuyer*.

RESTANT, ANTE (rè-stan, stan-t'), *adj.* || 1° Qui reste. Le nombre restant. Il est le seul restant de quatre frères. || Poste restante, voy. POSTE. || Les cent livres restantes, et, plus ordinairement, restant. || 2° *S. m.* Ce qui reste d'une somme, d'une quantité. Je vous payerai le restant avec les intérêts. Le restant de sa fortune. || On dit plus ordinairement le reste.

RESTAUR (rè-stor), *s. m.* Ancien terme de commerce maritime. Recours que les assureurs ont les uns contre les autres, suivant la date de leur assurance, ou contre le maître, si l'avarie est de son fait (voy. RISTORNE).

— HIST. XIII° s. Li secons cas en coi nul restors ne doit estre fes [fait], BEAUM. XII, 17. || XIV° s. Li dui marechal de France priseront et estimeront loialment les chevals mors et les chevals de nos gens, et nos en fera nosdis sires plain restour selon leur prisie, DU CANGE, *restaurum*.

— ÉTYM. Voy. RESTAURER.

RESTAURANT, ANTE (rè-stô-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui restaure, qui répare les forces. Aliment restaurant. Potion restaurante. || *S. m.* C'est un bon restaurant que le vin. || Particulièrement. Consommé fort succulent. Le père tout tremblant le fait reposer; on lui fait prendre des restaurants, VOLT. *Jenni*, 7. || Fig. Chacune de vos conquêtes est mon restaurant, VOLT. *Lett. Catherine*, 63. || 2° Établissement d'un restaurateur. Tenir un restaurant. Dans la rue des Poulies s'ouvrit en 1765 le premier restaurant, qui fut ensuite transféré à l'hôtel d'Aligre; c'était un établissement de bouillons, où il n'était pas permis de servir des ragoûts comme chez les traiteurs, mais où l'on donnait des volailles au gros sel, des œufs frais, etc.; Boulanger, le maître, avait pris pour devise, copiant l'Évangile : *Venite ad me omnes qui stomacho laboratis, et ego vos restaurabo*, FOURNIER, *Paris démoli, introd.* p. XXXIX. || Restaurants des pieds humides, nom populaire des cuisines en plein vent des halles et marchés de Paris.

— HIST. XVI° s. ....Le maigre à la fosse courant, Et dont la vie est hors de restaurant, MAROT, IV, 263. L'on ne m'a fait manger que restaurants et les meilleures viandes que je mangeai jamais, MARG. *Nouv.* XLIX. Lequel [Henri IV], pour les paier [ses soldats] des labeurs intolerables de la guerre, pensoit leur avoir donné un restaurant en leur promettant une bataille, D'AUB. *Hist.* III, 289.

RESTAURATEUR, TRICE (rè-stô-ra-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui restaure, répare. || Restaurateur de tableaux, artiste, ouvrier dont la profession est de réparer de vieux tableaux. || 2° Celui, celle qui rétablit, refait, en parlant de villes, de monuments. Gênes, célèbre du temps des Romains, regardait Charlemagne comme son restaurateur ; cet empereur l'avait rebâtie, quelque temps après que les Goths l'avaient détruite, VOLT. *Mœurs*, 43. || Il se dit des compagnies, des établissements qu'on remet sur pied. Il [Fléchier] fut le restaurateur et presque le second fondateur de l'Académie qui subsiste encore à Nîmes, D'ALEMB. *Éloges, Fléchier*. Iphitus de l'Élide, législateur de sa patrie, restaurateur des jeux olympiques, VIII° siècle avant J. C., BARTHÉL. *Anach.* t. VII, *table* 5. || 3° Fig. Celui, celle qui rétablit, remet en vigueur. Il fut le restaurateur de cette observance, PATRU, *Plaidoyer* 15, dans RICHELET. Fais donc, et je te voue un temple magnifique Comme au restaurateur des affaires d'Afrique, MAIR. *Sophon.* III, 3. La gloire de restaurateur du public fut sa première idée [de M. le Prince], celle de conservateur de l'autorité royale fut la deuxième, RETZ, II, 179. Nous croyons voir que vous serez la restauratrice de cette maison de Grignan, SÉV. *à Mme de Grignan*, 21 juin 1671. Ce fut la vénérable mère Françoise.... que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de Saint-Benoît et la lumière de la vie monastique, BOSS. *Anne de Gonz.* Le grand Galilée, le restaurateur et la victime de la raison en Italie, ce premier maître de la philosophie que Descartes eut le malheur de ne citer jamais, VOLT. *Irène, Lettre*. Ce sont deux esprits originaux [Thompson et Young] que je choisis, deux de ces hommes que je vais tout à l'heure signaler comme les restaurateurs de la poésie anglaise, VILLEMAIN, *Littér. du* XVIII° *siècle*, 2° partie, 2° leçon. || 4° *S. m.* Celui qui donne chez lui des repas (déjeuners, dîners, soupers) par portions et pour des prix convenus. Un restaurateur est celui dont le commerce consiste à offrir au public un festin toujours prêt, et dont les mets se détaillent à prix fixe sur la demande du consommateur, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût, Médit.* XXVIII.

— SYN. TRAITEUR, RESTAURATEUR. Le traiteur est proprement celui qui prépare et porte en ville ce qu'on lui a commandé. Le restaurateur reçoit les consommateurs chez lui, et leur offre ce qu'il a. Dans les petites villes, il y a plutôt des traiteurs. Dans les grandes, le restaurateur est en même temps traiteur.

— HIST. XII° s. Or est la joie trespassée, Que l'om aveit de vos [vous] menée; Kar de ceo fuissez restoriere Que l'om perdi en vostre pere, BENOIT, II, 13989. || XV° s. Ha! seigneurs, ne vous deconfortez mie pour monseigneur que nous avons perdu; ce n'estoit qu'un seul homme ; veez ci mon petit enfant, qui sera, si Dieu plaist, son restorier, FROISS. I, I, 158. || XVI° s. Au lieu de dire le Bearnois et le bastard, ils [les prêcheurs de la Ligue après le triomphe d'Henri IV] le nommoient restaurateur et noble present du ciel, D'AUB. *Hist.* III, 287.

— ÉTYM. Provenç. *restauraire*, *restaurador* ; espagn. *restaurador* ; ital. *restauratore*, *ristoratore* ; du lat. *restauratorem*, de *restaurare*, restaurer. En français *restauriere*, en provençal *restauraire* est le nominatif (du lat. *restaurátor*) ; *restaurateur*, *restaurador* est le régime (du lat. *restauratórem*).

† **RESTAURATIF, IVE** (rè-stô-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la vertu de restaurer. Des remèdes restauratifs.

— HIST. XVI° s. Nostre debilité appete plus tost choses restauratives que celles qui purgent avec violence, LANOUE, 195. Les eaux alimenteuses et restauratives, PARÉ, XXVI, 7.

— ÉTYM. *Restaurer*; provenç. *restauratiu* ; espagn. *restaurativo*; ital. *ristorativo*.

RESTAURATION (rè-stô-ra-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Rétablissement, en parlant d'une ville, d'un monument public. La restauration de Thèbes fut l'ouvrage de Cassandre, et appartient au commencement de la CXVI° Olympiade, RAOUL-ROCHETTE, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettr.* t. VI, p. 223. || 2° Réparation. La restauration d'une statue. L'administration du Musée central des arts, qui, par ses lumières, a perfectionné l'art de la restauration, ne négligera sans doute rien pour conserver l'art réparateur dans toute son intégrité, GUYTON, etc. *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 456. || Particulièrement, en architecture, travail fait d'après les restes d'un édifice antique, pour en rétablir les parties que le temps a détruites. || 3° Fig. Nouvelle existence donnée à certaines choses morales. La restauration des lois, de la discipline, de l'État. M. de Maucroix emploie restauration en un moyen style, c'est-à-dire dans le Schisme d'Angleterre, où il dit travailler à la restauration de la foi catholique, VAUGEL. *Rem. Observ. de M****, p. 120, dans POUGENS. || 4° Rétablissement d'une dynastie sur le trône qu'elle avait perdu. Je paye partout; j'ai payé ma restauration, je payerai encore la vôtre [de Ferdinand VII, en Espagne], parce que j'ai beaucoup d'argent et beaucoup de complaisance aussi pour les souverains étrangers, P. L. COUR. *Pièce diplomatique*. || Il se dit particulièrement de la restauration des Stuarts au XVII° siècle et des Bourbons au XIX°. En Angleterre la restauration comprend les règnes de Charles II et de Jacques II, en France ceux de Louis XVIII et de Charles X. Sous la restauration. Pendant la restauration. *L'Allemagne* [de Mme de Stael], ce livre jeté au pilon sous l'empire, et que la restauration venait de nous rendre comme une des libertés qu'elle apportait avec elle, VILLEMAIN, *Souvenirs contemp. les Cent-Jours*, chap. 1.

— HIST. XIV° s. La restauration des jeux, BERCHEURE, f° 40, *verso*. Et se gise le malade, tant que la restauration [après la réduction d'une luxation] soit bien ferme, LANFRANC, p. 108.

— ÉTYM. Provenç. *restauracio* ; espagn. *restauracion* ; ital. *restaurazione*, *ristorazione* ; du lat. *restaurationem*, de *restaurare*, restaurer. L'ancienne langue avait aussi *restorement*.

RESTAURÉ, ÉE (rè-stô-ré, rée), *part. passé* de restaurer. || 1° Remis en bon état. Tableau restauré. Restauré dans l'hypothèse de M. Quatremère de Quincy, le monument [tombeau de Porsenna] devient possible; mais il reste toujours invraisemblable, LETRONNE, *Inst. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 374. || 2° Qui a repris sa vigueur. Restauré par une bonne nourriture. || Populairement et par plaisanterie, le voilà bien restauré, se dit d'un homme qui n'obtient qu'un faible dédommagement pour un grand sacrifice, une grande perte. || 3° Remis sur le trône. Les Bourbons restaurés après vingt ans d'exil. || Fig. Te voilà donc restaurée, Chanson, mes amours, BÉRANG. *Restaur.*

RESTAURER (rè-stô-ré), *v. a.* || 1° Réparer, rétablir, en parlant des ouvrages d'architecture, de sculpture, de peinture. Restaurer une église, une statue, un tableau. Pour restaurer, je le crois hors d'usage, bien que M. Richelet l'emploie dans son Dictionnaire, où il dit : restaurer une figure de bronze ou de marbre ; car ce pourrait être en cette occasion un terme d'art, VAUGEL. *Nouv. Rem. observ. de M.****, p. 121, dans POUGENS || Il se dit aussi de livres en un sens analogue. Vous [Juifs] vous étiez idolâtres sous vos rois, vous n'avez été fidèles à un seul Dieu qu'après qu'Esdras eut restauré vos livres VOLT. *Dict. phil. Juifs*. || 2° Remettre en bon état, en vigueur. Restaurer les forces, la santé. Remède qui restaure l'estomac. Il [Ch. de Sévigné] voulait que Pecquet le restaurât ; il disait les plus folles choses du monde, et moi aussi : c'était une scène digne de Molière, SÉV. 37. || 3° Fig. Il se dit des lettres, des lois, de la discipline, du commerce et choses analogues auxquelles on rend leur première vigueur. Restaurer l'État, les arts, les lettres, le commerce. || 4° Remettre sur le trône une dynastie qui en est tombée. En Angleterre, Monk restaura les Stuarts. Je ne vous demanderai point les frais, comme on m'a fait; c'est une vilenie de mes alliés; au contraire, en vous restaurant, je vous donnerai de l'argent, ainsi qu'à vos sujets, tant que vous en voudrez, P. L. COUR. *Pièce diplomatique* || 5° Se restaurer, *v. réfl.* Rétablir ses forces par une bonne nourriture. Quel spectacle charmant de vous voir appliquée à votre santé, à vous reposer, à vous restaurer ! SÉV. *à Mme de Grignan*, 22 nov. 1679. M. Mansart.... ne respire que de se restaurer des extrêmes évacuations de Vichy, ID. 7 oct. 1687.

— HIST. XII° s. Li religius prince, qui volt bonté amer, Deit noveles iglises drescier et alever, Celes qui sont chaües [tombées] e creistre e restorer, *Th. le mart.* 73. Que les leis qui estoient abatues fussent restorées od [avec] l'aide de nostre seignor, *Machab.* II, 2. || XIII° s. Que tout lor dommage leur seront restorei souffisamment, TAILLIAR, *Recueil*, p. 327. Cil rois Cyrus delivra de la prison les Juis por restorer le temple, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 52. Se on demande comment ces eures qui ja sont trespassées puent [peuvent] estre restorées por faire un jor el quart an.... *Comput*, f. 6. Qui piert un si preudome com il est, chou [ce] est damages sans restaurer [réparer], H. DE VALENC. IV. || XIV° s. Si li jeu n'estoient par grant magnificence restauré, BERCHEURE, f° 40. || XVI° s. Il convient de discourir du moyen de restaurer ces vieilles ruines, LANOUE, 234. Je fis des mots nouveaux, je restauray les vieux, RONS. 974.

— ÉTYM. Prov. et esp. *restaurar* ; ital. *restaurare*, *ristorare* ; du lat. *restaurare*, de *re*, et le primitif *staurare*, fortifier; comparez le sanscr. *sthûra*, fort.

RESTE (rè-st'), *s. m.* || 1° Ce qui demeure d'un tout, d'une quantité quelconque. Le reste de la journée. Je finirai ce soir le reste de ma tâche. Les restes d'un festin. Ils mangeront, et il y en aura de reste, SACI, *Bible, Rois*, IV, IV, 43. Je serais bien fâchée, ma chère enfant, d'être capable de faire ce que je fais pour avoir de l'argent de reste, je craindrais l'avarice qui est ma bête, SÉV. 567. Le comble

s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement; mais, qu'on remue ces ruines, on trouvera, dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces des fondations, et l'idée du premier dessin, et la marque de l'architecte, BOSS. *la Vallière.* Je suis très-sensible à tout ce qui se passe : c'est de quoi passer un reste de vie bien triste, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 25 mars 1718. J'adorerais un dieu sans force et sans vertu, Reste d'un tronc par les vents abattu! RAC. *Esth.* II, 9. Tandis que dans son sein votre bras enfoncé Cherche un reste de sang que l'âge avait glacé, ID. *Andr.* IV, 5. Les îles Canaries pourraient bien être des restes de l'Atlantide, VOLT. *Dict. philosoph. Chang. globe.* Plus de la moitié de ma vie est écoulée; je n'ai plus que le temps qu'il faut pour en mettre à profit le reste, et pour effacer mes erreurs par mes vertus, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il veut que par ses mains soient offerts à la reine Les restes somptueux de la grandeur troyenne, DELILLE, *Énéide*, I. || Fig. Ses deux enfants [de Mme de la Fayette] sont hors de Paris.... tous ses restes d'amis à Fontainebleau, SÉV. 9 juin 1680. || Laisser de reste, laisser disponible. Le temps que la fièvre me laisse de reste est si court, BALZ. liv. I, lett. 4. || Devoir du reste, demeurer redevable. Et quand vous m'auriez donné une fois la vie et avec elle tous les biens du monde, vous me devrez toujours beaucoup de reste, tant que vous ne m'aimerez pas, VOIT. *Lett.* 30. Voilà justement où je vous en demande une preuve [de votre amitié]; voilà sur quoi je vous devrai du reste, si vous voulez bien, pour l'amour de moi, avoir beaucoup soin de vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 août 1671. || Il donne un sou à un pauvre, et demande son reste, se dit d'un avare. || Fig. Il ne demande pas son reste, il s'en va sans demander son reste, il se retire promptement, sans mot dire, après avoir reçu ou craignant de recevoir quelque mauvais compliment ou traitement. Dès que j'eus la clef des champs, je ne demandai pas mon reste, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 1. || On dit dans le même sens : il n'a pas attendu son reste. || Être en reste, devoir encore quelque chose sur une somme. Il [le roi de Prusse] m'a fait payer il y a un mois ma pension de 1758; vous voyez qu'il n'est en reste avec personne, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 févr. 1759. || Fig. La fille d'un maréchal de Domfront ne doit pas demeurer en reste de sottises, LESAGE, *Turcaret*, V, 9. Je lui jetai les bras au cou et l'accablai de remercîments; de son côté, il ne demeura point en reste de politesse avec moi, ID. *Guzm. d'Alf.* IV, 1. Il y a de la justice dans le monde; et, pour peu que vous soyez poli, vous trouvez à coup sûr des gens fort polis qui ne sont pas en reste avec vous, VOLT. *Mél. litt. Honnêt. litt.* 11. || Voici le reste de notre écu, de nos écus, se dit familièrement quand on voit venir dans une compagnie quelqu'un d'importun. Mme Jourdain, apercevant Dorante et Dorimène : Voici justement le reste de notre écu! je ne vois que chagrin de tous côtés, MOL. *Bourg. gent.* V, 1. || 2° Absolument. *Au plur.* Ce qui reste d'un repas. Manger les restes. || 3° Terme d'arithmétique. Résultat d'une soustraction, dit aussi excès ou différence. || Il se dit aussi dans la division, quand on retranche les produits du diviseur par chaque chiffre du quotient, des dividendes partiels ou du dividende total. En 38 combien de fois 7? 5 fois, avec 3 pour reste. || 4° Terme de marine. Lieu du reste, lieu de la dernière décharge des marchandises lorsque le voyage est fini. || 5° Fig. Il se dit des choses que l'on compare à une quantité. S'il est arrivé que la république soit demeurée ferme sous telles puissances faibles, elle était peut-être obligée de son repos aux bons et solides fondements qui avaient été posés de longue main; ce n'était pas tant un fruit du gouvernement présent que les restes de l'heureuse conduite du passé, BALZ. *De la cour*, 5° *disc.* Le sanglier, rappelant les restes de sa vie, Vient à lui [archer], le découd, meurt vengé sur son corps, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Ce saint [Augustin] avait une si grande capacité d'aimer, qu'après avoir aimé Dieu de tout son cœur, il trouvait encore des restes pour aimer Paulin, SÉV. 22 juin 1690. Tout devint pauvre dans sa maison et dans sa personne; elle voyait disparaître avec une sensible joie les restes des pompes du monde, BOSS. *Anne de Gonz.* Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leur pensée, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut! ID. *Mar.-Thér.* Il fallait un homme qui.... sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité, ID. *le Tellier.* Le croirai-je, seigneur, qu'un reste de tendresse Vous fasse ici chercher une triste princesse? RAC. *Andr.* II, 2. Je tremble qu'Athalie.. . N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes, Et d'un respect forcé ne dépouille les restes, ID. *Athal.* I, 1. Et n'êtes-vous pas trop heureux que le Seigneur, toujours bon et miséricordieux, veuille bien accepter les restes languissants de vos passions et de votre vie? MASS. *Carême, Mot. de conv.* Il s'était formé une secte d'hommes austères et rigides, qui voyait avec indignation dans l'Église d'Angleterre un reste de la hiérarchie et des cérémonies de la religion romaine que la reine Élisabeth y avait conservées, CONDIL. *Étud. hist.* II, 5. Et tu veux qu'éveillant encore Des feux sous la cendre couverts, Mon reste d'âme s'évapore En accents perdus dans les airs? LAMART. *Médit.* XI. || 6° Il se dit de ce qu'une personne conserve de sa première apparence. On veut ménager des restes de beauté; cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit, SÉV. 320. C'était une dame d'environ trois cents années; mais elle avait encore de beaux restes; et on voyait bien que vers les deux cent trente à quarante elle avait été charmante, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. Une femme d'environ quarante ans, qui avait encore des restes de beauté, sans avoir jamais eu d'agréments, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 109. Mme Roger : J'étais tout de même en ma jeunesse. — Lisette : Mais vous en avez encore de beaux restes, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Intrigante*, I, 1. || Ce n'est plus qu'un reste, un beau reste, se dit d'un homme ou d'une femme qui a eu de la beauté, mais qui a vieilli. || Des restes d'hommes, des hommes vieillis ou mutilés. Et vous.... pauvres honteux, malades, impotents, estropiés, restes d'hommes, pour parler avec saint Grégoire de Naziance, BOSS. *Mar.-Thér.* Mais que vois-je? où vont-ils ces fils de la victoire, Ces guerriers mutilés, chargés d'ans et de gloire, Restes d'hommes, jadis l'effroi de nos rivaux? GILB. *le Jubilé.* || Un reste de lui-même, se dit d'une personne qui a perdu ce qu'elle avait de bien au physique ou au moral. Qu'est-ce que l'homme?... est-ce une énigme inexplicable, ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler de la sorte, un reste de lui-même? BOSS. *la Vallière.* Ceux qui ne succombaient pas à la maladie [la peste d'Athènes] n'en étaient presque jamais atteints une seconde fois; faible consolation! car ils n'offraient plus aux yeux que les restes infortunés d'eux-mêmes, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 3. || Un reste de cheval, un cheval à qui le temps a ôté de sa vigueur et de sa beauté, mais qui en conserve encore. || 7° Ce qui reste d'une nation, d'une troupe, d'une famille. Pour perdre et exterminer entièrement toutes les troupes d'Israël et les restes de Jérusalem, SACI, *Bible, Machabées*, I, III, 35. On ne voit plus aucun reste ni des anciens Assyriens, ni des anciens Mèdes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens Romains, BOSS. *Hist.* II, 7. C'est une précieuse, Reste de ces esprits jadis si renommés, Que d'un coup de son art Molière a diffamés, BOIL. *Sat.* X. Que feriez-vous de plus, si des rois vos aïeux Ce jeune enfant était un reste précieux? RAC. *Athal.* V, 2. Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre, ID. *Phèdre*, IV, 2. Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste; Et pour ce reste enfin, j'ai moi-même, en un jour, Sacrifié mon sang, ma haine, mon amour, ID. *Andromaque*, IV, 1. Napoléon, soulevant sa tête, fit tomber toute cette fougue [de Murat], en disant que c'était assez de témérités, qu'on n'avait que trop fait pour la gloire, qu'il était temps de ne plus songer qu'à sauver les restes de l'armée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 4. || 8° Ce qui était encore à faire, à dire. Je n'ai pas le temps de vous en écrire davantage; le porteur vous dira le reste. Le chantre, s'arrêtant à cet endroit funeste, A ses yeux effrayés laisse dire le reste, BOIL. *Lutr.* IV. Viens m'engager ta foi, le temps fera le reste, RAC. *Bajaz.* V, 4. Elle [Clytemnestre] règne avec lui [Égisthe]; l'univers sait le reste, VOLT. *Oreste*, II, 2. Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste, DELILLE, *Pitié*, III. || Et le reste, formule qui annonce qu'on abrége une énumération, un récit, une citation. Hélas! dirai-je, il pleut : Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut, Bon souper, bon gîte et le reste? LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Je ne manque point de livres qui m'auraient fourni tout ce qu'on peut dire de savant sur la tragédie et la comédie, l'étymologie de toutes deux, leur origine, leur définition, et le reste, MOL. *Préc. Préf.* || Fig. Le porteur vous dira le reste, phrase dont on se sert pour se moquer d'une lettre qu'on a faite beaucoup trop longue. || 9° *S. m. pl.* Dépouille mortelle de l'homme. Ses restes glacés. Ce tombeau contient ses restes. Tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Il se dit aussi au singulier, en poésie. Ô vous, à ma douleur objet terrible et tendre, Éternel entretien de haine et de pitié, Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié, CORN. *Pomp.* V, 1. Je jure donc par vous, ô pitoyable reste, Ma divinité seule après ce coup funeste.... De n'éteindre jamais l'ardeur de le venger, ID. *ib.* || 10° Le reste signifie les autres, par rapport aux objets dont on parle. Les Macédoniens aiment le monarchique, Et le reste des Grecs la liberté publique, CORN. *Cinna*, II, 1. Le reste [des conspirateurs avec Cinna] ne vaut pas l'honneur d'être nommé, ID. *ib.* V, 1. Hors ceux-là [les termes primitifs], le reste des termes qu'elle [la géométrie] emploie y sont tellement éclaircis et définis, qu'on n'a pas besoin de dictionnaire pour en entendre aucun, PASC. *Esprit géom.* 1. Quand on voit dans l'Évangile la brebis perdue préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau, BOSS. *Mar.-Thér.* Il [Dieu] les épargne si peu [les princes], qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes, ID. *Duch. d'Orl.* || 11° Ce que quelqu'un a refusé ou abandonné. Il n'a eu que vos restes, que votre reste. Et beaucoup, attrapés par un maintien modeste, Pensent prendre en plein drap, qui n'achètent qu'un reste, TH. CORN. *le Galant doublé*, I, 1. || Les restes d'un rival, en parlant de rivalité d'amour, une femme qui a appartenu à un autre homme. Dans l'âme il hait Félix et dédaigne Pauline, Et, s'il l'aima jadis, il estime aujourd'hui Les restes d'un rival trop indignes de lui, CORN. *Poly.* V, 1. || Fig. C'est un reste de gibet, il a mérité d'être pendu, c'est un coquin. || Un reste d'esclavage, un ancien esclave. Du moins de votre gloire ayez un soin égal, Et ne me préférez qu'un illustre rival; J'en mourrai de douleur; mais je mourrais de rage, Si vous me préfériez un reste d'esclavage, CORN. *Othon*, IV, 1. || 12° Terme de jeu. Faire son reste, mettre au jeu tout l'argent qu'on a encore devant soi. || Fig. Jouer de son reste, employer ses dernières ressources, hasarder tout. S'attaquer aux esprits, c'est jouer de son reste, HAUTEROCHE, *Esp. foll.* III, 2. Ce que voyant messer Sergeste, Il voulut jouer de son reste, SCARR. *Virg.* V. Je m'en vais d'Orléans jouer de mon reste, et me mêler de vous dire encore des nouvelles, SÉV. 216. Courage, courage, monsieur Serrefort; vous faites bien de jouer de votre reste, DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 2. || Il se dit aussi de celui qui, n'ayant plus que peu de temps à rester dans une place, en remplit négligemment les fonctions. Il joue de son reste. || Au jeu du quinze, être de reste, perdre son enjeu. Ils ne cavaient d'abord que trois ou quatre pistoles, comme pour badiner; mais Caméran ayant été trois ou quatre fois de reste, il cava au plus fort, et le jeu devint sérieux; il fut encore de reste, et il devint orageux, les cartes volèrent par la chambre, HAMILT. *Gramm.* 3. || 13° Terme de jeu de paume, de volant. Donner le reste à quelqu'un, lui pousser la balle, le volant, de telle sorte qu'il ne puisse le renvoyer. Je lui ai donné son reste. || Fig. Familièrement. Donner son reste à quelqu'un, le battre, le corriger. Il ne fera plus le tapageur, on lui a donné son reste. || Il signifie aussi : l'emporter en quelque chose. Je viens de lire Bérénice; vous m'aviez préparé à tant de tendresse, que je n'en ai pas tant trouvé; du temps que je me mêlais d'en avoir, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice, *Lettre de Bussy*, citée dans BAYLE, *Dict. art. Bérénice.* Vous avez beau raisonner; monsieur est frais émoulu du collége, et il vous donnera toujours votre reste, MOL. *Mal. imag.* II, 7. C'est un homme qui a un nez au visage, et qui vous a diablement donné votre reste, GHERARDI, *Théât ital. Fille savante*, t. I, p. 230. || 14° De reste, *loc. adv.* Plus qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit. J'étais dans ce tracas embarrassé de reste, HAUTEROCHE, *Soup. mal apprêté*, 1. La maison à présent, comme savez de reste, Au bon monsieur Tartuffe appartient sans conteste, MOL. *Tart.* V, 4. Deux jours de repos me donneront de la force de reste, SÉV. 359. Il faut de l'esprit de reste, pour en vouloir fourrer partout, comme tu prétends faire, HAMILT. *Gramm.* 3. Eh oui vraiment, tu es servante, je suis valet, nous nous connaissons de reste, LAMOTTE, *Matr. d'Éphèse*, sc. 13. Je ne le crois pas riche. — Hé bien! j'en ai de reste, PIRON, *Métrom.* II, 2. || On dit aussi, familièrement : que de reste. Avez-vous en-

core de la besogne? Que de reste. Vous trouverez que de reste de quoi vous en dédommager, VADÉ, *Nicaise*, 7. || 15° Au reste, du reste, *loc. adv.* Au surplus, d'ailleurs, cependant. Ç'a été au reste un grand bonheur pour moi de n'avoir vu ce témoignage de son esprit qu'en un temps où j'en ai un autre de sa civilité, VOIT. *Lett.* 30. Il [Hypéride] a beaucoup de plaisant et de comique, et est tout plein de jeux et de certaines pointes d'esprit qui frappent toujours où il vise; au reste il assaisonne toutes ces choses d'un tour et d'une grâce inimitable, BOIL. *Traité du subl.* ch. XXVIII. Du reste il n'a rien fait que par votre conseil, RAC. *Esth.* III, 1. || 16° Au reste, dans le sens de : parlons d'autre chose. N'en parlons plus; au reste, on a vu dix vaisseaux De nos vieux ennemis arborer les drapeaux, CORN. *le Cid*, II, 7. Cette formule de transition est blâmée par Voltaire dans son Commentaire.

— REM. 1. Le reste suivi d'un nom au pluriel se construit avec le verbe au singulier ou au pluriel, suivant l'idée : Le reste des naufragés a péri ou ont péri. Puis-je vivre dans la mollesse et dans l'inutilité.... tandis que le reste des hommes ont chacun une occupation dans la société? MASS. *Confér. Fuite du monde.* || 2. Reste a été des deux genres. Au commencement du XVII° siècle, les grammairiens le disaient masculin excepté dans cette phrase qui n'est plus usitée : à toute reste.

— SYN. AU RESTE, DU RESTE. Ces locutions sont très-voisines, et, dans beaucoup de cas, elles se confondent. Dans cette phrase : Je vous ai dit ce que je pensais de cette affaire; du reste consultez des personnes plus habiles que moi, on dira aussi bien *au reste.* Mais, quand le sens exige plutôt d'ailleurs que après tout, *du reste* est préférable à *au reste :* Cet homme est bizarre, emporté, du reste brave et intrépide; mais non pas *au reste.*

— HIST. XV° s. S'il donnoit, aux jours de feste, À deux povres un denier, Ce n'estoit sans reschigner, Encor demandoit son reste, BASSELIN, XLIV. Toute la reste de villes, COMM. I, 5. || XVI° s. Ce qui fut cause que tout le reste de ses serviteurs et amis l'abandonna, AMYOT, *P. Æm.* 37. Tout le reste de sa vie, ID. *ib.* 62. Et au reste, ceste bonne encontre ne servit pas seulement pour le present, ains fut aussi utile à l'advenir, ID. *Timol.* 24. Vous aurez le reste de l'histoire à ces foires de Francfort prochainement venantes, RAB. II, 34. Homme docte, expert, joyeulx on reste, bon compaignon, et raillard si oncques en feut, ID. III, 28. Il avoyt parmy la teste et le reste du cors autant d'aureilles comme jadyz eut Argus de yeulx : on reste estoit aveugle, ID. V, 31. Et ainsi du reste, MONT. I, 58. Le reste de la France prend pour regle la regle de la court, ID. I, 338. Tant qu'il y a un doigt d'esperance de reste, ID. II, 30. Tant que nous vivrons enfermez en ceste prison de nostre corps, les restes et reliques du peché habiteront en nous, CALV. *Instit.* 1055. À l'escart lui estant venu encor un roy, il fit son reste, disant : fils de putain qui ne le tiendra pas, tout fut tenu, et.... D'AUB. *Fæn.* IV, 10. Le reste de ses actions paroistront en leur endroit, ID. *Hist.* II, 463. Le reste se sauva dans les fossez de la ville, ID. 469. Un soir, jouant à la prime, le roi aiant cinquante-cinq fit sa reste qui estoit de quatre mille pistoles, il la tint.... ID. *ib.* III, 467. Celui qui attaque les opinions reçues ressemble au hibou, lequel se monstrant.... tous les autres oiseaux le viennent becqueter et courir sus à toute reste, PARÉ, *Mumie et lic. Dédic.*

— ÉTYM. Voy. RESTER; wallon, *rest;* prov. et ital. *resta*, pause, repos. L'allem. *rast*, l'angl. *rest*, repos, ne paraissent être pour rien dans la formation du mot roman.

RESTÉ, ÉE (rè-sté, stée), *part. passé* de rester. || 1° Qui est de reste. De tous ses amis morts un seul ami resté, BOIL. *Art p.* IV. || 2° Se dit des choses qu'on laisse en un certain lieu ou état. Mme la princesse, craignant peut-être alors qu'on ne songeât à revenir contre la transaction restée entre ses mains, la fit homologuer au parlement, STAAL, *Mém.* t. I, p. 309.

† **RESTENCLE** (rè-stan-kl'), *s. m.* Un des noms vulgaires du lentisque, *pistacia lentiscus, L.*

RESTER (rè-sté), *v. n.* || 1° Demeurer, par opposition à s'en aller (sens le plus voisin du latin, qui est s'arrêter). L'armée se mit en marche, et il resta deux bataillons pour garder le défilé. Restez à votre place. Reste, ah! reste; ne reviens jamais; tu viendrais trop tard; je ne dois plus te voir; comment soutiendrais-je ta vue? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 29. On dit qu'un des fils d'Onésicrite, étant venu à Athènes, ne voulait plus retourner à Égine, ne pouvant se résoudre à quitter un lieu où il avait le plaisir d'entendre Diogène: le père envoya son autre fils, qui fut retenu par les mêmes attraits; enfin il les vint chercher lui-même, et il resta comme ses fils, CONDILL. *Hist. anc.* III, 18. Napoléon [à Moscou] ne se décide encore ni à rester ni à partir; vaincu dans ce combat d'opiniâtreté, il remet de jour en jour à avouer sa défaite, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Ce verbe, qui se conjugue d'ordinaire avec l'auxiliaire *être*, prend l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer que le sujet n'est plus au lieu dont on parle, qu'il n'y était plus, ou qu'il n'y sera plus à l'époque dont il s'agit. Il a resté deux jours à Lyon. J'ai resté sept mois à Colmar sans sortir de ma chambre, VOLT. dans GIRAULT-DUVIVIER. L'engourdissement où ils ont resté si longtemps, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Les exemples suivants sont incorrects; il faut l'auxiliaire *être*. Si j'avais resté trop longtemps avec elle, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Comme s'ils allaient se délasser d'avoir resté assis au salon, ID. *Hél.* VI, 10. || Fig. Il y est resté pour les gages ou pour gage, se dit de quelqu'un pris ou tué dans une affaire d'où les autres se sont tirés. || Il est resté sur la place, ou, absolument, il y est resté, il a été tué sur le champ de bataille. La perte des Romains dans cette bataille fut d'environ sept cents hommes; les Macédoniens y perdirent treize mille hommes, dont huit mille restèrent sur le champ de bataille, et cinq mille furent faits prisonniers, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VIII, p. 277, dans POUGENS. || 2° Être de reste (sens qui est une déduction du premier sens). Voilà vingt francs qui restent de votre argent. Ô ciel! et ne pourrai-je enfin à mon amour Donner en liberté ce qui reste du jour? CORN. *Pomp.* III, 3. Dans un si grand revers que vous reste-t-il? — Médée : Moi, ID. *Médée*, I, 5. Que restait-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, était déchue de toutes les grâces, et ne tenait à Jésus-Christ par aucun lien?... il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde, BOSS. *Anne de Gonz.* Il restait seul de notre famille, RAC. *Esth.* III, 4. Les vertus guerrières restèrent après qu'on eut perdu toutes les autres, MONTESQ. *Rom.* 10. Amis, que faut-il faire, et quel parti nous reste? VOLT. *Tancr.* V, 1. Henri te reste à vaincre après tant de guerriers, ID. *Henr.* IX. Rien ne lui reste plus que les chagrins et l'âge, DELILLE, *Én.* V. || Impersonnellement. Si vous étiez en ma place, je suis assuré qu'il ne vous resterait pas plus de loisir qu'à moi, VOIT. *Lett.* 68. Je ne sais pas si j'ai encore beaucoup de temps à vivre; mais il me semble qu'il me reste beaucoup d'années à vous aimer, ID. *ib.* 30. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché, pour tout fonds le néant, pour toute acquisition le péché, BOSS. *Anne de Gonz.* Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère.... mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, ID. *ib.* Sénèque le philosophe nous apprend que Virgile n'avait pas mieux réussi en prose que Cicéron ne passait pour avoir réussi en vers; cependant il nous reste de très-beaux vers de Cicéron, VOLT. *Ess. poés. ép.* 3. || Il reste.... à, et un infinitif. Dieu a des remèdes pour vous guérir; et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels, BOSS. *Anne de Gonz.* Que restait-il à la reine à demander au ciel, ou à désirer sur la terre? FLÉCH. *Mar.-Thér.* Avant de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre; mais, quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser, FÉN. *Tél.* I. Il me reste à parler des guerres que les Carthaginois soutinrent en Sicile du temps de Pyrrhus en Épire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 299, dans POUGENS. || Il reste.... de, et un infinitif. J'ai fait voir combien vous leur aviez imputé d'hérésies l'une après l'autre, manque d'en trouver une que vous ayez pu longtemps maintenir; de sorte qu'il ne vous était plus resté que de les en accuser, sur ce qu'ils refusaient.... PASC. *Prov.* XVIII. Si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose [à la Providence] que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous ne démentez point une race funeste.... Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin Que d'en faire à sa mère un horrible festin, RAC. *Iph.* IV, 4. || Il reste que, et un subjonctif. Il reste que nous expliquions l'article de la suprématie, BOSS. *Var.* 10. || Avec ellipse de *il*. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne dont les gros bataillons serrés.... demeuraient inébranlables, BOSS. *Louis de Bourbon.* Reste à trente-deux consumés par les flammes, VOLT. *Phil.* II, 81. || Reste tel article à examiner, reste à faire attention, reste à savoir, etc. il reste à examiner tel article, à faire attention, à savoir, etc. || Reste, ainsi employé, se construit aussi avec *de*. Reste donc de conclure que la foi de la plus grande partie des chrétiens.... BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 180. || Dans une soustraction, de sept ôtez cinq, il reste deux, ou reste deux (non à deux, comme on le dit quelquefois fautivement). || Bossuet a conjugué *rester* avec *avoir*, bien que la conjugaison ordinaire soit avec l'auxiliaire *être :* Tant qu'il a resté aux Romains tant soit peu de considération pour les Juifs, jamais ils n'ont fait paraître les enseignes romaines dans la Judée, *Hist.* II, 9. || 3° Se rester à soi-même, conserver une juste estime de soi-même, une juste confiance en soi-même. Il n'est pour le vrai sage aucun revers funeste; Et, perdant toute chose, à soi-même il se reste, MOL. *Fem. sav.* V, 1. || 4° Persévérer dans telle ou telle situation. Il est resté stupéfait. Il resta sans appui. Viens, Girot, seul ami qui me reste fidèle, BOIL. *Lutr.* IV. La seule Roxane est restée dans le devoir, et conserve de la modestie, MONTESQ. *Lett. pers.* 151. Je resterai dans mon opinion, et vous dans la vôtre, DIDER. *Mém.* t. IV, p. 84, dans POUGENS. Je resterai proscrit, voulant rester debout, V. HUGO, *Ultima verba.* || Fig. et familièrement. Rester sur la bonne bouche, s'abstenir de tout après avoir pris quelque chose qui flatte le goût; et fig. s'arrêter après quelque chose d'agréable. || 5° Il se dit aussi des choses qui demeurent. La victoire reste indécise entre les deux armées. Cela m'est resté dans la mémoire. Son bras est resté paralytique. Quand j'ai voulu prendre cet outil, le manche m'est resté dans la main. Ruiné depuis deux ans, il ne lui est resté que l'espérance. Je sais ce qu'il en coûte, et qu'il est des blessures Dont un cœur généreux peut rarement guérir : La cicatrice en reste, VOLT. *Tancr.* V, 3. || Il se conjugue aussi avec l'auxiliaire *avoir*. Il a tout perdu, mais il lui a resté l'espérance, LAVEAUX (qui admet cet exemple, quand on veut parler du moment où un homme a tout perdu). On ne sait pas comment les choses auraient resté dans cet état, HAMILT. *Gramm.* 10. || 6° Rester à quelqu'un en parlant d'un parent, d'un ami que l'on conserve. C'est d'ici que je date ma première connaissance avec mon vieux ami Gauffecourt qui m'est toujours resté, malgré les efforts qu'on a faits pour me l'ôter; toujours resté! non, hélas; je viens de le perdre, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Il se dit aussi des choses que l'on garde. Le nom lui en est resté. Édouard, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui resta aux Anglais deux cent dix ans, VOLT. *Mœurs*, 75. || 7° Demeurer dans le souvenir des hommes, garder sa renommée. La mode est aujourd'hui de mépriser Colbert et Louis XIV; cette mode passera, et ces deux noms resteront à la postérité avec Racine et Boileau, VOLT. *Lettr. à Mme du Deffant*, 1er nov. 1773. L'ouvrage de Bayle est resté, et Pierre Jurieu [avec ses prophéties] n'est pas même resté dans la bibliothèque bleue avec Nostradamus, ID. *Dict. phil. Prophéties.* L'avantage unique qui le distingue [le Panégyrique de Trajan, par Pline le jeune], d'être le seul panégyrique de prince qui soit resté après la mort du prince et de l'orateur, D'ALEMB. *Éloges, Saci.* || 8° En rester à, se borner à. Quand il aura obtenu quelque avancement, il n'en restera pas là, il voudra avancer encore. || S'arrêter, ne pas poursuivre. Reprenons notre discours où nous en étions restés. J'en étais resté à vous dire que.... La dédicace de vos ouvrages, que vous me faites l'honneur de m'offrir, n'ajouterait rien à leur mérite.... je ne dédie les miens qu'à mes amis; ainsi, monsieur, si vous le trouvez bon, nous en resterons là, VOLT. *Lett. Guiot*, novembre 1764. L'occasion que j'avais perdue ne revint plus, et nos jeunes amours en restèrent là, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || 9° Terme de musique. Faire une tenue. Rester sur une note, sur une syllabe. || 10° Terme de manége. Rester dans la main, se dit du cheval qui se retient afin d'éviter la pression du canon sur les barres. || 11° En termes de mer, on dit d'un objet quelconque qu'il reste à telle aire de vent ou par telle aire de vent, lorsque, relativement à un autre, il est dans la direction de cette aire de vent, JAL. Le lundi, 20e dudit décembre (1688), à sept heures du matin, le cap de Palos me restait à O. S. O. environ quinze lieues, *Journal de la route*, dans JAL. || Rester de l'arrière, marcher moins vite que d'autres bâtiments qui précèdent. || Rester à l'ancre, ne pas quitter l'endroit où l'on est retenu par ses ancres.

— REM. 1. Rester à avec un infinitif ne se dit que dans le sens d'être de reste : La chose qui reste à faire; mais c'est une faute de dire : Nos amis restent bien à venir (il faut : tardent bien); Les maçons

resterent deux ans à bâtir cette maison (il faut: employé rent). || 2. C'est aussi une faute de se servir de rester au lieu de loger ou demeurer. On dit : Il demeure dans telle rue, et non : il reste dans telle rue.

— HIST. XVe s. En toute la salle ne peut appercevoir homme; ja soit qu'il ne restoit pas qu'il n'y eust plusieurs hommes et femmes devisans les uns aux aultres, *Percefor.* t. VI, f° 27. || XVIe s. Ma comedie est preste, il ne reste qu'à y adjouster les vers, MONT. I, 190. Que luy reste il à desirer? ID. I, 326. Le fol reste après la feste, COTGRAVE.

— ÉTYM. Prov. et esp. *restar;* ital. *restare;* du lat. *restare*, rester, demeurer, de *re*, et *stare*, être debout (voy. STABLE).

† **RESTIACÉES** (rè-sti-a-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones voisines des typhacées et des cypéracées, habitant surtout l'Afrique tropicale, ainsi dite du genre type *restio*.

† **RESTIFORME** (rè-sti-for-m'), *adj.* Terme d'anatomie. Corps restiformes, la partie supérieure des cordons postérieurs de la moelle qui forme les pédoncules inférieurs du cervelet.

— ÉTYM. Lat. *restis*, corde, et *forme*.

RESTITUABLE (rè-sti-tu-a-bl'), *adj.* || 1° Que l'on doit rendre. Somme restituable aux héritiers. || 2° Terme de palais. Qui peut être remis en son premier état. Le mineur n'est point restituable contre les conventions portées en son contrat de mariage, lorsqu'elles ont été faites avec le consentement et l'assistance de ceux dont le consentement est requis pour la validité de son mariage, *Code Nap.* art. 1309.

— ÉTYM. *Restituer*.

RESTITUÉ, ÉE (rè-sti-tu-é, ée), *part. passé* de restituer. || 1° Rétabli en son premier état. Texte restitué par la critique. || Dont on a fait la représentation, en parlant d'un monument détruit. Le tombeau d'Osymandyas restitué d'après les données mêmes du texte de Diodore, LETRONNE, *Inst. mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 323. || Médaille restituée, voy. RESTITUTION. || 2° Rendu à qui de droit. Un bien mal acquis et restitué à la mort.

RESTITUER (rè-sti-tu-é), je restituais, nous restituions, vous restituiez; que je restitue, que nous restituions, que vous restituiez, *v. a.* || 1° Rétablir, remettre dans son premier état; il se dit surtout de textes. Une nuée de commentateurs qui restituaient des passages, et qui compilaient de gros volumes à propos d'un mot qu'ils n'entendaient pas, VOLT. *Temple du Goût.* Nous avons tâché de restituer l'antique idiome des Romains, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 83. || Restituer un ouvrage perdu, le refaire d'après les indications qui en restent. M. Viviani, laissant Aristée pour quelque temps, songea à restituer de la même manière le cinquième livre d'Apollonius, FONTEN. *Viviani.* || Terme d'architecture. Restituer un monument, un édifice, faire le plan, la représentation d'un édifice en ruine. || 2° Terme de palais. Remettre une personne dans l'état où elle était avant un jugement, avant un acte qui est annulé. Se pourvoir par requête civile pour être restitué contre un jugement. Se faire restituer contre son obligation, contre sa promesse. Lorsque les mineurs, les interdits ou les femmes mariées sont admis, en ces qualités, à se faire restituer contre leurs engagements, le remboursement de ce qui aurait été, en conséquence de ces engagements, payé pendant la minorité, l'interdiction ou le mariage, ne peut être exigé, à moins qu'il ne soit prouvé que ce qui a été payé a tourné à leur profit, *Code Nap.* art. 1312. || 3° Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment. Je te restituai d'abord ton patrimoine, CORN. *Cinna*, V, 1. Va, va restituer tous les honteux larcins Que réclament sur toi les Grecs et les Latins, MOL. *Femm. sav.* III, 5. Escobar fait cette règle générale : les biens acquis par des voies honteuses, comme par un meurtre, une sentence injuste, une action déshonnête, sont légitimement possédés, et on n'est point obligé à les restituer, PASC. *Prov.* VIII. Il [Lamoignon] fit restituer à ces malheureux ce qu'ils croyaient avoir perdu, FLÉCH. *Lamoignon.* || Absolument. Il [le jésuite] m'en apprit tant la dernière fois, que j'aurai bien de la peine à tout dire : vous verrez des principes bien commodes pour ne point restituer, PASC. *Prov.* VIII. || Restituer l'honneur à quelqu'un, lui rendre l'honneur. Cet arrêt lui a restitué l'honneur. || 4° Les lieux donnés à loyer doivent être restitués par le locataire tels qu'il les a reçus, ils doivent être remis, rétablis et rendus dans le même état. || 5° Se restituer, *v. réfl.* Être remis en son premier état. Lorsque cette situation s'est restituée, DESC. *Fœtus*, 5. || 6° Revenir auprès de. Vous ne doutez pas, bonnes amies, que je ne sois aussi pressé de me restituer à ceux qui me sont chers, qu'ils peuvent l'être de me revoir, DIDER. dans le *dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XIVe s. Si se commença à restituer et à restablir la bataille, BERCHEURE, f° 88. Pour requerre le senat que les biens leur fussent restituez, ID. f° 28, *verso*. Le ressuscita de son couraige aussi comme se il fust restitué d'enfer, *Chron. de Saint-Denis*, t. I, f° 40. || XVe s. Son coursier lui fut rendu et restitué, FROISS. I, I, 91. Jusques à tant qu'il seroit restitué de certaine somme qu'il avoit presté, MONSTREL. t. I, ch. 97, p. 157, dans LACURNE. Pour ce que icellui suppliant ne voult lui restituer ledit calice ou argent, DU CANGE, *retornare.* || XVIe s. Maintenant, toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées.... RAB. *Pant.* II, 8. Et furent d'advis que l'on envoyast ambassadeurs devers luy, pour luy faire entendre, comme ses citoyens le rappeloient et le restituoient en ses biens, AMYOT, *Cor.* 46. Pour avoir restitué aux Siciliens la franchise et liberté de vivre à leurs loix, ID. *Timol.* 53.

— ÉTYM. Prov. et esp. *restituir;* ital. *restituire;* du lat. *restituere*, de *re*, et *stituere*, pour *statuere*, dans les verbes composés, placer (voy. STATUER).

† **RESTITUTEUR** (rè-sti-tu-teur), *s. m.* Se dit quelquefois des antiquaires, des savants, qui ont retrouvé quelque passage d'un ancien auteur, ou qui l'ont rétabli. || Terme de numismatique. Se dit des empereurs qui ont fait frapper des médailles en mémoire de leurs prédécesseurs.

— HIST. XVe s. Qu'ils soient restituteurs [qu'ils fassent restitution], E. DESCH. *Poés. mss.* f° 310.

— ÉTYM. Lat. *restitutorem*, de *restituere*, restituer.

RESTITUTION (rè-sti-tu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de rétablir, de remettre une chose en son premier état. C'était un homme qui ne voyait rien dans ce monde de quelque importance en comparaison de la restitution d'un passage, DIDER. *S. les caractères.* Pour l'amateur de l'antiquité, la restitution d'un ancien texte a toujours quelque chose de piquant, CAUSSIN, *Inst. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VI, p. 11. || 2° Terme d'architecture. Représentation d'un monument en ruine. Poleni a tenté assez heureusement la restitution du temple d'Éphèse, d'après les documents imparfaits de Pline, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 321. || 3° Terme de numismatique. Médailles de restitution, ou médailles restituées, ou, simplement, restitutions, celles qui reproduisent des médailles précédemment frappées, et qui portent le nom de celui qui les a renouvelées, ou qui rappellent le souvenir d'une ancienne famille ou de quelque empereur. J'ai une restitution de Gallien. || 4° Terme de palais. Jugement qui relève quelqu'un d'un engagement qu'il avait contracté. || Restitution en entier, réhabilitation complète d'un condamné gracié auquel on rend son état civil. || En droit romain, on nomme restitution en entier la rescision que le préteur accordait au mineur, de tout acte où le mineur était lésé. || 5° Action de restituer, de rendre ce qui est possédé indûment. Si le roi [Philippe de Macédoine] vous [à vous Athéniens] veut rendre l'île [de Samothrace] et que le mot de rendre soit porté par le traité, je vous conseille de la recevoir; mais non pas, s'il prétend de vous la donner, et s'il appelle bienfait la restitution de ce qui a été usurpé sur vous, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Que s'il ne se trouve personne à qui cette restitution se puisse faire, ils la donneront au Seigneur, et elle appartiendra au prêtre, SACI, *Bible, Nomb.* V, 8. Vous avez bien trouvé des expédients pour rendre la confession douce; mais vous n'en avez point trouvé pour rendre la restitution agréable, PASC. *Prov.* XII. || Par extension. Tous les phosphores naturels rendent la lumière qu'ils ont absorbée, et cette restitution.... se fait successivement et avec le temps, BUFF. *Introd. à l'hist. des min.* 1re part. || Fig. Ils sont tenus à restitution de leur réputation mal acquise, BALZ. liv. III, lett. 8. || Populairement et bassement. Faire restitution, vomir. || 6° Terme de forestier. Somme à laquelle tout délinquant doit être condamné en sus de l'amende, pour la réparation du dommage. || 7° Usage où est le pape de donner le chapeau de cardinal à un des parents du pape dont il l'avait reçu lui-même. || 8° Terme d'astronomie. Retour d'une planète à son apside. || Période qu'on croyait ramener tous les événements dans le même ordre. || 9° Terme de physique. Mouvement de restitution, action par laquelle un corps élastique se rétablit dans son premier état.

— HIST. XIIIe s. Fere enterine restitution, BEAUM. LXVIII, 8. Por cause de restitution, *Bibl. des ch.* 6e série, t. III, p. 602. || XIVe s. Il demandoient la restitucion des dessus dites choses, BERCHEURE, f° 28, *verso.* || XVe s. [les Calésiens furent forcés après la prise de leur ville de l'abandonner sans rien emporter] et si n'en eurent oncques restitution ni recueuvrement du roi de France, pour qui ils avoient tout perdu, FROISS. I, I, 323. || XVIe s. Et luy promettoit rehabilitation et restitution de tous ses biens, AMYOT, *Sertor.* 31. Le peuple d'Israel ayant esté transporté en Babylone.... on ne lui pouvoit faire accroire que ce ne fust fable et mensonge tout ce que lui promettoit Ezechiel de sa restitution, CALV. *Inst.* 338.

— ÉTYM. Provenç. *restitutio;* espagn. *restitucion;* ital. *restituzione;* du lat. *restitutionem*, de *restituere*, restituer.

† **RESTITUTOIRE** (rè-sti-tu-toi-r'), *adj.* Qui sert à restituer, qui a rapport aux restitutions. Arrêts, décisions restitutoires.

† **RESTOUPAGE** (rè-stou-pa-j'), *s. m.* Action de restouper.

† **RESTOUPER** (rè-stou-pé), *v. a.* Raccommoder à l'aiguille les trous d'une toile neuve.

— ÉTYM. *Re*..., et l'allem. *stopfen*, bourrer, boucher.

† **RESTRAINT** (rè-strint'), *s. m.* Mot emprunté aux aliénistes anglais et exprimant l'emploi des moyens mécaniques de contention durant le traitement de la folie; par opposition à non-restraint, qui est la suppression de ces moyens. Il n'y a pas de contrôle [dans la loi française sur les aliénés] sur ce point important, le restraint, DUMESNIL, *Ann. médico-psych.* 1869, p. 179.

— ÉTYM. Angl. *restraint*, contraint, qui vient du français *restreindre*.

† **RESTREIGNANT, ANTE** (rè-strè-gnan, gnan-t'), *adj.* Qui restreint. Quand Ferdinand III fit élire en 1654 son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, roi de Hongrie, on lui fit signer une capitulation aussi restreignante que celle des empereurs, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III, Tableau.*

RESTREINDRE (rè-strin-dr'; dans son édition de Malherbe, Ménage a imprimé *rétreindre;* ce qui montre qu'alors on ne prononçait pas l'*s:* Mais voyant tous les jours ses chaisnes se rétraindre, Désolé que je suis! Que ne dois-je point craindre, Ou que puis-je espérer? MALH. V, 21; aujourd'hui encore, on ne prononce pas l'*s* en Normandie), je restreins, tu restreins, il restreint, nous restreignons, vous restreignez, ils restreignent; je restreignais: je restreignis; je restreindrai; je restreindrais; restreins, qu'il restreigne; que je restreigne, que nous restreignions, que vous restreigniez; que je restreignisse; restreignant; restreint, *v. a.* || 1° Resserrer (sens propre qui est peu usité). Restreindre un lien. || Absolument. Médicament qui restreint. || 2° Fig. Réduire à des limites plus étroites. J'eus honte de brûler pour une âme glacée, Et, sans me travailler à lui faire pitié, Restreignis mon amour aux termes d'amitié, MALH. VI, 32. Se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, et ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avait pu demeurer dans les bornes, BOSS. *Anne de Gonz.* Je restreins les crimes contre la tranquillité aux choses qui contiennent une simple lésion de police, MONTESQ. *Esp.* XII, 4. Est-il bien vrai qu'on va restreindre le ressort du parlement de Paris à l'Ile de France? VOLT. *Lett. d'Alemb.* 13 février 1771. La nature a pourvu à conserver et à restreindre les espèces; elle ressemble aux Parques, qui filaient et coupaient toujours; elle n'est occupée que de naissances et de destructions, ID. *Dictionn. phil. Population.* L'autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restreignent, ID. *Mœurs*, 164. Nous aurions restreint celui-ci [un oiseau] sous la loi du climat, et n'aurions pas cru sur une simple dénomination qu'il se trouvât au Sénégal, si.... BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 260. Ils étendent ou restreignent mal à propos la signification des mots, CONDILL, *Art de pens.* II, 5. Les fortunes divisées restreignent les sciences et les arts à l'utile, DIDER. *Salon de* 1767, Œuv. t. XIV, p. 165, dans POUGENS. Les gouvernements.... ont cru que des sociétés fondées la plupart sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme devaient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 47. Celui qui a formé une demande excédant cent cinquante francs ne peut plus être admis à la preuve testimoniale, même en restreignant sa demande primitive, *Code Nap.* art. 1343. || 3° Se restreindre.

v. réfl. Être serré davantage (sens peu usité). Des chaînes qui se restreignent. || Fig. Ce désir se restreint à ceux qui nous plaisent, BOSS. *Sermons, Char. fratern.* 1. || 4° Se réduire, se borner à. Mais, dira-t-on, pourquoi vous restreignez-vous à dire que les erreurs seront toujours exterminées dans l'Église? BOSS. 1re *instr. past.* 7. D'où nous pouvons conclure sans rien craindre, Qu'au présent seul l'homme doit se restreindre, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 5. || Absolument. Réduire sa dépense. Les temps sont durs, il faut se restreindre.

— HIST. XIIIe s. Il apert qu'il restraint les dix livres à cent saus [sous], BEAUM. XII, 42. Le [la] deerraine procuration qui vient en cort, restraint le premiere se ele en fait mention, ID. IV, 10. Des prelas vous dirai; mais qu'il ne vous anuit, Diex leur a commandé veillier et jor et nuit, Et restraindre leur rains, et porter fuelle et fruit, Et lumieres ardans; mais ne sont pas tel tuit [tous], RUTEB. 237. Generaument plus sont de cils qui se repentent de trop doner que de trop restreindre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 418. || XIVe s. Bien pourveu de tout ce qu'est mestier à restraindre le flus de sanc, H. DE MONDEV. fo 100, *verso*. || XVe s. Adonc ressanglerent leurs chevaux, et restreignirent leurs armures, et chevaucherent tous serrés, FROISS. I, I, 79 Mais quant ce vint au fait de la despense, Il restraingnit eufs, chandelle et moustarde, E. DESCH. *Admin. de l'hostel du prince.* || XVIe s. Ceste sedition fust bien tost sortie en evidence, n'eust esté la guerre des alliez qui survint là dessus, et la restraignit pour un temps, AMYOT, *Marius*, 68. Pourtant l'effusion du sang se restraignit un peu quand il fut couché, ID. *Anton.* 99. Cete jalousie nous rend plus espargnants et restrains envers nos enfants, MONT. II, 71. Pourquoy Dieu auroit-il restreint ses forces à certaine mesure? ID. II, 261. La vertu d'asseicher ou restreindre, ID. II, 358. Cela estoit dissiper et rompre l'unité de Dieu et restreindre son infinité, CALV. *Inst.* 69. .... Estans prests de commettre toute vilenie et turpitude, sinon que l'horreur de la loy les restreint, ID. *ib.* 263. Ceux qui ont mestier [besoin] de bride pour estre restreints, ID. *ib.* 264. L'amitié que nous portons à nos femmes, elle est très legitime; la theologie ne laisse pas de la brider pourtant et de la restreindre, MONT. I, 225.

— ÉTYM. Wallon, *rastreind*, serrer, plier; norm. *rétreint*, resserré, constipé; provenç. *restrenher*; catal. *restrenyer*; espagn. *restriñir*; ital. *ristringere*, *ristrignere*; du lat. *restringere*, de *re*, et *stringere* (VOY. ÉTREINDRE).

RESTREINT, EINTE (rè-strin, strin-t'), *part. passé* de restreindre. Borné, limité. Notre faible raison, restreinte à certains objets, BOSS. *Conn.* V, 2. La règle étant ainsi restreinte, elle n'en devient que plus facile à retenir, D'OLIVET, *Ess. gramm.* I, 2. Les louanges [dans une oraison funèbre de Louis XV] sont un peu restreintes; il n'y a que celles-là de vraies, VOLT. *Lett. Richelieu*, 31 mai 1774. Quelquefois cet asile était général, quelquefois il était restreint, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 13. Restreint dans mon ambition, MARMONTEL, *Mém.* X.

† **RESTREINTE** (rè-strin-t'), *s. f.* Terme de chiromancie. Ligne qui se forme, en pliant un peu le poignet, à la jonction de la main avec le bras.

RESTRICTIF, IVE (rè-stri-ktif, kti-v'), *adj.* Qui restreint, qui limite. Une clause restrictive. Mesures restrictives de la liberté de la presse.

— HIST. XVe s. Ce n'est qu'un restraintif d'amour, CH. D'ORL. *Rondel*, 65. || XVIe s. Appliquer remedes repercussifs et restraintis du flux du sang, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. Provenç. *restrictiu*; espagn. *restrictivo*; ital. *restrittivo*; du lat. *restrictum*, supin de *restringere*, restreindre.

RESTRICTION (rè-stri-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Condition qui restreint. Entendez toujours, s'il vous plaît, mademoiselle, les louanges que je vous donne, avec la restriction que je dois mettre, vous connaissant comme je fais, VOIT. *Lett.* 30. Qu'ils [les protestants] n'ont aucune raison de les limiter [les promesses sur lesquelles l'Église est fondée], et qu'ils n'y apportent que des restrictions arbitraires, BOSS. 3e *avert.* 33. Les grands mots portent leurs restrictions dans leurs propres excès, ID. *Nouv. myst.* 6. Il est vrai que l'oracle se réservait une restriction obscure pour se pouvoir sauver en cas de besoin, FONTEN. *Oracles*, II, 3. Théodore de Cyrène niait sans restriction l'existence des dieux, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, chap. III, I, 1. L'évêque de Meaux triompha [dans l'affaire du quiétisme]; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite: il se soumit sans restriction et sans réserve, VOLT. *Louis XIV*, 38. Dans l'attestation donnée pour la sortie [d'un aliéné guéri], j'avais ajouté une restriction et fait craindre une nouvelle rechute, à moins de grands ménagements pour l'éviter, PINEL, *Inst. Mém. scienc.* 1807, 1er sem. p. 197. || Restriction mentale, réserve qu'on fait d'une partie de ce que l'on pense pour tromper ceux à qui l'on parle. Savez-vous bien comment il faut faire quand on ne trouve point de mots équivoques? — Non, mon père. — Je m'en doutais bien, dit-il, cela est nouveau; c'est la doctrine des restrictions mentales, PASC. *Prov.* IX. Surtout on leur avait inspiré une extrême horreur pour toutes ces restrictions mentales, et pour toutes ces fausses adresses inventées par les casuistes modernes, dans la vue de pallier le mensonge et d'éluder la vérité, RAC. *Hist. Port-Royal*, 2e part.

— HIST. XVe s. Es grans gaages [il] ne mit provision, Ne sur les gens dont l'ostel a grevance, Sur les petiz fist la restrinction, Qui monte à pou.... E. DESCH. *Admin. de l'hôt. du prince.* || XVIe s. Pour vous montrer que les restrictions Que contre amour Pallas vous a faict faire Sont pour le monde abolir et deffaire, SAINT-GEL. 52. Il y a un autre jusne temporel, quand nous restraignons nostre vivre outre ce que nous avons accoustumé d'en prendre: ceste restriction gist en trois choses, au temps, en la qualité des viandes et en la mesure, CALV. *Inst.* 998. Ces restrictions [à l'usage du vin], en partie empruntées des Carthaginois.... MONT. II, 19.

— ÉTYM. Prov. *restriccio*; esp. *restriccion*; ital. *restrizione*; du lat. *restrictionem*, de *restringere*, restreindre. L'ancienne langue avait *restrendement*, *restreinture*, *restreinte*.

RESTRINGENT, ENTE (rè-strin-jan, jan-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la propriété de resserrer une partie relâchée. Une eau restringente. || *S. m.* Un bon restringent.

— ÉTYM. Lat. *restringentem*, de *restringere*, restreindre.

RÉSULTANT, ANTE (rè-zul-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui résulte. Le bien résultant du mal. || Terme de procédure. Les cas résultants du procès. || 2° Terme de mécanique. Force résultante, mouvement résultant, force, mouvement qui provient de la composition de plusieurs forces, de plusieurs mouvements. || 3° Terme de chimie. Affinité résultante, nom donné par Berthollet à l'affinité d'un corps composé, qui lui permet d'agir comme un corps simple et sans que ses éléments se désunissent, par exemple, quand l'eau dissout un sel. || 4° *S. f.* Terme de mécanique. Résultante, force unique qu'on admet comme représentant plusieurs forces appliquées à un point donné. On peut, à deux forces composantes, substituer leur résultante; et, réciproquement, on peut, à une force quelconque, en substituer deux autres dont elle serait la résultante, LAPLACE, *Exp.* III, 1. La résultante de toutes les actions du fluide sur ce corps passe par le centre de gravité du volume de fluide déplacé, ID. *ib.* III, 4. || Terme d'algèbre. Équation qui représente une fonction quelconque des racines d'une équation proposée. On sait en algèbre, que, si l'on cherche à déterminer une fonction quelconque des racines d'une équation proposée, la résultante qui la donne s'élève au degré marqué par toutes les permutations que ces racines pourraient offrir sous la fonction que l'on considère, POINSOT, *Instit. Mém. scienc.* 1813, p. 382.

RÉSULTAT (ré-zul-ta; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des ré-sul-ta-z excellents), *s. m.* Ce qui résulte d'une action, d'un fait, d'un principe, etc. Les résultats de cet événement sont incalculables. Connaissez-vous le résultat de la délibération? Un principe fécond en résultats. Mon âme est le résultat de tous mes sens; c'est une affaire difficile à concevoir et par conséquent à expliquer, VOLT. *Memmius*, 3e *lettre*. Nous sommes plus faits pour voir les résultats des choses que les principes des choses, BONNET, *Ess. anal. âme, Œuv.* t. XIII, p. 26, dans POUGENS. || En physiologie, nom donné à des phénomènes qui, n'appartenant pas à des tissus ou à des appareils particuliers, sont l'attribut de l'ensemble de l'organisme considéré comme un tout. La production de la chaleur chez les animaux est un résultat.

— ÉTYM. Mot scolastique formé de *resultatum*, supin fictif de *resultare*, résulter.

RÉSULTER (ré-zul-té), *v. n.* Il n'est usité qu'à l'infinitif et à la 3e pers. des autres temps. || 1° S'ensuivre, en parlant d'induction, de conséquences. Il est résulté de la discussion que.... Les faits qui résultent des informations. On les a comparées entre elles [les nations], et il en a résulté de grands biens, MONTESQ. *Esp.* XX, 1. || 2° Se dit des suites de certains événements, des effets de certaines causes. De ces dissensions il résulta une guerre civile. Quel plus sublime cantique Que ce concert magnifique De tous les célestes corps!... Quelle divine harmonie Résulte de leurs accords! J. B. ROUSS. *Odes*, I, 2. De ces méditations résulta le discours sur l'inégalité, ouvrage qui fut plus du goût de Diderot que tous mes autres écrits, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Que résultait-il de cette grossièreté de mœurs, demanda Lysis? — Ces hommes grossiers, répondit Philotime, battirent les Perses et sauvèrent la Grèce. — Nous les battrions encore. — J'en doute, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut marquer l'action: Du mal en a résulté; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état: Il en est résulté du mal.

— HIST. XVIe s. Il se tint plusieurs conseils à la Rochelle, qui tous resultoient à faire leurs efforts par mer, D'AUB. *Hist.* II, 295.

— ÉTYM. Lat. *resultare*, qui signifie sauter en arrière, rejaillir, fréquentatif de *resilire*, de *re*, et *salire*, sauter (voy. SAUT).

RÉSUMÉ, ÉE (ré-zu-mé, mée), *part. passé* de résumer. || 1° Resserré en peu de mots. Une leçon résumée avec précision. || 2° *S. m.* Ce qui est resserré en peu de paroles. Voici un petit résumé de tous les changements faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer, VOLT. *Lett. Lekain*, 11 mars 1767. La règle générale que prescrit Cicéron pour le résumé de la cause, c'est de n'y rappeler que les points importants, et de donner à chacun d'eux le plus de force, mais le moins d'étendue qu'il est possible, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 242. Toutes ses raisons [du procureur du roi] .... furent encore étendues, développées, amplifiées dans le résumé très-prolixe qu'en fit M. le président, P. L. COURIER, *Procès*. || 3° Précis, abrégé. Un résumé de l'histoire de France. || 4° Au résumé, en résumé, *loc. adv.* En résumant, en récapitulant tout.

RÉSUMER (ré-zu-mé), *v. a.* || 1° Resserrer en peu de paroles ce qui a été dit ou écrit plus longuement. Résumer une discussion. Quand il [Jésus] résumait la loi et les prophètes, c'était bien plus dans les actes de vertu que dans des formules de croyance, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.* || 2° Se résumer, *v. réfl.* Reprendre brièvement ce qu'on a dit

— HIST. XIVe s. Celui qui a lessié aller et jettée une pierre, il ne lui est pas possible de la resumer, arrester ou rettraire, ORESME, *Eth.* 74. Donques en resumant nous dirons.... ID. *ib.* 77. Nous avons devant proposé aucunes doubtes et est bien de les resumer, ID. *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Lat. *resumere*, de *re*, et *sumere*, prendre (voy. SOMPTUEUX).

RÉSUMPTE (ré-zon-pt'), *s. f.* Ancien terme d'école. Acte qui se faisait par le nouveau docteur en théologie pour avoir suffrage aux assemblées de la faculté et jouir des droits de docteur; elle se soutenait d'une heure à six.

— ÉTYM. Lat. *thesis resumpta*, thèse reprise, de *resumere*, reprendre (voy. RÉSUMER).

RÉSUMPTÉ (ré-zon-pté), *adj. m.* Docteur résumpté, docteur qui a fait sa résumpte.

RÉSUMPTION (ré-zon-psion), *s. f.* Terme didactique peu usité. Action de résumer. La résumption d'un argument.

— ÉTYM. Lat. *resumptionem*, de *resumere*, résumer.

† **RÉSUPINATION** (ré-zu-pi-na-sion), *s. f.* Terme de botanique. État d'une fleur résupinée.

† **RÉSUPINÉ, ÉE** (ré-zu-pi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui offre en haut les parties dont la situation devrait être en bas.

— ÉTYM. Lat. *resupinus*, de *re*, et *supinus*, couché sur le dos (voy. SUPINATION).

† **RÉSURE** (ré-zu-r'), *s. f.* Terme de pêche. Synonyme de rogue. Faisons défenses aux pêcheurs d'employer de la résure pour attirer la sardine.... qu'elle n'ait été visitée et trouvée bonne, *Ordonn.* août 1681.

— ÉTYM. Peut-être est-ce une altération pour *rasure*, raclure.

† **RÉSURRECTIF, IVE** (ré-zu-rè-ktif, kti-v'), *adj.* Qui ressuscite, qui rend la vie. Le premier président acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous, ST-SIM. 516, 91. Je me réjouis fort de votre vertu résurrective, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 9 juin 1781.

— ÉTYM. Voy. RÉSURRECTION.

RÉSURRECTION (ré-zu-rè-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Retour de la mort à la vie. Paul.... s'écria dans le conseil: je suis pharisien, fils de pharisien; je suis tiré en cause pour l'espérance et pour la résurrection des morts; et, quand,

il eut dit cela, il s'éleva une discussion entre les pharisiens et les saducéens.... car les saducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange, ni d'esprit; mais les pharisiens soutiennent l'un et l'autre, *Actes des Apôtres*, XXIV, 6, 7 et 8. Après la résurrection les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges dans le ciel, SACI, *Bible*, *Évang. St Matth.* XXII, 30. Qu'ont-ils à dire contre la résurrection? PASC. *Pens.* XXIV, 20, éd. HAVET. La part que nous avons aux souffrances de Jésus-Christ nous assure que nous avons part à sa résurrection, BOSS. *Euchar.* II, 7. Elle professait hautement la foi catholique et la résurrection des morts, cette précieuse consolation des fidèles mourants, ID. *Duch. d'Orl.* Quand il se leva, je crus voir la résurrection du Lazare; imaginez-vous un corps si sec, qu'en le voyant à nu on aurait fort bien pu apprendre l'ostéologie, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 7. Je compris à la réponse du pasteur et à quelques signes d'intelligence, qu'un des points ci-devant contestés entre eux était la résurrection des corps, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. J'étais venu à envisager la mort comme une sorte de développement, et la résurrection comme un second développement, BONNET, *Œuv. mêlées*, t. XVIII, p. 33, dans POUGENS. || Fête que l'Église célèbre en mémoire de Jésus-Christ ressuscité. || Tableau ou estampe qui représente la résurrection de Jésus-Christ. Une belle Résurrection (avec une majuscule). || 2° Par exagération, guérison surprenante et inattendue. C'est une résurrection, une véritable résurrection. Elle [Mme de Maintenon] témoigna beaucoup de tendresse à cette pauvre malade [Mme de Coulanges], et bien de la joie de sa résurrection, SÉV. 2 oct. 1676. || 3° Fig. Il se dit d'un ouvrage qui, mis de côté, reparaît dans la publicité. Oserais-je demander encore cette grâce [une faveur pour un médecin] à Votre Majesté le propre jour de la grande résurrection de Tartuffe, ressuscité par vos bontés? MOL. 3° *placet au roi.* || La résurrection des lettres et des arts, se dit des lettres et des arts qui reprennent vie et sortent de leur décadence.

— HIST. XIV° s. Le pape prioit l'empereur qu'il allast à Rome, et qu'il fust à la resurrection, *Chr. de St-Denis*, t. I, f° 164, dans LACURNE. || XVI° s. ....Et de la chair la resurrection, MAROT, IV, 342.

— ÉTYM. Provenç. *resurrectio*; espagn. *resurreccion*; ital. *resurrezione*; du lat. *resurrectionem*, de *resurgere*, de *re*, et *surgere*, se lever (voy. SURGIR).

† **RÉSURRECTIONNISTE** (ré-zu-rè-ksio-ni-st'), *s. m.* Se dit de certains hommes qui en Angleterre font métier de déterrer furtivement des cadavres pour les vendre aux anatomistes. || Fig. Il se dit de ceux qui exhument, veulent rétablir de vieilles choses.

— ÉTYM. *Résurrection.*

RETABLE (re-ta-bl'), *s. m.* Terme d'architecture. Lambris de devant de l'autel, et qui renferme ordinairement un tableau. Magnifique retable d'autel à tourner la tête à tout un petit couvent de religieuses, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 468.

— ÉTYM. Scheler dit que l'ancienne forme est *restaule*, que cela exclut *table*, et le rattache à un adjectif latin *restabilis*, avec le sens de fixé contre (de *re*, et *stare*; voy. STABLE).

RÉTABLI, IE (ré-ta-bli, blie), *part. passé* de rétablir. || 1° Remis dans son premier et bon état, en parlant des personnes. Ainsi voilà M. de Maisons, jadis en disgrâce, tout rétabli, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 244. On croit que Quanto [Mme de Montespan] est toute rétablie dans sa félicité, SÉV. 26 août 1676. Comme nous [Louis XVIII], rétabli après vingt ans d'exil et la mort de son père, il [Charles II] déclara.... P. L. COUR. *Pièce diplomatique.* || Il se dit aussi des choses. Sa faveur [de Mazarin], attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie, que tout devient faible contre elle, BOSS. *le Tellier.* Un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli, ID. *Reine d'Anglet.* J'ose croire que l'Astrate de Quinault, le Scévole de du Ryer, l'Amour tyrannique de Scudéry, bien rétablis au théâtre, pourraient faire de prodigieux effets, VOLT. *Sophon. Épît.* || 2° Il se dit de la santé. Quel dommage que vous prodiguiez vos inquiétudes pour une santé toute rétablie, et qui n'a plus à craindre que le mal que vous faites à la vôtre! SÉV. 333. || Remis en santé, en parlant des personnes. Je me flatte qu'il est bien rétabli, puisqu'il m'a écrit de sa main, VOLT. *Lett. Richelieu*, 9 janv. 1767.

RÉTABLIR (ré-ta-blir), *v. a.* || 1° Établir de nouveau. On fut contraint, sous le consulat de Hirtius et de Pansa, de rétablir les tributs, MONTESQ. *Rom.* 16. || 2° Remettre une personne en son premier ou dans un meilleur état. Son jeune frère qu'il rétablit dans le trône, CORN. *Pomp. Examen.* Les lois qu'il [Charles II] a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules, BOSS. *Reine d'Angl.* Les rois de Perse, qui les rétablirent [les Juifs], ID. *Hist.* II, 10. Endurcis dans leur crime, il [Dieu] ne les peut plus supporter, et les chasse de la Terre promise, sans espérance d'y être jamais rétablis, ID. *ib.* II, 4. Je ne vous oublierai pas, ô prince [de Conti], son cher neveu.. . ni la lettre qu'il [Condé] écrivit en mourant pour vous rétablir dans les bonnes grâces du roi, ID. *L. de Bourbon.* Nous jurons.... De rétablir Joas au trône de ses pères, RAC. *Ath.* IV, 3. On le rétablit dans tous les droits dont il était déchu, MASS. *Carême, Enf. prod.* || Ancien terme de jurisprudence. Rétablir un homme dans sa bonne fâme et renommée, effacer, par un jugement, l'infamie dont il avait été noté. || 3° Il se dit des choses en un sens analogue. Vous lui conterez un peu [à l'abbé de Bruc] l'état de nos affaires et tout ce que vous faites pour les rétablir, SÉV. *à d'Hérigoyen*, 23 avr. 1687. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience [de la reine], il [Dieu] a rétabli la maison royale, BOSS. *Reine d'Anglet.* Quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée, ou rétablie par Henri, par Édouard, par Marie, par Élisabeth, ID. *Reine d'Anglet.* Il [Turenne] les arrête [les ennemis] par des coups hardis, quand il faut rétablir la réputation; par la modération, quand il ne faut que la conserver, FLÉCH. *Turenne.* Le discernement de ce cardinal [Mazarin] fit reconnaître la prudence de M. le Tellier, et la prudence de M. le Tellier servit à rétablir l'autorité de ce cardinal, ID. *le Tellier.* Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage, Rétablit l'appétit, réchauffe le courage, BOIL. *Lutr.* IV. Puisse-t-il rétablir l'amitié dans leur cœur! RAC. *Théb.* II, 1. Les rois de Perse avaient détruit les temples des Grecs, des Babyloniens et des Égyptiens: Alexandre les rétablit, ID. *Esp.* X, 14. Vers l'an 226 de notre ère, un simple soldat persan, qui prit le nom d'Artaxerce, enleva ce royaume aux Parthes, et rétablit l'empire des Perses, dont l'étendue ne différait guère de ce qu'elle est de nos jours, VOLT. *Mœurs*, 5. Il est remarquable que deux femmes aient rétabli les images; l'une est l'impératrice Irène, veuve de Léon IV, et l'autre, l'impératrice Théodora, veuve de Théophile, ID. *Mœurs*, 29. Le célèbre Monk, officier général sous Cromwell, fut celui qui rétablit le trône, ID. *Mœurs*, 182. Ce mariage rétablirait ses affaires et payerait ses dettes, SAURIN, *Mœurs du temps*, 1. Lorsqu'il [Valérien] fut pris par les Perses en 259, Gallien, son fils, rétablit la paix; et l'Église en jouit jusqu'en 302, la dix-huitième année de Dioclétien, CONDIL. *Hist. anc.* XV, 8. Law promit de rétablir les finances, et fit aisément goûter à ce prince [le régent], dissipateur et ingénieux, un plan qui lui faisait espérer de l'argent et de la gloire, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. || Rétablir une terre, la remettre en valeur. Une terre.... qui vient à rien, si la capacité de l'abbé Charrier et ma présence ne la rétablissent, SÉV. 18 févr. 1689. || Rétablir la bataille, le combat, les affaires, redonner l'avantage à des troupes qui l'avaient perdu. Je sais que sa brigade, à peine descendue, Rétablit à nos yeux la bataille perdue, CORN. *Tois. d'or*, I, 1. La gendarmerie de la maison du roi a rétabli les affaires, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 344. || 4° Rétablir un passage d'un auteur, le restituer, le remettre dans l'état où il était avant d'avoir été altéré par les copistes. || 5° Rendre ce qu'on avait ôté. M. le duc d'Orléans rétablit au roi devenu plus grand les 5000 livres par mois qui lui avaient été retranchées depuis quelque temps, ST-SIM. 507, 180. || 6° Remettre en santé. Le lait l'a rétablie, SÉV. 129. Ils continuaient à mettre paisiblement leurs malades à terre, où la salubrité de l'air, l'excellence des fruits, des vivres et de l'eau les rétablissaient bientôt, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 32. || Guérir. On espère que le temps rétablira ce désordre [causé par une maladie du foie], SÉV. 20 sept. 1695. || 7° Se rétablir, *v. réfl.* Revenir à son premier état. Le crédit commence à se rétablir. Le bois a un ressort qui se rétablit jusqu'à un certain point, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VIII, p. 236. || 8° Reprendre le crédit, la faveur dont on jouissait. Métophis avait eu l'adresse de sortir de prison, et de se rétablir auprès du nouveau roi, FÉN. *Tél.* II. || 9° Recouvrer la santé. Mon mari se rétablira; vous n'ignorez pas qui nous sommes et le besoin extrême que nous avons de votre protection, MARIV. *Paysan parvenu*, 4° part. || Il se dit, dans le même sens, de la santé. En revenant de la campagne où j'avais été passer quelques semaines pour rétablir ma santé, qui ne se rétablit guère, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 sept. 1777.

— HIST. XII° s. Sire, restablis la m·ie aneme [mon âme] de la malignitet d'els, *Lib. psalmorum*, p. 44. La sainte mere iglise.... Restablissiez del tut à cele dignité E en icel estat.... Qu'el out as ancessurs e par antiquité, *Th. le mart.* 80. || XIII° s. Paien uslent et braient, grans i fu la bondie; La perte qu'il ont faite n'iert jamais retablie, *Ch. d'Ant.* III, 182. En mout de menieres avoit l'en domage, en ce que l'en n'estoit restabliz des choses don aucuns estoit mis en sesine sanz droit qu'il il eust, *Liv. de jost.* 110. Quikonques emmaine feme d'aucun home, il doit estre banis sept ans; et, se puis revient, il convenra qu'il restaulisse à l'ome toutes les coses qu'il emporta avœkes se [sa] feme, TAILLIAR, *Recueil*, p. 51. Et furent ses piez [d'un infirme] dessevrez [séparés] et ses genouz l'un de l'autre, et ses autres membres restabliz à leur office, *Miracles St Loys*, p. 164. || XIV° s. Je ne soufferoy point que l'en me continue ou que l'on me restablisse en consulat, BERCHEURE, f° 58, *recto*.

— REM. *Re...*, et *établir*; provenç. *restablir*; espagn. *restablecer*; ital. *ristabilire*.

RÉTABLISSEMENT (ré-ta-bli-se-man), *s. m.* Action de rétablir; état d'une personne ou d'une chose rétablie. Le rétablissement de la santé. Non que si jusques-là Rome pouvait renaître, Qu'elle fût en état de se passer de maître, Je ne me crusse digne, en cet heureux moment, De commencer par moi son rétablissement, CORN. *Othon*, III, 3. Il souhaitait le rétablissement du ministre [Mazarin], comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, BOSS. *le Tellier.* Qui pourrait assez exprimer le zèle dont elle brûlait pour le rétablissement de cette foi [catholique] dans le royaume d'Angleterre? ID. *Duch. d'Orl.* Charles fut rappelé dans ses États par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils, VOLT. *Louis XIV*, 6. Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer ou à corrompre les mœurs? J. J. ROUSS. *Disc. rétabl. des sciences.* On travaille au rétablissement de Platée et de Thespies démolies par les Thébains, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. || Absolument. Retour à la santé. Son rétablissement est lent.

— HIST. XIII° s. Mais ce porroit fere li sous aagiés [mineur], et demander restablissement de le [la] coze, BEAUM. XVI, 3. De restablissemez [en rubrique], *Liv. de jost.* p. 110. || XV° s. Les gens du comte [de Flandre] ramenerent le prisonnier de Erelo, et le rendirent par la voie de retablissement, ainsi que ordonné estoit, à la ville de Gand, FROISS. II, II, 53. || XVI° s. En simple saisine ne se fait aucun retablissement [restitution provisoire], ains un simple ajournement, et n'y a lieu de recreance ni sequestre, LOYSEL, 763.

— ÉTYM. *Rétablir.*

RETAILLE (re-ta-ll', *ll* mouillées, et non re-ta-ye), *s. f.* Ce qu'on retranche d'une chose en la façonnant. || Hachure ou strie d'une meule.

— ÉTYM. Voy. RETAILLER. Au XVI° siècle, on trouve *retailleure*. La Monnoye, *Noëls bourguignons*, XIV, emploie *retaille* dans le sens de morceau qui reste d'une étoffe: J'ai quelque retaille Prôpe ai l'ammaillôtai.

RETAILLÉ, ÉE (re-ta-llé, llée; *ll* mouillées), *part. passé* de retailler. Une plume retaillée pour écrire en gros.

† **RETAILLEMENT** (re-ta-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de retailler.

— HIST. XVI° s. Au bout de deux ans l'on les retaillera [les aubépines], afin de les faire renforcer du pied; ce retaillement se fera en leur coupant tous les nouveaux jettons, O. DE SERRES, 743.

RETAILLER (re-ta-llé, *ll* mouillées, et non re-ta-yé), *v. a.* || 1° Tailler de nouveau. Il faut retailler ces arbres, ils ont été mal taillés. || 2° Terme de menuiserie. Démonter et refaire un ouvrage. || 3° Terme de vitrier. Couper des carreaux pour les mettre à une autre mesure.

— HIST. XII° s. [Ils] retaillerent [circoncirent] les enfanz qui n'estoient mie retaillez, *Machab.* I, 2. || XIII° s. Mais Diex, qui tous biens gouverne et tous maux punist, li retailla de son propos; et monte uns grans orages en mer, *Chr. de Rains*, 153. || XV° s. Il ne lui vient point de bon acquest, mais de pillages et de roberies, et de retailler les gages des povres chevaliers et escuyers du royaume de France, FROISS. III, IV, 30. || XVI° s. Les coulonnes furent taillées en la quarriere du marbre pentelique; depuis elles furent retaillées et repolies à Rome, AMYOT, *Publ.* 29. En semant les questions et les retaillant, on faict foisonner le monde en querelles, MONT. IV, 234.

— ÉTYM. *Re...*, et *tailler;* provenç. *retalhar;* catal. *retallar;* espagn. *retajar;* ital. *ritagliare.*

† **RÉTALER** (ré-ta-lé). *v. a.* Étaler de nouveau. || Étendre une peau.

— ÉTYM. *Re...*, et *étaler.*

† **RÉTAMAGE** (ré-ta-ma-j'), *s. m.* Action de rétamer.

† **RÉTAMER** (ré-ta-mé), *v. a.* Pratiquer de temps à autre sur les casseroles qui en ont besoin l'opération de l'étamage.

— ÉTYM. *Re...*, et *étamer.*

† **RÉTAMEUR** (ré-ta-meur), *s. m.* Ouvrier ambulant qui rétame.

† **RETANCER** (re-tan-sé), *v. a.* Il se conjugue comme tancer. Tancer de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Et de ceste meisme cose Retence dans Foukiers et cose Marin.... DU CANGE, *Gloss. franç.* au mot *retencer.* || XVIe s. Là l'espieu dans la main, courageux je devance Ma chasse de vingt pas; je la tance et retance, Je la presse et la hue allant tout à l'entour, RONS. 670.

RETAPÉ, ÉE (re-ta-pé, pée), *part. passé* de retaper. Cheveux retapés. Il avait les cheveux nattés avec un chapeau retapé, et surmonté d'un vieux plumet feuille-morte, LESAGE, *Est. Gonz.* 1. || *S. m.* Un retapé, une coiffure en cheveux retapés. Ses cheveux sans frisure sont beaucoup plus jolis à voir que ce retapé serré, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 7. || Populairement, un retapé, homme qui, comme un chapeau retapé, veut faire croire à des qualités qu'il n'a pas.

RETAPER (re-ta-pé), *v. a.* || 1° Repousser en tapant. M. le duc d'Orléans fit ce qu'il put pour arrêter ses larmes, et pour bien retaper ses yeux, ST-SIM. 293, 239. || 2° Anciennement, retrousser les bords d'un chapeau en les serrant contre la forme. || Aujourd'hui, remettre un chapeau à neuf. || Fig. et familièrement. Il a été bien retapé, il a été fort maltraité. || 3° Terme de perruquier. Retaper une perruque, la friser et la poudrer. || Retaper des cheveux, les peigner à rebours et les faire renfler.

RETARD (re-tar; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas: des re-tar ennuyeux; cependant quelques-uns la lient: des re-tar-z ennuyeux), *s. m.* || 1° Il se dit de ce qui est ou se fait trop tard. Un débiteur qui est en retard de payer. Voyez l'heure qu'il est; vous êtes en retard. Ma montre est en retard sur l'horloge du chemin de fer. Vos retards ont fait manquer l'affaire. || Retard des marées, l'espace de temps dont la marée d'un jour retarde sur la marée correspondante de la veille, et qui est de 48 minutes, en moyenne. || 2° Le retard d'une montre, d'une pendule, partie du mouvement qui sert à la retarder ou à l'avancer. || 3° Terme de musique. On désigne par retard, en harmonie, le délai momentané que l'on met à frapper l'une des notes d'un accord, en prolongeant quelques instants la note de l'accord précédent, note dont celle qui est retardée forme la résolution; pour exprimer ce fait, on emploie indifféremment le mot retard, qui s'applique à la deuxième note, ou le mot prolongation qui s'applique à la première; il y a des doubles, des triples retards.

— ÉTYM. Voy. RETARDER.

RETARDATAIRE (re-tar-da-tê-r'), *adj.* Il se dit des contribuables en retard de payer, des conscrits qui ne se rendent pas à temps sous les drapeaux. || *S. m.* Les retardataires, les contribuables, les conscrits en retard. || Il se dit aussi familièrement de ceux qui arrivent trop tard à quelque chose. Les retardataires n'auront pas de place à ce concert.

— ÉTYM. *Retarder.*

† **RETARDATEUR, TRICE** (re-tar-da-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physique. Qui rend plus lent le mouvement des corps. Pourquoi aurions-nous recours à ce principe dont tout le monde fait usage aujourd'hui, que la force accélératrice ou retardatrice est proportionnelle à l'élément de la vitesse? D'ALEMB. *Traité de dynam. Œuv.* t. XIV, p. 214, dans POUGENS. Le frottement retardateur émanant des parois solides entre lesquelles les fluides s'écoulent, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 683.

— REM. Le dictionnaire de l'Académie ne donne que le féminin *retardatrice*

— ÉTYM. *Retarder.*

† **RETARDATIF, IVE** (re-tar-da-tif, ti-v'), *adj.* Qui tend à retarder, propre à faire retarder. Il sait ne pas réussir par cette démarche; mais c'est pour lui un moyen retardatif, LEGOARANT.

RETARDATION (re-tar-da-sion), *s. m.* Terme de physique. Ralentissement du mouvement d'un corps. La retardation du mouvement est ici en ordre inverse de celui de l'accélération, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VI, p. 13. Les retardations imprimées à la comète ont égalé les accélérations, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 192.

— HIST. XVIe s. Si la dite retardation [du cal] vient par faute des alimens.... PARÉ, XIII, 30.

— ÉTYM. Lat. *retardationem*, de *retardare*, retarder.

RETARDÉ, ÉE (re-tar-dé, dée), *part. passé* de retarder. || 1° Remis à un autre temps. Le ciel pourra venger ses ordres retardés, CORN. *Œdipe*, III, 2. Leur liberté [de captifs], par moi trop longtemps retardée, VOLT. *Zaïre*, I, 4. || 2° Se dit du mouvement, lorsque l'action continue de la force ou des forces qui sollicitent le mobile tend à le ralentir.

RETARDEMENT (re-tar-de-man), *s. m.* || 1° Action de rendre tardif. C'est un motif pressant qui m'oblige à cette visite; et ce que j'ai à vous dire ne veut point du tout de retardement, MOL. *Fest.* IV, 9. Faites-lui écrire [à un marchand] quelque honnêteté; il ne faut pas joindre le silence avec le long retardement, SÉV. 27 mai 1672. Je ne suis pas de trop bonne humeur sur le retardement de la paix, qu'on croit pourtant immanquable, MAINTENON, *Lett. à Mme de Bouju*, t. V, p. 268, dans POUGENS. Tous vos retardements sont pour moi des refus, RAC. *Andr.* IV, 3. Pour retourner sans retardement en notre pays, FÉN. *Tél.* I. || 2° État de ce qui est en retard, de ce qui tarde. D'où peut venir ce retardement de mon fils? SACI, *Bible, Tobie*, X, 1. J'espère.... que vous serez guérie pour jamais des inquiétudes que donnent les retardements de la poste, SÉV. 25 mai 1680. Le roi [Charles XII], qui n'avait point encore éprouvé de revers, ni même de retardement dans ses succès, croyait qu'une année lui suffirait pour détrôner le czar, VOLT. *Charles XII*, 3. Cette accélération et ce retardement du mouvement de la lune sont un effet de l'attraction du soleil combinée avec l'attraction de la lune, CONDIL. *Art de rais.* III, 7. Rœmer osa conclure que le retardement des éclipses [des satellites de Jupiter] est le temps que la lumière emploie à traverser cet orbe [de la terre]; et, comme le retardement, lorsqu'il est le plus grand, lui parut d'environ onze minutes, il annonça aux savants que la lumière.... parcourait le diamètre de l'orbe de la terre en onze minutes, BAILLY, *Hist. astron. mod.* t. II, p. 417.

— HIST. XVe s. Comme le retargement soit moult perilleux et nullement à souffrir, MONSTREL. t. II, p. 74, dans LACURNE. || XVIe s. Il emeut une sedition entre les Sabins, qui fut cause du retardement de ceste guerre contre les Romains, AMYOT, *Publ.* 38. Nostre retardement et sejour au bourg de Faye la Vineuse, LANOUE, 684. Elle apporta retardement au procès, D'AUB. *Hist.* I, 103.

— ÉTYM. *Retarder;* prov. *retardamen;* port. *retardamento;* ital. *ritardamento.* On trouve aussi *retardance.*

RETARDER (re-tar-dé), *v. a.* || 1° Remettre à un autre temps. Retarder le jugement d'un procès. Il mande à ses agents dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération, BOSS. *Louis de Bourbon.* Je puis d'une heure encor retarder mon départ, VOLT. *Brutus*, III, 6. || Fig. Que n'ai-je point souffert pendant deux ordinaires que je n'ai point eu de vos lettres!... je m'accommodais mieux d'avoir été un peu retardée dans votre souvenir, que de porter l'épouvantable inquiétude que j'avais pour votre santé, SÉV. 21 juin 1671. || Être cause qu'une chose soit remise à un autre temps. Je ne puis différer plus longtemps à vous supplier très-humblement.... de m'apprendre quel accident m'a jusques ici retardé ce bonheur [d'avoir une lettre de vous], VOIT. *Lett.* 60. Avec ces soins et cette imitation du christianisme, Julien, s'il eût vécu, eût apparemment retardé la ruine de sa religion, FONTEN. *Orac.* II, 4. || 2° Rendre plus lent, empêcher d'agir immédiatement, en parlant des personnes. N'en parlons plus; en vain votre amour me retarde, CORN. *Héracl.* IV, 1. Mais quels soins désormais peuvent me retarder? RAC. *Phèdre*, III, 5. || Il se dit des choses. Cruel auteur des troubles de mon âme, Que la pitié retarde un peu tes pas, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* D'un siége encor douteux la lenteur ordinaire Peut retarder ma course et borner ma carrière, VOLT. *Fanat.* II, 4. La raison n'est jamais retardée dans ses progrès, que par les vices du gouvernement, CONDIL. *Hist. anc.* III, 9. La passion pour le changement corrompt la musique au delà des Alpes, et une timidité superstitieuse en retarde les progrès parmi nous, D'ALEMB. *Lib. de la musique, Œuv.* t. III, p. 367, dans POUGENS. || 3° Retarder une horloge, une montre, faire qu'elle marque une heure moins avancée. || Faire qu'elle aille moins vite. Ma montre avance toujours; j'ai besoin de la retarder. || 4° Terme de musique. On retarde, dans un accord, une note consonnante par une note prise dans l'accord précédent. || 5° *V. n.* Remettre à un autre temps. Le roi dit qu'il y avait cinq ans qu'il retardait de venir à Chantilly [chez le prince de Condé], parce qu'il comprenait l'excès de cet embarras, SÉV. 26 avr. 1671. || 6° Aller trop lentement, en parlant d'une horloge, d'une montre. Ma montre retarde de dix minutes. || On dit dans le même sens: je retarde de cinq minutes, d'un quart d'heure. Zoé, votre mère, entre nous, Dirait de combien je retarde, Quand vient l'heure du rendez-vous, BÉRANG. *Passez, j. filles.* || Fig. Sa montre retarde, en parlant de quelqu'un qui est resté attaché à des idées surannées. || La lune retarde tous les jours de trois quarts d'heure, paraît tous les jours trois quarts d'heure plus tard. || On dit dans le même sens: la marée retarde. || La fièvre retarde, se dit d'une fièvre intermittente dont l'accès vient plus tard qu'il n'était venu le jour précédent. || 7° Se retarder, *v. réfl.* Être retardé. Le coadjuteur.... qui est engagé de marier sa cousine d'Harcourt.... cette affaire s'est retardée d'un jour à l'autre, et ne se fera peut-être que dans huit jours, SÉV. 13.

— HIST. XIIIe s. Les quereles lesqueles ne poent [ne peuvent] finer sans serement de verité, seroient autrement [si on n'excusait pas un témoin en certains cas] trop retardées, BEAUM. III, 3. Si en ont aucun jugement esté retargié, ID. LXVII, 34. || XIVe s. Empeechemens qui retardent la cure des plaies, H. DE MONDEVILLE, f° 35. ....l'incision qui est à faire ne puisse estre retargie, ID. f° 100, *verso.* Li bons subgés se doit ce qu'il peut retarder De nuire à son seigneur, sa foi li doit garder, *Girart de Ross.* v. 4067. Sedicius li centurion les retarda [les soldats], et leur fist atendre et delaier jusques à la nuit, BERCHEURE, f° 113, *verso.* || XVIe s. Cesse, amour, tes rigueurs, mets fin à ta poursuite; Voy que devant ton vol je retarde ma fuite, Et retourne au chemin que j'avoy delaissé, DESPORTES, *Diverses amours*, XL, *Stances pour Charles IX.* Il se meit un debat entre les chefs, qui fut cause de retarder un peu le combat, AMYOT, *Timol.* 42. Faisant jetter tout le bagage emmy le chemin au devant de l'ennemy pour le retarder. ID. *Lucul.* 18. De quoi Demetrius ne se trouva aucunement troublé, ains seulement retarda un peu son pas, ID. *Démétr.* 49. Les Espagnols se mutinerent, ce qui retardit les affaires du duc [d'Albe], D'AUB. *Hist.* II, 209.

— ÉTYM. *Re...*, et *tarder;* bourg. *retadai;* wallon, *restarqi;* prov. et espagn. *retardar;* ital. *ritardare*

† **RETÂTER** (re-tâ-té), *v. a.* || 1° Tâter de nouveau. L'aveugle tâta et retâta l'objet qui était sous sa main. || 2° Manier plusieurs fois, remanier, corriger. Et certainement il faut avouer qu'elle [la Sophonisbe de Mairet] a des endroits inimitables, et qu'il serait dangereux de retâter après lui, CORN. *Sophon. au lecteur.* || 3° Fig. S'enquérir avec précaution. Je veux la retâter sur ce fâcheux mystère, MOL. *Amph.* III, 1. || 4° *V. n.* Goûter une seconde fois. Nous voltigeons sur d'autres livres, nous avons un peu retâté de l'Abbadie, SÉV. 23 nov. 1689.

— HIST. XIIIe s. Taste et retaste et tire et sache.... *Ren.* 10358. || XVIe s. Somme, il fit tant, en tastant et retastant, qu'il vint à bout de cette medecine et la but toute, DESPER. *Contes*, XCI. Je ne me veois et retaste plus universellement en nulle autre posture [qu'en jouant aux échecs], MONT. I, 377. Cependant qu'il luicte avecques sa memoire et qu'il la retaste.... ID. IV, 88.

† **RETEILLER** (re-tè-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Teiller une seconde fois. || Fig. Reteiller ses chènevottes, modérer sa dépense, devenir ménager.

RETEINDRE (re-tin-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme teindre. Teindre de nouveau. Sa robe était bleue, elle l'a fait reteindre en brun.

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] chapelier de feutre ne doit reteindre nus [nul] chapiaus viez [vieux] de feutre.... *Liv. des mét.* 248.

RETEINT, EINTE (re-tin, tin-t'), *part. passé* de reteindre. Étoffe reteinte. Drap reteint.

† **RÉTENDEUR** (ré-tan-deur), *s. m.* Celui qui étend les étoffes au sortir de la foulerie ou de la teinture. Après que la visite aura été faite, et la marque du bureau apposée sur lesdits droguets en toile, les nœuds en seront coupés avant que d'être portés au foulon, par les marchands qui les achèteront en toile, ou par les rétendeurs qui les font apprêter pour le compte des fabricants, *Arrêt du Cons.* 15 août 1724.

† **RÉTENDOIR** (ré-tan-doir), *s. m.* Outil du facteur d'orgues.

RETENDRE (re-tan-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme tendre. Tendre de nouveau. Retendez le piége. Retendre une corde.

— HIST. XVIe s. Nous relaschons les cordes des arcs.... afin que nous les puissions retendre puis après, AMYOT, *Comme il faut nourrir les enfants*, 26.

— ÉTYM. Re..., et *tendre*, v. a.

† **RÉTENDRE** (ré-ten-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme tendre. Étendre une seconde fois. Ce n'est qu'après avoir été rétendu par des poids convenables et pendant plusieurs jours qu'un fil [métallique] acquiert cette force constante qui doit le caractériser, POUILLET, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXII, p. 258.

— HIST. XIIIe s. Quant ce vient l'endemain, il r'estendent leurs pelices au soleil et les conroient [corroient], JOINV. 230.

— ÉTYM. Re..., et *étendre*.

RETENDU, UE (re-tan-du, due), *part. passé* de retendre. Un cordage retendu.

RETENIR (re-te-nir), *v. a.* Il se conjugue comme tenir. || 1° Tenir encore une fois, ravoir. Je voudrais bien retenir l'argent que je lui ai prêté. || Il voudrait bien retenir ce qu'il a dit, il voudrait ne l'avoir pas dit. || 2° Garder par devers soi ce qui est à un autre. Retenir le bien d'autrui. On lui a retenu cinq francs sur sa paye. C'est toi qui as retenu ma montre? MOL. *Scapin*, II, 5. On allait vendre ou du moins retenir son linge et ses habits, quand cette femme dont je parle a payé pour elle, MARIV. *Marianne*, 11e part. || 3° Ne point se dessaisir d'une chose, la garder toujours. Cinna, par vos conseils je retiendrai l'empire; Mais je le retiendrai pour vous en faire part, CORN. *Cinna*, II, 1. La possession d'un cœur est fort mal assurée, lorsqu'on prétend le retenir par force, MOL. *Sicil.* sc. 6. Brutus et Cassius me suivront en Asie; Antoine retiendra la Gaule et l'Italie, VOLT. *M. de César*, I, 3. || Terme de palais. Donner et retenir ne vaut, une donation n'est pas valable, si l'on ne se dessaisit pas en effet de ce que l'on donne; c'est ce qu'on appelle un brocard de droit. || 4° En parlant des habitudes, des qualités bonnes ou mauvaises, des observances, ne point perdre. Retenir l'accent de son pays. Ils retenaient encore beaucoup des mœurs de leur pays, VAUGEL. *Q. C.* 409. Dans la suite, on se dispensa de cette loi, mais c'était l'intention de Romulus qu'elle fût gardée, et on en retint toujours quelque chose, BOSS. *Hist.* III, 7. Je puis être à lui [Dieu], et retenir toute mon indignité, parce que je puis être à lui et n'en être pas meilleur, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 263. Il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion, sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, ID. *Dim. Oct. du St-Sacrement, Dominic.* t. II, p. 325. Vous vous faites à vous-même un plan de conduite dont vous ne bannissez que vos malheurs passés; vous retenez tout ce qui peut vous y conduire par d'autres routes, MASS. *Carême, Pâques.* Il [Pyrrhon] ne retint de la doctrine de ses maîtres que les principes qui favorisaient son penchant naturel à ce doute, DIDER. *Opin. des anc. philos. Pyrrhonisme philos.* || 5° Prélever, déduire d'une somme. En me payant il a retenu la somme qu'il m'avait prêtée. Sur cette somme annuelle, on retenait une partie pour les habits, les armes et les tentes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 371, dans POUGENS. || 6° Réserver. Il a donné son bien, mais il en a retenu l'usufruit. Il a affermé sa terre, mais il a retenu les bois et les vignes. || 7° Terme de procédure. Retenir une cause, se dit des juges qui décident qu'une cause est de leur compétence. || Il signifie aussi : la conserver au rôle pour qu'elle soit jugée à son rang et sans délai. || 8° Terme d'arithmétique. Retenir un ou plusieurs chiffres, les réserver pour les joindre aux chiffres de la colonne qu'on doit calculer après : je pose 7 et retiens 2; ou, elliptiquement: pose 7 et retiens 2. En 145, je pose 5 et retiens 14. || 9° S'assurer par précaution de ce qu'un autre aurait pu prendre. Ce jour-là, les comédiens avaient été retenus pour représenter une comédie chez un des plus riches bourgeois de la ville, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Les violons sont retenus, le festin est commandé, et ma fille est parée pour vous recevoir, MOL. *Mar. forcé*, 14. J'ai déjà retenu quatre laquais qui jouent parfaitement du violon, BRUEYS, *Grondeur*, II, 15. Cet appartement, j'irai dès ce soir le retenir pour vous, MARIV. *Marianne*, part. 3. Je lui avais retenu un intendant, qui devait aujourd'hui entrer chez elle; et cependant elle en a pris un autre, ID. *Fausses confid.* II, 4. Il [Racine] était bien pardonnable d'être un peu fâché contre ceux qui envoyaient leurs laquais battre des mains à la Phèdre de Pradon, et qui retenaient les loges à la Phèdre de Racine, pour les laisser vides et pour faire accroire qu'elle était tombée, VOLT. *Mél. litt. Honnêt. litt. préambule.* Enfin, quoiqu'il n'eût pas besoin de secrétaire, En cette qualité monsieur l'a retenu, COLLIN D'HARLEV. *Optim.* I, 2. || Fig. Attendez que nous partions ensemble, quand je me verrai prêt à mourir, je vous manderai, si je puis, le jour que j'aurai retenu ma place au coche, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 25 janv. 1770. || Familièrement et ironiquement. Je vous retiens, je le retiens, se dit à propos de quelqu'un qui dit ou fait une sottise. Je vous retiens pour faire des commissions, se dit à quelqu'un qui s'en est mal acquitté. || Populairement. Je retiens part, j'en retiens part, se dit, quand on voit quelqu'un ramasser quelque chose, pour signifier qu'on prétend avoir part à ce qu'il a trouvé. Je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés, et un passant a dit : j'en retiens part, VOLT. *Lett. à d'Argenson*, 7 mars 1739. Je lui dirai, comme les gens du peuple : j'en retiens part, tant ses satires me paraissent redoutables, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 déc. 1770. || Retenir date, indiquer à quelqu'un un jour, une époque où l'on exigera de lui telle chose. || Retenir une date en cour de Rome, prendre une date, s'assurer d'une date en cour de Rome. || Dans l'ancien style parlementaire, ce conseiller a retenu le bureau, il s'est assuré d'un jour fixe pour rapporter le procès dont il est chargé. || Je retiens croix, je retiens pile, se dit, au jeu de croix ou pile, pour signifier que l'on gage que le côté de la pièce de monnaie qui paraîtra sera croix, sera pile. || On dit dans un sens analogue, quand on joue à pair ou non : je retiens pair, je retiens non. || Les enfants disent de même dans leurs jeux : je retiens de jouer le premier. || 10° Ne pas laisser aller, en parlant des choses qu'on arrête, qui sont arrêtées. S'il retient les eaux, tout deviendra sec; et, s'il les lâche, elles inonderont la terre, SACI, *Bible, Job*, XII, 15. Ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes, des citernes qui ne peuvent retenir l'eau, ID. *ib. Jérémie*, II, 13. C'est une chaussée qui suit les bords de la Loire et retient cette rivière dans son lit, LA FONT. *Lettres*, 7. Le cœur vole au plaisir que l'instant a produit, Et cherche à retenir le plaisir qui s'enfuit, DELILLE, *Hom. des ch.* I. || Garder dans sa bouche. La première chose que je fis en mettant pied à terre fut d'entrer dans le lac [la mer Morte] jusqu'aux genoux, et de porter l'eau à ma bouche; il me fut impossible de l'y retenir; la salure en est beaucoup plus forte que celle de la mer, CHATEAUBR. *Itinér.* 3e part. || Garder dans son corps. Retenir son urine. Retenir son eau. || 11° Retenir son haleine, ne pas la laisser sortir. Il [Fox, fondateur de la secte des quakers] se mit à trembler, à faire des contorsions et des grimaces, à retenir son haleine, à la pousser avec violence; la prêtresse de Delphes n'eût pas fait mieux, VOLT. *Dict. phil. Quakers*, 2. Ils [les Prussiens] se lèvent, ils l'entourent [d'Assas], lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : si vous criez, vous êtes mort; il retient son souffle un moment pour crier plus fort : à moi, d'Auvergne, les voilà, et il tombe percé de coups, ID. *Lett. Choiseul*, 12 nov. 1768. || On dit de même : retenir ses soupirs, ses larmes. Et vous, madame, Retenez des soupirs dont vous me percez l'âme, CORN. *Nicom.* IV, 1. Nous ne pûmes, en le remerciant, retenir nos larmes, FÉN. *Tél.* VI. Il ne la faut donner [la tragédie des Scythes] que quand Mlle Durancy sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, VOLT. *Lett. Florian*, 4 mars 1767. || Fig. Que de fois dans ce cœur, honteux de la tromper, Je retins mon secret qui voulait m'échapper! C. DELAV. *Paria*, I, 1. || Retenir le rire, s'empêcher de rire. Elle confesse qu'elle avait tellement perdu les lumières de la foi, que, lorsqu'on parlait sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retenir ce rire dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, BOSS. *Anne de Gonz.* || Retenir sa langue, ne pas se laisser aller à parler, à trop parler. Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue? BOURDAL. *11e dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 256. || 12° Arrêter, ne pas laisser aller, en parlant des personnes. Je suis encore ici, M. et Mme de Chaulnes font de leur mieux pour m'y retenir, SÉV. 76. Il ne m'a retenu que pour parler de vous, RAC. *Bérén.* III, 3. Et qui s'honorerait de l'appui d'Agrippine, Lorsque Néron lui-même annonce ma ruine, ...Quand Burrhus à sa porte ose me retenir? ID. *Brit.* I, 2. Il était tous les jours retenu pour quelque repas, HAMILT. *Gramm.* 6. Et de voir qu'on retînt en prison une belle dame et deux amis pour un crime qu'il n'avait pas fait, VOLT. *Zadig*, 4. Au lieu que le roi [Charles XII] avait renvoyé tous ces prisonniers moscovites qu'il ne craignait pas, le czar retint les Suédois pris à Pultava, ID. *Charles XII*, 4. Il voulut s'en aller, elle le retint : Vous êtes de mes amis, lui dit-elle, et l'un de ceux que je vois avec plus de plaisir, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. Il me retint par ma robe, en me suppliant de lui accorder un moment d'entretien, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 337, dans POUGENS. || Retenir à, avec un infinitif, garder quelqu'un pour qu'il couche, dîne dans la maison. Mme de la Fayette me retint à coucher, SÉV. 153. Je retins mon frère à dîner, MARIV. *Pays. parv.* part. 6. || Je ne vous retiens plus, se dit à une personne qu'on renvoie, à qui on permet de prendre congé. Monsieur, peut-être ailleurs êtes-vous attendu; Je ne vous retiens point, BOURSAULT, *Fabl. d'És.* III, 4. Je ne te retiens plus, sauve-toi de ces lieux, RAC. *Andr.* IV, 5. || Il se dit aussi des choses qui font séjourner, qui arrêtent. Ce rhume l'a retenu dans sa chambre. La goutte le retient au lit. La bonté du terroir y retint ceux du pays, VAUG. *Q. C.* VIII, 2. La cour ne le retint guère [le duc d'Enghien], quoiqu'il en fût la merveille, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ne prétendrais-tu point, par tes fausses couleurs, Déguiser un amour qui te retient ailleurs? RAC. *Baj.* V, 4. Pourrai-je m'arracher de ce séjour plein d'illusion, où rien ne m'attache, où tout me retient? GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 257, dans POUGENS. || Fig. Vos périls me retiendraient à la vie, *Exil de Cicéron*, dans DESFONTAINES. Un ami mourant a souvent voulu que son ami lui prît la main, pour le retenir dans la vie, tandis qu'il se sentait entraîné par la mort, CHATEAUBR. *Italie, Tivoli.* || 13° Empêcher de sortir. Des faveurs de l'hiver redoutez le danger, Et retenez vos fleurs qui se pressent d'éclore, J. B. ROUSS. *Sur un arbrisseau.* || Fig. Renfermés dans leur criminelle timidité, ils gardent un profond silence : ils retiennent la vérité dans l'injustice, MASS. *Avent, Épiphanie.* || Empêcher d'avancer, de cheminer. J'ai bien tâché [pendant le temps que je viens de passer avec vous] à retenir tous les moments, et ne les ai laissés partir qu'à l'extrémité, SÉV. *à Mme de Grignan*, 10 nov. 1673. Le temps vole et m'emporte malgré moi; j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne; et cette pensée me fait grand'peur, ID. *à Bussy*, 12 juillet 1691. Les jours vont si vite, et les mois et les années, que, pour moi, mon cher cousin, je ne puis plus les retenir, ID. *ib.* || 14° Fixer, empêcher de tomber, de retomber. Corinne souleva le rideau, et le retint pour laisser passer lord Nelvil, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || Retenir une poutre, l'attacher avec un lien de fer pour l'empêcher de tomber. || 15° S'opposer à l'effet prochain d'une action. Il serait tombé dans le précipice si je ne l'eusse retenu. Reviens me rendre compte, et voir s'il faut hâter Ou retenir les coups que je dois lui porter, VOLT. *Fanat.* II, 4. Mérope allait verser le sang de l'assassin; Ce vieillard, dites-vous, a retenu sa main, ID. *Mérope*, IV, 1. || Fig. Le bruit de son trépas D'un vainqueur trop crédule a retenu le bras, RAC. *Alex.* IV, 4. || 16° Réprimer, modérer, empêcher, en parlant des personnes. La crainte des peines les retient, PATRU, *Plaidoyer*, 6. Mon père, retenez des femmes qui s'emportent, CORN. *Hor.* II, 8. Leur sexe aime à jouir d'un peu de liberté; On le retient fort mal par tant d'austérité, MOL. *Éc. des maris*, I, 2. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir [les esprits] sur cette pente dangereuse [de la liberté religieuse] en conservant l'épiscopat, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Il [Théodose] épouvanta les hérétiques sans les punir; il les retint dans l'obéissance, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 26. Par combien de liens il était retenu [dans le protestantisme]! ID. *Duc de Mont.* La raison pourquoi le cardinal Mazarin différait tant à accorder les grâces qu'il avait promises, c'est qu'il était persuadé que l'espérance est bien plus capable de retenir les hommes dans le devoir que non pas la reconnaissance, RAC. *Fragm. hist.* Ne me retenez point, monsieur le marquis, ne me retenez point, LESAGE, *Turcaret*, V, 9. Ce n'est plus le besoin que j'ai de lui qui me retient; c'est moi que je ménage, MARIV. *Fausses confid.* II, 12. Vous êtes pour moi le démon de Socrate; mais son démon se bornait à le retenir, et vous m'inspirez, VOLT, *Lett. d'Argental*, 12 avr. 1760. On peut éclairer celui qui s'abuse; mais comment retenir celui qui se vend? J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* ch. 7. Il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, ID. *Projet d'éduc.* || Il se dit des sentiments que l'on contient

Si cet homme est à vous, imposez-lui silence, Madame, et retenez une telle insolence, CORN. *Nicom.* I, 2. Il est aisé de conclure que, parmi cette foule de pécheurs qui provoquent la colère du ciel, il y a quelques justes cachés qui la retiennent, FLÉCH. *Panégyr. Franç. de Paule.* Je sais.... que la force peut agir.... pour assurer la paix, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, et pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice, ID. *Turenne.* Il allait porter son encens avec peine sur les autels de la fortune, et revenait chargé du poids de ses pensées qu'un silence contraint avait retenues, ID. *Duc de Montausier.* Je m'observe sans cesse pour retenir mon impatience, et pour empêcher qu'on ne s'aperçoive que je la retiens, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, 31 juillet 1712. Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère ; D'Iphigénie encor je respecte le père, RAC. *Iph.* IV, 6. C'est vous qui retenez mes passions impétueuses, FÉN. *Tél.* XVII. Cette dignité qui retient les saillies du tempérament, cette humanité qui rend plus sensible aux impressions de la grâce, MASS. *Pet. carême, Vic. vert. des grands.* || Retenir avec *de* et un infinitif. Vous-même êtes-vous sûr que ce nœud la retienne D'ajouter, s'il le faut, votre perte à la mienne? CORN. *Oth.* II, 4. Bien des raisons doivent me retenir de parler, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 13 août 1711. Cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 26 avr. 1762. || Retenir avec *que* et le verbe au subjonctif. Et le retiennent qu'il n'y fonde Ou son amour ou son espoir, CORN. *Imit.* I, 12, éd. 1651. || 17° Retenir dans, imposer, prescrire. La crainte de renouveler vos peines et, plus que tout, la confiance que vous connaissez mon cœur, m'a retenu dans un silence que je crois que vous avez entendu, SÉV. à *Pompone*, 21 nov. 1695. || Absolument. Retenir quelqu'un, lui faire observer la discrétion, des ménagements. Vous ne pouvez le retenir que par la confiance, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 438, dans POUGENS. || 18° Mettre, garder dans sa mémoire. Quiconque a beaucoup vu Peut avoir beaucoup retenu, LA FONT. *Fabl.* I, 8. J'ai ouï dire, il y a longtemps, une parole d'un ancien que j'ai toujours retenue, MOL. *Scapin*, II, 8. Elle retient comme un éloge admirable ce que vous dites de M. Rouillé, que la justice est sa passion dominante, SÉV. 178. Non-seulement elle [la religion] a été bien enseignée par les apôtres, mais encore elle a été bien retenue par ceux qui les ont suivis, BOSS. 1^{er} *avert.* 5. Ce qui est sûr, c'est que j'ai toujours retenu leurs visages, je les vois encore, je les peindrais, MARIVAUX, *Marianne*, part. I. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers, VOLT. *Louis XIV*, 32. En général, nous retenons plus facilement les idées qui ont le plus de rapport aux matières qui nous ont souvent occupés, BONNET, *Ess. anal. âme*, 25. || Absolument. Pourquoi parle-t-on [dans la chaire], sinon pour persuader, pour instruire, et pour faire en sorte que l'auditeur retienne? FÉN. *Dialogues sur l'éloquence*, I. || Retenir que. Retenons bien que les objets extérieurs ne renferment rien d'agréable ni de fâcheux, MALEBR. *Rech. vér.* I, 17. || Familièrement. Retenir quelqu'un, retenir ce qu'il dit. Pour de la logique, si nature vous en avait départi, à égale mesure, il n'y aurait plus qu'à vous écouter et vous retenir par cœur, DIDEROT, *Lett. à Falconet*, sept. 1766. || 19° Il se dit absolument pour être fécondées en parlant des femelles des animaux. Il serait mieux, pour avoir d'excellents chevaux, de ne laisser couvrir les juments que de deux années l'une ; elles dureraient plus longtemps et retiendraient plus sûrement, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 85. || 20° Absolument. Se dit des chevaux qui sont au timon ou dans les limons, et qui empêchent la voiture d'aller trop vite à une descente. Ce cheval a les reins bons, il retient fort bien. || 21° Se retenir, *v. réfl.* S'empêcher de tomber. Il se retint aux crins du cheval. Il [le hérisson] monte sur les arbres, et se retient aux branches avec la queue, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 16. || 22° S'arrêter avec effort. Il se retint au bord du précipice. Dès qu'une fois on a commencé à glisser ou à rouler avec un peu de vitesse, cette vitesse s'accélère continuellement, et il devient impossible de se retenir, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. IV, p. 32, dans POUGENS. || Il se dit des chevaux qui ne veulent point se porter librement en avant. || Terme de manége. Un cheval se retient ou reste derrière la main, lorsque, par caprice, il ralentit son allure. || Il se retient, quand au lieu d'avancer, il saute, et ne part pas facilement de la main. || 23° Fig. Se modérer. Allons.... je ne pourrais me retenir, et il vaut mieux quitter la place, MOL. *G. Dand.* II, 4. Cela me parut si horrible que j'eus peine à me retenir, PASC. *Prov.* VII. Ne vous retenez point quand votre plume veut parler de la Provence : ce sont mes affaires, SÉV. 23 déc. 1675. Retenez-vous sur le jeu, vous avez été souvent témoin des malheurs que l'amour du jeu attire, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Havrincourt*, 24 févr. 1705. J'ai peine à me retenir, quand je parle de cette horrible aventure [l'exécution du chevalier de la Barre], VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 oct. 1774. || Il se dit des sentiments dans le même sens. Croyez-moi, les épanchements de l'amitié se retiennent devant un témoin quel qu'il soit, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 7. || 24° Différer de satisfaire aux besoins, aux mouvements naturels. Retenez-vous, vous ne pouvez pleurer ici. Tâchez de vous retenir jusqu'à ce que vous soyez chez vous. Je l'aimais aussi moi, madame, et j'en pleurerais, je crois, si je ne me retenais, PICARD, *Ricochets*, I, 16. || 25° Être gardé dans la mémoire. Ces préceptes se retiennent facilement.

— HIST. XI^e s. De la viande ki de l'herberc vint Tant en retint, dunt son cors en sustint, *St Alexis*, LI. Blanc ai le chef et la barbe canuthe [chenue] ; Ma grant honur [fief] t'aveie retenue, *ib.* LXXXII. Ki retient le dener saint Pere, le dener rendra per la justice de sainte eglise, *Lois de Guill.* 20. Retenez les [gardez-les avec vous], c'est vostre salvement, *Ch. de Rol.* LXI. || XII^e s. Se [elle] ne me veut retenir ou quiter, *Couci*, VI. Puiz que mes cuers [mon cœur] ne s'en veut revenir De vous, dame, pour qui il m'a guerpi, Aumosne aurez, sel daigniez retenir, ID. IX. Je lo [conseille] bien que il [les messagers] soient et retenu et pris, *Sax.* XXVI. || XIII^e s. Jacques d'Avesnes retenoit le siege [continuait à assiéger] Corinthe, si com li marchis li avoit laissié, VILLEH. CXXXV. Li maistres perd sa poine toute, Quand li disciples qui escoute, Ne met s'entente au retenir, Si qu'il l'en puisse sovenir, *la Rose*, 2065. Habiz de chasteé est aquis par usage de retenir soi contre ses covoitises, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 267. On oste trente et retient le sorplus, *Comput*, f. 9. Et tex cozes qui les retient à soi, li sires l'en pot sivir comme d'espave concelée, BEAUM. XXV, 31. Et s'ele [la procuration] est souffisans, le justice le [la] retient par devers li, ID. IV, 24. En toutes ces choses que nous avons ordenées pour le proufit de nos subjez et de nostre royaume, nous retenons à nous pooir d'esclaircir, d'amender, d'ajouster et d'amenuisier, selonc ce que nous aurons conseil, JOINV. 297. Sire clerc, fist le roy, vous avez perdu à estre prestre par vostre proesce, et pour vostre proesce je vous retieing à mes gages, ID. 209. Bien retient ce c'on li enseigne, *Ren.* 15183. || XIV^e s. Que ce soit retenu en memoire de ceux qui emprès nous vendront [viendront], BERCHEURE, f° 73, *recto*. En son ostel a vilain oste Qui mauvais conseillier retient, J. DE CONDÉ, t. II, p. 47. Et sont et seront tenu lesdits religieux de retenir [entretenir] bien et souffisamment lesdites voies, DU CANGE, *retinere*. || XV^e s. Je le remercie grandement des beaux presens qu'il m'a presentés ; mais ce n'est mie l'aise ni la paix du roi d'Angleterre mon seigneur que je les retienne, FROISS. I, I, 300. Et en y eut bien de morts quatre mille huit cens, et retenus [faits prisonniers] quatre cens, qui furent amenés à St-Omer et mis en prison, ID. liv. 1^{er}, p. 79, dans LACURNE. || XVI^e s. Les aultres plantes ont retenu le nom des regions desquelles feurent ailleurs transpourtées, RAB. *Pant.* III, 50. Madame a retenu ce porteur, jusques à ce qu'elle se trouve si bien que le savoir vous en fist contentement, MARG. *Lett.* XXXII. Qui aura leu diligemment, bien entendu et fidelement retenu les histoires.... AMYOT, *Préf.* IV, 29. Ceste lecture retient et arreste tellement les bons esprits, qu'elle leur fait bien souvent oublier tous autres plaisirs, ID. *Préf.* XV, 43. Il les gaigna, leur promettant qu'il se retiendroit la superintendance de la guerre, et la garde des loix seulement, ID. *Thésée*, 28. Il estoit fort retenu et reservé en son parler, ID. *Péric.* XV. Les Turcs en retiennent quelque chose [de cet usage], MONT. I, 48. La jeunesse, qui est desireuse de nouveauté et ardante en ses affections, ne se peut retenir qu'elle n'aille gouster, voire se saouler de ces douces poisons, LANOUE, 120. L'ame bien reiglée ne se retient pas seulement de mal faire pour crainte de punition, mais.... CALV. *Instit.* 6. ....Pour nous monstrer que c'est à dire, lier et deslier : assavoir de retenir les pechez et les remettre, ID. *ib.* 885. Donner et retenir ne vaut, LOYSEL, 659. Il estoit bourgeois de Paris ; Et de faict par un long usage Il retenoit du badaudage, *Sat. Ménippée, l'Asne ligueur.*

— ÉTYM. *Re*..., et *tenir* ; wallon, *ritai* ; génev. *ratenir* ; provenç. *retener, retenir* ; espagn. *retener* ; portug. *reter* ; ital. *ritenere*.

† **RETENTER** (re-tan-té), *v. a.* Tenter de nouveau ; faire de nouvelles tentatives.

— HIST. XVI^e s. Nous fusmes si mal avisez que de vouloir trois jours après retenter le mesme dessein, LANOUE, 590. Qui retentera son estre et ses forces n'y verra.... MONT. II, 306.

† **RÉTENTEUR, TRICE** (ré-tan-teur, tri-s'), *adj.* Qui retient, qui exerce un effort pour retenir. Le pouvoir rétenteur d'un muscle, d'un ressort, LEGOARANT.

— HIST. XVI^e s. La faculté retentrice est celle qui garde et retient ce qui a esté attiré, PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. Voy. RÉTENTION.

† **RÉTENTIF, IVE** (ré-tan-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui a la vertu de retenir. Force rétentive.

— HIST. XIII^e s. Et la terre, qui est froide et seche, fait la vertu retentive, ce est qui retient la viande, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 109.

— ÉTYM. Voy. RÉTENTION ; provenç. *retentiu* ; ital. *retentivo*.

RÉTENTION (ré-tan-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de retenir. La rétention ou l'empreinte de ces idées dans la mémoire, DESC. *De l'homme.* || Terme de jurisprudence. Droit de rétention, faculté, accordée à certains créanciers, de retenir la chose qui est entre leurs mains, jusqu'à parfait payement de ce qui leur est dû. || 2° Action de retenir un chiffre pour le joindre aux chiffres qui doivent venir après. Tu sais, comme en opérant par la plume [dans les calculs], on est à tout moment obligé de retenir ou d'emprunter les nombres nécessaires, et combien d'erreurs se glissent dans ces rétentions et emprunts, à moins d'une très-longue habitude, PASC. *Mach. arithm.* || 3° Réservation, réserve. Rétention d'une pension sur un bénéfice. || 4° Terme de palais. La rétention d'une cause, l'action des juges qui, décidant que la connaissance d'une cause leur appartient, la retiennent. || On dit dans le même sens : un arrêt de rétention. || La rétention d'une cause se dit aussi de la décision par laquelle une cause est retenue, conservée au rôle et en son rang. || 5° Terme de médecine. Accumulation d'une substance solide ou liquide dans les conduits destinés à son excrétion, ou dans le réservoir qui est naturellement destiné à la contenir, mais où elle ne devrait séjourner que momentanément. Le repos, les passions de l'esprit, les excrétions et rétentions, *École de Salerne, Préface*, dans POUGENS. || Rétention d'urine, ou, simplement, rétention, accumulation de l'urine dans la vessie. Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver durant mes premières années une rétention presque continuelle, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII.

— HIST. XVI^e s. Le locataire peut user de retention de ses louages pour reparations necessaires, LOYSEL, 480. Y apposant des retentions, courvées et autres conditions, selon la portée de son domaine, O. DE SERRES, 57. Des soies seront aussi emploiées en habits, mais avec retention [retenue], de peur d'abuser de matiere tant precieuse, ID. 884. Il perdit connoissance et raison, avec retention des excremens, PARÉ, VIII, 23. De la suppression ou retention d'urine, ID. XV, 51. Il ne m'en souvient [de ce que j'ai su] ; et, si je suis homme de quelque leçon, je suis homme de nulle retention, MONT. II, 98.

— ÉTYM. Provenç. *retentio* ; espagn. *retencion* ; ital. *ritenzione* ; du lat. *retentionem*, de *retentum*, supin de *retinere*, retenir.

RÉTENTIONNAIRE (rè-tan-sio-nê-r'), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence peu usité. Celui qui retient entre les mains ce qui appartient à d'autres. || 2° Ouvrier à façon, qui retient pour lui les matières qu'on lui confie.

— ÉTYM. *Rétention.*

RETENTIR (re-tan-tir), *v. n.* || 1° Rendre, renvoyer un son éclatant. Saint Jean-Baptiste.... appela tous les pécheurs à la pénitence, et fit retentir de ses cris tout le désert, BOSS. *Hist.* II, 6. Alors les cris redoublèrent, et durant deux heures la place publique retentissait de ces mots : La grande Diane des Éphésiens ! ID. *ib.* II, 12. Le Jourdain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël? FLÉCH. *Turenne.* De nos cris douloureux la plaine retentit, RAC. *Phèd.* V, 6. Salomon multiplie les concerts, et son palais retentit de toutes parts de chants de volupté et de réjouissance, MASS. *Carême, Enfant prod.* L'occasion d'entendre quelques-uns des prédicateurs qui font retentir les églises de Rome

pendant le carême, STAEL, *Corinne*, X, 2. || Fig. Le P. Bourgoing était sur ses bancs [de l'école de théologie], faisant retentir toute la Sorbonne du bruit de son esprit et de sa science, BOSS. *Bourgoing*. Les provinces qu'elle a autrefois édifiées par sa piété et par les aumônes qu'elle y a répandues, retentissent du bruit de ses louanges, FLÉCH *Duch. de Mont.* La terre a retenti assez de la simonie qui valut à ce Borgia la tiare, VOLT. *Pol. et lég. Droits des hommes, acquisitions.* || On dit de même : Tout retentit du bruit de ses exploits. Et déjà dans le port Tout retentit de nos prouesses, MOL. *Amph.* I, 1. || 2° Faire ou produire un bruit éclatant. Ce coup de tonnerre a retenti avec une grande force dans la montagne. Ils firent retentir les trompettes avec un grand bruit, SACI, *Bible, Machab.* I, III, 54. Ô nuit désastreuse, nuit effroyable où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte! BOSS. *Duch. d'Orl.* Appelez tout le peuple au secours de son roi, Et faites retentir jusques à son oreille De Joas conservé l'étonnante merveille, RAC. *Ath.* V, 3. || Fig. Ses louanges retentissent partout. Les prophètes faisaient retentir de tous côtés.... les menaces de Dieu, BOSS *Hist.* II, 4. Toutes ces trompeuses invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans les poésies [de Quinault], ID. *Comédie*, 3. Je voudrais que le récit de toutes les injustices retentît sans cesse à toutes les oreilles, VOLT. *Pol. et lég. la Méprise d'Arras.* Quoi! du siècle passé le fameux satirique Aura fait retentir la trompette héroïque! ID. *Fontenoi.* C'est à Bernoulli qu'on doit Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe et à juste titre, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli.* Des noms célèbres pendant leur vie, mais qui retentissent plus faiblement de génération en génération, STAEL, *Corinne*, XVIII, 3. || 3° Fig. Retentir dans l'âme, dans le cœur, se dit de paroles, de cris qui font une forte impression sur l'âme. Chacune de ses paroles retentissait jusqu'au fond de mon cœur, et me causait des tressaillements, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 125, dans POUGENS. Et le cri de la mort retentit dans mon âme, DELIL. *Parad. perdu*, XI. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII° s. Desoz les piez est li mons retentis, *Ronc.* p. 72. || XIII° s. De la noise que il menoient, Trestoz li airs retentissoit, Et toz li cielz en fremissoit, *Ren.* 11875. Ferai ci-près tel cornerie, Que tot entor moi, sanz mentir, Ferai bois et plain retentir, *ib.* 15081. || XV° s. Elle estoit tant blanche de chair, qu'il estoit advis que celle blancheur retentist par sa beauté à l'encontre de ses vestements, qu'estoient d'un vermeil samit, *Perceforest*, t. V, f° 9. || XVI° s. Il [un chien] se prit à japper à pleine gorge, et feit retentir tout ce quartier là du bruit de son abboy, AMYOT, *Aratus*, 9. Au retentir d'un valon, le son d'une trompette semble.... MONT. II, 382.

— ÉTYM. *Re*..., et l'ancien verbe *tentir*, qui vient, indirectement et par *tinnitus*, du lat. *tinnire; prov. retentir, retendir;* esp. *retiñir;* portug. *retinnir.*

RETENTISSANT, ANTE (re-tan-ti-san, san-t'), *adj.* Qui retentit. Voûte retentissante. Tout est lui; parle-t-il? le moi retentissant Dans sa bouche en une heure est cent fois renaissant, MILLEV. *Jalous. littér.* Des mots retentissants résonnent en leurs bouches : Gloire, honneur, liberté, grandeur, droit des humains.... LAMART. *Harold*, XI.

RETENTISSEMENT (re-tan-ti-se-man), *s. m.* Son renvoyé avec éclat. Les voûtes des sanctuaires [chez les païens] augmentaient la voix, et faisaient un retentissement qui imprimait de la terreur, FONTEN. *Oracl.* I, 12. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire entendre la forte voix de ceux qui les avaient bâties, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. L'office des morts est un chef-d'œuvre : on croit entendre les sourds retentissements du tombeau, CHATEAUB. *Génie*, III, I, 2. Cette triste réorganisation [des régiments réduits] se fit à la lueur de l'incendie de Viazma et au bruit successif des coups de canon de Ney et de Miloradowitch, dont les retentissements se prolongeaient au travers de la double obscurité de la nuit et des forêts, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 10. || Fig. Cet événement a eu un grand retentissement.

— HIST. XVI° s. Le son estoit si confus pour le retentissement des rochers et des monts, que l'on ne sçavoit certainement discerner dont il procedoit, AMYOT, *Aratus*, 26.

— ÉTYM. *Retentir.*

† **RÉTENTIVITÉ** (ré-tan-ti-vi-té), *s. f.* Faculté de l'esprit humain par laquelle il conserve une impression soit au delà de la durée immédiate de l'impression, soit pendant un temps indéfini à l'aide de la mémoire.

— ÉTYM. *Rétentif.*

RETENTUM (ré-tin-tom'), *s. m.* || 1° Ancien terme de procédure criminelle. Article que les juges n'exprimaient pas dans un arrêt, mais qui ne laissait pas d'en faire partie et d'avoir son exécution. L'arrêt portait qu'il serait rompu vif; mais il y avait un retentum qu'il serait étranglé auparavant, *Dict. de l'Acad.* Je ne sais si ce commandement s'effectuera, et s'il n'y aura pas quelque retentum, quelque secret caché, GUI PATIN, *Lett. nouv.* t. I, p. 307, dans POUGENS. || 2° Dans le langage familier. Ce que l'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite avec quelqu'un. La scène qu'il [Maisons] me donna chez lui pour m'aveugler, et par moi M. le duc d'Orléans, car la course qu'il me fit faire à Paris pour m'y apprendre ce qui fut le soir même public à Marly, était, sans ce retentum, parfaitement inutile, ST-SIM. 401, 234.

— HIST. XVI° s. Fut le 16° janvier 1523 prononcé l'arrest contre le duc de Bourbon par le chancelier du Prat, et quelques jours après celuy de Saint-Valier, portant condamnation de mort, au-dessus duquel estoit un retentum, qu'avant de l'exposer au dernier supplice, il seroit appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, PASQ. *Rech.* liv. VIII, p. 711, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *retentum*, part. passif neutre de *retinere*, chose retenue (voy. RETENIR).

RETENU, UE (re-te-nu, nue), *part. passé* de retenir. || 1° Conservé, gardé. Comme si les Juifs renonçaient eux-mêmes à leur espérance, ils oublient précisément en ce temps la succession des familles, jusques alors si soigneusement et si religieusement retenue, BOSS. *Hist.* II, 10. || 2° Imprimé dans la mémoire. Des paroles fidèlement retenues. || 3° Maintenu en place. Un corps pesant qui n'est pas retenu tombe. Des bois retenus par une seule de leurs extrémités, BUFF. *Hist. nat. part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 184. || 4° Arrêté, qu'on ne laisse pas aller. Retenu au lit par la goutte. Et la foudre qui va partir, Toute prête à crever la nue, Ne peut plus être retenue Par l'attente du repentir, CORN. *Poly.* IV, 2. Quand la reine Cléopatre vit son mari pris et retenu par les Parthes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 338, dans POUGENS. Quel indigne soldat voudrait briser sa chaîne, Alors que dans les fers son chef est retenu? VOLT. *Zaïre*, II, 1. || 5° Empêché de s'étendre, de se manifester. La violence du parti réformé, retenue sous les règnes forts de François Ier et de Henri II, BOSS. 5° *avert.* 5. Tout ce qu'aux cœurs l'un de l'autre contents Inspirent des transports retenus si longtemps, RAC. *Bér.* I, 5. Ce torrent retenu peut s'ouvrir un passage, VOLT. *Fanat.* III, 8. || 6° Cheval retenu, cheval qui ne part pas franchement de la main, et qui saute au lieu d'avancer. || 7° Fig. Modéré, sage, circonspect. Le débauché se rit des sermons de son père, Et, dans vingt et cinq ans, venant à se changer, Retenu, vigilant, soigneux et ménager, De ces mêmes discours ses fils il admoneste, RÉGNIER, *Sat.* V. Et puis je suis plus retenu à cette heure; car il me souvient que vous m'avez reproché beaucoup de fois, que je vous engage toujours avec des amants que vous ne voulez pas, VOIT. *Lett.* 59. Il m'a paru, seigneur, si froid, si retenu, CORN. *Suréna*, III, 1. Y eut-il jamais homme plus sage et plus prévoyant, qui conduisît une guerre avec plus d'ordre et de jugement.... qui fût plus agissant et plus retenu...? FLÉCH. *Turenne.* En comparaison de tous mes confrères les satiriques, j'ai été un poëte fort retenu, BOIL. *Disc. sur la satire.* Non, non, dans leurs discours ils sont [les Romains] plus retenus, RAC. *Brit.* IV, 4. Marie elle-même jusques-là si retenue sur les merveilles que Dieu avait opérées en elle, MASS. *Myst. Visitation.* || Retenu à, avec un infinitif. Il faut être extrêmement circonspect et très-retenu à prononcer sur les ouvrages de ces grands hommes, RAC. *Iphig. Préf.* M. Méry était si retenu à former ou à adopter des systèmes qu'il hésitait à.... FONTEN. *Méry.* Auguste fut fort retenu à accorder le droit de bourgeoisie romaine, MONTESQ. *Rom.* 13. || Substantivement. Je fais le retenu aussi bien que vous, BALZ. liv. V, lett. 20. || Il se dit aussi des sentiments, des manières. Échauffez mes transports trop lents, trop retenus, RAC. *Phèd.* IV, 4. Le jeu retenu [au théâtre] demande une vive expression dans les yeux et dans les traits, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 323.

RETENUE (re-te-nue), *s. f.* || 1° Terme de marine. Cordage employé à maintenir dans sa position un bâtiment abattu en carène, un objet qui pourrait se renverser. || Câble de retenue, câble employé à retenir à l'ancre un navire. Son pavillon en berne, quatre câbles sur son avant, et un de retenue sur son arrière, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 2° Espace entre deux écluses, où l'eau est retenue. || Retenue de chasse, vaste espace fermé par une écluse, qu'on ouvre à la mer montante dans les hautes marées, et qu'on ferme aussitôt que la mer commence à baisser, pour la rouvrir tout à coup quand elle sera tout à fait basse; l'eau, se précipitant alors avec une grande violence, chasse le galet ou les sables qui obstruent l'entrée des ports. || Réservoir où l'on retient de l'eau. Il faut, lorsqu'on est forcé d'avoir recours à ces eaux pour l'irrigation, avoir des retenues où on les fait séjourner assez longtemps pour s'échauffer, GENLIS, *Maison rustique*, t. III, p. 138, dans POUGENS. || 3° Terme de collége. Punition qui consiste à retenir l'élève, c'est-à-dire à le priver de récréation ou de sortie. Mettre un écolier en retenue. Il est en retenue. || 4° Terme de finance. Ce qu'on retient en vertu de la loi ou d'une stipulation sur un traitement, sur une rente, sur un salaire. Je vous suis très-obligé, monsieur, de votre belle consultation sur la retenue du vingtième, VOLT. *Lett. à M. Le Riche*, 16 janv. 1768. || Une pension sans retenue, exempte de retenue, une pension sur laquelle on ne retient aucune imposition. || 5° Anciennement, brevet de retenue, grâce que le roi accordait, quand, sur une charge qui n'était point héréditaire, il assurait par un brevet au titulaire une somme payable par celui qui lui succéderait dans la charge. Harlay avait 100 000 écus de retenue sur sa charge de premier président, ST-SIM, 20, 234. Boufflers ne servit pas cette année; le roi tâcha de l'en consoler par une augmentation de 200 000 livres de brevet de retenue sur sa charge, ID. 130, 184. || 6° Ancien terme de jurisprudence. Faculté que le seigneur avait, en vertu de quelques coutumes, de retenir l'héritage qui était dans la censive et qui avait été vendu par le censitaire, moyennant restitution du prix de la vente à l'acquéreur. || 7° Fig. Acte moral par lequel on se retient, on se contient. Il faut écrire avec tant de retenue, qu'étourdi comme je suis, je ne prends jamais la plume que je ne tremble de peur d'en trop dire, VOIT. *Lett.* 21. C'est trop de retenue, il est temps que j'éclate, CORN. *Pulch.* III, 4. Je mange bien, mais avec retenue, SÉV. 264. Elle savait donner de la retenue aux langues les moins modérées, BOSS. *Yol. de Monterby.* Ces airs mondains et affectés, si contraires à la pudeur et à la retenue de votre sexe, BOURDAL. *Myst. Pentec.* t. I, p. 462. On vit paraître en elle ce que nous avons depuis admiré, la retenue qu'inspire la solitude, la politesse que donne l'usage du monde.... FLÉCH. *Dauphine.* Quoi! ta rage à mes yeux perd toute retenue, RAC. *Phèd.* IV, 2. La ville de Marseille, qui, par un heureux mélange, joint à la politesse des Grecs la simplicité et la retenue des provinces, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 217, dans POUGENS. Fi donc, petit badin, un peu de retenue, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. Les femmes, qui ont à cet égard [l'usage des boissons fortes] une retenue naturelle, MONTESQ. *Esp.* XVI, 2. Voyez comme Josabeth parle à Athalie; elle lui fait sentir tout ce qu'elle pense; cette retenue habile et touchante fait beaucoup plus d'impression que des injures, VOLT. *Com. Corn. Rem. Héraclius*, I, 2. Nous tâcherons d'entrer dans les détails avec cette sage retenue qui fait la décence du style, BUFF. *Hist. nat. homme*, t. IV, p. 222. Dans une audience particulière qu'il [lord Stairs] eut de ce prince [Louis XIV], il lui parla avec peu de retenue sur les travaux qui se faisaient à Mardick, et qui pouvaient, disait-on, suppléer au port de Dunkerque, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 110. || 8° Ce que la mémoire retient. Cet endroit [une plaisanterie d'une lettre] fera un bel effet dans les retenues de vos lectures, SÉV. 25 janv. 1690. || 9° Ancien terme de marine. Retenue de poupe, gentilshommes désignés sur les galères pour défendre avec le capitaine la poupe et l'étendard. Que le général et les capitaines fassent leur retenue de poupe en la galère, où ils pourront retenir tel frère qu'ils voudront.... et que ceux ainsi retenus ne puissent durant le combat sortir de la poupe sans en avoir ordre exprès dudit général ou du capitaine, *Statuts de l'ordre de St-Jean de Jérusalem*, XX, 34, dans JAL.

— SYN. RETENUE, MODESTIE. L'homme qui a de la retenue se retient, se contient; l'homme qui a de la modestie se garde de faire valoir les avantages qu'il possède.

— HIST. XIII° s. Se ele [la veuve douairière] lais-

soit courre le [la] partie [le partage] sans fere retenue, ele n'aroit nul restor des teres plaines, BEAUM. XIII, 24. || XV° s. Le vicomte.... fit lettres escrire et envoyer hastivement aux chevaliers et escuyers de France et de Picardie de sa connoissance et retenue [suite], FROISS. III, IV, 14. Le trop d'officiers remue [congédie], Que tu as, comme oiseaulx en mue.... Ils ont sans cause retenue [gages, salaires], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 320. Et le roy lui eust donné. A sa vie, certaine pension ; Qu'il vous plaise, seigneur très-redoubté, Retenue ait et confirmacion, ID. *Suppl. au roi.* De si bon engin et de si grant retenue [mémoire], *Perceforest*, t. VI, f° 113. Anciens edifices dont la couverture estoit pourrie par deffaulte de retenue, *ib.* t. V, f° 94. || XVI° s. Le retrait [droit de rachat] seigneurial est censuel ou feodal, et s'appelle coutumierement droit de retenue, LOYSEL, 423. Lignager sur lignager n'a droit de retenue [la vente ayant lieu entre parents, le droit de rachat tombe], ID. 430. [Des dames se tenant toujours bien en leurs rangs dans une danse très-compliquée] Tant ces dames avoient le jugement solide et la retenue [mémoire] bonne, BRANT. *Dames ill.* p. 81. Le pere ou la mere de mineurs aura la retenue [disposition], le maniement et le profit des biens de leurs enfants, sans rendre compte, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 839.

— ÉTYM. *Retenu*; wall. *ritnow*; prov. *retenguda*. *Retenue* au sens de suite a donné l'angl. *retinue*.

† **RETENUEMENT** (re-te-nu-man), *adv.* D'une manière retenue.

— HIST. XVI° s. Nostre condition faultiere nous debvroit faire porter plus moderéement et retenuement en nos changemens, MONT. II, 321.

— ÉTYM. *Retenue*, et le suffixe *ment*.

RETERÇAGE ou **RETERSAGE** (re-tèr-sa-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Action de reterser ; résultat de cette action.

RETERCÉ ou **RETERSÉ, ÉE** (re-tèr-sé, sée), *part. passé* de retercer ou reterser. Vigne retersée.

RETERCER ou **RETERSER** (re-tèr-sé), *v. a.* Terme d'agriculture. Tercer de nouveau.

— REM. L'Académie n'a que reterser ; mais à *terser*, elle écrit terser ou tercer, dernière orthographe qui d'ailleurs est meilleure.

— ÉTYM. *Re*..., et *tercer*.

RÉTIAIRE (ré-si-ê-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Gladiateur qui combattait armé d'un filet, avec lequel il tâchait d'embarrasser son adversaire.

— ÉTYM. Lat. *retiarius*, de *rete*, filet (voy. RETS).

RÉTICENCE (ré-ti-san-s'), *s. f.* || 1° Suppression ou omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire ; la chose même qu'on n'a pas dite. La réticence sur des faits si intéressants n'est point pardonnable, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* 16. Il n'y aurait donc qu'en France qu'il ne serait pas permis de faire paraître l'éloge de Louis XIV et de la France ! et cela, parce que je n'ai eu ni la bassesse ni la sottise de défigurer cet éloge par de honteuses réticences et par de lâches déguisements, ID. *Lett. Hénault*, 1er févr. 1752. Cette réticence discrète, MARMONTEL, *Mém.* II. Divers genres de réticences rendaient ses lettres plus courtes, STAEL, *Corinne*, XVII, 2. || 2° Figure de rhétorique. Sorte de prétérition où, commençant l'expression de sa pensée, on s'arrête avant de l'avoir achevée : Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie Te.... mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter, RAC. *Ath.* V, 5, est un exemple de réticence. La réticence consiste à passer sous silence des pensées que l'on fait mieux connaître par ce silence, que si on parlait ouvertement, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 286. Euclide s'étendit sur les divers ornements du discours, il me cita des réticences heureuses, des allusions fines, des pensées ingénieuses, des reparties pleines de sel, BARTHÉL. *Anach.* ch. 58.

— HIST. XVI° s. Je r'envoye les curieux aux livres faicts exprès pour la description de ces miseres, afin qu'il paroisse en moi plustost de la reticence que de l'affectation, D'AUB. *Hist.* I, 262.

— ÉTYM. Lat. *reticentia*, de *reticere*, taire, de *re*, et *tacere* (voy. TAIRE).

RÉTICULAIRE (ré-ti-ku-lê-r'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui est en forme de réseau. Membrane réticulaire. Une membrane réticulaire observée dans des feuilles de pied-de-veau, BONNET, *Us. feuilles*, 2° *supplém.* || Terme d'anatomie. Tissu réticulaire, le derme sous-corné du pied du cheval, comprenant le tissu feuilleté correspondant à la paroi, et le tissu velouté qui s'unit à la sole et à la fourchette. || 2° *S. f.* Genre de champignons voisin des lycoperdons, institué par Bulliard. || 3° *S. m. pl.* Tribu de polypes.

— ÉTYM. Lat. *reticulum* (voy. RÉTICULE).

† **RÉTICULATION** (ré-ti-ku-la-sion), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. État d'une surface réticulée. Feuilles fossiles dont la forme et la réticulation sont bien conservées.

— ÉTYM. Voy. RÉTICULÉ.

† **RÉTICULE** (ré-ti-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Petit réseau dans lequel les femmes romaines serraient leurs cheveux. || 2° Nom donné, sous le Directoire, aux petits sacs que les femmes portaient avec elles, et qui, par corruption, ont été dits ridicules. Je vous ai déjà dit que les femmes avaient repris l'usage des sacs à ouvrage que les antiquaires appellent réticules, attendu que ceux des dames romaines étaient formés en filet de réseau ; mais les bourgeoises qui les portent disent toujours des ridicules, DECOURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. IX, ch. V. || 3° Terme d'astronomie et d'arpentage. Assemblage de fils croisés, servant à mesurer les diamètres des astres, les angles, etc. Dépourvus de lunettes et de réticules, les anciens avaient imaginé des méthodes ingénieuses, mais inexactes, pour cette détermination du disque solaire qu'ils n'ont jamais bien mesuré, DELAMBRE, *Abrégé d'astron.* 3° *leçon.* || 4° Terme de botanique. Gaîne fibreuse qui entoure la base des feuilles, dans les palmiers.

— ÉTYM. Lat. *reticulum*, diminutif de *rete*, filet (voy. RETS).

RÉTICULÉ, ÉE (ré-ti-ku-lé, lée), *adj.* || 1° Terme d'architecture et d'antiquité. Maçonnerie réticulée, maçonnerie en forme de réseau, fort en usage dans les derniers temps de la république romaine. || 2° Tasses en porcelaine réticulée, tasses composées de deux enveloppes ; la première est pleine comme une tasse ordinaire, elle est enveloppée d'une seconde tasse découpée à jour et formant une sorte de réseau qui enveloppe la première. Ces tasses servent à mettre des boissons ou liqueurs chaudes, et peuvent être prises à la main sans brûler. || 3° Terme d'histoire naturelle. Marqué de lignes entre-croisées en manière de réseau. || Terme de minéralogie. Qui imite un réseau par l'arrangement de ses fibres. || Se dit des cristaux aciculaires quand les aiguilles se croisent. || 4° *S. m. pl.* Les réticulés, section de polypiers lapidescents.

— ÉTYM. Lat. *reticulatus*, de *reticulum* (voy. RÉTICULE).

RÉTIF, IVE (ré-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Se dit d'un cheval ou autre bête de monture qui refuse d'obéir à celui qui le monte ou qui le conduit. Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif, BOIL. *Art p.* I. || 2° Fig. Difficile à conduire, à persuader. Il y a ....des tempéraments ennemis de toute résistance, des naturels rétifs que la vérité fait cabrer, MOL. *l'Av.* I, 8. Vous êtes rétive aux remèdes, mais nous saurons vous soumettre à la raison, ID. *Méd. m. lui*, II, 7. Un jeune homme.... Est vain dans ses discours, volage en ses désirs, Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs, BOIL. *Art p.* III. Je ne suis point rétif, point opiniâtre, point amoureux de ma statue ; quand je ne corrige pas, c'est que je ne trouve pas, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 juill. 1763. || Substantivement. Faire le rétif. || 3° Fig. Il se dit des choses qui n'obéissent pas. Il y a des enfants en qui la mémoire paresseuse et rétive refuse d'abord tout service, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 3. Il [Abel frappé] veut du moins tomber aux pieds de sa famille ; Mais ses genoux rétifs trompent sa volonté, GILB. *Mort d'Abel*, VIII.

— HIST. XI° s. Vos cumpagnuns [nous] feruns trestuz restifs [arrêtés, vaincus], *Ch. de Rol.* XCIII. || XIII° s. Se un home achate une beste restive, et que le vendeur li dit : ceste beste est restive, et je por restive la vous vens.... *Ass. de Jérus.* I, 183. || XVI° s. Les Allemans, qui nous desdaignent, seroyent-ils restifs de [lents à] venir à une telle proye? LANOUE, 23. On ne trouve point par escrit qu'ils ayent jamais fait les restifs de combatre, ID. 421. Un cheval restif et poulsif, MONT. III, 46.

— ÉTYM. Prov. *restiu* ; ital. *restio* ; du lat. *restare*, résister, de *re*, et *stare*, se tenir debout (voy. STABLE). On remarquera le sens de *rétif* dans la Chanson de Roland.

† **RÉTIFORME** (ré-ti-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un réseau.

— HIST. XVI° s. La tunique de l'humeur vitreux, nommée en grec amphiblistoïde ou retiforme, PARÉ, III, 8.

— ÉTYM. Lat. *rete*, filet (voy. RETS), et *forme*.

† **RÉTINACLE** (ré-ti-na-kl'), *s. m.* Terme de botanique. Crochet qui soutient les graines des acanthacées, attachées aux parois du fruit. || Glande qui fixe au gynostème l'appareil (caudicule) qui soutient les masses de pollen solide, comme dans le genre orchis.

— ÉTYM. Lat. *retinaculum*, lien, de *retinere* (voy. RETENIR).

† **RÉTINALITE** (ré-ti-na-li-t'), *s. f.* Minéral d'aspect gras analogue à celui de la serpentine, qui provient du bas Canada.

† **RÉTINASPHALTE** (ré-ti-na-sfa-lt'), *s. m.* Minéral résineux que l'on trouve dans certains lignites.

RÉTINE (ré-ti-n'), *s. f.* Terme d'anatomie. La plus intérieure des tuniques de l'œil, membrane de substance nerveuse, qui embrasse le corps vitré et se trouve placée entre lui et la choroïde ; c'est à elle que l'œil doit la faculté de recueillir les images, et d'en transmettre la perception au centre commun, par l'intermédiaire du nerf optique. Les tableaux que la lumière trace sur la rétine, VOLT. *Dial.* 26. Ces rayons [de lumière], avant de parvenir à la rétine, souffrent trois réfractions, la première en passant de l'air dans l'humeur aqueuse, la seconde en passant de l'humeur aqueuse dans le cristallin, et la troisième en passant du cristallin dans l'humeur vitrée, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 424.

— HIST. XIV° s. De la substance nerveuse du nerf obtique est engendrée la retine, laquelle est plus soutille que nulle des autres [tuniques], et avironne sans moien les humours, H. DE MONDEVILLE, f° 17. La rectine, LANFRANC, f° 73.

— ÉTYM. Prov. *rethina* ; espagn. et ital. *retina* ; du lat. *rete*, filet (voy. RETS).

† **RÉTINERVE** (ré-ti-nèr-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui est à nervures réticulées. Feuilles rétinerves.

— ÉTYM. Lat. *rete*, filet, et *nervure*.

† **RÉTINIEN, IENNE** (ré-ti-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à la rétine. La chromatoscopie rétinienne.

† 1. **RÉTINITE** (ré-ti-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la rétine.

— ÉTYM. *Rétine*, et la finale médicale *ite*, indiquant inflammation.

† 2. **RÉTINITE** (ré-ti-ni-t'), *s. f.* Terme de géologie. Lave vitreuse, à éclat moins vif que l'obsidienne, d'un vert noirâtre, ressemblant à un verre, mais ayant un aspect résineux comme la poix.

— ÉTYM. Ῥητίνη, résine.

† **RÉTINNAPHTE** (ré-ti-na-ft'), *s. f.* Terme de chimie. Substance désignée aussi sous le nom de toluène, sorte d'hydrocarbure découvert parmi les produits huileux provenant du traitement du goudron ou de diverses résines. L'essence de térébenthine, distillée, laisse passer entre 130 et 180° un produit connu sous le nom de vive essence, qui, suivant MM. Pelletier et Walter, se compose de rétinnaphte et de rétinnyle. A 280° l'essence de térébenthine donne par la distillation l'huile fixe, qui, par un grand nombre de rectifications, fournit un troisième hydrocarbure, le rétinole.

† **RÉTINOSCOPE** (ré-ti-no-sko-p'), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme d'ophthalmoscope.

— ÉTYM. *Rétine*, et σκοπεῖν, examiner.

RETIRADE (re-ti-ra-d'), *s. f.* Ancien terme de fortification. Espèce de retranchement qui se fait dans le corps d'un ouvrage, pour disputer le terrain, lorsque les premières défenses ont été rompues

— ÉTYM. *Retirer*. Le suffixe *ade* semble indiquer une origine espagnole ou provençale.

† **RETIRAGE** (re-ti-ra-j'), *s. m.* Action de retirer le linge du cuvier de lessive pour le porter à la rivière, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 23, dans POUGENS.

RETIRATION (re-ti-ra-sion), *s. m.* Terme d'imprimerie. Action d'imprimer le verso d'une feuille de papier.

— ÉTYM. *Retirer*.

RETIRÉ, ÉE (re-ti-ré, rée), *part. passé* de retirer. || 1° Ramené en tirant. Un homme retiré vivant de dessous les décombres. || 2° Tiré en arrière, contracté. Ma peau est toute sèche et toute retirée, SACI, *Bible, Job*, VII, 5. Les pattes toutes brûlées et toutes retirées du pauvre Raton embrassent les mains des heureux Bertrands, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 7 nov. 1774. Nous trouvâmes cette charmante créature pâle, livide, agitée de convulsions, les lèvres retirées, ID. *Jenni*, 6. || 3° En termes de vénerie, on dit qu'un cerf est retiré, lorsque, forcé, il est, pour ainsi dire, desséché, ce qui fait qu'il ne peut plus souffler ni tirer la langue. || 4° Il se dit des choses qu'on rentre pour les mettre à l'abri. Les récoltes retirées dans les granges. || Fig. Tout le savoir du monde est chez vous retiré, MOL. *Tart.* I, 6. || Il se dit des eaux qui rentrent dans leur lit. Les eaux étaient alors retirées, puisque les deux grands continents [Asie et Amérique] étaient unis vers le nord, et également peuplés d'éléphants,

BUFF. 4ᵉ *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 234. || **5°** Qui a quitté un lieu, un séjour. Aujourd'hui même encor de deux sens affaibli, Retiré de la cour et non mis en oubli.... BOIL. *Ép.* X. || **6°** Établi en un lieu de retraite. Retiré dans la province de Saintonge, où se formaient déjà des factions, il les arrêta par sa vigilance, FLÉCH. *Duc de Mont.* Évrard seul, en un coin prudemment retiré, Se croyait à couvert de l'insulte sacré, BOIL. *Lutr.* V. Là, depuis trente hivers, un hibou retiré Trouvait contre le jour un refuge assuré, ID. *ib.* III. Un secrétaire de la reine Marie de Médicis, nommé Chalons, retiré à Rouen dans sa vieillesse, conseilla à Corneille d'apprendre l'espagnol, et lui proposa d'abord le sujet du Cid, VOLT. *Comm. Corn. Cid, Préface.* || Être retiré, vivre retiré, mener une vie fort retirée, vivre loin du commerce des hommes. Non, me répondit-elle, en rougissant un peu; tu te trompes, je ne suis pas si dévote que retirée, MARIV. *Pays. parv.* part. IV. Je ne l'ai point encore vu, parce que je vis fort retiré, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Prusse*, 28 avril 1777. || En un sens analogue. Nous blâmâmes ensemble la manière retirée dont les femmes sont obligées de vivre en Espagne, comme éprouvant par nous-mêmes que nous perdions quelque chose de n'avoir pas la liberté entière de nous entretenir, LA FAY. *Zayd. Œuv.* t. I, p. 112, dans POUGENS. Je pense que le signe le plus assuré du vrai contentement d'esprit est la vie retirée et domestique, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10. || **7°** Être retiré, se dit d'une personne qui est chez elle le soir et qui ne reçoit plus de visite. Et, retiré chez lui, le paisible marchand Va revoir ses billets et compter son argent, BOIL. *Sat.* VI. || Qui a quitté le salon, le cabinet pour s'aller coucher. Je l'écris [ma lettre] aujourd'hui, samedi au soir; il n'est que dix heures, tout est retiré, SÉV. 1ᵉʳ oct. 1684. || **8°** Qui se plaît à la retraite. Que, pendant ces discords, j'ai de fois désiré Le repos retiré De qui tant de grands saints nous ont montré l'exemple! RACAN, *Psaum.* XXVI. La piété consiste dans les sentiments intérieurs d'une âme retirée en elle-même et occupée de Dieu, BOURDAL. *Exhort. Char. env. les pauv.* t. I, p. 23. Hélas! il n'est plus que quelques âmes retirées, des solitaires pénitents, MASS. *Carême, Jeûne.* Alors un petit juif [Spinosa], au long nez, au teint blême, Pauvre, mais satisfait, pensif et retiré, Esprit subtil et creux, moins lu que célébré.... VOLT. *les Systèmes.* || Il est toujours retiré en lui-même, il est taciturne et peu communicatif. || **9°** Qui a cessé d'exercer une profession. Un médecin retiré. || **10°** Solitaire, peu fréquenté. Allez; que l'on me laisse en ces lieux retirés, VOLT. *Oreste*, I, 3. J'ai acheté à deux lieues de mes Délices une terre encore plus retirée, où je compte finir mes jours dans la tranquillité, ID. *Lett. Diderot*, 16 nov. 1758. Nous sommes dans le quartier le plus retiré, dans la rue de la Grosse-Tour [à Bruxelles], ID. *Lett. au pr. roy. de Pr.* mai 1738. Au fond de cette chapelle retirée, voici quatre écuyers de marbre, CHATEAUBR. *Génie*, IV, II, 8.

RETIREMENT (re-ti-re-man), *s. m.* || **1°** Action de retirer, de reprendre une chose. || **2°** Terme de chirurgie. Synonyme peu usité de contracture. Le retirement des muscles de la jambe.

— HIST. XVIᵉ S. La patience dont j'ay usé, le retirement de mon armée, le commandement que je leur ay fait d'entrer en garnison pour ne troubler l'esperance de paix.... M. DU BELL. 285.

— ÉTYM. *Retirer.*

RETIRER (re-ti-ré), *v. a.* || **1°** Tirer de nouveau. || **2°** Tirer à soi, tirer en arrière. || **3°** Faire aller en arrière, faire reculer. || **4°** Causer un retirement, une contraction. || **5°** Ôter une chose, une personne de l'endroit où elle était. || **6°** Prendre en retour, en parlant d'objets d'échange. || **7°** Ôter de l'affiche une pièce de théâtre. || **8°** Donner asile, retraite, refuge. || **9°** Mettre à l'abri. || **10°** Percevoir, recueillir, en parlant de revenus. || **11°** Fig. Ôter. || **12°** Rétracter. || **13°** Fig. Faire sortir de, tirer de. || **14°** Recueillir, obtenir, en bonne et en mauvaise part. || **15°** Rentrer dans la propriété d'un bien. || **16°** *V. n.* Tirer de nouveau. || **17°** La mer retire. || **18°** *V. réfl.* Se retirer, s'en aller, s'éloigner, s'écarter. || **19°** Rentrer chez soi. || **20°** Ne pas paraître à quelque concours, exposition, etc. || **21°** Se retirer de quelqu'un. Se retirer de quelque chose. || **22°** Quitter un état, une profession, un genre de vie. || **23°** Se mettre en retraite religieuse. || **24°** Aller en un lieu pour s'y établir, après avoir quitté un autre lieu. || **25°** Se réfugier, se mettre en un lieu de sûreté. || **26°** Faire retraite, en parlant d'une troupe armée. || **27°** Fig. Être reporté en arrière, se concentrer, en parlant de choses. || **28°** Se raccourcir, se raccornir. || **29°** Rentrer dans le lit, en parlant d'eaux débordées. || **30°** Être retiré, en parlant d'une promesse.

1° Tirer de nouveau. Retirer une loterie qui avait été mal tirée. || **2°** Tirer à soi, tirer en arrière ce qui avait été poussé dehors, porté en avant. On retire souvent le bras pour mieux frapper, CORN. *Théod.* IV, 1. Soit qu'il [Dieu] élève les trônes, soit qu'il les abaisse; soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, BOSS. *Reine d'Anglet.* J'ai vu l'assassin Retirer son poignard tout fumant de son sein [de Roxane], RAC. *Baj.* V, 11. Ne lui tendez pas la main en signe de paix; mais ne la retirez pas non plus, MARIV. *Serm. indiscr.* V, 6. Ils [les râles] ne retirent pas leurs pieds sous le ventre en volant, comme font les autres oiseaux; ils les laissent pendants, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 224. || Retirer une clef, l'ôter de la serrure. Elle ferme la porte sur nous, ôte la clef que nous lui entendîmes retirer, MARIV. *Pays. parv.* 5ᵉ part. || Par extension. Retirons nos regards de cet objet funeste, CORN. *Hor.* V, 1. || Familièrement. Retirer son haleine, faire rentrer de l'air dans sa poitrine. || **3°** Avec un nom de chose pour sujet. Faire aller en arrière, faire reculer. Une chose, il est vrai, fait souvent balancer, Attiédit en plusieurs l'ardeur de s'avancer, Et dès les premiers pas les retire en arrière, CORN. *Imit.* I, 25. || **4°** Causer un retirement, une contracture. Les convulsions lui ont retiré la jambe droite. || Absolument. La maladie se joue de nos corps: là elle étend, là elle retire, BOSS. *Serm. Résurrect. dern.* 2. || **5°** Faire sortir une chose, une personne de l'endroit où elle était. Retirer un homme de prison, une fille du couvent. Retirer des papiers de chez un avoué, de l'argent de chez un banquier. Quoi! ce n'est pas encor beaucoup D'avoir de mon gosier retiré votre cou! LA FONT. *Fabl.* III, 9. Il [Ch. de Sévigné] me montra des lettres qu'il a retirées de cette comédienne [Champmeslé], SÉV. 17 avr. 1671. Un jour une méchante cabane où il [Tournefort] couchait tomba tout à coup; il fut deux heures enseveli sous les ruines, et y aurait péri, si l'on eût tardé encore quelque temps à le retirer, FONTEN. *Tournefort.* On dit que ce fut Criton qui le retira [Socrate] de la boutique de son père, ayant admiré la beauté de son esprit, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 349, dans POUGENS. Cet article [d'un traité] se réduisit à retirer les troupes russes des frontières, VOLT. *Russie*, II, 1. Chacun pensa avoir perdu la moitié de son bien, et retira le reste, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. || Absolument. Il [le destin] plonge dans l'abîme et bientôt en retire, VOLT. *Oreste*, IV, 2. || Fig. Retirer du tombeau, sauver la vie. [Il] Dit qu'on l'avait retiré du tombeau, Conte son cas, reprend force et courage, LA FONT. *Orais.* || Dieu l'a retiré de ce monde, il est mort. Ce prince [Théodose] ne jouira pas longtemps du fruit de sa victoire, et Dieu le retirera bientôt de ce monde, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 65. || Fig. Retirer son épingle du jeu, se dégager, sans dommage, sans perte, d'une affaire, d'une intrigue dangereuse. || Retirer son enjeu, reprendre ce qu'on avait mis au jeu. || Fig. Retirer son enjeu, se retirer sans perte d'une affaire où l'on courait des risques. || **6°** Prendre en retour, en parlant d'objets d'échange. La compagnie [hollandaise] y envoie [à Kupan, dans Timor] tous les ans quelques grosses toiles; elle en retire de la cire, du caret, du bois de sandal, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 9. || **7°** Retirer une pièce de théâtre, l'ôter de l'affiche, du répertoire. L'indisposition d'un acteur force à retirer la pièce, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 155, dans POUGENS. || **8°** Donner asile, retraite, refuge. Quand vous l'avez banni, le ciel l'a retiré, ROTR. *Bélis.* V, 8. Ils s'assirent en la place de la ville, sans qu'il y eût personne qui voulût les retirer et les loger chez lui, SACI, *Bible, Juges*, XIX, 15. Savez-vous quel serpent inhumain Iphigénie avait retiré dans son sein? RAC. *Iph.* V, 4. Il dit hardiment.... qu'il veut s'en défaire [de sa maison], seulement parce qu'elle est trop petite pour le grand nombre d'étrangers qu'il retire chez lui, LA BRUY. *Théoph.* XXIII. Je l'ai laissé malade, ou du moins très-indisposé dans le village prochain, chez un paysan qui nous a retirés, MARIV. *Marianne*, part. 10. On m'enseigna dans la rue de Pô la femme d'un soldat, qui retirait à un sou par nuit des domestiques hors de service, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || **9°** Mettre à l'abri. Ils retirèrent dans la ville les biens de la campagne, D'ABLANC. *Arrien*, I, 10. || **10°** Percevoir, recueillir, en parlant de revenus. Il a retiré une grosse somme de sa charge. Savez-vous combien il retire de cette ferme? Je connais des marchands, et puis bien vous promettre D'en retirer l'argent qu'elle [une esclave] pourra coûter, MOL. *l'Ét.* I, 9. Il consacra ce qu'il retirait tous les ans du travail actuel du palais, à la subsistance des pauvres, FLÉCH. *Lamoignon.* Il n'y a rien à perdre; ce sont des enfants de famille dont on retirera plus que son argent, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 1. || **11°** Ôter. La lune, qui du ciel voit leur démarche altière, Retire en leur faveur sa paisible lumière, BOIL. *Lutr.* II. Le soleil, qui descend de nuage en nuage, À mesure qu'il baisse et retire le jour.... LAMART. *Harm.* IV, 11. || Fig. Retirer son amitié, sa confiance, sa protection. Et pour te faire choir, je n'aurais aujourd'hui Qu'à retirer la main qui seule est ton appui, CORN. *Cinna*, V, 1. Il [Dieu] leur fait voir [aux rois] en la retirant [sa puissance], que toute leur majesté est empruntée, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Dans le langage de la dévotion, en un sens analogue. Dieu retire ses grâces. Son Père même [de Jésus], en qui seul il avait mis son espérance, retire toutes les marques de son affection, BOSS. *Hist.* II, 6. || **12°** Fig. Rétracter. J'ai à vous reprendre une fausse nouvelle... je vous retire encore les vacances de la chambre de l'Arsenal; ils se sont remis à travailler au bout de quatre jours, SÉV. 28 fév. 1680. || Retirer son compliment, ne pas faire un compliment qu'on voulait faire, ou le rétracter après l'avoir fait. || On dit dans un sens analogue: retirer sa prière. Si cela fait la moindre difficulté, je retire ma très-humble prière, VOLT. *Lett. Schomberg*, 13 mars 1771. || Retirer sa parole, se dégager d'une promesse. Vous vous êtes engagé avec moi pour épouser ma fille, et tout est préparé pour cela; mais, puisque vous voulez retirer votre parole, je vais voir ce qu'il y a à faire, MOL. *Mar. forcé*, 14. || **13°** Fig. Faire quitter, éloigner de. Ouvrez enfin les yeux, mon père; et, si vous n'avez point été touché par les autres égarements de vos casuistes, que ces derniers vous en retirent par leurs excès, PASC. *Prov.* X. Je voudrais que vous l'eussiez entendue [Mme de la Bédoyère].... de quelle manière habile et miraculeuse les capucins la retirèrent de cette agonie, SÉV. 29 avr. 1685. Devinez ce que c'est que la chose qui vient la plus vite et qui s'en va le plus lentement, qui vous fait approcher le plus près de la convalescence et qui vous en retire le plus loin.... c'est un rhumatisme, ID. 3 févr. 1676. Le plus solide témoignage que vous puissiez donner à un époux d'un véritable amour, est de le retirer du vice et de le porter à Dieu, BOURDAL. 2ᵉ *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 72. Qui pourrait exprimer la douleur qu'elle ressentit, lorsque la providence de Dieu la retira de cet emploi [gouvernante du Dauphin], où elle était autant liée par l'inclination et par la tendresse que par la fidélité et par le devoir? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Dieu m'a retirée, par sa grâce, des misères d'une vie mortelle, ID. *ib.* Je vous ai retirée de la misère, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 97, dans POUGENS. || **14°** Fig. Recueillir, obtenir, en bonne et en mauvaise part. Retirer de la gloire de quelque chose. Il n'a retiré que de la honte de sa conduite. Constance a de ce mal retiré mille biens, TRISTAN, *M. de Chrispe*, V, 5. || **15°** Terme de palais. Rentrer dans la propriété et possession d'un héritage, d'un bien aliéné, en rendant à l'acheteur le prix qu'il en avait payé. Il a retiré cette terre sur un tel. Il retira tous les biens qui avaient été aliénés par ses ancêtres. || **16°** *V. n.* Tirer de nouveau. Retirer au sort. Retirer à la loterie. || **17°** La mer retire, elle est dans le reflux. || **18°** Se retirer, *v. réfl.* S'en aller, s'éloigner, s'écarter. La foule se retira devant lui. Les jeunes gens me voyant se retiraient par respect, et les vieillards se levant se tenaient debout, SACI, *Bible, Job*, XXIX, 8. Elle prie Monsieur de se retirer, parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras, BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous, Narcisse, approchez; et vous, qu'on se retire, RAC. *Brit.* II, 2. Il est temps de nous retirer, moi [Socrate] pour mourir, et vous pour vivre; qui de nous jouira d'un meilleur sort? la divinité seule peut le savoir, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || Avec ellipse du pronom personnel. Retirez-vous d'ici, vous dis-je, ou je vous en ferai retirer d'une autre manière, MOL. *Pr. d'Él.* IV, 6. Vous plairait-il de faire retirer vos gens? BARON, *Homme à bon. fort.* IV, 7. || Au jeu. Ce joueur se retire, il quitte le jeu. || Se retirer sur sa perte, sur son gain, quitter le jeu après avoir perdu, après avoir gagné. Savez-vous quel est mon avis? c'est de nous retirer sur notre

gain; une pièce [Rome sauvée] romaine et si peu parisienne ne peut longtemps attirer la foule, VOLT. *Mme Denis*, 16 mars 1752. || Fig. et familièrement. Se retirer sur la bonne bouche, quitter la conversation, le jeu, etc. après avoir obtenu un petit succès, et sans attendre un changement, un retour. || **19°** Rentrer chez soi. Ils se retirèrent chacun chez eux. Seigneur, qu'osez-vous dire? — Qu'il faut, prince, qu'il faut que chacun se retire, RAC. *Iphig.* I, 2. || Particulièrement. Rentrer dans sa chambre, dans son cabinet. Il s'est retiré dans son cabinet et ne veut recevoir personne. || Absolument. Rentrer le soir dans son appartement pour n'en plus sortir que le lendemain. Que faites-vous les soirs avant qu'on se retire? MOL. *Éc. des mar.* I, 5. Me retirer à dix heures, et faire la prière avec mes domestiques, MAINTENON.... *Lett. à l'abbé Gobelin*, 16 mars 1675. Ne craignez rien pour ma santé; nous nous retirons de bonne heure, nous ne soupons presque pas, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 15 juin 1774. Je me retirai à six heures du matin, excédé de fatigue, et fort mécontent de moi-même et de ma soirée, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 298, dans POUGENS. || **20°** Ne pas paraître à quelque concours, exposition, etc. Si les grands maîtres se retirent, les subalternes se retireront, ne fût-ce que pour se donner un air de grands maîtres, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 6, dans POUGENS. || **21°** Se retirer de quelqu'un, s'en éloigner, rompre la liaison avec lui. Je ne sais d'où vous êtes : retirez-vous de moi, vous tous qui vivez dans l'iniquité, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XIII, 27. Les frères du pauvre le haïssent, et ses amis se retirent loin de lui, ID. *Prov. de Salom.* XIX, 7. Nous vous ordonnons, leur disait-il [saint Paul], de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui tiennent une conduite déréglée, BOURDAL. *5e dimanc. après l'Épiph. Dom.* t. I, p. 228. D'elle à la fois chacun se retira, VOLT. *Poëmes, Bégueule.* || Fig. Maintenant ce génie poétique [l'habitude de parler en vers chez les anciens hommes] s'est retiré des hommes, FONTEN. *Oracl.* II, 5. || Dieu se retire, il n'accorde plus sa grâce. Il [Samson] ne savait pas que le Seigneur s'était retiré de lui, SACI, *Bible, Juges*, XVI, 20. Tout à coup, le Saint-Esprit se retire, les ténèbres s'épaississent, la foi s'éteint, BOSS. *Anne de Gonz.* Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous, RAC. *Athal.* I, 1. || Se retirer de quelque chose, y renoncer. Il s'est retiré de l'entreprise. Non, vierges, non, je me retire De tous ces frivoles discours, MALH. III, 3. [Richelieu] eut un moment la pensée de se retirer des affaires, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 126, dans POUGENS. || **22°** Quitter un état, une profession, un genre de vie, une situation. Il s'est retiré du service, du barreau. Se retirer du désordre, de la débauche. Fuyez-en le péril et vous en retirez, ROTR. *Vencesl.* III, 1. Sédécias se retira de l'obéissance qu'il rendait au roi de Babylone, SACI, *Bible, Rois*, IV, XXIV, 20. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache, BOURDAL. *Sévérité évang.* 2e *avent*, p. 444. Tous les hommes qui se retirent de la grande société sont utiles précisément parce qu'ils s'en retirent, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Avec ellipse du pronom personnel. Les mauvais traitements qu'il me faut endurer, Pour jamais de la cour me feraient retirer, MOL. *Fâcheux*, III, 2. || Absolument. Il s'est retiré, il s'est tout à fait retiré, il a quitté le commerce du monde, ou bien il mène une vie moins dissipée. Ma fille me pria de demander pour récompense de mes services qu'il me fût permis de me retirer, LA FONT. *Psyché*, II, p. 128. || Cet officier se retire, il quitte le service. || **23°** Se mettre en retraite religieuse. Je veux me retirer ce soir; je fais demain mes pâques, SÉV. 8 avril 1689. || **24°** Aller dans un lieu pour s'y établir, après avoir quitté un autre lieu. Se retirer en province, dans son pays. Il s'est retiré dans ses terres. Nous nous retirâmes au désert, avec peu de suite, sans équipage, n'emportant que quelques livres, afin que notre fuite fût plus secrète, LA FONT. *Psyché*, II, p. 128. Il [François de Paule] se retira dans les déserts de la Calabre pour se dérober aux yeux des hommes, FLÉCH. *Panégyr. Franç. de Paule.* Charles s'embarque pour l'Espagne, et va se retirer dans l'Estramadure au monastère de Saint-Just, de l'ordre des hiéronymites, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1556. || Il se dit quelquefois simplement pour venir. Mais as-tu vu mon père? et peut-il endurer Qu'ainsi dans sa maison tu t'oses retirer? CORN. *Hor.* I, 3. || Fig. Se retirer en soi-même, n'avoir plus de commerce qu'avec soi-même. Je me suis retiré au dedans de moi, et, vivant entre moi et la nature, je goûtais une douceur infinie à penser que je n'étais pas seul, J. J. ROUSS. 1er *dial.* Cette aimable demeure porte insensiblement à réfléchir, à se retirer en soi-même, RICCOBONI, *Œuvr.* t. I, p. 236, dans POUGENS. || **25°** Se réfugier, se mettre en lieu de sûreté. L'ennemi se retira dans ses retranchements. Les bêtes se retirent dans leurs tanières. Je pourrais vous la représenter dans ces tristes demeures où se retirent la misère et la pauvreté, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* Le peuple, mécontent des patriciens, se retira sur le Mont-Sacré, MONTESQ. *Rom.* 8. Aristote fut très-sage de se retirer à Chalcis, lorsque le fanatisme dominait dans Athènes, VOLT. *Comm. œuvr. aut. Henr.* Quand Saumaise voulut écrire librement, il se retira en Hollande; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France, ID. *Lett. Damilaville*, 14 mars 1764. || Fig. S'il est vrai que la Justice se soit retirée parmi eux [les dieux], LA FONT. *Psyché*, II, p. 155. || Terme de procédure. Se retirer par devers un juge, un magistrat, s'adresser à lui pour avoir justice. || **26°** Faire retraite, en parlant d'une troupe armée. Il [Mortier] avait ordre de défendre le Kremlin, puis, en se retirant, de le faire sauter et d'incendier les restes de la ville, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. Que là il [Davoust] avait fait à de misérables Cosaques l'honneur de se retirer devant eux, pas à pas et par bataillons carrés, comme s'ils eussent été des mamelouks, ID. *ib.* IX, 9. || **27°** Fig. Être reporté en arrière, se concentrer, en parlant de choses. Le voici; vers mon cœur tout mon sang se retire; J'oublie, en le voyant, ce que je viens lui dire, RAC. *Phèdre*, II, 5. Toute ma tendresse s'est retirée sur toi, ma chère nièce, DIDEROT, *Père de famille*, III, 4. Comme un reste de vie se retire vers le cœur, à mesure que la mort s'empare des extrémités, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || **28°** Se raccourcir, se raccornir. Le parchemin se retire au feu. J'étais auprès de son lit [de Madame mourante]; elle me dit : Madame de la Fayette, mon nez s'est déjà retiré; je ne lui répondis qu'avec des larmes; car ce qu'elle me disait était véritable, LA FAY. *Hist. d'Henr. d'Anglet.* Les grosses dents lui percèrent [au duc du Maine], en lui causant des convulsions si terribles, qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 78, dans POUGENS. || Avec suppression du pronom personnel. On a dit que l'application d'un fer chaud aurait fait retirer en tout sens chaque feuille de vélin, DAUNOU, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 523. || **29°** Rentrer dans le lit, en parlant d'eaux débordées. Il est très-vrai que d'anciens ports sont comblés, que la mer s'est retirée de Rosette, de Ravenne, d'Aigues-Mortes, VOLT. *Singul. nat.* XI. || La mer se retire, la marée descend. || **30°** Être retiré. Une parole donnée ne doit point se retirer.

— HIST. XVe s. Il ne se retira point plus loing [qu'Arras], et puis tira vers la riviere de Somme, COMM. III, 3. || XVIe s. Or' que tout dedans moy je me suis retiré, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Prière.* J'ai tousjours aimé la vie retirée, le repos et l'estude, AMYOT, *Numa*, 9. Quand les ambassadeurs se furent retirez, ID. *ib.* 10. ....Que chascun advisast de retirer quelque part en lieu de seureté sa femme, ses enfans et ses esclaves, ID. *Thém.* 18. Taschans à retirer leurs hommes de la marine, et les accoustumer à vivre sans hanter la mer, ID. *ib.* 38. Et y avoit des sergens tenans des bastons en leurs mains, pour faire retirer la presse, ID. *P. Æm.* 56. Gisco à son arrivée retira à sa soude quelque nombre de soudards grecs, ID. *Timol.* 41. Pour un petit d'argent que j'en pourrois retirer en les vendant.... ID. *Caton*, 11. L'orage retiré, Chacun joye demeine, MAROT, IV, 319. Ayant retiré [obtenu] cette promesse, MONT. I, 17. Son ennemy s'en estoit fuy et retiré au Païs bas, ID. I, 30. Dernierement que je me retiray chez moi, ID. I, 32. Nostre vie retire [ressemble] à la grande et populeuse assemblée des jeux olympiques, ID. I, 171. Luy conseillant de se retirer de cette ambition du monde à quelque vie solitaire, ID. I, 264. Dieu l'ayant retiré à soy bientost aprez.... ID. I, 262. Le train d'un seigneur retiré et casanier, ID. I, 333. Si le pecheur se retire de son iniquité, CALV. *Inst.* 511. Pour attaquer Oatazene à ce qu'il n'y eust plus personne qui retirast [abritât, donnât retraite à] ses ennemis, D'AUB. *Hist.* I, 36. Le roi de France retirera toutes ses forces de toutes les villes et chasteaux qu'il tient en Toscane, ID. *ib.* I, 46. Une villette retirée d'un quart de lieue dans la mer, ID. *ib.* I, 186. Donc [messieurs] aydez à ce pauvre innocent, retirez à vous ce penitent, afin.... M. DU BELL. 219. Il fait bon gagner quelque chose, cette année que tout est si retiré [cher], *Moyen de parv.* p. 284, dans LACURNE. Qui ne retire de sa vache que la queue ne perd pas tout, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *tirer*; provenç. et espagn. *retirar*; ital. *ritirare*. *Re*.... signifie ici tantôt de nouveau, et tantôt en arrière.

† **RETIRONS** (re-ti-ron), *s. m. pl.* Laine qui reste dans le peigne après le premier peignage.

— ÉTYM. *Retirer.*

† **RETIROTE** (re-ti-ro-t'), *s. f.* S'est dit, en plaisantant, de la retraite forcée d'un corps de troupes, d'un général. On dit que l'on ne part plus [pour aller dégager M. de Luxembourg], et que l'armée de M. de Monterey a fait la retirote; voilà le même mot que dit avant-hier Sa Majesté, SÉV. 8 janvier 1674.

— ÉTYM. *Retirer.* Au XVIe siècle, on a dit *retirade*.

† **RETIRURE** (re-ti-ru-r'), *s. f.* Creux qui se forme dans une pièce d'étain jetée en moule.

— ÉTYM. *Retirer.*

† **RETISSER** (re-ti-sé), *v. a.* Tisser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Retisser, COTGRAVE.

† **RÉTIVETÉ** (ré-ti-ve-té), ou **RÉTIVITÉ** (ré-ti-vi-té), *s. f.* || **1°** Défaut consistant à être rétif, en parlant d'un cheval. L'expérience a obligé l'administration de la guerre à stipuler dans tous les achats la garantie pour cas de méchanceté ou de rétivité, BAYLE-MOUILLARD, *Projet de Code rural*, sess. 1868 du corps législatif, p. 100. || **2°** Humeur rétive.

— HIST. XIIIe s. Se il n'a fait chose par quoi elle [la bête] ait ceste restiveté, *Ass. de Jérus.* I, 184. || XVIe s. Aux chevaux restifs, il ne faut que leur pendre un chat à leur queue.... et perdront la restiveté, DESPER. *Contes*, LXVIII.

— ÉTYM. *Rétif.*

† **RÉTOILE** (ré-toi-l'), *s. f.* Nom que les pêcheurs français donnent à la baleine franche, par corruption du nom anglais *right-whale* (baleine franche).

† **RÉTOIRE** (ré-toi-r'), *s. m.* Nom que les vétérinaires donnent vulgairement aux caustiques potentiels.

— ÉTYM. Est-ce une forme analogue au bourguignon *raitore*, ratière, par une comparaison de la ratière au caustique qui prend, saisit comme elle?

RETOMBÉ, ÉE (re-ton-bé, bée), *part. passé* de retomber. || **1°** Qui a fait une seconde chute. || Fig. Prince, vous savez mal combien charme un courage Le plus frivole espoir de reprendre un volage, De le voir, malgré lui dans nos fers retombé, Échapper à l'objet qui nous l'a dérobé, CORN. *la Toison d'or*, II, 5. Les voilà retombés en main sûre et chrétienne [les princes de Conti et de la Roche-sur-Yon, dont leur mère léguait l'éducation à Mme de Longueville], SÉV. 5 fév. 1672. Eh bien, maman, nous voilà donc retombés dans les contes de fées? GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 22, dans POUGENS. || **2°** Tombé après s'être élevé. Un petit parvenu retombé n'inspire pas une grande considération, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || **3°** Redevenu malade. Mes divins anges, je suis un peu retombé; mais Tronchin dit toujours que je me relèverai, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 mai 1762. || **4°** *S. m.* Terme de danse. Un retombé, chute du corps par son propre poids, après qu'on s'est élevé de terre.

RETOMBÉE (re-ton-bée), *s. f.* || **1°** Terme d'architecture. Portion d'une voûte ou d'une arcade qu'on peut poser sans cintre. || **2°** Dans l'impression de la musique, manœuvre par laquelle les notes tombent exactement dans la portée. Il y a eu une grande difficulté à vaincre : la retombée exacte des notes sur la ligne ou entre les lignes, selon que les notes doivent être placées, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 302.

— ÉTYM. *Retombé.*

RETOMBER (re-ton-bé), *v. n.* || **1°** Tomber de nouveau. Un enfant qui, commençant à marcher, tombe et retombe. Et soudain Tous les pieds des chevaux qu'un même ordre rassemble Vont tombant, remontant et retombant ensemble, Et, d'un essor égal battant le champ poudreux, D'un tourbillon de sable obscurcissent les cieux, DELIL. *Én.* VIII. || **2°** Tomber après s'être élevé. La balle est retombée en cet endroit. Une des choses qui m'effrayaient le plus était que, lorsque j'étais bien haut [étant berné] et que je regardais en bas, la couverture me paraissait si petite, qu'il me semblait impossible que je retombasse dedans, VOIT. *Lett.* 9. Ce sont de gros nuages qui flottent en l'air, où ils sont des corps étrangers, jusqu'à ce qu'ils retombent en pluies, FONTEN. *Mond.* 3e *soir.* La paix te suit, les flots séditieux, Quand tu parais, retombent et s'apaisent, L'aquilon fuit, les tonnerres se taisent, MALFIL. *Narc.* I. Ricard et ses quinze cents soldats étaient en tête; Ney les lance contre l'ennemi; cette division plonge avec

la route dans le ravin, en ressort avec elle, et y retombe écrasée par la première ligne russe, SÉGUR, *Hist. de Nap.* x, 8. Ainsi parfois, quand l'âme est triste, nos pensées S'envolent un moment sur leurs ailes blessées, Puis retombent soudain, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 34. || Fig. Retomber dans l'oubli, être oublié de nouveau. Et tous ces demi-dieux que l'Europe en délire A depuis cent hivers l'indulgence de lire Vont dans un juste oubli retomber désormais, GILB. *Le XVIIIe s.* 3° Tomber après avoir fait un mouvement pour se dresser. Elle fit un mouvement pour se lever, et retomba dans son fauteuil, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 249, dans POUGENS. || 4° Il se dit de draperies, de cheveux qui pendent. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes, SÉV. 10 mars 1687. Ses longs cheveux, retombant sur son visage, en cachaient une partie, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 270, dans POUGENS. || 5° Être attaqué de nouveau d'une maladie dont on se croyait guéri. Une véritable crainte de retomber dans mon rhumatisme, SÉV. 307. Elle [Mme de Grignan] est retombée dans ces incommodités qui me paraissent très-considérables, parce qu'elles sont intérieures, ID. *à Guitaut*, 5 avr. 1680. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyait revivre cet ardent désir de reprendre ses exercices ordinaires, au risque de retomber dans les mêmes maux, BOSS. *le Tellier*. || On dit dans le même sens : retomber malade. Elle frémissait en songeant que la nécessité le contraindrait à travailler, au risque de retomber malade, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 120, dans POUGENS. || On a dit aussi : retomber à. Vous retomberez dans un moment à la douleur dont vous sortez, qui est tout ce que nous avons au monde à éviter, SÉV. 2 févr. 1680. || Absolument. On dit que le président Hénault est fort malade; il semble qu'il retombe bien souvent; cela fait peine, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 juill. 1763. || 6° Tomber de nouveau en de mauvaises situations. Il est retombé dans la misère. Cet État est retombé dans la barbarie. Après la mort de Colbert, les affaires retombèrent dans le chaos, d'où son application et ses talents les avaient fait sortir, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 17. || 7° Éprouver une seconde chute, en des choses morales. Ceux qui retombent toujours dans les mêmes crimes, PASC. *Prov.* XVI. Mentor vit bien que Télémaque allait retomber dans toutes ses faiblesses, FÉN. *Tél.* VII. Elles n'auraient évité une idolâtrie que pour retomber dans une autre plus condamnable, MASS. *Avent, Divin. de J. C.* Quand ils furent une fois retombés dans leurs murmures, ID. *Carême, Rechute.* Si l'on sortit de l'ignorance, ce fut pour y retomber, MONTESQ. *Esp.* XXI, 8. || On dit : retomber de. De là vient qu'autrefois ceux qui avaient été régénérés par le baptême, et qui avaient quitté les vices du monde pour entrer dans la piété de l'Église, retombaient si rarement de l'Église dans le monde, PASC. *Comparaison des chrétiens.* || Retomber à, avec un infinitif, commettre de nouveau la faute de. Quand il [le jeune Grignan] retombe quelquefois ou à être distrait, ou à faire des questions mal placées, SÉV. 22 déc. 1688. Vous retombez toujours à confondre le prix infini du Verbe avec le prix borné que l'ouvrage de Dieu a en lui-même, FÉN. t. III, p. 169. || Absolument. Cent fois en moins d'un jour je guéris et retombe, CORN. *Pulch.* II, 1. Elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain : l'état de l'homme qui retombe devient pire que le premier, BOSS. *Anne de Gonz.* Voulez-vous donc ne plus retomber, mes frères? MASS. *Mystères, Résurrection.* || Commettre la même méprise. J'ai tort, mais tu lui ressembles si fort.... Eh! Monsieur, pardon, je retombe toujours, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 12. || 8° Se rejeter sur pour attaquer. Bajazet, laissant derrière lui Constantinople, comme une proie sur laquelle il devait retomber, s'avance au milieu de la Hongrie, VOLT. *Mœurs*, 82. || 9° Retomber sur quelqu'un, recourir de nouveau à lui. Tout d'un coup, après avoir voulu le ménager, je retombe sur lui, et lui fais plus de mal que tous les autres; c'est un ami inépuisable, SÉV. 230. || 10° S'en prendre à, attribuer à. J'ai entendu louer jusqu'aux nues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur, SÉV. *à Mme de Grignan*, 22 sept. 1680. || 11° Retomber sur soi-même, sur sa conscience, être mis en présence de ce qu'on ressent, de ce qu'on éprouve. Quand même.... il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur de cette assemblée du côté des réprouvés .... qui de nous ne retomberait d'abord sur sa conscience, pour examiner si ses crimes n'ont pas mérité ce châtiment? MASS. *Carême, Pet. nomb. des élus.* Il est tant de moments où nous nous sommes à charge à nous-mêmes; ....où nous avons besoin de diversions et d'amusements qui nous détournent de la vue intérieure et humiliante de nos propres défauts, et nous empêchent de retomber sur nous-mêmes, ID. *Carême, Dang. des prospér. temp.* Alors cette âme affaissée retombe douloureusement sur elle-même, et ne voit plus que le désert qui l'environne, et le dessèchement qui la flétrit, D'ALEMB. *Tomb. l'Espin.* || Retomber sur le cœur, se dit de quelque chose de douloureux qui revient nous affliger. Malheureux! lui rendant tout à coup sa douleur, L'affreuse vérité retombait sur son cœur, DELIL. *Imag.* ch. II. || 12° Retomber dans, se confondre avec. Par quelle fatalité le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinoza? VOLT. *Poëmes, Systèmes, notes.* Le malheur de presque toutes les pièces dans lesquelles une amante est trahie, c'est qu'elles retombent toutes dans la situation d'Ariane, ID. *Zulime*, *lett.* || 13° Tomber de nouveau sous l'autorité d'autrui. Ainsi ce fugitif retombe dans sa chaîne, Et vous pouvez, seigneur, ordonner de sa peine, CORN. *Perth.* V, 4. Le peuple, en abaissant les patriciens, ne dut point craindre de retomber dans les mains des rois, MONTESQ. *Esp.* XI, 13. || 14° Il se dit de quelque mal, de quelque dommage, de quelque charge, de quelque blâme, etc. Vous ferez retomber la perfidie du coupable sur sa tête, et vous vengerez le juste, SACI, *Bible*, *Paralip.* II, VI, 23. Il vous semble qu'il n'y a qu'à dire des injures aux personnes, sans penser sur qui elles retombent, PASC. *Prov.* XII. Votre dessein était de faire retomber un jour cette condamnation indéterminée [de Jansénius] sur la doctrine de la grâce efficace, ID. *Prov.* XVIII. Dût tout cet appareil retomber sur ma tête, Il faut parler, RAC. *Iph.* III, 5. Vos censures insensées retombent sur vous-mêmes, MASS. *Carême, Mélange.* Deux malheureux que la reine Arsinoé a subornés pour l'accuser faussement elle-même, et pour faire retomber la calomnie sur Nicomède, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Nicom.* III, 4. Et sûrement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès [de Sirven] retombent sur lui, ID. *Lett. d'Argental*, 29 nov. 1769. Le mal que l'homme fait, retombe sur lui, sans rien changer au système du monde, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Le sang qu'il a versé retombera sur sa tête, il sera puni du meurtre qu'il a commis. Et le sang de Laïus est retombé sur nous, VOLT. *Œdipe*, II, 3. || Par imprécation. Puisse leur sang retomber sur lui, sur sa tête! Que mon sang retombe sur vous! || 15° Retomber, en un sens contraire, se dit de choses favorables. Ce malheur semble moindre, et moins rudes ses coups, Voyant que tout l'honneur en retombe sur nous, CORN. *Hor.* V, 3. Heureux, si.... Elle [votre faveur] pouvait sur moi, madame, retomber, MOL. *Mis.* IV, 1. On dit des merveilles de notre bon pape, et cela retombe en louanges sur le cardinal de Retz, SÉV. 30 oct. 1676. || Proverbe. Qui crache contre le ciel, il lui retombe sur le visage, il ne faut pas se prendre au ciel des malheurs qui nous arrivent. || Il se conjugue avec *être*, pour marquer l'état; et avec *avoir*, pour marquer l'action : En se relevant il a retombé.

— HIST. XVIe s. O Seigneur, à qui je m'adresse, Ne souffre, helas! que ma jeunesse Retombe plus en ceste erreur, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Ode.* Elles retumboient en leurs premieres maladies, AMYOT, *Lucull.* 14. Nous aurions double coulpe, si, ayans connu les erreurs precedens, nous y retombions, LANOUE, 414. Plusieurs, voulans s'eslever trop haut, sont retombez en bas, ainsi que fit Icarus, ID. 462. Nous retumbons tousjours de fiebvre en chauld mal, MONT. I, 283.

— ÉTYM. Wallon, *ritoumé*; bourg. *retumbé*; provenç. *retombar*; espagn. et portug. *retumbar*. On trouve, au XIIIe siècle, *retombir*, avec le sens de retentir : Une liue environ la terre en retombi, *Ch. d'Ant.* VIII, 1051. Ce *retombir*, s'il est correct, n'a rien de commun avec *retomber*.

† **RETOMBET** (re-ton-bè), *s. m.* Gros retombet, un des noms vulgaires du *passerina tartonraira*, daphnacées.

† **RETONDEUR** (re-ton-deur), *s. m.* || 1° Ouvrier qui retond. || 2° Nom donné sous Charles VII à des bandes de soldats qui, chargées de purger le pays de brigands, retondaient, comme dit Ol. de la Marche (*Mém.* liv. I, p. 152), et happaient tout ce que les premiers avaient failli de happer.

RETONDRE (re-ton-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme tondre. || 1° Tondre de nouveau. Le poil de ce drap est encore trop long, il faut le retondre. || 2° Terme d'architecture. Retrancher les ornements de mauvais goût. || Retrancher, recouper des ornements pour rendre les arêtes plus vives. || Parfaire la surface d'un édifice, repasser sur le travail avec des fers dits à retondre, abattre ou retrancher les saillies. || Couper le parement d'une pierre pour le dresser ou pour faire disparaître une épaufrure.

— HIST. XVe s. Je retondray le superflu, CHASTEL. *Eloge de Charles le Hardi.*

— ÉTYM. *Re...*, et *tondre*; provenç. *retondre.*

RETONDU, UE (re-ton-du, due), *part. passé* de retondre.

† **RETONNER** (re-to-né), *v. n.* Tonner de nouveau.

— HIST. XVIe s. .... Refont mourir Didon par les vers de Virgile.... ou de fredons plus hauts De Guine et de Calais retonnent les assauts, RONS. 867.

† **RETORCHER** (re-tor-ché), *v. a.* Torcher de nouveau.

— HIST. XVe s. Il en eut grant despit, et en commença à retorcher [essuyer] ses yeux, *Perceforest*, t. IV, f° 16.

† **RETORDAGE** (re-tor-da-j'), *s. m.* Synonyme de retordement.

RETORDEMENT (re-tor-de-man), *s. m.* Terme de manufacture. Action de retordre; résultat de cette action; il se dit surtout en parlant des soies. Et seront lesdites soies.... filées de deux points de retordement, *Stat. des march. de draps d'or*, 9 juill. 1667, art. 70.

— ÉTYM. *Retordre.*

† **RETORDERIE** (re-tor-de-rie), *s. f.* Lieu où l'on pratique le retordement.

† **RETORDEUR** (re-tor-deur), *s. m.* Ouvrier qui retord les fils.

— HIST. XVIe s. 5e rang, qui sont les petits mestiers : poupetier retordeur de laine, fil et soye, rentrayeur, *Edit* avril 1597.

† **RETORDOIR** (re-tor-doir), *s. m.* Machine qui sert à retordre les matières filamenteuses.

RETORDRE (re-tor-d'), *v. a.* Il se conjugue comme tordre. || 1° Tordre de nouveau. Tordre et retordre du linge mouillé. || 2° En parlant du fil ou de la ficelle, tordre deux ou trois brins ensemble. Retordre des fils de chanvre, de soie. ....Alizon qui retordant du fil.... RÉGNIER, *Sat.* X. || Fig. Du fil à retordre, voy. FIL, n° 1.

— HIST. XVIe s. Je [Clotho] retors la plus belle vie Qu'onques retordirent mes dois, RONS. 369. En cent façons retordent leurs cheveux, ID. 624.

— ÉTYM. *Re...*, et *tordre*; wallon, *ristoid.*

RETORDU, UE (re-tor-du, due), *part. passé* de retordre. Du fil retordu. De la soie retordue.

† **RÉTORQUABLE** (ré-tor-ka-bl'), *adj.* Susceptible d'être rétorqué.

— HIST. XVIe s. Retorquable, COTGRAVE.

RÉTORQUÉ, ÉE (ré-tor-ké, kée), *part. passé* de rétorquer. Les raisons qu'il alléguait, rétorquées aussitôt contre lui.

RÉTORQUER (ré-tor-ké), je rétorquais, nous rétorquions, vous rétorquiez; que je rétorque, que nous rétorquions, qu'ils rétorquent, *v. a.* || 1° Tourner contre son adversaire les raisons, les arguments dont il s'est servi. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui [Balzac] ce même vers que Mainard a fait autrefois à sa louange : Il n'est point de mortel qui parle comme lui, BOIL. *Longin, Subl. réfl.* 7. || 2° Se rétorquer, *v. réfl.* Être rétorqué. [Objections] qui se rétorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé, J. J. ROUSS. 3e *prom.* Ce qu'on a dit contre les anges de Milton peut se rétorquer contre les dieux d'Homère, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, 4.

— HIST. XIVe s. Et retorquoit chascuns la besongne en soy meïsmes, BERCHEURE, f° 27. || XVIe s. La malignité de ceux qui contre luy retorquent la propre coulpe dont ils se voient attains, M. DU BELL. 497.

— ÉTYM. Lat. *retorquere*, de *re*, et *torquere*, tordre. *Retorquer* est la forme latine du verbe dont la forme française est *retordre.*

RETORS, ORSE (re-tor, tor-s'), *adj.* || 1° Qui a été retordu. Au côté du midi il y avait des rideaux de fin lin retors dans l'espace de cent coudées, SACI, *Bible*, *Exode*, XXXVIII, 9. La partie de la soie la plus voisine du ver ne peut se démêler; mais ce qui est retors est de 106 pieds, FÉN. t. XIX, p. 470. || Fig. Sens retors, signification alambiquée, recherchée. Là, point d'épithète en rime, De pointe, de sens retors Ne vient former les accords De ce sec et dur sublime Pour qui Roi fait tant d'efforts, CHAULIEU, *Corrup. du style.* || Terme de pêche. Se dit des fils qui sont simplement roulés les uns sur les autres.

|| *S. m.* Le retors, le second tors donné au fil. || 2° Qui est tordu en forme de crochet. ....Mais le peuple vautour Au bec retors, à la tranchante serre, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. || Fig. Le maraud [la Baumelle] a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 oct. 1768. || 3° Fig. Un homme retors, un homme fin, artificieux, par comparaison au fil qui a été retordu. La première chose que je fis hier en arrivant [à la Haye] fut d'aller chez le plus retors et le plus hardi libraire du pays, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 20 juill. 1740. || Substantivement. Un vieux retors, tel que Clénard, LA HARPE, *Cours de litt.* t. XIII, p. 417, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. Fil retuers, *Liv. des mét.* 90. Pour ce que la soye n'est pas filée ne retorse, *ib.* 385. Prendre un fil ritors, et loier [lier].... ALEBRANT, f° 29. || XIV° s. Ele [avarice] a cousu d'un fil retort Tous les cuers [cœurs] où ele s'est prise, J. DE CONDÉ, t. III, p. 158. || XVI° s. O beaux cheveux, d'argent mignonnement retors! DU BELLAY, VI, 25, *verso.*

— ÉTYM. *Retors* est le participe régulier et ancien de *retordre.*

† **RÉTORSIF, IVE** (ré-tor-sif, si-v'), *adj.* Terme de dialectique. Qui consiste à rétorquer; qui renferme une rétorsion. Ceci sert déjà de réponse à l'objection rétorsive que j'ai prévenue, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 3.

— ÉTYM. Voy. RÉTORSION.

RÉTORSION (ré-tor-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de dialectique. Action de rétorquer. La rétorsion que j'ai prétendu qui se peut faire contre M. Cudworth, BAYLE, *Lett. à Des Maizeaux*, 16 oct. 1705. Les objections graves et sérieuses, les rétorsions et les arguments *ad hominem*, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 215. Il faut surtout, dans le dilemme, dans les autres raisonnements, se mettre à l'abri de la rétorsion, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 379. || 2° Sorte de représaille qui consiste à établir, à l'égard des étrangers résidant chez nous, ou ayant des rapports avec nous, la même législation que le gouvernement de ces mêmes étrangers établit dans son pays à l'égard de nos nationaux.

— ÉTYM. Lat. *retorsum*, un des supins de *retorquere*, rétorquer.

RETORTE (re-tor-t'), *s. f.* Synonyme vieilli de cornue. L'huile qui passe est en si petite quantité, qu'elle se dessèche dans le col de la retorte, PROUST, *Inst. Mém. phys. et math. Sav. étrang.* t. I, p. 187.

— HIST. XVI° s. Toutes les huiles des gommes sont tirées par un vaisseau appelé retorte, et cornemuse des François, à la semblance de laquelle est faite la retorte, PARÉ, XXVI, 14.

— ÉTYM. Lat. *retortus*, part. passif de *retorquere*, retordre.

† **RETORTILLER** (re-tor-ti-llé, *ll* mouillées). || 1° *V. a.* Tortiller de nouveau. || Retortiller la gourmette, l'accourcir. || 2° *V. n.* Revenir souvent sur un même sujet. Je me doutais bien, ma bonne, que nous étions ridicules de tant retortiller sur ce livre [du carrousel], SÉV. 17 juin 1665.

— HIST. XVI° s. Colique qui se fait par les vers qui s'entortillent dedans le boyau colon, qu'ils occupent ensemble, retortillent et replient le boyau, PARÉ, XV, 65 *bis.*

† **RETORTURER** (re-tor-tu-ré), *v. a.* Torturer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Que l'on ne debvoit retorturer ung homme sur une information prinse après sa prinse, BONIVARD, *Chron. de Gen.* III, 17.

RETOUCHE (re-tou-ch'), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Partie repeinte d'un tableau. Un mauvais portrait très-informe qui aurait grand besoin d'être retouché ; mais la retouche devient presque impraticable, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 93. || 2° Terme de gravure. Reprise au burin des tailles à demi usées.

RETOUCHÉ, ÉE (re-tou-ché, chée), *part. passé* de retoucher. Corrigé par de nouvelles touches. Endroit retouché dans une pièce de vers. Tableau retouché

RETOUCHER (re-tou-ché), *v. n.* || 1° Toucher de nouveau. Ne touchez plus à cela; si vous y retouchez, vous aurez affaire à moi. Un revenu qui étant une fois dîmé, on ne peut plus y retoucher, VAUB. *Dîme*, p. 235. || Fig. Au lieu de retoucher à ces funestes armes [de parler de la bataille de Pharsale], Laissons périr la plainte et dévorons nos larmes, BRÉBEUF, *Phars.* VII. || Il s'emploie aussi activement. Et j'ai souffleté, moi, son faquin de valet.... Je pourrai bien encor lui retoucher la face, SCARR. *Jodelet duell.* II, 4. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || 2° Rendre mieux fait, en taillant. Pendant qu'elle parlait, j'essuyais la plume que j'avais taillée; elle n'allait pas à ma fantaisie, et j'y retouchais pour allonger un entretien qui m'amusait beaucoup, MARIV. *Pays. parv.* part. 3. || 3° Corriger par de nouvelles touches. L'empereur faisait retoucher à son livre, BOSS. *Var.* VIII. Elle [l'Église] n'a jamais retouché à ses décisions, jamais délibéré de nouveau sur des matières une fois résolues, ID. *Var.* XV, 124. J'ai déjà retouché à tout cela, mais je ne veux point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, BOIL. *Lett. à Racine*, 6 juin 1693. || 4° *V. a.* Terme de peinture. Revenir sur un tableau, le corriger, y faire des changements. L'ouvrage est rapporté dans l'atelier de l'artiste, et le jour pris pour le retoucher, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 38, dans POUGENS. || Terme de gravure. Retoucher une planche, repasser le burin sur une planche gravée qui commence à être usée. || Il se dit, dans le même sens, des œuvres littéraires ou autres. Je voudrais que quelqu'un se voulût divertir à retoucher le Cid, ou les Horaces, avec autant de retenue pour ma conduite et pour mes pensées que j'en ai eu pour celles de M. Mairet, CORN. *Sophonisbe, Examen.* Tous les jours, malgré moi, cloué sur une page, Retouchant un endroit, effaçant un passage, BOIL. *Sat.* II. Je trouve qu'il est fort indigne du prêtre qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, à retoucher des portraits, FÉN. t. XXI, p. 104. Platon, à l'âge de quatre-vingts ans, retouchait encore ses dialogues, D'OLIVET, *Pros. franç.* V, 2. C'était à moi qu'il avait recours pour retoucher un peu son style, MARMONTEL, *Mém.* V. || Absolument. Il faut avec un soin extrême Corriger, expier sa facilité même, Retoucher en un mot, COLLIN D'HARLEV. *Artistes*, I, 3. || 5° Revenir sur. On [le fils de Mme de Sévigné] a retouché toutes les affaires, et partages, et comptes de tutelle, tout cela sans aigreur, mais avec désir de savoir le fond de notre conduite, SÉV. *Mercr. des cendres*, 1680. M. Jurieu voudrait faire entendre que ce sont ici des choses rebattues qu'il ne faudrait plus retoucher, BOSS. 6° *avert.* 34.

— HIST. XVI° s. Enfin tout ce long discours n'aboutit à rien, et le monarque, se trouvant mieux le lendemain, ne voulut plus qu'on retouchast cette matiere, D'AUB. *Vie*, CI.

† **RETOUPER** (re-tou-pé), *v. a.* Reprendre un ouvrage de poterie qui a été manqué.

RETOUR (re-tour), *s. m.* || 1° Tour contraire, tour multiplié. || 2° Action du cerf qui revient sur les mêmes voies. || 3° Action de revenir, de retourner. || 4° Arrivée au lieu d'où l'on était parti. || 5° Retour de chasse. Retour de noces. || 6° Il se dit d'exilés qui rentrent dans leur patrie. || 7° Réimportation de marchandises invendues. || 8° En termes de banque, compte de retour. || 9° Au trictrac, jan de retour. || 10° Encoignure, angle formé par un bâtiment en saillie. || 11° Choc en retour. || 12° Ficelle qui sert à hausser ou baisser les maillons de la chaîne du rubanier. || 13° En marine, retour d'un cordage. || 14° En jurisprudence, droit en vertu duquel les ascendants succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendants. || 15° Répétition. || 16° Fig. Action de repasser d'une chose à une autre. Action de revenir. || 17° Il se dit des choses qui reviennent. || 18° Rentrée dans les emplois. || 19° Retour d'une âme à Dieu. || 20° Retour sur soi-même, sérieuse réflexion sur sa conduite. || 21° Réflexions, vue rétrospective. || 22° Changement, vicissitude des affaires. || 23° Il se dit des maladies qui rétrogradent, qui tendent à guérison. || 24° Changement physique. || 25° L'âge de retour; retour de l'âge. || 26° Ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal. || 27° Réciprocité de sentiments, de services. || 28° Actes par lesquels on manifeste son désir de réconciliation, d'être en amitié. || 29° Argument par lequel on rétorque. || 30° Sans retour. || 31° Proverbes.

1° Tour contraire, tour multiplié ; en ce sens il ne se dit qu'au pluriel et joint d'ordinaire au mot tour. Les tours et retours d'un labyrinthe. ....C'est ligne circulaire Et courbe que ceci; je t'ordonne d'en faire Ligne droite et sans nuls retours, LA FONT. *Ch. imp.* Cette importune [l'inquiétude] s'attache à vous jusque dans votre cabinet et dans votre lit, où elle vous fait faire cent tours et retours, BOSS. *Sermons, Amour des plaisirs*, 2. || Fig. Après maint entretien, maints tours et maints retours, RÉGNIER, *Sat.* X. || Terme militaire. Retours de la tranchée, coudes et obliquités que forment les lignes de la tranchée. || 2° Terme de vénerie. Action du cerf qui revient sur les mêmes voies, pour dérouter les chiens. || Fig. et par analogie. Ruse, artifice. L'amour-propre abonde en retours. Ce sont là les retours des coquettes du temps, MOL. *Tart.* I, 1. || 3° Action de revenir, de retourner. Je songe à mon retour. À mon retour je le trouvai en chemin. Je presse mon départ pour hâter mon retour, QUIN. *Proserp.* I, 7. || Retour de vêpres, action de se rendre chez soi, en sortant des vêpres. || Esprit de retour, voy. ESPRIT, n° 23. || Être sur son retour, être près de partir pour retourner. || Terme militaire. Retour offensif, se dit d'un corps de troupes qui, battant en retraite, s'arrête et attaque à son tour. Blücher n'est sauvé que.... par un retour de ses escadrons qui ramènent les cuirassiers [français], CHARRAS, *Waterloo*, VIII. || Terme de marine. Retour de la marée, mouvement de la mer qui, après avoir été entraînée par le reflux, est ramenée au rivage par le flux. || 4° Arrivée au lieu d'où l'on était parti. Le retour d'un courrier. Le retour de l'aurore. Le retour des hirondelles. Ma fille et moi nous allâmes nous promener à l'Arsenal.... je voulus au retour envoyer querir Madame Robinet [sage-femme], SÉV. 5. Au retour de ce voyage fameux d'où vous [duchesse d'Orléans] aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances, BOSS. *Duch. d'Orl.* De ton retour [de la paix] le laboureur charmé Ne craint plus désormais qu'une main étrangère Moissonne avec le temps le champ qu'il a semé, RAC. *Idylle sur la paix.* Mon retour va bientôt dissiper vos alarmes, ID. *Brit.* V, 1. Hector : Vous ne me parlez point, monsieur, de votre amour. — Valère : Non. — Hector : Il m'en parlera peut-être à son retour, REGNARD, *le Joueur*, III, 13. || Être de retour, être revenu. Je suis de retour dans un moment : que l'on ait bien soin du logis, et que tout aille comme il faut, MOL. *Mar. forcé*, 1. Enfin me voilà de retour à la bonne ville, SÉV. 10 avr. 1676. || Elliptiquement. De retour chez moi, je trouvai votre lettre. De retour dans la Hongrie, il [Louis de Hongrie] y acquit une vraie gloire, car il fut juste, VOLT. *Mœurs*, 119. De retour à Madrid, je voulus essayer de nouveau mes talents littéraires, BEAUMARCH. *Barbier de Sev.* I, 2. || Faire son retour, se dit d'un navire qui revient au lieu de son départ. Ses navires ont dû faire toujours leur retour dans une rade anglaise, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 34. || 5° Retour de chasse, repas qu'on fait après la chasse. Le duc de Noailles donna à M. de Lorraine un grand retour de chasse au Val, ST-SIM. 481, 231. || Retour de noces, repas offert aux mariés dans les jours qui suivent les noces. Mme Lhery était allée faire le retour de noces de sa fille à la ferme de Pierre Blutty, G. SAND, *Valentine.* || 6° Il se dit d'exilés, de bannis qui rentrent dans leur patrie. Plus de retour pour lui : l'esclave des Césars Ne doit rien posséder dans une république, VOLT. *Tancr.* I, 1. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thèbes, par la perte d'une bataille; dans celles d'Héraclée, de Cumes et de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avait proscrits pour enrichir le trésor public de leurs dépouilles, BARTHÉL. *Anach.* ch. 62. || 7° Terme de douanes. Réimportation de marchandises invendues. || Terme de commerce maritime. Les retours d'un navire, les marchandises qu'il a rapportées, en échange de celles qu'il avait portées, et les bénéfices qui en résultent. Les retours ont été avantageux. Les Chinois gagnent 1000 pour cent sur le sucre et quelquefois autant sur les retours, MONTESQ. *Esp.* XX, 9. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 47. || Vivres de retour, ceux qui restent dans un bâtiment à la fin d'un voyage. || Terme de pêche. Venir à retour, avoir fait une mauvaise pêche. || 8° Terme de banque. Compte de retour, compte qui accompagne une retraite et qui comprend le principal de l'effet protesté plus les frais. || Retour sans frais, indication qui se place au bas d'un effet de commerce, pour éviter les poursuites en cas de non-payement. || 9° Terme de jeu de trictrac. Jan de retour, voy. JAN. || Par un jeu de mots entre jan et Jean. Plus d'un mari se nommait Pierre, Qui s'est trouvé Jean de retour, PANARD, *Œuv.* t. III, p. 359, dans POUGENS. || 10° Terme d'architecture. Encoignure d'un bâtiment, angle formé par une partie de construction qui fait saillie en avant d'une autre. On y voit [au cap de Sunium] un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristyle, ayant, comme celui de Thésée auquel il ressemble par sa disposition générale, six colonnes de front et treize de retour, BARTHÉL. *Anach.* ch. 59. La cuisine sera à l'un des bouts du bâtiment dans quelque pavillon ou dans le re-

tour en aile, mais à portée de la salle à manger, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 69, dans POUGENS. || Profil d'un entablement, d'une corniche qui ressaute. || Retour d'équerre, retour à angle droit. Les eaux de la mer baignaient le pied du phare et d'une autre longue fabrique adjacente, en retour d'équerre, qui s'enfuyait dans le lointain, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 226, dans POUGENS. || En retour, se dit, dans le langage général, de ce qui est disposé comme un retour d'équerre. Ce couvert [de M. de Guise dînant avec sa femme] se mettait en retour au bout de la table, ST-SIM. 35, 116. || 11° Terme de physique. Choc en retour, se dit de l'effet de la foudre, qui part non du nuage électrique mais de la terre, l'électricité contraire s'y étant assez développée par l'influence du nuage électrique pour produire une décharge. || 12° Ficelle qui sert à hausser ou baisser les maillons de la chaîne dans un métier de rubanier. || 13° Terme de marine. Retour d'un cordage, toute partie de ce cordage qui, en passant dans une poulie, a pris une nouvelle direction. || Poulie de retour, poulie sur laquelle un cordage se replie pour revenir sur lui-même. || Filer un cordage à retour, le faire passer sur un taquet, une bitte, etc. pour diminuer par le frottement l'effort nécessaire pour le retenir. || Contre-courant, reflux. || 14° Terme de jurisprudence. Droit en vertu duquel les ascendants succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendants, lorsque ceux-ci viennent à mourir sans enfants. || Faire retour, revenir par droit de retour. La dot fait retour. || Douaire sans retour, douaire stipulé payable à la femme, pour lui appartenir en toute propriété. || Retour conventionnel, la réversion qu'un donateur stipule à son profit, pour le cas de prédécès du donataire. || Retour ou soulte de partage, ce qu'on ajoute au lot d'un des cohéritiers pour le rendre égal aux autres. L'inégalité des lots en nature se compense par un retour soit en rente, soit en argent, *Code Nap.* art. 833. || 15° Répétition. Le retour d'une modulation. Le retour des mêmes sons. || Terme de jeux. Faire un retour, se dit à l'hombre pour indiquer que l'on joue une carte de la même couleur que la précédente. || 16° Fig. Action de repasser d'une chose à une autre. Du courroux à l'amour si le retour est doux, On repasse aisément de l'amour au courroux, CORN. *Othon*, IV, 7. || Action de revenir à. Il [le troisième acte] est soutenu de la seule narration de la moitié du combat des trois frères, qui est coupée très-heureusement pour laisser Horace le père dans la colère et le déplaisir, et lui donner ensuite un beau retour à la joie dans le quatrième, CORN. *Hor. examen.* Si tu daignes m'écouter, que d'amour, que de respects ne dois-tu pas attendre de celle qui te devra son retour à la vie? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 4. || 17° Il se dit des choses qui reviennent. Le retour du printemps. Le retour d'un mal de dents. Mais si pour son pays Scévole a de l'amour, S'il veut y voir les biens et la paix de retour, DU RYER, *Scévole*, V, 2. Et toi, que me veux-tu, Ridicule retour d'une sotte vertu? CORN. *Rod.* V, 1. Mme de Coulanges a des retours de fièvre dont elle est fort chagrine, SÉV. 21 oct. 1676. Triompher des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours importuns de l'habitude, BOURDAL. *Dim. oct. du saint sacrement, Dominic.* t. II, p. 320. Calchas, par tous les Grecs consulté chaque jour, Leur a prédit des vents l'infaillible retour, RAC. *Iph.* I, 3. Que n'ai-je point tenté?... Tendresse, châtiment, retour de mes bontés.... VOLT. *Oreste*, II, 5. Une opinion généralement reçue fait regarder la manie et la mélancolie comme peu susceptibles d'une guérison solide et comme sujettes sans cesse à des retours, PINEL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1^re^ sem. p. 192. Peut-être l'avenir me gardait-il encore Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu, LAMART. *Médit. l'Automne.* || Retour de jeunesse, ce qui ragaillardit une personne âgée, lui rappelle ses jeunes années. J'ai eu avant-hier un petit retour de jeunesse, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 173, dans POUGENS. || Un retour de conscience, un remords de la conscience. || 18° Rentrée dans les emplois. Le retour des whigs au ministère. Son retour aux affaires. J'ai bien envie de savoir comme vous aurez trouvé le retour de M. de Pompone dans le ministère, SÉV. 9 août 1691. || 19° Retour d'une âme à Dieu, action d'un pécheur qui se convertit. Comment serai-je avec Dieu? ....la crainte, la nécessité feront-elles mon retour vers lui? SÉV. 126. Dans le monde tous les retours sont pour Dieu, dans le couvent tous les retours sont pour le monde, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 29 juillet 1676. Du cœur ingrat qui l'abandonne Il [Dieu] attend le retour, RAC. *Esth.* III, 9. || Faire un retour à Dieu, vers Dieu, se convertir. || 20° Retour sur soi-même, sérieuse réflexion sur sa conduite. Quels retours ne fit-elle point sur elle-même! LA FAY. *Princ. Clèves*, *Œuv.* t. II, p. 121, dans POUGENS. Un pécheur qui, durant ses désordres, n'aurait jamais eu de retour sur lui-même et sur son salut, MASS. *Carême, Impén. fin.* Un retour équitable sur moi-même me fit faire d'utiles réflexions sur les calomnies dont j'étais l'objet, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 203, dans POUGENS. || Retour sur soi-même signifie aussi le sentiment personnel qui nous approprie ce qui arrive aux autres. S'il voit battre un autre enfant, et s'il voit son sang couler, il crie, il pleure, il appelle au secours, sans aucun retour sur lui-même, VOLT. *Dial.* XXIX, 5. || Retour sur soi-même signifie encore satisfaction intérieure de soi. Il y a des réflexions et des retours sur soi-même d'un orgueil grossier, comme celui du pharisien pour vanter ses œuvres, BOSS. *Ét. d'orais.* V, 9. || 21° Réflexions, vue rétrospective. Que le moindre retour vers nos belles années Jette alors d'amertume en nos âmes gênées! CORN. *Pulch.* II, 1. Avec quelle barbarie ils [les gens de Bretagne] souhaitent que je passe le reste de ma vie aux Rochers, sans jamais faire aucun retour que l'on peut trouver quelque société plus délicieuse que celle de Mlle du Plessis! SÉV. 23 déc. 1675. Il [saint Paul expliquant l'impression de la piété] se sent aller sans aucun retour d'amour-propre, BOSS. *Ét. d'orais.* V, 11. Il faut aller droit à Dieu, avec le moins de retour qu'il est possible; les considérations ne feraient que vous casser la tête, ID. *Lett. Alb.* 124. L'amour a cela de commun avec les scrupules, qu'il s'aigrit par les réflexions et les retours que l'on fait pour s'en délivrer, LA BRUY. IV. Ce n'est pas tant ce qu'il voit, que son retour sur ce qu'il a vu, qui détermine le jugement qu'il en porte, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. N'étant pas distrait par ces cruels retours sur ma situation qui me forçaient de la cacher, ID. *Conf.* IV. || Regret. Ces irrésolutions et ces retours vers la vie qui font la peine de ceux qui meurent, et dont les plus désespérés ne sont pas exempts, LA FONT. *Psyché*, II, p. 109. L'amour, dans son transport, parle toujours ainsi; Des retours importuns évitons le souci; Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie Que les fâcheux besoins des choses de la vie, MOL. *F. sav.* V, 5. L'élévation de ses idées avait complétement banni de son imagination tous les retours secrets vers le monde et les vains plaisirs, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 336, dans POUGENS. || 22° Changement, vicissitude des affaires. Mais, comme la fortune est souvent journalière, Il en faut redouter de funestes retours, CORN. *Toison d'or*, I, 2. Ces éclatants retours que font les destinées, ID. *Attila*, I, 2. Craignez [Romains].... que.... [le ciel] mettant dans nos mains par un juste retour Les armes dont se sert sa vengeance sévère, Il ne vous fasse en sa colère Nos esclaves à votre tour, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas, Vous ne vouliez point croire, et l'on ne vous croit pas, MOL. *Tart.* V, 3. Depuis ce malheureux moment [un siége infructueux], tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour, BOSS. *Reine d'Anglet.* La bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs, ID. *ib.* Mais sa muse [de Ronsard].... Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque, Tomber de ses grands mots le faste pédantesque, BOIL. *Art p.* I. Les plus grandes prospérités ont toujours ici-bas des retours à craindre, MASS. *Pet. carême, Triomphe.* On a vu plus d'un roi, par un triste retour, Vainqueur dans les combats, esclave dans sa cour, VOLT. *Henr.* III. Vous [Élisabeth] fûtes malheureuse et prisonnière un jour : Craignez du sort vengeur le sévère retour, P. LEBRUN, *Marie St.* III, 4. || 23° Il se dit des maladies qui rétrogradent, qui tendent à guérison. La pneumonie est sur son retour. Cela [des accès de fièvre] est ordinaire aux retours des grandes maladies, SÉV. 21 oct. 1676. || Râle de retour, voy. RÂLE. || 24° Changement physique. Par un retour que je n'attendais pas, Athénaïs devint Tirésias, MALFIL. *Narcisse*, III. || Changement moral, changement de dispositions. Il ne songeait plus qu'à Psyché; Psyché devait faire son unique joie; résolutions d'un nouvel amour; les maris ont de ces retours, mais ils les font peu durer, LA FONT. *Psyché*, II, p. 202. Je connais l'inconstance aux hommes ordinaire; J'attends, sans m'ébranler, les retours du vulgaire, VOLT. *Catil.* V, 3. || Retour de l'opinion, changement dans l'opinion qui devient plus favorable à une personne ou à une chose. || Familièrement. Avoir de fâcheux retours, être bizarre, quinteux. || 25° L'âge de retour, période de la vie humaine où la vigueur commence à décroître et la vieillesse à approcher. || On dit de même : le retour de l'âge. Bien qu'elle ait de l'esprit, elle a suivi le mauvais exemple de celles qui, étant sur le retour de l'âge, veulent remplacer de quelque chose ce qu'elles voient qu'elles perdent, MOL. *Critique*, 6. || Être sur le retour, sur son retour, commencer à déchoir, à vieillir. Ces chênes sont sur leur retour. Dans le déclin et sur le retour, la force commence à manquer, BOSS. *Sermons, Ferveur de la pénit.* 1. Au commencement de la seconde guerre punique, on peut dire en quelque sorte que Carthage était sur le retour; sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur étaient déjà flétries, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 481, dans POUGENS. Et vous voyant déjà, ma sœur, sur le retour, N'ayant, comme je crois, nul penchant pour l'amour, REGNARD, *Ménechm.* I, 5. Guerrier dans sa jeunesse, philosophe sur son retour, RICCOBONI, *Œuvr.* t. IV, p. 151, dans POUGENS. || 26° Ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal. Que me donnerez-vous de retour, en retour? Sera-ce trop s'il donne son mulet Pour le retour? LA FONT. *Troq.* Et j'en ai refusé cent pistoles, crois-moi, Au retour d'un cheval acheté pour le roi, MOL. *Fâch.* II, 7. La greffière : Tu lui feras entendre, Lisette, que je lui donne plus que je ne lui dérobe. — Lisette : Vous devriez demander du retour, DANCOURT, *Fête de vill.* II, 6. || Familièrement. Il semble qu'on lui doive du retour, se dit d'une personne qui reçoit froidement des civilités, ou qui montre peu de reconnaissance de services rendus. || 27° Fig. Réciprocité de sentiments, de services, etc. Je t'ai donné la vie et tu me rends ma gloire; Et, d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour, D'autant plus maintenant je te dois de retour, CORN. *Cid*, III, 6. N'aimer personne sincèrement, et, par un retour qui est infaillible, n'être aimé sincèrement de personne, BOURDAL. *12e dim. après la Pentec. Domin.* t. III, p. 285. Sans espoir de retour Je nourrissais encore un malheureux amour, RAC. *Mithr.* I, 2. ....Vous m'aimez, vous me le soutenez; Et cependant je pars, et vous me l'ordonnez.... Que me sert de ce cœur l'inutile retour? ID. *Bérén.* V, 5. Il y a un commerce ou un retour de devoir du souverain à ses sujets, et de ceux-ci au souverain, LA BRUY. X. Ils [les grands] aiment bien mieux du respect qui ne demande point de retour, MONTESQ. *Lett. pers.* 126. Je ne te parle point du sceptre qu'il me donne; Non, la reconnaissance est un faible retour, Un tribut offensant, trop peu fait pour l'amour, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Bien plus, je vous réponds du plus tendre retour, LANOUE, *Coquette corr.* I, 1. || Mettre à retour, obliger à payer de retour. En quoi que mon service oblige votre amour, Vos seuls remercîments me mettent à retour, CORN. *la Veuve*, V, 1. || 28° Actes par lesquels on manifeste son désir de réconciliation, d'être en amitié. Un mot d'amitié, un retour, une douceur me ramène et me fait tout oublier, SÉV. t. V, p. 520, édit. RÉGNIER. Vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, ID. *à Bussy*, 26 juill. 1668. J'attendais en secret le retour d'un parjure, RAC. *Andr.* IV, 5. Mais sitôt que l'amour s'envole, Il ne connaît plus de retour, J. B. ROUSS. *Cantates, Circé.* Soyons amis comme auparavant, même plus, s'il est possible; c'est l'effet que doit produire un vrai retour entre honnêtes gens, J. J. ROUSS. *Lett. à Panckoucke*, 26 mai 1765. || Il n'y a point de retour avec lui, c'est un homme avec qui il n'y a point de retour, se dit d'un homme qui conserve sans fin ses rancunes, ses ressentiments. L'offense est trop mortelle; Il n'est point de retour, et je romps avec elle, MOL. *Mis.* IV, 2. || 29° Argument par lequel on rétorque. Il y a quelquefois de ces retours qui sont justes, raisonnables, ingénieux, *Logique de Port-Royal*, III, 15. || 30° Sans retour, *loc. adv.* A jamais, pour toujours. L'orgueil des Chaldéens.... est abattu sans retour, BOSS. *Hist.* II, 4. Nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour, ID. *Duch. d'Orl.* Il n'a pu sortir de ce triste séjour [les enfers], Et repasser les bords qu'on passe sans retour, RAC. *Phèdre*, II, 1. Un exil sans retour, VOLT. *Oreste*, II, 4. || Sans retour, se dit aussi de passions violentes dont on ne se dépouille jamais. L'aîné avait nom Saint-Far, ...brutal sans retour, s'il y en eut jamais au monde, SCARR. *Rom. com.* I, 13. Amant avec transport, mais jaloux sans retour, RAC. *Mithr.* I, 5. || Sans retour, sans répondre sur le sujet dont on parle dans une lettre.

Tout ceci entre nous, s'il vous plaît, et sans retour, SÉV. 24 juill. 1680. || 31° Proverbes. Le retour sera pire, sera pis que matines, ou, ironiquement, vaudra mieux que matines, se dit d'une affaire peu heureuse qui sera suivie d'une plus malheureuse. || On dit dans le sens opposé : le retour vaut bien matines, vaut mieux que matines. || On est sage au retour des plaids, en revenant d'un procès on fait la résolution de ne plus plaider. || A beau jeu beau retour, se dit pour exprimer qu'on aura ou qu'on a eu sa revanche. Aussi bien, m'a-t-on dit, à beau jeu beau retour, CORN. *la Veuve*, II, 4.

— HIST. XII^e s. Et mi desconfort greignor, Dont je mourrai sans retor, *Couci*, I. [Je] Ne sai se jà [vous] verrez mais mon retor, *ib.* XII. Forment en fu trublez li huem nostre seignur, Ses sumiers fist chargier en la puinte de jor, Rova [demanda] qu'il se mesissent erranment el retur, *Th. le mart.* 117. || XIII^e s. Parole volent sans retour, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 354. Pire est cest mal que fievre ague; N'est pas retor [guérison] quand on en sue, *Blanchandin, Ms. de St-Germain*, f° 180, dans LACURNE. Si comme se li sergans conte si grans parties de despenses, que li sires li doit de retour à grant somme d'argent, BEAUM. XXIX, 15. Pou douteiz la porfonde tour Dont li prison n'ont nul retour, Où par paresce descendeiz, RUTEB. 62. || XIV^e s. Afin que, pour l'ennui des choses presentes, le retour du premier estat leur venist en desir, BERCHEURE, f° 62, *verso*. || XV^e s. Il ne l'a pas fait pour fort ne maison de paix, mais en a fait un fort et retour de larrons, pillars et meurtriers, FROISS. liv. IV, p. 68, dans LACURNE. Quant on menera deux bateaulx accouplez ensemble.... se pour passer aucun pont.... il fault descoupler lesdits bateaulx et passer l'un après l'autre, les bateliers qui laboureront ou batel qui premier sera passé, iront aider à ceulx du dernier, et est ceste coutume appellée d'ancienneté retour, DU CANGE, *retornus*. Une autre lingne qui faict retour depuis ladite arreste jusques à une bonne [borne].... *Souven. de la Flandre wallonne*, juill. et août, p. 108. Considerez, Quand vous serez Tout seul un jour, Et confrontez En deux costez Peine et sejour; Puis à l'entour Faites maint tour, Calculant tant que vous voudrez; Tousjours serez vous à retour [vous serez en reste, en perte]; Que pour un bien que donne amour, Cent mille maux y trouverez, *le Blason des faulces amours*, p. 247, dans LACURNE. || XVI^e s. C'est une danse en laquelle il y a plusieurs tours et retours, à l'imitation des tournoyemens du Labyrinthe, AMYOT, *Thésée*, 26. Quand il fut de retour, il feit une procession, ID. *ib.* 27. Non seulement il chassa les personnes des tyrans hors de Rome, mais aussi leur osta toute esperance de retour, ID. *Solon et Publ.* C. Je crains le retour et la continue de la guerre, ID. *Phoc.* 32. Au retour trouva sa place saisie, MONT. I, 28. Il se servit à cela d'un sien escuier, qui, au lieu de travailler à retours, la mena droit [la tranchée], D'AUB. *Hist.* III, 131. Douaire en meubles retourne aux hoirs du mari après le decès de la femme, sinon qu'il soit accordé sans retour, LOYSEL, 148. Comme un lievre, pressé d'une importune suite De chiens, par mainte ruze entrecoupe sa fuite Maintenant d'un destour, maintenant d'un retour, Pour tromper les chasseurs amusez à l'entour, RONS. 843. Lesquels vaisseaux font plusieurs retours et revolutions et replis, comme capreoles de vignes, PARÉ, XVIII, *Préf.* L'on dit qu'il n'y a rien tant à craindre que le retour de matines, c'est à dire que, quand un religieux porte quelque inimitié à un autre, il lui est lors plus aisé de le surprendre, pour l'obscurité de la nuit qui le garantit des tesmoins, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 701, dans LACURNE. Styx, des morts l'éternel sejour, Qui n'est plus passable au retour, *Sat. Mén. l'Asne ligueur.*

— ÉTYM. *Re...*, et *tour*, s. m.; bourg. *retor*; prov. *retorn* : espagn. *retorno*; ital. *ritorno*.

† **RETOURNAGE** (re-tour-na-j'), *s. m.* || 1° Action de faire retourner, de ramener un objet. Droits sur les foins : pour un bateau en chaland de huit toises est dû, savoir : debâcleurs, metteurs à port, retournage de bateau, *Décl.* 22 *oct.* 1715, *Tarif.* || 2° Action de retourner des boyaux ou autres objets semblables.

RETOURNE (re-tour-n'), *s. f.* Carte qu'on retourne à certains jeux. De quelle couleur est la retourne? La retourne est de pique, de cœur.

— ÉTYM. Voy. RETOURNER.

RETOURNÉ, ÉE (re-tour-né, née), *part. passé* de retourner. || 1° Tourné en un autre sens. || Terme de botanique. Se dit des folioles d'une feuille composée, lorsque, pendant le sommeil de la plante, elles font un demi-tour sur elles-mêmes. || 2° Idées retournées de différentes manières, idées qui ont été l'objet de redites. On désapprouve aujourd'hui cet amas de sentences, ces idées générales retournées de tant de manières, VOLT. *Com. Corn. Rem. Hor.* I, 1. || 3° Dont on a mis l'envers à l'endroit, en parlant d'étoffes. Un manteau de fine écarlate, Qui pourtant était retourné, SCARR. *Virg.* VII. On prétend que le Mécène ne doit donner qu'un habit retourné, quand on ne lui dédie qu'une seconde édition, D'ALEMB. *Éloges, Bouyer.* || Fig. On a beau y réussir [dans une traduction] et avoir fait des merveilles; ce n'est jamais qu'un habit retourné, et l'honneur est toujours au premier ouvrier, LESAGE, *Guzm. d'Alfar. Préface.* || 4° Revenu là d'où il était parti. On est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le prodigue retourné reçoit plus de grâce que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle, BOSS. *Mar.-Thér.* Voyez de vos vaisseaux les poupes couronnées Dans cette même Aulide avec vous retournées, RAC. *Iphig.* I, 5. Plusieurs d'entre eux [élèves de du Verney], retournés dans leur pays, ont été de grands médecins, de grands chirurgiens, FONTEN. *du Verney.*

† **RETOURNEMENT** (re-tour-ne-man), *s. m.* || 1° Action de retourner, de tourner en un autre sens, et résultat de cette action. Après ces deux expériences, je n'ai presque pas douté que la lumière ne soit la cause du retournement des feuilles, BONNET, *Us. feuilles*, 2^e *mém.* De quel avantage peut être au polype une propriété dont il ne saurait faire usage sans le secours de l'homme? je veux parler de l'opération du retournement, ID. *Contempl. nat.* III, 15. || Terme de géométrie. Polyèdre symétrique par retournement autour d'une arête. || 2° Terme de balistique. Tendance qu'a une balle conique, lancée par une arme à feu, à se retourner, c'est-à-dire à arriver au but par son gros bout au lieu d'y arriver par son petit bout. || 3° Terme de chemin de fer. Action de retourner un rail fabriqué de telle façon qu'il puisse servir des deux côtés. || 4° Terme d'astronomie. Opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un quart de cercle, en observant une étoile située près du zénith, avec le limbe de l'instrument tourné alternativement vers l'est et vers l'ouest. || Se dit aussi en parlant de la rectification d'une lunette.

— HIST. XV^e s. Qui s'en part [de la cour], au retournement Luy fault nouvel recointement, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 66.

— ÉTYM. *Retourner*; provenç. *retornamen*; ital. *ritornamento*.

RETOURNER (re-tour-né). || 1° *V. a.* Tourner dans un autre sens. Retourner une rôtie. || Retourner un habit, le découdre et le refaire en mettant en dehors l'envers du drap quand l'endroit est usé. || 2° Aux jeux, retourner une carte, tourner une carte de manière qu'on en voie la figure. || Retourner cœur, pique etc. se dit, à certains jeux, de la carte qu'on retourne, après que tous les joueurs ont eu les cartes qu'ils devaient avoir. || Impersonnellement et neutralement. Il retourne cœur. Le coup précédent il a retourné pique. Qu'est-ce qui retourne? De quoi retourne-t-il? || Fig. et familièrement. Vous ne savez pas de quoi il retourne, vous ne savez ce qui se passe, quel est l'état des affaires. Je lui demanderai nettement de quoi il retourne, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. III, p. 291. || Voyons de quoi il retourne, voyons de quoi il est question, voyons ce qui se passe. || Populairement. De quoi il retourne, ce qui se produit de nouveau. Voici de quoi il retourne pour le quart d'heure. || 3° Terme de tailleur de pierres. Retourner une pierre, lui faire un second parement opposé au premier, de sorte qu'ils soient parallèles entre eux. || 4° Retourner la salade, remuer la salade dans le saladier, jusqu'à ce qu'elle ait bien pris tout l'assaisonnement. Il ne me reste que six mois à retourner la salade avec les doigts [au XVIII^e siècle les jeunes dames retournaient la salade avec leurs doigts], J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. || 5° Terme d'agriculture. Retourner le sol, le bêcher profondément. Le père mort, les fils vous retournent le champ Deçà, delà, partout; si bien qu'au bout de l'an Il en rapporta davantage, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Car le manant avec peine et sueur La retournait [la terre] et faisait son labeur, ID. *Papefig.* Vois-tu d'ici ces gens dont la fortune Est dans leurs bras, qui, la bêche à la main, Le dos courbé, retournent ce jardin? VOLT. *Enf. prodigue*, III, 1. || On dit dans le même sens : retourner de la luzerne, du gazon, bêcher un terrain semé de luzerne, de gazon. || 6° Donner une seconde trempe à la chandelle à la baguette. || 7° Tourner en arrière. Je retournais souvent la tête pour revoir encore le jeune homme que je laissais derrière moi; mais je ne croyais pas me retourner pour lui, MARIV. *Marianne*, 2^e part. || 8° Fig. et familièrement. Retourner quelqu'un, lui faire changer d'avis, de parti. || On dit de même : il s'est laissé retourner. || Tourner et retourner quelqu'un de tous sens, prendre différents biais pour le faire parler. Je lui donnai votre lettre; elle montra la plus grande surprise en la voyant, et nia formellement le fait; je la retournai de toutes les manières, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 18, dans POUGENS. Après avoir examiné strictement cet homme comme espion, et l'avoir retourné en tout sens, en lui faisant peur.... *Corresp. du général Klinglin*, I, 455. || Retourner quelqu'un, signifie aussi lui causer une vive émotion. Votre récit m'a tout retourné. || 9° Tourner et retourner quelque chose, l'examiner à différents points de vue. Plus je tourne et retourne cette idée [que Dieu peut communiquer la pensée à la matière], plus elle me paraît vraie, VOLT. *Lett. Formont*, avril 1734. || 10° Retourner une chose, la redire de plusieurs façons différentes. Quand les gens coupables tiennent une pauvre petite vérité pour eux, ils la retournent de cent façons, et sont insupportables, SÉV. 118. Il dit et il retourne en quatre vers sans force, qu'il fera un sujet fidèle, VOLT. *Lett. Thibouville*, 8 févr. 1773. || 11° Rétorquer. Celui qui se sert d'un dilemme doit prendre garde qu'on ne le puisse retourner contre lui-même, *Logique de Port-Royal*, V, 15. || Familièrement. Retourner à quelqu'un les paroles dans la bouche, se servir contre lui des mêmes raisons que celles dont il se sert contre nous. || 12° Terme de commerce. Retourner des effets de commerce, des marchandises, les renvoyer à un correspondant. || 13° *V. n.* Aller de nouveau dans un lieu. Retourner en arrière. Vous êtes déjà allé à Lyon; retournez-y. || Aller là d'où on était venu. Retournez à l'armée, et, pour me protéger, Montrez cent mille bras tout prêts à me venger, CORN. *Nicom.* I, 1. Il lui fallut à jeun retourner au logis, Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Le soleil baisse fort, et je suis étonné Que mon valet encor ne soit point retourné, MOL. *Fâch.* II, 1. Je suis bien aise de les venir voir [M. et Mme de Chaulnes à Rennes].... mais il faut que l'espérance de retourner dans mon repos [aux Rochers] me soutienne, SÉV. 20 juill. 1689. Acomat, c'en est fait, Vous pouvez retourner, je n'ai rien à vous dire, RAC. *Baj.* II, 2. Il me faut sans honneur retourner sur mes pas, ID. *Iphig.* II, 5. Retournez, consolez ce vieillard que j'honore, VOLT. *Tancr.* IV. 4. Je vous défends de retourner sans mon ordre, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 15. || Retourner, avec un infinitif. Retournez dès ce jour apprendre à Corbulon Comme on reçoit ici les ordres de Néron, CRÉBILLON, *Rhadamiste*, II, 2. || 14° Il se dit de ce qui est comparé à un retour. Rome, depuis trois ans, par ses soins [de Néron] gouvernée, Au temps de ses consuls croit être retournée, RAC. *Brit.* I, 1. Retournez, retournez à la fille d'Hélène, ID. I, 4. || Retourner en arrière, renoncer à une entreprise dont on est rebuté. || Retourner à Dieu, se convertir. Suivez-la [une âme pénitente] dans tous les pas qu'elle fait pour retourner à lui [Dieu], BOSS. *la Vallière.* || En un sens opposé. Un Achab, qui, averti par Élie, tantôt se couvre de cendre et de cilice, puis retourne à ses idoles, MASS. *Carême, Inconst.* || Retourner à son vomissement, voy. VOMISSEMENT. || 15° Retourner à. Recommencer à. Retourner au travail, au combat. Je le prie [M. de Grignan].... de prendre soin d'accourcir les lignes que je veux de vous; il me paraît que vous l'avez trompé.... je vous demande tendrement de n'y plus retourner, SÉV. 2 févr. 1680. Ce serait une folie impardonnable à son âge; mais il n'y retournera plus, madame; et je vous demande pardon de sa témérité, PONT DE VESLE, *Somnamb.* 16. || Retourner à, avec un infinitif. C'est ce qui fait que je retourne encore à vous envoyer une de ces lettres, SÉV. *à d'Hérigoyen*, 23 avr. 1687. || Par manière de réprimande. N'y retournez plus, ne retombez plus dans la même faute. Si vous y retournez, on vous apprendra le respect que vous devez à votre femme, MOL. *G. Dand.* III, 11. || 16° S'occuper de nouveau de, penser à, parler de. Elle [Mademoiselle] retourna sur la maison et sur les bonnes qualités de M. de Lauzun, SÉV. 12. Je ne veux point retourner sur tout ce que j'ai souffert pendant mon grand mal, ID. 15 mars 1676. Cette Providence me retient; car, sans cela, on n'aurait jamais fait de retourner sur le passé; c'est un écheveau qui ne finirait point, ID. 24 juill. 1689. || 17° Retourner sur, retomber sur. Et souvent la perfidie

Retourne sur son auteur, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. Je ne comprends que trop toutes vos peines; elles retournent sur moi, de sorte que je les sens de deux côtés, SÉV. 17 avril 1689. || Dans un sens opposé. Toutes les louanges que je lui donne retournent à Dieu, qui en est la source, FLÉCH. *Turenne.* || **18°** Être renvoyé, être répété, être mentionné dans une réponse. Parlez-moi de vous, de vos affaires.... tout est sûr, rien ne se voit, rien ne retourne, SÉV. 29 nov. 1684. Je suis bien aise que vous ayez vu le dessous des cartes du procédé de M. de Pompone et de Mme de Vins, et que vous soyez entrée dans leur politique, sans en avoir rien fait retourner à Paris, ID. 16 fév. 1676. Voilà bien des folies que je ne voudrais dire qu'à vous.... je vous prie que cela ne retourne jamais, ID. 19 janv. 1674. || **19°** Être restitué à, faire retour à. Terres qui doivent retourner au propriétaire qui en a disposé. Cette terre est retournée depuis à la maison de Luxembourg, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 291. || **20°** Terme de maçon. Retourner d'équerre, établir une perpendiculaire en un point d'une ligne droite réelle ou fictive. || Retourner, *v. n.* se conjugue avec *être;* rarement avec *avoir;* cependant il y en a des exemples. J'ai retourné depuis à Versailles avec Mme de Verneuil, pour faire ce qui s'appelle sa cour, SÉV. 7 août 1675. || **21°** Se retourner, *v. réfl.* Se tourner dans un autre sens. Il est si faible qu'il ne peut se retourner dans son lit. Horace, les voyant l'un de l'autre écartés, Se retourne, et les croit déjà demi-domptés, CORN. *Hor.* IV, 2. La Mothe le Vayer se retourna vers lui [Saint-Sorlin, qui lui reprochait de n'avoir point de religion], et daigna lui dire: Mon ami, j'ai tant de religion, que je ne suis pas de ta religion, VOLT. *Poëme, Lisbonne, préface.* Il [le moyen duc] se retourne sur le dos, pour se défendre quand il est assailli par un ennemi trop fort, BUFF. *Ois.* t. II, p. 138. J'ai coupé à des feuilles de vigne quelques-unes des principales nervures, elles n'ont pas laissé de se retourner, BONNET, *Us. feuilles,* 2ᵉ *mém.* || Fig. Dégoûtés du monde et de nous-mêmes, nous nous sommes souvent retournés vers le Seigneur, MASS. *Carême, Inconst.* || **22°** Fig. et familièrement. Prendre d'autres mesures. Et je voulus après cette aventure Me retourner vers la magistrature, VOLT. *le Pauvre diable.* || Absolument. Il saura bien se retourner. Une longue et cruelle indigence, de grands airs et un grand usage du monde lui avaient [à de Guiche] appris à se retourner, ST-SIM. 421, 75. || **23°** Se retourner d'équerre, mener une perpendiculaire sur une ligne effective ou supposée. || **24°** S'en retourner, s'en aller. Il eut permission de faire rapporter les coffres chez lui, et il s'y en retourna aussi avec Raymond, Audebert et Hortensius, qui avaient toujours été présents, *Francion,* liv. XII, p. 532. Je n'ai qu'à m'en retourner d'où je viens, MOL. *Festin,* I, 3. Et, dès devant l'aurore, Vous vous en êtes retourné, ID. *Amph.* II, 2. Pour moi je suis ravie, et, si vous en doutez, écrivez-le-moi à Lyon, afin que je m'en retourne sur mes pas, SÉV. 154. Si vous me retirez la main qui me protége, Tel que je suis venu, tel m'en retournerai-je, BOURSAULT, *És. à la cour,* V, 2. Et de leur vain projet les chanoines punis S'en retournent chez eux éperdus et bénis, BOIL. *Lutr.* V. Ostorius: On m'a vu à l'hôtel de Bourgogne.— ....Pluton: Retourne-t-y-en, BOIL. *Héros de romans.* Je m'en retournerai seule et désespérée, RAC. *Iph.* IV, 4. || S'en retourner comme on est venu, faire un voyage, une visite, une tentative inutiles. || Proverbe. C'est le ventre de ma mère, je n'y retourne plus, se dit d'une chose qu'on se repent d'avoir faite.

— REM. Ne dites pas: je me suis en retourné; mais: je m'en suis retourné.

— HIST. IXᵉ s. Si io [je] returnar non l'int pois [ne l'en puis détourner], *Serment.* || XIᵉ s. Si l'orrat [ouïra] Charles, si returnerat l'ost, *Ch. de Rol.* LXXXI. || XIIᵉ s. Il quereient lui, e returnowent, e le matin veneient à lui, *Liber psalm.* p. 108. Tuz murrums, et sumes cume l'ewe ki esculurge sur la terre et puis ne returne, *Rois,* p. 169. Et à Rome vouloit aler, Mais Mordret l'en a retourné [détourné], *Brut,* fᵒ 99, dans LACURNE. Comment que longue demeure [interruption] [j'] Aie faite de chanter, Ore est bien raison et heure Que m'i doie retorner, *Couci,* IV. Quant de la terre sauvage [je] Ne voi nului retorner, Où cil est qui m'assoage Le cuer, quant j'en oi [ouïs] parler, *Dame de Faiel,* dans *Couci.* Il est en pelerinage; Moult [j'] atent son retorner, *ib.* || XIIIᵉ s. Pour ce di-je qu'amors ne vaut neant, De neant vient et à neant retorne, QUESNES, *Romancero,* p. 86. Li serjant s'en retournent, n'i font arestoison, *Berte,* XXIII. Que trestous lor malices lor retourne à contraire, *ib.* LXIX. Vers la maison Simon [elle] a son vis [visage] retourné, *ib.* CXIV. Li Commain et li Grieu et li Blac retornerent arrieres, VILLEH. CLVII. Sire dieux, retorne à mes anemis leur maus, *Psautier,* fᵒ 61. Et endementieres que [pendant que] je aloie à Blechicourt, je ne voz [voulus] onques retourner les yex vers Joinville, JOINV. 209. || XIVᵉ s. Lequel Jehan, qui s'estoit mis en franchise ou cimittire de St-Goudart, fut gité hors dudit cimittire, et le retournerent en la prison, DU CANGE, *retornare.* Lessons ceste question, et retournons à la premiere, ORESME, *Éth.* 23. Telz espargne le sien et est bien enfermez, Qui pour moy aïdier retournera ses clefs, *Guescl.* 13460. || XVᵉ s. Il commença à varier et ne repondit point bien à leurs propos; ils le retournerent [le pressèrent de questions], et lui dirent qu'il convenoit qu'il vinst parler à leur seigneur, FROISS II, III, 119. A ce parlement qui fut à Gand, y eut plusieurs paroles dites et retournées; et conseillerent adonc les seigneurs que.... ID. I, I, 97. Si sommes chargés de vous dire que vous retournez arriere [restituiez] à messire Olivier de Clisson son heritage.... ID. liv. III, p. 217, dans LACURNE. Croire vous vueil sans plus doubter, Et tout le courroux et soussy Qu'il m'a convenu endurer, En joye le vueil retourner, CH. D'ORL. *Bal.* 57. Item fut prins messire Pierre Des Essars qui estoit prevost de Paris et avoit eu gouvernement vers le duc Jehan, et mout avoit tenu son party; mais il se retourna ....FENIN, 1413. Ainsi faut conclure que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'aller qu'au retourner, COMM. VII, *Prol.* Lors toutes les joies du temps passé retournent en tristesses, *Les 15 joyes du mariage,* p. 104. Vat-en, mon ami, ne retourne Jamais, pour serjent qui t'ajourne, *Patelin.* || XVIᵉ s. La dame, ces propos achevez, se retourna vers ses gentilzhommes et leur dist.... RAB. *Pant.* V, 23. Retournons arriere; je meurs de male paour, ID. *ib.* V, 36. Mais que sert tant de peine, o mortels insensez? Il faut tous à la fin retourner à la terre, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, sonnets,* 4. Jamais Pantasilée ne feut receue en tel honneur, lequel procede de vous à qui je le retourne [renvoie], MARG. *Lett.* 127. Vous pouvez estre seur que, sy vous estes malade, je retourneray à vous, ID. *ib.* 128. Avecques vostre lectre sa santé est retournée, et, combien qu'elle garde le lict, je n'y voy point de dangier de la lesser, ID. *ib.* 104. Nous sentons un plaisir singulier à escouter ceulx qui retournent de quelque loingtain voyage, AMYOT, *Préf.* XIV, 42. Parquoy, estant retourné en sa convalescence, il donna congé aux medecins, ID. *ib.* XV, 43. Ayant occis le Minotaure, il s'en retourna dont il estoyt party, ID. *Thés.* 22. Le vaisseau sur lequel Theseus alla et retourna, estoit une galiotte à trente rames, ID. *ib.* 27. Ils fouyoient tousjours, et n'y en avoit pas un qui ozast se retourner, ID. *Rom.* 28. Sertorius feit un tel effort qu'il retourna toute l'armée des Romains entierement en fuite, ID. *Sertor.* 27. Aussi facilement que le timon fait retourner la navire, MONT. II, 195. Les ames particulieres en estoient extraictes [de l'âme du monde], et s'y en retournoient, ID. II, 295. Qu'est-ce que promet Moyse au peuple, quand il se retournera à Dieu après avoir decliné en idolatrie? CALV. *Inst.* 831. Il craignoit aussi la retraite de quelques soldats françois, qui aux adversitez sont assez prompts de retourner leur robbe, LANOUE, 599. Ces coups sont bons à faire une fois, et n'y retourner pas souvent, pour le hazard qu'il y a, ID. 651. Nos ans sans retourner s'en-volent comme un trait, RONS. 792. Si ces verrues retournent après estre gueries, PARÉ, V, 21. Il n'est chance qui ne retourne, COTGRAVE. Il ne va pas du tout à honte, qui de demie voye retourne, ID. Qui mieux ne peut à sa vieille retourne, ID.

— ÉTYM. *Re...,* et *tourner;* bourg. *retonnai;* Berry, *ratourner, artourner;* wallon, *ritourné;* provenç. et espagn. *retornar;* ital. *ritornare.*

† **RETOURNEUR** (re-tour-neur), *s. m.* Celui qui retourne, en parlant d'idées, qui ressasse. Il nous faut aujourd'hui des penseurs, des têtes mûres, pour captiver notre suffrage, et non des retourneurs d'idées et de paroles, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 169.

† **RETOURNURE** (re-tour-nu-r'), *s. f.* Seconde trempe qu'on donne à la chandelle à la baguette.

— ÉTYM. *Retourner.*

RETRACÉ, ÉE (re-tra-sé, sée), *part. passé* de retracer. Dont on renouvelle la mémoire. Sion.... Puissé-je demeurer sans voix, Si dans mes chants ta douleur retracée Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée! RAC. *Esth.* II, 2. Retracerai-je le tableau de la Saint-Barthélemy, si souvent retracé? VOLT. *Pol. et lég. Comm. Esp. des lois, Nat. franç.* Et dans ses souvenirs le présent retracé Lui montrant l'avenir écrit dans le passé, DELIL. *Trois règn.* V.

† **RETRACEMENT** (re-tra-se-man), *s. m.* Action de retracer. Ceux dont toute la vie n'est qu'un retracement littéral de celle de Jésus-Christ, *Phrase citée* dans BOUHOURS, *Nouv. remarq.* Retracement, effacement: ces deux mots se trouvent plus d'une fois dans des livres fort bien écrits, ID. *Suite des remarques,* p. 326 (Il les trouve commodes, mais doute qu'ils réussissent à s'établir).

RETRACER (re-tra-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o:* retraçant, retraçons), *v. a.* || **1°** Tracer de nouveau ou d'une manière nouvelle. Cette allée est mal tracée; il faut la retracer. || **2°** Fig. Rappeler le souvenir, renouveler la mémoire. Dans un temps.... où chacun, retraçant dans son esprit les sujets qu'il a de s'en louer ou de s'en plaindre [des défunts], fait leur épitaphe à sa mode, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse, RAC. *Esth. Prologue.* D'adorateurs zélés à peine un petit nombre Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre, ID. *Athal.* I, 1. C'est une succession si rapidement variée que, si l'on peut tout sentir, je crois impossible de tout retracer, MARIV. *Pays. parv.* part. 6. C'est à la réflexion à graver les idées dans la mémoire, c'est à la mémoire à les retracer à la réflexion, CONDIL. *Gramm. Motif des étud.* Tel est le médecin philosophe qu'Hippocrate comparait à un dieu, sans s'apercevoir qu'il le retraçait en lui-même, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. Les souvenirs qui retracent l'enfance sont délicieux; c'était le temps de la paix, de la joie naïve et pure, de l'innocence, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 289, dans POUGENS. || **3°** Se retracer, retracer à soi, rappeler dans sa mémoire. Je me retraçais toutes les traverses que j'avais essuyées, MARIV. *Pays. parv.* 7ᵉ part. Nous ne fîmes plus que nous retracer l'heureux temps où la Popelinière était pour nous un hôte aimable, MARMONTEL, *Mém.* VII. || **4°** Se retracer, *v. réfl.* Être rappelé dans la mémoire. Ces sortes de douleurs se retracent bien aisément, quand on se laisse la liberté d'y penser, SÉV. 7 fév. 1680. Quelquefois même nos idées se retracent sans que nous y ayons part, et se présentent avec tant de vivacité.... CONDIL. *Conn. hum.* II, 2. La nuit affreuse qui suivit se retrace encore à ma mémoire, GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 189, dans POUGENS.

— HIST. XVᵉ s. Ces tentations retracent peu à peu ce qui plaisoit, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIᵉ s. Retracer son los [répéter souvent son propre éloge], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...,* et *tracer;* provenç. *retrassar.*

RÉTRACTATION (ré-tra-kta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Désaveu formel de ce qu'on a fait, dit ou écrit. Je vous supplie de le disposer à recevoir mes rétractations, qui partent d'un cœur véritablement pénitent, BALZ. liv. V, lett. 17. En signant ces articles [34 articles qui condamnent le quiétisme], elle [Mme Guyon] signait visiblement dans le fond la rétractation de ses erreurs, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 21. Le roi fut payé du courage qu'il avait eu de se rétracter, et marqua à l'auteur de sa rétractation combien il en était satisfait, FONTEN. *Renau.* Ceux qui se plaisent à transcrire le soir dans leur cabinet ce qu'ils ont entendu dans le jour, devraient, comme saint Augustin, faire un livre de rétractations au bout de l'année, VOLT. *Dict. phil. Ana.* Les rétractations déshonorent souvent; mais elles sont rarement utiles, parce qu'elles ne prouvent guère que la faiblesse ou l'intérêt de celui qui se rétracte, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 132.

— HIST. XIVᵉ s. Sainct Augustin en ung livre de retractation où il rappella plusieurs choses qu'il avoit escript en ses autres livres et volumes, *Songe du vergier,* I, 59.

— ÉTYM. Provenç. *retractatio;* espagn. *retractacion;* ital. *retrattazione;* du lat. *retractationem,* de *retractare,* rétracter. On trouve *retractement:* retractement de conventions, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

1. **RÉTRACTÉ, ÉE** (ré-tra-kté, tée), *part. passé* de rétracter 1. Qu'on a désavoué. Une amante irritée D'une offre en moins d'un jour reçue et rétractée, CORN. *Oth.* IV, 1. Daignez vous expliquer davantage; dites-moi précisément de quoi il faut que je me rétracte, et tenez-le déjà pour rétracté, J. J. ROUSS. *À Mme de Luxembourg,* mercredi soir 1761.

† 2. **RÉTRACTÉ, ÉE** (ré-tra-kté, ktée), *part. passé* de rétracter 2. Raccourci par une contraction. Des muscles rétractés. || En botanique, se dit de la radicule quand elle semble s'être retirée en arrière.

1. **RÉTRACTER** (ré-tra-kté), *v. a.* || **1°** Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avait avancée; désavouer,

se dédire. Pour l'obliger à rétracter ses doctrines, PASC. *Prov.* XIII. Je rétracte ce que j'avais dit en courant et sans y penser, SÉV. 435. Il faut que, lui, il rétracte ses erreurs, BOSS. *Lett. quiét.* 446. Je ne rétracterai jamais les promesses que mon âme.... vous fait, MASS. *Carême, Vocat.* Le petit-fils et la mère, encouragés par un homme qui fut autrefois avocat, rétractent leur aveu, VOLT. *Pol. et lég. Probab. en fait de just. Nouv. probabilités.* Il [le pape Jean XXII] avait des opinions singulières qu'il fut obligé de rétracter, ID. *Ann. Emp. Louis V,* 1324. Je viens, monsieur, rétracter hautement les discours injurieux que l'ivresse m'a fait tenir en votre présence, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 60. || 2° Revenir sur une résolution (emploi vieilli). Sans doute il [Pompée] aurait pu tenter d'autres combats, Contre un sort infidèle essayer d'autres bras, Et forcer les destins à rétracter sa perte, BRÉBEUF, *Pharsale,* VII. Pardonnez, dieux puissants, pardonnez à la terre.... Pourquoi tout renverser et pourquoi tout détruire ? Rétracter mon bonheur, c'est assez me réduire, ID. *ib.* || Rétracter un don, annuler un don qu'on avait fait. Guillot, sachant ce don, L'avait fait rétracter pour plus d'une raison, LA FONT. *Cas.* Ses affaires [d'un prince indien] s'étant rétablies avant que ses engagements eussent été remplis, il rétracta le don qu'il avait fait [de Karikal à la compagnie des Indes], RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 30. || 3° Se rétracter, *v. réfl.* se dédire, faire une rétractation. Son texte [de saint Augustin] n'a pas le privilége d'être canonique ; il s'est bien rétracté lui-même de beaucoup de propositions, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens,* 1. *Avant-propos.* Bien loin de se rétracter d'aucune de ses erreurs, BOSS. *Var.* 1. Rien n'était plus connu que son équité.... il pouvait instruire sans se rétracter et sans se condamner soi-même, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il n'y avait nulle apparence que Métellus se rétractât des motifs qui l'avaient fait agir étant tribun, *Exil de Cicéron,* dans DESFONTAINES. Le légat, extrêmement déconcerté, fit ramener en prison le grand maître [des templiers] et le frère du Dauphin d'Auvergne, qui s'était aussi rétracté, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 272, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. Et ycelles [lettres] voulons estre tenues et gardées perpetuelment, sans les retraittier ou enfraindre comme que soit, DU CANGE, *retractare.* || XVe s. Et quand tu l'as et tu la tiens, Au monde ne te fault plus riens, Paradis tu en peux gaigner; Je ne t'en doy plus retracter [reparler], *la Font.* 222. || XVIe s. Saint Augustin mesme, se retractant de l'autre sentence, maintient fort et ferme que.... CALV. *Instit.* 225. Qu'il ne soit loisible à aucun, disent-ils, de retracter le jugement de notre siege, ID. *ib.* 911. A quoy Sa Majesté replicqua qu'il ne pouvoit pas retracter sa parolle, CARL. IX, 22.

— ÉTYM. Lat. *retractare,* dénominatif de *retractum,* supin de *retrahere,* de *re,* et *trahere,* tirer (voy. TRAIRE).

† 2. **RÉTRACTER (SE)** (ré-tra-kter), *v. réfl.* Terme de médecine. Devenir raccourci par une lésion persistante des muscles, des tendons.

— ÉTYM. Voy. RÉTRACTION.

† **RÉTRACTIBLE** (ré-tra-kti-bl'), *adj.* Synonyme de rétractile. Des ongles crochus et rétractibles, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 258.

† **RÉTRACTIF, IVE** (ré-tra-ktif, kti-v'), *adj.* || 1° Qui exerce ou tend à exercer une rétraction. Force rétractive. || 2° Fig. Qui retire, qui rétracte. Des requêtes explicatives ou rétractives qui ont été envoyées en Sorbonne [par les jésuites], GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 397.

— ÉTYM. Voy. RÉTRACTION.

RÉTRACTILE (ré-tra-kti-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans. Les ongles des animaux du genre chat sont rétractiles. Des pelottes rétractiles, LA BILLARDIÈRE, *Instit. Mém. scienc.* 1817, t. II, p. 404. || On dit dans un sens analogue : force, mouvement rétractile.

— ÉTYM. Voy. RÉTRACTION.

RÉTRACTILITÉ (ré-trac-kti-li-té), *s. f.* Qualité d'une partie qui est rétractile.

RÉTRACTION (ré-tra-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. État d'une partie rétractile, d'une partie retirée, rentrée en dedans. Une substance qui se dilate par la chaleur, éprouve en se refroidissant une contraction ; lorsqu'une force qui tend une corde d'instrument vient à casser, la corde se retire ou éprouve une rétraction, LEGOARANT. || 2° Terme de médecine. État d'une partie qui est revenue sur elle-même, et qui a perdu par là une partie de ses dimensions normales.

— HIST. XVIe s. Les perturbations de l'ame produisent de merveilleux effets en nos corps, par la refraction et condensation, retraction et effusion des humeurs et des esprits, PARÉ, *Introd.* 25.

— ÉTYM. Lat. *retractionem,* de *retractum,* supin de *retrahere,* retirer, de *re,* et *trahere,* tirer (voy. TRAIRE). On trouve au XIIe siècle *retracion,* avec le sens de blâme, et au XVIe *retractement,* avec le sens de rétraction.

† **RETRADUIRE** (re-tra-dui-r'), *v. a.* Traduire de nouveau. La lettre que M. Élie de Beaumont a adressée à M. Hourovsky, et que nous retraduisons en français d'après la traduction russe, *Journal offic.* 27 sept. 1869, p. 1276, 4e col. || Se retraduire, *v. réfl.* Se traduire une seconde fois. Vous trouverez peut-être assez plaisant que je sois un auteur traduit par mes compatriotes [Voltaire avait écrit en anglais], et que je me sois retraduit moi-même, VOLT. *Lett. Brossette,* 22 nov. 1733.

† **RETRAÎNER** (re-trên-é), *v. a.* Traîner de nouveau.

— HIST. XVIe s. [Le serpent blessé] Plis dessus plis, en cent ondes retors, Retraine, tire et retourne son corps, RONS. 625.

RETRAIRE (re-trê-r'), *v. a.* Il se conjugue comme traire. Terme de jurisprudence. Exercer un retrait. Retraire un héritage, des fonds. || On dit plus souvent retirer.

— HIST. XIIe s. Il velt de nostre terre la franchise retraire [ôter], *Sax.* XXXI. Je ne m'en puis mie ariere retraire, *Couci,* II. || XIIIe s. Poi estoit eure que on ne feist saillies ; mais je ne vos puis mie tout retraire [raconter], VILLEH. LXXVI. Bien avez oy dire et mainte fois retraire, Que traïson et meurtre convient qu'en la fin paire [paraisse], *Berte,* LXIX. Après fu Viellece portraite, Qui estoit bien ung pié retraite [diminuée] De tele cum el soloit estre, *la Rose,* 340. Ne puent as vilains retraire [ils ne peuvent tenir des inclinations des vilains] Por noreture qu'il en aient; A lor gentillece retraient, *Roi Guillaume,* p. 94. Les VII rivieres s'espandent par le pais et cuevrent les terres pleinnes ; et quand elles se retraient.... JOINV. 219. || XVe s. Or me veux retraire à la droite matiere commencée, FROISS. I, I, 4. Quelque petit chasteau-rocher où il se sera retraict, COMM. V, 18. || XVIe s. Il redoubtoit fort le peuple, pource qu'il sembloit retraire un peu de visage à Pisistratus, AMYOT, *Péric.* 11. Il jeta en terre devant luy un cuyr tout sec et retrait de grande secheresse, puis.... ID. *Alex.* 108. Voyez-vous bien là ceste rose Qui s'est toute retraicte et close Vers le soir? MAROT, IV, 173. Si le lignager retrait [exerce le droit de rachat] sur le seigneur, il lui paiera ses droits, LOYSEL, 426. Et seront frottées principalement les parties retraictes [rétractées], PARÉ, VII, 10.

— ÉTYM. Provenç. *retraire;* espagn. *retraer;* portug. *retrahir;* ital. *ritrarre;* du lat. *retrahere,* de *re,* et *trahere,* tirer (voy. TRAIRE).

† 1. **RETRAIT** (re-trè), *s. m.* Retrait de la mer, tendance graduelle qu'a la mer, dans certains parages, à abandonner les côtes.

— HIST. XIVe s. Au retrait de none [à la fin de none, lorsqu'on se retire de l'église], DU CANGE, *retrahere.*

— ÉTYM. *Retraire* (voy. l'historique).

† 2. **RETRAIT** (re-trè), *s. m.* Retrait de mouture, le résidu grossier de la mouture. Le premier aliment que l'on donne aux oisons nouveau-nés est une pâte de retrait de mouture ou de son gras, pétrie avec des chicorées ou des laitues, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 55.

— HIST. XVe s. Ils [les seigneurs] ont les vins, les espices et les bons pains; et nous avons le seigle, le retrait [farine dont on a tiré la fleur], la paille, et buvons de l'eau [Jean Bulle aux serfs anglais], FROISS. II, II, 106.

— ÉTYM. *Retraire.*

3. **RETRAIT** (re-trè), *s. m.* || 1° Synonyme peu usité de lieu d'aisances. Dites que le suisse entre Pour traîner cette infâme au centre d'un retrait, MAÎTRE ADAM BILLAUT, *Œuvr.* p. 14, dans POUGENS. || 2° Dans le moyen âge, appartement retiré, réservé, cabinet privé où on faisait sa toilette et où on déposait les chaises de retrait, DE LABORDE, *Émaux,* p. 485. Le retrait où dit ses heures Monsieur Louis de France, V. HUGO, *Notre-Dame de Paris,* X, 5.

— HIST. XIIIe s. Ains fuit vers un caisne [chêne] à retrait [refuge], *Roi Guillaume,* p. 49. || XIVe s. Douze barilles d'eau roze de Damas mis ou retrait de la royne, DE LABORDE, *Émaux,* p. 485. || XVe s. S'iert [ma femme sera] le retret de ma jonesse, S'iert le baston de ma vieillesse, E. DESCH. *Miroir de mariage,* p. 11. Et après sa messe, il [le comte de Foix] les fit tous entrer dans sa chambre de retrait [cabinet], FROISS. II, III, 18. Adonc se tire chascuns par devers son retraict [logis], si que en peu d'heure la compaignie fut toute vuide de chevaliers, *Percefor.* t. I, f° 132. || XVIe s. Heliogabalus feut tué en un retraict [latrines], MONT. I, 249. Ils n'ont pas seulement leur retraict pour retraicte [les grands], ID. III, 269. Rome est l'esgout et le retrait inespuisable de toutes ordures et vilainies du monde, SLEIDAN, f° 19.

— ÉTYM. *Retrait* 1. Le sens général est lieu où l'on se retire, demeure, et, en particulier, latrines.

4. **RETRAIT, AITE** (re-trè, trè-t'), *participe passé* de retraire. || 1° Repris par droit de retrait. Héritage retrait. || 2° *S. m.* Terme de jurisprudence. Retrait, action de retirer un héritage qui avait été vendu. Faire, exercer un retrait. || Retrait lignager, action par laquelle un parent du côté et ligne d'où était venu à un vendeur l'héritage par lui vendu, pouvait, dans un délai fixé, rentrer en possession de cet héritage, en remboursant le prix de l'achat. || Retrait féodal, celui qui s'exerçait par le seigneur d'un fief sur un héritage vendu dans sa mouvance. || Retrait conventionnel, dit aussi réméré, celui qui se fait en vertu des clauses portées par le contrat de vente de l'héritage dont il s'agit. || 3° Action de retirer un projet présenté à une assemblée. Retrait d'un projet de loi. || 4° Action de retirer une somme placée à la caisse d'épargne. Il y a eu cette semaine beaucoup de retraits. || 5° Retrait d'emploi, suspension d'emploi, à l'égard d'un officier.

— HIST. XVIe s. Il y a trois sortes de retraits [rentrées en possession], conventionnel, lignager et seigneurial, LOYSEL, 422.

• 5. **RETRAIT, AITE** (re-trè, trè-t'), *adj.* || 1° Qui s'est retiré, contracté. Il ne se dit que dans les locutions suivantes. || Bois retrait, bois dont les fibres se retirent par le desséchement. || Blé retrait, blé qui, non encore mûr et surpris par une température trop chaude et trop sèche, se resserre et demeure imparfait. || Terme de blason. Se dit des pièces qui n'avancent pas jusqu'au bord de l'écu. || Terme de vénerie. Lorsqu'un cerf est forcé, qu'il ne peut souffler ni tirer la langue, on dit qu'il est retrait, qu'il sera bientôt pris. || 2° *S. m.* Retrait, rapprochement des molécules d'un corps, et, conséquemment, diminution de son volume, par l'action de la chaleur. On attribue généralement à la perte d'une portion d'eau le retrait qu'éprouve l'argile à une haute température, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 46, dans POUGENS. || On dit aussi retraite.

— ÉTYM. C'est le participe passé de l'ancien verbe *retraire,* retirer (voy. RETRAIRE, à l'historique).

1. **RETRAITE** (re-trè-t'), *s. f.* || 1° Action de se retirer. Ce n'était qu'un prétexte à faire sa retraite, CORN. *Gal. du Pal.* III, 10. Monsieur, il faut faire retraite, MOL. *Mis.* IV, 4. Le peuple.... fit cette retraite fameuse au mont Aventin, BOSS. *Hist.* III, 7. Cette visite que vous rendez, vient de suspendre une querelle domestique, qui n'attend que votre retraite pour recommencer, LA BRUY. V. En arrivant à Motiers, j'avais écrit à milord Keith, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les États de Sa Majesté [le roi de Prusse], J. J. ROUSS. *Confess.* XII. La Providence n'avait permis cette retraite de Moïse chez les Arabes que pour y porter la connaissance du vrai Dieu et de sa religion, DIDER. *Opin. des anc. philos. Arabes.* Je l'ai prié d'engager Mme la comtesse à me laisser sortir à l'instant, sans m'obliger à m'expliquer sur les motifs de ma prompte retraite, Mme RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 147, dans POUGENS. || Fig. Son chagrin, à ce que je vois, A fait une prompte retraite, MOL. *Amph.* II, 5. || Terme d'escrime. Mouvement en arrière, par lequel on se met hors de l'atteinte des bottes que porte l'adversaire. || 2° Particulièrement. Marche rétrograde d'un corps de troupes qui se retire devant l'ennemi. Ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les câbles.... Font retraite en tumulte, CORN. *Cid,* IV, 3. Les siéges, les assauts, les savantes retraites, ID. *Sertor,* III, 2. La constance de Fabius Maximus, qui, se mettant au-dessus des bruits populaires, faisait la guerre en retraite, fut un rempart à sa patrie, BOSS. *Hist.* I, 8. Ce lieu couvert d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes effrayées après une honorable retraite, FLÉCH. *Turenne.* Pensez-vous que ces cœurs, tremblants de leur défaite, Fatigués d'une longue et pénible retraite...? RAC. *Mithr.* III, 1. Le roi Guillaume fit toujours de belles retraites, et, quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne, VOLT. *Louis XIV,* 16. Il se flatte que Schwartzenberg, Régnier, Durutte et vingt mille hommes répartis à Minsk, Grodno et Vilna, que soixante-dix mille hommes enfin ne laisseront pas

soixante mille Russes s'emparer de ses magasins et lui couper sa retraite, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 5. Depuis Viazma, ce maréchal [Ney] avait commencé à soutenir cette retraite, mortelle pour tant d'autres et pour lui immortelle, ID. *ib.* IX, 12. || Retraite des dix mille, retour des dix mille Grecs qui étaient à la solde de Cyrus le jeune (401 avant J. C.). Cette retraite [des dix mille], selon les bons connaisseurs et les gens du métier, est l'entreprise la plus hardie et la plus sagement conduite que nous fournisse l'histoire ancienne, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 136, dans POUGENS. Si j'osais attaquer le préjugé, j'oserais préférer la retraite du maréchal de Belle-Isle à celle des dix mille : il est bloqué dans Prague par soixante mille hommes, il n'en a pas treize mille.... VOLT. *Dict. phil. Xénophon.* || Battre en retraite, se retirer. || Se battre en retraite, se battre en faisant retraite. || Fig. et familièrement. Battre en retraite, céder. Entre nous, le désespoir de ta maîtresse commence à battre en retraite, LAMOTTE, *Matr. d'Éphèse*, sc. 13. || 3° Obligation où sont les gens de guerre de rentrer à une certaine heure ; signal qu'on leur donne en conséquence. L'heure de la retraite. Le tambour a battu la retraite. Sonner la retraite. || Fig. Sonner la retraite, donner le signal de se retirer. Comte, je me porte un peu mieux ; Mon mal a sonné la retraite, MAITRE ADAM BILLAUT, *Œuvr.* p. 166, dans POUGENS. Nous continuâmes à nous divertir jusqu'à la nuit ; alors la veuve du docteur Garcia fit sonner la retraite, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 4. Ma bonne fée, au seuil du pauvre barde, Oui, vous sonnez la retraite à propos, BÉRANG. *Adieu chansons.* || À bord des vaisseaux, batterie de tambour qui annonce le commencement du service de nuit. || Dans les ports, coup de canon tiré par le vaisseau amiral, par le stationnaire sur une rade, à la fin du jour et à l'heure où va commencer le service de nuit. Il arriva un soir qu'un de mes canonniers n'ayant pas pris garde qu'il y avait un boulet dans le canon qui devait tirer le coup de retraite, le boulet alla passer entre les mâts de l'amiral anglais ; j'envoyai aussitôt un officier lui en faire des excuses, *Mém. de Villette* (1686), p. 93, dans JAL. || 4° Terme de vénerie. Fanfare composée pour la retraite. || Sonner la retraite, rappeler les chiens. || On dit qu'un chien est de bonne retraite, quand il rentre régulièrement au chenil les jours de chasse. || 5° Il se dit des eaux qui rentrent dans leur lit. Cette retraite des eaux ne s'est pas faite tout à coup, mais par une longue succession de temps, BUFF. 4e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 213. || 6° Action de se retirer du monde, de la cour, des affaires, des emplois, du théâtre, etc. Croyez que j'approuve extrêmement le dessein que vous faites de vous désabuser de la fortune et de la quitter comme une dangereuse maîtresse.... quand vous voudrez faire cette retraite, je vous accompagnerai, VOIT. *Lett.* 44. Tircis, il faut songer à faire la retraite, La course de nos jours est plus qu'à demi faite, RACAN, *Pastorale.* Mme de la Vallière ne parle plus d'aucune retraite, SÉV. 175. L'épreuve en est hasardeuse [quitter les affaires] pour un homme d'État, et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos, BOSS. *le Tellier.* Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande, VOLT. *Louis XIV*, 13. Dieu fit la douce illusion Pour les heureux fous du bel âge, Pour les vieux fous l'ambition, Et la retraite pour le sage, ID. *Ép.* 88. Mon peu de santé a presque éteint le peu d'ardeur et de génie que la nature m'avait donné, et il faut que je songe à faire retraite, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 12 sept. 1766. Il n'y a point de malheurs réels ou fictifs qu'on ne leur impute [aux philosophes], depuis l'expulsion des jésuites jusqu'à la retraite de Mlle Clairon, ID. *Œuv.* t. V, p. 213. Il s'en plaignit au roi, et lui demanda décidément ou sa retraite ou celle de Sartines, MARMONTEL, *Mém.* XII. || 7° L'état d'une personne retirée des affaires, éloignée du monde, vivant à la campagne. Si j'osais ajouter au mot de l'interprète, J'inspirerais ici l'amour de la retraite, LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Ces gens [faux dévots].... Qui, brûlants et priants, demandent chaque jour, Et prêchent la retraite au milieu de la cour, MOL. *Tart.* I, 6. Vous me louez trop, ma chère enfant, de la douce retraite que je fais ici [aux Rochers], SÉV. 21 déc. 1689. Des grilles affreuses, une retraite profonde, une clôture impénétrable [dans un couvent], BOSS. *la Vallière.* La cour le rappelle en vain ; il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, ID. *le Tellier.* Ne croyez pas, madame, que la retraite ni la séparation entière du monde mettent en repos, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau.* 14 févr. 1716. L'éducation chrétienne est une éducation de retraite, de pudeur, de modestie, de haine du monde, MASS. *Carême, Pet. nomb. élus.* Comptez qu'il n'y a que la retraite qui soit le séjour de l'occupation, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 16 sept. 1761. Vous savez que j'ai toujours envisagé la retraite comme le port où il faut se réfugier après les orages de cette vie, *Lett. Richelieu*, 5 janv. 1754. Heureux qui sait vivre dans la retraite ; cela n'est pas aisé aux grands de ce monde, mais cela est très-facile pour les petits, ID. *Lett. Mme de Graffigni*, 22 mars 1758. Je n'avais point d'idée du bonheur réservé à la vieillesse dans la retraite, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 6 mars 1761. Il faut une âme saine pour sentir les charmes de la retraite, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. Le néant de l'ambition et de la gloire, les consolations de la retraite, et le bonheur de l'obscurité, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* La retraite sans solitude, Avec le repos sans ennui, DESMAHIS, *Poésies*, p. 129, dans POUGENS. || 8° Éloignement momentané du monde, pour se livrer à des exercices de piété. Les retraites ne réussissent pas toujours ; il faut les faire sans les dire, SÉV. 302. Faites votre retraite durant cette octave, BOSS. *Lett. Corn.* 103. Que fait-on dans ces retraites ? on écoute Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, BOURDAL. *Serm. 17e dim. après la Pent. Dominic.* t. IV, p. 71. J'ai passé une mauvaise nuit, et, pour me reposer, je dis que je suis en retraite, afin de n'être point interrompue, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 11 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 105, dans POUGENS. || 9° Le lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, II, p. 128. Et, si tous mes efforts ne me donnent à vous, Il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, Qui m'empêchera d'être à toute autre personne, MOL. *Fem. sav.* IV, 8. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, SÉV. 15 févr. 1690. J'entends une retraite isolée et profonde, Et non celle où toujours le voisinage abonde, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* III, 2. || 10° Lieu de refuge. Eusses-tu pour retraite un roc inaccessible, Tigresse, tu mourras, CORN. *Médée*, V, 8. La racaille dans les trous Trouva sa retraite prête, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Les îles de la mer Adriatique servirent de retraite contre sa fureur [d'Attila], BOSS. *Hist.* I, 11. La Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque.... la reine n'a plus de retraite, ID. *Anne de Gonz.* Un sexe.... dont l'infirmité naturelle demandait la sûre retraite d'une maison bien réglée, ID. *Comédie*, 8. Sortez de ces retraites où la misère et la honte vous cachent, familles infortunées, et dites-nous par quelles adresses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues, FLÉCH. *Duc de Mont.* Qui n'a de retraite que pour quelques jours peut bien dire qu'il n'en a point, MARIV. *Marianne*, 3e part. Lorsqu'on n'eut plus que de mauvaises armées.... on eut plus de places et moins de forces, plus de retraites et moins de sûreté, MONTESQ. *Rom.* 20. Charles VI s'était contenté de donner une retraite au prince [Alexiovitz]; et on l'avait renvoyé, quand le czar, instruit de sa retraite, l'avait redemandé, VOLT. *Russie*, II, 10. Des retraites honnêtes pour la vieillesse et pour les infirmités, voilà ce qui est nécessaire, et voilà ce qu'on n'a pas seulement tenté, VOLT. *Pol. et lég. Lett. d'un ecclés.* || Par extension. Et nos soldats trahis ne l'ont point achevé ! Dans leurs rangs à ce lâche ils ont donné retraite ! CORN. *Hor.* III, 6. || Fig. La guerre, les périls sont vos seules retraites, RAC. *Mithr.* III, 1. || 11° Lieu où l'on se cache, se dérobe. Le monde ne serait plus, selon l'expression de l'Évangile, qu'une retraite de voleurs, BOURDAL. *Serm. 22e dim. après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 361. Par vous aurait péri le monstre de la Crète, Malgré tous les détours de sa vaste retraite, RAC. *Phèdre*, II, 5. Cette caverne était la retraite des bêtes farouches, FÉN. *Tél.* XV. Je l'ai conduit seize ans de retraite en retraite, VOLT. *Mér.* III, 5. Les retraites d'amour, au fond des bois perdues, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 31. || Fig. Esprit humain.... tu as des conduites si enveloppées, des retraites si profondes et si tortueuses.... BOSS. *Sermons, Prédication*, 2. || 12° Emploi tranquille, ou pension, ou récompense qu'on accorde à quelqu'un qui se retire d'un service ; il se dit surtout en parlant des militaires et des employés d'administration. Prendre sa retraite. Être admis à la retraite. Une bonne retraite. La mise à la retraite. || On dit de même : pension de retraite. || Caisse des retraites, caisse qui fournit les fonds pour payer les retraites. || Il se dit aussi de la pension qu'on donne à un domestique à la fin de ses services. Donner une retraite à un domestique. || 13° Terme d'architecture. Quantité dont on diminue l'épaisseur d'un mur dont la face extérieure peut être verticale. La retraite de ce mur sera de deux décimètres à chaque étage. La retraite se prend généralement à l'intérieur d'un mur dont la face extérieure peut être verticale, ou avoir du fruit. Quant à la retraite d'un mur sur les fondations, comme elle est généralement pratiquée, on la sous-entend ; et, lorsqu'on dit qu'un mur a une, deux, trois retraites, etc. c'est toujours à partir de son épaisseur au niveau du sol, LEGOARANT. || On dit qu'une partie est en retraite sur une autre quand elle est en dedans du plan de cette dernière. Cinq pierres brutes de couleur noire, épaisses de cinq pieds, formant les quatre murs et la couverture, au-dessus de laquelle deux autres pierres sont posées en retraite, BARTHÉL. *Anach.* chap. 41. Une retraite d'un pouce six lignes de profondeur prise dans l'épaisseur de l'entablement de l'attique, RAYMOND, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, 407. || 14° Battre en retraite, se dit de l'exploitation qui se fait d'une houillère en enlevant les piliers et abandonnant les galeries au fur et à mesure. || 15° Diminution de volume d'un corps qui se sèche. L'on sait que le plâtre, en se séchant, au lieu de faire retraite, prend de l'extension, BUFF. *Min.* t. II, p. 67. Au feu, l'argile pure prend de la retraite, ID. *Min.* t. III, p. 277. Les formes régulières des basaltes volcaniques proviennent d'une retraite occasionnée par le refroidissement, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 146, dans POUGENS. Comme toute porcelaine prend une retraite à mesure qu'elle cuit, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. On s'oppose en partie à la retraite des pièces d'argile et, par conséquent, à la plupart des inconvénients qui en résultent, en mêlant à l'argile des terres qui ne soient pas susceptibles de cette diminution de volume, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 532. || 16° Faux cristaux ou cristaux par retraite, cristaux dans lesquels ne règnent pas la constance des angles et la netteté des arêtes. La retraite prismatique est une propriété qui paraît commune aux pierres formées sous l'eau et à celles qui ont été formées par le feu, BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 469. || 17° Mettre les cuirs en retraite, chez les tanneurs, les retirer de la fosse pour quelques jours ; chez les hongroyeurs, les laisser tremper quelques jours dans la cuve. || 18° Longe de cuir dont les charretiers se servent pour mener le cheval de devant. || 19° Terme de marine. Cordage qui sert à retrousser un hunier. || Synonyme de recul, en parlant d'une bouche à feu. || Abri pour les embarcations. || Sabords de retraite, ceux qui sont percés dans le tableau de la poupe ; on y passe des bouches à feu dites de retraite. || 20° Terme de maréchalerie. Pointe de clou demeurée dans l'ongle du cheval.

— HIST. XIIIe s. Isnelement li recort sore [sur], Met pié avant, jete retrete [sorte de coup porté] ; Mes durement Renart se guete, *Ren.* 14933. Il fut jugié que en aquest n'aroit point de retraite [retrait], se cil qui avoit aquesté le revendoit, BEAUM. XLIV, 2. || XIVe s. Et certes [elle] bien scet et voit Que mes vrais cuers autre amer ne porroit ; Mais c'est retraite et semblance d'oubli, De legier croire encontre son ami, MACHAUT, p. 64. Quant ce vint à la nuit, la retraite on sonna, *Guesc.* 3624. Et convint que Gaufrois sonnast ses oliphans Pour fere le [la] retrete, *Baud. de Seb.* X, 308. || XVIe s. À la diane et à la retraicte, une cloche sonne.... MONT. I, 407. La retraicte des Grecs, de Babylone en leur pays, est fameuse.... ID. I, 261. Pour y establir nostre principale retraicte et solitude, ID. I, 277. Elle avoit, au dernier butin, caché une cuilliere qu'elle pensoit d'argent, mais elle fut trouvée dans la retraite de son busc, D'AUB. *Fœn.* III, 3. Mouy faisoit la retraitte [l'arrière-garde] avec une trouppe choisie et gaillarde, ID. *Hist.* I, 220. Ces deux eschelles furent emboitées et apliquées à six pas l'une de l'autre dans une retrete de muraille, où il y avoit deux carneaux ID. *ib.* III, 155.... Flanquée pour le mousquet seulement, de la courtine de deux ravelins sans espaule, sans retraite, sans oreillon..., ID. *ib.* 258. Retraitte de loup, tournant tousjours le visage, BRANT. *Capit. franç.* t. II, p. 282.

— ETYM. *Retrait* 1.

2. RETRAITE (re-trè-t'), *s. f.* || 1° Terme de commerce. Traite faite après le protêt d'une lettre de change sur le dernier endosseur. || 2° Lettre de

change qu'un négociant tire sur un autre négociant qui vient d'en tirer une sur lui. Il faut entendre par le mot de retraite, une lettre de change qu'un négociant tire sur un autre négociant qui en avait tiré une autre sur lui, au moyen de laquelle il se rembourse non-seulement de ce qu'il a déboursé, mais encore de sa provision, courtage et port de lettres; pour l'ordinaire les retraites sont ruineuses à ceux qui les font faire, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. Y.

— ÉTYM. *Re*..., et *traite*.

RETRAITÉ, ÉE (re-trè-té, tée), *adj.* Qui est à la retraite, qui a une pension de retraite. Cent mille militaires retraités, réformés, offraient encore vingt-cinq ou trente mille précieux auxiliaires pour le service des places frontières, CHARRAS, *Waterloo*, II.

† 1. **RETRAITER** (re-trè-té), *v. a.* Terme d'administration. Mettre à la retraite.

— ÉTYM. *Retraite* 1.

† 2. **RETRAITER** (re-trè-té), *v. a.* Traiter une seconde fois une matière. Matière retraitée par le même auteur.

— HIST. XII^e s. Fait li buens reis de France : se tut ert retraitié E de çà e de là, n'i aureit amistié, *Th. le mart.* 111.

— ÉTYM. Lat. *retractare*, de *re*, et *tractare* (voy. TRAITER).

RETRANCHÉ, ÉE (re-tran-ché, chée), *part. passé* de retrancher. ‖ 1° Séparé d'un tout. Pour l'ordinaire [à Rome] on ne comptait plus les prisonniers parmi les citoyens, et on les laissait aux ennemis comme des membres retranchés de la république, BOSS. *Hist.* III, 6. Le tronc toujours vif que les branches retranchées laissaient en son entier, ID. *ib.* II, 12. Un mois retranché du cours de nos études n'est pas digne de nos regrets, MARMONTEL, *Mém.* I. Un homme banni de son pays et retranché de la société, M^me DE TENCIN, *Œuv.* t. IV, p. 153, dans POUGENS. ‖ 2° Défendu par des fortifications. Camp retranché. Bien qu'ils combattissent dans un lieu retranché naturellement et avantageux pour de l'infanterie, LA CHAPELLE-MILON, *Relation de la campagne de Rocroi.* ‖ Fig. Savez-vous, ô prédicateurs, que ce divin conquérant [Jésus] veut régner sur les cœurs par votre parole? mais ces cœurs sont retranchés contre lui, BOSS. *Bourgoing.* Tirésias dans un profond silence Devait toujours se tenir retranché; Mais il sent peu la triste conséquence De son récit.... MALFIL. *Narcisse*, II. ‖ 3° Que retranché, voy. QUE 2, n° 5.

RETRANCHEMENT (re-tran-che-man), *s. m.* ‖ 1° Suppression de quelque partie d'un tout. Il serait à souhaiter que les destins nous eussent accordé une vie plus longue ou plus heureuse; mais, puisque quelque démon envieux a raccourci notre félicité par le retranchement de nos jours, il faut tâcher de la faire durer le plus que nous pouvons, D'ABLANC. *Lucien, les Amours.* Le maréchal de Bellefond est à la Trappe pour la semaine sainte; il parla fort fièrement à M. de Louvois, qui voulut faire quelque retranchement sur sa charge de général, sous M. le Prince, SÉV. 131. Sa Majesté, qui donne à Mme la Dauphine le temps qu'il donnait à Mme de Montespan; jugez de l'effet que peut faire un tel retranchement, ID. 17 mars 1680. Le retranchement du bois superflu ne faisait que rendre les fruits meilleurs, BOSS. *Hist.* II, 12. Dans les opérations que l'on fit sur les monnaies du temps de la république, on procéda par voie de retranchement, MONTESQ. *Esp.* XXII, 13. Cette scène [du pauvre], convenable au caractère impie de don Juan, mais dont les esprits faibles pouvaient faire un mauvais usage, fut supprimée à la seconde représentation, et ce retranchement fut peut-être cause du peu de succès de la pièce, VOLT. *Vie de Molière.* ‖ 2° Terme de marine. Peine de discipline (voy. RETRANCHER, n° 7). ‖ 3° Il se dit quelquefois pour suppression totale. Le retranchement de sa pension le réduit à la misère. Le retranchement des abus. Une mort chrétienne, préparée par des infirmités sensibles et humiliantes, par un retranchement des plaisirs et des consolations humaines, FLÉCH. *Duch. de Mont.* ‖ 4° En grammaire, terme générique par lequel on désigne toute suppression de lettres ou de syllabes dans un mot, de mots dans une phrase. ‖ 5° Économie, réduction de dépense. Ô Dieu, quel changement, quel retranchement, quelle économie dans cette maison! huit enfants, n'avoir pas eu le temps d'obtenir la moindre grâce! SÉV. 386. Que n'avez-vous fait un équipage proportionné à celui des autres, à la misère du temps, au.... retranchement dont le roi donne l'exemple? ID. mars 1690. Et [ils] trouvent dans leur frugalité même de quoi faire des retranchements de piété et de pénitence, MASS. *Carême, Jeûne.* ‖ Particulièrement, réduction dans les rentes que l'État payait. Encore au lieu de payement, On parle d'un retranchement, RÉGNIER, *Ép.* III. Vous me retranchez tout net neuf années dans votre dernière lettre; jamais notre contrôleur général n'a fait de si grands retranchements, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1^er fév. 1773. ‖ 6° Suppression de certaines avances ou saillies dans les rues et sur les chemins publics. ‖ 7° Espace retranché d'un plus grand. Son domestique couche dans un retranchement. Elle poussa une porte qui n'était couverte que d'une tapisserie, et par où l'on entrait dans un petit retranchement où je me mis, MARIV. *Pays. parv.* part. 5. ‖ 8° Terme de guerre. Disposition employée pour couvrir les défenseurs d'une position et arrêter les assaillants (ainsi dite parce que les retranchements forment un espace coupé dans un plus grand). Un bois impénétrable, dont le fond est un marais, et, derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements, BOSS. *Louis de Bourb.* On remarquera l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Selestadt, ID. *ib.* Après beaucoup de pertes et de marches ruineuses, le czar, poussé vers le Pruth, n'avait pour tout retranchement que des chevaux de frise et des chariots, VOLT. *Charles XII*, 5. ‖ Se dit aussi d'un obstacle naturel, comme un ravin, un bois, un cours d'eau, etc. servant à se retrancher. ‖ 9° Fig. Les défenses, les arguments dont on use. Elle [Mme de Bury, dans son procès avec la maison de Grignan] croyait bien nous jeter dans le labyrinthe des semestres.... c'était un très-bon retranchement pour la quintessence de la chicane, SÉV. 1^er juin 1689. Il ne lui resta aucun retranchement à son erreur, BOSS. *Var.* 15. Il vous faut un homme qui n'aime que la vérité et vous.... qui vous dise la vérité malgré vous, qui force tous vos retranchements, FÉN. *Tél.* XIV. Elle [la moquerie] attaque l'homme dans son dernier retranchement, qui est l'opinion qu'il a de soi-même, LA BRUY. XI. Comme il se vit pressé, il fut obligé de sortir de ses retranchements, et il commença à dire force sottises, MONTESQ. *Lett. pers.* 101. ‖ Forcer quelqu'un dans ses retranchements, dans ses derniers retranchements, dans son dernier retranchement, détruire ses plus fortes raisons.

— HIST. XVI^e s. Le retranchement de la superfluité de la depense, AMYOT, *Pomp.* 26. J'eusse soulagé mon lecteur par les retranchements que j'apporte aux longues harangues, mais.... D'AUB. *Hist.* II, 245. L'usage des retranchemens, qui est un remede merveilleusement utile, peu pratiqué par le passé; mais en nos guerres civiles on a appris d'en très bien user, LANOUE, 404.

— ÉTYM. *Retrancher.*

RETRANCHER (re-tran-ché), *v. a.* ‖ 1° Ôter quelque chose d'un tout. Quelques-unes des branches ont été retranchées, BOSS. *Hist.* II, 7. Il ne fallait aux Romains que *panem et circenses*: nous avons retranché *panem*; il nous suffit du *circenses*, c'est-à-dire de l'opéra comique, VOLT. *Lettre citée par* GRIMM, *Corr.* t. VI, p. 370. Il [un arbrisseau] rampe près de terre, où ses rameaux penchés Par la dent des chevreaux sont toujours retranchés, LAMART. *Harm.* IV, 10. ‖ Il se construit avec la préposition de ou d. Retrancher des rameaux à un arbre. Le Scythe l'y trouva [un sage dans son jardin] qui, la serpe à la main, De ses arbres à fruit retranchait l'inutile, Ébranchait, émondait.... LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Quand il n'en faudrait retrancher [de la vie] ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, BOSS. *le Tellier.* Si je retranchais de votre gloire ce qui ne vous en appartient pas, si je donnais à vos soldats, à vos capitaines, au hasard même, la part qui leur en est due, FONTEN. *Dial.* 1. *Morts anc.* Un jour, paraissant rêveur dans une assemblée où il [Phocion] se préparait à parler, on lui en demanda la cause : je songe, répondit-il, si je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 86, dans POUGENS. Le musicien Timothée ayant ravi les Spartiates par la beauté de ses chants, un éphore s'approcha de lui, tenant un couteau dans sa main, et lui dit : Nous vous avons condamné à retrancher quatre cordes de votre lyre; de quel côté voulez-vous que je les coupe? BARTHÉL. *Anach.* ch. 45. ‖ On ne se sert que de *à* quand le régime indirect est une personne. Celui à qui on ne peut rien retrancher n'a rien dit que de parfait, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Démosthènes, Cicéron*). Nos ordonnances ont retranché aux accusés tant d'avantages, qu'il est bien juste de leur conserver ce qui leur reste, VOLT. *Louis XV*, 42. ‖ 2° Ôter entièrement. Je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes, que de vouloir les retrancher entièrement, MOL. *Tart. préf.* Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même.... a retranché celles de Marly, SÉV. 13 déc. 1688. J'ai retranché le souper entièrement pour jamais, ID. 8 mars 1676. On a retranché toutes les pensions et gratifications à la moitié, ID. 15 déc. 1675. Retrancher par la mortification évangélique toutes les délicatesses des sens et de la chair, BOURDAL. *Exhort. sur la flagell. de J. C.* t. II, p. 87. Quels scandales ont-ils retranchés? ID. *Domin.* 1, *Par. de Dieu*, 287. Ce mot me semble froid, Je le retrancherais, BOIL. *Art p.* I. Le roi [Charles XII] retrancha de sa main tout ce qui [dans le récit de la bataille de Narva] était trop avantageux pour lui et trop injurieux pour le czar, VOLT. *Charles XII*, 2. ‖ Absolument. Plus on retranche en prose, en vers, en tout genre, excepté en finance, moins on fait de sottises, VOLT. *Lett. Lekain*, juillet 1764. ‖ Les médecins lui ont retranché le vin, ils lui ont interdit l'usage du vin. ‖ 3° Il se dit quelquefois des amputations chirurgicales. Retrancher un doigt surnuméraire. Elle [une salamandre] reproduit constamment une partie égale et semblable à celle qui a été retranchée, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 253, dans POUGENS. ‖ 4° Faire des réductions, des économies. Retrancher une dépense. Plus pâle qu'un rentier À l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier, BOIL. *Sat.* III. ‖ Absolument. Et : Je serai forcé de retrancher sur ce que je donne, était la seule crainte qu'il confiât à ses amis, lorsque des circonstances imprévues le menaçaient de quelque perte ou de quelque retardement, CONDORCET, *d'Alembert.* ‖ Fig. et absolument. Quand on s'aime et qu'on prend intérêt les uns aux autres, je pense qu'il n'y a rien de plus agréable que de parler de soi : il faut retrancher sur les autres pour faire cette dépense entre amis, SÉV. 5 janv. 1676. ‖ 5° Se retrancher quelque chose, retrancher, ôter quelque chose à soi-même. Je me suis retranché les dîners du roi [Frédéric II]; il y a trop de généraux et trop de princes, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 13 oct. 1750. ‖ 6° Retrancher quelqu'un, le supprimer, le faire disparaître. Les impies seront retranchés de dessus la terre, et ceux qui commettent l'injustice en seront exterminés, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* II, 22. Ils [de mauvais écrivains] ont bien ennuyé le roi, toute la cour, Sans que le moindre édit ait, pour punir leur crime, Retranché les auteurs, ou supprimé la rime, BOIL. *Sat.* IX. Dieu rejeta sa race [de Cambyse], Le retrancha lui-même et vous mit en sa place, RAC. *Esth.* III, 4. Que m'importe après tout que depuis six années Ce roi fût retranché [Charles X] des têtes couronnées? V. HUGO, *Voix*, II. ‖ Retrancher de la communion des fidèles, excommunier. Vous ne me retranchez de l'Église que parce que vous croyez que mes lettres vous font tort, PASC. *Prov.* XV. ‖ 7° Terme de marine. Retrancher un homme à bord d'un bâtiment, le priver d'une partie de sa ration pour le punir de quelque faute. ‖ 8° Réduire à, borner à. Je retranche mon chagrin aux appréhensions du blâme qu'on pourra me donner, MOL. *L'Av.* I, 1. ‖ 9° Terme de guerre. Fortifier par des retranchements. Cette saillie aiguë [la pointe d'un plateau] est entourée par la Kologha et par un ravin profond et marécageux; sa crête élevée, sur laquelle grimpe la grande route, en sortant de Borodino, est fortement retranchée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 6. ‖ 10° Se retrancher, *v. réfl.* Se réduire à, se restreindre à. Il s'est retranché à ne plus voir que peu de monde. Et lorsqu'on se retranche au langage des yeux, CORN. *Agésil.* IV, 5. Et si l'on se retranchait à me dire que c'est la mort après tout qui décide du sort éternel des hommes.... BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 137. Retranchons-nous maintenant à examiner comment on peut réparer le passé, FÉN. *Tél.* X. ‖ 11° Absolument. Se retrancher, faire des économies. La piété ingénieuse à se retrancher pour avoir de quoi se répandre dans l'exercice de la charité, PASC. *Prov.* XII. Si vous n'avez le courage de vous retrancher.... vous rendrez inutile le secours que la Providence vous adresse, SÉV. 19 janv. 1689. On se retranche, on s'abstient, on se mortifie en secret, BOURD. *Avent, sur l'Évang.* 417. Que de prétextes pour ne pas payer des dettes qu'on accumule, et ne pas se retrancher sur mille profusions, ou inutiles, ou criminelles! MASS. *Profess. relig. serm.* 2. En tout pays, lorsqu'une marchandise est chère, on en achète moins; on se retranche sur toutes les dé-

penses, VOLT. *Pol. et lég. Au roi en son conseil.* || 12° Terme de guerre. Se fortifier par des retranchements. Il [Pyrrhus] leur apprit [aux Romains] à se retrancher, à choisir et à disposer un camp, MONTESQ. *Rom.* 4. || On dit de même : se retrancher derrière une haie, derrière un mur, derrière un fossé, dans un village, etc. Quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 13° Il se dit aussi d'une position que l'on prend comme une espèce de fortification. Il se retrancha dans le fond de l'appartement. Son chien se retrancha contre la porte par laquelle son maître était sorti, BUFF. *Quadr.* t. XII, p. 272. || Fig. ....dans l'épaisse nuit où vous vous retranchez, CORN. *Suréna*, V, 1. || 14° Fig. Borner sa défense, son attitude à.... Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses, Se retranchant toujours sur leurs sages prouesses, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. C'est en vain que vous vous retranchez sur une fausse modestie, ID. *Comtesse*, 1. Il [l'amour-propre] se dédommage, en petits détails, des sacrifices qu'il a faits en gros ; il se retranche dans un meuble, dans un habit, un livre, un rien qu'on n'oserait nommer, BOSS. *Sermons, Oblig. ét. relig.* 2. On quitte ces vices qui font horreur, on se retranche dans une vie moins criminelle mais toujours lâche, FÉN. t. XVIII, p. 33. Un caractère sérieux dans lequel il se retranche, LA BRUY. IX. Vous et vos sœurs les vertueuses, Vous vous retranchez sur l'esprit, DANCOURT, *Céphale et Procris, prologue.* Comme ce qui paraît de leurs actions donne d'ordinaire peu de prise à la malignité et à la censure, on se retranche sur leurs intentions, MASS. *Carême, Injust. du monde.* Le reste du jour, il se retrancha dans la dignité du silence, MARMONTEL, *Mém.* II. Peut-être la meilleure manière dont une femme d'un esprit supérieur peut reprendre sa froideur et sa dignité, c'est lorsqu'elle se retranche dans la pensée comme dans un asile, STAEL, *Corinne*, VI, 3.

— HIST. XII° s. ....Corsolt d'outre la rouge mer, Le plus fort home que l'en oïst parler ; Cil retrancha à Guillaume son nez, *Li coronemens Looys*, t. I, p. 9. || XV° s. Ce grandement les desavance, Et retrence leur dons parmi, FROISS. *Buiss. de jonece.* Ces escuiers et chevaliers françois retrenchoient [taillaient en pièces] à la fois et ruoient jus les fourageurs anglois, ID. liv. II, p. 87, dans LACURNE. || XVI° s. Et aussi ne retrancha il pas le mal au vif, AMYOT, *Solon*, 23. En quoy faisant, Valerius n'abaissa pas tant sa dignité, comme il se retrancha d'envie, ID. *Publ.* 19. Il veoit, de son regne, sa dignité ravallée et sa gloire retranchée [diminuée], ID. *Agésil.* 52. Je retranche en ma maison autant que je puis de la cerimonie, MONT. I, 51. La mer a retrenché la Sicile d'avecques l'Italie, ID. I, 231. Ce meslange [de l'utile, dans une récompense d'honneur], au lieu d'augmenter l'estimation, il la ravale et en retrenche, ID. II, 64. Les limites de l'honneur ne sont pas retranchez du tout si court, ID. III, 337. D'abordée il battit la basse ville (qui n'estoient que des maisons retranchées) de neuf pieces de batterie, D'AUB. *Hist.* II, 275. ....canal qui retrenche le territoire de Hulst, ID. *ib.* III, 439.

— ÉTYM. *Re*..., et *trancher* ; provenç. *retronchar*.

† **RETRANSCRIRE** (re-tran-skri-r'), *v. a.* Transcrire de nouveau. Je fais transcrire et retranscrire mon coquin de prophète [Mahomet], VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 févr. 1741.

† **RETRANSPORTER** (re-tran-spor-té), *v. a.* Transporter de nouveau.

— HIST. XV° s. Incontinent après ce, nous et nostre dit lieutenant nous retransportasmes sur le lieu où le fes [le meurtre du duc d'Orléans] estoit advenu, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 218.

RETRAVAILLÉ, ÉE (re-tra-va-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de retravailler.

RETRAVAILLER (re-tra-va-llé, *ll* mouillées, et non re-tra-va-yé). || 1° *V. n.* Travailler de nouveau. Racine va retravailler à une autre tragédie, SÉV. 28 févr. 1689. || 2° *V. a.* Corriger, refaire par un nouveau travail. Retravailler une pièce d'argenterie. La tragédie d'Ériphile que j'ai retravaillée avec beaucoup de soin, VOLT. *Lett. Cideville*, 29 mai 1733.

— HIST. XIII° s. Et puis après se retravaille De repondre le chanteor, *Fabliaux mss.* p. 262, dans LACURNE.

† **RETRAVERSER** (re-tra-vèr-sé), *v. a.* Traverser de nouveau. L'empereur, pour remonter sur le trône [en 1815], avait dû retraverser le peuple, DE RÉMUSAT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1866, t. VI, p. 10.

RETRAYANT, ANTE (re-trè-ian, ian-t'), *s. m.* et *f.* Terme de pratique. Celui, celle qui exerce un retrait.

— ÉTYM. Part. présent de *retraire* (voy. ce mot).

RÊTRE (rè-tr'), *s. m.* Voy. REÎTRE.

† **R'ÊTRE** (rê-tr'), *v. n.* Terme vieilli. Être de nouveau. Il se conjugue comme *être*.

— HIST. XII° s. Que resoions ensemble si garni [armés] qu'il i paire [paraisse], *Sax.* XXX. || XV° s. Quand les dix escus refurent en la main dont ils estoient partis, LOUIS XI, *Nouv.* XVIII. || XVI° s. ....car dès le jour que j'en refu blessée, RONS. 85.

— ÉTYM. *Re*..., et *être*.

RÉTRÉCI, IE (ré-tré-si, sie), *part. passé* de rétrécir. || 1° Rendu plus étroit. Le canal de la rivière rétréci entre deux coteaux. || Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dans laquelle, la forme primitive étant un prisme rhomboïdal, les arêtes verticales contiguës à la petite diagonale sont interrompues par des facettes qui font paraître le prisme diminué dans le sens de sa largeur. || 2° Qui n'a pas assez d'étendue, de développement. Il trouva la partie politique trop rétrécie, et il m'engagea à l'étendre, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || 3° Fig. Qui a peu de portée, d'étendue. Il [Sénèque] n'eut pour ennemis.... parmi les modernes que des têtes rétrécies par un fanatisme détracteur des vertus païennes, DIDER. *Claude et Nér.* II, 106. Votre âme rassasiée, vide, flétrie et rétrécie deviendrait incapable de tout, CONDIL. *Étud. hist.* III, 5. Les peuples naturellement musiciens reçoivent, par l'harmonie, des sensations et des idées que leur situation rétrécie.... ne leur permettrait pas de connaître autrement, STAEL, *Allem.* I, 2, *Mœurs.*

RÉTRÉCIR (ré-tré-sir), *v. a.* || 1° Rendre plus étroit. Rétrécir une rue. Il a maigri, il a fait rétrécir ses habits. || Terme de manége. Rétrécir un cheval, le faire travailler, en resserrant de plus en plus le terrain. || 2° Fig. Donner moins de portée, moins d'étendue. On a besoin de tout le monde ; on a un procès, il faut solliciter, il faut se familiariser ....il faut rétrécir son esprit d'un côté et l'ouvrir de l'autre, SÉV. 5 juin 1689. Ils [ceux qui gouvernent par le détail] sont toujours entraînés par l'affaire du jour où ils sont ; et cette affaire étant seule à les occuper, elle les frappe trop, elle rétrécit leur esprit, FÉN. *Tél.* XXII. Cette occupation de nous-mêmes rétrécit notre cœur, ID. t. XVIII, p. 329. Il n'y a point de génie qu'on ne rétrécisse, lorsqu'on l'enveloppera d'un million de scrupules vains, MONTESQ. *Déf. Espr. des lois*, part. 3. Il me semble qu'en n'admettant qu'un certain nombre de principes mécaniques, ils [certains philosophes] n'ont pas senti combien ils rétrécissaient la philosophie, BUFF. *Hist. anim.* III. ....l'horizon, voilé par les brumes glacées, Ainsi que mes regards rétrécit mes pensées, LAMART. *Joc.* IX, 280. || 3° *V. n.* Devenir plus étroit. Cette toile a rétréci au blanchissage. Ce passage va en rétrécissant. || 4° Se rétrécir, *v. réfl.* Devenir plus étroit. C'est où l'Asie se rétrécit le plus, VAUGEL. *Q. C.* III, dans RICHELET. L'empire, c'est-à-dire le pays habité, se rétrécissait toujours, et l'Italie devenait frontière, MONTESQ. *Rom.* 19. || Terme de manége. Votre cheval se rétrécit, il ne parcourt plus autant de terrain. || 5° Fig. Avoir moins de portée, d'étendue. Mandez-moi ....si votre esprit ne se rétrécit point, comme dit M. Nicole, par l'éloignement des objets qui le mettent en mouvement, SÉV. *à Bussy*, 27 janv. 1692. Ils [les directeurs] doivent se rétrécir en se proportionnant à ceux qu'ils veulent animer de l'esprit de Dieu, FLÉCH. *Sermons, Jour des rois.* Des gens dont l'esprit s'est rétréci dans les détails, et qui, par l'habitude des petites choses, sont devenus incapables des plus grandes, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. Il [Gedouin] croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poésie et la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs, VOLT. *Louis XIV, écrivains, Gedouin.*

— HIST. XIV° s. Retroicissant le double type, *Traité d'alch.* 92.

— ÉTYM. *Re*..., et *étrécir* ; wallon, *rastreuti.*

RÉTRÉCISSEMENT (ré-tré-si-se-man), *s. m.* || 1° Action par laquelle une chose est rétrécie ; état d'une chose rétrécie. Le rétrécissement d'une pièce de toile. Le rétrécissement des terres et l'élargissement des mers vers les régions australes, BUFF. 2° *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 127. || Fig. Le rétrécissement des vues, des idées. C'est un étrange rétrécissement d'esprit que d'aimer une science pour haïr toutes les autres, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 61. || 2° Terme de médecine. Resserrement, diminution d'une cavité ou d'un conduit. || Absolument. Il se dit du rétrécissement du canal de l'urètre. Il est affecté d'un rétrécissement

— HIST. XVI° s. Des pandiculations, baaillemens, restrecissemens des parties, pasleur au visage, PARÉ, XX, 17.

— ÉTYM. *Rétrécir.*

† **RETREINDRE** (re-trin-dr'), *v. a.* Modeler une plaque de cuivre au marteau, de manière à en former un vase d'une forme demandée. Lorsqu'un métal est embouti, c'est-à-dire quand on l'a battu pour en faire un cylindre, un cône, une calotte sphérique, etc. et qu'on en veut diminuer le volume ou l'un des diamètres, il faut le retreindre ; mais on devrait dire enfoncer pour augmenter la surface occupée par le métal, et retreindre quand il s'agit de la diminuer ; dès lors emboutir deviendrait un terme générique pour exprimer l'une ou l'autre opération, LEGOARANT.

— ÉTYM. C'est le même mot que *restreindre*, altéré dans le langage technique, et qu'on devrait prononcer *rétreindre.*

† **RETREINTE** (re-trin-t'), *s. f.* Action de retreindre. || Modification subie par le métal retreint. Cette retreinte est bien faite. Dans la retreinte le métal s'épaissit.

— ÉTYM. *Retreindre.*

† **RETREMPE** (re-tran-p'), *s. f.* Nouvelle trempe de l'acier.

RETREMPÉ, ÉE (re-tran-pé, pée), *part. passé* de retremper. Le vers de Virgile cent fois retrempé au feu des Muses, CHATEAUBR. *Génie*, II, I, 2.

RETREMPER (re-tran-pé), *v. a.* || 1° Tremper de nouveau. Retremper du linge pour le blanchir. Retremper de l'acier qui a été mis à la forge. || 2° Fig. Donner une nouvelle trempe, une nouvelle vigueur. L'adversité a retrempé son âme. D'un autre Sinaï fais flamboyer la cime, Retrempe au feu du ciel la parole sublime, LAMART. *Harm.* IV, 12. || 3° Se retremper, *v. réfl.* Reprendre de la force, de l'énergie. Il s'est retrempé dans les épreuves qu'il a subies.

— HIST. XIII° s. Et l'autre lui retrempe de fresche eaue en son vin [lui verse de l'eau fraîche en son vin], *Berte*, LV. || XVI° s. Ces matieres, retirées du feu, seront repassées par un linge, et retrempées dans l'eau roze, O. DE SERRES, 908.

RÉTRIBUÉ, ÉE (ré-tri-bu-é, ée), *part. passé* de rétribuer. Rétribué convenablement.

RÉTRIBUER (ré-tri-bu-é), je rétribuais, nous rétribuions, vous rétribuiez ; que je rétribue, que nous rétribuions, que vous rétribuiez, *v. a.* Donner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite. Rétribuer un médecin, un avocat.

— HIST. XIV° s. Quant les filz retribuent à leur parens ce que appartient, et les parens font à leur filz ce que il doivent, adonques est l'amisté permanente, ORESME, *Éth.* 241. Et quant il ont retribué punicion et pris venjance, ID. *ib.* 129. || XVI° s. Le loyer qui nous vient n'est pas ainsi appelé pource qu'il soit deu à nos merites, mais pource qu'il est retribué aux graces qui nous avoyent esté auparavant conferées, CALV. *Inst.* 230.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *retribuir* ; ital. *retribuire* ; du lat. *retribuere* ; de *re*, et *tribuere*, accorder (voy. TRIBUT).

† **RÉTRIBUTEUR** (ré-tri-bu-teur), *s. m.* Celui qui rétribue.

— HIST. XV° s. Vous, l'ung des plus nobles du monde, Prince, très redoubté seigneur, A Blois m'avez accreu d'honneur.... Dieu vous en soit retributeur, CH. D'ORL. *Rondeau.*

— ÉTYM. Lat. *retributorem*, de *retribuere*, rétribuer.

RÉTRIBUTION (ré-tri-bu-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Salaire, récompense d'un travail, d'une peine, d'un service. C'est à cette extraordinaire et admirable piété, madame, que la France est redevable des bénédictions qu'elle voit tomber sur les premières armes de son roi ; les heureux succès qu'elles ont obtenus en sont les rétributions éclatantes, CORN. *Poly. À la reine régente.* Il y a plus de rétributions dans les paroisses pour un mariage que pour un baptême, et plus pour un baptême que pour la confession, LA BRUY. XIV. Il leur fallait savoir quelle serait pour les gens de lettres la rétribution du travail, et ils venaient savoir ce que je voulais pour le mien, MARMONTEL, *Mém.* IX. || Fig. Étudiez le cœur humain, et vous trouverez que cette délicatesse [en amour].... que vous [Juliette] estimez tant, n'est qu'une espèce de rétribution orgueilleuse ; on ne veut rien devoir, FONTEN. *Dial. Solim. Jul.*

— HIST. XIV° s. Quant on fait au corduennier retribution condigne pour ses chaucemens, et au drapier pour ses draps, ORESME, *Éth.* 247. Et pour ce est deu au prince loyer et retribucion, et ce est honeur et gloire, ID. *ib.* 155. || XVI° s. On ne cherche autre chose sinon que les hommes servent à

Dieu pour retribution, et soyent comme mercenaires qui lui vendent leur service, CALV. *Instit.* 629.

— ÉTYM. Provenç. *retribucio*; espagn. *retribucion*; ital. *retribuzione*; du lat. *retributionem*, de *retribuere*, rétribuer.

† **RETRIÉ** (re-tri-é), *s. m.* Papier trié une troisième fois. Gros retrié.

— ÉTYM. *Re*..., et *trier*.

† **RÉTRILLER** (ré-tri-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Étriller de nouveau. On rétrille un cheval quand il a sué.

— ÉTYM. *Re*..., et *étriller*.

† **RÉTRO**, mot latin qui entre dans plusieurs mots composés, et qui signifie en arrière, de *re*, marquant itération, recul, et le suffixe *tra*; *retro* est un ablatif.

RÉTROACTIF, IVE (ré-tro-a-ktif, kti-v'), *adj.* Qui agit sur le passé. Une connaissance acquise comme par hasard aura une espèce d'effet rétroactif qui détruira ou modifiera beaucoup des connaissances précédentes qu'on croyait absolument sûres, FONT. *du Verney*. Il voyait, pour ainsi dire, une ignominie rétroactive pour ses aïeux, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 12. Nul engagement ne peut avoir un effet rétroactif, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 19. Ce qui est une espèce de mensonge rétroactif, ID. *Ém.* II. La loi ne dispose que pour l'avenir; elle n'a point d'effet rétroactif, *Code Nap.* art. 2.

— ÉTYM. Voy. RÉTROAGIR.

RÉTROACTION (ré-tro-a-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* L'action d'une chose dont le pouvoir ou l'influence remonte au passé.

— ÉTYM. Voy. RÉTROAGIR.

† **RÉTROACTIVEMENT** (ré-tro-a-kti-ve-man), *adv.* D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ (ré-tro-a-kti-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est rétroactif. La rétroactivité d'une loi.

— ÉTYM. *Rétroactif*.

† **RÉTROAGIR** (ré-tro-a-jir), *v. n.* Opérer rétroactivement; avoir une force rétroactive.

— ÉTYM. Lat. *retroagere*, qui veut dire pousser en arrière, de *retro*, et *agere* (voyez AGIR)

† **RÉTROCÉDANT, ANTE** (ré-tro-sé-dan, dan-t'), *s. m.* et *f.* Se dit de la personne qui fait une rétrocession.

RÉTROCÉDÉ, ÉE (ré-tro-sé-dé, dée), *part. passé* de rétrocéder. Une créance rétrocédée.

RÉTROCÉDER (ré-tro-sé-dé), *v. a.* Il se conjugue comme céder. Terme de jurisprudence. Céder, par un nouvel acte, quelque droit qu'on avait acquis par transport, et qu'on rend à celui de qui on l'avait reçu. Votre Majesté n'oblige aucun des engagistes à se soumettre à cette décision, s'ils préfèrent d'exiger le remboursement de la finance qu'ils ont fournie, en rétrocédant les domaines qui leur ont été aliénés, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 48.

— ÉTYM. Lat. *retrocedere*, qui veut dire aller en arrière, de *retro*, et *cedere* (voy. CÉDER).

† **RÉTROCESSIF, IVE** (ré-tro-sè-ssif, ssi-v'), *adj.* Terme de jurisprudence. Par où l'on opère une rétrocession. Acte rétrocessif.

RÉTROCESSION (ré-tro-sè-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Terme de jurisprudence. Acte par lequel on rétrocède. La rétrocession du privilége exclusif du commerce de Saint-Domingue, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 26. ‖ 2° Terme de médecine. Action de se tourner en arrière, en dedans, en parlant d'une maladie dont le transport se fait sur un organe intérieur. La rétrocession d'un exanthème. ‖ Terme d'obstétrique. Rétrocession du travail de l'accouchement, nom donné, ainsi que celui de fausses eaux, de faux travail, à des cas où le travail, commencé pendant le cours de la grossesse, s'est tout à coup suspendu pour ne reprendre et ne se terminer qu'au terme normal de l'accouchement.

— ÉTYM. Voy. RÉTROCÉDER.

† **RÉTROCESSIONNAIRE** (ré-tro-sè-sio-nê-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Se dit de la personne à qui l'on fait une rétrocession.

† **RÉTROFLÉCHI, IE** (ré-tro-flé-chi, chie), *adj.* Terme de botanique et de chirurgie. Qui se fléchit ou se courbe en arrière.

— ÉTYM. Lat. *retro*, en arrière, et *fléchi*.

† **RÉTROFLEXION** (ré-tro-flè-ksion), *s. f.* Terme de chirurgie. Inflexion en arrière. ‖ Rétroflexion de l'utérus, déplacement dans lequel le fond de l'utérus se fléchit en arrière, sans que l'orifice utérin soit porté en avant.

— ÉTYM. Lat. *retro*, en arrière, et *flexion*.

RÉTROGRADATION (ré-tro-gra-da-sion), *s. f.* ‖ 1° Mouvement rétrograde, mouvement en arrière. Un coup de pied qui le fit choir, après une rétrogration fort précipitée, SCARR. *Rom. com.* I, 10. ‖ 2° Terme d'astronomie. Action de rétrograder, c'est-à-dire d'aller contre l'ordre des signes du zodiaque. La rétrogradation de Jupiter. ‖ Il se dit aussi du mouvement des équinoxes. La rétrogradation des points équinoxiaux vient de ce que les pôles de la terre tournent d'orient en occident autour des pôles de l'écliptique dans un cercle d'environ 47 degrés de diamètre, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 30. ‖ 3° Fig. Mesure, tendance politique par laquelle on cherche à rétablir un passé incompatible avec le présent.

— HIST. XVI° s. Il n'y a pas plus de retrogradation, trepidation... aux astres et corps celestes, qu'ils [les philosophes] en ont forgé en ce pauvre petit corps humain, MONT. II, 281.

— ÉTYM. Provenç. *retrogradacio*; espagn. *retrogradacion*; ital. *retrogradazione*; du lat. *retrogradationem*, de *retrogradare*, rétrograder.

RÉTROGRADE (ré-tro-gra-d'), *adj.* ‖ 1° Qui va en arrière. Marche rétrograde. Ordre rétrograde. La déclinaison [de l'aiguille aimantée] est quelquefois rétrograde, et par conséquent son mouvement ne produit pas une révolution entière, BUFF. *Min.* t. IX, p. 218. ‖ Terme de mécanique. Action par laquelle un corps se meut en sens contraire de sa direction primitive. ‖ Terme de minéralogie. Se dit d'une variété de chaux carbonatée dont l'expression renferme deux décroissements mixtes qui sont tels, que les faces qui en résultent semblent rétrograder du côté de l'axe opposé à celui qui regarde la face sur laquelle ils naissent. ‖ Phrases ou vers rétrogrades, phrases, vers qui présentent les mêmes mots quand on les lit à rebours, par exemple ce vers : *Roma tibi subito motibus ibit amor*. ‖ 2° En parlant des corps célestes et du mouvement des équinoxes. Qui va ou paraît aller contre l'ordre des signes. Le soleil et la lune ne sont jamais rétrogrades. ‖ 3° Fig. Qui veut rétablir le passé. Politique rétrograde. Une mesure rétrograde, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 307. ‖ Substantivement. C'est un rétrograde.

— HIST. XIV° s. L'un [mètre] est de rime serpentine, L'autre equivoque ou leonine, L'autre croisée ou retrograde, MACHAUT, p. 9. Il recapitule par ordre retrograde ce qui est dit aux trois premiers chapitres, ORESME, *Eth.* IV. ‖ XV° s. S'il faisoit trop galoper, le cheval deviendroit retrograde, *Prouffits champ. et ruraulx*, IX, 7. ‖ XVI° s. Faut delaier à remettre ces arbres-ci à l'aer, jusqu'à ce que, la crainte du peril passée, par le retrograde des froidures et gelées, ils demeurent en toute asseurance, O. DE SERRES, 714.

— ÉTYM. Ital. *retrogrado*; du lat. *retrogradus*, de *retro*, en arrière, et *gradi*, aller (voy. GRADE).

RÉTROGRADER (ré-tro-gra-dé), *v. n.* ‖ 1° Retourner, marcher en arrière. L'armée fut obligée de rétrograder. ‖ 2° Suivre un ordre rétrograde. Mon père lui demanda ce qui lui avait fait chercher [la 32° proposition d'Euclide, à Pascal âgé de 12 ans]; il dit que c'était qu'il avait trouvé telle autre chose, et sur cela, lui ayant fait la même question, il lui dit encore quelques démonstrations qu'il avait faites, et enfin en rétrogradant il en vint à ses définitions et à ses axiomes, Mme PÉRIER, *Vie de Pascal*. Que le feu, se condensant, se changeait en air; que l'air devenait eau, et qu'enfin l'eau devenait terre, et qu'en rétrogradant, la terre, se raréfiant, se changeait en eau, d'eau en air et d'air en feu, FÉN. *Phil. Héraclite*. Mon imagination, qui dans ma jeunesse allait toujours en avant et maintenant rétrograde, compense par ces doux souvenirs l'espoir que j'ai pour jamais perdu, J. J. ROUSS. *Conf.* VI, 1re part. ‖ 3° Terme d'astronomie. Se mouvoir contre l'ordre des signes du zodiaque, c'est-à-dire d'orient en occident. Il y a des comètes qui sont rétrogrades. ‖ On dit que les planètes sont rétrogrades lorsque le mouvement de la terre, plus rapide que le leur, fait qu'elles semblent aller en arrière, contre l'ordre des signes. ‖ 4° Fig. Perdre ce qu'on avait acquis, appris. Cet écolier, qui avait fait des progrès, rétrograde maintenant. Il est un terme de la vie au delà duquel on rétrograde en avançant, J. J. ROUSS. *Ém.* II. On vit cette nation [les Portugais] rétrograder et s'attirer le mépris des peuples dont elle avait excité l'émulation et provoqué la jalousie, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 27. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XV° s. Equivocation retrogradée [mise sous forme de vers rétrograde], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 397. ‖ XVI° s. Quel estoit l'ancien parler gaulois du temps de Cesar, il y a plus de seize cens ans, sans retrograder plus loin en arriere jusques à la tour de Babel, VIGENÈRE, *Comm. de J. César*, p. 97.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *retrogradar*; ital. *retrogradare*; du lat. *retrogradare*, de *retrogradus* (voy. RÉTROGRADE).

† **RÉTROGRESSION** (ré-tro-grè-ssion), *s. f.* ‖ 1° Néologisme. Mouvement en arrière. ‖ 2° Se dit d'une figure de rhétorique plus généralement appelée réversion.

— ÉTYM. Lat. *retro*, en arrière, et *gressus*, pas.

† **RÉTROITION** (ré-tro-i-sion), *s. f.* Terme de médecine. Se dit des dents qui sont repoussées par d'autres en arrière de la place qu'elles devraient occuper.

— ÉTYM. Lat. *retro*, en arrière, et *ire*, aller.

† **RETROMPER** (re-tron-pé), *v. a.* Tromper de nouveau.

— HIST. XVI° s. Non, Muret, non, ce n'est pas du jour d'huy Que l'archerot qui cause nostre ennuy Cause l'erreur qui retrompe les hommes, RONS. 118.

† **RÉTROPENNÉ, ÉE** (ré-tro-pè-nné, nnée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une feuille pennée, dont chaque foliole se prolonge au-dessous de son point d'insertion sur le pétiole.

— ÉTYM. Lat. *retro*, en arrière, et *penné*.

† **RÉTROPULSION** (ré-tro-pul-sion), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de répercussion.

— ÉTYM. Lat. *retro*, en arrière, et *pulsum*, supin de *pellere*, pousser.

† **RETROQUER** (re-tro-ké), *v. n.* Troquer de nouveau. Compère Gille eut regret à sa soute; Il ne voulut retroquer toutefois, LA FONT. *Troq.*

— HIST. XVI° s. Tous deux posent, l'un l'escalade à propos, et l'autre le petard, et ainsi crient ville gagnée des deux costez; il fallut de là à douze jours, et par les entremises de la dame de Biron, retroquer place, meubles et prisonniers, D'AUB. *Hist.* II, 281.

† **RÉTROSPECTIF, IVE** (ré-tro-spè-ktif, kti-v'), *adj.* Néologisme. Qui regarde en arrière. ‖ Qui décrit des événements passés, en partant du présent. Revue, méthode rétrospective.

— ÉTYM. Lat. *retrospicere*, regarder derrière soi, de *retro*, en arrière, et *specere*, regarder (voy. SPECTACLE).

† **RÉTROSPECTIVEMENT** (ré-tro-spè-kti-ve-man), *adv.* D'une manière rétrospective.

† **RETROTTER** (re-tro-té), *v. n.* Trotter de nouveau.

— HIST. XIV° s. Et li sergans respont : sour sains vous puis jurer, Se plus chaiens [céans] me faites venir ne retroter, De cent solz, pour ma painne, je vous ferai panner [contribuer], *Baud. de Seb.* VIII, 848.

† **RETROUBLER** (re-trou-blé), *v. a.* Troubler de nouveau. Cet objet, après avoir calmé mes sens, les retrouble, DUFRÉNY, *Réconc. norm.* II, 8.

† **RETROUER** (re-trou-é), *v. a.* Trouer de nouveau.

— ÉTYM. XVI° s. Retrouer, COTGRAVE.

† **RETROUSSAGE** (re-trou-sa-j'), *s. m.* Terme rural. Quatrième façon de la vigne, qui se donne 15 jours ou un mois avant la vendange.

— ÉTYM. *Retrousser*.

† **RETROUSSE** (re-trou-s'), *s. f.* Seconde serre que l'on donne au pressoir à vin.

— ÉTYM. Voy. RETROUSSER.

RETROUSSÉ, ÉE (re-trou-sé, sée), *part. passé* de retrousser. ‖ 1° Replié, relevé en haut. Que faites-vous, entre autres choses, de ce cocher à barbe retroussée? DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 2. Après lui [l'évêque de Senlis, dans une procession de la Ligue] venait le prieur des Chartreux, suivi de tous ses moines, l'habit retroussé, le capuchon abattu, un casque en tête, VOLT. *Hist. parl.* XXXII. ‖ Avoir le bras retroussé jusqu'au coude, avoir ses manches retroussées, de manière que le bras soit nu jusqu'au coude. Car en enfer on marque votre place; Des noirs démons les bras sont retroussés, BÉRANG. *Gohier*. ‖ 2° Nez retroussé, nez dont le bout est un peu relevé. Quelquefois je me figure que vous êtes blonde [il s'agit d'une dame inconnue]; et d'autres fois que vous êtes brune; tantôt grande, tantôt petite, avec un nez aquilin et avec un nez retroussé, VOLT. *Lett.* 78. ‖ 3° Ce cheval a les flancs retroussés, il a les flancs creux. ‖ 4° *S. m. pl.* Champignons du genre agaric.

RETROUSSEMENT (re-trou-se-man), *s. m.* Action de retrousser; résultat de cette action. Le retroussement de la barbe était autrefois à la mode. ‖ Absolument. Action de retrousser la robe. Le retroussement étant devenu à la mode, il est temps de perfectionner les jarretières, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 28 janv. 1775.

— HIST. XVI° s. Retroussement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Retrousser*.

RETROUSSER (re-trou-sé), *v. a.* ‖ 1° Relever en haut ce qui est détroussé. Retroussez votre manteau. ‖ 2° Il signifie quelquefois simplement relever. Retrousser ses cheveux. Il retroussait sa moustache. Mlle de la Fayette, ainsi que ses compagnes, re-

troussa ses manches, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p 122, dans POUGENS. || 3° Terme de paveur. Relever la forme en sable d'une chaussée. || 4° Se retrousser, *v. réfl.* Retrousser ses vêtements. Il y a de la boue, retroussez-vous.

— HIST. XVe s. Et mangerent et burent tout à loisir ; puis retrousserent pots, barrils et leurs pourveances sur leurs charriots.... FROISS. I, I, 284. || XVIe s. Il avoit le nez beau et long, autant que Maistre Jacques l'avoit court et retroussé, DESPER. *Contes*, L. ....Sa robe purpurée Se retroussoit d'une agraffe dorée, DU BELLAY, IV, 10, *recto*. Si vous ne retroussez vostre robbe, vous serez crotté sans pitié, PALSGRAVE, p. 762. Œil retroussé [œil dont les paupières sont renversées par quelque lésion], COTGRAVE. En maniere que, si vous retroussiez cet enfant imparfait [il s'agit de deux enfants joints ensemble par monstruosité], vous voyiez au dessous le nombril de l'autre, MONT. III, 136.

— ÉTYM. *Re*..., et *trousser*; wallon, *r'trossi*.

RETROUSSIS (re-trou-sî), *s. m.* || 1° Partie retroussée du bord d'un chapeau à l'ancienne mode, à la Henri IV. || 2° Partie retroussée des pans ou basques d'un uniforme. Un habit bleu avec des retroussis jaunes. Les replis qui formaient quelquefois les bordures des habits [chez les anciens], n'étaient pas le retroussis et le renversement de l'étoffe sous le bord du vêtement auquel elle était attachée par une couture, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 270. || 3° Pièce de cuir jaune rabattue sur le haut des bottes. Bottes à retroussis ; on dit plus souvent bottes à revers.

— ÉTYM. *Retrousser*.

† **RÉTRO-UTÉRIN, INE** (ré-tro-u-té-rin, ri-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Siégeant en arrière de l'utérus. Tumeur rétro-utérine. Abcès rétro-utérin.

— ÉTYM. Lat. *retro*, en arrière, et *uterus*.

RETROUVÉ, ÉE (re-trou-vé, vée), *part. passé* de retrouver. Cet heureux retour du prodigue retrouvé, BOSS. *Mar.-Thér.*

RETROUVER (re-trou-vé), *v. a.* || 1° Trouver de nouveau. Je l'ai retrouvé dans le même état. Je ne puis retrouver dans Bossuet une expression que j'y ai lue. Je saurai bien toujours retrouver le moment De punir, s'il le faut, la rivale et l'amant, RAC. *Baj.* IV, 4. Je te retrouve encore avec ceux des Romains Dont j'ai plus soupçonné les perfides desseins, VOLT. *Mort de Cés.* II, 5. La réflexion peut toujours retrouver les choses qu'elle a sues, parce qu'elle sait comment elles les a trouvées; la mémoire ne retrouve pas de même celles qu'elle a apprises, parce qu'elle ne sait pas comment elle apprend, CONDIL. t. V, p. CXXXI. || Fig. et poétiquement. Je le veux, je l'ordonne ; et que la fin du jour Ne le retrouve pas [Pallas] dans Rome ou dans ma cour, RAC. *Brit.* II, 1. || 2° Trouver une personne, une chose qui avait été perdue. Ce sénateur breton demanda à Destin des nouvelles d'Angélique, et lui témoigna d'avoir du déplaisir de ce qu'elle n'était point retrouvée, SCARR. *Rom. com.* II, 8. Candide caressait son mouton : Puisque je t'ai retrouvé, dit-il, je pourrai bien retrouver Cunégonde, VOLT. *Candide*, 20. À peine le jugement fut-il rendu qu'on retrouva le cheval et la chienne, ID. *Zadig*, 3. || Fig. Si la foi dans son cœur retrouvait quelque place, RAC. *Andr.* II, 1. || Trouver ce qu'on a oublié, perdu de vue. Retrouver son chemin. C'est un grenier, point ne veux qu'on l'ignore ; Là fut mon lit bien chétif et bien dur ; Là fut ma table, et je retrouve encore Trois pieds d'un vers charbonné sur le mur, BÉRANG. *Grenier.* || 3° Trouver une personne dont on a été longtemps séparé. Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle, Ma fortune va prendre une face nouvelle, RAC. *Andr.* I, 1. Elle retrouvera dans l'autre monde son mari, et elle recommencera avec lui un second mariage, MONTESQ. *Lett. pers.* 125. Ô vous [mes enfants] qu'en expirant mon cœur a retrouvés, VOLT. *Fanat.* IV, 6. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis, ID. *Lett. Maillet du Boulay*, 20 nov. 1768. || 4° Reprendre, regagner. J'ai retrouvé toute ma vigueur, FÉN. *Tél.* XV. Là je m'enivrerais à la source où j'aspire, Là je retrouverais et l'espoir et l'amour, LAMART. *Médit.* I. || 5° Trouver une personne ou une chose qui dédommage, qui tient lieu de celle qu'on a perdue. Chère épouse.... Je te laisse mon fils pour gage de ma foi : S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi, RAC. *Andr.* III, 8. || 6° Avec *aller*, il signifie retourner vers quelqu'un. Allons retrouver Calypso, FÉN. *Tél.* IV. || 7° Fig. Reconnaître. On ne retrouve presque plus ce poëte dans les ouvrages de sa vieillesse. On le retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'honneur. Belle âme.... il [votre époux] a la consolation de retrouver encore quelque chose de vous dans l'esprit et dans les actions de cet admirable enfant qu'il élève [le Dauphin, dont Mme de Montausier avait été gouvernante], FLÉCH. *Duch. de Mont.* Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père, RAC. *Phèd.* I, 3. || 8° Se retrouver, *v. réfl.* Être retrouvé. La montre ne s'est pas retrouvée. Ce sont des pensées si délicates et qui dépendent tellement du tour et de la finesse d'expression, qu'après avoir charmé dans le moment, elles ne se retrouvent pas aisément dans la suite, FÉN. *Dial. sur l'éloquence*, 1. || Il se dit quelquefois simplement pour être trouvé, se rencontrer, en parlant d'objets vus ailleurs. Le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 212. || 9° Être de nouveau dans un certain état. Nous nous retrouvons dans le même embarras. Comme il n'y a point de plainte ni de sujet véritable, je crois qu'il n'y a qu'à causer ensemble avec quelque loisir, pour se retrouver bons amis, SÉV. 22 sept. 1680. || 10° Revenir, reparaître en un lieu. Lorsque la troisième heure aux prières rappelle, Retrouvez-vous au temple avec ce même zèle, RAC. *Ath.* I, 1. || Se trouver avec une personne dont on était séparé. Tant y a, ma fille, je suis fort persuadée que nous nous retrouverons, et je ne vis que pour cela, SÉV. 409. Quand on est loin, on songe qu'on se retrouvera, ID. 22 sept. 1680. Par trois divers chemins retrouvons-nous ensemble, VOLT. *Oreste*, IV, 1. || 11° Retrouver son chemin après s'être égaré. Ne sachant où je suis, comment me retrouver? HAUTEROCHE, *Esp. foll.* III, 3. Et Phèdre, au labyrinthe avec vous descendue, Se serait avec vous retrouvée ou perdue, RAC. *Phèdre*, II, 5. || 12° Fig. Revenir de son trouble, se remettre. Le malheur de ta fille au tombeau descendue Par un commun trépas Est-ce quelque dédale où ta raison perdue Ne se retrouve pas? MALH. VI, 18. L'âme, si longtemps égarée dans les choses extérieures, s'est enfin retrouvée, mais c'est pour s'élever au-dessus de soi-même et se donner tout à fait à Dieu, BOSS. *la Vallière.* Je n'étais plus à moi, je ne me ressouvenais plus de rien ; j'allais, je venais, j'ouvrais les yeux, j'étais étonnée, et voilà tout ; je me retrouvai pourtant dans la longueur du chemin, et alors je jouis de toute ma surprise, MARIV. *Marianne*, part. 1. À présent me voilà seul, à présent je me retrouve, et toutes mes blessures vont se rouvrir, STAEL, *Corinne*, IX, 3. || 13° Se reconnaître. Il n'y a que la vraie valeur qui aime à se retrouver dans un ennemi, et qui s'y respecte, FONTEN. *Czar Pierre Ier.*

— HIST. XIIIe s. Pour savoir se de Berte seroit riens retrouvée, *Berte*, CIV. Et de moult de sa gent fu li rois [qui s'était égaré] retrouvés, *ib.* CXXI. Ce est Berte ma fille que j'ai ci retrouvée, *ib.* CXXXVI. || XIVe s. Et vous desfens aussi à trestous, en osant, Qu'à l'ost ne revenez jamais en vo vivant ; Se je vous y retruis.... *Guescl.* 1482. Gentilment fay ; ce qu'en feras, Et encor le retrouveras ; Car bonté faite autre requiert, MACHAUT, p. 110. || XVe s. Les excès qu'on fait en jeunesse, De boire, manger ou saulter, Ils se retreuvent en vieillesse, Et viennent les corps tourmenter, *Rec. de farces*, p. 109. || XVIe s. Il desiroit se retrouver en sa maison avec sa femme et ses enfants, AMYOT, *Pomp.* 61. Tu estois mon pays, mon pere et mon espoux, Et tous perdus en toy je les retrouvois tous, RONS. 674.

† **RÉTROVERSION** (ré-tro-vèr-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Renversement en arrière. || Rétroversion de la matrice, renversement en arrière de la matrice ; le col est porté en avant, à la différence de la rétroflexion, où le col n'est pas déplacé.

— ÉTYM. Lat. *retro*, en arrière, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

RETS (rê), *s. m.* || 1° Filet pour prendre du poisson, du gibier. Il s'élevait bien quelquefois une petite vapeur de la rivière voisine, qui l'enveloppait comme dans un rets, BALZ. *le Prince*, *Av.-prop.* Ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli la Rochelle et abattu l'hérésie, et que par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois, VOIT. *Lett.* 74. Pendant qu'à la plumer l'autour est occupé, Lui-même sous les rets demeure enveloppé, LA FONT. *Fabl.* VI, 15. Un rets d'acier par ses mains [de Vulcain] est forgé; Ce fut Momus, qui, je pense, en fut cause, ID. *Fragm. du songe de Vaux.* Comme des oiseaux privés chantent pour attirer dans les rets de l'oiseleur les oiseaux sauvages, CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 4. || Pans de rets, filets avec lesquels on prend ordinairement les grosses bêtes. || Rets saillant, sorte de filet composé de mailles à losanges, et qui sert à prendre des pluviers, des canards et de plus petits oiseaux. || 2° Fig. Tout ce qui sert à saisir, à prendre l'esprit, le cœur, comme fait un rets. Que Zéphire en ses rets surprend Flore la belle, RÉGNIER, *Sat.* XV. Ils [les philosophes] quitteront les rets de leurs vaines et dangereuses subtilités, où ils tâchaient de prendre les âmes ignorantes et curieuses, BOSS. *Panég. St André*, 1. Il [Jésus] tend ses rets sur cette mer du siècle, mer immense, mer profonde, mer orageuse et éternellement agitée, ID. *ib.* La parole est le rets qui prend les âmes, ID. *ib.* Tandis que mon cœur ouvert et confiant s'épanchait avec des amis et des frères, les traîtres m'enlaçaient en silence des rets forgés au fond des enfers, J. J. ROUSS. 3e *promen.* || Fig. Prendre quelqu'un dans ses rets, le faire tomber dans un piége. || 3° Terme d'anatomie. Rets admirable, voy. RÉSEAU. Ces petites branches d'artères qu'on a nommées le rets admirable, DESC. *Fœtus*, 4. || 4° Rets marin. Nom vulgaire des masses de coques d'œufs de mollusques, que l'on trouve dans la mer.

— HIST. XIIIe s. Les rois dont [ils] soelent les pors [sangliers] prandre, Environ le bois [ils] ont fait tendre, *Lai de Melion.* Et i puet l'en sa nef ariver et ses cordes lier as arbres qui sont nés, et sechier sa raiz, et destroser sa nef, et metre à terre seche, *Liv. de jost.* 64. Avant que le flum entre en Egypte, les gens qui ont accoustumé à ce faire, getent leur roys desliées parmi le flum au soir, JOINV. 220. || XVe s. Les deux seigneurs.... escheirent dedans les mains de leurs ennemis, et furent mieux pris qu'à la roix, FROISS. I, I, 108. Le pescheur prist en sa rez une table d'or, CHRIST. DE PIS. *Charles V*, III, 14. || XVIe s. L'Evangile est une rets pour attirer toute sorte de poissons, CALV. *Inst.* 1089. Ainsi qu'on peut voir au rets admirable, PARÉ, I, 29.

— ÉTYM. Prov. *ret, reth*; cat. *ret*; espagn. *red*; port. *rede*; ital. *rete*; du lat. *rete*, qui, d'après Curtius, est pour *srete*, se rattachant à *serere*, supin *sertum*, tisser (voy. SÉRIE). Dans l'ancien français *rois*, féminin et avec une *s*, indique non *rete*, mais le pluriel *retia*; on sait que les pluriels neutres du latin deviennent souvent en français des singuliers féminins.

† **RETUER** (re-tu-é), *v. a.* Tuer une seconde fois. Je te retuerais si j'en croyais ma colère! VOLT. *Candide*, 19.

— HIST. XIIIe s. Et cele ou cil qui autrui tue, Par jugement on le retue, *Blonde et Jehan*, v. 1067.

† **RÉTUS, USE** (ré-tû, tu-z'), *adj.* Se dit, en botanique et en entomologie, de ce qui est très-obtus et plus ou moins déprimé.

— ÉTYM. Lat. *retusus*, participe passif de *retundere*, de *re*, et *tundere*.

† **REUCHLINIEN, IENNE** (reuch-li-niin, niè-n'), *adj.* Se dit, par opposition à érasmien, du système de prononciation du grec, introduit en Europe par Reuchlin, au commencement du XVIe siècle, et qui représente la prononciation des Grecs modernes.

RÉUNI, IE (ré-u-ni, nie), *part. passé* de réunir. Tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, BOSS. *Hist.* III, 1. Tous ces corps, partis du Niémen à des époques et par des routes différentes, après un mois de séparation, et à cent lieues du point où ils s'étaient quittés, se trouvèrent à la fois réunis à Beszenkowiczi, où ils arrivèrent le même jour et à la même heure, SÉGUR, *Hist. Nap.* IV, 7. || Droits réunis, nom donné, sous le premier empire, à ce qui se nomme aujourd'hui contributions indirectes. || Terme de grammaire. Substantifs réunis ou juxtaposés, substantifs formés de deux ou plusieurs noms en concordance ou en dépendance, comme chou-fleur, avant-bras, etc. || Les réunis, nom donné aux protestants qui se firent catholiques après la révocation de l'édit de Nantes. || Faux réunis, protestants qui avaient fait semblant de se convertir. Le dessein de former de bons catholiques des enfants des faux réunis, BOSS. *Lett. et mém. Réflex. sur l'expédient.*

RÉUNION (ré-u-ni-on), *s. f.* || 1° Action de réunir des parties divisées; effet de cette action. La réunion de deux fragments. || Terme de chirurgie. Action par laquelle on tient en contact et rapprochées les parties qui ont éprouvé une solution de continuité. La réunion est immédiate, quand les bords de la plaie sont mis en contact les uns avec les autres; elle est médiate, si la cicatrisation ne peut s'opérer sans suppuration. || 2° En matière de fiefs, de do-

maines, d'héritages, etc. l'action de rejoindre une partie démembrée au tout; ou l'action de joindre pour la première fois une chose à une autre. La réunion d'un fief au fief dominant. || **3°** Action de rassembler ce qui est épars; résultat de cette action. La réunion des rayons du soleil à l'aide d'une lentille. La réunion de corps d'armée. || Il se dit aussi au sens moral. La réunion de ces preuves est accablante. Pascal a été géomètre et éloquent; la réunion de ces deux grands mérites était alors bien rare, VOLT. *Pens. de Pascal, avertiss.* || **4°** Fig. Réconciliation, par le rapprochement des volontés et des esprits. Là se formaient d'heureux projets pour la réunion des esprits, FLÉCH. *le Tellier*. Dieux que j'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réunion, RAC. *Brit.* V, 5. Il se fit une espèce de réconciliation entre ces chefs de parti, mais cette réunion apparente ne trompa personne, VERTOT, *Rév. rom.* XIV, 280. || **5°** Particulièrement. Assemblée de personnes. La réunion était nombreuse. Réunions que la loi interdit. Un lieu de réunion. Mais c'est demain chez vous jour de réunion; Faut-il leur envoyer une invitation? A. DUVAL, *Manie des grand.* I, 9. || Réunions publiques, réunions où l'on discute, expose quelque objet public. || En termes de turf, la réunion du printemps, de l'été, de l'automne, l'ensemble des courses courues pendant ces différentes saisons. || **6°** Ordre impérial de la Réunion, ordre civil et militaire fondé en 1811 à Amsterdam par Napoléon I^{er}.

— HIST. XVI^e s. Afin de leur faire plus ardamment desirer une bonne reunion des cœurs, qui sont si estrangement alienez, LANOUE, 52.

— ÉTYM. *Re*..., et *union*.

RÉUNIR (ré-u-nir), *v. a.* || **1°** Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé, désuni. Réunir les lèvres d'une plaie. Et du lutrin rompu réunissant la masse, BOIL. *Lutr.* I. || **2°** Établir une communication d'une chose avec une autre. Les galeries qui réunissent le Louvre aux Tuileries. Ce fut à Londres qu'il [Pierre le Grand] dessina lui-même le projet de la communication du Volga et du Tanaïs; il voulait même leur joindre la Duina par un canal, et réunir ainsi l'Océan, la mer Noire et la mer Caspienne, VOLT. *Russie, Anecdotes.* || **3°** Rapprocher, réconcilier. Son caractère particulier était de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit et comme le nœud par où on peut les réunir, BOSS. *Anne de Gonz.* Nos ennemis communs devraient nous réunir, RAC. *Andr.* I, 4. Il représenta qu'il ne fallait plus songer désormais qu'à réunir les esprits divisés, et à prévenir les malheurs d'une guerre civile, VERTOT, *Rév. rom.* XIV, 287. Écoutez: ce serait le comble de mes vœux De pouvoir aujourd'hui vous réunir tous deux, VOLT. *Adélaïde*, III, 5. J'ai feint de réunir nos causes mutuelles, ID. *Sémir.* V, 2. || **4°** En matière de domaines, de fiefs, rejoindre une partie au tout dont elle avait été séparée. Réunir un grand fief à la couronne. || **5°** Joindre pour la première fois une chose à une autre. Cette administration a été réunie à telle autre. Ainsi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement, réunion tant de fois inutilement tentée, VOLT. *Louis XV*, 4. || **6°** Rassembler ce qui était séparé. Réunissons trois cœurs qui n'ont pu s'accorder, RAC. *Andr.* V, sc. dern. Ah! ma mère, oublions nos peines; le ciel nous aime, il nous réunit, MARMONTEL, *Bélis.* V. || Il se dit aussi au sens moral. La Moldavie était alors gouvernée par le prince Cantemir, Grec d'origine, qui réunissait les talents des anciens Grecs, la science des lettres et des armes, VOLT. *Charles XII*, 5. Qu'on est heureux de pouvoir bien faire en servant ce qu'on aime, et réunir ainsi dans le même soin les charmes de l'amour et de la vertu! J. J. ROUSS. *Hél.* I, 43. Presque tous les grands hommes ont réuni la force du corps et celle de l'âme, ID. *Ém.* II. || **7°** Se réunir, *v. réfl.* Être réuni. Les lèvres de la plaie se sont réunies. || **8°** Se rapprocher, se rejoindre. Deux corps d'armée qui se sont réunis. C'est ici que les chemins se réunissent. J'espère me réunir à lui pour le reste de mes jours. C'est autour d'elles [des reines] que se range et se réunit ordinairement tout l'esprit du siècle, le désir de plaire.... le plaisir de voir et d'être vue, FLÉCH. *Marie-Thérèse.* || **9°** Cesser d'être en schisme. Cette princesse [Marie] rétablissait la religion catholique, et l'Angleterre se réunissait au saint-siége, BOSS. *Var.* VII, 99. || **10°** Fig. Se concerter. Ils se sont réunis contre l'ennemi commun. || **11°** En parlant des choses, concourir. Tous les arts se réunissaient pour donner de l'éclat à cette fête. Toutes ces belles dispositions.... s'étaient heureusement tournées du côté de Dieu.... tout s'était réuni à cette unique passion, SÉV. 5 août 1684.

— HIST. XVI^e s. Ce seroit un beau commencement, pour venir à ce poinct principal de reunir les volontez, LANOUE, 390.

— ÉTYM. *Re*..., et *unir*; ital. *riunire*.

† **RÉUNISSAGE** (ré-u-ni-sa-j'), *s. m.* Action de réunir les fils, dans les filatures de coton.

† **RÉUNISSEUSE** (ré-u-ni-seû-z'), *s. f.* Terme de filature. Machine à réunir.

RÉUSSI, IE (ré-u-si, sie), *part. passé* de réussir. Qui a eu un heureux succès. M. le président Janin, à qui tous les services, toujours très-fidèlement faits et toujours très-heureusement réussis.... MALH. *le XXXIII^e liv. de Tite Live, au duc de Luynes.* || Terme de beaux-arts. Se dit d'une composition dont l'exécution répond bien à l'idée première. Cette figure est bien réussie.

RÉUSSIR (ré-u-sir), *v. n.* || **1°** Être produit par, sortir de (ce qui est le sens propre). Si M. Chapelain est le conseil du P. Lemoine, le P. Lemoine réussira un des grands personnages du temps, BALZ. liv. XX, lett. 16. De tous les corps ensemble on ne saurait en faire réussir une petite pensée; cela est impossible et d'un autre ordre, PASC. *Pens.* XVII, I, édit. HAVET. Il en réussira [du châtiment des mauvais anges] cette utilité, que ces esprits malfaisants, malgré la haine qu'ils ont contre nous, profiteront à notre salut, BOSS. *2^e sermon, Démons, Préambule.* || Advenir. Soyez, s'il vous plaît, madame, extrêmement satisfaite de ce que vous avez fait pour moi, sans vous soucier de ce qui en réussira, ni du fruit que me produiront vos lettres, VOIT. *Lett.* 16. Il faut savoir ce qui réussira de cette conspiration, CORN. *1er discours.* Voyons ce qui pourra de ceci réussir, MOL. *Tart.* II, 4. || **2°** Avoir un succès bon ou mauvais. Il faut voir comment ce projet réussira. Don Lope : Vous êtes notre juge, il faut vous adoucir. — Carlos : Vous y pourriez peut-être assez mal réussir, CORN. *D. Sanche*, I, 4. Il me semble qu'en les joignant ensemble [la lecture d'Épictète et celle de Montaigne], elles ne pourraient réussir fort mal, parce que l'une s'oppose au mal de l'autre, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* || Il a mal réussi, il n'a point eu de succès. || On dit de même : cela lui a mal réussi, lui réussira mal. || **3°** Particulièrement. Avoir un succès heureux. Par vous-même en ce trouble il pense réussir, CORN. *Héracl.* V, 2. Il faut maintenant m'éclaircir Si dans sa perfidie elle a su réussir, RAC. *Baj.* IV, 4. Vous réussirez toujours quand vous aurez des louanges à donner, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 19 juillet 1698. Vous ne réussirez point auprès de celles qui ne sont point mariées, HAMILT. *Gramm.* 6. Si par ton artifice Tu ne peux réussir à t'en faire un complice, VOLT. *Catil.* II, 4. Je me souviens que, dans la nouveauté de cette tragédie [Brutus], feu Bernard de Fontenelle et compagnie prièrent l'ami Thiriot de m'avertir sérieusement de ne plus faire de tragédies; ils lui dirent que je ne réussirais jamais à ce métier-là, ID. *Lett. Damilaville*, 23 mars 1763. Ce fut [Frédéric II] de tous les empereurs celui qui chercha le plus à établir l'empire en Italie, et qui y réussit le moins, ayant tout ce qu'il fallait pour y réussir, ID. *Ann. Emp. Frédéric II*, 1251. On est assez sûr de réussir quand on parle aux passions des gens plus qu'à leur raison, ID. *Zaïre, Lett.* || Absolument. Avoir du succès dans le monde, dans un salon. Elle a fort bien réussi à Versailles [à la cour], SÉV. 198. On lui dit mille fois...: qu'il fallait, pour y réussir [dans les cours], savoir selon les temps ou déguiser ses passions ou flatter celles des autres, FLÉCH. *Duc de Mont.* Le duc de Fronsac va épouser votre cousine; jamais homme n'a mieux réussi à la cour, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 12 janv. 1711. Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir, LA BRUY. VIII. Ils étaient jeunes, bien faits; ils avaient de l'esprit, et faisaient de la dépense; dans quel pays du monde ne réussit-on pas avec de tels avantages? HAMILT. *Gramm.* 4. Je vis que je réussissais, et cela me fit réussir davantage, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Le jeune Valancé n'a point réussi chez Mme de Martigues, on l'a trouvé froid et grave, M^{me} RICCOBONI, *Œuv.* t. VI, p. 149, dans POUGENS. || **4°** En parlant des choses, avoir une heureuse issue. Seigneur, ma diligence enfin a réussi, CORN. *Héracl.* IV, 5. Quand je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Tout vous a réussi; que Dieu voie et nous juge, RAC. *Ath.* II, 7. Lucien dit qu'Alexandre, étonné d'abord de voir la divinité d'Éphestion réussir si bien, la crut enfin vraie lui-même, et se sut bon gré de n'être pas seulement dieu, mais d'avoir encore le pouvoir de faire des dieux, FONTEN. *Oracl.* II, 11. On sait qu'au théâtre il faut peu de chose pour faire réussir ce qu'on méprise à la lecture, VOLT. *Vie de Molière.* || **5°** Venir bien, en parlant des arbres, des plantes. Les pommiers réussissent dans ce terrain. || Les blés, les vignes ont bien réussi cette année, la récolte a été bonne. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || **6°** *V. a.* Terme de peinture. Exécuter heureusement. Réussir un tableau, une figure. || Proverbe. Rien ne réussit comme le succès.

— REM. Au commencement du XVII^e siècle, on disputait pour savoir si réussir se conjuguait aussi avec l'auxiliaire *être*. C'est l'auxiliaire *avoir* qui l'a emporté.

— HIST. XVI^e s. Qu'est-il reusci de tout cela autre chose, sinon un embrasement de convoitises en general? LANOUE, 468. Les desseins que firent sur icelles [villes] ceux qui prirent la charge de s'en saisir reuscirent vains, ID. 612. ....Laquelle intention ne reuscit non plus que l'autre, ID. 617. Il n'en pouvoit reussir que la totale ruine des sujets de Votre Majesté, D'AUB. *Hist.* II, 263. Esperant que le tout reuscira à bien, CARL. IV, 10. Cependant M. de Gonnor estoit aux escoutes de ce qui reussiroit de ce contraste, ID. VI, 35. J'ay usé, de propos deliberé, en ce lieu, de ce mot *accort*, qui est emprunté de l'italien, aussi bien que *reussir*; mais le temps nous les a favorisés, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 105.

— ÉTYM. Ital. *riuscire*, de *ri* ou *re*, et *uscire*, sortir, qui correspond au vieux français *issir*, dérivant comme lui du latin *exire* (voy. ISSUE).

RÉUSSITE (ré-u-si-t'), *s. f.* || **1°** Issue; bon ou mauvais succès. Il faut voir quelle sera la réussite de cette affaire. || **2°** Particulièrement. Bon succès. Pour moi, je m'en tiens assez vengé par la réussite de ma comédie, MOL. *Éc. des femmes, préface.* Les hommes, sur la conduite des grands et des petits indifféremment, sont prévenus, charmés, enlevés par la réussite, LA BRUY. XII. Il néglige les menus détails, dont dépend cependant la réussite de presque toutes les grandes affaires, MONTESQ. *Lett. pers.* 145. || **3°** Se dit familièrement d'une combinaison de cartes, que des personnes superstitieuses essayent, pour augurer du succès d'une entreprise, d'un vœu, etc. Faire une réussite.

— REM. On a dit *réussit* au masculin : Nature glorieuse de son réussit ne put gouster modérément sa joie, CYR. DE BERG. *Pédant joué*, I, 1.

— SYN. **1.** RÉUSSITE, ISSUE. Ces deux mots ont le même radical (lat. *exire*, sortir), et ne diffèrent que par le préfixe *re*. Aussi le sens ne diffère guère, et il est difficile de sentir une nuance entre : Je ne sais quelle sera la réussite de cette affaire, ou l'issue de cette affaire. || **2.** RÉUSSITE, SUCCÈS. Réussite ne se dit que des petits succès. Succès se dit des grandes choses comme des petites. D'après Bouhours, qui le déclare un mot nouveau, réussite ne se disait proprement que des ouvrages d'esprit. Cet usage restreint a disparu.

— ÉTYM. Ital. *riuscita*, de *riuscire* (voy. RÉUSSIR). On a dit au XVI^e siècle *reussissement* : Craignant un mauvais reussissement de cette affaire, CARL. II, 9. De Caillières prétend que *réussite* est dû à un homme de la cour vers 1670, dit pour cela par les plaisants M. de la Réussite. C'est un conte; l'exemple de Molière est de 1662; c'est l'italien qui a fourni le mot.

† **REVACCINATION** (re-va-ksi-na-sion), *s. f.* Action de revacciner.

† **REVACCINER** (re-va-ksi-né), *v. a.* Vacciner une seconde fois.

† **REVALENTA** (re-va-lin-ta), *s. f.* Substance alimentaire qui a pour base la farine de lentilles décortiquées, avec des proportions variables de farines de pois, de maïs, etc.

— ÉTYM. Composé barbare du lat. *ervum*, ers, et *lens*, lentille.

† **REVALIDATION** (re-va-li-da-sion), *s. f.* Terme de pratique. Action de revalider.

— HIST. XVI^e s. Quant aucuns auront leurs lettres rompues ou perdues par caducité.... ils en pourront faire remonstrance en nostre ditte cour, afin d'avoir revalidation ou nouvelles lettres, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 75.

† **REVALIDER** (re-va-li-dé), *v. a.* Terme de pratique. Conférer une nouvelle validité.

— HIST. XVI^e s. Por ordonner lesdites lettres estre revalidées, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 75.

REVALOIR (re-va-loir), *v. a.* Il se conjugue comme valoir. || **1°** Compenser. Pour trouver les adou-

cissements qui revalent bien à la loi ce qu'ils lui coûtent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 557, dans POUGENS. || 2° Rendre la pareille en bien. Mon cher monsieur, lui dis-je; je vous remercie du conseil; quelque jour je vous le revaudrai, si je puis, MARIV. *Pays. parv.* part. 3. || Rendre la pareille en mal. Si vous me trahissez, je vous le revaudrai, DANCOURT, *Moul. Jav.* sc. 28. Il laissa les Sabins maîtres de la campagne, bien sûr de leur revaloir dans peu leur brigandage.... il revalut aux Sabins le pillage qu'ils avaient fait.... LE P. CATROU, dans DESFONTAINES.

— HIST. XVe s. Or lui revaudra [au comte de Flandre] l'alliance qu'il avoit au duc de Bourgogne, lequel a sa fille pour femme, FROISS. II, II, 161.

REVALU, UE (re-va-lu, lue), *part. passé* de revaloir.

REVANCHE (re-van-ch'), *s. f.* || 1° Action de rendre la pareille pour un mal qu'on a reçu. Ne triomphez point tant; vous ne tarderez guère à me faire avoir ma revanche, MOL. *les Amants*, II, 1. Annibal : Je vous ai fait passer de mauvais jours et de mauvaises nuits. — Fabius : Il est vrai; mais j'ai eu ma revanche, FÉN. *Dial. Fabius, Annibal.* La vengeance n'est plus qu'une revanche; on la prend comme un moyen de réussir, et pour l'avantage qui en résulte, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 4. Quoique j'eusse assez beau jeu pour prendre ma revanche, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || 2° Il se dit quelquefois en bonne part pour reconnaissance, retour. Il m'a rendu un bon office, j'aurai ma revanche. Si la revanche était indubitable, quelle gloire y aurait-il de faire plaisir? MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 1. Eh oui! votre réception Me touche, me pénètre; elle est et noble et franche : Ne pourrai-je chez moi prendre un jour ma revanche? COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Espagne*, II, 4. || 3° Terme de jeu. La seconde partie entre deux joueurs, que le perdant joue pour se racquitter. Jouer la revanche. Donner la revanche. Partie, revanche et le tout. Quand vous [mari] perdez au jeu, l'on [l'amant de votre femme] vous donne revanche; Même votre homme écarte et ses as et ses rois, LA FONT. *Coupe enchantée.* Je lui gagnai partie, revanche et le tout dans un clin d'œil, HAMILT. *Gramm.* III. || Fig. J'ai vu M. de Garville, je ne l'ai point assez vu, j'étais très-malade, mais j'espère qu'il me donnera ma revanche, VOLT. *Lett. Marmontel*, 9 août 1773. || Fig. Je trouve que nos gouverneurs ont gagné, dans toute cette manœuvre, la partie, la revanche et le tout, SÉV. 8 juillet 1685. || Fig. Prendre sa revanche, réussir après avoir éprouvé un insuccès. M. le vicomte n'a pas encore eu le temps de déployer toute son éloquence; mais laissez-le faire, il prendra sa revanche, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Voyageur*, I, 1. || 4° Toute reprise de jeu que demande un joueur qui a perdu. J'ai perdu au piquet; voulez-vous me donner ma revanche au trictrac? || 5° En revanche, *loc. adv.* En compensation, en récompense. Si jamais je t'aimai, cher Rodrigue, en revanche Défends-toi maintenant pour m'ôter à don Sanche, CORN. *Cid*, V, 1. Je n'en dissimulerai point les défauts, et en revanche je me donnerai la liberté de remarquer ce que j'y trouverai de moins imparfait, ID. 1er *disc.* ....Qui rit d'autrui Doit craindre qu'en revanche on rie aussi de lui, MOL. *Éc. des femmes*, I, 1.

— HIST. XVIe s. Je ne veux point mespriser, Ne mesdire en ma revanche : Mais j'aime mieux estre blanche, MAROT, II, 355. À fin que nous ne nous en allions pas sans revenche, MONT. I, 28. Je suis prodigue de bonnetades, et n'en receois jamais sans revenche, ID. III, 34. On doit avoir desplaisir, voire honte de si rigoureuses revanches, LANOUE, 582. Les freres nous ont pris sans verd à ce coup, mais nous aurons quelque jour nostre revanche, ID. 613. Et moi en revanche je vous promets un livret à quoi un de mes voisins travaille, D'AUB. *Fæn.* III, 21. ....Que le seul moyen de faire cesser les barbaries des ennemis est de leur rendre les revanches, ID. *Hist.* I, 155.

— ÉTYM. Voy. REVANCHER; bourg. *revainche;* Berry, *revenche.*

REVANCHÉ, ÉE (re-van-ché, chée), *part. passé* de revancher. Bien revanché par son ami.

REVANCHER (re-van-ché), *v. a.* || 1° Terme familier. Venger, en le secourant et le défendant, quelqu'un qui est attaqué. Il a revanché son camarade, *Dictionn. de l'Acad.* || 2° Se revancher, *v. réfl.* Se défendre. Il m'a attaqué, je me suis revanché. || 3° Rendre la pareille en mal. Je veux d'un si bon tour Me revancher... LA FONT. *Fais.* Les jésuites, ainsi pincés sur leur morale d'Europe et d'Asie, s'en revanchèrent sur le temporel, ST-SIM. 78, 9. || Fig. Les sens abusent la raison par de fausses apparences, et cette même piperie qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour : elle s'en revanche, PASC. *Pens.* III, 19, édit. HAVET. || Rendre la pareille en bien. Et, puisque mon trépas conserve votre gloire, Pour vous en revancher conservez ma mémoire, CORN. *Cid*, V, 7. Tel que soit un bienfait et quoi qu'il en coûte, lorsqu'on l'a reçu à ce titre, on est obligé de s'en revancher, VAUVEN. *Max.* 573. Pour vous en revancher conservez ma mémoire : Le mot revancher est devenu bas; on dirait aujourd'hui : pour m'en récompenser, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cid*, V, 7.

— HIST. XIIIe s. De revengier les mors et les chetis Qui pour vous sont et pour s'amour [de Dieu] occis, QUESNES, *Romancero*, p. 100. Ainsinc Pecune se revanche, Comme dame roïne et franche, Des sers qui la tiennent enclose, *la Rose*, 5221. || XIVe s. Car cilz qui se revenge depuis qu'il est souspris, Et par son grant orgueil ne veut crier mercis, S'il muert en cel estat, je di qu'il en vaut pis, *Guescl.* 21160. || XVe s. Pour ayder à revancher la trahison que les Lyegeois lui avoient faicte, COMM. II, 9. Print vouloir au roy de se revencher du duc de Bourgongne, ID. III, 1. || XVIe s. Revenge-moi, pren la querelle De moi, Seigneur, par ta merci, MAROT, IV, 286. Les loix de l'honneur condemnent un dementi souffert, celles de la justice un dementi revenché, MONT. I, 119. Ayant esté desvalisé par les ennemis, il feit sur eux, pour se revencher, une belle entreprinse, ID. II, 5. Cette piperie des sens, nostre ame parfois s'en revenche de mesme, ID. II, 367.

— ÉTYM. *Re...*, et *venger. Revancher* est aussi correct que le serait *revenger* ou que l'est *venger;* la finale *icare* donnant souvent *cher*, comme on le voit pour *pencher*, de *pendicare;* Berry, *revanger.*

REVANCHEUR (re-van-cheur), *s. m.* Celui qui revanche quelqu'un.

— HIST. XVIe s. Revangeur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Revancher.*

RÊVASSER (rê-va-sé), *v. n.* || 1° Avoir des rêveries fréquentes et diverses dans un sommeil agité. Il a eu la fièvre et n'a fait que rêvasser toute la nuit. || Fig. Je n'ai pas rêvassé, ce n'est pas une vaine imagination. L'almanach n'a pas rêvassé, Quand il a dit que, cette année, La France serait gouvernée Aussi mal que par le passé, *Dial. de l'Hôpital et de Bayard*, dans RICHELET. || 2° Terme familier. Penser vaguement à quelque chose. Mais si longtemps il rêvassa, Que plus d'un Troyen s'en lassa, SCARR. *Virg.* VII. J'ai rêvassé sur ces poussières, dont la structure est si admirable, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 404, dans POUGENS. Il est resté là un bon bout de temps à rêvasser, les yeux fixés en terre, GENLIS, *Théât. d'éd. la Rosière*, II, 4. Je m'en rapporte à votre confrère, qui est là rêvassant, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 5. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— REM. Au commencement du XVIIe siècle, on disait aussi *ravasser :* Et là, malgré mes dents, rongeant et ravassant, RÉGNIER, *Sat.* XV.

— HIST. XVIe s. Ayant longuement resvé et ressvassé, je me trouve bien perplex pour pouvoir juger et discerner, PASQUIER, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Rêver*, avec la finale péjorative *asser;* wallon, *râvlé*, rêvasser, *râvleg*, rêve agité.

RÊVASSERIE (rê-va-se-rie), *s. f.* || 1° Action de rêvasser; état d'une personne qui rêvasse. Ce malade est dans une rêvasserie continuelle. Les rêvasseries de la fièvre. || 2° Fig. Terme familier. Il se dit d'idées comparées à des rêvasseries. C'est un homme qui débite bien des rêvasseries. J'ai l'air de me moquer de tout ce qui tient à la rêvasserie, Mme DU DEFFANT, *Corresp.* t. II, p. 140, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Les plus grossieres et pueriles ravasseries, MONT. II, 291.

— ÉTYM. *Rêvasser.*

RÊVASSEUR (rê-va-seur), *s. m.* Terme familier. Celui qui rêvasse, qui est livré à des idées comparées à des rêvasseries. Quand cela sera fait, vous aurez votre sublime rêvasseur René [un écrit contre les systèmes de Descartes], VOLT. *Lett. Thiriot*, 5 sept. 1736.

— ÉTYM. *Rêvasser.*

† **REVAUTRER** (re-vô-tré), *v. a.* Vautrer de nouveau. || Se revautrer, *v. réfl.* Se vautrer de nouveau. Quel plaisir de laver une truie sale et vilaine qui va aussitôt se revautrer dans le bourbier? LE P. SIMMARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 278, dans POUGENS.

1. **RÊVE** (rè-v'), *s. m.* || 1° Combinaison involontaire d'images ou d'idées, souvent confuses, parfois très-nettes et très-suivies, qui se présentent à l'esprit pendant le sommeil. Non-seulement ils [les rossignols] dorment, mais ils rêvent, et d'un rêve de rossignol, car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 161. Je demande que chacun réfléchisse sur les rêves, et tâche de reconnaître pourquoi les parties en sont si mal liées, et les événements si bizarres; il m'a paru que c'était principalement parce qu'ils ne roulent que sur des sensations et point du tout sur des idées, ID. *Disc. nat. animaux, Œuv.* t. V, p. 325. Si les organes seuls produisent les rêves de la nuit, pourquoi ne produiraient-ils pas seuls les idées du jour? VOLT. *Dict. phil. Somnambules.* C'est un état bien singulier que celui du rêve, aucun philosophe que je connaisse n'a encore assigné la vraie différence de la veille et du rêve, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 253, dans POUGENS. Elle croit aux songes; quand elle a fait un mauvais rêve, la voilà de mauvaise humeur pour toute la journée, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Tendresse matern.* sc. 1. Ainsi de nos pensers nos rêves sont l'écho, DELIL. *Imag.* 1. Le rêve du méchant est son premier supplice, ID. *ib.* Là jamais ne s'élève Bruit qui fasse penser; Jusqu'à ce qu'il s'achève, On peut mener son rêve Et le recommencer, LAMART. *Harm.* III, 10. || Fig. et familièrement. Il a fait un beau rêve, se dit d'un homme qui a joui d'un bonheur très-court, qui s'est bercé d'un espoir trompeur. || Il se dit aussi d'un succès, d'un bonheur que rien ne pouvait faire attendre. Être d'un siècle entier la pensée et la vie, Émousser le poignard, décourager l'envie, Ébranler, raffermir l'univers incertain, Aux sinistres clartés de la foudre qui gronde, Vingt fois contre les dieux jouer le sort du monde, Quel rêve!... et ce fut ton destin, LAMART. *Méditat.* II, 7, *Bonaparte.* || Fig. et familièrement. Les histoires que vous nous contez là sont de beaux rêves, elles n'ont pas plus de suite, de vraisemblance que si elles étaient des rêves. || Fig. et familièrement. C'est un rêve que de vous voir ici, on s'y attendait si peu qu'il semble qu'on rêve. || Fig. Le rêve de quelqu'un, ce à quoi il songe toujours. Sans vieillir, accablé de jours, La fin du monde est mon seul rêve, BÉRANG. *Juif errant.* || 2° Fig. Il se dit de tout ce qui est comparé à un rêve. Ce n'est pas là un système de philosophie [la physique de Descartes], c'est le rêve d'un homme en délire, VOLT. *Dial.* XXIX, 10. Délires insensés! fantômes monstrueux! Et d'un cerveau malsain rêves tumultueux! A. CHÉN. *l'Invent.* De ce rêve enchanteur je goûtais le mensonge, M. J. CHÉN. *Fénelon*, II, 3. Vous m'avez délaissé, doux rêves de la vie, ID. *la Prom.* Nos guerriers, instruits par vos leçons, Comme un rêve insensé méprisent mes soupçons, C. DELAV. *Vêp. sicil.* III, 3. La gloire est le rêve d'une ombre, LAMART. *Médit.* I, 11.

— SYN. RÊVE, RÊVERIE. Le rêve est d'un homme endormi; la rêverie est d'un homme éveillé.

— ÉTYM. Voy. RÊVER. Il est singulier que ce mot n'ait aucun historique.

† 2. **RÊVE** (rê-v'), *s. f.* Impôt qui se prélevait sur les marchandises, à leur sortie du royaume. En Normandie il se levait quatre deniers pour livre de la valeur des marchandises, à la sortie du royaume, sous le nom de rêve ou domaine forain dont l'établissement est fort ancien, *Édit.* sept. 1664.

— HIST. XIVe s. Pour recevoir la reve et impositions qu'il pourront devoir pour l'issue du royaume, DU CANGE, *reva.* || XVe s. En regard de l'imposition foraine et resve qui se leve tant à Paris que ailleurs dedans le royaume, GODEFROY, *Observations sur Charles VIII*, p. 417, dans LACURNE.

— ÉTYM. D'après du Cange, *reva* est une forme pour *roga*, demande, du latin *rogare;* d'après Demenard, c'est le nom de Pierre la Reve, nom qui passa à l'impôt, comme celui de Paulet à la *paulette.*

RÊVÉ, ÉE (rê-vé, vée), *part. passé* de rêver. Ne prenez point ceci pour un conte rêvé, HAUTEROCHE, *l'Amant qui ne flatte point*, III, 7. || Désiré comme dans un rêve. La fortune rêvée par cet ambitieux.

REVÊCHE (re-vê-ch'), *adj.* || 1° Qui est comme à rebours. || On dit du fer, qu'il devient revêche, lorsque, étant mis au feu pour être travaillé, il s'endurcit au recuit. || Diamant revêche, diamant auquel on ne peut faire prendre le poli dans toutes ses parties. || On dit dans un sens analogue : marbre revêche. Il y a des marbres revêches dont le travail est très-difficile; les ouvriers les appellent marbres fiers, parce qu'ils résistent trop aux outils, BUFF. *Min.* t. II, p. 18. || 2° Âpre au goût. Du vin revêche. Des poires revêches. || 3° Fig. Peu traitable, rébarbatif. Revêche à mes raisons, il se rend plus mutin, RÉGNIER, *Sat.* XV. Il s'était défié de Callisthène comme d'un esprit revêche, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 6. Et vous, es-

prits revêches, humeurs grossières et fâcheuses, apprenez à vous vaincre, BOSS. *Instr. aux ursul. sur le silence*, II. C'est un ami que je veux conserver ; et vous avez quelquefois le ton dur et revêche, Lisette : il valait mieux le laisser dire, MARIV. *le Legs*, sc. 6. Catherine était grande, maigre, mise blanchement, et portant sur sa mine l'air d'une dévotion revêche, en colère, et ardente, ID. *Pays. parv.* part. 1. Elle a un certain air revêche qu'on est flatté d'apprivoiser, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. I, p. 93, dans POUGENS. Le singe est indocile autant qu'extravagant ; sa nature est en tout point extrêmement revêche, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 169. Il est vrai que l'encens était habilement préparé pour chatouiller la modestie revêche du Caton rigide [le duc de Montausier] à qui Despréaux avait besoin de plaire, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux.* || Substantivement. Il faut y joindre encor la revêche bizarre, Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri, Gronde, choque, dément, contredit un mari, BOIL. *Sat.* X. || 4° *S. f.* Anciennement, étoffe de laine, espèce de ratine frisée à poil long. Revêches non croisées, façon d'Angleterre, *Tabl. annexé aux lett. pat.* du 22 juillet 1780. || On a dit aussi reverse : pinchinats ou reverses, *Tabl. ann. aux lett. patent.* du 18 sept. 1780, Auch.

— HIST. XIIIe s. La felonnesse, la revesche Atropos qui tout empeesche, *la Rose*, 20002. Des qu'as nues lassus amont Saillent et volent les flamesches; Lors est si fiers et si revesches Li grant brasier et la grant flame.... GAUTIER DE COINCY, p. 248. || XVe s. Plus lui fist de derision Sa femme crueuse et perverse, Et plus son couraige reverse, Que chose qu'il eust à souffrir, E. DESCH. *Poésies mss.* fo 532. A laquelle chose il mit moult grand'peine ; car moult le trouvoit dur et revesche, *Boucic.* I, 27. || XVIe s. Ce Tissaphernes, qui au demeurant estoit homme revesche, se laissa si bien aller à ses flatteries..., AMYOT, *Alc.* 47. Vin revesche, COTGRAVE. Le lieu de l'execution estoit dans la salle, au milieu de la quelle on avoit dressé un echafaut large de douze pieds en quarré, et haut de deux, tapissé de meschante revesche noire, BRANT. *Dames illust.* p. 147, dans LACURNE. Des bons draps unis et forts, des burats, des reverches, des cordillats, O. DE SERRES, 883.

— ÉTYM. Poitev. *roueinche*, revêche, âpre au goût; portug. *revesso*; selon Diez, du lat. *reversus*, retourné, contraire; l'historique, où *revesche*, *reverse*, *reverche* sont pris l'un pour l'autre, montre que cette étymologie est bonne. *Revesche* est l'équivalent de l'ital. *rivescio*, l'envers, qui représente le lat. *reversus*.

† **RÊVE-CREUX** (rê-ve-kreû), *s. m.* Synonyme de songe-creux. Un moraliste, un rêve-creux, BOISSY, *Français à Lond.* sc. 16.

† **REVÉCU, REVÉCUS, REVÉCUSSE**, voy. REVIVRE.

RÉVEIL (ré-vèll, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Passage du sommeil à l'état de veille. Un songe.... Qui d'un amas confus des vapeurs de la nuit Forme de vains objets que le réveil détruit, CORN. *Poly.* I, 1. ....À son réveil il treuve L'attirail de la mort alentour de son corps, LA FONT. *Fabl.* III, 7. Les réveils de la nuit ont été noirs, et le matin je n'étais point avancée d'un pas pour le repos de mon esprit, SÉV. 14. Quoi ! tandis que Néron s'abandonne au sommeil, Faut-il que vous veniez attendre son réveil ? RAC. *Brit.* I, 1. Comme une grande image Survit seule au réveil dans un songe effacé, LAMART. *Méd.* I, 6. Quand son œil s'entr'ouvre pareil Au rayon de l'aube première, D'un enfant le premier réveil Est moins pur aux yeux de sa mère, P. LEBRUN, *Poés.* II, II, 36. || Fig. Dans un sommeil profond ils ont passé leur vie, Et la mort a fait leur réveil, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 12. || Batterie de tambour, ou sonnerie de trompette qui annonce l'heure du lever. || Fig. Il a eu un fâcheux réveil, se dit d'un homme qui a été détrompé d'une illusion flatteuse. || 2° Poétiquement. Le réveil de l'aurore, le point du jour. Je suis, je suis le cri de joie Qui sort des prés à leur réveil, DE LAPRADE, *la Chanson de l'alouette.* || Le réveil de la nature, le printemps, époque où la nature semble renaître. || 3° Il se dit de la sortie hors du sommeil de la tombe. De tous ces vains plaisirs où leur âme se plonge Que leur restera-t-il ? ce qui reste d'un songe Dont on a reconnu l'erreur ; A leur réveil (ô réveil plein d'horreur !).... RAC. *Ath.* II, 9. Toute la vie n'est peut-être qu'un songe continuel; peut-être que le moment de la mort sera un réveil soudain, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* XXVIII. Ce n'est qu'un paisible sommeil, Que, par une conduite sage, La loi de l'univers engage A n'avoir jamais de réveil, CHAUL. *À la duch. de Bouillon.* Mourons; que craindre encor quand on a cessé d'être? La mort, c'est le sommeil.... c'est un réveil peut-être ! DUCIS, *Hamlet*, IV, 1. Là [dans un cimetière] tout dit : espérance ; Tout parle de réveil, LAMART. *Harm.* III, 10. || 4° Fig. Mouvement moral comparé à un réveil. Dès que le moment de ce réveil terrible sera venu, dès qu'ils [les peuples] auront pensé qu'ils ne sont pas faits pour leurs chefs, mais que leurs chefs sont faits pour eux, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 39. En quel insensible sommeil, Europe, restes-tu plongée ! Le cri de la Grèce égorgée Ne hâte-t-il pas ton réveil? P. LEBRUN, *Voy. de Grèce, Prologue.* || 5° Machine d'horlogerie pour éveiller, dite aussi réveille-matin. Il faut mettre le réveil à telle heure. || 6° Nom que l'on donnait à un canon de 96 livres de balles. || 7° Espèce d'euphorbe, dite plus souvent réveille-matin.

— HIST. XVIe s.... Par ambassades, missives, reveils [sérénades] et aubades, DESPER. *Contes*, CXXVIII. Las ! ce qui m'a tant pleu n'estoit rien qu'un faux songe, Et mon mal au contraire est un ferme reveil, DESPORTES, *Imit. de l'Arioste.*

— ÉTYM. *Re...*, et *éveil*; provenç. *revelh*. On trouve dans Froissart et dans Perceforest *resveil* au sens de divertissement, mais ce paraît être une confusion avec l'ancien substantif *revel* qui a ce sens.

† **RÉVEILLABLE** (ré-vè-lla-bl', *ll* mouillées), *adj.* Qui peut être réveillé.

— HIST. XVIe s. ....Et d'un sommeil profond, Toutefois reveillable...., BONS. 802.

RÉVEILLÉ, ÉE (ré-vè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de réveiller. Tiré du sommeil. Réveillé en sursaut. || Fig. Ces larmes que nous arrache l'image de nos passions si vivement réveillées [par le théâtre], BOSS. *Coméd.* XII. Enfin la cour de Madrid, réveillée par les cris de tout un peuple, chargea Velasquez du salut public, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 13.

† **RÉVEILLÉE** (ré-vè-llée, *ll* mouillées), *s. f.* Le temps pendant lequel on travaille sans interruption dans un four de glacerie.

— ÉTYM. *Réveillé.*

RÉVEILLE-MATIN (ré-vè-lle-ma-tin, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Petite pièce sur laquelle on fait du bruit pour réveiller les religieux, afin d'aller à matines. || Celui qui sonne tous les matins la cloche dans une communauté. || 2° Horloge dont la sonnerie réveille à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille en se couchant. || Familièrement. C'est un fâcheux réveille-matin, se dit du bruit que fait le matin, dans le voisinage, un serrurier, un maréchal, etc. || Fig. Un agréable, un fâcheux réveille-matin, une bonne, une mauvaise nouvelle apprise en s'éveillant. || 3° Se dit du coq, qui chante de grand matin. Le réveille-matin eut la gorge coupée, LA FONT. *Fabl.* V, 6. || 4° Espèce d'euphorbe, *euphorbia helioscopia*, L. || *Au plur.* Des réveille-matin.

— REM. Béranger a écrit réveil-matin : Oui, pour vous doit briller encor Le jour de la victoire ; J'en serai le réveil-matin, *Vivand.*

— HIST. XVIe s. Cest arrest ici devroit estre suffisant pour servir de reveille-matin aux oppresseurs, LANOUE, 14. Ce qui me fait d'autant plus esbahir qu'ayans de tels resveille-matins nous soyons si endormis, ID. 389.

— ÉTYM. *Réveiller*, et *matin*.

† **RÉVEILLEMENT** (ré-vè-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de réveiller.

— HIST. XVe s. Et sonnerent parmi la ville leurs trompettes de reveillement, FROISS. II, II, 229.

RÉVEILLER (ré-vè-llé, *ll* mouillées, et non ré-vè-yé), *v. a.* || 1° Éveiller de nouveau ; sens propre qui n'est pas usité (réveiller n'ayant ce sens qu'au fig.). || 2° Faire cesser le sommeil. Qui vous réveille donc avant que la lumière Ait du soleil naissant commencé la carrière ? ROTR. *Vencesl.* IV, 4. On sait que le lendemain [jour de la bataille de Rocroy], à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre, BOSS. *Louis de Bourbon.* || Réveiller quelqu'un d'un assoupissement, d'une léthargie, l'en tirer. || Fig. Il ne faut pas réveiller ou éveiller le chat qui dort, voy. CHAT. || Absolument. Tenir éveillé. Rien ne réveille tant qu'une extrême joie, ou que l'attente certaine d'un grand bonheur, MARIV. *Marianne*, part. 4. || 3° Fig. Exciter, animer, appeler l'attention, avec un nom de personne pour régime. Il n'est rien qui si fort nous réveille l'esprit, RÉGNIER, *Sat.* X. Je souhaite.... que l'amitié que vous avez pour moi fasse un effet qui est de vous réveiller sur le soin que vous devez avoir de vous, SÉV. 25 déc. 1679. Il [le jeune Grignan] est sensible à tout ce que vous faites pour lui.... il n'est pas même besoin de le réveiller là-dessus, ID. 16 fév. 1689. Mon fils a bien de l'esprit, et d'un esprit cultivé, qui réveille le mien, ID. *à Bussy*, 11 juin 1690. Quand, pour punir les scandales ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il [Dieu] permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, BOSS. *Reine d'Angleterre.* C'est une chose étrange que les hommes aient besoin d'être réveillés sur cela [la différence entre l'homme et la bête], ID. *Conn.* V, 6. Qu'il [le poëte dramatique] soit aisé, solide, agréable, profond; Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille, BOIL. *Art p.* III. Cela [une remarque sur ses procédés] le réveilla; car il ne s'en serait jamais aperçu, HAMILT. *Gramm.* IV. || Absolument. La description que vous me faites.... est une chose divine; elle réveille malgré qu'on en ait, SÉV. 20 juin 1672. || 4° Fig. Éveiller de nouveau, renouveler, ranimer, avec un nom de chose pour régime. Il y a une grande différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui relèvent les beaux endroits, et qui réveillent l'attention, SÉV. 68. Votre souvenir.... m'a réveillé tout l'agrément de notre ancienne amitié, ID. *à Ménage*, 23 juin 1656. Si vous aviez la bonté de le voir [M. Guillart], et de réveiller l'affection qu'il avait pour moi, ID. 1er mai 1691. Les saintes prières des agonisants réveillent sa foi ; son âme s'épanche dans les célestes cantiques, BOSS. *le Tellier.* Il [Cyrus] sut réveiller la jalousie des peuples voisins contre l'orgueilleuse puissance de Babylone, ID. *Hist.* III, 4. Et la honte en leurs cœurs réveillant leur audace, RAC. *Mithr.* V, 4. Ceux mêmes dont ma gloire aigrit l'ambition, Réveilleront leur brigue et leur prétention, ID. *Iphig.* I, 1. De Troie en ce pays réveillons les misères, Et qu'on parle de nous ainsi que de nos pères, ID. *Andr.* IV, 3. Les objets qui réveilleront les plaies anciennes de votre cœur, MASS. *Carême, Prière* 1. Faut-il errer dans les tombeaux d'Athène, Ou réveiller la cendre des Latins ? GRESSET, *Épître Mus.* ....réveiller les feux sous la cendre assoupis, DELILLE, *Én.* V. || 5° Susciter de nouveau. Je crois qu'il n'y a qu'à lui laisser entre les mains [à M. Guillart] les papiers de cette affaire ....j'espère qu'elle ne sera jamais réveillée, puisqu'elle ne l'a point été, SÉV. 4 août 1691. Des traitants inventaient de nouveaux offices, de nouveaux droits sur les consommations, réveillaient d'anciennes prétentions domaniales, VOLT. *Henr.* VII, *notes.* Je ne réveille point les bruits sur Mme de Soubise [qu'elle était la maîtresse de Louis XIV], qui fortifia souvent les soupçons par son affectation à les écouter, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 181. || Réveiller un procès, le recommencer. || 6° Faire naître. C'est Phocion, me dit-il ; et ce nom doit à jamais réveiller dans votre esprit l'idée de la probité même; sa naissance est obscure ; mais son âme est infiniment élevée, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || 7° Terme de marine. En parlant de la rose des vents, presser un peu du bout du doigt la glace de la boussole contre cette rose, afin de la mettre en mouvement lorsqu'elle s'arrête. || 8° Se réveiller, *v. réfl.* Cesser de dormir. J'ai crié, mais en vain, et, fuyant sa fureur [d'un dragon en un rêve], Je me suis réveillé plein de trouble et d'horreur, BOIL. *Lutr.* IV. Elle [la mort] ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau ; ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus, qui fait de la peine, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 9 mai 1764. [la tombe] Où pour l'éternité l'on croise les deux bras, Et dont les endormis ne se réveillent pas, A. DE MUSSET, *Don Paez.* || Par extension. Pécheurs, disparaissez ; le Seigneur se réveille, RAC. *Athal.* III, 7. || Se réveiller de son assoupissement, de sa léthargie, cesser d'être assoupi, d'être en léthargie. || Fig. Se réveiller de son assoupissement, sortir de son inaction, de son indolence, de son erreur. Les peuples se réveillent d'un si long assoupissement, BOSS. *Hist.* II, 13. Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde, ID. *Reine d'Anglet.* || 9° Fig. Se ranimer, en parlant des personnes. On ne se soucie point des choses publiques ; on ne se réveille que pour les grands événements, SÉV. 8 juill. 1671. Ma fille, ses belles-filles, le coadjuteur même, tout cela se réveille à votre nom, et vous demande la continuation d'un souvenir qui leur est bien cher, ID. *à Moulceau*, 1er juin 1684. Ô âme, réveille-toi, reviens à Dieu, BOSS. *la Vallière.* Cependant Voltaire se réveille : le Pauvre diable, le Russe à Paris, la Vanité, une foule de plaisanteries en prose se succèdent avec une étonnante rapidité, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* || 10° Fig. Être renouvelé, ranimé, avec un nom de chose pour sujet. Son mérite particulier a beaucoup servi à ce choix [menin du Dauphin] : une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela s'est fort réveillé, SÉV. 23 févr. 1680. Au

seu, nom de l'Église, toute la foi de la reine se réveillait, BOSS. *Mar.-Thér.* La jalousie s'était réveillée entre les patriciens et le peuple, ID. *Hist.* I, 8. Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille? RAC. *Phèd.* IV, 6. Les trois anciennes factions s'étaient réveillées, et formaient trois partis différents, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 576, dans POUGENS. Ma tendresse s'est réveillée, MONTESQ. *Lett. pers.* VI. Je sentais de temps en temps se réveiller en moi le désir de rentrer dans la carrière littéraire, MARMONTEL, *Mém.* V.

— HIST. XIIIe s. Mais li fols negligens se veut touz temps dormir; Et, quant il se resveille, de manger a desir, *Six manieres de fols.* Un dous penser qui me resveille, *Poésies mss. avant* 1300, t. II, p. 748, dans LACURNE. Amis, la nuit en mon couchier, En dormant, [je] vous cuid embrassier; Et quant j'i faille au resveiller, Nule riens ne m'i peut aidier, *Romancero*, p. 43. || XIVe s. Le chien qui dort [il] a fait laidement reveillier, *Guescl.* 7748. || XVe s. Le seigneur de Coucy reveilla chevaliers et escuyers d'Artois, de Vermandois, de Picardie, et fit son mandement à Peronne en Vermandois, FROISS. II, II, 65. L'empereur, messire Charles de Boheme, ne dormit pas sur celle besogne, mais se reveilla tellement que je le vous dirai, ID. II, III, 93. Je n'ai nulle puissance [il s'agit d'un lutin de nuit] de faire autre mal que de toi reveiller et destourber, quand on devroit le mieux dormir, ID. II, III, 22. Et lui fut dit qu'il reveillast son droit envers la duchesse de Brabant, ID. II, III, 94. Les nouvelles s'espandirent par le païs d'Auvergne, que grand secours leur venoit de France; si en fut tout le païs bien reveillé et rejoui, ID. liv. IV, p. 62, dans LACURNE. L'entente et emprise de venir reveiller [attaquer] les compaignons françois qui dedans se tenoient, ID. liv. III, p. 244. || XVIe s. Lui esveillé, tous les autres esveilla, chantant à pleine voix la chanson : ho, Regnault, reveille toi, veille, ô Regnault, reveille-toi, RAB. I, 41. Tant dort le chat qu'il se resveille, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...,* et *éveiller*; bourg. *revaillé*; prov. *revelhar*; ital. *risvegliare.*

† **RÉVEILLEUR** (ré-vè-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Celui qui réveille. || Se disait d'un garde de nuit qui, dans certaines villes de France, parcourait les rues la nuit, en annonçant les heures, et en criant : Réveillez-vous, gens qui dormez ; Priez Dieu pour les trépassés ! || Celui qui réveille les ouvriers dans certains ateliers. || Religieux qui était chargé de réveiller les autres à certaines heures de la nuit. || 2° Espèce d'oiseau qui crie toute la nuit, le cassican réveilleur, *coracias strepera*, Latham (genre des pies-grièches).

— HIST. XVIe s. Et eust dormi encor autant, n'eust esté que ceste nuict le crieur des trespassez, qu'on appelle le resveilleur, passant par sa rue, le resveilla par son cri, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 40.

RÉVEILLON (ré-vè-llon, *ll* mouillées, et non rè-vè-yon), *s. m.* || 1° Repas extraordinaire que l'on fait dans le milieu de la nuit. Voulez-vous que dès cette nuit je vous fasse faire réveillon avec elle? DANCOURT, *Fête du cours*, sc. 17. || Particulièrement. Le repas qu'on fait la nuit de Noel. Le réveillon de la nuit de Noël. Ces sortes de repas qu'on appelle réveillons ont lieu dans toutes les classes, même les plus pauvres, MARCHANGY, *Tristan le voyageur*, XLIV. || 2° Terme de peinture. Certaines touches claires et brillantes qui servent à faire ressortir la lumière. Les artistes appellent réveillons des accidents de lumière qui rompent la monotonie d'un endroit de la toile, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 209, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. ....Et voici un pasté de veau; là prenez que vous soiez en une trenchée — Bous dittes vien [c'est un Gascon qui parle] ; quand nous estions en Saboye, nous troubions de tels rebeillons en la tente de Monsur de Bord, D'AUB. *Fæn.* I, 6.

— ÉTYM. *Réveiller* : peut-être l'impératif *réveillons*, pour *réveillons-nous.*

RÉVÉLATEUR, TRICE (ré-vé-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une révélation. Il a été le révélateur du complot. || Adjectivement. Indice révélateur. Circonstances révélatrices.

— HIST. XVIe s. Revelateurs [ceux qui révèlent les secrets d'une compagnie], *Anc. coust. de Normandie*, f° 38, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *revelatorem*, de *revelare*, révéler.

† **RÉVÉLATIF, IVE** (ré-vé-la-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de révéler. Des expériences plutôt confirmatives de ce que l'on sait que révélatives de ce qu'on ne sait pas.

RÉVÉLATION (ré-vé-la-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de révéler. La révélation d'un complot. Ces mémoires contiennent de curieuses révélations. L'on peut avoir la confiance de quelqu'un sans en avoir le cœur; celui qui a le cœur n'a pas besoin de révélation ou de confiance, tout lui est ouvert, LA BRUY. IV. Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié, ID. V. Au Japon où les lois renversent toutes les idées de la raison humaine, le crime de non-révélation s'applique aux cas les plus ordinaires, MONTESQ. *Esp.* XII, 17. La révélation de la confession de Philippe V faite au duc d'Orléans régent par le jésuite d'Aubenton, VOLT. *Lett. Richelieu*, 16 avr. 1769. || En termes d'officialité : on publia des monitoires pour avoir révélation de telle chose. || Fig. C'est toute une révélation, se dit d'un fait qui, connu, en découvre une infinité d'autres. Ce peuple de figures nouvelles, sorties des fouilles de Sakharah [en Égypte], est toute une révélation; car la sculpture du temps des pyramides n'était encore connue que par des échantillons rares et peu soignés, DE ROUGÉ, *Archives des missions scientif.* 2e série, t. Ier, p. 170. || 2° L'inspiration par laquelle Dieu fait connaître surnaturellement certaines choses. Vous n'aurez pour vision qu'une nuit sombre, et pour révélation que des ténèbres, SACI, *Bible, Michée*, III, 6. Le Seigneur, le Dieu des armées, m'a fait entendre cette parole dans une révélation, ID. *ib. Isaïe*, XXII, 14. Dans la bataille où ses affaires [de Magnence] furent ruinées, Valens, évêque arien, secrètement averti par ses amis, assura Constance que l'armée du tyran était en fuite, et fit croire au faible empereur qu'il le savait par révélation ; sur cette fausse révélation, Constance se livre aux ariens, BOSS. *Hist.* I, II. || Il se dit aussi des communications supposées avec les dieux, dans le paganisme. En autorisant les révélations de Socrate, on introduirait tôt ou tard le fanatisme dans un pays où les imaginations sont si faciles à ébranler, BARTHÉL. *Anach.* 67. || Fig. Savoir une chose par révélation, la savoir sans l'avoir apprise. Quoique ce ne soit pas la coutume de savoir les affaires par révélation et qu'il faille les apprendre par expérience, BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* || Révélation intérieure, suggestion intime qu'on rapporte à une origine divine. Une révélation intérieure qui me donnerait sans cesse la plus forte persuasion de la certitude d'un état futur, BONNET, *Paling.* XVIII, 1. || 3° Absolument. La révélation divine ou la religion révélée. L'autorité de l'Écriture sainte est fondée sur la révélation, *Dict. de l'Acad.* Une religion pour vous conduire et une révélation pour vous éclairer, MONTESQ. *Esp.* XXV, 13. Une classe de philosophes contemplatifs qui faisait profession d'une sorte de déisme et n'admettait aucune révélation, S. DE SACY, *Inst. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 25. || On dit quelquefois les trois révélations, en parlant de la religion juive, de la religion chrétienne et de la religion musulmane. Dans les trois révélations, les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent : les Juifs n'entendent plus l'hébreu, les chrétiens n'entendent ni l'hébreu ni le grec, les Turcs ni les Persans n'entendent point l'arabe et les Arabes modernes eux-mêmes ne parlent plus la langue de Mahomet, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 4° Chose révélée. Les révélations de saint Jean.

— HIST. XIIe s. Après tant halte revelation, *Job*, 508. || XIIIe s. Ou se Diex par tex [telles] visions Envoie revelacions, *la Rose*, 18710. Ke plusurs almes [âmes] veirement Veient ke tur ert à venir.... Plusurs par revelaciun, E d'autres par avisiun, MARIE, *Purgatoire*, 62.

— ÉTYM. Provenç. *revelacio*; espagn. *revelacion*; ital. *rivelazione*; du lat. *revelationem*, de *revelare*, révéler.

† **RÉVÉLATIONISTE** (ré-vé-la-sio-ni-st'), *s. m.* Se dit, dans la philosophie catholique, de ceux qui veulent qu'une révélation extérieure et positive soit la source de la parole et de la pensée ; synonyme de traditionnaliste.

— ÉTYM. *Révélation.*

RÉVÉLÉ, ÉE (ré-vé-lé, lée), *part. passé* de révéler. || 1° Qui, étant caché, est venu à connaissance. Un secret révélé. || 2° Connu par une communication divine. Ayant appris comme chose très-assurée que le chemin du ciel n'est pas moins ouvert aux plus ignorants qu'aux plus doctes, et que les vérités révélées qui y conduisent sont au-dessus de notre intelligence, DESC. *Méth.* I, II. S'il s'agit d'une chose surnaturelle, nous n'en jugerons ni par les sens ni par la raison, mais par l'Écriture et par les décisions de l'Église ; s'il s'agit d'une proposition non révélée et proportionnée à la raison naturelle, elle en sera le propre juge, PASC. *Prov.* XVIII. || Absolument. La religion révélée, le christianisme.

RÉVÉLER (ré-vé-lé). La syllabe *vé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je révèle, excepté au futur et au conditionnel : je révélerai), *v. a.* || 1° Tirer comme de dessous un voile, faire savoir ce qui était inconnu et secret. Les cieux révéleront son iniquité, et la terre s'élèvera contre lui, SACI, *Bible, Job*, XX, 27. Ne redites point ce que vous avez entendu dire, et ne révélez point ce qui est secret, ID. *ib. Ecclésiastiq.* XLII, 1. La mort révèle les secrets des cœurs, BOSS. *le Tellier.* Les commencements de la princesse Anne étaient heureux; les mystères lui furent révélés; l'Écriture lui devint familière, ID. *Anne de Gonz.* Je ne révèle pas même ici tant de grandes actions qu'elle a tâché de rendre secrètes, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* Qui peut de vos desseins révéler le mystère, Sinon quelques amis engagés à se taire? RAC. *Bajaz.* IV, 7. De quel nom cependant pouvons-nous appeler L'attentat que le jour vient de nous révéler? ID. *Brit.* I, 1. Il n'est point de secret que le temps ne révèle, ID. *Brit.* IV, 4. Comme j'ai des choses à dire qui sont de la dernière importance pour la mémoire du défunt, je serais bien aise de ne les révéler qu'à sa discrète veuve, LESAGE, *Diable boit.* IV. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée, VOLT. *Mœurs*, 176. J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence; Il a vu mes pleurs pénitents, GILB. *Imit. des psaumes.* || Révéler que. Seigneur, tous vos soldats refusent de partir.... Pharnace leur révèle Que vous cherchez à Rome une guerre nouvelle, RAC. *Mithr.* IV, 6. || Révéler se dit aussi en parlant des personnes. Révéler ses complices. Un serment solennel par avance les lie [les lévites] À ce fils de David qu'on leur doit révéler, RAC. *Ath.* I, 2. || 2° Particulièrement. Il se dit de l'inspiration par laquelle Dieu fait connaître. Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ainsi tous les temps sont unis ensemble, et un dessein éternel de la divine Providence nous est révélé, ID. *Hist.* II, 13. Il [Dieu] venait révéler aux enfants des Hébreux De ses préceptes saints la lumière immortelle, RAC. *Ath.* I, 4. Ô Dieu, révélez-nous donc qu'il faut être humain et tolérant, VOLT. *Poëme, Lisbonne, notes.* || 3° Se révéler, *v. réfl.* Être manifesté. On entre dans le lieu sacré où se révèlent tous les secrets des familles, et où les actions les plus cachées sont mises au grand jour, MONTESQ. *Lett. pers.* 86. Les cœurs qui se révèlent par degrés aux regards observateurs STAEL, *Corinne*, XVI, 1. || Faire connaître ce qu'on est intimement. Marie-Antoinette est souvent fière, jamais vaine ; elle ne se loue jamais, elle se révèle; sa correspondance trahit le secret de sa nature délicate, CUVILLIER-FLEURY, *J. des débats*, 6 déc. 1864.

— HIST. XIIe s. À Deu ai reveled mun duel [deuil], *Rois*, p. 4. || XIIIe s. L'en le pert [l'amour] par orguel, par ire, Par reproiche, par reveler Les segrés qui font à celer, *la Rose*, 4951. || XIVe s. Pour ce qu'il ne les vouloient pas reveler [des secrets chirurgicaux], comment que [quoique] il les seussent, H. DE MONDEVILLE, f° 33, *verso.* De trayson en cuer [ils] portoient la baniere ; Du conseil reveloient aux Anglois la matiere, *Compl. s. la bat. de Poitiers, Bibl. des chartes*, 3e sér. t. II, p. 262. Et à ceulx qui revelerent la besongne [une conjuration d'esclaves], donna l'en X mille deniers d'arain, BERCHEURE, f° 90, *verso.* || XVe s. Or alez par afermemen, Reveler de cuer proveü Partout, quar vous m'avez veü, *Resurrect. de N. S.* || XVIe s. La terre revelera le sang qu'elle a receu, et ne cachera point plus longuement les morts qu'on y a ensevelis, CALV. *Inst.* 338. Qui leur a revelé qu'ils pourront garder chasteté toute leur vie? ID. *ib.* 1009.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *revelar*; ital. *rivelare*; du lat. *revelare*, de *re* et *velum*, voile : tirer le voile.

1\. **REVENANT, ANTE** (re-ve-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui revient, qui est reproduit. Je suis fort aise que vous ayez compris la coiffure.... on marque quelques boucles; le bel air est de se peigner pour contrefaire la petite tête revenante [où les cheveux commencent à repousser], SÉV. 15 avr. 1671. || 2° Fig. Qui plaît, qui revient. Ce canevas fut brodé par moi de toutes les couleurs que je crus les plus revenantes à ceux à qui je les faisais voir, RETZ, III, 244. Quelquefois pourtant, nombre de gens ont estimé que j'étais un garçon assez revenant, MARIV. *le Legs*, 3. Un jeune bachelier de mes parents, de la plus grande espérance, plein d'esprit, de sentiments, de talents, et d'une figure fort

revenante, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 2. || Il s'est dit substantivement. Ce terme est encore fort en usage et nouveau : quand une femme a quelque chose d'agréable, on dit : elle a bien du revenant, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 34, 1668.

— HIST. XVe s. En effet, il n'avoit rien de revenant.... *Mém. s. du G.* ch. I.

2. **REVENANT** (re-ve-nan), *s. m.* Esprit qu'on supposait revenir de l'autre monde. Nous avons un revenant dans le village qui fait toutes sortes d'espiègleries, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 270, dans POUGENS. Dans mon enfance, ayant entendu conter beaucoup d'histoires de revenants, j'avais la tête absolument tournée par cette espèce de frayeur la plus absurde de toutes, ID. *Ad. et Th.* t. II, p. 149. Revenants, lutins, noirs esprits, Sorciers, malignes influences, A tout croire on m'avait appris, BÉRANG. *F. follets.* || Fig. Avoir peur des revenants, craindre que ce qui paraît détruit, éteint, ne reparaisse. On les croyait [les jésuites] si peu anéantis, malgré leur dispersion, qu'un supérieur de séminaire à qui on offrit leur maison du noviciat, répondit qu'il n'en voulait pas, parce qu'il avait peur des revenants, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 110.

— ÉTYM. *Revenir.*

REVENANT-BON (re-ve-nan-bon), *s. m.* || 1° Profit casuel et éventuel provenant d'un marché, d'une charge, d'une affaire. Sa maîtresse n'a pas lieu de se plaindre; elle fait souvent de bonnes affaires dont tous les revenants-bons sont pour elle, DANCOURT, *Femme d'intrigues*, IV, 14. Je voulais faire imprimer la pièce, et donner le revenant-bon de l'édition à l'avocat, ainsi que j'ai donné depuis vingt ans le profit de tous mes ouvrages, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 mai 1772. On dit que le contrôleur général a fait retrancher les pensions sur la cassette, supprimer les tables des officiers de la maison, et diminuer les revenants-bons des financiers, ID. *Lett. Damilaville*, 15 févr. 1764. || 2° Les deniers qui restent à un comptable après qu'il a rendu ses comptes. || On dit aujourd'hui de préférence boni. || 3° Fig. Tout avantage, tout profit accidentel. La cavalerie était trop maltraitée depuis que les extrêmes besoins avaient engagé à retrancher les bons quartiers d'hiver et mille autres revenants-bons, ST-SIM. 399, 199. Courage, allons; j'aime assez les querelles : C'est un revenant-bon pour moi, FAVART, *Soliman II*, II, 12. || C'est le revenant-bon du métier, se dit des profits attachés à telle profession, à telle situation. || Il s'emploie aussi en un sens ironique. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué; c'est, Dieu merci, le seul revenant-bon de la littérature, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 oct. 1767. Un de ses revenants-bons [de la profession d'homme de lettres] est que, chaque année, on m'a imputé quelque ouvrage ou bien impertinent ou bien scandaleux, ID. *Lett. Marin*, 24 nov. 1764. || 4° Il s'est dit adjectivement. Il n'a maintenant devant les yeux que l'argent du roi, le profit d'une charge et les deniers revenants-bons de la guerre, BALZ. *De la gloire.* || *Au pluriel.* Des revenants-bons.

— ÉTYM. *Revenir*, et *bon.*

† **REVENDAGE** (re-van-da-j'), *s. m.* Profession, métier de revendeur. || Action de revendre.

— HIST. XVIe s. Et supposé que en une seule lettre, sous un seul scel, soient contenus un vendaige, la reprinse dessus et le revendaige ... DU CANGE, *revenditio.*

† **REVENDANGER** (re-van-dan-jé), *v. a.* Vendanger de nouveau.

— HIST. XVIe s. Revendanger, P. BELLIER, *Trad. de Philon*, 1576, in-f° p. 164.

REVENDEUR, EUSE (re-van-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui revend, qui achète pour revendre. Ils [les Juifs] firent le métier de courtiers, de revendeurs, ainsi qu'autrefois à Babylone, à Rome et dans Alexandrie, VOLT. *Mœurs*, 103. Un vieux pirate, un revendeur De la féminine denrée, ID. *Trois manières.* A Paris, les revendeuses des halles payent cinq sols d'intérêt par semaine, pour un écu de trois livres; cet intérêt renchérit le poisson qu'elles vendent dans les rues, mais le peuple aime mieux acheter d'elles que d'aller aux halles se pourvoir, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 18. || 2° Revendeuse, femme qui achète de vieilles hardes pour les revendre. Elle a acheté ce vieux jupon à une revendeuse. || Revendeuse à la toilette, femme qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux à vendre. Aurais-tu deviné que M. Turcaret eût une sœur revendeuse à la toilette? LESAGE, *Turcaret*, IV, 13.

— HIST. XVe s. Revendeurs de pommes, COQUILLART, p. 172, dans LACURNE. || XVIe s. Un revendeur de bestial, AMYOT, *Péric.* 40.

— ÉTYM. *Revendre;* prov. *revendeyre, revendedor;* espagn. *revendedor;* ital. *revenditore.*

† **REVENDICATEUR** (re-van-di-ka-teur), *s. m.* Celui qui revendique.

REVENDICATION (re-van-di-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Action de revendiquer. La revendication d'un terrain. L'action en réduction ou revendication pourra être exercée par les héritiers contre les tiers détenteurs des immeubles faisant partie des donations et aliénés par les donataires, *Code Nap.* art. 930. || Saisie-revendication, voy. SAISIE. || 2° Dans le langage général. Action de réclamer ce que l'on regarde comme un droit. La revendication de la liberté, des droits politiques.

— HIST. XVIe s. Revendication, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Revendiquer.*

REVENDIQUÉ, ÉE (re van-di-ké, kée), *part. passé* de revendiquer. Un héritage revendiqué.

REVENDIQUER (re-van-di ké), je revendiquais, nous revendiquions, vous revendiquiez; que je revendique, que nous revendiquions, que vous revendiquiez, *v. a.* || 1° Réclamer une chose qui nous appartient et qui est entre les mains d'un autre. Louis XIII revendiquait le duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ses grand'mères une sœur d'un Visconti, lequel avait eu cette principauté, VOLT. *Mœurs*, 110. Celui qui a perdu ou auquel il a été volé une chose, peut la revendiquer pendant trois ans, à compter du jour de la perte ou du vol, contre celui dans les mains duquel il la trouve, *Code Nap.* art. 2279. || Saisir-revendiquer, voy. SAISIR. || 2° Il se dit d'un magistrat qui réclame pour soi le jugement d'une affaire ou d'une personne. Le procureur impérial a revendiqué une cause qui était portée à un autre tribunal. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre son roi légitime, revendique la Pucelle comme une sorcière arrêtée sur les limites de son diocèse, VOLT. *Dict. phil. Arc.* || 3° Par extension. Réclamer comme sien ce qui est attribué à d'autres. Il n'y a nulle apparence que M. Despréaux ait eu la moindre part à ces endroits-là; et, quand il les revendiquerait positivement, on ne le croirait pas si l'on connaissait son style, FONTEN. *Lett. au Journ. des sav. Œuvres*, t. III, p. 369, dans POUGENS. Des peuples qui sont leurs aînés [des Grecs], les Égyptiens, revendiquent ces institutions [le jugement des morts], BAILLY, *l'Atlantide*, p. 340. L'homme qui revendiquerait les droits de l'homme périrait dans l'abandon ou dans l'infamie, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 4. || Fig. Enfin la physique et la médecine le revendiquèrent [Tournefort] avec tant de force sur la théologie, qui s'en était mise injustement en possession, qu'il fallut qu'elle le leur abandonnât, FONTEN. *Tournefort.* Les femmes pensent que vous vous devez tout à l'amour; la poésie vous revendique.... VOLT. *Lett. Helvétius*, 14 mars 1739. Trop tôt, hélas! les soins pénibles, Les bienséances inflexibles Revendiquent leurs tristes droits.... GRESSET, *Ép. au P. Bougeant.*

— ÉTYM. *Re...*, et le lat. *vindicare*, réclamer (voy. VENGER). Montaigne, IV, 167, a *vendiquer.*

REVENDRE (re-van-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme vendre. || 1° Vendre ce qu'on achète. Un marchand m'acheta et me mena à Tunis; il me vendit à un autre marchand qui me revendit à Tripoli; de Tripoli je fus revendue à Alexandrie, VOLT. *Candide*, 12. || Par extension. Les hommes en place vendent le peuple au prince, qui le revend à ses voisins par des traités de guerre ou de subside, de paix ou d'échange, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 14. || Absolument. C'est une illustre ....Qui prête, vend, revend, brocante, troque, achète, REGNARD, *le Joueur*, V, 2. Je revends à la toilette, et me nomme Mme Jacob, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || Terme de procédure. Revendre à la folle enchère, vendre de nouveau une chose, aux risques et périls d'un premier adjudicataire qui n'en a pas payé le prix. || 2° Avoir d'une chose à revendre, en avoir abondamment et de manière à pouvoir en trafiquer. Depuis quatre ans, on en avait [des bestiaux] à revendre aux étrangers, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Fig. Quelques dames..... croient qu'avec un peu de rudesse brutale.... elles ont de l'honneur à revendre, SCARR. *Rom. com.* II, 19. Il [un bûcheron] n'avait pas des outils à revendre; Sur celui-ci [la cognée] roulait tout son avoir, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Je trouverai partout des femmes à revendre, TH. CORN. *D. Cés. d'Avalos*, I, 5. Et nous ne manquons point d'épouseurs, Dieu merci; Car, de quelque façon que l'on puisse le prendre, Il nous en restera toujours deux à revendre, LEGRAND, *Aveugle clairvoyant*, SC. 5. || Avoir de la santé à revendre, de l'esprit à revendre, se porter fort bien, être fort spirituel. || 3° Fig. et familièrement. En revendre, attraper. En revendre de cette façon-là, pour s'enfuir avec un jeune freluquet! GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, II, 4. || Il vous en revendrait, il est plus fin que vous.

— HIST. XIIIe s. Vilains offices est à cels qui achatent de marcheans pour revendre maintenant, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 377. || XVe s. Plus n'en dy, mieux vault que me taise; Car j'en ay à vendre et revendre; Ung chacun doit son fait entendre, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVIe s. Si quelcun ayant de la haine à revendre... LANOUE, 76. De pauvres chrestiens qu'ils [les Ottomans] prenent par ci et par là chasque année en leurs courses, et puis les revendent de façon que le pere s'en va d'un costé, l'enfant de l'autre, ID. 386. A trop acheter n'y a que revendre, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *vendre;* prov. *revendre;* espagn. *revender;* ital. *rivendere.*

REVENDU, UE (re-van-du, due), *part. passé* de revendre. Une terre revendue en détail.

† **REVENEZ-Y** (re-ve-né-zi), *s. m.* Terme familier. Mets auquel on aime à revenir. Donnez-moi encore de ce ragoût; c'est du revenez-y. || Action de recommencer. Il m'a joué un tour; mais je l'attends au revenez-y. || Un revenez-y de tendresse, un retour de tendresse. || Il n'y a pas de revenez-y, on ne peut recommencer.

— ÉTYM. *Revenir*, et *y.*

REVENIR (re-ve-nir), *v. n.* Il se conjugue comme venir. || 1° Venir une autre fois, de nouveau. Je reviens pour vous dire.... Revenez, nous causerons. Souris de revenir, femme d'être en posture [pour les guetter], LA FONT. *Fabl.* II, 18. ....Le petit enfant qui va, saute et revient, Et joyeux à sa mère offre un caillou qu'il tient, BOIL. *Art p.* III. Le Temps, d'une aile prompte et d'un vol insensible, Fuit et revient sans cesse à ce palais terrible [des Destins], VOLT. *Henr.* VII. || Revenir à la charge, retourner au combat après avoir été repoussé, battu. || Fig. Revenir à la charge, réitérer ses instances. Il ne s'embarrassait pas de tous mes chagrins; il revenait opiniâtrément à la charge, FÉNEL. *Télém.* XIII. || 2° Se rendre au lieu d'où l'on était parti. Non, je ne reviens pas, car je n'ai pas été; Je ne vais pas aussi, car je suis arrêté, MOL. *le Dép.* I, 4. M. de la Trousse [prisonnier] reviendra sur sa parole, SÉV. 216. M. de Sanzei reviendra le jour d'Énoch, d'Élie, de saint Jean-Baptiste, du feu marquis de Piennes et du marquis d'Estrées; quelle folie de douter de sa mort! ID. 214. Ah! si quelques générations, que dis-je? si quelques années après votre mort vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, BOSS. *le Tellier.* Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori [Mazarin] sut céder au temps et s'éloigner de la cour; mais, il faut le dire, il y voulait revenir trop tôt, ID. *ib.* Tel fut cet empereur.... Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux, BOIL. *Ép.* I. Mithridate revient; ah! fortune cruelle! RAC. *Mithr.* I, 5. Cette idée [que le soleil plongé dans l'océan reva à son lever par des routes inconnues] ressemble beaucoup à celle du baron de Féneste, qui dit que, si on ne voit pas le soleil quand il revient, c'est qu'il revient de nuit, VOLT. *Dict. phil. Ciel matériel.* Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les jésuites qui en revenaient, ID. *Louis XIV, Écriv. Alexandre.* Je sais ce que ferait le sage; Il ferait à Dresde un voyage.... Mais, retenu par les merveilles Qui soumettent à leurs appas Le cœur, les yeux et les oreilles, Le sage ne reviendrait pas, ID. *Lett. en vers et en prose*, 97. || Fig. Hermione elle-même a vu plus de cent fois Cet amant irrité revenir sous ses lois, RAC. *Andr.* I, 1. || Revenir de, avec un verbe à l'infinitif, revenir après avoir fait.... D'Hacqueville est revenu de poignarder la maréchale de Grammont [lui annoncer la mort de son fils], SÉV. 16 déc. 1673. || La maison d'où l'on ne revient pas, le tombeau. Adieu, fragile enfant, échappé de nos bras; Adieu, dans la maison d'où l'on ne revient pas, A. CHÉN. *Sur la mort d'un enfant.* || Revenir du pays où tout le monde va, échapper à une grave maladie. Vous m'apprenez, mademoiselle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt; si j'avais su votre maladie, je vous aurais assurément écrit, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 18 oct. 1767. || Fig. Revenir au giron de l'Église, rentrer dans le sein de l'Église catholique. || Revenir sur ses pas, revenir après s'être éloigné. Ne vous éloignez pas; Peut-être on vous fera revenir sur vos pas, RAC. *Baj.* II, 4. L'astre du jour a vu ma course vagabonde Jusqu'aux

lieux où, cessant d'éclairer nos climats, Il ramène l'année, et revient sur ses pas, VOLT. *Alz.* II, 1. || Fig. Revenir sur ses pas, abandonner un sentiment. Excellents! admirables [des bonbons à propos desquels Figaro dit d'abord ne pas savoir de quoi on lui parle] ! Oui sans doute, monsieur le barbier, revenez sur vos pas! vous faites là un joli métier, BEAUMARCH. *Barbier de Sév.* III, 5. || En un autre sens, revenir sur ses pas, récapituler, résumer. Il faut donc revenir sur nos pas, et fixer nos idées sur des faits incontestables, BARTHÉL. *Anach.* ch. 51. || Revenir sur l'eau, reparaître à la surface de l'eau. || Fig. Revenir sur l'eau, rétablir sa fortune, reprendre faveur. Notre bourse est à fond; et, par un sort nouveau, Notre amour recommence à revenir sur l'eau, REGNARD, *le Joueur*, IV, 13. || On dit : avoir l'air de revenir de Pontoise, pour avoir l'air étonné mal à propos d'une nouvelle, être ahuri, ne pas comprendre. || Fig. Revenir de Poitiers, s'est dit pour mentir, à la suite de la pièce de Corneille, *le Menteur*, où le menteur est un jeune homme qui arrive de la faculté de droit de Poitiers. De sorte qu'aujourd'hui presque en tous les quartiers On dit, quand quelqu'un ment, qu'il revient de Poitiers, CORN. *Suite du Ment.* I, 3. || S'il revenait au monde, se dit pour exprimer ce qui arriverait si un mort reparaissait parmi les vivants. Si Luther et Calvin revenaient au monde, ils ne feraient pas plus de bruit que les scotistes et les thomistes, VOLT. *Pol. et lég. la Voix du sage.* Que dirait Archimède, s'il revenait à Syracuse? mais que diraient les Trajan et les Antonin, s'ils revenaient à Rome? ID. *Lett. Hamilton*, 17 juin 1773. || Fig. Il revient de l'autre monde, se dit d'un homme qui ne sait pas les nouvelles, les événements récents que tout le monde connaît. || 3° S'en revenir, retourner au lieu d'où l'on était parti. Il s'en est revenu par le plus court chemin. Je m'en revins en France par la Pologne, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg. Vie de l'aut.* || 4° Revenir sur soi-même, se dit des choses sinueuses qui se replient. Ce ruisseau revient plusieurs fois sur lui-même. || 5° Avoir lieu, ou se faire sentir de nouveau, se présenter de nouveau. C'est un besoin qui revient tous les jours. Mon trouble se dissipe, et ma raison revient, CORN. *Cinna*, I, 4. Du moment qu'il l'a vue, Ses troubles ont cessé, sa joie est revenue, ID. *Sophon.* II, 1. On espère que son rang [de l'évêque de Laon] pourra revenir [pour être fait cardinal], SÉV. 1er mars 1672. Quand tout cédait à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tombaient au bruit des trompettes, BOSS. *Mar.-Thér.* La santé de M. le maréchal d'Harcourt revient, depuis qu'il se repose, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 2 août 1710. Il passe les jours, ces jours qui échappent et qui ne reviennent plus, à verser du grain [à des oiseaux], LA BRUY. XI. Quand une fois l'autorité violente est méprisée, il n'en reste plus assez à personne pour la faire revenir, MONTESQ. *Lett. pers.* 80. Ces temps [des persécutions religieuses] ne reviendront plus, je le crois, mes frères; mais c'est afin qu'ils ne reviennent plus qu'il faut en rappeler souvent la mémoire, VOLT. *Phil. Homélie* 5. Le temps arriva où l'on célébrait une grande fête, qui revenait tous les cinq ans, ID. *Zadig*, 6. Les ans, les mois, les jours, par une sage loi, Tout revient; mais le jour ne revient pas pour moi [Milton aveugle], DELIL. *Parad. perdu*, III. || La parole lui est revenue, se dit d'un malade qui avait perdu la parole, et qui recommence à parler. || Revenir sur la tête, retomber sur la tête. Tout ce qu'il [l'homme] fait et dit reviendra sur sa tête, CORN. *Imit.* III, 24. || 6° Croître de nouveau, repousser. Ses cheveux, ses ongles reviennent. Ces bois que l'on avait coupés reviennent bien. Les premières dents de cet enfant sont tombées; il lui en revient d'autres. || 7° En parlant des esprits, des morts, des âmes, sortir de la tombe et apparaître. Le peuple s'est mis dans la tête que son âme revient la nuit tout en feu dans l'église, qu'il erre, qu'il jure, qu'il menace; et là-dessus ils veulent jeter le corps à la voirie, SÉV. 142. Ce doit être sans doute un esprit qui revient, TH. CORN. *D. Bertr. de Cig.* III, 6. On raconte aux enfants que les morts reviennent la nuit sous des figures hideuses; tout cela n'aboutit qu'à rendre une âme faible et timide, FÉN. t. XVII, p. 12. D'où vient que les humains, malgré l'arrêt du sort, Reviennent à mes yeux du séjour de la mort? VOLT. *Sémir.* III, 2. || Impersonnellement. Il y revient des lutins lutinants.... REGNARD, *Ret. impr.* 13. || Impersonnellement et absolument. On prétend qu'il revient dans ce château, on prétend que des esprits y apparaissent. || 8° En parlant des aliments, causer des rapports, L'ail revient. Le boudin que j'ai mangé me revient. || 9° S'offrir de nouveau à l'esprit. Ces coups de bâton me reviennent au cœur; je ne saurais les digérer, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. Et puis cette Providence me revient; car, sans cela, on n'aurait jamais fait à retourner sur le passé, SÉV. 24 juill. 1689. Les douceurs célestes qu'elle avait goûtées sous les ailes de Sainte-Fare, étaient revenues dans son esprit, BOSS. *Anne de Gonz.* Monime, qu'en tes mains mon père avait laissée, Avec tous ses attraits revint en ma pensée, RAC. *Mithr.* I, 1. Mille choses de lui maintenant me reviennent, Qui véritablement engagent et préviennent, PIR. *Métrom.* II, 6. || Cela me revient dans l'esprit, à l'esprit, cela me revient en mémoire, dans la mémoire, à la mémoire, je m'en ressouviens à l'instant même. || Absolument. Ce nom ne me revient point, je ne m'en ressouviens plus. C'était dans un village de la Manche dont le nom ne me revient pas, COMTE DE CAYLUS (GROSLEY), *Œuv.* t. XII, p. 99, dans POUGENS. || Ce mot me reviendra, je le retrouverai dans ma mémoire. Pour être de votre académie, il ne faut que plaire à deux hommes, M. de Sacy et M. Quatremère de Quincy, et, je crois, encore à un troisième dont le nom me reviendra, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || Revenir se dit en ce sens avec un infinitif. Hélas! l'état horrible où le ciel me l'offrit [Joas], Revient à tout moment effrayer mon esprit, RAC. *Ath.* I, 2. Du temps.... Où de nos attentats la mesure passée Revient avec horreur effrayer la pensée, VOLT. *Olymp.* I, 2. || 10° Faire retour, revenir en la possession. On vante beaucoup la pierre précieuse attachée à l'anneau de Polycrate, tyran de Samos, qu'il jeta dans la mer, et qui lui revint par un bonheur fort singulier, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 78, dans POUGENS. L'emploi me reviendra; je le donnerai à un autre pour le même prix, LESAGE, *Turcaret*, III, 8. || 11° Recommencer à dire, à faire. Et toujours Xipharès revient vous traverser, RAC. *Mithr.* II, 1. Le refus de ma mère fut si absolu, et ses résolutions étaient toujours si fermes, qu'il n'y avait pas à y revenir, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 52. || Y revenir, faire quelque chose qui excite plainte ou blâme. Qu'il y revienne de sa vie, Disait l'autre, il aura son tour, LA FONT. *Tibl.* Quoi! ma cousine, vous y revenez, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, III, 11. Mon petit ami, cela va fort bien, mais n'y revenez plus, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 12° Revenir sur, s'occuper de.... à nouvelles reprises. En faisant successivement ses études, on ne fait que revenir continuellement sur un même fond d'idées, CONDIL. *Œuv.* t. V, p. 138. Le peintre revient sur son travail, et le corrige tant qu'il lui plaît, DIDER. *Observ. sur la sculpt.* *Œuv.* t. XV, p. 309, dans POUGENS. || Revenir sur une matière, sur une affaire, en reparler, la traiter de nouveau. || Revenir sur soi, faire des réflexions sur ce qu'on est, sur ce qu'on fait. Que peut-on attendre de précis de celui qui n'a aucune habitude de réfléchir et de revenir sur lui-même? DIDER. *Lett. sur les aveugles.* || 13° Revenir sur, changer de langage, de sentiment. Il revient sur ce qu'il a dit. || Revenir sur ses engagements, les rompre. || Revenir sur le compte de quelqu'un, quitter l'opinion qu'on avait de quelqu'un pour en prendre une autre. Je savais bien que vous reviendriez sur son compte, D'ALLAINVAL, *École des Bourgeois*, III, 1. || Terme de palais. Revenir sur quelqu'un, exercer contre lui une action en garantie. || Terme de procédure. Revenir par opposition contre un jugement, par requête civile contre un arrêt, se pourvoir en justice contre un jugement, contre un arrêt. Revenir par voie de rescision contre un traité, contre un contrat. Pour les traités contre lesquels on est tenté de revenir par des raisons de jurisprudence particulière, il faut observer trois choses, FÉN. t. XXII, p. 293. N'y a-t-il pas moyen de revenir contre cet acte-là, monsieur Turcaret? LESAGE, *Turcaret*, IV, 8. || 14° Revenir à, reprendre à. Je reviens à ma première idée. Chacun a son défaut, où toujours il revient, LA FONT. *Fabl.* III, 7. Lui-même [Bérenger] avait été élevé dans cette foi [à la présence réelle]; après l'avoir changée, il y était revenu par deux fois, BOSS. 1re *instr. part.* 30. Je suis revenu plus d'une fois à cette remarque, et je ne pouvais trop y revenir, pour qu'on ne prît pas le change sur le genre et le but de mon travail, BONNET, *Paling.* XX, 3. || Revenir à son sujet, le reprendre après une digression. Revenons à Despréaux; il sut se procurer à la cour une protection plus puissante que celle du duc de Montausier, celle de Louis XIV lui-même, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux.* || Je reviens à ce que nous disions, pour en revenir à ce que nous disions, au sujet dont il était question, se dit quand, après une digression ou une interruption, l'on reprend son sujet. || J'en reviens toujours là, qu'il faut..., je persiste à penser, je prétends qu'il faut ... Et j'en reviens à dire qu'il y a des sortes de devoirs dont on ne peut se dispenser sans une grossièreté pleine d'ingratitude, SÉV. 306. Dieu le conserve, il faut toujours en revenir là, ID. 565. J'en reviens toujours à cette Providence, qui nous a rangés comme il lui a plu, ID. 19 juin 1680. Vous en revenez toujours à vouloir que je vous charge de pratiques, BOSS. *Lett. Corn.* 9. || Revenir à ses moutons, voy. MOUTON. || Revenir à l'avis de quelqu'un, quitter l'avis qu'on a pour se ranger à l'avis de quelqu'un. Tout le monde revint à son avis, et la paix fut acceptée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 476, dans POUGENS. || 15° Revenir à, reprendre ce que l'on avait quitté. Quand on a une fois détruit l'autorité, on n'y peut plus revenir : on aura éternellement contre eux [les protestants] le même droit qu'ils ont usurpé contre l'Église lorsqu'ils l'ont quittée, BOSS. 1re *instr. past.* 19. Ennemi du tumulte et des embarras, il [Héraclide] revint des affaires publiques à l'étude de la philosophie, DIDER. *Opin. des anc. phil. Héracl.* || Revenir à, réussir à. Telle autre femme à qui le désordre manque pour mortifier son mari, y revient par sa noblesse.... LA BRUY. III. || Revenir à la vie, recommencer à vivre, après une grave maladie, de violents chagrins, etc. || 16° Revenir à soi, ou, simplement, revenir, reprendre ses esprits. Elle revient enfin; Clothon pour l'amour d'elle Laisse à Pyrame ouvrir sa mourante prunelle, LA FONT. *Fill. de Minée.* Elle [la princesse de Conti] est sans pouls et sans parole; on la martyrise pour la faire revenir, SÉV. 3 fév. 1672. Encore un coup, vivez et revenez à vous, RAC. *Esth.* II, 7. Cela me fit revenir, je repris mes sens, VOLT. *Candide*, 8. || Familièrement. Le vin, les liqueurs, etc. font revenir le cœur, le vin, les liqueurs, etc. réparent, rétablissent les forces. || Fig. Il [Corbinelli] a fait une épître contre les loueurs excessifs : elle fait revenir le cœur, SÉV. 6 juillet 1676. || Revenir à soi, prendre de meilleurs sentiments, sortir d'erreur. Sans qu'une si longue captivité les fasse revenir à eux [les Juifs], BOSS. *Hist.* II, 10. L'âme, délivrée par ces réflexions de la captivité des sens, et détachée de son corps par la mortification, est enfin revenue à elle-même, ID. *la Vallière.* D'où pouvez-vous savoir si la honte même de voir sa faute publique ne l'a pas fait revenir à lui? MASS. *Carême, Médis.* || Revenir à soi signifie aussi se calmer. Il eut un vif emportement, mais il revint à lui presque aussitôt. || 17° Revenir en, dans, se rétablir, être rétabli dans l'état où l'on était auparavant. Revenir en état de grâce. Revenir en faveur auprès du prince. J'espère que quelque jour vous reviendrez dans ce bon sens qui était si agréable et si droit, SÉV. *à Bussy*, 9 juin 1669. || 18° Revenir d'une maladie, guérir d'une maladie, s'en rétablir. Il est bien revenu de sa maladie. Je vis hier Mme de Verneuil, qui est revenue de Verneuil et de la mort, SÉV. 1er avr. 1672. || Fig. L'aimable comédie, avec lui [Molière mort] terrassée, En vain d'un coup si rude espéra revenir, BOIL. *Ép.* VII. || Absolument. Il revient à vue d'œil. Mon visage, depuis quinze jours, est quasi tout revenu, SÉV. 8 mars 1676. || En revenir, même sens. On est persuadé que Langlade en reviendra, SÉV. 456. Sa tête est frappée d'une manière effrayante; il croit qu'il n'en reviendra pas, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 200, dans POUGENS. || En revenir, échapper à quelque danger. C'est un miracle qu'il en soit revenu [de la bataille de Senef, où son escadron fut exposé huit heures durant au feu de l'ennemi], SÉV. 5 sept. 1674. || Il en est revenu d'une belle, il a été dans un grand danger et il en est échappé. || Revenir de, se dit aussi de peines morales. Si mon cœur se livre et se trompe, je n'en reviendrai de mes jours, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Revenir de loin, échapper à quelque grand mal. Nous avons ri de ce que vous avez dit d'elle [Mme de Coulanges très-malade], et de la Garde [manquant de faire un mauvais mariage], comparant l'extrémité où ils ont été tous deux, et d'où ils sont revenus : cela fait voir que la sagesse revient de loin, comme la jeunesse, SÉV. 326. Elle [l'âme pénitente] est revenue de bien loin, BOSS. *la Vallière.* J'admire les gens qui disent : la maison d'Autriche va être bien puissante; la France ne pourra résister; eh, messieurs, un archiduc vous a pris Amiens; Charles-Quint a été à Compiègne; Henri V d'Angleterre a été couronné à Paris; allez, allez, on revient de loin, VOLT. *Lett. Choiseul*, 13 juill. 1761. || La jeunesse revient de loin, les jeunes gens guérissent souvent même des maladies les plus dangereuses, ou fig. la jeu-

nesse peut revenir de grandes erreurs, de grands égarements. || 19° Revenir d'un état moral quelconque, sortir de cet état et reprendre ses esprits. C'est ce qui jette dans toutes les facultés de mon âme une terreur dont je ne puis revenir, BOURDAL. *Serm.* 19° *dim. après la Pentec. Dominic.* IV, p. 201. Mais lorsque, revenant de mon trouble funeste, J'admirais sa douceur, son air noble et modeste...., RAC. *Athal.* II, 5. Télémaque, écoutant ce discours, était comme un homme qui revient d'un profond sommeil, FÉN. *Tél.* XXII. Dès qu'il fut un peu revenu de son étonnement, HAMILT. *Gramm.* 9. || Absolument. Je n'en reviens pas, je suis fort surpris. Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme; Je n'en puis revenir, et tout ceci m'assomme, MOL. *Tart.* IV, 6. Il y a ici un religieux italien, homme d'esprit et de mérite, qui ne revient point de cette atrocité, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 16 juill. 1766. || 20° Revenir de, changer ses mœurs, ses opinions, sa conduite, ses sentiments. Je suis revenue, grâce au ciel, de toutes mes folles pensées, MOL. *Festin*, IV, 9. Toujours de ma colère on me voit revenir, ID. *l'Ét.* IV, 1. Il m'a forcé de revenir de cet injuste jugement, SÉV. 589. On remarque que c'était [le manichéisme] une de celles [sectes] dont on revenait le plus difficilement, BOSS. *Var.* XI, 278. Luther était revenu des excès qui lui faisaient dire que la présence de Dieu mettait le libre arbitre en poudre dans toutes les créatures, ID. *ib.* III, 18. L'âme [pénitente] se dépouille des choses extérieures; elle revient de son égarement, ID. *la Vallière*. On veut jouer, et c'est un principe qu'on a tellement posé dans le système de sa vie que nulle considération n'en fera jamais revenir, BOURDAL. 3° *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 96. Puisque je l'ai jugé, je n'en reviendrai point, RAC. *Plaid.* III, 4. Plutôt que d'avouer qu'on s'est trompé, et que de se donner la peine de revenir de son erreur, il faut se laisser tromper toute la vie, FÉN. *Tél.* XIII. Quand on a une fois conçu dans le monde une opinion des gens, on n'en saurait revenir, FONTEN. *à Lucien*. Avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connaissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. Molière, par les chefs-d'œuvre comiques qu'il avait osé écrire en prose, avait forcé le public à revenir d'une prévention [sur la comédie en vers] si contraire à son propre plaisir, D'ALEMB. *Éloges, Lamotte*. || Se dégoûter de, se désabuser de. Je suis bien revenu des choses de ce monde. Ces compliments de main, ces rudes embrassades, Ces saluts qui font peur, ces bonjours à gourmades, Ne reviendrez-vous point de toutes ces façons? QUIN. *Mère coq.* I, 3. Je suis revenu des femmes; dans la prévention où je suis contre elles, aucune jamais ne deviendra la mienne, LESAGE, *Estev. Gons.* 44. || 21° Revenir à quelqu'un, lui redevenir favorable, reprendre pour lui des sentiments d'amitié, d'amour, de confiance. Je ne puis penser qu'elle [la fortune] vous ait entièrement abandonné, et c'est assez qu'elle soit femme pour croire qu'elle ne vous peut haïr, et qu'elle reviendra bientôt à vous, VOIT. *Lett.* 65. Et tant que je serai maîtresse de ma foi, Je me dois toute à lui, s'il revient tout à moi, CORN. *Sertor.* I, 3. Je savais que le peuple revenait à nous, mais je n'ignorais pas qu'il n'y était point revenu, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 106, dans POUGENS. Mme la comtesse de Soissons demandait si elle ne pourrait point faire revenir [par des sortilèges] un amant qui l'avait quittée, SÉV. 31 janv. 1680. Il [Louis XIV] ne trouvait guère de femmes qui lui résistassent, et revenait toujours à celle [la Vallière] qui par sa douceur.... VOLT. *Louis XIV*, 26. Les hommes auraient beau revenir à moi, ils ne me retrouveraient plus, J. J. ROUSS. 1re *promen.* Duclos, ravi de voir d'Alembert revenir à lui, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Revenir à Dieu, se convertir, reprendre des sentiments de piété. La nécessité de revenir à Dieu, les conséquences de ce retour, le prix infini du salut, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 283. || Revenir pour, reprendre du goût pour. Je suis bien aise que vous reveniez pour ma fille; demandez à M. de Corbinelli combien elle est jolie, SÉV. *à Bussy*, 6 juill. 1670. || 22° Absolument. Revenir, renoncer à une opinion qu'on avait. C'est un homme opiniâtre qui ne revient point, qui ne revient jamais. Esprit roide, incapable de revenir quand il avait une fois pris un parti, ANQUET. *Ligue*, I, 43. || S'apaiser, se réconcilier. Je reviens la première, parce que je suis de bon naturel, SÉV. *à Bussy*, 6 juin, 1668. Ma sœur est vive, agissante, gaie, décidée, prompte à s'offenser, lente à revenir, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 31 juill. 1759. Il était aussi prompt à revenir qu'à s'offenser, D'ALEMB. *Éloges, Marivaux*. || Il se dit des sentiments d'affection qui reviennent. N'espérez pas faire revenir un mari par les plaintes, les chagrins et les reproches, MAINTENON, *Avis à la Duch. de Bourg. Lett.* t. III, p. 206, dans POUGENS. || Il se dit du public qui renonce à un sentiment défavorable contre quelqu'un ou quelque chose. Molière.... sachant qu'il faut ménager les hommes quand ils ont tort [l'insuccès de l'Avare], donna au public le temps de revenir, et ne rejoua l'Avare qu'un an après, VOLT. *Vie de Molière*. Si vous avez fait cette démarche, elle contribuera à faire revenir le public, ID. *Lett. Morangiés*, 30 oct. 1772. || Se convertir, se tourner vers Dieu. Vous y admirerez avec consolation, jusqu'où va la bonté de Dieu envers un pécheur qui revient, MASS. *Carême, Prodigue*. || 23° Être mentionné fréquemment. Les vaudois et les albigeois et Jean Wiclef et Jean Huss et tous les autres de cette sorte reviennent partout dans les nouvelles interprétations [des protestants] comme de fidèles témoins de la vérité persécutée par la bête, BOSS. *Var.* XIII, 37. || 24° S'ajuster avec, convenir à. Voici une stance.... qui revient merveilleusement bien à ce qu'on pourrait dire de l'état où se trouve M. le surintendant [Fouquet], SÉV. 1664, t. I, p. 483, édit. RÉGNIER. Ayez toujours avec vous un homme saint dont l'âme revienne à la vôtre, et qui vous aide à vous redresser, BOSS. *Polit.* X, IV, 9. Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre; l'un revient à l'autre, LA BRUY. XI. || On dit dans le même sens : cela revient au même. Ne reviendrait-il pas au même de renoncer à toute hauteur et à toute fierté? LA BRUY. XI. Lisette : Elle m'a dit de vous prier de ne point vous obstiner à l'aimer. — Le comte : Non plus qu'à la voir, sans doute? — Lisette : Mais je crois que cela revient au même, MARIV. *Sec. surpr. de l'am.* III, 4. Je comptais mourir en servant l'État; et, mort ou aveugle, cela revient au même, MARMONTEL, *Bélis.* I. || Cela ne revient à rien, cela n'a pas le sens commun. Le duc d'Orléans nous tint des propos qui ne revenaient à rien, et qui étaient ordinaires quand il était mécontent, ST-SIM. 271, 160. || 25° Il se dit des sommes d'argent qu'on retire de quelque chose. Le commandeur : Sais-tu ce qui te revient du bien de ta mère? — Saint-Albin : Je n'y ai jamais pensé, et je ne veux pas le savoir, DIDER. *Père de famille*, II, 8. Je suis bien certain qu'il ne revient rien au roi de ces retranchements-là, COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, I, 2. || 26° Résulter à l'avantage, au désavantage de quelqu'un. Que te reviendrait-il de m'enlever mon nom, Et peux-tu faire enfin, quand tu serais démon, Que je ne sois pas moi, que je ne sois Sosie? MOL. *Amph.* I, 2. Nous avons ici, madame, un ballet qui nous revient, que nous ne devons pas laisser perdre, ID. *Bourg. gent.* V, 2. Que ne lui promit-on point dans ces besoins? mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques...? BOSS. *Anne de Gonz.* Quel fruit me reviendra d'un aveu téméraire? RAC. *Bérén.* I, 2. Tant qu'il ne doit nous revenir aucun dommage de nos infidélités par leur légèreté, nous ne craignons pas de lui déplaire [au Seigneur], MASS. *Carême, Tiéd.* 1. Il ne revient rien au genre humain de cent batailles données; mais les grands hommes dont je vous parle [Poussin, Descartes, Bossuet, etc.] ont préparé des plaisirs purs et durables aux hommes, VOLT. *Lett. Thiriot*, 15 juill. 1735. La petite personne m'accable d'amitiés dont je ne suis pas la dupe, et dont je ne prends pour moi que ce qui m'en revient, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Être de reste ou de profit. Il nous revient beaucoup de temps et de papier, puisque nous ne parlerons plus de cette pauvre jambe [malade], SÉV. 14 fév. 1685. || 27° Être dit, être rapporté. Voici ce qu'il dit tout de suite à Bayard, et qui me revint ensuite, SÉV. 289. Il faut faire en sorte que cela lui revienne par divers endroits, BOSS. *Lett. quiét.* 353. Je ne vous y parle point des nouvelles publiques; elles vous reviennent de tous côtés, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles*, 25 nov. 1700. Comptez que tout revient, et qu'on ne peut trop veiller sur ses paroles, ID. *Lett. à M. d'Aubigné*, 15 juill. 1674. || Impersonnellement. Il nous revient ici que vous perdez tout ce que vous jouez l'un et l'autre, SÉV. 55. Il me revient que vous dites tout à l'abbé Têtu, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 27 juin 1676. Quand il vous est revenu certains discours tenus en votre absence, MASS. *Carême, Médis.* Il m'est revenu qu'on vend dans votre ville de Paris une petite brochure.... VOLT. *Lett. d'Alembert*, 28 sept. 1763. Il lui était revenu des propos sur M. Badoulard, PICARD, *Noce sans mariage*, I, 2. || 28° Plaire. Cette logique-là ne me revient point, MOL. *Bourg. gent.* II, 6. Si le maître vous revient, le valet ne me revient pas moins, et je souhaiterais que notre mariage se pût faire à l'ombre du leur, ID. *ib.* III, 7. Si ce mari ne plaît pas à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble, BOURDAL. 2° *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 82. J'étais poli à tout le monde, mais tout le monde ne me revenait pas, ST-SIM. 108, 157. Je ne la connais pas; mais j'aime son minois, Et mon air lui revient, à ce que j'aperçois, DESTOUCHES, *Homme sing.* II, 2. Une espèce de voyageur qui avait l'air d'arriver à l'instant; il ne m'est pas revenu du tout cet homme-là, PICARD, *Duhautcours*, III, 6. || Absolument. Je n'étais jamais de son avis, je le brusquais volontiers; il y a des gens qui ne reviennent point, MARIV. *Pays. parv.* part. 4.

29° Coûter. Cet habit me revient à tant. || Ces deux sommes réunies reviennent à celle de.., elles font ensemble la somme de.... || 30° Terme de cuisine. Faire revenir de la viande, lui faire prendre de la couleur en la mettant dans un vase sur le feu avec du beurre. Fais revenir aussi ces oiseaux de rivière, Et pique promptement ces pigeons de volière, BARON, *École des pères*, III, 6. || On dit aussi : faire revenir des légumes dans de la graisse, dans du beurre. || 31° Se dit des fromages qui, après avoir été affinés et durcis, sont placés dans des endroits humides pour s'y amollir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*. || Proverbe. À tout bon compte revenir, il ne faut point craindre de recompter, même après un compte bien fait.

— SYN. REVENIR, RETOURNER. On revient au lieu d'où l'on était parti On retourne au lieu où l'on était allé. On revient dans sa patrie : on retourne dans son exil.

— HIST. X° s. Revenir, *Fragment de Valenc.* p. 467. || XI° s. Li quens [le comte] Rollans revient de pasmeisuns, *Ch. de Rol.* CLXIII. || XII° s. Quant il revint [d'évanouissement], [il] garda vers orient, *Ronc.* p. 100. Lors lui revint et vigors et membrance, *ib.* p. 146. Puiz que mes cuers ne s'en veut revenir, De vous, dame, pour qui il m'a guerpi, *Couci*, IX. Car s'il [mon cœur] revient à moi, a il failli, *ib.* Commencement de douce saison belle Que je voi revenir, *ib.* XVIII. Jà n'en revanra pic is [homme] se nous estiens cent, *Sax.* XXI. || XIII° s. Revenez là à moi, mout vous convient haster, *Berte*, XVII. À Bertain [je] revenrai [dans mon récit] qui ert [était] au bois ramu, *ib.* XXIV. Por çou que tos jors i a flors, L'apele on l'arbre d'amors; L'une revient quant l'autre ciet [tombe], *Fl. et Bl.* 2047. Cil qui sunt en religion.... ne poent pas revenir au siecle, BEAUM. LVI, 1. Et revendons à nostre matiere et disons ainsi.... JOINV. 205. Je leur diz le vendredi : Seigneurs, je m'en voiz [vais] outremer, et je ne scé se je revendré, ID. 208. Lors la joye sa mere oy dire que la parole li estoit revenue [au jeune Louis IX], et elle en fist si grant joie comme elle pot plus, ID. *ib.* Li noevismes [neuvième] offices [de l'amitié] est à faire tost sa priere [de l'ami]; Salemons dit : ne di pas à ton ami : va et revien demain, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 430. Et ne convient mie tant mangier com li saveurs de le [la] viande lor reviegne à le [la] bouche, ALEBRANT, f° 4. || XIV° s. Et pour ce l'incontinent après la passion ou temptacion s'en revient de legier, ORESME, *Eth.* 213. || XV° s. Or me veux je taire de monseigneur Jean de Hainaut, jusques à tant que point sera, et revenrai au jeune roi Edouard d'Angleterre, FROISS. I, I, 27. Quand revendra [viendra] le temps por mi, Que par amours porai amer, ID. *Espinette amour.* Il se revenoit tousjours à la fin à ce qui luy estoit necessaire, COMM. III, 11. || XVI° s. Il y trouvera advertissement, pour soy moderer en prosperité, et reconfort pour se revenir et soustenir en adversité, AMYOT, *Préf.* IV, 29. Romulus commenceoit desjà se revenir du coup qu'il avoit receu, et vouloit retourner au combat, ID. *Rom.* 28. L'on disoit qu'il y revenoit des esprits, ID. *Solon*, 19. Quelques uns se resveillerent en sursault, et revenans à soy prirent les armes, ID. *Cam.* 42. Leur remonstrant que les arbres taillez et couppez revenoient en peu de temps, ID. *Péric.* 62. Soudain qu'il apperceut qu'ilz se repentoient du tort qu'ilz luy avoient fait, il se revint aussi, ID. *Alc. et Cor.* 4. Il n'en revint pas à chaque soudard plus de unze drachmes d'argent, ID. *P.-Æm.* 49. Force pasturages, taillis et bois revenans, ID. *Caton*, 45. Et comme on voit un harenc sur la grille Se

revenir, et un chappon en mue, Ainsi j'engraisse.... ST-GELAIS, 94. Leur ayant faict revenir le courage par cette honte, MONT. I, 55. Il jure qu'il faulsist revenir à la premiere façon, ID I, 100. Un paon et deux faisands revenoient à cent ducats, ID. I, 393. Estant revenus à eulx, ils en transissent d'estonnement les premiers, ID. II, 22. Il tomba en esvanouissement; on le feit revenir, ID. II, 129. Je me harpe avec si grande faim aux accointances qui reviennent à mon goust.... ID. III, 278. À la proportion de ces ossements, leur stature revenoit à 20 palmes, ID. IV, 25. C'est assez parlé des fruits qui reviennent de la concorde domestique, LANOUE, 47. Tout bien conté, il revient autant d'inconveniens, que de profits, de tels voyages, ID. 126. Il lui laissa pour le bastiment du temple cent mille talens d'or et un million de talens d'argent : ce qui revient à six vingts millions d'escus, selon la supputation de Budée, ID. 475. N'estimant y avoir beaucoup de contrées où les terres reviennent [rapportent] gueres davantage, O. DE SERRES, 89. Et vous, thym, anis et melisse, Vous soyez les bien revenus, RONS. 498.

— ÉTYM. Picard, *renir*, venir; wallon, *rivni*; Berry, *arrenir*; provenç. et espagn. *revenir*; ital. *rivenire*; du lat. *revenire*, de *re*, et *venire*, venir.

† **REVENOIR** (re-ve-noir), *s. m.* Outil de l'horloger. || Outil pour donner différents recuits, ou faire prendre la couleur bleue à l'acier.

— ÉTYM. *Revenir.*

REVENTE (re-van-t'), *s. f.* Seconde vente, nouvelle vente. Soit que lesdits ouvrages soient vendus par les ouvriers d'iceux, ou par ceux qui en font trafic et revente, *Règlem. génér. sur les aides*, 10 oct. 1624. || Anciennement. De revente, qui a déjà servi. Nous faisons chercher un tapis de revente; car, s'il le faut acheter chez le marchand, il vous coûtera avec la frange d'or et d'argent plus de quatre cents francs, SÉV. 19 août 1675. || Revente à la folle enchère, nouvelle vente d'un bien dont le premier adjudicataire n'a pas payé le prix.

— HIST. XIII[e] s. Et selonc ce que noz avons dit des ventes et des reventes, BEAUM. LII, 20.

— ÉTYM. *Revendre.*

† **REVENTER** ou **RÉVENTER** (ré-van-té), *v. a.* Terme de marine. Faire porter dans une voile le vent qui frappait dessus.

— ÉTYM. *Re...*, et *venter* ou *éventer*.

1\. **REVENU, UE** (re-ve-nu, nue), *part. passé* de revenir. || 1° Qui s'est rendu au lieu d'où il était parti. Revenu à Paris. Revenu de Lyon. || 2° Terme de vénerie. Cerf revenu de tête, cerf chez qui le bois a repoussé. || 3° Qui s'est montré de nouveau. Dieu merci, voilà mon caquet bien revenu, SÉV. 21 juin 1671. || 4° Revenu à soi, qui a repris ses esprits, son calme. Que l'homme, étant revenu à soi, considère.... PASC. *Pens.* I, 2, édit. HAVET. || 5° Revenu de, qui a renoncé à, désabusé de, qui n'est plus possédé par. Me voilà revenu de mon beau mariage, SCARR. *Japh d'Arm.* III, 17. Oui, vous me voyez revenu de toutes mes erreurs, MOL. *Festin*, V, 1. Vous voilà donc revenu du café, SÉV. 273. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle [l'Angleterre] ne poussera pas plus loin ses réflexions...? BOSS. *Reine d'Anglet.* Ce père [saint Augustin] revenu du manichéisme, ID. 1[re] *instruct. past.* 47. Hamilton, que toutes les vérités de cette harangue frappaient à mesure qu'il y faisait attention, parut comme revenu de quelques songes, HAMILT. *Gramm.* 11. De bonne foi, dit la marquise, je trouve à présent les mondes, les cieux, et les corps célestes si sujets au changement, que m'en voilà tout à fait revenue, FONT. *Mond.* 5° *soir.* Quand je le vis revenu de sa furie, je lui fis mes adieux en peu de mots, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 6° Qui a changé d'opinion sur. Ma sœur sur son chapitre est, dit-on, revenue, GRESSET, *Méch.* V, 5.

2\. **REVENU** (re-ve-nu), *s. m.* || 1° Ce qu'on retire annuellement d'un bien, d'une pension, d'une rente. Jean s'en alla comme il était venu, Mangeant son fonds avec son revenu, LA FONT. *Épitaphe.* N'imite point ces fous dont la sotte avarice Va de ses revenus engraisser la justice, BOIL. *Ép.* II. Leibnitz avait un revenu très-considérable, et vivait toujours assez grossièrement, FONT. *Leibnitz.* N'avais-je pas sujet de concevoir l'espérance d'une merveilleuse fortune, en m'établissant un revenu sur les sottises d'autrui? ID. *Dial.* I, *Morts anc. et mod.* Les ilotes, qui étaient une espèce d'esclaves, cultivaient leurs terres [des Lacédémoniens], et leur en rendaient un certain revenu, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 3[e] part. ch. 2. Un astrologue, un moine, un chimiste effronté Se font un revenu de sa crédulité du public], VOLT. *Ép.* 46. Cette république [Genève] fabriquait pour plus de dix millions de montres par an; et c'est avec ce produit bien économisé qu'elle a acquis pour six millions de revenus sur les finances de Votre Majesté, ID. *Pol. et lég. Au roi en son conseil.* || Fig. À la fin j'ai connu Que la fidélité n'est pas grand revenu, RÉGNIER, *Sat.* II. || Dans l'ancien langage précieux. Cette proposition peut-elle être avancée par une personne qui ait du revenu en sens commun? MOL. *Crit.* 3. || 2° Revenus casuels, certains profits qui ne sont pas compris dans les revenus ordinaires. || 3° Revenus publics, ou revenus de l'État, tout ce que l'État retire des contributions et de ses propriétés. Les revenus de l'État sont une portion que chaque citoyen donne de son bien pour avoir la sûreté de l'autre, MONTESQ. *Esp.* XIII, 1. L'avantage d'un État libre est que les revenus y sont mieux administrés, ID. *Rom.* 4. La sottise, la folie et les vices font partout une partie du revenu public, VOLT. *Mœurs*, 102. Ce roi [Louis XII] n'avait environ que treize millions de revenu; mais ces treize millions en valent environ cinquante d'aujourd'hui, ID. *Mœurs*, 114.

— HIST. XVI[e] s. L'augmentation du revenu publicque, MONT. III, 251.

— ÉTYM. *Revenu* 1. Autrefois on disait *revenue* : XIV[e] s. Toutes les revenues de ladite ville, DU CANGE, *accensare.* Wallon, *rivnow*, s. f.

† 3\. **REVENU** (re-ve-nu), *s. m.* || 1° Terme de chasse. Se dit de la queue qui revient aux faisandeaux, aux perdreaux, du bois qui renaît à la tête du cerf, du daim, des chevreuils. || 2° Recuit de l'acier. Donner le revenu aux aiguilles.

— ÉTYM. *Revenu* 1.

REVENUE (re-ve-nue), *s. f.* || 1° Chemin qu'on fait en revenant. L'allée et la revenue. || 2° Terme de vénerie. Heure où les bêtes sortent du bois pour pâturer. || 3° Terme d'eaux et forêts. Le jeune bois qui revient sur une coupe de taillis. Une belle revenue.

— HIST. XIII[e] s. Et s'on voit qu'il [le bois] vaille mains [moins] par malvès teroir ou par malvese revenue, BEAUM. XXVII, 12. En cest cas seroit il atendus tant c'on saroit sa mort ou se [sa] revenue, ID. XXXIV, 65. || XIV[e] s. L'aprentis demande quel est le deduit de traire à aguet à la revenue [du gibier], *Modus*, f° 60. Seront gardées et deffendues les revenues copées à taille et à ordon, jusques elles aient accompli le temps de quatre feuilles, DU CANGE, *revenuta.* || XV[e] s. Vous faites paistre chacun jour ses herbes, et manger le revenu et bourgon de ses bois à vos bestes, DU CANGE, *revenuta.* || XVI[e] s. Pour la conservation des rejects et revenues jusqu'à ce que les bois se puissent deffendre suffisamment, *Coust. génér.* t. I, p. 423.

— ÉTYM. *Revenu* 1.

† **REVENURE** (re-ve-nu-r'), *s. f.* Terme rural. Seconde pousse de la vigne après la gelée.

— ÉTYM. *Revenu* 1.

RÊVER (rê-vé), *v. n.* || 1° Faire des rêves en dormant. Si nous rêvions toutes les nuits que nous sommes poursuivis par des ennemis et agités par ces fantômes pénibles, PASC. *Pens.* III, 14, éd. HAVET. Tel peut-être veille comme un sot et rêve comme un homme d'esprit, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 257, dans POUGENS. || Familièrement. Cet homme rêve tout éveillé, rêve les yeux ouverts, son imagination enfante des chimères. Si elle [l'âme] était née avec des idées métaphysiques, comme l'ont dit tant d'écrivains qui rêvaient les yeux ouverts, VOLT. *Dict. phil. Somnambules.* Ce sont des hommes qui rêvent éveillés, et qui sont fort surpris, lorsqu'on ne rêve pas comme eux, CONDIL. *Art de raison.* IV, 2. || Il me semble que je rêve, je crois rêver.... se dit pour exprimer qu'on croit être dans un rêve, non dans la réalité, quand.... Il me semble que je rêve quand j'entends.... PASC. *Prov.* V. Je crois rêver en l'écrivant, SÉV. 364. || 2° Avoir le délire, dans un accès de fièvre ou dans quelque autre maladie. La fièvre tierce avec des accès qui la font rêver [Mme de la Fayette], SÉV. 13 mai 1672. Il y a des gens qui rêvent toujours pendant la fièvre, ID. 17 mai 1676. || 3° Dire des choses déraisonnables. C'est un vieux radoteur, il ne fait que rêver. Ménechme : Nous rêvons, vous ou moi; quoi! vous me ferez croire Que j'ai vu votre fille? en quel temps? comment? où? — Démophon : Tout à l'heure, en ces lieux. — Ménechme : Allez, vous êtes fou, REGNARD, *les Ménechm.* III, 8. Platon rêvait beaucoup, et on n'a pas moins rêvé depuis; il avait songé que la nature humaine était autrefois double, et qu'en punition de ses fautes elle fut divisée en mâle et en femelle ....les rêves alors donnaient une grande réputation, VOLT. *Songe de Platon.* || Rêver noir, avoir des idées tristes. Ou vous rêvez noir, ou il vous faut de la conversation, SÉV. 88. || 4° Penser d'une manière vague. Elles [les Muses] en sont autrefois descendues [du Parnasse], pour venir rêver aux bords du Tibre, GODEAU, *Disc. sur Malherbe.* Qu'on rêve avec plaisir, quand notre âme blessée Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée! CORN. *Pulch.* II, 1. Comme s'ils n'étaient juges que pour être de temps en temps assis sur les fleurs de lis, où ils vont peut-être rêver à leurs divertissements passés, FLÉCH. *Lamoignon.* Callimaque rêvait sur ses malheurs en menant son troupeau, FÉN. t. XIX, p. 30. Notre plaideur, qui était assez taciturne, et qui rêvait plus qu'il ne parlait, MARIV. *Pays. parv.* part. 4. Virgile abandonnait les fêtes de Capoue Pour rêver sur les bords des marais de Mantoue, BERNIS, *Épît.* V, *Amour patr.* L'oisiveté me suffit, et, pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. Quel amoureux ennui Me rend cher ce bocage où je rêve de lui? A. CHÉN. *Mnazile et Chloé.* Rêver que je suis libre et que je suis heureuse, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, III, 1. Au printemps sous l'ombrage, Un jour mon cœur rêvait, BÉRANG. *Rêverie.* Revenez, revenez, ô mes tristes pensées; Je veux rêver et non pleurer, LAMART. *Harm.* IV, 10. || 5° Être distrait. Allons, vous, vous rêvez et bayez aux corneilles; Jour de Dieu! je saurai vous frotter les oreilles, MOL. *Tart.* I, 1. Sa femme [de la Fontaine] dit qu'il rêve tellement, qu'il est quelquefois trois semaines sans croire être marié, TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes, de la Fontaine.* || 6° Penser, méditer profondément. Il [l'empereur Léopold I[er] qui avait la bouche très-grande et toujours ouverte] se plaignait un jour au prince de Porcie son favori, jouant aux quilles avec lui [la pluie étant survenue], de ce qu'il pleuvait dedans, le prince de Porcie (bel effort de génie!), après y avoir rêvé quelque temps, lui conseilla de la fermer, *Mém. du maréchal de Gramont*, t. LVII, p. 20. C'était à l'oraison funèbre de Mme de Longueville qu'elles pleuraient M. de la Rochefoucauld; ils sont morts dans la même année; il y avait bien à rêver sur ces deux noms, SÉV. 419. Je vous laisse rêver sur ce grand événement [Jacques II essayant de reprendre l'Angleterre], ID. 24 déc. 1688. Je me promenais dans mon jardin d'Auteuil, et rêvais en marchant à un poëme que je voulais faire contre les mauvais critiques de notre siècle, BOIL. *Discours sur la satire* XII. Et, sans aller rêver dans le double vallon, La colère suffit et vaut un Apollon, ID. *ib.* I. Il se mit à rêver à son projet, HAMILT. *Gramm.* 2. J'y étais quand il les fit [ces vers], il était dans un souper, et il ne rêva pas un moment, MONTESQ. *Lett. pers.* 54. || Anciennement. Rêver à la Suisse, avoir l'air de penser à quelque chose, et ne penser à rien. || 7° *V. a.* Voir, imaginer en rêve. Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours, PASC. *Pens.* III, 14. Un songe le fait roi, lui donne des sujets; Il rêve des trésors, des sceptres, des palais, DELILLE, *Imagin.* I. [Que] Bien ou mal mis, Tous amis, Dans l'ivresse endormis, Nous rêvions les vendanges, BÉRANG. *Grande orgie.* || On dit, sans article : rêver mariage, rêver mort, rêver querelle. || Vous avez rêvé cela, se dit à quelqu'un qui raconte des choses que l'on ne croit pas. Une visite que vous avez apparemment rêvée comme tout le reste, HAMILT. *Gramm.* 4. || 8° Voir par la pensée comme dans un rêve. Ils voyaient comme en songe l'univers se former à leurs yeux; ils rêvaient les principes des choses, leurs essences, leur génération, et ils ne s'éveillaient point, CONDIL. *Hist. anc.* III, 1. Par la pensée encor je jouirai des cieux, Je reverrai les bois, les monts, la terre et l'onde; Et dans mes souvenirs j'habiterai le monde, DELILLE, *Trois règnes*, ch. I. Autour de ces paroles éteintes [une traduction française d'une ode de Sapho], sous les changements du temps et des idiomes, rêvez le ciel de Lesbos, l'harmonie des vers et celle de la lyre.... VILLEMAIN, *Ess. sur le génie de Pindare*, ch. VI, à la fin. || 9° Méditer sur, songer à. Allons sur le chevet rêver quelque moyen, CORN. *Ment.* III, 6. L'un est sans doute mieux rêvé, Mieux conduit et mieux achevé; Mais je voudrais avoir fait l'autre, ID. *Sur les sonnets de Job et d'Uranie.* Il faudrait rêver quelque incident, MOL. *Crit.* 7. || 10° Dans le langage élevé, poétique. Désirer quelque chose ardemment, avec passion. Le soldat aujourd'hui ne rêve que la guerre, RÉGNIER, *Sat.* IX. Quand ils sont nés à peine, ils rêvent un empire, M. J. CHÉN. *Tibère*, III, 2. Cette carrière de gloire et d'honneur que j'avais rêvée,

commence donc par l'antichambre [par les sollicitations], SCRIBE, *le Prix de la vie*, dans les *Historiettes et proverbes*.

— REM. Rêver est suivi de la préposition *de* quand il s'agit de rêve : J'ai rêvé de vous cette nuit ; de la préposition *à* quand il s'agit de méditation : J'ai rêvé toute la nuit à cet incident.

— HIST. XIIIe s. Mais sul de cele gent Stigand L'arceveske s'en va gabant, Ki s'est turnez en une part, E dit que reeve li vieillars, *Édouard le confes.* v. 3783. Cuidiés que dame à cuer vaillant Aint [aime] ung garçon fol et saillant, Qui s'en ira par nuit resver, *la Rose*, 7776. Nous venions l'autrier de joer, Et de resver, Moi et mi compaing et mi per, DU CANGE, dans le *Gloss. français.* || XIVe s. Comme Fouquet Hodierne fust alez avec trois compaignons charretiers esbatre et resver de nuit, DU CANGE, *reventare.* || XVe s. Sire chevalier, vous resvez, ce me semble ; car vos raisons sont toutes contraires à cest achevement que tant desirez à avoir, *Perceforest*, t. V, f° 45.

— ÉTYM. Origine incertaine. Parmi les langues romanes, jusqu'à présent on ne connaît *rêver* que dans le français. Le P. Labbé, Ampère et Génin ont supposé une parenté entre *rêver* et *desver* (voy. ENDÊVER). On a indiqué l'anglais *to rave*, avoir le délire ; mais le mot anglais paraît venir du français, non le français de l'anglais ; il en est de même du flamand *reven*, *revelen*, et du moyen haut-allemand *reben*. Diez conjecture que *rêve* est une forme dialectique pour *rage*, et représente le latin *rabies*. Cette conjecture ne satisfait ni à la forme (*rabies* ayant déjà donné *rage*), ni au sens (*rever* signifiant essentiellement vagabonder, faire le vaurien). On satisfait mieux à l'une et à l'autre en s'adressant au danois *ræve*, angl. *to rove*, errer, vagabonder, faire le bandit, d'où, en anglais, avoir le délire, et, en français, faire un rêve.

† **RÉVERBÉRANT, ANTE** (ré-vèr-bé-ran, ran-t'), *adj.* Qui a la propriété de réverbérer ; qui produit la réverbération. Surfaces réverbérantes, RAMOND, *Inst. Mém. scienc.* 1809, p. 515.

RÉVERBÉRATION (ré-vèr-bé-ra-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Réflexion de la lumière et de la chaleur par un corps qui ne les absorbe pas. La réverbération des rayons du soleil. Ces réverbérations terrestres doivent être assez communes dans l'atmosphère des montagnes, BERN. DE ST-P. *Harm. aquat. air*, liv. III. || S'est dit de la répercussion du son. || Fig. N'admirez-vous pas l'éclat et la puissance que donne la réverbération du soleil [le roi]?... n'aurons-nous jamais un rayon ? SÉV. 322. || 2° Fig. Reflet. Je ne me vante pas d'être amie de M. le Premier [Béringhen] ; mais je l'ai vu assez souvent ; il me trouve avec ses amis, et vous savez les sortes de réverbérations que cela fait, SÉV. 11 sept. 1675. Je n'étais son amie [de Mme du Plessis-Guénégaud] que par réverbération.... mais nous étions selon son goût, ID. 10 août 1677. Figurez-vous une quatrième, une cinquième réverbération de Voltaire, si l'on peut parler ainsi ; supposez une série d'imitations successives qui vous auraient fait descendre à une pièce de Dubelloy, VILLEMAIN, *Littér. Tabl. du XVIIIe siècle*, 2e partie, 2e leçon.

— HIST. XIVe s. Le basilique, quant il voit sa figure ou [au] miroir, meurt pour la reverberation du venin que li miroir li rent, H. DE MONDEVILLE, f° 88, *verso.* Puis tu fais pour ta fixion Feu de reverberation, Voire si très chault que tout fond, *Nat. à l'alchim.* 46. || XVIe s. Le rayon par le moyen de la reverberation prent corps de feu et force d'enflammer, AMYOT, *Numa*, XVII. La reverberation des rayons de la lune, qui donnoit contre les boucliers, ID. *Nicias*, XXXIX. La faculté auditive faite par la reverberation de l'air, de laquelle sont faits les sons, PARÉ, III, 8. Il [l'homme mordu par un chien enragé] craint l'eau et toutes choses transparentes et luisantes, ayans quelque reverberation [faisant miroir], ID. XXIII, 18.

— ÉTYM. Provenç. *reverberatio* ; espagn. *reverberacion* ; ital. *reverberazione* ; du lat. *reverberationem* ; de *reverberare*, réverbérer.

† **RÉVERBÉRATOIRE** (ré-vèr-bé-ra-toi-r'), *adj.* Fournaise réverbératoire, fournaise disposée en réverbère.

RÉVERBÈRE (ré-vèr-bè-r'), *s. m.* || 1° Miroir destiné à réfléchir dans une direction déterminée la lumière ou la chaleur. || Fig. Les fleurs ont des réverbères ou des pétales pour réfléchir la lumière de l'astre du jour, BERN. DE ST-P. *Harmon.* liv. I, *Tabl. génér.* || 2° Par extension, lanterne munie d'une lampe et d'un ou de plusieurs réflecteurs, et qui sert à éclairer une rue, une place, etc. À la clarté, à la lueur d'un réverbère. Les voleurs de nuit redoutent les réverbères, D'ALEMB. *Éloges, duc d'Estr.* Quand les voleurs ne sont pas réprimés, il faut allumer les réverbères ; les réverbères de l'ordre social sont les journaux, FRANÇAIS DE NANTES, dans BAILLY, *Notice*, p. 78. || 3° Chasse au réverbère, chasse aux canards sauvages, faite la nuit au moyen d'une lanterne placée en avant du bateau qui porte les chasseurs. || 4° Nom qu'on donne aux parois d'un fourneau destinées à réfléchir la chaleur. Quatre onces de poudre d'antimoine calcinées quelques heures au fourneau du réverbère, VOLT. *Feu*, I, 2. || Feu de réverbère, feu dont on fait rabattre la flamme sur les matières que l'on expose à son action.

— ÉTYM. Voy. RÉVERBÉRER.

RÉVERBÉRÉ, ÉE (ré-vèr-bé-ré, rée), *part. passé* de réverbérer. Les rayons du soleil réverbérés par la muraille.

RÉVERBÉRER (ré-vèr-bé-ré. La syllabe *bé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : il réverbère ; excepté au futur et au conditionnel : il réverbérera), *v. a.* || 1° Renvoyer, en parlant de la lumière et de la chaleur. Des plaques de fer qui réverbèrent la chaleur du foyer dans la chambre. || 2° Ancien terme de chimie. Réduire les corps en chaux par un feu violent. || 3° *V. n.* Être réverbéré. Les rayons du soleil réverbèrent contre cette muraille. || Fig. L'amitié qu'il [du Coudray] a pour vous réverbère sur moi, SÉV. 19 avr. 1694.

— HIST. XVe s. Ne vueillez reverberer [regimber] à l'esguillon, *Perceforest*, t. IV, f° 47. || XVIe s. Elle le vit contre une muraille blanche, où reverberoit la clarté de la chandelle, MARG. *Nouv.* LIV. Pour reverberer la lumiere et la flamme sus la matiere à calciner ou à distiller, PARÉ, XXVI, 2. Je ne puis pas ici endurer, les rays du soleyl se reverberent si fort, PALSGR. p. 682.

— ÉTYM. Lat. *reverberare*, de *re*, et *verberare*, frapper.

† **REVERCHER** (re-vèr-ché), *v. a.* Boucher les trous d'une pièce de poterie d'étain avec le fer à souder.

— ÉTYM. Dans l'anc. franç. *reverchier* ou *reverchier* signifie examiner, visiter ; il représente probablement une forme *revertiare*, dérivée du lat. *revertere*, retourner : retourner pour examiner.

REVERDI, IE (re-vèr-di, die), *part. passé* de reverdir. Redevenu vert. Sa feuille renaissante et ses bras reverdis, DELILLE, *Én.* XII. || Fig. Qui semble rajeuni, en parlant d'un vieillard. Je l'ai trouvé tout reverdi.

† **REVERDIE** (re-vèr-die), *s. f.* Nom donné en certains lieux de la Bretagne aux grandes marées qui arrivent au défaut ainsi qu'au plein de la lune.

— ÉTYM. *Reverdi*, par une figure dont il y avait des analogues dans l'ancienne langue : XIIIe s. La douçor et la melodie Me mist ou [au] cuer grant reverdie, *la Rose*, 712.

REVERDIR (re-vèr-dir), *v. a.* || 1° Repeindre en vert. Ces barreaux ont perdu leur couleur, il faut les reverdir. || 2° *V. n.* Redevenir vert. Ce que vous dites des arbres qui changent est admirable ; la persévérance de ceux de Provence est triste et ennuyeuse : il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert, SÉV. 7 juin 1675. À ses accords les chênes reverdissent, J. B. ROUSS. *Allég.* I, 6. || Fig. et populairement. Planter là, laisser là quelqu'un pour reverdir, le laisser en quelque endroit et ne pas aller le retrouver. Et le laissa là non pas pour reverdir, mais pour maudire cent fois son malheur, qui ne lui venait que de trop bonne fortune, SCARR. *Rom. com.* I, 9. La dame gagna la guérite. Et le laissa pour reverdir, ID. *Virg.* IV || 3° Fig. Se ranimer. Frappe ! et ces bords [la Grèce], au gré du ciel vengeur, Reverdiront d'abondance et de gloire, BÉRANG. *Anacr.* Ainsi, noués en gerbe, Reverdiront mes jours, V. HUGO, *Odes*, V, 25. || Familièrement. Reprendre du crédit. Melfort se fit catholique, et reverdit en crédit et en confiance à St-Germain [la cour de Jacques III], ST-SIM. 146, 128.

— HIST. XIIe s. Quant li estés et la douce saisons Font foille et flor et les prés raverdir, *Couci*, XIII. À la douçor du tens qui raverdoie Chantent oisel et florissent vergier, *ib.* XXI. || XIIIe s. Que erbelete poignent et pré sont reverdi, *Berte*, I. Ce fu en mai en cel termine Que la flor monte en l'aube-espine, Prez reverdissent et li bos, Et oisiel chantent sans repos, *Ren.* 4867. Toz reverdis et esprandans, [elle] Li a geté ses iex es suens [aux siens], *Lai de l'ombre.* || XVe s. Et aucunes fois avient que pour les malles noises qu'il li maine, et aussi qu'il la bat, qu'elle se va, et plante son mary pour reverdy, *Les 15 joyes de mariage*, p. 92. || XVIe s. May qui portoit robe reverdissante, MAROT, III, 98. La mesme haine qui y estoit se reverdit de jour à autre, PASQUIER, *Recherches*, IV, p. 438, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re*..., et *verdir* ; Berry, *revard'zir* ; provenç. *reverdir*, *reverdeiar* ; ital. *riverdire*.

† **REVERDISSEMENT** (re-vèr-di-se-man), *s. m.* Action de reverdir. État de ce qui reverdit.

— REM. Ce mot n'est pas un néologisme comme on l'a dit, il est dans le Dictionnaire de l'Académie de 1696, mais avec la note qu'il doit être effacé. Furetière l'admet dans son Dictionnaire sans aucune observation.

— HIST. XVIe s. Tant s'en faut que ce soit apporter remede à la maladie qui s'offre, qu'au contraire c'est un rangregement et reverdissement de la plaie, PASQUIER, *Exhortation aux princes, cité* par FEUGÈRE *dans son Glossaire d'Ét. Pasquier.*

† **REVERDOIR** (re-vèr-doir), *s. m.* Dans les brasseries, petite cuve placée sous la cuve dite matière, et qui est munie d'une pompe à chapelet.

RÉVÉRÉ, ÉE (ré-vé-ré, rée), *part. passé* de révérer. Traité avec révérence. Je ne suis point, mon frère, un docteur révéré, MOL. *Tart.* I, 6. Son autorité révérée autant par le mérite de sa personne que par la majesté de son sceptre, BOSS. *Hist.* II, 13. Surtout qu'en vos écrits la langue révérée En vos plus grands excès vous soit toujours sacrée, BOIL. *Art p.* I.

RÉVÉREMMENT (ré-vé-ra-man), *adv.* D'une manière révérente. Les hommes sont accoutumés, il y a longtemps, à manquer au respect qu'ils doivent à Dieu, et à traiter peu révéremment les choses sacrées, BOSS. *Serm.* 3e *dim. après Pâq. préambule.*

— HIST. XVe s. En la maison d'un roy on doit faire le service divin très reveremment, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 146. || XVIe s. Avoir reveremment servi un maistre, MONT. I, 13. Et le saluerent fort reveremment, CARL. IV, 20. Luther traite peu reveremment le pape, SLEIDAN, f. 25.

— ÉTYM. *Révérent*, et le suffixe *ment* ; prov. *reverenmen* ; esp. *reverentemente* ; ital. *riverentemente.*

RÉVÉRENCE (ré-vé-ran-s'), *s. f.* || 1° Grand respect mêlé d'une sorte de crainte. Depuis aux bons sergents j'ai porté révérence, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Ou vous les exécuterez [les décrets] avec révérence, ou vous nous manderez la raison que vous croyez avoir de ne pas le faire, PASC. *Prov.* XVIII. Les spectacles et les jeux publics, où la révérence de l'ordre sacerdotal est ravilie, BOSS. *Ordonn. synodale*, 1691. Que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre ? ID. *Reine d'Anglet.* Il assistait tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainteté du culte, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il [Euchidas] se purifia d'abord, s'aspergeant d'eau sacrée, se couronna de laurier, s'approcha de l'autel, y prit avec révérence le feu sacré.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 270, dans POUGENS. Ayez pour la grammaire un peu de révérence, REGNARD, *le Distr.* III, 3. Ô révérence des temps passés et des contrées éloignées, combien tu nous fais dire de sottises ! RAYNAL, *Hist. phil.* I, 21. || Fig. L'histoire, des grands cœurs la plus chère espérance, Que le temps traite seule avecque révérence, ROTR. *St-Gen.* I, 4. || 2° Populairement. Révérence parler, parlant par révérence, sauf votre révérence, excuse dont on se sert quand on dit quelque chose qui pourrait déplaire ou blesser. Et moi, monsieur, que j'ai mon haut-de-chausse tout troué par derrière, et qu'on me voit, révérence parler.... MOL. *l'Av.* III, 2. Ce damoiseau, parlant par révérence, Me fait cocu, madame, avec toute licence, ID. *Sgan.* 16. Mais dépenser son bien pour acheter du mal, Révérence parler, c'est être un animal, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 6. Sa vie [de Frédéric II] et, révérence parler, la mienne, sont de plaisants contrastes ; mais enfin il avoue que je suis plus heureux que lui ; c'est un grand point et une belle leçon, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 nov. 1757. || 3° Titre d'honneur qu'on donnait à certains religieux. Il n'y a pas même jusqu'aux religieux, qui, nonobstant les continuelles humiliations auxquelles leurs règles et leur profession les obligent, ne se traitent entre eux de Votre Révérence, CAILLIÈRES, *Mots à la mode*, 2e *convers.* Il dit Votre Révérence à un prince du sang et Votre Altesse à un jésuite, LA BRUY. XI. || En cet emploi, Révérence prend une majuscule. || Populairement. On a bien parlé à Sa

Révérence, on l'a bien réprimandé, on l'a bien gourmé. || 4° Mouvement du corps pour saluer, qu'on fait soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux. Un jeune homme bien fait, qui, rencontrant ma vue, D'une humble révérence aussitôt me salue : Moi, pour ne point manquer à la civilité, Je fis la révérence aussi de mon côté, MOL. *Éc. des f.* II, 6. Apprenez-moi comme il faut faire une révérence pour saluer une marquise ; j'en aurai besoin. — Le maître à danser : Une révérence pour saluer une marquise? ID. *Bourg. gent.* II, 4. Ô ciel! quelle ignorance! Ne savoir pas encor faire la révérence Depuis trois ans et plus qu'elle apprend à danser! REGNARD, *le Distr.* I, 4. Aux cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit et à celles du parlement, on fait les révérences comme on les faisait anciennement, comme les femmes les ont toujours faites, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 288, dans POUGENS. La vérité de l'histoire ne permet pas de taire qu'elle faisait mal la révérence; mais elle dansait comme les fées, chantait comme les sirènes.... VOLT. *Zadig*, 16. Il [Voltaire] disait : j'ai les reins peu flexibles; je consens à faire une révérence ; mais deux de suite me fatiguent, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* Mais d'où vient donc, dis-moi, quelque part qu'on s'arrête, en Calabre ou ailleurs, tout le monde se met à faire la révérence, et voilà une cour; c'est instinct de nature, nous naissons valetaille, P. L. COUR. *Lettres*, 25 juin 1806. || Fig. Et faisant révérence à ma bonne fortune, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Familièrement. Tirer sa révérence à quelqu'un, le saluer. Quand il passa, je lui tirai ma révérence. || Familièrement. Tirer sa révérence, saluer en s'en allant, s'en aller. Je lui dis ce que j'avais à lui dire, et lui tirai ma révérence. || Fig. Tirer sa révérence, se dit pour refuser, ne pas se prêter à. Ne comptez pas sur moi en cette affaire, je vous tire ma révérence. || Particulièrement. Faire la révérence, sa révérence à quelqu'un, lui présenter ses hommages, et le saluer pour la première fois ou quand on a été quelque temps sans le voir. Donner commission de lui faire la révérence de notre part, PASC *Prov.* IX. Il [le jeune Grignan] partit le jour de Noël pour aller coucher à Claye, et faire en passant la révérence à Livry, SÉV. 27 déc. 1688. Quelle folie de s'appeler monsieur et madame de Grignan, et le chevalier de Grignan [des Grignans non de Provence, mais de Salon], et vous venir faire la révérence! qu'est-ce que ces Grignans-là? pourquoi n'êtes-vous pas unique en votre espèce? ID. 11 oct. 1671. || Fig. Je fais une révérence à la sainte et modeste sépulture de Mme de Guise, dont le renoncement à celle des rois ses aïeux mérite une couronne éternelle, ID. 29 mars 1696. || Fig. Faire la révérence, s'esquiver, déserter. Il y eut des vedettes qui, sur de pareilles remontrances, firent une révérence aux leurs, et se rendirent à nous, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p 214. || Terme de manége. Faire la révérence, se dit d'un cheval qui fait un faux pas. || 5° Sorte d'hommage rendu à un souverain, en certaines occasions. Le roi a reçu les révérences. Les voyages de Noisi sont plus fréquents que jamais, les révérences y sont plus réglées, les fontanges tout à fait établies, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 7 avril 1686.

— HIST. XII° s. E depeschad [brisa] le serpent de arain que Moyses fist faire, pur ço que la gent jesque à cel tens li ourent ported reverence plus que faire ne dussent e fait oblatiuns, *Rois*, 406. || XIII° s. Ma mere est : si la crieng d'enfance, Ge li port moult grant reverence, *la Rose*, 10794. Et prioit par grant reverence Nostre-Seigneur, que par les merites du benoict saint Loys le delivrast de si grant langueur, *Miracles St Loys*, p. 137. Reverence est cele vertus qui nos fait honor rendre as nobles persones et à celles qui ont aucune seignorie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 432. || XIV° s. Lequel, oïz les noms des legaz, et le don, et le dieu à qui il estoit tramis, commença à avoir reverence à la bezongne, BERCHEURE, f° 107, *verso*. || XV° s. Adonc se montra ledit roi à tout le peuple qui là estoit assemblé; et, quand ils le virent venir, tous s'inclinerent contre lui et lui firent la reverence, FROISS. III, IV, 53. Fist le roy d'Angleterre encores une plus grant reverence [salutation], COMM. IV, 10. Ge vous prie que vous veuilliez vestir mon habit de reverence, *Perceforest*, t. I, f° 139. || XVI° s. Il eut en si grande reverence la gravité venerable de ses propos et de sa conversation, que.... AMYOT, *Philop.* 27. Reverence à [pour] la religion, MONT. I, 17. Ils regardent à sa reverence, à son maintien et à ses bottes quel homme il est, ID. I, 147. Je vis du jour à la journée, et, parlant en reverence, ne vis que pour moy, ID. III, 290.

— ÉTYM. Provenç. *reverencia*, *reverensa*; espagn. *reverencia*; ital. *riverenza*, du lat. *reverentia*, de *revereri*, révérer.

RÉVÉRENCIELLE (ré-vé-ran-si-è-l'), *adj. f.* Il n'est usité que dans cette locution : Crainte révérencielle, la crainte respectueuse que les enfants doivent avoir pour leurs pères et pour leurs mères. La seule crainte révérencielle envers le père, la mère ou autre ascendant, sans qu'il y ait eu de violence exercée, ne suffit point pour annuler le contrat, *Code Nap.* art. 1114.

— HIST. XVI° s. Par une reverentiale honte de la pauvre nature humaine, AMYOT, *Cimon*, 6. On leur enjoinct une appellation estrangiere, comme plus reverentiale, MONT. II, 78.

— ÉTYM. *Révérence.*

† **RÉVERENCIER** (ré-vé-ran-si-é), *v. n.* Faire la révérence. À la fin, M. le duc d'Orléans révérencia aussi, et tous deux [lui et Guiche], à bout de se dire, se complimentaient de gestes, ST-SIM. 509, 244.

— HIST. XVI° s. L'alloient en toute humilité reverencier, voir et admirer ses valeurs et vertus, BRANT. *Cap. franç.* t. II, p. 352.

— ÉTYM. *Révérence.*

RÉVÉRENCIEUSEMENT (ré-vé-ran-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière révérencieuse. Père Ytier vous salue très-révérencieusement, SÉV. 49. Il [Claudien] peint les facéties des mystères de Cérès telles qu'on les jouait encore révérencieusement en Grèce jusqu'à Théodose II, VOLT. *Dict. phil. Initiation.*

— ÉTYM. *Révérencieuse*, et le suffixe *ment.*

RÉVÉRENCIEUX, EUSE (ré-vé-ran-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Humble et cérémonieux. Discours révérencieux. Une vraie femme de chambre extrêmement révérencieuse, MARIV. *Marianne*, part. 6. Comme il était révérencieux, et comme, un moment après, il était violent, emporté, bourru, impoli! DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 25 nov. 1760. || 2° Par moquerie. Qui affecte de faire quantité de révérences. Voilà un homme bien révérencieux.

— HIST. XVI° s. Reverentieux, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Révérence*; ital. *riverenzioso.*

RÉVÉREND, ENDE (ré-vé-ran, ran-d'), *adj.* || 1° Digne d'être révéré (vieilli en cet emploi). Qu'Archiménide vienne, il aura son paquet, Fût-il plus révérend cent fois qu'il ne nous semble, LA FONT. *l'Eunuque*, V, 2. || 2° Titre d'honneur qu'on donne aux religieux et religieuses. Révérend père en Dieu messire N. Le révérend père un tel. La révérende mère supérieure. Moins révérend qu'aimable père, Vous dont l'esprit, le caractère, Et les airs ne sont point montés Sur le ton sottement austère De cent tristes paternités, GRESS *Épît. au P. Bougeant.* || Substantivement. Mon révérend. Mes révérends.

— REM. 1. Il n'y a guère plus de deux siècles que le titre de révérend père se donnait aux évêques; mais, depuis qu'ils ont pris celui de Monseigneur, et que Votre Grandeur a succédé à Votre Révérence, les prêtres des ordres religieux ont pris celui de révérends pères au lieu de celui de frères. || 2. La Fontaine a mal dit révérente : Très-révérente mère en Dieu, Qui révérente n'êtes guère, Et qui moins encore êtes mère, On vous adore en certain lieu, D'où l'on n'ose vous l'aller dire, *Poés. mêlées*, XX.

— HIST. XIV° s. Et de Bourgogne aussi le bon duc reverent, Et le conte de Blois que Dieux gart de tourment, *Guescl.* 19659. || XV° s. [que le roi Charles soit] Riches sur tous, reverens et adrois; Or lui doint Dieux bien achever sa guerre, E. DESCH. *S. le nom du roi Charles.* Je sceu les loys et les decrez entendre.... J'estoie adonc reverens, ID. *Son éducation.*

— ÉTYM. Prov. *reverent*; du lat. *reverendus*, qui doit être révéré, de *revereri.*

RÉVÉRENDISSIME (ré-vé-ran-di-ssi-m'), *adj.* Titre d'honneur supérieur à celui de très-révérend, et que l'on donne aux archevêques, aux évêques et aux généraux d'ordres, etc. Le révérendissime père général des capucins. La révérendissime mère générale.

— HIST. XVI° s. Au regard de la nouvelle invention des superlatifs latins en *issime*, comme reverendissime.... MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 73.

— ÉTYM. Superlatif, à forme latine, de *révérend.*

RÉVÉRER (ré-vé-ré. La syllabe *vé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je révère, excepté au futur et au conditionnel : je révérerai), *v. a.* Honorer avec un sentiment de crainte respectueuse. Ils [mes amants] m'ont su révérer si fort jusqu'à ce jour, Qu'ils ne m'ont jamais dit un mot de leur amour, MOL. *F. sav.* II, 3. Elle [l'Église catholique] défend expressément de croire aucune divinité ou vertu et efficace dans les images, pour laquelle elles doivent être révérées, ni d'y mettre et attacher sa confiance, BOSS. *Proj. de réun. des protest. Explic des points de controv.* Je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus.... et ne lui veux donner pour le convaincre que des docteurs assis sur le trône, ID. *Duch. d'Orl.* De quoi vous plaignez-vous, madame? on vous révère, RAC. *Brit* I, 2. Les cieux instruisent la terre À révérer leur auteur, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 2. Locke est révéré dans toute l'Europe comme un sage, VOLT. *Dict. phil. Superstition.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Alexandre révérait la vertu et la véritable gloire, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 14. Pendant que le prince se croit le plus grand objet sur la terre des regards du genre humain, il en doit révérer l'attention, et considérer, dans chacun des hommes qui le regardent, un témoin inévitable de ses actions et de sa conduite, BOSS. *Polit.* X, VI, 9. Les sujets ont cessé d'en révérer les maximes [de la religion], quand ils les ont vues céder aux passions et aux intérêts de leurs princes, ID. *Reine d'Anglet.* Souvenez-vous de ces cabinets [la maison de Mme de Rambouillet] ....où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arténice.... FLÉCH. *Duch. de Mont.* Je l'ai vu révérer la cendre de mon père, VOLT. *Oreste*, IV, 3.

— HIST. XII° s. Altresi les destrenche e tue, Cum fait la fauz l'erbe menue; Nes [ne les] redute ne nes revire, Od [avec] le cler brant en fait martire, BENOIT, II, 1115. || XVI° s. Chemine droit et revere justice, AMYOT, *Cimon*, 11. La constance et la foy, de moy tant reverée, DESPORTES, *Épitaphes, Diane*, 7. Je ne vouldrois importuner une personne que j'ay à reverer et craindre, MONT. III, 372.

— ÉTYM. Ital. *riverire*; du lat. *revereri*, de *re*, et *vereri*, craindre.

RÊVERIE (rê-ve-rie), *s. f.* || 1° Idée chimérique semblable à un rêve. Est-ce une illusion, est-ce une rêverie? CORN. *Théod.* V, 7. Les indépendants.... parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, BOSS. *Reine d'Anglet.* Et cent autres rêveries que je m'étonne qui n'aient perdu de réputation toute l'antiquité, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir*. Les rabbins ont débité sur Adam tant de rêveries.... VOLT. *Dict. phil. Adam.* Quand on renouvelle de si vieilles rêveries, on n'a pas trop bonne grâce à se moquer des vieilles vérités, LA HARPE, *Cours de litt.* t. IX, p. 386. || Faire une rêverie, concevoir une idée étrange, avoir une distraction. Je veux savoir si vous n'avez point ri de la rêverie naturelle que je fis à Vitré, en priant ce gentilhomme de basse Bretagne de nous faire vitement dîner, SÉV. 4 oct. 1671. J'ai fait depuis peu une rêverie sur un certain sujet; mais je hais de la dire ; car il semble qu'on veuille contrefaire Brancas [le célèbre distrait], ID. 11 juill. 1677. || 2° Délire causé par une maladie, par la fièvre. Les cheveux hérissés, j'entre en des rêveries De contes de sorciers, de sabbats, de furies, SAINT-AMAND, *les Visions.* Dans mes rêveries de ma grande maladie, je trouvais, et je croyais, et je disais que j'avais une cuisse bleue, SÉV. 23 oct. 1676. Corbinelli est demeuré à Paris avec une fièvre tierce et une rêverie qui fait peur, ID. 21 sept. 1677. || 3° État de l'esprit occupé d'idées vagues. Par le travail, on charmait l'ennui, on ménageait le temps, on guérissait la langueur de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté, BOSS. *Anne de Gonz.* Il faut aimer pour ressentir Le charme de la rêverie, QUINAULT, *Phaethon*, I, 2. Il se peut que la vue de toutes ces étoiles semées confusément et disposées au hasard en milles figures différentes favorise la rêverie et un certain désordre de pensées où l'on ne tombe point sans plaisir, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir*. Ma muse, pour vous attendrir, D'une charmante rêverie Subit déjà l'aimable loi, GRESSET, *Épît. au P. Bougeant.* Dans la rêverie on n'est point actif; les images se tracent dans le cerveau, s'y combinent comme dans le sommeil sans le concours de la volonté, J. J. ROUSS. 2° *dial.* Elle s'abandonne à cette rêverie vague et délicieuse qu'inspire une musique expressive, GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 98, dans POUGENS. De ces lieux s'exilent pour toujours La douce rêverie et les discrets amours, DELILLE, *Jard.* II. Cette rêverie, sans calcul et sans but, qui mène si loin la pensée, STAEL, *Corinne*, IV, 3. La rêverie est plutôt le partage des femmes, de ces êtres faibles et résignés dès leur naissance, ID. *ib.* XVI, 4. Ce sentiment de tristesse religieuse, cette

rêverie de l'âme qui n'a point de place dans la composition dramatique où le poëte s'efface et disparaît, avait aussi presque manqué à la poésie de nos deux grands siècles, VILLEM. *Litt. fr.* XVIIIe *siècle*, 2e part. 2e leçon. || Titre de certains morceaux de poésie ou de musique. || 4° Pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination. Éveiller son esprit troublé de rêverie, RÉGNIER, *Sat.* XV. Ne revenez donc plus, tragiques rêveries, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 1. Les rêveries sont quelquefois si noires qu'elles font mourir : vous savez qu'il faut un peu glisser sur les pensées, SÉV. 37. J'ai quelquefois des rêveries dans ces bois d'une telle noirceur, que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre, ID. 57. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie, J. J. ROUSS. 7e *prom.* || 5° Produit de l'action de rêver, de méditer. J'occupe ma raison d'utiles rêveries, BOIL. *Épît.* VI. Dans peu vous allez voir vos froides rêveries Du public exciter les justes moqueries, ID. *ib.* X.

— HIST. XIVe s. Et faisoient leurs resveries, Leur caroles, leur chanteries, Leur regars, leur ris, leur manieres, Leur demandes et leur prieres; Ainsi chascuns se deduisoit, MACHAUT, p. 44. || XVIe s. Il trouva remede à ceste resverie par une aultre resverie [à une pensée qui l'obsédait], MONT. I, 94. De toutes les resveries du monde, la plus universelle est le soing de la gloire, ID. I, 320. Les resveries qui sont les songes des veillants, et pires que songes, ID. II, 369.

— ÉTYM. *Rêver.*

† **REVÉRIFIER** (re-vé-ri-fi-é), *v. a.* Vérifier de nouveau

— HIST. XVIe s. Verifier et reverifier toutes les parties couchées et employées..., FROMENTEAU, *Finances*, I, p. 143.

† **REVERNIR** (re-vèr-nir), *v. a.* Vernir de nouveau; couvrir d'un nouveau vernis.

REVERQUIER (re-vèr-kié), *s. m.* Voyez REVERTIER.

REVERS (re-vêr), *s. m.* || 1° La partie, le côté opposé à ce qu'on est convenu de considérer comme le côté principal, le mieux fait, le plus naturel ou celui que l'on regarde le plus habituellement. Le revers d'une tapisserie. Le revers d'un coteau. Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers, Aura plus tôt rempli la page et le revers, BOIL. *Épît.* II. Nous avons, au huit de mai, plus de cent pieds de neige au revers du mont Jura, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mai 1773. Les revers de l'Arabie heureuse sont, comme partout ailleurs, plus escarpés vers la mer d'Afrique, c'est-à-dire vers l'occident, que vers la mer Rouge, qui est à l'orient, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 404. || Fig. ....Ôtez d'entre les hommes La simple foi, le meilleur est ôté; Nous nous jetons, pauvres gens que nous sommes, Dans les procès en prenant le revers, LA FONT. *Belph.* Il est juste maintenant de considérer le revers des choses, et de montrer que l'histoire moderne pourrait encore devenir intéressante, si elle était traitée par une main habile, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 5. || 2° Le revers de la main, le côté opposé à la paume. Puis me donnant deux petits coups du revers de main sur la joue, il me dit d'être sage, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Marthe! dis-je, est-il vrai? — Se levant à ma voix, Et s'essuyant les yeux du revers de ses doigts : Trop vrai! LAMART. *Joc. prol.* || Un coup de revers, ou, simplement, un revers, coup porté avec le revers de la main. Ha! que ne puis-je d'un revers Accompagner ces petits vers! SCARR. *Mazarinades*, t. I, p. 296, dans POUGENS. Fort bien, pour châtier son insolence extrême, Il faut que je lui donne un revers de ma main, MOL. *Tart.* II, 2. || Fig. Juges aveugles et précipités, que n'attendez-vous la fin du combat avant d'adjuger la victoire? viendra le revers de la main de Dieu, qui brisera comme un verre, qui fera évanouir en fumée toute ces grandeurs que vous admirez, BOSS. *Sermons, Visitat.* 3. || Un coup de revers, un revers, signifie aussi coup donné de gauche à droite avec un instrument, avec une arme quelconque tenue de la main droite. Le héros d'un revers coupe en deux l'animal, LA FONT. *Fianc.* || Frapper de revers, frapper de gauche à droite avec une arme, un bâton, etc. que l'on tient de la main droite. || Fig. Donner des coups de revers, donner des revers, faire manquer quelque chose, châtier quelqu'un. N'allez pas.... Donner de vos revers au projet que je tente, MOL. *l'Ét.* II, 1. Quand on veut forcer la nature et Dieu même pour lui dire en face qu'on [les mystiques] ne se soucie pas du bonheur qu'on trouve en lui, il donne des coups de revers terribles à ceux qui osent lui dire que c'est là l'aimer, BOSS. *Lett. quiét.* 270. Ce n'est pas qu'à mon tour je n'aie un nombre infini de désagréments, et que tous les jours ces femmes ne cherchent à renchérir sur ceux que je leur donne; elles ont des revers terribles, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. || Un revers de satire, satire qui retombe sur celui qui l'a faite. Car enfin il faut craindre un revers de satire, MOL. *Éc. des f.* I, 1. || 3° Revers de fortune, ou, simplement, revers, événement malheureux qui change une bonne situation en une mauvaise. Ce cœur si généreux rend si peu de combat, Et du premier revers la fortune l'abat! CORN. *Cinna*, IV, 6. Mais moi.... Qui, d'emplois en emplois, vieilli sous trois sultans, Ai vu de mes pareils les revers éclatants, RAC. *Bajaz.* IV, 7. Les revers de la fortune épargnent souvent, lorsqu'on les craint le plus; et souvent ils accablent, lorsqu'on les mérite et qu'on les prévoit le moins, HAMILT. *Gramm.* 8. Ce fut là le dernier de trente ans de revers, VOLT. *Zaïre*, II, 1. Souvent la vie passagère de l'homme s'use dans les revers, STAEL, *Corinne*, II, 3. Les revers ont soufflé sur la fleur de son âge, MASSON, *Helvét.* VI. || Demi-revers, revers, insuccès qui n'est pas complet Si elle [une pièce] avait eu un plein succès, j'aurais déclaré qu'elle était de vous; si elle avait eu un demi-revers, je l'aurais prise sur mon compte, MARMONTEL, *Cont. mor. Connaiss.* || 4° Les revers d'un habit, les deux parties d'un habit qui se croisent sur la poitrine, et dont le haut est renversé. À ton revers j'admire une reprise, C'est encore un doux souvenir, BÉRANG. *Mon habit.* || Se disait de la partie des manches qu'on retrousse, et qui s'appelle aujourd'hui parement. || 5° Revers de botte, le haut de la tige d'une botte, lorsqu'il paraît se rabattre et montrer le côté du cuir qui n'est pas noirci. Bottes à revers. || 6° Dans les monnaies et les médailles, le côté opposé à celui où est la tête. Le czar s'empressant de la ramasser [une médaille frappée devant lui à la Monnaie de Paris], il se vit gravé sur cette médaille, avec une Renommée sur le revers, posant un pied sur le globe, et ces mots de Virgile si convenables à Pierre le Grand : *vires acquirit eundo*, VOLT. *Russie*, II, 8. || Fig. Le loup paraît être modelé sur la même forme que le chien; cependant il n'offre tout au plus que le revers de l'empreinte, BUFF. *Morc. choisis*, p. 233. || Fig. et familièrement. Le revers de la médaille, le mauvais côté d'une chose, d'une personne. || Le revers de la médaille, renversement où ce qui était en devant est mis en arrière. Nostradamus.... a prédit dans ses vers, Qu'en l'an deux mil, date qu'on peut débattre, De la médaille on verrait le revers, BÉRANG. *Nostrad.* || Toute médaille a son revers, toute chose a un mauvais côté. || 7° Revers de pavé, partie inclinée du pavé, depuis les maisons jusqu'au ruisseau. || Double revers, se dit d'une route ou d'une rue pavée qui a son ruisseau dans le milieu. || 8° Terme de fortification. Revers de la tranchée, côté opposé à celui qui regarde la place. || Revers du fossé, bord extérieur opposé à celui de l'enceinte. Les Russes se firent tuer pendant une demi-heure sans quitter le revers des fossés, VOLT. *Charles XII*, 2. || On appelle quelquefois, mais improprement et par abus, revers de la tranchée, le côté extérieur du parapet. || Revers de l'orillon, partie de l'orillon vers la courtine. || 9° Terme de guerre. On voit, on prend, on bat à revers ou de revers une troupe, un ouvrage de fortification, quand on est passé en arrière du prolongement du front ou de la face de cette troupe, de cet ouvrage. Ayant observé des endroits d'où l'on voit à revers une bonne partie de leurs dehors, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 301. Le prince de Conti prit à revers le retranchement du front, ST-SIM. 12, 139. Il [le duc d'Orléans] acheva de découvrir sur les lieux à revers tout ce qu'il avait déjà aperçu en éloignement, ID. 162, 132. || Prendre de revers, occuper une position d'où l'on dirige obliquement son feu contre le dos de l'ennemi || 10° Terme de marine. Manœuvres de revers, celles qui sont placées sous le vent. || Partie de la muraille d'un bâtiment qui est en surplomb. || Palan de revers, celui qui fait effort sur le garant d'un autre palan. || Revers d'arcasse, portion de voûte de bois faite à la poupe d'un vaisseau, soit pour un simple ornement, ou pour gagner de l'espace. || Revers de l'éperon, la partie de l'éperon comprise depuis le dos du cabestan jusqu'au dos de la cagouille.

— HIST. XVe s. Il demanda aux aultres deux s'ils vouloient jouster.... telle fut leur adventure que Lyonnel les abatit à revers enmy la prée, *Perceforest*, t. II, f° 35. Le suppliant respondi à icellui Mace, qu'il faisoit que revers paillart, de ce qu'il l'appelloit revers gars, DU CANGE, *reversatus*. Il montoit au revers d'une grande eschelle dressée contre un mur tout au plus hault, sans toucher des pieds, mais seulement sautant des deux mains ensemble d'eschelon en eschelon, armé d'une cotte d'acier, *Boucic.* I, 6. Mais je luy tranchy une jambe D'ung revers jusques à la hanche, VILLON, *Arch. de Bagn.* || XVIe s. Ils se couvrent les testes aulcunes foys de bonnetz à quatre gouttieres ou braguettes; aultres, de bonnetz à revers; aultres, de mortiers, RAB. *Pant.* V, 11. Luy qui estoit advisé, tascha de s'asseurer par le revers de ce qui l'avoit cuidé ruiner, AMYOT, *Eum.* 3. Je n'estime pas que.... mais au revers je pense que.... ID. *Com. refrén. la col.* 26. Trois mil et plus les champs furent couvers Des corps meurdris de tailles et revers, J. MAROT, V, 135. Le revers [l'opposé] de la verité a cent mille figures, MONT. I, 37. Ce nom lui sembla trop revers [dur, difficile à prononcer], ID. I, 344. Tout ce qui vient au revers du cours de nature, ID. IV, 287. Elle [Claude de France] donna un terrible revers à l'esperance du poure comte de Sault, et la renversa du tout, CARL. VI, 37. Il jouoit très bien à la paulme; aussi disoit on les revers de M. de Nemours, BRANT. *Cap. franç.* t. III, p. 2, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *revers*, inverse, rebours, envers; espagn. *reverso*; ital. *riverso*; du lat. *reversus*, retourné, de *re*, et *versus*, tourné (voy. VERSION).

RÉVERSAL, ALE (ré-vèr-sal, sa-l'), *adj.* Il s'est dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précédent. Diplôme réversal. Lettres réversales, ou, substantivement, réversales. || Lettres réversales, ou réversales, se dit aussi de lettres par lesquelles on fait une concession en échange d'une autre.

— ÉTYM. Lat. *reversum*, supin de *revertere*, retourner, de *re*, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

REVERSÉ, ÉE (re-vèr-sé, sée), *part. passé* de reverser 1. Le vin versé fut bu; le vin reversé fut bu aussi.

† **REVERSEAU** (re-vèr-sô), *s. m.* Terme de construction. Pièce de bois placée au bas d'un châssis, d'une porte-croisée, en saillie sur le seuil, pour empêcher l'eau d'entrer dans sa feuillure. || On dit aussi rejeteau et jet-d'eau.

— ÉTYM. *Reverser*, et *eau*.

1. **REVERSEMENT** (re-vèr-se-man), *s. m.* Ancien terme de marine. Action de reverser. || On dit aujourd'hui transbordement.

— ÉTYM. *Reverser* 1.

† 2. **REVERSEMENT** (re-vèr-se-man), *s. m.* Action de la mousson, de la marée qui reverse. Nous nous exposions, en courant ainsi vent en arrière vers le fond de ce golfe, à nous affaler de manière à être obligés d'attendre le reversement de la mousson pour en sortir, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 53, dans POUGENS. || On dit aussi renversement.

— ÉTYM. *Reverser* 2.

1. **REVERSER** (re-vèr-sé), *v. a.* || 1° Verser de nouveau. Reverser à boire. || 2° Verser une liqueur dans un vase d'où on l'avait tirée. Reversez l'huile dans la burette. || 3° Ancien terme de marine. Transporter la cargaison d'un bâtiment dans un autre. || On dit aujourd'hui transborder. || 4° Transporter par un versement une somme d'argent. Écus sur lesquels il y avait à gagner en les reversant en France, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Terme de finance. Reporter d'un compte sur un autre. Cet excédant sera reversé sur tel chapitre. || 5° Fig. Faire retomber sur. Cette flétrissure [imprimée par les magistrats aux livres et aux personnes], est-ce que vous ne savez pas que le temps l'enlève et la reverse sur le magistrat injuste? la ciguë valut un temple au philosophe d'Athènes, DIDER. *Claude et Nér.* II, 109.

— HIST. XVIe s. Ne vois-tu que le jour se passe? Je ne vy point au lendemain; Page, reverse dans ma tasse; Que ce grand verre soit tout plein, RONS. 407.

— ÉTYM. *Re*..., et *verser*.

† 2. **REVERSER** (re-vèr-sé), *v. n.* || 1° Terme de marine. Agir sur les manœuvres de revers || Reverse! commandement d'une manœuvre qui a pour but d'accélérer le changement des amures, lorsqu'un bâtiment vire de bord. || 2° Une marée, un courant, une mousson reverse, quand la direction devient opposée à celle qu'ils avaient précédemment. À huit heures trois quarts, la marée ayant reversé, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 174, dans POUGENS. Je pars le 8 avril, quoique la mousson du nord est ne soit pas reversée, ID. *ib.* t. IV, p. 186.

— HIST. XIIe s. Sun lit unt, veant tuz, enz el mustier porté, Detries le grant autel e fait e aturné, Le covertur un poi par desus reversé, *Th. le mart.* 48. Les treves donnent devant midi sonnant; Per

la bataille vont les mors reversant [retournant], *Raoul de C.* 126. || XIIIe s. Li rois ouvre la cire, la letre reversa [déplia], *Berte*, CXXII. A un grant arbre [il] s'est heurtez, Arere chet tut reversez, *Lai del desiré*. || XVe s. Ceux qui montoient sur ces eschelles ....estoient à la fois reboutés et reversés tout jus, FROISS. II, III, 68.

— ÉTYM. *Revers*; provenç. *reversar*; espagn. *revezar*; ital. *riversare*.

REVERSI, ou, suivant une orthographe usitée aussi, **REVERSIS** (re-vèr-si), *s. m.* Jeu de cartes dans lequel gagne celui qui fait le moins de levées, et où le valet de cœur, appelé le quinola, est la carte principale; il se joue à quatre. Il [Louis XIV, au camp] trouve le temps non-seulement d'expédier toutes les affaires de l'État, comme à Saint-Germain et à Versailles, mais même de voler la pie et de jouer au reversis, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 41. Mon fils me mande qu'il s'en va jouer au reversi avec son jeune maître [M. le Dauphin]; deux, trois, quatre cents pistoles s'y perdent fort aisément, SÉV. 437. || A ce jeu, coup qui consiste à faire toutes les levées, et qui, contrairement à la règle ordinaire, procure le gain d'une partie. Faire le reversi, ou faire reversi. Rompre le reversi.

— HIST. XVIe s. Pour moy, je suis d'un naturel dispos et gaillard; j'aime toujours mieux jouer au reversis qu'au piquet; je ne me pique jamais au jeu, pourveu que d'autre part on ne passe trop avant dans les bornes de l'honneur, *Caquets de l'accouchée*, p. 166, dans LACURNE. Jouer au reversis [se laisser renverser], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Sorte de triomphe renversée, que le duc de Savoie apporta en France, il y a quelques dix ans, COTGRAVE. *Reversis*, ce qui est la meilleure orthographe, vient donc de *reverser*, renverser. Ce jeu fut, comme on voit, apporté en France dans le courant du XVIe siècle.

RÉVERSIBILITÉ (ré-vèr-si-bi-li-té), *s. f.* Terme de jurisprudence. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort des vassaux qui ne laissaient aucun parent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints imputables pour diminuer les peines et augmenter les récompenses.

— ÉTYM. *Réversible.*

RÉVERSIBLE (ré-vèr-si-bl'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. En parlant d'un bien, d'une terre, qui peut retourner au propriétaire qui en a disposé. La suzeraineté de Commercy, réversible après la mort de M. de Vaudemont et de sa femme, au duc de Lorraine, ST-SIM. 178, 131. || Se dit des rentes constituées sur plusieurs têtes, ou qui passent à d'autres personnes après la mort du titulaire. La pension de milord Maréchal, dont les deux tiers étaient réversibles à Thérèse après ma mort, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || Par extension. On pourrait dire que c'est un honneur réversible à nous-mêmes, puisque les citoyens sont nos collègues, MIRAB. *Collection*, t. II, p. 289. || 2° Terme de draperie. Envers réversible, envers d'une étoffe tel qu'il peut être retourné. Drap à envers réversible.

— ÉTYM. Voy. RÉVERSION.

RÉVERSION (ré-vèr-sion), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Droit en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre, lui viennent quand celle-ci meurt sans enfants. Par le traité d'Utrecht, le roi était également garant et du repos de l'Italie et de la réversion de la Sicile à la couronne d'Espagne, ST-SIM. 502, 87. Le cardinal de Fleury se contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donner au roi Stanislas, avec la réversion à la couronne de France, VOLT. *Louis XV*, 4. || 2° Terme de rhétorique. Figure de style qui consiste à faire revenir sur eux-mêmes, avec un sens différent et souvent contraire, certains mots d'une même proposition. || 3° Terme de biologie. Retour, à la suite de générations plus ou moins nombreuses, d'individus croisés, au type de l'espèce primitive.

— ÉTYM. Provenç. *reversio*; espagn. *reversion*; du lat. *reversionem*, de *revertere*, retourner, de *re*, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

REVERSIS, *s. m.* Voy. REVERSI.

† **REVERSOIR** (re-vèr-soir), *s. m.* Barrage établi sur un cours d'eau, par-dessus lequel le liquide s'écoule en nappe; pertuis à la surface d'un réservoir.

— ÉTYM. *Reverser* 1.

REVERTIER (re-vèr-tié), *s. m.* Sorte de jeu où l'on emploie le trictrac; chacun des joueurs empile ses dames dans le coin à gauche de son adversaire; le but que chacun d'eux se propose est de faire faire à ses dames le tour du trictrac pour les faire revenir à la place d'où elles sont parties. || On disait autrefois reverquier.

— ÉTYM. Lat. *revertere*, retourner, parce que les dames reviennent.

REVESTIAIRE (re-vè-sti-ê-r'), *s. m.* || 1° Terme vieilli. Lieu séparé dans l'église, où les prêtres se revêtent des habits sacerdotaux pour l'office divin. || 2° Somme que chaque religieux prenait en certaines communautés pour son entretien d'habits, de linge.

— ÉTYM. *Revêtir.*

REVÊTEMENT (re-vê-te-man), *s. m.* || 1° Ce qui revêt. Le revêtement de la peau par du poil, de la plume, des écailles, des têts, des coquilles, BUFFON, *Des sens*. Les vallées étaient étroites et boisées; quelques-unes me rappelèrent, mais sur une moindre échelle, le site de la grande Chartreuse et son magnifique revêtement de forêts, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || Fig. J'ai touché les raisons pour lesquelles le maréchal [de Boufflers] ne l'aimait pas [Chamillart], entre lesquelles son revêtement de Mme de Maintenon, pour ainsi parler de son dévouement pour elle, ST-SIM. 237, 155. || 2° Terme d'architecture. Espèce de placage, etc. qu'on fait à une construction pour lui donner plus de solidité ou d'aspect. Du temps d'Hérodote et de Philon, il [ce monument, la grande pyramide d'Égypte] était recouvert d'un revêtement de pierres polies, qui a été détruit, GIRARD, *Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. V, p. 68. On emploie cette pierre [la chaux sulfatée] à Milan pour en faire des tables et des revêtements de cheminées, AL. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 186, dans POUGENS. || Dalles de revêtement, celles qui se rapportent au droit de la retraite d'un mur. || Revêtement ou lambris de revêtement, se dit aussi du lambris qui couvre un mur. || 3° Ouvrage de pierre, de brique, etc. servant à retenir les terres d'un fossé, d'une terrasse. Le revêtement d'un fossé. || Particulièrement, en fortification, les revêtements ont pour but de consolider ou de soutenir les talus raides des ouvrages, ou les batteries d'artillerie. Revêtements en gazon, pisé, fascines, gabions.... || Demi-revêtement, paroi d'un fossé de fortification dont la maçonnerie n'atteint qu'à la hauteur du niveau de campagne.

— HIST. XVIe s. Les ingénieurs diront que l'on ne se fortifie que de terre, sans y adjouster leurs revestements de pierre ou de brique, LANOUE, 336. Sont telles formes de successions communement dites et appellées revestement de lignes, *Coust. génér.* t. II, p. 1065.

— ÉTYM. Voy. REVÊTIR; provenç. *revestimen*.

REVÊTIR (re-vê-tir), *v. a.* Il se conjugue comme vêtir. || 1° Donner des vêtements à quelqu'un qui en manque. Il [Tobie] nourrissait ceux qui avaient faim, revêtait ceux qui étaient nus, SACI, *Bible, Tobie*, I, 20. C'est là [dans les hospices] que la faim est rassasiée, que la nudité est revêtue, FLÉCH. *Lamoignon.* || Fig. Tandis qu'il revêt de beauté le lis qui croît dans les plus profondes vallées, au milieu des épines, MASS. *Carême, Prosp. temp.* Aimable d'innocence et belle de candeur, Son corps [d'Ève] est revêtu de sa seule pudeur, DELILLE, *Parad. perd.* V. || Fig. et absolument. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle semblait être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'apôtre, à nous revêtir, et nous assurer éternellement la possession des biens véritables, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2° Terme de peinture et de sculpture. Revêtir des figures, les habiller. || 3° Mettre sur soi ou sur quelqu'un un vêtement. Revêtir un habit. || Particulièrement, il s'emploie quand il est question d'habits de cérémonie. Deux aumôniers revêtirent ce prélat de ses habits pontificaux. Il commanda qu'on le revêtît de la pourpre, qu'on lui donnât le collier d'or, que tout le peuple le révérât et lui obéît, BOURDAL. 4e *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 143. || 4° Fig. Il se dit des emplois, des charges, des dignités qu'on reçoit, dont on est décoré. La place de bibliothécaire du roi n'avait jamais été si brillante, ni revêtue d'autant de titres et de prérogatives qu'elle l'a été en la personne de M. l'abbé Bignon, MAIRAN, *Éloges, l'abbé Bignon*. La cour avait cru devoir revêtir son représentant d'un titre imposant et d'une autorité très-étendue, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 7. || 5° Terme de jurisprudence. Mettre à un acte tout ce qui est nécessaire pour qu'il soit valide. Cet acte est revêtu de toutes les formes requises. Il faudra revêtir cet écrit, cet acte de la signature de telle personne. || 6° Fig. Couvrir comme d'un vêtement. L'idolâtrie.... il ne fallait que la revêtir de quelque apparence, et l'expliquer en parole dont le son fût agréable à l'oreille, pour la faire entrer dans les esprits, BOSS. *Hist.* II, 12. Pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ, BOURD. *Serm. 20e dim. après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 223. Accoutumés de bonne heure à nous dépouiller de nos sensations pour en revêtir les objets, nous ne nous bornons pas à juger que nous avons des sensations, CONDILL. *Art de penser*, I, 2. || Revêtir ses pensées d'un style poétique, les exprimer poétiquement. || Revêtir le mensonge des apparences de la vérité, donner au mensonge l'air de la vérité. || 7° Fig. Prendre, recevoir telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. N'est-ce pas [Eusèbe] un témoin qui dans cet ouvrage [la Vie de Constantin] revêt partout le caractère de panégyriste plutôt que celui d'historien? VOLT. *Dict. phil. Vision de Constantin.* En même temps que les feuilles de l'acacia revêtent la forme d'une gouttière, chaque foliole la revêt aussi, mais d'une manière moins sensible, BONNET, *Us. feuilles*, 2e *mém.* Revêts la forme humaine et deviens l'homme-Dieu, DELIL. *Parad. perdu*, III. || On dit dans un sens analogue : revêtir un personnage. || Revêtir un caractère, faire connaître la qualité, l'autorité qu'on possédait sans la montrer. Il ne passait que pour un voyageur, mais il a depuis peu revêtu un caractère d'envoyé, *Dict. de l'Acad.* || 8° Terme de féodalité. Se disait des héritages et des fiefs. Revêtir un vassal de sa terre. || 9° Couvrir, recouvrir, enduire. Les poils qui revêtent extérieurement les animaux. Les lames d'or qui revêtaient extérieurement les portes du Capitole. Revêtir l'aire d'une grange d'une couche de sable. ....Celui dont l'art industrieux Des trésors d'Amphitrite a revêtu ces lieux, LA FONT. *Psyché*, I, p. 17. Le velouté qui revêt la base du bec, BUFF. *Ois.* t. XVIII, p. 71. || 10° Faire un revêtement. Revêtir un fossé. Revêtir une terrasse de gazon. Vauban était d'avis de le raser; mais M. le Prince sauva la vie à ce pauvre fort, et l'on résolut, au lieu de le raser, qu'on le ferait revêtir, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 28. || Couvrir de boiseries ou de planches les murs d'une chambre. || Placer les poteaux et tournisses dans un pan de bois. || 11° Se revêtir, *v. réfl.* Mettre un vêtement. Revêtons-nous d'habillements Conformes à l'horrible fête Que l'impie Aman nous apprête, RAC. *Esth.* I, 5. Enfin je l'étouffai [un lion] entre mes bras; et les bergers, témoins de ma victoire, voulurent que je me revêtisse de la peau de ce terrible animal, FÉN. *Tél.* II. || Fig. Tâche à t'en revêtir [de ma gloire], non à m'en dépouiller, CORN. *Hor.* IV, 7. Mesdames, revêtez-vous de ces sentiments, BOSS. *Sermons, Septuag.* I. De quel front aujourd'hui vient-il, sur nos brisées, Se revêtir encor de nos phrases usées? BOIL. *Ép.* I. La victoire se déclare pour eux [les Antoine, les Sérapion, les Macaire, les Pacôme]; le Seigneur se revêt de l'Égypte, comme un berger de son manteau, CHATEAUB. *Mart.* XI. || 12° Prendre une charge, une dignité. Après avoir désarmé la multitude, il [Pisistrate] se revêtit de l'autorité suprême, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 1. || 13° Prendre telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. C'est en se revêtant d'une nature semblable à la nôtre, et en se faisant homme, que le Verbe divin est venu sur la terre, BOURD. *Instruct. pour l'Avent, Exhort.* t. II, p. 311. || En parlant des choses. Les formes dont la pensée se revêt.

— REM. La conjugaison de ce verbe est souvent l'occasion de fautes : On parle en soi-même un langage humain et on revêtit ses pensées de paroles.... BOSS. *Ét. d'orais.* V, 20; lisez *revêt*. En te revêtissant d'une forme dernière, LE BAILLY, *Fables, les Métamorphoses du singe*; lisez *revêtant*. C'est d'après cette conjugaison fautive que Bossuet a fait le barbarisme *revêtissement* : De même que nos paroles sont une espèce de corps et de revêtissement que nous donnons à nos pensées, 6e *avert.* 89. Voy. VÊTIR.

— HIST. XIIe s. De tout son fié [d'un baron mort] vieut estre ravesti, *Raoul de C.* 36. || XIIIe s. [Berte avoit] La povre gent souvent chaucie et revestue, *Berte*, CII. Mout refu Blanchefleurs de joie revestie, *ib.* CXXVIII. Et si demoura encore li cuens en sa baillie, et fu raviestus des roiaus gonfanons, H. DE VALENC. XXI. Paumée est senefiance que l'en revest l'achateor par bone foi de marchié, *Liv. de jost.* 8. || XVe s. [La reine] leur fit oster [aux six bourgeois de Calais qui s'étaient offerts à la mort] les chevestres d'entour le cou, et les emmena avec li en sa chambre, et les feit revestir et donner à diner tout

aise.... [les bourgeois étaient arrivés en chemise], FROISS. I, I, 321. || XVIe s. Ils avoient les proues revestues et armées de grosses poinctes d'airain, AMYOT, *Anton.* 84. Dieu est revestu de l'humaine figure, MONT. II, 274. Quelque ingénieur pourra dire que l'eau mine les fondemens d'un rempart, et que de dix ans en dix ans ils versent ou s'escoulent: ce qui n'avient quand ils sont revestus, LANOUE, 340. A fin que plus aisement ils puissent se revestir des affections qu'ils doyvent avoir aux choses generales, ID. 390. La sacrée dignité, dont il est revestu, ID. 391. Paon revestu, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*.... et *vêtir*; provenç. *revestir*, *rivestir*; espagn. *revestir*; ital. *rivestire*.

REVÊTU, UE (re-vê-tu, tue), *part. passé* de revêtir. || 1° Couvert d'un vêtement. ....Quand un charlatan relève son langage Et, de coquin, faisant le prince revêtu.... RÉGNIER, *Sat.* V. Ils marchent, dit-il [Jésus], avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes, BOSS. *Mar.-Thér.* L'âme regarde le corps auquel elle est unie; elle le voit revêtu de mille ornements étrangers, ID. *la Vallière.* Je l'ai trouvé [Mardochée] couvert d'une affreuse poussière, Revêtu de lambeaux, tout pâle.... RAC. *Esth.* II, 1. Le cardinal de Bouillon tout revêtu arriva de sa sacristie et dit la messe, ST-SIM. 3, 56. || Par extension. Il [Jésus-Christ] s'y met [sur la sainte table] revêtu des signes représentatifs de sa mort, BOSS. *Projet, Explic. eucharist.* || Familièrement. Un gueux revêtu, un homme de néant qui de pauvre est devenu riche et arrogant. Ah! gueuse revêtue, Les plumets [les militaires] donc aussi vous donnent dans la vue, TH. CORN. *l'Amour à la mode,* II, 6. Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse, N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, BOIL. *Sat.* IX. || On dit de même : un sot revêtu. Elle s'était déchaînée sans réserve depuis sa disgrâce contre Mlle Stewart qu'elle en accusait, et contre l'imbécillité du roi, qui, pour une idiote revêtue, la traitait avec tant d'indignité, HAMILT. *Gramm.* XI. Nargue des vertus! On n'en sait que faire; Aux sots revêtus Le tout est de plaire, BÉRANG. *Scand.* || 2° Fig. Qui a reçu une dignité, une charge. Que fait-il cet homme revêtu de la puissance et de l'autorité de son souverain seigneur? BOURDAL. 2e *dim. après Paq. Dominic.* t. II, p. 30. Un homme revêtu des plus grandes dignités de l'État, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 123. Tous les gouvernements du monde, une fois revêtus de la force publique, usurpent tôt ou tard l'autorité souveraine, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 18. || 3° Fig. Qui a reçu ce qu'il faut pour être valide. Les faits revêtus de leurs circonstances, BOSS. *Hist.* II, 13. || 4° Fig. Orné, décoré, fortifié. L'ambition, l'orgueil, l'intérêt, l'avarice, Revêtus de son nom [du roi], nous donnèrent des lois, CORN. *Sonnet sur la mort de Louis XIII.* Certaine fille.... Noble d'ailleurs, mais d'un orgueil extrême, Et d'autant plus que de quelque vertu Un tel orgueil paraissait revêtu, LA FONT. *Belph.* Et si de probité tout était revêtu, Si tous les cœurs étaient francs, justes et dociles, MOL. *Mis.* V, 1. On sait que ce pied-plat, digne qu'on le confonde, Par de sales emplois s'est poussé dans le monde, Et que par eux son sort de splendeur revêtu Fait gronder le mérite et rougir la vertu, ID. *ib.* I, 1. De ce même pinceau dont j'ai noirci les vices Et peint du nom d'auteur tant de sots revêtus, BOIL. *Sat.* IX. Il faut être revêtu de justice et de sainteté, MASS. *Avent, Dispos. à la comm.* L'arc des puissants est brisé, et les faibles sont revêtus de force, ID. *Car. Prospér. temp.* || 5° Garni, muni. Ces tristes dépouilles d'une illustre morte, les larmes de ceux qui la pleurent, des autels revêtus de deuil, FLÉCH. *Aiguillon.* On referma [à la Bastille] les énormes verrous de la porte épaisse, revêtue de larges barres, VOLT. *Ingénu,* 9. Une grande salle revêtue de marbre de Paros, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 28, dans POUGENS. || Particulièrement. Muni d'un revêtement. Ces deux bastions sont bien revêtus, et de pierres de taille, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 311.

RÊVEUR, EUSE (rê-veur, veû-z'), *adj.* || 1° Qui rêve, qui s'entretient de ses imaginations. Sa tête sur un bras languissamment penchée, Immobile et rêveur, en malheureux amant.... CORN. *Rodog.* V, 4. Inquiète, rêveuse, insensible aux douceurs Que par un plein succès l'amour verse en nos cœurs, ID. *Suréna,* II, 1. Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux, Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux.... BOIL. *Épît.* XI. Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir, ID. *Poésies div.* I. Effectivement vous me paraissez rêveur, inquiet, MARIV. *le Legs,* 10. Les âmes rêveuses, que la mort occupe autant que la vie, se plaisent à contempler cette campagne de Rome où le temps présent n'a imprimé aucune trace, STAEL, *Corinne,* V, 1. || 2° Qui exprime ou qui a le caractère de la rêverie, en parlant des choses. Ô bois hospitaliers, mes rêveuses douleurs N'ont pas longtemps, hélas! à jouir de votre ombre, BERTIN, *les Amours, Élég.* III, 20. La peinture ne saurait se contenter d'une expression aussi rêveuse et aussi vague que celle des sons, STAEL, *Corinne,* VIII, 3. Ses pas, en sortant du temple, étaient plus lents, et ses regards plus rêveurs, ID. *ib.* IV, 3. L'amour réveille souvent dans notre âme des idées rêveuses et tristes, ID. *Réfl. sur le but moral de Delphine.* Il n'y avait rien que de suave et d'un peu rêveur dans son esprit [d'Amélie], CHATEAUB. *René.* Fénelon.... offrit aux imaginations rêveuses le monde antique, l'Égypte et la Grèce comme les modèles de la perfection et des vertus sociales, AUG. THIERRY, *Considér. sur l'hist. de France,* III. || 3° Il se dit quelquefois de celui qui médite. Quel est auprès de lui cet homme si rêveur? C'est Descartes, ce grand génie, Qui purgea la philosophie Des préjugés et de l'erreur, *Divertiss. de Sceaux,* dans RICHELET. Tous les sauvages ont l'air rêveur, quoiqu'ils ne pensent à rien, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. V, p. 187. || 4° Substantivement. Celui, celle qui rêve. Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile, Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile, Il me faut du repos.... BOIL. *Ép.* VI. La rêveuse dont la langueur La rend encore plus touchante; Qui se plaint d'un mal qui l'enchante, Dont le remède est dans son cœur, BERNIS, *Épît.* 11, *Grâces.* || 5° Celui qui poursuit des idées chimériques. Les jansénistes disent au contraire que les péchés commis sans grâce actuelle ne laissent pas d'être imputés; mais ce sont des rêveurs, PASC. *Prov.* IV. Ce rêveur poursuit toujours sa chimère; en nous donnant un élève de sa façon, il ne le forme pas seulement, il le crée, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ces espèces de rêveurs qui se prennent pour des personnages, parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choses, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 30. || C'est un rêveur, c'est un vieux rêveur, se dit d'un homme qui fait ou qui dit des choses extravagantes, dont les idées sont hors du sens commun; et, dans les sciences, de celui qui fait des systèmes sans fondement. || 6° Celui qui médite. Ce fut [Malebranche] un rêveur des plus profonds et des plus sublimes, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Malebranchisme*). || Corneille a dit : Un rêveur de musique, un musicien qui rêve et qui crée des airs fantasques : Cent vers lui coûtent moins que deux mots de chanson; Son feu ne peut agir quand il faut qu'il s'explique Sur les fantasques airs d'un rêveur de musique, *Excuses à Ariste.* || 7° Un distrait. Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé la Fontaine, est encore un grand rêveur, TALLEMANT DES RÉAUX, *Hist. de la Fontaine.*

— HIST. XIIIe s. Nus mestre ne doit souffrir entour li valet qui ne soit bons et loiaus, ne reveeur ne mauvès garçon de quelque lieu qu'il soit, soit de Paris, soit d'ailleurs, *Liv. des mét.* 61. Que nus ne nule dudit mestier ne soustiegne en leur mesons ou estuves bordiaus de jour ne de nuit, mesiaus ne meseles, reveurs ne autres genz diffamez de nuit, *ib.* 189. || XIVe s. Larrons, murdriers, robeurs, resveurs de nuict et autres malfaicteurs, DU CANGE, *reventare.* || XVe s. Ponsard qui estoit un homme de mauvaise vie, reveur de nuit, brigueur.... DU CANGE, *reventare.* || XVIe s. Au visage de Demosthenes on lisoit tousjours une activité, un chagrin resveur et pensif qui ne le laissoit jamais, AMYOT, *Cicér. et Démosth.* II.

— ÉTYM. *Rêver*; bourguign. *raivou.* Le sens ancien de *reveur* est vagabond, comme celui de *rever* est vagabonder.

† **REVIDAGE** (re-vi-da-j'), *s. m.* Action de revider.

† **REVIDER** (re-vi-de), *v. a.* || 1° Terme de bijouterie. Agrandir un trou. || 2° Terme dont les brocanteurs se servent pour exprimer la coutume où ils sont de se compenser les uns aux autres le surplus du prix que l'un d'eux a payé pour enlever un objet à un bourgeois dans une vente aux enchères.

— ÉTYM. *Re*..., et *vider.*

† **REVIENT** (re-viin), *s. m.* Prix de revient, ou, simplement, le revient, prix auquel un objet fabriqué revient, coûte au fabricant. Dans une usine il faut bien se rendre compte du prix de revient. Le revient est de tant.

— ÉTYM. *Revenir.*

REVIRADE (re-vi-ra-d'), *s. f.* || 1° Action de revirer, de se retourner. Comme vous êtes ingénieux à trouver des souplesses et revirades contre l'honneur de l'Église, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 227, dans LACURNE. || 2° Au jeu de trictrac, emploi des dames d'une case déjà faite pour une case avancée.

— HIST. XVIe s. J'ay aultrefois employé, à la necessité et presse du combat, des revirades qui ont faict faulsée oultre mon desseing et mon esperance, MONT. IV, 55.

— ÉTYM. *Revirer.*

REVIREMENT (re-vi-re-man), *s. m.* || 1° Terme de marine. Action de revirer. || On dit plutôt virement. || 2° Retour ou reversement en parlant des marées. || 3° Terme de finances. Revirement de parties, de fonds, de deniers, ou, simplement, revirement, manière de s'acquitter au moyen du transport d'une créance équivalente à la somme due. || 4° Fig. Changement du tout au tout. Il y a un grand revirement dans l'opinion.

— ÉTYM. *Revirer.*

REVIRER (re-vi-ré), *v. n.* || 1° Ancien terme de marine. Virer de bord. M. le maréchal d'Estrées s'opiniâtra à sortir du Tage par un vent contraire; cela ne se pouvait faire qu'en louvoyant; mon vaisseau ayant manqué à revirer, je fus obligé à mouiller près des Cachopes [écueils], *Mém. de Villette,* 1677, p. 51, dans JAL. || Aujourd'hui, virer de nouveau. J'avais reviré sur la terre à quatre heures du matin, et je l'aperçus à une lieue et demie au sud-est, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 226, dans POUGENS. || Fig. et familièrement. Revirer de bord, changer d'opinion, de manière d'agir. Depuis la mort d'une certaine dame [Pompadour], qui n'aimait pourtant pas les philosophes, le parti jésuitique commence à revirer tant soit peu de bord, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire,* 9 juillet 1764. || 2° Revirer, au jeu de trictrac, faire une revirade. || 3° Se revirer, *v. réfl.* Faire un tour sur soi-même. Cette boule étant fort ronde, il peut arriver que, lorsqu'elle est poussée un peu fort par les deux R et T, elle se revire en pirouettant autour de l'essieu, DESC. *Météor.* VIII.

— HIST. XIIIe s. Sire, dist-elle, quex noveles? Qui vous fait ainsinc sospirer, Et tressaillir et revirer? *la Rose,* 16606. || XVIe s. Et quand j'euz bien viré et reviré Dedans mon lict, et beaucoup souspiré, MAROT, I, 356. Comment qu'ils tournent et revirent les paroles de saint Jaques, CALV. *Inst.* 643. Deux mois après un vit bien un autre revire marion [un coup sur la joue] de fortune, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 214, dans LACURNE. Se revirer contre son ennemi, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re*..., et *virer*; provenç. *revirar.*

REVISÉ, ÉE (re-vi-zé, zée), *part. passé* de reviser. Un compte revisé.

REVISER (re-vi-zé), *v. a.* Examiner de nouveau. Reviser un règlement. Reviser la législation pénale. Reviser une feuille avant de l'imprimer.

— HIST. XIIIe s. Et quant la cartre [le papier] [il] revisa, Et espieli et devisa, PH. MOUSKES, *mss.* p. 108, dans LACURNE. || XVIe s. Ils reviserent deux fois la compagnie d'un bout à l'aultre, CARL. III, 15 Les estrangiers, après l'avoir bien revisée [Paris], respondent.... ID. III, 20. Et le tout bien pensé et revisé, n'en sceust imaginer ung plus propre.... ID. III, 27. Or il est temps que ce propos je change Pour reviser au blanc de ta louange, RONS. 692.

— ÉTYM. *Re*..., et *viser.*

RÉVISEUR (ré-vi-zeur), *s. m.* Celui qui revise, qui revoit après un autre. Il ne laissa pas d'embrasser tendrement son réviseur pour le remercier de ses corrections, et, dès qu'il eut mis la lettre au net, il l'envoya à Collantine, FURETIÈRE, *Roman bourg.* liv. II, p. 248. Qu'on établisse aujourd'hui ces mêmes docteurs pour réviseurs généraux de tout l'ouvrage [l'Encyclopédie], et qu'on nous donne par ces moyens des entraves intolérables, c'est à quoi je ne me soumettrai jamais, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire,* 20 janv. 1758. || Juge commis pour revoir un procès. || Terme de chancellerie romaine. Officier de la daterie, chargé de reviser et corriger les suppliques, les dispenses, etc.

— REM. Il faut retrancher l'accent aigu, à moins de le placer aussi sur le premier *e* de reviser, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Reviser.*

RÉVISION (ré-vi-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on revise, on examine de nouveau. Esdras mit en ordre les livres saints, dont il fit une exacte révision, BOSS. *Hist.* I, 8. Il [Aristarque] s'appliqua extrêmement à la critique, et il fit une révision des poésies d'Homère avec une exactitude incroyable, mais peut-être trop magistrale, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 584. Donner.... quelques moments seulement à la révision de la conscience, MASS. *Carême, Confess.* La révision de ce grand ouvrage [le Dictionnaire de l'Académie], mais révision bien plus longue et

bien plus pénible qu'une première façon, ne commença qu'en 1672, et il fut achevé d'imprimer en 1694, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 41, dans POUGENS. || En imprimerie, faire la revision d'une feuille, la reviser pour s'assurer qu'il n'y reste plus de fautes. || 2° Il se dit de comptes publics qui sont soumis à l'examen d'une autorité. Révision de comptes. || 3° Action de soumettre un jugement à une nouvelle autorité. Calvin.... s'objectant à lui-même que, par la doctrine qu'il enseignait, tous les jugements de l'Église.... devenaient sujets à la révision, BOSS. *6e avert.* III, 2. || Particulièrement, en matière de procès, action de soumettre à un tribunal supérieur une affaire après condamnation prononcée et exécutée. En 1668 l'électeur de Mayence le fit [Leibnitz] conseiller de la chambre de révision de sa chancellerie, FONTEN. *Leibnitz.* On me mande que le premier président est allé parler au roi pour prévenir cette révision [du procès de Lalli] ; je doute en effet qu'elle soit obtenue; la famille de Thou demanda en vain une révision pareille, VOLT. *Lett. Richelieu,* 3 mars 1777. || Fig. Il est dit que Dieu juge ces dieux de la terre [les juges], parce qu'il se fait devant lui une perpétuelle révision de leurs jugements, ID. *Polit.* VIII, 1, 1. || 4° Conseil de révision, tribunal militaire qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre. || Conseil de révision, se dit aussi des conseils chargés, lors du recrutement de l'armée ou de la garde nationale, de statuer sur l'aptitude des sujets présentés.

— HIST. XVIe s. Prenez un peu de patience, que j'aye fait revision de ce vieil et grand vaisseau que les orages et tempestes ont jeté sur l'arene, LANOUE, 367.

— ÉTYM. Lat. *revisionem*, de *revisum*, supin de *revidere* (voy. REVOIR).

† **REVISITER** (re-vi-zi-té), *v. a.* Visiter de nouveau. Du nid de la colombe à la niche du chien Je revisitais tout et je n'oubliais rien, LAMART. *Joc.* I, 50. || Soumettre à une nouvelle visite de douane.

— HIST. XVe s. Le pape Gregoire onzieme.... s'avisa que il iroit revisiter Rome, FROISS. II, II, 20. || XVIe s. Puys soigneusement revisite les livres des medecins grecz, arabes et latins, RAB. *Pant.* II, 18. Ainsi les disposant, les lards se salent très bien, moiennant le remuer et le revisiter, O. DE SERRES, 839.

† **REVIVAL** (re-vi-val), *s. m.* Nom donné, dans les États-Unis, à une suite d'assemblées religieuses et de prédications que les ministres des différentes sectes font à des époques à peu près périodiques, à l'effet d'entretenir la ferveur des fidèles, de raviver la foi des tièdes, de réveiller les indifférents, et de convertir les impies. || *Au plur.* Des revivals.

— ÉTYM. Angl. *revival*, retour à la vie, renouvellement, dérivé de *to revive*, qui est le latin *revivere* (voy. REVIVRE).

† **REVIVALISTE** (re-vi-va-li-st'), *s. m.* Celui qui prend part à un revival.

RÉVIVIFICATION (ré-vi-vi-fi-ka-sion), *s. f.* || 1° Action de faire renaître la vie. || Révivification des plantes et des animaux, se dit du retour des manifestations vitales après la dessiccation, le sommeil hibernal ou la mort apparente. || 2° Terme de chimie. Synonyme de réduction. || Révivification d'un métal, retour de l'oxyde à l'état métallique. || Révivification du noir animal, opération par laquelle on le met en état de servir de nouveau.

— ÉTYM. *Révivifier.*

RÉVIVIFIÉ, ÉE (ré-vi-vi-fi-é, fi-ée) *part. passé* de révivifier. Révivifié par des cordiaux et par la chaleur. || Ramené à la forme métallique. Cette platine [ce platine] révivifiée que l'on nous donne pour la plus pure, BUFF. *Min.* t. V, p. 169.

RÉVIVIFIER (ré-vi-vi-fi-er), je révivifiais, nous révivifiions, vous revivifiiez; que je révivifie, que nous révivifiions, que vous révivifiiez, etc. *v. a.* || 1° Vivifier de nouveau. Il avait les pieds gelés; on les a révivifiés en les frottant avec de la neige. || Fig. En révivifiant ses États, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || Terme de théologie. La grâce révivifie le pécheur, elle lui donne une nouvelle vie spirituelle. || 2° Terme de chimie. Révivifier le mercure, le remettre en son état métallique.

— HIST. XVIe s. Il n'y a rien qui conforte plustost les vertus, et qui augmente et revivifie les esprits, comme fait le bon vin, PARÉ, XXIV, 23.

— ÉTYM. Lat. *revivificare*, de *re*, et *vivificare*, vivifier.

† **RÉVIVISCENCE** (ré-vi-vi-ssan-s'), *s. f.* || 1° Action de revivre. Mais peut-être que Démocrite, tout anatomiste qu'il était, a conservé encore l'animal, car il enseignait une réviviscence.... LEIBNITZ, *Opera phil.* t. II, p. 676, éd. ERDMANN. || 2° Terme de physiologie. Faculté de reprendre les manifestations de la vie après les avoir perdues par une dessiccation plus ou moins complète.

— ÉTYM. *Réviviscent.*

† **RÉVIVISCENT, ENTE** (ré-vi-vi-ssan, ssan-t'), *adj.* Qui peut être ranimé par l'humectation, après avoir perdu, par la dessiccation, toutes les apparences de la vie. Les rotifères sont réviviscents.

— ÉTYM. Lat. *reviviscentem*, de *reviviscere*, revivre, de *re*, et *viviscere*, dérivé inchoatif de *vivere*, vivre.

† **RÉVIVISCIBLE** (ré-vi-vi-ssi-bl'), *adj.* Qui est doué de réviviscence.

1. **REVIVRE** (re-vi-vr'), *v. n.* Il se conjugue comme vivre. || 1° Revenir à la vie. La main de Dieu qui donne la vie et la mort.... semblait l'immoler et la faire revivre plusieurs fois, pour la disposer à son dernier sacrifice, FLECH. *Duch. de Mont.* Qu'ils [les suicides] voudraient bien revivre et revoir la lumière! Recommencer cent fois leur pénible carrière! DELILLE, *Énéide*, VI. || Par exagération. Voilà du vin capable de faire revivre un mort. || En langage de la dévotion. Pour revivre à la grâce, il faut mourir au péché, il faut renoncer entièrement au péché, si l'on veut recevoir les dons de la grâce. || Faire revivre une personne, prétendre que, crue morte, elle est encore vivante. On en fait revivre un [fils de Maurice] au bout de vingt années, CORN. *Héracl.* I, 1. C'est ce même comte de Moret qu'on a fait revivre depuis, et qu'on a prétendu avoir été longtemps ermite; vaine fable mêlée à ces tristes événements, VOLT. *Mœurs*, 176. || 2° Se ranimer. Ces cœurs.... Revivront pour me suivre, et, blâmant leurs murmures, Brigueront à mes yeux de nouvelles blessures, RAC. *Alex.* V, 1. || Faire revivre une personne, lui rendre des forces, de la vigueur, la rendre à l'espérance, à la joie. Le remède qu'on lui a donné l'a fait revivre. Cette heureuse nouvelle le fera revivre. || 3° Fig. Vivre pour ainsi dire de nouveau. S'il [Annibal] ne revivait pas au prince Nicomède, CORN. *Nic.* III, 2. Par cette pratique [en suivant les saints avis des personnes que nous avons perdues], nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et agissants en nous, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. On vit revivre Néron en la personne de Domitien, BOSS. *Hist.* I, 10. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation ou cette imagination de revivre dans sa famille, qu'on croira laisser solidement établie, ID. *le Tellier.* Quoi donc! as-tu pensé qu'Andromaque infidèle Pût trahir un époux qui croit revivre en elle? RAC. *Andr.* IV, 1. Vous qui lanciez la foudre et qu'ont frappé ses coups, Revivez dans nos chants quand vous mourez pour nous, VOLT. *Fontenoi.* Ici [dans un temple] revivront à jamais Périclès, Phormion, Iphicrate, Timothée, et plusieurs autres généraux athéniens; leurs nobles images sont mêlées confusément avec celles des dieux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 12. || Reparaître, revenir au souvenir, à l'imagination. Ton illustre audace Fait bien revivre en toi les héros de ma race, CORN. *Cid*, III, 6. Et vous, princesse, qui gémissez en lui rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours, BOSS. *Anne de Gonz.* || 4° En parlant des choses, renaître, se renouveler. Mon repos m'abandonne et ma flamme revit, CORN. *Cid*, II, 5. Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte, ID. *ib.* I, 8. Son orgueil.... ne laissa pas de revivre dans ses successeurs, BOSS. *Hist.* III, 4. Il sent toute son ancienne amitié revivre dans son cœur, FÉN. *Tél.* XIV. Et nos espérances revivent de nos projets même renversés, MASS. *Or. fun. Dauphin.* Si vous êtes libre d'ambition pour vous-même, vous la sentez revivre pour vos enfants, ID. *Profess. relig. Serm.* 1. Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, VOLT. *Mœurs*, 26. Les donations ainsi révoquées ne pourront revivre ou avoir de nouveau leur effet, ni par la mort de l'enfant du donateur, ni par aucun acte confirmatif, *Code Nap.* art. 964. || Faire revivre, renouveler, faire renaître. Dans la solitude de Sainte-Fare.... dans cette sainte montagne.... où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, BOSS. *Anne de Gonz.* Il rétablit les études, et fit revivre dans les écoles de droit ces exercices publics et solennels et ces rigoureuses épreuves qui feront refleurir les lois et l'éloquence de nos pères, FLECH. *le Tellier.* Tout ce qui environne le lit de sa mort [du pécheur] fait revivre dans son souvenir quelque nouveau crime, MASS. *Avent, Mort du péch.* On dirait que l'on fait revivre ce qu'on découvre, et que le passé reparaît sous la poussière qui l'a enseveli, STAEL, *Corinne*, IV, 5. || Il fait revivre en lui la gloire de ses ancêtres, il imite les grandes actions de ses ancêtres. || Faire revivre des droits, des prétentions, etc. les faire valoir de nouveau. Pierre faisait revivre les anciennes prétentions des czars sur la Livonie, VOLT. *Russie*, I, 19. || 5° Il se dit d'une charge qui, éteinte ou supprimée, est rétablie. Faire revivre une charge. Si le bon plaisir de Votre Majesté est tel que lesdites provisions aient lieu et que ledit office revive, CORN. *Au roi et à Nosseigneurs de son conseil.* || 6° Terme de peinture. Se dit en parlant de l'effet du nettoyage d'un tableau, du lavage d'une peinture. || Le vernis fait revivre les couleurs, il leur donne un nouvel éclat. || La noix de galle fait revivre les vieilles écritures, elle les fait reparaître, les rend lisibles. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 7° Activement. Revivre sa vie, recommencer le cours de sa vie. Qu'un autre, s'exhalant en regrets superflus, Redemande au passé ses jours qui ne sont plus, Pleure de son printemps l'aurore évanouie, Et consente à revivre une seconde vie, LAMART. *Médit.* I, 18. Et de ceux que j'aimais l'image évanouie Se lève dans mon âme, et je revis ma vie! ID. *Harm.* IV, 11.

— HIST. XIIe s. Là fait Deus [Dieu] cius [les aveugles] veeir, surz oïr, muz parler; Lepruz munder, les morz e revivre e aler, *Th. le mart.* 131. ....Li reis qui ert [était] mors e perdus, Tes fiz e sires est trovez e revescuz, *ib.* 72. || XIIIe s. Et se devant moi moriés, Tous jors ou mien [cœur] revivriés, Après vostre mort par memoire, *la Rose*, 8184. Dangier ....n'avoit pas cuer de coart, Ains sembloit estre Renoart Au tinel qui fust revescus, *ib.* 15549. Maistre, bien sai que je morrai, Fis [certain] sui de mort, mais je ne sai S'apriès ma mort porai revivre, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 48. Molt est malvaise ceste vie, S'on sans revivre chi [ici] devie, ID. *ib.* p. 29. Chacun jor la vodroit confondre [l'hypocrisie], Se chacun jor pooit revivre, RUTEB. II, 75. || XIVe s. Et quant on recorde une geste, Moult de gens en ont si grant feste, Qu'il semble qu'il voient ceulz vivre Que leur grans valeurs fait revivre, J. DE CONDÉ, t. III, p. 231. || XVe s. Dont eulx [les hommes] et leur succession Fussent peris, tant se forfirent, Se ne fust l'incarnation Du filz Dieu par qui revesquirent, *Mart. de St Étienne.* || XVIe s. Cele mort qui faict ainsi revivre N'est qu'un dormir.... MAROT, II, 323. Quand je veins à revivre et à reprendre mes forces, qui feut deux ou trois heures aprez [une chute], MONT. II, 58.

— ÉTYM. Prov. *reviure*; catal. *reviurer*; espagn. *revivir*; portug. *reviver*; ital. *revivere*; du lat. *revivere*, de *re*, et *vivere*, vivre.

† 2. **REVIVRE** (re-vi-vr'), *s. m.* Regain. Regain ou revivre, VAUBAN, *Dîme*, p. 193.

— HIST. XVe s. Leurs prez qui estoient en foins de regains, que on dit reviore selon le langage du pays [Auvergne], DU CANGE, *reviore.* || XVIe s. Sinon que le pré porte revivre, *Coust. génér.* t. I, p. 884.

— ÉTYM. On doit prendre *revivre* pour *re* et le verbe *vivre* ou le substantif *vivres*; même l'ancienne forme *reviore* ne doit pas en empêcher. En effet la forme *reviore*, comme on voit, appartient à l'Auvergne; elle peut donc, par voisinage, être rattachée au prov. *reviure*, qui est l'infinitif de *revivre.* Cette coïncidence est décisive.

† **RÉVOCABILITÉ** (ré-vo-ka-bi-li-té), *s. f.* Néologisme. Qualité, état de ce qui est révocable.

RÉVOCABLE (ré-vo-ka-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être révoqué. Une procuration est révocable. || 2° Qui peut être destitué. Un préfet est révocable.

— HIST. XVIe s. Les charges et commissions sont revocables à volonté, LOYSEL, 654.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *revocable*; port. *revogavel*; ital. *rivocabile*; du lat. *revocabilem*, de *revocare*, révoquer.

RÉVOCATION (ré-vo-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de révoquer. La révocation d'une disposition. La révocation d'un employé. Une des raisons qui me donnaient tant d'aversion pour le chapeau, était la difficulté de fixer la nomination, parce qu'elle peut toujours être révoquée, et je ne sache rien de plus fâcheux; car la révocation met toujours le prétendant au-dessous de ce qu'il était avant d'avoir prétendu, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 226, dans POUGENS. || Acte écrit par lequel on révoque. || 2° Révocation de l'édit de Nantes, édit de Louis XIV, par lequel, révoquant l'édit de Nantes, qui accordait aux protestants la liberté de

conscience, il entreprit de les forcer à se faire catholiques ; ce qui entraîna l'oppression, les supplices, l'émigration en masse et la guerre civile. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France, VOLT. *Lett. Schouvalof*, 30 sept. 1767.

— HIST. XIVe s. Revocacions de tous dons à vie ou à heritage depuis le temps du roi Philippe le Bel.... *Lett. de Charles V, Bibl. des chartes*, 4e série, t. III, p. 426. || XVe s. Veu la revocation faite par ladite dame deffenderesse, de ne servir jamais amours, elle ne tiendra court ne cognoissance de ceste matiere, *Aresta amorum*, p. 245, dans LACURNE. || XVIe s. Pericles resista plus que nul autre à la revocation du decret, AMYOT, *Péricl.* 57. Ayant le peuple receu et authorizé bien vouluntiers ce decret de la revocation de Metellus, ID. *Marius*, 56.

— ÉTYM. Prov. *revocation;* espagn. *revocacion;* ital. *rivocazione;* du lat. *revocationem*, de *revocare*, révoquer.

RÉVOCATOIRE (ré-vo-ka-toi-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui révoque. L'édit de 1685, révocatoire de l'édit de Nantes.

— HIST XVIe s. Lectres revocatoires, BONIVARD, *Chr. de Gen.* IV, 24.

— ÉTYM. Lat. *revocatorius*, de *revocare*, révoquer.

REVOICI (re-voi-si), **REVOILÀ** (re-voi-là), locutions adverbiales qui expriment réduplication. Voici, voilà de nouveau. Trois jours n'étaient passés entièrement, Que revoici chez Alis notre belle, LA FONT. *Confid.* || Ils s'emploient souvent avec les pronoms *me, te, le, la, les, nous, vous* et *en*, qui toujours sont placés devant Les revoilà sur l'onde ainsi qu'auparavant, LA FONT. *Fianc.* Me revoilà dans mes lamentations du prophète Jérémie, SÉV. 92. Adieu, ma chère enfant.... hélas! nous revoilà dans les lettres, ID. 6 oct. 1673. Ces bonnes Vesins, d'Assé et Varennes ne m'ont point quittée, et m'ont fait une grande collation; et les revoilà encore qui viennent me dire adieu, ID. 20 sept. 1684. Par la mort de je ne sais qui, Vous n'étiez plus que neuf et trente; Grâce à M. l'abbé Séguy, Messieurs, vous revoilà quarante, PIRON, *Épigr. contre l'abbé Séguy, son concurrent à l'Académie française, qui avait été nommé.*

— HIST. XVIe s. Revoici, DES ACCORDS, *Bigarrures*, IV, p. 38, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re...*, et *voici, voilà.*

REVOIR (re-voir), *v. a.* Il se conjugue comme voir. || 1° Voir de nouveau. M. le chevalier vous doit mander ce que dit le roi au roi d'Angleterre, en lui disant adieu : Monsieur, je vous vois partir avec douleur; cependant je souhaite de ne vous revoir jamais, SÉV. 2 mars 1689. Après la rigueur extrême D'un fatal éloignement, Que c'est un plaisir charmant De revoir ce que l'on aime! QUIN. *Amad.* I, 2. Mes yeux sont éblouis du jour que je revois, RAC. *Phèdre*, I, 3. Une femme inconnue, Qui ne dit point son nom, et qu'on n'a point revue, ID. *Athal.* II, 7. Leur profession [de certains hommes de cour] est d'être vus et revus, et ils ne se couchent jamais sans s'être acquittés d'un emploi si sérieux et si utile à la république, LA BRUY. VIII. || Il se dit avec un infinitif. C'est vous, s'écria-t-il [Mornai], que je revois paraître, VOLT. *Henr.* IX. || Substantivement. Adieu jusqu'au revoir, ou, simplement, au revoir. || Je ne vous reverrai de ma vie, se dit à une personne avec qui l'on rompt irrévocablement. Elle est sortie impétueusement, en criant qu'elle ne me reverrait de sa vie, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 443, dans POUGENS. || 2° Revoir un lieu, y retourner après en avoir été absent ou exilé. Je reverrai ces campagnes si chères; J'irai pleurer au tombeau de mes pères, RAC. *Esth.* III, 9. Les vents et les marées secondèrent son impatience, et il revit Londres avec transport, HAMILT. *Gramm.* XI. Moins il doit espérer de revoir sa patrie.... VOLT. *Tancr.* I, 4. Ô France, France aimée et qu'on pleure toujours, Je ne reverrai pas ta terre douce et triste, Tombeau de mes aïeux et nid de mes amours, V. HUGO, *Ultima verba.* || Revoir une pièce de théâtre, retourner au théâtre pour la voir. C'est maintenant [la tragédie de Britannicus] celle des miennes que la cour et le public revoient le plus volontiers, RAC. *Brit.* 2e *préf.* || 3° Examiner de nouveau. Revois tes actions, tes discours, tes pensées; Peut-être y verras-tu, malgré ton bon dessein, À chaque occasion mille offenses glissées Contre le grand monarque ou contre le prochain, CORN. *Imit.* I, 19. Je relis vos lettres, en disant, comme à Livry : voyons et revoyons un peu ce que ma fille me disait il y a huit ou neuf jours, SÉV. 434. Elles [les poésies d'Homère] furent apportées tout entières d'Ionie par Lycurgue, et données au public par Pisistrate, qui les revit, BOIL. *Longin, Subl. Réfl.* 3. Il [Assuérus] revoit tous ces temps si remplis de sa gloire.... RAC. *Esth.* II, 1. Quand Virgile partit pour la Grèce dans le dessein d'employer le repos qu'il y allait chercher pour revoir son Énéide, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, II, 2. J'ai toujours cru que Pascal n'avait jeté ses idées sur le papier que pour les revoir et en rejeter une partie, VOLT. *Lett. s'Gravesande*, 1er juin 1738. || Absolument. [Dans l'étude de l'histoire naturelle] on doit commencer par voir beaucoup et revoir souvent, BUFF. *Théorie de la terre*, 1er *disc.* Avec mesure et poids il faut qu'on examine : Voyons et revoyons, BOISSY, *Impatient*, II, 7. || Elliptiquement. À revoir, pour dire qu'un nouvel examen d'un compte, d'un écrit, etc. est nécessaire. || 4° Il se dit des procès, des affaires soumises à une nouvelle juridiction. Solon voulut que l'Aréopage revît l'affaire, MONTESQ. *Esp.* VI, 5. La plus grande grâce qu'elle [la famille de Lalli] espérait était de faire revoir, s'il était possible, le procès par un autre parlement, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 19. || Fig. Vous me condamnâtes sans miséricorde, et toute la sollicitation de d'Hacqueville ne put pas même vous obliger à revoir mon procès, SÉV. 32. Il viendra un temps où votre procès sera revu par la raison, et où vos infâmes juges seront condamnés avec horreur à son tribunal, VOLT. *Lett. d'Étalonde*, 6 oct. 1767. || 5° *V. n.* Terme de vénerie. Revoir d'un cerf, avoir des indices du cerf par le pied, les fumées, les abattures, etc. Le cerf a passé par ici, j'en ai revu. || Revoir de bon temps, trouver une trace fraîche et de la nuit. || *S. m.* Empreinte laissée par le pied d'un animal que l'on chasse. Un beau revoir. || 6° Se revoir, *v. réfl.* Se voir de nouveau. Qu'on nous vienne faire l'abominable compliment de nous dire, avec toute sorte d'agrément, que, pour être fort bien, il ne faut nous revoir jamais, SÉV. *à Mme de Grignan*, 30 juin 1677. Mais nous nous reverrons; adieu, je sors contente, RAC. *Ath.* II, 7. Des pères et des enfants qui se revoient après une longue séparation, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 397, dans POUGENS. || 7° Se trouver de nouveau, être de nouveau en un certain lieu. Enfin, je me revis avec ma chère Léonore, SCARR. *Rom. com.* I, 18. Je me flattai que j'allais me retrouver dans mon couvent, où j'avais tant d'impatience de me revoir; mais je n'étais pas encore au bout de mes voyages, STAAL, *Mém.* t. I, p. 148.

— REM. Il ne faut pas confondre à revoir et au revoir. À revoir indique qu'il faut revoir, corriger une chose. Au revoir est une formule d'adieu exprimant l'espoir qu'on se reverra bientôt.

— HIST. XIe s. [Ils] Ne reverrunt lur meres ne lur femes, *Ch. de Rol.* CVII. || XIIe s. [Je] Ne sai se jà [vous] verrez mais mon retour; Aventure est que jamais [je] vous revoie, *Couci*, XXII. | XIIIe s. Ainçois que [il] la revoie, [elle] sera mout esmarrie, *Berte*, LXXII. Une ymage qui vilonie Avoit non, revi devers destre, *la Rose*, 157. ....Le solail que nous volon À main [au matin] lever vers orient, E coucher devers occident, E puis après à l'andemain Le reveon nous si au main, *Ymage du monde*, II, *Mouvement du ciel.* || XVIe s. Je me suis mis à revoir ce que de longtemps j'avoye traduit de grec en françois des Vies de Plutarque, AMYOT, *Épit.* Voyant de loin la voile noire, et n'esperant plus de revoir jamais son filz, il [Égée] se tua, ID. *Thés.* 25. Après avoir bien veu et reveu le tout, ID. *Solon*, 60. Je le laisse en sy bonne santé et ses affaires en sy bon train, que je ne puis esperer que ung heureux revoir, MARG. *Lett.* 126. De pauvres chrétiens qu'ils [les Ottomans] prennent par-ci par-là.... et puis les revendent de façon que le pere s'en va d'un costé, l'enfant de l'autre.... pour estre esclaves toute leur vie, sans espoir de se revoir jamais, LANOUE, 386. Et si pourtant ne scaurois reveoir si souvent le tumbeau de cette ville [Rome] si grande et si puissante, que je ne l'admire et revere, MONT. IV, 139.

— ÉTYM. Berry, *arvoir;* picard, *revir;* provenç. *reveser;* espagn. *rever;* ital. *rivedere;* du lat. *revidere*, de *re*, et *videre*, voir.

† **REVOITURER** (re-voi-tu-ré), *v. a.* Voiturer de nouveau.

— ÉTYM. *Re...*, et *voiturer*. L'Académie, qui n'a pas *revoiturer* à son rang, l'a au mot *remener :* Remener, en parlant des choses qui se voiturent, signifie les revoiturer où elles étaient auparavant.

REVOLER (re-vo-lé), *v. n.* || 1° Voler de nouveau, retourner quelque part en volant. Le corbeau donc vole et revole, LA FONT. *Fabl.* XII, 15. Mais la nuit aussitôt de ses ailes affreuses Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses, Revole vers Paris.... BOIL. *Lutr.* III. Si on l'arrachait [l'alouette] de dessus ses petits, elle revolait à eux dès qu'elle était libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'aurait pu cent fois, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 13. Les dieux qu'au bel âge on adore Voudraient-ils revoler vers moi? BÉRANG. *Lampe.* || Fig. Je sais.... Que je verrai mon âme, en secret déchirée, Revoler vers le bien dont elle est séparée, RAC. *Mithr.* II, 6. || 2° Par extension, revenir avec rapidité d'un lieu à l'autre. Notre flotte est toute revenue paisiblement par Belle-Île, et M. de Seignelai revole à Versailles, SÉV. 7 sept. 1689. Va rassembler mes chefs, et revole en ces lieux, VOLT. *Fanat.* V, 1. || Fig. Sion! quitte ce deuil; vois tes enfants rebelles Dans ces temps de pardon revoler dans tes bras, GILB. *Jubilé.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 3° Archaïquement. S'en revoler, s'en retourner par le vol. À l'ouïr parler, s'il ne retenait la religion ici-bas, elle s'en seroit revolée au ciel, BALZ. *le Prince*, chap. 20.

— REM. Revoler n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— HIST. XVIe s. En la mort.... l'ame demeure entiere, Franche et libre du corps, et s'en revolle aux cieux, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, LXXXVIII, *Stances* Et tous les jours passez les plus noirs de ma vie, Comme oiseaux de la nuit, devant moi revoloient, ID. *Élégies*, II, 5. Puis en tirant et sautelant, de là Ce faux garçon [l'Amour] dans le ciel revola, RONS. 615.

— ÉTYM. *Re...*, et *voler.*

REVOLIN (re-vo-lin), *s. m.* || 1° Terme de marine. Effet du vent renvoyé par un objet quelconque. Le flambard de pêche *Eugénie*, monté par trois hommes.... en virant de bord, il a été surpris par un revolin et a chaviré, *Moniteur universel*, 7 septembre 1866. || Cette voile fait revolin, elle est enflée par le revolin d'une autre voile. || 2° Se dit aussi d'un tournant d'eau en pareil cas. Ils se noyèrent, ces imprudents, après avoir été aveuglés par le revolin des vagues, qui leur fouettait le visage à y laisser des traces sanglantes, EUG. SUE, *Plik et Plok*, ch. 7.

— ÉTYM. C'est probablement un mot formé de *revoler :* voler contre, voler en sens inverse.

RÉVOLTANT, ANTE (ré-vol-tan, tan-t'), *adj.* Qui révolte, qui choque, qui indigne. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse; Paris est le rendez-vous de toutes les folies, VOLT. *Lett. Florian*, 15 mars 1778. L'orgueil est toujours révoltant; la vanité, toujours ridicule, D'ALEMB. *Synon. Œuv.* t. III, p. 326. Si, vénal, il parle de droiture, dissolu, de décence, vendu à la faveur, de zèle pour le bien public, il semble qu'il doive être ou ridicule ou révoltant, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 128.

RÉVOLTE (ré-vol-t'), *s. f.* || 1° Soulèvement contre l'autorité établie. Par le droit de la guerre il fut toujours permis D'allumer la révolte entre ses ennemis, CORN. *Nicom.* V, 7. Magas, gouverneur de la Cyrénaïque et de la Libye, ayant levé l'étendard de la révolte contre Ptolémée, son maître, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 433, dans POUGENS. Lorsque Auguste avait les armes à la main, il craignait les révoltes des soldats, et non pas les conjurations des citoyens, MONTESQ. *Rom.* 13. Ce qui dans un temps est une entreprise de héros, devient dans d'autres une révolte de séditieux, VOLT. *Mœurs*, 36. De tous ceux que Marie [d'Angleterre] fit exécuter vifs dans les flammes, il n'y en eut aucun qui fût accusé de révolte; la religion faisait tout, ID. *ib.* 136. || 2° Fig. Il se dit d'un trouble moral comparé à une révolte. Je crains ce dur combat et ces troubles puissants Que fait déjà chez moi la révolte des sens, CORN. *Poly.* I, 4. Tu sens une révolte en ton cœur mutiné Contre la patience où tu l'as condamné, ID. *Imit.* III, 12. Les révoltes du cœur, J. B. ROUSS. *Ép.* I, 5.

— ÉTYM. Ital. *rivolta*, de *ri* ou *re*, et *volta :* proprement l'action de faire *volte*, de tourner la face contre. On peut voir à l'historique de *révolter* que ce verbe a souvent le sens de faire volte-face, de changer de parti.

RÉVOLTÉ, ÉE (ré-vol-té, tée), *part. passé* de révolter. || 1° Qui est mis en révolte. Un pays révolté par un chef ambitieux. La piété affaiblie dans vos frères par vos exemples; leur docilité révoltée par vos murmures, MASS. *Carême. Voc.* || Qui est en révolte. Une province révoltée. Moi qui, contre l'amour fièrement révolté, Aux fers de ses captifs ai longtemps insulté, RAC. *Phèd.* II, 2. Ils étaient révoltés contre l'insolente autorité du ministre, HAMILT. *Gramm.* 8. || Substantivement. Réduire les révoltés. || 2° Choqué, indigné, soulevé. Elle

[Mme de Vins] m'a écrit une lettre fort vive et fort jolie....elle est jalouse de ce que j'écris à d'autres.... je n'ai jamais vu un fagot d'épines si révolté, SÉV. 3 nov. 1675. L'Académie en corps a beau le censurer [le Cid], Le public révolté s'obstine à l'admirer, BOIL. *Sat.* IX. Révolté de voir un homme plus jeune que moi vouloir à toute force me gouverner comme un enfant, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Comme il [Las Cases] était plus homme que prêtre, il fut plus révolté des barbaries qu'on exerçait contre eux [les Américains] que de leurs folles superstitions, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 15.

† **RÉVOLTEMENT** (ré-vol-te-man), *s. m.* Action de se révolter.

— HIST. XVIe s. Le revoltement qu'avoyent fait les Galatiens de l'Esvangile, n'estoit pas une legiere faute, CALV. *Inst.* 833.

RÉVOLTER (ré-vol-té), *v. a.* || 1° Porter à la révolte, mettre en révolte. Comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place qu'il veut révolter contre les puissances légitimes, BOSS. *la Vallière.* Lorsque Arbace révolta les Mèdes contre Sardanapale, ID. *Hist.* I, 7. C'est lui [le destin] qui m'a ravi l'amitié de mon père, Qui le fit mon rival, qui révolta ma mère, RAC. *Mithr.* IV, 2. || 2° Fig. Soulever contre. Un feu que la raison n'avait pas encore modéré le révoltait contre la discipline et la contrainte, FLÉCH. *Duc de Mont.* Contre un si juste choix qui peut vous révolter? RAC. *Mithr.* III, 5. Si l'aiguillon de Satan révolte la chair contre l'esprit, MASS. *Carême, Prière* 2. Cette situation [l'obéissance dans le cloître] paraît révolter d'abord tous les penchants les plus raisonnables de la nature, ID. *Profess. relig. serm.* 3. || 3° Choquer excessivement, indigner, irriter. Dès le premier chapitre du livre IV, le ministre [Jurieu] croit révolter contre moi tous les esprits, en disant.... BOSS. *2e instr. past.* 2. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux, BOIL. *Lett. à Perrault.* Il vous paraît déraisonnable de se laisser révolter par des riens, MASS. *Carême, Pardon.* Il [Louis le Débonnaire] commença à venger les crimes domestiques avant d'être arrivé au palais, et à révolter les esprits avant d'être le maître, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 20. Il faut dans la chaire montrer l'homme à lui-même, moins pour le révolter par l'horreur du portrait, que pour l'affliger par la ressemblance, D'ALEMB. *Éloges, Massillon.* || Absolument. Cela révolte. || Il se dit aussi de choses que l'on choque. Cela révolte le bon sens. De ces républicains la triste austérité De son cœur généreux révolte la fierté, VOLT. *Brutus*, III, 3. || 4° Se révolter, *v. réfl.* Se soulever contre l'autorité établie. C'est contre cette autorité [l'Église] que les libertins se révoltent avec un air de mépris, BOSS. *Anne de Gonz.* Qui? moi, que contre un père osant me révolter, Je mérite la mort que j'irais éviter? RAC. *Iphig.* V, 2. Mes nymphes se sont révoltées contre moi, FÉN. *Tél.* VII. Les strélitz, excités par la princesse Sophie, qui espérait plus d'autorité sur Jean son frère de père et de mère, et incapable de tout, se révoltèrent en faveur de Jean, FONTEN. *Pierre Ier.* || Fig. Mon fils vous dira le bon état où je suis ; il est vrai qu'une petite plaie que nous croyions fermée a fait mine de se révolter, SÉV. 28 janv. 1685. Du sang qui se révolte est-ce quelque murmure? RAC. *Iphig.* I, 3. Contre moi-même enfin j'osai me révolter, ID. *Phèd.* I, 3. Notre condition est meilleure quand nous nous y soumettons de bonne grâce, que quand nous nous révoltons inutilement contre elle, FONTEN. *Bonh. Œuv.* t. III, p. 257, dans POUGENS. || Avec suppression du pronom personnel. C'est lui qui a fait révolter la province. || En langage de dévotion. Le péché a fait révolter la chair contre l'esprit. || On l'a employé avec la préposition *de.* Dans ce siècle, presque tous les esprits se révoltent de la foi, BALZ. *Liv.* I, *lett.* 11 || 5° S'indigner, s'irriter. Elle se révolte aisément contre les moindres choses, SÉV. 374. A présent que je suis assis dans la chaire de Jésus-Christ.... si j'allais vous enseigner quelque erreur, je verrais tout mon auditoire se révolter contre moi, BOSS. *la Vallière.* La reine était à la tête de ceux qui se récriaient contre un scandale si public et un si horrible désordre, et qui se révoltaient contre l'impunité si criante [lord Shrewsbury, tué en duel par Buckingham, amant de sa femme], HAMILT. *Gramm.* XI. On s'est révolté contre le terme de réfrangibilité, aussi bien que contre celui d'attraction, de gravitation; eh qu'importe le terme, pourvu qu'il indique une vérité? VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

— HIST. XVIe s. Il se revolta et changea de party, MONT. I, 44. Nous sommes tous apostats en nous revoltant d'un seul dieu, CALV. *Instit.* 22. Se revolter de l'obeissance de la loy, ID. *ib.* 1018. Le roy de Navarre s'estoit revolté [retourné, avait fait une volte, avait repris la religion catholique], LANOUE, 622. D'Aubigné, qui avoit coutume de ne dire adieu qu'à ceux qui estoient prets à mourir ou à se revolter [apostasier], dit adieu au ministre du Ferrier, D'AUB. *Vie*, CXXIII. Les fregates l'ayant pris, le bacha le receut honorablement avec grandes offres pour le revolter, ID. *Hist.* I, 117.

— ÉTYM. Ital. *rivoltare* ; voy. RÉVOLTE.

RÉVOLU, UE (ré-volu, lue), *adj.* || 1° Il se dit du cours des astres lorsqu'ils sont revenus au point dont ils étaient partis. ....L'astre des nuits vient me délivrer.... après un mois révolu de son cours, BERN. DE ST-P. *Mort de Socr.* || 2° Achevé, complet, en parlant des périodes de temps. Il [Platon] est inhumé auprès de l'Académie; il avait quatre-vingts ans révolus, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. Tout rentra dans la nuit des siècles révolus, V. HUGO, *Odes*, I, 3. || Fig. En vain les vagues des années Roulent dans leur flux et reflux Les croyances abandonnées Et les empires révolus, LAMART. *Harm.* II, 11.

— HIST. XVIe s. Après l'an revolu, quand ce vint à departir les provinces au sort, il luy escheut l'Hespagne, AMYOT, *Marius*, 7.

— ÉTYM. Lat. *revolutus*, supin de *revolvere*, de *re*, et *volvere*, tourner (voy. VOLUME).

† **RÉVOLUTÉ, ÉE** (ré-vo-lu-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui est roulé en dehors et en dessous; par opposition à involuté. Feuille révolutée.

— ÉTYM. Lat. *revolutus*, retourné (voy. RÉVOLU).

† **RÉVOLUTIF, IVE** (ré-vo-lu-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit la disposition révolutée. Préfoliation révolutive.

RÉVOLUTION (ré-vo-lu-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Retour d'un astre au point d'où il était parti. Les observations astronomiques apprennent que les carrés des temps des révolutions des planètes sont entre eux comme les cubes de leurs distances du centre commun de leur révolution, MALEBR. *Rech. vér. éclairc. sur la lune*, t. IV, p. 381, dans POUGENS. Toutes les planètes font certainement leurs grandes révolutions autour du soleil ; mais ces révolutions sont inégales entre elles, selon les distances où les planètes sont du soleil, FONTEN. *Mond.* 6e *soir.* La révolution de Mars se fait autour du soleil en deux ans et en 24 heures autour de son axe, CONDIL. *Art de raisonn.* V, 10. Képler n'a pénétré les lois des révolutions, Dominique Cassini n'a fondé une nouvelle et vaste astronomie, Descartes n'a créé une puissante géométrie, que pour fournir les instruments et les matériaux du grand édifice que devait élever Newton, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 326. Ceux qui ont lu le Système du monde du profond Lambert, savent qu'il peut y avoir des astres qui n'achèvent leur révolution qu'au bout de plusieurs milliers d'années, BONNET, *Paling. phil.* VI, 6. || Temps qu'un astre emploie à décrire son orbite, à tourner sur son axe. || 2° État d'une chose qui s'enroule. Le fil [de soie] ne fait pas proprement des révolutions autour de la coque; il y trace une infinité de zigzags, qui composent différentes couches de soie, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 4. || 3° Terme de géométrie. Se dit d'un mouvement de rotation qu'une ligne ou un plan déterminé décrit autour d'un axe immobile. || Surface de révolution, surface engendrée par une courbe quelconque qui tourne autour d'une droite fixe, de manière que chacun de ses points décrive un cercle dans un plan perpendiculaire à l'axe. || Solide de révolution, tout solide que l'on peut considérer comme produit par le mouvement d'un plan déterminé autour d'une ligne droite qui forme l'un des côtés de ce plan. || 4° Action des roues les unes sur les autres par le moyen des engrenages. || 5° Il se dit des périodes du temps. La révolution des siècles, des saisons. La révolution fatale des temps à qui tout cède, MASS. *Or. fun. Villars.* || Terme d'eaux et forêts. Le nombre d'années fixé pour l'exploitation d'une forêt, et formant un cycle à l'expiration duquel les mêmes parties reviennent en tour d'exploitation. || 6° Ancien terme de médecine. Révolution d'humeurs, mouvement extraordinaire dans les humeurs. || Absolument. Trouble passager à l'occasion d'une impression quelconque. Sa présence excita en moi une révolution qu'on éprouve à l'aspect d'un objet effrayant, RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 384, dans POUGENS. Je lui opposai le danger de te causer une révolution, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 14. La scène d'hier lui a fait une révolution qui, dans son état, peut être bien funeste, GENLIS, *Veillées du château*, t. I, p. 320, dans POUGENS. || 7° Fig. Changement dans les choses du monde, dans les opinions, etc. Quelle malheureuse révolution a troublé cette harmonie et renversé ce bel ordre? BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 385. Si je venais déplorer ici la mort imprévue de quelque princesse mondaine, je n'aurais qu'à vous faire voir le monde avec ses vanités et ses inconstances.... cette révolution de conditions et de fortunes qui commencent et qui finissent, qui se relèvent et qui retombent, FLÉCH. *Dauphine.* Les événements mûrissent, et voilà les révolutions, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 30. Il arrive tous les dix ans des révolutions qui précipitent le riche dans la misère, et enlèvent le pauvre avec des ailes rapides au comble des richesses, ID. *Lett. pers.* 98. A quoi tiennent les révolutions? un coup de pierre un peu plus fort que celui qu'il [Mahomet] reçut dans son premier combat, donnait une autre destinée au monde, VOLT. *Dict. phil. Alcoran.* Certes, il se forme une grande révolution dans l'esprit humain, vous mettez de belles colonnes à cet édifice nécessaire, ID. *Lett. Chastellux*, 7 déc. 1772. Je n'ai assurément aucune part dans cette révolution qui s'est faite depuis quelques années dans l'esprit humain, ID. *Lett. d'Argental*, 26 sept. 1766. Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin ; les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent, ID. *Lett. Chauvelin*, 2 avril 1764. Bacon proposait une méthode trop parfaite, pour être l'auteur d'une révolution ; Descartes devait mieux réussir.... CONDILL. *l'Art de pens.* II, 7. Les révolutions des opinions suivent les révolutions des empires, ID. *Hist. anc.* XV, 2. Il fera époque dans l'histoire des sciences, parce que son nom s'est trouvé lié avec cette révolution dans les esprits qui a dirigé plus particulièrement les sciences vers l'utilité publique, CONDORCET, *Duhamel.* L'ouvrage où M. de Haller publia ces découvertes fut l'époque d'une révolution dans l'anatomie, ID. *Haller.* Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe, et elle est déjà trop avancée pour ne pas s'accomplir, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 47. On a écrit les révolutions des empires; comment n'a-t-on jamais pensé à écrire les révolutions des arts, à chercher dans la nature les causes physiques et morales de leur naissance, de leur accroissement, de leur splendeur, de leur décadence? MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 297. || 8° Changement brusque et violent dans la politique et le gouvernement d'un État. Toutes nos histoires sont pleines de guerres civiles sans révolutions ; celles des États despotiques sont pleines de révolutions sans guerres civiles, MONTESQ. *Esp.* V, 11. Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions; qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors? J. J. ROUSS. *Ém.* III. Ce n'est pas l'amour de la liberté, c'est l'ambition ou l'inquiétude des différents partis qui occasionnait des révolutions, CONDILL. *Hist. anc.* I, 7. L'histoire de la Grèce est, en quelque sorte, un abrégé de toutes les révolutions possibles, ID. *ib.* I, 10. Il est fort pressant d'apprendre à ceux qui ont osé traiter les couleurs nationales de hochets, que les révolutions ne sont pas des jeux d'enfants, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 295. || Demi-révolution, révolution incomplète. || Révolution de palais, celle qui se passe dans l'intérieur d'une cour, d'un palais, sans aucune participation du peuple. || Absolument. La révolution la plus mémorable d'un pays ; en Angleterre, celle de 1688 ; en Suède, celle de 1772; en France, celle de 1789. Histoire de la révolution française. Pendant la révolution. Faut-il que la révolution, quoique préparée au foyer des lumières et des besoins, ne puisse être consommée sans que des milliers de martyrs périssent pour elle, sans que l'effusion de leur sang généreux tourne en délire le ressentiment actuel des villes et des campagnes contre les anciennes oppressions? MIRAB. *Collection*, t. III, p. 195. La révolution leur criait : volontaires, Mourez pour délivrer tous les peuples, vos frères! V. HUGO, *l'Obéissance passive.* || La première révolution, la grande révolution, celle de 89. Pour les autres on dit : la révolution de juillet, de février. || D'une façon abstraite, la révolution, système d'opinions composées d'hostilité au passé et de recherche d'un nouvel avenir, par opposition au système conservateur. || 9° Il se dit des événements naturels qui ont bouleversé et changé la face du globe. Nous voyons dans les Alpes la preuve certaine de la catastrophe ou de la dernière scène du grand drame des révolutions de notre globe, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 242, dans POUGENS. Des révolutions du globe

détachèrent et coupèrent en îles des portions du continent, J. J. ROUSS *Inég.* 2ᵉ part.

— HIST. XIVᵉ s. La premiere utilité est que l'air qui passe par ces pertuis [les oreilles] soit alteré, qu'il ne blece le cervel, et que l'air soit desgradé par moult de revolutions, H. DE MONDEVILLE, fᵒ 14. || XVIᵉ s. Il y a une certaine revolution et prefixion de temps, oultre lequel l'homme sage ne se doibt plus entremettre des affaires de la chose publique, AMYOT, *Lucull.* 77. Quelque fatale destinée et revolution des affaires avoient prefix et arresté le but dernier de la liberté des Grecs à ce temps-là, ID. *Démosth.* 26. Le duodenum a esté ainsi nommé, à cause qu'il est sans revolution, reply ou entourtilleure, selon la longitude de douze doigts, PARÉ, I, 15. La revolution et vicissitude de la fortune, MONT. II, 259.

— ÉTYM. Provenç. *revolucio;* espagn. *revolucion:* ital. *rivoluzione:* du lat. *revolutionem,* de *revolutus,* retourné (voy. RÉVOLU).

RÉVOLUTIONNAIRE (ré-vo-lu-sio-nê-r'), *adj.* || 1ᵒ Qui a rapport, qui est favorable aux révolutions politiques. Gouvernement révolutionnaire. Après les crises révolutionnaires, il est des hommes fatigués et vieillis sous l'impression du malheur, dont il faut en quelque sorte rajeunir l'âme, TALLEYRAND, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 290. Quand Athènes fut soumise au despotisme des trente, le scrutin découvert fut mis en usage au tribunal révolutionnaire dont ils étaient les maîtres absolus; et Lysias, témoin oculaire, assure que personne n'était absous, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 268. || Mesures révolutionnaires, mesures prises en temps de révolution, avec un caractère violent, extralégal. || 2ᵒ Substantivement. Partisan des révolutions. Un ardent révolutionnaire.

— ÉTYM. *Révolution.*

† **RÉVOLUTIONNAIREMENT** (ré-vo-lu-sio-nê-reman), *adv.* D'une manière révolutionnaire; comme dans les temps de révolution.

† **RÉVOLUTIONNÉ, ÉE** (ré-vo-lu-sio-né, née), *part. passé* de révolutionner. Changé par une révolution. Comment et à quelles conditions la France a repassé de la monarchie révolutionnaire de Bonaparte à la monarchie révolutionnée des Bourbons, CARREL, *Œuv.* t. V, p. 243.

† **RÉVOLUTIONNER** (ré-vo-lu-sio-né), *v. a.* Néologisme. Mettre en révolution, agiter par des idées révolutionnaires. Révolutionner un pays. || Fig. C'est à lui qu'il appartient de révolutionner la langue, MORELLET, *Mém.* t. II, p. 39, dans POUGENS. || Neutralement. Carrier, qui a moins révolutionné que Fréron lui-même, son délateur, BABŒUF, *Pièces,* I, 106. || 2ᵒ Fig. et familièrement. Mettre en révolution, causer une vive émotion. Cela m'a tout révolutionné.

† **REVOLVER** (ré-vol-vèr), *s. m.* Pistolet à un seul canon et plusieurs culasses, dont chacune, au moyen d'un engrenage, vient à son tour coïncider avec le canon, au moment où le marteau passe au cran du bandé. Il y a aussi des revolvers à plusieurs canons.

— ÉTYM. Angl. *revolver,* du verbe *to revolve,* retourner, qui est le latin *revolvere* (voyez RÉVOLU).

REVOMI, IE (re-vo-mi, mie), *part. passé* de revomir. Quand pourrai-je.... Rouler avec la vague au sein des noirs abîmes, Et, revomi cent fois par les gouffres amers, Flotter comme l'écume au vaste sein des mers! LAMART. *Médit.* II, 15.

REVOMIR (re-vo-mir), *v. a.* || 1ᵒ Vomir ce qu'on avait déjà vomi. Ce chien a avalé ce qu'il avait vomi, et il l'a revomi. || 2ᵒ Vomir ce qu'on avait avalé. Il a revomi son dîner. Ceux qui prennent médecine lorsque la lune est sous ces constellations, sont en danger de la revomir, *Logique de Port-Royal* (qui combat cette superstition), p. 4. || 3ᵒ Vomir de nouveau. En se levant il vomit, un peu plus tard il revomit. || 4ᵒ Rejeter ce qui a été reçu, englouti. [Charybde] Et puis trois fois le revomit Vers le ciel, lequel en frémit, SCARR. *Virg.* III. L'autre [Charybde], dans sa soif renaissante, Engloutit la mer mugissante, Qu'elle revomit à l'instant, LAMOTTE, *Odes,* t. I, p. 324, dans POUGENS. || Fig. Combien d'hôpitaux ruinés revomissaient leurs pauvres à la charge publique! ST-SIM. 233, 261. || 5ᵒ Fig. Rendre gorge, restituer par force. Ce fut là [Brihuega où il fut fait prisonnier] où Stanhope, si triomphant dans Madrid, revomit les tapisseries du roi d'Espagne qu'il avait prises dans son palais, ST-SIM. t. VIII, p. 435, édit. CHÉRUEL.

— ÉTYM. Wallon, *rivômi;* du lat. *revomere,* de *re,* et *vomere,* vomir.

RÉVOQUÉ, ÉE (ré-vo-ké, kée), *part. passé* de révoquer. || 1ᵒ Rappelé, destitué. Un ambassadeur révoqué. || 2ᵒ Annulé. Enfin, l'édit de Nantes ayant été révoqué en 1685, l'exercice de la médecine fut interdit aux prétendus réformés, FONTEN. *Lemery.* La sentence de mort prononcée [par Athènes] contre les habitants de Mitylène, et révoquée le lendemain, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 581, dans POUGENS.

RÉVOQUER (ré-vo-ké), je révoquais, nous révoquions, vous révoquiez; que je révoque, que nous révoquions, que vous révoquiez, *v. a.* || 1ᵒ Rappeler, destituer d'une fonction. Révoquer un préfet. || 2ᵒ En parlant des choses, annuler, déclarer nul. De grâce, révoquez une si dure loi, CORN. *Cid,* V, 7. J'ai ouï dire.... qu'il [le cardinal de Richelieu] fut très-fâché de cette élection [de Porchières-Laugier, qu'il haïssait]; qu'on lui offrit de la révoquer, et qu'il eut cette modération de se contenter d'un règlement pour l'avenir, PELLISSON, *Hist. Acad.* V. Il [le roi d'Angleterre] révoque les lettres circulaires qu'il avait déjà envoyées pour assembler son parlement au mois de novembre, ID. *Lett. hist.* t. III, p. 379. Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes; rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable, SÉV. *à Bussy,* 28 oct. 1685. Et forcez votre père à révoquer ses vœux, RAC. *Phèdre,* V, 1. Il arriva que la cour voulut révoquer les dons qui avaient été faits; cela mit un mécontentement général dans la nation, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 1. S'il était question de révoquer aujourd'hui l'édit de Nantes, personne n'oserait proposer une injustice si funeste, VOLT. *Pol. et lég. Paix perp.* 3. L'indignation qu'il [Louis XIV] conserva toujours dans son cœur contre les excès auxquels le parlement s'était porté dans sa minorité, le détermina même à venir dans la grand' chambre pour y révoquer les priviléges de noblesse accordés aux cours supérieures par la reine sa mère, ID *Hist. parl.* LVIII. Ne soyez point prodigue en refus [à l'égard des enfants], mais ne les révoquez jamais, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || On ne peut révoquer le passé, on ne peut faire qu'une chose qui a été faite ne l'ait point été Je lui dis qu'on ne pouvait révoquer le passé, qu'il y avait aussi des choses que je voudrais n'avoir jamais été faites, VILLEMAIN, *Littér. franç.* 18ᵉ *siècle,* 1ʳᵉ *leçon.* || 3ᵒ Révoquer en doute, contester, mettre en doute. Vouloir révoquer en doute le rapport des sens, PASC. *Prov.* XVIII. C'est bien en dire assez.... de révoquer en doute s'il y a eu des oracles où les démons aient eu part, FONTEN. *Oracl. Préf.* || 4ᵒ Se révoquer, *v. réfl.* Être révoqué. Mais, puisque le passé ne peut se révoquer.... CORN. *Pomp.* IV, 2.

— HIST. XIVᵉ s. Camillus fut revoqué de exil du commandement du peuple, BERCHEURE, fᵒ 114. || XVᵉ s. Si revoqua ce pape toutes graces en devant faites, FROISS. II, II, 21. Mais en lieu de mon bailliaige Me fist l'en tresorier sauvaige Qui fors huit jours ne me dura, Revoquez fu; avisez là Comment et à qui vous servez, E. DESCH. *Poésies mss.* fᵒ 339. Ung roy ne doit riens aliener de son demaine, et, s'il l'a fait, le doit revoquer, *Bibl. des ch.* 6ᵉ *série,* t. II, p. 141. Elle congneut que la pucelle au cercle d'or ne se revoqueroit [rétracterait] en nulle maniere, ainçoys soustiendroit la partie, *Perceforest,* t. VI, fᵒ 81. || XVIᵉ s. Ils revocquoyent en usage l'antique jeu des tales, RAB. *Garg.* I, 24. La ferveur de tes estudes requeroyt que de longtemps ne te revocasse de cestuy philosophicque repous, ID. *ib.* I, 29. Et fut ordonné que les heraults revoqueroient les execrations qu'ilz avoient fulminées encontre luy [Alcibiade], AMYOT, *Alc.* 68. On revoqua le superbe tiltre de Capitolinus qu'on avoit auparavant donné à M. Manlius, MONT. IV, 160. Mais quel besoin est-il de cercher de grandes preuves et confirmations de ceci, veu que nul ne le revoque en doute? LANOUE, 110. Poltrot mené à Paris est tenaillé et tiré à quatre chevaux, ayant revoqué sa premiere deposition, D'AUB. *Hist.* I, 181.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *revocar;* port. *revogar;* ital. *rivocare;* du lat. *revocare,* de *re,* et *vocare,* appeler (voy. VOYELLE).

† **REVOULOIR** (re-vou-loir), *v. a.* Il se conjugue comme vouloir. || 1ᵒ Vouloir de nouveau. Mais si mon cœur encor revoulait sa prison, MOL. *Dép. am.* IV, 3. || 2ᵒ Terme de vénerie. Se dit d'un chien qui ne peut pas suivre les voies qu'il abandonne, parce qu'elles sont trop vieilles.

— HIST. XIIᵉ s. Et se nuls revolsist en Engleterre aler, *Th. le mart.* 67. || XIIIᵉ s. Vers mon signor ai molt mesfait; Car jou ne sai que jou ai fait De sa terre, de son avoir, Ke mes sires revelt avoir, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 75.

† **REVOYAGER** (re-vo-ia-jé), *v. n.* Faire un nouveau voyage, se remettre en route. J'aime mieux être ermite et brouter des racines, Revoyager vingt ans, nus pieds, sur des épines, Que de vivre avec vous; adieu.... REGNARD, *Démocr.* IV, 7.

† **REVOYANCE** (re-vo-ian-s'), *s. f.* Action de revoir, de se revoir. Jusqu'à revoyance (locution de la Bretagne).

† **RÉVOYEUR** (ré-vo-ieur), *s. m.* Bateau-machine servant au curage d'un canal.

— ÉTYM. Probablement *re....,* et *voie:* qui refait la voie.

REVU, UE (re-vu, vue), *part. passé* de revoir. || 1ᵒ Vu de nouveau. Un ami revu après une longue absence. || 2ᵒ Examiné de nouveau. Un compte revu avec soin. || Il se dit particulièrement des livres, des éditions. Voilà les maximes de M. de la Rochefoucauld revues, corrigées et augmentées; c'est de sa part que je vous les envoie : il y en a de divines; et, à ma honte, il y en a que je n'entends point, SÉV. 113.

REVUE (re-vue), *s. f.* || 1ᵒ Action de revoir; usité seulement dans cette locution familière : Nous sommes gens de revue, nous avons souvent occasion de nous revoir. || 2ᵒ Recherche, inspection exacte. Je m'avisai de faire une revue sur les diverses occupations qu'ont les hommes en cette vie, pour tâcher à faire choix de la meilleure, DESC. *Méth.* III, 5. Le dernier [précepte était] de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre, ID. *ib.* II, 10. Mais quoi! l'homme aux cent yeux n'a pas fait sa revue, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. Anne faisant passer ses péchés en revue, ID. *Cas.* J'ai fait une revue sur toute ma conduite d'hier, et je n'y trouve rien à me reprocher qui ait dû l'obliger à changer la sienne, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 116, dans POUGENS. Quelle revue il [Bossuet dans son Histoire universelle] fait de la terre! il est en mille lieux à la fois, CHATEAUB. *Génie,* III, III, 6. || 3ᵒ Inspection d'hommes, de troupes, que l'on fait ranger pour les examiner et les faire défiler. Le roi fit en deux jours la revue générale de son armée, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 393. Il me fit passer en revue parmi les soldats cypriens, FÉN. *Tél.* III. De là ce goût de revues, qu'il [Louis XIV] poussa si loin que les ennemis l'appelaient le roi des revues, ST-SIM. 406, 76. Me voici dans Potsdam; c'était sous le feu roi une place d'armes.... des revues pour tout spectacle, la liste des soldats pour bibliothèque, VOLT. *Voy. à Berlin.* Le roi [Louis XI], voulant passer en revue les habitants de Paris, les fit ranger vers la porte Saint-Antoine, le long de la rivière jusqu'à Conflans.... il s'y trouva quatre-vingt mille hommes, parmi lesquels trente mille ayant armes, jaques et brigandines, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 320. Les récompenses que dans les revues journalières [à Moscou] l'empereur leur prodiguait [aux soldats] n'étaient plus reçues qu'avec une joie grave, mêlée de quelque tristesse; les places vides qu'on allait remplir étaient encore toutes sanglantes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || La revue de l'empereur, du général, etc. celle que fait l'empereur, le général. || Terme de forestier. Revue des gardes, inspection que fait le conservateur, l'inspecteur. || Terme de marine. Espèce de visite qu'un commissaire fait de l'équipage d'un bâtiment de l'État qui doit bientôt partir; il y a aussi des revues ou inspections passées par les officiers. J'ai reçu vos lettres.... ensemble les revues de toutes les galères, que je trouve en bonne forme, COLBERT, *à Arnoul,* 1 juill. 1670, dans JAL. || Par analogie. Satan.... Faisait passer ses sujets en revue, LA FONT. *Belph.* Je connais la force de la coutume ....mais je sens néanmoins que j'aurais l'impudence de me promener au Cours, et d'y passer en revue avec une personne qui serait ma femme, LA BRUY. XIV. || Fig. Faisant passer tout l'enfer en revue, Les B, les F voltigeaient sur son bec, GRESS. *Ver-Vert,* IV. || 4ᵒ Titre de certains écrits périodiques. Les revues paraissent à des intervalles plus ou moins éloignés. || Quand on cite une revue en particulier, on met une majuscule. La Revue des Deux-Mondes, La Revue de Paris. La Revue d'Édimbourg.

— HIST. XVIᵉ s. La revue et monstre des chevaliers romains, AMYOT, *P.-Æm.* 61. À la reveue faite par l'admiral le lendemain, ne fut trouvé de perte en son armée, que de 2200 hommes, D'AUB. *Hist.* I, 170.

— ÉTYM. *Revu.*

† **RÉVULSER** (ré-vul-sé), *v. a.* Terme de médecine. Il se dit d'une maladie dont on s'efforce de déplacer le foyer. Révulser une irritation.

— ÉTYM. Voy. RÉVULSION.

† **RÉVULSEUR** (ré-vul-seur), *s. m.* Terme de mé-

decine. Instrument muni de fines aiguilles et faisant à la peau de petites ouvertures qu'on enduit d'une huile irritante sinapisée, ce qui produit une éruption presque instantanée.

— ÉTYM. *Révulser.*

RÉVULSIF, IVE (ré-vul-sif, si-v'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de divers moyens que l'art emploie pour détourner le principe d'une maladie, une humeur, vers une partie plus ou moins éloignée. || *S. m.* Remède révulsif. Les rubéfiants et les vésicatoires agissent souvent comme des révulsifs.

— ÉTYM. Voy. RÉVULSION.

RÉVULSION (ré-vul-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action des remèdes révulsifs. Saigner du pied pour faire une diversion ou révulsion du sang en bas, FONTEN. *Chirac.* || Fig. Il faut se servir d'adresse, et se représenter des choses contraires à celles qui excitent et qui entretiennent ce mouvement, et cela fera révulsion, MALEBR. *Rech. vér.* V, 8. C'est là ce qu'on appelle un air à deux motifs, mais sans retour de l'un à l'autre; tantôt il y aura un retour de l'âme sur elle-même, et comme une espèce de révulsion du second mouvement au premier, tantôt.... MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 96.

— HIST. XVIe s. Ventouses avec scarifications pour faire vacuation, derivation et revulsion des humeurs superflus coulans sur quelque partie, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. Lat. *revulsionem*, de *revulsum*, supin de *revellere*, de *re*, et *vellere*, arracher.

REZ (rè), *prép.* Tout contre, en rasant. Voler rez terre. Rez pied rez terre, à fleur de terre, au niveau du sol. En parlant des Pères des premiers siècles, le ministre [Jurieu] les a appelés de pauvres théologiens qui ne volaient que rez pied rez terre, BOSS. 6e *avert.* 3. || On dit de même : des branches coupées rez tronc. || À rez de, même sens. Comme ils [les ours] montent très-aisément sur les arbres, ils s'établissent rarement à rez de terre, et quelquefois ils sont nichés à trente et quarante pieds de hauteur, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 53. || Rez de mur, voy. REZ-MUR. || *S. m.* Rez-terre, superficie d'un sol sans ressauts ni degrés.

— HIST. XIIIe s. Ensi conquist li rois Phelippes toute Normandie au res de Gaillart, qui trop estoit fors, *Chr. de Rains*, p. 138. Ferir le cuida en la teste, Mes d'autre part le cop s'areste, Vers la queue descent l'espée, Tot res à res li a coupée, *Ren.* 1245. Une grosse bataille de Turs à cheval qui estoient tout rez à rez des engins que nous avions gaaingnés, JOINV. 231. || XIVe s. Et sierent les paux [pieux] dont je vous vois [vais] parlant, En terre rez à rez, *Guescl.* 19455. || XVe s. Nous abattrons rez à rez de terre ce chastel, FROISS. I, I, 228. Le deuxieme jour du mois de janvier, environ le rez de la nuyt, DU CANGE, *rasum.* || XVIe s. Le mont Olympe.... a de haulteur.... depuis le rez de la plaine d'à-bas.... AMYOT, *P.-Æm.* 25. Il feit demollir les murailles et fortifications de la ville d'Athenes jusques au rez de terre, ID. *Lysand.* 30. Puis raza rez pied rez terre toute la forteresse, ID. *Démétr.* 12. Tout alentour le païs estoit rez et descouvert, ID. *Artax.* 36. L'herbe sera couppée fort res de terre, O. DE SERRES, 181.

— ÉTYM. Le même que *ras* 1 (voy. ce mot). *Rez* était aussi un adjectif signifiant rasé : les rez et les tondus.

REZ-DE-CHAUSSÉE (rè-de-chô-sée), *s. m.* || 1° Surface d'un terrain de niveau avec une chaussée ou une rue. || 2° Niveau du sol. Le mur n'était encore qu'au rez de chaussée, qu'à rez de chaussée. Pourvu que ces trois petites pièces en bas ne soient pas à rez de chaussée qui s'appelle, et qu'elles aient quelque exhaussement, COULANGES, *Lett. à Lamoignon*, 10 déc. 1689. || 3° La partie d'une maison qui est au niveau du terrain. Être logé au rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée, quand il est sain et élevé de quelques marches, est l'endroit le plus agréable, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 63, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Rez, de*, et *chaussée.*

† **REZ-MUR** (rè-mur), *s. m.* S'est dit de la surface des gros murs en dedans de l'œuvre. Cette poutre a tant de pieds de rez-mur, c'est-à-dire depuis une surface jusqu'à l'autre, sans compter ce qui entre dans l'intérieur du mur.

† **RHABARBARIN** (ra-bar-ba-rin), *s. m.* ou **RHABARBARINE** (ra-bar-ba-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe jaune de la rhubarbe.

— ÉTYM. Voy. RHUBARBE.

† **RHABDOÏDE** (ra-bdo-i-d'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'une baguette. Suture rhabdoïde, ancien nom de la suture sagittale.

— ÉTYM. Ῥάβδος, baguette, et εἶδος, forme.

RHABDOLOGIE (ra-bdo-lo-jie), *s. f.* Manière de calculer avec des baguettes sur lesquelles sont écrits les nombres simples.

— ÉTYM. Ῥάβδος, baguette, et λόγος, calcul.

† **RHABDOLOGIQUE** (ra-bdo-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la rhabdologie.

RHABDOMANCE (ra-bdo-man-s') ou **RHABDOMANCIE** (ra-bdo-man-sie), *s. f.* Divination à l'aide de baguettes, et, en particulier, divination qui consiste à découvrir au moyen d'une baguette de coudrier les sources, les mines, les trésors cachés; la baguette tourne entre les mains quand celui qui la porte passe au-dessus d'une eau souterraine.

— ÉTYM. Ῥαβδομαντεία, de ῥάβδος, baguette, et μαντεία, divination.

† **RHABDOMANCIQUE** (ra-bdo-man-si-k'), *adj.* Qui a rapport à la rhabdomancie. Les prestiges rhabdomanciques, CUVIER et BRONGNIART, *Instit. Mém. scienc.* 1810, 1re *sem.* p. 71.

RHABILLAGE (ra-bi-lla-j', *ll* mouillées, et non ra-bi-ia-j'), *s. m.* || 1° Terme familier. Raccommodage. Un méchant rhabillage. || Terme d'artillerie. Réparation qu'on fait aux armes portatives détériorées pour les remettre en état de service. || 2° Fig. Il se dit d'une affaire qu'on a essayé de raccommoder, de changer en mieux, sans y avoir réussi. Ce n'est qu'un rhabillage. Je ne sais trop s'il est bien mon ouvrage, Et j'y soupçonne un peu de rhabillage, BRET, *les Deux Julies*, II, 6.

— HIST. XVIe s. Le rabillage [des fortifications en terre] couste peu, comme aussi font les appuis qui ne soustienent que terre, LANOUE, 340. Avec l'espargne du fer, s'espargne aussi la peine et le souci du rabillage des ruches, O. DE SERRES, 436. Il faut que le bonhomme [le paysan] paye la ferrure des chevaux, rabillage des selles, croppiere et autres equipages, FROUMENTEAU, *Finances*, 3e livre, p. 392.

— ÉTYM. *Rhabiller.*

RHABILLÉ, ÉE (ra-bi-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de rhabiller.

† **RHABILLEMENT** (ra-bi-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Raccommodage. Un semoir coûte, et il en coûte encore pour le rhabillement, quand il est détraqué, VOLT. *Dict. phil. Agriculture.* || Fig. Raccommodement. M. de la Rochefoucauld faisait tous les matins une brouillerie, et tous les soirs il travaillait à un rhabillement, RETZ, III, 266.

RHABILLER (ra-bi-llé, *ll* mouillées, et non ra-bi-yé), *v. a.* || 1° Raccommoder, remettre en état (ce qui est le sens propre). Et d'autant que les patrons de navires et barques dudit Toulon font rhabiller et donner carène à leurs navires et barques.... *Délibér. du conseil de Toulon*, 19 sept. 1620, dans JAL. Il se retira, cela dit, Dans son cabinet et se mit Tant à découper des images Qu'à rhabiller de vieilles cages, SCARR. *Virg.* VII. || Rhabiller la meule, la remettre en état de triturer le grain. || Terme de pêche et de chasse. Rhabiller un filet, le raccommoder. || Terme de fauconnerie. Rhabiller un oiseau, raccommoder le plumage d'un oiseau de proie. || 2° Fig. et familièrement. Rectifier ce qu'il y avait de défectueux dans une affaire; tâcher de pallier une faute. Ils négligent la seconde gloire de la vertu, qui est de savoir rhabiller ses fautes, BALZ. 6e *disc. De la cour.* Combien crois-tu que j'en connaisse qui, par ce stratagème [l'hypocrisie], ont rhabillé adroitement les désordres de leur jeunesse...? MOL. *Fest.* V, 2. Songez.... à inventer un moyen de rhabiller votre escapade, ID. *G. Dand.* III, 8. La duchesse de Berry essayait de rhabiller avec elle [sa mère] ce qu'elle lui avait dit, ST-SIM. 309, 41. || 3° Habiller une seconde fois. Il était déshabillé, il fallut le rhabiller. || 4° Fournir de nouveaux habits. Rhabiller ses domestiques. Il [Turenne] avait rhabillé à ses dépens tout un régiment anglais, et l'on n'a trouvé dans son coffre que neuf cents francs, SÉV. 9 août 1675. || 5° Se rhabiller, *v. réfl.* Remettre ses habits. Nous commençâmes par chez M. de la Trousse, qui voulut bien avoir la complaisance de se rhabiller et en novice et en profès, comme le jour de la cérémonie, SÉV. 5 janv. 1669. Un jour Patris étant revenu d'une extrême maladie à quatre-vingts ans, et ses amis s'en réjouissant avec lui, et le conviant de se lever : « Hélas ! messieurs, leur dit-il, ce n'est pas la peine de se rhabiller, » ID. *à Bussy*, 13 oct. 1677. || 6° Se pourvoir de nouveaux habits. Il s'est rhabillé chez un fripier.

— HIST. XVe s. Leur navire fort gastée, et mirent tant à se rabiller, qu'ils ne servirent de rien, COMM. VII, 10. || XVIe s. Si de soy mesme c'est un homme mal nay, l'empire de l'univers ne le sçauroit rabiller, MONT. I, 328. Au lieu de rabiller nostre faulte, nous la redoublons, ID. I, 396. La France est si peuplée et si fertile, que ce que la guerre a gasté en un an, se r'habille en deux, LANOUE, 160. Lesquelles [maisons] venans entre les mains d'un bon mesnager, il en r'habille quelque petit coin, les rendant logeables, ID. 234. Le grand plaisir que m'avoit fait la lecture de cet historien [Hérodote].... m'auroit fait oublier la peine que j'aurois prise à rabiller plusieurs et presque infinis passages de l'interpretation latine, H. EST. *Apol. pour Hérod. à un ami.*

— ÉTYM. *Re...*, et *habiller*; wallon, *rabii.*

RHABILLEUR, EUSE (ra-bi-lleur, lleû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* || 1° Ouvrier, ouvrière qui rhabille, qui raccommode. || Fig. Celui qui tâche de pallier, de justifier. Senneterre, qui était de son naturel grand rhabilleur, ne voulut pas laisser partir la cour sans mettre un peu d'onction (c'était son mot) à ce qui n'était qu'un pur malentendu, RETZ, III, 80. || 2° Synonyme de renoueur.

— HIST. XVIe s. R'habiller une partie rompue, ou luxée et separée, et la réduire en son lieu, par quoi les vulgaires à bon droit appellent ceux qui reduisent les os fracturés ou luxés, r'habilleurs ou renoueurs, PARÉ, XIII, 14.

— ÉTYM. *Rhabiller*; Berry, *rhabilleux*, *rhabilloux*, rebouteurs.

† **RHABITER** (ra-bi-té), *v. a.* Habiter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Et me plairoit, entre les vieux tombeaux De mes ayeux, bastir des murs nouveaux, Et r'habiter la cendre de mes peres, RONS. 627.

— ÉTYM. *Re...*, et *habiter.*

† **RHABITUER** (ra-bi-tu-é), *v. a.* Habituer de nouveau. || Se rhabituer, *v. réfl.* S'habituer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rhabituer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *habituer.*

† **RHACOSE** (ra-kô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Relâchement du scrotum.

— ÉTYM. Ῥάκωσις, froncement, de ῥάκος, guenille.

† **RHADAMANTHE** (ra-da-man-t'), *s. m.* Fils de Jupiter et d'Europe, et frère de Minos; un des trois juges des enfers.

— ÉTYM. Ῥαδάμανθυς.

RHAGADE (ra-ga-d'), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Anciennement, toute espèce de gerçure, de crevasse, de fissure des parties molles. || 2° Aujourd'hui, gerçure ou petit ulcère long et étroit qui a son siége dans les interstices des plis de l'anus, qu'il soit dû ou non au virus syphilitique.

— ÉTYM. Ῥαγάς, fissure. Paré dit *rhagadie*, I, 34.

† **RHAGION** (ra-ji-on), *s. m.* Genre de coléoptère.

† **RHAGOÏDE** (ra-go-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un grain de raisin. L'uvée est dite rhagoïde.

— ÉTYM. Ῥάξ, ῥαγός, grain de raisin, et εἶδος, forme.

† **RHAMNACÉES** (ra-mna-sée) ou **RHAMNÉES** (ra-mnée), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le rhamnus est le type.

† **RHAMNÉGINE** (ra-mné-ji-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante jaune, trouvée dans le nerprun tinctorial, et isomère de la rhamnine.

† **RHAMNIER** (ra-mnié), *s. m.* Un des noms du nerprun.

† **RHAMNINE** (ra-mni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante jaune, trouvée dans le nerprun tinctorial, et isomère de la rhamnégine.

† **RHAMNES** (ra-mn'), *s. m. pl.* Nom donné par Romulus à la deuxième tribu du peuple romain; les deux autres étaient les Tatiens et les Lucères.

† **RHAMNOXANTHINE** (ra-mno-ksan-ti-n'), *s. f.* Substance trouvée dans l'écorce et les graines de quelques rhamnus.

† **RHAMNUS** (ra-mnus'), *s. m.* Nom latin, employé parfois en français, du genre nerprun type de la famille des rhamnacées, dans lequel on distingue : le rhamnus cathartique, dit nerprun; le rhamnus alaterne (voy. ALATERNE); le rhamnus frangule, dit vulgairement bourdaine, bourgène, bourdainier et aune noir; le rhamnus glanduleux, appelé bourgène toujours verte; le rhamnus alpin, nommé aussi bourgène des Alpes; le rhamnus lycioïde (voy. ÉPINE NOIRE); le rhamnus *spina Christi*, dit épine de Christ, parce qu'on croit qu'il a servi à faire la couronne du Christ (LEGOARANT); le *rhamnus infectorius*, nerprun tinctorial, nerprun des teinturiers.

— HIST. XVIe s. Rhamnus, grousselier, *in Ruellenni de Stirpibus* (1539).

— ÉTYM. Ῥάμνος.

† **RHAMPHOTHÈQUE** (ran-fo-tè-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Tégument corné ou cutané du bec des oiseaux.

— ÉTYM. Ῥάμφος, bec, et θήκη, étui.

† **RHAPHIOLÈPE** (ra-fi-o-lè-p') ou **RHAPHIOLÉPIDE** (ra-fi-o-lé-pi-d'), *s. f.* Genre de plantes rosacées, où l'on distingue la rhaphiolèpe indique, dont le bois est dur et de couleur rouge.

— ÉTYM. Ῥαφίς, aiguille, et λέπος ou λεπίς, écaille.

RHAPONTIC (ra-pon-tik), *s. m.* Genre de plantes qui se rapprochent de la centaurée. || Rhapontic de montagne, le *rumex alpinus, L.* || Rhapontic nostras, la grande centaurée, *centaurea centaurium, L.* || Nom ancien de la rhubarbe de France, originaire des bords du Pont-Euxin et du nord de la mer Caspienne.

— HIST. XVIe s. La chair de coings, le rhapontic, les mirabolans, PARÉ, XX *bis*, 10. Radix pontica, rhaponticum, reubarbe, *in Ruellium de stirpibus*.

— ÉTYM. *Rha* (voy. RHUBARBE), et lat. *ponticum*, du Pont, région d'Asie.

† **RHAPONTICINE** (ra-pon-ti-si-n'), *s. f.* Matière jaune qu'on retire de l'extrait de rhubarbe au moyen de l'eau et de l'alcool froid.

RHAPSODE (ra-pso-d'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Nom donné à ceux qui allaient de ville en ville chanter des poésies et surtout des morceaux détachés de l'Iliade et de l'Odyssée. Les poëmes étaient récités dans les places et dans les jeux publics par les poëtes ou par les rhapsodes, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 1. Et si, dans le chemin, rhapsode ingénieux, Tu veux nous accorder tes chants dignes des cieux.... A. CHÉN. *Idylles, l'Aveugle.*

— ÉTYM. Ῥαψῳδός, de ῥάπτειν, coudre (voy. RAPHÉ), et ᾠδή, chant.

† **RHAPSODER** (ra-pso-dé), *v. a.* Terme vieilli. Mal raccommoder, mal arranger. Il est vrai qu'il est jeune [Ch. de Sévigné]; mais ce qui est fâcheux, c'est que, quand on gâte ses affaires, on passe le reste de sa vie à les rhapsoder, et l'on n'a jamais de repos ni d'abondance, SÉV. 21 juin 1671.

— ÉTYM. Fait à l'imitation de *rhapsodie*. Au XVIe siècle, on disait *rapsodier* : Rapsodier une milliace de telles superstitieuses sornettes, PARÉ, XIX, 33.

RHAPSODIE (ra-pso-die), *s. f.* || 1° Chez les anciens, morceaux détachés des poésies d'Homère que les rhapsodes chantaient. Une suite de vers dont l'ensemble complétait un sujet formait une rhapsodie, et c'est ce même titre que portent encore aujourd'hui les différents livres d'Homère, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 32. || 2° Fig. et familièrement. Ramas de mauvais vers, de mauvaise prose. Je viens de voir, pour mes péchés, cette méchante rhapsodie de l'École des femmes; je suis encore en défaillance du mal de cœur que cela m'a donné, MOL. *Critique*, 3. Ne laissez pas de m'envoyer les rhapsodies du jour; elles amusent parce qu'elles sont nouvelles, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 20 mars 1751. Certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortége de vertus surannées et des rhapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers, BARTHÉL. *Anach.* chap. 61. || 3° Il se dit aussi quelquefois de toute affaire ridicule. Cavoie écrivit au roi une rhapsodie sur sa santé et ses affaires, et demanda la permission de se défaire de sa charge, ST-SIM. 34, 140. M. de Larochefoucauld se faisait mener chez le roi pour l'intérêt de quelques valets ou pour quelque autre rhapsodie, ID. 299, 122.

— ÉTYM. Ῥαψῳδία, de ῥαψῳδός, rhapsode.

† **RHAPSODIQUE** (ra-pso-di-k'), *adj.* Qui est formé de lambeaux, de fragments.

— ÉTYM. *Rhapsodie.*

RHAPSODISTE (ra-pso-di-st'), *s. m.* Celui qui ne fait que des rhapsodies, de mauvais ramas de vers ou de prose. Le rhapsodiste [auteur du Secrétaire du Parnasse] a dédié son détestable Secrétaire à M. Arouet de Voltaire, GRIMM, *Corresp.* 2e part. t. I, p. 15.

— ÉTYM. *Rhapsodie.*

† **RHAPSODOMANCIE** (ra-pso-do-man-sie), *s. f.* Terme d'antiquité. Divination qui se pratiquait au moyen de passages pris et tirés au sort dans un poëte, dans Homère surtout et dans Virgile.

— ÉTYM. *Rhapsode*, et μαντεία, divination.

† **RHAPTOCARPE** (ra-pto-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fruits semblent chargés de coutures.

— ÉTYM. Ῥαπτός, cousu, et καρπός, fruit.

† 1. **RHÉE** (rée), *s. f.* Fille d'Uranus et de la Terre, femme de Saturne (Ῥέα). ....nous chanter que, dès le temps de Rhée, La chasteté déjà, la rougeur sur le front, Avait chez les humains reçu plus d'un affront, BOIL. *Sat.* X.

† 2. **RHÉE** (rée), *s. f.* Genre d'oiseaux d'Amérique et de la Nouvelle-Hollande, de l'ordre des coureurs; l'on y distingue la rhée nandou.

† **RHEGMATE** (rè-gma-t'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit diérésilien correspondant à l'étatérie de Richard.

— ÉTYM. Ῥῆγμα, rupture, de ῥήγνυμι, pour Fρήγνυμι; comparez le latin *frangere*.

† **RHÉINE** (ré-i-n'), *s. f.* Matière jaune, dite aussi acide rhéique, acide chrysophénique, que renferme la racine de rhubarbe, et qui devient d'un rouge pourpre par les alcalis.

— ÉTYM. *Rheum*, nom latin botanique du genre rhubarbe.

† **RHÉNAN, ANE** (ré-nan, na-n'), *adj.* Qui appartient au Rhin. Les provinces rhénanes.

— ÉTYM. Lat. *Rhenus*, le Rhin.

† **RHÉOMÈTRE** (ré-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument pour mesurer la force d'un courant électrique.

— ÉTYM. Ῥεῖν, couler, et μέτρον, mesure.

† **RHÉOPHORE** (ré-o-fo-r'), *s. m.* Terme de physique. Nom donné aux fils métalliques qui, dans une pile, conduisent les deux courants électriques.

— ÉTYM. Ῥεῖν, couler, et φορός, qui porte.

RHÉTEUR (ré-teur), *s. m.* || 1° Chez les anciens grecs, terme qui avait un double sens : l'orateur, et celui qui enseigne à bien dire. On appelle rhéteurs ceux qui faisaient profession d'enseigner l'éloquence, et qui en ont laissé des préceptes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 619, dans POUGENS. Le devoir propre du rhéteur, c'est de leur faire sentir [aux étudiants] l'économie d'un discours, les beautés qui s'y trouvent, et les défauts même qui peuvent s'y trouver, ID. *Traité des Ét.* III, 3. || 2° Aujourd'hui, en parlant des anciens ou de ceux qui sont morts, celui qui enseigne l'art de bien dire, et qui donne des règles et des préceptes d'éloquence. || 3° Par dénigrement et dans un sens détourné, l'homme qui ne cherche que la forme du discours, ne s'attache pas du tout au fond des choses, et parle beaucoup sans rien dire. Rhéteurs embarrassés dans votre toge neuve, V. HUGO, *Crépuscule*, 2. || Se dit aussi de celui qui dissimule de mauvaises ou insuffisantes raisons sous une forme passionnée.

— ÉTYM. Lat. *rhetorem*, du grec ῥήτωρ. Ῥή-τωρ, éolien βρήτωρ, venant de ῥέω, ἐρῶ, dire, parler, se rattache par le digamma au lat. *verbum*, au goth. *vaurd*, all *Wort*, angl. *word*.

† **RHÉTINITE, RHÉTINNASPHALTE**, voy. RÉTINITE, RETINNASPHALTE, bien que l'orthographe par *rh* soit meilleure.

† **RHÉTIQUE** (ré-ti-k'), *s. m.* Dialecte italien que l'on parle chez les Grisons.

— ÉTYM. Lat. *Rhœtia*, la Rhétie.

RHÉTORICIEN (ré-to-ri-siin), *s. m.* || 1° Celui qui sait la rhétorique. Ils [les lâches conseillers] emploient tout l'art des rhétoriciens à lui exagérer [au prince] les misères de la guerre, BALZ. *De la cour*, 5e *disc.* || Adjectivement. Le prophète persuadait sans rhétorique; le paraphraste est rhétoricien sans persuader, ID. *Socrate chrét. Disc.* 7. Grégoire de Tours.... ne laisse pas que d'être fleuri et rhétoricien dans son style, CHATEAUB. *Voy. à Clermont.* || 2° Écolier qui étudie en rhétorique. Un bon rhétoricien. || *S. f.* Rhétoricienne, se dit quelquefois des jeunes filles qui, dans les pensionnats, suivent la classe de rhétorique française.

— HIST. XIIIe s. Et Brichemer fu en estant, Qui la parole a commenciée, Bien l'a conduite et agenciée Si comme bons restoriens, *Ren.* 8869. || XVe s. À sa belle parleure [de Charles V]... ne croy que rethoricien quelquonques en lengue françoise sceust riens amender, CHR. DE PIS. *Charles V*, I, 17. Tout bon rethoricien doit parler et dire ce qu'il veut monstrer saigement, briefment, substancieusement et hardiement, E. DESCH *Art de dictier.* || XVIe s. Un rhetoricien du temps passé disoit que son mestier estoit, de choses petites, les faire paroistre et trouver grandes; c'est un cordonnier qui sçait faire de grands souliers à un petit pied, MONT. I, 379.

— ÉTYM. *Rhétorique.*

RHÉTORIQUE (ré-to-ri-k'), *s. f.* || 1° L'art de bien dire ou l'art de parler de manière à persuader; la dialectique des vraisemblances, suivant la définition d'Aristote. Il paraît bien que vous avez respiré l'air de Florence, que vous vous êtes coloré au soleil de Rome, que vous venez nouvellement du pays natal de la rhétorique, BALZ. *liv.* I, *lett.* 6. Ceux qui ont le raisonnement le plus fort.... peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlassent que bas-breton et qu'ils n'eussent jamais appris de rhétorique, DESC. *Méth.* I, 9. Pour orner une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, BOSS. *Bourgoing.* Empédocle d'Agrigente, célèbre philosophe, passe pour le premier qui ait eu quelque connaissance de la rhétorique : Corax et Tisias, tous deux Siciliens, pour les premiers qui en aient donné des règles, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 651, dans POUGENS. Ils ne savent pas faire usage de l'apostrophe, une des plus puissantes machines de la rhétorique, P. L. COUR. *Lett. au Censeur*, I. || Figures de rhétorique, formes particulières de langage, qui donnent de la force ou de la grâce au discours. || 2° Terme de collége. La classe de rhétorique, ou la rhétorique, la classe où l'on enseigne la rhétorique. Faire sa rhétorique. Aller en rhétorique. Professeur de rhétorique. Quand on sait dire que la rhétorique de Quintilien... [sic] Quand on sait un peu de latin, on passe en rhétorique : c'est alors qu'on commence à produire quelque chose de soi-même, D'ALEMB. *Œuv.* t. X, p. 55. || 3° Ouvrage écrit sur la rhétorique. On peut dire que la rhétorique de Quintilien, qu'il intitula Institutions oratoires, est la plus complète que l'antiquité nous ait laissée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 727, dans POUGENS. || Titre de certains traités de rhétorique. Aristote est reconnu avec raison pour le chef et le prince des rhéteurs; sa Rhétorique, divisée en trois livres, a toujours été considérée par les savants comme un chef-d'œuvre et comme le traité le plus accompli qui ait paru sur cette matière, ID. *ib.* p. 652. || 4° Fig. et familièrement. Tout ce qu'on emploie dans le discours pour persuader quelqu'un, ou pour exposer, décrire quelque chose. D'abord le temple magnifique Exerça fort la rhétorique Tant des Troyens que du seigneur, SCARR. *Virg.* VI. Par ces répliques et dupliques De leurs royales rhétoriques Ils firent quelque temps essai, ID. *ib.* VIII. Je vous écoute dire; et votre rhétorique En termes assez forts à mon âme s'explique, MOL. *Tart.* III, 3. Nous épuisâmes nos rhétoriques, Revel et moi [pour persuader Mme de Chaulnes]; M. de Chaulnes nous soutenait, SÉV. 4 sept. 1689. L'esprit de ce petit garçon est trop joli, toutes ses petites pensées, tous ses petits raisonnements, ses finesses, sa petite rhétorique naturelle...., ID. 20 juill. 1680. Il avait tout le temps d'étaler sa rhétorique sur ce beau sujet, HAMILT. *Gramm.* 11. D'Aubanton vint un matin chez moi; j'écoutai une flatteuse rhétorique pour me faire goûter ce que Pontchartrain m'avait proposé, ST-SIM. 301, 216. || 5° Par dénigrement. Discours vain et pompeux. Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir Un spectateur toujours paresseux d'applaudir, Et qui, des vains efforts de votre rhétorique Justement fatigué, s'endort ou vous critique, BOIL. *Art p.* III. Ces lois [des Visigoths] pleines de rhétorique et vides de sens, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 1. || 6° Chambre de rhétorique, se dit de certaines sociétés littéraires qui se formèrent dans les Pays-Bas dès le moyen âge.

— HIST. XIIIe s. Rectorique est une science qui nous enseigne bien pleinement et parfetement dire es choses communes et es privées, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 470. || XVe s. [Jean Lyon] parloit si belle rhetorique et par si grand art, que ceux qui l'oyoient estoient tous resjouis de son langage, FROISS. II, III, 53. || XVIe s. Ariston definit sagement la rhetorique, science à persuader le peuple; Socrates, Platon, art de tromper et de flatter, MONT. I, 380. Je suis meu d'une indicible ardeur de mettre avant ma rhetorique, et estaler ma marchandise en ce lieu, *Sat. Mén. Har. de M. le recteur Rose.*

— ÉTYM. Provenç. *rethorica* ; espagn. *retorica* ; ital. *rettorica* ; du lat. *rhetorica*, qui est le grec ῥητορική, de ῥήτωρ, rhéteur.

† **RHINALGIE** (ri-nal-jie), *s. f.* Douleur qui a son siége au nez.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et ἄλγος, douleur.

† **RHINANTHE** (ri-nan-t'), *s. m.* Genre de la famille des scrophulariées.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et ἄνθος, fleur, à cause de la forme des fleurs qui simule le profil d'un nez aquilin.

† **RHINARION** (ri-na-ri-on), *s. m.* Terme de zoologie. Bout du nez d'un mammifère, quand il est couvert d'une peau humide. || Chez les insectes, espace compris entre le bord antérieur du nez et le labre.

— ÉTYM. Ῥίν, nez.

† **RHINENCÉPHALE** (ri-nan-sé-fa-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstres rhinencéphales, monstres qui ont le nez prolongé en forme de trompe.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et *encéphale*.

† **RHINENCHYTE** (ri-nan-chi-t'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument destiné à faire des injections dans le nez.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, ἐν, dans, et χεῖν, verser.

1. **RHINGRAVE** (rin-gra-v'), *s. m.* Comte du Rhin, il se disait des juges, des gouverneurs des villes situées le long du Rhin, et de quelques princes d'Allemagne. Un des rhingraves, prisonnier au combat où se trouva le duc de Coislin, lui échut, ST-SIM. 110, 183. || La femme d'un rhingrave était appelée madame la rhingrave.

— ÉTYM. All. *Rheingraf*, de *Rhein*, le Rhin, et *Graf*, comte.

2. **RHINGRAVE** (rin-gra-v'), *s. f.* Sorte d'ancien vêtement, haut-de-chausses fort ample, attaché par le bas avec plusieurs rubans. Est-ce par les appas de sa vaste rhingrave Qu'il a gagné votre âme en faisant votre esclave? MOL. *Mis.* II, 1. J'ai chez moi un garçon qui, pour monter une rhingrave, est le plus grand génie du monde, et un autre qui, pour assembler un pourpoint, est le héros de notre temps, ID. *Bourg. gent.* II, 8.

— ÉTYM. *Rhingrave*, 1.

† **RHINGRAVIAT** (rin-gra-vi-a), *s. m.* Fonction, dignité de rhingrave.

† **RHINITE** (ri-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de coryza.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et la finale médicale *ite* indiquant inflammation.

† **RHINLANDIQUE** (rin-lan-di-k'), *adj.* Pied rhinlandique, pied en usage sur les bords du Rhin, valant 313,86 millimètres. Il [un miroir ardent] a trois pieds rhinlandiques de diamètre et pèse 160 livres, ce qui est une grandeur énorme par rapport aux plus grands verres convexes qui aient jamais été faits, FONTEN. *Tschirnhaus*.

— ÉTYM. All. *Rheinland*, pays du Rhin, de *Rhein*, Rhin, et *Land*, pays.

† **RHINOCÈRE** (ri-no-sè-r'), *s. f.* Capitale imaginaire des rhinocéros d'après la Fontaine. L'éléphant repartit: quoi! vous ne savez pas Que le Rhinocéros me dispute le pas, Qu'Éléphantide a guerre avecque Rhinocère? LA FONT. *Fabl.* XII, 21.

RHINOCÉROS (ri-no-sé-ros'), *s. m.* || 1° Grand quadrupède sauvage portant une ou deux cornes sur le nez, genre de l'ordre des pachydermes. Après l'éléphant, le rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 217. Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739, avait été envoyé de Bengale; quoique très-jeune, puisqu'il n'avait que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montaient à près de mille livres sterling, ID. *ib.* t. IV, p. 334. Ils [les anciens] connaissaient les rhinocéros à deux cornes, que l'Europe moderne n'a point vus vivants, CUVIER, *Révolutions*, p. 72. || 2° Au rhinocéros, sorte de coiffure des petits-maîtres, dans le XVIIIe siècle. Mon Dieu! que je fus aise quand j'appris que le théâtre était purgé de blanc-poudrés coiffés au rhinoceros et à l'oiseau royal! VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 18 juin 1759.

— HIST. XVIe s. Les autres disent que la licorne ou monoceros ressemble à un rhinoceros, PARÉ, *Licorne*, 2.

— ÉTYM. Ῥινοκέρως, de ῥίν, nez, et κέρας, corne.

† **RHINOPLASTIE** (ri-no-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération ayant pour but de refaire un nez, lorsque cette partie du visage a été retranchée ou détruite par une cause quelconque.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et πλάσσειν, former.

† **RHINOPTIE** (ri-no-ptie), *s. f.* Terme de médecine. Strabisme qui a lieu du côté du nez.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et ὄπτομαι, voir.

† **RHINORRHAGIE** (ri-no-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie nasale.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et ῥαγεῖν, faire éruption.

† **RHINORRHAPHIE** (ri-no-rra-fie), *s. f.* Terme de médecine. Réunion, par suture, des bords d'une plaie du nez.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et ῥάπτειν, coudre.

† **RHINORRHÉE** (ri-no-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement de mucosités limpides par le nez sans aucun symptôme inflammatoire.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et ῥεῖν, couler.

† **RHINOTHÈQUE** (ri-no-tè-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Épiderme du bec des oiseaux.

— ÉTYM. Ῥίν, nez, et θήκη, loge.

RHIZ.... Préfixe qui signifie racine, et qui vient de ῥίζα, racine.

† **RHIZAGRE** (ri-za-gr'), *s. f.* Instrument propre à extraire les racines des dents.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et ἄγρα, action de saisir.

† **RHIZANTHE** (ri-zan-t'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs ou les pédoncules naissent de la racine.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et ἄνθος, fleur.

† **RHIZOBLASTE** (ri-zo-bla-st'), *adj.* Terme de botanique. Dont l'embryon est pourvu de racines. || Se dit de l'embryon lui-même. Embryon rhizoblaste.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et βλαστός, germe.

† **RHIZOBOLÉES** (ri-zo-bo-lée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, contenant de grands arbres de la Guyane et du Brésil.

† **RHIZOCARPE** (ri-zo-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont la fructification se développe près de la racine.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et καρπὸς, fruit.

† **RHIZOCARPÉES** (ri-zo-kar-pée), *s. f. pl.* Plantes aquatiques, dont les fruits semblent naître sur les racines.

† **RHIZOCARPIEN, IENNE** (ri-zo-kar-piin, piè-n'), *adj.* Terme de botanique. Se dit du végétal à racine vivace, dont la tige ne porte qu'une fois des fruits et se reproduit chaque année.

— ÉTYM. *Rhiz*.., et καρπος, fruit.

† **RHIZOCARPIQUE** (ri-zo-kar-pi-k'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des plantes dont les fleurs et les fruits naissent de la racine.

— ÉTYM. Voy. RHIZOCARPIEN.

† **RHIZOCTONE** (ri-zo-kto-n'), *s. m.* Genre de la famille des champignons, composé d'espèces parasites sur les racines des végétaux supérieurs, notamment sur les bulbes de safran, genre *rhizoctonia*, créé par A. P. de Candolle.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et κτείνειν, tuer.

† **RHIZOGRAPHIE** (ri-zo-gra-fie), *s. f.* Terme didactique. Traité ou description des racines.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et γράφειν, décrire.

† **RHIZOLITHE** (ri-zo-li-t'), *s. f.* Racine fossile.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et λίθος, pierre.

† **RHIZOME** (ri-zô-m'), *s. m.* Terme de botanique. Tige souterraine ordinairement horizontale, qui s'allonge en poussant soit des rameaux, soit des feuilles à l'une de ses extrémités, tandis qu'elle se détruit par l'autre. Ce que l'on appelait racine traçante dans les graminées est un rhizome.

— ÉTYM. Ῥίζα, racine.

† **RHIZONYCHION** (ri-zo-ni-ki-on), *s. m.* Terme de zoologie. Phalange qui porte l'ongle, dans les mammifères et les oiseaux.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et ὄνυξ, ὄνυχος, ongle.

† **RHIZOPHAGE** (ri-zo-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de racines.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et φαγεῖν, manger.

† **RHIZOPHILE** (ri-zo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui vit sur les racines.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et φίλος, ami.

† **RHIZOPHORE** (ri-zo-fo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des racines. || *S. f. pl.* Genre de plantes des contrées intertropicales. Les palétuviers sont des rhizophores.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et φορὸς, qui porte.

† **RHIZOPHORÉES** (ri-zo-fo-rée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones.

† **RHIZOPODE** (ri-zo-po-d'), *s. m.* Base filamenteuse d'un champignon. || *S. m. pl.* Animaux dont le corps consiste seulement en une matière homogène contractile, sans épiderme, sans cavités, sans cils.

— ÉTYM. *Rhiz*..., et ποῦς, ποδὸς, pied.

† **RHIZOTOME** (ri-zo-to-m'), *s. m.* || 1° Ancien nom de l'herboriste; de celui qui recueille des racines et des plantes médicinales. || 2° Instrument des officines destiné à couper ou à hacher les racines.

— ÉTYM. Ῥιζοτόμος, de ῥίζα, racine, et τομή, section.

† **RHO** (ro), *s. m.* La dix-septième lettre de l'alphabet grec.

† **RHODANIEN, ENNE** (ro-da-niin, niè-n') ou **RHODANIQUE** (ro-da-ni-k'), *adj.* Qui appartient au Rhône. Glacier rhodanien, CH. MARTINS, *Revue des Deux-Mondes*, 1867, t. I, p. 598.

— ÉTYM. Lat. *Rhodanus*, le Rhône.

† **RHODANOGÈNE** (ro-da-no-jè-n', *s. m.* Autre nom du sulfocyanogène.

† **RHODATE** (ro-da-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels qui sont produits par l'oxyde rhodique.

† **RHODÉORÉTINE** (ro-dé-o-ré-ti-n'), *s. f.* Produit retiré de la racine de jalap.

† **RHODIENNES** (ro-diè-n'), *adj. f. pl.* Lois rhodiennes, espèce de code du commerce maritime des Rhodiens, que les anciens Romains prirent pour modèle.

— ÉTYM. L'île de *Rhodes*.

† **RHODIQUE** (ro-di-k'), *adj. m.* Se dit d'un des oxydes du rhodium.

— ÉTYM. *Rhodium*.

RHODIUM (ro-di-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal peu fusible, trouvé par Wollaston en 1803, dans le platine du commerce.

— ÉTYM. Dit ainsi de ῥόδον, la rose, à cause de sa couleur.

† **RHODODAPHNÉ** (ro-do-da-fné), *s. m.* Laurier rose.

† **RHODODENDRÉES** (ro-do-din-drée), *s. f. pl.* Synonyme de rhodoracées.

RHODODENDRON (ro-do-din-dron), *s. m.* Nom d'un genre de plantes qui sert de type à la famille des rhododendrées, dit aussi rosage. On y distingue: le rhododendron à grandes fleurs, qui, originaire de l'Amérique septentrionale, s'est naturalisé dans nos climats; le rhododendron velu, multiplié aussi dans nos jardins; le rhododendron arboré, venu de l'Inde et qui demande l'orangerie; le rhododendron pontique, devenu célèbre parce que le miel qu'y puisèrent les abeilles empoisonna l'armée de Xénophon; le rhododendron ferruginé, dit vulgairement laurier rose des Alpes et rose des Alpes, LEGOARANT. Un rocher concave, à l'abri duquel nous brûlions des rhododendrons, le seul bois qui crût à cette hauteur, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 52, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Voici une autre sorte de laurier, mais fort petite et basse, tenant lieu entre les arbustes; elle porte des roses, et pour ce est appellée rododendron ou rosago, O. DE SERRES, 560.

— ÉTYM. Ῥόδον, rose, et δένδρον, arbre.

† **RHODOGRAPHIE** (ro-do-gra-fie), *s. f.* Traité ou description des roses.

— ÉTYM. Ῥόδον, rose, et γράφειν, décrire.

† **RHODORACÉES** (ro-do-ra-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le *rhodora* est le type.

RHOMBE (ron-b'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Quadrilatère, plus souvent dit losange, dont les côtés sont tous égaux sans que les angles soient droits; le rhombe diffère du carré en ce que celui-ci a les angles droits. Il n'est point nécessaire de penser que toutes les figures de quatre côtés se peuvent inscrire dans le cercle, mais que, supposant que j'aie cette pensée, je suis contraint d'avouer que le rhombe y peut être inscrit, puisque c'est une figure de quatre côtés; et ainsi je serai contraint d'avouer une chose fausse, DESC. *Médit.* V, 5. Le feldspath est presque toujours cristallisé en rhombes, et composé de lames brillantes appliquées les unes sur les autres, BUFF. *Min.* t. I, p. 96. || Adjectivement. Minéral à bases rhombes. || 2° Terme d'histoire naturelle. Nom d'un genre de poissons acanthoptérygiens, dans lequel on distingue le rhombe alépidote, habitant les mers voisines de la Caroline, et qui est le chétodon nu de certains auteurs, LEGOARANT. || Nom d'un genre de poissons malacoptérygiens subbrachiens formé aux dépens de l'ancien genre pleuronecte rhombe, appelé vulgairement barbue. On y distingue encore le rhombe podas, qui était le pleuronecte podas, le rhombe ponctué dit targeur et qui était le pleuronecte ponctué; le rhombe maxime de Cuvier, communément dit turbot, faisan et faisan d'eau; le rhombe panthérin de Ruppel, qui, suivant le même auteur, est appelé vulgairement arid, LEGOARANT.

— HIST. XVIe s. Afin de l'entre-croiser à la maniere de plombs des vitres, et de causer en cest endroit des quarrés vuides en rhombe ou lozange, O. DE SERRES, 744. Rhombe girante [toupie], COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *rhombus*, de ῥόμβος, que les étymologistes rattachent au latin *orbis*, globe.

† **RHOMBIFORME** (ron-bi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un rhombe.

— ÉTYM. *Rhombe*, et *forme*.

† **RHOMBIQUE** (ron-bi-k'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a la forme du rhombe. Figure rhombique.

† **RHOMBOÈDRE** (ron-bo-è-dr'), *s. m.* Terme de géométrie. Corps solide dont les faces sont des rhombes. Le carbonate de fer, la chaux carbonatée, etc. cristallisent en rhomboèdre. || Terme de minéralogie. Cristal dont les six faces ressemblent à des rhombes.

— ÉTYM. *Rhombe*, et ἕδρα, face.

† **RHOMBOÉDRIQUE** (ron-bo-é-dri-k'), *adj.* Qui tient du rhomboèdre, qui en a la forme. Corps rhomboédrique. Forme rhomboédrique.

RHOMBOÏDAL, ALE (ron-bo-i-dal, da-l'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Qui a la figure du rhomboïde. || 2° *S. m.* Terme de zoologie. Le rhomboïdal, nom vulgaire du *coluber rhombatus* (ophidiens) qui habite l'Inde. C'est la couleuvre rhomboïdale de certains auteurs.

— ÉTYM. *Rhomboïde*.

RHOMBOÏDE (ron-bo-i-d'), *s. m.* || 1° Figure plane dont la forme approche de celle du rhombe. Celle [la figure de quatre côtés] qui n'a pas les angles droits, mais seulement les côtés opposés égaux, se nomme rhomboïde, OZANAM, *la Géométr. pratique.* || Nous disons aujourd'hui parallélogramme. || 2° Terme d'anatomie. Muscle du dos couvert par le trapèze, et qui, des apophyses épineuses des vertèbres dorsales, s'étend au bord interne de l'omoplate. || *Adj.* Le muscle rhomboïde.

— REM. L'Académie le définit : corps solide ayant six faces parallèles, dont chacune est un rhombe. C'est une erreur; le rhomboïde est une figure plane.

— HIST. XVI° s. Les autres muscles sont quadrangulaires, comme le rhomboïde de l'omoplate, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Ῥομβοειδής, de ῥόμβος, rhombe, et εἶδος, forme.

† **RHONCUS** (ron-kus'), *s. m.* Terme de médecine. Espèce de ronflement plus ou moins dur et bruyant que font entendre les apoplectiques, lorsque la paralysie a gagné le voile du palais, ou les agonisants dans quelques phases de maladies graves.

— ÉTYM. Lat. *rhoncus*, du grec ῥόγχος.

† **RHOPALE** (ro-pa-l'), *s. f.* Nom donné au genre roupale et mieux rupale, protéacées, par Rudge.

† **RHOPALIQUE** (ro-pa-li-k'), *adj.* Vers rhopalique, vers grec ou latin, formé d'une suite de mots dont chacun a une syllabe de plus que le précédent : le premier est toujours un monosyllabe. || Période rhopalique, celle où les incises des membres de la période deviennent de plus en plus longues, ou de plus en plus courtes, comme fait une massue. En voici une où le second membre est divisé en trois incises croissantes : Il a été affermi dans son pouvoir par une force étrangère et qui n'était pas de lui ; — par une force qui appuie la faiblesse [qui arrête les chutes de ceux qui se précipitent], — qui n'a que faire des bonnes maximes pour conduire les bons succès, BALZAC, dans JULLIEN.

— ÉTYM. Ῥόπαλον, massue, parce que la massue grossit depuis le petit bout jusqu'au bout opposé.

† **RHOPALOCÈRE** (ro-pa-lo-sè-r'), *adj.* Qui a les antennes terminées en massue.

— ÉTYM. Ῥόπαλον, massue, et κέρας, corne, antenne.

† **RHOTACISME** (ro-ta-si-sm'), *s. m.* Prononciation vicieuse de la lettre r.

— ÉTYM. Ῥωτακίζειν, employer souvent le ρ, de ῥῶ, r.

† **RHUBARBARIN** (ru-bar-ba-rin), *s. m.* ou **RHUBARBARINE** (ru-bar-ba-ri-n'), *s. f.* Synonyme de rhabarbarin.

RHUBARBE (ru-bar-b'), *s. f.* || 1° Nom collectif de plusieurs racines employées en médecine, qui toutes appartiennent au genre *rheum*, polygonées. Pour moi, je prendrais toute la rhubarbe de la Sibérie et tout le séné des apothicaires, sans que jamais je fisse un chant de la *Henriade*, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 4 janv. 1770. Il est bien connu que la vraie rhubarbe croît sans culture entre le trentième et le trente-neuvième degré de latitude boréale, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 30. La société formée à Londres pour l'encouragement des arts et du commerce distribua en 1774 des médailles à deux cultivateurs anglais qui avaient recueilli de la rhubarbe d'une qualité supérieure, ID. *ib.* V, 30. Il établit dans ses terres la culture de la rhubarbe, production inconnue en France dans sa jeunesse, CONDORCET, *Duhamel.* || La rhubarbe de Chine, de Perse ou des Indes, *rheum palmatum*, L. || La rhubarbe de France, *rheum compactum*, L. || Fig. Passez-moi la rhubarbe et je vous passerai le séné, voy. SÉNÉ. || 2° Rhubarbe des moines, nom sous lequel on a désigné tantôt la patience, tantôt le *rumex alpinus*, L. || 3° Rhubarbe blanche, voy. MÉCHOACAN. || Rhubarbe des pauvres, *thalictrum flavum*, L. || 4° Sorte de fromage qu'on fabrique à Roquefort, avec les raclures de ceux qui sont destinés au commerce. De ces raclures on compose une espèce de fromage en forme de boule qu'on nomme rhubarbe, et qui se vend dans le pays trois ou quatre sous la livre, *Dict. des Arts et mét.* au mot *laitière.* || 5° Jaune de rhubarbe, synonyme de rhéine.

— HIST. XIII° s. Et es montaignes de ceste cité croist reobarbe et gingembre aussi à grant planté, MARC POL, p. 490. || XIV° s. La reubarbare purge l'humeur colerique, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Cognoistre la force de la rubarbe et du polypode, MONT. II, 171.

— ÉTYM. Prov. *reubarba*; catal. *riubarbarro*; espagn. *ruibarbo*; port. *rheubarbo*; ital. *reobarbaro*, *rabarbaro*; du lat. *rha barbarum*, de *Rha*, nom indigène du Volga, et *barbarum*, barbare : la plante qui vient sur les bords du Rha des barbares. Le latin dit aussi *rheubarbarum*, et Isidore interprète *rheu* par racine.

RHUM (rom'), *s. m.* Alcool retiré de la mélasse, laquelle est le résidu du suc de la canne à sucre. || Quelques-uns écrivent rum, ce qui est la meilleure orthographe, étant l'orthographe des Anglais, qui nous ont transmis ce produit.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **RHUMATALGIE** (ru-ma-tal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur rhumatismale.

— ÉTYM. *Rhumatisme*, et ἄλγος, douleur.

RHUMATIQUE (ru-ma-ti-k'), *adj.* Synonyme de rhumatismal.

— HIST. XV° s. Par quoy furent causées es corps humains rumatiques enfermetez, CHR. DE PISAN, *Charles V*, II, 1. || XVI° s. Il eslira l'air pur et clair, non trop humide ne rhumatique, toutesfois un peu froid, PARÉ, V, 9.

— ÉTYM. Prov. *reumatic*; espagn. et ital. *reumatico*; du lat. *rheumaticus*, de ῥευματικός, de ῥεῦμα, rhume.

† **RHUMATISANT, ANTE** (ru-ma-ti-zan, zan-t'), *adj.* Qui est affecté de rhumatismes. || Substantivement. Un rhumatisant.

— ÉTYM. *Rhumatisme*; lat. *rheumatizare*, être affecté de fluxion (voy. RHUMATISME).

† **RHUMATISÉ, ÉE** (ru-ma-ti-zé, zée), *adj.* Qui est affecté de rhumatisme. Je suis tout rhumatisé.

— ÉTYM. Voy. RHUMATISANT.

RHUMATISMAL, ALE (ru-ma-ti-smal, sma-l'), *adj.* Qui appartient au rhumatisme. Les accidents rhumatismaux. || Fièvre rhumatismale, fièvre symptomatique qui accompagne le rhumatisme aigu.

— ÉTYM. Voy. RHUMATISME.

† **RHUMATISMALEMENT** (ru-ma-ti-sma-le-man), *adv.* Par l'effet, par suite d'un rhumatisme. Muscle qui est resté rhumatismalement contracté.

RHUMATISME (ru-ma-ti-sm'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Douleurs qui siègent particulièrement dans les muscles ou les articulations, et qui ne sont accompagnées ni de fièvre ni d'aucun caractère d'inflammation. Nous attendrons le retour des feuilles et celui de ma santé; autrement, il me faudrait chercher en litière les aventures ; on m'appellerait le chevalier du rhumatisme ; nom qui, ce me semble, ne convient guère à un chevalier errant, LA FONT. *Lett.* XIX. La fortune l'est venu chercher dans sa chambre, assez incommodé des chicanes de son rhumatisme, SÉV. 431. || 2° Rhumatisme articulaire, dit aussi arthrite rhumatismale, inflammation du système fibro-séreux des articulations, compliquée d'une altération particulière du sang; il est aigu ou chronique. Je vous assure qu'un rhumatisme est une des belles pièces qu'on puisse avoir; j'ai un grand respect pour lui; il a son commencement, son augmentation, son période et sa fin, SÉV. 247. Plusieurs poules furent atteintes de rhumatisme aigu et de sciatique, FLOURENS, *Instit. Mém. scienc.* t. X, p. 621. || 3° Rhumatisme noueux, forme du rhumatisme qui n'est ni la goutte ni le rhumatisme aigu ou chronique, et qui se caractérise par une augmentation graduelle du volume des extrémités des os, du périoste et des ligaments.

— ÉTYM. Lat. *rheumatismus*, de ῥευματισμός, de ῥεῦμα (voy. RHUME). Le *rhumatisme* a été ainsi nommé parce que, dans l'ancienne pathologie, on le considérait comme une fluxion venant des parties supérieures.

† **RHUMATISMÉ, ÉE** (ru-ma-ti-smé, mée), *adj.* Synonyme inusité de rhumatisé. Le chevalier de Grignan, rhumatismé depuis deux mois, SÉV. 26 janv. 1683.

† **RHUMATOÏDE** (ru-ma-to-i-d'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de douleurs analogues à celles du rhumatisme, qui se manifestent au voisinage des articulations des membres, aux régions cervicale, lombaire et sternale, à la suite des accidents primaires de la syphilis.

— ÉTYM. *Rhumatisme*, et εἶδος, forme.

RHUME (ru-m'), *s. m.* || 1° Terme vulgaire, synonyme de bronchite ou inflammation de la membrane muqueuse des bronches. Cela est étrange, que moi, qui vous ai tant fait la guerre d'être trop craintive en ce qui regarde votre santé, ai pris à cette heure cette même humeur pour ce qui vous regarde, et qu'un rhume que vous avez me tourmente plus qu'une fièvre continue que j'aurais, VOIT. *Lett.* 108, *à Mme de Sablé.* Vous toussez fort, madame.... — C'est un rhume obstiné, sans doute; et je vois bien Que tous les jus [de réglisse] du monde ici ne feront rien, MOL. *Tart.* IV, 6. Le petit Péquet était au chevet de mon lit pour un épouvantable rhume qui sera passé quand vous recevrez cette lettre, SÉV. 28. Le rhume à son aspect [d'un mauvais médecin] se change en pleurésie, BOIL. *Art p.* IV. || On dit aussi rhume de poitrine ou de gorge. || 2° Rhume négligé, commencement de diverses espèces de phthisies. || 3° Rhume de cerveau, ou, absolument, rhume, synonyme de coryza. L'autre aussitôt de s'excuser, Alléguant un grand rhume : il ne pouvait que dire Sans odorat, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. De légers engorgements des sinus frontaux, que le public appelle rhumes de cerveau, DESESSARTZ, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 462.

— HIST. XIII° s. Me prist.... un reume si grant en la teste, que le reume me filoit de la teste parmi les nariles, JOINV. 237. || XV° s. ....l'impost, les quatriemes, Peste des biberons, Faute d'un peu de vin, feront mourir de rheumes Les pauvres compaignons, BASSELIN, XXVIII. || XVI° s. La douleur de teste se recognoit à la reume, quand le bœuf jette en abondance par les yeux et la bouche, O. DE SERRES, 978. Aucuns l'appellent [la goutte] descente, rheume ou catarre, parce que le nom de goute est odieux, principalement aux jeunes gens, PARÉ, XXI, 1. Et parce qu'en la vieillesse nous apportons le palais encrassé de rheume.... MONT. II, 18.

— ÉTYM. Provenç. *reuma*, s. f.; espagn. et ital. *reuma*; du lat. *rheuma*, qui vient de ῥεῦμα, fluxion, de ῥεῖν, couler, fut. ῥεύσω; sanscr. *sru*, couler; comparez le lat. *rivus*, ruisseau.

† **RHUMERIE** (ro-me-rie), *s. f.* Distillerie de rhum.

RHUS (rus'), *s. m.* Nom latin du sumac.

— ÉTYM. Lat. *rhus*, du grec ῥοῦς, sumac.

† **RHYNCHITE** (rin-ki-t'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères. || Le rhynchite Bacchus, espèce de charançon ayant fait partie du genre attelabe.

— ÉTYM. Ῥύγχος, bec.

† **RHYNCHOLITHE** (rin-ko-li-t'), *s. m.* Nom donné à divers corps fossiles, à des pointes d'oursins.

— ÉTYM. Ῥύγχος, bec, et λίθος, pierre.

RHYTHME (ri-tm'), *s. m.* || 1° Qualité du discours qui, par le moyen de ses syllabes accentuées, vient frapper notre oreille à de certains intervalles; ou succession de syllabes accentuées (sons forts) et de syllabes non accentuées (sons faibles) à de certains intervalles. Lorsqu'il [Virgile] chante un fait d'armes ou décrit une tempête, le rhythme précipité, les sons retentissants de ses vers peignent admirablement une scène de fureur, de tumulte ou d'épouvante, POUSSIN, *Lett.* 24 nov. 1647. Le rhythme, c'est-à-dire l'assemblage de plusieurs temps qui gardent entre eux certain ordre et certaines proportions, D'OLIVET, *Prosod. franç.* V, 1. Le rhythme en général est un mouvement successif et soumis à certaines proportions, BARTHÉL. *Anach.* ch. 27. Le rhythme de la poésie n'est qu'une imitation de celui de la musique, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 203. || Rhythme phraséologique, voy. PHRASÉOLOGIQUE. || 2° Il se dit quelquefois pour vers. Quand mon âme oppressée Sent en rhythmes nombreux déborder ma pensée, LAMART. *Méd.* I, 20. || 3° Terme de musique. Système des durées des sons ; succession régulière des sons forts et des sons faibles. Dans ses forêts le sauvage qui chante, Fidèle au rhythme, en observe les lois ; Tel est le chant, même dès sa naissance, MARMONTEL, *Polymn.* II. La musique dépourvue de rhythme est vague, et ne peut se prolonger sans faire naître l'ennui, FÉTIS, *la Musique*, II, 11. Le rhythme, de toutes les parties de la musique, nous paraît être aujourd'hui la moins avancée, BERLIOZ, *À travers chants*, p. 8. || 4° Se dit, en médecine, des battements du pouls, pour exprimer la proportion convenable entre une pulsation et les suivantes.

— SYN. RHYTHME, MÈTRE. Le mètre et le rhythme sont théoriquement indépendants l'un de l'autre. Celui-ci n'existe qu'à la condition d'être entendu; il consiste toujours dans les syllabes accentuées, que l'oreille saisit parfaitement. Le mètre, au contraire, est l'évaluation des syllabes. Il existerait encore pour un sourd, si ce sourd en connaissait la valeur conventionnelle, JULLIEN.

— HIST. XIV° s. Il ne prent pas rimes, ainsi comme l'en use communement en françois de ce mot; il entent par rime toute mesure convenable de sillabes ou de sons, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Je ne suis pas de ceulx qui pensent la

bonne rhythme faire le bon poeme, MONT. I, 189. Or ce qu'ils [les anciens] appeloient rhythmes estoient certaines clauses [périodes].... pour cela ils n'entendoient que la fin des clauses fust sujette de tomber en paroles de mesme terminaison ; qui est toutes fois ce que nous appelons aujourd'huy rhythmes en nostre langue, EST. PASQUIER, *Recherches*, VIII, 1.

— ÉTYM. Lat. *rhythmus*, du grec ῥυθμός, qui se rattache à ῥεῖν, couler, futur ῥεύσω ; sanscr. *sru*.

† **RHYTHMÉ, ÉE** (ri-tmé, tmée), *adj.* Qui a du rhythme.

— HIST. XIVe s. Musique bien rimée, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

† **RHYTHMICIEN** (ri-tmi-siin), *s. m.* Grammairien qui s'occupe de la rhythmique grecque ou latine.

RHYTHMIQUE (ri-tmi-k'), *adj.* || 1° Qui tient au rhythme, qui en dépend. Harmonie rhythmique. || Accent rhythmique, voy. TONIQUE. || Vers rhythmique, vers constitué non d'après la quantité, mais d'après l'accent des syllabes. Le vers français, le vers italien sont des vers rhythmiques, et, en même temps, mesurés par le nombre des syllabes. Dans la basse latinité, lorsqu'on abandonna le vers métrique pour le vers rhythmique, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 461. || 2° Terme de musique. Qui a du rhythme. || 3° *S. f.* La rhythmique, la partie de la grammaire ancienne relative au rhythme des vers grecs ou latins.

— ÉTYM. Prov. *rithmic*, *rithimic* ; espagn. et ital. *ritmico* ; du lat. *rhythmicus*, du grec ῥυθμικός, de ῥυθμός, rhythme.

† **RHYTHMOPÉE** (ri-tmo-pée), *s. f.* Dans la musique des Grecs et des Latins, l'art de faire du bon rhythme, des phrases bien rhythmées.

— ÉTYM. Ῥυθμοποιία, de ῥυθμός, rhythme, et ποιεῖν, faire.

† **RHYTIDOME** (ri-ti-dô-m'), *s. m.* Terme de botanique. Couche de tissu cellulaire située entre l'enveloppe herbacée et le liber, se confondant avec les feuillets extérieurs de celui-ci, et les entraînant dans sa chute ; exemple le cerisier.

— ÉTYM. Ῥυτίδωμα, état de ce qui est ridé.

† **RHYTON** (ri-ton), *s. m.* Nom d'un ancien vase grec, servant à boire, large par le haut, étroit par le bas.

— ÉTYM. Ῥυτόν, de ῥυτός, coulant.

† **RIA** (ria), *s. m.* Voy. RÉA.

RIANT, ANTE (ri-an, an-t'), *adj.* || 1° Qui rit. J'ai vu ici M. de Larrey, fils de notre pauvre ami Lenet, avec qui nous avons tant ri ; car jamais il ne fut une jeunesse si riante que la nôtre de toutes les façons, SÉV. *à Bussy*, 12 juill. 1691. || Dents riantes ou rieuses, dents incisives qui se montrent quand on rit. || 2° Par extension, qui annonce de la gaieté, de la joie. Lèvre riante, MAIR. *Solim.* IV, 5. Œil riant, ROTR. *Hercule mour.* V, 1. Il [Fouquet] nous a saluées, et a pris cette mine riante que vous connaissez, SÉV. 27 nov. 1664. Et d'enfants à sa table une riante troupe Semble boire avec lui la joie à pleine coupe, RAC. *Esth.* II, 9. Quand Idoménée lui ordonne de mener les danses des jeunes Crétoises au son des flûtes, on la prendrait pour la riante Vénus qui est accompagnée des Grâces, FÉN. *Tél.* XXII. || 3° Agréable à la vue. Les maisons y sont propres, commodes, riantes, mais sans ornements, FÉN. *Tél.* V. Je vois autour de moi la plus effroyable misère dans le pays le plus riant, VOLT. *Lett. Thiriot*, 17 sept. 1759. Pendue aux buissons de ce coteau riant, La chèvre aventurière a quitté l'Orient, DELILLE, *H. des champs*, II. Il [Virgile] ouvre aux morts heureux le riant Élysée, ID. *Convers.* ch. III. || 4° Gracieux, agréable à l'esprit. Mais dans une profane et riante peinture De n'oser de la fable employer la figure.... C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement, BOIL. *Art p.* III. Le monde a des dehors plus riants que la vertu, MASS. *Carême, Dégoûts.* J'aperçois un avenir très-riant et très-prochain, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. Boccace dont l'imagination riante a résisté aux fléaux réunis de la guerre civile et de la peste, STAEL, *Corinne*, XVIII, 3. Je remonte, aux lueurs de ce flambeau divin [la foi], Du couchant de ma vie à son riant matin, LAMART. *Médit.* I, 16. || Substantivement. Je ne trouvais d'épine dans le riant de ma situation que la peine de voir mes deux amis.... ST-SIM. 305, 240.

— HIST. XIIe s. Le front poli et clair, les oilz vairs et rianz, *Sax.* V. || XIVe s. Come cil qui rist volentiers est dit riant, non pas pour ce que il rie tousjours, mais pour ce que il puet [peut] rire et se puet tenir de rire, H. DE MONDEVILLE, f° 62. || XVe s. Mais je vendroy mon heritage, Pour avoir de ce vin riant, BASSELIN, XXV. || XVIe s. Socrates eut un visage constant, mais serein et riant, MONT. III, 311. Venus, qui trompoit tout ainsi, S'en mocque, et ses nymphes aussi En ont les graces plus riantes, DESPORTES, *Diverses amours*, XXXII, *Ode*.

— ÉTYM. *Rire* ; bourg. *risant*.

† **RIAULE** (ri-ô-l'), *s. f.* Outil du mineur, sorte de crochet muni d'une poignée.

RIBAMBELLE (ri-ban-bè-l'), *s. f.* Terme familier et péjoratif. Longue suite. Il m'a dit une ribambelle d'injures. Cet homme a une ribambelle d'enfants. Diablotins, par ribambelle, Viennent baiser ses pieds nus, BÉRANG. *Enfers.*

— ÉTYM. Il est possible que ce mot provienne, par une dérivation fantasque, de *riban*, qui s'est dit pour *ruban*.

RIBAUD, AUDE (ri-bô, bô-d'), *adj.* || 1° Terme populaire et grossier. Impudique, luxurieux. Un homme ribaud, une femme ribaude. || Substantivement. Le jeu n'est sûr avec cette ribaude, BOIL. *Épigr.* III. Ce gentil dieu qu'on appelle Mercure, Dieu des fripons, des ribleurs et ribauds, CHAUL. *Rép. à l'abbé Courtin*, *Œuv.* t. I, p. 147. || 2° Roi des ribauds, officier de la suite du roi dont l'emploi était de s'enquérir des crimes qui se commettaient dans cette suite et d'en faire justice ; il avait aussi juridiction sur les jeux et brelans et sur les femmes publiques. || *S. f.* Ribaude s'est dit, à Paris, d'une pomme entourée de pâte et cuite au four.

— HIST. XIIe s. N'a en la route ne ribaud ne garçon, *Garin*, dans DU CANGE, *ribaldi*. || XIIIe s. Et li ribaut boutoient le fu partou et prendoient proie, *Chr. de Rains*, p. 134. Tiens soit li pooirs et li baus, Tu seras mès rois des ribaus, Ainsinc le vuet nostre chapitre, *la Rose*, 10974. Car voi bien ore apertement Par vostre parleüre baude, Que vous estes fole ribaude, *ib.* 7014. Mais ribaus ont les cuers si baus, Portant sacs de charbon en greve, Que la peine riens ne leur greve, DU CANGE, *ribaldi*. Une feme avoit fet son plet à deus ribaus, qu'il tueroient son baron [mari], BEAUM. LXIX, 16. || XIVe s. Item a le prevost le jugement des cas advenus en l'ost ou chevauchée du roi, et le roy des ribaulx en a l'execution.... Le roy des ribaulx a de son droit, à cause de son office, connoissance sur tous jeux de dez, de berlens et d'autres qui se font en ost et chevauchée du roy ; item sur tous les logis des bourdeaulx et des femmes bourdelieres, doit avoir deux sols la sepmaine, DU CANGE, *ribaldi*. || XVe s. Ils pourront mettre à l'encontre d'eux, si ils veulent, pour combattre, dix ribaux ou varlets, FROISS. III, IV, 15. Et se trouverent jusques à cinq cens lances, chevaliers et escuiers, et bien quatre mille ribaux, ID. dans DU CANGE, *ribaldi*. || XVIe s. Et est une chose esmerveillable qu'avec le temps l'estat de ce roi des ribauds alla tellement au raval, que je le voy avoir esté pris pour executeur de la haute justice, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 525.

— ÉTYM. Provenç. *ribaut* ; espagn. et ital. *ribaldo*, et aussi *rubaldo*. Mot d'origine incertaine. Quelques-uns le tirent du germanique *bald*, hardi, qui avait donné *baud*, dans l'ancien français, avec le préfixe germanique *eri*, qui signifie avant : le très-hardi, le très-baud. On remarquera que ceux qui ont écrit en vers latins dans le XIIe et le XIIIe siècle font *ri* long, *ribaldi*. Diez y voit un dérivé de l'anc. haut-allem. *hrîpâ*, moyen haut-allem. *rîbe*, prostituée. Scheler préfère l'allem. *reiben*, frotter, de sorte que *ribaud* répondrait au latin *perfrictus*, adroit, fourbe. L'ancienne langue avait plusieurs dérivés : *ribaudaille*, *ribauder*, *ribaudie*, *ribeaudeau*. L'étymologie de Diez paraît la plus probable, bien que *ribaud* n'ait pas toujours eu une acception défavorable et qu'il ait signifié, en certains moments, une sorte de soldats, et aussi portefaix.

† **RIBAUDEQUIN** (ri-bô-de-kin), *s. m.* Nom d'une ancienne machine de guerre, qui était un arc de douze ou quinze pieds de long, qu'on plaçait sur un mur et par le moyen duquel on lançait un énorme javelot qui tuait souvent plusieurs hommes à la fois.

RIBAUDERIE (ri-bô-de-rie), *s. f.* Terme de mépris et de blâme, mais non, comme ribaud, terme grossier. Action de ribaud, divertissement licencieux.

— HIST. XIIIe s. Porce que les garces lesoient leur peres et leur meres, et ne fesoient se ribauderies non, *Liv. des mét.* 236. Qui louera maison à ribaude, ou recevra ribauderie en sa maison.... DU CANGE, *ribaldi*.

— ÉTYM. L'anc. verbe *ribauder*, de *ribaud*.

† **RIBAUDET** (ri-bô-dè), *s. m.* Espèce de pluvier.

† **RIBAUDURE** (ri-bô-du-r'), *s. f.* Faux pli qui se trouve aux draps qu'on foule.

† **RIBE** (ri-b'), *s. f.* Moulin à meule conique pour broyer le chanvre.

— ÉTYM. Peut-être l'allem. *reiben*, frotter.

† **RIBES** (ri-bès), *s. m.* Arbrisseau d'ornement (voy. GROSEILLIER).

— ÉTYM. Arabe, *ribâs* ou *riwâs*, que Sontheimer *Ibn beithar*, t. I, p. 508, identifie avec le *rheum ribes*.

† **RIBLAGE** (ri-bla-j'), *s. m.* Action de ribler.

† **RIBLER** (ri-blé), *v. a.* Aiguiser une meule neuve avec de l'eau ou du sable sec, et en la frottant contre une autre.

— ÉTYM. Origine inconnue. Scheler propose l'allem. *reiben*, frotter. Il y a eu jusque dans le XVIIe siècle un verbe *ribler*, avec son dérivé *riblerie*, très-usité et signifiant courir les rues comme font les débauchés, prendre, voler, piller (voy. RIBLEUR).

† **RIBLETTE** (ri-blè-t'), *s. f.* Tranche mince de bœuf, veau ou porc, qu'on sale, qu'on épice et qu'on fait griller.

RIBLEUR (ri-bleur), *s. m.* Terme populaire et vieilli. Celui qui court la nuit comme les filous. Ce gentil dieu, qu'on appelle Mercure, Dieu des rhéteurs, des ribleurs et fripons, Vient vous offrir présents d'autre nature, CHAUL. *Ép. à la duchesse du Maine.*

— HIST. XVe s. En icelle ville frequentent et de pairent souvent plusieurs ribleurs, vacabons, gens incogneuz, malfaicteurs et autres suspectz à ladite ville, *Ordonn.* déc. 1484.

— ÉTYM. Il est possible que *ribler* ou *riber*, car il s'est dit aussi (voy. DU CANGE, *ribaldisare*), vienne du germanique *hripâ*, et *ribe*, femme prostituée, comme Diez a proposé pour *ribaud*. Il est de fait que *ribler* ou *riber* a signifié mener mauvaise vie.

† **RIBLON** (ri-blon), *s. m.* Petits morceaux de fer à refondre, hors de service. Celles [ferrailles] qui proviennent des rognures de la tôle ou des morceaux cassés du fil de fer, qu'on appelle des riblons, BUFF. *Hist. min. introd. part. expl. Œuv.* t. VII, p. 77.

— ÉTYM. Scheler y voit l'allem. *reiben*, frotter.

† **RIBONBORDER** (ri-bon-bor-dé), *v. n.* Terme de marine peu usité. Louvoyer en faisant des bordées courtes.

— ÉTYM. *Re...*, *bon*, et *bord*, d'après une conjecture de Jal.

† **RIBON-RIBAINE** (ri-bon-ri-bè-n'), *loc. adv.* S'est dit populairement pour coûte que coûte ; à quelque prix que ce soit.

— HIST. XVe s. Puisqu'il le faut ribon-ribaine Endurer comme à la quintaine, CH. D'ORL. *Rondeau.*

† **RIBORD** (ri-bor), *s. m.* Terme de marine. Nom d'un bordage que l'on confond souvent avec le gabord, et que Romme définit bordage qui est le plus voisin de la quille, et dont le bord inférieur est reçu dans la rablure de la quille.

— ÉTYM. Portug. *resbordo*.

RIBORDAGE (ri-bor-da-j'), *s. m.* Terme de marine. Dommage que le choc d'un bâtiment cause à un autre. || Indemnité que l'on paye dans ce cas.

— ÉTYM. Peut-être *ri* ou *re*, marquant rencontre, et *bord*.

1. **RIBOTE** (ri-bo-t'), *s. f.* Terme populaire. Débauche de table ; excès de boisson. Faire ribote. Il était en ribote, il était ivre.

— ÉTYM. Voy. RIBOTER.

† 2. **RIBOTE** (ri-bo-t'), *s. f.* Terme de métier. Froncement sur le papier.

— ÉTYM. Ce semble un substantif formé de *re* et *bouter* ; ce qui viendrait à l'appui de l'étymologie de *riboter* (voy. RIBOTER à l'étymologie).

RIBOTER (ri-bo-té), *v. n.* Terme populaire. Faire une débauche de table, et surtout boire avec excès. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. En Bretagne, *riboter* se dit de l'action de battre le lait pour préparer le beurre ; *ribot*, le pilon d'une baratte. On peut penser que, figurément, ce mot a été pris pour exprimer agitation, vie de cabaret, débauche de table. *Riboter* paraît l'équivalent de *rebouter*, bouter de nouveau, bouter sans cesse ; on remarquera que dans la papeterie *ribote* a un sens qui va bien à rebouter (froncer). Scheler rattache *riboter* à *ribaud*, ce qui ne paraît pas possible.

RIBOTEUR, EUSE (ri-bo-teur, teu-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à riboter. Cependant, las de godailler, Nos riboteurs veulent payer, VADÉ, *Pipe cassée*, II.

— ÉTYM. *Riboter*.

RICANEMENT (ri-ka-ne-man), *s. m.* Action de ricaner. Sur la foi d'un ricanement Qui n'était que l'effet d'un gai tempérament, CHAULIEU, *à Lafare*, déc. 1703. Assemblées de parents, quolibets de no-

ces, plates plaisanteries, ricanements sans avoir envie de rire, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 55. Elle a des manières libres, un ricanement perpétuel qu'elle donne pour de la gaieté, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 418, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Ricaner.*

RICANER (ri-ka-né), *v. n.* Rire à demi. Cette liberté légère, réservée aux titres et aux richesses, qui fait dire une galanterie à une actrice, qui en fait chiffonner une autre, ricaner avec celle-ci, sourire avec celle-là, MARIV. *Pays. parv.* 8e part. Il répète les derniers mots de ce que dit sa femme, il ricane et montre des dents qu'on aimerait autant qu'il cachât, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. I, p. 114, dans POUGENS. || Rire en se moquant, rire avec mépris. Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà? MOL. *Tart.* I, 1. De vous on commence à ricaner beaucoup en France, VOLT. *Poés. mél.* 154. Saluer des épaules, ricaner sur un rien, débiter deux ou trois fadeurs, LEGRAND, *Tri. du temps présent*, 2e part. sc. 15. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVe s. Il ouyt ricaner une beste moult laidement en maniere d'ung asne; dont Estonne fut moult courroucié, car bien luy fut advis qu'il le mosquast, *Perceforest*, t. II, fo 30. Que fait chanoine qui ricanne Comme nos asnes en moustier? Certes je croy que tout se damne; Chascun fait contre son mestier, E. DESCH. *Poésies mss.* fo 293. || XVIe s. Asne à longues oreilles et babines pendantes, qui, quand il ricannoit, faisoit retentir tout le voisinage, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 257, dans LACURNE. Le villayn ricanne comme ung chien soubz ung huis, PALSGR. p. 551. L'asne demeuroit derriere, qui ricquanne et prie qu'on ne le veuille laisser seul à la gueule aux loups, *Merlin Coccaie*, t. II, p. 251, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *reganhar*; cat. *regunyar*; espagn. *regañar*. Le sens propre est braire comme un âne, et montrer les dents comme un chien: de sorte que ce verbe paraît avoir une certaine analogie avec *rechigner*; le fait est que Oudin dans son Dictionnaire le donne sous la forme *ricagner*; il en a aussi avec l'anc. français *recaner*, qui a les deux sens de *ricaner*. Diez y voit l'équivalent du lat. *cachinnare*, rire à bouche ouverte, *ri* y étant venu à cause de l'influence de rire; mais cela, et même le sens, fait difficulté, car *ricaner* n'est pas rire à bouche ouverte. Il reste fort difficile de déterminer les rapports et l'origine de *rechigner*, *recaner* et *ricaner*; mais, en prenant en considération le sens, on peut conjecturer que *ricaner* vient de l'anc. haut-all. *geinôn*, ouvrir la bouche, avec *re* ou *ri* préfixe. Le bas-latin *gannare*, se moquer, ne va pas pour le sens; le latin *gannire*, qui signifie grogner ou gémir comme un chien, n'est peut-être pas à rejeter. Le mot du Berry *ricasser* paraît formé de *rire*.

RICANERIE (ri-ka-ne-rie), *s. f.* Ris de celui qui ricane. L'aîné [des fils de la Rochefoucauld] était rogue, avare à l'excès, sans esprit, que silence, ricanerie, malignité, ST-SIM. 352, 143.

— ÉTYM. *Ricaner.*

RICANEUR, EUSE (ri-ka-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ricane. Mon fils s'imaginait que cette ricaneuse l'avait prié [M. de Chaulnes] de ne point parler pour lui; mais il voit bien qu'il s'était trompé, SÉV. 12 oct. 1689. Si quelqu'un se fût moqué publiquement de ce tableau [représentant Ignace et Xavier montant au ciel], le révérend père Lachaise, confesseur du roi, n'aurait pas manqué de faire donner une lettre de cachet au ricaneur sacrilége, VOLT. *Dict. phil. Fr. Xavier.* || *Adj.* Je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans ce couvent; ha! que vous avez bien fait, ma fille, de la reprendre! SÉV. 379. Il a un air si fin, si ricaneur, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Vrai sage*, I, 4.

— HIST. XVIe s. Ricaneux, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ricaner.*

† **RICARDE** (ri-kar-d'), *s. f.* Coquillage bivalve et strié, dont on emploie à Paris la coquille du fond pour y faire gratiner des béchamels aux huîtres, aux cervelles, aux champignons, etc. On dit plus ordinairement bucarde.

† **RICARDEAU, RICARDOT** (ri-kar-dô), *s. m.* Mollusque comestible qu'on nomme aussi coquille de Saint-Jacques ou coquille pèlerine.

RIC-À-RIC (ri-kà-rik), *loc. adv.* Terme familier. Avec une exactitude rigoureuse. Ayant du rituel qui lui servait de route, Récité ces mots ric-à-ric, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 273, dans POUGENS. On ne compte guère ric-à-ric avec la fortune; et, quand elle veut bien réparer ses torts, on les oublie, Mme DE GRIGNAN, *à Mme d'Uxelles*, 12 févr. 1703, dans SÉV. t. X, p. 481, éd. RÉGNIER. Çà, marchandons ric-à-ric; chacun y est pour son compte, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 177. Je fais dans un picnic, Passer par l'alambic Six pintes ric-à-ric, PIRON, *Chans.* || Il signifie aussi avec lésinerie, en donnant, en payant le moins qu'on peut. Il n'est pas généreux, il paye ric-à-ric. Tout est [dans l'armée] sous la loi de l'ancienneté et de l'ordre du tableau; on se dit qu'il n'y a qu'à dormir et à faire ric-à-ric son service, et regarder la liste des dates, ST-SIM. 409, 126.

— REM. Ric à ric s'écrit avec ou sans tirets; l'Académie le donne avec tirets à *ric-à-ric*, et sans tirets à *payer*.

— HIST. XVe s. — Et cinq et six [aunes]. — Ventre saint Pere! Ric à ric — Aulneray-je arriere? *Patelin.* || XVIe s. Chantons, sautons, et dansons ric à ric; Puis allons veoir l'enfant au pauvre nic [il s'agit de la naissance de l'Enfant Jésus], MAROT, II, 255. Telles manieres de parler n'expriment pas tant ric à ric quel est Dieu en soy, qu'elles nous en apportent une cognoissance propre à la rudesse de nos esprits, CALV. *Inst.* 70. Ramener à nostre siecle ric à ric tout ce qu'ont escrit les anciens, O. DE SERRES, VI. Si ric à ric les deniers qui sont sortis du sel, fidellement estoyent representez, FROUMENTEAU, *Finances*, 3e livre, p. 389.

— ÉTYM. Origine inconnue. On trouve dans un mystère *au ric*, qui paraît avoir le même sens: Euvre tost, où je te prometz Que je te garde un entremès Dont tu seras servy au ric, *Resurrection de Nostre Seigneur*, dans FR. MICHEL, *Argot*. Poitevin, *ric à rac*, tout juste, *ren à raque*, rien du tout, *raque*, ras, court. Il y avait une sorte de chanson qu'on nommait *riqueraque*.

1. **RICHARD** (ri-char; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Terme familier. Celui qui a beaucoup de bien, qui a fait une grande fortune. La noblesse des provinces ne tient point aux créanciers du roi qui sont tous des financiers établis à Paris, et des corps de roturiers richards de la même ville, ST-SIM. 397, 155. Si vous n'êtes pas les amis des rois, des nobles et des richards, vous serez avec nous, BABŒUF, *Pièces*, I, 89.

— HIST. XVIe s. Voila un richard qui a ruiné et mis au desespoir des pauvres familles, CHARRON, *Sagesse*, I, 41.

— ÉTYM. *Riche*, avec la finale péjorative *ard*.

† 2. **RICHARD** (ri-char), *s. m.* Fil de richard, fil d'archal. Une grande volière.... dans laquelle il y a des arbres fort beaux qui sont couverts avec du fil de richard, *Lettres de Colbert, Voyage de Seignelay en Italie*, III, II, 225.

— ÉTYM. Corruption de *archal*.

† 3. **RICHARD** (ri-char), *s. m.* Genre de coléoptères.

RICHE (ri-ch'), *adj.* || 1° Qui possède de grands biens. N'entrez point en société avec un plus riche que vous, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, XIII, 2. Il [Jacob] devint de cette sorte extrêmement riche; et il eut de grands troupeaux, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes, ID. *ib. Genèse*, XXX, 43. Pendant ces derniers temps combien en a-t-on vus Qui du soir au matin sont pauvres devenus, Pour vouloir trop tôt être riches! LA FONT. *Fabl.* V, 13. Elle n'a été riche que pour assister libéralement les pauvres de Jésus-Christ, FLÉCH. *Aiguillon*. Quiconque est riche est tout, BOIL. *Sat.* VIII. Je les peignis [les Juifs] puissants, riches, séditieux, RAC. *Esth.* II, 1. S'il est vrai que l'on soit riche de tout ce dont on n'a pas besoin, un homme fort riche, c'est un homme qui est sage, LA BRUY. VI. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin, politique, mystérieux sur les affaires du temps; il se croit des talents et de l'esprit: il est riche, ID. VI. [Nos ancêtres].... plus riches par leur économie et par leur modestie que de leurs revenus et de leurs domaines, ID. VII. Quelqu'un de ces pâtres qui habitent les sables voisins de Palmyre, devenu riche par le péage de vos rivières, ID. VI. De tout temps, les princes asiatiques ont accumulé des trésors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient, au lieu que, dans l'Europe, les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs États, VOLT. *Mœurs*, 194. Une des misères des gens riches est d'être trompés en tout, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Riche de ses forêts, de ses prés, de ses eaux, Le Germain.... DELILLE, *Jard.* I. || Riche de tant, dont la fortune monte à tant. Mazarin était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui, VOLT. *Louis XIV*, 6. || Fig. Je suis en parfaite santé; je me réjouis de celle du chevalier [de Grignan]; c'est toujours beaucoup d'en avoir la moitié; il n'était pas si riche l'année passée, SÉV. 4 févr. 1685. || Être riche comme Crésus, comme un Crésus, être extrêmement riche. || On dit de même familièrement: riche comme un juif, riche comme un puits, riche à millions. || C'est un riche parti, se dit d'un jeune homme, et plus souvent d'une jeune fille très-riche, qui est à marier. || Faire un riche mariage, épouser une personne qui a une grande fortune. || 2° Fig. Il se dit des qualités personnelles considérées comme un bien de grande valeur. Il est riche en vertus, cela vaut des trésors, MOL. *F. sav.* II, 4. Elle a été riche en miséricordes, FLÉCH. *Dauph.* Cet homme.... content des témoignages de sa conscience et riche de sa modération, trouve dans le plaisir qu'il a de bien faire la récompense d'avoir bien fait, ID. *Turenne*. Ces hommes pleins de gloire.... qui ont été riches en grands talents, MASS. *Villeroi*. || Familièrement et ironiquement. Il est riche en ridicules, il prête beaucoup à la raillerie. || 3° Il se dit aussi de certaines qualités corporelles. Un jeune homme, aussi pauvre d'habits que riche de mine, SCARR. *Rom. com.* I, 1. || On dit dans un sens analogue: une mine riche. La pauvreté de leur habit ne lui cacha point la riche mine du plus jeune, qui lui fit un compliment en honnête homme, ID. *ib.* I, 22. || Une riche taille, une taille au-dessus de la moyenne. Une taille riche [de femme], un port majestueux, LESAGE, *Gil Blas*, X, 8. || 4° Abondant, fertile, productif. Un pays riche en blés. La moisson a été riche. Un pays couvert de riches moissons. Et j'espérais ma part d'une si riche proie, RAC. *Athal.* III, 3. || Absolument. Un pays riche, un pays qui possède un grand commerce, une agriculture florissante. Vous possédez des Grecs la plus riche contrée, RAC. *Iph.* I, 1. Faites régner le prince et le Dieu que je sers Sur la riche moitié d'un nouvel univers, VOLT. *Alz.* I, 1. || 5° Qui contient, renferme en grande quantité. Une bibliothèque riche en manuscrits, un musée riche en tableaux, etc. Il n'est plaine en ces lieux [Grèce] si sèche et si stérile, Qui ne soit en beaux mots partout riche et fertile, BOIL. *Ép.* IV. || 6° Fig. En parlant des ouvrages d'esprit, fécond en idées. Une matière, un sujet fort riche. || On dit dans un sens analogue: une riche imagination. Voltaire, en comparant l'esprit et la galanterie de la vieille cour et de la cour actuelle, nous déploya cette riche mémoire à laquelle rien d'intéressant n'échappait, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Une langue riche, abondante en mots et en tours. || Un dictionnaire riche, dictionnaire qui contient beaucoup de mots, de locutions. D'où vient que son dictionnaire [de Fénelon], qui devait être si riche contre toutes les équivoques, demeure court en celle-ci [sur le mot intérêt]? BOSS. *Préf. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, II, 5. || Style riche, celui dans lequel on réunit en grande quantité les ornements et les figures brillantes ou agréables. La riche expression, la nombreuse mesure, BOIL. *Ép.* XI. || 7° Précieux, magnifique, de grand prix. Ô don, si tu n'es riche, au moins es-tu nouveau, MAIR. *Solim.* V, 4. Préparez, Josabeth, le riche diadème Que sur son front sacré David porta lui-même, RAC. *Ath.* III, 7. Et tout ce que des mains de cette reine avare Vous avez pu sauver et de riche et de rare, ID. *ib.* V, 1. Il [Dieu] commande au soleil d'animer la nature, Et la lumière est un don de ses mains; Mais sa loi sainte, sa loi pure Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains, ID. *ib.* I, 4. || 8° En peinture, en architecture, en sculpture, accompagné d'ornements précieux par la matière ou par le travail. Ces arabesques sont riches. Une figure riche d'ajustements. || Composition riche, composition remarquable par le nombre et l'heureuse harmonie des figures. || 9° Rimes riches, celles où le son consonnant est précédé de la même articulation. Oreille et merveille sont des rimes suffisantes; oreille et pareille sont des rimes riches. || 10° Se dit des substances qui en contiennent d'autres. Minéral riche en argent. Ces concrétions ou stalactites ferrugineuses sont quelquefois très-riches en métal, BUFF. *Min.* t. IV, p. 45. || En alchimie, riche se disait des métaux parfaits, l'or et l'argent. || 11° Dans le langage des paysans, un riche temps, un temps favorable aux différentes récoltes. || 12° *S. m.* Un riche, une personne riche. Lorsque le riche s'endormira en mourant, il n'emportera rien avec lui, SACI, *Bible, Job*, XXVII, 19. Comme au lever d'un soleil brûlant l'herbe se sèche, la fleur tombe et perd toute sa beauté, ainsi le riche séchera et se flétrira dans ses voies, ID. *ib. St Jacq. Épît. Cath.* I, 11. Le riche, dit-il [Jésus-Christ], a reçu ses biens, et le pauvre ses maux dans cette vie, BOSS. *le Tellier*. Vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur: Mal-

heur à vous, riches, ID. *ib.* Notre sage magistrat écoutait également et le riche et le pauvre, ID. *ib.* Nos riches d'autrefois, nos pauvres Lucullus, Errants sur les débris d'un luxe qui n'est plus, DELILLE, *Hom. des Ch.* I. || On ne prête qu'aux riches, voy. PRÊTER. || Un riche malaisé, un homme qui, ayant de grands biens, mais beaucoup de dettes, se trouve presque toujours gêné. || Le mauvais riche, celui dont parle l'Évangile. Quand je considère attentivement dans l'Évangile la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de la terre, BOSS. *le Tellier.* || Par extension, mauvais riche, tout homme très-riche qui n'est point charitable. || 13° Nom d'une variété du lapin domestique, dont le poil est très-beau et dont on estime la fourrure. Le poil du lapin qu'on appelle riche, c'est-à-dire poil blanc et poil noirâtre, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 265. || Proverbes. Celui-là est riche qui est content, ou est assez riche qui est content. || Est assez riche qui ne doit rien. || Pauvres gens ne sont pas riches, excuse que donnent ceux qui n'ont pas le moyen de faire des dépenses. || S'il est riche, qu'il dîne deux fois.

— HIST. XI° s. Il va ferir le riche duc Sanson, *Ch. de Rol.* CXVII. Jà ne verrai le riche empereür, *ib.* CLX. || XII° s. Mout riche ofrande [il] a dessus l'autel mise, *Ronc.* p. 179. Chascuns mande en sa terre sa riche [brave] baronie, *Sax.* VII. || XIII° s. Quant la dame se cointoie et atourne, C'est por faire son pauvre ami dolent; La joie en a li riches faus qui ment, QUESNES, *Romancero*, p. 86. Et nos irons riches d'avoir et de viandes, et corrons en la terre de Babilone, VILLEH. LXXXIX. Un très riche chastel qui siet très noblement [entre deux rivières], *Berte*, IX. || XIV° s. Ung empire ou ung royaulme si est riche quand les subjects sont riches, *le Songe du vergier*, I, 173. || XV° s. Bons manteaux fourrés, que le roi de France et ses seigneurs lui donnerent, pour les riches nouvelles qu'il avoit apportées que le roi d'Angleterre faisoit demander la bataille, FROISS. I, I, 90. Pour telles incidences.... souffroient les riches hommes et les sages de Gand à courir parmi la ville.... cette ribaudaille que on nommoit les blancs chaperons, ID. II, II, 52. Ils se ferirent de grande vouienté l'un parmy l'autre, et y eut maint riche coup feru, MONSTREL. t. II, p. 40 (1428), dans LACURNE. Trouverent sur le rieu d'une fontaine ung homme et une femme poures d'abitz et riches d'aage; car ils estoient moult anciens, *Perceforest*, t. III, f° 21. Fresche beaulté très riche de jeunesse, Riant regard trait amoureusement, CH. D'ORL. *Bal.* IX. || XVI° s. Il feit secretement charger sur quelques navires ses plus riches et plus precieux meubles, AMYOT, *Dion*, 48. Une ame riche de la cognoissance de tant de choses, MONT. I, 139. Rencontrans [dans un livre] une piece haulte, riche et eslevée jusques aux nues, ID. I, 156. Une riche description, ID. I, 190. Un riche malaysé, necessiteux, ID. I, 314. Pour devenir bientost riche, il faut tourner le dos à Dieu, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 135, dans LACURNE. Je n'agrandirai point, riche d'inventions, Vos beautez, vos dedains, ma foy, mes passions, DESPORTES, *Diane*, I, 1. Qui ne se met en hasard Ne sera riche tost ne tard, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 400. Riche homme ne sait qui lui est ami, *ib.* p. 412. Jamais riche ne sera, qui d'autruy avec le sien ne mettra, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 241. Tost riche, tost pauvre, ID. *ib.* p. 250. A riche homme n'en chaut qui ami lui soit, COTGRAVE. La vache du riche velle souvent, celle du povre avorte, ID. Je ne veis jamais chasseur qui mourust riche; ains hont tousjours esté mangez de leurs chiens, come fut Acteon, BONIVARD, *Noblesse*, p. 321.

— ÉTYM. Berry, *un riche vin*; wallon, *rig*; provenç. *ric*, puissant, opulent; espagn. et portug. *rico*; ital. *ricco*; du germanique: goth. *riiks*; anc. haut-all. *rihhi*; all. mod. *reich*; angl. *rich*; on y rattache le gothique *reiks*, roi, le latin *rex*, le gaulois *rix*, le sanscrit *râjan*. Le sens primitif du mot germanique est puissant, vaillant, sens qu'il conserva en français dans les premiers temps. Ce mot forme la terminaison de noms germaniques *Théodoric*, *Frédéric*, etc. où il finit par devenir un simple superlatif, comme *Frédéric*, très-pacifique.

† **RICHELLE** (ri-chè-l'), *s. f.* Espèce de blé de Naples.

RICHEMENT (ri-che-man), *adv.* || 1° D'une manière riche. Marier une fille richement. || Pourvoir richement ses enfants, leur donner des établissements considérables. || 2° Magnifiquement. Richement vêtu. Elle était richement parée. || Par plaisanterie. Richement laid, aussi laid que possible. || 3° Rimer richement, employer des rimes riches. Quelques versificateurs modernes, qui riment richement et s'expriment pauvrement, D'ALEMB. *Éloges, Destouches, note* 2. || Par plaisanterie. .... C'est là que l'on rime richement en Dieu, que l'on épargne peu le prochain, SCARR. *Rom. com.* I, 8. Le très-cher frère indocile et mutin Vous la rima très-richement en tain, GRESSET, *Ver-vert*, IV.

— HIST. XIII° s. Tant [vous] l'avez [la guerre] par vos armes richement [vaillamment] maintenue, Qu'afinée [finie] l'avez et la pais conseüe, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 12. [Rue qui] Ne fust toute couverte de dras très richement, *Berte*, IX. Com est Berte ma fille richement mariée! *ib.* LXXXII. Et s'appareillierent ricement et montcirent sur mer, à LIV nes [nefs, navires], *Chr. de Rains*, p. 35. || XV° s. Si estoit gay et joli, richement habillé, et en toutes choses si avenant que nul ne le passoit, *Bouciq.* I, 13. || XVI° s. Maison richement meublée, AMYOT, *Dion*, 13. Damoiselle richement laide, DES ACCORDS, *Bigarrures*, IV, p. 39, dans LACURNE. Richement mentir, COTGRAVE. Quand il dict que [mentir] c'est donner tesmoignage de mespriser Dieu et quand et quand de craindre les hommes, il n'est pas possible d'en representer plus richement l'horreur, la vilité et le desreglement, MONT. III, 78.

— ÉTYM. *Riche*, et le suffixe *ment*; wallon, *rigmain*; provenç. *ricamens*; catal. *ricament*; esp. *ricamente*; ital. *riccamente*.

RICHESSE (ri-chè-s'), *s. f.* || 1° Abondance de biens, d'argent, de valeurs de toute espèce. C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile Trace vers la richesse une route facile, BOIL. *Sat.* VIII. Fuyez ces lieux charmants qu'arrose le Permesse; Ce n'est pas sur ses bords qu'habite la richesse, ID. *Art p.* IV. Son orgueil est sans borne ainsi que sa richesse, RAC. *Esth.* II, 9. La richesse pécuniaire n'est que relative; et, selon des rapports qui peuvent changer par mille causes, on peut se trouver successivement riche et pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature, J. J. ROUSS. *Gouvern. de Pologne*, XI. Depuis que les métaux ont été pris pour mesure commune des valeurs, on est porté à ne voir des richesses que là où l'on voit beaucoup d'or et beaucoup d'argent; et cette méprise a commencé dans les villes où l'argent fait toute la richesse, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 23. Vous croyez donc qu'un million en or et en argent est une plus grande richesse qu'un million de productions, ou qu'un million en matières premières mises en œuvres! vous en êtes encore à ignorer que les productions sont la première richesse! ID. *ib.* I, 29. Quoi! ton or t'importune? ô richesse impudente! Pourquoi donc près de toi cette veuve indigente, Ces enfants dans leur fleur desséchés par la faim, Et ces filles sans dot, et ces vieillards sans pain? DELIL. *Hom. des ch.* I. || 2° *Au plur.* De grands biens. Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu! SACI, *Bible, S. Marc*, X, 23. Vous tenez, dites-vous, vos richesses de vos ancêtres; mais n'est-ce pas par mille hasards que vos ancêtres les ont acquises et qu'ils les ont conservées? PASC. *Cond. des grands*, I. Les richesses nous élèvent, parce qu'elles nous donnent lieu de nous considérer nous-mêmes comme plus forts et plus grands; nous les regardons, selon l'expression du Sage, comme une ville forte qui nous met à couvert des injures de la fortune et nous donne moyen de dominer sur les autres, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. 1. Il ne faut pas s'étonner si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres, BOSS. *la Vallière.* Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qui les a dissipées par ses profusions, ID. *ib.* Elle avait appris dans l'Écriture que ceux qui ont beaucoup sont obligés de donner beaucoup, et que la mesure de leurs aumônes doit être celle de leurs richesses, FLÉCH. *Aiguillon.* De Claude en même temps épuisant les richesses, Ma main sous votre nom répandit ses largesses, RAC. *Brit.* IV, 2. Ces grandes richesses qui lui sont aussi inutiles que du sable [à Pygmalion], puisqu'il n'ose y toucher, FÉN. *Tél.* III. || 3° Terme d'économie politique. La richesse publique, le produit du sol, de l'industrie et du commerce d'un État. C'est une mauvaise espèce de richesse qu'un tribut d'accident et qui ne dépend pas de l'industrie de la nation, du nombre de ses habitants, ni de la culture de ses terres, MONTESQ. *Esp.* XXI, 22. La richesse consiste dans le sol et dans le travail; le peuple le plus riche et le plus heureux est celui qui cultive le plus le meilleur terrain, VOLT. *Dial.* I. || On dit de même : la richesse des nations. || De la Richesse des nations, titre du grand ouvrage d'Adam Smith sur l'économie politique. || 4° Il se dit des choses avec lesquelles on gagne de l'argent. Son talent fait toute sa richesse. Dans les familles pauvres et laborieuses, les enfants sont une richesse. || 5° Abondance de productions naturelles. La richesse du sol. La richesse d'une mine. || La richesse minérale d'un pays, les houilles, métaux, bitumes, pierres, etc. qu'il contient dans son sol. || La richesse d'un minerai, se dit d'un minerai qui contient beaucoup de métal. || Poétiquement, la richesse des vergers, les fruits. Ô des jardins douce et frêle richesse [les fleurs], À ton éclat quel œil ne s'intéresse? CAMPENON, dans le *Dict. de* BESCHERELLE. || 6° Magnificence, en parlant de choses dont la matière ou les ornements sont de grand prix. La richesse d'un ameublement, d'une parure, d'une étoffe. || 7° La richesse, les gens riches. L'ardeur de se montrer, et non pas de médire, Arma la vérité du vers de la satire.... Vengea l'humble vertu de la richesse altière, BOIL. *Art p.* III. || 8° Choses de prix. J'avais beaucoup plus d'intérêt que vous, que les richesses que vous m'aviez envoyées ne tombassent pas en d'autres mains que les miennes, VOIT. *Lett.* 13. || 9° Fig. Richesse d'une langue, l'abondance d'une langue en expressions et en tours. || Les richesses d'une langue, l'abondance des expressions et des locutions prises une à une. Les bons écrivains la décorent [la langue française] de nouvelles translations de mots et de nouvelles alliances; mais son vrai fonds, ses termes propres, ses analogues, ses synonymes, ses diminutifs, ses primitifs, ses dérivés, et, si j'ose le dire enfin, ses richesses de première nécessité périssent tous les jours pour l'orateur et le poëte, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 436. || Richesse des rimes, qualité des rimes riches. || 10° Terme de peinture. La richesse d'une composition, le nombre et la belle ordonnance des figures, jointe à la beaute de leurs formes et de leurs attitudes. || 11° Il se dit d'une taille riche. La richesse de votre taille, LESAGE, *Diable boit.* 7. || 12° Fig. Il se dit de ce qui est considéré comme une richesse, de ce qui tient lieu de richesse. La richesse du sage est la modération. L'épargne est une grande richesse. De saintes méditations, de bonnes œuvres, ces véritables richesses que vous enverrez devant vous au siècle futur, BOSS. *le Tellier.* On équipe par ses conseils et presque à ses dépens un vaisseau qui doit porter dans la Chine les richesses de l'Évangile, FLÉCH. *Aiguillon.* J'aime, je prise en lui de plus nobles richesses, Les vertus de son père, et non point les faiblesses, RAC. *Phèd.* II, 1. L'éducation, qui d'ordinaire, dans les autres hommes, embellit ou cultive un fond encore brut et ingrat, ne fit que développer les richesses de celui de M. de Villeroi, MASS. *Villeroi.* || Proverbes. Contentement passe richesse, mieux vaut être pauvre et content que riche et tourmenté par les inquiétudes. || Richesse donne hardiesse, les gens placés à l'abri du besoin sont rarement timides.

— SYN. RICHESSE, OPULENCE. La richesse et l'opulence ont l'une et l'autre de grands biens, mais la richesse peut les avoir sans les montrer; l'opulence les montre toujours.

— HIST. XII° s. Glorie e richeises en la maisun de lui, *Liber psalm.* p. 173. || XIII° s. De joiaus, de richesses trestous Paris resplent, *Berte*, IX. Avoir et grans richesses [ils] prent tout à leur chois, *ib.* LXI. Et qu'à force [elle] leur tout [enlève] leur biens et leur richoise, *ib.* LXII. || XIV° s. Et se tu ta richesse sers, C'est trop honteuse servitute, MACHAUT, p. 102. || XVI° s. Il n'est richesse que de santé, LANOUE, 154. Outre la richesse des habits, deux choses y a qui accroissent beaucoup telles despenses, ID. 162. Enfans sont richesses de povres gens, COTGRAVE. Où richesse est, peché est, ID.

— ÉTYM. *Riche*; provenç. *riquesa*; espagn. *riqueza*; ital. *ricchezza*. L'ancienne langue avait aussi *richor* et *richeté*.

RICHISSIME (ri-chi-ssi-m'), *adj.* Terme familier. Extrêmement riche.

— ÉTYM. *Riche*, avec la désinence du superlatif latin.

RICIN (ri-sin), *s. m.* || 1° Plante exotique de la famille des euphorbiacées (*ricinus communis*, *L.*), dite aussi palma-Christi. || Huile de ricin, huile purgative extraite des graines du ricin. || Ricin d'Amérique, le médicinier. || 2° Nom vulgaire donné à une espèce d'ixode arachnide parasite de la famille des tiques, ainsi dit parce qu'on lui a trouvé quelque ressemblance avec la graine du ricin.

— ÉTYM. Lat. *ricinus*, la plante et l'insecte.

† **RICINÉLAÏDIQUE** (ri-si-né-la-i-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide ricinélaïdique, dit aussi palmique, isomère de l'acide ricinostéarique, pro

duit par une transformation moléculaire de ce dernier sous l'influence des vapeurs nitreuses.

† **RICINELLE** (ri-si-nè-l'), *s. f.* Plante euphorbiacée.

† **RICINIQUE** (ri-si-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide ricinique, acide obtenu en distillant le liquide qui reste après avoir extrait l'acide ricinostéarique.

† **RICINOSTÉARIQUE** (ri-si-no-sté-a-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide produit par la saponification de l'huile de ricin.

† **RICOCHABLE** (ri-ko-cha-bl') *adj.* Terme militaire. Se dit d'un terrain exposé aux ricochets de l'artillerie.

RICOCHER (ri-ko-ché), *v. n.* Terme d'artillerie. Faire des ricochets. On voulut observer sa manière de ricocher [d'un boulet], et on reconnut qu'ayant touché la terre à 450 toises, il s'était reporté à plus de 500, GUYTON, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2ᵉ *sem.* p. 126. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. Voy. RICOCHET.

RICOCHET (ri-ko-chè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des ri-ko-chè-z effrayants ; ricochets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° C'est la chanson du ricochet, c'est toujours le même discours. || Locution qui vieillit et dont le sens propre est même perdu ; l'Académie dit que le ricochet était un petit oiseau répétant continuellement son ramage ; mais rien ne garantit cette interprétation, comme le prouve l'historique. Tout ce qu'on voit, c'est que ricochet avait un sens analogue à répétition. || 2° Par l'idée de répétition qui est dans le mot, bond que fait une pierre plate et légère, jetée obliquement à la surface de l'eau. Et tout bonnement s'amusait, La mer étant calme pour l'heure, Faute d'amusoire meilleure, A faire en mer des ricochets, SCARR. *Virg.* V. || 3° Terme d'artillerie. Bonds faits par le projectile d'une bouche à feu, quand il vient à toucher le sol. Une autre fois le premier ricochet s'étant fait à 90 toises, il y en eut un second à 475, une seconde fois à 600, d'où il se releva encore et alla frapper un arbre à quatre pieds de hauteur, GUYTON, *Inst. Mém. scienc.* 1807, 2ᵉ *sem.* t. II, p. 126. || Tir à ricochets, tir dans lequel on utilise les ricochets. Dans les siéges, ce tir se fait sous un angle assez élevé pour que le projectile, venant à raser la crête intérieure de l'ouvrage sur lequel on tire, fasse plusieurs ricochets sur son terre-plein. || Battre, tirer à ricochets, user, contre des fortifications, du tir à ricochets. La Feuillade eut 80 pièces de canon de batterie et 26 autres pièces pour tirer à ricochet, disposées à ses ordres, ST-SIM. 152, 211. || On dit de même : batterie à ricochets, feux à ricochets. || 4° Fig. Suite d'événements amenés les uns par les autres comme sont les sauts d'une pierre lancée par ricochet. Mme de Richelieu avait bâti une fort belle maison au bout du faubourg Saint-Germain, qui est revenue par ricochet aux Noailles, ST-SIM. 453, 108. Nous plumons une coquette ; la coquette mange un homme d'affaires ; l'homme d'affaires en pille d'autres ; cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde, LESAGE, *Turcar.* I, 12. Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet, VOLT. *Lett. Florian*, 22 janv. 1775. Je vis aisément le ricochet par lequel me venait le billet, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. Voilà comme dans cette vie tout s'enchaîne, et tout marche par ricochets, PICARD, *Ricochets*, I, 25. Que j'acquerrais sur elle un ascendant suprême qui, par ricochet, m'en donnerait un à peu près semblable sur mon oncle, GENLIS, *Parvenus*, t. I, p. 90, dans POUGENS. || Cette nouvelle est venue par ricochet, elle est arrivée d'une manière indirecte, on ne la tient pas de première main.

— HIST. XVᵉ s. Ceste malicieuse voye ont faict à savoir entre eux, pour se excuser chascun sur son compaignon, disant : Mais que il cede je cederai ; et semblablement respond l'autre, et ainsi est la fable du ricochet, *Boucig.* III, 19. || XVIᵉ s. Votre conseil, dist Panurge, soubz correction, semble à la chanson de ricochet, RAB. *Pant.* III, 10. Ce sont comme des pleins chants et des airs de cloistre, que nous appellons des chansons de veilleur ou du ricochet, si ridicules et si ennuyeux qu'ils se sont attiré justement la malediction dont ils ont esté chargez, PERRIN, *Poésies*, p. 281, dans LACURNE.

— ÉTYM. On voit par l'historique qu'il y avait une fable du *ricochet*, sans que nous sachions ni ce qu'était cette fable, ni ce qu'était le *ricochet*. En attendant, on peut, par conjecture, s'essayer sur le mot en lui-même. Un *cochet*, ou jeune coq, était jadis, dans certaines contrées, un plat que l'épousée donnait, pour se réjouir, aux jeunes garçons à marier. De là peut-être *ri-cochet*, cochet en retour, c'est-à-dire chanson chantée dans les réunions de ces jeunes gens. Comparez cependant le verbe *recocher*, qui veut dire rebattre. *C'est la chanson du ricochet* se dit en italien *la favola dell' uccellino*.

† **RICTUS** (ri-ktus'), *s. m.* Mot latin qu'on emploie quelquefois aujourd'hui, et qui signifie fente de la bouche. Cette bouche [celle de Voltaire] — je dis mal peut-être, mais ce n'est pas ma faute, — ce rictus épouvantable, courant d'une oreille à l'autre, J. DE MAISTRE, *Soirées de St-Pétersbourg*, IV.

— ÉTYM. Lat. *rictum*, supin de *ringor*, grogner en montrant les dents.

† **RIDAGE** (ri-da-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de rider un cordage.

— ÉTYM. *Rider* 2.

† **RIDAIN** (ri-din), *s. m.* Terme de pêche. Se dit de certaines rides du sol que l'on trouve au fond de la mer.

— ÉTYM. *Ride.*

RIDE (ri-d'), *s. f.* || 1° Pli du front, du visage, et des mains, et qui est ordinairement l'effet de l'âge. Je sais que les ans lui mettront Comme à toi les rides au front, MALH. IV, 16. Ses rides sur son front ont gravé ses exploits, CORN. *Cid*, I, 1. Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent ; Pour bien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit, Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit, ID. *Au roi, sur Cinna, Pompée*, etc. Le Dauphin [duc de Bourgogne] devint grave sans rides, et en même temps gai et aisé, ST-SIM. 302, 191. La peau peut toujours s'étendre tant que le volume du corps augmente ; mais, lorsqu'il vient à diminuer, elle n'a pas tant de ressort qu'il faudrait pour se rétablir en entier dans son premier état ; il reste alors des rides et des plis qui ne s'effacent plus, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 350. Si l'on examine bien le visage d'un homme de vingt-cinq ou trente ans, on pourra déjà y découvrir l'origine de toutes les rides qu'il aura dans sa vieillesse, ID. *ib.* Il n'était point flétri par les rides de l'âge, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, III, 4. Lorsque les yeux chercheront sous vos rides Les traits charmants qui m'auront inspiré, BÉRANG. *Bonne vieille.* En rides sur mon front mes jours se sont écrits, LAMART. *Harm.* IV, 8. Oui, je suis jeune encore ; et, quoique sur mon front, Où tant de passions et d'œuvres germeront, Une ride de plus chaque jour soit tracée...., V. HUGO, *F. d'aut.* XL. || Fig. L'âme ne peut être présentée à Dieu qu'elle ne soit sans tache et sans ride, BOSS. *Var.* XV. || 2° Il se dit des sillons ou plis d'une membrane ou d'une expansion quelconque. || Terme de botanique. Nom donné à des enfoncements plus ou moins allongés, irréguliers et peu profonds. || Stries irrégulières sur la robe d'une coquille. || 3° Fig. et poétiquement, le froncement que le vent fait naître sur la surface de l'eau. Les petites nuances se perdent dans de grands tableaux, comme de légères rides sur la face de l'océan, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 4. [Le soir] La mer roule à ses bords la nuit dans chaque ride, Et tout ce qui chantait semble à présent gémir, LAMART. *Harm.* II, 6. || 4° Terme de géologie. Grand pli qu'offrent les terrains. Pour comprendre à quel point on ignorait la structure véritable des massifs et des rides de soulèvement qui constituent le relief de la croûte terrestre...., LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1865, p. 826. La région des hauts plateaux peut être considérée, dans la province d'Alger, comme un vaste plan coupé par des rides montagneuses régulières, MARÈS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LX, p. 1039. || 5° *Au plur.* Terme de chasse. Marques aux traces du sanglier, entre le talon et les gardes.

— HIST. XVIᵉ s. J'ay honte que desjà ma peau descoulourée Se voit par mes ennuis de rides labourée, LA BOÉTIE, 520. Elle [la vieillesse] nous attache encore plus de rides en l'esprit qu'au visage, CHARRON, *Sagesse*, I, 36.

— ÉTYM. Voy. RIDER 1.

† 2. **RIDE** (ri-d'), *s. f.* Terme de marine. Cordage d'un petit diamètre qui sert à en roidir un plus gros, au moyen de poulies, de moques ou de caps de mouton.

— ÉTYM. Voy. RIDER 2.

RIDÉ, ÉE (ri-dé, dée), *part. passé* de rider 1. || 1° Marqué de rides. On ne peut retenir ses larmes, quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissait ; des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés...., BOSS. *Anne de Gonz.* Le vieux Martian, le ridé Sertorius [personnages des tragédies de Corneille], VOLT. *Lett. au prince roy. de Pr.* 5 févr. 1738. Il verra leurs enfants appuyer sa vieillesse, Et sur son front ridé rappelant la gaîté, Prêter encore un charme à sa caducité, ST LAMB. *Sais.* II. || 2° Flétri, ratatiné. Une pomme ridée. || 3° Terme de vénerie. Se dit des fumées des vieux cerfs et des vieilles biches.

RIDEAU (ri-dô), *s. m.* || 1° Terme de guerre. Petite élévation de terre derrière laquelle on peut se cacher (par une dérivation du sens original, qui est froncement, repli). Vauban espère de pouvoir dérober le travail, la moitié de la nuit, à la faveur d'un rideau qui s'y rencontre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 158. || 2° Terme de ponts et chaussées. Talus élevé au-dessus d'une roue, d'un canal, etc. || Mur pour soutenir le pied d'un talus, d'une berge. || 3° Morceaux d'étoffe auquel sont attachés des anneaux coulant sur une tringle, et qu'on tire pour couvrir, cacher ou conserver quelque chose. Rideaux de lit, de fenêtre, de carrosse. Tu fermais les rideaux et veillais à l'entour, TRISTAN, *Marianne*, III, 6. ....un de ces tableaux Sur lesquels on met des rideaux, LA FONT. *Tabl.* Quatre rideaux pompeux, par un double contour, En défendent l'entrée [d'une alcôve] à la clarté du jour, BOIL. *Lutr.* I. Brimon, mon ami, lui dis-je avec un grand soupir, fermez le rideau [du lit], je suis indigne de voir le jour, HAMILT. *Gramm.* III. Une épouse impatiente qui compte, sous ses rideaux, tous les coups de la cloche baptismale, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 6. || Fig. Fraîche comme on nous peint l'aurore Du jour entr'ouvrant les rideaux, BÉRANG. *Maudit print.* || Tirer le rideau, le fermer, cacher quelque chose avec un rideau. Tirez le rideau, je veux dormir. Tirer le rideau sur un tableau. || Fig. Tirer le rideau sur, passer sous silence, ne plus s'occuper l'esprit de. Sur les noires couleurs d'un si triste tableau Il faut passer l'éponge ou tirer le rideau, CORN. *Rod.* II, 3. Je tire le rideau sur vos torts ; ils sont grands, mais il les faut oublier, SÉV. *à Bussy*, 13 nov. 1687. Dans les éloges qu'on entreprend de la plupart des hommes extraordinaires, on est obligé de tirer le rideau sur les premières années de leur vie ; on laisse dans un sage oubli un temps où ils se sont oubliés eux-mêmes, MASS. *Or. fun. Villeroy.* || Tirer le rideau signifie aussi, en un sens contraire, l'ouvrir de devant quelque chose. Tirez le rideau, que je me lève. Tirer le rideau de devant un tableau. || Fig. Tirer le rideau, écarter de devant les regards de l'esprit ce qui les intercepte. Redressez donc votre imagination, ma chère comtesse, et tirez les rideaux qui vous empêchent de me voir, SÉV. 7 févr. 1685. Elle [Madame de Coligny] se repent, elle ouvre les yeux, ce n'est plus la même personne, voilà le rideau tiré, ID. 23 janv. 1682. Mais, madame, vous êtes si bien disposée à entrer dans tout ce que je veux vous dire que je crois que je n'ai qu'à tirer le rideau et à vous montrer le monde, FONTEN. *les Mondes*, 1ᵉʳ soir. || Fig. Se tenir derrière le rideau, conduire une affaire sans se mettre en avant, sans se faire connaître. || On dit dans un sens analogue : il y a quelqu'un derrière le rideau. || 4° Il se dit de tout ce qui est disposé comme un rideau de lit ou de croisée. Le fond [à l'opéra] est un grand rideau peint grossièrement, et presque toujours percé ou déchiré, ce qui représente des gouffres dans la terre ou des trous dans le ciel, selon la perspective ; chaque personne qui passe derrière le théâtre et touche le rideau, produit, en l'ébranlant, une sorte de tremblement de terre assez plaisant à voir, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23. || Fig. Tirez le rideau, la farce est jouée, tout est fini. || Fig. Passer derrière le rideau, se retirer derrière le rideau, cesser d'être en évidence, ne plus s'occuper de. Il me paraît que vous êtes si contente de la fortune de vos frères, que vous ne comptez plus sur la vôtre, vous vous retirez derrière le rideau, SÉV. 413. Ne voulez-vous pas bien me permettre présentement de passer derrière le rideau, et de vous faire venir sur le théâtre ? ID. t. VII, p. 122, éd. RÉGNIER. || 5° Toile d'un théâtre qu'on lève pour montrer le spectacle aux spectateurs, et qu'on baisse pour leur cacher la scène. La pièce fut sifflée, et le rideau tomba avant la fin. || Fig. Ici finit l'histoire [d'une querelle de Boileau avec un jésuite], le rideau tombe ; Corbinelli me promet le reste, SÉV. 15 janv. 1690. || 6° Haie ou palissade d'arbres ou d'arbrisseaux, produisant de l'ombre, ou rompant la violence du vent ou de l'eau. Partout se présente sur le rivage un rideau de palétuviers, alternativement détruit et renouvelé par la vase et par le sable, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 21. Comme je n'aime pas les curieux, je fais planter devant leurs croisées un double rideau de peupliers, A. DUVAL, *Maison à vendre*, sc. 15. || Cette allée d'arbres, cette suite de maisons forme rideau, elle arrête la vue et cache les objets plus éloignés. || 7° Fig. Il se dit de

tout ce qui borne la vue. Je ne veux point que vous disiez que j'étais un rideau qui vous cachait; tant pis si je vous cachais, vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau : il faut que vous soyez à découvert pour être dans votre perfection, SÉV. 16. Tertullien a dit : Le temps est comme un grand voile et un grand rideau qui est étendu devant l'éternité et qui nous la couvre, BOSS. 4e *sermon*, 1er *dim. car.* 3. Le rideau de la nuit s'élève et se replie, BERNIS, *Relig. veng.* III. La vue d'un beau visage ou d'un beau tableau affecte plus que celle d'une seule couleur; un ciel étoilé, qu'un rideau d'azur, DIDER. *Rech. philos. sur le beau*, Œuv. t. II, p. 464, dans POUGENS. La lune paraissait au milieu du firmament entourée d'un rideau de nuages que ses rayons dissipaient par degrés, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virginie*. Ce ciel qui devant moi si tristement s'ennuie, Dont le rideau jamais n'entrouvre un coin d'azur, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, 22. || 8° Terme de ponts et chaussées. Ensemble des chaînes, tringles et barres de fer, qui soutiennent le plancher d'un pont suspendu. || 9° Terme de fumiste. Assemblage de trois ou quatre lames de tôle qui ouvrent ou ferment à volonté le devant d'une cheminée.

— HIST. XVe s. Demi journel de terre.... tenant d'une part au ridel ou hollon [petite colline], DU CANGE, *hoga*. Rideau de taffetas roge tout d'une piece, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 352. || XVIe s. Vous allez montant de rideaux en rideaux aisez à escarper jusques aux maisons de la ville, D'AUB. *Hist.* I, 298. ....Ville n'aiant point de rampars, commandée tout de son long de divers rideaux de terre, ID. *ib.* I, 311. Serillac encores fut arresté par les harquebusiers de Boisseau et Poupeliniere, qui avoient fourni un rideau à 150 pas du village, et lesquels encores qu'ils ne fussent que 80.... ID. *ib.* II, 277.

— ÉTYM. *Rider* 1. Le sens propre est froncement, petite ride.

† **RIDÉE** (ri-dée), *s. f.* Terme de chasse. Filet à prendre les alouettes.

1. **RIDELLE** (ri-dè-l'), *s. f.* || 1° Chacun des deux côtés d'une charrette qui sont faits en forme de râtelier. Les ridelles de la charrette empêchent que ce qui est dedans ne tombe. L'une [marmotte], dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue et prennent garde en même temps que la voiture ne verse, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 12. || 2° Dans les voitures d'artillerie, pièce de bois parallèle à l'axe de la voiture, qui limite les côtés à la partie supérieure. || 3° Brin de chêne en grume, qu'on réserve pour les charrons, en exploitant un bois.

— HIST. XIVe s. Un grant et pesant baston, appellé ridelle d'une charete, DU CANGE, *redellus*. Rizelle, ID. *ib.* || XVe s. Rudelle, ID. *ib.*

— ÉTYM. Il y a, comme on voit, dans l'anc. français, *ridelle*, *rizelle* et *rudelle*; du Cange donne aussi *reddalle*, gros bâton, et *redon*, bâton de fagot. On peut penser qu'on a là des dérivés du latin *rudis*, *rudicula*, baguette, et aussi de *ridica*, échalas, piquet.

† 2. **RIDELLE** (ri-dè-l') ou **RIDENNE** (ri-dè-n'), *s. f.* Voy. CHIPEAU.

† **RIDEMENT** (ri-de-man), *s. m.* Action de rider.

— HIST. XVIe s. Ridement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rider* 1.

1. **RIDER** (ri-dé), *v. a.* || 1° Causer des rides. C'est elle [l'âme] qui nous ride ou nous aplanit le front en un instant, selon ses mouvements intérieurs, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Socrate*. Le temps aux plus belles choses Se plaît à faire un affront, Et saura faner vos roses Comme il a ridé mon front, CORN. *Stances à une marquise*. Ce qui égayait les autres ridait son front [d'un spectateur, à l'École des femmes], MOL. *Critique*, 6. La vieillesse languissante et ennemie des plaisirs viendra rider ton visage, FÉN. *Tél.* XIX. || Fig. et poétiquement. Le vent ride la surface de l'eau, y produit de légères ondulations. Zéphire d'un souffle épuré Ride la surface de l'onde, BERNIS, *Quatre sais. Print.* || 2° Se rider, *v. réfl.* Prendre, se donner un air ridé. Ce vieillard dans le chœur a déjà vu quatre âges.... À l'aspect du prélat qui tombe en défaillance, Il devine son mal, il se ride, il s'avance, BOIL. *Lutr.* I. || 3° Devenir ridé. Ces joues-là se rideront un jour, VOLT. *Memnon*. || Fig. et poétiquement. Se froncer sous l'impulsion du vent. La face de la mer se ride et se noircit, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. || Avec suppression du pronom personnel. Le moindre vent qui d'aventure Fait rider la face de l'eau Vous oblige à baisser la tête, LA FONT. *Fabl.* I, 22.

— HIST. XIIIe s. Mès cil qui jadis plus m'amoient, Vieille ridée me clamoient, *la Rose*, 13068. Ne le font mie toutes, mès aucunes le font [se farder], Quant temps ou maladie les ride, gaste ou font, MEUNG, *Test.* 1278. || XIVe s. [La dame] Si li ala querre une mance De drap lingne [linge] ridée et blance, J. DE CONDÉ, t. II, p. 172. || XVIe s. Je ne ridois non plus le front de ce pensement là, que d'un aultre, MONT. I, 77. Hors mis un repentir qui le cœur me devore, Qui me ride le front, qui mon chef decolore, DU BELL. VI, 11, *recto*. .... Et que jamais son front ne ridast de vieillesse, RONS. 892. .... Et face que les bandes soient belles à voir, et qu'elles ne rident point, PARÉ, XII, 2.

— ÉTYM. Ancien espagn. *en-ridar*; du germanique d'après Diez : ancien haut-allem. *ga-ridan*, moyen haut-allem. *riden*, tourner, tordre; *reid*, crépu. Les anciens étymologistes proposaient le grec ῥυτίς, ῥυτίδος; mais on ne voit pas comment ce mot grec serait entré dans le français.

† 2. **RIDER** (ri-dé), *v. a.* Terme de marine. Roidir un cordage au moyen d'une ride.

— HIST. XVIe s. Lequel pont [de corde], quand on vient au combat [à l'abordage], est jetté et ridé sur le chasteau devant, NICOD, *Pont*.

— ÉTYM. Autre forme de *roidir*.

† 3. **RIDER** (ri-dé), *v. n.* Terme de chasse. Se dit en parlant d'un chien qui suit la bête sans crier.

— HIST. XVe s. Il arma vingt galées, et puis s'en vint ridant et singlant parmy la mer, FROISS. III, p. 98, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine germanique : angl. *to ride*, all. *reiten*, aller à cheval, qui se dit aussi de la marche des navires, d'après Grimm.

1. **RIDICULE** (ri-di-ku-l'), *adj.* || 1° Digne de risée, en parlant des personnes et des choses. Je ne m'étonne pas que vous ayez ri tout votre soûl, en m'écrivant l'étrange bruit qui court de moi, que je n'ai ni bonté ni amitié; car, sans mentir, il ne s'est jamais rien dit de si ridicule, VOIT. *Lett.* 66. Allons fouler aux pieds ce foudre ridicule, CORN. *Poly.* II, 6. Ce qui est nécessaire n'est jamais ridicule, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 333, dans POUGENS. On sera ridicule, et je n'oserai rire! BOIL. *Sat.* IX. Es-tu toi-même si crédule Que de me soupçonner d'un courroux ridicule? RAC. *Bajaz.* IV, 7. L'homme ridicule est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un sot, LA BRUY. XII. J'ai toujours fait une prière à Dieu, qui est fort courte; la voici : Mon Dieu, rendez nos ennemis bien ridicules! Dieu m'a exaucé, VOLT. *Lett. Damilaville*, 16 mai 1767. Dubois fut bientôt après cardinal et premier ministre, et pendant son ministère tout fut ridicule et tranquille, ID. *Hist. parl.* LXII. Vraiment je ne savais pas que vous eussiez enterré votre médecin; je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse, ID. *Lett. d'Argental*, 6 nov. 1767. Comme la mode est parmi nous la raison excellente, nous jugeons des actions, des idées et des sentiments sur leur rapport avec la mode; tout ce qui n'y est pas conforme est trouvé ridicule, DUCLOS, *Consid. mœurs*, IX. Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Je suis ridicule, je m'émeus facilement, je pleure facilement (parce que ne pas retenir ses larmes devant le monde passe pour ridicule). || En un sens analogue, avoir le cœur ridicule, s'attacher facilement. Elle [la princesse de Tarente] a le cœur comme de cire, et s'en vante, disant assez plaisamment qu'elle a le cœur ridicule, SÉV. 11 déc. 1675. || 2° *S. m.* et *f.* Un ridicule, une ridicule, une personne ridicule. Ne voyez-vous pas que c'est un ridicule qu'il fait parler? MOL. *Crit.* 7. La constance n'est bonne que pour des ridicules, ID. *D. Juan*, I, 2. Parbleu! je viens du Louvre, où Cléante au levé, Madame, a bien paru ridicule achevé, ID. *Mis.* II, 5. Fi donc! c'est une ridicule; à son âge épouser un jeune homme! DANCOURT, *Mme Artus*, V, 11. Taisez-vous, s'il vous plaît, petite ridicule, REGNARD, *le Joueur*, II, 10. || 3° *S. m.* Ce qu'il y a de ridicule dans une personne ou dans une chose. Le ridicule déshonore plus que le déshonneur, LA ROCHEFOUC. *Max.* 326. Ce mot [pris substantivement] n'est pas fort ancien ....on n'a pas toujours dit : trouver le ridicule d'une chose, BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* p. 120 (1671). Il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments.... que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, MOL. *Critique*, 7. Un homme de la cour disait l'autre jour à Mme de Ludre : Madame, vous êtes, ma foi, plus belle que jamais. Tout de bon, dit-elle, j'en suis bien aise, c'est un ridicule de moins. J'ai trouvé cela plaisant, SÉV. 355. Le ridicule qui est quelque part, il faut l'y voir, l'en tirer avec grâce et d'une manière qui plaise et qui instruise [au théâtre], LA BRUY. I. À mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui les ridicules qu'ils couvraient et qui y étaient sans que personne s'en aperçût, ID. VI. Le sot ne se tire jamais du ridicule; c'est son caractère; l'on y entre quelquefois avec de l'esprit, mais l'on en sort, ID. XII. Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, ne sentirons-nous jamais que le ridicule des autres? MONTESQ. *Lett. pers.* 52. Le duel [entre Charles-Quint et François Ier] n'eut point lieu; tant d'appareil n'aboutit qu'au ridicule, dont le trône même ne garantit pas les hommes, VOLT. *Mœurs*, 124. Le ridicule consiste à choquer la mode ou l'opinion, et communément on les confond assez avec la raison, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 9. Elle [Corinne] apercevait le ridicule avec la gaieté d'une Française, et le peignait avec l'imagination d'une Italienne, STAEL, *Corinne*, III, 1. || En ridicule, d'une manière qui excite la moquerie. On lui dit [à la Voisin empoisonneuse] qu'elle ferait bien mieux.... de chanter un *Ave maris stella* ou un *Salve* que toutes ses chansons; elle chanta l'un et l'autre en ridicule, SÉV. 23 févr. 1680. [Napoléon] sachant bien.... que les délicatesses et les grâces que quelques-uns apportent de nos salons sont à leurs yeux [des soldats] faiblesse, pusillanimité, et que c'est pour eux comme une langue étrangère qu'ils ne comprennent pas et dont l'accent les frappe en ridicule, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. || Tourner, traduire en ridicule, se moquer. Tout de bon, mes pères, il serait aisé de vous tourner là-dessus en ridicule, PASC. *Prov.* XII. Aimez-moi; quoique nous ayons tourné ce mot en ridicule, il est naturel, SÉV. 59. La vertu est traduite en ridicule, BOURDAL. *Domin.* IV, *Zèle honn. relig.* 289. Quand une fois on a tourné l'enthousiasme en ridicule, on a tout défait, excepté l'argent et le pouvoir, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || Par un jeu de mots sur traduire en ridicule, qui veut dire rendre ridicule, et sur traduire signifiant translater. D'un savant traducteur on a beau faire choix [pour les poëtes grecs], C'est les traduire en ridicule Que de les traduire en françois, PERRAULT, *Parallèle des anciens et des modernes, préface*. On dit que l'apostat la Bletterie, qui avait fait un livre passable sur le brave apostat Julien, vient de traduire Tacite en ridicule, VOLT. *Lett. La Harpe*, 2 juin 1768. || Donner, prêter un ridicule, rendre ridicule. Ne cherchez-vous pas à plaire, en donnant du ridicule à un homme qui ne plaît pas? MASS. *Carême, Médis.* Quoique vous sentiez très-bien les ridicules, personne n'est plus éloigné que vous d'en donner, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse.* Diogène, lui dit un troisième, on vous donne bien des ridicules. — Mais je ne les reçois pas, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. || Se donner un ridicule, des ridicules, se rendre un objet de moquerie. Il était fort honnête homme, assez sérieux, fort sévère et mortel ennemi du ridicule, la laideur de sa femme ne lui était pas tant à charge que celui qu'elle se donnait dans toutes les occasions qui s'en présentaient, HAMILT. *Gramm.* 7. ....Que je me donne un pareil ridicule! Rompre avec un ami! GRESSET, *le Méch.* IV, 4. || 4° Discours ou acte par lequel on se moque d'une personne. Nos vices ne sont pas les vices qu'Horace et Juvénal ont repris; nous devons employer un autre ridicule, et nous servir d'une autre censure, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET. Vous êtes cruelle de donner en l'air des traits de ridicule à des endroits [de l'opéra de Roland] qui vous feront pleurer, SÉV. 28 janv. 1685. Oh! je vois bien que vous n'avez pas compris les perfections de la plaisanterie, toute sagesse y est renfermée; on peut tirer du ridicule de tout, FONTEN. *Dial.* 1, *Morts anc. mod.* Les maximes du ridicule que les femmes s'entendent si bien à établir, MONTESQ. *Esp.* VII, 8. Le ridicule est le fléau des gens du monde, et il est assez juste qu'ils aient pour tyran un être fantastique, DUCLOS, *Consid mœurs*, 9. Mal appliquer le ridicule, c'est souffler sur une glace : l'humidité de l'haleine disparaît d'elle-même, et le cristal reprend son éclat, DIDEROT, *Mémoires*, *Prom. d'un scept.* Le ridicule n'est, à ses yeux, que la raison des sots; et rien ne rend plus insensible à la raillerie que d'être au-dessus de l'opinion, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 5° Terme de théâtre. Ce qui prête au comique. Il peut y avoir un ridicule si bas, si grossier, ou même si fade et si indifférent, qu'il n'est ni permis au poëte d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'en divertir, LA BRUY. I. Que les caractères qui sont susceptibles de ridicules en grand sont presque entièrement épuisés; qu'il ne nous reste guère à peindre que des ridicules fugitifs, des ridicules de société et de

mode, plus faits pour les sages que pour le parterre, D'ALEMB. *Éloges, la Chaussée.*

— REM. Au XVIIe siècle, Marg. Buffet, *Observ.* p. 49, recommande de ne pas dire rédicule, rédiculement, c'est une faute qui se fait encore.

— SYN. RIDICULE, RISIBLE. Ridicule, qui excite la risée, risible, qui est propre à exciter le rire. On rit de ce qui est risible; on se rit de ce qui est ridicule. Risible se prend en bonne et en mauvaise part; ridicule ne se prend qu'en mauvaise part. Risible pris en mauvaise part dit beaucoup moins que ridicule.

— HIST. XVIe s. Et feut ridicule l'humeur de Polycrates, tyran de Samos, lequel, pour interrompre le cours de son continuel bonheur... alla jecter en la mer le plus cher et precieux joyau qu'il eut, MONT. II, 258.

— ÉTYM. Lat. *ridiculus*, de *ridere*, rire.

†2. **RIDICULE** (ri-di-ku-l'), *s. m.* Voy. RÉTICULE, n° 2.

RIDICULEMENT (ri-di-ku-le-man), *adv.* D'une manière ridicule. Croire ridiculement aux démons, tandis qu'ils se font un honneur de ne pas croire en Dieu, MASS. *Carême, Doutes.* Tout se fait bien ridiculement dans votre pays velche, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 sept. 1769.

— ÉTYM. *Ridicule*, et le suffixe *ment*.

RIDICULISÉ, ÉE (ri-di-ku-li-zé, zée), *part. passé* de ridiculiser.

RIDICULISER (ri-di-ku-li-zé), *v. a.* ‖ 1° Tourner en ridicule. Je ne puis croire que l'auteur des Doutes avait voulu rendre ridicule M. Ménage, ou, pour me servir de son mot, le ridiculiser, dit M. Bouhours; ridiculiser est un mot très-usité parmi nous dans le discours et dans le style familier, MÉNAGE, *Observ.* 2e part. p. 260. Vous qui n'aimez pas les portraits, j'ai compris que vous seriez la première à me ridiculiser, SÉV. 343. Ridiculiser dans M. Jourdain cette prétention, si commune à la richesse roturière, de rivaliser avec la noblesse, LA HARPE, *Cours de litt.* t. VIII, p. 262. ‖ 2° Se ridiculiser, *v. réfl.* Se rendre ridicule. Vous ne sauriez l'épuiser, il sait toutes les manières de se ridiculiser, COTIN, dans RICHELET. Ce serait se ridiculiser que d'agir autrement, MARIV. *Pays. parv.* 6e part.

— ÉTYM. *Ridicule.*

† **RIDICULISSIME** (ri-di-ku-li-ssi-m'), *adj.* Terme familier. Très-ridicule. Ils [les évêques] ont eu l'humilité de changer en monseigneur le titre de révérendissime père en Dieu, qu'ils avaient porté douze cents ans; pour Jean-George [évêque du Puy], il n'est assurément que ridiculissime, VOLT. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. Lat. *ridiculissimus*, superl. de *ridiculus*, ridicule.

RIDICULITÉ (ri-di-ku-li-té), *s. f.* ‖ 1° Qualité de ce qui est ridicule. Elle [Mlle du Plessis] a les meilleurs sentiments du monde; j'admire que cela puisse être gâté par l'impertinence de son esprit et la ridiculité de ses manières, SÉV. 12 oct. 1675. Vous jugez très-juste du moi des *Essais de morale*; il est vrai qu'il y a, comme disait le vieux Chapelain, teinture de ridiculité dans cette expression, ID. 30 juin, 1676. ‖ 2° Action ou parole ridicule. J'abuserais de votre patience, si je rapportais toutes les ridiculités dont ce chapitre est rempli, FRÉRON, *Année litt.* 1760, t. I, p. 86.

— ÉTYM. *Ridicule.*

† **RIDOIR** (ri-doir), *s. m.* Terme de marine. Machine pour rider.

— ÉTYM. *Rider* 2.

† **RIDOTTE** (ri-do-t'), *s. m.* Synonyme inusité de redoute. Il y a quelques mois que je le trouvai au ridotte, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 39.

— ÉTYM. Ital. *ridotto.* Voy. REDOUTE n° 3.

RIÈBLE (riè-bl'), *s. m.* Le gaillet accrochant (rubiacées).

— HIST. XVIe s. Rieble, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

RIEN (riin), *s. m. indéterminé.* ‖ 1° Quelque chose. ‖ 2° Avec la négation *ne*, nulle chose. ‖ 3° N'être rien. N'être de rien. ‖ 4° De rien, avec *ne*, nullement. ‖ 5° Ne rien faire. N'avoir rien. Ne rien dire. ‖ 6° Cela ne fait rien. ‖ 7° Ne faire semblant de rien. ‖ 8° Ne compter pour rien. ‖ 9° Il n'en est rien. ‖ 10° Ne savoir rien de rien. ‖ 11° Rien se dit quelquefois des personnes. ‖ 12° Ne.... rien que, uniquement, seulement. ‖ 13° Ne.... rien moins que. Ne... rien de moins. ‖ 14° Rien suivi d'un adjectif, dont il est séparé par *de.* ‖ 15° Rien sans la négative se disant pour nulle chose. ‖ 16° De rien, après un substantif, marque la petitesse, le peu de valeur. ‖ 17° Rien que cela. ‖ 18° Il signifie quelquefois par exagération, peu de chose. Si peu que rien. ‖ 19° Rien peut être représenté par le pronom *il.* ‖ 20° *S. m. déterminé.* Néant, nullité. ‖ 21° Peu de chose. ‖ 22° *Au plur.* Bagatelles, choses de peu d'importance. ‖ 23° Rien pris adverbialement. ‖ 24° En rien, nullement. ‖ 25° En moins de rien. ‖ 26° Comme si de rien n'était.

1° Quelque chose (sens étymologique, sens propre, qui a été longtemps le sens essentiel et qui est encore conservé). En tous les bienfaits d'importance, la preuve ne peut avoir de lieu; car il n'y a bien souvent que deux qui en sachent rien, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 10. Et si rien à présent peut troubler son bonheur, C'est de te voir pour lui répandre tant de larmes, RACAN, *Stances, Conseils à M. de Bellegarde.* Je vous envoie des vers que je fis il y a trois ans.... faites-moi l'honneur, s'il vous plaît, de me mander si c'est rien qui vaille, VOIT. *Lett.* 106. Cependant plus j'y songe, et plus je m'examine, Moins je trouve, seigneur, à me reprocher rien, CORN. *Agésil.* III, 1. Son nom fait tout pour lui sans qu'il en sache rien, ID. *Sertor.* I, 1. Je croirais vous trahir.... Si je vous cachais rien des justes sentiments.... ID. *Agés.* V, 4. Tu n'as pas sujet de rien appréhender, MOL. *l'Ét.* V, 7. ....Contre la coutume de France, qui ne veut pas qu'un gentilhomme sache rien faire, ID. *Sicil.* 10. Pourquoi consentiez-vous à rien prendre de lui? ID. *Tart.* V, 7. Allez demander aux médecins s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès, ID. *l'Av.* III, 5. Il faut que Mme la maréchale ait renoncé à louer jamais rien, puisqu'elle ne loue pas cette pièce, SÉV. 519. A Dieu ne plaise que je diminue rien par mon discours d'un mérite aussi rare que celui-là! BOURD. *Orais fun. de Condé*, 1. ‖ C'est en vertu de cette signification que l'on construit quelquefois *ne.... pas*, avec *rien.* On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise, RAC. *Plaid.* II, 6. ‖ Autrement on ne construit pas *ne.... pas*, avec *rien*; construction qui est blâmée dans ces vers de Molière. Martine : Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien. — Bélise : De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive, Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative, *Fem. sav.* II, 6. ‖ 2° Avec la particule négative *ne*, rien signifie nulle chose. Ne crois rien précieux, ne crois rien admirable, Rien noble, rien enfin dans la solidité, Que ce qui doit aller jusqu'à l'éternité, CORN. *Imit.* III, 4. Voulez-vous que moi, chien, qui n'ai rien à la chose, Sans aucun intérêt je perde le repos? LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Il y a cinq ou six petits mots qui ne valent rien du tout, et qui sont d'un homme qui ne sait pas le monde, SÉV. 80. Un homme [Cromwell] ....qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, BOSS. *Reine d'Anglet.* Non, mes frères, les Philistins défaits et les ours même déchirés de ses mains [de David] ne sont rien en comparaison de sa grandeur qu'il a domptée, ID. *Mar.-Thér.* Tout à coup on voit arriver le moment fatal où la terre n'a plus rien pour elle [la reine] que des pleurs, ID. *ib.* Je dois vous représenter aujourd'hui un magistrat qui n'a rien ignoré, ni rien négligé dans son ministère, FLÉCH. *Lamoignon.* Remords, crainte, périls, rien ne m'a retenue, RAC. *Brit.* IV, 2. Il ne faut rien pour gâter les plaisirs : ce sont des lits de roses, où il est bien difficile que toutes les feuilles se tiennent étendues, et qu'aucune ne se plie, FONTEN. *Dial.* 2, *Morts anc.* La mesure de bonheur qui nous a été donnée est assez petite, il n'en faut rien perdre, ID. *Mond.* 4e *soir.* Rien n'est si beau à voir que l'Égypte dans deux saisons de l'année, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 44, dans POUGENS. N'ayant rien fait pour nous, il n'a rien mérité, VOLT. *Mér.* I, 3. L'axiome : Rien ne vient de rien, a été le fondement de toute philosophie, ID. *Dict. phil. Génération.* Dumarsais, disait un riche avare, est un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il est mon ami, il est pauvre, et il ne m'a jamais rien demandé, D'ALEMB. *Éloges, Dumarsais.* ‖ Que rien plus, ellipse pour : que rien ne l'est plus. Ils soutiennent qu'un tel repentir [sincère, à l'article de la mort] est si rare que rien plus, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 262. ‖ Cela ne ressemble à rien, se dit d'une chose inconvenante, mal faite. Vous avez bien raison de dire que dans ce siècle il y a des choses qui ne ressemblent à rien, et beaucoup de riens qu'on voudrait faire ressembler à des choses, VOLT. *Lett. de l'Élect. palatin à Volt.* 23 oct. 1758. ‖ Fig. On ne fait rien de rien, on ne saurait réussir en quoi que ce soit, si on n'a quelques moyens, quelques ressources pour y parvenir. ‖ Cette affaire ne tient à rien, presque rien n'empêche qu'elle ne se fasse. ‖ Il ne tint à rien qu'il ne fît telle chose, il ne s'en fallut presque rien qu'il ne la fît. ‖ C'est un homme qui ne met rien contre lui, c'est un homme très-circonspect dans ses actes ou dans ses discours. ‖ 3° N'être rien, n'occuper aucun emploi, aucune position. Il comptait pour beaucoup cet avantage si peu recherché de n'être rien, FONTEN. *Reyneau.* Vous épousez une personne qui n'est rien, et qui n'a rien, MARIV. *Marianne*, part. 8. Je vois s'accomplir cette prédiction que me fit autrefois mon père : tu ne seras jamais rien, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscriptions.* ‖ N'être rien, n'être d'aucun prix, d'aucune valeur, d'aucun intérêt, n'être compté pour rien. Un simple soldat qu'on emportait fort blessé, comme on le plaignait en le voyant tout couvert de sang : ce n'est rien, dit-il, le régiment a fait son devoir, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 330. Je ne suis pas de ceux qui disent : ce n'est rien, C'est une femme qui se noie, LA FONT. *Fabl.* III, 10. Le concile d'Éphèse ne leur est plus rien [aux calvinistes], BOSS. 1er *avert.* 19. Les maux d'autrui ne sont rien à nos yeux, MASS. *Avent, Afflict.* Mes bons amis, et bien boire et bien rire N'est rien encor sans les amours, BÉRANG. *Mes chev.* ‖ Cet homme ne m'est rien, n'est pas mon parent. Il [un pauvre diable] descend de Pierre Corneille, en droite ligne, et Mlle Corneille, à la rigueur, n'est rien à Pierre Corneille, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 mars 1763. ‖ N'être de rien à quelqu'un, ne l'intéresser en aucune façon. Le beau temps ne vous est de rien, vous y êtes trop accoutumée, SÉV. 10 nov. 1675. [A vous calvinistes, qui pactisez avec les luthériens] on voit bien que la sainte table ne vous est de rien, BOSS. 2e *avert.* 23. Sans compter que nous ne vous sommes de rien, ni vous de rien à nous, MARIV. *Marianne*, part. 3. Cette affaire [de Sirven] agite toute mon âme : les tragédies, les comédies ne me sont plus de rien, VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 févr. 1766. ‖ N'être de rien, n'appartenir à rien. Les morts ne sont plus de rien, ils n'ont plus de part à la société humaine, BOSS. *Panég. St Franç. de Paule*, 1. ‖ 4° De rien avec *ne*, nullement. Elle ne peut de rien profiter ni aussi de rien nuire, DESC. *Diopt.* 9. Il ne sera pas dit que je ne serve de rien dans cette affaire-là, MOL. *Sicil.* 10. Mon indulgence ne servirait de rien, il faut qu'elle [la demande en grâce] soit signée de trois autres de mes confrères, VOLT. *Zadig*, 13. ‖ De rien, se dit absolument et populairement, pour : ce n'en vaut pas la peine. Je vous remercie du coup de main que vous m'avez donné.—De rien. ‖ 5° Ne rien faire, demeurer dans l'oisiveté, le repos. Quant à son temps, bien le sut dispenser : Deux parts en fit, dont il soulait passer L'une à dormir et l'autre à ne rien faire, LA FONT. *Épitaphe.* ‖ Avec ellipse de *ne.* Passer.... La nuit à bien dormir et le jour à rien faire, BOIL. *Sat.* II. L'homme.... Et formé pour agir se plaisait à rien faire, VOLT. *Disc.* 6. ‖ Ne rien faire, n'avoir aucun emploi. ‖ Il ne fait plus rien, il n'a plus d'emploi. ‖ N'avoir rien, être sans fortune. Vous n'avez rien; vous trouvez un établissement le plus avantageux et le plus brillant, GENLIS, *Théât d'éduc. Bonne mère*, II, 5. ‖ Ne rien dire, garder le silence, se taire. ‖ Ne rien dire signifie aussi dire des choses qui ne sont que du bavardage. Celle qui toujours parle et ne dit jamais rien, BOIL. *Sat.* X. ‖ Ne parler de rien, garder le silence sur un objet qu'on a sur le cœur, ou qui préoccupe, ou qui importe. Mme de S*** ne me parla de rien; mais elle me reçut avec une froideur qui me fit assez connaître son juste ressentiment, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 111, dans POUGENS. ‖ Fig. Ne rien dire, avec un nom de chose pour sujet, ne pas agréer, ne pas intéresser. Cela ne me dit rien. ‖ 6° Familièrement. Cela ne fait rien, est de peu d'importance. Cela ne me fait rien. Deux ou trois pages qui ne font rien à la question, BOSS. 3e *Avert.* 31. ‖ On dit dans le même sens : cela ne fait moins que rien. ‖ 7° Ne faire semblant de rien, se comporter comme si on ignorait, comme si on ne s'intéressait pas à. Ne faites pas semblant de rien, et me laissez faire tous deux, MOL. *G. Dand.* II, 10. ‖ Avec ellipse de *ne.* Pour moi je vais faire semblant de rien, MOL. *G. Dand.* I, 2. ‖ 8° Ne compter pour rien, n'avoir aucun égard à, ne faire aucun cas de. Vous ne comptez pour rien les pleurs de Bérénice, RAC. *Bér.* IV, 5. Tout le reste de la terre n'est compté pour rien, MASS. *Carême, Enfant prod.* ‖ Avec ellipse de *ne.* A ces mauvaises dispositions introduites dans les esprits par la réforme, ajoutons l'autorité de l'Église méprisée, la succession des pasteurs comptée pour rien, BOSS. *Var.* XV. Il compte même pour rien la réputation, FÉN. *Tél.* XI. Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous? RAC. *Athal.* I, 1. ‖ On dit aussi : ne compter à rien, ne compter rien. Je ne vous compte à rien le nom de mon époux, CORN. *Poly.* IV, 3. Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère, Si l'on n'est plus au large assis en un festin Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin, BOIL. *Sat.*

III. || 9° Il n'en est rien, la chose dont il s'agit n'existe pas. S'il y avait un homme alors auprès duquel la philosophie d'Eusèbe devait réussir, c'était l'empereur Julien ; cependant il n'en fut rien, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Éclectisme*). || Il n'y a rien que.... il y a peu de temps que.... Il n'y a rien qu'il était ici. || **10°** Familièrement. Ne savoir rien de rien, ne savoir absolument rien. Ver-vert, c'était le nom du personnage, Transplanté là de l'indien rivage, Fut, jeune encor, ne sachant rien de rien, Au susdit cloître enfermé pour son bien, GRESS. *Ver-vert*, ch. I. J'eus la bêtise de dire à M. Montaigu, qui ne savait rien de rien, ce que j'avais fait, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || Ne dire rien de rien, ne dire rien du fait principal ni des circonstances qui s'y rapportent. || **11°** Rien se dit quelquefois des personnes. Oui, je deviens tout autre avec son entretien [de Tartufe], Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien, Et je verrais mourir frère, enfant, mère et femme.... MOL. *Tart.* I, 6. C'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde, ID. *Mis.* I, 1. || **12°** Ne.... rien que, uniquement, seulement. Il [le dauphin] s'aperçoit qu'il n'a tiré Du fond des eaux rien qu'une bête, LA FONT. *Fabl.* IV, 7. L'artisan exprima si bien Le caractère de l'idole, Qu'on trouva qu'il ne manquait rien A Jupiter que la parole, ID. *ib.* IX, 6. Et plusieurs qui tantôt ont appris mon martyre, Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait que rire, MOL. *Sgan.* 16. Monsieur, vous n'avez rien qu'à dire, je mentirai si vous voulez, ID. *Amph.* II, 1. Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards, qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même, BOSS. *le Tellier.* Sans rien prétendre Que quelque heure à me voir.... RAC. *Bér.* II, 2. || Elliptiquement, rien que, en ne faisant que, en ne comptant que. Rien que d'y penser, je gage Qu'il meurt presque en ce moment, BÉRANG. *Billet d'enterr.* Il [notre siècle] les domine tous [les siècles], rien que par ses tombeaux, V. HUGO, *Odes*, III, 5. On l'eût pris pour un capitaine, Rien qu'à voir sa mine hautaine, ID. *la Fiancée du timbalier.* || **13°** Ne.... rien moins que, locution qui signifie nullement. Ma comédie n'est rien moins que ce qu'on veut qu'elle soit, MOL. 1er *plac. au roi.* Un pédant qu'à tout coup votre femme apostrophe Du nom de bel esprit et de grand philosophe, D'homme qu'en vers galants jamais on n'égala, Et qui n'est, comme on sait, rien moins que tout cela! ID. *F. sav.* II, 9. Aujourd'hui des troupes de femmes, faisant profession de piété et conduites par un directeur qui certainement n'est rien moins que saint Augustin.... BOURD. *Pensées*, t. II, p. 352. Je sais que vous n'avez trouvé rien moins que ce que vous espériez dans la situation où vous êtes, STAAL, *Mém.* t. I, p. 229. Il arrive souvent [en changeant quelque chose au livre d'un autre] qu'on s'écarte du sujet, et qu'on ne fait rien moins que le perfectionner, *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 110. Croyez-moi, Rousseau n'est rien moins qu'un méchant homme MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Absolument. Un jour que je ne pensais à rien moins, on vint me chercher de la part du comte de la Roque, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Elliptiquement. Vous a-t-il fait dire des choses impertinentes [Virgile, dans l'Énéide]?—Rien moins.... j'y dis de très-belles choses, FONTEN. *Didon, Stratonice.* || Ne.... rien moins, se dit quelquefois pour rien moindre, et prend alors un sens affirmatif signifiant que l'objet dont il s'agit n'est pas moindre que. Ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus ; vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'apôtre, BOSS. *Mar.-Thér.* Quand Dieu.... choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers, ID. *Anne de Gonz.* || Ne.... rien de moins, locution qui signifie rien de moindre. Le parti [les protestants] n'eut pas plus tôt senti ses forces, qu'on n'y médita rien de moins que de partager l'autorité, BOSS. 5e *avert.* 5. Une indifférence, qui, selon M. Jurieu, ne tend à rien de moins qu'à renverser le christianisme, ID. 6e *avert.* III, 9. Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir, LA BRUY. VIII. || **14°** Quand *rien* est suivi d'un adjectif, on les sépare par la préposition *de.* Rien de fâcheux n'est arrivé. Il ne se fait rien d'utile. Il n'est rien de tel que de se bien porter. || On supprime quelquefois *de* dans le style archaïque et dans le style poétique. Et n'ayant rien si cher que ton obéissance.... MALH. II, 1. Seigneur, réglez si bien ce violent courroux, Qu'il n'en échappe rien trop indigne de vous, CORN. *Théod.* IV, 5. Il n'est rien tel en ce monde que de se contenter, MOL. *D. Juan*, I, 2. Il n'est rien tel que les jésuites, PASC. *Prov.* IV. Il n'est rien tel que d'être à son aise, HAMILT. *Gramm.* 9. || **15°** Par abus, *rien*, sans la négative *ne*, se dit pour nulle chose. Tout ou rien. Rien du tout. Dieu a créé le monde de rien. Le roi et ceux qui l'accompagnaient admirèrent le courage de ce jeune homme, qui considérait comme rien les plus grands tourments, SACI, *Bible, Machab.* II, VII, 12. Qu'appelles-tu sur rien, dis? — J'appelle sur rien Ce qui sur rien s'appelle en vers ainsi qu'en prose ; Et rien, comme tu le sais bien, Veut dire rien ou peu de chose, MOL. *Amph.* II, 3. Et sa morale faite à mépriser le bien Sur l'aigreur de sa bile opère comme rien, ID. *F. sav.* II, 9. Laissez faire; ils ne sont pas au bout; J'y vendrai ma chemise, et je veux rien ou tout, RAC. *Plaid.* I, 7. Quoi, dira-t-on, aimer sans plaire? Oui, n'est-ce donc rien que d'aimer? LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 220, dans POUGENS. Encore une fois, le testament qu'elle a fait pour moi et rien, c'est la même chose, MARIV. *Marianne*, part 10. Il n'y a personne d'assez hardi pour dire que les choses retourneront à rien ; comment peut-on être assez hardi pour dire qu'elles viennent de rien? VOLT. *Dict. phil Newt.* I, 1. || Par exagération. Si peu que rien, pas plus gros que rien, moins que rien, extrêmement peu, très-petit. Donnez-m'en si peu que rien. Il me semble que je vais vous rendre mille petits services, pas plus gros que rien, SÉV. 15 oct. 1677. Ariste veut me voir pour moins que rien peut-être, PICARD, *Médiocre et rampant*, III, 8. || Dans une réponse, *rien* se dit pour nulle chose. Que vous a-t-il donné? rien. || Pour rien, gratuitement, sans payer. Je veux une compagnie de cavalerie pour rien, VOLT. *l'Ingénu*, 9. || Fig. Pour rien, sans s'en ressentir. Pigeon n'aime que trop bien, N'étant pas, comme on peut croire, L'oiseau de Vénus pour rien, PIRON, *Fables.* Ce roi [Frédéric II] a aussi les siens [préjugés] qu'il faut lui pardonner ; on n'est pas roi pour rien, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 11 juin 1770. || Réduire à rien, anéantir. Seigneur, tu te moqueras d'elles [des nations], et tu les réduiras à rien, VOLT. *Philos. Déf. mil. Bolingbr.* 11. || Cela s'est réduit à rien, il n'en est presque rien resté; se dit aussi d'une affaire dont on se promettait un grand succès et qui n'en a eu aucun. || On dit dans un sens analogue : venir, devenir, aller à rien. Ce grand voyage de M. le Prince et de M. de Turenne, pour aller dégager M. de Luxembourg, est devenu à rien, SÉV. 132. Ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le rabais et par le peu de débit des blés et autres grains, ID. 31 mai 1687. Cette ressemblance devient à rien, ID. 585. [L'abbé d'Auvergne] C'était un fort gros homme, qui vint à rien avant qu'être arrêté dans sa chambre, ST-SIM. 188, 4. || **16°** De rien, après un substantif, marque la petitesse, le peu de valeur, le peu d'importance, etc. Elle a dans la tête une philosophie Qui déclare la guerre au conjugal lien, Et vous traite l'amour de déité de rien, MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Un précipice caché derrière une petite haie de rien, SÉV. 18 oct. 1688. Louvois tire de son côté une petite épée de rien qu'il portait, en présente la garde au roi, ST-SIM. 407, 91. || Cet homme est venu de rien, s'est élevé de rien, il est venu d'une basse condition. Il s'était élevé de rien à une fortune considérable, HAMILT. *Gramm.* 6. || Dans le même sens : un homme de rien. Vous n'êtes pas homme de rien, Ou ma foi je me trompe bien, SCARR. *Virg.* I. Puis se marie, épouse une fille de rien, Dont le moindre défaut fut de naître sans bien, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* IV, 11. Chardon de la Rochette.... paysan comme moi malgré ce nom pompeux, n'ayant que du savoir, de la probité, des mœurs, enfin un homme de rien, P. L. COUR. *Lettre à l'Académie.* || **17°** Familièrement. Rien que cela, se dit, par antiphrase, pour exprimer quelque chose qui excite l'attention, la surprise. Le roi a dit d'un certain homme, dont vous aimiez assez l'absence cet hiver, qu'il n'avait ni cœur, ni esprit, rien que cela, SÉV. 206. || **18°** Rien signifie quelquefois, par exagération, peu de chose. Il a eu cette maison pour rien. Il mange très-peu, il vit de rien. Il se fâche de rien. Et qu'avez-vous donné pour tout cela? fort bien ; Un peu de votre amour? mais vraiment c'est pour rien, V. HUGO, *Hernani*, III, 4. || **19°** Rien, quoique nom indéterminé, peut être représenté par le pronom *il.* Je suis persuadé, selon la doctrine du Seigneur Jésus, que rien n'est impur de soi-même, et qu'il n'est impur qu'à celui qui le croit impur, SACI, *Bible, St Paul, Ép. aux Rom.* XIV, 14. Quel malheur plus grand que de ne plus rien voir tel qu'il est? BUFF. *Nature des anim.* || **20°** *S. m. déterminé.* Néant, nullité. Un rien s'assemble mal avec un autre rien, CORN. *l'Illus. com.* III, 6 (1re édit.). Quand il lui plut [à Dieu] vous donner l'être, Le rien fut sa matière, et l'ouvrier sa voix, ID. *Trad. du ps.* CLVIII. Tout ce qui n'est pas corps leur paraît un rien, BOSS. *Connaiss.* V, 6. Que peut rechercher un rien comme moi, que des biens proportionnés au peu qu'il est? ID. 4e *sermon, Pâques*, I. Le Mercure Galant est immédiatement au-dessous du rien, LA BRUY. I. Sans sortir de mon indolence, Je reconnais tous les travers De ce rien qu'on nomme science, BERNIS, *Épît.* VII, *à mes dieux pén.* Herschell se demande si la matière qui constitue les queues des comètes ne se réduirait pas à quelques livres ou même à quelques onces; M. Babinet a exprimé une idée analogue en disant que les comètes sont des riens visibles, GUILLEMIN, dans *Presse scientifique*, t. I, p. 138. || Terme de mystiques. Se plonger dans son rien, ne produire aucun désir, BOSS. *Instr. sur les ét. d'orais.* III, 2. || **21°** Peu de chose. Un songe, un rien, tout lui [à l'ami] fait peur, Quand il s'agit de ce qu'il aime, LA FONT. *Fabl.* VIII, 11. Voilà d'étranges présents, un ruban, une ceinture, un petit pigeon, une ombre, un souffle, un rien; c'est le denier de la veuve, SÉV. 511. Je ne suis rien; mais ce rien après tout, c'est ce que j'ai de plus cher, puisque c'est moi-même, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 419. Il engagea ce rien [le peu qu'il possédait] pour chercher la fortune, BOIL. *Sat.* I. Une terreur panique, un rien vous arrache la victoire, FÉN. *Tél.* XIV. C'est un rien [une correction dans l'Écossaise]; mais rien, c'est beaucoup, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 juill. 1760. Un rien peut la retenir comme un rien l'entraîner, STAEL, *Corinne*, XVII, 9. Ah! pour un rien, Nous laisserions finir le monde, Si nos femmes le voulaient bien, BÉRANG. *Âge futur.* || En un rien, en un instant. Et changeant en un rien sa colère en furie, RÉGNIER, *Sat.* XI. || **22°** *S. m. pl.* Bagatelles, choses de peu d'importance. Je ne veux point vous écrire davantage aujourd'hui.... je n'ai que des riens à vous mander, SÉV. 89. Voilà ce qui s'appelle causer et dire des riens, ID. 504. J'admire quelquefois les riens que ma plume veut dire; je ne la contrarie point, ID. 4 mars 1672. À quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles, Et ces riens enfermés dans de grandes paroles? BOIL. *Sat.* IX. Écrivez-moi les moindres détails, des riens : mon amitié pour vous en fera des choses, MAINTEN. *Lett. à d'Aubigné*, 11 mai 1677. Comme des enfants.... dont les haines et les animosités puériles ne roulent que sur des riens, MASS. *Carême, Pardon.* Tous ces aimables riens qu'on nomme amusement, BOISSY, *Deh. tromp.* II, 10. Je retourne à mes riens que tu nommes frivoles, A. CHÉN. *Élégie* VIII. || *Au singulier.* La bagatelle, la science, Les chimères, le rien, tout est bon ; je soutiens Qu'il faut de tout aux entretiens, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || **23°** Rien pris adverbialement, en rien, nullement ; emploi qui n'est plus usité. Mais tout ce que je fais ne me profite rien, RACAN, *les Berg.* II, 1. Allons, vous dis-je, il n'y a rien à balancer, MOL. *G. D.* I, 8. || **24°** En rien, *loc. adv.* En quelque chose. Je le dis à regret ; excusez-moi, mesdames, De vous fâcher en rien.... BOISSY, *Babillard*, sc. 4. || Avec *ne*, nullement. Ce qui glace mes sens ne vous émeut en rien, LEMERC. *Fréd. et Br.* V, 1. || **25°** En moins de rien, *loc. adv.* Très-promptement. Ma joie en moins d'un rien comme un éclair s'enfuit, RÉGNIER, *Sat.* X. Comme elle était jeune, belle et adroite, en moins de rien elle gouverna absolument le roi, et, bientôt après, tout le royaume. VOIT. *Œuv.* t. II, p. 277. En vit-on jamais un [sort] dont les rudes traverses Prissent en moins de rien tant de faces diverses? CORN. *Hor.* IV, 4. En moins de rien les deux dames furent grandes camarades, SCARR. *Rom. com.* I, 4. Mille caquets divers s'y font en moins de rien, MOL. *Tart.* I, 1. || **26°** Comme si de rien n'était, comme si la chose n'était pas arrivée. Tout d'un coup on lui vient dire qu'il verra clair, et que ses pauvres yeux que la fluxion avait mis hors de la tête y étaient rentrés heureusement, comme si de rien n'était, SÉV. 6. J'attends du chaud la liberté de mes mains ; elles me servent quasi comme si de rien n'était, ID. 286. Cependant [pendant les exécutions de Lalli, Sirven, Calas, etc.] les Français dansent comme si de rien n'était, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 août 1769. || Proverbes. On ne fait rien pour rien, l'intérêt personnel se mêle presque toujours dans les services rendus. Rien pour rien en tous lieux est une loi suivie, Les mains vides sont sans appas, QUIN. *Alceste*, IV, 1. || Qui ne risque rien n'a rien. || Qui prouve trop ne prouve rien. || Il fait de cent sols quatre livres, et de quatre livres rien, se dit d'un mauvais ménager. || Ce que vous dites et rien, c'est tout un, c'est la même

chose, ce sont des paroles inutiles, qui ne prouvent rien.

— REM. 1. Le sens étymologique et propre de *rien* est chose. || 2. Avec la négation *ne*, *rien* niant toute chose, équivaut au latin *nihil*. || 3. De cet emploi presque continu vient le sens de chose très-petite : des riens, un rien. || 4. De là l'inutilité d'un autre mot comme *pas*, *point*, pour déterminer la négation; voy. plus haut, n° 1, le vers de Molière. || 5. De là aussi, dans le style négligé et dans des phrases très-communes, l'emploi de *rien* avec le sens négatif, sans *ne*; emploi qui est presque toujours mauvais dans le style élevé, par exemple : Le général La Romana avait beaucoup promis, et presque rien fait, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XXI. || 6. Le Dictionnaire de l'Académie conseille d'éviter la locution *rien moins*, attendu qu'elle prête à l'amphibologie, signifiant tantôt en aucune façon, et tantôt au contraire rien de moindre. Il est vrai que l'Académie elle-même et plusieurs auteurs, parmi lesquels Bossuet, donnent quelquefois à *rien moins* le sens de *rien de moins*, de *rien moindre*. *Il n'est rien moins que sage*, veut dire proprement : *il n'est aucune chose moins que sage*, en d'autres termes : de toutes les choses qu'il est, celle qu'il est le moins c'est sage. Cette locution est essentiellement négative, et ne peut pas être autre chose. *Rien moins* ne peut pas dire chose moindre pas plus que *rien plus* ne veut dire dit chose plus grande. Il paraît donc qu'il faut dans tous les cas conserver à *rien moins* sa signification négative ; et, quand on voudra le sens positif, on emploiera *rien moindre* ou *rien de moins*.

— HIST. XII° s. Quant jà por riens qui soit née N'oublierai ceste honor D'amer toute la meillor, *Couci*, I. Las! Pourquoi l'ai de mes euz [yeux] regardée, La douce rien qui fausse amie a nom? *ib.* VI Et s'il est riens qui m'en puisse partir, *ib.* VIII. Car riens, fors moi, ne porroit endurer Les grans travaus que j'ai por li [la] servir, *ib.* X. Voir, il n'est riens dont je soie en tristour, *ib.* XVII. Par ço les voil partut à raisun maintenir; Ne jà pur nule rien ne m'en verrez flechir, *Th. le mart.* 27. N'a baron en la court qui de rien l'en desdie, *Sax.* XXXII. || XIII° s. Chanter m'esteut, que m'en est pris courage, Non pas pour ce que d'amours me soit rien, QUESNES, *Romancero*, p. 85. Se j'onques fis rien que vous voulsissiez.... *ib.* LE ROI JEAN DE BRIENNE, p. 141. Quant la saison du douz temps s'asseûre.... Que toute riens à sa douce nature Vient et retrait.... *Anonyme*, dans *Couci*, p. 125. De riens que commandez, ne serez jà desdite, *Berte*, LIV. Et pour rien qui aviegne, ne soit son lit guerpis, *ib.* LXXV. Fisicien [les médecins] me dient que la clarté m'empire.... nule riens ne m'est pire, *ib.* LXXXVIII. Pour savoir se de Berte seroit riens retrouvée, *ib.* CIV. ....Et vous plus l'honorez Qu'ainçois ne faisiez, se vous de rien m'aimez, *ib.* CXXI. Joieusement [ils] chevauchent, n'est riens qui les tourmente, *ib.* CXXXIV. Et por agencier le plus bel, Me sui porpensé d'une rien, Se vos loez que ce soit bien, *Ren.* 2526. En mai estoie, ce songoie, El tens amoureus plain de joie, El tens où tote riens s'esgaie, *la Rose*, 49. Se tu creins Dieu, si te creindront toutes les riens [choses] qui te verront, JOINV. 192. Et pource que elle n'en voult riens faire, ID. 202. Qui auques [quelque chose] a, si est amez ; Et qui n'a riens, s'est fols clamez; Fols est clamez cil qui n'a rien, RUTEB. 226. || XIV° s. C'est la conclusion de cest chapitre que la partie du puissance irraisonnable nuttritive ne appartient de rien as vertus, ORESME, *Eth.* 30. || XV° s. Il fut ordonné que on iroit mettre le siege devant le chastel de Gavre.... mais il n'en fut rien; je vous dirai pourquoi, FROISS. II, II, 232. Il y a un trop grand rien à repasser [pour s'en retourner], ID. II, II, 228. Là furent donnés et delivrés plus de cinq cents [blancs chaperons] et tous à compagnons qui trop plus aimoient cher la guerre que la paix ; car ils n'avoient rien que perdre, ID. II, II, 52. Et lui mandoit [le comte d'Ermignac] que il ne pouvoit venir, et que il ne lui en convenoit pas encore armer pour le pays de Berne, car il n'y avoit rien [rien n'était arrivé], ID. II, III, 12. Ernauton de Sainte-Colombe avoit un varlet qui regardoit la bataille ni point ne se combattoit, ni aussi on ne lui demandoit rien, ID. II, III, 9. Et [Louis Rambaut] ne cuidoit avoir nulle rencontre, et ne se doutoit en rien de Limousin ; c'estoit la mendre pensée qui il eust, ID. II, III, 17. Messire Louis d'Espaigne et sa route gardoient si soigneusement le pas de la mer, que à trop grand'mesaise venoit rien en l'ost des Anglois, ID I, I, 211. En memoire me vient que j'ay souvent à plusieurs ouy dire : je n'iroye pour riens soubz de pannon de tel, AL. CHART. *Quadril. inv.* Certes vous amez autre part, Et voy que vous ne m'amez rien, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 193. De riens ne servent pleurs, ne plains ; Tous mourrons, ou tart ou briefment, CH. D'ORL. *Ball.* 70. Si ne firent les dits Anglois semblant de riens, mais hastivement tournerent bride, G. CHASTEL. *Chr. du duc Philippe*, I, 24. Et me venez requerir que j'escrive pour vous! par la Pasque-Dieu saincte! je n'en feray riens, ID. *ib.* I, 60. En la saison que toute riens maine joye, et que bois et prés se revestent de fleurs et la terre verdoye, *Bouciq.* I, 13. || XVI° s. Tel est vestu d'habit monachal, qui on dedans n'est rien moins que moyne, RAB. *Garg.* I, *Prol.* Voyre, mais ilz prient Dieu pour nous. Rien moins, respondit Gargantua, ID. *ib.* I, 40. Tout n'y servit de rien, ID. *Pant.* II, 7. Ja long temps ha que nous sommes icy sans rien faire que despendre, ID. *ib.* II, 10. Mon amy, voulez vous rien replicquer? ID. *ib.* II, 12. Ung guand, une aiguillette : peu de chose, rien d'importance, ID. *ib.* III, 12. Dormez vous rien? ID. *ib.* V, 7. L'on a belle envie de sçavoir si vous avez riens faict, MARG. *Lett.* 10. Je partiray lundy pour vous mercier de tant de paine que vous prenés pour riens, ID. *ib.* 54. Je n'en ouse faire bruit, de peur que ce ne soit riens, ID. *ib.* 57. Celuy qui peult, s'il luy plest, faire estre de riens quelque chose, et de glace feu ardent, ID. *ib.* 8. Puisqu'il vous plest vous en fier à nous, nous n'aurons regard à riens particulier, mais seulement à vostre service, ID. *ib.* 130. Il n'est rien plus sot que celui qui pense estre fin, ne rien plus sage que celui qui connaît son rien [néant], ID. *Nouv.* XXVIII. Mais je trouve que c'est outrance Que l'un a trop, et l'autre rien, MAROT, II, 133. O viateur, pour t'abreger le compte, Ci gist un rien, là où tout triumpha, ID. III, 262. Ce grand Dieu redoute, Qui fit tout de rien, ID. IV, 272. Touchant *rien*, presque tous s'abusent à l'usage d'icelui mot, estimans ne signifier nulle chose que ce soit ; mais c'est tout le contraire ; car avec ce mot nous mettons toujours une négation; ou nous l'entendons, comme si je demande, que fais-tu? tu responds : rien; mais la negation s'entend : je ne fay rien, ROB. EST. *Gramm. franç.* p. 127, dans LACURNE. Comme je ne voudrois user des deux autres [mots], aussi ne voudrois je dire *sur toute rien* ou *sur tout rien*, comme au premier livre d'Amadis : *toutesfois il est bien deceu, car elle le hait sur tout rien* ; je ne voudrois, dis-je, ainsi parler, encore que je sache bien que *rien* signifie autant que *chose* ; car *je n'ay rien du monde*, et *je n'ay chose du monde* valent autant l'un que l'autre, H. EST. *De la précellence.* La lecture des histoires ne scauroit que bien peu, ou rien du tout, servir à l'acquisition de prudence — Rien ne sert à devenir bon peintre, avoir ouy souvent parler de la peinture, AMYOT, *Préf.* IX. Nous sommes icy à ne rien faire, ID. *Cam.* 43. Il feit chasser Hyperbolus qui ne se doubtoit de rien moins, ID. *Alc.* 20. Il estoit riche et en biens opulent, Mais pour cela de rien plus insolent, ID. *Pélop.* 6. Ilz ne vouloient rien moins qu'aller chocquer [ils ne voulaient pas....] de front les Romains à coups de main, ID. *Crass.* 40. Des mariniers qui ne sçavoient du tout rien, estoient patiemment escoutez, ID. *Démosth.* 10. Il jugea que c'estoit peu de chose et presque rien du tout, que de s'exerciter à bien dire.... ID. *ib.* Cela qui coule de ma playe est du vray sang, et non point, comme dit Homere : Une liqueur de rien, semblable à celle Qui flue aux dieux de nature immortelle, ID. *Alex.* 53. Ils ne sont rien moins que prestres, CALV. *Inst.* 913. L'homme est reduit à neant, l'homme n'est rien ; mais comment n'est-il du tout rien, veu que Dieu le magnifie? ID. *ib.* 441. Nous avons à penser que rien de ces choses n'advient, sinon par le vouloir et providence du Seigneur, ID. *ib.* 557. La louange du Seigneur ne doit estre empeschée par rien du monde, ID. *ib.* Quelle authorité a un message apporté par des femmes si effrayées que rien plus? ID. *ib.* 794. Vistes vous jamais rien si confus? MONT. I, 75. Il n'est rien si contraire à mon style que.... ID. I, 103. Il n'y a rien de mal en la vie pour celuy.... ID. I, 77. Les hazards et dangiers nous approchent peu ou rien de nostre fin, ID. I, 78. Si peu que rien, ID. I, 155. Je ne traicte à poinct nommé de rien que du rien, ID. IV, 221. Il [La Boétie] n'avoit pensé à rien moins qu'à mettre au jour ces ouvrages, ID. *Lettre* IX. Les semences de bien que la nature met en nous.... s'abastardissent, se fondent et viennent en rien, LA BOÉTIE, *Servit. volont.* Il se trouva si surpris et esperdu, qu'il n'attendoit rien moins [rien de moins] sinon qu'on le vinst assieger, *Sat. Mén.* p. 133. Je ne puis assez blasmer la sotte arrogance et temerité d'aucuns de nostre nation, qui, n'estans rien moins que Grecz ou Latins, desprisent toutes choses escriptes en françois, DU BELL. I, 3, *verso.* Brief, en toutes formes et manieres de vivre non moins louables que proufitables, nous ne sommes rien moins qu'eux [de rien inférieurs aux anciens], ID. I, 4, *verso.* La fortune amiable Est-ce pas moins que rien? ID. II, 67, *recto.* Hé qu'est'il rien que ce garçon [l'Amour] ne brule? RONS. 116. Il estoit un grand fat d'aimer sans avoir rien, ID. 124. Si je souhaite rien, vous estes mon souhait, ID. 139. ....Et que nostre fangeuse masse Si tost s'esvanouyt en rien, Qu'à grand'peine avons-nous l'espace De gouster la douceur du bien, ID. 409. Et si je faux, au destin soit la faute, Et non à moy de rien ambitieux, ID. 614. ....Et si de mes labeurs qui honorent la France, Je ne remporte rien qu'un rien pour recompense, ID. 703. .... Qui fait que nostre vie est seulement un songe, Et que tous nos desseins se finissent en rien, ID. 774. Il emporta en un rien le pris d'estre un très bon capitaine, BRANT. *Médicis.* Rien n'a, qu'assez n'a, COTGRAVE. On ne fait de rien grasse poirée, ID. Qui rien ne porte, rien ne lui chet, ID. Qui ne sçait rien, de rien ne doute, ID.

— ÉTYM. Berry, *rin* ; bourguig. et bressan, *ran* ; wallon, *rein* ; provenç. *re* ; anc. catal. *ren* ; catal. mod. *re*, *res* ; du lat. *rem*, chose. Dans l'ancienne langue, *riens* est le nominatif singulier et *rien* le régime singulier; au pluriel, *riens* est le régime.

RIEUR, EUSE (ri-eur, eû-z' ; du temps de Ménage, rieur se prononçait ri-eû, même devant une voyelle), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui rit. Savez-vous bien, monsieur le rieur, que je ne ris pas moi? MOL. *l'Av.* III, 6. On rit par occasion, mais on n'est pas rieur par état, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 5. || Avoir les rieurs de son côté, faire rire aux dépens de son adversaire, et fig. avoir pour soi l'approbation du plus grand nombre. Si on ne peut avoir l'aréopage de son côté, il faut avoir les rieurs, et il me paraît qu'ils sont pour nous, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 13 août 1760. Je pris la plume, et j'en traitai quelques-uns de manière à ne pas laisser les rieurs de leur côté, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Ce n'est pas le tout que d'avoir pour soi les juges; il faut aussi avoir les rieurs de son côté, ARNAULT, *Loisirs d'un banni*, t. 1, p. 354, dans POUGENS.

On dit de même : Les rieurs sont de son côté, sont pour lui. Les rieurs sont pour vous, madame, c'est tout dire, MOL. *Mis.* II, 5. La faveur et les rieurs, comme l'on dit ordinairement, ne sont que rarement du côté de la vérité, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 13. Un projet assez vain serait de vouloir tourner un homme fort sot et fort riche en ridicule : les rieurs sont de son côté, LA BRUY. VI. || 2° Celui, celle qui aime à rire. Je me suis trouvée un jour avec de ces rieuses éternelles, qui m'inspirèrent si fort leur rire, que je ris presque jusqu'aux larmes, sans que je susse pourquoi je riais, M^lle DE SCUDÉRY, *Conversations, de la conversation.* Ma foi, monsieur, Dit avec un ton de rieur Le gaillard savetier, ce n'est pas ma manière De compter de la sorte, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. Pour moi, qui suis une rieuse, je t'avouerai qu'un acteur parfaitement ridicule ne me divertit pas moins qu'un excellent, LESAGE, *Gil Bl.* VII, 7. || *Adj.* La fête commencée, avec ses sœurs rieuses Elle accourait, V. HUGO, *Orient.* 33. || 3° Celui ou celle qui raille. Le sieur de la Rappinière était alors le rieur de la ville du Mans; il n'y a point de petite ville qui n'ait son rieur; la ville de Paris n'en a pas pour un, SCARR. *Rom. com.* I, 2. On cherche les rieurs et moi je les évite, LA FONT. *Fabl.* VIII, 8. N'allez point de nouveau faire courir aux armes Un athlète tout prêt à prendre son congé, Qui, par vos traits malins au combat rengagé, Peut encore aux rieurs faire verser des larmes, BOIL. *Épigr.* XXXV. Les rieurs de Madrid en eurent pour longtemps à s'égayer, et les poëtes satiriques ne perdirent pas une si belle occasion de faire couler le fiel de leur plume, LESAGE, *Gil Bl.* XII, 5. || 4° Coucou du Mexique. || 5° *S. f.* Rieuse, espèce de mouette. || Colombe rieuse, ou tourterelle à collier, *columba risoria*, *L.* ainsi nommée à cause d'un roucoulement qui ressemble au rire.

— HIST. XVI° s. Caton se prit à dire : Que nous avons un grand rieur et un grand mocqueur de consul! AMYOT, *Cicér. et Démosth.* 2.

— ÉTYM. *Rire* ; wallon, *ryeu* ; Berry, *rieux*.

† **RIEUX** (ri-eû), *s. m.* Terme de pêche. Filet du genre des folles, que l'on tend par le travers des courants d'eau.

† **RIFLADE** (ri-fla-d'), *s. f.* Coup, blessure qui ne fait que rifler.

— HIST. XVI° s. Monsieur faillit à estre tué; mais Vins se jetta au devant de lui, si bien qu'il n'eut

que quelques riflades au col, à la main gauche et à la cuisse, D'AUB. *Hist.* II, 63.

— ÉTYM. *Rifler.*

1. **RIFLARD** (ri-flar), *s. m.* || 1° Rabot à deux poignées, qui sert à dresser le bois de charpente. || 2° Large ciseau dont les maçons se servent pour ébarber les ouvrages de plâtre. || 3° Grosse lime pour dégrossir les métaux. || 4° Laine la plus grosse et la plus longue d'une toison.

— ÉTYM. *Rifler.*

† 2. **RIFLARD** (ri-flar), *s. m.* Terme familier. Vieux parapluie.

— ÉTYM. Dû à la vogue d'une pièce de Picard (*la Petite ville*, 1801), où l'acteur chargé du rôle ridicule de *Riflard* paraît armé d'un énorme parapluie.

† **RIFLEAU** (ri-flô), *s. m.* Veine de matières étrangères, inclinée au sud, dans un banc d'ardoise.

† **RIFLER** (ri-flé), *v. a.* Terme vieilli. || 1° Égratigner, écorcher. || Fig. Piller, voler. Antoine des lointains climats, Ayant riflé jusqu'aux goujats.... Parait avec nombreuse troupe, JACQUES MOREAU, *la Suite du Virgile travesti*, VIII. Si la mèche était éventée, Qu'on feroit bonne picorée ! Ou si corsaire était Turnus, Il vous rifleroit rasibus, Ou brûleroit ribon ribene, Et vos vaisseaux et leur antenne, ID. *ib.* X. || 2° Terme de métier. Unir ou aplanir avec le riflard. || Limer dans des ciselures ou cannelures (voy. RIFLARD 1). *Les Gracques*, fondus au sable, ont été riflés outre mesure; sous prétexte d'effacer les bavures, on a donné au travail du sculpteur un accent uniforme qui ne pouvait se rencontrer ni dans la terre, ni dans le plâtre, G. PLANCHE, *Revue des Deux-Mondes*, 16 sept. 1855, p. 1153.

— HIST. XII° s. Si se trenchierent, si cume fud lur usages, de cultels, et riflerent la charn jesque il furent sanglenz, *Rois*, p. 317. || XIV° s. Vous estes bonnes gens, on vous doit bien loer; Vous avez bien à boire et très bien à rifler, *Guescl.* v. 7192. || XV° s. Tout le plat pays estoit riffle, FROISS. II, II, 40. Et les coups s'en vont à neant en riflant parmy les escus, *Perceforest*, t. I, f° 45. [Les femmes] À tous propos, Sans nul repos, Sont demandantes.... Mais ravissantes, Rifflantes, Puis tournant le dos, GUILL. D'ALEXIS, *Blason des faulses amours*, édit. goth. de PAULIN GAULTIER, f° 15, *recto*.

— ÉTYM. Autre forme de *rafler*.

† **RIFLOIR** (ri-floir), *s. m.* Lime un peu courbée par le bout, qui permet d'agir dans les creux.

— ÉTYM. *Rifler.*

† **RIGAUD** (ri-gô), *s. m.* Terme de construction. Noyau qui se trouve dans une pierre à chaux mal calcinée.

RIGAUDON ou **RIGODON** (ri-go-don), *s. m.* || 1° Ancienne danse d'un mouvement vif sur un air à deux temps; elle se dansait à deux personnes, et faisait décrire des lignes assez compliquées, comme on le voit dans le Rigaudon de la Paix, qui ouvre le recueil des danses de Feuillet. Je vous prie de songer déjà à des remerciments pour elle [Mme Santa-Crux], et à la louer du rigodon où elle triomphe, SÉV. t. III, p. 186, éd. RÉGNIER, Prologue : passe-pied pour les jeux et les plaisirs, gavotte pour les ris, et rigaudon pour les songes agréables, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 168, dans POUGENS. || 2° Air à deux temps, très-animé, sur lequel on dansait le rigaudon, et, par extension, tout air propre à une danse vive. || 3° Le pas : les pieds étant assemblés, on plie les genoux, on fait deux jetés successivement du pied droit et du pied gauche, puis on plie, on saute et on retombe en assemblé à la troisième position; tout cela se fait sur place, sans avancer ni reculer, RAMEAU, *Maître à danser*, in-8, 1725.

— ÉTYM. « On trouve *rigodon* dans le Dictionnaire de l'Académie ; mais cette orthographe n'est pas usitée ; j'ai ouï dire à un maître à danser que le nom de cette danse venait de celui de l'inventeur, lequel s'appelait *Rigaud*, » J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* art. *rigaudon*.

† **RIGAUDONNER** (ri-go-do-né), *v. n.* Populairement, danser le rigaudon, se livrer à une folle joie.

† **RIGEL** (ri-jèl), *s. m.* Étoile de la première grandeur, située dans le pied occidental d'Orion.

RIGIDE (ri-ji-d'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui ne plie pas, dur, roide. Ce qu'il [Aristote] dit au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os rigide, inflexible et sans division des vertèbres, a été démenti par l'expérience, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 117. Ce n'est point du tout mon *rubia peregrina*, plante beaucoup plus grande, plus rigide, plus âpre, et de la consistance tout au moins de la garance ordinaire, J. J. ROUSS. 3° *lett. à M. de la Tourette*. || 2° Fig. Dont la sévérité ne fléchit jamais. Onc ne fut juge plus rigide [que Rhadamanthe], SCARR. *Virg.* VI. La mort a découvert le secret de ses affaires; et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré, BOSS. *le Tellier*. Il [Luther] méprisait les frères de Bohême comme des gens sérieux, rigides, d'un regard farouche, qui se martyrisaient avec la loi et les œuvres, et qui n'avaient pas la conscience joyeuse, ID. *Var.* XI, 179. Vous étiez, contre le crime, si sévère dans vos décisions et si rigide dans vos arrêts, BOURDAL. *Jugem. dern.* 1er *avent*, p. 82. Ce rigide ennemi du pouvoir arbitraire, VOLT. *M. de Cés.* I, 1. Plusieurs philosophes, rigides partisans de la morale sévère, me blâmaient hautement; je [Aristippe] ne leur répondais que par des plaisanteries, BARTHÉL. *Anach.* ch. 32. Je dompterai [moi Astarté] les vierges rigides, et j'irai troubler, jusque dans leur désert, ces anachorètes qui pensent échapper à mes enchantements, CHATEAUBR. *les Mart.* VIII. || Il se dit aussi des choses. Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cœur le rigide et inexorable ministère de la justice, BOSS. *le Tellier*. Les mœurs des Romains avaient naturellement quelque chose, non-seulement de rude et de rigide, mais encore de sauvage et de farouche, ID. *Hist.* III, 6. Mme de Longueville, M. le duc de Roannez, et un certain nombre de personnes dont l'esprit et les lumières n'ont pas été contestées, et dont les mœurs ou les maximes n'ont été accusées que d'être trop rigides, FONTEN. *des Billettes*. Toi dont j'avais tant craint l'esprit ferme et rigide, VOLT. *Adélaïde*, V, 4. || 3° Se dit de ceux qui, étant d'une religion, ou d'une secte, ou d'une école, font profession d'en soutenir tous les dogmes, tous les sentiments. Catholique rigide. C'est comme citoyen vertueux, c'est comme stoïcien rigide qu'on révère Caton, VOLT. *Triumv. Notes*. Il refusa tout : il ne buvait que de l'eau, et ne mangeait que des herbes; l'Athénien me dit à l'oreille : c'est un rigide pythagoricien, BARTHÉL. *Anach.* ch. 74.

— ÉTYM. Lat. *rigidus*, qui, ayant l'accent sur *ri*, a donné *roide* à l'origine de la formation. *Rigide* a été calqué sur le latin.

RIGIDEMENT (ri-ji-de-man), *adj.* D'une manière rigide. Quand les lois n'étaient plus rigidement observées, MONTESQ. *Rom.* III. La discipline militaire, l'âme du service, si rigidement soutenue par Louvois, tomba dans un relâchement funeste, VOLT. *Louis XIV*, 18. Les visites très-rigidement domiciliaires qui seront faites pendant l'insurrection, BABŒUF, *Pièces*, I, 422.

— ÉTYM. *Rigide*, et le suffixe *ment*.

RIGIDITÉ (ri-ji-di-té), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. État de ce qui ne cède ni à la flexion, ni à la pression. || Rigidité cadavérique, durcissement considérable des muscles, qui survient après la mort, et d'où résultent le rapprochement des mâchoires, la flexion des doigts, l'impossibilité de faire mouvoir les articulations les unes sur les autres. || 2° Terme de manége. Défaut de souplesse, raideur. Des hommes continuellement exposés à toutes les injures des saisons, aux fatigues de la chasse, aux périls de la guerre, en contractent une rigidité de fibres, une habitude à souffrir, qui se change en une sorte d'impassibilité, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4. || 3° Fig. Sévérité qui ne fléchit jamais. La raison, autrefois rude et grossière, s'est civilisée avec le temps, et ne conserve presque rien de son ancienne rigidité, ST-EVREMOND, dans RICHELET. Feu M. Patru, mon illustre ami, était non-seulement un critique, mais un très-violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, que.... BOIL. *Lett. à Brossette*, 30. || *Au plur.* Actes de rigidité. Ces rigidités salutaires Que, pour ravir le ciel, saintement violents, Exercent sur leurs corps tant de chrétiens austères, BOIL. *Épigr.* XXXVII.

— ÉTYM. Lat. *rigiditatem*, de *rigidus*, rigide.

RIGODON (ri-go-don), *s. m.* Voy. RIGAUDON.

† **RIGOLAGE** (ri-go-la-j'), *s. m.* Terme rural. Action de faire couler les eaux dans les rigoles.

— ÉTYM. *Rigole.*

RIGOLE (ri-go-l'), *s. f.* || 1° Petit fossé creusé dans la terre, ou petit canal creusé dans des pierres de taille, pour amener l'eau dans un terrain. La nécessité avait enseigné aux Péruviens à pratiquer des rigoles au détour des montagnes, sur le penchant des collines.... pour féconder leurs champs que les pluies ne fertilisaient pas, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 6. S'il [l'enfant] peut, il creuse une rigole, y met de l'eau, il l'y fait circuler, MICHELET, *Nos fils*, II. || Terme de ponts et chaussées. Lit artificiel, creusé pour amener les eaux d'un ruisseau, d'un réservoir, d'une rivière, sur un point où elles n'arrivent pas naturellement. || Terme de marine. Canal creusé obliquement, de chaque côté de la caisse d'un mât de hune ou de perroquet, pour loger la guinderesse, pendant qu'on guinde et qu'on cale le mât. || 2° Il se dit du cours d'eau lui-même. Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud, au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Il [le fleuve] vient, il se partage en fertiles rigoles; Ses limpides filets sont autant de pactoles, DELIL. *Hom. des ch. Var. et add.* II || Fig. On a mieux aimé se désaltérer dans les rigoles que dans les eaux pures des grands fleuves, LE P. CATROU, *Préf. de l'histoire rom.* dans DESFONTAINES. || 3° Petite tranchée faite pour planter des bordures de buis, de thym, etc. || Petite tranchée pour faire écouler l'eau. || Terme de maçonnerie. Se dit des petites tranchées de peu de profondeur faites pour fonder un mur de clôture.

— HIST. XIV° s. Quant il veulent peschier leur estant, il peuent escluser la riviere dessus le pont et faire rigollas [sic] pour ladite riviere escouler, DU CANGE, *rigola*.

— ÉTYM. Origine incertaine. On trouve dans les anciens textes *regort*, mais c'est un tout autre mot (de *re*, et l'ancien *gort*, du lat. *gurges*). Diez pense que *rigole* est d'origine celtique : kymri, *rhig*, raie, *rhigol*, sillon. D'autres, et parmi eux Scheler, le rattachent au bas-latin *rega*, raie, qui vient de *rigare*, arroser. Mais du Cange a *rigora*, petit ruisseau, *riguoles*, même sens, ainsi que *rigus*, *rigulus*, de sorte que la dérivation par *rigare* est fort vraisemblable.

† **RIGOLER (SE)** (ri-go-lé) *v. réfl.* Terme vieilli. Se divertir, faire une petite débauche. Puis maints amours de rire et de s'ébattre, Se rigolant, menant joyeux déduit, Et jusqu'au jour faisant le diable à quatre, J. B. ROUSS. *Poés. div. Œuv.* t. II, p. 320, dans POUGENS. || *V. n.* Terme populaire. Rigoler, même sens.

— HIST. XIV° s. Et l'ung de l'autre se rigole [moque], *Modus*, f° CVII. || XV° s. Nonobstant que plusieurs qui l'oyoient se rigolassent de luy.... *Bouciq.* I, 4. || XVI° s. C'estoyt passe temps celeste les veoir ainsi soy rigouller, RAB. *Garg.* I, 4. Se rigoler au soleil, COTGRAVE.

— ÉTYM. Anc. haut-all. *riga*; allem. mod. *reigen*, danse en rond, d'après Scheler.

† **RIGOLET** (ri-go-lè), *s. m.* Petite dérivation d'irrigation (dans la Drôme).

— ÉTYM. Dimin. de *rigole*.

† **RIGOLETTE** (ri-go-lè-t'), *s. f.* Nom d'un personnage de roman (*Mystères de Paris*, d'Eugène Sue), qui est devenu à peu près synonyme de grisette.

— ÉTYM. *Rigoler.*

† **RIGOLEUR** (ri-go-leur), *s. m.* Terme populaire. Homme qui se dérange de son travail pour aller boire ou s'amuser.

— ÉTYM. *Rigoler.*

RIGORISME (ri-go-ri-sm'), *s. m.* Attachement aux règles morales ou religieuses, poussé jusqu'à la rigueur. Du rigorisme embouche la trompette, Sois hypocrite, et ta fortune est faite, VOLT. *Pauvre diable*. Il fut ferme sans intolérance, vigilant sans rigorisme, D'ALEMB. *Éloges, Vauréal*. Une ville [Genève] où l'esprit de rigorisme et de pédantisme apporté par Calvin avait jeté des racines profondes, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Ce rigorisme qui rend l'homme dur à lui-même, puis insociable, d'abord victime, ensuite tyran, se déchaîna contre les quakers, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 20. Une espèce de long parlement royal dura dix-sept années pour la corruption, l'impiété et la servitude, comme le long parlement républicain en avait existé vingt pour le rigorisme, le fanatisme et la liberté, CHATEAUBR. *Stuarts, Charles II.*

— ÉTYM. Lat. *rigor*, rigueur, et la terminaison *isme* qui signifie attachement spécial à.

RIGORISTE (ri-go-ri-st'), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui pousse jusqu'à la rigueur la sévérité des principes. Si une secte affreuse de rigoristes [les jansénistes] ne succède pas aux jésuites, VOLT. *Lett. Marmontel*, 28 janvier 1764. Les rigoristes le blâmèrent [Massillon, d'avoir assisté au sacre de Dubois], et les gens raisonnables le plaignirent et l'excusèrent, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 20. Eh ! ne nous jugez point d'après cette foule d'observances, la plupart ajoutées à la règle par des rigoristes qui voulaient réformer la réforme, BARTHÉL. *Anach.* chap. 75. || *Adj.* Une secte rigoriste. Vous êtes bien rigoriste.

— ÉTYM. Lat. *rigor*, rigueur, et la terminaison *iste* qui signifie attaché à.

RIGOUREUSEMENT (ri-gou-reû-ze-man), *adv.*

|| 1° Avec rigueur. Toutes mes allées sont nettes rigoureusement, SÉV. 22 juillet 1671. Elle parut les yeux baissés, couverte d'un grand voile; et elle ne parla que pour modérer la colère d'Idoménée, qui voulait faire punir rigoureusement un de ses esclaves, FÉN. *Tél.* XXII. Dans un poëme, on n'est obligé de se conformer rigoureusement à la vérité historique, ni pour l'ordre et les détails des faits, ni même pour le caractère des personnages, VOLT. *Henr.* I, *notes.* || 2° À la rigueur, avec une exactitude parfaite. Cela est rigoureusement vrai. Cela est rigoureusement démontré. À parler rigoureusement, Jésus-Christ ne fut point un philosophe, ce fut un Dieu, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Jésus-Christ*). Ces résultats étant fondés sur le développement des quantités en séries infinies, on pourrait les regarder comme n'étant point rigoureusement prouvés, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. IV, p. 275.

— HIST. XIVe s. Li rois Pietres me mande si rigoreusement, Que [je] vous face partir hors de mon tenement, *Guescl.* 7097. J'ay voulu ceste ma loyale espouse curieusement et rigoreusement esprouver, *Ménagier,* I, 6. || XVIe s. Si tost que le terme qu'il leur avoit prefix estoit passé, il le redemandoit [le prêt] precisement et rigoureusement, AMYOT, *Crass.* 4. Tant d'amours, tant d'attraits, rigoureusement doux, Ce teint, ce ris, ce front où la grace est empreinte, DESPORTES, *Cleonice,* LXIX.

— ÉTYM. *Rigoureuse,* et le suffixe *ment.*

RIGOUREUX, EUSE (ri-gou-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui a beaucoup de sévérité dans ses maximes et dans sa conduite. Rigoureuse vertu dont je suis la victime, CORN. *Hor.* II, 5. Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible, Sur vos défauts jamais ne vous laisse paisible, BOIL. *Art poét.* I. Être doux pour tout autre et rigoureux pour soi, ID. *Sat.* XI. [Lally] toujours fermement persuadé qu'il n'avait été que rigoureux, et non coupable, VOLT. *Louis XV,* 34. || Substantivement. Ma chère enfant, que je suis fâchée de vous quitter encore! je sens cet éloignement; la raison dit Bretagne et l'amitié Paris : il faut quelquefois céder à cette rigoureuse, SÉV. 25 mars 1689. || 2° En parlant des choses, rude, âpre, difficile à supporter. Et les coups violents d'un rigoureux ennui.... CORN. *Médée,* II, 1. A-t-elle trouvé sa pénitence trop longue ou trop rigoureuse? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Je ne puis qu'annoncer un ordre rigoureux, VOLT. *Alz.* IV, 7. À quoi tiennent, mon Dieu, les vertus politiques! Combien doivent leur faute à leur sort rigoureux, Et combien semblent purs qui ne furent qu'heureux! V. HUGO, *Cromwell,* I, 1. || 3° Il se dit d'une température dure, âpre, d'un climat soumis à une température de cette espèce. Pour ne point s'en servir aux plus rigoureux mois, Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois, BOIL. *Sat.* X. La même barre aimantée de la même manière n'acquiert pas dans l'été la même vertu que dans l'hiver, surtout pendant un froid très-rigoureux, BUFF. *Min.* t. IX, p. 197. Le climat [au Canada] n'avait point dévoré les hommes qu'on y avait fait passer; il était rigoureux, mais sain; et les Européens y fortifiaient leur tempérament sans risquer leur vie, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 6. || Fig. Ciel rigoureux, la divinité qui punit. Craignez, seigneur, craignez que le ciel rigoureux Ne vous haïsse assez pour exaucer vos vœux, RAC. *Phèdre,* V, 3. || 4° En parlant des choses, qui demande ou qui prouve une exactitude sévère. Maxime rigoureuse. Elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés; aucun ne lui semblait léger; elle en faisait un rigoureux examen, BOSS. *Reine d'Anglet.* Un rigoureux devoir me condamne au silence, RAC. *Mithr.* II, 6. Au moyen de ces principes dont on est redevable à Newton, tous les phénomènes du mouvement de la lumière à travers un nombre quelconque de milieux transparents et dans l'atmosphère, ont été soumis à des calculs rigoureux, LA PLACE, *Exp.* IV, 17. || Dans le langage de l'inquisition, rigoureux examen. Dans ce code infernal de l'inquisition que je viens d'étudier, le rigoureux examen est partout synonyme de torture, EDGAR QUINET, *l'Ultramontanisme,* 4e *leçon.* || Une diète rigoureuse, une abstinence presque complète. || 5° Incontestable, évident. Démonstration rigoureuse. Preuves rigoureuses. Et maintenant que nous connaissons la cause des petits mouvements de ces périhélies, nous devons regarder cette loi comme étant rigoureuse, LAPLACE, *Exp.* IV, 16. La solution rigoureuse de ce problème surpasse les moyens actuels de l'analyse, ID. *ib.* IV, 3. || 6° Terme de peinture. Touche rigoureuse, touche prononcée. || 7° *S. f.* Rigoureuse, temps de stage, pendant lequel un chanoine est rigoureusement astreint à l'assistance au chœur.

— HIST. XVe s. Quand ledit duc eut veu et apperceu la volonté de ceux de Gand, qui estoient ainsi rigoureux de vouloir conserver et maintenir leurs fascheux privileges, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII,* p. 620, dans LACURNE. || XVIe s. O devoir rigoureux! DESPORTES, *Diverses amours,* XXI, *Complainte en allant en Pologne.* [Une flèche] Portant un fer forgé par desplaisance Au feu ardent de rigoureux refus, MAROT, I, 160. Que diray plus du combat rigoureux [de Pavie]? ID. I, 326. Ton cœur est droit, quoi qu'il soit rigoureux, ID. I, 366. La fortune luy ayant esté en toutes choses plus rigoureuse et plus dure qu'à ses ennemis, AMYOT, *Sertor.* 1. De quoy s'estant plaint assez modestement, encore luy feit on une fort rigoureuse response, ID. *C. d'Utiq.* 19.

— ÉTYM. Provenç. *rigoros;* catal. *riguros;* esp. *rigoroso, riguroso;* ital. *rigoroso;* du lat. *rigorosus,* de *rigor,* rigueur.

† **RIGRI** (ri-gri), *s. m.* Ancien terme injurieux chez le petit peuple de Paris. Un vilain, un ladre. Sire, me voilà dans Paris; C'est, je crois, votre capitale ; Tous les sots, tous les beaux esprits, Gens à rabat, gens à sandale, Petits-maîtres, pédants rigris, Parlent de vous sans intervalle, VOLT. *Lett. au roi de Prusse,* juin 1742.

— ÉTYM. Origine inconnue.

RIGUEUR (ri-gheur), *s. f.* || 1° Dureté qui agit avec une sévérité inflexible. Ô jeûnes, pauvreté, disciplines, cilices, Amoureuses rigueurs et triomphants supplices, Ô cloître, ô saints travaux, qu'il vous faut souhaiter! CORN. *Imit.* III, 10. Pourrez-vous me haïr jusqu'à cette rigueur De souhaiter pour vous même haine en mon cœur? ID. *Œd.* IV, 5. Les rigueurs des parents, la contrainte cruelle, Ne font que redoubler une amitié fidèle, MOL. *Pourc.* I, 2. Sans châtiment, sans rigueur, il couvrait l'injustice de confusion, en lui faisant seulement sentir qu'il la connaissait, BOSS. *le Tellier.* Il vous faudra, seigneur, courir de crime en crime, Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés, ID. *Brit.* IV, 3. Tu sais de nos sultans les rigueurs ordinaires : Le frère rarement laisse jouir ses frères De l'honneur dangereux.... ID. *Baj.* I, 1. On se met en état d'être craint, sans user souvent de rigueur, FÉN. *Tél.* XII. Il fallut être esclave, et épuiser pour ainsi dire toutes les rigueurs de la fortune, ID. *Tél.* II. Il [Dracon] en publia [des lois] dont l'extrême rigueur, favorable par avance à la doctrine des stoïciens, punissait de mort la plus légère faute, comme le plus énorme forfait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 556, dans POUGENS. D'autres se dévouent aux saintes rigueurs et aux macérations continuelles de la pénitence, MASS. *Myst. Ass.* .... comme un esclave et comme un meurtrier Qu'à la rigueur des lois il faut sacrifier, VOLT. *Mér.* I, 4. || Tenir rigueur, ne pas accéder, ne pas accorder, ne pas pardonner. Savoir sa maîtresse si près de soi et lui tenir rigueur, l'amour ne le put jamais permettre, ST-SIM. 161, 172. Le banquier ne peut pas tenir rigueur, ayant intérêt de faire sortir promptement l'argent vieux, MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. Donnez-moi donc la main, monsieur le comte, vous ne me tiendrez pas rigueur? IMBERT, *Jaloux sans amour,* II, 8. || 2° Ce qui est rude, âpre, difficile à supporter. La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles, MALH. VI, 18. Dans les justes rigueurs d'un sort si déplorable, CORN. *Rod.* V, 5. Je prévois la rigueur d'un long éloignement, RAC. *Iphig.* II, 2. Dans les longues rigueurs d'une prison cruelle, ID. *Phèdre,* IV, 2. L'enfant prodigue ne pense à revenir dans la maison paternelle que lorsqu'il commence à sentir les rigueurs de la faim, MASS. *Carême, Prosp.* Je l'assurai qu'elle [ma coquetterie] ne tenait qu'au besoin que j'avais de plaire, pour faire supporter les rigueurs de mon logement, STAAL, *Mém.* t. I, p. 290. || 3° Dureté, âpreté de la température. La rigueur de l'hiver, qui était si violent qu'on était obligé de rompre à coups de hache le vin qu'on distribuait aux soldats, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 363. Il n'y avait qu'eux [des étudiants qui chantaient] dans la rue; car la rigueur des frimas en écartait tout le monde, STAEL, *Allem.* I, 2. À l'instant même où Napoléon décidait son départ, l'hiver devenait terrible, comme si le ciel moscovite, le voyant près de lui échapper, eût redoublé de rigueur pour l'accabler et nous détruire, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 12. || 4° Grande exactitude, grande sévérité dans l'application des règles. Il ne faut pas prendre cela dans un sens de rigueur, BOSS. *Var.* XV. Dans un roman frivole aisément tout s'excuse; C'est assez qu'en courant la fiction amuse; Trop de rigueur alors serait hors de saison, BOIL. *Art poét.* III. Contemplez mon devoir dans toute sa rigueur, RAC. *Bér.* IV, 5. || On dit en littérature, dans un sens analogue : la rigueur des règles, la rigueur de la rime. || Fig. Ma fille est à Aix, où elle souffre toute la rigueur du carnaval; vous savez comme elle est sur ces divertissements qu'il faut prendre par commandement, SÉV. *Mardi gras,* 1680. || Juges de rigueur, les juges qui doivent prononcer selon la rigueur de la loi, à la différence des arbitres qui peuvent décider d'après l'équité naturelle. L'arbitre choisi est un médiateur amiable, et non un juge de rigueur, FÉN. *Tél.* XXIII. || Juges de rigueur, s'est dit aussi des juges subalternes, à la différence des juges supérieurs, qui se permettent quelquefois d'adoucir la loi. || La loi de rigueur, la loi de Moïse, par opposition à la loi nouvelle ou loi de grâce. || Cette clause, cette règle est de rigueur, elle est indispensable. La noblesse n'est pas de rigueur pour entrer à l'Académie, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || Jouer de rigueur, jouer suivant la règle exacte. || Mois de rigueur, les deux mois de l'année où le collateur d'un bénéfice ne pouvait pas le conférer à celui des gradués qu'il en voulait gratifier. Les mois de janvier et de juillet étaient des mois de rigueur. || 5° Insensibilité, indifférence de la part d'une femme. [Elle].... croit que, trop heureux de fléchir sa rigueur, Il la viendra presser de reprendre son cœur, RAC. *Andr.* I, 1. Tant que l'amour dure, il subsiste de soi-même, et quelquefois par les choses qui semblent le devoir éteindre, par les caprices, par les rigueurs, par l'éloignement, par la jalousie, LA BRUY. IV. || 6° Caractère d'un raisonnement auquel l'esprit ne peut résister. La rigueur d'une démonstration, d'un calcul. C'est Laplace et Monge qui ont essayé heureusement et qui ont réussi à soumettre la chimie à la rigueur mathématique, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. III, p. 98, dans POUGENS. || 7° À la rigueur, dans la dernière rigueur, à la dernière rigueur, à toute rigueur, en toute rigueur, dans la dernière exactitude, dans la dernière sévérité. Est-ce Saint-Étienne ou les carmélites qu'elle [Mlle de Grignan] choisit? son zèle est-il mitigé ou à la rigueur? SÉV. 25 sept. 1680. Est-ce une marque de supposition ou de nouveauté que la langue de l'Écriture soit si ancienne qu'on en ait perdu les délicatesses, qu'on se trouve empêché à en rendre toute l'élégance ou toute la force dans la dernière rigueur? BOSS. *Hist.* II, 13. Il ne faut pas pousser à toute rigueur des gens dont les intentions ont été meilleures que leurs expressions n'ont été exactes, ID. *Ét. d'orais.* I, 6. S'informer de la conduite de Mme Guyon à la dernière rigueur, ID. *Rem. sur la réponse,* VII, 4, 23. Nous jugeons les autres à la rigueur, et souvent plus qu'à la rigueur, BOURDAL. *Car.* I, *Jug. dern.* 242. Nous l'avons vue.... pratiquer à la rigueur toute l'austérité des jeûnes et des abstinences, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Le monde entier est occupé à observer un seul homme [le roi] à toute heure, et à le juger en toute rigueur, FÉN. *Tél.* XII. Si l'intention du bureau de la ville est d'en user à toute rigueur avec moi, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de St-Florentin,* 11 févr. 1760. || Cela est prouvé en rigueur, cela est prouvé d'une manière incontestable. Deux congrégations de cardinaux le condamnèrent [Galilée] pour avoir soutenu le mouvement de la terre autour du soleil, mouvement qui était presque déjà démontré en rigueur, VOLT. *Sing. nat.* XIX. || À la rigueur, à la lettre, sans modification ni adoucissement. À le prendre à la rigueur, il est permis de presser les temps pour faire l'unité de jour, CORN. *Sertor. au lecteur.* Vous avez bien fait de ne point prendre cette mode à la rigueur, SÉV. 12. Et tel qui n'admet point la probité chez lui, Souvent à la rigueur l'exige chez autrui, BOIL. *Sat.* XI.

— HIST. XIVe s. La rigour censurienne qui celui dittateur avoit non deuement autrefois grevé, BERCHEURE, f° 86. Combien que feust bons juge et pleins de grant honour, Par sa misericorde attrempoit bien rigour, *Girart de Ross.* v. 2947. Car mieux affiert [convient] à roy ou empereur, Qu'il doint dou sien mil livres de messains [écus de Metz], Qu'on li tolist un denier par rigueur [malgré lui], MACHAUT, p. 131. Le suppliant doubtant rigueur de justice, DU CANGE, *absentandus.* || XVe s. Et luy tint plusieurs grans rigueurs ledit de Meleun, *Bibl. des chartes,* 4e série, t. I, p. 265. Si fut très mal content de ceux qui avoient esmeu ceste rigueur [sédition], MONSTREL. t. I, chap. 65, dans LACURNE. || XVIe s. Pour laquelle inconstance et inegalité de

faire faveur aux uns et tenir rigueur aux autres, il fut à bon droit repris et blasmé, AMYOT, *Pomp.* 80. La rigueur [frisson intense] n'est autre chose qu'une concussion ou esbranlement inegal de tout le corps, et principalement de tous les muscles, avec un ressentiment de froid douloureux.... l'horreur est moindre que la rigueur.... PARÉ, XX, 20. Je ne leu [lus] jamais tant de rigueur, je ne dirai cruauté, comme celle qui fut exercée contre cette dame [Marie Stuart], ni de constance comme celle qui se trouva en elle, PASQUIER, *Rech.* VI, p. 502, dans LACURNE. Les rigueurs de quoy il [Julien] usa au commencement de son empire contre ceulx qui avoient suyvi le parti de Constantius son predecesseur, MONT. III, 81.

— ÉTYM. Provenç. *riguor*; espagn. *rigor*; ital. *rigore*; du lat. *rigorem*, rigueur et aussi frisson.

† **RILLETTES** (ri-llè-t', *ll* mouillées), *s. f. pl.* Viande de porc hachée très-menu et mêlée de graisse. Les rillettes de Tours.

— HIST. XIV° s. L'en peut frire les feves à la gresse de la rihelette [lardon], *Ménagier*, II, 5.

† **RILLONS** (ri-llon, *ll* mouillées), *s. m. pl.* Menus résidus de porc ou d'oie qu'on a fait fondre pour en avoir la graisse; cela fait un mets fort agréable.

— HIST. XVI° s. Un riche faquin.... qui bruloit ses pourceaux en sa cheminée, de peur d'en bailler des rillées, BOUCHET, *Serées*, III, p. 181, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Rillettes*, *rillons*, dimin. de l'anc. franç. *rille*, qui signifiait morceau de porc : Rilles et oreilles de pourceaux (1480), DU CANGE, *rielle*. On trouve dans du Cange *rielle*, jeune porc; mot du reste inconnu.

† **RIMAILLE** (ri-mâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de dénigrement. Poésie, vers de peu de valeur. Voici ce que dit par un trou En rimaille assez mal tournée La déité questionnée, SCARR. *Virg.* VII. Le prélat défendit, sous peine d'excommunication, de continuer cet usage, et ordonna de lire, à la place de ces mauvaises rimailles, la vie de saint Cyr en bonne prose, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, t. III, p. 375, dans POUGENS. Voilà de la rimaille qui m'a échappé; venons à la raison, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 69.

— HIST. XVI° s. Rimaille, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rime*, avec la finale péjorative *aille*.

RIMAILLER (ri-mâ-llé, *ll* mouillées, et non ri-mâ-yé), *v. n.* Terme familier. Faire de mauvais vers. Mais j'ai peur de vous ennuyer, Depuis le temps que je rimaille, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 256, dans POUGENS. Je l'ai vu rimailler et traduire sous moi, *Chapelain décoiffé*, 1, dans les *Œuvres* de BOILEAU. À demain, maître fou! si jamais tu rimailles, Ce ne sera, morbleu, qu'entre quatre murailles, PIRON, *Métrom.* III, 9. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Rimaille*.

RIMAILLEUR (ri-mâ-lleur, *ll* mouillées, et non ri-mâ-yeur), *s. m.* Celui qui rimaille, qui fait de mauvais vers. Devant combien de juges n'est-il pas condamné [Malherbe]? et quel petit rimailleur ne croit en conscience qu'il écrit beaucoup plus noblement que lui? GODEAU, *Discours sur Malherbe.* Mais les rimailleurs de bibus, Nommés poëtes par abus, SCARR. *Ép. à M. d'Aumale.* Avez-vous la tragédie de Mirame, dont les trois quarts sont du cardinal de Richelieu? c'était un détestable rimailleur que ce grand homme, VOLT. *Lett. la Vallière*, mai 1759. On a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur [Voltaire lui-même] pour des sottises dont personne ne se soucie, ID. *Lett. d'Argental*, 16 déc. 1776.

— ÉTYM. *Rimailler*.

† **RIMANT, ANTE** (ri-man, man-t'), *adj.* Propre à rimer. Syllabes rimantes.

† **RIMASSER** (ri-mâ-sé), *v. n.* Synonyme inusité de rimailler. Avant que de rimasser, Bannissons de notre penser Tout souvenir qui le travaille, SCARRON, dans RICHELET.

— HIST. XV° s. Passe avant, passe, vielle vache; Va rimachier en celle escole, *Mart. de St Denis.*

— ÉTYM. *Rime*, et la finale péjorative *asse*.

† **RIMASSEUR** (ri-ma-seur), *s. m.* Synonyme inusité de rimailleur. Et que ces rimasseurs.... n'approuvent... RÉGNIER, *Sat.* II.

† **RIMAYE** (ri-ma-ye), *s. f.* Nom donné par les montagnards savoisiens aux crevasses qui se sont formées dans les glaciers.

— ÉTYM. Lat. *rima*, fente, de *ringor*, s'ouvrir (voy. RICTUS).

† **RIMBERGE** (rin-bèr-j'), *s. f.* Mercuriale, plante.

† **RIMBOMBO** (rim'-bon-bo), *s. m.* Mot italien qui signifie retentissement et qui a été quelquefois employé. Vous me dites avoir reçu ma lettre ou je vous avais parlé de la prétendue histoire [affaire scandaleuse où l'on impliquait l'abbé Bossuet, alors à Rome]; cela tombe ici tout à fait [à la cour]; il faut pourtant s'attendre au rimbombo de toute la France, et à la Gazette de Hollande où les amis de M. de Cambrai font dire tout ce qu'ils veulent, BOSS. *Lett. à l'abbé Bossuet*, 10 mars 1698. Il me semble qu'il y a là un rimbombo de paroles et une variété sur laquelle tous les caractères de la musique peuvent s'exercer, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 41.

— ÉTYM. Ital. *rimbombo*, de *re...*, et lat. *bombus*, bruit.

RIME (ri-m'), *s. f.* || 1° Uniformité de son dans la terminaison de deux ou de plusieurs mots. Il faut avoir un grand soin d'éviter les rimes en prose, où elles ne sont pas un moindre défaut qu'elles sont un des principaux ornements de notre poésie, VAUGELAS, *Rem.* t. I, p. 398. De grâce, enseigne-moi l'art de trouver la rime; Ou, puisque enfin tes soins y seraient superflus, Molière, enseigne-moi l'art de ne rimer plus, BOIL. *Sat.* II. Maudit soit le premier dont la verve insensée.... Voulut avec la rime enchaîner la raison! ID. *ib.* Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime; L'un l'autre vainement ils semblent se haïr; La rime est une esclave et ne doit qu'obéir, ID. *Art p.* I. Si je pense exprimer un auteur sans défaut, La raison dit Virgile et la rime Quinault, ID. *Sat.* II. Peu de gens font réflexion pourquoi les rimes, qui font une partie de l'agrément des vers, sont insupportables dans la prose, FONTEN. *Réfl. poét. Œuv.* t. III, p. 200, dans POUGENS. On a osé faire des tragédies depuis Racine; mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers, VOLT. *Lett. St-Lambert*, 7 mars 1769. Il est indubitable que la rime n'a été inventée que pour l'oreille; c'est le retour des mêmes sons, ou des sons à peu près semblables qu'on demande, et non pas le retour des mêmes lettres, ID. *Comm. Corn. Rem. Médée*, I, 5. Il est vrai que la rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres; le poëte alors est un mauvais mécanicien qui fait entendre le bruit choquant de ses poulies et de ses cordes, ID. *Dict. phil. Rime.* Nous avons remarqué que l'Arioste a fait quarante-huit mille rimes de suite dans son Orlando, sans ennuyer personne, ID. *ib.* Je ne puis souffrir qu'on sacrifie à la richesse de la rime toutes les autres beautés de la poésie, ID. *Œdipe*, 5° *lett.* Les Anglais ont un autre avantage sur nous, c'est de se passer de rime; le mérite de nos grands poëtes est souvent dans les difficultés de la rime surmontées, et le mérite des poëtes anglais est souvent dans l'expression de la nature, ID. *Lett. Saurin*, 28 févr. 1764. Je ne sais ce qui arrivera des vers sans rime; mais je ne désespère pas que, s'ils s'établissent jamais, l'usage ne commence par nos vers lyriques, par ceux qui sont faits pour être chantés, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 112. Quand la rime qu'on emploie est trop abondante, comme celle des mots en *ant*, on regarde comme une négligence la rime qui n'est que dans le son, et qui n'est pas dans la consonne, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 111. Boileau appelait rimes de bouts rimés, celle de Sphinx et de Syrinx, et la reprochait à Lamotte, ID. *ib.* p. 120. || Familièrement et par plaisanterie. Mettre en rimes, mettre en rime, mettre en vers. Vais-je d'un pape illustre [Innocent X], armé contre tes crimes [de l'équivoque], À tes yeux mettre ici toute la bulle en rimes? BOIL. *Sat.* XII. Là des Turcs amoureux, soupirant des maximes, Débitent galamment Sénèque mis en rimes, GILB. *le XVIII° siècle.* || Rime pleine, ou, plus ordinairement, rime riche, celle où non-seulement le son, mais l'articulation est la même, comme vertu et abbattu, étude et solitude. || Rime suffisante, celle où le même son est suivi de la même articulation, comme plaisir et saphir, timide et rapide. || Rime pauvre, celle qui n'est que dans le son, et non dans l'articulation, comme vertu et vaincu, jardin et destin. || Fausse rime, celle qui n'est pas juste pour l'oreille, quoique admise par la coutume, comme vertus et Brutus. || Rime féminine, rime qui se termine par un *e* muet. Les rimes féminines qui donnent une grâce singulière à notre poésie, BOUHOURS, *Entret. d'Ariste et d'Eug.* II. || Rime masculine, celle qui ne se termine pas par un *e* muet. Quinault a grand soin de finir, autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines; et c'est ce que recommandait le grand musicien Rameau à tous les poëtes qui composaient pour lui, VOLT. *Mél. litt. à l'abbé d'Olivet, sur la prosodie.* || La rime masculine est double, lorsque non-seulement la finale sonore, mais la pénultième, a le même son, comme attirer, respirer, MARMONTEL, *Œuvr.* t. X, p. 112. On dit mieux aujourd'hui rime superflue. || Dictionnaire de rimes, dictionnaire où l'on trouve, à chaque finale rangée alphabétiquement, tous les mots qui se terminent par cette finale. Il [Richelet] est le premier auteur des dictionnaires de rimes, VOLT. *Louis XIV*, *Écrivains*, *Richelet.* || 2° Rime parlante, s'est dit de vers qui sur une même rime font un sens complet, comme dans ces vers : Bon génie, On envie Ton industrie, *Merc. Galant*, sept. 1682, t. II, p. 273. || Rimes croisées, rimes masculines et féminines qui se succèdent alternativement. || Rimes plates, rimes qui se suivent deux à deux, comme le *Lutrin.* Les poëmes d'aventures, dans le moyen âge, sont en vers de huit syllabes à rimes plates, à la différence des chansons de geste qui sont par couplets monorimes plus ou moins longs. || Rimes mêlées, celles qui se succèdent sans aucun ordre, en observant seulement de faire alterner les masculines et les féminines. || Rimes normandes, rimes dans lesquelles on fait rimer *er* fermé avec *er* ouvert, comme *vanter* et *Jupiter*, ainsi dites parce que les normands donnent à *er* ouvert le son de *er* fermé. || Rimes annexées, concaténées, enchaînées, fraternisées, suite de vers dont chacun commençait par le dernier mot ou par la dernière syllabe du vers précédent. || Rimes batelées, celles d'une pièce de vers dans laquelle on répétait, à la fin du premier hémistiche de chaque vers, le dernier son du vers précédent. || Rime couronnée, celle qui se répétait deux fois à la fin de chaque vers. || 3° Fig. Il n'y a ni rime ni raison dans..., il n'y a pas de bon sens dans. Il avait observé que, de tout temps, en France la rime avait plus de crédit que la raison, BALZ. *le Barbon.* Il n'y a ni rime ni raison avec ces gens-ci [le parlement], RETZ, III, 292. Remettons ce discours pour une autre saison; Monsieur n'y trouverait ni rime ni raison, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. Le paquet est venu fort doucement, nous ne savons pourquoi; il n'y a ni rime ni raison à la conduite des postes, SÉV. 10 avr. 1691. Je me porte très-bien; mais, pour mes mains, il n'y a ni rime ni raison, ID. 22 mars 1676. || On dit de même : cet homme, cette chose n'a ni rime, ni raison. Ceux qui n'ont ni rime ni raison, SÉV. 240. Une petite évaporée dont les manières n'avaient ni rime ni raison, HAMILT. *Gramm.* 10. || N'entendre ni rime ni raison, ne rien entendre, ne vouloir pas écouter, soit par sottise, soit par emportement. Je porte des livres; je m'en vais, comme une furie, pour me faire payer; je ne veux entendre ni rime ni raison : c'est une chose étrange que la quantité d'argent qu'on me doit, SÉV. 3 mai 1680. || S'il n'y a de la raison, il y a de la rime, se dit de méchants vers. || 4° *Au plur.* Vers. Les rimes légères et spirituelles de Voltaire. Et si, du son hardi de ses rimes cyniques, Il [Régnier] n'alarmait souvent les oreilles pudiques, BOIL. *Art p.* II. || On le dit aussi au singulier en ce sens. Les officiers du roi Ne devraient exiger de moi Que de la rime et de la prose, MAINARD, dans RICHELET.

— HIST. XIII° s. Li sentiers de rime est plus estroiz et plus fors [que la prose], si comme cil qui est clos et fermez de murs et de paliz, ce est à dire de poinz et de numbre et de mesure certaine, de quoi on ne puet ne ne doit trespasser, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 481. À fere ce qui me delite [plait], Une aventure à mettre en rime, *Lai de l'ombre.* || XV° s. Il n'y a rime ne raison En tout quant que vous rafardez, *Pathelin.* Le chevalier, qui entendoit ceste rime [les affaires d'amour] comme celuy qui y avoit esté versé, *Perceforest*, t. IV, f° 17. Lequel Guillaume respondi qu'ils ne cesseroient point et feroient la rime [le tapage] et tout le pertinent à chalivaly, DU CANGE, *rima.* Rigme batelée, brisée, enchaînée, à double queue, rigme en forme de complainte amoureuse, HENRI DE CROY, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 451. À la porte de mon logis et de ma chambre me firent plus de cent croix blanches et des rymes contenant que le roy de France et le conte de Varvic estoient tout ung, COMM. III, 6. || XVI° s. Petrarque aussi, le Romant de la rose, Sont les messels, breviaire et psautier, Qu'en ce saint temple on list, en rithme et prose; Et les leçons, que chanter on y ose, Ce sont rondeaux, ballades, virelais, Mots à plaisir, rithmes et triolets, MAROT, I, 184.

— ÉTYM. Prov. *rim*, s. m. *rima*, rime, poëme, anc. cat. *rim*; espagn. portug. et ital. *rima*. On hésite entre le latin *rhythmus*, rhythme, et l'ancien haut-allemand *rim*, nombre : allem. mod. *Reim*, rime (le mot se trouve aussi dans le celtique : anc

irl. *rim*; kymri, *rhif*). Diez se prononce pour l'étymologie allemande, vu que *rhythmus* ne peut donner en italien *rima*; il aurait donné *rimmo* ou *remmo*, tandis que toutes les formes romanes sortent sans peine du germanique ou celtique *rim*.

RIMÉ, ÉE (ri-mé, mée), *part. passé* de rimer. || 1° Qui a des rimes. Ce n'est que de la prose rimée. Pièce de vers bien rimée, mal rimée. || Bouts-rimés, voyez BOUTS-RIMÉS. || 2° Mis en vers. Cette anecdote rimée par un plaisant.

RIMER (ri-mé), *v. n.* || 1° Avoir le même son, en parlant des finales des mots. C'est par l'honneur qu'il [Trissotin] a de rimer à latin, Qu'il a sur son rival emporté l'avantage, MOL. *Femm. sav.* IV, 7. Quand je veux d'un galant dépeindre la figure, Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure, BOIL. *Sat.* II. Une brève, à la rigueur, ne doit rimer qu'avec une brève, ni une longue qu'avec une longue, D'OLIVET, *Prosodie franç.* V, I. || Rimer à l'oreille, aux oreilles, se dit de deux finales dont le son est le même. || Rimer aux yeux, se dit de deux finales qui ont même orthographe et non même son. Monsieur et seigneur riment aux yeux, et non à l'oreille. || Fig. et familièrement. Ces deux choses ne riment pas ensemble, elles n'ont aucun rapport. Il se trouve aujourd'hui que leur cœur et leur convention ne riment pas ensemble, et qu'on est fort embarrassé de savoir ce qu'on fera de vous, MARIV. *Serm. indiscr.* IV, 3. || Cela ne rime à rien, ne signifie rien, est dépourvu de sens. || 2° Il se dit aussi en parlant du poëte occupé à faire rimer les mots. Ce poëte rime bien, rime mal. C'est des Arabes, à mon avis, que nous tenons l'art de rimer; et je vois assez d'apparence que les vers léonins ont été faits à l'exemple des leurs, HUET, *De l'origine des romans*, p. 19, dans POUGENS. Il faut que ceux qui ne sauraient pas que le poëte a été obligé de rimer ne s'en aperçoivent pas; et que ceux qui le savent soient surpris de ne pas s'en apercevoir, FONT. *Réfl. poét. Œuv.* t. III, p. 203, dans POUGENS. Autrefois, quand je faisais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille, VOLT. *Lett. de Boissy*, 7. déc. 1770. || Rimer en Dieu, jurer, blasphémer. C'est là que l'on rime très-richement en Dieu, SCARR. *Rom. com.* I, 3. || 3° Faire des vers. Et, lorsque d'en mieux faire [des vers] on n'a pas le honneur, On ne doit de rimer avoir aucune envie, Qu'on n'y soit condamné sur peine de la vie, MOL. *Mis.* IV, 1. Il est vrai, s'il [Chapelain] m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers; Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose? BOIL. *Sat.* IX. Tout n'en irait que mieux, Quand de ces médisants [les satiriques] l'engeance tout entière Irait, la tête en bas, rimer dans la rivière, ID. *ib.* Persuadé que l'harmonie Ne verse ses heureux présents Que sur le matin de la vie, Et que, sans un peu de folie, On ne rime plus à trente ans, GRESSET, *Chartr.* Et Despréaux rima contre les plats rimeurs, DELIL. *Trois règ.* VII. || 4° *V. a.* Faire rimer. S'ils font quelque chose, C'est proser de la rime, et rimer de la prose, RÉGNIER, *Sat.* IX. Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers.... BOIL. *Disc. au roi.* || 5° Mettre en vers. Puis dessus le papier mes caprices je rime, RÉGNIER, *Sat.* XII. Certain conte, Que j'ai rimé comme vous allez voir, LA FONT. *Mazet.* Muse, c'est donc en vain que la main vous démange; S'il faut rimer ici, rimons quelque louange, BOIL. *Sat.* VII. Et pour rimer ici ma pensée en deux mots, ID. *ib.* IV. Marot bientôt après fit fleurir les ballades, Tourna des triolets, rima des mascarades, ID. *Art p.* I. Seul en un coin, pensif et consterné, Rimant une ode et n'ayant point dîné, VOLT. *Le pauvre diable.*

— HIST. XIIIe s. Qui bien voudra rimer, il li convient conter totes les syllabes de ses diz, en tel maniere que li vers soient acordables en nombre, et que li uns n'ait plus que li autres; après ce convient il amesurer les deux derraines sillabes dou vers en tel maniere que totes les letres de la derraine sillabe soient semblables, et au mains [moins] la vocal syllabe qui va devant la derraine; après ce li convient il contreposer l'accent et la voix, si que les rimes s'accordent à ses accens; car jà soit ce que tu accordes les letres et les sillabes, certes la rime n'iert [ne sera] droite se li accens se descorde, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 481. Ceste sentence ci rimée Troveras escripte en Thimée De Platon qui ne fu pas nices, *la Rose*, 7136 || XIVe s. Une chanson d'amours.... Que Blance li avoit apris nouvellement; Un clerc l'avoit rimée tant grasieusement, *Baud de Seb.* V, 394. || XVe s. Si empris-je assez hardiment, moi issu de l'escole, à rimer et à dicter les guerres dessus dites, FROISS. *Prol.* || XVIe s. En m'esbatant je fais rondeaux en rithme; Et en rithmant bien souvent je m'enrime, MAROT, II, 32. Quoy, dist Grandgousier, as-tu pris au pot, veu que tu rimes desjà [calembour sur rimer, qui, en patois saintongeois, se dit des viandes qui prennent au pot]? — Oui dea, respondit Gargantua, mon roy, je rime tant et plus, et en rimant souvent m'enrime [m'enrhume], RAB. I, 13. Cela se peult bien rismer, mais il ne s'accorde pas, PALSGR. p. 691.

— ÉTYM. *Rime*; provenç. espagn. et portug. *rimar*; ital. *rimare*. L'ancienne langue disait aussi *rimoier*.

RIMEUR (ri-meur), *s. m.* || 1° Poëte et le plus souvent mauvais poëte. Allez, rimeur de balle, opprobre du métier, MOL. *Femm. sav.* III, 5. Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur, BOIL. *Sat.* II. Il n'est fort, entre ceux que tu [Louis XIV] prends par centaines, Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines, ID. *Ép.* IV. Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie.... ID. *Sat.* VII. || *Adj.* Ce breuvage vanté par le peuple rimeur, Le nectar.... LA FONT. *Fabl.* X, 1. || 2° Il se dit quelquefois de celui qui n'emploie que des rimes riches dans ses vers. C'est un excellent rimeur.

— HIST. XVe s. À l'amour ne suis adonné, Et j'ame encore moins les armes, Mais le vin.... Je ne vueil estre rimeur d'eau, BASSELIN, I.

— ÉTYM. *Rimer.*

† **RIMU** (ri-mu), *s. m.* Nom vulgaire du *dacrydium cupressinum.*

† **RIMULAIRE** (ri-mu-lê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui offre des rimules.

† **RIMULE** (ri-mu-l'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Petite fente.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *rima*, fente.

† **RINÇAGE** (rin-sa-j'), *s. m.* Action de rincer. Droits de rinçages des bateaux, *Déclar.* 22 oct. 1715, *tarif.* || Lavage à l'eau pure des objets qu'on vient de savonner.

RINCÉ, ÉE (rin-sé, sée), *part. passé* de rincer. Des verres rincés. Du linge rincé.

RINCEAU (rin-sô), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Ornement composé de branches et de fruits, ou de feuilles d'acanthe disposées par enroulement C'est du milieu de chaque colonne que prenait naissance le rinceau d'acanthe qui s'étendait jusqu'au chapiteau, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 361. || 2° Terme de blason. Branches chargés de feuilles.

— ÉTYM. Lat. *ramicellus*, petite branche, dimin. de *ramus*, branche. *Ramus* avait donné *raim*, et *ramicellus*, rinceau: XIIe s. Et Bernier fors del bruellet issus, Un rainsel mist par devant son escu, Que ne reluise li or et li asurs, *R. de Cambrai*, 250.

† **RINCE-BOUCHE** (rin-se-bou-ch'), *s. m.* Sorte de verre ou de bol, dans lequel on offre aux convives de l'eau chaude pour se rincer la bouche et le bout des doigts. || *Au plur.* Des rince-bouches.

† **RINCÉE** (rin-sée), *s. f.* Terme populaire et figuré. Volée de coups, correction manuelle. Il a reçu une bonne rincée.

— ÉTYM. *Rincé.*

† **RINCEMENT** (rin-se-man), *s. m.* Action de rincer. Le rincement des verres.

— HIST. XVIe s. Rinsement, COTGRAVE.

RINCER (rin-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: rinçant, rinçons), *v. a.* || 1° Nettoyer en lavant et en frottant. Sa tasse qu'elle avait rincée Fut d'elle en colère cassée, SCARR. *Virg.* IV. Je vous rétablis dans la charge de rincer les verres et de donner à boire, MOL. *l'Avare*, III, 2. [Des verres] Où les doigts des laquais, dans la crasse tracés, Témoignaient par écrit qu'on les avait rincés, BOIL. *Sat.* III. Pour tous les bateaux qui seront rincés, *Déclar.* 22 oct. 1715, *Tarif.* || Se rincer la bouche, se laver la bouche. || Fig. Voilà je ne sais combien de fois que je prends la plume pour faire l'article *Marin*.... malgré la nausée, il faut toujours y venir; allons donc, une bonne résolution, et finissons, quitte à se rincer la bouche après en avoir parlé, BEAUMARCH. 4e *mém.* || 2° Terme de blanchisseur. Rincer du linge, le passer dans une eau claire pour en ôter le savon qui a servi à le nettoyer. Rincer à deux eaux. || Se rincer les mains, passer de l'eau claire sur ses mains, après se les être savonnées. || Fig. et populairement. Réprimander, battre. Un général, fût-il un prince, Fond sur l'ennemi et vous le rince, FAVART (1750), dans LARCHEY, *Excentricités.* Apollon la tête me rince, Il s'aperçoit que je vieillis, VOLT. *Ép.* 53. || Il a été bien rincé, il a été fort mouillé, et fig. il a été fortement réprimandé ou battu.

— HIST. XIIIe s. Luxure emboe tout et gaste, et riens ne rince, J. DE MEUNG, *Test.* 1805. Cil netoye l'aigue et raince Le bon vessel, et molt l'amende, GUYOT DE PROVINS, *Bible*, V. 2417, dans MÉON, *Fabl. et contes.* || XIVe s. Jehan le Vasseur dist audit Regnaudin qu'il le rainseroit [battrait] autre part, DU CANGE, *rama. Recensire*, rinser comme un voirre, ID. *recensire.* || XVe s. En rainçant nos gosiers, avalons nos miettes, BASSELIN, XXII. Bon vin et verre bien raincé, Boire d'autant; c'est ma devise, ID. LIII. || XVIe s. Cicero, ce me semble, avoit accoustumé de rincer le nez [se nettoyer, se gratter le nez], qui signifie un naturel mocqueur, MONT. III, 31. Je rainceray ces drapeaulx que j'ay ici en la jatte, et après je feray la lessive, PALSGR. p. 691.

— ÉTYM. Picard, *rechincher.* Il y a deux étymologies: 1° bas-lat. *resincerare*, nettoyer, proprement rendre intact, remettre en son état, de *re* et *sincerus*, intact (voy. SINCÈRE); 2° d'après Diez, l'ancien scandinave *hreinsa*, nettoyer, goth. *hrains*, pur, all. *rein*. Il est difficile de prononcer; le mot germanique est plus près par la forme, mais en général une étymologie latine prévaut sur une étymologie allemande; en tout cas, le picard *rechincher* vient non du germanique, mais de *resincerare*. Ch. Nisard croit que *rincer* dans le sens de battre vient de *rainsel*, rameau, branche; mais, tandis que la métaphore de battre est possible avec *rincer*, *rainsel* aurait donné *rainceler*.

† **RINCETTE** (rin-sè-t'), *s. f.* Terme populaire. Nouveau coup de vin qu'on se fait donner, soi-disant pour rincer le verre; petit coup d'eau-de-vie qu'on verse dans la tasse quand on a bu le café.

† **RINCEUR, EUSE** (rin-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rince. Rinceur de gobelets. Et que ton chien de corps soit à cent pas sous terre, Maudit rinceur de verre, PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 431.

— HIST. XVIe s. Rinseur, COTGRAVE.

† **RINÇOIR** (rin-soir), *s. m.* || 1° Vase contenant l'eau qui sert à rincer. || 2° Lavoir spécial contenant de l'eau très-propre pour servir au rinçage du linge. Quand on n'a pas de rinçoir, on renouvelle l'eau du lavoir pour opérer le rinçage.

RINÇURE (rin-su-r'), *s. f.* || 1° Eau qui a servi à rincer un verre, une bouteille, etc. || Par exagération. De la rinçure de verre, ou, absolument, de la rinçure, du vin dans lequel on a mis trop d'eau. || Fig. Tout montrait en elle [Mme Sforze] une rinçure de Mme des Ursins; mais, perçant cet épiderme, vous ne trouviez que sagesse, mesure, bonté.... ST-SIM. 390, 34. || 2° Dans les pays vignobles, boisson faite avec l'eau qui a servi à rincer les tonneaux, quand on soutire le vin; c'est de la lie délayée avec de l'eau.

— HIST. XIVe s. Et illec laissiez reposer et rasseoir vos rainsseures, *Ménagier*, II, 6.

— ÉTYM. *Rincer.*

† **RINFORZANDO** (rin-for-tsan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire en renforçant, et qui indique qu'il faut passer du piano au forte par une gradation progressive. || Fig. Le mal [la calomnie] est fait, il germe, il rampe, il chemine, et rinforzando de bouche en bouche il va le diable, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || Substantivement. Un rinforzando. Le rinforzando diffère du crescendo; il porte le plus souvent sur une seule note, tandis que le crescendo porte sur plusieurs mesures.

— ÉTYM. Ital. *rinforzare* (voy. RENFORCER).

† **RINGARD** (rin-gar), *s. m.* || 1° Barreau que l'on soude à un morceau de fer pour le manier plus commodément à la forge et sur l'enclume; c'est une pièce postiche. || 2° Tige cylindrique de fer adaptée par une de ses extrémités à un manche de bois, aplatie et recourbée à angle droit à l'autre; on s'en sert pour attiser le feu et autres usages.

† **RINGEAU** ou **RINGEOT** (rin-jo), *s. m.* Terme de marine. Pièce de bois qui termine la quille à l'avant d'un grand bâtiment.

† **RINGENTE** (rin-jan-t'), *adj.* Terme de botanique. Corolle ringente, corolle à deux lèvres béantes.

— ÉTYM. Lat. *ringor*, être entr'ouvert.

RINGRAVE, *s. f.* Voy. RHINGRAVE.

† **RIO** (ri-o), *s. m.* Le même que réa.

† **RIOCHER** (ri-o-ché), *v. n.* Voy. RIOTER.

† **RIOLÉ, ÉE** (ri-o-lé, lée), *adj.* Riolé piolé comme la chandelle des rois, tout bigarré, locution que donne l'Académie en 1696, mais qui est tout à fait tombée en désuétude.

— HIST. XVIe s. Ayant des taches separées les unes des autres, riolées piolées, c'est à dire de diverses couleurs, comme un tapis velu, PARÉ, XXIII, 25.

— ÉTYM. *Riolé* paraît dérivé de l'ancien français *ruile*, *riule*, raie, règle; quant à *piolé*, voy. ce mot.

† **RIOLITE** (ri-o-li-t') ou **RIONITE** (ri-o-ni-t'), *s. f.* Séléniure de zinc découvert par M. del Rio.

† **RIOLOZIQUE** (ri-o-lo-zi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide riolozique, matière tinctoriale fort belle, en paillettes jaunes, extraite, d'après Ramon de la Sagra, du *dumerilia Humboldtii*, Lesson.

— ÉTYM. *Rio de la Loza*, chimiste mexicain, qui a analysé cette matière.

RIOTER (ri-o-té), *v. n.* Rire un peu, rire dédaigneusement. Le musicien riotant : Ah! monsieur a tout l'air d'un chantre de lutrin, HAUTEROCHE, *Crispin musicien*, II, 10. || Saint-Simon a dit riocher : Saumery ne parlait plus qu'à l'oreille, ou sa main devant sa bouche, souvent riochant, et s'enfuyant toujours des rieurs qu'il ramassait mystérieusement, 230, 80. || En Normandie on dit riocher, et non rioter. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. Diminutif de *rire*.

RIOTEUR, EUSE (ri-o-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Terme populaire. Celui ou celle qui ne fait que rioter.

† **RIOTTE** (ri-o-t'), *s. f.* Terme vieilli. Querelle, dispute. Il est surprenant de voir qu'ayant de l'agrément l'un pour l'autre, et un bon fond, il arrive de temps en temps des riottes entre nous deux, BUSSY, *Lett. à Mme de Sévigné*, 21 avr. 1670. Riottes entre amants sont jeux pour la plupart, LA FONT. *l'Eunuque*, V, 2. Rien n'avait pu diviser la maison d'Autriche depuis Charles-Quint, quoique si souvent pleine de riottes domestiques, ST-SIM. 82, 70.

— HIST. XIII^e s. Il i a vie trop grevaine, Pleine de travail et de peine, Et de contens et de riotes Par les orguelz des fames sotes, *la Rose*, 8609. || XVI^e s. Il y a naturellement de la brigue et riotte entre les femmes et nous, MONT. III, 325.

— ÉTYM. Provenç. *riota*; ital. *riotta*; angl. *riot*; d'origine inconnue. Il était aussi masculin, *riot*.

† **RIPAGE** (ri-pa-j'), *s. m.* Terme de maçonnerie. Action de polir la pierre avec la ripe. Résultat de cette action.

— ÉTYM. *Riper* 1.

RIPAILLE (ri-pâ-ll', *ll* mouillées, et non ripâ-ye), *s. f.* Grande chère, débauche de table. Nos ripailles pendant le carnaval. Je te baille [à toi, mon cheval] Pour ripaille, Plus de paille, Plus de son, V. HUGO, *Ball.* 12. || Faire ripaille, faire grande chère. Que les milords et la canaille, Pour lui plaire, auraient fait ripaille, MAÎTRE ADAM BILLAUT, *Œuvr.* p. 252, dans POUGENS. Ils [les chiens] firent tous ripaille, Chacun d'eux eut part au gâteau, LA FONT. *Fabl.* VIII, 7. Malgré la bataille Qu'on donne demain, Çà, faisons ripaille, Charmante Catin, L'ABBÉ BAUGENOT, *l'Amant grenadier* (chanson célèbre du siècle dernier). || Fig. Lorsque deux rois s'entendent bien, Quand chacun d'eux défend son bien, Et du bien d'autrui fait ripaille, VOLT. *Ép.* 61.

— HIST. XVI^e s. Çà, ça, ripaille, vie de goulus; à la soupe, garçons, COTGRAVE. Le petit flageolet pour faire ripaille au soir, comme ils parlent en Anjou, et resjouir les compagnons, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. XXI.

— ÉTYM. *Ripaille*, château sur le bord du lac de Genève où Amédée duc de Savoie, qui fut depuis antipape sous le nom de Félix V, se retira et fut accusé de se livrer à la bonne chère, d'où *faire ripaille :* Ripaille, je te vois; ô bizarre Amédée, Est-il vrai que dans ces beaux lieux, Des soins et des grandeurs écartant toute idée, Tu vécus en vrai sage, en vrai voluptueux, Et que, lassé bientôt de ton doux hermitage, Tu voulus être pape et cessas d'être sage? VOLT. *Ép.* 76. *Ripaille* est l'augmentatif de *ripa*, rive (ainsi dit « pour ce qu'il est à la rive du lac, » BONIVARD, *Chr. de Genève*, II, 1).

† **RIPAILLEUR** (ri-pâ-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait ripaille.

— HIST. XVI^e s. Aucuns pourront dire, la reserve de ce peu de solde ne suffiroit pas pour faire seulement un jour bonne chere, et crier ripaille; à la verité, je confesse que des ripailleux trouveront ce soulier trop petit pour leur pied, LANOUE, 279.

RIPE (ri-p'), *s. f.* Outil de maçon ou de sculpteur, pour gratter un enduit, de la pierre, etc. || Auge circulaire dans laquelle se meut une meule verticale.

— ÉTYM. Voyez RIPER 1.

RIPÉ, ÉE (ri-pé, pée), *part. passé* de riper 1.

† **RIPEMENT** (ri-pe-man), *s. m.* Bouillonnement de la mer produit par la rencontre de deux courants sous-marins. Le ripement de marée est un bouillonnement des eaux qui agite la surface avec un bruit particulier; dans certains parages, ce bouillonnement vient souvent effrayer le navigateur qui se croit au milieu de dangereux récifs ....ce phénomène singulier est dû à deux courants sous-marins se rencontrant dans les profondeurs et s'épanouissant l'un sur l'autre à leur point de rencontre, SAVY, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 524.

— ÉTYM. *Riper* 2.

1. **RIPER** (ri-pé), *v. a.* || 1° Ratisser avec la ripe. || 2° Terme de marine. Riper une pièce de bois, la faire glisser sur le corps qui la supporte. || 3° *V. n.* Terme de marine. Glisser, se déplacer. La cargaison ayant ripé.

— ÉTYM. Allem. *rippen*, *riben*, forme populaire de *reiben*, frotter, gratter.

† 2. **RIPER** (ri-pé), *v. n.* Produire le ripement. Les vagues ripent quand elles s'épanouissent l'une sur l'autre en produisant le bouillonnement et le bruit appelés ripement comme quand elles s'étalent sur la rive, SAVY, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 524.

† **RIPICOLE** (ri-pi-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit sur le bord des eaux.

— ÉTYM. Lat. *ripa*, rive, et *colere*, habiter.

† **RIPIÉNISTE** (ri-pié-ni-st'), *s. m.* Musicien qui exécute les parties de remplissage pour renforcer les tutti. Les ripiénistes infiniment précieux de l'ancien temps, je voudrais qu'on nous les rendît, C. BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, ch. XXVII.

† **RIPIENO** (ri-pié-no), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire plein, rempli, et qui répond au mot français remplissage; il s'emploie dans la musique, pour exprimer qu'un passage doit être chanté en chœur ou exécuté par tous les instruments. Les ripieni se taisent pendant les soli.

† **RIPOIRE** (ri-poi-r'), *s. m.* Terme de marine. Cordage de chanvre et de crin, entre les torons duquel on fait passer les fils qui sortent du goudron, pour en retirer tout ce qu'ils ont enlevé de trop.

— ÉTYM. *Riper* 1.

RIPOPÉE (ri-po-pée), *s. f.* || 1° Terme familier et de mépris. Mélange que les cabaretiers font des différents restes de vin. Ce n'est que de la ripopée. || 2° Mélange de différentes sauces, de différentes liqueurs. Quelle ripopée faites-vous là? || 3° Fig. et familièrement. Ouvrage, écrit composé d'idées communes, incohérentes, etc.

— REM. Il était autrefois masculin : J'en [de l'antimoine] porterai quatre prises avec moi, que je veux faire prendre à Mme la duchesse d'Aiguillon, car il n'y a point de ripopé qui fasse de si bons effets, VOIT. *Lett.* 97. || On a dit du café ripopé, pour du marc de café sur lequel on a versé de l'eau.

— HIST. XV^e s. Celui qui a grand soif boit d'ung petit rippopé, *Les 15 joyes du mariage*, p. 13. || XVI^e s. Une très bonne medecine, Boire devez du ripopé, *La vraye medecine qui guerit de tous maux*, dans FR. MICHEL, *Argot*.

— ÉTYM. Origine inconnue. On le trouve aussi écrit *ripaupé*. A-t-il quelque rapport avec *popote*, et l'italien *poppare*, sucer, s'imbiber?

RIPOSTE (ri-po-st'), *s. f.* || 1° Réponse vive et prompte pour repousser quelque raillerie ou quelque attaque. Hé bien, ne suis-je pas habile à la riposte? CYR. DE BERG. *Pédant joué*, V, 5. Il est homme qui a toujours la riposte en main, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Lorsqu'ils ont délibéré s'ils joueraient le Portrait du peintre, sur la crainte d'une riposte, quelques-uns d'entre eux n'ont-ils pas répondu.... ID. *Impromptu*, 3. Je vous prie de recommander à mon neveu de faire un bon procès-verbal, si faire se peut [dans l'affaire du libelle la Voltairomanie].... cela tient le crime en respect, prévient la riposte et finit tout, VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 janv. 1739. || 2° Par analogie et passage à un sens physique. Ce qui se fait sur-le-champ pour repousser quelque injure. Coups de fouet de son cocher [de Vardes], et riposte de celui de mon père, ST-SIM. 10, 120. || 3° Terme d'escrime. Botte portée en parant. || 4° Terme de manége. Action du cheval, qui rue quand il sent l'éperon, quand on le châtie. || 5° Terme de jeux. Se dit au trédille, quand l'hombre fait la bête et que l'un des deux autres joueurs ne gagne pas codille.

— ÉTYM. Ital. *risposta*, de *rispondere* (voy. RÉPONDRE), qui a donné *rispote* (comme écrit Richelet), prononcé *risposte*.

RIPOSTER (ri-po-sté), *v. n.* || 1° Répondre vivement pour repousser une raillerie, une attaque. Fort bien, fort bien, ma foi! Riposter prestement c'est un talent femelle, DUFRÉNY, *Mar. fait et rompu*, II, 6. Sitôt qu'il m'en citait un [passage], sans disputer sur la citation, je lui ripostais par un autre du même genre et qui souvent l'embarrassait beaucoup, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || En ce sens, il s'emploie quelquefois activement. Si vous le fâchez, il vous ripostera quelque chose de désagréable. || 2° Quelquefois il signifie simplement répondre par quelque chose de pareil. Allons, la petite, ripostons par deux révérences, et partons ensemble, MARIV. *Préj. vaincu*, sc. 2. Moi, j'ai par un sonnet riposté galamment, PIRON, *Métrom.* II, 1. || 3° Repousser vigoureusement une attaque, rendre un coup, etc. Je suis assurée que Barbantane ne lui jettera jamais un cornet à la tête, en jouant au trictrac, comme au P. d'E***, qui lui riposta du chandelier : l'épée à la main, grand désordre, et le chevalier de Vassé tué en les séparant, SÉV. 26 juin 1689. || 4° Terme d'escrime. Parer et porter la botte du même mouvement. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Riposte*.

RIPUAIRE (ri-pu-è-r'), *adj.* Il se dit des anciens peuples germaniques fixés sur les bords du Rhin et de la Meuse. Les Francs ripuaires, ou, substantivement, les Ripuaires. La tribu des Francs ripuaires s'étant joints, sous Clovis, à celle des Francs saliens, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 1. || La loi ripuaire, la loi qui régissait ces peuples. La loi des Francs ripuaires se contentait des preuves négatives, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 13.

— ÉTYM. Bas-lat. *ripuarii*, de *ripa*, rive, et, particulièrement, la rive du Rhin, où ces peuplades habitaient. L'*u* provient peut-être de l'influence du changement de *p* en *v* qui a fait de *ripa*, *rive*.

† **RIQUET** (ri-kè), *s. m.* Un des noms vulgaires du grillon.

† **RIQUET À LA HOUPE** (ri-kè-ta-la-ou-p'), *s. m.* || 1° Se dit d'un bossu, par allusion au personnage principal d'un conte de Perrault. || 2° Espèce de poisson, *lophia tricornis*, acanthoptérygiens.

— ÉTYM. On dit qu'en normand *riquet* veut dire contrefait, bossu.

† **RIQUIQUI** (ri-ki-ki), *s. m.* Terme populaire. Eau-de-vie. Un doigt de riquiqui.

RIRE (ri-r'), je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient; je riais, nous riions, vous riiez; je ris, nous rîmes; je rirai; je rirais; ris, rions, riez; que je rie, que nous riions, que vous riiez; que je risse, que nous rissions; riant, ri, *v. n.* || 1° Faire un certain mouvement de la bouche causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de gai, de plaisant. Je vous assure qu'elle fit bien rire toute la compagnie, et que j'en ai bien ri depuis, soit qu'il y eût véritablement de quoi en rire, ou que je sois de celles qui rient de peu de chose, SCARR. *Rom. com.* II, 3. N'avez-vous pas vu Niquedouille, qui ne saurait rire sans montrer les dents? CYR. DE BERG. *Pédant joué*, II, 2. Qu'un pape rie, en bonne foi, Je n'ose l'assurer; mais je tiendrais un roi Bien malheureux s'il n'osait rire, LA FONT. *Fabl.* XII, 12. Vienne l'an neuf, ballade est destinée; Qui rit ce jour, il rit tout l'année; Or la ballade a cela, ce dit-on, Qu'elle fait rire, ou ne vaut un bouton, ID. *Poésies mêl.* IX Horace : Je ne puis y songer sans de bon cœur en rire, Et vous n'en riez pas assez à mon avis. — Arnolphe : Pardonnez-moi, j'en ris tout autant que je puis, MOL. *Éc. des femm.* III, 4. Je fus sur le point d'éclater de rire, PASC. *Prov.* VIII. Vous ai-je mandé que M. le président Barantin mourut à sa place du grand conseil, il y a deux jours? sa femme, qui rit toujours, rira-t-elle de cette aventure? SÉV. 525. Et toi [Lamoignon].... Viens d'un regard heureux animer mon projet, Et garde-toi de rire en ce grave sujet, BOIL. *Lutr.* I. Mais un auteur malin qui rit et qui fait rire.... ID. *Sat.* VII. Il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer, LA BRUY. V. Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri, ID. IV. Lorsque nous voulons nous empêcher de rire, notre rire redouble à cause du contraste qui est entre la situation où nous sommes et celle où nous devrions être, MONTESQ. *Goût, des beautés qui résultent d'un embarras de l'âme.* On s'est avisé de jouer à Lyon le Dépositaire; on y a ri de tout son cœur, et il a fort réussi; les Lyonnais apparemment ne sont point gâtés par La Chaussée; ils vont à la comédie pour rire, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 sept. 1772. Toute joie ne fait pas rire; les grands plaisirs sont sérieux; les plaisirs de l'amour, de l'ambition, de l'avarice n'ont jamais fait rire personne, ID. *Dict. phil. Rire.* L'homme est le seul animal qui pleure et qui rie, ID. *ib.* Comme nous ne pleurons que de ce qui nous afflige, nous ne rions que de ce qui nous égaye; les raisonneurs ont prétendu que ce rire naît de l'orgueil, qu'on se croit supérieur à celui dont on rit.... quiconque rit éprouve une joie gaie dans ce moment-là, sans avoir un autre sentiment, ID. *ib.* L'Égyptien, en riant d'un sot rire, se retira dans son quartier, ID. *Pr. de Babyl.* 4. Ils l'appelaient tous monseigneur, et ils riaient quand il faisait des contes, ID. *Candide*, 1. Celui qui ne riait pas aux comédies de Regnard, n'a-

vait pas le droit de rire aux comédies de Molière, DIDER. Salon de 1765, Œuv. t. XIII, p. 183, dans POUGENS. Comme il me faisait rire, il croyait m'amuser; On ne sait pas toujours faire la différence Des ris de la pitié d'avec ceux du plaisir, LA CHAUSSÉE, Retour imprévu, II, 8. || Rire de, avec un infinitif. Je riais de le voir avec sa mine étique, Son rabat jadis blanc et sa perruque antique.... BOIL. Sat. III. || Rire aux larmes, rire si fort que les larmes coulent des yeux. Nous avons ri aux larmes de votre Mme de la Charce et de Philis, sa fille aînée, âgée de trente-neuf ans, SÉV. 215. La belle dame est enchantée de cette réponse ; et le roi en a ri aux larmes, MAINTENON, Lett. à Mme d'Heudicour, 24 déc. 1672. || Rire à gorge déployée, rire comme un fou, rire extrêmement. Je suis assuré que, si Térence et Cicéron revenaient au monde, ils riraient à gorge déployée des ouvrages latins des Fernel, des Sannazar et des Muret, BOIL. Lett. à Brossette, XIX. Lorsqu'elles m'eurent reconnu, elles se mirent à rire comme deux folles, en me voyant ajusté comme je l'étais, LESAGE, Est. Gonz. 43. || Avoir le mot pour rire, dire habituellement des choses plaisantes, qui font rire. ... Il parle livre, il a le mot pour rire, RÉGNIER, Sat. XIII. || Il n'y a pas le mot pour rire, on ne trouve pas le mot pour rire dans cet ouvrage, se dit d'un ouvrage qui a été fait pour amuser, et où il n'y a rien d'amusant, ou même d'un ouvrage sérieux où l'on cherche mal à propos l'amusement. || Par extension. Il n'y a pas le mot pour rire au crime, J. J. ROUSS. Hél. II, 17. || Pincer sans rire, voy. PINCER, n° 1. || Et de rire, se met quelquefois à la fin d'un récit, et signifie : on se mit à rire. La duchesse de Bouillon alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux mari qu'elle avait qui la faisait mourir d'ennui, et une invention pour épouser un jeune homme qui la menait sans que personne le sût; ce jeune homme était M. de Vendôme, qui la menait d'une main, et M. de Bouillon de l'autre; et de rire, SÉV. 31 janv. 1680. || Mourir de rire, être saisi d'un rire tel qu'on se pâme. Elle en pensa mourir de rire, HAMILT. Gramm. XI. || Mourir de rire, signifie aussi éprouver un vif sentiment de moquerie. J'ai reçu une lettre de Dumesnil; ils me font tous mourir de rire avec leurs demandes, Mme DE CHATEAUROUX, Corresp. t. II, p. 99, dans POUGENS. || Crever de rire, même sens. Il y a trois mois que je crève de rire en me levant et en me couchant, VOLT. Lett. Thiriot, 11 août 1760. Plutarque à présent me fait crever de rire : je ne crois plus aux grands hommes, P. L. COUR. Lett. à M. de Sacy, 3 oct. 1810. || Être à mourir de rire, exciter la risée, être très-ridicule. Il est à mourir de rire avec ses idées romanesques, GENLIS, Théât. d'éduc. Fausses délicat. II, 11. || Se faire rire, chercher les occasions, les motifs de rire. Celui-ci, qui ne demandait pas mieux que de se faire rire encore, recommença tout de nouveau son histoire, et y ajouta de plus, comme pour me désespérer, la mienne, LESAGE, Guzm. d'Alfar. I, 6. || Se chatouiller pour se faire rire, tâcher de rire sans en avoir sujet. || 2° Fig. Rire du bout des dents, du bout des lèvres, ne rire que du bout des dents, du bout des lèvres, rire jaune, se dit d'une personne qui ne rit pas de bon cœur, qui cache sous un rire forcé son déplaisir, qui rit par contrainte, grimace ou politesse. Je te promets, marquis, qu'il fait dessein d'aller sur le théâtre rire, avec tous les autres, du portrait qu'on a fait de lui. — Parbleu! ce sera du bout des dents qu'il rira, MOL. Impromptu, 3. Je dissimulais, et, riant du bout des dents, je lui dis que je trouvais cette aventure plaisante, LESAGE, Guzm. d'Alf. V, 4. || 3° Fig. Rire sous cape, rire dans sa barbe, éprouver une satisfaction maligne qu'on dissimule. Au grand plaisir de mes sergents et du geôlier, qui étaient présents et qui riaient sous cape, ID. ib. IV, 7. || Rire intérieurement, éprouver un sentiment de joie qui ferait rire, mais que l'on ne manifeste pas. || Rire aux anges, voy. ANGE. || Rire à son mérite, laisser paraître sur sa figure le contentement qu'on a de son propre mérite. Cet indolent état de confiance extrême, Qui le rend en tout temps si content de soi-même, Qui fait qu'à son mérite incessamment il rit, MOL. Fem. sav. I, 3. || 4° Il n'y a pas à rire pour tout le monde, se dit en parlant d'une chose qui donne de la joie à certaines personnes, mais qui en afflige d'autres. || On dit dans le même sens : il n'y a pas trop à rire pour vous, de quoi rire pour vous, il n'y a pas tant à rire. || Nous n'avons pas sujet de rire, il n'y a pas là de quoi rire, se dit d'une chose qui afflige ou inquiète. || On dit de même : n'avoir pas envie de rire. Oui, vraiment, nous avons fort envie de rire, fort envie de rire nous avons, MOL. Bourg. gent. III, 5. || 5° Il se dit de l'aspect que prend la physionomie d'une personne qui rit. Vous auriez dit qu'il sortait de la conversation la plus badine, sa bouche et ses yeux riaient encore, MARIV. Jeu de l'am. et du haz. I, 1. || Fig. Une certaine audace qui lui rit, qui le venge de son peu de relief et de l'inaction dans laquelle il passe la journée, MARIV. dans DESFONTAINES. || Fig. Le cœur me rit, j'éprouve un doux contentement. Le cœur me rit, et il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, J. J. ROUSS. Lett. à Vernes, 24 juin 1761. || 6° Fig. Avoir un aspect gracieux, qui plaît, comme est celui d'un visage riant. La terre ne lui rit plus [à l'homme] comme auparavant, BOSS. Hist. II, 1. Et les Alpes de loin, s'élevant dans la nue, D'un long amphithéâtre enferment ces coteaux, Où le pampre en festons rit parmi les ormeaux, VOLT. Ép. à Horace. C'est une chose bien singulière que mon imagination ne se monte jamais plus agréablement que quand mon état est le moins agréable, et qu'au contraire elle est moins riante lorsque tout rit autour de moi, J. J. ROUSS. Confess. IV. Quand tout rit de bonheur, d'espérance et d'amour, DELILLE, Jard. I. Le long de cette haie, de ces sillons où rit la première verdure des blés, CHATEAUB. Mart. X. Il [le soleil] gonfle de ses feux les trésors dont l'automne En riant se couronne, DELAV. Paria, I, 5. || 7° Être favorable. L'occasion vous rit, et vous en userez, CORN. Pomp. II, 3. Par ses soins tout nous rit, tout fleurit, tout succède, ROTR. Vences. V, 9. La fortune vous rit, et ne rit pas toujours, ID. ib. II, 1. Tout riait au chevalier dans la nouvelle tendresse qui l'occupait, HAMILT. Gramm. 7. Les heureux du monde à qui tout rit, MASS. Pet. carême, Hum. || 8° Rire à quelqu'un, lui sourire avec bienveillance, lui faire un accueil flatteur. On l'accueille, on lui rit, partout il s'insinue, MOL. Mis. I, 1. Le monde est plus dangereux, lorsqu'il nous rit, que lorsqu'il nous maltraite, MASS. Carême, Prosp. temp. Le monde, qui jusqu'ici vous a ri, vous aura bientôt oubliée, ID. Prof. relig. 4. Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux, A. CHÉN. la Jeune captive. || Fig. La fleur nouvelle Rit aux zéphirs, QUIN. Thés. IV, 7. || 9° Plaire, être agréable. Cela rit à l'imagination. Il me vient un projet d'une grande importance, Et qui me rit, COLLIN D'HARLEV. Inconst. III, 12. || 10° Petiller. Casaux.... Du plaisir de sa chute a fait rire nos yeux, MALH. II, 6. Elle voit le barbier, qui, d'une main légère, Tient un verre de vin qui rit dans la fougère (voy. FOUGÈRE, n. 2), BOIL. Lutr. III. || 11° Se moquer de, plaisanter de. Mme de Coëtquen est grosse; voudriez-vous en rire? riez-en, SÉV. 370. Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire! On sera ridicule, et je n'oserai rire! BOIL. Sat. IX. Le théâtre perdit son antique fureur; La comédie apprit à rire sans aigreur, ID. Art p. III. Le fanatisme était si puissant, et Cromwell si respecté, que personne ne rit d'un pareil discours [où Harry disait de Cromwell qui venait de mourir, qu'il serait assis à la droite de Jésus-Christ], VOLT. Mœurs, 181. Elle rit, et avec raison, des sottises des hommes, dont je ferais bien de rire aussi, et dont je rirais comme elle, si je digérais et si je dormais mieux, D'ALEMB. Lett. au roi de Pr. 3 nov. 1780. || Rire de quelqu'un, se moquer de lui. Ceux-là me parlent de vous, et nous rions un peu de notre prochain, SÉV. 75. || Rire au nez de quelqu'un, se moquer de quelqu'un en face. Ragotin se mourait de dépit de ne pouvoir trouver à quereller avec un homme qui lui riait au nez, et lui faisait mille révérences, SCARR. Rom. com. II, 16. Laissez passer les personnes sans leur rire au nez, MOL. Pourc. I, 5. Il veut parler, elle lui éclate de rire au nez, CARMONTELLE, Prov. posth. Visite du jour de l'an, sc. 17. J'aurais dû leur rire au nez pour toute réponse, je fus assez bête pour me piquer, J. J. ROUSS. Conf. XII. || Apprêter, offrir à rire, se dit de quelqu'un qui donne sujet qu'on se moque de lui. Ceux de qui la conduite offre le plus à rire, Sont toujours sur autrui les premiers à médire, MOL. Tart. I, 1. N'apprêtons point à rire aux hommes, En nous disant nos vérités, ID. Amph. Prologue. || Faire rire, exciter les moqueries. Ce mariage doit être heureux, car il donne de la joie à tout le monde, et je fais rire tous ceux à qui j'en parle, MOL. Mar. forcé, 3. || Vous me faites rire, se dit à quelqu'un qui dit ou fait des choses peu pertinentes. Vous me faites rire; est-ce qu'il faut être belle pour se croire charmante? GENLIS, Théât. d'éduc. la Mère rivale, I, 1. || 12° Absolument. Se divertir, se réjouir. Mais, de retour enfin, que prétendez-vous faire. — Alors, cher Cinéas, victorieux, contents, Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps. — Eh ! seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire, Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire? BOIL. Ép. I. Rions, chantons, dit cette troupe impie; De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs, Promenons nos désirs, RAC. Ath. II, 9. On ne rit point entre les peines présentes et un anéantissement prochain, VOLT. Lett. d'Argental, 8 mai 1773. Hélas! je ris et je n'en ai guère envie, D'ALEMB. Lett. à Voltaire, 28 déc. 1776. || Rire aux dépens d'autrui, se divertir à relever les défauts, les ridicules d'autrui. || 13° Badiner, ne pas parler ou ne pas agir sérieusement. Est-ce que vous riez, ou si c'est tout de bon? Ces paroles, quoique dites en riant, firent une vive impression dans l'esprit de Madame de Clèves; elles lui donnèrent du remords, LA FAY. Princ. de Clèves, Œuv. compl. t. II, p. 107, dans POUGENS. Ces hommes, en apparence frivoles, qui détruisent tout en riant, CHATEAUBR. Génie, I, I, 1. Dès que le sang coule, on ne rit plus, on blâme, C. DELAV. Éc. des vieillards, IV, 6. || Familièrement. Vous voulez rire, se dit à une personne qui fait une proposition peu convenable, ou qui dit des choses incroyables. Ils [des laboureurs à qui on adressait des questions métaphysiques] ont cru que je voulais rire, et ont continué à labourer leurs champs sans me répondre, VOLT. Phil. Ignor. 3. || C'est pour rire, ce n'est pas sérieusement dit ou fait. Si vous la blâmez, c'est pour rire; Si vous l'aimez, c'est tout de bon, PANNARD, Œuv. t. III, p. 405. Ne voyez-vous pas bien que c'est pour rire tout ce qu'ils vous disent? LOMÉNIE DE BRIENNE, Mém. inéd. t. II, p. 101. || Pour rire, non effectivement. Un roi pour rire. En vrais apprentis qui ne le sont pas pour rire, J. J. ROUSS. Ém. III. || 14° Ne point se soucier de quelque chose, n'en tenir compte. Après tout cependant, riez de ma faiblesse, CORN. Médée, II, 5. Félix, dans la prison j'ai triomphé de toi, J'ai ri de ta menace, ID. Poly. IV, 1. Mon âme jouira de ton inquiétude, Je rirai de ta peine, ID. Héracl. IV, 5. Elle a cru me braver; mais je n'en fais que rire, ID. la Veuve, II, 6. Cependant Athalie, un poignard à la main, Rit des faibles remparts de nos portes d'airain, RAC. Ath. V, 1. Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu, qui ne fait que rire de toutes les choses qui sont très-essentielles pour les amateurs des beaux-arts, VOLT. Lett. d'Argental, 11 avril 1767. || 15° Se dit, par plaisanterie, d'une chose qui se fend, qui s'entr'ouvre. Cet habit, cette muraille rit. || Rire comme un coffre, rire à bouche très-ouverte, parce qu'un coffre qu'on ouvre semble présenter une grande bouche. || 16° Se rire, v. réfl. Se divertir, se jouer. Si quelqu'un après boire avait laissé aller une parole un peu libre, si un autre en se riant avait dit quelque chose de naïf, tout était mis aux tablettes, MALH. le Traité des Bienf. de Sénèque, III, 26. || 17° Se moquer de, ne tenir aucun compte de, mépriser. Ils se sont ri, elles se sont ri de tous ces projets. Le débauché se rit des sermons de son père, RÉGNIER, Sat. V. On se rirait de vous, Alceste, tout de bon, Si l'on vous entendait parler de la façon, MOL. Mis. I, 1. L'esprit d'impiété se rit de ce qu'il y a de plus sacré, PASC. Prov. XI. Les sages le prévirent [les malheurs qui suivraient la réforme en Angleterre]; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? BOSS. Reine d'Anglet. Le perfide triomphe et se rit de ma rage, RAC. Andr. V, 1. || Proverbes. C'est le vieux jeu, on n'en rit plus, se dit d'une plaisanterie usée. || Plus on est de fous, plus on rit. || Rira bien qui rira le dernier, se dit en parlant de quelqu'un qui se flatte du succès en une affaire où l'on compte l'emporter sur lui. || Tel qui rit vendredi dimanche pleurera (RAC. Plaid. I, 1), souvent la tristesse succède en peu de temps à la joie. || Marchand qui perd ne peut rire. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. « Je ris et pleure, pour je ri et pleure « non pas que ny t, ny s soit à telle personne, mais pourtant qu'il plaist ainsi à l'oreille » RAMUS, dans LIVET, Gramm. franç. p. 212. Quoi qu'il en soit de ce dire de Ramus, l's, à la 1re personne du singulier du présent de l'indicatif, est, partout où elle n'est pas radicale, une faute que l'ancienne langue ne commettait pas, mais que la moderne s'est appropriée.

— HIST. XIe s. Quant ce veit Guenes qu'ore s'en rit Rolanz, Ch. de Rol. XXII. Mort il l'abat, qui qu'en plurt ou qu'en rie, ib. CCXLIV. || XIIe s. Quant de moi [elle] rit, et je l'ai tant plorée, Couci, VI. || XIIIe s. Mout fut la vieille aaise, de joie prist à rire, Berte, XIV. Ainsinc cum en tel point estoient

Mars et Venus qui s'entr'amoient, Des diex i ot mains qui vosissent Que li autres diex se risissent En tel point cum il font de Mars, *la Rose*, 14364. Dont aucun furent qui disoient Que li petit enfanchon l'oient [le bruit des sphères célestes], Quant il rient en leur dormant, Qu'il dient qu'il oient chantant Les angles Deu en paradis, Qui les ont en tel joie mis, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 314. Teux [tel] rit au main ki au soir pleure, *Renart le nouvel*, 3250. || XIVe s. Et entendent plus et resgardent à ce que il facent rire les gens, que il ne font à dire choses avenans et honnestes, ORESME, *Eth.* 136. || XVe s. Quand on les ot lues et entendues [les lettres de Philippe d'Artevelle à Charles VI], on n'en fit que rire, FROISS. II, II, 166. Car se le dire Atrayoit à soy l'esconduire [amenait qu'on fût éconduit], Il n'y auroit plus de quoy rire, A. CHART. *Livre des quatre dames*, p. 599. Jehanne s'en va riant à sa dame : de quoy vous riez-vous, Jehanne? fait la dame, *Les 15 joyes du mariage*, p. 52. Ils se prindrent si fort à rire, qu'on les eust peu tous nuds desvestir, *Perceforest*, t. I, f° 130. Souvent mon cueur de joye rit, CH. D'ORL. *Bal.* VIII. Vous qui devez la loy garder, Faictez le prendre sans tarder; Sy le faictez tenir de rire, *la Pass. de N. S. J. C.* Nostre roy [Louis XI] commença à dire au roy d'Angleterre en se ryant.... COMM. IV, 10. || XVIe s. Lycurgus n'estoit point si austere que l'on ne le vist jamais rire : ce fut luy qui dedia la petite image du Ris qui est à Lacedæmone, ayant voulu entremesler le rire parmi leurs convives et autres assemblées, AMYOT, *Lyc.* 54. Pour lors fortune luy rioit, ID. *Démétr.* 31. Au partir de là, comme ses familiers se rissent ensemble et se moquassent de luy, il leur dit.... ID. *Alex.* 22. Rire un ris acheté à prix d'argent à des baladins, ID. *De la tranq. d'âme*, 10. Mieulx est de ris que de larmes escripre, Pour ce que rire est le propre de l'homme, RAB. *Garg. aux lecteurs.* La poësie ne rid point ailleurs comme elle faict en un subject folastre, MONT. I, 223. Y meslant quelquefois des mots pour rire, ID. I, 295. Si ma santé me rid et la clarté d'un beau jour.... ID. II, 323. Ce que nous rions en elle [une aveugle qui croyait que c'était le jour qui manquait], je te prie de croire qu'il advient à chascun de nous, ID. III, 106. Le prevost lui dit en riant, mais c'etoit un rire d'hostelier [un rire du bout des dents].... DESPER. *Contes*, LXXXIII Je luy appris à rire du coin des dents, ou comme un chien à qui on presente de l'ail, à parler de la gorge.... D'AUB. *Conf.* II, 1.... Et de rang verse à la troupe Du vin qui rit dedans l'or, RONS. 334. Bien dire Fait rire, Bien faire Fait taire, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 248. Rire sans propos est propre aux fols, ID. *ib.* p. 413. Sa mere qui rioit sous son chaperon, *Nuits de Strapárole*, t. II, p. 42, dans LACURNE. Femme rit quand elle peut, et pleure quand elle veut, COTGRAVE. Tel rit qui mord, ID.

— ÉTYM. Provenç. *rire, rir;* catal. *riurer;* espagn. *reir;* portug. *rir;* ital. *ridere;* du lat. *ridere.* Notre verbe *rire* suppose une forme vulgaire *ridĕre* au lieu de *ridēre.*

2. **RIRE** (ri-r'), *s. m.* || 1° Action de rire, ou, dans le langage de la physiologie, série de petites expirations saccadées, plus ou moins bruyantes, dépendant, en grande partie, de contractions du diaphragme, et accompagnées de contractions également involontaires des muscles faciaux. Le rire va quelquefois jusqu'aux convulsions; on dit même que quelques personnes sont mortes de rire; j'ai peine à le croire, et sûrement il en est davantage qui sont mortes de chagrin, VOLT. *Dict. phil. Rire.* Ceux qui cherchent des causes métaphysiques au rire ne sont pas gais; ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles le muscle zygomatique, l'un des treize muscles de la face, sont bien savants, ID. *ib.* Mais le rire vous prend, et cela ne vaut rien, PIRON, *Métrom.* III, 8. Le rire et les pleurs sont des signes particuliers à l'espèce humaine pour exprimer le plaisir ou la douleur de l'âme, BUFF. *Hist. nat. Homme, Œuvr.* t. IV, p. 183. Qui de vous n'a pas regretté cet âge où le rire est toujours sur les lèvres? J. J. ROUSS. *Ém.* II. Au ton dont il s'explique, A son air où l'on voit, dans un rire ironique, L'estime de lui-même et le mépris d'autrui, GRESSET, *Méchant*, I, 5. Lycurgue.... n'était pas un cénobite misanthrope qui prît plaisir à tourmenter les hommes; il a élevé des autels au rire et à la gaieté, CONDIL. *Étud. hist.* I, 5. Le rire bien franc et bien naturel vaut mieux pour eux [les enfants] que tous les médicaments du monde, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 245, dans POUGENS. Pour ces penseurs profonds le rire est trop bourgeois, C. DELAV. *Coméd.* I, 7. La tristesse a deux manières de s'exprimer, le rire et les larmes; et de ces deux formes de la tristesse, les larmes ne sont pas toujours la plus triste, LOUIS BLANC, *Temps du* 9 *janv.* 1864, *sur Thackeray.* || Fou rire, ou rire fou, rire dont on n'est pas le maître. J'ai eu dans la journée deux fous rires pour des causes très-diverses. Oubliant tout jusqu'à leurs chaînes, Nos gens poussent des rires fous, BÉRANG. || Un rire inextinguible, un rire qui ne peut être arrêté. || Un gros rire, un rire bruyant et prolongé. Le gros rire qui lui prit, de la frayeur de tout le peuple, ne se peut exprimer, COMTE DE CAYLUS, *Féeries, Œuv.* t. VIII, p. 365, dans POUGENS. || Un rire homérique, voy. HOMÉRIQUE. || 2° Il se dit aussi des contractions semblables au rire qu'excitent le désespoir, une douleur qui déchire. Ce rire du désespoir est l'effet le plus difficile et le plus remarquable que le jeu dramatique puisse produire, STAEL, *Corinne*, XVII, 1. Ce rire déchirant qui suppose ou l'ignorance de tous les maux de la vie, ou tant de douleur au fond de l'âme, qu'aucune forme de la mort ne peut plus épouvanter! ID. *ib.* I, 4. || 3° Terme de médecine. Rire sardonique ou sardonien, sorte de spasme convulsif dans les lèvres et les joues, ainsi appelé parce qu'on l'observait, disait-on, chez les individus qui mangeaient une espèce de renoncule qui croît en Sardaigne. || Fig. Un rire sardonique se dit d'un rire à contre-cœur et par grimace, ou, plus souvent, d'un rire amer. Le rire sardonique, qui est la grimace de ceux qui meurent de faim, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 août 1767. || Rire sardonique, se dit aujourd'hui pour rire ironique.

— HIST. XVIe s. Je ne puis tantost plus arracher un pauvre rire de ce meschant corps, MONT. III, 307.

— ÉTYM *Rire* 1.

1. **RIS** (rî), *s. m.* || 1° Synonyme de rire 2. Ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, BOSS. *Anne de Gonz.* Le sage n'a jamais parlé avec plus de sens que lorsqu'il a dit dans l'Ecclésiaste, qu'il réputait le ris une erreur, et que la joie était une tromperie, ID. *Sermons*, 3e *dim. après Pâques, Provid. préambule.* Elle [l'ode] peint les festins, les danses et les ris, BOIL. *Art p.* II. Elle [l'altération des traits] est plus grande dans un ris immodéré, que dans la plus amère douleur, LA BRUY. I. Je doute seulement que le ris excessif convienne aux hommes qui sont mortels, ID. XI. Le ris malin.... c'est la joie de l'humiliation d'autrui, VOLT. *Dict. phil. Rire.* [Elles] S'approchaient, me montraient avec un ris farouche, DUCIS, *Macbeth*, II, 6. Défigurant son beau visage par des ris aussi forcés que bruyants, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 69, dans POUGENS. || Ris de saint Médard, ris niais, contraint. D'un ris de saint Médard il lui fallut répondre, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || Un ris qui ne passe pas le nœud de la gorge, ris contraint. || 2° Ris sardonique, voy. RIRE 2, n° 3. || 3° Ris de Pâques, bon conte que les prédicateurs avaient coutume de faire à leur auditoire le jour de Pâques. || 4° *S. m. pl.* Divinités qui, chez les anciens, présidaient à la gaieté; en cet emploi il prend une majuscule. Que dirais-je des traits où les Ris sont logés, Des yeux aux brillantes merveilles...? LA FONT. *Psyché*, I, p. 84.

— HIST. XIIIe s. Je si sovent me tormente, Ke je n'ai ne jeu ne ris, *Dame de Faiele*, dans *Couci.* Ris et soulas et joie m'ont bien clamée quite, *Berte*, XXXVII. Quant la serve l'entent, s' [si] en jeta un faus ris, Semblant fait qu'en fust lie, *ib.* LXXV. Li riis du mund [monde] turna en lerme, *Édouard le conf.* v. 3436. || XVe s. Le roy de France en eut bon ris.... FROISS. III, p. 360, dans LACURNE. Li autres rit si très orriblement Qu'il semble folz; tant li siet son ris mal, Que ce semble le ris d'un cardinal, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 218. || XVIe s. Avec grands ris et batemens de mains, AMYOT, *Timol.* 27. De là estoit venu qu'on dit : c'est un ris d'hostellier, il ne passe pas le bout des dents ou plus tost des levres, BOUCHET, *Serées*, I, p. 25, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *ris;* portug. et ital. *riso;* du lat. *risus*, qui vient de *risum*, supin de *ridere*, rire.

2. **RIS** (rî), *s. m.* Terme de marine. || 1° Proprement, les plis que fait une voile dans la partie qu'on en soustrait au vent, lorsqu'on en diminue la surface, trop large pour la circonstance. Le corsaire défit le ris de ses basses voiles, afin de s'éloigner avec plus de vitesse, D'ESTRÉES *à Seignelay*, 22 mai 1680, dans JAL. Je tins toujours deux ris dans le grand hunier, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 386. || Prendre des ris, diminuer la surface de la voile, en ployant contre la vergue la partie supérieure de cette voile comprise entre la ralingue et la première, la seconde ou la dernière bande de ris. || Fig. et familièrement. Prendre, larguer des ris, se mettre à l'aise dans ses vêtements. || Bande de ris, bande de toile cousue sur la ligne parallèle à la têtière. || 2° Par extension, partie de la voile comprise entre le côté qu'on attache à la vergue et une ligne parallèle à la têtière. Le premier ris, le second ris.

— HIST. XIIe s. Solunc l'oré portent les voiles; A deus ris curent u à treis, *Brut*, t. II, p. 141, note *a.*

— ÉTYM. Danois, *rir, rift*, ris; suéd. *ref:* angl. *reef;* comparez le danois *reep*, anglais, *rope*, corde.

3. **RIS** (rî), *s. m.* Corps glanduleux placé à la gorge du veau; c'est un manger délicat. L'une [assiette] de champignons avec des ris de veau, BOIL. *Sat.* III. J'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine : je ne peux souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit ris de veau, VOLT. *Lett. d'Autré*, 6 sept. 1765.

— ÉTYM. On dit que c'est une altération pour *rides de veau.* Mais on trouve au XVIe siècle *risée* pour fressure : Le maistre du porceau va assurer son voisin.... qu'il lui en bailleroit une bonne risée, BOUCHET, *Serées*, II, p. 85, dans LACURNE. *Ris* doit tenir à *risée*; mais qu'est *risée?*

RISBAN (ri-sban), *s. m.* Terme de fortification. Terre-plein garni de canons, pour la défense d'un port.

— ÉTYM. All. *Rissbank* : banc d'arrachement.

† **RISBERME** (ri-sbèr-m'), *s. f.* Terme de construction. Intervalle entre les pieux jointifs et le bâtardeau. || Espace réservé au pied de la jetée d'un port, pour assurer les fondations. || Talus établi pour protéger le pied de quelque ouvrage hydraulique. || Terme de fortification. Retraite garnie de fascinage, au pied d'un mur de terre.

— ÉTYM. *Berme d'arrachement*, de l'all. *Riss*, arrachement, et *berme.*

RISDALE (ri-sda-l'), *s. f.* Voy. RIXDALE.

RISÉE (ri-zée), *s. f.* || 1° Éclat de rire. A tous les éclats de risée [du parterre], il haussait les épaules, MOL. *Critique*, 6. Ils ne sont pas joyeux.... Vous ne les voyez pas jeter une risée, GRESSET, *Sidn.* I, 8. || Particulièrement. Éclat de rire de plusieurs personnes qui se moquent. Elle envoya emprunter un jour toute la parure de Mme de Soubise, ne doutant point d'être comme elle dès qu'elle l'aurait mise; ce fut une grande risée, SÉV. 367. Que vous dirai-je? hélas! leurs têtes exposées Du vainqueur insolent excitent les risées, VOLT. *Orphel.* I, 3. || 2° Il signifie aussi moquerie simplement. C'est une grande atteinte aux vices, que de les exposer à la risée de tout le monde, MOL. *Tart. préf.* Confondre avec risée leur égarement et leur folie, PASC. *Prov.* XI. Là vous aurez à essuyer la risée et les railleries des libertins, BOSS. 1er *avert.* 21. Il en revint couvert de honte et de risée, BOIL. *Sat.* I. Qui, moi? j'aurais voulu, honteuse et méprisée, D'un peuple qui me hait soutenir la risée? RAC. *Bérén.* IV, 5. || 3° Objet de la moquerie. Genest, dont cette secte [le christianisme] aussi folle que vaine A si longtemps été la risée et la haine, ROTR. *St Gen.* V, 5. Ils demeurent la risée des peuples et l'objet de leur aversion, BOSS. *Hist.* II, 10. Combien de fois Isaïe a-t-il été la risée du peuple et des rois! ID. *ib.* II, 4. Il est honteux que les hommes de génie s'exposent par cette petite guerre [satires de Boursault et de Molière] à être la risée des sots, VOLT. *Vie de Molière.* || 4° Terme de marine. Augmentation subite et peu durable de la force du vent. Sur le midi, le vent a calmé, y ayant quelques risées dépendantes du N. E. jusqu'à l'est, *Journal de la route*, 1689, dans JAL.

— HIST. XIIIe s. Pierres qui de saint Clost fu nez, S'est tant travailliez et penez Par proiere de ses amis, Que il nos a en rime mis Une risée et un gabet De renart qui tant set d'abet, *Ren.* 4855. A iceste parole i ot moult grant risée, Qui puis lor fu à honte et à dolor tournée, *Ch. d'Ant.* V, 836. || XIVe s. Ainsi li singes [à la cour du roi Lion] s'appareille A faire choses desgisées, Pour le roy servir de risées, J. DE CONDÉ, t. III, p. 78. || XVe s. Et faisoit on grant risée, pour ce que c'estoient tous gens de povre estat, FENIN, 1418. Il luy eschappa ung mot de risée touchant les vins.... COMM. IV, 10. Nous ne voulons autre servant que vous; les autres s'en voisent [s'en aillent]; si dirons nos risées plus hardiement, *Perceforest*, t. I, f° 121. || XVIe s. [Auguste] se jouant et mettant en risée.... MONT. II, 188.

— ÉTYM. *Ris* 1.

† **RISER** (ri-zé), *v. a.* Terme de marine. Amener une voile pour qu'elle prenne peu de vent et fasse peu d'effet sur la marche du navire; par ce moyen,

dit Romme, on produit à peu près le même effet qu'en prenant directement des ris.

— ÉTYM. *Ris* 2.

† **RISETTE** (ri-zè-t'), *s. f.* Terme enfantin. Petit éclat de rire d'un enfant. Faites une risette à votre mère.

— ÉTYM. Dimin. de *ris* 1; provenç. *riset*, s. m.

RISIBILITÉ (ri-zi-bi-li-té), *s. f.* || 1° Terme didactique. Faculté de rire. La risibilité qu'on dit être une propriété de l'homme, *Logique de Port-royal*, p. 28, dans POUGENS. || 2° Qualité, état de ce qui est risible.

— ÉTYM. Lat. *risibilitatem*, de *risibilis*, risible.

RISIBLE (ri-zi-bl'), *adj.* || 1° Qui a la faculté de rire. Il était plutôt animal envieux qu'animal risible, SCARR. *Rom. com.* I, 11. Après que les auditeurs eurent ri de toute leur faculté risible, le baron de Sigognac voulut que son page reparût sur le théâtre, ID. *ib.* II, 3. Il est vrai que l'homme, qui est un animal risible, est aussi un animal orgueilleux, VOLT. *Dict. phil. Rire.* || 2° Qui est propre à faire rire. Ce quiproquo est risible. || 3° Qui est digne de moquerie. C'est un homme risible. Caractère puéril et fanfaron et que le monde lui-même a toujours regardé comme le dernier, le plus vil et le plus risible de tous les caractères, MASS. *Carême, Doutes.*

— HIST. XIVe s. Et ceulx qui ne dient oncques aucune chose risible, ORESME, *Eth.* 136. || XVIe s. S'il est ainsi, comme dit Plutarque, qu'en quelque endroit de l'Inde il y aye des hommes sans bouche.... il [l'homme] n'est plus risible [capable de rire], MONT. II, 263. Nostre propre et peculiere condition [de nous hommes] est autant ridicule que risible, ID. I, 379.

— ÉTYM. Lat. *risibilis*, de *risum*, supin de *ridere*, rire.

† **RISIBLEMENT** (ri-zi-ble-man), *adv.* D'une manière risible. D'abord leurs escoffions ont volé par la place, Et, laissant voir à nu deux têtes sans cheveux, Ont rendu le combat risiblement affreux, MOL. *l'Ét.* V, 14.

RISQUABLE (ri-ska-bl'), *adj.* || 1° Où il y a des risques à courir. Un projet risquable. || 2° Qu'on peut risquer avec quelque chance de succès. Cette affaire est risquable.

— ÉTYM. *Risquer;* Berry, *chemin risquable*, chemin dangereux.

RISQUE (ri-sk'), *s. m.* || 1° Péril dans lequel entre l'idée de hasard. Encore même qu'on ne coure nul risque de la vie, PASC. *Prov.* XIV. Quand on a la poitrine attaquée.... on se met en risque de ne pouvoir plus se rétablir, SÉV. 31 janv. 1680. Qui sait même s'ils [les esprits forts] n'ont pas déjà mis une sorte de bravoure et d'intrépidité à courir tout le risque de l'avenir? LA BRUY. XVI. Le risque n'était point égal entre ces deux rivaux, VOLT. *Hist. de Russie*, I, 18. C'est un excellent moyen de bien voir les conséquences des choses, que de sentir vivement tous les risques qu'elles nous font courir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 11. || Fig. Il n'y a plus que le mot *prochain* qui court risque, PASC. *Prov.* I. || Au risque de, en s'exposant à. Jurons, au risque du trépas, Que pour l'ennemi de la France Nos voix ne résonneront pas, BÉRANG. *Ma dern. chanson.* || Faire une chose à ses risques et périls, à ses risques, périls et fortunes, au hasard de tout ce qui peut en arriver. Ce sera à leurs risques et fortunes, je les en avertis, DIDER. *Pensées philos.* § 43. Ennuyé d'être spectateur oisif, je me lançais quelquefois dans l'arène à mes périls et risques, et j'y recevais des leçons de modestie un peu sévères, MARMONTEL, *Mém.* VI. || A tout risque, à tout hasard. L'insupportable chaleur, l'espace étroit, l'impossibilité d'y marcher, la vermine me firent préférer le lazaret à tout risque, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 2° Se dit, dans les sociétés d'assurance, de chaque édifice, mobilier, navire ou cargaison, que l'on assure.

— REM. Le genre de risque a été longtemps incertain : le XVIe siècle le faisait féminin ; et, jusqu'en 1762, l'Académie, tout en faisant risque masculin, conservait le féminin dans la locution *à toute risque*.

— HIST. XVIe s. La risque [coup de main] de Monbrun, Mirabel et autres, avec 400 chevaux, D'AUB. *Hist.* I, 315. Je luy appris encore à dire souvent, maxime d'Estat, maladie d'Estat, courir risque, symboliser.... ID. *Conf.* II, 1. Tenter la risque, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 311, dans LACURNE.

— ÉTYM. Espagn. *riesgo;* ital. *risico, risco;* lat. du moyen âge, *risicus, risigus*. Diez le tire de l'espagn. *risco*, écueil, rocher escarpé, et *risco*, du lat. *resecare*, couper, appuyant cette étymologie sur ce que, dans le provençal moderne, *rezegue* veut dire danger et *rezega* couper, et que dans le dialecte de Milan *resega* signifie scie et danger.

RISQUÉ, ÉE (ri-ské, kée), *part. passé* de risquer. || 1° Mis au hasard d'un danger, d'une perte. Sa vie risquée inutilement. Une grosse somme d'argent risquée à propos. || 2° Tenté hasardeusement. Le passage du fleuve risqué par le général. || 3° Fig. et familièrement. Qui peut ne pas plaire, en parlant de paroles, de phrases, d'actes. Une phrase risquée.

† **RISQUE-TOUT** (ri-ske-tou), *s. m.* Homme téméraire qui ne doute de rien. Un risque-tout. Des risque-tout.

RISQUER (ri-ské), je risquais, nous risquions, vous risquiez; que je risque, que nous risquions, que vous risquiez, *v. a.* || 1° Exposer au hasard d'un péril. Risquer sa vie, son honneur. Il risqua de nouveau le gain qu'il avait fait, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Sachez que d'une fille on risque la vertu, Lorsque dans son hymen son goût est combattu, MOL. *Tart.* II, 2. S'il [un aveu] fait peine à l'orgueil qui vous fit trop oser, Songez qu'on risque tout à me le refuser, TH. CORN. *Essex*, II, 6. || Risquer le tout pour le tout, tout hasarder dans un cas désespéré. || Absolument. Vous ne sauriez faire cela sans risquer. Je n'en dois rien [de ma fortune] qu'à moi, qu'à mes soins, qu'au talent De risquer à propos, et bien placer l'argent, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. || 2° Courir la chance de. Risquer le combat. Vous risquez qu'on vous vole votre argent. || 3° Tenter, avec une idée de péril, d'insuccès. Sans rentrer dans des détails, je risque seulement quelques idées sur.... J. J. ROUSS. *Pologne*, 10. En Angleterre, on peut tout risquer, si la nature l'inspire, STAEL, *Corinne*, XVII, 4. || Fig. et familièrement. Risquer le paquet, tenter la fortune. || Fig. et familièrement. Risquer l'abordage, hasarder une démarche, une proposition embarrassante. || 4° Se risquer, *v. réfl.* Se hasarder, s'exposer. Se risquer dans une affaire. || Proverbialement. Qui ne risque rien, n'a rien.

— HIST. XVIe s. Qui ne se risque jamais ne sera riche, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 400.

— ÉTYM. *Risque*; ital. *risicare*.

† **RISSE** (ri-s'), *s. f.* Cordage dont on se sert pour attacher sur le pont la chaloupe ou une autre embarcation. || On dit aussi saisine.

— ÉTYM. Il se rattache probablement à *ris* 2.

† **RISSER** (ri-sé), *v. a.* Attacher avec une ou plusieurs risses.

RISSOLE (ri-so-l'), *s. f.* Viande hachée, enveloppée dans de la pâte, et frite. Rissoles de bœuf à la purée de noisette, DECOURCHAMP, *Souv. de la marq. de Créquy*, t. IV, ch. 6. || On fait aussi des rissoles avec de la chair de poisson, des œufs, des légumes, des crèmes, des fruits.

— HIST. XIIIe s. Artocreas dicuntur roissole, ab *artos*, panis, et *creas*, caro, *Paris sous Philippe le Bel*, par GÉRAUD, p. 592. Por querre le moule as roissoles, *Hist. de Ste Leocade*, ms. de St-Germ. f° 30, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *risole*, *rezole*. Mahn croit que *rissole* est dit pour *roussole* et vient de *roux* (faire un roux, en termes de cuisine). Diez rejette cette opinion, et le tire d'un mot germanique : danois, *riste*, rôtir; suéd. *rist*, rôt.

RISSOLÉ, ÉE (ri-so-lé, lée), *part. passé* de rissoler. Viande rissolée. || *S. m.* Du rissolé, de la viande rôtie assez pour être croquante sous la dent. || Fig. et familièrement. Il a le visage rissolé, son visage est hâlé, brûlé par le soleil.

RISSOLER (ri-so-lé), *v. a.* Cuire, rôtir de manière à faire prendre une couleur dorée à ce que l'on prépare. || Fig. Il vous l'a envoyée pour la faire travailler au jardin, et lui faire bien rissoler le teint au soleil, AUTREAU, *Amant ignor.* I, 2. || Se rissoler, *v. réfl.* Prendre une couleur dorée. || Avec ellipse du pronom : Faire rissoler de la viande.

— ÉTYM. *Rissole*; norm. *roussoler*; génev. *bresoler*, *brisoler*, qui est sans doute un autre mot se rapportant à *brésiller*.

† **RISSOLETTE** (ri-so-lè-t'), *s. f.* Sorte de mets, rôtie de pain garnie de viandes hachées, que l'on fait passer au four.

— ÉTYM. Dimin. de *rissole*.

† **RISTE** (ri-st'), *s. m.* Ancien nom d'une espèce de fil de chanvre et d'une espèce de toile, dans le midi de la France. Riste ou chanvre long, *Tabl. annex. aux lett. pat.* 31 déc. 1780, *Provence*.

RISTORNE (ri-stor-n') ou **RISTOURNE** (ri-stour-n'), *s. f.* Terme de droit maritime. Nom donné à un droit de demi pour cent, payable par un assuré qui veut faire annuler son contrat d'assurance, soit qu'avant le départ du navire il renonce à l'expédition des objets qu'il avait fait assurer, soit qu'il apprenne que des articles assurés par lui l'avaient été précédemment par un de ses correspondants, LE-GOARANT.

— ÉTYM. Ital. *ristorno*, action de détourner, de *re*, *ex*, et *tornare*.

† **RISTORNER** (ri-stor-né), *v. a.* Faire une ristorne.

RIT (rit') ou **RITE** (ri-t'), *s. m.* || 1° Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion. || Il se dit surtout de ce qui regarde la religion chrétienne. Le rit de l'Église romaine est différent de celui de l'Église grecque. Le rite latin. Le rite grec. || On écrit toujours rites au pluriel. Les législateurs de la Chine firent plus : ils confondirent la religion, les lois, les mœurs et les manières; tout cela fut la morale; tout cela fut la vertu; les préceptes qui regardaient ces quatre points furent ce qu'on appela les rites, MONTESQ. *Esp.* XIX, 17. Les rites sont comme des guides qui nous conduisent par la main dans des routes qu'ils ont souvent parcourues ; les lois, comme des plans de géographie où l'on a tracé les chemins par un simple trait, et sans égard à leurs sinuosités, BARTHÉL. *Anach.* ch. 80. || 2° *Au plur.* Il se dit quelquefois des cérémonies mêmes d'un culte. Les rites du paganisme. Nos rites, nos mystères Ne peuvent point changer, ne sont point incertains, Comme ces faibles lois qu'inventent les humains, VOLT. *Olymp.* II, 1. Sénèque arrive à Rome sous Auguste; il était dans l'âge de l'adolescence, au temps où les rites judaïques et égyptiens furent proscrits, la cinquième année de Tibère, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 9. || Contre l'usage on trouve rits au pluriel. L'ancienne foi, l'ancien culte, les anciens usages, les anciens rits des chrétiens, BOSS. 1re *instr. past.* 42. Et par des rits impurs, des fêtes criminelles Profanaient de Sion les pompes solennelles, DELILLE, *Par. perd.* I.

— ÉTYM. Lat. *ritus*, rite, cérémonie religieuse, rattaché au sanscr. *rîti*, allure, disposition, usage, de *ri*, aller.

† **RITARDANDO** (ri-tar-dan-do), *adv.* Mot italien employé en musique; il veut dire en retardant, et signifie qu'on doit ralentir progressivement la mesure. || *S. m.* Un ritardando. || *Au plur.* Des ritardando.

RITE (ri-t'), *s. m.* Voy. RIT.

RITOURNELLE (ri-tour-nè-l'), *s. f.* || 1° Court motif instrumental mis en tête d'un air dont il annonce le chant, ou mis à la fin pour imiter ou assurer la fin du même chant. Il vous faudra trois voix, un dessus, une haute-contre et une basse, qui seront accompagnées d'une basse de viole, d'un théorbe et d'un clavecin pour les basses continues, avec deux dessus de violon pour les ritournelles, MOL. *Bourg. gent.* II, 1. Mais attends donc la ritournelle, avant de dire ton solo, Mme SOPHIE GAY, *le Maître de chapelle*, I, sc. dern. || Il y a aussi des ritournelles au milieu d'un chant, pour renforcer l'expression, embellir le morceau, et donner au chanteur le temps de se reposer. || 2° Fig. et familièrement. Répétition fréquente des mêmes choses, des mêmes idées. Conservez-vous, ma chère bonne, c'est ma ritournelle continuelle, SÉV. 29 avril 1671.

— REM. J. J. Rousseau, *Dict. de mus.* au mot *rigaudon*, nous apprend que, de son temps, ritournelle avait vieilli. Il est aujourd'hui pleinement usité.

— ÉTYM. Ital. *ritornello*, ritournelle, dimin. de *ritorno*, retour (voy. RETOUR).

† **RITTAGE** (ri-ta-j'), *s. m.* Action de ritter.

† **RITTE** (ri-t'), *s. f.* Sorte de charrue sans oreilles. || Instrument dont l'effet a quelque analogie avec celui de l'extirpateur.

† **RITTER** (ri-té), *v. a.* Labourer avec la ritte.

† **RITTON** (ri-ton), *s. m.* Soc recourbé en forme de sabre, dont on arme la ritte.

† **RITUALISME** (ri-tu-a-li-sm'), *s. m.* Ensemble des rites d'une église.

— ÉTYM. *Rituel.*

RITUALISTE (ri-tu-a-li-st'), *s. m.* || 1° Auteur qui traite des différents rites. || 2° Dans l'Église anglicane, les ritualistes, ceux qui aiment à se parer d'ornements pompeux, et qui ont tendance à se rapprocher de l'Église romaine.

— ÉTYM. *Rituel.*

RITUEL (ri-tu-èl), *s. m.* Livre qui contient les rites ou cérémonies qu'on doit observer dans l'administration des sacrements et la célébration du service divin. Le rituel romain. Le rituel de Paris. C'est [dans la défense de la comédie] un prêtre, c'est un confesseur qu'on introduit pour nous assurer qu'il ne connaît pas les péchés que des docteurs trop rigoureux attribuent à la comédie; on affaiblit les censures et l'autorité des rituels, BOSS. *Comédie*, 1. Elle [l'Église] condamne les comédiens, et croit par là défendre assez la comédie : la

décision en est précise dans les rituels, la pratique en est constante, ID. *ib.* 11. || Fig. Je suis étonné qu'on n'ait pas fait de l'amitié un précepte de religion ; j'ai envie de l'insérer dans notre rituel, VOLT. *Dial.* XV, 5.

— HIST. XVI^e s. Ritual, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *ritualis liber*, livre rituel, de *ritus*, rit.

RIVAGE (ri-va-j'), *s. m.* || **1°** Partie de la terre attenant à celle qui sert de limite à une masse d'eau quelconque, mer, lac, fleuve, rivière ou ruisseau. Sera réputé bord et rivage de la mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes et jusques où le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves, *Ordonn. août*, 1681. Les rivages, lais et relais de la mer, *Code Nap.* art. 538. Semblable à ces fleuves qui.... ne perdent rien de l'abondance ni de la pureté de leurs eaux, encore qu'ils aient changé de lit et de rivage, FLÉCH. *Lamoignon.* J'aurais trop de regret si quelque autre guerrier Au rivage troyen descendait le premier, RAC. *Iph.* I, 2. Il n'y a point de rivage que le temps n'ait éloigné ou rapproché de la mer, VOLT. *Mœurs, Intr. Changem. globe.* Quand on est dans un bateau qui se meut avec beaucoup d'uniformité et sans secousses, le rivage et tous les lieux d'alentour paraissent se mouvoir et fuir, pour ainsi dire, en sens contraire, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 436. Ceux qui sont sur le rivage de la mer s'imaginent qu'elle s'élève à proportion qu'ils fixent leur vue à des parties de la mer plus éloignées, ID. *ib.* p. 435. Tout à coup des accents inconnus à la terre Du rivage charmé [d'un lac] frappèrent les échos, LAMART. *Médit.* I, 13. || Fig. Dieu merci.... vous voilà sur le rivage avec nous ; vous n'êtes plus dans l'agitation de l'incertitude, SÉV. 30 mars 1689. Dès qu'on est dans le fil de l'eau, il n'y a qu'à se laisser aller ; on fait sans peine une fortune immense ; les gredins qui du rivage vous regardent voguer à pleines voiles, ouvrent des yeux étonnés, VOLT. *Jeannot et Colin.* || Droit de rivage, octroi levé sur les bateaux qui abordent au rivage d'un fleuve, d'une rivière. || Le noir rivage, le rivage des fleuves des enfers. Ils [les arbres] iront assez tôt border le noir rivage, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. || On dit dans le même sens : le rivage des morts, le rivage sombre. On dit... Qu'avec Pirithoüs aux enfers descendu, Il [Thésée] a vu le Cocyte et ses rivages sombres, RAC. *Phèdre*, II, 1. On ne voit pas deux fois le rivage des morts, ID. *ib.* II, 5. || **2°** Par extension, contrée, pays. Tantôt, comme une abeille ardente en son ouvrage, Elle [l'ode] s'en va de fleurs dépouiller le rivage, BOIL. *Art p.* II. Voyage infortuné ! rivage malheureux, Fallait-il approcher de tes bords dangereux ! RAC. *Phèd.* I, 3. Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages, Dans la nuit éternelle emportés sans retour, Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges Jeter l'ancre un seul jour? LAMART. *Médit.* I, 13.

— HIST. XII^e s. Li reis de Egypte assembla si très granz genz come est le sablon qui est el rivaige de la mer, *Machab.* I, 11. Demain [je] les ferai pendre [les messagers] par desur cest rivage, Ou saillir de la tour du plus hautain estage, *Sax.* XXVI. || XIII^e s. Dame, veschi la galie qui vous atend au rivage, *Chr. de Rains*, p. 6. Or prions Deu que il l'amaint [amène] À droit port et à droit rivage, Qu'en la fin se tiegne por sage, *Lai du conseil.* Or volons en ceste seconde partie tretier des chausies, des tonlius, des travers, des conduis, des rivages, des halages, des pois, *Liv. des mét.* 275. Se hom de Paris achate vin en Greve, et il le met en son celier, il doit obole de rivage, *ib.* 301. Malars et ennetes [femelles de canards] sauvaiges, Butors et moreillons rivaiges [de rivage], *Bat. de caresme et de charnage.*

— ÉTYM. Provenç. et catal. *ribatge* ; ital. *rivaggio* ; du bas-lat. *ripaticum, rivaticus, ribaticus*, qui vient du lat. *ripa*, rive.

RIVAL, ALE (ri-val, va-l'), *s. m.* et *f.* || **1°** Celui, celle qui aspire, qui prétend aux mêmes avantages qu'un autre. Corrival.... est devenu vieux ; on ne dit plus que rival, qui aussi est bien plus doux et plus court, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 577, dans POUGENS. L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage, Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage, BOIL. *Lutr.* V. Il sait que, le premier, lui donnant mon suffrage, Je le fis nommer chef de vingt rois ses rivaux, RAC. *Iphig.* III, 6. Quand deux amis sont dans des postes qui naturellement les rendent rivaux, il ne faut plus leur demander des preuves d'équité, de droiture, ni même de générosité, FONTEN. *Chazelles.* Nous voilà donc rivaux confidents l'un de l'autre, et concurrents de l'abbé Delille, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Fig. Comme nous agissons plus d'après nos sensations que d'après nos réflexions, les talents de l'imagination auront toujours plus d'attraits pour nous que les conseils de la raison sa rivale, BARTHÉL. *Anach.* ch. 80. || Sans avoir de rivaux, sans avoir personne qui partage la bonne opinion qu'on a de soi. Un homme qui s'aimait sans avoir de rivaux Passait dans son esprit pour le plus beau du monde, LA FONT. *Fabl.* I, 11. || *Adj.* Les Romains et les Parthes furent deux puissances rivales, qui combattirent, non pas pour savoir qui devait régner, mais exister, MONTESQ. *Esp.* XXI, 16. Ce fut comme nation rivale, et non comme nation commerçante, qu'ils [les Romains] attaquèrent Carthage, ID. *ib.* XXI, 14. || **2°** Particulièrement, il se dit de celui qui dispute le cœur d'une amante, de celle qui dispute le cœur d'un amant. Comme entre deux rivaux la haine est naturelle, CORN. *Poly.* III, 1. Qui pourrait cependant t'exprimer les cabales Que formait en ces lieux ce peuple de rivales? RAC. *Esth.* I, 1. Un mari n'a guère un rival qui ne soit de sa main, et comme un présent qu'il a autrefois fait à sa femme, LA BRUY. III C'est un spectacle bien agréable qu'une rivale qui, s'humiliant à vos pieds, demande pardon et se justifie en même temps, HAMILT. *Gramm.* XI. Dans la plupart des liaisons de galanterie, l'amant hait bien plus ses rivaux qu'il n'aime sa maîtresse, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || **3°** Celui, celle qui est égale en œuvre, en mérite, en renom, émule. Ces deux rivaux d'Horace [Racan et Malherbe], héritiers de sa lyre, LA FONT. *Fabl.* III, 1. C'est le fils et le rival d'Achille, RAC. *Andr.* II, 5 Marseille fut d'autant plus jalouse, qu'égalant Carthage sa rivale en industrie, elle lui était devenue inférieure en puissance, MONTESQ. *Esp.* XXI, 11. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers, qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie, VOLT. *Mœurs*, 186. || Sans rival, sans chose ou personne qui égale.

— HIST. XVI^e s. Rivaux, que nous appellons corrivaux, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 684, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *rivalis*, proprement riverain, et, comme les riverains ont souvent dispute, rival, du lat. *rivus*, ruisseau.

RIVALISER (ri-va-li-zé), *v. n.* || **1°** Disputer de talent, de mérite, etc. avec quelqu'un. Des couleurs de style qui auraient fait rivaliser la langue française avec celle des poëtes de la Grèce et de Rome, LAHARPE, *Cours de litt.* t. XV, p. 96, dans POUGENS. Ces vers miraculeux Qui, citoyens obscurs de notre grand domaine, Rivalisent d'adresse avec la race humaine, DELIL *Trois règnes*, VII || Fig. La nature, la poésie et l'histoire rivalisent ici de grandeur [dans la campagne de Naples], STAEL, *Corinne*, XIII, 4. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* || **2°** *V. a.* Entrer en rivalité avec quelqu'un. Je réponds à ces princes qu'on les trompe, en les faisant regarder comme un appui une oligarchie qui les a si longtemps rivalisés, COMTE DE SÉGUR, *Galer. mor.* t. III, p. 6, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Rival.*

RIVALITÉ (ri-va-li-té), *s. f.* Concurrence de personnes qui prétendent à la même chose. Passons sur ce point-là, notre rivalité N'est pas pour en venir à grande extrémité, MOL. *Dép. am.* I, 4. Le ciel semble avoir balancé à dessein la rivalité martiale des Français et des Espagnols, par le génie différent qu'il leur a départi, LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES. Les véritables gens de lettres en France n'ont jamais connu cette rivalité hautaine et pédantesque, cet amour-propre révoltant qui se déguise sous l'amour de son pays, VOLT. *Irène, Lett.* Toutes les rivalités étaient entre Marie et Élisabeth, rivalité de nation, de couronne, de religion, celle de l'esprit, celle de la beauté, ID. *Mœurs*, 169. Plusieurs célèbres écrivains, à la tête desquels étaient Fontenelle et Lamotte, et qui unissaient la philosophie aux charmes de la littérature, l'urbanité aux talents, l'estime réciproque à la rivalité, D'ALEMB. *Éloges, Saci.* || Par extension. La rivalité des armes, des talents.

— REM. On prétend que le mot *rivalité* est de la création de Molière, et qu'encore n'osa-t-il le risquer que dans la bouche d'un valet.

— ÉTYM. Lat. *rivalitatem*, de *rivalis*, rival.

RIVE (ri-v'), *s. f.* || **1°** Le bord d'un fleuve, d'une rivière, d'un lac, d'un étang. Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie, LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Un poëte : Halte-là ; on ne dit point en notre langue, sur la rive du fleuve, mais sur le bord de la rivière, BOIL. *Fragments de dialogue.* C'est un de ces captifs à périr destinés, Des rives du Jourdain sur l'Euphrate amenés, RAC. *Esth.* III, 3. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neufchâtel, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. Un escarpement à pic sur le Dniéper] s'opposa à ce qu'on prît terre ; beaucoup furent rejetés sur la glace, qu'ils brisèrent, ou dont ils furent brisés ; à les entendre, le fleuve et cette rive russes semblaient ne s'être prêtés qu'à regret, par surprise et comme forcément à leur salut, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 9. || Fig. Son esprit ne pouvait se contenir dans ses rives, FONTENELLE, dans DESFONTAINES. || Fig. C'est une affaire, une question qui n'a ni fond ni rive, c'est une affaire, une question fort embrouillée. || On appelle rive droite ou rive gauche d'un cours d'eau, la droite ou la gauche d'une personne qui est censée marcher dans le fleuve, dans la rivière, etc. en tournant le dos à la source. || **2°** En poésie, il se dit aussi des bords de la mer. Nous avons pour partir un vaisseau sur la rive, CORN. *Cin.* IV, 6. Et des rives du Pont aux rives du Bosphore Tout reconnut mon père, RAC. *Mithr.* I, 1. La rive au loin gémit blanchissante d'écume, ID. *Iph.* V, 6. Sur un écueil battu par la vague plaintive, Le nautonier de loin voit blanchir sur la rive Un tombeau près du bord.... LAMART. 2^{es} *Méditations, Bonaparte.* || Fig. L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive ; Il coule, et nous passons, LAMART. *Méd.* I, 13. || **3°** On dit aussi quelquefois, en poésie, rive pour contrée. Amants, heureux amants, voulez-vous voyager? Que ce soit aux rives prochaines, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Le ciel porta vos pas aux rives de la France, VOLT. *Zaïre*, II, 2. || **4°** Chemin de halage d'une rivière ou d'un canal. || **5°** Par extension. La rive d'un bois, le bord, la lisière d'un bois. || **6°** La rive d'un four, le bord d'un four. || Pain de rive, pain cuit sur la rive du four, et qui, n'ayant point touché les autres pains, se trouve cuit et doré tout à l'entour. Un pain de rive à biseau doré, relevé de croûte partout, croquant tendrement sous la dent, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. || **7°** Nom donné, dans les papeteries, aux bords d'une feuille de papier. || **8°** Terme de paveur. Se dit des deux faces latérales de chaque pavé lorsqu'il est placé.

— HIST. XI^e s. Desur la rive sunt Franceis herbergiez, *Ch. de Rol.* CXCVI. || XIII^e s. Enfers est hideus et parfons, Il n'i a ne rive ne fons, *Voie de Paradis.* Trois serors sor rive mer Chantant cler, dans COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 242. Et je, qui ceste chanson fis, Sur la rive de mer, pensis, *Romanc.* p. 45. Vous aurez, fait-il, tant deniers, Comme vous de moi vourrez prendre, Mais que vous me voeilliés atendre À ceste rive [de la mer], nuit et jour, *Bl. et Jeh.* 2438. || XV^e s. Il entra en sa barge, accompaigné d'aucuns chevaliers, et nagerent à rive pour venir contre la Tamise sur le rivage, FROISS. II, p. 137, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourg. *give* ; provenç. et catal. *riba*, ital. *riva, ripa* ; du lat. *ripa*, que Corssen (*Ausspr.* 2^e éd. t. I, p. 534) rapporte à la racine sanscr. **ri**, répandre, avec un suffixe *pa*, comme dans *stu-pa.*

RIVÉ, ÉE (ri-vé, vée), *part. passé* de river. Dont on a abattu la pointe. Le fer de son épée est rivé par le bout, DANCOURT, *Sancho Pança*, V, 1. || Fig. Fixé comme un clou dont on a rivé la pointe, enchaîné. L'eunuque rivé pour jamais à la porte où il est attaché, MONTESQ. *Lett. pers.* 34.

† **RIVEMENT** (ri-ve-man), *s. m.* Action de river, Le rivement d'un clou.

— HIST. XVI^e s. Rivement, COTGRAVE.

RIVER (ri-vé), *v. a.* || **1°** Abattre la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il perce, et l'aplatir pour le fixer. || Fig. River à quelqu'un son clou, faire qu'il ne puisse résister, répliquer. Quand l'un d'eux [César]..... De ces roches du ciel voisines Descendra, pour aller trouver Son gendre [Pompée], et son clou lui river, SCARR. *Virg.* VI. Vous avez fort bien fait de lui river son clou ; C'est bien à faire à lui de vous appeler fou ! Et vous deviez encor lui mieux laver la tête, REGNARD, *le Distr.* IV, 7. || **2°** Fig. Fixer, comme on fixe un clou. Ne craignons point de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir ; il y a des choses qu'il faut river dans la tête des hommes à coups redoublés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 mai 1766. L'homme naît, vit, meurt avec toi : Chacun des anneaux de sa vie, Ô Christ, est rivé par ta foi, LAMART. *Harm.* III, 5. || River les fers, les chaînes de quelqu'un, rendre son esclavage plus assuré. Au défaut de la foi, la politique même Ne t'apprit-elle pas à river dans le ciel La chaîne qui retient l'indocile mortel? MASSON, *Helvétiens*, V. Le marteau de la tyrannie Sur les autels rive nos fers, BÉRANG. *Escl. gaul.* On proscrit pour confisquer ; et les mains des confiscateurs,

teintes de sang, pleines d'or, rivent les fers de la nation, VILLEMAIN, *Souven. cont. les Cent-Jours*, XV.

— HIST. XIII^e s. Li pieur anemi [les pires ennemis] de tous sunt li privé, Et cil trois [ennemis] sunt à nous si joint et si rivé, Et de nous decevoir si duit et abrivé.... J. DE MEUNG, *Test.* 1424. Au dolereus gibet d'enfer Où sera pris et mis en fer, Rivés en aniaus pardurables Devant le prince des deables, *la Rose*, 19473. || XV^e s. Disans que les Bourguignons estoient fiers en leurs parolles, mais qu'ilz leur avaient bien rivé le clou, COMM. IV, 11. || XVI^e s. .... d'avoir si bien rivé les clous au duc de Sommerset en plain conseil d'Angleterre, leur roy present, sur l'honneur de la nation françoise, CARL. II, 6. Rivez ce clou, et alors il tiendra ferme, PALSGR. p. 690.

— ÉTYM. Berry, *river le lit*, replier la couverture en dedans. Diez pense qu'il vient du germanique : ancien scandinave, *rifa;* danois, *rive*, passer le râteau, c'est-à-dire ôter tout ce qui est saillant. Le sens n'est pas très-satisfaisant. Il y avait un autre *river*, en provenç. *ribar*, qui signifiait arriver : La barge fu moult bien rivée, *Blancandin*. C'est de ce *river* que Rob. Estienne (*Gramm. franç.* p. 11, dans LACURNE) faisait venir *river un clou;* sens qui n'est pas non plus satisfaisant.

RIVERAIN (ri-ve-rin), *s. m.* || 1° Celui qui habite le long d'une rivière, d'un fleuve, d'un lac. Il n'y eut aucune communication suivie entre les riverains du Tibre et ceux de la Tamise jusqu'au règne de Claude, qui la soumit sans combattre, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VII, p. 144. || 2° Celui qui a une propriété le long d'une forêt, d'un chemin. || 3° Se dit de ceux qui occupent les maisons bordant les rues de chaque côté. Les riverains de chaque rue sont tenus de briser la glace dans les ruisseaux, de balayer les neiges et glaces sur les trottoirs, et d'y répandre du sable, des cendres et autres matières analogues. || 4° *Adj.* Les propriétaires riverains. Les propriétés riveraines. Les habitant riverains des forêts, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 316. || 5° Terme d'histoire naturelle. Que l'on rencontre sur le bord des rivières. Les plantes riveraines.

— ÉTYM. *Rivere* ou *riviere*, dont le sens propre est terre de rive.

† **RIVESALTES** (ri-ve-zal-t'), *s. m.* Variété de raisin. || Sorte de vin muscat. Boire du rivesaltes.

— ÉTYM. *Rivesaltes*, ville des Pyrénées-Orientales.

1. **RIVET** (ri-vè), *s. m.* || 1° Clou dont la pointe ou l'extrémité est refoulée sur elle-même, de manière à former un clou à deux têtes qui ne peut plus sortir. Les feuilles de tôle dont sont formées les chaudières des machines à vapeur sont unies entre elles par des rivets. || 2° Terme de maréchalerie. Pointe du clou broché dans le pied du cheval, rivée sur la paroi. || Noyer un rivet, l'enfoncer dans la corne.

— HIST. XV^e s. Un savetier qui mettoit à point ses formes et ses rivets, FROISS. III, p. 40, dans LACURNE. Nul serrurier ne pourra faire serrure dont les clefs en soient foirées ne creuses, si la broche n'est rivée à deux rivectz en couverture, *Ordonn.* août 1480. || XVI^e s. Tirer au rivet [tirer à la courte paille], COTGRAVE.

— ÉTYM. *River.*

† 2. **RIVET** (ri-vè), *s. m.* || 1° Bord d'un toit qui se termine à un pignon. || 2° Se dit aussi des bords du fer d'un cheval.

— ÉTYM. *Rive.*

† **RIVETIER** (ri-ve-tié), *s. m.* Outil de ceinturonnier et de cordonnier, pour faire des œillets de métal.

— ÉTYM. *River* 1.

† **RIVEUR** (ri-veur), *s. m.* Ouvrier qui enfonce les rivets sur un chemin de fer.

— ÉTYM. *River.*

RIVIÈRE (ri-viè-r'), *s. f.* || 1° Cours d'eau, navigable ou non, formé primitivement soit d'une source unique, soit par la réunion de ruisseaux ou de torrents, alimenté par une ou plusieurs autres rivières moins considérables et qui se jette luimême dans une rivière plus grande, dans un fleuve ou dans une mer, LEGOARANT. Quelques rivières ont aussi leur embouchure dans un lac sans autre issue, ou se perdent dans les sables. De même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'océan avec les rivières les plus inconnues, BOSS. *Duch. d'Orl.* || La rivière est marchande, se dit d'une rivière sur laquelle peut se faire le transport des marchandises. || 2° En général, tout cours d'eau, plus grand qu'un ruisseau, sans considérer s'il va ou ne va pas à la mer. Il rencontra sur son passage Une rivière dont le cours, Image d'un sommeil doux, paisible et tranquille, Lui fit croire d'abord ce trajet fort facile, LA FONT. *Fabl.* VIII, 23. Les rivières sont des chemins qui marchent, et qui portent où l'on veut aller, PASC. *Pens.* VIII, 37, édit. HAVET. Ce lieu couvert d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes effrayées après une honorable retraite, FLÉCH. *Turenne.* Tout n'irait que mieux, Quand de ces médisans l'engeance tout entière Irait la tête en bas rimer dans la rivière, BOIL. *Sat.* IX. Par ce calcul, on a reconnu que le tiers d'eau et de neige qui tombe sur la terre est plus que suffisant pour fournir aux fontaines et aux rivières, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, art. 3 et 4. Cette rivière [des Amazones] la plus large de l'univers, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terr. Œuv.* t. II, p. 147. Quand on considère l'évaporation des eaux de la mer comme la source des rivières, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 76, dans POUGENS. Longtemps avant de l'apercevoir [le Borysthène], nos regards le cherchèrent avec une ambitieuse impatience ; nous rencontrâmes une rivière étroite et encaissée entre des bords boisés et incultes; c'était le Borysthène qui se présentait à nos yeux avec cette humble apparence, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 1. || Par exagération. Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières, Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières, BOIL. *Sat.* VI. || Cette ville est sur telle rivière, elle est située sur les bords de telle rivière. || Fig. Porter de l'eau à la rivière, porter une chose en un lieu où elle abonde. || Fig. Il ne trouverait pas de l'eau à la rivière, se dit de celui qui ne trouve pas les choses faciles à trouver. || 3° Oiseaux de rivière, les canards sauvages et autres oiseaux qui fréquentent les rivières. || Veaux de rivière, les veaux qui sont élevés en Normandie dans les prairies voisines de la Seine. || Vins de rivière, les vins de Champagne récoltés sur les bords de la Marne. || 4° Il se dit de ce qui coule comme une rivière. La rivière de feu qui tombait du Vésuve, rendue visible par la nuit, frappa vivement l'imagination troublée d'Oswald, STAEL, *Corinne*, XIII, 1. || Fig. Grande abondance. Et fit de sang chrétien couler tant de rivières, BOIL *Sat.* XII. Un seul particulier, dans un après-midi, Perd des sommes d'argent qui forment des rivières, Et feraient subsister dix familles entières, BOISSY, *Deh. tromp.* IV, 1. || 5° Se dit quelquefois de vallées étroites et sinueuses où coulent seulement quelques faibles sources. || 6° La rivière de Gênes, la côte de l'ancien État de Gênes. Frédéric leur donne en fief [aux Génois] ce qu'on appelle la rivière de Gênes, depuis Monaco jusqu'à Porto-Venere, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric I^{er}*, 1162. || 7° Terme de blason. Fasce ou pièce ondée du bas de l'écu. || 8° Terme de joaillier. Rivière de diamants, collier de diamants enchâssés dans des chatons. || Proverbe. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, en amassant peu à peu on devient riche.

— HIST. XII^e s. Li reis de Egypte se tint tut coi en sa terre; car li reis de Babilonie out conquis desur lui tute la terre dès la riviere de Egypte jesque el flum de Eufraten, *Rois*, p. 432. Aspre mestier et dur a en chevalerie; Plus soef ert assez riviere et venerie, *Rou*, ms, p. 121, dans LACURNE. || XIII^e s. [Un château qui] Entre deux grans rivieres siet moult très noblement, *Berte*, IX. Si comme se une riviere a corrumpu le cemin qui estoit sor les rives, BEAUM. XXIV, 32. Or veons donques de cix qui sunt trové noié en rivieres, ou en viviers, ou en fossés, ID. LXIX, 13. || XIV^e s. Ses buefs lesquels, passé le fleuve du Tybre, il faisoit paistre en la riviere qui estoit herbue, BERCHEURE, f° 9. Celles sont tenues rivieres royales qui sont chemin royal et portant gros navires, BOUTILLIER, *Somme rural*, II, 1, p. 851, dans LACURNE. Doit avoir la moyenne riviere quatorze pieds de large, à prendre les sept pieds au milieu de la riviere, et la petite riviere sept pieds, à prendre les trois pieds et demy au milieu de celle riviere, *ib.* titre 93, p. 428. || XV^e s. La riviere du bassinet [haume] abattue, attachée et arrestée, FROISS. II, II, 81. Et puis, une autre journée, Sera la chasse cornée; Une autre, en rivière yray [j'irai chasser les oiseaux aquatiques sur le bord de l'eau], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 200, Echo parlant, quant bruyt on maine Dessus riviere ou sus estan, VILLON, *Ballade des dames du temps jadis.* || XVI^e s. En petite riviere ne se prend grand poisson, COTGRAVE. Les petites rivieres ne sont jamais grandes, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 83. Ceux [les protestants à la Saint-Barthélemy] qu'on trainoit, non sur le pavé, mais sur le sang qui cerchoit la riviere, D'AUBIGNÉ, *Hist.* II, 20.

— ÉTYM. Berry, *riviée;* bourg. *riveire ;* provenç. *ribeira*, *ribayra*, rivage, bord, plaine, et aussi rivière ; espagn. *ribera :* ital. *riviera ;* le latin a *riparia*, hirondelles de rivage, *riparius*, gardien des côtes (QUICHERAT, *Addenda*), de *ripa*, *rive;* d'où l'on conclut un adjectif *riparia*, qui a donné *rivière*. Le sens propre est terre du bord, puis le cours-d'eau lui-même; cela exclut la dérivation par le latin *rivus*, ruisseau.

† **RIVIÈRETTE** (ri-viè-rè-t'), *s. f.* Petit cours d'eau. Près d'une touffe d'aulnes, sur le bord de la rivièrette qui sépare la parcelle 405 et la parcelle 478, *Acte d'accusation*, *assises du Nord*, dans *J. des Débats*, 6 août 1865.

— ÉTYM. Diminut. de *rivière.*

† **RIVIÉREUX** (ri-vié-reû), *adj.* Terme de fauconnerie. Se dit des oiseaux propres à voler sur les rivières.

† **RIVOIR** (ri-voir) ou **RIVOIS** (ri-voi), *s. m.* Outil pour river.

— ÉTYM. *River.*

† **RIVOYEUR** (ri-vo-ieur), *s. m.* Celui qui navigue sur les rives d'un fleuve ou de ses affluents. Les rivoyeurs de la Seine.

— ÉTYM. *Rive*, par l'intermédiaire d'un verbe inusité *rivoyer*.

† **RIVULAIRE** (ri-vu-lê-r'), *adj* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les ruisseaux ou sur leurs bords. Plantes rivulaires.

— ÉTYM. Lat. *rivulus*, dimin. de *rivus*, ruisseau.

RIVURE (ri-vu-r'), *s. f.* Terme de serrurerie. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes. || Espèce de tête faite au bout d'une broche de fer, pour l'assujettir dans un trou.

— ÉTYM. *River.*

RIXDALE (riks-da-l'), *s. f.* Monnaie d'argent de quelques États du Nord. || On dit aussi risdale et richdale. Trois régiments suédois furent logés à discrétion chez les citoyens, et la ville taxée à une contribution de cent mille risdales, VOLT. *Charles XII*, 2.

— ÉTYM Allem. *Reichsthaler*, de *Reich*, empire, et *Thaler*, écu.

RIXE (ri-ks'), *s. f.* || 1° Querelle accompagnée d'injures, de menaces, et quelquefois de coups. Il y eut des rixes entre les bourgeois et les soldats. || 2° Vive dispute, discussion orageuse. Les rixes des joueurs, des buveurs.

— HIST. XVI^e s. Les friandes querelloient ; le fils de Jacquette, qui estoit grandet, voyant ces rixes... *Moyen de parvenir*, p. 107, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *rixa*, querelle.

RIZ (ri ; le *z* ne se prononce pas et ne se lie jamais : du ri au gras), *s. m.* || 1° Plante céréale, cultivée dans les pays chauds (*oryza sativa*, *L.*). La Chine, comme tous les pays où croît le riz, est sujette à des famines fréquentes, MONTESQ. *Esp.* VIII, 21 Dans la plus grande partie de l'Asie, en Perse, en Arabie, en Égypte et de là jusqu'à la Chine, le riz fait la principale nourriture, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 129. Les visages pâles et décharnés dans le Piémont attestent les cruels résultats de la culture du riz, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 63, dans POUGENS. || 2° Le grain de cette plante. Gâteau de riz. Faire crever du riz. Ainsi fut adopté par la moitié du monde Le riz, fils de la terre et nourrisson de l'onde, DELIL. *Trois règnes*, VI. || Faire du riz, faire cuire du riz, préparer un plat de riz. || 3° Riz d'Allemagne, espèce du genre orge, *hordeum zeocrithon*, *L.* dite orge pyramidale ou à éventail. || Petit riz, riz du Pérou, noms vulgaires du *chenopodium quinoa*, plante cultivée au Pérou et au Chili pour ses semences alimentaires. || Riz sauvage, le *zizania aquatica* (graminées) qui croît à la Jamaïque et dans les États-Unis. || Sous le nom de riz sauvage on a désigné aussi l'orpin blanc (crassulacées), dit encore petite joubarbe. || 4° Grains de riz, points moins brillants qu'on observe sur les feuilles de saule (voy. SAULE), dans le disque du soleil.

— ÉTYM. Provenç. *ris;* esp. et portug. *arroz;* ital. *riso;* du lat. *oryza;* grec, ὄρυζα ; persan, *ors;* arabe, *rozz*, avec l'article, *ar rozz*, d'où l'espagnol et le portugais viennent directement. Le français et le provençal viennent de l'italien, qui lui-même s'est formé par une apocope qui lui est familière : l'*oriso*, d'où *lo riso*.

RIZE (ri-z'), *s. m.* Monnaie de compte dans les États du Grand Seigneur. || Richelet écrit *riz* et dit que c'est un sac de 15 000 ducats.

† **RIZERIE** (ri-ze-rie), *s. f.* Usine où l'on pèle le riz. Cinq chargements de riz bruts ont été importés cette semaine et passent, ainsi que les deux chargements reçus la semaine précédente, à la consommation de diverses rizeries locales, *l'Indépendance belge* des 16 et 17 août 1868.

† **RIZICOLE** (ri-zi-ko-l'), *adj.* Qui a rapport à la culture du riz. L'industrie rizicole.

— ÉTYM. *Riz*, et lat. *colere*, cultiver.

RIZIÈRE (ri-ziè-r'), *s. f.* Terrain où l'on cultive le riz. Les vapeurs humides et malignes qui s'exhalent des rizières, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 17. Pour pouvoir cultiver le riz, il faut des terrains unis et bas; il faut inonder les rizières jusqu'au moment de la récolte, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 63, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Riz.*

† **RIZON** (ri-zon), *s. m.* Espèce de riz.

† **RIZ-PAIN-SEL** (ri-pin-sel), *s. m.* Sobriquet qu'à l'armée on donne par plaisanterie aux employés du service des subsistances. Un riz-pain-sel.

— ÉTYM. *Riz*, *pain*, et *sel*, à cause des titres de ce nom que portent les colonnes des états dressés par ces employés.

† **ROAST-BEEF** (ro-sbif), *s. m.* Voy. ROSBIF.

1. **ROB** (rob), *s. m.* Terme de pharmacie. Suc de fruit quelconque épaissi en consistance de miel par l'évaporation, avant qu'il ait fermenté.

— ÉTYM. Espagn. *rob*; portug. *arrobe*, *robe*; ital. *robe*, *rob*; de l'arabe *arrobe*, qui vient du persan *robb*, moût de vin épuré au feu.

2. **ROB** (rob) ou **ROBRE** (ro-br'), *s. m.* Terme de jeu de whist. Le rob se compose de deux parties liées; les joueurs qui en gagnent deux, gagnent le rob.

— ÉTYM. Angl. *rubber*, rob, partie liée, proprement frotteur, de *to rub*, frotter.

ROBE (ro-b'), *s. f.* ‖ 1° Sorte de vêtement long, non fendu, qui était propre aux peuples de l'antiquité, aux Occidentaux dans le moyen âge, et qui l'est encore à beaucoup d'Asiatiques. D'un des pans de sa robe il [Pompée] couvre son visage, CORN. *Pomp.* II, 2. Aussitôt que Joseph fut arrivé près de ses frères, ils lui ôtèrent sa robe de plusieurs couleurs, qui le couvrait jusqu'en bas, SACI, *Bible, Genèse*, XXXVII, 23. Portant une robe royale de couleur d'hyacinthe et de bleu céleste, ID. *ib. Esther*, VIII, 15. Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche, dit saint Jean, viennent d'une grande affliction, afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat des grandeurs humaines, BOSS. *Marie-Thérèse.* Revenez à la maison paternelle, enfants prodigues, on vous rendra votre première robe, on célébrera un festin pour votre retour, ID. *Élévat. sur myst.* I, 8. Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante, RAC. *Ath.* II, 5. Oh! tu n'es plus au temps de cette belle robe traînante de pourpre, avec laquelle tu charmais toutes les femmes d'Athènes et de Sparte, FÉN. *Dial. des morts anc. Alcibiade, Périclès.* En général, la robe fut autrefois le vêtement de toutes les nations, VOLT. *Russie*, I, 10. ‖ Par extension. Notre défunt était en carrosse porté, Bien et dûment empaqueté, Et vêtu d'une robe, hélas! qu'on nomme bière, Robe d'hiver, robe d'été, Que les morts ne dépouillent guère, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. ‖ Fig. Tourner sa robe, changer de parti. ‖ Robe virile, robe que les jeunes gens prenaient à Rome quand ils devenaient hommes. Néron plaide pour les habitants d'Ilion; il prend la robe virile avant l'âge, DIDER. *Claude et Néron*, I, 32. ‖ Fig. Dieu donne la robe selon le froid. Vous avez du courage au-dessus des autres, et, comme dit le proverbe, Dieu donne la robe selon le froid, SÉV. *à Bussy*, 23 octobre 1683. ‖ Selon le corps on doit tailler la robe, il faut régler ses dépenses sur ses besoins. ‖ Selon le drap la robe, se dit des choses qui ont rapport, proportion entre elles. Mais chaque âge a son temps; selon le drap la robe, RÉGNIER, *Sat.* XIII. ‖ Il s'en pare comme de sa belle robe, se dit quand quelqu'un fait vanité d'une chose. ‖ Cela ne vous déchire pas la robe, vous n'avez pas lieu de vous en offenser. ‖ 2° Long vêtement à manches, que portent particulièrement les femmes et les enfants. Robe d'enfant. Robe de femme. Robe d'été, robe d'hiver. Elle avait une robe d'une légère étoffe d'argent, semée de guirlandes de fleurs, qui laissait briller la beauté de sa taille, VOLT. *Crocheteur borgne.* Le petit uniforme de capitaine de gendarmerie se trouva fait à point nommé pour l'enfant [Louis XV], qui, depuis quelques jours, venait de quitter la robe, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 143. ‖ En robe détroussée, se disait autrefois pour en cérémonie. Rendre une visite en robe détroussée. ‖ Fig. Il commande, et soudain La terre, qui d'abord sombre, informe et hideuse, Découvrait tristement sa nudité honteuse, Prend sa robe de fête, et de riants gazons Ont tapissé la plaine, ont habillé les monts, DELIL. *Paradis perdu*, VII. ‖ Terme bas et populaire. Couper la robe au cul, faire insulte à une femme. Lorsque ce guerrier invaincu Chut dans les ombres éternelles, La robe fut coupée au cu Des neuf savantes demoiselles, MAINARD, dans le *Dict. de* RICHELET. ‖ 3° Il se dit, en quelques phrases, de la queue d'une robe. Cette princesse dit à son page : Prenez ma robe, portez ma robe. ‖ 4° Robe de chambre, espèce de robe ou de longue redingote que les hommes mettent dans l'appartement. Il se rencontre beaucoup d'autres choses desquelles on ne peut raisonnablement douter, quoique nous ne les connaissions que par le moyen des sens; par exemple que je suis ici, assis auprès du feu, vêtu d'une robe de chambre, ayant ce papier entre les mains, DESC. *Médit.* I, 3. Messire loup vous servira, S'il vous plaît, de robe de chambre, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Il se mit en robe de chambre, HAMILT. *Gramm.* 4. Il est vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours; il y a plus d'un an que je suis en robe de chambre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 11 juillet 1770. ‖ Les femmes ont aussi des robes de chambre pour le matin ou pour l'appartement. Vous devez l'aimer [la religion des Juifs] encore plus par cette année de repos et de robe de chambre [l'année du sabbat], où vous seriez un exemple de piété [allusion à la paresse de Mme de Grignan], SÉV. 236. ‖ Des pommes de terre en robe de chambre, des pommes de terre cuites dans leur peau. ‖ 5° Ample vêtement que portent les juges, les avocats, les professeurs, dans l'exercice de leurs fonctions. D'un magistrat ignorant, c'est la robe qu'on salue, LA FONT. *Fabl.* V, 14. Et, feuilletant Louet allongé par Brodeau, D'une robe à longs plis balayer le barreau, BOIL. *Sat.* I. Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe Les portraits des Dandins : tous ont porté la robe, RAC. *Plaid.* I, 4. Non loin de là Rollin dictait Quelques leçons à la jeunesse; Et, quoiqu'en robe, on l'écoutait, VOLT. *Temple du Goût.* Quoi! dans Abbeville, des Busiris en robe font périr dans les plus horribles supplices des enfants de seize ans! ID. *Lett. d'Alembert*, 18 juillet 1766. ‖ Arrêts rendus en robes rouges, les arrêts solennels que rendent les conseillers en robes rouges. Les magistrats sortirent pour prendre la robe rouge, revinrent se placer aux hauts siéges, et l'arrêt fut prononcé en pleine audience et à portes ouvertes, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 68. ‖ 6° Les gens de robe, se disait de tous ceux qui portaient la robe. Les gens de robe sont ou ecclésiastiques ou officiers de justice, de finances et de police, VAUBAN, *Dîme*, p. 67. ‖ Robe courte, s'est dit jusqu'au XVI° siècle, de la profession militaire. ‖ Juges de robe courte, s'est dit des prévôts, des maréchaux, de leurs lieutenants, et de quelques autres officiers non gradués, qui jugeaient l'épée au côté. ‖ Robe longue, s'est dit, à la même époque, de la noblesse et du clergé. ‖ Les gens en robes longues, les gens du parlement. On a des soldats de robe longue payés uniquement pour servir contre elle [la raison], VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 170. ‖ Chirurgiens de robe longue, se disait de ceux qui avaient suivi les cours des écoles; chirurgiens de robe courte, ceux qui ne les avaient pas suivis. Les chirurgiens de Saint-Côme, autrement dits de longue robe, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 196. ‖ 7° La profession des gens de judicature. La noblesse de robe. A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée, CORN. *le Ment.* I, 1. Je connais le nom de notre amant, il est des premiers de la robe, SÉV. 25 nov. 1685. Renfermé à l'exemple de ses pères dans les modestes emplois de la robe, BOSS. *le Tellier.* Une téméraire jeunesse se jetait sans étude et sans connaissance dans les charges de la robe, FLÉCH. *le Tellier.* Il naquit d'une des plus nobles et plus anciennes maisons du Nivernais, qui, après s'être distinguée dans les emplois militaires avant le règne même de saint Louis, entrant depuis sous Henri II dans les premières dignités de la robe.... ID. *Lamoignon.* Chez nous le soldat est brave et l'homme de robe est savant; nous n'allons pas plus loin; chez les Romains l'homme de robe était brave et le soldat était savant : un Romain était tout ensemble et le soldat et l'homme de robe, LA BRUY. II. D'où vient que cet homme est entré dans la robe? MASS. *Carême, Vocat.* Une femme de qualité, en passant à Bordeaux, y trouva les femmes de robe un peu trop fières : « Monsieur, dit-elle, au président de G., vos femmes font les duchesses. — Madame, lui répondit le président, elles ne sont pas assez impertinentes pour cela, » MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 467. ‖ L'année de robe, s'est dit pour année judiciaire. Il se peut que la multiplicité prodigieuse des affaires, sur la fin de l'année de robe, lui ait fait oublier [à un magistrat] mon paquet cette fois-ci, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 sept. 1772. ‖ Les gens de judicature. L'esprit de la robe. Les prétentions de la robe. La robe ne fournit-elle pas d'aussi jolis hommes que l'épée? DANCOURT, *la Folle enchère*, sc. 10. ‖ Par une ellipse extrêmement forte. Est-ce que vous vous êtes mise dans l'épée? je vous ai vue si fort dans la robe, ID. *Moulin de Jav.* sc. 4; c'est-à-dire : est-ce que vous prenez vos amants dans le militaire? je vous ai vue les prendre parmi les gens de justice. ‖ La haute robe, se disait autrefois des premiers magistrats. ‖ L'ancienne robe, se disait des familles anciennes de la robe. ‖ 8° Dans la langue familière, il se dit de l'état des ecclésiastiques, des religieux, mais alors il est toujours précédé d'un adjectif possessif. C'est un prêtre; qui aurait cru qu'un homme de sa robe...? Je porte respect à sa robe. ‖ Par dénigrement. Les robes noires, les prêtres. ‖ Jésuite de robe courte, séculier qui est affilié à la société de Jésus; et, par dénigrement, celui qui, sans être affilié à cet ordre, en adopte, en défend les doctrines. ‖ 9° Par extension, il se dit de ce qui revêt quelques animaux. Deux chevaux de même robe. Tertullin.... après avoir dit beaucoup de choses de la robe du paon, VOIT. *Lett.* 91. Une autre influence du climat et de la nourriture est la variété des couleurs dans la robe des animaux, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 80. Leur robe [des panthères] est variée partout de taches noires, semblables à des yeux, ID. *ib.* t. III, p. 169. La robe des fauvettes est généralement terne et obscure, ID. *Ois.* t. IX, p. 204. ‖ 10° Enveloppe de certains légumes ou de certains fruits. La robe d'une fève, d'un oignon. ‖ 11° Se dit quelquefois de la couleur des vins. Les vignerons du midi plâtrent leurs vins pour leur donner une couleur riche, une robe éclatante et plus pure. ‖ 12° Boyau qui recouvre une andouille. ‖ Feuille de papier qui recouvre le carton. ‖ 13° Nom donné, dans la manufacture des tabacs, aux feuilles qui forment l'extérieur du cigare. ‖ 14° En sucrerie, la robe du pain, la partie superficielle du contour du pain. Le sucre est plus pur dans la robe du pain que dans le centre. ‖ 15° Quantité de laine qu'on lève en tondant un mouton. ‖ 16° Robe de sergent, variété de prune. ‖ 17° Bonne robe, italianisme (*buona roba*) qui signifie bonne marchandise, bonne épée, et fig. femme assez belle, mais de conduite peu régulière; il est tout à fait inusité. Elle était fille à bien armer un lit.... Ce qu'on appelle en français bonne robe, LA FONT. *Servante.* ‖ Proverbes. Belle fille et vieille robe trouvent souvent qui les accroche. ‖ Ventre de son et robe de velours, se dit d'une femme qui se prive du nécessaire pour être bien parée. ‖ Robe de Nessus ou de Déjanire, présent funeste à celui qui le reçoit, par allusion à la robe du centaure Nessus qui causa la mort d'Hercule.

— HIST. XIII° s. Moult est riche la robe qui d'honor est venue, Mais cele est povre et vil qui de honte est creüe, *La folle et la sage.* Bele Yolans en ses chambres seoit, D'un bon samit une robe cousoit, *Romancero*, p. 39. Or poés savoir que mainte riche robe i ot faite pour le couronement, VILLEH. CXI. Li tailleeurs de robes langes à Paris puent avoir et tenir tant de valez et tant d'aprentiz comme il voelent, *Liv. des mét.* 142. Il prist la reube à un garchon, et se mist en la quisine à tourner les capons, *Chr. de Rains*, p. 46. Ce n'est mie cil qui vestoit Sa robe d'esté à yver : Plus donoit-il et gris et ver C'uns autres de dix tans [dix fois autant] d'avoir, *Lai de l'ombre.* Quant le [la] dame renonchoit as muebles et as detes, si en voloit ele porter se [sa] plus bele robe à parer et son plus bel lit furni, BEAUM. XIII, 21. Ele emporte tant solement se [sa] robe de cascun jor, ID. *ib.* ‖ XIV° s. Celles à qui ladite dame donne robes de compaignie, c'est assavoir ses deux filles.... DU CANGE, *roba.* Jehan de Bas fut condempnez d'aller des prisons tout nu en robe linge [chemise].... ID. *ib.* Robes de corps et de nopces [robes de deuil et de noces], ID. *ib.* ‖ XV° s. Nonobstant qu'il eust laissé toute sa robe [effets, garde-robe] en une nave, *Bouciq.* I, 15. Icelui Polin par maniere de desrision ou moquerie dist au suppliant, qu'il alast à Paris vestir les robes de soie, aussi comme s'il voulsist dire que ledit suppliant estoit fils de prestre, DU CANGE, *roba.* [Quand on couche deux] L'un veult dormir, l'autre veillier; L'un veut sa robe [couverture] entourtiller Pour le froit; l'autre contregaige Et tire à soy.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 418. Icellui Breton avoit menacé la chambriere de lui coupper la robe par dessus le cul, DU CANGE, *roba.* Madame tout à coup se leve et prend sa robe de nuit, LOUIS XI, *Nouv.* XVII. ‖ XVI° s. La semence [du pantagruelion].... est sphericque,

oblongue, noire, couverte de robbe fragille, RAB. *Pant.* III, 47.... et lui fit feste d'avoir trouvé la meilleure robe [amoureuse, fille de plaisir] qu'il avoit point vue, MARG. *Nouv.* VIII. Les François, qui aux adversitez sont assez promps de retourner leur robbe, LANOUE, 599. Et ne faut point douter que ce grand animal devoratif [une armée], passant parmi tant de provinces, n'y trouvast tousjours de la pasture, et souvent la robbe du pauvre peuple qui y estoit meslée, et quelquesfois des amis, ID. 628. Quant aux autres qui estoyent d'Eglise, ou de robbe longue, ID. 708. Et pour chose nouvelle leur grands navires avoient une robe de plomb, contre le mal que les vers font aux longs voiages, D'AUB. *Hist.* III, 446. Et parce que l'abbé, dernier possesseur, estoit religieux, et tenoit l'abbaye en titre, tout son bien estoit acquis au roy que l'on appelle robbe-morte, CARLOIX, II, 10. Durant la saison belle Que les prez et les bois prennent robe nouvelle, DESPORTES, *Roland furieux*. Je pris un porreau : luy ayant coupé la teste et despouillé de deux robbes.... PARÉ, *Introd.* II. Quel est l'homme, telle doibt estre sa robe, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 248. Autres qui s'estiment plus sages en robe qu'en pourpoint, *Dial. de Tahureau*, p. 83, dans LACURNE. M. le mareschal Strozzi estoit voué à l'eglise, et, pour un chapeau rouge qui luy fut desnié, quitta la robe et se mit aux armes, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 185. Ceux qui se sont meslez de cet estat d'amour, ils ont toujours tenu cette maxime, qu'il n'y a que le coup en robe [à la dérobée], ID. *ib.* t. I, p. 327. Robbe d'autruy ne fait honneur à nully, COTGRAVE. Robbe refait moult l'homme, ID. Fille trop veue, robe trop vestue, n'est pas chere tenue, ID. Quant le duc de Savoie se fut assez cholerisé contre les Ligues, yl s'apaisa à la fin, mesmement voiant qu'il pouvoit torcher ceste ordure à aultre robe que la sienne, BONIVARD, *Chr. de Genève*, II, 31.

— ÉTYM. Provenç. *rauba*, dépouille et robe; catal. *roba*; espagn. *ropa*; portug. *roupa*; ital. *roba*, effets, marchandises. Le sens propre est dépouille, particularisé dans l'italien au sens d'objets de valeur, et particularisé encore davantage dans les autres langues au sens de vêtement; l'étymologie est l'anc. haut-all. *roubôn*, all. mod. *rauben*, angl. *to rob*, dépouiller, dérober.

† **ROBELAGE** (ro-be-la-j'), *s. m.* Action de rober.

† **ROBELOT** (ro-be-lo), *s. m.* Voy. ROBLOT.

† **ROBER** (ro-bé), *v. a.* Enlever l'épiderme des racines de garance, et le poil d'un chapeau. || Garance robée, garance qui a été dépouillée de sa peau.

— ÉTYM. *Robe*.

† **ROBERT (SAUCE-)** (sô-se-ro-bèr), *s. f.* Sauce piquante formée d'oignons hachés très-fin, cuits dans le beurre, et arrosés d'une cuillerée de vinaigre et autant de moutarde.

— HIST. XVI° s. Robert.... fut inventeur de la saulse Robert, tant salubre et necessaire aux connils roustis, canards, porc frais, œufs pochés, merluz salés et mille autres telles viandes, RAB. IV, 40.

† **ROBERT-MACAIRE** (ro-bèr-ma-kè-r'), *s. m.* Voy. MACAIRE.

† **ROBERTINE** (ro-bèr-ti-n'), *s. f.* Thèse que l'on soutenait pour être reçu bachelier en Sorbonne.

† **ROBERVALIENNE** (ro-bèr-va-liè-n'), *adj. f.* Terme de mathématique. Se dit de certaines courbes décrites par Roberval.

† **ROBESPIERRISME** (ro-bè-spiè-ri-sm'), *s. m.* Doctrine politique de Robespierre. L'hébertisme n'est qu'à Paris et dans une petite portion d'hommes.... le robespierrisme est dans toute la république.... c'est que le robespierrisme est la démocratie, et ces deux mots sont parfaitement identiques; donc, en relevant le robespierrisme, vous êtes sûrs de relever la démocratie, BABŒUF, *Pièces*, II, 54.

† **ROBESPIERRISTE** (ro-bè-spiè-ri-st'), *s. m.* Partisan de Robespierre. || *Adj.* Entre tant de mesures que prit rapidement le parti robespierriste, MICHELET, *Hist. de la Révolution*, XIX, 2.

† **ROBET** (ro-bè), *s. m.* Coquille du Sénégal, dite par Gmelin arche sénégalienne.

† **ROBETTE** (ro-bè-t'), *s. f.* Sorte de chemise de laine que les chartreux portent sur la chair.

— ÉTYM. Dimin. de *robe*.

† **ROBILLARD** (ro-bi-llar, *ll* mouillées), *s. m.* Sorte de tabac.

1. **ROBIN** (ro-bin), *s. m.* Terme de dénigrement. Homme de robe. Il n'a jamais eu la morgue de la magistrature, ni le mauvais ton des robins, VOYER MARQ. D'ARGENSON, *Mém.* p. 433, dans POUGENS. C'est un homme isolé qui vit en volontaire, Qui n'est bourgeois, abbé, robin, ni militaire, PIRON, *Métrom.* I, 1. Les prêtres et les robins aux prises pour les sacrements, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 13 déc. 1756. Ma mère, en illustre personne, Dédaigna robins et traitants, BÉRANG. *Enf. de b. maison.*

— ÉTYM. *Robe*.

2. **ROBIN** (ro-bin), *s. m.* || 1° Nom propre usité dans quelques locutions. || Toujours souvient à Robin de ses flûtes, voy. FLÛTE. || Il fit comme Robin fit à la danse, tout du mieux qu'il put. || 2° Un bouffon, un sot, un facétieux. Vous êtes un plaisant Robin, se dit par mépris à un homme, Oh! les plaisants Robins, qui pensent me surprendre! MOL. *l'Ét.* III, 11. || 3° Populairement. Sert à désigner un taureau. || 4° Il se dit aussi d'un mouton. Ils m'ont laissé ravir notre pauvre Robin, Robin mouton, qui par la ville Me suivait pour un peu de pain, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. || 5° *Adj.* Robin, robine, qui a de l'entregent. Avec beaucoup d'esprit, elle [Mme de Sabran] était insinuante, plaisante, robine, débauchée, point méchante, charmante surtout à table, ST-SIM. 486, 252.

— HIST. XV° s. Ge aimerai le beau Robin tant comme son argent lui durera, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 62. Il est des parens Robin, il n'a ne cuer ne courage, ID. *ib.* || XVI° s. Vous avez nom Robin mouton; voyez ce mouton-là, il a nom Robin comme vous, RAB. *Pant.* IV, 6. Il dit tout bas à l'oreille d'un sien amy : s'il le pense ainsi, il n'est pas sage, et trouvera qu'il y a du Robin dans Biron [ces deux noms sont l'anagramme l'un de l'autre], PASQUIER, *Lett.* t. II, p. 358.

— ÉTYM. *Robin*, nom propre, qui est une forme variée de *Robert*; d'où *robinerie* qu'on trouve dans la *Satire Ménippée*: Le bon Rabelais qui a passé tous les autres en rencontres et belles robineries, p. 226. *Robert* est un nom germanique qui représente l'anc. haut-all. *rat-berath*, bon en conseil.

† 3. **ROBIN** (ro-bin), *s. m.* Terme de commerce. Ustensile pour contenir certaines marchandises. Poivre ou cubèbe : 1°.... 2° en robins, bombes et futs, poids net. *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerciaux.*

† **ROBINAL, ALE** (ro-bi-nal, na-l'), *adj.* Terme burlesque. Qui a rapport aux robins, à la robe. Je suis si fatigué de l'ouvrage robinal qu'il m'a fallu faire aujourd'hui.... GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 4 mai 1771.

— ÉTYM. *Robin* 1.

† 1. **ROBINE** (ro-bi-n'), *s. f.* Nom d'une poire d'été, dans LA QUINTINYE, *Jardins, préface*, p. XLVI.

† 2. **ROBINE** (ro-bi-n') ou **ROUBINE** (rou-bi-n'), *s. f.* Canal de communication d'un étang salé avec la mer. Avant l'exécution des travaux de canalisation du Lez, les échanges de Montpellier avec les ports de Cette et d'Aigues-Mortes et les ports des étangs alors navigables, qui s'étendent le long du littoral, s'effectuaient par une ancienne roubine, depuis l'étang de Pérols, dans lequel elle débouchait, jusqu'au territoire de Lattes, GRANGEZ, *Voies navig. de France*, p. 207. La rivière de Salairon et la robine artificielle qui en formait le prolongement sont actuellement presque entièrement comblées, ID. *ib.* p. 571.

ROBINET (ro-bi-nè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Pièce d'un tuyau de fontaine qui sert à retenir et à faire couler l'eau à volonté. Comme si, en ouvrant le robinet d'une fontaine, nous pensions former l'eau qui en coule, VOLT. *Princ. d'act.* 9. || Fig. et familièrement. Celle [la fontaine de larmes] de Mme de Savoie doit ouvrir tous ses robinets; n'êtes-vous pas bien étonnée de cette mort du duc de Savoie...? SÉV. 19 juin 1675. || Robinet de deux pouces, de trois pouces d'eau, robinet par où passent deux pouces, trois pouces d'eau. || Robinet de demi-pied, robinet par où passe un demi-pied d'eau. || Robinet à deux eaux, celui dont la clef est percée de manière à correspondre à volonté à deux tuyaux différents. || Robinet flotteur, celui qui s'ouvre ou se ferme selon l'élévation de l'eau. || Fig. Fermer le robinet, cesser de donner, de fournir de l'argent. St-Amand [beau-père du jeune de Grignan] s'en trouva si offensé [du mot de Mme de Grignan, qu'il fumait les terres], qu'il ferma le robinet, ST-SIM. 140, 45. || Fig. Tenir le robinet, user d'une chose à sa volonté. Fénelon avait un esprit facile, ingénieux, fleuri, agréable, dont il tenait pour ainsi dire le robinet, ST-SIM. 302, 177. || Fig. Un robinet d'eau tiède, un homme qui parle longuement et ne dit que des choses communes. || 2° Tout tuyau qui sert à donner et à retenir la liqueur contenue dans un vase. Le robinet d'un tonneau, d'une cuve, d'une fontaine de cuisine. || Fig. Il [Maupertuis] a ouvert le robinet du mauvais tonneau quand il s'est trouvé auprès de Jupiter [le roi de Prusse], VOLT. *Lett. König*, juin 1753. Les deux tonneaux de Jupiter [du bien et du mal] ont toujours leur robinet ouvert, ID. *Lett. d'Argenson*, 8 janv. 1741. || 3° Le robinet d'une machine pneumatique, ce qui sert à retenir l'air dans cette machine, et à l'en faire sortir. || 4° Se dit quelquefois pour la clef du robinet. Tourner le robinet. Lâcher le robinet. || Fig. et familièrement. Quand une fois le robinet est lâché, il a de la peine à finir, se dit d'un grand parleur qui ne sait pas s'arrêter. || Fig. Le robinet [des grâces] était tourné : Heudicourt obtint pour son fils la survivance de sa charge de grand louvetier, ST-SIM. 151, 138. || 5° Nom vulgaire du *lychnis dioica*.

— HIST. XV° s. Et par special ....decouroit vin en aucuns carrefours abondamment en robinets, MONSTREL. I, 241 || XVI° s. ....comment y mettre l'espine ou quille, en France appellée focet, la canelle, fontaine, boëte ou robinet, ni de quelle matiere soit-elle, de leton ou de bois, O. DE SERRES, 832.

— ÉTYM. On pense que, *Robin* étant un sobriquet du mouton, les *robinets* furent ainsi nommés parce qu'ils étaient en forme de tête de *robin*, de mouton.

† **ROBINETIER** (ro-bi-nè-tié), *s. m.* Fabricant de robinets. || *Adj.* Ouvrier robinetier.

† **ROBINETTE** (ro-bi-nè-t'), *s. f.* Variété de tulipe.

ROBINIER (ro-bi-nié), *s. m.* Genre de la famille des légumineuses, composé d'arbres quelquefois très-grands et très-beaux, la plupart originaires du nouveau monde.

— ÉTYM. Dédié par Linné à Vespasien *Robin*, qui sous Louis XIII fut directeur du jardin des Plantes de la Faculté de médecine de Paris, et qui introduisit pour la première fois en Europe le robinier faux acacia, que le vulgaire connaît encore aujourd'hui sous le nom d'acacia.

† **ROBINIQUE** (ro-bi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide robinique, acide tiré du *robinia pseudo-acacia*, L.

† **ROBINOCRATIE** (ro-bi-no-kra-sie), *s. f.* Domination des robins, des gens de robe. Les grandes colonnes de l'esclavage national, telles que le sacerdoce, la féodalité, la robinocratie, la gabelle.... BABŒUF, *Pièces*, I, 144.

— ÉTYM. *Robin* 1, et κρατεῖν, dominer.

† **ROBINSON** (ro-bin-son), *s. m.* Se dit familièrement d'un parapluie, par allusion à celui de Robinson Crusoé.

† **ROBLOT** (ro-blo), *s. m.* Nom, en Normandie, d'un petit maquereau de la grosseur d'un hareng, qui est assez estimé quoique vide d'œufs et de laitance. || Palis dont on se sert pour prendre ces petits maquereaux.

† **ROBORANT, ANTE** (ro-bo-ran, ran-t'), *adj.* Synonyme de roboratif.

ROBORATIF, IVE (ro-bo-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine peu usité. Qui fortifie. || L'on dit aujourd'hui fortifiant.

— HIST. XVI° s. Si on pense guarir par les seuls resolutifs, sans y mesler des astringens et roboratifs, PARÉ, *Introd.* 22.

— ÉTYM. Lat. *roborare*, fortifier. On avait *roborer* au XVI° siècle : Et par leur authorité roborer notre discours, PH. DELORME, *Architecture*, t. I, p. 222.

ROBUSTE (ro-bu-st'), *adj.* || 1° Capable de supporter l'effort, la fatigue, le mal. Le parasite se présente avec un visage vermeil, un œil vif, un teint frais; en un mot, robuste de corps et d'esprit, D'ABLANC. *Lucien, le Parasite*. Si vous êtiez assez robuste pour soutenir l'effort de ma présence, SÉV. *à Mme de Grignan*, 19 juillet, 1677. L'Égyptien était plus robuste que son adversaire; Zadig était plus adroit, VOLT. *Zadig*, 9. On se rend plus robuste en supportant l'excès du froid que l'excès de la chaleur, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Il se dit aussi de la constitution, de la santé. Complexion robuste. Une santé plus robuste [que celle de son frère] lui permettait [au chevalier de Belle-Isle] un travail plus infatigable, VOLT. *Louis XV*, 6. || Fig. Avoir une foi robuste, avoir une foi ferme, inébranlable, et, ironiquement, avoir trop de crédulité. || 2° Il se dit des animaux et même des végétaux. Un cheval robuste. Une plante robuste.

— HIST. XV° s. Le tournoy estoit si fort et si robuste, que c'estoit une grant merveille à veoir, *Perceforest*, t. I, f° 145. || XVI° s. Le robuste animal dont l'Inde est nourriciere, DESPORTES, *Diane*, II, 8.

— ÉTYM. Lat. *robustus*, de *robus*, archaïque pour *robur*, chêne, force.

ROBUSTEMENT (ro-bu-ste-man), *adv.* D'une

manière robuste. Elle [une femme] est robustement constituée, D'ARGENSON, *Mém.* t. 1, p. 114.

— HIST. XVIe s. Robustement, COTGRAVE.

— ETYM. *Robuste*, et le suffixe *ment*.

† **ROBUSTESSE** (ro-bu-stè-s') *s. f.* Néologisme. Des graines apportées par le vent se développaient avec cette robustesse vivace, particulière aux mauvaises herbes, TH. GAUTIER, *Capitaine Fracasse*, I.

— REM. Mme d'Épinay, dans GALIANI, *Lett.* 29 juill. 1776, a dit *robusticité*; mais le mot est mal fait, supposant un adj. *robustique*.

1. **ROC** (rok), *s. m.* Masse de pierre très-dure qui tient à la terre. La source du fleuve Marsyas est au sommet d'une montagne, d'où il tombe sur un roc, VAUGEL. *Q. C.* III, 1. Menez-la sur un roc, au haut d'une montagne, En des lieux où l'attend le monstre son époux, LA FONT. *Psyché*, I, p. 30. Besançon fume encor sur son roc foudroyé, BOIL. *Art p.* IV. J'ai souvent compris sous la dénomination de roc vif, non-seulement le quartz pur, mais aussi le quartz mêlé de mica, BUFF. *Min.* t. I, p. 56. Tel qu'un roc suspendu menace, au haut d'un mont, La terre de sa chute et le ciel de son front, MASSON, *Helvét.* III. Un roc, séjour chéri des oiseaux de carnage, DELILLE, *Én.* VIII. Là des rocs décharnés, vieux ossements du monde.... ID. *Hom. des ch.* III. || Le roc vif, voy. VIF. || Fig. La pierre, la colique et les gouttes cruelles.... Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes, Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes, BOIL. *Ep.* XI. || Fig. C'est un roc, c'est une personne que rien ne peut faire céder. Caliste était un roc, rien n'émouvait la belle, LA FONT. *Coupe.* Elle [une dame] tint bon ; Frédéric échoua Contre ce roc, et le nez s'y cassa, ID. *Faucon.* || Un cœur de roc (on dit plutôt de roche), un cœur dur. Il faut t'armer de fer, avoir un cœur de roc, DESTOUCH. *Dissip.* V, 11. || Fig. Bâtir sur le roc, faire quelque chose de solide, de durable.

— SYN. ROC, ROCHE, ROCHER. Le roc est une masse de pierre très-dure, enracinée dans la terre, et ordinairement élevée au-dessus de sa surface; c'est un bloc isolé. Le rocher se distingue du roc en ce que dans roc c'est l'idée de dureté qui prédomine, tandis que, dans rocher, ce qui prédomine, c'est l'idée de masse. La roche se distingue du roc et du rocher, en ce que, pouvant être un bloc isolé, elle peut aussi être en masse continue.

— HIST. XVIe s. Et cestui-là plus antique qu'un roc, MAROT, I, 251. Ils portent les deux eschelles sur le roc, D'AUB. *Hist.* II, 264.

— ÉTYM. Bourg. *rô*; Berry, *ro*. C'est la forme masculine du féminin *roche* (voy. ce mot).

2. **ROC** (rok), *s. m.* Anciennement, la tour au jeu d'échecs.

— HIST. XIIe s. Il a son roc par force en roie mis, Et d'un poon a un chevalier pris, *Raoul de C.* 63. || XIIIe s. Fox, chevaliers, fierges [dames], ne ros, *la Rose*, 701. || XVIe s. Il n'epargnoit (comme on dit en commun proverbe) ni roi ni roc, DESPER. *Contes*, CXXV. Nos ennemis nous ont donné deux mauvais eschecs ayant pris nos rocs (entendant Rouen et Bourges) ; j'espere qu'à ce coup nous aurons leurs chevaliers, s'ils sortent en campagne, LANOUE, 581.

— ÉTYM. Prov. *roc*; ital. *rocco*; de *rokh*, nom donné par les Persans au chameau monté par des archers et, par assimilation de forme, à la tour des échecs ; elle a été jadis figurée par un éléphant portant une tour. C'est de *roc* que vient *roquer*, conservé dans le langage du jeu d'échecs.

ROCAILLE (ro-kâ-ll', *ll* mouillées, et non roka-ye), *s. f.* || 1° Amas de petites pierres. Et que le poisson étourdi S'allait cachant dans les rocailles, SCARR. *Virg.* I. || 2° Ouvrage fait avec des coquillages et des cailloux incrustés dans des pierres brutes. Six masques de rocaille, à grotesque figure, Songes de l'art, démons bizarrement forgés.... LA FONT. *Psyché*, I, p. 17. Vous m'avez ci-devant envoyé des rocailles et coquilles pour les grottes de Versailles, *Lett. etc. de Colbert*, V, 334. Un avant-corps de logis bâti de rocailles et de coquillages, et tout couvert de gazon, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 9. Il y a, dans l'Isola Bella, des grottes en rocailles d'une grandeur et d'une fraîcheur précieuse dans la saison où l'on vient visiter ces jardins, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 346 dans POUGENS. Ah! ah! dit-il d'un ton moqueur, une rocaille et des treillages ; je m'y attendais, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. 1, p. 28, dans POUGENS. C'est Böttger et la manufacture de Meissen, qui ont créé le goût de la rocaille et le style du dix-huitième siècle, que l'on appelle à tort le style de Louis XV, DEMMIN, *Guide de l'amat. des faïenc. et porcel.* p. 426. || Adjectivement. Genre rocaille. Francfort et Mayence sont deux cités gothiques déjà plongées dans la renaissance, et même, par beaucoup de côtés, dans le style rocaille et chinois, V. HUGO, *le Rhin*, *Lett.* XXIII. || 3° Synonyme de fondant pour l'émail. || 4° Nom donné, en Normandie, aux homards, langoustes et tourteaux, ainsi dits parce qu'on les prend dans les roches Vendre de la rocaille.

— ÉTYM. *Roc* 1, et la finale *aille*.

ROCAILLEUR (ro-kâ-lleur, *ll* mouillées, et non ro-kâ-yeur), *s. m.* Celui qui travaille en rocaille.

— ÉTYM. *Rocaille*.

ROCAILLEUX, EUSE (ro-kâ-lleû, lleû-z', *ll* mouillées, et non ro-kâ-yeû, yeû-z'), *adj.* Plein de petits cailloux. L'espèce de chaussée rocailleuse que le pied du rocher formait en se prolongeant, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 175, dans POUGENS. Une forteresse élevée et triangulaire [à Moscou], dont la vaste et double enceinte d'une demi-lieue de pourtour renfermait l'une plusieurs palais, plusieurs églises et des espaces incultes et rocailleux ; l'autre un vaste bazar.... SÉGUR, *Histoire de Nap.* VIII, 4. || Fig. Style rocailleux, style dur.

— ETYM. *Rocaille*.

ROCAMBOLE (ro-kan-bo-l'), *s. f.* || 1° Nom vulgaire de l'ail d'Espagne (liliacées), ***allium scorodoprasum***, *L.* reconnaissable aux bulbilles qui garnissent son ombelle, à la place des fleurs. La rocambole réveille l'appétit. || 2° Fig. et familièrement. Ce qu'il y a de plus piquant dans quelque chose. A tout péché la loi qui l'interdit Est un attrait, est une rocambole, DU CERCEAU, *Poésies*, *la Nouvelle Ève.* Le souvenir des peines passées est la rocambole des plaisirs présents, LEGRAND, *Fleuve d'oubli*, sc. 2. || 3° Populairement. Et toute la rocambole, et tout le reste. C'est de la rocambole, c'est du bavardage.

— ÉTYM. Allem. *Rockenbollen*, de *Rocken*, seigle, et *Bollen*, bulbe, oignon; est-ce à cause des bulbilles comparées à des grains de seigle ?

† **ROCAR** (ro-kar), *s. m.* Nom vulgaire du ***turdus rupestris*** (insectivores), qui est le merle rocar de certains auteurs.

† **ROCCELINE** (ro-kse-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe extrait du *roccella tinctoria*, Achar.

† **ROCCELLE** (ro-ksè-l'), *s. f.* Genre de lichens ayant pour type le *roccella tinctoria*, dit orseille des Canaries, plante tinctoriale dont on extrait l'orseille, et qui nous est surtout expédiée des Canaries et des îles du Cap Vert.

— ÉTYM. *Rocca*, roche : plante croissant sur les rochers.

† **ROCH** (rok), *s. m.* Nom d'un saint né à Montpellier en 1295 (en latin, *Raco, Raconis*) ; atteint de la peste, il se réfugia dans une forêt où il allait succomber s'il n'y avait été découvert par le chien d'un gentilhomme. || C'est saint Roch et son chien, se dit de deux personnes qui sont toujours ensemble. || Donner des bénédictions de saint Roch, maudire quelqu'un, ou en dire du mal.

† **ROCHAGE** (ro-cha-j'), *s. m.* Action de rocher.

— ÉTYM. *Rocher* 2.

† **ROCHAU** (ro-chô), *s. m.* Un des noms vulgaires du spare clavière, ainsi dit parce qu'il se tient dans les roches.

1. **ROCHE** (ro-ch'), *s. f.* || 1° Bloc considérable de pierre très-dure, en masse ou isolée. Je cours longtemps en vain ; mais enfin, d'une roche, J'en découvre le tronc [du corps de Pompée] vers un sable assez proche, CORN. *Pomp.* V, 1. Tant qu'une fontaine se conserve dans son canal, telle qu'elle est sortie de la roche qui lui a donné sa naissance, BOSS. 4e *sermon*, *Profession*, *Préambule.* De l'autre côté du Capitole est la roche Tarpéienne ; au pied de cette roche l'on trouve aujourd'hui un hôpital appelé l'Hôpital de la consolation, STAEL, *Corinne*, IV, 4. Les Gaulois se retirèrent [de Rome].... ils avaient peu d'intérêt de conquérir la roche du Capitole, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 228. || Les marins ne disent pas roc ou rocher, mais toujours roche. || Eau de roche, eau qui sourd d'une roche et qui est très-limpide. Clair comme de l'eau de roche. || Fig. Il y a anguille sous roche, voy. ANGUILLE. || Fig. Cœur de roche, cœur dur, insensible. Avec ce beau visage avoir le cœur de roche ! CORN. *Suivante*, III, 2. Et son cœur, croyez-moi, n'est point roche après tout, MOL. *l'Ét.* III, 2. || De roche se dit aussi quelquefois pour indiquer la constance, la fermeté. Et bien, où maintenant est ce brave langage? Cette roche de foi? cet acier de courage? MALH. I, 1. Dites-moi qu'elle est sans reproche, Que sa constance est une roche, ID. V, 23. || 2° Terme de minéralogie. Il se dit des substances minérales considérées en masse. Roches volcaniques. Le schiste est une roche feuilletée. Les premières et les plus hautes montagnes, qui tiennent, par leur base, à la roche intérieure du globe, BUFF. *Add. théor. terre*, *Œuv.* t. XII, p. 417. || Roches aqueuses, roches formées par les matières que les eaux ont déposées. || Roche molle, se dit des cayes. || Roche noire, se dit quelquefois des basaltes, des traps et des roches de serpentine. || Roche morte, nom que donnait Buffon au roc vif qui a perdu sa dureté et sa consistance par l'impression des éléments humides à la surface de la terre, *Min.* t. 1, p. 56. || Terme de géologie. Masses minérales de la croûte terrestre, qu'elles soient molles ou qu'elles soient pierreuses; le sable et l'argile sont compris sous cette dénomination. || 3° Pierre de roche ou, simplement, roche, pierre la plus dure d'une carrière. Les fondations se font avec la pierre de roche, avec la roche. || 4° Roche d'émeraudes, de topazes, etc. roche contenant des émeraudes, des topazes, etc. || Turquoises de la vieille roche, turquoises qu'on retire de l'ancienne mine, par opposition à turquoises de la nouvelle roche, lesquelles proviennent de mines plus récemment découvertes et qui sont moins belles et moins vives. || Fig. Un homme de la vieille roche, un homme d'une probité antique, d'une vertu éprouvée. Dieu, non pas des nouveaux venus, Mais un dieu de la vieille roche, SCARR. *Virg.* VII. Balzac, Voiture, Corneille, Racan, Chapelain, Desmarets, d'Ablancourt et les autres académiciens de la vieille roche, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 165. Il n'y a point d'esprits ni de cœurs sur ce moule [l'archevêque d'Arles, qui venait de mourir].... il n'y en a plus de cette vieille roche, SÉV. 18 mars 1689. [Bignon] C'était un magistrat de l'ancienne roche pour le savoir, l'intégrité, la vertu, la modestie, ST-SIM. 13, 256. Les gueux de la vieille roche, ceux qui se font un point d'honneur de marcher sur les pas de leurs ancêtres, qui les ont élevés dans la gueuserie, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 3. || Noblesse de la vieille roche, de vieille roche, noblesse ancienne. || Amis de la vieille roche, amis sûrs, éprouvés. || 5° Cristal de roche, pierre transparente, qui est une cristallisation du quartz, ou de la silice pure. || 6° Gravier que l'on trouve dans une pierre précieuse. || Masse de pierres à chaux ou de tuiles qui se sont collées ensemble par l'action du feu. || 7° Sorte de fontaine faite en rocaille. || 8° Fromages de roche, fromages ronds du poids de deux livres, que l'on tire de Roanne.

— HIST. XIe s. Les roches bises, les destreiz merveillus, *Ch. de Rol.* LXIV. || XIIe s. Chi tresturnad la pierre en estangs d'ewes et la roche en fontaines? *Liber psalm.* p. 175 || XIIIe s. Au Seigneur qui de la roche fist sordre eve ou [au] desert, *Psautier*, f° 79. A esgardé, si a choisi [vu] Trois cens hermites et molt plus, Ki en la roke là desus Menoient vie d'ermitage, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 131. Et après çou n'orent guieres nagiet, quant li vens les porta à une roche et peçoia toute la barge, *Chr. de Rains*, p. 47. De celle place là où les Turs estoient, descendoit une roche taillée en la cité, JOINV. 276. Sire, la haute roche que tu as esgardée, C'est une fermeté qui moult est redoutée, DU CANGE, *rupes*. || XIVe s. L'endemain s'en revont par ces estroits sentiers, Plains de roiches, d'espines, de ronces, d'esglantiers, *Girart de Ross.* v. 2287. Icellui Jehan avoit trouvé ladite exposant en sa roiche ou cave, DU CANGE, *roca*. || XVe s. Il arriva en une roche [montagne] en laquelle avoit une petite chapelle, *Lancelot du lac*, t. III, f° 111, dans LACURNE. || XVIe s. Des roches haultaines, MAROT, I, 222.

— ÉTYM. Provenç. *roca*, *rocha*; espagn. *roca*; portug. *rocha*; ital. *roccia* et *rocca*; bas-lat. *rocca*, dans un texte de 767, où il paraît signifier une retraite parmi les roches : *multas roccas et speluncas conquisivit.* Le mot se trouve dans le celtique : bas-bret. *roc'h*; gaël. *roc*, roc ; kymri, *rhwg*, quelque chose de proéminent. Il se trouve dans l'anglais : *rock*. On a voulu le tirer de *roc*, ancien nom de la tour aux échecs (voy. ROC 2); mais il est trop ancien pour cela. Diez propose, par conjecture, une forme *rupea*, dérivée du latin *rupes*, rocher, qui rendrait raison de l'ital. *roccia*, et une forme *rupica* qui rendrait raison de *rocca*. Mais, vu la présence du mot dans tous les dialectes celtiques, on peut croire que c'est de là qu'il vient dans les langues romanes.

† 2. **ROCHE** (ro-ch'), *s. f.* || 1° Un des noms du borax impur. || Terme d'artillerie. Roche à feu, artifice d'une combustion lente destiné à incendier; on en place dans des projectiles creux. || 2° Alun de

roche, alun de Syrie, il est en masses transparentes et à cassure vitreuse.

— ÉTYM. *Roche*, en arabe ***rakka***, nom moderne de la ville d'Édesse, d'où l'on tire l'alun de roche et sans doute aussi le borax dit roche.

1. **ROCHER** (ro-ché; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ro-ché-z escarpés; au XVIe siècle, Palsgrave, p. 63, écrit *rochier* et prononce l'*i* et l'*r*), *s. m.* || 1° Masse de pierre, ordinairement élevée et escarpée. Le pied d'un rocher. Comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, BOSS. *Mar.-Thér.* Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux, RAC. *Mithr.* II, 3. Ariane aux rochers contant ses injustices [de Thésée], ID. *Phèd.* I, 1. Sur un rocher désert, l'effroi de la nature, Circé, pâle, interdite et la mort dans les yeux.... J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Cette Samothrace, qu'on appelle aujourd'hui Samandrochi, est un rocher recouvert d'un peu de terre stérile, habitée par de pauvres pêcheurs, VOLT. *Dict. phil. Samothrace.* Ce rocher, qui est impénétrable au fer de vos instruments, est un crible percé de plus de trous qu'il n'a de matière, ID. *Dict. phil. Apparence.* À environ neuf kilomètres de Tchi-el-Minar l'ancienne Persépolis, on voit des figures gigantesques sculptées en demi-relief sur un rocher taillé à pic dans toute sa hauteur, MONGEZ, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 193. L'île d'Ormus, à l'embouchure du golfe Persique, paraît être un rocher de sel, AL. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 133. || Fig. Parler aux rochers, parler à des gens qui ne sont point touchés de ce qu'on dit. J'eus un aveu formel sur chaque article; toutefois je parlais aux rochers, ST-SIM. 304, 214. || Fig. Cœur de rocher, âme de rocher, personne dure, insensible. Parler de l'hyménée à ce cœur de rocher.... CORN. *Mél.* I, 1. Une âme de rocher ne s'en fût pas sauvée, Tant elle avait d'appas... ID. *le Ment.* II, 5. || Fig. Un rocher, une âme insensible. Je suis plus rocher que vous n'êtes, De le voir, et n'être pas mort, MALH. V, 20. Non que j'espère encore amollir ce rocher Que ni respects ni vœux n'ont jamais su toucher, CORN. *Perthar.* IV, 1. J'ai peint votre respect, votre amour, votre ennui; Mais le plus dur rocher est moins rocher que lui, ROTR. *Antig.* V, 2. || Fig. et familièrement. Faire fendre les rochers, être très-pathétique. Nous nous écrivions d'un pathétique à faire fendre les rochers, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || 2° Rocher artificiel, amas de pierres qui imite un rocher naturel. || 3° Il se dit quelquefois d'une citadelle située sur un rocher, sur une montagne. Un seul rocher ici lui coûte plus de têtes.... RAC. *Alex.* II, 2. || 4° Terme de marine. Petit îlot. || 5° Rocher d'eau, fontaine qui figure un rocher. || 6° Terme d'anatomie. Une des trois portions de l'os temporal, ainsi dite à cause de sa dureté. || 7° Terme d'alchimie. Rocher des philosophes, fourneau chimique. || 8° Genre de coquilles univalves (synonyme de murex). || Rocher trompette, un des noms vulgaires du triton émaillé, qui était le murex triton de Linné, dit aussi trompette marine et conque de triton (mollusques). || 9° Masse de mousse qui s'étend sur la bière quand cette liqueur commence à fermenter. || 10° Rocher de confitures, assemblage de plusieurs filets confits d'écorce de citron et d'orange.

— HIST. XIIe s. Rochiers e derubes [précipices] esteient merveillus puignanz et tranchanz, par unt Jonathas dut venir al ost, *Rois*, p. 46. || XVIe s. Ceux-mesmes qui estoient tombez du rocher retournerent à l'eschalade, D'AUB. *Hist.* II, 264. Elle [la baleine] va errant çà et là, et souvent se froissant contre les rochiers, comme un vaisseau qui n'a point de gouvernail, MONT. II, 195.

— ÉTYM. *Rocher* représente une forme latine *roccarius*, de *rocca*, roche; provenç. *rochier, rocat*.

† 2. **ROCHER** (ro-ché), *v. a.* || 1° Environner de borax les parties qu'on veut souder. || 2° *V. n.* L'argent roche, se dit lorsque, laissant refroidir à l'air l'argent qui a absorbé de l'oxygène, au moment de la solidification du métal, le gaz, en se dégageant, détermine une projection d'argent qui se solidifie en formant une sorte de végétation. || 3° Mousser, en parlant de la bière qui fermente, par assimilation avec le rochage de l'argent.

— ÉTYM. *Roche* 2.

† 3. **ROCHER** (ro-ché), *s. m.* Nom donné en Normandie aux ovaires des poules. Une cuisinière dit qu'une poule qu'elle a vidée a le rocher bien garni.

— ÉTYM. Se rattacherait-il à *rogue*, œufs de poisson?

1. **ROCHET** (ro-chè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ro-chè-z éclatants; rochets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Surplis à manches étroites, que portent les évêques et plusieurs autres ecclésiastiques. Tu dors! attends-tu donc que, sans bulle et sans titre, Il [le chantre] te ravisse encor le rochet et la mitre? BOIL. *Lutr.* I. M. d'Embrun se soutint très-dignement contre la prétention du nonce Altoriti, qui lui disputa l'Excellence et le rochet découvert devant lui, ST-SIM. 46, 27. Dammartin, le voyant un jour [le cardinal Balue] en rochet et en camail faire une revue, dit au roi [Louis XI] : Sire, je vous supplie de m'envoyer à Évreux ordonner des prêtres, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 371. Les profès [chez les jésuites] ont renoncé à toute dignité ecclésiastique; ils ne peuvent accepter la crosse, la mitre ou le rochet que du consentement du général, DIDER. *Opin. des anc. philos. (jésuites)*. || 2° Les rochets, les évêques. Je me flatte que le triste événement de la mort de M. le Dauphin arrêtera, pour quelque temps, la guerre des rochets et des robes noires [les parlementaires], VOLT. *Lett. Damilaville*, 28 déc. 1765. || 3° Se dit des mantelets de cérémonie des pairs d'Angleterre.

— HIST. XIIIe s. Et puis li viesti on le rocket qui est blans, qui senefie caastet [chasteté], *Chr. de Rains*, p. 104. || XIVe s. Lequel Thevenin lui [à cette femme] dessira son roquet ou cotte, qu'elle avoit vestue pour aler aus champs, DU CANGE, *rochetum*. || XVe s. Par dessus cette cotte elles avoient en maniere de rochet de Brabant un gentil habillement de si fine toile qu'on voyoit la cotte cramoisie parmy, MATH. DE COUCI, *Hist. de Charles VII*, p. 678, dans LACURNE. || XVIe s. Pourtant, prelatz, tournans à Dieu voz faces, Convertissez vos roquetz en cuyraces, J. MAROT, V, 64. Leur roquet [des Parques] pendoit jusqu'aux hanches, RONS. 368.

— ÉTYM. Berry, *rochet*, blouse, petit manteau; bourguig. *ruchô*, vêtement de vigneron; espagn. *roquete*; ital. *rocchetto*: diminutif du bas-lat. *rocus*, qui vient du germanique: anc. h. allem. *hroch, rocch*, allem. mod. *Rock*, robe, casaque; comparez FROC.

2. **ROCHET** (ro-chè), *s. m.* || 1° Terme de mécanique. Roue à rochet, roue garnie de dents recourbées. || 2° Bobine sur laquelle on dévide la soie, le fil d'or, etc. Ne pourront les maîtres teinturiers défaire ni diviser les pantines de soies crues ou teintes.... mais les rendront en la forme qu'ils les auront reçues.... même les rochets et bobines sur lesquelles elles seront dévidées, lesquels rochets seront à cet effet marqués par le maître auquel les dites soies appartiendront, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers en soie, laine et fil*, art. 86. || 3° Terme d'horlogerie. Roue dont les dents ressemblent à celles d'une crémaillère de cheminée. || 4° Terme de rubanier. Petit instrument de bois avec des rebords à chaque bout, sur lequel les rubaniers mettent leur soie. || 5° Anciennement. Arme du genre de la dague.

— HIST. XIVe s. Car il l'ataint dessous l'oye De son bon rochet bien tempré, *Chastel. de Couci*, v. 1656. || XVe s. Et y estoit le duc Jehan, lequel feit peindre.... deux lances, dont l'une avoit fer de guerre et l'autre fer de roquet, FENIN, 1407. || XVIe s. [Extrémité dentée d'un ressort courbe, dont les dents sont arrêtées par un cliquet] *b*, le resort qui pouse sur la gaschette et arreste les dents du rocquet, PARÉ, XVII, 12. Les lances avec lesquelles l'on jousloit en ces tournois, avoient des rochets ou mornes rondes, plus larges que la paulme de la main, semblables à celles que les bateliers ont au bout de leurs longues piques, lorsqu'ils joustent sur la riviere de Seine, LA COLOMBIÈRE, *Théât. d'honneur*, t. I, p. 233, dans LACURNE.

— ÉTYM. Probablement de l'anc. haut-allem. *rocco*, all. mod. *Rocken*, fuseau; ainsi dit par assimilation de forme.

† **ROCHETTE** (ro-chè-t'), *s. f.* Espèce de soude qui vient du Levant.

— ÉTYM. Diminutif de *roche* 2.

† **ROCHEUX, EUSE** (ro-cheû, cheû-z'), *adj.* Terme de géologie. Qui est couvert de rochers, de roches. || Les Montagnes Rocheuses nom d'une chaîne de montagnes, dans les États-Unis.

— ÉTYM. *Roche* 1.

† 1. **ROCHIER** (ro-chié), *adj.* Voy. FAUCON.

† 2. **ROCHIER** (ro-chié), *s. m.* Le *scyllion catule*, poissons sélaciens, dit aussi chat-rochier et petite roussette.

— ÉTYM. M. Roulin, remarquant que ce poisson n'habite pas parmi les roches, conteste que le nom en vienne de *roche* 1, et le rattache à l'allemand *rauh*, signifiant rude, la peau de ce poisson étant recherchée pour polir à cause de sa rudesse. Il se pourrait aussi que *rochier* tînt à l'allemand *Roche*, la raie.

† **ROCHOIR** (ro-choir), *s. m.* Petite boîte dans laquelle les ouvriers fondeurs ou les serruriers mettent le borax.

— ÉTYM. *Roche* 2.

ROCK (rok), *s. m.* Oiseau gigantesque et fabuleux dont parlent les Mille et une Nuits (arabe, *rokh*). L'une d'elles [statues] a une tête d'aigle, et il nous paraît très-vraisemblable qu'elle nous offre l'image vulgaire du nesrokh, l'aigle tout-puissant, divinité primordiale de la théogonie assyrienne, le prototype de l'oiseau fabuleux des contes arabes, de cet aigle gigantesque qui a conservé le nom de rock, finale du nom primitif de la divinité oubliée, SAULCY, *le Musée assyrien du Louvre*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1847, t. XX, p. 467.

† **ROCOCO** (ro-ko-ko), *adj. invar.* Le genre rococo, ou, substantivement, le rococo, style d'architecture, d'ornementation, d'ameublement, qui régna en France dans le XVIIIe siècle, caractérisé par les façades hérissées, courbes, et frontons recourbés et brisés, par la profusion des ornements insignifiants, par la préférence donnée aux rocailles, par les guirlandes de fleurs enlacées d'une manière affectée. Me permettra-t-on un mot bas? le Bernin fut le père de ce mauvais goût désigné dans les ateliers sous le nom un peu vulgaire de rococo, A. BEYLE, *Promenades dans Rome*, t. I, p. 244. || Fig. Il se dit de ce qui tient aux vieilles traditions, aux vieilleries. Rien n'est plus rococo.

— ÉTYM. Mot formé de *rocaille*, à cause de la *rocaille* qui figurait dans le *rococo*.

ROCOU (ro-kou), *s. m.* Pâte sèche et dure, brunâtre à l'extérieur et rouge au dedans, en mottes d'un kilogramme environ, enveloppées de feuilles de roseau; elle est préparée par fermentation avec les semences du *bixa orellana* en Amérique; cette matière colorante est employée pour teindre en jaune ou en jaune orangé la soie et quelques produits. || On dit aussi roucou. On a dit rocourt, raucourt et même rancourt. La couleur du rocourt étant plus chère et n'étant si belle ni si assurée que celle qu'on peut faire avec la bourre.... parce que c'est une drogue étrangère, *Instruct. génér. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 142. || 2° Il se dit aussi quelquefois pour rocouyer.

† **ROCOUÉ, ÉE** (ro-kou-é, ée), *part. passé.*

† **ROCOUER** (ro-kou-é), *v. a.* Teindre en jaune avec du rocou. || Se rocouer, *v. réfl.* Se teindre, se colorer avec du rocou. Les sauvages aiment à se rocouer.

† **ROCOUERIE** (ro-kou-rie), *s. f.* Exploitation où l'on produit le rocou.

† **ROCOUIER** ou **ROCOUYER** (ro-kou-ié), *s. m.* Arbre qui produit le rocou (bixinées).

† **RODAGE** (ro-da-j'), *s. m.* Terme d'opticien. Rodage à l'émeri, polissage d'une pièce de verre qui se fait à l'émeri.

— ÉTYM. *Roder*.

† **RODER** (ro-dé), *v. a.* Frotter deux pièces de métal ou de cristal l'une sur l'autre, pour qu'elles s'adaptent exactement. Les parties rodées et frottantes sont maintenues à une température convenable, *Acad. des scienc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 617.

— ÉTYM. Lat. *rodere*, ronger.

RÔDER (rô-dé), *v. n.* || 1° Aller, courir çà et là. Il [Anchise] m'a suivi malgré son âge Par tous les lieux où j'ai rôdé, SCARR. *Virg.* VI. Toute la nuit il rôde ainsi qu'un loup-garou, Il ne nous permet pas de fermer la prunelle, REGNARD, *Fol. am.* I, 4. || Activement. Collinet, plus que jamais, rôda les rues avec un vêtement fort riche, qui ne le faisait prendre que pour quelque baron, *Francion*, VI, p. 246. Depuis plus de vingt ans je rôde l'univers, Où je fais admirer l'effet de mes concerts, REGNARD, *le Bal*, 7. Eugène de Savoie, sorti de France depuis un an ou deux, rôdant l'Europe sans obtenir d'emploi nulle part, ST-SIM. 41, 235. || 2° Aller çà et là, avec l'intention d'épier, de chercher. Et moi, Morille, je rôdais autour d'ici, pour voir si je pourrais te rencontrer, HAUTEROCHE, *Cocher supp.* sc. 1. Le voilà qui vient rôder autour de vous, MOL. *G. Dand.* II, 4. Les Écritures nous le dépeignent [Satan] comme un ennemi toujours vigilant qui rôde sans cesse aux environs, pour tâcher de nous dévorer, BOSS. *1er sermon sur les démons*, 2. Il y a assez longtemps que je rôde autour du Parnasse, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 287, dans POUGENS. Alors, battant ses flancs, la lionne inhumaine Quitte ses lionceaux et rôde dans la plaine, DELIL. *Géorg.* III. || 3° Terme de marine. Rôder sur son ancre, se dit d'un bâtiment qui, étant mouillé dans un courant violent, se meut de part et d'autre de la direction du courant, en manœuvrant convenablement son gouvernail. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVe s. Après qu'ilz eurent tous soupé et

joué et raudé les ungs avecques les autres, DU CANGE, *collatio*. Atant se mist le roy à chemin tout courant, affin que Norhot ouyst; mais peu leur valut, car toute la nuit raudirent sans en avoir nouvelle, *Perceforest*, t. VI, f° 107. Elles s'esbattent et se raudent ensemble, *Les quinze joyes du mariage*, p. 126. Ainsi se raudent et moquent du bon homme, *ib.* p. 128. || XVI° s. Il s'en alla rodant à l'entour des isles de Cos et de Gnidos, AMYOT, *Alc.* 56. Nous n'allons pas; nous rodons plustost, et tournoyons çà et là sur nos pas, MONT. IV, 14. Aprez avoir rodé les yeulx par tout, je me trouvai en pourpoinct, ID. IV, 206. Il avoit huit galeres qui raudoient par toute cette mer, CARL. I, 7. Il avoit raudé tout ce païs-là, par plusieurs fois, pour mieux en recognoistre les advenues, ID. V, 11. Pour courir à clos yeux aux hasards de la guerre, Chercher toutes les mers, rauder toute la terre, DESPORTES, *Élégies*, I, II. Te baille ton pere exhibition à l'université pour aller rauder de nuyct? PALSGR. p. 570.

— ÉTYM. Génev. *se roder*; picard, *raudir*, rôder; provenç. *rodar*, *rogar*, rouler, tourner, arrondir, rôder; espagn. et portug. *rodar*; ital. *rotare*; du lat. *rotare*, tourner, de *rota* (voy. ROUE). Cette étymologie est assurée par la phrase *roder les yeux*, de l'historique. Seulement il faut remarquer que *rôder* provient d'une influence provençale ou du moins des contrées avoisinant la langue d'oc; la forme vraiment française est *rouer* ou *roer* : XV° s. Se aucun vient de nuit en nostre jardin, ou roer entour notre hostel, DU CANGE, *rotulare*.

† **RODET** (ro-dè), *s. m.* Sorte de roue hydraulique.

RÔDEUR (rô-deur), *s. m.* Celui qui rôde. Un rôdeur de nuit. || *Adj.* Son piége [du fourmilion] est tendu à tous les petits insectes rôdeurs; et malheur à celui que son imprudence entraîne dans le précipice! BONNET, *Contempl. nat* XII, 42.

— HIST. XVI° s. Rodeur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rôder*.

† **RODILARD** (ro-di-lar) ou **RODILARDUS** (ro-di-lar-dus'), *s. m.* Nom d'un chat dans les Fables de la Fontaine. Un chat nommé Rodilardus, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Dès l'abord, leur doyen [des rats], personne fort prudente, Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, Attacher un grelot au cou de Rodilard, ID. *ib.* II, 2.

— HIST. XVI° s. Le voyant ainsi esmeu.... egratigné des gryphes du celebre chat Rodilardus, RAB. IV, 67. La bataille fantastique des grands roys Rodilardus et Croacus, traduction du latin d'Elisius Calentius.

— ÉTYM. Lat. *rodere*, ronger, et *lardum*, lard.

† **RODOIR** (ro-doir), *s. m.* || 1° Instrument servant à opérer le rodage. || 2° Instrument employé, dans la fabrication des vis, pour unir le dessous de leur tête. || 3° Petit tonneau dans lequel on lustre et arrondit les grains de plomb. || Cuve de tanneur qu'on appelle aussi coudret.

— ÉTYM. *Roder*.

† **RODOLPHINES** (ro-dol-fi-n'), *adj. f. pl.* Tables rodolphines, tables du mouvement des planètes, dédiées par Kepler à l'empereur Rodolphe. On dit aussi Tables rudolphines.

RODOMONT (ro-do-mon), *s. m.* Terme familier. Fanfaron qui vante sa bravoure, pour se faire valoir et se faire craindre. C'est un rodomont. Le cavalier qui faisait tant le rodomont se nommait don Luc de Ribera, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 1. En partant pour la guerre, Un rodomont fait peur, PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 341. || Celui qui parle, agit avec hauteur comme s'il était au-dessus des autres. J'ose dire qu'il n'y a guère de gens à qui il convienne moins qu'à Tertullien de faire le rodomont, *Analyse de Bayle*, t. I, p. 249. Il faut que je sois bien possédé du démon, Pour souffrir les hauteurs d'un pareil rodomont, DESTOUCH. *Glor.* III, 10.

— HIST XVI° s. Ils [les Espagnols] sont tous rodomones de piafe encore que gars de courage pour la pluspart, *Pelerin d'amour*, t. II, p. 717, dans LACURNE. On l'appeloit en Piemont un des rodomones de là [brave militaire], BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 261, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Rodomont*, personnage créé par le Boiardo et adopté par l'Arioste, et qui est renommé par sa vaillance et son caractère altier et insolent dans les guerres fictives de Charlemagne et des Sarrasins d'Afrique. Le Boiardo le nomma d'abord *Rotomonte*, signifiant, d'après Scheler : qui roule des montagnes, de *rotare*, rouler, et *monte*, montagne.

RODOMONTADE (ro-do-mon-ta-d'), *s. f.* Parole, langage de rodomont. Entre toutes ces rodomontades et autres que chacun inventait pour plaire à cet homme [Xerxès marchant contre la Grèce], MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 31. Elle [une favorite] répondit avec une fierté digne de sa nation [espagnole] et du pays d'où nous sont venues les rodomontades.... BALZ. *De la cour*, 7° *disc.* Il faut l'avouer, la philosophie est bien fanfaronne; ses armes sont plus dures et plus luisantes qu'elles ne sont fortes; tous ces grands mots de Sénèque ne sont que des rodomontades d'un Espagnol qui était longtemps avant Rodomont, COSTAR, t. I, *Lett.* 84, dans RICHELET. Le roi [Louis XI], qui n'employait jamais de rodomontades, et qui les craignait encore moins, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 46.

— HIST. XVI° s. Rodemontade, COTGRAVE. Rotomontade, MONET, *Dict.* J'accuse, aux querelles, ceulx qui bravent et se mutinent sans partie; il faut garder ces rodomontades où elles portent, MONT. III, 146. Les rodomontades espaignolles, certes elles surpassent toutes les autres, de quelque nation que ce soit; d'autant qu'il faut confesser la nation espaignolle.... fort prompte d'esprit et de belles paroles prononcées à l'improviste, BRANT. *Discours d'aucunes rodomontades.*

— ÉTYM. *Rodomont*.

† **RODOUL** (ro-doul), *s. m.* Voy. REDOUL.

† **ROFFRIR** (ro-frir), *v. a.* Il se conjugue comme offrir. Offrir de nouveau. || Se roffrir, *v. réfl.* Se présenter de nouveau. Oserai-je jamais me roffrir à sa vue? LA FONT. *Cruche.*

— ÉTYM. *Re*..., et *offrir*.

ROGATION (ro-ga-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Projet de loi présenté au peuple. Tiberius Gracchus fit ordonner qu'on les prendrait [les juges] dans l'ordre des chevaliers : changement si considérable, que le tribun se vanta d'avoir, par une seule rogation, coupé les nerfs de l'ordre des sénateurs, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. || 2° *Au plur.* Terme de liturgie catholique. Prières publiques et processions pour les biens de la terre, pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension (il s'écrit avec une majuscule). Aujourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre à cause des Rogations, que le moindre poisson paraissait la *signora Balena*, SÉV. 429. J'ai toujours remarqué que les prières des Rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise, VOLT. *Lett. Mme de St Julien*, 29 mai 1776. || Proverbe. Telles Rogations, telles fenaisons.

— HIST. XIII° s. Si revendras après la pasque, Le joedi de revoisons, *Ren.* 13193. Mult ert la dame en oroisons, Tant com duroient rouvoisons, RUTEB. II, 178. || XIV° s. A la rogasion [demande] du roi de Navare, *Chron. de St Denys*, t. II, f° 207, dans LACURNE. || XVI° s. Après pasques et les rogations, fy de prestre et d'oignons, COTGRAVE.

— ÉTYM. Poitev. *les rouzons*; provenç. *rogazo*, *roazo*; espagn. *rogacion*; ital. *rogazione*; du lat. *rogationem*, de *rogare*, demander, qui, dans l'ancien français, avait donné *rover*, et qui se rattache à ὀρέγω, sanscr. *rij*, s'étendre vers, désirer.

ROGATOIRE (ro-ga-toi-r'), *adj.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Qui concerne une rogation. || 2° Terme de procédure. Commission rogatoire, commission qu'un juge adresse à un autre juge, pour l'inviter à faire quelque acte de procédure dans l'étendue de son ressort.

— ÉTYM. Voy. ROGATION.

ROGATON (ro-ga-ton), *s. m.* || 1° Terme familier. Il s'est dit par plaisanterie pour requête, supplication. Scarron a fait quelques rogatons en vers: Rogaton à M. de Lionne pour être payé de sa pension. || Un porteur de rogatons, celui qui porte des vers, des sonnets, des placets à de grands seigneurs pour tâcher de tirer d'eux quelque présent. || 2° Par extension, en termes de littérature, petits ouvrages de rebut. Lorsqu'à Pluton le messager Mercure Eut apporté le Banquet de Platon, Il fit venir le maître d'Épicure, Et lui dit : tiens, lis-moi ce rogaton, J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 16. J'ai demandé à Marin si je pouvais vous faire tenir par lui le six et septième volume des rogatons alphabétiques [*Dictionnaire philosophique*] que je vous prie de mettre dans votre bibliothèque, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 14 nov. 1771. Je vous supplie, mon cher ami, de donner à Thiriot les rogatons de vers qui sont dans le paquet; cela peut servir à sa correspondance, ID. *Lett. Damilaville*, 9 oct. 1767. || 3° Bruits de ville, nouvelles du jour, de peu d'importance. Vous savez comme j'aime à ramasser des rogatons pour vous divertir, SÉV. 14 oct. 1676. Sa curiosité sera pleinement satisfaite; il avait reçu sur ce sujet mille rogatons qui ne valaient rien, ID. 4 janv. 1690. || 4° Petites choses bonnes à manger. Te voilà ravi.... d'emplir tes poches de cédrat, de pistaches et d'autres rogatons, dont tu fais la pauvre fille, malgré qu'elle en ait, HAMILT. *Gramm.* 4. || 5° Restes de viandes. Ce mendiant avait sa besace pleine de rogatons. || Plat composé de choses qui ont déjà été servies. Il ne nous a donné à dîner que des rogatons. || Par extension et avec un sens de dénigrement qui est le plus ordinaire. Remarquez que tous ces musiciens étrangers appelés pour enrichir le répertoire académique [de l'Opéra] nous apportaient des rogatons déjà servis sur les tables de nos voisins, CASTIL BLAZE, *Acad. de musiq.* n° XIX.

— HIST. XIV° s. Jehan du Parc, lequel estoit porteur de rogaton en la cour de l'official de Coustances, *Lett. de remission*, dans LACURNE. Icellui bastard fist semondre par un rogaton le suppliant en l'eveschié du Mans, DU CANGE, *rogatum*. || XVI° s. J'en reviens à ce mot, lequel appelle porteurs de rogatons ceux que Maillard nomme *portatores reliquiarum et indulgentiarum et bullatores*, H. EST. *Apolog. d'Hérod.* p. 65, dans LACURNE. Appelez porteurs de rogatons, pour ce qu'ils ne vivent que des aumones des gens de bien et de grammercis, ID. *ib.* p. 358. Saint Augustin.... se complaignant d'aucuns porteurs de rogatons, qui déjà de son temps exerçoient foire vilaine et deshonneste, portant çà et là des reliques de martyrs, CALVIN, *Avert. sur les reliques*. Cafars, cagots.... papelardz.... patespelues, porteurs de rogatons, RAB. IV, *Anc. prol.*

— ÉTYM. Lat. *rogatum*, demande (qu'au moyen âge on prononçait *rogaton*), de *rogare*, demander. Après le sens de demande, le *rogatum* prit celui de ce qui était demandé, ramassé, en retour des indulgences distribuées; et finalement il devint une chose de peu de valeur.

† **ROGER-BONTEMPS** (ro-jé-bon-tan), *s. m.* Personne qui vit sans aucune espèce de souci. Autrefois on ne voyait pas tant de crocheteurs par le monde.... de nourrices avant le temps, de plaisans, de rogers-bontemps, *Le donnez-vous garde du temps qui court*, vers 1616. Je suis encore une jeunesse.... et d'humeur folichonne, un roger-bontemps, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 2.

— HIST. XVI° s. Estoit devenu si gras et enflambé qu'il ressembloit un droit Roger Bontems, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 24. Roger bon temps, que nous pratiquons pour denoter l'homme de bonne chere, est ainsi dit par abus, au lieu de rouge bontemps, PASQ. *Rech.* VIII, p. 753, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Roger*, de la maison des *Bontemps*, fort illustre dans le Vivarez, dans laquelle le nom de Roger était toujours affecté à l'aîné. Le chef de cette famille fut un homme fort estimé pour sa valeur, sa belle humeur et sa bonne chère; on tint à gloire de l'imiter, et plusieurs se firent par honneur appeler *Roger Bontemps*.

† **ROGNAGE** (ro-gna-j'), *s. m.* Action de rogner, de couper les sarments de vigne à quelque distance des grappes.

† **ROGNAUD** (ro-gnô), *s. m.* Nom vulgaire, en Berry, de l'aunée, *inula helenium, L.*

ROGNE (ro-gn'), *s. f.* || 1° Gale invétérée. Vous pouvez avec lui [l'orviétan] braver en assurance.... La gale, La rogne, La teigne, La fièvre, La peste, La goutte.... MOL. *Am. méd.* II, 7. || 2° Terme rural. Un des noms vulgaires de la cuscute. || Mousse qui vient sur le bois et qui le gâte. || Excroissance qui se développe sur les branches de l'olivier.

— HIST. XIII° s. Où [qu'elle] ses mains en ses gans repoingne [remette]; Si n'i petra [paraîtra] bube ne roingne, *la Rose*, v. 13532. || XVI° s. Je croy qu'il s'en est mors la langue, car Calvin lui gratta bien sa rogne, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 160. La rongne qui tient de lepre; je dis de lepre, pource qu'elle fait des mesmes accidents aux chiens que la ladrerie fait aux hommes, CHARLES IX, *Chasse roy.* XVIII. Quand on pensoit avoir gueri le Poictou d'une de ses rongnes, il en renaissoit deux autres, D'AUB. *Hist.* III, 345. De la lepre des Grecs, dicte du vulgaire mal sainct Main, qui est une rongne : rongne est une asperité du cuir, ou une ulceration legere conjointe avec un prurit.... PARÉ, XXII, 14.

— ÉTYM. Wallon, *rogn*, s. f.; génev. *gratter la rogne à quelqu'un*, le flatter d'une manière vile; provenç. *ronha*, *runha*; catal. *ronya*; espagn. *roña*; portug. *ronha*; ital. *rogna*; du lat. *robiginem*, rouille, d'après Ménage, approuvé par Diez, quoique la contraction soit bien forte.

ROGNÉ, ÉE (ro gne, gnée), *part. passé* de rogner. Écu rogné, écu dont on a enlevé, par fraude, quelque parcelle. A l'échelle chaque hébreu monte, Fraudant eau-de-vie et tabac, Des écus rognés dans un sac, BÉRANG. *Échelle.*

† **ROGNE-CUL** (ro-gne-ku), *s. m.* Terme de chandelier. Synonyme de rognoir.

† ROGNEMENT (ro-gne-man), *s. m.* Action de rogner. || Effet de cette action.

— HIST. XVI^e s. En ce roignement [épamprement] l'on ira retenu jusques là que de n'en coupper par trop, O. DE SERRES, p. 175.

ROGNE-PIED (ro-gne-pié), *s. m.* Terme de maréchalerie. Instrument avec lequel le maréchal abat du pied, c'est-à-dire enlève une partie de corne inutile sur la face inférieure du sabot. Le rogne-pied consiste ordinairement en une portion de lame de sabre sur laquelle on frappe avec le brochoir. || *Au plur.* Des rogne-pied.

— ÉTYM. *Rogner*, et *pied*.

ROGNER (ro-gné), *v. a.* || 1° Retrancher sur la longueur, sur la largeur, sur les extrémités. Rogner du papier. Rogner la marge d'un livre, ou rogner un livre. Permettez donc [vous, lion] qu'à chaque patte On vous les rogne [les ongles]; et pour les dents Qu'on vous les lime en même temps, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Il [le chantre] saisit, en pleurant, ce rochet qu'autrefois Le prélat trop jaloux lui rogna de trois doigts, BOIL. *Lutr.* IV. Ne pourrait-il pas me dire, comme Diogène à celui qui lui reprochait d'avoir rogné les espèces : il est vrai ; ce que tu es à présent, je le fus autrefois, mais tu ne deviendras jamais ce que je suis, DIDER. *Claude et Nér.* I, 22. || Fig. Rogner les ongles à quelqu'un, les lui rogner de près, lui diminuer, lui retrancher son pouvoir, son profit, sa fortune. Les opérations de finances .... m'ont rogné les ongles, M^{me} DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 307, dans POUGENS. On a rogné jusqu'au vif les griffes de l'inquisition ; elle n'est plus qu'un fantôme, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 mai 1768. Si Balthazar Beker s'en était tenu à rogner les ongles au diable, ID. *Dict. phil. Beker*. || Fig. Rogner les ailes, empêcher d'agir, de s'élever. Si je ne vous fais pas aussi bonne chère que je voudrais, c'est la faute de monsieur votre intendant qui m'a rogné les ailes avec les ciseaux de son économie, MOL. *l'Av.* V, 2. Puisque vous êtes, monsieur, à portée de rendre service aux belles-lettres, ne rognez pas de si près les ailes à nos écrivains, VOLT. *Mél. litt. À un premier commis*. Platon dit que les âmes avaient autrefois des ailes ; je crois qu'elles en ont encore aujourd'hui, mais on nous les rogne, ID. *Lett. Chabanon*, 28 sept. 1770. || Fig. et absolument. Taillez et rognez comme il vous plaira, je vous laisse le maître absolu. Que chacun taille, rogne et glose sur mes vers, RÉGNIER, *Sat.* XII. Je me mis à tailler et à rogner à ma fantaisie ; et tout ce que je fis fut trouvé fort bien, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 9. Lui seul dans la maison taille, rogne, gouverne, J. B. ROUSS. *Flatteur*, I, 1. || 2° Terme rural. Couper des branches, des racines. || 3° Rogner le pied d'un cheval, abattre la mauvaise corne. || 4° Fig. et familièrement. Ôter, retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui est dévolu. M. de Louvois, à la mort du duc du Lude, voulut rogner l'office du grand maître de l'artillerie en faveur de sa charge de secrétaire d'État, ST-SIM. 23, 12. Le lansquenet défendu va rogner ses rentes et son équipage, DANCOURT, *Désol. des joueuses*, sc. 1. || Il se dit aussi pour dépenser, entamer. Mon fils par vous accoutumé À rogner ce grand héritage, VOLT. *Ép.* 59.

— HIST. XII^e s. Toi ne autrui ne prisent un denier ; Ainz te manascent la teste à rooignier, Se il te puent [peuvent] ne tenir ne baillier, *Raoul de C.* 57. || XIII^e s. Donques me faites rooignier [tonsurer], *Ren.* 1082. Les chevaliers qui se combatent por murtre ou por homecide se deivent combatre à pié et sans coifes, les testes roigniées à la reonde, *Ass. de Jér.* I, 165. La quarte maniere de fax monniers [monnayeurs], si est quant aucun rongnent monnoie, car le [la] monnoie en pert son pois, BEAUM. XXX, 12. Ses ongles [il] roongnoit aus denz, RUTEB. II, 123. || XIV^e s. Quelconque personne qui sire soit de ce chastel [Montereau] se peut bien vanter que ces villains de Paris sont en son dangier [sous son autorité], et que bien près leur peut rongnier les ongles, *Lett. de Marcel*, dans *Hist. de Flandre*, t. II, p. 390. || XVI^e s. Le premier Scipion, qui leur osta et rongna [aux Carthaginois] pour l'amende une bonne partie de leur empire, AMYOT, *Caton*, 53. Ressembler la monnoye rongnée, COTGRAVE. Qui fief rongne fief pert, ID.

— ÉTYM. Wallon, *rognî*; Berry, *reugner*, *rougner*; prov. *redonhar*, *rezonar*, *rezoynar*, rogner, tondre, couper ; du lat. *rotundus*, rond : proprement couper en rond. *Rotundus* avait donné dans le provençal *redon*, et dans le vieux français *reon*, *roon*; le vieux français dit *rooignier*, en trois syllabes.

† **ROGNERIE** (ro-gne-rie), *s. f.* Action de rogner les pièces d'or et d'argent. En cas que vous ayez quelque avis certain de quelque fabrication effective de fausse monnaie ou de rognerie.... *Lett. etc. de Colbert*, t. VI, p. 65.

ROGNEUR, EUSE (ro-gneur, gneû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui rogne. || Celui qui rogne le papier. || 2° En mauvaise part, celui, celle qui rogne les pièces de monnaie. Les rogneurs et les faux monnayeurs Le rogneur d'espèces, VOLT. *Dict. ph. Adam*.

— ÉTYM. *Rogner*.

ROGNEUX, EUSE (ro-gneû, gneû-z'), *adj.* Qui a la rogne. Le tout pour un âne rogneux, Pour un mouton pourri, pour quelque chien hargneux Dont j'aurai passé mon envie, LA FONT. *Fabl.* X, 6. || Fig. De qui l'esprit rogneux de soi-même se grate, RÉGNIER, *Sat.* X. || Substantivement. Un rogneux.

— HIST. XIII^e s. Tiex [tel] espreviers doit estre bons par raison, meismement se il a les jambes aussi comme roigneuses, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 201. Il devient froit et sec, baveux et roupieux, Roingneux et grateleux et merencolieux, J. DE MEUNG, *Test.* 182. || XVI^e s. Si on y trouve [dans l'urine] de petites escailles furfureuses, la vessie sera rongneuse, PARÉ, XV, 52. Cheval rongneux n'a cure qu'on l'estrille, COTGRAVE. Mere piteuse fait sa fille rongneuse, ID. Mestier n'avons de pastissier rongneux, ID.

— ÉTYM. *Rogne*; provenc. *rognos*, *ronhos*, *runhos*; catal. *ronyos*; espagn. *roñoso*; ital. *rognoso*.

† **ROGNOIR** (ro-gnoir), *s. m.* Appareil pour rogner le carton, le papier, les feuilles d'étain, etc. || Plaque de cuivre chaude, sur laquelle on rogne le pied des chandelles.

— ÉTYM. *Rogner*.

ROGNON (ro-gnon ; Ménage, *Obs.* 1^{re} part. p. 441, écrit roignon, et dit qu'il se prononce comme éloigner, oignon), *s. m.* || 1° Le rein d'un animal, surtout en parlant de ceux dont les reins sont bons à manger. Des rognons de mouton sautés à la poêle. Il [le bœuf] se couche ordinairement sur le côté gauche, et le rein ou rognon de ce côté gauche est toujours plus gros et plus chargé de graisse que le rognon du côté droit, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 109. Moi qui déjeune toujours avec des rognons à la brochette et des coquilles à la financière, SCRIBE, *Historiettes et proverbes, le Tête-à-tête*. || Rognon de veau, se dit de toute la partie de la longe où se trouve le rognon. || 2° Populairement, il se dit des reins et de la région des reins, chez l'homme. Ô mes fidèles compagnons, Que j'aime plus que mes rognons, SCARR. *Virg.* V. || Tenir, avoir, mettre la main, les mains, les poings sur les rognons, mettre la main sur les hanches, attitude que prennent souvent les gens qui se querellent. Ayant, ainsi qu'un pot, les mains sur les rognons, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Ses mains sèches sur le rognon, SCARR. *Virg.* VI. || 3° Testicule, en parlant de certains animaux. Des rognons de coq. || Rognon de coq, espèce de haricot, de prune et de raisin. || 4° Terme de minéralogie. Se dit de petites portions de roche irrégulièrement arrondies, englobées dans des couches de terre ou dans d'autres masses minérales. Les ardoises de nos montagnes renferment souvent des rognons solides beaucoup plus durs que les lits feuilletés dans lesquels ils ont été formés, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. IV, p. 114, dans POUGENS. || Mine en rognons, celle qui se trouve en masses détachées, et non par couches ou par filons suivis. || 5° Rognon des arbres, espèce de champignon.

— HIST. XII^e s. Jà de Gautier ne prendrai raençons, Tant que li mete le fer par les roignons, *Raoul de C.* 163. || XIII^e s. Levez vos sus, dame Hersent, Fetes li un petit de haste [broche] De deus roignons et d'une rate, *Ren.* 210. || XV^e s. Va, luy dirent ses compaignons, Et esguise tout ton engin À nous rechauffer les rongnons, VILLON, *Franches rep.* || XVI^e s. Si les rongnons sont offensés, le malade a difficulté d'uriner et pisse du sang, PARÉ, VIII, 34. Demourant au monde sans estre du monde, comme le roignon couvert et fermé de gresse et n'en tient rien, CHARRON, *Sagesse*, II, 1.

— ÉTYM. Berry, *avoir les rognons couverts*, être dans l'aisance, par comparaison avec l'état d'un animal de boucherie bien gras ; prov. *renho*, *ronho*, *runho* ; catal. *rony* ; espagn. *riñon* ; du lat. *ren* (voy. REIN), avec une finale augmentative et péjorative. La forme correcte est le provençal *renho* ; les autres ont altéré la voyelle.

ROGNONNER (ro-gno-né), *v. n.* Terme populaire. Gronder, grommeler entre ses dents. M. de Monaco y était ardent [à l'affaire du pas], sauf ses parties et sa bourse, encore payait-il bien en rognonnant, ST-SIM. 18, 240. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. L'heresie est proprement en nos ames ce qu'est un chancre en nos corps, qui les rongnonne petit à petit jusques à la gangrene, PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 605. Et parce qu'elle [la fourmi] fait son reservoir dedans terre, elle rongnonne le grain qu'elle y veut cacher, afin qu'il ne germe point, ID. *ib.* t. I, p. 591. La seigneurie de Venise les a chassez [les jésuites], et m'asseure que quelque jour la ville de Rome n'en fera pas moins, et trouvera qu'elle nourrit dedans son sein un ver qui à la longue rongnonnera son estat, ID. *Recherches*, III, p. 289, dans LACURNE.

— ÉTYM. Fréquentatif, ainsi que l'indique l'histoire, de *rogner*, qui a pris le sens figuré de trouver à redire, gronder.

ROGNURE (ro-gnu-r'), *s. f.* || 1° Ce qu'on enlève quand on rogne quelque chose. D'une rognure de l'ongle de son pouce, il [Micromégas] fit sur-le-champ une espèce de grande trompette parlante comme un vaste entonnoir dont il mit le tuyau dans son oreille, VOLT. *Micromégas*, 6. Le plus grand nombre des médailles ont perdu de leur poids primitif par la rognure, indépendamment du frai, MONGEZ, *Instit. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 223. || Se dit particulièrement des débris de peaux qui servent à faire de la colle. || Fig. De la rognure il a fait des gants, se dit d'une personne qui fait quelque chose avec des restes. || 2° *Au plur.* Fig. et familièrement. Matériaux qui ne sont point entrés dans un grand ouvrage, ou ce qu'on a retranché. Cette volumineuse compilation ... n'est qu'un ramas d'insipides rognures, DIDER. *Lett. à M. le Breton*. || Par analogie. Guillaume [d'Orange] ne destinait à celle-ci [la France], pour ainsi parler, que des rognures [de l'Espagne, dans un partage], ST-SIM. 77, 251. Un contrat social où l'on montre le pouvoir souverain comme résultant de toutes les petites rognures de la liberté de chacun, DIDER. *Lett. de Ramsay*.

— HIST. XIII^e s. Le corcet que l'en m'avoit fait en la prison des rongneures de mon couvertouer [couverture], JOINV. 253. || XVI^e s. Les rongneures du temps que nous desrobbons et prenons pour nos affaires, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rogner*; wallon, *rongeurr*, s. f.

ROGOMME (ro-go-m'), *s. m.* Terme populaire. Eau-de-vie ou autre liqueur forte. J'avons pris la liberté, Dauphine, en fiolant l'rogomme, De boire à votre santé, Sans oublier monsieur votre homme, *Chans. pois. sur le mar. de M. le Dauphin*, dans FR. MICHEL, *Argot*. Toi seule as la pomme, Toi seule as ma foi ; Et jamais rogomme Ne fut bu sans toi, *La Tulipe à Catin*, dans *Mercure*, déc. 1735. || Voix de rogomme, voix rauque de celui qui abuse des liqueurs fortes. || On a écrit rogum. M. le Duc ayant demandé des dés, on lui avait refusé, et ayant demandé un rogum, on n'avait voulu ni qu'il bût, ni qu'il mangeât, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, mars 1700.

— ÉTYM. Origine inconnue. Y aurait-il quelque affinité avec *rum* ?

1. **ROGUE** (ro-gh'), *adj.* Terme familier. Arrogant avec une nuance de rudesse en plus. M. d'Elbeuf, qui, selon le caractère de tous les gens faibles, était rogue et fier, parce qu'il se croyait le plus fort, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 280, dans POUGENS. Je voudrais bien que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs paillers voyageassent un peu dans l'Europe, VOLT. *Lett. Chardon*, 5 avril 1767. || Il se dit du ton, des manières. De qui la mine rogue et le parler confus.... RÉGNIER, *Sat.* X. Est-il d'un esprit doux ou rogue? SCARR. *Virg.* III. Vous avez le ton bien rogue, monsieur Remy, MARIV. *Fauss. confid.* III, 5.

— HIST. XIII^e s. Et des sieges aiment as tables Les plus haus, les plus honorables, Et les premiers as synagogues, Com fiers et orguilleus et rogues, *la Rose*, 11833.

— ÉTYM. Diez le tire de l'islandais *hrok*, insolent, et croit que le mot a été apporté par les hommes du Nord qui s'établirent dans la Neustrie ; il regarde l'équivalent celtique comme emprunté au mot scandinave. Cependant la plupart des dialectes celtiques ont le mot : bas-bret. *rok*, *rog*, fier ; gaél. *rucas*, fierté ; irl. *rucas*, *rocas*, fierté. Cela rend douteuse l'opinion de Diez. Dans l'anglais, *rogue* signifie coquin et aussi espiègle.

† 2. **ROGUE** (ro-gh'), *s. f.* || 1° Nom collectif désignant les œufs de poisson, le frai. || 2° Œufs de poisson salés, dont on se sert comme d'appât, pour pêcher les sardines. Dépôt de salaisons liquides connues sous le nom de rogues, *Tabl. des établissements insalubres et incommodes, annexé au décret impér. du* 31 *décemb.* 1866.

— ÉTYM. Danois, *rogn* : holland. *rogher* ; angl.

roe; allem. *rogen*, œufs de poisson, peut-être dit ainsi, d'après M. Baudry, de l'all. *Roggen*, suédois *rog*, seigle, à cause des grains.

† **ROGUÉ, ÉE** (ro-ghé, ghée), *adj.* Terme de pêche. Se dit d'un poisson qui contient des œufs. Harengs rogués.

— ÉTYM. *Rogue* 2.

† **ROGUEMENT** (ro-ghe-man), *adv.* D'une manière rogue.

— HIST. XVI^e s. Roguement, COTGRAVE.

† **ROGUERIE** (ro-ghe-rie), *s. f.* Humeur rogue. Le solide du ministère apprivoisa la roguerie de M. de la Rochefoucauld, ST-SIM. 44, 10.

— ÉTYM. *Rogue* 1.

† **ROHART** (ro-ar), *s. m.* Ivoire des morses, de l'hippopotame.

— HIST. XIV^e s. Un coustel à un vieil manche de rohart, DE LABORDE, *Émaux*, p. 486. || XV^e s. L'ivire et le rochal et les pierres precieuses, DU CANGE, *rohanlum* (où il interprète, probablement à tort, *rochal* par cristal de roche). || XVI^e s. Par quoy luy en faut adapter d'autres [dents] d'os ou ivoire, ou de dents de rohart, qui sont excellentes pour cest effet, PARÉ, XVII, 3.

— ÉTYM. Probablement, corruption de *rorqual*.

† **ROHRIE** (rô-rie), *s. f.* Voy. TAPURE.

1. **ROI** (roi), *s. m.* || 1° Chef souverain de certains États. De grands rois tous les jours la fortune se joue, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Les rois ne sont jamais de faibles ennemis, CORN. *Méd.* III, 3. Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose! ID. *Cinna*, III, 4. Un roi, quoique vaincu, garde son caractère, ID. *Perthar.* V, 2. Qui sert le mieux son roi ne fait que son devoir, ID. *Agésil.* V, 7. Un grand roi pèse tout d'un contre-poids égal, Rend le bien pour le bien et le mal pour le mal, ROTR. *Antig.* IV, 1. Il prendra la dîme de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs, vous crierez alors contre votre roi, SACI, *Bible, Rois*, I, VIII, 17. ....Tout compté, mieux vaut en bonne foi S'abandonner à quelque puissant roi, Que s'appuyer de plusieurs petits princes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 18. Défiez-vous des rois; Leur faveur est glissante; on s'y trompe; et le pire, C'est qu'il en coûte cher.... ID. *ib.* X, 10. Le perroquet dit : sire roi, Crois-tu qu'après un tel outrage Je me doive fier à toi? ID. *ib.* X, 12. Tout ce qu'il y a de grand sur la terre s'unit contre le christianisme naissant, les savants, les sages, les rois; les uns écrivent, les autres condamnent, les autres tuent, PASC. *Pens.* XVIII, 12, édit. HAVET. Qui aurait eu l'amitié du roi d'Angleterre, du roi de Pologne et de la reine de Suède [tous princes dépossédés], aurait-il cru pouvoir manquer de retraite et d'asile au monde? ID. *ib.* VI, 35. Il faut parler aux rois à genoux; il faut se tenir debout dans la chambre des princes; c'est une sottise et une bassesse d'esprit que de leur refuser ces devoirs, ID. *Condit. des grands*, II. Par les soins d'un si grand roi [Louis XIV], la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable, BOSS. *Marie-Thér.* Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, ID. *ib.* La gloire du roi et sa dignité est la multitude du peuple; sa honte est de le voir amoindri et diminué par sa faute, ID. *Politique*, X, I, 12. Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons, ID. *Reine d'Angleterre.* Il est nécessaire de lui donner tout ensemble [à un Dauphin] les vertus d'un roi et celles d'un particulier, FLÉCH. *Duc de Mont.* Alexandre : Comment prétendez-vous que je vous traite? — Porus : En roi, RAC. *Alex.* V, 3. Je puis faire les rois, je puis les déposer, ID. *Bérén.* III, 1. Nommer un roi père du peuple, est moins faire son éloge que l'appeler par son nom ou faire sa définition, LA BRUY. X. Les bons rois sont très-rares et la plupart sont si méchants que les dieux ne seraient pas justes si, après avoir souffert qu'ils aient abusé de leur puissance pendant la vie, ils ne les punissaient après leur mort, FÉN. *Tél.* XIX. Un roi qui verse le sang de tant d'hommes, et qui cause tant de malheurs pour acquérir un peu de gloire ou pour étendre les bornes de son royaume, est indigne de la gloire qu'il cherche, ID. *ib.* XIV. Deux rois n'étaient tolérables qu'à Lacédémone : ils n'y formaient pas la constitution; mais ils étaient une partie de la constitution, MONTESQ. *Esp.* XI, 10. Quand les Romains ne voulaient point de roi, cela signifiait qu'ils voulaient garder leurs manières, et ne pas prendre celles des peuples d'Afrique et d'Orient, ID. *ib.* XIX, 3. J'ai dans la tête que la guerre offensive a fait les premiers rois, et que la guerre défensive a fait les premières républiques, VOLT. *Dial.* XXIV, 5. Le roi est précisément et à la lettre l'économe de toute la nation, ID. *Pol. et lég. Embelliss. de Paris.* Le premier qui fut roi fut un soldat heureux, ID. *Mérope*, I, 3. Vous ressemblez à un marquis gaulois que j'ai connu dans mes courses [le marquis de Lassay]; il a fait des mémoires dans lesquels il dit : plus je me suis examiné, plus j'ai vu que je n'étais propre qu'à être roi, ID. *Dial.* XXIX, 8. Je vous envoie une épître qui contient l'apologie de ces pauvres rois, contre lesquels tout l'univers glose, en enviant cent fois leur fortune prétendue, *Lettre du roi de Prusse à Voltaire*, 5 mars 1749. Toute l'occupation des rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets : étendre leur domination au dehors, et la rendre plus absolue au dedans, J. J. ROUSS. *Paix perp.* Nous sommes dans l'usage de nommer rois les chefs des peuples barbares qui ont pillé et ensuite envahi les provinces de l'empire romain; cependant ils n'étaient pas rois proprement : c'étaient d'ordinaire des chefs qui marchaient à une entreprise à la tête d'une peuplade qui les avait choisis, ou qui les suivait librement, CONDIL. *Hist. anc.* I, 4. || Fig. Les grands hommes sont mes rois, monsieur; mais la converse n'a pas lieu ici : les rois ne sont pas mes grands hommes, VOLT. *Lett. Maupertuis*, 22 juin 1740. || Faire le roi, exercer une autorité comparée à l'autorité royale. Et on leur plaindra [aux gouverneurs de provinces] un honneur, une distinction, une occasion de faire plaisir à des gens de qualité dans une province! et pourquoi veulent-ils être aimés et honorés, et faire donc les rois? n'est-ce pas pour le service du vrai roi? SÉV. 6 nov. 1689. || Fig. Vivre en roi, faire une dépense de roi, vivre, dépenser magnifiquement. || Il a un cœur de roi, c'est un homme généreux, libéral. || Être heureux comme un roi, comme un petit roi, être extrêmement heureux dans sa condition. Etre heureux comme un roi, dit le peuple hébété; Hélas! pour le bonheur que fait la majesté? VOLT. 1^{er} *disc.* || Parler en roi, faire le roi, trancher du roi, être impérieux et hautain. Qui tranche trop du roi ne règne pas longtemps, CORN. *Nicom.* III, 1. || Par exagération. Se croire le roi du monde, être au comble du bonheur. Il releva la tête que l'attendrissement avait fait pencher, et se crut le roi du monde puisqu'il régnait sur un cœur qui renfermait tous les trésors de la vie, STAEL, *Corinne*, VII, 3. || C'est un plaisir de roi, c'est un grand plaisir. || Un manger de roi, un morceau de roi, un morceau digne de la bouche d'un roi, se dit d'un mets exquis, délicieux. || Fig. ....Je sais que la vengeance Est un morceau de roi; car vous vivez en dieux, LA FONT. *Fabl.* X, 12. Ma foi, Colette est un morceau de roi, ID. *Berc.* || Souhait de roi, fils et fille. || Jouer au roi dépouillé, se dit quand plusieurs personnes sont après quelqu'un pour le piller, le ruiner. || Roi détrôné, jeu d'enfants qui consiste en ce que, l'un étant monté sur un banc, un tas de feuilles ou de paille, un tertre quelconque, d'autres tâchent, en le tirant ou le poussant, de le faire descendre et de prendre sa place. Jouer au roi détrôné. || Fig. En parlant de deux ou plusieurs personnes qui s'enlèvent successivement ou réciproquement une position regardée comme avantageuse. Ils jouent au roi détrôné. || C'est un roi en peinture, un roi de cartes, un roi de carreau, se dit d'un prince faible qui ne sait pas user de son autorité. Un duel met les gens en mauvaise posture, Et notre roi n'est pas un monarque en peinture, MOL. *Fâch.* I, 10. || Fig. C'était du temps du roi Guillemot, c'était dans l'ancien temps. Bâtiments du temps du roi Guillemot, comme celui-ci! oh! ce que j'en ai déjà vu ne me plaît point du tout, DANCOURT, *Vacances*, sc. 9. || 2° Le roi Catholique, le roi d'Espagne. || Anciennement. Le roi Très-Chrétien, le roi de France. La reine d'Espagne crie toujours miséricorde.... elle arrêta l'autre jour le roi par delà l'heure de la messe, il lui dit : Madame, ce serait une belle chose que la reine Catholique empêchât le roi Très-Chrétien d'aller à la messe, SÉV. 374. Et malgré les serments que Louis de Valois, Que le roi Très-Chrétien a prêtés sur la croix, C. DELAVIGNE, *Louis XI*, II, 11. || Roi des Romains, titre que l'on donnait dans l'empire germanique à celui qui était désigné par les électeurs pour succéder à la dignité d'empereur. || Roi de Rome, titre que Napoléon I^{er} avait donné à son fils. || Terme d'histoire ancienne. Le grand roi, le roi de Perse. Leur ambition [des monarques persans] se bornait à porter seuls le titre fastueux de grand roi et de roi des rois, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 478, dans POUGENS. || Roi des Juifs, se dit, dans l'Écriture, de Jésus-Christ. || Roi d'Yvetot, nom que prenaient les seigneurs d'Yvetot, terre dans le pays de Caux, en Normandie. Il était un roi d'Yvetot Peu connu dans l'histoire, Se levant tard, se couchant tôt, Dormant fort bien sans gloire, BÉRANG. *Roi d'Yvetot.* || 3° Roi des rois, se dit d'un roi qui, par prééminence, commande à d'autres rois. Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse, RAC. *Iphig.* I, 1. || Fig. Le roi des rois, Dieu. Il y a cette différence entre les rois de la terre et le roi des rois, que les princes ne rendent pas leurs sujets fidèles, mais qu'ils les trouvent tels; au lieu que Dieu ne trouve jamais les hommes qu'infidèles, et qu'il les rend fidèles quand il le faut, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, V. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir; elle voudrait disparaître tout entière devant la majesté du roi des rois, BOSS. *Mar.-Thér.* Je vais au roi des rois demander aujourd'hui Le prix de tous les maux que j'ai soufferts pour lui, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Le roi du ciel, Dieu. Il nous avertit que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux.... avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 4° Quand on dit absolument le roi, on entend le roi qui règne dans le pays où l'on est. Hors qu'un commandement exprès du roi me vienne De trouver bons les vers dont on se met en peine.... MOL. *Mis.* II, 7. Les Écossais, à qui il [Charles I^{er}] se donne, le livrent aux parlementaires anglais, et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Le feu roi, le prédécesseur du roi régnant. || Servir le roi, se disait pour être militaire, servir dans les troupes du royaume. || Dans la marine, bâtiment du roi, bâtiment armé par le gouvernement et monté par des officiers et des marins de la marine royale. || Il est noble comme le roi, se dit d'un homme de noblesse ancienne. || Cela est vrai ou le roi n'est pas noble, se dit pour affirmer une chose. || Le roi n'est pas son cousin, se dit de quelqu'un qui est fier ou glorieux, ou qui vient d'obtenir quelque grand succès. || Être sur le pavé du roi, être dans la rue. || Loger dans la maison du roi, être en prison. || Être au pain du roi, manger le pain du roi, se disait des soldats et aussi des prisonniers. || Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le roi? se dit quand quelqu'un s'étonne de voir un homme riche bien logé, bien meublé, etc. || Pour se moquer de celui qui dit d'un ton absolu : je veux, on répond : le roi dit : nous voulons. || Populairement. Aller où le roi va à pied, ne va qu'en personne, n'envoie personne, aller à ses nécessités. || 5° Le roi ne meurt pas, se disait en France pour signifier qu'à la mort du roi, son parent mâle le plus proche est dans l'instant, et par le seul droit de sa naissance, en possession de l'autorité royale. || De par le roi, voy. PAR, n° 17. || Vive le roi! acclamation publique pour la longue vie et la prospérité du roi. || La maison du roi, voy. MAISON, n° 19. || La bouche du roi, ou, simplement, la bouche, les officiers qui apprêtent le manger pour le roi, et les offices où ils travaillent. || Commissaire du roi, homme du roi, celui qui a commission du roi pour quelque affaire relative au service du roi ou du public. || Procureur du roi, avocat du roi, se disait quand la France était en royaume, voy. PROCUREUR, AVOCAT. || On disait de même au palais : les gens du roi. || Lieutenant de roi de telle place, celui qui en a le commandement en l'absence du gouverneur. || 6° Anciennement. Main du roi, la puissance et l'autorité du roi interposées dans les procédures judiciaires entre particuliers. || Dans l'ancien style de la procédure, mettre quelque chose sous la main du roi, saisir quelque chose en justice au nom du roi. || 7° Anciennement. Les ordres du roi, les ordres de chevalerie de Saint-Michel et du Saint-Esprit. || L'ordre du roi, l'ordre de Saint-Michel, pris séparément. || 8° Anciennement. Coin du roi, morceau de fer trempé et gravé pour marquer la monnaie. || Taux du roi, le prix d'une chose réglé par l'autorité du roi (on dit aujourd'hui taux légal). || Poids du roi, et, plus ordinairement, poids de roi, le lieu où l'on pèse les grosses marchandises (on dit aujourd'hui poids public). || Les deniers du roi, le produit des impositions. || Les coffres du roi, les finances du roi. || Pied de roi, ancienne mesure, la sixième partie de la toise, ou 325 millimètres. || 9° Vraiment roi, prince qui accomplit tous les devoirs de la royauté. Mais un roi vraiment roi qui, sage en ses projets,

Du bonheur du public ait cimenté sa gloire, Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire, BOIL. *Épître* I. || Le plus roi, le prince qui porte le plus le caractère de la royauté. L'estime que le plus grand, ou, pour parler avec M. Pellisson, le plus roi entre les rois [Louis XIV] a conçue de votre mérite, *Leibnitz à Bossuet*, dans BOSS. *Projet de réunion*, *Lett.* VIII. || Être moins roi, sortir un peu de la dignité royale. Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être, est de l'être moins quelquefois.... LA BRUY. X. || Le moins roi, le prince qui a le moins les défauts des rois. Il n'y a que le roi de Prusse que je mets de niveau avec vous, parce que c'est de tous les rois le moins roi et le plus homme, VOLT. *Lett. Maupertuis*, 1740. || **10°** Le Livre des Rois, les quatre livres de l'Ancien Testament contenant l'histoire des Hébreux depuis Samuel jusqu'à la captivité de Babylone. || **11°** Celui qui commande aux choses comme fait un roi à ses sujets. Roi de ses passions, il a ce qu'il désire, RACAN, *Bergeries*, dans RICHELET. L'homme de la nature est le chef et le roi, BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. L'avare, d'autre part, n'aime que la richesse, C'est son roi, RÉGNIER, *Sat.* IX. || **12°** Fig. et familièrement. Le premier, le principal, le meilleur en son genre. J'ai le roi des maris, Il n'en est pas de meilleur dans Paris, LA FONT. *Gag.* Je sais.... Qu'on te peut appeler le roi des serviteurs, MOL. *l'Ét.* I, 2. Dansez vite, obéissez donc, il est le roi du rigodon, BÉRANG. *Ménétr. de Meudon.* || C'est le roi des hommes, se dit d'un homme excellent qui aime à obliger, à faire plaisir. || Le roi des fous, l'homme le plus fou qu'il y ait. Je soutiens, moi, qu'il faut être le roi des fous Pour se faire prier d'épouser une fille jeune, riche héritière et de noble famille, DESTOUCH. *Phil. mar.* III, 3. || **13°** Roi d'armes, le chef des hérauts d'armes. || Le roi du bal, celui qui donne le bal, ou en l'honneur de qui on donne le bal et qui ouvre la danse. || Le roi de la basoche, celui d'entre les clercs du palais qui présidait une certaine juridiction qu'ils tenaient autrefois. || Le roi des pèlerins, celui d'entre eux qui a vu le premier le clocher du lieu où ils vont en pèlerinage. || Le roi de l'oiseau, celui des tireurs d'arbalète qui abat l'oiseau. || Chez les anciens, le roi du festin, celui qui présidait à un festin. Nous tirâmes au sort le roi du festin; il devait écarter la licence, sans nuire à la liberté, BARTHÉL. *Anach.* ch. 25. || **14°** Titre qui se donnait à tous les chefs de corporation jouissant de quelque privilége public. Roi des barbiers, des merciers, etc. || Roi des violons, le chef des vingt-quatre violons du roi et de tous les violons de France, sans la permission duquel il n'y avait pas de violon qui osât jouer publiquement, RICHELET. || **15°** Roi, titre que l'on donnait, à Malte, au plus ancien des chevaliers embarqués sur une des galères de l'ordre; il commandait la garde, et avait à sa charge les armes du navire. || **16°** Roi de théâtre, l'acteur qui fait les rois. Tiens-toi un peu, enfonce ton bonnet en méchant garçon; campe-toi sur un pied; mets la main au côté; fais les yeux furibonds; marche un peu en roi de théâtre, MOL. *Scapin*, I, 7. || Fig. Un roi de théâtre, synonyme de roi en peinture, voy. plus haut, n° 1. || Roi de théâtre se dit aussi d'un prince qui veut toujours se montrer, se produire en public. || **17°** Chez les catholiques, le jour des Rois (avec une R majuscule), l'Épiphanie. Où j'étais résolu.... De boire et de manger comme aux veilles des Rois, RÉGNIER, *Sat.* X. || Faire ou tirer les Rois, dîner ou souper en société ou en famille le jour des Rois, et partager entre les convives un gâteau où il y a une fève. Mon fils est retourné en basse Bretagne faire les Rois, SÉV. 397. Le roi fit à Versailles de magnifiques Rois avec beaucoup de dames, ST-SIM. 190, 38. || Gâteau des Rois, le gâteau où il y a une fève, ce jour-là. || Chandelle des Rois, voy. CHANDELLE. || Le roi de la fève, voy. FÈVE. Ce fut un tel qui fut roi. || Le roi boit, cri que poussent les convives pendant que le roi de la fève boit. || **18°** Roi se dit de certains animaux qu'on regarde comme les plus nobles de tous. Le roi des animaux, le lion. De par le roi des animaux, Qui dans son antre était malade, Fut fait savoir à ses vassaux, Que chaque espèce en ambassade Envoyât gens le visiter, LA FONT. *Fabl.* VI, 14. || Le roi des oiseaux, l'aigle. || Roi des animaux se dit quelquefois de l'homme. Ce maître prétendu qui leur donne des lois, Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois? BOIL. *Sat.* VIII. || Par extension, le roi des forêts, le chêne. Quand le roi des forêts, victime désignée, Doit fatiguer enfin le fer de la cognée, MASSON, *Helvét.* III. || **19°** Roi des chevrotains, nom donné à l'antilope pygmée de Pallas, ruminants (Cap). || Roi des cailles, le râle des genêts. || Roi de a mer, la coryphène hippure (poissons acanthoptérygiens), appelée dauphin. || Roi des rougets, l'apogon commun. || Le roi, nom vulgaire du papillon grand nacré. On dit aussi roi des papillons. || Roi du sud, belle variété de cône (coquilles). || **20°** Le roi des abeilles, voy. ABEILLE. || **21°** Les Trois Rois, nom de trois étoiles placées sur une même ligne dans la constellation d'Orion. On les appelle aussi le baudrier d'Orion, le râteau, la ceinture d'Orion, le bâton de Jacob. || **22°** Au jeu de cartes, la carte figurant un roi dans chaque couleur. Ou, querellant tout bas le ciel qu'elle regarde, A la bête gémir d'un roi venu sans garde, BOIL. *Sat.* X. || Se dit absolument du roi de cœur, à la guimbarde. || Roi appelé, celui qui est avec l'ombre au quadrille. || Roi qui parle, sorte de jeu de cartes qui se jouait du temps de Louis XIV. 10 septembre : Monseigneur fit jouer vingt-huit personnes au roi qui parle, DANGEAU, I, 220. Le 26 : dans l'appartement, il y eut un roi qui parle, où trente personnes jouèrent à la même table, ID. *ib.* p. 223. || **23°** Aux échecs, la principale pièce du jeu. On ne prend point le roi, il faut lui donner échec et mat pour gagner. Si les petites choses peignent les hommes, il est permis de rapporter qu'il [Charles XII] faisait toujours marcher le roi à ce jeu [les échecs]; il s'en servait plus que des autres pièces, et par-là il perdait toutes les parties, VOLT. *Charles XII*, 5. || **24°** Dans l'ancienne minéralogie, le roi des métaux, l'or. || **25°** Terme d'alchimie. Le roi, le soufre ou l'or minéral. || Le roi et la reine, le soufre et le mercure qu'on doit faire cuire ensemble. || **26°** Roi d'été, variété de poire. || Proverbes. Un Dieu, un roi, une loi, se dit pour combattre les hérésies. || Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois, voy. AVEUGLE. || C'est la cour du roi Pétaud, voy. PÉTAUD.

— SYN. ROI, TYRAN, PRINCE, SOUVERAIN, EMPEREUR. Le roi se distinguait du tyran dans l'antiquité en ce qu'il possédait légitimement l'autorité; depuis le moyen âge, il se distingue des ducs, comtes, princes, souverains aussi, en ce que le roi a été dans l'origine suzerain de ces ducs, comtes et princes; enfin il se distingue de l'empereur, en ce que l'empereur est un titre dérivé de l'empire romain.

— HIST. X° s. Chi [qui] rex eret à cels dis sovre pagiens, *Eulalie*. || XI° s. E qui enfraint la pais le rei, *Lois de Guill.* I. Charles li reis, nostre emperere magne, *Ch. de Rol.* I. || XII° s. Que roi [l'amour] me fait de folie, *Couci*, III. Car cil qui voit tel amor desevrer [séparer].... A assez plus de duel [deuil] et de pesance Que n'auroit jà li rois s'il perdoit France, *ib.* XXIV. Raoul ot droit, si con je ai apris; Le tort en ot li rois de Saint Denis, *Raoul de C.* 33. || XIII° s. [Il y] Avoit un roi en France de moult grant seigneurie, *Berte*, II. Ha! Diex, fait-ele, sire, vrai rois, vrai gouvernere, *ib.* XLIV. [Dieu] C'est li rois souverains en cui du tout [je] m'afi, *ib.* LIX. Ha! Diex, con je seroie rois [quelle satisfaction j'aurais], Se le pooie as poins tenir [un putois] A mon chief por le froit covrir, Por ce que il bone pel a! *Ren.* 2516. Por ce qu'il ne vost porter corone d'or là ù le rei des reis Jhesu Crist le fiz de Dieu porta corone d'espines, *Ass. de Jér.* I, 25. Mais on a conté maintes fois : Où vient li rois, là va li lois, PH. MOUSKES, *ms.* p. 735, dans LACURNE. || XIV° s. Celui n'est pas roy, qui n'est de soy et par soy suffisant en touz biens, ORESME, *Éth.* 246. Il advint une fois que beaucoup de chevaliers et de dames jouoyent au roy qui ne ment, pour dire verité du nom de s'amie, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, dans LACURNE. L'an mil trois cent trente et ung, bourgois de Tournay emprendrent une très noble et belle feste de trente ung roys pour jouster l'an trente et ung.... et principalement Jacques de Cobry l'esmeut et commencha, prendant grand peine et supportant grandz fraiz pour l'estaurer, lequel fut nommé pour ceste feste le roy Ghalot, qui jadis conquist trente roys, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 48. || XV° s. Car comme uns asnes couronnez Est uns rois terriens sans lettre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 550. Maleureus suis par toute lettre, Voire, par Dieu, roy des mescheans [ceux qui ont mauvaise chance], ID. *ib.* f° 382. Cent mille foiz vous doy remercier, Chiere dame, de vostre doulz octroy; Car vous m'avez fait plus riche d'un roy, ID. *Art de faire des chansons.* Comme homme soit si notable chose, que chascun soit un roy et chascun soit un monde, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, 12. || XVI° s. Les ephores condemnerent à l'amende leur roy Archidamus, à cause qu'il avoit espousé une petite femme, disans qu'il leur engendreroit des roytelets, non pas des roys, AMYOT, *Agésil.* II. Il n'y a dignité temporelle en France qui entre en comparaison avec celle du roy; et neantmoins il n'y a parole en laquelle nos devanciers se soient tant licentieusement desbordés qu'en cette-ci : roy des merciers, roy des barbiers, roy d'armes, roy des ribaux.... PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 720, dans LACURNE. Il n'y a rien qui soit tant à craindre, que quand un royaume tombe entre les mains d'un enfant; chacun en son particulier veut jouer au roy despouillé, ID. *ib.* VI, p. 536. Quand quelquesfois je pense à ma premiere vie, Du tans que je vivois seul roy de mon desir, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, XX. De meschant homme bon roi, COTGRAVE. Il [Dieu] mit des cœurs de rois au sein des artisans, Et aux cerveaux des rois des esprits de paysans, D'AUB. *Tragiques*, *Feux.* Samuel tient son rang, juge et prophete sage, A qui ce peuple sot, friand de son dommage, Demande un roi : lui donc, instituant les rois, Annonce leurs defauts que l'on prend pour des droits, ID. *ib. la Chambre dorée.* Soubz roys l'on vit en plus grand abandon [licence] que soubz loys, BONIVART, *Chron. de Gen.* III, 28.

— ÉTYM. Bressan, *ray*; prov. *roi*, *rey*, *re*; esp. *rey*; ital. *re*; du lat. *regem*; comparez le gothique *reiks*, le kymrique *rîx*, l'irl. *rig*, et le sanscr. *râjan*.

2. **ROI** (roi), *s. m.* Terme du jeu du piquet à écrire. Nom d'une division de la partie qui comprend deux ides. Une partie complète est de douze rois ou vingt-quatre ides.

— ÉTYM. D'après Rabelais, voy. son *Glossaire*, *roie* était la marque, la *raie* servant à noter les coups, les parties dans divers jeux, notamment aux cartes; il faudrait écrire : jouer en six *roies*, en douze *roies*, et non *rois*, comme fait l'Académie (JAUBERT, *Glossaire*).

ROIDE (roi-d') ou **RAIDE** (rè-d'. La prononciation rè-d' a presque entièrement fait disparaître la prononciation roi-d'), *adj.* || **1°** Qui ne plie pas quand on veut le fléchir. Roide comme une barre de fer. Il a eu des rhumatismes, et son bras est resté tout roide. Un tas d'anguilles toutes sèches et roides de froid sur le rivage, DESC. *Météor.* I. Morel, le laquais de César, prend dans ses bras ce petit paysan, en disant : il est bien roide, je le crois mort, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 139, dans POUGENS. Des rangées circulaires de soldats étendus raides morts marquèrent les bivouacs, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || Ce linge est tout roide d'empois, il est empesé trop roide, il est trop ferme, trop dur, parce qu'on y a mis trop d'empois. || Terme d'histoire naturelle. Se dit d'une partie qui, bien que grêle ou mince, oppose de la résistance à la flexion. || Être tué roide, tomber roide mort, demeurer roide mort sur la place, être tué, mourir tout d'un coup. Ils [les Hollandais, au passage du Rhin] font une décharge où M. de Longueville est tué tout roide; on lui a trouvé cinq coups de mousquet, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 143. Et non moins bon archer que mauvais raisonneur, Roide mort étendu sur la place il le couche, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père, et se met à crier et à pleurer : Taisez-vous, mon enfant, lui dit-il; voyez, en lui montrant M. Turenne roide mort; voilà ce qu'il faut pleurer éternellement; voilà ce qui est irréparable, SÉV. 203. Il [le duc de Nemours] tira le premier, apparemment comme l'offensé, et voulut ensuite fondre l'épée à la main sur M. de Beaufort qu'il avait manqué, et qui le tua roide de trois balles dans l'estomac, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 254, dans POUGENS. || **2°** Qui est fort tendu. Cette corde est roide, n'est pas assez roide. || **3°** Qui manque de souplesse, de grâce. Une attitude roide. Des mouvements roides. Mme d'Aubigné toute honteuse, Mlle de Mérode toute roide, Mlle de la Barge tout endormie, MAINTENON, *Lett. à Mme la marquise de Dangeau*, 11 juill. 1707. || Se tenir roide, se tenir le corps droit sans fléchir d'aucun côté. || Fig. et familièrement. Se tenir roide, tenir bon dans une résolution. Quoi que j'aie pu lui dire, il s'est tenu roide. || Se tenir roide, signifie encore montrer une rigidité excessive. Ce sera donc à Auguste, monsieur, à qui j'adresserai mon Aristippe, ou à quelque autre homme de ce siècle-là, puisque les gens de celui-ci se tiennent si roides sur le point d'honneur, BALZ. *Lett. à Chapelain*, 22 fév. 1644, dans PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III. || Dans le langage des arts d'imitation. Des contours roides. Des draperies roides. || **4°** Fig. Qui ne se relâche pas de ses idées, de ses prétentions, de ses principes. Il est sûr qu'il ne se trouve plus de ces âmes vigoureuses et raides de l'antiquité, FONT. *Montaigne, Socrate.* Il fut étrange que M. de Rohan se montrât si raide pour la récusation [du premier prési-

dent], ST-SIM. 26, 49. Messieurs les hidalgos étant ordinairement roides en fait d'alliance, et gens à observer les longues et les brèves, LESAGE, *Est. Gonz.* 36. || Substantivement Sa société [du P. Tellier, jésuite] pour l'ardeur de son naturel et son roide avait été obligée de le renvoyer en France, ST-SIM. 217, 179. || Il se dit des choses en un sens analogue. [Suivant les réformés] il n'y en avait jamais eu [de libre arbitre] ni parmi les hommes ni parmi les anges.... jamais les stoïciens n'avaient fait la fatalité plus roide et plus inflexible, BOSS. *Var.* XIV, 1. Les idées qu'on y prend [dans la vie retirée] sont plus roides et inflexibles, faute d'être traversées, pliées par celles des autres, FONTEN. *Méry.* Les principes les plus raides de sa secte [stoïcienne], DIDER. *Claude et Nér.* II, 88. || 5° Difficile à monter, escarpé. Une côte roide. Il entre dans cette grotte souterraine, et descend un escalier excessivement roide, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 543, dans POUGENS. || 6° Qui a un mouvement rapide et fort. Les pigeons ont l'aile fort roide. Le cours de cette rivière est roide. || Fig. et familièrement. Faire ce jeune homme si vite capitaine, cela était un peu raide. || Par extension. Cela est raide, se dit de quelque chose, parole ou acte, qu'il est difficile d'accepter. || 7° Adverbialement. Vite, vivement, avec force. La Rancune se mit à pisser si largement et si roide, que le bruit seul du pot de chambre eût pu réveiller le marchand, SCARR. *Rom. com.* I, 6. || Raide comme balle, très-rapidement, sans hésiter. || Terme de vénerie. Découpler raide, découpler les chiens d'un relais, aussitôt que l'animal est passé, sans attendre la meute. || Fig. et familièrement. On a mené cette affaire bien roide, on l'a poussée fort vivement. || Dans le même sens. On a mené cet homme bien roide. Je le mène un peu roide, REGNARD, *Ret. impr.* VI.

— HIST. XIIe s. A tels jà e suef et dulz estre devez, En pur ço que vous estes e enuins et sacrez, E reddes as pluseurs pur le brant que portez, *Th. le Mart.* 78. [Une lance] Qui moult fut roide et le fer aceré, *Ronc.* p. 190. E hanste fort e rade à cel mestier, *Gerard de Ross.* p. 316. || XIIIe s. Les iex [yeux] [il] ot clos et le corps roide, Et en plusieurs lieus la char froide, *Blonde et Jehan*, v. 1171. Et se il [un ouvrier] est si foz et si roides et si aboutiz que il ne vueille obeir au commendement le mestre [du métier], *Liv. des mét.* 198. La coste estoit si roite que à peinne s'i pooit tenir chevaus, JOINV. 276. A justices tenir et à droitures soies loiaus et roide, sans tourner à destre ne à senestre, ID. 301. Bone justice et roide, et qui n'espargnast plus le riche home que le poure, ID. 297. || XIVe s. Homme de très rede seigneurie et de très sur et aspre empire, BERCHEURE, f° 84, *verso.* Les ames des christiens reçoi en ta grant sale, Dont li corps sont cy mort, tuit froit, tuit roit, tuit pale, *Girart de Ross.* v. 4082. || XVe s. Par dessous cette montagne couroit une riviere forte et roide, FROISS. I, I, 41. Ces Flamands qui descendoient orgueilleusement et de grand volonté, venoient roids et durs, ID. II, II, 197. Se ce meschant [le médecin] j'eusse creu, Las! je seroy, mort tout roide, Se seulement j'eusse beu Sa tisanne et son eau froide, BASSELIN, XLVIII. || XVIe s. C'est la qualité d'un portefaix, d'avoir les bras et les jambes plus roides, MONT. I, 242. Roides, transis et immobiles du froid, ID. I, 262. Un roide jousteur, ID. IV, 35. Et leur commanderent qu'ilz s'en courroussent le plus roide qu'ilz pourroient vers Megares, AMYOT, *Pyrrhus,* III.

— ÉTYM. Wallon, *reu;* picard, *radé, rède,* vite; provenç. *rege, reze, rede, rot;* du lat. *rigidus* (voy. RIGUEUR). Ce mot fait difficulté. Au sens de *qui ne plie pas,* il vient de *rigidus* qui donne *roit,* ou *roide* dans le dialecte du centre, et *redde* ou *rede* dans le dialecte normand. Mais *roide* a aussi le sens de rapide; et *rapidus* avait donné *rade* ou *raide.* Y a-t-il eu confusion, et a-t-on mêlé les formes *roide* de *rigidus* et *raide* de *rapidus?* Cela est incontestablement possible pour le normand, entre *rede* et *raide;* mais cela ne l'est pas pour le dialecte du centre; là *raide* n'a pu être pris pour *roide,* du moins dans les hauts temps et avant la fin du XIIIe siècle et le XIVe siècle. Mais, à partir de ce temps, la confusion a pu se faire. Le seul cas de confusion que l'on pourrait alléguer serait celui de Gérard de Rossillon, au XIIe siècle, où *rade* est dit pour *rigidus;* mais ce poëme, écrit sur les confins entre la langue d'oc et la langue d'oïl, ne peut pas faire autorité. A ce point, si les lois phonétiques n'admettent pas la confusion, dans le dialecte du centre, entre *roide,* de *rigidus,* et *raide,* de *rapidus,* reste la difficulté de savoir comment *rigidus* a pu prendre le sens de rapide. C'est l'idée de tension qui aura servi d'intermédiaire : ce qui est tendu a paru escarpé; et ce qui est escarpé a paru rapide.

† **ROIDEMENT** ou **RAIDEMENT** (rè-de-man), *adv.* D'une manière roide.

HIST. XIIIe s. Se il movoit une verge roidement en l'air, elle soneroit et plieroit, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 117. Qui roidement esgarde les rais dou soleil, il entenebrit si que il ne voit goute, ID. *ib.* p. 369. || XIVe s. Si l'esprevier va querre l'aloe roidement en tirant à contre mont, que c'est belle chose à regarder! *Modus,* f° CI. || XVe s. Si en fut tout joyeux, et esperonna aussi moult roidement vers lui, FROISS. I, I, 99. || XVIe s. Commander roidement [durement], AMYOT, *Cam.* 32.

— ÉTYM. *Roide,* et le suffixe *ment;* provenç. *reidament.*

ROIDEUR (roi-deur) ou **RAIDEUR** (rè-deur; la prononciation rè-deur est de beaucoup la plus usitée aujourd'hui), *s. f.* || 1° Propriété par laquelle les corps résistent efficacement aux puissances qui tendent à altérer ou à rompre la cohésion de leurs parties en en changeant la direction par la flexion. La roideur d'une corde tendue. La roideur d'une articulation, à la suite d'un rhumatisme. || 2° Il se dit de ce qui n'est pas souple, aisé. La roideur des mouvements, des contours. La maîtresse de la maison n'avait rien de cet air emprunté et gauche, de cette roideur, de cette mauvaise honte qu'on reprochait alors aux jeunes femmes d'Albion, VOLT. *Princ. de Babylone,* 8. Froids, monotones, morts, du fer qui les mutile Ils [les arbres taillés en ifs] semblent avoir pris la roideur immobile, DELIL. *Jard.* I. || On l'applique aussi au style. Un style simple sans négligence, plein sans roideur, noble sans faste, élégant presque sans parure, MARMONTEL, *Œuv.* t. XVII, p. 32. || 3° Fig. Fermeté qui ne cède pas, sévérité qui ne se laisse pas fléchir. Cette grande roideur des vertus des vieux âges Heurte trop notre siècle et les communs usages, MOL. *Mis.* I, 1. Votre monsieur Purgon.... est un homme.... qui, avec une impétuosité de prévention, une roideur de confiance, une brutalité de sens commun et de raison, donne au travers des purgations et des saignées et ne balance aucune chose, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Cette immobilité et cette roideur inflexible qui paraît en quelques actions n'est qu'une dureté produite par le vent des passions qui enfle comme des ballons ceux qu'elles possèdent, NICOLE, *Ess. mor.* 1er *traité,* ch. 13. Un homme d'esprit, et qui est né fier, ne perd rien de sa fierté et de sa roideur pour se trouver pauvre, LA BRUY. V. Un vain entêtement de noblesse et cette raideur de caractère que rien n'amollit, ont fait vos malheurs et les siens, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 7. Je ne lui connais d'autre force dans l'âme que l'inflexible raideur avec laquelle il exige que tout plie sous ses volontés passagères, BARTHÉL. *Anach.* ch. 33. Daru vint à son tour [dans la délibération si on marcherait sur Moscou]; ce ministre est droit jusqu'à la raideur et ferme jusqu'à l'impassibilité, SÉGUR, *Hist. de Napol.* V, 2. || 4° Rapidité de mouvement. Une balle lancée avec roideur. Le fidèle émoucheur Vous empoigne un pavé, le lance avec roideur, Casse la tête à l'homme en écrasant la mouche.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Il m'enseigna.... Comme on louait un sot auteur en place; Comme on fondait avec lourde raideur Sur l'écrivain pauvre et sans protecteur, VOLT. *Pauvre diable.* || 5° Pente rapide. La roideur d'un escalier, d'une côte. Des brèches moins défendues encore par leur roideur que par la bravoure, ANQUET. *Ligue,* I, 306.

— HIST. XIIe s. E se s'espée tranche, la meie [la mienne] ad grant reidur, *Th. le Mart.* 37. Tant tendrement les fols ama, que reddement nes [ne les] chastia; par bel les reprist e par amur, nient par destresce ne par reddur, cume apent [appartient] à maistre e à pastur, *Rois,* p. 9. || XIIIe s. Li pors [le sanglier] li vint de tel redor.... *Ren.* 22515. Roidors [sévérité] est une vertus qui restraint le tort fait par digne torment, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 408. [Un malade] ne set que il eust puis roideur ou chaleur de fievre ou doleur de chief, *Mir. de St Louis,* p. 166. Et otroi de requeste est plus de grace que de redor de droit, *Liv. de jostice,* 27. || XIVe s. Eux apuians et traians et soulevans si comme la roisteur du lieu le requeroit, BERCHEURE, f° 114. Froit est mordant des ulceres, et fait doleur sans boe [pus], et reddeur, et froidures fievreuses et spames, LANFRANC, f° 10. || XVIe s. Des chevaux.... courants de toute leur roideur, MONT. I, 358.

— ÉTYM. *Roide.*

ROIDI (roi-di) ou **RAIDI, IE** (rè-di, die), *part. passé* de roidir ou raidir. Des membres roidis par le froid. || Fig. Il [Napoléon] croit que ces hommes [les boyards de Moscou], ou raidis d'orgueil, ou paralysés de frayeur, restent immobiles sur leurs foyers, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4.

ROIDILLON (roi-di-llon) ou **RAIDILLON** (rè-di-llon; *ll* mouillées, et non rè-di-yon; la prononciation rè-di-llon, est à peu près la seule usitée), *s. m.* || 1° Petite élévation qui se trouve dans un chemin. Les chevaux peinent à monter ce roidillon. || Particulièrement, sentier raide et raccourci que prennent les piétons, pour éviter les circuits des grandes routes dans les côtes. || 2° Fig. et populairement. Un homme raide, difficile à manier. C'est monsieur raidillon.

— ÉTYM. *Roidir.*

ROIDIR (roi-dir) ou **RAIDIR** (rè-dir. La prononciation rè-dir est aujourd'hui la plus usitée de beaucoup), *v. a.* || 1° Tendre ou étendre avec force. Roidissez le bras. || Terme de charpenterie. Raidir un étai, l'amener à une pression propre à soutenir un mur. || 2° Rendre roide, incapable de mouvement. Lorsque la vieillesse me courbera le dos et me raidira les jarrets, MARMONTEL, *Mém.* II. Leurs habits mouillés [dans la retraite de Moscou] se gèlent sur eux; cette enveloppe de glace saisit leurs corps et raidit tous leurs membres, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || 3° Fig. Rendre ferme, roide. Ce fut [l'intérêt de Mme de Maintenon et d'Harcourt] ce qui les roidit à soutenir Mme des Ursins, ST-SIM. 122, 99. Il [Colomb] avait, comme tous ceux qui forment des projets extraordinaires, cet enthousiasme qui les roidit contre les jugements de l'ignorance, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 3 || 4° *V. n.* Devenir roide. Le linge mouillé roidit par la gelée. || Fig. Gauche, mal à l'aise, souffrant dès 89 sous les risées de la Constituante, il [Robespierre] avait raidi de haine, et s'était comme dressé sous l'applaudissement du peuple, MICHELET, *Hist. Révol.* IX, 4. || 5° Se roidir, *v. réfl.* Devenir roide. Le linge mouillé se roidit par la gelée. Ses bras se roidissent, la pâleur de la mort couvre son front, GENLIS, *Ad. et Th.* t II, p. 60, dans POUGENS. || Se tenir roide. Faisons comme les enfants et les ivrognes, qui ne se cassent jamais ni jambes ni bras quand ils tombent, parce qu'ils ne se roidissent pas pour ne pas tomber, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou,* t. III, p. 337, dans POUGENS. Pour m'arrêter je me roidis; Mais le tourbillon me dit : passe, BÉRANG. *Juif errant.* || Se dit d'un cheval qui, par fantaisie, refuse d'avancer. || 6° Fig. Tenir ferme, ne vouloir point se relâcher. L'âme doit se roidir plus elle est menacée, CORN. *Méd.* I, 5. Il faut avouer que la religion a quelque chose d'étonnant; c'est parce que vous y êtes né, dira-t-on; tant s'en faut, je me roidis contre par cette raison-là même, de peur que cette prévention ne me suborne, PASC. *Pensées, Religion,* 18, édit. FAUGÈRE. Mais, ma chère bonne, il y a des extrémités où l'on romprait tout, si l'on voulait se raidir contre la nécessité, SÉV. 15 nov. 1684. Je viens.... vous faire admirer un homme qui ne se détourna jamais de ses devoirs; qui, pour maintenir la raison, se roidit contre la coutume, FLÉCH. *Duc de Montaus.* S'il survient un grand événement, il [le diplomate] se roidit ou il se relâche selon qu'il lui est utile ou préjudiciable, LA BRUY. X. Il faut.... que nous nous roidissions sans relâche contre nous-mêmes, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. Le roi s'était roidi à n'excepter aucun de ceux qui entraient dans le service, de passer une année dans une de ses deux compagnies de mousquetaires, ST-SIM. I, 12. Le cardinal Mazarin, qui ne se raidissait pas contre les difficultés comme Richelieu, VOLT. *Hist. parl.* LV. || Avec ellipse du pronom personnel. Quelle est votre pensée, et quel bourru transport Contre vos propres vœux vous fait roidir si fort? MOL. *le Dép.* III, 9.

— HIST. XIIe s. [Il] Roidist la jambe, si s'afiche as estrez [étriers], *Ronc.* p. 67. || XIIIe s. [Les femmes] Sanglent estroit leur testes d'un las ou d'un chapel, Pour leur frons defroncier et pour redir la pel, *Contenance des femmes.* || XIVe s. Le mettez [le lièvre] harler sur le greil, id est roidir sur bon feu de charbon, *Ménagier,* II, 5. || XVe s. Les aucuns sont mortz et roydiz; D'eulx n'est-il plus rien maintenant, VILLON, *Grand testam.* || XVIe s. Ce n'est pas assez de luy roidir l'ame, il luy fault aussi roidir les muscles, MONT. I, 165. Cettuy cy se peine, se roidit et se tend, pour.... ID. II, 105. Ils accomodent bien la reigle de justice, la faisant ployer à leur profit, et la roidissant à la ruine d'autrui, LANOUE, 240. Elle le vit, froid et terni, roidir entre ses bras, YVER, p. 593.

— ÉTYM. *Roide;* Berry, *redzir.*

† **ROIDISSEMENT** (roi-di-se-man) ou **RAIDISSEMENT** (rè-di-se-man), *s. m.* Action de roidir ou de se roidir.

— HIST. XVI^e s. Le froid endurcit la peau, il fait des tensions de nerfs, roidissemens et des convulsions, PARÉ, t. III, p. 616.

† **ROINES** (roi-n'), *s. f. pl.* Fortes pièces de bois qui forment les deux côtés du châssis dans les métiers de basse lisse.

† **ROISSE** (roi-s'), *s. f.* Terme d'exploitation des mines. Couche fortement inclinée (Nord).

ROITELET (roi-te-lè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des roi-te-lè-z impuissants; roitelets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Par dénigrement. Le roi d'un très-petit État. Clovis tua un roitelet de Cambrai qui lui montrait ses trésors, VOLT. *Mœurs*, 11. Qui croirait que, pour exclure Henri IV de son héritage, on citait l'exemple d'un roitelet juif, nommé Ozias, que les prêtres avaient chassé de son palais parce qu'il avait la lèpre? ID. *Mœurs*, 174. || 2° Un roi de petite taille. Les éphores condamnèrent à une amende leur roi Archidamus, parce qu'il avait épousé une femme fort petite; car, disaient-ils, elle ne nous donnera pas des rois, mais des roitelets, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 237. || 3° Fort petit oiseau ; c'est le nom vulgaire : du régule cristé de Vieillot, qui est la motacille régule de Gmelin et la sylvie régule de Latham ; et du troglodyte européen, insectivores, dit aussi bérichon, fourre-buisson, ratelet, petit rat. Si bien qu'ils [les poëtes] font comme le roitelet, qui, pour monter aux nues, se cache sous les ailes de l'aigle, *Francion*, V, p. 186. Un roitelet pour vous [roseau] est un pesant fardeau, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Le roitelet est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires; qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, BUFF. *Ois.* t. X, p. 62.

— HIST. XIII^e s. Si r'avoit aillors grans escoles De roietiaus et torteroles, De chardonneraus, d'arondeles, *la Rose*, 652. || XV^e s. Mais par où cuide cil roytiaulx entrer en Flandre? FROISS. II, II, 174. || XVI^e s. Le petit roytelet, se resjouyssant plus que de coustume, sautelant et plaisamment chantant, denote la pluye advenir, PARÉ, *Anim.* 2. Cesar appelle roytelets touts les seigneurs ayants justice en France de son temps, MONT. I, 333. Il y a une société entre le petit oyseau qu'on nomme le roytelet, et le crocodile; le roytelet sert de sentinelle à ce grand animal, ID. II, 195. Comme un petit roytelet est aussi bien souverain en son petit destroict, que le grand en un grand Estat, CHARRON, *De la sagesse*, I, 11.

— ÉTYM. Dimin. de *roietel* ou *roitel*, anc. dim. de *roi;* wallon, *rôietai*.

† **ROITELETTE** (roi-te-lè-t'), *s. f.* Femelle du roitelet. On m'a dit que votre roitelet Est bien soûl de sa roitelette, Et que ce petit drôle ne fait Des soupirs que pour la fauvette, *Rec. de pièces galantes*, dans RICHELET.

† **RÔLAGE** (ro-la-j'), *s. m.* Action de mettre le tabac en rôles..... Dans les ateliers suivants, savoir : .... écôtages et filage des rôles menu-filés........ rôlages et pression; pressions des carottes.... *Instr. sur le serv. des manuf. des tabacs*, 30 *juin* 1832, *art* 219.

† **ROLAND** (ro-lan), *s. m.* Paladin des chansons de geste, célèbre par sa vaillance, qui mourut à Roncevaux. Moi, chamailler, bon Dieu! suis-je un Roland, mon maître, Ou quelque Ferragus? MOL. *le Dép.* V, 1. || Fig. Faire le Roland, faire le brave.

— HIST. XV^e s. Si je mouroye tout maintenant, Je mourroye de la mort Rolant [de soif], *Rec. de farces*, p. 189.

— ÉTYM. Ancien haut-allem. *hruod*, *hrod*, gloire, et *land*, terre.

RÔLE (rô-l'), *s. m.* || 1° Rouleau, sens propre qui n'est conservé que dans quelques termes de métier. On comprime ces cannes entre deux rouleaux qu'on appelle rôles, faits d'un bois très-dur, et qui tournent en sens contraire, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 354, dans POUGENS. || Pelote de tabac ou boudin roulé plusieurs fois sur lui-même. Leur enjoignons de faire leur déclaration de tout le tabac qu'ils auront fabriqué, filé et mis en rôle, *Ordonn.* 22 juill. 1681. || 2° Anciennement, une ou plusieurs feuilles de parchemin, de papier, etc. collées bout à bout, sur lesquelles on écrivait les actes, les titres. Grand rôle, petit rôle. || Rôle d'Oléron, règlement pour la marine. || En Angleterre, rôles du parlement, les registres manuscrits des actes de cette assemblée. Chambre des rôles, un lieu où les archives et registres de chancellerie sont gardés. Maître des rôles, celui qui juge dans l'absence du chancelier. || 3° Aujourd'hui, en termes de pratique, un feuillet ou deux pages d'écriture. Une grosse composée de tant de rôles de minute, de tant de rôles. Faire des écritures au rôle. || Fig. Comme on lui disait [à Corbinelli] qu'il y avait peu de charité dans les Petites Lettres [les Provinciales], il tira promptement le rôle de sa poche, et fit voir que c'était ainsi que dans tous les siècles on avait combattu les hérésies et les égarements, SÉV. 6 août 1677. || 4° Liste et catalogue. Les capitaines ont un rôle de leurs soldats. Comme il y a des rôles et états de tous ceux qui tirent des pensions, gages, appointements et dons du roi, VAUBAN, *Dîme*, p. 70. Voilà, monsieur, un petit rôle Des dettes de mon maître.... REGNARD, *le Joueur*, III, 4. Quelle différence y a-t-il entre un état et un rôle? c'est qu'un état contient une recette et une dépense, et un rôle ne contient que l'un ou l'autre, *Arch. des fin. mss. Instructions sur la Ch. des Ctes de Paris*, p. 53, 1701. Je puis, d'après les rôles de la capitation et du dénombrement des marchands, des artisans, des paysans mâles, assurer qu'aujourd'hui la Russie contient au moins vingt-quatre millions d'habitants, VOLT. *Russie*, I, 2. Dresser, sur de fidèles mémoires et sur le rapport de la foi publique bien vérifiée, un rôle des paysans qui se distingueraient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le soin de leur famille, par tous les devoirs de leur état bien remplis, J. J. ROUSS. *Pologne*, XIII. Les receveurs chargés de la perception des impôts publics conservent les rôles des sommes auxquelles sont taxés les citoyens, BARTHÉL. *Anach.* ch. 56. || Terme de marine. Rôle d'équipage, liste générale des hommes qui sont employés à bord d'un vaisseau, avec une qualité quelconque de fonctionnaire; cette liste comprend même les passagers. || Rôle de combat, d'abordage, liste où le poste de chaque homme est assigné soit pour le combat, soit pour le cas d'abordage. || Rôle de quart, liste des hommes qui doivent faire quart. || 5° Terme de palais. Liste sur laquelle on inscrit les causes dans l'ordre où elles doivent se plaider. Rôle ordinaire. Rôle extraordinaire. Rôle de relevée. Sa cause est au rôle. Rayer du rôle. || Rôles du parlement, nom donné jadis aux pièces de procédure fournies par les parties. || Fig. À tour de rôle, chacun à son tour, à son rang. Ils [des sénateurs] seraient tenus d'y assister [à des séances] à tour de rôle, J. J. ROUSS. *Pologne*, VII. || 6° En termes d'ancienne chancellerie, registre sur lequel étaient portées les oppositions faites au sceau des provisions des offices, oppositions qu'on avait signifiées à des officiers nommés gardes des rôles. || 7° Ce que doit réciter un acteur dans une pièce de théâtre; ainsi dit parce qu'il est écrit sur un rôle, sur un papier. Un rôle de trois cents vers. Répéter un rôle. Nous ne savons pas nos rôles, et c'est nous faire enrager.... que de nous obliger à jouer de la sorte, MOL. *Impromptu*, 1. Vous jouez chez vous la comédie? — Témoin ce rôle encor qu'il faut que j'étudie, PIRON, *Métrom.* I, 1. Il dit que, si, par hasard, il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature [Voltaire], la superbe Clairon pourrait s'abaisser jusqu'à rentrer au théâtre, et à se charger du rôle principal de la pièce, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 déc. 1766. Cela fait un peu de tort à notre théâtre; il n'y a point de rôle pour un vieux malade qui n'y voit goutte, à moins que je ne joue celui de Tirésie, ID. *Lett. Prince de Ligne*, 18 févr. 1764. || Fig. Ils [les gouverneurs de province] sont si passionnés pour sa personne [du roi], qu'ils ne souhaitent de quitter ces grands rôles de comédie que pour le venir regarder à Versailles, quand même ils n'en devraient pas être regardés, SÉV. 595. || Se dit, à l'Opéra, du papier contenant la partie d'un acteur. || 8° Le personnage représenté par l'acteur. Les premiers rôles Les seconds rôles. Qui est-ce qui fait tel rôle? Je confierai volontiers des rôles aux Lekain et aux Clairon; mais je ne les consulterai jamais, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 déc. 1762. Quoique le rôle de Phèdre soit, d'un bout à l'autre, ce qui a jamais été écrit de plus touchant et de mieux travaillé, ID. *Dict. phil. Art dramat.* Prise et destruction de Milet par les Perses; Phrynichus, disciple de Thespis, en fit le sujet d'une tragédie; il introduisit les rôles de femmes sur la scène, 409 ans avant J. C., BARTHÉL. *Anach.* t. VII, *table* 1. || Cet acteur a bien saisi son rôle, l'esprit de son rôle, il en a bien exprimé le caractère, le sens. || Il a outré son rôle, il en a chargé, il en a forcé l'expression. || Créer un rôle, le jouer pour la première fois. Talma a créé le rôle de Danville dans l'École des vieillards. On dit aussi : jouer d'original tel ou tel rôle. || Prendre un rôle, se charger de jouer un rôle dans une pièce. Et j'ai pris dans la pièce un rôle ainsi que vous, IMBERT, *Jaloux sans amour*, III, 3. || Fig. Prendre un rôle, se couvrir d'un masque. || Fig. Rôle se dit de la part prise dans quelque affaire. Ses compagnons jouaient chacun un rôle, LA FONT. *Fér.* Avez-vous donc perdu, dites-moi, la parole? Et faut-il qu'en ceci je fasse votre rôle? MOL. *Tart.* II, 3. Au moins, madame, souvenez-vous de votre rôle, ID. *Pourc.* I, 4. || 9° Le personnage qu'on fait dans le monde, le caractère qu'on y montre. Ce monde périssable et sa gloire frivole Est une comédie où j'ignorais mon rôle, ROTROU, *St Genest*, IV, 6. Homme, dieux, animaux, tout y fait quelque rôle [dans l'apologue], LA FONT. *Fabl.* V, 1. J'ai médité sur cette mort [de Mme du Plessis-Guénégaud]; cette créature avait fait un grand rôle, la fortune de bien des gens, la joie et le plaisir de bien d'autres, SÉV. 18 août 1677. Pour moi, je ne suis plus bonne à rien; j'ai fait mon rôle, et, par mon goût, je ne souhaiterais jamais une si longue vie, ID. *À Moulceau*, 10 janv. 1696. Je ne vois personne qui ne songe à sa vie et à sa santé; il n'y a que vous qui sembliez avoir envie d'expédier promptement votre rôle, ID. *à Mme de Grignan*, 16 sept. 1677. Le monde, à mon avis, est comme un grand théâtre Où chacun en public, l'un par l'autre abusé, Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé, BOIL. *Sat.* XI. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier, MONTESQ. *Rom.* XII. Depuis longtemps, la France et l'Angleterre jouent le principal rôle dans les guerres générales de l'Europe, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 65. Monsieur Judas est un drôle Qui soutient avec chaleur Qu'il n'a joué qu'un seul rôle, BÉRANG. *Judas.* Mon cher, quittez ce rôle; Vous m'ennuyez beaucoup, si vous vous croyez drôle, V. HUGO, *Ruy Blas*, IV, 5. || Fig. L'électricité me paraît jouer un très-grand rôle dans les tremblements de terre et dans les éruptions des volcans, BUFF. 4^e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 191.

— REM. On trouve, dans les exemples ci-dessus cités, *rôle* rimant avec *frivole*, *parole* et autres semblables. Ce sont des rimes très-défectueuses.

— HIST. XII^e s. Cel jor firent François d'Anseys chevalier; Car encore servoit au role d'escuier, *Sax.* IV. || XIII^e s. Quant on vent ou achate, li maires fait les roues et les tenances, et a de ces roues deux deniers, DU CANGE, *rotulus*. || XIV^e s. Les rooles de copie auront trois espans de long, et un espan d'escriture en lé, DU CANGE, *espannus*. Li dras fu abattus, ploiet l'ont comme un role, *Baud. de Seb.* II, 683. || XV^e s. On a beau tenir pied à boulle; On est vaincu à tour de roulle, COQUILLART, *Plaidoy.* Ils promirent trois cens hostages nommez en ung roolle par l'evesque de Lyege, COMM. II, 1. || XVI^e s. Comme on pourra voir au tour du roolle, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, *ms*, f° 86, dans LACURNE. À ce dernier roolle de la mort et de nous, MONT. I, 67. Il ne sera pas mis en chaise [chaire] pour dire un roolle prescript, ID. I, 167. C'est le roolle de la couardise, non de la vertu, de.... ID. II, 27. Ceux que Dieu veut exterminer de la vie celeste, ne seront point au rolle de son peuple, CALV. *Instit.* 814. Cossé, sur les degrez de la prison, appelle par roolle tous les renfermez, que quatre ou cinq assommoient, D'AUB. *Hist.* II, 25. Puis la mort vient, qui nous envole; Alors un chacun se repent Que mieux il n'a joué son role, RONS. *Odes*, V, 13. Les rolles et rentiers des jurisdictions seront reformez de dix ans en dix ans, *Coust. génér.* t. II, p. 760.

— ÉTYM. Berry, *rôle*, rouleau : *un rôle de toile;* provenç. *rolle*, *rotlle*, *rutle;* catal. *rotllo;* espagn. *rollo;* portug. *rolo;* ital. *gotolo*, *ruotolo;* du lat. *rotulus*, rouleau, de *rota* (voy. ROUE).

RÔLER (rô-lé), *v. n.* Terme familier qui ne se dit guère qu'en mauvaise part. Écrire des rôles d'écriture. Plus il [un sergent] les voyait battre, mieux il rôlait, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, liv. II, *Hist. de Charrosselles*, p. 218. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Rôle.*

RÔLET (rô-lè), *s. m.* Terme familier. Petit rôle ; il ne se dit que figurément pour signifier la vie, le rôle de chacun. Selon, ou plus ou moins, que dure le rôlet, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Là, rien n'était réglé, tout allait en désordre, Là chacun était maître et n'avait nul valet; Là sur son compagnon chacun cherchait à mordre, Et là chacun jouait un different rôlet, SAINT-GLAS, *Contes* (1672), cité dans *le Chasseur bibliographe*, 2^e année, n° 8. || Jouer bien son rôlet, bien jouer son personnage. Il continue à jouer son rôlet, LA FONT. *Serv.* Quand sur la scène de ce

monde, Chaque homme a joué son rôlet, VOLT. *Poés. mêlées*, 227. || Être au bout de son rôlet, ne savoir plus que dire ni que faire. Je crois que je suis au bout de mon rôlet, et que j'ai épuisé toutes mes ressources [pour les corrections d'une tragédie], VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 déc. 1766.

— HIST. XIII^e s. Si pendent à l'olive escrites En ung rolet letres petites, Qui dient à ceus qui les lisent, Qui souz l'olive en l'ombre gisent, *la Rose*, 20718. || XV^e s. Voy que Salmon escript en son roulet : Homme sage (ce dit-il) a puissance Sur les planetes et sur leur influence, VILLON, *Débat du cœur et du corps, Ball.*

— ÉTYM. Dimin. de *rôle*.

† **ROLETTE** (ro-lè-t'), *s. f.* Synonyme de bette, plante.

† **RÔLEUR** (rô-leur), *s. m.* Ouvrier qui fait des rôles de tabac.

† **ROLLE** (ro-l'), *s. m.* Tisonnier à l'usage du chaufournier.

— ÉTYM. *Rôle*, dans le sens de rouleau : XV^e s. Rooles de chesne, *Perceforest*, t. II, f° 57.

† **ROLLER** (rol-lèr), *s. m.* Cylindre qui traite le fer quand il est devenu malléable par le recuit.

— ÉTYM. Angl. *roller*, cylindre, rouleau, du verbe *to roll*, rouler, qui vient du français *rouler*.

† **ROLLIER** (ro-lié), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ancien continent (passereaux). || Joli oiseau de l'ordre des pies; on le nomme aussi geai de Strasbourg et perroquet d'Allemagne. Nos officiers tuèrent.... un rollier d'un très-beau bleu, qui n'a point été décrit par M. de Buffon; il est très-commun dans l'île Sainte-Catherine, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 39, dans POUGENS.

† **ROMAÏKA** (ro-ma-i-ka), *s. f.* Danse nationale des Grecs modernes.

— ÉTYM. *Romaïque*.

1. **ROMAIN, AINE** (ro-min, mè-n'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'ancienne Rome ou aux Romains.....Au seul aspect de la grandeur romaine, CORN. *Sertor.* II, 2. Regardez-moi, seigneur, comme dame romaine, ID. *ib.* II, 2. Il ne reste pas aujourd'hui dans Rome une seule famille qui puisse se dire romaine; il n'y a que le nom et les ruines de la maîtresse du monde qui subsistent, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1527. || Citoyen romain, homme qui jouissait des droits de cité à Rome. || Citoyen romain, titre qui fut accordé par extension à des rois alliés et même à des villes et à des provinces d'Italie. || Beauté romaine, femme qui a de grands traits bien marqués et un air majestueux. || 2° Chiffres romains, lettres numérales C, D, I, L, M, V, X, etc. || 3° Fig. Qui rappelle le courage, l'austérité et les autres qualités des anciens Romains. Une vertu romaine. Un cœur vraiment romain, CORN. *Cinna*, III, 4. Il se trouverait peut-être quelques dames qui trouveraient ceci un peu romain, Et rendraient grâce aux dieux de n'être pas Romaines, Pour conserver encor quelque chose d'humain, SÉV. *Lett. à Bussy*, 26 juin 1655. Vauban pressa le roi de l'envoyer à Turin [sous les ordres de la Feuillade]; cette offre romaine ne fut pas acceptée, ST-SIM. 152, 211. Impossibilité qui l'empêche [le roi] de se livrer à des entreprises romaines du côté des bâtiments militaires et civils, ID. 395, 124. Deux ans passés au village adoucirent un peu mon âpreté romaine, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || 4° À la romaine, à la manière romaine. Ils vivent à la romaine ou à la grecque, LA BRUY. III. Bouchardon a vêtu Louis XV à la romaine, et il a bien fait, DIDER. *Ess. sur la peinture*, ch. 5. || Punch à la romaine, composition de glaces au citron, avec sirop de vanille, le tout frappé, avec addition de blanc de méringue, et d'un peu de rhum ou kirsch ou vin de Champagne. || 5° Se dit aussi des personnes et des choses qui appartiennent à la Rome moderne. L'Église romaine. La religion catholique, apostolique et romaine. Bréviaire romain. Rite romain. || Laitue romaine, voy. ROMAINE 2. || 6° *Subst.* Homme, femme de l'ancienne Rome ou de Rome moderne. Puissé-je.... Voir le dernier Romain à son dernier soupir ! CORN. *Hor.* IV, 5. || Fig. De Romain, en homme de grand cœur, de haut courage. Vous ferez une action de Romain, si vous parvenez à faire jouer Rome sauvée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 août 1754. Tous ses discours de la journée furent un mélange de hauteur de Romain et de bassesse de courtisan, DUCLOS, *Œuvr.* t. VI, p. 145. || Fig. C'est un Romain, se dit d'un homme connu par de grands sentiments de probité et par son patriotisme. || Les derniers des Romains, ceux qui ont défendu les derniers la république. Regarde le malheur de Brute et de Cassie.... Ne les compte-t-on plus pour les derniers Romains? CORN. *Cinna*, I, 3. || Familièrement. C'est le dernier des Romains, il a des vertus qui ne sont plus de son temps. || 7° Romains, nom sous lequel on a désigné, dans les temps de la monarchie franque, les Gaulois d'origine. || 8° Terme d'argot des théâtres. Claqueurs. Sous le lustre avec les romains du parterre.

— ÉTYM. Lat. *Romanus*, de *Roma*, Rome.

2. **ROMAIN** (ro-min), *s. m.* || 1° Terme d'imprimerie. Le gros romain, le caractère qui a seize points. || Petit romain, caractère très-usité, dont le corps porte neuf points. || 2° Dans chaque corps de caractères, celui dont les traits sont perpendiculaires, à la différence de l'italique dont les traits sont inclinés. || *Adj.* Caractère romain.

1. **ROMAINE** (ro-mè-n'), *s. f.* || 1° Balance qui consiste en un fléau divisé en deux bras inégaux ; l'objet à peser est attaché au plus court, tandis qu'un anneau mobile portant un poids glisse sur l'autre bras, jusqu'à ce qu'il s'arrête au point où il fait équilibre à l'objet à peser, et indique le poids de cet objet sur une échelle gravée sur le fléau. Enjoint aux maîtres des forges d'avoir des romaines pour peser lesdites gueuses, *Arrêt du conseil*, 4 juin 1639. La romaine m'exempte de juger à la main le poids que je connais par elle, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || *Adj.* Balance romaine. Les hôteliers ne pourront tenir en leurs maisons poids, fléaux, ni balances romaines, ni autres ustensiles à peser, *Statuts et ordonn. vérifiés en parlement*, le 12 mai 1661. || 2° Terme de marine. Instrument en forme de levier, pour mesurer la force des chanvres. || On se sert aussi d'une romaine pour essayer la soie. Ces soies ont été essayées à la petite romaine de Regnié, pour connaître leur solidité, ROARD, *Instit. Mém. sc. phys. et math. Sav. étr.* t. II, p. 536. || 3° Cerceau auquel le cirier suspend les mèches au-dessus de la cire fondue. || 4° Nom donné quelquefois, mais improprement, au dynamomètre et au peson dont on se sert pour évaluer les poids des corps par le degré de flexion que ces poids font éprouver à un ressort.

— HIST. XIV^e s. Le suppliant retint l'autre piece de toile avec un romman et un biquet d'argent à peser, DU CANGE, *romana*.

— ÉTYM. Arabe, *rommâna*, poids et balance.

2. **ROMAINE** (ro-mè-n'), *s. f.* Variété alimentaire de la laitue cultivée. || *Adj.* Laitue romaine.

— ÉTYM. Rapportée par Bureau de la Rivière, dans le XIV^e siècle, d'Avignon, où siégeait la cour pontificale, et nommée ainsi à cause de cette origine.

† 3. **ROMAINE** (ro-mè-n'), *s. f.* Sorte de petit papier in-folio. || Petite romaine, petit papier après le poulet.

† 4. **ROMAINE** (ro-mè-n'), *s. f.* Nom qu'on donnait à Rouen, à Dieppe, etc., à ce qu'on appelle la douane.

† **ROMAINEMENT** (ro-mè-ne-man), *adv.* À la manière romaine. Il assure qu'il y avait des quartiers à Rome où l'on parlait plus romainement, BALZ. *le Barbon*.

— HIST. XIII^e s. Si je veuil descrire briement, Comme on vit roumainement ; Roumains a la langue sece et dure Ne peut parler sans oignement..., DU CANGE, *romanizare*.

† **ROMAÏQUE** (ro-ma-i-k'), *adj.* Qui appartient aux Grecs modernes. || *S. m.* Le romaïque, le langage grec moderne. || Grec vulgaire en usage au moyen âge. || 1° *S. f.* La romaïque, synonyme de romaïka. Qui.... voudrait sous le soleil d'Attique Voir les Grecs aux pieds nus danser la romaïque, P. LEBRUN, *Ép. le Roi de Grèce*.

— ÉTYM. Ῥωμαϊκὸς, terme qui, signifiant romain, a passé aux Grecs quand l'empire romain d'Orient se fixa chez eux.

1. **ROMAN, ANE** (ro-man, ma-n'), *adj.* || 1° Il s'est dit d'un langage qu'on a supposé avoir été intermédiaire entre le latin et les langues qui en sont nées, mais qui, en ce sens, n'a jamais existé. || Aujourd'hui, il se dit des langues qui se sont formées du latin, et dont les quatre principales sont : l'espagnol, le francais, l'italien et le provençal. Les langues romanes. || *S. m.* Le roman, l'ensemble des langues romanes. || Roman provençal, langue d'oc. Vers la fin du onzième siècle, on vit la poésie commencer en Provence en langage roman, ou romain corrompu, comme elle avait fait dans la Grèce, par des chants héroïques et satiriques, MARMONTEL, *Œur.* t. IX, p. 338. || On a dit aussi roman rustique. Le roman de Philomena, écrit au X^e siècle en roman rustique, VOLT. *Dict. phil. Français*. || 2° Se dit du style qui régna dans la construction des édifices, du V^e au XII^e siècle, et dont les voûtes à plein cintre forment le principal caractère.

— HIST. XII^e s. Qui ceste estoire en romanz mist, *Rou*, 10442. Car à l'eschole fu quant il fu petis, Tant que il sot [sut] et romans et latin, DU CANGE, *romanus*. || XIII^e s. Il li otroie, quanqu'il volt, Il s'abaissa, et cil l'asolt Moitié romanz, moitié latin, *Ren.* 10833. Un mesagier qui miex parlast, Loeroie [je conseillerais] qui i alast Sans plus atargier le matin, Qui parlast romanz ou latin, *ib.* 18906. S'auscuns demande por quoi chis livres est escris en romans selonc le patois de France, puis que noz somes Italiens, BRUN. LATINI, *Trésor*. || XVI^e s. On appella romam nostre nouveau langage, pour ce qu'il estoit corrompu du vray romain ; je trouve un passage où on l'appelle rustique roman, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 654, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *roman* ; cat. *romans*; espagn. et port. *romance*; du lat. *romanus*, romain. Il est remarquable que ce mot a une *s* thématique en vieux français, et une forme analogue en espagnol. Le provençal n'a pas cette *s*.

2. **ROMAN** (ro-man), *s. m.* || 1° Narration vraie ou feinte, écrite en vieux langage ou langage roman, soit en vers, soit en prose. Le roman de Mahomet. Le roman de la Rose. Le roman de Perceforest. Les vieux romans de chevalerie. Quelque autre Jean de Meung en fera des romans, RÉGNIER, *Épît.* I. || 2° Histoire feinte, écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt par la peinture des passions, des mœurs, ou par la singularité des aventures. Je ne le saurais pas mettre [un principe] par force en l'esprit de ceux qui ne liront mes Méditations que comme un roman, pour se désennuyer et sans y avoir grande attention, DESC. *Rép.* II, 11. Le conseiller dit qu'il n'y avait rien de plus divertissant que quelques romans modernes; que les Français seuls en savaient faire de bons, SCARR. *Rom. com.* I, 21. Ce que l'on appelle proprement roman sont des histoires feintes d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art pour le plaisir et l'amusement des lecteurs, HUET, *De l'origine des romans*, p. 3. La fable représente des choses qui n'ont point été, et n'ont pu être ; et le roman représente des choses qui ont pu être, mais qui n'ont point été, ID. *ib.* p. 119. La cour est toute réjouie du mariage de M. le prince de Conti et de Mlle de Blois ; ils s'aiment comme dans les romans, SÉV. 394. Des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité ; moi, qui aime les romans, je suis transportée, ID. 166. Elle y perdait [dans l'étude de l'histoire] le goût des romans et de leurs fades héros ; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions, BOSS. *Duch. d'Orl.* Les romans et les autres livres corrupteurs de la vie humaine, ID. *Comédie*, 4. Un roman, sans blesser les lois ni la coutume, Peut conduire un héros au dixième volume, BOIL. *Sat.* IX. Bientôt, l'amour, fertile en tendres sentiments, S'empara du théâtre ainsi que des romans, ID. *Art p.* III. Je montrerais qu'il y a des genres de poésie, où non-seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils n'ont pas même connus, comme, par exemple, ces poëmes en prose que nous appelons romans, et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne saurait trop estimer, à la morale près qui est fort vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes, ID. *Lett. à Perrault*. Il semble que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles, LA BRUY. I. Il semble que la fortune imitât un auteur de roman qui aurait ménagé des rencontres imprévues et singulières en faveur des vertus de son héros, FONTEN. *Marsigli*. La lecture des romans et des histoires fabuleuses, qui étouffent peu à peu l'amour et le goût du vrai, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3° part. I, 2. Il regarde ces vertus.... comme des vertus de roman et de théâtre, MASS. *Pet. carême, Tentat. des Gr.* Faites des romans, lui dit un bel esprit qui était là ; c'est une excellente ressource à Paris, VOLT. *Jeannot et Colin*. L'histoire dit ce qu'on a fait ; Un bon roman, ce qu'il faut faire, ID. *Lett. en vers et en prose*, 141. Je voudrais qu'on trouvât un autre nom pour les ouvrages de Richardson, qui élèvent l'esprit, qui touchent l'âme, qui respirent partout l'amour du bien, et qu'on appelle aussi des romans, DIDER. *Élog. de Richardson*. Sa disgrâce [de Fénelon] à la cour, qui avait commencé par ses opinions mystiques, fut consommée sans retour par son roman de Télémaque, D'ALEMB. *Éloges, Fénelon*. Malheur à tout roman que le lecteur n'est pas pressé d'achever ! D'ALEMB. *Éloges, Marivaux*. Il [Napoléon, à Moscou] cherchait à

s'étourdir; puis, s'appesantissant, ils le voyaient passer ses longues heures à demi couché, comme engourdi, et attendant, un roman à la main, le dénoûment de sa terrible histoire, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. Il faut le dire, messieurs, le roman éloquent, le roman passionné, le roman moral et vertueux est le poëme épique des nations modernes, VILLEMAIN, *Litt. fr.* XVIII[e] *siècle*, 2[e] part. 1[re] leçon. Le roman profondément moral, le roman qui prend l'âme et la suit dans toutes ses nuances, le roman qui prend la vie dans toutes ses conditions, qui laisse à chaque condition son caractère, son intérêt, sa passion, son langage, le roman qui est un immense drame, n'existait pas, ID. *ib.* || Héros de roman, le personnage principal d'un roman. Des héros de roman fuyez les petitesses; Toutefois aux grands cœurs donnez quelques faiblesses, BOIL. *Art p.* III. Au lieu que d'Urfé, dans son Astrée, de bergers très-frivoles avait fait des héros de roman considérables, ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire firent des bergers très-frivoles, ID. *Héros de romans, discours.* || Fig. Héros de roman, homme qui affecte d'agir et de parler comme les héros de roman. || Princesse de roman, femme qui vit, qui voyage sans paraître s'occuper des conditions nécessaires de la vie, comme font les héroïnes de roman. C'est pour le coup que miss Betsy pouvait dire que j'avais l'air d'une princesse de roman, M[me] RICCOBONI, *Fanny Butler*, t. I, p. 186, dans POUGENS. || Fig. Prendre le roman par la queue, se marier avant de faire l'amour. Ne faire l'amour qu'en faisant le contrat de mariage, et prendre justement le roman par la queue, MOL. *Préc.* 5. || Prendre le roman par la queue signifie aussi : vivre maritalement avant le mariage. || Faire un roman, gagner le cœur, comme on voit dans les romans, d'une personne de condition supérieure. Quelque jeune princesse avec laquelle je pusse faire un roman, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || En un autre sens, faire un roman, raconter les choses tout autrement qu'elles ne se sont passées. La belle lui fit Un long roman de son histoire, LA FONT. *Fianc.* || Fig. Abréger le roman, arriver promptement au dénoûment d'une affaire, et surtout d'un amour, d'un mariage. Si tu réussis, nous abrégerons le roman, je te le promets, DANCOURT, *les Fées*, I, 4. || Roman d'éducation, roman qui représente l'éducation d'un personnage fictif comme type d'éducation à donner. || Roman historique, roman dans lequel on peint une époque historique. Ce qui m'inclinerait à croire que le roman historique est un mauvais genre : vous trompez l'ignorant, vous dégoûtez l'homme instruit, vous gâtez l'histoire par la fiction et la fiction par l'histoire, DIDER. *Claude et Nér.* II, 101. || Roman intime, roman où l'on peint l'intérieur d'une âme, les pensées, les mobiles. || Roman d'intrigue, roman où se déroule une intrigue plus ou moins compliquée. || Roman merveilleux ou fantastique, roman où les êtres surnaturels jouent un rôle. || Roman de mœurs, roman où l'on fait la peinture des mœurs. || Roman poétique, roman qui a la forme, le langage, la pompe d'un poëme. || 3° Fig. De roman, se dit pour exprimer ce qui a le charme, le merveilleux des romans. Paris semble à mes yeux un pays de romans, CORN. *le Ment.* II, 5. || 4° Aventures extraordinaires, récits ou peintures sans vraisemblance. Sa vie est un roman. Cela tient du roman. On dit que le petit prince [d'Angleterre] n'est point à Portsmouth.... sa fuite fera roman quelque jour, SÉV. 13 déc. 1688. Elle débita un roman avec tant d'esprit que le capitaine en fut charmé, LESAGE, *Diable boit.* 9. La Cyropédie de Xénophon est un roman; mais des fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits, VOLT. *Pyrrh. hist.* 13. J'aurais bien plus écrit; mais je dois regretter Quelques beaux jours perdus loin de mon oratoire : C'était un vrai roman; le reste est de l'histoire, Et de la sainte encor [c'est Mme de Genlis qui parle], M. J. CHÉN. *Les nouveaux saints.* || 5° Il se dit des idées qui n'ont pas plus de réalité que n'en ont les romans. Les spéculatifs composent des romans dans les conseils, et font des propositions à peu près semblables à celles de cet artisan ... BALZ. *De la cour*, 4[e] *disc.* Il [Théophile] feint, il exagère, il passe le vrai dans la nature, il en fait le roman, LA BRUY. I. Ceux qui ont fait le roman des idées se sont flattés qu'ils rendraient raison des idées de l'infini, VOLT. *Métaph.* 3. Une foule d'arguments prouvent que ce plein prétendu était un roman, ID. *Newt.* II, 2. Le bonheur de mon espèce m'est si cher, que je suis toujours tenté de croire aux romans qu'on m'en fait, DIDER. *Claude et Nér.* II, 33. Fontenelle admira Newton; mais il n'eut pas le courage d'abandonner les romans de Descartes, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 91, dans POUGENS. Ainsi, de la nature audacieux romans, Périront, renversés sur leurs vains fondements, Tant de rêves fameux, DELIL. *Trois règnes*, I.

— HIST. XIII[e] s. Ci est le Rommant de la Rose, Où l'art d'amors est tote enclose, *la Rose, titre.* Ne porroit-l'en les maus d'amer Conter en rommant, ne en livre, *ib.* 2619. Li uns viole [joue de la viole], li autre conte romans, DU CANGE, *romanus.* Je faiz savoir à touz, que j'ai ceans mis grant partie des faiz nostre saint roy devant dit, que je ai veu et oy, et grant partie de ces faiz que j'ai trouvez qui sont en un romant, lesquiex j'ai fait escrire en cest livre, JOINV. 304. || XIV[e] s. Tragedies sont dites comme romans qui parlent et traitent de aucuns grans faiz notables, ORESME, *Eth.* 27. || XV[e] s. Droitement sur l'eure de prime S'esbatoit une damoiselle Au lire un rommant, FROISS. *Épin. amour.* Car toute la nuit mon cœur lit Ou [au] rommant de plaisant penser, Et me prie de l'escouter, CH. D'ORL. *Bal.* 8. || XVI[e] s. Et acheverent tant nobles faiz, et prindrent citez, villes et chasteaulx assis sur roches, que de leur vies peust on faire romans, MENARD, *Hist. de du Guescl.* p. 458, dans LACURNE. Te faudroit voir tous ces vieux romans et poetes françois, où tu trouveras un.... isnel pour leger.... et mil' autres bons mots que nous avons perdus par nostre negligence, DU BELLAY, I, 29, *recto.* Ceux qui s'amusoient d'escrire les faits heroïques de nos chevaliers, premierement en vers, puis en prose, appellerent leurs œuvres romans, PASQUIER, *Recherch.* VIII, p. 654, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Roman* 1; compositions ainsi dites, parce qu'elles étaient écrites en langage roman; prov. *roman*; ancien catal. *romans*; catal. mod. *romanso*; espagn. et port. *romance*; ital. *romanzo.*

1. **ROMANCE** (ro-man-s'), *adj. f.* Il n'est usité que dans cette locution : La langue romance, la langue qu'on a supposée avoir été intermédiaire entre le latin et les langues modernes, et qui n'a pas existé. La langue romance commençait à se former, VOLT. *Mœurs*, 19. La langue italienne était un composé de la langue romance et du latin, ID. *ib.* 81. Un jeune homme nommé Ilgebert, qui faisait des vers en langue romance [du temps de Charlemagne], ID. *Ann. de l'emp. Charlemagne*, 781.

— HIST. XIII[e] s. Lettres.... l'une en roumanch [en langue d'oïl], l'autre en latin, DU CANGE, *romancia.*

— ÉTYM. Voy. ROMAN 1.

2. **ROMANCE** (ro-man-s'), *s. f.* || 1° Ancienne histoire, écrite en vers simples et naïfs, dont le fond est touchant et la forme appropriée au chant. Chez les peuples grossiers, la facilité de retenir les vers, la vanité des nations les engagea à mettre en chansons leurs actions les plus mémorables; tels sont les chants des sauvages de nos jours, ceux des anciens bardes.... et les romances des peuples modernes de l'Europe, TURGOT, *Ébauche du 2[e] disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 271. Regrettez-vous le temps où nos vieilles romances Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté? A. DE MUSSET, *Rolla.* || Nom d'une sorte de poëme espagnol divisé en stances, dont le sujet est ordinairement quelque histoire d'amour ou de guerre. || 2° Toute pièce de vers moderne, en couplets, roulant sur un sujet tendre ou même plaintif, et mise en musique. Si Moncrif n'est pas l'inventeur de la romance, s'il l'a reçue de nos bons aïeux, il a du moins le mérite de l'avoir fait renaître de nos jours avec des grâces nouvelles, et de l'avoir comme remise en honneur chez sa nation, devenue plus délicate et plus difficile, D'ALEMB. *Él. Moncrif.* Nous avons des chansons plaintives sur des sujets attendrissants; celles-ci s'appellent romances; c'est communément le récit de quelque aventure amoureuse; leur caractère est la naïveté; tout doit y être en sentiment, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 92. Là courent à la ronde et les propos joyeux Et la vieille romance et les aimables jeux, DELILLE, *Rec.* FEUGÈRE, p. 338. Corinne prit sa harpe, et devant ce tableau elle se mit à chanter les romances écossaises dont les simples notes semblent accompagner le bruit du vent qui gémit dans les vallées, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || 3° Air sur lequel se chante une romance. Deux ménétriers ouvraient la pompe [des fiançailles] en jouant sur leur violon des romances du temps de la chevalerie, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 10. || Romance sans paroles, morceau de piano ou de quelque instrument assez court et présentant un motif gracieux et chantant. Mendelssohn a composé des romances sans paroles.

— ÉTYM. *Romance* 1, parce que les anciennes romances étaient écrites, non en latin, mais en langue *romance* ou *romane.* L'ancien français avait *romancier* en un sens analogue.

† **ROMANCER** (ro-man-sé; le *c* prend une cédille devant *a* et *o*), *v. a.* Mettre en récit de roman, en forme de roman. D'Urfé, comme presque tous les romanciers, avait mis dans son roman les personnages de sa connaissance, et s'y était mis lui-même et les aventures de sa jeunesse; mais tout cela était combiné, déguisé et romancé de telle sorte que lui seul pouvait servir de guide dans ce labyrinthe, STE-BEUVE, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XIV[e] s. Roumancer, DU CANGE, *romanizare.*

— ÉTYM. *Romance* 1; provenç. *romansar*; espag. *romancear*; ital. *romanzeggiare.*

† **ROMANCERIE** (ro-man-se-rie), *s. f.* Collection de romans. La romancerie française. L'Arioste emprunta à la romancerie française les enchantements et les prophéties de Merlin, M. J. CHÉN. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

† **ROMANCERO** (ro-man-sé-ro), *s. m.* Se dit de petits poëmes espagnols écrits en strophes et contenant quelque histoire héroïque ou touchante. || Il se dit aussi d'une collection d'anciennes poésies en toute autre langue. Le romancero français publié par M. P. Paris.

— ÉTYM. Espagn. *romancero*, de *romance*, roman et langue romane.

ROMANCIER (ro-man-sié; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des romanciers habiles), *s. m.* || 1° Nom donné aux auteurs des anciens romans en vieux langage. Villon sut le premier.... Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers, BOIL. *Art p.* I. || 2° Auteur de romans modernes. Le divertissement du lecteur, que le romancier habile semble se proposer pour but, n'est qu'une fin subordonnée à la principale, qui est l'instruction de l'esprit et la correction des mœurs, HUET, *De l'origine des romans*, p. 4. || Romancière, femme qui compose des romans. Mlle de Scudéri était la grande romancière du temps, et jouissait d'une réputation fabuleuse, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* DOCHEZ. || 3° Fig. Il se dit de celui dont les idées, les théories sont chimériques comme un roman. Ces physiciens romanciers, qui, prenant leur imagination pour le livre de la nature, érigent leurs visions en découvertes et leurs songes en systèmes suivis, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 234.

— ÉTYM. *Romance*, dans le sens de récit; ital. *romanziere.*

† **ROMANCINE** (ro-man-si-n'), *s. f.* || 1° Plainte. Boufflers étant sur la fin de sa romancine, Chamillart ajouta qu'il n'y avait pas un seul régiment de payé, ST-SIM. 232, 100. || 2° Réprimande. La duchesse de Mortemart quitta subitement la cour, de dépit des romancines de ses sœurs, ST-SIM. 127, 144. Je tâcherai de retrouver une copie de cette vaste romancine, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 juin 1766. Quels diables d'anges! je reçois le paquet avec une romancine; vraiment, comme on me lave la tête! ID. *Lett. d'Argental*, 1[er] févr. 1762.

— ÉTYM. *Romance*, pris dans un sens détourné.

† **ROMANCISER** (ro-man-si-zé), *v. a.* Donner le caractère de roman. À la distance où nous sommes aujourd'hui des événements, le livre de M. Eusèbe de Salles a tout l'attrait d'une chronique romancisée et pittoresque, ASSELINEAU, *Mélang. tirés d'une petite biblioth. romantique*, Paris, 1866, p. 133.

† **ROMAND, ANDE** (ro-man, man-d'), *adj.* Se dit des parties de la Suisse où l'on parle le français et autres dialectes romans. Librairie de la Suisse romande.

† **ROMANÉE** (ro-ma-née), *s. m.* Excellent vin de Bourgogne, Côte-d'or, arrondissement de Beaune. Après un coup de romanée, La douche ayant calmé mes sens, J'ai maudit ma muse obstinée À railler les hommes puissants, BÉRANG. *Guérison.*

ROMANESQUE (ro-ma-nès-k'), *adj.* || 1° Qui a le caractère du roman, d'un roman. Les vaisseaux relâchèrent vers les ruines de Troie; le lieu était trop romanesque pour y résister; ils [Villers et Mlle de Guilleragues] mirent pied à terre et s'épousèrent, ST-SIM. 39, 200. Il se fit des hommes et de la société des idées romanesques et fausses dont tant d'expériences funestes n'ont jamais pu le guérir, J. J. ROUSS. 2[e] *dial.* D'autres assez longtemps ont chanté les guerriers, La valeur romanesque et les vieux chevaliers, DELIL. *Paradis perdu*, IX. || 2° Qui tient du roman, merveilleux, fabuleux. Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun, SÉV. 11. Le duc de Sault, le chevalier de Grignan et leur cavalerie se sont distingués [lors du combat, après la mort

de Turenne] ; et les Anglais [au service de France] surtout ont fait des choses romanesques, ID. 9 août 1675. Les femmes aiment la peine, pourvu qu'elle soit bien romanesque, STAEL, *Corinne*, III, 2. || Substantivement. L'étoile de M. de Lauzun repâlit ; il n'a point de logement, il n'a point ses anciennes entrées; on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure [auprès du roi Jacques II] ; elle est devenue quasi toute unie : voilà le monde et le temps, SÉV. 14 janv. 1689. La différence qui est entre le romanesque et le naturel, FONT. *Lett. gal.* II, 7. Il y eut beaucoup de romanesque dans la conduite de Charles à Bender, VOLT. *Russie*, II, 1. || S'emploie quelquefois en peinture dans le même sens. || 3° Exalté, chimérique, comme les personnages de roman. Elle a un style romanesque dans ce qu'elle conte, et je suis étonnée que cela déplaise à ceux même qui aiment les romans, SÉV. 226. Mme de Fontanges joignait à ce peu d'esprit des idées romanesques, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 41, dans POUGENS. Depuis cette conversation le roi crut aisément que Fénelon était aussi romanesque en fait de religion qu'en fait de politique, VOLT. *Louis XIV*, 38.

— ÉTYM. *Roman* 2; ital. *romanzesco*.

ROMANESQUEMENT (ro-ma-nè-ske-man), *adv.* D'une manière romanesque. Vous ai-je mandé que le favori de Danemark, amoureux romanesquement de la princesse, est prisonnier, et qu'on lui fait son procès? SÉV. 275. La princesse [de Conti] était romanesquement belle, et parée et contente, ID. 399. M. de Lauzun s'en va romanesquement en Irlande avec six mille hommes, ID. 595. La paix de Pologne est faite, mais romanesquement ; ce héros [Sobieski], à la tête de quinze mille hommes, entouré de deux cent mille, les a forcés, l'épée à la main, de signer le traité, ID. 18 nov. 1676.

— ÉTYM. *Romanesque*, et le suffixe *ment*.

† **ROMANIER** (ro-ma-nié), *s. m.* Terme militaire. Celui qui pèse la viande avec la romaine.

— ÉTYM. *Romaine*, 2.

† **ROMANISER** (ro-ma-ni-zé), *v. a.* || 1° Transformer en Romain, faire prévaloir l'influence romaine. Les Gaules romanisées par la conquête. || 2° Terme de philologie. Écrire en caractères romains les langues orientales, en particulier l'arabe et le persan. Deux éditions romanisées en *Bâgo bahâr*. || 3° *V. n.* Suivre les dogmes de l'Église romaine. Ils [certains hérétiques] se plaignaient que les calixtins romanisaient en tout et partout, à la réserve de la coupe, BOSS. *Var.* XI, 173.

— ÉTYM. *Romain*.

† 2. **ROMANISER** (ro-ma-ni-zé), *v. a.* Donner une apparence romanesque à ce qu'on raconte, transformer en roman. Il ne se peut rien voir de plus juste que vos réflexions sur l'abus qui se commet en France, au préjudice de l'histoire, par tant de relations romanesques que l'on y publie, BAYLE, *Lett. à M.****, 2 mai 1697.

— ÉTYM. *Roman* 2. L'ancienne langue disait *romanser* pour écrire en langage roman ou faire des romans.

† **ROMANISME** (ro-ma-ni-sm'), *s. m.* Nom donné en Angleterre à l'Église romaine.

— ÉTYM. *Romain*.

† 1. **ROMANISTE** (ro-ma-nis-t'), *s. m.* || 1° Partisan du pape. M. de Sorbières veut voir Rome et le nouveau pape ; c'est pour vous montrer qu'il a bien changé de poil et qu'il n'est pas bon huguenot ; aussi n'est-il guère bon romaniste, puisque tout ce changement se fait pour une pension, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 165. || 2° Nom donné aux jurisconsultes, aux érudits qui s'occupent de droit romain.

† 2. **ROMANISTE** (ro-ma-ni-st'), *s. m.* Faiseur de romans (il est inusité). Le monde ne produit point des gens de cette espèce; ils ne sont que le pur ouvrage d'un romaniste, BAYLE, *Nouv. lett. crit. sur l'hist. du calvinisme*, 21.

— ÉTYM. *Roman* 2.

ROMANTIQUE (ro-man-ti-k'), *adj.* || 1° Synonyme de romanesque. Il y avait dans sa beauté je ne sais quoi de romantique et de fabuleux qu'on n'avait vu jusque-là qu'en idée, MARMONTEL, *Mém.* IV. L'âme ardente et l'imagination romantique de Mlle l'Espinasse lui firent concevoir le projet de sortir de l'étroite médiocrité où elle craignait de vieillir, ID. *ib.* VII. En 1806, le parti romantique de la cour de Berlin voulait à tout prix la guerre contre la France, BEUGNOT, *Mém.* ch. VIII. || 2° Particulièrement, il se dit des lieux, des paysages qui rappellent à l'imagination les descriptions des poëmes et des romans. Aspect, site romantique. Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et plus romantiques que celles du lac de Genève, J. J. ROUSS. *6e prom.* || *S. m.* Cela ajoutait un charme au romantique de la scène. || 3° Il se dit des écrivains qui s'affranchissent des règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. Un poëte romantique. Pour lui, il ignore profondément ce que c'est que le genre classique et le genre romantique ; selon une femme de génie qui, la première, a prononcé le mot de littérature romantique en France, « Cette division se rapporte aux deux grandes ères du monde, celle qui a précédé l'établissement du christianisme et celle qui l'a suivi.... » il ne paraît pas démontré que les deux mots importés par Mme de Staël soient aujourd'hui compris de cette façon, V. HUGO, *Odes, Préf.* 1824. || *S. m.* Le romantique est un genre nouveau. || Les classiques et les romantiques, les partisans du genre classique et ceux du genre romantique.

— ÉTYM. *Roman*, qui s'écrivait le plus ordinairement *romant*.

† **ROMANTIQUEMENT** (ro-man-ti-ke-man), *adv.* D'une manière romantique.

† **ROMANTISER** (ro-man-ti-zé), *v. a.* Donner le caractère de roman. Schiller, romantisant l'histoire [dans don Carlos], LAGENEVAIS, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, t. II, p. 703.

— ÉTYM. *Roman* 2, écrit anciennement *romant*.

† **ROMANTISME** (ro-man-ti-sm'), *s. m.* Système littéraire des écrivains romantiques. Du romantisme jeune appui, Descends de tes nuages, BÉRANG. *Troubad.*

— ÉTYM. Voy. ROMANTIQUE.

† **ROMANZOVITE** (ro-man-zo-vi-t'), *s. f.* Variété de grenat.

ROMARIN (ro-ma-rin), *s. m.* Genre de la famille des labiées, qui ne se compose que d'une seule espèce, le romarin officinal, et dont les fleurs portent le nom d'anthos en pharmacie. || Romarin sauvage, *sedum palustre, L.*

— HIST. XVIe s. En plusieurs endroits de la Provence et du Languedoc, le romarin (appellé aussi libanotis, pour la senteur d'encens qu'il represente) vient naturellement par les desertz, O. DE SERRES, 553.

— ÉTYM. Provenç. *romanin*, *romani* ; espagn. *romero* ; ital. *rosmarino* ; du lat. *rosmarinus*, de *ros*, rosée, et *marinus*, marin.

† **ROMBAILLET** (ron-ba-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Morceau de bois ou de planche, qu'on insère dans un assemblage de charpente pour remplir un vide, ou suppléer au défaut des dimensions des pièces composantes.

— ÉTYM. Catal. *romball*, tout corps de forme arrondie, venant probablement du lat. *rhombus*, d'après JAL.

† **ROMBALIÈRE** (ron-ba-liè-r'), *s. f.* Terme de marine. Planche de bordage qui fait le revêtement du plancher d'une galère.

† **ROME** (ro-m'), *s. f.* || 1° Nom de la ville d'Italie qui conquit le monde ancien, fonda le plus grand des empires et devint la capitale de la catholicité. Que Jérusalem serait réprouvée et Rome admise, PASC. *Pens.* XXI, éd. HAVET. Jésus.... détruisant et le culte de Moïse dans Jérusalem, qui en était le centre, dont il fait sa première église, et le culte des idoles dans Rome, qui en était le centre, et dont il fait sa principale église, ID. *ib.* XVIII, 11. || 2° Rome chef-lieu du catholicisme est prise quelquefois pour lui, comme Genève est prise pour le calvinisme. Rome a parlé, la cause est jugée. Si mes Lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel, PASC. *Pens.* XXIV, 66 bis. Je ne décide point entre Genève et Rome, VOLT. *Henr.* II. || 3° Rome figure dans quelques locutions proverbiales. Tout chemin mène à Rome. Jamais homme ni cheval n'amenda d'aller à Rome. Vous êtes amendé du voyage de Rome, Et votre âme.... Fait mentir le proverbe, CORN. *Suite du Ment.* I, 1. N'a pas longtemps de Rome revenait Certain cadet qui n'y profita guère, LA FONT. *Coc.* || Je l'irai dire à Rome, se dit d'une chose singulière, extraordinaire, qui ne se voit pas. Si l'on en peut voir un plus fou, je l'irai dire à Rome, MOL. *Bourg. gent.* V, 7. || Faire Rome, s'est dit des hommes d'affaires qui se chargeaient de payements à faire à Rome. Un banquier qui fait Rome ici pour six testons, RÉGNIER, *Sat.* XV.

— HIST. XVIe s. Le loup alla à Rome, et y laissa de son poil et rien de ses coustumes, COTGRAVE. Qui langue a à Rome va, ID.

— ÉTYM. Lat. *Roma*.

† **ROMÉINE** (ro-mé-i-n'), *s. f.* Antimoniate naturel de chaux, de magnésie et de fer.

† **ROMESTECQ** (ro-mè-stèk), *s. m.* Jeu de cartes qui se joue à deux, quatre ou six personnes avec un jeu de piquet auquel on a ajouté les six.

† **ROMINAGROBIS** (ro-mi-na-gro-bis'), *s. m.* Voy. RAMINAGROBIS.

† **ROMIPÈTE** (ro-mi-pè-t'), *s. m.* Pèlerin allant à Rome. Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hagi qui ont visité la Mecque et Médine, VOLT. *Dict phil. Coquille.*

— ÉTYM. Bas-lat. *romipeta*, de *Roma*, Rome, et *petere*, aller.

† **ROMPABLE** (ron-pa-bl'), *adj.* Qui peut être rompu.

— HIST. XVIe s. Rompable, COTGRAVE.

ROMPEMENT (ron-pe-man), *s. m.* Action de rompre. Si bien qu'il ne s'offensait point des persécutions et des rompements de visière que lui faisait continuellement La Rancune, SCARR. *Rom. com.* I, 19. || Rompement de tête, fatigue causée par un grand bruit, ou par une forte application. Je comprends votre rompement de tête dans l'application dont vous avez eu besoin pour débrouiller cette confusion, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 3 juin 1693.

— HIST. XIVe s. Sans la solucion et rompement de ceste loy, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Le rompement des murs, des tours et des maisons, MONSTREL. t. I, ch. 91, p. 148, dans LACURNE. || XVIe s. Oyez leur chant, c'est rompement de teste, J. MAROT, V, 219.

— ÉTYM. *Rompre* ; prov. *rumpement* ; catal. *rompiment* ; espagn. *rompimiento* ; ital. *rompimento*.

† **ROMPEUR** (ron-peur), *s. m.* Celui qui rompt. Ils sont fâcheux de la même manière, Qu'un picoteur ou rompeur en visière, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 170.

— HIST. XVe s. Violence romperesse de justice, JUV. DES URSINS, *Hist de Charles VI*, p. 200, dans LACURNE. || XVIe s. Rompeur de chanson, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rompre* ; provenç. *rompador* ; espagn. *rompedor* ; ital. *rompitore*.

† **ROMPIS** (ron-pi), *s. m. pl.* Terme de forestier. Arbres que les vents ont brisés par la moitié ou aux deux tiers, ou dont seulement les maîtresses branches sont détachées.

— ÉTYM. *Rompre*, avec la finale *is*, comme dans *abatis* ; le même que l'anc. franç. *rompeis*, qui signifiait terre nouvellement défrichée.

ROMPRE (ron-pr'), je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent; je rompais ; je rompis, nous rompîmes; je romprai; je romprais ; romps, qu'il rompe, rompons, rompez ; que je rompe, que nous rompions; que je rompisse, qu'il rompît; rompant, rompu, *v. a.* || 1° Mettre en fragments, enfoncer, démolir. || 2° Déchirer. || 3° Rompre le pain, faire la cène. || 4° Rompre une lance. || 5° Rompre un condamné. || 6° Gâter des voies de communication. || 7° Fig. Rompre ses fers, ses chaînes. || 8° Rompre la glace. || 9° Rompre la paille. || 10° Rompre la tête, les oreilles. || 11° Rompre une troupe, l'enfoncer. Rompre une ligne de vaisseaux. || 12° En termes militaires, rompre les divisions, les pelotons. || 13° Congédier, renvoyer. || 14° Au trictrac, rompre son plein. || 15° Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose. Rompre un coup. Rompre le dé. || 16° En termes d'escrime, rompre la mesure, la semelle. || 17° Rompre les chiens. || 18° Réfracter. || 19° En peinture, rompre les couleurs. || 20° Rompre une terre, la labourer après un long chômage. || 21° En brasserie, rompre la couche. || 22° Rompre la laine, en draperie. || 23° Interrompre. || 24° Rompre charge, transborder. || 25° Rompre la mesure d'un vers. || 26° Empêcher d'avoir lieu. || 27° Détruire. || 28° Faire cesser, mettre fin à. || 29° Rendre nul, en parlant d'amitiés, de relations, de paix, de traité, etc. || 30° Manquer à une obligation, à un engagement. || 31° Fatiguer extrêmement. || 32° Dresser, accoutumer. || 33° *V. n.* Se casser, se briser. || 34° En termes militaires, passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. || 35° En escrime, reculer. || 36° Renoncer aux relations d'amitié avec quelqu'un. || 37° Se dit du vin qui, laissé à l'air, change de couleur. || 38° *V. réfl.* Se rompre, être rompu. || 39° Être réfracté. || 40° Être brisé, se briser, en parlant des eaux, des flots. || 41° Perdre son ordre, son arrangement. || 42° Être défait, changé, rendu nul. || 43° S'accoutumer à. || 44° À tout rompre.

1° Mettre en fragments, enfoncer, démolir. Il m'a rompu les dents, sans m'en laisser une seule SACI, *Bible, Jérém. Lament.* III, 16. Aussitôt il [Samson] rompit ces cordes comme on romprait un filet, ID. *ib. Juges*, XVI, 12. Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble, LA FONT. *Fables*, IV, 18. Depuis plus d'une semaine Je n'ai trouvé personne à qui rompre les os ; La vertu de mon bras se perd

dans le repos, MOL. *Amph.* I, 2. et Hercule filant rompait tous ses fuseaux, BOIL. *Lutr.* V. [Athalie] Rit des faibles remparts de nos portes d'airain; Pour les rompre elle attend les fatales machines, ID. *Ath.* V, 4. Il faut vingt-six milliers pour rompre une pièce de dix pieds de longueur sur huit pouces d'écarrissage, BUFF. *Hist. nat. part. exp Œuv.* t. VIII, p. 177. Le Nil rompait ses digues; il se fit des ouvertures qui submergèrent une grande partie de la contrée, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Égyptiens*). Rien que pour toucher sa mantille, De par tous les saints de Castille, On se ferait rompre les os, A. DE MUSSET, *l'Andalouse.* || Se rompre un bras, une jambe, se les fracturer. || Se rompre une veine, éprouver la déchirure d'une veine. Il [Valentinien] se rompit une veine, et tomba demi-mort entre les bras de ses officiers, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 33. || Se rompre le cou, faire une chute dans laquelle on se tue ou se blesse grièvement. Le traître assurément a reçu de l'argent de mes débiteurs pour me faire rompre le cou, MOL. *l'Av.* III, 14. J'ai dix ou douze charpentiers en l'air.... qui sont à tous moments sur le point de se rompre le cou, SÉV. 96. || Fig. et familièrement. Rompre le cou à quelqu'un, lui faire perdre ses espérances de fortune, d'avancement. || On dit dans le même sens : se rompre le cou par sa mauvaise conduite, par son imprudence. || Fig. Rompre l'anguille au genou, voy. ANGUILLE. || Il rompra tout si on ne le marie, se dit ironiquement d'un fanfaron. || 2° Déchirer. Le traître, l'autre jour, nous rompit de ses mains Un mouchoir qu'il trouva dans une Fleur des Saints, MOL. *Tart.* I, 2. Notre ami [Corbinelli] était sur un testament qu'il [Vardes] a rompu, SÉV. *à Moulceau*, 3 sept. 1688. Elle a trois fois écrit, et, changeant de pensée, Trois fois elle a rompu sa lettre commencée, RAC. *Phèdre*, V, 5. || Terme d'imprimerie. Rompre une forme, séparer les lettres qui la composent, et les remettre dans leurs cassetins. || Aujourd'hui on dit de préférence distribuer. || Terme de gravure. Rompre une planche, la briser ou la rayer de manière qu'elle ne puisse plus servir. || 3° Terme de l'Écriture. Rompre le pain, faire la cène, la communion. Ayant rompu les pains, il les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, VI, 41. On dit que vous avez communié avec lui [Jacques Clément] en rompant tous une hostie, FÉN. *Dial. Henri III, la duch. de Montpensier.* || Fig. Rompre le pain de la parole de Dieu aux fidèles, prêcher la parole de Dieu. || 4° Dans les tournois et les anciens combats, rompre une lance, rompre la lance, briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. || Fig. Rompre une lance avec quelqu'un, contre quelqu'un, disputer en règle avec lui sur quelque sujet. Tessé avait, dès l'arrivée de Catinat, rompu lance contre lui, ST-SIM. 96, 20. || Fig. On vit les dialecticiens aller d'école en école rompre des arguments, comme alors les chevaliers allaient de tournoi en tournoi rompre des lances, CONDIL. *Disc. de récep.* || Fig. Rompre une lance pour quelqu'un, prendre son parti dans une conversation, dans une dispute. || Rompre en visière, briser une lance dans la visière. || Fig. Rompre en visière à quelqu'un, lui dire en face et brusquement quelque chose. Je ne romps jamais en visière aux gens pour le bien, non plus que pour le mal que j'en veux dire, BUSSY, *Lett.* t. IV, p. 221, dans POUGENS. Ce chevalier était le même qui m'avait surpris chez la Remy, et qui semblait né pour me rompre partout en visière, MARIV. *Pays. parv.* 6° part. || 5° Rompre un condamné, rompre avec une barre de fer les os des bras et des jambes à un condamné. Le vieillard Martin est rompu vif en attestant Dieu de son innocence jusqu'au dernier soupir, VOLT. *Dict. phil. Certain.* Aussi peu que je croirais l'histoire de la force de l'imagination de cette femme qui, ayant vu rompre les membres à un criminel, mit au monde un enfant dont les membres étaient rompus, BUFF. *Hist. anim.* ch. XI. || Absolument. On ne fait ici que pendre et rompre, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 180. || 6° Gâter des voies de communication. Les chemins sont tout rompus des torrents, VAUGEL. *Q. C.* VI, 4. L'on sait il y a quelques jours que les impériaux ont rompu leur pont sur le Mein, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 74. Il y pleut sans cesse [à Livry], et je crains fort que vos chemins.... ne soient rompus, SÉV. 27 mai 1675. Il suffirait de rompre deux ou trois chaussées près de la ville [Bourgneuf] pour en rendre toutes les avenues impraticables, CH. DE SÉV. dans SÉV. t. XI, p. XXXVI, édit. RÉGNIER. || Fig. Il faut penser, chrétiens, que nous étions nés pour ne mourir pas; et, si notre crime nous a séparés de cette source de vie immortelle, il n'a pas tellement rompu les canaux par lesquels elle coulait avec abondance.... BOSS. 1er *sermon, Purification*, 1. || Rompre les ponts, les passages, les gués, etc. les rendre impraticables pour ne pas être poursuivi par l'ennemi. || 7° Fig. Rompre ses fers, ses chaînes, s'échapper de prison. Mais où garder des lions [Condé et Conti] toujours prêts à rompre leurs chaînes? BOSS. *le Tellier.* Rompez vos fers, Tribus captives, RAC. *Esth.* III, 9. || Rompre ses fers, ses chaînes, ses liens, se dégager d'une passion, d'un attachement. || 8° Rompre la glace, la casser, afin de faciliter le moyen de cheminer. || Fig. Je vous ai souhaité un lot à la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur; cela se dit-il? SÉV. *à Bussy*, 3 avril 1681. || Fig. Rompre la glace, affronter, surmonter les premières difficultés que présente une affaire. Boufflers.... rompit glaces et lances, et ne donna aucun repos au roi, ST-SIM. 234, 120. || Rompre la glace se dit aussi pour faire trêve à la froideur, aux compliments, et commencer à s'entretenir familièrement, confidentiellement. || 9° Fig. Rompre la paille, voy. PAILLE, n° 4. || 10° Fig. Rompre la tête, les oreilles à quelqu'un, le fatiguer par trop de bruit, ou l'importuner par des discours hors de saison. D'assez d'autres propos il me rompit la tête, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Ne me rompez pas davantage la tête, MOL. *Mis.* IV, 3. Je vous écrivis, mercredi, ma fille, assez confusément au milieu de deux ou trois personnes qui me rompaient la tête, SÉV. 421. Dandin : Retirez-vous, vous êtes une bête. — Chicaneau : Monsieur, voulez-vous bien.... — Dandin : Vous me rompez la tête, RAC. *Plaid.* II, 11. Madame est malade; je ne veux pas lui rompre la tête de ces bagatelles, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Amant anonyme*, IV, 2. || Se rompre la tête à quelque chose, s'y appliquer trop fortement et inutilement. || Rompre la tête, se dit aussi des choses qui fatiguent la tête. Hébert me mandait.... qu'elles [mes affaires] vous avaient bien rompu la tête, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 26 août 1693. Un pauvre homme avec une Histoire générale sur les bras, et trente ouvriers qui lui rompent la tête, n'est guère en état de parler longtemps à ses amis, VOLT. *Lett. Thiriot*, 22 juill. 1755. || 11° Terme de guerre. Rompre une troupe, l'enfoncer, la mettre en désordre. S'il vous souvient encor du combat où les Perses Eurent sitôt rompu les escadrons romains, ROTR. *Bélis.* V, 5. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants, BOSS. *Louis de Bourbon.* Dans cette fameuse bataille [de Chéronée], pendant qu'il [Philippe] rompait les Athéniens, ID. *Hist.* I, 8. Pyrrhus voyant que les Romains étaient rompus par ces animaux [les éléphants], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 375, dans POUGENS. || Terme de marine. Rompre une ligne de vaisseaux, en détruire la disposition, y mettre le désordre. Il [Tourville] présuma avec capacité que le vent.... obligerait les vaisseaux [ennemis] qui étaient à l'île d'Ouessant de sortir de ce poste, parce qu'il les repoussait et les rompait contre l'île, SÉV. 6 août 1689. || 12° Terme militaire. Rompre les divisions, les pelotons, partager les divisions en pelotons et les pelotons en sections dans une colonne qui est en marche. || Rompre le carré, reformer en colonne une troupe qui formait le carré. || Rompre les rangs, ses rangs, ne plus garder les rangs. La foule rompt ses rangs quand les chevaux sont passés, STAEL, *Corinne*, IX, 1. || 13° Congédier, renvoyer. Rompre une assemblée, une diète. || Rompre le camp, renvoyer les troupes dans leurs quartiers. || Rompre une armée, en renvoyer les différents corps. Le duc d'Anjou rompit son armée à la fin de juin, ANQUET. *Ligue*, I, p. 303. || Rompre une partie de jeu, la quitter. || Rompre sa maison, son train, congédier son train, sa maison. || Rompre sa table, cesser de tenir table. || Rompre son ménage, cesser de tenir ménage. || Être cause qu'une société se disperse. Un incident assez singulier rompit cette joyeuse société, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Dans un sens analogue, rompre un nombre de personnes, le diminuer, l'entamer. M. de la Vieuville est mort.... il a rompu le premier le nombre des chevaliers [de l'ordre du Saint-Esprit], SÉV. 4 févr. 1689. || 14° Au trictrac, rompre son plein, être obligé de lever une des deux dames qui complètent chaque case du plein. || 15° Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose. Rompant tous ensemble le cours de l'eau, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 141. Elle [une tour] n'était point mise là pour rien; c'était un paravent, et elle rompait.... la première impétuosité [de la bise], SÉV. 1er juin 1689. Pour rompre la violence de ses eaux trop impétueuses [de l'Euphrate], BOSS. *Hist.* III, 4. Ils rompaient l'effort du bélier avec des cordes qui en détournaient le coup, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 528, dans POUGENS. Il [Charles XII] s'élance dans la rivière, suivi de son régiment des gardes; cette foule rompait l'impétuosité du flot; mais on avait de l'eau jusqu'aux épaules, VOLT. *Russie*, I, 16. Nous savons, par notre art, diriger et rompre les efforts de l'eau, BUFF. 4e *époque nat. Œuvr.* t. XII, p. 201. Batavia est situé dans l'enfoncement d'une baie profonde couverte par plusieurs îles de grandeur médiocre, qui rompent l'agitation de la mer, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 19. || Par extension. Toute votre chambre me tue; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu, pour rompre un peu la vue, SÉV. 24. || Rompre un coup, en amortir l'effet. Leurs jambes roides et paresseuses [de l'unau et de l'aï] n'ont pas le temps [dans une chute] de s'étendre pour rompre le coup, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 84. || Aux jeux de dés, rompre le coup, arrêter, détourner une chance des dés en les empêchant de rouler librement. || On dit de même : rompre le dé. || Fig. Rompre le dé, interrompre. Tout le monde ensemble ne retiendra pas un grand parleur auprès d'un autre qui lui aura rompu le dé, SCARR. *Rom. com.* II, 10. || Fig. Rompre un coup, le coup, empêcher d'avoir lieu, prévenir. ....Et que le plus souvent ils [les dieux] nous secourent si à propos qu'ils rompent le coup à de grands inconvénients qui étaient préparés pour nous arriver, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 4. Il faut rompre ce coup qui me serait fatal, CORN. *Poly.* V, 1. Le cardinal de Tournon rompit habilement un si dangereux coup, MÉZERAY, *Abr. de l'hist. de France*, 1534. || 16° Terme d'escrime. Rompre la mesure à son adversaire, le mettre hors d'état de porter le coup qu'il voulait. || Rompre la mesure, reculer en parant. || Rompre la semelle, reculer de la longueur du pied. || 17° Rompre les chiens, les rappeler et leur faire quitter ce qu'ils chassent. Les clefs de meute parvenues À l'endroit où pour mort le traître se pendit, Remplirent l'air de cris : leur maître les rompit, Bien que de leurs abois ils perçassent les nues, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. Le 16 janv. 1686 : Monseigneur courut le loup, et fit rompre les chiens à dix grandes lieues d'ici; il revint assez à temps pour être à la comédie, DANGEAU, I, 282. || Fig. et familièrement. Rompre les chiens, interrompre un discours qui pourrait avoir quelque inconvénient. Il a heureusement rompu les chiens. || Il se dit aussi pour ne pas accepter, ne pas croire. Mais le mari, qui se doutait du tour, Rompait les chiens, ne manquant au retour D'imposer mains sur Mme Féronde, LA FONT. *Féronde.* || 18° Terme de dioptrique. Synonyme de réfracter. Tous les corps transparents ont la propriété de rompre les rayons de lumière qui les traversent. || 19° Terme de peinture. Rompre les couleurs, les mêler pour en adoucir l'éclat. || 20° Terme rural. Rompre une terre, la labourer pour la première fois après un long chômage. Rompre un pré. || 21° Terme de brasserie. Rompre la couche, remuer les grains dans le germoir. || Rompre trop jeune, retirer le grain du germoir avant qu'il soit assez avancée. || 22° Rompre la laine, faire le mélange des laines de différentes couleurs que l'on veut employer à la fabrication des draps mélangés. || 23° Interrompre. J'ai rompu vos discours d'assez mauvaise grâce, Vous le pardonnerez à l'aise de vous voir, CORN. *le Ment.* I, 6. Mon abord importun rompt votre conférence, ID. *Gal. du Palais*, III, 4. Il rompt l'ordre commun, et devance le temps, MOL. *Mélic.* I, 4. Ce passage pensa rompre notre entretien, PASC. *Prov.* VIII. Une affaire qui survint au dervis rompit notre conversation jusqu'au lendemain, MONTESQ. *Lett. pers.* 134. || Rompre un tête-à-tête, survenir dans la compagnie de deux personnes. Que penseraient les domestiques, s'ils la voyaient recevoir un homme sans la demoiselle de compagnie qui n'est chez elle que pour rompre les tête-à-tête ? GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 172, dans POUGENS. || Rompre le sommeil de quelqu'un, éveiller quelqu'un, troubler son sommeil. || Rompre le fil de son discours, passer tout d'un coup d'un sujet à un autre. || Vous rompez, vous avez rompu le fil de mon discours, se dit à un interrupteur. || Rompre le silence, mettre fin au silence. Un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, FLÉCH. *Turenne.* || Rompre le silence, signifie aussi cesser de se taire. Tu frémiras d'horreur si je romps le silence, RAC. *Phèd.* I, 3. Qu'attendez-vous ? rompez ce silence obstiné, ID. *Andr.* III, 6. || Rompre quelqu'un, l'interrompre. ....Tu n'es pas supportable De me rompre sitôt.... CORN. *Mél.* II, 4. Le

maréchal de Villeroy voulut le rompre [le duc de Gesvres] en parlant à quelqu'un, ST-SIM. 73, 196. || Rompre la monotonie, empêcher que quelque chose ne soit monotone. Si l'artiste introduit une façade dans son tableau, il ne manquera pas d'en rompre la monotonie par quelque artifice, DIDER. Pensées sur la peint. Œuv. t. XV, p. 199, dans POUGENS. || Rompre l'eau à un cheval, l'empêcher de boire tout d'une haleine. || 24° Terme de commerce maritime. Rompre charge, transborder. Sans rompre charge, sans transbordement. || 25° Rompre la mesure, faire qu'un vers n'ait pas sa mesure. Et malheur à tout nom qui, propre à la censure, Put entrer dans un vers sans rompre la mesure, BOIL. Art p. II. || 26° Empêcher d'avoir lieu. Ce prompt retour me perd et rompt votre entreprise, CORN. Nic. I, 4. Le ciel rompt le succès que je m'étais promis, ID. Cinna, V, 2. ....Ce qu'on diffère est à demi rompu, ID. Poly. I, 1. J'en suis fâché, car cela rompt une pensée qui m'était venue dans l'esprit, MOL. l'Av. IV, 3. Je sais un sûr moyen Pour rompre cet achat où tu pousses si bien, ID. l'Ét. I, 10. Cet homme me rompt tout, ID. Éc. des f. III, 4. Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours, De rompre des méchants les trames criminelles, RAC. Esth. III, 4. Sachons ce qui peut rompre ou servir ses projets, DELILLE, Parad. perdu, VI. || Rompre les desseins, les mesures de quelqu'un, empêcher qu'il ne les mette à exécution. Jaloux des bons desseins qu'il tâche d'ébranler, Quand il [le démon] ne les peut rompre, il pousse à reculer, CORN. Poly. I, 1. Allons, madame, allons employer toute chose Pour rompre le dessein que son cœur se propose, MOL. Mis. V, 8. Si vous aviez été à Paris.... vous auriez rompu toutes mes mesures, je le sens, SÉV. 13 nov. 1689. Quand Assuerus, surpris par les artifices d'Aman, voulut exterminer tout le peuple juif, Dieu rompit ce dessein impie, BOSS. Politique, VI, III, 2. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler [le mariage de Marie-Thérèse et de Louis XIV], cède lui-même.... il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre, ID. Mar.-Thér. || Rompre un enchantement, en détruire l'effet. Les prières de l'hermite Pierre et le mérite de la contrition de Renaud rompent l'enchantement [d'Armide], VOLT. Ess. poés. ép. VII. || Rompre un voyage, un départ, une promenade, une partie, les empêcher. Elle vient me prier de souffrir que sa flamme Puisse rompre un départ qui lui percerait l'âme, MOL. Éc. des mar. III, 2. À rompre un rendez-vous qui dans ce lieu l'appelle, ID. les Fâch. III, 4. 8 janvier 1686 : on assure qu'il a changé de résolution et que son voyage est rompu, DANGEAU, I, 279. 4 mai 1686 : la pluie rompit cette promenade-là, ID. I, 329. Je rompis cette partie, où elle aurait été appréciée au-dessous de sa valeur, DIDER. S. la princ. d'Ashkow. || Rompre son dessein, son entreprise, y renoncer. Je crois que Brute même, à tel point qu'on le prise, Voulut plus d'une fois rompre son entreprise, CORN. Cinna, III, 2. Je m'en vais réparer l'erreur que j'ai commise, Et, dès ce même pas, rompre mon entreprise, MOL. l'Ét. I, 10. || Rompre son voyage, ne pas faire le voyage qu'on avait projeté. Je crois qu'il [Coulanges] n'en rompra pas [à cause du voyage de Rome] le voyage de Grignan, SÉV. 18 sept. 1680 Me voilà coupable encore pour n'avoir pas deviné son voyage, et n'avoir pas en conséquence rompu le mien, J. J. ROUSS. Lett. à Mme Latour, 25 déc. 1763. || 27° Détruire. Il [Dieu] a rompu leurs piéges, MALH. I, 2. Un amant dédaigné souvent croit beaucoup faire, Quand il rompt le bonheur de ce qu'on lui préfère, CORN. Sur. II, 1. Des crimes qui rompent la société, qui abrégent la vie, et qui déshonorent Dieu en toutes manières, MALEBR. Rech. vér. Éclairc. liv. I, t. IV, p. 110, dans POUGENS. Lui seul réunissait les gens de bien, rompait les liaisons des factieux, BOSS. le Tellier. Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude, Et romps de leurs erreurs les filets captieux, BOIL. Ép. III. || 28° Faire cesser, mettre fin à. Sa fureur à la fin rompit sa modestie, RÉGNIER, Élég. IV. Je t'ai voulu sur l'heure apprendre cet amour, Pour te tirer de peine et rompre ta colère, CORN. la Place Roy. V, 6. Mon amour généreux Qui d'un si grand héros rompt le sort malheureux, ID. Médée, II, 5. Comme la douceur, selon l'Écriture, rompt la colère, on peut dire aussi que l'humilité dissipe l'envie, FLÉCH. Sermons, Envie. Ô Christ, ô soleil de justice, De nos cœurs endurcis romps l'assoupissement, RAC. Hymnes, Ales diei nuncius. Pour revenir, il faut rompre des inclinations que le temps a fortifiées, MASS. Carême, Fausse conf. || 29° Rendre nul, en parlant d'amitié, de relations, de paix, de traité, etc. Et soyez sûr que même le trépas Ne peut rompre des nœuds que l'amour ne rompt pas, CORN. Rod. II, 4. [Que] La Perse ait osé rompre une paix si profonde, ROTR. Bélis. I, 6. Muse, redis-moi donc quelle ardeur de vengeance De ces hommes sacrés rompit l'intelligence, BOIL. Lutr. I. Que cette âme renonce tout d'un coup à ses plaisirs, rompe les attachements les plus vifs.... MASS. Carême, Lazare. C'est le seul traité [de G. Penn] entre ces peuples [les sauvages d'Amérique et les chrétiens] qui n'ait point été juré, et qui n'ait point été rompu, VOLT. Dict. phil. Quakers, II. Entre tous les liens qui serrent les hommes, un des plus difficiles à rompre est celui du bienfait dont l'amour-propre est flatté, DIDER. Claude et Nér. I, 66. || Rompre un mariage, rompre un projet de mariage. Argante : Cela m'aurait donné plus de facilité à rompre ce mariage. — Scapin : Rompre ce mariage? — Argante : Oui. — Scapin : Vous ne le romprez point, MOL. Scapin, I, 6. || 30° Manquer à une obligation, à un engagement. Je romps une foi due aux secrets de ma reine, CORN. Rodog. III, 4. Je sais de quels serments je romps pour vous les chaînes, RAC. Andr. III, 7. Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété, ID. Ath. I, 1. En faisant ses vœux [de chanoinesse], elle [Mme de Tencin] songea aux moyens de les rompre, et son directeur fut l'instrument aveugle qu'elle employa pour ses desseins, DUCLOS, Œuv. t. V, p. 418. || Faire rompre. Hélas! je ne craignais que tes beautés de Grèce, Et je vois qu'une Scythe a rompu ta promesse, CORN. Toison d'or, III, 3. Leur devoir violé doit-il rompre le mien? ID. Œdipe, II, 4. || Rompre le jeûne, enfreindre la loi du jeûne, en mangeant avant l'heure prescrite, ou en mangeant quelque chose de défendu. Ces petites incommodités qui vous ont servi de raison autrefois pour me le faire rompre [le carême], SÉV. 19 févr. 1690. || Rompre le jeûne, signifie aussi cesser de jeûner, manger après le jeûne. Les premiers fidèles qui ne le rompaient [le jeûne] qu'après le soleil couché, MASS. Carême, Jeûne. || Rompre sa prison, s'évader. La Babylone dont il faut rompre les prisons pour entrer ou pour retourner à notre patrie, c'est le monde avec ses plaisirs et ses vanités : c'est là que nous sommes captifs et errants, BOSS. Hist. II, 6. || Rompre son ban, sortir des lieux où l'on était relégué. || 31° Fatiguer extrêmement. J'ai fait quelques efforts pour me relever; efforts inutiles qui m'ont rompu et ne m'ont pas soulagé, BOSS. 1er sermon, Conception, 2. || 32° Dresser, accoutumer. Rompre quelqu'un au travail, aux affaires. Rompre la main d'un enfant à l'écriture. Il le faut rompre à l'âpreté des exercices, J. J. ROUSS. Ém. II. || Rompre l'humeur, le caractère d'un enfant, le rendre doux et docile. || Rompre un cheval, l'assouplir. || Rompre le cou d'un cheval, l'obliger à plier l'encolure à droite et à gauche pour la rendre flexible, afin que l'animal obéisse aisément aux deux mains. || 33° V. n. Se casser, se briser. Mon épée en ma main en trois morceaux rompit, CORN. le Ment. II, 5. Les vents me sont moins qu'à vous [chêne] redoutables; Je [le roseau] plie et ne romps pas, LA FONT. Fabl. I, 22. Un pressoir que l'on serre jusqu'à ce que la corde rompe, SÉV. 13 nov. 1676. Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux, ID. 8 mai 1680. Il se peigne, il s'apprête ; L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête, BOIL. Lutr. V. Les poiriers rompent de fruits cette année, LA BRUY. XIII. Des poutres qui avaient chacune supporté, sans se rompre, pendant un jour entier neuf milliers, avaient rompu au bout de cinq ou six mois sous la charge de six milliers, BUFF. Expér. sur les végét. 1re mém. Des pièces de bois ainsi chargées n'ont pas rompu, mais elles ont plié considérablement, ID. ib. || Les greniers rompent, ils sont pleins au point de s'enfoncer sous le poids. Si nous mettions dans nos travaux la moitié de cette constance [des courtisans], nos greniers chaque année rompraient, P. L. COUR. Simple discours. || Fig. Il rompra plutôt que de plier, il périra plutôt que de céder. ....c'est un joug qu'à peine il recevra. — Je l'y forcerai bien; s'il ne plie, il rompra, TRISTAN, M. de Chrispe, III, 6. || Il vaut mieux plier que rompre, il vaut mieux céder, obéir que de se perdre. || On verra beau jeu si la corde ne rompt, se dit de grandes espérances, de belles promesses. || 34° Terme militaire. Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. Rompre par divisions, par pelotons. Rompre à droite, à gauche. || 35° Terme d'escrime. Reculer. Rompez. Il rompit d'une semelle. || 36° Renoncer aux relations d'amitié avec quelqu'un. Quel astre, de votre heur et du nôtre jaloux, Vous a précipité jusqu'à rompre avec nous? CORN. Sophon. IV, 9. On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus, LA ROCHEFOUC. Max. 351. Ces passages me firent tant d'horreur, que je pensai rompre là-dessus, PASC. Prov. X. Il [l'abbé de Valbelle] m'a dit.... que l'archevêque de Reims rompait à feu et à sang avec le coadjuteur [d'Arles], s'il ne venait avec vous, SÉV. 19 janv. 1674. Il fallait se réformer [dans l'Église, au XVIe s.] ? qui ne le reconnaît? mais il était encore plus nécessaire de ne pas rompre, BOSS. Var. XI, 206. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la princesse ne permettaient qu'elle partageât tant soit peu son cœur...., il fallait ou tout à fait rompre, ou se rengager tout à fait avec le monde, ID. Anne de Gonz. La patience nous échappa de part et d'autre, et nous rompîmes à l'amiable, LESAGE, Gil Bl. VII, 7. Nous romprons avec lui quand il n'aura plus rien, DESTOUCH. Diss. I, 2. Toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape sans rompre de communion avec lui, VOLT. Louis XIV, 14. J'ai rompu avec le genre humain pendant plus de six semaines, je me suis enterré dans mon imagination, ID. Lett. Mme du Deffant, 12 avr. 1760. Résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière, J. J. ROUSS. Confess. X. Au lieu de dénouer insensiblement, je rompis, ce fut une très-grande faute, MARMONTEL, Mém. IV. Souvenez-vous qu'il est plus prudent de délier que de rompre, GENLIS, Ad. et Th. t. III, p. 243, dans POUGENS || Fig. Il est vrai que c'est mon ancien ami [le serein, Mme de Sévigné l'aimait beaucoup], et que j'ai peine à rompre tout à fait avec lui, SÉV. 353. Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant, soutien nécessaire, avec lequel je ne puis avoir ni guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder, et à chaque moment il faut rompre? BOSS. Bourgoing. Il resta [auprès des bagages abandonnés] les plus faibles, les moins déterminés, ou les plus avares ; ceux qui ne surent point rompre avec leur butin et quitter la fortune qui les quittait, ceux-là furent surpris [par les cosaques] dans leur hésitation, SÉGUR, Hist. de Nap. IX, 13. || Rompre à tout, briser toutes relations. Ils n'ont pas la force de se faire un désert du monde lui-même, nous leur disons qu'il est aisé de rompre à tout quand on le veut ; et ils soutiennent qu'en le voulant ils n'en sauraient être les maîtres, MASS. Profess. relig. Serm. 1. || 37° Rompre, se dit du vin qui, laissé à l'air, change de couleur. || 38° Se rompre, v. réfl. Être rompu. Ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompait, SACI, Bibl. Évang. St-Luc, V, 6. L'essieu crie et se rompt, RAC. Phèd. V, 6. Ce morceau de fil de fer a porté, avant de se rompre, 482 livres, BUFF. Hist. min. introd. Œuv. t. VII, p. 62. À deux postes d'ici ma chaise s'est rompue, BOISSY, Impatient, II, 5. || 39° Être réfracté. Les rayons se rompent en passant de l'air dans l'eau. Un trait de lumière qui passe à travers un prisme se rompt et se divise de façon qu'il produit une image colorée, composée d'un nombre infini de couleurs, BUFF. Hist. min. introd. Œuv. t. VII, p. 7. || 40° Être brisé, se briser, en parlant des eaux, des flots. Les flots bruyants se rompaient en plusieurs endroits, VAUGEL. Q. C. VIII, 13. N'entendez-vous pas la vague qui se rompt contre ces autres rochers? FÉN. Tél. IX. || 41° Perdre son ordre, son arrangement. Les astres font leur cours, le ciel ne se rompt pas, ROTR. Herc. mour. III, 3. Les bataillons du régiment des gardes, l'épée à la main, rompirent un grand bataillon des ennemis : mais, en le rompant, ils se rompirent eux-mêmes, PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 290. Il lui [à la phalange macédonienne] faut des lieux propres, et pour ainsi dire faits exprès, et, à faute de les trouver, elle s'embarrasse elle-même, ou plutôt elle se rompt par son propre mouvement, BOSS. Hist. III, 6. || 42° Être défait, changé, rendu nul. C'est un ordre des dieux qui jamais ne se rompt, De nous vendre un peu cher les grands biens qu'ils nous font, CORN. Cinna, II, 1. La ligue se romprait.... ID. ib. III, 1. Mandez-moi d'où vient que le marché de votre terre s'est rompu, SÉV. 28 mai 1676. Ces mariages qui se rompent ou qui se concluent dans les comédies, BOSS. Comédie, 6. Cette grande société que forment les vanneaux à leur arrivée, tend à se rompre dès que les premières chaleurs du printemps se font sentir, BUFF. Ois. t. XV, p. 82. || 43° S'accoutumer à. Se rompre à la fatigue, aux affaires, au travail. La main se rompt à écrire ou à jouer d'un instrument, c'est-à-dire qu'elle corrige une roideur, qui tenait les doigts comme engourdis, BOSS. Conn. V, 4. || 44° À tout rompre, loc. adv. Tout au plus (sens qui a vieilli). À tout rompre, on ne lui doit pas mille écus. Il est vrai de dire qu'encore qu'elle [l'Académie française]

fasse un dictionnaire grammatical, il n'y a que deux ou trois de ces messieurs, à tout rompre, qui sachent la grammaire française et les premiers éléments, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 188. || Avec éclat, avec transport (sens actuel). Applaudir à tout rompre.

— HIST. XIe s. L'osberc [il] li rumpt entresque à la charn, *Ch. de Rol.* XCIV. || XIIe s. De totes pars la mer l'asaut, Rompent cordes, li trés [mât] lor faut, WACE, *Vierge Marie*, p. 4. Puis i ont mis dou feu tout rasé [ras] un tonel; Les douves sont enprises, si rompent li cercel, *Sax.* IX. || XIIIe s. [Épines] Qui m'ont toute ma robe depecie et rompue, *Berte*, LII. Tant qu'ainsinc Faussemblant raisonne, Amors de rechief l'araisonne, Et dist, en rompant sa parole.... *la Rose*, 11124. Et s'il y a beste liée, et ele ront son lien et va en damace, BEAUM. XXX, 57. Li devant dit home doivent rompre [labourer] et gaagnier les terres aus us et aus coustumes dou païs, DU CANGE, *rumpere*. Vous avez une goute vive; Saint Ladres a rompu la trive, Si vous a feru el viaire, RUTEB. 213. Cil qui sont sor le mur aval esgardé ont, L'eschiele virent route [rompue], *Ch. d'Ant.* VI, 723. Quant nous venimes là, nous trouvames que un vent fort ot rompues les cordes des ancres de sa nef, JOINV. 212. || XIVe s. Adonques est l'amisté dissolue et roupte, puisque les choses ne leur sont faites pour lesquelles il amoient, OBESME, *Eth.* 258. Grans roches tresbucherent et rompirent de montaignes, *Chr. de St-Denis*, fo 17, dans LACURNE. || XVe s. Et beaucoup de gens de bien estoient d'opinion qu'on attendist, cuidans rompre le coup, JUVÉN. *Charles VI*, 1380. Mais, au derrain, ne sçay comment Mon fait est venu au contraire; Et à parler ouvertement Tout est rompu, c'est à reffaire, CH. D'ORL. *Bal.* 65. Le mareschal dist : Monseigneur, ne rompez point l'alaine de vos gens, *le Jouvencel*, fo 67, dans LACURNE. Ledit Morvilier lui rompoit tousjours la parolle, COMM. I, 1. Les hommes d'armes bourguignons rompirent leurs [propres] archiers et passerent par dessus.... ainsi rompirent eulx-mesmes la fleur de leur armée, ID. I, 3. Ilz font un payement de trois moys, et puis rompent leur armée [licencient], ID. IV, 1. Et taschoient à luy rompre ses vivres, qui venoient par eaue du pays de Gueldres, contremont la riviere, ID. IV, 2. Et si luy fut rompue la pension qu'il prenoit de nous, ID. V, 18. Le cardinal rompit [empêcha] que je ne m'en meslasse point, ID. VIII, 3. || XVIe s. Chascune de leurs trouppes, cuidant que les autres fussent en leur entier, se rompoit quand on l'alloit assaillir, AMYOT, *Publ.* 29. Le peuple leur rompoit le cueur de pitié, quand...., ID. *Cam.* 51. Il feit forger salades et morrions tous de fer bien polis par dehors, à fin que les espées glissassent au long, ou se rompissent en frappant dessus, ID. *ib.* 68. Ilz leurs remonstrerent que l'occasion se presentoit de rompre [entamer] la guerre contre les Romains; eulx respondirent qu'ilz auroient honte de la rompre, attendu qu'il y avoit trefves jurées entre eux pour deux ans, ID. *Cor.* 41. Si me semble que ce fut chose merveilleuse et de grand heur pour les Romains, que ceste guerre gauloise ne vint point à se rompre [éclater] du temps que celle des Carthaginois duroit encore, ID. *Marcel.* 3. Vous le voyez aller par la ville avec une pauvre robbe toute rompue et usée, ID. *Arist.* 62. On les voyoit incontinent recreuz et rompus du travail, ID. *Caton*, 10. La glace se rompoit et trenchoit les nerfs de leurs pieds, ID. *Lucul.* 63. Le chemin rompoit de joyaux d'or et d'argent, et de chevaux que l'on y envoyoit, ID. *Artax.* 33. ....ce propos dur et triste En cest endroit rompray pour le present, MAROT, II, 63. Il chut du haut d'une echelle et se rompit [se donna une hernie], DESPER. *Contes*, XVII. Il y aura beau jeu, si la chorde ne rompt, RAB. IV, 6. Il le fault rompre à la peine et aspreté des exercices, MONT. I, 165. Se tourmenter et rompre la teste des affaires d'aultruy, ID. I, 278. Il n'osa les poursuyvre touts rompus et effroyez, ID. I, 361. Rompre un marché, ID. IV, 43. Rompre la teste à tout le monde de ses genealogies, ID. IV, 46. Lors aura-on bon marché de rompre [labourer] les prairies, O. DE SERRES, 73. Après cette prise de Saint-Jean, il vouloit bien passer plus outre et suivre messieurs les princes jusques en Gascogne et Languedoc, mais la reyne rompit ce coup, BRANT. *Les grands capit. franç. Charles IX.* Combien avons nous veu depuis force huguenots s'estre convertis et faits bons catholiques! les chemins en rompent, ID. *ib.* t. III, p. 172. Nous disons communement rompre la paille ou le festu avec quelqu'un, quand nous nous disposons de rompre l'amitié que nous avions contractée avec luy, PASQUIER, *Recherch.* VIII, 58.

— ÉTYM. Wallon, *rompi*; patois des Fourgs, *rontre*; provenç. *rompre*, *rumpre*; catal. *romprer*; espagn. *romper*; ital. *rompere*; du lat. *rumpere*; sanscrit védique, *rup*, devenu en sanscrit classique *lup*, *lumpâmi*, je romps.

† **ROMPT-PIERRE** (ron-piè-r'), *s. m.* Nom vulgaire du genre saxifrage.

ROMPU, UE (ron-pu, pue), *part. passé* de rompre. || **1°** Mis en fragments. Dont le rabat est sale et la chausse rompue, RÉGNIER, *Sat.* II. On a trouvé, dans les fossés de la place, un de nos soldats qui y était demeuré avec une jambe rompue.... nu, exposé à l'air et sans manger, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 361. Je ne vous demande point.... si votre montre va bien, vous me diriez qu'elle est rompue, SÉV. 27 oct. 1677. Suspendez par la patte un oiseau de rivière sur un buffet, au-dessous supposez des biscuits entiers et rompus, DIDER. *Salon de* 1766, *Œuv.* t. XIII, p. 125. || Fig. C'est ainsi qu'ils [les frères de Bohême] se séparèrent des calixtins; voilà comme ils sont disciples de Jean Hus; morceau rompu d'un morceau, schisme séparé d'un schisme, BOSS. *Var.* XI, 174. || Terme de blason. Se dit des armes ou des pièces brisées, et des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée. || **2°** Terme de marine. Bâtiment rompu, bâtiment très-arqué. || **3°** Terme d'équitation. Train rompu, allure qui tient du traquenard et de l'aubin. || **4°** Qui est gâté, détruit, en parlant de voies de communication. Nous avons eu ici des glaces et des neiges insupportables; les rues étaient de grands chemins rompus d'ornières, SÉV. 27 févr. 1679. Le lendemain elle ordonna à son neveu d'accompagner les voyageurs jusqu'à un pont qui, étant rompu depuis peu, était devenu un passage dangereux, VOLT. *Zadig*, 20. || **5°** Mis en déroute, défait. Nos ennemis communs attendent avec joie Qu'un des partis défait leur donne l'autre en proie, Lassé, demi-rompu, vainqueur, mais, pour tout fruit, Dénué d'un secours par lui-même détruit, CORN. *Hor.* I, 4. Un soldat romain devait vaincre ou mourir : par cette maxime les armées romaines, quoique défaites ou rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité, BOSS. *Hist.* III, 6. || **6°** Détruit, rendu nul. Et quand tout notre effort se trouvera rompu, CORN. *Pomp.* V, 4. L'étoile est changée, le sort est rompu pour les Grignans, SÉV. 26 juin 1680. Par l'arrivée des Romains, tout équilibre fut rompu, MONTESQ. *Rom.* 5. || **7°** Vin rompu, vin qui a perdu sa finesse et son bouquet. || **8** Il se dit d'un mariage, d'un projet, d'une partie qui ne se font pas. Le mariage de l'abbé d'Effiat n'est point fait, comme on me l'avait mandé : il demande du temps pour y penser, et je crois cette affaire rompue, SÉV. 1er nov. 1671. Le voyage de Villers-Cotterets est rompu, ID. 21 oct. 1676. Je suis consolée d'une partie de Trianon rompue, puisque vous n'y auriez pas été, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 87, dans POUGENS. Le comte a si bien fait que tout était rompu, DESTOUCHES, *Glorieux*, V, 1. || Avoir une côte rompue se trouve dans Mme de Sévigné en parlant d'un mariage manqué, par allusion à la côte d'Adam. Il avait envie d'être amoureux d'une Mlle de la Coste; il faisait tout ce qu'il pouvait pour la trouver un bon parti; mais il n'a pu; cette affaire a une côte rompue, SÉV. 20 oct. 1679. || **9** Réfracté. Les rayons sont diversement, ou réfléchis, ou rompus, MALEBR. *Rech. vér. Éclairc. sur la lum.* t. IV, p. 388, dans POUGENS. || **10°** Terme de peinture. Ton rompu, celui qui s'élève ou se dégrade, pour figurer l'ombre avec plus ou moins d'intensité. Couleur rompue, celle qui participe d'une autre couleur, en vertu d'un reflet. || **11°** Terme de littérature. Saccadé, en parlant de l'harmonie du style. Il n'y a rien qui rabaisse davantage le sublime que ces nombres rompus, et qui se prononcent vite, tels que sont les pyrrhiques, les trochées et les dichorées qui ne sont bons que pour la danse, BOIL. *Longin*, *Subl.* ch. 33. Le style.... impétueux dans la colère, rompu dans la fureur, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 209. || **12°** Interrompu. Tout commerce est quasi rompu [à cause des mauvais chemins] dans cette province, SÉV. 8 fév. 1690. Il n'est pas besoin de remonter plus haut [que le schisme des évêques anglais qui ont gardé leurs siéges]; dès ce moment, la chaîne est rompue, le caractère de séparation est ineffaçable, BOSS. *1re instr. past.* 13. || Propos rompus, voy. PROPOS, no 6. || **13°** Dispersé, clos avant le temps. L'assemblée de Cologne [un congrès] n'est point rompue, SÉV. 10 nov. 1673. || **14°** Terme d'arithmétique. Anciennement, nombre rompu, fraction. Nous avons remarqué que toute quantité peut être considérée comme un nombre entier ou comme un nombre rompu : un sou, nombre entier par rapport au denier, est un nombre rompu par rapport à la livre, CONDIL. *Lang. calc.* II, 10. || Puissances rompues, puissances fractionnaires. On ne peut exprimer les puissances rompues ou les racines $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$ etc. de plusieurs nombres que par des suites infinies, BUFF. *Ess. arith. mor. Œuv.* t. X, p. 184. || **15°** Bâtons rompus, pièces de compartiment dans les vitres et dans d'autres ouvrages. || Sorte de tapisserie représentant plusieurs bâtons rompus et entremêlés. || À bâtons rompus, *loc. adv.* Voy. BÂTON. || **16°** Être rompu de fatigue, être extrêmement fatigué. On va bien loin, dit-on, quand on est las; mais, quand on a les jambes rompues, on ne va plus du tout, SÉV. 88. || **17°** Fig. Exercé. Le vieux Spada, rompu et corrompu dans les affaires, RETZ, t. IV, liv. V, p. 44, dans POUGENS. La facilité que vous trouvez en elle [Pauline] à vous servir de petit secrétaire, avec une main toute rompue, une orthographe correcte, SÉV. 11 mai 1689. Quand ils [les écoliers] seront un peu rompus par l'habitude dans les premiers éléments, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 1. Ces artisans, ces soldats, qui assistaient à toutes les délibérations publiques [à Athènes], étaient rompus dans les affaires et entendaient à demi-mot, ID. *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 583, dans POUGENS. [Le marquis d'Acy] C'étoit un homme sans nulle pédanterie et fort rompu au grand monde, ST-SIM. 21, 29. || Être rompu aux affaires, y être fort exercé. [Zélis] Protége l'univers, et, rompue aux affaires, Fournit vingt financiers d'importants secrétaires, GILB. *Le XVIIIe s.* || On dit de même : être rompu à faire une chose.

† **ROMPURE** (ron-pu-r'), *s. f.* Terme de fondeur en caractères. L'endroit où se rompt la lettre, et l'action de l'ouvrier qui la rompt.

— ÉTYM. *Rompre*. *Rompure* était usité dans l'ancienne langue pour *rupture*.

RONCE (ron-s'), *s. f.* || **1°** Genre de la famille des rosacées. || Arbuste épineux et rampant dont le fruit, assez agréable, est nommé muron ou mûre sauvage, *rubus fruticosus*, *L.* Il croîtra des ronces et des chardons sur leurs autels, SACI, *Bible*, *Osée*, X, 8. Les ronces dégouttantes Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes, RAC. *Phèdre*, V, 6. L'humble ronce embrassant la colonne superbe, DELILLE, *Jard.* IV. || **2°** Fig. Tout ce qui pique, nuit comme la ronce. Oh! que de mon esprit triste et mal ordonné, Ainsi que de ce champ par toi si bien orné, Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines! BOIL. *à son jardinier*. Chacun trouve ses voies semées de ronces et d'épines, MASS. *Avent*, *Afflict.* Les plaisirs sont les fleurs que notre divin maître Dans les ronces du monde autour de nous fait naître, VOLT. *4e disc.* Ma carrière est difficile, semée de ronces et d'épines; j'ai éprouvé toutes les sortes de chagrins qui peuvent affliger l'humanité, *le roi de Pr. Lett. à Voltaire*, 24 févr. 1760. || **3°** Ronce framboise, le framboisier, *rubus idæus*, *L.* || **4°** Espèce de raie. || **5°** Se dit des veines orbiculaires qu'on voit sur les lames de Damas et sur les bois noueux.

— HIST. XIIe s. Molt i ot voie felenesse, De ronces et d'espines plainne, CRESTIEN DE TROYES, *Chev. au lyon*, V. 189. Mais à voz letres puis e veeir e sentir, Que ne puis pas les grapes des espines cuillir, Ne des runces les fiches...., *Th. le mart.* 84. || XIIIe s. Kar il s'entrehcient de mort; Li uns fu runce, l'autre espine, E issu de male racine, *Édouard le conf.* V. 4111. || XVe s. Enrossiné [piqué] d'une ronsse, DU CANGE, *runcia*. || XVIe s. Et les quatre piliers du petit bastiment [une cage] Sont d'une grosse ronce en quatre parts fendue, BONS. 736. Un rochier à l'escart, emmy des ronces, MONT. I, 176.

— ÉTYM. Wallon, *ronh*; poitevin, *ronde*; provenç. *roize*, s. m. et *ronzer*, s. m. Diez le tire du lat. *rumex*, *rumicem*, qui signifiait une sorte de dard, alléguant *rumec* qui en languedocien signifie *ronce*, et les formes analogues, *ponce* de *pumicem*, *pouce* de *pollicem*, etc. Cela est fort possible. Pourtant le sens n'est pas tout à fait satisfaisant; et d'autre part le bas-latin donne une série de mots très-voisins de *ronce* : c'est *runcalis* ou *runca*, lieu couvert de ronces; c'est *runcus*, *runchus*, *ronchus*, ronce; c'est *ronscher*, dans un texte du XIVe siècle (du Cange, *runcare*); tous mots rattachés au latin *runcare*, arracher les mauvaises herbes, les ronces.

† **RONCER** (ron-sé), *v. a.* Terme de marine. Pousser une pièce de bois, quand elle est étendue sur un plan, dans une direction perpendiculaire à sa longueur.

† **RONCERAIE** (ron-se-ré), *s. f.* Lieu rempli de ronces.

— HIST. XIIIᵉ s. Illuec près a un buissonnai, Si espès comme un roncherai, DU CANGE, *runcalis.*

— ÉTYM. *Ronce.*

† **RONCETTE** (ron-sè-t'), *s. f.* Traquet, oiseau.

† **RONCEUX, EUSE** (ron-seû, seû-z'), *adj.* || 1° Plein de ronces. || 2° Se dit de l'acajou, lorsque, débité, il contient certaines dispositions veinées qui se trouvent non à la racine de l'arbre, mais à la fourche des branches principales.

— ÉTYM. *Ronce.*

† **RONCIN** (ron-sin), *s. m.* Se disait, au moyen âge, du cheval de charge, par opposition au coursier ou cheval de guerre.

— ÉTYM. Voy. ROUSSIN.

† **RONCINÉ, ÉE** (ron-si-né, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit des feuilles pinnatifides oblongues, dont les lobes aigus se dirigent vers la base.

— ÉTYM. Lat. *runcina*, rabot : fait en forme d'outil à gratter.

† **RONCINELLE** (ron-si-nè-l'), *s. f.* Genre de plantes rosacées.

1. **ROND, ONDE** (ron, ron-d'), *adj.* || 1° Qui est de telle figure que toutes les lignes droites tirées du centre à la circonférence sont égales. Un cercle est rond, une sphère est ronde. Table ronde. Rond comme une boule. Qu'un autre aille chercher.... Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir, Ou que Bernier compose et le sec et l'humide Des corps ronds et crochus errant parmi le vide, BOIL. *Ép.* V. Péronnelle faisait une danse ronde le long d'un clair ruisseau avec ses compagnes, FEN. t. XIX, p. 6. De petites mains, une bouche ronde, qui seraient un agrément en Europe, sont presque une difformité chez ce peuple [les sauvages de la baie d'Hudson], parce qu'on n'y voit que l'effet d'une faiblesse d'organisation, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 6. || La machine ronde, le globe terrestre. Pour peupler la machine ronde, Qu'on est fou de mettre du sien! BÉRANG. *Âge fut.* || Chevaliers de la table ronde (voy. TABLE). || Terme de boucherie. La pièce ronde, morceau de tranche grasse. || 2° Cylindrique. Un bâton bien rond. Une barre de fer ronde. Un bras rond et potelé. || 3° Fil rond, fil un peu retordu. Toile ronde, faite avec du fil retordu. || 4° Une bourse ronde, une bourse bien remplie. Avec toi, Dieu me damne, et cette bourse ronde, Pour te plaire, dit-il, j'irais au bout du monde, BOISSY, *Impatient*, V, 2. || La pièce ronde, une pièce de monnaie d'argent. Pour gagner la pièce ronde, BÉRANG. *Paillasse.* || Fig. Une fortune ronde, une fortune assez considérable. Ma fortune est assez ronde, vous le savez, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 6. || 5° Figures de ronde bosse, celles dont les différentes parties ont tout leur contour. La sculpture de ronde bosse me paraît autant au-dessus de la peinture, que la peinture est au-dessus de la sculpture en bas-relief, DIDER. *Observ. sur la sculpture, Œuv.* t. XV, p. 311, dans POUGENS. || 6° Terme de pêche. Morue ronde, morue qui n'est fendue que jusqu'à l'anus. || Filet rond, filet qui a la forme d'un entonnoir. || 7° Lettre ronde, ou, substantivement, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux caractères, qui sont composés surtout de lignes courbes et aussi larges que hauts. Écrire en lettre ronde, en ronde. || B rond, nom que les Italiens donnent au bémol. || 8° En Angleterre, tête ronde, se dit des partisans de Cromwell, des puritains, à cause de leur manière de se coiffer. Voici nos têtes rondes, V. HUGO, *Cromwell*, I, 8. || 9° Terme d'anatomie. Le muscle grand rond, ou, substantivement, le grand rond, muscle étendu de la partie inférieure et du bord axillaire de l'omoplate à la coulisse bicipitale de l'humérus. || Ligament rond, ligament de l'articulation radio-cubitale moyenne, qui s'étend de l'apophyse coronoïde au bas de la tubérosité du radius. || Ligaments ronds de la matrice, ceux qui fixent la matrice dans sa position. || 10° Par exagération. Il est tout rond, il est rond comme une boule, il est gros et court. || Familièrement, une personne un peu ronde, une femme enceinte. Certaine personne un peu ronde Réclame ses secours savants [du médecin], BÉRANG. *Doct. et mal.* || Populairement. Il est rond, bien rond, il a bu ou mangé avec excès. Ces trois grands coquins de frères S'en donnent jusqu'au menton.... Puis ronds comme des futailles... *Chanson du frère Étienne.* || 11° Fig. et familièrement. Rond, tout rond, sans façon, plein de sincérité. Et [je] suis homme fort rond de toutes les manières, MOL. *Dép. amour.* I, 1. M. le duc de Berry, qui était tout bon et tout rond, ST-SIM. 386, 197. Je n'ai même encore aujourd'hui foi qu'en quelques bonnes âmes d'hommes tout ronds et de femmes sans prétention, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 20 déc. 1765. || Rond en affaires, qui traite les affaires largement, sans chicanes ni petites difficultés. Oh! des billets, de l'argent, de bon papier, de bonnes signatures.... moi, je suis rond en affaires, PICARD, *Duhautcours*, V, 12. || Il se dit aussi du parler, de la mine. Un discours aussi rond Fait taire l'éloquence et l'art de Cicéron, REGNARD, *Distr.* IV, 9. Le ton rond et sans fard de Mme de Fécourt, et cette façon d'être la première à me demander mon amitié, MARIV. *Pay. parv.* 6ᵉ part. L'autorité qu'il se concilie n'est due qu'à des grâces, à sa modération et à une physionomie ronde qui est tout à fait persuasive, VOLT. *L'homme aux 40 écus, grande querelle.* || 12° Fig. Terme de musique. Voix ronde, voix pleine et égale. || 13° Terme de littérature. Période ronde, période nombreuse et d'une agréable cadence. || 14° Fig. Compte rond, compte sans fraction. ....Quatre, c'est compte rond, LA FONT. *Psaut.* || On dit de même : nombre rond. La rapidité d'un rayon de soleil est, en nombre rond, 1 660000 fois plus forte que celle d'un boulet de canon, VOLT. *Phil. newt.* II, 2. || 15° Terme de marine. Vent rond, vent de force uniforme et assez vif.

— HIST. XIIᵉ s. Soissante ans vesquit touz entiers, Et vint filz ot de vint moillers [femmes], Et trente filles en roont, *Brut*, v. 1577. || XIIIᵉ s. Encore i a autre raison por quoi il apert que la terre est reonde ; que s'il n'eust sus la face de la terre nul empeschement, si que uns hom poist aler partout, certes il iroit tout droitement environ la terre, tant que il revenroit au leu meisme dont il seroit meuz, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 114. S'uns leus [loup] avoit chape ronde, Si resambleroit il provoire [prêtre], RUTEB. 154. || XVᵉ s. Li homs qui vit en leesce et en joie, Sanz soi troubler des fortunes du monde, Vit longuement s'il maine vie ronde, E. DESCH. *Poés. mss.* fᵒ 330. || XVIᵉ s. Martius a tousjours esté tenu pour homme rond de sa nature, simple, sans fart ni artifice quelconque, AMYOT, *Cor. et Alc. comp.* 2. Quand il [Artaxerce] eut ouy ses propos [de Pélopidas], qu'il trouva plus graves que ceulx des Atheniens, et plus ronds que ceulx des Lacedæmoniens..., ID. *Pélop.* 55. Un parler sec, rond et crud, MONT. I, 292. Vaisseaux ronds, pour porter vivres et chevaux, LANOUE, 418. Au fond, vieil Gaulois et d'une ronde probité, D'AUB. *Hist.* III, 81. A ronde table n'y a debat pour estre assis au premier plat, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 234. Le seigneur bannier est tenu de tenir son moulin en point rond et bien cloz, sur peine d'amende arbitraire, *Coust. gén.* t. I, p. 887.

— ÉTYM. Provenç. *redon, redun* ; catal. *redó, rodó* ; espagn. *redondo* ; ital. *rotondo, ritondo* ; du lat. *rotundus*, qui vient de *rotare*, dénominatif de *rota*, roue ; il en est le participe en *dus*.

2. **ROND** (ron ; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des ron-z agréables), *s. m.* || 1° Figure circulaire. Depuis que je l'ai vu, trois quarts d'heure durant, cracher dans un puits pour faire des ronds, je n'ai pu prendre bonne opinion de lui, MOL. *Mis.* V, 4. Il compte des plafonds les ronds et les ovales, BOIL. *Art p.* I. Il y avait un homme [Pascal] qui, à douze ans, avec des barres et des ronds, avait créé les mathématiques, CHATEAUB. *Génie*, III, II, 6. || Périmètre circulaire. [Il] Doit bientôt conquérir tout le rond de la terre, TRISTAN, *Panthée*, III, 8. || 2° Rond d'eau, grand bassin rond rempli d'eau et servant quelquefois de décharge ou de réservoir. Les lieux que j'ai dépeints, le canal, le rond d'eau, Parterres d'un dessin agréable et nouveau, LA FONT. *Psyché*, I, p. 104. || 3° Rond de serviette, anneau de diverse matière, dans laquelle on passe sa serviette repliée après avoir mangé. || 4° Terme de danse. Rond de jambe, mouvement de la jambe décrivant un demi-cercle. || 5° Rond de plomb, grande plaque de plomb, pour maintenir un chapeau en état. || Rond de cuir, bourrelet de cuir à la jonction de deux tuyaux. || 6° Terme de marine. Courbure extérieure que l'on donne à certaines voûtes. || 7° Terme de treillageur. Petit cercle de bois de fente. || 8° Demi-rond, couteau demi-circulaire à l'usage des corroyeurs, pour décrotter les peaux. || 9° Terme de vétérinaire. Être mis au rond, se dit, chez le bœuf, du bord supérieur des incisives caduques, quand elles forment une courbe régulière. || 10° Quart de rond, voy. QUART 2, nᵒ 16. || 11° En rond, *loc. adverb.* Circulairement. Vous ne couperez point vos cheveux en rond, et vous ne raserez point votre barbe, SACI, *Bible, Lévit.* XIX, 27. Mais, pour mieux l'écouter, il faut s'asseoir en rond, TH. CORN. *Berger extrav.* II, 5. Nous vîmes à la porte d'un beau château des paysans de l'un et l'autre sexe qui dansaient en rond et se réjouissaient, LESAGE, *Gil Bl.* VI, 3. Les rois boiront Tous en rond ; Les lauriers serviront D'échalas à nos vignes, BÉRANG. *Grande orgie.* || Voler en rond, se dit du faucon quand il tourne autour de sa proie.

— HIST. XIIIᵉ s. Boucle, mordant, reons [boutons] touz dorés, DU CANGE, *rota.* || XVIᵉ s. S'estans toutes ces dames arrangées en rond à l'entour d'elle [Valéria], AMYOT, *Cor.* 53. La ville est comme en ovalle, circuie d'une mauvaise muraille, qui n'a que huict meschantes tours en tout son rond, D'AUB. *Hist.* II, 54. Le ciel ravy, qui si belle la voit, Roses et lis et guirlandes pleuvoit Tout au rond d'elle au milieu de la place, RONS. 60. Manier de pié coy, en rond ou en carrière, Ce cheval ombrageux.... R. BELLEAU, *Œuv.* p. 93, dans LACURNE. Abelard avait le rond et accomplissement de toutes sciences, PASQUIER, *Recherch.* VI, p. 519, dans LACURNE. Je suis tout saoul, je danserois bien un rond, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rond* 1.

RONDACHE (ron-da-ch'), *s. f.* || 1° Ancien bouclier circulaire, employé par les hommes à pied, Qui casse le museau ; qui son rival éborgne ; Qui jette un pain, un plat, une assiette, un couteau ; Qui pour une rondache empoigne un escabeau, RÉGNIER, *Sat.* X. Il [le roi] a fait porter à la tranchée deux grandes machines en forme de rondaches, pour mettre à la tête du travail, et dont on se sert en Espagne à cet usage, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 171. Un chevalier.... Le casque sur le front, surmonté d'un panache, Sur ses yeux la visière, à son bras la rondache, DELILLE, *Imag* IV. || Par extension. Les gens raisonnables attendent quelque folie étrangère qui défasse nos dames de ces immenses rondaches de paniers insupportables en tout à elles-mêmes et aux autres, ST-SIM. 340, 207. || 2° Terme de botanique. Feuille en rondache, feuille peltée. || Terme d'entomologie. Se dit d'une forme que prennent certains articles et de taches en croissant dont la convexité est plus marquée que l'échancrure.

— HIST. XVIᵉ s. Et s'ils vouloyent avoir un casquet et un rondache à preuve, pour les assauts et escarmouches, LANOUE, 267. Dom Ferrand, assisté des meilleurs capitaines de gens de pied, donna de fort bonne grace dans le bois, ayant à sa teste cent rondaches et plus, qui pour piafes avoient les bras nuds jusques au coude, D'AUB. *Hist.* I, 22. Puigulon, aiant levé son pistollet par dessus le rondache du gouverneur d'Argenton, qui menoit les autres, le tua, ID. *ib.* III, 161. Avec leurs rudaches et espées nues, CARL. VI, 32. Une rondache pendue au col, *Sat. Mén.* p. 12.

— ÉTYM. *Rond*, et la finale *ache*. Pourtant d'où vient la forme *rudache*?

1. **RONDE** (ron-d'), *s. f.* || 1° Visite de nuit autour d'une place de guerre, dans un camp, etc. Faire la ronde. Officier de ronde. || Ronde simple, ronde de capitaine, lieutenant, sous-lieutenant ou sous-officier. || Ronde-major, celle que fait le major de la place ou un officier supérieur. Ronde de commandant de place, d'officier général. || Chemin de ronde, chemin destiné à faire la ronde. || Chemin de ronde est aussi, en divers systèmes de fortification, un chemin ménagé à la partie supérieure de l'escarpe, au pied du talus extérieur du parapet. || Ronde se dit, en un sens analogue, dans la marine militaire. Il y a des embarcations armées pour faire les rondes. || 2° Visite nocturne des employés des douanes et des octrois. En vain les gardes font la ronde ; J'ai bon repaire et trois fusils, BÉRANG. *Jeanne la rousse.* || 3° La troupe elle-même qui fait la ronde. Reconnaître une ronde. La ronde passe. Prenez garde qu'il est surpris par la ronde qui survient : la voilà qui le mène en prison, LESAGE, *Diable boit.* 10. || 4° Fig. Faire la ronde, tourner autour de quelque lieu pour observer si tout est en ordre ; visiter l'intérieur d'une habitation. [Le mari] Hors la maison fait le guet et la ronde, LA FONT. *Gag.* Je prie Deville de faire tous les soirs une ronde, pour voir si le feu est éteint partout, SÉV. 20. Les eunuques qui font la ronde autour de ces redoutables lieux [le sérail], MONTESQ. *Lett. pers.* 67 || Faire sa ronde, se dit pour exprimer un examen habituel. Là-dessus le maître entre et vient faire sa ronde, LA FONT. *Fabl.* IV, 12. || Se dit quelquefois des animaux. Le chien veille, il fait la ronde, il sent de loin les étrangers, BUFF. *Morc. chois.* p. 126. || A table, faire sa ronde, boire à la santé de chacun des convives l'un après l'autre ; locution peu usitée. || Faire la ronde, passer de main en main, en parlant d'une chose. J'ai appris avec une

extrême édification que, soupant hier chez M. de Vueillcranes, tu laissas faire la ronde à six bouteilles, après le repas, sans y toucher, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 52. || 5° Terme de jeu. Impôt que chaque joueur paye pour les cartes, avant de se mettre au jeu. J'ai payé ma ronde. Il n'y a qu'à faire un fonds pour l'amende, en augmentant les rondes pour la payer, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 18. Et dont, tous les hivers, la cuisine se fonde Sur l'impôt établi d'une infaillible ronde, REGNARD, *le Joueur*, I, 10. || 6° Chanson qu'une personne chante seule, et dont le refrain est répété par tous en dansant en rond. La fête [des fiançailles] se terminait par une ronde dans la grange voisine, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 10. || Ronde de table, ou, simplement, ronde, chanson à refrain, où chacun chante à son tour. || Par extension, troupe de personnes qui dansent en rond. Notre foule en s'ouvrant forme une ronde immense, LAMART. *Harold*, 26. Les mains cherchent les mains : soudain la ronde immense, Comme un ouragan sombre, en tournoyant commence, V. HUGO, *Odes et ballades, la Ronde du Sabbat*. || 7° Ustensile de blanchisseuse, qui sert à dresser le linge. || 8° Nom spécifique d'une tortue. || 9° Dans les sucreries, faire des rondes, remplir graduellement les formes, en différentes fois, mais sans interruption, de manière que les diverses qualités de sirop contenues dans les rafraîchissoirs soient également mélangées. || 10° À la ronde, *loc. adv.* alentour. J'ai lu, dis-je, en certain auteur Que ce chat exterminateur, Vrai cerbère, était craint une lieue à la ronde, LA FONT. *Fabl.* III, 18 On a bu à la santé du petit bambin à plus d'une lieue à la ronde, SÉV. 101. En Géorgie, on dit d'un seigneur, pour le louer, qu'il sait aussi bien pendre ou décapiter qu'aucun autre seigneur à trente lieues à la ronde, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œur. t. IV, p. 322, dans POUGENS. Cessez [vous Thélème] de courir à la ronde, Après votre amant échappé ; Car, si l'on ne m'a pas trompé, Ce bonhomme [Macare, le bonheur] est dans l'autre monde, VOLT. *Thélème et Mac.* Le blé vaut plus de cinquante francs le setier, depuis un an, à trente lieues à la ronde, ID. *Lett. d'Argental*, 24 nov. 1770. || Boire à la ronde, boire tour à tour, les uns après les autres. Il commande qu'on verse du vin à la ronde, VAUGEL. *Q. C.* VII, 4. || Porter des verres à la ronde, en porter aux convives suivant le rang dans lequel ils sont assis. Un si galant exploit réveillant tout le monde, On a porté partout des verres à la ronde, BOIL. *Sat.* III. || Populairement. À la ronde mon père en aura, se dit en faisant passer quelque chose de main en main.

— HIST. XIII° s. [Amour] Tout son pooir a assemblé.... Puis est venue assallir Blonde, De toutes pars à la reonde, *Bl. et Jeh.* 983. Sauverai je nostre roonde [chape à forme ronde]; Baillez la moi apertement, DU CANGE, *rondellus*. || XIV° s. Connoistre pues [tu peux] certainement, Que Renars court par tout le monde; Tant comme il dure à la reonde, A espandu sa renardie, J. DE CONDÉ, t. III, p. 81. || XV° s. Premier dois sçavoir de certain, Que, depuis nostre mere Evain, J'ai gouverné trestout le monde, Si grant qu'il est à la reonde, *la Font.* (1413) 372. || XVI° s. Un de ceulx qui faisoient la ronde, luy donna un coup de dague, AMYOT, *A'c.* 51. Avec defense de le recevoir à couvert à cinq cents milles à la ronde de toute l'Italie, ID. *Cicér.* 41. Il ne faut que trente deux bestes durant un jour, qui font, parlans en termes de l'art, deux rondes; chacune de huict liens, et chaque lien de deux bestes [pour battre le blé], O. DE SERRES, 132. Je prends plaisir de veoir.... Brutus desrobber à ses rondes quelque heure de nuict, pour lire et breveter [abréger] Polybe, MONT. IV, 296.

— ÉTYM. *Rond* 1.

2. **RONDE** (ron-d'), *s. f.* Terme de musique. Figure de durée moderne qui vaut la moitié d'une maxime, deux blanches, quatre noires, huit croches; elle a la figure d'un O incliné à droite (*O*). On voit communément en Italie des mesures à quatre et à deux contenir deux et quelquefois quatre rondes, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la musique mod.*

— ÉTYM. *Rond* 1.

3. **RONDE** (ron-d'), *s. f.* Sorte d'écriture, voy. ROND 1, n° 7.

1. **RONDEAU** (ron-dô), *s. m.* || 1° Petit poëme nommé aussi triolet, où le premier ou les premiers vers reviennent au milieu et à la fin de la pièce On a de ces rondeaux de Froissart et de Charles d'Orléans. || 2° Autre petit poëme particulier à la poésie française, composé de treize vers coupés par une pause au cinquième et une au huitième, dont huit sont sur une rime et cinq sur une autre; le premier mot ou les premiers mots se répètent après le huitième vers et après le dernier sans faire partie des vers; on voit facilement que ce rondeau est une modification du précédent: au lieu de répéter le vers entier, on n'en a reproduit que les premiers mots, auxquels on a même tâché de donner des sens différents. C'est lui [Voiture] qui renouvela en notre siècle les rondeaux, dont l'usage était comme perdu depuis le temps de Marot, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV. Tout poëme est brillant de sa propre beauté; Le rondeau né gaulois a la naïveté, BOIL. *Art p.* II. || 3° Rondeau redoublé, pièce de poésie de vingt vers, disposés par cinq quatrains, en sorte que les quatre vers du premier quatrain font l'un après l'autre le dernier vers des autres quatrains; à ces quatrains on ajoute sous le nom d'envoi un sixième quatrain, qui doit être suivi de la répétition du premier mot ou de l'hémistiche du premier vers de l'ouvrage. || 4° Improprement, petite pièce de poésie qu'on met ordinairement en musique, et dont le premier vers ou les premiers vers sont répétés à la fin. || 5° En musique, rondeau, rondel ou rondo, air dont le thème principal se reprend plusieurs fois. Beaucoup d'airs, dans nos opéras modernes, sont de véritables rondeaux, bien qu'ils n'en portent plus le nom. Parmi les formes d'airs qui ont eu le plus de succès, le rondeau, qui consiste à reprendre plusieurs fois la première phrase dans le cours du morceau, tient la première place; son invention paraît appartenir à un compositeur italien nommé Buononcini, qui vivait au commencement du XVIII° siècle, FÉTIS, *la Musique*, II, 18. || Un des mouvements ou parties de la sonate. Comme la symphonie ou le quatuor, la sonate se divise en plusieurs morceaux, qui consistent en un premier mouvement, un adagio et un rondo, ID. *ib.* II, 18.

— HIST. XIII° s. Je lor di fine verité, Si le prœve d'auctorité D'un rondet dont c'est ci li dis : Sa biele boucete par un très dous ris A mon cuer en sa prison mis, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 272. || XIV° s. Je me recommande à vous tant que je puis, et vous envoie ce rondel, MACHAUT, p. 135. || XV° s. Rondeau simple, jumeau, double, H. DE CROY, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 451.

— ÉTYM. *Rond* 1, à cause du retour que fait le rondeau.

† 2. **RONDEAU** (ron-dô), *s. m.* || 1° Support où l'on place la poterie pendant la cuisson. || 2° Plaque de métal d'un niveau parfait sur laquelle l'opticien façonne les vers plats. || 3° Pierre dont l'horloger se sert pour diminuer les verres de montre. || 4° Planche ronde sur laquelle les pâtissiers dressent les pains bénits.

— HIST. XIV° s. Une grosse piece de bois appellée rondeau pour casser les bloches [dans une pièce de terre], DU CANGE, *rondellum*. || XVI° s. Comme d'une pierre jettée en l'eau, dont nous voyons par l'agitation d'icelle des cercles et rondeaux ou circonvolutions s'estendre en rond dedans l'eau, PARÉ, IV, 10. Jamais l'equierre ou le cordeau N'y traça [en un lieu] portail ne rondeau [sorte d'ornement], PERRIN, *Poésies*, p. 368.

— ÉTYM. *Rond* 1.

† **RONDEL** (ron-dèl'), *s. m.* Voy. RONDEAU 1, n° 5.

1. **RONDELET, ETTE** (ron-de-lè, lè-t'), *adj.* Terme familier. Qui est rond, arrondi par embonpoint. Chère petite main rondelette et potelée, je vous prends sans marchander, MARIV. *J. de l'am. et du has.* III, 6. Un ventre très-rondelet et une face lunaire qu'il a rapportés de son voyage, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 18 oct. 1769. Jeune, gentille et bien faite, Elle est fraîche et rondelette, BÉRANG. *Jean*. || Fig. Bourse rondelette, bourse passablement pleine. Ma bourse commençait à devenir rondelette, LESAGE, *Est. Gonz.* 6. || Soies rondelettes, les soies les plus communes.

— HIST. XIV° s. Se l'esprevier a teste petite et rondelette, *Modus*, f° XCVI. || XVI° s. Après fay luy sa rondelette oreille.... RONS. 119.

— ÉTYM. Dimin. de *rondel*, qui est lui-même un diminutif de *rond* 1.

† 2. **RONDELET** (ron-de-lè), *s. m.* Bâton dont le bourrelier se sert pour enfoncer la bourre.

— ÉTYM. *Rondelet* 1. On a dit *rondelet* dans le sens de *rondeau*: Chansons, lettres et rondelez, E. DESCH *Poésies mss.* f° 499.

† **RONDELETTE** (ron-de-lè-t'), *s. f.* Asaret. || Lierre terrestre.

RONDELETTES (ron-de-lè-t'), *s. f. pl.* Toiles à voiles, qui se fabriquent en Bretagne.

† **RONDELETTINE** (ron-de-le-ti-n'), *s. f.* Soie formée de deux bouts très-tordus.

† **RONDELIER** (ron-de-lié), *s. m.* Anciennement, soldat armé d'une rondelle ou rondache.

— HIST. XVI° s. Tout freschement, les Hongres les meirent [les chariots de guerre] très utilement en besongne contre les Turcs; en chascun y ayant un rondelier et un mousquetaire.... MONT. IV, 5.

RONDELLE (ron-dè-l'), *s. f.* || 1° Synonyme de rondache. || 2° Terme d'arts. Certaines pièces rondes de métal ou de cuir, etc. percées dans le milieu, et qui entrent dans la construction de plusieurs machines || Rondelles fusibles, plaques d'alliage destinées à remplacer au besoin les soupapes d'une chaudière. || 3° Claie en osier grossier non pelé, de 70 à 80 centimètres de diamètre, ayant un rebord peu élevé, pour sécher les fruits au four. || 4° Petite tête de chardon, qu'on réserve pour tirer à poil les étoffes de laine de peu de valeur. || 5° Se dit, dans les départements du nord, d'un petit tonneau à bière. || 6° Instrument de sculpteur, qui est une espèce de ciseau arrondi. || 7° Outil de fer avec lequel les maçons grattent et arrondissent les membres d'architecture. || 8° Asaret. || 9° Poisson de mer du genre chétodon ; grondin.

— HIST. XIV° s. Une espée à croez [croix] et à rondelle davant la mein, DU CANGE, *rondellus*. Deux rondelles [barils] de sel, ID. *rondella*. || XV° s. Messire Jaque de Lalain estoit armé de plusieurs rondelles, l'une sur la main, l'autre sur le coude du bras de la bride.... O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 269, dans LACURNE. Doit avoir ladite masse une petite rondelle bien clouée devant la main, pour icelle guarantir, LA COLOMBIÈRE, *Théâtre d'honneur*, t. I, p. 57, dans LACURNE. || XVI° s. Seleucus, ostant son armet seulement, prit une rondelle sur son bras, AMYOT, *Démétr.* 70.

— ÉTYM. *Rond* 1.

RONDEMENT (ron-de-man), *adv.* || 1° Uniment, également. Travailler rondement. || 2° Promptement, vivement. Ils avaient devant eux chacun trente pistoles, pour le moins; et je remarquai qu'ils jouaient rondement, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 8. Enfin l'impression fut reprise et marcha rondement, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Donner le change aux petites passions de M. le comte, étriller rondement M. du Bazile, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, 2. || Mener rondement une affaire, la conduire avec suite et activité. || 3° Fig. Sans façon, sans ambiguïté. J'avoue que j'ai besoin de toute ma patience, pour m'empêcher de dire à M Bossuet ses vérités tout rondement, JURIEU, dans BOSS. 1er *avert.* 40. Oh ! qui va rondement Ne daigne pas entrer en éclaircissement, PIRON, *Métrom.* II, 4. Dans le petit chapitre des billets de confession et des querelles parlementaires et épiscopales, j'ai dit assez rondement la vérité, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 janv. 1763. Ces messieurs sont-ils donc avec ces tournures amphibologiques moins menteurs que ceux qui mentent tout rondement ? J. J. ROUSS. 1er *Dial.*

— HIST. XIII° s. Il convient que li orbis [le monde] ait forme et figure toute reonde, et que toutes choses qui sont encloses dedans lui, i fussent mises et establies reondement, en tel maniere que l'une environne l'autre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 111. || XV° s. Messeigneurs, je suis bien certin, Que ce sont François voirement, Et viennent à nous pour hutin À nous donner aucunement, Que y [ils] cheminent rondement Droit ci et en grant ordonnance, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 688. Autres vouloient la prinse rondement sans cerymonie [vouloient qu'on fît Louis XI prisonnier, quand il était au château de Péronne], COMM. II, 9. || XVI° s. Et pour parler rondement, c'est.... LANOUE, 639. L'on deschausse l'arbre un pied dans terre, là on le couppe rondement [en rond], puis.... O. DE SERRES, 673. Tousjours avec instrumens bien trencheans taillera-on les arbres, tant rondement [nettement] qu'on pourra, sans en rien esclater ni escorcer, faisant la trenche fort unie et pendante d'un costé.... ID. 723. Il me respondit et confessa tout rondement.... MONT. II, 72.

— ÉTYM. *Ronde*, et le suffixe *ment*; provenç. *redondamens*; cat. *rodonament*; espagn. *redondamente*; ital. *ritondamente*.

† **RONDETTE** (ron-dè-t'), *s. f.* Espèce de lierre terrestre.

RONDEUR (ron-deur), *s. m.* || 1° Qualité de ce qui est rond, sphérique, circulaire, cylindrique. La rondeur de la terre, d'une assiette. Elle [la sagesse de Dieu] qui a compté les étoiles, qui a borné l'étendue du ciel dans une rondeur finie, BOSS. *Sermons, jubilé, pénitence*, III. Sa taille avait pris un peu plus de rondeur, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Les rondeurs de la joue et celles d'un beau sein, DELILLE, *Imag.*

|| Son armée était réduite, il est vrai, mais saine, souple, nerveuse, telle que ces corps virils qui, venant de perdre les rondeurs de la jeunesse, montrent des formes plus mâles et plus prononcées, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 7. || Circonférence. Et remplir de votre grandeur Ce que la terre a de rondeur, MALH. IV, 5. Si l'univers dans sa rondeur N'a rien digne de vos mérites, RACAN, *Ode au roi.* || 2° Fig. En parlant du style. Harmonie qui roule avec une facilité comparée à celle d'un corps rond. L'impatience de donner à mon livre plus de rondeur et une meilleure forme, LA BRUY. *les Caract.* Je n'ai pas eu le temps de donner à mon discours patriotique [Lettre à l'Académie sur Shakespeare] la rondeur et la force dont il a besoin, VOLT. *Lett. La Harpe*, 15 août 1776. Cette harmonie douce et flexible, cette rondeur et cette mollesse d'expression et de cadence, cette diction toujours noble et facile [dans Cicéron], D'ALEMB. *Éloges, Sacy.* Sentir la rondeur périodique des vers, MARMONTEL, *Œuvr.* t. X, p. 476. || 3° Fig. Franchise, sans-façon, naturel. Si la vanité est contraire à l'humilité, l'artifice, l'affétise [l'afféterie] et feintise est contraire à la rondeur et simplicité, SAINT FRANÇOIS DE SALES, p. 498. La rondeur de ce procédé le toucha [Bezons], ST-SIM. 254, 156. || Ce comédien a de la rondeur, il joue avec franchise et naturel.

— HIST. XVIe s. Presque toute la rondeur de la terre habitable estoit en lamentations, AMYOT, *Anton.* 74. Ceste rondeur [pourtour] de la ville [Paris assiégé], quand Chastillon eut commencé vers St-Marceaut, fut esprise de bluettes de feu, D'AUB. *Hist.* III, 236. Une tumeur de grosseur et rondeur d'un bien gros œuf de poulle d'Inde, PARÉ, XVIII, 41. Combien que la liberté, rondeur et fidelité heurte et offense pour l'heure ceux aux quels elle s'oppose, après elle est reverée et estimée, CHARRON, *Sagesse*, p. 411, dans LACURNE. Bel esprit doué de toutes les graces, gentillesses, courtoisies et rondeurs que l'on peut souhaiter, PASQUIER, *Lettr.* t. I, p 507

— ÉTYM. *Rond* 1. L'ancienne langue disait *rondesce.*

† **RONDIES** (ron-die), *s. f. pl.* Cylindres pour arrondir les tables de plomb dont on veut faire des tuyaux.

RONDIN (ron-din), *s. m.* || 1° Morceau de bois de chauffage qui est rond, c'est-à-dire qui n'est pas fendu, et qui se dit par opposition à bois de quartier. Des rondins de hêtre. Un pâté sur un rondin de bois, avec un verre à moitié plein de vin, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 125, dans POUGENS. || 2° Gros bâton. Il a reçu des coups de rondin. || 3° Cylindre de bois, sur lequel le plombier arrondit les tables de plomb.

— HIST. XVIe s. Rondin, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rond.*

RONDINÉ, ÉE (ron-di-né, née), *part. passé* de rondiner. Rondiné d'importance.

RONDINER (ron-di-né), *v. a.* Terme populaire. Battre à coups de rondin, de canne. Qu'il prenne garde à lui ; on le rondinera.

— ÉTYM. *Rondin.*

† **RONDINETTE** (ron di-nè-t'), *s. f.* Poisson fossile du genre des exocets.

† **RONDIR** (ron-dir). || 1° *V. n.* Prendre une forme ronde. Nous suivîmes la côte environ à trois lieues d'éloignement ; elle rondissait insensiblement, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 949. || 2° *V. a.* Tailler l'ardoise.

— ÉTYM. *Rond* 1.

† **RONDO** (ron-do), *s. m.* Voy. RONDEAU, n° 3.

— ÉTYM. Ital. *rondò* ; c'est le français *rondeau*, car il s'accentue, comme on voit, *rondò.*

RONDON (ron-don), *s. m.* Terme de fauconnerie. Il n'est usité que dans cette locution : fondre en rondon, s'élancer avec impétuosité.

— ÉTYM. Altération de l'anc. franç. *randon*, qui signifiait mouvement impétueux, et qui, d'après Diez, dérive du provenç. *randa*, point extrême, de l'anc. h. allem. *rand*, extrémité, lisière.

† **RONDOTTE** (ron-do-t'), *s. f.* Nom vulgaire du *barbarea vulgaris*, R. Br. (voy. TERRETTE).

ROND-POINT (ron-poin), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Partie demi-circulaire qui fait l'extrémité opposée au grand portail. || 2° Grande place circulaire, à laquelle aboutissent plusieurs avenues ou allées. || *Au plur.* Des ronds-points.

— ÉTYM. *Rond* 1, et *point.*

† **RONE** (ro-n'), *s. m.* Nom spécifique d'un labre.

RONFLANT, ANTE (ron-flan, flan-t'), *adj.* || 1° Qui fait un bruit comparé, pour la force, au ronflement. Un instrument ronflant. Une voix ronflante. La plus grosse contre-basse rend un son moins ronflant sous l'archet, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 154. || Terme de médecine. Râle ronflant, râle bronchique, caractérisé par un bruit musical grave, ressemblant au ronflement d'un homme endormi, ou plutôt au son que rend une corde de basse sous l'archet qui la frotte. || 2° Par extension, qui emplit l'oreille, en parlant de mots, de phrases. Un style ronflant. Des phrases emphatiques et ronflantes, laborieusement et péniblement construites, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 161, dans POUGENS. Les yeux en l'air le bonhomme Hésiode Cherchait jadis des dieux à noms ronflants, BÉRANG. *le Vin de Chypre.* || Fig. Promesses ronflantes, grandes et vaines promesses.

† **RONFLE** (ron-fl'), *s. f.* Ancien jeu de cartes semblable à la triomphe. || Fig. et par calembour. Jouer à la ronfle, dormir.

— HIST. XVe s. Jouer au jeu de la ronfle, DU CANGE, *ronflare* (il donne aussi *ronfler*, au sens de renvier).

RONFLEMENT (ron-fle-man), *s. m.* || 1° Bruit que produit quelquefois pendant le sommeil la vibration du voile du palais lorsque l'air traverse l'arrière-bouche, particulièrement pendant l'inspiration. Je n'ai ouï dire ni criement ni pleurement ; mais ronflement ne me semble pas mauvais, et je ne crois pas qu'il doive être mis au nombre des barbarismes, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 104. Un ronflement de basse-taille aussi nourri qu'il en soit, MARIV. *Arleq. poli par l'amour*, sc. 1. || 2° Fig. Tout bruit qui a une sorte de rapport avec celui d'un homme qui ronfle. Le ronflement d'une toupie. Le ronflement de l'orgue. Les mâles [des lions marins] ont un mugissement semblable à celui du taureau, et, lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un ronflement, BUFF. *Quadr.* t. XI, p. 232. C'est un beau tournoi de paroles [une scène de mélodrame entre deux acteurs] ; l'un fait sonner toutes les *r*, l'autre toutes les *s* ; il arrive un moment où le débit s'échauffe au point qu'on n'entend plus qu'un ronflement d'un côté et qu'un sifflement de l'autre, TH. GAUTIER, *Hist. de l'art dramatique*, t. I, p 24.

— HIST. XVIe s. Ronflement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Ronfler.*

RONFLER (ron-flé), *v. n.* || 1° Faire le bruit nommé ronflement. Tout ronflait et de bonne sorte, SCARR. *Virg.* II. Il n'y avait pas longtemps qu'il dormait, ronflant comme une pédale d'orgue, ID. *Rom. com.* II, 16. Il dort le jour, il dort la nuit et profondément, il ronfle en compagnie, LA BRUY. VI. J'entends ronfler autour de nous, dit Leandro Perez, et je crois que c'est ce gros homme que je démêle dans un petit corps de logis, LESAGE, *Diable boit.* 16. Je n'osai jamais interrompre ma lecture, et continuai de lire tandis qu'il continuait de ronfler, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || 2° Il se dit d'un cheval à qui la peur, la colère, etc. fait faire un certain bruit des narines. || 3° Fig. et familièrement. Faire un bruit prolongé, en parlant de certaines choses bruyantes. Le canon ronflait de ce côté. Une toupie qui ronfle. Il faut entendre aussi ronfler les violons, Et je veux avec vous danser les cotillons, REGNARD, *le Légat.* II, 4. Et les échos de ces sauvages bois Où le dieu Mars fait ronfler son tonnerre, MARMONTEL, *Polym.* ch. I. || Fig. Faire ronfler des vers, les déclamer avec emphase. Ils ne savent pas faire ronfler les vers, et s'arrêter au bel endroit, MOL. *Préc.* 10. Vingt poëtes épris Sur de sublimes tons font ronfler Melpomène, VOLT. *Ép.* 104. || Il se dit de ce qui est ronflant. Je conviendrai qu'en effet, lorsqu'un vers ronfle bien dans la bouche d'un acteur, quelquefois le parterre ne demande rien de plus, D'OLIVET, *Rem. Rac.* 75. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIVe s. Mais ceulx dormant à qui il s'aloit desraignant [parlant], Nul mot n'ont respondu; aincois vont fort ronflant, *Guescl.* 19474. || XVe s. Et le cheval qui devant le duc alloit atout les deux escuyers, quand il sentit iceux derriere lui, il commença à ronfler et à avancer, MONSTREL. I, 34. || XVIe s. Il ne vouloit point de soudards qui ronflassent plus fort en dormant, qu'ilz ne crioient en se battant, AMYOT, *Caton*, 17. ...Puis en le caressant [Bucéphale] un peu de la voix et de la main tant qu'il le veit ronflant et soufflant de courroux ... ID. *Alex.* 9. Ils faisoient ronfler leur contrat et ordonnances bien hautement de ceste qualité, CARL. III, 25. Après avoir faict ronfler [tirer] son artillerie.... ID. IV, 14. Barbare peuple, arrogant et volage, Vanteur, causeur, n'ayant rien que langage, Qui, jour et nuict dans un poisle enfermé, Pour tout plaisir se joue avec un verre, Ronfle à la table ou s'endort sur la terre, DESPORTES, *Diverses amours*, XLIII, *Adieu à la Pologne.* [Caton, prêt à se tuer] se print si profondement à dormir, que ses valets de chambre l'entendoient ronfler, MONT. I, 340.

— ÉTYM. Provenç. *ronflar* ; toscan, *ronfiare* ; sicilien, *runfuliari* ; vénét. *ronflar* ; ce sont, d'après Diez, des onomatopées. On a dit *ronchier*, qui vient de *rhoncare* : XIIIe s. Vos me ronchiez lez l'oïe, Cant je dor leis vos costeiz, *Arch. miss. scient.* 2e série, t. V, p. 240.

† **RONFLERIE** (ron-fle-rie), *s. f.* Synonyme de ronflement. Le bruit de cette ronflerie, SÉV. 9 fév. 1683.

RONFLEUR, EUSE (ron-fleur, fleû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler. || *Adj.* Je m'imagine le voir réveiller ses auditeurs en leur criant : Ronfleuse assemblée, prêtez l'oreille aux belles paroles que je vous annonce, FURETIÈRE, 3e *factum*, t. I, p. 313.

— HIST. XVIe s. Espiant, et gardant que quelque vray amy N'esveille ce ronfleur si long temps endormy, DUBELL. VIII, 38, *verso.* Le bon ronfleur Eolus, RAB. IV, 43.

— ÉTYM. *Ronfler.*

RONGE (ron-j'), *s. m.* Terme de vénerie. Il n'est usité que dans cette locution : le cerf fait le ronge, il rumine.

— HIST. XVIe s. M. de Vendosme, auquel ce langaige revenoit souvent au runge [qui le ruminait souvent], CARL. III, 24. Ce vieillard [Coligny blessé après Moncontour], pressé avec la fievre, enduisoit tous ces points et plusieurs autres, qui lui venoyent au ronge, plus cuisans que sa fascheuse playe, D'AUB. *Hist.* I, 308.

— ÉTYM. Poitev. *ringe*, action de ruminer. Voy. RONGER, dont le sens primitif est ruminer. *Le ronge* ou *la ronge* se disait pour rongement, action de ronger.

RONGÉ, ÉE (ron-jé, jée), *part. passé* de ronger. || 1° Entamé avec les dents ou le bec. Mais, quoique incessamment rongé, Il [le foie de Tityе] ne sera jamais mangé, SCARR. *Virg.* VI. ....La foule innombrable De tant d'écrivains divers, Chez Coignard rongés des vers, BOIL. *Épigr.* XXVIII. Vous pourrez voir.... vos écrits... Parer, demi-rongés, les rebords du pont Neuf, ID. *Sat.* IX. Les mets demi-rongés, et son odeur impure [de la harpie], DELILLE, *Én.* III. || Terme d'histoire naturelle. Se dit d'une partie dont les bords présentent des découpures inégales, qu'on dirait faites avec les dents. || 2° Par extension, en proie à quelque maladie qui consume. Presque aveugle et rongé de vapeurs et d'ennui, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 3° Fig. En proie à quelque sentiment fâcheux qui consume. Il est moins flatté de laisser tant d'hommes derrière lui, que rongé d'en avoir encore qui le précèdent, MASS. *Pet. carême. Malh. des gr.* [Un envieux] Rongé par sa propre malice, Il a nos beautés pour supplice, Et nos fautes pour aliment, LA MOTTE, *Odes*, t. I, p. 270, dans POUGENS.

† **RONGEANT, ANTE** (ron-jan, jan-t'), *adj.* Susceptible de ronger, de miner. Chancre, ulcère rongeant. || Fig. Les soucis rongeants, les embarras, la gêne, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Vaches rongeantes, celles qui rongent la crèche, le râtelier, et en général les corps qui ont un goût salé; cette dépravation du goût les fait maigrir et tomber dans le marasme. || *S. m.* Un rongeant, synonyme de rongeur, n° 1.

† **RONGE-BOIS** (ron-je-bol), *s. m.* Cossus, insecte nuisible. || *Au plur.* Des ronge-bois.

† **RONGE-MAILLE** (ron-je-mâ-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Nom que la Fontaine donne au rat. Ronge-maille (le rat eut à bon droit ce nom) Coupe les nœuds des lacs.... LA FONT. *Fabl.* XII, 15. || *Adj.* Un chat, perfide et fin matois, Qui déjà, dans mainte bataille, Contre le peuple ronge-maille Avait fait cent divers exploits, L'ABBÉ REYRE, *Fabl.* I, 8.

— ÉTYM. *Ronger*, et *maille.*

† **RONGEMENT** (ron-je-man), *s. m.* Action de ronger ; état de ce qui est rongé. Le café fort, et beaucoup, me ressuscite; il me cause une cuisson, un rongement singulier qui n'est pas sans plaisir, *Lettre de Napoléon au docteur Arnott.* || Fig. Un rongement d'esprit. Ce souvenir était pour lui un rongement perpétuel. Oh ! n'est-ce pas assez de la pâle vieillesse, De tous les rongements de la vie en faiblesse ?... BARBIER, *Ïambes, l'Amour de la mort.*

— HIST. XVIe s. Les malades sentent un rongement d'intestins, avec grande pesanteur et ardeur d'estomach, PARÉ, XXIII, 44.

RONGER (ron-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : rongeant, rongeons), *v. a.* || 1° Couper avec les dents ou avec le bec à plusieurs reprises. Un chien qui ronge un os. Les vers rongent le bois. Un furieux oiseau de proie Sans cesse lui ronge le foie, SCARR. *Virg.* VI. N'étant pas de ces rats qui les livres ron-

geants, Se font savants jusques aux dents, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Cette guenon avait rongé une petite partie de sa queue, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 92. || Ronger ses ongles, se dit du geste que l'on fait, pendant que l'on médite, que l'on réfléchit. Attendez un peu que j'y songe. Pendant que mes ongles je ronge, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 23, dans POUGENS. || Fig. Se ronger les poings de quelque chose, en concevoir une vive irritation, un vif regret. Sa femme s'en ronge les poings de fureur, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1er oct. 1769. || Par exagération. Ronger sa litière, en être réduit à manger ce qui ne vaut guère mieux qu'une litière. ...j'étais résolu, faisant autant que trois, De boire et de manger comme aux veilles des Rois; Mais, à si beau dessein défaillant la matière, Je fus enfin contraint de ronger ma litière, RÉGNIER, *Sat.* X. || Fig. Donner un os à ronger à quelqu'un, lui donner quelque emploi qui l'aide à vivre, ou lui faire quelque légère grâce pour se délivrer de ses importunités. || Par allusion à cette locution. Je crains bien que notre mariage ne se rompe.... et, si l'on veut donner à ronger l'espérance d'un duc qui ne viendra point, Mlle d'Alerac a bien l'air d'en être la victime, SÉV. 1er oct. 1684. || On lui a donné un os à ronger, on lui a suscité quelque affaire qui l'occupe fort et qui l'empêche de nuire à autrui. || Ce cheval ronge son frein, il le mord, il le mâche. || Fig. Ronger son frein, dissimuler son dépit. Jeanne, rongeant son frein, de mine s'apaisa, RÉGNIER, *Sat.* XI. Elle ronge son frein, Trouve le jour obscur, quoiqu'il soit fort serein, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 3. Je ronge mon frein et mon âme bien tristement loin de mon cher ange, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 mars 1777. || 2° Par extension, consumer, corroder, entamer. L'eau-forte ronge les métaux. Un ulcère lui a rongé le nez. La goutte le ronge. Les restes de l'ancien pays que l'océan a rongé et couvert peu à peu, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr. Œuv.* t. II, p. 117. La salive est connue depuis longtemps comme rongeant ou oxydant assez promptement le fer et le cuivre, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 365. || Absolument. L'Arve, à force de ronger, s'est creusé un lit qui côtoie les jardins, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 16, dans POUGENS. || 3° Fig. Consumer le bien d'autrui Cet avoué ronge ceux qui ont affaire à lui. Si je connaissais sa maîtresse, j'irais lui conseiller de le piller, de le manger, de le ronger, de l'abîmer, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || 4° Fig. Exercer sur l'âme une action comparée à un rongement. Cet animal [le lièvre] est triste, et la crainte le ronge, LA FONT. *Fabl.* II, 14. Un songe, me devrais-je inquiéter d'un songe? Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge, RAC. *Ath.* II, 5. Les noirs soucis qui rongeaient son cœur, FÉN. *Tél.* VII. Là, Télémaque aperçut des visages pâles, hideux et consternés; c'est une tristesse noire qui ronge ces criminels, ID. *ib.* XVIII. Un horrible soupçon me tourmente et me ronge, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* IV, 1. || Se ronger le cœur, se laisser aller à des inquiétudes, à des chagrins qui tourmentent. Je me ronge le cœur, je n'ai point de repos, RÉGNIER, *Élég.* II. Je ne crois pas qu'il puisse être content d'une personne qui ne lui donne pas tous les jours sujet de songer creux et de se ronger le cœur, FONT. *Lett. gal.* II, 15. || 5° *V. n.* Détruire les couleurs. || 6° Terme de vénerie. On dit que le cerf ronge quand il rumine. || 7° Se ronger, *v. réfl.* Exercer sur soi un rongement. Et de quelque souci qu'en veillant je me ronge, MALH. V, 21. Son orgueil [d'une âme mélancolique] fait son supplice; elle se ronge, dans la solitude, du dépit secret d'être méprisée et oubliée, VOLT. *Dict. phil. Homme.* || Être rongé. Sentir son âme, usée en impuissant effort, Se ronger lentement sous la rouille du sort, LAMART. *Méd.* II, 15.

— HIST. XIIe s. Mais par tel serement quida Deu enginnier [il crut tromper Dieu]; Mais tiedeüt cel an porent sa char li ver rungier, *Th. le mart.* 32. || XIIIe s. Sovent li menbre [souvient] des jelines, [poules], Dont il selt rungier les eschines, *Ren.* 15193. [Je] Puis chascun jur runger les os, Dunt je me fas e cras e gros, MARIE. *Fable* 34. Li tans ki runge ceste vie, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 18. Et quant il i a grant quantité de forage devant eux [les bœufs], il mangent lour [leur] saulée, et puis seient et ronngent, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 368. || XIVe s. Si comme aucuns qui rugent as dens leur ungles, ORESME, *Eth.* 203. Et passe l'espreuve [la sonde] duc à l'os [jusqu'à l'os], et le treuve aspre aussi comme se il fust rungié, H. DE MONDEVILLE, f° 90. || XVe s. Puisqu'il me faut ainsi ronger mon frain, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 179. || XVIe s. Triste et rongé du soing qui plus me nuict, DU BELL. IV, 86, *verso*.

— ÉTYM. Berry, *rouger*; poitev. *rouger*; picard, *rogner*. *Ronger* veut dire ruminer, et, étant composé comme *songer* de *somniari*, représente *rumniare*, altération de *ruminare*, ou la forme latine peu usitée *rumigare* (VOY. RUMINER). De *ruminer* à *ronger*, le passage est facile; car le bœuf *ronge* ce qu'il *rumine*.

RONGEUR, EUSE (ron-jeur, jeû-z'), *adj.* || 1° Qui ronge. Et de ces vers rongeurs qui dévorent nos bois, DELILLE, *Trois règnes*, VIII. Tel un fruit tourmenté par l'insecte rongeur Mûrit avant le temps et tombe de lui-même, MASSON, *Helv.* II. Tous ces rocs, calcinés sous un soleil rongeur, A. CHÉN. *Idylles, la Liberté.* || 2° Fig. Qui inquiète, tourmente. Chaque jour dans son sein verse un poison rongeur, DELILLE, *Pit.* III. Et des remords rongeurs l'escorte vengeresse, ID. *Én.* VI. Ma mère redoutait pour moi la monotonie, l'uniformité et l'oisiveté, plus rongeuse que la douleur, de la maison paternelle et de la vie de Mâcon, LAMART. dans le *Dict. de* BOCHER. || Le ver rongeur, le remords du coupable, et aussi une peine qui assiège constamment l'esprit. L'importance lui tournait la tête [à Pontchartrain]; son ver rongeur était de n'être point ministre, ST-SIM. 305, 234. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand Barmécide [le duc de Choiseul], VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 12 juin 1776. || Par plaisanterie. Ver rongeur, un fiacre pris à l'heure qui vous attend à la porte. || 3° *S. m. pl.* Les rongeurs, ordre de la classe des mammifères renfermant ceux dont les incisives, au nombre de deux à chaque mâchoire, sont longues et fortes, et donnent à l'animal une grande facilité pour ronger. || 4° *S. m.* Corps qui a la propriété de détruire les couleurs organiques.

— HIST. XVIe s. Si un homme estoit traduit en justice, ou accusé d'un fait criminel, le bailli pourroit faire saisir ses biens, et y establir deux rongeurs ou sergents, aux despens des biens, à huit sols par jour, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 712.

— ÉTYM. *Ronger*. Au XVIe siècle on disait *rongeard*.

† **RONGEURE** (ron-ju-r'), *s. f.* Ce qui reste des choses rongées.

— HIST. XVIe s. Renouveller et remettre en lumiere ce que, par longue rongeure de tems et envie de vieillesse, a esté caché et presque du tout estaint, *Les triomph. de la noble dame, Ép. dédicatoire.*

† **RONRON** (ron-ron), *s. m.* || 1° Sorte de petit grognement continu produit par le chat, et qui marque le contentement. Minette fait son ronron. || 2° Par extension, bruit monotone comparé au ronron du chat. Figurez-vous [à l'opéra] un charivari sans fin d'instruments sans mélodie, un ronron traînant et perpétuel de basses; chose la plus lugubre, la plus assommante que j'aie entendue, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23.

— ÉTYM. Onomatopée.

† **RONRONNER** (ron-ro-né), *v. n.* Faire le ronron. Je me levais le matin à la cloche du beffroi; je descendais à la cuisine:... où Jaunisson [nom d'un chat] ronronnait près de l'âtre flambant, THEURIET, dans *Revue des Deux-Mondes*, 15 oct. 1869, p. 873.

ROQUEFORT (ro-ke-for), *s. m.* Fromage très-estimé, qui tire son nom d'un lieu du Languedoc où il se fabrique; il est fait de lait de brebis.

† **ROQUELAURE** (ro-ke-lô-r'), *s. f.* Ancienne espèce de manteau, qui se boutonnait sur le devant et qui tirait son nom du duc de Roquelaure; elle a fait place aux redingotes.

† **ROQUELLE** (ro-kè-l'), *s. f.* Grosse bobine horizontale dans le moulin à dévider la soie.

— ÉTYM. Même radical qu'à *roquet* 2.

ROQUENTIN (ro-kan-tin), *s. m.* || 1° Nom donné à de vieux militaires en retraite qui jouissaient d'une demi-paye dans les châteaux, les citadelles, les lieux forts. Les roquentins furent institués par François Ier. Le soir à la veillée chaque roquentin chantait sa vieille chanson. || 2° Chanteur de chansons qu'on nommait aussi roquentins et qui étaient des espèces de vaudevilles satiriques, la plupart du temps en quatre vers. Il n'y a que les roquentins, Les Jodelet, les Picotins, Qui, malgré la grande famine, Font des farces sur la voisine, ÉD. FOURNIER, *Variétés hist. et litt.* t. VIII, p. 338. Ces garçons font mille courses, Et cinq sous n'auront en bourses Bien souvent pour le certain; C'est l'avis du roquentin, *Le cabinet des chansons* (1631), p. 71. || 3° Terme familier. Vieillard ridicule et qui veut faire le jeune homme. Ah! ce vieux roquentin fait donc l'opiniâtre, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 377. Ah! vieux roquentin, disais-je entre mes dents, chien de lambin, veux-tu donc me faire enrager? LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 3. Il me souvient d'avoir ouï dire à ce vieux roquentin qu'il voulait danser aux noces de sa fille, BRUEYS, *le Grond.* II, 18. Il se promène avec un vieux roquentin qui a la barbe plus longue que ma chevelure, DESTOUCH. *Tambour nocturne*, III, 2.

— ÉTYM. *Roc* 1, dans le sens de forteresse sur un lieu élevé (VOY. ROQUETTE 3, pour la confirmation de cette étymologie). On écrivait la plupart du temps *rocantin*.

ROQUER (ro-ké), *v. n.* Je roquais, nous roquions, vous roquiez; que je roque, que nous roquions, que vous roquiez. Terme du jeu des échecs. Mettre le roc, la tour, auprès du roi, et faire passer le roi de l'autre côté de la tour, lorsqu'il n'y a aucune pièce entre eux. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Roc* 2.

1. **ROQUET** (ro-kè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des ro-kè-z aboyants), *s. m.* || 1° Sorte de petit chien à oreilles droites. Un petit roquet des plus gentils qu'elle a pris en amitié, LESAGE, *Diabl. boit.* 16. Le roquet est un double métis qui vient du doguin et du petit danois, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 371. || 2° Fig. et familièrement. Homme comparé à un petit chien. Cinquante freluquets, Comme autant de roquets, Cherchant à mordre, Sont contre moi lâchés, FAV. *Ninette*, II, 9. Mme.... trop entourée de ses jeunes roquets, n'avait guère le temps de m'agacer, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Les roquets de la littérature le recherchaient beaucoup, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 294. || C'est un roquet qui aboie, se dit d'un homme sans valeur qui profère des paroles insultantes. Depuis Œdipe, il [St-Hyacinthe] m'a toujours suivi comme un roquet qui aboie après un homme qui passe sans le regarder, VOLT. *Lett. Berger*, 16 févr. 1733.

— ÉTYM. Chevallet le tire de l'anc. allem. *rakel*, *reckel*, chien. Étymologie douteuse. Faut-il en rapprocher le poitevin *roquer*, faire un bruit de mâchoires, ?

† 2. **ROQUET** (ro-kè), *s. m.* Bobine qui reçoit le fil d'argent (voy. ROCHET, instrument).

† 3. **ROQUET** (ro-kè), *s. m.* Fusée de guerre qu'on appelle souvent par corruption raquette.

— HIST. XVIe s. Ayez un baston creux et rond de la longueur de trois ou quatre pieds, dedans lequel bois vous mettrez un de ces petitz canons [rouleaux de papier remplis de poudre], et donnerez le feu par un bout, et incontinent s'en ira en l'air faisant grand bruit; et si le dict canon ou roquet..., *Livre de Canonerie*, dans REINAUD et FAVÉ, *Du feu grégeois*, p. 137.

— ÉTYM. Angl. *rocket*; all. *Rakete*; bas-lat. *rochetta*, *rocheto*, *rochetus* (dans des textes du XIIe siècle), qui signifiait fusée, et qui vient de *roche* 2.

† **ROQUETIN** (ro-ke-tin), *s. m.* Petite bobine qui reçoit le fil d'argent. || Petite bobine au milieu de laquelle est une moulure à deux bords, pour recevoir ce qu'on veut y dévider. || Nom donné à de petits rouleaux ensouples à freins ou poids de tirage, et dont l'ensemble constitue une sorte d'ourdissoir postérieur, dans la fabrication des velours.

— ÉTYM. Diminutif de *roquet* 2.

† **ROQUETS** (ro-kè), *s. m. pl.* Terme de pêche. Petites roches, peu élevées sur le fond, où se retirent plusieurs espèces de poissons.

— ÉTYM. Diminutif de *roc* 1.

1. **ROQUETTE** (ro-kè-t'), *s. f.* || 1° Nom d'un genre de crucifère dans lequel on distingue l'espèce désignée par l'Académie, qui est appelée roquette cultivée, *eruca sativa*, Lamarck, ou *brassica eruca*, *L.*, plante de saveur forte, et jouissant de propriétés antiscorbutiques. || Roquette sauvage, *sisymbrium sylvestre*, *L.* || 2° Roquette bâtarde, réséda gaude.

— HIST. XVIe s. *Eruca*, autrement dite roquette, PARÉ, VIII, 20.

— ÉTYM. Espagn. *ruqueta*; ital. *rucchetta*; dimin. du provenç. et ital. *ruco*; du lat. *eruca*, sorte de chou.

† 2. **ROQUETTE** (ro-kè-t'), *s. f.* || 1° Molécules raboteuses et dures qui se trouvent dans les cendres du Levant || 2° Synonyme de fondant pour l'émail.

— ÉTYM. Probablement un diminutif de *roche* 2.

† 3. **ROQUETTE** (ro-kè-t'), *s. f.* Nom qui a été donné à de petites forteresses.

— HIST. XVIe s. Il feit edifier de nouveau un chasteau à Pignerol, où estoit l'ancien chasteau, composé de quatre boulleverts et quatre courtines, laissant au milieu ledit ancien chasteau pour servir de roquette, M. DU BELL. 476.

— ÉTYM. Diminutif de *roc* 1 ou *roche*. Cette princesse qui s'estoit retirée dedans la roque de Chasteau-Neuf, ÉT. PASQUIER, *Recherches*, VI, 26.

1. **ROQUILLE** (ro-ki-ll', *ll* mouillées, et non roki-ye), *s. f.* Ancienne mesure de vin, valant le quart du setier.

— HIST. XVIe s. Roquille de vin, COTGRAVE. Chejour les compagnons des bandes de la ville Assail-

nrent les vaches pour a ... ur roquille [fleurs vivres] : C'estoit aux pointes ... qui se vivoient du laict : Le seigneur de Vervins ordre mist à ce fait, MONIN, *Siége de Boulogne*, p. 21.

— ETYM. Origine inconnue.

† 2. **ROQUILLE** (ro-ki-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Sorte de confiture d'écorce d'orange.

† **RORAGE** (ro-ra-j'), *s. m.* Exposition à la rosée, son résultat. On blanchit des toiles par le rorage. || Dans certains pays le rouissage du chanvre est remplacé par le rorage.

— ETYM. Lat. *ros, roris*, rosée.

† **RORIFÈRE** (ro-ri-fè r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui envoie, qui apporte, qui retient la rosée.

— ETYM. Lat. *ros, roris*, rosée, et *ferre*, porter.

† **RORQUAL** (ror-koual), *s. m.* Espèce de baleine. || *Au plur.* Des rorquals.

— ETYM. Suéd. *rœr*, tuyau, et *qval*, baleine : baleine à tuyaux, à cause des plis de la peau sous la gorge et la poitrine, d'après Cuvier.

† **ROS** (rô), *s. m.* Terme de tisserand. Espèce d'échelle couchée dans le battant du métier à tisser, entre les échelons de laquelle passent, de deux en deux, tous les fils d'une chaîne, conservant ainsi leur position respective. || On l'a écrit aussi rot. Les lames et rots servant à la fabrique desdites serges seront réformés et mis en état de contenir ledit nombre de fils, *Arrêt du conseil*, 28 août 1701. Les serges impériales seront de 19 portées de 96 fils chacune, et passées dans des peignes ou rots de quatre pans moins un doigt, *ib.* 3 oct 1716.

— HIST. XIII^e s. Nus toisserans, quelque drap qu'il tisse, ne doit laissier que vingt ros wis [vides] que d'une part que d'autre, *Liv. des mét.* 119. || XIV^e s. Toutes les tiretaines et les sarges que l'on fait doivent avoir trois quartiers en ros ou plus, DU CANGE, *ros.* Comme Hennequin de Tournay eus achaté deux roz de draps, ID. *ib.* || XV^e s. Les dits jurez auront pour leur peine d'aller visiter ledit mestier de dix roz.... *Ordonn.* sept. 1486.

— ETYM. C'est l'ancien radical *ros*, qui signifiait roseau (voy. ROSEAU) ; les dents ou échelons de cet instrument ayant été faits en *roseau*.

ROSACE (rô-za-s'), *s. f.* || 1° Figure symétrique terminée à une circonférence et présentant plus ou moins d'analogie avec une rose. || 2° Ornement d'architecture qu'on place dans le renfoncement des caissons d'une voûte ou d'un plafond. || 3° Vitraux disposés en rosace dans les églises.

— HIST. XVI^e s. Rosace, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *rosaceus*, de *rosa*, rose.

ROSACÉ, ÉE (rô-za-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé à la manière des pétales d'une rose. Une fleur rosacée. || *S. f. pl.* Les rosacées, famille de plantes dont la rose est le type.

— ETYM. Lat. *rosaceus*, de *rosa*, rose.

† 1. **ROSAGE** (rô-za-j'), *s. m.* Action de verser, dans de l'eau, du savon blanc, une livre et demie de sel d'étain et six à huit onces d'acide nitrique, à l'effet de donner de la vivacité et de l'éclat au coton teint en rouge.

— ETYM. *Roser*.

2. **ROSAGE** (rô-za-j'), *s. m.* Un des noms du rhododendron. Rosage des Alpes, *rhododendron ferrugineum, L.*

— ETYM. *Rose* 1.

1. **ROSAIRE** (rô-zê-r'), *s. m.* || 1° Grand chapelet que l'on dit à l'honneur de la Vierge. Saint Dominique fut le premier instituteur de cette pratique de piété qu'on a appelée rosaire, et qui consiste à réciter quinze dizaines d'ave avec un pater au commencement de chaque dizaine, en l'honneur du mystère de l'incarnation. J'aperçus sur la terre un chapeau renversé sur lequel il y avait un rosaire à gros grain, LESAGE, *Gil Blas*, I, 2. Stuart chassé par les Anglais Dit son rosaire en Italie, VOLT. *Poés. mél.* 90. || Fig. C'est là [la soumission à la Providence] ma dévotion, c'est là mon scapulaire, c'est là mon rosaire, SÉV. 18 mai 1680. || 2° Coquille du genre volute. || 3° Herbe à rosaire, voy. LARMES DE JOB.

— ETYM. *Rose* 1, vu que les gros grains de ce chapelet étaient dits des *roses*.

† 2. **ROSAIRE** (rô-zê-r'), *s. m.* S'est dit d'un vaisseau servant à la distillation.

— HIST. XVI^e s. L'eau distillant plus dru que d'ung rosaire De mes deux yeulx.... MAROT, V, 356.

— ETYM. Probablement *rosée*.

† 1. **ROSALIE** (rô za-lie), *s. f.* Terme de musique. Phrase de chant qui se répète en montant chaque fois d'un degré.

— ETYM. Grétry conjecture que ce nom est celui de la chanteuse qui, la première, mit à la mode ce genre d'ornement vocal.

† 2. **ROSALIE** (rô-za-lie), ... Nom vulgaire du *cérambyx alpin* de Linné, devenu le *callichrome alpin* de certains auteurs, coléoptères.

† **ROSANILINE** (rô za-ni-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance cramoisie obtenue de l'aniline.

ROSAT (ro-za, le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *adj.* des deux genres. || 1 Il se dit de quelques compositions où il entre des roses rouges. Onguent rosat. Huile rosat. ....Des flots de vinaigre rosat, BOIL. *Sat.* III. || 2° *S. m.* Rosat s'est dit d'une espèce de bois. Bois rouge et rosat, le cent pesant, à dix livres, *Décl. du roi*, nov. 1640, *Tarif*.

— HIST. XVI^e s. Vinaigre rosat, PARÉ, V, 29.

— ETYM. Lat. *rosatum*, de *rosa*, rose.

ROSBIF (ro-sbif), *s. m.* Morceau de bœuf rôti, qui est en général le faux filet. Vous [inquisiteurs] avez plutôt fait cuire un de vos frères, que nous ne faisons rôtir un rosbif à Londres, VOLT. *Jenni*, 4. || Fig. C'est [un pamphlet de Voltaire] un rosbif anglais, très-difficile à digérer par beaucoup de petits estomacs de Paris, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 26 déc. 1768. || Les cuisiniers donnent aussi ce nom à la partie de derrière d'un mouton, d'un agneau, d'un chevreuil, etc.

— ETYM. Angl. *roast-beef*, de *roast*, rôti (voy. RÔTIR), et *beef*, qui est le français *bœuf*.

1. **ROSE** (rô-z'), *s. f.* || 1° Fleur odoriférante, ordinairement d'un rouge un peu pâle, et qui croît sur un arbuste épineux. Rose simple ou rose sauvage. Rose du Bengale. Rose des quatre saisons ou de Damas. Mais elle était du monde où les plus belles choses Ont le pire destin, Et rose elle a vécu ce que vivent les roses, L'espace d'un matin [la première leçon était : Et ne pouvait Rosette être mieux que les roses Qui ne vivent qu'un jour, *édit.* LALANNE, t. I, p. 39], MALH. VI, 18. La rose de Fontenelle, qui disait que, de mémoire de rose, on n'avait vu mourir un jardinier, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert.* Si l'on veut rendre d'un beau vert, sans la flétrir, une rose qu'on vient de cueillir, on la couvrira entièrement de tabac bien naturel, qui ne soit pas trop sec, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 398, dans POUGENS. || Fig. Si.... tu t'allais engager à polir un écrit Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses, Fît des plus secs chardons des œillets et des roses, BOIL. *Ép.* XI. Je meurs : Avant le soir j'ai fini ma journée ; À peine ouverte au jour ma rose [vie] s'est fanée, A. CHÉN. *Élég.* VII. J'avais bien des amis ici-bas, quand j'y vins, Bluet éclos parmi les roses de Provins, HÉGÉSIPPE MOREAU, *la Voulzie.* || Rose pompon, voy. POMPON. || Rose mousseuse, voy. MOUSSEUX. || Rose de chien ou cochonnière, rosier sauvage. || Fig. C'est la plus belle rose de son chapeau, c'est le plus grand honneur, le plus grand avantage qu'il ait obtenu. Pour M. de Lavardin.... c'était une fort jolie contenance que de tenir les états [de Bretagne] ; mais c'était ôter la plus belle rose du chapeau du maréchal [d'Estrées], SÉV. 21 sept. 1689. || Le pot aux roses, le pot dans lequel on met les roses, l'essence de rose. || Fig. Découvrir le pot aux roses, découvrir le fin, le mystère de quelque affaire secrète. Pontchartrain n'avait rien à opposer aux faits et aux preuves qu'il venait d'essuyer en face, et le pot aux roses était pleinement découvert, ST-SIM. 425, 136. || Roman de la Rose, poëme allégorique du XIII^e siècle. || La rose, ayant sur les autres fleurs une supériorité marquée pour la forme, la couleur, l'odeur, est dite la reine des fleurs. De là l'expression : mériter la rose, en parlant de celui qui, entre plusieurs rivaux, l'emporte sur les autres. || Parmi les roses on distingue : la rose jaune, *rosa lutea*, Mill. ; la rose capucine, *rosa punicea*, Mill. ; la rose muscate, *rosa muscata*, Ait. ; la rose noisette, *rosa noisettiana*, Ser. ; la rose du Bengale, *rosa bengalensis*, Pers. ; la rose de Provins, *rosa gallica*, *L.* dont les pétales astringents servent à faire la conserve de rose et le miel rosat ; rose à cent feuilles, *rosa centifolia*, *L.* dont les pétales distillés donnent l'essence et l'eau de roses ; la rose mousseuse et la rose pompon en sont des variétés ; la rose pimprenelle, *pimpinellæfolia*, Ser. ; la rose des Alpes, *rosa alpina*, *L.* qu'il ne faut pas confondre avec le rhododendron ferrugineux ; rose de cannelle, *rosa cinnamomea*, *L.* ; rose de chien, églantine, *rosa canina*, *L.* ; rose des quatre saisons, *rosa damascena*, Mill. dite aussi à Paris rose de Puteaux parce qu'on la cultive en grand près de ce village. || 2° Eau de rose ou, plus communément, eau rose, eau qu'on tire des roses par la distillation. Saladin fit laver avec de l'eau rose la mosquée changée en église, VOLTAIRE, *Mœurs*, 56. || Fig. Que dira de moi Votre Altesse Royale ? on va jouer une tragédie nouvelle de ma façon [Zulime].... c'est une pièce toute d'amour, toute distillée à l'eau rose des dames françaises, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 1^er juin 1739. Après avoir combattu avec succès contre toute l'Europe, il serait bien honteux de perdre par un trait de plume ce que j'ai maintenu par l'épée ; voilà ma façon de penser ; vous ne me trouverez pas à l'eau rose, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 22 sept. 1759. || Lit de roses, couches de feuilles de roses qu'on étend pour en tirer de l'essence. || 3° Roses pâles, nom donné en pharmacie aux feuilles de diverses espèces qu'on emploie, particulièrement celles de la rose des quatre saisons, mais quelquefois aussi celles de la rose à cent feuilles et de la rose de chien. || Sirop de roses pâles, sorte de sirop fait avec les feuilles de ces roses ; il est légèrement laxatif. || 4° Fig. Il se dit de ce qui est aussi agréable que l'est la rose. Tu ne devrais jamais marcher que sur des roses, TRISTAN, *Marianne*, V, 3. Les plus cruels tourments n'auront été que roses, ROTROU, *St Gen.* III, 2. J'entrerais dans les feux comme en un lit de roses, ID. *Antig.* V, 8. Tout chemin qui conduit à un précipice est effroyable, fût-il couvert de roses, FÉN. t. II, p. 181. Des roses de la tendresse Venez semer mes jours, BÉRANG. *Rêverie.* Cueillons, cueillons la rose au matin de la vie, LAMART. 2^e *médit.* XI. || Être sur des roses, être couché sur des roses, sur un lit de roses, vivre dans la mollesse, jouir d'une félicité parfaite. Gens que l'on pend sont sur des lits de roses [à côté de certaines souffrances], LA FONT. *Or.* Et moi, lui dit l'empereur [du Mexique, brûlé par les Espagnols], suis-je sur des roses ? mot comparable à tous ceux que l'histoire a transmis à l'admiration des hommes, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 11. || 5° Fig. Il se dit d'un mélange de blanc et d'incarnat que présente le teint du visage. Voyez si de son teint les roses et les lis Dans l'hiver de la mort sont bien ensevelis, MAIR. *Sophon.* V, 8. Il ne demeure, ô cieux ! Ni roses à son teint, ni lumière à ses yeux, ROTR. *Bélis.* IV, 6. Le temps aux plus belles choses Se plaît à faire un affront, Et saura faner vos roses Comme il a ridé mon front, CORN. *Stances à une marquise.* Je trouvai Mlle de Sceaux très-belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lis et des roses en abondance, RETZ, I, 6. [Une dame] Dans quatre mouchoirs de sa beauté salis Envoie au blanchisseur ses roses et ses lis, BOIL. *Sat.* X. Les femmes ont coloré leur visage, lorsque les roses de leur teint se sont flétries, BUFF. *Morc. choisis*, p. 89. || Des lèvres de rose, des lèvres vermeilles. Ne livre plus les roses de ta bouche Aux baisers morts d'un fantôme impuissant, BÉRANG. *Octavie.* || Poétiquement. L'Aurore aux doigts de rose. Incontinent l'Aurore aux doigts de rose Ayant ouvert les portes d'orient, LA FONT. *Remède.* || 6° Nom de diverses fleurs ressemblant plus ou moins à la rose. Rose des Alpes, un des noms donnés au rhododendron ferruginé. || Rose du ciel, *agrostemma cœli rosa*, *L.* caryophyllées. || Rose de Gueldre, boule de neige. || Rose d'Inde, œillet d'Inde. || Rose du Japon, camélia. || Rose de Jéricho, *anastatica hierochuntina*, plante hygrométrique qui semble revivre et écarter ses rameaux quand elle trempe dans l'eau. || Rose de Noël ou d'hiver, ellébore noir. || Rose de Notre-Dame, pivoine officinale. || Rose pivoine, voy. PIVOINE. || Rose rubis, espèce d'adonide, l'adonide estivale, renonculacées. || Rose de Sérane, *pæonia peregrina*, pivoine voyageuse. || Rose trémière, voy. TRÉMIÈRE. || Pomme de rose, jambosier, plante dont le fruit a une saveur de rose. || 7° Bois de rose, bois à odeur de rose et d'une couleur rouge, dont on se sert pour faire des meubles ; il provient, à ce qu'on croit, du *physocalymnia floribunda.* || 8° Rose d'or, figure de rose en or que le pape a coutume de bénir à la messe du quatrième dimanche de carême, qu'il porte à la procession, et qu'il envoie après à quelque prince souverain. || 9° La Rose blanche, symbole de la maison d'York ; la Rose rouge, symbole de la maison de Lancastre (avec des majuscules). Guerres des deux Roses, guerres longues et sanglantes par lesquelles ces deux maisons se disputèrent le trône d'Angleterre. Et comme mon aïeul, Richemond, autrefois, Des deux Roses en lui réunissant les droits, Termina pour jamais vos discordes royales, J'espérais réunir deux couronnes rivales, P. LEBRUN, *Marie St.* I, 7. || 10° Terme de joaillerie. Rose de diamants, de rubis, rubis, diamants montés en forme de rose. || Diamant en rose, ou, simplement, une rose, diamant taillé par-dessus en facettes, et plat en dessous. Ce n'est pas un brillant, c'est une rose. || 11° Dans la bijouterie du moyen âge, sorte de médaillon, DE LABORDE, *Émaux*, p. 486. || 12° Terme

d'architecture. Petit ornement à feuilles et circulaire qu'on place dans les plafonds des corniches ou dans le milieu de l'abaque du chapiteau corinthien. || Grands vitraux circulaires et à compartiments, placés dans les églises gothiques, dits aussi roses de moderne. || Rose de compartiment, ornement formé au milieu d'un pavé de marbre ou d'un parquet de menuiserie, et entouré d'une figure circulaire. || Rose de serrurerie, ornement à jour qui se trouve dans les panneaux des grilles, etc. || **13°** Rose de luth, rose de guitare, l'ouverture qui est au milieu de la table d'un luth ou d'une guitare. || Il y a aussi des roses sur la table des clavecins, des téorbes. || **14°** Terme de marine. Rose de compas, rose des vents, plaque qui porte une circonférence partagée en trente-deux divisions égales, avec des lignes ou rayons qui vont du centre à chacune de ces divisions. || **15°** Il s'est dit d'un ornement en forme de rose que les femmes portaient à leurs souliers. En vérité, monseigneur, ce n'est pas une bataille qui est aujourd'hui la plus belle chose du monde à gagner; et vous m'avouerez vous-même qu'il y a telle rose de soulier [telle dame] qui vaut mieux que neuf cornettes impériales, VOIT. *Lett.* 66. || **16°** Disposition en forme de rose. Taches dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les unes que dans les autres [peaux de léopards], BUFF. *Quadr.* t. III, p. 285. || **17°** Tache jaune, orangée ou bleue que l'acier présente quelquefois au milieu de sa cassure. || **18°** Marque ronde que le teinturier laisse au bout de l'étoffe pour distinguer les couleurs qui ont servi de fond. Tous teinturiers laisseront au bout de chaque pièce une rose de la grandeur d'un écu d'argent, des couleurs qui auront servi de pieds et de fonds, *Règlem. sur les manuf.* août 1680, *Teinturiers en laine*, art. 34. || **19°** Ornement de vélin qui entre dans la composition d'une frange. || **20°** Cheville tournée qu'on met à un râtelier. || **21°** Grande rose, espèce de linge damassé que l'on fabrique en Flandre et en basse Normandie. || **22°** Terme d'alchimie. Rose minérale, poudre rouge qui se produit pendant la sublimation de l'or et du mercure. || Proverbes. Il n'est point de roses sans épines, de plaisir sans peine. Mais on voit rarement des roses sans épines, TRISTAN, *Marianne*, I, 3. || Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne gratte-cul.

— REM. M. Legoarant veut qu'on écrive *le pot au rose*, disant que découvrir le pot au rose, c'est découvrir le pot où une dame met le rose qui lui sert à se colorer le teint. La conjecture est ingénieuse; mais dès le XVe siècle on écrit *pot aux roses*, et une conjecture ne peut prévaloir contre une tradition.

— HIST. XIIe s. Dame, mar [à malheur] [je] vi le clair vis et la face Où rose et lis florissent chascun jour, *Couci*, XI. || XIIIe s. Entour la saint Jehan que la rose est fleurie, *Berte*, II. Elle est plus gracieuse que n'est la rose en mai, *ib.* LVII. Mais li François, s'on dire l'ose, Sont de tous cevaliers la rose, PH. MOUSKES, *ms.* p. 591 dans LACURNE. || XIVe s. Au plus aventureus c'onques chainsist [ceignit] espée, Fleur de chevalerie et vertu esprouvée, Roze de hardement, car plus qu'achier [acier] trempée, *Baud. de Seb.* VIII, 406. Une rose d'or, où est esmaillié le roy à genoux devant monseigneur saint Denis et l'evangiliste saint Jean, DE LABORDE, *Émaux*, p. 486. Pour certaine maladie dont il estoit entachiez, c'est assavoir du mal des roses nostre dame, DU CANGE, *morbus*. || XVe s. De tes levres les portes closes Penses de saigement garder; Que dehors n'eschappe parler Qui descouvre le pot aux roses, CH. D'ORL. *Rond.* Et se baignoit le roy Loys en roses, ce luy sambloit, d'oyr ceste bonne aventure, G. CHASTEL. *Chr. des d. de Bourg.* III, 189. Ce ne sont certes que roses de vostre accident, si vous l'approchez et en faites comparaison avec ma fortune, *l'Amant ressuscité*, p. 504, dans LACURNE. ....Meung docteur très-sage Nous a decrit, que, pour cueillir la rose, Riche amoureux a toujours l'avantage, VILL. *Ball.* || XVIe s. Enay : vous avez des roses [rosettes] en hyver? — Fæneste : Sur les deux pieds trainantes à terre, aux deux jarrets pendantes à mi jambes, D'AUB. *Fæn.* I, 2. Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain; Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie, RONS. 281. Outre ces roses-ci, y en a de jaunes et rouges.... aucuns pour avoir des roses vertes entent des roziers blancs sur des lauriers, O. DE SERRES, 552. Eau de plantain, de roses, PARÉ, V, 9. Fleurs de roses de Provins, ID. XXI, 2. Rose ne naist sans piquerons, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 84. Truye aime mieux bran [son] que roses, COTGRAVE. Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise, Vous avez esjouy l'automne de l'Eglise, D'AUBIGNÉ, *Tragiques, les Feux*, édit. LALANNE, p. 201.

— ÉTYM. Bourg. *reuse;* wallon, *rôz;* provenç. espagn. et ital. *rosa;* du lat. *rosa;* grec, ῥόδον et βρόδον; anc. persan, *vrada*, sanscr. *vrad*, se courber, être flexible.

2. **ROSE** (rô-z'), *adj.* || **1°** Qui est de la couleur de la rose. Des rubans roses. Des écharpes roses. || **2°** *S. m.* Couleur rose. Cette robe est d'un joli rose. Le rose va bien à cette femme. || Fig. et familièrement. Voir tout couleur de rose, voir tout en rose, voir tout en beau. || On dit dans le même sens : Tout lui paraît couleur de rose; il n'a que des pensées couleur de rose.

— HIST. XVIe s. Mutation de couleur naturelle en la face, comme goutte rose, saphyrs, chute de poil.... PARÉ, XXII, 9.

— ÉTYM. *Rose* 1.

ROSÉ, ÉE (rô-zé, zée), *adj.* Qui est d'un rouge faible, approchant de la couleur de la rose. Teint rosé. Couleur rosée. || Il se dit de la couleur de certains vins. Champagne rosé.

— HIST. XIIIe s. Sa coulours rosée, tendre, Oel vair et face rians, *Ms. de poésies franç. avant* 1300, dans LACURNE. || XVe s. La belle et douce et debonnaire sa femme, la face toute rosée, se print à trembler, LOUIS XI, *Nouv.* C.

— ÉTYM. *Rose* 2.

ROSEAU (ro-zô), *s. m.* || **1°** Plante dont la tige, lisse et droite, est creuse et remplie de moelle. Le chêne un jour dit au roseau : Vous avez bien sujet d'accuser la nature; Un roitelet pour vous est un pesant fardeau, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Un appui de roseau soulageait leurs vieux ans, ID. *Phil. et Baucis.* Irai-je dans une ode, en phrases de Malherbe, Troubler dans ses roseaux le Danube superbe? BOIL. *Sat.* IX. Et s'il ne m'est permis de le dire au papier, J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier, Faire dire aux roseaux par un nouvel organe : Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne, ID. *ib.* La couverture de roseau dure quarante à cinquante ans, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 39, dans POUGENS. On fabriquait des vêtements et des nattes avec les roseaux, principalement avec le papyrus, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 240. || **2°** Fig. Il se dit de l'être humain comparé pour sa faiblesse au roseau. L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant, PASC. *Pens.* I, 6, édit. HAVET. Comme un chêne est le confrère d'un roseau, le roseau, en levant sa petite tête, dit au chêne : Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé, VOLT. *Lett. prince de Beauvau*, 5 avr. 1771. Avouez qu'il est plaisant que j'aie attrapé ma soixante et seizième année en ayant tous les jours la colique; mon ami, nous sommes des roseaux qui avons vu tomber bien des chênes, ID. *Lett. Thiriot*, 9 août, 1769. Ce bras [de Dieu].... Soutiendra ce roseau plié par les orages, ID. *Zaïre*, III, 4. Je me vis seule au monde, en proie à mon effroi, Roseau faible et tremblant, n'ayant d'appui que moi, ID. *Tancr.* I, 4. Qui appuiera ce roseau [la femme], si la religion n'en soutient la fragilité? CHATEAUBR. *Génie*, I, VI, 6. || C'est un roseau qui plie à tous les vents, se dit d'un homme qui cède à toutes les impulsions. || S'appuyer sur un roseau, mettre sa confiance en quelqu'un qui n'a ni force ni crédit, etc. Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui? RAC. *Esth.* II, 1. || Roseau peint en fer, esprit qu'on croit ferme et qui est faible. || **3°** Roseau des étangs ou de la passion, roseau à quenouille, ainsi dit parce que son épi a l'air d'une quenouille nommé aussi roseau canne ou roseau des jardins, l'*arundo donax*, graminées. || Roseau à balais, *arundo phragmites*, *L.* || Roseau des Indes, bambou. || Roseau odorant, acore. || **4°** Terme d'architecture. Se dit de certains ornements dont on remplit par le bas les cannelures des colonnes rudentées.

— HIST. XIIe s. E nostre sires ferrad [frappera] Israel, e croler le frad si cume fait li rosels par cele riviere, *Rois*, p. 293. Cez de Egypte ki sunt cume bastons de rosel pesceed, [rompu], Sur qui si l'um se apuied, tost falsed et depiesced, *ib.* 408. || XVIe s. Appuiez-vous, après Dieu, sur ces espaules fermes, et non sur ces roseaux tremblans à tous vents, D'AUB. *Hist.* III, 184. Estançonner le mensonge d'un roseau, COTGRAVE. Ung vaisseau d'argent doré, de forme ronde, de la longueur de près d'une aulne de Paris, dedans lequel estoit le roseau qui fut baillé à N. S. Jesus-Crist, quant Pilate dict aux Juifs : *Ecce homo*, DE LABORDE, *Émaux*, p. 478.

— ÉTYM. Wallon, *rozat;* prov. *rauzel, rauzeu;* d'un radical *ros* ou *raus* qui se trouve dans l'ancien français et dans le provençal; Berry, *rauche*, roseau; norm. *ros;* du goth. *raus*, jonc; allem. mod. *Rohr.*

ROSE-CROIX (rô-ze-kroî), *s. f.* || **1°** Confrérie de la rose croix, secte illuminée du commencement du XVIIe siècle, qui prétendait posséder la sagesse et la piété au suprême degré, forcer à son service les esprits et les démons, et procurer la prochaine instauration de toutes les choses de ce monde en un meilleur état (voy. NAUDÉ, *Rose-croix*, IV, 2). L'an 1615, Jean Bringern imprima à Francfort un livre en allemand contenant deux opuscules, intitulés manifeste et confession de foi des frères de la rose-croix, NAUDÉ, *Rose-croix*, IV, 2. Descartes, qui a désiré trouver les frères de la rose-croix, prétendus sages dont on débitait des merveilles incroyables et absurdes, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 192. || *S. m.* Un rose-croix, un individu appartenant à la confrérie de la rose-croix. Un inconnu lui prédit qu'il se marierait à 35 ans, et quelques autres choses particulières que l'événement a justifiées; il y aurait dans cet inconnu de quoi faire un devin, si l'on voulait, ou un rose-croix qui courait le monde, FONTEN. *Ozanam.* || Il s'est dit pour toute espèce d'hommes usant d'enchantement. Nos rose-croix [Énée et Achate rendus invisibles par Vénus], bien assurés De n'être pas considérés, Dans ce superbe temple entrèrent, SCARR. *Virg.* I. || **2°** Il s'est dit, au XVIIe siècle, d'un lieu de dévotion, de retraite. Je suis retourné aussi confus qu'édifié de votre Désert [lieu de retraite de Port-Royal]; et, quand je vous examine tous l'un après l'autre, je trouve que le vieil homme est pendu dans votre rose-croix en tant que mort s'en suive, et que chez moi, il n'est pendu qu'en effigie, LE CAMUS, *Lett.* dans STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 529. || **3°** *S. m.* Titre d'un grade de la franc-maçonnerie, qui est au-dessus de celui de maître. || *Au plur.* Des roses-croix.

— ÉTYM. On dit que ce mot vient de *Rosenkreuz*, Allemand, né en 1388, à qui cette confrérie se rattacha.

ROSÉE (rô-zée), *s. f.* || **1°** Couche d'humidité qui, sous forme de gouttelettes liquides, se dépose à la surface des corps pendant la nuit, quand le ciel est serein; cet effet est dû au refroidissement produit par le rayonnement. Telle tous les matins l'aurore Sur le sein émaillé de Flore Verse la rosée et le jour, CORN. *Tois. d'or*, II, 4. Un jour Qu'il [le lapin] était allé faire à l'Aurore sa cour Parmi le thym et la rosée, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Élie aux éléments parlant en souverain, Les cieux par lui fermés et devenus d'airain, Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée, RAC. *Ath.* I, 1. De sang montagne arrosée, Séjour de trouble et d'effroi, Gelboé, que la rosée Ne tombe jamais sur toi! LEFRANC DE POMP. *Cantiques sacrés.* Puisque les rosées rendent les plantes si susceptibles de la gelée du printemps, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4e *mém.* Jusqu'à l'heure où l'aurore humide de rosée.... DELILLE, *Imag.* IV. Tu marches, et, des plis de ta robe flottante Secouant la rosée et versant les couleurs, Tes mains sèment les fruits, la verdure et les fleurs, ID. *Homme des champs*, IV. || Fig. Ma générosité, qui répand la rosée de ses faveurs sur les grands comme sur les petits, VOLT. *Charles XII*, 6. Il [le souverain] trouva en une heure par leur moyen [des financiers] ce qu'il n'aurait pas eu en six mois par les voies ordinaires : il vit que ces gros nuages, enflés de la rosée de la terre, lui rendaient en pluie ce qu'ils en recevaient, ID. *Babouc.* || **2°** Fig. et familièrement. Tendre comme la rosée, comme rosée, se dit d'une substance alimentaire fort tendre. Cette viande, cette salade est tendre comme rosée. || Elliptiquement, dans le même sens. C'est de la rosée. || **3°** Il se dit d'autres gouttelettes que la rosée. Ses yeux s'allumèrent et se couvrirent d'une légère rosée, à travers laquelle on entrevoyait des traits de flamme, VOLT. *Jenni*, I. || Terme de vétérinaire. Gouttelettes de sang qui sortent de la sole du cheval, lorsqu'on pare le pied trop près du vif. Le pied a été paré jusqu'à la rosée. || **4°** Rosée mielleuse, voy. MIELLAT. || **5°** Terme d'alchimie. Rosée des philosophes, l'ouvrage de la pierre des sages, lorsqu'on y travaille. || **6°** Rosée-du-soleil, voy. ROSSOLIS.

— HIST. XIe s. Pluie n'i chet, rusée n'i adeise, *Ch. de Rol.* LXXVI. || XIIe s. [Le temps] Que naist la rose, et le lis, Et la rousée au vert pré, *Couci*, XII. E vus, munz de Gelboé, rusée ne pluie ne vienge sur vus, *Rois*, p. 122. Sicume la rosede chi descendit el mont de Syon, *Liber psalm.* p. 208. || XIIIe s. [Beauté] Tendre ot la char comme rousée, Simple fu cum une espousée, *la Rose*, 1003. Tels resons ne sont que rousée; Ne vous en devez desconfire; Toutes resons se lessent dire, RUTEB. II, 192. || XVe s. Et n'avoit depuis l'entrée d'avril nulle douceur descendue du ciel, ni pluie, ni rosée; mais estoient les herbes toutes arses, FROISS. II, III, 83. Adonc

commencerent à tirer l'ung contre l'autre de tel cueur, que la rosée de la sueur qui d'eulx yssoit fist en peu d'heure une grant bruine autour d'eux, *Perceforest*, t. II, f° 128. Pour la moisteur de la rosée du serain, *ib.* t. II, f° 134. || XVI° s. Or ça, dit-il, tendre rousée, Vous ay-je faict du mal ainsi? MAROT, III, 143. Entre ceux qui à son gré se signalerent en cet affaire, nous ne lui avons oui sur-estimer que le duc de la Trimouille et celui d'Elbœuf qui se joignit à l'autre pour abatre la rosée devant le roi, D'AUB. *Hist.* III, 364.

— ÉTYM. Provenç. *rosada, rozada*; catal. *rosada*; ital. *rugiada*. C'est le participe passé féminin d'un verbe espagnol *rociar*; catal. *ruxar*, arroser; lequel verbe, d'après Diez, dérive du latin *roscidus*, plein de rosée, par la syncope du *d*, comme l'espagnol *limpiar* de *limpidus*. *Roscidus* vient de *ros*, qui est pour *vros* (comparez le grec ἔρση, ἐϝέρση), sanscr. *varsha*, pluie.

† **ROSELET** (ro-ze-lè), *s. m.* Hermine. La belette à queue noire s'appelle hermine lorsqu'elle est blanche, roselet lorsqu'elle est rousse ou jaunâtre, BUFF. *Hermine.*

— ÉTYM. Dimin. de *rose* 2.

† **ROSELIN** (ro-ze-lin), *s. m.* Merle couleur de rose.

† **ROSÉOLE** (rô-zé-o-l'), *s. f.* Terme de médecine. Sorte d'éruption cutanée ou d'efflorescence de fort peu d'importance, qui survient quelquefois, comme simple épiphénomène, dans le cours d'affections internes plus ou moins graves, entre autres dans le choléra.

— ÉTYM. Mot fait avec *rose* 2, comme *rougeole* l'est avec *rouge*.

† **ROSER** (rô-zé), *v. a.* Donner le rosage. L'urine donnait à la pourpre une teinte plus foncée, elle la rosait, pour me servir d'une expression technique, AMEILHON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 378. || Se roser, *v. réfl.* Prendre la couleur rose.

— ÉTYM. *Rose* 2.

ROSERAIE (rô-ze-rè), *s. f.* Terrain planté de rosiers.

— ÉTYM. *Rosier*. On a voulu entendre *roseraie* d'un lieu planté de roseaux; mais *roseau* ne peut donner *roseraie*, il donnerait *roselaie*.

† **ROSEREAUX** (ro-ze-rô), *s. m. pl.* Espèces de fourrures venant de Moscovie. Hermines ou rosereaux, le 100 pesant payera comme pelleteries, 3 liv. *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XIII° s. Loire, roseruel conreé ou à conreer, se il i a queue, *Liv. des mét.* 325.

— ÉTYM. Ce paraît le même que *roselet*.

1. **ROSETTE** (rô-zè-t'), *s. f.* || 1° Petite rose (inusité en ce sens). || Terme de botanique. En rosette, se dit de la disposition de feuilles nombreuses étalées, disposées en cercle, rapprochées, et dont l'ensemble termine une tige souterraine ou rhizome, ou des rameaux aériens, cas dans lequel la rosette prend plus particulièrement le nom de fascicule. || Organe composé par l'ensemble des feuilles en rosette. || Bouquet de petites feuilles qui termine la tige de certaines mousses. || Cellules qui se trouvent à la partie supérieure du nucelle chez les conifères. || 2° Ornement fait en forme de rose, qui s'emploie dans la broderie et dans la sculpture. || 3° Nœud de rubans en forme de rose. || Insigne que les officiers de la Légion d'honneur portent au-dessus de la croix ou à leur boutonnière. || 4° Ornement de tôle, ciselé en forme de rose, au milieu duquel passe la tige d'un bouton de porte. || Rosette en cuivre, ornement qu'on rapporte sur les croisillons d'un balcon, etc. || 5° Petits fleurons de métal que les couteliers emploient pour monter les rasoirs, les lancettes, etc. || 6° Terme de relieur. Les rosettes sont des fers qui, d'un seul coup, forment un dessin sans le secours d'aucun autre fer; elles se placent sur les dos, dans les entre-nerfs, ou sur les plats, dans les angles des bordures, LESNÉ, *la Reliure*, p. 217. || 7° Un diamant à rosette, synonyme de diamant en rose. || 8° Terme d'horlogerie. Petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre. || 9° Réseau qu'une lingère fait aux petits trous qu'un accident a causés dans le linge. || 10° Synonyme de rose, en parlant d'un luth, d'une guitare. || 11° Terme de menuisier. Rosette de portemanteau, cheville portant tête de champignon venant s'adapter sur la traverse. || 12° Altération circulaire et fendillée dans le cœur d'un arbre. || 13° Fil tortillé que l'on remarque dans la matière d'une glace après qu'elle est étamée. || On nomme aussi rosettes des parties qui dans le tain sont plus blanches que les autres. || 14° Ancien terme de teinture. Synonyme de rose 1, n° 18. Les rosettes, dont la simple vue montre la force ou la faiblesse du pied qu'on aura donné à l'étoffe, *Instruct. gén. Teint.* 18 mars 1671, art. 221. || 15° Terme de marine. Rosettes ou roses, femelots des ferrures du gouvernail. || 16° Terme de danse. Sorte de spirale que l'on décrit avec vitesse, en tournant sur la pointe du pied. || 17° Nom d'une toile ouvrée, qu'on faisait en Flandre et en basse Normandie. || 18° Terme de marine. Rappeler la rosette, ajouter un peu de poids vers l'extrémité de l'aiguille aimantée opposée à celle qui s'incline, en faisant tomber dessus quelques gouttes de cire; l'aiguille subissant l'inclinaison quand on va de l'équateur au pôle, ce qui l'empêche de demeurer horizontale et lui ôte une partie de sa stabilité, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 171.

— ÉTYM. Dimin. de *rose* 1; provenç. et espagn. *roseta*; ital. *rosetta*.

2. **ROSETTE** (rô-zè-t'), *s. f.* || 1° Sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil. Régler du papier avec de la rosette. || 2° Sorte de craie teinte en rouge, qui sert à peindre. || 3° Cuivre de rosette, ou, simplement, rosette, cuivre rouge pur. Rosette ou cuivre, le cent pesant estimé 30 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif*. Rosettes ou clous à selliers, *ib.* nov. 1640, *Tarif*. Le cuivre coule dans ces bassins, d'où on l'enlève sous forme de plaques rondes et couvertes d'aspérités, plaques auxquelles on donne le nom de rosette ou de cuivre rosette, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 703, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Cuivre, rosette, potin, culot, SULLY, *Mém.* t. IV, p. 78.

— ÉTYM. *Rose* 2.

† **ROSETTIER** (rô-zè-tié), *s. m.* Sorte d'emporte-pièce, avec lequel le coutelier fait des rosettes.

ROSIER (rô-zié; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des rô-zié-z en fleur), *s. m.* Genre de la famille des rosacées dont le rosier est le type. || Arbuste qui porte des roses. Monsieur Jourdain, votre cœur soit toute l'année comme un rosier fleuri; ce sont façons de parler obligeantes de ces pays-là, MOL. *Bourg. gent.* IV, 8. Madame, je vous souhaite toute l'année votre rosier fleuri, ID. *ib.* V, 5. || Rosier du Japon, le camélia.

— HIST. XII° s. Et li rosier en mai florist et graine, *Couci*, XIV. || XIII° s. Honiz soit qui croira jamès por nule chose, Que desouz simple abit n'ait mauvestié enclose; Quar tels vest rude robe où felons cuers repose: Li rosiers est poingnans et s'est souef la rose, RUTEB. 178. || XIV° s. Un rosier d'or, à tenir en sa main.... et est la rose que le pape donne, le jour de la mi caresme, au plus noble, DE LABORDE, *Émaux*, p. 487. || XV° s. Ung arbre d'or, en maniere d'un rosier, où il y a au dessus une rose et dedens ung saphir, ID. *ib.* p. 487. || XVI° s. Les roziers sont distingués en quatre principales especes: une de rouges, autre d'incarnates, ou escarlatines et deux de blanches. Les rouges sont celles de Provins propres à faire la conserve, O. DE SERRES, 551.

— ÉTYM. *Rose* 1; wallon, *rôzi*; provenç. *roser*, *rosier*; ital. *rosaio*. Le lat. *rosarium* veut dire roseraie.

ROSIÈRE (rô-ziè-r'), *s. f.* Jeune fille qui, dans un village, obtient la rose destinée à être le prix de la sagesse. La rosière de Nanterre.

— ÉTYM. *Rose* 1.

† **ROSIÉRISTE** (rô-zié-ri-st'), *s. m.* Terme d'horticulture. Celui qui s'adonne à la culture des rosiers. La médaille de vermeil a été donnée à M. Granger, rosiériste à Suisnes, pour sa collection de roses en 270 variétés, *Revue horticole*, 1868, 1er août, p. 297.

† **ROSINE** (ro-zi-n'), *s. f.* Ancienne pièce d'or de Toscane valant environ 21 fr. 50 c.; la demi-rosine, valait 10 fr. 75 c.

† **ROSIR** (rô-zir), *v. n.* Prendre la teinte rose. Ainsi Psyché devait rosir sous le premier baiser de l'Amour, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Moniteur universel*, 21 oct. 1868.

† **ROSNY** (rô-ni), *s. m.* Arbre qui fut planté dans chaque commune par ordre de Sully, qui portait le nom de Rosny.

† **ROSOIR** (rô-zoir), *s. m.* Outil pour faire le trou de la rose d'un clavecin.

† **ROSOLIQUE** (rô-zo-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide rosolique, masse rouge orange, obtenue par décomposition du styrol et donnant des laques avec les bases.

ROSON (rô-zon), *s. m.* Synonyme de rosace.

† **ROSOYER** (ro-zo-ié), *v. n.* Ancien verbe inusité. Tomber en forme de rosée. De la douce liqueur rosoyante du ciel, RÉGNIER, *Sat.* V.

— ÉTYM. *Rosée.*

† **ROSSANE** (ro-sa-n'), *s. f.* Terme de cuisine. Manière d'apprêter les lapins et les lapereaux: on les coupe par quartiers qu'on larde, puis on les saute à la casserole.

ROSSE (ro-s'), *s. f.* Cheval sans force, sans vigueur. ....La postérité d'Alfane et de Bayard, Quand ce n'est qu'une rosse, est vendue au hasard, BOIL. *Sat.* V. || Fig. et populairement, il se dit, par injure, des personnes. Va, crève, vieille rosse, BARON, *École des pères*, IV, 3. || Proverbe. Il n'est si bon cheval qui ne devienne rosse, il n'est point d'homme, si vigoureux de corps ou d'esprit, qui ne s'affaiblisse par l'âge. || En un sens contraire: Jamais bon cheval ne devint rosse.

— HIST. XVI° s. Un cheval genereux ne devient jamais rosse, RONS. 561.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *rossa*; ital. *rozza*. Il semble naturel de tirer ce mot de l'allemand *Ross*, cheval; mais les *zz* de l'italien ne peuvent représenter les *ss* de l'allemand, selon Diez; cela fait une difficulté qui jusqu'à présent n'est pas levée. Le provençal *rossa* fait remonter haut la présence de ce mot dans les langues romanes.

ROSSÉ, ÉE (ro-sé, sée), *part. passé* de rosser. Vigoureusement rossé.

† **ROSSÉE** (ro-sée), *s. f.* Terme populaire. Grêle de coups.

— ÉTYM. *Rossé.*

ROSSER (ro-sé), *v. a.* || 1° Terme familier. Battre quelqu'un violemment. Si je prends un bâton, je vous rosserai d'importance, MOL. *l'Av.* III, 6. Je suis Mercure Qui, ne sachant que faire, ai rossé tant soit peu Celui dont j'ai pris la figure, ID. *Amph.* III, 10. Notre instinct nous porte d'abord à rosser notre frère qui nous chagrine, si nous sommes colères, et si nous nous sentons plus forts que lui, VOLT. *Dict. phil. Instinct.* Vous, pages et varlets, Guerre aux vilains, et rossez-les, BÉRANG. *Carabas.* || Absolument. Ils ne payent point de gages, ils querellent, ils rossent quelquefois, REGNARD, *Sérénade*, XII. || 2° Il se dit familièrement pour battre en bataille. Quoi! votre âme occupée à rosser le grave Moustapha.... VOLT. *Lett. à Catherine II*, 14 janv. 1772. Ceux-là ont pris Gaëte; nous, on nous a rossés, P. L. COUR. *Lett.* I, 161.

— ÉTYM. Prov. *rossegar*, *arossar*, rosser, que Raynouard tire de *rossa*, rosse; ce paraît être en effet la vraie étymologie; mais Diez s'y refuse, proposant diverses conjectures: le flamand *rossen*, passer l'étrille, un mot latin fictif *ruptiare*. Toutefois le provençal paraît montrer que le sens vrai est traiter comme un cheval.

ROSSIGNOL (ro-si-gnol), *s. m.* || 1° Petit oiseau à bec fin et à plumage grisâtre, dont le chant est fort agréable, dit aussi rossignol franc et petit rossignol, qui est la *luscinia philomela*, insectivores, de Ch. Bonaparte. Tous les rossignols ne chantent pas également bien; il y en a dont le ramage est si médiocre que les amateurs ne veulent point les garder, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 127. Le rossignol blanc: cette variété était fort rare à Rome; Pline rapporte qu'on en fit présent à Agrippine, femme de l'empereur Claude, et que l'individu qui lui fut offert coûta six mille sesterces, ID. *ib.* p. 164. Je l'ai vu [J. J. Rousseau] faire deux lieues par jour durant presque tout un printemps pour aller écouter à Berci le rossignol à son aise, J. J. ROUSS. 2° *dial.* On proposait un jour à ce dernier [Agésilas] d'entendre un homme qui imitait parfaitement le chant du rossignol: j'ai entendu le rossignol, répondit-il, BARTHÉL. *Anach.* ch. 70, note 4. || Familièrement. Cette femme a un gosier, une voix de rossignol, cette femme a la voix pure et très-flexible. Carle Vanloo, ce grand dessinateur et ce grand coloriste, et sa femme qui, la première, avec sa voix de rossignol, nous avait fait connaître les chants de l'Italie, MARMONTEL, *Mém.* IV. || On dit dans le même sens: C'est un rossignol. || En un autre sens figuré, personne qui charme et sait se faire écouter. À l'égard de la canaille, je ne m'en mêle pas.... il faut bien qu'il y ait des crapauds; ils n'empêchent pas mes rossignols de chanter, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 4 juin 1767. || 2° Grand rossignol, *luscinia major* de Brisson. || Rossignol d'hiver, un des noms vulgaires de l'*accentor modulaire*, appelé encore fauvette d'hiver. || Rossignol de muraille, un des noms de la sylvie rouge queue, insectivores, dite aussi rouge queue et rubiette. || Rossignol des Antilles, moqueur. || Rossignol de rivière, nom donné à la rousserolle, parce que le mâle chante la nuit comme le jour, tandis que la femelle couve. || Ironiquement. Un rossignol d'Arcadie, un âne. || 3° Sorte de petite flûte à piston, qui se fait ordinairement avec un tuyau d'écorce détaché d'une branche de bois vert dans le temps de la séve. Les enfants jouent du rossignol. || 4° Au

plur. Les rossignols, un des jeux de l'orgue. || 5° Terme de marine. Petit sifflet des maîtres d'équipage. || 6° Sobriquet donné par les libraires aux ouvrages qui ne se vendent pas, qui restent perchés sur les casiers. || Nom donné par les marchands de nouveautés aux étoffes passées de mode. Ils ressemblent aux marchands de nouveautés, qui comptent sur les visiteurs de l'exposition pour écouler leur vieux fonds de rossignols, F. SARCEY, *Opinion nationale*, 1er avril 1867. || 7° Maladie des ouvriers tanneurs, consistant en un petit trou capillaire qui se forme par l'action corrosive de la chaux à l'extrémité de la pulpe des doigts, et ainsi dite parce qu'elle leur fait jeter des cris de douleur. || 8° Arc-boutant des fourches qui soutiennent l'arbre de la grande roue d'une carrière. || Coin de bois qui sert à serrer les pièces de charpente. || 9° Terme de serrurerie. Crochet dont on se sert pour ouvrir toutes sortes de serrures. Les voleurs ont ouvert son secrétaire à l'aide d'un rossignol. || 10° Terme de maréchal. Nom donné à un trou percé entre l'anus et l'origine de la queue du cheval poussif par des maréchaux ignorants, dans la fausse idée de faciliter la respiration.

— HIST. XIIe s. Et lousseignolz me semont de chanter, *Couci*, VI. La douce voiz du louseignol sauvage, *ib.* XIX. || XIIIe s. Li rossignos lores s'efforce De chanter et de faire noise, *la Rose*, 74. En ung leu avoit rossigniaus, En l'autre gais et estorniaus, *ib.* 649. || XVIe s. Luscignol, ou, selon la prononciation corrompue des Parisiens, rossignol, CH. DE BOUVELLES, *De vitiis linguarum vulg.* p. 66. Un rossignol à crocheter, D'AUB. *Fæneste*, III, 3. Rossignol de marets [grenouille], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Berry, *roussignol, roussigneux*; wallon, *ràskignou, raskigno*; picard, *oursignot*; bourg. *rossignô*; provenç. *rossignol, rossinhos*, et *rossignola*; catal. *rossinyol*; espagn. *ruiseñor*; portug. *rouxinol*; ital. *rusignuolo*. La forme correcte est dans l'anc. franç. *lousseignol*, du lat. *lusciniola* ou *lusciniolus*, dimin. de *luscinia*, rossignol. C'est par corruption que l'*l* s'est changé en *r*.

† **ROSSIGNOLADE** (ro-si-gno-la-d'), *s. f.* Se dit quelquefois pour chant du rossignol. || Roulade.

— ÉTYM. *Rossignoler.*

† **ROSSIGNOLE** (ro-si-gno-l'), *s. f.* Se dit, par plaisanterie, de la femelle du rossignol. Le miracle est qu'un rossignol fasse un rossignolet à sa rossignole et non pas à une fauvette, VOLT. *Oreilles*, 2.

† **ROSSIGNOLEMENT** (ro-si-gno-le-man), *s. m.* Action de rossignoler.

— HIST. XVIe s. Le doux rossignolement des asnes et des truyes, *Sat. Mén.* p. 81.

ROSSIGNOLER (ro-si-gno-lé), *v. n.* Terme familier. Imiter le chant du rossignol. Il n'était point d'agréable partie, S'il n'y venait briller, caracoler, Papillonner, siffler, rossignoler, GRESS. *Ver-vert*, I. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. Quant ele ot [entend] canter l'oselet Ki deseur l'ente lousegnole, *Lai d'ignaurès*. || XVIe s. Rossignoler, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Rossignol.*

† **ROSSIGNOLET** (ro-si-gno-lè), *s. m.* Jeune rossignol.

— HIST. XIIIe s. Encores est leens sans doute Deduit orendroit qui escoute À chanter gais rossignolés, *la Rose*, 613. || XVIe s. Le chantre rossignolet Nouvelet Courtisant sa bien-aimée, RONSARD, *à un Aubespin*.

— ÉTYM. Dimin. de *rossignol*.

† **ROSSIGNOLETTE** (ro-si-gno-lè-t'), *s. f.* Femelle du rossignol.

ROSSINANTE (ro-si-nan-t'), *s. m.* || 1° Nom donné par Don Quichotte à son coursier. || 2° *S. f.* Mauvais cheval maigre et efflanqué.

— ÉTYM. Cervantes a formé ce mot de *rocin*, rosse, haridelle, qui est le même que *roncin, roussin* (voy. ces mots).

† **ROSSINIEN, IENNE** (ro-ssi-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à Rossini; qui tient de sa manière. Que de partisans forcenés de Grétry, qui d'abord repoussèrent avec horreur les brillantes innovations rossiniennes! FÉTIS, *la Mus. à la portée de tout le monde*, XIX.

† **ROSSINISME** (ro-ssi-ni-sm'), *s. m.* Système musical de Rossini. Il [Rossini] entendait modifier en partie sa manière dans le sens du goût du public français, et en même temps modifier ce goût dans le sens du système mélodique et vocal qui est l'essence du rossinisme dans toutes ses manifestations, AZÉVÉDO, *Rossini, Sa vie et ses œuvres*, XXV.

† **ROSSINISTE** (ro-ssi-ni-st'), *s. m.* Partisan de la musique de Rossini. Le soir de la première apparition de Matilda [di Shabran], il y eut lutte au théâtre Apollo entre les rossinistes et les derniers survivants du parti de l'ancienne musique, AZÉVÉDO, *Rossini*, XVII.

ROSSOLIS (ro-so-li), *s. m.* || 1° Liqueur composée d'eau-de-vie brûlée, de sucre, et de jus de quelque fruit doux, tel que celui de cerises, de mûres, etc. Le rossolis du roi [Louis XIV], breuvage composé d'eau-de-vie faite avec du vin d'Espagne, dans laquelle on faisait infuser des semences d'anis, de fenouil, d'anet, de chervis, de carotte et de coriandre, à quoi l'on ajoutait du sucre candi, dissous dans l'eau de camomille et cuit en consistance de sirop, SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. II, *Journal de la santé de Louis XIV*. || 2° Genre de plantes habitant les prairies tourbeuses et les lieux humides, de la famille des droséracées [δροσερός, humide de rosée], dont ce genre forme le type. || On écrit aussi rossoli.

— ÉTYM. Lat. *ros solis*, rosée du soleil; ainsi dit, le breuvage, à cause de son excellence supposée; la plante, à cause que, même sous les rayons du soleil, elle garde des gouttes de rosée.

† **ROSTAGE** (ro-sta-j'), *s. m.* Terme de passementerie. Garniture de points de soie ou de métal qui embrasse toute la hauteur d'un bouton.

† **ROSTELLE** (ro-stè-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Petit bec. || Prolongement en forme de bec.

— ÉTYM. Lat. *rostellum*, dimin. de *rostrum*, bec (voy. ROSTRES).

† **ROSTELLÉ, ÉE** (ro-stèl-lé, lée), *adj.* Qui se termine en forme de petit bec.

— ÉTYM. *Rostelle.*

† **ROSTER** (ro-sté), *v. a.* Terme de passementerie. Garnir un bouton de points d'or ou d'argent. || Terme de marine. Roster, rouster, rousturer, lier deux pièces de bois par une corde roulée autour et formant des anneaux très-rapprochés.

ROSTRAL, ALE (ro-stral, stra-l'), *adj.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Couronne rostrale, couronne donnée à celui qui avait gagné une victoire navale, ou qui s'était élancé le premier dans une galère ennemie. || Colonne rostrale, colonne érigée à Rome, en l'honneur de Duillius, après la victoire qu'il remporta sur la flotte carthaginoise; colonne ainsi dite parce qu'elle était ornée des becs ou rostres des galères prises dans le combat. || Par extension, il se dit de toute colonne à l'imitation de celle de Duillius. Sur la place de la Concorde, à Paris, les becs de gaz sont posés sur des colonnes rostrales. || 2° Terme de zoologie. Qui s'insère sur un rostre. Qui a la forme d'un bec.

— ÉTYM. Lat. *rostralis*, de *rostrum*, bec, éperon de navire.

ROSTRE (ro-str'), *s. m.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Bouche prolongée en forme de bec. || Siphon de certaines coquilles. || Avance de la partie antérieure du test de quelques crustacés. || 2° Se dit des extrémités des capuchons dans les corolles irrégulières. || 3° Terme d'antiquité. Le bec ou éperon qui armait l'avant des navires de guerre. Une proue munie du rostre. || 4° *Au plur.* À Rome, les rostres, la tribune aux harangues, dont la base était ornée de becs ou éperons de navires. || 5° Terme d'architecture et de sculpture. Ornements qui ont la forme des becs ou éperons de navires antiques.

— REM. Lamartine a dit rostre au singulier pour tribune aux harangues : C'est l'heure de monter au rostre ensanglanté...., *Harm. à Némésis*. Cela ne peut se dire; ce mot est nécessairement du pluriel.

— HIST. XIVe s. Rostres estoit un lieu de Roume où l'en avoit mis jadis les becs des galées que l'en avoit gagné en mer, BERCHEURE, f° 3.

— ÉTYM. Lat. *rostrum*, bec, *rostra*, tribune aux harangues.

† **ROSTRÉ, ÉE** (ro-stré, strée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Allongé en forme de bec.

— ÉTYM. Lat. *rostratus*, de *rostrum*, bec.

† **ROSTRICORNE** (ro-stri-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les antennes portées sur une sorte de bec.

— ÉTYM. *Rostre*, et *corne*.

† **ROSTRIFORME** (ro-stri-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un bec.

— ÉTYM. *Rostre*, et *forme*.

† **ROSTURE** (ro-stu-r') ou **ROUSTURE** (rou-stu-r'), *s. f.* Terme de marine. Se dit de plusieurs tours de corde qui servent à lier ensemble différentes pièces de bois. Mâteraux réunis par des cercles de cuivre et des rostures, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 2, dans POUGENS.

1. **ROT** (ro; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Vent qui sort de l'estomac avec bruit. Ce grand rot fit du bruit autant Et plus même que le tonnerre, SCARR. *Typh.* III. || Le terme médical est éructation; rot est bas, et l'on évite de s'en servir.

— HIST. XVe s. Pour eulx je feisse petz et rottes Voulentiers, si ne fusse assis, VILLON, *Gd. testam. Ballade où il crie merci*. || XVIe s. Rots aigres et puants, degoustement, nausée, PARÉ, *Intr.* 14.

— ÉTYM. Prov. *rot*; ital. *rutto*; du lat. *ructus*. Le wallon *reupp*, s. f. et le picard *rèpe, reupe*, paraissent venir du germanique : ancien sax. *ropizôn*; ancien haut-allem. *rofazôn*; all. *reupsen*.

† 2. **ROT** (ro), *s. m.* Voy. ROS.

RÔT (rô; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Viande rôtie à la broche. L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire; L'autre rêve à des vers quand je demande à boire, MOL. *F. sav.* II, 7. || Gros rôt, grosse pièce de viande rôtie. || Petit rôt, menu rôt, les poulets, bécasses, etc. || Du rôt de chien, des coups de bâton. Il faut qu'il ait du rôt de chien, CHEVALIER, *Désol. des filous*, sc. 11, dans POUGENS. || Manger son pain à la fumée du rôt, envier quelque chose de bon qui est apprêté pour un autre, être témoin de quelque plaisir auquel on ne peut prendre part. || Il est à pot et à rôt dans cette maison, il y mange matin et soir, il y est très familier. || 2° Dans les festins et dans les grandes tables, service qui suit immédiatement celui des potages et des entrées, que le repas soit en gras ou en maigre. On est au rôt. J'allais sortir enfin quand le rôt a paru, BOIL. *Sat.* III. || 3° Il s'est dit pour repas en général. Le bruit cesse, on se retire; Rats en campagne aussitôt; Et le citadin de dire : Achevons tout notre rôt, LA FONT. *Fabl.* I, 9. Deux perroquets, l'un père et l'autre fils, Du rôt d'un roi faisaient leur ordinaire, ID. *ib.* X, 12.

— HIST. XIIIe s. Cil amainent pocins en rost, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. IV, p. 96. Et en l'iave et en rost ont la char cuisiné, *Ch. d'Ant.* V, 16. || XVIe s. Qui est celuy de nous si aspre, qu'il batte et fouette son val'et, pour avoir il y a cinq ou six jours bruslé le rost? AMYOT, *Comm. refrén. la col.* 28.

— ÉTYM. Voy. RÔTIR; prov. *raust*; ancien catal. *rost*.

† **ROTACÉ, ÉE** (ro-ta-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une roue, qui s'épanouit en un limbe ouvert et plan. Corolle rotacée.

— ÉTYM. Lat. *rota*, roue.

† **ROTAGE** (ro-ta-j'), *s. m.* Voy. ROSTAGE.

ROTANG (ro-tangh'), *s. m.* Synonyme de rotin.

ROTATEUR, TRICE (ro-ta-teur, tri-s'), *adj.* || 1° Qui fait tourner, qui meut en rond. Force rotatrice. || 2° Terme d'anatomie. Muscle rotateur, ou, substantivement, rotateur, nom donné à certains muscles dont l'action est de faire tourner sur leur axe les parties auxquelles ils sont attachés. || 3° *S. m. pl.* Classe d'animaux microscopiques rangés autrefois parmi les infusoires, mais constituant la dernière classe du sous-embranchement des vers, et réellement annelés.

— HIST. XVIe s. Rotateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *rotatorem*, de *rotare*, faire tourner, de *rota*, roue.

† **ROTATIF, IVE** (ro-ta-tif, ti-v'), *adj.* Qui agit en tournant, au moyen d'un mouvement de rotation. || Outils rotatifs, outils agissant à la manière d'une fraise annulaire. || Qui est mû en rond. Lessiveurs rotatifs.

— ÉTYM. Voy. ROTATEUR

ROTATION (ro-ta-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de mécanique. Mouvement d'un corps autour d'une ligne droite qui prend le nom d'axe de rotation. Nous avons dit en plusieurs endroits de nos histoires, et principalement en 1701, quelle est la méthode dont on se sert pour découvrir, par les taches d'une planète et par les circonstances de leur mouvement, l'axe de sa rotation, FONTEN. *Bianchini*. Galilée découvrit le premier les satellites de Jupiter, les taches du soleil, et sa rotation sur son axe, VOLT. *Disc. Velches*. On a conclu de l'observation suivie des taches, que la durée de la rotation du soleil est d'environ vingt-cinq jours et demi, LAPLACE, *Exp.* I, 2. La rotation de la terre ne peut être sensible à sa surface que par les effets de la force centrifuge, qui aplatit le sphéroïde terrestre aux pôles, et diminue la pesanteur à l'équateur, ID. *ib.* II, 4. || 2° Terme d'anatomie. Action par laquelle un organe tourne sur son axe; la rotation peut avoir lieu en dedans ou en dehors. || 3° Terme de manége. Action de tourner sur place. || 4° Terme d'agriculture. Assolement, série périodique des cultures, qui se succèdent sur un même terrain.

— ÉTYM. Lat. *rotationem*, de *rotare*, mouvoir en rond, de *rota* (voy. ROUE).

† **ROTATOIRE** (ro-ta-toi-r'), *adj.* || 1° Terme de mécanique. Qui est en forme de rotation. Mouve-

ments rotatoires, BONNET, *Lett. div. Œuvr.* t. XII, p. 433, dans POUGENS. || 2° Terme de physique. Pouvoir rotatoire, la propriété dont est doué un corps de modifier le plan primitif de polarisation de la lumière polarisée qui le traverse. || 3° *S. m. pl.* Famille d'infusoires.

ROTE (ro-t'), *s. f.* Juridiction de la cour de Rome, composée de douze docteurs nommés auditeurs de rote, et pris dans les quatre nations d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne. La rote est un tribunal qui juge les causes importantes de l'État ecclésiastique et quelques autres qui y viennent par appel des États catholiques de l'Europe ; le tribunal est composé de douze juges qu'on nomme auditeurs.... ces douze auditeurs se partagent en trois bureaux.... quand une cause a été jugée par un de ces bureaux, on la porte devant le deuxième et ensuite devant le troisième, et l'affaire n'est pas jugée définitivement qu'il n'y ait trois sentiments conformes, et qu'elle n'ait passé et comme roulé par ces trois petits bureaux ; c'est ce qui fait que tout le corps de ces juges, entre lesquels on fait ainsi rouler les causes, se nomme en italien *la rota* [la roue], DANGEAU, I, 373.

— ÉTYM. Ital. *rota*, roue, à cause de la succession des jugements.

† **ROTELLE** (ro-tè-l'), *s. f.* Genre de coquilles qui répond au genre bouton.

† **ROTENGLE** (ro-tan-gl'), *s. m.* Nom spécifique d'un poisson de la division des ables.

ROTER (ro-té), *v. n.* Terme bas et dont on évite de se servir. Faire un rot, des rots. Et, s'il [Tartuffe] vient à roter, il [Orgon] lui dit : Dieu vous aide, MOL. *le Tart.* I, 2. C'était l'homme du monde qui rotait le plus discrètement, GHERARDI, *Théâtre ital.* t. II, p. 360. || Terme de manége. Roter sur l'avoine ou sur la besogne, se dit d'un cheval dégoûté ou paresseux. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII° s. Li miens cuers rota bone parole [*eructavit cor meum verbum bonum*], *Psautier*, f° 55. Et li saveurs dou router sera ausi com de vin aigre, ALEBRANT, f° 16.

— ÉTYM. *Rot* 1. Le wallon *reupé*, *reupt*, le picard *réper*, *reuper* sont d'une autre origine (voyez ROT 1).

† **ROTEUR** (ro-teur), *s. m.* Celui qui rote.

— HIST. XVI° s. Ce petit dieu indigeste et roteur, tout bouffy de la fumée de sa liqueur [Bacchus], MONT. IV, 288.

1. **RÔTI, IE** (rô-ti, tie), *part. passé* de rôtir. Cuit à la broche. Poulet rôti. || Grillé sous la cendre ou autrement. Marrons rôtis.

2. **RÔTI** (rô-ti ; quelques-uns prononcent vicieusement ro-ti), *s. m.* || 1° Viande rôtie. Aussitôt de chez eux tout rôti disparut ; Le pain bis renfermé d'une moitié décrut, BOIL. *Sat.* X. Lorgnant du coin de l'œil ce rôti qui avait si bonne mine et qui sentait si bon, je ne pus m'abstenir de lui faire aussi la révérence, et de lui dire d'un ton piteux : adieu rôti, J. J. ROUSS. *Conf.* I. A son doux tic-tac [du tourne-broche] un jour les partis Signeront la paix entre deux rôtis, BÉRANG. *Tournebr.* || Fig. La fumée du rôti, voyez RÔT. Le marquis, quoique malade et grondeur, était un assez bon homme, mais qui n'aimait pas trop à manger son pain à la fumée du rôti, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Fig. On a accommodé cet homme tout de rôti, on l'a fort maltraité. || Fig. et familièrement. S'endormir sur le rôti, négliger ce qu'on a à faire. || 2° Il se dit quelquefois pour le service du rôt. Il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners où l'on ne s'était point attendu : cela saisit Vatel ; il se dit plusieurs fois : je suis perdu d'honneur, SÉV. 26 avril 1671. Le rôti fut composé de faisandeaux, de perdreaux, de gelinotes, de cailles et d'ortolans, avec quatre salades, VOLT. *Taureau blanc*, 6.

— HIST. XIV° s. Quarante rostis pour le disner, *Ménagier*, II, 4. || XVI° s. Mais celuy là qui jamais n'est content Que son rosty ou bouilly le soit tant.... AMYOT, *Com. refrén. la col.* 31. J'avois veu trop de rosti et bouilli [j'avais trop d'expérience], MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 391, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Rôti* 1.

1. **RÔTIE** (rô-tie), *s. f.* || 1° Tranche de pain qu'on fait rôtir devant le feu. Mettre des rôties sous des bécasses. || Il y a aussi des rôties de viandes hachées. Rôties de rognons, de bécasses, etc. || 2° Par extension, tranche de pain sur laquelle on a étendu des confitures, du beurre, etc. Une rôtie de miel, de beurre. On dit mieux en ce sens une tartine. || 3° Nom marchand d'une coquille du genre rocher.

— HIST. XIII° s. Quant ces moissons sont cueillies, Que pastouriaus font rosties.... *Hist. litt. de la France*, t. XXIII, p. 595. Une petite rostie trempée en bon vin, PARÉ, XXIV, 24.

— ÉTYM. *Rôti* 1 ; Berry, *roûtie*.

† 2. **RÔTIE** (rô-tie), *s. f.* Exhaussement pratiqué sur un mur mitoyen, de la demi-épaisseur de ce mur.

† **ROTIER** (ro-tier), *s. m.* Celui qui fabrique des ros ou peignes de tisserand.

— ÉTYM. *Rot* 2.

† **ROTIFÈRE** (ro-ti-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte un organe de rotation semblable à une roue. || *S. m. pl.* Genre de rotateurs qui, au lieu de vivre et de ramper dans l'eau comme les autres, vivent dans les mousses humides, se dessèchent sans périr, roulés en boule pendant les sécheresses, et reprennent le mouvement quand il pleut. Le mouvement rotatoire des bouches du rotifère est seulement le mouvement très-prompt de quelques pointes qui les bordent, et qui s'agitent de bas en haut, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. I, p. 173, dans POUGENS. La résurrection des rotifères desséchés depuis plusieurs mois ou même depuis plusieurs années, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. VI, p. 225, dans POUGENS. La véritable patrie du rotifère est dans les ruisseaux et dans les eaux croupissantes ; il est un animal aquatique ; on ne saurait douter que les rotifères des toits n'y aient été transportés par le vent, ID. *ib.* p. 226.

— ÉTYM. Lat. *rota*, roue, et *ferre*, porter.

† **ROTIFORME** (ro-ti-for-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la forme d'une roue.

— ÉTYM. Lat. *rota*, roue, et *forme*.

ROTIN (ro-tin) ou **ROTANG** (ro-tangh), *s. m.* || 1° Genre de la famille des palmiers, composé d'arbrisseaux vivaces, à tige grêle ; pouvant acquérir, dans le rotang à cordes, une longueur de 300 mètres. Des rotins qui serpentaient à son orée [d'un bois] couvraient le pied de ces arbres, BERN. DE ST-P. *Chaum. ind.* || 2° Partie de la tige du rotang qui sert le plus ordinairement de canne. Leur maître [des nègres] se promenait au milieu d'eux, une pipe à la bouche et un rotin à la main, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* Des groupes de mendiants qui, malgré les coups de rotin, sollicitaient, aux portes des palais, quelques débris de leurs festins, ID. *Chaum. ind.*

— ÉTYM. Malay, *ratan*.

RÔTIR (rô-tir ; quelques uns prononcent vicieusement ro-tir), *v. a.* || 1° Faire cuire de la viande à la broche. Rôtir de la viande. || Fig. Il n'est bon ni à rôtir ni à bouillir, il n'est propre à rien. Voiture lui dirait [à Mlle Clairon, dans le rôle d'Olympie] qu'on ne lui reprochera pas de n'être bonne ni à rôtir ni à bouillir, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 avril 1764. || Un feu à rôtir un bœuf, un très-grand feu. Ce feu pris à matière sèche.... Devint grand à rôtir un bœuf, SCARR. *Virg.* I. || Fig. Rôtir le balai, voy. BALAI. || 2° Rôtir au four, faire cuire de la viande dans le four. || 3° Griller, faire cuire sur le gril ou autrement. Rôtir du poisson sur les charbons. || Il se dit aussi de certaines choses qu'on fait cuire dans la braise et dans les cendres. Rôtir des marrons. || 4° Par exagération, chauffer trop fortement. On n'a chaud en hiver que dans les pays froids ; vos petites cheminées de Paris, où l'on se rôtit les jambes pour avoir le dos gelé, ne valent pas nos poêles [de Berlin], VOLT. *Lett. Mme Denis*, 18 janv. 1762. || 5° Causer un effet comparé à la brûlure, en parlant de la chaleur du soleil. Après une gelée, il arrive souvent que le soleil rôtit les jeunes bourgeons. || 6° Il se dit, avec un sens d'ironie, du supplice du feu. Si vous pensez que les âmes de ces grands hommes [de l'antiquité] soient éternellement rôties par les diables, VOLT. *Dial.* XXVI, 1 [Un sauf-conduit] sauvegarde rarement efficace, depuis que l'empereur Sigismond, ayant protégé Jean Huss, le laissa rôtir par le pieux concile de Constance, ID. *Quest. mir.* XIV. || 7° *V. n.* Être cuit à la broche, ou sur le gril, ou dans la braise. Le gigot rôtit. Nos deux maîtres fripons Regardaient rôtir des marrons, LA FONT. *Fabl.* IX, 17. Il ne leur manque que la parole [aux bêtes].... quel est le barbare qui pourrait faire rôtir un agneau, si cet agneau nous conjurait par un discours attendrissant de n'être point à la fois assassin et anthropophage ? VOLT. *Dict. phil. Viande.* || 8° Recevoir une trop vive chaleur. Ce sont des sables brûlants, tout y rôtit. Que faites-vous là au soleil à rôtir ? || 9° Se rôtir, *v. réfl.* Être rôti. Prenez garde que votre poulet ne se rôtisse trop. || Familièrement. Se chauffer de trop près. Vous vous rôtissez. || Éprouver l'action d'un soleil ardent. Il se rôtit au soleil.

— HIST. XIII° s. Auquans en vit [il en vit quelques uns] mis en espeiz [épieux], E rostis od soufre e od peiz [poix] ; Li diable les rostisseient, MARIE, *Purgatoire*, v. 1098. Que nulz ne cuise ou rostisse oues [oies], ou vel, agniaux, chevraux ou couchons, se il ne sont bons, loyaux et souffisans pour manger et pour vendre, *Liv. des mét.* 176. ... Tybert le chat qui se gisoit Sor une roche, et rostissoit Sa pance encontre le soleil, *Ren.* 20554. || XIV° s. Un varlet de chevaux vint en la cuisine dudit hostel, et là se despoilla pour soy toster ou rostir, DU CANGE, *rostum.* Icellui Perrin dit audit Gillet par maniere de moquerie : un tel rosti comme tu es, est bien taillé de saillir ces deux fosses, ID. *ib.* Après [à la table d'Amour] a on un mès livré Et tramis à plusieurs personnes ; Il fu de rosties ramprones [reproches, querelles] À la sausse de jalousie, J. DE CONDÉ, t. III, p. 16. || XVI° s. Mutius estendit sa main droicte sur le feu, en regardant franchement Porsenna entre deux yeulx, pendant que la chair de sa main se rostissoit, AMYOT, *Publ.* 33. Il n'y a que telles gens qui ayent les bonnes graces des grands ; si c'eust esté quelque homme qui eust eu de la doctrine, on l'eust envoyé rostir le balay, *Moyen de parvenir*, p. 114, dans LACURNE. Ils [les sauvages de l'Amérique] le rostissent [un prisonnier de guerre], et en mangent en commun, MONT. I, 239.

— ÉTYM. Berry, *roûtir* ; wallon, *rosti* ; provenç. *raustir* ; catal. et anc. espagn. *rostir* ; de l'anc. haut-all. *rostjan*, mot d'ailleurs commun au celtique : bas-bret. *rosta* ; kimry, *rhostiaw* ; gaélique, *roist*.

† **RÔTISSAGE** (rô-ti-sa-j'), *s. m.* Action de faire rôtir ou de rôtir quelque chose.

RÔTISSERIE (rô-ti-se-rie ; quelques-uns prononcent vicieusement ro-ti-se rie), *s. f.* Le lieu où les rôtisseurs vendent leurs viandes. Nous fûmes d'avis d'aller jusqu'à la rôtisserie du Petit Pont ; le cuistre acheta un chapon, et, voulant encore un aloyau, il alla voir chez tous les rôtisseurs, *Francion*, liv. IV, p. 153.

— HIST. XV° s. Il vint à la rostisserie En marchandant de la viande, VILLON, *Rep. fr. Comm. ils eurent du rôt.* || XVI° s. Ils allerent en une rostisserie, où ils saisirent des broches, des coupperets et cousteaux de cuisine, AMYOT, *Crass.* 14.

— ÉTYM. *Rôtir*.

RÔTISSEUR, EUSE (rô-ti-seur, seû-z' ; quelques uns prononcent vicieusement ro-ti-seur), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vend des viandes rôties. Il demeure à deux pas de chez elle un fameux rôtisseur qui nous fournira de ce que nous voudrons avoir, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 5. Pythagore avait été coq.... personne n'y trouva à redire ; sa secte fut chérie et révérée de tout le monde, excepté des rôtisseurs et de ceux qui avaient des fèves à vendre, VOLT. *Dict. phil. Âme.* Je ne regarde l'aventure de l'Encyclopédie que comme une défense aux rôtisseurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême ; je suis persuadé qu'après Pâques on fera très-bonne chère, ID. *Lett. Lacombe*, juin 1770. La corporation des rôtisseurs est considérable, MARCHANGY, *Tristan le voy.* LXVIII. || Rôtisseur en blanc, rôtisseur qui vend et fournit les viandes lardées prêtes à rôtir, mais qui ne les vend pas toutes rôties. || 2° Par plaisanterie, celui, celle qui met le feu. Toute cette troupe effarée, Qui devant craignait la marée, Ces rôtisseuses de vaisseaux [les Troyennes qui avaient mis le feu aux vaisseaux d'Énée], SCARR. *Virg.* V.

— HIST. XVI° s. Comme un rostisseur qui lave oye, MAROT, III, 1. Payez moy, disoit le rostisseur au gueux qui mettoit son pain sur la fumée du rost, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. XXXI, f° 176, dans POUGENS. Les grands, pour plus de commodité, ont des offices distinguez de potagers et de rostisseurs, MONT. III, 219.

— ÉTYM. *Rôtir* ; wallon, *rostiheu*.

RÔTISSOIRE (rô-ti-soi-r' ; quelques-uns prononcent vicieusement ro-ti-soi-r'), *s. f.* Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

— HIST. XV° s. Ung rotissoir d'argent blanc, à rotir roties, armoié au milieu des armes de Mouseigneur, DE LABORDE, *Émaux*, p. 487.

— ÉTYM. *Rôtir*.

ROTONDE (ro-ton-d'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Édifice de forme ronde par dedans et par dehors, et surmonté d'une coupole, d'après Notre-Dame de la Rotonde, église de Rome qui est l'ancien Panthéon. || 2° Abri formé d'une petite coupole, porté par des colonnes et ordinairement placé dans un jardin. La rotonde du Palais-Royal. || 3° Espèce de collet à dentelle qu'on portait autrefois comme on porte aujourd'hui la cravate. ....Il montre sa rotonde ; Cet ouvrage est-il beau ?... REGNIER, *Sat.* VIII || Aujourd'hui, partie d'un manteau. Ce

manteau [des élèves de Saint-Cyr], confectionné en drap bleu foncé, se compose d'une rotonde et d'un collet droit se relevant ou se rabattant à volonté, *Journal officiel*, 20 fév. 1869, p. 220, 5e col. || 4° Caisse située sur le derrière de certaines diligences.

— ÉTYM. Ital. *rotondo*, rond (voy ROND 1).

ROTONDITÉ (ro-ton-di-té), *s. f.* Terme familier. La rondeur d'une personne fort grosse. J'aurais un bon carrosse à ressorts bien liants; De ma rotondité j'emplirais le dedans, REGNARD, *le Joueur*, I, 1. Denise vous salue, elle n'attend que le moment d'accoucher, et souffre beaucoup; comme elle n'a pas d'intérêt à dissimuler sa rotondité, elle est monstrueuse, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 320, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. La teste [de l'enfant] estant demeurée seule, pour sa rotondité tourne en la matrice, PARÉ, XVIII, 33.

— ÉTYM. Provenç. *rotonditat;* espagn. *rotunditat;* ital. *rotondità;* du lat. *rotunditatem*, de *rotundus* (voy. ROND 1).

† **ROTOQUAGE** (ro-to-ka-j'), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Établissement de la marque des futaies coupées.

† **ROTOQUER** (ro-to-ké), *v. a.* Terme d'eaux et forêts. Faire le rotoquage.

— ÉTYM. Ce semble une corruption de *retoucher*.

ROTULE (ro-tu-l'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Petit os plat, court, épais, triangulaire, à angles arrondis, situé à la partie antérieure du genou. Il s'est fracturé la rotule. La rotule du genou est un os d'une figure à peu près ronde, qui est mis tout exprès dans la jointure, pour la remplir et la défendre, quand les os se replient pour le fléchissement du genou, FÉN. *Exist.* I, 31. || 2° Pièce du corselet des insectes. || 3° Genre d'oursins. || Genre de champignons.

— HIST. XVIe s. La rotule ou palette du genouil est un os exterieurement cartilagineux.... PARÉ, IV, 36.

— ÉTYM. Lat. *rotula*, petite roue; ainsi dite à cause de sa forme.

† **ROTULÉ, ÉE** (ro-tu-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. En forme de petite roue.

— ÉTYM. Lat. *rotula*, petite roue.

† **ROTULEUX, EUSE** (ro-tu-leû, leû-z'), *adj.* Garni d'étoiles en forme de petites roues.

— ÉTYM. Voy. ROTULÉ.

† **ROTULIEN, IENNE** (ro-tu-liin, liè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la rotule. || Ligament rotulien, faisceau fibreux très-fort, qui assujettit la rotule et qui se porte de son extrémité inférieure à la partie antérieure et supérieure du tibia.

— ÉTYM. *Rotule.*

† **ROTUNDIFOLIÉ, ÉE** (ro-ton-di-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles rondes.

— ÉTYM. Lat. *rotundus*, rond, et *folium*, feuille.

ROTURE (ro-tu-r'), *s. f.* || 1° État d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. Terre en roture. Posséder en roture. À se croire d'un rang d'éclat environné, Quoiqu'en pleine roture on soit quelquefois né, HAUTER. *Bourg. de qual.* I, 5. Les Suisses s'offensent d'être dits gentilshommes, et prouvent la roture de race pour être jugés dignes de grands emplois, PASC. *Pens.* V, 8, éd. HAVET. Il s'en trouve qui, nés à l'ombre des clochers de Paris, veulent être Flamands ou Italiens, comme si la roture n'était pas de tout pays, LA BRUY. XIV. On la trouve encore [la coutume de faire hériter le dernier des mâles qui reste avec le père] en Bretagne, où elle a lieu pour les rotures, MONTESQ. *Espr.* XVIII, 21. Les Trublet, se trouvant très-illustrés de l'ancienneté sans tache de leur roture, n'ont jamais eu la sotte vanité, comme tant d'autres, de se faire, de bourgeois anciens, gentilshommes nouveaux, D'ALEMB. *Éloges*, *Trublet.* Lorsqu'un fief tombe en roture, malheur si commun de nos jours.... P. L. COUR. *Lett.* V. || Fig. Mais enfin par le temps le mérite avili Vit l'honneur en roture et le vice ennobli, BOIL. *Sat.* V. Vous me peignez un fat qui met l'esprit en roture, LA BR. XII. Puisque l'amour et la nature, Avec le sens commun, sont tombés en roture, LACHAUSSÉE, *Retour impr.* I, 1. || 2° Collectivement. Les roturiers. La fatuité égale la roture aux meilleurs noms, VAUVEN. *Nouv. max.* 156. Assujettie à ses emplois, Jadis l'opulente roture N'osait aspirer à nos droits, BERNIS, *Ép.* 2e, *Mœurs.* Si la roture en France n'eût jamais dérogé, ni la valeur dégénéré en gentilhommerie, jamais nos femmes n'eussent entendu battre vos tambours [de vous, ennemis], P. L. COURIER, 2e *lettre au censeur.*

— HIST. XVIe s. Quand droit de relief est du pour roture ou cotterée, il est coutumierement du double du cens ou de la rente, LOYSEL, 547.

— ÉTYM. Lat. *ruptura*, rupture, pris dans le moyen âge au sens de champ défriché, fendu par le soc, et de là héritage de vilain; on trouve dans un ancien texte *terram in ruptura*, terre en roture (voy. DU CANGE, *ruptura*). L'archiviste de la Manche, M. Dubosq, rencontrant en des documents du moyen âge *rentes rotulieres, redditus rotulares*, a pensé que *roturier* venait de là, et signifiait proprement celui qui était inscrit sur un rôle, *rotulus*, pour le payement des redevances envers le seigneur. Il est vrai que *roturier* pourrait provenir de *rotulier;* le changement de l'*l* en *r* ne ferait pas une grosse difficulté; mais de *rotulier* ou *roturier* on n'aurait jamais tiré *roture*, tandis que de *roture* on tire facilement *roturier*. Au reste, cette étymologie par *roturier* avait déjà été proposée par l'auteur des Dissertations sur l'origine des Francs, Paris, 1748, p. 147.

ROTURIER, IÈRE (ro-tu rié, riè-r'), *adj.* || 1° Qui n'est pas noble. Homme roturier. Femme roturière. Biens roturiers. Le diable cependant doit être roturier, HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 4. L'on a trouvé le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, et de mettre une différence infinie entre le sang noble et le roturier, comme s'il n'avait pas les mêmes qualités, et n'était pas composé des mêmes éléments, BOSS. *Gornay.* || Fig. Qu'on ne méprise plus la pauvreté et qu'on ne la traite plus de roturière; il est vrai qu'elle était de la lie du peuple; mais le roi de gloire l'ayant épousée, il l'a ennoblie par cette alliance, BOSS. *Sermons*, *Septuag.* 3. || 2° Qui appartient à la roture. Gardez votre petite réflexion roturière, et servez-nous, si vous voulez être de nos amis, MARIV. *Fauss. confid.* I, 10. Les vrais gentilshommes ce sont les honnêtes gens, il n'y a que le vice de roturier, BOISSY, *Français à Lond.* 8. Des vertus roturières, L'égalité d'humeur, la modeste bonté, LANOUE, *Coquette corr.* III, 3. Qu'il [le drapeau tricolore] prouve encore aux oppresseurs Combien la gloire est roturière, BÉRANG. *V. drap.* || 3° Qui tient du roturier, qui est grossier (emploi vieilli). Cet homme a l'air roturier. Des façons roturières. || 4° *S. m.* et *f.* Un roturier, une roturière. Toutes les personnes qui habitent le royaume sont ou gens d'épée, ou de robe longue ou courte, ou roturiers, VAUBAN, *Dîme*, p. 67. Les roturiers sont ou bourgeois vivant de leurs biens et de leurs charges quand ils en ont, ou marchands, ou artisans, ou laboureurs, ou manouvriers et gens de journée, ID. *ib.* p. 67. Ceux qui n'ont eu pour père ni échevin, ni conseiller, ni homme anobli, ont été désignés par des noms qui sont devenus des outrages; ce sont les noms de vilain et de roturier, VOLT. *Mœurs*, 98.

— HIST. XIVe s. Roturiers [qui semble pris dans le sens de *routiers*, ceux qui font commerce], DU CANGE, *rotulare.* || XVe s. Aussi je laisse la biere Aux Anglois et Allemans Et Flamans, Qui ont l'ame roturiere, BASSELIN, XXIX. || XVIe s. Les roturiers sont bourgeois ou vilains, LOYSEL, 26. Toutes les autres rentes sont roturieres, ores [encore] qu'elles soient vendues et constituées sur fief, ID. 517. Quand, balançant d'une main equitable Le droit douteux, juge non corrompable, Faisois justice, et sans esgard d'aucun Rendois la loy roturiere à chacun, RONS. 692. Tout vieil roturier de prudence et de conseil qu'il [le cardinal de Tournon] estoit, ma foy, la reyne [Catherine de Médicis] en sçavoit plus long que lui, BRANT. *Dames ill.* p. 58, dans LACURNE. Six ans roturiers [six ans consécutifs, ainsi dit parce qu'il s'agissait de terres de roture], *Nouv. coust. gen.* t. II, p. 129.

— ÉTYM. *Roture.* Ce qui confirme encore l'étymologie de *roture*, c'est que, comme on voit par l'exemple de Brantôme, on a confondu *roturier* et *routier*, qui vient de *ruptarius*.

ROTURIÈREMENT (ro-tu-riè-re-man), *adv.* || 1° À la manière des roturiers, selon les lois qui concernent la roture. Posséder une terre roturièrement. || 2° D'une manière basse et digne de la roture (sens vieilli). Cet homme là pense roturièrement.

— HIST. XVIe s. Que tous les vassaux et autres gens de quelque auctorité qu'ils soient, tenans noblement et roturierement dudit duché de Longueville, GODEFROY, *Rem. sur l'histoire de Charles VII*, p. 816, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Roturière*, et le suffixe *ment.*

† 1. **ROUABLE** (rou-a-bl'), *adj.* Digne d'être roué. J'ai oublié, monsieur, de vous répondre sur le chapitre du roué ou rouable que vous croyez être à Lausanne et y avoir pris votre nom [du Barri, surnommé le roué, réfugié en Suisse, sous le nom, disait-on, du chevalier Delisle], VOLT. *Lett. Delisle*, 10 juill. 1774.

† 2. **ROUABLE** (rou-a-bl'), *s. m.* Outil servant à la récolte du sel, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 511.

— ÉTYM. Lat. *rutabulum*, spatule fourgon.

ROUAGE (rou-a-j'), *s. m.* || 1° Terme de charron. Bois de rouage, celui qu'on emploie à faire des roues. || 2° Terme d'artillerie. On dit qu'une batterie en prend une autre en rouage, quand les lignes de tir de ses pièces sont parallèles ou à peu près au front de cette batterie. || 3° La réunion, l'ensemble des roues d'une machine. Il faut raccommoder le rouage. || 4° Il se dit quelquefois des roues mêmes. Les rouages de cette machine sont trop nombreux. Les rouages n'ont pas toujours le même jeu; l'huile épaissie ou changée, la chaleur, le froid ont une influence assez grande pour y être aperçue et même appréciée, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 212, dans POUGENS. || Débit du rouage, quantité dont chemine un rouage dans l'unité de temps. || 5° Fig. Moyens, ressorts. Les rouages de cette administration sont très-compliqués. || 6° Nom d'un droit seigneurial qui se prenait sur le vin transporté par charroi.

— HIST. XVIe s. Dès le soir les assiegez, sans beaucoup de pene, abrierent le rouage [les affuts] de fascines gouildronnées, D'AUB. *Hist.* III, 179. Le nombre de l'artillerie sur rouaige.... CARL. VII, 5. ....Pour avoir des chevrons pour mettre soubs le rouage, et faire passer ladite piece, M. DU BELL. 166.

— ÉTYM. *Roue.* Dans l'ancienne langue, *rouage* venait du bas-lat. *rotaticum* et signifiait le transport sur roues, sur voitures.

ROUAN, ANNE (rou-an, a-n'), *adj.* Il se dit d'un cheval dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai. Les chevaux sujets à perdre la vue plutôt que les autres sont les gris sales, les gris étourneaux, ceux de fleur de pêcher et les rouans, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 188, dans POUGENS. || Robe rouanne, mélange, en proportions diverses, de poils noirs, rouges et blancs. || Substantivement. Rouan vineux, cheval rouan sur la robe duquel le bai domine. || Rouan cap de more, cheval rouan dont la tête et les extrémités sont noires. || On dit de même: rouan clair, rouan foncé, rouan ordinaire.

— REM. L'Académie dit qu'il n'est usité qu'au masculin. Mais les vétérinaires l'emploient au féminin: jument rouanne, robe rouanne.

— ÉTYM. Origine inconnue. Espagn. *ruano;* ital. *rovano, roano.*

ROUANNE (rou-a-n'), *s. f.* || 1° Instrument dont les commis aux aides jadis, et aujourd'hui les employés des contributions indirectes se servent pour marquer les pièces de vin. On les prit par les cheveux [les commis], on leur arracha leur rouanne, sonde, giblet et bougie, *Arrêt du conseil d'État*, 20 déc. 1729. || La rouanne fait aussi partie de l'outillage des tonneliers. || 2° Instrument pour marquer les bois de charpente. || 3° Compas du formier. || 4° Terme de marine. Espèce de tarière à longue tige, pour percer les corps de pompe.

— HIST. XIVe s. La lenticle o [avec] la roisne [rugine, rouanne], H. DE MONDEV. f° 54, *verso.*

— ÉTYM. Féminin de *rouain*, marque d'une roue, ornière (du Cange, *roueria*, texte du XVe siècle); poitevin, *rouan*, ornière; la *rouanne* fait une marque circulaire en forme de *roue. Roisne* n'est qu'une mauvaise orthographe du même mot (voyez ROUANNER, à l'historique).

ROUANNÉ, ÉE (rou-a-né, née), *part. passé* de rouanner. Barrique rouannée.

ROUANNER (rou-a-né), *v. a.* || 1° Marquer avec la rouanne. Seront les futailles rouannées par les commis à l'exercice desdites entrées pour être représentées un mois après, s'ils en sont requis, *Règlement du 6 mars* 1638. || 2° Terme de marine. Percer un corps de pompe avec la rouanne.

— HIST. XVIe s. Quatre clers et commis pourveoir, visiter, inventorier, enregistrer, roysner, marquer et certifier les vins vendus en detail es tavernes et hostelleries, *Édit*, 4 avril 1543.

— ÉTYM. *Rouanne.*

ROUANNETTE (rou-a-nè-t'), *s. f.* || 1° Petite rouanne. || 2° Instrument dont les charpentiers se servent pour marquer les bois.

— ÉTYM. Dimin. de *rouanne.*

† **ROUANT** (rou-an), *adj. m.* Terme de blason. Se dit du paon qu'on représente faisant la roue.

— ÉTYM. *Roue; rouant* était un adjectif fort employé pour dire tournant.

† **ROUBINE** (rou-bi-n'), *s. f.* Voyez ROBINE.

1. **ROUBLE** (rou-bl'), *s. m.* Monnaie d'argent de Russie, qui vaut environ quatre francs de France. || Il y a un rouble papier qui vaut environ un franc.

— ÉTYM. Russe, *roubiti*, couper, l'ancien *rouble* étant un morceau coupé dans une barre d'argent.

† 2. **ROUBLE** (rou-bl'), *s. m.* Outil du briquetier.

ROUC (rouk), *s. m.* Voyez ROCK.

1. **ROUCHE** (rou-ch'), *s. f.* Terme de marine. Carcasse d'un navire sur le chantier.

— ÉTYM. C'est le même que *ruche.*

† 2. **ROUCHE** (rou-ch'), *s. f.* Nom vulgaire des laiches, du roseau et de l'iris des marais.

— ÉTYM. C'est le radical *ros* ou *raus* de roseau (voy. ROSEAU) ; poitevin, *rouche,* l'iris des marais.

† **ROUCHEROLLE** (rou-che-ro-l'), *s. f.* Espèce de grive.

ROUCOU, ROUCOUER, voy. ROCOU, ROCOUER.

† **ROUCOULANT, ANTE** (rou-kou-lan, lan-t'), *adj.* Qui roucoule. Rentrer déjà! disait Edmond de cette voix roucoulante que les amoureux empruntent aux tourterelles, CH. DE BERNARD, *le Paratonnerre.*

ROUCOULÉ, ÉE (rou-kou-lé, lée), *part. passé* de roucouler. Des plaintes tendrement roucoulées.

ROUCOULEMENT (rou-kou-le-man), *s. m.* Bruit que font les pigeons et les tourterelles en roucoulant. Ils [les ramiers] ont un roucoulement plus fort que celui des pigeons, mais qui ne se fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 368. Écoutez du pigeon épris de sa maîtresse Le doux roucoulement exprimer sa tendresse, DELILLE, *Trois règn.* VIII.

— HIST. XVIe s. Roucoulement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Roucouler.*

ROUCOULER (rou-kou-lé), *v. n.* || 1° Il se dit du murmure doux et tendre que font entendre les pigeons et les tourterelles. Des tourterelles blanches et des pigeons bleus voltigeaient et roucoulaient dans ces arbres, CHATEAUB. *Itin.* part. I. || 2° Fig. et familièrement. Tenir à une femme des propos tendres et langoureux. Il roucoulait aux pieds de sa maîtresse. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 3° *V. a.* Roucouler une romance plaintive.

— HIST. XVIe s. Ils jargonnent comme les jars, ils roucoulent comme colombes, PARÉ, *Animaux,* 25.

— ÉTYM. Onomatopée.

ROUCOUYER (rou-kou-ié), *s. m.* Voy. ROCOUYER.

ROUDOU (rou-dou), **RODOUL** (ro-doul), **REDOUL** (re-doul), *s. m.* Arbrisseau du midi de l'Europe (*coriaria myrtifolia, L.*) (coriariées), dont les feuilles réduites en poudre servent à la teinture des étoffes et au tannage des cuirs. Sous le nom de galle seule, on doit entendre aussi le sumac, le rodoul et le fovic, qui sont trois ingrédients servant à engaller, *Instr. gén. pour la teinture,* 18 mars 1671, art. 219. .... Et le rodoul et le fovic étant des feuilles de petits arbrisseaux, qui ne se cultivent pas.... *ib.* art. 306.

— ÉTYM. Provenç. *rodor.*

ROUE (roue), *s. f.* || 1° Machine de forme circulaire qui, en tournant sur son essieu, sert à mouvoir quelque chose. Carrosse à quatre roues. Les grandes roues, les petites roues. D'un carrosse, en tournant, il accroche une roue, Et du choc le renverse en un grand tas de boue, BOIL. *Sat.* VI. Comme une mère.... Qui voit, devant ses pas, un enfant jeune et beau Tomber sous une roue ou s'engloutir sous l'eau, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce,* VIII, 7. || Pousser à la roue, pousser une roue pour aider les chevaux à tirer la voiture. || Fig. Pousser à la roue, aider quelqu'un à réussir dans une affaire. Le duc de Noailles, qui songeait à s'assurer la dépouille de M. de Beauvillier, poussait incessamment à la roue [pour le renverser], ST-SIM. 56, 179. Poussant trop à la roue il peut tout renverser, BOISSY, *Impatient,* IV, 11. || Fig. Mettre, jeter des bâtons dans les roues, susciter des obstacles, entraver une affaire. || Cela sert comme une cinquième roue à un carrosse, cela est tout à fait inutile. || On dit dans le même sens : c'est une cinquième roue à un carrosse. Châteauneuf avait le talent de rapporter les affaires au conseil des dépêches, mieux qu'aucun magistrat; du reste, la cinquième roue d'un chariot, ST-SIM. 77, 259. Pontchartrain fort contraire à M. le duc d'Orléans; la Vrillière dont la charge et l'emploi étaient la cinquième roue d'un chariot, ID. 393, 70. || Fig. et populairement. Des roues de derrière, des pièces de cinq francs en argent, ainsi dites parce qu'elles sont nos plus grosses pièces de monnaie. || 2° Terme de marine. Roue de gouvernail, roue dont les rayons se prolongent au delà de la jante; ces prolongements sont les leviers au moyen desquels les timoniers font tourner la roue pour agir sur la barre du gouvernail. || 3° Faire la roue, se dit des sauteurs qui font le moulinet avec leur corps, posant les mains en terre et levant les jambes en l'air, puis retombant sur les jambes et levant les mains en l'air, et ainsi de suite. || Faire la roue sur soi-même, tourner sur son axe. Tandis que le soleil fait la roue sur lui-même, VOLT. *Oreilles,* 2. || En parlant du paon, du dindon, déployer sa queue en rond. Ce paon fait la roue. C'est, ce semble, pour étaler à nos yeux toutes ses beautés qu'il [le paon] fait cette pompeuse roue qui les met en évidence, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, art. 3 et 4. || Fig. et familièrement. Cet homme fait la roue, il se pavane. Gardez-vous.... Des systèmes dorés aux plumages changeants Qui dans les carrefours s'en vont faire la roue, V. HUGO, *Crép.* 17. || 4° Terme de mécanique. Pièce en forme de roue qui entre dans la composition d'une machine et qui sert à la mouvoir. Dents d'une roue. Les roues d'une horloge, d'une montre. Mainte roue y tient lieu [dans une montre] de tout l'esprit du monde ; La première y meut la seconde; Une troisième suit : elle sonne à la fin, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Par extension. Des ignorants qui n'en ont examiné qu'une roue [de la nature], dont ils connaissent à peine quelques dents, forment des conjectures sur leur engrenure dans cent mille autres roues, dont ils ignorent le jeu et les ressorts, DIDER. *Mém. Prom. scept.* || Fig. La crainte, cette grande roue des gouvernements arbitraires, y tenait lieu de morale et de principes, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 12. || Terme de mécanique. Roue d'angle, roue dentée dont les dents sont sur une surface conique, et qui sert à transmettre le mouvement à un arbre qui n'est pas parallèle à celui sur lequel elle est calée; le plus souvent ces deux arbres sont à angle droit. || Roue de champ, celle qui a ses dents perpendiculaires au plan. || Roue persique, roue employée à élever l'eau. || Roue à eau ou hydraulique, roue mue par l'eau. || Roue à sabots, roue destinée à l'irrigation. || La maîtresse roue, la roue principale d'une machine. || Fig. Toute la cour comprit qu'elle [la duchesse de Bourgogne] pourrait bien vouloir et se mettre en état de devenir la maîtresse roue de la machine de la cour et peut-être de l'État, ST-SIM. 206, 28. || 5° Roue-archet, roue pleine frottée de colophane, qui dans la vielle tient lieu d'archet. || 6° Sorte de pupitre tournant qui se plaçait dans les anciennes bibliothèques (celle de Charles V, au Louvre, par exemple). || 7° Terme de marine. Roue de cordage, cordage cueilli ou plié plusieurs fois sur lui-même, en rond. || On dit aussi pli de cordage. || 8° Terme de loterie. Roue de fortune, tambour en forme de roue, où l'on enferme les numéros pour les tirer au sort. || 9° Fig. La roue de la fortune, ou, simplement, la roue, les vicissitudes dans les événements humains. Sort, voilà de tes jeux, et la roue a tourné, ROTR. *Vencesl.* IV, 6. Qu'à son gré désormais la fortune me joue ; On me verra dormir au branle de sa roue, BOIL. *Ép.* V. Il y a mille André dans le monde auxquels il n'a manqué qu'un tour de roue de la fortune pour en faire des hommes d'un vrai mérite, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, le Bon sens de M. André.* Lorsque la fortune à sa roue Attache mille ambitieux, BÉRANG. *Tournebr.* || Être au haut, au plus haut de la roue, être dans une grande élévation, dans la plus grande élévation. Aujourd'hui gros, enflés, sur le haut de la roue.... RÉGNIER, *Sat.* XIV. Ainsi de la vertu la fortune se joue : Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de la roue.... BOIL. *Sat.* I. || Être au bas, au plus bas de la roue, être dans un grand abaissement, dans le plus grand abaissement. || 10° Anciennement, genre de supplice dans lequel, après avoir rompu un condamné, on l'attachait sur une roue. Un des assassins [d'Albert I], nommé Rodolphe de Varth, seigneur considérable, est pris, et c'est par lui que commence l'usage du supplice de la roue, VOLT. *Ann. Emp. Henri VII,* 1309. Étendre un homme sur une croix de Saint-André, lui casser les bras et les cuisses, et le mettre en cet état sur une roue de carrosse, nous paraît une barbarie qui offense trop la nature humaine, ID. *Dial.* XXIV, 15. Quand on l'eut conduit [Patkul] au lieu du supplice, et qu'il vit les roues et les pieux, il tomba dans des convulsions de frayeur, et se rejeta dans les bras du ministre, qui l'embrassa en le couvrant de son manteau et en pleurant, ID. *Charles XII,* 3. Le pauvre homme [un vieillard nommé Martin] a expiré sur la roue, et le tout par une méprise; qu'on me dise à présent quel est l'homme qui est assuré de n'être pas roué! ID. *Lett. d'Alembert,* 31 janv. 1770. La pauvre veuve Calas n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de son mari ; je ne sais pas au juste la valeur d'une roue : mais je crois que cela doit être cher, ID. *Lett. d'Argental,* 1er avr. 1765. || Fig. Être sur la roue, souffrir de grandes douleurs physiques ou morales. Le roi a souffert aujourd'hui sept heures de suite, comme s'il eût été sur la roue, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon,* 1686, t. II, p. 187, dans POUGENS. Voilà les dangers inévitables des longueurs affreuses que le sort nous fait subir ; je serai sur la roue jusqu'à demain, où j'attends le retour du.... *Corresp. du gén. Klinglin,* I, 425. || 11° Marque en forme de roue. Le concile de Latran ordonna qu'ils [les Juifs] portassent une petite roue sur la poitrine, pour les distinguer des chretiens, VOLT. *Mœurs,* 103 (voy. ROUELLE, à l'historique). || 12° Terme de couture. Roue, faux ourlet en étoffe rapportée, placé au bas d'une jupe. || 13° Terme d'alchimie. Roue élémentaire des sages, la révolution d'une année; la conversion des éléments.

— HIST. XIIIe s. De fortune me tourne diversement la roe, *Berte,* XXXIII. Quant sus sa roe [la fortune] les fait estre, *la Rose,* 4873. || XIVe s. De deux roes la pire est celle qui braira, *Guescl.* 20842. Jacques de Parvis et Jean Grosbois, huchiers, pour leur peine d'avoir dessemblé tous les bancs et deux roes qui estoient en la librairie du roy au palais, DE LABORDE, *Émaux,* p. 486. || XVe s. Anglois avoient fait ouvrer et charpenter deux beffrois de gros merrains à trois estages et seant chacun beffroi sur quatre roes, FROISS. I, I, 237. Or voeil parler del estat del orloge ; La premeraine roe qui y loge, Celle est la mere et li commencemens Qui fait mouvoir les aultres mouvemens, ID. *Orloge amoureux.* Sire chevalier vous avez aujourd'hui fait la roue [parcouru] par le tournoy, et tant que vous en avez grant bruit ; mais vous ne passerez par ici.... *Perceforest,* t. V, f° 11. Il m'est advis que je suis la quinte roue du chariot, qui ne sert de riens, *ib.* t. I, f° 122. Et n'est nulle chose plus vraye, Que telz prelaz moult se resjoient, Quant grosses tourbes de gens voient Après eulx, là monstrant leur roe, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 522. Comme iceulx compaignons se feussent mis à jouer pour le vin à un jeu appellé le jeu des roes de fer en place commune et publique, DU CANGE, *rota.* || XVIe s. Et falloit bien peu pouser à la roue pour faire trebucher le tyran en totale ruine, AMYOT, *Pélop.* 53. Si fut attaché et lié à la roue où l'on gehennoit les criminelz, ID. *Nicias,* 53. Il gaigne là dedans cinquante pieces [de canon] sur roues, et force poudres, D'AUB. *Hist.* II, 85. Si tost que ce cheval eut les deux pieds de devant à terre, il fit une roue qui escarta ceux qui environnoient le batteau, ID. *ib.* II, 451. .... Sa peine est plus cruelle Que s'il tournoit là bas la rou' continuelle, RONS. 142. L'heur du monde n'est rien qu'une roue inconstante, D'un labeur eternel montant et descendant, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Sonnets,* 12. Les bœufs qui servoient aux jardins royaux de Suse, pour les arrouser et tourner certaines grandes roues à puiser de l'eau, MONT. II, 173.

— ÉTYM. Bourguig. *reue;* picard, *reue, reule,* provenç. et portug. *roda;* espagn. *rueda;* ital. *rota, ruota;* du lat. *rota;* sanscr. *ratha,* du radical *ri,* aller (le *th* est inorganique, pour *t*).

ROUÉ, ÉE (rou-é, ée), *part. passé* de rouer. || 1° Qui est en forme de roue. || Terme de manége. Encolure rouée, encolure qui s'élève et s'arrondit insensiblement, du garrot à la nuque. Quand, dans le siècle dernier, est venue la mode des chevaux à tête busquée et à encolure rouée, les éleveurs de la Normandie ont importé des étalons des rives méridionales de la mer Baltique, MAGNE, *Séance du 20 mai 1868. Bull. de la Soc. d'agric. de France,* 3e série, t. III, p. 573. || Terme de vénerie. Tête rouée, tête de cerf, daim ou chevreuil dont les merrains sont courbés en dedans ; elle est rouée du haut, quand la courbure est près de l'empaumure. || 2° Qui a subi le supplice de la roue. L'histoire de cet abbé roué est affreuse ; il était de fort bonne maison ; demandez à Corbinelli, SÉV. 28 févr. 1685. || Substantivement. Il lui faisait donner place commode dans les lieux publics pour voir les pendus et les roués qu'il faisait exécuter, FURETIÈRE, *Roman bourg.* II, p. 249. Voudraient-ils faire souffrir.... un plus grand supplice que ne sont ceux des roués? SÉV. *à Guitaut,* 2 déc. 1671. || 3° Par exagération. Roué de coups, battu violemment. Battu peut-être, du côté de M. Grichard; roué à coup sûr, du côté de Mondor, BRUEYS, *Grondeur,* III, 1. || Roué de fatigue, extrêmement las. || 4° Nom donné sous la régence à des hommes sans mœurs, compagnons des désordres du duc d'Orléans, ainsi dits parce qu'ils étaient dignes de figurer sur la roue. La compagnie scélérate dont il [le duc d'Orléans] avait fait sa société ordinaire de débauche, et que lui-même ne feignit pas de nommer publiquement ses roués, chassa la bonne, ST-SIM. 390, 20. Ses

soupers [du régent] étaient toujours en compagnie fort étrange : ses maîtresses, quelquefois une fille de l'opéra, souvent Mme la duchesse de Berry, et une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que sans façon il ne nommait jamais autrement que ses roués, ID. 436, 61. Un petit bourgeois éclos d'hier qui se mêle de parodier les roués de la régence, CH. DE BERNARD, *les Ailes d'Icare*, XVI. || En général. Un homme sans principes et sans mœurs. C'est un roué qui ne respecte rien.

ROUELLE (rou-è-l'), *s. f.* || 1° Tranche de certaines choses coupées en rond. Des rouelles de pommes, d'oranges. || 2° Rouelle de veau, partie de la cuisse du veau au-dessus du jarret jusqu'un peu avant le dessous de la queue. La belle avait sur le front un bandeau enduit de cire et d'huile, préservatif de rides; deux petites rouelles de veau cru couvraient ses joues, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 8, dans POUGENS. || 3° Un certain nombre de rangées de cerceaux. || 4° Terme de vétérinaire. Séton en cuir qui a la forme circulaire.

— HIST. XII° s. Faire cauper le [la] racine en roieles et cuire en lessive, ALEBRANT, f° 34. Mais quant sunt puis entr' espousé, Si cum ci raconté vous é, Lors est tornée la roele, Que cil qui soloit servir cele, Commande que cele le serve, *la Rose*, 9507. Et grant hace tranchant, et roele [bouclier] vergie, *Ch. d'Ant.* II, 485. Une charrue sanz rouelles [roues], JOINV. 219. || XIV° s. Oignons couppés par rouelles, *Ménagier*, II, 5. Icellui Pelotin fery le suppliant sur l'espaule de la rouelle d'icelle picque, DU CANGE, *rostellus*. Que tous Juifs, de quelque estat qu'il soient et en quelque terre qu'ils demourront dores-en-avant, porteront une grant rouelle bien notable, de la grandeur de notre grant seel, partie de rouge et de blanc et telle que l'on puisse bien appercevoir ou vestement dessus soit mantel, ou autre habit, en tel lieu qu'il ne la puissent musser, DE LABORDE, *Émaux*, p. 487. || XVI° s. Et facilement seront charriés [les orangers] par le moien de roueles mises dessous les caisses rendans la charge moins pesante, O. DE SERRES, 713. Une rouele de veau, ID. 966. Les rouelles ou vertebres, PARÉ, III, 12. La rouelle du genouil se peut delouer en dedans, en dehors, en dessus, en dessous, et non jamais en derriere, parce que les os qu'elle couvre ne le permettent, ID. XIV, 51. Concombres mis par tranches et ruelles, ID. XX, 21.

— ÉTYM. Berry, *ruelle : des ruelles de veau*; prov. et espagn. *rodela*; catal. *rodella*; ital. *rotella*; du lat. *rotella*, diminutif de *rota*, roue.

ROUENNERIE (rou-a-ne-rie), *s. f.* Toiles de coton peintes fabriquées à Rouen ou, par imitation, dans d'autres fabriques. Vendre de la rouennerie, des rouenneries.

— ÉTYM. *Rouen.*

† **ROUENNIER** (rou-a-nié), *s. m.* Nom donné, à Rouen, aux fabricants et marchands de rouenneries.

ROUER (rou-é), je rouais, nous rouions, vous rouiez; que je roue, que nous rouions, que vous rouiez, *v. a.* || 1° Terme de marine. Plier un cordage plusieurs fois sur lui-même en rond. Rouer à tour, le plier de gauche à droite; rouer à contre, le plier de droite à gauche. || 2° Infliger le supplice de la roue. On roua hier tout vif à Rennes un homme qui confessa avoir eu le dessein de le tuer [M. de Chaulnes]; c'est le dixième qui a eu ce dessein, SÉV. 13 nov. 1675. Comme les magistrats, après avoir fait rouer quelques malfaiteurs, ordonnent que l'on exposera en plusieurs endroits écartés, sur les grands chemins, leurs membres écartelés, pour faire frayeur aux autres scélérats, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. On fait savoir que l'ordre très-exprès de Sa Majesté, notre seigneur très-clément, est que cet homme [Patkul], qui est traître à la patrie, soit roué et écartelé pour réparation de ses crimes et pour l'exemple des autres, VOLT. *Charles XII*, 3. L'intendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du pasteur Chamier, qui avait dressé l'édit de Nantes, ID. *Louis XIV*, 36. || Absolument. Les honnêtes gens, en passant par la Grève où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vite, et vont se distraire à l'opéra du spectacle affreux qu'ils ont vu sur leur chemin, VOLT. *Lett. Pinto*, 21 juill. 1762. Il [le bourreau] s'applaudit, il dit dans son cœur : nul ne roue mieux que moi, J. DE MAISTRE, *Soirées de St-Pétersbourg*, 1er *entretien*. || 3° Écraser entre les roues ou sous les roues d'une charrette, d'un carrosse. On leur a dit [aux recrues de Bretagne] qu'il ne fallait pas branler ni aller et venir quand ils sont dans leurs rangs : ils se laissaient rouer l'autre jour par le carrosse de Mme de Chaulnes sans vouloir se retirer d'un seul pas, SÉV. 15 mai 1689. Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre.... Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer [dans un embarras de voitures], Je me mets au hasard de me faire rouer, BOIL. *Sat.* VI. || 4° Fig. et familièrement. Rouer de coups, battre excessivement. On vous viendra rouer de coups, SCARR. *Virg.* IV. Et pour le coquin de Silvestre, je le rouerai de coups, MOL. *Scapin*, I, 6. Te voyant ces habits, on te rouera de coups, TH. CORN. *Geôlier de soi-même*, I, 5. || 5° Fig. et familièrement. Fatiguer extrêmement. Les cahots de cette voiture m'ont roué. Il est tout roué d'avoir passé une nuit sans dormir.

— HIST. XIII° s. Puis va tant roant par la sale.... *la Rose*, 6167. || XV° s. Mais tant rouay, Qu'ung tel qui me plaisoit trouvay, Que loyal et bon esprouvay, AL. CHART. *le Liv. des quatre dames*. Et son procès fait, [le bâtard de Bourbon] fut condamné à estre roué et jeté dedans un sac à la riviere, MONSTREL. II, 253. || XVI° s. Il alloit çà et là rouant par les isles, et demandant de l'argent aux habitans, AMYOT, *Thém.* 40. Il le suivoit à la trace, et rouoit à l'entour de luy, ID. *Fab.* 11. Manger, boire, dormir; boire, dormir et manger : nous rouons sans cesse en ce cercle, MONT. II, 387. D'un horrible regard rouant ses yeux ardents, Et d'un horrible son faisant cracquer ses dents, DU BELL. III, 61, *verso*. Joyeux de voir du sommet d'une tour Rome brusler, et rouer tout au tour Des grands palais la flamme qui ondoye, ID. V, 5, *recto*. Astres qui dans le ciel rouez vostre voyage, RONS. 168.

— ÉTYM. Wallon, *roucé*; prov. *rodar*, *rogar*; espagn. *rodar*; ital. *rotare*; du lat. *rotare*, mouvoir circulairement, de *rota*, roue. Dans le moyen âge, *rotare* se disait, en latin, pour infliger le supplice de la roue; et *roer*, en français, pour tourner, aller à l'entour.

ROUERIE (rou-rie), *s. f.* Action, tour de roué. C'est une rouerie, une vraie rouerie. Germain d'origine, il [Boson] surpassait en habileté pratique, en talent de ressources et instinct de rouerie, si ce mot peut être employé ici, les hommes les plus déliés parmi la race gallo-romaine, AUG. THIERRY, *Récits des temps mérovingiens*, 3° *récit*.

— ÉTYM. *Roué.*

ROUET (rou-è, le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des rou-è-z ornés; rouets rime avec traits, succès, paix, etc), *s. m.* || 1° Machine à roue qui sert à filer. Elle [Catherine II] se joue d'un empire de deux mille lieues, et fait mouvoir cet énorme machine aussi aisément qu'une autre femme fait tourner un rouet, VOLT. *Lett. Richelieu*, 4 mars 1774. Nous surprîmes une de ces femmes tournant rapidement un rouet, et prononçant des paroles mystérieuses; son objet était de rappeler le jeune Polyclète, qui avait abandonné Salamis, une des femmes les plus distinguées de la ville, BARTHÉL. *Anach.* ch. 35. || Fig. On l'a mis au rouet, on l'a déconcerté, il ne sait plus que dire ni que faire. || 2° Platine à rouet, ancienne platine d'arme à feu portative; une roue d'acier reçoit d'un ressort un rapide mouvement de rotation, une pierre à feu vient appuyer sur cette roue et en détache des étincelles qui déterminent l'inflammation de la charge; cette platine, qui date du commencement du XVI° siècle, est originaire d'Allemagne. Arquebuse, mousquet, pistolet à rouet. || 3° Roue dentée placée sur l'arbre d'un moulin à eau ou à vent, laquelle engrène avec les fuseaux de la lanterne. || 4° Terme de marine. La partie de la poulie qui tourne dans la chape. || 5° Assemblage de charpente ayant à peu près la forme de la partie inférieure d'un puits et servant à en établir la fondation. || 6° Dans une serrure, petit fer rond où passe la première ouverture de la clef. || 7° Au mail, jouer au rouet, jouer pour soi.

— HIST. XIII° s. Et les dames et les puceles Qui souvent sont encolorées, Appareillies et mirées Et affublées au rouet, *Unicorne et serpent*, JUBINAL, t. II, p. 122. || XIV° s. Une povre fille qui estoit fileresse de laine au rouet, *Ménagier*, I, 9. || XVI° s. Cette contention de l'ame trop bandée et trop tendue, la met au rouet, la rompt et l'empesche, MONT. I, 41. En nostre pistole il y a plusieurs pieces, la pouldre, la pierre, le rouet, ID. I, 362. Pour verifier cet instrument, il nous y fault de la demonstration; pour verifier la demonstration, un instrument : nous voylà au rouet, ID. II, 375. Pistoles, qui sont petites arcbuzes qui n'ont qu'environ un pied de canon, et tire l'on avec une main, donnant le feu avec le rouet, M. DU BELL. 588. La graine de la couronne imperiale est dentelée, ressemblant aucunement le rouet d'un moulin, O. DE SERRES, 578.

— ÉTYM. Dimin. de *roue*. La locution *mettre au rouet*, que Montaigne emploie aussi, semble indiquer que le rouet était une sorte de supplice.

† **ROUETTES** (rou-è-t'), *s. f. pl.* Terme de forestier. Brins de taillis dont on fait des liens.

— HIST. XVI° s. La sentinelle n'ouit point de bruit, pour ce que les rouetes [petites roues] de la premiere piece [de l'échelle] estoient feutrées, D'AUB. *Hist.* III, 155.

— ÉTYM. Dimin. de *roue* : le lien est tordu en rond.

† **ROUF** (rouf), *s. m.* Terme de marine. Petit réduit en forme de cabane dans l'arrière d'un petit bâtiment.

— ÉTYM. Angl. *roof*, toit.

† **ROUFIGNER** (rou-fi-gné), *v. n.* Se dit, dans quelques provinces, du chat qui fait entendre son murmure de contentement.

1. **ROUGE** (rou-j'), *adj.* || 1° Qui est d'une couleur semblable à celle du feu, du sang, etc. J'étais tout rouge de honte d'avoir à traverser toute une ville avec tant d'appareil, SCARR. *Rom. com.* I, 18. Ayant pris la ville par la volonté du Seigneur, il [Judas Machabée] y fit un carnage incroyable, de sorte que l'étang d'après, qui avait deux stades de large, était tout rouge du sang des morts, SACI, *Bible, Machab.* II, XII, 16. M. de Pompone sortit avec les yeux un peu rouges, SÉV. 403. Je reviens aux dames : je trouve d'abord trois ou quatre de mes belles-filles [demoiselles entre qui Ch. de Sévigné cherchait une femme], plus rouges que du feu, tant elles me craignent ! ID. 6 août 1680. La timide Aricie est alors arrivée.... Elle approche, elle voit l'herbe rouge et fumante, RAC. *Phèdre*, V, 6. 2. Elle est devenue rouge comme un coq, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. I, p. 243, dans POUGENS. || Les diverses nuances s'expriment de la manière suivante : rouge ordinaire, pur, rouge sanguin, rouge pourpre, rouge carmin, rouge de cinabre, rouge coquelicot, rouge incarnat, rouge de feu, rouge safrané, rouge orangé, rouge de chair, rouge rosé ou rose. || Perdrix rouge, espèce de perdrix qui a les pieds et le bec rouges. || Maladie rouge, mal rouge, voy. MALADIE, n° 3. || Terme de marine. Escadre rouge, celle des divisions d'une flotte qui est distinguée par le pavillon rouge (voy. ESCADRE, AUX ADDITIONS ET CORRECTIONS). || Fig. Avoir le collet rouge, avoir la tête tranchée. Cinq-Mars n'y joua pas bien son rôle [auprès de Louis XIII], et voulut tromper son maître [Richelieu] qui l'avait mis là; aussi en devint-il mauvais marchand, et en eut le collet rouge à Lyon, l'an 1642, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 363. || 2° Drapeau rouge, voy. DRAPEAU. [Dans la révolution] le drapeau rouge flotte aux remparts des cités; la guerre est déclarée aux nations, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 4. || Chapeau rouge, chapeau de cardinal. || Les enfants rouges, s'est dit quelquefois des mousquetaires. || Anciennement. Livre rouge, livre sur lequel on enregistrait les défauts prononcés à l'audience. || Fig. Il est écrit sur le livre rouge, il est écrit en lettres rouges, il est en danger d'être recherché pour quelque faute qu'il a faite. C'est lui qui vous attire l'attention de la justice; il n'y est pas en bon prédicament, et l'on m'a fait voir un petit registre où il est marqué en lettres rouges, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 23. || Fig. Les rouges charpentiers, voy. CHARPENTIER. || 3° Terme de jeu. Se dit, au trente et un, à la roulette, etc., de la couleur opposée à la noire. On dit substantivement : la rouge et la noire. || 4° Fer rouge, fer chauffé au point de devenir rouge. La chaleur du fer rouge, qui est à très-peu près égale à celle du verre en incandescence, est huit fois plus grande que la chaleur de l'eau bouillante, et vingt-quatre fois plus grande que celle du soleil en été, BUFF. *Théor. terr. part. hyp. Œuv.* t. IX, p. 98. || Rouge obscur, rouge cerise, rouge blanc, se dit des différents degrés de chaleur dans le fer que l'on forge. || Boulet rouge, voy. BOULET. || Fig. Tirer à boulet rouge ou à boulets rouges, voy. BOULET. || 5° Un rouge bord, un verre de vin plein jusqu'aux bords (locution vieillie). Un laquais effronté m'apporte un rouge bord, BOIL. *Sat.* III. || On a dit dans le même sens : boire à rouge bord. || 6° Race rouge, se dit des Indiens de l'Amérique du Nord. On dit souvent : Peaux rouges. || 7° Extrêmement roux. Cheveux rouges. || Familièrement. Il est méchant comme un âne rouge, il est très-méchant. || 8° Adverbialement. Se fâcher tout rouge, se fâcher sérieusement. Puis les tient-on fâchés tout rouge, avec un brin d'intrigue on les mène où l'on veut, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 2. || Fig. Voir rouge, être animé de passions violentes, sanguinaires. || 9° *S. m.* Couleur rouge. Un beau rouge. Un rouge vif. Rouge d'écarlate. Drap

teint en rouge. Les rouges de teinture, c'est-à-dire les matières colorantes rouges qu'on peut extraire des végétaux, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 70. Les principales substances dont on se sert pour obtenir les rouges sont la garance, la cochenille, le bois de Brésil et le carthame, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 320, dans POUGENS. || 10° Certaines substances de couleur rouge. Rouge de montagne. || Rouge des Indes ou d'Andrinople, sorte de couleur rouge solide et brillante que l'on donne aux étoffes de coton. || Rouge cinchonique, corps analogue au tannin, qu'on trouve dans les écorces de quinquina. || Rouge végétal, matière rouge du carthame précipitée par un acide. || Rouge à polir, dit aussi rouge indien, rouge de Prusse, colcothar, substance dont on se sert pour polir les métaux, les pierres dures, les glaces, etc. || 11° Prendre le rouge, pousser le rouge, se dit des jeunes dindons, lorsque, à l'âge de six semaines ou de deux mois, la chair glanduleuse et les barbillons qui entourent leur bec commencent à se développer. Les dindonneaux lorsqu'ils poussent le rouge, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 36. Ce n'est qu'après trois mois passés que les jeunes perdreaux poussent le rouge; car les perdrix grises ont aussi du rouge à côté des tempes entre l'œil et l'oreille, ID. *ib.* t. IV, p. 182. || 12° Maladie du pêcher. || Maladie des vers à soie. || Maladie des chiens et des oiseaux. || 13° Fig. Le sang, la colère, la honte qui montent au visage. Au visage sur l'heure un rouge m'est monté, MOL. *Fâch.* I, 1. Le rouge au visage et le feu aux yeux sont un signe de la colère, comme l'éclair qui nous avertit d'éviter la foudre, BOSS. *Connaiss.* V, 6. || 14° Fard rouge à l'usage des femmes. On veut parier que la princesse d'Harcourt ne sera pas dévote dans un an, à cette heure qu'elle est dame du palais, et qu'elle remettra du rouge; car ce rouge c'est la loi et les prophètes; c'est sur ce rouge que roule tout le christianisme, SÉV. 181. Si c'est aux hommes qu'elles [les femmes] désirent de plaire, si c'est pour eux qu'elles se fardent et s'enluminent, j'ai recueilli les voix, et je leur prononce de la part de tous les hommes, ou de la plus grande partie, que le blanc et le rouge les rendent affreuses et dégoûtantes; que le rouge seul les vieillit et les déguise, LA BRUY. III. Les Perses.... commencèrent à leur imitation [des Mèdes] à se peindre les yeux et à se mettre du rouge au visage, afin d'avoir l'œil plus vif et le teint plus vermeil, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 268. Auprès d'un pot de rouge on voit un Massillon, VOLT. *Gertrude.* Dès que le rouge est quitté et que, par un extérieur d'éclat, une femme est déclarée dévote, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 55. Lise a quitté le rouge, et l'on se dit tout bas Qu'elle ferait bien mieux de quitter Lycidas, GRESS. *le Méch.* III, 9. Tout au contraire des autres femmes, ce qu'elle avait de moins frais était le visage, et je crois que le rouge le lui avait gâté, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. [Sur le théâtre] on voit Cornélie en pleurs avec deux doigts de rouge, ID. *Hél.* II, 17. Les Athéniennes peignent leurs sourcils en noir, et appliquent sur leur visage une couche de blanc de céruse avec de fortes teintes de rouge, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. Aussitôt qu'on a été vue de toute la salle, que le rouge se raye, que la coiffure se dérange, on bâille, on se plaint du chaud, et l'on va se coucher, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 417, dans POUGENS. C'est avec le carthame qu'on prépare le rouge dont les femmes se servent pour la toilette, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 303. || Par exagération. Cette femme a un pied de rouge, elle a du rouge comme une roue de carrosse. || Fig. Vous mîtes du rouge à Virgile, Mettez des mouches à Milton, M. J. CHÉNIER, *Épître à Delille.* || 15° Républicain avancé acceptant le drapeau rouge pour symbole (voy. DRAPEAU). Les Rouges. || Proverbe. Rouge au soir et blanc au matin, c'est la journée du pèlerin.

— HIST. XII° s. Recordez en quel manere nos pere furent sauvé en la mer roge, *Machab.* I, 4. || XIII° s. Qui est cil qui met fin en pechier [péché], puisque la rouge color s'en est alée une foiz de son front? BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 401. || XV° s. J'ay par ma convoitise Tout perdu, argent et chemise, Pour vingt francs que je vi si rouges; Mettre les cuiday en mes bouges, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 375. Un jour vint que le roy le mena à la chasse, et recueillirent une rouge beste laquelle courut longuement.... MONSTREL. t. III, p. 89, dans LACURNE. || XVI° s. Là dessus les batries que nous avons designées, firent breche, et, les maisons estans à descouvert, plusieurs bales rouges y furent jetées, qui mirent en peine les assiegez, D'AUB. *Hist.* III, 437. On usera du rouge d'Espagne, PARÉ, XXV, 44. Ce fut un grand exploit et un grand heur de guerre; dont ils en vinrent si rouges et si insolens, qu'ils mesprisoient toutes nations et pensoient battre tout le monde, BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 391. Les plus rouges [les plus malins] y sont pris, COTGRAVE, Rouge visage et grosse panse ne sont signes de penitence, ID. Ainsi donc, pour venir à conclure, c'est à toy, cardinal [le cardinal de Lorraine], plus rouge de nostre sang que d'autre teinture.... RÉGNIER DE LA PLANCHE, *De l'Estat de France sous François II.*

— ÉTYM. Wallon, *rog*; provenç. *rog*, au fém *roja*; cat. *rotj*; espag. *rojo*, *rubio*; ital. *roggio*, *robbio*; du lat. *rubeus*, d'où *rouge*, comme *rage*, de *rabies*. *Rubeus* correspond au sanscrit *rudhira*, sang rouge, grec ἐ-ρυθρός.

2. **ROUGE** (rou-j'), *s. m.* Oiseau de rivière qui ressemble à un canard et qui a les pieds rouges; c'est le canard souchet, *anas clypeata*.

— ÉTYM. *Rouge* 1.

† **ROUGE-AILE** (rou-jè-l'), *s. m.* Mauvis ou grive. || *Au plur.* Des rouges-ailes, prononcé comme au singulier.

† **ROUGEASSE** (rou-ja-s'), *s. f.* Variété de raisin

ROUGEÂTRE (rou-jâ-tr'), *adj.* || 1° Qui tire sur le rouge. Ce sang qu'à la couleur il pourrait reconnaître, N'est plus qu'une eau rougeâtre, ROTROU, *Hercule mour.* II, 2. Au travers d'un gros brouillard, la lumière d'un flambeau.... paraît toute rougeâtre, FONTEN. *Mondes*, 3° *soir.* Des rochers rougeâtres, tapissés de sauge et de baume sauvage, CHATEAUBR. *Itinér.* 2° part. || 2° *S. m.* Petit agaric de la section des bulbeux. || Tortue d'Amérique.

— ÉTYM. *Rouge*, avec la finale péjorative *âtre*; wallon, *rogeâtt*.

ROUGEAUD, AUDE (rou-jô, jô-d'), *adj.* || 1° Terme familier. Qui a le visage rouge, haut en couleur. Il [Mazarin] est enflé, bouffi, exténué, décoloré; bref il n'est plus tantôt ce Mazarin si rougeaud, et qui était si bel homme, GUI PATIN, *Lettr.* t. V, p. 200, dans POUGENS. On dirait, à vous voir, que vous venez de noce; Tant vous avez le teint rougeaud et l'œil serein, HAUTER. *l'Amant qui ne flatte point*, V, 1. || Substantivement. Un gros rougeaud. Une grosse rougeaude. || 2° *S. m.* Terme rural. Maladie du raisin causée par une trop forte chaleur et qui empêche le grain de se développer.

— ÉTYM. *Rouge* 1.

ROUGE-GORGE (rou-je-gor-j'), *s. m.* || 1° Petit oiseau à bec fin, qui a la gorge et la poitrine rouges; c'est une fauvette, *motacilla rubecula*, L. || 2° Nom vulgaire de l'iguane. || *Au plur.* Les rouges-gorges.

— REM. Laveaux et Génin contestent la correction du pluriel rouges-gorges que donne l'Académie: le rouge-gorge étant un oiseau qui a la gorge rouge, le pluriel tombe sur le mot sous-entendu: les [oiseaux] rouge-gorge.

— ÉTYM. *Rouge*, et *gorge*.

† **ROUGE-NOIR** (rou-je-noir), *s. m.* Espèce de gros-bec.

ROUGEOLE (rou-jo-l'), *s. f.* || 1° Maladie fébrile, contagieuse, caractérisée surtout par une phlegmasie cutanée légère, précédée et accompagnée de fièvre, de coryza, d'angine, de larmoiement et de toux; d'ordinaire on ne l'a qu'une fois. On me mande qu'il y a de la rougeole à Livry, SÉV. 78. La pauvre Sanzei a la rougeole bien forte; c'est un feu qui passe vite, mais qui fait peur par la violence dont il est, ID. 5 janv. 1674. La maladie qui emporta le Dauphin duc de Bourgogne, sa femme et son fils, était une rougeole pourprée épidémique, VOLT. *Louis XIV*, 27. || 2° Rougeole du porc, rouget, mal rouge, typhus charbonneux, maladie dangereuse à laquelle le porc est sujet. || 3° Terme rural. Maladie du seigle. || 4° Nom marchand d'une coquille du genre des porcelaines. || 5° Nom d'une plante, voy. CORNETTE 2.

— HIST. XVI° s. Autres auront la petite verolle ou rougeolle, PARÉ, XIX, 3.

— ÉTYM. Diminutif de *rouge* 1; wallon, *rairioul*; picard, *rougé*, *rouriu*.

† **ROUGEOT** (rou-jo), *s. m.* Nom donné, en Bourgogne, au canard millouin, *anas ferina*, L.

† **ROUGEOTTE** (rou-jo-t'), *s. f.* Mollusque ou ver marin qui sert d'appât pour la morue.

ROUGE-QUEUE (rou-je-keue), *s. m.* Espèce de pie-grièche. || Grand rouge-queue, le merle de roche. || *Au plur.* Des rouges-queues (voy. pourtant la remarque à ROUGE-GORGE).

— ÉTYM. *Rouge*, et *queue*.

† 1. **ROUGET, ETTE** (rou-jè, jè-t'), *adj.* Un peu rouge.

— HIST. XIII° s. Les levres pour baisier grossetes; Si [elle] les avoit un peu rougetes, *Fl. et Bl.* v. 2893. || XVI° s. Qui est l'ouvrier qui proprement t'a mis Dessus ton teinct ceste couleur rougette? RONS. 170.

— ÉTYM. Diminutif de *rouge* 1.

2. **ROUGET** (rou-jè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des rou-jè-z-excellents), *s. m.* || 1° Nom vulgaire d'un poisson de mer, dit aussi barbeau de mer, barbarin et barborin, *mullus barbatus*. || Nom donné, dans plusieurs localités, à la trigle grondin ou rouget grondin, *trigla cuculus*. || 2° Synonyme de rougeole du porc. || 3° Nom donné dans la campagne, à cause de sa couleur, au *lepte automnal*, arachnides trachéennes, qui est l'acare automnal de certains auteurs. || 4° Pollen altéré dans les alvéoles d'un gâteau d'abeilles. || 5° Variété de pomme.

— HIST. XIII° s. Mellans et rouget, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 86. || XIV° s. Pourboulez et rosticiez vos rougets, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Rouget* 1. *Rouget* s'est dit, au XVI° siècle, comme grisons, d'une espèce de valets, et aussi des mois des femmes.

ROUGETTE (rou-jè-t'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Espèce de chauve-souris (le ptérope rubricol). || Genre de mousses, nom français donné par Bridel à son genre *discelium*.

— ÉTYM *Rouget* 1.

ROUGEUR (reu-jeur), *s. f.* || 1° Couleur rouge. La rougeur des lèvres. La rougeur du ciel, quand le soleil se lève. La rougeur des yeux quand on a pleuré. L'on voit dans un boulet rougi au feu l'incandescence se conserver dans les parties voisines du centre longtemps après que la surface a perdu cet état d'incandescence et de rougeur, BUFF. *Époq. nat.* t. XII, p. 13. || 2° La coloration que font apparaître sur le visage divers sentiments. Ma rougeur trahirait les secrets de mon cœur, CORN. *Rod.* I, 7. Le trouble dans les yeux et la rougeur au front, TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Et tout le peuple même, avec dérision, Observant la rougeur qui couvrait mon visage, De ma chute certaine en tirait le présage, RAC. *Esth.* III, 1. Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front, ID. *Athal.* III, 3. Une rougeur que la honte imprime comme le plaisir, MARIV. *Paysan parv.* 6° part. Les applaudissements qui s'élevèrent autour d'elle lui faisaient monter au visage une rougeur, et lui causaient un embarras charmant, DIDER. *Lettre à Mlle Voland*, 15 sept. 1760. Voyez la rougeur de ce coupable: en a-t-il un pied sur les joues! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 4. La rougeur inspirée par la délicatesse et la bonté peut intéresser à tous les âges, STAEL, *Corinne*, VII, 2. || 3° Il se dit des taches rouges qui viennent sur la peau, au visage. Avoir le visage plein de rougeurs. Il lui est venu une rougeur à la joue, à l'épaule. || 4° Terme de médecine. Coloration qui est un des phénomènes constants de l'inflammation. || 5° Terme de vénerie. On revoit d'un cerf par les rougeurs, c'est-à-dire par le sang que le bois refait laisse aux branches. || 6° *Au plur.* Terme de meunerie. Synonyme de recoupette. || 7° Terme de menuiserie. Taches qui annoncent la pourriture prochaine du bois.

— HIST. XIII° s. Il avoit la face si grosse et si enflée.... ne ilecques n'avoit rogeur, *Miracles St Loys*, p. 152. || XIV° s. Doulour, rougeur, enfleure, H. DE MONDEVILLE, f° 45, *verso*. Ne n'est dolour acreue en la plaie, ne rogueur, ne enfleure, ID. f° 44, *verso*.

— ÉTYM. *Rouge* 1; wallon, *rogeur*; provenç. *rogor*; catal. *rojor*.

ROUGI, IE (rou-ji, jie), *part. passé* de rougir. Rendu rouge. La Phrygie Cent fois de votre sang a vu ma main rougie, RAC. *Andr.* I, 4. || De l'eau rougie, de l'eau où il n'y a que fort peu de vin. [Le marquis de Mansera mangeait] à dîner trois onces de viande seule et de l'eau rougie pour boisson, ST-SIM. 90, 177.

† **ROUGIE** (rou-jie), *s. f.* Rougie d'écarlate, ou, simplement, rougie, la seconde opération de la teinture de la laine en écarlate par la cochenille.

† **ROUGILLON** (rou-ji-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Espèce de champignon.

ROUGIR (rou-jir), *v. a.* || 1° Rendre rouge, peindre ou teindre en rouge. Rougir une porte. Ils rougissent le mors d'une sanglante écume, RAC. *Phèdre*, V, 6. Jamais le sang humain n'a rougi cette terre, FÉN. *Tél.* VIII. Je découvrais au loin la mer de l'Archipel avec toutes ses îles; le soleil couchant rougissait les côtes de Zea, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. || Ne faire que rougir son eau, mêler à beaucoup d'eau peu de vin. || Donner une façon aux cuirs en leur appliquant un rouge composé de bois de Brésil et de chaux. || 2° Fig. Rougir ses mains de sang, tuer quelqu'un. || Par extension, exercer

des proscriptions sanglantes. || 3° *V. n.* Devenir rouge. Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné, De combien ont rougi les champs de Macédoine, Combien en a versé la défaite d'Antoine, CORN. *Cinna*, IV, 3. À peine son sang coule et fait rougir la terre.... RAC. *Iph.* V, 6. Le cuivre et le fer rougissent longtemps avant de fondre, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 248. Les cerises commençaient à rougir, et déjà dans les bois on pouvait cueillir des fraises, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 446, dans POUGENS. || Faire rougir un fer au feu. || 4° Familièrement. Devenir cardinal. Deux ans après avoir rougi de la sorte, il [l'archevêque de Rouen] fut chancelier de l'ordre par la mort de Cheverny, ST-SIM. 421, 76. || 5° Les yeux rougissent, ils deviennent rouges pour avoir pleuré. Mme de Vins s'attendrit en parlant de la bonté de votre cœur, et tous nos yeux rougirent, SÉV. 394. Il me fit croire que les yeux me rougissaient d'un tel souvenir, ID. 414. || 6° Il se dit des personnes. Et dans un même instant par un effet contraire Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère, CORN. *Cinna*, I, 3. Elle rougit, et n'en fut que plus belle, LA FONT. *Confid.* Elle rougissait de tout, sans rien faire dont elle eût à rougir, HAMILT. *Gramm.* 9. La décence est une autre gêne pour les poëtes comiques; une mère veut pouvoir mener sa fille au spectacle, sans avoir à rougir pour elle, si elle est innocente; et sans la voir rougir, si elle ne l'est pas, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 402. Malheureusement, ne rougit pas qui veut, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 173, dans POUGENS. Nous avons regardé Mlle Aline, qui a rougi jusqu'aux oreilles, ID. *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 5. Plus d'une fois Sa Majesté rougit jusqu'au blanc des yeux, LOMÉNIE DE BRIENNE, *Mém. inéd.* t. II, p. 42, dans POUGENS. Vous mentirez pour moi, je rougirai pour vous, DELILLE, *Conversat.* II. || 7° Fig. Avoir honte, confusion. Dans les affaires pressantes, les particuliers et les républiques vouaient à Vénus des courtisanes; et la république ne rougissait pas d'attribuer son salut aux prières qu'elles faisaient à leur déesse, BOSS. *Hist.* II, 5. La vie de celui dont je viens vous entretenir a été telle par sa grâce [de Dieu], que je ne rougirai point de la célébrer en présence de ses saints autels et au milieu de son église, ID. *Bourgoing.* Si tu ne rougis pas de pécher, rougis au moins de ne pas rougir en péchant, BOURDAL. *Exhort. sur la flagellat. de J. C.* t. II, p. 83. Il fuyait les acclamations populaires, il rougissait de ses victoires, il venait recevoir des éloges comme on vient faire des apologies, FLÉCH. *Turenne.* Si l'homme savait rougir de soi, quels crimes, non-seulement cachés mais publics et connus, ne s'épargnerait-il pas? LA BRUY. XI. Que dira la postérité, lorsqu'il lui faudra rougir de la honte de ses pères? MONTESQ. *Lett. pers.* 146. J'ai une pension du roi, je rougirais de la recevoir tant qu'il y aura des officiers qui souffriront, VOLT. *Lett. Thiriot*, 31 janv. 1761. Pourquoi des malhonnêtes gens rougiraient-ils de l'être, quand on ne rougit pas de leur faire accueil? DUCLOS, *Consid. mœurs*, 4. || Fig. Ses instructions [d'un prédicateur] ne rougissent pas de sa conduite, MASS. *Carême*, *Mélange.* Notre raison rougit tout bas de la faiblesse de nos penchants, ID. *Carême, Pécheresse.* || Absolument. Mais, pour moi, dont le front trop aisément rougit, Ma bouche a déjà peur de t'en avoir trop dit, BOIL. *Sat.* X. N'osez-vous sans rougir être père un moment? RAC. *Iphig.* II, 2. || Faire rougir, couvrir de confusion. Qui ne nous touche point ne nous fait point rougir, CORN. *Hor.* V, 3. Adieu; ce mot lâché me fait rougir de honte, ID. *Cid*, V, 1. Il pourrait faire rougir la Sorbonne, si les corps rougissaient, VOLT. *Lett. Damilaville*, 10 avril 1767.

— HIST. XII° s. Par les escuz ù l'or rugist, Se passent les grans fers d'acier, BENOÎT, II, 5266. Car um veïst le sanc el blanc cervel rouir, Le cervel ensement el vermeil sanc blanchir, *Th. le mort.* 151. D'ire et de mautalent [il] roigit come cerise, *Sax.* XXIII. Li uns rouir, altres palir, *Rou*, v. 13146. || XIII° s. Tybers, qui gardoit l'huis, de paour en rougi, *Berte*, LXXXIX. Cil aient honte et s'en rogissent, Qui por mes dolors s'esjoissent, *Psaumes*, dans *Liber psalm.* p. 284. || XIV° s. Ceulx qui ont verconde rougissent, et ceulx qui ont paour de mort pallissent, ORESME, *Éth.* 138. || XV° s. Yeulx rougis, plains de piteux pleurs, CH. D'ORL. *Bal.* 88. Tant chauffe on le fer qu'il rougist, VILLON, *Ballade.* || XVI° s. Ne rougissant non plus d'estre rencontré en cela, que si on l'eust trouvé plantant des aulx, MONT. II, 361. J'en ai rougi pour vous, quand l'acier de mes vers Burinoit votre histoire aux yeux de l'univers, D'AUB. *Tragiques, princes.*

— ÉTYM. *Rouge* 1; wallon, *rogi;* norm. *faire rouir des oignons*, les faire cuire dans le beurre roux; provenç. *rogir.* L'ancienne langue avait le verbe *roujoier*, *roujeier*, présenter des teintes rouges.

† **ROUGISSANT, ANTE** (rou-ji-san, san-t'), *adj.* Qui devient rouge. Des nuages rougissants au lever du soleil.

† **ROUGISSURE** (rou-ji-su-r'), *s. f.* Maladie des fraisiers. || Couleur du cuivre rouge.

ROUI, IE (rou-i, ie), *part. passé* de rouir. || 1° Qui a subi le rouissage. Il [le chanvre] est suffisamment roui, quand l'écorce s'enlève aisément dans toute sa longueur sur la chènevotte, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. III, p. 232, dans POUGENS. Toute tige végétale rouie est une sorte de squelette fibreux débarrassé par une altération putride de tout ce qui l'entourait, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 232. || Par extension. C'est sur les vieux bois qui ont été longtemps exposés à l'action du soleil et de la pluie et qui ont été en quelque sorte rouis, que nos industrieuses mouches vont se pourvoir de la matière dont elles fabriquent leur papier, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 23. || 2° *S. m.* Action de rouir. La chaleur hâte le roui. || Cette viande sent le roui, elle a un mauvais goût provenant de la malpropreté du vase où elle a été cuite.

ROUILLE (rou-ll', *ll* mouillées, et non rou-ye), *s. f.* || 1° Oxyde qui se forme par l'action de l'humidité atmosphérique à la surface du fer. Le fer décomposé et réduit en rouille, BUFF. *Min.* t. II, p. 148. Les plumes d'un roux de rouille, ID. *Ois.* t. XIV, p. 103. De tous les acides, je ne connais que l'oxalique qui dissolve complétement la rouille, sans affecter l'étoffe, CHAPTAL, *Inst. Mém. scienc.* t. VI, p. 493. || Fig. Le péché, cette rouille invétérée de notre nature, BOSS. 2° *sermon pour le jour de Pâques*, I. Cesse de t'étonner, si l'envie animée, Attachant à ton nom sa rouille envenimée, La calomnie en main quelquefois te poursuit, BOIL. *Ép.* VII. Je suis fâché qu'Amyot qui, dans son siècle, a fait tant d'honneur à la littérature, ait terni un peu sa gloire par cette rouille de l'avarice, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 1re part. *Solide gloire.* C'est là un trésor qui ne craint ni les vers, ni la rouille, MASS *Panég. St Bern.* Ces vers [ceux de Corneille].... Parés de leur rouille adorable, DUCIS, *le Ménage des deux Corneille.* || 2° Il se dit aussi de ce qui se forme sur le cuivre et sur quelques autres métaux et les altère. La rouille du cuivre ou vert-de-gris. La simple décomposition du cuivre en rouille verte, entraînée par la filtration des eaux, forme des stalactites vertes, BUFF. *Min.* t. V, p. 78. || Rouille de plomb, blanc de plomb. || 3° Il se dit des parties d'une glace dont le tain est altéré. Il y a des taches de rouille à cette glace. || Se dit aussi de taches dans le verre lui-même. || 4° Fig. Traces d'ignorance et de grossièreté qu'on remarque dans certains siècles et dans certains écrits. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scolastique; mais Corneille commença, en 1636, par la tragédie du Cid le siècle qu'on appelle celui de Louis XIV, VOLT. *Mœurs*, 176. La rouille de la barbarie était si forte, que des hommes ne savaient pas goûter des plaisirs honnêtes, ID. *Dict. phil. Bouffon.* Partout on voit des institutions antiques, mais dénaturées par la barbarie, et couvertes de la rouille des siècles, BAILLY, *Atlantide*, p. 448. Ce nom [du Créateur], caché depuis sous la rouille des âges, En traits plus éclatants brillait sur tes ouvrages, LAMART. *Méd.* I, 28. || 5° Maladie consistant dans la présence de petits champignons à la surface des tiges et des feuilles de beaucoup de plantes et principalement des céréales; ces champignons appartiennent presque tous aux genres *uredo*, *puccinia* et *sclerotium.* La plupart des agriculteurs se plaignent de la rouille des blés; Fontana a décrit le premier l'état des plantes attaquées de cette maladie; il a montré les clavaires microscopiques qui étaient la cause du mal, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. I, p. 282, dans POUGENS. || Une maladie semblable attaque quelques arbres. || Se dit aussi de taches rouges formées par des dépôts limoneux à la surface des plantes, dans les plaines tourbeuses ou sujettes aux inondations. || 6° *S. m.* Terme de teinture. Le rouille, nom vulgaire, dans la teinture en noir, d'un mordant qui est un sel ferrique que l'on combine ensuite avec les acides gallique, tannique, etc. Préparer le rouille. || Bain de rouille, nitrosulfate de fer, employé à charger la soie, c'est-à-dire à lui restituer le poids perdu par le décreusage.

— HIST. XII° s. Il duna à ruil le fruit d'els, et les lur travalz à salterele, *Liber psalm.* p. 109. || XIII° s. Or s'i puet la ruille embatre, Sans oïr marteler ne batre, *la Rose*, 19771. Preneiz ....Et de la pourre [bourre] de l'estrille, Et du royl de la faucille, RUTEB. 254. || XV° s. Votre sainteté, qui, jusqu'à maintenant a esté en bonne reputation en sainte Eglise et sans tache, cherra par cette œuvre en suspection ou rouille, MONSTREL. II, 106. || XVI° s. Les maux et desordres sont attachez au corps universel de la France, ainsi que la rouille est attachée au fer, LANOUE, 104. Et certes qui verroit aussi bien la rouille des ennuis qu'engendrent les richesses dedans les cœurs comme leur esclat et splendeur, elles seroient autant haïes comme elles sont aymées, CHARRON, *Sagesse*, I, 22. ....Viendra jamais le temps Que le rouil mangera les haches emoulues? VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Art poetique.*

— ÉTYM. Berry, *le rouil;* genev. *le rouille;* provenç. *roill*, *ruil*, *ruylha*, et *rozilh*, *rusil;* catal. *rovell;* espagn. *robin;* ital. *ruggine.* L'espagnol et l'italien viennent du lat. *robiginem*, rouille, cela est certain Les autres formes romanes sont considérées par Diez comme des diminutifs de *robiginem. Ru-il*, *ru-i-lle*, ainsi prononcés comme on le voit par les vers, conduisent à *rubigilum* (ru-il), et *rubigila* (ru-i-lle). M. Boucherie tire *rouiller* de *rutilare*, être rouge; mais *rutilus* ne s'accommode pas aux formes provençales ou catalanes. *Rōbigo* se rattache à *rūber*, rouge, avec renforcement de la voyelle.

ROUILLÉ, ÉE (rou-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de rouiller. || 1° Qui est couvert de rouille. Des armes rouillées. Je suis assez semblable aux girouettes qui ne se fixent que quand elles sont rouillées, VOLT. *Lett. d'Albaret*, 10 avr. 1769. Qu'un soc longtemps rouillé brille dans le sillon, DELILLE, *Géorg.* I. || Fig. Arme rouillée, chose qui n'a plus d'effet, de puissance. Tu devrais savoir que cette arme rouillée [l'accusation d'athéisme] dont tes pareils [de Needham] se sont tant de fois servis, est aujourd'hui aussi abhorrée qu'inutile, VOLT. *Quest. miracles*, 3° *lettre.* || 2° Fig. Qui a perdu sa force, son éclat, comme du fer rouillé. On ne peut être moins rouillé que vous l'êtes; vos lettres font nos délices, SÉV. *à Guitaut*, t. VII, p. 341, édit. RÉGNIER. Lauzun [revenu de l'armée à la cour] fit l'homme rouillé et l'aveugle qui ne discerne pas deux pas devant lui, ST-SIM. 149, 174. Quoique je sois un peu rouillé sur ces matières-là [l'article Géométrie de d'Alembert], VOLT. *Lett. d'Alembert*, 19 janv. 1757. || 3° Couleur de rouille. || Crachats rouillés, crachats expectorés au début, à la fin de la pneumonie. || 4° Attaqué par la rouille, maladie végétale. De l'avoine rouillée. || 5° *S. m.* Un rouillé, nom spécifique d'un labre. || 6° *S. f.* Une rouillée, phalène de l'aubépine.

1. **ROUILLER** (rou-llé, *ll* mouillées, et non rou-yé), *v. a.* || 1° Produire de la rouille sur un corps. L'humidité rouille le fer. || Fig. Sur nos fers qu'il rouille Le temps écrit l'âge d'un vin si doux, BÉRANG. *Escl. gaul.* || 2° Produire sur les végétaux la maladie dite rouille. Un temps humide et froid a rouillé nos blés. On dirait qu'en ces jours où l'automne décline, Le soleil et la pluie ont rouillé la forêt, V. HUGO, *Orient.* 36. || 3° Fig. En parlant des facultés de l'esprit, altérer, faute d'exercice. L'oisiveté rouille l'esprit. Je trouvai mon ami Florbel attristé et moins aimable; le commerce d'une femme sans usage du monde, sans instruction et dépourvue d'esprit, l'avait rouillé, GENLIS, *Parvenus*, t. III, p. 237, dans POUGENS. || Absolument. Rien ne rouille promptement comme le vin, lorsqu'on s'y abandonne sans réserve, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 44, dans POUGENS. || 4° Se rouiller, *v. réfl.* Contracter de la rouille. Le fer et l'airain, n'étant plus polis par les cyclopes, commençaient à se rouiller, FÉN. *Tél.* II. Le fer.... attire l'humide de l'air, s'en pénètre et se rouille, c'est-à-dire se convertit en une espèce de terre sans liaison, sans cohérence, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VII, p. 94. || Par extension. Quelle peine a-t-on d'arracher une aumône à cet homme, dont l'argent, soigneusement accumulé, se rouille presque dans ses coffres? FLÉCHIER, *Sermons, Pentecôte.* || Fig. Ces armes [des arguments] se rouillèrent quand on ne combattit plus, VOLTAIRE. *Louis XIV*, 35. || Avec ellipse du pronom personnel. [Mon bisaïeul] ....Laissant rouiller sa cuirasse, Joua noblement tous les jeux, BÉRANG. *Enf. de b. maison.* || 5° Fig. Perdre son activité, sa force, oublier ce qu'on sait. Oisif en ta maison se rouille ton courage, RÉGNIER, *Épît.* I. Quoique Bondin [un médecin] aimât son métier, il s'y rouilla tout à fait, parce qu'il ne prenait plus la peine de voir ses malades, ST-SIM. 286, 143. Cette méthode [relire les bons livres] rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de se rouiller, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 15 mars 1769. Dites-

moi si l'allemand [Voltaire écrit de Potsdam] a gâté mon français, et si je me suis rouillé comme Rousseau, ID. *Lett. d'Argental*, 28 nov. 1750. Irais-je, accompagné d'une femme importune, Me rouiller dans ma terre et borner ma fortune? GRESSET, *le Méch.* II, 7. Lisons tant que nos yeux nous le permettront, et tâchons d'être au moins les égaux de nos enfants; plutôt s'user que se rouiller, DIDER. *Claude et Nér.* II, 79. || Avec ellipse du pronom personnel. Il n'est que trop commun de rencontrer dans le monde des personnes de trente ans qui ont laissé rouiller de beaux talents, GENLIS, *Emploi du temps*, p. 29, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. .... Cest aage de fer, de vices tout rouylé, DU BELLAY, VI, 46, *verso*. Si on laisse le corps rouiller et durcir par le mal gouverner.... LABOÉTIE, 335. Pour ce, estranger, la richesse mesprise, Ne rouille point ton cœur de convoitise, ID. 626. Les armes se rouillent, si elles ne sont souvent nettoyées, LANOUE, 179. [Un homme] entré en desespoir, n'ayant aultre chose à se tuer, se saisit d'un vieux clou de charrette rouillé, MONT. II, 128.

— ÉTYM. *Rouille*; prov. *roillar*, *roilhar*, *rouelar*.

† 2. **ROUILLER** (rou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme aujourd'hui inusité qui ne s'employait qu'avec *œil* et qui signifiait rouler les yeux, les faire aller çà et là. Ce philosophe, duquel vous vous êtes ressouvenu si à propos qu'il fait quelquefois les petits yeux, a rouillé les yeux en la tête, quand je lui ai lu cet endroit de votre lettre, VOIT. *Lett.* 58. ....Comme il rouille les yeux! Madame, sauvez-moi de ce fol furieux, QUINAULT, *Comédie sans comédie*, II, 6.

— HIST. XIIe s. Vers l'apostoille commence à reoillier, *Guill. au court nez*, v. 504. || XIIIe s. [Il] Fronce le nez, les yex rooille, *la Rose*, 3745.

— ÉTYM. Berry, *rœiller*, regarder avec curiosité. On pourrait croire que c'est une forme de *rouler*; mais, si l'on considère que *rouler* est dissyllabique et *reoiller* trissyllabique, on pensera qu'il est formé de *re*, et *œil*. À la vérité, on doit convenir que le lat. *rotulare*, d'où vient *rouler*, aurait pu donner un mot trissyllabique, si, au lieu de se changer en *rotler*, il s'était changé en *rooler*; mais il n'aurait pas le sens qu'a primitivement *reoillier*, qui est regarder autour de soi (voy. l'historique).

† **ROUILLEUX, EUSE** (rou-lleû, lleû-z', *ll* mouillées), *adj.* Qui a la couleur de la rouille.

— ÉTYM. *Rouille*; provenç. *roillos*, *rouillos*.

ROUILLURE (rou-llu-r', *ll* mouillées, et non rou-yu-r'), *s. f.* Effet de la rouille sur les métaux ou sur les végétaux. La rouillure du fer. La rouillure des blés.

— HIST. XVIe s. La vermine et la rouilleure gastera tous les arbres et les fruits de ta terre, LANOUE, 19. Il faut verser de l'huile dessus la rouilleure pour la ronger, et puis après fourbir et nettoyer soigneusement le fer, ID. 104. ....Qu'aussi il les faut ordinairement employer [les armes], à fin que les courages par la rouillure de lascheté ne se gastent, ID. 179.

— ÉTYM. *Rouiller*.

ROUIR (rou-ir), *v. a.* || 1° Faire tremper pendant un certain temps dans l'eau les plantes textiles, afin de séparer la partie filamenteuse utilisable, de la matière gommo-résineuse qui en unit les diverses fibres. Rouir du lin, du chanvre. || 2° *V. n.* Du chanvre rouit dans ce ruisseau. Les habitants du mont Cassiana, aux environs de Pise, font rouir le genêt pour en retirer des fils, AMEILHON, *Instit. Mém. litt et beaux-arts*, t. II, p. 519. || Fig. L'abbé de Mailly rouit longtemps dans ce petit état, enviant celui des soldats à qui il voyait monter la garde, ST-SIM. 450, 185.

— HIST. XIIIe s. Roure, dans une *Charte de Tart*, voy. MIGNARD, *Vocab. bourg.* || XIVe s. Pour avoir leur usage commun pour aroer lins et chanvres, DU CANGE, *aroagium*. || XVIe s. Finalement la racine du bouis est bouillie dans l'eau claire en grant chauderon, pour la rendre propre à ouvrer; preparation accomparable au rouir ou naiser des chanvres et lins, O. DE SERRES, 555. Que nul ne mette lins ne chanvre rauwir en riviere courante, *Coust. gén.* t. I, p. 833.

— ÉTYM. Berry, *roui*, macéré, *linge roui*, *mains rouies à force de laver*; du germanique, d'après Diez: anc. haut-allem. *rozzen*; allem. mod. *rösten*; holl. *rotten*, pourrir, faire pourrir. D'après M. Baudry, on pourrait penser à l'ancien *rouir*, signifiant devenir rouge ou roux; mais la forme *a-roer* s'accommode mieux de la dérivation germanique, de même que le dérivé *routoir*, bas-latin *rotorium*.

ROUISSAGE (rou-i-sa-j'), *s. m.* Action de faire rouir les plantes textiles.

— ÉTYM. *Rouir*. On a dit aussi *rouissement*.

† **ROUISSOIR** (rou-i-soir), *s. m.* Lieu où l'on fait rouir le lin et le chanvre. Il est bon de porter le lin au rouissoir, aussitôt qu'on a séparé la graine, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 89, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Rouissoir, COTGRAVE.

† **ROULABLE** (rou-la-bl'), *adj.* Terme de botanique. Qui est susceptible de se rouler en cornet ou en entonnoir.

ROULADE (rou-la-d'), *s. f.* || 1° Terme familier. Action de rouler du haut en bas. Nous avons fait une belle roulade. || 2° Terme de cuisine. Sorte de mets composé d'une tranche de viande roulée et farcie. || 3° Terme de musique. Ornement de chant composé de plusieurs notes faites rapidement et légèrement sur une seule syllabe. Faire des roulades. Mlle Astrua est la plus belle voix de l'Europe; mais fallait-il vous quitter pour un gosier à roulades et pour un roi? VOLT. *Lett. Mme Denis*, 28 déc. 1750.

— ÉTYM. *Rouler*.

ROULAGE (rou-la-j'), *s. m.* || 1° Action de rouler. || Facilité de rouler. Aplanir les chemins pour le roulage des voitures. || 2° Transport des marchandises sur des voitures à roues. Roulage accéléré. || Établissements où l'on se charge de ce transport. Mettre un colis au roulage. || 3° Terme rural. Action de briser les mottes de terre et de plomber le terrain avec un rouleau. || 4° Terme de marine. Jeu des vergues d'un bâtiment, par l'effet du roulis.

— HIST. XVIe s. Gabions de roulage, SULLY, *Mém.* t. IV, p. 141.

— ÉTYM. *Rouler*.

† **ROULAISON** (rou-lè-zon), *s. f.* Ensemble des travaux qu'exige la fabrication du sucre.

— ÉTYM. *Rouler*, dans le sens d'une rotation de travaux.

ROULANT, ANTE (rou-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui roule. || Terme de chemin de fer. Matériel roulant, les wagons et les locomotives. || 2° Qui roule aisément. Un carrosse bien roulant. || Avoir un carrosse bien roulant (locution vieillie), avoir un carrosse bien entretenu. || Chemin roulant, chemin commode pour les voitures. || Chaise roulante, voiture à deux roues, traînée par un cheval de brancard et par un ou deux chevaux de côté. À votre aise vous en parlez, Et vous avez, la belle, une chaise roulante, Où par deux bons chevaux, en dame nonchalante, Vous vous faites traîner partout où vous voulez, MOL. *Amph. Prologue.* || 3° Terme de chirurgie. Veine roulante, vaisseau roulant, veine, vaisseau qui change de place quand on met le doigt dessus. || 4° Qui se meut en rond. Ces yeux roulants, ce front sanctifié, J. B. ROUSS. *Allég.* I, 1. || 5° Terme de guerre. Feu roulant, feu continu. Elle [la baïonnette] est devenue plus menaçante que meurtrière; le feu soutenu et roulant a prévalu, VOLT. *Louis XIV*, 18. || Fig. et familièrement. Feu roulant de saillies, d'épigrammes, saillies et épigrammes qui étincellent et frappent comme fait un feu roulant de mousqueterie. || 6° Terme de marine. Boulet roulant, boulet qui n'est pas ensaboté. || 7° Terme d'imprimerie. Presse roulante, presse qui est en activité. Cette imprimerie a tant de presses roulantes. Dans la maison de Breitkopf, on voit habituellement dix à douze presses roulantes pour la musique, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 307. || 8° Terme de commerce. Fonds roulant, fonds destiné à faire face aux besoins courants. On distingua deux espèces de fonds: le premier, appelé constant, fut destiné à l'acquisition de tous les effets que l'ancienne compagnie avait en Europe et en Asie; on donna le nom de roulant à l'autre, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 3. || 9° Fig. Qui roule sur, qui a pour objet. Tous ces discours sur l'amour seul roulants, BOIL. *Sat.* X. || 10° Qui fait entendre un roulement. Le tonnerre roulant.

† **ROULE** (reu-l'), *s. m.* Voy. ROULEAU, n° 20.

— ÉTYM. Le même que *rôle*, du lat. *rotulus*, rouleau, et radical de *rouleau*.

ROULÉ, ÉE (rou-lé, lée), *part. passé* de rouler. || 1° Qui a avancé en tournant sur soi-même. Un tonneau roulé jusqu'à l'entrée de la cave. || Terme de minéralogie. Se dit de roches, de cailloux qui ont été ballottés et arrondis par l'action des eaux; se dit aussi des coquilles. Des fragments de granit roulés, BUFF. *Min.* t. I, p. 183. Ces pierres arrondies, étrangères entre elles et au sol qui les porte, sont bien certainement roulées; elles sont même accompagnées du sable et du gravier qui complètent la preuve de leur origine, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 156, dans POUGENS. || 2° Qui est plié en rond sur soi-même. Et j'ai tout Pelletier Roulé dans mon office en cornets de papier, BOIL. *Sat.* III. || En chirurgie, bande roulée, bande pliée sur elle-même en rond, pour les pansements. || Terme de botanique. Se dit des organes qui sont tournés sur eux-mêmes, et quelquefois des feuilles qui se roulent par l'effet de la dessiccation. || Roulé se dit d'une coquille univalve dont le cône spiral se contourne presque transversalement. || 3° Terme de cuisine. Épaule roulée, épaule désossée et roulée en rouleau pour être ainsi bouillie. || 4° Terme de forestier. Bois roulé ou roulis, bois d'un arbre dont le cœur se forme comme en rouleau, et qui ne peut guère être employé au travail. || 5° *S. m.* Roulé de charbon, charbon qu'on tire d'un fourneau pour l'éteindre et le mesurer.

ROULEAU (rou-lô), *s. m.* || 1° Cylindre dont l'axe est beaucoup plus long que le diamètre, et considéré comme pouvant rouler. Un rouleau de louis. Là-dessus M. de Solre prend un grand rouleau, et, se faisant aider à le dérouler, l'étend tout le long de la chambre et lui fait voir [à M. de Chauvry] qu'il remontait et finissait deux de ses branches par des têtes couronnées, SÉV. 504. Au lieu de mettre sur une carte au pharaon cent setiers de blé, cent bœufs, mille moutons et deux cents sacs d'avoine, je joue des rouleaux d'or qui représentent ces denrées dégoûtantes, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Désastre.* Le poëte arrive.... un rouleau sous le bras, DIDER. *S. Térence.* || Fig. Être au bout de son rouleau, avoir épuisé tous ses arguments; être à bout de ressources. || 2° Se dit d'une longueur de huit mètres de papier de tenture roulé sur lui-même. Ce papier coûte tant le rouleau. || 3° Se dit des manuscrits anciens, qui étaient formés d'une longue bande de parchemin ou de papier roulée sur un cylindre d'ivoire ou de bois. || Terme du moyen âge. Rouleaux des morts (*rotuli mortuorum*), rouleaux de parchemin par lesquels les communautés religieuses avaient l'habitude de communiquer la mort de leurs membres et de leurs bienfaiteurs à un grand nombre d'églises et spécialement aux maisons avec lesquelles elles avaient conclu des associations spirituelles. || 4° Anciennement, nom donné au ruban de fil. || 5° Terme d'architecture. Enroulement, volute des modillons et des consoles. || 6° Bande à demi-roulée, qui sort de la bouche des figures, ou qui entoure leur tête, dans certains tableaux du moyen âge, et sur laquelle on lit le nom du personnage ou les paroles qu'il est censé prononcer. || 7° Terme de numismatique. Petit cylindre que l'on voit, sur les médailles, dans la main des empereurs et des consuls du Bas-Empire, à partir d'Anastase. || 8° Un rouleau d'orgeat, de sirop de guimauve, etc. une fiole cylindrique contenant du sirop d'orgeat, de guimauve, etc. || 9° Cylindre de bois, de pierre, etc. servant à divers usages. || Bâton tourné dont les pâtissiers se servent pour étendre la pâte. || Morceau de bois tourné sur lequel on enroule une carte de géographie. || 10° Terme d'imprimerie. Cylindre qui sert à étendre l'encre sur les formes. || 11° Instrument agricole composé d'un cylindre en bois, en pierre ou en fonte, uni ou armé de pointes et d'un timon et d'un axe destinés à le mettre en mouvement; instrument qui sert tantôt à briser les mottes, tantôt à tasser la terre ou même à battre les grains. || 12° Pièce de bois cylindrique qu'on place sous un corps pesant pour aider à son déplacement. Transporter un bloc de marbre à l'aide de rouleaux. || 13° Terme de charpente. Rouleau sans fin, espèce de machine fonctionnant au moyen de leviers. || 14° Terme de couvreur. Coussinet. || 15° Masse de terre à potier maniée en cylindre. || 16° Espèce de console d'or ou d'argent, qu'on met dans le corps des bagues || 17° Ensouple du métier de l'ourdisseur. || 18° Rouleau de plomb, table de plomb roulée sur elle-même. || 19° Terme de manufacture de tabac. Synonyme de rôle, n° 1. Vente et distribution du tabac en feuille, corde, rouleau, parfumé et non parfumé, *Arrêt du conseil*, 29 juin 1680. || 20° Partie du corps d'un arbre destinée à être débitée en planches, dite aussi tronce, roule, bille, billon. ....En rouleaux pour être débités par les scieurs de long, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résin.* p. 203. || 21° S'est dit des coquillages qu'on nomme aujourd'hui volutes. || 22° Genre de serpents.

— HIST. XVe s. À ung charretier qui fut envoyé courant avecques une charrete au Plesseys querir des roulleaux, pour charroier la cage.... *Bibl. des chartes*, 3e série, t. IV, p. 393. Un roolleau d'argent doré pour eschauffer mains, DE LABORDE, *Ém.* p. 487. || XVIe s. Ce petit rouleau de parchemin s'appelle aussi bien scytale comme le rouleau de bois, AMYOT, *Lysand.* 36.

— ÉTYM. Diminutif de *role* ou *roulle* (voy. RÔLE); wallon, *rôlai*: Berry, *roleau*, *roliau*.

† 1. **ROULÉE** (rou-lée), *s. f.* Terme populaire. Vigoureuse correction manuelle.

— ÉTYM. *Rouler*.

† 2. **ROULÉE** (rou-lée), *s. f.* Terme de pêche. Nappe de filet dont on se sert pour prendre des lamproies dans la Loire.

† 3. **ROULÉE** (rou-lée), *s. f.* En quelques provinces, manière d'accommoder une épaule de mouton.

— HIST. XIVe s. Rouillée de bœuf, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Rouler*.

† **ROULEFEU** (rou-le-feu), *s. m.* Terme de marine. Cylindre de tôle contenant de la braise, pour sécher les entreponts.

ROULEMENT (rou-le-man), *s. m.* || **1°** Mouvement de ce qui roule. Le roulement d'une voiture sur le pavé. || **2°** Roulement d'yeux, mouvement par lequel on tourne les yeux de côté et d'autre, en sorte que la vue paraît égarée. Les roulements d'yeux de ce maniaque. || Il se dit d'un mouvement d'yeux où se voit de l'affectation. Quelque baissement de tête, un soupir mortifié, et deux roulements d'yeux rajustent dans le monde tout ce qu'ils [les faux dévots] peuvent faire, MOL. *le Festin*, V, 2. Et ses roulements d'yeux et son ton radouci N'imposent qu'à des gens qui ne sont pas d'ici, ID. *Mis.* I, 2. || **3°** Terme de musique. Tons différents poussés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant. Un beau roulement de voix. || **4°** Bruit d'un ou plusieurs tambours que l'on bat à coups égaux et pressés, de sorte que le son semble continu à l'oreille. Faire un roulement. || **5°** Il se dit du bruit continu du tonnerre, ou d'un bruit comparé à celui du tonnerre. Le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne, J. J. ROUSS. 5e *promen.* Déjà le tonnerre faisait entendre ses lugubres roulements, lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée du vallon, BERN. DE ST-P. *Chaum. ind.* [Dans une chute d'aérolithes] ils entendirent tout à coup dans l'air un bruit de tonnerre extraordinaire, accompagné d'un roulement semblable à celui d'un grand feu dans une cheminée, BIOT, *Inst. Mém. scienc.* 1806, 2e sem. hist. p. 240. À peine l'empereur avait-il passé le fleuve [Niémen], qu'un bruit sourd avait agité l'air; bientôt le jour s'obscurcit, le vent s'éleva et nous apporta les sinistres roulements du tonnerre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 2. || **6°** Fig. Terme de commerce. Circulation ordinaire des espèces. || Roulement de fonds, circulation rapide d'une certaine quantité d'argent. || Fonds de roulement, fonds destiné à pourvoir aux dépenses courantes. || **7°** Fig. Action de se remplacer alternativement dans certaines fonctions, etc. Il se fait un roulement annuel dans les tribunaux entre les chambres dont ils sont composés. || **8°** Terme de métallurgie. Campagne d'un fourneau, temps que dure le travail depuis la mise en feu jusqu'à la cessation.

— HIST. XVe s. Heureux.... qui se laisse mollement rouler aprez le roulement celeste! MONT. III, 64.

— ÉTYM. *Rouler*.

ROULER (rou-lé), *v. a.* || **1°** Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même. Rouler des pierres du haut d'une montagne. Rouler une boule. N'examinons donc plus la justice des causes, Et cédons au torrent qui roule toutes choses, CORN. *Pomp.* I, 1. De même que.... les rivières qui arrosent la surface de la terre ont toutes cela de commun qu'elles viennent d'une petite origine; que, dans le progrès de leur course, elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle...., BOSS. *Gorn.* De ces flots confondus [une foule] le flux impétueux Roule et dérobe Égisthe et sa mère à mes yeux, VOLT. *Mér.* V, 6. Les dehors [de Larisse] sont embellis par le Pénée, qui roule auprès de ses murs des eaux extrêmement claires, BARTHÉL. *Anach.* ch. 35. Ces pas, ces voix, ces cris, cette rumeur immense Seront déjà rentrés dans l'éternel silence; Les générations rouleront d'autres flots, LAMART. *Harm.* I, 10. Il [le fleuve] va, grand, mais troublé, déposant un vain nom, Rouler au sein des mers sa gloire et son limon, ID. *ib.* II, 12. Là, pour marquer la place où vous m'allez coucher, Roulez de la montagne un fragment de rocher, ID. *ib.* III, 2. || **2°** Populairement. Rouler carrosse, avoir un carrosse à soi. Je devrais faire dans Paris une autre figure; je devrais rouler carrosse, ma chère dame, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || Mme de Genlis, *Mém.* V, p. 91, édit. de 1825, a blâmé *rouler carrosse* comme une expression née dans la Révolution; cette expression est bien plus ancienne. || Rouler un tour, deux tours, faire, en tombant, un, deux tours sur soi-même. Si quelqu'un m'assurait que je ne me ferais point de mal [en versant], je ne haïrais pas à rouler quelquefois cinq ou six tours dans un carrosse; cette nouveauté me divertirait, SÉV. 19 août 1671. || Rouler un étage, tomber du haut d'un étage en roulant de degré en degré. Ce garçon qui est tout froissé, qui a roulé un étage, je m'étonne qu'il ne soit pas au lit, MARIV. *le Legs*, sc. 11. || Fig. Rouler doucement sa vie, passer sa vie dans une fortune médiocre. || Rouler sa vie comme on peut, mener une vie assez pauvre, assez malheureuse. || **3°** Rouler les yeux, les tourner de côté et d'autre avec violence ou affectation. Il mange haut et avec grand bruit, il roule les yeux en mangeant, LA BRUY. XI. Roulant tour à tour sur les objets qui l'environnent des regards troublés et confus, où l'amour et la haine, l'indignation et la pitié se combattent et se succèdent, MARMONTEL, *Cont. mor. Lausus et Lydie.* || **4°** Rouler sa voix, faire des roulades, des roulements de voix. L'un [chat] miaule en grondant comme un tigre en furie; L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie, BOIL. *Sat.* VI. || **5°** Fig. Agiter en diverses manières quelque chose en son esprit. Des rivaux de Léon il est le plus jaloux, Et roule des projets qu'il ne dit pas à tous, CORN. *Pulch.* II, 3. Il prenait des mesures secrètes pour le grand dessein qu'il roulait dans son esprit, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 333, dans POUGENS. Le cœur plein de ressentiment, et roulant dans son esprit mille projets de vengeance, LESAGE, *Diabl. boit.* 5. Je roulais dans ma tête une épître à l'humanité, VOLT. *Lett au Pr. roy. de Pr.* octobre 1738. || **6°** Plier en rouleau. Rouler un tableau, une carte de géographie, une pièce d'étoffe. Mais sous l'aquilon qui les roule [les nuages] En mille plis capricieux..... LAMART. *Harm.* I, 10. || En chirurgie, rouler une bande, la plier en rond sur elle-même. || Rouler une bande autour d'un membre, recouvrir en spirale de tours de bande une partie. || **7°** Arrondir le plomb dans le moulin, en l'y remuant avec vitesse. || **8°** Fig. et populairement. Duper, mystifier, battre. Notre homme fut si bien roulé qu'il ne reparut plus. Toute une révolution s'était faite dans le goût public; le bourgeois, longtemps roulé par le rapin, l'avait roulé à son tour, ASSELINEAU, *Mélang. tirés d'une petite biblioth. romantique*, p. 40. || **9°** *V. n.* Avancer en tournant sur soi-même; se dit au propre d'un corps rond comme une roue, un cylindre, qui s'avance sur un plan, et, au figuré, de tout ce que l'on y compare, comme les eaux qui cheminent, la vie qui passe, etc. L'abondance des pleurs roulant sur mon visage A fait évanouir cette funeste image, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 1. Tellement qu'il [le sang dans les artères] est forcé, par le nouveau sang qui survient sans cesse, d'aller toujours en avant et de rouler sans fin par tout le corps, BOSS. *Connaiss.* II, 8. Tous les hommes commencent par les mêmes infirmités; dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes les autres comme des flots; leur vie roule et descend sans cesse à la mort par sa pesanteur naturelle, ID. *Gornay.* L'autre esquive le coup, et l'assiette volant S'en va frapper le mur, et revient en roulant, BOIL. *Sat.* III. Un torrent débordé, qui, d'un cours orageux, Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux, ID. *Art p.* I. [Deux champions frappés par un infortiat].... du bois et des clous meurtris et déchirés, Longtemps loin du perron roulent sur les degrés, ID. *Lutr.* V. Noricus à ses pieds roule en se débattant, SAURIN, *Spartacus*, V, 9. Déjà dans les chemins les cailloux commençaient à rouler après moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. Pour Julie, je remarquai que les larmes lui roulaient aussi dans les yeux, mais qu'elle n'osait pleurer de peur de nous alarmer davantage, ID. *Hél.* VI, 11. Ainsi l'ancre s'attache où paissaient les troupeaux, Ainsi roulent des chars où voguaient des vaisseaux, DELIL. *Hom. des ch.* III. Mais quand le char funèbre a roulé dans la ville, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 3. Tandis que la foule Autour de lui roule, Satan joyeux foule L'autel et la croix, V. HUGO, *Odes, la Ronde du Sabbat.* || Il fait beau rouler, le chemin est uni, commode pour les voitures, pour le charroi. || Nous roulâmes toute la nuit, nous fîmes route en voiture durant toute la nuit. || **10°** Terme d'imprimerie. Une presse roule lorsqu'elle est en pleine activité. || Fig. Faire rouler la presse, faire imprimer des ouvrages. || **11°** Il se dit du mouvement circulaire apparent du ciel et des astres. Le soleil roule dans les cieux d'un mouvement éternel, BOSS. 1er *serm. Conception*, I. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, ID. *le Tellier.* Jupiter et Saturne roulent dans ces espaces immenses, VOLT. *l'Ingénu*, II. || **12°** Il se dit de portes qui tournent. D'un formidable bruit le temple est ébranlé, Tout à coup sur l'airain ses portes ont roulé, C. DELAV. *Vêp. sicil.* V, 2. En effet, des cachots la porte à grand bruit roule, V. HUGO, *Odes*, I, 4. || **13°** Il se dit du mouvement violent et égaré des yeux. Les yeux lui roulaient dans la tête. Toutes ses grâces étaient effacées : ses yeux éteints roulaient dans sa tête et jetaient des regards farouches, FÉN. *Tél.* VIII. || **14°** Terme de marine. En parlant d'un navire, se mouvoir de droite à gauche et de gauche à droite, autour de sa quille, de telle façon que les deux plans s'immergent alternativement. Ce vaisseau roule beaucoup. || Nous roulâmes toute la nuit, notre vaisseau roula toute la nuit. || **15°** Terme de manége. Rouler à cheval, éprouver des déplacements sur le cheval, bien qu'il ne fasse que des mouvements très-ordinaires. || **16°** Errer sans s'arrêter. En toutes les neuf années suivantes, je ne fis autre chose que rouler çà et là dans le monde, tâchant d'y être spectateur plutôt qu'acteur en toutes les comédies qui s'y jouent, DESC. *Méth.* III, 6. || Fig. Alors, de son destin sentant toute l'horreur, Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve, DELILLE, *Imag.* IV. || **17°** Passer, en parlant du temps, de la vie. Douze lustres et plus ont roulé sur ta vie, LA FONT. *Poés. mél.* LXIX. Un philosophe vous dira en vain...., que vous vous êtes assez vus rouler vous-mêmes et passer avec le monde, BOSS. *le Tellier.* || **18°** Il se dit des bruits qui se prolongent. Chemin faisant, nous crûmes entendre rouler le tonnerre, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie.* Les bruits majestueux qui roulent Du sein orageux des cités, LAMART. *Harm.* I, 10. Ces accents, ces soupirs animés par la foi, Vont.... Roulant de monde en monde, Retentir jusqu'à toi [Dieu], ID. *ib.* I, 2. || Roulez, tambours! commandement de battre le tambour. || **19°** En parlant des choses, des événements, aller. Pensez-vous faire croire, à voir comme tout roule, Que votre seul mérite attire cette foule? MOL. *Mis.* III, 5. || **20°** Fig. Rouler sur l'or et sur l'argent, être fort riche. Pourquoi! cette demande est bonne, maintenant Que vous allez rouler dessus l'argent comptant, REGNARD, *le Bal*, 12. Tu paraissais bien moins compatissant, Quand tu roulais sur l'or et sur l'argent, VOLT. *Enfant prod.* III, 2. || L'argent roule dans ce pays, l'argent circule dans le commerce, il passe fréquemment d'une main à l'autre. Qu'on juge du peu d'argent qui roulait dans un royaume tel que la France, VOLT. *Mœurs*, 84. Il n'est point de ces magnifiques seigneurs qui d'un trait de plume peuplent Paris d'un million d'habitants, et vous font rouler quinze cents millions d'espèces sonnantes dans le royaume, ID. *l'Homme au quarante écus, Lett.* La vente de la royauté est devenue en Pologne la plus grande source de l'argent qui roule dans l'État, ID. *Mœurs*, 149. || L'argent roule dans cette maison, l'argent y est en abondance. On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille, *Chapelain décoiffé*, dans les œuvres de Boileau. L'argent y roule, et on commence à en convenir, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 7 avril 1685. Je ne m'étonne plus si céans l'argent roule, Et si des emprunteurs il attire la foule, DESTOUCH. *Dissip.* II, 1. || **21°** Fig. Être agité par l'esprit. Cent sortes de chagrins me roulent par la tête, MOL. *le Dép.* II, 6. Assurément quelque chose d'extraordinaire lui roule dans l'esprit, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 418, dans POUGENS. Pendant que ces pensées roulaient dans mon esprit, FÉN. *Tél.* II. Déjà dans mon cerveau roule un épithalame, PIRON, *Métrom.* II, 11. || **22°** Fig. Avoir pour sujet, pour objet, pour base. Vous êtes si vive au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et toutes nos actions, nos pensées roulent si fort sur vous... SÉV. 22 déc. 1688. Toutes les conversations avec son Éminence [Retz] qui ont toujours roulé sur dire que vous aviez de l'aversion pour lui.... voilà ce qui cause ses agitations, et sur quoi roulent toutes ses pensées, ID. *à Mme de Grignan*, t. V, p. 517, éd. RÉGNIER. Elle [la réforme] roulait principalement sur deux points, sur celui de la justification et sur celui de l'eucharistie, BOSS. *Var.* IX, 1. Comme la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines, ID. *Hist. Dessein général.* Les affaires qui roulent sur l'argent ont toujours quelque chose de sale, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 25 juin 1684. Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour bien gouverner; l'on suit les temps et les conjonctures, et cela roule sur la prudence et sur les vues de ceux qui règnent, LA BRUY. X.

Les critiques qui se font aux enfers doivent être plus solides, il faut qu'elles roulent sur les choses et non pas sur les mots, FONT. *Jug. de Plut.* Qui de nous, à juger des mœurs anciennes par les nôtres, s'attendrait à voir rouler les propos de table parmi de grands guerriers, non-seulement sur des affaires de politique, mais sur des matières d'érudition? ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 390, dans POUGENS. Nos mœurs jusqu'ici n'ont peut-être roulé que sur ces tristes alternatives de repentir et de crimes, MASS. *Carême, Inconst.* Si cette incertitude ne roulait que sur l'heure, sur le lieu ou sur le genre de votre mort, ID. *Carême, Mort.* Il y a quatre épîtres de faites; voilà les deux premières : l'une roule sur l'égalité des conditions; l'autre, sur la liberté, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* 23 janv. 1738. L'ancien adage : On ne doit appeler personne heureux avant la mort, semble rouler sur de bien faux principes, ID. *Dict. phil. Heureux.* Son chant [d'un oiseau] n'est ni varié ni brillant, il ne roule que sur quatre ou cinq notes, BUFF. *Ois.* t. X, p. 12. La conversation ne roula d'abord que sur des choses absolument indifférentes, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. III, p. 5, dans POUGENS. || Tout roule là-dessus, c'est là le point principal, l'affaire principale dont tout le reste dépend. Tout roula sur ce point, SÉV. 403. En promettant de tout définir, on a seulement oublié les mots sur lesquels on convient que tout roulait, BOSS. *Préf. sur l'instr. de M. de Cambrai*, IV, 44. || L'affaire roule sur lui, il en est principalement chargé, ou il y a la principale influence. M. le Duc pleura; c'était sur Vatel [qui venait de se tuer] que roulait tout son voyage de Bourgogne, SÉV. 26 avr. 1671. N'aviez-vous pas Tortenson, Bannier et le duc de Weimar, sur qui tout roulait? FÉN. *Dial. des morts mod. Richelieu, Oxenstiern.* Les grandes affaires qui avaient roulé sur lui, MAIRAN, *Élog. du cardin. de Polignac.* C'est sur lui [le bœuf] que roulent tous les travaux de la campagne, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 184. || Tout roule sur lui dans cette maison, il y est chargé de toutes les affaires. Je vois avec plaisir que tout roule sur moi, et qu'à tous les instants je suis nécessaire, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. || 23° Fig. Avoir alternativement un service à faire, une fonction à remplir, en parlant de personnes qui se remplacent. Le roi a réglé que, partout où il y aura plusieurs maréchaux de France, l'ancien commandera, sans rouler avec les autres, comme on l'avait fait jusqu'ici, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 384. Un jour que Varron commandait, car le commandement roulait de jour à autre entre les deux consuls, tout se prépara au combat des deux côtés [bataille de Cannes], ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 433, dans POUGENS. Ces maréchaux en second n'étaient proprement à l'armée que des lieutenants généraux qui ne roulaient point avec les autres, ST-SIM. 6, 76. || 24° Fig. et familièrement. Subvenir à ses dépenses. Pour l'argent, mon frère en veut bien payer 2000 livres.... après cela, roulez doucement; on ne prétend pas que vous diminuiez ce qui est essentiel, BOSS. *Lett. quiét.* 396 (à son neveu, à Rome). Mon père.... En mourant me laissa, pour rouler et pour vivre, Un revenu léger et son exemple à suivre, BOIL. *Ép.* V. Il ne laissa pas de rouler encore, tant par le crédit qu'on lui fit, que par quelques pistoles qu'il emprunta, LESAGE, *Diable boit.* 20. Ces sortes de poëmes entraînent la multitude, entretiennent le luxe des comédiens, et font rouler tout doucement les auteurs, ID. *Gil Bl.* II, 9. On s'accoutume, on roule, et l'on pousse la vie; On va, l'on vient, on voit, on babille, on se plaint, LACHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, V, 3. || Le revenu de sa terre, de son emploi roule, bon ou mal an, entre telle ou telle somme, il monte à une somme moyenne entre telle et telle somme. || 25° Circuler, être répandu. Il y a un mois que la défaite de M. de Schomberg roule en ce pays.... on la croit fausse, SÉV. 26 oct. 1680. || 26° Se rouler, *v. réfl.* Se tourner de côté et d'autre étant couché. De rage et de douleur le monstre bondissant Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant, Se roule, et leur présente une gueule enflammée, RAC. *Phèd.* V, 6. Je me roulais de désespoir sur le sable du rivage comme un insensé, FÉN. *Dial. des morts anc. Achille, Chiron.* Ils se roulaient dans la poussière, déchirant leurs habits, et ne s'expliquant que par des gémissements et des sanglots entrecoupés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. 1er, p. 533. Il fut blessé en plusieurs endroits, et même renversé par le loup, avec qui il se roula longtemps sur la terre, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Ils [les lutteurs] se dépouillèrent de tout vêtement, et, après s'être frottés d'huile, ils se roulèrent dans le sable, afin que leurs adversaires eussent moins de prise en voulant les saisir, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. Quand il s'est dans ses nœuds roulé comme un reptile, V. HUGO, *Orientales, Mazeppa.* || Fig. Il se roule dans ses propres horreurs; Il se tourmente, il s'agite pour fuir la mort qui le saisit, MASS. *Avent, Mort du péch.* || Proverbe. Pierre qui roule n'amasse pas de mousse, il faut être constant dans une profession pour y faire fortune.

— HIST. XIIIe s. [Sisyphe] Ou rolera la mole à terre De la roche, et puis l'ira querre, Et de rechief la rolera, Ne jamès jor ne cessera, *la Rose*, 10495. Cele nuit sejornerent François en la cités, Si ont burnis les elmes, les haubers ont rollés, *Ch. d'Ant.* III, 584. || XVe s. Ha! ribault, es-tu là? tu me fais desplaisir, mais je te rollerai [battrai], DU CANGE, *roilla* || XVIe s. Mon Daurat, nos ans coulent Comme les eaux qui roulent D'un cours sempiternel, RONS. 482. Pour bien bander, il faut que la bande soit roulée estroittement, PARÉ, XII, 3. La force de tout conseil gist au temps; les occasions et les matieres roulent et changent sans cesse, MONT. III, 269.

— ÉTYM. Bourguign. *rôlai*; wallon, *rôlé*; Berry, *roler, roller*; provenç. *rolar, rotlar*; catal. *rotolar*; espagn. *rollar*; portug. *rolar*; ital. *rotolare*; du bas-lat. *rotulare*; du lat. *rotulus* (voy. RÔLE). Il y avait aussi un verbe *rueler, roeler*, de même sens : L'anme de tes enemis iert [sera] ruelée e turnée cume la pierre de frunde, *Rois*, p. 100. Mais celui-ci a une autre origine, à savoir *rotella*, petite roue, d'où *rouelle* et *rueler, roeler*.

† **ROULET** (rou-lè), *s. m.* Fuseau de bois pour fouler les chapeaux.

1. **ROULETTE** (rou-lè-t'), *s. f.* || 1° Petite roue ou petite boule de bois, de fer, etc. fixée au pied d'un lit, d'un fauteuil, d'une machine quelconque, et servant à les faire rouler. Un lit à roulettes. Les roulettes d'un fauteuil. J'ai vu de très-gros livres sous lesquels on avait mis des roulettes, LESNÉ, *la Reliure*, p. 139. || Fig. et familièrement. Cela va comme sur des roulettes, cette affaire marche facilement, sans obstacle. || 2° Roulette d'enfant, machine roulante qui est une planche percée à son milieu et portée sur quatre pieds et quatre roulettes; l'enfant est placé dans le trou, debout, ne pouvant tomber, et il marche en faisant rouler la machine. || 3° Petit lit fort bas qu'on peut mettre sous de grands lits. || 4° Voy. VINAIGRETTE, chaise à porteurs. || 5° Petite roue de fer dentelée, à l'usage du cirier et du pâtissier. || 6° Terme de reliure. Tout fer qui a la figure d'une roulette, et qui sert à pousser de simples filets ou des dessins plus ou moins variés. || 7° Petite roue à l'usage de l'imprimeur sur porcelaine et sur faïence. || 8° Instrument dit aussi marguerite, employé pour assouplir les cuirs. || 9° Marteau du tailleur de pierres à fusil. || 10° Curseur d'un métier à bas. || 11° Terme de géométrie. Roulette ou cycloïde, chemin que fait en l'air le clou d'une roue, quand elle roule de son mouvement ordinaire, depuis que ce clou commence à s'élever de terre, jusqu'à ce que le roulement continu de la roue l'ait rapporté à terre, après un tour entier achevé; supposant que la roue soit un cercle parfait, le clou un point dans sa circonférence, et la terre parfaitement plane, PASC. *Hist. de la roulette.* Le feu P. Mersenne, minime, fut le premier qui la remarqua environ l'an 1615, en considérant le roulement des roues, ce fut pourquoi il l'appela roulette, ID. *ib.* || 12° Bécassine. || 13° Genre de coquilles univalves établi par Lamarck. || 14° Nom, à Rouen, d'un petit pain au lait.

— ÉTYM. Féminin de *roulet*, qui est un diminutif de l'ancien *roule*, qui signifiait rouleau (voy. RÔLE); wallon, *rôlett*.

2. **ROULETTE** (rou-lè-t'), *s. f.* Jeu de hasard qui se joue sur une table, avec une petite boule, poussée le long d'une rigole; d'où, sortant entre diverses petites buttes contre lesquelles son mouvement la fait heurter, elle va se rendre dans un des portiques noirs ou blancs, qui font gagner s'ils sont de la couleur de la boule, et perdre s'ils n'en sont pas. Mme de Vaudemont fut avec le roi voir la roulette où Mme la duchesse de Bourgogne allait, ST-SIM. 178, 127.

— ÉTYM. *Rouler*, à cause que les boules *roulent* sur la table.

ROULEUR (rou-leur), *s. m.* || 1° Celui qui roule les tonneaux. Déchargeurs, rouleurs et chargeurs de tonneaux, pour leurs droits sur les vins d'étape, *Déclarat.* 22 oct. 1715, *Tarif.* On inventa la dignité des conseillers du roi rouleurs de vin, VOLT. *Louis XIV*, 30. || 2° Ouvrier qui transporte dans une brouette la terre préparée pour faire des briques. || Ouvrier employé au transport du minerai. On parviendrait, avec 200 piqueurs et 100 rouleurs, à extraire 12 000 tonnes de minerai brut, *Monit. univ.* 22 et 23 avril 1867, p. 487, 6e col. || 3° Terme de marine. Vaisseau qui a du roulis plus qu'un autre. Un gros rouleur, un vaisseau qui a beaucoup de roulis. || Grand rouleur, grand marcheur, un navire qui, avec beaucoup de roulis, a une marche rapide. || 4° Celui dont la fonction consiste à présenter les ouvriers aux maîtres qui veulent les embaucher et à consacrer leur engagement. || *Adj.* Ouvrier rouleur, ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre. || 5° Nom de plusieurs insectes qui roulent les feuilles de la vigne, du peuplier, etc. Le rouleur s'est mis dans nos vignes. || 6° *S. m. pl.* Famille de lépidoptères nocturnes, ceux dont les ailes sont roulées autour du corps, ou très-inclinées dans l'état d'inaction de l'animal.

— ÉTYM. *Rouler.*

ROULEUSE (rou-leû-z'), *s. f.* Nom d'une chenille qui fait prendre aux feuilles la forme d'un tuyau cylindrique ou conique; c'est là qu'elle file sa coque.

— ÉTYM. *Rouleur.*

ROULIER (rou-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des rou-lié-z attardés), *s. m.* Voiturier par terre, qui transporte les marchandises sur des chariots. || *Adj.* Qui a rapport au roulage, au roulier.

— HIST. XVIe s. Eumenes estoit filz d'un roulier, qui pour sa pauvreté se mesloit de voitures en la demy-isle de Thrace, AMYOT, *Eum.* 1.

— ÉTYM. *Rouler.*

† **ROULIÈRE** (rou-liè-r'), *s. f.* Blouse des rouliers ou des conducteurs de grosses messageries.

— ÉTYM. *Roulier.*

ROULIS (rou-lî), *s. m.* || 1° Terme de marine. Agitation d'un vaisseau qui penche alternativement à gauche et à droite. La moitié des passagers affaiblis, expirants de ces angoisses inconcevables que le roulis d'un vaisseau porte dans les nerfs et dans toutes les humeurs du corps agitées en sens contraire, VOLT. *Candide*, 15. Comme sur l'océan la vague au doux roulis.... LAMART. *Harm.* I, 5. || Par extension. On entend les gémissements des malades et le roulis des caisses et des meubles qui se heurtent dans les flancs du brick, LAMART. *Voyage en Orient*, 31 avril 1833, *Départ de Jaffa.* || Roulis au vent, se dit lorsqu'on s'incline du côté du vent. || 2° Roulis d'yeux, s'est dit comme roulement d'yeux. Mme d'Alègre me prenait les mains, et, les appuyant sur mes genoux avec des roulis d'yeux : Tout cela, monsieur.... ST-SIM. 475, 100.

— ÉTYM. *Rouler. Roulis* ou *roullis* se trouve dans les anciens textes, mais avec le sens de *rouleau.*

ROULOIR (rou-loir), *s. m.* || 1° Outil de cirier, qui sert à rouler sur une table les bougies et les cierges. || 2° Cylindre pour effacer les plis de la toile. || 3° Rouleau d'un métier à bas, sur lequel l'ouvrage s'enroule à mesure qu'on le fabrique.

— ÉTYM. *Rouler.*

† **ROULON** (rou-lon), *s. m.* || 1° Chacun des petits barreaux d'un râtelier, lorsqu'ils sont tournés. || 2° Petits cylindres en bois, placés verticalement, et qui remplacent, dans certaines voitures, les planches de côté. Bois de charronnage.... pour une voie composée de 52 bottes de roulons de quatre pieds de long, venant par eau, *Déclar.* 22 oct. 1715, *Tarif.* || 3° Petit balustre des bancs d'église.

— ÉTYM. *Rouler*; provenç. *rutlo, rutlon.* On trouve dans les anciens textes *roullon*, mais avec le sens de *roulette.*

† **ROULOTTE** (rou-lo-t'), *s. f.* Terme d'argot. Voleurs à la roulotte, nom donné aux voleurs qui cherchent à dévaliser les voitures de roulage, celles qui sont chargées de colis, etc.; ainsi dits, parce que, en argot, une voiture se dit *roulotte*, de *rouler*

† **ROULOTTIER** (rou-lo-tié), *s. m.* Terme d'argot. Synonyme de voleur à la roulotte.

† **ROULURE** (rou-lu-r'), *s. f.* || 1° État de ce qui est roulé sur soi-même. La roulure des feuilles de bois scié au sortir de la machine. || 2° Terme rural. Maladie des arbres qui consiste dans la séparation entière ou partielle de leurs couches ligneuses. Les arbres, restant isolés, se trouveraient exposés à la roulure, à la gelivure et aux ravages du ver noir, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 139. || 3° Nom sous lequel on a désigné parfois le genre cadran, univalves.

— ÉTYM. *Rouler.*

† **ROUMAIN, AINE** (rou-min, mè-n'), *adj.* Qui appartient aux Principautés danubiennes. || *S. m.*

Le roumain, langue de ces principautés; c'est un idiome néo-latin.

† **ROUPE** (rou-p'), *s. f.* Sorte de blouse en drap fendue par devant, dont se servent surtout les bergers transhumants (Drôme).

— ÉTYM. Anc. portug. *roupa;* espagn. *ropa;* le même que le français *robe*.

1. **ROUPIE** (rou-pie), *s. f.* Humeur qui découle des fosses nasales, et qui pend au nez par gouttes. La jeune paysanne crache sur son menton; elle a au nez une roupie gluante qu'elle essuie avec sa manche, FÉN. t. XIX, p. 5.

— HIST. XIII° s. Meuz [mieux] vaut rubye par b, Ke ne fet rupie par p; Se bourse eûst taunt de rubies Cume li nez ad de rupies, Riche sereit.... WALTER DE BIBLESWORTH, dans PALSGRAVE, p. 28. || XVI° s. Frere Jan, oustez ceste roupye qui vous pend on nez, RAB. I, 40. Une multitude de singes cornus.... lesquels ont toujours la roupie au bout du nez, comme nouveaux mariés, ALCRIPPE, *Nouv. fabrique des excellents traits de vérité*, p. 35.

— ÉTYM. Berry, *ruiche, rouiche;* poitev. *russe;* bas-lat. *ropida*, dans un texte du XIV° siècle. Origine inconnue.

2. **ROUPIE** (rou-pie), *s. f.* Monnaie des Indes orientales. La roupie d'or des Indes vaut environ 38 fr. 70 c.; celle de Perse, 36 fr. 75 c. Les roupies d'argent varient de 2 fr. 36 c. à 2 fr. 75 c.

— ÉTYM. Persan, *roûpieh*, qui vient du sanscrit *rûpya*, argent.

ROUPIEUX, EUSE (rou-pi-eû, eû-z'), *adj.* Qui a souvent la roupie au nez.

— HIST. XIII° s. Il devient froit et sec, baveux et roupieux, J. DE MEUNG, *Test.* 181.

— ÉTYM. *Roupie* 1.

† **ROUPILLE** (rou-pi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Sorte de manteau dont les Espagnols s'enveloppaient pour dormir. La transmontaine faction A fait, par subtil monopole, Du manteau de religion Une roupille à l'espagnole, *le Miroir du temps passé*, 1625.

— HIST. XVI° s. Roupille, COTGRAVE.

— ÉTYM. Espagn. *ropilla*, dimin. de *ropa*, roupe (voy. ce mot).

ROUPILLER (rou-pi-llé, *ll* mouillées, et non roupi-yé), *v. n.* Sommeiller à demi. Il roupille après son dîner. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || Activement. Après avoir bu deux coups d'une main et autant de l'autre, je vais chercher à roupiller un somme dans le jardin à la belle étoile, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guillaume, Œuv.* t. X, p. 60.

— ÉTYM. Dérivé de *roupille*, casaque : s'envelopper dans sa casaque et dormir.

ROUPILLEUR, EUSE (rou-pi-lleur, lleû-z', *ll* mouillées, et non rou-pi-yeur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de roupiller. C'est un vieux roupilleur.

— ÉTYM. *Roupiller*.

† **ROUPT** (rou), *adj. m.* Ancien terme de mathématique. Nombre roupt, fraction.

— HIST. XVI° s. Je voudrais aussi que nostre architecte fust prompt à entendre les nombres roupts, appellez des mathematiciens fractions, PH. DE L'ORME, 2° *livre de l'architecture, Prologue*.

— ÉTYM. Lat. *ruptus*, rompu, de *rumpere* (voy. ROMPRE).

† **ROUQUE** (rou-k'), *s. m.* Nom donné quelquefois à des individus qui, dans les académies de jeux, font profession de prêter de l'argent. Là les rouques se rassemblent les soirs pour fumer, pour boire, et pour s'éprouver les uns contre les autres, c'est-à-dire pour tâcher de s'entr'enlever les profits de la journée; or ces rouques sont proprement ce qu'on appelle capons ou piqueurs en France; gens qui portent toujours de l'argent pour en offrir à ceux qui perdent au jeu, moyennant une rétribution qui n'est rien pour les joueurs et qui ne va qu'à deux pour cent à payer le lendemain, HAMILT. *Gramm.* XI.

— ÉTYM. Angl. *rook*, fripon.

† **ROUQUET** (rou-kè), *s. m.* Lièvre mâle.

ROURE (rou-r'), *s. m.* || 1° Voy. ROUVRE. || 2° Roure des corroyeurs, le *rhus coriaria*, térébinthacées, ou sumac.

† **ROUSSABLE** (rou-sa-bl'), *s. m.* Atelier où l'on fume les harengs.

† **ROUSSAILLE** (rou-sâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Toute espèce de roussailles, c'est-à-dire de poissons qui n'arrivent jamais à une grosseur considérable, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 407, dans POUGENS.

† **ROUSSANNE** (rou-sa-n'), *s. f.* Cépage de la Drôme, dit roussette dans l'Ardèche; il sert à la fabrication du vin blanc de l'Ermitage.

† **ROUSSARD** (rou-sar), *s. m.* Espèce de pigeon. || Métis du faisan commun et du faisan doré. || Sorte de grès roussâtre. || *S. f.* Roussarde, espèce de carpe.

— ÉTYM. Dérivé de *roux*.

ROUSSÂTRE (rou-sâ-tr'), *adj.* Tirant sur le roux. Un poil roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue et des ailes [du rossignol] d'un blanc roussâtre, plus roussâtre dans les mâles, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 160. || *S. m.* Espèce de tortue d'eau douce.

— ÉTYM. *Roux*, avec le suffixe *âtre*.

† **ROUSSE** (rou-s'), *s. f.* || 1° Nom vulgaire d'une couleuvre et d'une grenouille. || 2° En argot, la rousse, la police.

ROUSSEAU (rou-sô), *s. m.* || 1° Homme qui a les cheveux roux. Tu as l'air d'un vilain rousseau [Caton]; du moins, je crois que tu l'as été dans ta jeunesse, FÉN. t. XIX, p. 278. || *Adj.* D'ailleurs le meilleur jouvenceau, Qui jamais ait été rousseau, SCARR. *Virg.* VII. || 2° *S. m.* Espèce de pigeon. || 3° Nom donné au tourteau, crabe.

— HIST. XV° s. Car li serpent plains de desloiauté, Roussiaulx et fel, quant il se voit garis.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 9. || XVI° s. Le rousseau bien fasché S'en vint à la rousselle, ST-GELAIS, 40. Ce faulx rousseau Porcius aux yeux pers, Qui harassoit et mordoit tout le monde, AMYOT, *Caton*, 2.

— ÉTYM. Dimin. de *roux : roussel, rousseau;* wallon, *rossei*. *Roussel* se trouve avec le sens d'une sorte de garance.

† **ROUSSÉE** (rou-sée), *s. f.* Raie bouclée. On dit à Rouen ruchon.

† **ROUSSELAN** (rou-se-lan), *s. m.* Un des noms vulgaires du *fringilla laponica*, granivores, dit aussi grand montain et passerine grand montain; c'est la passerine laponique de Vieillot, LEGOARANT.

ROUSSELET (rou-se-lè), *s. m.* || 1° Variété de poire qui a la peau rougeâtre, où l'on distingue surtout le rousselet de Reims. || 2° Cépage des Bouches-du-Rhône. || 3° Espèce de champignon du genre agaric.

— ÉTYM. Dérivé de *roussel* ou *rousseau*, qui dérive de *roux;* génev. *poire rousselette*.

† **ROUSSELINE** (rou-se-li-n'), *s. f.* || 1° Nom donné par Buffon (*Ois.* t. IX, p. 85) à l'alouette des marais, parce que la couleur dominante de son plumage est un roux plus ou moins clair. || 2° Variété de poire.

† **ROUSSEROLLE** (rou-se-ro-l'), *s. f.* Sous-genre du genre fauvette désignant surtout le *sylvia turdoides* de Temminck.

† **ROUSSET** (rou-sè), *s. m.* Espèce de sarigue. || Espèce d'agaric.

— ÉTYM. Diminutif de *roux*. *Rousset* se trouve comme adjectif : *pain rousset*.

† **ROUSSE-TÊTE** (rou-se-tê-t'), *s. f.* Espèce de fauvette d'Afrique.

ROUSSETTE (rou-sè-t'), *s. f.* || 1° Variété de poire, dite aussi roussette d'Anjou, besi de quessoy, ou simplement quessoy, attendu qu'elle tire son origine de la forêt du Quessoy, département des Côtes du Nord, LEGOARANT. || 2° Voy. ROUSSANNE. || 3° Espèce d'agaric (l'agaric controversé). || 4° Nom d'un genre de sélaciens dans lequel on distingue : la grande roussette, qui a fait partie des squales de Linné; elle est aussi appelée absolument roussette et chien marin ou chien de mer (*scyllion canicula*); la petite roussette connue encore sous les noms de rochier ou rocher, chat rochier, chat des rochers, parce qu'elle se plaît entre les rochers (*scyllion catula*). La peau des roussettes sert aux menuisiers et aux ébénistes pour user et polir la surface des bois durs, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 330. || 5° Ancien nom du genre de chiroptères, chauves-souris, appelé maintenant *ptérope*. || Grande chauve-souris, appelée aussi rougette (*ptérope rubrical*). || 6° Un des noms vulgaires de *l'accentor modulaire*, dit aussi fauvette des bois.

— ÉTYM. Dimin. de *roux*.

ROUSSEUR (rou-seur), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est roux. La rousseur du poil. || 2° En particulier, taches rouges qui viennent sur le visage et sur les mains. Il a des rousseurs, des taches de rousseur.

— HIST. XIV° s. L'aloe toute rousse de rousseur cendrée, *Ménagier*, III, 2.

— ÉTYM. *Roux;* provenç. *rossor*.

1. **ROUSSI, IE** (rou-si, sie), *part. passé* de roussir. || 1° Devenu roux. Une étoffe roussie au feu. Une traînée de spectres [les soldats revenant de Moscou] couverts.... de sales manteaux roussis et troués par les feux, SÉGUR, *Hist. Nap.* XI, 3. || Absolument. Légèrement brûlé. Il n'importe à qui des deux Bertrands bienfaisants le Raton aux pattes roussies écrive, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 9 déc. 1774. || 2° *S. m.* Exhalaison d'une chose près de brûler. Odeur de roussi. Qui, sur ce fameux rivage Où d'Etna le voisinage Répand un goût de roussi, Fit ployer l'orgueil du Tage, DESHOUL. *Poés.* t. I, p. 129. || Fig. Les philosophes aussi Déjà sentent le roussi, BÉRANG. *Missionn.*

2. **ROUSSI** (rou-si), *s. m.* Cuir teint en rouge ou en brun, et qui vient de Russie. Les Phrygiens vinrent aussi En grosses bottes de roussi, SCARR. *Virg.* IV. || On dit aujourd'hui : cuir de Russie.

— ÉTYM. *Russie*.

† **ROUSSIE** (rou-sie), *s. f.* Terme rural. Réservoir où se rendent les eaux des fumiers.

† **ROUSSILLE** (rou-si-ll'; *ll* mouillées), *s. f.* Espèce de bolet.

† **ROUSSILLER**, *v. n.* Mot que les éditions attribuent à Mme de Sévigné : un qui roussille et réjouit toute une âme, 31 oct. 1684; mais c'est une mauvaise lecture pour *réveille*, que M. Régnier a rétabli dans son édition.

ROUSSIN (rou-sin), *s. m.* || 1° Cheval entier un peu épais et entre deux tailles. Être monté sur un roussin. || 2° Fig. et familièrement. Un roussin d'Arcadie, un âne. ....Le roussin d'Arcadie Craignit qu'en perdant un moment Il ne perdît un coup de dent, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17.

— HIST. XI° s. Il n'en perdrat ne runcin ne sommier [bête de somme], *Ch. de Rol.* LVIII. || XIII° s. Si veïssiés maint bon chevalier et maint bon serjant aler encontre, et mener maint bon destrier et maint roncin, VILLEH. LVI. S'il avient qu'aucuns tiegne en bail et il y a homes de fief, par le [la] raison du bail li home ne sont pas tenu à paier ronci de service à celi qui le bail tient, BEAUM. XV, 15. Li autre [chevaux] sont roncin por somes porter, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 241. || XV° s. Et très bien montés sur fleur de roncins et de gros coursiers, FROISS. I, I, 139. || XVI° s. Homme mutin, brusque roussin, flascon de vin prennent tost fin, COTGRAVE. Qui a florin, latin et roussin, partout il trouve le chemin, ID. Un de mes gents, grand et fort, monté sur un puissant roussin, MONT. II, 52.

— ÉTYM. Wallon, *ronsin*, cheval entier; provenç. *rossi, roci, roncin;* cat. *roci;* espag. *rocin;* port. *rocim;* ital. *ronzino;* bas-lat. *runcinus*. Origine incertaine. On l'a tiré de l'allemand *Ross*, cheval; mais cela n'est pas sûr, attendu que les formes dénotent plutôt un *n* ou un *c* que deux *ss*. On a indiqué le bas-allemand *ruin*, cheval hongre, d'où *ruin-c-inus;* mais ni le sens ni la forme n'y vont bien. D'autres y voient un dérivé de *roux* ou *ros : un ros arabi*, un cheval roux d'Arabie, se trouve souvent; mais rien n'indique que le *roncin* ait été primitivement un cheval roux.

ROUSSIR (rou-sir), *v. a.* || 1° Rendre roux. Roussir du linge en passant un fer trop chaud. || 2° *V. n.* Devenir roux. Les perruques roussissent avec le temps. || 3° Se roussir, *v. réfl.* Devenir roux. Le papier se roussit au grand air. || Se brûler légèrement. Après m'être plongé avec Thalès dans l'eau dont il faisait son premier principe, après m'être roussi auprès du feu d'Empédocle, VOLT. *Phil. ignor.* 24.

— HIST. XIII° s. De larrecin ot ung bordon Qu'il reçut de Barat pour don, De triste pensée roussi; Escharpe ot plaine de soussi, *la Rose*, 12283. || XIV° s. Aucuns mettent le congre roussir sur le gril, *Ménagier*, II, 5. Friolez au lart et au beurre tant qu'il soit cuit, et dressiez tantost, car il roussiroit, *ib.* || XV° s. J'estoie jà tains et roussis Des grans anuis et des soussis, FROISS. *Poésies mss.* p. 203, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Roux*.

† **ROUSSISSAGE** (rou-si-sa-j'), *s. m.* Action de roussir, de teindre d'une couleur rousse.

† **ROUSTER, ROUSTURE**, voy. ROSTER, ROSTURE.

ROUT (rout', et, plus souvent, raout'), *s. m.* Assemblée nombreuse de personnes du grand monde. Je pris à l'Arsenal un jour pour recevoir du monde; mais heureusement les routs n'étaient pas encore introduits en France, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 188, dans POUGENS. N'allez-vous pas au rout de Mme d'Alvimare? CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, VI.

— ÉTYM. Angl. *rout*, dérivé de l'anc. franç. *route*, troupe, bande, division, qui vient du lat. *rupta*, chose rompue (voy. ROMPRE). L'allemand *Rotte*, bande, vient du roman.

ROUTAILLÉ, ÉE (rou-tâ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de routailler.

ROUTAILLER (rou-tâ-llé; *ll* mouillées, et non rou-tâ-yé), *v. a.* Terme de vénerie. Suivre une bête avec limier, pour la faire tirer par les chasseurs.

— ÉTYM. Probablement *route :* suivre par les percées des bois.

ROUTE (rou-t'), *s. f.* || 1° Grande allée percée dans une forêt, pour la commodité du charroi, de la

chasse, de la promenade (cela est le sens propre). Ouvrir des routes dans une forêt. On a percé une route dans ce bois. Ces spéculatifs qui visent d'ordinaire au delà du but, qui quittent les chemins pour prendre les routes, qui s'égarent pour arriver plus tôt où ils vont, BALZ. *De la cour*, 3ᵉ *disc.* Comme on voit qu'en un bois que cent routes séparent, Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent, BOIL. *Sat.* IV. || Terme de vénerie. Une bête va à la route quand elle suit le grand chemin. || 2° Voie pratiquée pour aller d'un lieu à un autre. Une route dégradée, enfoncée, mal pavée. Je pris une route de traverse pour ne pas me retrouver dans les mêmes auberges où j'avais séjourné avec lord Clarendon, GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 239, dans POUGENS. À Smolensk, il [Napoléon] se trouve au nœud des routes de Pétersbourg et de Moscou, à vingt-neuf marches de l'une de ces deux capitales, et à quinze de l'autre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 9. || Route royale, impériale, route entreprise et exécutée aux frais de l'État, par opposition à route départementale. Il faut nécessairement, lui dit [à un prince] celui qui les enseignait [les mathématiques], que votre Altesse se donne la peine d'étudier pour savoir; car il n'y a point de route royale en mathématiques, STAEL, *Allemagne*, III, 6. || La grande route, ou la grand' route, se dit de la route principale. La grande route, afin d'éviter les marais formés par les divers affluents du Dniéper, se détournait à gauche, cherchait les hauteurs, et s'éloignait du bassin de ce fleuve, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 7. || Fig. La grande route, les errements connus, vulgaires. Tendre mère qui sus t'écarter de la grande route, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Routes militaires ou stratégiques, chemins qui ont été percés pour faciliter les opérations des troupes, et aux travaux desquels on a fait concourir des corps de l'armée. Routes militaires de l'Ouest, de la Vendée. || 3° Direction qu'on suit pour aller en un lieu. La route de Paris à Bordeaux. Il [Alexandre] ramena son armée par une autre route que celle qu'il avait tenue, BOSS. *Hist.* III, 5. D'Argos, dans un moment, vous reprenez la route, RAC. *Iphig.* II, 5. Ce fut dans ces circonstances que Pierre et son ambassade prirent leur route, au mois d'avril 1697, par la grande Novogorod, VOLT. *Russie*, I, 9. || Fig. Si j'approchais autant de la jeunesse que je m'en éloigne, j'attribuerais à cette agréable route la cessation de mille petites incommodités que j'avais autrefois, SÉV. 22 nov. 1688. || Mettre en route, faire partir. Mais une ardeur importune En route met chaque humain, BÉRANG. *Ad. à des amis.* || La route de tel lieu à tel autre est très-bonne, très-mauvaise, dangereuse, peu sûre, etc. on trouve sur cette route des commodités, des incommodités, des dangers, peu de sûreté, etc. Je n'y suis pas encore [à Rome], La route en est mal sûre, à tout considérer, CORN. *Nicom.* IV, 4. || Fig. Être sur la route de quelqu'un, lui faire obstacle. Quoi que vous en disiez, vous n'êtes sur la route de personne, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, t. I, p. 166, dans POUGENS. || 4° Terme de marine. Chemin que fait ou doit faire un navire dans une direction donnée. Je suis bien aise d'apprendre.... que les vaisseaux commandés par le sieur de Beaulieu aient mis à la voile par un vent favorable pour leur route, COLBERT, *à Levasseur*, 3 nov. 1678, dans JAL. Je ferai que le pilote perdra sa route, et qu'il s'éloignera d'Ithaque où il veut aller, FÉN. *Tél.* IX. On voit que c'était la route qu'avait tenue la flotte d'Alexandre, MONTESQ. *Esp.* XXI, 9. || En route, à la route, commandement fait au timonier pour l'avertir de ne pas dévier de la route qui lui a été indiquée, ou de reprendre la route dont on s'est momentanément écarté. || Faire route, naviguer. || Faire fausse route, s'écarter à dessein de la route qu'on avait prise ou s'écarter de son droit chemin sans le vouloir. || Fig. Faire fausse route, se fourvoyer, employer des moyens contraires au but qu'on se propose. || Donner la route, prescrire à quelle aire de vent l'officier de quart doit faire gouverner. || Être en route, avoir le vent favorable. || Faire valoir la route, manœuvrer le mieux possible. || Porter à la route, se diriger exactement sur un endroit. || Chef de route, se disait, dans la marine marchande, d'un officier ayant à peu près les fonctions de chef d'escadre. || 5° Terme de chirurgie. Fausse route, accident qui a lieu lorsque, en sondant un malade, l'instrument s'écarte de la direction du canal de l'urèthre, et s'enfonce plus ou moins dans les parties environnantes, après avoir percé les parois uréthrales. || 6° Terme de guerre. Chemin et logement qu'on marque aux gens de guerre en voyage. Donner une route à des troupes. Indemnité de route. || Feuille de route, ou, simplement, route, écrit déterminant le chemin que doit suivre et les logements que doit occuper une troupe ou un militaire qui voyage isolément. Une feuille de route pour trente hommes. La feuille de route tient lieu de passe-port. || Demander route, se disait d'une troupe militaire qui demandait à être renvoyée chez elle. Les Suisses demandent de l'argent.... sinon, ils s'en veulent aller, et même ont demandé route qu'on leur a accordée et promise, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 18. || 7° Fig. Espace que parcourent les astres, les eaux, etc. La route du soleil. La route d'un fleuve. Zéthès et Calaïs, ces héros emplumés, Qu'aux routes des oiseaux leur naissance a formés, CORN. *Tois. d'or*, IV, 4. La lune est dans le ciel, et le ciel est sans voiles.... Elle éclaire de loin la route des étoiles, Et leur sillage blanc dans l'océan d'azur, LAMART. *Harm.* I, 10. || 8° Fig. Ce que l'on suit pour arriver à quelque résultat, comme on suit une route pour arriver au terme du voyage. Je ne m'endors pas auprès de Mme de Coulanges et de l'abbé Têtu; cette route est bien disposée et fort en notre main, SÉV. 13 nov. 1673. Il avait acquis, par ses lectures continuelles, des habitudes dans tous les pays et dans tous les siècles.... il connaissait toutes les routes de la vertu et de la gloire ancienne et nouvelle, FLÉCH. *Duc de Mont.* Chacun suit dans le monde une route incertaine, Selon que son erreur le joue et le promène, BOIL. *Sat.* IV. C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile Trace vers la richesse une route facile, ID. *ib.* VIII. De cette passion [l'amour] la sensible peinture Est pour aller au cœur la route la plus sûre, ID. *Art p.* III. Entre ces deux excès la route est difficile, ID. *ib.* II. Ô Dieu, par quelle route inconnue aux mortels Ta sagesse conduit ses desseins éternels! RAC. *Esth.* III, 8. Je me tins dans la route de la nature, en attendant qu'elle me montrât celle du bonheur; il s'est trouvé qu'elle était la même, et qu'en n'y pensant pas je l'avais suivie, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Forcé de parcourir la route où je suis entré sans le savoir, comme j'en sortirai sans le vouloir, je l'ai jonchée d'autant de fleurs que ma gaieté me l'a permis, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 3. À la faveur de cette méthode, l'art, élevé à la dignité de la science, marcha d'un pas plus ferme dans la route qui venait de s'ouvrir, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. Ne porte point envie à ceux qu'un autre vent Sur les routes du monde a conduits plus avant, LAMART. *Harm.* II, 12. || 9° À vau-de-route, voyez VAU-DE-ROUTE.

— SYN. VOIE, CHEMIN, ROUTE. Voie est le terme général; il se dit de tout ce qui mène en quelque lieu : il n'est pas besoin que la main de l'homme y soit intervenue. Le chemin et la route sont toujours des voies frayées par la main de l'homme. Le chemin est une voie de terre. La route, dont le sens primitif ne se fait pas sentir, se dit aussi des voies par mer et des voies célestes. En général, ces trois mots sont employés indistinctement au sens tropique.

— HIST. XIIIᵉ s. Ge oi [j'eus] envie seur les felons, veanz la pais des pecheours; par poi que ne ting leur route, *Psautier*, fᵒ 86. J'ai ma route perdue, s' [si] en ai le cuer dolent, *Berte*, CX. || XIVᵉ s. Lesdiz religieux avoient vendu les rouptes [bois rompu] et les lignes [bois tombé] et laies.... *Charte datée de Paris*, Arch. impér. JJ 84, p. 491 (M. Sim. Luce). || XVIᵉ s. Après diverses opinions conclud de marcher contre les ennemis; si furent mis espies par chemin, coureurs par la campaigne, charois en voye, pietons en marche, hommes d'armes en la route, et les vivres en erre, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 36, dans LACURNE. Il est vray que les gens de bois et de forests appellent routes ces longues allées et tranchis faits au travers des forests, comme celle que le feu roy François Iᵉʳ fit faire au partir de Ville-Neufve St-George, pour tirer à Melun au travers de la forest de Senars, FAUCHET, *Des origines*, II, p. 104, dans LACURNE. Ilz ne laissoient point, pour son hault crier, de fouir toujours aval de roupte, AMYOT, *Rom.* 28. Mille routes desvoyent du blanc : une y va, MONT. I, 37. Il n'y a route que de vieux regnards, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *rôte*; du bas-lat. *via rupta*, voie rompue, voie qu'on a faite en rompant la forêt et le terrain (voy. ROMPRE). Il ne faut pas confondre ce mot avec l'ancien *route* qui signifiait bande; ni avec *route* ou *roupte* qui signifiait défaite et qui vient aussi de *rupta*, de *rumpere*. Si la dérivation latine n'était pas si bien établie, on aurait été tenté d'accepter une étymologie celtique : *Roto-magus*, Rouen, très-probablement la ville du passage, de *rod*, *rut*, *roto*, gué, passage, chemin; en vieil armoricain, *rid*, *rit*, *ryt*; même sens en cambrien; *rod*, voie, route, en irlandais.

1. **ROUTIER** (rou-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des rou-tié-z exacts), *s. m.* Livre qui enseigne les chemins, les routes. || *Adj.* Carte routière, carte où les routes sont marquées. || Particulièrement. En termes de marine, livre contenant, avec des cartes marines, des instructions utiles aux pilotes et aux capitaines pour la navigation dans certains parages. Routier est l'adressement des chemins par mer, et aussi par terre; de là le livre des adresses de mer porte ce titre : Routier et pilotage de mer, LE P. RENÉ FRANÇOIS, 1621, dans JAL. [Les professeurs d'hydrographie] tiendront quatre jours au moins de chaque semaine leurs écoles ouvertes, dans lesquelles ils auront des cartes, routiers, globes, sphères, boussoles, arbalètes, astrolabes, etc. *Ordonn. d'août* 1681, I, VIII, 3. Les parties des cartes qui représentent les mers, ou seulement les côtes, ont encore leurs difficultés particulières; on ne peut trop ramasser, trop comparer de journaux de pilotes et de routiers, FONTEN. *Delisle*.

— ÉTYM. *Route*.

2. **ROUTIER** (rou-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des rou-tié-z exercés), *s. m.* || 1° Celui qui sait bien les routes (sens propre, peu usité). || Terme de forestier. Anciens gardes supprimés en 1669. || 2° Fig. Celui qui a de l'expérience, qui connaît les finesses. Je dois être routier à la guerre d'amour, RÉGNIER, *Épît.* II. Le sultan fit venir son visir le renard, Vieux routier et bon politique, LA FONT. *Fabl.* XI, 1. Un rat sans plus s'abstient d'aller flairer autour; C'était un vieux routier; il savait plus d'un tour; Même il avait perdu sa queue à la bataille, ID. *ib.* III, 18. Le vieux maréchal de Villeroy, grand routier de cour, ST-SIM. 133, 225. Tout routier qu'il était, il ne se défiait nullement d'elle, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 2.

— HIST. XVᵉ s. Et plusieurs autres grans seigneurs et capitaines et routiers de guerre, fleur de droictes gens d'armes, qui par très long temps avoient suivi la guerre, MONSTREL. t. II, p. 196, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Quand ce vint au squadron des vieux routiers Macedoniens, là fut le plus fort de la meslée, AMYOT, *P. Æm.* 35. Incontinent après s'y estre raffraischy, il alla en vray et routier courtisan trouver M. de Guyse pour le remercyer, CARL. VIII, 9.

— ÉTYM. *Route*.

† 3. **ROUTIER** (rou-tié), *s. m.* Nom donné dans le moyen âge, tantôt à des bandes de pillards, tantôt à des troupes légères. Souvent même ces routiers eurent des chefs d'un courage et d'un talent distingués, que les rois se trouvèrent fort heureux d'engager à leur service, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 325.

— HIST. XIIIᵉ s. Puis ala tant par le païs, Qu'en Pulle vint, si fu routiers, Et tint sergans et cevaliers, Tant que toute Pulle conquist, PH. MOUSKES, *ms.* p. 446, dans LACURNE. || XVᵉ s. C'estoit fait de lui, si en celle heure, par aucune infortune, il fust escheu es mains des routiers qui aval Bruges estoient, FROISS. liv. II, p. 182, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *ruptarius*, de *rupta*, troupe, bande, division, de *ruptus*, rompu (voy. ROMPRE).

† **ROUTIN** (rou-tin), *s. m.* Terme de chasse. Petit sentier dans un bois. Un lapin qui traverse un routin.

— ÉTYM. Diminutif de *route*.

ROUTINE (rou-ti-n'), *s. f.* || 1° Faculté de faire ou de connaître acquise par l'usage plus que par l'étude et les règles. La Mousse m'a priée qu'il pût lire le Tasse avec moi.... ma routine et les bons maîtres que j'ai eus me rendent une bonne maîtresse, SÉV. 21 juin 1671. Il n'avait pour tout esprit qu'une routine d'expressions, HAMILT. *Gramm.* 6. Il [Frédéric II] a plus d'imagination que moi, mais j'ai plus de routine que lui [dans l'art d'écrire], VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 août 1750. Pour contracter la routine du calcul, non-seulement il faudrait s'exercer sur beaucoup d'exemples, il faudrait encore s'exercer continuellement; autrement on oublierait bientôt tout ce qu'on croirait avoir appris, CONDILL. *Lang. calc.* II, 5. Dorine : Vous jouez très-joliment du clavecin. — Lucie : Hélas! cela se borne à trois ou quatre pièces que je sais de routine, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Enfant gâté*, I, 3. || 2° Procédé en quelque sorte mécanique pour faire ou apprendre quelque chose. La routine que je propose épargnera bien de la fatigue aux uns [professeurs] et bien des larmes aux autres [écoliers], DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 25. Quand ma besogne, devenue une espèce de routine, occupa moins mon esprit, il reprit ses inquiétudes, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || 3° Usage, consacré depuis longtemps, de faire

une chose toujours de la même manière, sans s'éclairer par la théorie. Continuant de faire la besogne au hasard ou plutôt par routine, LA QUINTINYE, *Jardins*, I, 4. Il est bien plus commode de suivre la routine qu'on trouve établie dans les forges, que de chercher à en perfectionner l'art; pourquoi vouloir faire du bon fer? disent la plupart des maîtres de forges ; on ne le vendra pas une pistole au-dessus du fer commun, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VIII, p. 11. Il cherche partout à bien constater quelle est la meilleure pratique, à la réduire à des règles fixes qui la séparent de la routine, CONDORCET, *Duhamel*. Physicien d'un esprit sûr, également éloigné de s'asservir timidement à la routine ou de s'égarer dans les hypothèses et les paradoxes, ID. *Bucquet*. L'usage, malheureusement trop général, d'abandonner la fabrication des mortiers à la routine d'ouvriers insouciants, VICAT, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. III, p. CLXII || 4° Fig. Il se dit d'usages, d'habitudes comparées à une routine. Il me semble qu'il ne faut point faire changer de place aux vieilles amours, non plus qu'aux vieilles gens; la routine fait quelquefois la plus forte raison de leurs attachements; quand on les dérange, ce n'est plus cela, SÉV. 642. Elle [Mme de Maintenon] en a remercié [d'une lettre du pape] M. de Chaulnes avec un air de reconnaissance qui passe la routine des compliments, ID. 23 avr. 1690. C'est une routine qu'ils ont tous prise de dire que je suis belle, ID. 20 nov. 1673. Quelle folie de se contraindre pour des routines de devoirs et d'affaires! ID. 21 août 1676.

— HIST. XVI° s. Il s'est trouvé des capitaines qui, par la seule vigueur de leur nature aidée de longue rotine d'usage, ont fait de belles et grandes choses, AMYOT, *Préf.* I, 37. Toute son eloquence n'estoit qu'une rotine acquise par long exercice, ID. *Cicér. et Démosth.* 3. Me voicy devenu grammairien, moy qui n'apprins jamais langue que par routine, et qui ne sçais encore que c'est d'adjectif, conjunctif et d'ablatif, MONT. I, 258.

— ÉTYM. Dimin. de *route :* proprement petite route qu'on prend, toujours la même, par habitude.

ROUTINÉ, ÉE (rou-ti-né, née), *part. passé* de routiner. Elle est routinée à tricoter.

ROUTINER (rou-ti-né), *v. a.* Apprendre à quelqu'un à faire quelque chose par routine. On l'a routiné à calculer. || Se routiner, *v. réfl.* Se rompre à une certaine chose. Prendre des mots pour des choses, des formules pour des arguments, et se routiner vers un certain ordre d'idées, sans revenir jamais à examiner l'inintelligible définition qu'on a prise pour un axiome, MIRABEAU, *Collect.* t. I, p. 336.

— HIST. XVI° s. Escrivains ambigus, esprits hermaphrodites, Qui routinez partout cette antique chicane, GARASSE, *Rech. des recherches*, p. 577.

— ÉTYM. *Routine.*

ROUTINIER, IÈRE (rou-ti-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui agit par routine. Ce médecin est un routinier. || Terme de musique. Celui qui joue ou chante de routine sans avoir appris la musique. || 2° Adjectivement. La sottise routinière, J. J. ROUSS. *Projet de paix perpétuelle.* Je l'ai vu mener par goût une vie égale, simple et routinière, sans s'en rebuter jamais, ID. 2° *dial.* Il a conservé pour le travail une sorte de facilité routinière qu'il prend pour le talent, LAHARPE, *Corresp.* t. VI, p. 13. Cette classe estimable qui, au milieu du tourbillon parisien, conserve au fond du Marais les habitudes pacifiques et routinières de l'ancienne bourgeoisie, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § 10. Les Français [sont].... vains, railleurs, ambitieux, à la fois routiniers et novateurs, CHATEAUBR. *Génie*, III, III, 5.

— ÉTYM. *Routine.*

† **ROUTINIÈREMENT** (rou-ti-niè-re-man), *adv.* Par routine, d'une manière routinière.

ROUTOIR (rou-toir), *s. m.* Lieu où l'on opère le rouissage du chanvre, à l'aide de l'eau. On laisse le chanvre dans le routoir plus ou moins longtemps, suivant sa qualité, celle de l'eau, la température de l'air, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. III, p. 232, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Rouir.*

† **ROUVERDIN** (rou-vèr-din), *s. m.* Nom vulgaire du *tangara girole*, oiseau granivore.

ROUVERIN (rou-ve-rin), *adj. m.* Terme de métallurgie usité seulement dans cette locution : fer rouverin, fer qui se casse à chaud sous le marteau, et qui est par conséquent difficile à forger. Les deux mauvaises sortes de fer sont celles qu'on nomme fer cassant à chaud et fer cassant à froid; le premier est aussi appelé fer de couleur ou rouverin, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 392

— ÉTYM. Peut-être dérivé du lat. *ruber*, rouge, à cause de la couleur de ce fer. L'ancienne langue avait *rouvelent :* Quant Pepin voit son vis [de Berte] vermeil et rouvelent, *Berte*, CX.

ROUVERT, ERTE (rou-vèr, vèr-t'), *part. passé* de rouvrir. Ouvert de nouveau. Une plaie rouverte.

† **ROUVET** (rou-vè), *s. m.* Nom vulgaire de l'osyride blanche.

† **ROUVEZEAU** (rou-ve-zô), *s. m.* Espèce de pomme.

ROUVIEUX ou **ROUX-VIEUX** (rou-vieû), *s. m.* Terme de vétérinaire. Gale qui a son siége sur la partie supérieure de l'encolure du cheval, à la naissance des crins. || Il se dit aussi de la gale que l'on observe à la région du dos du chien. || Adjectivement. Un cheval rouvieux. Un chien rouvieux.

— HIST. XIV° s. Il [mon cheval] a les quatre piez rouviaus [et non nouviaus, comme on a imprimé], MACHAUT, p. 80.

— ÉTYM. All. *Rufe*; holl. *rof*, croûte (comparez *rufien*). De la sorte, l'orthographe *roux-vieux* est vicieuse.

† **ROUVRAIE** (rou-vré), *s. f.* Lieu planté en rouvres.

ROUVRE (rou-vr') ou **ROURE** (rou-r'), *s. m.* Espèce de chêne moins haut que le chêne commun.

— HIST. XVI° s. Le nom de chesne a esté particulierement donné au quercus, estant le robur, appelé roure, et l'ilex, l'yeuse. — Le roure est le vrai bois de chauffage. — Il a le tronc fort et robuste, duquel mot son nom est tiré, O. DE SERRES, 794.

— ÉTYM. Provenç. *roire, roure;* espagn. *robre, roble;* ital. *rovere, rovero;* du lat. *robore*, pris par le bas-latin pour accusatif.

ROUVRIR (rou-vrir), *v. a.* Il se conjugue comme ouvrir. || 1° Ouvrir de nouveau. Claude même, lassé de ma plainte éternelle, Éloigna de son fils tous ceux de qui le zèle Pouvait du trône encor lui rouvrir les chemins, RAC. *Brit.* IV, 2. À ses cris, à nos voix elle rouvre les yeux, VOLT. *Olymp.* IV, 8. La passion de rouvrir cette source d'opulence [la culture de Saint-Domingue où les indigènes avaient été anéantis] inspira la pensée d'aller chercher des esclaves en Afrique, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 8. Fils d'Anchise, pourquoi, souillant des mains si pures, Viens-tu troubler mon ombre et rouvrir mes blessures? DELILLE, *Én.* III. || Fig. Rouvrir une plaie, une blessure, renouveler un chagrin. Quand je devrais rouvrir toutes les plaies de votre cœur, BOSS. *Louis de Bourbon.* Hélas! suis-je destiné à rouvrir toutes les plaies de votre famille? et de combien de morts faut-il vous renouveler le souvenir à l'occasion d'une seule? FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Elle sentit qu'il rouvrait toutes les plaies de son cœur, FÉN. *Tél.* VII. || 2° Se rouvrir, *v. réfl.* S'ouvrir de nouveau. Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps; quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 194. Le sérail à ma voix pourra-t-il se rouvrir? VOLT. *Zaïre*, II, 1. Cette porte [du paradis] ne se rouvrira plus pour moi, GENLIS, *Théât. d'éduc. Mort d'Adam*, III, 1.

— HIST. XVI° s. Et fermera ses greniers lors que le prix du bled se ravalera, pour les reouvrir quand il sera à prix raisonnable, O. DE SERRES, 137. Il se fit une nouvelle fluxion et inflammation sur la cicatrice, en sorte qu'elle se rouvrit, PARÉ, XIII, 9.

— ÉTYM. *Re...*, et *ouvrir*; wallon, *ridrovi.*

ROUX, OUSSE (roû, rou-s'), *adj.* || 1° Qui est d'un rouge un peu teinté de noir. Ce papier est devenu roux à la fumée. Commandez aux enfants d'Israël de vous amener une vache rousse qui soit dans la force de son âge et sans tache, SACI, *Bible, Nombres*, XIX, 2. Ce diable habillé d'écarlate, Bossu, louche et roux, BÉRANG. *H. rouge.* || Terme de vénerie. Bêtes rousses, se dit des cerfs, daims et chevreuils. || Chevillières rousses, rubans grossiers de fil roux. || 2° Un homme roux, une femme rousse, un homme, une femme qui a les cheveux roux. Il était roux, d'une mine avantageuse, et il avait le visage fort beau, SACI, *Bible, Rois*, I, XVI, 12. Mme la marquise de Senantes passait pour blonde ; il n'eût tenu qu'à elle de passer pour rousse ; mais elle aimait mieux se conformer au goût du siècle, que respecter celui des anciens, HAMILT. *Gramm.* IV. || Substantivement. Un roux. Une rousse. Les Persans veulent des brunes, et les Turcs des rousses, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 103. || 3° Beurre roux, beurre fondu de telle sorte qu'il devient roux. Des œufs au beurre roux. || 4° Terme d'agriculture. Vents roux, ou roux vents, vents d'avril froids et secs, ainsi nommés parce qu'ils roussissent la jeune végétation. || Lune rousse, lunaison qui commence en avril. D'après Arago les effets attribués à la lune rousse résultent du refroidissement nocturne, refroidissement qui est sensible principalement quand le ciel est serein, c'est-à-dire quand la lune est visible. Tant que dure la rousse lune, Mes fruits sont sujets à fortune, *Calendrier des bons laboureurs*, pour 1628, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 108. Voilà qu'en une nuit un vent du nord excité par l'influence de la lune rousse, ainsi qu'ils l'appellent dans ce pays, avec une grande quantité de neige, vient repousser le beau temps, POUSSIN, *Lett.* 14 mars 1642. Ils [les jardiniers] assurent avoir observé que la nuit, quand le ciel est serein, les feuilles, les bourgeons exposés à cette lumière [de la lune d'avril] roussissent, c'est-à-dire se gèlent, quoique le thermomètre, dans l'atmosphère, se maintienne à plusieurs degrés au-dessus de zéro, ARAGO, *Astron. popul.* XXI, 32. || 5° *S. m.* Couleur rousse. Il est d'un roux ardent. Cette pie-grièche est très-aisée à reconnaître par le roux qu'elle a sur la tête, BUFF. *Ois.* t. II, p. 78. || 6° Sauce faite avec du beurre ou de la graisse qu'on a fait roussir. Faire un roux. N'ayez ni roux ni friture; que le beurre, ni le sel, ni le laitage ne passent point sur le feu, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 7° *S. m.* Espèce de campagnol. || Proverbe. À barbe rousse et noirs cheveux, ne t'y fie si tu ne veux.

— HIST. XII° s. U celes [coutumes] al rus rei [Guillaume le Roux], ki ot poi de saveir, U à vieil rei Henri, ki fu de grant poeir, *Th. le mart.* 92. || XIII° s. Entre rous poil et felonie S'entreportent grant compagnie, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 490. || XIV° s. Ung court mantel de rousse couleur, *Modus*, CXXXII. || XVI° s. Le rousseau bien faché S'en vint à la rousselle, Et luy trouva caché Un bouc sous son aisselle.... Onques puis roux ne rousse N'eurent accord parfaict, ST-GEL. 10. Dès son enfance il avoit esté surnommé Pyrrus, qui vault autant à dire comme roux, AMYOT, *Pyrrh.* 2. Il estoit un peu roux de visage, et avoit les yeux pers.... ID. *Caton*, 2. Quatre chandelles de roux [de cire jaune], D'AUB. *Fæn.* III, 3.

— ÉTYM. Provenç. et cat. *ros;* portug. *ruço ;* ital. *rosso ;* du lat. *russus*, qui est un ancien participe de *rubeo*, comme *jussus* de *jubeo*.

ROUX-VIEUX (rou-vieû), *s. m.* Voy. ROUVIEUX.

ROYAL, ALE (ro-ial, ia-l'; plusieurs prononcent roi-ial; au XVI° siècle, Bèze recommande la prononciation roi-ial, contre ro-ial), *adj.* || 1° Qui appartient, qui a rapport à un roi. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées.... ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le pape saint Grégoire a donné dès les premiers siècles cet éloge singulier à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières, ID. *Reine d'Anglet.* Je vis [lors de la mort d'un fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse].... deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur, ID. *Mar.-Thér.* Le respect qu'on inspirait aux Perses dès leur enfance pour l'autorité royale, allait jusqu'à l'excès, puisqu'ils y mêlaient de l'adoration, et paraissaient plutôt des esclaves que des sujets soumis par raison à un empire légitime, ID. *Hist.* III, 5. Elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, ID. *Reine d'Anglet.* Ces sentiments élevés qui distinguent les âmes royales d'avec les âmes du commun, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Que du bandeau royal sa tête soit ornée, RAC. *Athal.* III, 6. De tout le sang royal il ne reste que nous, ID. *Théb.* V, 3. Ces rogatons [*les trois Empereurs, le Lion et le Marseillais*] pourront amuser votre royal correspondant [le roi de Prusse], à qui je n'écris plus depuis près d'une année, VOLT. *Lett. Thiriot*, 1er mars 1769. || Maison royale, tous les princes et toutes les princesses du sang royal. On écrit d'étranges choses de ces deux sonnets [sonnets qui occupaient les beaux esprits] ; on me mande qu'ils ont partagé la cour; qu'ils ont divisé la maison royale.... BALZ. *Dissert. crit.* 9. On remarque dans l'Écriture que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, BOSS. *Mar.-Thér.* || Famille royale, les enfants et les petits-enfants du roi régnant ou du roi défunt. || Prince royal, titre de l'héritier de la couronne, dans quelques États. || Altesse royale, titre qui se donne à certains princes et à certaines princesses. Son Altesse royale le duc de.... la duchesse de.... || Par abréviation on écrit S. A. R. || La ville royale, Paris. La religion s'intéresse dans ses infortunes [du cardinal de Retz] ; la ville royale s'émeut, et Rome même menace, BOSS. *le Tellier.* || 8° Festin royal, banquet royal, festin qu'un mo-

narque fait en certaines occasions solennelles, et où tous les grands officiers remplissent les fonctions de leurs charges. || 3° Terme d'ancienne chancellerie. Lettres royaux, ordonnances royaux, lettres, ordonnances émanées de l'autorité royale. Une compagnie qui n'agissait jamais que sur le fondement d'accorder les ordonnances royaux avec la guerre civile, RETZ, IV, 47. || *Royaux* n'est point ici au masculin ; mais, suivant la règle de l'ancienne langue, les adjectifs dérivés des adjectifs latins en *is*, dont le masculin était semblable au féminin, faisaient aussi les deux genres semblables. || 4° Cas royaux, voy. CAS, n° 2. || 5° Almanach royal, livre contenant, quand la France était un royaume, les noms de la famille royale et des maisons souveraines de l'Europe, et ceux des hommes attachés à la cour et de tous les fonctionnaires civils et militaires. || 6° Il se dit de certains établissements qui étaient sous la protection d'un roi. Le musée royal. La Société royale de Londres. || 7° Digne d'un roi. Elle eut une magnificence royale ; et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas, BOSS. *Reine d'Anglet.* || C'est un royal homme, une royale femme, c'est un homme, une femme dont les excellentes qualités inspirent l'affection et le respect (locution vieillie). Parbleu, mes amis, voilà une royale femme que Mme Abraham, D'ALLAINVAL, *Éc. des Bourg.* III, 15. || 8° Cour royale, aujourd'hui cour impériale, cour de justice qui prononce sur les appels des tribunaux inférieurs de son ressort. || Chemin royal, route royale, se disait, quand la France était en royaume, des grands chemins, des grandes routes qui mènent d'une ville à une autre et dont l'entretien est à la charge de l'État. || Collége royal, nom des lycées sous la Restauration et sous Louis-Philippe. || Collége royal a été le nom du Collége de France (voy. COLLÉGE). Hardion aurait dit en grec et en latin, chez le Dauphin, qu'il faut bien se donner de garde de me donner une chaire au collége royal, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 mars 1752. || 9° Terme de fortification. Bastion royal, grand bastion. || Parapet royal, parapet de l'enceinte de la place. || 10° Armée royale, celle qui était en état d'assiéger une place forte, et qui marchait avec du canon. || 11° Fig. Tigre royal, aigle royal, tigre, aigle de la plus grande espèce. || 12° Herbe royale, la mâche. || 13° Chant royal, ancienne espèce de poésie française, composée de cinq stances de onze vers, dont le dernier sert de refrain; on y ajoute un envoi de cinq à sept vers, qui a le même refrain. || 14° Terme d'antiquité. Papier royal, le papier d'Égypte le plus blanc et le plus fin. || 15° *S. m. pl.* Les royaux, les troupes royales. || 16° *S. m. pl.* Terme de marine. Se dit quelquefois des cacatois et des papillons. || 17° *S. m.* Un royal, monnaie d'or frappée sous Philippe le Bel et ses successeurs. || 18° Marbre de Belgique dont le fond est rouge, mélangé de blanc et quelquefois de bleu. || 19° *S. f.* Royale, religieuse reçue gratis dans une abbaye, et nommée par le roi, dans certaines circonstances. || 20° Variété de pêche, de prune, de laitue et de rose, de qualité supérieure. || 21° Grosse royale, petite royale, se dit, chez les fondeurs, de deux espèces de petit plomb. || 22° A la royale, à la manière royale. Une personne vêtue de blanc, et par-dessus à la royale, belle, blonde et fort éclatante, l'appela [le maréchal ferrant qui avait eu des révélations] par son nom, ST-SIM. 68, 120. Le roi d'Israël et le roi de Juda étaient.... chacun sur son trône, vêtus à la royale, VOLT. *Phil. Bible, les Rois, Élie.* || 23° A la royale, se disait d'une manière d'apprêter certains mets. Bœuf à la royale. || Il se dit aussi d'autres choses que la cuisine. Un décrotter à la royale, Du talon gauche estropié, Obtint pour grâce spéciale, D'être boiteux de l'autre pied, *Épigr. contre les miracles de Saint-Médard.*

— HIST. XII° s. Cil de saint Waleri Renals i est venuz ; Henris li fiz Gerold, qui ert des reaus drus [ami], *Th. le mart.* 55. Et ore si veirement cume Deu vit, ki m'ad assis et afermed al sied real mun pere David, *Rois*, p. 230. || XIII° s. Mal semble que je soie de lignage roial, *Berte*, XXVI. Et quant li roial l'apierchurent, si li coururent sus et le navrerent moult durement, *Chr. de Rains*, 140. Ne te chaut de grand maison ; car en petite maison pues tu [tu peux] mener roial vie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 442. || XIV° s. Et ly autre s'enfuient hors du palais royel, *Hugues Capet*, V. 932. || XV° s. Leur sire [des Flamands] qui avoit esté nourri entre les royaux de France, FROISS. I, I, 310. Descendue de royal lignée, ID. I, I, 17. Ne demoura gueres que li roy Gadifer fut apporté illec à très grant honneur ; car il n'y eut celui qui le vist, qui ne lui fist la reverence royalle [s'agenouiller], *Perceforest*, t. IV, f° 6. || XVI° s. A tout le moins vous y vueille esmouvoir Royal promesse, en qui toute asseurance Doit consister, MAROT, II, 107. La grandeur royale et les façons de prince qu'il avoit de nature, AMYOT, *Agésil.* 1. Depuis, Lysander espia tousjours les moyens de faire oster aux deux maisons royales le privilege qu'elles avoient de la royauté, ID. *ib.* 11. Ceux qui avoient moyen portoient des royales [sorte de vêtement], mais les gens de pieds furent contraints de les laisser, ou rougner, car à tous coups les esperons s'engagoient dedans et faisoient faire des parterres, D'AUB. *Fæn.* IV, 3. On se demandoit : Estu de la ligue? Es-tu roial? ID. *Hist.* III, 275. L'autre faict le royal, et, flattant les deux parts, Veut trahir les Bourbons et tromper les Guisards, ID. *Tragiques, Princes.* J'aime à coucher dur et seul, voire sans femme à la royale, un peu bien couvert, MONT. t. III, p. 569, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *royau voie*, grand chemin ; provenç. *reial, rial ;* espagn. et portug. *real ;* ital. *regale, reale;* du lat. *regalis*, de *rex*, roi.

ROYALE (ro-ia-l'; plusieurs disent roi-ia-l'), *s. f.* Bouquet de barbe laissé sous la lèvre inférieure; dénomination qui vient probablement de ce que Louis XIII, qui rasait bien, coupa un jour la barbe à ses officiers et ne leur laissa qu'un petit bouquet au menton.

ROYALEMENT (ro-ia-le-man; plusieurs disent roi-ia-le-man), *adv.* D'une manière royale, noblement, magnifiquement. || Familièrement et par ironie. Il est royalement bête.

— HIST. XIII° s. Si le face [que le chevalier fasse le service de Dieu] si roiaument, Que Dius ne l'en sache mais [mauvais] gré, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 61. || XVI° s. Alexandre lui demanda comment il le traitteroit. Porus luy respondit qu'il le traitast royalement, AMYOT, *Alex.* 103.

— ÉTYM. *Royale*, et le suffixe *ment*.

† **ROYALISER** (ro-ia-li-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre royaliste. Des députés royalistes, envoyés dans tous les départements, royalisaient la république, BABŒUF, *Pièces*, II, p. 107. Désir des princes de voyager, afin de royaliser la France [août 1814], THIERS, *Hist. du Consulat*, LV (en vedette).

— ÉTYM. *Royal*.

ROYALISME (ro-ia-li-sm'; plusieurs disent roi-ia-li-sm'), *s. m.* Parti du roi, esprit monarchique. Le royalisme de la Vendée pendant la Révolution.

— ÉTYM. *Royaliser*.

ROYALISTE (ro-ia-li-st'; plusieurs disent roi-ia-li-st'), *adj.* Qui est partisan de la royauté; qui est attaché au parti du roi. Le parti royaliste. Les opinions royalistes. || Fig. Être plus royaliste que le roi, se dit de celui qui prend les intérêts d'un autre plus que cet autre ne les prend lui-même ou ne veut qu'on les prenne. || Substantivement. Un royaliste. Dans les guerres de religion, les royalistes et les ligueurs. En Angleterre, durant la révolution, les royalistes et les parlementaires. En France, durant la Révolution, les royalistes et les républicains.

— ÉTYM. *Royaliser*.

† **ROYAN** (ro-ian), *s. m.* Nom, à Bordeaux, de la sardine, ainsi dite du petit port de *Royan*, où on la pêche.

ROYAUME (ro-iô-m'; plusieurs disent roi-iô-m' ; au XVII° siècle, quelques-uns disaient ré-ô-m', condamné par Chifflet, *Gramm.* p. 201 ; au XVI°, Palsgrave, p. 62, dit qu'on écrivait royalme et qu'on prononçait royame), *s. m.* || 1° État gouverné par un roi. Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnaît son roi gardé par la Providence et réservé à ses grands ouvrages, BOSS. *le Tellier.* Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? ID. *Duch. d'Orl.* Quoique le roi d'Angleterre [Charles II].... sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvait honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde, ID. *ib.* L'auguste maison d'Autriche, où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs et une si grande affluence de maisons royales avec tant d'États et de royaumes, qu'on a prévu il y a longtemps qu'elle en serait surchargée, ID. *Mar.-Thér.* Un royaume n'est que comme une grande famille, dont les membres sont liés au chef et en dépendent, BOURDAL. 2° *dim. après Pâques, Dominic*, t. II, p. 11. Si c'est assez d'avoir à répondre de soi seul, quel poids, quel accablement que celui que donne tout un royaume! LA BRUY. X. || Anciennement. Le royaume des lis, la France. || Par exagération et familièrement. Je ne ferais pas cela pour un royaume, je n'irais pas là pour un royaume, je ne ferais cela, je n'irais là à aucun prix. || 2° Les trois royaumes ou le royaume uni, se dit de la Grande-Bretagne, depuis la réunion de l'Irlande et de l'Écosse. Une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Terme de l'Écriture. Le royaume des cieux, le royaume de Jésus-Christ, le paradis, le règne de Dieu. Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs, SACI, *Bible, Évang. St Jean*, XVIII, 36. Seigneur, votre royaume est dans vos fidèles; et je le trouverai dans moi-même, si j'y trouve votre esprit et vos sentiments, PASC. *Bon usage des maladies.* Saint Paul est venu apprendre aux hommes..., que le royaume de Dieu ne consistait pas en la chair, mais en l'esprit, ID. *Pens.* XV, 3 bis, édit. HAVET. Le même qui leur a prédit leurs peines et leurs adversités s'est engagé à leur donner son royaume, et, dans ce royaume céleste, une félicité parfaite, BOURDAL. 4° *dim. après l'épip. Dominic.* t. I, p. 208. || 4° Le royaume sombre, les enfers. Mais ne négligeons rien, et du royaume sombre Faisons par Tirésie évoquer sa grande ombre, CORN. *Œdipe*, I, 4. || Populairement. Le royaume des taupes, le cimetière, le tombeau. || 5° Fig. et par plaisanterie. Le royaume du code, tout ce qui concerne le droit et son étude. Ne vois-tu rien en moi qui sente l'écolier? Comme il est malaisé qu'au royaume du code On apprenne à se faire un visage à la mode, J'ai lieu d'appréhender.... CORN. *Ment.* I, 1. || 6° Caisse, dite aussi loupe, qui sert aux peintres de décor à s'asseoir ou à s'élever. || Proverbe. Au royaume des aveugles les borgnes sont rois (voy. AVEUGLE).

— HIST. XI° s. A grant dolur [je] tendrai puis mun reialme, *Ch. de Rol.* CCV. || XII° s. Mais en iert [sera] li roiaumes en larmes et en plors, *Sax.* XXVII. Li prelat del reaume, *Th. le mart.* 81. Mais Deus ad, bien le sai, cele ire desturnée Qu'il aveit al realme et al pueple aprestée, *ib.* 153. || XIII° s. Et le drap [du manteau] en fut fait au reaume de Frise, *Berte*, XXXI. Et cest establissement commande il à tenir par tout le roiame de France,... BEAUM. XIII, 12. Et disoit que il [un cordelier] ne trouvoit ne es creans ne es mescreans, que onques reaume se perdist, mez que par defaute de droit, JOINV. 199. Semiramis, sa mere [de Ninus], tint le regne et le roiaume toute sa vie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 33. || XV° s. Le roi defendit, sur peine de perdre le royaume [d'être banni], qu'il ne fust nul qui.... FROISS. I, I, 10. Le mireor liement pris; Si le boutai dedans mon sein.... Ne l'euisse rendu arriere Pour le royalme de Baviere, ID. *Espinette amour.* || XVI° s. La succession au royaume appartenoit au filz aisné, AMYOT, *Agésil.* 1.

— ÉTYM. Provenç. *reyalme, realme;* ancien espagn. *realme, reame;* ital. *reame;* mots qui supposent une forme *regalimen*, de *regalis*, royal.

ROYAUTÉ (ro-iô-té; plusieurs disent roi-iô-té), *s. f.* || 1° Dignité de roi. Quelque condition qu'on se figure, si l'on assemble tous les biens qui peuvent nous appartenir, la royauté est le plus beau poste du monde, PASC. *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. Jamais prince ne fut plus capable [que Charles Ier] de rendre la royauté non-seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples, BOSS. *Reine d'Anglet.* Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église, qui est son tout, aussi bien que du saint-siége, qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la royauté comme à son chef? ID. *ib.* Il [Dieu] voulait découvrir par un grand exemple tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime, ID. *ib.* C'est de là [l'hérésie] que nous est né ce prétendu règne du Christ, inconnu jusques alors dans le christianisme, qui devait anéantir toute la royauté et égaler tous les hommes, ID. *ib.* La très-chrétienne maison de France, qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après sept cents ans d'une royauté établie, dans sa force et dans sa fleur, ID. *Mar.-Thér.* Les princes alliés eurent d'abord quelque répugnance à mettre Polydamas [un simple particulier] dans la royauté, FÉN. *Tél.* XXI. Si l'on trouve des vestiges de quelque royauté parmi eux [peuples du Nord], c'est qu'on a pris pour des rois les chefs des armées ou des républiques, MONTESQ.

Lett. pers. 131. On peut être étonné de voir que la royauté continua de subsister à Sparte, après qu'elle eut été détruite dans toute la Grèce, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 353. || 2° Il se dit en parlant du roi de la fève. La royauté de la fève ne dure que le temps du repas. || Il a payé sa royauté, il a donné un repas à ceux avec qui il avait fait les Rois.

— HIST. XII° s. Mi quinze freres tot sont roi coronez; N'i a celui n'ait quatre reautez, *Bat. d'Aleschans*, v. 4641. || XIII° s. Au roi Ninus et à sa reauté; car lui font les estoires chief des premiers rois, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 33. Et s'ele n'avoit nul tresor, Fors que sans plus sa grant biauté, Si seroit une royauté, *Bl. et Jeh.* 570. || XV° s. Le samedy veille de la Tiphaine [Épiphanie], après ce que le suppliant et son plus prouchain voisin orent fait leur royaulté [fête des Rois], DU CANGE, *regalitas*. || XVI° s. La loy exempte et dispense de ceste subjection les enfans qui doivent succeder à la royauté, AMYOT, *Agésil.* 1. La royauté [c'est Charles IX qui parle] me nuit et me rend miserable; Jamais à la grandeur amour n'est favorable, DESPORTES, *Diverses amours*, XL, *Stances pour Charles IX*.

— ÉTYM. Bas-lat. *regalitatem*, de *regalis*, royal.

† **ROYOC** (ro-iok), *s. m.* Plante exotique qui donne une couleur jaune, la morinde royoc, famille des rubiacées.

† **ROZANE** (ro-za-n'), *s. f.* Variété de pêche.

1. **RU** (ru), *s. m.* Canal fourni par un petit ruisseau. Il n'y a que le ru entre ces deux maisons. || Dans la basse Bourgogne, ruisseau provenant de source.

— HIST. XIII° s. Or est ainsi que, quant ces deux ruz de ces deux fonteinnes viennent ensemble, ce appele l'en le flueve de Jourdain là où Dieu fu bauptizié, JOINV. 276. Le ru de la fonteinne couroit parmi le courtil, ID. 285. || XIV° s. Comme my devanchier eussent mis ou fait mettre une huche à mettre poisson en un rieu de Somme.... DU CANGE, *riale*. || XV° s. ....Il y avoit un petit ru d'eau, ils le passerent tout bellement et se fortifierent, FROISS. II, III, 31. Au petit ru boit tourterelle, Plus aise qu'en riviere isnelle, E. DESCH. *Poes. mss.* f° 286.

— ÉTYM. Wall. *rew*, *ri*; provenç. *riu*; espagn. *rio*; ital. *rivo*, *rio*; du latin *rivus*, pour *srivus*, radical sanscrit *sru*, couler.

† 2. **RU** (ru), *s. m.* Dans les danses (branles) du XVI° siècle, on nommait ru de vache une secousse donnée de côté par la jambe à la manière des vaches et des veaux quand ils jettent de côté leur jambe de derrière.

— HIST. XVI° s. Et si l'un des pieds est eslevé à coustiere de l'aultre et non en devant comme la greve [mouvement de la jambe en avant dans les danses], ny en derrier comme la ruade, ce mouvement s'appelle ru de vache, parce que les vaches ruent de cette mode à cousté et non en derrier comme les chevaulx, THOINOT ARBEAU (TABOUROT), *Orchesographie*, f° 46, recto.

— ÉTYM. *Ruer*.

RUADE (ru-a-d'), *s. f.* || 1° Action par laquelle le train de derrière subitement enlevé permet à l'animal de lancer vivement en arrière les membres postérieurs, pour frapper, ou pour compléter un saut en franchissant un obstacle. L'autre [le cheval].... lui lance [au loup] une ruade Qui vous lui met en marmelade Les mandibules et les dents, LA FONT. *Fables*, V, 8. Je voulus monter sur ma mule, qui me lança une ruade dont j'aurais été peut-être estropié toute ma vie, si j'eusse reçu le coup de plus loin, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 8. L'âne lui détachait des ruades pour le faire retourner, VOLT. *Taur.* 1. Si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource; car l'ours lui saute d'abord sur le dos, et le serre si fortement qu'il vient à bout de l'étouffer et de le dévorer, BUFF. *Quadr.* t. VIII, p. 69. || 2° Fig. Emportement, violence, brutalité inattendue. Charles X croit que la révolution qui l'a renversé est une conspiration creusée, minée, chauffée de longue main; erreur, c'est tout simplement une ruade du peuple, V. HUGO, *Journal d'un révolutionnaire de* 1830, *septembre*. || 3° Se disait autrefois, dans la danse, du mouvement par lequel le danseur lançait le pied en arrière.

— HIST. XVI° s. Ruade seiche, COTGRAVE. Et ce que les Italiens disent qu'en la bataille de Fornuove, le cheval du roy [Charles VIII] le deschargea, à ruades et coups de pieds, des ennemis qui le pressoient.... MONT. I, 359.

— ÉTYM. *Ruer*.

RUBACE (ru-ba-s') ou **RUBACELLE** (ru-ba-sè-l'), *s. f.* || 1° Terme de joaillier. Rubis d'une couleur claire. || On dit aussi rubicelle. || 2° Variété de quartz hyalin, teinte artificiellement par l'introduction de dissolutions colorées dans les fissures que l'on fait naître à l'intérieur de leur masse en la chauffant au rouge et la plongeant subitement dans l'eau froide, LEGOARANT.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *ruber*, rouge.

RUBAN (ru-ban), *s. m.* || 1° Tissu de soie, de fil, de laine, etc. plat, mince et étroit. Beaucoup de pauvres ouvriers faiseurs de rubans se plaignent fort de cet édit [qui défendait des passements d'or, etc.], GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 257. A quoi servent tous ces rubans dont vous voilà lardé depuis les pieds jusqu'à la tête? MOL. *l'Av.* I, 5. Le maréchal de Bellefond totalement ridicule, parce que, par modestie et par mine indifférente, il avait négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, SÉV. 502. L'argent ne nous vient pas si vite que l'on pense; Chacun de tes rubans me coûte une sentence, RAC. *Plaid.* I, 4. Habits, cornettes, pièces de toiles et rubans de toutes couleurs, et le ruban lui seul est un terrible séducteur de jeunes filles, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. || 2° Ruban qui se porte à la boutonnière et qui indique qu'on appartient à un ordre de chevalerie. Le ruban de la Légion d'honneur. Régner, c'est n'être point avare De lois, de rubans, de grands mots, BÉRANG. *Math. Brun.* Pour des rubans la France entière Fut en proie à de longs débats, ID. *Mon habit.* || 3° Ruban de queue, voy. QUEUE, n° 14. || 4° Fig. Ce qui présente l'aspect d'un ruban. Il [le zèbre] a la robe rayée de rubans noirs et blancs, BUFF. *Morc. choisis*, p. 180. .... ce ruban frisé qui va s'amincissant Sous le rabot léger qui l'enlève en glissant, DELILLE, *Imag.* VIII. Un éclair brille dans la nuée fendue par le tonnerre, et parcourt de ses rubans de feu les nuages épars dans la région de l'air, BERN. DE ST-P. *Prol. à l'Arcad.* Ce banc est un plâtre distribué par petits lits, dans les intervalles desquels on voit des rubans de cristaux gypseux, DESMAREST, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 37. || Toute bande étroite que l'on distingue sur la superficie d'une coquille. || 5° Terme de filature. Ruban, action de donner à la filasse la forme d'un ruban. || 6° Terme d'architecture. Ornement en forme de ruban tortillé. || 7° Terme d'anatomie. Rubans de la glotte ou rubans vocaux, l'un des noms des cordes vocales. || 8° Terme de blason. Bande très-étroite. || 9° Canon à ruban, canon d'arme portative, formé par une lame de métal, qu'on plie en ruban autour d'une broche et qu'on soude le long de la spirale de jonction. || 10° Bande de pâte dont on entoure certaines pâtisseries. || 11° Cire réduite en petits filets plats. || 12° Ruban-d'eau, sorte de plante aquatique, *sparganium ramosum*, typhacées, à qui ses longues feuilles ont fait donner ce nom. || Ruban panaché, variété du roseau cultivé.

— HIST. XV° s. Ung riban garni d'une lerme d'or d'un bout et d'une esguille de l'autre bout, *Bibl. des Ch.* 6° série, t. I, p. 427. || XVI° s. Je voudrois estre le riban Qui serre ta belle poitrine, RONS. 508. Petits rubans de filet, semblables à ceux dont les femmes entortillent et lient leurs cheveux, PARÉ, XIII, 23.

— ÉTYM. Wallon et Berry, *riban*; angl. *ribbon*. Origine incertaine; il est plus ancien que ne le ferait croire l'historique : on trouve dans du Cange *rubanus*, en un texte de 1367. Diez y voit le mot allemand *Band*, lien, comme dans *hau-ban*, *raban*, et pense que la première syllabe répond à *Ring*, anneau : flamand, *ring-band*, cravate.

† **RUBANÉ, ÉE** (ru-ba-né, née), *part. passé* de rubaner. || 1° Terme d'histoire naturelle. Marqué de bandes longitudinales qui ressemblent à des rubans. Tout le manteau de ce pic [l'épeiche de la Louisiane] est agréablement rayé et rubané de blanc et de noir par bandelettes transversales, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 108. || Qui est aplati en forme de ruban. || 2° Se dit d'un canon de fusil fait d'un ruban de métal.

† **RUBANÉE** (ru-ba-née), *s. f.* Espèce de couleuvre.

† **RUBANEMENT** (ru-ba-ne-man), *s. f.* Terme didactique. Disposition en forme de ruban. L'état du rubanement de certains filons métallifères qui semble se concilier avec l'idée de leur remplissage par des incrustations successives, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 704

† **RUBANER** (ru-ba-né), *v. a.* || 1° Garnir de rubans. Rubaner un bonnet. || Garnir de petits rubans de fil l'intérieur du couvercle d'une malle. || 2° Disposer en rubans les fibres du lin ou du chanvre. || 3° Partager la cire en petites bandelettes. || 4° Tordre un morceau de fer pour en faire un canon de fusil.

— HIST. XVI° s. Rubenner, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ruban*.

RUBANERIE (ru-ba-ne-rie), *s. f.* Profession, commerce du rubanier. || Petite rubanerie, celle qui comprend le ruban de fil, le ruban de laine, le ruban de coton, le ruban de filoselle, par opposition à grande rubanerie, qui ne comprend que le ruban de soie et celui où l'or et l'argent se mélangent à la soie.

— ÉTYM. *Rubaner*.

† **RUBANEUR** (ru-ba-neur), *adj.* Terme de filature. Qui donne à la filasse la forme de ruban. Tambour rubaneur.

RUBANIER, IÈRE (ru-ba-nié, niè-r'), *adj.* || 1° Qui concerne le commerce, la fabrication des rubans. L'industrie rubanière. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique ou vend des rubans. || *Adj.* Défense auxdits maîtres tissutiers et rubaniers de faire et fabriquer aucunes étoffes excédant ladite [largeur un tiers d'aune], et tenir aucuns métiers des étoffes de la grande navette, *Arrêt du conseil d'État*, 8 avr. 1666. || Autrefois les marchands rubaniers prenaient la qualification de tissutiers-rubaniers; ils s'appelaient aussi ouvriers de la petite navette. || 3° Rubanier, synonyme de ruban-d'eau.

— HIST. XVI° s. Rubennier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ruban*.

RUBARBE (ru-bar-b'), *s. f.* Voy. RHUBARBE.

RUBÉFACTION (ru-bé-fa-ksion), *s. f.* Terme de médecine. Rougeur déterminée sur une surface par l'action irritante d'un médicament, d'un rubéfiant, par exemple d'un épispastique, d'un irritant, d'une friction sèche, etc.

— HIST. XVI° s. Chaleur immoderée fait mordication, dont s'ensuit rubrifaction, PARÉ, XXV, 3.

— ÉTYM. Voy. RUBÉFIER. On trouve aussi *rubefiement*.

RUBÉFIANT, ANTE (ru-bé-fi-an, an-t'), *adj.* Terme de médecine. Il se dit de médicaments irritants légers, qui, appliqués sur la peau, déterminent un afflux sanguin dans ses capillaires, et lui font acquérir la teinte rouge de l'inflammation. || *S. m.* Un rubéfiant.

— HIST. XVI° s. Vesicatoire, ou rubrifiant selon les Latins, selon les Grecs phenigme, est.... PARÉ, XXV, 33.

RUBÉFIÉ, ÉE (ru-bé-fi-é, ée), *part. passé* de rubéfier. La peau rubéfiée par un sinapisme.

RUBÉFIER (ru-bé-fi-é), *v. a.* Je rubéfiais, nous rubéfiions, vous rubéfiiez; que je rubéfie, que nous rubéfiions, que vous rubéfiiez. Rendre rouge, enflammé par l'application de rubéfiants.

— HIST. XV° s. Car on le doibt rubifier, Et ce est le labour premier, *la Font.* (1413), 513.

— ÉTYM. Lat. *rubefacere*, de *ruber*, rouge, et *facere*, faire; provenç. et espagn. *rubificar*; ital. *rubificare*.

† **RUBÉOLE** (ru-bé-o-l'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de roséole.

— ÉTYM. Lat. *ruber*, rouge.

† **RUBÉOLIQUE** (ru-bé-o-li-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à la rougeole.

† **RUBESCENT, ENTE** (ru-bè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Un peu rouge, qui commence à rougir.

— ÉTYM. Lat. *rubescere*, devenir rouge.

RUBIACÉES (ru-bi-a-sée), *s. f. plur.* Famille de plantes dont quelques-unes fournissent une teinture rouge.

— ÉTYM. Lat. *rubia*, garance, de *rubere*, être rouge.

† **RUBIACIQUE** (ru-bi-a-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide rubiacique, acide incolore retiré de la garance (*rubia*).

RUBICAN (ru-bi-kan), *adj. m.* Se dit de tout cheval noir, bai ou alezan, dont la robe présente des poils blancs disséminés çà et là. || On ajoute rubican au nom de la robe; par exemple : bai clair rubican. || *S. m.* Le rubican, la couleur d'un cheval rubican.

— HIST. XVI° s. Le cheval bay, appelé rupricam, aiant poil gris en quelque endroit, mesmes à la queue, sera bien marqué s'il a des poils blancs depuis la main en arriere, O. DE SERRES, 302.

— ÉTYM. On a proposé le lat. *ruber*, rouge, et *canus*, blanc; mais ce paraît être l'adj. bas-lat. *rubricantem*, rougeâtre, de *rubrica*, rubrique.

† **RUBICELLE** (ru-bi-sè-l'), *s. f.* Voy. RUBACE.

† **RUBICOLLE** (ru-bi-ko-l'), *s. f.* La saxicole rubicolle, oiseau.

— ÉTYM. Lat. *ruber*, rouge, et *collum*, cou.

† **RUBICON** (ru-bi-kon), *s. m.* Petit fleuve d'Italie qui servait de limite entre la Gaule Cisalpine et l'Italie proprement dite, et qu'il était défendu de passer à la tête d'une armée ou d'une légion ; César le franchit quand il commença la guerre civile. || Fig. Passer le Rubicon, se décider à quelque chose de hasardeux, d'irrévocable. Je représentai au régent que mollir serait sa perte, que le Rubicon était passé, ST-SIM. 513, 41. Je faisais, en l'honneur du célibat, des prosopopées autrement éloquentes que les tiennes ; et pourtant j'ai fini par passer le Rubicon [je me suis marié], CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § V.

— REM. M. Thiers a employé ce mot dans un sens que la langue n'admet pas : Il [Napoléon] était au bord de ce fleuve [le Niémen], qui, on peut le dire, était le Rubicon de sa prospérité, *Hist. de l'emp.* XXV.

RUBICOND, ONDE (ru-bi-kon, kon-d'), *adj.* Qui est rouge, en parlant du visage, de la face, ou qui a la face rouge, en parlant d'une personne. Il est rubicond. Le licencié qui l'accompagne, cette face rubiconde, se nomme don Chérubin Tonto, c'est un chanoine de l'Église de Tolède, LESAGE, *Gil Bl.* VII, 13. Nous ne sommes de fer ni vous ni moi ; mais, avec du régime, nous existons ; et je vois mourir à droite et à gauche de gros cochons à face large et rubiconde, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 18 mars 1752. D'un sot à face rubiconde Ils [nos fils] feront un épicurien, BÉRANG. *Âge fut.*

— ÉTYM. Lat. *rubicundus*, qui est le participe du verbe *rubico*, dénominatif d'un *rubicus*, tous deux ne se retrouvant pas et dérivés de *ruber*, rouge.

† **RUBICOT** (ru-bi-ko), *s. m.* Voy. PTÉROPE.

† **RUBIDIUM** (ru-bi-di-om'), *s. m.* Nom d'un nouveau métal découvert par MM. Bunsen et Kirchhoff, et donnant, dans le spectre, deux raies rouges. Le corps ainsi découvert [par l'analyse spectrale].... fut nommé rubidium, pour rappeler les belles raies rouges que contient son spectre, et qui ont servi à le faire connaître, DELAUNAY, *Ann. du Bur. des longit.* 1869, p. 515.

— ÉTYM. Lat. *rubidus*, rouge brun.

† **RUBIETTE** (ru-bi-è-t'), *s. f.* Voy. ROSSIGNOL, n° 2.

† **RUBIGINEUX, EUSE** (ru-bi-ji-neû, neû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui est plein de rouille. || Qui est de la couleur de la rouille. Elles [les parties calcaires d'une roche] se dissolvent dans les acides avec une vive effervescence, et laissent un sédiment de terre rubigineuse assez volumineux, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 98.

— ÉTYM. Lat. *rubiginosus*, de *rubigo* (voy. ROUILLE).

RUBINE (ru-bi-n'), *s. f.* Ancien terme de chimie. Préparation de métaux dont la couleur est d'un rouge approchant de celle du rubis. || Rubine d'antimoine, ancien nom de l'oxysulfure d'antimoine contenant 6 à 8 atomes d'oxyde pour 1 atome de sulfure. || Rubine d'argent ou argent rouge, anciens noms sous lesquels on a confondu deux espèces minérales appartenant à la famille des sulfurides et au genre sulfure ; ces espèces sont l'*argyrythrose* et la *proustite*. || Rubine d'arsenic, sulfure d'arsenic composé d'un atome de chaque substance. || Rubine de soufre ou rubis de soufre, c'était un mélange de soufre avec une huile fixe, LEGOARANT.

— ÉTYM. Voy. RUBIS.

† **RUBINIQUE** (ru-bi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide rubinique, acide obtenu en même temps que l'acide japonique, lorsqu'on traite la catéchine par les alcalis.

RUBIS (ru-bi ; l'*s* ne se prononce pas même devant une voyelle, ce que Chifflet remarque aussi au XVII° siècle, *Gramm.* p. 216), *s. m.* || 1° Pierre précieuse, rouge et transparente. Telle qu'une bergère aux plus beaux jours de fête De superbes rubis ne charge point sa tête, BOIL. *Art poét.* II. Son turban disparaît sous les feux des rubis, VOLT. *Scythes*, I, 1. Le plus gros rubis qu'on connaisse dans le monde fut apporté de la Chine au prince Gagarin, passa depuis dans les mains de Menzikoff, et est actuellement un des ornements de la couronne impériale, ID. *Russie*, II, 12. Les royaumes de Pégu, d'Ava, d'Aracan, de Lagos, où l'on trouve les plus beaux rubis de la terre, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 12. L'usage du rubis est borné, à cause de sa rareté et de son peu de volume, aux bijoux et à l'horlogerie, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 293. À grosseur et à qualité égales, le diamant a plus de prix que le rubis, le rubis plus que le saphir, THENARD, *Traité de chimie*, t. II, p. 203. || Rubis oriental, la première des pierres de couleur pour le prix comme pour la beauté (couleur du rayon rouge du spectre solaire). Les anciens les nommaient *carbunculos*, escarboucles. || Rubis balais, celui qui est d'un rouge léger. || Rubis spinelle, rubis plutôt rose que rouge. || Rubis blanc, variété de corindon qu'on nomme aussi saphir blanc ; pierre blanche à quatre pans. || Rubis de Bohême, grenat d'un beau rouge ; variété de quartz hyalin. || Rubis du Brésil, nom donné à des topazes de ce pays chauffées jusqu'à les faire rougir. || Rubis de Sibérie, tourmaline rouge. || 2° Faire rubis sur l'ongle, boire et vider le verre de façon qu'il y reste à peine une goutte de vin, qui, mise sur l'ongle, représente un rubis. Je sirote mon vin, quel qu'il soit, vieux, nouveau ; Je fais rubis sur l'ongle, et n'y mets jamais d'eau, REGNARD, *Fol. amour.* III, 4. || Fig. Rubis sur l'ongle, exactement. Faire payer rubis sur l'ongle. La sottise en est faite ; Il faut la boire : aussi la buvons-nous Rubis sur l'ongle, PIRON, *Contes.* || 3° Faux rubis, variété transparente de fluorine ayant la couleur de rubis. || 4° Rose rubis, voy. ROSE, n° 6. || 5° Un oiseau-mouche. || 6° Fig. et poétiquement. Il se dit des choses qui ont la forme ou la couleur du rubis. Et leurs pieds, en glissant sur la terre arrosée, En liquides rubis dispersent la rosée, DELILLE, *Pitié*, IV. || 7° Rubis de soufre, voy. RUBINE. || 8° Fig. et populairement. Boutons ou élevures rouges qui viennent au nez et sur le visage. Où maints rubis balais tous rougissants de vin.... RÉGNIER, *Sat.* X. Charmé de revoir l'Aurore, Le verre en main, je lui dis : Vois-tu sur la rive more Plus qu'à mon nez de rubis ? MAÎTRE ADAM (le menuisier de Nevers), *Chanson bachique.*

— HIST. XII° s. [Charles] Qui des rois crestiens est topaze et rubis, *Sax.* XXVI. || XIII° s. Li covercles est d'un rubi Qui à le [la] coupe se joint si, *Partonop.* V. 1025. En ceste isle [Ceylan] treuve l'en les rubis, et en nulle autre contrée du monde ne croissent, fors que en ceste isle, MARC POL, p. 586. Por celi [celle] servir qui li samble Li rubis de toutes biautez, *Lai de l'ombre.* || XV° s. Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pippe De vin blanc et clairet, Et duquel la couleur richement participe Du rouge et violet, BASSELIN, *Vau de Vire*, 6. || XVI° s. Pour les lentilles, rubis ou safirs qui sont au visage, appellés à Paris tanes, l'on usera de ces remedes, O. DE SERRES, 969.

— ÉTYM. Prov. *robi* et *robina* ; espagn. *rubi* ; port. *rubi*, *rubim* ; ital. *rubino* ; du lat. *ruber*, rouge. Le français devrait être *rubin* ; sous sa forme, il provient probablement du provençal ; l'*s* qui y est restée est le signe de l'ancien nominatif.

RUBRICAIRE (ru-bri-kè-r'), *s. m.* Homme qui sait bien les règles, les rubriques du bréviaire. Si le rubricaire sortait de ses bornes, et que, devenant docteur, il décidât.... respectons néanmoins ce rubricaire, quel qu'il soit, à cause de l'autorité des auteurs qui l'ont rapporté au huitième ou neuvième siècle, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 40.

— ÉTYM. *Rubrique.*

† **RUBRICATEUR** (ru-bri-ka-teur), *s. m.* Artiste qui écrivait les mots en couleur. || Celui qui peignait les miniatures, dans les manuscrits du moyen âge.

— ÉTYM. *Rubriquer.*

† **RUBRIFIQUE** (ru-bri-fi-k'), *adj.* Terme didactique. Qui rend rouge. Des rayons rubrifiques, jaunifiques, c'est-à-dire excitant la sensation du rouge, du jaune, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

— ÉTYM. Lat. *ruber*, rouge, et *facere*, faire.

RUBRIQUE (ru-bri-k'), *s. f.* || 1° Terre rouge dont les chirurgiens se servaient autrefois pour étancher le sang. || 2° Sorte de craie rouge dont les charpentiers frottent la corde avec laquelle ils marquent ce qu'il faut ôter des pièces de bois à équarrir. || Ocre rouge artificielle. || 3° Titres des livres de droit civil et canon, qu'autrefois on écrivait en rouge. Si vous avez besoin de lois et de rubriques, Je sais le Code entier avec ses Authentiques, CORN. *Ment.* I, 6. || 4° Dans l'Église, les rubriques, les règles selon lesquelles on doit célébrer la liturgie et l'office divin, parce que, dans les missels, les rituels, les bréviaires, etc. on les a communément écrites en lettres rouges. Il sait les rubriques par cœur. Sur la parole de celui qui a écrit les rubriques de l'Ordre romain, je ne nie point du tout qu'on ait mêlé le pain sacré dans du vin qui ne l'était pas, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 40. || Petites règles, imprimées ordinairement en rouge dans le corps du bréviaire, et enseignant ce qu'il faut dire dans les divers temps de l'année à chacune des heures canoniales. || 5° Par extension. Titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue. Cette nouvelle est sous la rubrique de Londres. || Indication fausse du lieu de la publication d'un livre. Beaucoup de livres imprimés en France portent la rubrique de Genève, de la Haye ou de Londres. || 6° Familièrement. Méthodes, règles, pratiques anciennes. On n'y sait guère alors que la vieille rubrique, CORN. *Galerie*, I, 7. Les grands en toutes choses se forment et se moulent sur de plus grands, qui, de leur part, pour n'avoir rien de commun avec leurs inférieurs, renoncent volontiers à toutes les rubriques d'honneurs et de distinctions dont leur condition se trouve chargée, LA BRUY. XIV. Moins circonspect à son égard [d'une dame] qu'au mien, il mettait en œuvre avec elle les rubriques communes de la galanterie, Mme DE STAAL, *Mém.* t. I, p. 72. Voilà ses sots discours, toujours même rubrique, DUFRÉNY, *Dédit*, I, 1. || 7° Fig. et familièrement. Ruses, finesses. Il n'a pas affaire à un sot, et vous savez des rubriques qu'il ne sait pas, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 7. Vous y savez, monsieur, d'admirables rubriques, TH. CORN. *Amour à la mode*, I, 3. C'est dans cette occasion qu'il me fit voir qu'il était consommé dans toutes sortes de rubriques, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 3.

— HIST. XIII° s. Et totes les rubriches estoient escrites, chascune par soi vermeilles, *Ass. de Jerus.* I, 25. || XIV° s. La premiere rebriche est de l'ordenance du premier traitié, H. DE MONDEVILLE, f° 1. || XV° s. Et en effet, de ces droitz cy, Toute la premiere rubriche, C'est, de jure naturali, COQUILL. *Droits nouv.*

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *rubrica* ; du lat. *rubrica*, [terre] rouge, de *ruber*, rouge.

† **RUBRIQUER** (ru-bri-ké), *v. a.* Marquer à la rubrique, à la couleur rouge. En corrigeant les épreuves, en rubriquant les exemplaires, en repassant à la plume les passages mal venus, il [Schæffer] étudie cet art nouveau [l'imprimerie], CH. YRIARTE, *Moniteur univer.* 22 oct. 1868, p. 1405, 6° col.

— ÉTYM. Lat. *rubricare*, colorer avec la rubrique.

† **RUCHAIRE** (ru-chè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Épithète donné à un insecte hyménoptère qui construit des ruches.

RUCHE (ru-ch'), *s. f.* || 1° Demeure où les abeilles vivent et font le miel. Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui, et chacune d'elles forme cet hexagone aussi exactement la première fois que la dernière, PASC. *Fragm. sur le vide.* Une ruche est d'une structure sans comparaison plus ingénieuse que la cabane d'un Huron, FONTEN. *Sur la poés. en génér. Œuvr.* t. VIII, p. 318. Quel abîme aux yeux du sage qu'une ruche d'abeilles ! quelle sagesse profonde se cache dans cet abîme ! BONNET, 2° *mém. abeilles.* || Particulièrement. Logement des abeilles qui reçoivent les soins de l'homme, c'est ordinairement un panier en forme de cloche. || Ruche de verre, ruche vitrée en forme de pyramide tronquée, dans laquelle on met les abeilles pour observer leurs travaux. || 2° Le panier et les abeilles qu'il contient. Il a tant de ruches. Une ruche est une république où chaque individu ne travaille que pour la société, BUFF. *Nature des anim.* || Châtrer une ruche, voy. CHÂTRER. || Fig. Il ne faut point fâcher une ruche, il ne faut pas s'attirer une multitude de petits ennemis. || 3° Habitation des insectes, des vers qui vivent en société. || 4° Ruche marine ou aquatique, éponge habitée par des animaux aquatiques. || 5° Terme de marine. Carcasse d'un bâtiment neuf, avant qu'il soit ponté. || 6° Terme de pêche. Sorte de machine pour prendre le poisson. Faisons aussi défenses de se servir de ruches, paniers et autres engins, pour prendre crevettes depuis le 1er mars jusques au dernier du mois de mai, *Ordonn.* août 1681. || 7° Dans les salines de Normandie, la ruche était une mesure contenant environ cinquante livres de sel. || 8° Bande plissée d'étoffe, de tulle ou de dentelle qui, dans la toilette des femmes, sert d'ornement à différents ajustements, tels que bonnets, collerettes, chapeaux, robes ; ainsi dite par comparaison avec la gaufre des ruches. || Ruche chicorée, bande d'étoffe de soie, ou de laine ou de percale déchiquetée à l'emporte-pièce en forme de dents de soie ou autres, que l'on plisse à doubles ou à triples plis.

— HIST. XIII° s. Et si poet hom pestre huit rouches de tout l'hiver d'un galoun [gallon] de meel, *Bibl. des Chartes*, 4° série, t. II, p. 367. ....Sunt essains plus grans que de mouches Qui se recueillent en lor rouches, *la Rose*, 8762. || XV° s. Rucques ou vaisseaulx de mouches à miel et cire, DU CANGE, *rusca.* || XVI° s. L'on façonne les rusches de bois,

de pierre, de terre cuite, de brique, d'escorce d'arbres, de paille; on les enferme dans les murailles.... O. DE SERRES, 436. Les Portugais pressants la ville de Tamly.... les habitants d'icelle porterent sur la muraille grand'quantité de ruches, de quoy ils sont riches; et à tout du feu chasserent les abeilles si vifvement sur leurs ennemis qu'ils les meirent en route, MONT. II, 190.

— ÉTYM. On fait venir ce mot du celtique: bas-bret. *rusken*, écorce et ruche; gaélique, *rusg*, écorce; cornouaillais du IXe siècle, *rusc*, écorce: les ruches étant faites d'écorce d'arbres. En provençal *rusca* veut dire écorce. D'un autre côté des gloses anciennes donnent l'anc. haut-all. *rusca*, panier, corbeille.

† **RUCHÉE** (ru-chée), *s. f.* Produit d'une ruche. || Population entière d'une ruche.

— HIST. XVIe s. Quant à la ruchée d'abeilles qui se vint poser sur la pouppe de la navire de Dion.... AMYOT, *Dion*, 30. Nous communiquons une question; on nous en redonne une ruchée, MONT. IV, 239.

1. **RUCHER** (ru-ché; l'r ne se lie jamais), *s. m.* Endroit où sont les ruches. On doit exposer le rucher au midi et le garantir de la pluie et de la trop grande ardeur du soleil, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 361, dans POUGENS. || Lieu où il y a beaucoup de ruches.

— HIST. XVIe s. Si le païs est aucunement sujet aux vents, l'apier ou ruschier sera hautement fermé de muraille.... O. DE SERRES, 432. Nous fournirons le ruscher de toutes sortes de plantes.... ID. 433.

— ÉTYM. *Ruche.*

† 2. **RUCHER** (ru-ché), *v. a.* Se dit, chez les lingères et les couturières, de l'action de faire une ruche. Rucher du tulle, du ruban.

— ÉTYM. *Ruche.*

† **RUCHEUR** (ru-cheur), *s. m.* Ouvrier qui met le foin en petites meules.

— ÉTYM. *Ruche*, par comparaison de forme.

† **RUCHOTTER** (ru-cho-té), *v. a.* Terme de culture flamande. Labourer de manière à déplacer en huit années toute la terre d'un champ.

— ÉTYM. *Ruchotte*, diminutif inusité de *rue* (voy. RUELLER).

RUDÂNIER, IÈRE (ru-dâ-nié, niè-r'), *adj.* Terme populaire, peu usité au masculin. Qui est rude à ceux à qui il parle. Adieu, beauté rudânière, MOL. *G. Dandin*, II, 1.

— HIST. XVIe s. À rude asne, rude asnier, H. EST. *Précell.* p. 179.

— ÉTYM. *Rude*, et *ânier*.

RUDE (ru-d'), *adj.* || 1° Qui n'est pas dégrossi, qui est brut, inculte (sens propre et étymologique). Vous avez ouï parler de cet amas rude et indigeste [le chaos] qui précéda la disposition et la beauté des choses que nous voyons, BALZ. *le Barbon.* S'ils [les vers] n'étaient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes même les plus rudes et les plus grossières, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *l'Estoile.* D'esprit, j'en ai fort peu; mais on l'aurait bien rude Si l'on ne profitait d'une longue habitude, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* III, 8. Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes et demi-sauvages, comme leurs maîtres, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 173. || Des mœurs rudes, des mœurs d'une simplicité grossière. || 2° Par extension du sens de non dégrossi. Âpre au toucher. Avoir la barbe rude. Une brosse fort rude. Qu'était-ce donc que son vêtement? un rude cilice, BOURDAL. *Exhort. sur sainte Thérèse*, t. I, p. 300. || Couvert de petites saillies ou aspérités nombreuses et sensibles au toucher. Avoir la peau rude. || Se dit des plantes qui présentent au tact une aspérité insensible à l'œil. || 3° Âpre au goût. Vin rude. || 4° Âpre et difficile, en parlant des chemins. Chemin rude. || Fig. Le rude sentier de la vertu. Le juste, sévère à lui-même.... ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 5° Qui cause de la fatigue, de la peine. Un rude métier. Il a entrepris une rude tâche. Notre sort est beaucoup plus rude Chez les grands que chez les petits, MOL. *Amph.* I, 1. Brontin.... Sort à l'instant, chargé d'une triple bouteille.... L'odeur d'un jus si doux lui rend le faix moins rude, BOIL. *Lutr.* II. Mais je ne trouve point de fatigue si rude Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude, ID. *Ép.* XI. Ce travail [le Siècle de Louis XIV] est rude; il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue, sans presque aucune diversion, VOLT. *Lett. Caperonnier*, 1er juin 1768. Qu'il y ait parmi nous un homme [Damiens] qui ait osé attenter à la vie de son souverain.... qu'on l'ait condamné à être déchiré avec des ongles de fer.... démembré par des chevaux; qu'on lui ait lu cette sentence terrible, et qu'après l'avoir entendue, il ait dit froidement: la journée sera rude, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 15 oct. 1760. Ma chaise [voiture] était rude, et j'étais trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. Presque en toutes choses les commencements sont rudes, ID. *ib.* III. || Ce cheval est rude, il a le train rude, fatigant. || Ce barbier a la main rude, il ne rase pas légèrement. || Ce cavalier a la main bien rude, il mène durement son cheval. || 6° Par extension, désagréable à voir, à entendre, à prononcer, etc. Avoir le visage, l'air, le regard, la voix rude. ....Sollicitude à mon oreille est rude, MOL. *F. sav.* II, 7. La colère et la tristesse les rendent [les traits du visage] plus rudes, et leur donnent un air ou plus farouche ou plus sombre, BOSS. *Connaiss.* II, 12. Par ce sage écrivain [Malherbe] la langue réparée N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée, BOIL. *Art p.* I. La raison quittant son ton rude Prendra le ton du sentiment, GRESSET, *Chartr.* || Ce peintre a le pinceau rude, il peint d'une manière dure et sans grâce. || 7° Il se dit de la rigueur des saisons. Un froid rude. Le rude hiver des années dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui restait de superflu, BOSS. *Ann. de Gonz.* La Haie est un séjour délicieux l'été, et la liberté y rend les hivers moins rudes, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 8 août 1743. || Fig. Temps rudes, temps où le travail manque, et où la misère est grande. || 8° Où il y a effort violent, lutte violente. Après avoir achevé le rude siége de Besançon, BOSS. *Louis de Bourbon.* Vous avez soutenu de rudes guerres, je l'avoue, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 29. Des richesses capables de fournir à toutes les dépenses d'une rude et longue guerre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 343, dans POUGENS. La mêlée fut rude d'abord, chaque parti faisant des efforts extraordinaires de bravoure pour soutenir l'honneur de sa nation, ID. *ib.* t. VI, p. 413. Le combat fut rude et très-opiniâtre, VERTOT, *Rev. rom.* XII, 216. || 9° Impétueux, intense. Une rude secousse. Essuyer une rude tempête. Vous soutenez en paix une si rude attaque, RAC. *Andr.* IV, 2. Nous lui donnons quelquefois de rudes coups [au gouvernement anglais], mais nous ne le cassons pas, VOLT. *Dial.* XXIV, 15. || Fig. Un coup rude, une chose qui cause beaucoup de peine. Ce coup sera sans doute assez rude pour elle, CORN. *Hor.* IV, 3. Il se forme parmi les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir, BOSS. *Mar.-Thér.* || Fig. C'est un rude coup pour lui, cet événement est très-fâcheux pour lui. || 10° Fig. Qui cause du mal, de la souffrance. Deux choses dont la privation m'est bien rude, SÉV. 297. Il y a des endroits dans la vie qui sont bien amers et bien rudes à passer, ID. *à Bussy*, 14 mai 1675. Qu'on ne dise donc plus que l'obéissance est rude; au contraire, ce qui est rude, c'est d'être livré à soi-même et à ses désirs, BOSS. *Sermons, Oblig. de l'état relig.* 2. Chrétiens, ne murmurez pas si Madame a été choisie pour nous donner une telle instruction; il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque Dieu la sauve par le même coup qui vous instruit, ID. *Duch. d'Orl.* À la journée de Senef, le jeune duc.... vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du prince son père, ID. *Louis de Bourbon.* Quand on a assez d'élévation de génie et d'éloquence pour gouverner, il est bien rude de passer sa vie dans la dépendance d'un peuple capricieux, FÉN. *Dial. des morts* (*Solon, Pisistrate*). Je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette estampe, et je désespère enfin d'y réussir; cela est bien rude! LA BRUY. XIII. Un écrit trop long est un impôt très-rude qu'on met sur la patience du lecteur, VOLT. *Pol. et lég. Lett. à M. T****. Le doute en mon malheur est un tourment trop rude, ID. *Œdipe*, V, 2. || Fig. Une rude épreuve, une situation difficile et délicate, ou dangereuse pour le maintien de l'amitié. Vous mettez notre amitié à une épreuve trop rude, LESAGE, *Diab. boit.* 13. || 11° Familièrement. Il se dit de ce qui se fait vivement sentir. J'arrivai, sur le soir, au village d'Ataquinès, avec un très-rude appétit, LESAGE, *Gil Bl.* II, 7. || Une rude tentation, une tentation à laquelle il est difficile de ne pas succomber. J'eus une rude tentation de le confondre en public. || Cela me paraît rude, se dit d'une chose difficile à croire. || Ce trait est un peu rude, ce propos, ce procédé est difficile à supporter, à dissimuler. Serait-il possible que les bontés de M. le duc de Choiseul pour ma colonie m'eussent fait tort, et que je fusse à la fois ruiné et opprimé pour avoir fait du bien? cela serait rude, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 oct. 1771. || On commence aujourd'hui en ce sens à dire raide pour rude, tant par confusion que par besoin de varier les locutions. || 12° Dur, fâcheux, en parlant des personnes. Un père rude à ou envers ses enfants. Au moins, Seigneur, pardonne à cette multitude, À ce peuple ignorant; ne lui sois point si rude, GARN. *les Juives*, IV. Je croyais avoir été trop rude de refuser ce portrait à Mme de Fontevrault, SÉV. 23 oct. 1675. La trouvant de jour en jour plus rude pour lui, par le chagrin qu'elle avait d'ailleurs, LA FAY. *Princesse de Montpensier*, *Œuv.* t. II, p. 322, dans POUGENS. Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte, BOIL. *Ép.* IX, *à Seignelay.* Vous savez, monsieur, que nous avions tous conseillé à Clarice d'affecter de paraître sévère et rude aux domestiques, en présence de M. Grichard, afin de gagner ses bonnes grâces, BRUEYS, *Grondeur*, I, 12. C'est un rude homme que M. André, quand il a affaire à cette espèce méchante et sotte, VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, *Scélérat chassé.* Las! j'épousai bien jeune encor La liberté, dame un peu rude, BÉRANG. *Refus.* || Il est rude aux pauvres gens, à pauvres gens, se dit quand un homme prend avantage de sa supériorité pour maltraiter un inférieur. Ah! que tu es rude à pauvres gens! fi! que cela est malhonnête de refuser les personnes! MOL. *G. Dand.* II, 1. || Il se dit des choses en un sens analogue. Il reçut un traitement bien rude. Une rude réprimande. Pour ne vous faire pas de réponse trop rude, CORN. *Nicom.* IV, 5. Elle [la reine] lui fit à lui-même, dès l'après-dînée, des reproches aussi rudes et aussi violents, que s'il lui avait fait toutes les perfidies imaginables, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 479, dans POUGENS. Je ne sais comme vous avez pu imaginer qu'il fût honnête de refuser une telle chose [un cadeau du cardinal de Retz]; ou je radote et ne sais plus vivre, ou c'eût été la plus rude et la moins respectueuse action que vous eussiez jamais pu faire, SÉV. *à Mme de Grignan*, 22 août 1675. ....Ah! qu'il m'explique un silence si rude, RAC. *Bér.* II, 5. || 13° Rigide, austère. La règle de cet ordre est bien rude. || 14° Redoutable. Un rude adversaire. Le pays délivré d'un si rude ennemi, CORN. *Cid*, IV, 3. Il avait souvent dit à Mme de Senantes, en parlant de Matta, que c'était la plus rude épée de France, HAMILT. *Gramm.* 4. || C'est un rude joueur, une rude joueuse, se dit d'une personne qui ne sait pas jouer ou folâtrer sans faire du mal. || Fig. et familièrement. C'est un rude joueur, c'est un homme à qui il ne fait pas bon se jouer. || C'est un rude jouteur, c'est un homme avec qui il ne fait pas bon se mesurer, au propre et au figuré. Ce n'est qu'un.... essai [la traduction d'un livre de Tacite].... un si rude jouteur m'a bientôt lassé, J. J. ROUSS. *Trad. du 1er livre des Histoires*, *Avert.* || Populairement. Un rude lapin, un homme courageux, hardi. || 15° *S. f.* Espèce de couleuvre.

— HIST. XIIIe s. Li rudes hom fet la rude œuvre; Se rudes est, rudes est bues [le bœuf]; Rudes est, s'a nom Rudebues; Rustebues œvre durement, RUTEB. 329. || XIVe s. Rudes, malgracieux jamais plus ne sera; Il hat, il fiert, il rue les enfants de deça, *Guescl.* 118. Semblant doulx et courtois vers tous, Et, en cuer, faulx, rude et estous [arrogant], BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 26. Il avoit enseigné les letres aus gens de la terre qui erent [étaient] rudes et simples, BERCHEURE, f° 9, *verso.* Oroison rude et mal composée, ID. f° 89. || XVe s. ....Et ne soyons pas si rudes et si rebelles, que nous fassions perdre davantage, puisque bellement.... nous pouvons venir à paix, FROISS. II, III, 42. Posons encore que l'homme soit de rude entendement, si est-ce, comme dict le proverbe, que l'usage rend maistre, *Boucig.* IV, 10. Comment sont li noble si rude Qu'ilz ont la science en despit? Dont ilz sont devenu petit, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 110. Un soir, qu'il faisoit fort rude temps.... LOUIS XI, *Nouv.* XIV. Laquelle femme ne fu aucunement visitée.... mais par gens rudes, ignorans, et non pas expers du mestier de cirurgerie, DU CANGE, *ruditas.* || XVIe s. Estant ainsi devenu de prince populaire tyran violent, il en fut estimé non seulement rude et rigoureux, mais, qui pis est, deloyal et ingrat, AMYOT, *Pyrrh.* 54. C'est une croppe de montagne rude et aspre de tous costez, ID. *Sylla*, 38. Ç'a esté un zele desordonné de quelques rudes et idiots, CALVIN, *Avertissement sur les reliques.* Il en fera une rude vengeance, ID. *Instit.* 66. Un rude tireur le floret au poing, MONT. I, 164. Des nations assises

soubs bien plus rude ciel que le nostre, ID. I, 259. À rude chien dur lien, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *rude*; espagn. *rudo*; it. *rude*; du latin *rudis*.

RUDEMENT (ru-de-man), *adj.* || **1°** D'une manière rude, violente. Certainement, rien ne nous heurte plus rudement que cette doctrine [le péché originel], et cependant, sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes, PASC. *Pens.* VIII, éd. HAVET. Elle [la cavalerie des Thébains] chargea rudement les Athéniens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 442, dans POUGENS. Hier matin, comme j'étais au lit, j'entendis frapper rudement à ma porte, MONTESQ. *Lett. pers.* 45. || Fig. Aller rudement en besogne, travailler vigoureusement. || Familièrement. Il y va rudement, se dit d'un homme qui fait quelque chose avec un excès d'ardeur, avec violence. || **2°** Avec dureté, sans ménagement. Je lui demandai s'ils ne décideraient pas formellement que la grâce est donnée à tous; mais il me rebuta rudement, et me dit que ce n'était pas là le point, PASC. *Prov.* I. Je parlai bien rudement à Mme d'Aubigné sur ses mauvaises habitudes, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, t. I, p. 168, dans POUGENS. Leclerc ayant soutenu l'opinion de Huet et n'étant point évêque, [l'abbé] Boileau tomba plus rudement encore sur Leclerc, qui lui répondit de même, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. hist. sur l'Inde*, 23. Je m'exposais à me faire demander rudement, mais sans injustice, de quoi je me mêlais, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || **3°** Sans ménagement. Il [le chevalier de Grignan] a été rudement saigné; il résista à la dernière fois, qui fut la onzième, mais les médecins l'emportèrent, SÉV. 10 févr. 1672. || **4°** Populairement. Il mange, il boit rudement, beaucoup.

— HIST. XIII° s. Se Rustebues rudement rime Et se rudece en sa rime a, Prenez garde qui la rima, RUTEB. II, 225. || XIV° s. Et ne scet l'en ceste chose geter si rudement ne si souef, qu'elle ne chiece [tombe] tousjours en une meisme maniere, ORESME, *Eth.* 24. || XV° s. Les Allemands.... sont rudes et vivent rudement, COMM. VI, 3. || XVI° s. Ilz le chargerent si rudement, qu'ilz le tournerent en fuitte, AMYOT, *Philop.* 34. Moyse donc parlant rudement comme le simple populaire, CALV. *Instit.* 103. Ainsi comme un vieux chesne agité rudement Par deux vents ennemis, DESPORTES, *Angélique*, 1.

— ETYM. *Rude*, et le suffixe *ment*; prov. *rudament*.

RUDENTÉ, ÉE (ru-dan-té, tée), *adj.* Terme d'architecture. Il se dit des pilastres et des colonnes dont les cannelures sont remplies, jusqu'au tiers de leur hauteur, d'une espèce de bâton uni ou sculpté. || Se dit aussi des cannelures elles-mêmes.

— HIST. XVI° s. Rudenté, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *rudens*, cordage.

† **RUDENTER** (ru-dan-té), *v. a.* Tailler des ornements dans les cannelures des colonnes.

— ETYM. Voy. RUDENTÉ.

RUDENTURE (ru-dan-tu-r'), *s. f.* Terme d'architecture. Espèce de bâton ou de câble uni ou sculpté, dont les cannelures des colonnes sont remplies par le bas. || Il y a aussi des rudentures de relief, c'est-à-dire sans cannelures.

— HIST. XVI° s. Rudenture, COTGRAVE.

— ETYM. Voy. RUDENTÉ.

RUDÉRAL, ALE (ru-dé-ral, ra-l'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des plantes qui croissent dans les décombres.

— ETYM. Lat. *rudus, ruderis*, décombres.

† **RUDÉRATION** (ru-dé-ra-sion), *s. f.* Terme de construction. Pavage en cailloux ou petites pierres. || Enduit grossier sur le parement d'un mur. || Action d'appliquer cet enduit.

— HIST. XVI° s. Ruderation, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Lat. *ruderationem*, de *rudus, ruderis*, gravois.

RUDESSE (ru-dè-s'), *s. f.* || **1°** Qualité de ce qui est brut, de ce qui n'est pas dégrossi, poli. Et que serait-ce, bon Dieu! si j'allais rechercher toutes les impertinences de cet ouvrage, les mauvaises façons de parler, les rudesses, les incongruités, les choses froides et platement dites, qui s'y rencontrent partout! BOIL. *Dissert. sur Joconde.* Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse, ID. *Art p.* IV. J'aimerais mieux maintenir par les lois la rudesse du peuple vainqueur, qu'entretenir par elles la mollesse du peuple vaincu, MONTESQ. *Esp.* X, 12. Leurs poëtes [des peuples libres] auraient plus souvent cette rudesse originale de l'invention qu'une certaine délicatesse que donne le goût, ID. *ib.* XIX, 27. Lacépède, dont la douceur bénigne et la politesse.... n'avaient eu d'autre tort que de se tourner en adulation un peu fade devant la rudesse du premier empire, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent Jours*, XIII. || **2°** Qualité de ce qui est rude, âpre au toucher. La rudesse de la peau. La rudesse d'une toile neuve. || **3°** Par extension. Il se dit de ce qui est désagréable à voir, à entendre, à lire, etc. La rudesse de la voix, des traits, du style. La rudesse de son pinceau. || **4°** Rigueur, en parlant des saisons. La rudesse de la saison.... me fait trop de peur pour me laisser sortir de la chambre, BALZ. liv. IV, lett. 17. || Il se dit aussi de ce qui afflige. Et des afflictions regarde les rudesses Comme des traitements dus à ta lâcheté, CORN. *Imit.* I, 24. || **5°** Fig. Ce qui, dans le caractère, dans l'humeur, dans les manières d'agir, est comparé à l'action des corps rudes. Il ne faut pas.... vous figurer que ce présent [du cardinal de Retz à Mme de Grignan] soit autre chose.... qu'une pure bagatelle, dont le refus serait une très-grande rudesse, SÉV. 24 juillet 1675. La sincérité passe pour incivilité et pour rudesse, FLÉCH. *Duc de Mont.* Qu'il était éloigné de ceux qui, joignant à la sévérité de leur profession la rudesse de leur humeur.... ID. *le Tellier.* De Joad l'inflexible rudesse De leur superbe oreille [des princes] offensait la mollesse, RAC. *Ath.* III, 3. Nourri dans les forêts, il en a la rudesse, ID. *Phèd.* III, 1. ....Que puissent nos chants Du cœur d'Assuérus adoucir la rudesse! ID. *Esth.* III, 3. Il [Viviani] n'avait point cette rudesse et une certaine fierté sauvage que donne assez souvent le commerce des livres sans celui des hommes, FONTEN. *Viviani.* || Poétiquement. Insensibilité. J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse, RAC. *Phèd.* IV, 2. || **6°** Action, parole dure, choquante. Reprends, reprends, Jason, tes premières rudesses; Leur coup m'est bien plus doux que tes fausses tendresses, CORN. *la Tois. d'or*, III, 3. La privation des rudesses me tiendrait lieu d'amitié en un besoin, SÉV. 6 nov. 1680. Je lui dis [à Mlle du Plessis] des rudesses abominables, ID. 29 sept. 1675. Je ne puis lui pardonner [à la fortune] les rudesses qu'elle a pour nous tous, ID. 8 avr. 1676. Ne vous ai-je point parlé d'une rudesse qu'avait faite l'ami de Quanto [le roi] au fils de M. de la Rochefoucauld [Marsillac]? ID. 23 oct. 1675. Le ris sur son visage est en mauvaise humeur.... Ses mots les plus flatteurs paraissent des rudesses, BOIL. *Sat.* XI.

— HIST. XIII° s. Puisque chascuns maintenant par rudece Veut estre amés ains que raisons l'adresse.... MÄTZNER, p. 50. || XIV° s. La rudece de l'ancien langage seurmonter, BERCHEURE, f° 7. La rudesce de leur entendement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Et fist plusieurs rudesses audit hostel à dame Ambroise de Loré, J. DE TROYES, *Chron.* 1460. || XVI° s. Philopœmen faisoit comme le bon pilote, qui resiste le plus qu'il peult à la rudesse du temps et à la force des undes, AMYOT, *Philop.* 30. Et ne doit-on repputer, après l'injure et la rudesse du temps, le deslogement de l'empereur [Charles-Quint] qu'à vous et à vos armes, CARL. V, 24. Et si l'erreur de ma jeunesse Merite la grande rudesse Des traits contre moy decochez, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Plainte de l'autheur.* N'ayant jamais receu de moy que rudesse, ny senty qu'une façon tyrannique [Montluc parlant de son fils mort], MONT. II, 82. Antiochus, estonné de la rudesse d'un si pressant commandement [Popilius et son cercle], ID. III, 103.

— ETYM. *Rude*; prov. et esp. *rudeza*; catal. *rudesa*. On a dit aussi *ruderie*.

RUDIMENT (ru-di-man), *s. m.* || **1°** Premières notions, premiers principes d'une science, d'un art. Les premiers rudiments sont, en tout genre, plus lents chez les hommes que les grands progrès, VOLT. *Mœurs, introd.* || **2°** La partie la plus élémentaire de la grammaire. Savoir les déclinaisons et les conjugaisons dans les langues anciennes, avec les premières règles de la syntaxe; chez nous, les premières règles de la syntaxe, les conjugaisons et la définition des espèces des mots, c'est savoir le rudiment. || Particulièrement. Petit livre qui contient les éléments de la langue latine. Le rudiment de Lhomond. Trouvez-moi un faiseur de fagots qui.... comme moi.... ait su dans son jeune âge son rudiment par cœur, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1. || Fig. et familièrement. En être encore au rudiment, être encore novice dans un art, dans une profession. || Il faut le renvoyer au rudiment, il faut le renvoyer aux premières notions de cet art, de cette profession. || **3°** Terme d'histoire naturelle. Premiers linéaments de la structure des organes. Les premiers rudiments des os dans le corps humain sont de vrais cartilages, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 274. || Organes réduits, dans de certaines espèces, à de très-petites dimensions. Dans l'espèce humaine, le mâle n'a qu'un rudiment de mamelle. L'espèce de trompe qu'il [le tapir] porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant, BUFF. *Quadrup.* t. X, p. 2.

— HIST. XVI° s. De laquelle [l'Église romaine] la chrestienneté tient ses rudiments et institutions en la foy, DU CANGE, *rudire*.

— ETYM. Lat. *rudimentum*, apprentissage, par sens figuré de *rudis*, non dégrossi (voy. RUDE).

† **RUDIMENTAIRE** (ru-di-man-tè-r'), *adj.* || **1°** Qui appartient au rudiment, aux premières règles du langage. || **2°** Terme d'histoire naturelle. Se dit de toute partie qui n'existe qu'ébauchée d'une manière plus ou moins imparfaite.

— ETYM. *Rudiment.*

† **RUDISTES** (ru-di-st'), *s. m. pl.* Ordre de la classe des acéphalophores renfermant ceux dont la coquille est épaisse, grossière et extrêmement irrégulière.

— ETYM. *Rude.*

† **RUDOLPHINES** (ru-dol-fi-n'), *adj.* Voy. RODOLPHINES.

RUDOYÉ, ÉE (ru-do-ié, iée), *part. passé* de rudoyer. Un enfant rudoyé par son maître.

† **RUDOYEMENT** (ru-doi-man), *s. m.* Action de rudoyer.

— HIST. XVI° s. Les rudoyements desdaigneux, MONT. IV, 238.

RUDOYER (ru-do-ié; plusieurs prononcent rudoi-ié), *v. a.* Il se conjugue comme employer. Traiter rudement, ordinairement en paroles. Et quoiqu'il ait deux fois payé, N'a laissé d'être rudoyé, SCARR. *Virg.* VI. Je n'aime pas qu'on me rudoie, moi, DANCOURT, *Moul. Javelle*, sc. 22. Comme vous rudoyez le pauvre monde! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 5. || Rudoyer un cheval, le frapper du fouet, le piquer de l'éperon, etc.

— HIST. XVI° s. Mechmet ayant oultrageusement rudoyé Chasan chef de ses janissaires, MONT. II, 6.

— ETYM. *Rude*; Berry, *rudeyer, rudéger.*

1. **RUE** (rue), *s. f.* || **1°** Chemin bordé de maisons ou de murailles dans une ville, dans un bourg, etc. Rue Saint-Honoré. Rue Notre-Dame-des-Victoires. Envoyer des soldats à chaque coin des rues, CORN. *Héracl.* III, 4. Pour traverser la rue au milieu de l'orage, Un ais sur deux pavés forme un étroit passage, BOIL. *Sat.* VI. Pour dormir dans la rue on n'offense personne, RAC. *Plaid.* I, 1. Il est bon de commencer de la rue à se faire écouter par le bruit du carrosse et du marteau qui frappe rudement la porte; cet avant-propos prévient pour le reste du discours, MONTESQ. *Lett. pers.* 82. La ville [Rome] n'avait pas même de rues, si l'on n'appelle de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissaient, ID. *Rom.* I. Si le mur du jardin qui donne sur la rue.... M. J. CHÉN. *Fénel.* II, 4. Venise n'a point de rues; toutes les maisons sont entourées d'eau, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 218. La colonne s'arrête; ses derniers chevaux couvrent encore la campagne; son centre est engagé dans une des plus longues rues de la ville [Moscou]; sa tête touche au Kremlin, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. Ceux qui avaient parcouru la ville [Moscou], assourdis par la tempête, aveuglés par les cendres, ne pouvaient plus se reconnaître, puisque les rues disparaissaient dans la fumée et sous les décombres, ID. *ib.* 7. || Avoir pignon sur rue, voy. PIGNON. || Ce cheval a pris un clou de rue, voy. CLOU, n° 2. || Être fou à courir les rues, être extrêmement fou. Il [Cl. Tardy] est à la veille de courir les rues, de folie et de présomption, ou d'être enfermé dans les Petites-Maisons, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 175. || Cette histoire, cette nouvelle court les rues, elle est connue de tout le monde. Je serais inexcusable si j'entreprenais de décrire l'action du monde la plus héroïque sur des mémoires qui courent les rues, RETZ, IV, 171. || L'esprit court les rues, il est commun; tout le monde en a. || Être vieux comme les rues, être fort vieux. || Cela est vieux comme les rues, se dit d'une chose qui n'est plus à la mode. || Le bout de la rue fait le coin, se dit pour se moquer du galimatias de quelqu'un. || Fig. Les rues en sont pavées, se dit de choses extrêmement communes. || Être bon à jeter dans la rue, n'être plus bon à rien. Je ne suis pas à jeter dans la rue, LA FONT. *Gag.* || **2°** La grande rue, ou la grand' rue, rue principale d'une ville de province. || **3°** Les habitants d'une rue. [À Rennes] On a chassé et banni toute une grande rue et défendu de les re-

cueillir, sur peine de la vie, SÉV. 229. || 4° Espace qui reste vide dans une carrière, après qu'on a exploité les différents bancs de pierre dont elle se compose; se dit aussi des chemins, issues, etc. qu'on pratique pour l'exploitation.

— HIST. XIe s. Toutes les rues ù li bourgeis estunt, *Ch. de Rol.* CXC. || XIIe s. Qui donc veïst le duc sur un cheval gascon Poindre parmi les rues, à sa main un baston.... *Sax.* VIII. Es rues de Seissuns se sunt entreveü, *Th. le mart.* LII. || XIIIe s. En ceste cité a CLX grans rues, et en chascune rue X mille maisons, MARC POL, p. 507. || XIVe s. Et de pluseurs maisons est faite une rue, et de pluseurs rues une cité.... ORESME, *Eth.* 253. Ens i a Bauduins le [la] grant cité cherquie [parcourue], De rue en rue va, *Baud. de Seb.* XI, 46. Le suppliant se latita grant pieça par Paris en rues foraines [détournées], DU CANGE, *foraneus.* || XVe s. Et nous fu dit par les gens là presens que ledit Mons. d'Orleans et ses gens avoient esté ainsi tuez et murdriz emmy la dicte rue [Vieille-Rue-du-Temple] en alant leur chemin, et que ceulx qui ce avoient fait s'en estoient fouiz et laissié les corps tous mors dedens la boe emmy la rue, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 217. L'escuyer, qui l'attendoit au tourner d'une rue [chemin] sur les champs, FROISS. liv. I, p. 401, dans LACURNE. || XVIe s. Ne tirans une seule volée qu'elle ne fist des rues dans les escadrons et bataillons du camp ennemy, SULLY, *Mém.* t. I, p. 325. N'est permis de faire fumier aux rues publiques par lesquelles le trompette crie chemin faisant les criées.... *Nouv. coust. gén.* t. IV, p. 710. Et bien, puisqu'estes d'advis que je me mette en rue [j'entre dans la dispute].... *Contes de Cholières*, f° 102, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et portug. *rua*; anc. ital. *ruga*; du bas-lat. *ruga* (*rua*, dans un texte du IXe s.), place, rue, que des étymologistes dans du Cange, approuvés par Diez, regardent comme tiré du lat. *ruga*, ride, au sens de sillon, de là rang, rue. Du Cange a aussi *ruta*, *rutta*, mais le *g* a l'antériorité; cependant *ruta* fait songer au celtique *rod*, *rut* (voy. ROUTE à l'étymologie).

2\. **RUE** (rue), *s. f.* || 1° Genre de la famille des rutacées. || Plante médicinale d'un goût âcre et amer. || 2° Rue des murailles, espèce de petite fougère, genre asplénie. || Rue de chèvre, voy. GALÉGA. || Rue de chien, espèce de scrofulaire. || Rue des prés, *thalictrum flavum*, L.

— HIST. XIIIe s. Prenez vin e rue e peivre, *Ms. St Jean.*

— ÉTYM. Wallon, *row*; génev. *rote*; provenç. *ruda*, *rutha*; espagn. *ruda*; ital. *ruta*; du lat. *ruta*, qui est le grec ῥυτή, mot du Péloponnèse, qui se rattache à ῥέω, la rue faisant couler les règles.

RUÉ, ÉE (ru-é, ée), *part. passé* de ruer. Une pierre ruée contre un chien. || Fig. Ses plus grands coups sont rués, se dit d'un vieillard dont les forces sont à bout, et aussi il se modère, il montre moins d'ardeur. || Les plus grands coups sont rués, les plus grands efforts sont faits dans l'affaire dont il s'agit (ces phrases ont vieilli).

† **RUÉE** (ru-ée), *s. f.* Terme rural. Amas de paille ou de chaume qu'on fait pourrir, pour le mêler ensuite avec le fumier.

— ÉTYM. *Ruer*, à cause qu'on *rue*, jette en tas; plutôt, à cause de la forme, que *rouir*, pourrir.

RUELLE (ru-è-l'), *s. f.* || 1° Petite rue. Je t'attendais du côté de la ruelle; outre que c'est le plus court et le plus commode.... DANCOURT, *Fête du village*, III, 5. || Coureur de ruelles, celui qui fréquente les lieux de débauche (à cause que les mauvais lieux sont souvent dans les ruelles). Puis les Gascons et les trois péronnelles Y concertaient sur des tons de ruelles, GRESS. *Ver-vert*, III. || 2° Fig. Ruelle du lit, ou, simplement, la ruelle, espace laissé entre le lit et la muraille. La coutume d'Espagne est de recevoir les envoyés à la ruelle du lit; et don Francisque avait témoigné désirer qu'on le traitât ainsi; ce que l'on a déjà fait en France pour d'autres, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 35. La fantaisie présente de son mari [le prince de Guéméné] est de sonner du cor à la ruelle de son lit, SÉV. 29 déc. 1679. || 3° Se disait particulièrement des chambres à coucher sous Louis XIV, des alcôves de certaines dames de qualité, servant de salon de conversation et où régnait souvent le ton précieux. Vous verrez courir, de ma façon, dans les belles ruelles de Paris, deux cents chansons, autant de sonnets, MOL. *Préc.* 10. Moi, j'irais me charger d'une spirituelle Qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle! ID. *Éc. des f.* I, 1. Le style du P. Maimbourg me déplaît fort, il a ramassé le délicat des mauvaises ruelles, SÉV. 11 sept. 1675. Tes bons mots autrefois délices des ruelles, BOIL. *Sat.* XII. Qui saura comme lui chanter à table tout un dialogue de l'opéra, et les fureurs de Roland dans une ruelle? LA BRUY. VII. Elle m'enviait bien quand on m'emmenait dans une ruelle pour me faire quelque confidence, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 167, dans POUGENS. || Aujourd'hui, il ne se dit plus que figurément et pour caractériser ce qui est précieux et efféminé. Il leur enseigne de traiter galamment Les grands sujets en style de ruelle, J. B. ROUSS. *Épigr.* II, 15. Sans le secours d'un amour impertinent et d'une galanterie de ruelle, aussi déplacés dans l'Électre qu'ils le seraient dans Cornélie, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 7 août 1761. Un homme qui n'apprit à parler que dans les ruelles, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Fig. et familièrement, par dénigrement. Passer sa vie dans les ruelles, aller de ruelle en ruelle, ne s'occuper que de la société des femmes. Plus content de sa journée que tous vos chasseurs de ruelle, ID. *Ém.* IV. || Briller dans les ruelles, briller dans la conversation des dames. || 4° Terme de marine. Bordage à double cambrure, qui relie l'étambot au flanc d'un bâtiment.

— HIST. XIIIe s. Abstinence, la suer Reson, Est presque seule en sa meson, Qui tant est delitable et bele; Si n'est pas en orde ruele, Ainz la porrez veoir à plain, RUTEB. II, 52. || XVe s. André passa la ruelle ou venelle de la maison, DU CANGE, *venella.* || XVIe s. Quand Antigonus fut alendroit d'une ruelle, par où il faut destourner pour monter contremont au chasteau, AMYOT, *Arat.* 20. Il avoit en la ruelle de son lict un dard, duquel.... D'AUB. *Fæn.* III, 24. Entre le four d'un boulenger et le mur moitoyen doit avoir deux pieds de ruelle d'espace, ou contremur qui le vaille, pour eschever la chaleur et le peril du feu d'iceluy four, *Coust. gén.* t. I, p. 370. [Chez les anciens] les femmes couchoient au lict du costé de la ruelle, MONT. I, 374.

— ÉTYM. Dimin. de *rue*; bourguig. *roulòtte*; Berry, *ruette*; picard, *ruelette.*

† **RUELLÉE** (ru-è-lée), *s. f.* Tranchis que le couvreur cache sous un filet de plâtre, à l'endroit d'un toit qui aboutit à un mur plus élevé.

RUELLER (ru-è-lé), *v. a.* Terme d'agriculture. Rueller la vigne, y faire des ruelles, de petits chemins, en relevant d'un et d'autre côté la terre contre les ceps.

— ÉTYM. *Ruelle.*

† **RUELLIE** (ru-èl-lie), *s. f.* Genre de plantes des climats chauds, appartenant à la famille des acanthacées, et dont le nom vient de *Ruelle*, médecin et botaniste français.

RUER (ru-é), je ruais, nous ruions, vous ruiez; que je rue, que nous ruions, que vous ruiez, *v. a.* || 1° Jeter avec impétuosité (sens qui a vieilli). Elle sauva le ciel et rua le tonnerre Dont Briare mourut, MALH. II, 12. Ah! je devais du moins lui jeter son chapeau, Lui ruer quelque pierre, ou crotter son manteau, MOL. *Sgan.* 16. || 2° Ruer de grands coups, frapper de grands coups (locution qui a vieilli). || 3° *V. n.* Lancer une pierre. Il gage qu'il ruera plus loin que vous (emploi vieilli). || Ruer à tort et à travers, frapper de tous côtés dans une foule. || 4° Se dit d'un cheval, d'un mulet, etc. qui lance avec force les pieds de derrière en l'air. Il suffit de relever fortement la tête de l'animal pour l'empêcher de ruer. L'archevêque a de grandes pensées; mais plus il est vif, plus il faut s'approcher de lui comme des chevaux qui ruent, SÉV. 19 janv. 1689. M. Durnol s'emporta, il donna un grand coup de pied à l'enfant, qui lui dit en pleurant : ah! je conviens que l'âne de Balaam parlait, mais il ne ruait pas, VOLT. *Mél. litt. Lettre de Cubstorf.* || Par extension. Les Hollandais racontent que le casoar se sert de ses pieds pour sa défense, ruant et frappant par derrière comme un cheval selon les uns, et selon les autres.... BUFF. *Ois.* t. II, p. 316. || Ruer à la botte, se dit de la défense du cheval qui cherche, avec l'un de ses pieds postérieurs, à frapper la jambe du cavalier au moment où il la ferme, ou lorsqu'il monte à cheval. || Ruer en vache, se dit d'un cheval qui porte le pied de derrière jusqu'à la jambe de devant, et en frappe, comme font les vaches, la personne occupée à cette jambe de devant. || Fig. Voilà une chose qui ne mord ni ne rue, se dit d'une chose qui ne peut faire ni bien ni mal. || 5° Se ruer, *v. réfl.* Se jeter impétueusement sur quelqu'un ou sur quelque chose. Cependant on fricasse, on se rue en cuisine, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Le loup, prêt à se ruer sur la bergerie, voit les bergers armés et les chiens en garde; tout affamé qu'il est, il se retire pour cette fois, BOSS. 1er *sermon, Pentecôte*, 2. Et, chacun vainement se ruant entre deux, BOIL. *Sat.* III. Roguet avec sa colonne se rua brusquement sur le centre et au milieu de leur camp, où il entra pêle-mêle avec eux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 5. Gomorrhe, Sodome.... L'ardente nuée Sur vous s'est ruée, Ô peuples pervers, V. HUGO, *Orientales*, 1. || 6° Fig. Être porté, frappé, en parlant de coups. Tous les matins, il [Monseigneur] allait prendre du chocolat chez Mlle de Lislebonne; là se ruaient les bons coups, ST-SIM. 96, 15. Apparemment que les grands coups s'y ruaient [chez Mme de Maintenon] pour le successeur [de Chamillart], ID. 235, 136.

— REM. M. Auguste Barbier a fait *ruer* monosyllabe : Que faisaient-ils, tandis qu'à travers la mitraille Et sous le sabre détesté La grande populace et la sainte canaille Se ruaient à l'immortalité? *Iambes, la Curée.*

— HIST. XIIe s. Pois [puis] ruerent Absalon en une grant fosse de cele lande, et jeterent pierres sur lui, *Rois*, p. 187. || XIIIe s. Et li prevoz de Paris fait jurer iceus quatre homes seur sains, que.... se il i trevent poisson porri ou mauvès, que il le feront ruer en Saine, *Liv. des mét.* 267. Tant en i vient parmi la rue, Qui n'i puet avenir s'i rue, *Ren.* 11622. Et li vilains qui vint après, Leva la hache quant vint près; Son coup rua de grant aïr [colère], *ib.* 2073. || XIVe s. Et si ne doiş nul temps ruer De ta bouche male parole, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 16. || XVe s. Si y avoit souvent des rencontres, des escarmouches et des rués par terre des uns et des autres.... FROISS. I, I, 114. Encores, quant à mariage, Tendroie cellui à plus saige Qui la laide femme prendroit, Que cil qui la belle tendroit; Car à la belle chascuns rue, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 501. Mais grans chevaulx s'arreste et va le pas, Quant il est fait, sanz ruer en tout cas, ID. *Ball. des chevaux.* Qui ne luy pouvoit donner luy ruoit [parlant de quelqu'un à qui tout le monde fait amitié], *Aresta amorum*, p. 335, dans LACURNE. || XVIe s. Il ferroyt les cigalles, se ruoyt très bien en cuysine. RAB. *Garg.* I, 11. Je mors, je rue, je frappe, ID. *ib.* I, 33. Ilz se ruerent sur eulx, et tascherent à leur oster leur argent, AMYOT, *Rom.* 36. Les lions, sans aucunes armes, ne faignent point de s'aller ruer au milieu d'un troupeau de bestes timides, ID. *Caton*, 27. Les chevaux irritez et courroucez ruoient des pieds de derriere, ID. *Eum.* 22. Pour nous garantir du coup qu'on nous rue, MONT. I, 48. Quand je seray venu à ceste proposition et qu'il faudra ruer les grands coups de part et d'autre, H. EST. *Précell.* édit. FEUGÈRE, p. 38. Encores n'a pas failli qui a à ruer, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *roucher*; du lat. *ruere*, pousser, lancer, pour *sruo*, du rad. sanscr. *sru*, couler : c'est faire couler, faire aller, *Curtius*, n° 517.

RUEUR, EUSE (ru-eur, eû-z'), *adj.* Terme de manége. Qui a l'habitude de ruer. Cheval rueur.

— ÉTYM. *Ruer.*

RUFIEN (ru-fiin), *s. m.* Homme débauché, qui vit avec des femmes de mauvaise vie, ou qui en procure aux libertins. Ce vieux rufien qui ne fit pas moins de cocus que d'orphelins, BALZ. *le Barbon.*

— HIST. XIVe s. Icellui suppliant respondi qu'il valoit bien un ruffien, que oncques il n'avoit esté ruffien, et que les hommes mariés qui menoient estranges femmes par le païs estoient ruffiens, DU CANGE, *ruffiani.* || XVe s. Lequel sergent accompaignant de vint ruffians [recors] ou environ.... *ib.* Li josne enfant deviennent rufien, Joueurs de dez, gourmans et plein d'yvresse, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 307. || XVIe s. Que, sauf les ruffiens, à homme ne loise [soit permis] porter en son doigt anneau d'or ny robbe delicate [ordonnance de Zaleucus], MONT. I, 337. Mechmet, celuy qui subjugua Constantinople.... pareillement indefatigable ruffien et soldat, ID. III, 158.

— ÉTYM. Provenç. *rufian*, *rofian*; catal. *rufiá*; espagn. *rufian*; portug. *rufião* et *refião*; ital. *ruffiano*. Des étymologistes portugais l'ont tiré de l'hébreu *rephion*, mollesse, dissolution; mais comment ce mot hébraïque aurait-il pénétré dans les langues romanes? Du Cange le dérive du latin *rufus*, blond, à cause des blonds cheveux des courtisanes; mais ni le sens ni la forme ne se prêtent à la dérivation. Diez y voit un terme d'injure tiré vaguement du radical germanique *ruf*, qui se trouve dans *ruf* signifiant teigne, rogne, ancien français *rofée*, dans *raufen*, batailler, quereller et dans *Ruffer*, maquereau, *ruffeln*, faire le maquereau. Cette étymologie paraît très-bonne. Au XVIe siècle, il y avait une sorte de fortification qu'on nommait

ruffienne: Casemates, ravelines, ruffiennes, CARLOIX, VI, 40.

† **RUFINE** (ru-fi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action de l'acide sulfurique sur la salicine à la température ordinaire.

— ÉTYM. Lat. *rufus*, roux.

† **RUFINO-SULFURIQUE** (ru-fi-no-sul-fu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide rufino-sulfurique, un des produits indirects de la décomposition de l'indigo par l'acide sulfurique.

† **RUGINATION** (ru-ji-na-sion), *s. f.* Action de ruginer.

RUGINE (ru-ji-n'), *s. f.* Terme de chirurgie. Instrument dont on se sert, dans les opérations chirurgicales, pour racler ou ratisser les os.

— HIST. XVI^e s. Rugines ou raspatoires, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. On ne trouve pas d'où provient ce mot, à moins que ce ne soit une altération du latin *runcina*, rabot. Au lieu de *rugine*, au XIV^e siècle on disait *roisne:* Faire de tous ces pertuis [pratiqués au crâne] un o [avec] la lenticle ou o la roisne, H. DE MONDEVILLE: et *roigne*: [après la trépanation] ilz roignent le costé aspre o une roigne, LANFRANC, f° 24, *verso*. *Roisne* ou *roigne* est *rouanne* (voy. ce mot).

RUGINÉ, ÉE (ru-ji-né, née), *part. passé* de ruginer. Un os ruginé pour en détacher le périoste.

RUGINER (ru-ji-né), *v. a.* Racler, ratisser avec la rugine.

— HIST. XVI^e s. Faut essuyer l'os et voir si l'encre sera entrée dedans, qui se fera en ruginant et raclant l'os avec rugines, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. *Rugine:* au XIV^e siècle, on disait *roisner:* L'instrument de quoi l'en roisne, H. DE MONDEVILLE, f° 55.

RUGIR (ru-jir), *v. n.* || 1° Pousser des rugissements. Le lion rugit-il dans une forêt, sans qu'il ait trouvé de quoi repaître sa faim? SACI, *Bible, Amos*, III, 4. Le quadrupède écume, et son œil étincelle; Il rugit; on se cache, on tremble à l'environ, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Les lions sont très-ardents en amour; lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles, qui ne cessent de rugir autour d'elle et de se livrer des combats furieux, BUFF. *Quadr.* t. III, p. 149. || Familièrement. Rugir comme un lion, pousser des cris de fureur. À la moindre injure qu'on nous fait, nous rugissons de colère comme des lions, LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 38, dans POUGENS. || 2° Il se dit de cris comparés à des rugissements. Ils [de saints pénitents] allaient chercher les lieux solitaires pour donner un cours plus libre à leur douleur; on les entendait non gémir, mais hurler et rugir dans les déserts, BOSS. *Sermons, Vérit. conversion*, 1. Plus loin, la torche en main, et rugissant de joie, Alecton.... DELILLE, *Én.* IV. || Fig. Le Seigneur rugira du haut de Sion, et sa voix retentira du milieu de Jérusalem, SACI, *Bible, Joel*, III, 16. Ce lion subjugué qui rugit dans sa chaîne, S'il ne vous aimait pas, parlerait moins de haine, VOLT. *Orphel.* V, 1. || 3° Il se dit de bruits comparés à des rugissements. En vain autour de lui les vents ligués rugissent, DELILLE, *Én.* VII. Fils de la lance, la bataille rugira sans Armor, CHATEAUB. *Cargo*, ch. I. || Fig. Naguère encor, toi qui vivais d'aumônes, Déjà l'orgueil rugit dans tes discours, BÉRANG. *Alchim.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 4° Activement. Prononcer avec un bruit comparé à un rugissement. Il roule des yeux si féroces en lui parlant, qu'elle en perd connaissance; ne dirait-on pas qu'il s'apprête à l'emporter dans son antre pour la dévorer? que diantre peut-il lui rugir? CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, IX.

— HIST. XII^e s. Travaillez sui e humiliez sui mult, rujowe del gemissement de mun cuer, *Liber psalm.* p. 50. Li chael [les petits] des leons rugianz, *ib.* p. 152. || XIII^e s. Il aouvrirent seur moi leur boches si comme lions ravisans et ruianz, *Psautier*, f° 29. Si com lion qui prant et ruit, *Psaumes en vers*, dans *liber psalm.* p. 275. || XV^e s. Si très tost que ces bourgeois.... aperçurent ces bannieres et ces pennons à grand' foison ventiler et baloier, et ouïrent ces archers ruire.... si furent effrayés, FROISS. I, I, 272.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *rugir;* ital. *ruggire;* du lat. *rugire*, où semble se trouver un radical *ru*, *ru-dere*, *ru-mor*, avec des déterminatifs différents. L'ancienne conjugaison était : *il ruit*, au présent, et *ruiant*, au participe. Dans le dialecte normand, *rujowe* représente une forme barbare *rugiabam;* *rugiebam* aurait donné *rujeie*.

RUGISSANT, ANTE (ru-ji-san, san-t'), *adj.* Qui rugit. Une lionne rugissante. Un moment a changé ce courage inflexible; Le lion rugissant est un agneau paisible, RAC. *Esth.* II, 9.

RUGISSEMENT (ru-ji-se-man), *s. m.* Cri des animaux féroces, tels que le lion, le tigre, la panthère. Il [un lion] poussait des rugissements qui faisaient retentir toutes les forêts, FÉN. *Tél.* II. Le rugissement du lion est si fort que, quand il se fait entendre par échos, la nuit, dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 123. || Fig. Bien loin d'eux vont mourir les clameurs populaires Et le rugissement des factions contraires, DELILLE, *Trois règ.* V.

— HIST. XII^e s. Et mes rujemenz est alsi com aiwes enundanz.... *Job*, p. 470. || XIV^e s. Un lion.... par un rugissement haultain et espoventable, MONT. II, 192.

— ÉTYM. *Rugir. Rugement* est formé de *rugir;* *rugissement*, de *rugissant*.

RUGOSITÉ (ru-gô-zi-té), *s. f.* Rides sur une surface raboteuse. Avec les moules en terre dont on se servait auparavant [avant Montalembert et ses moules en sable], la surface des canons était toujours chargée d'aspérités et de rugosités, BUFF. *Hist. nat. Introd. part. exp. Œuvr.* t. VIII, p. 149. L'on voit, sur les os des jambes [des tigres], des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion, ID. *Quadrup.* t. III, p. 247. || En artillerie, défaut de fabrication des bouches à feu en fonte.

— HIST. XVI^e s. Les rugosités du fond de l'estomac, PARÉ, I, 29.

— ÉTYM. Provenç. *rugozitat;* espagn. *rugosidad;* du lat. *rugositatem*, de *rugosus*, rugueux.

RUGUEUX, EUSE (ru-gheû, gheû-z'), *adj.* || 1° Qui a des rugosités. || Feuille rugueuse, feuille dont la surface offre des proéminences irrégulières comme dans la sauge. || 2° *S. m.* Terme d'artillerie et d'artifice. Rugueux, petit fil de laiton aplati et dentelé à une de ses extrémités, qui sert, dans les étoupilles et les amorces fulminantes, à déterminer par le frottement l'inflammation d'une composition spéciale.

— HIST. XVI^e s. Rugueux, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *rugos;* espagn *rugoso;* du lat. *rugosus*, de *ruga*, ride.

RUILÉE (rui-lée), *s. f.* Bordure de plâtre ou de mortier qui sert à lier une rangée de tuiles avec un mur.

— ÉTYM. Anc. franç. *ruile* ou *riule*, règle, rang, du lat. *regula* (voy. RÈGLE).

† **RUILER** (rui-lé), *v. a.* Remplir une tranchée avec du plâtre que l'on façonne d'un mur à l'autre.

— ÉTYM. Voy. RUILÉE.

RUINE (ru-i-n'), *s. f.* || 1° Destruction d'un bâtiment qui tombe de lui-même ou qu'on fait tomber. Cette prédiction de la ruine du temple réprouvé, qui figure la ruine de l'homme réprouvé qui est en chacun de nous, PASC. *Lettr. à Mlle de Roannez*, 9. Toutes les ruines sont réparées [en Judée], les villes et les bourgades sont magnifiquement rebâties, BOSS. *Hist.* II, 5. Ces barbares [les Germains], dont l'art et le génie n'étaient guère d'attaquer les villes, et encore moins de les défendre, en laissèrent tomber les murailles en ruine, MONTESQ. *Rom.* 20. Le palais de votre capitale [Paris] menace ruine; la façade en est cachée par des masures, VOLT. *Pol. et lég. Ce qu'on ne fait pas.* Chaque jour, je trouvais sur ma route des champs abandonnés, des villages désertés, des villes en ruines, VOLNEY, *les Ruines*, I. || Fig. Il [l'homme] est tombé en ruine par sa volonté dépravée, le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement, BOSS. *la Vallière*. || Battre une place en ruine, la battre avec la grosse artillerie, la bombarder. || Fig. Battre en ruine quelqu'un, chercher à détruire son crédit, sa position, sa puissance. Il tient que la France est battue en ruine par la plume de cet écrivain [dans la Gazette de Hollande], MOL. *Comtesse*, I. || Fig. Tomber de ruine en ruine, tomber d'un état grave dans un état pire. C'est en cette sorte que les esprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes, BOSS. *Reine d'Angleterre*. || Fig. Les ruines du visage, état d'un visage dévasté par la vieillesse. Assurez-vous que, quand vous n'aurez plus que de l'éloquence, personne ne la viendra chercher dans les ruines de votre visage, BALZ. liv. III, lett. 20. Les ruines d'une maison Se peuvent réparer : que n'est cet avantage Pour les ruines du visage! LA FONT. *Fabl.* VII, 5. || 2° Il se dit aussi de toute espèce de destruction. ....Le Scythe alors lui demanda [au jardinier qui taillait ses arbres] : Pourquoi cette ruine : était-il d'homme sage De mutiler ainsi ces pauvres habitants? LA FONT. *Fabl.* XII, 20. On peut suivre la ruine des continents terrestres et leur abaissement sous les eaux, en parcourant les îles de la mer du Sud, BUFF. *Min.* t. IX, p. 18. || 3° Les débris, les restes d'un édifice, d'une ville. Voilà une belle ruine. Cyrus.... Nous rendit et nos lois et nos fêtes divines; Et le temple déjà sortait de ses ruines, RAC. *Esth.* III, 4. Si quelque reste des arts asiatiques mérite un peu notre curiosité, ce sont les ruines de Persépolis, décrites dans plusieurs livres et copiées dans plusieurs estampes, VOLT. *Mœurs*, 5. Deux choses nous annoncent notre sort et nous font rêver : les ruines anciennes et la courte durée de ceux qui ont commencé de vivre en même temps que nous, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 14 août 1759. Les ruines doivent être solennelles, ID. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 284, dans POUGENS. Près du Liban était Héliopolis, nommée depuis Baalbeck, fameuse encore par ses ruines subsistantes, BAILLY, *Atlantide*, p. 123. Au sortir de cette vallée, j'aperçus dans la plaine la scène de ruines la plus étonnante, VOLNEY, *les Ruines*, I. Les ruines répandent un singulier charme sur la campagne d'Italie, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || Fig. Infortuné le peuple.... Qui voit.... périr son nom et son orgueil, Sans qu'un beau souvenir reste sur sa ruine, V. HUGO, *Odes*, IV, 4. || Fig. Ce n'est plus qu'une ruine, se dit d'une personne qui a perdu, en vieillissant, sa beauté ou son talent. || Pierres de ruines, pierres figurées, sur lesquelles on voit des représentations de vieilles ruines, aussi naturelles que si elles étaient l'ouvrage du pinceau. || 4° Terme de peinture et d'architecture. Représentation des édifices ruinés. Une belle ruine. Les ruines de ce peintre sont estimées. Orner un jardin de ruines pittoresques. On n'y voit point ces tombeaux vides et ces ruines toutes neuves qui ne retracent aucun souvenir, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 3. || 5° Fig. Il se dit des États, de la puissance, des institutions, des grandeurs, des croyances que la destruction atteint. Ainsi, par la vertu de la croix, la religion païenne, confondue par elle même, tombait en ruine, BOSS. *Hist.* II, 12. On appela [lors des guerres de religion] les étrangers de toutes parts au sein de la France, comme à un pays de conquête; et on mit ce florissant royaume, l'honneur de la chrétienté, sur le bord de sa ruine, ID. 5^e *avert.* 5. Tout est perdu, c'est fait de l'État, il est du moins sur le penchant de sa ruine, LA BRUY. X. Vous ne trouvez plus ici maintenant que les tristes restes d'une grandeur qui menace ruine, FÉN. *Tél.* III. Ithaque ne se relèvera jamais de sa ruine! ID. *ib.* XVIII. Les malheurs et la ruine entière de Jérusalem, MASS. *Petit car. Obstacl.* Si jamais les jésuites sont détruits en France, Tellier [jésuite confesseur de Louis XIV] aura été le principal auteur de leur ruine, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 118. || On dit dans un sens analogue : la ruine des affaires. || Il se dit souvent au pluriel dans ce sens. S'ensevelir sous les ruines de sa patrie. Élever le déisme sur les ruines du christianisme, PASC. *Prov.* XVI. Des ruines de cet empire [de Sardanapale] on voit sortir trois grands royaumes, BOSS. *Hist.* I, 7. Ô mère, ô femme, ô reine admirable.... vous avez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine; il ne reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi les ruines, ID. *Reine d'Anglet.* Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler vos cérémonies et vos pompes avec les pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? ID. *Mar.-Thér.* Ce roi, fils de David, où le chercherons-nous? Le ciel même peut-il réparer les ruines De cet arbre séché jusque dans ses racines? RAC. *Ath.* I, 1. Il craignait d'augmenter sa misère [de Protésilas] en lui montrant la prospérité d'un ennemi qu'on allait élever sur ses ruines, FÉN. *Tél.* XIV. || 6° Perte de l'honneur, du crédit, du pouvoir, de la vie, etc. Quel chemin Exupère a pris pour sa ruine! CORN. *Héracl.* V, 7. Ils [les anges rebelles] n'ont plus voulu reconnaître Dieu; et, quittant cette première bonté, qui n'était pas moins l'appui nécessaire de leur bonheur que le seul fondement de leur être, tout est allé en ruine, BOSS. 1^er *sermon, Démons*, I. Les pertes et les ruines entrent par trop d'endroits dans la fortune des hommes pour pouvoir être arrêtées de toutes parts, ID. *Sermons, Ambition*, 2. Cet emploi me tiendra lieu d'un établissement selon le monde; mais il serait en même temps ma ruine selon Dieu, BOURDAL. 14^e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 406. Il faut que sa ruine [de Britannicus] Me délivre à jamais des fureurs d'Agrippine, RAC. *Brit.* IV, 3. Corinne, il fut des anges révoltés.... Doux, mais fragile, un seul dans leur

ruine Contre ses maux garde un puissant secours : Il reste armé de sa lyre divine, BÉRANG. *Ange exilé.* || 7° Particulièrement. Perte de la fortune, des biens. Si jamais je me brouille, ce ne sera qu'après la ruine totale de M. Turcaret, LESAGE, *Turcaret*, I, 11. Les ruines amenées subitement ou par le jeu, ou par la dissipation, ou par des entreprises mal calculées, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 10. || 8° Ce qui cause la ruine, la destruction. Les excès sont la ruine de la santé. Hélène fut la ruine de Troie. || 9° Ce qui cause une très-grande dépense. Le jeu est une ruine. On me mande que ce régiment est une distinction agréable ; mais n'est-ce point aussi une ruine ? SÉV. 1er nov. 1671.

— HIST. XIVe s. Les ruines et embrasemens de la cité prise, BERCHEURE, f° 112, *verso.* || XVIe s. Tu as defait mes ennemis, Le meschant en ruine mis, MAROT, IV, 241. Et falloit qu'ilz marchassent par dessus les ruines ardentes, AMYOT, *Dion*, 57. Ceste sale me semble, dit-il, petite, pourrie et preste à aller en ruine, ID. *Anton.* 26. Pyrrhus tourna Pantauchus en fuitte, en laquelle il occit grand nombre de gens et prit cinq mille prisonniers : ce qui fut la principale ruine de Demetrius, ID. *Démétr.* 56. Dieu, qui a preservé nos ancestres de tant de ruines, veuille nous garantir des maux qui nous menacent ! LANOUE, 40.... Qui sont des erreurs qui souvent font trebuscher en de manifestes ruines ceux qui les suyvent, ID. 328. Un pan de ruine qui tomba en accabla plusieurs, D'AUB. *Hist.* II, 55. Tirer sans bracquer ny myrer, mais seulement à coups perdus et en ruyné, CARL. V, 25.

— ÉTYM. Bourguign. *reugne* ; prov. *roina*, *ruina* ; espagn. *ruina* ; ital. *rovina*, *ruina* ; du lat. *ruina*, forme participiale de *ruere*, tomber (voy. RUER).

1. **RUINÉ, ÉE** (ru-i-né, née), *part. passé* de ruiner 1. || 1° Qui est en ruine. N'est-ce pas plutôt [l'homme] un reste de lui-même.... un édifice ruiné qui, dans ses masures renversées, conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de sa première forme ? BOSS. *la Vallière.* || On dit dans un sens analogue : des chemins ruinés. || 2° Fig. Qui a perdu sa force, sa vigueur. Un homme ruiné de débauche. Il est ruiné d'honneur et de réputation. Cette ville pompeuse [une ville toute composée de riches], sans avoir besoin d'autres ennemis, tomberait enfin par elle-même, ruinée par son opulence, BOSS. *Sermons, Septuag.* 1. On dit : ma fortune est ruinée, je suis perdu, ID. *la Vallière.* Le premier soin de Scipion à son arrivée fut de rétablir parmi les troupes la discipline, qu'il y trouva entièrement ruinée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 543. Hélas ! on va si loin pour le monde, pour la fortune, pour les plaisirs ; on tire d'une santé faible et ruinée tout ce qu'on peut et au delà, MASS. *Confér. Jubilé.* Il arrivait qu'un oracle était ruiné pour un temps, et qu'ensuite il se relevait ; car les oracles étaient sujets à diverses aventures, FONTEN. *Oracl.* II, 2. || Terme d'hippiatrique. Cheval ruiné, cheval dont les forces sont usées. || Bouche ruinée, bouche qui n'a plus de sensibilité, en parlant d'un cheval. || On dit dans le même sens que les jambes d'un cheval sont ruinées. || 3° Qui a perdu sa fortune. Aussi disait-il qu'il y avait peu de différence entre un juge méchant et un juge ignorant.... pour ceux qui sont ruinés, il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe, ou par un homme qui s'est trompé, FLÉCH. *Lamoignon.* Je me trouve dans le cas des gens ruinés sans qu'il y ait de leur faute ; tout le monde les excuse, personne ne les assiste, DIDER. *Claude et Nér.* II, 1. Où avez-vous vu que les gens ruinés eussent des amis ? PICARD, *Marionnettes*, II, 1. || Substantivement. Il y a plus de ruinés que de parvenus, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

† 2. **RUINÉ, ÉE** (rui-né, née), *part. passé* de ruiner 2. Qui porte des ruinures.

† **RUINEMENT** (ru-i-ne-man), *s. m.* Action de ruiner.

— HIST. XVIe s. Ruinement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Ruiner* 1 ; ital. *rovinamento.*

1. **RUINER** (ru-i-né), *v. a.* || 1° Mettre en ruine, démolir, détruire. On se dispose à mettre une batterie sur l'ouvrage à corne, pour ruiner leurs remparts qui sont peu de chose, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 341. Scipion Æmilien rétablissait la discipline militaire ; et ce grand homme, qui avait détruit Carthage, ruina encore en Espagne Numance, la seconde terreur des Romains, BOSS. *Hist.* I, 9. Il n'y eut point d'inventions et de stratagèmes dont les assiégés ne s'avisassent pour ruiner les travaux des ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VI, p. 272, dans POUGENS. La ville de Catane, qui est au pied de la montagne [Etna], a été souvent ruinée par les torrents des laves qui sont sorties...; BUFF. *Add. Théor. terr. Œuvr.* t. XIII, p. 63. Il faut ruiner un palais pour en faire un objet d'intérêt, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 421, dans POUGENS. La mer Baltique a gagné peu à peu une grande partie de la Poméranie ; elle a couvert et ruiné le fameux port de Vineta, BUFF. *Hist. nat. preuv. théor. terr. Œuvr.* t. II, p. 433. Le résultat de ce mémoire est que Cyrus bâtit le palais de Persépolis, qu'Alexandre n'en brûla qu'une partie, et que la ville de Persépolis, aujourd'hui Issthakar, ne fut ruinée que par les généraux d'Aly à l'époque où l'islamisme se répandit dans la Perse, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 302. || Absolument. Sans qu'on pense que pour cela cette liberté [le libre arbitre] soit détruite, puisqu'il n'y a rien qui convienne moins à celui qui fait, que de ruiner et de détruire, BOSS. *Lib. arb.* 10. || 2° Ravager. La grêle a ruiné toutes les vignes. Le sanglier de la forêt l'a toute ruinée, SACI, *Bible, Psaumes*, LXXIX, 14. Il leur donna ordre d'aller dans le pays de Juda et de ruiner tout, selon que le roi l'avait commandé, ID. *ib. Machab.* I, III, 39. Les Russes ruinaient également amis et ennemis [en Pologne] ; on ne voyait que des villes en cendre, VOLT. *Charles XII*, 3. || 3° Fig. Perdre, effacer, détruire, en parlant de choses que l'on compare à des édifices qu'on ruine. Je ne dis pas ceci pour ruiner la révérence que nous devons à ceux qui nous ont engendrés, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 36. Plusieurs expériences ont ruiné toute la créance que j'avais ajouté · à mes sens, DESC. *Médit.* VI, 6. Mais souvent un instant ruine une entreprise, ROTROU, *Bélis.* II, 3. La loi de Dieu est ruinée par cette décision, PASC. *Prov.* XIII. Vous tâchez de ruiner ma réputation, ID. *ib.* VII. Ah, fi ! comme vous dites, des mauvaises têtes, cela gâte tout, et ruine même la société, SÉV. 29 janv. 1690. Ce redoutable parti [de Catilina] fut ruiné par l'éloquence de Cicéron, BOSS. *Hist.* I, 9. En déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, ID. *Reine d'Anglet.* Gratien avait entrepris de ruiner la religion des païens, que son père, par politique, avait toujours épargnés, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 4. Une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes, BOURDAL. 10e *Dim. après la Pentec. Domin.* t. III, p. 105. Toute l'assemblée émue lui demanda comment il osait dire qu'une action qui donnerait une victoire certaine à la ligue pourrait la ruiner, FÉN. *Tél.* XX. On y avait mêlé [à l'Église] des traditions humaines qui en ruinaient l'esprit, MASS. *Panégyr. St Bernard.* Après avoir détruit les armées d'un prince, ils [les Romains] ruinaient ses finances par des taxes excessives ou un tribut, MONTESQ. *Rom.* 6. || 4° Infirmer, en parlant de raisonnements, d'arguments, d'hypothèses. Par ce mot seul je ruine tous vos raisonnements, PASC. *Pens.* 6, éd. FAUGÈRE. L'un [Épictète] établissant la certitude, l'autre [Montaigne] le doute, l'un la grandeur de l'homme, l'autre sa faiblesse, ils ruinent les vérités aussi bien que les faussetés l'un de l'autre, ID. *Entret. avec M. de Saci.* Toute expérience, comme tout raisonnement, ruine les tourbillons [de Descartes], VOLT. *Phil. Newt.* III, 2. Il [saint Justin] exposa leur doctrine [des chrétiens] ; il ruina les calomnies dont on les noircissait.... CONDIL. *Hist. anc.* XV, 6. || Ruiner quelqu'un, lui ôter son crédit, sa réputation. Certes c'est mériter le mal qu'on nous destine, Que de laisser debout celui qui nous ruine, DU RYER, *Scévole*, V, 5. Ce n'est qu'un péché véniel de calomnier et d'imposer de faux crimes pour ruiner de créance ceux qui parlent mal de nous, PASC. *Prov.* XV. || Ruiner quelqu'un auprès d'un autre, le discréditer auprès de cet autre. Pour le vidame de Chartres, il fut ruiné auprès d'elle, LAFAYETTE, *Princ. de Clèves*, *Œuvr.* t. II, p. 152, dans POUGENS. On ne doutait pas qu'il [Mazarin] n'eût ruiné la reine mère dans l'esprit du roi aussi bien que beaucoup d'autres personnes ; mais on ignorait celles qu'il y avait établies, ID. *Hist. Henr. d'Angl.* || 5° Faire perdre la fortune. Tu es assez furieux pour te prendre à Dieu, à sa providence, de toutes les bizarreries d'un jeu excessif qui te ruine, BOSS. *Sermons, Nécess. de la pénit.* 1. Abréger les mauvais jours que le procès donne à des misérables, qui ne sont pas moins ruinés par la longueur des procédures que par l'erreur des jugements, FLÉCH. *le Tellier.* Pour obtenir les priviléges des jurisconsultes, il suffisait d'avoir de quoi les acheter.... les fortunes des particuliers tombaient entre les mains de ces ignorants volontaires à qui le pouvoir de les défendre était un titre pour les ruiner, ID. *ib.* || Absolument. Vous souvenez-vous quand nous disions quelquefois : il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent, nous nous entendions bien ? SÉV. 601. || 6° User, détériorer, en parlant du corps, de la santé. Jusqu'à passer les nuits entières dans la contemplation des choses divines, jusqu'à s'exténuer et se ruiner le corps par leurs fréquentes et sanglantes austérités, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 371. J'en ferais bien autant, si je voulais ruiner ma santé et un libraire, MONTESQ. *Lettr. pers.* 108. Cette méthode ruine le tempérament, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Par extension. L'attachement à une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme, PASC. *Pass. de l'amour.* || 7° Il se dit des chevaux en un sens analogue. La chasse a ruiné ce cheval. Le pavé ruine les pieds des chevaux. || 8° Se ruiner, *v. réfl.* Tomber en ruines. Ces murailles à demi élevées, qui se ruinent parce qu'on néglige de les achever, BOSS. *Panég. de sainte Cather.* 1. || Fig. C'est par là que se ruinèrent les affaires de l'Assyrie et d'un si grand roi, BOSS. *Polit.* X, III, 4. || 9° Perdre sa fortune, sa santé, etc. Le corps se ruine par les grandes fatigues. Ceux qui se ruinent me font pitié ; c'est la seule affliction dans la vie, qui se fasse toujours sentir également, et que le temps augmente, au lieu de la diminuer, SÉV. 62. Je me suis un peu ruiné, mon cher ami, en bâtiments et en châteaux, VOLT. *Lett. Thiriot*, 5 déc. 1759. Perdant son argent en dupe, il s'est ruiné sans éclat et comme un sot, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 349, dans POUGENS. || On dit de même : La santé se ruine par les débauches. || 10° Être l'un pour l'autre cause de ruine. Depuis que la justice gémit sous un amas de lois et de formalités embarrassées, et qu'on s'est fait un art de se ruiner les uns les autres par la chicane, FLÉCH. *Lamoignon.* || Fig. Elles [les passions de l'ambition et de l'amour] s'affaiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent, PASC. *Pass. de l'amour.*

— HIST. XIVe s. Nul ne ruine ou abat son mur pour se nuire, ne nul ne emble à soy meisme ce qui est sien, ORESME, *Eth.* 168. || XVe s. Mais cuer et corps et finance ruiner M'a fait du tout femme artificieuse, E. DESCH. *Femme et enf.* || XVIe s. Si ta maison debvoyt ruiner, falloit il.... RAB. *Garg.* I, 31. A grandz coups abattit et tours et forteresses, et ruyna tout par terre, ID. *ib.* I, 34. Il avoit preservé la ville de Rome, et gardé de ruiner l'empire romain, AMYOT, *Cicér.* 27. Peu après il s'apperceut bien qu'il s'estoit ruiné luy mesme, et avoit quant et quant perdu la liberté de son païs, ID. *ib.* 58. Des machines d'artillerie pour ruiner et demollir les villes, ID. *Démétr.* 59. S'appuyer sur un fondement ruiné, LANOUE, 549. Une amitié molle et indiscrette, en laquelle il advient ce qui se veoid au lierre, qu'il corrompt et ruyne la paroy qu'il accole, MONT. IV, 151.

— ÉTYM. *Ruine* ; Berry (Ouest), *rouiner* ; prov. *reunar* ; espagn. et port. *ruinar* ; ital. *rovinare*, *ruinare*.

† 2. **RUINER** (rui-né, *v. a.* Terme de charpenterie. Ruiner une solive, y faire des ruinures, l'entailler par les côtés.

— ÉTYM. Quelque métaphorique que soit souvent le langage des gens de métier, il est difficile de croire qu'il s'agisse ici du verbe *ruiner*. Probablement *ruiner* a été dit par assimilation et erreur pour l'ancien *ruiler*, tracer des raies, de *ruile* (voy. RÈGLE). *Ruiler* est encore usité en maçonnerie (voy. RUILER).

† **RUINEUR** (ru-i-neur), *s. m.* Celui qui ruine. Et grand ruineur de famille, SCARR. *Virg.* IV.

— HIST. XVIe s. [Je veux qu'il] Soit de ma vie ruineur, Et mette à neant mon honneur, MAROT, IV, 238.

— ÉTYM. *Ruiner* 1 ; ital. *rovinatore.*

† **RUINEUSEMENT** (ru-i-neû-ze-man), *adv.* D'une manière ruineuse, coûteuse. Votre pauvre frère est toujours tristement et ruineusement à Rennes, SÉV. 10 juill. 1689.

RUINEUX, EUSE (ru-i-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui menace ruine. Comme une colonne, dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'orgueil, qui monte toujours, après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide ou plutôt de moins ruineux.... ID. *Mar.-Thér.* || Fig. Ou que par une aveugle témérité nous nous laissions flatter d'une espérance ruineuse ou mal fondée, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 61. || Fig. Bâtir sur des fondements ruineux, fonder ses espérances sur des choses peu solides, et aussi établir un système sur des bases qui manquent de consistance. || 2° Fig. Il

se dit de raisonnements peu solides. Les ministres ne pouvaient s'élever assez contre des principes si ruineux à la réforme, BOSS. 6ᵉ *avert.* 2. Suite du raisonnement de saint Athanase, et combien il est ruineux aux prétentions du ministre [Jurieu], ID. *ib.* 56. || 3° Qui cause du dommage par des dépenses excessives. Un hiver est impraticable à Grignan et très-ruineux à Aix, SÉV. 406. Laissez-les jouer un jeu ruineux, LA BRUY. XIII. C'est un beau spectacle de voir Pétersbourg naître au milieu d'une guerre ruineuse, et devenir une des plus belles et des plus grandes villes du monde, VOLT. *Lett. d'Argental,* 19 août 1757. La défense du Canada, colonie ruineuse par sa situation, pour une nation accoutumée à négliger sa marine, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 17.

— HIST. XVᵉ s. Icellui de Lanches tenoit tous les gens de la ville en telle subjetion, pour ce qu'il estoit fort craint, ruyneux et dangereux, DU CANGE, *ruinosus.* Un acin [enclos] ou pourprins, auquel seulement a une grange bien ruyneuse, ID. *ascinus.* || XVIᵉ s. Quand Dion par une belle harengue leur eut donné à entendre combien les tyrannies sont ruineuses et mal fondées, AMYOT, *Dion,* 28. Les autres craignent d'habiter en maisons ruineuses, CALV. *Instit.* 147. Ceux qui osent proposer des desseins ruineux à [pour] l'Estat, LANOUE, 37.

— ÉTYM. Provenç. *ruynos;* cat. *ruinos;* espagn. *ruinoso;* ital. *rovinoso, ruinoso;* du lat. *ruinosus,* de *ruina,* ruine.

† **RUINIFORME** (ru-i-ni-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre des dessins imitant des ruines.

RUINURE (rui-nu-r'), *s. f.* Terme de charpenterie. Entailles qui se font aux côtés des solives et des poteaux, pour retenir la maçonnerie dans une cloison.

— ÉTYM. *Ruiner* 2.

RUISSEAU (rui-sô; au XVIᵉ siècle Bèze dit: « On prononce ruisseo [*eo* faisant diphthongue]; un *e* fermé s'entend avec *o*; ne prononcez pas ruissiau comme les Parisiens »), *s. m.* || 1° Courant d'eau peu considérable. On remarquera, dans celui [campement] de Chatenoy, l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Selestad, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ruisseau, nous paraissons avoir un même sort; D'un cours précipité nous allons l'un et l'autre, Vous à la mer, nous à la mort, DESHOUL. *Ruisseau, idylle.* J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle arène Dans un pré plein de fleurs lentement se promène, BOIL. *Art p.* I. Tel qu'un ruisseau docile Obéit à la main qui détourne son cours, RAC. *Esth.* II, 9. Nous traversons plusieurs de ces jolis ruisseaux qui coulent sur la glace dans des lits qu'ils se creusent à sa surface, SAUSSURE, *Voy. Alpes,* t. III, p. 34, dans POUGENS. Près de la ville de Nonacris est un rocher très-élevé, d'où découle sans cesse une eau fatale qui forme le ruisseau du Styx, BARTHÉL. *Anach.* ch. 52. Un docile ruisseau, qui sur un lit pierreux Tombe, écume, et, roulant avec un doux murmure, Des champs désaltérés ranime la verdure, DELILLE, *Géorg.* I. Sur un ruisseau rapide Vers la France entraîné, Il [l'exilé] s'assied l'œil humide Et le front incliné, BÉRANG. *l'Exilé.* Alors [en] marchant sur Moscou] le Wop, qu'il traversa, n'était qu'un ruisseau; on l'avait à peine remarqué; [en revenant de Moscou] on y retrouva une rivière, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 13. || Fig. Et ce n'eût point été, comme on a dit autrefois.... exciter des orages sur un ruisseau, BALZ. liv. VII, *lett.* 50. || 2° Canal par où passe un courant d'eau. Le ruisseau est à sec. Élargir, curer un ruisseau. || 3° Eau qui coule au milieu ou sur les deux côtés de la chaussée d'une rue. Il tomba dans le ruisseau. Il a été traîné dans le ruisseau. Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières, Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières, BOIL. *Sat.* VI. || Cette chose est traînée dans le ruisseau, traîne dans le ruisseau, elle est commune, triviale. De proverbes traînés dans les ruisseaux des halles, MOL. *Femm. sav.* II, 7. || Cette nouvelle est ramassée dans le ruisseau, elle a été prise dans le bas peuple. || L'endroit par où l'eau s'écoule dans les rues. Il y a un ruisseau de chaque côté de la chaussée. Quelque galante que soit la cour de Lorraine, je m'y trouve aussi seul que je faisais il y a huit mois dans les voyages de la Beauce, et je me souviens d'avoir vu quelquefois meilleure compagnie dans les ruisseaux de Paris, que je n'en ai encore rencontré dans la chambre de la duchesse, VOIT. *Lett.* 8. || Terme de paveur. Ruisseau en biseau, celui qui n'a ni caniveaux ni contre-jumelles. || Fig. Laisser quelqu'un dans le ruisseau, le laisser dans une position basse, misérable. Tressan laissa cet abbé en habit rapiécé et son autre neveu dans le ruisseau, ST-SIM. 320, 178. || 4° Toute chose liquide qui coule en abondance. Et combien de ruisseaux coulèrent de mes yeux! CORN. *Hor.* I, 3. Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang, Avant qu'aucun résiste ou reprenne son rang, ID. *Cid,* IV, 3. Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants, FLÉCH. *Turenne.* En vain à lever tout les valets sont fort prompts, Et les ruisseaux de vin coulent aux environs, BOIL. *Sat.* III. Les vaches donnent des ruisseaux de lait, FÉN. *Exist.* IX. Les Saxons avaient été baptisés dans des ruisseaux de sang par Charlemagne, VOLT. *Mœurs,* 138. || Par extension. Mille flambeaux.... Et, se réfléchissant sur le bronze ou la pierre, Font serpenter au loin des ruisseaux de lumière, LAMART. *Chant du sacre.* || Fig. De là ces ruisseaux d'amertume qui se répandent dans tous les états, et qui empoisonnent, dans le cœur des pères, des mères, des enfants, les sources du bonheur domestique, MARMONTEL, *Œuvr.* t. XVII, p. 217.

— HIST. XIIᵉ s. De sanc i corent grant roisseaus, BENOIT, II, 2262. Et li douz sons de ruissel sur gravele, *Couci,* XVIII. L'awe [l'eau] del ruysel, ST-BERN. p. 563. || XIIIᵉ s. Il dutent [craignent] que li roisseus preinne De la saveur de la funtaine, *Édouard le Conf.* V. 1199. Ce dist dou leu [loup] e dou aignel, Qui beveient à un rossel, MARIE, *Fable* 2. || XIVᵉ s. Du sanc des detrainchiés un russiaux y coroit, *Girart de Ross.* V. 4680. || XVᵉ s. Sa robe de veloux bien large, Et son cheval et couverture, Estoient de mesme à feuillage De ruisseaulx d'argent et brodure, *Vigiles de Charles VII,* t. II, p. 76, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Dessus, et près de ces ruisseaux courans, Les oiselets du ciel sont demourans, MAROT, IV, 312.

— ÉTYM. Berry, *riau, roussiau* (avec le primitif *ry, ris*); bourguig. *russéa;* picard, *rio, riou, riu,* (c'est le primitif); ital. *ruscello* (dérivé du français); du lat. fictif *rivicellus,* diminutif de *rivus* (voy. RU).

RUISSELANT, ANTE (rui-se-lan, lan-t'), *adj.* Qui ruisselle. Des eaux ruisselantes. Un sang ruisselant. Et César, dans la place Ruisselante du sang de cette populace, CORN. *Pomp.* V, 1. [Le pilote qui était tombé dans l'eau] Reparaît, et, montant sur la roche prochaine, S'assied tout ruisselant, DELILLE, *Én.* V.

RUISSELER (rui-se-lé), *v. n.* Il se conjugue comme appeler. || 1° Couler à la manière d'un ruisseau. L'eau ruisselait par divers endroits. Le sang des victimes fumait de tous côtés; on le voyait ruisseler dans les profondes coupes d'or et d'argent, FÉN. *Tél.* IX. Abel!... il n'est donc plus? une sueur mortelle De son front pâlissant sur ses membres ruisselle, GILB. *M. d'Ab.* VIII. || Le sang ruisselle, des meurtres nombreux sont commis. On a vu ruisseler le plus pur sang des citoyens par d'innombrables proscriptions, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*César, Caton*). Le sang ruisselle à Rome, Octave dort en paix, VOLT. *Triumv.* IV, 3. || Par extension. Il [l'Indien] s'incline, il chante, il adore L'astre d'où ruisselle le jour, LAMART. *Harm.* II, 8. || Fig. Cette iniquité publique et scandaleuse qui repoussait loin des dignités du sanctuaire la portion saine et laborieuse de l'ordre ecclésiastique, qui faisait ruisseler, dans le sein de l'oisiveté et de l'ignorance, tous les trésors de la religion et des pauvres.... MIRABEAU, *Collection,* t. IV, p. 336. || 2° Il se dit des corps sur lesquels un liquide coule. ....Eh! mon Dieu n'est point un Dieu cruel; On ne voit point de sang ruisseler son autel, CHAUL. *À la Fare,* 1. || Fig. Tout l'empire ruisselait du sang des martyrs, BOSS. *Hist.* I, 10. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVIᵉ s. Et que l'eau qui ruisselle Console la querelle Des oiseaux voyageurs, YVER, p. 574. Las! je n'esteins par mes pleurs ruisselans De ces beaux yeux une seule estincelle, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte,* XXXII.

— ÉTYM. *Ruisseau,* par l'intermédiaire de *ruissel;* Berry, *riauler.*

† **RUISSON** (rui-son), *s. m.* Petit canal servant à vider le marais, *Enquête sur les sels,* 1868, t. I, p. 511.

— ÉTYM. Même racine que pour *ruisseau,* avec suffixe différent.

RUM (rom'), *s. m.* Voy. RHUM.

RUMB (ronb'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Quantité angulaire comprise entre deux des trente-deux aires de vent de la boussole. Vous avez bien la mine d'avoir pris tout cela mot à mot dans un livre; car je jurerais que vous n'avez jamais su qu'à cette heure ce que c'est qu'un rumb de vent, VOIT. *Lett.* 91, *à Costart* (il écrit rhomb). Les distances y sont marquées [dans les routiers] selon les rumbs de vent, auxquels on ne peut se fier s'ils ont été pris sans la boussole, FONTEN. *De Lisle.* || 2° Ligne de rumb, courbe que décrit un vaisseau, en faisant toujours le même angle avec le méridien. Comme la courbe appelée loxodromique, décrite par un vaisseau qui suit toujours le même rumb du vent, fait aussi toujours le même angle avec tous les méridiens, il s'ensuit que, si les méridiens étaient des lignes droites concourantes au pôle, la loxodromique deviendrait la spirale logarithmique, FONTEN. *Bernoulli.* || 3° Il est ordonné aux pêcheurs de garder les rumbs les uns des autres, c'est-à-dire qu'aucun d'eux ne doit jeter ses filets aux endroits où il pourrait nuire à ceux qui sont arrivés les premiers.

— HIST. XVIᵉ s. Voguer de rumb en rumb, COTGRAVE. Arrumer une carte, c'est à dire tirer en icelle les rums du vent, NICOT, *Dict.*

— ÉTYM. *Rumd, rund* et *rumb,* dans J. Devaulx, (1583), cité par JAL; *rum* dans Nicot, en 1606; *rumb, rumbe, run,* dans le P. Fournier, 1643; espagn. *rumbo,* portug. *rumo,* ital. *rombo,* angl. *rhumb,* tous mots venant du français d'après JAL, qui tire *rumb* du germanique: anglo-sax. *rum,* all. *raum,* espace: un *rhumb,* en parlant des vents, étant l'espace compris entre deux vents. Le *b* a été attiré par l'*m,* qui est labiale.

† **RUMBÉ, ÉE** (ron-bé, bée), *adj.* Règle rumbée, instrument à l'aide duquel on peut résoudre très-simplement et très-rapidement les principaux problèmes de navigation qui se traitent sur la carte.

† **RUMEN** (ru-mèn'), *s. m.* Premier estomac des ruminants, dit aussi panse ou herbier.

— ÉTYM. Lat. *rumen,* qui signifie mamelle et aussi gosier, et qui, joint à *ructa,* gosier, paraît indiquer un radical *ruc* ou *rug,* qui est dans *ructare,* dans *erugere* et ἐρεύγω.

RUMEUR (ru-meur), *s. f.* || 1° Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement, annonçant quelque disposition à la révolte, à la sédition. Exciter de la rumeur. Apaiser la rumeur. De sourdes rumeurs. Des rumeurs menaçantes. En ce temps un petit écrit de Luther mit en rumeur toute l'Allemagne, BOSS. *Var.* IV, 1. Toute la ville est en rumeur; toutes les bouches crient vengeance, VOLT. *Dict. phil. Crimes.* || Fig. Des passions en vous les rumeurs ont cessé, SAINTE-BEUVE, *Ép. à Lamartine.* || 2° Bruit qui s'élève tout à coup, et qui a pour cause un accident, un événement imprévu. Tout le monde était aux fenêtres, il semblait qu'il y avait eu une rumeur, ou quelque accident considérable, MARIVAUX, *Marianne,* 11ᵉ part. || 3° Bruit confus de plusieurs voix. Destin allait commencer son histoire, quand ils entendirent une grande rumeur dans la chambre voisine, SCARR. *Rom. com.* I, 12. En nos murs tout remplis d'une rumeur guerrière, BRIFF. *Ninus II,* III, 4. || 4° Réunion des opinions ou des soupçons du public contre quelqu'un. La rumeur publique l'accusait de cet assassinat. Cependant la rumeur commençait; on brûla le livre je ne sais où, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || 5° Bruits qui courent, qui se répandent. J'avouerai les rumeurs les plus injurieuses, RAC. *Brit.* III, 3. Quoi! monsieur, une rumeur odieuse [contre Marie de Médicis] l'emportera sur les pièces authentiques du procès de Ravaillac! VOLT. *Philos. Cons. à M. Bergier.* De sorte que huit rumeurs, qui ne sont qu'un écho d'un bruit mal fondé, peuvent devenir une preuve complète; et c'est à peu près sur ce principe que Jean Calas fut condamné à la roue, ID. *Pol. et lég. Comm. délits et peines, procéd. crim.* Ne jugez pas Timon d'après de faibles rumeurs accréditées par ses ennemis, mais d'après ces effusions de cœur que lui arrachait l'indignation de la vertu, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. Ces petits intérêts, ces nouveautés futiles, Qui des grandes cités composent les rumeurs, DELILLE, *Convers. Prolog.* || 6° Il se dit quelquefois de quelque grand bruit physique. Bientôt je distinguai, confuses et voilées, Deux voix dans cette voix [la voix de l'océan] l'une à l'autre mêlées, De la terre et des mers s'épanchant jusqu'au ciel.... Et je les distinguai dans la rumeur profonde, Comme on voit deux courants qui se croisent sous l'onde, V. HUGO *Feuilles d'automne,* 5.

— HIST. XIᵉ s. De quinze liues en ot [ouit] hom la rimur, *Ch. de Rol.* LXIII. || XIIIᵉ s. Ti oil [tes yeux] soient sans legiereté, et tes riz [ton rire] sanz huchier, et ta voiz sans cri, t'aleure sans rumor, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 385. Quant il [les mangonneaux] furent dreciez, si furent tenduz; si getterent chascun une pierre dedens la cité, et feu-

rent les pierres aux maisons, et rompirent et confondirent tout, et firent moult remour et grant tempeste, MARC POL, p. 472. || XVᵉ s. Jehan de Lille et Gilles Marcel Furent mors et occis ce jour Semblablement en la rumour, Comme le prevost [Marcel] dessus dit, E. DESCH. *Miroir de Mariage*, p. 150. || XVIᵉ s. Tellement que la servante du sieur Fagoet entendant ce rumeur d'une chambre haute.... LE SIEUR DE BOUFFLERS, dans FR. MICHEL, *Argot*. Aristippus establit des opinions si hardies en faveur de la volupté et des richesses, qu'il meit en rumeur toute la philosophie à l'encontre de luy, MONT. II, 124.

— ÉTYM. Prov. *rumor, rimor*; espagn. *rumor*; ital. *romore, rimore*; du lat. *rumorem*.

† **RUMEX** (ru-mèks'), *s. m.* Nom moderne du genre patience, polygonées. || Le rumex patience, dit vulgairement patience et parelle. || Le rumex aigu, appelé patience sauvage, herbe aux teignes, chou gras et raguette. || Le rumex alpin de Linné, rhubarbe des moines, grande patience, rhubarbe des montagnes, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *rumex*, patience, de *rumex*, pointe de dard, à cause de la forme hastée des feuilles dans plusieurs espèces.

† **RUMFORD** (ron-for), *s. m.* Physicien et philanthrope anglais. || Soupe à la Rumford, soupe économique. || Cheminée à la Rumford, cheminée économique.

† **RUMICINE** (ru-mi-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré de la racine de patience, *rumex patientia*, L.

RUMINANT, ANTE (ru-mi-nan, nan-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui rumine. Les animaux ruminants. || *S. m.* Les ruminants, famille de mammifères comprenant ceux qui ont les membres en colonnes, terminés par des sabots, avec ou sans semelle calleuse. Les ruminants forment le septième ordre de la classification des mammifères de Cuvier. Je doute qu'on eût deviné, si l'observation ne l'avait appris, que les ruminants auraient tous le pied fourchu, et qu'ils seraient les seuls qui l'auraient, CUVIER, *Révolutions*, p. 104.

RUMINATION (ru-mi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Fonction particulière à un certain nombre de mammifères, et qui consiste dans le retour des aliments de l'estomac à la cavité buccale, où ils sont soumis à une seconde mastication après laquelle ils sont avalés de nouveau. Spallanzani remarque que la rumination divise les herbes mangées par les animaux, et que leur division favorise l'action du suc gastrique, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. III, p. 39.

— ÉTYM. *Ruminer*.

RUMINÉ, NÉE (ru-mi-né, née), *part. passé* de ruminer. Les aliments ruminés. || Fig. Un projet longtemps ruminé dans sa tête.

RUMINER (ru-mi-né), *v. a.* || **1°** Opérer la rumination. Les bœufs ruminent ce qu'ils ont mangé. || Fig. Il y a compensation à tout : si mes plaisirs sont rares et courts, je les goûte aussi plus vivement, quand ils viennent, que s'ils m'étaient plus familiers ; je les rumine, pour ainsi dire, par de fréquents souvenirs, J. J. ROUSS. *Promen.* 9. || Absolument. Vous mangerez de tous les animaux qui ont la corne divisée en deux et qui ruminent ; mais vous ne devez point manger de ceux qui ruminent et dont la corne n'est point fendue, SACI, *Bible, Deutéron.* XIV, 6. Le pourceau aussi vous sera impur, parce qu'encore qu'il ait la corne fendue, il ne rumine point, ID. *ib.* XIV, 8. || **2°** Fig. et familièrement. Penser et repenser à une chose. Le bœuf vint à pas lents ; Quand il eut ruminé tout le cas en sa tête, Il dit que du labeur des ans Pour nous seuls il portait les soins les plus pesants, LA FONT. *Fabl.* X, 2. Les manichéens.... inféraient qu'il y avait un principe commun de tout mal, un souverain mal, pour ainsi parler, un dieu méchant dont tout le plaisir est de nuire, ruminant toujours en soi-même quelque dessein tragique et funeste, BOSS. 2ᵉ *sermon, Démons*, 1. Ruminez en vos esprits ce petit mot d'Origène : ne croyez pas qu'il suffise de s'être renouvelé une fois, il faut renouveler la nouveauté même, ID. 1ᵉʳ *sermon, Pâques*, 1. Si vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très-sage, et de le confier à votre bon cœur, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 18 oct. 1776. || Neutralement. Il avait dans la terre une somme enfouie, Son cœur avec, n'ayant d'autre déduit Que d'y ruminer jour et nuit, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Et quoique là-dessus je rumine sans fin, MOL. *le Dép.* II, 4. Pensif et arrêté sur mon cheval, je ruminais sur un fait si singulier, ST-SIM. 11, 128. || Absolument. Je crains quelque révolte en son âme agitée ; Le voilà qui rumine, MAIR. *Sophon.* V, 3. Qu'as-tu à ruminer ? MOL. *l'Av.* V, 2.

— HIST. XIIIᵉ s. Quant il i a grant quantité de forage devant eux [les bœufs], il mangent lour saülée, et puis seient et ronngent, *Bibl. des chartes*, 4ᵉ série, t. II, p. 368. Cil moine, cil abbé croulant Doivent touz jours lez un piler Siaumes [psaumes] rungier et mormeler, GAUTIER DE COINCY, p. 365. || XIVᵉ s. Sain [graisse] de bestes qui ne rungent pas si comme porc, ou sius [suif] de bestes qui rungent si comme buef, H. DE MONDEVILLE, fᵒ 40. || XVIᵉ s. Mesme pour le labour, les bœufs ne cessent de ruminer, remaschans à loisir ce qu'en peu de temps ils ont mangé, O. DE SERRES, 295. Je ruminerai ceste matiere à par moy, et prendray advis à mon oreiller, PALSGR. p. 508. Les plus jeunes [rossignols] ruminent pensifs [en écoutant les autres], et prennent à imiter certains couplets de chanson, MONT. II, 174. Il n'y a rien, selon moy, plus illustre en la vie de Socrates, que d'avoir eu trente jours entiers à ruminer le decret de sa mort, ID. II, 386.

— ÉTYM. Picard, *roumir*; Berry, *rouinger, runger, roincer, roinger*; norm. *runger*; Nancy, *ringer*; Jura, *roingi*; prov. *romiar, rominar*; espagn. *ruminar*; ital. *ruminare*; du lat. *ruminare* ou *rumigare*, de *rumen*, gosier (voy. RUMEN).

† **RUNCAIRES** (ron-kè-r'), *s. m. pl.* Nom qui a été donné aux Vaudois, ainsi dits du bas-lat. *runcaria*, broussailles (voy. RONCE), parce qu'ils s'assemblaient dans les lieux incultes.

† **RUNCINÉ, ÉE** (ron-si-né, née), *adj.* Voy. RONCINÉ.

† **RUNES** (ru-n'), *s. f. pl.* Caractères dont se servaient les Scandinaves, et que l'on trouve gravés sur des rochers, sur des pierres, en Danemark, en Suède, en Norvége.

— ÉTYM. Suéd. *rûna*, lettre ancienne; goth. *runa*, mystère, secret.

RUNIQUE (ru-ni-k'), *adj.* Qui a rapport aux runes ; qui est écrit en runes. Caractères runiques. Poésies runiques.

— ÉTYM. *Runes*.

† **RUNOLOGUE** (ru-no-lo-gh'), *s. m.* Savant qui s'occupe de l'étude des runes.

† **RUOTTE** (ru-o-t'), *s. f.* Terme rural. Rigole creusée entre les rangées du colza ou de la pomme de terre.

— ÉTYM. Dimin. de *rue* 1.

† **RUPÉAL** (ru-pé-al), *s. m.* Terme d'anatomie. L'os du rocher considéré comme un os distinct. Les rupéaux.

— ÉTYM. Lat. *rupes*, rocher.

† **RUPESTRE** (ru-pè-str'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît sur les rochers. Plantes rupestres. || Qui habite les rochers, qui vit parmi les rochers. Dans le genre labre, poissons acanthoptérygiens, il y a un labre rupestre.

— ÉTYM. Lat. *rupes*, rocher, qui, selon Corssen, se rattache à *rumpere*, et signifie proprement roche brisée, éboulis.

† **RUPIA** (ru-pi-a), *s. m.* Terme de médecine. Inflammation particulière de la peau, caractérisée par de petites bulles dont la base est d'un rouge vif, et dont la croûte est d'apparence sale.

— ÉTYM. Ῥύπος, ordure.

† **RUPICOLE** (ru-pi-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui croît ou qui vit sur les rochers.

— ÉTYM. Lat. *rupes*, rocher, et *colere*, habiter.

† **RUPIN** (ru-pin), *s. m.* Terme d'argot. Gentilhomme, dans GRANDVAL, *Cartouche*, p. 167. || Ce mot est devenu un terme populaire pour désigner des gens bien mis.

† **RUPTILE** (ru-pti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'ouvre en se déchirant d'une manière irrégulière, par l'effet du grossissement des parties renfermées.

— ÉTYM. Lat. *ruptum*, supin de *rumpere*, rompre.

† **RUPTILITÉ** (ru-pti-li-té), *s. f.* État ou qualité de ce qui est ruptile

† **RUPTINERVE** (ru-pti-nèr-v'), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles se rompent parallèlement aux nervures, de manière à former des lanières disposées en palmes, par exemple les palmiers.

— ÉTYM. Lat. *ruptus*, rompu, et *nerf*.

† **RUPTION** (ru-psion), *s. f.* Ancien terme de peinture. Voy. RUPTURE, nᵒ 7. Il faut distinguer deux sortes de peinture, celle qui se contentait de rehausser un dessin par des couleurs employées entières et sans ruption ; et celle qui, après de longs efforts, est parvenue à rendre fidèlement la nature, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37.

— ÉTYM. Lat. *ruptionem*, de *rumpere*, rompre.

RUPTOIRE (ru-ptoi-r'), *s. m.* Ancien terme de chirurgie. Cautère potentiel, qui brûle et produit une solution de continuité.

— HIST. XVIᵉ s. Où le malade seroit craintif et ne voudroit endurer le fer, tu useras plustost d'un ruptoire, c'est à dire cautere potentiel, PARÉ, V, 10.

— ÉTYM. Ital. *rottorio*; du lat. *ruptum*, supin de *rumpere*, rompre.

RUPTURE (ru-ptu-r'), *s. f.* || **1°** Action par laquelle une chose est rompue ; état d'une chose rompue. La rupture d'une porte, d'un coffre. Le comte Marsigli était condamné à être déposé de tous honneurs et charges, avec la rupture de l'épée, FONTEN. *Marsigli*. La rupture et l'affaiblissement des cavernes par l'effort des feux sous-marins, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XIII, p. 48. || **2°** Terme de médecine. Solution de continuité survenant par suite de contractions musculaires ou de distension exagérée d'un organe creux. La rupture d'un tendon. La rupture de la vessie, de la matrice, du cœur. || **3°** Il s'est dit pour hernie. || **4°** Fig. Division qui survient entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. Il nous produit ceux qui l'ont commencé [le schisme grec] au milieu du onzième siècle, un Michel Cerularius qui en est l'auteur, un Siméon de Thessalonique, qui a vécu tant de siècles après la rupture ouverte, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 40. Ne craignez pas que je vous fasse un triste récit de nos divisions domestiques, et que je parle ici.... de prisons et de liberté, de réconciliations et de ruptures.... FLÉCH. *le Tellier*. Je ne doute pas que Mᵐᵉ de Montespan n'eût été charmée d'une rupture éclatante ; je ne lui donnerai jamais ce plaisir, MAINTENON, *Lett. à Mme de Fontenai*, t. II, p. 166, dans POUGENS. Je suppose qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre, qui la possèdent seuls, et qui la partagent toute entre eux ; je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quand ce ne serait que pour les limites, LA BRUY. V. On ne reprocha pas à l'élégant Racine l'amour insipide et les expressions bourgeoises ; mais on s'aperçut bientôt que presque toutes ses pièces et celles des auteurs suivants contenaient une déclaration, une rupture, un raccommodement, une jalousie, VOLT. *Mél. litt. Chang. à l'art trag.* Je m'étais aperçu que les ruptures secrètes tournaient à mon préjudice, en ce qu'elles laissaient le masque de l'amitié à mes plus cruels ennemis, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Il faut éviter de se brouiller ; une rupture fait du bruit, et nuit toujours à la réputation des deux personnes qui se désunissent, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 263, dans POUGENS. En observant dans les ruptures certaines règles de bienséance, on s'en tire toujours avec honneur, ID. *Mères riv.* t. I, p. 132, dans POUGENS. || **5°** Annulation d'un traité, d'un acte, etc. La rupture de la paix. L'empereur Napoléon savait à merveille que, pour les esprits incapables de discernement, c'est toujours celui qui tire le premier coup de fusil qui est l'auteur de la rupture.... pour rendre la cour de Vienne responsable devant l'Europe de la rupture qu'il avait lui-même provoquée, il imagina.... P. LANFREY, *Hist. de Nap. Iᵉʳ*, t. IV, ch. 12. || Rupture d'un mariage, rupture d'un projet de mariage. ....Pour rompre un hymen qu'avec peine elle endure, Elle en veut à vous-même imputer la rupture, CORN. *Rodog.* III, 2. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions ; elle a fait souffrir héroïquement à Mlle le Camus la rupture de son mariage, SÉV. 583. || Rupture de ban, action par laquelle un homme condamné à demeurer en un certain lieu, quitte cette résidence. || **6°** Séparation des membres d'une assemblée. Votre syndic sera fait, avant qu'on entende parler ici de la rupture de votre conseil, SÉV. 8 déc. 1673. || Renonciation à un projet, à une partie. Bien des gens sont persuadés qu'il n'en arrivera [d'un départ pour l'armée] que le retardement, c'est-à-dire la rupture du voyage de Fontainebleau, SÉV. 10 août 1677. || **7°** Terme de peinture. Action de mélanger les couleurs, les teintes sur la palette. || **8°** Anciennement. Rupture de la table, se disait quand on cessait de tenir table, de recevoir beaucoup de monde à sa table. On ne parle ici que de la rupture entière de la table de M. de la Rochefoucault ; c'est un grand événement à Versailles ; il a dit au roi qu'il en était ruiné, et qu'il ne voulait point tomber dans des injustices ; et non-seulement sa table est disparue.... SÉV. 484.

— HIST. XIIIᵉ s. De foie eschaufei, de routure [hernie] Gariz je tout à desmesure, RUTEB. 255.

|| XVe s. Car ou millieu il a une closture, Qui le moustier separe sans roupture, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. Comme on dit qu'aucuns pays se disposent en romptures de confederations et alliances, MONSTREL. II, 195. ....A convenu faire une ouverture et routure en la maison du maire et muraille par le devant, *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 3e série, t. IV, p. 385. Ledit duc de Bourgongne disoit pour excuse, que lesdits Lyegeois l'avoient assailly, et que la rompure de la trefve venoit d'eulx et non pas de luy, COMM. II, 2. || XVIe s. ....[moi Annibal] Minai, et mis les rochers en rompture, Qui sont hauts murs massonnez par nature, MAROT, IV, 125. Toutes les vieilles rompures et desnoueures s'esmeuvent en nostre corps, soudain qu'il lui advient quelque nouveau mal, AMYOT, *Comm. discern. le flat.* 50. La rupture de la trefve, D'AUB. *Hist.* I, 25. ....À la rupture [dissolution] du camp d'Estrée-au-pont, CARL. V, 2. Deconfiture est quand le detteur fait rupture et faillite, ou qu'il y a apparence notoire que ses biens, tant meubles qu'immeubles, ne suffiront au paiement de ses dettes, LOYSEL, 687. Figure d'un homme qui auroit une rupture [hernie] d'un seul costé, avec un brayer, PARÉ, VI, 15.

— ÉTYM. Lat. *ruptura*, de *ruptum*, supin de *rumpere*, rompre.

RURAL, ALE (ru-ral', ra-l'), *adj.* Qui appartient aux champs, à la campagne. Biens ruraux. La vie rurale. Les mœurs rurales. Esprits ruraux volontiers sont jaloux, LA FONT. *Féronde.* || Doyen rural, curé commis par l'évêque pour avoir inspection sur les curés d'un certain district. || Code rural, ensemble de règlements concernant les biens de la campagne. À la même époque [1749], un jurisconsulte, M. Boucher d'Argis, introduisit un mot nouveau dans le langage législatif, en donnant le titre de code rural à un recueil de maximes et de règlements concernant les biens de campagne, BAYLE-MOUILLARD, *Projet de code rural*, session 1868 du Corps législatif, p. 5.

— HIST. XIVe s. Un dieu rural appelé Pan, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Ainsi comme, entre nous gens ruraulx, disons le jour depuis l'aube du jour jusques à la nuit, *Ménagier*, I, 1. || XVe s. Molineau, qui n'estoit et n'est pas noble, mais de rural condition, DU CANGE, *ruralitas*. || XVIe s. J'ay veu des courtisans les endurer [les fatigues de la guerre] aussi bien, ou mieux supporter que les plus robustes rurals soldats de l'armée, BRANT. *Capit. franç.* t. IV, p. 239, dans LACURNE. Les deux extremes, des hommes philosophes et des hommes ruraux, MONT. IV, 170.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *rural*; ital. *rurale*; du lat. *ruralis*, de *rus*, *ruris*, la campagne.

† **RURALEMENT** (ru-ra-le-man), *adj.* D'une manière rurale.

— HIST. XIVe s. Je parle un peu ruralement, *Tr. d'alch.* 957. || XVIe s. Biens ruraux et ruralement tenus [en roture], *Nouv. coust. gén.* t. IV, p. 905.

† **RURALITÉ** (ru-ra-li-té), *s. f.* Condition des campagnards, des biens de campagne. ....Qu'il est préférable de reviser les actes législatifs concernant la ruralité.... BAYLE-MOUILLARD, *Projet de code rural*, session 1868 du Corps législatif, p. 17.

— ÉTYM. *Rural.*

† **RURICOLE** (ru-ri-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans les champs.

— ÉTYM. Lat. *rus*, campagne, et *colere*, habiter.

RUSE (ru-z'), *s. f.* || 1° Détours, expédients du lièvre, du cerf, du renard, quand on les chasse (ce qui est un des sens primitifs). Les ruses et les moyens que les animaux sauvages mettent en œuvre pour se dérober à la recherche, ou pour éviter la poursuite et les atteintes des chiens, sont peut-être plus merveilleux que les méthodes les plus fines de l'art de la chasse, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 369. || 2° Moyen qu'on emploie pour tromper. La ruse la mieux ourdie Peut nuire à son inventeur Et souvent la perfidie Retourne sur son auteur, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. Tu prétends être fort habile; En sais-tu tant que moi? j'ai cent ruses au sac, ID. *ib.* IX, 14. Ce n'est plus que la ruse aujourd'hui qui l'emporte, MOL. *Mis.* V, 1. Osez-vous recourir à ces ruses grossières, Et croyez-vous les gens si privés de lumières? ID. *ib.* IV, 3. La ruse est un talent naturel au sexe; et, persuadé que tous les penchants naturels sont bons et droits par eux-mêmes, je suis d'avis qu'on cultive celui-là comme les autres; il ne s'agit que d'en prévenir l'abus, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || De ruse, par la ruse. Ainsi du genre humain l'ennemi vous abuse : Ce qu'il ne peut de force, il l'entreprend de ruse, CORN. *Poly.* I, 1. || Fig. À partir des choses les plus simples dans la vie, il serait aisé de prouver que nous ignorons tout, et nous voulons pénétrer dans les ruses de la sagesse! CHATEAUB. *Génie*, I, I, 3. || Ruse de guerre, moyen qu'on emploie pour tromper les ennemis sur ses desseins, sur ses opérations, etc. Gélon était fort habile dans le métier de la guerre, surtout pour les ruses, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 252, dans POUGENS. Une lettre de Berthier à Kutusof, datée du premier jour de cette marche de flanc, fut à la fois une dernière tentative de paix et peut-être une ruse de guerre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1. || Ruses innocentes, petites finesses dont on se sert à bon dessein. || Ruses de l'enfer, les suggestions insidieuses du démon. Après m'avoir montré cette soif du baptême, Pour opposer à Dieu l'intérêt de Dieu même, Vous vous joignez ensemble! ah! ruses de l'enfer! CORN. *Poly.* V, 3.

— HIST. XIVe s. Comment li chiens sont si sages, qu'ilz deffont toutes les ruses que les cerfs font, *Modus*, f° 21, *verso*. || XVe s. Et quand ledit Jean estoit hors de la prison.... il rentroit en sa ruse comme devant, FROISS. II, II, 106. Ruses de commeres, dist Passalion, trop ay entendu, *Perceforest*, t. IV, f° 109. Le suppliant, tout par ruse [jeu] et par esbat, comme dit est, recula un bien peu, DU CANGE, *rusare*.

— ÉTYM. Voy. RUSER; Berry, *ruse*, reculement, pièce du harnais d'un cheval de trait (le sens de reculer est un des sens primitifs de *ruser*); picard, *avoir des ruses*, avoir beaucoup de mal à faire quelque chose.

RUSÉ, ÉE (ru-zé, zée), *adj.* || 1° Qui a de la ruse. Attendez, leur dit-il, couple lâche et rusé, BOIL. *Lutr.* V. Auguste, rusé tyran, les conduit doucement à la servitude, MONTESQ. *Rom.* 13. Il faut avouer que ce berger est un rusé coquin, BRUEYS, *Avoc. Pat.* III, 6. || Familièrement. C'est un rusé compère, c'est un homme adroit et artificieux. || On dit de même : c'est une rusée commère. || Substantivement. Un rusé. Une rusée. Du palais d'un jeune lapin Dame belette un beau matin S'empara; c'est une rusée, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Voyez-vous la petite rusée? oh! çà, çà, je vous pardonne pour cette fois-ci, pourvu que vous me disiez tout, MOL. *Mal. imag.* II, 11. || 2° Qui annonce de la ruse. Avoir l'air rusé. || 3° Ancien terme de marine. Se disait d'une ancre dont les pattes n'enfoncent pas bien dans le fond.

— HIST. XIIe s. Mout fut dolanz quand voit Franzois rusez [reculés], Les rens peciez, en trois lius estroez, *Ronc.* p. 143. || XIIIe s. Li amant en sunt excusé, Et li deduit d'amors rusé [reculé], *la Rose*, 7540. || XIVe s. Aucunes vieilles qui sont rusées et font les sages, *Ménagier*, I, 7. || XVe s. La greigneur partie [des routiers] et les plus rusés [les plus habiles] de pillerie, et les plus renommés estoient de Bearn, FROISS. II, III, 90. Je croy que homme n'est si rusé, Qui n'y laissast linge et drapelle, VILLON, *Grand test. Double ballade.* || XVIe s. [Le duc de Guise] Sur les bornes de Gaule affrontant sa jeunesse Aux desseins plus ruzés de la grise vieillesse D'un si caut empereur [Charles-Quint], RONS. *Poëmes*, liv. I. L'homme rusé par long usage N'est folement avantureux, DUBELL. III, 90, *verso*. ....Et, peu ruzé au mestier de la chasse, Ores ceux-cy, et ores ceux-là passe, ID. IV, 10, *verso*. Il est rusé en cela [il y est habile], H. EST. *Précellence*, p. 79. Homme rusé tard abusé, COTGRAVE. Les plus rusez sont les premiers prins, ID.

— ÉTYM. *Ruse*; bourguig. *érusé*. Les sens historiques sont *reculé*, *repoussé*, *habile*, *rusé* (voy. RUSER).

RUSER (ru-zé), *v. n.* || 1° Employer toutes sortes de détours et d'expédients pour échapper aux chiens, en parlant du renard, du lièvre, du cerf, etc. (ce qui est un des sens primitifs). Le renard a long temps rusé. || Fig. C'est une des belles chasses qu'il est possible de voir, que celle que nous faisons après M. de Bellièvre et M. de Mirepoix; ils courent.... ils rusent, mais nous sommes toujours sur la voie, SÉV. 12 juill. 1675. || 2° User de ruses, de moyens de tromper. ....Il faut ruser pour avoir cette proie; Rusons donc.... LA FONT. *Fabl.* V, 8. Le roi, qui fit servir M. du Maine dans son armée où son ancienneté le faisait le second lieutenant général, rusa pour qu'il fût le premier, ST-SIM. 108, 145. Il faut ruser avec la négligence des hommes, ainsi qu'avec leurs passions, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. J'ai voulu ruser avec eux; ils m'ont traité comme un enfant, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 19. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. À la feie Engleiz reuserent [reculèrent], Et à la feie retornerent, *Rou*, v. 13189. Bien crei qu'à cele feiz saint Thomas s'aïra De ço que cil Reinalz le destraist e sacha; Si ad enpaint Reinalt qu'ariere rehusa, E le corn del mantel hors des mains li sacha, *Th. le mart.* 148. || XIIIe s. Diex, qui le mont [monde] puet sauver, Gart France de rauser, HUES DE LA FERTÉ, *Romanc.* p. 192. Entre l'iave et le mont [ils] vont paiens encontrer, O les bransacerins les fisent reüser, *Ch. d'Ant.* VIII, 1332. Comment que mon temps aie usé, M'a ma conscience acusé Et tous dis loé [conseillé] le meillour, Et tant le m'a dit et rusé Que j'ai tout soulais refusé Pour tendre à venir à honour, BARBAZAN, *Fabliaux*, 2e édit. I, p. 116. C'est un homs qui ment de legier Et maint prod'omme a reüsé, *la Rose*, 3581. Si m'en venist miex reüser, Mes ne pooie refuser Ce que mes cuers me commandoit, *ib.* 1761. || XIVe s. Et de premier assaut l'ost des Romains les fist ruser arrere, BERCHEURE, f° 50, *recto*. Ainsy y doi mon sentement Mettre et mon entendement, Cuers, corps, pooir et quanque j'ay; Ne je ne pris [prise] un bec de jay Ceuls qui s'en vorroient ruser [écarter], MACHAUT, p. 7. Quant on ot rusé longuement [quand on se fut longuement ébattu], Uns chevaliers isnellement Hucha le vin et les espices, ID. p. 88. Adonc ma dame jura fort Que j'iroie; et, quant vint au fort, De li m'approchai en rusant [tergiversant], Et tous dis en moy escusant Que ce à moi n'appartenoit, ID. p. 18. Rusez vous du chemin, car je ne puis tenir mon cheval, DU CANGE, *rusare*. Par ma foi, chastelain, on ne doit pas ruser; Se je devoie ci o ma gent demourer, Si n'en porrez vous jà un denier enbourcer, *Guescl.* 5116. || XVe s. [Le comte de Foix] avoit usage de ruser, de solacier et de gaber, FROISS. II, III, 18. Mais plus y suis et moins ay de puissance, Et suis de tous escharnis et rusez, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 239. Or veons se li homs refuse Sa femme à aucun qui la ruse [pourchasse] Plus grand de li.... ID. *ib.* f° 499. [Une femme] Tant se scet de la langue aidier, Qu'ele ara droit, par son plaidier, Encontre cellui qui l'accuse; Il n'est rien que femme ne ruse, ID. *ib.* f° 509. Des longtemps icellui Simon rusoit, frequantoit et repairoit icelle Ysabellet, soubz umbre et faintise de la prendre en mariage, DU CANGE, *rusare*. || XVIe s. Esjouys-toi, ne te mesle de guerre; Car tu as chief qui les haulx au bas ruse, Crainct et doubté plus que cil de Meduse, J. MAROT, V, 19. Ne vous fiez point en luy, il se ruse avec tous ceulx à qui il a afaire, PALSGR. p. 731. Si je ne puis la combattre [une idée pressante], je luy eschappe; et, en la fuyant, je fourvoye, je ruse, MONT. III, 299.

— ÉTYM. Provenç. *rahusar*, gruger (d'après Raynouard), mais plutôt tromper. Mot très-difficile. Au XIIe siècle, *reuser* signifie reculer, repousser, écarter. Au XIIIe, il signifie repousser, mais il s'y joint le sens de tromper et celui de rebattre; au XIVe, repousser, écarter, tergiverser, s'ébattre; au XVe, s'ébattre, repousser, tromper, pourchasser, fréquenter; au XVIe, à côté du sens de repousser qui se trouve dans J. Marot, on a celui de avoir de la ruse. Diez a montré que *reüser*, congénère à l'ital. *rifusare* et à l'espagn. *rehusar*, était né d'un mélange de *refutare* et de *recusare*. Le sens primitif de *reuser*, qui est repousser, tient à *refutare*, qui signifie repousser, rejeter. Du sens de repousser, ce verbe, pris neutralement, a passé à celui de reculer, puis de s'échapper par des détours, en parlant du gibier, et finalement de tromper, ruser. Des sens accessoires à s'échapper par des détours sont tergiverser, s'ébattre; d'où sont venus aussi les sens de fréquenter une personne, la pourchasser.

† **RUSEUR** (ru-zeur), *s. m.* Celui qui emploie la ruse, qui se plaît à en faire usage. Comme je hais souverainement les ruseurs, J. J. ROUSS. *Confess.* X.

— HIST. XVe s. Car tant savoit de menterie, Qu'il se departoit franchement, Sans paine, de ses accuseurs, Tenir les faisoit pour ruseurs [trompeurs], Et ainsi demouroit en grace, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 483.

† **RUSIOCHINE** (ru-zi-o-chi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action du chlore sur le sulfate de quinine.

† **RUSMA** (ru-sma), *s. m.* Préparation dépilatoire dont se servent les Orientaux, composée principalement de réalgar et de chaux vive.

— ÉTYM. Arabe, *rusma*, trace.

RUSTAUD, AUDE (ru-stô, stô-d'), *adj.* Terme familier. Qui tient du paysan, de la campagne. Il [M. de Perals] est ravi de votre portrait; je vou-

drais que le mien fût un peu moins rustaud ; il ne me paraît point propre à être regardé agréablement ni tendrement, SÉV. 7 août 1675. S'il [le jeune Grignan] est bien fort, l'éducation rustaude est fort bonne, ID. 14 juill. 1677. || *S. m.* Un gros rustaud, un gros paysan. || Fig. C'est un rustaud, c'est un homme chez qui la brusquerie se joint à l'impolitesse, à la grossièreté.

—SYN. RUSTAUD, RUSTRE. On est rustaud faute d'éducation, faute d'usage, par l'habitude de vivre toujours avec des campagnards; on est rustre par caractère, par humeur, par goût, par caprice, par mécontentement.

— ÉTYM. Dérivé de l'anc. français *ruste* (voy. RUSTIQUE).

† **RUSTAUDEMENT** (ru-stô-de-man), *adv.* À la manière des rustauds. On m'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontière cet hiver; comme vous savez, mon pauvre cousin, que je vous aime un peu rustaudement, je voudrais qu'on vous l'accordât, SÉV. *à Bussy*, 25 nov. 1655.

† **RUSTAUDERIE** (ru-stô-de-rie), *s. f.* Air, manières de rustaud. Mon air délicat serait encore la rustauderie d'un autre, tant j'avais un grand fonds de cette belle qualité, SÉV. 26 août 1676. Je ne sais si ma santé ne me rendra point ma rustauderie, ID. 20 juin 1676.

— HIST. XVIe s. Rustauderie, COTGRAVE.

† **RUSTICAGE** (ru-sti-ka-j'), *s. m.* Mortier très-clair qu'on jette sur un mur avec un balai, pour le crépir, le rustiquer.

RUSTICITÉ (ru-sti-si-té), *s. f.* || 1° Manières rustiques, apparence rustique. Après que nous eûmes dîné très-bien, malgré la rusticité de mon château.... SÉV. 21 oct. 1673. La simplicité, l'oserai-je dire, une sainte rusticité dans ces nouveaux adorateurs [les bergers] que l'ange vous amène [à Jésus, dans la crèche], BOSS. *Élévat. sur myst.* XVI, 7. Si.... Tu t'allais engager à polir un écrit.... Qui sût même aux discours de la rusticité Donner de l'élégance et de la dignité, BOIL. *Ép.* XI. J'ai peur qu'en qualité de ministre accoutumé aux cérémonies il n'ait été un peu choqué de ma rusticité, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 5 juin 1772. || 2° Manières rustiques poussées jusqu'à la grossièreté. Il semble que la rusticité n'est autre chose qu'ignorance grossière des bienséances, LA BRUY. *Théophr.* IV. C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce; le plus fort et le plus pénible est de donner; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire? ID. VIII. Refuser des présents en gibier d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un mal-appris qui se méconnaît, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || 3° Terme d'agriculture et de jardinage. Rusticité d'une plante, qualité qu'elle a de ne pas craindre les intempéries des saisons.

— ÉTYM. Provenç. *rusticitat*, *rustat*; espagn. *rusticidad*; ital. *rusticità*; du lat. *rusticitatem*, de *rusticus*, rustique.

† **RUSTINE** (ru-sti-n'), *s. m.* Face de derrière d'un creuset dans lequel on affine la fonte. Celle [la face] par où sort la matière en fusion s'appelle le devant du fourneau ; celle qui lui est opposée, et par où on porte la mine dans le fourneau se nomme pied de rustine, ou, simplement, rustine, *Dict. des arts et mét. Forger.*

RUSTIQUE (ru-sti-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux manières de vivre de la campagne. Je vois bien que vous n'êtes pas né pour vous reposer, et que nos plaisirs rustiques ne méritent pas d'amuser une âme de la forme de la vôtre, BALZ. Lett. 11, liv. VI. Ajouter quelques politesses de l'art aux agréments rustiques de la nature, FLÉCH. *le Tellier*. Une table, au retour, propre et non magnifique, Nous présente un repas agréable et rustique, BOIL. *Ép.* VI. On dirait que Ronsard, sur ses pipeaux rustiques, Vient encor fredonner ses idylles gothiques, ID. *Art p.* II. Vous n'aimez pas la chose rustique, et j'en suis fou; j'aime mes bœufs, je les caresse, ils me font des mines, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 mars 1761. Il y a certaines chansons rustiques qui conviennent aux bœufs, par préférence à toutes autres, et ces chansons renferment ordinairement les noms des quatre ou des six bœufs qui composent l'attelage, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 194. Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étaient rustiques, mais naturelles, J. J. ROUSS. *Disc. rétabl. des sciences.* || Maison rustique, ensemble de tous les objets indispensables au cultivateur. || La Maison rustique, titre d'un ouvrage d'agriculture. || *S. m.* Le rustique, ce qui est rustique. || La Fontaine a écrit rustic : Nous autres gens aurions voulu peut-être Du délicat ; ce rustic ne m'eût plu, *la Jument*. || 2° En parlant des personnes, qui a un caractère d'homme de la campagne. Je suis rustique et fier, et j'ai l'âme grossière, BOIL. *Sat.* I. || *S. m.* Paysan, campagnard. Eh quoi ! cette musique [de Philomèle] Pour ne chanter qu'aux animaux, Tout au plus à quelque rustique ! LA FONT. *Fabl.* III, 15. Le rustique une fois marié peuplera infiniment, MONTESQ. *Lett. pers.* 122. Qui pense à ces paysans laissés en Russie? ces rustiques sont-ils contents d'avoir été à la grande bataille sous les murs de Moscou? CHATEAUBR. *Mémoires*, t. VI, p. 104. || 3° Terme d'agriculture et de jardinage. Se dit des arbres, des plantes qui bravent le chaud et le froid, la sécheresse et l'humidité, ou de végétaux exotiques qui supportent le climat comme s'ils étaient indigènes. || 4° Inculte, sauvage, sans art. Apprends qu'on devine Dans ces rustiques lieux ton illustre origine, VOLT. *Scythes*, I, 3. Je garde pour asile une maison rustique, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Virgile.... était faible de corps, rustique d'apparence, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 10. || Dans les parcs, dans les jardins, banc, siége rustique, banc, siége taillé ou façonné avec une sorte de simplicité rustique. || 5° Terme de charpente. Se dit du bois dont les fibres sont ondulées, tortues et nouées les unes avec les autres; plus souvent rebours. Comme ils [les ébénistes] emploient des bois durs et pleins de nœuds, qu'ils appellent bois rustiques, ils ont des rabots autrement disposés que dans la menuiserie ordinaire, *Dict. des arts et mét. Ébéniste.* || 6° Terme d'architecture. Ouvrage, genre rustique, ouvrage en pierres brutes ou imitant les pierres brutes. || L'ordre rustique, ou, substantivement, le rustique, celui dont les colonnes et l'entablement sont travaillés de manière à présenter une apparence brute, par un bossage uni ou piqué. Le palais du Luxembourg, à Paris, offre un exemple de l'ordre rustique. || 7° Fig. Grossier, impoli, rude. Mais, direz-vous, j'ai à converser avec cette sœur qui est d'une humeur si rustique et si incivile, qu'il me faut toute ma patience, pour ne la choquer ni rebuter quand elle est dans sa mauvaise humeur, BOSS. *Instruct. aux ursul. sur le silence*, 2. || 8° Langue latine rustique, langue romaine rustique, se dit du latin corrompu qui se parlait dans les pays latins, après l'invasion des barbares.

— HIST. XIIe s. Fierent Franzois par ruistes poestez, *Ronc.* p. 69. || XIIIe s. I ot maint ruiste cop doné, Et mout en i ot de receu, *Ren.* v. 27225. || XIVe s. Deux pastours acoustumé à user de ferremens rustiques et non pas d'armes, BERCHEURE, f° 20, *verso.* Li chevaliers chantoient et disoient rimes et vers rustiques et mal composées, en quelles il reprenoient le consul, ID. f° 93, *verso.* || XVIe s. Desjà pourtant je faisois quelques notes De chant rustique.... MAROT, I, 246. Rustique sejour, ST-GEL. 209. En l'ancienne Rome, l'estat rustique devançoit l'urbain; là les premieres places estoient pour les rustiques, O. DE SERRES, 257.

— ÉTYM. Provenç. *ruste*, et *rustic*, *rostic*; catal. *rustic*; espagn. et ital. *rustico*; du latin *rusticus*, qui vient de *rus*, campagne. *Rusticus*, avec l'accent sur *ru*, avait donné *ruste*, *ruiste*; *rustique* a été refait sur le latin au XIVe siècle.

RUSTIQUÉ, ÉE (ru-sti-ké, kée), *part. passé* de rustiquer. Pierres rustiquées. || Se dit d'une coquille bivalve, quand les côtes perpendiculaires dont sa surface est garnie se trouvent coupées en travers par des stries d'accroissement.

RUSTIQUEMENT (ru-sti-ke-man), *adj.* D'une manière rustique. Notre Emile, plus rustiquement élevé, et à qui nous donnons avec tant de peine une conception dure, n'écoutera rien de tout cela, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || D'une manière grossière. Il parle rustiquement.

— HIST. XVIe s. Rustiquement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Rustique*, et le suffixe *ment*; ital. *rusticamente*.

RUSTIQUER (rus-ti-ké), *v. a.* Je rustiquais, nous rustiquions, vous rustiquiez ; que je rustique, que nous rustiquions, que vous rustiquiez. Terme d'architecture. Travailler ou crépir la surface d'une construction dans le genre rustique. || Rustiquer des pierres, les tailler de manière à leur donner une apparence brute en les piquant avec la pointe du marteau.

— ÉTYM. *Rustique*. Dans le XVIe siècle, *rustiquer* voulait dire être à la campagne, du lat. *rusticari.*

1. **RUSTRE** (ru-str'), *adj.* Fort rustique, fort grossier. Comme les autres domestiques, le chien est dédaigneux chez les grands et rustre à la campagne, BUFF. *Chien.* M. Ducommun était un jeune homme rustre et violent, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Substantivement. Ah ! que n'ai-je un mari d'une aussi bonne mine, Au lieu de mon pelé, de mon rustre, MOL. *Sgan.* VI. Voilà un plaisant rustre que ce Grec, de s'asseoir devant des gens comme nous, VOLT. *Mœurs*, 54. Et moi, je reste sergent ? — Quoi ? ce n'est pas assez pour un homme de ta sorte, né rustre, fils d'un rustre, P. L. COUR. *Lettre particulière.*

— HIST. XVIe s. Ha rustre, MAROT, II, 199. D'autres les ont appelez rustres [certains soldats], ainsi que nous lisons dans le roman de M. de Bayard, que M. de Bayard dit à ses rustres, appellans ainsi ceux auxquels il commandoit, BRANT. *Cap. franç.* t. IV, p. 43, dans LACURNE.

— ÉTYM. Autre forme de l'anc. franç. *ruste*, lequel vient de *rusticus*, rustique. L'*r* est épenthétique, comme dans *esclandre.*

† 2. **RUSTRE** (ru-str'), *s. m.* Nom d'une lance dont on se servait pour combattre dans les lices. || Terme de blason. Losange percée en rond.

† **RUSTRERIE** (ru-stre-rie), *s. f.* Manières de celui qui est rustre.

— HIST. XVIe s. Ceste rustrerie [désordres d'une compagnie d'ordonnance] dura neuf ou dix ans, du temps du feu roy, CARL. II, 17.

RUT (rut'), *s. m.* Le temps où les bêtes fauves et quelques autres sont en chaleur. Jamais la biche en rut n'a pour fait d'impuissance Traîné du fond des bois un cerf à l'audience, BOIL. *Sat.* VIII. || Par extension. Mais Jeanne tout en rut s'approche et me recherche, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Les cerfs ne tiennent pas, ne durent pas dans le rut, pendant le rut, ils sont aisés à prendre quand ils sont en amour.

— HIST. XIVe s. ....Vueille [vieille] truye qui est en rut, *Le livre du bon Jehan*, v. 2831. Les cerfs vont en ruit et commencent à eschauffer, *Modus*, f. VIII, *verso.*

— ÉTYM. Berry, *ruet*. La forme correcte est *ruit*, qui, dans l'ancienne langue, signifie rugissement, vient de *rugir*, et exprime ici les cris des cerfs en rut.

† **RUTABAGA** (ru-ta-ba-ga), *s. m.* Plante alimentaire du genre chou, provenant du Nord ; c'est une variété de chou-navet, le *brassica campestris*, *napo-brassica*, D. C., cultivée, à peu près exclusivement pour la nourriture des ruminants domestiques ; on le nomme aussi navet de Suède, chou de Suède, chou de Laponie. Le rutabaga exige un sol riche et un climat humide pour réussir, RENDU, *Culture des plantes.*

† **RUTACÉES** (ru-ta-sée), *s. f. pl* Famille de plantes, à laquelle la rue, *ruta*, a donné son nom (voy. RUE 2).

† **RUTHÉNIUM** (ru-té-ni-om'), *s. m.* Nouveau métal qui se trouve surtout dans les minerais de platine avec l'iridium.

† **RUTILANCE** (ru-ti-lan-s'), *s. f.* État de ce qui est rutilant. La rutilance du sang artériel est due à l'oxygène que ses globules tiennent en dissolution.

— ÉTYM. *Rutilant.*

† **RUTILANT, ANTE** (ru-ti-lan, lan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui est d'un rouge brillant. Malgré ses dimensions microscopiques, le *protococcus* étend sur des espaces de plusieurs kilomètres [de mer] un rutilant tapis, PAYEN, *Rev. des Deux-Mondes*, janv. 1869, p. 436. || Se dit, en chimie, de l'acide nitreux et des vapeurs qu'il exhale. Lorsqu'on le mêle [le gaz nitreux] à l'air de l'atmosphère, il devient rutilant, et a l'odeur de l'esprit de nitre, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 39.

— ÉTYM. Lat. *rutilare*, briller, dénominatif de *rutilus*, qui est pour *rud-tilus*, *ru* signifiant rouge (comparez *ruber*, *rufus* et le sanscrit *rudhira*), plus un suffixe *tilo* comme dans *fer-tilis.*

† **RUTILATION** (ru-ti-la-sion), *s. f.* Synonyme moins usité de rutilance. La rutilation ou la formation de vapeurs rouges par le mélange du gaz nitreux et du gaz oxygène, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 86.

† **RUTILE** (ru-ti-l'), *s. m.* Espèce minérale contenant du titane, et appelée titanite par Kirwan.

† **RUTILINE** (ru-ti-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance rouge obtenue par l'action de l'acide sulfurique sur la salicine.

† **RUTILITE** (ru-ti-li-t'), *s. f.* Variété du grenat renfermant du titane.

† **RUTINE** (ru-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré de la rue (*ruta graveolens, L.*).

RUTOIR (ru-toir), *s. m.* Voy. ROUTOIR.

† **RUYSCHIENNE** (rui-chiè-n'), *adj. f.* Terme d'anatomie. Membrane ruyschienne, la plus interne des deux lames dont est formée la membrane choroïde.

— ÉTYM. *Ruysch*, célèbre anatomiste hollandais.

† **RYDER** (ri-dèr), *s. m.* Monnaie d'or de Hollande valant 31 fr. 65. || Monnaie d'argent de Hollande valant 6 fr. 84

— ÉTYM. Holl. *ryder*, cavalier, à cause du cheval courant représenté sur cette monnaie.

† **RYOTT** (ri-ot'), *s. m.* Nom des paysans dans l'Inde.

— ÉTYM. Arabe, *ra'aiat*, la gent sujette, plur. *ra'ayâ*, les sujets; le même que *raïa*.

† **RYPE** (ri-p'), *s. m.* Espèce de perdrix norvégienne.

RYTHME, *s. m.* Voy. RHYTHME.

S

S (ès'), *s. f.* ou **S** (se), dans l'épellation moderne, *s m.* || **1°** La dix-neuvième lettre de l'alphabet et la quinzième des consonnes. Une S majuscule ou un S majuscule. || Fig. Allonger les S, se disait pour faire une tromperie dans un compte; locution qui venait de ce que les comptes se terminant par des *s* qui signifiaient des sols, en les allongeant on en formait des *f* qui signifiaient des francs. || Fig. Faire des S, se dit d'un homme ivre qui ne marche pas droit. Æneas avec sa sagesse Pinta si bien qu'il fit mainte S, SCARR. *Virg.* V. || **2°** Terme de musique. S sur les partitions signifie quelquefois solo. || Traversé obliquement par une barre, il sert de signe de renvoi. || S désigne aussi le tuyau d'anche du basson. || **3°** Dans la marine, S signifie sud. || **4°** S, sur les anciennes monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Reims. || **5°** S. S. Sa Sainteté [le pape], ou Sa Seigneurie. || S. E. Son Éminence ou Son Excellence. || S. M. Sa Majesté. || S. A. Son Altesse. || S. H. Sa Hautesse. || S. v. p. S'il vous plaît. || Dans le commerce, s signifie son. S/c, son compte; s/b, son billet. || **6°** S est la marque des bobines d'or de Lyon. || **7°** Terme de géométrie. On appelle équation en S une certaine équation du 3e degré qui se présente dans la recherche des plans diamétraux principaux des surfaces du 2e degré. || **8°** Terme d'anatomie. L'S iliaque, ou l'S du côlon, portion contournée en forme d'S, qui est logée dans la fosse iliaque gauche, et qui va se terminer à la partie supérieure du rectum.

— REM. **1.** S entre deux voyelles dans le même mot se prononce comme *z*. || S finale se lie et prend le son de *z*, devant une voyelle ou une *h* muette. Les grands hommes, dites les gran-z hommes. || L'*s* finale des verbes dont l'infinitif est en *er* ne se fait pas entendre dans la conversation à la 2e personne du singulier du présent de l'indicatif et du subjonctif. Tu aimes à rire, tu joues avec prudence, il faut que tu ailles à Paris; prononcez comme s'il y avait aime, joue, aille. Dans les vers cette *s* se lie. || **2.** S finale est muette dans les mots trépas, tamis, avis, os, etc. Mais elle donne à l'*a* et à l'*o* le son d'un *a* et d'un *o* circonflexe. || **3.** Dans les mots composés avec la particule *de* ou *dé* et avec la particule *re*, comme dessus, dessous, desservir, dessouder, resserrer, ressemblant, ressort, etc. on double l'*s* pour empêcher que l'*s*, se trouvant entre deux voyelles, ne se prononce comme un *z*. Mais on n'a évité cet inconvénient que pour tomber dans un autre quant à la prononciation; car, au lieu de donner à l'*e* un son fermé comme cela a lieu pour les autres consonnes doublées et ici même pour desservir, dessouder, etc. elle lui laisse le son muet : de-sus, de-sous, re-serrer, re-semblant, re-sort, etc. || **4.** Au contraire, dans certains mots où l'*s* se trouve entre deux voyelles, comme dans vraisemblable, vraisemblance, on ne la double pas quant à l'orthographe, et on ne l'articule pas comme un *z* quant à la prononciation : vrè-semblable, vrè-semblance. || **5.** Toute seconde personne de l'impératif au singulier, quand elle est terminée par un *e* muet, comme donne, cueille, etc. prend un *s* euphonique et un trait d'union : 1° avec *y* : donnes-y tes soins, portes-y mon habit; 2° devant *en*, nom abstrait de chose : donnes-en peu, cueilles-en beaucoup. || Mais l'*s* euphonique n'est pas employée non plus que le trait d'union, si le mot *en* est préposition : donne en petite quantité, cueille en ma présence. || Hors de là, cette seconde personne ne prend point d'*s*; et Voltaire a péché contre la grammaire dans ce vers : Retranches, ô mon Dieu, des jours de ce grand roi, Ces jours infortunés qui l'éloignent de toi, *Henr.* VII. || **6.** S dans l'ancienne langue était la marque du nominatif singulier de plusieurs substantifs, et représentait l'*s* du nominatif de la 2e déclinaison latine : *dominus*, li *dons* ou li *dans*; *lupus*, li *lous*; *oculus*, li *oils*, etc. || **7.** Au pluriel, l'*s* était la marque du régime, et représentait l'*s* latine qui caractérise le datif ou l'accusatif. C'est cette *s* du régime qui, dans la langue moderne où il n'y a plus de cas, est demeurée la marque du pluriel. || **8.** L'*s* est la marque de la 2e personne du présent de l'indicatif, et représente l'*s* latine : *amas*, tu aimes, *vides*, tu vois, etc. || **9.** Dans la langue moderne, *s* est devenue la marque de la 1re personne du présent de l'indicatif, excepté dans les verbes de la 1re conjugaison : je vois, j'entends, je pars, etc. C'est une faute contre l'analogie que ne commettait pas l'ancienne langue qui disait : je voi, j'entent, je part, etc.; correctement, car le latin n'y a point d'*s* : *video, intendo, partior*, etc. || **10.** C'est encore une faute contre l'analogie que l'*s* à la 2e personne du singulier à l'impératif : *lis, vois, entends*. L'ancienne langue ne la commettait pas, disant : *li, voi, entent*, conformément au latin.

— HIST. XIIIe s. Une lettre saintisme est s; Au nommer est la langue espaisse; Sens et silence senefie, *Senefiance de l'A B C*, dans JUBINAL, t. II, p. 284. || XVIe s. Marchand qui avoit haussé le gantelet, et alongé les SS de son livre de raison, DES ACCORDS, *Contes de Gaulard*, p. 17, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *s* : grec, σίγμα. Le nom de cette lettre dans la langue latine, d'après Priscien, s'énonçait par le son de l'*e* suivi de la consonne *s*; pour représenter le même son, nous écrivons *esse*.

SA (sa), *adj. poss. f.* Voy. SON.

† **SABADILLINE** (sa-ba-di-lli-n', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de chimie. Substance trouvée par Couerbe dans la cevadille, *veratrum sabadilla*.

SABAÏSME (sa-ba-i-sm'), *s. m.* Voy. SABÉISME.

† **SABAÏTE** (sa-ba-i-t'), *s. m.* Se dit quelquefois pour sabéen.

† **SABAOTH** (sa-ba-ot'). Mot hébreu employé dans cette locution : Dieu Sabaoth, Dieu des armées (sabaoth signifiant des armées).

† **SABATÈLE** (sa-ba-tè-l'), *s. f.* Espèce de champignon comestible.

† **SABAYE** (sa-ba-ye), *s. f.* Terme de marine. Nom d'un cordage employé dans les embarcations pour leur servir d'amarre, lorsqu'on a enfoncé leur ancre ou grappin dans la terre ou le sable du rivage, JAL. || La sabaye est aussi une cordelle pour haler un petit navire le long du rivage, et une corde établie en va-et-vient d'une embarcation à terre.

† **SABAZIES** (sa-ba-zie), *s. f. pl.* Fête en l'honneur de Sabazius, dieu phrygien auquel un bouc était consacré et dont le culte présentait des cérémonies licencieuses.

SABBAT (sa-ba; le *t* se lie, du moins quand il signifie bruit, tapage : un sa-ba-t affreux), *s. m.* || **1°** Nom donné chez les Juifs au repos religieux. Recueillez pendant les six jours la manne; car le septième jour c'est le sabbat du Seigneur, SACI, *Bible, Exode*, XVI, 26. || Prescription d'observer le repos religieux. Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, II, 27. Le sabbat fut ordonné aux Juifs; mais ce fut une stupidité à cette nation de ne point se défendre, lorsque ses ennemis choisirent ce jour pour l'attaquer, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 7. || Jour du sabbat, ou, simplement, le sabbat, le septième jour de la semaine, c'est-à-dire le samedi, auquel il était commandé de garder le repos. Nous n'achèterons point aussi aux jours du sabbat ni dans les autres jours consacrés ce que les nations nous pourront apporter à vendre, ni rien de ce qui peut servir à l'usage de la vie, SACI, *Bible, Esdras*, II, X, 31. Il [Jésus] leur dit ensuite : Qui est celui d'entre vous qui, voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt le jour même du sabbat? ID. *ib. Évang. St Luc*, XIV, 5. || Chemin du sabbat, distance à laquelle il est permis aux Juifs de s'éloigner de leurs demeures le jour du sabbat. || **2°** Assemblée nocturne des sorciers; dérivation injurieuse du sens de sabbat, à cause de l'opinion populaire qui, condamnant les Juifs, assimila leur fête à une réunion de sorciers. Un balai pour brûler en allant au sabbat, RÉGNIER, *Sat.* XI. Je gage que cet innocent [en me montrant Blanc-Ménil] croit avoir été au sabbat, parce qu'il s'est trouvé ici à onze heures du soir, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 207, dans POUGENS. Au bruit d'une aigre trompette Le sabbat a commencé, BÉRANG. *Lutins.* On tremble à chaque pas de réveiller dans l'ombre Un démon, ivre encor du banquet des sabbats, V. HUGO, *Ball.* 8. Le nom lui-même de sabbat provient de la confusion qui s'est opérée entre le culte du diable et la célébration d'un culte non catholique; aussi l'Église met-elle sur le même rang le juif, l'excommunié, l'hérétique et le sorcier, RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er janv. 1870, p. 117. || Fig. Lisette : Cette assemblée aura assez l'air d'un petit sabbat, à ce qu'il me semble. — L'intendant : Hé! sabbat, tant qu'il vous plaira, DANCOURT, *la Désolation des joueuses*, sc. 12. || **3°** Familièrement. Grand bruit avec désordre. Pendant tout le sabbat qu'il [le chat] fit avec sa dame, LA FONT. *Fabl.* II, 2. On avait fait [à Bruxelles] .... une criaillerie et un sabbat si épouvantable par malice, qu'.... elle [la comtesse de Soissons, accusée d'empoisonnement] avait été obligée.... de quitter la place, SÉV. 408. Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte, RAC. *Plaid.* I, 8. Voilà le plus abominable sabbat dont on ait jamais ouï parler, LA BRUY. XII. Et ce sont des cabales, Des trames, des caquets; enfin c'est un sabbat! FAVART, *Soliman II*, I, 1. Mme Durocher : Quel est le bruit que j'entends là dedans? — Catherine : Quel sabbat! GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, II, 4. || **4°** Fig. et populairement. Gronderie, criaillerie. Vous pouvez penser si j'ai fait un beau sabbat à la poste [qui avait mal fait son service], SÉV. 21 juin 1671. Il est toujours vrai que c'étaient des sabbats d'enfer du vivant de son mari, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. II, p. 207, dans POUGENS.

— HIST XIIe s. Li anemi [les démons].... si escharnirent [se moquèrent] les sabbaz, *Job*, p. 481. Jà n'est pas ui [aujourd'hui] sabat ne tens de festeer, *Rois*, p. 358. || XIVe s. Comme il ait esté mandé que la place ou lieu appellé le sabbat à juifs en la ville de Soissons.... DU CANGE, *sabbatum*. || XVe s. Et les Anglois menoient leur sabat En grans pompes, baubans et tyrannie; Or a tourné Dieu ton dueil [de toi, France] en esbat, CH. D'ORL. *Ball.* 77. || XVIe s. Mais en faut-il faire un si grand sabat? *Les marguerites de la marguerite*, p. 282, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourg. *saibay*; prov. *sabbat, sabat, sapte, sabde*; espagn. *sabado*; port. *sabbado*; ital. *sabato*; du lat. *sabbatum*, qui vient de l'hébreu *schabat*, se reposer. On a voulu trouver l'étymologie du *sabbat*, réunion de sorciers, dans les *sabazies*; mais la forme ne le permet pas; d'ailleurs comment, au moyen âge, aurait-on connu les *sabazies*?

† **SABBATAIRE** (sa-ba-tè-r'), *s. m.* || **1°** Juifs

mal convertis qui dans le premier siècle de l'Église étaient opiniâtrément attachés à la célébration du sabbat et aux autres observances judaïques. || 2° Branche d'anabaptistes qui observent le sabbat comme les Juifs et qui prétendent qu'il n'a été aboli par aucune loi dans le Nouveau Testament.

† **SABBATÉ** (sa-ba-té), *s. m.* Voy. INSABBATÉ.

† **SABBATHIEN** (sa-ba-tiin), *s. m.* Secte chrétienne du IVe siècle formée par un certain Sabbathius, qui soutenait que l'on devait célébrer la Pâque avec les Juifs le quatorzième de la lune de mars.

† **SABBATIN, INE** (sa-ba-tin, ti-n'), *adj.* Qui appartient au samedi. || Bulle sabbatine, bulle contenant les priviléges du scapulaire.

— ÉTYM. *Sabbat.*

SABBATINE (sa-ba-ti-n'), *s. f.* Thèse de controverse que les écoliers soutenaient à la fin de leur première année de philosophie.

— ÉTYM. *Sabbat;* ainsi dite parce qu'elle se soutenait d'ordinaire le samedi.

SABBATIQUE (sa-ba-ti-k'), *adj.* Qui appartient au sabbat. || Année sabbatique, parmi les Juifs, chaque septième année, pendant laquelle la loi obligeait de laisser reposer les terres, et de ne pas exiger les dettes.

† **SABBATISER** (sa-ba-ti-zé), *v. n.* Célébrer le sabbat.

— ÉTYM. Lat. *sabbatizare,* de *sabbatum,* sabbat.

SABÉEN, ENNE (sa-bé-in, è-n'), *adj.* Qui a rapport au sabéisme. || *S. m.* Celui qui professe le sabéisme. Je me borne à lever les mains vers l'étoile du nord, je suis de la religion des sabéens; ils adoraient une étoile, VOLT. *Lett. Cather. II,* 10 août 1773.

— ÉTYM. Voy. SABÉISME.

SABÉISME (sa-bé-i-sm'), *s. m.* || 1° Secte chrétienne des sabiens, nommés aussi mendaïtes, nazoréens ou chrétiens de Saint-Jean; elle est un mélange d'idées persanes, chaldéennes et gnostiques. C'est à tort qu'on a donné le nom de sabéisme à la religion des Perses, adorateurs du soleil; il faut lui réserver le nom de magisme. || On dit aussi sabaïsme et sabisme. || 2° Par abus et erreur, religion qui a pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres. Le sabisme, qui consiste dans le mélange du culte de Dieu et de celui des astres, VOLT. *Mœurs,* 6.

— ÉTYM. Syriaque, *tsaba,* ablution.

† **SABELLE** (sa-bè-l'), *s. f.* Genre d'annélides.

† **SABELLIANISME** (sa-bèl-li-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine antitrinitaire prêchée au IIIe siècle par Sabellius, qui enseignait qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne qui est le Père, duquel le Fils et le Saint-Esprit sont des attributs, des émanations ou des opérations, et non des personnes subsistantes.

† **SABELLIEN, IENNE** (sa-bèl-liin, liè-n'), *adj.* Conforme à la doctrine de Sabellius. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui professe le sabellianisme.

† **SABIENS** (sa-biin), *s. m. pl.* Voy. SABÉISME.

† **SABIN** (sa-bin), *s. m.* Dialecte latin, qui s'est perdu dans la langue des Romains.

SABINE (sa-bi-n'), *s. f.* Espèce de genévrier (*juniperus sabina, L.*) : la petite sabine, dont les feuilles ressemblent à celles du tamarin; la grande sabine, qui a ses feuilles comme celles du cyprès.

— HIST. XVIe s. Pour faire haster la femme d'accoucher, la semence de lin pilée avec eau d'armoise et de sabine sert grandement, PARÉ, XVIII, 16. La decoction d'armoise ou de savine, O. DE SERRES, 931. Sabina savinier, *in Ruellium, de Stirpibus.*

— ÉTYM. Lat. *sabina herba,* et, absolument, *sabina,* de *Sabinus,* Sabin, nom d'un peuple voisin de Rome. En Normandie on dit *du savigni.*

† **SABINIEN** (sa-bi-niin), *s. m.* Se disait des jurisconsultes romains, partisans des doctrines de Capiton.

SABISME (sa-bi-sm'), *s. m.* Voy. SABÉISME.

1. **SABLE** (sa-bl'; quelques-uns prononcent sâbl'; mais il n'y a aucune raison de lui donner le son d'*â* circonflexe comme dans *âme*), *s. m.* || 1° Substance minérale, pulvérulente, provenant de la désagrégation, par les eaux, des roches calcaires, granitiques, siliceuses, etc. qui se trouve dans le lit des rivières, sur les bords de la mer, qui forme les dunes, les déserts, et qui entre pour une certaine proportion dans les terrains d'alluvion. Ils se mirent tous en campagne avec leurs troupes, qui consistaient en une multitude de gens de pied aussi nombreuse que le sable qui est sur le rivage de la mer, SACI, *Bible, Josué,* XI, 4. Nous vîmes serpenter, sur un sable plus jaune que l'or, plusieurs petits ruisseaux.... LESAGE, *Gil Bl.* V, 1. Triton, Cymothoé, d'une main secourable, Délivrent ses vaisseaux [d'Énée] de leurs prisons de sable, Leur ouvrent une route, MALFIL. *Génie de Virg.* Ce n'est pas une supposition précaire ou gratuite, que d'avancer, comme je l'ai fait, que les glaises, les argiles et les sables ont été formés par les scories et les écumes vitrifiées du globe terrestre, BUFF. *Hist. nat. preuv. théor. terre, Œuv.* t. I, p. 387. Il y a souvent de ces nuées de sable en Arabie, qui obscurcissent l'air et forment des tourbillons dangereux, ID. *ib.* t. II, p. 260. Je suis bien porté à croire, comme M. de Luc, que les sables ne sont point tous des produits du brisement ou détritus des pierres, SAUSSURE, *Voy. Alpes,* t. V, p. 294, dans POUGENS. Depuis les sables inhabités de l'Inde jusqu'aux glaces de l'Ourse, BAILLY, *Atlantide,* p. 116. On distingue trois sortes de sables, celui de mer, celui de rivière et celui de terre, qu'on appelle communément sable terrain ou sable de cave, parce que, pour l'avoir, il faut creuser dans la terre, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 31, dans POUGENS. J'ai connu un homme qui avait fait une collection de sables, qu'il a vendue cent louis à un amateur, ID. *ib.* t. I, p. 103. En Afrique, cinq livres de sable contiennent souvent soixante-trois grains d'or, tandis qu'en France il est assez rare de trouver du sable qui, sur cent livres, en tienne plus de vingt à vingt-quatre grains, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VI, p. 354. || Sable mâle, sable femelle, se dit de deux espèces de sable dans un même lit, dont la première est d'une couleur plus foncée, et l'autre d'une couleur moins chargée. || Sables bouillants, sables mêlés d'eau qui, lorsqu'on les enlève, sont à l'instant remplacés par d'autres sables qui s'élèvent du fond en bouillonnant. || Sables mouvants, sables qui s'enfoncent sous le pied, ou qui se laissent disperser par les vents. Les sables mouvants de l'Afrique septentrionale et des bords de la Syrie voisins de l'Égypte, peuvent-ils être autre chose que les sables de la mer qui sont demeurés amoncelés quand la mer s'est peu à peu retirée ? VOLT. *Mœurs, Introd.* Il dort couché sur les sables mouvants, Ce noble ami plus léger que les vents, MILLEVOYE, *l'Arabe et son coursier.* || Fig. [Dans la réforme] on tourne à tout vent de doctrine, et il n'y a point de sable si mouvant, BOSS. *2e avert.* 47. || Fig. Bâtir, fonder sur le sable mouvant, ou, simplement, bâtir, fonder sur le sable, fonder des projets, des entreprises, des établissements sur quelque chose de peu solide. Le bien de la fortune est un bien périssable; Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable, RACAN, *la Retraite.* Voilà [la faveur] le sable sur quoi l'on bâtit, et voilà la feuille volante à quoi l'on s'attache, SÉV. 19 août 1676. On sentait une religion bâtie sur le sable, qui n'avait pas même de stabilité dans ses confessions de foi, BOSS. *Var.* XII. Se ménager des établissements qui sont fondés sur le sable, MASS. *Pet. carême, Drapeaux.* || Fig. Semer sur le sable, perdre sa peine. C'était, comme on dit, semer sur le sable, LESAGE, *Gil Blas,* VII, 12. || Fig. et familièrement. Avoir du sable dans les yeux, éprouver une envie de dormir qui, appesantissant les paupières, fait qu'on y porte souvent la main pour les frotter et se tenir éveillé. || Le petit homme lui a jeté du sable dans les yeux, se dit d'un enfant que l'envie de dormir saisit. || 2° Bain de sable, sable dont on entoure un vaisseau qu'on veut chauffer. Distiller au bain de sable. || 3° Terme de fondeur. Composition faite avec du sable et dans laquelle on moule les monnaies, les médailles, etc. Un sable net. Jeter une médaille en sable. Le sable de mouleur doit être un peu terreux; et, s'il ne l'est pas, il faut y ajouter un peu d'argile pour lui donner de la liaison, DUHAMEL, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 319. || Fig. Jeter en sable, avaler un verre de vin (voy. SABLER). Il y a un Tigillin qui souffle ou qui jette en sable un verre d'eau-de-vie, LA BRUY. XIII. || Sable vert, dans quelques fonderies, mélange de sable et de poussier de houille ou de charbon. || 4° Synonyme peu usité de sablier. || Terme de marine. Manger du sable, retourner trop tôt un sablier. || 5° Gravier qui s'engendre dans les reins et qui forme la gravelle. Cromwell allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère, PASC. *Pens.* III, 7, éd. HAVET. Ce sel qu'on nomme communément sable de l'urine est de l'acide urique, FOURCROY, *Instit. Mém. scienc.* t IV, p. 380. C'est là qu'un plus beau ciel peut-être dans mes flancs Éteindra les douleurs et les sables brûlants, A. CHÉN. *Élég.* I, 10.

— HIST. XVIe s. Bancs de sable, DU BELLAY, VIII, 16, *recto.*

— ÉTYM. Lat. *sabulum,* sable; origine inconnue; comparez *saburra,* lest de navire.

2. **SABLE** (sa-bl'), *s. m.* Terme de blason. La couleur noire. Il porte de sable à un lion d'or. Le sable se représente en gravure par des traits croisés.

— HIST. XIIIe s. Moult i ont trové or et paile d'Aumarie, Argent et siglatons et sables [zibelines] de Roussie, *Ch. d'Ant.* IV, 118. De tous cevaliers convenables Estiez vous ermines et sables, Vous estiez au bon Hector pers [pair, égal], PH. MOUSKES, *ms.* p. 228, dans LACURNE.

— ÉTYM. Mot slave : polonais, *sabol,* zibeline, marte noire (voy. ZIBELINE).

SABLÉ, ÉE (sa-blé, ée), *part. passé* de sabler. || 1° Couvert de sable. Manége sablé. || Fontaine sablée, vaisseau dans lequel on fait filtrer l'eau à travers le sable. || *S. m.* Sablé, sorte de hamster, *cricetus arenarius,* DESM. || 2° Tacheté. Le serpent siffleur est fort multiplié dans la Géorgie et dans les Florides.... sa peau est sablée de noir sur un fond vert, CHATEAUBR. *Amér. Serpents.* || Terme d'histoire naturelle. Qui est hérissé de papilles dures. || 3° Pièces sablées, pièces d'or et d'argent, jetées en sable. || 4° *S. m.* Sablé, nom d'une sorte de gâteau en Normandie.

SABLER (sa-blé), *v. a.* || 1° Couvrir de sable. Sabler les allées d'un parc. Il fait sabler son parterre, SÉV. 582. || 2° Fondre dans un moule de sable. || Fig. et familièrement. Boire tout d'un trait, fort vite. Ce vieux Crésus, en sablant du champagne, Gémit des maux que souffre la campagne, VOLT. *Ép.* 64. Il balançait les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à épouser la présidente, et calculait combien une femme de cinquante ans pouvait vivre encore en sablant tous les soirs sa bouteille de champagne, MARMONTEL, *Cont. mor. Philos. soi-dis.* Ainsi le bon Horace, avec de vrais amis, Faisait une satire en sablant le falerne, PICARD, *Amis de collége,* I, 15. Faute de vin d'élite, Sabler ceux du canton, BÉRANG. *Rog. B.* || Absolument. J'aime les liqueurs; c'est ma folie; il y en a dans ce cabinet; vous allez voir comme je sable, DANCOURT, *l'Opérateur Barry,* sc. 12. || Sabler un verre de vin, c'est l'avaler tout d'un coup, le jeter dans le gosier comme la matière fondue se jette dans le moule de sable. || 3° Terme d'argot. Assommer quelqu'un avec une peau d'anguille remplie de sable.

— HIST. XVIe s. La sabler [la surface d'un amphithéâtre] de vermillon et de storax, au lieu d'arene, MONT. IV, 13.

— ÉTYM. *Sable* 1.

† **SABLERIE** (sa-ble-rie), *s. f.* Terme de métallurgie. Partie d'une fonderie dans laquelle on prépare les matières qui servent à former les moules, et où l'on opère les réparations qu'exigent les moules avant la fusion.

— ÉTYM. *Sabler.*

† **SABLEUR** (sa-bleur), *s. m.* Ouvrier qui fait les moules des fontes marchandes, qui prépare le sable. || S'est dit familièrement d'un homme qui boit beaucoup sans s'enivrer.

— ÉTYM. *Sabler.*

SABLEUX, EUSE (sa-bleû, bleû-z'), *adj.* || 1° Qui contient du sable. Ces rocs présentent, à l'extérieur, une couleur jaunâtre et une apparence sableuse, parce qu'ils contiennent du sable qui reste à la surface, SAUSSURE, *Voy. Alpes,* t. V, p. 207, dans POUGENS. Un grand plateau sableux, CUVIER et BRONGNIART, *Instit. Mém. scienc.* 1810, 1er sem. p. 6. || 2° Qui est à base de sable quartzeux. || 3° Qui est mêlé de sable. Farine sableuse. || 4° Fond sableux, se dit du fond d'une étoffe, qui présente de petits points très-rapprochés.

— HIST. XVIe s. Si quelqu'un cherche de l'eau dedans des terres sableuses, il n'en trouvera jamais si ce n'est qu'il n'y aye au-dessous de l'eau quelque terre argileuse.... PALISSY, 166.

— ÉTYM. *Sable* 1; provenç. *sablos.*

SABLIER (sa-bli-é; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des sa-bli-é-z en cristal), *s. m.* || 1° Petit instrument ou vase contenant du sable, et percé à sa partie supérieure d'un petit trou par où le sable s'écoule en un temps qui est toujours sensiblement le même, et qu'on connaît pour valoir une heure, une demi-heure, une minute, etc

On la voyait [Mme de Maintenon], dans ce tableau, assise à côté d'une table sur laquelle étaient posés une Bible et un sablier, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 233, dans POUGENS. || Fig. Et vous qui ne pouvez.... Dérober une feuille au souffle qui l'enlève.... Ni dans son sablier qui coule intarissable, Ralentir d'un moment, d'un jour, d'un grain de sable La chute éternelle du temps, LAMART. *Harm.* IV, 13. || Retourner le sablier, mettre l'instrument sens dessus dessous, parce que, le sablier étant composé de deux boules creuses qui communiquent par le petit trou où coule le sable, dès que la boule supérieure est vide, il faut, pour compter exactement le temps, qu'elle soit mise en bas pour que l'autre boule se vide à son tour. || **2°** Petit vaisseau contenant du sable qu'on répand sur l'écriture. || **3°** Petit arbre d'Amérique dont le fruit peut s'employer en guise de sablier, de vase à mettre du sable, *hura crepitans*, euphorbiacées.

— ÉTYM. *Sable* 1.

1. **SABLIÈRE** (sa-bli-è-r'), *s. f.* Lieu d'où l'on tire du sable. Une sablière profonde.

— ÉTYM. *Sable* 1.

2. **SABLIÈRE** (sa-bli-è-r'), *s. f.* || **1°** Terme de construction. Pièce de bois placée longitudinalement, sur laquelle reposent soit les chevrons de la charpente, soit le pied d'étais. La sablière qui reçoit le pied des chevrons du comble. La sablière qui sert de base à un étayement. Les courbes se réunissent sur la sablière posée à l'extrémité supérieure du dôme, RAYMOND, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 407. || **2°** Terme de marine. Nom des bordages sur lesquels on établit les ventrières et les chevalets d'un bâtiment qu'on lance avec un ber. || **3°** Bateau jaugeant au moins cinq tonneaux, sur le canal du Midi.

— HIST. XVI° s. Aussi peu fut utile une plateforme de deux grands vaisseaux saisis ensemble de sablieres encochées, bridées de bandes de fer, D'AUB. *Hist.* III, 21.

— ÉTYM. Origine inconnue. Ménage suppose que *sablière* est dit pour *scablière*, représente le latin *scapularia*, et signifie *épaulière*; Scheler, qu'il est dit pour *stablière*, représente un type *stabiliaria*, et vient de *stabilis*. Ce sont des conjectures.

† **SABLINE** (sa-bli-n'), *s. f.* Genre *arenaria* de la famille des caryophyllées alsinées.

SABLON (sa-blon), *s. m.* || **1°** Sable fin, très-menu. Écurer la vaisselle avec du sablon. Et dans Seine et Marne luira Même sablon que dans Pactole, MALH. VI, 3. Pendant que nous multiplions nos iniquités par-dessus les sablons de la mer, BOSS. *Sermons, Charité fratern.* 3. || **2°** *Au pluriel.* Lieu sablonneux, amas de sable (sens qui a vieilli). Je passai la mer Rouge et les sablons brûlés, DESMARETS, *Visionn.* V, 7. D'Édesse à Béroé sont de vastes sablons, LA FONT. *Capt. de St-Malc.* || Proverbe. Le sablon va toujours au fond.

— HIST. XII° s. Li reis d'Egypte assembla si très granz gens come est le sablon qui est el rivaige de la mer, *Machab.* I, 11. || XIII° s. Et les requisent une liue lonc parmi le sablon caut [chaud] et ardant, *Chr. de Rains*, p. 93. L'en doit conter à droiture d'une teneure, puiser et abruver ses bestes, et droiture de pestre là, si et de fere i la chous [chaux] et de sablon foïr, *Liv. de jost.* 141. Quant nous les veismes venir, nous fichames les pointes de nos escus au sablon, JOINV. 215. || XV° s. Les Anglois prirent terre assez près de Vennes, et issirent hors des vaisseaux, et mirent leurs chevaux sur le sablon, FROISS. I, I, 197. D'après le sablon couru et demie heure passée [dans les joutes il y avait un sablier pour mesurer le temps], O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. II, p. 560, dans LACURNE. || XVI° s. Par les sablons de la cuite Libye, DU BELLAY, VIII, 16, *verso*. Le crieur de sablon a passé par icy [on y a envie de dormir], OUDIN, *Curios. franç.* À Poulangis il s'en alloit Parmy les sablons et les fanges Portant sa maistresse à vendanges, *Sat. Mén. l'Asne ligueur.*

— ÉTYM. Wallon, *sdvion*; provenç. *sablon, sablo*; ital. *sabbione*; du latin *sabulonem*, dérivé de *sabulum*, sable. Le bas-latin *sablonosus* (voy. SABLONNEUX) montre que dès le VII° siècle il y avait une forme *sablonem*.

SABLONNÉ, ÉE (sa-blo-né, née), *part. passé* de sablonner. De la vaisselle sablonnée.

SABLONNER (sa-blo-né), *v. a.* || **1°** Écurer avec du sablon. || **2°** Jeter du sable fin sur le fer chaud, quand on veut souder.

— HIST. XVI° s. Plutost Xante, qui sablonne, Verra ses ruisseaux taris.... YVER, p. 550. Sablonner des lices [garnir de sable l'entre-deux des lices pour le champ clos], LAJAILLE, *Du champ de bat.* f° 67, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sablon.*

† **SABLONNETTE** (sa-blo-nè-t'), *s. f.* Pièce construite au-dessus du four à fritte, pour y déposer le sable lavé.

SABLONNEUX, EUSE (sa-blo-neû, neû-z'), *adj.* || **1°** Où il y a beaucoup de sable. Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. La Mecque.... est dans un terrain si sablonneux et si ingrat, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été fondée avant les villes qu'on éleva près des fleuves dans les contrées fertiles, VOLT. *Mœurs, Introd.* L'Indostan, si l'on en excepte un petit nombre de lieux ingrats et sablonneux, est encore le pays le plus fertile du monde, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 7. || **2°** Se dit des fruits pierreux.

— HIST. XIII° s. Les orges qi crescent en terre sablenose, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. II, p. 140. || XV° s. ....Et vinrent en une belle place sablonneuse par dedans le clos de Betances, où les armes se devoient faire, FROISS. II, III, 59. || XVI° s. Les solitudes et les contrées sablonneuses et inhabitables, MONT. II, 193.

— ÉTYM. *Sablon.* Bas-lat. *sablonosus*, *Mss. d'Oribase*, Bibl. imp. (VII° siècle).

SABLONNIER (sa-blo-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel l'*s* se lie : des sa-blo-nié-z actifs), *s. m.* Celui qui vend du sablon.

— ÉTYM. *Sablon. Sablonier* signifiait, dans l'ancienne langue, champ de sable, terrain sablonneux.

SABLONNIÈRE (sa-blo-niè-r'), *s. f.* || **1°** Mine de sablon. || La sablonnière de l'Empire, nom donné jadis au Brandebourg à cause de ses plaines sablonneuses. || **2°** Coffre pour renfermer et corroyer le sable qui sert à faire les moules de fondeur.

— HIST. XV° s. Si repasserent tout bellement le lieu que passé avoient; et se retrairent tout bellement sur une grande sablonniere qui là estoit, FROISS. II, III, 83.

— ÉTYM. *Sablon*; wallon, *sdvionnreie*.

SABORD (sa-bor; le *d* ne se lie pas), *s. m.* Terme de marine. Ouverture quadrangulaire qui est faite dans la muraille d'un vaisseau pour laisser un passage à la volée d'un canon. Nous avions constamment navigué dans des mers si grosses, que depuis huit jours nos sabords et nos fenêtres n'avaient pas été ouverts, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 260, dans POUGENS. || Sabord de chasse, le sabord percé à l'avant qui reçoit la pièce dont on se sert pour tirer sur un bâtiment que l'on chasse. || Sabord de retraite, celui qui, percé tout à fait à l'arrière, reçoit la pièce dont on se sert quand on bat en retraite. || Sabord de charge, sabord ouvert à l'avant ou à l'arrière d'un navire dans la carène, pour le facile embarquement de certains fardeaux. || Sabord de nage, trou pratiqué dans la muraille d'un navire pour le passage d'un aviron. || Faux sabord, se dit d'une pièce de bois carrée et mobile qui sert à fermer le sabord, et à donner passage, par son centre, à la volée des canons.

— HIST. XV° s. Adonc les compagnons de Berthia prindrent Isabel la Canare [des Canaries], et par le sabort de la nef la jetterent en la mer, *Conquête des Canaries*, 1412, ch. 21, dans JAL.

— ÉTYM. Origine inconnue. On a conjecturé l'anglais fictif *sawn-board*, bord scié.

† **SABORDEMENT** (sa-bor-de-man), *s. m.* Action de saborder.

† **SABORDER** (sa-bor-dé), *v. a.* Terme de marine. Percer la carène d'un bâtiment au-dessous de la flottaison, pour y faire entrer l'eau et le couler.

— ÉTYM. *Sabord.*

SABOT (sa-bo; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des sa-bo-z en bois; sabots rime avec faux, beaux, repos, etc.), *s. m.* || **1°** Chaussure faite d'un seul morceau de bois creusé en forme de pied. Une paire de sabots. Princesse, je suis fils d'un faiseur de sabots, MAÎTRE ADAM BILLAULT, *Œuvr.* p. 108, dans POUGENS. Je vous demanderai [aux jansénistes de Port-Royal] si la chasse, la musique, le plaisir de faire des sabots et quelques autres plaisirs que vous ne refusez pas à vous-mêmes, sont fort propres à faire mourir le vieil homme, RAC. 2° *lett. à l'aut. des Imag.* J'aime mes bœufs, je les caresse, ils me font des mines; je me suis fait faire une paire de sabots, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 mars 1761. Premier peuple de l'univers, songez que vous avez dans votre royaume de Frankreich environ deux millions de personnes qui marchent en sabots six mois de l'année, et qui sont nu-pieds les autres six mois, ID. *Facéties, Disc. aux Velches.* Ils [les jansénistes de Port-Royal] ne se refusaient pas dans leur solitude, comme l'a remarqué Racine, le plaisir de faire des sabots, et celui de tourner les jésuites en ridicule, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 347. || En Dauphiné, on nomme sabot un soulier à semelle de bois, et esclot un soulier tout en bois. || Fig. Le sabot ou les sabots, une condition pauvre, misérable. Le premier [des de Mesmes] qui se trouve avoir quitté les sabots, fut un professeur en droit dans l'université de Toulouse, ST-SIM. 319, 160. Au vrai bonheur puisqu'il mène, Le sabot vaut bien l'escarpin, BÉRANG. *Turlupin.* Plus d'un héros Dans le soulier qui le blesse Peut regretter ses sabots, ID. *Gueux.* || Fig. Il est venu à Paris en sabots, avec des sabots, se dit d'un homme qui de la pauvreté est parvenu à une grande fortune. Il vint à Paris autrefois avec des sabots, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. II, p. 342, dans POUGENS. || Fig. Il a du foin dans ses sabots, il a garni ses sabots dans telle ferme, se dit d'un paysan riche ou enrichi. || Fig. Casser son sabot, faillir, se dit d'une fille devenue enceinte, d'une femme qui a fait une faute grave. || **2°** Enveloppe cornée entourant et protégeant la dernière phalange des pieds chez les ruminants, les pachydermes et les solipèdes. Ce cheval a le sabot fort petit. Les jambes [du rhinocéros] sont courtes et très-grosses, les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 169. Nous voyons bien que les animaux à sabot doivent être herbivores, puisqu'ils n'ont aucun moyen de saisir leur proie, CUVIER, *Rév.* p. 102. || **3°** Ornement ordinairement de métal mis au bas des pieds de certains meubles, un bureau, une commode, etc. Les pieds de cette table ont des sabots de cuivre. || **4°** Garniture de bois ou de métal qui garantit l'extrémité inférieure d'une pièce de charpente, d'un poteau. Les pilotis sont armés d'un sabot de fer pointu, afin qu'ils percent plus facilement les terrains durs. || Terme de menuiserie. Bout de plinthe ou de bandeau cintré que l'on rapporte haut et bas d'un pied cornier, d'une armoire ou d'une bibliothèque. || Terme de charpente. Partie en saillie qui, dans une marche palière, fait partie de la courbure de l'échiffre. || Terme d'armement. Sabot de lance, fer qui sert de garniture à l'extrémité inférieure de la hampe d'une lance. || **5°** Sabot d'enrayage, ou simplement sabot, plaque de fer qu'on met sous l'une des roues d'une voiture dans les descentes, afin d'en augmenter le tirage, en substituant le glissement au roulement. Enrayer avec le sabot. Le sabot se cassa. || **6°** Terme d'artillerie. Pièce en bois tourné ou en boissellerie fixée à certains projectiles sphériques. Les seuls boulets sphériques ensabotés sont ceux des batteries de campagne; cette disposition a pour résultat de ménager les pièces et de rendre le tir plus précis. Tous les obus sphériques, qui doivent être tirés dans des obusiers à âme longue, sont ensabotés; dans ce cas, le sabot a pour effet de maintenir l'œil de l'obus sur l'axe de la pièce. || Dans certaines carabines à balle sphérique, la balle est réunie à un sabot en bois, analogue au précédent. || **7°** Terme de marine. Sorte de poulie particulière pour les écoutes des huniers. || On dit aussi poulie à sabot. || **8°** Espèce de baignoire, faite en forme de sabot. || **9°** Sabots en fonte de fer, vases circulaires pour empêcher les fourmis de monter sur les arbres encaissés. || **10°** Outil de bois dont se sert le cordier pour faire les câbles. || **11°** Piston d'une pompe ordinaire. || Partie du rouet du fileur d'or. || **12°** Petite niche qu'on accroche dans les volières. Il [le serin] fait son nid dans un petit panier rond d'osier, ou dans un petit morceau de bois creusé, appelé sabot, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 122, dans POUGENS. || **13°** Fig. et familièrement. Mauvais instrument de musique. Ce violon n'est qu'un sabot. || **14°** Crochet qui fait partie du mécanisme d'une harpe à pédales. || **15°** Sorte de toupie de forme conique en bas et cylindrique en haut, que font pirouetter les enfants en la frappant avec un fouet ou une lanière. La Furie qui agitait Amate, et qui la fouettait comme un sabot, à ce que dit Virgile, VOLT. *Dict. phil. Lib. d'impr.* Nager, courir, sauter, fouetter un sabot, lancer des pierres, tout cela est fort bien; mais n'avons-nous que des bras et des jambes? J. J. ROUSS. *Ém.* II. Nous tournons au gré de nos passions et des circonstances comme un sabot sous le fouet de l'écolier, PICARD, *Marionnettes*, I, 1. Comme le sabot circule sous le fouet de l'enfant.... ainsi les esprits étaient agités, CHATEAUBR. *Mart.* Liv. XVI. || Le sabot dort, se dit quand il tourne si vite, restant sur un même point, qu'il paraît immobile. || Familièrement. Dormir comme

un sabot, dormir profondément. La patronne, qui se portait aussi bien que son mari, dormait auprès de lui comme un sabot, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 8. || On le fouettera comme un sabot, on le châtiera sévèrement. || **16°** Sabot de Vénus ou sabot des vierges, nom vulgaire du cypripède. || **17°** Terme d'histoire naturelle. Genre de mollusques à coquille univalve épaisse et dure, dont le nom latin est *turbo*, qui signifie un sabot, une toupie.

— HIST. XIII° s. Il [un enfant] respondi que, einsi com il se jooit à son cabot [variante : à sa pelote], il chei el celier, *Miracle St Loys*, p. 144. || XV° s. Tous deux yvres dormans comme ung sabot, VILLON, *Ball.* || XVI° s. Je vis qu'elle deschaussa un de ses esclos; nous les nommons sabots, RABEL. III, 17. Je vous sens venir, vous avez des sabots, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, *Après-dîn.* V.

— ÉTYM. Berry, *sibot*; picard, *chabou*, *chabot*, *cabou*. Origine inconnue. Cependant on ne peut guère s'empêcher de le rattacher au mot *savate*, bas-lat. *sabbatum*, *chabata* (voy. SAVATE). Quant au *sabot*, toupie, il a été dit ainsi, suivant la Monnoye, parce que ces toupies sont faites la plupart d'un morceau de vieux sabot.

† **SABOTABLE** (sa-bo-ta-bl'), *adj.* Se dit d'un bois avec lequel on peut faire des sabots. Hôpital de Chalamont, le dimanche 31 mars 1867.... il sera procédé.... à la vente aux enchères de diverses natures en bois.... bouleaux sabotables, *Annonces*.

— ÉTYM. *Sabot*.

† **SABOTAGE** (sa-bo-ta-j'), *s. m.* || **1°** Fabrication des sabots. || Métier du sabotier. || **2°** Terme de chemin de fer. Fixation des coussinets sur les traverses.

— ÉTYM. *Sabot*.

SABOTER (sa-bo-té), *v. n.* || **1°** Familièrement. Faire du bruit avec ses sabots. || **2°** *V. a.* Fouler les draps avec des sabots. || **3°** Terme de construction. Saboter un pieu, placer un sabot à son extrémité. || **4°** Populairement. Faire vite et mal. Saboter de l'ouvrage. || **5°** Jouer au sabot. || Fig. Avez-vous le diable au corps, monsieur Falconet, de me faire saboter comme un pot, et d'enfourner dans un courant d'études ma tête que d'autres appellent? DIDER. *Lett. à Falconet*, janv. 1766. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XV° s. Prent son cheval dont j'ai fait mention.... Monta dessus et piqua de sa botte; Tant piqué l'a qu'à peine se sabote [se secoue], *Faitfeu*, p 103, dans RAYNOUARD, *Lexique*. || XVI° s. Saboter une personne, la tourmenter, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Sabot*; picard, *chaboter*, faire du bruit avec des sabots; provenç. *sabotar*, secouer, agiter.

SABOTIER (sa-bo-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des sa-bo-tié-z habiles), *s. m.* || **1°** Ouvrier qui fait des sabots. || Celui qui vend des sabots. || **2°** Il se dit quelquefois de ceux qui portent des sabots. Ces sabotiers font un bruit insupportable. Le menu peuple [à Naples] avait pris le nom de Lazares dès le commencement des révolutions, comme les révoltés de Flandre celui des gueux, ceux de Guyenne de croquants, de Normandie de pieds-nus, et de sabotiers ceux de Beauce et de Sologne, *Mém. du duc de Guise*, p. 275, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sabot*; picard, *chabotier*.

1. **SABOTIÈRE** (sa-bo-tiè-r'), *s. f.* || **1°** Atelier d'un sabotier. || **2°** Danse qu'exécutent des gens en sabots. Danser la sabotière.

— ÉTYM. *Saboter*.

† 2. **SABOTIÈRE** (sa-bo-tiè-r'), *s. f.* Corruption de *sarbotière*. Les sabotières se mettent dans un seau à compartiments, GENLIS, *Maison rustique*, t. II, p. 128, dans POUGENS.

† **SABOULAGE** (sa-bou-la-j'), *s. m.* Action de sabouler. Il y a un petit homme qui s'est vanté de s'être soustrait à votre saboulage; vous aviez assez envie de lui marcher sur le haut de la tête; mais n'avez-vous point peur d'être excommuniée? SÉV. 29 déc. 1675.

SABOULÉ, ÉE (sa-bou-lé, lée), *part. passé* de sabouler. Saboulé d'importance par son père. || Fig. Mal arrangé, comme si on avait été saboulé. Eussions-nous jamais cru que Figuriborum [le comte d'Avaux] eût fait une figure? jamais homme n'a été saboulé comme lui, SÉV. 29 déc. 1675.

† **SABOULEMENT** (sa-bou-le-man), *s. m.* Synonyme de saboulage.

— HIST. XVI° s. Comme ilz estoient en ce saboulement, leurs chevaux s'enfouirent de dessoubs eulx, et eulx tumberent tous deux en terre, AMYOT, *Eumène*, 13.

SABOULER (sa-bou-lé), *v. a.* || **1°** Terme populaire. Houspiller, tirailler, malmener. Ôtez-moi mes coiffes; doucement donc, maladroite; comme vous me saboulez la tête avec vos mains pesantes! MOL. *Comt. d'Escarb.* sc. 3. || Fig. Mal arranger. Qui, moi, de l'amertume, parce que j'ai pris le parti du troisième acte [de Tancrède], et que j'ai cru que Lekain me l'avait saboulé! VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 oct. 1760. || **2°** Fig. Réprimander avec véhémence. Voilà trois parlements du royaume que j'ai un peu saboulés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 nov. 1763. || **3°** Se sabouler, *v. réfl.* Se houspiller l'un l'autre. Et puis c'est à se sabouler, à se patiner, à plaquer les mains sur les joues, CYR. DE BERG. *Pédant joué*, II, 3.

— HIST. XVI° s. Le pere que le fils tirassoit et sabouloit emmy la rue.... MONT. I, 115. Le peuple poulse et saboule le meurtrier au travers la presse vers Timoleon, ID. I, 255. L'admiral attendra l'armée du roy, en son option de combattre, ou de hazarder mil ou douze cens chevaux, pour les sabouler parmy les gens de pied, voir s'il les pourra entamer, CASTELNAU, 113. Le bruit couroit que vous aviez eu deux chevaux tués entre les jambes, esté porté par terre, saboulé et petillé aux pieds des chevaux de plusieurs escadrons, SULLY, *Mém.* t. I, p. 351. Incontinent la poeterine Tu crieras et aussi le ventre, Faignant que ton cœur en pleur entre, En te chaboulant comme un veau, *le Médecin et le badin*, dans *Recueil de farces, etc. Paris, Techener*, 1837, t. III, p. 16.

— ÉTYM. Origine inconnue. Serait-ce une forme irrégulière de *saboter*, secouer; prov. *sabotar*? Dans l'argot, *sabouler* veut dire décrotter; Fr. Michel croit que c'est le sens propre et il le tire du lat. *sabulum*, sable. Cette étymologie, quoi qu'il en soit du sens, n'est pas possible.

SABRE (sa-br'), *s. m.* || **1°** Arme d'estoc et de taille, dont la lame présente une courbure, convexe du côté du tranchant, plus ou moins prononcée selon la nature du service auquel elle est destinée. Les sabres orientaux ont une courbure très-forte. Les sabres actuellement en usage dans l'armée française sont droits, ou ne présentent qu'une légère courbure. Les députés [aux diètes de Pologne] y décident souvent leurs affaires le sabre à la main, comme les anciens Sarmates, dont ils sont descendus, VOLT. *Charles XII*, 2. || Coups de sabre, coups donnés avec le tranchant. || Coups de plat de sabre, coups appliqués avec le plat de la lame. || Par dénigrement. Un traîneur de sabre, militaire qui affecte de mépriser le civil, et qui veut que tout cède à la force armée. Il [Courier] ne s'était point déclaré avec les militaires contre les avocats, ni avec ceux-ci contre les traîneurs de sabre, ARM. CARREL, *Œuvres*, t. V, p. 191. || Fig. et par dénigrement. Manches à sabre, militaires considérés comme des machines à tuer. Les intérieurs d'âmes que j'ai vus dans la retraite de Moscou, m'ont à jamais dégoûté des observations que je puis faire sur les êtres grossiers, sur ces manches à sabre qui composent une armée, BEYLE (STENDHAL), *Corresp.* 21 mai 1813. || **2°** Sabre-briquet, sabre court qui était à l'usage de l'infanterie et de l'artillerie à pied. || Sabre-poignard, à fourreau de cuir, sorte de sabre qui a été en usage dans l'infanterie. || Présentement, sabre-baïonnette, sabre court, dont la lame a la forme de celle des yatagans, et qui peut être placé à l'extrémité du canon des fusils, de manière à y remplir le rôle de baïonnette. Les élèves de l'École [de Saint-Cyr] destinés à l'infanterie portent maintenant, au lieu du sabre-poignard à fourreau de cuir d'autrefois, le sabre-baïonnette à fourreau de fer en usage dans les bataillons de chasseurs à pied, *Moniteur universel*, 26 avril 1867, p. 494, 4° col. || **3°** Sabre de bois, sorte d'exclamation familière dont on se sert pour intimider les enfants, par allusion à la latte d'arlequin. || **4°** Instrument pour tondre les haies et les palissades. || **5°** Lame de cuivre, montée sur un manche de bois, dont se sert le fabricant de glaces. || **6°** Haricot sabre, voy. HARICOT, n° 1. || **7°** Terme de pêche. Espèce de truble. || **8°** Nom de plusieurs poissons. || Genre de coquilles.

— ÉTYM. Espagn. *sable*; ital. *sciabola*, *sciabla*; Venise, *sabala*; de l'all. *Säbel*, qui vient d'autres langues : hongrois, *szablya*; serbe, *sablja*.

SABRÉ, ÉE (sa-bré, brée), *part. passé* de sabrer. Tué ou blessé à coups de sabre. Un carré sabré par la cavalerie.

SABRENAS (sa-bre-nâ), *s. m.* Terme vieilli. Artisan qui travaille malproprement, grossièrement. || On dit aussi sabrenaud.

— ÉTYM. Origine inconnue.

SABRENASSÉ, ÉE (sa-bre-na-sé, sée), *part. passé* de sabrenasser. Comme cela est sabrenassé!

SABRENASSER (sa-bre-na-sé) ou **SABRENAUDER** (sa-bre-nô-dé), *v. a* Termes vieillis. Travailler mal quelque ouvrage que ce soit.

— ÉTYM. *Sabrenas*. Faut-il en rapprocher *le chiabrena des pucelles*, RAB. II, 7, et *faisant bien le chiabrena*, des *Contes d'Eutrapel*, 32?

† **SABRENAUD** (sa-bre-nô), *s. m.* Voy. SABRENAS.

SABRER (sa-bré), *v. a.* || **1°** Donner des coups de sabre. Francisque, viens, sabrons tous ces vilains avec leur Benjamin [Constant], P. L. COUR. *Lettre particulière*. || Absolument. Il sabrait à droite et à gauche. || **2°** Fig. et familièrement. Sabrer une affaire, l'expédier précipitamment, sans soin. || Sabrer de la besogne, la faire vite et mal. || Absolument. Mais fuyez cependant l'odieuse tactique De sabrer pour garder une bonne pratique, LESNÉ, *la Reliure*, p. 33. || **3°** Fig. Biffer, effacer. Vous verrez peut être avec regret que j'ai sabré de longues tirades, BUFF. *Lett. à Bexon*, *Recueil de M. Nadaud de Buffon*. || **4°** Fig. Critiquer à tort et à travers. Il y a un grand nombre d'imbéciles, capables de rien, qui se donnent des airs d'hommes de goût, critiquent tout, sabrent tout, CARMONTELLE, *Prov. Entr'actes*, t. IV, p. LXVI, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Sabre*.

SABRETACHE (sa-bre-ta-ch'), *s. f.* Espèce de sac plat qui pend à côté du sabre de certains cavaliers

— ÉTYM. Allem. *Säbeltasche*, de *Säbel*, sabre, et *Tasche*, poche.

SABREUR (sa-breur), *s. m.* Terme familier. Militaire sans grande connaissance de l'art de la guerre, mais brave et se battant bien. C'est un sabreur. Ce général n'est qu'un sabreur. || Fig. Un sabreur de besogne, un homme qui fait vite et mal.

— ÉTYM. *Sabrer*.

† **SABULAIRE** (sa-bu-lè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans le sable.

— ÉTYM. Lat. *sabulum*, sable.

† **SABULICOLE** (sa-bu-li-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui habite ou qui croît dans le sable.

— ÉTYM. Lat. *sabulum*, sable, et *colere*, habiter.

† **SABURON** (sa-bu-ron), *s. m.* Nom donné par Adanson à la coquille du *casque saburon*, univalves.

SABURRAL, ALE (sa-bu-rral, rra-l'), *adj.* Terme de médecine. Qui tient aux saburres gastriques. || État saburral, accumulation supposée de saburre dans l'estomac, cause d'un grand nombre de maladies, selon les médecins humoristes.

SABURRE (sa-bu-r'), *s. f.* Terme de médecine. Matières que l'on a supposées retenues et amassées dans l'estomac à la suite des mauvaises digestions. Le lait cuit et la farine crue font beaucoup de saburre, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

— ÉTYM. Lat. *saburra*, lest d'un navire, ce qui en occupe la sentine; même radical que *sabulum*. On a dit *savoure*, *sabourre*, pour lest, fond de vaisseau : XIII° siècle. Les nefs qui viennent du Levant leur apportent arain que il mettent en leur nef pour savoure, MARC POL, p. 653.

1. **SAC** (sak; au XVI° s. le pluriel se prononçait saz, c'est-à-dire sâ, PALSGRAVE, p. 25), *s. m.* || **1°** Espèce de poche en toile, en cuir ou étoffe, ouverte par le haut et cousue par le bas et par les côtés. Un sac de crin. À la gueule du sac. L'entrée, l'ouverture du sac. Nous ne rougissons point d'avouer hautement la mauvaise fortune d'un de nos confrères, ni de montrer au public le sac et le bâton d'un Diogène, quoique nous soyons dans un siècle où les Diogènes sont moins considérés que jamais, FONTEN. *Poupart*. Mettez du blé dans les sacs de ces gens-là [les fils de Jacob, en Égypte], et l'argent de chacun d'eux à l'entrée de leurs sacs; et mettez une coupe d'argent dans le sac du plus jeune, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 2° part. II, 1. J'ai caché en terre un sac de cuir où il y a vingt mille francs, REGNARD, *Retour impr.* sc. 13. La pauvreté prive souvent un homme de tout ressort et de toute vertu; il est difficile à un sac vide de rester debout, FRANKLIN, cité par SAINTE-BEUVE, *Causeries*, t. VII, p. 115. Chaque soldat portait en bandoulière un sac de toile contenant deux pains, chacun de trois livres, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 1. || Course en sac, divertissement public, dans lequel on fait courir, pour un prix, des gens dont les bras et les jambes sont enfermés dans un sac. || Cet habit ressemble à un sac, c'est un sac, se dit d'un habit, d'une robe qui vont mal et sont trop larges. || On dit de même : On est dans cet habit comme dans un sac. || Fig. Tirer d'un sac deux moutures, tirer double profit d'une même affaire. || Prendre quelqu'un la main dans le sac, le surprendre au moment où il commet quelque vol, quelque infidélité. || Par exten-

sion. Prendre quelqu'un la main dans le sac, trouver chez quelqu'un qui a commis une erreur ou dit une sottise, la cause de son erreur ou de sa sottise qu'il voudrait dissimuler. || Fig. Le sac est plein, il a comblé la mesure, il faut qu'il soit puni. || C'est un sac percé, on ne saurait l'enrichir, se dit d'un prodigue. || Fig. Avoir la tête dans un sac, ne rien voir, ne rien entendre, être dans une ignorance complète de ce qui arrive. J'emporte l'inquiétude de mon fils [qui était à l'armée] : il me semble que je m'en vais avoir la tête dans un sac pendant dix ou douze jours ; et vous jugez bien que, sans de bonnes raisons, je ne quitterais pas Paris dans ce temps de nouvelles, SÉV. 6 sept. 1675. || Fig. Mettre quelqu'un au sac, le mettre hors d'état de répondre aux objections. Dans un exercice public, un pédant de collége, tout gonflé de son savoir, fut mis ce qu'ils appellent au sac par un capucin qu'il avait méprisé, DIDEROT, *Mém. Rêve de d'Alembert*. || Fig. et populairement. Un sac à vin, un ivrogne, un buveur déterminé. Infâme sac à vin, insolent, effronté, Tu te repentiras de ta témérité, SCARR. *Jodelet ou le maître val.* III, 12. Madame la princesse de Conti, se tournant à Mme de Châtillon, lui dit qu'elle aimait mieux être grave [sérieuse] que sac à vin, ST-SIM. 32, 129 || 2° Sac de papier, sorte de poche de papier, en forme de sac, dont le bas et les côtés sont collés, et qui sert à mettre des épiceries, des drogues, des bonbons, etc. || 3° Sac à blé, sac à charbon, sac à avoine, sac à terre, sac à mettre du blé, du charbon, de l'avoine, de la terre. || Sac à poudre, sac dans lequel les perruquiers mettent leur poudre. || 4° Sac de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de pommes de terre, etc., sac plein de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de pommes de terre, etc. || 5° Petit sac de grosse toile dans lequel on met l'argent. Un sac d'argent. Un sac de mille francs. || Un sac d'écus, ou, très-familièrement, un sac, un sac plein d'écus. Avez-vous le sac? || 6° Sac de blé, sac de farine, une certaine mesure de blé, de farine. Le fournisseur a livré tant de sacs de blé. || 7° Terme d'artillerie. Sac à étoupilles, petit sac en cuir destiné à renfermer des étoupilles. || Sac à charge, sac en cuir qui sert, dans les batteries de campagne, à porter les charges du caisson à la bouche à feu. || Sac à terre, sac en toile qu'on remplit de terre et qu'on utilise dans la construction des batteries, des retranchements. Batterie en sacs à terre. Sape en sacs à terre. Revêtement en sacs à terre. Sacs à terre, artillerie et autres choses nécessaires, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 101. || Sac à feu, espèce de bombe ou de carcasse. On prétend, quand nos établissements seront faits, désoler la place par les bombes ou sacs à feu de la nouvelle manière, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 158. || Terme d'artificier. Sac à poudre, enveloppe qui contient la chasse des pots à feu ou à aigrette. || 8° En Angleterre, lord siégeant sur le sac de laine, le lord chancelier, président de la chambre des lords. || 9° Autrefois, sac de procès, et, absolument, sac, le sac qui contenait toutes les pièces d'un procès ; on dit aujourd'hui les pièces ou le dossier. Le bon homme Broussel avait vieilli entre les sacs, dans la poudre de la grand'chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 200, dans POUGENS. Il vous en faudra [de l'argent] pour les consultations et plaidoiries des avocats, pour le droit de retirer le sac, et pour les grosses d'écritures, MOL. *Scapin*, II, 8. Jamais, contre un renard chicanant un poulet, Un renard de son sac n'alla charger Rollet, BOIL. *Sat.* VIII. Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique, Hurle tous les matins une sibylle étique, ID. *Lutr.* V. Que de sacs! il en a jusques aux jarretières, RAC. *Plaid.* I, 4. || Il faut trois sacs à un plaideur, un sac de papier, un sac d'argent et un sac de patience. || Sac commun, celui où sont les pièces de rebut d'une partie qui n'ont pas été produites. || Fig. C'est la meilleure pièce de son sac, c'est la chose la plus favorable au succès, ou la personne qui a le plus d'influence. Elle fera de ce nouvel ami, Alexandre VIII, tout ce qu'on en peut faire, et ce sera pendant quelque temps la meilleure pièce de son sac, SÉV. 605. Je pense souvent, aussi bien que vous, à nos soirées de l'année passée, nous en pourrons refaire encore; mais la meilleure pièce de notre sac y manquera, ID. 1er mai 1676. || Fig. Vider son sac, dire tout ce qu'on pense sur un sujet. || Fig. Le fond du sac, ce qu'une affaire a de plus secret. Toujours le fond du sac ne vient en évidence, RÉGNIER, *Sat.* II. Sans voir le fond du sac ils prononcent l'arrêt, ID. *ib.* V. J'ai voulu vous le confier à vous seule, pour vous faire voir le fond du sac, SÉV. 591. || Le fond du sac se dit quelquefois pour signifier ce que quelqu'un possède en fait de ressources. Pourquoi songez-vous aux Adhémars [pour fournir à la dépense du jeune Grignan], quand vous savez le fond de leur sac? SÉV. mars 1690. || Fig. Juger sur l'étiquette du sac, voy. ÉTIQUETTE, n° 2. || Juger sur l'étiquette du sac, signifie aussi juger une question qui ne présente point de difficulté. Cela peut se juger sur l'étiquette du sac. || Fig. L'affaire est dans le sac, on est assuré qu'elle réussira. Valère : Mais crois-tu...? — Carlin : Laissez-moi, l'affaire est dans le sac, REGNARD, *le Distr.* V, 8. || 10° Petite malle dans laquelle le fantassin renferme tous les objets à son usage et qu'il porte sur son dos. Chacun de ces sacs [dans le corps de Davoust, expédition de Russie], réduit au strict nécessaire quant aux vêtements, contenait deux chemises, deux paires de souliers avec des clous et des semelles de rechange, un pantalon et des demi-guêtres de toile, quelques ustensiles de propreté, une bande à pansement, de la charpie et soixante cartouches ; dans les deux côtés étaient placés quatre biscuits, de seize onces chacun ; au-dessous et dans le fond un sac de toile, long et étroit, était rempli de dix livres de farine ; le sac entier, ainsi composé, ses bretelles et la capote roulée et attachée par-dessus, pesait trente-trois livres, douze onces, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 1. Que les régiments, trop souvent recrutés, manquaient d'ensemble.... que le premier rang cachait en vain la faiblesse des deux autres ; que déjà, faute d'âge et de santé, beaucoup succombaient dans les premières marches sous le seul poids de leurs sacs et de leurs armes, ID. *ib.* II, 2. || Il y a aussi de ces sortes de sacs pour les marins. || Sac analogue à celui des soldats, à l'usage des voyageurs à pied. Quand l'argent nous manquera, nous regagnerons la France à pied gaiement et le sac sur le dos, PIGARD, *Voy. interrompu*, I, 1. || 11° Le sac et les quilles, les quilles avec le sac pour les enfermer quand on ne joue plus. || Fig. Trousser son sac et ses quilles, prendre son sac et ses quilles, prendre ses hardes et s'en aller. || Donner à quelqu'un son sac et ses quilles, mettre quelqu'un dehors, s'en défaire. || Fig. Avoir son sac et ses quilles, être chassé. Si je n'obéis pas, j'ai mon sac et mes quilles BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. III, p. 356, dans POUGENS. || Fig. Ne laisser aux autres que le sac et les quilles, prendre le meilleur et laisser aux autres ce qui ne vaut rien, proprement prendre l'argent du jeu et ne laisser aux autres que les quilles et leur sac. Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui.... Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui, Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles, LA FONT. *Fabl.* IX, 9. || 12° Sac de nuit, sac qui sert en voyage à serrer les hardes de nuit. || 13° Sac à ouvrage, ou, absolument, sac, sorte de poche que les dames portent avec elles, et où l'on a disposé ce qu'il faut pour coudre, broder, faire de la tapisserie. Mme Durillon avait bien un sac de velours avec des galons, DANCOURT, *les Agiot.* II, 5. || Sac d'église, sac où les femmes mettent leurs livres de dévotion et de prières pour aller à l'église. || 14° Terme de marine. Sac, se dit quelquefois pour hamac. || Sac d'écubier, sorte de matelas pour boucher les écubiers. || Embarqué en sac, se dit des marins qui font un voyage à Terre-Neuve, et qui sont engagés seulement pour travailler à la pêche. || Cette voile fait le sac, son fond a trop d'ampleur. || Un mât de hune est dans le sac, quand il casse. || Sac à terre, enveloppe de maçonnerie qu'on établit autour des soutes aux poudres pour les préserver. || Nom donné, sur les bancs des galères, à une espèce de matelas ou long sac, rempli de bourre ou de laine, sur lequel les rameurs couchaient. || 15° Terme d'astronomie. Sac du charbonnier ou sac à charbon, trouée sans étoiles qu'on aperçoit en certaines parties de la voie lactée dans l'hémisphère austral. || 16° Habit simple et grossier, qui sert de signe et d'instrument de pénitence et d'affliction. Alors David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements, couvrez-vous de sacs, et pleurez aux funérailles d'Abner, SACI, *Bible, Rois*, II, III, 31. Finir sa vie sous le sac et sur la cendre, SÉV. 5 août 1684. Mardochée.... leur faisait voir [aux Juifs] une espérance assurée de protection en la personne de la reine Esther, en sorte qu'il ne leur restait qu'à prier Dieu, dans le sac et dans la cendre, qu'il conduisît les desseins de cette reine, BOSS. 5e *avert.* 24. On voyait [à un autodafé] au milieu des alguazils et des grands environ quarante personnes couvertes de sacs sur lesquels on avait peint des diables et des flammes, VOLT. *Voyage de Scarmentado.* Louis [le Débonnaire] fut enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques, sans consolation, mort pour le reste du monde, ID. *Mœurs*, 23. Un sac était l'habit ordinaire des prophètes.... ils vivaient dans la pauvreté, séparés du peuple, occupés à la prière, au travail, à l'instruction, à l'étude, CONDIL. *Hist. anc. Consid. sur les Juifs*, ch. 2. || Grande robe dont se couvrent les pénitents dans leurs cérémonies, dans leurs processions. Les pénitents étaient revêtus de sacs noirs. || Fig. Se couvrir d'un sac mouillé, se servir d'excuses, faire l'hypocrite (voy. MOUILLÉ, n° 1). || L'ordre du Sac, voy. SACHET, n° 2. || 17° Terme de botanique. Corps formé par la soudure des étamines, qui, dans les asclépiadées, recouvre l'ovaire comme un capuchon. || 18° Terme d'anatomie. Se dit de certains organes. La rate est à l'opposite du foie ; c'est une espèce de sac spongieux où le sang est apporté par une grosse artère.... BOSS. *Connais.* II, 4. || Cavité plus ou moins grande, entourée par des parois membraneuses, souvent distinguée d'une autre cavité analogue par une simple dépression des parois. C'est dans ce sens qu'on dit : les sacs de l'estomac, les sacs du rumen. || Sac lacrymal, voy. LACRYMAL. Quel rapport y a-t-il entre une idée triste et cette liqueur limpide et salée, filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive et les petits points lacrymaux, d'où elle descend dans le nez et dans la bouche par le réservoir appelé sac lacrymal? VOLT. *Dict. phil. Larmes.* || 19° Ancien terme de médecine. Dépôt d'humeurs, de matières. Quand une plaie est mal pansée, il s'y forme un sac. || Terme de chirurgie. Sac herniaire, enveloppe renfermant les organes qui constituent la hernie. || 20° Fig. et familièrement. L'estomac, le ventre. J'ai pris des eaux, et le bon abbé aussi, pour vider un peu son sac, qu'il avait trop rempli à Époisse, SÉV. 26 sept. 1677. || Remplir son sac, manger beaucoup. || En avoir plein son sac, être complétement ivre. || Vider son sac, se purger. Je ne voulais plus qu'une douzaine de médecines pour vider le fond du sac, MOL. *Mal. imag.* III, 6. Le bon abbé prend des eaux pour vider son sac qui est plein, SÉV. 359. || 21° Fig. et familièrement. Esprit, souvenir, mémoire. Le renard au chat dit enfin : Tu prétends être fort habile ; En sais-tu tant que moi? j'ai cent ruses au sac.... Une meute apaisa la noise. Le chat dit au renard : Fouille en ton sac, ami, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Mme de Fontanges pleure de n'être plus aimée [du roi] ; les grands établissements ne la peuvent consoler ; voilà qui est bon pour mettre dans notre sac aux réflexions, SÉV. 30 juin 1680. Vous avez donc ri.... de tout ce que je vous mandais d'Orléans.... c'était le reste de mon sac, qui me paraissait assez bon, ID. 6 oct. 1675. Il ne manqua pas de tirer de son sac deux ou trois contes qu'il débita d'un air imposant et bien étudié, LESAGE, *Gil Bl.* III, 11. || Mettre dans son sac, dévorer un affront sans pouvoir le venger. || 22° Sac à noir, petite chambre où l'on brûle de la poix-résine, pour faire le noir de fumée. || 23° Terme rural. Quantité de marc qui reste après un pressurage de cidre ou de vin. || 24° Terme de pêche. Espèce de filet pour le petit poisson. || 25° Crépons ou sacs [étoffe de laine], *Tabl. annexé aux lett. pat.* 18 sept. 1780, Auch. || 26° Terme d'exploitation minière. Sorte de filon disposé comme un sac. Ces sacs ou nids de mine de fer ne s'étendent pas horizontalement, mais descendent presque perpendiculairement, BUFF. 3e *époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 173. Dans les minières qui sont en sacs perpendiculaires, la partie supérieure est toujours la plus pure, ID. *Min.* t. IV. p. 111. || 27° Gens de sac et de corde, scélérats. C'est avec ce ramassis de sac et de corde [la cabale du président d'Oppède] qu'on servait sa Majesté, SÉV. janvier 1674. On enfermait ces malheureux dans un sac lié par le haut avec une corde ; de là vient l'expression proverbiale de gens de sac et de corde, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvr.* t. III, p. 77, dans POUGENS. Qu'est-ce que ces philosophes? a dit une grande dame ; un homme grave a répondu : madame, ce sont des gens de sac et de corde, qui examinent dans quelques lignes d'un livre en vingt volumes in-folio [l'Encyclopédie] si les atomes sont insécables ou sécables, VOLT. *Odes*, XII. || 28° Cul-de-sac, voy. CUL, n° 11. || Fig. Être enfourné dans un cul-de-sac, être engagé dans une affaire dont l'issue est difficile. || 29° Sac à papier, juron qui

est un euphemisme pour un juron plus grossier. || Proverbes. Cependant le bonhomme n'a pas son sac, se dit quand quelqu'un paye de belles paroles un autre à qui il fait tort. || Il ne saurait sortir d'un sac que ce qui y est, un sot ne peut dire que des sottises, un méchant ne peut faire que des méchancetés. || Autant pèche celui qui tient le sac que celui qui met dedans, c'est-à-dire les recéleurs et les voleurs méritent une égale punition. || On frappe sur le sac, pour que l'âne le sente.

— HIST. XIe s. « Cambre [chambre], dist ele, jamais n'estras parede [parée], Ne jà ledece [liesse] n'ert an tei demenede »; Sas i fait pendre, curtines deramedes, *St Alexis*, XXIX. S'il [l'objet volé] est trové dedenz sache et soche [dans une terre ayant droit de sac et de soc].... *Lois de Guill.* 34. || XIIe s. Dunc cumandad li reis à Joab et à tut le pople, k'il desirassent lur guarnemenz [déchirassent leurs vêtements], e vestissent sei de sacs et feissent lur plainte devant le cors Abner, *Rois*, p. 132. || XIIIe s. Autant tient poche comme sas, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 179. Deus ait [a] ma doleur abaissie, Si l'ait en joie convertie, Mon sac de poverteit tranchait [il trancha], *Psaumes en vers*, dans *Lib. psalm.* p. 279. Si faite gent [les bavards] sont trop diviers; De lor bouces font sas ouvers Où on ne puet riens esconser, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 69. || XIVe s. Les unes [tumeurs] sont dans un sac [kyste], les autres non, H. de MONDEVILLE, f° 101. Il ne vous faut que tendre vo sac, s'iert tous emplis [il sera tout rempli], *Guesclin*, v. 21678-21696. || XVe s. Et troussez vos sacs et vos quilles, CH. D'ORL. *Rondel.* Aussitost muert homs qu'on puet dire clac; Que devendra la poure ame esbahie? Car nul ne tent qu'à remplir son sac, E. DESCH. *Ball. Chacun ne pense qu'à soi.* Tout y alloit contre poil et contre ongle; y avoit ung roy assis en chaiere; autant y eust fait un sac de laine que l'on traine par les rues, CHASTEL, *Chr. des ducs de Bourg.* III, 190. Et estoient les deux freres et le roi comme trois testes en ung sac toujours ensemble, ID. *ib.* III, 56. || XVIe s. Puis après il les exhorte de courir au sac et à la cendre, à pleurs et à jusnes, CALV. *Inst.* 997. Ces bons valets-là ne sont pas encore trop mal habiles de se couvrir d'un sac mouillé de bonne heure, et de laisser toute la coulpe à leurs maistres, LANOUE, 217. Il [le père de d'Aubigné] demeura malade à Amboise d'un sac qui se fit en sa playe; là il mourut, D'AUB. *Vie*, 1563. Le roi establit l'ordre et les processions des penitens, entroit lui mesme dans le sac deux et trois fois la semaine, ID. *Hist.* II, 330. Sacs de peau de veau pour la poudre et les boulets, ID. *ib.* III, 87. Aux petits sacs sont les meilleures espices, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 179. Avarice rompt le sac, ID. *ib.* Il lui a laissé son sac et ses quilles [il l'a renvoyé], *ib.* p. 180. Le sac ne fut oncques si plein Qu'il n'y entrast bien un grain, ID. *ib.* Sac plein dresse l'oreille, ID. *ib.* p. 414. D'un sac à charbon ne peut sortir que de la poussiere noire, COTGRAVE. Chascun ira au moulin avec son sac, ID. On lie bien le sac avant qu'il soit plein, ID.

— ÉTYM. Wallon, *seg*; Berry, *sa*, au plur. *sd*; bourg. *say*; provenç. *sac*; espagn. *saco*; ital. *sacco*; du lat. *saccus*, qui vient du grec σάκος, σάκκος, qui paraît être dérivé des langues sémitiques: hébreu, *schak*; chaldéen, *sak*.

2. **SAC** (sak), *s. m.* Pillage entier d'une ville. L'avarice s'assouvit au sac de Persépolis, VAUGEL. *Q. C.* V, 6. On a de lui [le peintre Aristide] cet admirable tableau (c'est toujours Pline qui parle), où dans le sac d'une ville est représentée une mère qui expire d'un coup de poignard qu'elle a reçu dans le sein, et un enfant qui se traîne jusqu'à la mamelle pour la teter, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 1re part, p. 186, dans POUGENS. Le sac de Panama en 1670 par le pirate anglais Jean Morgan, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 32. Polygnote avait figuré sur les murs du temple de Delphes le sac de Troie, CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 4.

— HIST. XVe s. Mettre la ville à sac, qui est à dire la courir et piller et eux en aller à tout la proie, *Bouciq.* III, 22. || XVIe s. On dit que la richesse qui fut lors enlevée au sac de Syracuse n'estoit pas moindre que celle de Carthage, qui depuis, non gueres après, fut saccagée, AMYOT, *Marc.* 28. Criant à sac, à sac, et tue, tue, ID. *Sylla*, 34.

— ÉTYM. Espagn. et port. *saco*; ital. *sacco*. Origine controversée. Scheler y voit un substantif verbal de l'ancien verbe *sacher*, tirer; pourtant, se ravisant, il trouve plus vraisemblable l'étymologie par l'ancien haut-allem. *scah*, pillage. A cela Diez objecte que *sc* allemand ne peut se transformer en *s* simple. Il est de fait que *scah* s'est introduit dans l'ancienne langue, mais il y a donné non *sac*, mais *eschac*. Diez pense que dans *sac*, pillage, on a simplement *sac*, dans le sens de gros paquet; ce qui a pris le sens de butin. Cette étymologie paraît la plus probable. Bas-lat. *saccomannus*, pillard; ancien franç. *saquement*, même sens; flamand, *sackmann*, voleur.

† **SACATRA** (sa-ka-tra), *s. m.* Nom donné à l'homme de couleur qui se rapproche le plus du nègre.

SACCADE (sa-ka-d'), *s. f.* || 1° Mouvement subit communiqué aux rênes par les mains du cavalier ou du conducteur. Le cheval ayant levé la tête pour une furieuse saccade que l'imprudent lui donna, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Son maître a beau tourner la bride, donner des saccades, serrer les genoux, appuyer des éperons..., VOLT. *Blanc et noir.* || Terme de vénerie. Donner une saccade au limier, tirer brusquement le trait lorsqu'il se rabat sur de mauvaises voies ou que l'on veut qu'il veut crier. || 2° Secousse violente qu'on donne à quelqu'un. Il le prit au collet, et lui donna deux ou trois saccades. || Fig. Jusques à ce qu'il fut dompté [le duc d'Orléans], il ruait et donnait des saccades, RETZ, III, 107. || 3° Mouvement irrégulier et violent. N'aller, n'avancer que par des saccades. || Fig. Partout l'enchaînement naturel des objets, dont l'un vous conduit à l'autre sans saccade, LA HARPE, *Cours de litt.* t. X, p. 390. || 4° Fig. Rude réprimande, correction rude. Il a eu une vigoureuse saccade. Il a semblé bon.... de vous supplier de donner une saccade et un coup d'éperon au cheval qui a rué contre la Tolérance [ouvrage de Voltaire], VOLT. *Lett. à d'Alemb.* 15 déc. 1763.

— HIST. XVIe s. Piqué par un gentil-homme, qui lui disoit en donant la sacade [coup de pied] dans les fesses: Vous estes philosophe: l'autre respond: Et vous picque-philosophe, D'AUB. *Fæn.* III, 22.

— ÉTYM. L'ancien verbe *saquer*, *sacher*, qui veut dire tirer. Quant à *saquer* ou *sacher*, les opinions se divisent. Diez pense qu'il vient de *sac*, et que du sens de mettre en sac que ce verbe a en effet, on a produit le sens contraire de tirer hors du sac. Scheler ne peut admettre ce passage d'un sens à son opposé; et il propose deux conjectures: l'une, que *sacher* représente l'italien *scaccare*, détacher; l'autre, qu'il provient de l'anglo-saxon *scâcan*, secouer; anglais *to shake*. Mais la forme des mots s'oppose à l'une et à l'autre conjecture. L'origine de *sacher* reste incertaine; pourtant la conjecture de Diez est fort probable.

SACCADÉ, ÉE (sa-ka-dé, dée), *part. passé* de saccader. || 1° Un cheval saccadé par un cavalier inexpérimenté. || 2° Qui va par saccades, qui est irrégulier. Mouvements saccadés. || Terme de vétérinaire. La respiration est saccadée dans la pousse, parce qu'elle est interrompue, tantôt dans l'inspiration, tantôt dans l'expiration, par un instant d'arrêt qui fait que les mouvements de dilatation ou de resserrement s'exécutent en plusieurs temps. || Fig. Style saccadé, style dont les phrases sont courtes et désagréables à l'oreille.

SACCADER (sa-ka-dé), *v. a.* Terme de manége. Donner des saccades, à un cheval.

— HIST. XVIe s. Saccader, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Saccade.*

SACCAGE (sa-ka-j'), *s. m.* || 1° Bouleversement, confusion. Ces enfants ont fait un saccage horrible dans le jardin. || 2° Populairement. Amas confus. Un saccage de meubles cassés.

— ÉTYM. *Sac* 2.

SACCAGÉ, ÉE (sa-ka-jé, jée), *part. passé* de saccager. Clément VII, bâtard de Julien de Médicis, venait de voir Rome saccagée par l'armée de Charles-Quint, VOLT. *Mœurs*, 135.

SACCAGEMENT (sa-ka-je-man), *s. m.* Action de saccager. Le saccagement de Rome par les troupes de Charles-Quint, le pape Clément VII prisonnier au château Saint-Ange, VOLT. *Dict. phil. Grégoire VII.* Il n'y eut plus après tant de saccagements [guerres de religion] que ces petites épines [disputes judiciaires entre les deux religions], ID. *Louis XIV*, 36.

— HIST. XVIe s. Oubliance d'amitié, violences, pilleries, degasts de païs, saccagemens de villes, bruslemens d'edifices, LANOUE, 56.

— ÉTYM. *Saccager.*

SACCAGER (sa-ka-jé; le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: saccageant, saccageons), *v. a.* || 1° Mettre à sac, mettre au pillage. Avoir au soldat étranger Offert la France à saccager, SCARR. *Mazarinades*, *Œuv.* t. I, p. 292, dans POUGENS. Il n'y a point de petite ville qui ne cherche à prouver qu'elle a eu l'honneur autrefois d'être saccagée par quelque consul romain, VOLT. *Triumv. préf.* || Familièrement et par exagération. On a tout saccagé chez lui, on y a tout bouleversé. Fermez aussi le potager; Si vous n'y prenez garde, ils vont tout saccager, FAVART, *Minette*, I, 1. || 2° Par extension, arracher, détruire. La jeune saccageait les poils blancs à son tour, LA FONT. *Fabl.* I, 17.

— HIST. XVIe s. Je pense que, à ce matin, ayt esté l'isle des chevaulx prez Escosse par les seigneurs de Termes et Dessay saccagée et sacmentée, avecques tous les Angloys qui l'avoyent surprinse, RAB. *Pant.* IV, 67. Ils s'armerent pour saccager les nobles et les riches, LANOUE, 62. Après avoir saccagé toutes les richesses qui y estoyent..., ID. 467. Il y eut soixante et dix villes toutes pillées et saccagées, AMYOT, *P. Æm.* 49.

— ÉTYM. *Saccage*; ital. *saccheggiare.*

† **SACCAGEUR** (sa-ka-jeur), *s. m.* Celui qui saccage. Vous savez que, chez moi, les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers; j'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable; les saccageurs de provinces ne sont que héros, VOLT. *Lett. Thiriot*, 15 juill. 1735.

— HIST. XVIe s. Ce furieux et saccageur de villes, DU BELLAY, IV, 68, *recto*.

— ÉTYM. *Saccager*; ital. *saccheggiatore*

† **SACCATIER** (sa-ka-tié), *s. m.* Celui qui transporte le charbon de terre en sac, dans les forges.

† **SACCHARATE** (sa-kka-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné à certaines combinaisons que le sucre fait avec les oxydes métalliques. Saccharate de chaux. On dit aussi sucrate (voy. ce mot), et mieux; car saccharate semble indiquer une combinaison avec l'acide saccharique.

— ÉTYM. Lat. *saccharum*, sucre (voy. SUCRE).

† **SACCHAREUX, EUSE** (sa-kka-reû, reû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui tient de la nature du sucre.

† **SACCHARIDES** (sa-kka-ri-d'), *s. m. pl.* Famille de corps qui comprend les diverses espèces de sucre.

† **SACCHARIFÈRE** (sa-kka-ri-fè-r'), *adj.* Qui produit ou donne du sucre. Liquide saccharifère.

† **SACCHARIFIABLE** (sa-kka-ri-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être saccharifié.

† **SACCHARIFIANT, ANTE** (sa-kka-ri-fi-an, an-t'), *adj.* Qui est susceptible de saccharifier.

† **SACCHARIFICATION** (sa-kka-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Conversion d'une substance en sucre. Dans nos climats du Midi, où la végétation est plus hâtive, vainement on a essayé d'extraire du sucre de la betterave arrachée en automne; il paraît que dans cette saison l'époque de la saccharification est passée, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 357.

† **SACCHARIFIER** (sa-kka-ri-fi-é), *v. a.* Convertir en sucre.

† **SACCHARIGÈNE** (sa-kka-ri-jè-n'), *adj.* Il se dit des corps tels que la cellulose, la fécule, les gommes, qui donnent des sucres en s'hydratant.

— ÉTYM. Lat. *saccharum*, sucre, et la finale *gène*.

† **SACCHARIMÈTRE** (sa-kka-ri-mè-tr'), *s. m.* Instrument pour apprécier la quantité de sucre contenue dans un liquide.

— ÉTYM. Lat. *saccharum*, sucre, et μέτρον, mesure.

† **SACCHARIMÉTRIE** (sa-kka-ri-mé-trie), *s. f.* Dosage de la quantité de sucre contenue dans une liqueur.

† **SACCHARIMÉTRIQUE** (sa-kka-ri-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la saccharimétrie. Un titre saccharimétrique.

† **SACCHARIN, INE** (sa-kka-rin, ri-in'), *adj.* || 1° Qui contient du sucre, qui en a les caractères. La richesse saccharine des betteraves. Lorsque la betterave a terminé sa végétation saccharine, si je puis m'exprimer ainsi, il se forme du nitrate de potasse aux dépens des principes constituants du sucre, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 358. || 2° Qui concerne le sucre. Industrie saccharine. Appareil saccharin. || 3° Acide saccharin, ancien nom de l'acide saccharique.

— ÉTYM. Lat. *saccharum*, sucre.

† **SACCHARIQUE** (sa-kka-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide saccharique, acide incristallisable produit par la réaction de l'acide azotique sur le sucre, arrêtée avant la transformation de ce dernier en acide oxalique; dit aussi oxalhydrique et oxysaccharique.

† **SACCHARITE** (sa-kka-ri-t'), *s. m.* Minéral grenu de Sibérie, silicate tripl d'alumine, de soude et de chaux, ainsi dit à cause de son apparence grenue.

† **SACCHARO-GLYCOSE** (sa-kka-ro-gli-kô-z'), *s. f.* Produit de l'action des acides étendus sur le sucre de canne.

† **SACCHAROÏDE** (sa-kka-ro-i-d'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a l'apparence du sucre. Cassure saccharoïde, cassure grenue comme du sucre.

— ÉTYM. Lat. *saccharum*, sucre, et εἶδος, forme.

† **SACCHAROKALI** (sa-kka-ro-ka-li), *s. m.* Mélange de sucre et de bicarbonate de soude coloré par de la laque carminée, qu'on emploie comme absorbant dans la cardialgie et le pyrosis.

† **SACCHAROLÉ** (sa-kka-ro-lé), *s. m.* Terme de pharmacie. Médicament pulvérulent qui résulte du mélange exact du sucre en poudre avec d'autres substances également pulvérisées.

† **SACCHAROLOGIE** (sa-kka-ro-lo-jie), *s. f.* Traité sur le sucre.

† **SACCHARORRHÉE** (sa-kka-ro-rée), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de glycosurie, diabète sucré.

— ÉTYM. Σάκχαρον, sucre, et ῥεῖν, couler.

† **SACCHARURE** (sa-kka-ru-r'), *s. m.* Terme de pharmacie. Médicaments qu'on obtient en versant une teinture alcoolique ou éthérée sur du sucre blanc cassé en morceaux, dépouillant d'alcool ou d'éther le mélange, et le réduisant en poudre grossière.

† **SACCIFÈRE** (sa-ksi-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte un sac, ou quelque organe en forme de sac.

— ÉTYM. Lat. *saccus*, et *ferre*, porter.

† **SACCIFORME** (sa-ksi-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un sac.

— ÉTYM. Lat. *saccus*, sac, et *forme.*

† **SACCOMYS** (sa-kko-mis'), *s. m.* Genre de rongeurs d'Amérique de la taille des lérots (σάκκος, sac, et μῦς, rat).

† **SACCOPHORE** (sa-kko-fo-r'), *adj.* Qui porte un sac. || *S. m.* Nom de certains sectaires qui se couvraient d'un sac en signe de pénitence.

— ÉTYM. Σάκκος, sac, et φορός, qui porte.

† **SACCULAIRE** (sa-kku-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au saccule. Nerf sacculaire.

† **SACCULE** (sa-ku-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Une des deux vésicules du vestibule membraneux de l'oreille moyenne, logée dans la fossette ronde vestibulaire. Le saccule communique avec l'autre vésicule et est tapissé d'ocotonie.

— ÉTYM. Lat. *sacculus*, petit sac.

† **SACCULINE** (sak-ku-li-n'), *s. f.* Nom d'un parasite adhérent à la queue de certains crustacés, et notamment du *cancer mænas.*

SACERDOCE (sa-sèr-do-s'), *s. m.* || **1°** Ministère de ceux qui avaient le pouvoir d'offrir des victimes à Dieu chez les Juifs. Éléazar et Thamar exercèrent les fonctions du sacerdoce du vivant de leur père Aaron, SACI, *Bible, Nomb.* III, 4. Aaron est choisi pour être souverain pontife ; et le sacerdoce est rendu héréditaire dans sa famille, BOSS. *Hist.* II, 4. A ces changements se mêlèrent des disputes pour le souverain sacerdoce qui était la dignité principale de la nation, ID. *ib.* II, 5. || **2°** Il se dit aussi de ceux qui, dans le polythéisme, avaient charge d'offrir les sacrifices aux dieux. || **3°** Chez les chrétiens, prêtrise. La préparation pour le sacerdoce n'est pas, comme plusieurs pensent, une application de quelques jours, mais une étude de toute la vie, BOSS. *Bourgoing.* Jésus, vivant éternellement, a un sacerdoce éternel ; c'est pourquoi il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui, ID. *Sermons, Ascension*, 1. Le sacerdoce aujourd'hui se trouve comme abandonné à toutes les convoitises des hommes, BOURDAL. *Exhort. Dign. et dev. des prêtres*, t. I, p. 357. Un prêtre, de cela seul qu'il est marqué de ce caractère auguste et honoré du sacerdoce chrétien, quelque place qu'il occupe dans l'Église, est toujours chargé des intérêts du peuple devant Dieu, MASS. *Confér. Excell. du sacerd.* || Fig. Il savait.... que la judicature est une espèce de sacerdoce où il n'est pas permis de s'engager sans l'ordre du ciel, FLÉCH. *Lamoignon.* || **4°** Le corps ecclésiastique. Le christianisme donna son caractère à la jurisprudence ; car l'empire a toujours du rapport avec le sacerdoce, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. Le sacerdoce et l'empire doivent concourir au maintien de l'ordre, comme s'ils n'étaient qu'une seule et même puissance, CONDILL. *Comm. gouv.* I, 10.

— ÉTYM. Lat. *sacerdotium*, de *sacerdos*, prêtre, qui, d'après Corssen, *Nachtræge*, p. 251, est : celui qui offre aux dieux les *sacra*, les sacrifices, de *sacer*, et *dot* représentant soit *dare*, donner, soit *dhâ*, faire. Mais cela est seulement probable ; car alors le mot devrait être *sacridos* comme *sacricola, sacrificium.*

SACERDOTAL, ALE (sa-sèr-do-tal, ta-l'), *adj.* Appartenant au sacerdoce. Les prêtres se prosternaient au pied de l'autel avec leurs robes sacerdotales, SACI, *Bible, Machab.* II, III, 15. Il entra, sans délibérer, dans le dessein glorieux de l'Oratoire de Jésus, aussitôt qu'il vit paraître cette institution, qui avait pour fondement le désir de la perfection sacerdotale, BOSS. *Bourgoing.* C'est déjà un grand avantage [pour la noblesse] qu'il ait plu à notre Sauveur de naître d'une race illustre par la glorieuse union du sang royal et sacerdotal dans la famille d'où il est sorti, ID. *Gornay.* La vraie marque sacerdotale, le vrai ornement du grand prêtre, c'est la doctrine et la vérité, ID. *Panég. St Bern. Préambule.* Mathathias, de la race sacerdotale, homme vénérable et fort zélé pour la loi de Dieu, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 626, dans POUGENS. Ils [les prêtres égyptiens] présidaient à la répartition des impôts, et les livres sacerdotaux qui contenaient leur science étaient au nombre de dix, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Égyptiens*). En Égypte, l'ordre sacerdotal n'aime que la considération et le crédit : aussi protége-t-il le despotisme, qui le protége à son tour, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. La famille sacerdotale des Eumolpides [présidant aux mystères de Cérès, dans Athènes], ID. *ib.* ch. 21.

— HIST. XVIᵉ s. Sel sacerdotal, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sacerdotal* ; ital. *sacerdotale* ; du latin *sacerdotalis*, de *sacerdos*, prêtre (voy. SACERDOCE).

SACHE (sa-ch'), *subj.* et *impér* du verbe *savoir.*

SACHÉE (sa-chée), *s. f.* Ce qu'un sac peut contenir. Une sachée de pommes de terre.

— HIST. XVᵉ s. Et furent les chars dechargés et les sachées de pain données et departies par connestablies, FROISS. II, II, 156.

— ÉTYM. *Sac* 1 ; wallon, *sechoie.*

† **SACHEM** (sa-chèm'), *s. m.* Se dit des vieillards qui forment le conseil de la nation parmi les peuplades de l'Amérique du Nord. Depuis la chasse du castor où le sachem aveugle raconta ses aventures à René, CHATEAUBR. *René.*

1. **SACHET** (sa-chè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des sa-ché-z odoriférants ; sachets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || **1°** Petit sac. Poncer avec un sachet rempli de charbon. Pour les sachets, ils sont employés dans l'Ordre romain [de Saint-Grégoire] à rompre dedans l'oblation sainte ou le pain sacré qu'on allait distribuer au peuple ; on empêchait par ce moyen les particules de tomber à terre, BOSS. *Déf. trad. comm.* II, 18. || Petit sac rempli d'avoine qu'on attache au cou des chevaux. || **2°** En artillerie, sac en serge dans lequel est renfermée une charge de poudre. || **3°** Petit sac de toile ou de taffetas, rempli d'espèces grossièrement pulvérisées ou de poudres interposées entre des cardes de coton, qu'on met en contact avec diverses parties du corps. Vous pouvez leur envoyer [à vos amis] par la poste un sachet de l'apothicaire Arnoud contre l'apoplexie, et il est reçu plus infailliblement qu'il ne les guérit, VOLT. *Dict. phil. Poste.* || **4°** Petit coussin où l'on met des parfums. Un sachet d'odeurs. Ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine et de tout ce qui fait le parfum de vos sachets, SÉV. 9 sept. 1694. Il n'est personne qui puisse reconnaître à l'odorat tout ce qui compose un sachet, CONDILL. *Traité des sens*, I, II, § 42.

— HIST. XIIIᵉ s. Dame, fet-il, en un sachet Avoit Lietard mucié son chien, Quant je ving là.... *Ren.* 17562. Teiz [tel] vent poivre et coumin et autres espices, qui n'a pas autant de sachez com il [les vendeurs de place] ont, RUTEB. 256. || XIVᵉ s. Les touailles pour faire sachez à pain de bouche, DE LABORDE, *Émaux*, p. 488. || XVIᵉ s. Pour la colique venteuse, on donne clystere carminatif et on applique sachets resolutifs, PARÉ, V, 16. Ces tumeurs ont un kystis ou sachet, ID. V, 18. [Pièce d'artifice] les sachets, les traînées, les fuzées, ID. IX, *Préf.*

— ÉTYM. Dimin. de *sac* 1 ; wallon, *sechai* ; provenç. *saquet* ; espagn. *saquete* ; ital. *sacchetto.* L'ancienne langue avait aussi le diminutif *sachel.*

† 2. **SACHET, ETTE** (sa-chè, chè-t'), *s. m.* et *f.* Membre de l'ordre du Sac ou de la Pénitence de Jésus-Christ.

— HIST. XIIIᵉ s. Nostre frere [nos frères] sachier, RUTEB. 172. L'ordre des sas est povre et nue, ID. 162.

— ÉTYM. *Sac* 1.

SACOCHE (sa-ko-ch'), *s. f.* || **1°** Nom qu'on donne à deux bourses de cuir jointes ensemble par une courroie, et dont les courriers et autres personnes se servent en voyageant. || **2°** Sac de toile forte ou de peau dans lequel les porteurs d'argent des maisons de banque et de commerce mettent les espèces. || Il se dit du sac et de ce qu'il contient. Une lourde sacoche. || **3°** Dans le harnachement militaire, poche en cuir, fixée à la selle et destinée à renfermer différents objets. || **4°** Flacon de verre, dans lequel se vend au détail l'eau de fleur d'orange.

— HIST. XVIᵉ s. Avoir la sacosse pleine de pain, MERLIN COCCAÏE, t. CII, p. 234, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *saccoccia*, dérivé de *sacco*, sac.

† 1. **SACRAMENTAIRE** (sa-kra-man-tè-r') *s. m.* Ancien livre d'église, où sont renfermées les cérémonies de la liturgie ou de la messe et de l'administration des sacrements. Le premier qui ait rédigé un sacramentaire est le pape Gélase, mort en 496. Dans un sacramentaire de Saint-Remy de Reims, de l'an mille ou environ, BOSS. *Déf. trad. comm.* II, 27.

— ÉTYM. Lat. *sacramentum*, de *sacrare*, sacrer.

2. **SACRAMENTAIRE** (sa-kra-man-tè-r'), *s. m.* Nom donné quelquefois aux réformés qui ont publié des opinions contraires à celles des catholiques sur l'eucharistie. Il [Henri VIII] voulut bien être le rival du pape, mais non luthérien ou sacramentaire ; l'invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte, VOLT. *Mœurs*, 135. || *Adj.* Ce mariage [de Luther] se fit en 1525, c'est-à-dire dans le fort des guerres civiles d'Allemagne, et lorsque les disputes sacramentaires s'échauffaient avec le plus de violence, BOSS. *Var.* II, 13.

— HIST. XVIᵉ s. Peu après le prevost de Paris fut rechargé d'informer et punir de mort les sacramentaires, CASTELNAU, 9.

— ÉTYM. Voy. SACRAMENTAIRE 1.

SACRAMENTAL, ALE (sa-kra-man-tal, ta-l') ou **SACRAMENTEL, ELLE** (sa-kra-man-tèl, tè-l'), *adj.* Qui appartient à un sacrement. Le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ, à la messe, les paroles sacramentelles, FÉN. t. XVIII, p. 176. || Fig. et familièrement. Mots sacramentaux, paroles sacramentelles, les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité. Je suis aussi assuré de M. de Longueville que vous l'êtes de M. de Larochefoucauld ; les paroles sacramentales sont dites, RETZ, III, 56. Pour peu qu'on ait suivi la marche des opinions diplomatiques, on sourit en lisant à la tête des traités ces mots devenus sacramentaux : il y aura paix perpétuelle entre les puissances contractantes, ANQUETIL, *Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 12.

— HIST. XVIᵉ s. Saint Augustin parle bien autrement des paroles sacramentales [dites pour les consécrations], CALV. *Instit.* 1028. Le manger sacramental [par opposition à spirituel] n'emporte autre chose que le manger visible et exterieur du signe, ID. *ib.* 1132. Le mot sacramental [des pyrrhoniens], c'est ἐπέχω, c'est-à-dire je soustiens, je ne bouge, MONT. II, 234.

— ÉTYM. Lat. *sacramentum*, sacrement.

SACRAMENTALEMENT (sa-kra-man-ta-le-man) ou **SACRAMENTELLEMENT** (sa-kra-man-tè-le-man), *adv.* D'une manière sacramentelle. Nous confessons [disent les Églises protestantes de la Suisse] que Jésus-Christ est présent dans la sainte Cène à tous ceux qui croient véritablement, c'est-à-dire qu'il y est présent sacramentellement et par la commémoration de la foi, BOSS. *Eucharistie*, II, 2.

— HIST. XVIᵉ s. Le corps de Jesus Christ est pris des infideles ; mais c'est sacramentalement [par opposition à spirituellement], CALVIN, *Instit.* 1133.

— ÉTYM. *Sacramentale*, et le suffixe *ment.*

1. **SACRE** (sa-kr'), *s. m.* || **1°** Action par laquelle on sacre un roi. Le sacre n'est qu'une cérémonie, mais elle en impose au peuple, VOLT. *Hist. Parlem.* XXXIV. Quoique Philippe n'eût encore que sept ans, la cérémonie de son sacre se fit à Reims le 23 mai, jour de la Pentecôte 1059, du vivant de son père, qui mourut l'année d'après, BRIAL, *Mém. hist et lit. anc.* t. IV, p. 490. || Fig. [Napoléon] Des porte-clefs anglais misérable risée, Au sacre du malheur il retrempe ses droits, V. HUGO, *Orient.* 40. || **2°** L'action par laquelle on sacre un évêque. Pour dire un mot de moi en particulier et sur un fait dans le fond très-indifférent, étais-je indigne d'être invité par M. de Cambrai à faire son sacre, moi qu'il appelait, quoique indigne, son père et son maître ? BOSS. *Remarques sur la rép. de M. de Cambrai, Avant propos.* || **3°** Se dit de la procession de la Fête-Dieu. Le sacre d'Angers.

— HIST. XIIᵉ s. A tel sacre ne dut prodome metre destre, *Th. le mart.* 127. || XVᵉ s. Ceux de la cité de Reims doivent le sacre du roi, FROISS. II, II, 74. De ce sacre sont tous les roys de France Oint et sacré, et non autre lignée, E. DESCH. *Sur*

quels points doit durer ce royaume. Encore ay-je d'autres veüs Jurer le sang que Dieux jecta, Et par le ventre Dieu le plus, Par le sacre que Dieux sacra, Par cil qui sa mort pardonna, ID. *Poés. mss.* f° 32. La veille du sacre [de la Fête-Dieu], *Hist. d'Artus III*, p. 748, dans LACURNE. || XVI° s. De son bon gré ta gent bien disposée Au jour très saint de ton sacre courra, MAROT, IV, 321.

— ÉTYM. Voy. SACRER; provenç. et ital. *sagra*; espagn. *sacra*.

2. **SACRE** (sa-kr'), *s. m.* || 1° Grand oiseau de proie du genre faucon, *falco sacer*, Schl. Le sacre n'est point, comme le dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce différente qu'il faut considérer à part, BUFF. *Ois.* t. II, p. 21. || 2° Ancien canon, pesant environ 2850 livres; il lançait un projectile de 5 livres.

— HIST. XIV° s. Autres faucons y a qui sont de Flandres et sont des faucons sacres, et sont entre le gentil et le vilain, *Ménagier*, III, 2. || XVI° s. Couleuvrines, sacres, faucons.... noms pris des animaux les plus ravissans, comme des sacres et faucons, PARÉ, IX, *Préf.* Cependant qu'il [le duc de Savoie] estoit après cestuy affaire de se venger sur ce poure personnaige, l'on luy apportoit tous les jours des nouvelles que le marquis de Montferrat lui faisoit mille esgarades en son pays de Piedmont; mais il aimoit mieulx plumer le poucin que de se garder d'être plumé du sacre, BONIVARD, *Chr. de Gen.* III, 17.

— ÉTYM. Portug. *sacre*; de l'arabe *çaqr*, épervier. M. Dozy rejette l'opinion de Diez qui voit dans *sácre* la traduction de ἱέραξ, épervier (de ἱερὸς, sacré), attendu que *çaqr* est un mot ancien dans l'arabe.

† 3. **SACRE** (sa-kr'), *s. m.* Homme capable de toutes sortes de rapacités et même de crimes. Ce maréchal de Joyeuse était une manière de sacre et de brigand, qui pillait tant qu'il pouvait, ST-SIM. 278, 6. L'abbé Dubois.... était en plein ce qu'un mauvais français appelle un sacre, mais qui ne se peut guère exprimer autrement, ID. 390, 13.

— HIST. XVI° s. Notre langage se sert, par metaphore, du nom d'un autre oiseau de proye, à sçavoir, du sacre; car nous disons : c'est un sacre, ou c'est un merveilleux sacre, de celuy qui, en quelque lieu qu'il puisse mettre les mains, happe tout, racle tout, et en somme auquel rien n'échappe. Et en ceci nous ne parlons pas sans raison, car aucuns tiennent le sacre pour le plus hardi et vaillant entre les oiseaux de proye, H. EST. *Project du livre intitulé De la precellence du langage françois.*

— ÉTYM. *Sacre* 2, par allusion à la rapacité de cet oiseau de proie.

SACRÉ, ÉE (sa-kré, krée), *part. passé* de sacrer. || 1° Qui a reçu le sacre. Charles X sacré à Reims. || 2° Qui est consacré à un emploi spirituel, en parlant des personnes ou des choses. Recevez des mains de l'Église le dévot habit du grand saint Bernard, ou plutôt représentez-vous la main de Jésus invisiblement étendue; c'est lui qui vous couvre de ce sacré voile, qui sera le rempart de votre pudeur, BOSS. 3, *Vêture*, 2. Quelle ardeur de vengeance De ces hommes sacrés rompit l'intelligence? BOIL. *Lutr.* I. Si l'on dit qu'une personne, un édifice sont sacrés, cela signifie qu'ils sont consacrés, employés à des usages spirituels, VOLT. *Dict. phil. Droit canonique.* || Vases sacrés, vases servant au culte dans les diverses religions. Balthazar fait apporter les vaisseaux sacrés enlevés du temple de Jérusalem, et mêle la profanation avec le luxe, BOSS. *Hist.* II, 4. || Ordres sacrés, la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat, par opposition aux ordres mineurs. || Les livres sacrés, l'Ancien et le Nouveau Testament. || Les lettres sacrées, l'étude et la connaissance de ces livres et de la religion. || L'histoire sacrée, l'histoire du peuple de Dieu, par opposition à l'histoire profane ou des gentils. || Le sacré collége, le collége des cardinaux. || La sacrée faculté, la faculté de théologie. || Le Sacré-Cœur, voy. CŒUR, n° 1. || 3° Il se dit, par antiphrase, de ce qui, étant sacré de sa nature, est détourné à une mauvaise fin. [Les faux dévots] D'autant plus dangereux dans leur âpre colère Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère, Et que leur passion, dont on leur sait bon gré, Veut nous assassiner avec un fer sacré, MOL. *Tart.* I, 6. Les sacrés attentats qu'on ose préparer, VOLT. *Lois de Minos*, I, 1. || 4° Qui concerne la religion et le culte des dieux, chez les polythéistes. Le bœuf sacré des Égyptiens. Furieuse elle vole, et sur l'autel prochain Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein, RAC. *Iphig.* V, sc. dern. || Feu sacré, feu qui chez les Romains et d'autres peuples anciens était constamment entretenu. Le feu sacré de Vesta. Qu'un Perse ait conservé le feu sacré cent ans, Le pauvre homme est brûlé quand il tombe dedans, *Vers de Sadid*, dans VOLT. *Dict. phil. Zoroastre.* || Fig. Le feu sacré, voy. FEU 1, n° 4. || Les livres sacrés des Indiens, les Védas; les livres sacrés des parsis, le Zend-Avesta. || Guerre sacrée, se dit de trois guerres entreprises par les Grecs pour la défense du temple de Delphes. || Bataillon sacré, voy. BATAILLON, n° 3. || Cette dénomination s'est appliquée à des corps d'élite, chez plusieurs nations modernes, et surtout à ceux qui se formèrent dans des retraites et des déroutes. L'empereur rassembla autour de lui tous les officiers de cette arme [cavalerie] encore montés; il appela cette troupe d'environ cinq cents maîtres, son escadron sacré, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 3. Le bataillon sacré, seul devant une armée, S'arrête pour mourir, C. DELAVIGNE, *Mésséniennes, Waterloo.* || Année sacrée, année pendant laquelle on célébrait des jeux périodiques. || Nouvelle ou première année sacrée, s'est dit de celle de l'avénement de l'empereur régnant; les suivantes s'appelaient, seconde année sacrée, etc. || Danse sacrée, danse faisant partie du culte. || Poulets sacrés, poulets dont on observait à Rome la manière de manger pour en tirer des augures. Un autre fit plus, et, voyant que les poulets sacrés ne mangeaient point, il les jeta dans la mer, disant : Qu'ils boivent donc, puisqu'ils ne veulent pas manger, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2° part. p. 441, dans POUGENS. Nos poulets sacrés et nos augures dont vous [Cicéron] vous moquez avec tant de grâce dans votre traité de la Divination, VOLT. *Lett. de Memmius*, 2. Un homme qui avait fait à Rome un argument contre les poulets sacrés se regardait peut-être comme un philosophe, VAUVEN. *Réfl. et max.* 325. || La voie Sacrée, nom d'une rue de l'ancienne Rome. || 5° Langue sacrée, langue dans laquelle sont écrits les ouvrages qui traitent d'une religion. Le sanscrit est la langue sacrée chez les Indiens. Je suis très-étonné qu'aucun de nos Français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwell et M. Dow, VOLT. *Lett. Bailly*, 27 févr. 1777. || 6° Sacré a été dit de quelques maladies qu'on attribuait à une influence surnaturelle. Vous devez savoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques, qu'on appelait sacrées chez presque toutes les nations, et que l'on croyait guérir avec des exorcismes, VOLT. *Mél. hist. Un chrétien contre six Juifs*, 37. || Particulièrement, la maladie sacrée, l'épilepsie. || Feu sacré, sorte de maladie (voy. BOUQUET 2). || 7° Consacré à. Oh! que j'aime la solitude! Que ces lieux sacrés à la nuit, Éloignés du monde et du bruit, Plaisent à mon inquiétude! ST-AMAND, *Ode à la solitude.* || 8° Il se dit des choses qui méritent d'être vénérées inviolablement. Consultons des grands dieux la majesté sacrée, CORN. *Hor.* III, 2. Enfin, dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité si bien confié à ses soins, BOSS. *le Tellier.* La société conjugale était sacrée parmi eux [les Grecs], ID. *Hist.* II, 5. Déjà se formaient dans le ciel ces nœuds sacrés qui devaient unir éternellement son cœur à celui de l'incomparable Julie, FLÉCH. *Duc de Mont.* Lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées de ses temples des drapeaux déchirés et sanglants qu'on a pris sur les ennemis, ID. *Turenne.* Ô rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux! Sacrés monts, fertiles vallées, RAC. *Esth.* I, 2. Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor, Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector! ID. *Andr.* I, 4. Fais-je de ma maison en vain fermer l'entrée? Et ne savez-vous pas que la nuit est sacrée? P. LEBRUN, *le Cid d'And.* II, 8. || Sacré à, digne d'être respecté par. Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés, RAC. *Esth.* III, 5. Venez, les malheureux me sont toujours sacrés, VOLT. *Oreste*, II, 2. Ainsi, quand sur les bords du lac qui m'est sacré, Séduit par la douceur de son flot azuré, J'abandonne ma barque à l'onde qui dérive, LAMART. *Ép. à C. Delavigne.* Crois-tu donc que les rois, à moi, me sont sacrés?. V. HUGO, *Hern.* II, 3. || Sacré signifie aussi à quoi on ne touche pas. Il leur distribuait [aux pauvres] par la miséricorde ce qu'il avait acquis par la justice; cette portion de son bien lui était sacrée, FLÉCH. *Lamoignon.* || Par plaisanterie. Venez, prenez mes cantiques sacrés; Sacrés ils sont, car personne n'y touche, VOLT. *Pauvre diable.* || C'est un homme pour lequel il n'y a rien de sacré, qui n'épargnerait pas ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, au monde, il n'est retenu par aucune considération de religion ni de morale. Près de leurs passions [des princes] rien ne me fut sacré, RAC. *Ath.* III, 3. La fière ambition dont il est dévoré Est inquiète, ardente et n'a rien de sacré, VOLT. *Mér.* I, 2. Il n'y a rien de sacré pour la sottise, la méchanceté et l'envie, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 25 nov. 1760. || 9° Il se dit des personnes que leur qualité rend inviolables. À Rome la personne des tribuns du peuple était sacrée. Ceux qui l'avaient ouï parler [le prince de Condé] si souvent de ce grand roi [Louis XIV] dans ses entretiens familiers, pouvaient assurer que jamais ils n'avaient rien entendu de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, BOSS. *Louis de Bourbon.* Toutefois épargnez votre tête sacrée, RAC. *Mithr.* III, 1. Faut-il que je me mette à vos sacrés genoux? ID. *Athal.* V, 2. || Sacrée Majesté, titre qu'on donnait à l'empereur d'Allemagne, et qu'on donne à l'empereur d'Autriche quand on lui parle. Je vous entends, Sacrée Majesté, quand vous vous êtes levé ici de bon matin, vous y trouvez la journée bien longue, FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Charles-Quint, un jeune moine*). Que l'empereur est le général-né, le défenseur, l'avoué de l'Église, principalement contre les infidèles; et que de là lui vient le titre de Sacrée Majesté, FONTEN. *Leibnitz.* Un petit moine de Saint-Just disait à Charles-Quint : Sacrée Majesté, n'êtes-vous pas lasse d'avoir troublé le monde? faut-il encore désoler un pauvre moine dans sa cellule? VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 21 avr. 1760. || Le titre de Sacrée Majesté s'est donné jadis à d'autres souverains que l'ancien empereur d'Allemagne. Dans le fameux traité de Munster, on nomme Sa Sacrée Majesté Impériale, Sa Sacrée Majesté Très-Chrétienne, et Sa Sacrée Majesté Royale de Suède, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III, paix de Vestph.* || Fig. L'épître sur Sa Sacrée Majesté le Hasard a bien un grand fonds de vérité, et, si cette épître était rabotée, je la regarderais comme le meilleur de vos ouvrages, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 30 mars 1759. || 10° Sacré est une épithète qui s'ajoute à des termes d'injure pour leur donner plus de force; mais cela en fait des blasphèmes, et n'est tout au moins que d'un emploi bas et grossier. || Populairement. Sacré chien, de l'eau-de-vie très-forte. Un petit verre de sacré chien. || 11° Terme d'anatomie. Qui appartient à l'os sacrum. Nerfs sacrés. || Trous sacrés, trous dont huit antérieurs, situés sur la face pelvienne du sacrum, quatre de chaque côté de la ligne médiane, les uns au-dessus des autres, et huit postérieurs, placés à la face spinale du même os, et présentant la même disposition que les antérieurs avec lesquels ils correspondent. || 12° *S. m.* Ce qui est sacré. Il paraît ici depuis peu un poëme anglais intitulé le Paradis perdu et qui a été traduit en français par une main habile, où l'on a été généralement blessé d'un mélange du sacré et du profane qui s'y rencontre, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, 1.

† **SACREDIRE** (sa-kre-di-r'), *v. n.* Jurer. Sacrebleu, disait le comte de Caylus, qui sacredisait toujours.... *Souv. de Mme de Créquy*, t. III, p. 65.

— ÉTYM. *Sacré*, et *dire*.

SACREMENT (sa-kre-man), *s. m.* || 1° Acte religieux institué de Dieu pour la sanctification des âmes. Les sacrements de l'ancienne loi, de la nouvelle loi. La circoncision était un sacrement de l'ancienne loi. || 2° Chez les chrétiens, cérémonie destinée à la consécration religieuse des diverses phases de la vie privée des fidèles; les sacrements sont au nombre de sept. Les Grecs n'ont point d'autre mot pour signifier sacrement que celui de mystère; et les Pères latins appellent souvent le mystère de l'incarnation le sacrement de l'incarnation et ainsi des autres, BOSS. *Var.* IV, 10. Sacrement, dans notre usage ordinaire, veut dire un signe sacré; mais, dans la langue latine, d'où ce mot est venu, sacrement veut dire souvent chose haute, chose secrète et impénétrable, ID. *ib.* IV, 10. Les sacrements de la nouvelle alliance ne sont pas seulement des signes sacrés qui nous représentent la grâce, ni des sceaux qui nous la confirment, mais des instruments du Saint-Esprit, qui servent à nous l'appliquer, et qui nous la confèrent en vertu des paroles qui se prononcent, et de l'action qui se fait sur nous en dehors, pourvu que nous n'y apportions aucun obstacle par notre mauvaise disposition, ID. *Expos. doctr. cath.* 9. Que ce n'est point pour les sacrements que Dieu a formé les hommes, mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacrements, BOURDAL. *Dim. oct. du St-*

Sacrement, Dominic. t. II, p. 315. || Fig. Contentons-nous quelquefois du sens littéral ; ne cherchons pas un sacrement sous chaque syllabe et sous chaque point, BALZ. *De la cour*, 3e *disc.* || Priver des sacrements, refuser les sacrements, peine spirituelle que l'Église inflige quelquefois. La décision en est précise dans les rituels, la pratique en est constante : on prive des sacrements, et à la vie et à la mort, ceux qui jouent la comédie, s'ils ne renoncent à leur art, BOSS. *Comédie*, 11 (cette proposition est aujourd'hui reconnue fausse, depuis que Mgr Affre, archevêque de Paris, sollicité à ce sujet par un comédien, a fait faire des recherches et s'est assuré que l'Église n'avait jamais excommunié les comédiens). Bientôt après, les billets de confession reparurent; de nouveaux refus de sacrements irritèrent tout Paris, VOLT. *Louis XV*, 36. || S'approcher des sacrements, se confesser et communier. L'humble princesse [après son retour à la foi] ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints sacrements, BOSS. *Anne de Gonz.* || Fréquenter les sacrements, se confesser et communier souvent. || Il a eu, il a reçu tous les sacrements, on lui a donné tous les sacrements, les derniers sacrements, se dit d'un mourant qui a reçu le sacrement de la pénitence, l'eucharistie et l'extrême-onction. Après qu'elle [la duchesse d'York] eut reçu ses sacrements avec une piété et un zèle incomparable, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 251. Tout chrétien doit présumer le salut de son prochain, quand il est mort dans le sein de l'Église avec tous ses sacrements, SÉV. 3 sept. 1688. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force; dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance! BOSS. *Duch. d'Orl.* Luxembourg reçut ses sacrements, et témoigna de la religion et de la fermeté, ST-SIM. XXVI, 43. Il [l'abbé Houteville] fut secrétaire de ce fameux cardinal Dubois, qui ne voulut jamais recevoir les sacrements à la mort, et dont la vie a été publique, VOLT. *Phil. Déf. Bolingbroke, préambule.* || On dit dans un sens analogue : demander les sacrements. Elle [Madame] demande elle-même les sacrements de l'Église, la pénitence avec componction, l'eucharistie avec crainte.... BOSS. *Duch. d'Orl.* || Populairement et fig. Avoir tous les sacrements, se dit d'une chose à laquelle on a fait tout ce qui était à faire, et d'une personne qui a bien mangé et bien bu. || 3° Le saint sacrement de l'autel, ou, absolument, le saint sacrement, l'eucharistie. Porter le saint sacrement à un mourant. 2e exemple sur le sujet du saint sacrement.... l'hérésie d'aujourd'hui [les calvinistes], ne concevant pas que ce sacrement contient tout ensemble et la présence de Jésus-Christ et sa figure, et qu'il soit sacrifice et commémoration de sacrifice, croit qu'on ne peut admettre l'une de ces vérités sans exclure l'autre, PASC. *Pensées*, XXIV, 12, éd. HAVET. Le membre de la Convention qui a la plus grande idée de lui-même, c'est Saint-Just; on voit dans sa démarche et dans son maintien qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la république, et qu'il la porte sur les épaules avec respect et comme un saint sacrement, CAMILLE DESMOULINS, *Lettre à A. Dillon*, p. 52. || Fille du Saint-Sacrement, membre d'une communauté de femmes, dont l'institution avait pour but principal l'adoration du saint sacrement de l'autel. || 4° L'ostensoir, le soleil d'or ou d'argent destiné à renfermer l'hostie. Donner un saint sacrement à une église. Partout se présentaient.... des saints sacrements de vermeil dessinés par les Bertrand et les Cotte, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 2. Voici la lettre que l'on m'adresse : Monsieur, vous dites que vous avez vu en vente, chez un marchand d'habits, un saint sacrement en cuivre argenté; vous avez fait une étrange métonymie : vous avez indiqué le contenant pour le contenu ; l'objet qui renferme le saint sacrement, l'hostie consacrée, s'appelle ostensoir, ALPH. KARR, *les Guêpes*, mars 1844. || Malgré cette critique, la metonymie est reçue par l'usage. || 5° Absolument et par plaisanterie. Le sacrement, le mariage. Ils s'adorent l'un l'autre, et ce couple charmant S'unit longtemps, dit-on, avant le sacrement, BOIL. *Lutr.* I. Ici, c'est un miracle, quand une fille écoute sur un autre ton que celui du sacrement, HAMILT. *Gramm.* VI.

— HIST. XIIe s. O naissance pleine de sainteit, neant encerchable as angeles por la profondesce del saint sacrement, ST-BERN. 530. De Deu as poesté et sun corunement ; De prince ne de lai ne l'as seculerment ; Car as prelaz apent e ordre e sacrement, *Th. le mart.* 75. Li clerc forfait serunt à l'evesque livré ; En quel guise e coment serunt desordené ? Coment serunt li mot del sacrement osté ? *ib.* 30. || XIIIe s. Nous veons que se uns hons ou uns clers qui ne seroit pas ordenés à prestre, disoit une messe et toutes les paroles du sacrement, por riens qu'il feit et deist, il ne porroit fere sacrement, tout deist il ices paroles meismes que li prestres dist, BEAUM. XI, 26. Li sains homs la messe canta ; Et quant ce vint au sacrement, Que le corps Dieu tint en present.... DU CANGE, *sacramentum.* || XIVe s. Beaux sires, grans mercis ; car, par mon sacrement ! Je ne vous en faudrai, sachiez-le vraiement, *Guescl.* 1686. [Bertran] Moult bien se confessa, receut son sacrement, Et disoit mains regrez, *ib.* 22684. Au sacrement [sacre] du roy et noble baronie, *ib.* 4950. || XVIe s. Sacrement est un signe visible de la chose sacrée, ou une forme visible de la grace invisible.... partout où le translateur commun du nouveau testament a voulu exposer en latin ce mot grec, mystere, il a dit sacrement, CALVIN, *Instit.* 1027. Que les habitants dudit lieu [Reilhé près Baugé] estoient quotizez à la taille et impositions, et aussi y prenoient tous leurs sacremens, *Coust. gén.* t. II, p. 35.

— ÉTYM. Wallon, *sacramain* ; provenç. *sacrament*, *sagrament* ; esp. *sacramento* ; ital. *sacramento* ; *sagramento* ; du lat. *sacramentum*, de *sacrare*, sacrer.

1. **SACRER** (sa-kré), *v. a.* Conférer au moyen de certaines cérémonies religieuses un caractère de sainteté. Samuel prit l'urne pleine d'huile, et il le sacra [Saül] au milieu de ses frères, SACI, *Bible*, *Rois*, I, XVI, 13. Il [Fénelon] se récrie contre ce fait, comme s'il était au-dessous de lui d'être sacré de mes mains, BOSS. *Rép. Rem. Quiétisme*, *Avant-propos.* Ce grand saint et ce nouveau Samuel [saint Rémi], appelé pour sacrer les rois, sacra ceux de France en la personne de Clovis, comme il le dit lui-même, pour être les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, ID. *Polit.* VII, VI, 14. David gardait les brebis quand Samuel l'envoya chercher pour le sacrer roi, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. VI, part. II, p. 50. Philippe Ier est celui qui a commencé à se faire sacrer à Reims, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. V, p. 387, dans POUGENS. Pepin n'est pas le premier roi de l'Europe qui se soit fait sacrer avec de l'huile à la manière juive; les rois lombards avaient pris cette coutume des empereurs grecs, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 754. Nicolas de Thou, évêque de Chartres, oncle de l'historien, eut l'honneur de sacrer le plus grand roi qui ait gouverné la France [Henri IV], ID. *Hist. parl.* XXXIV. || Fig. De quel divin parfum, de quel pur diadème La gloire aurait sacré ton front! LAMART. *Méd.* II, 7.

— HIST. XIIe s. L'arcevesque Rogiers, qui nel volt refuser, L'aveit enuint [oint] à rei ; nel se deüst penser : Car cil de Cantorbire deit tuz les reis sacrer, *Th. le mart.* 68. En cel cuntemple, fud une cité Sylo, de part Effraïm, que Deu out à sun oes [à son service] saisie et sacrée, *Rois*, p. 2. || XIIIe s. Et fu sacrés à Reims à roi, et fu li pires rois qui onques feust, *Chr de Reims*, p. 120. Il doit vivre d'autre labor, Puis qu'il est à prestre sacrez, *Ren.* 20873. || XVIe s. Avec le gland qui leur tomboit à gré Du large chesne à Jupiter sacré, MAROT, IV, 17. N'estimant rien, comme dit Horace, sinon ce que la mort a sacré, DU BELLAY, I, 21, *recto.* Humiliez vous devant sa sacrée face, et recongnoissez vos imperfections, RAB. *Pant.* IV, *Nouv. prol.* Je vous ferai faire plus de signes de croix de ce que je sais des femmes, que l'on n'en fait à sacrer une eglise, MARO. *Nouv.* XX. C'est la vertu qui sacre et couronne les roys, *Sat. Mén.* p. 214. Secondement les arteres crurales font les sacrées, lesquelles s'en vont à la mouelle de l'os sacrum, PARÉ, I, 25.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sagrar* ; ital. *sagrare* ; du lat. *sacrare*, rendre sacré, de *sacer*, sacré.

2. **SACRER** (sa-kré), *v. n.* Terme familier. Jurer, blasphémer. De leur côté les bateliers juraient, Rimaient en Dieu, blasphémaient et sacraient, GRESSET, *Ver-vert*, III. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. C'est *sacrer* 1, détourné de son sens de la même façon que *jurer* en un emploi analogue.

SACRET (sa-krè ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Tiercelet, le mâle du sacre. || 2° Ancien canon un peu moins lourd que le sacre; son boulet pesait 4 livres.

— HIST. XVIe s. Arcbuses à croq, sacrets, passevolans, et autres petites pieces, M. DU BELLAY, 385.

— ÉTYM. *Sacre* 2.

† **SACRIFIABLE** (sa-kri-fi-a-bl'), *adj.* Que l'on peut sacrifier.

— HIST. XVIe s. Ces pauvres gents sacrifiables [dans les sacrifices humains, au Mexique], MONT. I, 229.

SACRIFICATEUR (sa-kri-fi-ka-teur), *s. m.* || 1° Chez les Hébreux et chez les polythéistes, ministre préposé aux sacrifices. Les sacrificateurs et les lévites, enfants de Sadoc, qui ont gardé les cérémonies de mon sanctuaire, pendant l'erreur des enfants d'Israël, seront toujours devant ma face, BOSS. 2e *instr. pastorale, sur les prom. de J. C.* 24. Melchisédech, qui n'était point Juif, était sacrificateur de Dieu, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, et l'intolérance fut de droit divin.* || Chez les Hébreux, grand sacrificateur, titre du souverain prêtre, choisi dans la famille d'Aaron. Ce lieu si caché [le saint des saints, dans le temple de Jérusalem], si impénétrable, était ouvert une fois l'année; mais il n'était ouvert que rarement et à une seule personne, qui était le grand sacrificateur, BOSS. *Sermons, Ascension*, 1. || 2° Sacrificatrice, celle qui sacrifie ; prêtresse qui offre les sacrifices. || *Adj.* Vénus Sacrificatrice, surnom de Vénus dans des inscriptions.

— HIST. XVIe s. Les sacrificateurs, estans choisis de la lignée de Levi, entroyent au sanctuaire, CALV. *Instit.* 257. Il prend en premier lieu ce qui avoit esté dit par le prophete touchant la sacrificature de Jesus Christ; car, puisque le pere l'a constitué sacrificateur eternel, il est certain que la sacrificature levitique est ostée, ID. *ib.* 343.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sacrificador* ; ital. *sacrificatore* ; du lat. *sacrificatorem*, de *sacrificare*, sacrifier.

† **SACRIFICATOIRE** (sa-kri-fi-ka-toi-r'), *adj.* Qui appartient au sacrifice.

— ÉTYM. Lat. *sacrificare*, sacrifier.

SACRIFICATURE (sa-kri-fi-ka-tu-r'), *s. f.* Chez les Hébreux et les polythéistes, la dignité, la fonction de sacrificateur. Que l'ordre de la sacrificature d'Aaron sera réprouvé, et celle de Melchisédech introduite par le Messie, PASC. *Pens.* XXI, éd. HAVET. Les prêtres étaient de la famille d'Aaron et il n'y avait que ceux de cette famille qui pussent exercer la sacrificature, RAC. *Athal. Préf.* Ce dernier [Sanaballat] obtint de Darius Nothus.... la permission de bâtir sur le mont Garizim, près de Samarie, un temple semblable à celui de Jérusalem, et d'en donner la sacrificature à son gendre Manassé, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 306.

— HIST. XVIe s. Le lignage esleu et la sacrificature royale, CALV. *Inst.* 256.

— ÉTYM. Lat. *sacrificare*, sacrifier ; provenç. *sacrificadura.*

SACRIFICE (sa-kri-fi-s'), *s. m.* || 1° Chez les Hébreux, offrande faite à Dieu avec certaines cérémonies et consistant en des victimes ou des dons. Que les sacrifices des païens seront reçus de Dieu, et que Dieu retirera sa volonté des sacrifices des Juifs, PASC. *Pens.* XXI, édit. HAVET. Qu'on lise le Vieil Testament en cette vue [qu'il est figure du Nouveau Testament], et qu'on voie si les sacrifices étaient vrais, si la parenté d'Abraham était la vraie cause de l'amitié de Dieu.... ID. *ib.* XVI, 16 *bis.* Selon la loi des sacrifices, quiconque mange la victime est assuré par cette action qu'il a part à l'oblation qu'on en a faite, BOSS. *Euchar.* II, 7. Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche.... Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices? Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses? RAC. *Athal.* I, 1. Le peuple fuit, le sacrifice cesse, ID. *ib.* II, 5. Un Dieu n'a pas besoin de nos soins assidus; Si l'on peut l'offenser, c'est par des injustices; Il nous juge sur nos vertus, Et non pas sur nos sacrifices, VOLT. *Pour et contre.* || Sacrifice perpétuel, sacrifice par lequel on offrait tous les jours quatre agneaux en holocauste, deux le matin et deux le soir. Depuis le temps que le sacrifice perpétuel aura été aboli, et que l'abomination de la désolation aura été établie, SACI, *Bible*, *Daniel*, XII, 11. || Sacrifice de jalousie, cérémonie à laquelle le sacrificateur soumettait une femme dont le mari suspectait la fidélité. Que si elle n'a point été souillée, elle n'en ressentira aucun mal, et elle aura des enfants; c'est là la loi du sacrifice de jalousie, SACI, *Bible*, *Nomb.* V, XXVIII, 29. || Terme de l'Écriture. Offrir un sacrifice de louanges, célébrer les louanges de Dieu. || En un sens analogue. Un sacrifice de larmes, de prières. Ceux dont elle a présenté les vœux ou les plaintes, offrent pour elle de tous côtés les sacrifices de leurs larmes ou de leurs prières, FLÉCH. *Mme de Montaus.* || Faire d'une vertu son sacrifice du matin et du soir, la pratiquer avec une constance inviolable. Il en faisait [de l'admi-

nistration de la justice] son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage : La justice vaut mieux devant Dieu que de lui offrir des victimes, BOSS. *le Tellier.* || 2° Chez les chrétiens, le sacrifice de Jésus-Christ, la mort de Jésus-Christ sur la croix pour la rédemption du genre humain. || Son sacrifice continuel, sa présence perpétuelle dans l'hostie consacrée. Pour considérer ce que c'est que la mort, et la mort en Jésus-Christ, il faut voir quel rang elle tient dans son sacrifice continuel et sans interruption, et pour cela remarquer que dans les sacrifices la principale partie est la mort de l'hostie, PASC. *Lettre sur la mort de son père.* Les prêtres offrent pour elle le sacrifice de Jésus-Christ sur les autels, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* || Le saint sacrifice de la messe, ou, simplement, le saint sacrifice, le sacrifice de la messe. Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice pour le repos de Madame avec une pieuse confiance, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il [Montausier] assistait tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainteté du culte, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Quels châtiments réservez-vous donc, grand Dieu, aux sacrifices indignes, aux oblations profanes, aux mystères souillés? MASS. *Confér. Excell. du sacerd.* || Absolument. Le sacrifice, le saint sacrement. Les chrétiens ne connaissent plus la sainte frayeur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice ; on dirait qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appelaient les saints Pères, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 3° Il se dit de ce qui était offert aux dieux, dans le polythéisme. Mais nous devons aux dieux demain un sacrifice, CORN. *Hor.* V, 3. Vous armez contre Troie une puissance vaine, Si, dans un sacrifice auguste et solennel, Une fille du sang d'Hélène De Diane en ces lieux n'ensanglante l'autel, RAC. *Iphig.* I, 1. On fit des sacrifices à Jupiter et aux autres grands dieux, FÉN. *Tél.* VI. Il offrait tous les jours le sacrifice d'une brebis blanche et sans tache, ID. *ib.* XVII. Homère décrit assez au long les cérémonies des sacrifices, dans le I^er livre de l'Iliade et dans le III^e de l'Odyssée, ROLLIN, *Traité des Et.* II, 2. Comme le sacrifice de bœuf est le plus estimé, on fait pour les pauvres de petits gâteaux auxquels on donne la figure de cet animal, et les prêtres veulent bien se contenter de cette offrande, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. || Fig. Faire sacrifice, sacrifier. Et je n'ai pas moins qu'elle à rougir d'un supplice Qui profane l'autel où j'ai fait sacrifice, CORN. *Théod.* III, 5. || Fig. Un sacrifice, une victime. Ptolémée à César par un lâche artifice, Rome, de ton Pompée a fait un sacrifice, CORN. *Pomp.* V, 1. || 4° Sacrifices humains, sacrifices dans lesquels la victime est un être humain. Nous serions amplement dédommagés des fatigues extrêmes de cette campagne, si nous pouvions parvenir à détruire l'usage des sacrifices humains, qu'on dit être généralement répandus chez les insulaires de la mer du Sud, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 12, dans POUGENS. || Sacrifices sanglants, sacrifices dans lesquels on immole des victimes. || 5° Il se dit de la consécration à la vie religieuse. Allez à l'autel, victime de la pénitence, allez achever votre sacrifice, BOSS. *la Vallière.* || 6° Fig. Abandon, privation, perte à laquelle on se résigne. Un sacrifice d'argent. Il a fait de grands sacrifices pour l'éducation de son fils. Que ces sacrifices particuliers [de nos affections] honorent et préviennent le sacrifice universel où la nature entière doit être consommée par la puissance de Jésus-Christ, PASC. *Lettre sur la mort de son père.* Je veux, dit-il, m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité; reconnaissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre? BOSS. *le Tellier.* Vous offrîtes à Dieu le sacrifice de vos cheveux, ID. *Lett. abb.* 20. J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice, RAC. *Esth.* I, 3. Mais le roi, qui le hait [Achille], veut que je le haïsse; Il ordonne à mon cœur ce cruel sacrifice, ID. *Iph.* V, 1. Il [Cromwell, dans son alliance avec le gouvernement français contre l'Espagne] traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses États Charles II et le duc d'York.... on ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune, VOLT. *Louis XIV*, 6. Il est doux pour un véritable amant de faire des sacrifices qui lui sont tous comptés, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 11. Tel est, mon ami, l'effet assuré des sacrifices que l'on fait à la vertu; s'ils coûtent souvent à faire, il est toujours doux de les avoir faits, ID. *ib.* I, 44. Non, madame, dit-il, restez; il n'est plus temps; je ne veux point de sacrifices, MARMONTEL, *Mém.* VIII. L'homme n'agit qu'en vue de son bonheur, il ne cesse point de s'aimer, et il ne s'aime jamais plus que quand il fait les plus grands sacrifices, BONNET, *Causes prem.* IV, 17. Le sacrifice des forces navales fut jugé, mal à propos peut-être, indispensable, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 58. Il y a une certaine gloire attachée aux grands sacrifices, qui du moins satisfait un peu l'amour-propre, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 245, dans POUGENS. Un sacrifice absolu est plus facile à obtenir qu'un demi-sacrifice, ID. *Ad. et Th.* t. II, p. 292. Depuis la veille, quatre mille traîneurs et trois mille soldats étaient morts ou égarés; les canons et tous les bagages perdus; à peine restait-il à Ney trois mille combattants et autant d'hommes débandés; enfin, quand tous ces sacrifices ont été consommés, et tout ce qui avait pu passer réuni, ils ont marché.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 9. || 7° Terme de peinture. Artifice qui consiste à négliger certains accessoires d'un tableau, pour mieux faire ressortir les parties principales. || Proverbe. Obéissance vaut mieux que sacrifice, la prompte obéissance est particulièrement agréable.

—REM. Le sacrifice est tantôt passif : le sacrifice d'Abraham, le sacrifice fait par Abraham ; tantôt actif : le sacrifice d'Isaac par Abraham, d'Iphigénie par Agamemnon.

— HIST. XIV^e S. Les sacrifices anciennement ordenés et teles assemblées estoient faites après ce que les fruis sont cuillis, ORESME, *Eth.* 246. || XVI^e S. Les sacrifices qu'immoloyent pour lors les Israelites, CALV. *Instit.* 512. Henri Cardinal, maintenant roi, craignant que Dom Antonio present le fist deposer, comme heritier par les masles, ou craignant du roi d'Espagne ce qui parut après, lui fit un sacrifice de calicuth, c'est à dire de peur, jetta dans le feu cet arrest et touttes les pieces justificatives de Dom Antonio, D'AUB. *Hist.* II, 397.

— ÉTYM. Wallon, *sacrifieg*; provenç. *sacrifici*; espagn. *sacrificio*; ital. *sagrifizio*; du lat. *sacrificium*, de *sacer*, sacré, et *facere*, faire : action de faire une œuvre sacrée. L'ancienne langue disait *sacrifiement.*

SACRIFIÉ, ÉE (sa-kri-fi-é, ée), *part. passé* de sacrifier. || 1° Offert en sacrifice. Un bœuf sacrifié sur l'autel. || 2° Perdu, comme l'est une victime. David veut jouir de son crime : l'élite de son armée est bientôt sacrifiée, MASS. *Petit carême, Tentations.* || Fig. Je vous vois la femme forte, toute sacrifiée à vos devoirs, SÉV. *à Mme de Grignan*, mai 1690. || 3° Se dit d'un homme rendu victime de quelque intérêt, de quelque nécessité. Dès qu'Annibal et Thoas eurent avis qu'on négociait un traité [entre Antiochus et Rome], jugeant qu'ils seraient sacrifiés.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 416, dans POUGENS. On regardait le duc de Trévise [laissé à Moscou] comme un homme sacrifié; les autres chefs, ses vieux compagnons de gloire, l'avaient quitté les larmes aux yeux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6.

SACRIFIER (sa-kri-fi-é), je sacrifiais, nous sacrifiions, vous sacrifiiez; que je sacrifie, que nous sacrifiions, que vous sacrifiiez, *v. a.* || 1° Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies. Sacrifier des victimes. Abraham allait sacrifier son fils. || Absolument. Nous trouvons une lettre de Julien l'apostat, par laquelle il promet aux Juifs de rétablir la sainte cité, et de sacrifier avec eux au Dieu créateur de l'univers, BOSS. *Hist.* II, 12. C'était non-seulement trop de bassesse, mais encore trop d'ingratitude au genre humain, de sacrifier à d'autres qu'à Dieu, ID. *ib.* || Fig. et absolument. Ils [les faux saints] appellent zèle une colère, et, quand ils tuent, ils pensent sacrifier, BALZ. *Lett.* 11, liv. VI. || 2° Chez les chrétiens, sacrifier le corps et le sang de Jésus-Christ, faire le sacrifice de la messe. Quel homme fut jamais plus propre à sacrifier le corps et le sang de Jésus-Christ que celui qui lui avait fait un sacrifice de tous les moments de sa vie? FLÉCH. *Panég.* II, p. 110. || Absolument. Que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant? BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Il se dit des sacrifices offerts aux dieux, dans le polythéisme. Pour obtenir les vents que le ciel vous dénie, Sacrifiez Iphigénie, RAC. *Iph.* I, 1. Les premiers hommes ne sacrifiaient que de l'herbe, MONTESQ. *Esp.* IV, 25. Sanchoniathon, cité par Eusèbe, rapporte que les Phéniciens sacrifiaient dans les grands dangers le plus cher de leurs enfants, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, si l'intolérance fut de droit divin.* Ensuite on sacrifia des chevaux au soleil, des cerfs à Diane, des chiens à Hécate, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. || Par extension. Si votre esprit [M. Barillon, ambassadeur] plein de souplesse.... Peut adoucir les cœurs et détourner ce coup [la guerre], Je vous sacrifierai cent moutons : c'est beaucoup Pour un habitant du Parnasse, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. || Absolument. Ceux qui occupent des places comme la vôtre sont d'ordinaire traités comme des dieux; plusieurs les craignent; tous leur sacrifient, VOLT. *Lett.* 34. La victime est choisie, et le peuple à genoux; Et pour sacrifier on n'attend plus que vous, CORN. *Poly.* II, 5. Il [le roi de Babylone] commanda que l'on fît venir des victimes et de l'encens, et qu'on lui sacrifiât, SACI, *Bible, Daniel*, II, 46. Cette reine d'Israël, qui.... de retour à Samarie sacrifie à ses veaux d'or comme auparavant, MASS. *Carême, Inconst.* || Fig. Sacrifier aux Grâces, mettre de la grâce dans ses manières, dans ses discours, dans son style. Les Grecs recommandaient aux poëtes de sacrifier aux Grâces; Milton a sacrifié au diable, VOLT. *Dict. phil. Épopée.* Thomas sacrifia toujours à la vertu, à la vérité, à la gloire, jamais aux Grâces, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Fig. Sacrifier à, écouter, obéir. Cruel! c'est à ces dieux [l'orgueil et l'ambition] que vous sacrifiez, RAC. *Iphig.* IV, 4. En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le secret de faire l'éloge d'un ministre votre ami [M. de Choiseul].... vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité, VOLT. *Lett. Beauvau*, 5 avril 1771. || Sacrifier aux préjugés, à la mode, au goût de son siècle, s'y conformer par faiblesse avec excès || 4° Sacrifier à ou pour, renoncer à.... pour l'amour de Dieu ou d'une personne. Sacrifier à Dieu son ressentiment. J'ai tout sacrifié pour vous. Il a sacrifié sa vie pour son pays. Je sacrifierais tout ce que je possède pour le sauver. Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste, Et pour ce reste enfin j'ai moi-même en un jour Sacrifié mon sang, ma haine et mon amour, RAC. *Andr.* IV, 1. Ces yeux.... Qui m'ont sacrifié l'empire et l'empereur, ID. *Brit.* V, 1. || Absolument. Elle a toujours sacrifié ses ressentiments, et n'a jamais voulu nuire, FLÉCH. *Mme de Montaus.* || 5° Perdre ou délaisser quelqu'un ou quelque chose en vue de quelque chose. Sacrifier sa fortune à son honneur. Il sacrifierait un ami à un bon mot. Et je sacrifierais à de si puissants nœuds Amis, femme, parents et moi-même avec eux, MOL. *Tart.* V, 7. La vertu demande une vie uniforme, et sacrifie constamment à l'ordre et au devoir les inconstances d'une imagination légère et variable, MASS. *Mystères, Passion*, 2. Dans cette année malheureuse [1757], M. de la Rochefoucauld sacrifia soixante mille francs à faire travailler tous les habitants de sa terre, DIDER. *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 151, dans POUGENS. On avait été forcé de sacrifier tout un jour au passage de la Nara et de son marais, ainsi qu'au ralliement des différents corps, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Sacrifier tout son temps, tout son loisir à une chose, l'y consacrer tout entier. || Sacrifier son repos, son bonheur, etc. à celui d'un autre, renoncer au repos, au bonheur, etc. pour les assurer à un autre. || Sacrifier tout à ses intérêts, faire céder toutes choses à ses intérêts. || On dit de même : sacrifier tout à sa passion, à sa gloire, à son ambition, à la vengeance, etc. || 6° Sacrifier quelqu'un, le faire périr. Dieu les frappe [les grands] pour nous avertir; leur élévation en est la cause, et il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Eugène fut pris : il fallut le sacrifier à la vengeance publique, ID. *Hist.* I, 11. Sur le moindre soupçon il les sacrifiait à sa sûreté, FÉN. *Tél.* VIII. Plusieurs des rois furent d'avis qu'il fallait, dans le doute, sacrifier Acanthe à la sûreté publique, ID. *ib.* XX. || 7° Sacrifier quelqu'un, signifie aussi le rendre victime de quelque vue, de quelque passion, de quelque intérêt. Sacrifier quelqu'un à son ambition, à son ressentiment. || Absolument. On a sacrifié les meilleures troupes pour une attaque inutile. César n'est point à lui [Cicéron], Crassus le sacrifie, VOLT. *Catil.* II, 1. Angélique : Croyez-vous, monsieur, que mon oncle veuille me sacrifier? — Dorval : Qu'appelez-vous sacrifier? GOLDONI, *Bourru bienf.* II, 11. Louis XI, cédant à la nécessité, accorda tout pour sortir du péril où il s'était engagé par son imprudence, et sacrifia les Liégeois, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 353. Comment, ma tante, vous iriez donner Sophie à ce vieux marin! c'est la sacrifier, A. DUVAL, *les Héri-*

tiers, sc. 12. || 8° Il se dit aussi dans un sens atténué pour subordonner, mettre dans un rang inférieur. L'auteur a entièrement sacrifié ce rôle de Maxime [dans Cinna] ; il ne faut le regarder que comme un personnage qui sert à faire valoir les autres, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cinna*, III, 2. Il [Le Tourneur, traducteur de Shakespeare] l'appelle le dieu du théâtre ; il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, ID. *Lett. d'Argental*, 19 juill. 1776. Ce qui la choqua le plus [Mme du Châtelet], ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre [l'Histoire universelle de Bossuet] au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage, ID. *Mœurs, Rem.* I. || Sacrifier un amant, le quitter pour un autre. Marion de Lorme, qui était un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour, et elle le [le cardinal de Richelieu] sacrifia à des Barreaux, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 16, dans POUGENS. || 9° Se sacrifier, *v. réfl.* S'offrir en sacrifice. Que le plus coupable de nous Se sacrifie aux traits du céleste courroux, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Il [le Messie] devait.... se sacrifier pour eux [les hommes], être une hostie sans tache.... PASC. *Pens.* XVIII, 16, édit. HAVET. Toutes ces pieuses observances avaient dans la reine l'effet bienheureux que l'Église même demande ; elle se renouvelait dans toutes les fêtes, elle se sacrifiait dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences, BOSS. *Mar.-Thér.* || 10° Fig. Se rendre victime de quelque intérêt, de quelque dévouement. Il mande à ses agents dans la conférence qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée à sa considération.... qu'on lui laisse suivre sa fortune ; ah ! quelle grande victime se sacrifie au bien public ! BOSS. *Louis de Bourbon*. Je vais donc, puisqu'il faut que je me sacrifie, Assurer à Pyrrhus le reste de ma vie, RAC. *Andr.* IV, 1. Tous deux d'intelligence à nous sacrifier, Loin de moi, par mon ordre, il courait m'oublier, ID. *Mithr.* IV, 4. Je me charge de vous excuser auprès de la marquise, n'en soyez pas en peine, et ne vous sacrifiez point, MARIV. *Marianne*, part. 9. || Se consacrer entièrement. Un homme capable comme lui de se sacrifier entièrement à l'algèbre n'est pas un présent que la nature fasse tous les jours aux sciences, FONTEN. *Rolle*. || Se sacrifier pour quelqu'un, se dévouer à lui sans réserve.

— HIST. XII° s. E fist abatre le vergier où l'om Lui soleit sacrefier [à Priape], *Rois*, p. 302. || XIII° s. Là ot deux chats sacrefiés Et deux colombiaus.... Pour encercher la verité, *Bataille des sept arts*. || XIV° s. Comme l'en raconte d'un qui occist et sacrifia sa mere et en menga, ORESME, *Eth.* 203. || XVI° s. Des tyrans ont esté sacrifiez à la haine du peuple par les mains de ceulx mesmes qu'ils avoient iniquement advancez, MONT. IV, 9.

— ÉTYM. Provenç. *sacrificar, sacrifiar* ; espagn. *sacrificar* ; ital. *sagrificare* ; du lat. *sacrificare* (voy. SACRIFICE).

1. **SACRILÉGE** (sa-kri-lè-j'), *s. m.* || 1° Action impie par laquelle on profane les choses sacrées. La lettre que vous écrivez à votre frère est admirable ; vous aviez très-bien deviné : il est dans le bel air par-dessus les yeux, point de Pâques, point de jubilé ; je n'ai trouvé de bon en lui que la crainte de faire un sacrilége, SÉV. 42. Deux jeunes hommes d'Acarnanie.... étaient entrés avec toute la foule dans le temple de Cérès [lors des grands mystères], ne sachant pas que cela fût défendu ; quoique ce ne fût qu'une faute d'ignorance, ils furent massacrés sur-le-champ comme coupables d'impiété et de sacrilége, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VIII, p. 213, dans POUGENS. Si, confondant les choses, le magistrat recherche le sacrilége caché, il porte une inquisition sur un genre d'action où elle n'est pas nécessaire, MONTESQ. *Esp.* XII, 4. Par le droit civil des Romains, celui qui enlève d'un lieu sacré une chose privée n'est puni que du crime de vol ; par le droit canonique il est puni de sacrilége, ID. *ib.* XXVI, 8. Les Athéniens ne sont pas plus indulgents pour le sacrilége ; les lois attachent la peine de mort à ce crime, et privent le coupable des honneurs de la sépulture, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. || 2° Toute action contre une personne sacrée, digne de vénération, d'égards. Il paraît de tout cela que la personne des rois est sacrée, et qu'attenter sur eux c'est un sacrilége, BOSS. *Politique*, III, II, 2. Votre corps, en l'état où Dieu l'a mis, ne peut plus être violé sans sacrilége, ID. 2° *sermon, Pâques*, 3. || Fig. et familièrement. C'est un sacrilége, ce serait un sacrilége, c'est, ce serait une action qui déparerait une chose à laquelle on attache un grand prix. Ce serait un sacrilége d'abattre ce bel arbre, de retoucher ce tableau.

— HIST. XIII° s. Je di que cist hom a fait sacrilege, porce que il embla un cheval dedans le mostier ; ce n'est pas sacrileges, fait li autres, mais larrecins, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 477. Encore poton faire sacriliege en autre maniere, si comme aucuns fiert autrui par maltalent en lieu saint, BEAUM. XI, 15. || XVI° s. Que le sacrilege ne soit pire que le larrecin d'un chou de nostre jardin, MONT. II, 11.

— ÉTYM. Prov. *sacrilegi* ; espagn. et ital. *sacrilegio* ; du lat. *sacrilegium* (voy. SACRILÉGE 2).

2. **SACRILÉGE** (sa-kri-lé-j'), *adj.* || 1° Qui commet un sacrilége. Les sceptres devant eux [les protestants rebelles] n'ont point de priviléges ; Les immortels eux-même en sont persécutés, Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacriléges Font plus d'impiétés, MALH. II, 12. Il [saint Louis] condamna à un supplice rigoureux toutes les langues sacriléges, FLÉCH. *Panég. St Louis*. Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilége, Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiége, RAC. *Athal.* I. 1. L'homme sacrilége est celui qui se parjure sur l'Évangile, qui étend sa rapacité sur les choses sacrées, qui détruit les autels, qui trempe sa main dans le sang des prêtres, VOLT. *Dict. philos. Blasphème*. || Substantivement. Celui, celle qui commet un sacrilége. C'est vous qui nous assurez qu'elle [l'Église] est contente de perdre ses plus riches vases, pourvu qu'elle gagne le sacrilége, qui les a pris, BALZ. *Lett.* 11, liv. VI. Aurais-je laissé impunis les sacriléges qui m'ont coupé l'or de ma chevelure dans mon temple d'Olympie ? D'ABLANC. *Lucien, Jupiter le tragique*. C'est l'ennemi commun de l'État et des dieux.... Un traître, un scélérat, un lâche, un parricide, Un sacrilége impie, en un mot un chrétien, CORN. *Poly.* III, 2. || 2° Qui a le caractère du sacrilége, en parlant des choses. [Les faux dévots] De qui la sacrilége et trompeuse grimace Abuse impunément et se joue, à leur gré, De ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré, MOL. *Tart.* I, 6. Ceux qui sont instruits des affaires étant obligés d'avouer que le roi [Charles I^er^] n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacriléges dont nous abhorrons la mémoire... BOSS. *Reine d'Anglet.* Les dieux toutes les nuits Me venaient reprocher ma pitié sacrilége, RAC. *Iphig.* I. Ainsi périrent.... du temps de Nabuchodonosor tous ceux qui se prosternèrent devant la statue sacrilége, MASS. *Carême, Élus*.

— HIST. XIII° s. Sacrilege est qui emble coze sacrée en liu saint ou hors de liu saint, BEAUM. XI, 15. || XVI° s. Pour jeter, sacrilege, au vent ma cendre esteinte, DESPORTES, *Cléonice*, XXXVII. Sacrileges meurdriers, RONSARD, *Contre les bûcherons de la forêt de Gastine*.

— ÉTYM. Lat. *sacrilegus*, de *sacrum*, chose sacrée, et *legere*, prendre (voy. LIRE).

SACRILÉGEMENT (sa-kri-lè-je-man), *adv.* D'une manière sacrilége, avec sacrilége. Il [Pasquier] dit que Childéric, roi de France, s'étant réfugié vers le roi de Thuringe, devint amoureux de sa femme, laquelle, dit-il, il ravit, et, l'amenant en France, l'épousa sacrilégement, violant le droit d'hospitalité, et que de ce mariage naquit Clovis, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 60, dans LACURNE. Le pape Jean ne douta pas que Photius ne fût intrus et sacrilégement ordonné, FÉN. t. II, p. 83.

— ÉTYM. *Sacrilége* 2, et le suffixe *ment*.

SACRIPANT (sa-kri-pan), *s. m.* || 1° Rodomont, faux brave, tapageur (ce qui est le seul sens donné par le Dictionnaire de l'Académie). || 2° Un querelleur, un mauvais sujet, un homme capable d'un mauvais coup (sens plus usité à présent que le précédent). Le mari de la belle était un vieux sacripant, HAMILT. *Gramm.* 8. Il a l'air d'un fier sacripant, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § XVI.

— ÉTYM. Ital. *Sacripante*, personnage emprunté par l'Arioste au Boïardo, qui dit dans son *Orlando inamorato* : Era fuor de' perigli un Sacripante, Ma ne' perigli avea cara la vita. C'est par ces vers que *sacripant* est entré dans le langage commun, où il a signifié d'abord, d'après le Boïardo, un faux brave.

SACRISTAIN (sa-kri-stin), *s. m.* Celui qui a soin de la sacristie d'une église. || Celui qui est pourvu du bénéfice appelé sacristie.

— HIST. XII° s. Robers li segretains.... *Th. le mart.* 124. || XIII° s. Leens avoit un soucretain..., RUTEB. 307. || XVI° s. Varro escript que le secretain de Hercules, jectant au sort d'une main pour soy, de l'aultre pour Hercules, joua contre luy.... MONT. II, 272. Estans leurs sacristains et leurs portes-torches [des grands philosophes], en maniere de parler.... ordonnez pour monstrer aux hommes les reliques de leur sapience, AMYOT, *Comment il faut nourrir les enfants*, 32.

— ÉTYM. Voy. SACRISTIE ; Berry, *secrétain, segrétain* ; prov. *sacristan, sagrestan* ; catal. *sagristà* ; espagn. *sacristan* ; ital. *sagrestano*. Ménage, recommandant *sacristain*, dit qu'il n'y a plus que les villageois qui disent *segretain* ; on voit que les villageois retenaient l'ancienne forme.

SACRISTIE (sa-kri-stie), *s. f.* || 1° Lieu où sont déposés les vases sacrés, les ornements de l'église, et où les prêtres et les desservants vont se revêtir des habits en usage pour les offices. J'eus beau prendre le ciel et le chantre à partie, Il fallut l'emporter [le lutrin] dans notre sacristie, Où, depuis trente hivers sans gloire enseveli, Il languit tout poudreux dans un honteux oubli, BOIL. *Lutrin*, I. || 2° Ce qui est contenu dans la sacristie. La sacristie de cette paroisse est fort riche. || 3° Le profit qu'on tire de ce qui est donné pour faire dire des messes, des services et des prières. Dans cette paroisse, la sacristie rapporte tant par an. || 4° Office claustral et titre d'un bénéfice, dans certaines abbayes. || 5° Interjection, sorte de jurement adouci pour ceux qui ne veulent pas jurer le nom de Dieu. Ah ! sacristie ! prenez donc garde.

— HIST. XV° s. Ordonnant que des messes soient dittes en de certaines eglises dans les chapelles qui sont derriere les grands autels ; que, si cela ne se peut, on les dira es sacristies ou autres lieux propices, GODEFR. *Annot. sur l'hist. de Charles VI*, p. 640, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *sacristeie* ; prov. *sacristia, sagrestia* ; cat. *sagristia* ; espagn. *sacristia* ; ital. *sacristia, sagrestia* ; du bas-lat. *sacristia*, dérivé du lat. *sacer*, sacré.

SACRISTINE (sa-kri-sti-n'), *s. f.* Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie. La sacristine aura soin de la netteté de l'église, des vaisseaux et des linges destinés au saint sacrifice, BOSS. *Réglem. pour les filles propag. foi*, VI, 2. || Fig. Le Saint-Esprit étant descendu en nous pour y demeurer comme dans son temple, la gardienne de ce temple c'est la chasteté, elle en est, dit Tertullien, la sacristine, BOSS. 2° *sermon, Pâques*, 3.

— ÉTYM. *Sacristain*.

† **SACRO-COCCYGIEN, IENNE**, (sa-kro-ko-ksi-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au coccyx et au sacrum. || Articulation sacro-coccygienne, celle de l'extrémité inférieure du sacrum avec la facette supérieure du coccyx.

— ÉTYM. *Sacrum*, et *coccyx*.

† **SACRO-ÉPINEUX, EUSE** (sa-kro-é-pi-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et à l'épine du dos. || Ligaments sacro-épineux, ligaments, l'un supérieur, l'autre inférieur, qui s'étendent des épines postérieure, supérieure et inférieure de l'os iliaque, aux parties latérale et postérieure du sacrum.

— ÉTYM. *Sacrum*, et *épine*.

† **SACRO-ILIAQUE** (sa-kro-i-li-a-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et à l'os des iles. || Symphyse ou articulation sacro-iliaque, celle de chaque face latérale du sacrum avec l'os iliaque correspondant.

— ÉTYM. *Sacrum*, et *iliaque*.

† **SACRO-LOMBAIRE** (sa-kro-lon-bê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et aux lombes.

— HIST. XVI° s. Deux [muscles] sacrolumbaires, PARÉ, IV, 42.

— ÉTYM. *Sacrum*, et *lombaire*.

† **SACRO-SAINT, AINTE** (sa-kro-sin, sin-t'), *adj.* Saint et sacré. Nous [Constantin] avons résolu de faire honorer la sacro-sainte Église romaine, VOLT. *Mœurs*, 10.

— HIST. XVI° s. Ce nom sacro-sainct de la Mere vierge de nostre Sauveur, MONT. I, 345.

— ÉTYM. Lat. *sacrosanctus*, de *sacer*, sacré, et *sanctus*, saint.

† **SACRO-SCIATIQUE** (sa-kro-si-a-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Ligaments sacro-sciatiques, ligaments membraniformes qui concourent à affermir l'articulation sacro-iliaque.

— ÉTYM. *Sacrum*, et *sciatique*.

† **SACRO-VERTÉBRAL, ALE** (sa-kro-vèr-té-bral, bra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au sacrum et aux vertèbres. || Articulation sacro-vertébrale, celle du sacrum avec la face inférieure de la dernière vertèbre lombaire. || Angle sacro-vertébral, l'angle que le sacrum et la dernière vertèbre lombaire forment à leur partie antérieure.

— ÉTYM. *Sacrum*, et *vertèbre*.

SACRUM (sa-krom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Os symétrique et triangulaire placé à la partie postérieure du bassin et faisant suite à la colonne vertébrale. || On dit aussi l'os sacrum.

— HIST. XVIe s. Les cinq vertebres des lombes et tout l'os sacrum, PARÉ, I, 2.

— ÉTYM. Lat. *os sacrum*, l'os sacré, ainsi dit parce que les anciens avaient coutume d'offrir aux dieux, dans les sacrifices, cette partie de la victime.

† **SADDER** (sa-ddèr), *s. m.* Livre contenant les dogmes des Parsis ou Guèbres ou zoroastriens.

— ÉTYM. Persan, *sadder*, cent (portes ou chapitres).

† **SADE** (sa-d'), *adj.* Terme vieilli. Agréable et gracieux. Ces femmes.... Qui, gentes en habits et sades en façons...., RÉGNIER, *Sat.* IX.

— HIST. XIIIe s. Moult est garis qui tel flor bese, Qui est si sade et bien olent, *la Rose*, 3497. Briement [brièvement] el fu jonete et blonde, Sade, plaisant, aperte et cointe, *ib.* 1019. || XVe s. Après ce commanda le seigneur du chastel qu'on appareillast bonnes viandes sades pour le chevalier malade, *Perceforest*, t. II, f° 53.

— ÉTYM. Lat. *sapidus*, qui a du goût (voy. SAPIDE).

† **SADINET, ETTE** (sa-di-nè, nè-t'), *adj.* Diminutif vieilli de sade. Autant qu'une plus blanche il aime une brunette; Si l'une a plus d'éclat, l'autre est plus sadinette, RÉGNIER, *Sat.* VII.

— HIST. XVIe s. De sade, le composé duquel est mausade, longtemps y a qu'on a dict sadinet, H. EST. *Précell.* édit. FEUGÈRE, p. 103.

† **SADOT** (sa-do), *s. m.* Coquille du Sénégal, qui est celle de la *pourpre lapille*, univalves.

SADUCÉEN (sa-du-sé-in), *s. m.* Secte de Juifs qui niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps. Les saducéens donnaient tout au libre arbitre, FLEURY, *Mœurs des Israél. Tit.* XXIII, part. III, p. 403, dans POUGENS. Les saducéens, uniquement attachés à l'Écriture sainte, rejetaient la loi orale, DIDER. *Opin. des anciens philos.* (*Juifs*). || *Adj.* Saducéen, saducéenne, qui appartient à la secte des saducéens. Les opinions saducéennes.

— ÉTYM. Altération araméenne de l'hébreu *zadukim*, les fils de Zadok, ancêtre de la maison pontificale qui eut les fonctions de grand prêtre après le retour de l'exil.

SADUCÉISME (sa-du-sé-i-sm'), *s. m.* Doctrine des saducéens.

SAETTE (sa-è-t'), *s. f.* Voy. SAGETTE.

† **SAFLEUR** (sa-fleur) ou **SAFLOR** (sa-flor), *s. m.* Ancien synonyme de safran. Curcuma ou safleur, PEYSSONNEL, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, I, 243.

1. **SAFRAN** (sa-fran), *s. m.* || **1°** Plante bulbeuse, qui porte une fleur bleue mêlée de rouge et de purpurin, *crocus sativus*, L., iridées; on y distingue deux variétés, le safran des fleuristes cultivé pour l'ornement, et le safran du Gâtinais ou d'automne, cultivé comme plante médicinale et économique. Le safran, culture importante dans le Gâtinais, était attaqué d'une maladie qui paraissait contagieuse : des oignons sains, placés à côté d'oignons infectés, éprouvaient bientôt le même dépérissement, CONDORCET, *Duhamel*. || **2°** Stigmates de la fleur qui, réduits en poudre, donnent une couleur jaune à la liqueur où on les met, et qui servent en médecine, dans la teinture et comme assaisonnement. Couleur de safran. Colorer du beurre avec du safran. || Être jaune comme du safran, avoir le teint jaune comme du safran, comme safran, être très-jaune, avoir la jaunisse. || Fig. et familièrement. Accommoder au safran, faire une infidélité conjugale (par allusion à la couleur jaune, qui est celle des maris trompés). || Fig. et familièrement. Il est allé au safran, il est mal en ses affaires (par allusion à la jaunisse que donne le chagrin). || Jaune safran, jaune comme le safran. || **3°** Substantivement. Le jaune safran. Ce jaune safran ne peut guère appartenir à la femelle [du bruant], BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 62. || **4°** Poétiquement. Le safran, la couleur jaune et pourprée du jour qui se lève. Et déjà devant lui les campagnes se peignent Du safran que le jour apporte de la mer, MALH. I, 2. L'aurore s'ornant de safran et de roses, RÉGNIER, *Sat.* II. Tu couvres.... les vastes campagnes.... de ton voile de safran et de vermillon, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. I, *Tableau général*. || **5°** Fig. Safran du Pérou, l'or, à cause de sa couleur et de son abondance dans les mines de ce pays. || **6°** Il se dit abusivement de certaines plantes qui ont quelque rapport avec le safran. || Safran bâtard ou carthame, nom commercial de la racine du carthame tinctorial, synanthérées. Safran bâtard, le cent pesant estimé 45 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif*. Le safran-bourg ou safran bâtard n'étant ni bon ni utile à la teinture des laines, *Instruct. génér. pour la teint. des laines*, 18 mars 1671, art. 143. || Safran bâtard est aussi un nom vulgaire par lequel on désigne le colchique d'automne, dit encore lis vert et safran des prés. || Safran des Indes, voy. CURCUMA. || **7°** Safran se dit de quelques préparations faites avec du fer et de l'antimoine, à cause de leur couleur. || Safran des métaux, l'oxysulfure d'antimoine, lavé et réduit en poudre; ainsi dit à cause de sa couleur d'un brun marron. || Safran de Mars apéritif, carbonate de fer. || Safran de Mars astringent, le tritoxyde de fer.

— HIST. XIIIe s. Il devint vermaux et rouges comme saffranz, GUIL. DE TYR, *Continuation*, p. 579. || XIVe s. Mettre des herbes, de l'eau et du saffran en un plat avecques la fraze [fraize], *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Le saffran y peut estre mis, souffrant et le trepis en herbe, et le cueillir de son poil, sans autre dechet que general, O. DE SERRES, 721. Il me fera tant de bien que je ne seray jamais reduit au safran, SULLY, *Écon. royales*, ch. LXXXIV. Avoir mangé du safran [rire trop souvent et à propos de rien], LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 84. Le pauvre homme [un tailleur] par justice fut condamné à payer les estoffes de tous ses challans, et de present en est au safran, RAB. IV. 5. Les gents de village de ce pays, à touts accidents, n'employent que du vin le plus fort qu'ils peuvent, meslé à force safran et espice, MONT. III. 208.

— ÉTYM. Wallon, *sofran*; provenç. *safran*, *safra*; catal. *safrá*; espagn. *azafrano*; portug. *açafrão*; ital. *zafferano*; de l'arabe *az-za'ferân*, qui vient du persan *zaâfer*.

† 2. **SAFRAN** (sa-fran), *s. m.* Terme de marine. Nom donné à la partie extérieure du gouvernail; elle est en bois de sapin et se joint à la mèche. || Safran de l'étrave, pièce de bois appliquée sur la face antérieure de l'étrave; on la nomme aussi taquet de gorgière.

SAFRANÉ, ÉE (sa-fra-né, née), *part. passé* de safraner. || **1°** Teint avec du safran. Toile safranée. || **2°** Qui a la couleur du safran. Là-dessus le soleil luisit, Et de sa face safranée La forêt fut enluminée, SCARR. *Virg.* II. Le feuillage des arbres éclairés en dessous de ses rayons safranés [du soleil] brillait des feux de la topaze et de l'émeraude, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie*. || Avoir le teint, le visage safrané, avoir le visage jaune. || **3°** Assaisonné avec du safran. Riz safrané.

SAFRANER (sa-fra-né), *v. a.* Apprêter avec du safran, jaunir avec du safran.

— HIST. XVIe s. Certains hosteliers, qui pour leurs vrauds donnoient à manger des connins chastrés, après leur avoir saffrané les pattes, O. DE SERRES, 414.

— ÉTYM. *Safran* 1.

† **SAFRANIER** (sa-fra-nié), *s. m.* || **1°** Celui qui cultive le safran. || **2°** S'est dit d'un homme ruiné, d'un banqueroutier. On vit le beau nom de la haute noblesse flétri par un tas de safraniers, mais reçus par les nobles pour faire nombre, ST-SIM. 437, 175.

— HIST. XVIe s. Je me suis veu d'escolier conseiller; de conseiller, ambassadeur; d'ambassadeur, saffranier; de saffranier, matois, D'AUB. *Confess.* I, 10.

— ÉTYM. *Safran* 1.

† **SAFRANIÈRE** (sa-fra-niè-r'), *s. f.* Plantation de safran. || Lieu où l'on serre le safran.

— HIST. XVIe s. Ne voulant l'herbe du saffran estre aucunement rongée, fait bannir de la saffraniere toutes sortes de bestes, O. DE SERRES, 729.

† **SAFRANUM** (sa-fra-nom'), *s. m.* Fleurs de carthame préparées pour la teinture.

1. **SAFRE** (sa-fr'), *adj.* Terme populaire. Qui se jette avidement sur le manger. Un enfant safre. Il faut prendre garde à ce chien, il est si safre qu'il emporte tout, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XVIe s. Femme safre et yvrognesse, de son corps n'est pas maistresse, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue. Diez propose soit l'anc. haut-allem. *seifar*, l'eau à la bouche, soit le verbe gothique supposé par Grimm *safjan*, savourer. Le Berry a le verbe *chaffrer*, détériorer, qui paraît bien tenir à *safre*. Il n'en est pas de même du *safre* de l'ancienne langue qui signifie élégant, gentil, et qui se rattache sans doute au bas-latin *saffium*, orfroi, broderie, d'où l'adjectif *safré*, très-employé dans la description des armures; on ne sait d'où vient *saffium* (voy. SAFRE 2)

2. **SAFRE** (sa-fr'), *s. m.* || **1°** Oxyde de cobalt, noirâtre, pulvérulent, qui, mêlé avec deux ou trois fois son poids de cailloux rougis au feu et broyés, forme l'espèce de poudre grise qu'on vend dans le commerce sous le nom de safre; il sert à faire du verre bleu et à contrefaire le saphir. || **2°** Terme de blason. Aiglette de mer, sorte de petit oiseau peint sur l'écu les ailes éployées.

— ÉTYM. Ital. *zaffera*. On a dit que ce mot venait de *safir*, à cause que le *safre* donnait au verre la couleur bleue.

† **SAFREMENT** (sa-fre-man), *adv.* D'une manière safre. Nulle colombelle, ou, s'il est rien de plus safrement lascif.... BAYLE, art. *Guarini*, n. D.

† **SAGA** (sa-ga), *s. f.* Tradition historique et mythologique des Scandinaves.

— ÉTYM. Allem. *Sage*, légende, dérivé de *sagen*, dire.

SAGACE (sa-ga-s'), *adj.* Doué de sagacité. Un esprit sagace. Une critique sagace.

— ÉTYM. Lat. *sagacem*, qui a l'odorat subtil, *sagire*, avoir les sens subtils.

† **SAGACEMENT** (sa-ga-se-man), *adv.* D'une manière sagace.

SAGACITÉ (sa-ga-si-té), *s. f.* || **1°** Au sens latin et propre, qui n'est plus usité, finesse de l'odorat. Ce qui avait trompé la sagacité des chiens ne trompa pas la vigilance des oies, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || **2°** Subtilité de l'esprit, comparée à la subtilité de l'odorat. On lui voyait une sagacité de sentiment prompte, subite et naïve, MARIV. *Marianne*, part. V. Une sagacité qui lui découvrait mille différences où les autres hommes ne voient rien que d'uniforme, VOLT. *Zadig*, 3. La pénétration voit, et la sagacité va jusqu'à prévoir, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 13. À la sagacité de l'esprit appartient la finesse; à la sagacité de l'âme appartient la délicatesse des sentiments et de l'expression, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 392. Les sauvages ont une pénétration et une sagacité qui étonnent tout homme qui ne sait pas combien nos arts et nos méthodes ont rendu notre esprit paresseux, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4.

— REM. Ce mot paraît s'être introduit dans la langue au XVIIe siècle. Bouhours, en 1685, le déclare encore peu usité.

— ÉTYM. Provenç. *sagacitat*; espagn. *sagacidad*; ital. *sagacità*; du latin *sagacitatem*, de *sagax*, sagace.

† **SAGAMITÉ** (sa-ga-mi-té), *s. f.* Bouillie de farine de maïs dont se nourrissent diverses tribus sauvages de l'Amérique septentrionale. Elles m'apportaient de la crème de noix, du sucre d'érable, de la sagamité, CHATEAUBR. *Atala*, *le Récit*.

† **SAGAPÉNUM** (sa-ga-pé-nom'), *s. m.* Gomme-résine provenant probablement du *ferula persica*, Wildenow, ombellifères; on la nomme aussi gomme séraphique et gomme sagapin. Gomme sagapenum ou sagapin, le cent pesant, payera 6 livres, 5 sous, *Tarif*, 18 sept. 1664.

SAGE (sa-j'; prononcé saige au XVIe siècle, Palsgrave, p. 8), *adj.* || **1°** Qui sait, entendu, habile (sens étymologique). Il était [Salomon] plus sage que tous les hommes, plus sage qu'Éthan Ezrahite, qu'Heman, Chacol et Dorda, enfants de Mahol, SACI, *Bible*, *Rois*, III, IV, 31. N'affectez point de paraître sage devant le roi, ID. *ib.* *Ecclésiaste*, VII, 5. Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis, Fait le veau sur son âne et pense être bien sage, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Des curieux qui, pour paraître plus sages qu'il ne convient à des hommes, voudront tout entendre, tout mesurer à leur sens, BOSS. 1er *instr. past.* 11. Jeune, j'étais trop sage, et voulais tout savoir, FÉN. t. XXI, p. 298. || **2°** Qui a une habileté mêlée de prudence et de bonne conduite. Les plus sages le sont dans les choses indifférentes; mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* n° 37. Tous les hommes me sont à tel point odieux, Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux, MOL. *Mis.* I, 1. Il est vrai que les projets des hommes les plus sages sont bien peu de chose, quand il plaît à Dieu de les confondre; et, quand il lui plaît aussi, les conduites folles ont d'heureux succès; cependant il est toujours bon d'être sage; car, outre qu'on n'a rien à se reprocher quand on n'a pas réussi, c'est que d'ordinaire Dieu se met du côté des prudents, BUSSY, *à Mme de Sév.* 31 déc. 1678, dans SÉV. t. V, p. 511, édit. RÉGNIER. Le ton de voix impose aux plus sages, et change un discours et un poëme de face, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même, et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril.... BOSS. *le Tellier*. Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards, qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même, ID. *ib.* L'histoire qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes,

ID. *Duch. d'Orl.* Ce n'est pas être sage D'être plus sage qu'il ne faut, QUIN. *Arm.* II, 4. D'où vient, cher le Vayer, que l'homme le moins sage Croit toujours seul avoir la sagesse en partage? BOIL. *Sat.* IV. Je veux vous conter ce qui vient d'arriver dans la capitale d'une sage et puissante république, qui, toute sage qu'elle est, a le malheur d'avoir conservé quelques lois barbares de ces temps antiques et sauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs, VOLT. *Dict. phil. Supplices*, 3. || Par extension. Quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas.... nous voyons que Dieu seul est sage.... BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Réglé dans ses mœurs et sa conduite, modéré dans ses passions. Il est sage avant le temps. Il [le Tasse] n'eût point de son livre illustré l'Italie, Si son sage héros, toujours en oraison, N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison, BOIL. *Art* p. III. Celui qui n'a point senti sa faiblesse et la violence de ses passions, n'est point encore sage; car il ne se connaît point encore, et ne sait point se défier de soi, FÉN. *Tél.* VII. Légistes, docteurs, médecins, quelle chute pour vous, si nous pouvions tous nous donner le mot de devenir sages! LA BRUY. XII. || Cet enfant est sage, est bien sage, il est posé, il n'est pas turbulent. || Familièrement. Sage comme une image, se dit d'un enfant qui se tient bien tranquille, qui ne fait aucune sottise. || Montrez-vous le plus sage, se dit à un homme qui a une querelle, pour l'engager à cesser le premier la dispute. || Soyez sage, soyez plus sage à l'avenir, se dit, par forme d'avertissement, à une personne qui a commis quelque faute. || C'est pour vous apprendre à être sage, se dit à une personne à qui l'on vient d'infliger une correction. || 4° Qui a sa raison, qui a de la raison. Il se croit sage, et il est fou. Le temps et la raison pourront le rendre sage, CORN. *Nicom.* II, 3. Tel homme se croit sage, tandis que sa folie sommeille, DIDER. *Claude et Nér.* II, 5. || Se rendre sage, devenir raisonnable, obéissant. Elle se rendra sage; allons, laissons-la faire, MOL. *Femm. sav.* III, 6. || 5° En parlant des femmes, modeste, chaste, pudique. Il sied mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages; l'affectation en cette matière est pire qu'en toute autre, MOL. *Critique*, 3. La fille qui m'enchante, Noble, sage, modeste.... BOIL. *Sat.* X. || Il est sage comme une fille, se dit d'un jeune homme timide, modeste, d'une bonne conduite. || 6° En parlant des animaux, qui a un naturel doux, obéissant. Ce cheval est sage, ne craignez rien. || Ce chien est sage, il est obéissant, il ne s'emporte pas à la chasse. || 7° Il se dit des paroles, des actions. De sages mesures. Une conduite sage. Notre religion est sage et folle : sage, parce qu'elle est la plus savante et la plus fondée en miracles et prophéties; folle, parce que ce n'est point tout cela qui fait qu'on en est, PASC. *Pens.* XXV, 50, édit. HAVET. Mes paroles sont sages, comme vous voyez; mais très-souvent mes pensées ne le sont pas; il y a un point que vous devinez aisément, où je ne puis me servir de la résignation que je prêche aux autres, SÉV. *à Mme de Grignan*, 24 juill. 1675. Je parle d'une hardiesse sage et réglée, qui s'anime à la vue des ennemis, qui dans le péril même pourvoit à tout.... FLÉCH. *Turenne.* Il y a des choses sages à dire sur les fous, VOLT. *Lett. Panckoucke*, 29 sept. 1769. || Fig. Un remède si doux et si sage [un purgatif innocent], SÉV. 16 oct. 1680. || Terme de beaux-arts. Se dit d'une composition dans laquelle il règne beaucoup de convenance et de simplicité; d'un artiste exempt de recherche et d'affectation. Mme Blinval : Je me sens inspirée. — Lucile : Et moi je perds courage. — Bernard : Moi, j'ai tous mes moyens, et mon jeu sera sage, C. DELAV. *les Comédiens*, IV, 7. Ensuite un paysage Très-compliqué, Où l'on voit qu'un monsieur très-sage S'est appliqué, A. DE MUSSET, *le mie Prigioni*. || 8° S. m. Celui qui est sage. La mort ne surprend point le sage; Il est toujours prêt à partir, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Le sage est ménager du temps et des paroles, ID. *ib.* VIII, 26. [Il] vit en certains lieux Un sage assez semblable au vieillard de Virgile, Homme égalant les rois, homme approchant des dieux, Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille, ID. *ib.* XII, 20. À tous événements le sage est préparé, MOL. *F. sav.* V, 1. Tout ce qu'il y a de grand sur la terre s'unit [contre le christianisme], les savants, les sages, les rois, PASC. *Pens.* XVIII, 12, édit. HAVET. Les sages qui ont dit qu'il y a un Dieu ont été persécutés, les Juifs haïs, les chrétiens encore plus, ID. *ib.* XXIV, 19 bis. Lorsque le roi Henri VIII.... commença d'ébranler l'autorité de l'Église, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point, il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants, BOSS. *Reine d'Anglet.* Laissons-lui [à l'Ecclésiaste] mépriser tous les états de cette vie.... laissons-lui égaler le fol et le sage, ID. *Duch. d'Orl.* Les conseils des sages sont partagés sur l'obligation où je suis de répondre à M. l'archevêque de Cambrai, ID. *Rem. rép. avant-propos.* Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie, RAC. *Esth.* III, 1. C'est un bonheur rare pour un sage moderne qu'une occasion d'être législateur de barbares, FONTEN. *Leibnitz.* Les Francs étant sortis de leur pays, ils firent rédiger par les sages de leur nation les lois saliques, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 1. Il plaint ces faux sages enchaînés à leur vaine réputation, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. La condition de sage est bien dangereuse : il n'y a presque pas une nation qui ne soit souillée du sang de quelques-uns de ceux qui l'ont professée, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Pythagorisme*). Qu'était la France il y a peu de mois? les sages y invoquaient la liberté; et la liberté était sourde à la voix des sages, MIRABEAU, *Collect.* t. V, p. 302. Un roi, je dirai plus, un sage, Écrit que tout est vanité, M. J. CHÉNIER, *la Retraite.* Ami, vous revenez d'un de ces longs voyages Qui nous font vieillir vite et nous changent en sages, Au sortir du berceau, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 6. || Les sages du monde, les hommes qui consultent les intérêts, la politique. Les sages du monde représentèrent en vain à saint Louis que l'habileté n'était pas d'unir ses voisins.... FLÉCH. *Panég. St Louis.* || Les sages de la terre, les philosophes, les hommes qui consultent leur raison, et non la foi. Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre! Laissez-moi mon erreur : j'aime, il faut que j'espère, LAMART. *Méd.* V. || Au XVIII^e^ siècle, les sages, le groupe des philosophes libres penseurs. Les sages ne sont pas assez sages, ils ne sont pas assez unis, ils ne sont ni assez adroits, ni assez zélés, ni assez amis, VOLT. *Lett. Damilaville*, 11 déc. 1767. || 9° Absolument. Le Sage, Salomon, regardé comme l'auteur des Proverbes, dans la Bible (on met une majuscule). Madame m'a fait connaître la vérité de cette parole du Sage : Le patient vaut mieux que le fort, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 10° Les sages de la Grèce, les hommes qui se distinguaient le plus par leurs connaissances et leurs principes de morale, vers le VII^e^ siècle avant l'ère chrétienne. Solon, l'un de ces sept sages, donnait des lois aux Athéniens, et établissait la liberté sur la justice, BOSS. *Hist.* I, 7. La Grèce eut sept sages; on entendait alors par un sage, un homme capable d'en conduire d'autres, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Grecs*). || 11° Titre de plusieurs dignitaires de l'ancienne république de Venise. || Sages de la mer, nom donné à des magistrats qui présidaient à la marine. || Proverbe. Un fou avise bien un sage.

— HIST. XI^e^ s. Laissum les fois, as sages nus tenuns, *Ch. de Rol.* XV. Rolans est proz e Oliviers est sage, *ib.* LXXXV. E de sa lei mult par [il] est saives hom, *ib.* CCXXVIII. || XII^e^ s. Dont parleront et li fol et li sage, *Ronc.* p. 182. Sainz Thomas fu mult sages, sainz espriz en li fu, *Th. le mart.* 58. El mont [au monde] ne truis [je ne trouve] tant bele ne si sage [que ma dame], *Couci*, XIX. Dites, amanz, qui vaut mieux par raison, Loial folie ou sage traïson? *ib.* XX. David se sceit en sa chaere cume prince, e fud très saives entre les treis forz, *Rois*, p. 211. || XIII^e^ s. Quesnes de Bethune, qui plus estoit sages et bien emparlés, VILLEH. XCIII. Sachiés, se ge fusse ausinc sage [instruit], Quant g'estoie de vostre aage, Des geus d'amors, cum ge sui ores, *la Rose*, 12965. Du sien garder est chascuns sages, RUTEB. I, 3. Celsus qui fut sage hom de lois, DU CANGE, *sapientes.* || XIV^e^ s. Solon fut un des sept sages qui firent des lois à coulx de Athenes, ORESME, *Eth.* 22. || XV^e^ s. Si mirent leurs vaisseaux en bon estat, car ils estoient sages de mer et bons combattans [les Normands], FROISS. I, I, 121. Les ducs de Berry et de Bretaigne, qui avoient en leur compaignie de sages et notables chevaliers, COMM. I, 3. Et sachez que les Troyens anciennement qui arriverent au pays y trouverent une miniere d'estain; car il y avoit entre eulx ung maistre qui estoit merveilleusement sage en tous metaulx, *Perceforest*, t. I, f° 151. Certes plus grant bien n'est au monde que de ancien homme sage, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 13. || XVI^e^ s. En une estroite couche Le sage au milieu se couche, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 274. Le plus sage se taist, ID. *ib.* t. II, p. 331. On est plus saige par mal avoir Qu'on n'est par joie et bien avoir, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 246. Quel sera le succès, le temps nous fera sages [nous en instruira], PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 70. Me plaist, en ce bas estre, la sentence du sage mondain Aristote : jouir de la vertu en affluence de biens, ID. *ib.* t. I, p. 97. Bien dirai je que dedans sa religion il y avoit beaucoup du sage mondain et de l'homme d'estat, ID. *Rech.* V, 1. Noble homme et sage maistre Robert Thiboust, en son vivant conseiller du roy nostre sire en sa cour de parlement, *Coust. gén.* t. I, p. 248. Chascun est sage après le coup, COTGRAVE. En defaut de sage monte fol en chaire, ID. Fols sont sages quand ils se taisent, ID. Quant seront heureuses provinces, Royaumes, villes et villages? Quant l'on fera sages les princes, Ou, qu'est plus court, princes les sages, BONIVARD, *Noblesse*, p. 294.

— ÉTYM. Berry, *temps saige*, temps calme; bourguig. *seige*; provenç. *sage*, *savi*, *sabi*; espagn. et portug. *sabio*; ital. *savio*, *sagio*; du lat. *sapius*, qui ne se trouve pas dans les auteurs; mais on trouve *nesapius* dans Pétrone, *Satyr.* 50. *Sapius* vient de *sapere*, goûter, apprécier (voy. SAVOIR). Il a donné en français ou *saive*, ou, comme *rage* de *rabies*, *sage*. *Sage*, à la rigueur, pourrait venir de *sapiens*, au nominatif; mais les formes *sabio*, *savio*, *saggio* n'en peuvent pas venir, les autres langues romanes ne faisant pas de dérivation du nominatif.

SAGE-FEMME (sa-je-fa-m'), *s. f.* Celle dont la profession est de faire des accouchements. Par des vues d'un bon gouvernement, on avait créé pour lui une place de professeur ou maître des sages-femmes, qui souvent n'étaient pas assez instruites, FONT. *Ruysch.* Une sage-femme est une femme qui est appelée pour assister les femmes qui sont en travail d'enfant; une femme sage est une femme qui a de la vertu et de la conduite, DU MARSAIS, *Œuv.* t. IV, p. 100. On la fit visiter [une fille accusée d'infanticide] par ce qu'on appelle si mal à propos des sages-femmes, des matrones; ces imbéciles attestent qu'elle n'est point enceinte, VOLT. *Dict. phil. Supplices*, 3. Nous autres sages-femmes, nous devons être comme les confesseurs, PICARD, *Voy. interrompu*, III, 2.

— HIST. XVI^e^ s. Socrates disoit que les sages femmes, en prenant ce mestier de faire engendrer les autres, quittent le mestier d'engendrer, elles; que luy, par le tiltre de sage homme que les dieux luy ont deferé, s'est aussi desfaict, en son amour virile et mentale, de la faculté d'enfanter, et se contente d'ayder et favoriser de son secours les engendrants, MONT. II, 240.

— ÉTYM. *Sage*, dans le sens d'habile, et *femme*; wallon, *seg-damm*.

SAGEMENT (sa-je-man), *adv.* D'une manière sage, prudente. Opposons sagement l'antidote au poison, TRISTAN, *Marianne*, III, 1. Je n'ai pas un moment de fièvre, je suis tout comme un autre, je mange sagement, SÉV. 7 févr. 1685. Elle [Mme d'Omelas] pleure [de la mort de Vardes], mais sagement, ID. *à Moulceau*, 8 sept. 1688. L'admirable économie de ce corps [le corps humain], si sagement et si délicatement organisé, BOSS. *Connaiss.* II, 11. Les lois de Rome avaient sagement divisé la puissance publique en un grand nombre de magistratures, qui se soutenaient, s'arrêtaient et se tempéraient l'une et l'autre, MONTESQ. *Rom.* 11. Dira-t-on que la nature nous a fait un présent digne d'une marâtre, lorsqu'elle nous a donné les moyens de corriger sagement les opérations de notre âme? CONDILL. *Connaiss. hum.* II, 11. || Mener sagement un cheval, le mener sans le fatiguer ni le brusquer.

— HIST. XII^e^ s. Et s'il i va tels hom qui sagement lour die, Tost auront perceü l'engin de felonie, *Sax.* XX. || XIII^e^ s. Et nos François la vont sagement saluer, *Berte*, III. || XV^e^ s. Le lançoient de leurs glaives, mais il se couvroit si sagement de son escu qu'ilz ne l'avoient navré chose qui le grevast, *Perceforest*, t. I, f° 56. || XVI^e^ s. Le plus simplement se commettre à nature, c'est s'y soumettre le plus sagement, MONT. IV, 244.

— ÉTYM. *Sage*, et le suffixe *ment*; bourguig. *saigeman*; provenç. *saviamens*, *savimen*; cat. *sabiament*; espagn. *sabiamente*; ital. *saviamente*.

† **SAGÈNE** (sa-jè-n'), *s. m.* Mesure de longueur russe valant 2 mètres 133 millimètres.

† **SAGÉNITE** (sa-jé-ni-t'), *s. f.* Nom donné par Saussure à la variété réticulée du titane rutile, parce que les aiguilles déliées en sont croisées comme les fils d'un réseau (σαγήνη, filet)

SAGESSE (sa-jè-s'), *s. f.* || 1° Juste connaissance, naturelle ou acquise, des choses. Moïse alla s'in-

struire dans la sagesse des Egyptiens. J'ai tenté tout pour acquérir la sagesse; j'ai dit en moi-même : je deviendrai sage; et la sagesse s'est retirée loin de moi, SACI, *Bible*, *Ecclésiaste*, VII, 24. Cette religion si grande en miracles.... si grande en science, après avoir étalé tous ses miracles et toute sa sagesse, réprouve tout cela, et dit qu'elle n'a ni sagesse ni signes, mais la croix et la folie, PASC. *Pens.* XXV, 185, édit. HAVET. Je me suis, dit-il [l'Ecclésiaste], appliqué à la sagesse, et j'ai vu que c'était encore une vanité, parce qu'il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant, BOSS. *Duch. d'Orl.* La sagesse dont il [l'Ecclésiaste] parle est cette sagesse insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir, ID. *ib.* Il n'est question que de calculer, et la sagesse doit toujours avoir les jetons à la main, FONTEN. *Bonh. Œuv.* t. III, p. 261, dans POUGENS. La sagesse n'est autre chose que la science du bonheur, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Leibnitzianisme*). Nous voudrions converser avec les sages dont les travaux ont augmenté le pouvoir de la vertu et les trésors de la vérité; sans ce tribut, la sagesse accumulée des siècles serait un don gratuitement accordé à des ingrats, ID. *Claude et Nér.* II, 3. La sagesse est une raison éclairée, qui, dépouillant de leurs fausses couleurs les objets de nos craintes et de nos espérances, nous les montre tels qu'ils sont en eux-mêmes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || *Au plur.* D'autres siècles viendront, chargés d'autres promesses, Qui tromperont encor nos trompeuses sagesses, LAMART. *Ep. à Cas. Delavigne.* || La sagesse du siècle, la sagesse du monde, la sagesse de la chair, celle qui consulte les intérêts du monde, de la politique, de la chair. || La sagesse divine, la sagesse de Dieu, celle que les hommes reconnaissent en Dieu. Le ciel n'est pas plus élevé par-dessus la terre, que les conseils de la sagesse divine le sont par-dessus les opinions et les maximes de notre prudence, BOSS. *2e sermon pour une profession*, 1. Se soumettre à sa souveraine puissance [de Dieu], s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité, ID. *Duch. d'Orl.* Ô Dieu, par quelle route inconnue aux mortels Ta sagesse conduit ses desseins éternels! RAC. *Esth.* III, 8. || **2°** La connaissance inspirée des choses divines et humaines. Le don de sagesse est un des sept dons du Saint-Esprit. Toute sagesse vient de Dieu, le souverain Seigneur, SACI, *Bible*, *Ecclésiastique*, I, 1. Il a connu cette sagesse que le monde ne connaît pas; cette sagesse qui vient d'en haut, qui descend du père des lumières, et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice, BOSS. *le Tellier.* Daigne mettre, grand Dieu, ta sagesse en sa bouche! RAC. *Athal.* II, 7. || Le livre de la Sagesse, ou, absolument, la Sagesse, un des livres de l'Écriture sainte (on met une S majuscule). || **3°** La Sagesse éternelle, la Sagesse increée, le Verbe; la Sagesse incarnée, le Verbe fait homme (on met une S majuscule). La Sagesse ne crie-t-elle pas? et l'intelligence ne fait-elle pas ouïr sa voix? *Bible*, *Prov.* VIII, 1. Voyons ce que fera la Sagesse de Dieu; n'attendez pas, dit-elle, ni vérité, ni consolation des hommes, PASC. *Pens.* XII, 1. De la Sagesse éternelle La voix tonne et nous instruit : Enfants des hommes, dit-elle, De vos soins quel est le fruit? RAC. *Cantique.* || **4°** Qualité de celui qui unit l'habileté à la prudence et à la bonne conduite. Je fus étonné qu'un homme nourri toute sa vie entre les bras de la fortune sût tous les secrets de la philosophie, et que vous eussiez appris de la sagesse en un lieu où tous les autres la perdent, VOIT. *Lett.* 34. Le commencement de la sagesse est le désir sincère de l'instruction, SACI, *Bible*, *Sagesse*, VI, 18. Notre sagesse n'est pas moins à la merci de la fortune que nos biens, LA ROCHEF. *Max.* 323. Dans les choses de la chair règne proprement la concupiscence; dans les spirituelles, la curiosité proprement; dans la sagesse, l'orgueil proprement, PASC. *Pens.* XXV, 181. Levez vos yeux vers Dieu, disent les uns [les stoïciens]; voyez celui auquel vous ressemblez, et qui vous a fait pour l'adorer; vous pouvez vous rendre semblable à lui; la sagesse vous y égalera, si vous voulez la suivre, ID. *ib.* XI, 4 bis. Qu'est-ce que la sagesse? une égalité d'âme Que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflamme, BOIL. *Sat.* VIII. Quiconque est riche, est tout; sans sagesse il est sage, ID. *ib.* Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse, RAC. *Athal.* II, 5. La sagesse, comme un sceau, tient toujours ses lèvres fermées à toutes paroles inutiles, FÉN. *Tél.* XXIV. Il n'est pour les mortels que deux biens sans danger : L'un est le nécessaire, et l'autre la sagesse, P. LEBRUN, *Poésies*, *Bonh. de l'étude.* || **5°** Il se dit des choses sages. La sagesse de sa conduite, de ses mesures, de sa politique. || **6°** Acte de sagesse. Ce ne serait pas une sagesse de partir avant que de voir ce qui arrivera de cet extrême désordre [les troubles de la Bretagne], SÉV. 24 juill. 1675. Nous ne saurions oublier ni vos folies, ni vos sagesses, ID. *à Moulceau*, 24 nov. 1685. || **7°** Modération, retenue inspirée par la raison. Conserver la sagesse dans la prospérité. Dans cet état j'eus la sagesse de me taire, SÉV. 536. La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme, quand il lui [à Dieu] plaît de nous le redonner, ID. *à Bussy*, 14 mai 1686. On voyait et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproches, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse, BOSS. *le Tellier.* || Cet enfant a de la sagesse, il est posé, docile, studieux. || Le prix de sagesse, prix que, dans les écoles, on donne à l'élève le plus sage. || **8°** En parlant des femmes, modestie, chasteté. Cette jeune fille est un exemple de sagesse. Si elle voulait après cela devenir folle et coquette, elle le serait plus d'un an avant qu'on le pût croire; tant elle a donné bonne opinion de sa sagesse! SÉV. 2. Qu'elle est jolie, et qu'elle a les yeux doux! Ce n'est pas tout, ma fille, il faut de la sagesse, RAC. *Plaid.* III, 4. || **9°** Soin apporté, dans les ouvrages de l'esprit, à éviter ce qui est forcé, exagéré, outré. Son style a de la sagesse. Cette composition manque de sagesse. Travailler avec sagesse. || **10°** Sagesse des chirurgiens, nom vulgaire donné au *sisymbrium sophia*, *L.*, plante sans vertu malgré son nom.

— HIST. XVe s. À maint homme l'ay reffusé, Qui n'estoit à moy grand'saigesse, Pour l'amour d'ung garçon rusé Au quel j'en feiz grande largesse, VILLON, *Regrets de la belle heaulmière.* || XVIe s. Sagesse et grant avoir sont rarement en un manoir, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 414. Mieux vaut une once de fortune qu'une livre de sagesse, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sage*; bourguig. *saigesse*; provenç. *savieza*, *saviza*; espagn. *sabieza*; ital. *saviezza*.

SAGETTE (sa-jè-t') ou **SAETTE** (sa-è-t'), *s. f.* Termes vieillis. Flèche. Sagette, hors d'usage; je n'en voudrais user qu'en bouffonnerie, MALH. *Sur une élégie de Bertaut*, p. 352, t. IV, édit. LALANNE. Un pasteur dans les bois de Crète A transpercé d'une sagette, Ou bien, si vous voulez, d'un dard, Une biche de part en part, SCARR. *Virg.* IV. Il [loup] se jette Sur l'arc qui se détend, et fait de la sagette Un nouveau mort : mon loup a les boyaux percés, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27.

— HIST. XIIe s. Que servir as feluns.... est ses saetes de sanc juste enivrer, *Th. le mart.* 89. E jo vendrai [viendrai], e treis saetes i trarrai, si cum en deduit m'aüsasse à traire à alcun merc, *Rois*, 79. || XIIIe s. Si comme aucun segneur voloient destourbier les sergans d'autres segneurs à ce qu'il n'alassent pas parmi lor justices, portant ars, ne sajetes, ne armes, ne espées, BEAUM. LVIII, 13. || XVIe s. Les dix mille Grecs, en leur longue et fameuse retraicte, rencontrerent une nation qui les endommagea merveilleusement à coups de grands arcs et forts, et des sagettes si longues qu'à les reprendre à la main on les pouvoit rejecter à la mode d'un dard, MONT. I, 364.

— ÉTYM. Provenç. *sageta*, *saeta*; espagn. *saeta*; ital. *saetta*; du lat. *sagitta*; comparez le gaélique *saighead*, flèche, de *saigh*, pointe.

† **SAGINATION** (sa-ji-na-sion), *s. f.* Action d'engraisser. Les Chinois pratiquent la sagination du poisson de mer.

— ÉTYM. Lat. *saginationem*, de *saginare*, qui vient de *sagina* (voy. SAINDOUX).

1. **SAGITTAIRE** (sa-ji-ttè-r'), *s. m.* || **1°** Au sens propre, peu usité, archer. Saül fut grièvement blessé par les sagittaires, VOLT. *Phil. Bible expl. Saül.* Cette chanson [sur Guillaume Tell] ne paraîtra qu'en 1633, cinquante ans après la mort de l'historien Tschudi, qui avait achevé, arrêté, fixé l'histoire, avant lui douteuse et confuse, du hardi sagittaire, MARC MONNIER, *Rev. des Deux-Mondes*, janv. 1870, p. 220. || **2°** Terme d'astronomie. Constellation représentée sous la figure d'un centaure tendant un arc (on met une S majuscule). Le soleil était dans le Sagittaire. || Le neuvième signe du zodiaque, celui qui, par suite de la révolution de la terre, semble parcouru à peu près du 20 novembre au 20 décembre par le soleil.

— HIST. XIIIe s. Ainsi court li solaus par Libra et par Scorpion et par Sagitaire, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 134. || XVIe s. Les Germains redoutez, les sagetaires Parthes, GARNIER, *Trag. de Marc-Antoine*, II, 2.

— ÉTYM. Prov. *sagittari*; espagn. *sagitario*; ital. *sagittario*; du lat. *sagittarius*, de *sagitta*, sagette.

2. **SAGITTAIRE** (sa-ji-ttè-r'), *s. f.* Genre de la famille des alismacées, où l'on distingue la sagittaire, ou fléchière, ou flèche d'eau.

— ÉTYM. Lat. *sagitta*, flèche, à cause de la forme en flèche des feuilles.

SAGITTAL, ALE (sa-ji-ttal, tta-l'), *adj.* || **1°** Terme de botanique. Qui porte des espèces de flèches. || **2°** Terme d'anatomie. Qui ressemble à une flèche. || Suture sagittale, suture du crâne qui, unissant les deux pariétaux, s'étend d'avant en arrière sur la ligne médiane. || Gouttière sagittale, sillon profond creusé sur la suture des pariétaux, à la partie interne de la voûte du crâne, depuis la crête coronale jusqu'à la protubérance occipitale interne, et dans lequel est logé le sinus longitudinal supérieur, aussi quelquefois sagittal.

— HIST. XIVe s. Une jointure qui va au long de la teste, de la commissure du coronal jusques darriere, et est appellée sagitelle, LANFRANC, f° 21 *verso*

— ÉTYM. Lat. *sagitta*, flèche.

SAGITTÉ, ÉE (sa-ji-tté, ttée), *adj.* Qui a la forme d'un fer de flèche. Feuilles sagittées.

— ÉTYM. Lat. *sagitta*, flèche.

† **SAGNE** (sa-gn'), *s. m.* Cercles ou sagnes à tamis, la charretée estimée à 12 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1640, *Tarif.*

SAGOU (sa-gou), *s. m.* || **1°** Substance amylacée qu'on retire de la moelle de plusieurs espèces de palmiers, particulièrement du *sagus arenacea* de Rumphius, qui croissent aux Moluques, aux Philippines et dans les autres îles de Indes orientales. || Sagou blanc ou tapioka, voy. TAPIOKA. || Sagou indigène, imitation du sagou faite avec de la fécule de pomme de terre. || **2°** Il se dit pour sagoutier. Dans les bois, il [l'éléphant] préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et, comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles, les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 257.

— ÉTYM. *Sagou*, nom du sagoutier dans les langues papoues.

† **SAGOUIER** (sa-gou-ié), *s. m.* Voy. SAGOUTIER.

SAGOUIN (sa-gouin), *s. m.* || **1°** Nom d'une espèce particulière de singes, qui ont la queue longue, quoiqu'ils soient fort petits. || **2°** Fig. et familièrement. Homme malpropre. Débauchés de profession, sacs à vin, preneurs de tabac, diseurs de riens, sales, malpropres, sagouins, GHERARDI, *Théât. ital. Font. de Sapience*, sc. 1. L'affaire est faite, notre homme est couché; savez-vous que c'est un sagouin? LEGRAND, *Métam. amour.* sc. 9. || On dit aussi au féminin : C'est une sagouine.

— HIST. XVIe s. Or des bestes que j'ai sus dictes, Sagon, tu n'es des plus petites : Combien que sagon soit un mot, Et le nom d'un petit marmot, MAROT, II, 196. Zon dessus l'œil, zon sur le groin, Zon sur le dos du sagouyn, ID. II, 201.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **SAGOUTIER** (sa-gou-tié), *s. m.* Genre de la famille des palmiers, composé d'arbres de moyenne hauteur, croissant sous les tropiques, dans l'Afrique, dans l'Inde et dans le Nouveau Monde. || Palmier qui produit le sagou.

† **SAGRE** (sa-gr'), *s. m.* Grand insecte coléoptère à corselet carré, à couleurs très-brillantes, qu'on trouve dans les régions tropicales.

SAGUM (sa-gom'), *s. m.* Terme d'antiquité. Vêtement de guerre, court et ne passant pas les genoux, que portaient les Romains.

— ÉTYM. Lat. *sagum*, qui était un mot gaulois; dans les langues néo-celtiques : kymri, *segan*, manteau; bas-bret. *saé*, habit.

1. **SAIE** (sé), *s. f.* || **1°** Espèce de manteau grossier. L'Épirote au front chauve, L'Étolien couvert d'une saie au poil fauve, LAMART. *Harold*, 30. || Bas de saie, partie inférieure de la saie, habit romain dont se paraient les acteurs tragiques quand ils représentaient Achille, Auguste, Pompée, etc. Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être et de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de saie et les brodequins, et de jouer avec une personne de confiance un rôle

plus familier, LA BRUY. X. || 2° Étoffe légère de laine, qui est une espèce de serge.

— REM. Ce mot a été masculin dans le XVII[e] siècle comme il l'était au XVI[e] : Darius était vêtu d'un saie de pourpre mêlée de blanc, VAUG. *Q. C.* III, 3.

— HIST. XIII[e] s. Berte chaÿ pasmée sur un drap noir com saie, *Berte*, VIII. || XVI[e] s. Pour son saye feurent levées 1800 aulnes de velours bleu tainct en grene, RAB. *Garg.* I, 8. Ils ne portoient avec leurs harnois que des bas de saye, et les nostres les sayes tout entiers, mais sans manches, CARLOIX, IV, 27. Il portoit toujours un saye teint en pourpre, AMYOT, *Rom.* 11.

— ÉTYM. Prov. *saga, saya, saia* ; espagn. *saya* ; ital. *saia* ; du lat. *sagum* (voy. SAGUM).

† 2. **SAIE** (sé), *s. f.* Petite brosse de poil de porc, dont se servent les orfévres pour nettoyer leur ouvrage.

— ÉTYM. Prononciation normande de *soie*.

† **SAIETTER** (sè-iè-té), *v. a.* Nettoyer avec la saie.

— ÉTYM. *Saie* 2.

† **SAÏGA** (sa-i-ga), *s. m.* Espèce d'antilope qui vit dans les steppes de la Pologne et de la Russie méridionale.

SAIGNANT, ANTE (sè-gnan, gnan-t'), *adj.* || 1° Qui dégoutte de sang. Une plaie toute saignante. Ma main, saignante encor du meurtre de Pélie, CORN. *Méd.* II, 2. Il [l'autour] se jette avidement sur la chair saignante, et refuse assez constamment la viande cuite, BUFF. *Ois.* t. I, p. 334. || 2° Viande saignante, encore toute saignante, viande rôtie qui n'est pas assez cuite. || Proverbe. Bœuf saignant, mouton bêlant, il faut que le bœuf et le mouton rôtis ne soient pas trop cuits. || 3° Fig. La plaie est encore saignante, la douleur, l'injure est toute récente. || On dit dans un sens analogue : un cœur saignant. Frappe encore, ô douleur, si tu trouves la place! Frappe! ce cœur saignant t'abhorre et te rend grâce, LAMART. *Harm.* II, 7. Partout où sous ces vastes cieux J'ai lassé mon cœur et mes yeux, Saignant d'une éternelle plaie, A. DE MUSSET, *Poés. nouv. Nuit de déc.*

SAIGNÉ, ÉE (sè-gné, gnée), *part. passé* de saigner. À qui on a fait une saignée. Saigné pour une pneumonie. || Fig. Saigné à blanc par les bourreaux, ce pays [la France].... CHATEAUBR. *Mél.* p. 27, dans POUGENS.

SAIGNÉE (sè-gnée), *s. f.* || 1° Ouverture de la veine pour tirer du sang. Ce n'est pas que la saison ne soit contraire aux médecins ; le remède de l'Anglais [le quinquina], qui sera bientôt public, les rend fort méprisables avec leurs saignées et leurs médecines, SÉV. 1[er] nov. 1679. Il avait fait de pareilles observations sur la saignée : que seize onces de sang, par exemple, se réparaient en moins de cinq jours dans un sujet qui n'était nullement affaibli, FONTEN. *Dodart.* Ma saignée s'était rouverte, et je souffrais beaucoup de la tête, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || Saignée artérielle, celle qui se fait par l'ouverture d'une artère; saignée veineuse, celle qui se fait par l'ouverture d'une veine ; saignée capillaire, celle qui se fait par l'ouverture des capillaires (sangsues, ventouses scarifiées). || On dit que l'on fait une saignée blanche, lorsqu'on a manqué la veine, qu'on ne l'a point ouverte. || Saignée de précaution, saignée que l'on se fait faire sans être malade, mais pour prévenir des incommodités que l'on redoute. Louis XIV n'évita l'apoplexie que par les saignées de précaution ; Monsieur et son fils le régent, qui négligèrent ce moyen, moururent d'apoplexie, ainsi que Louvois et son frère l'archevêque de Reims, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 179, dans POUGENS. || 2° Quantité de sang tirée par l'ouverture de la veine. Saignée abondante. Une saignée de trois poëlettes. || 3° Lieu où l'on fait la saignée, pli du bras. Il a reçu un coup à la saignée. || 4° Fig. Il se dit de ce que l'on tire comme le sang qui vient de la veine ouverte. Je me trouve un peu incommodé de la veine poétique par la quantité de saignées que j'y ai faites ces jours passés, MOL. *Préc.* 12. Il ne sort déjà que trop d'argent du royaume; les saignées promptes épuisent bien plus que celles qui se font peu à peu, FÉN. t. XXII, p. 488. Cet ingénieux expédient fut de s'approprier, par forme d'emprunt, tout ce qui m'était revenu des saignées que j'avais faites au coffre-fort, LESAGE, *Gil Bl.* X, 11. Je trompai l'attente de ces dames, qui avaient compté qu'elles feraient à ma bourse une copieuse saignée, ID. *Guzm. d'Alf.* VI, 2. || C'est une grande saignée, une rude saignée qu'on lui a faite, qu'on a faite à sa bourse, se dit quand on a tiré de quelqu'un une grosse somme d'argent qu'il ne devait ou qu'il ne comptait pas payer. || 5° Par analogie. Rigole que l'on fait pour tirer de l'eau de quelque endroit. On a trouvé l'avant-fossé plein d'eau, comme Vauban l'avait remarqué; et on ne peut en venir à bout que par des saignées; ce qui est un grand travail, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 388. Eumène fit tant de diligence, qu'il gagna une éminence avec ses troupes ; et, le lendemain, il trouva le moyen de faire une saignée à l'inondation, qui fit couler l'eau, de manière qu'il en sortit presque sans aucune perte, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VII, p. 126, dans POUGENS. Les Égyptiens fertilisèrent le sol par les saignées du fleuve, VOLT. *Mœurs, Introd. Mon. égypt.* Si la pente était si rapide que les terres mises en valeur pussent être entraînées malgré les sillons, on ajouterait d'espace en espace, et dans le même sens, de petites saignées qui rompraient en partie la force et la vitesse que la roideur des collines ajoute à la chute des grosses pluies, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 25. || Proverbe. Selon le bras la saignée, se dit quand on fait une taxe, un emprunt proportionné aux biens de celui à qui on les demande.

— HIST. XIII[e] s. De Guion de Porcesse vous doi dire la vie ; Li bers se fist sainier, ce fut moult grant folie ; Car, si comme Diex volt, mors fu de la sainie, *Ch. d'Ant.* II, 885. || XIV[e] s. Icellui Bequemie tourna le coutel contre le bras dudit Mettoier, et li copa dudit bras bien avant par l'endroit de la saignée, DU CANGE, *sanguinare*. Sans leur vie espargnier, ne doubter char navrée, Ne saignie de sang, ne sueur degoutée, *Guescl.* 8394. || XVI[e] s. On pourra provoquer la saignée par le nez, si on voit que nature y tende, PARÉ, XXIV, 28. Un pauvre homme estant condamné à mourir, et passant devant la boutique d'un chirurgien, requit la justice de permettre qu'il fust saigné, priant le barbier de luy ouvrir la veine : le prevost lors luy va respondre : Hé mon amy, je le veux ; mais que te servira la saignée? Le pauvre patient luy respond : Si fera, bien me servira ; ne dit-on pas que la première saignée sauve la vie à un homme? Je ne fus jamais saigné, BOUCHET, *Serées*, II, p. 36, dans LACURNE. Les Romains.... ont à escient nourry des guerres.... pour servir de saignée à leur republique, et esventer un peu la chaleur trop vehemente de leur jeunesse, MONT. III, 98.

— ÉTYM. *Saigné* ; wallon, *sainaie* ; prov. *sangnia, sancnia, sagnia* ; espagn. *sangria*.

SAIGNEMENT (sè-gne-man), *s. m.* Écoulement de sang. Le saignement d'une plaie. Le roi d'Angleterre [Jacques II] est revenu à Londres abandonné.... il avait un furieux saignement de nez, SÉV. 13 déc. 1688.

— ÉTYM. *Saigner*.

SAIGNER (sè-gné), *v. n.* || 1° Rendre du sang, en parlant soit de la personne ou de l'animal qui perd du sang, soit de la partie dont il s'écoule. Laisser saigner une plaie. Le nez lui saigne. Son doigt saigne. À peine sortions-nous pleins de trouble et d'horreur, Qu'Attila recommence à saigner de fureur, CORN. *Attila*, V, 6. Ce pauvre doyen, pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tous côtés ; ha, mon Dieu! quelle idée! le sang coule-t-il d'un corps mort? oui, puisque vous le dites, SÉV. 4 janv. 1690. || Fig. Le coup dont on les tue [les princes] est longtemps à saigner, CORN. *Cinna*, III, 4. || Saigner comme un bœuf, rendre beaucoup de sang par la partie qui a été blessée, coupée. || Fig. Elle saigne encore, se dit d'une pièce d'or récemment rognée. || Saigner du nez, avoir du sang qui coule du nez. Une autre fois, saignant du nez, il croyait que son âme allait sortir dans son mouchoir, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 1. S'il tombe, s'il saigne du nez, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Saigner du nez, manquer de courage dans l'occasion. Quand quelqu'un a l'âme poltronne, À tout bruit il tremble et s'étonne, À tout coup il saigne du nez, SCARR. *Virg.* IV. Le porter [l'éléphant de pierre], d'une haleine, au sommet de ce mont Qui menace les cieux de son superbe front; L'un des deux chevaliers saigna du nez.... LA FONT. *Fabl.* X, 14. Ce G***, homme insolent et lâche, saigna du nez, et, pour se venger, accusa mon père d'avoir mis l'épée à la main dans la ville, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || On dit dans le même sens : le nez lui saigne. Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui, RAC. *Lett.* 1, *à Boileau.* || Saigner du nez, manquer à une promesse donnée. Il avait promis de me vendre sa maison, maintenant il saigne du nez. || En artillerie, saigner du nez, se dit d'une pièce dont la bouche s'abaisse dans le tir, par suite du poids insuffisant de la culasse. || 2° Fig. Ressentir un mal comparé à une plaie saignante. Est-ce ainsi que la mort amère vient rompre de si doux liens? le cœur saigne; dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tenaient, BOSS. *le Tellier*. Par mon époux lui-même à Trézène amenée, J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné; Ma blessure trop vive aussitôt a saigné, RAC. *Phèdre*, I, 3. Non-seulement l'Allemagne, mais tous les États chrétiens saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion, VOLT. *Louis XIV*, 11. Le cœur doit saigner par degrés dans la tragédie, et toujours des mêmes coups redoublés et surtout variés, ID. *Comm. Corn. Rem. Hor.* IV, 5. Aucune loi ne peut, sans que l'équité saigne, Faire expier à tous ce qu'a commis un seul, V. HUGO, *Voix*, 2. || C'est une plaie qui saigne encore, c'est une offense, un malheur dont le souvenir est encore vif. || Le cœur me saigne, le cœur lui saigne, cela me blesse, m'afflige, le blesse, l'afflige profondément. Possible que, malgré la cure qu'elle essaie, Mon âme saignera longtemps de cette plaie, MOL. *Dép. am.* IV, 3. Crois qu'il m'en a coûté, pour vaincre tant d'amour, Des combats dont mon cœur saignera plus d'un jour, RAC. *Bérén.* II, 2. Le cœur me saigne de voir manger votre bien par mille gens qui croient encore vous faire trop d'honneur, DANCOURT, *Mais. de campagne*, sc. 9. Est-il possible que la plus grande consolation de la vie, celle d'envoyer des contes par la poste, soit interdite aux pauvres humains? cela fait saigner le cœur, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 janv. 1764. Je raillais les Français de leurs défaites, tandis que le cœur m'en saignait plus qu'à eux, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || 3° *V. a.* Tirer du sang en ouvrant une veine. Notre bon M. Baralis a été saigné onze fois depuis six jours, cela a empêché la suffocation.... une fièvre continue, quatre-vingts ans sont tous signes qui m'en laissent un soupçon fort funeste, GUI PATIN, *Lett.* 27 mai 1659. || Je me fis saigner hier du pied dans la vue de vous plaire, SÉV. 101. De mon temps on ne savait ce que c'était que de saigner un enfant, ID. 26 juin 1675. Il y a ici un jeune fils du landgrave de Hesse qui est mort de la fièvre continue sans avoir été saigné; sa mère lui avait recommandé en partant de ne se point faire saigner à Paris ; il ne s'est point fait saigner, il est mort, ID. 10 déc. 1670. M. Cousinaut, qui fut depuis premier médecin du roi, fut, pour un violent rhumatisme, saigné soixante-quatre fois en huit mois, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 178, dans POUGENS. || Saigner jusqu'au blanc, à blanc, tirer une telle quantité de sang, que le patient devienne blanc. || Absolument. Il saigne bien. Sache, mon ami, qu'il ne faut que saigner et faire boire de l'eau chaude; voilà le secret de guérir toutes les maladies du monde, LESAGE, *Gil Bl.* II, 3. Ils [les Taïtiens] ont l'usage de saigner; mais ce n'est ni au bras ni au pied; un taoua, c'est-à-dire un médecin ou prêtre inférieur, frappe avec un bois tranchant sur le crâne du malade; il ouvre par ce moyen la veine que nous nommons sagittale; et, lorsqu'il en a coulé suffisamment de sang, il ceint la tête d'un bandeau qui assujettit l'ouverture, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 111. || 4° Tuer, égorger un animal. Saigner un porc. || Par extension. Saigner quelqu'un, lui donner un coup d'épée, le tuer d'un coup d'épée. Monsieur, je veux toucher mes quatre cents pistoles, Ou, cadédis, je veux le saigner à l'instant, REGNARD, *le Bal*, 14. || Saigner la viande, la purger du sang grossier. On n'a pas assez saigné cette viande. || 5° Fig. Exiger, tirer de quelqu'un, plus qu'il ne croyait payer. Autrefois le gouvernement saignait de temps en temps les traitants. || 6° Par analogie. Saigner un fossé, un marais, en faire écouler l'eau par des rigoles. Les nouvelles de Zutphen étaient ce matin, qu'il y avait deux logements de quarante hommes chacun sur la contrescarpe, qu'on saignait le fossé, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 194. Il y eut un autre prodige [au siége de Leyde en 1575], c'est que les assiégeants [les Espagnols] osèrent continuer le siége et entreprendre de saigner cette vaste inondation [pratiquée par les Hollandais], VOLT. *Mœurs*, 164. || Saigner une rivière, détourner une partie de son cours. || 7° Terme d'artillerie. Saigner une gargousse, en retirer de la poudre. || 8° Se saigner, *v. réfl.* Être saigné. Le porc se saigne d'une manière très-cruelle. || 9° Fig. Se saigner, donner jusqu'au point de se gêner,

faire un sacrifice d'argent. Cet homme se saigne pour ses enfants. Mais, Frosine, as-tu entretenu la mère touchant le bien qu'elle peut donner à sa fille? lui as-tu dit qu'il fallait qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fît quelque effort, qu'elle se saignât pour une occasion comme celle-ci? MOL. *l'Av.* II, 6. Pour les frères jésuites, on n'estime pas qu'ils doivent se saigner en cette occasion, attendu que la France va être incessamment purgée desdits frères, VOLT. *Facéties, Gaz. de Londres.*

— REM. Des grammairiens ont recommandé de dire saigner au nez pour exprimer l'écoulement du sang par le nez, et saigner du nez pour lâcher pied, reculer. Mais saigner au nez est une invention de ces grammairiens; saigner au nez ne se trouve nulle part, ni au propre, ni au figuré. Quant à l'origine de la locution, on a dit qu'elle provenait de la peste noire du XIVe siècle, où les saignements étaient de mauvais augure. Mais cela ne s'appuie ni sur la tradition ni sur le sens. L'interprétation en est donnée par un passage de Lanoue cité dans l'historique : saigner du nez est une excuse pour ne pas agir, pour ne pas marcher à l'instant même, et cela a été dit figurément pour les cas où un homme recule devant une difficulté ou un péril. On dit aussi : le nez lui saigne, et cela s'explique par l'émotion vive qui cause un saignement; voyez le passage d'Amyot, cité après Lanoue.

— HIST. XIe s. Tant ad seinet [que] li oil [les yeux] li sunt trublet, *Ch. de Rol.* CXLVII. || XIIe s. Iloc [il] se fait ventouser et segner, *Ronc* p. 159. || XIIIe s. Si [elle] saignoit com ce fust perceüre de clou, *Berte*, XXXII. Vous le m'afierés tout sour vostre loi, et ferés plus, car nous nous sainerons tout ensamble, et buvera li uns del sant à l'autre, *Chr. de Rains*, p. 23. Li cervoisier de Paris qui ont soixante ans de age, et cil qui sont malade, cil qui sont sainnié, se il n'ont esté semons ains qu'il se firent sainier.... sont quite du gueit...., *Liv. des mét.* 31. Se cil qui est batus saine par le nez por le [la] bature, par tel sanc l'amende ne croist de riens, BEAUM. XXX, 17. || XVIe s. Le pape.... ne voulant aucunement contribuer du sien.... s'avisa d'assembler les plus notables bourgeois.... pour leur representer le peril dont ils ne se pouvoient garantir qu'en se saignant tous, *Mém. sur du Guescl.* ch. 16. Les autres qui n'ont gueres envie de mordre (qui feignent seigner du nez, avoir une estriviere rompue, ou leur cheval desferré), demeurent derriere, LANOUE, 291. Il receut force injures et reproche que le nez lui saignoit, D'AUB. *Hist.* I, 233. La teste luy tourna, par maniere de dire, et le nez luy saigna quand il vint à considerer la grandeur du peril, AMYOT, *Pélop.* 14. Quand ils sceurent que mondict sieur le mareschal y estoit, le cueur, non pas le nez leur saigna, et se retirerent.... CARLOIX, IX, 43. Il fut deux jours sans cesser de saigner par le nez, PARÉ, XXIV, 28. Les bonnes gens de village appellent saigner la terre, quand on la remue hors temps, O. DE SERRES, 87. Saint Paul et sainte Barbe, pource qu'ils estoient vierges, ne saignerent que du lait quand on leur coupa la teste, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 546, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sang*; picard, *sainer, saner*; wallon, *saini, sôné*; prov. *sangnar, sancnar, sagnar*; espagn. et portug. *sangrar*; ital. *sanguinare.*

SAIGNEUR (sè-gneur), *s. m.* Terme familier. Médecin qui a l'habitude d'ordonner la saignée.

— ÉTYM. *Saigner*; provenç. *sannador.*

SAIGNEUX, EUSE (sè-gneû, gneû-z'), *adj.* Sanglant, taché de sang. Un mouchoir tout saigneux. Il a le nez saigneux. Sept ou huit de ces chiens d'Orient, maigres, saigneux, efflanqués, TH. GAUTIER, *Journ. officiel, Feuill.* 19 mai 1870 || Bout saigneux de veau, de mouton, le cou d'un veau ou d'un mouton tel qu'on le vend à la boucherie. || Absolument. Bout saigneux, le cou d'un mouton.

— HIST. XVIe s. Vous appliquerés, sur les rougeurs du visage, des pieces deliées et minces de la chair saigneuse de col de bœuf, O. DE SERRES, 966. Les soies du dos qu'on leur arrachera [aux porcs], aians saigneuses les racines, vous feront comme voir à l'œil la maladie estre ja arrivée, ID 989.

— ÉTYM. *Sang*; provenç. *sancnos, sanguinos*; espagn. et ital. *sanguinoso.*

SAILLANT, ANTE (sa-llan, llan-t', *ll* mouillées, et non sa-yan), *adj.* || 1° Qui saute; sens propre conservé seulement dans le langage du blason : Qui est en pieds, en parlant d'une chèvre, d'un mouton, d'un bélier. || 2° Qui avance, qui sort en dehors. Une corniche saillante. La taille libre et les jeunes trésors S'arrondissant, saillants sur un beau corps, Du temps d'aimer annoncent la naissance, MALFIL. *Narcisse*, ch. I. || Angles saillants, dans un polygone, ceux dont la pointe est en dehors, par opposition aux angles rentrants dont la pointe est en dedans. Les angles saillants d'une montagne à l'occident répondent aux angles rentrants d'une montagne à l'orient, VOLT. *Singul.* 11. || Terme de fortification. Angle saillant, celui dont la pointe est tournée vers la campagne, par opposition à l'angle rentrant qui est celui dont la pointe regarde la place. || *S. m.* En termes de fortification, un saillant, le sommet d'un angle saillant. Le saillant d'un bastion, d'une demi-lune. || 3° Fig. Qui est en évidence, qui attire l'attention. Rendre la vertu aimable et le vice odieux, le ridicule saillant, voilà le projet de tout honnête homme qui prend la plume, le pinceau ou le ciseau, DIDER. *Essai sur la peint.* 5. Qui est-ce qui a plus de pensées remarquables, qui est-ce qui a plus écrit par lignes saillantes que la Bruyère et la Rochefoucauld? ID. *Claude et Nér.* II, 10. || 4° Fig. Vif, brillant, remarquable. Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants, BUFF *Disc. de récep.* M. l'abbé le Batteux, directeur [de l'Académie française], a ouvert la séance par une harangue à ce monarque [le roi de Danemark].... le fond ni la forme n'avaient rien de saillant, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. IV, p. 160. || *S. m.* Cet homme a du saillant dans l'esprit, *Disc. fam. du café*, dans DESFONTAINES.

SAILLI, IE (sa-lli, llie, *ll* mouillées), *part. passé* de saillir. Une vache saillie par un taureau.

SAILLIE (sa-llie, *ll* mouillées, et non sa-yie), *s. f.* || 1° Mouvement qui se fait par sauts, par élans. Ce jet d'eau ne vient que par saillies. Un animal qui marche par bonds et par saillies. Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices, BOSS. *Louis de Bourbon.* || Fig. Le style de ces cantiques [de David] hardi, extraordinaire, naturel toutefois, en ce qu'il est propre à représenter la nature dans ses transports, qui marche, par cette raison, par de vives et impétueuses saillies, BOSS. *Hist.* II, 3. La même doctrine que dans le *Cantique* [livre des quiétistes] est établie dans le *Moyen court*; et la différence qui se trouve entre ces deux livres, c'est que le *Cantique* va plus par saillies, et que l'autre va plus par principes, ID. *Ét. d'orais.* III, 16. || 2° Fig. Il se dit des mouvements de l'âme, du caractère, de la passion, etc. comparés aux saillies d'un animal. Il n'est pas question ici de saillie, tout dépend de la conduite, VAUGEL. *Q. C.* VII, 4. Le fond de l'esprit du parlement est la paix; et vous pouvez avoir observé qu'il ne s'en éloigne jamais que par saillies, RETZ, *Mém.* t. I, liv. III, p. 142, dans POUGENS. Jeunes gens, vous vous glorifiez dans votre force, et, par vos vives saillies et vos fougues impétueuses, vous voulez tout emporter, BOSS. *Concupisc.* 31. Je n'ai rien trouvé à redire aux pieuses saillies de votre billet, ID. *Lett. Corn.* 12. Qu'il vienne à leur proposer des moyens pour humilier leur esprit hautain, pour adoucir leur humeur aigre, pour modérer leurs saillies trop promptes.... BOURDAL. *Pens.* t. I, p. 373. Elle [Mme de Montausier, la mère] réprima [chez son fils] par une sage sévérité les premières vivacités de son esprit et les saillies naturelles d'une fierté encore naissante, FLÉCH. *Duc de Mont.* Croyez-vous qu'un grand peintre travaille assidûment depuis le matin jusqu'au soir...? non.... il faut que tout se fasse irrégulièrement et par saillies, suivant que son goût le mène et que son esprit l'excite, FÉN. *Tél.* XXII. Les grandes qualités du prince de Conti ne se bornaient pas à quelques actions louables, mais rares, qui sont plutôt des saillies que des vertus, MASS. *Orais. fun. Conti.* On admira bien plus que ses concerts D'un tel amour la bizarre saillie [Orphée descendant aux enfers pour sa femme], J. B. ROUSS. *Épigr.* II, 4. Alexandre, dans la rapidité de ses actions, dans le feu de ses passions même, avait, si j'ose me servir de ce terme, une saillie de raison qui le conduisait, MONTESQ. *Esp.* X, 13. Parlant sans suite et par saillies, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 6. || 3° Fig. Trait d'esprit brillant et imprévu. Rose, secrétaire du cabinet du roi, avait des saillies et des réparties admirables, ST-SIM. 85, 108. Je ne sais ce que c'est, mais tout se tourne contre moi.... j'avais préparé quelques saillies pour relever mon discours; jamais on n'a voulu souffrir que je les fisse venir, MONTESQ. *Lett. pers.* 54. Martyr de sa justesse, il [un géomètre] était offensé d'une saillie comme une vue délicate est offensée par une lumière trop vive, ID. *ib.* 128. C'est là qu'avec grâce on allie Le vrai savoir à l'enjouement, Et la justesse à la saillie, VOLT. *Temple du Goût.* Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillies, ID. *Louis XIV*, 28. Il est singulier qu'un homme [Montesquieu] qui écrit sur les lois dise dans sa préface qu'on ne trouvera point de saillies dans son ouvrage; et il est encore plus étrange que son livre soit un recueil de saillies, ID. *Dial.* XXIV, 1. Le mot de saillie vient de sauter : avoir des saillies c'est passer sans gradation d'une idée à une autre qui peut s'y allier, VAUVEN. *Saillie.* Ces saillies vives, ces traits légers, ce badinage élégant, qui sont l'âme aujourd'hui de nos fêtes de tous les jours, furent constamment inconnus aux peuples jadis les plus polis et les mieux instruits de la terre, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* I, III, 3. Comme il se penchait sur son lit [de Mme de Pompadour] pour lui baiser la main, le roi parut : Ah! madame, s'écria Crébillon, le roi nous a surpris; je suis perdu. Cette saillie d'un vieillard de quatre-vingts ans plut au roi, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 4° Éminence à la surface de certains objets. M. de Monaco avait un gros ventre en pointe qui faisait peur, tant il avançait en saillie, ST-SIM. 44, 2. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie; ce qui fait paraître l'œil enfoncé, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 106. Sur une saillie de ce rocher j'observai deux figures que l'art n'aurait pas mieux placées pour l'effet, DIDER. *Œuv.* t. XIV, p. 175, dans POUGENS. Il y porta la main [sur un tableau], et fut bien étonné de n'y rencontrer qu'un plan uni et sans aucune saillie, ID. *Lett. sur les aveug.* || Fig. Pour peu qu'on voie les choses avec une certaine étendue, les saillies s'évanouissent; elles ne naissent d'ordinaire que parce que l'esprit se jette tout d'un côté, et abandonne tous les autres, MONTESQ. *Esp. Préface.* || 5° Terme d'architecture. Avance formée par une corniche, un balcon, etc. ou une partie de l'édifice sur une autre, dite aussi et plus exactement par les architectes projecture. Ce balcon n'a pas assez de saillie. Une aile en saillie. Il [Salomon] fit tailler des chérubins, des palmes et d'autres ornements avec beaucoup de saillie, SACI, *Bible, Rois*, III, VI, 35. Une espèce de petit balcon vers le haut, en saillie et soutenu en dessous par deux chevrons et deux poutres debout, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* p. 360, dans POUGENS. Ce qui est riche en architecture, c'est le mélange harmonieux des formes, des saillies et des contours, c'est une symétrie en grand, mêlée de variété, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 347. On ne peut avoir des vues droites ou fenêtres d'aspect, ni balcons, ou autres semblables saillies sur l'héritage clos ou non clos de son voisin, s'il n'y a 2^{m},19 [six pieds] de distance entre le mur où on les pratique et ledit héritage, *Code Nap.* art. 678. || 6° Terme de peinture. Relief apparent des objets représentés sur un tableau. Cette figure a peu de saillie. || 7° Action d'une bête qui saillit une femelle; accouplement.

— HIST. XIIIe s. Li Grieu [les Grecs] leur faisoient si sovent saillies, que ils ne les laissoient reposer, VILLEH. LXXV. Li bons dus de Buillon fu en la praerie, El val où il gaitoit por la gent de Persie, Que il ne facent à l'ost aus crestiens saillie, *Ch. d'Ant.* VI, 808. Dius fist la fortereće double [les dents et les lèvres], Pour çou c'on ne mente ne double, Et c'on ne die de saillie Parole qui soit soursaillie, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 66. || XVe s. Cil faisoit mainte saillie et mainte envaïe sur ceux de Cambray, FROISS. I, I, 99. || XVIe s. Le patient se doibt, à saillies et divers temps, essayer.... MONT. I, 97. Les saillies poetiques qui ravissent leur autheur hors de soy, ID. I, 131. Si c'estoit une habitude de vertu et non une saillie, ID. I, 7. Quant à ces saillies stoïques.... ID. I, 22. Il feit encores une autre ordonnance, par laquelle il limita les saillies des dames aux champs, AMYOT, *Solon*, 41. Faisant demolir et abatre toutes les saillies des edifices privez qui s'avançoient sur les rues et places publiques, ID. *Caton*, 38. Voilà comme Paris fut reduit; mais je vous supplie me permettre de faire icy une saillie [digression].... PASQUIER, *Recherches*, VI, p. 470, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Saillir*; Berry, *saillie*, sortie : *à la saillie de la messe*; provenç. *salhia.*

SAILLIR (sa-llir; *ll* mouillées, et non sa-yir), je saillis, tu saillis, il saillit, nous saillissons, vous saillissez, ils saillissent; je saillissais; j'ai sailli; je saillis, nous saillîmes; je saillirai; je saillirais;

que je saillisse, qu'il saillît; saillissant, sailli, *v. n.* || **1°** Sortir avec impétuosité, en parlant d'un liquide. Quand Moïse frappa le rocher, il en saillit une source d'eau. Saillir s'emploie au participe sailli, et quelquefois aux troisièmes personnes : les eaux saillissent, CONDIL. *Gramm. Œuv.* t. V, p. 373. || En ce sens, on dit aujourd'hui plutôt jaillir. || **2°** *V. a.* Il se dit en parlant de quelques animaux qu'on accouple (conjugué comme le précédent). Quand un taureau saillit une vache. L'étalon saillissait la jument. L'écuyer de Darius fit aller et venir le cheval au long de cette cavale.... et enfin lui permit de saillir la cavale, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.* || **3°** *V. n.* Être en saillie, s'avancer au dehors, déborder. Dans ce sens il se conjugue ainsi : il saille, ils saillent; il saillait, ils saillaient; il saillit, ils saillirent; il saillera, ils sailleront; il saillerait, ils sailleraient; qu'il saille, qu'ils saillent; qu'il saillît, qu'ils saillissent; saillant, sailli, ie. Ce balcon saille de trois pieds sur le mur. Le bras du Jupiter foudroyant d'Apelle saillait hors de la toile, menaçait l'impie, DIDER. *Essai sur la peint.* 3. || Avoir beaucoup de relief. Les premiers plans ne saillent pas assez dans ce tableau. || Faire saillir, représenter en relief. || **4°** Terme de marine. Saille ! saille, oh ! cri d'excitation et d'encouragement, pour faire agir plusieurs hommes simultanément. || C'est l'impératif archaïque du verbe saillir dans le sens de sauter, s'avancer. || On dit aussi : saille la bouline, dans le commandement qu'on fait aux matelots qui vont roidir avec force une bouline.

— HIST. XIe s. Parmi la buche en salt fors li cler sans, *Ch. de Rol.* CXXXII. || XIIe s. De plene terre [il] est sailliz en l'arzon, *Ronc.* p. 62. Demain les ferai pendre [les messagers] par dessus cest rivage, Ou saillir de la tour du plus hautain estage, *Sax.* XXVI. Si tost cum li ber fu sur un cheval sailluz, *Th. le mart.* 47. Micol.... vit le rei saillant [sautant] et juant devant nostre Seignur, *Rois*, 141. || XIIIe s. Et quant nos François les virent venir, si saillirent as armes de toutes parts, VILLEH. LXXX. L'en doit bien reculer pour le plus loin saillir, *Berte*, XIII. Cuidiés que dame à cuer vaillant Aint [aime] ung garçon fol et saillant Qui s'en ira par nuit resver.... *la Rose*, 7776. || XVe s. Si l'eschauffa tellement que le coursier, outre sa volonté, l'emporta; si que, à saillir un fossé, le coursier trebucha et rompit à son maistre le col, FROISS. I, I, 325. Je ne sçay de quel pié saillir, CH. D'ORL. *Chanson*, 43. Au saillir de mon enfance, COMM. I, 1. Leur pere.... estoit de la maison de Sainct-Severin, sailly d'une fille bastarde, ID. VII, 2. || XVIe s. Du sacré costé de Jesus Christ pendant en la croix, est sailli sang et eau, CALV. *Instit.* 1044. J'ay ung reume sy grant, que je n'en ouse saillir de la chambre, MARG. *Lett.* 57. Comme Pallas saillit de la teste de son pere pour se communiquer au monde, MONT. II, 288. Leur hantise avec les femelles n'est jamais profitable, que lorsqu'ils les saillent, O. DE SERRES, 306.

— ÉTYM. Berry, *saillir*, sortir : *je n'ai pas sailli de la journée*; provenç. *salir, salhir, sallir*; esp. *salir*; portug. *sahir*; ital. *salire*; du lat. *salire*, sauter; grec, ἅλλομαι; radical sanscr. *sar*, aller, couler. Le français et le provençal viennent du bas-latin *sallire*, qu'on trouve dans la Loi salique, et qui est altéré de *salire*. L'ancienne conjugaison était : *je saul, tu saus, il saut*, parfaitement régulière, puisque ces formes représentent *sálio, sális, sálit*. La conjugaison moderne s'est égarée entre le souvenir de l'ancienne conjugaison qui lui a donné *saille* et *saillant*, et la tendance à le confondre avec un verbe inchoatif en *ir* qui lui a donné : *je saillis, tu saillis, saillissant*.

SAIN, AINE (sin, sè-n'), *adj.* || **1°** Qui est de bonne constitution, d'une constitution qui n'est lésée en rien. Je crois que vous n'êtes pas sain; Vous avez le visage blême, RÉGNIER, *Contre un amoureux transi.* Quoique je n'aie point dormi (chose de considération) depuis trois mois, je suis ici arrivé plus fort et plus sain que jamais, VOIT. *Lett.* 42. Mais à quoi sert Bacchus, qu'à causer des querelles, Affaiblir les plus sains, enlaidir les plus belles? LA FONT. *Filles de Min.* Qu'ils [les médecins] règlent ceux qui sont malades, Sans vouloir gouverner les gens qui sont bien sains, MOL. *Amph.* II, 3. Je viens, dit Jésus-Christ, comme un voleur; il a fait selon sa parole : il est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, BOSS. *Mar.-Thér.* Des hommes si endurcis étaient ordinairement sains, MONTESQ. *Rom.* 2. || Familièrement. Sain comme une cloche, très-sain, très-bien portant, intact. || Substantivement. Que le malade au sain présente le remède.... MOL. *Dép.* II, 8. Tout est sain aux sains, comme vous dites, SÉV. 598. Admirez les plantes qui naissent de la terre; elles fournissent des aliments aux sains et des remèdes aux malades, FÉN. *Exist.* I, 12. || Les maquignons disent qu'un animal est sain et net, quand il est exempt de vices rédhibitoires. || **2°** En parlant des parties du corps. Qui est en bon état, qui n'éprouve aucune altération. Ce cheval a les jambes saines. || **3°** Il se dit des fruits, des plantes et du bois. Voilà des poires encore fort saines pour la saison. Un arbre sain. Le bois de cette charpente est fort sain. || Par extension. Les fondements de cet édifice ont été trouvés fort sains. || **4°** Fig. Il se dit de la santé de l'âme, de l'esprit. Une tête saine. Ce vieillard, malgré l'âge, a le jugement sain. Son esprit toujours sain ne fut point altéré, ROTROU, *Herc. m.* V, 1. Nulle créature n'est heureuse, si elle n'est saine ; et c'est la même chose à l'égard de l'âme : qu'elle soit heureuse et qu'elle soit saine, BOSS. *Sermons, Providence*, 2. || Il se dit, dans le même sens, des opinions, des idées, etc. Je connus alors que vous aviez de si saines opinions de tout ce qui a accoutumé de tromper les hommes, que les choses qu'ils considéraient le plus étaient celles que vous estimiez le moins, VOIT. *Lett.* 34. Suis, suis dorénavant de plus saines raisons, CORN. *Pl. Roy.* IV, 8. La règle de la vraie et saine politique, ID. *Nicom.* II, 1. Et faire, par des choix judicieux et sains, Tomber le ministère en de fidèles mains, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. Les étoiles, dit-il [Aristote].... sont la cause de la chaleur et de la lumière sur la terre, en frottant l'air avec rapidité.... ce n'est pas là, comme vous voyez, une physique bien saine, VOLT. *Dial.* XXIX, 6. || La saine raison, la droite raison. || La saine critique, la critique judicieuse. || Saine doctrine, doctrine conforme à la morale, à la raison, au bon goût. Sur ce grand sacrement de l'indissoluble union de Jésus-Christ avec son Église, les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé et parmi les magistrats intelligents, que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclésiastiques et théologiens, BOSS. *le Tellier.* || Particulièrement. Saine doctrine, celle qui est orthodoxe et conforme aux décisions de l'Église. Il n'y a nul doute que l'opinion ne soit très-saine, BOSS. *Lett.* 149. || **5°** Qui contribue à la santé. Les lieux marécageux ne sont pas sains. L'exercice est sain. Plus de larmes, je vous en conjure; elles ne vous sont pas si saines qu'à moi, SÉV. *à Mme de Grignan*, 18 févr. 1671. Là, sans s'assujettir aux dogmes du Broussain [fameux dans l'art de la bonne chère], Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain, BOIL. *Ép.* VI. Qu'il trouve de saveur aux mets simples et sains Qu'une épouse attentive apprêta de ses mains! ST-LAMB. *Sais.* II. || Fig. Le pain de la charité est plus sain que celui de la prostitution, CHATEAUBR. *Génie*, IV, III, 6. || Cette année les maladies ne sont pas saines, se dit en se moquant de ceux qui s'efforcent de prouver une chose manifeste. || **6°** Sain et sauf, sans accident, sans blessures, sans dommage, en parlant des personnes et des choses. Revenir sain et sauf. Ils sont revenus sains et saufs. Ces marchandises sont arrivées saines et sauves. || Au sing. on prononce sin et sauf, sans lier l'*n*, et au plur. sin-z et saufs, en liant l'*s*. || **7°** Terme de marine. Côte saine, côte dont les abords ne présentent ni écueil, ni bancs, ni roches.

— HIST. XIIe s. Qu'il revenroit [reviendrait] à lui sans detrier [retard], Se il pooit sains et saus repairier, *Bat. d'Alesch.* v. 7768. Dont ewe bele e clere, nete e sane coroit, *Rou*, v. 988. E li reis cumandad à Joab e Abisaï e à Ethaï, qu'il li guardassent sein et saif Absalon, *Rois*, p. 186. Mulz malades [beaucoup de malades] guari de sun relief demaine [par son secours capital]; La fille à un riche humme en devint tute saine, Qui out esté flevrose mainte lunge semaine, *Th. le mart.* 95. || XIIIe s. Se tu as la voix clere et saine, Tu ne dois mie querre essoine [excuse] De chanter, se l'en t'en semont [prie], *la Rose*, 2213. Si est aussi comme s'on me prestoit un ceval de vingt livres, sain de toz membres.... BEAUM. XXXIV, 15. Et demanda les sacremens de sainte esglise, et les ot en sainne pensée et en droit entendement, JOINV. 302. || XIVe s. Sanité est bonne, et dit l'en que un homme est sain, et que la viande est saine, et que la medicine est saine, et tout est bon, ORESME, *Eth.* VI (12). || XVe s. Par le conseil de la plus saine partie de la ville, FROISS. I, I, 302. Il ne fait pas ici trop sain demeurer, ID. II, II, 212. ....Le duc n'eut mie sis devant la forteresse six jours, quand elle lui fut rendue saine et entiere, ID. I, I, 112. || XVIe s. Ce ne peut estre chose douteuse à gens de sain entendement, CALV. *Instit.* 292. Se faire arracher des dents vifves et saines, MONT. I, 308. Ce qui est plaisant n'est pas tousjours nutritif et sain, ID. I, 242. Le vin semble amer au malade et gracieux au sain, ID. II, 352. Les seicheresses sont sans comparaison plus saines, que les humidités continuées par longue succession de temps, PARÉ, IX, 2e *disc.* L'huile que les medecins disent estre très saine au corps humain, AMYOT, *Arist. et Cat. comp.* 6. Une vie et une maison saine et nette s'entretient de peu de chose, ID. *ib.* 8. Il luy prit soudainement une douleur vehemente à sa jambe saine, ID. *Agés.* 45. Qui veut vivre sain Disne peu et soupe moins, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 410. Hardiment parle teste saine, COTGRAVE.

— ÉTYM. Prov. *san*; espagn. *sano*; port. *são*; ital. *sano*; du lat. *sanus*; comparez le grec σάος.

SAINBOIS (sin-boî), *s. m.* || **1°** Un des noms vulgaires du *daphné gnidium*, thymélées, appelé aussi garou. || **2°** Terme de pharmacie. Écorce du garou, employée à faire une pommade à vésicatoire.

— ÉTYM. *Sain*, et *bois*; à cause de l'emploi médical qu'on en fait. Le *sanctum lignum* est le gaïac.

SAINDOUX (sin-doû), *s. m.* Graisse de porc fondue, employée pour les fritures. La graisse des intestins et de l'épiploon, qui est différente du lard, fait le saindoux et le vieux oing, BUFF. *Quadr.* t. I, p. 306.

— ÉTYM. La première partie du mot est l'ancien français *saïn*, graisse (wallon, *sayen, seyen*; prov. *sagin*; espag. *sain*; ital. *saime*), qui vient du bas-latin *sagimen*, altéré du lat. *sagina*, graisse. Quant à *doux*, il paraît être l'adjectif *doux* : le *saindoux* étant une graisse blanche, fondue, sans âpreté ni amertume. D'autres y voient *d'oue* : graisse d'oie; mais rien n'appuie cet interprétation.

SAINEMENT (sè-ne-man), *adv.* || **1°** D'un manière saine. Être logé sainement. Vivez tous sainement et gaiement; il n'y a que cela de bon, VOLT. *Lett. Florian*, 3 avril 1767. || **2°** Fig. D'une manière raisonnable. Parlez plus sainement de vos maux et des miens, CORN. *Hor.* III, 4. M. Scarron, qui juge très-sainement des choses quand il veut bien les considérer sérieusement, MAINTENON, *Lett. à Mme de Palaiseau*, 1654, t. I, p. 23, dans POUGENS. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et la communication de la raison.... VOLT. *Louis XIV, écriv. Dumarsais.*

— HIST. XIIIe s. Et une autre partie s'en embla par terre, qui bien s'en quida aler sainement par Esclavonie, VILLEH. LIV. Et se tu m'entens sainement, *la Rose*, 6901. || XVe s. De ceste navreure ne fut il onques puis guari sainement, FROISS. I, p. 235, dans LACURNE. || XVIe s. Le sainement et gayement vivre, MONT. IV, 151. Un jugement roide et haultain, et qui juge sainement et seurement, ID. IV, 63.

— ÉTYM. *Saine*, et le suffixe *ment*; prov. *sanamens*; espagn. et ital. *sanamente*; port. *samente*.

SAINFOIN (sin-foin), *s. m.* Nom d'un genre de la famille des légumineuses dans lequel on distingue le sainfoin cultivé, dit vulgairement sainfoin et esparcette. *Onobrychis* vient des mots grecs ὄνος, âne, et βρυχῶ, je crie; on dit que le sainfoin fait braire les ânes qui en mangent, TOURNEFORT, *Élém. de botan.* t. II, p. 327, dans POUGENS. Un sillon de vigne qui est le long d'un champ de sainfoin ou de pois est souvent tout perdu de la gelée, lorsque le reste de la vigne est très-sain, BUFF. *Expér. sur les végét.* 4e *mém.* || Le sainfoin d'Espagne, *hedysarum coronarium*, L.

— HIST. XVIe s. L'herbe appellée en France sain-foin, en Italie *herba medica*, en Provence et Languedoc luzerne. De l'excessive louange qu'on a donné à ceste plante, à cause de sa vertu medecinale et engraissante le bestail qui s'en paist, vient ce mot de sain, O. DE SERRES, 270. Les racines pourries par abondance d'eau produiront une luzerne bastarde, que la plus part tient estre le vrai treffle ou triollet des prés : dont à telle occasion le sain-foin est par aucuns appellé grand-trefle, et par autres, foin-de-Bourgongne, pour ce qu'en ceste province-là telle plante a esté cogneue dès long-temps, ID. 274.

— ÉTYM. *Sain*, et *foin*, d'après O. de Serres; ce qui paraît véritable. Cependant Scheler y voit *saint foin*, à cause que les Allemands le nomment *Heilig-heu*; et Cotgrave écrit *sainct-foin*.

SAINT, AINTE (sin, sin-t'), *adj.* || 1° Qui appartient à la religion, qui est dédié à des usages sacrés (sens le plus voisin du sens étymologique, le mot étant le participe de *sancire*, consacrer). La sainte messe. Les églises sont des lieux saints. La sainte hostie. La sainte Bible. L'Écriture sainte. L'extrême-onction, annoncée à ce philosophe chrétien, excite autant sa piété qu'avait fait le saint viatique; les saintes prières des agonisants réveillent sa foi, BOSS. *le Tellier*. Les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Église, et la fréquentation des saints sacrements, ID. *Mar.-Thér.* Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie [lors de l'hérésie et de la révolution d'Angleterre], ID. *Reine d'Anglet.* Venez, de l'huile sainte il faut vous consacrer, RAC. *Ath.* IV, 3. Je l'observais hier [Athalie], et je voyais ses yeux Lancer sur le lieu saint des regards furieux, ID. *ib.* I, 1. Entrez, généreux chefs des familles sacrées, Du ministère saint tour à tour honorées, ID. *ib.* IV, 2. Ne pouvant la sauver, seigneur, j'allais moi-même Répandre sur son front l'eau sainte du baptême, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Le peuple saint, le peuple juif. Du temple, orné partout de festons magnifiques, Le peuple saint en foule inondait les portiques, RAC. *Ath.* I, 1. || La tribu sainte, la tribu de Lévi. Et Dieu n'est plus servi que dans la tribu sainte, RAC. *Ath.* III, 7. || La cité sainte, Jérusalem. Tous chantent de David le fils ressuscité; Baal est en horreur dans la sainte cité, RAC. *Ath.* V, 6. || Fig. La cité sainte, la Jérusalem céleste, le paradis. Qu'ils pleurent, ô mon Dieu, qu'ils frémissent de crainte, Ces malheureux qui de ta cité sainte Ne verront point l'éternelle splendeur, RAC. *Athal.* II, 9. Loin d'ici, monuments de la terre, vous n'approchez point de ces monuments de la cité sainte! CHATEAUBR. *Mart.* III. || Le saint-père, voy. PÈRE, n° 13. || Le saint-siége, voy. SIÉGE. || Le saint-office, voy. OFFICE 1, n° 9. || Le saint-empire romain, ou, absolument, le saint-empire, l'empire d'Allemagne autrefois. || Saint sépulcre, voy. SÉPULCRE. || Les lieux saints, les saints lieux, voy. LIEU 1, n° 3. || Terre sainte, voy. TERRE. || Villes saintes, voy. VILLE. || Semaine sainte, voy. SEMAINE. || L'année sainte, l'année du grand jubilé qui est la dernière année de chaque siècle; et aussi l'année de chaque jubilé, qui arrive de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans. || 2° Qui vit selon la loi de Dieu, qui observe ses commandements. Une âme sainte. Louis XI y est enterré [à Cléry]; on le voit à genoux sur son tombeau.... le bon apôtre de roi fait là le saint homme, et est bien mieux pris que quand le Bourguignon le mena à Liége, LA FONT. *Lett.* VII. Le lendemain [de l'exécution de la Brinvilliers] on cherchait ses os, parce que le peuple disait qu'elle était sainte, SÉV. 297. Nous avons les mêmes amis, nous pensons les mêmes choses: c'est un saint; mais je ne suis pas sainte, voilà le malheur, ID. 7 mars 1685. Comme, dans la gloire éternelle, les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le saint moine Augustin, son disciple [du pape saint Grégoire] et le premier apôtre de la nation anglaise, ID. *Reine d'Anglet.* Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église.... s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes [Judith et Esther] pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis, ID. *ib.* On n'est saint qu'à proportion qu'on est humble, FLÉCH. *Panég. St Fr. de Paule.* Pensez-vous être saint et juste impunément? RAC. *Ath.* I, 1. Ils [les grands] ne seront grands.... qu'autant qu'ils seront saints, MASS. *Petit carême, Grand. de J. C.* || Saint à Dieu, saint à l'égard de Dieu. Il [Jésus-Christ] a été humble, patient, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché, PASC. *Pens.* XVII, 1, édit. HAVET. || Il se dit des choses en un sens analogue. Mener une vie fort sainte. Par la sainte horreur que vous fait l'infamie, Par ce Dieu que j'ignore, et pour qui vous vivez, CORN. *Théod.* III, 3. Et comme tous mes feux n'avaient rien que de saint, L'honneur les alluma, le devoir les éteint, ID. *Héracl.* III, 1. Là [chez les oratoriens] une sainte liberté fait un saint engagement; on obéit sans dépendre, on gouverne sans commander, BOSS. *Bourgoing.* Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe, c'est que les sens nous enchantent, ID. *Duch. d'Orl.* || 3° Il se dit des esprits bienheureux et des créatures les plus parfaites. La sainte Vierge. Les saints martyrs. Les saints patriarches. Les apôtres saint Pierre et saint Paul. Les saints Pères. Ange saint, qui présidiez à l'oraison de cette sainte princesse, BOSS. *Mar.-Thér.* Il fut enterré à Milan; on grava sur son tombeau: Ci-gît Bernard de sainte mémoire; il semble que le nom de saint en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique, VOLT. *Mœurs*, 23. || Par abréviation on écrit: S. Jean ou St Jean, Ste Geneviève, les SS. Pères, etc. || La sainte Famille, voy. FAMILLE, n° 4. || Fig. Découvrir saint Pierre pour couvrir saint Paul, remédier à un inconvénient par un autre. || Fig. La prison de saint Crépin, voy. CRÉPIN. || Saint Roch, voy. ROCH. || Fig. et par plaisanterie. Sainte liberté, l'absence de toute contrainte, de toute gêne. Ma belle-fille vous fait ses compliments; elle a bien du soin de moi, sans contrainte, et toujours sainte liberté, SÉV. 26 juin 1689. || Par imitation, saint s'est dit de personnages soit païens, soit autres, dont on voulait relever le haut caractère. Je trouve qu'on a eu raison de reprendre Érasme d'avoir osé écrire dans un de ses dialogues, qu'autant de fois qu'il lisait la belle fin de Socrate, il avait bien de la peine à s'empêcher de dire: ô saint Socrate, priez Dieu pour nous, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Socrate.* Adressons nos communes prières à saint Zénon, saint Épicure, saint Marc-Antonin, saint Épictète, saint Bayle et tous les saints de notre paradis, VOLT. *Lett. Marmontel*, 21 mai 1764. J'aime fort sainte Geneviève; mais je voudrais qu'on bâtît une belle salle pour saint Racine, saint Corneille et saint Molière, ID. *Lett. de la Lande*, 19 déc. 1774. || 4° Souverainement pur; il ne se dit en ce sens que de Dieu. La sainte Trinité. L'Esprit-Saint. Le Saint-Esprit. Avec le saint nom de Dieu et avec le nom de la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, BOSS. *Mar.-Thér.* || L'ordre du Saint-Esprit, voy. ESPRIT, n° 4. || Un Saint-Esprit, l'insigne de cet ordre. Il veut vous envoyer votre cordon bleu avec deux Saint-Esprit, SÉV. 491. La reine ne put résoudre M. de Metz à porter un Saint-Esprit sur sa soutanelle comme les autres, ST-SIM. 46, 27. || 5° Digne d'un grand respect, qui ne peut être violé sans une sorte d'impiété. L'auguste et saint ministère de la justice, BOSS. *le Tellier.* D'ailleurs vous le savez, en bannissant ses rois, Rome à ce nom, si noble et si saint autrefois, Attacha pour jamais une haine puissante, RAC. *Bérén.* II, 2. Et ne connais-tu pas l'implacable Agrippine? Mon amour inquiet déjà se l'imagine Qui m'amène Octavie, et d'un œil enflammé Atteste les saints droits d'un nœud qu'elle a formé, ID. *Brit.* II, 2. La plus sainte des lois, ah! c'est de vous sauver, ID. *Bajaz.* II, 3. Ma fille.... ce nom seul, dont les droits sont si saints, ID. *Iphig.* I, 1. || 6° *S. m.* et *f.* Un saint, une sainte, personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté. Ces faux saints ne servent pas Jésus-Christ, mais ils se servent de lui; ils sollicitent leurs affaires en son nom, et recommandent sa cause bien que ce soit leur procès, BALZ. *Lett.* II, liv. VI. ....On nous ruine en fêtes; L'une fait tort à l'autre, et monsieur le curé De quelque nouveau saint charge toujours son prône, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles, PASC. *Pens.* XVII, 1, éd. HAVET. La vie ordinaire des hommes est semblable à celle des saints: ils recherchent tous leur satisfaction, et ne diffèrent qu'en l'objet où ils la placent, ID. *ib.* XV, 2. Pour faire d'un homme un saint, il faut bien que ce soit la grâce; et qui en doute ne sait ce que c'est que saint et qu'homme, ID. *ib.* XXIV, 74. Au lieu qu'en parlant des choses humaines on dit qu'il faut les connaître avant que de les aimer, les saints, au contraire, disent en parlant des choses divines, qu'il faut les aimer pour les connaître, ID. *Géomét.* II. Est-il possible que vous [protestants] croyiez que nous invoquions es saints comme Dieu, et n'avons-nous pas dit assez haut et assez clair que nous ne les appelions à notre secours que comme nos conserviteurs? BOSS. *Proj. de réun. des protest. Lett.* IX. L'Église aura toujours des saints, et la charité n'y mourra jamais, ID. 1re *instr. past.* 7. Il y a cette différence à remarquer entre le ciel et la terre: la terre fait les saints, mais elle ne fait pas les bienheureux, et, au contraire, le ciel fait les bienheureux, mais il ne fait pas les saints, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 102. Suivant la remarque de saint Augustin, un saint n'est saint que pour lui-même, ID. *ib.* t. II, p. 476. Je le vois bien, tu vas épouser une sainte, BOIL. *Sat.* X. ....Dieu ne vous a pas choisie Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie, Ni pour charmer les yeux des profanes humains; Pour un plus noble usage il réserve ses saints, RAC. *Esth.* I, 3. Souvenez-vous que les saints ont été dans tous les siècles des hommes singuliers, MASS. *Carême, Pet. nombre des élus.* || La communion des saints, la communication mutuelle de biens spirituels entre tous les membres de l'Église, sur la terre, au purgatoire, au ciel. || Par extension. Un des saints du paganisme, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 2. || Dans un sens analogue. Sénèque était le saint de Diderot. || Les saints de glace, saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais, dont les fêtes tombent au 11, 12 et 13 mai, jours auxquels, dans le centre de la France et de l'Allemagne, il se fait souvent sentir des froids insolites. || C'est un pauvre saint, c'est un saint qui ne guérit de rien, se dit d'un homme qui a peu de crédit. || C'est un petit saint de bois, se dit d'un hypocrite. || C'est un saint qu'on ne chôme plus, se dit en parlant d'une personne qui n'a plus d'influence, de crédit. L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus, RÉGNIER, XIII. || Familièrement. De petits saints, des personnes qui affectent l'apparence de sainteté. Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins, Au dire de chacun étaient de petits saints, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Le chat et le renard, comme beaux petits saints, S'en allaient en pèlerinage, ID. *ib.* IX, 14. || Le saint du jour, se dit d'un homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu. || Il ne sait à quel saint se vouer, voy. VOUER. || Prêcher pour son saint, louer, vanter une chose, une personne en vue de son intérêt personnel. || Mal de saint, l'épilepsie; on dit aussi mal Saint-Jean. Si c'était mal de saint ou de fièvre quartaine, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Feu Saint-Antoine, voy. feu 1, n° 37. || Ile des saints, l'Irlande. || Les saints, noms que se donnaient les puritains durant la révolution d'Angleterre et sous Cromwell. || Saints du dernier jour, titre que se donnent les mormons, sectaires américains. || 7° Chez les Juifs, le saint, l'espace qui était avant le saint des saints. Le voile séparera le saint d'avec le saint des saints, SACI, *Bible, Exode*, XXVI, 33. || Le saint des saints, la partie la plus profonde et la plus sacrée du tabernacle, et ensuite du temple de Salomon, celle où l'arche était renfermée. || Fig. L'homme n'habite que dans les parois les plus extérieures de ce temple où il adore le grand Être; il ne lui est point permis de pénétrer dans le sanctuaire, bien moins encore dans le saint des saints, BONNET, *Paling.* XII, 8. || 8° Le Saint des saints, Dieu. Avoir une dévotion pure et solide pour celle qui a été la mère du Saint des saints, BOURDAL. *Instr. Octave de l'Assompt. Exhort.* t. II, p. 304. Dieu, qui est le Saint des saints, n'est avec les pécheurs et les impies que par la nécessité de son être, ID. 5e *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 223. Jésus-Christ sera grand, parce qu'il sera le Saint et le fils de Dieu, MASS. *Pet. carême, Grand. de J. C.* || 9° Saint se joint par un trait d'union avec les noms de saint, et signifie le jour où l'on célèbre la fête du saint; il est féminin. La Saint-Jean, la Saint-Pierre, etc. || Les herbes de la Saint-Jean, voy. HERBE, n° 1. || L'église Saint-Germain, l'église Saint-Gervais, et, absolument, au masculin, Saint-Germain, Saint-Gervais, l'église qui est sous l'invocation de saint Germain, de saint Gervais. Aller entendre la messe à Saint-Gervais. || On remarquera qu'alors on écrit Saint avec une majuscule, la Saint-Jean, tandis que, quand on nomme le saint, on ne met ni majuscule ni trait d'union, saint Jean. || Quand ces noms deviennent noms de localité ou autres, on les écrit comme pour la fête, c'est-à-dire avec un trait d'union et une majuscule à Saint. La ville de Saint-Germain. La prison de Sainte-Pélagie. La croix de Saint-André. L'ordre de Saint-Lazare. La rue Saint-Honoré. Le faubourg Saint-Jacques. La porte Saint-Antoine. || 10° Un saint Augustin, un saint Jérôme, etc. les œuvres de saint Augustin, de saint Jérôme, etc. || Proverbes. A chaque saint sa chandelle, pour s'assurer du succès d'une affaire il faut se rendre favorable chacun de ceux de qui elle dépend. || Comme on connaît les saints on les honore, on traite un homme suivant son mérite, son crédit. || Selon le saint l'encens, il faut proportionner l'hommage au mérite, à la dignité. || Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints, il vaut mieux s'adresser au maître qu'à ses subalternes quand on veut obtenir quelque grâce. Sire, il y a dans tous les pays chrétiens un vieux proverbe qui dit: Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints; et je le crois plus vrai en Espagne que partout ailleurs, C. DELAV. *D. Juan*, V, 2.

— HIST. XI^e s. Vus le suirez à feste Saint Michel, *Ch. de Rol.* III. Plus valt [vaut] Mahum que seint Pere de Rume, *ib.* LXXII. Ne croit en Deu le fil sancte Marie, *ib.* CXII. Quant Carles oit [ouït] la sainte voiz del angle, *ib.* CCLXIV. Ne place Deu ne ses seinz ne ses angles, *ib.* CCLXX. || XIII^e s. Et que pourront dire li ennemi Là où li saint trembleront de doutance Devant celui qui onques ne menti? QUESNES, *Romancero*, p. 96. Je sui cil qui trop se plaint; El mont [monde] n'a si caitif [chétif] saint, Fors moi, qui se [sa] feste n'ait, *Anc. poës. Vatic.* n° 1490, f° 172, dans LACURNE. Moult erent [ils étaient] bone gent et de très sainte vie, *Berte*, LX. Par trestoz les sainz que l'en prie, Vos ressemblez le chien qui crie Ainz que la pierre soit cheüe, *Ren.* 1434. Li lieu saint, si sont cil qui sont dedié et establi por fere le service nostre Seigneur, BEAUM. XI, 14. Les voisines de la mere dudit enfant [malade] li distrent : nos avons bons sains en nostre eglise de Saint Denis ; portez vostre enfant au tombel du benoiet saint Loys, *Miracles St Loys*, p. 149. Que il deust porter Mabilete [une enfant malade] au tombel du benoiet saint Loys.... que les sainz vouloient bien que l'en feist aucune chose pour eus.... *ib.* p. 166. || XV^e s. Tendre vous fault la main aux sains ; Tendez. — Voulentiers, beau compains. — Or jurez le saint sacrement, Vostre foy, vo baptisement, Tous les sains et toutes les saintes, Sans penser à paroles faintes, E. DESCH. *Poésies mss.* f°. 374. Et par sa trez-saintime grace, Li plaise envoier sanz espace, En present, sanz aucun demour De ses sains ciez la digne flour, *la Nativité de N. S. J. C. Mystère.* Et ne sçavoit plus le connestable à quel sainct se vouer, COMM. IV, 11. Le corps de Jehan Galeas, un grand et mauvais tyran, est aux Chartreux.... et un natif de Bourges le m'appela sainct ; et je luy demanday en l'oreille pourquoy il l'appeloit sainct, et qu'il pouvoit voir peintes à l'entour de luy les armes de plusieurs citez qu'il avoit usurpées, où il n'avoit nul droit ; il me respondit tout bas : nous appelons, dit-il, en ce pays icy saincts tous ceulx qui nous font du bien, ID. VII, 9. || XVI^e s. Mal saint Main [*psora*], PARÉ, *Introd.* VI. Mal saint Vitus [chorée], ID. *Introd.* VII. Fil saint Fiacre [sarcome], ID. V, 21. [La gangrene qui va jusqu'aux os] est appelée des Grecs sphacelos ou necrosis, des Latins syderation, et esthiomenos selon les modernes, et des vulgaires le feu Saint Anthoine ou Saint Marcel, ID. X, 11. Le saint de la ville n'est point oré [prié], H. EST. *Précell.* p. 165. À petit sainct petite offrande, ID. *ib.* p. 198. Saint ne peut mentir, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 42. Quand Dieu ne veut, le saint ne peut, ID. *ib.* p. 43. Oublier Dieu parmi tous les saints, COTGRAVE. Il n'est miracle que de vieux saincts, ID. Le fleuve passé, le sainct oublié, ID.

— ÉTYM. Provenç. *sanct, sant, san* ; espagn. *san, santo* ; portug. *santo, sao* ; ital. *santo* ; du lat. *sanctus*, qui est le participe passif de *sancire*, prescrire par loi, par précepte. *Sancire* est le dénominatif de *sacer*, *sancus* (*semo sancus*), dont l'étymologie est le radical sanscrit *sac*, suivre, et quelquefois, dans le Rigvéda, adorer.

† **SAINTE-ANNE** (sin-tâ-n'), *s. m.* Marbre de Belgique d'un gris mélangé de blanc.

† **SAINT-AUBINET** (sin-tô-bi-nè), *s. m.* Terme de marine. Pont de corde qui couvre les cuisines et les marchandises.

1. **SAINT-AUGUSTIN** (sin-tô-gu-stin), *s. m.* Terme d'imprimerie ; voy. AUGUSTIN.

† 2. **SAINT-AUGUSTIN** (sin-tô-gu-stin), *s. m.* Espèce de poire.

† **SAINT-CYRIEN** (sin-si-riin), *s. m.* Élève de l'école militaire de Saint-Cyr, voy. CYR (SAINT-).

SAINTE-BARBE (sin-te-bar-b'), *s. f.* Terme de marine. Emplacement qui, dans un vaisseau, contient les ustensiles d'artillerie (emplacement qui a toujours été distinct de la soute aux poudres). || Abusivement on a dit : mettre le feu à la sainte-barbe pour : mettre le feu aux poudres, à la soute aux poudres. || Fausse sainte-barbe, emplacement sur l'avant de la sainte-barbe, où sont les chambres des officiers.

— ÉTYM. Ainsi dite parce que sainte Barbe est la patronne des canonniers, et que son image était dans cet emplacement.

SAINTEMENT (sin-te-man), *adv.* D'une manière sainte. Et, saintement rebelle aux lois de la naissance, Une fois envers toi manquer d'obéissance, CORN. *Poly.* V, 5. Le cardinal de Bérulle, plein de l'esprit de l'Église et du sacerdoce, n'a formé sa congrégation [de l'Oratoire] que dans la vue de ce dessein [l'unité] ; et le P. François Bourgoing l'a toujours très-saintement gouvernée dans cette même conduite, BOSS. *Bourgoing.* Il avait résolu de vivre aussi saintement que je présume qu'il fût mort, FLÉCH. *Turenne.* Il [le prélat] tire du manteau sa dextre vengeresse ; Il part, et, de ses doigts saintement allongés, Bénit tous les passants, en deux files rangés, BOIL. *Lutr.* V. Ces fameux lévites.... De leurs plus chers parents saintement homicides, RAC. *Athal.* IV, 3. || Ironiquement. Elle [une dame qui s'était adonnée à la dévotion] a saintement oublié son mari, sa fille, son père et toute sa famille, SÉV. 5 août 1684.

— HIST XIV^e s. Si li commanda [à une vestale absoute] le souverain prestre, que elle ne frequentast plus tielx [tels] jeux, et que elle se gouvernast des ores mes plus saintement que cointement, BERCHEURE, f° 90, *verso.*

— ÉTYM. *Sainte*, et le suffixe *ment* ; prov. *sanctamens, sanhtamen* ; catal. *santament* ; espagn. et ital. *santamente.*

SAINTE-NITOUCHE (sin-te-ni-tou-ch'), *s. f.* Voy. NITOUCHE.

SAINTETÉ (sin-te-té), *s. f.* || 1° Qualité de qui est saint. [Chez nous chrétiens] non pas un abaissement qui nous rende incapable du bien, ni une sainteté exempte du mal, PASC. *Pens.* XII, 15, éd. HAVET. S'ils [les jansénistes] disent que notre salut dépend de Dieu, ce sont des hérétiques.... s'il se fait des miracles parmi eux, ce n'est plus une marque de sainteté, c'est un soupçon d'hérésie, ID. *ib.* XXIII, 27. Si, selon la doctrine de ce grand apôtre [saint Paul], on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas.... BOSS. *le Tellier.* Est-ce que la sainteté n'est pas la vocation générale de tous les fidèles ? est-ce que pour être sauvé il ne faut pas être saint ? MASS. *Carême, Pet. nombre des élus.* Les Juifs se regardent comme la source de toute sainteté et l'origine de toute religion, MONTESQ. *Lett. pers.* 60. || Maisons de sainteté, les couvents. Il me semble que cela [l'annonce de la ruine de Jérusalem] prédit parfaitement le temps où nous sommes, où la corruption de la morale est aux maisons de sainteté, et dans les livres des théologiens et des religieux où elle ne devrait pas être, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. || Il se dit par excellence en parlant de Dieu. La sainteté est en Dieu une incompatibilité essentielle avec tout péché, avec tout défaut, avec toute imperfection d'entendement et de volonté, BOSS. *Élév. sur myst.* I, 11. || 2° Qualité de ce qui est saint. Mais, pour vous dire tout, la sainteté des lieux.... Le rendant [un serment] et plus saint et plus inviolable, CORN. *Théod.* II, 1. Et vous, doctes interprètes des lois, fidèles dépositaires de leurs secrets, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, BOSS. *le Tellier.* Justice envers les peuples, charité envers les misérables, sévérité envers les méchants, tendresse envers les bons ; voilà les principes sur lesquels saint Louis a fondé la gloire et la sainteté de son règne, FLÉCH. *Panég. de saint Louis.* Qu'à l'instant hors du temple elle [Athalie] soit emmenée, Et que la sainteté n'en soit pas profanée, RAC. *Athal.* V, 7. La sainteté du mariage, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 9. || 3° Titre dont on se sert en parlant du pape ou en parlant au pape (avec une majuscule à Sainteté et à l'adjectif possessif). Il plaira à Votre Sainteté. Le jubilé que Sa Sainteté a accordé. || Autrefois ce titre se donnait aux évêques et même aux prêtres. Le pape donna, par ses lettres et par ses légats, le titre de Votre Sainteté au patriarche Photius [de Constantinople], VOLT. *Mœurs*, 31. || Ce titre se donnait aussi aux empereurs de Constantinople. On appelait l'empereur de Constantinople Sa Sainteté ; on voit dans l'histoire que souvent Sa Sainteté était un très-méchant homme, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvr.* t. IV, p. 182, dans POUGENS. || Votre Sainteté, se dit par plaisanterie à une personne qui a la prétention de devenir sainte. Besoin n'était que Votre Sainteté, Ce lui dit-on, traversât ces campagnes, LA FONT. *Diable.*

— HIST. XII^e s. La grandece de glorie de la tue sainteed [ils] parlerunt, e la tue grandece recunterunt, *Liber psalm.* p. 224. || XIII^e s. Seinteez et grandece sunt en la seinte fiance de lui [Dieu], *Psautier*, f° 116. Ysaies fu hom de grant santité, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 57. Que il pleust à Sa Sainteé [il s'agit d'un évêque]... DU CANGE, *sanctitas.* La sainteé de si devot prince [Louis IX], *Miracles St Loys*, p. 121. || XV^e s. [Saint Louis] Ce est li glorieus patrons Qui par ses prieres protege Ledit royaume, et qui l'alege De pluseurs maulx par sa sainté, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 559. || XVI^e s. Mesmes en avoit escrit à la Saincteté du pape, lequel luy avoit promis un chapeau pour un de ses serviteurs, M. DU BELL. 32.

— ÉTYM. Prov. *sanctitat, sanctetat* ; cat. *santètad* ; espagn. *santitad* ; ital. *santità* ; du lat. *sanctitatem*, de *sanctus*, saint.

† **SAINT-GALL** (sin-gal), *s. m.* Sorte de poire

SAINT-GERMAIN (sin-jèr-min), *s. m.* Voy. GERMAIN (SAINT-).

† **SAINT-LEU** (sin-leu), *s. m.* Voy. LEU.

† **SAINT-SAMSON** (sin-san-son), *s. m.* Voy. SAMSON.

† **SAINT-SIMONIEN, IENNE** (sin-si-mo-niin, niè-n'), *s. m.* et *f.* Partisan de Saint-Simon. Quand il s'agit de me donner un grade parmi les saint-simoniens, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, II. || *Adj.* Qui appartient à Saint-Simon ou à ses doctrines. Les fonds saint-simoniens marchaient vers une baisse, et Malvina pressentait une déconfiture prochaine, ID. *ib.* II.

† **SAINT-SIMONISME** (sin-si-mo-ni-sm'), *s. m.* Système philosophique et social de Charles Henri comte de Saint-Simon, mort en 1825, qui consiste surtout en ce que tous les individus de l'espèce humaine doivent être associés et rangés selon leurs capacités ; il devint religieux entre les mains de ses disciples. || La réunion de ceux qui en 1831 et 1832 voulaient appliquer le système de Saint-Simon. Quand je me décidai à entrer dans le saint-simonisme, la religion avait déjà revêtu l'habit bleu-barbeau, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II.

SAÏQUE (sa-i-k'), *s. f.* Terme de marine. Nom d'une espèce de vaisseau du Levant qui n'a ni misaine, ni perroquet, ni haubans, mais qui porte un beaupré, un petit artimon, et un grand mât avec son hunier d'une hauteur extraordinaire. Elle [la petite flotte de Pierre le Grand] battit les saïques turques envoyées de Constantinople, et en prit quelques-unes, VOLT. *Russie*, I, 8.

— ÉTYM. Turc, *shâïca.* Il y a en provençal *sagetia*, en espagn. *saetia*, en ital. *saettia* qui désignent un bâtiment léger et qui paraissent venir d'un mot arabe ; en tout cas ce n'est pas la *saïque* qu'ils désignent.

SAISI, IE (sé-zi, zie), *part. passé.* || 1° Pris par une étreinte vigoureuse ou subite. Le voleur saisi au moment où il s'échappait. Eh bien ! Valérius, Ils sont saisis sans doute ? ils sont au moins connus ? VOLT. *Brutus*, V, 3. || 2° Retenu par acte de saisie. Ses meubles sont saisis. La partie saisie. Ma plume se refuse au détail de ce que le public de Buenos-Ayres prétendait avoir été trouvé dans les papiers saisis aux Jésuites, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 20. || Tiers saisi, celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. || Substantivement. Le saisi, le débiteur sur lequel on a fait une saisie. Le saisi et le saisissant. || 3° Muni, nanti. Le voleur a été trouvé saisi du vol. ....Le greffe tient bon, Quand une fois il est saisi des choses, LA FONT. *Or.* || 4° Saisi d'une affaire, qui a à décider cette affaire. Le pape, saisi de l'affaire, envoya en France un légat, le cardinal Ives.... BRIAL, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VI, p. 580. Lorsque les saints entraient en séance à Westminster, ils récitaient des prières, cherchaient le Seigneur des journées entières, et expliquaient l'Écriture : cela fait, ils s'occupaient des affaires dont ils se croyaient saisis, CHATEAUBR. *Stuarts, Protectorat.* || 5° Qui s'est emparé de. Aufide, Des portes du palais saisi pour ce perfide, En fait votre prison, et lui répond de vous, CORN. *Sertor.* V, 3. || 6° Fig. Qui est captivé, dominé par quelque chose. Vous m'en voyez moi-même, en cet heureux moment, Saisi d'horreur, de joie et de ravissement, RAC. *Iph.* V, 6. J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel Son cœur, déjà saisi des menaces du ciel, ID. *Athal.* III, 3. Je me sentis saisi de respect et de honte, quand j'approchai de ces vieillards, FÉN. *Tél.* V. || Il se dit d'une maladie en un sens analogue. Si j'ai jamais eu un moment de désespoir dans ma vie, je crois que ce fut celui où, saisi d'une fièvre violente, je sentis que mes idées se brouillaient, CHATEAUBR. *Itin.* 1^re part. || 7° Frappé subitement d'une vive émotion. Le roi [Louis XI].... fit arrêter le duc de Nemours à Carlat ; la duchesse, qui était en couche, en fut si saisie qu'elle en mourut, DUCLOS, *Œuvr.* t. III, p. 170. Jacquaut s'en aperçut, et voilà son petit cœur saisi de douleur et de crainte, MARMONTEL, *Cont. mor. Mauv. mère.* || Absolument. Ce pauvre doyen pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église.... tout mort dans ce cercueil, SÉV. 4 janv. 1690. À la vue de tant d'objets funèbres la

nature se trouve saisie, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon*. Amazan ne put parler, il était trop saisi, trop en fureur, VOLT. *Babylone*, 11. En disant ainsi, le bon vieillard était tout saisi, ses yeux paternels se remplissaient de larmes, J. J. ROUSS. *Lév. d'Éphr.* I.

SAISIE (sé-zie), *s. f.* || 1° Terme de procédure. Acte d'un créancier qui, pour la sûreté d'une dette, met sous la main de justice les meubles ou immeubles de son débiteur. || L'acte même par lequel une saisie est juridiquement faite. L'huissier chargé de la saisie. Procéder à une saisie. Donner mainlevée de la saisie. || Saisie immobilière, anciennement saisie réelle. Il n'y a que dix-huit ans que le bien de ces orphelins est aux saisies réelles, VOLT. *Dial.* 2. || Saisie foraine, saisie, faite par le créancier, des effets trouvés dans sa commune, qui appartiennent à son débiteur forain. || Saisie conservatoire, espèce de saisie préalable, avant décision judiciaire. || Saisie-arrêt, opposition par laquelle un créancier arrête dans les mains d'un tiers les sommes ou effets appartenants à son débiteur. || Saisie-brandon, saisie des récoltes et fruits pendants par branches et racines. || Saisie-exécution, saisie des meubles. || Saisie-gagerie, saisie des objets qui peuvent servir de gages pour le prix d'une ferme, d'un loyer, tels que les meubles meublants. || Saisie-revendication, saisie des effets mobiliers, sur lesquels on prétend un droit de propriété ou de gage privilégié. || Saisie sur soi-même, saisie qu'une personne, qui réunit les deux qualités de créancière et de débitrice, fait entre ses mains des deniers qu'elle doit à son propre débiteur. || 2° Mise sous la main de justice des choses qui sont l'objet d'une contravention, ou les preuves d'un crime, d'un délit. Saisie d'objets prohibés, de marchandises de contrebande, de pièces de conviction, etc. || 3° Terme de marine. Capture ou prise d'un navire neutre.

— HIST. XVI° s. Les seigneurs censiers et rentiers peuvent proceder par saisie sur les heritages sujets à cens et rentes, LOYSEL, 524. Est la saisie du seigneur preferée à toutes autres [privilégiée], ID. 579. Pour saisie brisée, il y a amende de 60 sols, ID. 827.

— ETYM. *Saisi*.

SAISIE-ARRÊT, SAISIE-BRANDON, SAISIE-EXÉCUTION, SAISIE-GAGERIE, SAISIE-REVENDICATION, *s. f.* Voy. SAISIE.

SAISINE (sé-zi-n'), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Il se dit de la prise de possession ou de l'investiture qui appartient de plein droit à un héritier; et, en général, de la possession où l'on est d'un bien. Les créanciers d'une succession doivent s'adresser à celui qui en a la saisine. || Dans l'ancien droit, complainte en cas de saisine et de nouvelleté, action qu'on intentait pour être maintenu dans la possession d'un immeuble, ou y être réintégré. || 2° Saisine s'applique aussi à la prise de possession, sans investiture du droit de propriété, par les exécuteurs testamentaires. Le testateur pourra nommer un ou plusieurs exécuteurs testamentaires. — Il pourra leur donner la saisine du tout ou seulement d'une partie de son mobilier, mais elle ne pourra durer au delà de l'an et jour à compter de son décès, *Code Nap.* art. 1025 et 1026. || 3° Terme de jurisprudence féodale. Droit de saisine, le droit dû au seigneur pour la prise de possession d'un héritage qui relevait de lui. || 4° Terme de marine. Sorte d'attaches qui servent à opérer un remorquage. || Saisine ou risse, cordage dont on se sert pour attacher sur le pont la chaloupe ou une autre embarcation.

— HIST. XIII° s. Et ki briseroit saisine faite par eskevins, il seroit à soixante livres de forfait, TAILLIAR, *Recueil*, p. 247. Je si vous ai donné mon cuer, Que, tant que je vive, à nul fuer, Autres n'en sera en saisine, *Bl. et Jeh.* 1849. Sire, je demant à avoir le [la] saizine de tel heritage qui siet en tel liu, BEAUM. VI, 4. || XV° s. Et en prindrent [du château] les marechaux de l'ost possession et saisine de par le roy d'Angleterre, FROISS. I, I, 58. || XVI° s. En toutes saisines [contestations pour la propriété] le possesseur est de meilleure condition, LOYSEL, 741. Dessaisine et saisine faite en presence de notaires et temoins vaut et equipolle à tradition et delivrance de possession, ID. 746. Depuis que Dionysius eut abandonné la philosophie.... ils [les flatteurs] furent incontinent espris d'une haine des lettres, oubliance de toute honnesteté, et saisine de toute sottie, AMYOT, *Comm. disc. le flatt.* 15.

— ÉTYM. Voy. SAISIR; prov. *sazina*, *saizina*, *sadina*.

SAISIR (sé-zir), *v. a.* || 1° Prendre avec vigueur, avec effort et tout d'un coup. Saisir quelqu'un par le bras. Mon ordre porte encor de saisir votre épée, ROTR. *Bélis.* V, 4. Je suis une ombre à ton service, Et non pas un corps qu'on saisisse, SCARR. *Virg.* V. Qu'on le saisisse, Oui, lui-même, Pharnace, allez; et de ce pas Qu'enfermé dans la tour on ne le quitte pas, RAC. *Mithr.* III, 2. [Lors de l'enterrement de Henri IV] les gardes saisirent un conseiller qui faisait résistance [le parlement voulait précéder les évêques]; c'était Paul Scarron, le père du fameux poëte burlesque Paul Scarron, plus célèbre encore par sa femme, VOLT. *Hist. parl.* XLV. L'athlète Cléomède entra dans une école destinée à l'éducation de la jeunesse, saisit une colonne qui soutenait le toit et la renversa, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || Fig. Je suis homme à saisir les gens par leurs paroles, Et j'ai présentement besoin de cent pistoles, MOL. *Éc. des fem.* I, 6. || 2° Prendre un objet pour le tenir, pour s'en servir ou pour le porter. Le manche de cet outil est trop gros, on ne peut le saisir. Saisir une marmite par les anses. || Fig. Saisir le moment, l'occasion favorable, en profiter. Les Romains, saisissant l'occasion de leur ressentiment [des Étoliens] ou plutôt de leur folie, firent alliance avec eux, MONTESQ. *Rom.* 5. Je saisis cette occasion pour apprendre à cinq ou six lecteurs qui ne s'en soucient guère, que l'article Messie, imprimé dans le grand dictionnaire encyclopédique.... n'est pas mon ouvrage.... VOLT. *Mél. litt. à M. de la Harpe*. Pour étouffer les révolutions, il est un premier moment qu'il faut saisir, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 43. || On dit dans le même sens : saisir un avantage. Je suis vaincu; Pompée a saisi l'avantage D'une nuit qui laissait peu de place au courage, RAC. *Mithr.* II, 3. || Saisir un prétexte, s'en servir, s'en autoriser. || 3° S'emparer de, occuper en force. Envoyez des soldats à chaque coin des rues; Saisissez l'Hippodrome avec ses avenues, CORN. *Héracl.* III, 4. Nous saisissons la porte, et les gardes se rendent, ID. *ib.* V, 7. Pendant deux nuits il avait fait une incroyable diligence pour faire le tour d'une montagne presque inaccessible dont les alliés avaient saisi presque tous les passages, FÉN. *Tél.* XVI. || 4° Unir, agglutiner. De gros sables qui furent saisis et agglutinés par la pâte d'argile, BUFF. *Min.* t. II, p. 114. || Terme de marine. Lier étroitement deux objets par des cordages ou de toute autre façon. || 5° Fig. Embrasser par le regard, s'emparer par le coup d'œil. La peinture saisit son objet en action, mais ne le présente jamais qu'en repos, MARMONTEL, *Élém. litt. Œuv.* t. IX, p. 408. Ses yeux ont d'un regard saisi le monde entier, DELILLE, *Parad. perdu*, III. || 6° Fig. Comprendre, discerner. Le traducteur a mal saisi le sens de son auteur. Ce qu'on doit ne point voir, qu'un récit nous l'expose; Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose; Mais il est des objets que l'art judicieux Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux, BOIL. *Art p.* III. Comme nous saisissons aisément ce qui est simple et bien ordonné et que nous apercevons sans peine les rapports des parties qui font l'ensemble.... DUMARSAIS, *Œuvr.* t. V, p. 38. La plupart des jeunes gens, les plus vifs et les moins pensants, qui ne voient que par les yeux du corps, saisissent cependant merveilleusement le ridicule des figures, BUFF. *Disc. nat. anim. Œuv.* t. V, p. 364. Il y a un âge pour bien saisir l'usage du monde, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il [Dieu] est le principe de tout; il est impassible, invisible, incorruptible, il n'y a que l'entendement qui le saisisse, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Pythagorisme*). On entend par visible ce qui est fait pour être aperçu par l'œil, et M. Hutcheson entend par beau ce qui est fait pour être saisi par le sens interne du beau, ID. *Œuv.* t. II, p. 413, dans POUGENS. Il n'a pas saisi ce principe si bien développé par Locke, Hobbes, Condillac, que nous recevons nos idées par nos sensations; mais il l'entrevoit, CHAMPAGNE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 88. || 7° Il se dit d'une attaque vive de maladie, d'une impression sur les sens. Un parfum saisit agréablement notre odorat quand nous y pensons le moins, FÉN. t. III, p. 282. À ces dernières paroles [d'une harangue au roi] la voix lui manqua [à l'avocat général Servin]; une apoplexie le saisit, et on l'emporta expirant, VOLT. *Hist. parl.* XLIX. Le soir la fièvre me saisit; mon domestique se sentit frappé en même temps que moi, MARMONTEL, *Mém.* IX. || Fig. Un vertige soudain saisit les éléments, C. DELAV. *Paria*, IV, 7. || Il se dit de l'impression soudaine du froid. Le grand air l'aura saisi, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 12. || 8° Fig. Mettre sous l'impression vive et soudaine de quelque sentiment, de quelque passion, de quelque vue. L'impérieuse aigreur de l'âpre jalousie, Dont en secret dès lors mon âme fut saisie, CORN. *Sertor.* I, 1. Fuyez donc les fureurs qui saisissent mon âme, ID. *Nicom.* V, 7. Considérez la pieuse reine devant les autels; voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu, BOSS. *Mar.-Thér.* Les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, ID. *ib.* Une sainte frayeur des jugements de Dieu le saisissait; on voyait sa foi dans ses yeux et dans ses paroles, FLÉCH. *Duc de Mont.* C'est lui! d'horreur encor tous mes sens sont saisis, RAC. *Athal.* II, 7. Que, malgré la pitié dont je me sens saisir, Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir? ID. *Andr.* I, 2. Va voir si la douleur ne l'a point trop saisie, ID. *Bérén.* III, 4. L'épouvante saisit les cœurs, FÉN. *Tél.* XVI. Veut-il [Homère] peindre deux hommes que personne ne puisse méconnaître et qui saisissent le spectateur, il vous met devant les yeux la folie incorrigible de Pâris et la colère implacable d'Achille, ID. t. XXI, p. 208. Il y a de certaines idées d'uniformité qui saisissent quelquefois les grands esprits, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 18. Cette formule criminelle digne tout au plus de Grégoire VII ou de Boniface VIII, et dont la seule lecture nous saisit d'indignation: Nous réhabilitons Henri dans sa royauté [Henri IV], VOLT. *Frag. sur l'hist.* XVI. Tout ce qui saisit l'imagination des hommes ne leur permet pas une justice si exacte, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 14. Je n'avais point encore été saisie par une affection qui pût me dominer, STAEL, *Corinne*, XIV, 1. || Absolument. Voilà ce qui surprend, frappe, saisit, attache, BOIL. *Art p.* III. Se précipitant entre les hommes et les chevaux, ils [les montagnards écossais, à Preston-Pans] tuent les chevaux à coups de poignards, et attaquent les hommes le sabre à la main; tout ce qui est nouveau et inattendu saisit toujours, VOLT. *Louis XV*, 24. || 9° Être saisi, être frappé subitement de douleur ou de plaisir ou d'étonnement. Je suis encore tout saisi de cette nouvelle. Elle a été si excessivement saisie de ce procédé, qu'elle en est devenue une image de Benoît, SÉV. 400. Mme de Chaulnes fut saisie du refus de sa mère; elle se tut, elle rougit, elle s'appuya, CH. DE SÉVIGNÉ, dans SÉV. 25 juill. 1689. || 10° Faire une saisie, retenir par voie de saisie. L'huissier a saisi son mobilier. Ce fut alors que ce roi, le vainqueur et le père de ses sujets [Henri IV], ordonna qu'on ne saisirait plus, sous quelque prétexte que ce fût, les bestiaux des laboureurs et les instruments de labourage, VOLT. *Pol. lég. Diatribe à l'aut. des Éph.* M. l'abbé Terrai me saisit tout le bien libre que j'avais en rescriptions, les seuls effets dont je pusse disposer, ID. *Lett. Florian*, 21 mars 1770. Aucun livre ne peut entrer en France sans être saisi par les commis, qui se font depuis quelque temps une assez jolie bibliothèque, ID. *Lett. à Mme du Deffant*, 6 janv. 1764. J'apprends par une lettre de mon père que ma malle a été saisie et confisquée aux Rousses, bureau de France sur les frontières de Suisse, J. J. ROUSS. *Conf.* V. On s'était attendu, en saisissant les biens des jésuites dans cette province [Buenos-Ayres], de trouver dans leurs maisons des sommes considérables; on en a néanmoins trouvé fort peu, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 201. J'ai de la fraude en pacotille Qu'à la barrière on saisirait, BÉRANG. *Portrait*. || Absolument. Permis de saisir. Pour vendre, chez le vieux Remi On saisissait avant l'aurore, BÉRANG. *Jacques*. || 11° Mettre en possession de. Vous régnez en ma place, et les dieux l'ont souffert; Je dis plus, ils vous ont saisi de ma couronne, CORN. *Œd.* II, 1. Et ceux qu'aura ma mort saisis de mon emploi, S'instruiront contre vous, comme vous contre moi, ID. *Sertor.* III, 2. || Terme de jurisprudence. Le mort saisit le vif, l'héritier est immédiatement investi des biens du défunt. || 12° Saisir un tribunal d'une affaire, la porter devant lui. Ils [les jésuites] disaient pour se défendre, que l'Église universelle était saisie de leur cause par l'appel qu'ils avaient fait au futur concile, D'ALEMB. *Destr. des jés. Œuv.* t. V, p. 77, dans POUGENS. || 13° Se saisir, *v. réfl.* S'empoigner l'un l'autre. Nous nous saisîmes l'un l'autre; nous nous serrâmes à perdre la respiration, FÉN. *Tél.* V. || 14° S'emparer, se rendre maître d'une personne ou d'une chose. Il se saisit du port, il se saisit des portes, Met des gardes partout, CORN. *Pomp.* III, 1. Vous vous saisissez par vos mains De plus que votre récompense, ID. *Agés.* III, 1. César m'a commandé de me saisir de vous, ROTR.

Bélis. v, 4. À dix heures du soir, ils [des partisans ennemis qui s'étaient avancés jusque près de Versailles] aperçurent sur le pont de Sèvres un carrosse à six chevaux, aux armes du roi [Louis XIV] et des gens avec sa livrée; c'était M. de Beringhen, premier écuyer, dont ils se saisirent, croyant que c'était M. le Dauphin, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 72, dans POUGENS. L'ordre fut donné de se saisir d'Avignon et de tout le comtat Venaissin, VOLT. *Louis XV*, 39. || Fig. Et vous vous saisissez d'un prétexte frivole Pour vous autoriser à manquer de parole, MOL. *Tart.* II, 4. || **15°** Fig. Il se dit dans un sens analogue avec un nom de chose pour sujet. Tu n'as fait, lui dit-il [à Dieu], que détourner ta face, Et le trouble aussitôt s'est saisi de mon cœur, CORN. *Imit.* II, 9. Qui ne voit que l'esprit de séduction s'est saisi de leur cœur? BOSS. *Hist.* II, 9. Afin que la séduction se saisisse à la fois des sens, de l'esprit et de l'âme, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 275. || **16°** Évoquer devant soi une affaire. On se divisa, et le parlement d'Angleterre se saisit de la contestation, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 22. || **17°** S'émouvoir, être saisi. Cet homme se saisit au moindre contre-temps qui lui arrive. Ne t'étonne donc point de cette jalousie Dont à ce froid abord mon âme s'est saisie, CORN. *Sophon.* II, 1. Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur À vous saisir pour une baliverne, RAC. *Epig. sur la Judith de Boyer.*

— HIST. XIe s. Guenes li quens l'ad dessuz lui saisie [la lance], *Ch. de Rol.* LV. Ne il n'en fut [du fief] ne vestut ne saisit, *ib.* CCXXXI. || XIIe s. Car nessuns hom [nul homme], puis k'amours l'a saisi, Ne devroi jà si grief faix entreprendre [que la croisade], *Couci*, XXIV. Pour quoi Mancel [les Manceaux] ne fussent de lor vies saisi [maîtres de la vie des messagers], *Sax.* XXIV. Tut saisi [le roi] en sa main e terres e mustiers, *Th. le mart.* 64. Les cordes de enfern [l'enfer] me unt lied, et les laz de mort m'unt saisid, *Rois*, p. 205. || XIIIe s. Et sesist chascun de la terre endroit soi ce qu'il pot, VILLEH. CXII. Et quant je serai saisis de ma terre et de ma cité, ID. CXVI. [Pinçon] Qu'espervier fameilleus tient saisi en la groe [griffe], *Berte*, XXXIII. Par le très grant avoir dont il erent [étaient] saisi [en possession], *ib.* CXLIII. Par le [la] reson de ce que li mors saisist le vif, BEAUM. XLI, 9. || XVe s. Item, Charles.... Doffin.... saesy le royaume et se fist nommer roy, FENIN, 1422. Je vueil ce bon boucler [bouclier] cesir, Qui pour coups ne puet desmentir, *la Pass. de N. S. J. C.* || XVIe s. Ce disant, se saisit du baston de la croix, RAB. *Garg.* I, 27. Mon maistre est, à ta furieuse venue, saisy de grand desplaisir, ID. *ib.* I, 31. Il le feit saisir à des bourreaux, MONT. I, 3. La ville feut saisie [prise] par surprinse, ID. I, 27. Des peuples entiers s'en veoyent souvent saisis [de terreur], ID. I, 64. Je saisis [je gagne] le mal que j'estudie, et le couche en moy, ID. I, 94. Son principal effect [de la conscience], c'est de nous saisir de telle sorte qu'à peine soit il en nous de.... ID. I, 115. Douaire coutumier saisit [les fruits et arrérages en sont dus dès le décès, sans qu'il soit besoin d'aucune demande judiciaire], LOYSEL, 145. Les creanciers leur faisoient [aux plébéiens] saisir ce peu de bien qu'ilz avoient, à faulte de payer les usures; et ceulx qui n'avoient du tout rien, estoient eulx mesmes saisis au corps, AMYOT, *Cor.* 6. Ilz saisirent un quartier de la ville, ID. *Agésil.* 52. Il nia qu'il l'eust prise, mais il en fut trouvé saisy, ID. *Anton.* 104.

— ÉTYM. Provenç. *sazir, sayzir*; ital. *sagire* et *staggire*; angl. *to seize*; gaélique, *sàs*; bas-lat. (dans les lois barbares) *ad proprium sacire*, s'emparer. Comme *ad proprium sacire* a pour synonyme *ad proprium ponere*, Diez pense que l'étymologie est l'ancien haut-allemand *sazjan*, mettre, poser, l'ital. *sagire* s'y rapportant comme *palagio* se rapporte à *palatium*. Scheler, sans rien proposer, objecte que cette étymologie ne rend pas compte de la forme *staggire*; mais il est douteux que *staggire*, dont le sens propre paraît être fixer, arrêter, soit le même mot que *sagire*; probablement *staggire* se rapporte à *stagio*, demeure, séjour, étai. Depuis, Scheler, dans un article sur l'étymologie de *saison*, s'est rapproché de cette dernière manière de voir sur *staggire*.

† **SAISIR-BRANDONNER** (sé-zir-bran-do-né), *v. a.* Exercer la saisie-brandon (voy. SAISIE).

SAISIR-REVENDIQUER (sé-zir-re-van-di-ké), *v. a.* Exercer la saisie-revendication (voy. SAISIE). Dans le Dictionnaire de l'Académie, *saisir-revendiquer* n'est pas à son rang alphabétique; mais il est à *revendiquer*.

SAISISSABLE (sé-zi-sa-bl'), *adj.* Terme de procédure. Qui peut être saisi. Cette rente n'est pas saisissable.

— ÉTYM. *Saisir.*

SAISISSANT, ANTE (sé-zi-san, san-t'), *adj.* || **1°** Qui saisit, qui surprend tout d'un coup. Un froid saisissant. || Fig. Orateur saisissant. Scène saisissante. || **2°** Terme de procédure. Qui saisit, ou au nom duquel se fait une saisie. Cette femme est créancière et première saisissante. || Substantivement. Le saisissant. La saisissante. Celui qui étant débiteur est devenu créancier, depuis la saisie-arrêt faite par un tiers entre ses mains, ne peut, au préjudice du saisissant, opposer la compensation, *Code Nap.* art. 1298.

SAISISSEMENT (sé-zi-se-man), *s. m.* || **1°** Action de saisir, de prendre. Son premier saisissement des rênes de l'empire [par Louis XIV] fut marqué au coin d'une extrême dureté [l'affaire de Fouquet], ST-SIM. 406, 64. || Terme d'escrime. Action de prendre avec la main l'épée de son adversaire. || **2°** Impression subite et violente causée par le froid. Exposé à un vent glacial, il en éprouva un saisissement qui l'a rendu malade. || **3°** Fig. Émotion vive et soudaine, agréable ou douloureuse. Mon cœur est soulagé d'une presse et d'un saisissement qui en vérité ne me donnait aucun repos, SÉV. 21 juin 1671. N'êtes-vous point surprise de la mort de cette grande Rarai?.... pour moi, je crois que le saisissement d'entendre toujours louer sa sœur et de n'attraper des regards et des douceurs que comme pour l'amour de Dieu l'a mise au tombeau, ID. 1er août 1685. Je me trouble moi-même; et sans frémissement Je ne puis voir sa peine et son saisissement [d'Esther], RAC. *Esth.* II, 7. Il a tourné la tête, et il l'a regardée [sa maison] de loin une dernière fois, et il est mort de saisissement, LA BRUY. VI. Ces incertitudes qui montrent encore la vie au mourant, et qui mêlent du moins aux tristes saisissements de la crainte les douceurs de l'espérance, MASS. *Or. fun. Louis le Grand.* Il [le pécheur mourant] entre dans des saisissements où l'on ignore si c'est le corps qui se dissout, ou l'âme qui sent l'approche de son juge, ID. *Avent, Mort du péch.* Le doux saisissement d'une joie imprévue, Tous les plaisirs du cœur m'ont remplie à sa vue, GRESS. *le Méch.* III, 1. Voilà, sire, ce que ma douleur me dicta quelque temps après le premier saisissement dont je fus accablé à la mort de ma protectrice [la margrave de Bareuth], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* décembre 1758.

— HIST. XVIe s. ....pleurant avec une si grande amertume et saisissement de cœur, que la parole, sentiment et force lui defaillirent, MARG. *Nouv.* XIX.

— ÉTYM. *Saisir.*

SAISON (sè-zon), *s. f.* || **1°** Nom des quatre grandes divisions de l'année, comprenant chacune trois mois environ, et, astronomiquement, le temps employé par le soleil pour passer d'un solstice à un équinoxe ou d'un équinoxe à un solstice. Les quatre saisons de l'année sont : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, le printemps et l'automne commençant aux équinoxes, l'été et l'hiver commençant aux solstices. Le langage ordinaire entend plus souvent les saisons dans leur sens météorologique que dans le sens astronomique; ces saisons-là commencent un mois ou six semaines avant les équinoxes ou les solstices; ainsi on dit qu'on est en hiver vers le 15 novembre, quoique l'hiver astronomique ne commence qu'au 20 ou 21 décembre; on est de même en été vers le 15 mai au lieu du 21 juin, etc. Par là [la disposition de l'année, selon l'Église] toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens; tout y est plein de Jésus-Christ, BOSS. *Mar.-Thér.* Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler, ID. *le Tellier.* On ne laisse pas de lui préférer [à un beau jour d'hiver] la constante sérénité d'une saison plus bénigne, ID. *Mar.-Thér.* Les saisons ressemblent aux âges : Dans leurs rapports mystérieux La main invisible des dieux Cache des conseils pour les sages, BERNIS, *Quatre sais. Print.* Ce sont l'inclinaison de la terre au plan de l'écliptique et son parallélisme constant qui occasionnent les changements des saisons, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 137. || Robe de demi-saison, robe qui tient le milieu entre une robe d'été et une robe d'hiver. || La saison nouvelle, le printemps. || La belle saison, la partie de l'année où le temps est beau. Trois mois et demi constituent à peu près toute la belle saison de ces cimes [Pyrénées], RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 92. || L'arrière-saison, l'automne, le commencement de l'hiver. || La mauvaise saison, la fin de l'automne, l'hiver. || La saison chaude, la saison froide, se dit des deux moitiés de l'année. || Marchande des quatre saisons, se dit, à Paris, de marchandes ambulantes, qui, dans chaque saison, vendent les fruits ou les objets de consommation que cette saison produit ou dont elle fait naître le besoin. || **2°** Chez les Grecs, les trois Saisons (d'après une ancienne division de l'année), déesses qui présidaient à l'année. Au-dessus de la tête de Jupiter, dans la partie supérieure du trône, on voit d'un côté les trois Grâces qu'il eut d'Eurynome, et les trois Saisons qu'il eut de Thémis, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || **3°** Temps où dominent certains états de l'atmosphère. La saison des pluies, des frimas. La lune, à qui on attribue le changement des saisons, le progrès des maladies, PASC. *Pens* VII, 17, éd. HAVET. S'il [le roi] marchait au milieu des hivers, l'oraison de cette princesse pénétrait les nues pour lui préparer les saisons, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Quoique l'homme civilisé ait l'industrie de s'entourer de la saison qu'il veut, la saison de la nature est toujours la plus puissante, BAILLY, *Atlantide*, p. 252. || La morte saison, la saison où la terre ne produit rien. L'inclinaison de l'axe de la terre produisant dans son mouvement annuel autour du soleil des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées des saisons, tous les êtres végétaux ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. XXVIII. Pour les mortes saisons nous mettons en réserve Ceux [les fruits] que le soleil sèche et que le temps conserve, LAMART. *Joc.* III, 107. || Fig. Saison morte, morte saison, temps de l'année où une industrie chôme. || **4°** Époque de l'année où se fait une culture, où la terre donne telle ou telle production. La saison des fleurs, des semailles, des foins, des vendanges. Des légumes de la saison. || La saison est avancée, les fruits de la saison sont plus avancés dans la maturité qu'ils ne le sont d'ordinaire à pareille époque. || La saison des perdreaux, des cailles, des bécasses, etc. le moment de l'année où ces oiseaux abondent le plus, sont les meilleurs à manger. || Poissons de saison, ceux qui ne paraissent sur les côtes que dans certaines saisons, ou dont la chair est meilleure en certaines saisons. || **5°** La saison des amours, le temps où les oiseaux entrent en amour. Dans cette espèce [les perdrix rouges], qui est très-lascive, les mâles se battent entre eux avec acharnement dans la saison de l'amour, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 200. || **6°** La durée variable pendant laquelle il convient de prendre certaines eaux thermales. Une saison de Vichy. Le temps de l'usage du remède s'appelle une saison; la durée d'une saison est de vingt-sept jours, DIDER. *Mém. Voy. Bourbonne.* || **7°** Temps favorable pour faire quelque chose. Faire ses provisions dans la saison. En temps et saison. Les productions de la nature.... leur sont presque toujours présentées défigurées ou à contre-saison, BERN. DE ST-P. *Études*, IV. La saison favorable pour voyager dans l'intérieur de l'Afrique est depuis février jusqu'en septembre, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 17. || Fig. Jeanne, tandis que tu fus belle, Tu le fus sans comparaison; Anne, à cette heure, est de saison, Et ne voit rien de beau comme elle, MALH. IV, 16. || **8°** En général, moment, circonstance. Elles en avaient remis l'exécution au retour de Mme la princesse; mais elles s'avisèrent depuis de ne pas différer plus longtemps, et qu'il ne fallait pas remettre des supplices à une saison qui devait être toute destinée à la joie, VOIT. *Lett.* 9. Ne t'épouvante point, tout vient en sa saison, CORN. *le Ment.* III, 5. Le mérite des hommes a sa saison aussi bien que les fruits, LA ROCHEFOUC. *Max.* 291. Un homme de moyen âge, Et tirant sur le grison, Jugea qu'il était saison De songer au mariage, LA FONT. *Fabl.* I, 17. Ce n'est pas la saison De m'expliquer, vous dis-je, MOL. *le Dép.* II, 2. Remettons ce discours pour une autre saison; Monsieur n'y trouverait ni rime ni raison, ID. *F. sav.* IV, 3. Une vaine folie enivrant la raison, L'honneur triste et honteux ne fut plus de saison, BOIL. *Sat.* V. La jeunesse à l'amour est livrée, Et l'âge mûr au soin d'établir sa maison; Croyez-moi, le bonheur est de toute saison, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, III, 9. || De saison, en opportunité, convenable. Je ne pense pas qu'on puisse blâmer avec justice la dissimulation du comte, parce que, dans les affaires où il s'agit de notre vie et de l'intérêt général de l'État, la franchise n'est pas une vertu de saison,

RETZ, *Conjur. Fiesque*. C'est bien fait; la prudence est toujours de saison, MOL. *le Dép.* V, 9. Je garde pour une autre fois mille bagatelles qui ne seraient pas de saison aujourd'hui, SÉV. 10 févr. 1672. Quand on peut trouver qui nous aime, L'amour est toujours de saison, DESMAHIS, *Poésies*, p. 41, dans POUGENS. || Il est saison de, il est temps de. Adieu, je prendrai soin demain de votre affaire; Il est saison pour vous de voir votre lingère, CORN. *Suite du Ment.* IV, 7. || Il n'est pas saison, est-il saison de, il n'est pas temps de, est-il temps de. Carlos : Quittez ces contre-temps de froide raillerie. — D. Manrique : Il n'en est pas saison quand il faut qu'on vous prie, CORN. *D. Sanche*, I, 4. Si vous m'aviez parlé comme vous me parlez, Vous auriez obtenu le bien que vous voulez; Mais en est-il saison au jour d'une conquête...? ID. *Tois. d'or*, III, 1. || Il n'est saison que de, avec un infinitif, la saison ne permet que de. Seigneur, il n'est saison que de verser des larmes, CORN. *Œd.* V, 10. || Hors de saison, inopportun, qui ne convient pas. On doute pour quelle raison Les destins, si hors de saison, De ce monde l'ont appelée, MALH. VI, 11. Il fit cent efforts hors de saison, sans jamais vouloir parler, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Cet homme se raillait assez hors de saison, LA FONT. *Fabl.* III, 16. || 9° Âges de la vie. Vous entrez maintenant dans la belle saison de l'homme, MOL. *l'Avare*, II, 6. Homme, vante moins ta raison.... Aussi faible que toi, dans ta jeune saison Elle est chancelante, imbécile, DESHOUL. *Réfl. diverses*, XIII. || La première saison de la vie, la jeunesse. Cette première saison de sa vie où il vivait encore dans l'innocence, MASS. *Carême, Enf. prod.* || La dernière saison de la vie, la vieillesse. Reine des longs procès.... Si, dès mes premiers ans, heurtant tous les mortels, L'encre a toujours pour moi coulé sur tes autels, Daigne encor me connaître en ma saison dernière, BOIL. *Lutr.* V. || On dit dans le même sens : la belle saison; la saison des plaisirs, des amours; l'arrière-saison. || Vie. On la voit [une herbe] sèche et morte aussitôt qu'elle est née; Et vivre une journée Est réputé pour elle une longue saison, MALH. I, 2. Pourquoi.... Passez-vous en cette amertume Le meilleur de votre saison? ID. VI, 17. || Époque. Comme les paladins de la saison antique, RÉGNIER, *Sat.* VI. Ajoutez à votre louange que votre âme n'a jamais pu être vaincue par les présents, et que, dans une saison où l'avarice règne si souverainement, vous n'avez jamais porté la main sur le gain et sur le profit, DU RYER, *Trad. des quest. natur. de Sénèque*, liv. IV, *préface*. La pleine découverte de ces vérités [la résurrection, la vie future] était d'une autre saison et d'un autre siècle, BOSS. *Hist.* II, 6. || Proverbe. Saison tardive n'est pas oisive, les printemps tardifs sont les meilleurs dans un climat où les retours du froid sont habituels et funestes.

— HIST. XII^e s. Quant li estez et la douce saisons Font foille et flour et les prés raverdir, *Couci*, XIII. La folie [d'amour] Dont je m'iere [étais] gardez mainte saison, ID. XXIV. Et la guerre dura tante mainte saison, *Sax.* III. || XIII^e s. Li rois Richars.... atourna son oirre [expédition] à grant esploit; car il n'atendoit fors la saison dou nouviel tans, *Chr. de Rains*, p. 60. || XIV^e s. En la morte saison, *Guescl.* 9236. Dites vostre voloir, veschi vo campion; Car je vous ai servi, il a longue saison, *Beaud de Seb.* II, 93. || XV^e s. Il n'est saison qui ne paye, ne fortune qui ne tourne, ne cueur courroucé qui ne s'esjouisse, ne resjoui qui n'ait des courroux, FROISS. IV, p. 159, dans LACURNE. Plus n'est saison qu'à nul bien m'abandonne, CH. D'ORL. *Ball.* 100. Bien pert son temps, son parler, sa saison, Qui me blasme mon doulx loyal amy, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 187. On dit qu'elle a lin de saison Pour filler et chanvre moult fine, ID. *ib.* f° 513. L'an precedent de la destruction dudit Dynant qui fut la saison que le conte de Charolois estoit venu de devant Paris.... COMM. II, 1. Il eust esté besoing qu'il les eust guydez pas à pas pour la premiere saison [campagne], ID. IV, 2. || XVI^e s. Un beau traict est toujours de saison, MONT. I, 189. En cette mesme saison de son aage, ID. I, 221. Nous continuerons toujours en la mesme affection et bienveillance en vostre endroict que vous avez esprouvée et recogneue en nous en tant de diverses et perilleuses saisons, *Lettres missives de Henri IV*, t. III, p. 780. Depuis quatre ans entiers vous m'appastez ainsi; Je vieillis cependant, vous vieillissez aussi, Et perdons de nos ans la saison mieux aimée, DESPORTES, *Diane*, II, 56. De saison tout est bon, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 130. À bonne et male saison doit se regler toute maison, ID. *ib.*

— ÉTYM. Wallon, *sauhon*; prov. *sazo*; espagn. *sazon*; port. *sazão*; du latin *sationem*, action de semer, de *serere*, semer, *sata*, les fruits de la terre, *satus*, fils. La série des sens est action de semer, temps propice aux semailles, puis temps propre à n'importe quoi, puis enfin les époques diverses de l'année. L'italien dit *stagione*, et l'espagnol, outre *sazon*, dit *estacion*. Scheler part de là pour mettre en doute l'étymologie par *sationem*; il remarque qu'il est bien difficile que les langues romanes aient eu pour *saison* deux dénominations aussi voisines que *saison* et *stagione*, et cependant radicalement différentes; qu'il est impossible de passer de *saison* à *stagione*; mais qu'il n'est pas impossible de passer de *stagione* à *saison* par l'adoucissement de *st* en *s*. Toutefois ces remarques n'ébranlent pas l'étymologie par *sationem*. *Stagione* et *estacion* représentent le latin *stationem*, et n'ont de commun avec *saison* qu'une ressemblance fortuite.

† **SAISONNER** (sè-zo-né), *v. n.* Avoir bonne saison de fruits. Le pommier ne saisonne que tous les deux ans.

— HIST. XVI^e s. Entre deux [labours] est d'intervalle pour le moins trois semaines, afin de faire saisonner le gueret, O. DE SERRES, 95. Bons ne peuvent faillir d'estre les fumiers de diverses sortes de bestes, unis et saisonnés en un corps, les uns faisans valoir les autres, ID. 98. Fruits mieux saisonnés et plus meurs que jamais, PARÉ, *Dédicace.*

— ÉTYM. *Saison.*

† **SAISONNIÈRE** (sè-zo-niè-r'), *adj. f.* Terme de médecine. Maladies saisonnières, les maladies qui sont propres à chaque saison.

— ÉTYM. *Saison.*

† **SAKEM** (sa-kèm'), *s. m.* Sorte de coquille, la pourpre hémastome, univalves, qui se trouve dans l'océan Atlantique.

† **SAKI** (sa-ki), *s. m.* Genre de singes d'Amérique.

† **SAL** (sal), *s. m.* Le *shorea robusta*, diptérocarpées, arbre de l'Inde employé dans les constructions. Le sal croît avec une remarquable rapidité, et atteint de très-grandes dimensions lorsqu'il a l'espace nécessaire pour se développer.... plus tenace encore que le teck, le bois de sal est employé dans les constructions et la charronnerie; on en a fait aussi des poteaux télégraphiques et des traverses de chemins de fer, J. CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1867, p. 852.

† **SALACE** (sa-la-s'), *adj.* Qui a de la salacité. Les boucs et les chèvres, les plus salaces de tous les animaux, *Anti-ménagiana*, p. 12.

— HIST. XVI^e s. Les Meridionaux sont paillards à cause de la melancholie spumeuse et salace, CHARRON, *Sagesse*, p. 166, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *salacem*, de *sal*, sel, d'après l'Anti-ménagiana et Quicherat, mais, d'après Curtius, de *salire*, sauter.

† **SALACITÉ** (sa-la-si-té), *s. f.* Grande propension aux rapprochements sexuels, surtout en parlant des animaux. Certains vilains contes qui ne laissent pas d'avoir leur sel pour les cœurs corrompus.... puisque c'est de ces sels que la salacité a pris son nom, *Anti-ménagiana*, p. 2.

— HIST. XVI^e s. Salacité, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ital. *salacità*; du lat. *salacitatem*, de *salax*, salace.

1. **SALADE** (sa-la-d'), *s. f.* || 1° Mets composé de certaines herbes ou de certains légumes assaisonnés avec du sel, du poivre, du vinaigre et de l'huile, etc. Retourner, fatiguer la salade. Salade de chicorée, de laitue, de pommes de terre (et non pas, comme on dit en quelques provinces, salade à la chicorée, à la laitue, aux pommes de terre). Pour bien faire une salade, il faut être trois personnes : un sage pour y mettre du sel, un avare pour y mettre du vinaigre, et un prodigue pour y mettre de l'huile, RICHELET. La salade survint [après une truite et une omelette au thon]; j'en recommande l'usage à tous ceux qui ont confiance en moi; la salade rafraîchit sans affaiblir, et conforte sans irriter, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût, l'Omelette du curé.* || Fig. Retourner la salade avec les doigts, être encore jeune, en parlant d'une femme; dans le siècle dernier les jeunes femmes retournaient la salade avec les doigts; cette locution a disparu avec l'usage lui-même. Il ne me reste que six mois à retourner la salade avec les doigts, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. || Fig. et populairement. Je vais te faire ta salade, je vais te dire ton fait, te rosser. Venez promener vos belles pensées dans notre jardin, et nous vous régalerons d'une salade, DESTOUCHES, *la fausse Agnès*, II, 2. || 2° La partie de toute herbe propre à être mise en salade, avant qu'elle soit assaisonnée. Cueillir de la salade. Éplucher une salade. Secouer une salade. || 3° Abusivement, dans le langage des jardiniers, la plante même qui fournit la salade. Semer des salades. Planter des salades. || 4° Par extension. Mets composé de fruits, de viandes froides, ou de poisson salé, et assaisonné comme de la salade. Salade de câpres, d'anchois, de volaille. || 5° Salade d'oranges, oranges coupées par tranches et assaisonnées avec du sucre, de l'eau et de l'eau-de-vie. || Salade de cerises, se dit improprement d'une portion de cerises à l'eau-de-vie. || 6° Mélange de pain et de vin qu'on donne aux chevaux pour leur faire faire une longue traite. || 7° Salade de blé, ou salade de chanoine, mâche, *valerianella olitoria*. || 8° Salade de Gascogne s'est dit pour le chanvre qui sert à faire les cordes pour pendre. || 9° Bataillons de salade, s'est dit de bataillons formés d'hommes tirés de divers corps, par comparaison aux diverses herbes qui composent une salade. Tout le reste de son infanterie était de nouvelles levées ou des bataillons de salade ramassés des garnisons, ST-SIM. 40, 210. Il [Boufflers] les aguerrit [les troupes], je dis les troupes de salade qui faisaient la plus nombreuse partie de la garnison, ID. 210, 76.

— HIST. XVI^e s. Mais ne laissez pas la sallade; Car c'est l'appetit d'un malade, *Rec. de farces*, p. 331. La prophetie semble en vouloir à la Gascogne, plus curieuse à elever ce qu'on a nommé la salade de Gascogne qui a fait de mauvais tours à plusieurs du païs; tel en a esté estranglé qui l'a gardée en sa jeunesse, D'AUB. *Fæn.* III, 15. Salade bien lavée et salée, Peu de vinaigre et bien huilée, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 216. Qui vin ne boit après salade Est en danger d'estre malade, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Saler*, avec la finale *ade* qui est de forme espagnole; wallon, *salâd*.

2. **SALADE** (sa-la-d'), *s. f.* Casque que portaient les gens de guerre à cheval; il n'est d'usage qu'en parlant des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Ces quatre puces célèbres que montrait un charlatan.... il leur avait mis à chacune une salade en tête, leur avait passé un corps de cuirasse, LA BRUY. XII. Du mot italien *celata* qui signifie casque, armet, les soldats français firent en Italie le mot de salade, de sorte que, quand on disait, il a pris sa salade, on ne savait si celui dont on parlait avait pris son casque ou des laitues, VOLT. *Dict. phil. Langues.* La salade avait son timbre arrondi, presque sphérique; elle était pourvue d'un grand couvre-nuque, en queue; la visière, très-courte, généralement fixe, pouvait descendre un peu plus bas que le nez, *Catal. du Musée d'artill. par M. le colonel Penguilly l'Haridon*, p. 265. || S'est dit d'un soldat coiffé d'une salade.

— HIST. XV^e s. À grant peine peusmes mettre audit duc sa cuyrasse sur luy et une sallade en la teste, COMM. II, 12. À Mery Baudet, plumasseur, demourant à Tours, pour avoir garni d'or clinquant XXVIII plumeaux pour mettre sur les salades des gens du duc [de Bretagne], DE LABORDE, *Ém.* p. 411. || XVI^e s. Joyeuse envoya pour secours le gouverneur de Pezenas avec 700 harquebusiers et 100 salades, D'AUB. *Hist.* I, 152. Celade, OUDIN, *Dict.* Nos peres donnoient leur salade, leur lance et leurs gantelets à porter, et n'abandonnoient le reste de leur equipage tant que la courvée duroit, MONT. II, 93.

— ÉTYM. Corruption de l'espagn. *celada* ou de l'it. *celata*, du lat. *cælata*, sous-entendu *cassis*, casque ciselé.

SALADIER (sa-la-dié; l'*r* ne se prononce jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des sa-la-dié-z élégants), *s. m.* || 1° Vase où l'on sert la salade. || Ce que contient un saladier. || 2° Panier à jour pour secouer la salade qu'on a lavée. || Proverbe. La politesse est au fond du saladier, il est plus poli de se servir le premier la salade, parce que le meilleur en est au fond.

— ÉTYM. *Salade* 1.

SALAGE (sa-la-j'), *s. m.* || 1° Action de saler; résultat de cette action. || 2° Action d'imbiber avec un chlorure soluble, ordinairement le chlorure de sodium ou sel de cuisine, la feuille de papier destinée à recevoir une épreuve photographique.

— ÉTYM. *Saler*; wallon, *saleg*. Anciennement, *salage* signifiait un droit sur le sel.

SALAIRE (sa-lê-r'), *s. m.* || 1° Payement pour travail ou pour service. Les ouvriers ont demandé une augmentation de salaires. Elle [la cigogne] retira l'os [du gosier du loup], puis pour un si bon tour Elle demanda son salaire, LA FONT. *Fabl.* III, 9. Enfin un médecin, fort expert en son art, Le guérit [un fou].... Mais voulant de ses soins exiger le salaire.... BOIL. *Sat.* IV. On les forçait [les cultivateurs du pays de Gex] à travailler sans salaire, eux qui ne vivent que de leur salaire, VOLT. *Pol. et lég. Remontrances au roi.* Le salaire donc réglé, d'un côté par la concurrence des vendeurs, et par celle des acheteurs de l'autre; le salaire de l'artisan se réglera de la même manière, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 8. || En termes d'économie politique, l'ouvrier est un travailleur qui reçoit sur les capitaux d'autrui une rémunération stipulée d'avance, qu'on nomme salaire, pour exécuter un certain travail avec les capitaux d'autrui, LEVASSEUR, *Cours d'écon. rurale*, p. 165. || 2° Fig. Récompense. Le fils tout dégouttant du meurtre de son père, Et, sa tête à la main, demandant son salaire, CORN. *Cinna*, I, 3. Mais, comme aux grands périls le salaire enhardit.... ID. *Œdipe*, I, 4. [Le serpent réchauffé] Puis tâche à faire un saut Contre son bienfaiteur, son sauveur et son père. Ingrat, dit le manant, voilà donc mon salaire! LA FONT. *Fabl.* VI, 13. Pourquoi juger si mal de son intention [d'Assuérus]? Il croit récompenser une bonne action; Ne faut-il pas, seigneur, s'étonner au contraire Qu'il en ait si longtemps différé le salaire? RAC. *Esth.* III, 1. || Par antiphrase, châtiment. Ce lâche mercenaire Qui de sa perfidie a reçu le salaire, MAIR. *Mort d'Asdrub.* III, 3. Non, il faut qu'il ait le salaire Des mots où tout à l'heure il s'est émancipé, MOL. *Amph.* III, 4. N'imputez qu'à Pallas un exil nécessaire; Son orgueil dès longtemps exigeait ce salaire, RAC. *Brit.* III, 3.

— HIST. XIIIe S. Li procureur.... doivent avoir salaire soufizant, selon les besongnes qu'il procurent, BEAUM. IV, 22. || XIVe S. A Robiert Vachot, pour sen sollaire de aidier à kierkier [charger] les beniaus.... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 52. La jouvence des nobles corrompue par telx salaires, BERCHEURE, f° 63, *recto*. Je ai brassé maint mal et si les ai fait fayre, Je croi que briefment en aray mon salayre, *Guescl.* 16399. || XVe S. J'ai jà un lonc tens servi Amours en espoir de plaire; Mes d'un trop petit salaire M'a mon service meri [récompensé], FROISS. *Poés. mss.* p. 250, dans LACURNE. || XVIe S. Il n'est pas raisonnable que les honneurs les plus relevez soient les salaires des crimes les plus abjects, D'AUB. *Fæn.* I, 9.

— ÉTYM. Provenç. *salari, selari*; espagn. et ital. *salario*; du lat. *salarium*, solde du soldat, de *sal*, sel, à cause que le *salaire* fut d'abord une indemnité pour le *sel*. On remarquera en Flandre le changement de l'*a* en *o* : *solaire.*

SALAISON (sa-lè-zon), *s. f.* || 1° Action de saler les viandes ou autres provisions pour les conserver. La salaison du porc, du beurre. Il faut prendre vos mesures de bonne heure pour faire faire les salaisons des chairs dans les mois de septembre et octobre, qui est la saison la plus propre pour les faire bonnes, *Colbert à Jaquier*, 7 juin 1670, dans JAL. || Fig. On savait qu'elle [Mme de Sévigné] se passait bien des choses en causant; il se voit maintenant qu'elle se les passait en écrivant aussi; les preuves de ces libertés et de ces salaisons de langage sont des plus significatives, STE-BEUVE, *le Constitut.* 16 déc. 1861. || 2° Viande salée, poisson salé pour l'alimentation. Vivre de salaisons. Ils [les Athéniens] aimaient beaucoup les salaisons; et, pour récompenser un certain Chæréphile, excellent charcutier, ils donnèrent à ses fils le rang de citoyen, LEVESQUE, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 127.

— ÉTYM. *Saler.*

SALAMALEC (sa-la-ma-lèk), *s. m.* || 1° Terme de plaisanterie. Au sens propre, qui n'est plus usité, salut. Après avoir, comme très-sage, Avec grande crainte et respect Dit par trois fois salamalec, SCARR. *Virg.* I. || 2° Aujourd'hui et dans le style familier, révérence profonde, politesse exagérée. Faire de grands salamalecs.

— ÉTYM. Salutation arabe, de *salâm*, salut, et *aleik*, sur toi : salut sur toi.

SALAMANDRE (sa-la-man-dr'), *s. f.* || 1° Genre de batraciens urodèles nombreux en espèces, que le vulgaire redoute parce qu'il en croit la morsure venimeuse; ce qui n'est pas. || Le type du genre salamandre est la salamandre tachetée, dite vulgairement salamandre, laquelle n'habite l'eau qu'à l'état de têtard, ou lorsqu'elle y dépose ses têtards, et à laquelle on attribuait la faculté de vivre dans le feu. C'est un préjugé général parmi les gens de la campagne que les salamandres sont des animaux dangereux, BONNET, 1er *mém. reprod. salamandres.* Si l'on coupe les quatre jambes de la salamandre, elle en poussera quatre nouvelles, qui seront si parfaitement semblables à celles qu'on aura retranchées, qu'on y comptera, comme dans celles-ci, quatre-vingt-dix-neuf os, ID. *Paling. phil.* IX, 6. La salamandre, j'ai presque honte de le dire, est si peu faite pour vivre dans le feu, qu'il est démontré aujourd'hui par les expériences de M. Spallanzani qu'elle est de tous les animaux celui qui résiste le moins à l'excès de la chaleur, ID. *ib.* || 2° Partie des attributs du roi François Ier, qui avait pris pour emblème une salamandre avec cette devise : J'y vis et je l'éteins. || 3° Terme de la cabale. Nom donné aux prétendus esprits du feu. Quant aux salamandres, habitants enflammés de la sphère du feu, ils servent aux philosophes, DE VILLARS, *le Comte de Gabalis*, 2e *entretien.* Les salamandres sont composées des plus subtiles parties de la sphère du feu, ID. *ib.* A ce spectacle s'élance, du milieu du régiment de Sans-Quartier, un poëte plus brillant, plus léger qu'une salamandre, GILB. *le Carnav. des auteurs.* Au frais ondin s'unit l'ardente salamandre, V. HUGO, *Ballades*, 2. || En ce sens, salamandre est du masculin quand on parle des esprits mâles, et féminin quand on parle des esprits femelles. Un salamandre habile à qui je confiais l'éducation du jeune prince, PETIS DE LA CROIX, *les Mille et un jours*, t. I, p. 261. || 4° Terme d'ancienne chimie. Sang de salamandre, vapeur rouge qui s'élève pendant la distillation de l'esprit de nitre; c'est aujourd'hui l'acide hypoazotique. || 5° Salamandre pierreuse, nom donné autrefois à l'amiante flexible, qui ne brûle point quand on la jette dans le feu.

— HIST. XIIIe S. [Un évêque] Qui, autant com la salamandre Aime le feu et la chalor, Aime curtoisie et valor, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 258. Salemandre est ressemblable à petite lisarde, de vaire color, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 195. || XVIe S. Grans fleurs de lis, salmendres et autres enrichissemens, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. III, p. 63.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *salamandra*; du lat. *salamandra*; grec, σαλάμανδρα, qui paraît une transcription grecque d'un mot étranger.

† **SALANGA** (sa-lan-ga) ou **SALANGANE** (sa-lan-ga-n'), *s. f.* Espèce d'hirondelle dont le nid est comestible, *hirundo esculenta*, *L.* Ce sont certaines espèces d'algues [appartenant au genre *gelidium*] qui fournissent aux salanganes la matière gélatineuse dont se composent leurs nids, ÉD. GRIMARD, *Revue des Deux-Mondes*, 1er avr. 1867, p. 681.

— ÉTYM. Mot de Luçon, *salamga*, donné par Camelus, dans *Phil. transact.* n° 85, mai et juin 1703, p. 1396.

† **SALANGE** (sa-lan-j'), *s. m.* Période de production du sel sur les marais salants, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 511.

— ÉTYM. *Salant.*

† **SALANGUET** (sa-lan-ghè), *s. m.* Nom vulgaire du *chenopodium maritimum.*

SALANT (sa-lan), *adj. m.* Il n'est usité que dans : marais, puits salant, marais, puits d'où l'on tire du sel. L'on a observé que les vents secs font autant et peut-être plus d'effet que le soleil sur la surface des marais salants, BUFF. *Min.* t. III, p. 390.

— HIST. XVIe S. Les champs et parquetages des marais salans sont foncez de terre argileuse, PALISSY, 176.

— ÉTYM. *Saler.*

† **SALARD** (sa-lar), *s. m.* Nom donné en Savoie à certains granites micacés qui ont la propriété de résister au feu le plus violent.

† **SALARIAT** (sa-la-ri-a), *s. m.* Néologisme. État, condition d'une personne salariée. Le salariat lui-même [à la Guyane], là où il existe, est restreint au cadre inflexible d'un engagement annuel, J. DUVAL, *Rev. Deux-Mondes*, 15 sept. 1861, p. 434.

— ÉTYM. *Salarier.*

SALARIÉ, ÉE (sa-la-ri-é, ée), *part. passé* de salarier. || 1° Les ouvriers, les employés sont salariés. || Substantivement. Celui qui reçoit un salaire. || 2° Abusivement, il s'est dit de toute espèce de payement en retour d'objet vendu ou de service rendu. Il suffit de remarquer ici qu'à l'exception de ceux des propriétaires qui ne font rien, tous les citoyens sont salariés les uns à l'égard des autres; si l'artisan et le marchand sont salariés du colon auquel ils vendent, le colon l'est à son tour de l'artisan et du marchand auxquels il vend, et chacun se fait payer de son travail, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 8.

SALARIER (sa-la-ri-é), je salariais, nous salariions, vous salariiez; que je salarie, que nous salariions, que vous salariiez, *v. a.* Donner le salaire qui est dû. Tous les évêques, chanoines et curés sont salariés par le gouvernement, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 354, dans POUGENS. J'entends à ce mot salarier beaucoup de murmures, et l'on dirait qu'il blesse la dignité du sacerdoce; mais, messieurs, il serait temps que l'on abjurât les préjugés d'ignorance orgueilleuse qui font dédaigner les mots salaires et salariés; je ne connais que trois manières d'exister dans la société : il faut y être mendiant, voleur ou salarié; le propriétaire n'est lui-même que le premier des salariés, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 12.

— HIST. XVe S. Ainsi fut le pauvre amoureux curé salarié du service qu'il fit à Amour, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXV. || XVIe S. Je trouve à cette heure occasion de l'en salariser et reconnoistre, en lui faisant present de ma prisonniere, YVER, p. 543. Voicy entre autres un grand deffaut en la justice distributive de punir seulement et non salarier, CHARRON, *Sagesse*, p. 470, dans LACURNE. Ses edifices s'avancent, car il a salairié plus d'ouvriers, PALSGR. p. 673.

— ÉTYM. *Salaire*; ital. *salariare.*

SALAUD, AUDE (sa-lô, lô-d'), *s. m.* et *f.* Terme populaire et injurieux. Personne sale, malpropre. Un salaud. Une salaude. || *Adj.* Cet homme est bien salaud.

— HIST. XVIe S. Toutes les femmes estant faschées de quoi leurs maris avoient oui parler d'une si salaude femme, BOUCHET, *Serées*, t. II, f° 219, dans POUGENS.

— ÉTYM. Dérivé de *sale.*

† **SALAUDERIE** (sa-lô-de-rie), *s. f.* Acte, parole de salaud.

— HIST. XVIe S. La reyne luy ayant demandé un jour quelques mots en espagnol pour les dire à l'ambassadeur d'Espagne, et luy, ayant dit quelque salauderie en riant, elle l'apprist aussitost.... BRANT. *Dames ill.* p. 12, dans LACURNE.

† **SALBANDE** (sal-ban-d'), *s. f.* Surface latérale d'un filon, celle qui le sépare de la roche environnante.

† **SALDANITE** (sal-da-ni-t'), *s. f.* Sulfate d'alumine observé sur les bords du Rio Saldana, en Colombie.

† **SALDE** (sal-d'), *s. f.* Genre d'insectes hémiptères, propres à l'Europe, du latin *salto*, je saute.

† **SALDO** (sal-do), *s. m.* Mot italien qui signifie arrêté de compte, solde, et qu'on emploie quelquefois en langage de finance. Il est assez étrange qu'en face de ces déficit continus on ne rencontre jamais la trace des saldos, que laisse une année.... la période de 1831 à 1859 devait laisser un saldo de 55,737,066 florins en monnaie de convention, J. E. HORN, *Annuaire intern. du crédit public*, 1861, p. 81, *à l'art. Autriche.*

SALE (sa-l'), *adj.* || 1° Plein d'ordures, malpropre. Une chambre sale. Avoir les mains sales. Un homme sale. Une femme sale. Quelques hommes et des femmes d'une figure dégoûtante et atroce se montrent tous armés sur ses murs [du Kremlin]; ils exhalent une sale ivresse et d'horribles imprécations, SÉG. *Hist. de Nap.* VIII, 5. || Fig. Nous ne manierons point les choses sacrées avec des mains sales, nous n'apporterons point nos défauts dans le plus haut état de perfection, BALZ. *Lett.* II, liv. VI. || Bandes sales, lignes noires formant des courbes paraboliques ou ogivales qu'on aperçoit sur la glace des glaciers, et dont la convexité est tournée en aval. || Substantivement. Fi, le sale! || 2° Gris sale, gris terne qui n'a pas l'œil du gris ordinaire. Ces boiseries sont peintes en gris sale. || On dit de même : vert sale, blanc sale. || 3° Terme de peinture. Couleur sale, couleur désagréable à l'œil, composée de couleurs ennemies. || Son pinceau est sale, se dit d'un peintre dont les teintes sont mal fondues. || Se dit des estampes qui sortent mal nettes des presses. || 4° Terme de marine. Vaisseau sale, vaisseau dont le fond extérieur est couvert de coquillages, d'herbes qui s'y sont attachées. || Côte sale, côte le long de laquelle il y a des roches, des écueils cachés sous l'eau. || 5° Fig. Qui blesse la pudeur, la modestie. Mais le plus beau projet de notre académie.... C'est le retranchement de ces syllabes sales Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales, MOL. *Femm. sav.* III, 2. L'on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses, dont les noms portent avec eux les plus sen-

-quelles idées, et expriment les plus grossières et les plus sales passions, BOURDAL. 6e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 40. Mme Guyon avait épuré ses sentiments, du moins en apparence, de tout ce qui était reproché de sale et de honteux à cette doctrine [quiétisme], ST-SIM. 45, 12. || 6° Fig. Contraire à l'honneur, à la délicatesse. On sait que ce pied plat, digne qu'on le confonde, Par de sales emplois s'est poussé dans le monde, MOL. *Mis.* I, 1. Le concile de Nicée, qui dépose les clercs qui rechercheront les sales gains de l'avarice, en prêtant à usure contre le précepte divin, BOSS. *Usure,* 3. Tout ce qu'il y aura eu de plus lâche, de plus indigne, de plus malin, de plus sale, et de plus corrompu dans leurs sentiments, BOURDAL. 24e *dim. apr. la Pentec. Dominic.* t. IV, p. 449. || Une sale affaire, affaire où la probité, la loyauté sont violées. || Son cas est sale, se dit d'un homme qui est justement menacé des poursuites de la justice.

— HIST. XIIIe s. Du mautemps ert [était] sa robe un peu pesant et sale, *Berte,* XXVII. || XVIe s. Le doigt sale, COTGRAVE. Actions.... deshonnestes et sales, MONT. III, 244.

— ÉTYM. Génev. *sâle.* Diez le tire de l'anc. haut-allem. *salo,* pâle, trouble, terne; angl. *sallow*; Chevallet, du gaélique *sal,* ordure, *salaich,* salir. Il est difficile de se prononcer entre ces deux étymologies.

SALÉ, ÉE (sa-lé, lée), *part. passé* de saler. || 1° Assaisonné avec du sel. Manger salé. Depuis que vous êtes hors d'ici, je n'ai point trouvé de viande qui ne fût trop salée, ni d'homme qui ne le fût trop peu, VOIT. *Lett.* 145. || Familièrement. Cela est salé comme mer, cela est très-salé. || Fig. Nous savons que, dans le séjour de l'horreur et du désespoir, la victime sera salée avec un feu éternel, MASS. *Carême, Mauv. riche.* || Fig. Autant de frais que de salé, ni de l'un ni de l'autre. || *S. m.* Le salé, la chair de porc salée. Des côtelettes de salé. || Petit salé, la chair de cochon nouvellement salée. Le riche papiste qui aura eu sur sa table pour cinq cents francs de poisson sera sauvé; et le pauvre, mourant de faim, qui aura mangé pour quatre sous de petit salé, sera damné, VOLT. *Dict. phil. Carême.* || 2° Qui contient du sel. On sait que l'eau salée peut, sans se geler, devenir beaucoup plus froide que l'eau douce glacée, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terre, Œuvr.* t. I, p. 315. || Eaux, sources salées, celles dont on extrait du sel. || La plaine salée, la mer. Il faut en la plaine salée Avoir lutté contre Malée.... MALH. III, 3. || Pré salé, voy. PRÉ, n° 1. || 3° Fig. et familièrement. Qui agit sur l'esprit comme le sel sur la langue. J'ai vu hier une de vos lettres entre les mains de l'abbé de Pontcarré; c'est la plus divine lettre du monde; il n'y a rien qui ne pique et qui ne soit salé, SÉV. 19 juill. 1675. Pour M. Trouvé, je l'aime toujours; ah! que nous avons ensemble de bonnes conversations bien salées! ID. 5 mars 1683. C'est une espèce de dictionnaire dont les articles sont courts, mais où il y en a un grand nombre de très-plaisants et de très-salés, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire,* 14 août 1767. || Il se dit aussi des personnes qui ont du sel, qui ne ménagent rien. J'aime fort tout ce que me mande Montgobert; elle me plaît toujours; je la trouve salée, et tous ses tons me font plaisir, SÉV. 6 oct. 1675. Je ne voudrais pas que M. de Grignan eût entendu ce Père [le P. Morel de l'Oratoire]; il ne croit pas qu'on puisse, sans péché, donner à ses plaisirs quand on a des créanciers.... vraiment c'est un homme bien salé, il ne fait aucune composition, ID. 6 oct. 1679. La femme de Villars avait de l'esprit infiniment, plaisante, salée, ordinairement méchante, ST-SIM. 3, 61. Vous êtes assurément, mon divin Protagoras, un des plus salés philosophes que je connaisse, VOLT. *Lett. d'Alembert,* 13 août 1760. || 4° Qui pique l'esprit par quelque chose de trop libre, d'un peu obscène. Épigramme salée. Mme la duchesse [de Chartres], qui, avec bien de la grâce et de l'esprit, à l'art des chansons salées, en fit d'étranges sur ce ton, ST-SIM. 32, 122. || 5° Dans le style familier, il se prend pour fort, excessif, très-désagréable. Il a été condamné à deux mille francs d'amende; cela est salé. Il a six mois de prison; c'est un peu salé. || 6° Bourguignon salé, sobriquet qui vient, dit-on, de ce que les Bourguignons ont eu beaucoup de différends à cause de leurs salines.

† **SALÉBREUX, EUSE** (sa-lé-breû, breû-z'), *adj.* Latinisme qui n'est pas entré dans l'usage. Raboteux, âpre, en parlant de chemins. N'allez ni à Tulle, ni à Sarlat, ni même à Manot; vous trouveriez des chemins salébreux et ennemis des roues, FÉN. *Lett. à l'abbé de Beaumont en voyage,* juin 1714.

— ÉTYM. Lat. *salebrosus,* de *salebræ,* endroit où l'on saute, venant de *salire,* sauter.

† **SALÈGRE** (sa-lè-gr'), *s. m.* || 1° Masse saline qui s'attache au fond des poêles, pendant la cuisson du sel. Défense à tous salpêtriers et verriers [de retirer le sel des chaudières].... et, sur les mêmes peines, de faire aucune vente desdits sels, ni de faire aucun salègre, *Bail Gautier,* 6 mars 1660. || Pierres provenant d'une exploitation de sel gemme, que certains fermiers suspendent dans les étables pour les faire lécher par les bœufs ou les moutons. || 2° Sorte de pâtée qu'on donne aux serins, et qui se fait en écrasant de la graine de millet, d'alpiste et de chènevis, mêlée avec un peu de sel et pétrie avec un peu de terre grasse.

SALEMENT (sa-le-man), *adv.* D'une manière sale. Ils sont très-propres dans l'apprêt de leurs viandes; mais ils mangent très-salement, LE GRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 528.

— ÉTYM. *Sale,* et le suffixe *ment.*

SALEP (sa-lep'), *s. m.* || 1° Substance alimentaire qu'on tire des tubercules de tous les orchis indistinctement. || Salep des Indes occidentales, un des noms de l'arrow-root. || Salep des pauvres gens, salep préparé avec de la pomme de terre. Le salep de pommes de terre de M. Parmentier, avec des tablettes de bouillon et du pain, forme la nourriture la plus restaurante, SAUSSURE, *Voy. Alpes,* t. VIII, p. 345. || 2° Boisson que les Orientaux font avec les bulbes des orchis. Après avoir dépouillé les bulbes de leur enveloppe, ils les jettent dans l'eau froide, et les en retirent au bout de quelques heures pour les faire cuire; puis ils les enfilent et les font sécher. Lorsqu'on veut s'en servir, on les réduit en poudre, et l'on jette par-dessus de l'eau bouillante à laquelle on ajoute du lait ou du miel; cela donne une boisson analeptique.

— ÉTYM. Arabe, *tsaleb,* renard; la plante porte le nom de testicules de renard, d'où, en abrégé, renard.

SALER (sa-lé), *v. a.* || 1° Assaisonner avec du sel. Saler une soupe. La cuisinière a trop salé ce ragoût. || Absolument. Il ne faut pas trop saler. || Saler le pot, mettre du sel dans le pot où cuit la viande. Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos petits États [du pays de Gex], d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne pour saler notre pot, VOLT. *Lett. Dupont,* 23 févr. 1776. || 2° Mettre du sel sur les viandes crues, les poissons crus, pour les conserver. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile [la Hollande] une puissance respectable, VOLT. *Mœurs,* 164. || Fig. Tuez, il est bon à saler, se dit d'une affaire qu'il est temps de faire. || Fig. Mettre en réserve une chose, pour l'exécuter plus tard, pour la retrouver. J'ai d'autres affaires.... il faut donc saler toutes ces propositions [de voyage], SÉV. 7 août 1675. || 3° Fig. et populairement. Faire payer trop cher. On l'a salé dans ce magasin. || Ce marchand sale bien ce qu'il vend, il vend sa marchandise très-cher.

— HIST. XIIIe s. Aide, Dieu, fait-ele, qui feis mer salée, *Berte,* XLVI. Que toutes chars qu'il vendront soient cuites, salées et appareilliées souffisamment.... *Liv. des mét.* 177. Se tranchanz esperons n'avez, Et bon cheval por tost aler, Cil vilain vos vodront saler, *Ren.* 8660. || XVIe s. Ils salerent si bien sa noblesse [ils la lui firent payer si cher], qu'elle n'avoit garde de sentir puant, ST-JULIEN, *Mesl. hist.* p. 635, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *salar*; portug. *salgar*; ital. *salare*; du lat. *salire,* saler, de *sal,* sel.

SALERON (sa-le-ron), *s. m.* La partie creuse d'une salière, celle où l'on met le sel. Les salières seront marquées et contre-marquées au collet et au saleron, *Règlem. du* 30 déc. 1679.

— HIST. XVe s. Une saliere d'or, à ung ymage fait en façon de pucelle, et sont les deux sallerons de serpentine, LABORDE, *Émaux,* p. 491

— ÉTYM. *Salière.*

SALETÉ (sa-le-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est sale. La saleté de ses habits, de cette maison. La saleté des rues. || 2° Choses sales, ordures. Ôtez toutes ces saletés. || 3° Fig. Obscénité. Mais pour un faux plaisant à grossière équivoque, Qui pour me divertir n'a que la saleté.... BOIL. *Art p.* III. || Parole, image sale et obscène. Je soutiens encore un coup que les saletés y crèvent les yeux [dans l'École des femmes], MOL. *Crit.* 3.

— ÉTYM. *Sale.*

SALEUR, EUSE (sa-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sale. C'est là qu'elle [la morue] est salée et rangée en piles; le saleur a l'attention d'observer qu'il y ait, entre les rangs qui forment les piles, assez de sel pour que les couches de poisson ne se touchent pas, mais qu'il n'y en ait que ce qu'il faut, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 13.

— HIST. XVIe s. Ceux qui estoient deputés pour embaumer les corps morts, qu'on appelloit saleurs ou embaumeurs, PARÉ, *Mumie,* 1.

— ÉTYM. *Saler.*

† **SALHYDRAMIDE** (sa-li-dra-mi-d'), *s. f.* Composé quaternaire obtenu en dissolvant à froid de l'hydrure de salicyle dans trois ou quatre fois son volume d'alcool.

SALI, IE (sa-li, lie), *part. passé* de salir. Rendu sale. Et dans quatre mouchoirs de sa beauté salis [elle] Envoie au blanchisseur ses roses et ses lis, BOIL. *Sat.* X.

† **SALIAIRE** (sa-li-ê-r'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Qui appartient aux prêtres saliens.

SALICAIRE (sa-li-kê-r'), *s. f.* Genre de plantes salicariées dont l'espèce à épis, *lythrum salicaria, L.* est astringente, mais peu usitée.

— ÉTYM. Lat. *salix,* saule (voy. ce mot), à cause de la ressemblance des feuilles à celles du saule.

† **SALICARIÉES** (sa-li-ka-ri-ée), *s. f.* Famille de plantes dont le *lythrum salicaria* est le type; on dit plutôt lythrariées.

† **SALICIFOLIÉ, ÉE** (sa-li-si-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles ressemblent à celles du saule.

— ÉTYM. Lat. *salix,* saule, et *folium,* feuille.

† **SALICINE** (sa-li-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui se trouve dans l'écorce du saule, *salix alba, L.*

† **SALICINÉES** (sa-li-si-née), *s. f.* Famille de plantes dicotylédones, dont le saule est le type.

† **SALICITE** (sa-li-si-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre figurée imitant une feuille de saule.

— ÉTYM. Lat. *salix,* saule.

† **SALICOLE** (sa-li-ko-l'), *adj.* Qui cultive le sel, qui produit le sel. Les plaines salicoles, *Rev. des Deux-Mondes,* 1er nov. 1868, p. 202. Les réclamants repoussent avec énergie l'allégation souvent reproduite que la décadence des sels de l'Ouest tient surtout au défaut d'organisation et aux procédés surannés de l'industrie salicole dans cette région.... votre gouvernement, sire, n'avait pas attendu jusqu'ici pour se préoccuper de la situation des producteurs salicoles de l'Ouest, *Rapport à l'Empereur par le Ministre de l'agriculture, Moniteur,* 23 mars 1866. Il sera, dans les marais salants du bassin de Guérande (Loire-Inférieure), sur un développement de 13,860 mètres, établi au frais de l'État trois routes salicoles, *Décret impérial* du 25 août 1867.

— ÉTYM. Lat. *sal,* sel, et *colere,* cultiver.

SALICOQUE (sa-li-ko-k'), *s. f.* Petite écrevisse de mer, d'un excellent goût, dite aussi crevette ou chevrette.

— HIST. XVIe s. Salecoque, salcoque, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

SALICOR (sa-li-kor), *s. m.* ou **SALICORNE** (sa-li-kor-n'), *s. f.* Plante qui croît sur le bord de la mer, et dont on retire de la soude, *salicornia herbacea, L.,* famille des chénopodées. || Nom donné à la soude en Languedoc et dans le Roussillon. Le salicor ou soude de Narbonne provient de la combustion du *salicornia annua,* qu'on cultive sous le nom de salicor aux environs de Narbonne, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 376, dans POUGENS. || On dit aussi salicot.

— HIST. XVIe s. On y tire la matiere du verre de certaines pierres, de quelques herbes, comme soude, feugiere, salicor, par les arabes dit salcoran, O. DE SERRES, 738.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **SALICULTURE** (sa-li-kul-tu-r'), *s. f.* Production artificielle du sel, exploitation des salines.

† **SALICYLEUX** (sa-li-si-leû), *adj. m.* Terme de chimie. Acide salicyleux, corps retiré des fleurs de reine des prés par distillation avec l'eau.

† **SALICYLIQUE** (sa-li-si-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide salicylique, corps obtenu en chauffant l'acide salicyleux avec un excès d'hydrate de potasse.

† **SALICYLITE** (sa-li-si-li-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels de l'acide salicyleux.

1. **SALIENS** (sa-liin), *adj. m. plur.* Terme d'antiquité romaine. Il se dit des prêtres de Mars, et des hymnes chantés en son honneur. Prêtres saliens. Chants saliens. || Substantivement. Le collége des saliens.

— ÉTYM. Lat. *salii,* sauteurs, à cause des danses (*tripudium*) qu'ils exécutaient avec leurs chants.

† 2. **SALIENS** (sa-liin), *adj. m. pl.* Francs saliens, nom d'une tribu des Francs.

— ÉTYM. Voy. SALIQUE.

SALIÈRE (sa-liè-r'), *s. f.* || **1°** Pièce de vaisselle pour mettre du sel. Salière de faïence, d'argent. || Une superstition vulgaire regarde une salière renversée comme une annonce de malheur. Il [Montrevel] avait les misères des femmes qui l'avaient fait subsister : il ne craignait rien tant qu'une salière renversée, ST-SIM. 447, 241. Verrons-nous, sans pâlir, tomber notre salière? L. RAC. *Religion*, V. || Il ouvre les yeux grands comme des salières, se dit quand un homme regarde attentivement et avec avidité quelque chose. || Dans le moyen âge, la salière, avec la nef, était, sur la table, la pièce importante, et ce rôle lui resta si tard, que François Ier, ayant sous la main le plus grand orfèvre de l'Italie, ne sut mieux faire que de lui commander une salière, DE LABORDE, *Émaux*, p. 489. La salière servait aussi à faire l'épreuve ou l'essai des mets, et, à cet effet, elle était entourée de langues de serpent, ID. *ib.* p. 489. || **2°** Petit vaisseau de bois où l'on met du sel; on le pend au jambage de la cheminée de la cuisine pour tenir le sel sèchement. || **3°** L'enfoncement plus ou moins profond qui se remarque au-dessus de l'œil dans le cheval. Les vieux chevaux ont ordinairement les salières creuses; mais cet indice est équivoque, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 50. Si c'est pour la selle qu'on achète le cheval, on examinera s'il a la tête petite, sèche et bien placée, les salières élevées, GENLIS, *Mais. rust.* t. I, p. 189, dans POUGENS. || **4°** Populairement. Le vide qui existe derrière la clavicule, chez les personnes maigres. Cette femme montre ses salières. || **5°** Outil de lapidaire.

— HIST. XIIIe s. Tant qu'il fu ore de mangier, Et que les napes furent mises, Et desus les tables asises Et les salieres et li pains, *Ren.* 22773. || XIVe s. La grande salliere, à façon d'une nef, que la ville de Paris donna au roy, DE LABORDE, *Émaux*, p. 490. || XVe s. Une salliere d'agathe, dont le couvercle est d'or, assise sur quatre roes d'or, en maniere d'un chariot, et au bout du moyeu de chacune roe a une perle, ID. *ib.* La saliere doit être au milieu de la table, ID. *ib.* || XVIe s. [chez le cheval] Les salieres de dessus les sourcils sortans en dehors; grande gueule et bien fendue pour le facile bridement, O. DE SERRES, 301.

— ÉTYM. Wallon, *sallr*, coffre où l'on garde le sel; provenç. *saliera*, *saleira*; ital. *saliera*; du lat. *sal*, sel.

† **SALIFÈRE** (sa-li-fè-r'), *adj.* Qui renferme du sel, du chlorure de sodium.

— ÉTYM. Lat. *sal*, sel, et *ferre*, porter.

SALIFIABLE (sa-li-fi-a-bl'), *adj.* Terme de chimie. Se dit des substances qui sont susceptibles de former des sels en se combinant avec un autre corps, comme les oxydes métalliques avec les acides, les sulfures entre eux, le chlore avec le sodium, etc.

— ÉTYM. *Salifier*.

† **SALIFICATION** (sa-li-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de l'ancienne chimie. Toute opération dans laquelle se produisait un sel ou un corps cristallisé.

— ÉTYM. *Salifier*.

† **SALIFIER** (sa-li-fi-é), je salifiais, nous salifiions, vous salifiiez; que je salifie, que nous salifiions, que vous salifiiez, *v. a.* Convertir en sel.

— ÉTYM. Lat. *sal*, sel, et le composant *ficare*, faire.

SALIGAUD, AUDE (sa-li-gô, gô-d'), *s. m.* et *f.* Personne sale, malpropre.

— ÉTYM. Dérivation irrégulière de *sale*.

† **SALIGÉNINE** (sa-li-jé-ni-n'), *s. f.* Substance qui se produit par la métamorphose de la silicine sous l'influence de la synaptase du saligot.

SALIGNON (sa-li-gnon), *s. m.* Pain de sel fait d'eau de fontaine salée.

— HIST. XVIe s. Nul ne peut vendre en la ville de Chastillon sel à estail, qu'il ne donne à nos seigneurs une mesure de sel à chacun pour une fois; et s'il vend premier salignons, il doit à ung chascun de nos seigneurs un salignon pour une fois, DU CANGE, *saligium*.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *sal*, sel.

† **SALIGOT** (sa-li-go), *s. m.* L'un des noms vulgaires du *trapa natans*, L.

SALIN, INE (sa-lin, li-n'), *s. f.* || **1°** Qui contient du sel, qui est de la nature du sel. Concrétion saline. Goût salin. || **2°** Qui croît dans des terres imbibées d'eaux salées. || **3°** Marbre salin, marbre d'une texture grenue. || **4°** Dans l'ancienne chimie, salin se disait des substances acides, alcalines et de quelques autres. Les matières salines sont celles qui ont de la saveur; mais d'où leur vient cette propriété qui nous est si sensible, et qui affecte le sens du goût, de l'odorat et même celui du toucher? BUFF. *Min.* t. III, p. 204. Les principes salins, qu'on peut réduire à trois, savoir l'acide, l'alcali et l'arsenic, ID. *ib.* t. VIII, p. 195. || Aujourd'hui, les corps salins, les sels. Les corps salins forment un des ordres les plus importants, les plus chargés en espèces, les plus connus, et qu'il est le plus utile de bien étudier, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. XIV. || **5°** *S. m.* Un salin, un marais salant. || Cour de salin ou des salins, juridiction qui fut établie à la Rochelle, vers 1635, pour connaître des différends qui s'élevaient à l'occasion de la possession des salines. || **6°** Baquet dans lequel on met le sel destiné à la vente en détail. || **7°** Le produit brut qu'on obtient en faisant évaporer la lessive des cendres végétales. || **8°** Salin de betteraves, dit aussi, dans le commerce, salin de potasse ou potasse brute, produit retiré, par incinération, des vinasses qui restent dans les appareils où l'on a distillé les mélasses après fermentation. Les salins provenant de betteraves de l'Aisne ou de l'Oise sont les plus riches en potasse à l'état de carbonate; celles du Nord contiennent une plus forte proportion de soude et de chlorures. Les salins se vendent à tant de la quantité p. 0/0 de carbonate de potasse qu'ils contiennent. || **9°** Terme de verrerie. Nom des alcalis fixes propres à la fusion des sables. Du verre pur, semblable à celui que nous faisons avec du sable et du salin, BUFF. *Add. théor. terr. Œuvr.* t. XII, p. 455.

— HIST. XVIe s. Ceste humeur communique sa qualité et saveur à la viande : sçavoir, l'amertume quand l'humeur est bilieuse, la saline quand c'est une pituite sallée, PARÉ, XX bis, 13.

— ÉTYM. Lat. *salinus* (qu'on peut supposer puisqu'on trouve *salinæ*, saline, et *salinum*, salière), de *sal*, sel.

† **SALINAGE** (sa-li-na-j'), *s. m.* Opération qui consiste à faire cristalliser le sel.

— ÉTYM. *Salin.*

† **SALINDRE** (sa-lin-dr'), *s. m.* Sorte de grès qui renferme des grains calcaires.

SALINE (sa-li-n'), *s. f.* || **1°** Terme peu usité. Toute salaison soit de viande, soit de poisson. La saline, dit-on, ne vaut rien aux goutteux. || **2°** Particulièrement. Poisson salé. Un marchand de saline. On apporte, de Panticapée et des différentes côtes du Pont-Euxin, des bois de construction, des esclaves, de la saline, du miel, de la cire, de la laine, des cuirs et des peaux de chèvre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 55. || **3°** Lieu où l'on fabrique le sel en évaporant l'eau des puits ou marais salants. La saline de Salins. Les salines de Lorraine. On n'avait découvert qu'au XIIIe siècle les salines de Cracovie, qui font une des richesses du pays, VOLT. *Mœurs*, 119. || **4°** Rocher, mine de sel gemme. || **5°** Portion du marais salant comprenant les fares, les adernes et les œillets, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 511.

— HIST. XVe s. La royne Jeanne donna au prieur et aux religieux [de la Grande-Chartreuse] en aumosne cent salines ou charges de sel, DU CANGE, *salina*. || XVIe s. On void aussi aux salines, que l'art avec l'eau de la mer, aidé de la chaleur naturelle du soleil, donne forme au sel, LANOUE, 474. Chair de cerf vieil et de bœuf, salines, espiceries et moustardes, PARÉ, XX, 18. De quelle tyrannie usa il [Henri II] à cause des salines.... en sorte qu'il leur donna [à ses sujets] occasion de se rebeller et à luy d'en faire decapiter des gentz de bien, BONIVARD, *Noblesse*, p. 310.

— ÉTYM. *Salin.*

† **SALINER** (sa-li-né), *v. n.* Terme vieilli. Produire du sel. Jouiront les officiers desdites salines de Rozières et Dieuze, quand la saline salinera.... des exemptions.... tant à l'égard des ouvriers salinants exerçant la profession, que.... *Bail Boutet*, *Lett. pat.* 27 juin 1680.

— HIST. XVe s. Pour ce que la gabelle du sel a esté mise sus en nostre pays de Languedoc, la faculté a esté ostée aus laboureurs salinans de vendre leur sel à voulenté, DU CANGE, *salinare*.

— ÉTYM. *Salin.*

† **SALINIER** (sa-li-nié), *s. m.* || **1°** Celui qui fabrique le sel. Dès 1860, le gouvernement s'était montré attentif aux plaintes des saliniers de l'Ouest, BOUDET, *Rapport au sénat*, *Monit. univ.* 28 mars 1868, p. 455, 5e col. || **2°** Se dit, dans le Midi, pour marchand de sel. || **3°** Celui qui extrait l'alcali des soudes.

— HIST. XIVe s. Le salinier [devra] d'un sextier de sel une manée de l'aide, DU CANGE, *salinerius*.

— ÉTYM. *Salin.*

† **SALINITÉ** (sa-li-ni-té), *s. f.* Qualité saline. La quantité moyenne de tous les sels contenue dans la mer, ou, si l'on veut, la salinité des eaux marines, RECLUS, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, t. IV, p. 970.

SALIQUE (sa-li k'), *adj.* || Qui appartient aux Francs saliens. Marculfe prescrit de n'admettre pour témoins dans un procès en revendication du droit plein et entier de franchise que les Francs bien saliques; il y avait donc des Francs qui n'étaient pas entièrement saliques, NAUDET, *Instit. Mém. inscr. et Belles-Lett.* t. VIII, p. 472. || Terre salique, enceinte qui dépendait de la maison du Germain; c'était la seule propriété qu'il eût, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 22. || Loi salique, corps de loi des Francs saliens. La loi salique veut que, lorsqu'un homme laisse des enfants, les mâles succèdent à la terre salique au préjudice des filles, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 22. La loi salique.... était une loi purement économique qui donnait la maison et la terre dépendante de la maison aux mâles qui devaient l'habiter et à qui par conséquent elle convenait le mieux, ID. *ib.* L'article de cette ancienne loi qui ôte toute hérédité aux filles en terre salique, semble ne la leur ravir que parce que tout seigneur salien était obligé de se trouver en armes aux assemblées de la nation, VOLT. *Mœurs*, 75. Nous avons deux éditions de cette loi salique, l'une par un nommé Hérold, l'autre par François Pithou, et toutes deux sont différentes, ID. *Dict. phil. Loi salique.* || Particulièrement, loi salique, la disposition qui exclut les femmes de la couronne de France, et qui fut consacrée lorsque la ligne directe des Capétiens manqua, et que les Valois furent appelés au trône. Après ce que nous venons de dire, on ne croirait pas que la succession perpétuelle des mâles à la couronne de France pût venir de la loi salique; il est pourtant indubitable qu'elle en vient, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 22. Celui qui a dit que la loi salique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes par l'aumônier de Pharamond, au dos de la donation de Constantin, pourrait bien ne s'être pas trompé, VOLT. *Dict. phil. Loi salique.*

— HIST. XVIe s. Par la loi salique les royaumes, duchés, comtés, marquisats et baronnies ne se demembrent pas, LOYSEL, 638.

— ÉTYM. *Saliens* (les Francs), ainsi dits de la rivière *Sala*, aujourd'hui l'Yssel, dont ils habitaient les bords. Au contraire, Montesquieu adoptant l'opinion d'Échard, fait venir *salique* de l'ancien haut-allemand *sala*, demeure, maison, de sorte que la terre salique serait la terre de la maison.

SALIR (sa-lir), *v. a.* || **1°** Rendre sale. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis; et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, BOSS. *Mar.-Thér.* Il ne reste plus à l'homme [mourant] que le néant et le péché : pour tout fonds, le néant; pour toute acquisition, le péché; le reste, qu'on croyait tenir, échappe, semblable à de l'eau gelée, dont le vif cristal se fond entre les mains qui le serrent et ne fait que les salir, ID. *Ann. de Gonz.* || Terme de peinture. Salir une couleur, lui ôter sa vivacité, la rompre avec d'autres plus brunes ou plus grises. || **2°** Fig. Laisser une tache morale. Fruit du travail, tout l'argent de la caisse Sans les salir a passé par ses mains, BÉRANG. *Écriv. publ.* || Salir le papier, écrire des choses basses, vulgaires. Vous dites que je ne suis point avec vous, ma bonne; et pourquoi? hélas! qu'il me serait aisé de vous le dire, si je voulais salir mes lettres des raisons qui m'obligent à cette séparation, des misères de ce pays [les Rochers], de ce qu'on m'y doit, de la manière dont on me paye... ! SÉV. 15 nov. 1684. || Salir la réputation de quelqu'un, y porter atteinte par des discours, des calomnies. Vos soupçons, Romains, n'ont pas sali ma gloire, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. || Il a sali son blason par cette action, il s'est déshonoré. || **3°** Souiller par des idées, des images obscènes. Une pièce qui tient sans cesse la pudeur en alarme, et salit à tout moment l'imagination, MOL. *Critique*, 3. Et jamais juge, ordonnant le congrès, De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts, BOIL. *Sat.* VIII. Je sais que d'un conte odieux Vous avez comme moi sali votre mémoire, ID. *ib.* X. || **4°** Se salir, *v. réfl.* Se rendre sale. Prenez garde de vous salir. || Devenir sale. Les étoffes blanches se salissent très-vite. || **5°** Fig. Contracter quelque tache morale. L'importance est que vous ne vous êtes point sali en maniant de sales matières, et que parmi les ordures de la politique votre morale s'est conservée en sa pureté, BALZ. Liv. XII, lett. 21. Notre sage prince.... qui ne se salit point de la boue des choses terrestres,

ID. *le Prince*, XI. || Il s'est sali, se dit d'un homme qui a fait quelque action nuisible à sa réputation.

— HIST. XIII° s. Sire Dieux, genz mescreanz vinrent en ton eritage, et si salirent li tien saint temple, *Psautier*, f° 97. Et ce ont ordené li preudome par la raison de ce que, quant en porporte tex fuz, il ordisent et salisent, *Liv. des mét.* 218.

— ÉTYM. *Sale;* Berry, *salezir.*

SALISSANT, ANTE (sa-li-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui salit. Il y a des étoffes teintes qui sont salissantes quand on les porte pour la première fois. || 2° Qui se salit aisément. Le blanc est une couleur fort salissante.

SALISSON (sa-li-son), *s. f.* Terme populaire. Femme, fille malpropre. Quoi! tu gardes cette vieille salisson-là, CARMONTELLE, *le Legs*, sc. 4.

— HIST. XVI° s. Maintes fois celuy qui aura une belle femme s'ira accointer de sa chambriere, qui sera une salisson, une gaupe, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *Matin.* V, p. 152, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Salir.*

SALISSURE (sa-li-su-r'), *s. f.* Ce qui salit. Ce n'est pas une tache, ce n'est qu'une salissure, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XVI° s. Salissure, COTGRAVE

— ÉTYM. *Salir.*

† **SALITRE** (sa-li-tr'), *s. m.* Sulfate de magnésie.

SALIVAIRE (sa-li-vê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la salive. Glandes salivaires. Les sucs salivaires mêlés avec les aliments, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Fistules salivaires, ouvertures fistuleuses résultant d'une lésion du canal excréteur principal d'une glande salivaire. || Calculs salivaires, concrétions qu'on trouve quelquefois dans les glandes salivaires.

— ÉTYM. Lat. *salivarius*, de *saliva*, salive. Paré dit *salival.*

† **SALIVANT, ANTE** (sa-li-van, van-t'), *adj.* Synonyme de sialagogue.

SALIVATION (sa-li-va-sion), *s. f.* Terme de médecine. Flux surabondant de salive provoqué par des masticatoires ou par une maladie, et surtout par les préparations mercurielles.

— HIST. XVI° s. ....Faire frotter le malade dudit liniment, jusques à la salivation, PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. Lat. *salivationem*, de *salivare*, saliver.

SALIVE (sa-li-v'), *s. f.* || 1° Humeur inodore, insipide, transparente, un peu visqueuse, sécrétée par les glandes parotides, sous-maxillaires et sublinguales, versée dans la bouche, et destinée à imprégner le bol alimentaire et à lui faire subir, à l'aide de la mastication, un commencement d'élaboration. Avaler sa salive. L'un des effets de la salive est de ramollir les aliments, de les dissoudre quelquefois, et de les rendre, par cela même, d'une plus facile digestion, THENARD, *Traité de chimie*, t. III, p. 565, dans POUGENS. || Fig. Avalez votre salive, se dit à quelqu'un qui vient de dire un mot un peu trop libre, et à qui l'idée suscitée par ce mot a fait venir l'eau à la bouche. || 2° Salive abdominale, nom donné quelquefois au suc pancréatique, au liquide sécrété par le pancréas.

— HIST. XII° s. E la salive li curut aval la barbe, *Rois*, p. 85. || XIII° s. Et se vous ne poés plorer, Covertement, sans demorer, De vostre salive prengniés, Ou jus d'oignon.... *la Rose*, 7505. || XVI° s. ....la salive d'un chestif mastin [enragé], versée sur la main de Socrates, secouer toute sa sagesse et toutes ses grandes et si reglées imaginations, MONT. II, 300.

— ÉTYM. Prov. espagn. et ital. *saliva;* du lat. *saliva*, qui tient au grec σίαλον, salive. Comparez le gaélique *seile*, salive.

SALIVER (sa-li-vé), *v. n.* Rendre beaucoup de salive. Le mercure fait saliver. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. Prov. et espagn. *salivar;* ital. *salivare;* du lat. *salivare*, de *saliva*, salive.

SALLE (sa-l'), *s. f.* || 1° Grande pièce dans un appartement. Une grande salle, une belle salle. || Salle de compagnie, salle où l'on reçoit la compagnie. Cette terrasse plus élevée que celle du château, ...sur laquelle j'avais apprivoisé des multitudes d'oiseaux, me servait de salle de compagnie pour recevoir M. et Mme de Luxembourg, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Salle à manger, la pièce dans laquelle on prend ses repas. || Salle du commun, le lieu où, chez les grands seigneurs, les domestiques mangent. || Salle de billard, salle où l'on joue au billard. || Salle d'audience, de réception, le lieu où les personnes constituées en dignité donnent audience. || Salle d'audience s'entend surtout aujourd'hui de la salle où le tribunal rend la justice. || Salle de conseil ou du conseil, le lieu où se tiennent les séances d'un conseil. || Salle à faire noces, ou salle des festins, grande pièce où les traiteurs font des festins pour les noces, pour des réunions nombreuses de convives. || Salle de bal, de concert, grande pièce où l'on donne des bals, des concerts. || Salle du trône, le lieu où est placé le trône. || Salle des gardes, le lieu où se tiennent les gardes du corps du souverain. || Ce garde est de salle aujourd'hui, il est aujourd'hui de garde à la salle. || 2° Par métonymie, la salle, les maîtres qui occupent la salle, par opposition aux domestiques. ....Cet altercas Mit en combustion la salle et la cuisine, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. || 3° Il s'est dit pour ce qu'on nomme aujourd'hui un salon. *L'Anti-Ménagiana* dit toujours la salle de M. Ménage. || 4° Salle de danse, pièce où les professeurs de danse donnent leurs leçons. || 5° Salle d'armes ou salle d'escrime, lieu où l'on enseigne publiquement à faire des armes. Le petit secrétaire, qui avait deux ou trois ans de salle, me désarma comme un enfant, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 9. || Prévôt de salle, celui qui donne les leçons d'escrime sous le maître d'armes. || 6° Salle d'artifices, lieu destiné à la confection des artifices de guerre. || Salle d'armes, espèce de galerie qui renferme des armes rangées en bon ordre et bien entretenues. || 7° Terme de marine. Salle des gabarits, salle sur le plancher de laquelle les constructeurs tracent les profils des pièces courbes qui entrent dans la construction d'un navire. || 8° Salle de police ou de discipline, lieu où l'on fait subir aux soldats de courtes détentions pour les fautes légères. || 9° Lieu vaste et couvert destiné à un service public ou à une grande exploitation. Une salle de spectacle. Une salle de danse. Le cardinal de Richelieu, qui recherchait toute sorte de gloire et qui avait fait bâtir la salle des spectacles du Palais-Royal pour y représenter des pièces dont il avait fourni le dessin, VOLT. *Mérope, Lett.* || On dit dans un sens analogue : les salles d'un musée. || La grand'salle ou la salle des pas perdus, grande salle qui se trouve au palais de justice à Paris. Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle Soutient l'énorme poids de sa voûte infernale, BOIL. *Lutr.* V. Le feu qui sortait de toutes les bouches [lors de la querelle des parlements] prit malheureusement à la cervelle d'un laquais nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle, VOLT. *Mém. Volt.* || 10° Dans les hôpitaux, espèce de galerie où sont les lits des malades. La salle des hommes. La salle des femmes. Il est à la salle Saint-Jean, tel numéro. || 11° Salle d'asile, se dit de certains établissements publics qui ont pour objet de réunir les enfants de deux à six ans que leurs parents ne peuvent surveiller pendant le jour. || 12° Dans un jardin, lieu entouré d'arbres qui forment un couvert. Une salle d'ormes, de tilleuls. || Salle de verdure, salle verte, réduit entouré de charmilles épaisses ou d'arbrisseaux serrés, et qui a d'ordinaire la dimension d'un salon de compagnie. || Salle d'eau, fontaine placée plus bas que le rez-de-chaussée, et au niveau de laquelle on descend par quelques marches. || 13° Anciennement, à la cour des Bourbons, une sorte de service. La salle est une espèce de soucoupe de vermeil sur laquelle les boites, étuis, etc. de la reine lui étaient présentés couverts d'un taffetas brodé, qui se lève en la lui présentant, ST-SIM. 124, 125. Mme la duchesse de Berry donna la chemise à la Dauphine, et, à la fin de la toilette, lui présenta la salle, ID. 296, 44. || 14° Donner la salle, se disait quand on fouettait un écolier en public pour quelque faute. || 15° Nom donné quelquefois aux abajoues ou poches placées de chaque côté de la bouche dans beaucoup de singes.

— HIST. XI° s. [Il] Monte al palais, est venut en la sale, *Ch. de Rol.* CCLXX. || XII° s. Tut dreit devant la sale est à pié decendus; Laiens en est entrez, *Th. le mart.* 38. || XIII° s. Fu rois Charles Martiaus en sa sale voutie, *Berte*, II. Au perron de la sale la royne descent, *ib.* IX. Il vient devant Pepin en la sale pavée, *ib.* LXVIII. Ou milieu est li palais qui est moult grans et moult beaux; il y a XX sales belles et grans, MARC POL, p. 507. || XIV° s. Les religieux, abbé et couvent de Chaalis ont fortifié une sale ou grosse maison, située et assise ou pourpris et closture de ladite abbaye, DU CANGE, *sala.* || XV° s. Les nouvelles furent sceues à Valenciennes; et les sceut le comte Guillaume, qui se dormoit en son hostel, que l'on dit en la salle, FROISS. liv. I, p. 55, dans LACURNE. De tant que plus y a riot, Et qu'on l'oit [l'entend] plus en mi la rue, La feste en est meilleur tenue; Noble chose est de bruit en sale, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 553. Le mardy jour de Noel le duc tint salle, le jeune duc de Gheldres mangea avec lui, GODEFROY, *Louis XI*, t. IV, p. 371, dans LACURNE. || XVI° s. En esté ils [les Romains] faisoient souvent en leurs sales basses couler de l'eau fresche et claire dans des canaux au dessoubs d'eulx où il y avoit force poisson en vie, que les assistants choisissoient et prenoient en la main pour le faire apprester, MONT. I, 373

— ÉTYM. Bourg. *saule;* prov. espagn. et ital. *sala;* de l'ancien haut-allem. *sal*, maison, demeure; goth. *sal-jan*, demeurer; allem. mod. *Saal;* suéd. *sal.*

† **SALLERAN** (sa-le-ran), *s. m.* Ouvrier qui, dans une papeterie, trie et nettoie le papier lorsqu'il est bien sec. || *S. f.* Sallerane, femme chargée d'étendre le papier.

— ÉTYM. *Salle;* le *salleran* étant appelé aussi *maître de salle.*

† **SALMARE** (sal-ma-r'), *s. m.* Nom donné par Beudant au sel marin.

† **SALMIAC** (sal-mi-ak), *s. m.* Nom donné autrefois, par corruption, au sel ammoniac.

SALMIGONDIS (sal-mi-gon-di), *s. m.* || 1° Ragoût de plusieurs viandes réchauffées. Et puis des membres rebondis Du fils faire un salmigondis, Le servir à table à son père, SCARR. *Virg.* IV. || 2° Fig. et familièrement, se dit de choses qui n'ont ni liaison ni suite, de personnes réunies au hasard. Sa conversation, cet ouvrage n'est qu'un salmigondis. Le comte de Brion faisait un salmigondis perpétuel de dévotion et de péchés, RETZ, I, 45. Ce salmigondis de dieux, CYR. DE BERG. *Péd. joué*, I, 1. Vous ne m'avez jamais parlé de Mme de Montferrat; c'est pourtant un joli salmigondis de dévotion et de coquetterie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 déc. 1757.

— HIST. XVI° s. Salmiguondins, RAB. *Pant.* IV, 59. Donnant Pantagruel ordre au gouvernement de toute Dipsodie, assigna la chastellerie de Salmigondin à Panurge.... ID. *ib.* III, 2.

— ÉTYM. D'après Ménage, du latin *salgama*, choses confites dans la saumure, et *conditus*, assaisonné. Cela est bien douteux; on serait plutôt tenté d'y voir *salmis* avec la syllabe *gondis* ou *gondin* qui serait de fantaisie.

SALMIS (sal-mi), *s. m.* Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche. || Fig. Ces sortes de salmis [pièces comme le Tarare de Beaumarchais où l'on mêle tous les tons] plaisent toujours à la multitude pendant quelque temps; et le singulier prend pour un moment la place du beau, LA HARPE, *Corresp.* t. V, p. 194.

— ÉTYM. Origine inconnue; tout historique manque.

† **SALMONE** (sal-mo-n'), *s. m.* Genre de poissons de la division des abdominaux.

— ÉTYM. Lat. *salmo*, saumon.

SALOIR (sa-loir), *s. m.* || 1° Vaisseau de bois dans lequel on met le sel. || 2° Vaisseau de bois, ou grand pot de grès, destiné à recevoir les viandes qu'on veut saler.

— HIST. XIV° s. Les vault mieux tenir [les lards] ou [au] salouer, comme il font en Picardie, *Ménagier*, II, 5. || XVI° s. L'on estend le lard sur le lardier ou saloir (qui est une grande et large table, aiant des bords autour, assise sur des estaudis, pendante d'un costé), O. DE SERRES, 835. Toutes lesquelles pieces, grasses et maigres, dites espis et flesches, sont mises saler sur un grand saloir, appellé mere, composé de plusieurs aix joints ensemble, contenans trois ou quatre pas en quadrature, aiant des bords es environs pour garder de verser la saumeure, ID. 838.

— ÉTYM. *Saler;* wallon, *saleu.*

SALON (sa-lon), *s. m.* || 1° Pièce d'un appartement, ordinairement plus grande et plus ornée que les autres, et où l'on reçoit la compagnie. Salon d'hiver. Salon d'été. Et ce salon pompeux est le lieu du festin, RAC. *Esth.* III, 1. Au milieu des jardins, entre deux cascades, s'élevait un salon ovale de trois cents pieds de diamètre, VOLT. *Babyl.* 3. || Salon à l'italienne, celui qui comprend deux étages, dont un attique, et qui tire son jour de l'étage supérieur ou d'une espèce de coupole. || 2° La maison où l'on reçoit habituellement compagnie, et, particulièrement, bonne compagnie, et où l'on cause. Le salon de Mme Geoffrin, de la marquise du Deffant ont été célèbres au XVIII° siècle. La liberté.... C'est une bégueule enivrée Qui dans la rue ou le salon, Pour le moindre bout de galon, Va criant à bas la livrée! BÉRANG. *Refus.* || Par extension. La bonne compagnie, les gens du monde. Il fréquente les salons. Un poëte de salon. Des

nouvelles de salon. L'hostilité des salons contre le gouvernement. Les plus grandes dames [de Venise] recevaient toutes leurs visites dans les cafés de la place Saint-Marc, et cette confusion bizarre empêchait que les salons ne devinssent trop sérieusement une arène pour les prétentions de l'amour-propre, STAEL, *Corinne*, XV, 8. Les salons avaient tant de grâce [au XVIII^e s.], qu'on n'ouvrait pas la fenêtre pour regarder les champs, VILLEM. *Litt. franç.* 18^e s. 2^e part. 2^e leç. Dans cette cour sérieuse et nouvelle [de Napoléon I^er], on parlait peu; tout était classé sévèrement, de sorte qu'un salon ignorait l'autre, SÉG. *Hist. Nap.* II, 5. || 3° Absolument. La galerie du Louvre où se fait l'exposition des ouvrages de peinture, de sculpture, gravure, etc. des artistes vivants. On voit tout Paris occupé de tableaux exposés au salon, VOLT. *Dial.* XXIV, 3. Je veux porter mon art à la perfection, Et dès l'été prochain exposer au salon, PICARD, *Amis de collége*, III, 9. || Aujourd'hui, le mot salon s'applique, dans le même sens, au Palais de l'Industrie où se font les expositions de peinture. || L'exposition même. Il a exposé ce tableau au dernier salon. || Compte rendu d'une exposition artistique. Les Salons de Diderot. || 4° Salle où l'on expose des figures en cire. Tenant un salon de figures en cire. || 5° Terme de turf. Salon des courses, établissement où l'on s'assemble pour parier et régler les paris. || 6° Excavation creusée dans l'argile salifère, pour y rassembler l'eau nécessaire à la dissolution du sel que ces roches contiennent (par un jeu de mot entre *salon* et *saler*).

— ÉTYM. *Salle*.

†**SALONNIER** (sa-lo-nié), *s. m.* Néologisme. Littérateur qui rend compte du salon, d'une exposition de peinture.

SALOPE (sa-lo-p'), *adj.* || 1° Terme populaire. Qui est sale et malpropre. Un enfant salope. Cette personne est salope. [Il] N'expose à mes regards qu'une mine de singe, Salope, dégoûtante, CHAMPMESLÉ, *Crispin chevalier*, sc. 4. Il se piquait d'être stoïcien, et faisait gloire d'être salope en l'honneur de la profession, HAMILT. *Gramm.* IV. || 2° Substantivement, au féminin. C'est une vraie salope. N'est-ce pas bien raisonner? vous êtes une salope, GHERARDI, *Théâtre ital. Arlequin misanthr. Prol.* || Fig. et par injure. Une femme de mauvaise vie. Il écrivit au pasteur dont la salope était paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || 3° Terme de marine. Marie-salope, voy. MARIE-SALOPE, à son rang.

— HIST. XVI^e s. Saloppe, COTGRAVE.

— ÉTYM. Diez propose l'anglais *sloppy*, boueux, fangeux. Il faut en effet expliquer la finale *ope*; et peut-être *sale* s'est-il fait sentir pour la transformation du mot anglais.

SALOPEMENT (sa-lo-pe-man), *adv.* Terme familier. D'une manière malpropre. Couché salopement.

— ÉTYM. *Salope*, et le suffixe *ment*.

SALOPERIE (sa-lo-pe-rie), *s. f.* || 1° Terme familier. Grande malpropreté. Il vit dans la saloperie. C'est pour avoir applaudi à ces saloperies de M. de Vendôme qu'Alberoni a fait sa fortune, VOYER MARQ. D'ARGENSON, *Mém.* p. 285, dans POUGENS. || 2° Discours, propos orduriers. Il ne dit que des saloperies. || 3° Mauvaise marchandise, ouvrage mal fait. Cela n'est que de la saloperie.

— ÉTYM. *Salope*.

SALORGE (sa-lor-j'), *s. m.* Amas de sel.

— HIST. XVI^e s. Gabelles, et greniers à sel, salorges, prevostez.... SULLY, *Mém.* t. X, p. 229. Salorge, *magazzino di sale*, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *sal*, avec une désinence inexpliquée.

† **SALPÊTRAGE** (sal-pê-tra-j'), *s. m.* Formation du salpêtre, dans les nitrières artificielles.

SALPÊTRE (sal-pê-tr'), *s. m.* || 1° Nom vulgaire du nitre ou azotate de potasse, dit parfois salpêtre de l'Inde, qu'on tire souvent des plâtras des étables, des vieilles murailles, des vieilles démolitions. Je ne m'étonne pas que les Chinois aient inventé la poudre quinze cents ans avant nous; leur terre est pleine d'un salpêtre excellent, et nous ne savons encore que gratter des caves, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 5 nov. 1775. On a vu la France entière, avertie par cette réunion d'hommes éclairés de l'immense quantité de salpêtre que la nature avait déposée dans son sein, convertie en ateliers de salpêtriers, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. XXI. || La culture du salpêtre, les procédés à l'aide desquels on en provoque la formation. Lorsqu'on se livrera à la culture du salpêtre, *Instruct. sur la fabr. du salpêtre*, 1820, p. 9. || Salpêtre de houssage, voy. NITRE. || 2° Par extension et poétiquement, poudre à canon. C'était peu que sa main [de l'homme], conduite par l'enfer, Eût pétri le salpêtre, eût aiguisé le fer, BOIL. *Sat.* VIII. Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé Vole avec la prison qui le tient enfermé, VOLT. *Henr.* IV. || Familièrement. Faire péter le salpêtre, faire beaucoup de décharges de canons, de fusils, de pétards, en signe de réjouissance. || Fig. et familièrement. Ce n'est que salpêtre, que du salpêtre, il est pétri de salpêtre, se dit d'une personne, d'un enfant extrêmement vif. Pontchartrain, qui était tout salpêtre, ST-SIM. 171, 28. Mme de Levi avait infiniment d'esprit et beaucoup de piété solide, avec cela une vivacité de salpêtre, ID. 523, 318. La personne est sanguine? — Oui, très-sanguine; c'est un salpêtre, PICARD, *Collatéral*, I, II. || 3° Salpêtre du Chili, azotate de soude. || Salpêtre terreux, azotate de chaux qui est en efflorescences salines sur les murs humides. || 4° Sédiment provenant de plâtras et gravois de démolitions qui ont été lessivés pour en extraire le salpêtre, et qui sert comme mortier pour sceller les pavés.

— HIST. XV^e s. ....Fut le doyen des tisserands [à Gand] accusé de trahison ....on alla en sa maison; si trouva-t-on la poudre de salpetre toute nouvelle, FROISS. II, II, 121.

— ÉTYM. Bas-lat. *salpetra*, du lat. *sal*, sel, et *petra*, pierre.

SALPÊTRÉ, ÉE (sal-pê-tré, trée), *part. passé* de salpêtrer. Pénétré de salpêtre. Des murs salpêtrés.

SALPÊTRER (sal-pê-tré), *v. a.* || 1° Répandre du salpêtre sur un espace de terrain, le mêler avec la terre, et battre fortement, pour rendre ce terrain dur et imperméable à la pluie. Salpêtrer une allée de jardin, une cour. || 2° Faire naître le salpêtre. L'humidité salpêtre les murs. || 3° Se salpêtrer, *v. réfl.* Être pénétré de salpêtre. Cette cave se salpêtre. La facilité avec laquelle elle [la chaux] se salpêtre, *Instr. fabr. du salpêtre*, 1820, p. 21.

— ÉTYM. *Salpêtre*.

† **SALPÊTRERIE** (sal-pê-tre-rie), *s. f.* Fabrique de salpêtre.

† **SALPÊTREUX, EUSE** (sal-pê-treû, treû-z'), *adj.* Qui contient du salpêtre.

SALPÊTRIER (sal-pê-tri-é; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* Ouvrier qui travaille à faire du salpêtre. || Se dit aussi de celui qui a des ouvriers sous ses ordres.

— REM. On trouve selpetrier et selpetre. À peine, contre lesdits selpestriers et poudriers, de punition exemplaire, et contre les gentilshommes qui les employeront, de confiscation des selpestres, poudres, moulins et ustancilles, *Lett. pat. conseil d'État*, 30 nov. 1677.

— HIST. XVI^e s. Jehan Defresnes nostre salpestreur demourant à Paris, DU CANGE, *salpetra*. || XVI^e s. Salpestriers, pouldriers, faiseurs de flasques, charrettes, et forgeurs, PARÉ, VIII, 24.

— ÉTYM. *Salpêtre*.

SALPÊTRIÈRE (sal-pê-tr-i-è-r'), *s. f.* || 1° Lieu où l'on fait du salpêtre. || 2° Particulièrement. La Salpêtrière, hospice de Paris où l'on reçoit les femmes âgées et infirmes. || On y renfermait autrefois les femmes de mauvaise conduite. Crispin : Ne faites point la fière; On peut aussi vous mettre à la Salpêtrière. — Lisette : À la Salpêtrière. — Crispin : Oui, m'amie, et sans bruit; De vos déportements on n'est que trop instruit, REGNARD, *le Légat.* III, 8.

— ÉTYM. *Salpêtre*.

† **SALPÊTRISATION** (sal-pê-tri-za-sion), *s. f.* Action de salpêtrer, de se salpêtrer; résultat de cette action.

† **SALPICON** (sal-pi-kon), *s. m.* Mets composé de toutes sortes de viandes, et de légumes comme truffes, champignons, culs d'artichauts, le tout d'égale proportion et cuit chaque partie à part pour que la cuisson soit égale.

† **SALPINGO-MALLÉEN, ENNE** (sal-pin-go-mal-lé-in, lè-é-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Le muscle salpingo-malléen, le muscle interne du marteau.

— ÉTYM. Σάλπιγξ, trompe d'Eustache, et *malleus*, marteau.

† **SALPINGO-PHARYNGIEN, ENNE** (sal-pin-go-fa-rin-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la trompe d'Eustache et au pharynx.

— ÉTYM. Σάλπιγξ, trompe d'Eustache, et *pharyngien*.

† **SALPLICAT** (sal-pli-ka), *s. m.* Vernis du Japon qui est mêlé d'or en poudre.

† **SALSE** (sal-s'), *s. f.* Espèce de volcan qui lance de la boue et une eau très-salée.

— ÉTYM. Lat. *salsus*, salé.

SALSEPAREILLE (sal-se-pa-rè-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Plante d'Amérique, dont la racine est dépurative et sudorifique, *smilax salsaparilla*, *L.* famille des smilacinées (liliacées). || Salsepareille d'Allemagne, la laiche des sables, *smilax aspera*, *L.*

— HIST. XVI^e s. Si les nations desquelles nous retirons le gayac, la salseperille.... ont des medecins, combien pensons nous par cette mesme recommandation de l'estrangeté..., qu'ils facent feste de nos choulx et de nostre persil? MONT. III, 215.

— ÉTYM. Espagn. *zarzaparrilla*, de *zarza*, ronce, et *Parillo*, nom du médecin qui l'a employée le premier.

† **SALSEPARINE** (sal-se-pa-ri-n'), *s. f.* Substance, dite aussi smilacine, contenue dans la salsepareille.

SALSIFIS (sal-si-fi), *s. m.* || 1° Nom vulgaire du *tragopogon porrifolium*, *L.* qui est le salsifis blanc ou salsifis commun de l'Académie et la plante cultivée par les jardiniers sous le nom de salsifis. || Salsifis noir ou salsifis d'Espagne, dénominations vulgaires de la scorsonère. || Salsifis sauvage, un des noms vulgaires du *tragopogon pratense*, dit encore barbe de bouc et salsifis des prés. || Salsifis sauvage est aussi le nom du *geropogon glabrum*, synanthérées. || 2° Nom qu'on donnait, quand on réforma la grande perruque à la Louis XIV, à une longue mèche de cheveux ou queue que l'on entourait d'un ruban.

— HIST. XVI^e s. Une autre racine de valeur est aussi arrivée en nostre cognoissance peu de temps en ça, tenant rang honorable au jardin; c'est le sercifi, dont la graine, estant fort menue, ne peuton semer que trop espessement, O. DE SERRES, 521.

— ÉTYM. Ital. *sassefrica*; norm. *sercifi*.

† **SALSOLÉES** (sal-so-lée), *s. f. pl.* Tribu de la famille des atriplicinées, ayant pour type le genre *salsola* ou soude.

† **SALSORIE** (sal-sorie), *s. f.* Nom vulgaire du *salsola tragus*, *L.*

† **SALSUGINEUX, EUSE** (sal-su-ji-neû, neû-z'), *adj.* Imprégné de sel marin. Terres salsugineuses. || Terme de botanique. Qui croît dans des terrains imprégnés de sels.

— ÉTYM. Provenç. *salsuginos*; ital. *salsuginoso*, du lat. *salsugo*, saumure, de *sal*, sel.

† **SALTARELLE** (sal-ta-rè-l'), *s. f.* Danse vénitienne à trois temps, qui a beaucoup d'analogie avec la tarentelle.

— ÉTYM. Ital. *saltarella*, de *saltare*, sauter.

SALTATION (sal-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme d'antiquité. Art qui comprenait la danse, la pantomime, l'action théâtrale, l'action oratoire, etc. Il ne faut pas restreindre le sens de saltation à celui que nous donnons dans notre langue au mot de danse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1^re part. p. 266, dans POUGENS. Ils s'appelèrent pantomimes, parce qu'ils imitaient et exprimaient tout ce qu'ils voulaient dire, avec les gestes qu'enseignait l'art de la saltation, ID. *ib.* p. 279.

— HIST. XIV^e s. Par saltacion il entent tripudier ou trescher, caroler, dancier, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI^e s. Comme si c'eust esté des gens qui eussent dansé, ainsi que l'on fait es festes de Bacchus, avec mouvement et saltations satyriques, AMYOT, *Ant.* 98.

— ÉTYM. Lat. *saltationem*, de *saltare* (voy. SAUTER).

† **SALTATRA** (sal-ta-tra), *adj.* Se dit des descendants des nègres et des blancs, lorsque depuis les premiers parents il y a eu un nouveau mélange de sang noir.

† **SALTIGRADE** (sal-ti-gra-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui marche en sautant.

— ÉTYM. Lat. *saltus*, saut, et *gradi*, marcher.

SALTIMBANQUE (sal-tin-ban-k'), *s. m.* || 1° Bateleur, charlatan, ordinairement placé sur des planches pour faire ses exercices et débiter ses drogues. || Par extension. Mais pour le singe, animal inutile, Malin, gourmand, saltimbanque indocile.... VOLT. *Pauvre diable.* || 2° Fig. et par dénigrement. Bouffon de société, mauvais orateur dont les gestes sont outrés et ridicules; charlatan. M. d'Elbœuf, qui était grand saltimbanque de son naturel, commença la comédie par la tendresse qu'il avait pour le nom français, RETZ, II, 240. Grâce à l'extrême confiance que j'ai en ma raison, ma foi n'est point à la merci du premier saltimbanque, DIDER. *Pens. phil.* 50. || *Adj.* C'était sur les sermons de ce prédicateur saltimbanque [Roquette, évêque d'Autun, et oncle de l'abbé Roquette] que Despréaux avait fait cette épigramme [On dit que l'abbé Roquette Prêche les sermons d'autrui : Moi, qui sais qu'il les achète, Je soutiens qu'ils sont à lui], D'ALEMB. *Éloges*, *Roquette*.

— ÉTYM. Ital. *saltimbanco*, de *saltare*, sauter, *in*, en, et *banco* banc.

SALUADE (sa-lu-a-d'), *s. f.* Terme vieilli. Action de saluer en faisant la révérence. Il me fit une grande saluade. Crispin, après avoir rebuté les saluades de Marin, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, I, 7.

— HIST. XVIe s. Saluade, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Saluer.*

SALUBRE (sa-lu-br'), *adj.* Qui entretient la santé. Une alimentation, un régime, un air salubre.

— HIST. XVIe s. On doibt ensucrer les viandes salubres à l'enfant, MONT. I, 184. Ce precepte [traiter les amis comme s'ils devaient être un jour des ennemis], abominable en ceste souveraine amitié, est salubre en l'usage des amitiez ordinaires, ID. I, 215. Toute chose qui se treuve salubre à nostre vie se peult nommer medecine, ID. III, 208.

— ÉTYM. Lat. *salubris*, *salus*, salut (voy. SALUT).

† **SALUBREMENT** (sa-lu-bre-man), *adv.* D'une manière salubre.

— HIST. XVIe s. Salubrement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Salubre*, et le suffixe *ment*; provenç. *salubramens*.

SALUBRITÉ (sa-lu-bri-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est salubre. La salubrité de ce pays. L'air et l'eau ont également besoin d'être agités sans cesse pour conserver leur salubrité, BUFF. *Min.* t. II, p. 300. Cette salubrité renommée de l'air qu'on respire à Béziers, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 2° Particulièrement. Tout ce qui est utile en vue de la santé publique. Mesures de salubrité. || Salubrité publique, partie de l'hygiène publique qui embrasse ce qui concerne les soins de propreté des villes, l'éclairage, la surveillance des halles et marchés, la vente des comestibles, les falsifications et sophistications des aliments et des boissons; les inhumations, constructions des rues, habitations, égouts, canaux, institutions et établissements publics divers, les prisons, les hôpitaux, hospices, salles d'asile; la prostitution; les mesures concernant les épidémies, les vaccinations.

— HIST. XVIe s. Une isle.... commode en fertilité de toutes sortes d'arbres et fruicts et salubrité d'air, MONT. I, 400.

— ÉTYM. Lat. *salubritatem*, de *salubris*, salubre.

SALUÉ, ÉE (sa-lu-é, ée), *part. passé* de saluer. Salué par une personne de connaissance.

SALUER (sa-lu-é), je saluais, nous saluions, vous saluiez; que je salue, que nous saluions, que vous saluiez, *v. a.* || 1° Donner à quelqu'un que l'on aborde, que l'on rencontre, etc. une marque extérieure de civilité, de respect. Saluer la compagnie. Saluer de la main, du geste, de la voix. Allons, saluez monsieur, MOL. *Mal. imag.* II, 6. D'où vient qu'Alcippe me salue aujourd'hui, me sourit et se jette hors d'une portière de peur de me manquer? LA BRUY. XI. Les grands sont entourés, salués, respectés; les petits entourent, saluent, se prosternent; et tous sont contents, ID. IX. Venez, mademoiselle, et saluez les gens, REGNARD, *le Distr.* I, 4. [À Fontenoy] les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux; le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent le salut, VOLT. *Louis XV*, 15. Et, revenant avec la chaloupe, il salua le vaisseau de son mouchoir, aussi longtemps qu'il le put, STAEL, *Corinne*, XVIII, 1. || Absolument. Les manières de saluer sont différentes selon les différentes nations. En Europe les hommes saluent en ôtant leur chapeau et en s'inclinant. Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules, LA BRUY. VIII. Ils laissent croître leurs ongles comme les Chinois; ils saluent comme eux, et l'on sait que ce salut consiste à se mettre à genoux et à se prosterner jusqu'à terre, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 41, dans POUGENS. || 2° On dit par civilité saluer, en abordant ou en quittant une personne. Je vous salue. J'ai l'honneur de vous saluer. Je vous salue très-humblement. || Je vous salue, j'ai l'honneur de vous saluer, est aussi une manière de terminer une lettre. || 3° Saluer quelqu'un, faire visite à quelqu'un, lui rendre ses devoirs. Les officiers de la garnison sont allés saluer le gouverneur. Voilà, nous dit-il, un honnête homme et courtois; ce n'est pas aujourd'hui seulement que je l'ai connu civil comme cela; il m'a toujours fort salué, et m'est venu ici souvent entretenir, THÉOPHILE, *Œuv.* 1re part. p. 110, dans LACURNE. Monsieur, je viens saluer, reconnaître, chérir et révérer en vous un second père, MOL. *Mal. imag.* II, 6. Je ne vois pas ce qui pourrait m'empêcher de venir, dans les beaux jours, saluer l'Étoile du nord et maudire le Croissant, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 2 sept. 1769. || 4° Faire ses compliments par lettre. Je vous prie de le saluer de ma part. Je lus hier une lettre du bonhomme la Maison... il ne m'en dit pas un mot [du mariage de Monsieur], et salue toujours madame la comtesse, comme si elle était encore à mes côtés, SÉV. 95. || 5° Donner des marques de respect, à la vue de certaines choses. Saluez ces pénates d'argile, LA FONT. *Philém. et Baucis.* Il meurt, comme Moïse, avant d'avoir pu passer le Jourdain; il salue de loin, comme lui, cette terre heureuse.... MASS. *Panég. St Louis.* Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la nature [le soleil], J. J. ROUSS. *Ém.* III. || On le dit particulièrement dans certaines occasions de cérémonie. Saluer l'autel. Saluer le catafalque, la représentation. || On disait de même autrefois : saluer les armes. Saluer le lit du roi. Saluer la nef du couvert du roi. || Fig. Son retour fut salué par d'immenses acclamations. On salua son avénement au trône par de grandes marques de joie. || 6° Il se dit de la manière dont se rendent certains honneurs militaires sur la terre ou sur la mer. Saluer de l'épée, du drapeau, en défilant devant le général. On salue à la mer en tirant le canon; on salue aussi quelquefois en baissant le pavillon. || La mer salue la terre, les vaisseaux qui mouillent devant une forteresse doivent la saluer en tirant le canon. || Terme de marine. Saluer de la voix, c'est crier vive le roi, la république, l'empereur, suivant le régime; ce cri est poussé par l'équipage, ordinairement monté dans les haubans. || Fig. Saluer un grain [sorte de tempête], se mettre en mesure contre sa force. || 7° Proclamer, en parlant des anciens qu'on élevait au trône. Ils saluèrent Baléazar comme leur roi, et le firent proclamer par des hérauts, FÉN. *Tél.* VIII. Ils trouvèrent dans un lieu obscur un homme tremblant de peur, c'était Claude; ils le saluèrent empereur, MONTESQ. *Rom.* 15. || Saluer empereur, s'est dit aussi pour donner le salut en nommant empereur, général, le Romain à qui on s'adresse. Septime se présente, et, lui tendant la main, Le salue empereur en langage romain, CORN. *Pomp.* II, 2. || 8° Se saluer, *v. réfl.* Se faire l'un à l'autre un salut. Ils se saluèrent en s'abordant. Les navires se saluèrent de tant de coups de canon. || Fig. Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas, se dit quand on est en froideur avec quelqu'un.

— HIST. XIe s. S'il saluerent par amur et par bien, *Ch. de Rol.* VIII. || XIIe s. Si tost cum s'entrevirent, lues [aussitôt] se sunt encontré; E li reis Henris l'a, e il li, salué, *Th. le mart.* 114. || XIIIe s. Et nos François la vont sagement saluer, *Berte*, III. Quant Berte voit l'hermite, de Dieu [elle] l'a salué, *ib.* XLV. Li rois.... i envoia ses gens et dix chevaliers preudomes et sages qui passerent mer, et troverent le roi Phelippe à Montleon et le saluerent de par le roi Henri, *Chr. de Rains*, p. 12. || XVe s. Que je vous y trouve, ou autrement tenez vous pour salué [congédié], *Petit Jehan de Saintré*, p. 19, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *salowé*; provenç. et espagn. *saludar*; portug. *saudar*; ital. *salutare*; du lat. *salutare*, de *salus*, salut.

† **SALUEUR** (sa-lu-eur), *s. m.* Celui qui salue.

— HIST. XVIe s. On lui attitroit des salueurs qui lui faisoient de grandes reverences et barettades, DESPER. *Contes*, XXIX.

SALURE (sa-lu-r'), *s. f.* Qualité que le sel communique. Les fleuves et les rivières prennent la salure de la mer en entrant dans l'Océan, PATRU, *Plaid.* 4, dans RICHEL. La salure des eaux et des aliments rend le peuple [en Arabie] très-susceptible des maladies de la peau, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 25. Halley attribue la salure de la mer uniquement aux sels de la terre que les fleuves y transportent, et pense même qu'on peut reconnaître l'ancienneté du monde par le degré de cette salure des eaux de la mer, BUFF. *Add. théor. terre Œuv.* t. XII, p. 467. Tout annonçait que nous étions à l'embouchure d'une très-grande rivière, puisqu'elle changeait la couleur et la salure de la mer à deux lieues au large, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 142, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. La saleüre est de l'avier [la masse des eaux] Dont li boivre sunt si amer, *Ymage du monde*, III, *Comment la mer est salée.* || XIVe s. Se un jambon est salé de longue saleure comme d'un mois, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Toutes choses aiguës, comme saleures, espiceries, ails, etc. PARÉ, XV, 21. Le temps chaud est le moins propre pour les saleures, O. DE SERRES, 833.

— ÉTYM. *Saler*; wallon, *saleur*; prov. et espagn. *saladura*.

SALUT (sa-lu; le *t* ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l'*s* se lie : des sa-lu-z échangés), *s. m.* || 1° Mise hors de mal, hors de péril. Pendant que notre ministre travaillait à ce glorieux ouvrage où il y allait de la royauté et du salut de l'État, BOSS. *le Tellier.* Quel fut [à Rocroy] l'étonnement de ces vieilles troupes [espagnoles] et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur [le prince de Condé] ! ID. *L. de Bourb.* Dans de telles extrémités [après Cannes], Rome dut son salut à trois grands hommes, ID. *Hist.* II, 8. Un vrai roi, qui est fait pour ses peuples, et qui se doit tout entier à eux, doit préférer le salut de son royaume à sa propre réputation, FÉN. *Tél.* XII. Le salut du peuple est la suprême loi, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 23. À peine eurent-ils [le prince Charles-Édouard et ses compagnons] vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemis; il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre des rochers sur le rivage d'une petite île déserte et presque inabordable, VOLT. *Louis XV*, 25. || Il se dit, dans le style élevé, de la personne même qui est la cause du salut. Mortel chéri du ciel, mon salut et ma joie, Aux conseils des méchants ton roi n'est plus en proie, RAC. *Esth.* III, 7. || 2° Félicité éternelle. Dieu a voulu racheter les hommes, et ouvrir le salut à ceux qui le chercheraient, PASC. *Pens.* XX, 1, édit. HAVET. Je pourrai bien vous parler, la première fois, des douceurs et des commodités de la vie que nos pères permettent pour rendre le salut aisé et la dévotion facile, ID. *Prov.* VIII. Se retirer, et songer uniquement aux affaires de son salut, SÉV. 109. Rien n'est si bon ni si solide que la pensée de son salut, ID. 17 mai 1671. Quand il [Henri IV, protestant] pressait ses théologiens, ils avouaient de bonne foi pour la plupart qu'avec eux l'état était plus parfait, mais qu'avec nous [catholiques] il suffisait pour le salut, BOSS. 3e *avert.* 16. Tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours, ID. *Mar.-Thér.* Les hommes de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut, ID. *ib.* Une famille.... où les pères ont plus de soin du salut de leurs héritiers que de l'accroissement de leurs héritages, FLÉCH. *Lamoignon.* || Fig. Le vrai salut est la bienfaisance, VOLT. *Lett. au roi de pologne Poniatowski*, 3 févr. 1767. || Faire son salut, mériter par sa vie la félicité éternelle. Vous croyez pouvoir faire votre salut en calomniant vos ennemis? PASC. *Prov.* XV. C'est une erreur intolérable, qui a préoccupé les esprits, qu'on ne peut être dévot dans le monde; ceux qui se plaignent sans cesse que l'on n'y peut pas faire son salut, démentent Jésus-Christ et son Évangile, BOSS. *Panégyr. St Franç. de Sales*, 1. Je meurs d'envie de faire mon salut; mais l'orgueil et la paresse me donnent bien de la peine, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 2 juin 1682. || 3° Fig. Point de salut sans, se dit d'une condition indispensable pour réussir en quelque chose. Il conclut qu'il n'y avait point de salut pour une jambe sans bas verts, HAMILT. *Gramm.* 8. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions, VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 oct. 1777. || 4° Démonstration extérieure et commune de civilité, d'amitié, de respect faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite (ainsi dite parce que *saluer* c'est souhaiter le *salut*). Un salut gracieux. Le salut des armes. Le salut du drapeau, de l'épée. Je saluai le roi, comme vous me l'avez appris; il me rendit mon salut, comme si j'avais été jeune et belle, SÉV. 299. Si vous le saluez quelquefois, c'est le jeter dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut ou non; et, pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée, LA BRUY. II. Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous, nous les fait haïr; mais un salut ou un sourire nous les réconcilie, ID. IX. Un salut respectueux, que j'ai appris depuis être plus fait pour flatter la vanité que pour contenter le cœur, MARIV. *Paysan parv.* 6e part. À peine j'ose vous promettre De vous rendre encor vos saluts, BÉRANG. *Trembleur.* || Salut militaire, salut que font les soldats à leurs chefs. || On termine quelquefois les lettres et les billets par cette formule : Salut et amitié. Pendant la Révolution les lettres se terminaient souvent par cette formule : salut et fraternité. || 5° Terme de marine. Échange de politesses entre navires de nations différentes ou de la même nation, entre navires et places de guerre. || Salut de

mer, coups de canon tirés par un vaisseau pour rendre honneur à un autre vaisseau, à une flotte, etc. ou pour en reconnaître la supériorité. || Traiter du salut, s'informer, avant de saluer, des conditions du salut. || 6° Salut se mettait quelquefois en tête d'une lettre. Quelle petitesse pour Alexandre, de retrancher de ses lettres, depuis qu'il eut défait Darius, le mot grec qui signifie salut ! ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 613, dans POUGENS. || 7° Terme qu'on emploie dans le préambule des lois, dans les lettres patentes des souverains, dans les mandements des évêques, etc. envers ceux auxquels ils sont adressés. À tous ceux qui ces présentes verront, salut. N. archevêque de Paris, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction. || 8° Dans le style élevé ou poétique, on l'emploie comme expression exclamative. Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure, Et vous, riant exil des bois; Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature, Salut pour la dernière fois ! GILBERT, *Ode imitée de plusieurs psaumes.* Salut, s'écria-t-il, terre longtemps promise ! Salut, dieux des Troyens ! DELILLE, *Én.* VII. Salut ! bois couronnés d'un reste de verdure ! Feuillages jaunissants sur les gazons épars ! Salut ! derniers beaux jours, LAMART. *Méd.* I, 29. || 9° Dans la poésie de la langue d'oïl et de la langue d'oc, salut d'amour, pièce de vers qui commençait par une salutation à la dame dont le poëte faisait l'éloge. || 10° Terme de liturgie. Prières chantées dans l'après-midi ou le soir dans les églises. Le 26 mars 1685 : j'appris que S. M. a fondé dans la chapelle de Versailles un salut pour les dimanches et les jeudis, et la feue reine pour les fêtes de la Vierge, la Saint-Louis et Sainte-Thérèse, DANGEAU, I, 141. Négliger vêpres comme une chose antique et hors de mode, garder sa place soi-même pour le salut, LA BRUY. XIII. Qui annoncera un concert, un beau salut, un prestige de la foire? ID. VII. Qu'on ne voudrait pas manquer à un salut, et qu'on ne compte pour rien de manquer aux choses les plus essentielles, MASS. *Carême, Pâques.* Au sortir du salut, Brissac lui conta [au roi].... ST-SIM. 494, 90. || 11° Salut d'or, ancienne monnaie du temps de Charles VI, ainsi dit parce qu'il portait gravée la salutation de l'ange à la sainte Vierge. || 12° Nom vulgaire des silures. || Proverbe. À bon entendeur salut, voy. ENTENDEUR.

— SYN. SALUT, SALUTATION. La salutation est l'action de saluer, et salut le souhait de salut, avec les gestes qui l'accompagnent. Cette nuance est sensible dans l'emploi que l'usage a réservé à salutation : il se dit surtout d'une action de saluer particulière : une froide salutation ; une profonde salutation. À la fin d'une lettre on présente ses salutations, ses salutations respectueuses. Salut n'est pas usité en ce cas.

— HIST. X° s. Et ne doceiet [n'enseignait] lor salut [conservation], *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XI° s. Par bele amur malvais saluz li firent, *Ch. de Rol.* CXCI. || XII° s. Nulle saluz n'i est trovée, Quise, cerchée ne donée, BENOIT, II, 6055. Altrement ne puet pas li reis aveir salu Pur tute sa grant force ne pur sa grant vertu, Nis [même] se tuit li regne erent par li sul maintenu, *Th. le mart.* 91. || XIII° s. Il est escrit que de grant conseil vient grant salus, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 600. Por la salu de nos armes [âmes] et de trestot nostre lignage, *Bibl. des chartes*, 3° série, t. V, p. 84. Comme sage et courtoise [à] chascun son salut [elle] rent, *Berte*, IX. [À] Floire et Blanchefleur [ils] font de par Pepin salus, ID. *ib.* XXIV. Car se tu n'en peüsses traire Fors seulement ung biau salu, *la Rose*, 2388. À toz chiax [ceux] qui ches [ces] presentes letres verront ou orront, li baillis de Clermont salus, BEAUM. IV, 4. || XIV° s. J'ai puis trois mois conquis cinquante fors ou plus, Et vous lor avez fait aussi un fier salut, *Guescl.* 17849. || XV° s. .... Et enfin paya pour sa rançon quatorze mille saluts d'or, un cheval de vingt queues de vin ou autre tel prix et estimation, MONSTREL. II, 164. || XVI° s. Ils continuerent à occire tous ceux à qui Marius ne rendoit point de salut, AMYOT, *Marius*, 79. Ilz se retiroient au camp de Sylla, ne plus ne moins qu'en un port de salut, ID. *Sylla*, 47. Voyons maintenant à qui il appartient d'avoir soin du salut universel, LANOUE, 389.

— ÉTYM. Prov. *salut*; espagn. *salud*; ital. *salute*; du latin *salutem*. Comparez ὅλος, qui est *salvus*, ὅλος, entier, sanscr. *sarva*; *salûtem* répond au sanscrit *sarvatâti*, intégrité : salut, intégrité conservée. On remarquera dans l'historique que *salut* (*salu*) a été féminin conformément à l'étymologie et à l'analogie des autres dérivés des substantifs latins en *tus*, *tutis*; il devient d'abord masculin pour l'action de saluer; puis le féminin s'efface tout à fait.

SALUTAIRE (sa-lu-tè-r'), *adj.* || 1° Utile pour la conservation de la vie, de la santé, de l'honneur, pour le salut de l'âme, etc. Le quinquina est fort salutaire contre la fièvre. Et [il] prévient, par un ordre à tous deux salutaire, Ou les maux qu'il prépare, ou ceux qu'il pourrait faire, CORN. *Nicom.* II, 1. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire [pour le peuple de Dieu], mais moins violent [que l'action de Judith], BOSS. *Reine d'Anglet.* Jésus laisse la joie au monde comme un présent qu'il estime peu ; et le partage de ses enfants, c'est une salutaire tristesse qui ne veut point être consolée par les plaisirs, ID. *Sermons, 3° dim. après Pâq. Provid. préambule.* Dieu voyant que nous étions contraints d'aller puiser en divers endroits les ondes salutaires de la vérité, ID. *Panég. St Bernard, préambule.* Le conseil le plus prompt est le plus salutaire, RAC. *Bajaz.* I, 2. Quelle voix salutaire ordonne que je vive? ID. *Esth.* II, 7. Ces paroles étaient salutaires ; mais je n'étais pas assez prudent pour les écouter, FÉN. *Tél.* I. || 2° *S. m.* Le Sauveur, Jésus-Christ. Élevons avec joie et nos cœurs et nos voix Au vrai Dieu, notre Salutaire, CORN. *Trad. du ps.* XXIV. || Fig. C'est ce triomphe de la raison [la tolérance] qui est mon salutaire, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 29 janv. 1768.

— HIST. XV° s. Faire euvre salutaire tant pour le bien publique comme autrement, *Ms. fonds français*, n° 1327, f° 1, *Bibl. imp.* || XVI° s. Que dirai plus? Dieu est le salutaire Des bien-vivans.... MAROT, IV, 280. L'ignorance pure et remise tout en aultruy estoit bien plus salutaire et plus sçavante que n'est cette science verbale et vaine [traduction en langue vulgaire des saintes Écritures], nourrice de presumption et de temerité, MONT. I, 398.

— ÉTYM. Lat. *salutaris*, de *salus*, salut.

SALUTAIREMENT (sa-lu-tè-re-man), *adv.* D'une manière salutaire. On se propose d'intimider salutairement et d'abattre le pécheur, en lui représentant les horreurs d'une mort plus prochaine peut-être qu'il ne pense, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, II, 1.

— ÉTYM. *Salutaire*, et le suffixe *ment*.

SALUTATION (sa-lu-ta-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de saluer. C'est un adoucissement à la dureté du refus, une sorte de salutation qu'on leur rend [aux pauvres], J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. || Recevez mes salutations, mes salutations respectueuses, amicales, etc., formules pour terminer les lettres, les billets. || 2° Il se dit le plus souvent avec une épithète et pour désigner une manière de saluer un peu extraordinaire. Il m'a fait de grandes salutations, une profonde salutation. || 3° Salutation angélique, l'Ave Maria. Cromwell défendit d'enseigner dans l'Église anglicane la salutation angélique, le symbole des apôtres, MAUCROIX, *Schisme d'Anglet.* dans RICHELET. Comme il [Louis XI] avait une dévotion particulière à la Vierge, il voulut que tous les jours, à midi [en mai], on récitât trois fois la salutation angélique, un genou en terre, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 464.

— HIST. XV° s. Mais ceste tout premierement Vers moy feit inclination, Me donnant salutation, *la Font.* 266. || XVI° s. Ce ne furent que salutations et embrassades, LANOUE, 567. Et après les premieres caresses de la salutation, comme Philippes lui demandast.... AMYOT, *Alex.* 15.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *salutacion*; portug. *saudacão*; ital. *salutazione*; du lat. *salutationem*, de *salutare*, saluer.

† **SALVADORACÉES** (sal-va-do-ra-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes voisine des plombaginées, dont le type est le *salvadora indica*.

SALVAGE (sal-va-j'), *s. m.* Terme de marine. Il n'est usité que dans cette locution : Droit de salvage, droit sur ce qu'on a sauvé d'un bâtiment naufragé. || On dit aujourd'hui : droit de sauvetage.

— ÉTYM. Lat. *salvare*, sauver (voy. SAUVER).

SALVANOS (sal-va-nôs'), *s. m.* Terme de marine. Bouée de sauvetage.

— REM. Pourquoi l'Académie, qui écrit *custodinos* avec un trait d'union, écrit-elle *salvanos* sans trait d'union?

— ÉTYM. Lat. *salva*, sauve, et *nos*, nous.

† **SALVATELLE** (sal-va-tè-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Veine qui commence sur la surface dorsale des doigts et de la main par un grand nombre de radicules qui se réunissent près du bord interne.

— HIST. XVI° s. Et est appelée [une veine] en la main destre salvatelle ou epatique, H. DE MONDEVILLE, f° 23.

— ÉTYM. Bas-lat. *salvatella*, sans doute de *salvare*, sauver, à cause qu'on la rattachait au foie, et qu'en la saignant on croyait être utile au foie.

SALVATION (sal-va-sion), *s. f.* || 1° Action de procurer le salut spirituel. Pour combattre cette opinion de la salvation des gentils moyennant l'assistance de la grâce, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *État de la loi.* || 2° *S. f. pl.* Terme d'ancienne pratique. Écritures d'avocat, qui servaient de réponse aux objections de la partie adverse. || Salvations de témoins, réponses qu'on faisait aux reproches formés contre des témoins.

— HIST. XII° s. Toutes vos ames [que Dieu] mete à salvation, *Ronc.* p. 98. || XV° s. Nous n'y veons autre salvation pour vous, FROISS. II, III, 29. || XVI° s. Car c'est le jour d'heureuse destinée Qui à Satan prepare affliction, Et aux mortels seure salvation, MAROT, IV, 151.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *salvacion*; ital. *salvazione*; du lat. *salvationem*, de *salvare*, sauver.

SALVE (sal-v'), *s. f.* || 1° Décharge d'un grand nombre d'armes à feu, qui se fait à l'honneur de quelqu'un, ou en témoignage de joie. Des salves répétées d'heure en heure. On va célébrer aujourd'hui la victoire navale par trois salves de mousqueterie de toute l'armée, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 131. L'électeur fit voir à Villars ses troupes, et faire trois salves de canon et de mousqueterie, ST-SIM. 118, 32. || Il se dit de plusieurs coups de canon tirés successivement dans les mêmes occasions. Ils firent tirer une salve de cent coups de canon [pour la fête de Napoléon] ; l'empereur mécontent remarqua qu'en Russie il fallait ménager davantage la poudre française ; mais on lui répondit qu'elle était russe et conquise de la veille, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. || 2° Terme de marine. Salut avec le canon. || Dans l'ancienne marine, les navires saluaient par nombre impair, et les galères par nombre pair. || 3° Coups de canon tirés ensemble. || Fig. Je ne sais si demain on jugera [Fouquet], ou si l'on traînera l'affaire toute la semaine ; nous avons encore de grandes salves à essuyer, SÉV. 17 déc. 1664. || 4° Tirer par salves signifie tirer chacune des bouches à feu d'une batterie successivement. Quand on veut tirer par salves.... le feu s'exécute au commandement : telle pièce, feu, *Règlement sur le service des bouches à feu.* || On tire le canon en salve, quand on tire plusieurs pièces en même temps. Sur le signal qu'ils donnèrent de cinq coups de canon en salve, auxquels le roi fit répondre par sept de la batterie royale, ils mirent le feu au fourneau, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 385. Cela se passait à la tranchée, d'où nous entendîmes un cri de mauvais augure qui partait du rempart ; ce cri fut suivi d'une salve de canon et de mousqueterie, HAMILT. *Gramm.* 8. || 5° Une salve d'applaudissements, applaudissements éclatant dans toute une assemblée. Une salve d'applaudissements accueillit cet auteur.

— HIST. XVI° s. Estans à vingt pas des ennemis, ils leur tournent le flanc et deschargent sur eux leur salve de pistolles, LANOUE 312. Après que ledit esquadron auroit enduré ceste rude salve, il lui conviendroit donner dans les piques du premier rang, ID. 622. L'harquebuserie tiroit comme en salve, et se tenoit trop serrée ensemble, ID. 651. Premier que de joindre, il lui fallut boire la volée de 14 canons, le salve des enfans perdus et celui du bataillon, D'AUB. *Hist.* I, 167.

— ÉTYM. Lat. *salve*, formule de salutation, de *salvere*, se bien porter, de même radical que *salvus* (voy. SAUF).

SALVÉ (sal-vé), *s. m.* Prière à la Vierge (avec une S majuscule). Dire un Salvé. || Salve Regina, prière ou antienne en l'honneur de la Vierge. || Morceau de plain-chant ou de musique sur les paroles de cette prière.

— ÉTYM. Lat. *salve*, impératif de *salvere* (voy. SALVE) : *salve, regina*, salut, ô reine.

† **SALVE-D'HONNEUR** (sal-ve-do-neur), *s. m.* Terme vieilli. Prétexte honnête, arrangement honnête qui sauve l'honneur. Le roi ôta la conscience de la duchesse de Bourgogne des mains du P. Leconte ; et, pour un salve-d'honneur, les jésuites l'envoyèrent à Rome, et publièrent que de là, après s'être justifié, il retournerait en Chine, ST-SIM. 78, 9.

— ÉTYM. *Salve, de,* et *honneur.*

† **SALVELINE** (sal-ve-li-n'), *s. f.* Espèce de truite. || On dit aussi salvelin.

† 1. **SAMARE** (sa-ma-r'), *s. f.* Terme de botanique. On a donné le nom de samare à des fruits secs contenant une ou deux graines, et dont le péricarpe est aminci en lame membraneuse qui

forme une sorte d'aile au-dessus ou autour de la loge : tels sont les fruits de l'érable, du frêne, de l'orme, LE MAOUT, *Atlas élément. de bot.* p. 69.

— ÉTYM. Lat. *samarum* ou *samera*, semence d'orme.

† 2. **SAMARE** (sa-ma-r'), *s. f.* Ancien synonyme de san-benito.

† **SAMARIDIE** (sa-ma-ri-die), *s. f.* Terme de botanique. Fruit composé de plusieurs samares réunies, comme dans l'érable, le frêne.

† **SAMARITAIN, AINE** (sa-ma-ri-tin, tè-n'), *s. m.* et *f.* Membre d'une secte juive qui existe encore dans quelques contrées du Levant. || Fig. Le bon Samaritain, un homme miséricordieux et humain. || *Adj.* Caractère samaritain, ancien caractère hébraïque. || *S. f. pl.* Samaritaines, médailles qui portent des caractères samaritains.

† **SAMBIEU** (san-bieu) ou **SAMBLEU** (san-bleu), *s. f.* Sorte de jurement inusité. Qui brusquement eût dit avec une sambieu.... RÉGNIER, *Sat.* XIII. Voy. PALSAMBLEU.

† **SAMBUQUE** (san-bu-k'), *s. f.* || 1° Sorte de harpe usitée chez les anciens. Des psaltérions, des cithares, des sambuques, VOLT. *Taureau*, 7. || 2° Ancienne machine de guerre; c'était une échelle portée sur un chariot et terminée à sa partie supérieure par une plate-forme sur laquelle pouvaient se placer une vingtaine d'hommes.

— ÉTYM. Lat. *sambuca*, de σαμβύκη, instrument de musique et engin de guerre, mot qui, d'après Strabon, est d'origine barbare.

† **SAME** (sa-m'), *s. m.* Muge qui diffère peu du mulet.

SAMEDI (sa-me-di), *s. m.* Le septième jour de la semaine. Le samedi est chez les Juifs le jour du sabbat. || Samedi saint, le samedi qui précède le jour de Pâques. || Fig. Il est né un samedi, il aime la besogne faite, se dit d'un paresseux, d'un homme qui n'aime point à travailler. || Cela sent le samedi, se dit de quelque chose de fait à la hâte. On a accoutumé de dire d'une matière traitée superficiellement, qu'elle sent le samedi, pour dire qu'on y travaille à la hâte, CH. ANCILLON, *Mél. de litt.* t. II, p. 426, dans POUGENS.

— HIST. XII° s. E defendit que li samedis ne fust faiz ne gardez ne nul autre feste, *Machab.* I, 1. || XIII° s. Et sachiez que la vielle loi gardoit le septisme jor que Diex se reposa, quant il ot fait le monde, ce est le samedi, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 145. Le sambbadi, CASTAN, *Siége de Besançon*, p. 48. || XVI° s. Entre deux samedis avient moult de merveilles, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 130. Nul samedy sans soleil, *ib.*

— ÉTYM. Bourg. *saimedi*, *sabaidi*, et aussi *dissapte*; du lat. *sabbati dies*, jour du sabbat.

† **SAMIENNE** (sa-miè-n'), *adj. f.* Terre samienne, nom d'une sorte de terre blanche et gluante à la langue, qui vient de l'île de Samos, et qui a été employée en médecine.

† **SAMIER** (sa-mié), *s. m.* Coquille du Sénégal, le *murex trigone*, univalves.

† **SAMMONACODOM** (sa-mmo-na-ko-dom'), *s. m.* Le dieu des Siamois, altération du sanscrit *çrámana Gautama*, l'ascète Gautamade, titre que portait le Bouddha depuis le temps qu'il avait quitté sa famille.

† **SAMOLE** (sa-mo-l'), *s. m.* Genre de la famille des primulacées, dont le type est le *samolus Valerandi*.

— ÉTYM. Lat. *samolus*, désignant une plante à nous inconnue, et qui, au dire de Pline, passait parmi les Gaulois pour être bonne contre les maladies des porcs.

† **SAMOREAU** (sa-mo-rô), *s. m.* Cépage de l'arrondissement de Sens.

† **SAMOS** (sa-mos'). Île de Samos, île où naquit Pythagore, souvent désigné, par antonomase, sous le nom du philosophe de Samos.

† **SAMPI** (san-pi), *s. m.* Caractère grec (σαμπῖ), employé dans la numération et valant 900.

— ÉTYM. Réunion du σ et du π.

SAMSCRIT, ITE (san-skri, kri-t'), *adj.* Voy. SANSCRIT.

† **SAMSON** (san-son), *s. m.* Personnage biblique, juge et libérateur des Juifs; il tua mille Philistins avec une mâchoire d'âne. || Fig. et par plaisanterie. S'escrimer des armes de Samson, bien manger, bien jouer des mâchoires.

† **SAMSON (SAINT-)** (sin-san-son), *s. m.* Espèce de poire.

† **SAMYDÉES** (sa-mi-dée), *s. f. pl.* Famille de dicotylédonées, dont le genre *samyda* est le type.

† **SAN ANTONI** (san-an-to-ni), *s. m.* Cépage des Pyrénées orientales.

SAN-BENITO (san-bé-ni-to), *s. m.* Casaque jaune que l'inquisition faisait revêtir à ceux qu'elle a condamnés; le portrait du condamné y est figuré, devant et derrière, posé sur des tisons allumés, avec des flammes qui s'élèvent et des démons à l'entour. Si Newton était né en Portugal, et qu'un dominicain eût vu une hérésie dans la raison inverse du carré des distances, on aurait revêtu le chevalier Isaac Newton d'un san-benito dans un au-to-dafé, VOLT. *Dict. phil. Newton et Desc.*

— HIST. XVI° s. La troupe des bruslez, pendus et noyez de ce siecle, tous gens mal habillez, et avec des santbenis, paints de diables, D'AUB. *Fæn.* IV, 17.

— ÉTYM. Espagn. *san*, pour *santo*, saint, et *Benito*, Benoît; parce que cet habit est de la même forme que l'habit des religieux de Saint-Benoît.

† **SANCI** (san-si), *s. m.* Nom d'un diamant de la couronne de France, ainsi nommé parce qu'il avait appartenu à Nicolas Harlay de Sancy, ministre sous Henri III et Henri IV.

SANCIR (san-sir), *v. n.* Terme de marine. En parlant d'un navire, couler bas en plongeant d'abord son avant.

— ÉTYM. D'après Diez, *sancir* vient très-probablement du provenç. *sumsir*, *sumpsir*, *somsir*, *sompsir*, qui signifie submerger, et qui est une forte altération du lat. *submergere*.

SANCTIFIANT, ANTE (san-kti-fi-an, an-t'), *adj.* Qui sanctifie. Ces œuvres, ce sont œuvres saintes et sanctifiantes ; et voilà comment le désir de salut nous sauve, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 52. Il est fort douteux que l'âme tiède conserve, dans cet état habituel de tiédeur, la grâce sanctifiante et la justice qu'elle croit conserver, et sur laquelle elle se rassure, MASS. *Carême, Tiéd.* 1. On croit chez les Indiens que les eaux du Gange ont une vertu sanctifiante, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 14.

† **SANCTIFICATEUR** (san-kti-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui sanctifie. On ajoute à la foi de la présence universelle celle de Dieu comme saint et comme sanctificateur, BOSS. *Ét. d'orais.* II, 20. Donner des ministres à l'Église, et des sanctificateurs aux fidèles, MASS. *Confér. Zèle c. les scandales.* || Le sanctificateur, le Saint-Esprit. Il [Dieu] y envoie [dans l'âme juste] son Saint-Esprit, sanctificateur invisible de ce temple, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 93° *jour.*

— HIST. XIII° s. Dieu soit saintefieur et garde de nostre peuple, JOINV. 303. || XVI° s. C'estoit un signe [le sabbat] dont Israel devoit cognoistre que Dieu est sanctificateur, CALV. *Inst.* 295.

— ÉTYM. Lat. *sanctificatorem*, de *sanctificare*, sanctifier; ital. *santificatore*.

SANCTIFICATION (san-kti-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action et effet de la grâce qui sanctifie. Achevant l'œuvre de notre sanctification dans la crainte de Dieu, SACI, *Bible, St Paul*, 2° *épît. aux Corinth.* VII, 1. La religion est moins un sujet de sanctification qu'un sujet de disputes qui appartiennent à tout le monde, MONTESQ. *Lett. pers.* 75. || 2° Action de procurer ce qui sanctifie. Mais, Seigneur.... que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si.... nous faisons notre principal exercice de la prédication de votre parole et notre félicité de la sanctification de votre peuple? BOSS. *le Tellier.* || 3° Sanctification du dimanche, des fêtes, leur célébration suivant la loi de l'Église.

— HIST. XII° s. Il emmena els el mont de la sue [sienne] saintificatiun, *Liber psalm.* p. 110. || XVI° s. Le repos, auquel nous convie ce qui est dit de la sanctification du septieme jour, CALV. *Instit.* 102. Si nostre sanctification consiste en renoncement de nostre propre volonté.... ID. *ib.* 295.

— ÉTYM. Prov. *sanctificatio*; espagn. *sanctificacion*; ital. *santificazione*; du lat. *sanctificationem*, de *sanctificare*, sanctifier.

SANCTIFIÉ, ÉE (san-kti-fi-é, ée), *part. passé* de sanctifier. Rendu saint. Tout [chez Madame mourante] était simple, tout était solide, tout était tranquille, tout partait d'une âme soumise et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit, BOSS. *Duch. d'Orl.* [Jacques Clément] D'un air sanctifié s'apprête au parricide, VOLT. *Henr.* V.

SANCTIFIER (san-kti-fi-é), je sanctifiais, nous sanctifiions, vous sanctifiiez; que je sanctifie, que nous sanctifiions, que vous sanctifiiez, *v. a.* || 1° Rendre saint, sacré, consacré. Les lieux que Jésus-Christ a sanctifiés par sa présence. Je vous ai sanctifié, avant que vous fussiez sorti de son sein, SACI, *Bible, Jérémie*, I, 5. Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages, Et de ce nom sacré sanctifier vos pages, BOIL. *Sat.* IX. || 2° Rendre saint, rendre conforme à la loi divine, en parlant des personnes. Les évêques des Pays-Bas l'appellent; et ces provinces florissantes lui doivent l'établissement de tant de maisons qui ont consolé leurs pauvres, humilié leurs riches, instruit leurs peuples, sanctifié leurs prêtres, BOSS. *Bourgoing.* C'est cette sagesse qui nous éclairera, cette sagesse qui nous sanctifiera, cette sagesse qui fera de nous des hommes parfaits sur la terre, BOURDAL. *Myst. Épiphan.* t. I, p. 140. Dieu sanctifia saint Louis dans la gloire, le soutint dans ses travaux.... FLÉCH. *Pan. St Louis.* Dieu, dont la providence destine les juges pour gouverner son peuple, comme elle destine les prêtres pour le sanctifier, ID. *Lamoignon.* Je nourris dans son cœur [du roi Louis XIV] la semence féconde Des vertus dont il doit sanctifier le monde, RAC. *Esth. Prol.* || Sanctifier par son exemple, mettre par de bons exemples dans la voie du salut et de la sanctification. || Absolument. Il faut ces deux choses pour sanctifier, peines et plaisirs, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. || 3° Il se dit des choses en un sens analogue. Sanctifier la poésie par un ouvrage si précieux [l'Imitation de Jésus-Christ], CORN. *Imit. Préf.* édit. 1651. Les moyens que nous donne l'Écriture pour sanctifier la grandeur par un bon usage, BOSS. *Sermon sur l'ambition, fragm. sur le même sujet.* Je viens.... vous faire admirer un homme ....qui a sanctifié l'honneur et la probité par les règles et les principes du christianisme, FLÉCH. *Duc de Mont.* Le grand ouvrage de saint Augustin, qui a pour titre de la Cité de Dieu.... est.... un parfait modèle de la manière dont on doit sanctifier les études profanes, ROLLIN, *Traité des Ét.* 4° part. I, 2. || 4° Dans l'Oraison dominicale : Votre nom soit sanctifié, que votre nom soit loué, soit honoré dignement. || 5° Sanctifier le jour du dimanche, le célébrer suivant la loi de l'Église. || On dit de même : Dans l'ancienne loi les Juifs sanctifiaient le sabbat. || 6° Il s'est dit pour sanctionner. Le parlement voulait demander l'assemblée des chambres, et sanctifiait par conséquent tout ce que nous avions fait, RETZ, III, 24. || 7° Se sanctifier, *v. réfl.* Devenir saint. La reine sanctifia sa cour en se sanctifiant elle-même; pour être appelée auprès d'elle, il ne suffisait pas de la suivre, il fallait aussi l'imiter dans ses pratiques de piété, FLÉCH. *Mar.-Thér.*

— HIST. XII° s. Icest lieu seintefied fud li bers Helchana acustumiers à visiter, pur Deu depreier, *Rois*, p. 2. || XIII° s. Li tiers commandemens dit : Soviegne toi de saintefier les sabbas, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 78. || XVI° s. Les lavemens et sacrifices par lesquels les Juifs se sanctifioyent à Dieu, les separoyent d'avec les gentils, CALV. *Instit.* 269. Et ainsi sommes sanctifiez, c'est-à-dire consacrez à Dieu en vraye pureté de vie, ID. *ib.* 610.

— ÉTYM. Prov. *sanctifiar*, *sanctificar*; espagn. *santificar*; ital. *santificare*; du lat. *sanctificare*, de *sanctus*, saint, et *facere*, faire.

SANCTION (san-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Acte par lequel, dans un gouvernement constitutionnel, le souverain approuve une loi; approbation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. Cette loi n'a pas encore reçu la sanction. || 2° Approbation donnée à une chose. Ce mot n'a pas reçu la sanction de l'usage. || 3° La peine ou la récompense qu'une loi porte, décerne pour assurer son exécution. Sanction pénale. Sanction rémunératoire. || 4° Pragmatique sanction, voy. PRAGMATIQUE 1.

— ÉTYM. Lat. *sanctionem*, de *sanctum*, supin de *sancire*, voy. SAINT.

† **SANCTIONNATEUR** (san-ksio-na-teur), *adj. m.* Qui sanctionne. Pouvoir sanctionnateur, *Journ. officiel*, 6 avril 1870, p. 611, 6° col.

SANCTIONNÉ, ÉE (san-ksi-o-né, née), *part. passé* de sanctionner. La loi sanctionnée par le prince. Un usage sanctionné par le temps.

SANCTIONNER (san-ksi-o-né), *v. a.* Donner la sanction, approuver, et confirmer.

— ÉTYM. *Sanction.*

SANCTUAIRE (san-ktu-ê-r'; dans le XVII° siècle, le *c* ne se prononçait pas : Paris est le *santuaire* des honnêtes gens et des gens de lettres, *Ménagiana*, p. 406), *s. m.* || 1° En général, lieu fermé et consacré par la religion. Les hommes ont banni la divinité d'entre eux; ils l'ont reléguée dans un sanctuaire; les murs d'un temple bornent sa vue; elle n'existe point au delà, DIDER. *Pens. philos.* n° 26. || 2° Chez les Juifs, le lieu le plus saint du temple, où reposait l'arche et qui se nommait autrement le saint des saints. Dieu n'épargne pas son sanctuaire ; le beau temple, l'ornement du monde....

BOSS. *Hist.* II, 4. Et que de Jésabel la fille sanguinaire Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire, RAC. *Athal.* I, 1. || Poids du sanctuaire, se dit des poids de pierre que les prêtres gardaient pour servir d'étalons. || Fig. Peser une chose au poids du sanctuaire, dans la balance du sanctuaire, l'examiner avec toute l'attention possible, l'apprécier selon les règles de la plus sévère conscience. Des choses très-légères dans l'opinion du monde, mais qui, pesées dans la balance du sanctuaire, sont des abominations devant Dieu, BOURDAL. *Sur le scandale, 1er avent*, p. 108. On se flatte sur ses raisons, dans le temps qu'on croit peser celles d'autrui au poids du sanctuaire, FÉN. t. XVIII, p. 377. || 3° Chez les païens, il s'est dit, dans un sens analogue, du lieu le plus saint du temple. La pythie rendait des oracles dans le fond du sanctuaire. || 4° Chez les chrétiens, l'endroit de l'église où est le maître autel, et qui est ordinairement entouré d'une balustrade. Un beau sanctuaire. Pâle lampe du sanctuaire, Pourquoi, dans l'ombre du saint lieu, Inaperçue et solitaire, Te consumes-tu devant Dieu? LAMART. *Harm.* I, 4. || 5° Fig. Le sacerdoce. Les lois, les prérogatives du sanctuaire. Les hypocrites me voudront mal à cause que j'attaque le vice jusques dans le sanctuaire, BALZ. liv. IV, lett. 10. Il n'osa jamais entrer dans le sanctuaire, MASS. *Panégyr. St Franç. de Paule.* || 6° Fig. Ce que l'on compare à un sanctuaire. J'étais convaincu, comme je le suis encore, que les mêmes lois qui nous permettent quelquefois de nous dispenser de l'obéissance exacte, nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire, qui, en ce qui regarde l'autorité royale, est le plus essentiel, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 294, dans POUGENS. On dit que c'est l'arsenal de l'enfer [les religieuses de Port-Royal], Dieu en fait le sanctuaire de ses grâces; on les menace de toutes les fureurs et de toutes les vengeances du ciel, et Dieu les comble de ses faveurs, PASC. *Pensées sur les jés.* 66, édit. FAUGÈRE. Que si elle [la justice] s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage Michel le Tellier.... BOSS. *le Tellier.* Elle [Marie] était dès lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu, BOURDAL. *Annonciat. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 62. C'est le palais des arts, c'est leur séjour sacré [le Louvre]; Ils s'y rendent en foule, et dans ce sanctuaire Chaque art a son génie et son dieu tutélaire, THOMAS, *Pétréide*, III. || Le sanctuaire des lois, de la justice, le lieu où l'on rend la justice, et, figurément, la profession de magistrat. Ne croyez pas, messieurs, qu'il fût entré sans vocation dans le sanctuaire de la justice, FLÉCH. *Lamoignon.* On entrait dans le sanctuaire des lois en violant la première loi, qui veut qu'on soit instruit de sa profession, ID. *le Tellier.* || Cette maison est le sanctuaire de l'honneur, des vertus, l'honneur l'habite, les vertus y sont pratiquées. Sa maison [d'Épaminondas] était moins l'asile que le sanctuaire de la pauvreté; elle y régnait avec la joie pure de l'innocence, BARTHÉL. *Anach.* ch. 5. || On dit de même : Le cœur de cet homme est le sanctuaire de toutes les vertus. Un chrétien dont le cœur est le sanctuaire de la paix, BOSS. *Coméd.* 12. Je pensais sur le bruit de son nom glorieux Que, si la vertu même habitait sur la terre, Le cœur d'Aménaïde était son sanctuaire, VOLT *Tancr.* III, 4. || 7° Fig. Société, compagnie comparée à un sanctuaire et dans laquelle les profanes ne pénètrent pas. J'étais mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très-principaux, ST-SIM. 239, 190. || Il ne faut pas essayer de pénétrer dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans les secrets des gens puissants.

— HIST. XIIe s. Sis [son] saintuaires fu desertez ausi come chose gastée, *Machab.* I, 1. Parole fud que tu e li tuens [le tien] lignages servireit devant mei en mun saintuairie, *Rois*, p. 9. || XIIIe s. Des saintuaires ne des hautes reliques qui i estoient ne covient il mie parler, VILLEH. LXXXVII. Cil aporta le seintuaire, Sur quoi durent serement faire, *Ren.* 14788. Nennil, mais voisent [aillent] viseter Le saintuaire precieus Dont mon cuer est si envieus, *la Rose*, 2349. || XIVe s. Sanctuaire, chose sainte, ou lieu où elle est mise ou portée, DU CANGE, *sanctuarium.* || XVIe s. Le santuaire où se rendent les responses de l'oracle — les vœux et offrandes qui sont pendues aux voutes et parois du santuaire, AMYOT, *Timol.* 10.

— ÉTYM. Provenç. *sanctuari*; catal. *santuari*; du lat. *sanctuarium*, qui vient de *sanctus*, saint.

† **SANCTUS** (san-ktus'), *s. m.* Partie de la messe qui suit la préface et précède le canon, ainsi nommée parce qu'on y chante *sanctus, sanctus, Dominus Deus sabaoth.* || Morceau de plain-chant ou de musique qui se chante ou s'exécute sur les paroles du Sanctus.

SANDAL (san-dal), *s. m.* Voy. SANTAL, qui est plus usité.

1. **SANDALE** (san-da-l'), *s. f.* || 1° Espèce de chaussure ne couvrant le dessus du pied qu'avec les cordons, dont on se servait dans l'antiquité. Voilà les caractères particuliers qui désignent le vrai esprit des vaudois, l'affectation de la pauvreté dans les sandales qui en étaient la marque, BOSS. *Var.* XI, 82. Empédocle avait en tout temps des sandales d'airain à ses pieds, FÉN. *Empéd.* Ne portant que des sandales, ils ne pouvaient marcher sans amasser de la poussière, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. X, 2e part. p. 118, dans POUGENS. || Fig. Secouer la poussière de ses sandales, quitter pour jamais, se séparer absolument. C'est fini entre ces gens-là et moi [un candidat à la députation qui n'a pas été élu]; j'ai secoué la poussière de mes sandales aux portes de leur ville, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 12. || La sandale est propre aussi à certains religieux. Avec la robe de frère Juan, j'avais son rosaire et ses sandales, dont je ne me fis pas un scrupule de priver l'évêque de Cuença, LESAGE, *Gil Bl.* V, 1. Pierre l'Ermite marchait en sandales à la tête de l'armée, VOLT. *Mœurs*, 54. || 2° Dans les salles d'armes, soulier qui n'a qu'une demi-empeigne avec une forte semelle, et que l'on chausse pour tirer. || 3° Petite plaque de bois sur laquelle on appuie le pied pour faire mouvoir un soufflet d'orgues. || 4° Nom de plusieurs coquilles.

— HIST. XIIIe s. Et li fist caucier [chausser] uns sollers que li clerc apielent cendales qui senefient que il ne doit passer en vain nul pas, *Chr. de Rains*, p. 104. *Sandalium*, sandales, c'est soler d'evesque quand il celebre, ou soler à cordelier, *Gloss.* dans DU CANGE.

— ÉTYM. Lat. *sandalium*, de σανδάλιον, qui vient de σάνδαλον, éolien, σάμβαλον, sandale. On l'a tiré de σανίς, planchette; mais la forme de σάμβαλον rend cela douteux, et Curtius croit plutôt qu'il se rattache au perse *sandal*, soulier; ce serait une chaussure importée de Perse avec son nom.

† 2. **SANDALE** (san-da-l'), *s. f.* Sorte de bateau en usage dans le Levant et sur les côtes de l'Afrique septentrionale. || On trouve aussi sandal. Cette ville communique avec la mer par un lac qui ne peut recevoir que des bateaux très-plats nommés sandals, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 6.

— ÉTYM. Turc, *sandal*, qui, d'après d'Herbelot, *Bibl. orientale*, p. 655, est le grec σανδάλιον, sandale, soulier.

SANDALIER (san-da-lié; l'r ne se lie jamais), *s. m.* Celui qui fait des sandales.

— ÉTYM. Lat. *sandaliarius*, de *sandalium*, sandale 1.

† **SANDARACINE** (san-da-ra-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance résineuse particulière que renferme la sandaraque.

SANDARAQUE (san-da-ra-k'), *s. f.* || 1° Résine odorante qui découle du *thuya aphylla*, Burmann, ou *cupressoides*, *L.* et qui, réduite en poudre, sert à différents usages; par exemple on frotte de sandaraque le papier qu'on a gratté, pour l'empêcher de boire. || 2° Il s'est dit pour réalgar.

— ÉTYM. Lat. *sandaraca*, grec σανδαράκη, qui signifient un sulfure rouge d'arsenic.

† **SANDHI** (san-di), *s. f.* Nom du système euphonique de la langue sanscrite, en tant que résultant de la rencontre des mots entre eux.

— ÉTYM. Sanscr. *sandhi*, liaison, de *sam*, avec, et *dhâ*, poser, égal à σὺν τίθημι.

† **SANDIS** (san-dis'), *interj.* Espèce de jurement gascon.

— ÉTYM. *Sang*, et *dis* pour *Dieu*.

SANDJIAK (san-dji-ak), *s. m.* Voy. SANGIAC.

SANDJIAKAT (san-dji-a-ka), *s. m.* Voy. SANGIACAT.

† **SANDRE** (san-dr'), *s. m.* Genre de poissons qui se rapprochent de la perche.

† **SANDWICH** (san-douitch), *s. f.* Tranche de jambon entre deux tranches de pain beurré.

— ÉTYM. Mot anglais.

SANG (san; devant une voyelle ou une *h* muette, le *g* se lie et se prononce *k*; un san-k illustre; suer san-k et eau; c'est aussi la règle que dans le XVIIe siècle donne Chifflet, *Gramm.* p. 213), *s. m.* || 1° Liquide assez épais, d'une couleur rouge tantôt claire et vermeille, tantôt foncée et comme noire, qui remplit le système entier des vaisseaux artériels et veineux. Le sang est employé dans les raffineries de sucre pour clarifier les sirops. Il tombe dans son sang, CORN. *le Ment.* IV, 1. Ayant présenté les fils d'Aaron, il prit du sang du bélier qui avait été immolé, en toucha l'extrémité de l'oreille droite de chacun d'eux et les pouces de leur main droite et de leur pied droit, SACI, *Bible, Lévit.* VIII, 24. Gardez-vous seulement de manger du sang de ces bêtes; car leur sang est leur vie, et ainsi vous ne devez pas manger avec leur chair ce qui est leur vie, ID. *ib. Deutéron.* XII, 21. La belle [Fontanges] perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse, SÉV. 441. Les jésuites sont plus puissants que jamais : ils ont fait défendre aux pères de l'Oratoire d'enseigner la philosophie de Descartes, et, par conséquent, au sang de circuler, ID. 12 oct. 1678. On le vit à la bataille de Cerné charger trois fois les ennemis, couvert de sang et de poussière, FLÉCH. *Duc de Mont.* Dans leur sang odieux [des Romains] j'ai pu tremper mes mains, RAC. *Mithr.* V, 5. Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses? ID. *Athal.* I, 1. Il [un guerrier] paraissait comme le dieu Mars : des ruisseaux de sang coulaient autour de lui; les roues de son char étaient teintes d'un sang noir, épais et écumant, FÉN. *Tél.* II. Un seul de ces animaux [lions marins] auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restait dans les vaisseaux de son corps, BUFF. *Quadr.* t. VI, p. 298. On a démontré que le sang mis en contact avec le gaz oxygène prend une couleur rouge très-vive, tandis que dans une atmosphère de gaz azote ou hydrogène il devient très-noir, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 139, dans POUGENS. La température du sang artériel n'est que d'environ un degré plus élevée que celle du sang veineux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 596, dans POUGENS. En montant à cet assaut [de Smolensk], nos colonnes d'attaque laissèrent une longue et large traînée de sang, de blessés et de morts, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. || Baptême de sang, le martyre souffert sans avoir reçu le baptême. || Tout en sang, couvert de sang. Une belle nuit, il [un fou] se donna cinq ou six coups de couteau, et, tout nu et tout en sang... SÉV. 143. J'ai vu le triste Hémon abandonner son rang Pour venir embrasser ce frère tout en sang, RAC. *Théb.* III, 3. || Mettre en sang, battre, blesser jusqu'à ce que le sang coule abondamment. Le père [de Rosimond], fort emporté, battit cruellement son fils, et le mit en sang, FÉN. t. XIX, p. 21. || Fouetter, pincer, mordre jusqu'au sang, jusqu'à entamer la peau et faire paraître le sang. || Se battre au premier sang, se battre en duel à condition que le combat cessera à la première blessure d'un des deux adversaires. Il y a, je l'avoue, une autre sorte d'affaire où la gentillesse se mêle à la cruauté, et où l'on ne tue les gens que par hasard; c'est celle où l'on se bat au premier sang; au premier sang! grand Dieu! et qu'en veux-tu faire de ce sang, bête féroce! le veux-tu boire? J. J. ROUSS. *Nouv. Héloïse.* || Fig. et familièrement. Suer sang et eau, se donner beaucoup de peine. Je suais sang et eau pour voir si du Japon Il viendrait à bon port au fait de son chapon, RAC. *Plaid.* III, 3. || Fig. Je donnerais de mon sang, le plus pur de mon sang, je répandrais tout mon sang, jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour..., se dit pour exprimer la grande affection qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. Je donnerais mon sang pour vous soulager et pour vous servir, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 4 juillet 1706. Je donnerais de mon sang pour entendre dire : M. le cardinal est bien déclaré contre les jansénistes, ID. *Lett. au card. de Noailles*, 24 oct. 1708. || On dit de même, familièrement : Je voudrais qu'il m'en eût coûté une pinte de mon sang, et que cela fût ainsi, ne fût pas ainsi. || Fig. Je le signerais de mon sang, se dit quelquefois pour assurer la vérité d'une chose. Léonor : Me le signerez-vous? — Moncade : De mon sang s'il le faut, BARON, *Hom. à bon. fort.* III, 3. || Fig. Le sang de l'âme, les larmes. Les larmes que saint Augustin appelle si élégamment le sang de l'âme, BOSS. *Sermons, Parole de Dieu*, 2. || 2° Le sang de Jésus-Christ, le sang de l'Agneau, le sang que Jésus-Christ a versé pour la rédemption des hommes, et sa présence dans l'eucharistie. Il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, XIV, 24. On voit Madame présenter son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus-Christ, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle souhaite mille fois d'être plongée au sang de

l'Agneau, ID. *ib.* Si le sang des veaux et des boucs rendait accessible le saint des saints, bien qu'une loi si rigoureuse en fermât l'entrée, le sang de l'homme-Dieu, Jésus-Christ n'ouvrira-t-il pas le sanctuaire? ID. *Sermons, Ascension,* 1. || 3° Terme de zoologie. Animaux à sang rouge, les vertébrés. || Animaux à sang blanc, les mollusques et autres animaux dont le sang est blanc. Le sang des insectes est une liqueur subtile, transparente et ordinairement sans couleur, et qui, quoiqu'elle ne soit pas naturellement inflammable, résiste dans quelques espèces à un degré de froid supérieur à nos plus rudes hivers, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 116, dans POUGENS. || Animaux à sang froid, animaux dont le sang n'est pas sensiblement plus échauffé que le milieu qu'ils habitent. || 4° Il se dit de différents états physiques définis par un certain état du sang. Sang allumé. Rafraîchir le sang. Le sang lui monte facilement à la tête, et il a des étourdissements. De peur de troubler mon sang, je ne veux rien envisager dans l'avenir qui me puisse déplaire, SÉV. 26 août 1685. On a le mal dans le sang et dans les entrailles, avant qu'il éclate par la fièvre, BOSS. *Comédie,* 8. || 5° Fig. Il se dit de différents états de l'âme définis par un certain état du sang. Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes, Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines, CORN. *Au Roi,* 1676. Oh! si M. le chevalier avait une telle cause en main, avec ce beau sang bouillant qui fait les héros et la goutte, il la saurait bien soutenir d'une autre manière que je fais, SÉV. 584. Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet [aux jeunes gens] rien de rassis ni de modéré, BOSS. *Panég. St Bernard,* 1. Il se pique d'avoir le sang chaud et l'estomac dévorant, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin,* 8 mai 1675. Tout mon sang de colère et de honte s'enflamme, RAC. *Esth.* III, 4. || Il a le sang chaud, il est prompt et colère. || Cela rafraîchit le sang, calme le sang, met du baume dans le sang, ce qui arrive est agréable et de nature à tranquilliser. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, LA BRUY. XI. || Cela glace le sang, cela cause de l'effroi. || Le sang se glace, on éprouve un grand effroi. Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace, RAC. *Esth.* I, 3. À ce nom redoutable, mon sang se glaça dans mes veines, LESAGE, *Gil Blas,* III, 1. || Je n'ai pas une goutte de sang dans mes veines, je suis saisi d'effroi, d'horreur. || Vous me faites tourner le sang, vous me causez des émotions pénibles. || Cela fait bouillir le sang, vous me faites bouillir le sang, cela me cause, vous me causez une impatience extrême. || Le sang bout, se dit d'une extrême impatience. Le sang me bout sur les Calas; quand la révision sera-t-elle donc ordonnée? VOLT. *Lett. d'Argental,* 19 fév. 1763. || Le sang lui bout dans les veines, se dit aussi de la première vigueur de l'âge. Tant que le sang bout dans nos veines, CORN. *Imit.* I, 13. || Cela allume le sang, cela irrite, anime excessivement. Cette lecture m'allumait le sang. || Le sang lui monte à la tête, il est près de se fâcher. || Le sang lui est monté au visage, il a été ému de honte ou de colère. || Tout son sang bouillonne, son courroux est extrême. || Familièrement, faire du bon sang, se faire du bon sang, prendre du plaisir, éprouver du contentement. Je ne ferai de bon sang qu'à mon arrivée, MARIV. *Pays. parv.* 3° part. || On dit aussi : Se faire une once de bon sang, s'amuser à une chose plaisante. || Faire du mauvais sang, de mauvais sang, éprouver de la contrariété, prendre de l'humeur. La lecture des malheurs imaginaires de Cleveland, faite avec fureur et souvent interrompue, m'a fait faire, je crois, plus de mauvais sang que les miens, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Je ne doute point que le mauvais sang que je me fis durant cette absence n'ait contribué à la maladie où je tombai après son retour, ID. *ib.* VIII. || Fig. Cet homme a du sang dans les veines, il est sensible à l'injure, il est hardi, résolu; et, par la forme négative, il n'a pas de sang dans les veines, il n'est pas sensible aux injures, il est timide, irrésolu. || Avoir du sang aux ongles, sous les ongles, au bout des ongles, savoir bien se défendre en toute manière, soit en action, soit en paroles; avoir de la force et du courage. Si nos ennemis avaient du sang aux ongles, SÉV. 301. || 6° Fig. La vie des hommes, en parlant de mort, de meurtre, de carnage. Vous perdez en la mort d'un homme de son rang; Vengez-la par une autre, et le sang par le sang, CORN. *Cid,* II, 9. La terre ne cachera plus le sang qui a été répandu, SACI, *Bible, Isaïe,* XXVI, 21. Seigneur, soyez favorable à votre peuple d'Israël que vous avez racheté, et ne lui imputez pas le sang innocent qui a été répandu au milieu de votre peuple, ID. *Deutéron.* XXI, 8. Je ne veux point ici rappeler le passé, Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé, RAC. *Athal.* II, 5. Je meurs, mais mon ombre s'envole bien accompagnée : je viens d'envoyer devant moi ces gardiens sacriléges [les eunuques d'un sérail] qui ont répandu le plus beau sang du monde [tué une belle femme], MONTESQ. *Lett. pers.* 161. Serions-nous donc pareils au peuple déicide, Qui, dans l'aveuglement de son orgueil stupide, Du sang de son Sauveur teignit Jérusalem? LAMART. *Harm.* I, 6. || Le prix du sang, le prix payé à un homme qui a livré un condamné à mort. Il ne nous est pas permis de le mettre [l'argent payé à Judas] dans le trésor, parce que c'est le prix du sang, SACI, *Bible, Évang. St Math.* XXVII, 6. || Fig. Je [moi, Palmire] suis le prix du sang du malheureux Zopire, VOLT. *Mahom.* IV, 3. || Se baigner dans le sang, faire mourir beaucoup de monde. Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur, RAC. *Ath.* IV, 3. || Épargner le sang, épargner la vie des hommes. || Verser le sang, répandre le sang, tremper ses mains dans le sang, donner la mort à un homme, à des hommes. Personne n'ignore les dérèglements de ce prince [Henri VIII], ni l'aveuglement où il tomba par ses malheureuses amours, ni combien il répandit de sang depuis qu'il s'y fut abandonné, BOSS. *Var.* VII, 1. Ils répandraient avec plaisir le sang du fils d'Ulysse, FÉN. *Tél.* I. Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes, Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes, VOLT. *Mahomet,* III, 8. || Aimer le sang, être altéré de sang, se repaître de sang, se plaire dans le sang, aimer à donner la mort. || Il y a eu beaucoup de sang répandu dans cette guerre, beaucoup d'hommes y ont péri. || Faire couler le sang, être cause d'une guerre ou d'une rixe sanglante. || Le sang a coulé, a été répandu, il y a eu des personnes blessées dans cet engagement, dans cette rixe. || Par exagération. Inonder de sang un pays, y faire périr beaucoup de personnes. || Mettre un pays à feu et à sang, y commettre toutes sortes de cruautés. || Fig. Ils se font la guerre à feu et à sang, ils sont fort irrités les uns contre les autres et cherchent à se nuire de toutes les façons. || Laver son injure dans le sang, se venger en tuant celui de qui on l'a reçue. Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage, CORN. *Cid,* I, 8. || Payer une chose de son sang, être mis à mort pour l'avoir faite ou dite. || Le sang de cet homme crie vengeance, il faut que le meurtre de cet homme soit vengé. || Fig. Son sang est sur lui, c'est sur lui que retombe la responsabilité de sa mort ou de tout autre malheur. Puisque M. Jurieu ne veut pas suivre ces belles lumières, son sang est sur lui, et son crime est inexcusable, BOSS. 6° *avert.* 21. || 7° De sang, de nature sanguinaire. Je pense que vous aimez particulièrement cette histoire [Judith et Holopherne], et que vous êtes bien aise de voir une action de sang et de meurtre approuvée dans l'Écriture, VOLT. *Lett.* 25. Et dont l'âme de sang, injuste et déloyale, Souille avec tant d'horreur la majesté royale, DU RYER, *Scévole,* III, 3. Sauvez-moi de tous ces hommes de sang, SACI, *Bible, Psaumes,* LVIII, 3. Un tribunal de sang te condamne au supplice, VOLT. *Alz.* V, 4. En Saxe, Charlemagne fit des lois de sang, ID. *Mœurs,* 82. Son insensibilité [du peuple romain] allait au point qu'au milieu des plus belles scènes [de Térence], il demandait un ours, des athlètes ou des gladiateurs; il fallait à ce peuple des spectacles de sang, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 1. On se rappellera longtemps ces jours où des hommes de sang prétendirent élever des autels aux vertus sur les ruines du christianisme, CHATEAUBR. *Génie,* I, I, 4. || Tribunal de sang, tribunal établi en 1567, dans les Pays-Bas, par le duc d'Albe. || 8° Fig. Le sang, la substance du peuple, des pauvres. Je ne m'étonne point que les fripons engraissés de notre sang se déclarent contre M. Turgot, qui veut le conserver dans nos veines, VOLT. *Lett. La Lande,* 19 déc. 1774. On a presque regret d'être homme quand on songe aux malheureux dont il faut manger le sang, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. || Sucer le sang du peuple, s'engraisser du sang du peuple, se dit de gens en place qui s'enrichissent en appauvrissant le peuple. || 9° Race, extraction, famille. Seigneur, je suis Romain et du sang de Pompée, CORN. *Cinna,* V, 1. La mère sort d'un sang fécond en procureurs, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* I, 1. Je n'ai pas reconnu mon sang dans votre style, SÉV. à *Bussy son cousin,* 9 juin 1669. Il était juste que ce précieux dépôt [les princes de Condé, de Conti et de Longueville emprisonnés] demeurât entre les mains du roi, et il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang, BOSS. *le Tellier.* Quelque glorieuse que fût la source dont il sortait, l'hérésie des derniers temps l'avait infectée; il recevait avec ce beau sang des principes d'erreur et de mensonge, FLÉCH. *Turenne.* Sorti de l'ancienne et illustre maison de la Tour d'Auvergne, qui a mêlé son sang à celui des rois et des empereurs, ID. *ib.* Tous les liens du sang n'ont pu le retenir, RAC. *Phèdre,* IV, 1. Je n'ai pu conserver Que la fierté d'un sang que je ne puis prouver, ID. *Iphig.* II, 1. Rome, par une loi qui ne se peut changer, N'admet avec son sang aucun sang étranger, ID. *Bérén.* II, 2. Ce que le sang peut communiquer de dispositions et de talents est fort douteux, MAIRAN, *Elog. Bremond.* Quoique le sang des Jagellons eût régné longtemps, ces princes ne furent jamais ni absolus par leur royauté, ni rois par droit de naissance, VOLT. *Mœurs,* 119. Le roi [Henri VIII] fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal [de Pole], sans respecter la vieillesse, ni le sang royal dont elle était, ID. *ib.* 135. Plus le sang de Charlemagne s'éloignait de sa source, plus il dégénérait, ID. *ib.* 24. || La pureté du sang, se dit d'une famille de haute extraction dans laquelle il n'y a point eu mésalliance. La pureté du sang ne fit que servir de motif à la pureté des mœurs de Mme la Dauphine, FLÉCH. *Dauphine.* || En Espagne, pureté de sang, absence de toute hérésie dans une famille. || Les enfants par rapport à leurs pères, les membres de la famille par rapport les uns aux autres. Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte, CORN. *Cid,* I, 8. Ne me dis point qu'elle est et mon sang et ma sœur, ID. *Hor.* IV, 6. N'écoutez point pour lui ces maximes cruelles: En épousant Pauline il s'est fait votre sang, ID. *Poly.* III, 3. N'aie point peur, je ne suis pas mort; va, tu es mon vrai sang, ma véritable fille, et je suis ravi d'avoir vu ton bon naturel, MOL. *Mal. imag.* III, 21. Si vous dites vrai, nous la renoncerons pour notre sang, ID. *G. Dand.* II, 9. Enfin, vous voyez comme votre sang [votre parente] prend mon parti, ID. *Critique,* 3. Adieu, mon sang, SÉV. à *Bussy, son cousin,* 19 mai 1671. Ces monstres.... Qui, prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc, S'irritent sans raison contre leur propre sang, BOIL. *Sat.* X. David m'est en horreur, et les fils de ce roi, Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi, RAC. *Athal.* II, 7. Et, quand je veux chercher le sang qui m'a fait naître... ID. *ib.* II, 1. Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines, VOLT. *Zaïre,* II, 3. || Mauvais sang, les membres pervers d'une famille. Et quand nos vieux héros avaient de mauvais sang, Ils eussent, pour le perdre, ouvert leur propre flanc, CORN. *Poly.* V, 4. || En une autre acception, mauvais sang, personne ou personnes dignes de réprobation. Et depuis quand, seigneur, la soif du premier rang Craint-elle de répandre un peu de mauvais sang? ID. *Sertor.* I, 1. || Les princes du sang, les princes qui sont de la maison royale ou impériale. Enfin il [M. de Pompone] ne sera plus que le plus honnête homme du monde: vous souvenez-vous de Voiture, en parlant de M. le Prince : Il n'avait pas un si haut rang; Il n'était que prince du sang, voilà justement l'affaire, SÉV. 388. Vieillir fille est un piètre état; les princesses du sang ont bien de la peine à soutenir cet état contre nature, VOLT. *Lett. Thiriot,* 21 déc. 1737. || Droit du sang, celui que donne la naissance. Henri IV arriva au trône par le droit du sang. || Cela est dans le sang, se dit d'une personne qui a de bonnes ou de mauvaises qualités qu'elle tient de famille. || Il se dit aussi d'une bonne ou d'une mauvaise qualité qui vient du tempérament. Cela est dans ton sang d'adorer le vrai mérite, LEGRAND, *Triomphe du temps futur,* 3° part. sc. 1. || La vertu des pères ne passe pas toujours avec le sang dans leurs enfants, ne se transmet pas toujours avec le sang, les enfants n'ont pas toujours les bonnes qualités de leurs pères. || Le plus pur du sang, le membre de la famille le plus chéri. Pourquoi, moi-même enfin me déchirant le flanc, Payer sa folle amour [de Ménélas] du plus pur de mon sang? RAC. *Iphig.* IV, 4. || Fig. Il lui en a coûté le plus pur de son sang, il a donné le plus pur de son sang, il a sacrifié la meilleure partie de ce qu'il possédait. || 10° Le sang, les sentiments d'affection entre les membres d'une même famille. Elle est

mère, et le sang a beaucoup de pouvoir, CORN. *Rodog.* II, 4. ...De ce soupir que faut il que j'augure? Du sang qui se révolte est-ce quelque murmure? RAC. *Iphig.* I, 3. Et le sang reprendra son empire ordinaire, ID. *Théb.* III, 5. Ceux qui l'ont connu croiront aisément que les affections communes, le sang, le nom n'avaient pas beaucoup de pouvoir sur lui, et qu'il se tenait isolé de tout sans se faire violence, FONTEN. *Littre.* || Le murmure du sang, la force du sang, la voix du sang, les sentiments qui parlent en faveur des membres de notre famille. La voix du sang se fit entendre, je me rappelai tous mes devoirs envers mes parents, LESAGE, *Gil Bl.* X, 2. || En un sens particulier, la force du sang, les sentiments que l'on ressent quelquefois pour une personne de même sang, bien qu'on ne la connaisse pas. || La chair et le sang, même signification. Le combat d'une femme chrétienne, non pas contre les persécuteurs de la foi, mais contre la chair et le sang, contre ses proches, BOURDAL. *1er dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 26. La nature en cette occasion [dans une contagion] relâche beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires; les lois de la chair et du sang ne sont pas si fortes que l'horreur d'une mort presque inévitable, FLÉCH. *Duch. de Mont.* || Terme de l'Écriture. La chair et le sang, la nature corrompue. La multitude adore des divinités de chair et de sang, FÉN. t. XVII, p. 240. || **11°** Sang se dit de races d'hommes, par rapport aux croisements. Le sang tartare s'est mêlé d'un côté avec les Chinois et de l'autre avec les Russes orientaux, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. V, p. 20. || Sang mêlé, se dit de populations où il y a eu des croisements. Le sort des Espagnols, dans tous les pays du monde, est d'être un sang mêlé; celui des Maures coule encore dans leurs veines en Europe, et celui des sauvages dans l'autre hémisphère, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 7. || Un sang-mêlé, un homme qui provient de pareils croisements. || *Au pluriel.* Des sang-mêlé, c'est-à-dire des hommes à sang mêlé. On dit que les sang-mêlé sont moins prolifiques que les individus de race pure. || Le sang est beau dans ce pays, les hommes y sont beaux et bien faits. Ce qui rend le sang si beau en Perse, c'est la vie réglée que les femmes y mènent, MONTESQ. *Lett. pers.* 34. Le sang de Géorgie est encore plus beau que celui de Cachemire; on ne trouve pas un laid visage en ce pays, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. V, p. 94. C'est une ville fort agréable; l'air y est bon, les promenades y sont délicieuses, et le sang y est superbe, PICARD, *Petite ville,* IV, 5. || C'est un beau sang, se dit d'une famille composée de beaux enfants. || **12°** Terme d'hippologie. Pur sang, ou, simplement, sang, ensemble, chez le cheval, de caractères extérieurs et de qualités innées qu'on ne rencontre que chez les races nobles. Les chevaux de pur sang ont de la distinction, de l'élégance et de la grâce dans les formes; la peau fine et souple; les crins fins et soyeux; les muscles fermes, bien dessinés sous la peau; les os durs et compactes; les vaisseaux sous-cutanés très-apparents; les allures très-rapides; le système nerveux et les facultés intellectuelles bien développés, VALLON, *Cours d'hippologie.* || Demi-sang, ou deuxième sang, produit d'un individu de pur sang avec un individu de race commune. || Trois-quarts de sang, produit d'un pur sang et d'un demi-sang, sept-huitième, quinze-seizième de sang, en suivant le croisement dans le même sens. || Aujourd'hui, on s'accorde à reconnaître deux chevaux de pur sang: le cheval arabe, chez qui le sang est d'origine et un don de la nature; et le coureur anglais, qui, n'ayant du sang que par des croisements, n'en a pas moins acquis tous les caractères, et chez qui le sang est de seconde main et un don de l'hérédité. || On ne confondra pas pur sang avec pure race, qui appartient à tout animal descendant directement de la souche de la race elle-même. || Par abréviation, un pur sang, un cheval de pur sang. || *Au plur.* Des pur sang, des demi-sang. On sous-entend chevaux: des (chevaux à) pur sang, des (chevaux à) demi-sang. || **13°** Terme de vétérinaire. Sang de rate, maladie propre aux bêtes à laine et aux bêtes à cornes. Plus d'un mal contagieux s'étend de l'animal à son gardien; il en est ainsi pour la morve, pour le sang de rate et pour d'autres maladies encore, BAYLE-MOUILLARD, *Projet de code rural,* page 90. || **14°** Sang-froid, voy. SANG-FROID, à son rang alphabétique. || **15°** Terme d'alchimie. Sang des philosophes, esprit minéral que l'on supposait être dans les métaux. || Proverbes. Bon sang ne peut mentir, les personnes nées d'honnêtes parents ne dégénèrent point. || Il exprime aussi que l'affection naturelle entre personnes de même sang ne manque pas de se déclarer, de se découvrir dans l'occasion. Bon sang ne peut mentir; je t'aime toujours, DANCOURT, *Bourg. à la mode,* I, 10. || Il se dit parfois, par ironie, d'une fille qui n'est pas moins coquette que sa mère l'a été ou l'est encore. || Qui perd son bien perd son sang, perdre son bien c'est presque la même chose que de perdre la vie.

— HIST. XIe s. Nos les ferons [nos espées] vermelles de chald sanc, *Ch. de Rol.* LXXIV. || XIIe s. Ilec sanc de pechié covint par sanc laver, *Th. le mart.* 149. Delivre mei des ovranz [ceux qui opèrent] iniquitet, e des humes de sanc salve mei, *Liber psalm.* p. 76. || XIIIe s. Home do sanc et tricheur aura nostre sire Deux en contre cuer, *Psautier,* f° 10. Tel coup que li clairs sans en conviendra issir, *Berte,* XIII. Quant Berte l'entendi, tous li sans lui remue, *ib.* LII. Si te fremira tous li sans, Parole te faudra et sens, Quant tu cuideras commencier, *la Rose,* 2407. ....Si comme aucuns fiert autrui par mal talent en liu saint, ou bat, ou fet sanc, ou tue, BEAUM. XI, 15. || XIVe s. Boins sans ne poet falir, adès se monterra [montrera], *Baud. de Seb.* IX, 411. Quelconque personne soit du sang ou lignage royal ou autre, *Ordonn. des rois de France,* t. V, p. 113. Garin ala devers le maire de la justice et se plaignit du sang que lui avoit fait ladite femme, DU CANGE, *sanguis.* Le suppliant frappa un petit cop de la main sur le visage ledit homme, et lui fist un pou de sang volage parmi les dens, ID. *ib.* || XVe s. A son costé dextre estoit tout le sang de France, c'est assavoir tous les grans seigneurs de France, comme Anjou, Berry, Bourgogne... *Journ. de Paris sous Charles VI et VII,* an 1431. A peu qu'il ne chut à la renverse, tant fort fut effrayé; et quand il eut son sang, il... LOUIS XI, *Nouv.* II. Quand la jeune meuniere ouit qu'on trouveroit bien remede à son fait, le sang lui commença à revenir, ID. *ib.* III. Et en lisant, le sang lui monte et le cœur lui fremit, ID. *ib.* XXVI. || XVIe s. Il la battit à sang et à marque, MARGUER. *Nouv.* XLVI. Elle s'osta la vie aussi magnanimement comme il appartenoit à sa vertu et au noble sang dont elle estoit issue, AMYOT, *Cat. d'Ut.* 9. Gens de sang, de sac et de corde, Qui vous faites nommer zelez, *Sat. Mén.* p. 243. Pour curer les cors, il les faut couper jusques au sang, PARÉ, V, 21. Nul sang blanc, nulle puce blanche, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 358. Les seigneurs françois aimoient mieux employer à la guerre le sang de leur corps que le sang de leur bourse, ainsi qu'on l'appelle communement, FAUCHET, *De l'orig. des dignitez de France,* liv. II, p. 59, dans LACURNE. Par laditte coustume les visconters ont le sanc et le larron; est à sçavoir cognoissance de meslée, de debat fait à sang courant, et du larron pris en icelle seigneurie, posé qu'il doive estre pendu et estranglé, *Coust. génér.* t. I, p. 645.

— ÉTYM. Provenç. *sang, sanc;* espagn. *sangre;* portug. et ital. *sangue;* du lat. *sanguis, sanguinem.*

SANG-DE-DRAGON (san-de-dra-gon) ou **SANG-DRAGON** (san-dra-gon), *s. m.* || **1°** Espèce de patience, *rumex sanguineus, L.* dont les nervures sont teintes en rouge, mais qui n'a aucun suc rouge. || **2°** Résine sèche, d'un rouge foncé et presque brun quand elle est en masse, d'un rouge de sang lorsqu'elle est en poudre; elle provient d'un palmier, le *calamus draco,* Wildenow; c'est un astringent employé en poudre comme hémostatique.

— HIST. XVIe s. Un peu d'eau de vie en laquelle avoit esté dissoult sang de dragon [la résine], aloës et poudre de mastic, PARÉ, VIII, 15.

— ÉTYM. *Sang, de,* et *dragon;* provenç. *sang de draco;* espag. *sangre de drago;* ital. *sangue di dracone.* Du sang que le dragon a succé des veines de l'éléphant, pour esteindre par sa froideur l'ardeur qui le brusle dans ses entrailles, et lequel sang il revomit lorsque l'éléphant tombe sur luy et qu'il l'ecrase, comme le recite Pline (VIII, 12), naist et se produit ès isles Canaries, dites fortunées, selon Thevet et le médecin Monardes (c. 38), l'arbre qui porte la gomme appelée sanguis draconis; en témoignage de quoy le fruict porte la figure d'un dragon si expressément empreinte, qu'on diroit y avoir esté apposé par un peintre, LAURENS CATELAN, *Rare et curieux discours de la plante appelée mandragore,* Paris, 1634, p. 7.

SANG-FROID (san-froi), *s. m.* || **1°** État de l'âme lorsqu'elle est calme, tranquillité d'esprit, présence d'esprit. Enfin l'Yssel est passé, monsieur le Prince l'a passé trois ou quatre fois en bateau, tout paisiblement, donnant les ordres partout avec ce sang-froid et cette valeur divine que vous connaissez, SÉV. 17 juin 1672. Le sang-froid dont il me refusa, HAMILT. *Gramm.* 3. Suétone nous décrit les crimes de Neron avec un sang froid qui nous surprend, en nous faisant presque croire qu'il ne sent point l'horreur de ce qu'il décrit, MONTESQ. *Goût, plaisirs de la surprise.* Le sang-froid de ses extravagances me fait enrager, VOLT. *Socrate,* II, 4. Oh! si la colère du peuple est terrible, c'est le sang-froid du despotisme qui est atroce, MIRAB. *Collection,* t. I, p. 347. Le sang froid qui double les moyens et les forces, STAEL, *Corinne,* I, 4. || **2°** De sang-froid, sans emportement, sans transport. Je crois que vous ne me demandez pas que je puisse être de sang-froid en cette occasion, SÉV. 23. Faudra-t-il de sang-froid, et sans être amoureux, Pour une Iris en l'air faire le langoureux? BOIL. *Sat.* IX. Peut-être vous faites-vous une espèce de force et de vanité déplorable de nous écouter de sang-froid? MASS. *Carême, Parole.* Lorsqu'on a corrompu le peuple, il devient de sang-froid [ne s'échauffe plus pour les affaires], MONTESQ. *Esp.* II, 2. || Tuer quelqu'un de sang-froid, le tuer de dessein prémédité et sans être emporté par aucun mouvement de violence. Après la bataille de Jarnac, Montesquiou tua de sang-froid le prince de Condé prisonnier et blessé. Massacrer de sang-froid un enfant au berceau, DUCIS, *Macbeth,* II, 9.

— REM. Est-ce *sang* ou *sens?* On a écrit *sens:* Je n'attendrai pas de sens froid cette nouvelle, SÉV. 320. D'un autre côté on a écrit *sang* pour *sens:* Et revint en son sang, FROISS. liv. I, f° 91, dans LACURNE. Les grammairiens ont décidé qu'il fallait dire *sang-froid* et *sens rassis,* parce que c'est le *sang* qui s'échauffe ou se refroidit et le *sens* qui se trouble ou se rasseoit. Mais il est très-probable que c'est *sens* qu'on a entendu primitivement dans la locution (un sens froid comme un jugement froid), puis la ressemblance des significations a conduit à une méprise. Il n'y a point d'historique; on trouve bien dans d'Aubigné: Qui avoit tué de sang froid et sans aucun sujet un vieux paysan, D'AUB. *Vie,* 21. Mais on ne peut se fier à cette édition; celle de M. Lalanne donne, p. 21: Le soldat auvergnac qui avoit tué un vieux paysan sans raison.

†**SANG-GRIS** (san-gri), *s. m.* Boisson forte en usage dans les îles françaises de l'Amérique. || Infusion de thé dans le vin usitée sur les navires du Nord.

SANGIAC (san ji ak), *s. m.* || **1°** Chacune des principales subdivisions des provinces de l'empire ottoman. || **2°** Gouverneur d'un sangiac. Il y avait autrefois un sangiac qui résidait à Coron, CHATEAUBR. *Itin.* part. I.

— ÉTYM. Turc, *sandjak,* étendard, administration d'une petite province, d'où *sandjak bey,* bey d'un sangiac, d'où *sangiac,* dans le français.

SANGIACAT (san-ji-a-ka), *s. m.* Titre, dignité du gouverneur d'un sangiac, ou le territoire même d'un sangiac.

SANGLADE (san-gla-d'), *s. f.* Grand coup de sangle, de fouet.

— ÉTYM. *Sangler.*

SANGLANT, ANTE (san-glan, glan-t'), *adj.* || **1°** Taché de sang, souillé de sang. Ce héros dans mes bras est tombé tout sanglant, RAC. *Mithr.* V, 4. Cet Achille ....Dont la sanglante main m'enleva prisonnière, ID. *Iphig.* II, 1. Hélas! les pauvres gens [de Rome], quand on leur présenta ma robe sanglante, voulurent me venger, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*César, Caton*). La terre, d'un pôle à l'autre, est un champ de carnage; et la nature sanglante est assise entre la naissance et la mort, ID. *Memmius,* III, 5. || Combat sanglant, défaite sanglante, rencontre sanglante, guerre sanglante, combat, défaite, rencontre, guerre où il y a beaucoup de sang répandu. [Nos rois] occupés à soutenir de longues et sanglantes guerres, FLÉCH. *Lamoign.* || Mort sanglante, mort violente avec effusion de sang. Une mort sanglante est l'unique traité Qui reste entre l'esclave et le maître irrité, RAC. *Bajaz.* IV, 7. || Sacrifice non sanglant, le sacrifice de la messe. || Plaie sanglante, plaie dont il sort actuellement du sang. || Fig. La plaie est encore toute sanglante, la douleur est encore toute récente, ou il y a peu de temps que l'injure a été faite. On trouvera toujours aisément et sans aucun doute le temps précis de l'interruption [par le protestantisme]; le point de la rupture demeurera, pour ainsi dire, toujours sanglant, BOSS. *1re instr. past.* 14. || **2°** Viande sanglante, encore toute sanglante, viande rôtie qui n'est pas assez cuite; on dit plus ordinairement saignant, saignante. || **3°** A quoi du sang est mêlé. Ils rougissent le mors d'une sanglante écume, RAC. *Phèdre,* V, 6. De tout son corps dégoutte une sueur sanglante, DELILLE, *Énéide,* II. || **4°** Qui a la couleur du sang. La

lune sanglante Recule d'horreur, J. B. ROUSS. *Cant.* VII. Quand César expira, plaignant notre misère, D'un nuage sanglant tu [soleil] voilas ta lumière, DELILLE, *Géorg.* I. || Porphyre sanglant, porphyre de couleur de sang. || 5° Fig. Qui rappelle des idées de sang, de meurtre. Mille songes affreux, mille images sanglantes.... M'ont arraché ma joie et rendu ma terreur, CORN. *Hor.* I, 3. Le dernier acte [de la vie de l'homme] est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste : on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais, PASC. *Pens.* XXIV, 58, édit. HAVET. Mais ne savez-vous pas cette sanglante histoire? RAC. *Théb.* V, 3. Quand je n'en aurais pas la nouvelle sanglante, ID. *Mithr.* V, 4. || 6° Fig. Qui verse le sang. Il [le pape] donna le titre de défenseur de la foi au roi Henri VIII et à ses successeurs; et à qui le donnait-il? à celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome, VOLT. *Mœurs,* 128. || Qui doit faire verser du sang. Envieux l'un de l'autre, ils mènent tout par brigues, Que leur ambition tourne en sanglantes ligues, CORN. *Cinna,* II, 1. Les dieux.... Vengeant de leurs autels le sanglant privilége, RAC. *Iphig.* I, 1. De vos ordres sanglants vous savez la rigueur, ID. *Esth.* III, 4. Si vous aviez ouvert le paquet qui lui est adressé, vous y auriez trouvé des ordres sanglants, MONTESQ. *Lett. pers.* 150. || 7° Très-offensant, très-outrageux. Lionne m'apprit qu'Ondedei était arrivé avec un mémoire sanglant contre M. le Prince, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 385, dans POUGENS. Ah! mon père, c'est une pièce sanglante qu'ils nous ont faite, MOL. *Préc.* 18. Votre P. Alby fit un livre sanglant contre lui [un curé], que vous vendîtes vous-mêmes, dans votre propre église, le jour de l'Assomption, PASC. *Prov.* XV. Pour moi, je ferai un mémoire sanglant contre les banqueroutiers, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine,* 11 juin 1761. Lorsque Henri IV eut changé de religion, Duplessis-Mornai lui fit de sanglants reproches, et se retira de la cour, ID. *Henr.* I, *notes.* La princesse Henriette joua un tour bien sanglant à Corneille, quand elle le fit travailler à Bérénice, ID. *Comm. Corn. Rem. Tite et Bér.* I, 2. J'apprends qu'on a fait des vers sanglants contre le roi de Prusse, qu'on a la charité de m'imputer, ID. *Lett. d'Alemb.* 29 nov. 1756.

— SYN. SANGLANT, ENSANGLANTÉ. Sanglant, couvert d'un sang qui vient de celui qui a été frappé, ou sur celui qui a frappé : il est tombé tout sanglant; les vainqueurs tout sanglants. Ensanglanté, couvert d'un sang qui vient du dehors : la terre est ensanglantée.

— HIST. XIe s. Sanglant en ert [sera] li branz [la lame de l'épée] entresqu'à l'or, *Ch. de Rol.* LXXXI. || XIIe s. Sanglans [il] ot les talons de tost esperonner, *Sax.* XIII. Ains qu'il soit vespres ne li solaus couchans, I aura molt des morts et des sanglans, *Raoul de C.* 154. || XIIIe s. Ambedui [tous deux] s'entr'abatent tout sanglant en l'erbier, *Berte,* XXXVIII. Et tant que li quens de Saint-Pol feri le conte Renaut de son poing sour le visage et le fist tout sanglant, *Chr. de Rains,* 142. || XIVe s. La femme et le suppliant se facherent... elle l'appella sanglant sourt, et lui l'appella sanglante ordure, DU CANGE, *sanguleatus.* Denisot se courrouça, et dit par le poitron Dieu sanglant, ID. *ib.* || XVe s. Le mal Saint Leu le puist abatre; Dieux lui doint la sanglante estraine! E. DESCH. *Poésies mss.* f° 349. Mais la sanglante mort te prangne [prenne]! ID. *ib.* f° 282. || XVIe s. ...Elle apperceut d'adventure sa robbe toute sanglante, dont elle entra soudain en si grande frayeur, que... AMYOT, *Pomp.* 76. Il estoit en pique contre ses moines, lesquels lui faisoient tout du sanglant pis qu'ils pouvoient, DESPER. *Contes,* XLIX. Bœuf sanglant, mouton belant et porc pourri, ID. *ib.* LXXXIV. Son visage tout sanglant d'egratignures, MARG. *Nouv.* IV. Leurs classes [des colléges] sont jonchées de tronçons d'osier sanglants, MONT. I, 183. Les gents de pied parfirent une très sanglante desfaicte, ID. I, 367. D'aultres ont les yeulx sanglants de rougeur, ID. II, 370. Prenant de l'eau du bain toute sanglante, ID. III, 185. Playes recentes et encore sanglantes, PARÉ, VII, 2.

— ÉTYM. *Sang.* On a voulu séparer *sanglant,* outrageant, et le rapporter au verbe *sangler;* mais l'historique ne permet pas cette disjonction; et d'ailleurs l'emploi métaphorique de *sanglant* se conçoit.

SANGLE (san-gl'), *s. f.* || 1° Bande de cuir, de tissu de chanvre, etc. large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc. || La sangle d'une selle, sangle qui passe sous le ventre du cheval, et qui est fixée à la selle des deux côtés, de manière à la maintenir. || On dit de même : sangle d'un bât. || 2° Bande que l'on cloue sur les bois pour former le fond d'un lit, d'un fauteuil, etc. || Lit de sangle, lit dont le fond n'est formé que de sangles tendues sur deux brancards. On tendit un lit de sangle au milieu de toutes ces merveilles [les objets antiques recueillis à Athènes, chez M. Fauvel, consul], CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || 3° Bande de cuir dont les porteurs, et surtout les porteurs d'eau et les porteurs de chaises, se servent pour porter. Sangle au dos, bâton à la main; Vite, porteurs, que l'on s'ajuste; C'est pour la foire Saint-Germain, SCARR. dans RICHELET. || 4° Terme de pêche. Corde garnie d'empiles et d'hameçons, pour prendre des soles ou autres poissons de ce genre. || Tissu de cordes, au travers duquel on passe les épaules, pour tirer les filets à terre. || 5° Nom vulgaire, dans la Vendée et la Loire-Inférieure, de la couleuvre verte et jaune, *zamenis viridiflavus,* Wœgl.

— HIST. XIe s. [Ils] Rumpent ces cengles, et ces seles verserent, *Ch. de Rol.* CCLX. || XIIe s. Li destrier vont parmi l'estor fuiant, Les sengles routes, les resnes traînant, *Raoul de C.* 105. || XIIIe s. Et se ferirent sous les blasons si roidement, que il rompirent poitraus et chaingles et se porterent à terre par dessus les crupes des chevaus, *Chr. de Rains,* p. 65.

— ÉTYM. Wallon, *seink;* provenç. *singla;* espagn. *cincha;* ital. *cinghia;* du lat. *cingula,* de *cingere* (voy. CEINDRE). La véritable orthographe est *cengle* du plus ancien de nos textes. Il y a eu aussi dans l'ancienne langue *sangle* signifiant une étoffe mince, non double, mais alors il vient de *singulus.*

SANGLÉ, ÉE (san-glé, glée), *part. passé* de sangler. Serré avec une sangle. Un mulet bien sanglé. Car, aussi bien que ses mazettes, Il est sanglé le messager du Mans, DUCERCEAU, *Poés. Avénement du messager.* || Les bœufs qui présentent une dépression au passage des sangles sont dits sanglés, et sont peu estimés des engraisseurs. || Habit sanglé, redingote sanglée, habit, redingote qui serre la taille comme si c'était une sangle. || Fig. Être sanglé, être perdu, ruiné, en tenir; on dit dans le même sens : on l'a sanglé. Criant : Jupiter est sanglé, SCARR. *Typh.* III. Ce discours fut à peine proféré, Que l'écoutant s'encourt, et, tout outré, Trouve du bât la sangle et se l'attache, Puis va criant partout : je suis sanglé, LA FONT. *Aveux.* || Terme de blason. Se dit des animaux qui ont une espèce de ceinture d'un autre émail.

SANGLER (san-glé), *v. a.* || 1° Ceindre, serrer avec une sangle. Ce cheval n'est pas bien sanglé, assez sanglé. Mais pour l'heure présente ils sanglaient le mulet, RÉGNIER, *Sat.* X. || 2° Envelopper le fromage dans des bandes de toile. || 3° Familièrement. Appliquer avec force un coup. Je t'avertis que, si je te sangle le moindre coup, il ira droit au milieu du cœur, VISÉ, *Devineresse,* I, 13. Ce monsieur n'aime pas la compagnie; car il m'a sanglé cinq ou six coups de fouet sur les épaules, et il m'a prié brusquement de me retirer, DANCOURT, *l'Opéra de village,* sc. 15. Tout franc, je n'aime pas Qu'on se rie à mon nez et qu'on suive mes pas; Si quelqu'un vient encor se gausser davantage, Je lui sangle d'abord mon poing par le visage, REGNARD, *Démocr.* II, 3. || Sangler quelqu'un, lui administrer des coups de sangle ou de toute autre chose. Mais, [ce raisonnement] n'étant que d'un simple chien, On trouva qu'il ne valait rien; On vous sangla le pauvre drille, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. || Fig. Faire une critique violente. Le cardinal de Richelieu est étrangement sanglé dans ce petit livre, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 32, dans POUGENS. Je vous promets que je m'en acquitterai à cause de vous, et que j'y sanglerai les hémophobes, ID. *Lett.* t. II, p. 362. || 4° Se sangler, *v. réfl.* Se serrer avec une sangle. Pour courir la poste à son aise, il faut se sangler. || Familièrement. Cette femme se sangle trop, elle se serre trop dans son corset.

— HIST. XIIIe s. [Les femmes] Senglent estroit leur testes d'un laz ou d'un drapel, Por leur front defroncier et estendre la pel, J. DE MEUNG, *Test.* 1273. [Femmes qui].... sunt senglées et ceintes D'unes larges ceintures, qui si pou sont estraintes, Qu'on ne cognoist sovent les vuides des enceintes, ID. *ib.* 1218. || XVe s. ....Et furent sur le point que de porter l'un l'autre à terre, mais ils sanglerent les chevaux de leurs jambes et bien se tinrent, FROISS. III, IV, 12. Aussi fut si bien aveuglé Le povre varlet malheureux Qui fut de tout cela sanglé [battu], VILLON, *Repue des galants sans merci.* || XVIe s. Comme si son cheval ne fust pas bien sanglé, DESPER. *Contes,* XXVIII. Pour faire un corps bien espagnolé, quelle jehenne ne souffrent elles [les femmes], guindées et cenglées, à tout de grosses coches sur les costez, jusques à la chair vifve? MONT. I, 308.

— ÉTYM. *Sangle;* wallon, *seinglé,* mais *zengué, zeinglé,* en parlant d'un coup de fouet; provenç. *cinglar;* ital. *cinghiare.*

SANGLIER (san-gli-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des san-gli-é-z énormes; dans l'ancienne poésie, il était disyllabique, et l'est resté jusque dans le XVIIe siècle; on prononçait *sanglé* ou plus probablement *sanlié* comme on fait encore en Berry; aujourd'hui sanglier est toujours de trois syllabes), *s. m.* || 1° Porc sauvage. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tente encor notre archer.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Où pourrai-je éviter ce sanglier redoutable? MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Le sanglier monstrueux s'élance contre lui, semblable aux pesantes machines qui ébranlent les murailles des plus fortes villes, FÉN. *Tél.* XXIII. Percez le sanglier, qui court avant l'aurore, ST-LAMB. *Sais.* III. || Fig. et familièrement. Un homme rude, brutal. Desmarets était un sanglier tellement enfoncé dans sa bauge, qu'il ignorait presque tout ce qui se passait hors de sa sphère, ST-SIM. 317, 137. || Le sanglier des Ardennes, nom donné dans le XVe siècle à un rude seigneur, Guillaume de la Marck. || Les petits sangliers se nomment marcassins; à six ans on les appelle grands sangliers; et à sept ans, grands vieux sangliers. || 2° Chair de cet animal préparée pour la nourriture de l'homme. Manger du sanglier. || 3° Sanglier d'Amérique, pécari. || 4° Poisson de mer dont le museau a de la ressemblance avec celui d'un cochon. || Proverbes. Au cerf la bière, au sanglier le barbier, les blessures que font les défenses du sanglier sont moins dangereuses que celles des andouillers du cerf. || Assaut de lévrier, fuite de loup, et défense de sanglier.

— HIST. XIIe s. Ensi est del felun cum il fu del sengler, Dunt vous avez oï en Avien cunter, *Th. le mart.* 41. || XIIIe s. Au bois avec les bestes, ours, sainglers et lyons, *Berte,* XIV. Un sangler parcreü e grant, *Lai del desiré.* || XVIe s. ....Ayant les dents canines fort longues, trenchantes et aiguës, semblables à celles d'un grand porc sanglier, PARÉ, *Licorne,* 14. Le sanglier n'est qu'un hoste, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *singlé* ou *poursai-singlé;* bourguig. *singlai;* Berry, *sanllier;* provenç. *singlar;* ital. *cinghiale;* du bas-lat. *singularius,* qui vient du latin *singularis* (voy. SINGULIER), *porcus singularis,* à cause que le mâle adulte vit seul.

† **SANGLON** (san-glon), *s. m.* || 1° Petite sangle. || 2° Pièce de bois qu'on met aux bateaux pour les fortifier. || 3° Terme de marine. Pièces de bois triangulaires qui s'emploient en guise de varangues.

— ÉTYM. Dérivé de *sangle.*

SANGLOT (san-glo; le t ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l's se lie : des san-glo-z étouffés; sanglots rime avec travaux, repos, etc.), *s. m.* Contraction spasmodique, brusque et instantanée du diaphragme, qui est aussitôt suivie d'un mouvement de relâchement par lequel le peu d'air que la contraction avait fait entrer dans la poitrine est chassé avec bruit. Son cri [de l'hyène] ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 339. || Dans le langage général, il se dit surtout au pluriel; c'est un signe de chagrin. Le cœur gros de soupirs, les sanglots à la bouche, CORN. *Cinna,* IV, 2. Il arriva comme elle expirait, fit des cris, poussa des sanglots, SÉV. 400. Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous, que de lui percer le cœur par vos sanglots [au roi, près de la reine mourante]? BOSS. *Mar.-Thér.* Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes; À nos sanglots donnons un libre cours, RAC. *Esth.* I, 5.

— HIST. XIIIe s. Se c'est sanglous au commencement du purgier ou en le [la] fin, ALEBRANT, f° 13. || XVe s. Tous plourans à grans senglous de la mort de leur bon prince, CHR. DE PIS. *Charles V,* III, 71. Princes qui plus riches se sent En ce monde, est le plus dolent, Quant de mort lui vient le sanglous, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 55. || XVIe s. Il n'y a pas grande difference entre la nausée et le sanglot [hoquet], veu que c'est aussi un effort sans effet de l'expultrice du ventricule; mais le sanglot est un mouvement convulsif et qui travaille bien plus le ventricule que ne fait la nausée; d'avantage par le sanglot et hocquet le ventricule se resserre en soymeme, et tire en bas de l'œsophage, PARÉ, XX, 25.

— ÉTYM. Picard, *souglot,* hoquet; provenç. *sanglot, sanglut, singlot,* hoquet, sanglot; cat. *singlot;* espagn. *sollozo;* ital. *singhiozzo, singozzo;* bas-lat. *suggultium* (dans Mai, *Class. auct.* t. VI, p. 545); du lat. *singultus,* composé, d'après M. Baudry,

de *gula*, gosier, et *sin* ou *sim* (comme dans *simplex*) : contraction du gosier.

SANGLOTER (san-glo-té), *v. n.* Pousser des sanglots. J'aurais sangloté de tendresse, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Qui là bas sanglote et regarde? Eh! c'est la veuve du tambour, BÉRANG. *Vieux caporal.* || Il se dit de la voix. Il entre en tremblant d'émotion, son cœur palpite, sa voix sanglote, VOLT. *Candide*, 22. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII^e s. Jus de mente, mellés à vin de pumes grenates, restraint le vomir et oste le souglouteir, ALEBRANT, f° 60. [Elle] Bauboie le [le bégaye, un nom], en sanlotant, *Partonop. ms. de St-Germain*, f° 150, dans LACURNE. || XV^e s. Je sanglotis de joie, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVI^e s. ....Ainsi en ses secrets Didon alloit sangloutant ses regrets, DUBELL. IV, 22, *recto*. Une horreur le saisit, il sanglotte son ame, Et, outré de douleur, contre terre se pasme, RONS. 672. [Gargantua s'éveillant].... crachoit, toussoit, sangloutoit et esternuoit, RAB. I, 21.

— ÉTYM. *Sanglot*; provenç. *sanglotar*; ital. *singhiozzare*, *singozzare*. *Sougloutir* de l'historique vient directement du lat. *singultire*.

SANGSUE (san-sue), *s. f.* || 1° Animal de la famille des hirudinées, annélides, employé en médecine de temps immémorial, pour pratiquer la saignée capillaire. Mettre des sangsues. Faire dégorger des sangsues. Étant tombé malade, un médecin lui fit, vaille que vaille, appliquer les sangsues, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. III, p. 386, dans POUGENS. Depuis quelques années on ne se fait tirer du sang communément que par les sangsues, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 225, dans POUGENS. || 2° Fig. Celui qui tire de l'argent du peuple par des voies coupables. Ces sangsues d'État dont le nombre serait suffisant pour remplir les galères, VAUBAN, *Dîme*, p. 257. Pauvre peuple, dit un homme d'une haute naissance, prêt à s'allier avec une sangsue publique, pauvre peuple, le ciel m'est témoin que... je condamne du plus profond de mon cœur toutes les voies impies par lesquelles mon futur beau-père s'est enrichi, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvr.* t. IV, p. 349. Le point capital serait qu'un peuple entier ne fût point dépouillé par une armée d'alguazils, pour qu'une vingtaine de sangsues de la cour ou de la ville s'abreuvassent de son sang, VOLT. *Dict. phil. Impôt.* || 3° Celui qui dans sa profession exige une plus forte rétribution que celle qui lui revient légitimement. Cet homme de loi est une sangsue pour ses clients. || Il se dit aussi des parents, des connaissances de quelqu'un qui se font donner de l'argent par lui et vivent à ses dépens. Il prit le parti de se retirer en crevant de rage et de dépit, au lieu de rendre mille grâces au ciel de l'avoir délivré d'une si dangereuse sangsue, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 5. Elle et ses autres enfants et petits enfants devinrent autant de sangsues, dont le moindre mal qu'ils fissent à Thérèse était de la voler, J. J. ROUSS., *Conf.* IX. || 4° Sangsue volante, vampire phyllostome. || 5° Terme rural. Petit fossé creusé dans les terres pour l'écoulement des eaux.

— HIST. XIII^e s. Qui l'or vermeil et l'argent blanc Cuveite [convoite] cum sangsue sang, *Édouard le conf.* V. 179. Vous devés savoir qu'il i a une maniere de sansues qui sont venimeuses, ALEBRANT, f° 14. || XIV^e s. L'evacuation qui est faite o [avec] ventouses, l'evacuation o sansues, H. DE MONDEVILLE, f° 43, *verso*.

— ÉTYM. Picard, *sangsurne*, *sangsure*, *sangsourde*; Berry, *sangsuée*, *sangsuie*, *sangsuge*; génev. *sangsuie*; wallon, *sânsow*; provenc. *sanguisuga*; en lat. *sânguisuga*, de *sanguis*, sang, et *sugere*, sucer. Au XVI^e siècle on avait le verbe *sangsuer*, appliquer des sangsues, tirer du sang par les sangsues.

† **SANGUENIE** (san-ghe-nie) ou **SANGUENITE** (san-gue-ni-t'), *s. f.* Voyez SANTOLINE.

SANGUIFICATION (san-gui-fi-ka-sion; *ui* prononcé comme dans huile), *s. f.* Terme de physiologie. Génération du sang à l'aide des principes qui arrivent aux vaisseaux par l'intestin, le poumon, etc. Les observateurs... découvriront bien des choses qui reculeront les connaissances sur l'art profond que la nature emploie pour opérer la sanguification, et cette assimilation des matières étrangères qui les rend propres à s'incorporer à la substance de l'animal, BONNET, *Contempl. nat. Œuvr.* t. VIII, p. 29, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. On rendra la partie [le foie] si lasche, qu'elle ne pourra plus suffire à la sanguification necessaire pour tout le corps, PARÉ, *Introd.* 22.

— ÉTYM. Lat. *sanguis*, sang, et *facere*, faire.

† **SANGUIGNON** (san-ghi-gnon), *s. m.* Plante caprifoliacée dont les baies ont un sarcocarpe qui donne une huile à brûler. || On dit aussi sanguine, *s. f.*

SANGUIN, INE (san-ghin, ghi-n'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au sang. || Vaisseaux sanguins, ceux qui servent à la circulation du sang. || Système sanguin, l'ensemble des vaisseaux artériels et veineux qui contiennent le sang. || 2° En qui le sang prédomine. Les gens sanguins sont ordinairement d'une humeur gaie. || Tempérament sanguin, celui qui a pour attribut un visage coloré, des formes prononcées sans être dures, tout l'ensemble du corps brillant de santé, une imagination riante, le cœur inconstant, l'esprit léger. || 3° Maladies, affections sanguines, maladies, affections occasionnées par la trop grande abondance de sang. || 4° Qui est de la couleur du sang. Un rouge sanguin. || Jaspe sanguin, jaspe vert marqueté de rouge.

— HIST. XIII^e s. Li sanguins qui est caus [chaud] et moistes, ALEBRANT, f° 3. Complexion sanguine, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 106. Il [les palais] sont trestot de marbre fin, Li un sont bis, l'autre sanguin, *Partonop.* V. 833. || XIV^e s. Aux sanguins, soulas et esbatemens; et aux melencoliques ou coleriques, riotes et despiz, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, 10. [Le comte Gaston de Foix estoit] sanguin et riant, FROISS. II, III, 13. || XVI^e s. Phlegmons, pustules sanguines espandues par tout le corps, PARÉ, *Introd.* 6. Alexandre estoit d'une temperature plus cholere, sanguine et ardente [que César], MONT. III, 271.

— ÉTYM. Provenç. *sanguini* et *sanguine*; ancien catal. *sangui*; espagn. *sanguino* et *sanguineo*; port. *sanguiho*; ital. *sanguigno* et *sanguineo*; du latin *sanguineus*, de *sanguis*, sang.

1. **SANGUINAIRE** (san-ghi-nê-r'), *adj.* || 1° Qui se plaît à répandre le sang des hommes. Alors commencèrent les supplices indifféremment contre les catholiques et les protestants, et Henri VIII devint le plus sanguinaire de tous les princes, BOSS. *Var.* VII, 16. Au sanguinaire Aman nous sommes tous livrés, RAC. *Esth.* I, 3. Malgré cette haine contre la religion romaine, il est sûr qu'elle [Élisabeth] ne fut point sanguinaire avec les catholiques de son royaume, comme Marie l'avait été avec les protestants, VOLT. *Mœurs*, 168. || 2° Il se dit de ce qui a le caractère de la cruauté. Cherchant à colorer leurs desseins sanguinaires, RAC. *Bajaz.* II, 1. Allons, par des ordres contraires, Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires, ID. *Esth.* III, 8. Perfides! contentez votre soif sanguinaire, ID. *Iphig.* V, 4. Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme, morts à la vérité dans leur lit, mais après un règne sanguinaire, aussi malheureux pour le prince que pour les sujets, VOLT. *Mœurs*, 29. Après avoir honoré sa vie par des travaux utiles aux sciences et à l'humanité, par ses vertus et par un noble caractère, il [Bailly] périt victime de la plus sanguinaire tyrannie, LAPLACE, *Exp.* V, 1. || 3° *S. m.* Membre d'une secte d'anabaptistes.

— HIST. XVI^e s. Nous sommes contraints de rectifier le sang, c'est à dire les quatre humeurs constituans la masse sanguinaire, PARÉ, *Introd.* 6. Qui rend les tyrans si sanguinaires, c'est le soing de leur seureté, MONT. III, 117. Les naturels sanguinaires à l'endroit des bestes tesmoignent une propension naturelle à la cruauté, ID. II, 132.

— ÉTYM. Lat. *sanguinarius*, de *sanguis*, sang.

† 2. **SANGUINAIRE** (san-ghi-nê-r'), *s. f.* || 1° Nom donné à plusieurs plantes astringentes, telles que le *polygonum aviculaire*, le *géranium sanguiné* et le *plantain coronope*. || 2° *S. f. pl.* Nom d'un genre de papavéracées, où l'on distingue la sanguinaire canadienne, de Linné, appelée vulgairement la sanguinaire et dont le suc contient la sanguinarine. || 3° *S. m. pl.* Famille de mammifères qui correspond aux carnassiers carnivores.

† **SANGUINARINE** (san-ghi-na-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance trouvée dans la racine du *sanguinaria canadensis*, L. papavéracées.

SANGUINE (san-ghi-n'), *s. f.* || 1° Minerai de fer, qui est un peroxyde de ce métal, dit aussi hématite rouge, qu'on emploie pour polir certains métaux et dont on fait des crayons servant à tracer des lignes rouges. Lesdites empreintes seront appliquées avec de l'huile et du noir de fumée, à l'exception des batistes, dont les marques seront appliquées avec de l'huile et de la sanguine pulvérisée, *Lett. pat.* 9 août 1781, *Flandre et Hainaut*. || 2° Crayon en sanguine, destiné à dessiner rouge. Outre les dessins dont j'ai parlé, il y en a d'autres à la sanguine et sur papier bleu, qui sont jolis et d'un bon crayon, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 24, dans POUGENS. || 3° Sorte de pierre précieuse couleur de sang. || 4° Voy. SANGUIGNON.

— HIST. XVI^e s. ...Les peintres en font des crayons. Il y a une autre espece de sanguine qui est fort dure... aucuns ont fait tailler desdites pierres pour se servir à brunir ou pollir l'or et autres choses, PALISSY, 351.

— ÉTYM. *Sanguin*. La *sanguine* était aussi une étoffe de couleur rouge.

† **SANGUINELLE** (san-ghi-nè-l'), *s. f.* Cornouiller.

— ÉTYM. Dite ainsi à cause de son fruit rouge, couleur de *sang*.

† **SANGUINOLE** (san-ghi-no-l'), *s. f.* Variété de pêche. || Variété de poire.

SANGUINOLENT, ENTE (san-ghi-no-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Teint de sang. Crachats sanguinolents. Selles sanguinolentes. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est d'une teinte rouge de sang. || 3° Par plaisanterie, sanguinaire. Ô de tous les vieillards le plus sanguinolent, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, IV, 1.

— HIST. XVI^e s. Une sanie tantost noire, tantost rousse ou sanguinolente, PARÉ, V, 27. Playe et solution de continuité recente, sanguinolente et sans putrefaction, ID. VII, 1.

— ÉTYM. Lat. *sanguinolentus*, de *sanguis*, sang, et le suffixe *lentus* (voy. ...LENT AUX ADD. ET CORRECT.

† **SANGUISORBE** (san-gui-sor-b', *ui* comme dans huile), *s. f.* Plante dite *sanguisorba officinalis*, L. vulnéraire, qui arrête le sang (pimprenelle des prés).

† **SANGUISORBÉES** (san-gui-sor-bée), *s. f.* Tribu des dryadées, dans le groupe des rosacées, qui a pour type le genre *sanguisorba*.

SANHÉDRIN (sa-né-drin), *s. m.* || 1° Nom donné aux tribunaux des Juifs. Ce que les nouveaux rabbins ont imaginé de la puissance du grand sanhédrin, ou du conseil perpétuel de la nation, où ils prétendent qu'on jugeait les crimes des rois, BOSS. 5° *avert.* 48. Dans la Judée, les Juifs étaient gouvernés, comme auparavant, par le conseil des soixante et onze vieillards qu'ils nommaient sanhédrin, d'un mot grec corrompu, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. XXXII, 3° part. p. 395, dans POUGENS. || 2° Fig. et par dénigrement, toute assemblée qui a juridiction. Le syndic Sarasin et le syndic Godefroy... trouvèrent le raisonnement du sanhédrin génevois [le conseil des pasteurs] admirable; et ils condamnèrent [en 1632] Nicolas Antoine [un juif] à mourir de la mort de Calanus et du conseiller Dubourg, VOLT. *Dict. phil. Miracles*, IV. Mais l'équité dans leurs sanhédrins même Trouve des amis, A. CHÉN. *le Jeu de paume*, IX. Cependant les trois avis [de l'Homicide, la Fausse sagesse, la Volupté] partageaient l'horrible sanhédrin [des démons], CHATEAUBR. *Mart.* VIII.

— ÉTYM. Συνέδριον, conseil, de σύν, avec, et ἕδρα, siége, de même radical que lat. *sedere* (voy. SEOIR).

SANICLE (sa-ni-kl'), *s. f.* Plante médicinale de la famille des ombellifères, *sanicula europæa*, L. || La sanicle de montagne, la saxifrage granulée.

— HIST. XVI^e s. Sanicle, l'on s'engeance de cette herbe par graine, la semant au printemps: demande bonne terre et bonne culture, restreint la dissenterie et le crachement de sang, consolide les plaies, O. DE SERRES, 609. Celui qui sanicle a, de mire [médecin] affaire il n'a, COTGRAVE.

— ÉTYM. Diminutif (*sanicula*) de *sana* (*planta*), la plante saine; nom qui se comprend avec le rôle assez important que la *sanicle* jouait et joue encore dans la médecine populaire.

SANIE (sa-nie), *s. f.* Terme de médecine. Matière purulente, liquide, ténue, séreuse, sanguinolente et d'une odeur fétide, produite par les ulcères et les plaies d'un aspect grisâtre. Il se fit une nouvelle tumeur au-dessous de la plaie; il en coula une grande quantité de sanie purulente, VOLT. *Lett. Bagieux, chirurgien du roi*, 11 janv. 1761.

— HIST. XVI^e s. Jettans une sanie ichoreuse, sereuse, et très puante et cadavereuse, tantost rousse ou sanguinolente, PARÉ, V, 27.

— ÉTYM. Provenç. *sania*; espagn. et ital. *sanie*; du lat. *sanies*.

SANIEUX, EUSE (sa-ni-eû, eû-z'), *adj.* Qui tient à la nature de la sanie. Une humeur sanieuse.

— HIST. XIV^e s. Si la plaie est faite sanieuse ou orde par aucune cause, H. DE MONDEVILLE, f° 41. || XVI^e s. Matiere sanieuse, PARÉ, VI, 22.

— ÉTYM. Provenç. *sanios*; espagn. et ital. *sanioso*; du lat. *saniosus*, de *sanies*, sanie.

SANITAIRE (sa-ni-tê-r'), *adj.* Qui a rapport à la conservation de la santé publique. Lois, mesures, précautions sanitaires. || Cordon sanitaire, ligne de

troupes placées de manière à empêcher toute communication avec un pays infecté d'une maladie contagieuse. || Déchargement sanitaire, déchargement des marchandises d'un navire infecté avec toutes les précautions nécessaires pour prévenir, chez les hommes employés, la transmission de la maladie. Le déchargement sanitaire remplace ou abrége les quarantaines.

— ÉTYM. Lat. *sanitas* (voy. SANTÉ).

† **SANKHYA** (san-ki-a), *s. f.* Un des systèmes semi-orthodoxes de la philosophie des Hindous (mot sanscrit qui signifie proprement énumération, pensée discursive).

† **SANNES** (sa-n'), *s. m. pl.* Terme de trictrac. Ancien nom du double-six, aujourd'hui inusité. De ces gueux fainéants ....Dont le sort est écrit sur les os d'un cornet [les dés], Dont les commandeurs sont les carmes et les sannes, Et qui font chez Fridor [maître d'une maison de jeu en 1671] toutes leurs caravanes, MONTFLEURY, *la Fille capitaine*, I, 9.

— ÉTYM. Lat. *seni, æ, a*, six à six, qui sont six.

† **SANOTTE** (sa-no-t'), *s. f.* Champignon qu'on nomme aussi chanterelle.

SANS (san; l'*s* se lie : san-z un sou), *prép.* || **1°** Il marque le manque, l'exclusion. Cet homme est mort sans enfant, sans héritier, ou sans enfants, sans héritiers. Cet enfant a fait un exercice sans faute ou sans fautes. C'est un acteur sans défaut ou sans défauts. Ce que vous dites là est sans exemple. Bérénice la belle, Qui semble contre amour si fière et si cruelle, Me dit tout franchement en pleurant, l'autre jour, Qu'elle était sans amant, mais non pas sans amour, RÉGNIER, *Dial. Chloris et Philis.* Sépare tes présents, et ne m'offre aujourd'hui Que ton fils sans le sceptre ou le sceptre sans lui, CORN. *Héracl.* I, 2. Seigneur, lui dis-je, jusqu'à quand durera votre colère? Jusqu'à ce, dit-il, que les villes soient désolées et sans citoyens, les maisons sans habitants, et que la terre demeure déserte, SACI, *Bible, Isaïe*, VI, 11. Eh bien! gageons tous deux, Dit Phébus, sans tant de paroles, LA FONT. *Fabl.* VI, 3. M. du Maine assure que cet Anglais [Law] est un homme sans honneur, sans religion et sans foi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 18 octobre 1717. Benjamin est sans force, et Juda sans vertu, RAC. *Athal.* I, 1. L'on parle d'une région où les vieillards sont galants, polis et civils; les jeunes gens au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse, LA BRUY. VIII. Il [Boerhaave] n'avait que quinze ans quand la mort de son père le laissa sans secours, sans conseil, sans bien, FONTEN. *Boerhaave.* Une vie molle, délicieuse, sans vices ni vertus, MASS. *Carême, Mauv. riche.* Don Vincent était un vieux seigneur fort riche, qui vivait depuis plusieurs années sans procès et sans femme, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 1. On vit des troubles sans cause et des révolutions sans motifs, MONTESQ. *Rom.* 22. Son château [du président de Brosses] était une masure faite pour des hiboux..... des vignes sans raisin, des campagnes sans blé, et des étables sans vache, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1758. Par lui [Jésus] les yeux verront les dangers sans horreur, La douleur sans faiblesse, et la mort sans terreur, DELILLE, *Parad. perdu*, XII. || Je le sais bien sans vous, sans qu'il soit besoin que vous me le disiez. Ne me contez point tant que mon visage est beau... Je le sais bien sans vous, CORN. *Galer. du Palais*, II, 1. || **2°** Il se met, avec le même sens, devant un infinitif. Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler, CORN. *Hor.* II, 3. Il y a des gens si remplis d'eux-mêmes que, lorsqu'ils sont amoureux, ils trouvent moyen d'être occupés de leur passion, sans l'être de la personne qu'ils aiment, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 500. Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune, ID. *ib.* n° 497. Dumarsais, sans être aussi modeste que l'abbé Girard, ignorait encore plus que lui les moyens de se procurer les honneurs littéraires, D'ALEMB. *Éloges, Girard.* || Sans mentir, en vérité. Sans mentir, Dieu est bien abandonné, PASC. dans COUSIN. || **3°** Il se met assez souvent au commencement des phrases. Sans argent, sans protecteurs, que pouvais-je faire? Sans vous, je n'aurais pas réussi. Sans effort et sans bruit, il savait faire les grandes choses, MONTESQ. *Arsace et Isménie.* Sans la bataille de Chéronée, Démosthène eût sauvé la Grèce, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 203. || **4°** Sans quoi, sans cela, autrement, sinon. Vous ferez cela, sans quoi vous serez puni. Partez à l'instant même, sans cela vous serez en retard. || **5°** Sans entre dans la composition de plusieurs locutions adverbiales : sans doute, sans fin, sans façon, sans faute, sans crainte, etc. Peut-on haïr sans cesse? et punit-on toujours? RAC. *Andr.* I, 4. || **6°** Sans plus, sans qu'il y en ait davantage. La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte : Un rat, sans plus, s'abstient d'aller flairer autour, LA FONT. *Fabl.* III, 18. Je me suis présenté [à l'Académie], mais une fois sans plus, messieurs, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscript.* || **7°** Sans plus avec un infinitif, non davantage. Et je m'en vais pleurer leurs faveurs meurtrières [des dieux], Sans plus les fatiguer d'inutiles prières, RAC. *Phèdre*, V, 5. Et sans plus me charger du soin de votre gloire, ID. *Mithr.* III, 5. || **8°** Sans que, *locut. conjonct.* avec le subjonctif. Des dignités, des biens que jusqu'au bout du monde On suit, sans que l'effet aux promesses réponde, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Je rendrais mon ouvrage Capable de sentir, juger, rien davantage, Et juger imparfaitement, Sans qu'un singe jamais fît le moindre argument, ID. *Fabl.* X, 1. Le compère aussitôt va remettre en sa place L'argent volé; prétendant bien Tout reprendre à la fois sans qu'il y manquât rien, ID. *ib.* X, 15. Je prends pour principe que jamais un corps ne se meut par son poids sans que son centre de gravité descende, PASC. *Équil. des liqueurs*, II. Hélas! nous ne pouvons arrêter un moment les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre, BOSS. *Duch. d'Orléans.* Il se laissa gronder sans qu'il en fût autre chose, HAMILT. *Gramm.* 4. Les puissances établies par le commerce.... s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive, MONTESQ. *Rom.* 4. || **9°** Sans peut se construire avec *que*, qui prend le sens de *sinon*. Je pensai qu'il valait mieux que j'examinasse seulement ces proportions en général, et sans les supposer que dans les sujets qui serviraient à m'en rendre la connaissance plus aisée, DESC. *Méth.* II, 11. Sachant combien de divers automates ou machines mouvantes l'industrie des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces, ID. *ib.* V, 9. Sans songer qu'à me plaire, exécutez mes lois, CORN. *Perth.* II, 1. Il recevra des vœux, de l'encens, des victimes, Sans recevoir par là d'honneurs que légitimes, ID. *Pomp.* V, 4. Mille petits amours sont venus voltiger à l'entour d'elle à fleur d'eau, sans mouiller que la pointe de leurs pieds, D'ABLANCOURT, *Lucien, Dial. Notus et Zéphyre.* Sans avoir, en aimant, d'objet que son amour, RAC. *Bérén.* II, 2. Et sans parler que des gains licites, on paye au tuilier sa tuile, LA BRUY. XII. Harlay était sans mœurs dans le secret, sans probité qu'extérieure, ST-SIM. 17, 198. || **10°** Sans que, avec l'indicatif ou le conditionnel, signifie : n'eût été que, n'était que, sans cette raison, sans ce fait, sans cette considération (cette locution, très-usitée au XVII° siècle, ne l'est plus maintenant, mais rien n'empêcherait de la reprendre). Sans que je crains de commettre Géronte, Je poserais tantôt un si bon guet, Qu'il serait pris ainsi qu'au trébuchet, LA FONT. *Confid.* Sans que mon bon génie au devant m'a poussé, Déjà tout mon bonheur eût été renversé, MOL. *l'Ét.* I, 11. Je suis si lasse de cette chienne d'écriture, que, sans que vous croiriez mes mains plus malades, je ne vous écrirais plus que je ne fusse guérie, SÉV. 260. J'en prendrais présentement [d'une essence], sans que je me ferais scrupule de me servir d'un remède si admirable, quand je n'en ai nul besoin, ID. 20 oct. 1675. Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde; j'y aurais fait plus tôt réponse, sans que j'ai su que vous couriez par votre province, ID. 25 juin 1670. Marlborough mande à Villars qu'il l'eût attaqué le 10 juin, sans que le prince Louis de Bade, au lieu d'arriver le 9, n'était arrivé que le 15, ST-SIM. 149, 171.

— REM. **1.** Avec *sans*, la règle est que l'infinitif se rapporte au sujet de la proposition ou au régime; mais cela n'est pas absolument nécessaire quand une équivoque est impossible, et le vrai sens évident. Que l'on cherche partout mes tablettes perdues; Mais que, sans les ouvrir, elles me soient rendues, QUIN. *Cyrus*, I, 6. Il aurait beau crier : « Premier prince du monde! Courage sans pareil! lumière sans seconde! » Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet, Iraient dans l'antichambre amuser Pacolet, BOIL. *Épître* IX. || **2.** Les grammairiens ont condamné la locution : *sans pas* ou *sans point*, et critiqué cette phrase de Montesquieu : César avait de grandes qualités sans pas un défaut, *Rom.* 11. Mais, *pas* et *point* étant non des négations, mais des mots qui renforcent la négation, il n'y a aucune raison grammaticale pour condamner cette manière de parler. || **3.** La préposition *sans* reçoit également après elle *ni* ou *et* entre deux régimes; mais dans ce dernier cas on répète *sans* : Sans crainte ni pudeur, sans force ni vertu; sans crainte et sans pudeur, sans force et sans vertu. La raison de cette différence, c'est que *sans* est exclusif par lui-même, et que *ni* l'est aussi, ce qui fait que ce dernier peut suppléer *sans*; au lieu que *et*, n'ayant pas le même caractère, ne dit pas ce que *sans* doit dire, ce qui oblige à le répéter. || **4.** Lorsque *sans* précède immédiatement un verbe, ce verbe doit-il être suivi de l'article contracté *du*, ou bien de la préposition *de* sans article? Doit-on dire : asseoir des impôts sans exciter de plaintes, comme on dirait : en n'excitant pas de plaintes; ou faut-il dire : sans exciter des plaintes? Quand la tournure de phrase est affirmative, on omet l'article : Ce sont des libertés où l'on s'abandonne sans y penser de mal, MOL. *G. Dand.* III, 8. Tout sans faire d'apprêts s'y prépare aisément, BOIL. *Art p.* III. Cependant on peut aussi mettre l'article, mais cela est moins usité. Au contraire, quand la tournure est négative, on met l'article : Il ne peut parler sans faire des fautes. Cependant l'article pourrait aussi être omis; toutefois cela est moins usité. || **5.** *Sans que*, suivi du subjonctif, ne prend *ne*, ni quand la phrase principale est affirmative, ni quand elle est négative. La négation n'est pas même admise après *sans que* suivi de *ni, aucun, personne, rien, jamais* : Je reçus et je vois le jour que je respire Sans que père ni mère ait daigné me sourire, RAC. *Iph.* II, 1. Elle n'est pas non plus admise, bien que *sans* soit suivi du verbe *craindre* : Vous pouvez traiter avec lui, sans craindre ou sans crainte qu'il vous trompe. Cependant on en trouve quelques exemples. Ces cris de toute une armée [lors de la mort de Turenne] ne se peuvent pas représenter, sans que l'on n'en soit ému, SÉV. 28 août 1675.

— HIST. XI° s. Seinz hume mort [la bataille] ne poet estre achevée, *Ch. de Rol.* CCLX. || XII° s. Lors [ils] se plaignent sans dolor, *Couci.* I. Cil qui servent sans traïr, *ib.* III. Grans fust ma joie et ma peine legere Sans point de mescheoir, *ib.* XVIII. De lait, de bure et de peison Vivent et de la veneison, Dont mult il prennent e sen peine, BENOÎT, I, V. 291. Il veoit bien, san le roi, ne se pooit metre pais en ses choses, *Machab.* II, 4. || XIII° s. Comment osas, sains mon congié, En ma cité metre ton pié? *Partonop.* V. 1149. [Votre père] Qui vous amoit de cuer sans nul point de faintise, *Berte*, C. Nus [nul] ne s'en retourna Fors que Morant sans plus, *ib.* CVIII. || XV° s. La porte fut ouverte, et y entrerent les Gantois, sans ce que nul mal y fissent, FROISS. II, II, 57. Et que chacun prist sans plus un pain et le troussast derriere lui, ID. I, I, 37. Par montagnes, par vallées, sans point de plein pays, ID. I, I, 37. Et sans moyen [sans intervalle, immédiatement] estoit devant luy le filz au roy de Navarre, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 36. Et parlerent eulx deux ensemble grant pieche, sans ce qu'il y eust nulz de leurs gens qui les peust ouïr, FENIN, 1416. Grandes dissentions..... y avoit..... specialement entre les gens, pour le faict des aydes et finances qu'on exigeoit sur le peuple, sans ce que comme point rien en feust mis au bien de la chose publique, JUVENAL, *Charles VI*, 1391. Sire chevalier, dist la pucelle, estes vous Gadiffer qui entreprint l'adventure de la roide montaigne? Par ma foy, damoiselle, ce suis je sans autre et pour vray, *Percefor.* t. III, f° 61. || XVI° s. La vie humaine est environnée et quasi assiegée de miseres infinies, sans aller plus loin, puisque nostre corps est un receptacle de mille maladies..... CALV. *Instit.* 104. Nostre silence n'est pas sans ingratitude, si nous passons aucune de ses graces [de Dieu] sans louange, ID. *ib.* 706. Mais quelque dieu, ou quelque astre irrité M'a, sans avoir ce malheur merité, De vous ouïr la puissance ravie, DUBELLAY, V, 40, *recto.* Mais sy se maine l'affaire dont tant vous m'avez asseurée, d'une sorte que, sans avoir [si je n'avais] la parole du roy et vostre promesse, j'aurois bien occasion de m'ennuyer, MARG. *Lett.* 100. Ils entendent bien que, sans [à moins de] avoir paix à vous, ils sont si mal que plus ne peuvent, ID. *ib.* 27. Sans mentir, voilà des hommes bien sauvages, MONT. I, 204. Il emplit la ville de Rome de meurtres sans fin et sans nombre, AMYOT, *Sylla*, 65. Je mourrois, sans aimer [si je n'aimais] leur gentille lumiere Qui m'embraza le cœur d'une flame premiere, RONS. 805. L'homme vit aisement en ce mortel sejour Sans avoir un royaume, et non pas sans amour, ID. 807.

— ÉTYM. Wallon, *sai*; picard, *sins*; provenç. *sens, senes, ses*; ancien cat. *senes*; cat. moderne *sens*;

ancien espagn. *senes*, *sen*; espag. moderne, *sin*; portug. *sen*, *sem*; ital. *senza*. Les formes sans *s* dans le vieux français, dans les patois et dans plusieurs langues romanes, viennent du latin *sine*, que les étymologistes regardent comme provenant du préfixe *se*, *sed*, qui signifie séparation (proprement, à part soi, *sē*, *sēd* étant l'ablatif du pronom réfléchi), et de *ne* sur lequel les étymologistes disputent (voy. *Journ. de Kuhn*, XIX, 163). Les formes avec *s*, qui sont aussi fort anciennes, représentent un latin barbare *sinis*, formé sur le modèle de certains adverbes. Enfin l'italien *senza*, que des étymologistes ont rattaché à *absentia*, ne paraît pas devoir être séparé des autres formes romanes; mais il ne s'explique guère. *Sans que* s'explique, comme l'historique le fait voir, par *sans ce que*.

† **SANSAL** (san-sal), *s. m.* || 1° Ancien nom d'agents de banque ou de change. Les banquiers et les négociants qui remettent les lettres de change aux sansaux pour les négocier, les signent en blanc avec le jour de la remise; les sansaux les donnent de même à ceux qui les prennent, sans leur être d'aucune garantie, à moins de convention expresse; en ce cas le sansal remplit l'ordre en sa faveur, et passe le sien à celui à qui il remet la lettre ou le billet, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 151. || 2° Il s'est dit aussi, dans le Midi, d'intermédiaires entre le vigneron et le marchand.

SANSCRIT, ITE (san-skri, skri-t'), *adj.* La langue sanscrite, l'ancienne langue des brahmanes, langue sacrée de l'Indostan. || *S. m.* Le sanscrit, la langue sanscrite. Étudier le sanscrit. || Quelques-uns écrivent sanskrit.

— ÉTYM. Sanscrit, *sanskrita*, parfait, de *sam*, ensemble, avec, le même que ἅμα, des Grecs, et *krita* (avec une *s* épenthétique), fait, de *kri*, faire, radical du latin *creare*, créer.

† **SANSCRITAIN, AINE** (san-skri-tin, tè-n'), *adj.* Qui a rapport au sanscrit. || *S. m.* Celui qui s'applique à l'étude du sanscrit. || On dit aujourd'hui indianiste.

† **SANSCRITIQUE** (san-skri-ti-k'), *adj.* Relatif au sanscrit.

† **SANSCRITISME** (san-skri-ti-sm'), *s. m.* Étude du sanscrit, ensemble des doctrines philologiques et historiques dérivées de cette étude. W. Schlegel fut en quelque sorte l'agitateur du sanscritisme, ÉM. BURNOUF, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, p. 283.

† **SANSCRITISTE** (san-skri-ti-st'), *s. m.* Se dit de ceux qui se distinguent dans la connaissance du sanscrit. || On dit aujourd'hui indianiste de préférence.

† **SANS-CULOTTE** (san-ku-lo-t'), *s. m.* Nom des républicains de 1793, ainsi dits parce qu'ils repoussaient la culotte courte de l'ancien régime et portaient le pantalon; ce nom exprimait le pur patriotisme de ce temps-là. De sorte que ces agioteurs font aujourd'hui cause commune avec de bons sans-culottes, *Décret du 23 flor. an II, Rapp. Cambon*, p. 92. || *Au plur.* Des sans-culottes.

† **SANS-CULOTTERIE** (san-ku-lo-te-rie), *s. f.* Le parti, la classe des sans-culottes. || Républicanisme des sans-culottes.

† **SANS-CULOTTIDE** (san-ku-lo-ti-d'), *s. f.* S'est dit des fêtes célébrées pendant les jours complémentaires du calendrier révolutionnaire, et de ces jours eux-mêmes.

† **SANS-CULOTTISME** (san-ku-lo-ti-sm'), *s. m.* Opinion, système des sans-culottes.

SANS-DENT (san-dan), *s. f.* Vieille dame qui a perdu ses dents. || *Au plur.* Des sans-dents. S'écria lors une de nos sans-dents, LA FONT. *Lun.*

— REM. À l'article *dent*, l'Académie écrit une vieille sans dents au pluriel, et sans trait d'union.

SANS-FLEUR (san-fleur), *s. f.* Sorte de pomme appelée aussi pomme-figue, à fleurs non apparentes. || *Au plur.* Des sans-fleur.

† **SANS-GÊNE** (san-jê-n'), *s. m.* Habitude de ne pas se gêner, de ne pas observer les règles de la civilité. Il est d'un sans-gêne incroyable.

SANSONNET (san-so-nè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des san-so-nè-z en cage; sansonnets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Oiseau noir, semé de taches fauves, qui apprend à siffler et même à parler; dit aussi étourneau, *sturnus vulgaris*, *L.*, famille des passereaux conirostres. || 2° Poisson de mer, espèce de petit maquereau. || Nom à Paris du roblot.

— ÉTYM. Dimin. de *Samson*: le *petit Samson*, par plaisanterie. Plusieurs noms d'hommes ont été donnés à des animaux, pierrot, jacquot, etc.

SANS-PEAU (san-pô), *s. f.* Sorte de poire d'été variété du rousselet. || *Au plur.* Des sans-peau.

† **SANS-SOUCI** (san-sou-si), *s. m.* || 1° Absence de tout souci. Le sans-souci avec lequel il prend toutes choses. || 2° Un sans-souci, un homme qui ne se tourmente de rien. || 3° Nom d'une résidence de Frédéric II, roi de Prusse. Dans Sans-Souci certain roi renommé Fut de soucis quelquefois consumé, VOLT. *Stances*, 16.

SANTAL (san-tal) ou **SANDAL** (san-dal), *s. m.* || 1° Nom, en pharmacie, de trois substances ligneuses que l'on distingue par les noms de santal blanc, santal citrin et santal rouge. Poudre des trois santaux. || Santal blanc, *santalum album*, arbre de l'Inde, dont le bois plaît beaucoup aux indigènes, à cause de l'odeur qu'il exhale. Le sandal n'est pas employé dans les constructions, mais on le débite en petites bûches, et on le livre ainsi au commerce, qui le recherche à cause de l'odeur aromatique qu'il dégage; cette odeur n'est pas du goût des Européens, mais elle plaît beaucoup aux habitants des îles du Pacifique, qui en parfument l'huile de coco dont ils s'enduisent le corps et les cheveux; les Chinois brûlent ce bois dans leurs temples et s'en servent comme d'encens, CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1867, p. 852. || Santal rouge, *pterocarpus santalinus*, légumineuses papilionacées, arbre de l'Inde qui fournit un bois de teinture estimé. || 2° Santal d'Amérique, nom que l'on donne dans le commerce au bois de *l'érithalide frutiqueuse*, rubiacées. || Faux santal de Crète ou de Candie, nom vulgaire du *chêne abelicea*, cupulifères, dit abélicea à Candie. || On appelle aussi faux santal de Candie le bois du *rhamnus alaterne*, LEGOARANT.

— HIST. XVI° s. Poudre de coral, sandaulx, poudre de calamite, PARÉ, XI, 15.

— ÉTYM. Portug. *sandalo*; de l'arabe *sandal*, qui vient du sanscrit *tchandana*.

† **SANTALACÉES** (san-ta-la-sée), *s. f.* Famille de dicotylédones, dont le genre *santalum* est le type.

† **SANTALÉINE** (san-ta-lé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré, par l'alcool, du santal rouge, *pterocarpus santalinus*, *L.*

† **SANTALINE** (san-ta-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré du santal rouge à l'aide de l'éther.

SANTÉ (san-té), *s. f.* || 1° État de celui qui est sain, qui se porte bien; exercice permanent et facile de toutes les fonctions de l'économie. Je vous pourrais servir de quelque chose si j'avais de la santé, BALZ. liv. II, lett. 3. Je ne croirai pas qu'elle [une dame qui priait pour lui] m'aime tant qu'elle dit, ni que j'aie beaucoup de part en ses prières, si je continue à avoir si peu de santé et si peu de fortune, VOIT. *Lett.* 25. Seigneur.... vous m'aviez donné la santé pour vous servir, j'en ai fait un usage tout profane, PASC. *Prière pour le bon usage des mal.* Oui, Seigneur, je confesse que j'ai estimé la santé un bien, non pas parce qu'elle est un moyen facile pour vous servir avec utilité... ID. *ib.* Une santé robuste, ID. *ib.* Ce n'est pas vivre que de n'avoir point de santé, SÉV. 2 nov. 1679. J'ai eu bien des vapeurs, et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis trouvée humiliée, comme si j'avais reçu un affront, ID. *à Bussy*, 6 août 1675. Non, après ce que nous venons de voir [la mort précipitée de Madame], la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, BOSS. *Duch. d'Orl.* Quelle santé nous couvrait la mort que la reine portait dans son sein! de combien près la menace a-t-elle été suivie du coup! ID. *Mar.-Thér.* Elle poursuit: Dieu me donnera peut-être de la santé pour aller servir cette paralytique, ID. *Anne de Gonz.* Vous dirai-je.... qu'elle sacrifia sa santé, toute faible et tout usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Il crut que Dieu l'avait mis dans le palais comme Adam dans le paradis pour y travailler, et répondit depuis à ceux qui le priaient de se ménager, que sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui, ID. *Lamoignon.* Quel carême saint Louis n'a-t-il pas continué, aux dépens même de sa santé, toute précieuse qu'elle était? ID. *Panég. St Louis.* Par mes ordres trompeurs tout le peuple excité, Du prince déjà mort demandait la santé, RAC. *Brit.* IV, 2. Ô déesse de la santé, Fille de la sobriété, Et mère des plaisirs du sage, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 81. Que puis-je conclure? que Pascal se portait mal, et que l'autre [son commentateur] se portait bien: Bonne ou mauvaise santé Fait notre philosophie [vers de Chaulieu], ID. *Mél. litt. Observations, avertissement.* Une première édition n'est jamais qu'un essai... je demande seulement de la santé au ciel, comme Ajax demandait du jour, ID. *Lett. Cideville*, 3 avr. 1752. Vous êtes dans une solitude complète, vous crevez de santé, GALIANI, *Corresp.* t. II, p. 213, dans POUGENS. La santé peut paraître à la longue un peu fade; il faut, pour la sentir, avoir été malade, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, I, 7. Elle se servait de la faiblesse de sa santé autant pour plaire que pour toucher, STAEL, *Corinne*, XII, 2. || Familièrement et par exagération, une santé imperturbable, insolente, une santé que rien n'altère. || On dit dans le même sens: une santé de crocheteur, une santé d'athlète. Peut-être, avant deux jours, Courtois et Denyau, mandés à son secours [d'une prétendue malade]... Lui sauront bien ôter cette santé d'athlète, BOIL. *Sat.* X. Je bois à merveille; je mange de même; je dors comme une marmotte; voilà ma santé. — C'est une santé de crocheteur; un honnête homme serait heureux de l'avoir, MARIV. *la Double surprise de l'amour*, I, 2. || Une petite santé, une santé qui ne se soutient qu'à l'aide de ménagements. Pour la coquetterie la petite santé est une ressource, POINSINET, *Cercle*, 2. || Une grande santé, une santé solide qui n'est jamais dérangée. Que n'avez-vous un peu de ma grande santé? SÉV. 25 déc. 1679. || Lui demander s'il veut cela, c'est demander à un malade s'il veut la santé. || Chocolat de santé, chocolat propre à entretenir la santé. || On dit de même: flanelle de santé. || 2° *Au plur.* Les santés, la santé de plusieurs personnes. Comme vous êtes le centre de toutes les conduites et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès, SÉV. *à Mme de Grignan*, 16 oct. 1689. || 3° Complexion, constitution. Aimez-vous un peu pour l'amour de nous, commencez à étudier votre santé, que vous avez jusques ici négligée, BALZ. liv. VIII, lett. 7. || *Au plur.* Même sens. Des santés qui ne se soutiennent qu'à force de remèdes. Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance, SÉV. 612. || 4° État salubre, en parlant d'une ville, d'un pays, par opposition à maladie épidémique. La santé de la ville est bonne malgré les chaleurs. La santé, dans ces murs tout d'un coup répandue, Fait crier au miracle, CORN. *Œdipe*, V, 11. || 5° Officier de santé, médecin d'un ordre inférieur, en ce sens qu'on lui demande moins de connaissances qu'aux docteurs. || 6° Service de santé, les médecins et les chirurgiens attachés au service du roi, de l'empereur, d'un prince. || 7° Maison de santé, maison où l'on reçoit des malades moyennant un prix convenu. || 8° Corps de santé, corps chargé du service médical dans l'armée, dans la marine. || On dit de même: service de santé. || 9° Lieu, maison de santé ou, absolument, la santé, maison désignée où l'on porte les pestiférés, et où l'on retient ceux qui viennent de lieux soupçonnés de peste (cette dénomination a vieilli, voy. LAZARET). || Bureau de santé, établissement formé dans les villes maritimes pour inspecter les bâtiments soupçonnés de contagion. || Bateau de santé, canot qui va visiter un navire à son entrée dans le port et qui y conduit le médecin. || On dit dans un sens analogue: un garde de santé. || Billet de santé, attestation que des officiers ou des magistrats donnent en temps de peste, pour certifier qu'un voyageur ne vient pas d'un lieu suspect. || Capitaine de santé, nom, dans quelques villes, au XVII° siècle, en temps de peste, d'officiers chargés de veiller à la santé publique. || 10° Au moral. La santé de l'esprit. La santé de l'âme. || 11° Action de boire à quelqu'un dans un repas, en lui souhaitant santé. Votre pâté, dès qu'il parut, Ramena les santés, et fit naître l'envie De boire à Chloris, à Sylvie, LA FONT. *Lett.* XIV, *à M. Simon.* La divine potion pour conserver la santé spirituelle par la cure de la maladie invétérée de boire à la santé, *titre d'un livre*, 1648, cité par VOLT. *Dict. phil. Boire à la santé.* Quarante gentilshommes avaient diné en bas, et avaient bu chacun quarante santés, SÉV. 77. Votre santé a été célébrée au plus beau repas que j'aie jamais vu, ID. 122. Un Allemand qui perdit la vie pour avoir bu, dans une débauche, trois santés avec du tabac dans son vin, LESAGE, *Diable boit.* 12. || Porter la santé de quelqu'un, boire des santés, boire à la santé. Cependant mon hâbleur, avec une voix haute, Porte à mes campagnards la santé de notre hôte, BOIL. *Sat.* III. || À votre santé, façon de parler dont on se sert à table lorsqu'au moment de boire on souhaite santé à quelqu'un. || On dit de même: à la santé de monsieur un tel. À la santé des absents. Boire à la santé de quelqu'un. On but encore à la santé de l'hôte, LA FONT. *Rem.* Nous avons bu à votre santé en vin blanc.... Mme de Grignan a commencé, les autres ont suivi, SÉV. *à M. de Chaulnes*, 5 mai 1691. À ma santé coule un

vin généreux, BÉR. *Bon vieill.* || 12° Santé du corps, nom populaire, à Paris, du cresson de fontaine.

— HIST. XII° s. Nen est sanctez en la meie carn [chair], *Liber psalm.* p. 49. Ne se doit plaindre li homs qui santé a, *Bat. D'Aleschans*, v. 8030. Lores requist li reis le prudume, que il Deu depreiast que guarisun e sancted de la main li dunast, *Rois*, 287. || XIII° s. Le diable me cuide bien avoir engané; Mais n'i aura pooir, se Diex me dont santé [jugement sain], *Berte*, XLV. Bien [elle] sait que se sa fille fust en bonne santé, Qu'ele l'eüst veüe... *ib.* LXXXI. Mais li espoirs d'amie avoir Lui fit tost sa santé ravoir, *Bl. et Jeh.* 805. || XIV° s. De ceste hache ci li donrai tel santé, Car il ne lui chaura combien on vende blé, *Guescl.* 19 290. || XV° s. ...Si Dieu me donne que à santé je puisse retourner en la comté de Hainaut, FROISS. II, III, 12. Si tu estoyes chose mortelle et que on te peust tenir aux mains, tu auroyes occis à ta male santé ce preux chevalier, *Perceforest*, t. III, f° 14. || XVI° s. Ilz faisoient festin pour la joye du recouvrement de sa santé, AMYOT, *Pomp.* 82. Nul ne doute de la santé du sejour ès forests, O. DE SERRES, 784. La serenité du ciel, la santé de l'air, le plaisant aspect de la contrée, ID. 1000. Souvenez-vous du proverbe qui dit: Il n'est richesse que de santé, LANOUE, 185. Dieu nous garde de la santé des Allemans et de la maladie des François, OUDIN, *Curios. franç.* De grande maladie vient-on bien en grande santé, COTGRAVE. Qui n'a santé il n'a rien; qui a santé il a tout, ID. La santé du corps, la chaleur des pieds, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 275. Netteté nourrist la santé, ID. *ib.* t. II, p. 356.

— ÉTYM. Provenç. *santat, sandat, sanitat, sanetat*; espagn. *sanidad*; ital. *sanità*; du lat. *sanitatem*, de *sanus* (voy. SAIN).

SANTOLINE (san-to-li-n'), *s. f.* || 1° Genre de plantes très-odorantes et très-amères de la famille des composées. Le type en est la santoline, *santolina chamæcyparissus, L.* dite aussi petit cyprès, garde-robe, aurone femelle, sanguenie et sanguenite. || 2° Il se dit, à tort, pour santonine 1.

SANTON (san-ton), *s. m.* || 1° Sorte de moine mahométan. La façon de vivre des santons est toute contraire à celle des derviches; il semble qu'ils fassent une profession particulière d'être d'autant plus sales et négligés que les autres sont polis, *les Voyages du sieur du Loir*, Paris, 1654, p. 157. || 2° En Algérie, petite chapelle ou monument contenant le tombeau d'un santon.

— HIST. XVI° s. Hypocrites, patenostriers, chattemittes, santorons, cagotz, hermites, RAB. IV, 64. Les hermites et sanctorons des Turcs, LE LOYER, *Discours et histoire des spectres*, Paris, 1605, p. 804. Les saintons.... et autres, comme religieux et penitens, *les Voyages du sieur de Villamont*, III, 9 (1604).

— ÉTYM. Espagn. *santon*, santon, hypocrite, de *santo*, saint.

† 1. **SANTONINE** (san-to-ni-n'), *s. f.* L'*artemisia santonica, L.*, composées, dont les semences et sommités sont vermifuges.

— ÉTYM. Lat. *santonica herba*, sorte d'absinthe, de *Santones*, la Saintonge.

† 2. **SANTONINE** (san-to-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière cristallisable, amère et âcre, isolée des sommités fleuries de la santonine et du semen-contra.

SANVE (san-v'), *s. f.* Nom populaire du sénevé sauvage, *sinapis arvensis, L.*

— ÉTYM. Lat. *sināpi*, avec changement d'accent *sínapi*.

SAOUL (sou), **SAOULER** (sou-lé), voy. SOÛL et SOÛLER.

† **SAP** (sap), *s. m.* Se dit dans la marine et aussi dans le peuple pour bois de sapin.

— ÉTYM. Voy. SAPIN.

SAPA (sa-pa), *s. m.* Terme de pharmacie. Moût, suc de raisin évaporé jusqu'à consistance de miel; raisiné.

— HIST. XVI° s. Contre la toux, prendre au matin une once et demie de sape de coin; qui se fait sans sucre, ni miel, en bouillant le jus exprimé de coins, O. DE SERRES, 909.

— ÉTYM. Lat. *sapa*, vin cuit, qui a donné *séve*.

SAPAJOU (sa-pa-jou), *s. m.* Tous ceux [les singes du nouveau monde] dont la queue est préhensile sont en général désignés sous le nom collectif de sapajous, MILNE EDWARDS, *Éléments de zoologie*, Paris, 1834, p. 276. Le petit Nicolet, sapajou de Mme de Pompadour, avait dérobé ce billet et l'avait jeté par la fenêtre, DECOURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. III, chap. 6. || Le sapajou proprement dit ou sajou est le genre *cebus.* || Fig. et familièrement. Petit homme laid et ridicule. Les dames l'avaient à leur suite comme un petit sapajou, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Terme d'injure. Ce sapajou de juge de paix était toujours fourré au milieu de nous, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, 20.

— ÉTYM. *Cayouvassou*, mot brésilien qui se prononce *sajououassou*, BUFF. *Quadr.* t. VII, p. 139.

SAPAN (sa-pan), *s. m.* Bois du Japon, propre à la teinture.

† **SAPATE** (sa-pa-t'), *s. m.* || 1° Présent considérable, donné sous la forme d'un autre qui l'est beaucoup moins, un citron par exemple, et il y a dedans un gros diamant; cela se pratique en Espagne et en Italie. Je voudrais bien vous pouvoir dépeindre au naturel un écran que M. le cardinal d'Estrées a donné à Madame de Savoie en forme de sapate, et dont Mme de la Fayette a pris tout le soin et donné le dessin, SÉV. 13 déc. 1679. || 2° Nom d'une espèce de fête en usage parmi les Espagnols, qui la font le 5 décembre, veille de la Saint-Nicolas; elle consiste à faire à ses amis des présents, sans qu'ils sachent d'où ils leur viennent. On nommait sapate cette partie du ballet; il y avait des ballets entiers qui portaient ce nom; c'étaient ceux qui n'avaient pour objet que les présents qu'on voulait faire, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* II, I, 6.

— ÉTYM. Espagn. *zapato*, soulier; c'est comme le soulier mis à Noël dans la cheminée.

SAPE (sa-p'), *s. f.* || 1° Terme rural. Espèce de petite faux, qui est usitée en Belgique et dans le nord de la France. || 2° Par extension du nom d'outil au travail même, ouvrage fait sous terre pour renverser une muraille, une tour, etc. Il y avait une troisième tour fort ébranlée, qui fût tombée aux premiers coups de la sape, D'ABLANC. *Arrien*, I, 7. || Fig. Chacun a sa manière.... travaillez par la sape, tandis que j'irai avec le fer et le feu renverser et brûler tout ce qui m'opposera quelque résistance, VOLT. *Dial.* 31. || 3° Tranchée qu'on exécute dans les siéges en employant des procédés particuliers pour se mettre à l'abri de la mousqueterie et de la mitraille; c'est en général à l'aide de gabions qu'on se couvre; on emploie quelquefois des sacs à terre. Pousser la sape. Aller à la sape. Le glacis, d'où l'on prétend que l'on commencera à travailler par la sape pour percer le fossé, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 178. || Sape volante : les travailleurs placent sur le sol une file de gabions jointifs et piochent en arrière afin de les remplir de terre. || Sape pleine ou simplement sape : les sapeurs posent et remplissent les gabions du parapet les uns après les autres; ils sont protégés, dans la direction de la tranchée, par un gabion farci, qu'ils font rouler sur le sol. On distingue la sape simple qui n'a qu'un seul parapet, et la sape double ou sape debout qui se compose de deux sapes pleines simples. || Sape demi-pleine, sape pleine faite sans employer de gabion farci. M. le Prince avait résolu de différer jusques au soir, parce qu'on n'avait pu encore achever un autre logement, par lequel il voulait soutenir celui-là, et auquel on travaillait à demi-sape, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 300. || Sape demi-double, celle qui n'a que la moitié de la largeur de la sape double; l'une de ses gabionnades est remplie par des sacs à terre. || Retour de sape, changement de direction d'une sape par suite duquel son parapet change de côté. || Tête de sape; c'est son extrémité antérieure, le point où les sapeurs travaillent. || Fagot de sape, sorte de fascine qu'on plante verticalement pour recouvrir les joints des gabions, dans les sapes. || L'ouvrage même qu'on fait en sapant. La sape est fort avancée. || 4° Terme de maçonnerie. Ouverture qu'on fait au pied d'un mur pour le faire tomber.

— HIST. XV° s. Un baston ferré au bout, appellé sappe, DU CANGE, *sapellata.* || XVI° s. ....Pour faire provision de pelles, hoiaux, sappes, et autres outils de castadoux [gastadours], M. DU BELL. 434. ....Que le plus expedient estoit de prendre le chasteau par la sappe. ....Parquoy furent mis pionniers de tous costez pour besongner à la mine. ....Après ledit sappement qui dura environ quinze jours ou trois sepmaines, tomba la moitié d'une tour, ID. 438.

— ÉTYM. Espagn. *zapa*; ital. *zappa*. Le latin a *sappa*, hoyau (dans Isidore), et dans des textes anciens du moyen âge *sapa*. Il est vrai que le *z* espagnol et italien ne paraît pas représenter une *s* latine. Aussi Diez a-t-il songé, par conjecture, au grec σκάπτειν, fouiller, et Chevallet à l'ancien haut-allemand *spato*, bêche; mais il ne paraît pas possible de séparer *zappa* ou *zapa* du *sapa* latin; voy. d'ailleurs l'espag. *zafiro*, et l'ital. *zaffiro*, qui viennent incontestablement du lat. *sapphirus*. On a dit *sapeau* : Nous ferons délivrer.... toutes les provisions de fer et de bois et autres choses, outils, sapeaux.... *Bail Boutet, Lett. pat.* 27 juin 1680.

SAPÉ, ÉE (sa-pé, pée), *part. passé* de saper. Attaqué par les fondements. Une muraille sapée.

† **SAPEMENT** (sa-pe-man), *s. m.* Action de saper.

— HIST. XVI° s. Sappement, COTGRAVE.

SAPER (sa-pé), *v. a.* || 1° Terme rural. Abattre les céréales avec le fauchon ou la sape. || 2° Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. Puis, pour donner assaut, ils sapent ses murailles, MAIR. *M. d'Asdrub.* I, 3. || Par extension. Sur l'ennemi commun [le lutrin] ils fondent en tumulte; Ils sapent le pivot, qui se défend en vain, BOIL. *Lutr.* IV. Semblable à ces terrains qui paraissent fermes et immobiles, mais que l'on sape peu à peu par dessous, FÉN. *Tél.* XXI. || Fig. Puissent tous ses voisins [de Rome], ensemble conjurés, Saper ses fondements encor mal assurés, CORN. *Hor.* IV, 5. || 3° Terme de maçonnerie. Abattre un mur par le pied. || Se dit aussi des rochers qu'on veut faire ébouler et qu'on abat par sous-œuvre et par le pied. || 4° Fig. Miner en attaquant les principes, comme on mine une muraille en attaquant les fondements. Les sentiments [d'un livre de Buchanan] sont si excessifs, qu'il a été discuté par les plus habiles gens de la réforme; mais aujourd'hui M. Jurieu en prend l'esprit; et aussi ne lui restait-il que ce moyen-là de saper les fondements et de renverser le droit des monarchies, BOSS. 5° *avert.* 12. On en a vu enfin [des maux] qui ont sapé par les fondements de grands empires, LA BRUY. X. Il est clair que leur système [des optimistes : tout est bien] sape la religion chrétienne par les fondements, et n'explique rien du tout, VOLT. *Dict. phil. Bien, tout est bien.*

— HIST. XVI° s. J'ay par si longtemps jeusné que les jeusnes m'ont sappé toute la chair, RAB. *Pant.* V, 1... A fin que tout seuls nous sappions Les haultes tours et murailles de Troie, AMYOT, *Com. lire les poët.* 31. Quand douteusement avecques crainte et peu à peu elle [la remontrance] vient à approcher et toucher le faillant, elle sappe et mine petit à petit son vice, ID. *Comm. disc. le flatt.* 55. S'ils [les médecins et leur régime] ne font aultre bien, ils font au moins cecy, qu'ils preparent de bonne heure les pâtients à la mort, leur sappant peu à peu et retranchant l'usage de la vie, MONT. IV, 263.

— ÉTYM. *Sape*; ital. *zappare.*

† **SAPÈQUE** (sa-pè-k'), *s. f.* La fraction monétaire la plus petite en Cochinchine. A Saïgon, une piastre (5 fr. 50) vaut 3000 sapèques. C'est surtout une monnaie chinoise.

† **SAPERDE** (sa-pèr-d'), *s. f.* Genre de coléoptères fort nuisibles.

SAPEUR (sa-peur), *s. m.* || 1° Soldat du génie spécialement chargé de l'exécution des sapes. Compagnie de sapeurs. || 2° Particulièrement, soldat d'infanterie armé d'une hache, qui marche en tête des régiments. || Hommes chargés à l'armée de couper les haies, d'aplanir les fossés et de frayer aux troupes un chemin à travers les forêts. || 3° Sapeur-pompier, voy. POMPIER. || 4° Terme rural. Celui qui se sert de la sape.

— ÉTYM. *Saper.*

SAPHÈNE (sa-fè-n') *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné à deux veines de la jambe. Grande saphène ou saphène interne, celle qui naît à la face dorsale des orteils internes, et s'ouvre dans la veine crurale près de l'arcade inguinale. Saphène externe, ou petite saphène, celle qui naît sur les orteils externes et va s'ouvrir au jarret dans la veine poplitée.

— HIST. XVI° s. Ceste veine, pourtant qu'elle peut estre toujours apparente, est appellée des Grecs saphena, et vulgairement saphene, PARÉ. IV, 31.

— ÉTYM. Portug. *safena*; de l'arabe, *safina*, saphène. Paré le tire de σαφήνης, visible, apparent.

SAPHIQUE (sa-fi-k'), *adj.* Vers saphique, ou, substantivement, le saphique, vers inventé par Sapho et composé en général de trois trochées, deux ïambes et une syllabe. || Saphique hexamètre, c'est selon Plutarque un hexamètre qui commence et finit par un spondée comme le cinquième de la première églogue de Virgile. || Strophe saphique, strophe trouvée aussi par Sapho : c'est une des combinaisons les plus harmonieuses que les anciens aient faites de leurs vers lyriques. Elle se compose de trois saphiques et d'un adonique; c'est

avec la strophe alcaïque celle qu'Horace semble le plus affectionner.

— ÉTYM. Lat. *sapphicus*, de σαπφικός, de Σαπφώ, Sapho.

SAPHIR (sa-fir), *s. m.* || **1°** Pierre précieuse brillante et de couleur bleue, la plus dure des gemmes, qu'on peut regarder comme un rubis bleu. Saphir astérite ou saphir étoilé. Les saphirs d'un bleu céleste sont plus estimés que ceux dont le bleu est plus foncé ou plus clair; et, lorsque ce bleu se trouve mêlé de violet ou de pourpre, ce qui est assez rare, les lapidaires donnent à ce saphir le nom d'améthyste orientale, BUFF. *Min.* t. VII, p. 426. || **2°** Faux saphir, variété transparente et bleue de fluorine. || **3°** Saphir femelle, le corindon hyalin bleu. || Saphir mâle, saphir oriental d'un bleu indigo. || Saphir occidental, la cordiérite bleue, dite aussi saphir d'eau. || **4°** Saphir du Brésil, tourmaline bleue. || **5°** Espèce d'oiseau-mouche; il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir avec des reflets violets, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 35.

— HIST. XII° s. Pristrent sun bon cultel qui valeit une cit [cité], E sun anel où out un safir mult eslit, *Th. le mart.* 152. || XIII° s. Atemprance est senefiée par le safir, qui porte celestial color, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 256. Un saphir carré, très excellemment fin de couleur et de taille, assis à jour et à croisette sur une verge d'or greslette, DE LABORDE, *Émaux*, p. 492. || XVI° s. Mutation de couleur naturelle en la face, comme goutte rose, saphyrs, chucte de poil, PARÉ, XXI, 9. Une damoiselle fort couperosée au visage, y ayant de gros saphirs ou boutons, ID. XXIII, 36. Le saphyr est, comme dessus, une eau bien pure; mais, parce qu'elle a passé par quelque miniere de saphre, elle tient un peu de la couleur et teinture dudit saphre, PALISSY, 52.

— ÉTYM. Provenç. *saphir*, *safier*, *safir*; espagn. *zafir*, *zafiro*; ital. *zaffiro*; du lat. *sapphirus*, qui vient du grec σάπφειρος.

† **SAPHIRIN, INE** (sa-fi-rin, ri-n'), *adj.* Qui ressemble au saphir.

SAPHIRINE (sa-fi-ri-n'), *s. f.* Calcédoine de la couleur du saphir. || Minéral du Groënland.

— ÉTYM. *Saphir*.

† **SAPHISTRIN** (sa-fi-strin), *s. m.* Ancien nom de la topaze, DE LABORDE, *Émaux*, p. 492.

— HIST. XV° s. Demanda icellui Vincent quelle pierre c'estoit; et icellui feu Jourdain respondi que c'estoit ung saphistrin d'Almaigne ou topasse, DE LABORDE, *Émaux*, p. 493.

SAPIDE (sa-pi-d'), *adj.* Qui a de la saveur. Si le goût physique a des préférences, de manière que ce qui est sapide pour un palais est insipide pour un autre, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 103. Il n'y aurait point de goût sans salive pour dissoudre les corps sapides, SENNEBIER, *Ess. art. d'obs.* t. I, p. 194, dans POUGENS. Tous les sels insolubles dans l'eau sont insipides; ceux qui s'y dissolvent sont plus ou moins sapides, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 288, dans POUGENS.

— REM. Sapide n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. Lat. *sapidus*, qui avait donné *sade* à l'ancienne langue (voy. SAVEUR).

† **SAPIDITÉ** (sa-pi-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est sapide. Deux corps très-colorés, très-sapides ou insipides, solubles ou insolubles, fusibles ou infusibles, fixes ou volatils, prenaient, en s'unissant chimiquement, une coloration, une sapidité, une solubilité, une volatilité moyennes, FOURCROY, *Connaiss. chim.* t. I, p. 73.

— ÉTYM. *Sapide*; provenç. *sapiditat*.

SAPIENCE (sa-pi-an-s'), *s. f.* || **1°** Terme vieilli qui est synonyme de sagesse. La crainte du Seigneur est la sapience, BALZ. *le Prince*, ch. 25. || Pays de sapience, la Normandie, ainsi dite à cause de la sagesse des lois que lui donna Rollon, ou beaucoup plutôt à cause du caractère prudent et même défiant des Normands. Près de Rouen, pays de sapience, LA FONT. *Troq.* || La Fontaine a étendu le pays de sapience jusqu'au Maine. Près du Mans donc, pays de sapience, LA FONT. *Remède.* || **2°** Terme d'ancienne chimie. Lut de sapience, celui dont on se sert pour fermer hermétiquement les vaisseaux. || **3°** Absolument. La Sapience, le livre de Salomon qu'on appelle la Sagesse. || **4°** Il se dit quelquefois pour le Verbe, la Sagesse. Ce Verbe qui était caché dans le sein du Père comme sapience, JURIEU, dans BOSSUET, 6° *avert.* 6. Jésus-Christ étant le Verbe, et la raison, et la sapience du Père, BOSS. 1ᵉʳ *sermon*, *Démons*, *Préambule*. Un fleuve découle du trône du Tout-Puissant; il arrose le céleste Eden, et roule dans ses flots l'amour pur et la sapience de Dieu, CHATEAUBR. *Mart.* III.

— HIST. XII° s. Tuz ces de Israel oïrent le jugement que fait out li reis; sil crienstrent [ainsi le craignirent], pur ço que la sapience nostre Seignur fud en li pur jugemenz faire, *Rois*, p. 237. Ybers parla par molt grant sapience, *Raoul de C.* 162. || XIII° s. N'a pas grant sapience enclose En moi, qant si petite chose Com est un cochet m'a boulé [trompé], *Ren.* 5555. Cremor de Dieu est li commencemenz de sapience, *Cons. de P. de Font.* 7. || XV° s. Car tresor n'est qui vaille sapience; Rien ne se peut comparer à science, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 58. Ameur de sapience, qui vault autant, en grec, comme philozophe, CHR. DE PIS. *Charles V*, III, 3. || XVI° s. Nos folies ne me font pas rire, ce sont nos sapiences, MONT. III, 282.

— ÉTYM. Provenç. *sapiensa*; espagn. et portug. *sapiencia*; ital. *sapienza*; du lat. *sapere*, être habile (voy. SAVOIR). On rattache *sapere* au grec σοφός.

SAPIENTIAUX (sa-pi-an-si-ô), *adj. m. pl.* Il ne se dit que de certains livres de l'Écriture sainte, comme l'Ecclésiaste, les Proverbes, l'Ecclésiastique. Les livres sapientiaux.

— ÉTYM. Lat. *sapientialis*, de *sapientia*, sapience.

SAPIN (sa-pin), *s. m.* || **1°** Grand arbre résineux et toujours vert. Une vallée profonde, couverte de sapins dont la noirceur est rendue plus frappante par la brillante verdure des hêtres qui croissent au milieu d'eux, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 39, dans POUGENS. Il serait très-utile de faire écorcer sur pied les sapins qu'on destine aux mâtures des vaisseaux, en les laissant deux, trois et même quatre ans sécher ainsi sur pied, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VIII, p. 428. Et le sapin qui croît pour affronter les mers, DELILLE, *Géorg.* II. || Sapin de Norvége, *abies excelsa*, *D. C.* || Sapin de Normandie, sapin argenté, sapin blanc, *abies pectinata*, *D. C.* || Terme de botanique. Genre de la famille des conifères, voisin des genres pin et mélèze. || **2°** Bois de sapin. Une boîte de sapin. C'est du sapin. || Fig. Sentir le sapin, faire pressentir une mort prochaine (à cause que le cercueil est fait en sapin). Voilà une toux qui sent le sapin. || Il sent le sapin, signifie aussi: il n'a pas longtemps à vivre. || **3°** Terme familier. Voiture de place, fiacre. Il me pria tout haut de lui envoyer chercher un fiacre qu'il appelait un sapin, GENLIS, *Parvenus*, t. II, p. 33, dans POUGENS. M. Desmoulins, l'abbé Noël, maître de Beaumont, et Keralio avaient loué pour toute la soirée un sapin national pour se faire voir dans la promenade, *Pamphlet de 1789*, dans LARCHEY, *Excentricités du langage*. || **4°** Nom donné en Lorraine à l'ustensile dans lequel on met le raisin cueilli pour le porter à la cuve.

— HIST. XII° s. En un jardin [il] vait un sapin coper; Moult par est gros, el monde n'ot son per, *Bat. d'Aleschans*, v. 3619. Oï ai quanque tu me mandes, et tut frai tun plaisir de cedres et saps, *Rois*, p. 243. || XIII° s. Dirons premierement de leurs nefs... elles sont faites de sapin, MARC POL, p. 534. || XV° s. On a planté en my un très bel pin; Si est feuillu, et plus droit que sapin, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*.

— ÉTYM. Lat. *sapinus*; le provençal dit *sap*. Corssen (*Ausspr.* 2° édit. t. I, p. 457), rapproche *săpinus*, *săpium*, sapin, résine, et *săpa* (voy. SÈVE), y voyant un radical *sap*, dégoutter: l'arbre dégouttant la résine.

† **SAPINDACÉES** (sa-pin-da-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes ayant pour type le savonnier, *sapindus saponaria*, *L.*

SAPINE (sa-pi-n'), *s. f.* || **1°** Planche de sapin. || Solive de bois de sapin qu'on scelle de niveau sur des tasseaux quand on veut tendre des cordeaux pour ouvrir des terres et dresser des murs. || Pièce de bois de sapin en grume, pour faire de grands échafauds. || **2°** Petit baquet à savonner, en bois de sapin. || **3°** Espèce de chèvre employée principalement pour soulever à de grandes hauteurs des fardeaux très-lourds. || **4°** Toue sapine, ou, simplement sapine, toue en sapin. Pour une grande toue sapine, chargée de fagots ou cotterets, *Déclar. du* 22 *oct.* 1715, *tarif*.

— HIST. XIII° s. Il fu de deux lances sapines Abatus et versés entre aus [eux], PH. MOUSKES, *ms.* p. 591, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sapin*.

† **SAPINEAU** (sa-pi-nô), *s. m.* Petit sapin mis comme ornement au dernier char de foin que l'on rentre, SOUVESTRE, *les Anges du foyer*.

† **SAPINÉE** (sa-pi-née), *s. f.* Plein un sapin; se dit en Lorraine.

† **SAPINETTE** (sa-pi-nè-t'), *s. f.* || **1°** Sapin du Canada. || Il se dit aussi de l'épicéa. || **2°** Espèce de boisson faite avec des bourgeons de sapin. || **3°** Bière médicinale, antiscorbutique, qu'on prépare en faisant macérer, dans de la bière fraiche, de la racine de raifort sauvage, des feuilles de cochléaria et des bourgeons de sapin.

— ÉTYM. Dimin. de *sapin*.

SAPINIÈRE (sa-pi-niè-r'), *s. f.* || **1°** Lieu planté de sapins. Le myrtil, le buis et le sureau sont le fléau des sapinières, DRALET, *Traité des forêts d'arbres rés.* p. 39. || **2°** Nom qu'on donne, sur la Loire, à un bateau de sapin plus large que le chaland.

— ÉTYM. *Sapin*. On trouve anciennement *sapine* et au XVI° siècle *sapinaye*.

† **SAPONACÉ, ÉE** (sa-po-na-sé, sée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a les caractères du savon; qui peut être employé aux mêmes usages que le savon.

— ÉTYM. Lat. *sapo*, savon.

SAPONAIRE (sa-po-nè-r'), *s. f.* Plante dont on fait bouillir les feuilles dans l'eau pour nettoyer les lainages, les dentelles, etc. (*saponaria officinalis*, *L.*). || Genre de la famille des caryophyllées, dont la saponaire est le type.

— ÉTYM. Lat. *sapo*, savon.

† **SAPONARINE** (sa-po-na-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance cristallisable qu'on trouve dans la saponaire.

† **SAPONÉ** (sa-po-né), *s. m.* Terme de pharmacie. Préparation de savon.

† **SAPONIFIABLE** (sa-po-ni-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être saponifié. Les huiles sont saponifiables.

† **SAPONIFICATION** (sa-po-ni-fi-ka-sion), *s. f.* Opération par laquelle une substance grasse se convertit en savon, à l'aide des oxydes alcalins. Un commencement de saponification, RUMFORD, *Instit. Mém. scienc.* 1807, p. 113. || Action, art de faire la savon.

† **SAPONIFIER** (sa-po-ni-fi-é), je saponifiais, nous saponifiions, vous saponifiiez; que je saponifie, que nous saponifiions, que vous saponifiiez, *v. a.* Transformer un corps gras en savon. || Se saponifier, *v. réfl.* Être transformé en savon. Toutes les huiles ou les graisses ne sont point susceptibles de se saponifier également bien, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 210, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *sapo*, savon, et *facere*, faire.

† **SAPONINE** (sa-po-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie, Principe immédiat extrait de la racine de la saponaire. || On la nomme aussi struthine.

† **SAPONIQUE** (sa-po-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide saponique, poudre blanche, insoluble dans l'eau et dans l'éther, soluble dans l'eau et l'alcool bouillants. || On dit aussi esculique.

† **SAPONITE** (sa-po-ni-t'), *s. m.* Minéral talqueux, sorte de stéatite.

† **SAPONULE** (sa-po-nul'), *s. m.* Dépôt savonneux qui se forme dans une teinture chaude et concentrée de savon dur au suif, lorsqu'on la laisse refroidir.

SAPORIFIQUE (sa-po-ri-fi-k'), *adj.* Qui produit la saveur.

— ÉTYM. Lat. *sapor*, saveur, et *facere*, faire.

† **SAPOTACÉES** (sa-po-ta-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le sapotier est le type.

SAPOTE (sa-po-t') ou **SAPOTILLE** (sa-po-ti-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Fruit du sapotier ou sapotillier. Guadeloupe, Mercier, médaille de bronze pour sa liqueur de sapotes, *Journal offic.* 1ᵉʳ nov. 1869, p. 1415, 6° col.

SAPOTIER (sa-po-tié) ou **SAPOTILLIER** (sa-po-ti-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Arbre des Antilles qui porte un fruit excellent, *achras sapota*, *L.*

† **SAPPARE** (sa-ppa-r'), *s. m.* Nom donné au *disthène bleu* du Saint-Gothard par Saussure (*Voy. Alpes*, t. VIII, p. 233). || On dit aussi sapparite.

† **SAPRISTI** (sa-pri-sti), *interj.* Sorte de jurement, corruption de sacristie.

† **SAPROPHAGE** (sa-pro-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de matières organiques décomposées.

— ÉTYM. Σαπρός, pourri, et φαγεῖν, manger.

† **SAPROPYRE** (sa-pro-pi-r'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné à la fièvre putride.

— ÉTYM. Σαπρὸς, putride, et πῦρ, fièvre, feu.

† **SAQUEBUTE** (sa-ke-bu-t'), *s. f.* Espèce de trompette, à quatre branches qui se démontent, beaucoup plus longue que la trompette ordinaire; elle sert de basse, en Allemagne, pour toutes sortes d'instruments à vent.

† **SAQUER** (sa-ké), *v. a.* Saquer une voile, c'était au XVII° siècle la tirer au dedans du navire, la rentrer.

— ÉTYM. C'est l'anc. verbe *saquer* ou *sachier* qui signifiait tirer.

† **SAQUET** (sa-kè), *s. m.* Petit sac, sachet. Guénaut.... charlatan déterminé à tout, pourvu qu'il y ait des écus blancs à mettre dans son saquet, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 312.

— ÉTYM. Diminutif de *sac*.

† **SAR**, *s. m.* Voy. SART.

† **SARABAÏTE** (sa-ra-ba-i-t'), *s. m.* Genre de moines qui vivaient deux ou trois réunis, sans règle et sans pasteur, et qui ne prenaient pour loi que leurs désirs et leurs jouissances.

SARABANDE (sa-ra-ban-d'), *s. f.* || 1° Ancienne danse d'origine espagnole, et dont l'air était à trois temps très-lents. Telles gens s'introduisent ordinairement à la cour par des moyens bas et quelquefois peu honnêtes; ils doivent quelquefois le commencement de leur fortune à une sarabande bien dansée, à l'agilité de leur corps et à la beauté de leur visage, BALZ. *De la cour*, 7e *discours*. Les Français, qui ont aujourd'hui porté la danse à la perfection, n'avaient dans la jeunesse de Louis XIV que des danses espagnoles comme la sarabande et la pavane, VOLT. *Louis XIV*, 25. || Fig. et familièrement. Danser la sarabande au-dessus du pavé, être pendu. Pour prix de leurs larcins, en public élevés, Danser la sarabande à deux pieds des pavés, REGNARD, *le Bal*. || 2° Air grave de musique à trois temps, et divisé en deux parties, dont la première est de quatre ou huit mesures, et la seconde de huit ou de douze. On trouve des sarabandes dans plusieurs opéras français du XVIIe et du XVIIIe siècle.

— ÉTYM. Espagn. *zarabanda*.

† **SARAGOUSTI** (sa-ra-gou-sti) ou **SARANGOUSTI** (sa-ran-gou-sti), *s. m.* Terme de marine. Mastic pour recouvrir les coutures des bordages.

SARBACANE (sar-ba-ka-n'), *s. f.* || 1° Long tuyau creux, dont on se sert ordinairement pour jeter des pois, de petites boules de terre ou même des balles en les poussant fortement avec l'haleine. Si l'on considère que le souffle seul est capable de pousser une balle de plomb avec violence par le moyen des sarbacanes, à cause que la force du souffle ne se dissipe point et se renouvelle sans cesse, MALEBR. *Rech. vér.* VI, II, 8. || 2° Tuyau par lequel on transmet la voix. Voici par une sarbacane Ce que lui dit en voix de cane La prophétesse.... SCARR. *Virg.* II. || Fig. Intermédiaire, personne interposée (vieilli en ce sens). Ceux-ci [Chevreuse et Beauvillier] étaient amis entre eux, en occasion continuelle de se voir sans se chercher, affranchis des sarbacanes par leurs places, et voyant tout immédiatement, ST-SIM. 238, 162. || 3° Tube de fer à l'usage des verriers.

— REM. La forme correcte est sarbatane qui se trouve dans Balzac : Ils [les favoris] lui font entendre [au prince], par diverses sarbatanes, que ses prédécesseurs, qui n'étaient pas plus puissants que lui, ont bien fait de plus grandes créatures, BALZ. *De la cour*, 7e *disc*. Le changement de sarbatane à sarbacane est dû sans doute à l'influence de *canne*, qu'on croyait y retrouver.

— HIST. XVIe s. Il est des peuples où, sauf sa femme et ses enfants, aulcun ne parle au roi que par sarbatane, MONT. I, 111.

— ÉTYM. Esp. *cerbatana, cebratana, zarbatana*; port. *sarabatana*; ital. *cerbottana*; grec mod. ζαροβοτάνα; de l'arabe *zabatâna*, sarbacane pour tuer les oiseaux.

SARBOTIÈRE (sar-bo-tiè-r'), *s. f.* Altération grossière de sorbetière qu'il n'y a aucune raison de conserver.

SARCASME (sar-ka-sm'), *s. m.* Ironie amère et insultante. Le sarcasme n'est autre chose qu'une ironie faite avec aigreur et avec emportement, DU MARS. *Œuvr.* t. III, p. 187. Le marquis de Vence l'appelle [le maréchal de Richelieu] l'antique Alcibiade ; c'est un nom que je lui avais donné dans mes goguettes, quand il n'était point antique ; le sarcasme retombe un peu sur moi, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 nov. 1774. Ou bien, dit-il, de ce couple qui s'aime, Livrons la vie au sarcasme des cours, BÉRANG. *Cachet*. || *Fig.* Alors je suis tenté de prendre l'existence Pour un sarcasme amer d'une aveugle puissance, LAMART. *Harm.* IV, 11.

— HIST. XVIe s... Comme *Italiam metire jacens*, qui est proprement un sarcasme, c'est à dire une mocquerie que le vainqueur fait sur le corps navré à mort de son ennemy, BONS. 589. L'evangile, auquel est dict, Luc, IV, en horrible sarcasme et sanglante derision au medicin negligent de sa propre santé : medicin, ô, gueris toy-mesme, RAB. IV, *nouv. Prol.*

— ÉTYM. Provenç. portug. et ital. *sarcasmo*; du lat. *sarcasmus*, qui vient de σαρκασμός, de σαρκάζειν, mordre à la chair, de σάρξ, chair (voy. SARCO....).

SARCASTIQUE (sar-ka-sti-k'), *adj.* Qui tient du sarcasme. Des paroles sarcastiques.

— ÉTYM. Σαρκαστικός (voy. SARCASME).

SARCELLE (sar-sè-l'), *s. f.* Genre de la famille des canards (*querquedula*), dont le type est la sarcelle, oiseau aquatique semblable au canard, mais plus petit

— HIST. XIIIe s. Deux cercelles, DELILLE, *Agric. norm. au moyen âge*, p. 58. || XIVe s. Quatre cerceulles, ID. *ib.* Espreviers d'yver prent, quand il est bon, la pie, la cercelle... *Modus*, fo XCV, *verso*. || XVIe s. D'autre volaille nourrit-on, comme perdrix, sarcelles.... O. DE SERRES, 345.

— ÉTYM. Picard (Vimeu), *sarcé*, sarcelle d'hiver ; ancien liégeois, *cherchelle*, *cerchelle* ; espagn. *cerceta* ; du lat. *querquedula*.

† **SARCEUX, EUSE** (sar-seû, seû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui tient de la chair, du muscle. || Tissu sarceux, le tissu musculaire.

— ÉTYM. Σάρξ, chair ; mot mal fait, attendu qu'on donne à un mot grec un suffixe latin.

† **SARCHE** (sar-ch') *s. f.* Cercle de bois auquel on attache une étoffe pour faire un tamis.

— ÉTYM. Forme ancienne et altérée de *cercle*.

† **SARCINE** (sar-si-n'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Plante coriace, transparente, consistant en masses cubiques ou prismatiques, qu'on trouve quelquefois dans les vomissements des personnes atteintes d'affections chroniques de l'estomac.

— ÉTYM. Lat. *sarcina*, ballot.

† **SARCLABLE** (sar-kla-bl'), *adj.* Qu'on peut sarcler.

— HIST. XVIe s. Les anciens ont eu diverses opinions sur le sarcler, les aucuns tenans les bleds n'estre nullement sarclables, O. DE SERRES, 127.

SARCLAGE (sar-kla-j'), *s. m.* Opération agricole, ayant pour but la destruction des mauvaises herbes et l'ameublissement de la superficie du sol. Cet excellent cultivateur avait obtenu d'abondantes récoltes en multipliant les labours, les engrais et les sarclages, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 23. Il n'est pas de plante qui souffre plus [que la betterave] du voisinage des herbes étrangères ; mais, en général, deux sarclages suffisent pour une récolte, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 356.

— ÉTYM. *Sarcler* ; O. de Serres dit *sarclement*.

SARCLÉ, ÉE (sar-klé, klée), *part. passé* de sarcler. Débarrassé de mauvaises herbes par le sarclage. Le produit d'un arpent [de betteraves] bien sarclé est au moins double de celui qui ne l'a pas été, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 357. || Culture sarclée, celle qui exige une terre constamment ameublie et propre ; telle est la culture des racines, du maïs, de la pomme de terre.

SARCLER (sar-klé. Tous les jardiniers maraîchers disent sacler), *v. a.* Débarrasser des mauvaises herbes un terrain soit à la main soit avec le sarcloir. Toutes les montagnes qui auront été sarclées et cultivées ne craindront point les ronces et les épines, SACI, *Bible, Isaïe*, VII, 25. || Sarcler des laitues, bêcher la terre tout autour. || Sarcler les orges, arracher les herbes d'un terrain où l'on a semé de l'orge. || Fig. Les Indiens, à leur tour, arrachent la vie à une foule de Français, et sarclent le champ de bataille.... CHATEAUB. *Natch.* X.

— HIST. XIIIe s. Je fais soier [scier], je fais sarcler, JUBINAL, *Denier et brebis*, t. II, p. 270. Se il connoist les bons des malves, il pourra et devra les malves sarcler et essarter des bons, BEAUMAN. I, 9. || XIVe s. A Sevestre Vallerin, pour la peine d'avoir sarclé les sentiers qui sont parmi les preaux, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 661. || XVIe s. La mort, six jours aprez, le rencontrant, l'eust faulché et cerclé de ce monde, RAB. *Pant.* IV, *Nouv. prol.*

— ÉTYM. Norm. *jercir*, et aussi *sercler* ; génev. *sercler* ; wallon, *sâclé* ; provenç. *salclar*, *serclar* ; portug. *sachar* ; ital. *sarchiare* ; du lat. *sarculare*, de *sarculus*, sarcloir, qui vient de *sarrire*, sarcler.

† **SARCLET** (sar-klè), *s. m.* Instrument dont les maraîchers se servent pour sarcler leurs jardins. L'instrument le plus commode pour abattre la mousse dans toutes les branches.... le sarclet des maraîchers, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 508, dans POUGENS.

SARCLEUR (sar-kleur), *s. m.* Homme de journée employé à sarcler un champ, un jardin.

— HIST. XVIe s. J'espargne les sercleurs, qui gaignent argent, les glaneurs, RAB. *Pant.* III, 2.

— ÉTYM. *Sarcler* ; wallon, *sâcleu* ; provenç. *salclayre* ; portug. *sachador* ; ital. *sarchiatore*.

SARCLOIR (sar-kloir), *s. m.* Instrument propre à sarcler. || Terme de jardinage. Sorte de petite râtissoire à tirer, propre à couper entre deux terres les mauvaises herbes dans les planches de légumes plantés en lignes, et à faire en même temps un binage.

— ÉTYM. *Sarcler* ; wallon, *sâcleu*, *saûcleu*. Au XVIe siècle, on a dit aussi *sarceau*.

SARCLURE (sar-klu-r'), *s. f.* Ce qu'on arrache en sarclant.

— ÉTYM. *Sarcler*.

† **SARCO....** mot qui entre dans la composition de plusieurs termes scientifiques, qui signifie chair, et qui vient du grec σάρξ, rattaché par les étymologistes au sanscrit *srik*, sang.

† **SARCOBASE** (sar-ko-bâ-z'), *s. f.* Terme de botanique. Large disque charnu qui supporte l'ovaire de quelques plantes.

— ÉTYM. *Sarco...*, et *base*.

† **SARCOCARPE** (sar-ko-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit est charnu. || *S. m.* Partie du péricarpe située entre l'épicarpe et l'endocarpe, parenchymateuse, plus ou moins charnue, quelquefois à peine visible, et renfermant tous les vaisseaux. Le sarcocarpe est très-développé dans la pomme, le melon, etc.; c'est lui que l'on mange.

— ÉTYM. *Sarco...*, et καρπός, fruit.

† **SARCOCARPIEN, IENNE** (sar-ko-kar-piin, piè-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui est charnu et de la nature du fruit. || Se dit de champignons qui sont charnus au moins dans leur premier âge.

SARCOCÈLE (sar-ko-sè-l'), *s. m.* (ou plutôt *s. f.* les noms de cette espèce étant étymologiquement féminins). Terme de chirurgie. Tumeur squirrheuse des testicules.

— HIST. XVIe s. S'il y a excroissance de chair en la substance du testicule ou autour d'icelui, telle hargne se nommera sarcocele ou charneuse, PARÉ, VI, 14.

— ÉTYM. Σαρκοκήλη, de σάρξ, chair (voy. SARCO...), et κήλη, tumeur.

SARCOCOLLE (sar-ko-ko-l'), *s. f.* Substance résineuse qui découle d'un végétal, et qu'on employait pour hâter la réunion des plaies.

— ÉTYM. Lat. *sarcocolla*, de σαρκοκόλλα, de σάρξ, chair (voy. SARCO...), et κόλλα, colle.

SARCOCOLLIER (sar-ko-ko-lié), *s. m.* Arbuste d'Éthiopie qui produit la sarcocolle, *pænea mucronata*, *L.* famille des pénéacées.

† **SARCOCOLLINE** (sar-ko-kol-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe que l'on retire de la sarcocolle.

† **SARCODE** (sar-ko-d'), *s. m.* || 1° Substance homogène, sans tégument, qui, d'après Dujardin, constitue les infusoires, par opposition à l'opinion qui leur accorde la polygastricité. || 2° Substance qui sort par exsudation autour du corps des helminthes encore vivants placés sous le microscope entre deux lames de verre, ainsi qu'autour des fragments de tissu lamineux des poissons, et de divers organes mous.

— ÉTYM. Σαρκώδης, charnu, de σάρξ, chair (voy. SARCO....).

† **SARCODERME** (sar-ko-dèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Parenchyme compris entre les deux pellicules d'une graine.

— ÉTYM. *Sarco...*, et δέρμα, peau.

† **SARCODIQUE** (sar-ko-di-k'), *adj.* Qui se rapporte au sarcode.

† **SARCODON** (sar-ko-don), *s. m.* Arbuste de l'Éthiopie, légumineuses.

† **SARCO-ÉPIPLOCÈLE** (sar-ko-é-pi-plo-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie épiploïque compliquée de sarcocèle.

— ÉTYM. *Sarco...*, et *épiplocèle*.

† **SARCO-ÉPIPLOMPHALE** (sar-ko-é-pi-plon-fa-l'), *s. f.* Hernie ombilicale formée par l'épiploon devenu dur et charnu.

— ÉTYM. *Sarco...*, et *épiplomphale*.

† **SARCO-HYDROCÈLE** (sar-ko-i-dro-sè-l'), *s. f.* Sarcocèle accompagné d'hydrocèle.

— ÉTYM. *Sarco...*, et *hydrocèle*.

† **SARCOLEMME** (sar-ko-lè-m'), *s. m.* Synonyme de myolemme.

— ÉTYM. *Sarco...*, et λέμμα, enveloppe.

SARCOLOGIE (sar-ko-lo-jie), *s. f.* Traité des chairs et des parties molles du corps.

— ÉTYM. *Sarco...*, et λόγος, traité.

SARCOMATEUX, EUSE (sar-ko-ma-teû, teû-z'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui tient du sarcome.

— ÉTYM. *Sarcome*.

SARCOME (sar-kô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Toute excroissance ou tumeur qui a la consistance de la chair.

— HIST. XVIe s. Sarcoma, autrement dit fungus, est une excroissance de chair qui.... elle jette une sanie fort puante : les vulgaires l'appellent fil Saint Fiacre, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Σάρκωμα, de σάρξ, chair (voy. SARCO...).

† **SARCOMPHALE** (sar-kon-fa-l'), *s. m.* Terme de chirurgie. Tumeur dure développée au nombril.

— ÉTYM. *Sarco...*, et ὀμφαλός, nombril.

† **SARCOMYCÈTE** (sar-ko-mi-sè-t'), *adj.* Se dit des champignons dont le tissu est charnu.

— ÉTYM. *Sarco...*, et μύκης, champignon.

SARCOPHAGE (sar-ko-fa-j'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui ronge les chairs. Les médicaments sarcophages, ou, substantivement, les sarcophages. || 2° Terme d'antiquité. Pierre sarcophage, la pierre dont étaient faits les tombeaux dits sarcophages. || 3° *S. m.* Terme d'antiquité. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler, et qui était fait d'une pierre que l'on croyait avoir la propriété de consumer les corps. || 4° Aujourd'hui, le cercueil ou la représentation du cercueil dans les grandes cérémonies funèbres. || 5° Il se dit quelquefois abusivement pour tombeau. Elle aperçut de loin le sarcophage noir élevé sur la place où les restes de lord Edgermond étaient ensevelis, STAEL, *Corinne*, XVII, 9.

— ÉTYM. Σαρκοφάγος, de σάρξ, chair (voy. SARCO...), et φαγεῖν, manger.

† **SARCOPHYLLE** (sar-ko-fi-l'), *s. f.* Terme de botanique. La partie charnue ou celluleuse de la feuille.

— ÉTYM. *Sarco...*, et φύλλον, feuille.

† **SARCOPTE** (sar-ko-pt'), *s. m.* Genre d'arachnides de l'ordre des acarins qui a pour type le sarcopte de la gale. Le sarcopte est la seule cause de la gale.

— ÉTYM. Contraction de *sarcocopte*, de *sarco...*, et κόπτειν, couper.

† **SARCORAMPHE** (sar-ko-ran-f'), *s. f.* Genre de rapaces, dans lequel on distingue : le sarcoramphe papa, vulgairement roi des vautours, et moine; à Cayenne il est appelé roi des couroumous; le sarcoramphe de Lesson, dit vulgairement condor et nommé par Buffon vautour des Andes, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Sarco...*, et ῥάμφος, bec, à cause d'une crête charnue qui surmonte le bec.

† **SARCOSINE** (sar-ko-zi-n'), *s. f.* Substance que l'on retire d'une solution de créatine.

SARCOTIQUE (sar-ko-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Propre à accélérer la régénération des chairs.

— HIST. XVIe s. Parquoy faudra user de remedes plus secs, tels que sont les sarcotiques, PARÉ, XI, 6.

— ÉTYM. Σαρκωτικός, de σάρξ, chair (voy. SARCO...).

† **SARCOTRIPSIE** (sar ko-tri psie), *s. f.* Terme de chirurgie. Écrasement linéaire des chairs.

— ÉTYM. *Sarco...*, et τρίψις, écrasement.

SARDANAPALE (sar-da-na-pa-l'), *s. m.* || 1° Nom d'un roi de Ninive qui vécut, dit-on, dans la mollesse et dans la volupté. || 2° Il se dit, par antonomase, des princes et des grands qui mènent une vie efféminée et dissolue. Un pourceau d'Épicure, un vrai Sardanapale, qui ferme l'oreille à toutes les remontrances qu'on peut lui faire, et traite de billevesées tout ce que nous croyons, MOL. *D. Juan*, I, 1. Hébert appelait Fréron un muscadin, un Sardanapale, C. DESMOULINS, 1790, dans LARCHEY, *Excentricités du langage*.

† **SARDANAPALESQUE** (sar-da-na-pa-lè-sk'), ou **SARDANAPALIQUE** (sar-da-na-pa-li-k'), *adj.* Qui appartient à Sardanapale, à un Sardanapale.

— ÉTYM. *Sardanapale*. Au XVIe siècle on a dit *sardanapalin*.

† **SARDANAPALISME** (sar-da-na-pa-li-sm'), *s. m.* Vie luxueuse et efféminée.

— HIST. XVIe s. Sardanapalisme, COTGRAVE.

† 1. **SARDE** (sar-d'), *s. f.* || 1° Un des noms vulgaires de la baleine franche ou baleine proprement dite. La permission à perpétuité de faire ou faire faire ladite pêche et fonte des baleines, sardes, chiens et loups de mer, *Lett. pat.* déc. 1657. || 2° Nom vulgaire d'une clupée indéterminée que les pêcheurs des Canaries et de Madère prennent en grande abondance sur les côtes du Brésil, et qu'ils préparent à la manière du hareng pour la consommation des peuples de l'Archipel atlantique, LEGOARANT. || 3° Nom vulgaire et spécifique de la pélamide sarde, acanthoptérygiens, qui est le scombre sarde de certains auteurs.

— ÉTYM. Σάρδα, sorte de thon, pris dans les environs de la Sardaigne, de Σαρδώ, la Sardaigne.

† 2. **SARDE** (sar-d'), *s. f.* Nom donné par les anciens, selon Pline [*sarda*, de Σαρδώ, la Sardaigne], à une variété de calcédoine rougeâtre, différant par sa nuance de celle qu'ils appelaient sardonyx, sardoine en français; cette sarde reçoit aussi le nom d'agate rougeâtre, LEGOARANT.

† 3. **SARDE** (sar-d'), *s. f.* Variété d'orge.

† **SARDINAL** (sar di-nal) ou **SARDINEAU** (sar-di-nô), *s. m.* Nom provençal des filets en nappes simples, dont les mailles sont calibrées pour prendre des sardines, des anchois, etc.

SARDINE (sar-di-n'), *s. f.* Nom sous lequel on désigne dans l'ouest de la France la *clupea sardina*, G. Cuvier, dite royan à Bordeaux, cradeau dans nos départements du nord, et galice en Gascogne. Les sardines sont ailleurs l'aliment du peuple; celles que nous prenons aux environs de Phalère, mériteraient d'être servies à la table des dieux, surtout quand on ne les laisse qu'un instant dans l'huile bouillante, BARTHÉL. *Anach.* ch. 25. || Grande sardine, nom qu'on donne, dans l'Île de France, au *clupanodon*. || À Cayenne, nom de l'*odontognathe aiguillonné*, malacoptérygiens abdominaux.

— HIST. XIVe s. Sardines effondrées, cuites en eaue et mengées à la moustarde, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Lat. *sardina*; grec, σαρδίνη, dimin. de σάρδα, sorte de thon (voy. SARDE 1).

† **SARDINERIE** (sar-di-ne-rie), *s. f.* Lieu où l'on prépare et confit les sardines.

† **SARDINIER** (sar-di-nié), *s. m.* ou **SARDINIÈRE** (sar-di-niè-r'), *s. f.* Filet pour les sardines. || *Adj.* Bateau sardinier, bateau employé à la pêche de la sardine. || Sardinière, nom qu'on donne aux ouvrières des sardineries.

† **SARDIS** (sar-dî), *s. m.* Les draps communs nommés sardis, qui se fabriquent à Bourg en Bresse, Pondevaux, Montluel, la Charité de Mâcon, Cluny et autres lieux.... *Lett. pat.* 21 août 1718.

SARDOINE (sar-doi-n'), *s. f.* Quartz-agate d'une couleur brune dans une nuance orangée. La sardoine ne diffère de la cornaline que par sa couleur, qui n'est pas d'un rouge pur, mais d'un rouge orangé et plus ou moins mêlé de jaune, BUFF. *Min.* t. VI, p. 310. La sardoine est très-anciennement connue; Mithridate avait, dit-on, ramassé quatre mille échantillons de cette pierre, ID. *ib.*

— HIST. XIIe s. Dirai-je : tant comme une jame [gemme, perle] Vaut de pailes et de sardines Vaut la contesse de reïnes? CHRESTIEN DE TROIES, dans HOLLAND, *Chrestien von Troies*, p. 10. || XIIIe s. Jagonces, safirs, calcedoines, Esmeraudes, bonnes sardoines, *Romancero*, p. 59.

— ÉTYM. Provenç. *sardoyne, sardonic, sardina*; anc. catal. *sardenia*; espagn. *sardonix*; ital. *sardonico*; du lat. *sardonyx*, de σαρδόνυξ, qui vient de σάρδος, sarde, de Sardaigne, et ὄνυξ, ongle : pierre à aspect corné et poli comme l'ongle (voy. ONGLE).

† **SARDONIE** (sar-do-nie), *s. f.* Nom donné par les anciens à la renoncule scélérate, *ranunculus sceleratus*, *L.* parce qu'elle est très-commune en Sardaigne.

SARDONIEN (sar-do-niin) ou **SARDONIQUE** (sar-do-ni-k'), *adj. m.* Il n'est usité que dans cette locution : Ris sardonien ou sardonique, ris convulsif causé par une contraction dans les muscles du visage. || Fig. Il a un ris sardonique, il rit à contre-cœur, ou il a un ris moqueur, ou un ris annonçant la malignité. Je trouvai dans son souris je ne sais quoi de sardonique, qui changea totalement sa physionomie à mes yeux, J. J. ROUSS. *Conf.* X.

— HIST. XVIe s. L'apium risus, autrement appellé sardonia, espece de ranunculus, rend les hommes insensés, ... en sorte qu'il semble que le malade rie, dont est venu en proverbe ris sardonien, pour un ris malheureux et mortel, PARÉ, XXIII, 44. Avec un ris sardonic, c'est à dire un ris forcé, ID. XXIV, 15.

— ÉTYM. Σαρδόνιος (σαρδόνιον γελᾶν), de Σαρδώ, l'île de Sardaigne, à cause du σαρδόνιον, sorte d'herbe, qui, disait-on, causait le rire sardonique.

† **SARDONYX** (sar-do-niks'), *s. f.* Synonyme de sardoine. Une agate rubanée, c'est-à-dire une sardoine associée à une couche de chalcédoine et à une couche d'onyx, qui ne sont, comme elle, que des nuances de l'agate, devient une sardonyx et se prête admirablement au talent du graveur en camée, quand ses couches sont bien tranchées, ou à l'habileté du joaillier pour être taillée en vases et en coupes, quand les nuances de ses couches se fondent ensemble, DE LABORDE, *Émaux*, p. 493.

† **SARE**, *s. m.* Voy. SAROS.

† **SARELLE** ou **SARRELLE** (sa-rè-l'), *s. f.* Voy. MÉLAMPYRE.

† **SARGASSE** (sar-ga-s'), *s. f.* Genre de fucacée, dans lequel on distingue la sargasse baccifère, dite aussi raisin du tropique (genre *cystoceira* et genre *sargassum*). || Mer des Sargasses, superficie à peu près égale à six fois celle de la France, située entre les Açores, les Canaries et les îles du cap Vert, et occupée par une agglomération de sargasses.

— ÉTYM. Esp. *sargazo*, varech.

† **SARGONOIR** (sar-go-noir), *s. m.* Petit poisson de la Méditerranée, dit aussi mélandre.

† 1. **SARGUE** (sar-gh') ou **SARGUET** (sar-ghè), *s. m.* Nom de poissons : le sargue vulgaire, qui est le spare sargue de certains auteurs, appelé communément sargue, sarguet, sar, sarge et sargo; le sargue annulaire, qui est le spare annulaire ou spare sparaillon de certains auteurs, appelé vulgairement sparaton, sparalon, sparalion et raspaillon, LEGOARANT.

† 2. **SARGUE** (sar gh'), *s. m.* Genre de diptères (insectes); on y distingue le sargue cuivreux, commun en Europe.

† **SARI** (sa-ri), *s. m.* Coquille du Sénégal.

† **SARICOVIENNE** (sa-ri-ko-viè-n'), *s. f.* La saricovienne qui s'appelle bobr ou castor en langue russe, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 121.

SARIGUE (sa-ri-gh'), *s. m.* Animal mammifère de l'ordre des marsupiaux, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits. || Sarigue épineux, porc-épic à queue prenante de l'Amérique méridionale. || *S. f.* Femelle du sarigue. La sarigue attentive Jette un cri; les petits... aussitôt d'accourir; La poche s'ouvre, les petits En un moment y sont blottis, FLORIAN, *Fabl.* II, 1.

— ÉTYM. Brésilien, *carigueya*.

† **SARISSE** (sa-ri-s'), *s. f.* Lance macédonienne très-longue qui armait la phalange (grec σάρισσα, ou σάρισα).

SARMENT (sar-man), *s. m.* || 1° Le bois que pousse un cep de vigne. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment inutile, SACI, *Bible*, *Év. St Jean*, XV, 6. Le soir, pour son retour, sa femme vigilante Préparait du sarment la flamme pétillante, DELILLE, *Trois règ.* III. || Du jus de sarment, du vin. Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment, ADAM BILLAUT, *Rondeau*. || 2° Particulièrement. Bois de l'année sur la vigne. || 3° Nom que portent les tiges ligneuses souples de toutes les plantes qui en croissant s'attachent aux supports qu'elles rencontrent. || 4° Terme de marine. Sorte d'artifice employé dans les brûlots.

— HIST. XVe s. Après l'appointement fait, le roy [Louis XI] demanda à monseigneur de Montbosier, à quoy il tenoit que les vins estoient si mauvais en ladite année, à quoy ledit seigneur lui respondit qu'il ne s'en esbahissoit point, et que c'estoit au moyen des sermens qui n'avoient rien vallu ne ne vaudroient, *Bibl. des ch.* 4e série, t. I, p. 422.

— ÉTYM. Génev. *serment*; provenç. *serment*; cat. *sarment*; espagn. *sarmiento*; ital. *sarmento*; du lat. *sarmentum*, qui est pour *sarpmentum*, de *sarpere*, émonder.

SARMENTEUX, EUSE (sar-man-teû, teû-z'), *adj.* || 1° En parlant de la vigne; qui pousse beaucoup de sarments. || 2° Par extension, il se dit des plantes dont les rameaux longs et flexibles ne peuvent s'élever qu'avec le secours de corps voisins sur lesquels ils prennent un point d'appui. Sa tige [de la vanille] est verdâtre, charnue, presque cylindrique, noueuse par intervalles, et sarmenteuse comme celle de la vigne, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 16.

— HIST. XVIe s. Sarmenteux, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *sarmentosus*, de *sarmentum*, sarment.

SARONIDE (sa-ro-ni-d'), *s. m.* Classe de prêtres gaulois; espèce de druides.

— ÉTYM. Σαρωνίς, vieux chêne.

† **SAROPODE** (sa-ro-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pattes velues et semblables à des balais.

— ÉTYM. Σάρον, balai, et πούς, pied.

† **SAROS** (sa-ros') ou **SARE** (sa-r'), *s. m.* Nom donné par les Chaldéens à une période de temps au bout de laquelle la lune revient occuper une même position par rapport au soleil et à la terre; sa durée, d'environ 18 ans 11 jours, résulte de l'égalité approximative qui existe entre le temps de 223 lunaisons (6585j,32) et celui de 19 révolutions synodiques des nœuds de la lune (6585j,78). Toute éclipse de lune observée se reproduit, dans des conditions plus ou moins analogues, au bout d'un intervalle de temps égal à cette période; aussi servait-elle aux Chaldéens à prédire les éclipses. Les Chaldéens avaient deux périodes appelées sares, toutes deux composées de mois lunaires : l'une de 223 mois, qui n'était employée que par les

astronomes ; l'autre, qui servait à l'usage civil, était de 18 ans lunaires, intercalés, BAILLY, *Astr. anc.* p. 297.

— ÉTYM. Σάρος.

† **SARRACÉNIÉES** (sa-ra-sé-ni-ée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédonées, dont le type est le genre *sarracenia*.

† **SARRACÉNIQUE** (sa-ra-sé-ni-k'), *adj.* Qui a rapport aux Sarrasins. Les monuments de l'art sarracénique.

1. **SARRASIN** (sa-ra-zin), *s. m.* S'est dit, en général, durant le moyen âge, des peuples musulmans qui tenaient l'Espagne, la Sicile, la Syrie, l'Afrique. || S'est dit quelquefois du style ogival. || Tuiles sarrasines, se dit en Provence de larges tuiles que l'on croit remonter à l'époque où le pays était occupé par les Sarrasins. || Lettres de Sarrasin et aussi lettres de Damas, inscriptions arabes imitées de celles qui décoraient les étoffes et les vases de métal ou de faïence émaillés, venus d'Orient, mais imitées avec une si complète ignorance de la langue qu'elles ne conservent des caractères arabes que la forme rudimentaire et comme l'apparence, DE LABORDE, *Émaux*, p. 493. || Œuvre de Sarrasin se disait, au moyen âge, de tout ce qui avait un air oriental, y compris le grec ou, comme nous l'appelons, le byzantin, DE LABORDE, *Émaux*, p. 494.

— ÉTYM. Arabe, *scharkiin*, oriental : les gens de l'Orient.

2. **SARRASIN** (sa-ra-zin), *adj. m.* || 1° Blé sarrasin ou blé noir, *polygonum fagopyrum, L.* || 2° *S. m.* Du sarrasin. Septembre doux et bénin mûrit le bon sarrasin, *Dicton normand.* Ceux [les pays] où il y a beaucoup de bois, de plaines, de sarrasin, de sainfoin, de luzerne sont les plus favorables aux abeilles, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 365, dans POUGENS. || Le sarrasin de Tartarie, *polygonum tartaricum, L.* est un peu plus rustique que l'autre, et donne une farine inférieure. || Les grains du sarrasin. La bouillie de sarrasin. La galette de sarrasin.

— HIST. XVI° s. Le sarrazin qui nous est venu depuis soixante ans, *Contes d'Eutrapel*, dans LEHÉRICHER, *Flore pop. de Norm.* p. 83. Le millet sarrazin en est une autre espece; c'est celui qu'en France l'on appelle bucail; il a la paille rouge, bas enjambé, le tige branchu, le grain noir, fait à angles, la farine en dedans fort blanche, O. DE SERRES, 110.

— ÉTYM. *Sarrasin* 1 ; ital. *grano saraceno.* La première mention que M. Delisle ait trouvée de cette plante est de 1460 : Super decima frumentorum sarracenorum.

† 3. **SARRASIN** (sa-ra-zin), *s. m.* Terme de métallurgie. Mélange de scories, de cendres et de menu charbon que le vent projette, et qui s'attache aux parois des feux d'affinerie.

SARRASINE (sa-ra-zi-n'), *s. f.* Terme de fortification. Synonyme de herse.

— HIST. XVI° s. Un mareschal monta dessus icelle porte, et avec son gros marteau fist tomber la sarrasine qui estoit attachée d'une chesne, mais à cause de la rouille ne pouvoit descendre, toutes fois à force rompit la chesne, et tomba en la herse, M. DU BELL. 528.

— ÉTYM. Comme on avait quelquefois donné aux herses la forme orientale, on appela les herses *sarrasines.*

† **SARRASINOIS, OISE** (sa-ra-zi-noî, noi-z'), *adj.* Tapisseries sarrasinoises, nom qu'on donnait aux tapisseries de haute et de basse lisse, et qui paraît montrer que l'invention en vient des Sarrasins, *Dict. des arts et mét. haute-lissier.*

SARRAU (sa-rô), *s. m.* || 1° Espèce de souquenille à l'usage des paysans, des rouliers, etc.; il faisait autrefois partie de l'équipement des soldats. On n'eut [lors d'une invasion des Danois en Suède] ni le temps, ni les moyens de donner aux milices des habits d'ordonnance; la plupart de ces laboureurs vinrent vêtus de leurs sarraux de toile, ayant à leurs ceintures des pistolets attachés avec des cordes, VOLT. *Charles XII*, 5. || 2° Espèce de tablier montant à manches, en toile et en cotonnade, ouvert par derrière et refermé seulement à l'aide de cordons ou boutons, que l'on met par-dessus aux enfants pour préserver les vêtements.

— ÉTYM. Wallon, *sâro, saûro.* Le bas-lat. a *sarrotus*, un rochet, *sarica, sareca*, une sorte de tunique; mots auxquels *sarrau* paraît tenir. Mais on ne sait d'où ils proviennent. Chevallet les rattache à l'island. *serk*, tunique, anglo-sax. *syrc, syric.*

SARRETTE (sa-rè-t') ou **SERRETTE** (sè-rè-t'), *s. f.* Plante vivace, à fleurs composées, qui fournit une couleur jaune assez solide, *serratula tinctoria, L.* dite vulgairement sarelle ou sarrelle. Les verts bruns seront alunés, gaudés avec la gaude ou sarrette, et passés sur une bonne cuve d'inde, *Règlem. sur les manufac. d'août* 1669, *teinturiers en soie et fil*, art. 22. Il se fait encore une troisième sorte de jaune avec la sarrette et genestrolle, *Instruct. génér. sur la teinture des laines*, 18 mars 1671, art. 25. || Genre de la famille des composées. || On a dit aussi sarret. Les céladons seront gaudés avec gaude ou sarret suivant la nuance, *Règlem. sur les manuf.* etc. art. 21.

— ÉTYM. Ital. *serratola*, du lat. *serratula.*

† **SARRÉZI** (sa-rré-zi), *s. m.* Fromage pétri avec des épices (Drôme).

— ÉTYM. C'est probablement ce que O. de Serres appelle *sarrasson*, p. 288.

1. **SARRIETTE** (sa-riè-t'), *s. f.* Plante odoriférante de la famille des labiées, qui sert aux assaisonnements, *satureia hortensis, L.* || Genre de la famille des labiées.

— HIST. XIV° s. Sarriette ne dure fors jusques à la saint Jehan, *Ménagier*, II, 2. || XVI° s. La sarriete par d'aucuns appellée sadrée, est fort approchante du thym, O. DE SERRES, 566.

— ÉTYM. Dimin. d'un primitif *sarrie*, qui vient du lat. *satureia.*

2. **SARRIETTE** (sa-riè-t'), *s. f.* S'est dit pour sarrette. Herbes de sarriette servant à teinture, le cent payera... *Tarif*, 18 sept. 1664.

SARROT, *s. m.* Voy. SARRAU.

† **SART** ou **SAR** (sar), *s. m.* Synonyme de varech. Les habitants ....s'assembleront le premier dimanche du mois de janvier... pour régler les jours auxquels devra commencer et finir la coupe de l'herbe appelée varech, ou vraicq, sart ou goëmon, *Ordonn. de la marine* (1681), titre X, liv. IV, art. 3 et 4.

— ÉTYM. Wallon, *sar, saur*, champ ; picard, *sart*, champ; le même que *essart* (voy. ce mot), *sart* venant de *sartum*, comme *essart* vient de *exsartum* : le *sart* c'est l'herbe marine sarclée.

† **SARTIÈRES** (sar-tiè-r'), *s. f. pl.* Terrains incultes situés au pied des digues, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I^er^, p. 511.

— ÉTYM. *Sart.*

† **SARTINE** (sar-ti-n'), *s. f.* Énorme perruque que portaient les juges de parlements, et que portent encore en Angleterre les grands juges, le lord chancelier, l'orateur de la chambre des communes, les avocats.

— ÉTYM. Cette perruque tire son nom de M. *de Sartine*, lieutenant général de police (voy. FEUILLET DE CONCHES, *Caus. d'un cur.* t. II, p. 252).

1. **SAS** (sâ), *s. m.* || 1° Tissu de crin, de soie, etc. entouré d'un cercle de bois, et qui sert à passer de la farine, des liquides. Gros sas. Sas délié. || Plâtre au sas, voy. PLÂTRE. || Faire tourner le sas, prétendu mode de divination à l'aide d'un sas qu'on fait tourner sur la pointe de ciseaux. Ceux qui connaissent le passé par le mouvement du sas, LA BRUY. XIV. Il faisait voir dans le verre, montrait à tourner le sas, et révélait, pour de l'argent, tous les mystères de la cabale, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 8. Je dis la bonne aventure ; je fais tourner le sas pour retrouver les choses perdues, ID. *ib.* X, 18. || Fig. Passer au gros sas, ne point regarder de si près. Les maris d'aujourd'hui n'y cherchent pas tant de façons, et sont gens à passer les choses au gros sas, GHERARDI, *Théât. ital. le Phénix*, t. I, p. 293. Croyez-vous donc qu'on se contente De passer, comme vous, les choses au gros sas? LA MOTTE, *Fabl.* II, 11. || 2° Sorte de claie en osier pour passer les terres qu'on veut épierrer.

— HIST. XIII° s. Et le saas pour saacier, le buletiau, *Choses qui faillent en ménage.* || XIV° s. Couler au plus delié sasse, *Ménagier*, II, 5. Seta, inde setacium, gallice saad, DU CANGE, *setaciare.* || XV° s. J'ay la lerme assez loing de l'ueil, Passant mes ennuiz au gros sas, CH. D'ORL. *Rond.*

— ÉTYM. Espagn. *cedazo;* ital. *setaccio;* du baslat. *setatium*, qui vient du lat. *seta*, soie.

2. **SAS** (sâ), *s. m.* Intervalle qui, dans un canal, sépare les deux portes de l'écluse, et dans lequel se loge le bateau pendant l'opération. Un canal de dérivation, avec des sas pour racheter l'excès de la pente, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 227.

— ÉTYM. Ital. *sasso*, sorte de fortification, de *sasso*, pierre ; du lat. *saxum*, roche.

SASSAFRAS (sa-ssa-frâ), *s. m.* Arbre de l'Amérique septentrionale, famille des laurinées, *laurus sassafras, L.* dit aussi laurier des Iroquois et devenu le type du genre sassafras des modernes sous le nom spécifique d'officinal. Le sassafras est un des quatre bois sudorifiques. Il était menacé d'une mort lente et douloureuse, lorsque le sassafras vint à son secours, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 21. || Sassafras de Cayenne, nom vulgaire de *l'acrodiclidium chrysophyllum*, laurinées, dit aussi bois de rose. Le sassafras ou rose femelle est un excellent bois, tant pour la construction navale, que pour la menuiserie, BAGOT, *Exploit. des forêts de la Guyane franç.* p. 39.

SASSE (sa-s'), *s. f.* Terme de marine. Sorte de pelle creuse qui sert à jeter l'eau hors des petites embarcations. ....Et dans les ports d'où la mer ne se retire point, d'être munis de sasses ou pelles creuses propres à tirer l'eau , *Ordonn.* août 1681.

— ÉTYM. Origine inconnue.

SASSÉ, ÉE (sâ-sé, sée), *part. passé* de sasser. Passé au sas. Du plâtre sassé.

† **SASSEMENT** (sâ-se-man), *s. m.* Action de sasser. Une compote de marrons glacés, de cachou, de pastilles et de louis d'or est arrivée avec tant de mélange, de bruit et de sassement continuels, que la boite a crevé, VOLT. *Lett. Moussinot*, 2 janv. 1739.

— HIST. XVI° s. Sassement, COTGRAVE.

SASSENAGE (sa-se-na-j'), *s. m.* Fromage du Dauphiné. De bon sassenage (sans *s* majuscule).

— ÉTYM. *Sassenage*, nom d'un village près Grenoble.

SASSER (sâ-sé), *v. a.* || 1° Passer au sas. Sasser de la farine. || 2° Fig. Discuter, examiner. Il les compare, il en sasse et ressasse, pour ainsi dire, toutes les circonstances, MAIRAN, *Éloges, Halley.* Quand on lui parle Bayle, il répond Saint-Évremond ; il sasse et ressasse ce dernier auteur, et n'en sort pas, STE-BEUVE, *Nouv. Lundis*, IX, 19

— HIST. XIV° s. Sechier au four, puis broyer et sasser, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Mais nous avons si bien sassé Le sang bieu, que tout est passé Gros et menu par l'estamyne, VILLON, *Baillev. et Malepaie.*

— ÉTYM. *Sas*, 1.

† **SASSEUR** (sâ-seur), *s. m.* Ouvrier qui sasse.

† **SASSOIRE** (sa-soi-r'), *s. f.* Pièce du train de devant d'un carrosse; elle soutient la flèche. || Pièce qui sert dans les avant-trains d'artillerie à maintenir l'écartement des armons. Sassoire de l'avant-train du haquet à bateau.

† **SASSOLINE** (sa-sso-li-n'), *s. f.* Nom donné par Beudant à l'acide boracique.

† **SASSURE** (sâ-su-r'), *s. f.* Ce qui reste sur le sas.

— HIST. XVI° s. Sasseure, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sasser.*

† **SÂSTRA** (sâ-stra), *s. m.* Dans l'Inde ancienne, livre, et, particulièrement, livre de lois (sanscrit *çâstra*, de *çâs*, gouverner, enseigner, et le suffixe *tra*).

SATAN (sa-tan), *s. m.* || 1° Nom que l'Écriture donne ordinairement au chef des anges rebelles, devenu l'esprit du mal. Or il arriva un jour que les enfants de Dieu vinrent se présenter devant l'Éternel, et que Satan aussi entra parmi eux ; l'Éternel dit à Satan : D'où viens-tu? et Satan répondit à l'Éternel, en disant : Je viens de courir çà et là par la terre, et de m'y promener, *Bible, Job*, I, 6 et 7. La conversion de Satan seul et de ses anges est la seule qu'il est défendu d'espérer, MASS. *Confér. Zèle contre les vices.* Le mot Satan, qui est dans Job, n'était point connu des Juifs.... ils n'apprirent ce nom que dans la Chaldée, VOLT. *Pol. et lég. Traité sur la tolér. extrême tolérance.* || Terme de dévotion. Le royaume de Satan, le monde où nous sommes. || Les sujets de Satan, les habitants de l'enfer. Un jour Satan, monarque des enfers, Faisait passer ses sujets en revue, LA FONT. *Belph.* || Les fils de Satan, les pervers. || Un fils de Satan, un enfant de Satan, un homme méchant. Quiconque vous a dit que j'avais soupçonné ce Galier d'être le plus aimable seigneur de l'Europe [le duc de Richelieu], est un enfant de Satan, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 janv 1768. Osez-vous bien, fils de Satan? Nous osons, dit le capitan, V. HUGO, *Orient. Ch. du pirate.* || Familièrement. Un orgueil de Satan, orgueil extrême. || On dit de même : orgueilleux comme Satan. || Satan est aussi un type de méchanceté. Et je ne pense pas que Satan en personne Puisse être si méchant qu'une telle friponne, MOL. *Éc. des mar.* III, 10. || 2° Espèce de singe.

— HIST. XI° s. L'anme de lui enportet Sathanas, *Ch. de Rol.* XCIV. || XII° s. Porquei.... la toudreiz [ravirez] à un innocent Por doner la à un Sathan? BENOIT 15089.

— ÉTYM. Provenç. *Sathanas, Sathanas*; espagn. *Satanas*; portug. *Satanaz*; ital. *Satan, Satanasso*; du lat. *Satan, Satanas*; grec, Σατανᾶς, de l'hébreu *Satan*, qui signifie ennemi.

† **SATANAS** (sa-ta-nâs'), *s. m.* Se dit pour Satan dans le style familier et de plaisanterie. L'ergot de messer Satanas, VOLT. *Mule du pape.*

† **SATANÉ, ÉE** (sa-ta-né, née), *adj.* Terme populaire. Digne de Satan. Quel satané farceur!

† **SATANICLE** (sa-ta-ni-kl'), *s. m.* Nom que les matelots donnent à l'oiseau de tempête ou pétrel.

SATANIQUE (sa-ta-ni-k'), *adj.* Qui a le caractère de Satan, le chef et le pire des démons. Méchanceté, engeance satanique. L'esprit satanique qui vous possède, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 220, dans POUGENS. Les médecins cherchèrent la marque satanique; ils la trouvèrent à un petit seing noir sur une de ses cuisses [de Michelle Chandron, sorcière], VOLT. *Pol. et lég. Comm. délits et peines, sorciers.*

— ÉTYM. *Satan*; au XVIe siècle on dit satanesque.

SATELLITE (sa-tèl-li-t'), *s. m.* || 1° Terme qui ne se prend qu'en mauvaise part. Tout homme armé qui est aux gages et à la suite d'un autre, pour exécuter ses violences, pour servir son despotisme. Mais voyant que ce prince [Ptolémée].... N'envoyait [à Pompée] qu'un esquif rempli de satellites, CORN. *Pomp.* II, 2. Qui donc opposez-vous contre ses satellites [d'Athalie]? RAC. *Athal.* I, 2. C'est hasarder beaucoup; ses ardents satellites Partout du Capitole occupent les limites, VOLT. *M. de César*, II, 4. || Fig. La faim, qui, suivie de ses deux satellites, la rage et le désespoir [dans Jérusalem assiégée].... BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. || Fig. Satellite du démon, homme pervers. Satellite du démon! et pourquoi les prophéties ne font-elles pas autorité pour vous? J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2° Terme d'astronomie. Planète qui fait sa révolution autour d'une autre planète plus grande, et la suit dans la révolution que celle-ci fait elle-même autour du soleil. Galilée, qui était mon mathématicien, avait découvert de certaines planètes qui tournent autour de Jupiter, auxquelles il donna en mon honneur le nom d'astres de Médicis.... mais on m'a dit qu'on ne les connaît presque plus de ce nom-là, et qu'on les appelle simplement satellites de Jupiter, FONTEN. *Dial.* 5, *Morts anc. et mod.* N'y eût-il dans l'astronomie d'autre utilité que celle qui se tire des satellites de Jupiter [pour la connaissance des longitudes], elle justifierait suffisamment ces calculs immenses, ces observations si assidues et si scrupuleuses, ce grand appareil d'instruments travaillés avec tant de soin, ce bâtiment superbe uniquement élevé pour l'usage de cette science, ID. *Préf. Util. des math.* Je ne crois pas que nous acquérions jamais un nouveau satellite, qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si longtemps, VOLT. *Lett. Dionis du Séjour*, 18 janv. 1775. Ce n'est pas la première fois qu'il est question du satellite de Vénus, dont Votre Majesté me fait l'honneur de me parler, et sûrement l'Académie de Berlin ne l'ignore pas; dès 1645 un mathématicien napolitain, nommé Fontana, prétendit avoir observé quatre fois ce satellite, ID. *Lett. au roi de Pr.* 3 nov. 1764. De son temps [de Képler], les révolutions des satellites [de Jupiter] n'étaient pas assez connues; ce fut Peiresc qui le premier fit connaître à peu près ces révolutions, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 159. Dominique Cassini fixa les révolutions de ces satellites, la durée de leurs éclipses, la grandeur de leurs cercles, la position de leurs nœuds, ID. *ib.* t. III, p. 66. Les quatre satellites de Jupiter ont été découverts par Galilée peu après l'invention des lunettes, c'est-à-dire en l'année 1610; le quatrième satellite de Saturne a été découvert par Huyghens en l'année 1655, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 96. Quand Galilée eut trouvé les satellites de Jupiter, il y eut sans doute plusieurs astronomes qui en cherchèrent aux autres planètes; Huyghens croyait bien en trouver, lorsqu'il tourna ses lunettes sur Saturne, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 60, dans POUGENS. || 3° *Adj.* Terme d'anatomie. Veines satellites, celles qui avoisinent les artères.

— HIST. XIVe s. Tantost que l'en vit luy et ses satellites, BERCHEURE, f° 69, *verso*. || XVIe s. Les satellites de son audience [d'un prédicant].... faisoient espier les prebstres.... BONIVARD, *Advis et devis*, p. 143. Tyran.... donne courage à tes satellites et à tes bourreaux, MONT. II, 22.

— ÉTYM. Lat. *satellitem*, que l'on compare à ἑταῖρος, qui est pour σιταῖρος, compagnon.

SATIÉTÉ (sa-si-é-té), *s. f.* || 1° Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût. || Dégoût pour une chose dont on a beaucoup usé. || 2° État moral comparé au dégoût physique. Jamais l'âme n'a satiété des voluptés de la vertu, MARIVAUX, dans DESFONTAINES. La grandeur et la richesse Dans l'âge mûr m'ont flatté; Les embarras, la tristesse, L'ennui, la satiété Ont averti ma vieillesse Que tout était vanité, VOLT. *Ecclés. précis.* Ah, jeune homme! jeune homme! s'écria Bélisaire, vous ne connaissez pas la maladie de la satiété, MARMONTEL, *Bélis.* VIII. On est tout surpris, un beau soir, de trouver la satiété où l'on cherchait le bonheur, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 7. || Jusqu'à satiété, jusqu'à fatiguer, ennuyer. [L'abbé de Saint-Pierre] s'obstinant à estimer les hommes au delà de ce qu'ils s'estimaient eux-mêmes; ne cessant de rabâcher jusqu'à satiété ce qu'il croyait bon, VOYER MARQUIS D'ARGENSON, *Mém.* p. 94, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Il enveia sazieted es anemes [âmes] d'els, *Liber psalm.* p. 159. || XVIe s. Nos appetits sont rares en la vieillesse; une profonde satiété nous saisit aprez le coup, MONT. III, 271. L'abondance des viandes se nomme saturité ou satiété, PARÉ, *Introd.* 17.

— ÉTYM. Provenç. *saciedad*; ital. *sazietà*; du lat. *satietatem*, de *satius*, qui est le comparatif complet à côté de *satis*, assez, comme *magius* à côté de *magis*.

† **SATIF, IVE** (sa-tif, ti-v'), *adj.* Qu'on sème, qui vient de graines semées par l'homme. || Plantes satives, se dit quelquefois par opposition à plantes agrestes.

— ÉTYM. Lat. *sativus*, qui vient de semis, de *satum*, supin de *serere*, semer.

SATIN (sa-tin), *s. m.* || 1° Étoffe de soie plate qui est fine, moelleuse et lustrée. Satin de Lyon. Satin plain ou mieux satin uni. Gros satin. Petit satin. Vos pieds dans le satin N'osent fouler l'herbette, BÉRANG. *Lisette.* Dans le satin de ce boudoir, Vous souriez à mille glaces, ID. *Rosette.* || Satin simple, satin avec envers, par opposition à satin double. || Familièrement. Avoir la peau douce comme un satin, comme du satin, avoir la peau douce et fort unie. || Fig. Avoir une peau de satin, avoir la peau très-douce. || On dit de même : le satin de la peau. Écho l'admire; aux trésors répandus Sur le satin d'une peau blanche et fine On le prendrait pour le fils de Vénus, MALFIL. *Narcisse*, IV. || 2° Toute étoffe satinée. || Satin de laine, étoffe brochée et croisée employée pour robes et manteaux. || 3° Fig. Il se dit de choses que l'on compare à du satin. Ces nues.... se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 12. Les prés.... au gazon de satin, V. HUGO, *F. d'automne*, 36. || 4° Satin pâle, espèce de champignon.

— HIST. XIVe s. A Jehan de Malines, merchier, pour deux aunes et un quartier de satin vremeil, CAFFIAUX, *Abattis de maisons*, p. 17. || XVe s. Dix aulnes de satin turquin, estimée l'aulne deux escuz et demi, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 347. Nulle rien ne me rapportez, Fors bona dies en latin, Vieille relique en vieil satin; De telz presens vous deportez, CH. D'ORL. *Rond.*

— ÉTYM. Port. *setim*; ital. *setino*; du lat. *seta*, soie.

SATINADE (sa-ti-na-d'), *s. f.* Étoffe de soie très-mince qui imite le satin.

— ÉTYM. *Satin.*

SATINAGE (sa-ti-na-j'), *s. m.* Action de satiner; résultat de cette action. Le satinage du papier.

— ÉTYM. *Satiner.*

SATINÉ, ÉE (sa-ti-né, née), *part. passé* de satiner. || 1° Qui a reçu l'apprêt du satinage. Papier satiné. Ruban satiné. || 2° Qui a l'apparence du satin. Des écureuils se jouaient dans les branches de ces beaux arbres [les tulipiers], et des perruches sifflaient sous leurs feuilles satinées, CHATEAUBR. *Natch.* II. Le deutoxyde de strontium est blanc, brillant, satiné, THENARD, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 472. || Une peau satinée, une peau douce comme du satin. || Tulipe satinée, tulipe d'un très-beau blanc de satin. || 3° Se dit, chez les joailliers, des pierres qui sont taillées de manière à paraître très-claires. Il est opposé à velouté. || 4° *S. m.* Le satiné, ce qui fait qu'une chose est satinée. || Terme de tapisserie. Ouvrage fait en argent ou en cuivre doré imitant la broderie, et que l'on rapporte dans les franges et autres garnitures pour meubles.

† **SATINÉE** (sa-ti-née), *s. f.* Nom vulgaire du *lunaria rediviva.*

SATINER (sa-ti-né), *v. a.* || 1° Donner à une étoffe, à un ruban, à du papier, le lustre du satin. Il est rare qu'on fasse satiner toute une édition. || 2° *V. n.* Terme de fleuriste. Cette tulipe satine, elle a le brillant, l'éclat du satin.

— ÉTYM. *Satin.*

† **SATINET** (sa-ti-né), *s. m.* Étoffe de soie et coton rayée.

† **SATINEUR** (sa-ti-neur), *s. m.* Ouvrier qui satine le papier.

SATIRE (sa-ti-r'), *s. f.* || 1° Primitivement, à Rome, sorte de pièce dramatique, où il y avait un mélange de musique, de paroles et de danse, d'où le nom de *satira* ou *satura*, proprement farcissure; cette satire ne se développa pas; mais le nom resta et passa à la satire proprement dite, qui fut inaugurée par Lucilius. || 2° A Rome, et, par suite, chez les modernes, ouvrage en vers, fait pour censurer, pour tourner en ridicule, les vices, les passions déréglées, les sottises des hommes. C'est ce qui m'a contraint de librement écrire, Et, sans piquer au vif, me mettre à la satire, RÉGNIER, *Sat.* I. Regarde cet homme négligemment habillé et assez malpropre; il se nommera Régnier, sera neveu de Desportes, et méritera beaucoup de gloire; il sera le premier qui fera des satires en français, Mlle DE SCUDÉRY, *Clélie*, t. VIII, suite de la 4e partie, liv. II, p. 587. Je vais composer contre eux une satire en style de Juvénal, qui les déchirera de la belle façon, MOL. *Bourg. gent.* II, 6. L'ardeur de se montrer, et non pas de médire, Arma la vérité du vers de la satire, BOIL. *Art p.* II. Je veux dans la satire un esprit de candeur, Et fuis un effronté qui prêche la pudeur, ID. *ib.* Muse, changeons de style, et quittons la satire; C'est un méchant métier que celui de médire, ID. *Sat.* VII. La satire en leçons, en nouveautés fertile, Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile ....Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice, Va jusque sous le dais faire pâlir le vice, Et souvent, sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot, Va venger la raison des attentats d'un sot, ID. *ib.* IX. Boileau a-t-il appris à quelqu'un que la Pucelle est un mauvais ouvrage? non, sans doute; à quoi donc ont servi ses satires? à faire rire aux dépens de dix ou douze gens de lettres, à faire mourir de chagrin deux hommes qui ne l'avaient jamais offensé.... VOLT. *Mél. litt. Mém. sur la sat. Despréaux.* Racine, Corneille, Molière, etc. ont été accablés de leurs temps par des volumes de satires; qui est-ce qui en connaît aujourd'hui une seule? D'ALEMB. *Éloges, Despréaux, Note* 10. La satire, arme dont il semble qu'il ne doit être permis de se servir que contre ceux qui par leur rang ou leur pouvoir sont à l'abri de tout autre châtiment, CONDORCET, *Haller.* Distinguons deux espèces de satire : l'une politique, et l'autre morale; l'une et l'autre ou générale, ou personnelle, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 124. || Fig. Sa conduite fait la satire de la vôtre, en voyant sa bonne conduite on remarque davantage les torts de la vôtre. Sa conduite [du père de Boileau] dans le palais.... Mieux que leur plume [de ses fils] si vantée Fit la satire des Rollets, BOIL. *Poés. div.* X. J'ose agir sans rien craindre, ainsi que j'ose écrire; Je fais le bien que j'aime, et voilà ma satire, VOLT. *Ép.* 95. || 3° Il se dit aussi de certains ouvrages mêlés de vers et de prose qui sont faits dans la même intention. Les Satires de Varron. La Satire de Pétrone. La Satire Ménippée, satire que Varron avait inventée en mêlant agréablement la prose avec les vers, le sérieux avec l'enjoué, et qu'il avait nommée Ménippée, parce que Ménippe le cynique avait traité avant lui des matières graves d'un style plaisant et moqueur, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, II, 3. || Par antonomase, la Satire Ménippée, recueil de pièces mordantes ou railleuses faites en faveur d'Henri IV et contre les ligueurs. || 4° Tout discours, tout écrit qui reprend, qui raille. Ces sortes de satires [les comédies] tombent directement sur les mœurs, et ne frappent les personnes que par réflexion, MOL. *Critique*, 7. Les rieurs sont pour vous, madame, c'est tout dire; Et vous pouvez pousser contre moi la satire, ID. *Mis.* II, 5. Je voudrais bien savoir où il prend ces sortes de pensées, et ces tours nobles et galants, qui font d'une satire la chose du monde la plus obligeante, SÉV. 398. La satire est sans yeux pour tout ce qui est bon; qu'arrive-t-il? les satires passent, comme dit le grand Racine, et les bons écrits qu'elles attaquent demeurent, VOLT. *Lett. Marmontel*, 16 juin 1749. Si ses armes sont la satire, Mon bouclier c'est le mépris, DESMAHIS, *Poés.* p. 23, dans POUGENS.

— REM. On ne confondra pas orthographiquement satire, de *satira*, et satyre, de σάτυρος, l'un un poëme, l'autre une divinité.

— ÉTYM. Lat. *satira* ou *satura*, satire, proprement plat de différents mets, de *satur*, farci, rassasié. Comparez la racine *sât*, qui est dans *satur* et dans *satis*, avec le goth. *sath*, allem. *satt*, rassasié, et l'homérique ἄδην, assez.

SATIRIQUE (sa-ti-ri-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à la satire, qui tient de la satire. Poésie satirique. Trait satirique. L'aristocratie est le gouvernement qui proscrit le plus les ouvrages satiriques, MONT. *Esp.* XII, 13. || 2° Enclin, porté à la satire, à la médisance. Son humeur satirique [de Célimène] est sans cesse nourrie Par le coupable encens de votre flatterie, MOL. *Mis.* II, 5. Rien n'échappait à sa liberté satirique [de Diogène], FÉN. *Diog.* Une femme satirique ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Deshoulières.* Vous le rendrez [un enfant] méchant et satirique, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Une autre preuve moins équivoque du caractère satirique de Racine, c'est l'épigramme qu'il fit contre le Sésostris de Longepierre, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux.* || 3° Qui compose des satires. Monseigneur, il faut que je vive, disait un malheureux auteur satirique au ministre qui lui reprochait l'infamie de ce métier : Je n'en vois pas la nécessité, lui repartit l'homme en place, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Substantivement. Nous autres satiriques, Propres à relever les sottises du temps, Nous sommes un peu nés pour être mécontents, BOIL. *Épît.* VIII. Pascal, le premier des satiriques français, car Despréaux ne fut que le second, était intimement lié avec ces illustres et dangereux solitaires [de Port-Royal], VOLT. *Louis XIV*, 37.

— ÉTYM. *Satire.*

SATIRIQUEMENT (sa-ti-ri-ke-man), *adv.* D'une manière satirique. La pièce est surchargée de personnages épisodiques, tous plus ou moins satiriquement dessinés, LAHARPE, *Corresp.* t. V, p. 76.

— HIST. XVI° s. Satyriquement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Satirique*, et le suffixe *ment.*

SATIRISÉ, ÉE (sa-ti-ri-zé, zée), *part. passé* de satiriser. Je vous laisse à penser si tous ceux qui se croient satirisés par Molière, ne prendront pas l'occasion de se venger de lui, MOL. *Impr.* sc. 3.

SATIRISER (sa-ti-ri-zé), *v. a.* Lancer des traits de satire contre quelqu'un ou quelque chose. Cela lui apprendra à vouloir satiriser tout, MOL. *Impr.* sc. 3. Il satirise même les femmes de bien, ID. *ib.* C'est à mes yeux une horrible injustice Qu'un libertin satirise aujourd'hui D'autres mondains moins vicieux que lui, VOLT. *Prude*, II, 1. || Absolument. Il aime à satiriser. Satiriser finement.

— ÉTYM. *Satire.*

SATISFACTION (sa-ti-sfak-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Sentiment agréable que nous éprouvons quand les choses sont à notre gré. Il y a des personnes si peu raisonnables, qu'on n'en peut avoir de satisfaction de quelque manière qu'on agisse avec eux, PASC. *Prov.* XI Mascaron, Bourdaloue me donnent tour à tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent pour le moins me rendre sainte, SÉV. 23. Avec quelle chaleur s'intéressait-il à leurs satisfactions [de ses amis], ou à leurs peines? FLÉCH. *Duc de Mont.* Utile sans intérêt, vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu, il s'acquitta de ses devoirs pour la seule satisfaction de s'en être acquitté, ID. *Lamoignon.* Des secours continus, des satisfactions réciproques [dans la famille], DIDER. *Père de famille*, II, 2. En les louant [les anciens] à l'excès sans vouloir trop leur ressembler, il a tout à la fois la satisfaction si douce de médire de son siècle et la prudence si nécessaire de rechercher son suffrage, D'ALEMBERT, *Mélanges*, t. V, *Réflexions sur l'histoire.* La réputation est une belle chose; mais la satisfaction intérieure de soi-même vaut encore mieux, GENLIS, *Th. d'éd. le Magistrat*, II, 4. || 2° Réparation d'une offense qu'on a faite à quelqu'un. Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense, Demandent des devoirs et des soumissions Qui passent le commun des satisfactions, CORN. *Cid* II, 1. Cela est juste, et c'est l'ordre des procédés : allons, faites satisfaction à monsieur. — G. Dandin : Comment satisfaction? MOL. *G. Dandin*, I, 8. Il retenait la noblesse dans l'ordre ; il étouffait les querelles dans leur naissance.... compensant les satisfactions avec les injures, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il a ajouté qu'une demi-satisfaction était indigne d'un homme de courage, qu'il la fallait complète ou nulle, de peur qu'on ne s'avilît sans rien réparer, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 60. || Donner satisfaction, accepter un duel avec une personne qui se prétend offensée. || 3° Terme de dévotion. Ce qu'on est obligé de faire pour réparer les péchés qu'on a commis. Ces satisfactions doivent être proportionnées à la qualité, quantité et grièveté des péchés, LE P. SIMON MARS. *Myst. du roy. de Dieu*, p. 225, dans POUGENS. Quand elle [l'Église] impose aux pécheurs des œuvres pénibles et laborieuses, et qu'ils les subissent avec humilité, cela s'appelle satisfaction, BOSS. *Exp. de la doctr. de l'Égl.* 8. Faites sentir aux pécheurs l'horreur du crime qu'ils ont commis, par quelque satisfaction convenable, et tâchez par là de les retenir dans la voie de perdition dans laquelle ils se précipitent, ID. *Sermons, Satisfaction*, 2. || 4° Satisfaction par les œuvres, doctrine de ceux qui pensent que les œuvres suffisent à mériter la grâce divine.

— HIST. XII° s. Mais li autre prelat e si dui compaignun.... Voleient repairier à satisfactiun, Faire à lur arcevesque e dreiture et raisun, *Th. le mart.* 132. || XIII° s. Autant fet satisfacion comme fere gré, *Livre de jost.* 87. Si vous requerons, sire, que vous commandez à vos baillifs et à vos serjans, que il contreignent les escommeniez an et jour, par quoy ils facent satisfecion à l'Eglise, JOINV. 290. || XV° s. Et Dieux, qui vengence suelt querre Des mauvès, fist les desloyaulx Tous nuz trainer sur les carriaux En satisfaction condigne, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 149. || XVI° s. Par ci devant on a fait publier des livres traduits d'italien en françois, qui traitent des injures, satisfactions et duels, LANOUE, 256. Comme en matiere de bienfaicts, de mesme, en matiere de mesfaicts, c'est par fois satisfaction que la seule confession, MONT. III, 313.

— ÉTYM. Provenç. *satisfactio* ; espagn. *satisfaccion* ; ital. *satisfazione* ; du lat. *satisfactionem*, de *satisfacere*, satisfaire.

† **SATISFACTIONNAIRE** (sa-ti-sfa-ksio-nè-r'), *s. m.* S'est dit, dans les querelles religieuses du XVI° siècle, de ceux qui étaient partisans de la satisfaction par les œuvres.

— HIST. XVI° s. En tel sens que le prennent ces nouveaux satisfactionnaires, CALV. *Instit.* 520.

— ÉTYM. *Satisfaction.*

SATISFACTOIRE (sa-ti-sfa-ktoi-r'), *adj.* Terme de dogmatique. Qui est propre à réparer et à expier les fautes commises ; il se dit de la mort de Jésus-Christ, et des œuvres de pénitence. La mort de Notre-Seigneur est satisfactoire pour tous les hommes. Il faut peser la condition sous laquelle Dieu oublie nos crimes et se réconcilie avec nous ; c'est à charge que nous subirons quelque peine satisfactoire, pour reconnaître ce que nous devons à la justice infinie, BOSS. *Sermons, Satisfaction*, 1. Impossibilités qu'on imagine et dont on se prévaut contre tout ce qui peut ou captiver l'esprit ou mortifier la chair, c'est-à-dire contre les œuvres les plus satisfactoires et les plus méritoires, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 339.

— HIST. XVI° s. Christ a mis son ame en sacrifice satisfactoire pour le peché, CALV. *Instit.* 391. Excommunications avec clause satisfactoire qu'on appelait anciennement *super obligatione*, P. PITHOU, 35. Il [un vieillard à qui sa famille cache tout] ne veoid ses affaires que par une image disposée et desseignée, et satisfactoire le plus qu'on peult, pour n'esveiller son chagrin et son courroux, MONT. II, 80.

— ÉTYM. Voy. SATISFAIRE.

SATISFAIRE (sa-ti-sfê-r'). Marguerite Buffet au XVII° siècle, *Observ.* p. 139, dit: Plusieurs coupent ici une *s*, disant satifaire et satifation ; il faut sonner une *s* et dire satisfaire et satisfaction), *v. a.* Il se conjugue comme faire. || 1° Causer le sentiment que nous recevons quand les choses sont à notre gré (avec un nom de personne pour sujet et pour régime). Un enfant qui satisfait son père et sa mère. Le pauvre satisfait Dieu par ses souffrances, et le riche par ses charités, BOURDAL. 8° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 126. Vous aurez satisfait une mère, une sœur, Et vous aurez surtout satisfait votre honneur, RAC. *Théb.* II, 3. || Satisfaire ses créanciers, leur payer tout ce qui leur est dû. || Satisfaire un homme qu'on a offensé, lui faire réparation. Mon frère, un père enjoint que je vous satisfasse, ROTR. *Vencesl.* I, 2. Il a nié : c'est satisfaire les personnes ; et l'on n'a nul droit de se plaindre de tout homme qui se dédit, MOL. *G. Dand.* I, 8. Je suis certain que vous me satisferez du mal que je souffrirai, MONTESQ. *Lett. pers.* 67 || Donner une explication suffisante. Je vous puis sur ce point aisément satisfaire, CORN. *D. Sanche*, V, 3. Notre grand Hurtado de Mendoza, dit le père, vous y satisfera sur l'heure, PASC. *Prov.* VII. Approchez-vous, Néron, et prenez votre place ; On veut sur vos soupçons que je vous satisfasse, RAC. *Brit.* IV, 2. || 2° Avec un nom de personne pour sujet et un nom de chose pour régime, donner satisfaction à.... Quand l'Église ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts, BOSS. *Yol. de Monterby.* Tous les mauvais désirs naissent dans un cœur qui croit avoir dans l'argent les moyens de les satisfaire, ID. *la Vallière.* Il méprisa ces âmes qui n'apportent d'autres préparations à leurs charges que celle de les avoir désirées... qui n'achètent ces titres vains d'occupation et de dignité que pour satisfaire leur orgueil et pour honorer leur paresse, FLÉCH. *le Tellier.* Hâtez-vous, dit-elle, mon cher Télémaque, de satisfaire ma curiosité, FÉN. *Tél.* IV. Il est aisé d'irriter l'amour, quand on ne le satisfait pas; et fort mal aisé de ne pas l'éteindre, quand on le satisfait, FONTEN. *Dial.* 5, *Morts mod.* Et j'ai cru satisfaire en cet affreux séjour Deux vertus de mon cœur, la vengeance et l'amour, VOLT. *Alz.* II, 1. Il y a beaucoup moins de danger à satisfaire la curiosité de l'enfant qu'à l'exciter, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Satisfaire l'attente de quelqu'un, répondre à ses vœux, à ses désirs. || Satisfaire un besoin, faire ce que la nécessité commande. Lieu où l'on satisfait les besoins naturels. || Satisfaire sa passion, sa colère, son ambition, sa vanité, etc. se laisser aller aux impulsions de sa colère, de son ambition, de sa vanité, etc. || 3° Avec un nom de chose pour sujet, assouvir. Le sang de Polyeucte a satisfait leurs rages, CORN. *Poly.* I, 3. || Plaire, être agréable. Satisfaire l'esprit, le cœur, les sens, la vue, l'oreille. Son discours ne m'a pas satisfait. Peut-être.... Que, se voyant tromper, elle fermait les yeux, Et qu'un peu de pitié la satisfaisait mieux, CORN. *Rodog.* I, 7. Voilà tous les honneurs que vous aurez de moi ; S'ils ne vous satisfont, allez vous plaindre au roi, ID. *Nicom.* III, 3. || Absolument. Voilà, mes frères, à quoi se réduisent toutes les espérances mondaines ; faut-il s'étonner si elles ne peuvent satisfaire? FLÉCH. *Serm. Samaritaine.* || 4° Lever les doutes. Je ne toucherai à présent qu'à ce qui regarde cette dernière [la comédie], qu'Aristote définit simplement, une imitation de personnes basses et fourbes; je ne puis m'empêcher de dire que cette définition ne me satisfait point, CORN. 1er *disc.* Je supplie qu'on lise sur cette matière [le sentiment des bêtes] le chapitre de l'étendue des connaissances humaines, de M. Locke [Essai sur l'entendement humain]; si ce qu'a dit ce sage et modéré philosophe ne satisfait pas, rien ne satisfera, VOLT. *Mél. litt. au P. Tournemine*, 2° *lettre.* || 5° *V. n.* Donner satisfaction à, obéir à. En vain, pour satisfaire à nos lâches envies, Nous passons près des rois tout le temps de nos vies A souffrir des mépris et ployer les genoux, MALH. I, 3. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs, quand je célèbre ce monarque [Charles Ier], BOSS. *Reine d'Anglet.* Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle ; à la vérité, elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, ID. *Reine d'Angl.* || Satisfaire aux besoins naturels, faire ce qu'ils commandent. Vous ne pouvez satisfaire ici à vos besoins, retenez-vous, *Dict. de l'Acad.* au mot *retenir.* Satisfaire aux nécessités de la nature, *ib.* au mot *nécessité.* || 6° Faire ce qu'on doit par rapport à quelqu'un ou à quelque chose. Pourrai-je entre vous deux régler alors mon âme? Satisfaire aux devoirs et de sœur et de femme? CORN. *Hor.* II, 6. Mais, quitte envers l'honneur, et quitte envers mon père, C'est maintenant à toi [Chimène] que je viens satisfaire, ID. *Cid.* III, 4. Je vous déclare que je ne prétends point qu'il [Pourceaugnac] se marie qu'au préalable il n'ait satisfait à la médecine, MOL. *Pourc.* II, 2. Pendant qu'il [le fils de Condé] s'occupe à relever le prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire, BOSS. *Louis de Bourbon.* Pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonne-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 185. Ce que j'admire, madame, c'est que vous satisfaites à tout, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 12 mars

1772. Je vais achever la conquête du monde, Et voir dans l'Orient le trône de Cyrus Satisfaire, en tombant, aux mânes de Crassus, ID. *M. de Cés.* I, 3. || Absolument. La mort de Notre-Seigneur étant le sacrifice de prix infini par lequel il avait satisfait et payé pour nous, BOSS. *Var.* XII. Plus la satisfaction est rude, moins il y a d'empressement à satisfaire, FLÉCH. *Serm. Médis.* || Donner satisfaction, réparation. Commandez que son bras... Répare cette injure à la pointe des armes; Il satisfera, sire; et vienne qui voudra, Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra, CORN. *Cid*, II, 7. || Satisfaire à la conscription, tirer au sort pour le recrutement de l'armée. || 7° Répondre. Mon cher et grand philosophe, je satisfais, autant qu'il est en moi, aux questions que vous me faites, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. || 8° Lever un doute, une difficulté. La censure ne satisfait pas aux objections, PASC. *Prov.* III. || En mathématique, satisfaire aux conditions d'une équation, se dit d'une construction, d'une solution, qui est conforme aux conditions imposées par la question. || 9° Se satisfaire, *v. réfl.* Donner satisfaction au désir qu'on a de quelque chose. De force ou de gré, je veux me satisfaire, CORN. *Héracl.* I, 2. Si on ne se satisfaisait soi-même en faisant du bien, je ne sais pas pourquoi vous m'en feriez, SCARR. *Lettres, Œuv.* t. I, p. 223, dans POUGENS. Je vais me satisfaire en les punissant, SACI, *Bible. Osée*, X, 10. || 10° Être apaisé. Nos deux frères sont morts, ma mère suit leurs pas, Et le ciel toutefois ne se satisfait pas, ROTR. *Antig.* III, 5. || Se satisfaire soi-même, se venger soi-même d'une offense. || 11° Se donner à soi-même une explication suffisante. Les causes, comme à vous, m'en semblent fort obscures: Je ne me satisfais d'aucunes conjectures, CORN. *Hor.* I, 1.

— HIST. XIV° s. Et ne les auroient de quoy satisfier [payer], DU CANGE, *satisfacere*. Nous fussiemes satefflé de autel pourfit que esdites terres nous deussiemes avoir eu, ID. *ib.* Je veut et ordonne que mes debtes soient paiés et satisfiés des plus apparilhiés de tous mes biens, *Testament de Robert de Namur* (comm. par M. Caffiaux). || XV° s. Mais homme de soy nullement Satefier si n'en povoit, Et nul autre ne le devoit, *Convers. de St Denis.* Monseigneur... pour satisfaire à la requeste qu'il vous a pleu me faire.... COMM. *Prolog.* || XVI° s. Allez vous en satisfaict, MONT. I, 85. Quant je suis allé le plus avant que je puis, si ne me suis je aulcunement satisfait, ID. I, 155. Il est plus aysé de satisfaire parlant de la nature des dieux, que de la nature des hommes, ID. I, 247. Antisthenes me semble avoir satisfaict à celuy qui luy reprochoit... ID. I, 271. Mes escripts ne contiennent nulle certitude qui me satisface à moy mesme, ID. II, 227. Nous trouvasmes que toute la despense estoit payée et satisfaicte, CARL. VIII, 29. L'argent qui leur restoit après avoir satisfait à leurs necessitez, AMYOT, *Caton*, 7. Le premier qui se prit à courir pour charger, fut Caius Crassianus, voulant satisfaire à une grande promesse qu'il avoit faite à César, ID. *Pomp.* 101. Ses parens lui conseillerent d'espouser cette jeune fille, à fin que des biens d'elle il peust satisfaire à ses creanciers, ID. *Cicéron*, 52.

— ÉTYM. Provenç. *satisfar*; catal. *satisfer*; espagn. *satisfacer*; portug. *satisfazer*; ital. *satisfare*; du lat. *satisfacere*, de *satis*, assez, et *facere*, faire. Dans *satis-facere*, *satis* est le complément direct de *facere*; c'est pour cela que *satisfacere* est un verbe à complément indirect.

SATISFAISANT, ANTE (sa-ti-sfe-zan, zan-t'), *adj.* Qui satisfait. Une conduite satisfaisante. Des raisons satisfaisantes. Ceux-ci ne se proposent dans leurs questions et dans leurs doutes, que de se dire à eux-mêmes qu'au fond tout est incertain; qu'on n'a rien de satisfaisant à leur répondre, MASS. *Myst. Passion*, 2. Rien n'est plus satisfaisant que de voir deux grands artistes s'honorer d'une estime mutuelle, DIDER. *Observ. sur la sculpt. Œuv.* t. IV, p. 318, dans POUGENS.

SATISFAIT, AITE (sa-ti-sfè, fè-t'), *part. passé* de satisfaire. || 1° Pour qui il a été fait assez. C'en est assez pour voir qu'il ne faut pas que je m'accoutume à vouloir être satisfaite, ni sur les petites, ni sur les grandes choses, SÉV. 19 juillet 1677. Calme ton âme inquiète; Némésis est satisfaite, Et ton tribut est payé, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 9. || 2° A quoi on a donné satisfaction. Sa vengeance était satisfaite; mais son amour ne l'était pas, HAMILT. *Gramm.* 9. [L'homme] Plus grand que son destin, plus grand que la nature, Ses besoins satisfaits ne lui suffisent pas; Son âme a des destins qu'aucun œil ne mesure, Et des regards portant plus loin que le trépas, LAMART. *Harm.* II, 10. || 3° Dont les désirs ont été remplis. Un sage assez semblable au vieillard de Virgile, Homme égalant les rois, homme approchant des dieux, Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Heureux qui, satisfait de son humble fortune.... RAC. *Iph.* I, 1. Dans quels yeux satisfaits Ai-je goûté déjà le fruit de mes bienfaits? ID. *Bérén.* IV, 4. Nul remords du passé n'empoisonne ma vie; Satisfait du présent, je crains peu l'avenir, CHAUL. *Retraite, Œuv.* t. I, p. 33, dans POUGENS. Pour être satisfait, il faut avoir désiré; on peut être content sans avoir désiré rien, D'ALEMB. *Synon. Œuv.* t. III, p. 280, dans POUGENS. || 4° En chimie, affinités satisfaites, se dit quand les principes d'un corps composé ne sont plus capables de recevoir aucune nouvelle quantité d'un des composants. || 5° Mal satisfait, qui n'est pas satisfait. Chavigny était très-mal satisfait du cardinal, RETZ, II, 115. Je suis mal satisfait de mon fils, MOL. *l'Ét.* I, 9. Ouais! il semble qu'ils sortent mal satisfaits d'ici, ID. *Préc.* 2.

— REM. « J'ai lu dans un écrit public : *Le roi mal satisfait vis-à-vis de son parlement*; c'est un amas de barbarismes; on ne peut être mal satisfait, *mal* est le contraire de *satis*, qui signifie *assez*.... *Mal satisfait* est de l'ancien style des bureaux; des écrivains peu corrects se sont permis cette faute, » VOLT. *Dict. phil. Franc, Langue française.* Cette remarque de Voltaire n'est pas fondée : on dit *mal satisfait* comme *mal content*; Retz et Molière sont de bonnes autorités.

† **SATISFECIT** (sa-ti-sfé-sit'), *s. m.* Billet de satisfaction donné par le maître à son élève. Il a eu deux satisfecit.

— ÉTYM. Lat. *satisfecit*; il a satisfait, de *satisfacere*, satisfaire.

SATRAPE (sa-tra-p'), *s. m.* || 1° Titre des gouverneurs de province chez les anciens Perses. Un des premiers soins du prince était de faire fleurir l'agriculture; et les satrapes dont le gouvernement était le mieux cultivé, avaient la plus grande part aux grâces, BOSS. *Hist.* III, 5. L'empire des Perses se divisait en cent vingt-sept gouvernements; ceux qui en étaient chargés s'appelaient satrapes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 366, dans POUGENS. Les satrapes, dans les provinces éloignées du monarque, étaient en quelque sorte des souverains; car l'usage leur avait donné plusieurs prérogatives de la souveraineté, CONDIL. *Hist. anc.* II, 7. || 2° Fig. Se dit d'un homme fier et despotique. Je suis fort aise de me voir loué par un homme comme vous; cela pourra engager les satrapes de la littérature à me laisser en paix, P. L. COUR. *Lett.* II, 25. Le directeur de l'Opéra lui-même, ce satrape industriel, comme nous l'appelions, ne capitulait pas, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 6. Malheur donc! oh! malheur au mendiant qui frappe, Hypocrite et jaloux, aux portes du satrape! V. HUGO, *Odes*, III, 1.

— ÉTYM. Lat. *satrapes*, du grec σατράπης; inscriptions grecques, ἐξαιθραπεύοντες; hébreu, *ahschadraphnim*; du zend *khshathrapaiti*, chef de région, de *khshathra*, sanscr. *kshetra*, région, et *paiti*, sanscr. *pati*, chef (BURNOUF, *Yaçna*, p. 546).

SATRAPIE (sa-tra-pie), *s. f.* Gouvernement d'un satrape. La satrapie de Babylone, qui était la plus étendue et la plus opulente de toutes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 390, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *satrapia*, de *satrapes*, satrape.

† **SATURABILITÉ** (sa-tu-ra-bi-li-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité de ce qui est saturable. Les lois de la saturabilité, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p CI.

† **SATURABLE** (sa-tu-ra-bl'), *adj.* Terme de chimie. Qui est susceptible de saturation.

† **SATURANT, ANTE** (sa-tu-ran, ran-t'), *adj.* Qui a la propriété de saturer, d'absorber.

† **SATURATEUR** (sa-tu-ra-teur), *s. m.* Terme de chimie. Appareil pour saturer une eau d'acide carbonique.

SATURATION (sa-tu-ra-sion), *s. f.* || 1° Terme de chimie. Le terme où, les affinités réciproques des deux principes d'un corps binaire étant satisfaites, aucun des deux principes n'est plus susceptible de s'unir avec une nouvelle quantité de l'autre. La saturation des alcalis par les acides. Quand on sature l'acide arsénique de magnésie, il se forme une matière épaisse vers le point de saturation, FOURCROY, *Conn. chim.* t. V, p. 83. || Il se dit aussi d'un liquide qui ne peut pas dissoudre une quantité plus considérable d'une substance soluble; d'un gaz qui ne peut pas recevoir une plus grande quantité de vapeur. La saturation de l'eau par le sucre. La saturation de l'air par l'humidité. || Point de saturation, quantité d'humidité que l'air peut dissoudre à une température donnée. || 2° Saturation du sol des cimetières, condition qui provient de ce que, des cadavres nouveaux y étant incessamment inhumés avant que les cadavres plus anciens aient eu le temps de se consumer, le sol devient impropre à opérer les changements qui constituent la putréfaction. || 3° En physique, aimanter à saturation un morceau d'acier, lui donner le plus haut degré possible d'aimantation. M. Œpinus suppose que l'on veuille augmenter jusqu'au degré de saturation la vertu de quatre barres déjà douées de magnétisme, BUFF. *Min.* t. IX, p. 188.

— ÉTYM. Lat. *saturationem*, de *saturare*, saturer.

SATURÉ, ÉE (sa-tu-ré, rée), *part. passé* de saturer. || 1° Terme de chimie. On dit qu'un corps est saturé d'un autre, lorsqu'il est combiné avec toute la quantité possible de celui-ci, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 21, dans POUGENS. || Eau de chaux saturée, eau dans laquelle on a mis la quantité de chaux vive qu'elle peut dissoudre. || Air saturé d'humidité, air qui ne peut en recevoir davantage. || 2° Fig. Être saturé d'une chose, en être rassasié. || Le public est saturé de ce genre d'ouvrages, on en a tant publié qu'il ne veut plus en lire, en acheter. || Marché saturé de telle denrée, marché où elle surabonde. || 3° Être saturé d'un sentiment, en avoir l'âme pleine, en jouir pleinement. Je partis de Turin la bourse légèrement garnie, mais le cœur saturé de joie, et ne songeant qu'à jouir de l'ambulante félicité à laquelle je bornais désormais tous mes projets, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Alors, saturé de sentiments affectueux et tendres, et n'étant susceptible d'aucun autre, je ne voyais dans ces aigres sarcasmes que le mot pour rire, ID. *ib.*

SATURER (sa-tu-ré), *v. a.* || 1° Terme de chimie. Produire la saturation entre deux substances. Saturer un acide, un alcali. Quand on sature l'acide fluorique de potasse, FOURCROY, *Conn. chim.* t. III, p. 305. || 2° Néologisme et fig. Se dit, en général, pour rassasier. On l'a saturé de fêtes. || 3° Se saturer, *v. réfl.* Devenir saturé. D'autres vapeurs suspendues au-dessus des vastes campagnes se saturent des feux de l'astre du jour, BERN. DE ST. P. *Harm.* liv. I, *Tabl. génér.*

— ÉTYM. Lat. *saturare*, dénominatif de *satur* (voy. SATIRE).

SATURNALES (sa-tur-na-l'), *s. f. pl.* || 1° Terme d'antiquité. Fête que les Romains célébraient à l'honneur de Saturne, pendant laquelle les esclaves portaient les habits de leurs maîtres, s'asseyaient à table avec eux, etc. pour rappeler le souvenir du siècle d'or, où toutes les conditions étaient égales. || Fig. Depuis le moment qu'on prend le métier de vendangeur jusqu'à celui qu'on le quitte, on ne mêle plus la vie citadine à la vie rustique; ces saturnales sont bien plus agréables et plus sages que celles des Romains, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. || 2° Fig. Temps de licence, de désordre. Les jours gras sont de véritables saturnales. Les saturnales de l'anarchie. || Il se dit aussi des excès où tout frein est ôté. Au milieu de ces saturnales de la grandeur, il [Galérius] fait tous ses efforts pour déguiser sa première nudité sous l'effronterie de son luxe, CHATEAUBR. *Mart.* IV. Young habille la Mort d'ornements pompeux; je crois même qu'il la fait danser; mais, après ces caprices d'imagination, ces saturnales de mélancolie, il reprend une pompe monotone, VILLEMAIN, *Litt. franç. 18e siècle*, 2e part. 2e leç.

— HIST. XIV° s. Et ceulx jours furent institués que l'en appele les saturneles, BERCHEURE, f° 55, *recto*.

— ÉTYM. Lat. *saturnalia*, de *Saturnus*, Saturne.

SATURNE (sa-tur-n'), *s. m.* || 1° Terme de la religion des Latins. Un des grands dieux qui précéda Jupiter; il était fils d'Uranus ou le Ciel. || Il n'avait le trône qu'à la condition de dévorer tous ses enfants mâles; il les dévora en effet, sauf Jupiter, Neptune et Pluton, que Rhée sa femme lui déroba. [La nature] Être sans attributs, force sans providence, Exerçant au hasard une aveugle puissance, Vrai Saturne, enfantant, dévorant tour à tour, Faisant le mal sans haine et le bien sans amour, LAMART. *Harold*, X. || Le temps de Saturne et de Rhée, l'âge d'or, qui dura tant que Saturne eut le sceptre du monde. || 2° Il est pris quelquefois pour le Temps. || 3° Terme d'astronomie. Une des planètes du système solaire, dont la révolution se fait en 29 ans et demi, dont la rotation se fait en 10 heures 1/2, et qui est à 146 millions de myria-

mètres du soleil (on met une S majuscule). Nous serions bien étonnés, si nous étions dans Saturne, de voir sur nos têtes pendant la nuit ce grand anneau qui irait en forme de demi-cercle d'un bout à l'autre de l'horizon, FONT. *Mond.* 4e *soir.* Saturne est environ dix fois plus loin que nous du soleil, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 157. Saturne est environné d'un anneau fort mince et sensiblement plan, qui paraît comme un prolongement de son équateur, mais qui partout est séparé du corps de la planète, DELAMBRE, *Abrégé astron.* 18e *leçon.* Saturne a six satellites qui tournent à fort peu près dans le plan de l'anneau, qui est aussi le plan de l'équateur, ID. *ib.* || En astrologie, Saturne est une planète froide, malfaisante, ennemie de la nature de l'homme et des autres créatures. || 4° Ancien terme de chimie. Le plomb (avec une S majuscule). Dans l'alchimie, on a comparé le plomb à Saturne, non-seulement par ce qu'on a cru ce métal le plus vieux et le père des autres, mais encore parce qu'on le regardait comme très-froid, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VI, p. 50. || Plomb fulminant ou Saturne tonnant, ancien nom d'un sel de plomb qui décrépite, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VI, p. 88. || Sel de Saturne, sucre de Saturne, anciens noms de l'acétate neutre de plomb. || Extrait de Saturne, ancien nom du sous-acétate de plomb en solution.

— ÉTYM. Lat. *Saturnus*, probablement dieu des semailles, de *sata*, les semailles, regardé comme le premier roi du Latium et, en raison de cela, assimilé au Kronos grec.

† **SATURNIE** (sa-tur-nie), *s. f.* Genre de papillons.

† **SATURNIEN, IENNE** (sa-tur-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à Saturne. Le raisonnement d'une personne qui, s'imaginant que la peste était un mal saturnien, prétendait qu'on avait guéri des pestiférés en leur pendant au cou un morceau de plomb que les chimistes appellent Saturne, *Logique de Port-Royal*, p. 129, dans POUGENS. || Vers saturnien, espèce de vers latin très-ancien, remontant, disait-on, au temps où Saturne régnait dans le Latium. M. Quicherat a indiqué en quoi consistait la seule harmonie de ces vers, par la remarque qu'il a faite que la césure y paraît constante. || 2° Terme de géologie. Période saturnienne, se dit des temps antérieurs à la révolution qui a donné aux continents leur forme actuelle. || 3° Saturnien, s'est dit d'une personne d'humeur triste, morose, à cause des propriétés attribuées par l'astrologie à la planète Saturne, par opposition à jovial, voy. ce mot. || 4° *S. m.* Nom que Voltaire a donné aux habitants de Saturne, dans son Micromégas. Comme le Sirien [habitant de Sirius] avait un bon esprit, il comprit bien vite qu'un être pensant peut fort bien n'être pas ridicule pour n'avoir que six mille pieds de haut; il se familiarisa avec les Saturniens après les avoir étonnés, VOLT. *Microm.* 1.

— HIST. XVIe s. Celui qui est d'une humeur joviale meine l'amour gayement et avec plus d'allegresse, et le saturnien avec une plus grande crainte, PASQUIER, *Lett.* t. I, p. 33.

— ÉTYM. *Saturne.*

† **SATURNIN, INE** (sa-tur-nin, ni-n'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport au plomb ou à ses composés. || Maladies saturnines, celles qui se développent chez les ouvriers fondeurs en caractères, potiers de terre et autres qui manient les alliages de plomb, les poussières de céruse, minium, litharge, minerais de plomb, etc.

— ÉTYM. *Saturne*, dans le sens de plomb.

† **SATURNITE** (sa-tur-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de plomb sulfuré.

1. **SATYRE** (sa-ti-r'), *s. m.* || 1° Terme de la religion des Grecs et des Romains. Demi-dieu qui habitait les bois et qui avait des jambes et des pieds de bouc. Au fond d'un antre sauvage, Un satyre et ses enfants Allaient manger leur potage Et prendre l'écuelle aux dents, LA FONT. *Fabl.* V, 7. Les satyres sortaient des forêts pour danser autour de lui, FÉN. *Tél.* II. || Dans l'antiquité, petites statues qui représentaient des satyres, et qui, s'ouvrant, servaient de boîtes. Il [Tristram Shandy, de Sterne] ressemble à ces petits satyres de l'antiquité qui renfermaient des essences précieuses, VOLT. *Dict. phil. Conscience*, 3. || 2° Fig. et familièrement. Homme cynique, très-adonné aux femmes. Il voulut un peu patiner, galanterie provinciale qui tient plus du satyre que de l'honnête homme, SCARR. *Rom. com.* I, 10. Heudicourt, le fils, était une espèce de satyre, fort méchant et fort mêlé dans les hautes intrigues galantes, ST-SIM. 155, 24. Un vieux satyre, usé de débauche, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 3° Grand singe anthropomorphe. Le satyre ou l'homme des bois, qui, par sa conformation, paraît moins différer de l'homme que du singe, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 187. Nos voyageurs font sans façon des bêtes sous les noms de pongos, de mandrills, d'orang-outangs, de ces mêmes êtres dont, sous le nom de satyres, de faunes, de sylvains, les anciens faisaient des divinités, J. J. ROUSS. *Inég.* note 1. || 4° Genre de lépidoptères diurnes, créé par Latreille aux dépens des *papilio* de *L.* || 5° Champignon nommé aussi phallus.

— ÉTYM. Lat. *satyrus*, du grec σάτυρος. On trouve *satirel* dans *la Rose*, v. 18158 : Et li satirel et les fées. On en a rapproché l'arabe *schathira*, singe.

2. **SATYRE** (sa-ti-r'), *s. f.* Terme d'antiquité. Chez les Grecs, pièces de théâtre dont les principaux personnages étaient des satyres, et qui n'avaient point de ressemblance avec la satire des Romains. La satyre devint une œuvre d'art pour la première fois entre les mains de Pratinas, vers l'an 500 avant l'ère chrétienne. Ces satyres étaient proprement des farces honnêtes où les spectateurs et les acteurs étaient joués indifféremment, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, 2. La satyre est une petite pièce qu'on donne après la représentation des tragédies, pour délasser les spectateurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69.

— ÉTYM. Σάτυρος, qui, signifiant le *satyre*, signifiait aussi la *satyre* ou drame des satyres; il était masculin.

SATYRIASIS (sa-ti-ri-a-zis'), *s. m.* Terme de médecine. État d'exaltation morbide des fonctions génitales caractérisé par un penchant irrésistible à répéter l'acte vénérien, avec la faculté de l'exercer sans s'épuiser.

— HIST. XVIe s. Satyriasis, maladie ainsi appelée à cause que l'on a toujours la verge tendue comme les satyres, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. Σατυρίασις, de σάτυρος, satyre 1.

SATYRION (sa-ti-ri-on), *s. m.* Plante de la famille des orchis qui exhale une odeur de bouc fort désagréable, et dont les racines tuberculeuses ont de la ressemblance avec un scrotum, *satyrium hircinum, L.*

ÉTYM. Σατύριον, de σάτυρος, satyre 1.

1. **SATYRIQUE** (sa-ti-ri-k'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui appartient aux satyres. || Danse satyrique, danse qui consistait en postures lubriques.

— HIST. XVIe s. Comme si c'eust esté des gens qui eussent dansé, ainsi que l'on fait es festes de Bacchus, avec mouvement et saltations satyriques, AMY. *Ant.* 18.

— ÉTYM. *Satyre* 1.

2. **SATYRIQUE** (sa-ti-ri-k'), *adj.* Qui appartient à la satyre des Grecs. Le poëme satyrique, nom tiré des satyres, divinités champêtres qui en faisaient toujours l'âme, et nullement de la satire, sorte de poésie médisante qui ne ressemble en rien à celle-ci, et qui lui est fort postérieure, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 107, dans POUGENS. || Le drame satyrique, synonyme de satyre 2. Le Cyclope d'Euripide est un drame satyrique. || Jeux satyriques, espèces de farces qu'on jouait à Rome avant les grandes pièces et qui étaient une imitation des satyres grecques. || Par extension, au masculin, le satyrique, le genre de la poésie pastorale (inusité en ce sens aujourd'hui). [Racan] le premier poëte de la France pour le satyrique, COSTAR, *Liste des hommes de lettres à qui on pourrait accorder une pension*, 1662.

— ÉTYM. *Satyre* 2.

SAUCE (sô-s'), *s. f.* || 1° Assaisonnement liquide où il entre du sel et des épices. Après cela, Quanto [Mme de Montespan] voulut manger, elle donna une pièce de quatre pistoles pour acheter ce qu'il fallait pour faire une sauce qu'elle fit elle-même, et qu'elle mangea avec un appétit admirable, SÉV. 269. Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine, BOIL *Sat.* III. Le plus exquis de tous leurs mets [des Lacédémoniens] était ce qu'ils appelaient la sauce noire; et les vieillards la préféraient à tout ce qu'on leur servait sur la table, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 521. De petits oiseaux sur lesquels on jeta une sauce toute chaude, composée de fromage râpé, d'huile, de vinaigre et de silphium, BARTHÉL. *Anach.* ch. 25. Vous ne trouvez le laurier bon Que pour la sauce et le jambon, BÉRANG. *Gourm.* || Sauce douce, sauce faite avec du sucre et du vinaigre ou du vin. || Sauce courte, sauce peu abondante. || Cette sauce n'est pas faite, n'est pas assez faite, elle n'a pas assez bouilli, n'est pas assez liée. || Sauce blanche, voy. BLANC 1. || Sauce verte, sauce faite avec du blé vert, avec du jus d'herbes crues (suivant l'Académie, voy. à REMOULADE une autre sauce verte). Pour une sauce verte avec de l'échalote, Et tels ingrédients fins, vifs et délicats, DU CERCEAU, *Poésies, la Ravigote.* || Sauce-Robert, sauce où les oignons dominent; ils sont revenus jusqu'à la couleur blonde, ensuite on y ajoute du bouillon, du jus et de la moutarde au moment de servir. Boucingo, dès son âge tendre, Posséda la sauce à Robert, Avant même qu'il pût apprendre Ni son *Ave* ni son *Pater*, CHAPELLE, *Chanson sur Boucingo.* || Sauce piquante, sauce faite avec du vinaigre, du thym, du laurier, ail et échalote, mouillée avec du bouillon, réduite à moitié et un peu épaissie avec du beurre manié d'un peu de farine. || Sauce à ou au pauvre homme, sauce froide, faite avec de l'eau, du sel et de la ciboule. || Familièrement. Donner ordre aux sauces, aller dans la cuisine, prendre soin que tout soit bien apprêté pour le repas. || En termes de cuisine, le mot sauce se sous-entend quelquefois : une maître-d'hôtel, une béchamel, pour une sauce à la maître-d'hôtel, à la béchamel. || Fig. Le prédicateur [le P. Gaillard] reprit son discours avec tant de prospérité, que, mêlant sur la fin Philisbourg, Monseigneur, le bonheur du roi, et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce, que tout le monde pleurait; le roi et la cour l'ont loué et admiré, SÉV. 476 || 2° Fig. et familièrement. Accessoire, addition. Dès le jour même, elle [Mme de Bury] entra dans le carrosse de la reine; cette sauce rend cette place des meilleures, SÉV. 24 janv. 1680. Mme de Bullion perdit son procès avec toutes les sauces et avec une acclamation générale, ST-SIM. 55, 175. Je trouvai un homme [Argenson] effarouché du poids des finances, mais bien flatté de la sauce des sceaux, ID. 180, 213. || La sauce vaut mieux que le poisson, l'accessoire vaut mieux que le principal. || On dit dans le même sens : La sauce fait manger le poisson. Un certain misérable serpent, nommé Magdelain, qui se dit médecin de Montpellier, c'est la sauce sans laquelle le poisson ne se mangerait pas.... GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 124. || 3° Fig. et familièrement. Il se dit pour le mode de disposer des personnes ou des choses. Vous me faites trop d'honneur et à mes pauvres lettres; je suis ravie cependant que vous me trouviez bonne quelquefois à certaines sauces, SÉV. 23 oct. 1680 On se trouvera toujours fort bien de notre ami [Corbinelli], à quelque sauce qu'on le mette, ID. 20 oct. 1682. || Vous ne sauriez faire une bonne sauce à cela, mettre une bonne sauce à cela, se dit en parlant d'une affaire, d'une action à laquelle on ne saurait donner une apparence satisfaisante. || On dit de même : Cela ne vaut rien à quelque sauce qu'on le mette. En apparence, un département fort étendu fut donné à M. de la Force, avec assez d'autorité; mais, à quelque sauce que cela se pût mettre, ce n'était être, en bon français, qu'intendant des finances un peu renforcé, ST-SIM. 475, 93. || On ne sait à quelle sauce le mettre, on ne sait que faire de lui, à quoi l'employer. || Mettre quelqu'un à toutes sauces, l'employer à toutes sortes de services. || On dit de même : être bon à toutes sauces. || 4° Populairement. Donner une sauce à quelqu'un, faire la sauce à quelqu'un, apprêter une sauce à quelqu'un, le réprimander vertement. Tout vilain cas, dit-elle, est reniable; Ces serments vains et peu dignes de foi Mériteraient qu'on vous fît votre sauce, LA FONT. *Confid.* C'est dans le fond un impie qui, pour faire sa cour aux persécuteurs de France, s'est déchaîné sur nous.... M. Allix devrait lui apprêter sa sauce, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 8 juill. 1686. || 5° Sauce du tabac, eau salée dans laquelle on a mis quelques autres ingrédients et dont on se sert pour la préparation du tabac en poudre. || 6° Terme d'orfévrerie. Liqueur pour donner la couleur à l'or. || Dorure à la sauce, dorure légère obtenue par la simple immersion des objets dans un liquide aurifère. || 7° Terme de dessin. Crayon tendre dont on se sert pour estomper. || Proverbes. Il n'est sauce que d'appétit, la faim est le meilleur assaisonnement. || Il ne sait à quelle sauce manger le poisson, il ne sait comment supporter cette affaire, comment prendre un discours qu'on lui tient, un procédé qu'on a avec lui. || Il a fait la faute, qu'il en boive la sauce, qu'il en subisse les fâcheuses conséquences.

— HIST. XIIe s. Ki metera la salce, mult la bevra amere, *Th. le mart.* 163. || XIIIe s. Ausinc cum fet li bons lechierres Qui des morsiaus est congnois-

sierres, Et de plusors viandes taste En pot, en rost, en soust, en paste, *la Rose*, 21822. Male-Bouche soit maleois [maudit]! Sa langue desloiaus et fausse M'a porchaciée ceste sauce, *ib.* 3804. Et la terre portant fruit fist Dieux revenir à sause [*salsuginem*], *Psautier*, f° 134. || XIV^e s. En yver toutes saulces doivent estre plus fortes qu'en esté, *Ménagier*, II, 5. Une sausse blanche de poisson, *ib.* II, 4. Les quatre piez et les orilles et le groing, en souz de perresil et d'espices detrempé de vin aigre, *Bibl. des ch.* 5^e série, t. I, p. 217. || XVI^e s. À chair de loup sauce de chien, COTGRAVE. Robert, cestuy fut inventeur de la saulse Robert, tant salubre et necessaire aux connils roustiz, canars, porc frais, œufz pochez, merluz sallez, et mille autres telles viandes, RAB. IV, 40. Pantagruel leur donna.... un mortier à piler la saulse.... et [Anarche] fut aussi gentil crieur de saulse verte qui fut oncques veu en Utopie, ID. II, 32. Ainsi est de tous homes : en quelle sausse qu'ils soient acoustrez, soit de la messe ou de l'evangille, ils demeurent tousjours hommes, BONIVARD, *Noblesse*, p. 319.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *salsa* ; du lat. *salsus*, salé, de *sal* (voy. SEL) : *salsa aqua*, eau salée.

SAUCÉ, ÉE (sô-sé, sée), *part. passé* de saucer. || 1° Trempé dans une sauce. Manger son pain saucé. || Fig. et familièrement. Mme de Coulanges m'a écrit une grande lettre toute pleine d'amitiés et de nouvelles.... elle dit que le voyage de Fontainebleau est assuré, elle parle de la meilleure santé de Mme de la Fayette ; tout cela saucé dans mille douceurs, SÉV. 26 août 1677. || 2° Trempé dans un liquide quelconque. Je mis hier moi-même une rose dans la fontaine bouillante [de Vichy], elle y fut saucée et ressaucée, je l'en tirai comme dessus la tige, SÉV. 4 juin 1676. || Feuilles saucées, se dit des feuilles du tabac aspergées légèrement avec de l'eau de mer. || 3° Familièrement. Mouillé jusqu'aux os. Je suis arrivé saucé et à une heure de nuit, M^{me} D'ESPINAY, *Mém.* t. II, p. 296, dans POUGENS, *Lett. de J. J. Rousseau.* || 4° Terme de numismatique. Médaille saucée, celle qui, ayant été battue en cuivre, a été ensuite argentée ou couverte d'une feuille d'étain.

SAUCER (sô-sé; le *c* prend une cédille devant *a* et *o* ; sauçant, sauçons), *v. a.* || 1° Tremper dans la sauce. Saucer sa viande, son pain. || 2° Par extension. Tremper dans un liquide quelconque. Saucer des branches dans de l'eau. || Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, dans la rivière, il est tombé dans la boue, dans la rivière, il a été traîné dans le ruisseau. || Fig. Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, on l'a traité avec mépris, avec insulte. || 3° Fig. et populairement. Saucer quelqu'un, le gronder, le réprimander fortement. || 4° Se saucer, *v. réfl.* Se tremper dans l'eau. Les oiseaux en mer se sauçant, Ce sont les plongeons, ce me semble, SCARR. *Virg.* V.

— HIST. XIV^e s. Saucier, *condire*, *Gloss. du P. Labbe.* || XVI^e s. Il ne saucera son pain en ma souppe, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sauce;* wallon, *sâssi.*

† **SAUCERIE** (sô-se-rie), *s. f.* Office de saucier, dans les grandes maisons, au moyen âge.

† **SAUCIER** (sô-sié), *s. m.* || 1° Celui qui compose ou qui vend des sauces. Ce cuisinier est un excellent saucier. Dans le moyen âge, l'office de saucier avait une certaine importance; les attributions de cet officier domestique sont fixées par les ordonnances de l'hôtel ; il avait sous lui des clercs, varlets et galopins de saucerie, DE LABORDE, *Émaux*, p. 494. || 2° Terme de marine. Morceau de bois creusé, dans lequel on fait porter le pied d'un étançon, pour l'empêcher de glisser. || Massif de bois creusé placé sur les ponts pour recevoir le bout de la mèche d'un cabestan. || Plaque de fer servant au même usage.

— HIST. XV^e s. [Hardy] s'addressa à ung des serviteurs du roy, ayant charge en sa cuisine de faire saulces, et auquel ledit Jehan Hardy avoir eu cognoissance, durant que ledit saulcier et Hardy avoient esté en l'hostel, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1473.

— ÉTYM. *Sauce.*

SAUCIÈRE (sô-siè-r'), *s. f.* Vase creux dans lequel on sert des sauces. Saucière d'argent, de porcelaine. Dans le moyen âge, les sauces se servaient à table, dans des pots appelés saucières, dont la forme se rapprochait de celle que nous avons conservée, DE LABORDE, *Émaux*, p. 494.

— HIST. XIV^e s. Quatorze saussieres d'argent prisiées LXVIJ lib., DE LABORDE, *Ém.* p. 494. || XV^e s. Ung petit moustardier et quatre petites saussieres d'argent, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. I, p. 437.

— ÉTYM. *Sauce* ; wallon, *sâssi*, s. m. On trouve dans E. DESCHAMPS, *sausseron.*

SAUCISSE (sô-si-s'), *s. f.* || 1° Boyau de porc rempli de viande crue, hachée et assaisonnée. Saucisses longues. Saucisses plates. Il y avait, à dix lieues de là, une autre île, où il y avait des mines de jambons, de saucisses et de ragoûts poivrés, FÉN. t. XIX, p. 38. L'hydre que je nourris [c'est Paris qui parle de sa populace], épouvante de tous, S'apprivoise au premier qui caresse ses goûts ; On le soûle de vin, de lard et de saucisses, LEMERCIER, *la Panhypocrisiade*, V. || Fig. et populairement. Attacher ses chiens avec des saucisses, faire des dépenses folles, jeter l'argent par les fenêtres. Cette expression ne s'emploie qu'à la forme négative, pour dire : très-serré dans ses dépenses. Il n'attache pas ses chiens avec des saucisses. || 2° Il s'est dit pour saucisson. Et je possède encore une énorme saucisse Où Boulogne [Bologne] la grasse a dispensé l'épice, SCARR. *Poésies div.* Œuv. t. VII, p. 177. || 3° Il se dit pour saucisson, terme d'artillerie.

— HIST. XIII^e s. Que nulz ne puisse faire saucisses de nulle char que de porc, *Liv. des mét.* 177. || XVI^e s. De mesme païs [le Poitou] encore sont sorties les saucisses et autres artifices qui ont porté malheur à ceux qui à leurs despens les ont essayez, D'AUB. *Hist.* II, 350.

— ÉTYM. Ital. *salsiccia* ; du lat. *salsicia*, saucisson, de *salsus*, salé (voy. SEL).

† **SAUCISSIER** (sô-si-sié), *s. m.* Terme ancien, aujourd'hui hors d'usage. Celui qui fabriquait des saucisses. Les statuts des saucissiers et charcutiers portant.... MARCHANGY, *Tristan le voyageur*, ch. LXVIII.

SAUCISSON (sô-si-son), *s. m.* || 1° Sorte de grosse saucisse de très-haut goût. Saucisson de Bologne, de Lyon. Saucisson cru. Saucisson cuit. D'un saucisson à l'ail faisons provision, BARON, *École des pères*, IV, 3. Comptez, monsieur, que, tant que je vivrai, je serai fâché que les truites du lac de Genève soient si loin des saucissons de Bologne, VOLT. *Lett. Albergati*, 1^{er} mai 1761. || 2° Terme d'artificier. Artifice de garniture qu'on place dans le pot de fusées volantes, afin de faire plus de bruit; on le fabrique avec des bouts de cartouches tamponnés aux deux extrémités. || Saucisson volant, sorte de pétard allongé pour contenir un peu de composition qui le fait pirouetter, et qui finit par le faire éclater. || Saucisson luisant, saucisson ordinaire, enveloppé d'étoupes imbibées de pâte d'étoiles. || 3° Terme d'artillerie. Longue charge de poudre mise en rouleau dans de la toile goudronnée, qu'on attache à une fusée lente qui sert d'amorce pour faire jouer une mine. || Fig. La mine se chargeait sous leurs pieds [de Mme la Duchesse et des siens], sans qu'ils s'aperçussent que le feu était déjà au saucisson, ST-SIM. 268, 129. || 4° Terme de fortification. Faisceaux de brins de bois, cylindriques, réunis par des harts en bois ou en fil de fer, employés pour revêtir les batteries, les traverses. || 5° Saucissons ou turbans, nom que les droguistes et les épiciers donnent à la gomme gutte en rouleaux.

— HIST. XVI^e s. Un charnier tous-jours fourni de lard, de jambons, de saucissots, O. DE SERRES, 381.

— ÉTYM. *Saucisse.*

SAUF, AUVE (sôf, sô-v'), *adj.* || 1° Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril. L'honneur est sauf. Que la seule Rahab courtisane ait la vie sauve, avec tous ceux qui se trouveront dans sa maison, SACI, *Bible*, *Josué*, VI, 17. || Il se joint souvent à sain : sain et sauf (voy. SAIN). || 2° Sauf, *prép.* Sans blesser, sans porter atteinte à. En vérité, sauf le respect que je te dois, je crois que nous nous trompons, VOLT. *Amabed*, 7^e *lettre.* || Sauf votre respect, sauf correction, ou révérence parler, locutions du dernier bourgeois, DE CAILLIÈRES, 1690. || Sauf votre respect, sauf respect, sauf le respect de la compagnie, se disent quelquefois pour adoucir, pour excuser des paroles trop hardies ou trop libres. || Les paysans disent sauf votre respect quand ils parlent à une personne respectable d'un sujet qu'ils jugent bas et indigne d'elle, par exemple de leur fumier, de leur cochon, etc. || 3° Sans préjudice, avec réserve de. Vous devez payer cette somme, sauf votre recours contre qui de droit. Je pense, sauf correction, qu'il a le diable au corps, MOL. *Avare*, I, 3. || Terme de palais. Adjudication sauf huitaine, sauf quinzaine, sans préjudice de pouvoir enchérir dans la huitaine, dans la quinzaine. || Sauf l'appel, sans préjudice de l'appel. || Terme de finance. Sauf erreur de calcul, sauf erreur ou omission, sans préjudice du droit de revenir à compte, s'il y a erreur dans le calcul. || Terme de chancellerie. Sauf en autre chose notre droit et l'autrui en toutes, se disait pour exprimer que le roi n'entendait ni perdre ses droits ni préjudicier à ceux d'autrui. || 4° Hormis, excepté. Il lui a légué tout son bien, sauf une terre. || 5° Sauf à, *loc. prép.* À la réserve de, sans empêcher, quitte à. Faites vite, sauf à corriger plus tard. Faites-le ainsi, sauf à recommencer. || Sauf à... de, même sens. Sauf à vous d'admettre ou rejeter mon opinion, quand vous saurez sur quoi je la fonde, J. J. ROUSS. *Dial.* 2. || 6° Sauf que, *loc. conj.* avec l'indicatif, hormis que. Tout se passa bien, sauf qu'un moment on s'égara.

— REM. On trouve quelquefois dans les écrits du jour sauf que, avec le subjonctif, pour à moins que. Cela est mauvais.

— HIST. XI^e s. Si [il] recevrat la nostre lei [religion] plus salve, *Ch. de Rol.* XIII. || XII^e s. Qu'il revenroit à lui sans detrier [retarder], Se il pooit sains et saus repairier, *Bat. d'Aleschans*, v. 7768. Quitement aler s'en poreient, Salvs lur membres e salvs lur cors, *Rou*, v. 9500. || XIII^e s. Si distrent que il rendroient à li la cité et toutes les choses, sauves lor vies, VILLEH. XLVII. Qu'il venist à lui au parlement à Pieronne, sauf alant et sauf venant, *Chr. de Rains*, 170. Sire, sauve vostre grace, je n'entens que je tel ajornement deie acuillir come voz me faites, *Ass. de J.* I, 81. Et por ce acordons noz c'on mete en sauve main, por le [la] partie des enfans à naistre, por trois enfans, BEAUM. XX, 4. Quant li rois done, ou conferme, ou otroie aucunne coze, il est entendus, sauf le droit d'autrui, ID. XLVI, 3. || XIV^e s. Le droit de nostre seigneur et le nostre sauf en autres choses, et l'autrui en toutes, *Lettre de Charles V*, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. III, p. 426. || XV^e s. Et fut bien dansé et bien jouté par l'espace de quinze jours, sauf tant que un moult gentil noble et jeune bachelier y fut tué au jouter, qui eut grand plainte, FROISS. I, II, 192. Le temps que le fruit est meur, cueilly et mis en sauf pour en prouffitablement user, CHR. DE PIS. *Charles V*, I, 13. || XVI^e s. Donne-moi sauve assurance De tant d'ennemis inhumains, MAROT, IV, 237. Les truyes en leur gesine, saulve l'honneur de toute la compagnie.... RAB. IV, 7. Sauf sa femme et ses enfants, aulcun ne parle au roy, MONT. I, 111. Je regarde non tant ce qu'on m'oste, que ce qui me reste de sauve, ID. IV, 206.

— ÉTYM. Génev. *sauve*, adj. des deux genres ; provenç. *salv*, *salf*, *sal*; ancien cat. *sal* ; espagn. et ital. *salvo* ; du lat. *salvus*, qui se rattache au sanscr. *sarva*, entier.

SAUF-CONDUIT (sôf-kon-dui), *s. m.* || 1° Permis d'aller en quelque endroit, d'y séjourner, d'en revenir, sans crainte d'être arrêté. Violer un sauf-conduit. Les sauf-conduits nécessaires, car on était alors dans la guerre qui commença en 1688, furent bientôt expédiés, toutes les difficultés furent aplanies, FONT. *Saurin.* Le 6 juillet de l'année 1415, Jean Hus, confesseur de la reine de Bohême, docteur en théologie, est brûlé vif par sentence des pères du concile [de Constance], malgré le sauf-conduit très-formel que Sigismond lui avait donné, VOLT. *Ann. Emp. Sigismond*, 1415. || Il se dit aussi de la permission de laisser passer un paquet, un ballot. J'allai donc.... chez mon ami Orceau à la poste, il regarda ce cordon et cette croix; nous les remîmes dans la petite boîte, dont nous fîmes un paquet; j'écrivis le dessus; il y mit un mot de sa main, qui est le sauf-conduit, SÉV. 516. || 2° Sauvegarde temporaire accordée par les magistrats aux débiteurs exposés à la contrainte par corps. || 3° Permission qu'un officier donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain que sa troupe occupe. Que les femmes de qualité auraient des sauf-conduits pour se retirer où bon leur semblerait, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 211. || 4° Terme de marine. Lettre en forme de laissez-passer délivrée à un bâtiment de nation ennemie. || *Au plur.* Des sauf-conduits.

— HIST. XIII^e s. Et manderent à l'empereur que il voloient à lui parler de pais, mais qu'il eussent sauf-conduit alant et venant, *Chans. de R.* p. 121. || XIV^e s. Et par bon sauf-conduit une place baillée, Pour savoir s'on porroit ceste chose apaisier, *Guescl.* 5507. || XV^e s. Sachez que, si ce ne fust pour mon honneur et que je vous ai donné sauf-conduit, je vous fisse à tous trancher les testes [le comte de Flandre aux Flamands], FROISS. II, II, 56.

— ÉTYM. *Sauf*, et *conduit.*

SAUGE (sô-j'), *s. f.* || 1° Nom d'un genre de la

famille des labiées. On y distingue : le *salvia officinalis, L.* plante aromatique, qui a deux variétés, la sauge à larges feuilles ou grande sauge, et la sauge à petites feuilles, ou petite sauge, ou thé de France. Le roi prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique, ST-SIM. 403, 252. || Sauge sauvage ou des prés, *salvia pratensis, L.* || Fig. Il n'y a ni sel ni sauge, se dit d'une chose qui est fade, sans goût. || 2° Sauge en arbre, nom vulgaire du *phlomis fructicosa*, labiées. || Sauge de Jérusalem, nom vulgaire du *pulmonaria officinalis*, borraginées. || Sauge d'Amérique, nom vulgaire du *tarchonanthus camphoratus*, synanthérées, qui porte improprement le nom d'Amérique, car il est non pas d'Amérique, mais du cap de Bonne-Espérance, LEGOARANT. || 3° Sauge amère, ou sauge des bois, *teucrium scorodonice, L.* || 4° Poire de sauge, fruit du sauger, sorte de poire assez grosse dont on fait du cidre; on ne peut la manger que quand elle est blette, elle ressemble alors un peu à la nèfle.

— HIST. XIIIe s. Onques n'i quist ne sel ne sauge ; Encor ançois que il s'en auge [aille], Getera il son ameçon, *Ren.* 839. || XVIe s. Il sçavoit bien que la jeunesse de la cour ne se pourroit passer, car c'estoient les jours de caresme prenant, de luy donner quelques algarades du chappeau de saulge, et d'aultres risées [parce qu'on lui avait enlevé sa future], CARLOIX, V, 39.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *salvia* ; portug. *salva* ; du lat. *salvia*, de *salvus*, sauf, à cause des vertus attribuées à cette plante.

† **SAUGEOIRE** (sô-joi-r'), *s. f.* Instrument pour mettre le sel dans des paniers.

† **SAUGER** (sô-jé), *s. m.* Sorte de poirier sauvage ou à peu près, ainsi nommé parce que les feuilles rappellent, par leur viscosité blanchâtre, celles de la sauge commune.

† **SAUGERETTE** (sô-je-rè-t'), *s. f.* Nom normand du *salix repens, L.* Il n'y a point de sol qui n'ait dans le règne végétal un corrélatif approprié à sa nature : la saugerette est celui des fondrières liquides du Cotentin, BAUDE, *Études sur les côtes de France.*

† **SAUGRENÉE** (sô-gre-née), *s. f.* Au XVIe siècle, nom d'un assaisonnement des pois et des fèves, avec du beurre, des herbes fines, de l'eau et du sel.

— ÉTYM. *Sel*, et *grain*.

SAUGRENU, UE (sô-gre-nu, nue), *adj.* Terme familier. Absurde, ridicule. Franchement, ces mots-là sont un peu saugrenus, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15. Le comte : Savez-vous lire, docteur.... Barbe à l'eau ? — Bartholo : Autre question saugrenue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 13. Est-ce qu'il vous a dit quelque chose de saugrenu ? TH. LECLERCQ, *Proverb.* t. III, p. 286, dans POUGENS.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie dit que saugrenu ne s'applique qu'aux choses. Cependant on le trouve, en parlant des personnes : Eh ! oui, vous dis-je encor ; quel homme saugrenu ! BRET, *la Maison*, II, 6.

— HIST. XVIe s. Où diable avoit-il trouvé celui là [jurement] et autres que je nommerois plus saugreneux que ceux-là ? BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 102. J'en eusse allegué d'autres [contes] encore bien plus saugreneux et meilleurs, ID. *Dames gal.* t. I, p. 296. Saugrenu, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. *Sel greneux* ou *grenu*, dit figurément pour salé, piquant, amusant et plus tard, inversement, absurde, ridicule.

† **SAUGRENUITÉ** (sô-gre-nu-i-té), *s. f.* Qualité de ce qui est saugrenu. Il y a au moins dans le saint-simonisme et le fouriérisme, au milieu de rêveries et de saugrenuités, des tentatives et des efforts pour arriver à un but de réorganisation sociale, ALPH. KARR, *les Guêpes*, août 1840.

† **SAULAIE** (sô-lé), *s. f.* Lieu planté de saules. Chacun a bâti à neuf quelque grange ou quelque pressoir avec jardin, chènevière, saulaie autour de sa demeure, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4.

— HIST. XIVe s. Je Fouquet de la Rochefoucault escuier tiens une saulaie.... DU CANGE, *sauleia.* || XVIe s. Il n'eut loisir que d'avancer le capitaine Piegros dans une saulaie pour se flanquer à main gauche, D'AUB. *Hist.* I, 321.

— ÉTYM. *Saule.*

SAULE (sô-l'), *s. m.* || 1° Nom d'un genre de la famille des salicinées. || 2° Arbre qui croît ordinairement dans les prés et le long des ruisseaux, *salix alba, L.* Le saule blanc est ordinairement exploité en têtard comme bois de chauffage. Le ciel permit qu'un saule se trouva, Dont le branchage après Dieu le sauva [un enfant tombé à l'eau], LA FONT. *Fabl.* I, 19. Les chênes à la longue vie, aux écorces rudes.... inspirent, sous leur ombre, des sentiments d'une tout autre nature que ces saules au feuillage léger, qui vivent peu et qui ont la fraîcheur des ondes où ils puisent leur sève, CHATEAUBR. *Dessin.* || 3° Saule pleureur, espèce de saule dont les branches sont pendantes, *salix babylonica, L.* Les rois seuls [de Taïti] peuvent planter devant leurs maisons l'arbre que nous nommons le saule pleureur, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 109. Les lieux chers aux vivants sont aussi chers aux morts ; Qui vous empêchera de placer sur ces bords, Près d'un ruisseau plaintif, sous un saule qui pleure, D'un ami regretté la dernière demeure ? DELILLE, *H. des champs*, I. Mes chers amis, quand je mourrai, Plantez un saule au cimetière; J'aime son feuillage éploré ; La pâleur m'en est douce et chère, A. DE MUSSET, I, *Poés. nouv. Lucie.* || 4° Se dit de certains arbustes ou arbrisseaux. Saule cendré. Saule des sables. Saule des dunes. || 5° Feuilles de saule, nom donné, dans le soleil, à une sorte de compartiments oblongs, de formes irrégulières et changeantes, séparés par des rangées de points moins brillants (grains de riz). || 6° Saule marin, nom vulgaire de plusieurs espèces de gorgones.

— HIST. XIVe s. Mais se s'amie l'appelast, Li nices tantost s'en alast, Le dos li tournast et l'espaule, Et s'en alast penre [prendre] à la saule, Pour li monstrer come il valoit Et comment contremont saloit, MACHAUT, p. 44. || XVIe s. Le saule ou saulx : les diversités des saules se remarquent à la couleur, aucuns estans blancs, les autres tendans sur le rouge et tané, en leurs feuilles, O. DE SERRES, 800.

— ÉTYM. Génev. et lorrain, *la saule*; Berry, *siaule* ; de l'anc. haut-allemand *salahha*, contracté en *sala*, d'après Diez. Le lat. *salix, salicem* ne peut donner *saule*, il avait donné *saux* ou *salz* (es salz suspendimes nos organes, *Liber psalm.* p. 213), qui a duré jusque dans le XVIe siècle et qui persiste dans tous les patois : wallon, *sâ, sau* ; norm. *saux* ou *sas*; Berry, *saulx* (prononcé sô) et aussi *sauge* de *saligneus* ; picard, *sau. Salicem*, en particulier, avait donné *sausse* : le village de *Sausse-Mesnil*, près Cherbourg.

† **SAULÉE** (sô-lée), *s. f.* Rangée de saules. Il rêvait le long de cette saulée.

† **SAULET** (sô-lè), *s. m.* Moineau franc.

SAUMÂTRE (sô-mâ-tr'), *adj.* Qui a un goût approchant de celui de l'eau de mer. Elle [la Mecque] est dans un désert de sable, l'eau y est saumâtre, on y meurt de faim et de soif, VOLT. *Dict. phil. Arabes.* Il [le grand lamentin] habite constamment les eaux salées ou saumâtres, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 258. Je la trouvai [l'eau du Jourdain] un peu saumâtre, CHATEAUBR. *Itin.* 3e part. || Goût saumâtre, saveur qui ressemble au goût de l'eau de mer.

— HIST. XIIIe s. Il prennent une maniere de terre qui est moult saumastre et en font grans mons, MARC POL, p. 138.

— ÉTYM. Ital. *salmastro* ; d'un mot altéré *salmaster*, au lieu de *salmacidus*, qui a donné le génev. *saumache* et le provenç. *samaciu.* En Normandie, sur le bord de la mer, on dit *saumacre.*

SAUMON (sô mon), *s. m.* || 1° Poisson de mer qui remonte les rivières, et dont la chair est rouge, *salmo salar*, dit aussi saumon commun, et, absolument, saumon. Une darne, une tranche de saumon. Une hure de saumon. Les saumons, dont la peau sert à leur habillement [d'une peuplade sauvage], ne se pêchent pas en été, et pèsent trente ou quarante livres, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 60, dans POUGENS. Il en est qui nous assurent que les saumons ont l'adresse de creuser, dans le lit des fleuves, des fosses spacieuses pour y déposer leurs œufs et empêcher ainsi que le courant ne les entraîne, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 27. || 2° Genre de poissons malacoptérygiens dont toutes les espèces sont alimentaires. On y distingue, outre le saumon commun : le *salmo fario*, qui est notre truite commune ; le saumon truite ou truite saumonée. || 3° Saumon se dit de la nuance rouge du saumon. Rouge saumon. Étoffe saumon. || 4° Masse de métal et particulièrement de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte. L'étain d'Angleterre en gros saumons, BUFF. *Min.* t. V, p. 192. || Masse de fer, de fonte, de plomb ou d'étain d'un poids d'environ 100 kilogr. || 5° Terme d'orfèvrerie. Gros morceau d'argent fondu. || 6° Vase dans lequel le cirier fond la cire.

— HIST. XIIIe s. Ne queroient saumons, ne luz [brochets]. Et vestoient les cuirs veluz, *la Rose*, 8425. || XVe s. ....Pain et fromage ou pastés de saumons, de truites et d'anguilles, enveloppées de belles petites blanches touailles, FROISS. II, III, 93. || XVIe s. Pour gualentir les nerfz, on luy avoyt faict deux grosses saulmones de plomb, chacune du poys de 8700 quintaulx, RAB. *Garg.* I, 23. ....Qu'il ne falloit pas perdre la prise de tant de saumons pour une sardine, D'AUB. *Hist.* II, 343. Saumons comme le sermon En quaresme ont leur saison, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 201. Il faut perdre un veron pour pescher un saulmon, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *sâmon* ; provenç. *salmo* ; espagn. *salmon* ; ital. *salamone* ; du lat. *salmonem*, duquel on peut conjecturer qu'il vient de *salire*, sauter : le sauteur.

SAUMONÉ, ÉE (sô-mo-né, née), *adj.* Qui a de la ressemblance avec le saumon. || Il se dit de certains poissons et particulièrement des truites qui ont la chair rouge comme celle des saumons. Une truite saumonée.

SAUMONEAU (sô-mo-nô), *s. m.* Petit saumon. Près de quarante mille saumoneaux obtenus dans mon laboratoire ont été portés par mes soins dans les eaux de l'Hérault et de ses affluents principaux, GERVAIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 147.

— HIST. XVIe s. Saulmons, saulmonneaux, daulphins, RAB. *Pant.* IV, 60.

— ÉTYM. Dimin. de *saumon.*

† **SAUMURAGE** (sô-mu-ra-j'), *s. m.* Action de mettre dans la saumure.

SAUMURE (sô-mu-r'), *s. f.* || 1° Liqueur formée de sel fondu et du suc de la chose salée. || 2° Il se dit aussi d'une eau qu'on a saturée de sel. On laisse tremper, dans la saumure ou la dissolution saturée de sel, des légumes, quelques fruits surtout légumineux, des graines ou semences, des racines, des feuilles et même des fleurs délicates, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 103. || Eau saturée de sel qu'on fait évaporer pour obtenir du sel dans les salines.

— HIST. XIVe s. Saumuyre, *salsugo*, *Gloss. du P. Labbe.* || XVIe s. Boire un grand plein verre de saumure d'anchois, PARÉ, XXIV, 27.

— ÉTYM. Wallon, *sameur* ; espagn. *sal-muera* ; ital. *sala-moja* ; du lat. *sal*, sel, et *muria*, saumure, qui a donné le génev. *mouare* ou *moire* ; comparez le grec ἁλμυρίς, ἁλμυρὸς, de ἅλς, sel, et μυρὸς, saumure ; comparez μύρον, huile, essence, μύρω, distiller, dégoutter.

† **SAUMURÉ, ÉE** (sô-mu-ré, rée), *adj.* Qui a séjourné, trempé dans la saumure || Fig. Les affections d'un sang saumuré et d'organes desséchés qui ont perdu leur ressort et leur mollesse, VOLT. *Lett. Bayieux*, 10 avr. 1752.

— HIST. XVIe s. Saulmuré, COTGRAVE.

SAUNAGE (sô-na-j'), *s. m.* || 1° Action de faire du sel. || 2° Débit, trafic de sel. Faire le saunage. || 3° Faux-saunage, contrebande qui se faisait sur le sel en France, de province en province. Le bon marché du sel dans une province et la cherté à l'excès dans une autre y causent deux maux considérables, dont l'un est le faux-saunage qui envoie quantité de gens aux galères, VAUB. *Dîme*, p. 104. Les femmes et les filles coupables de faux-saunage seront condamnées pour la première fois en 100 livres d'amende, *Ordonn.* mai 1680. Le faux-saunage continua à faire des désordres; des cavaliers le firent à force ouverte, ST-SIM. 187, 248. Il y avait plus de 5000 de ces faux-sauniers qui faisaient le faux-saunage haut à la main, en Champagne et en Picardie, ID. 520, 161.

— ÉTYM. Voy. SAUNIER.

† **SAUNAISON** (sô-nè-zon), *s. f.* Action de faire le sel. || Temps de l'année pendant lequel on fait le sel. En Provence la saunaison commence au mois de mai. Il est occupé à la saunaison.

— ÉTYM. *Sauner.*

SAUNER (sô-né). || 1° *V. n.* Produire du sel. Les salins de Peccais pourront seuls sauner, demeurant tous les autres salins interdits, à cause des grands larcins qui se commettent dans les saunages, *Bail Gautier*, 6 mars 1660. || Se déposer en sel. La table va sauner, se dit, dans les marais salants, du bassin qui va donner du sel. || 2° *V. a.* Mettre en production de sel. Les propriétaires des marais salants seront tenus de les entretenir et sauner suffisamment, *Ordonn. sur le sel*, de 1680.

— ÉTYM. Voy. SAUNIER.

SAUNERIE (sô-ne-rie), *s. f.* Le lieu, les bâtiments, les puits, les fontaines et les instruments propres à la fabrique du sel. Ledit Boutet jouira de la grande saunerie de Salins, *Bail Boutet, lett. pat.* 27 juin 1680.

— HIST. XIVe s. Marchans qui ameneront sel pour vendre à la saulnerie à Paris, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 373.

— ÉTYM. *Sauner.*

SAUNIER (sô-nié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel,

l's se lie : des sô-nié-z actifs), *s. m.* || 1° Ouvrier qui fait le sel. || 2° Colon partiaire cultivant les marais salants, *Enquête sur les sels*, t. Iᵉʳ, p. 540. || 3° Celui qui débite, qui vend le sel. || Celui qui transporte du sel, soit à dos de mulet, soit autrement, pour en trafiquer dans les campagnes où souvent on l'échange contre du grain. || Se faire payer comme un saunier, se disait autrefois pour : se faire payer comptant, à la rigueur. || 4° Faux-saunier, celui qui faisait la contrebande du sel entre les différentes provinces de France et le vendait en fraude. Les faux-sauniers à porte-col sans arme, condamnés pour la première fois en 200 livres d'amende, *Ordonn.* mai 1680. Déjà il [Alberoni] faisait filer secrètement dans le royaume quelques troupes déguisées en faux-sauniers, conduites par un nommé Colineri, VOLT. *Louis XV*, 1.

— HIST. XIIIᵉ s. Sauniers et saunieres qui vendent sel à mines ou à buissiaus, à fenestres ou à estal.... *Liv. des mét.* 297.

— ÉTYM. Provenç. *saliner, salinier ;* espagn. *salinero;* du lat. *salinarius*, de *sal*, sel.

SAUNIÈRE (sô-niè-r'), *s. f.* || 1° Vaisseau, coffre, souvent pendu à la cheminée où l'on conserve le sel. || 2° Composition d'argile et de sel que l'on place dans les parcs à cerfs, daims et chevreuils.

— ÉTYM. Voy. SAUNIER.

† **SAUPE** (sô-p'), *s. f.* Poisson de mer qui ressemble à la dorade.

— ÉTYM. Lat. *salpa*.

SAUPIQUET (sô-pi-kè ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Sauce piquante, ragoût qui excite l'appétit. Ha Dieu ! pourquoi faut-il que mon esprit ne vaille Autant que cil [Homère] qui mit les souris en bataille, Qui sut à la grenouille apprendre son caquet, Ou que l'autre [Virgile dans le *Moreton*] qui fit en vers un saupiquet? RÉGNIER, *Sat.* VI.

— HIST. XIVᵉ s. Le saupiquet pour connin ou pour oiseau de riviere, *Ménagier*, II, 5. || XVᵉ s. Ferme, duyt et rusé du stile, Esveillé comme un saupiquet, COQUILL. *le Monologue de la botte de foin.* || XVIᵉ s. Je prie toutes les honnestes dames qui liront dans ce chapitre aucuns contes, si par cas elles y passent dessus, me pardonner s'ils sont un peu gras en saupicquets, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 296, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sel*, et *piquet :* piquet, pointe de sel; provenç. espagn. et portug. *salpiçar*.

SAUPOUDRÉ, ÉE (sô-pou-dré, drée), *part. passé* de saupoudrer. Poudré de sel. De la viande saupoudrée. || Fig. et famil. Critique saupoudrée de quelques éloges, critique où l'on a mêlé quelques éloges. Cette pièce est saupoudrée de sel attique, LE P. DU CERCEAU, dans DESFONTAINES. Tout cela est saupoudré d'un petit vernis de pédantisme, Mᵐᵉ D'ÉPINAY, *Mém.* t. III, p. 243, dans POUGENS.

SAUPOUDRER (sô-pou-dré), *v. a.* || 1° Poudrer de sel. || Fig. et familièrement. Le pâle jeune homme [un poëte romantique] commençait à sentir l'encens dont le baron avait habilement saupoudré son exorde, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § X. || 2° Par extension, poudrer de farine, de poivre ou de toute autre poudre. Seize onces d'amidon saupoudraient seize onces de cheveux étrangers qui cachaient dans leur épaisseur le buste d'un petit homme, VOLT. *Dict. phil. Blé*, 1. Ils saupoudrèrent une hostie de sublimé corrosif, ID. *Pol. et lég. Digression sur les sacriléges.* S'il me tombe entre les mains un poisson dont la chair est ferme, j'ai soin de le saupoudrer de fromage râpé et de l'arroser de vinaigre, BARTHÉL. *Anach.* 25. || 3° Terme d'horticulture. Couvrir légèrement de fumier.

— HIST. XVᵉ s. Du sel puis bien saupoudrer.... E. DESCH. *Poésies mss.* fᵒ 230. || XVIᵉ s. L'un contre l'autre adonc se met en poinct, Ses mains saupoudre, et d'huile son corps oingt, AMYOT, *Pompée*, 77. Saupoudrer de sel fort menu, PARÉ, XVIII, 47. Elles [les femmes romaines] se saulpoudroient de quelque pouldre pour reprimer les sueurs, MONT. I, 374.

— ÉTYM. Génev. *soupoudrer ;* de *sel*, et *poudre*.

SAUR (sor), *adj. m.* Voy. SAURE.

SAURAGE (so-ra-j'), *s. m.* Terme de fauconnerie. Première année d'un oiseau avant qu'il ait mué.

— ÉTYM. *Saure*.

SAURE (so-r'), *adj.* || 1° D'une couleur jaune qui tire sur le brun; ne se dit guère qu'en parlant des chevaux. Un cheval saure. || 2° Hareng saure ou saur, le hareng salé, séché à la fumée. || On dit aussi hareng sauret. || Un homme, une femme maigre comme un hareng saur, un homme, une femme très-maigre. || 3° En fauconnerie, oiseau saure, celui qui, étant dans sa première année, n'a point perdu son premier pennage, qui est roux.

— HIST. XIᵉ s. Li Marganices sist sur un cheval sor, *Ch. de Rol.* CXLIII. || XIIIᵉ s. Richece ot sus ses tresses sores Ung cercle d'or... *la Rose*, 1093. || XVᵉ s. Le visaige est de belle forme en toutes façons sur le clair brun, assez couloure, et bien barbu et de poil brun sur le sor, *Boucicq.* IV, 1. Sor est appelé à sa couleur sorette celui [faucon] qui a volé et prins devant qu'il ait mué, DU CANGE, *saurus*.

— ÉTYM. Prov. *saur, sor ;* ital. *sauro ;* bas lat. *saurus* et *sorius*, origine incertaine. Diez le tire du néerlandais, *soor*, sec, prenant pour primitive l'acception de *hareng saur*, hareng desséché ; mais cela est peu probable, les anciens textes étant relatifs non à la dessiccation, mais à la couleur. Mahn le tire du basque *xuria, churia*, blanc. On peut aussi songer au latin *saurex* ou *sorex*, souris (une nuance prise pour une autre).

SAURÉ, ÉE (so-ré, rée), *part. passé* de saurer.

† **SAUREL** (sô-rèl), *s. m.* Nom vulgaire, sur les côtes de Picardie et de Normandie, du *caranx trachurus*, poisson.

SAURER (so-ré), *v. a.* Faire sécher à la fumée. Saurer des harengs.

— ÉTYM. *Saure :* provenç. *saurar*. On disait aussi *saurir* au XVIᵉ siècle.

SAURET (so-rè), *adj.* Le même que saure, dont il est un diminutif. Maigre comme un hareng sauret, très-maigre. De monsieur Rémond, voici le portrait : Il a tout à fait l'air d'un hareng sauret [chanson faite sur un certain Rémond, qui disait avoir été formé par Ninon de l'Enclos].... je suis hareng sauret comme M. Rémond; mais n'ayant pas été formé par Mlle de l'Enclos..., VOLT. *Mél. litt. Mlle de l'Enclos*.

SAURIENS (sô-riin), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Deuxième ordre des reptiles, renfermant des animaux à peau grenue ou écailleuse, pourvus de deux et le plus souvent de quatre membres, et ayant le corps terminé par une queue allongée et quelquefois prenante. Le lézard, le crocodile, le caméléon sont les types les plus connus de cet ordre.

— ÉTYM. Σαῦρα, lézard.

† **SAURIN** (so-rin), *s. m.* Hareng saur, laité et nouveau.

† **SAURIR** (so-rir), *v. a.* || 1° Saurir les harengs, les étendre sur des claies dans un lieu clos, et leur donner de la fumée de feuilles ou de tan. || 2° En Normandie, saurir un jambon, le fumer.

— ÉTYM. Le même que *saurer*.

† **SAURIS** (so-ri), *s. m.* Saumure de harengs, bouillie avec des laitances de ce poisson.

† **SAURISSAGE** (sô-ri-sa-j'), *s. m.* Action de saurir, de jaunir les harengs.

† **SAURISSERIE** (sô-ri-se-rie), *s. f.* Endroit où l'on saurit.

† **SAURISSEUR** (sô-ri-seur), *s. m.* Celui qui saurit les harengs.

† **SAUROGRAPHIE** (sô-ro-gra-fie), *s. f.* Traité ou description des lézards.

— ÉTYM. Σαῦρα, lézard, et γράφειν, décrire.

† **SAUROPHAGE** (sô-ro-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de lézards et autres reptiles.

— ÉTYM. Σαῦρα, lézard, et φαγεῖν, manger.

† **SAURURÉES** (sô-ru-rée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le genre *saururus*, dit en français lézardelle, dont les chatons aigus ont été comparés à la queue d'un lézard (σαῦρα, lézard, et οὐρά, queue).

SAUSSAIE (sô-sè), *s. f.* Lieu planté de saules. La saussaie encor fraiche et de pluie arrosée, DELILLE, *Hom. des ch.* IV.

— HIST. XIVᵉ s. La moitié de tous les aunois, sauchois.... DU CANGE, *saucetum*. Delez une saussoie, *Guescl.* 17710. || XVᵉ s. À Cenfort dis : jusqu'à demain Ne me laissiez, car je pourroye Me forvoier, pour tout certain Par desplaisir, vers la saussoye Où est vieillesse, CH. D'ORL. *Departie d'amour en ball.* || XVIᵉ s. Qu'aux lieux plus bas soient les estangs, saussaies, peuplaies..... DE SERRES, 16.

— ÉTYM. Berry, *saulzaie*, prononcé *sauzaie ;* bourguig. *sôço ;* provenç. *sauzeda ;* espagn. *salceda ;* du lat. *salicetum* (QUICHERAT, *Addenda*), de *salix*, saule.

† **SAUSSURITE** (sô-su-ri-te), *s. f.* Terme de minéralogie. Matière minérale trouvée pour la première fois sur les bords du lac de Genève, et dite aussi lémanite, jade de Saussure.

SAUT (sô ; le *t* ne se lie pas dans la conversation : au pluriel, l's se lie : des sô z agile : au XVIᵉ siècle, Palsgrave écrit saultz, mais prononce sauz), *s. m.* || 1° Action de sauter, ou, en termes de physiologie, mouvement brusque par lequel un corps vivant se détache du sol, au moyen de l'extension brusque d'une ou plusieurs parties de son corps préalablement fléchies. Ce cheval ne va que par sauts et par bonds. Le saut de la carpe. Le voyez-vous, dit-il [Daniel], ce conquérant [Alexandre]?... semblable dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche à ces animaux vigoureux et bondissants.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Elle est vive et légère, elle aime à sauter; il danse avec elle et change ses sauts en pas, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Lois galloises : Dynwal mesura toute l'île en partant de la longueur d'un grain d'orge : trois grains font un pouce; trois pouces, un palme ; trois palmes, un pied; il y a trois pieds dans un pas ; trois pas, dans un saut; trois sauts, dans un sillon; mille sillons forment un mille, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 106. || Saut de Leucade, voy. LEUCADE. || Franchir un fossé de plein saut, le franchir en un seul saut, sauter d'un bord à l'autre. || En un saut, en trois sauts, en une course très-rapide. Dans trois sauts je suis hors du temple, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Par extension. Ne faire qu'un saut d'un endroit à un autre, se rendre d'un endroit en un autre avec une extrême promptitude. Nous avions si grand'peur d'arriver trop tard chez le vieux licencié, que nous ne fîmes qu'un saut du cul-de-sac à sa maison, LESAGE, *Gil Bl.* II, 1. Je ne fis qu'un saut de la chambre à la porte, MARIV. *Pays. parv.* 1ʳᵉ part. || Fig. Le reste [des sonnets], aussi peu lu que ceux de Pelletier, N'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier, BOIL. *Art p.* II. || Fig. N'aller que par sauts et par bonds, parler avec une vivacité précipitée, sans ordre, ou agir avec précipitation, sans réflexion. Sa muse déréglée [d'un poëte sans art], en ses vers vagabonds, Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds, BOIL. *Art p.* III. Ce style [biblique] ampoulé, incompréhensible, incohérent, qui va par sauts et par bonds, VOLT. *Bibl. exp. Mach.* || Fig. et familièrement. Faire un grand saut, aller s'établir dans un endroit très-éloigné de celui où l'on était. || Faire un grand saut, se dit aussi quand un homme, d'un emploi petit ou médiocre, parvient tout d'un coup à un emploi important. || Fig. Il y est monté d'un saut, d'un plein saut, il a été élevé à une place importante, à une haute dignité, sans passer par les degrés inférieurs. || On dit de même : De simple soldat il devint capitaine, d'un saut, d'un plein saut. || 2° Terme de danse. Espèce de pas de ballet. || Saut simple, action de s'élever en l'air. || Saut battu, se dit quelquefois de l'entrechat. || Saut de Basque, saut pendant lequel on tourne sur soi-même. || 3° Saut périlleux, celui qu'exécutent les danseurs de corde quand leur corps fait un tour entier en l'air, ainsi dit parce qu'il est difficile et dangereux. J'ai été à la messe à Saint-Victor avec l'évêque; de là par mer voir la Réale, et l'exercice et toutes les banderoles, et des coups de canon, et des sauts périlleux d'un Turc, SÉV. 158. || Par extension. Saut périlleux, chute périlleuse. Les chevaux, ayant pris le mors aux dents, entraînaient la belle dans un précipice; son nouvel amant.... coupa les traits avec une adresse merveilleuse; les six chevaux blancs firent seuls le saut périlleux, VOLT. *Crocheteur borgne.* || Fig. Saut périlleux, résolution, action hasardée. C'est demain que je fais le saut périlleux [Henri IV à Gabrielle d'Estrées, sur son abjuration], VOLT. *Mœurs* 174. || Saut de carpe, certain saut que les baladins exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. || Saut de mouton, jeu d'adolescents, où, après avoir pris son élan, en appuyant les mains sur les épaules d'un camarade, on saute par-dessus sa tête qu'il a baissée d'avance. || 4° Terme de manége. Saut de mouton, saut capricieux par lequel un cheval, en s'enlevant, baisse la tête, voûte l'épine dorsale, ramène les extrémités sous le ventre, et se jette de côté de manière souvent à désarçonner son cavalier. || Saut de pie, petit mouvement du cheval, que l'on regarde ordinairement comme un signe de faiblesse. || Pas et le saut, air relevé qui s'exécute en trois temps : premier temps, un galop raccourci ; second, une courbette ; troisième, une cabriole, et ainsi alternativement. || Donner un saut à la gourmette, voy. GOURMETTE. || 5° Chute d'un haut lieu comparée à un saut. Le saut était dangereux. Tomber d'un deuxième étage est un terrible saut. Le roi [père de Frédéric II] crut d'abord que la princesse Guillemine sa fille était du complot.... il la jeta à coups de pieds par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher ; la reine mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guil-

femme allait faire le saut, la retint par ses jupons, VOLT. *Mémoires.* || Faire le saut en l'air, être pendu. || Fig. et familièrement. Faire ou franchir le saut, prendre une résolution qui coûte, où il y a de la difficulté, du péril. Antiochus était à Éphèse, non encore bien résolu à la guerre contre les Romains; sa venue [d'Annibal] lui fit franchir le saut, MALH. *le XXXIIIe livre de Tite Live*, ch. 48. Est-ce là l'hérésie des jansénistes, de nier qu'à chaque fois qu'on fait un péché, il vient un remords troubler la conscience, malgré lequel on ne laisse pas de franchir le saut et de passer outre, comme dit le P. Bauny, PASC. *Prov.* IV. De là je vais à Port-Royal; j'y trouve un certain grand solitaire que vous connaissez, qui commence par me dire: « Eh bien! ce pauvre oison a signé [le formulaire]; enfin Dieu l'a abandonnée, elle a fait le saut », SÉV. *à M. de Pompone*, 20 nov. 1664. || Faire le saut, signifie aussi succomber, ne pas résister. Son honneur a fait le saut. Le pauvre diable en a tout autant qu'il en faut, Et toute sa morale a, parbleu, fait le saut, REGNARD, *Démocrite*, II, 6. || On dit dans un sens analogue qu'une terre a fait le saut, quand elle a été vendue pour payer des dettes. Sur mon honneur, la terre a fait le saut; Et cette maison-ci sera bientôt vendue, DESTOUCH. *Dissip.* II, 2. || Fig. Faire faire le saut à quelqu'un, lui faire perdre son emploi. || Saut de Breton, le saut, la chute d'un homme qu'on fait tomber par un certain tour de lutte (les Bretons étaient et sont encore renommés pour la lutte). || 6° Au saut du lit, au moment qu'on se lève. Le fameux duc de Valstein que l'empereur Ferdinand fit si proprement tuer au saut du lit par quatre honnêtes Irlandais, VOLT. *Lett. au roi de Prusse*, 2 septembre 1742. || 7° Terme de musique. Passage d'un son à un autre par degrés disjoints. || Saut régulier, celui qui se fait sur un intervalle consonnant, par opposition au saut irrégulier qui se fait sur un intervalle dissonant. || 8° Fig. Interruption dans la marche continue et graduelle des phénomènes. Les grands principes [de Leibnitz] étaient que rien n'existe ou ne se fait sans une raison suffisante; que les changements ne se font point brusquement et par sauts, mais par degrés et par nuances, comme dans les suites de nombres ou dans des courbes, FONTEN. *Leibnitz.* On commence, je crois, à comprendre comment l'analogie nous conduit de proche en proche; on le comprendra mieux encore dans la suite, et on sera bien convaincu qu'il n'y a point de saut dans l'esprit humain, CONDIL. *Lang. calc.* II, 3. || Saut dans le raisonnement, espèce de sophisme qui consiste à sous-entendre une des prémisses, quand cette prémisse est fort contestable. L'auteur demande qu'on passe, pour ainsi dire, d'un seul saut par dessus toute la doctrine luthérienne sur la justification, et il prétend que cela se peut, sans blesser les principes les uns des autres, BOSS. *Projet de réunion, Réfl. sur l'écrit de Molanus*, II, VI, 1. || 9° Chute d'eau, au courant d'une rivière. Le fameux saut de Niagara, qui, par sa hauteur, sa largeur, sa forme et par la quantité et l'impétuosité de ses eaux, passe avec raison pour la plus étonnante cataracte du monde, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 13. || Saut de moulin, chute d'eau qui fait aller un moulin. || 10° Terme de haras. Action de l'étalon qui saillit une jument. L'étalon a donné trois sauts à la jument. || 11° Saut de loup, fossé assez large pour n'être pas franchi par un loup, et qu'on creuse au bout des allées d'un parc pour les fermer sans ôter la vue de la campagne. || 12° Terme de marine. Choc, en parlant d'un cordage qu'on veut filer ou mollir un peu. || 13° De plein saut, *loc. adv.* Tout à coup, sans intermédiaire. Ce n'est mon goût; je ne veux de plein saut Prendre la ville, aimant mieux l'escalade, LA FONT. *Fér.* D'Aquin avait un fils abbé, pour lequel il osa demander Tours de plein saut, ST-SIM. 14, 156. || Brusquement.... de grâce, Ralentissez un peu cette amoureuse audace; À vous voir on vous croit partir pour un assaut; Et chez les gens ainsi s'en va-t-on de plein saut? REGNARD, *le Distr.* I, 6.

— HIST. XIe s. [Un chien] Que vint à Carles les galops et les salz, *Ch. de Rol.* LVI. || XIIIe s. Il [Les ménétriers] fesoient trois merveilleus sauts; car en leur metoit une touaille desous les piez et tournoient tout en estant [debout], JOINV. 269. Se Renart sot onques barat, Il lor fera, queque il tarde, Tel saut dont ne se prendront garde, *Ren.* 15306. Ce dit Renart li desloiaux; Atant s'en torne les granz sauz, *ib.* 1862. Plus que roussin qui est en saut [en rut], *Fabliaux mss.* p. 141, dans LACURNE. || XIVe s. Li uns [amant], en son desir venant, De hardi cuer son convenant [intention] Dist à sa dame de plain saut, J. DE CONDÉ, t. II, p. 298. || XVe s. Que je li donnasse de sault [tout d'un coup, de plein saut] L'amour de moi sans autre assaut.... FROISS. *Poésies mss.* p. 401, dans LACURNE. Jean, Jean, venez par ces fenestres parler à nous, et nous vous recueillerons; faites le beau saut, ... il vous convient faire ce saut, ID. II, II, 95. Elle ne fit qu'un saut jusques dans sa chambre, LOUIS XI, *Nouv* XXXV. || XVIe s. Mon beau printemps et mon esté Ont fait le saut par la fenestre, MAROT, III, 138. Le sault n'est pas si lourd du mal estre au non estre, comme.... MONT. I, 82. Ils cherchent à se recommander par des saults perilleux, ID. II, 104. Au sault du lict, ID. IV, 262. Sa très-puissante main [de Dieu] est aussy preste de nous ruer de hault en bas, comme elle a esté de nous enlever de bas en hault, et de tant plus hault nous fera prendre le sault-brissault plus lourd, BONIVARD, *Chron. de Genève*, III, 1. Contemplons donc, Thiard, ceste grand voute ronde; Mais ne tenons les yeux si attachez en haut, Que, pour ne les baisser quelquefois vers la terre, Nous soyons en danger, par le hurt d'une pierre, De nous blesser le pied ou de prendre le saut [tomber], DU BELLAY, p. 410, dans LACURNE. Les pechez sus-mentionnez sont les vrayes causes, qui la préparent [la France] à prendre un grand saut [faire une grande chute], LANOUE, 17. C'est trop presumer de penser d'un plein saut emporter ceste superbe cité, ID. 432. Pour empescher de faire le saut de la messe à ceux qui balançoient encores, D'AUB. *Hist.* II, 62. Jamais nul ne luy put tenir pied [au roi Henri II] que feu M. de Bonnivet, et principalement au plein saut; car c'estoit toujours vingt trois ou vingt quatre grands pieds ou semelles; mais c'estoit à franchir un grand fossé plein d'eau où il se plaisoit le plus, BRANT. *Capit. franç.* t. II, p. 60, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *saut;* catal. *salt;* espagn. et ital. *salto;* du lat. *saltus*, de *salire*, sauter, monter; comparez le grec ἅλλεσθαι, sauter, sanscr. *sar*, aller.

† **SAUTAGE** (sô-ta-j'), *s. m.* || 1° Action de fouler les harengs dans la caque, les poissons paqués dans les barils. || 2° Action de faire sauter. Le sautage des mines, *Presse scient.* 1865, t. II, p. 250.

† **SAUTANT, ANTE** (sô-tan, tan-t'), *adj.* Terme de blason. Se dit du bouc et de la chèvre, lorsqu'ils sont représentés debout.

SAUTE (sô-t'), *s. f.* Terme de marine, employé seulement dans cette locution : Saute de vent, déplacement inattendu du vent, qui, de la direction dans laquelle il était établi, passe subitement dans une autre. Les vents sautèrent du sud au nord avec assez de violence, sans que cette saute de vent eût été annoncée par aucun nuage, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 389, dans POUGENS.

— ÉTYM. Substantif verbal de *sauter*.

SAUTÉ, ÉE (sô-té, tée), *part. passé* de sauter. || 1° Franchi par un saut. Un fossé sauté à pieds joints. || Terme de danse. Le sauté, l'action de s'élancer en l'air. || 2° Par-dessus quoi on a passé. Une page sautée. Dans cette science [la métaphysique], comme dans celle du calcul, le moindre chaînon sauté détruit toute la liaison qui conduit à l'évidence, STAEL, *Allemagne*, III, 1. || 3° Terme de cuisine. Rognons sautés au vin de Champagne. || *S. m.* Un sauté, manière de cuire les viandes tendres telles que lapin, foie de veau, filet. On les coupe en petits morceaux minces, on les met sur un feu ardent avec du beurre tiédi, une fois les morceaux raidis des deux côtés tout en les sautant, et fermes sous le doigt, on jette une sauce dessus au moment de servir. Un sauté de chevreuil.

† **SAUTE-EN-BARQUE** (sô-tan-bar-k'), *s. m.* || 1° Ancienne sorte de vêtement. Quinze cents cabans de Salonique, savoir cinq cents des grands, qui valent de 11 à 12 piastres, et même 14 avec la pluche; cinq cents saute-en-barques à 6 piastres, et autant de petits saute-en-barques sans manches, en forme de camisoles, de 2 piastres à 2 ½ la pièce, PEYSSONNEL, *Traité sur le commerce de la mer Noire*, II, 57. || 2° Aujourd'hui, grosse veste à l'usage des canotiers de la Seine. || Nom donné actuellement à un petit manteau à manches assez court, que portent les femmes.

— ÉTYM. *Sauter, en,* et *barque.*

† **SAUTE-EN-BAS** (sô-tan-bâ), *s. m.* Sorte de veste dont on se sert quand on va en partie de bateau, de cheval, etc.

— ÉTYM. *Sauter, en, bas.*

SAUTELLE (sô-tè-l'), *s. f.* Sarment que l'on couche en terre pour garnir une place vide; elle diffère du provin en ce que celui-ci est constitué par le marcottage de tous les sarments d'un cep ou de plusieurs d'entre eux, tandis que la sautelle résulte du marcottage d'un seul sarment.

— HIST. XVIe s. Plus profitent les chevelues, ou sautelles dites aussi margotes, que les maillots ou crocetes, pour l'avantage des racines qu'elles ont, O. DE SERRES, 160.

— ÉTYM. *Sauter.*

SAUTER (sô-té), *v. n.* || 1° S'élever de terre avec effort, faire un saut. Sauter en croupe. Sauter de joie. Sauter à cloche-pied, à pieds joints. Il a fait à la fin comme un homme qui se jetterait dans un précipice pour acquérir la réputation de bien sauter, BALZ. lett. 11, liv. I. Pourquoi, montagnes, avez-vous sauté comme des béliers; et vous, collines, comme les agneaux des brebis? SACI, *Bible, Psaum.* CXIII, 6. La penaille, ensemble enfermée, Fut en peu d'heure consumée, Les maris sautant à l'entour, LA FONT. *Cordel.* On dit.... que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière, Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière, BOIL. *Lutr.* I. Eh quoi? monsieur, tout seul vous sautez de la sorte, REGNARD, *Joueur*, IV, 11. Oh! la prairie! que j'y sauterai de bon cœur!... ah! j'oubliais de vous dire, il est défendu de sauter aux Tuileries, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Colombe*, sc. 3. Ils courent sur un sable profond, lancent des javelots, sautent au delà d'un fossé ou d'une borne, tenant dans leurs mains des masses de plomb, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. Nous promettons, pour cette grâce, De sauter pour les gens en place, BÉRANG. *Requête des chiens.* || Fig. Le cœur sautant de joie et triste d'apparence, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || Sauter en selle, monter sur un cheval sans mettre le pied à l'étrier. || Sauter à bas de son lit, descendre de dessus son lit avec vivacité. J'ai beau sauter du lit plein de trouble et d'effroi, BOIL. *Sat.* VI. || Fig. Sauter par-dessus quelque objet ne pas s'embarrasser des obstacles. Vous sautiez ainsi par-dessus les hommes que vous ne connaissiez pas, pour aller aux génies, FONT. *Dial.* 2, *Morts mod.* || Fig. Sauter à pieds joints par-dessus une chose, voy. JOINT 1, n° 1. || Fig. Sauter aux nues, voy. NUE, n° 4. || Sauter au plancher, s'impatienter, s'irriter. Il sauta au plancher quand on lui fit la proposition. Vous me feriez sauter au plancher. || Fig. Il recule pour mieux sauter, voy. RECULER 1, n° 11. || Au propre, reculer pour mieux sauter, tomber plus tard, mais n'en tomber pas moins. C'eût été reculer pour mieux sauter, si l'Olive ne l'eût pas retenu par ses chausses, SCARR. *Rom. com.* II, 7. || 2° Terme de manége. Sauter entre les piliers, se dit du cheval qui fait des sauts sans avancer ni reculer, étant attaché aux deux piliers du manége. || On dit de même : sauter de ferme à ferme. || Sauter en liberté, se dit du cheval à qui l'on a appris à faire le pas et le saut. || 3° Terme d'escrime. Se dit des personnes qui, dans le développement, levant le pied trop haut, décrivent un cercle et non une ligne droite. || 4° S'élancer d'un lieu à un autre. L'écureuil saute de branche en branche. Un troisième laquais.... ne manqua pas de dire à son maître qu'il venait de voir sauter un homme de la muraille du jardin dans la rue, SCARR. *Rom. com.* I, 15. En disant ces paroles, il [l'ambassadeur de France] donna la main au roi [Charles XII allant contre les Danois], qui sauta dans la chaloupe où le comte de Piper et l'ambassadeur entrèrent, VOLT. *Charles XII*, 2. Nous sautâmes sur le rivage, et l'on mit le navire à sec, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. || Familièrement. Faire sauter quelqu'un par la fenêtre, le jeter par la fenêtre. Jamais ces faux amis ne deviendraient nos maîtres; Et je les ferais tous sauter par les fenêtres, DESTOUCH. *Dissip.* I, 1. || Terme de marine. Sauter à l'abordage, passer sur un bâtiment ennemi pour s'y battre corps à corps. || Fig. et familièrement. Sauter de branche en branche, passer brusquement et sans liaison d'un sujet à un autre. || 5° S'élancer vivement pour saisir quelqu'un ou quelque chose. Sauter au collet, à la gorge, au visage de quelqu'un. Il sauta à ses pistolets pour se défendre. Il a sauté sur lui pour le frapper. || Sauter au cou de quelqu'un, l'embrasser avec empressement. Candide et Cacambo sautèrent au cou de Sa Majesté, qui les reçut avec toute la grâce imaginable, VOLT. *Candide*, 18. || Sauter aux yeux de quelqu'un, se jeter sur lui pour le battre. Elle lui sauta aux yeux, furieuse comme une lionne à qui l'on a ravi ses

petits, SCARR. *Rom. com.* II, 7. || Fig. Sauter aux yeux, frapper la vue tout d'un coup et sans peine. Dans cette disposition, son nom me sauta aux yeux en ouvrant votre lettre, SÉV. 5 février 1690. Faites-vous envoyer les Fables de la Fontaine : elles sont divines ; on croit d'abord en distinguer quelques-unes, et, à force de les relire, on les trouve toutes bonnes.... mandez-m'en votre avis et le nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières, ID. 20 juill. 1679. || Sauter aux yeux, être manifeste, évident. Je n'ai attrapé de leur manière de réciter que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux, MOL. *l'Impromptu*, 1. Son impertinente vanité, qui d'abord vous sautera aux yeux, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 175. J'y ferai des portraits qui sauteront aux yeux, GRESSET, *le Méch.* II, 3. Pour peu qu'on réfléchisse, l'impossibilité saute aux yeux [d'une lettre imputée à Voltaire] ; d'ailleurs je suis accoutumé à la calomnie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 oct. 1762. Une évidence qui saute aux yeux, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 6° Il se dit des choses qui éprouvent un mouvement comparé à un saut. Le bouchon sauta en l'air. Un jour il lui fit sauter un bouton de son pourpoint en lui disant : M. le cardinal vous fera sauter quand il voudra, comme je fais sauter ce bouton, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 354, dans POUGENS. || Faire sauter un œil hors de la tête, porter un coup qui fait sortir l'œil hors de la tête. || Faire sauter la tête à quelqu'un, le décapiter. || Terme de jeu de billard. Faire sauter une bille, la faire tomber, en jouant, hors de la table du billard, et aussi lui faire faire un saut sur le billard et même par-dessus une autre bille. || La bille a sauté, elle est tombée hors de la table du billard. || Faire sauter la coupe, rétablir avec dextérité un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. || Fig. et familièrement. Faire sauter les bouteilles, boire beaucoup. || 7° Terme de marine. Faire une saute. Les vents ayant sauté à l'est-sud-est dans l'après-midi, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 335, dans POUGENS. || Sauter sur la lame, se dit d'un navire qui fait des tangages courts et fréquents. || 8° Faire sauter, communiquer un mouvement en haut, comparé à un saut. Ils [les gens qui me bernaient] recommencèrent à me faire sauter mieux que devant, VOIT. *Lett.* 9. || Fig. et familièrement. Faire sauter quelqu'un, lui faire perdre son emploi. || Faire sauter signifie aussi se débarrasser de. Pour la vieille qui l'a attiré chez elle, et la jeune dont il a la tête tournée, il y a beaux jours que j'aurais fait sauter tout cela, DIDER. *Père de famille*, III, 7. || Faire sauter la charge, la terre de quelqu'un, le forcer à la vendre par voie de justice. || On dit de même : Cette folie lui coûte cher; sa place en a sauté. || 9° Voler en éclats, faire explosion. Le bâtiment, la poudrière a sauté. Les troupes du roi donnèrent à M. le Prince le temps de faire sauter la tour de Tonnay-Charente, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 202. Insolence des bourgeois d'Anvers, qui, dans un feu d'artifice, représentèrent le Grand Turc, un prince de l'Europe et le diable, ligués tous trois, qu'on faisait sauter en l'air, RACINE, *Fragm. hist.* Il [Mortier] avait ordre de défendre le Kremlin, puis, en se retirant, de le faire sauter et d'incendier les restes de la ville, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || Se faire sauter, provoquer une explosion qui tue. C'est un vrai miracle que Rouelle [le chimiste], faisant ses essais presque toujours seul, parce qu'il voulait dérober ses arcanes.... ne se soit pas fait sauter en l'air par ses inadvertances continuelles, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 249. || Particulièrement, se faire sauter, faire sauter son vaisseau. || Faire sauter la cervelle à quelqu'un, lui casser la tête d'un coup de pistolet. || Par exagération. L'autre qui depuis trois heures éternue à se faire sauter le crâne et jaillir la cervelle, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 5. || Faire sauter un mauvais lieu, une maison de jeu, fermer un mauvais lieu, une maison de jeu. || 10° Se déplacer rapidement, passer brusquement d'un lieu à un autre. Je ne voulais pas qu'elles [les Précieuses ridicules] sautassent du théâtre Bourbon dans la galerie du Palais, MOL. *Préc. préf.* Rien n'est si plaisant que la promptitude de ce changement de climat, qui le fait sauter [le duc de Chaulnes] d'Auray à deux lieues de Grignan, SÉV. 4 sept. 1689. || 11° Aller rapidement d'un endroit d'un livre, d'un discours à un autre. Je regardai de loin, à mesure que je la lisais [une lettre], s'il n'y avait rien dedans qui fût janséniste ; je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux dire, lâchement par-dessus, RAC. *Lett.* 15 *à Boileau.* Le jeune homme, frappé de l'objet qu'on lui présente, s'en occupe uniquement, et saute à pieds joints pardessus vos discours préliminaires, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Sautez tout de suite aux vingt dernières pages de Clarisse, DIDER. *Élog. de Richardson.* Au reste, si mes notices ne conviennent pas à quelques lecteurs, je leur dirai : Sautez par-dessus, A. DUVAL, *le Vieil amateur*, *Notice.* || 12° Passer subitement d'une chose à une autre qui est toute différente. Qu'il [Montaigne] l'évitait [le défaut de méthode] en sautant de sujet en sujet, qu'il cherchait le bon air, PASC. *Pens.* VI, 33, édit. HAVET. || 13° Terme de musique. Passer brusquement d'un ton, d'une clef à une autre. Lorsqu'il est question de sauter d'une clef à l'autre, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* || Sauter d'une octave, octavier. || Faire sauter le ton, forcer l'air dans le tuyau d'un instrument à vent et faire résonner ainsi une des harmoniques du ton. || Sauter d'une partie à une autre, se dit quand on chante sur la partition et qu'on veut exécuter deux ou plusieurs parties qui se succèdent. || 14° Parvenir à une place élevée sans passer par les degrés intermédiaires. Il a sauté du grade de capitaine à celui de colonel. Cet écolier a sauté de la troisième en rhétorique. Ce qui devait réjouir l'âme d'un paysan de mon âge qui, presque au sortir de la charrue, pouvait sauter tout d'un coup au rang honorable de bon bourgeois de Paris, MARIV. *Pays. parv.* 2° part. || 15° Fig. Être dépensé, être perdu. Il en coûte trop cher, voilà plus de dix écus qui sautent à l'achat de ce batelet, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 258. La maison sauterait plutôt que j'en sortisse, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 6. || Faire sauter, dépenser en prodigue. Des chevaux, des valets, une bonne cave! comme je ferais sauter tout cela! PICARD, *les Deux Philiberts*, II, 11. || Aux jeux de hasard, faire sauter la banque, gagner tout l'argent du banquier. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant la Fontaine l'a conjugué avec le verbe *être;* ce qui n'est plus usité : ....sa joie amoureuse N'ose éclater; soyez sûr qu'à mon cou, Si j'étais seul, elle serait sautée, LA FONT. *Calend.* || 16° *V. a.* Franchir. Sauter un fossé. Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse, BOIL. *Sat.* VI. || Fig. et familièrement. Sauter le pas, le fossé, prendre une résolution extrême, hasardeuse. Il faudra que tu dises que c'est Nicolette qui t'y a fait entrer, et que tu as promis de l'épouser; si l'on veut t'obliger à tenir la parole, tu sauteras le fossé, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 11. || Fig. Sauter le bâton, faire quelque chose qu'on ne voulait pas faire, le faire malgré soi. Mon cher maître, je crois qu'il faudra que je saute le bâton, MARIV. *Surpr. de l'amour*, II, 5. || 17° Fig. Omettre, passer quelque chose en lisant ou en copiant. Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin [d'une description], BOIL. *Art p.* I. Comment compter cette la Varenne parmi les seize quartiers à prouver? comment la sauter? ST-SIM. 76, 235. J'ai fini Cléopatre ; j'en ai sauté les deux tiers, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. III, p. 33, dans POUGENS. || 18° Familièrement. Faire sauter. Sauter un enfant au maillot. Ensuite, il ouvre une fenêtre, il prend son coussin, il le saute et le baise, DIDER. *Lett. à Riccoboni.* || 19° Terme de cuisine. Sauter ou faire sauter, mettre dans une casserole plate à grand feu pour faire cuire rapidement une viande tendre et l'apprêter bonne à manger en très-peu de temps. Sauter un lapin. Sauter des filets. || 20° Presser le poisson dans les barils en montant dessus. || 21° Terme de haras. Couvrir une jument, en parlant de l'étalon. Cet étalon a sauté tant de juments.

— HIST. XV° s. Les gens du roy Charles sauterent sur eux par nuit et les ruerent jus, FENIN, 1417. Et ne vites-vous pas, ce dit Orton, quand vous saulsistes hors de vostre lit, aucune chose? FROISS. II, III, 22. || XVI° s. On recule pour mieux saulter, MAROT, II, 150. Ce chariot par le ciel haut et large Saute et ressaute, et l'air le pousse et guide, ID. IV, 65. Les Flamens, qui nous aimoyent, et lesquels on a contrains de nous haïr, de quelle allegresse nous sauteroyent-ils à dos? LANOUE, 24. Nous avons fait sauter nos loix par la fenestre, pource qu'elles par loyent trop haut, ID. 164. .... Qu'on avoit quitté les Tourelles exprès, les ayant rempli de poudre pour les faire sauter, ID. 602. Et si nous avons affaire à gens qui n'ayent pas le courage de fouiller l'equipage, nous faisons sauter [nous volons] ce que nous pouvons, D'AUB. *Fæn.* III, 1. Fervaques fit donner son guidon, qui sauta la muraille, ID. *Hist.* II, 123. Lors il luy saulta au col et la baisa, AMYOT, *Anton.* 14. Aussitost prest qu'un chien auroit sauté un escalier, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *sâtlé;* provenç. *sautar;* esp. *saltar;* ital. *saltare;* du lat. *saltare*, dénominatif de *saltum*, supin de *salire* (voy. SAILLIR).

1. **SAUTEREAU** (sô-te-rô), *s. m.* Petit morceau de bois qui remue et fait sonner la corde d'un clavecin, d'une épinette, par le moyen d'un petit bout de plume qu'on met dans la languette.

— ÉTYM. *Sauter.*

† 2. **SAUTEREAU** (sô-te-rô), *s. m.* Ancienne bouche à feu légère, non renforcée à la culasse.

— HIST. XVI° s. Un canon de baterie leger, et de ceux qu'on appelle sautereaux, D'AUB. *Hist.* III, 21.

SAUTERELLE (sô-te-rè-l'), *s. f.* || 1° Insecte ailé du genre locuste qui s'avance en sautant, famille des orthoptères sauteurs. Depuis Bab-el-Mandeb jusqu'à Bara, on enfile les sauterelles pour les porter au marché, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 262. || 2° Abusivement, il se dit pour le criquet (voy. CRIQUET, 1) qui est un insecte dévastateur. Le matin, ce vent brûlant fit élever les sauterelles, SACI, *Bible, Exode*, X, 13. L'excommunication des sauterelles et des insectes nuisibles aux moissons a été très en usage, et subsiste encore dans plusieurs rituels ; l'usage est passé, on laisse en paix Aristote, les sorciers et les sauterelles, VOLT. *Pol. et lég. Traité sur la tolér. comment elle peut être admise.* || 3° Sauterelle de mer, la squille mante. || Il se dit aussi de la crevette. || 4° Synonyme de fausse équerre, voy. ÉQUERRE, n° 2. || 5° Terme de serrurier. Branche de bascule droite. || 6° Terme rural. Partie de la marcotte qui est hors de terre et qui tient à la main. || 7° Nom donné à de petits mécanismes que l'on peut faire sauter sur-le-champ, et qui servent à rattacher les barres de séparation dans les écuries et étables aux cordes qui les soutiennent. || 8° Synonyme de sauterolle.

— HIST. XII° s. Il duna à ruil [rouille] le fruit d'els, et les lur travaiz à salterele, *Liber psalm.* p. 109. || XIV° s. Yraignes, sautereaux, papillons, *Ménagier*, II, 5. || XVI° s. Les sauterelles nobles du pays broutent ceux du tiers estat, mesme le pauvre laboureur, FROUMENTEAU, *Finances*, III, p. 275. Soudain que le niveau eut fini son propos, voicy la sauterelle [fausse équerre] qui s'esleve en disant : ....je fay des actes que nul ne sauroit faire, et je vous demande, sçauriez-vous conduire un bastiment en une place biaise? PALISSY, 92.

— ÉTYM. Berry, *sauteriau ;* provenç. *sautarella ;* de *sauter*. Dans le XV° siècle *sauterelle* signifiait aussi une sorte de danse.

† **SAUTERIE** (sô-te-rie), *s. f.* Action de sauter, petits sauts répétés. || Petite soirée dansante, sans apprêt et sans façon. Venez ce soir, ce n'est pas un bal, c'est une sauterie.

— HIST. XVI° s. Inventions de supplices que je n'avois jamais oui, et surtout les sauteries de Mascon, D'AUB. *Hist.* I, 155.

— ÉTYM. *Sauter.*

† **SAUTERNE** (so-tèr-n'), *s. m.* Vin blanc renommé du Bordelais.

† **SAUTEROLLE** (sô-te-ro-l') ou **SAUTERELLE** (sô-te-rè-l'), *s. f.* Sorte de piége pour les petits oiseaux. On les prend aussi [les rouges-gorges] à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de gluaux ; mais les rejets ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 291.

— ÉTYM. *Sauter*, la *sauterolle* faisant ressort.

† **SAUTE-RUISSEAU** (sô-te-rui-sô), *s. m.* Petit clerc chargé des courses dans une étude.

SAUTEUR, EUSE (sô-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui saute, dont la profession est de faire des sauts et des tours de force. || Vous êtes un habile sauteur, se dit pour se moquer d'un hâbleur qui se vante. || Fig. et familièrement. C'est un sauteur, c'est un homme sans consistance, sans caractère. || 2° Cheval de manége dressé à sauter, et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. Le sauteur entre les piliers ou dans les piliers, et le sauteur en liberté. || 3° Tonnelier qui arrange le poisson dans les barils. || 4° Sauteur de rocher, nom donné à une espèce d'antilope. || 5° *S. f.* Sauteuse, nom d'une sorte de danse, d'une sorte de valse. || 6° *Adj.* Se dit des animaux dont la progression s'effectue par sauts. Les faux pucerons du buis se transforment en moucherons qu'on nomme sauteurs, parce qu'ils sautent comme les puces, BONNET. *Observ. pucerons.*

— HIST. XVIe s. Un cheval grand saulteur, D'AUB. *Mém.* 1588.

— ÉTYM. *Sauter;* wallon, *satleu.*

† **SAUTILLAGE** (sô-ti-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action de sautiller, de sauter à petits sauts. Gâter une danse par le sautillage.

SAUTILLANT, ANTE (sô-ti-llan, llan-t', *ll* mouillées, et non sô-ti-yan), *adj.* Qui sautille, qui ne fait que sautiller. Des enfants sautillants. || Fig. Une sorte de modulation qui fait que le discours n'a rien de dur ni de lâche, rien de trop long ni de trop court, rien de pesant ni de sautillant, D'OLIVET, *Pros. franç.* V, 2. Il [l'auteur de l'A B C] trouve Fénelon trop languissant, et Montesquieu trop sautillant, VOLT. *Lett. Saurin,* 28 déc. 1768. Par là vous voyez que sa conduite doit être inégale et sautillante, quelques instants impétueuse et presque toujours molle ou nulle, J. J. ROUSS. *Dial.* II. L'abbé léger, l'auguste prélat, l'officier sautillant, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 102. L'anapeste, alors assujetti par la gravité du spondée, n'est plus que coulant et rapide, et cesse d'être sautillant, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 246.

SAUTILLEMENT (sô-ti-lle-man, *ll* mouillées, et non sô-ti-ye-man), *s. m.* Action de sautiller.

— HIST. XVIe s. Il sort de l'artere un sang subtil.... avec pulsation et sautellement, PARÉ, XI, 4.

— ÉTYM. *Sautiller.*

SAUTILLER (sô-ti-llé, *ll* mouillées, et non sô-ti-yé), *v. n.* || 1° Faire de petits sauts; s'avancer par petits bonds. Il fait trois serpents de deux coups, ...L'insecte, sautillant, cherche à se réunir, LA FONT. *Fabl.* VI, 13. Le moineau a le vol pesant et toujours assez court; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grâce, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 230. || Par extension. Mon cœur à les imiter Aussi s'empresse, Et je le sens sauter, Sautiller sans cesse, FAVART, *Ninette,* I, 4. Déjà votre cœur sautille, Au nom du jeune Colin, BÉRANG. *Mère av.* || 2° Fig. Avoir dans le style une manière comparée au sautillement. Il [Montesquieu] sautille plus qu'il ne marche, il amuse plus qu'il n'éclaire, il satirise quelquefois plus qu'il ne juge, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 51. || 3° Fig. Changer brusquement de sujet en parlant ou en écrivant. J'ai écrit de suite ce qui le regarde [Pierre Ier] pour cette année, pour ne pas sautiller sans cesse d'une matière à une autre, ST-SIM. 54, 145. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— REM. Sauteler est la forme ancienne qu'on disait encore du temps de Régnier: D'échelle en échelon il falloit sauteler, *Sat.* XI.

— HIST. XIIe s. Quant [je] recort à loisir Sesieaz, son vis, qui de joie sautele, *Couci,* XVIII. Qui donc veïst le paile venteler Et les reliques fremir et sauteler, De grant merveille li poïst ramenbrer, *Raoul de Camb.* 194. || XIVe s. Com fait le sain [graisse] en la paelle, Qui par force de feu sautelle, J. BRUYANT, dans *Ménagier,* t. II, p. 6. || XVIe s. Tant que le cœur de plaisir nous sautelle, MAROT, II, 29. L'histoire qui traitte plusieurs choses est contrainte à cela, ou il faudroit qu'elle sautelast sans cesse et n'achevast aucun discours, D'AUB. *Hist.* II, 176. C'est mal-heur de rencontrer une pie vous tournant le dos en sautellant, O. DE SERRES, 44.

— ÉTYM. Fréquentatif de *sauter.* Le provençal dit *sautiquiar.*

SAUTOIR (sô-toir), *s. m.* || 1° Anciennement, pièce du harnais du chevalier, qui lui servait d'étrier pour sauter sur son cheval. || 2° Aujourd'hui, la figure que présentent deux ou plusieurs objets disposés de manière à imiter une croix de saint André (X). On ne l'emploie guère que dans la locution adverbiale: en sautoir. Deux pièces de bois mises en sautoir. || 3° Porter un ordre en sautoir, en porter le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine. L'ordre de la Toison d'or et celui de Saint-Lazare se portent en sautoir. Les prélats ne portent les ordres qu'en sautoir. || Par extension. Porter quelque chose en sautoir, le porter sur le dos à l'aide d'une ou de deux bretelles passant sur la poitrine. J'ai quitté Madrid, et, mon bagage en sautoir, parcourant philosophiquement les deux Castilles.... BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || 4° Terme de blason. Pièce honorable formée de la bande et de la barre, en forme de croix de saint André; les branches s'en étendent aux angles de l'écu. Porter d'argent au sautoir de gueules. || En sautoir. Cinq besants posés en sautoir. Il y a deux bâtons passés en sautoir derrière l'écu des maréchaux de France. || 5° Terme de modes. Petite pointe d'étoffe que les femmes portent autour du cou, en nouant les deux bouts sur la poitrine. || 6° Pièce de la cadrature d'une montre ou d'une pendule à répétition. || 7° Espèce de casserole, très-peu profonde comme une tourtière. Préparer un lapin dans le sautoir.

— HIST. XIVe s. Pour faire les tissus et aiguillettes ausdits harnois, faire sautoueres, DU CANGE, *saltatoria.* || XVe s.... Les armes de l'Eglise, la banniere de St Pierre, de gueules à deux clefs d'argent en sautoir, FROISS. II, II, 207. Une petite croix de bois en maniere d'un sautoer, laquelle est de la croix où saint Andry fu crucefié, DE LABORDE, *Emaux,* p. 478.

— ÉTYM. Bas-lat. *saltatoria,* de *saltare,* sauter. La forme du *sautoir* à l'aide duquel on *sautait* sur le cheval, a fourni la locution *en sautoir.*

SAUVAGE (sô-va-j'), *adj.* || 1° Se dit des animaux qui vivent dans les bois, dans les déserts. Les cerfs, les daims sont des animaux sauvages. [Dans un désert] un silence affreux et terrible, qui n'était interrompu que par les cris des bêtes sauvages, BOSS. *Panég. St Benoît,* 1. Nous appelons sauvages des bêtes qui ne sont pas apprivoisées, et qui s'enfoncent dans les forêts, et de là nous avons donné le nom de sauvage à l'homme qui vit dans les bois, VOLT. *Dial.* 8. L'antipathie entre les oiseaux sauvages et domestiques, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 356. || 2° Qui n'est pas apprivoisé, se dit par opposition aux animaux domestiques. Un chat sauvage. Les chevaux sauvages de l'Amérique proviennent de chevaux apprivoisés qui y furent abandonnés. || 3° Il se dit des hommes qui vivent en petites sociétés, dans des huttes, et qui, n'ayant ni agriculture proprement dite ni troupeaux, ne s'entretiennent guère que du produit de la chasse. Le penchant pour la chasse ou la guerre nous est commun avec les animaux: l'homme sauvage ne sait que combattre et chasser, BUFF. *Chien.* M. Fabry.... qui a fait un très-long voyage dans la profondeur des terres au nord-ouest du Mississipi où.... les nations sauvages n'ont pas été détruites, m'a assuré que cette partie de l'Amérique est si déserte qu'il a souvent fait cent et deux cents lieues sans trouver une face humaine, ID. *Hist. nat. Hom. Œuvr.* t. V, p. 175. Jadis dans les forêts les sauvages humains Souvent l'un contre l'autre avaient armé leurs mains, ST-LAMB. *Sais.* IV. || 4° Par extension, se dit des lieux incultes et inhabités. Un site sauvage. Venez, fuyez l'aspect de ce climat sauvage, RAC. *Mithr.* I, 3. Un lieu sauvage plaît par sa mâle âpreté, DELILLE, *Imag.* IV. Liberté, liberté, seule amante des sages, C'est toi qui nous rends bons, c'est toi qui nous fais grands; Tu peuples les déserts, et sur les monts sauvages Tu revêts les rochers de la robe des champs, MASSON, *Helvét.* II. || Fig. Hélas! ma fille, que mes lettres sont sauvages! où est le temps que je parlais de Paris comme les autres? SÉV. 57. || 5° Fig. Qui se plaît à vivre seul, qui évite la fréquentation du monde. Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage, Tout l'été, loin de toi, demeurant au village, J'y passe obstinément les ardeurs du Lion, BOIL. *Sat.* VI. Mme la Dauphine, naturellement sauvage et sérieuse, GENLIS, *Mme de Maintenon,* t. II, p. 151, dans POUGENS. Dans votre jardin public il y a toujours tant de monde, et je suis si sauvage, ID. *Théât. d'éduc. Aveugle de Spa,* sc. 3. || 6° Qui a quelque chose de rude, de farouche. Ce Nonnus était un Égyptien, dont le style est sauvage et monstrueux; c'était un peintre de chimères et d'hippocentaures, BALZ. *Dissert. critiques,* 7. De ce gaillard entretien La reine n'entendit rien; Elle l'eût pris pour outrage; Car en ce siècle ignorant Le beau sexe était sauvage, LA FONT. *Cand.* Et [je] ne suis point du tout pour ces prudes sauvages Dont l'honneur est armé de griffes et de dents, MOL. *Tart.* IV, 3. Mais pourquoi, dira-t-on, cette vertu sauvage Qui court à l'hôpital et n'est plus en usage? BOIL. *Sat.* I. Quelles sauvages mœurs, quelle haine endurcie Pourrait en vous voyant n'être point adoucie? RAC. *Phèdre,* II, 2. Comme autrefois David, par ses accords touchants, Calmait d'un roi jaloux la sauvage tristesse! ID. *Esth.* III, 3. Que Joad mette un frein à son zèle sauvage, ID. *Athal.* II, 5. Point de variété dans les descriptions, point d'unité dans le dessin; ce poëme [l'Araucana] est plus sauvage que les nations qui en font le sujet, VOLT. *Ess. poés. ép.* 8. On sait que les ennemis de Molière voulurent persuader au duc de Montausier, fameux par sa vertu sauvage, que c'était lui que Molière jouait dans le Misanthrope, ID. *Vie de Molière.* Cette ville.... ne fut longtemps que l'entrepôt des sauvages richesses qu'on y portait de l'intérieur des terres, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 16. || Une façon de parler sauvage, un procédé sauvage, une manière de parler ou d'agir rude, contre l'usage. Vous fuir dès le premier instant? pourquoi donc, monsieur? cela serait bien sauvage, MARIV. *Serm. indiscr.* III, 7. || 7° Cruel, barbare. Peu de prudence eurent les pauvres gens [les pigeons] D'accommoder [de concilier] un peuple si sauvage [les vautours], LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage, RAC. *Phèdre,* V, 6. || Rigoureux outre mesure. Ces conférences [des Anglais et des Hollandais] ne durèrent pas longtemps après des propositions si sauvages, ST-SIM. 94, 198. || 8° En parlant des plantes, des fruits, qui vient sans culture. Pommier sauvage. Il s'attendait qu'elle [une vigne] porterait de bons fruits, et elle n'en a porté que de sauvages, SACI, *Bible, Isaïe,* V, 2. Vous [gentils] avez été détachés de l'olivier sauvage où la nature vous avait fait naître, pour être entés dans l'olivier franc contre l'ordre naturel, BOSS. *Hist.* II, 7. || Chicorée sauvage, voy. CHICORÉE. || Goût sauvage, goût âpre. Ce fruit a un goût sauvage. || Huile sauvage, huile qui a un petit goût amer, ce qui ne la rend que meilleure. || 9° Populairement, feu sauvage, sorte de gale qui vient parfois au visage des petits enfants. || 10° Eau sauvage, celle qui coule sur la surface du globe immédiatement après y être tombée de l'atmosphère, et sans être contenue dans un lit. || Filons sauvages, ceux qui sont formés de substances pierreuses, dures. || 11° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui appartient aux populations sauvages. Les sauvages de l'Amérique du Nord disparaissent rapidement devant l'extension des blancs. L'objection à cela [qu'il faut qu'il y ait une véritable religion, puisqu'il y en a de fausses], c'est que les sauvages ont une religion; mais on répond à cela que c'est qu'ils en ont ouï parler, PASC. *Pens.* XXIII, 28, édit. HAVET. On pourrait avancer sans crainte de se tromper, que, dans une seule ville comme Paris, il y a plus d'hommes qu'il n'y a de sauvages dans toute cette partie de l'Amérique septentrionale comprise entre la mer du Nord et la mer du Sud, depuis le golfe de Mexique jusqu'au nord, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuvr.* t. V, p. 176. L'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés; cela ne prouve-t-il pas que l'homme dans l'état de sauvage n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres? ID. *Quadrup.* t. III, p. 175. De tous les sauvages que j'ai vus dans ma vie, les Pecherais sont les plus dénués de tous; ils sont exactement dans ce qu'on peut appeler l'état de nature, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 294. Il devint plus sévère avec elle; cette rigueur effraya la gentille sauvage, CHATEAUBR. *Natch.* 2e part. || Fig. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la philosophie.... ou les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres, VOLT. *Lett. Damilaville,* 4 nov. 1765. || 12° Fig. Celui, celle qui évite la fréquentation du monde. Son père est un sauvage à qui je ferais peur, RAC. *Plaid.* I, 5. Oui, je suis un pauvre sauvage Errant dans la société, BÉRANG. *Indép.*

— SYN. SAUVAGES, BARBARES. Le nom de barbares a été donné par les anciens soit à des races qui, comme les Perses, avaient une civilisation différente de la civilisation gréco-romaine, soit à des populations qui, comme les Gaulois, les Germains, les Scythes, n'avaient qu'une société peu avancée, sans lettres et sans sciences. Les modernes donnent le nom de sauvages, par comparaison aux animaux, à des populations qui vivent dans les forêts en une condition inférieure à celle des barbares.

— HIST. XIIe s. La douce voiz du loussignol sauvage Qu'oi [que j'ouïs] nuit et jour cointoier et tentir, *Couci,* XIX. Tant par vous truis [je vous trouve] toz tens sauvage et dure, ID. XI. [Je] Ne vueill morir n'afoler, Quant de la terre sauvage [des Sarrasins] Ne voi nului retorner, *ib. Dame de Faiel.* A prendre lui convient [il faut] vie d'home sauvage, Et gesir mainte nuit al vent et al orage, *Sax.* XXVI. || XIIIe s. Biele fille, vous avez un homme pris avec lequel vous vos en alez, qui est auques sauvages, H. DE VALENC. XII. Li bon baron de France ne vourent arester, En estranges païs s'alerent deserter, Là devinrent sauvage por lor ames sauver, *Ch. d'Ant.* I, 111. Sire, si vos fustes sauvages Viers moy, je n'i pris mie garde, DU CANGE, *sylvaticus.* || XIVe s. Ptolomée dit que es extremités de la terre habitable sont gens sauvages, ORESME, *Eth.* 81. || XVe s. Et portoient la litiere deux forts hommes, ordonnés et appareillés très proprement comme hommes sauvages, FROISS. III, IV, 1. Se logerent cette nuit moult à mesaise, sur dure terre et pierres sauva-

ges et toujours armés [les Anglais en Ecosse], ID. I, I, 42. Au dernier il y avoit une aventure assez sauvage [une surprise de convoi avec grands combats et pertes de part et d'autre], ID. I, I, 156. [Jean de Vienne] se trouvoit hors de tout confort et enclos de la mer, et veoit les Escots de sauvage opinion, ID. II, II, 238. || XVI^e s. Faute de s'entre-visiter quand les occasions le requierent, fait que nous devenons sauvages les uns aux autres, LANOUE, 60. Le sauvage et le franc [arbre], O. DE SERRES, 195.

— ÉTYM. Berry et bourg, *sauvaige*; wallon, *sâvag*; provenç. *salvatge*, *salvage*; esp. *salvage*; port. *salvagem*; ital. *selvaggio*; du lat. *silvaticus*, de *silva*, forêt, le même que le grec ὕλη, bois.

† **SAUVAGEMENT** (sô-va-je-man), *adv.* D'une manière sauvage. M. Boileau [non le poëte] vivait claquemuré et le plus sauvagement du monde dans son cloître Saint-Honoré, ST-SIM. 87, 130.

— HIST. XIII^e s. Sire, si sauvagement Onc parler ne vous vi, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. V, p. 28. || XV^e s. [Édouard II] fut couronné après lui, qui point ne le ressembla de sens ne de prouesse, ainçois gouverna et maintint son royaume moult sauvagement par le conseil d'autrui, FROISS. I, I, 2. Irlande est un des malaisés païs du monde à guerroyer et à soumettre; car il est fermé estrangement et sauvagement de hautes forests, de grosses eaux...; ID. liv. IV, p. 200, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sauvage*, et le suffixe *ment*; provenç. *salvatjamen*.

SAUVAGEON (sô-va-jon), *s. m.* || 1° Arbre venu spontanément, dans les bois, dans les haies, de pepins ou de noyaux de fruits sauvages; les rameaux en sont presque toujours armés d'épines, et les fruits ont trop d'âpreté pour être bons à manger. Ce n'est pas qu'il y ait aucune de ces bonnes et nouvelles espèces qui ne soit originairement issue d'un sauvageon, BUFF. 7^e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 359. Cultivés, protégés par vos secours propices, Ces jeunes sauvageons croîtront sous vos auspices, DELILLE, *Hom. des ch. Var. et add.* ch. I. || Fig. Vous condamnez cette proposition-ci : l'homme d'esprit sait que les hommes sont ce qu'ils doivent être, que toute haine contre eux est injuste, qu'un sot porte des sottises comme un sauvageon porte des fruits amers; ah! sauvageons de l'école, vous persécutez un homme parce qu'il ne vous hait pas, VOLT. *Dict. phil. Homme.* || 2° Terme de jardinage. Tout arbre qui n'a pas été greffé, et qui peut servir de sujet pour la greffe. J'avais un arbuste inutile Qui languissait dans mon canton, Un beau jardinier de la ville Vient de greffer mon sauvageon, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 148. || Fig. Vous faites le plongeon, Petit noble à nasarde, enté sur sauvageon, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. C'est-à-dire que sa coquetterie est entée sur un sauvageon de vertu, LEGRAND, *Épreuve récip.* sc. 1. || 3° *Adj.* Fig. On entrevoit en quoi Diderot tenait d'elle [sa sœur] et en quoi il en différait : elle était la branche restée rude et sauvageonne, lui le rameau greffé, cultivé et adouci, épanoui, SAINTE-BEUVE, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— HIST. XIV^e s. Avec ce a esté compaignon de prendre quatre sauvargons aux champs, lesquels il planta ou jardin de l'ostel là où il demouroit, DU CANGE, *sylvaticus*. || XVI^e s. Et comment le sçaurois je, dis je, qui n'entend ny en quelle terre il faut planter.... ny de quelle grandeur les sauvageons doibvent estre...? LA BOÉTIE, 241.

— ÉTYM. *Sauvage*. O. de Serres dit *sauvageau*.

SAUVAGERIE (sô-va-je-rie), *s. f.* || 1° Période de l'histoire du genre humain, pendant laquelle les hommes ont vécu dans l'état sauvage. || Cet état lui-même. || 2° Fig. Humeur, manières sauvages. Elle adressa à M. de Melun plusieurs plaisanteries sur sa sauvagerie, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 41, dans POUGENS. Les vieilles gens disaient que la cour de la reine Christine de Suède était une merveille de bienséance en comparaison de cette sauvagerie tartare [la cour de Russie sous Pierre le Grand], DECOURCHAMP, *Souven. marq. de Créquy*, t. II, ch. 4.

— ÉTYM. *Sauvage*. On trouve *sauvageté* dans COTGRAVE.

† **SAUVAGÉSIÉES** (sô-va-jé-zi-ée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le genre *sauvagesia*, ainsi dit du médecin *Sauvages*.

† **SAUVAGESSE** (sô-va-jè-s'), *s. f.* || 1° S'est dit par plaisanterie pour femme sauvage. Vous voulez donc que ce soit la nature qui ait fait les femmes faibles! et les sauvagesses? GALIANI, *Dialogue sur les femmes*, dans *Correspondance*. En me parlant des Indiens, il [le maître de danse] me disait toujours : ces messieurs sauvages et ces dames sauvagesses, CHATEAUB. *Itin.* part. 7. || 2° Femme sans culture, sans monde. J'ai des bijoux, j'apprends je ne sais combien de belles choses, je ne suis plus du tout une sauvagesse, MÉRIMÉE, *Colomba*, p. 166.

SAUVAGIN, INE (sô-va-jin, ji-n'), *adj.* Il se dit du goût, de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang ou de marais. Goût sauvagin. Le blanc de baleine, purifié.... a une odeur particulière, fade et sauvagine, qu'il ne faut pas confondre avec la rancidité, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 299. || *Subst.* Sentir le sauvagin.

— ÉTYM. *Sauvage*.

SAUVAGINE (sô-va-ji-n'), *s. f.* || 1° Oiseaux de mer, d'étang ou de marais qui ont le goût sauvagin. On trouve parmi ces étangs beaucoup de sauvagine. || 2° Il se dit aussi de l'odeur, du goût, de ces oiseaux. La chair de l'huîtrier est noire et dure, avec un goût de sauvagine, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 193. || 3° Terme de commerce. Peaux de quelques bêtes sauvages dont on fait des fourrures communes.

— HIST. XIII^e s. Nuz ne nule ne puet ne ne doit comporter ne faire conporter volaille ne sauvagine morte pour vendre fors que à la porte de Paris, *Liv. des mét.* 179. Cent arpens bien en i avoit, Moult de sauvagine i avoit Et plusieurs bestes à plenté, *Ren.* 22016. N'a cinq lieues de toutes parts, Fors sauvechines [lieux déserts] et essars, DU CANGE, *sylvaticus*. || XV^e s. Moult est plaisante la matinée qui me donna volenté d'aller chasser la sauvagine, *Percefor.* t. IV, f° 102. || XVI^e s. Il n'espargnera le labeur à ces vignes, pour adoucir la sauvagine de leur naturel, O. DE SERRES, 192. Par leur naturelle sauvagine les petis paonneaux n'osent au commencement approcher des grands, ID. 371. Les abeilles appartiennent au premier occupant comme toute autre sauvagine, ID. 42.

— ÉTYM. *Sauvagin*; provenç. *salvaggina*, *salvazina*; anc. catal. *salvatgina*; espagn. *salvagina*; portug. *selvaginha*; ital. *salvaggina*.

SAUVÉ, ÉE (sô-vé, vée), *part. passé* de sauver. || 1° Mis hors de péril, en sûreté. Poursuivie par ses ennemis implacables qui avaient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres, BOIL. *Art p.* III. Rome sauvée, titre d'une tragédie de Voltaire. || 2° Rendu éternellement heureux dans le ciel. Ces confessions prouvent expressément que Ravaillac aurait commis son parricide dans l'espérance d'être sauvé, VOLT. *Dissert. mort Henri IV.* || *Subst.* Vous êtes tenté d'incrédulité à la vue du petit nombre des sauvés, BOSS. *Élévat. sur myst.* XVII, 5. On a démontré qu'il [Jurieu] met des idolâtres reconnus pour tels par lui-même, non-seulement au nombre des sauvés, mais encore au rang des plus grands saints, ID. 6^e *avert.* 13.

1. **SAUVEGARDE** (sô-ve-gar-d'), *s. f.* || 1° Protection accordée par une autorité quelconque. Le magistrat l'a pris sous sa sauvegarde. || 2° La garde, le détachement qu'un chef militaire envoie dans un lieu pour le garantir du pillage. S'il vient jamais assiéger Abbeville, soyez sûrs qu'il vous donnera des sauvegardes; mais il n'en donnera pas à tout le monde, VOLT. *Lett. Florian*, 9 juin 1767. || Titre ou écrit par lequel une sauvegarde est accordée. || *S. m.* S'est dit, dans l'ancienne monarchie, de cavaliers qui portaient sur leur uniforme sauvegarde du roi, et qui étaient employés à prévenir les désordres des soldats débandés. Un garde du maréchal de Joyeuse, et bien reconnu pour tel avec ses marques et en sauvegarde, fut battu, dépouillé et chassé, ST-SIM. 29, 88. || 3° Anciennement, lettres qu'on accordait à quelqu'un pour l'exempter de loger des gens de guerre. || 4° Fig. Ce qui sert de garantie ou de défense contre un danger. Son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription. Il [Retz] a été reçu à Saint-Michel avec des transports de joie; tout le peuple était à genoux, et le recevait comme une sauvegarde que Dieu leur envoie, SÉV. 104. La philosophie, bien loin d'être, comme l'imbécile méchanceté l'en accuse, l'ennemie des rois et des peuples, est au contraire leur sauvegarde la plus assurée, par l'horreur qu'elle inspire pour la tyrannie qui rend les souverains odieux, D'ALEMB. *Éloges, Vaux de St-Cyr.* Se dérobe-t-il aux occasions dangereuses?... fait-il d'une humble défiance de lui-même la sauvegarde de sa vertu? J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. || 5° Terme de marine. Tout cordage destiné à empêcher qu'on ne tombe à la mer. || Sauvegardes du gouvernail, gros cordages qui le retiennent en cas d'accident. || 6° Terme de relieur. Bande de papier blanc de la longueur du volume qu'on plie en deux et qu'on coud avant la garde du commencement, et après la garde de la fin de chaque volume; elles servent à garantir les gardes; on les enlève avant de terminer la reliure et au moment où l'on va coller les gardes sur les cartons.

— HIST. XIV^e s. .....Et ne fay doute Qu'en ce cas [les dames] en ta sauvegarde Doient estre.... MACHAUT, p. 115. || XVI^e s. O combien lors ceux-là seront heureux, Qui se seront mis en sa sauvegarde! MAROT, IV, 229. Ayant conduit l'œuvre totale à chef, j'ai pris la hardiesse de la faire sortir soubs la sauve-garde de vostre très illustre nom, AMYOT, *Ép.* p. 21. De Saint-Denis le prince avoit saisi Argenteuil, Busanval et autres biquoques, les unes par escallade, les autres en y portant des sauvegardes, les autres d'emblée, D'AUB. *Hist.* I, 211. Les habitans peuvent demeurer en bonne protection et sauve-garde, ID. *ib.* II, 156. Sauve-garde n'est pas enfrainte par parole, mais par fait, LOYSEL, 796.

— ÉTYM. *Sauf*, et *garde* : garde qui rend sauf; wallon, *sâv-gdr*; provenç. *salvagarda*, *salvagardia*; espagn. *salvaguarda*; ital. *salvaguardia*.

† 2. **SAUVEGARDE** (sô-ve-gar-d'), *s. m.* Deuxième division du genre monitor, renfermant des reptiles de ce genre distingués par l'absence de crêtes caudales et par une queue comprimée.

† **SAUVEGARDER** (sô-ve-gar-dé), *v. a.* Néologisme. Défendre, protéger, mettre comme sous une sauvegarde.

— REM. Ce néologisme incorrect n'est pas à imiter; *sauvegarde* ne peut se transformer en verbe; le verbe serait *sauf-garder*, non *sauvegarder*.

† **SAUVE-L'HONNEUR** (sô-ve-lo-neur), *s. m.* Ce qui sert de consolation, ce qui masque, adoucit une disgrâce, en un mot ce qui sauve l'honneur. Naples et Sicile, dont l'éloignement et le peu de revenu étaient plutôt un embarras et un sauve-l'honneur qu'un accroissement, ST-SIM. 77, 252. Mme de Mailly cria tant auprès de Mme de Maintenon, qu'au bout d'une quinzaine on lui rendit quelques sauve-l'honneur, ID. 319, 168.

— ÉTYM. *Sauver*, *le*, et *honneur*.

† **SAUVEMENT** (sô-ve-man), *s. m.* Terme de féodalité. Droit payé pour l'entretien des murailles du bourg. || Somme d'argent due en rémunération d'une protection spéciale, et payable en bloc chaque année.

— HIST. IX^e s. Pro deo amur, et pro christian poblo et nostro commun salvament, *Serment*.

— ÉTYM. *Sauver*. *Salvament*, *sauvement* était un mot très-usité, signifiant l'action de sauver; il dure encore dans le Berry avec le sens de : action de se sauver, salut.

SAUVER (sô-vé), *v. a.* || 1° Tirer hors de péril, mettre en sûreté, avec un nom de personne ou objet personnifié pour régime direct. Josué sauva Rahab courtisane, et la maison de son père avec tout ce qu'elle avait, SACI, *Bible, Josué*, VI, 25. Quand il [Dieu] voulut sauver la ville de Béthulie, BOSS. *Reine d'Anglet.* Vous verrez avec quelle prudence elle traitait les affaires; et une main si habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé, ID. *ib.* Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël? FLÉCH. *Turenne.* Lorsque avec jugement et avec fierté il sauvait les restes des troupes battues à Mariendal, ID. *ib.* Sauvons-le malgré lui de ce péril extrême, RAC. *Baj.* IV, 7. Tout est perdu, seigneur, si vous ne nous sauvez, ID. *Iphig.* III, 7. Tout ce que peut faire un grand homme d'État et un grand capitaine, Annibal le fit pour sauver sa patrie, MONTESQ. *Rom.* 5. Les Romains, ajoutait-il [Napoléon], donnaient des couronnes civiques à ceux qui sauvaient des citoyens; le duc de Trévise [laissé à Moscou] en méritera autant qu'il sauvera de soldats, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || Avec un nom de chose pour régime direct, et de personne pour régime indirect. Vous m'avez sauvé l'honneur. Qu'il eût volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines! mais il se trouva par terre parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte, BOSS. *Louis de Bourbon.* N'y aurait-il pas moyen de me sauver les deux cent mille francs? je vous parle à cœur ouvert, MARIV. *le Legs*, 10. || 2° Être cause de salut, en parlant d'une chose qui sauve. L'opération sauva le patient. Merci voit sa perte assurée; ses meilleurs régiments sont défaits; la nuit sauve les restes de son armée, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 3° Il se dit simplement pour préserver. N'attaquez plus ma gloire avec tant de douleurs, Et laissez-moi sauver

ma vertu de vos pleurs, CORN. *Hor.* II, 5. Quelque maligne joie en son cœur s'élevait, Dont sa gloire indignée à peine le sauvait, ID. *Pomp.* III, 1. Sauvemoi de l'affront de tomber à leurs pieds, ID. *Rodog.* V, 4. Sauvez-moi des Romains, je suis encore à vous, ID. *Sophon.* III, 6. Je m'en vais.... me disposer à faire demain mes pâques : il faut au moins tâcher de sauver cette action de l'imperfection des autres, SÉV. 15 avr. 1672. || Sauver de, avec un infinitif. La reine a sauvé la folle [une femme qui passait pour folle] d'être chassée, SÉV. 22 octobre 1677. || **4°** Procurer le salut éternel. Sauver son âme. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit, BOSS. *Duch. d'Orl.* Je viens, dit Jésus-Christ, comme un voleur.... comme un voleur, dites-vous, indigne comparaison? n'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraye, et qu'en nous effrayant elle nous sauve, ID. *Mar.-Thér.* Pour être sauveur, rien ne lui paraît [à Jésus] difficile ; pour être sauvés, tout nous devient impossible, BOURDAL. *Myst. Circoncision de J. C.* t. I, p. 67. || **5°** Empêcher d'être perdu. Le navire a échoué, on a sauvé les marchandises. Prends soin, je te prie, de m'en sauver le plus que tu pourras [des plats servis à table], pour le renvoyer au marchand, MOL. *l'Avare*, III, 15. J'y trouvai [dans la rue, pendant un incendie].... plusieurs meubles et vaisseaux d'argent qu'on sauvait chez lui [l'ambassadeur de Venise], SÉV. 20 févr. 1671. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable? donnez à Dieu vos affections, BOSS. *Duch. d'Orl.* Et tout ce que des mains de cette reine avare, Vous avez pu sauver et de riche et de rare, Donnez-le.... RAC. *Ath.* V, 1. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Fig. Vouloir sauver la chèvre et le chou, vouloir ménager des intérêts différents ou opposés. || **6°** Sauver une chose à quelqu'un, faire qu'il ne la subisse pas. Je vous le dis encor, sauvez-moi cette honte, CORN. *Théod.* III, 5. Troïle est utile à ceux qui ont trop de bien.... il leur sauve la peine d'amasser de l'argent, LA BRUY. V. Nous ne manquerons pas de joueurs, sur ma parole ; et ton mari nous sauvera les amendes, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 7. Cela suffit ; je vais vous sauver sa visite, DESTOUCH. *Philos. marié*, I, 4. Est-ce qu'on désoblige Madame quand on lui rend service, et qu'on lui sauve les reproches de toute sa famille? MARIV. *Marianne*, part. VII. Je lui ai sauvé la Bastille [au libraire Jore]; mais je n'ai pas été fort éloigné d'y aller moi-même, VOLT. *Lett. Formont*, 10 déc. 1731. Il devint pour moi une espèce de gouverneur qui me sauva beaucoup de folies, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Au toit du pauvre il [le chansonnier Béranger] répand l'allégresse, A l'opulence il sauve des ennuis, BÉRANG. *Tailleur.* || En cet emploi, on dit souvent aussi éviter; c'est mal parler (voy. la REM. à ÉVITER). || **7°** Conserver intact. On sauve en quelque façon la suite de l'histoire sainte, BOSS. *Hist.* I, 7. Et je tâche en fuyant de sauver mon devoir, QUIN. *Pausan.* I, 7. Les dernières paroles de l'empereur à Lauriston furent [à Moscou] : Je veux la paix, il me faut la paix, je la veux absolument; sauvez seulement l'honneur, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 9. || **8°** Justifier. Quelque excuse qu'on allègue, on ne peut sauver cette action. Qui peut croire que M. de Paris, que M. de Chartres, avec qui je suis uni dans tous les actes publics, me fussent contraires en secret, jusqu'à détourner M. de Cambrai d'approuver mon livre, qu'ils ont eux-mêmes approuvé, jusqu'à s'unir pour sauver le sien qu'ils rejetaient avec moi comme plein d'erreurs! BOSS. *Remarques sur la réponse de M. de Cambrai, avant-propos.* Il sauvait son ignorance par un aveu libre et ingénu, qui, pour dire le vrai, ne devait pas coûter beaucoup à un homme plein de talents, FONTEN. *Renau.* || **9°** Pallier, masquer ce qu'il y a de défectueux. Ils ont travaillé à sauver les inconvénients de ce système, BOSS. *Variat. Préf.* Voyez que l'on vous amuse, non-seulement en vous proposant des questions hors de propos, mais encore en sauvant une erreur par une autre, au lieu de les condamner toutes deux, ID. 2e *instr. pastorale*, 11. C'est qu'un abîme en attire un autre; on ne tombe dans ces excès que pour sauver d'autres excès où l'on était déjà tombé, ID. *Var.* XV, 81. Les anciens avaient imaginé je ne sais combien de cercles différemment entrelacés les uns dans les autres, par lesquels ils sauvaient toutes ces bizarreries [résultant de l'opinion que la terre était au centre du mouvement des corps célestes], FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir.* Virgile ....dans ses Géorgiques, où il sauve le fond de sa matière, qui est tout à fait sèche, par des digressions fréquentes et souvent fort agréables, ID. *Fond. Préf.* On ne pouvait excuser de telles promesses [de Louis XII à Maximilien] que par le dessein de ne les pas tenir ; c'était sauver une imprudence par une honte, VOLT. *Ann. Emp. Maximilien*, 1504. Le plus grand effort de l'art consiste souvent à sauver la difficulté, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 175 dans POUGENS. Où tout doit être pressenti, préparé, sauvé, montré, annoncé, ID. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 128. Ces hardiesses [en poésie], lorsqu'elles sont bien sauvées, comme les dissonances en musique, font un effet très-brillant, CHATEAUBR. *Génie*, II, I, 3. || Sauver une contradiction, concilier deux passages, deux propositions contraires. || Sauver les défauts de la taille d'une personne, cacher, par la manière de l'habiller, quelque défaut qui est dans sa taille. || **10°** Terme de musique. Sauver une dissonance (voy. DISSONANCE). || **11°** Terme de scolastique. Sauver les apparences, expliquer les phénomènes selon les principes de quelque hypothèse. || Fig. Sauver les apparences, ne rien laisser paraître au dehors qui puisse blesser ou scandaliser. Tous ceux qui ont passé le Styx après moi m'ont assuré que tu n'as pas même sauvé les apparences, FÉN. *Dial. des morts anc. Romulus, Tatius.* Pourquoi cherchez-vous toujours à mettre quelques raisons spécieuses de votre côté .... et sauver, pour ainsi dire, encore les apparences avec Jésus-Christ? MASS. *Carême, Salut.* || On dit dans un sens analogue : Sauver les dehors. Que tu perds lâchement de ruse et d'artifice, Pour.... sauver les dehors d'une adroite vertu, Dont aux yeux éblouis tu parais revêtu! CORN. *Perthar.* IV, 4. || **12°** Familièrement. Sauver le premier coup d'œil, ne pas laisser paraître l'étonnement, l'impression désagréable que cause la première vue d'une personne laide ou mal faite. || Il faut sauver le premier coup d'œil, se dit d'une personne qui ne plaît pas au premier aspect, mais qui plaira quand on l'aura vue davantage. Le roi avait une impatience extrême de savoir comme elle [la Dauphine] était faite ; il envoya Sanguin comme un homme vrai et qui ne sait pas flatter : Sire, dit-il, sauvez le premier coup d'œil, et vous en serez fort content, SÉV. 13 mars 1680. || **13°** Au jeu de paume, sauver la grille, sauver le dedans, parer les coups qui poussent la balle dans la grille ou dans le dedans. || Sauver à quelqu'un la grille, le dedans, lui faire l'avantage de ne pas compter ce que l'on gagne quand on place la balle à la grille ou au dedans. || **14°** Terme de jeu de billard. Sauver à quelqu'un une blouse, deux blouses, etc. lui faire l'avantage de ne pas compter les points que l'on gagne en faisant la blouse, les deux blouses, etc. || **15°** Terme de jeu de trictrac. Sauver la bredouille, empêcher l'enfilade. || **16°** Se sauver, *v. réfl.* Se mettre en sûreté, à l'abri. Se sauver d'un péril. Sauvez-vous d'une vue à tous les deux funeste, CORN. *Poly.* II, 2. Plus cruel que les Lombards même, il [Constant] ne vint à Rome que pour en piller les trésors : les églises ne s'en sauvèrent pas, BOSS. *Hist.* I, 11. Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale : cent pièces de canon.... ID. *Reine d'Anglet.* J'adorerais un dieu sans force et sans vertu, Reste d'un tronc par les vents abattu, Qui ne peut se sauver lui-même? RAC. *Esth.* II, 9. Quoi! Pyrrhus, je te rencontre encore.... Percé de tant de coups, comment t'es-tu sauvé? ID. *Andr.* V, 5. C'est une étrange chose que l'amour, répondit-elle en riant; il se sauve de tout, il n'y a point de système qui lui puisse faire du mal, FONTEN. *Mond.* 5e *soir.* || Se sauver de quelqu'un, échapper à son souvenir qui nous obsède. Je ne sais où me sauver de vous; notre maison de Paris m'assomme encore tous les jours, et Livry m'achève, SÉV. *à Mme de Grignan*, 24 mars 1671. || Se préserver. Une âme de rocher ne s'en fût pas sauvée [d'aimer une belle femme], CORN. *le Ment.* II, 5. Ils se sauvent tout ensemble de la folie et de l'erreur, PASC. *Prov.* II. La reine s'est sauvée de ces défauts, FLÉCH. *Mar.-Th.* Charles de Sainte-Maure se sauva, par la miséricorde de Dieu, de cette corruption commune [ne pas se dire la vérité les uns aux autres], ID. *Duc de Mont.* Tant il est difficile aux plus grands hommes et même aux plus modestes, de se sauver des illusions de l'amour-propre, VOLT. *Œdipe, lett.* 4. Perdre sa jeunesse, sa beauté, ses passions, c'est le vrai malheur; voilà pourquoi tant de femmes se font dévotes à cinquante ans, et se sauvent d'un ennui par un autre, ID. *Dial.* 3. || **17°** Faire son salut éternel. En sauvant le prochain, vous vous sauverez vous-même, BOURDAL. 4e *dim. après Paq. Dominic.* t. II, p. 63. S'engageant dans ces emplois avec une incapacité absolue, comment pourra-t-il s'y sauver? ID. *Dim. de la Septuagés. Dominic.* t. I, p. 371. Peu de gens se sauvent, parce qu'on ne peut comprendre dans ce nombre que deux sortes de personnes : ou celles qui ont été assez heureuses pour conserver leur innocence pure et entière; ou celles qui, après l'avoir perdue, l'ont retrouvée dans les travaux de la pénitence, MASS. *Carême, Petit nomb. des élus.* || **18°** Se tirer d'embarras. La cour romaine se sauvait par des équivoques, VOLT. *Mœurs*, 48. || **19°** S'échapper. Il se sauva de prison. Vous allez voir par la nouvelle d'aujourd'hui, comme le roi d'Angleterre s'est sauvé de Londres, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange, SÉV. 503. Je ne te retiens plus, sauve-toi de ces lieux, RAC. *Andr.* IV, 5. On a trouvé une clef en dedans de la petite porte du parc, par où sans doute elle s'est sauvée; ainsi tout prouve que c'est sans violence, GENLIS, *Théât. d'éduc. Zélie*, V, 10. || Se sauver à la nage, s'échapper en nageant. Je me sauve à la nage et j'aborde où je puis, BOIL. *Disc. au roi.* || Fig. et familièrement. Se sauver à travers les broussailles, se sauver par les vignes, par les marais, se tirer d'embarras comme on peut. || **20°** Prendre la fuite. Se sauver à toutes jambes. Un soldat qui se sauve quand il faut combattre est puni, VOLT. *l'H. aux quarante écus, sur les moines.* || Elliptiquement, sauve qui peut, se sauve, se tire du péril qui pourra. Les premiers qui dans l'aile de gauche de Miranda crièrent sauve qui peut et là débandèrent.... LOUVET DE COUVRAY, *Mém.* p. 67, dans POUGENS. || Fig. Le duc de Villeroi a écrit ici des lettres dans le transport de sa douleur, qui sont d'une telle force qu'il les faut cacher; il met au premier rang de toute sa fortune d'avoir été aimé de ce héros [Turenne], et déclare qu'il méprise toute autre sorte d'estime après celle-là : sauve qui peut, SÉV. 201. Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées, Qui du parc à l'instant assiégent les allées; Alors sauve qui peut.... BOIL. *Ép.* VI. Ce monde-ci est un vaste naufrage; sauve qui peut; mais je suis bien loin du rivage, VOLT. *Lett. Cideville*, 28 janv. 1754. || Substantivement. Ce fut un sauve-qui-peut général (avec traits d'union). || **21°** Familièrement. Se retirer promptement. En passant par devant la chambre d'Angélique, j'ai vu un jeune homme avec elle, qui s'est sauvé d'abord qu'il m'a vue, MOL. *Mal. imag.* II, 10. Mon Dieu, je me sauve, il est midi trois quarts, GENLIS, *Théâtre d'éduc. Tendresse matern.* sc. 2. Je ne veux pas être témoin de ce que vous allez lui dire; je me sauve, PICARD, *Manie de briller*, II, 16. || **22°** Se réfugier en un lieu, y chercher un asile. Pendant que le choléra était à Paris, nous nous sauvâmes à la campagne. Toute l'Irlande est au roi [Jacques II], il eût bien fait de s'y sauver, SÉV. 513. Déjà prenait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces, FLÉCH. *Turenne.* || **23°** Se dédommager. Un marchand qui vend à bas prix, se sauve sur la quantité. André : Hélas! je suis fils d'un paysan, je l'ai été moi-même. — Hassan : Bon! c'est sur ceux-là que je me sauve, CHAMFORT, *Marchand de Smyrne*, sc. 10.

— SYN. SAUVER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN, ÉPARGNER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN. Sauver, épargner quelque chose à quelqu'un, c'est l'en dispenser, l'en préserver. Ces deux locutions ont un sens extrêmement voisin. La seule nuance qu'on y remarque, c'est que épargner implique davantage l'idée de ménagement, et sauver celle de préservation.

— HIST. IXe s. Si salvarai eo [je] cist meon fradre Karlo, *Serment.* || XIe s. [Qu'ils] Salvent le rei e gardent la reïne, *Ch. de Rol.* CXCI. || XIIe s. Mais ore en convenoit un sul à mort livrer Al piler del mustier, pur le pueple salver, *Th. le mart.* 149. Por pecheors salver e mettre à salvaison, *Rou*, v. 4407. Il salt [qu'il sauve] Marsile et son barnage, *Ronc.* p. 121. || XIIIe s. Hé las! se nuls se doit sauver [faire son salut] dolans, QUESNES, *Romancero*, p. 93. Si celui qui fait hommage, si comme est dessus dit, ou chief seignor, a fait avant hommage en ligesse à homme ou à femme, qui ne soit homme dou chief seignor, il le doit sauver [réserver] à l'hommage faire, pour ce que nul qui est homme d'autruy ne peut après faire hommage à autre, se il ne sauve

son premier seignor, DU CANGE, *salvare*. Li filz Dieu glorieus, par li sien nom saintisme, Me doint, se il li plaist, par toute ceste rime, Li loer, moi sauver, edefier mon prisme [prochain], J. DE MEUNG, *Test.* 31. || XIVe s. Aussi comme se superhabundance et deffaute corrampissent la bonté de l'œuvre et le moien [le juste milieu] la salvast, ORESME, *Eth.* 44. || XVe s. Saulve soy qui peult, GERSON, *Harangue au roi Charles VI*, p. 17. || XVIe s. Il feut impossible de la sauver [elle en mourut], MONT. I, 104. Pour se sauver de continuelles et curieuses recherches qu'on faisoit de luy, ID. I, 138. C'estoit à se saulve qui peult, CARLOIX, V, 25. Quelques Troyens, s'estant sauvez de l'espée, s'embarquerent sur des vaisseaux qu'ilz trouverent d'adventure au port, AMYOT, *Rom.* 1. Si n'y eut rien qui la sauvast qu'elle ne fut promptement mise à mort que les prieres de la fille du roy, ID. *ib.* 4. Si par cas d'adventure elles [les vestales] rencontrent quelque pauvre criminel que l'on mene à la mort, elles luy sauvent la vie, ID. *Numa*, 18. Il se jetta dedans la riviere du Tybre, et se sauva à nage jusques à l'autre rive, ID. *Public.* 32. Quant à ses biens, ses amis en destournerent et sauverent une bonne partie, ID. *Thém.* 48. Les uns se sauverent de vistesse.... ilz [les Romains] envoyerent ceulx qui s'estoient sauvez à four, en la Sicile, ID. *Marcell.* 18. En quoi faisant, il sauva la ville d'estre saccagée, ID. *Flamin. et Philop.* 6. Les larmes de l'enfant eussent sauvé la mere! RONS. 673. L'empoisonneur se sauva à la fuitte, et ainsi fut-il descouvert, GREVIN, *Impost. des diables*, 50.

— ÉTYM. Wallon, *sdvé*; provenç. et espagn. *salvar*; ital. *salvare*; du lat. *salvare*, dénominatif de *salvus*, avec le sens causatif.

† **SAUVE-RABANS** (sô-ve-ra-ban), *s. m.* Terme de marine. Garniture entourant les basses vergues.

SAUVETAGE (sô-ve-ta-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de retirer des flots les débris d'un naufrage. || Se dit aussi de l'action de sauver des hommes tombés à la mer. || Action de retirer de l'eau les personnes en danger de se noyer dans les lacs, les rivières, etc. || Pompes de sauvetage, pompes pour vider l'eau qui remplit les navires échoués. || Bouée de sauvetage, plateau de liége garni de bouts de corde, qu'on jette à un homme tombé à l'eau. || Ceinture de sauvetage, appareil pour se tenir flottant sur les eaux.

— ÉTYM. *Sauver*, par l'intermédiaire de *sauveté*.

SAUVETÉ (sô-ve-té), *s. f.* Terme vieilli, mais qui serait à remettre en usage. État d'une personne ou d'une chose mise hors de péril. Ses marchandises sont en lieu de sauveté. Cette menace pourrait donner de la crainte à un autre, et ferait songer à un plus sage que moi à se mettre en sauveté, VOIT. *Lett.* 3. Mme Ticquet fut assez folle pour s'être laissé arrêter, et n'être pas déjà en pays de sauveté, ST-SIM. 73, 206. On ne se crut en sauveté qu'au Rhin et au bout du pont de Strasbourg, ID. 136, 266.

— HIST. XIIe s. Li chaitif fil d'Adam nen ont cure de veriteit ne de celes choses k'à lor salveteit apartienent, ST BERN. p. 521. || XIIIe s. Et se Diex leur donoit qu'il i poïssent venir, là seroient il à sauveté, VILLEH. CLVI. Et si tost qu'ele pot, ele se mist hors de son pooir por estre à sauveté, BEAUM. XXX, 95. || XVe s. S'estoient tous retraits dedans les forests .... et y avoient tout attrait et mis à sauveté, FROISS. I, I, 57. Nous tournions le dos à nos ennemis, et prenions le chemin de sauveté, COMM. VIII, 7.

— ÉTYM. Prov. *salvetat*, *saubetat*; esp. *salvedad*; du lat. fictif *salvitatem*, de *salvus* (voy. SAUF).

† **SAUVETER** (sô-ve-té), *v. a.* Terme de marine. Faire un sauvetage.

† **SAUVETERRE** (sô-ve-tê-r'), *s. m.* Marbre noir veiné de blanc et de jaune, et marqueté de blanc.

— ÉTYM. Nom de lieu.

† **SAUVETEUR** (sô-ve-teur), *s. m.* Celui qui prend part à un sauvetage. || Embarcation, appareil ou moyen quelconque de sauvetage. || Adjectivement. Bateau sauveteur.

SAUVEUR (sô-veur), *s. m.* || **1°** Celui qui sauve. Qu'il soit à d'autres yeux le sauveur de l'empire, VOLT. *Irène*, III, 5. Entendre un peuple entier vous nommer ses sauveurs, C. DELAV. *Vêpres sicil.* IV, 4. || Il se dit aussi des choses. Ce remède a été mon sauveur. || *Adj.* Un dieu sauveur. || **2°** Terme de marine. Se dit de ceux qui ont sauvé ou repêché des marchandises. || **3°** Par excellence, le Sauveur [avec une majuscule], Jésus-Christ. Nous l'avons ouï nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde, SACI, *Bible, Évang. St Jean*, IV, 42. Sauveur, père, sacrificateur, hostie, nourriture, roi, sage, législateur, affligé, pauvre, PASC. *Pens.* XVIII, 15, édit. HAVET. Elle a aimé en mourant le Sauveur Jésus; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix, BOSS. *Duch. d'Orl.* Voici donc le Sauveur du monde entre les mains d'un traître, MASS. *Carême, Passion.* || Il se dit quelquefois en forme d'exclamation pieuse. Ah! Sauveur! quel coup de tonnerre! je n'ai pas une goutte de sang dans les veines, GENLIS, *Théât. d'éduc, la Curieuse*, V, 6.

— HIST. XIIe s. La meie aneme [mon âme] s'esleecerat [se réjouira] el Seignur, e deliterad sur sun salvedur, *Liber psalm.* p. 43. Benoiz soies, salverres de Israel qui.... *Machab.* I, 4. || XIIIe s. Seigneur, or escoutés que Diex vous a promis; Ce dist li vrais sauveres, qui en la crois fu mis, Si fil le vengeroient as brans d'acier fourbis, *Ch. d'Ant.* II, 495. || XVe s. Et furent les rues parées comme à la Saint-Sauveur [à la fête du Saint Sacrement], DU CANGE, *sacrum.* || XVIe s. O vrai sauveur, MAROT, IV, 235.

— ÉTYM. Bourg. *sauveu*; provenç. *salvaire*, *salvador*; espagn. et portug. *salvador*; ital. *salvatore*; du lat. *salvatorem*, de *salvare*, sauver. Le français *salvere* et le provenç. *salvaire* sont le nominatif, du latin *salvátor*; *salveor* et *salvador* sont le régime, de *salvatórem*.

SAUVE-VIE (sô-ve-vie), *s. f.* Espèce de petite fougère, *asplenium ruta muraria*, *L.* dite aussi rue des murailles. || *Au plur.* Des sauve-vie.

— HIST. XVIe s. Sauve-vie, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sauver*, *vie*.

† **SAUVIGNON** (sô-vi-gnon), *s. m.* Cépage estimé de la Charente et du Bordelais.

† **SAVALLE** (sa-va-l'), *s. m.* Nom que porte à la Martinique la *clupée cyprinoïde*.

SAVAMMENT (sa-va-man), *adv.* D'une manière savante. ....Sur ce point si savamment touché, Desmares dans Saint-Roch n'aurait pas mieux prêché, BOIL. *Sat.* X. Plus savamment cruel, par quelques grains de poudre L'homme imite l'éclair, son bras lance la foudre, DELILLE, *Trois règn.* I. || Parler savamment d'une chose, en parler avec connaissance.

— HIST. XVIe s. Sçavantement, sçavamment, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Savant*, et le suffixe *ment*.

SAVANE (sa-va-n'), *s. f.* || **1°** Nom, dans les Antilles, la Guyane et ailleurs, des prairies et de toutes les plaines qui produisent de l'herbe pour la nourriture des bestiaux; c'est ce dernier sens qu'on lui donne d'ordinaire dans le langage général. Savane, prairie, campagne, *Dict. de Pelleprat*, Paris, 1655. || Savanes noyées, celles qui sont sur le bord de la mer. Derrière ce rideau sont des savanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement; et ces savanes se prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins considérable, selon l'éloignement ou le rapprochement des montagnes, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 21. || **2°** Au Canada, nom de forêts d'arbres résineux, dont le fond est humide et couvert de mousse. Tous ces sauvages, quoique de cinq ou six nations différentes, sont connus, dans les relations françaises, sous le nom de *Savanois*, parce que le pays qu'ils habitent est bas, marécageux, mal boisé, et qu'au Canada on appelle savanes ces terrains mouillés qui ne sont bons à rien, CHARLEVOIX, *Hist. de la Nouv. Fr.* t. III, p. 181.

— ÉTYM. Espagn. *savaña*, proprement drap de lit, qu'on trouve avec le sens de savane pour la première fois dans OVIEDO, *Hist. de las Indias*, XXV, 2; port. *sabena*, drap de lit; bas-lat. *sabana*, dans un texte de 781, dérivé du lat. *sabanum*, linge, serviette, qui est le grec σάβανον, toile, linge.

SAVANT, ANTE (sa-van, van-t'), *adj.* || **1°** Qui sait beaucoup, qui est versé dans les matières soit d'érudition, soit de science. Il est savant en histoire, en mathématique, en chimie. Les sociétés savantes. Les corps savants. N'étant point de ces rats qui, les livres rongeants, Se font savants jusques aux dents, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants, Que de me voir savant comme certaines gens, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. Et les femmes docteurs ne sont pas de mon goût; Je consens qu'une femme ait des clartés de tout; Mais je ne lui veux point la passion choquante De se rendre savante afin d'être savante, ID. *ib.* I, 3. .... Je vous suis garant Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant, ID. *ib.* IV, 3. Ne paraissez point si savant; de grâce! humanisez votre discours, et parlez pour être entendu, ID. *Critique*, 7. Les entretiens spirituels que saint Louis avait presque tous les jours avec les plus saints et les plus savants hommes de son siècle, FLÉCH. *Panég. St Louis.* L'étude qu'il fit de cette noble et savante antiquité, qu'il regardait comme la source de la raison et de la politesse de nos siècles, ID. *Duc de Mont.* Il est savant, dit un politique, il est donc incapable d'affaires, je ne lui confierais pas l'état de ma garde-robe, et il a raison, LA BRUY. XII. Qu'est-ce que l'homme savant, s'il n'est que savant, sinon assez souvent un homme vain, entêté, plein de lui-même, méprisant tous les autres, et, pour le dire en un mot, un animal de gloire? c'est ainsi que Tertullien définit quelque part les savants du paganisme, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 1re part. § 6. Croyez que M. Abauzit, auteur de l'article Apocalypse et d'une partie de Christianisme, est non-seulement un des plus savants hommes de l'Europe, mais, à mon gré, le mieux savant, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 nov. 1764. Ayez, mademoiselle, le courage d'être savante; il ne faut que des exemples tels que le vôtre pour inspirer le goût des langues anciennes, DIDER. *Lett. sur les Sourds et muets.* Aristippe eut un disciple célèbre dans sa fille Arété, elle se distingua parmi les femmes savantes, COND. *Hist. anc.* III, 18. Le plus savant n'est pas toujours le mieux savant, CAMBACÉRÈS, *Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. III, p. 14. || Fig..... Les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étaient partis; mais c'est une ignorance savante qui se connaît, PASC. *Pens.* III, 18, édit. HAVET. || **2°** Où il y a soit de la science, soit de l'érudition. De savants travaux. Des recherches, des notes savantes. Savants et immenses recueils où il renferma la jurisprudence ancienne et nouvelle, FLÉCH. *Lamoignon.* || Armes savantes, l'artillerie et le génie, ainsi dites à cause des études mathématiques qu'elles exigent. Près de lui [dans la retraite de Moscou], des officiers des armes savantes dissertaient encore : dans notre siècle, que quelques découvertes encouragent à tout expliquer, ceux-là, au milieu des souffrances aiguës que leur apportait le vent du nord, cherchaient la cause de sa constante direction, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 10. || Langues savantes, les langues anciennes et celles qui ne sont connues que d'un petit nombre de personnes, l'hébreu, l'arabe, le sanscrit, etc. et non, ainsi qu'on le dit quelquefois à tort, les langues synthétiques, comme étant d'une structure compliquée et plus systématiques que les nôtres. || **3°** Bien instruit, bien informé de quelque chose. Où avez-vous appris cela? vous êtes bien savant. Me voici bien savant sur ce chapitre, PASC. *Provinc.* VII. Je trouve ici les chrétiens trop savants : Chrétien, tu sais trop la distinction des péchés véniels d'avec les mortels, BOSS. *Mar.-Thér.* Voilà donc saint Pierre changé, et sa chute l'a rendu savant, ID. *Panég. St Pierre*, 2. || Cette jeune fille est trop savante, est bien savante, elle sait des choses qu'elle devrait ignorer. || **4°** Qui a de l'habileté en quelque chose. Le plus savant s'y trompe, et deux yeux voient mieux qu'un, ROTR. *Antig.* IV, 6. || Savant à, même sens. Un homme si savant au langage des yeux Ne doit pas demander que je m'explique mieux, CORN. *Suivante*, III, 9. Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire, Plus enclin à blâmer que savant à bien faire, BOIL. *Art p.* IV. || Savant en, dans, qui est habile en, versé en. Accoutumée au meurtre et savante en poison, CORN. *Médée*, IV, 3. Que les douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs! BOSS. *Reine d'Anglet.* Tantôt, savant dans l'art par Neptune inventé, Rendre docile au frein un coursier indompté, RAC. *Phèdre*, I, 1. Lausus, savant dans l'art de dompter les coursiers; Lausus, après Turnus, le plus beau des guerriers, DELILLE, *Én.* VII. || Chien savant, chien dressé à certains exercices. || On a dit savant de, ce qui n'est plus guère usité. Quoiqu'il fût très-savant de son humeur et de ses tromperies, si ne se put-il empêcher de se plaire à ses flatteries, D'URFÉ, *Astrée*, I, 5. Sans le péché du premier homme, nous naissions tous savants des arts et des sciences nécessaires pour notre conservation, RACAN, *Harangue à l'Académie.* Tes protestations ne font que m'offenser; Savante, à mes dépens, de leur peu de durée, Je ne veux point en gage une foi parjurée, CORN. *Mélite*, V, 3. || **5°** Où il y a de l'art, de l'habileté. L'organisation

savante d'une machine. Une main savante. Les siéges, les assauts, les savantes retraites, CORN. *Sertor.* III, 2. Qu'en savantes leçons votre muse fertile Partout joigne au plaisant le solide et l'utile, BOIL. *Art p.* IV. || 6° *S. m.* et *f.* Personne versée soit dans l'érudition, soit dans les sciences. Les curieux et savants ont pour objet l'esprit, PASC. *Pens.* XXV, 181, édit. HAVET. Les faux savants ne sont pas les seuls qui veulent paraître ne rien ignorer; presque tous les hommes ont ce défaut, principalement ceux qui ont quelque lecture et quelque étude, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 8. C'est cette savante Qu'estime Roberval, et que Sauveur fréquente, BOIL. *Sat.* X. Il est vrai qu'il faut craindre de faire [des filles] des savantes ridicules, FÉN. t. XVII, p. 4. Un savant illustre qui est populaire et familier, c'est presque un prince qui le serait aussi, FONTEN. *Leibnitz.* Les savants du premier ordre auraient peine à le devenir, s'ils n'étaient passionnés pour leur science, et possédés par un goût supérieur à tout, ID. *Bernoulli.* Cette savante [Mme Dacier], n'étant encore que Mlle Lefèvre, avait dédié un livre au roi qu'elle ne pouvait lui présenter, personne n'osant l'introduire auprès d'un prince qui ne voyait point sans indignation un sujet assez téméraire pour être d'une autre religion que la sienne, D'ALEMB. *Éloges, Fléchier,* note 8. Quatre cent soixante savants qui s'étaient réfugiés dans des montagnes avec ce qu'ils avaient pu emporter de leurs bibliothèques, furent pris et expirèrent au milieu des flammes, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Chinois*). Les savants, qu'on appelle aussi érudits, ont joui autrefois d'une grande considération; on leur doit la renaissance des lettres; mais, comme aujourd'hui on ne les estime pas autant qu'ils le méritent, le nombre en diminue trop, et c'est un malheur pour les lettres, DUCLOS, *Consid. mœurs,* 11. Il y a un autre ordre de savants qui s'occupent des sciences exactes, on les estime, on en reconnaît l'utilité, on les récompense quelquefois; leur nom est cependant plus à la mode que leur personne, ID. *ib.* || Savant en us, savant qui a une teinte de pédantisme, à cause que, anciennement, les érudits latinisaient leurs noms et leur donnaient la finale *us.* Oui, je suis un savant charmé de vos vertus, Non pas de ces savants dont le nom est en us, MOL. *Fâch.* III, 2. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrévélius, les Pérarédius, les Ménagius, ni, pour me servir des termes de Molière, les savants en us, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile, BOIL. *Lett. à Perrault.* Vous n'êtes point savant en us; D'un Français vous avez la grâce; Vos vers sont de Virgilius, Et vos épîtres sont d'Horace, VOLT. *Poés. mêl.* 200. || Demi-savant, homme dont les connaissances sont superficielles. Des demi-savants qui sont de tous les sots les plus importuns aux yeux d'un homme sensé, CONDIL. *Art. de rais.* I, 8. La charlatanerie, qui sait se mettre à la portée des ignorants ou des demi-savants, se prêter à leurs préjugés comme à leurs intérêts, CONDORCET, *Duhamel.*

— REM. Au XVIe siècle et au XVIIe, on écrivait sçavant, sçavamment, sçavoir, par une fausse analogie avec *science,* ou une fausse dérivation du latin *scire.*

— SYN. SAVANT HOMME, HOMME SAVANT. Un savant homme est un homme dont la mémoire est remplie de beaucoup de choses. Un homme savant est un homme versé dans quelque matière particulière de l'érudition, ou des sciences proprement dites.

— HIST. XVIe s. Il falloit s'enquerir qui est mieulx sçavant, non qui est plus sçavant, MONT. I, 142. Il est sçavant jusques aux dents, il a mangé son breviaire, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Forme participielle du verbe *savoir.*

SAVANTAS (sa-van-tâ) ou, plus souvent aujourd'hui, **SAVANTASSE** (sa-van-ta-s'), *s. m.* Terme de dénigrement. Celui qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus. Et des gens comme vous doivent fuir l'entretien De tous ces savantas qui ne sont bons à rien, MOL. *Fâch.* III, 3. Vous me représentez plaisamment votre savantas; il me fait souvenir du docteur de la comédie [le docteur Pancrace, dans le Mariage forcé], SÉV. 24 janv. 1689. Grands savantas, nation incivile, Dont Calepin est le seul ustensile, DESHOUL. *Ball. à M. Charpentier.* Si vous en croyez des personnes aigries l'une contre l'autre et que la passion domine, l'homme docte est un savantasse, le magistrat un bourgeois, LA BRUY. XII. Longepierre, fade savantasse, ST-SIM. 440, 121. Saumaise est un savantasse qui a rendu des services à la littérature, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. III, p. 79.

— ÉTYM. *Savant,* et la désinence péjorative *as* ou *asse. Savantasse* est un augmentatif: Montaigne a dit *savanteau,* qui est un diminutif: Ces sçavanteaux ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, I, 146.

† **SAVANTISSIME** (sa-van-ti-ssi-m'), *adj.* Très-savant; se dit par plaisanterie. Est-il bien possible que vous soyez ce savantissime, ce bel esprit dont la réputation est si grande en ce pays-ci? LESAGE, *Gil Blas,* I, 2.

† **SAVART** (sa-var), *s. m.* Nom, en Champagne, des terres crayeuses pauvres.

— HIST. XVe s. Un roy est comme un jardinier qui a un bel et grand jardin plein de beaux arbres portans bons fruits; s'ils sont bien labourés, ils apportent grands profits, et ne les doit pas laisser en friche, savart ou desert, DUCLOS, *Preuves de Louis XI,* p. 290, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *savarda,* dont on ignore l'origine.

SAVATE (sa-va-t'), *s. f.* || 1° Vieux soulier fort usé. Je me soucie d'une paire de bottes neuves comme d'une savate, disait le pauvre débotté, SCARR. *Rom. com.* II, 2. J'entends un bruit de savates de femme dont le pas inégal annonçait une boiteuse, GENLIS, *les Parvenus,* t. II, p. 238, dans POUGENS. || Familièrement. Traîner la savate, être dans le vagabondage, dans l'indigence. J'avais une grande disposition à traîner la savate, et à courir les rues comme tant d'autres, COMTE DE CAYLUS, *Mém. des colporteurs, Œuvr.* t. X, p. 235, dans POUGENS. || 2° Nom qu'on donne quelquefois à un soulier neuf ou vieux dont le quartier est rabattu. Mettre ses souliers en savate. || 3° Jeu de la savate: une douzaine d'écoliers s'asseyent en rond, levant les genoux et se serrant étroitement les uns contre les autres; sous leurs genoux ainsi haussés et juxtaposés, ils font passer un soulier que l'un d'eux, debout au milieu du cercle, cherche à saisir au passage. Celui entre les mains de qui elle est saisie, prenant la place de celui qui l'a saisie, cherche la savate à son tour. || 4° Battre la savate, sorte de jeu ou d'exercice pour se réchauffer quand il fait froid; on dit plutôt: battre la semelle (voy. SEMELLE). || 5° Populairement. Espèce de gymnastique qui a pour objet de passer la jambe à celui qu'on attaque ou par qui on est attaqué, et qui consiste à appliquer entre le mollet et la cheville de son adversaire un coup de pied qui lui fait perdre l'équilibre. || Sorte de manière de se battre à coups de pied. Les règles de la savate. || 6° Correction militaire appliquée par les soldats entre eux pour certains délits non justiciables d'un conseil de guerre, et qui consiste en ceci: le patient, couché sur le ventre, est étendu sur un banc, la chemise retroussée, et chaque soldat de la compagnie lui applique trois coups d'un soulier neuf et bien ferré. Recevoir la savate. || 7° Anciennement, dans le service de la poste, celui qui va à pied porter les lettres dans les endroits éloignés des grandes routes; on dit aujourd'hui piéton. || 8° Terme de marine. Morceau de bois épais, plat et creusé, dans lequel on fait entrer le bec de l'ancre pour le garantir, quand il repose sur la pierre d'un quai, ou pour protéger le bordage quand l'ancre est fixée au côté du navire. || On dit aussi semelle. || Pièce de bois qu'on passe de bout en bout sous la quille d'un navire qu'on veut lancer.

— HIST. XIIIe s. Si com Escos [Écossais] qui porte sa cavate, De palestiaus sa chape ramendée, Deschaus, nus piés, affublés d'une nate, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 752. || XIVe s. Tant qu'à un chavetier Bauduins s'arresta, Qui chavates cousoit.... *Baud. de Seb.* XII, 172. || XVIe s. Le beau soulier devient enfin savate, COTGRAVE.

— ÉTYM. Picard, *chavate;* espagn. *zapata* et *zapato,* soulier; ital. *ciavatta.* Origine incertaine. Souza le tire de l'arabe *sabata,* chausser, mais on ne trouve pas ce verbe dans Freitag. D'après Mahn, il vient du basque *zapata,* soulier, *zapatu,* mettre le pied, *zapatain,* cordonnier.

† **SAVATELLE** (sa-va-tè-l'), *s. f.* Espèce de champignon.

SAVATERIE (sa-va-te-rie), *s. f.* Lieu où l'on vend de vieux souliers.

— HIST. XVe s. Que les maistres dudit mestier de cordonnerie ne se mesleront point du mestier de savaterie, *Ordonn.* juillet 1486

— ÉTYM. *Savate*

SAVETÉ, ÉE (sa-ve-té, tée), *part. passé* de saveter. C'est de l'ouvrage saveté.

SAVETER (sa-ve-té; le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette: je savette, je savetterai), *v. a.* Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement, comme un savetier rapetasse un vieux soulier.

— ÉTYM. *Savate.*

SAVETIER (sa-ve-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des sa-ve-tié-z adroits), *s. m.* || 1° Ouvrier qui raccommode de vieux souliers. Un savetier chantait du matin jusqu'au soir, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. Je veux pour espion qui soit d'exacte vue, Prendre le savetier du coin de notre rue, MOL. *Éc. des fem.* IV, 5. Ce pape [Jean XXII] est un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l'Église; car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profession de savetier au rang dans lequel on se fait baiser les pieds, VOLT. *Mœurs,* 68. || Fig. Je ne sais s'il faut intituler la pièce le Triumvirat; le titre me ferait soupçonner; on dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de Crébillon, VOLT. *Lett. d'Argental,* 27 sept. 1763. || Fig. et populairement. C'est un savetier, ce n'est qu'un savetier, c'est un mauvais ouvrier. || 2° Marchand de vieux souliers. || 3° Épinoche.

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] ne puet estre cavatiers à Paris, se il n'achate le mestier du roy, *Liv. des mét.* 233. || XIVe s. Là [devant Dieu] tendra on aussi grant compte D'un savettier comme d'un conte, BRUYANT, dans *Ménagier,* t. II, p. 31. || XVe s. Les quarreleurs et savetiers ne feront aucun ouvraige de cuir neuf, mais le tout de vieil cuir, *Ordonn.* juin 1486. .... savetier, chien Suy appellez, chascun m'injure, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 324. || XVIe s. Les ames des empereurs et des savatiers sont jectées à mesme moule, MONT. II, 191.

— ÉTYM. *Savate;* wallon, *savtt;* picard, *chavetier;* en Savoie, *Chavoutier,* nom propre.

SAVEUR (sa-veur), *s. f.* Qualité qui est perçue par le sens du goût. Les sels fixes, les soufres, les huiles, dissous et atténués par quelque liquide, principalement par la salive, sont la cause matérielle des saveurs, BONNET, *Ess. psychol.* 23. Toutes les fois qu'on servira un mets d'une saveur distinguée et bien connue, on observera attentivement les convives, et on notera comme indignes tous ceux dont la physionomie n'exprimera pas le ravissement, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût, Médit.* XIII. || Cela n'a ni goût ni saveur, se dit d'un mets insipide. || Fig. Il n'y a là ni goût ni saveur, se dit d'une composition littéraire dépourvue de charme et d'agrément.

— HIST. XIIe s. Et joie a povre savor, Qui en tel lieu est gastée, *Couci,* I. || XIIIe s. En aventure de lui prendre Me mis por ce que jel vi tendre, Jaunet et de bone savor, *Ren.* 7237. Car encor ai ou cuer enclose La douce savor de la rose, *la Rose,* 3788. || XIVe s. A ce qu'elle [la langue] face devision entre les savours et les represente au commun sens, H. DE MONDEVILLE, f° 19. Le pigeon est chaude viande à l'esprevier qui voie, car la saveur luy en demeure longuement, *Ménagier,* III, 2. || XVe s. En l'eau n'y a saveur; prendrai-je pour breuvage Ce qui n'a point de goust?... BASSELIN, II. || XVIe s. La saveur mesme et delicatesse se treuve, à nostre goust mesme, excellente, à l'envi des nostres, en divers fruicts de ces contrées là [Amérique], sans culture, MONT. I, 234.

— ÉTYM. Prov. et esp. *sabor;* ital. *sapore;* du lat. *saporem,* de *sapere,* avoir du goût (voy. SAVOIR).

† **SAVINIER** (sa-vi-nié), *s. m.* Un des noms vulgaires de la sabine, *juniperus sabina, L.*

— HIST. XVIe s. De deux sortes de savinier y a-il, dont la plus prisée a le feuillage approchant du cyprès, à telle cause appellé des anciens cyprès de Candie, O. DE SERRES, 557.

— ÉTYM. Dérivé de *sabine.*

1. **SAVOIR** (sa-voir; Palsgrave, p. 22, écrit scavoir, mais prononce savoir), je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent; je savais; je sus, nous sûmes; je saurai; je saurais; sache, sachons, sachez; que je sache, que nous sachions, que vous sachiez; que je susse, qu'il sût; sachant, su, *v. a.* || 1° Avoir connaissance de. || 2° Qui vous savez, que vous savez. || 3° Je sais ce que c'est. || 4° Savoir une personne, une chose, savoir que cette personne, cette chose existe, peut être trouvée. || 5° Ne savoir qu'une chose, être uniquement préoccupé d'une chose. || 6° Je ne sais qui, et, substantivement, un je ne sais qui. || 7° Je ne sais quoi, et, substantivement, un je ne sais quoi. || 8° Je suis tout je ne sais comment. || 9° Par manière de doute et d'interrogation, que savez-vous? qu'en savez-vous? que sais-je? || 10° Dieu le sait. Dieu sait! Dieu sait comme! || 11° Je ne sache. Que je sache. || 12° Savoir gré. || 13° Posséder

une science, un art, un métier. || **14°** Savoir, suivi d'une infinitif, être habile, être accoutumé à faire quelque chose. || **15°** Ne pas hésiter à. || **16°** Savoir à l'impératif, et suivi d'un infinitif, ne fait que renforcer l'impératif. || **17°** Parvenir à, réussir à, avoir la force, le moyen de. || **18°** Au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif, il s'emploie pour pouvoir. || **19°** Être informé de quelque chose, apprendre. || **20°** Je le sais, vous le savez, nous le savons, etc. s'emploient souvent en parenthèse. || **21°** Avoir dans la mémoire. || **22°** Absolument, avoir l'esprit orné, rempli de connaissances. || **23°** Faire savoir, instruire, informer quelqu'un. || **24°** Faire à savoir. || **25°** C'est à savoir, ou à savoir, ou, simplement, savoir. || **26°** *V. réfl.* Se savoir, être su. || **27°** Se connaître soi-même. || Proverbes.

1° Avoir connaissance de. Comme ils ne savaient pas le pays, VAUGEL. *Q. C.* 348. Et, pour dernier outrage.... Il faut vous voir mourir et n'en savoir la cause, CORN. *Perth.* IV, 15. Seigneur, je sais que je ne sais qu'une chose; c'est qu'il est bon de vous suivre, et qu'il est mauvais de vous offenser, PASC. *Prière* 14. Un berger qui savait très-bien les chemins de ce pays, SÉV. 18 août 1675. Je vous quitte, je m'éloigne : voilà ce que je vois; et je ne sais pas l'avenir, ID. *à Mme de Grignan*, 10 oct. 1673. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y aurais succombé, sans le scrupule ...., ID. 13 juin 1685. Il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas; tant il est sûr dans ses conséquences! BOSS. *Louis de Bourbon.* Qui ne sait où son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances [la princesse Marie, qui devint reine de Pologne]? ID. *Ann. de Gonz.* Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsque, entre les mains de la mort, placés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants! ID. *ib.* Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder, si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent et, pour ainsi dire, s'incorporent à votre cœur...., ID. *le Tellier.* Sachez, mes frères, que, si nous voulions bien nous juger nous-mêmes, nous ne serions jamais jugés de Dieu, BOURDAL. *Sévér. de la pénit.* 1^{er} avent, p. 197. C'est [l'esprit] une puissance orgueilleuse qui.... laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudrait savoir, et ne sait que ce qu'il faudrait ignorer, FLÉCH. *Duc de Mont.* Personne ne discernait plus [avant l'établissement d'un grand hôpital à Paris] les pauvres de nécessité d'avec ceux de libertinage; on ne savait en donnant l'aumône si l'on soulageait la misère, ou si l'on entretenait l'oisiveté, ID. *Aiguillon.* Que si quelqu'un, mes vers, alors vous importune Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune, Contez-lui.... BOIL. *Épître* X. Elle [Agrippine] sait son pouvoir, vous savez son courage, RAC. *Brit.* III, 1. Je sais de ce palais tous les détours obscurs, ID. *Andr.* III, 1. Du moins, si je ne sais le secret de lui plaire, Je sais l'art de punir un rival téméraire, ID. *Brit.* III, 8. Ils racontent une religion, une police, une manière de se nourrir, de s'habiller, de bâtir et de faire la guerre, qu'on ne savait point, des mœurs que l'on ignorait, LA BRUY. *Disc. sur Théophraste.* Apprenez seulement ce que savait Socrate : Sachez que vous ne savez rien, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 17. Je sais votre mérite, je sais mes talents, je vous conduis, et l'on vous aimera, toute raisonnable qu'on est, MARIV. *Fauss. confid.* I, 2. La seconde guerre punique est si fameuse que tout le monde la sait, MONTESQ. *Rom.* 4. Oui, je sers Dieu, je crois en Dieu, et je veux qu'on le sache, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 janv. 1761. Ho! vous en voulez trop savoir, VAUVEN. *Dial. Catilina, Sénécion.* De vices, j'avoue que je ne vous en sais point, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse.* Chinois, qu'est-ce qui soutient le monde? Un gros éléphant. Et l'éléphant, qui le soutient? Une tortue. Et la tortue? Je n'en sais rien, DIDER. *Suffis. de la nat.* n° 22. || Absolument. D'où vient ce silence? est-ce de l'oubli? est-ce une parfaite indifférence? je ne sais : que voulez-vous que je pense? à quoi ressemble votre conduite? SÉV. *Lett. au prés. de Moulceau*, 5 juin 1695. Il eut plusieurs enfants qui furent tous rois, comme chacun sait, VOLT. *Zadig*, 12. || Il ne sait rien de rien, il n'est pas averti de ce qui se passe. || Familièrement. Il ne sait ce qu'il veut, se dit d'un homme indécis ou dont les résolutions sont inconstantes. || Il ne sait ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit, il ne fait ni ne dit ce qu'il devrait dire ou faire, soit par ignorance, soit par trouble d'esprit. Pour M. le prince de Conti, il était transporté, il ne savait ni ce qu'il disait ni ce qu'il faisait, SÉV. 394. || Il sait mieux qu'il ne dit, il parle contre sa propre connaissance. || Il sait le fin du fin, se dit d'un homme habile qui a connaissance des affaires les plus secrètes. || Il en sait bien long; il en sait beaucoup, il a beaucoup de finesse, d'adresse. À vous dire le vrai, vous en savez beaucoup, CORN. *Suite du Ment.* II, 3. Vous en savez trop long pour moi, VADÉ, *Nicaise*, sc. 17. || Il en sait plus d'un, il en sait plus d'une, il a plus d'un tour d'habileté à sa disposition. Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant; C'est tour de vieille guerre; et vos cavernes creuses Ne vous sauveront pas, je vous en avertis, LA FONT. *Fabl.* III, 18. || Savoir qu'en dire, voy. DIRE n° 8. || **2°** Qui vous savez, que vous savez, se dit quand on ne veut pas nommer la personne ou la chose à une personne qui la connaît bien. Ne mandez point à Paris que je n'irai pas sitôt; ce n'est pas que je craigne que quelqu'un ne se pende, mais c'est que que je ne veux pas donner cette joie à qui vous savez, SÉV. 237. Le mariage que vous savez ne va pas bien, MAINTEN. *Lett. au D. de Noaill.* 15 juillet 1707. Passez chez votre notaire pour ce que vous savez, DANCOURT, *Chev. à la mode*, I, 8. Demoulin m'est venu trouver dans ma retraite, et m'a confirmé qu'il croyait l'homme que vous savez, coupable de cette trahison (une édition d'œuvres de Voltaire), VOLT. *Lett. Formont*, 5 juin 1734. Cet argent, voilà ce qu'il faut que j'ajoute, Vient de qui vous savez, pour ce que vous savez, V. HUGO, *Ruy Blas*, IV, 3. || Ce que vous savez, sert à désigner, par euphémisme, des choses qu'il ne serait pas très-décent de nommer. Son père me l'a accordée; mais je crains un peu ce que vous savez, la disgrâce dont on ne plaint personne, MOL. *Mar. forcé*, 6. Vous êtes-vous mis en tête qu'un homme de soixante et trois ans ait si peu de cervelle, et considère si peu sa fille que de la marier avec un homme qui a ce que vous savez? ID. *Pourc.* II, 7. || **3°** Familièrement. Je sais ce que je sais, se dit quand on ne veut pas s'expliquer. Il suffit que nous savons ce que nous savons, et que tu fus bien heureuse de me trouver, MOL. *Méd. m. lui*, I, 1. ....Mais gardons le silence; je sais ce que je sais, LE P. BRUMOY, *Boîte de Pandore*, III, 7. || **4°** Savoir une personne ou une chose, savoir que cette personne, cette chose existe, peut être trouvée. Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre, MOL. *Éc. des f.* I, 1. L'on sait des gens qui avaient coulé leurs jours dans une union étroite...., LA BRUY. V. On m'a dit, ma bonne, que tu savais quelquefois des carrosses à vendre, DANCOURT, *la Femme d'intrigues*, III, 8. Du reste, manquant rarement d'argent quand il en savait dans la bourse des autres, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Savoir avec un participe ou un adjectif, savoir que la qualité indiquée par le participe ou l'adjectif est dans l'être auquel ils se rapportent. Je ne vous savais pas malade. Quand je vous ai su à Paris. Vous aurez su M. de Vivonne pour huitième maréchal de France, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 383. Savait-elle une famille opprimée? elle animait la justice contre l'oppression, FLÉCH. *Aiguillon.* Quand il les sut arrivés sur les frontières de ses États, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 103, dans POUGENS. C'est pourquoi, n'étant point encore sorti de sa chambre, il [l'aveugle de Cheselden] disait que, quoiqu'il la sût plus petite que la maison, il ne comprenait pas comment elle pourrait le lui paraître à la vue, CONDILL. *Traité sens*, III, 6. || **5°** Ne savoir qu'une chose, être uniquement préoccupé d'une chose. Les Spartiates ne savaient qu'une chose, c'était le dévouement à la patrie. || On dit en un sens analogue : Ne savoir qu'une personne. L'abbé et moi nous pétillons, et nous sommes résolus.... de nous en aller en Provence.... pour moi, je ne sais que vous, et j'ai une telle impatience de vous aller voir, que mes sentiments pour les autres n'ont pas bien toute leur étendue, SÉV. *à Mme de Grignan*, 6 avr. 1672. || En termes de dévotion, ne savoir que Jésus-Christ, être uniquement occupé de conformer sa vie aux doctrines de l'Évangile. Ne voulant plus savoir que Jésus-Christ. || **6°** Je ne sais qui, et, substantivement, un je ne sais qui, un homme peu connu ou peu considéré. Qu'est-ce que ce grand je ne sais qui va penser d'elle, MARIV. *Pays. parv.* 5^e part. || On dit de même : Un je ne sais quel homme est venu me trouver. On peut juger quelle était l'arrogance féroce des seigneurs croisés par le trait que rapporte la princesse Anne Comnène de je ne sais quel comte français qui vint s'asseoir à côté de l'empereur sur son trône, dans une cérémonie publique, VOLT. *Mœurs*, 54. || **7°** Je ne sais quoi, quelque chose que l'on ne connaît pas. Que même de son maître on dit je ne sais quoi, CORN. *Cinna*, IV, 5. C'est un M. Ameline, qui est je ne sais quoi à Notre-Dame, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles*, 22 oct. 1695. || Je ne sais quoi de, suivi d'un substantif. Vous maudirez peut-être un jour cette victoire Qui tient je ne sais quoi d'une action trop noire, CORN. *Poly.* V, 4. || Par extension. Je ne sais quoi, quelque chose d'indéfinissable, en parlant d'une qualité ou d'un sentiment. Je ne sais quoi pourtant dans mon cœur en murmure, CORN. *Hérach.* V, 8. On se sent, à ces vers, jusques au fond de l'âme Couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme, MOL. *Femm. sav.* III, 2. Il avait je ne sais quoi dans ses yeux perçants qui me faisait peur, FÉN. *Tél.* IV. Ces deux hommes sont bien différents, le jeune a je ne sais quoi de vif et d'aimable, ID. *ib.* IX. Je ne sais quoi de grand s'imprime à mes pensées, ST-LAMB. *Sais.* II. || Substantivement. Qu'on rêve avec plaisir quand notre âme blessée Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée! Vous le savez, seigneur, et comme à tous propos Un doux je ne sais quoi trouble notre repos, CORN. *Pulch.* II, 1. Les âmes assorties S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer Par ces je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer, ID. *Rodog.* I, 7. Le sixième [discours] est de M. de Gombauld, sur le je ne sais quoi, PELLISSON, *Hist. Acad.* III. La France le vit alors accompli par ces derniers traits et avec ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il [notre corps, après la mort] devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom en aucune langue, ID. *Duch. d'Orl.* Je ne suis, si l'on veut, ni belle ni jolie; Mais j'ai certains je ne sais quoi Qui me font préférer à la plus accomplie, TH. CORN. *l'Inconnu*, V, 2. L'amour, ne vous déplaise, est un je ne sais quoi, Qui vous prend, je ne sais ni par où, ni pourquoi; Qui va, je ne sais où; qui fait naître en notre âme Je ne sais quelle ardeur que l'on sent pour la femme; Et ce je ne sais quoi, qui paraît si charmant, Sort enfin de nos cœurs, et je ne sais comment, REGNARD, *Démocrite*, I, 5. Il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sais quoi qu'on appelle point d'honneur, MONTESQ. *Lett. pers.* 90. Je prie l'honnête homme qui fera *Matière* [dans l'Encyclopédie], de bien prouver que le je ne sais quoi qu'on nomme matière peut aussi bien penser que le je ne sais quoi qu'on appelle esprit, VOLT. *Lett. d'Alembert*, juillet 1757. Il y a dans tous les arts un je ne sais quoi qu'il est bien difficile d'attraper, ID. *Lett. Diderot*, 20 avr. 1773. || On dit dans un sens analogue : je ne sais quel. Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte, CORN. *Poly.* II, 2. Agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, BOSS. *le Tellier.* Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce Qui me charme toujours.... RAC. *Esth.* II, 7. Il nous reste encore je ne sais quel désir vague, je ne sais quelle inquiétude, qui nous avertit sans cesse que nous sommes peu de chose, VOLT. *Micromégas*, 2. C'était un mélange de génie et de tendresse, une beauté [Fénelon], ne sais laquelle, que jamais peintre n'a pu exprimer, CHATEAUBR. *Natch.* liv. VII. || **8°** Familièrement. Je suis tout je ne sais comment, j'éprouve un malaise que je ne puis définir. || **9°** Par manière de doute et d'interrogation. Que savez-vous? Qu'en savez-vous? Que sais-je? Que sait-on ce qui arrivera? La question est de savoir si.... Reste à savoir si.... Qui sait même, qui sait si le roi votre père Veut que de son absence on sache le mystère? RAC. *Phèdre*, I, 1. || Savez-vous, savez-vous bien, a, à peu près le sens de : ne vous y trompez pas. Savez-vous qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler? SÉV. 12. Savez-vous bien que je suis fort mécontente de la conduite et des manières de ma nièce? REGNARD, *le Retard impr.* 1. || Que sait-on, se dit pour exprimer que l'on soupçonne quelque chose qui n'est pas su. Peut-être a-t-il démêlé dans votre vie quelque intrigue que vous espériez qui ne serait pas connue, que sait-on? FONTEN. *Dial.* 3, *morts anc.* || **10°** Dieu le sait, se dit pour exprimer notre ignorance dernière sur une chose. Nous naissons, nous vivons, bergère, Nous mourons sans savoir comment; Chacun est parti du néant; Où va-t-il? Dieu le sait, ma chère, VOLT. *Stances*, 24. Nous savons très-bien que les tourbillons ne

peuvent causer la pesanteur; nous savons ce qui n'est pas, et Dieu sait ce qui est, ID. *Mél. litt. À M****. || Dieu sait! Dieu sait comme! locution familière et elliptique dont on se sert pour donner une grande idée de quelque chose. Il a des écus, Dieu sait! Ensuite on s'est mis à boire, mais boire, Dieu sait, SÉV. 77. Entre nous, les Moscovites ne sont pas des peuples bien raffinés; c'est leur folie que de prétendre ressembler aux anciens Grecs; mais Dieu sait sur quoi cela est fondé, FONT. *Dial.* 4, *Morts mod.* || **11°** Elliptiquement, avec la négation et le subjonctif. Je ne sache personne, je ne sache rien, je ne connais personne, rien. Vapeurs.... auxquelles je restreindrai le nom d'exhalaisons, à cause que je n'en sache point de plus propre, DESC. *Météor.* 2. Je ne sache aucun orthodoxe qui ait osé dire que.... BOSS. *Avert. repr. idolâtrie*, 47. Je ne sache rien au monde qui ne soit le monument de quelque sottise des hommes, FONTEN. *Mond.* 2° *soir.* Je ne sache personne mieux partagé qu'il le sera, MARIV. *Marianne*, part. 5. Cause que je ne sache pas qu'on ait encore remarquée, MONTESQ. *Esp.* XVII, 3. Des enfants étourdis deviennent des hommes vulgaires, je ne sache point d'observation plus générale et plus certaine que celle-là. J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Que je sache, locution dont on se sert à la fin d'une phrase pour indiquer que, si un fait est autrement qu'on ne le dit, on l'ignore. Est-il venu quelqu'un, que vous sachiez, que tu saches? Il n'est venu personne, que nous sachions. Il n'a point été à la campagne, que je sache. Il vaudrait autant être amoureux de la femme de Mathusalem; était-elle jolie, que vous sachiez? FONT. *Lett. gal.* II, 20. Ne descendant, que je sache, d'aucun Franc qui ait ravagé les Gaules avec Ildovic nommé Clovis, VOLT. *Lett. La Chalotais*, 11 juillet 1762. || **12°** Savoir gré, voy. GRÉ, n° 3. || **13°** Posséder une science, un art, un métier. Savoir la grammaire. Il sait le latin. Il ne sait pas son métier. Quand je dis qu'Ergaste écrit bien, Tu me réponds qu'il ne sait rien; Mais ton erreur est infinie; Il sait ce qu'il n'apprit jamais; Et toi qui n'as point de génie, Tu ne sais pas ce que tu sais, GOMBAUT, dans RICHELET. Il y a longtemps que j'ai dit que, pour savoir quelque chose, il le faut écrire, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 270. Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Il a des vieux auteurs la pleine intelligence, Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France. — Du grec, ô ciel, du grec! il sait du grec, ma sœur, ID. *ib.* III, 5. Les Romains ignoraient les arts de la Grèce, et se contentaient de savoir la guerre, la politique et l'agriculture, BOSS. *Hist.* I, 10. Dans un âge où l'on ne sait pas encore sa religion, il défendait déjà la sienne, FLÉCH. *Duc de Mont.* Un esprit avide de tout savoir et capable de tout apprendre, ID. *Lamoignon.* Ce que l'on sait est peu de chose en comparaison de ce qu'on ne sait pas; quelquefois même ce que l'on ne sait pas est justement ce qu'il semble qu'on devrait le plus tôt savoir, FONTEN. *Préf. util. des math.* On ne sait bien que ce que l'on apprend soi-même, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 28. Plusieurs ont dit : que ne sais-je pas? Montaigne disait : que sais-je? VOLT. *Dict. phil. Bornes.* || Absolument. Laisse ce qu'à tes yeux le ciel défend de voir : Ton sort est d'admirer, et non pas de savoir, DELILLE, *Parad. perdu*, VIII. || Ne savoir ni A ni B, être fort ignorant. || Il en sait trop, c'est un homme trop habile, dont on se défie. Ah! pour en être digne, il l'est, et plus que tous; Mais aussi, pour tout dire, il en sait trop pour nous, CORN. *Othon*, II, 4. || Fig. Savoir la carte du pays, ou, absolument, savoir la carte, savoir, connaître parfaitement les intrigues, les intérêts, les manières du monde, d'un quartier, d'une société. || Savoir bien le monde, ou savoir bien son monde, savoir bien la manière de vivre dans la société. Madame, M. Jourdain sait son monde, MOL. *Bourg. gent.* III, 19. || Dans un sens analogue. Laissez-moi faire : je suis homme qui sais ma cour, ID. *Am. magn.* II, 2. Le reproche en un sens le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour, LA BRUY. VIII. Un homme qui sait la cour, est maître de son geste, de ses yeux et de son visage; il est profond, impénétrable, ID. VIII. || **14°** Savoir, suivi d'un infinitif, être habile, être accoutumé à faire quelque chose. Savoir jouer du violon. Il ne sait pas danser. Il sait plaire. Il sait plaisanter. Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais [Annibal], mais tu ne sais pas user de ta victoire, BOSS. *Reine d'Anglet.* Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans force aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète, BOSS. *Duch. d'Orl.* La sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, BOSS. *Anne de Gonz.* Que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle estimait, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Sainte Thérèse eût voulu ne savoir écrire que pour publier ses défauts, FLÉCH. *Panég. Ste Thér.* || Il ne sait pas distinguer sa main gauche de sa main droite, il est sans intelligence. || Savoir vivre, savoir se conduire dans le commerce du monde. Tant les savantas savent peu vivre et ce qu'on appelle le décorum! *Anti-ménagiana*, p. 103. || **15°** Ne pas hésiter à. Il faut savoir faire un sacrifice. Je leur savais bien dire, et m'attirais la haine De tous ces gens si peu soigneux, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Eh bien, il faut paraître, il faut vous découvrir À ceux qui pour leur roi sauront du moins mourir, VOLT. *Oreste*, III, 8. || **16°** Savoir à l'impératif, et suivi d'un infinitif ne fait que renforcer l'impératif. Sachons nous taire, c'est-à-dire taisons-nous. J'obéis à mon dieu; vous, sachez m'obéir, VOLT. *Fanat.* II, 3. || **17°** Parvenir à, réussir à, avoir la force, le moyen de. Je saurai bien me défendre. À deux milles d'ici j'ai su le rencontrer, CORN. *Sertor.* V, 2. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme, ID. *Mar.-Thér.* Accessible, accueillant, honnête, sachant employer son temps et quelquefois même le perdre, FLÉCH. *le Tellier.* Celui qui met un frein à la fureur des flots Sait aussi des méchants arrêter les complots, RAC. *Athal.* I, 1. || **18°** Au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif, il s'emploie pour pouvoir. L'un dit : je n'y vas point : je ne suis pas si sot; L'autre : je ne saurais.... LA FONT. *Fabl.* II, 2. Dans tous les entretiens on les voit s'introduire; Ils ne sauraient servir, mais ils peuvent vous nuire, MOL. *Mis.* II, 3. Elle avait ouï dire que M. de Grignan était le plus beau garçon qu'on eût su voir, SÉV. 58. Vous ne sauriez faire trop de liaisons avec Vauban; l'estime de cet homme-là est plus glorieuse que celle de tous les courtisans, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 8 juillet, t. I, p. 118, dans POUGENS. Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux? RAC. *Brit.* I, 2. Si vous voulez, restez, reprit Mme de Miran; non, dit-il, je vous suis obligé, je ne saurais, j'ai quelque affaire, MARIV. *Marianne*, 5° part. On ne saurait avoir une taille mieux prise, un plus beau teint, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || **19°** Être informé de quelque chose, apprendre. Sachez que ma fille se marie. Afin que vous le sachiez. Si j'avais su qu'en mains il a de telles armes... MOL. *Tart.* V, 3. Je ne sais point qu'elles soient retranchées [ses pensions], je crois que sa terre lui vaut dix mille livres de rente, je mets tout cela ensemble et je dis.... SÉV. 608. On sait, messieurs, que la reine a souvent exposé sa personne dans ces conférenses secrètes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ne sais-je pas, mesdames, qu'ayant abandonné le monde pour mener une vie plus sainte et plus cachée dans la retraite, vous ne prétendez plus qu'à l'honneur d'être de la famille de Jésus-Christ? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché? BOIL. *Sat.* IX. Seigneur, vous savez trop avec quel artifice Un faux Astyanax fut offert au supplice, RAC. *Andr.* I, 2. Chère Œnone, sais-tu ce que je viens d'apprendre? ID. *Phèdre*, IV, 6. || Dans le même sens, avec un infinitif. Il marche contre les ennemis, qu'il savait avoir passé la rivière, VAUGEL. *Remarques.* Il fit du bien à tous ceux qu'il savait avoir aimé son fils, ID. *ib.* || Familièrement. Vous savez ou vous ne savez pas, c'est une chose que je vous apprends. Vous savez, ou vous ne savez pas Qu'autrefois ce monsieur que Léandre l'on nomme, Lui fit certain billet d'une certaine somme, BOISSY, *Impatient*, I, 2. || **20°** Je le sais, vous le savez, nous le savons, etc. s'emploient souvent en parenthèse. Cet art de donner agréablement, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* Seigneur, vous le savez, son avis salutaire Découvrit de Tharès le complot sanguinaire, RAC. *Esth.* II, 1. || **21°** Avoir dans la mémoire. Il sait sa leçon. Le moyen de jouer ce qu'on ne sait pas, MOL. *l'Impromptu*, 1. Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement, RAC. *Plaid.* III, 3. La veille du jour marqué, je savais mon discours par cœur; je le récitai sans faute; je le remémorai toute la nuit dans ma tête, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. Lorsqu'on lui demandait [à Massillon] quel était celui de ses sermons qu'il croyait le meilleur, il répondait : celui que je sais le mieux, D'ALEMB. *Éloges, Mass.* Est-elle sue [la pièce]? — Laurette : Quant à moi, je sais mon rôle, PICARD, *Comédiens amb.* II, 2. || Fig. Savoir quelqu'un par cœur, ou, absolument, le savoir, connaître parfaitement son caractère, ses habitudes. Elle sait notre syndicat, notre procureur, notre gratification.... comme elle sait la carte et les intérêts des princes, c'est-à-dire sur le bout du doigt, SÉV. 174. || **22°** Absolument. Avoir l'esprit orné, rempli de connaissances. Il y a moins de différence entre le chaos et le monde, qu'entre la manière dont il sait et celle dont il faut savoir, BALZ. *le Barbon.* Il [l'homme] veut être heureux et assuré de quelque vérité, et cependant il ne peut ni savoir, ni désirer de ne point savoir, PASC. *Pens.* XXV, 37, édit. HAVET. Voilà notre état véritable [être borné de tous côtés]; c'est ce qui nous rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument, ID. *ib.* I, 2. Un amour curieux des livres, une avidité de savoir .... ont été des passions de sa jeunesse, FLÉCH. *Duc de Mont.* N'est-ce pas savoir beaucoup que de savoir qu'on ne sait rien? FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Pyrrhon, son voisin*). [Valincourt] C'était un homme d'infiniment d'esprit et qui savait extraordinairement, ST-SIM. 66, 104. Rica et moi nous sommes peut-être les premiers que l'envie de savoir ait fait sortir de leur pays, MONTESQ. *Lett. pers.* 1. || **23°** Faire savoir, instruire, informer quelqu'un. Je lui ai fait savoir comment cela est arrivé. Faislui, fais-lui savoir le glorieux dessein.... CORN. *Sertor.* II, 1. J'ai fait à Josabeth savoir sa volonté, RAC. *Athal.* III, 5. || Savoir faisons, formule de chancellerie et de palais. || **24°** Faire à savoir, voy. FAIRE, n° 53. || **25°** C'est à savoir, ou à savoir, et, plus ordinairement, savoir, locutions qui servent à spécifier ce dont il s'agit. Son revenu a plusieurs sources, à savoir sa place, le produit de sa terre, etc. L'armée était composée de quinze mille hommes, savoir : dix mille hommes de pied et cinq mille chevaux. Nous n'en trouverons [des corps] que deux.... qui puissent être comptés parmi les principales parties [du monde], c'est à savoir le soleil et les étoiles, DESC. *Monde*, 5. J'oubliais de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris, c'est à savoir que je prétendais n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage que mettre en rimes la doctrine qu'il venait de nous débiter, BOIL. *Lett. à Racine*, mercredi 1697. || On s'en sert aussi pour marquer du doute. Il part bien tard, c'est à savoir s'il arrivera à temps. Il ne tiendra qu'à vous que nous vivions en bonne intelligence ensemble. — Rustaud : c'est à savoir, LEGRAND, *Galant coureur*, SC. 13. || En ce sens on dit substantivement : C'est un à savoir. || **26°** Se savoir, *v. réfl.* Être su. Tout se sait tôt ou tard, et la vérité perce, GRESSET, *Méchant*, III, 5. || **27°** Se connaître soi-même. Lorsqu'il se sait à fond, il s'évertue sur le talent qu'il croit reconnaître en lui, LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES. Un valet veut tout voir, voit tout et sait son maître, Comme à l'observatoire un savant sait les cieux, Et vous même, monsieur, ne vous savez pas mieux, PIRON, *Métrom.* II, 4. || Proverbes. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait, si la jeunesse avait de l'expérience, si la vieillesse avait de la force. || Il sait son pain manger, il sait plus que son pain manger, c'est un habile homme, un rusé compère. || Qui plus n'en sait, plus n'en dit. || Il fait bon vivre et ne rien savoir, on apprend toujours quelque chose. || Qui ne sait son métier l'apprenne. || Qui ne sait rien ne sait guère, se dit pour s'excuser d'ignorer une chose survenue à notre insu. || On dit encore qu'il en sait plus que le chien de Barthole, qui avait mangé un sac d'écritures, CARMONTELLE, *Prov. Entr'actes*, t. IV, p. LXXV, dans POUGENS.

— REM. 1. Après *savoir*, pris dans le sens de pouvoir, on doit toujours supprimer *pas* ou *point*. Je ne saurais en venir à bout. || Après ce même verbe précédé de la négation, et signifiant être incertain, le mieux est de les supprimer. Je ne sais que devenir. Il ne sait ce qu'il veut. Mais il faut employer *pas* ou *point*, quand *savoir* est pris dans son vrai sens. Je ne savais point ce que vous racontez. || 2. En vers on écrit quelquefois *je sai* au lieu de *je sais*. Ce n'est point une licence poétique; c'est un archaïsme, parfaitement régulier d'ailleurs, *sapio* donnant je sai et non je sais; l's

est là un barbarisme que l'usage a consacré. || 3. Dans la locution *je ne sache pas*, comment expliquer le subjonctif? On a dit que c'était non le subjonctif, mais l'indicatif représentant *sapio*. L'explication ne peut être admise, car *sapio* a donné *sai*; et *sache* vient de *sapiam*. D'ailleurs le sens dénote un subjonctif plutôt qu'un indicatif; car *je ne sache pas* implique quelque chose de plus dubitatif que *je ne sais pas*; et ce doute, on l'exprime en substituant le subjonctif à l'indicatif. C'est pour cela qu'on ne se sert jamais de cette tournure qu'à la première personne. Elle paraît être née au XVIe siècle, voy. l'historique. On peut conjecturer que ceux qui les premiers l'ont employée ont sous-entendu : j'ose dire, l'usage étant au XVIe siècle de mettre le subjonctif avec *dire*, quand l'affirmation n'était pas absolue. || 4° J. J. Rousseau a dit : Je ne sache pas d'avoir vu, de ma vie, un pays plus antipathique à mon goût que celui-ci [Montpellier], *Lett. à Mme de Warens*, 23 oct. 1737. La phrase est incorrecte; le *d'* est de trop; il faut dire : Je ne sache pas avoir vu....

— HIST. Xe s. [Il] saveiet co que.... *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. Par serment nommé, co est à savoir quatorze homes leals par nom, *Lois de Guill.* 16. Ço dist Marsiles : Guenes, par veir sacez.... *Ch. de Rol.* XXXIX. Il n'en set mot, n'i a culpes li bers, *ib.* XC. Ben [il] set parler et dreite raisun rendre, *ib.* CCLXXV. || XIIe s. Tu siez bien que il pensent faire de nos, *Machab.* I, 3. Car preu le savent et de moult fier courage, *Ronc.* p. 182. Tuit mi penser sont à ma douce amie, Puisque je sai mon cuer en sa baillie, *Couci*, II. Je ne m'en sai venger fors au plorer, *ib.* VI. Dame, merci; car à trop grant dolor [je] Muir et languis; vostre pitié le sache, *ib.* XI. Encor [elle] me saura gré De mon travail et de ma longue peine, *ib.* XIV. Quar sa biautez me fait tant esbahir, Que je ne sai devant li nul langage, *ib.* XIX. Il lui saront bien estre et felon et gaingnart, Et simple come aignel et fier come liepart, *Sax.* XXIX. || XIIIe s. Se je savoie un courtois chevalier Qui de ses armes fu loués et prisiés, Je l'ameroie de gré et volentiers, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 71. Il manderent maçons vaillans, Bons ouvriers et bien sachans, *ib.* p. 57. Sachiés que il reprouvent le service que il ont à vous fait, tel come toute la gent sevent, et come il est aparissant, VILLEH. XCIV. Et li Venicien, qui plus savoient de la mer, distrent que li corans les menroit par force contreval le bras, ID. CIII. Li maistres dit : femes sevent celer ce que eles ne sevent, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 361. Bien savez qu'on ne peut pas trestous jours durer, *Berte*, III. [Ils] Sorent près d'aussi bien le françois de Paris.... *ib.* V. Car bien estoit letrée et bien savoit escrire, *ib.* XIV. Puisque ele ot seü que [vous] la veniez veoir, *ib.* LXXIX. Coïement, que les gens n'en seüssent nouvele, *ib.* LXXXVI. Sauriez-vous ci près maison ne casement Où je peüsse avoir aucun rassenement [indication du chemin]? *ib.* CX. Ilueques l'ont li chien guerpi, N'en sevent mes ne vent ne voie, *Ren.* 1917. Si avient bien à bacheler Que il sache de vieler, De fleüter et de dancier; Par ce se puet moult avancier, *la Rose*, 2218. Ne l'en doit pas mal gré savoir, Ne ge ne l'en saurai jà voir, *ib.* 4177. Lors me porpensai que j'avoie Ung compagnon que ge savoie Moult à loial... *ib.* 3120. Tant que celui veigne en la presence dou seignor et de la court et offre à faire dreit de ce que l'on li saura que demander.... *Ass. de J.* 139. Je, Pierres, de tel lieu, fes savoir à toz presens et à venir que je.... BEAUM. XII, 58. Cil qui sunt baillié auditeur.... doivent mult regarder et entendre comment li tesmong respondent as demandes qui lor sunt fetes, ou par savoir, ou par croire, ou par quidier, ID. XL, 12. Quant il dist : Je sai de certain, ID. *ib.* Et comme tel cas ne soit pas puis avenus que noz saçons, nos creons que s'il avenoit, que cil qui.... ID. XXX, 101. Le [la] premiere reson, c'est à savoir que Dix [Dieu] commanda que on amast son proisme comme soi-meisme, ID. *Prologue.* Le roy y envoia savoir par un messager chevalier, JOINV. 215. || XIVe s. Envoiez ung heraut ou [au] chastel par delà Pour parler au roi Pietres, saver comment il va, *Guescl.* 16479. Li rois Pietre d'Espaigne si vault pis qu'uns Juïfs; Et vous le savez bien, si le dittes envis, *ib.* 10012. || XVe s. Quand les nouvelles vinrent en l'ost que nul ne savoit à dire que le comte d'Armagnac estoit devenu, si furent tout esbahis, et ne savoient que dire ni que penser, FROISS. III, IV, 20. Routes [bandes] de Bretons qui prenoient et pilloient quant ils trouvoient, et rien ne savoient que c'estoit de payer, ID. II, III, 18. Il leur dit qu'il savoit tout le pays et connoissoit, ID. I, I, 133. Si ils sevent un chemin, j'en sçais bien un autre, ID. I, I, 139. Je suis de tous maulx bien garny, Autant que nul qui soit en France, Dieu scet en quel mauvais party, CH. D'ORL. *Ball.* 22. Ils avoient envoyé leurs messaigiers... pour annoncer et faire savoir la venue du mareschal, *Bouciq.* II, 19. Sartan, dessus ma leauté Vous jur que mal ne vous feray, Ne pis pour ce ne vous voudray : Dites ce que vous en savez, *Nativité de N. S. J. C. Mystère.* Legier semblez-vous vrayment; Je vous retien mon mesagier. Maistre Sartan, sanz plus targier, Envoiez-le où vous savez, *ib.* J'ay escript et mis par memoire.... le plus près de la verité que j'ay peu et sceu avoir souvenance, COMM. *Prol.* Et à moy est presque estrange que une personne sage sceust estre [pût être] ingrate de grant benefice, ID. II, 3. La moitié de l'Europe ne l'eust sceu contenter [tant il était ambitieux], ID. III, 3. A ce qu'il entreprenoit, il y pourvoyoit si bien, que à grant peine eust-il sceu faillir à estre le plus fort, ID. II, 10. Fait Dieu grant grace à ung prince quant il sçait bien et mal, ID. I, 10. C'est la femme que je sache qui plus se haste de s'en venir [des fêtes] quant elle y est, *Les 15 joyes de mariage*, p. 18. Au long aller fault que tout soit sceu, *ib.* p. 56. Ce roi et cette reine que vous querez sont par adventure mors ou tant anciens que deduyt n'est de les veoir. Haa, madame, dist Ourseau, vous sçavez mieulx que vous ne dites, *Perceforest*, t. IV, f° 141. || XVIe s. Nous savons bien de nostre vocation, mais de nostre election nous en sommes incertains, CALV. *Inst.* 780. Et fut conclud que on envoyeroit quelque homme prudent devers Pichrocholle, sçavoir pourquoy.... RAB. *Garg.* I, 28. Phaeton, ne sçavant ensuyvre la line ecliptique.... ID. *Pant.* II, 2. Le livre n'est encores imprimé, que je sçaiche, *ib.* II, 15. J'en sçay qui.... MONT. I, 29. Le sçavoir mourir nous affranchit de.... ID. I, 77. Sans nostre sceu, ID. I, 97. Je vouldrois que chascun escrivist ce qu'il sçait, et autant qu'il en sçait, ID. I, 234. Savoir de certaine science que.... ID. I, 203. Ces vers ont je ne sçay quoi de plus vif, ID. I, 222. L'ignorance qui se sçait, et qui se condamne, ID. II, 230. On y trouva des nations n'ayant, que nous sçachons, ouï nouvelles de nous, ID. II, 334. On ne peut contraindre celuy qui sçait mourir, D'AUB. *Conf.* II, 7. Je ne saiche en ma vie l'avoir offensé, CARLOIX, IV, 3. Aussi osé-je dire que je ne sache homme si chatouilleux, qui ne.... PARÉ, *Dédicace au lecteur.* Je ne sache homme si peu versé en astrologie qui.... ID. IX, 2e *disc.* C'est bien le tiltre le plus auguste qui sçauroit estre donné à un monarque souverain, AMYOT, *Épit.* Au demourant, qu'il ait esté en Afrique et en Espagne, et jusques aux Indes, je ne sache personne qui l'ait escrit, ID. *Lyc.* 6. Assez sçait qui sçait vivre et se taire, COTGRAVE. Il ne sçait rien qui ne va par villes, ID. Il ne sçait rien qui ne veut bien faire, ID. De vos beautés sçav'ous que j'en dirois, DU BELLAY, p. 364, dans LACURNE (*sçav'ous*, pour *savez-vous*, abréviation qui s'était produite au XVIe siècle).

— ÉTYM. Bourguig. *sçaivoi*; wallon, *saveur*; provenç. *saber, saper*; espagn. et portug. *saber*; ital. *savere, sapere*; du lat. *sapĕre* (avec changement d'accent, *sapère*), avoir de la saveur, avoir le goût bon, et fig. être sage, judicieux, savoir connaître. C'est par une fausse étymologie qu'on s'est mis au XVe et au XVIe siècles à écrire *sçavoir*, comme si le mot venait du latin *scire*.

2. SAVOIR (sa-voir), *s. m.* usité seulement au singulier. Connaissance acquise par l'étude, par l'expérience. Et ce qu'ont fait pour vous mon savoir et ma main M'a fait un ennemi de tout le genre humain, CORN. *Médée*, III, 3. Laissez dire les sots : le savoir a son prix, LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. On s'y fait [à la cour] une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants, MOL. *Critique*, sc. 7. Ils ont voulu dire que Valdo était un homme de savoir, BOSS. *Var.* 11. Que lui manquait-il pour un si glorieux, mais si difficile ministère [gouverneur du Dauphin]? du savoir? il avait acquis par ses lectures continuelles des habitudes dans tous les pays et dans tous les siècles, FLÉCH. *Duc de Mont.* M. Dacier n'étant pas seulement un homme de grande érudition et d'une critique très-fine, mais d'une politesse d'autant plus estimable qu'elle accompagne rarement un grand savoir, BOIL. *Longin, Subl. Préf.* Le savoir fait partie du mérite personnel; il mène souvent à la fortune, et est toujours d'une grande ressource dans l'adversité, DUMARSAIS, *Œuv.* t. I, p. 267. Les hommes, abrutis par leur vain savoir, ont fermé leur esprit à la voix de la raison, et leur cœur à celle de la nature, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Le savoir que l'auteur [Dumarsais] y a répandu, la précision des règles et la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées, D'ALEM. *Éloges, Dumarsais.* N'étant pas encore aguerri contre les incertitudes du savoir, ma peur avait été celle d'un enfant qui se trouve pour la première fois dans les ténèbres, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. C'est à dater de la mort de Louis XV que le véritable savoir gastronomique et, par conséquent, la science du cuisinier s'en sont allés dégringolant, DECOURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. IV, ch. 6. || Demi-savoir, savoir incomplet en étendue ou en profondeur.

— HIST. IXe s. In quant Deus savir et podir me dunat, *Serment.* || XIe s. Li amiralz est mult de grant saveir, *Ch. de Rol.* CCXXXVIII. || XIIe s. Car j'i met tout, cuer et cors et desir, Sens et savoir.... *Couci*, XIX. L'arcevesque Thomas, qui mult out grant saveir, *Th. le Mart.* 51. || XIIIe s. Fai je savoir ou folie, Qui me tien en la baillie D'amours...? *Ms. de poésies fr.* avant 1300, t. IV, p. 1413, dans LACURNE. N'ai pas creü la voix, si n'ai pas fait savoir, *Fabliaux*, JUBINAL, t. I, p. 129. || XVe s. Fleurs portent odeur et sentence [senteur], Et savoir vient d'estudier, CH. D'ORL. *Rondeau.* Il est à croire que le sçavoir amende plus tost ung homme que l'empirer, COMM. V, 18. || XVIe s. Demetrius, personnage renommé pour son eminent sçavoir, AMYOT, *Préf.* XVII, 45. Mais quiconque a le sçavoir, Celuy doit l'honneur avoir, RONS. 380. Mieulx vault sçavoir que grand avoir, ROB. EST. *Gramm.* p. 126, dans LACURNE. Quelque sçavoir que soit en l'homme, s'il n'a de l'argent, on s'en mocque, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Savoir* 1; provenç. espagn. et portug. *saber*; ital. *sapere*.

SAVOIR-FAIRE (sa-voir-fê-r'), *s. m.* || 1° Habileté dans un art quelconque. Je vous demande en grâce de ne pas laisser sortir de vos mains ma pauvre Crète [tragédie des Lois de Minos], jusqu'à ce que j'aie épuisé tout mon savoir-faire, VOLT. *Lett. Richelieu*, 4 juill. 1772. || 2° Particulièrement. Habileté à faire réussir ce qu'on a entrepris. Le *savoir-faire* est nouveau : un homme qui a du savoir-faire; il en est venu à bout par son savoir-faire; quoique ce terme exprime assez bien, les personnes qui parlent le mieux ne peuvent s'y accoutumer; il n'y a pas d'apparence qu'il subsiste, et je ne sais même s'il n'est point déjà passé; aussi est-il très-irrégulier, et même contre le génie de notre langue, qui n'a point de pareils substantifs, BOUHOURS, *Entret. d'Ariste et d'Eug.* 2. Son savoir-faire nous garantira de leurs mauvais desseins, BUSSY-RABUTIN, *Lett.* t. III, p. 103, dans POUGENS. Suivez-moi dans le logis, et reposez-vous sur mon petit savoir-faire, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 9. Je commençais même à comprendre que, pour gagner du bien, le savoir-faire vaut mieux que le savoir, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 3.

— ÉTYM. *Savoir* 1, et *faire*. On remarquera la condamnation, injuste d'ailleurs, de ce mot par Bouhours. Les mots *savoir-faire*, *savoir-vivre* et autres semblables sont composés de deux infinitifs dont l'un régit l'autre.

SAVOIR-VIVRE (sa-voir-vi-vr'), *s. m.* || 1° Habileté à conduire sa vie. Le bonheur tient au savoir-vivre; De l'abus naissent les dégoûts, BÉRANG. *P. coups.* || 2° Particulièrement. Connaissance des usages du monde, et des égards de politesse que les hommes se doivent en société. On trouve chez eux une prévention toute établie contre les savants, à qui ils ôtent les manières du monde, le savoir-vivre, l'esprit de société, et qu'ils renvoient ainsi dépouillés à leur cabinet et à leurs livres, LA BRUY. XII. J'étais alors dans notre chambre avec Mlle Toinon, qui me montrait de belles hardes, et qui sortit par savoir-vivre dès qu'il fut entré, MARIV. *Marianne*, 1re part. Je lui ai fait valoir d'abord la bonté, l'éloquence, la politesse, le savoir-vivre que vous avez employé pour m'instruire, VOLT. *Quest. mir.* 4. On voulut auparavant me laisser acquérir la bonne grâce du maître à danser, m'instruire de ce qu'on appelle le savoir-vivre, la politesse, Mme DE TENCIN, *Œuvr.* t. IV, p. 25, dans POUGENS.

— REM. Bouhours fait sur ce mot la même observation que sur savoir-faire.

— ÉTYM. *Savoir*, et *vivre*.

† **SAVOISIEN, ENNE** (sa-voi-ziin, ziè-n'), *adj.*

Qui appartient à la Savoie. Si le soleil luit le jour de la Chandeleur, l'ours rentre pour quarante jours dans sa tannière, dit un proverbe savoisien. || Les Savoisiens, les habitants de la Savoie.

— ÉTYM. Mot assez mal fait de *Savoie*, pour éviter *Savoyard*, qui déplaît aux gens du pays. Bonivard disait mieux *Savoyen* (*Advis et devis des langues*, p. 73).

SAVON (sa-von), *s. m.* || 1° Composition résultant de l'action de la potasse ou de la soude sur les corps gras, et servant à blanchir, à nettoyer. Savon de toilette. Bulle de savon. On emploie ordinairement cinq à six livres de savon pour une lessive du poids de cinq cents livres, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 21, dans POUGENS. Dans les mains d'un enfant, un globe de savon Dès longtemps précéda le prisme de Newton, DELILLE, *Trois règ.* I. || 2° Savon blanc, savon préparé en grand à Marseille, avec l'huile d'olive et la soude artificielle pure. || Savon marbré, savon commercial renfermant un savon à base de fer disposé par couches dans la pâte, qui est blanche ; il contient souvent aussi du sulfure de fer provenant de la réaction du sel de fer qu'on ajoute, sur les sulfures alcalins contenus dans la soude artificielle brute ; c'est ce savon qui sert aux usages domestiques. || Savon vert ou noir, savon mou. Le cent pesant de savon noir et vert, mol et liquide, 5 livres, *Tarif*, 18 avril 1667. On fabrique les plus communs qu'on nomme savons verts ou noirs, avec les marcs d'huile d'olive, de noix, de navette, et les alcalis caustiques traités par l'ébullition, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 331. || 3° Savon amygdalin ou médicinal, savon officinal qu'on prépare à froid en traitant l'huile d'amandes douces par la lessive caustique des savonniers. || Savon végétal, poudre composée de huit parties de gomme arabique et d'une de bi-carbonate de potasse. || Savon animal ou de moelle de bœuf, savon préparé avec la moelle de bœuf purifiée, et de la lessive de savonnier. || Savon sulfureux, savon à base d'huile d'olive, avec du sulfure de potassium et du sulfure de sodium ; il s'emploie surtout en bains. || On prépare d'une façon analogue des savons iodurés et des savons camphrés. || Savon de Starkey, savonule qui résulte de la combinaison de la soude et de l'essence de térébenthine. || 4° Savonnage. Ceux-là [collets] sont assez beaux, mais de mauvais service ; En moins de trois savons on ne les connaît plus, CORN. *Galer. du Pal.* I, 6. || Fig. et populairement. Donner un savon à quelqu'un, le réprimander fortement. Le *Moulin à vent* [désignation cryptographique d'un officier d'ordonnance] a eu un bon savon, *Correspond. du gén. Klinglin*, I, 426. || 5° Savon de Bécœur, préparation pour préserver des insectes la peau des animaux empaillés. || 6° Savon des verriers, bioxyde de manganèse, qui sert à blanchir le verre. || 7° Savon naturel, espèce d'argile très-fine. || Savon de soldat, savon minéral, pierre à détacher. || 8° Terme d'alchimie. Savon des philosophes, le mercure. || 9° Nom d'un poisson de l'île de Bourbon, *centropristis saponaceus*, Val.

— HIST. XIII° s. Savelon, J. DE GARLANDE, p. 588. || XVI° s. Une once de savon noir, O. DE SERRES, 970.

— ÉTYM. Picard, *savelon* ; provenç. *sabo* ; espagn. *xabon* ; port. *sabão* ; ital. *sapone* ; du lat. *saponem* ; grec, σάπων, mot que l'on croit d'origine gauloise : *Galliarum hoc inventum*, dit PLINE, XXXIII, 12, 51.

SAVONNAGE (sa-vo-na-j'), *s. m.* Nettoiement, blanchissage au moyen du savon. Il y a un gros savonnage à faire cette semaine.

— ÉTYM. *Savonner.*

SAVONNÉ, ÉE (sa-vo-né, née), *part. passé* de savonner. Barbe bien savonnée est à moitié faite.

SAVONNER (sa-vo-né), *v. a.* || 1° Nettoyer, blanchir avec du savon. Mlle de la Saverne s'amusa à savonner son collet sale, et tint compagnie à son hôtesse, SCARR. *Rom. com.* I, 5. || 2° Savonner quelqu'un, lui frotter le menton de savon pour le raser. || 3° Fig. et populairement. Réprimander vivement. Comment, Henri IV sauvé, lui qui était en péché mortel !... je vous réponds que Ribaudier et Cogé vous laveront la tête, et Christophe vous savonnera, VOLT. *Lett. Gaillard*, 2 mars 1769. || 4° Fig. Nettoyer le corps à l'intérieur. Les eaux et la douche de Vichy m'ont si bien savonnée, que je crois n'avoir plus rien dans le corps, SÉV. 1er juill. 1676. || 5° Se savonner, *v. réfl.* En parlant des tissus, supporter le savonnage. Cette dentelle se savonne.

— HIST. XVI° s. Elle avoit pris une petite fille pour lui aider à savonner le linge de la reine, MARG. *Nouv.* LXI.

— ÉTYM. *Savon* : wallon, *savné*.

SAVONNERIE (sa-vo-ne-rie), *s. f.* || 1° Lieu où l'on fait le savon. Il y a aussi [à Rotterdam] des savonneries de savon noir ou verdâtre, qui se fait d'huile de baleine, de vieux beurre et de cendres qui viennent d'Allemagne, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 171. || 2° Absolument. La Savonnerie, manufacture à Chaillot, dans Paris, où l'on fabriquait autrefois des ouvrages de tapisserie veloutés, et des tapis façon de Perse, qui se font aujourd'hui aux Gobelins, et qu'on nomme toujours tapis de la Savonnerie. Non, madame, tous ces tapis Qu'a tissus la Savonnerie.... VOLT. *Ép. Les tu et les vous.* || Aujourd'hui on fabrique à la Savonnerie des étoffes de laine longue et brillante, *Dict. de l'Acad.*

— ÉTYM. *Savon* : wallon, *savonnrei*.

SAVONNETTE (sa-vo-nè-t'), *s. f.* || 1° Petite boule de savon préparé pour rendre la barbe plus tendre au rasoir. Savonnette de Grasse. Permettons auxdits barbiers-baigneurs, étuvistes, perruquiers, de faire savonnettes, poudres de senteurs, pâtes et autres choses semblables pour leur usage, *Édit*, mars 1673. Je ne mets dans mon sac que des munitions de bouche, avec mes rasoirs et une savonnette, LESAGE, *Gil Blas*, II, 8. || Fig. Savonnette à vilain, charge qu'on achetait pour s'anoblir. Il a acheté une savonnette à vilain. Un tas de gentillâtres mal décrassés par la savonnette à vilain de leurs grands-pères, CH. DE BERNARD, *un Acte de vertu*, IV. || 2° Savonnette à barbe. Voy. BLAIREAU. || 3° Cavité que l'on fait lorsque, par le douci, on veut enlever un défaut qui existe à la surface d'une glace. || 4° Savonnette de mer, masses d'œufs de mollusques, qu'on trouve à la surface de la mer ou sur le rivage.

— ÉTYM. *Savon.*

† **SAVONNEUR** (sa-vo-neur), *s. m.* Ouvrier qui savonne les cartons des cartes à jouer.

SAVONNEUX, EUSE (sa-vo-neû, neû-z'), *adj.* Qui tient de la qualité du savon. La Provence.... Forme la grasse olive aux liqueurs savonneuses, A. CHÉN. *Hymne à la France.* || Terre savonneuse, terre argileuse, fine et douce au toucher, telle que la terre à foulon. || Les savonneux, les préparations médicinales où entre du savon. Administrer les savonneux.

— ÉTYM. *Savon.*

SAVONNIER (sa-vo-nié ; l'r ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Fabricant de savon. || 2° Savonnier des Antilles, *sapindus saponaria*, L. arbre de la famille des sapindacées, dont le bois, la racine et les fruits sont imprégnés d'un principe amer qui communique à l'eau la propriété de mousser fortement et de produire sur les étoffes un effet analogue à celui du savon.

— HIST. XVI° s. Savonnier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Savon.*

† **SAVONNIÈRE** (sa-vo-niè-r'), *s. f.* Plante qui se nomme autrement saponaire.

† **SAVONNOIR** (sa-vo-noir), *s. m.* Sorte de feutre pour savonner les cartes à jouer.

† **SAVONULE** (sa-vo-nu-l'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique donné à des combinaisons que l'on croyait, à tort, analogues aux savons, et que forment quelques essences seulement au contact des alcalis.

— ÉTYM. Diminutif de *savon*.

SAVOURÉ, ÉE (sa-vou-ré, rée), *part. passé* de savourer. Regards, soupirs, quelques baisers encor Donnés, rendus, savourés en cachette, Malgré les soins de l'aveugle Mentor, MALFIL. *Narcisse*, II.

SAVOUREMENT (sa-vou-re-man), *s. m.* Action de savourer. Le savourement des viandes.

— HIST. XVI° s. Savourement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Savourer.*

SAVOURER (sa-vou-ré), *v. a.* || 1° Goûter avec attention et avec plaisir. Savourez bien ce vin-là. || Absolument. Convives aimables, savourant avec une attention vraiment philosophique, et donnant à cette étude [la dégustation des mets] tout le temps qu'elle exige, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût. Médit.* XXIX. || 2° Fig. Jouir d'une chose avec délices. Les gens grossiers ne virent que les ordures [dans Rabelais], et les savourèrent, VOLT. *Dial.* 10. Si je l'eusse pu savourer à mon gré, ce baiser.... J. J. ROUSS. *Hél.* I, 1. Enchantés du présent, calmes sur l'avenir, Savourant du passé l'aimable souvenir, ST-LAMB. *Sais.* I. Il est des jours de paix, d'ivresse et de mystère Où notre cœur savoure un charme involontaire, V. HUGO, *Odes*, V, 10. || Par antiphrase, il se dit des choses douloureuses, pénibles. C'est brûler à petit feu, ce me semble, que de savourer ainsi dix ou douze jours une violente inquiétude, SÉV. 14 août 1676. À qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort, J. J. ROUSS. *Lett. à Voltaire, Corresp.* t. III, p. 223, dans POUGENS. [Le consul Brutus] Savourant de son cœur le glorieux tourment, A. CHÉN. *le Jeu de paume*.

— HIST. XIII° s. Les cinq sens dou cors, ce est dou veoir, de l'oïr, dou flairier, dou savourer et dou touchier, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 540. L'oudor des roses savourées, *la Rose*, 1738. L'en doit avoir le cuer à ce c'on prie et eure [*orare*] ; Car viande est perdue qui bien ne la saveure, J. DE MEUNG, *Test.* 1468. || XV° s. Entre vous, jeunes gens, qui ne connaissez le monde et qui pas ne pesez ni savourez les choses, exaulcez tantost une folie plus que un bien, FROISS. III, IV, 15. || XVI° s. Le goust et savourer naturel est mué es ictériques, ausquels toutes choses semblent ameres, PARÉ, *Introd.* 21. Au semer des melons, aucuns adjoustent les bonnes senteurs et liqueurs, pour en odorer et savourer le fruit [rendre savoureux], O. DE SERRES, 539. [Paroles d'un sauvage d'Amérique captif à ses tourmenteurs] : Vous ne recognoissez pas que la substance des membres de vos ancestres s'y tient encores [à mes membres] ; savourez les bien, vous y trouverez le goust de vostre propre chair, MONT. I, 244. Les biens de la fortune, touts tels qu'ils sont, encores fault il avoir du sentiment pour les savourer, ID. I, 329.

— ÉTYM. Provenç. *saborar* ; espagn. *saborear* ; ital. *saporare* ; du lat. *saporare*, donner du goût, de *sapor*, saveur.

SAVOURET (sa-vou-rè), *s. m.* Gros os de bœuf ou de porc salé qu'on met dans le pot pour donner du goût au bouillon.

— HIST. XVI° s. Celle de vous qui dira le meilleur savouret [bon mot], DESPER. *Contes*, V.

— ÉTYM. *Savourer.*

SAVOUREUSEMENT (sa-vou-reû-ze-man), *adv.* En savourant, d'une façon savoureuse. Boire, manger savoureusement.

— HIST. XV° s. Lors me assis par de costé luy pour sçavoir qu'il avoit, si trouvay qu'il se dormoit moult savoureusement, *Perceforest*, t. II, f° 130. || XVI° s. On leur baillera [aux poussins].... des pourreaux hachés avec du nazitor, plus pour medecine que pour aliment, ce que toutes fois ils mangent savoureusement, O. DE SERRES, 380.

— ÉTYM. *Savoureuse*, et le suffixe *ment* ; provenç. *saborosamen* ; espagn. *sabrosamente* ; ital. *saporosamente*.

SAVOUREUX, EUSE (sa-vou-reû, reû-z'), *adj.* Qui a une bonne, une agréable saveur. Les pommes de terre qu'on cultive aujourd'hui partout avec un très-grand soin, et dont j'ai fait le pain le plus savoureux avec moitié de farine, VOLT. *Pol. et lég. Petit écrit sur l'arrêt du conseil.* || Fig. ....Crois-tu qu'aisément elle puisse quitter Le savoureux plaisir de t'y persécuter ? BOIL. *Sat.* X.

— HIST. XII° s. La bouche [elle] ot savorose, plus vermeille que sans [sang], *Sax.* V. || XIII° s. Si vous pri, seignors amoreux, Par les gieus d'amors savoreus, Que, si vous i trovés paroles Semblans trop baudes ou trop foles.... *la Rose*, 15362. Avant qu'il peüssent parler, Les estut entre-saouler De cinq cens baisiers saverous, *Bl. et Jeh.* 1807. || XVI° s. Les estroicts baisers de la jeunesse, savoureux, MONT. I, 392.

— ÉTYM. Provenç. *saboros* ; catal. *sabros* ; espagn. *sabroso* ; ital. *saporoso* ; du lat. *sapor*, saveur.

† **SAVOYARD, ARDE** (sa-vo-iar, iar-d'), *s. m.* et *f.* || 1° Habitant, habitante de la Savoie. Il fut résolu dans une assemblée de plus de trois mille hommes tous armés, qu'on ne les appellerait plus Savoyards, mais Savoisiens, VAUGEL. *Nouv. rem. observ. de M****, p. 468, dans POUGENS. || 2° Il se dit populairement d'un homme grossier. C'est un Savoyard. || 3° *S. f.* Savoyarde, sur le canal de Lunel, petite barque chargée de fumier.

† **SAX** (saks'), *s. m.* Nom d'un facteur belge qui a inventé plusieurs instruments à vent dont la famille s'appelle les Sax ; tels que le saxhorn, le saxotromba, le saxtuba, etc. || Flûte Sax, clarinette Sax, etc. instruments perfectionnés par Sax.

† **SAXAN** (sa-ksan), *adj. m.* Hercule saxan, nom sous lequel les légionnaires romains du Rhin ont consacré à Hercule des autels dans les carrières.

— ÉTYM. Lat. *saxanas*, de *saxum*, pierre.

SAXATILE (sa-ksa-ti-l'), *adj.* || 1 Terme d'histoire naturelle. Se dit des plantes qui croissent dans des terrains arides et pierreux, ou sur des rochers isolés. Là [à la vallée de Tempé] commencent à paraître les mousses, les plantes grimpantes et les fleurs saxatiles, CHATEAUBR. *Génie*, III, IV, 5.

|| *S. f. pl.* Les saxatiles. || 2° Il se dit des poissons qui vivent parmi les roches. Poissons saxatiles.

— HIST. XVI° s. Il n'usera de poissons, sinon de saxatiles, c'est-à-dire ceux qui vivent entre les pierres et graviers, PARÉ, V, 14.

— ÉTYM. Lat. *saxatilis*, de *saxum*, roche.

† **SAXE** (sa-ks'), *s. m.* Du saxe, de la porcelaine de Saxe (la Saxe est renommée pour ses fabriques de porcelaine). Un service en saxe.

† **SAXICAVE** (sa-ksi-ka-v'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui perce les roches. Mollusques saxicaves.

— ÉTYM. Lat. *saxum*, pierre, et *cavare*, creuser.

† **SAXICOLE** (sa-ksi-ko-l'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui habite les rochers. || 2° *S. f.* Genre d'oiseaux insectivores appelés motteux par certains auteurs, et dans lequel on distingue : la saxicole rubicole, dite pâtre, pied noir, et appelée traquet par Buffon ; la saxicole perspicillée, vulgairement clignot ; la saxicole œnanthe, connue sous les noms vulgaires de motteux, garde-charrue, traquet motteux et vitrec ; la saxicole rubètre, dite vulgairement tarier ; la saxicole imitatrice, nommée imitateur, grand motteux, traquet imitateur et appelée par Buffon cul blanc du cap de Bonne-Espérance, c'est l'œnanthe imitatrice de certains auteurs, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *saxum*, rocher, et *colere*, habiter.

SAXIFRAGE (sa-ksi-fra-j'), *adj.* || 1° Ancien terme de médecine. Propre à dissoudre la pierre ; on dit aujourd'hui lithontriptique. || 2° *S. f.* Genre de la famille des saxifragées où l'on distingue : la saxifrage ombreuse, appelée généralement aigrette par les jardiniers ; la saxifrage granulée cultivée dans tous nos parterres ; la saxifrage tridactyle, dite aussi saxifrage rouge ; la saxifrage hypnoïde de Linné, appelée amourette moussue, gazon d'Angleterre, gazon turc et saxifrage mousseuse ; elle habite les montagnes de l'Europe occidentale ; la saxifrage dorée, *chrysosplenium alternifolium*, *L.* || 3° Saxifrage, nom donné à une ombellifère, le *pimpinella saxifraga*. || 4° Saxifrage maritime, nom donné parfois au crithme maritime, ombellifères, dit aussi rompt-pierre, cassepierre et, absolument, la saxifrage. || 5° Saxifrage tubéreuse, nom donné par les jardiniers à une plante du Cap, crassulacées, LEGOARANT.

— HIST. XVI° s. Saxifrage, de deux sortes y en a-il, grande et petite, diverses aussi sont à la fleur ; car l'une l'a jaune, l'autre blanche, O. DE SERRES, 623.

— ÉTYM. Lat. *saxifraga*, de *saxum*, pierre, et *frangere*, briser, à cause des propriétés lithontriptiques qu'on supposait à cette plante.

† **SAXIFRAGÉES** (sa-ksi-fra-jée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédonées, dont le type est le genre *saxifraga*. On dit aussi saxifragacées.

† **SAXOPHONE** (sa-kso-fon'), *s. m.* Instrument à vent inventé par Sax. || Fig. Annonce, réclame bruyante. Les saxophones de la quatrième page des journaux.

— ÉTYM. *Sax*, et φωνή, voix.

† **SAXONIQUE** (sa-kso-ni-k'), *adj.* Qui appartient à la Saxe. Confession saxonique, confession de foi luthérienne, rédigée par Mélanchthon.

† **SAYE** (sé), *s. f.* Dans l'ancien matériel d'artillerie, on nommait sayes des chevilles en fer qui traversaient la sellette, l'essieu et chaque bras de limonière de l'avant-train de siége.

— ÉTYM. Ce paraît être une autre forme de *soie* ; la *soie* se dit en effet de la partie en fer d'un couteau qui entre dans le manche.

† **SAYETTE** (sè-iè-t'), *s. f.* Ancien nom d'une espèce de fil. ....Les laines, fils de sayette et autres matières propres aux manufactures établies dans les ville et châtellenie de Lille.... *Arrêt du Conseil*, 28 juin 1723.

† **SAYNÈTE** (sè-nè-t'), *s. f.* Petite pièce bouffonne du théâtre espagnol. Il ne s'agissait plus que de la consolider [ma position dans le romantisme] par des fantaisies castillanes, telles que saynètes et romans de cape et d'épée, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 1.

— ÉTYM. Espagn. *sainete*, intermède, proprement petit morceau de graisse, morceau délicat, de *sain*, graisse, qui est notre *sain*, dans *saindoux*.

SAYON (sè-ion, prononcé sa-ion au XVI° siècle d'après Palsgrave, p. 11), *s. m.* Espèce de casaque ouverte, portée autrefois par les gens de guerre et par les paysans. Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre, [il] Portait sayon de poil de chèvre Et ceinture de joncs marins, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Quand on ne sait pas porter la pourpre, il ne faut pas l'accepter : mieux vaut alors le sayon de poil de chèvre, CHATEAUBR. *Itin. partie* 2°.

— HIST. XV° s. Jean Daunoy estoit armé de toutes pieces ; avec ce, il avoit un sayon de cramoisi decouppé bien menu, sur son dit harnois, ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voyage de Naples de Ch. VIII*, p. 147, dans LACURNE. || XVI° s. Quand ilz estoient parvenuz jusques en l'aage de douze ans, ilz ne portoient de là en avant plus de sayons, AMYOT, *Lyc.* 34.

— ÉTYM. *Saie.*

SBIRE (sbi-r'), *s. m.* || 1° Nom des archers de police à Rome et dans différents pays. || 2° Par extension et par mépris, homme chargé de l'exécution des sentences judiciaires et des mesures de police. Des créanciers de mauvaise humeur lui lâchèrent [à M. Vaïni] des sbires aux trousses pour l'arrêter, ST-SIM. 84, 91.

— HIST. XVI° s. Ayant envoyé le barisel avec tous ses sbierres, qui est à dire en françois le prevost et ses archers, pour executer son rigoureux commandement, CARLOIX, VII, 1.

— ÉTYM. Espagn. *esbirro* ; de l'ital. *sbirro* et *birro*, qui vient, d'après Ménage, du lat. *birrum*, casaque de couleur rousse, sans doute parce que le sbirre était vêtu d'une casaque de ce genre.

SCABELLON (ska-bèl-lon), *s. m.* Terme d'architecture. Piédestal ou socle sur lequel on pose des bustes, des girandoles, etc. Six bustes de marbre.... posés sur leurs piédouches et leurs scabellons, *Lett. etc. de Colbert*, VIII, 386. || Sorte d'ouvrage d'ébénisterie ; escabeau.

— ÉTYM. Lat. *scabellum* (voy. ESCABEAU).

SCABIEUSE (ska-bi-eû-z'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des dipsacées ; on y distingue : la plante généralement connue sous le nom vulgaire de scabieuse qui est devenue le *knautia arvensis*, Coutt, dans le genre *knautia* ; la scabieuse fleur des veuves, *scabiosa atro-purpurea*, *L.* ; la scabieuse des bois qui est devenue le *knautia sylvatica* ; et la scabieuse tronquée dite mors du diable, parce que sa racine paraît toujours avoir été rongée, *scabiosa succisa*.

— HIST. XVI° s. Tout ce qui est en la scabieuse, est profittable : sa racine, ses tronçons, ses feuilles, ses fleurs, son jus, son eau, sa decoction, O. DE SERRES, 612.

— ÉTYM. Berry, *escabieuse* ; provenç. *scabiosa* ; espagn. *escabiosa* ; ital. *scabbiosa* (voy. SCABIEUX) ; ainsi dite de *scabies*, la gale, à cause des propriétés dépuratives qu'on lui supposait.

SCABIEUX, EUSE (ska-bi-eû, eû-z'), *adj.* Qui ressemble à la gale. Éruption scabieuse.

— HIST. XVI° s. Ceux auxquels avec leur urine espaisse sortent furfures ou pestites escailles blanches, leur vessie est scabieuse, PARÉ, XI, 19.

— ÉTYM. Lat. *scabiosus*, de *scabies*, gale, de *scaber*, raboteux (voy. SCABREUX).

† **SCABRE** (ska-br'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Rude au toucher. Feuille scabre.

— ÉTYM. Lat. *scaber* ; d'un radical *scab*, qui est dans le grec σκάπτειν, fouiller, dans l'allemand *schaben*, gratter.

SCABREUX, EUSE (skâ-breû, breû-z'), *adj.* || 1° Sur quoi il est difficile de cheminer à cause des aspérités. Je viens de voir les Hanovriens et les Hessois en ordre de bataille [à Bruxelles].... on disait qu'ils allaient à Dunkerque ; le chemin est un peu scabreux, quoiqu'il paraisse assez beau, VOLT. *Lett. au roi de Pr. novembre* 1742. Mon génie est vaincu : voyez ce mercenaire Qui, marchant à pas lourds dans un sentier scabreux, Tombe sous son fardeau, GILB. *le Poëte malheureux*. Nous arrivâmes par un chemin étroit et scabreux à Bethléem, CHATEAUBR. *Itin. part.* III. || 2° Fig. Rude et raboteux, en parlant d'un auteur. Quintilien sera-t-il plus excusable de n'être pas éloquent en donnant des préceptes d'éloquence.... que Sénèque d'être laconique et scabreux en philosophant? DIDER. *Claude et Nér.* II, 103. || 3° Fig. Qui a des difficultés, du péril, qui embarrasse. Il est trop scabreux de se mêler de vos affaires, à vous autres grands ; et je ne veux point me brouiller avec les puissances, DANCOURT, *les Fées*, I, 2. Cette épître à Horace n'est pas finie ; elle est d'ailleurs fort scabreuse, et elle demanderait un secret bien plus profond que le souper des Lois de Minos, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 23 oct. 1772. Il [l'enfant] me fera peut-être, au dépourvu, des questions scabreuses, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Plusieurs libraires auraient envie d'imprimer le Pamphlet des pamphlets par P. L. Courier ; mais aucun n'ose s'en charger ; les uns refusent, d'autres promettent ou même commencent et n'achèvent pas, tant l'entreprise leur paraît hardie, périlleuse, scabreuse, P. L. COUR. *Coll. de lettres et articles.* Si ta fille était assez folle pour épouser un drôle de cette espèce, ce que tu aurais de mieux à faire serait de mettre ton bien à fonds perdu, à moins que tu ne te sentes assez vert pour tâter une seconde fois du mariage, ce qui est diablement scabreux à notre âge, CH. DE BERNARD, *la Peau de lion*, § XII. || Difficile à dire ou à traiter décemment. Ce conte est bien scabreux. On prétend qu'Euripide composa une tragédie de Pasiphaé.... le sujet était un peu scabreux, VOLT. *Lois de Minos*, *notes*.

— HIST. XVI° s. Armez-vous d'armeures scabreuses, Chargez vos fleches et vos dars, *Rec. de farces*, p. 389. Comme les mouches qui ne peuvent tenir contre un corps bien poly et bien lissé, et s'attachent et reposent aux lieux scabreux et raboteux, MONT. III, 312. Sa queste [de la vertu] est scabreuse et laborieuse, ID. I, 70. Ayant estudié de le rendre le plus clair qu'il m'a esté possible, en si profonde obscurité bien souvent, et si scabreuse et raboteuse asperité presque par tout, AMYOT, *Moral. Épître*, p. 16. En la premiere instruction des mulets et mules, il est necessaire d'avoir un gouverneur patient, afin que, par moien, il range à la raison ces bestes scabreuses, O. DE SERRES, 314. Les affaires divins et humains, desquelz nous avons traicté et disputé.... si soubtilement que nous avons esté pour ce reputez, par aventure, difficiles et scabreux, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 58.

— ÉTYM. Lat. *scabrosus*, dérivé de *scaber*, raboteux, galeux, de *scabere*, gratter ; comparez l'allem. *schaben*, island. *scafa*, gratter.

† **SCABRICAUDE** (ska-bri-kô-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue rude.

— ÉTYM. Lat. *scaber*, rude, et *cauda*, queue.

† **SCABRIFOLIÉ, ÉE** (ska-bri-fo-lié, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles rudes au toucher.

— ÉTYM. Lat. *scaber*, rude, et *folium*, feuille.

† **SCABROSITÉ** (ska-brô-zi-té), *s. f.* Terme didactique. Etat de ce qui est scabreux, raboteux.

— HIST. XVI° s. Scabrosite, OUDIN, *Dict.*

† **SCAFERLATI** (ska-fèr-la-ti), *s. m.* Tabac mis sous forme de lanières finement tranchées, et destiné à la pipe et à la cigarette ; c'est le nom technique et administratif du tabac à fumer.

— ÉTYM. Selon les uns, c'est la dénomination que les Levantins donnaient à une sorte de tabac qu'on expédiait de Turquie ; selon d'autres, c'est le nom d'un ouvrier italien qui, travaillant à la ferme dans la première moitié du XVIII° siècle, inventa un nouveau procédé pour hacher le tabac ; on prétend encore que *scaferlati* est la corruption du mot italien *scarpelletti*, petits ciseaux, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1868, 1er août, p. 712.

† **SCALARIFORME** (ska-la-ri-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un escalier, ou plutôt d'une rampe d'escalier. || Terme de botanique. Vaisseaux scalariformes, tubes prismatiques marqués de lignes transparentes, horizontales, placées à des distances égales, en forme d'échelons.

— ÉTYM. Lat. *scalare*, échelon, de *scala* (voy. ÉCHELLE), et *forme*.

SCALDE (skal-d'), *s. m.* Nom que les anciens Scandinaves donnaient à leurs poëtes.

— ÉTYM. Scandin. *skâld*, poëte, qu'on tire soit de *scald*, sacre, soit de *scellan*, retentir.

SCALÈNE (ska-lè-n'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Triangle scalène, triangle dont les trois côtés sont inégaux. || 2° Terme d'anatomie. Les muscles scalènes, ou, substantivement, les scalènes, muscles qui prennent leurs insertions aux apophyses transverses des vertèbres cervicales ; ainsi dits parce qu'on les a comparés à un triangle scalène. Le scalène antérieur, le scalène moyen, le scalène postérieur.

— HIST. XVI° s. Le muscle que nous avons dit mouvoir lateralement le col, qu'on appelle scalene, à cause de sa figure.... PARÉ, IV, 17.

— ÉTYM. Σκαληνός, oblique.

† **SCALÉNOÈDRE** (ska-lé-no-è-dr'), *adj.* Terme de cristallographie. Qui est à faces scalènes.

— ÉTYM. *Scalène*, et ἕδρα, face.

† **SCALPE** (skal-p'), *s. m.* Peau du crâne que les sauvages de l'Amérique du Nord enlèvent par une incision circulaire aux ennemis abattus. Le sachem des Onondagas était un vieil Iroquois dans toute la rigueur du mot.... tunique bleue, manteau de peau, ceinture de cuir avec le couteau de scalpe et le casse-tête, CHATEAUBR. *Amér. les Onondagas.*

— ÉTYM. Angl. *scalp*, péricrâne.

SCALPÉ, ÉE (skal-pé, pée), *part. passé* de scalper. Scalpé encore vivant par le vainqueur.

SCALPEL (skal-pèl), *s. m.* || 1° Instrument à lame fixe, pointue, à un ou deux tranchants, dont on se sert pour les dissections anatomiques. Il fut souvent réduit à se rabattre sur les animaux et principalement sur les chiens, qui sont les plus exposés au scalpel, lorsqu'il n'a rien de mieux à faire, FONTEN. *Littre.* C'est [Maupertuis] un philosophe qui marche en raison composée de l'air distrait et de l'air précipité.... portant toujours scalpel en poche pour disséquer les gens de haute taille, VOLT. *Facéties, Diatr. du doct. Akakia.* Enfin l'adroit scalpel, le verre officieux Trahirent ces secrets; le hardi botaniste Devint des végétaux l'habile anatomiste, DELILLE, *Trois règnes,* VI. || 2° Dent de poisson fossile.

— ÉTYM. Provenç. *scapel;* espagn. *escalpelo, escarpero;* portug. *scalpello;* ital. *scarpello;* du lat. *scalpellum,* de *scalpere,* gratter, couper.

† **SCALPEMENT** (skal-pe-man), *s. m.* Action de scalper. Le scalpement d'un guerrier vaincu.

SCALPER (skal-pé), *v. a.* En parlant des sauvages de l'Amérique du Nord, arracher la peau du crâne à un ennemi. L'affreuse coutume de scalper l'ennemi augmente la férocité du combat, CHATEAUBR. *Amér. la Guerre.*

— ÉTYM. Voy. SCALPE; angl. *to scalpe.*

† **SCAMASAXE** (ska-ma-sa-ks'), *s. m.* Voyez SCRAMASAXE.

SCAMMONÉE (ska-mo-née), *s. f.* || 1° Gomme-résine, très-purgative, employée en médecine, dont on a deux espèces. || Scammonée d'Alep, offrant deux variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'incisions faites au collet de la racine du *convolvulus scammonia, L.*; l'autre venant du suc exprimé des racines, après les avoir lavées. || La scammonée de Smyrne provenant de plusieurs plantes différentes, et, entre autres, d'une apocynée, *periploca secamone, L.* || 2° Scammonée de Montpellier, scammonée en galettes ou fausse scammonée; on la fabrique, dans les départements méridionaux, avec le suc exprimé d'une apocynée appelée *cynanchum monspeliacum, L.* dans lequel on incorpore des substances résineuses et purgatives. || 3° Scammonée d'Allemagne, liseron des haies, *convolvulus sepium, L.* || Scammonée d'Amérique, racine du liseron méchoacan.

— HIST. XVI° s. Souvent une medecine de scamonée ou de rhubarbe donne la fievre, PARÉ, XX, 2.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *escamonea;* ital. *scamonea;* du lat. *scammonea* ou *scammonia;* de σκαμμωνία.

† **SCAMMONINE** (ska-mo-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance active de la scammonée.

† **SCANDAISON** (skan-dè-zon), *s. f.* Barbarisme fait par Marmontel : Le vers dont la scandaison a le plus d'harmonie, *Élém. de litt. vers.* C'est scansion qu'il faut dire.

SCANDALE (skan-da-l'), *s. m.* || 1° Terme de l'Écriture sainte. Ce qui est occasion d'errer, de tomber dans l'erreur ou dans le péché. Si votre main vous est un sujet de scandale, coupez-la, SACI, *Bible, Évang. St Marc,* IX, 42. Jésus crucifié, qui a été le scandale du monde, et qui a paru ignorance et folie aux philosophes du siècle, pour confondre l'arrogance humaine, est devenu le plus haut point de notre sagesse, BOSS. *Panég. de St Bernard, préambule.* Ne souffrez pas que votre croix qui vous a soumis l'univers, soit encore la folie et le scandale des esprits superbes, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* || Pierre de scandale, même sens. C'est ce que dit Isaïe, que Jésus-Christ sera pierre de scandale; mais bienheureux ceux qui ne seront point scandalisés en lui! PASC. *Figuratifs,* 1. || Fig. Pierre de scandale, tout ce qui cause du scandale. Ici même enfin, où nous vous annonçons malheur à celui qui scandalise, vous y devenez vous-même une pierre d'achoppement et de scandale, MASS. *Carême, Temples.* || 2° Occasion de chute que donne une mauvaise action, un discours corrupteur. Malheur au monde à cause des scandales; car il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive, SACI, *Bible, Évang. St Math.* XVIII, 7. Sans rechercher si ce scandale était originairement une pierre qui pourrait faire tomber les gens, ou une querelle, ou une séduction, tenons-nous-en à la signification d'aujourd'hui : un scandale est une grave indécence; on l'applique principalement aux gens d'Église, VOLT. *Dict. phil. Scandale.* || On dit de même : être, devenir une occasion de scandale. || Par antiphrase, le scandale du bon exemple, le bon exemple que donne une personne au milieu de ses compagnons pervertis. Pour écarter le scandale du bon exemple, ils m'excitaient à les imiter, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 3° Répulsion, indignation que causent les actions, les discours, les personnes de mauvais exemple. [L'empereur] Julien [fut] le scandale de notre Église et la gloire de l'empire romain, VOLT. *Mœurs, Zaleucus.* Il [Malebranche] se livra tout entier au cartésianisme, au grand scandale de ses confrères, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Malebranchisme*). J'ai lu Nieuwentyt avec surprise et presque avec scandale, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || 4° Éclat fâcheux que cause une affaire de mauvais exemple. Et ne voyez-vous pas quel scandale ce serait de surprendre un religieux en cet état [en un mauvais lieu avec son habit de religion]? PASC. *Prov.* VI. Quoi! mes pères, vous nous direz qu'.... on a droit de tuer pour des médisances; et, après avoir ainsi violé la loi éternelle de Dieu, vous croirez lever le scandale que vous avez causé, ID. *ib.* XIII. C'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait [à propos de l'affaire des poisons], SÉV. 422. Mais que deviendras-tu si, folle en son caprice, N'aimant que le scandale et l'éclat dans le vice.... Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter? BOIL. *Sat.* X. La littérature est un terrain qui produit des poisons comme des plantes salutaires; il se trouve des misérables qui, parce qu'ils savent lire et écrire, croient se faire un état dans le monde en vendant des scandales à des libraires, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXIX. Le scandale de ses amours et les horreurs de sa conduite [du pape Alexandre VI] ne lui ôtaient rien de son autorité, ID. *Mœurs,* 110. Ils vendent l'infamie à qui veut la payer, Et, meublant de Maret la boutique infernale, Ils dînent du mensonge et soupent du scandale, M. J. CHÉNIER, *la Calomnie.* || Par exagération. C'est un scandale, il est indigne, honteux. C'est un scandale qu'il ait obtenu cette place. Fi! c'est un scandale. || 5° Insulte (sens qui vieillit). Mais, après le scandale et l'affront d'aujourd'hui, Le ciel n'ordonne pas que je vive avec lui, MOL. *Tart.* IV, 1. Trouves-tu beau, dis-moi, de diffamer ma fille, Et faire un tel scandale à toute une famille? ID. *le Dép.* III, 8. Si on ne trouve rien de plus [dans l'affaire des poisons], voilà de grands scandales qu'on aurait pu épargner à des personnes de cette qualité, SÉV. 31 janv. 1680. || 6° En termes d'ancienne procédure, un amené sans scandale, un ordre du juge pour faire amener quelqu'un devant lui sans éclat. Point de bruit, Tout doux, un amené sans scandale suffit, RAC. *Plaid.* II, 14.

— HIST. XII° s. Iceste lur veie scandele est à els, *Liber psalm.* p. 64. Ju [je] li durrai [donnerai ma fille Michol à David] por ço que ele li seit à eschandele e à mal, *Rois,* p. 71. || XV° s. Au très grant esclande, lesion et scandalle de justice, *Ordonn.* 11 oct. 1486. || XVI° s. Il y a une maniere de scandale qui se donne, l'autre qui se prend, CALV. *Instit.* 665. Pour dire la verité sur cet exemple, il y a aucunes grandes dames qui ont grand tort d'elles mesmes, et qui sont les vrayes causes de leur scandale et de leur deshonneur, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 160.

— ÉTYM. Génev. et Berry, *escandale;* provenç. *escandol;* espagn. *escandalo;* ital. *scandalo;* du lat. *scandalum;* du grec σκάνδαλον, proprement un piége, une chausse-trape, et de là, dans la Bible grecque, un scandale; le radical paraît être *skand,* qui a donné tant de mots au latin. *Scandalum,* avec l'accent sur *scan,* avait donné régulièrement *escandle* (voy. ESCLANDRE).

SCANDALEUSEMENT (skan-da-leû-ze-man), *adv.* D'une manière scandaleuse. Trahir scandaleusement la grandeur de sa maison, PATRU, *Plaidoyer* 13. On continue toujours à blâmer un peu la sagesse des juges, qui a fait tant de bruit [dans l'affaire des poisons], et nommé scandaleusement de si grands noms, pour si peu de chose, SÉV. 402. La fauvette, vive et gaie, n'en est ni moins aimante, ni moins fidèlement attachée; et la tourterelle, triste et plaintive, n'en est que plus scandaleusement libertine, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 172.

— ÉTYM. *Scandaleuse,* et le suffixe *ment.*

SCANDALEUX, EUSE (skan-da-leû, leû-z'), *adj.* Qui cause du scandale. La vie scandaleuse de celle-ci [Catherine Howard] lui fit bientôt perdre la tête sur un échafaud, et la maison de Henri VIII fut toujours remplie de sang et d'infamie, BOSS. *Var.* VII, 36. Je sais que la conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut, BOURDAL. *Avent, Sur le scandale.* Qu'y a-t-il dans le monde de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux? ID. *ib.* Donner arrêt contre arrêt, et confondre les droits et les espérances des parties par des contradictions scandaleuses, FLÉCH. *le Tellier.* Un écrit scandaleux sous votre nom se donne, BOIL. *Ép.* VI. Punir sévèrement les vices scandaleux, LA BRUY. X. On vit bien, dans les temps passés des fortunes scandaleuses, MONTESQ. *Esp.* XIII, 20. On est scandaleux par ses écrits ou par sa conduite; le siége que soutinrent les augustins contre les archers du guet au temps de la Fronde, fut scandaleux, VOLT. *Dict. phil. Scandale.* Acheter le droit de décider de la vie et de la fortune des hommes, c'est le plus scandaleux marché qu'on ait jamais fait, ID. *Pol. et lég. Fragm. Instructions,* IV. Aujourd'hui bien des gens regardent comme une leçon de morale cette même pièce qu'on trouvait autrefois si scandaleuse [le Tartufe], ID. *Vie de Molière.* Mandemoi les nouvelles intéressantes, c'est-à-dire toutes les histoires scandaleuses, GENLIS, *Mères rivales,* t. I, p. 121, dans POUGENS. || Par exagération. Cette nomination est scandaleuse. || Substantivement. Un scandaleux, un homme scandaleux. J'ai cru que je ne devrais pas quitter cette chaire, sans leur donner ce charitable avertissement [à ceux qui sont irrévérents]; c'est honorer saint François de Paule que de travailler, comme nous pouvons, à purger son église de ces scandaleux, BOSS. 1er *panég. Saint François de Paule,* 3. Tout scandaleux est homicide des âmes qu'il scandalise; et tout scandaleux doit répondre à Dieu des crimes de ceux qu'il scandalise, BOURDAL. *Sur le scandale.*

— HIST. XVI° s. Pour ce que la faute d'icelui estoit scandaleuse, il ne l'admonesta point à part, mais l'amena devant toute l'Eglise, CALV. *Instit.* 987. J'ayme la modestie; et n'est par jugement que j'ay choisi cette sorte de parler scandaleux [termes libres], c'est nature qui l'a choisi pour moy, MONT. III, 375.

— ÉTYM. Lat. *scandalosus,* de *scandalum,* scandale.

† **SCANDALISATEUR** (skan-da-li-za-teur), *s. m.* Celui qui scandalise.

— HIST. XIII° s. Lonc temps sé sunt montré simples contempleours; Jà ne puissent il estre escandalizeours! J. DE MEUNG, *Test.* 876.

SCANDALISÉ, ÉE (skan-da-li-zé, zée), *part. passé* de scandaliser. Il m'a paru surpris, presque scandalisé, que deux amies telles que nous n'habitassent pas ensemble, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1.

SCANDALISER (skan-da-li-zé), *v. a.* || 1° Être une cause de chute, de péché. Dieu dit dans ses Écritures, que, si notre œil, notre pied ou notre main nous scandalise, nous devons les arracher et les couper, c'est-à-dire que, si les choses mêmes qui nous sont les plus chères, nous sont occasion de chute et de péché, il faut nous en séparer, FLÉCH. *Sermons,* 3° *dim. de l'avent.* || Scandaliser Jésus-Christ, commettre un péché scandaleux. Malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ même, en scandalisant le prochain, BOURDAL. *Sur le scandale,* 1er *avent,* p. 92. || 2° Donner, exciter du scandale. Votre vie scandalise tout le monde. Scandalisant Paris de ses vieilles tendresses, Arcas, sultan goutteux, veut avoir vingt maîtresses, GILBERT, *le XVIII° siècle.* Qu'on chante et qu'on dise Quelque gaillardise Qui nous scandalise En nous égayant, BÉRANG. *Cocag.* || 3° Ressentir une irritation comparée, par exagération, à celle que cause un scandale. Mme de Grignan vous fait les siens [compliments] de très-bonne grâce; je ne suis point accoutumée à la voir grosse, j'en suis scandalisée aussi bien que vous, SÉV. *Lett. à Bussy,* 17 juin 1670. Cette indifférence scandalisa tous ceux qui la remarquèrent, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 4° Se scandaliser, *v. réfl.* Se rendre soi-même un objet de scandale. On veut qu'il puisse demeurer dans cette occasion [de pécher], ou du moins qu'on ne puisse l'obliger à en sortir sans se scandaliser lui-même, BOURDAL. *Carême, Sur les tentations.* || Prendre du scandale, s'offenser. L'année dernière je ne m'aperçus point qu'on se scandalisât de voir, dans le Sertorius, Pompée mari de deux femmes vivantes, dont l'une venait chercher un second mari aux yeux mêmes de ce premier, CORN. *Sophon. Examen.* Une telle action ne saurait s'excuser, Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser, MOL. *Mis.* I, 1. Il est bien ridicule de se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était du même ordre duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître, PASC. *Pens.* XVII, 1, édit. HAVET. Il [le monde] se scandalise de leurs libertés les plus innocentes, MASS. *Avent, Conc.*

— HIST. XIIIe s. Quant Diex commanda que li destres oil qui escandalisast fust ostez et getez hors, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 459. || XVe s. Telles aventures sont tantôt eschandalisées et sçues, FROISS. III, IV, 35. Icelle femme tint vie dissolue et deshonneste avecques plusieurs hommes, tellement qu'elle en estoit moult diffamée et scandalisée, DU CANGE, *scandalizare*. || XVIe s. Il ne faut point craindre à scandaliser [déshonorer] ceux qui scandalisent les autres, MARG. *Nouv.* XLI. J'ay ouy parler d'une dame fort sujette à songer et rever toutes les nuits, disant la nuict tout ce qu'elle faisoit le jour; si bien qu'elle mesme se scandalisa [se fit connaitre] à l'endroit de son mary, qui se mit à l'ouyr parler, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 431, dans LACURNE. Cleomenes, oyant un rhetoricien haranguer de la vaillance, s'en print fort à rire; et l'autre s'en scandalisant.... MONT. III, 441.

— ÉTYM. Provenç. *escandalisar*; espagn. *escandalizar*; ital. *scandalizzare*; du lat. *scandalizare*, de σκανδαλίζειν, de σκάνδαλον, scandale. On a dit aussi *escandalir* et *scandaler*.

SCANDÉ, ÉE (skan-dé, dée), *part. passé* de scander. Cet air est scandé si juste, qu'il ne faut que réciter les vers.... J. J. ROUSS. *Conf.* III.

SCANDER (skan-dé), *v. a.* || 1° Terme de versification grecque et latine. Partager le vers en ses divers pieds, suivant les longues et les brèves, pour voir s'il est selon la règle. Ayant appris la composition du plus facile de tous les vers qui est l'hexamètre, j'eus la patience de scander presque tout Virgile, et d'y marquer les pieds et les quantités, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Cela se dit aussi dans quelques langues, l'allemand par exemple, qui font des vers métriques. || 2° Dans les langues modernes, reconnaître si un vers est bon, en en comptant les syllabes et en vérifiant la place des accents. || Dans le français, on scande en prenant régulièrement deux syllabes pour un pied: Maître | corbeau | sur un | arbre | perché. || 3° Terme de musique. Exécuter un trait de manière à distinguer les temps de chaque mesure, et, s'il s'agit de musique vocale, faire porter les notes fortes sur les syllabes qui doivent être accentuées.

— ÉTYM. Lat. *scandere*, scander, proprement monter; du même radical que le sanscrit *skand*, aller, se mouvoir, lever.

† **SCANDINAVE** (skan-di-na-v'), *s. m.* Nom donné aux populations de race germanique qui occupent le nord de l'Europe, Danois, Suédois, Norwégiens, Islandais. || Le scandinave, l'ensemble des langues parlées par ces peuples.

† **SCANDIX** (skan-diks'), *s. m.* Genre d'ombellifères, dans lequel on distingue le scandix *pecten Veneris, L.*, dit vulgairement peigne de Vénus et aiguille de Vénus.

— ÉTYM. Σκάνδιξ, cerfeuil.

† **SCANSION** (skan-si-on), *s. f.* Action de scander un vers. La scansion d'un vers n'en représente pas la prononciation.

— ÉTYM. Lat. *scansionem*, de *scandere*, scander.

SCAPHANDRE (ska-fan-dr'), *s. m.* || 1° Corset garni de liége, au moyen duquel on se soutient sur l'eau, sans savoir nager. || 2° Sorte d'appareil imperméable, à l'aide duquel un plongeur peut travailler sous l'eau, même à de grandes profondeurs et pendant plusieurs heures. || 3° Genre de coquilles univalves.

— ÉTYM. Σκαφη, barque, et ἀνήρ, ἀνδρὸς, homme.

† **SCAPHANDREUR** (ska-fan-dreur) ou **SCAPHANDRIER** (ska-fan-dri-é), *s. m.* Plongeur qui use du scaphandre. A 60m de la surface, le scaphandreur, si bien cuirassé qu'il soit, ne peut plus respirer, *Monit. univ.* 30 déc. 1868, p. 1620, 3e col.

† **SCAPHOCÉPHALE** (ska-fo-sé-fa-l'), *adj.* Terme d'anthropologie. En forme de barque. Crâne scaphocéphale.

— ÉTYM. Σκάφη, barque, et κεφαλή, tête.

† **SCAPHOÏDE** (ska-fo-i-d'), *adj.* Terme de didactique. Qui a la forme d'une barque. || Terme d'anatomie. Fosse scaphoïde, petite cavité située à la partie supérieure de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde. || Os scaphoïde, et, substantivement, le scaphoïde, nom donné à deux petits os qui concourent à former, l'un le carpe, et l'autre le tarse.

— ÉTYM. Σκαφη, barque, et εἶδος, forme.

† **SCAPHOÏDO-ASTRAGALIEN, IENNE** (ska-fo-i-do-a-stra-ga-liin, liè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au scaphoïde et à l'astragale. Articulation scaphoïdo-astragalienne.

† **SCAPHOÏDO-CUBOÏDIEN, IENNE** (ska-fo-i-do-ku-bo-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au scaphoïde et au cuboïde. Articulations scaphoïdo-cuboïdiennes.

† **SCAPIFORME** (ska-pi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Dont la tige ressemble à une hampe.

— ÉTYM. Lat. *scapus*, hampe, et *forme*.

† **SCAPIN** (ska-pin), *s. m.* Un des personnages de la comédie italienne, et qui est passé sur la scène française du XVIIe siècle. Ce nom apparaît pour la première fois sur la scène française dans les *Fourberies* de Molière. || Fig. Se dit pour fourbe, valet intrigant. || A la Scapin, avec une fourberie digne de Scapin. Ce trait de fourberie à la Scapin, par lequel Napoléon a en partie réussi, pendant un demi-siècle, à rejeter sur ce pauvre étourneau de Murat, qui n'était ici que son instrument et sa dupe, la responsabilité de l'initiative et de l'événement décisif [dans la guerre d'Espagne], LANFREY, *Hist. de Nap.* t. IV, ch. 7.

† **SCAPOLITE** (ska-po-li-t'), *s. f.* Synonyme de wernérite.

— ÉTYM. Ital. *scappino*, escarpin (voy. ce mot).

† **SCAPTINE** (ska-pti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière extractive, tirée de la digitale.

SCAPULAIRE (ska-pu-lè-r'), *s. m.* || 1° Pièce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas par devant et par derrière, et que plusieurs religieux portent sur leurs habits. Des moines de Cîteaux, assez puissants pour fournir aux frais de la défense de la ville de Calatrava [contre les musulmans], armèrent leurs frères convers avec plusieurs écuyers qui combattirent en portant le scapulaire, VOLT. *Mœurs*, 64. || 2° Deux petits morceaux d'étoffe, attachés l'un à l'autre par deux rubans que les carmes bénissent et font porter à l'honneur de la sainte Vierge, en vertu d'une vision de Simon Stock, carme anglais du XIIIe siècle. Le scapulaire et le rosaire sont toutes les marques de religion que les moines exigent des Espagnols Péruviens, RAYNAL, *Dict. phil.* VII, 31. || Fig. ....soumise à cette volonté souveraine [la Providence]; c'est là ma dévotion, c'est là mon scapulaire, c'est là mon rosaire, SÉV. 18 mai 1680. || 3° Terme de chirurgie. Large bande de toile divisée en deux chefs dans les trois quarts de sa longueur, dont on fixe l'extrémité non divisée à la partie postérieure et moyenne du bandage de corps, et dont les chefs, ramenés en devant, en passant l'un par-dessus l'épaule droite et l'autre par-dessus la gauche, sont attachés à la partie antérieure du bandage, pour l'empêcher de descendre. || 4° *Adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'épaule. Veine, artère scapulaire. || Aponévrose scapulaire, aponévrose fixée à l'épine et au bord spinal de l'omoplate, et à la crête qui est intermédiaire aux muscles sous-épineux et grand rond. || Se dit des plumes qui naissent sur l'humérus, près de la jonction de l'aile avec le corps, et s'étendent de chaque côté, le long du dos, sans que le déploiement des ailes les fasse changer de direction.

— HIST. XVe s. .... Froz et capulaires Et leur gounelle, Qui est dessoubz blanche com noif [neige] nouvelle.... CHR. DE PISAN, *Dict de Poissy*.

— ÉTYM. Provenç. *escapolari*; catal. *escapulari*; espagn. *escapulario*; ital. *scapolare*; du lat. *scapularium*, de *scapula*, épaule.

† **SCAPULO-HUMÉRAL, ALE** (ska-pu-lo-u-mé-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'omoplate et à l'humérus. Articulation scapulo-humérale, celle qui a lieu entre la tête de l'humérus et la cavité glénoïde de l'omoplate.

— ÉTYM. *Scapulum*, et *huméral*.

† **SCAPULUM** (ska-pu-lom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Os de l'épaule.

— ÉTYM. Mot latinisé par les anatomistes, de *scapulæ*, épaules.

SCARABÉE (ska-ra-bée), *s. m.* || 1° Genre d'insectes à ailes membraneuses, recouvertes par des étuis cornés; les scarabées forment un genre dans la tribu des scarabéides, famille des palpicornes, ordre des coléoptères. De bons observateurs se sont avisés de dénombrer ces petits yeux, et ils en ont compté 6362 sur la tête d'un scarabée, BONNET, *Contempl. nat.* III, 18. || Scarabée cornu ou cerf-volant, la lucane. || Scarabée disséqueur, le dermeste. || Scarabée enterreur, nécrophore. || Scarabée pilulaire, bousier. || 2° Le scarabée sacré des Egyptiens est le genre *ateuchus*, dans la tribu des scarabéides. || Terme d'antiquité égyptienne. Pierre gravée qui porte l'empreinte du scarabée sacré. || 3° Terme de géométrie. Courbe du 6e degré; c'est le lieu des pieds des perpendiculaires abaissées d'un point de la bissectrice d'un angle droit sur une ligne de longueur constante, dont les extrémités glissent sur les côtés de cet angle droit, ainsi dite parce que cette courbe représente à peu près un scarabée.

— ÉTYM. Lat. *scarabeus*, escarbot, de σκάραβος.

† **SCARABÉIDES** (ska-ra-bé-i-d'), *s. m. pl.* Tribu dans la famille des palpicornes, ordre des coléoptères.

SCARAMOUCHE (ska-ra-mou-ch'), *s. m.* Personnage bouffon de l'ancienne comédie italienne habillé de noir de la tête aux pieds. Il fait noir comme dans un four; le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche, et je ne vois pas une étoile qui montre le bout de son nez, MOL. *Sicil.* 2. Le juge qui saute par les fenêtres, le chien criminel, les larmes de sa famille, me semblaient autant d'incidents dignes de la gravité de Scaramouche, RAC. *Plaid. Préf.*

— ÉTYM. Ital. *scaramuccia*, *scaramuccio*, escarmouche (voy. ce mot), transformé en nom propre.

SCARE (ska-r'), *s. m.* Poisson de mer.

— HIST. XVIe s. Plutarque dit des poissons appellés scares et anthes, qu'aussi tost qu'ils ont avallé le haim du pescheur, les autres qui sont lors presens accourent tous pour luy aider, PARÉ, *Animaux*, 16.

— ÉTYM. Σκάρος.

† **SCARIEUX, EUSE** (ska-ri-eû, eû-z'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de toute partie qui est mince, sèche et demi-transparente.

— ÉTYM. Il est sans doute tiré de *scaria*, qui se trouve dans des glossaires, avec le sens d'arbuste épineux.

SCARIFICATEUR (ska-ri-fi-ka-teur), *s. m.* || 1° Terme de chirurgie. Petite boîte de cuivre ou d'argent, dont une des faces est percée d'un certain nombre de fentes longitudinales (ordinairement 12, 16 ou 20), par lesquelles sortent tout à la fois, au moyen d'un ressort que l'on presse, autant de pointes de lancettes, qui sont disposées dans l'intérieur de la boîte sur un point commun, et qui font autant de scarifications. || 2° Terme d'agriculture. Instrument aratoire, composé d'un bâti portant des socs de charrue, et propre à fendre et diviser la surface de la terre pour l'ameublir.

— HIST. XVIe s. L'instrument appelé scarificateur, dedans lequel sont inserées dix-huit roues tranchantes comme un rasoir, qu'on bande avec un ressort, et sont desbandées par un autre, PARÉ, X, 6.

— ÉTYM. *Scarifier*.

SCARIFICATION (ska-ri-fi-ka-sion), *s. f.* || 1° Petite incision peu profonde faite avec un scarificateur, ou, plus ordinairement, avec une lancette ou un bistouri, pour opérer un dégorgement local dans une partie enflammée, ou l'écoulement d'une humeur épanchée ou infiltrée. || 2° Terme rural. Incision annulaire sur la vigne.

— HIST. XIVe s. Incision superficial qui est dite scarification, H. DE MONDEVILLE, f° 102.

— ÉTYM. Provenç. *escarificatio*; ital. *scarificazione*; du lat. *scarificationem*, de *scarificare*, scarifier.

SCARIFIÉ, ÉE (ska-ri-fi-é, ée), *part. passé* de scarifier. || Ventouses scarifiées, celles qu'on applique sur une partie où l'on a fait des scarifications.

SCARIFIER (ska-ri-fi-é), je scarifiais, nous scarifiions, vous scarifiiez; que je scarifie, que nous scarifiions, que vous scarifiiez, *v. a.* || 1° Terme de chirurgie. Faire des scarifications. On scarifie les omoplates, le dedans des mains et la plante des pieds ....lorsqu'on veut être bien convaincu de la certitude de la mort de quelqu'un, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 379. Ils [les Indiens] ont des os aussi pointus que des lancettes pour saigner et pour scarifier les membres rhumatisés, CHATEAUBR. *Amér. médecine.* || 2° En agriculture, scarifier, biner la terre avec le scarificateur.

— HIST. XIVe s. Scarifier le cuir du chief, LANFRANC, f° 40. || XVIe s. Il faut venir aux ventouses scarifiées et sans scarification, PARÉ, XXI, 2. Les Allemands ont de particulier de se faire generalement touts corneter et ventouser avecques scarification, dans le bain, MONT. III, 222.

— ÉTYM. Provenç. *scarificar*; ital. *scarificare*; du lat. *scarificare*, qui vient de σκαριφᾶσθαι, scarifier, de σκάριφος, action de racler.

SCARIOLE (ska-ri-o-l') ou **SCAROLE** (ska-ro-l'), *s. f.* Voy. ESCAROLE.

— HIST. XVIe s. Decoction de tamarins, endive, laictue, scariole et autres qui rafraichissent sans adstriction, PARÉ, XX, 23.

† **SCARLATE** (skar-la-t'), *s. m.* Sorte d'oiseau. Le scarlate ne se trouve que dans les climats les

plus chauds de l'Amérique méridionale, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 351.

— ÉTYM. Voy. ÉCARLATE.

SCARLATINE (skar-la-ti-n'), *adj. f.* || **1°** Qui est de couleur d'écarlate. La nature se voile : les paysages s'agrandissent ; la lumière scarlatine des tropiques se répand sur les eaux, CHATEAUBR. *Natch.* liv. X. || **2°** Terme de médecine. Fièvre scarlatine, ou, substantivement, la scarlatine, maladie générale et fébrile caractérisée par une éruption cutanée, contagieuse, et souvent épidémique, dont le développement est ordinairement précédé d'un malaise général, de frisson, de dégoût, de céphalalgie et accompagné d'une angine.

— ÉTYM. *Écarlate.*

† **SCARPELIN** (skar-pe-lin), *s. m.* S'est dit pour sculpteur. Scarpelins ou sculpteurs, PH. DELORME, *Architecture*, t. II, p. 131.

— ÉTYM. Ital. *scarpellino*, tailleur de pierre.

SCASON ou **SCAZON** (ska-zon), *s. m.* Terme de versification gréco-latine. Espèce de vers ïambique trimètre, qui différait du véritable ïambique en ce qu'il prenait un spondée au sixième pied.

— ÉTYM. Σκάζων, boiteux.

† **SCATOPHAGE** (ska-to-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se nourrit d'excréments.

— ÉTYM. Σκατοφάγος, de σκατὸς, génitif de σκῶρ, excrement, et φαγεῖν, manger.

† **SCATOPHILE** (ska-to-fi-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui croît ou vit sur les excréments.

— ÉTYM. Σκατὸς, génitif de σκῶρ, excréments, et φίλος, ami.

SCEAU (sô), *s. m.* || **1°** Grand cachet sur lequel sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un souverain, d'un État, d'un prince, d'un corps, d'une communauté, d'un seigneur, dont on fait des empreintes sur des lettres, des diplômes, des actes publics, etc., pour les rendre authentiques. Mettre, apposer son sceau. Le sceau de l'Académie française. Le sceau des juges de paix, des notaires. Le sceau de l'État. Exilé et banni de ce pays pour avoir été convaincu de crime de faux sceaux, dont il pensa être pendu, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 531. [Lettres patentes, 1635, pour la fondation de l'Académie française] scellées du grand sceau de cire verte, sur lacs de soie rouge et verte, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Le roi dès l'heure même Mit dans ma main le sceau de son pouvoir suprême, RAC. *Esth.* II, 1. On se tient bien sûr de les posséder [les actes du concile de Bâle] en Sorbonne, et l'on y a de quoi réfuter hautement Bellarmin [qui les accusait de faux] en les faisant voir avec leurs attaches et leurs sceaux entiers et pendants, *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 429. La cire pour les sceaux est jaune, rouge ou verte ; la première est naturelle ; l'autre est teinte, l'une avec du vert-de-gris, l'autre avec du vermillon, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 397, dans POUGENS. || Dans l'ancienne monarchie, le grand sceau, celui qui servait à sceller les édits, les priviléges, grâces et patentes. || Le petit sceau ou sceau de petite chancellerie, se disait de celui qui, portant seulement les armes du roi, servait à expédier les actes de justice. || Le sceau dauphin était un grand sceau particulier pour les expéditions de la province du Dauphiné. || **2°** L'empreinte même faite par le sceau. Le sceau est à peine visible. || **3°** Absolument, les sceaux, les sceaux du souverain de l'État, ceux qu'on appose à tous les actes émanés directement de l'autorité souveraine. Scanderberg sut qu'un secrétaire qui portait les sceaux du sultan passait près de son camp, VOLT. *Mœurs*, 90. || La cassette des sceaux, la cassette où ils sont renfermés. || Le garde des sceaux, le ministre à qui les sceaux sont confiés, le chancelier ou le ministre de la justice. || Les sceaux, fonction de chancelier. M. d'Aligre a les sceaux ; il a quatre-vingts ans : c'est un dépôt ; c'est un pape, SÉV. 134. Le chancelier [Séguier] se meurt ; il a renvoyé les sceaux au roi par le duc de Coislin, ID. 114. || Rendre les sceaux, donner sa démission de garde des sceaux. Plutôt que de voir les affaires languir avec lui, si ses forces ne lui revenaient, il se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, BOSS. *le Tellier.* || On dit dans un sens analogue : On lui a ôté, repris les sceaux. || **4°** Le pape a deux sceaux, l'un qui s'appelle l'anneau du pêcheur, et qui est un gros anneau où est la figure de saint Pierre tirant ses filets remplis de poissons ; il sert pour les brefs apostoliques et pour les lettres secrètes ; l'autre, qui est pour les bulles, porte la tête de saint Pierre à droite, et celle de saint Paul à gauche, avec une croix entre deux, et de l'autre côté le nom du pape avec ses armes. || Le sceau des brefs s'imprime sur la cire rouge, et celui des bulles sur du plomb. || **5°** Le sceau, l'action de sceller, le temps et le lieu où l'on scelle. Il y aura sceau tel jour. Tenir le sceau. Donner le sceau. 30 octobre 1685 : j'appris qu'on se servait, au sceau, de trois sortes de cire : de la verte pour tous les arrêts, de la jaune pour toutes les expéditions ordinaires, et de la rouge seulement pour ce qui regarde le Dauphiné et la Provence ; il y a une quatrième cire, qui est la blanche, dont on se sert pour les chevaliers de l'ordre ; mais c'est le chancelier qui fait ces expéditions-là, et non le chancelier ou garde des sceaux de France, DANGEAU, I, 241. || On dit dans un sens analogue : La division du sceau au ministère de la justice. Au conseil, comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand magistrat, BOSS. *le Tellier.* || Ces lettres de grâce ont passé au sceau, on les a scellées. || Ces lettres ont été refusées au sceau, on n'a pas voulu les sceller. || S'opposer au sceau, s'opposer à ce que des lettres soient scellées. || On dit dans le même sens : Il y a opposition au sceau. On a fait opposition au sceau. || Officiers du sceau, ceux dont les fonctions particulières ont rapport au sceau. || Assistance au sceau, droit en vertu duquel les secrétaires du roi nouvellement établis assistaient au sceau. Ma famille illustre De l'assistance au sceau ne tire point son lustre, BOIL. *Sat.* X. || **6°** Terme de l'Écriture sainte. Les sept sceaux, les sceaux qui scellaient le livre décrit dans l'Apocalypse. Je vis, dans la main droite de celui qui était assis sur le trône, un livre écrit dedans et dehors, et scellé de sept sceaux, SACI, *Bible, Apocal.* V, 1. || Par extension. L'Agneau sans tache, qui rompt les sept sceaux du livre de mort, est le dernier sceau qui remplit et ferme celui de mes iniquités, MASS. *Avent, Disp. à la comm.* || Fig. Votre mère a l'âme scellée des sept sceaux de l'Apocalypse ; sur son front est mis Mystère, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 10 mai 1759. || **7°** Fig. Ce qui ferme, scelle. C'est ce qu'ont fait Jésus-Christ et les apôtres ; ils ont levé le sceau, ils ont rompu le voile et découvert l'esprit [des prophéties], PASC. *Figuratifs*, 20, édit. FAUGÈRE. Il [Job] le voyait [le Seigneur] ....compter tous les pas d'un pécheur, et garder ses péchés comme sous le sceau, pour les lui représenter au dernier jour, BOSS. *Anne de Gonz.* || **8°** Fig. Ce qui donne une marque éminente, une perfection. C'est lui [Dieu] aussi qui nous a marqués de son sceau, et qui pour arrhes nous a donné le Saint-Esprit dans nos cœurs, SACI, *Bible, St Paul, 2° épît. aux Corinth.* I, 22. ....destinée par sa glorieuse naissance et ensuite par sa malheureuse captivité à l'erreur et à l'hérésie ; mais le sceau de Dieu était sur elle.... BOSS. *Duch. d'Orl.* Dieu mit sur toutes les passions de saint Louis le sceau de sa modération et de sa sagesse, FLÉCH. *Panég. de St Louis.* N'est-il pas juste d'imprimer le sceau douloureux de la croix sur une chair qui a été marquée tant de fois du caractère de la bête ? MASS. *Carême, Jeûne.* Non ; le Dieu qui m'a fait ne m'a point fait en vain ; Sur le front des mortels il mit son sceau divin, VOLT. *Loi nat.* I. Il se ressouvint d'avoir laissé dans les cabanes quelques malades qui n'avaient point encore reçu le sceau du christianisme, CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 8. [Nos morts] Ils ont souffert ; c'est une autre innocence ! Ils ont aimé ; c'est le sceau du pardon ! LAMART. *Harm.* II, 1. || Le sceau de, le caractère éminent de. Vos repas se sentent-ils de la frugalité de ce temps de pénitence, et sont-ils marqués, par quelque endroit, du sceau de la mortification ? MASS. *Carême, Jeûne.* La trahison, le meurtre est le sceau du mensonge, VOLT. *Henr.* II. Après avoir ménagé entre lui [le prince de Condé] et les Guise une réconciliation qui n'était et ne pouvait être que le sceau de la haine et de la vengeance, ID. *Mœurs*, 170. || Mettre le sceau de, imprimer sur. Le citoyen obscur, en imitant la licence des grands, croit mettre à ses passions le sceau de la grandeur et de la noblesse, MASS. *Pet. carême, Exemples.* L'ouvrage [sur la Russie] ne paraîtra qu'après que vous y aurez mis le sceau de votre approbation, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 20 déc. 1737. Mets le sceau de ta prudence au mystère de tes amours, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 62. || Mettre le sceau à une chose, la consommer, la rendre entière. Il [Mézeray] écrivit sur l'origine des Français ; et cette dernière production, estimée de tous les connaisseurs, mit le sceau à la gloire qu'il s'était acquise, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 200, dans POUGENS. || Le sceau du génie, de la perfection, se dit des ouvrages que le génie seul a pu produire, où la perfection est portée à un très-haut degré. || Sceau de réprobation, sorte de note d'infamie qui fait qu'un homme est repoussé ou évité par les autres. || On dit quelquefois dans le style soutenu : Marquer du sceau de sa colère, du sceau de sa vengeance. À vos sujets proscrits le ciel va vous unir ; Votre front est marqué du sceau de sa colère, M. J. CHÉN. *Charles IX*, V, 3. || **9°** Sous le sceau du secret, à condition que le secret en sera inviolablement gardé. Mais songez sous quel sceau je vous l'ai révélé, RAC. *Phèdre*, V, 1. Un trésor.... Par votre roi David autrefois amassé, Sous le sceau du secret au grand prêtre laissé, ID. *Athal.* V, 1. || On dit dans le même sens : sous le sceau de la confession. Quand, après cela, M. de Cambrai me fait rompre le sceau sacré de la confession, par un sacrilége punissable, s'il l'a prouvé, qu'on me châtie, BOSS. *Remarques sur la rép. de M. de Cambrai*, III, 22. || On dit aussi : sous le sceau de l'amitié. Il détailla à Thérèse plusieurs circonstances que je savais seul, que je n'avais dites qu'au seul Diderot sous le sceau de l'amitié, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || **10°** Anciennement. Marque de fabrique. Les draps du sceau de Rouen, Darnetal, Dieppe, etc., *Règlem. des manuf.* août 1669, *mesure et qualité des étoffes*, art. 2. Si ces couleurs sont trouvées bonnes, elles pourront être marquées d'un sceau où le nom de la ville et du facturier sera gravé, *Instruct. gén. pour la teint* 18 mars 1671, art. 235. || **11°** Sceau de Salomon, *polygonatum vulgare*, DESFONT. Grand sceau de Salomon, *polygonatum multiflorum*, DESF. || **12°** Sceau de Notre-Dame, *tamus communis*, *L.* || **13°** Terme d'ancienne chimie. Sceau des sceaux ou sceau d'Hermès, fermeture hermétique. || **14°** Drap du sceau, mauvaise orthographe pour drap d'Usseau, VOY. USSEAU.

— HIST. XI° s. [Il] Freint le seel, geted en ad la cire, *Ch. de Rol.* XXXVI. || XII° s. Vous porterez ma chartre où li seax d'or pend, *Sax.* XXI. Ses letres à seel pendant l'en ad dunées, Qui sunt à ses justises e à sun fil alées, *Th. le mart.* 118. || XIII° s. Porce que li seax de la baillie est autentiques et creus de che qui est tesmoigné par li en lettres, li baillis n'est pas sages qui songneusement ne le garde, BEAUM. I, 40. Gentilz gens ou ommes de religion qui portent seaus, ID. XII, 10. || XIV° s. Sauge c'est le ciau nostre dame, H. DE MONDEVILLE, f° 70. Pour faire et brouder les bourses aux seaulx du secret du roy, de la royne et de la duchesse d'Orleans, DU CANGE, *sigillum.* || XV° s. Oultre et davantage envoya ung seelle audit duc par lequel il luy promettoit de le servir et secourir et tous ses amys et allyez, COMM. IV, 6. || XVI° s. ....Et a suivi long-temps chancellerie Sans profiter rien touchant sellerie ; Car vous savez que tout aquit sans seel Sert beaucoup moins qu'un potage sans sel, MAROT, II, 83. Les seaux et cachets s'impriment aiseement en de la cire molle, AMYOT, *Com. nourrir les enfants*, 8. Seau de Salomon, autrement dit polygonaton, se loge en lieu haut, loin d'humidité, O. DE SERRES, 619. La circoncision leur estoit [aux Juifs] un seel de la justice de foy, CALV. *Instit.* 1042. Que le roi Charles VI seroit sacré en la ville de Reims.... que le fait de la justice se conduiroit sous son nom et scel, PASQUIER, *Recherches*, II, 19.

— ÉTYM. Lat. *sigillum*, dimin. de *signum*, signe.

SCEL (sè-l), *s. m.* Ancien terme de chancellerie. Sceau. Sous le scel du Châtelet de Paris. Le scel secret du roi. || En parlant du petit sceau, on disait : scel et contre-scel.

— ÉTYM. Dans l'anc. franç. ce mot faisait au nominatif *li seels*, ou *seals*, ou *seax*, prononcé seaux, et au régime *seel* ; ces deux formes ont donné, dans la langue moderne, *sceau* et *scel*. Le *c* en *scel*, *sceau*, *sceller*, etc. qui n'existe ni dans le latin, ni dans l'ancienne langue, est une erreur d'orthographe du XVI° et du XVII° siècle.

† **SCÉLAN** (sé-lan), *s. m.* Sorte de poisson qui a de la ressemblance avec le hareng et qui sert à faire des appâts. Le sel nécessaire pour la salaison des scélans, maquerelles, et autres menus poissons qui servent d'appas à la pêche sera délivré aux bateaux pêcheurs du Pollet, *Ordonn.* mai 1680.

SCÉLÉRAT, ATE (sé-lé-ra, ra-t'), *adj.* || **1°** Coupable ou capable de grands crimes. Le galant [un chat] fait le mort, et du haut d'un plancher Se pend la tête en bas ; la bête scélérate À de certains cordons se tenait par la patte, LA FONT *Fabl.* III, 18. Un riche, criminel et scélérat, BOURDAL. *Carême*, II, *Rich.* 23. Des enfants scélérats qui trompent notre amour,

DUCIS, *Lear*, II, 7. || Par exagération. Flonne : Scélérats en amour, dont les langues traîtresses Nous font bien plus de tort que toutes nos faiblesses, LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, IV, 4. || 2° En parlant des choses, qui a le caractère des grands crimes. Une action scélérate. Que voilà qui est scélérat! MOL. *Bourg. gent.* III, 10. || Fig. L'air en gros y est un peu scélérat [à Marseille], SÉV. t. III, p. 184, éd. RÉGNIER. || 3° *S. m.* et *f.* Un scélérat, une scélérate. Crains les dieux, scélérat, crains les dieux ou Pompée, CORN. *Sertor.* V, 4. Tu vois en don Juan, mon maître, le plus grand scélérat que la terre ait jamais porté, MOL. *Festin*, I, 1. Lui! [un méchant homme] de semblables tours il ne craint point l'éclat; Il a permission d'être franc scélérat, ID. *Mis.* V, 1. Toujours les scélérats ont recours au parjure, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || Par plaisanterie. Adieu, l'aimable scélérat; écrivez-moi donc de temps en temps, SÉV. *Au prés. de Moulceau*, 1er juin 1684. || Par exagération. Ah! m'amour, vous la croyez! c'est une scélérate; elle m'a dit cent insolences, MOL. *Mal. imag.* I, 7. Ton pauvre Covielle, petite scélérate! allons, vite, ôte-toi de mes yeux, vilaine, et me laisse en repos, ID. *Bourg. gent.* III, 8. Ah! les scélérats d'hommes! quand on les étranglerait tous.... BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 4. || 4° Scélérate, *s. f.* espèce de renoncule, *ranunculus sceleratus, L.* à cause de ses propriétés toxiques.

— ÉTYM. Lat. *sceleratus*, de *scelus*, crime. Au XVIe siècle, on disait *sceleré*. *Scélérat* est un latinisme, ou un italianisme (*scelerato*).

SCÉLÉRATESSE (sé-lé-ra-tè-s') *s. f.* Méchanceté du scélérat. N'était-on pas déclaré scélérat dès qu'on parvenait à votre faveur, puisqu'on n'y parvenait jamais que par la scélératesse? FÉN. *Dial. des morts mod. Louis XI, Balue.* Il [le champ où Louis le Débonnaire fut abandonné] a conservé le nom du Champ du Mensonge; si nos campagnes avaient été désignées par les crimes qui s'y sont commis, la terre entière serait un monument de scélératesse, VOLT. *Ann. Emp. Louis le Faible*, 833. J'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille [dans Pompée] débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lucain, ID. *Lett. Campi*, 8 juill. 1774. On a dit qu'il n'y avait point de grand génie sans une nuance de folie; cela me paraît du moins aussi vrai de toute grande scélératesse, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 69. || Acte de scélérat. Il n'y eut ni violence, ni artifice, ni grandeur de courage, ni scélératesse que César Borgia ne mît en usage, VOLT. *Mœurs*, 111.

— ÉTYM. *Scélérat*.

† **SCÉLÉRATISME** (sé-lé-ra-ti-sm'), *s. m.* Mot forgé par Diderot, et signifiant le caractère du scélérat. Le seul vice que je connaisse dans l'univers est l'avarice; tous les autres, quelque nom qu'on leur donne, ne sont que des degrés de celui-ci; c'est le Protée de tous les vices; analysez la vanité, l'orgueil, l'ambition, la fourberie, la tartuferie, le scélératisme, tout cela se résout en ce subtil élément, le désir d'avoir, DIDEROT, dans LAVEAUX.

SCÉLITE (sé-li-t'), *s. f.* Pierre figurée imitant la forme d'un jambe humaine.

— ÉTYM. Σκέλος, jambe.

1. **SCELLÉ, ÉE** (sè-lé, lée), *part. passé* de sceller. || 1° Marqué d'un sceau. Diplôme scellé en cire rouge. || Fig. Arsinoé ne se fiait guère à toutes ces promesses, quoique prononcées à la vue des autels, et scellées du sceau redoutable de la religion, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VII, p. 342, dans POUGENS. || 2° Fig. Qui est mis comme sous un sceau. J'ai l'œil scellé d'un sceau de fer, RÉGNIER, *Stances relig.* Les jugements de Dieu leur sont confiés, mais comme un livre scellé, PASC. *Juifs*, 10, éd. FAUGÈRE. Cyprien, renouvelé par la grâce, voit ses doutes se dissiper; ce qui était auparavant scellé pour lui, s'ouvrir devant lui, BOSS. *1er sermon, Dim. de la Passion*, 1.

2. **SCELLÉ** (sè lé), *s. m.* || 1° Terme de procédure et de police. Sceau apposé à des serrures, à un cabinet, etc. par autorité de justice pour empêcher de les ouvrir. Apposer les scellés. Gardien des scellés. Les papiers sont sous le scellé. Briser le scellé, les scellés. Le roi avait laissé la Vrillière à Marly pour mettre le scellé partout, ST SIM. 85, 105. Si tous les héritiers sont présents et majeurs, l'apposition des scellés sur les effets de la succession n'est pas nécessaire, *Code Nap.* art. 819. Si tous les héritiers ne sont pas présents, s'il y a parmi eux des mineurs ou interdits, le scellé doit être apposé dans le plus bref délai, *ib.* || Bris de scellé, délit que l'on commet en brisant un scellé. || 2° Acte scellé. Il ajoutait en envoyant son scellé, qu'il était plus engagé par la reconnaissance qu'il lui devait que par le scellé même, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 328.

— HIST. XVIe s. L'on se peut opposer sur le pris [d'une vente] entre l'adjudication et le scellé [de l'acte], LOYSEL, 906.

— ÉTYM. *Scellé* 1.

SCELLEMENT (sè-le-man), *s. m.* || 1° Terme de maçonnerie. Action de sceller. || 2° L'ouvrage qui en résulte. Un bon scellement. || 3° L'extrémité d'une pièce de bois ou de métal, qui, engagée dans un trou, y est retenue par du plâtre, du mortier, etc. || Terme de poêlier. Bout de tôle rivé à l'extrémité d'un cercle en cuivre, ayant un coude et un œil pour le passage d'une vis qui sert à tendre ce même cercle.

— ÉTYM. *Sceller*.

SCELLER (sè-lé), *v. a.* || 1° Appliquer le sceau à une lettre de chancellerie. On employa depuis le mois de février de l'année 1634 jusqu'à celui de l'année suivante 1635, à lui donner [à l'Académie française] la forme qu'elle devait avoir, à dresser les statuts, et à faire sceller l'édit de son erection, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* I. Il dit en scellant la révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du roi, il ne se souciait plus de finir ses jours, BOSS. *le Tellier.* Il lui est ordonné [à Daniel] de sceller le livre et de le tenir fermé jusqu'au temps ordonné de Dieu, afin de nous faire entendre que la pleine découverte de ces vérités [la résurrection des morts et la vie future] était d'une autre saison et d'un autre siècle, ID. *Hist.* II, 6. Il apprenait alors à prononcer des arrêts, à sceller des grâces, FLÉCH. *le Tellier.* || Absolument. Sceller en cire jaune, en cire rouge. Il y a des princes qui scellent en or et en argent. Les papes scellent en plomb dans quelques occasions. Le roi scellera demain, avec dix conseillers d'État et quatre maîtres des requêtes [en place du chancelier mort], SÉV. 5 févr. 1672. || 2° Appliquer les scellés. Le juge de paix a scellé toutes les armoires. || 3° Terme de maçonnerie. Fixer l'extrémité d'une pièce de bois ou de métal dans un mur, dans la pierre ou dans le marbre, avec du plomb, du plâtre, du mortier, etc. Sceller un balcon. Sceller un crochet. Suis-je bien assuré que le sépulcre a été scellé, et qu'on y a placé des gardes? BONNET, *Paling.* XIX, 6. || Terme de paveur. Mettre du mortier sous et entre les pavés. || 4° Sceller un vase, une bouteille, les boucher avec une espèce de mastic. || Terme de chimie. Sceller hermétiquement un vaisseau de verre, en fermer le col en en faisant fondre les bords à la lampe de l'émailleur; ce qui les agglutine, de telle sorte que rien ne puisse y entrer et que rien n'en puisse sortir. || 5° Fig. Confirmer, affermir. Ils ont scellé de leur sang les vérités qu'ils ont annoncées, BOSS. *Serm. Quinq.* 2. Il [Jésus] les oblige [les apôtres] à sceller leur témoignage de leur sang, ID. *Hist.* II, 6. N'appréhendez rien pour elle [Madame mourante]; quelque cruelle que la mort vous paraisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination, ID. *Duch. d'Orl.* Puis-je ne point chérir l'heureuse occasion D'aller du sang troyen sceller notre union? RAC. *Iph.* III, 3. Non, dit-il [Charondas], je ne les viole pas [mes lois qui défendent de paraître armé en une assemblée du peuple]; mais je les scellerai de mon sang; et sur-le-champ il se tua de son épée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. III, p. 484, dans POUGENS. Un dernier affaissement [chez le duc d'Orléans] aurait scellé la pierre du sépulcre où il serait enfermé tout vivant, ST-SIM. 253, 148. Sénèque ne ferme presque pas une de ses lettres sans la sceller de quelques maximes d'Épicure, DIDER. *Claude et Nér.* II, 4. En vain des baisers sans ivresse Ont scellé des serments sans foi, BÉRANG. *Rossig.* || 6° Se sceller, *v. réfl.* Être scellé. Marot se plaignait qu'on ne scellât pas le brevet de sa pension, tandis que tant d'autres se scellaient.

— HIST. XIe s. Al premer an [il] fist ses brefs seieler, *Ch. de Rol.* CLXXXV. || XIIe s. En l'oré pont [poignée d'épée] [il] la fit bien seeler [une relique], *Ronc.* p. 111. || XIIIe s. Quand les chartres furent faites et seelées, VILLEH. XIX. Letres [ils] lui ont baillie en cire seelée, *Berte*, LXVIII. La qeue est en l'eve gelée Et en la glace seellee, *Ren.* 1168. N'en poroit estre un solz quarelz osteiz, Tant est li uns an l'autre saeleiz, *Gerard de Vienne*, p. 3228. Il [le testament] doit estre seelés du seel autentique, ou de plusors seax de nobles personnes, BEAUMAN. XII, 9. || XVe s. Repondit aux Flamands [Édouard III] que s'ils lui vouloient jurer et seeller qu'ils aideroient à parmaintenir sa guerre.... FROISS. I, I, 96. || XVIe s. Les sacrements sont comme seaux, desquels les promesses de Dieu sont seellées, CALV. *Instit.* 1043. Il avoit enfermé un poinçon de poudre dans l'espesseur d'une muraille, avec l'amorce entre deux tuiles bien scellée comme il faut, D'AUB. *Hist.* II, 410. Philippus songea qu'il seelloit le ventre de sa femme, et que l'engraveure du seel dont il le seelloit, estoit la figure d'un lion, AMYOT, *Alex.* 2.

— ÉTYM. Lat. *sigillare*, de *sigillum*, sceau; wallon, *sâielé*, étalonner, imprimer une marque.

SCELLEUR (sè-leur), *s. m.* Celui qui scelle, qui appose le sceau. Le scelleur de la chancellerie

— HIST. XIIIe s. Et le [la] reson pourquoi li seeleres en doit estre escusés et descoulpés est telle qu'il peut estre deceus en tel cas, BEAUM. XXXV, 25. || XIVe s. Ayoul de Rapine fu seelleur dudit arcevesque de Bordeaux par l'espace de dix ans, DU CANGE, *sigillarius.* || XVIe s. Dites sans plus : il faut que le seelons [un brevet de pension].... Consideré que tant d'autres se seelent; Mais si je touche argent par la seellure, Je benirai des fois plus de sept l'heur, Le chancelier, le seau et le seelleur, MAROT, II, 83

— ÉTYM. *Sceller*.

† **SCÉLOTYRBE** (sé-lo-tir-b'), *s. f.* Dans les auteurs anciens, nom d'une affection qui attaqua les armées romaines, et qui a plusieurs traits de ressemblance avec le scorbut moderne.

— ÉTYM. Σκελοτύρβη, de σκέλος, jambe, et τύρβη, trouble, dérangement.

SCÈNE (sè-n'), *s. f.* || 1° Partie du théâtre où jouent les acteurs. Les acteurs entrent en scène. Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages Où tout Paris en foule apporte ses suffrages, BOIL. *Art p.* III. La troisième partie [du théâtre chez les Grecs] était le lieu où ils plaçaient leur symphonie; et ils l'appelaient ὑποσκήνιον, parce qu'il était au pied du théâtre principal qu'ils nommaient en général la scène, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 146, dans POUGENS. || Fig. Faisant de cet ouvrage [ses Fables] Une ample comédie à cent actes divers, Et dont la scène est l'univers, LA FONT. *Fabl.* V, 1. || Avant-scène, voy. ce mot à son rang. || Fig. Ensanglanter la scène, voy. ENSANGLANTER. || Mettre un ouvrage en scène, régler la manière dont les acteurs doivent le représenter. || On dit en ce même sens : la mise en scène d'une pièce. || Mettre un personnage sur la scène, le représenter dans un ouvrage dramatique. Délateur, tremble, en scène il faut me suivre, BÉRANG. *Censeur* || On dit de même : mettre, transporter un événement, une action sur la scène. L'illustre Grotius a mis sur la scène la Passion même de Jésus-Christ, CORN. *Poly. Examen.* || Par extension. Mettre sur la scène, mettre en scène quelqu'un, lui faire jouer un rôle, lui donner une place dans une composition littéraire ou artistique. Je mets aussi sur la scène Des trompeurs, des scélérats, Des tyrans et des ingrats, Mainte imprudente pécore, Force sots, force flatteurs, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Celui que j'ai mis en scène est tel qu'il serait aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent, J. J. ROUSS. *Du sujet et de la forme de cet écrit* [*Rousseau, juge de J. J.*] Quand il n'en coûte aucun sacrifice à l'art, ne vaut-il pas mieux mettre la vertu que le vice en scène? DIDER. *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 180, dans POUGENS. J'ai peint le caractère de Mme Gaulard dans l'un des Contes de la veillée, où, sous le nom d'Ariste, je me suis mis en scène, MARMONTEL, *Mém.* VII. [Il] Met son âme en parade et son esprit en scène, DELILLE, *Convers.* I. || En scène, sous les yeux du public en une représentation quelconque. En scène d'abord admirons La grâce de ces deux lurons, BÉRANG. *Boxeurs.* || Être en scène, se dit d'un acteur qui n'oublie pas un seul moment le rôle qu'il joue. || Fig. Il est toujours en scène, se dit d'un homme qui a toujours un maintien apprêté, comme si un grand nombre de personnes avaient les yeux sur lui. || Fig. Paraître sur la scène, être nommé à un emploi qui attire les yeux; commencer à prendre une part aux affaires publiques. || On dit dans le même sens : être en scène, occuper la scène; paraître, figurer, briller sur la scène du monde. || 2° Décoration du théâtre. La scène représente un palais. La scène change à

vue. || Fig. La scène change, va changer, un changement considérable survient dans une affaire, dans les affaires. || 3° L'action même qui fait le sujet de la pièce qu'on représente. La scène est à Paris. Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué, BOIL. *Art p.* III. || Ouvrir la scène, commencer la représentation, paraître le premier sur le théâtre. || Fig. Nos troupes marchent vers Cologne; c'est M. de Luxembourg qui doit ouvrir la scène, SÉV. 22 janv. 1672. || 4° Fig. L'art dramatique. Les auteurs qui ont illustré la scène. La scène même, qui depuis Molière est bien plus un lieu où se débitent de jolies conversations que la représentation de la vie civile, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 17. La scène, en général, est un tableau des passions humaines, dont l'original est dans tous les cœurs, ID. *Lett. à d'Alembert.* || La scène tragique, la tragédie. La scène comique, la comédie. La scène lyrique, l'opéra. Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique, Suis les pas de Sophocle, BOILEAU, *Ép.* VII. || La scène française, la littérature dramatique en France. Et la scène française est en proie à Pradon, BOIL. *Épît.* VIII. En général il y a beaucoup de discours et peu d'action sur la scène française, J. J. ROUSS. II, 7. La scène française, sans contredit la plus parfaite, ou du moins la plus régulière qui ait encore existé, ID. *Lett à D'Alemb.* || 5° Partie d'un acte d'un poëme dramatique, laquelle apporte du changement à l'action par l'entrée ou la sortie d'un ou plusieurs acteurs. La première scène d'Athalie. Que le trouble, toujours croissant de scène en scène, A son comble arrivé se débrouille sans peine, BOIL. *Art p.* III. Que l'action, marchant où la raison la guide, Ne se perde jamais en une scène vide, ID. *ib.* On ne peut prendre trop de précaution pour ne rien mettre sur le théâtre qui ne soit très-nécessaire; et les plus belles scènes sont en danger d'ennuyer du moment qu'on les peut séparer de l'action et qu'elles l'interrompent au lieu de la conduire vers sa fin, RAC. *Mithr. Préf.* J'ai toujours ouï dire que Despréaux, qui était le confident de Racine et de Molière, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réussir le plus, et sur celles dont il se défiait, VOLT. *Lett. Chabanon,* 4 déc. 1765. Nul auteur n'a jamais écrit plus mal et mieux; voilà pourquoi on disait que Corneille avait un démon qui fit pour lui les belles scènes de ses tragédies, et qui lui laissa faire tout le reste, ID. *Comm. Corn. rem. Théod.* I, 1. || Scène muette, voy. MUET. || 6° Ensemble d'objets qui s'offrent à la vue. Le pays offre une foule de scènes variées. || 7° Fig. Il se dit de ce que l'on compare à la scène d'un théâtre. Stratagème dont il se servit pour avoir la scène libre, HAMILT. *Gramm.* 4. Un certain jardin devait être la scène de cette fête, ID. *Gramm.* 6. On verra le Fils de l'homme.... produire sur la scène des héros de la foi, jusques-là inconnus au monde, MASS. *Avent, Jugem.* De quelque nouveau crime il prépare la scène, VOLT. *Oreste,* IV, 3. || 8° Fig. Toute action qui offre quelque chose de remarquable, d'extraordinaire. Des scènes de plaisir et de joie. Il est vrai que les scènes en [du conclave] furent curieuses, RETZ, *Conclave d'Alex.* VI. Mme de Coulanges et M. de Barillon jouèrent bien la scène de Vardes et de Mlle de Toiras; nous avions tous envie de pleurer; ils se surpassèrent eux-mêmes, SÉV. 1er avril 1672. Tout le monde se fait une affaire particulière de cette grande scène [la révolution d'Angleterre], ID. 31 déc. 1688. N'attendez pas que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, FLÉCH. *Turenne.* Le monde entier n'était qu'un théâtre lugubre, où cette passion [l'orgueil] hautaine et insensée donnait tous les jours les scènes les plus sanglantes, MASS. *Avent, Noël.* Il s'ouvrait alors une grande scène vers les frontières de la Suède, VOLT. *Russie,* I, 11. Je refusai de la voir [Velléda], afin de nous épargner à tous deux une scène douloureuse, CHATEAUBR. *Mart.* liv. X. La seule crainte d'une scène embarrassante a souvent fait prendre aux gens faibles le parti de la perfidie, GENLIS, *Mères riv.* t. 1, p. 27, dans POUGENS. Quand je verrais son globe [de la terre] errant et solitaire Flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit, Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit; Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres.... LAMART. *Méd.* I, 5. || 9° Sorte d'esclandre. M. de Coësquen est arrivé à Paris en même temps que M. de Chaulnes; leur haine et les mémoires qu'a donnés Coësquen feraient une belle scène, si le roi les voulait entendre tous deux, SÉV. 263. Nous lui avons parlé [au roi], M. de Paris et moi, dans les mêmes sentiments [sur les affaires quiétistes], mais à diverses heures, pour ne point donner une scène au courtisan, attentif à cette affaire plus qu'on ne peut vous le dire, BOSS. *Lett. quiét.* 438. Vous l'abordez une autre fois, et il ne s'arrête pas, il se fait suivre, vous parle si haut que c'est une scène pour ceux qui passent, LA BRUY. IX. Je suis rentrée, de peur de donner une scène à toute la maison, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 44. Quoique mes fureurs donnassent des scènes à pâmer de rire, ID. *Conf.* I. Je viens d'avoir une scène affreuse avec M. de Limours, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 264, dans POUGENS. .... En marquant mon étonnement de la scène plus que bizarre que M. de Lamarre s'était permise, *Papiers saisis à Bareuth,* p. 156. || Il ne faut point donner de scène au public, il faut cacher au public des débats qui exciteraient sa malignité. Faut-il donner au public une scène.... MASS. *Resp. hum.* || Faire une scène à quelqu'un, l'attaquer violemment de paroles. Il lui dit avec une colère concentrée et une voix tremblante : eh bien, madame, allez-vous faire une scène? GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 288, dans POUGENS.

— REM. Bouhours, *Nouv. remarques* : « Ce mot est depuis quelques années fort à la mode dans un certain tour. Ce fut une étrange scène, il a donné une plaisante scène au public. Ce mot est venu de la cour. »

— ÉTYM. Lat. *scena;* du grec σκηνή, proprement tente et, par extension, demeure, lieu ombragé; de même radical que σκιά, ombre.

SCÉNIQUE (sé-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la scène, au théâtre. Le peuple [à Rome] devint si passionné pour les jeux scéniques, que le même ouvrage eut quelquefois deux représentations dans un seul jour, comme cela arriva pour l'Eunuque de Térence, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 329. || Instinct scénique, instinct d'imitation. Il paraît que cet instinct scénique s'étend jusqu'à l'imitation des actions du moment, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 10. || Style scénique, style de la scène, du théâtre. Le style y est plus leste [dans la préface], plus vibrant, plus scénique en un mot que celui de la pièce elle-même, J. CLARETIE, *Feuilleton de l'Opinion nationale,* 6 avril 1868.

— ÉTYM. *Scène.*

† **SCÉNITE** (sé-ni-t'), *adj.* Qui vit sous des tentes. Les peuples scénites.

— ÉTYM. Σκηνίτης, de σκηνή, tente (voy. SCÈNE).

SCÉNOGRAPHIE (sé-no-gra-fie), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Art qui consiste à dessiner les édifices, les sites, les villes, etc. en perspective, c'est-à-dire avec les diminutions et les raccourcissements que la perspective y apporte, par opposition à ichnographie et orthographie, qui sont des plans purement géométriques, où la perspective n'est pas observée. || 2° Particulièrement. Art de peindre les décorations scéniques. || 3° Les représentations mêmes, les objets représentés. La scénographie d'un palais et de ses jardins. || 4° Terme de maçonnerie. Art de représenter un édifice en relief, qu'on appelle aussi modèle.

— HIST. XVI° s. Le corps de ce jardin-ci est relevé en schenographie ou perspective, il monte jusques à la hauteur de six toises, par six retours de la montaignete.... O. DE SERRES, 602.

— ÉTYM. Σκηνογραφία, l'art d'orner le théâtre, de σκηνή, scène, théâtre, et γράφειν, dessiner.

SCÉNOGRAPHIQUE (sé-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la scénographie.

— ÉTYM. Σκηνογραφικός, de σκηνογραφία, scénographie.

† **SCÉNOGRAPHIQUEMENT** (sé-no-gra-fi-ke-man), *adv.* Selon les règles de la scénographie; en perspective.

SCÉNOPÉGIE (sé-no-pé-jie), *s. f.* Nom que les Grecs donnaient à la fête des Tabernacles des Juifs. Voy. TABERNACLES. || On dit aussi les scénopégies, à cause que la fête durait sept jours.

— ÉTYM. Σκηνοπηγία, action de dresser une tente, de σκηνή, tente (voy. SCÈNE), et πηγνύω, fixer, établir.

SCEPTICISME (sè-pti-si-sm'), *s. m.* || 1° Doctrine des philosophes qui doutent et qui examinent. Le scepticisme est le premier pas vers la vérité, DIDER. *Pens. philos.* n° 31. Le scepticisme ne convient pas à tout le monde, il suppose un examen profond et désintéressé, ID. *ib.* 24. Il me semble que le scepticisme que certaines discussions historiques provoquent et entretiennent, n'est ni la moins douce ni la moins saine habitude que l'esprit humain puisse contracter, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 543. || 2° Particulièrement, doctrine des philosophes pyrrhoniens. Pyrrhon, disciple d'Anaxarque de la secte éléatique, exerça le premier cette philosophie pusillanime et douteuse, qu'on appelle de son nom pyrrhonisme, et, de sa nature, scepticisme, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*philos. pyrrhonienne*). Le scepticisme n'eut ni chez les anciens, ni chez les modernes, aucun athlète plus redoutable que Bayle, ID. *ib.* || 3° Il se dit, dans le langage général, de ceux qui affectent de douter de tout. Ce scepticisme qui fut celui de Montaigne et de tant d'autres, leur laissait du moins du respect et même de la vénération pour le culte établi, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 2, dans POUGENS.

— REM. Scepticisme n'est pas ancien. « Pascal, non plus que Montaigne, ne se sert du mot de *scepticisme,* que nous employons aujourd'hui; on trouve dans la Mothe le Vayer *la sceptique,* ἡ σκεπτική, mais non le scepticisme, » HAVET, *Pensées de Pascal,* t. I, p. 45. La table de Bayle, édit. de 1715, donne : « *sceptique, scepticisme,* cherchez *pyrrhoniens;* » mais à *Pyrrhon* on ne trouve pas *scepticisme.*

— SYN. SCEPTICISME, PYRRHONISME. Le scepticisme a un sens plus étendu que le pyrrhonisme, qui est la philosophie de Pyrrhon. Autrefois on n'avait que le mot pyrrhonisme; et on confondait les deux nuances. Aujourd'hui le septicisme s'applique surtout à ce qu'on ne sait pas, par exemple l'essence des choses. Il se prend aussi quelquefois pour pyrrhonisme.

— ÉTYM. *Sceptique.*

SCEPTIQUE (sè-pti-k'), *adj.* || 1° Il se dit d'une secte de philosophes anciens, les pyrrhoniens, dont le dogme principal était de douter de tout, et, par extension, de ceux qui, chez les modernes, suivent les doctrines pyrrhoniennes, ou qui professent le doute philosophique. Le sceptique philosophe Bayle a été persécuté, même en Hollande; la Mothe le Vayer, plus sceptique et moins philosophe, a été précepteur du roi Louis XIV et du frère du roi, VOLT. *Dict. phil. Contradiction.* Le mot sceptique, qui est grec dans son origine, signifie proprement contemplatif, c'est-à-dire un homme qui balance les raisons de part et d'autre, sans décider pour aucun côté, DIDER. *Opin. des anc. philos. scepticisme.* || Qui a rapport à cette secte. Philosophie sceptique. Maximes sceptiques. || 2° Qui affecte le doute sur toute chose. D'Alembert : Sceptique je me serai couché, sceptique je me lèverai. — Diderot : sceptique? est-ce qu'on est sceptique? DIDER. *Mém. Entret. d'Alemb.* Non; du sceptique Harold le doute est la doctrine; Le croissant ni la croix ne couvrent sa poitrine, LAMART. *Harold,* 10. || 3° Substantivement. Comme personne jusque-là n'avait fait profession de douter absolument de toutes choses, c'est ce qui a été cause que Pyrrhon a passé pour l'auteur et le chef de tous les sceptiques, FÉN. *Pyrrhon.* M. Hume, ce fameux sceptique, est aussi honoré parmi eux [les Anglais] que l'homme le plus soumis à la foi, VOLT. *Dial.* 30. Qu'est-ce qu'un sceptique? c'est un philosophe qui a douté de tout ce qu'il croit, et qui croit ce qu'un usage légitime de sa raison et de ses sens lui a démontré vrai, DIDER. *Pens. philos.* n° 30. Mais du Dieu trois fois saint notre injure est l'injure; Faut-il l'abandonner au mépris du parjure, Aux langues du sceptique ou du blasphémateur? LAMART. *Harm.* I, 6. || 4° La sceptique, la doctrine des pyrrhoniens. Ils [les pyrrhoniens] se sont encore voulu aider de certaines façons de parler qui leur étaient particulières; ce sont celles qu'on a nommées les voix de la sceptique, comme : je ne sais, cela peut être, je ne le comprends pas, etc., LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens,* II, *Pyrrhon.*

— HIST. XVI° s. Les autres.... disoient que l'on pouvoit disputer de toutes choses.... et s'appelloient sceptiques, BONIVARD, *Amartigenée,* p. 159.

— ÉTYM. Σκεπτικός, de σκέπτεσθαι, voir, considérer; de même radical que le lat. *specere, spectare* (voy. SPECTACLE).

† **SCEPTIQUEMENT** (sè-pti-ke-man), *adv.* D'une manière sceptique.

SCEPTRE (sèp-tr'), *s. m.* || 1° Bâton de commandement qui était un des signes de l'autorité royale. Dans Homère, les rois portent le sceptre. Vivez, le sceptre d'or que vous tend cette main, Pour vous de ma clémence est un gage certain, RAC. *Esth.* II, 7. On nous présenta d'abord à Aceste, qui, tenant son sceptre d'or en main, jugeait les peuples et se préparait à un grand sacrifice, FÉN. *Tél.* I. || Particulièrement, bâton court surmonté d'un aigle,

d'une fleur, d'une boule ou autre ornement que les consuls et les empereurs romains, les empereurs grecs et les souverains de l'Europe portèrent de la main droite comme symbole de l'autorité suprême. || Fig. Que cette couronne d'épines vous est convenable [Jésus-Christ] ! que ce sceptre fragile est bien dans vos mains ! BOSS. *Sermons*, 2, *Profession*. || Fig. Depuis le sceptre jusqu'à la houlette, depuis les fonctions des rois jusqu'à celles des bergers. Que ne faites-vous point?... depuis le sceptre jusqu'à la houlette, vous suffisez à tout, SÉV. *à Mme de Grignan*, mai, 1690. Et le sort prend plaisir d'une chaîne secrète D'allier quelquefois le sceptre et la houlette, REGNARD, *Démocr.* III, 1. || 2° Fig. Le pouvoir souverain, l'autorité monarchique. Elle [la justice] seule fait l'ordre; et les sceptres des rois N'ont que des pompes inutiles, S'ils ne sont appuyés de la force des lois, MALH. VI, 16. À l'épreuve d'un sceptre, il n'est point d'amitié, CORN. *Héracl.* I, 3. Venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, BOSS. *Reine d'Anglet.* La vanité des choses humaines ne se montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main et dans une si haute majesté si promptement dissipée, ID. *Mar.-Thér.* Il n'y a que le mot de sceptre que l'usage de notre langue nous pourrait faire prendre pour la seule royauté; au lieu que, dans la langue sainte, il signifie en général, la puissance, l'autorité, la magistrature ; cet usage du mot sceptre se trouve à toutes les pages de l'Écriture, ID. *Hist.* II, 2. [Les rois fainéants] Laissaient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte, BOIL. *Lutr.* II. || Fig. Le sceptre et l'encensoir, l'autorité monarchique et l'autorité sacerdotale. Le sacerdoce était réuni dans leur personne avec le sceptre; les monuments des nations les plus anciennes le prouvent, CONDILL. *Hist. anc.* I, 8. || Un sceptre de fer, une autorité dure et despotique. Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné, Et d'un sceptre de fer veut être gouverné, RAC. *Athal.* IV, 3. Alors Taycosama [au Japon] leva un sceptre de fer, et frappa sur les chrétiens, comme ennemis de l'État, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 7. || Fig. Depuis qu'il [Boileau] avait quitté ce sceptre du Parnasse, qui avait été longtemps un sceptre de fer entre ses mains, mais nécessaire au maintien du bon goût, D'ALEMB. *Éloges, St-Aulaire.* || 3° Fig. Supériorité, prééminence. Bossuet, qui voyait s'élever dans Bourdaloue un successeur digne de lui et formé sur son modèle, remit le sceptre de l'éloquence chrétienne aux mains de l'illustre rival à qui il avait ouvert et tracé cette glorieuse carrière, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* Le trident de Neptune est le sceptre du monde, LEMIERRE, *Poésies, Sur le commerce.* Pour moi, quand le destin m'offrirait à mon choix Le sceptre du génie ou le trône des rois, LAMART. *Méd.* I, 18. || 4° Réunion d'étoiles qui font partie de la constellation le Sceptre et la Main de justice, dite aussi le Lézard, située entre Pégase et Céphée.

— HIST. XI° s. Puis si li tolent [enlèvent] se sceptre e sa curune, *Ch. de Rol.* CLXXXIII. || XII° s. La corone d'or e le sceptre que vos nos mandastes, avons receu, *Machab.* I, 13. || XIII° s. Atant li rois portant curune E ceptre.... *Édouard le conf.* v. 1396. || XIV° s. Il [le roi] tient en sa main destre le ceptre roial qui signifie droiture et seigneurie, VIGNAY, *Eschés moralisés*, f° 8, verso. || XVI° s. ....Des rois aux longues mains, qui leurs sceptres estendent De l'une à l'autre mer et après Dieu commandent, RONS. 859.

— ÉTYM. Lat. *sceptrum*, du grec σκῆπτρον, bâton, sceptre, le même que σκήπων, bâton, lat. *scipio*, σκήπτειν, s'appuyer, lat. *scapus*, tronc, all. *Schaft*, fût ; rac. sanscr. *scambh.*

† **SCÉVOPHYLAX** (sé-vo-fi-laks'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Fonctionnaire chargé de garder les vases sacrés, les ustensiles et autres choses précieuses qui se conservaient dans les églises (de σκεῦος, vase, et φύλαξ, gardien).

SCHABRAQUE (cha-bra-k'), *s. f.* Pièce de drap ou de peau de mouton destinée à recouvrir la selle et la charge, quand elles sont sur le dos du cheval. Une schabraque de hussard. || Quelques-uns écrivent chabraque.

— ÉTYM. Allem. *Schabrake*, du polonais *czabray*, qui vient du turc *tschaprak*.

† **SCHACKAL** (cha-kal), *s. m.* Le même que chacal.

† **SCHAFF** (chaf), *s. m.* Se dit, dans les verreries, des étages à mettre les manchons de verre.

SCHAH (châ), *s. m.* Titre que les Européens donnent au souverain de la Perse.

— ÉTYM. Anc. pers. *khsathra*, protecteur, roi ; le même que le sanscrit *kshatra*, homme de la classe militaire ou royale.

SCHAKO (cha-ko), *s. m.* Sorte de coiffure militaire à l'usage de quelques troupes à cheval et de la plupart des corps d'infanterie. || Cordon de schako, lien qui sert à attacher la coiffure et à l'empêcher de tomber quand on est à cheval.

— ÉTYM. Hongrois, *shako ;* polon. *czako.*

SCHALL (châl), *s. m.* Voy. CHÂLE.

† **SCHAPSKA** (chap-ska), *s. m.* Schako polonais, dont le dessus est carré; c'est la coiffure des lanciers.

— ÉTYM. Polon. *czapacka.*

† **SCHÉAT** (ché-at'), *s. m.* Étoile de seconde grandeur placée dans la constellation de Pégase.

† **SCHEELATE** (ché-la-t'), *s. m.* Voy. TUNGSTATE.

† **SCHEELIN** (ché-lin), *s. m.* Voy. TUNGSTÈNE.

— ÉTYM. *Scheele*, célèbre chimiste dont le nom fut donné à ce métal.

† **SCHEELITE** (ché-li-t'), *s. f.* Chaux tungstatée.

SCHEIK (cheik), *s. m.* Voy. CHEIK.

† **SCHELEM** (che-lèm), *s. m.* Voy. CHELEM.

SCHELLING (che-lin), *s. m.* || 1° Nom de diverses monnaies d'Allemagne, de Flandre et de Hollande (les Allemands disent schilling, les Danois skilling). || 2° Monnaie d'argent anglaise qui vaut 1 franc 12 cent. de notre monnaie (les Anglais disent shilling).

— ÉTYM. Bas-lat. *skillingus ;* du germanique : angl. *shilling ;* dan. *skilling ;* holland. *schelling*, de *schallen*, sonner : proprement monnaie sonnante.

† **SCHELME** (chèl-m'), *s. m.* Lâche, coquin. Que faisons-nous ? nous allons faire égorger M. le Prince et M. le Coadjuteur; schelme, qui ne remettra l'épée dans son fourreau, RETZ, III, 368.

— HIST. XVI° s. Seroient reputés comme schelmes, s'ils les avoient abandonnez, LANOUE, 354.

— ÉTYM. Allem. *Schelm*, coquin. Ce mot, usité dans le XVI° siècle et dans le commencement du XVII°, avait été introduit par les lansquenets allemands.

† **SCHÉMA** (ské-ma) ou plus souvent **SCHÈME** (skè-m'), *s. m.* || 1° Nom générique des figures et de toutes les formes ou ornements du style ; chez les Grecs et les Latins, il se prend aussi dans un sens plus restreint pour les figures de mots proprement dites et les figures de pensée, à l'exclusion des tropes. || 2° Représentation des planètes, chacune en son lieu, pour un instant donné. || 3° En anatomie, et en physiologie, nom donné aux figures qui, à l'effet de démontrer la disposition générale d'un appareil, ou la succession des états d'un être ou d'un organe, sont exécutées en faisant abstraction de certaines particularités de forme, de volume, de direction ou de rapports des parties, parce que ces particularités empêcheraient de saisir d'un seul coup d'œil, ou rapidement, l'ensemble des notions qu'il s'agit de faire connaître. L'un des types des mollusques le plus difficile à réduire à un schéma théorique est sans contredit celui du gastéropode, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXIX, p. 1344. || 4° Se dit, dans le leibnitzianisme, d'un principe qui est essentiel à chaque monade et qui constitue le caractère propre de chacune d'elles. || Dans le système de Kant, objet qui existe dans l'entendement indépendamment de la matière ; synonyme de forme. || 5° Dans l'Église catholique, proposition rédigée soumise au concile; en ce sens on dit au pluriel les schèmes ou les schemata.

— ÉTYM. Σχῆμα, figure, état, de σχεῖν, avoir, être, sanscr. *sah*, soutenir.

† **SCHÉMATIQUE** (ské-ma-ti-k'), *adj.* Qui retrace le plan d'une chose, sans en retracer la forme. Figure schématique,

† **SCHÉMATIQUEMENT** (ské-ma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière schématique. Représentons par un croissant le tube digestif [des mollusques].... ainsi réduit schématiquement, l'organe de la digestion offre des rapports constants avec les muscles adducteurs, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 103.

— ÉTYM. Σχηματικός, de σχῆμα, schème.

† **SCHÉMATISER** (ské-ma-ti-zé), *v. a.* Dans le kantisme, considérer les objets comme des abstractions, des schèmes.

— ÉTYM. Σχηματίζειν, de σχῆμα, schème.

† **SCHÉMATISME** (ské-ma-ti-sm'), *s. m.* || 1° Terme de grammaire. Se dit de la différence de deux mots, quand elle consiste uniquement dans la position de l'accent. || 2° Dans le kantisme, acte résultant de l'application des formes de l'entendement pur à celles de la sensibilité pure.

— ÉTYM. Σχηματισμός, de σχηματίζειν, schématiser.

SCHÈNE (skè-n'), *s. m.* Terme d'antiquité. Mesure itinéraire qui valait environ 10500 mètres.

— ÉTYM. Σχοῖνος, schène, corde, jonc.

SCHÉRIF (ché-rif), *s. m.* Voy. CHÉRIF et SHÉRIF.

† **SCHERLIEVO** (skèr-lié-vo), *s. m.* Maladie observée dans les provinces illyriennes et qui n'a commencé à paraître qu'en 1800.

† **SCHERZANDO** (skèr-tzan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui signifie en badinant, et que l'on met sur les partitions, pour indiquer qu'un passage doit être exécuté d'une manière badine et légère.

† **SCHERZO** (skèr-tzo), *s. m.* Terme de musique Morceau à trois temps des symphonies, quatuors, etc. qui a remplacé l'ancien menuet, mais avec un mouvement beaucoup plus rapide. Le scherzo [de la symphonie en ut majeur de Beethoven] est le premier né de cette famille de charmants badinages [scherzi] dont Beethoven a inventé la forme, déterminé le mouvement, et qu'il a substitué dans presque toutes ses œuvres instrumentales au menuet de Mozart et de Haydn, BERLIOZ, *À travers chants*, p. 18. Le troisième morceau [de la Symphonie héroïque] est intitulé scherzo, suivant l'usage; le mot italien signifie jeu, badinage; on ne voit pas trop, au premier coup d'œil, comment un pareil genre de musique peut figurer dans cette composition épique; il faut l'entendre pour le concevoir, ID. *ib.* p. 22.

— ÉTYM. Ital. *scherzo*, badinage, de l'all. *Scherz*, plaisanterie.

† **SCHÉVA** (ché-va), *s. m.* Nom que les grammairiens hébreux donnent aux deux points qui, dans l'écriture massorétique, désignent cette voix, ou plutôt ce souffle insensible et rapide que nous concevons entre les deux éléments d'une articulation double.

† **SCHIBBOLETH** (chi-bo-lèt'), *s. m.* Se dit d'une difficulté insurmontable ou d'une épreuve qui doit décider sans réplique de la capacité ou de l'incapacité d'une personne, par allusion à un passage de l'Écriture, *Juges*, XII, 6, où l'on voit que les fuyards de la tribu d'Éphraïm étaient reconnus par les gens de Galaad qui les poursuivaient, parce qu'ils prononçaient sibboleth. Schibboleth veut dire épi.

† **SCHIITE** (chi-i-t'), *s. m.* Sectateur d'Ali, chez les musulmans qui le reconnaissent pour premier calife, et rejettent les trois premiers, Abu-beker, Omar, et Othman. Les Persans sont schiites.

— ÉTYM. Arabe, *schiai*, dissident.

† **SCHINDYLÈSE** (skin-di-lè-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Mode d'articulation qui consiste en ce qu'une lame osseuse est reçue dans une gouttière d'un autre os : telle est celle du vomer avec les os maxillaires supérieurs et palatins.

— ÉTYM. Σχινδύλησις, séparation en fragments.

† **SCHISMA** (ski-sma), *s. m.* Ancien terme de musique. Petit intervalle qui valait la moitié du comma. Quelques-uns s'imaginent que le ton majeur n'est point différent du ton mineur; de sorte que le comma, qui en est la différence, leur est insensible, et à plus forte raison le schisma, qui n'est que la moitié du comma, MALEBR. *Rech.* VI, 4.

— ÉTYM. Σχίσμα, séparation.

SCHISMATIQUE (chi-sma-ti-k'), *adj.* || 1° Qui est dans le schisme, qui se sépare de la communion des fidèles. N'admirez-vous point que tout est crime à nos pauvres frères [les gens de Port-Royal] ? quand ils n'ont point consulté le pape, ils étaient schismatiques ; quand ils lui font des plaintes des opinions probables et d'autres denrées de cette force, ils sont révoltés, SÉV. 26 août 1677. || Les tribus schismatiques, les dix tribus juives qui, sous Roboam, s'étaient séparées d'avec Juda et d'avec le temple. || 2° *S. m.* et *f.* Un schismatique. Une schismatique. Un miracle parmi les schismatiques n'est pas tant à craindre; car le schisme, qui est plus visible que le miracle, marque visiblement leur erreur, PASC. *Pens.* XXIII, 33, édit. HAVET. Ces schismatiques qui prirent le nom de donatistes, de Donat, un de leurs chefs, CONDILL. *Hist. anc.* XV, 8.

— HIST. XV° s. Les trois schismatiques Dathan, Chores et Abiron, desquels nous lisons en la Bible, MONSTREL. t. I, ch. 39, p. 45, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *sismatic ;* espagn. *cismatico ;* ital. *scismatico ;* du lat. *schismaticus*, qui vient de σχισματικός, de σχίσμα, schisme.

† **SCHISMATOBRANCHE** (ski-sma-to-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies s'ouvrent par une fente.

— ÉTYM. Σχίσμα, séparation, et *branchies.*

SCHISME (chi-sm'), *s. m.* || 1° Séparation du corps et de la communion d'une religion. Saint Athanase était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel et tel concile pour tel et tel crime; tous les évêques y consentaient et le pape enfin; que dit-on à ceux qui y résistent? qu'ils troublent la paix, qu'ils font schisme, PASC. *Pensées sur le pape et l'Église*, 21, édit. FAUGÈRE. Nous ferons voir, du propre aveu de nos adversaires, que l'Église peut prendre parti dans les choses que l'Évangile laisse indifférentes, et que, lorsqu'elle l'a pris, on ne peut s'y opposer ni lui désobéir sans se rendre coupable de schisme, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion, Avertiss.* 2. Je distingue le schisme où la foi est intéressée d'avec les schismes où l'on tombe innocemment sur de purs faits, ID. 2° *instr. sur les prom. de l'Église*, 58. Le plus ancien schisme parmi les chrétiens est celui de Nestorius, 1re *instruct past.* 18. Le schisme est toujours connu par son auteur; la plaie ne se ferme pas par le temps, et, pour peu qu'on y regarde de près, la rupture paraît toujours fraîche et sanglante, ID. *Polit.* VII, III, 5. Le jansénisme trouble la France, mais sans faire de schisme, sans exciter de guerre civile, VOLT. *Louis XIV*, 24. D'autres croient que le premier siége de cette peste [les guerres religieuses] fut l'Égypte, et que les chiens et les chats, qui étaient en grande considération, étant devenus enragés, communiquèrent la rage du schisme à la plupart des Égyptiens qui avaient la tête faible, ID. *Dict. phil. Schisme.* || Schisme d'Orient ou des Grecs, séparation de l'Église grecque et de l'Église romaine provoquée par Photius en 862. C'est sous son règne [de Basile à Constantinople] qu'est l'époque du grand schisme qui divisa l'Église grecque de la latine, VOLT. *Mœurs*, 29. || Schisme passif, nom que les protestants donnent à leur séparation, parce que, disent-ils, c'est l'Église elle-même qui les a repoussés. || 2° Schisme des dix tribus, se dit quelquefois de la séparation du peuple juif en deux royaumes, l'an 979 avant Jésus-Christ. Elle [l'Écriture] nous parle du schisme de Jéroboam comme d'une action détestable, qui a commencé par une révolte, qui s'est soutenue par une idolâtrie formelle.... BOSS. *Var.* XV, 77. || Le schisme des Samaritains, la division qui existait entre Jérusalem et Samarie. Plutôt que répudier cette étrangère.... il embrassa le schisme des Samaritains, BOSS. *Hist.* I, 8. || 3° Le grand schisme d'Occident, anarchie qui eut lieu dans l'Église catholique pendant une partie du XIVe et du XVe siècle, et dans laquelle il y eut à la fois plusieurs papes qui se prétendaient légitimes. || 4° Par analogie. Il se dit en matière de politique, de morale, de littérature, d'usages. Le romantisme, au moment de son apparition, fut un schisme dans la littérature. La révérence en mante, que les dames de Lorraine vinrent faire au roi sur la mort de la reine-duchesse, mère de M. de Lorraine, fit schisme entre elles, ST-SIM. 53, 133.

— SYN. SCHISME, HÉRÉSIE. Dans le langage de l'Église catholique romaine, il y a schisme quand, ne se séparant pas sur des points essentiels de doctrine, on se sépare de la communion avec l'Église et de l'autorité du saint-siége; il y a hérésie, quand on se sépare de l'Église sur des points considérables : les Grecs sont schismatiques, les protestants sont hérétiques. L'hérésie entraîne le schisme; mais le schisme n'entraîne pas l'hérésie.

— HIST. XIIe s. Pur cel cisme qu'il fist cuntre Deu e raisun, *Th. le mart.* 28. || XVe s. Pour le temps que ce scisme vint en l'Eglise, France, Castille et Escosse estoient conjointes ensemble par alliance, FROISS. II, III, 27. O roi très crestien, ensuivez vos predecesseurs, qui tousjours à faire cesser le scisme de saincte eglise ont mis tout leur estude singulierement sur tous aultres, GERSON, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 376.

— ÉTYM. Provenç. *scisma, sisma;* espagn. *cisma;* ital. *scisma;* du lat. *schisma*, qui vient du grec σχίσμα, schisme, séparation, de σχίζειν, fendre.

SCHISTE (chi-st'), *s. m.* Minéral de structure lamelleuse, formé principalement de silice, d'argile et de divers oxydes métalliques. Schiste, dénomination banale de toutes les pierres qui ont une disposition à se séparer par feuillets, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 112. Les schistes ont la texture feuilletée, à feuillets droits ou courbes; leur aspect est mat, ou faiblement luisant; ils sont tous assez tendres pour se laisser rayer par le cuivre, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 553. Les schistes forment une grande partie de la croûte du globe; les montagnes schisteuses bordent en général les montagnes de granit, de gneiss et de micaschiste; elles ont une forme arrondie, qui les fait aisément reconnaître, ID. *ib.* t. I, p. 561. || Schistes bitumineux, schistes argileux, imprégnés de matières bitumineuses et renfermant des débris organiques.

— ÉTYM. Σχιστὸς, coupé, fendu, de σχίζειν, fendre; lat. *scindere* (voy. SCINDER).

SCHISTEUX, EUSE (chi-steû, steû-z'), *adj.* Qui est de la nature du schiste. Les sommets des montagnes graniteuses sont généralement plus élevés que les montagnes schisteuses ou calcaires, BUFF. *Min.* t. I, p. 155. || Structure schisteuse, celle des masses qui se divisent aisément par plaques. || Se dit quelquefois dans le sens d'ardoisé, pour désigner une nuance de bleu.

— ÉTYM. *Schiste.*

† **SCHISTOCARPE** (ski-sto-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fruits s'ouvrent en se fendant.

— ÉTYM. Σχιστὸς, fendu, et καρπὸς, fruit.

† **SCHISTOÏDE** (chi-sto-i-d'), *adj.* Qui a l'apparence du schiste.

— ÉTYM. *Schiste*, et εἶδος, forme.

† **SCHISTOSITÉ** (chi-stô-zi-té), *s. f.* Caractère de ce qui est schisteux. Je ferai remarquer que leur schistosité [de roches de micaschiste] se prête admirablement à l'action des moyens de démolition employés par la nature, FOURNET, *Acad. des s. Comptes rendus*, t. LII, p. 1116.

† **SCHISTOSOME** (ski-sto-so-m'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres schistosomes, monstres qui présentent une éventration latérale ou médiane sur toute la longueur de l'abdomen, et qui n'ont pas de membres pelviens ou n'en ont que de très-imparfaits.

— ÉTYM. Σχιστὸς, fendu, et σῶμα, corps.

† **SCHIZOCÉPHALE** (ski-zo-sé-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres schizocéphales, monstres dont la tête est divisée longitudinalement.

— ÉTYM. Σχίζειν, fendre, et κεφαλὴ, tête.

† **SCHIZOLITHE** (ski-zo-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Genre qui comprend le mica, la chlorite, le talc et la lépidolithe.

— ÉTYM. Σχίζειν, fendre, et λίθος, pierre.

† **SCHIZOPODE** (ski-zo-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pieds fendus.

— ÉTYM. Σχιζόπους, de σχίζειν, fendre, et ποῦς, pied.

† **SCHIZOPTÈRE** (ski-zo-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes fendues.

— ÉTYM. Σχιζόπτερος, de σχίζειν, fendre, et πτερὸν, aile.

† **SCHIZOTHORAX** (ski-zo-to-raks'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstruosité caractérisée par la division du sternum ou de toute l'épaisseur des parois thoraciques.

— ÉTYM. Σχίζειν, fendre, et θώραξ, poitrine.

† **SCHIZOTRICHIE** (ski-zo-tri-kie), *s. f.* Terme d'anatomie. Division des cheveux à leur extrémité.

— ÉTYM. Σχίζειν, fendre, et θρίξ, τριχὸς, cheveu.

SCHLAGUE (chla-gh'), *s. f.* Coups de baguette qu'on donne aux soldats, dans certains pays allemands, quand ils ont commis quelque infraction à la discipline. Le soldat français, disent-ils, depuis trente ans, ne reçoit point de coups de bâton; et voilà l'Espagnol qui les refuse aussi; pour peu que cela dure, adieu la schlague chez nous, personne n'en voudra, P. L. COUR. *Livret.*

— ÉTYM. Allem. *schlagen*, battre.

† **SCHLAMM** (chlam'), *s. m.* Terme de métallurgie. Résidu de l'écrasement du minerai. On s'attache aujourd'hui à éviter l'écrasement complet du minerai dans les bocards et sa dissémination dans des schlamms trop boueux, GRANDEAU et LAUGEL, *Revue des sciences*, 1862, p. 146.

— ÉTYM. Allem. *Schlamm*, limon, le même que *Schleim*, anc. haut-all. *slîm*, même mot que le latin *limus*, limon, avec l's initiale primitive.

SCHLICH (chlik), *s. m.* Terme de métallurgie. Mot allemand dont on se sert pour désigner le minerai écrasé, lavé et préparé pour être porté au fourneau de fusion. Ce fourneau se charge par en haut avec du schlich et du charbon mouillé, afin que le vent des soufflets n'enlève pas le minerai, qui est très-léger, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 363.

— ÉTYM. All. *Schlich*, limon des mines.

† **SCHLITTAGE** (chli-ta-j'), *s. m.* Opération par laquelle on fait descendre au fond des vallées, à l'aide de lattes couchées sur les pentes ou de schlittes, les arbres coupés dans les montagnes.

— ÉTYM. Allem. *Schlitten*, traîneau.

† **SCHLITTE** (chli-t'), *s. f.* Sorte de traîneau employé dans les pays de montagne, en particulier dans les Vosges, pour faire descendre les arbres qui ont été coupés sur les hauteurs. Les schlittes descendent en glissant sur un chemin nommé *voyton*, composé d'une série de marches formées de rondins.

† **SCHLITTEUR** (chli-teur), *s. m.* Celui qui conduit et dirige les schlittes. Me Fournier les rassura en affirmant qu'il n'y avait rien à craindre avec un schlitteur expérimenté, *Mag. pittoresque*, 1853, p. 294.

† **SCHLOT** (chlot'), *s. m.* Incrustation qui se forme au fond des vases quand on fait bouillir l'eau des sources salées.

— ÉTYM. Allem. *Schlotte.*

† **SCHLOTAGE** (chlo-ta-j'), *s. m.* Opération d'enlèvement du schlot, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II p. 510.

† **SCHLOTER** (chlo-té), *v. a.* Enlever le schlot.

SCHNAPAN (che-na-pan), *s. m.* Voy. CHENAPAN.

† **SCHNAPS** (chnaps'), *s. m.* Coup d'eau-de-vie, petit verre. Un vieux soldat de Frédéric II qui recevait une petite pension pour acheter son pain, son tabac, et de temps en temps du schnaps, ERCKMAN-CHATRIAN, *Mme Thérèse*, § 8.

— ÉTYM. All. *Schnaps.*

† **SCHNICK** (chnik), *s. m.* Eau-de-vie grossière (mot du patois allemand). Des médecins et de la pharmacie Un bon soldat connaît peu les secrets; Est-il blessé, le schnick et l'eau-de-vie D'une compresse ont bientôt fait les frais, SCRIBE et VARNER, *le Mariage de raison*, I, 3.

SCHOLAIRE, SCHOLIE, et leurs dérivés, voy. SCOLAIRE, SCOLIE, etc.

† **SCHOONER** (skou-nèr; on prononce aussi chounèr), *s. m.* Petit navire à deux mâts.

— ÉTYM. Angl. *schooner*, goëlette, de l'all. *schoner* ou *schuner*.

† **SCHORL** (chorl), *s. m.* Nom collectif d'un grand nombre de minéraux qui sont fusibles au chalumeau. Le schorl est un verre spathique, c'est-à-dire composé de lames longitudinales, comme le feldspath, BUFF. *Min.* t. I, p. 105.

— ÉTYM. Allem. *Schörl.*

† **SCHORLACÉ, ÉE** (chor-la-sé, sée), *adj.* Qui tient de la nature du schorl.

† **SCHORLIFÈRE** (chor-li-fè-r'), *adj.* Qui contient du schorl.

— ÉTYM. *Schorl*, et lat. *ferre*, porter.

† **SCHORLIFORME** (chor-li-for-m'), *adj.* Qui ressemble au schorl.

— ÉTYM. *Schorl*, et *forme.*

† **SCHORLITE** (chor-li-t'), *s. f.* Variété de topaze.

† **SCHOTTISH** ou **SCHOTISCH** (sko-tich), *s. f.* Orthographe allemande de scottish; voy. ce mot.

† **SCHREIBERSITE** (chré-bèr-si-t'), *s. f.* Sorte de substance ferrugineuse, dont la composition atomique est celle d'un phosphure double de fer et de nickel, et qui se trouve dans certains aérolithes.

† **SCHUÈLE** (chu-è-l'), *s. f.* Instrument consistant en une masse de bois emmanchée d'un bâton, et servant dans les cressonnières, pour fouler le cresson au fond des fosses inondées. Cet instrument vient d'Allemagne.

— ÉTYM. All. *Schwelle*, poutre, bûche.

† **SCIABLE** (si-a-bl'), *adj.* Qu'on peut scier.

— HIST. XVIe s. Sciable, MONET, *Dict.* au mot *scier.*

SCIAGE (si-a-j'), *s. m.* Action, travail de celui qui scie du bois ou de la pierre. || Bois de sciage, bois propre à être scié. Les solives de sciage qu'on emploie quelquefois et qu'on tire d'un gros arbre; elles sont faibles, et l'usage en devrait être proscrit, BUFF. *Expér. sur les végét.* 1er *mém.* || Terme de marbrerie. Sciage gauche, celui dont tous les angles ne sont pas sur un même plan.

— HIST. XIVe s. Prenez le limon qui se chiet [tombe] du sciage de marbre, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Scier.*

† **SCIAGRAPHIE** (si-a-gra-fie), Voy. SCIOGRAPHIE.

† **SCIAMACHIE** (si-a-ma-chie), *s. f.* Terme de la gymnastique chez les anciens. Sorte d'exercice dans lequel on imitait à vide les mouvements des pugilistes, et qui servait à rendre les jointures plus souples.

— ÉTYM. Σκιαμαχία, de σκιά, ombre, et μαχή, combat : combat contre une ombre, parce que les mouvements se faisaient en l'air et sans être dirigés sur quelque chose ou quelqu'un.

† **SCIANT, ANTE** (si-an, an-t'), *adj.* Terme populaire. Qui scie, qui ennuie.

† **SCIASSE** (si-a-s'), *s. f.* Cordage garni d'estropes, pour élonger les fils de caret. || Terme de marine. Assemblage de bouts de corde pour mettre une pompe en jeu.

SCIATHÉRIQUE (si-a-té-ri-k'), *adj.* Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style. Cadran sciathérique. || Télescope sciathérique, cadran horizontal muni d'une lunette pour observer le temps vrai.

— REM. L'Académie écrit à tort sciatérique. Ce mot n'est pas tellement de l'usage vulgaire qu'il ne soit pas permis de redresser une orthographe vicieuse; d'autant que la suppression de l'*h* conduirait à une fausse étymologie.

— ÉTYM. Σκιαθήρας, de σκια, ombre, et θηρᾶν, poursuivre, prendre à la chasse, de θήρα, bête.

SCIATIQUE (si-a-ti-k'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la hanche, au haut de la cuisse. || Échancrure sciatique, échancrure située sur le bord postérieur de chaque os iliaque au-dessous de l'épine iliaque postérieure inférieure. || Épine sciatique, éminence courte, pyramidale, aplatie, située au-dessous de la grande échancrure sciatique. || Tubérosité sciatique, éminence large et arrondie, formée par la réunion des bords postérieur et inférieur de l'os iliaque. || Plexus sciatique, plexus nerveux intermédiaire aux plexus lombaire et sacré, et donnant naissance aux nerfs sciatiques. || Nerf sciatique, le plus gros nerf de toute l'économie animale, qui naît du plexus sacré, dont il est la terminaison. || 2° *S. f.* Terme de médecine. Douleur fort vive qui, se fixant sur le trajet du nerf sciatique, occupe la partie postérieure de la cuisse et de la jambe. Je serais très-content que vous pussiez m'envoyer votre colique, et qu'elle se vînt joindre à la fièvre, à la sciatique et à la gravelle, BALZ. Liv. I, lett. 5. Le roi n'avait jamais eu de sciatique ni de rhumatisme, ST-SIM. 402, 248. || On dit aussi vulgairement dans le même sens : goutte sciatique.

— HIST. XVI° s. La premiere ramification s'en va vers l'os ischion, par laquelle est faite la goutte schiatique, PARÉ, IV, 31. Entre toutes les douleurs arthritiques, la sciatique emporte le prix, ID. XXI, 12.

— ÉTYM. Provenç. *sciatic*; espagn. *ciatico*; ital. *sciatico*: du lat. *sciaticus*, altéré du grec ἰσχιαδικός, de ἰσχίας, affection de la hanche, de ἰσχίον, hanche (voy. ISCHION).

SCIE (sie), *s. f.* || 1° Instrument employé pour diviser certains corps solides, et dont la partie essentielle est, le plus généralement, une lame métallique taillée en petites dents. || Les scies ordinaires sont montées sur un châssis en bois et la tension de la lame est obtenue par la torsion d'une corde. Et derrière son dos qui tremble sous le poids, Il attache une scie en forme de carquois, BOIL. *Lutr.* II. || Scie à refendre, scie dont la lame assez large peut être inclinée sur le plan du châssis. || Scie à chantourner, scie dont la lame est très-étroite, ce qui permet de découper le bois suivant des courbures prononcées. || Scie à main, petite scie emmanchée ou montée sur un châssis très-simple. || Scie à bras, grande scie des scieurs de long; elle se manœuvre verticalement, et son emploi exige deux hommes. || Scie à tronçonner, scie employée pour couper des troncs d'arbres ou de fortes pièces de bois. La scie passe-partout, destinée au même usage, se compose d'une lame dont les dents sont taillées de manière à agir dans les deux sens; cette lame n'est pas montée sur un châssis, mais porte une poignée à chacune de ses extrémités. || Scie anglaise, petite lame extrêmement étroite, à laquelle on communique un mouvement alternatif au moyen d'une pédale, et qui sert à faire des découpures dans des plaques de bois très-minces. || Scie mécanique, scie qui reçoit son mouvement d'une machine. Scie à mouvement alternatif. Scie circulaire; cette dernière se compose d'un disque métallique monté sur un arbre qui lui communique un mouvement de rotation; on l'emploie pour couper des pièces de bois de peu d'épaisseur ou des pièces de métal, des rails de chemins de fer principalement. || Scie à ruban, scie qui se compose d'une lame étroite et flexible enroulée sur des poulies qui la mettent en mouvement. || 2° Instrument analogue qu'on emploie en chirurgie. Scie droite, espèce de large couteau dont le tranchant est remplacé par des dentelures, et dont le dos est surmonté dans toute sa longueur par une tige de fer qui maintient la lame et lui donne la pesanteur convenable. || Scie à chaînette, scie qui consiste en une petite chaîne semblable à une chaîne de montre, mais dont les paillons (petites lames allant d'un chaînon à l'autre) sont armés de dents sur un de leurs bords, de manière à former une série de petites scies articulées les unes à la suite des autres. || Scie circulaire ou à molette, scie qui consiste en un disque dentelé, qui autrefois était mû par un axe central, mais qui aujourd'hui, par suite de nombreuses modifications, reçoit son impulsion de la circonférence au moyen de diverses roues à engrenages et agit ainsi avec une force beaucoup plus grande. || 3° Terme de marbrerie. Lame de fer doux sans dents, pour débiter la pierre et le marbre. Les marbres divisés ont crié sous la scie, ST-LAMB. *Sais.* IV. || 4° Trait de la scie, la marque faite sur l'endroit qu'on veut scier. || Le trait de la scie, se dit aussi de ce que la scie emporte du bois ou de la pierre qui est sciée. || Trait de scie, chaque coupe qui est faite dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. Cette voie de bois a été coupée en deux traits de scie, c'est-à-dire que chaque bûche a été partagée en trois morceaux. || 5° Sorte de supplice usité dans l'antiquité, en Orient. Ayant fait sortir les habitants, il [David] les coupa avec des scies, fit passer sur eux des chariots avec des roues de fer, SACI, *Bible, Rois,* II, XII, 31. Il était très-difficile de distinguer le faux prophète du véritable; c'est pourquoi Manassé, roi de Juda, fit périr Isaïe par le supplice de la scie, VOLT. *Mœurs, introduction.* || 6° Fil de fer avec lequel le potier de terre détache l'ouvrage de la surface du tour. || Plaque de fer ronde dont le lapidaire se sert pour user les pierres. || 7° Un fer de scie, deux scieurs de long manœuvrant ensemble une scie. La journée d'un fer de scie est de tant. || 8° Terme de médecine. Bruit de scie, en auscultation, bruit ressemblant au frottement d'une scie sur du bois; on le perçoit surtout dans les maladies du cœur et les lésions des orifices cardiaques. || 9° Terme d'histoire naturelle. Poisson de mer dont le museau se prolonge en une sorte de lame garnie de pointes des deux côtés. || Mouches à scie, groupe des hyménoptères porte-scie. || 10° Terme de marine. Action de scier. || Faire scie-vogue, virer de bord. Quatre de leurs galères vinrent essayer leurs coursiers [canons de coursier]; mais le Sceptre tira un coup de canon de 36 de sa sainte-barbe, qui les obligea au plus vite à faire scie-vogue, *Relat. du combat de Lipari*, 8 janv. 1676, dans JAL. || 11° Scie de gondole, lame haute et large en fer, qui est à l'avant des gondoles, ainsi nommée parce qu'elle présente des dentelures; c'est un ornement (en italien, *ferro della gondola*). En cet instant, au fond de ce canal obscur, brilla la scie d'une gondole, A. DE MUSSET, *Nouv. le Fils du Titien*, ch. IV. || 12° Populairement, chose fatigante, ennuyeuse. Quelle scie d'aller là! || Scie d'atelier, et, quelquefois par abréviation, scie, tourment, mystification, refrain d'une monotonie préméditée, et répété d'autant plus de fois qu'il paraît agacer celui qu'on veut mortifier. La facétie.... prit les proportions d'une scie d'atelier, d'une scie dont chaque dent s'aiguisait aux dépens de mes côtes, PONTMARTIN, *les Jeudis de M. Charbonneau.* || Monter une scie, organiser contre quelqu'un un ennui que tout le monde lui répète.

— HIST. XIII° s. Et sachiez que en flun de Nile est une maniere de delfins qui ont sor le dos une eschine autele comme soie, dont il ocient le cocodril, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 188. Or y faut il chaudiere et sie, *Choses qui faillent en ménage.* || XIV° s. Mais nos François savoient trestout le convenant, Si orent aporté mainte sie trenchant, Emmanchées à plomb, *Guescl.* 19449. Commissures [du crâne] faites com dens de séc, H. DE MONDEVILLE, f° 12 *verso.* Une piece de pré contenant environ XVI sées [scies, autant qu'un coupeur peut couper, scier], DU CANGE, *secare.*

— ÉTYM. Voy. SCIER; wallon, *sôie*; picard, *soye*; ital. *sega.*

SCIÉ, ÉE (si-é, ée), *part. passé* de scier. Coupé avec une scie. Du marbre scié en plaque.

SCIEMMENT (si-a-man), *adv.* Avec connaissance de ce que l'on fait, avec réflexion. Celui qui ment sciemment en cet état [d'attrition, sans contrition], s'expose volontairement au péril moral de la damnation éternelle, SUAREZ, dans PASC. *Prov.* X. L'héritier qui s'est rendu coupable de recélé, ou qui a omis sciemment et de mauvaise foi de comprendre, dans l'inventaire, des effets de la succession, est déchu du bénéfice d'inventaire, *Code Nap.* art. 801.

— HIST. XVI° s. Les autres disent que Ciceron sciemment ne feit pas semblant d'ouir ni de sçavoir les indices que l'on lui vint descouvrir contre lui [César, lors de la conspiration de Catilina], AMYOT, *Cic.* 24.

— ÉTYM. L'anc. adj. *scient*, du lat. *scientem*, sachant, et le suffixe *ment*; provenç. *scientment*; portug. et ital. *scientemente.*

SCIENCE (si-an-s'), *s. f.* || 1° Connaissance qu'on a de quelque chose. Selon divers besoins il est une science D'étendre les liens de notre conscience, MOL. *Tart.* IV, 5. La science des choses extérieures ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des choses extérieures, PASC. *Pens.* VI, 41, édit HAVET. Il n'y a que la science des choses, c'est-à-dire celle qui a pour but de satisfaire notre esprit par la connaissance du vrai, qui puisse avoir quelque solidité, NICOLE, *Ess. de mor. traité* I, ch. 7. Fatal présent du ciel, science malheureuse, Qu'aux mortels curieux vous êtes dangereuse! Plût aux cruels destins, qui pour moi sont ouverts, Que d'un voile éternel mes yeux fussent couverts! VOLT. *Œdipe,* III, 4. || Savoir quelque chose de science certaine, d'une certaine science, le savoir d'une façon tout à fait sûre. Mme de Guémené me dit qu'elle savait de science certaine que le cardinal croyait que j'en avais été l'auteur [des barricades], RETZ, II, 147. Je sais de science certaine que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable [j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir], VOLT. *Louis XIV*, 24. || Parler de quelque chose de science certaine, en parler comme parfaitement informé. Ce qu'elle vous en dit est assurément vrai; je puis vous en parler de science certaine, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, I, 3. || De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, ancienne formule des édits et déclarations du roi.

L'arbre de la science du bien et du mal, l'arbre du paradis terrestre dont Dieu avait interdit les fruits à Adam. || 2° Ensemble, système de connaissances sur une matière. Toutes les sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement, doivent être augmentées pour devenir parfaites; les anciens les ont trouvées seulement ébauchées, et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli que nous ne les avons reçues, PASC. *Fragm. d'un traité du vide.* De là vient que, par une prérogative particulière, non-seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier, ID. *ib.* Nous voyons que toutes les sciences sont infinies en l'étendue de leurs recherches, ID. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. J'avais passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites.... quand j'ai commencé l'étude de l'homme, j'ai vu que ces sciences abstraites ne lui sont pas propres, et que je m'égarais plus de ma condition en y pénétrant que les autres en les ignorant, ID. *ib.* VI, 23. Les sciences ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent tous les hommes en naissant; l'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étaient partis, ID. *ib.* III, 18. La science est ou des mots, ou des faits, ou des choses, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er *traité*, ch. 6. Les sciences ne viennent-elles pas aux savants, comme les richesses viennent à la plupart des gens riches? n'est-ce pas par voie de succession? vous héritez des anciens, vous autres hommes doctes, ainsi que nous de nos pères, FONTEN. *Dial.* 2, *Morts mod.* L'Ingénu faisait des progrès rapides dans les sciences, et surtout dans la science de l'homme, VOLT. *l'Ingénu*, 14. C'était une ancienne tradition passée de l'Égypte en Grèce, qu'un dieu ennemi du repos des hommes était l'inventeur des sciences, J. J. ROUSS. *Disc. rétabl. des sciences.* Une science bien traitée n'est qu'une langue bien faite, CONDIL. *Œuvr.* t. XXIII, p. 7. Il n'y a plus qu'un bouleversement général du globe qui puisse éteindre les sciences, les arts, et ensevelir les noms des hommes célèbres qui les ont cultivés, DIDER. *Lett. à Falconet*, janv. 1866. Les sciences sont une espèce de grand édifice auquel plusieurs personnes travaillent de concert; les uns, à la sueur de leur corps, tirent la

pierre de la carrière, d'autres la traînent avec effort jusqu'au pied du bâtiment, d'autres l'élèvent à force de bras et de machines; mais celui qui la met en œuvre et en place a le mérite de la construction, D'ALEMB. *Élém. de philos.* ch. 21. Si l'on ne doit dater l'origine d'une science que du temps où la méthode d'y découvrir la vérité a été développée, CONDORCET, *Bucquet.* Ceux qui contribuent par leurs découvertes aux progrès des sciences, et ceux qui les font respecter en les rendant utiles, ont également droit à l'estime des hommes et doivent nous être également chers, ID. *Montigni.* Les sciences, sans bornes comme la nature, s'accroissent à l'infini par les travaux des générations successives, LAPLACE, *Exp.* v, 5. Moins par sa nature une science renferme de faits, plus tôt elle arrive à la perfection, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 391. Il n'est de véritable science que celle qui n'est point fondée sur l'autorité; car la science n'est point une croyance, mais une expérience, CAMBACÉRÈS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 12. C'est une belle application des sciences exactes que d'avoir su déterminer les dimensions de ce globe que nous habitons, et d'avoir fait de sa grandeur le type invariable d'une mesure universelle, BIOT, *Instit. Mém. sc.* t. III, p. LXXIV. La science d'une chose est l'ensemble des lois de cette chose, DUHAMEL, *Méthodes dans les sc. de raisonnement,* 1re part. p. 29. || Science de raisonnement, science dans laquelle les vérités pourront être obtenues par le seul raisonnement, en partant de données admises, d'axiomes, de principes primitifs. || 3° Savoir qu'on acquiert par la lecture et par la méditation. Et, c'est mon sentiment qu'en faits, comme en propos, La science est sujette à faire de grands sots, MOL. *Femmes sav.* IV, 3. Nous voulons montrer à de certains esprits, Dont l'orgueilleux savoir nous traite avec mépris, Que de science aussi les femmes sont meublées, ID. *ib.* III, 2. Quiconque est riche est tout.... Il a, sans rien savoir, la science en partage, BOIL. *Sat.* VIII. Si la science et la sagesse se trouvent unies en un même sujet, je ne m'informe plus du sexe, j'admire, LA BRUY. III. Mes amis, une fausse science fait des athées; une vraie science prosterne l'homme devant la Divinité, VOLT. *Dial.* XXIV, 10. || Demi-science, science imparfaite, superficielle, bornée. Nous achevons le Tasse avec plaisir; nous y trouvons des beautés qu'on ne voit point, quand on n'a qu'une demi-science, SÉV. 67. || Le zèle et la science, voy. ZÈLE. || 4 Terme de théologie. Science de simple intelligence, faculté par laquelle Dieu se connaît lui-même. || Science de vision, celle qui fait connaître toutes les choses à l'Être suprême. || Science moyenne, celle par laquelle Dieu apprécie les conséquences de telle ou telle cause. || La science infuse, celle qui vient de Dieu par inspiration, ou qu'on nous suppose donnée par la nature. || Familièrement. Il croit avoir la science infuse, se dit d'un homme qui se croit savant sans avoir étudié. || 5° Connaissance de certaines choses utiles à la conduite de la vie, à celle des affaires. Vouloir ce que Dieu veut est la seule science Qui nous met en repos, MALH. VI, 18. La science des saints, selon le sentiment de tous les Pères, n'est rien autre chose que la science du salut, BOURDAL. *Fête des saints, Myst.* t. II, p. 445. Si dans les droits du roi sa funeste science [d'un financier] Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France, BOIL. *Sat.* I. Cette défiance Est toujours d'un grand cœur la dernière science, RAC. *Brit.* I, 4. J'ai vu Burrhus, Sénèque, aigrissant vos soupçons, De l'infidélité vous tracer les leçons, Ravis d'être vaincus dans leur propre science, ID. *Brit* IV, 2. Faut-il apprendre à feindre? Quelle science, hélas! VOLT. *Alz.* I, 4. || 6° Science du monde. J'entends ici par la science du monde, l'art de se conduire avec les hommes pour tirer de leur commerce le plus grand avantage possible, sans s'écarter néanmoins des obligations que le monde impose à leur égard, D'ALEMBERT, *Mélanges,* etc. t. V, § 6. || 7° La science du cœur, la connaissance des sentiments. Jusqu'à quel point ils [les romans de notre siècle] ont poussé la science du cœur, FONT. *Réfl. poét.* 12. || Dans un sens analogue. Cet incomparable morceau [Moi jalouse! — Phèdre de Racine] offre une gradation de sentiments, une science de la tristesse, des angoisses et des transports de l'âme que les anciens n'ont jamais connue, CHATEAUBR. *Génie,* II, III, 3. Si l'on suivait les détails [de la mort de Clarisse Harlowe], si nous pouvions avoir ici la patience d'un lecteur solitaire, quelle science prodigieuse de douleur n'apercevrions-nous pas dans toutes les nuances par lesquelles le poëte a gradué le désespoir de ses personnages! VILLEMAIN, *Litt. franç.* XVIIIe *siècle,* 1re leçon. || 8° Terme de beaux-arts. Se dit de tout ce qui peut se réduire en règles ou en préceptes. || 9° Terme de marine. Ligne de science, ligne qui marque la limite supérieure du doublage en cuivre de la carène. || 10° Toute-science, voy. TOUTE-SCIENCE, à son rang.

— SYN. SCIENCE, ART. Au point de vue philosophique, ce qui distingue l'art de la science, c'est que la science ne s'occupe que de ce qui est vrai, sans aucun souci de ce qui peut être utile; et que l'art s'occupe seulement de ce qui peut être utile et appliqué. L'agriculture est un art qui s'appuie sur diverses sciences: l'histoire naturelle, la géologie, la chimie. A un autre point de vue, la science consiste surtout dans la théorie, l'abstraction; et l'art, dans l'application, la pratique. La rhétorique est la science qui traite de l'art qu'on appelle l'éloquence.

— HIST. XIe s. Puis sunt muntez [à cheval] e il unt grant science [de guerre], *Ch. de Rol.* CCXIV. || XIIe s. Tote escience [ils] orent à main, BENOIT, I, v. 473. Quant um devra l'iglise selunc Deu conseiller, Science et genterise en covient esluigner, *Th. le mart.* 62. || XIIIe s. L'en doit requerre trois choses en celui qui est esleuz, c'est à savoir dreit aage, honesté de bones mors, escience convenable, *Liv. de jost.* 30. || XVe s. Adonc respondirent plusieurs cardinaux et tous d'une science [unanimement] : Pere sainct, le cardinal d'Amiens parle bien, FROISS. *Liv.* IV, p. 308, dans LACURNE. || XVIe s. Sçavoir de certaine science que.... MONT. I, 203. Une consolation en la perte de nos amis, c'est la science de n'avoir rien oublié à leur dire, ID. II, 83. Il rendit fidelement l'argent commis à sa seule science, ID. III, 14. Je ne traicte d'aulcune science que de l'inscience, ID. IV, 221. Nos ancestres disoyent : diligence passe science; mais aucuns aujourd'hui disent : patience passe science, H. EST. *Précell.* 165. Science sans fruit ne vaut gueres, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 148. Grand science est folie, si bon sens ne la guide, ID. *ib.* p. 303. Une science requiert tout son homme, COTGRAVE. Mais le vice n'a point pour mere la science, Et la vertu n'est point fille de l'ignorance, D'AUB. *Tragiques, Princes.*

— ÉTYM. Provenç. *sciensa*: espagn. *ciencia*; ital. *scienza*; du lat. *scientia*, qui vient de *sciens*, part. présent de *scire*, savoir; rad. sanscrit, *ki*, savoir, *kdy*, remarquer, l'un et l'autre, de *chid*, pour *skid*, fendre; le sens de transition à l'idée intellectuelle est discerner.

† **SCIÈNE** (si-è-n'), *s. f.* Genre de poissons de l'ordre des acanthoptérygiens, où l'on distingue la sciène aigle, de Cuvier, dite vulgairement maigre et aigle de mer (Europe).

— ÉTYM. Lat. *sciæna*, du grec σκίαινα.

† **SCIÉNOÏDES** (si-é-no-i-d'), *s. m. pl.* Famille de poissons dont le type est le genre sciène.

SCIENTIFIQUE (si-an-ti-fi-k'), *adj.* Qui concerne la science. Les matières scientifiques. Passez donc de l'autre côté; car cette oreille-ci est destinée pour les langues scientifiques et étrangères, MOL. *Mar. forcé,* 6. Il est nécessaire d'y faire [dans un dictionnaire] entrer tous les mots scientifiques que le commun des lecteurs est sujet à entendre prononcer, ou à trouver dans les livres ordinaires, D'ALEM. *Œuv.* t. III, p. 199

— HIST. XIVe s. De ces parties une est scientifique ou speculative, et l'autre est raciocinative ou pratique, ORESME, *Eth.* 171. Et pour ce aussi que la proposition singuliere laquele est le derrenier terme en ceste pratique, n'est pas universelle ne scientifique, c'est à dire que de elle n'est pas science, ID. 199. || XVIe s. Il n'estoit pas des plus scientifiques du monde, DESPER. *Contes,* LXIII. De quoy toute ceste scientifficque assistance s'esmerveilla grandement, CARLOIX, VII, 23.

— ÉTYM. Lat. *scientia*, science, et *facere*, faire. Ce mot, qui paraît avoir été créé au XIVe siècle, signifie : qui fait la science, et c'est aussi le sens qu'il a chez Oresme. Mais, avec le sens que nous lui donnons, il serait mieux avec la finale *al* ou *aire* : *sciential* ou *scientiaire*.

SCIENTIFIQUEMENT (si-an-ti-fi-ke-man), *adv.* D'une manière scientifique. Procéder scientifiquement.

— ÉTYM. *Scientifique*, et le suffixe *ment.*

SCIER (si-é), je sciais, nous sciions, vous sciiez; que je scie, que nous sciions, que vous sciiez, *v. a.* || 1° Couper avec une scie. Il y a des créatures de Dieu qu'on appelle des hommes, qui ont une âme qui est esprit, dont toute la vie est occupée et toute l'attention est réunie à scier du marbre : cela est bien simple, c'est bien peu de chose; il y en a d'autres qui s'en étonnent, mais qui sont entièrement inutiles, et qui passent les jours à ne rien faire, c'est encore moins que de scier du marbre, LA BRUY. XII. Je n'ai pas voulu t'outrager en disant que toute ma famille a vu ton père scier du bois à la porte des Jésuites; c'est un métier très-honnête et plus utile que le tien, surtout en hiver où il faut se chauffer, VOLT. *Mél. litt. Lett. d'un avocat de Besançon à Nonotte.* || Terme de marbrerie. Scier à contre-passe, faire agir la scie parallèlement aux joints du marbre. || 2° Couper les corps avec une scie, supplice usité jadis en Orient. Ils ont été lapidés; ils ont été sciés; ils ont été éprouvés en toute manière, SACI, *Bible, St Paul, Épît. aux Hébr.* XI, 37. Cette cruelle princesse commença par faire scier en deux Roxane.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 104, dans POUGENS. Est-il possible qu'un homme aussi impitoyable que David, qui vient de scier en deux, d'écraser sous des herses, de brûler dans des fours ses ennemis vaincus.... VOLT. *Philos. Bible expl. David.* || 3° En parlant des blés, couper avec la faucille. L'août arrivé, la touzelle est sciée, LA FONT. *Papef.* || 4° Fig. et absolument. Terme de manége. Scier du bridon ou du filet, faire aller et venir l'embouchure du frein, en tirant alternativement sur l'une et l'autre rêne. || 5° Terme de colère ou de dénigrement. Scier le boyau, jouer du violon plus qu'on ne voudrait, et quelquefois en jouer mal, en racler. De cascade en cascade, j'étais tombé là [chez un financier]; j'y étais comme un coq en pâte; j'en suis sorti; il faudra de rechef scier le boyau, DIDER. *le Neveu de Rameau.* || 6° Fig. et populairement. Scier quelqu'un, lui scier le dos, le fatiguer, l'ennuyer. || Tourmenter. On boit pour oublier ce qui vous scie. || 7° *V. n.* Terme de marine. Ramer en arrière, ramer à rebours, revenir sur son sillage; ce qui sert à éviter le revirement, en présentant toujours la proue. || Scier tribord, scier bâbord, faire agir à culer les avirons du côté droit ou du côté gauche de l'embarcation, pour la faire tourner horizontalement || Scier partout, mettre les avirons des deux bords en mouvement. || Anciennement, mettre les voiles à scier, orienter les voiles de manière à leur faire recevoir le vent sur leur face antérieure; ainsi placées, elles font effort sur le mât et tendent à pousser le navire en arrière. Il [un vaisseau hollandais] me laissa après une heure et demie d'un feu fort vif, et, mettant ses voiles à scier, il se laissa dériver, *Mém. de Villette-Mursay,* 1676, dans JAL. || 8° Se scier, *v. réfl.* Être scié. Les pierres tendres se scient à sec avec la scie à dents; les pierres dures se scient avec une scie sans dents, au moyen de l'eau et du grès pilé, A. BRONGNIART, *Traité de min* t. I, p. 207, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Des uns [le roi] en frad ses prevoz e cunestables, des altres vileins pur sa terre arer, e pur ses blez seer, e pur ses armes forgier, *Rois,* p. 27. || XIIIe s. Mes or vendent [les juges] les jugemens, Et bestornent les erremens, Et taillent et cuellent et saient; Et les povres gens trestout paient, *la Rose,* 5607. Tout soit ce qu'il y ait.... blés ou mars près à soier, ou prés à fauquier, BEAUM. XIII, 11. || XIVe s. Et les grans pieux oït cheoir à une fois, Que nos gent ont scié sans noise et sans rebois, *Guescl.* 19481. Comme le dit Estienne, la femme et un jeune valeton.... soiassent et aoustassent en une piece de blé, DU CANGE, *augustare.* || XVIe s. Demagoras, craignant le choc de cette galere royale, n'oza pas choquer de la proue, ains feit habilement donner le tour à la sienne, et sier en arriere vers la pouppe, AMYOT, *Lucul.* 8. Le maistre, voyant qu'il ne pouvoit venir à bout de sortir hors de ceste embouchure, commanda à ses mariniers de scier en arriere pour retourner amont l'eau, ID. *César,* 49. Seyer le bled, RAB. IV, 46. Sept ou huit petits garçons sur le point de la marée allerent de nuit sier les cables, D'AUB. *Hist.* II, 480.

— ÉTYM. Wallon, *soy*; picard, *soyer*; Brie, *soyer*, couper le blé; Berry, *scéyer*; du lat. *secare*, couper.

SCIERIE (si-rie), *s. f.* Espèce d'usine où plusieurs scies, mises en mouvement par un mécanisme, divisent le bois, le marbre, les pierres. Scierie de marbre. Scierie mécanique. || Machine à scier

— ÉTYM. *Scier*; wallon, *sôiereie.*

SCIEUR (si-eur), *s. m.* || 1° Celui dont le métier est de scier. || Scieur de long, celui qui scie le bois en long pour en faire des planches, qui scie les

poutres pour en faire des solives, ou bien des solives pour en faire des chevrons. || 2° Celui qui coupe les blés. Des scieurs pour couper le froment et le mettre en bottes, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 28, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. Seerres [celui qui coupe les blés], *Ordonn. des rois de Fr.* t. v, p. 602. || XIV° s. Item à chascun bled chascun conduict nous doit chascun an ung silleur et en fenaulx un faulcheur, DU CANGE, *selio*. || XVI° s. Ne le scieur ne va taillant Tant de moissons, lorsque nous sommes En esté, que toi bataillant Tailleras de chevaux et d'hommes, RONS. 446.

— ÉTYM. *Scier;* wallon, *soyeu.*

SCILLE (si-l'), *s. f.* Genre de la famille des liliacées, où l'on distingue la scille maritime, aussi dite simplement scille, *scilla maritima, L.*, qui est usitée en médecine, surtout comme diurétique. || Scille blanche, pancrais maritime (voy. PANCRAIS, aux ADDITIONS).

— HIST. XVI° s. La squille cuite sous la cendre, PARÉ, XXIII, 23. Les racines et les morceaux de scille.... ID. XXV, 26.

— ÉTYM. Lat. *scilla*, du grec σκίλλα.

† **SCILLITINE** (sil-li-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe actif de la scille maritime, et dont la nature est encore mal déterminée.

SCILLITIQUE (sil-li-ti-k'), *adj.* Terme de pharmacie. Qui contient de la scille. Oxymel scillitique.

— HIST. XVI° s. Un peu d'aloës destrempé en oxymel scillitic, PARÉ, XVI, 36. Vinaigre squillitique, O. DE SERRES, 903.

— ÉTYM. Lat. *scilliticus*, de σκιλλιτικὸς, de σκίλλα, scille.

† **SCILLOTE** (si-llo-t', *ll* mouillées), *s. f.* Vase à puiser de l'eau dans une saline.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *seille*, seau.

SCINDÉ, ÉE (sin-dé, dée), *part. passé* de scinder. Publication scindée, publication par série.

SCINDER (sin-dé), *v. a.* Couper, diviser, en parlant de questions, de propositions, de promesses, etc. Il serait profondément coupable de vouloir scinder, pour ainsi dire, le serment que nous avons prêté, et de séparer aucune des parties qui le composent, MIRABEAU, *Collection*, t. v, p. 394.

— REM. Ce mot est, dit-on, dû à Mirabeau. Le fait est qu'il n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. Lat. *scindere;* comparez le grec σχίζειν, fendre; allem. *scheiden*; goth. *scaidan*, séparer; sanscr. *chid*, fendre.

SCINQUE (sin-k'), *s. m.* Reptile saurien du Levant que les anciens regardaient comme alexipharmaque et aphrodisiaque.

— ÉTYM. Lat. *scincus*, du grec σκίγκος.

SCINTILLANT, ANTE (sin-til-lan, lan-t'; plusieurs mouillent les *ll*), *adj.* || 1° Qui scintille. À mes vitres scintillantes Il [l'hiver] trace des fleurs brillantes, BÉRANG. *Hiver.* || Fig. Je voudrais finir par quelque chose de beau, de brillant, de scintillant, qui eût l'air d'une pensée, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || 2° Terme de minéralogie. Faisant feu sous le briquet.

SCINTILLATION (sin-til-la-sion; plusieurs mouillent les *ll*; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme d'astronomie. Vif mouvement d'agitation qu'on observe dans la lumière des étoiles, et dont la rapidité produit l'illusion de véritables étincelles. Quelles flammes brillaient dans mes deux prunelles, et effaçaient la scintillation des étoiles, comme disaient les poëtes du quartier! VOLT. *Candide*, XI. Pour une personne regardant à l'œil nu, la scintillation consiste en des changements d'éclat des étoiles très-fréquemment renouvelés; ces changements sont le plus souvent accompagnés de variations de couleur, ARAGO, *Astronomie popul.* v, 10. || 2° Action de faire feu sous le briquet. On se persuade de même la nécessité de l'air pour tirer des étincelles d'un caillou avec un briquet, parce qu'il n'y a point de scintillation dans le vide lorsque le caillou y est frappé, SENNEBIER, *Art d'observ.* t. III, p. 26, dans POUGENS.

— ÉTYM. Prov. *scintillacio;* ital. *scintillazione;* du lat. *scintillationem*, de *scintillare*, scintiller.

† **SCINTILLEMENT** (sin-til-le-men; plusieurs mouillent les *ll*), *s. m.* Synonyme de scintillation. Les étoiles, vues au télescope, sont innombrables; leur scintillement prouve qu'elles brillent d'une lumière qui leur est propre, BONNET, *Contempl. nat.* I, 5. || Fig. Un faiseur de pensées songe souvent à être applaudi plus qu'à être entendu, et se laisse aller à un petit scintillement qui éblouit sans éclairer, PRINCE DE LIGNE, *Mélanges*, XII, 42.

— ÉTYM. Provenç. *scintillement;* ital. *scintillamento*, du lat. *scintillare*, scintiller.

SCINTILLER (sin-til-lé; plusieurs mouillent les *ll*), *v. n.* || 1° Jeter un éclat comparé à des étincelles. Mais j'ai vu scintiller le diamant.... Il rayonne à vos doigts, il pare vos cheveux, DELIL. *Trois règnes*, IV. Du genre humain saluons la famille: Mais qu'ai-je dit? pourquoi ce chant d'amour? Aux feux des camps le glaive encor scintille.... BÉRANG. *Quatre âges.* || 2° Particulièrement. Terme d'astronomie. Jeter, en parlant des étoiles, une lumière comparée à des étincelles. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° s. Tout ainsi qu'un flambeau, quand l'humeur nourriciere Commence à luy faillir, jette haut sa lumiere, Et scintille plus fort sur le point qu'il defaut, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, LXXXVIII, *Stances*.

— ÉTYM. Provenç. *sintillar;* espagn. *centellar;* ital. *scintillare;* du lat. *scintillare*, de *scintilla* (voy. ÉTINCELLE). Les étymologistes rattachent *scintilla* à un radical *scint* (ou *spint*, grec σπινθήρ, étincelle), qui est le même que *cand*, être brillant.

SCIOGRAPHIE (si-o-gra-fie), *s. f* || 1° Terme d'architecture. Dessin d'un édifice qu'on représente coupé sur sa longueur ou sa largeur, pour en faire voir les dedans, c'est-à-dire toute la disposition intérieure, l'épaisseur des murs, les portes, les passages. || À présent on appelle coupe le dessin qui fait voir l'intérieur d'un bâtiment; et les ombres y donnent une idée de la quantité dont la coupe est en saillie sur le fond; sciographie ne s'emploie plus guère qu'en parlant de l'antiquité. || 2° Terme d'astronomie. Art de trouver l'heure par l'ombre des astres.

— ÉTYM. Σκιογραφία, de σκιὰ, ombre, et γράφειν, décrire.

† **SCIOLTO** (chiol-to), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui, placé sous un trait de chant, indique que les notes doivent être détachées. || Se dit aussi d'un canon, d'un contre-point, affranchis des règles strictes de ces sortes de compositions.

— ÉTYM. Ital. *sciolto*, lâché, détaché.

† **SCIOMACHIE** (si-o-ma-chie), *s. f.* Voy. SCIAMACHIE.

SCION (si-on), *s. m.* || 1° Petit brin, petit rejeton tendre et très-flexible d'un arbre, d'un arbrisseau. || Fig. Et fais renaître de leur souche Des scions si beaux et si verts.... MALH. II, 4. || 2° Deuxième âge de l'œil, développement du bourgeon; le développement du scion s'appelle rameau. || 3° Jeune branche destinée à être greffée. || 4° Baguette pour battre, fustiger. Commençons par ce corps d'albâtre qu'il [l'Amour] appelle le temple de la blancheur; prenez vos scions, filles de la Nuit, et me l'empourprez si bien [le corps de Psyché], que cette blancheur ne trouve pas même un asile en son propre temple, LA FONT. *Psyché*, II, p. 173.

— HIST. XIII° s. Bien est en lui repris li germes D'amors, si qu'il monte en cion, *Roman de la Poire.* Ire le sieut [suit] de près, qui a plusieurs cions, Rancunes et haïnes, plaiz et detraccions, Murdres et omicides et granz occisions, J. DE MEUNG, *Test.* 1709. Por quoi il me plest que je face De lui [une damoiselle] bele description; Ce fut le plus gentil cion Où Diex meïst onques nature, *Meraugis.* p. 3. || XV° s. Ainsi que dit ce proverbe commun: de bonne souche bon syon, *Boucig.* I, 2. || XVI° s. Bref il congneut que toute nation Ployoit soubs luy comme au vent le sion, MAROT, I, 160.

— ÉTYM. Picard, *chion*. D'après Diez, *scion* représente le lat. *sectionem*, de *secare*, couper; c'est ainsi qu'en allemand *scion* se dit *Schnittling*, de *schneiden*, couper; le sens concret de *scion* entraînant le genre masculin. Cette étymologie est fort probable; cependant, en ce cas, le picard devrait dire *soyon*.

† **SCIONNER** (si-o-né), *v. a.* Terme provincial. Battre avec un scion, avec une verge. Il faut scionner ce petit drôle.

† **SCIOPTIQUE** (si-o-pti-k'), *adj.* Qui concerne la vision dans l'ombre. || Sphère scioptique, instrument de verre percé d'un trou cylindrique qui contient une lentille.

— ÉTYM. Σκιὰ, ombre, et ὀπτεσθαι, voir.

† **SCIOTTE** (si-o-t'), *s. f.* Scie à main sans dents dont se servent les marbriers. || Sciotte tournante, morceau de tôle cylindrique mû par un fût, et qui sert à enlever un noyau dans un bloc de marbre.

— ÉTYM. Dimin. de *scie*.

† **SCIOTTER** (si-o-té), *v. a.* Trancher avec la sciotte.

† **SCIROPHORION** (si-ro-fo-ri-on), *s. m.* Mois athénien, qui était le dernier de l'année, il correspondait à partie de juin et de juillet.

— ÉTYM. Σκιροφοριὼν, de σκίρον, sorte de parasol qu'on portait dans certaines fêtes, et φέρειν, porter.

† **SCIRPE** (sir-p'), *s. m.* Genre de cypéracées.

— ÉTYM. Lat. *scirpus*, jonc; comparez ῥίψ, natte, et l'allem. *Schilf*, jonc.

† **SCIRRHOPHTHALMIE** (si-rro-ftal-mie), *s. f* Synonyme de SCLÉROPHTHALMIE.

— ÉTYM. Σκίῤῥος, dur, et ὀφθαλμὸς, œil.

† **SCIRRHOSE** (si-rrô-s'), *s. f.* Terme de médecine. Dégénération squirrheuse.

— ÉTYM. Σκιῤῥόω, durcir, de σκίῤῥος, dur.

SCISSILE (si-ssi-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui peut être fendu. L'ardoise est scissile.

— HIST. XVI° s. Scissile, COTGRAVE

— ÉTYM. Lat. *scissilis*, de *scissum*, supin de *scindere*, fendre (voy. SCINDER).

SCISSION (si-sion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Division dans une assemblée politique, dans un parti, dans un État, etc. Très-souvent il se fait une scission secrète, une confédération tacite, qui, pour des vues particulières, fait éluder la disposition naturelle de l'assemblée, J. J. ROUSS. *Écon. polit.* Tout achemine à cette scission [la rupture de la dépendance entre l'Europe et le nouveau monde], et le progrès du mal dans un monde, et les progrès du bien dans l'autre, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 51. || 2° Partage des opinions ou des voix dans les votes. Il y a eu une grande scission entre les opinants. || 3° Terme de physiologie. Synonyme de fissiparité.

— ÉTYM. Lat. *scissionem*, de *scissum* (voy. SCISSILE).

SCISSIONNAIRE (si-sio-nê-r'), *adj.* || 1° Il se dit de ceux qui font scission dans une assemblée politique. || Substantivement. Les scissionnaires. || 2° Qui a rapport à une scission, à une séparation. La crise scissionnaire qui a éclaté entre le Nord et le Sud des États-Unis.

— ÉTYM. *Scission.*

† **SCISSIPARE** (si-ssi-pa-r'), *adj.* Terme de physiologie. Synonyme de fissipare.

— ÉTYM. Lat. *scissum*, fendu, et *parere*, enfanter.

† **SCISSIPARITÉ** (si-ssi-pa-ri-té), *s. f.* Voy. FISSIPARITÉ. || Par extension. Elles [les étoiles filantes] naîtraient donc des comètes par une sorte de scissiparité suivie de diffluence, V. MEUNIER, *Opinion nationale*, 2 avril 1867.

SCISSURE (si-ssu-r'), *s. f.* Terme d'anatomie. Fente que présentent certains os pour le passage de petits rameaux vasculaires ou nerveux. Scissure glénoïdale ou de Glaser. || Sillons dont est creusée la surface de certains organes parenchymateux. La grande scissure ou le sillon horizontal du foie. || Scissure de Sylvius, enfoncement que présente la base du cerveau, et qui sépare les lobes antérieur et moyen.

— HIST. XVI° s. L'os du bras est aucunement cave sous la scissure de la teste [canal du tendon du biceps], PARÉ, IV, 25.

— ÉTYM. Lat. *scissura*, de *scissum* (voy. SCISSILE).

SCIURE (si-u-r'), *s. f.* Poudre qui tombe d'un corps qu'on scie. Sciure de bois. Sciure de marbre.

— HIST. XVI° s. Sciure, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Scier.*

† **SCIUROPTÈRE** (si-u-ro-ptè-r'), *s. m.* Genre de l'ordre des rongeurs, où l'on distingue: le *sciuroptère volucelle*, nommé polatouche par Buffon, assapan par Frédéric Cuvier, et assapanick en Virginie; il se trouve au Canada et aux États-Unis; et le *sciuroptère sibérique*, que certains auteurs ont appelé sapan, LEGOARANT.

— ÉTYM. Σκίουρος, écureuil (de σκιὰ, ombre, et οὐρὰ, queue), et πτερὸν, aile.

† **SCLARÉE** (skla-rée), *s. f.* La sauge sclarée ou la sclarée, *salvia sclarea, L.*, dite aussi orvale, toute-bonne.

† **SCLAUNAGE** (sklô-na-j'), *s. m.* Travail des sclauneurs.

† **SCLAUNEUR** (sklô-neur), *s. m.* Nom donné, dans les houillères du Hainaut, aux ouvriers employés au transport du charbon dans l'intérieur de la mine.

† **SCLÉR.... SCLÉRO....** mot qui entre en composition de plusieurs termes scientifiques, qui signifie dur, et qui vient du grec σκληρός.

† **SCLÉRANTHE** (sklé-ran-t'), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de fruit composé de la graine soudée avec la base du périgone endurci et persistant, par exemple dans la belle-de-nuit

— ÉTYM. *Sclér*..., et ἄνθος, fleur.

† **SCLÉRANTHÉES** (sklé-ran-tée), *s. f. pl.* Famille de plantes, dite ainsi du genre *scleranthus*, et considérée actuellement comme une section des caryophyllées; on les appelle aussi paronychiées.

† **SCLÉRECTOMIE** (sklé-rèk-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Section de la sclérotique.

— ÉTYM. *Sclérotique*, et ἐκτομή, résection, de ἐκ, et τομή, action de couper.

† **SCLÉRÈME** (sklé-rê-m'), *s. m.* Terme de médecine. Endurcissement du tissu lamineux des nouveau-nés.

— ÉTYM. Σκληρός, dur.

† **SCLÉRENCHYME** (sklé-ran-chi-m'), *s. m.* Nom donné par les botanistes aux tissus végétaux qui, tout en étant constitués par des cellules polyédriques comme celles du parenchyme des plantes, offrent pourtant une grande dureté. || Ce terme a aussi été employé pour désigner les tissus dans les polypiers.

— ÉTYM. *Sclér...*, et ἔγχυμα, ce qui a été infus, de ἐν, en, et χεῖν, verser.

† **SCLÉRÉTINITE** (sklé-ré-ti-ni-t'), *s. f.* Sorte de résine fossile.

— ÉTYM. *Sclér...*, et ῥητίνη, résine.

† **SCLÉREUX, EUSE** (sklé-reû, reû-z'), *adj.* Terme de médecine. Tissu scléreux, synonyme de tissu fibreux. || Myélite scléreuse, inflammation de la moelle épinière avec endurcissement.

— ÉTYM. Σκληρός, dur.

† **SCLÉRIASE** (sklé-ri-a-z'), *s. f.* Terme de médecine. Induration d'une partie quelconque.

— ÉTYM. Σκληρίασις, endurcissement, de σκληρός, dur.

† **SCLÉRODERME** (sklé-ro-dèr-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la peau revêtue d'écailles.

— ÉTYM. *Scléro...*, et δέρμα, peau.

† **SCLÉROMÈTRE** (sklé-ro-mè-tr'), *s. m.* || 1° Terme de minéralogie. Instrument propre à fournir une sorte de mesure de la force qu'on emploie pour vaincre la dureté d'un minéral, c'est-à-dire pour le rayer à l'aide d'une pointe. || 2° Instrument pour mesurer la densité de la poterie.

— ÉTYM. *Scléro...*, et μέτρον, mesure.

SCLÉROPHTHALMIE (sklé-ro-ftal-mie), *s. f.* Terme de médecine. Ophthalmie sèche, inflammation de la conjonctive sans augmentation de la sécrétion de la membrane muqueuse.

— ÉTYM. Σκληροφθαλμία, de σκληρός, dur, et ὀφθαλμία, ophthalmie.

† **SCLÉROPHYLLE** (sklé-ro-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles raides.

— ÉTYM. *Scléro...*, et φύλλον, feuille.

† **SCLÉROSARCOME** (sklé-ro-sar-kô-m'), *s. m.* Terme de médecine. Tumeur dure et charnue qui affecte les gencives, et qui a quelquefois la forme d'une crête de coq.

— ÉTYM. *Scléro...*, et *sarcome*.

† **SCLÉROSE** (sklé-rô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Toute sorte d'endurcissement morbide des tissus.

— ÉTYM. Σκληρόω, endurcir, de σκληρός, dur.

† **SCLÉROSTOME** (sklé-ro-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une bouche dure et cornée.

— ÉTYM. *Scléro...*, et στόμα, bouche.

† **SCLÉROTICAL, ALE** (sklé-ro-ti-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient à la sclérotique. L'anneau sclérotical osseux des oiseaux.

† **SCLÉROTICONYXIS** (sklé-ro-ti-ko-ni-ksis), *s. f.* Terme de chirurgie. Ouverture faite à la sclérotique pour arriver jusqu'au cristallin, et en opérer le déplacement.

— ÉTYM. *Sclérotique*, et νύξις, piqûre.

† **SCLÉROTICOTOMIE** (sklé-ro-ti-ko-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Incision de la sclérotique.

— ÉTYM. *Sclérotique*, et τομή, section.

SCLÉROTIQUE (sklé-ro-ti-k'), *s. f.* Terme d'anatomie. Membrane blanche, fibreuse, très-solide, formant environ les quatre cinquièmes de la coque externe de l'œil, complétée en avant par la cornée transparente; elle est dite aussi cornée opaque.

— REM. Bonnet a dit sclérotide, qui n'est pas usité: La cornée opaque ou la sclérotide, 3e *mém. reprod. salam.*

— HIST. XIVe s. De la dure mere est engendrée la tunique de l'oil dite sclirotique, H. DE MONDEVILLE, f° 17. La sclirotique, LANFRANC, f° 73.

— ÉTYM. Σκληρόω, durcir, de σκληρός, dur. H. de Mondeville et Lanfranc disent *sclirotique* suivant la prononciation du grec moderne.

† **SCOBIFORME** (sko-bi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à de la sciure de bois.

— ÉTYM. Lat. *scobs*, sciure, et *forme*.

† **SCOBINE** (sko-bi-n'), *s. f.* Espèce de lime ou de râpe.

— ÉTYM. Lat. *scobina*, râpe.

SCOLAIRE (sko-lê-r'), *adj.* Qui a rapport aux écoles. Année scolaire.

— ÉTYM. Provenç. *escolar*, écolier; du lat. *scholaris*, de *schola* (voy. ÉCOLE).

SCOLARITÉ (sko-la-ri-té), *s. f.* || 1° Ancien terme de jurisprudence. Droit de scolarité, le droit que les écoliers des universités avaient de réclamer les priviléges qui y étaient attachés. || 2° Aujourd'hui, cours d'études dans une institution d'enseignement. Une scolarité de quatre années est exigée pour être reçu docteur en médecine. Le pétitionnaire ne demande pas que les conditions de la scolarité, avant et pendant les études médicales, soient modifiées, REVEIL, *Rapport au sénat, Moniteur* du 22 mai 1867, p. 608, 1re col.

— HIST. XIVe s. Jehan de Bouquetot estant à cause de son estude et scholarité.... en la protection et sauvegarde du roy, DU CANGE, *scholaritas*. || XVe s. De l'abus des privileges de scolarité par ceux qui ne sont pas escoliers, GODEFROY, *Observ. sur Charles VIII*, p. 114, dans LACURNE.

† **SCOLARQUE** (sko-lar-k'), *s. m.* Nom, en certains pays, des directeurs des écoles. .... Un libelle scandaleux contre Louis XIV et contre le ministère de Louis XV; M. de Montpérou le fit supprimer par les scolarques [à Genève], VOLT. *Philos. Remontrances*, III.

— ÉTYM. Σχολάρχης, de σχολή, école, et ἄρχειν, commander.

SCOLASTIQUE (sko-la-sti-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport aux classes, aux écoles. L'esprit d'ordre et d'économie ne distinguait pas moins que le goût du travail notre police scolastique, MARMONTEL, *Mém.* I. Souvent encore avec délices, De nos scolastiques essais Nous nous rappellions les esquisses, DELILLE, *Convers. Prolog.* || 2° Qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire de l'école. S'il [Aristote] donna des règles du raisonnement qu'on trouve aujourd'hui trop scolastiques, VOLT. *Phil. Hist. établ. christ.* 3. || Les théologiens scolastiques, les théologiens de l'école. J'oserai avec respect avertir les théologiens scolastiques.... BOSS. *Instr. sur les ét. d'orais.* III, 8. || 3° Particulièrement. Qui a rapport aux écoles du moyen âge. La philosophie scolastique ne fit que lui apprendre qu'on pouvait philosopher, et lui en inspirer l'envie, FONT. *Poupart.* Cette université [de Paris] avait le malheur de n'être fameuse que par sa théologie scolastique et par ses disputes, VOLT. *Mœurs*, 125. La philosophie qu'on appelle scolastique, a régné depuis le commencement du XIe ou XIIe siècle jusqu'à la renaissance des lettres, DIDER. *Opin. des anc. philos. (scolastiques).* || 4° *S. f.* La scolastique, la philosophie qu'on enseignait dans les écoles du moyen âge et qui s'est prolongée dans certains établissements jusqu'à la révolution de 1789. C'était [Fabroni] un bourgeois de Pistoie, venu à Rome avec de l'esprit, de la scolastique, du feu, ST-SIM. 345, 29. La scolastique est moins une philosophie particulière, qu'une méthode d'argumentation syllogistique, sèche et serrée, sous laquelle on a réduit l'aristotélisme fourré de cent questions puériles, DIDER. *Opin. des anc. philos. (scolastiques).* L'aristotélisme s'étendit peu à peu, et ce fut la philosophie régnante pendant le XIIIe et le XIVe siècles entiers; elle prit alors le nom de scolastique, ID. *Opin. des anc. philos. (Jésus-Christ).* Le mot de scolastique est depuis longtemps, parmi la populace philosophique, un épouvantail, comme celui d'aristocratie en a été un dans les premières années de la révolution, VILLIERS, *Kant*, p. 132. || Il se dit aussi de la théologie telle qu'on l'enseignait dans les écoles du moyen âge et dans celles qui ont succédé; c'était une alliance de la philosophie scolastique et de la théologie. Il semblait qu'une explication qui, dès sa préface, promettait tant de précision, tant d'évidence, une scolastique si rigoureuse, si éloignée de toute équivoque et de toute ambiguïté... BOSS. *Préf. sur l'instr. pastor. de Cambrai*, I. || 5° *S. m.* Celui qui traite de la théologie ou de la philosophie scolastique. J'ai reconnu que vous n'êtes pas bon scolastique, PASC. *Prov.* V. Les scolastiques demeurent d'accord que la plus parfaite contemplation de la nature divine est celle où on la regarde selon les notions les moins resserrées, comme celle d'être, de vérité, de bonté, de perfection, BOSS. *Ét. d'orais.* II, 16. Ce que les scolastiques appelaient qualités occultes, n'étaient-ce pas des causes? FONT. *Newton.* Les scolastiques ont un axiome, qu'il ne faut pas qu'un philosophe ait recours à Dieu; ils appellent ce recours l'asile de l'ignorance, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 171. Mille scolastiques sont venus, comme le Docteur irréfragable, le Docteur subtil.... qui tous ont été bien sûrs de connaître l'âme très-clairement, mais qui n'ont pas laissé d'en parler comme s'ils avaient voulu que personne n'y entendît rien, VOLT. *Dict. phil. Locke.* Les scolastiques et les cartésiens n'ont connu ni l'origine, ni la génération de nos connaissances; c'est que le principe des idées innées et la notion vague de l'entendement d'où ils sont partis, n'ont aucune liaison avec cette découverte, CONDIL. *Art de pens.* II, 6. || Les nouveaux scolastiques, ceux qui, au XVIIe siècle, reprenaient la théologie scolastique. Faites état que jamais les Pères, les papes, les conciles ni l'Écriture ni aucun livre de piété, même dans ces derniers temps, n'ont parlé de cette sorte; mais que, pour des casuistes et des nouveaux scolastiques, il vous en apportera un bon nombre, PASC. *Prov.* IV.

— ÉTYM. Provenç. *escolastic*; espagn. *escolastico*; ital. *scolastico*; du lat. *scholasticus*, de *schola* (voy. ÉCOLE). *Scholastique* se disait pour *écolâtre*.

SCOLASTIQUEMENT (sko-la-sti-ke-man), *adv.* D'une manière scolastique. Les calixtins l'excusaient [Wiclef, de ce qu'il avait dit contre la transsubstantiation], en répondant que ce qu'il avait dit contre ce dogme, il ne l'avait pas dit décisivement, mais scolastiquement, comme on parlait, c'est-à-dire par manière de dispute, BOSS. *Var.* XI, 171.

— ÉTYM. *Scolastique*, et le suffixe *ment*.

† **SCOLEX** (sko-lèks'), *s. m.* Terme de zoologie. Mot grec employé actuellement en français pour désigner une phase du développement de certains helminthes.

— ÉTYM. Σκώληξ, ver.

SCOLIASTE (sko-li-a-st'), *s. m.* Celui qui a fait des scolies sur quelque ancien auteur classique. Il fallait posséder à fond toute la Fable pour entendre une déclaration d'amour mise en rimes françaises [dans Ronsard]; et il y avait tel sonnet, pour l'intelligence duquel on n'aurait pas trop de cinq ou six scoliastes, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 10 janv. 1674. Dacier et son illustre épouse étaient, quoi qu'on dise, des traducteurs et des scoliastes très-utiles, VOLT. *Dict. phil. Scoliaste.*

— ÉTYM. Σχολιαστής, de σχόλιον, scolie.

1. **SCOLIE** (sko-lie), *s. f.* || 1° Terme de philologie. Note de grammaire ou de critique pour servir à l'intelligence des auteurs classiques. || 2° *S. m.* Terme de géométrie. Remarque sur plusieurs propositions, faite en vue d'en montrer la liaison, la restriction ou l'extension. || Par extension. Dans ce scolie Spinosa répond à quelques objections qu'il se fait faire par ceux qui ne conçoivent pas que la substance étendue soit un attribut de Dieu, CONDIL. *Trait. des syst.* 10.

— ÉTYM. Σχόλιον, explication, de σχολή (voy. ÉCOLE).

† 2. **SCOLIE** (sko-lie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Chanson de table chez les anciens Grecs.

— ÉTYM. Σκόλιον.

† **SCOLIÉ, ÉE** (sko-li-é, ée), *adj.* Pourvu de scolies. Un texte scolié.

— HIST. XVIe s. [Livres sur l'Écriture sainte] commentez et scholiez, *Ordonn. de Charles IX*, 11 déc. 1567.

— ÉTYM. *Scolie* 1.

† **SCOLIEN** (sko-liin), *adj. m.* Terme de versification ancienne. Se dit du pied qu'on appelle plus ordinairement amphibraque.

— ÉTYM. Σκολιός, inégal.

† **SCOLIOSE** (sko-li-ô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Déviation latérale du rachis.

— ÉTYM. Σκολίωσις, de σκολιός, oblique.

† **SCOLOPACE** (sko-lo-pa-s'), *s. f.* Nom moderne du genre bécasse (gralles), auquel on réunit le genre bécassine, et où l'on distingue : la *scolopace rusticole*, nommée bécasse ou bécasse commune; la *scolopace gallinage*, appelée vulgairement bécassine; la *scolopace gallinule*, dite aussi petite bécassine, bécassine sourde, bécasson, bécassin, bouriolle, bourquerolle, foucault, la sourde et bécot; la *scolopace majeure*, connue sous les noms vulgaires de double bécassine et grande bécassine; la scolopace du Paraguay, appelée aguadero par les Portugais du Paraguay et du Brésil (LEGOARANT). || Scolopace est encore le nom spécifique du *centrisque scolopace*, poissons malacoptérygiens, qui est le *centrisque bécasse* de certains auteurs. || On écrit aussi scolopax, comme en latin.

— ÉTYM. Lat. *scolopax*, du grec σκολόπαξ.

SCOLOPENDRE (sko-lo-pan-dr'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Genre de fougères dans lequel on distingue la scolopendre des officines, dite vulgai

rement langue de cerf, herbe à la rate, herbe hépatique, *asplenium scolopendrium*, *L.* || 2° Terme d'entomologie. Genre des mille-pieds qui forment à présent une classe séparée de celle des insectes. La scolopendre mordante, qui habite la France méridionale, a parfois 8 centimètres de longueur; certaines espèces de l'Inde atteignent 20 à 25 centimètres, LEGOARANT.

— HIST. XVI^e s. Scolopendre, appellée aussi langue de cerf, ne fait ne fleur ne semence, non pas mesme tige eslevé hors de terre, car ses feuilles sortent immediatement de ses racines, O. DE SERRES, 619.

— ÉTYM. Lat. *scolopendra, scolopendrium*, de σκολοπένδρα.

† **SCOLOPISE** (sko-lo-pi-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Sorte de suture du crâne.

— ÉTYM Σκόλοψ, pieu.

† **SCOLYTE** (sko-li-t'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères xylophages qui font beaucoup de mal aux arbres.

† **SCOMBÉROÏDES** (skon-bé-ro-i-d'), *s. m. pl.* Famille de poissons dont le genre scombre est le type.

SCOMBRE (skon-br'), *s. m.* Genre de poissons de mer acanthoptérygiens qui comprend un assez grand nombre d'espèces; le maquereau en est le type.

— ÉTYM. Lat. *scomber*, de σκόμβρος.

† **SCOPARINE** (sko-pa-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe tiré du genêt à balais, *genista scoparia, L.*

† **SCOPS** (skops'), *s. m.* Genre de rapaces où l'on distingue : le scops européen dit vulgairement petit duc et appelé tuget dans le Languedoc; on le trouve en France, en Afrique, au Brésil et à la Guiane, LEGOARANT. Quant à la petite chevêche et aux scops, qui passent le jour dans les trous de vieux arbres et de rochers, ils en sortent le soir et vivent presque exclusivement d'insectes nocturnes, *Monit. universel*, 12 juin 1867, p. 727, 1^re col.

— ÉTYM. Σκὼψ, espèce de chouette grimacière, de σκώπτω, se moquer.

SCORBUT (skor-bu; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Affection générale non fébrile, qui, à l'extérieur, a pour caractère un affaiblissement notable de l'énergie musculaire, et des hémorrhagies multiples débutant presque toujours par les membres inférieurs, et s'accompagnant fréquemment, mais non toujours, d'une altération plus ou moins prononcée des gencives; elle est due surtout à un séjour trop prolongé à bord des vaisseaux qui naviguent; elle survient aussi à terre dans des troupes qui souffrent du froid, de l'humidité et d'une mauvaise nourriture. Chevemy et sa femme avaient gagné le scorbut en Danemark et laissé leur santé et leurs dents, ST-SIM., 71, 173. La pluie fut continuelle, aussi le scorbut se déclara-t-il sur huit ou dix matelots; l'humidité est un des principes les plus actifs de cette maladie, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 19. Une théorie sur le scorbut se réduit à ces aphorismes, qui ne sont pas d'Hippocrate : aliments quelconques propres à l'homme et capables de réparer les déperditions journalières; air extérieur introduit le plus souvent qu'il est possible dans les entreponts et dans la cale; humidité occasionnée par les brumes, combattue sans cesse par des fumigations et même par des brasiers, LAPÉROUSE. *Voy.* t. IV, p. 237, dans POUGENS. || 2° Scorbut de terre, s'est dit quelquefois du purpura hémorrhagique. || 3° Scorbut des Alpes, nom donné par Odoardi à la pellagre.

— HIST. XVI^e s. Scurbut, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Ital. *scorbuto;* du germanique : allem. *Scharbock;* holland. *scheurbuik;* suéd. *skœrbing;* angl. *scurvy.*

SCORBUTIQUE (skor-bu-ti-k'), *adj.* || 1° Qui tient de la nature du scorbut. Affection scorbutique. || 2° Qui est malade du scorbut. Un équipage scorbutique. || Substantivement. Les scorbutiques, les malades atteints de scorbut. Un scorbutique.

— ÉTYM. *Scorbut.*

† **SCORDATURA** (skor-da-tu-ra), *s. f.* Se dit d'une manière d'accorder un instrument, autre que celle que l'on emploie d'habitude.

— ÉTYM. Ital. *scordatura*, de *s*, qui représente *ex* latin, et *corda*, corde.

† **SCORDININE** (skor-di-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré du *teucrium scordium, L.*

† **SCORDION** (skor-di-on) ou **SCORDIUM** (skor-di-om'), *s. m.* La germandrée aquatique, *teucrium scordium, L.*

— HIST. XVI^e s. Le scordium a esté appellé herbe Mithridate, de Mithridates roy de Pont et de Bithynie, PARÉ, *Préface.*

— ÉTYM. Lat. *scordion*, de σκόρδιον, espèce de plante à odeur d'ail, de σκόρδον ou σκόροδον, ail.

† **SCORIACÉ, ÉE** (sko-ri-a-sé, sée), *adj.* Qui a le caractère, l'apparence de scorie. Les injures du temps ont détruit les cratères, et ont réduit en terreau, avec l'industrie des hommes, les laves scoriacées et poreuses qu'on y avait trouvées, SENNEBIER, *Ess. art. d'obs.* t. I, p. 342, dans POUGENS.

SCORIE (sko-rie), *s. f.* Matière qui, se séparant pendant la fusion des métaux que l'on purifie, vient se vitrifier à leur surface. || Scories volcaniques, ou, simplement, scories, espèce de lave du même genre que la pumite ou pierre ponce. Phénomènes qui accompagnent l'éruption, comme tonnerres, éclairs, électricité positive ou négative, bruits souterrains, tremblement de terre, scories, cendres et pierres lancées à quelle hauteur? à quelle distance? SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 297.

— ÉTYM. Lat. *scoria*, de σκωρία, qui vient de σκῶρ, ordure, excrément.

SCORIFICATION (sko-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Action de réduire en scories; résultat de cette action. Pott assure que les alcalis fixes réduisent le bismuth en scories; mais il y a lieu de croire que cette scorification dépendait de l'air et des vaisseaux, FOURCROY, *Conn. chim.* t. V, p. 207.

— ÉTYM. *Scorifier.*

SCORIFICATOIRE (sko-ri-fi-ka-toi-r'), *s. m.* Têt ou écuelle à scorifier.

— ÉTYM. *Scorifier.*

SCORIFIÉ, ÉE (sko-ri-fi-é, ée), *part. passé* de scorifier. Ce sommet.... est formé d'un rocher entièrement bulleux et scorifié de basalte ordinaire, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814, 1815, p. 66. La portion [de métal] scorifiée dans le four à réverbère, LEGUEN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 593.

SCORIFIER (sko-ri-fi-é), je scorifiais, nous scorifiions, vous scorifiiez; que je scorifie, que nous scorifiions, que vous scorifiiez, *v. a.* || 1° Réduire en scorie. Dans les travaux en grand, on ne se sert que du plomb, qui, par la fusion, sépare de l'or toutes ces matières étrangères en les scorifiant, BUFF. *Min.* t. IV, p. 259. || 2° Se scorifier, *v. réfl.* Être réduit en scorie. Le plomb, se scorifiant avec les autres métaux dont il s'est saisi, les sépare de l'or et de l'argent, les entraîne, ou plutôt les emporte et s'élève avec eux à la surface de la fonte, BUFF. *Min.* t. V, p. 17. || Fig. Elle [l'expérience] devient la pierre de touche des théories, le creuset où se scorifiera tout ce qui est impur, SENNEBIER, *Ess. art. d'observ.* t. I, p. 377, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *scoria*, scorie, et *facere*, faire.

† **SCORIFORME** (sko-ri-for-m'), *adj.* Qui a la forme de scorie. La lave noire scoriforme qui se trouve dans la bouche du Vésuve, BUFF. *Min.* t. III, p. 105.

† **SCORPÈNE** (skor-pè-n'), *s. f.* Genre de poissons acanthoptérygiens d'une forme bizarre et hideuse, dits aussi crapauds de mer, diables de mer.

— ÉTYM. Lat. *scorpæna.*

SCORPIOÏDE (skor-pi-o-i-d'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à la queue recourbée d'un scorpion. || Terme de botanique. Cyme scorpioïde, inflorescence recourbée en forme de queue de scorpion : telle est celle des myosotis, de la consoude, etc. || 2° *S. f.* Nom que Tournefort donnait au genre scorpiure.

— HIST. XVI^e s. Aussi, pour un singulier remede [de la piqûre du scorpion], on y applique l'herbe appelée scorpioïdes, PARÉ, XXIII, 33.

— ÉTYM. Σκορπιοειδής, de σκορπίος, scorpion, et εἶδος, forme.

SCORPIOJELLE (skor-pi-o-jè-l'), *s. f.* Huile de scorpion.

— ÉTYM. *Scorpion.*

SCORPION (skor-pion; en vers, de trois syllabes), *s. m.* || 1° Animal de la classe des arachnides pulmonaires, qu'on rencontre dans le sud de l'Europe, et dont la queue est armée d'un dard qui présente au-dessous de sa pointe plusieurs ouvertures communiquant avec une glande à venin. Ceux qui au rapport de saint Hierôme étaient compagnons des serpents et des scorpions...... BALZ. lett. II, liv. VI. || Huile de scorpion, huile dans laquelle on a fait mourir des scorpions, et qu'on croyait bonne contre la piqûre du scorpion. Je vous prie, ma fille, quoi qu'on dise, de faire faire de l'huile de scorpion, afin que nous trouvions en même temps les maux et les médecines, SÉV. 153. || 2° Le huitième signe du zodiaque, celui qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru par le soleil, à peu près du 20 octobre au 20 novembre [on met une S majuscule]. Dans la constellation du Scorpion on distingue une étoile de première grandeur appelée Antarès ou Cœur du Scorpion. Le Scorpion brûlant déjà loin d'Érigone S'écarte avec respect, et fait place à ton trône [d'Auguste], DELILLE, *Géorg.* I. Sa triste apothéose d'Octave, surnommé Auguste, à qui il [Virgile] dit que.... le Scorpion se retire pour lui laisser une place dans le ciel : le Scorpion aurait mieux fait de s'allonger pour percer de son aiguillon l'auteur des proscriptions, VOLT. *Singul. de la nat.* XV. || Les Serres du Scorpion, le septième des signes du zodiaque, que l'on nomme le plus souvent la Balance. || 3° Nom que l'on donne quelquefois à la tortue à longue queue. || 4° Terme d'antiquité. Genre de petite baliste. || 5° Nom d'un ancien canon.

— HIST. XII^e s. Le scorpiun resenblent [vos lettres ressemblent au scorpion] al chief e al partir, Qui volt deriere poindre et devant conjoïr, *Th. le mart.* 85. || XIII^e s. Renart, Renart, dist li Lions, Ci voi de tiex escorpions Qui vos vendront encui l'otrage Que fet avez en vostre aage.... *Ren.* 11596. || XV^e s. Se son pere les avoit battus de verges, il les battoit d'escorpions, *Hist. de la toison d'or*, t. II, f° 128, dans LACURNE. || XVI^e s. ....Comme sont les pistoles, pistolets, petits bidets, et autres semblables, petits lezards et scorpions, que l'on peut aisement cacher dedans les chausses, PARÉ, IX, *préf.* Antonius Benivenius dit avoir eu un serviteur, lequel fut piqué d'un scorpion, et tout subit lui survint une sueur froide comme glace, ID. XXIII.

— ÉTYM. Berry, *escorpion;* provenç. et espagn. *escorpion;* catal. *escorpé;* ital. *scorpione;* du lat. *scorpionem*, qui vient de σκορπίος, lequel paraît provenir du sémitique : hébreu, *akarab.*

† **SCORPIONE** (skor-pi-o-n'), *s. f.* Nom dont on s'est servi pour désigner le *myosotis annuel* et le *myosotis vivace*, confondus anciennement sous la dénomination de scorpioïde.

† **SCORPIURE** (skor-pi-u-r'), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses, composé de petites plantes herbacées, assez communes dans les champs.

— ÉTYM. *Scorpion*, et οὐρά, queue.

SCORSONÈRE (skor-so-nè-r'), *s. f.* Salsifis noir, plante de la famille des composées chicoracées, *scorzonera hispanica, L.* || On écrit aussi scorzonère.

— ÉTYM. Génev. *scorsonère, s. m.;* Berry, *escorsionère;* espagn. *scorzonera;* ital. *scorzonera;* de l'ital. *scorza*, écorce, et *nera*, noire; l'allem. la nomme *Schwarzwurzel*, racine noire.

SCOTIE (sko-sie), *s. f.* Terme d'architecture. Moulure concave, qui fait souvent partie de la base d'une colonne.

— ÉTYM. Σκοτία, triglyphe, proprement obscurité, de σκότος, ténèbres.

† **SCOTISTE** (sko-ti-st'), *s. m.* || 1° Partisan de J. Scot, dit Érigène ou l'Irlandais, dont le Traité sur la prédestination fut condamné par le pape au neuvième siècle. || 2° Partisan de Jean Duns Scot, célèbre théologien, nommé aussi le Docteur subtil, dont la doctrine était opposée à celle des thomistes, au quatorzième siècle. Depuis le troisième chapitre jusqu'au huitième, ce n'est qu'une scolastique raffinée selon les principes de Scot; Dieu lui-même en fait des leçons et se déclare scotiste, BOSS. *Rem. sur la myst. cité de Dieu.* Il se jetait de plus en plus dans des pensées si métaphysiques, que ni Scot, ni les plus fins scotistes n'en approchaient pas, ID. *Var.* IV, 16. || 3° *Adj.* Qui appartient aux opinions de ces philosophes.

— HIST. XVI^e s. Combien qu'aulcuns docteurs scottistes ayent affermé que sa mere l'allaicta, et qu'elle pouvoit traire de ses mammelles quatorze cens deux pipes neuf potées de laict pour chascune fois, RAB. *Garg.* I, 7.

† **SCOTISTIQUE** (sko-ti-sti-k'), *adj.* Qui se rapporte à la philosophie de Duns Scot. Elle [une mystique] outre ces principes scotistiques, jusqu'à faire dire à Dieu que le décret de créer le genre humain a précédé celui de créer les anges, BOSS. *Rem. sur la myst. cité de Dieu.*

† **SCOTODINIE** (sko-to-di-nie), *s. f.* Terme de médecine. Vertige ténébreux.

— ÉTYM. Σκοτοδινία, de σκότος, ténèbres, et δῖνος, vertige.

† **SCOTOME** (sko-to-m'), *s. m.* Terme de méde-

cine. Tache plus ou moins étendue, de forme arrondie et d'une teinte sombre, gris foncé ou noire, que l'œil affecté perçoit; elle est ordinairement dans l'axe visuel, ou sur son voisinage; elle est immobile; elle indique une affection circonscrite, mais grave, de la rétine.

— ÉTYM. Σκότωμα, de σκοτόω, obscurcir, de σκότος, ténèbres.

† **SCOTTISH** (sko-tich'), *s. f.* Danse qui s'exécute sur la même mesure que la polka, et d'un mouvement plus lent.

— ÉTYM. *Scottish*, écossais.

† **SCOUFFIN** (skou-fin), *s. m.* Sac de jonc à deux ouvertures, dans lequel on renferme les olives avant de les mettre sous le pressoir, et lorsqu'elles sont en pâte.

† **SCRAMAISON** (skra-mê-zon), *s. f.* Opération qui consiste à racler les impuretés qui se trouvent à la surface du verre fondu.

— ÉTYM. Bas-lat. *scramasaxus*, sorte d'arme, sorte de couteau; mot qui n'a été conservé que dans le terme des verriers et dans estramaçon (voy. ce mot).

† **SCRAMASAXE** (skra-ma-sa-ks'), *s. m.* Terme d'archéologie. Arme des Mérovingiens, analogue à l'épée romaine, mais avec un seul tranchant (c'est un sabre droit en réalité); elle présente des rainures qui, suivant certains auteurs, auraient été imprégnées de poison.

— ÉTYM. Voy. ESTRAMAÇON.

SCRIBE (skri-b'), *s. m.* ‖ 1° Homme qui gagne sa vie à écrire, à faire des copies. Un tas de brouillons d'écrivains qui ne servent que de scribes et interprètes à l'opinion des autres, NAUDÉ, *Rose-croix*, IX, 1. Il [Penterieder] avait été petit scribe dans les bureaux de Vienne, ST-SIM. 443, 173. Il avait pris, pour copier les thèmes du jeune prince, l'abbé Dubois, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, DUCLOS, *Œuvr.* t. V, p. 197. Jeune personne très-aimable et qui parut me distinguer parmi les scribes de M. Dupin, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. ‖ Dom scribe, secrétaire du général des chartreux. ‖ 2° Chez les Juifs, les docteurs qui enseignaient et interprétaient la loi de Moïse. Ayant assemblé tous les princes des prêtres et les scribes ou docteurs du peuple, il [Hérode] s'enquit d'eux où devait naître le Christ, SACI, *Bible. Évang. St Matth.* II, 4. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! ID. *ib.* XXIII, 14. Malheur à vous; non plus seulement à vous, scribes et pharisiens; mais à vous, chrétiens, indignes du nom que vous portez, BOURDAL. 5e *dim. après la Pentecôte, Dominic.*, t. II, p. 447. Ce que l'Ecclésiastique dit ensuite du grand loisir que demande l'étude de la sagesse, semble montrer que les scribes ou docteurs en faisaient leur unique occupation, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. XXXII, 3e part. p. 402, dans POUGENS. Quand l'ennemi divin des scribes et des prêtres Chez Pilate autrefois fut traîné par des traîtres, VOLT. *Disc. sur l'homme*, VII. ‖ 3° Scribe sacré, titre du prêtre égyptien qui devait connaître les livres hiéroglyphiques, la géographie, les positions du soleil et de la lune, les mesures, etc. ‖ 4° Terme féodal. Nom d'officiers qui étaient chargés de certaines rédactions et soumis au chancelier, et qui résidaient dans quelques villes. Le chancelier donnera un scribe à la commune.... si ce scribe ne paraît pas convenable au maire et aux échevins, le chancelier, après les avoir consultés, en nommera un autre.... le scribe jurera fidélité au chancelier et à la commune, *Charte*, dans ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Hist. des ducs et comtes de Champagne*, t. III, p. 137.

— HIST. XVIe s. De là vient qu'encore es jurisdictions ecclesiastiques nous appelons scribe celuy qui est le greffier, PASQUIER, *Rech.* IV, p. 349, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *scriba*, de *scribere*, écrire (voy. ce mot).

† **SCRIBLAGE** (skri-bla-j'), *s. m.* Opération qui a pour but de dégrossir la laine, avant de la soumettre au cardage mécanique.

SCRIPTEUR (skri-pteur), *s. m.* Terme de chancellerie romaine. Officier qui écrit les bulles expédiées en original gothique.

— ÉTYM. Lat. *scriptorem*, de *scribere* (voy. ÉCRIRE).

† **SCRIPTURAIRE** (skri-ptu-rê-r'), *adj.* Qui appartient à la sainte Écriture. Un livre qui eut une autorité scripturaire. ‖ *S. m.* Nom de sectaires juifs, plus connus sous le nom de caraïtes.

— ÉTYM. Lat. *scriptura*, écriture, de *scribere*, écrire (voy. ÉCRIRE).

† **SCRIPTURAL, ALE** (skri-ptu-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à la Bible, aux saintes Écritures.

† **SCROBICULE** (skro-bi-ku-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Fossette du cœur.

— ÉTYM. Lat. *scrobiculus*, fossette.

† **SCROBICULÉ, ÉE** (skro-bi-ku-lé, lée) ou **SCROBICULEUX, EUSE** (skro-bi-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Dont la surface est creusée de petites fossettes irrégulières. Clinanthe, noyau scrobiculeux. Graine scrobiculeuse.

SCROFULAIRE (skro-fu-lê-r'), *s. f.* Genre de plantes qui sert de type à la famille des scrofulariacées, autrefois des personnées. ‖ La scrofulaire noueuse, grande scrofulaire, herbe aux écrouelles, *scrofularia nodosa, L.* ‖ La scrofulaire aquatique, herbe du siége, bétoine d'eau, *scrofularia aquatica, L.* (voy. SIÉGE).

— HIST. XVIe s. Scrophulaire a prins ce nom des escrouelles, nommées scrophules, qu'elle guerit; est herbe de terre humide et marescageuse, O. DE SERRES, 614.

— ÉTYM. *Scrofules*; la *scrofulaire*, qui n'a jamais guéri de scrofules, a, aux racines, de petites nodosités qui ressemblent vaguement aux glandes engorgées des écrouelles; de là le nom et la croyance, en vertu de l'idée que les plantes avaient des vertus médicatrices pour les lésions auxquelles elles ressemblaient.

† **SCROFULARIACÉES** (skro-fu-la-ri-a-sée), ou **SCROFULARIÉES** (skro-fu-la-ri-ée), ou surtout **SCROFULARINÉES** (skro-fu-la-ri-née), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le genre scrofulaire est le type.

SCROFULES (skro-fu-l'), *s. f. pl.* Terme de médecine. Maladie, dite vulgairement écrouelles, humeurs froides, qui consiste en un gonflement, avec ou sans tuberculisation, des ganglions lymphatiques superficiels, et particulièrement de ceux du cou, et altération des fluides qui les pénètrent. ‖ Se dit aussi quelquefois au singulier. La scrofule.

— HIST. XVIe s. Le phlegme corrompu et pourri fait les scrophules, dites coustumierement escrouelles, PARÉ, V, 14.

— ÉTYM. Lat. *scrofulæ*, de *scrofa*, truie, à cause que les porcs sont sujets à une maladie analogue.

SCROFULEUX, EUSE (skro-fu-leû, leû-z'), *adj.* ‖ 1° Terme de médecine. Qui a rapport aux scrofules. Tumeur scrofuleuse. Il est reconnu qu'il n'y a point de partie dans le corps qui ne puisse être affectée du vice scrofuleux, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2e sem. p. 181. ‖ 2° Qui est affecté de scrofules. Les habitants des pays marécageux sont presque tous scrofuleux. ‖ Substantivement. Un scrofuleux. Une scrofuleuse.

— HIST. XVIe s. Et fut trouvé au mezentere soixante et dix petites tumeurs scrophuleuses, PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. *Scrofules*.

† **SCROFULIDE** (skro-fu-li-d'), *s. f.* Terme de médecine. Nom générique de toutes les affections cutanées qu'on rattache à la cause scrofuleuse.

† **SCROFULOSE** (skro-fu-lô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Ensemble des affections particulières auxquelles la scrofule, la constitution scrofuleuse, imprime un cachet spécial.

† **SCROTAL, ALE** (skro-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Appartenant au scrotum. ‖ Hernie scrotale, descente de quelqu'un des organes abdominaux dans le scrotum.

— ÉTYM. *Scrotum*.

SCROTOCÈLE (skro-to-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie qui descend dans le scrotum.

— ÉTYM. *Scrotum*, et κήλη, tumeur.

SCROTUM (skro-tom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Enveloppe commune des testicules.

— HIST. XVIe s. Le scrotum venant du vuir cuir, PARÉ, I, 28.

— ÉTYM. Lat. *scrotum*.

SCRUPULE (skru-pu-l'), *s. m.* ‖ 1° Petit poids de vingt-quatre grains (proprement, petite pierre, prise primitivement pour peser). ‖ Chez les Romains, la 24e partie d'un tout. ‖ 2° Terme d'astronomie. Une très-petite partie de la minute. ‖ 3° Fig. Ce qui embarrasse la conscience, comme une pierre embarrasse celui qui chemine. Pensez-vous que j'ignore, ou que je dissimule, Que vous n'auriez pas eu pour moi plus de scrupule [que vous m'auriez assassiné comme vous avez assassiné Pompée]? CORN. *Pomp.* III, 2. Jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs : Mme de Chevreuse ne connaissait que celui de plaire à son amant, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 301, dans POUGENS. La plupart des hommes ne font les grands maux que par les scrupules qu'ils ont des moindres, ID. *ib.* liv. III, t. II, p. 310. La reine dit à Senneterre à propos de rien : Le coadjuteur n'est pas si hardi que je le croyais; et le maréchal du Plessis me dit dans le même moment, à propos de rien aussi, que le scrupule était indigne d'un grand homme, ID. *ib.* t. II, liv. III, p. 384. Vos scrupules font voir trop de délicatesse, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Je puis vous dissiper ces craintes ridicules, Madame, et je sais l'art de lever les scrupules, MOL. *Tart.* IV, 5. Après avoir montré, dans toutes nos conversations précédentes, comment on a soulagé les scrupules qui troublaient les consciences, en faisant voir que ce qu'on croyait mauvais ne l'est pas, PASC. *Prov.* X. Bon! c'est bien à la cour que l'on a du scrupule? On cherche à s'avancer.... BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 2. Vous ne devez pas être en scrupule pour avoir touché les reliques, BOSS. *Lett. abb.* 9. Et ne me pique point du scrupule insensé De bénir mon trépas quand ils [les sultans] l'ont prononcé, RAC. *Bajaz.* I, 1. La probité, d'accord, doit marcher la première; Notre intérêt après, les scrupules derrière, DUFRESNY, *Réconcil. norm.* I, 11. Parmi tant de personnes qui font tous les jours des choix [d'état] téméraires, vous n'en voyez pas une seule qui s'avise même d'entrer en scrupule là-dessus, MASS. *Car. Vocat.* 2e part. Et Tanguy du Châtel, quand tu fus offensé, T'a servi sans scrupule et n'a pas balancé, VOLT. *Adélaïde*, IV, 5. Il [l'abbé Abeille] pensait, et avec très-grande raison, que la scène peut être une école de vertu, et qu'à ce titre jamais un citoyen honnête ne doit avoir de scrupule d'y consacrer ses talents, D'ALEMB. *Éloges, G. Abeille.* Je découvre que vous avez beaucoup plus de faiblesse que de scrupules, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, II, 3. Les scrupules de la délicatesse ne pouvaient alarmer un homme qui en avait triomphé si souvent, ID. *Vœux téméraires*, t. I, p. 150, dans POUGENS. Scrupule est un terme métaphorique que la langue religieuse doit aux Romains, HAVET, *Rev. contemp.* 15 août 1869, p. 407. ‖ Faire un scrupule de quelque chose à quelqu'un, lui en donner du scrupule. Je lui ai fait un scrupule de son oisiveté. ‖ Faire scrupule de quelque chose, ne pas vouloir le faire par scrupule de conscience. Oh! oh! dit-il [le loup], je me reproche Le sang de cette gent : voilà ses gardiens S'en repaissant eux et leurs chiens; Et moi, loup, j'en ferai scrupule! LA FONT. *Fabl.* X, 6. Il y a tant de faux justes qui évitent avec soin les excès visibles auxquels le monde attache de la honte, mais qui ne font aucun scrupule des démarches et des recherches que le monde autorise, MASS. *Conf. Ambition des clercs*, 3e *réfl.* ‖ Faire scrupule de quelque chose, signifie aussi ne pas vouloir faire quelque chose par délicatesse de procédé. Ne faites donc point scrupule de m'obliger, et vous obligerez un homme très-reconnaissant, BALZ. liv. VII, lettr. 41. Je n'ai point fait de scrupule d'enrichir notre langue du pillage que j'ai pu faire chez lui [Lucain], CORN. *Pomp. Examen.* Il [mon fils] me conte toutes ses folies; je le gronde, et je fais scrupule de les écouter; et pourtant je les écoute, SÉV. 42. Je trouve que l'on ne fait pas grand scrupule de peser sur vous, ID. 599. ‖ On dit dans le même sens : se faire scrupule, un scrupule de quelque chose. ‖ Avoir scrupule, faire scrupule, hésiter à. Le scrupule que j'ai toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires, SÉV. 13 juin 1685. Si l'on avait le scrupule de ne vouloir point rire quand on ne le doit point, le plus sûr serait d'être toujours en inquiétude, ID. 13 sept. 1677. Je me porte parfaitement bien; je fais toujours quelque scrupule d'attaquer cette perfection par une médecine, ID. 27 sept. 1684. ‖ 4° Grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs. Il est exact jusqu'au scrupule. ‖ 5° Grande sévérité d'un auteur, d'un artiste, dans la correction ou la composition d'un ouvrage. Il revoit ses ouvrages avec beaucoup de scrupule. ‖ 6° Reste de difficulté, de doute, de crainte. J'ai seulement à vous proposer un petit scrupule, BALZ. liv. V, lett. 18. Il m'est venu depuis un moment de petits scrupules sur le mariage, MOL. *Mar. forcé*, I, 5. ‖ Il se dit, en un sens analogue, des doutes que l'on conçoit sur le style, sur la composition d'un ouvrage. Ces beautés étaient de mise en ce temps-là.... mais je ferais scrupule d'en étaler de pareilles à l'avenir sur notre théâtre, CORN. *Cid, Examen.* Lorsque, dans la fougue et dans la chaleur de la composition, ils seraient travaillés de quelqu'un de ces importuns et fâcheux scrupules sur la langue.... PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III.

— HIST. XVIe s. La seureté nous a apportée M. le prevost, sans nous laisser un seul scrupule de doubte de votre santé.... MARGUER. *Lett.* XXXIV. Cette objection, pour ce qu'elle a quelque apparence et couleur de raison, pourroit faire quelque scrupule aux simples, CALV. *Instit.* 657. Et nettement tiendra-on les pressoirs durant l'année, afin que le vin passant par là en sorte bon sans scrupule, O. DE SERRES, 219.

— ÉTYM. Provenç. *scrupuli, scrupel;* catal. *escrupol;* espagn. *escrupulo;* ital. *scrupolo;* du lat. *scrupulus, scrupulum,* 24e partie de l'once, au propre, petite pierre (de *scrupus,* rocher), et, figurément, embarras, difficulté. On a employé le verbe *scrupuler,* examiner avec scrupule.

SCRUPULEUSEMENT (skru-pu-leû-ze-man), *adv.* D'une manière scrupuleuse. Ce qui nous a frappé vivement, dans cette pièce, c'est que l'unité de temps, de lieu et d'action y est observée scrupuleusement, VOLT. *Écoss. Préf.* Avez-vous pu croire qu'il examinerait la chose aussi scrupuleusement que vous? J. J. ROUSS. 2e *dial.* Scrupuleusement attachée au culte public, je n'en savais rien tirer pour la pratique de ma vie, ID. *Hél.* III, 18.

—ÉTYM. *Scrupuleuse,* et le suffixe *ment.*

SCRUPULEUX, EUSE (skru-pu-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui est sujet à avoir des scrupules. Ou je suis trompé, ou madame *** ne sera pas si scrupuleuse que vous, BALZ. liv. VI, lett. 5. M. le duc de Bourgogne est toujours amoureux, dévot, scrupuleux, mais tous les jours plus raisonnable, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 24 juill. 1706. Nicias, scrupuleux jusqu'à l'excès, et plein d'un respect mal entendu pour ces interprètes aveugles de la volonté des dieux [les devins], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 698, dans POUGENS. En 1753, un libraire de la Haye s'avisa d'acheter quelques chapitres très-informes de ce manuscrit [Essai sur les mœurs], qu'un homme peu scrupuleux ne fit point de difficulté de lui vendre, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXIX. Les âmes scrupuleuses ne sont pas bien conséquentes ni dans ce qui les agite, ni dans ce qui les calme, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 115. On n'est pas plus scrupuleux sur le poids que sur la qualité, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 45. || Familièrement. Il n'est pas scrupuleux, il est peu scrupuleux, il n'est pas délicat sur les moyens de réussir. || 2° Il se dit, dans le même sens, des choses. Ce qu'il y a de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse et une critique trop sévère, LA ROCHEFOUC. *Portrait.* [M. de Montausier] n'a-t-il pas eu, dans la licence même de la guerre, une constante et scrupuleuse retenue? FLÉCH. *Duc de Montaus.* Son cœur n'était point scrupuleux sur la franchise, HAMILT. *Gramm.* 7. Les lâchetés sûres et secrètes trouvent peu de cœurs scrupuleux, MASS. *Avent, Épiphan.* 2e part. Les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || 3° Minutieux, exact. Voyez comme je suis scrupuleuse à vous ôter les fausses nouvelles, SÉV. *Mercr. des Cendres,* 1680. La première bonne œuvre de la princesse Anne fut d'acquitter ce qu'elle devait avec une scrupuleuse régularité, BOSS. *Ann. de Gonz.* L'administration d'une justice qui ne décide pas seulement de la vie et des biens, mais aussi de l'honneur, demande des recherches scrupuleuses, MONTESQ. *Esp.* VI, 1. || 4° Qui a des scrupules, des doutes au sujet du style et de la composition. Il n'y a que la justesse des expressions qui puisse accréditer les tours qu'il leur est permis [aux poëtes] de hasarder; et, à cet égard, la poésie française est une des plus scrupuleuses, CONDIL. *Art d'écr.* IV, 5. || Il se dit des choses. Dans vos scrupuleuses beautés Soyez [vous Boileau] vrai, précis, raisonnable; Que vos écrits soient respectés; Mais permettez-moi [à moi Quinault] d'être aimable, VOLT. *Temple du Goût.* || 5° Substantivement. Un scrupuleux, une scrupuleuse, celui, celle qui a des scrupules (presque toujours avec une idée de blâme). Certaines expressions qui avaient blessé les scrupuleux. Ah! j'en suis d'avis, faites le scrupuleux, PIRON, *Métrom.* IV, 10.

— SYN. SCRUPULEUX, CONSCIENCIEUX. L'homme consciencieux est celui qui obéit aux inspirations de sa conscience. L'homme scrupuleux est celui dont la conscience s'embarrasse, s'inquiète, soit à tort, soit à raison, soit pour de graves motifs, soit pour des motifs futiles.

— HIST. XVIe s. Pource que ceste matiere est scrupuleuse, et qu'il y a danger de tomber tant en une extremité qu'en l'autre, CALV. *Instit.* 564. D'autres font les scrupuleux par une vraye chatemitterie, à fin de sembler plus saincts, LANOUE, 77. Les qualitez mesmes qui sont en moy reprochables, je les trouvois inutiles en ce siecle.... la foy et la conscience s'y feussent trouvées scrupuleuses et superstitieuses, MONT. III, 50.

— ÉTYM. Lat. *scrupulosus,* de *scrupulus,* scrupule.

† **SCRUPULOSITÉ** (skru-pu-lô-zi-té), *s. f.* Qualité de celui qui est scrupuleux.

— HIST. XIVe s. Scrupulosité, BOUTILLIER, *Somme rurale,* p. 339, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *scrupulositatem,* de *scrupulosus,* scrupuleux.

SCRUTATEUR (skru-ta-teur), *s. m.* || 1° Celui qui scrute, qui pousse loin ses recherches. Celui qui est le scrutateur des cœurs [Dieu], BALZ. *le Barbon.* De peur que, scrutateur téméraire de la majesté [de Dieu], je ne sois ébloui par la gloire, BOSS. *Élévat. sur myst.* III, 7. Une artère bronchiale inconnue aux plus grands scrutateurs du poumon, FONT. *Ruysch.* Cromwell, ce grand scrutateur du cœur humain, MIRAB. *Collection,* t. V, p. 465. La raison n'a pas moins de découvertes utiles à faire dans le monde moral, que n'en font dans le monde physique ses plus heureux scrutateurs, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 224. || *Adj.* Scrutateur, scrutatrice. L'analyse scrutatrice. Un regard scrutateur. || 2° Dans les conciles, scrutateurs, ceux qui sont chargés de recueillir les suffrages, de les mettre par écrit, et de les porter au bureau des consulteurs pour y être comptés. || Il se dit, dans les assemblées, dans les compagnies où l'on fait des élections par suffrages secrets, de ceux qui sont chargés de prendre part à la formation du scrutin, à sa vérification et à son dépouillement.

— HIST. XVIe s. Quant à l'interieur de la dame [Catherine de Médicis], Dieu seul en est scrutateur, *Particul. concern. l'assass. du duc de Guise,* p. 37, Chalons, 1589. Il n'en est une seule [chose] si vuide et necessiteuse que toi [homme], qui embrasses l'univers; tu es le scrutateur, sans cognoissance; le magistrat, sans juridiction, MONT. IV, 145.

— ÉTYM. Prov. *escruptador;* esp. *escrutador;* it. *scrutatore;* du lat. *scrutatorem,* de *scrutari,* scruter.

SCRUTÉ, ÉE (skru-té, tée), *part. passé* de scruter. Sa vie antérieure scrutée rigoureusement.

SCRUTER (skru-té), *v. a.* Examiner à fond. Dans l'ébranlement de l'exercice, on ne scrute pas tant les choses, VAUVEN. *Espr. hum.* 91. L'aréopage pouvait faire des visites dans les maisons, y scruter la vie qu'on y menait.... LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 171. Les générations à venir scruteront sévèrement notre conduite, VILLEMAIN, *Souv. contemp. Cent-Jours,* VIII.

— ÉTYM. Prov. et port. *escrutar;* du lat. *scrutari,* de *scruta,* et *gruta,* vieilles nippes; grec, γρύτη, même sens. On a dit au XVe s. *escrutiner, scrutiner.*

SCRUTIN (skru-tin), *s. m.* || 1° Dans l'ancienne Église, cérémonie où les catéchumènes étaient exorcisés et recevaient le symbole. || Dans quelques ordres religieux, lieu où le provincial et les visiteurs interrogeaient les religieux (le sens propre de *scrutinium* est examen). || 2° Manière de recueillir, dans une urne, dans une boîte, les suffrages par des billets pliés ou de petites balles; ce qui empêche que ceux qui donnent leur voix, pour ou contre, ne soient connus (ainsi dite à l'origine, parce que des examinateurs, des scrutateurs s'enquéraient secrètement des votes de chacun et les mettaient par écrit). Le premier tour de scrutin. Scrutin de ballottage. Le cardinal [Jean de Dormans, en 1372] fit un discours.... supplia le roi de vouloir bien reprendre les sceaux.... le roi eut de la peine à se rendre à ce qu'il souhaitait, enfin il lui accorda sa demande.... après quoi l'on procéda par voie de scrutin à l'élection d'un nouveau chancelier, FÉLIBIEN, *Hist. de Paris,* t. I, p. 673. || Scrutin individuel, bulletin de vote qui ne porte qu'un nom. || Scrutin de liste, bulletin qui porte autant de noms qu'il y a de nominations à faire. || Scrutin secret, scrutin dans lequel le bulletin de vote est déposé dans l'urne plié et fermé. || On a dit scrutin couvert pour scrutin secret. [À Athènes] Obtenir la pluralité des suffrages, à scrutin couvert, dans une assemblée de plus de six mille citoyens, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. VI, p. 126. || Scrutin découvert, scrutin dans lequel chacun fait connaître son vote. Le scrutin découvert n'est favorable qu'aux dominateurs, qui sont toujours en plus grand nombre dans le gouvernement populaire que partout ailleurs, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 267

— HIST. XVe s. Et, non considerant les personnes, qui ne quelles, j'ai mis mon escrutine en leurs questions pour en decider par bien entendre, G. CHASTELAIN, *Chronique,* V, 133. Pour grant scrutine et investigation faites par nous, *Ordonn. des rois de France,* t. IX, p. 202.

— ÉTYM. Lat. *scrutinium,* action de fouiller, de scruter.

† **SCRUTINER** (skru-ti-né), *v. n.* Terme familier. Faire un scrutin, des scrutins.

— ÉTYM. *Scrutin.* Dans le latin du moyen âge, *scrutinare* avait souvent le sens de *scruter.*

SCUBAC (sku-bak), *s. m.* Altération de usquebac (voy. ce mot).

† **SCULPTABLE** (skul-ta-bl'), *adj.* Qui peut être sculpté, dont on peut faire le buste, la statue. Le vieux magot que Pigal veut sculpter sous vos auspices a perdu toutes ses dents et perd ses yeux; il n'est point du tout sculptable, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 13 juin 1770.

SCULPTÉ, ÉE (skul-té, tée), *part. passé* de sculpter. Ses armes sculptées au-dessus de la porte de son château. || Orné de sculptures. Un meuble sculpté.

SCULPTER (skul-té; au XVIIe siècle, on prononçait sculper), *v. a.* || 1° Tailler avec le ciseau une figure, une image, un ornement dans la pierre, le marbre, le bois, etc. Sculpter un bas-relief, des ornements. Sculpter, c'est dessiner avec l'ébauchoir et le ciseau; graver, c'est dessiner, soit avec le burin, soit avec le touret, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 355, dans POUGENS. || Fig. Sans toi peut-être sa mémoire Pâlirait d'un oubli fatal; Mais c'est toi qui sculptes sa gloire Visible sur un piédestal, V. HUGO, *Feuill. d'aut. À David d'Angers sculpteur.* || 2° Il se dit aussi de la matière que l'on travaille. Sculpter le marbre, l'ivoire. || Fig. Elle [la terre] déroule au loin ses horizons divers Où se joua la main qui sculpta l'univers, LAMART. *Harm.* II, 4.

— ÉTYM. Provenç. et espag. *esculpir;* ital. *scolpire;* du lat. *sculpere,* le même que le grec γλύφειν, comme *scruta,* γρύτη; comparez *scruter.* Le français *sculpter* vient du bas-lat. *sculptare* (*sculpator,* dans DU CANGE), dérivé de *sculpere.*

SCULPTEUR (skul-teur), *s. m.* Celui qui fait profession de sculpter. Sculpteur en marbre. Sculpteur en bois. Tertullien disait autrefois aux sculpteurs qui fabriquaient les idoles: tu es coupable du crime d'adorer les idoles, toi qui es cause qu'on les peut adorer, BOSS. *Sermons,* I, *profess.* 1. Les sculpteurs sont proprement les artistes du souverain; c'est du ministère que leur sort dépend, DIDER. *Observ. sur la sculpt. Œuv.* t. XV, p. 316, dans POUGENS. Corinne et lord Nelvil terminèrent leur journée en allant voir l'atelier de Canova, du plus grand sculpteur moderne, STAEL, *Corinne,* VIII, 2. Michel-Ange est le seul sculpteur des temps modernes qui ait donné à la figure humaine un caractère qui ne ressemble ni à la beauté antique ni à l'affectation de nos jours, ID. *ib.* XVIII, 3. Les sculpteurs les plus habiles ne croyaient pas perdre leur temps, en allant étudier et même dessiner les différentes attitudes des danseurs dans les spectacles publics, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. Hist. et litt. anc.* t. IV, p. 171. || Fig. Les glaciers ont bien été les sculpteurs des Alpes; mais ces artistes n'ont fait qu'agrandir les rides creusées par des dislocations antérieures, *Presse scientifique,* 1864, t. II, p. 482. || Une femme sculpteur, comme on dit une femme auteur.

— HIST. XVIe s. Juste de Just, sculpteur en marbre du roy, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 491. Le sculpteur excellent desseignant pour ouvrage Une plante, un lion, un homme, un element..., DESPORTES, *Cléonice,* XVI.

— ÉTYM. Lat. *sculptorem,* de *sculpere,* sculpter.

† **SCULPTURAL, ALE** (skul-tu-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à la sculpture. Décoration sculpturale. Ornements sculpturaux. || Fig. Se dit des écrivains. Toujours pur et chaste, sobre et sculptural, PONTMARTIN, *Dern. semaines litt.* p. 336.

— ÉTYM. *Sculpture.*

SCULPTURE (skul-tu-r'; Palsgrave, au XVIe siècle, p. 23, écrit scoulpture, et prononce scouture), *s. f.* || 1° Le travail du sculpteur. Et quant à la sculpture, est-ce que, hors de la main des Grecs, quelqu'un l'a jamais vue vivante? POUSSIN. *Lett.* 7 avril 1647. C'était un buste creux et plus grand que nature; Le renard, en louant l'effort de la sculpture: Belle tête, dit-il, mais de cervelle point. Combien de grands seigneurs sont bustes en ce point! LA FONT. *Fabl.* IV, 14. Quoique la sculpture ait pris naissance dans l'Égypte et dans

l'Asie, c'est, a proprement parler, la Grèce qui l'a mise dans tout son lustre et l'a fait paraître avec éclat, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 80, dans POUGENS. La sculpture a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, et s'est soutenue dans sa force sous Louis XV, VOLT. *Louis XIV, artistes.* En sculpture point de milieu, sublime ou plat, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 119, dans POUGENS. Les Égyptiens se glorifient d'avoir découvert la sculpture, il y a plus de dix mille ans; la peinture en même temps, ou au moins six mille ans avant qu'elle fût connue des Grecs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. Les monuments qui nous restent de la sculpture grecque nous apprennent qu'ils se proposaient le beau pour premier objet, LÉVESQUE, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts,* t. I, p. 422. || 2° Ouvrage du sculpteur. Vous appliquerez sur la bordure une couronne de sculpture à jour, haute de quatre doigts, SACI, *Bible, Exode,* XXV, 25. Ce sont des ouvrages de sculpture qui transmettent à la postérité les progrès des beaux-arts chez une nation, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 349. Si la sculpture ne souffre point une idée commune, elle ne souffre pas davantage une exécution médiocre, ID. *ib.* p. 320. || 3° Dans la marine, l'ensemble des ornements, comme figures, attributs, emblèmes, etc., qui décorent la poupe, la proue et l'intérieur des navires. Je croyais que la sculpture du Soleil royal fût fort avancée, *Seignelay à de Seuil,* 21 déc. 1678, dans JAL. || Nom d'un atelier où s'exécutent les sculptures des bâtiments de l'État.

— HIST. XVIe s. Sculpture, PALISSY, 308.

— ÉTYM. Prov. *sculptura;* esp. *escultura;* ital. *scultura;* du lat. *sculptura,* de *sculpere,* sculpter.

† **SCURRILITÉ** (sku-rri-li-té), *s. f.* Latinisme peu usité. Plaisanterie digne de la farce. Sa morale [à Molière] est bonne, et il n'a qu'à se garder de sa scurrilité, CHAPELAIN, *Projet de liste de pensions adressé à Colbert (publié dans la vie de Corneille, par M. Taschereau, notes).* Cicéron tombait quelquefois dans la bouffonnerie et la scurrilité, L'ABBÉ DE TALLEMANT, *Plutarque, vie de Cicéron.* Si l'on ôte de ce morceau [de Hume] l'insulte et le ton de scurrilité qui n'abandonnent jamais l'erreur, DE MAISTRE, *Du pape,* I, 4.

— ÉTYM. Provenç. *scurilitat;* du lat. *scurrilitatem,* de *scurra,* bouffon.

† **SCUTELLAIRE** (sku-tèl-lê-r'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui porte un écusson. || Angle scutellaire de l'aile des insectes, celui de leur base qui est près de l'écusson. || 2° *S. f.* Scutellaire, dite aussi toque, plante labiée, amère, astringente, jadis employée comme fébrifuge, ainsi nommée à cause de la lèvre supérieure du calice qui recouvre la fleur comme un opercule.

— ÉTYM. Lat. *scutellum,* dimin. de *scutum* (voy. ÉCU).

† **SCUTELLARINE** (sku-tèl-la-ri-n'), *s. f.* En chimie, principe extrait du *scutellaria lateriflora.*

† **SCUTELLE** (sku-tè-l'), *s. m.* Nom du réceptacle dans une grande partie des lichens.

— ÉTYM. Lat. *scutellum,* petit bouclier.

† **SCUTELLIFORME** (sku-tèl-li-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. En forme de petit bouclier, par exemple les cotylédons dans la houlque.

† **SCUTI....** Mot entrant dans la composition de certains termes d'histoire naturelle, et signifiant bouclier, écusson; du lat. *scutum* (voy. ÉCU).

† **SCUTIBRANCHE** (sku-ti-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont couvertes par une coquille en forme d'écusson.

— ÉTYM. *Scuti...,* et *branchies.*

† **SCUTIFOLIÉ, ÉE** (sku-ti-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles peltées.

— ÉTYM. *Scuti...,* et *feuille.*

† **SCUTIFORME** (sku-ti-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un bouclier. || Terme d'anatomie. Cartilage scutiforme, cartilage de l'oreille externe, servant d'intermédiaire pour l'action des muscles qui tirent l'oreille en avant. || Cartilage scutiforme, nom donné aussi au cartilage thyréoïde, à cause de sa forme.

— HIST. XVIe s. Le cartilage xiphoïde ou scutiforme, auquel le foye est attaché, PARÉ, VIII, 34.

— ÉTYM. *Scuti...,* et *forme.*

† **SCUTO-STERNAL, ALE** (sku-to-stèr-nal, na-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui appartient à l'écusson et au sternum des insectes.

— ÉTYM. Lat. *scutum,* écu, et *sternal.*

† **SCUTULE** (sku-tu-l'), *s. f.* Pièce carrée recouvrant les tarses des oiseaux.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *scutum,* écu.

† **SCUTULÉ, LÉE** (sku-tu-lé, lée), *adj.* Terme d'antiquité. Étoffe scutulée, étoffe présentant, à la surface et entre les lisières, une série de mailles à réseau ou d'écus polygones régulièrement distribués en tous sens, avec des intervalles également uniformes, DESMARETS, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 2e sem. p. 152.

— ÉTYM. Lat. *scutulatus,* qui est à mailles, de *scutula,* plat en forme de losange.

† **SCUTUM** (sku-tom'), *s. m.* Pièce de l'écusson des insectes.

— ÉTYM. Lat. *scutum,* bouclier (voy. ÉCU).

† **SCYBALES** (si-ba-l'), *s. f.* Terme de médecine. Excréments endurcis et arrondis.

— ÉTYM. Lat. *scybala,* du grec σκύβαλα, excréments.

† **SCYLLA** (sil-la), *s. m.* Monstre que les poëtes plaçaient dans un écueil en face du gouffre appelé Charybde; il dévorait les navigateurs qui passaient à sa portée. || Fig. Tomber de Charybde en Scylla (voy. CHARYBDE).

† **SCYLLION** (sil-li-on), *s. m.* Genre de poissons sélaciens appelé vulgairement roussette, et dans lequel on distingue : le *scyllion catule,* dit petite roussette, rochier ou rocher, chat rochier, chat des rochers, ainsi appelé parce qu'il se tient entre les rochers; le *scyllion canicule,* dit grande roussette, ou, simplement, roussette, chat marin, chien de mer et à Marseille gatangier.

— ÉTYM. *Scylla,* nymphe que Circé métamorphosa en monstre marin.

† **SCYPHATE** (si-fa-t'), *adj.* Terme de numismatique. Monnaie scyphate, monnaie qui est en forme de coupe, c'est-à-dire concave.

— ÉTYM. Bas-lat. *scyphatus,* du lat. *scyphus,* coupe.

† **SCYPHIFORME** (si-fi-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'une petite coupe.

— ÉTYM. Lat. *scyphus,* coupe, de σκύφος, et *forme.*

† **SCYPHULE** (si-fu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Petit entonnoir que portent certains lichens, par exemple le lichen des rennes, *cladonia rangiferina,* Fries.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *scyphus,* coupe.

1. **SCYTALE** (si-ta-l'), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Sorte de chiffre dont se servaient les Lacédémoniens pour écrire des lettres mystérieuses, et qui consistait en ceci : on prenait deux rouleaux de bois de grosseur égale, dont les deux correspondants avaient chacun le sien; celui qui voulait mander quelque chose de secret tortillait autour de son rouleau une lanière de parchemin, sur laquelle il écrivait ce qu'il voulait faire savoir à l'autre, qui, ayant reçu cette lanière, la tortillait aussi sur son rouleau et trouvait tout d'un coup les mots et les lignes dans leur ordre naturel.

— ÉTYM. Σκυτάλη, bâton.

† 2. **SCYTALE** (si-ta-l'), *s. m.* Genre de reptiles ophidiens, de la famille des hétérodermes.

— ÉTYM. Σκυτάλη, nom d'un serpent, qui, comme un bâton, est d'égale grosseur partout.

† **SCYTHE** (si-t'), *s. m.* Nom de peuples errants dans le nord de l'Europe et de l'Asie. || Fig. Homme barbare, grossier. Les savants de delà les monts qui pensent que tous ceux qui ne sont pas Italiens sont Scythes, BALZ. Lett. 15, liv. I. || Il se dit aussi d'hommes indomptables. Quelle résolution extraordinaire ! quels hommes ! ce sont des Scythes [paroles de Napoléon en voyant brûler Moscou, incendié par les Russes], SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6.

— ÉTYM. On a tenté de ce mot diverses explications : le même que *tschude,* nom donné par les Slaves aux Finnois, d'après Schafarick, cité dans Grimm, *Gesch. der deutsch. Spr.* p. 220; l'ancien haut-allem. *skiutan,* lancer la flèche, d'après Grimm, *ib.* Hérodote, IV, 6, nous apprend que les Scythes se nommaient eux-mêmes *Scolotes.*

† **SCYTHIE** (si-tie), *s. f.* Pays des Scythes. || Terme de botanique. Agneau de Scythie ou de Tartarie, rhizome de fougère dont l'origine est encore incertaine. || Sous le nom d'agneau de Scythie on a désigné aussi le *dicksonia culcita.*

† **SCYTHIQUE** (si-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux Scythes. Les nations scythiques.

† **SCYTHISME** (si-ti-sm'), *s. m.* Nom donné par saint Épiphane aux religions barbares.

SE (se), *pronom réfléchi* de la troisième personne des deux nombres et des deux genres, qui se dit des personnes et des choses, et qui se place toujours avant le verbe qui le gouverne, à la différence de *soi* qui se place après. || 1° Il s'emploie comme complément direct. Se rétracter. Se perdre. S'égarer. || 2° Il s'emploie comme complément indirect. Se donner du mouvement. Se prescrire un devoir. Se nuire. || 3° Il s'emploie pour donner au verbe une signification passive. Faut-il que vous trouviez étrange Que les chats-huants d'un pays Où le quintal de fer par un seul rat se mange, Enlèvent un garçon pesant un demi-cent? LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Du temps qu'il [le second Temple] se bâtissait, BOSS. *Hist.* II, 4. Tels se laissent gouverner jusqu'à un certain point, qui au delà sont intraitables, et ne se gouvernent plus [ne peuvent plus être gouvernés], LA BRUY. IV. Les yeux de l'amitié se trompent rarement, VOLT. *Oreste,* IV, 4. || Seignelay ayant écrit : Les voitures de ces bois se sont faites jusqu'à présent par les paysans voisins des forests dans lesquelles ils estoient coupés, *Lett. de Colbert,* t. III, 2, p. 378, Colbert met en note, p. 384 : mauvaise construction; il falloit ont esté faites. || 4° Avec laisser, faire, etc. le pronom personnel se supprime quelquefois. Laissons, laissons réjouir le monde, et ne lui envions pas sa prospérité, BOSS. *Serm. Prov.* 1.

— REM. 1. L'e s'élide devant une voyelle et une *h* muette : il s'aime, il s'honore. Il s'élide aussi devant *en* et *y :* il s'en vante; il s'y rend. || 2. *Se* se place devant *en* et *y.* || 3. Dans les temps composés, quand *se* est régime direct, le participe s'accorde en genre et en nombre avec *se :* il s'est coupé; elle s'est fardée; ils se sont loués; elles se sont accueillies. Le participe reste invariable quand *se* est régime indirect : elle s'est coupé le doigt; elles se sont fardé le visage; ils se sont nui. On reconnaît la différence en tournant par ayant : il est ayant soi coupé; ils sont ayant soi loués; elle est ayant coupé le doigt à soi : ils sont ayant nui à soi. Cette règle s'applique aux autres pronoms personnels pris d'une façon réfléchie, *me, te, nous, vous.* || 4. Les verbes neutres réfléchis, c'est-à-dire les verbes neutres qui se conjuguent toujours avec *se,* suivent la règle de *se* régime direct : il s'est écrié; elle s'est écriée; ils se sont endormis; elles se sont endormies. Cette règle s'applique aux autres pronoms personnels. || 5. Il vient se justifier, il se vient justifier; dans le XVIIe siècle on prenait plus ordinairement la seconde tournure; maintenant on suit la première, sans que l'autre soit cependant hors d'usage. Il se faut entr'aider; c'est la loi de nature, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17. Viens, suis-moi; la sultane en ce lieu se doit rendre, RAC. *Bajaz.* I, 1. || Dans cette construction, s'il y a deux infinitifs, il faut qu'ils puissent recevoir tous deux *se :* Elle ne se peut consoler ni réjouir. Mais on ne pourrait pas dire : Il se vint justifier et répondre aux accusations. || Quand *se* précède ainsi le verbe qui tient l'infinitif sous sa dépendance, il impose à ce verbe, dans les temps composés, la construction par l'auxiliaire *être,* au lieu de l'auxiliaire *avoir.* Il ne s'est osé prendre qu'aux premiers rudiments de cet art et aux choses qui se présentent d'elles-mêmes, DESC. *Remarques sur les 7mes object.* 58. Cet homme qui s'est pensé perdre dans une intrigue dangereuse, BOSS. 4e *serm. pour le 1er dim. de carême,* 1. Cela s'applique aux autres pronoms personnels pris d'une manière réfléchie. || 6. On trouve quelquefois après *se,* employé comme régime direct, un second régime direct. Aveugles qui ne voient pas que c'est par la même lumière que le soleil se montre lui-même, et tous les autres objets ! BOSS. *Sermons, Haine de la vérité,* 3. Ceux qui s'aiment eux-mêmes et leurs plaisirs, ID. *Sermons, Impénit. fin.* 3. || 7. C'est une singularité du français et des autres langues romanes que, avec un pronom réfléchi, on substitue l'auxiliaire *être* à l'auxiliaire *avoir :* Il s'est battu. Cette tournure est aussi ancienne que la langue, puisqu'on la trouve dans un texte du Xe siècle : *se erent convers,* s'étaient convertis. On peut essayer de l'expliquer ainsi : au Xe siècle, *se erent convers* représente un latin barbare *se erant conversi,* dans lequel on démêle *erant conversi* pour exprimer l'idée passive qui est dans tout verbe réfléchi, et *se* pour joindre à l'idée passive l'idée de réflexion. || 8. *Se* (et aussi *me, te, nous, vous*) se construit avec différents verbes neutres, *s'en aller, s'enfuir, s'écrier.* Un pareil emploi était plus étendu dans l'ancienne langue ; on disait *se dormir, se gesir, se issir, se demeurer,* etc. L'explication ci-dessus convient ici aussi. Le verbe est neutre sans doute; mais cela n'a point empêché les langues romanes d'y adjoindre un pronom, qui exprime un régime indéterminé, et qui dès lors se prête à un pareil emploi. De la sorte à ces verbes neutres est attribué un sens réfléchi qui ne fait aucune contradiction avec les verbes, et qui y ajoute

une certaine grâce. || 9. On dit *s'entendre à une chose, se connaître à une chose, s'apercevoir d'une chose.* Il n'est personne à qui cette façon de parler offre un sens douteux, mais, pour le grammairien, elle est bien difficile à expliquer. Si on la prend telle qu'elle se présente, on trouve *connaître soi, entendre soi, apercevoir soi*; ce qui, manifestement, ne signifie pas ce que l'on veut dire. On voit tout de suite l'explication qui peut être proposée. *Entendre, connaître, apercevoir* sont, en ces locutions, des verbes pris neutralement : entendre à une chose, connaître à une chose, apercevoir d'une chose. Puis, comme, avec *entendre, connaître* et *apercevoir* ainsi employés, une signification réfléchie arrive naturellement à l'esprit, naturellement aussi la langue usa de la faculté que le pronom *se* lui procurait. Le fait est que les anciens textes donnent *entendre*, neutre, pour *se entendre à*; on trouve aussi *connaître en*; on trouve enfin neutre, sinon *apercevoir*, du moins *percevoir*. || 10. Il ne reste plus qu'un cas à examiner; c'est une phrase comme celle-ci : *Je me suis coupé le doigt.* Là il ne peut y avoir aucun doute; l'auxiliaire *être* y est certainement pour l'auxiliaire *avoir*; il faudrait dire : *Je m'ai coupé le doigt*, et la phrase est grammaticalement inexplicable. L'explication que la grammaire refuse est donnée par l'intervention de l'oreille. Quand l'usage se fut bien établi de conjuguer le verbe réfléchi avec *être*, l'assimilation exerça son influence; les constructions parurent semblables, bien qu'elles ne le fussent pas, et on leur appliqua la même règle. Dire ; *je m'ai coupé le doigt* parut dur et choquant, à cause que *je me suis coupé* se disait couramment. De là vint qu'un même niveau passa sur tout cela; ce qui était incorrect grammaticalement devint correct euphoniquement; le solécisme fut imposé.

— HIST. Xe s. Elle colpes non avret, por o no s'ouist [ne fut brûlée], *Eulalie.* E repauser se podist, *Fragm. de Valenc.* p. 468. Quant il se erent convers de via sua mala, *ib.* || XIe s. Ententivement se pourpensent cil qui les jugemens ont à faire, *Lois de Guill.* 41. Fuit s'en fel Guesnes, *Ch. de Rol.* p. 183. || XIIe s. Lors se plaignent sans dolor, *Couci*, I. Puisque mes cuers ne s'en veut revenir De vous, dame, pour qui il m'a guerpi [quitté], *ib.* IX. || XIIIe s. Comme cil qui se dort, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 262. Si comme li sages champions et fort qui se combat et vaint, emporte la corone de victoire, ID. *ib.* || XVIe s. Tout ce qu'il a de damnable, il se l'est acquis en se destournant de Dieu, CALVIN, *Instit.* 113. Henri second, pendant le regne duquel plusieurs grandes corruptions en mœurs et en la police se conceurent, et après s'enfanterent avec une fertilité incroyable, LANOUE, 18. Le peuple, se promettant que ce qui auroit esté achepté, se vendroit à fort bon marché et que ce qui auroit esté donné, se distribueroit aussi par teste sans en rien faire payer, AMYOT. *Cor.* 22. Il ne s'osoit trouver ès compagnies pour deviser, ID. *Nicias*, 8. Les autres s'enrichissent en se donnant du bon temps, et ne se faisant que jouer des affaires publiques, ID. *ib.* 9. Son ambition s'excita et enflamma, de maniere que,.... ID. *ib.* 13. Allons vistement ; la soupe se mange ; je pindarise, je cuidois dire : on mange la soupe, *Moyen de parvenir*, p. 7, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *si*; provenç. catal. espagn. et portug. *se*; du lat. *se*; grec, ἑ; sanscr. *sva*, qui est invariable et ne s'emploie qu'en composition.

† **SE....** préfixe indiquant mise à part, séparation, dans sé-duire, sé-parer, etc.; c'est le pronom réfléchi latin *se*, ablatif archaïque *sed*, par soi, à part soi.

† **SÉAMMENT** (sé-a-man), *adj.* D'une manière séante.

— HIST. XIIIe s. Seamment, *Partonopex*, *Ms. de St Germain*, f° 162, dans LACURNE. || XVIe s. Seamment, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Séant* 2, et le suffixe *ment.*

SÉANCE (sé-an-s'), *s. f.* || 1° Acte de celui qui est séant, assistant, présent. Ou si.... tu [toi, Équivoque] veux gagner ta cause, Porte-la dans Trévoux, À ce beau tribunal Où de nouveaux Midas un sénat monacal [les jésuites], Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance, Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance, BOIL. *Sat.* XII. Les Romains, infiniment sensibles à une si noble générosité, accordèrent à Marseille le privilége d'immunité et le droit de séance aux spectacles entre les sénateurs, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IX, p. 220, dans POUGENS. Le discours que le cardinal Dubois prononça à la première séance de l'assemblée du clergé, à laquelle il présida en 1723, était l'ouvrage de Fontenelle, D'ALEMB. *Œuvr.* t. X, p. 121. La passion se peindrait vainement dans les yeux et dans les gestes de l'orateur; l'aréopage tient presque toutes ses séances pendant la nuit, BARTHÉL. *Anach.* ch. 17. Pour publier la loi nous reprendrons séance, M. J. CHÉN. *Gracq.* II, 4. || Séance tenante, dans le cours de la séance. || Cette assemblée tient séance, tient sa séance, tient ses séances en tel endroit, elle s'assemble dans cet endroit. [Le parlement ayant été exilé] on créa une chambre composée de six conseillers d'État et de vingt-un maîtres des requêtes, qui tinrent leurs séances aux Grands-Augustins, comme s'ils n'osaient pas siéger dans le palais, VOLT. *Hist. parl.* LXVI. || La séance est ouverte, est levée, formules par lesquelles le président d'une assemblée annonce que la séance commence ou qu'elle est terminée. || Donner, accorder à quelqu'un les honneurs de la séance, lui permettre, à titre d'honneur, d'assister à la séance. || 2° La portion de journée pendant laquelle une assemblée, un corps politique, une compagnie, un tribunal est réuni pour s'occuper de ses travaux; la réunion même des membres de cette assemblée, de ce corps. La séance fut remise au lendemain. Suspendre, terminer, lever la séance. Entrer en séance. Ils sont en séance. Le procès-verbal de la séance. [En Égypte] Le président du sénat portait un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendait une figure sans yeux, qu'on appelait la vérité; quand il la prenait, c'était le signal pour commencer la séance, BOSS. *Hist.* III, 3. || 3° Droit de prendre place dans une compagnie réglée. Que chacun se range comme il pourra sans préjudice à sa qualité; une autre fois on réglera les séances, D'ABLANC. *Lucien, Jupiter le tragique.* Constantin y prit sa séance [au concile de Nicée], et en reçut les décisions comme un oracle du ciel, BOSS. *Hist.* I, 11. Les évêques, les abbés ont séance à la diète d'Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 83. || Par extension. Sa naissance [de Jésus-Christ], sa vie, sa mort, sa résurrection, son ascension, et sa présence dans l'eucharistie, et sa séance éternelle à la droite, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* On y ôta tout ce qui était contraire à la séance de Jésus-Christ dans les cieux, BOSS. *Var.* 10. || 4° Ancien terme de palais. La séance des prisonniers, ou, simplement, la séance, audience que le parlement donnait avant chacune des quatre grandes fêtes de l'année, et qui avait pour objet de prononcer sur les demandes en élargissement des prisonniers pour dettes, et sur les plaintes relatives à la police des prisons. || 5° Par extension. Temps qu'on passe à table, dans une partie de jeux dans une visite, etc. Nous avons fait une longue séance à table, au jeu. Dans une seule séance il a perdu avant-hier deux mille louis, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 82, dans POUGENS. || Ironiquement. Il ne se presse pas de lever la séance, se dit de quelqu'un qui fait ses visites trop longues. || 6° Temps pendant lequel une personne pose chez un dessinateur, un peintre, pour faire faire son portrait. Ce peintre fait un portrait en trois séances.

— HIST. XVIe s. Ils n'allerent point à la premiere ceremonie, non plus que les autres ambassadeurs, jusque à ce que leur seance eust esté ordonnée, comme elles furent après; assavoir, que la premiere seroit au cardinal Commendon de la part du pape, D'AUB. *Hist.* II, 65. À la seconde seance, les ducs de Guise, arrivez de nouveau, aians leur seance à l'echafaut des princes devant le roi, un herault,... ID. *ib.* II, 247. Sur terre l'admiral n'a nulle seance ny commandement, CARLOIX, V, 27.

— ÉTYM. *Séant* 1.

1. **SÉANT** (sé-an), *part. présent* de seoir 1. || 1° Terme de chancellerie et de palais. Qui siége, qui tient séance en quelque lieu. La cour royale séante à Paris. || 2° *S. m.* Posture d'un homme assis dans son lit; il ne s'emploie qu'avec l'adjectif possessif : Je me mis en mon séant; ils étaient sur leur séant. En son séant; l'hôte s'étant levé, LA FONT. *Berc.* Nous nous levions sur notre séant, et nous nous mettions à crier, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || Tomber sur son séant, tomber assis.

— REM. On n'est point d'accord sur l'emploi du mot *séant* comme adjectif ou comme participe. Nous pensons que, si l'on veut désigner telle cour de judicature ou telle société savante par le pays qu'elle habite, ou par le lieu habituel de ses séances, on doit adopter l'adjectif verbal, et dire : *la cour royale séante à Paris, la cour de justice séante au Palais, la société académique séante au Louvre*, parce que c'est une manière d'être, un usage constant. Mais, si l'on voulait exprimer une circonstance particulière, on emploierait le participe, et l'on dirait : *la cour royale de Paris séant, ou siégeant à Versailles, la cour royale séant ou siégeant en robes rouges.* Dans ce cas c'est une circonstance, c'est l'action de siéger en tel lieu, ou avec tel ou tel costume, que l'on veut désigner, LAVEAUX.

— HIST. XIIe s. Sur sun cute à un moine le sainz huem s'apuia, En sun seant s'assist.... *Th. le mart.* 139. || XIIIe s. En mon seant lores m'assis, Moult angoisseus et moult pensis, *la Rose*, 1785. || XVIe s. Le corps du mort est porté au lieu où on le veult enterrer, et, là, mis en son seant... MONT. III, 130.

2. **SÉANT, ANTE** (sé-an, an-t'), *adj.* Qui sied, qui est convenable. Ils ont pensé que l'orgueil était bien séant à la dignité, BALZ. 2e *disc. de la cour.* M. de la Mothe le Vayer fait voir que séant se dit fort bien des habits, il en donne pour exemple : Ce court manteau n'est pas séant à un homme de la sorte, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corn.* t. II, p. 986, dans POUGENS. Oyez si mon esprit conçoit une prière, Séante dans ma bouche, et digne de mon père, ROTR. *Herc. m.* III, 1. Il faut [au théâtre] placer les actions où il est plus facile et mieux séant qu'elles arrivent, CORN. 2e *disc. trag.* La mieux séante et la plus jeune d'ans De la cité.... LA FONT. *Cal.* Rufin.... marcha avec un train plus superbe qu'il n'était séant à un particulier, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 66.

— HIST. XIIIe s. Dont manderent machons [maçons] vaillans Et boins orfevres bien seans, *Flore et Blanch.* v. 551. || XVe s.... C'est aussi mal seant Quant en amours ung vieil homme folloye; Chascun s'en rit... CH. D'ORL. *Songe en compl.* [Les Anglois] pouvoient avoir une belle entrée en Normandie qui leur estoit trop bien seant, FROISS. II, II, 25. Et y sont bien seans [les gens de robe environnant les seigneurs] quant ilz sont bons; et bien dangereux quant ilz sont mauvais, COMM. II, 6.

— ÉTYM. *Seoir* 2.

SEAU (sô; la prononciation populaire est siô; au XVIe siècle, Bèze dit : « on prononce seo, un *e* fermé s'entend avec *o* et ne fait qu'un son; ne prononcez pas siau comme les Parisiens), *s. m.* || 1° Vaisseau ordinairement en bois ou en zinc, qui sert à puiser et porter de l'eau. Deux seaux alternativement Puisaient le liquide élément, LA FONT. *Fabl.* XI, 6. Tant de seaux d'eau que j'ai tirés au puits pour elle, MOL. *Bourg. gent.* III, 9. Ô toi [Muse].... Qui, par les traits hardis d'un bizarre pinceau, Mis l'Italie en feu pour la perte d'un seau, BOIL. *Lutr.* IV. Vous avez proposé de donner aux maisons de la ville [Paris] l'eau qui leur manque, et de nous sauver de l'opprobre et du ridicule... de voir des femmes enfermées dans un cerceau oblong porter deux seaux d'eau, pesant ensemble trente livres, à un quatrième étage, VOLT. *L'Hom. aux 40 écus, Entretien avec un géomètre.* || Seaux de la ville ou seaux à incendie, seaux dont on se sert pour porter de l'eau dans les incendies. || 2° Il se dit de vaisseaux de toute sorte de matière propres à contenir de l'eau. Un seau de faïence, de porcelaine. || Seau à la colle, petit vase de bois dans lequel les colleurs trempent le bout de leurs pinceaux. || 3° Quantité de liquide contenue dans un seau. Un seau de vin. Quelques-uns furent d'avis de jeter deux ou trois seaux d'eau sur les combattants, et le remède eût peut-être réussi, SCAR. *Rom. com.* I, 3. || 4° Familièrement et par exagération. Il pleut à seaux, il pleut très-fort. Les femmes en temps de sécheresse portaient les statues des dieux après avoir jeûné; elles marchaient pieds nus, les cheveux épars, et aussitôt il pleuvait à seaux, comme dit Pétrone, VOLT. *Dict. phil. Idolâtrie*, I.

— HIST. XIIIe s. Et d'encensiers et de chandelabres et de ceaux et de croix, *Hist. occid. des croisades*, t. II, p. 594. Moult m'engigna à icele ore; El seel entrai sans demore; Et la corde se destorteille, Tu ieres jà en l'autre seille, *Ren.* 14341. || XIVe s. Deux seaulx pour gecter et recueillir brouets, sausses et choses coulanz, *Ménagier*, II, 4. || XVIe s. Il m'en est entré [de l'eau] en la bouche plus de dix huit seilleaux, RAB. IV, 19.

— ÉTYM. Génev. et Berry, *siau*; wallon, *seyal*; picard, *sciau*; norm. *seille*; bourguig. *sailló*; provenç. *selh*. Le français *seel, seau* vient d'une forme non latine *sitellus* (le latin est *sitella*); le prov. *selh* vient de *situlus*; et *seille* vient de *situla*.

SÉBACÉ, ÉE (sé-ba-sé, sée), *adj.* Qui est de la nature du suif. || Terme d'anatomie. Glandes sébacées, follicules sébacés, petites glandes logées

dans l'épaisseur de la peau, versant à sa surface un fluide onctueux et destiné à son assouplissement. || Matière sébacée, le produit des glandes sébacées. || Terme de pathologie. Tumeurs sébacées, tumeurs contenant une matière sébacée.

— ÉTYM. Lat. *sebaceus*, de *sebum* (voy. SUIF).

† **SÉBACIQUE** (sé-ba-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide sébacique, acide que l'on obtient en distillant le suif.

— ÉTYM. Voy. SÉBACÉ.

† **SÉBAMIDE** (sé-ba-mi-d'), *s. f.* Terme de chimie. Sorte d'amide sébacique qu'on prépare en abandonnant une solution alcoolique de sébate d'éthyle avec de l'ammoniaque concentrée.

† **SÉBANIQUE** (sé-ba-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sébanique, acide contenu dans les eaux mères qui ont servi à préparer la sébamide.

† **SÉBATE** (sé-ba-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels, composés d'une base et d'acide sébacique.

SÉBESTE (sé-bè-st'), *s. m.* Fruit du sébestier, sorte de prune.

— HIST. XVI^e s. Les tamarins, les sebestes, le syrop de roses laxatif, PARÉ, XVIII, 66.

— ÉTYM. Arabe *sebesten*.

SÉBESTIER (sé-bè-stié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des sé-bè-stié-z en fleur), *s. m.* Arbre d'Égypte dont le fruit s'employait autrefois en tisane, *cordia sebastena, L.* (borraginées).

† **SÉBIFÈRE** (sé-bi-fè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui porte du suif ou de la graisse.

— ÉTYM Lat. *sebum*, suif, et *ferre*, porter.

SÉBILE (sé-bi-l'), *s. f.* || **1°** Vaisseau de bois rond et creux. La sébile du pressoir. Médor qui.... Entre ses dents sut prendre une sébile, Guider son maître et mendier pour lui, BÉRANG. *Métempsyc.* || Il est devenu rouge comme la sébile d'un pressoir, il a beaucoup rougi. || **2°** Terme de marbrier. Vase en bois dans lequel on gâche le plâtre pour sceller les pièces de marbre, ou dans lequel on met le grès battu que l'on verse dans la voie de la scie. || **3°** Terme de plombier. Vase en bois servant au lavage des cendrées. || **4°** Terme de fabricant de glaces. Vase en bois, servant à déposer ou à verser le vif-argent. || **5°** Jatte en bois sur laquelle s'appuient les culs-de-jatte. Ce sont des bossus, des culs-de-jatte assis dans leur sébile, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journal officiel*, 25 juin 1869.

— HIST. XVI^e s. Sebille, COTGRAVE.

— ÉTYM. Peut-être le persan *zambil*, panier, corbeille.

† **SÉBINE** (sé-bi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps analogue aux stéarines, obtenu en combinant l'acide sébacique avec la glycérine.

— ÉTYM. Lat. *sebum*, suif.

† **SÉBORRHAGIE** (sé-bo-rra-jie) ou **SÉBORRHÉE** (sé-bo-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Exagération de la sécrétion sébacée se montrant sous forme de matière huileuse sortie des cellules, et humectant la peau du nez ou autres parties du visage.

— ÉTYM. Lat. *sebum*, suif, et ῥήγνυμι, faire éruption, ῥεῖν, couler.

SEC, SÈCHE (sèk, sè-ch'), *adj.* || **1°** Qui a peu ou qui n'a pas d'humidité. || **2°** Qui n'est plus frais. || **3°** Que l'on a fait sécher, que l'on a rendu moins humide. || **4°** Qui n'est pas mouillé, n'est pas moite. || **5°** Vin sec, vin qui n'a rien de liquoreux. || **6°** Qui n'a point d'embonpoint, de graisse. || **7°** Il se dit de ce qui n'est pas accompagné d'un accessoire habituel. || **8°** Habit sec, habit usé. || **9°** Coup sec. || **10°** Fig. Argent sec. Perte sèche. || **11°** En termes d'art, qui manque de moelleux. || **12°** Il se dit d'une prononciation qui n'a pas de mollesse. || **13°** Qui est dénué d'agrément. || **14°** Qui n'a point de sensibilité. || **15°** Qui a une aridité morale. || **16°** Qui est d'une humeur un peu dure. || **17°** Ruiné, privé d'argent. || **18°** *S. m.* Ce qui n'est pas humide. || **19°** Le sec, le fourrage sec. || **20°** Tirer des confitures au sec. || **21°** Adverbialement. Boire sec. Répondre sec. || **22°** À sec, sans eau. || **23°** À sec, sans fournir vin, ni bière. || **24°** Tout sec, uniquement, sans rien de plus. || **25°** Martin-sec.

1° Qui a peu ou qui n'a pas d'humidité. Sec comme une allumette. Un temps, un froid sec. La rosée tomba sur toute la terre, et la toison seule demeura sèche, SACI, *Bible, Juges*, VI, 4. Vous m'avez donné une terre sèche, donnez-m'en une aussi où il y ait des eaux en abondance, ID. *ib.* I, 45. Les grenadiers, les palmiers et tous les arbres des champs sont devenus tout secs, ID. *ib. Joel*, I, 12. Déjà la flamme vole, elle dévore le vaisseau, qui est d'un bois sec et enduit de résine FÉN. *Tél.* VII. Un morceau de bois bien sec qui ne pèse que trois livres, en pèsera cinq lorsqu'il aura séjourné plusieurs années dans l'eau, BUFF. *Hist. nat. introd. part. exp.* t. VIII, p. 334. || Jusqu'au sec arbre, locution des poëmes du XII^e et du XIII^e siècle pour dire : jusqu'au bout du monde. || Familièrement. Sec comme pendu, se dit d'un homme très-maigre. || Terme d'histoire naturelle. Se dit en général d'un organe qui ne contient pas beaucoup de sucs. || Terme de marine. Banc sec, celui qui découvre au jusant. || Terme de graveur. Graver à la pointe sèche, faire des traits ou des hachures sur la planche sans employer l'eau-forte. || Substantivement. Qu'il eût du chaud, du froid, du beau temps, de la bise, Enfin du sec et du mouillé, LA FONT. *Fabl.* VI, 4. || **2°** Qui n'est plus frais, en parlant d'herbes, de plantes et autres objets. Des herbes sèches. Du fromage sec. Des haricots secs. Des roses sèches. La gloire des méchants est pareille à cette herbe.... On la voit sèche et morte aussitôt qu'elle est née, MALH. I, 2. || **3°** Que l'on a fait sécher, qu'on a rendu moins humide. Des fruits secs. De la morue sèche. || Confitures sèches, fruits confits conservés hors du sirop. Acceptez cependant quelque peu de douceurs.... Les sèches sont dessous, celles-ci sont liquides, CORN. *Suite du Ment.* II, 6. || Fig. Fruit sec, voy. FRUIT 1, n° 2. On dit aussi quelquefois par abréviation : Il a été sec à l'école polytechnique, il a mal passé ses examens et est sorti sans être placé. || **4°** Qui n'est pas mouillé, qui n'est pas moite. Les rues sont sèches. Il fait sec dans les rues. Les plâtres ne sont pas secs. Avoir la bouche, la langue, la gorge sèche. La partie sèche du globe que nous habitons a été longtemps sous les eaux de la mer, BUFF. *Hist. nat.* 2^e *disc. Œuv.* t. I, p. 117. Il [le rat d'eau] ne quitte pas le bord des eaux, ne s'en éloigne même pas autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte et voyage en pays sec à plus d'une lieue, ID. *Quadrup.* t. II, p. 299. || Orage sec, orage qui n'est pas accompagné de pluie. || Fossé sec, fossé d'une place de guerre, d'un château, où il n'y a point d'eau et qui n'est point destiné à en avoir. || À pied sec, sans se mouiller, en traversant un cours d'eau, un ruisseau, quand il n'a plus d'eau, ou quand il n'en a plus guère. Traverser un bras de rivière à pied sec. || Avoir une toux sèche, tousser sans cracher. || Terme d'ancienne médecine. Un sang sec, un sang où il n'y a pas assez de sérosité. || D'un œil sec, avec des yeux secs, sans pleurer. Il est impossible de le lire avec des yeux secs, SÉV. 401. L'autre, avec des yeux secs et presque indifférents, Voit mourir ses deux fils par son ordre expirants, RAC. *Bérén.* IV, 5. Je verrai d'un œil sec et d'un cœur sans envie Cet hymen qui pouvait empoisonner ma vie, VOLT. *Adél. du Guescl.* I, 1. || **5°** Un vin sec, vin qui n'a rien de liquoreux. Un vin sec, aigrelet et assez agréable qui tire son origine de Madère, et que consomment les colons riches, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 18. || **6°** Qui n'a point d'embonpoint, de graisse. Des gens tout secs de faim et de pauvreté, SACI, *Bible, Job*, XXX, 3. Je n'eusse jamais pensé que cette Mme de Charmes eût pu devenir sèche comme du bois, SÉV. 383. [Auteurs].... de qui le corps sec et la mine affamée N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée, BOIL. *Sat.* I. Bientôt de ce travail revenu sec et pâle, ID. *Eptt.* XI. C'était [Bouillé, président de la chambre des comptes] un homme sec et sobre autant que son frère était gourmand, ivrogne et débauché, ST-SIM. 329, 79. Elle [une vieille dame] était sèche comme le bois d'un vieux violon, et vécut dans cet état près de quatre-vingts ans, sans presque souffrir, VOLT. *Lett. à Mme de Fontaine*, 8 janv. 1756. Ce personnage sec et long qui se promène seul à l'écart, MARMONTEL, *Contes moraux, Connaisseur.* || Substantivement. Un grand sec. || Ce cheval a la tête sèche, il n'a pas la tête chargée de chair. || Ce cheval a les jambes sèches, il les a nerveuses, peu chargées de chair. || **7°** Il se dit de ce qui n'est pas accompagné d'un accessoire habituel. || Pain sec, pain tout sec, du pain pour tout aliment. Pâtés tous les jours de ma vie ! J'aimerais mieux du pain tout sec, LA FONT. *Pâté d'anguille.* On ne vit pas de pain sec et de gloire, BÉRANG. *Trembl.* || Fig. Une âme qui vit du pain sec de la tribulation, ne se lasse jamais de chercher Dieu, FÉN. t. XVIII, p. 259. || Le pain sec, punition de collége par laquelle on ne donne dans un repas à un écolier que du pain. On l'a mis au pain sec. || Nourrice sèche, mère ou nourrice qui, par une raison quelconque, ne donnant pas à teter, élève l'enfant au biberon. || Messe sèche, voy MESSE. || Mur de pierres sèches, mur fait sans plâtre, ciment ou mortier, mais seulement de pierres arrangées les unes sur les autres. Girone d'abord a été une grande entreprise, ensuite on a parlé d'une muraille sèche pour toute défense, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 25 janv. 1711. Les coteaux sont généralement coupés en terrasses soutenues par des murailles sèches, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 20. || On dit de même : construire en pierres sèches, conduit de pierres sèches, ouvrage à pierre sèche. || Consultation sèche, se disait d'une consultation qu'un avocat donnait par occasion sans recevoir d'argent. || Ventouse sèche, voy. VENTOUSE. || Cale sèche, voy. CALE. || Bricole sèche, se dit au billard quand, en voulant jouer de bricole, on manque à toucher. || Terme de marine. Se dit d'une vergue qui, quoique établie en croix, n'est pas destinée à avoir une voile enverguée. || La panne et la cape sèches sont celles où l'on se tient en travers au vent sans se servir de ses voiles. || **8°** Habit sec, habit usé jusqu'à montrer la corde (locution peu usitée). || **9°** Coup sec, coup donné avec promptitude sans rester sur l'objet frappé. || Un pouls sec, pouls qui donne un coup sec au doigt qui l'explore. || Au billard, donner un coup sec, donner un seul coup contre sa bille et retirer la queue à soi sur-le-champ, au lieu de pousser la bille et de la conduire avec la queue. || Terme de marine. Grain sec, celui qui éclate sans pluie. || **10°** Fig. Argent sec, argent comptant. || On dit de même : sec et liquide. Quarante mille écus d'argent sec et liquide ! De la succession voilà le plus solide, REGNARD, *le Lég.* II, 8. || Perte sèche, perte absolue, sans compensation ni diminution. Il avait mis là vingt mille francs ; il n'en retirera guère que le quart ; c'est une perte sèche de quinze mille. Une taxe sèche de dix-sept millions, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 29. || **11°** Fig. Terme de peinture et de sculpture. Qui manque de moelleux, qui est dur et sans agrément. Des contours secs. Un coloris sec. Artiste qui a un faire sec, une manière sèche. Polygnote fut le premier qui varia les mouvements du visage, et s'écarta de la manière sèche et servile de ses prédécesseurs, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 3. || **12°** Fig. Il se dit d'une prononciation qui n'a pas de mollesse. La double *ll* a deux prononciations en notre langue : l'une sèche et simple qui suit l'orthographe ; l'autre molle qui semble y joindre une *h*, *Préf. du Théâtre de P. Corneille*, édit. 1682. || **13°** Fig. En parlant de l'esprit, de ses qualités, et des compositions littéraires, qui est dénué d'agrément, de grâce. Une morale sèche et rebutante. Le pauvre esprit de femme et le sec entretien, MOL. *Mis.* II, 5. La conversation me paraît un peu sèche, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 3. Les expressions du théâtre, où tout paraît effectif, où ce ne sont point des traits morts et des couleurs sèches qui agissent, mais des personnages vivants.... BOSS. *Comédie*, 4. C'est un auteur sec et aride, toutes ses expressions sont rudes et forcées, BOIL. *Dissert. sur Joconde.* On donne aux enfants un petit catéchisme sec, et qu'ils apprennent par cœur sans en comprendre le sens, FÉN. t. XXI, p. 106. Diogène de Laërce a écrit la vie de Socrate, mais d'une manière fort sèche et fort abrégée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 347. Notre langue un peu sèche et sans inversions, VOLT. *Épître à Horace.* Ce n'est pas la peine d'envoyer mes magots de la Chine [*l'Orphelin de la Chine*, qui était d'abord en trois actes] ; je ne peux d'ailleurs avoir absolument que trois magots, les cinq seraient secs comme moi, au lieu que les trois ont de gros ventres comme des Chinois, ID. *Lett. à Mme de Fontaine*, 22 août 1754. M. Rousseau est éloquent et pathétique, Hobbes sec, austère et vigoureux, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Hobbisme*). || Style sec, style dépourvu d'ornements, sans charmes. || Matière sèche, matière qui n'offre pas de ressources pour la traiter avec intérêt. || Fig. J'ai sur certaine femme Jeté, sans y songer, quelque amoureuse flamme ; J'ai trouvé la matière assez sèche de soi ; Mais la belle est tombée amoureuse de moi, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. || **14°** Qui n'a point de sensibilité, en parlant des dispositions morales. Un cœur sec. Je viens de lui écrire un petit billet [à Mlle de Méry] pour l'assurer que je ne suis point sèche, et qu'il eût été plus sec de ne se pas soucier de ses plaintes, SÉV. 7 juill. 1680. Qu'il est sec ! qu'il est brut, et qu'il est ennuyeux ! VOLT. *Indiscr.* I, 7. Âmes sèches et frivoles, ce n'est pas pour vous que j'écris ; âmes tendres et sensibles, lisez-moi et pardon-

nez-moi, D'ALEMB. *Lettre à Condorcet sur Mme Geoffrin.* || **15°** Qui a une aridité morale. Ma fille, je vous conseille de suivre toutes vos bonnes résolutions de règle et d'économie; cela ne rajuste pas une maison, mais cela rend la vie moins sèche et moins ennuyeuse, SÉV. 343. La mort de M. de Saint-Romain me fait peur; je n'y vois pas un moment entre sa vie dure et sèche pour la religion et sa mort, ID. 20 juill. 1694. Ne vous attachez pas à une pratique sèche et sans amour [dans la dévotion]; commencez à aimer la personne; l'amour de la personne vous fera aimer la doctrine, BOSS. *Médit. sur l'Évang.* 89° *jour.* Les premiers législateurs de la Grèce ne proposèrent pas à ces peuples des doctrines abstraites et sèches, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (*Grecs*). Quelle est donc la sèche amitié qui repousse mes confidences? BEAUMARCH. *Mère coupable*, I, 10. || **16°** Qui est d'une humeur un peu dure. Me laisserai-je éblouir par un air de capacité ou de hauteur,... qui vous rend sec sur les louanges, et empêche qu'on ne puisse arracher de vous la moindre approbation? LA BRUY. IX. Si je veux être austère et sec avec mon élève.... J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Il se dit aussi des choses. Quand il était en particulier avec moi, ses manières étaient respectueuses et modérées, mais sèches, FÉN. *Tél.* XIV. Pourquoi avez-vous écrit une lettre sèche et peu convenable à Mme du Chatelet, dans les circonstances présentes? VOLT. *Lett. Thiriot*, 7 janv. 1739. Des interrogations sèches et froides, sans aucun signe d'approbation ni de blâme sur mes réponses, ne me donnaient aucune confiance, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Vous forcerez le conseil à ne pouvoir plus répliquer que par un sec il n'y a lieu, ID. *Lett. à Deluc*, 7 juill. 1763. || Mine sèche, mine qui annonce quelque mécontentement, quelque dépit. Une grande femme maigre et menue, dont le visage étroit et long lui donnait une mine froide et sèche, MARIV. *Marianne*, 6° part. || Réponse sèche, réprimande sèche, réponse, réprimande désobligeante et brève. || On dit de même : parler, répondre d'un ton sec. Messieurs, leur dit Mlle Hubert, d'un ton assez sec, je serais fâchée de vous gêner, vous êtes les maîtres, MARIV. *Pays. parv.* 3° part. || Il lui a fait un compliment fort sec, il lui a parlé d'une manière brève et un peu dure. || La donner sèche, la donner bien sèche, faire une proposition désagréable, donner quelque alarme sans précaution. Mais lui [un fâcheux], pour le quitter, me voyant ébranlé : Sortons, ce m'a-t-il dit, le monde est écoulé; Et, sortis de ce lieu, me la donnant plus sèche : Marquis, allons au cours faire voir ma calèche, MOL. *les Fâch.* I, 1. || **17°** Ruiné, privé d'argent. N'est-ce pas une chose rude que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à Aix.... cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier, SÉV. *à Mme de Grignan*, 6 mai 1680. Le marquis : Je suis sec, abîmé, mais parbleu J'ai deux bons appuis. — Cléon : Qui? — Le marquis : Les femmes et le jeu, DESTOUCHES, *Dissip.* I, 9. || **18°** *S. m.* Ce qui n'est pas humide. Le sec et l'humide. || Tirer au sec, à sec, se dit de l'action de vider un puits. || Terme de marine. Mettre les voiles au sec, les déployer pour les faire sécher. || **19°** Fourrage sec, c'est-à-dire le foin, la paille et l'avoine. Un magasin de sec. Ce cheval est nourri au sec, tandis qu'il faudrait le mettre au vert. || Fig. Employer le vert et le sec, employer toute espèce de moyens. || **20°** Terme d'office. Tirer des confitures au sec, les tirer de leur sirop. || Une corbeille, une assiette de sec, une corbeille, une assiette remplie de confitures sèches, et que l'on sert au dessert dans un repas. || **21°** Sec pris adverbialement. || Boire sec, ne pas mettre d'eau dans son vin, bien boire. Chers amis, voulez-vous vivre Autant que Melchisédec? Dépêchez-vous de me suivre, Et comme moi buvez sec, PANNARD, *Œuvr.* t. III, p. 407. J'ai fort mauvaise opinion de cet homme-là; il mange fort, il boit sec, il parle la bouche pleine, PICARD, *Deux Philibert*, II, 4. || Répondre sec, parler sec, répondre, parler sèchement, brusquement. || Peindre sec, peindre sans agrément et sans moelleux. || Filer sec, filer de la laine dégraissée avec du savon noir. || **22°** À sec, *loc. adv.* Sans eau. Leurs nefs à sec sur le rivage Ne craignaient plus vent ni naufrage, SCARR. *Virg.* VII. Je suis bien assurée que vous n'avez pas d'eau dans votre petite rivière, puisque notre belle Loire est entièrement à sec en plusieurs endroits, SÉV. 289. Il fallut mettre à sec une rivière si rapide et si profonde, en détournant ses eaux dans un lac immense que la reine avait fait creuser, BOSS. *Hist.* III, 4. || Un bâtiment est échoué à sec lorsqu'il reste à découvert sur la côte quand l'eau se retire. || Mettre à sec, se dit d'un vase que l'on vide jusqu'à la dernière goutte. Pour laquelle aussi mainte coupe Fut aussi souvent mise à sec, SCARR. *Virg.* VII. En moins d'un mois, pour loger ma sagesse, J'ai mis à sec un tonneau de vin vieux, BÉRANG. *Nouv. Diog.* || Fig. et familièrement. Être à sec, se trouver à sec, avoir perdu tout son argent, tout son avoir. Cesse-t-on de payer [la pension à M. de la Garde] sans dire pourquoi? un pauvre homme, accoutumé à cette douceur, demeure-t-il à sec sans qu'on lui dise un mot? SÉV. 8 janv. 1690. Ou bien, réduit à sec, d'une âme familière Peut-être il parle au ciel d'une étrange manière, REGNARD, *Joueur*, I, 2. J'allai à mes abbés gascons et à quelques autres de cette classe : je les trouvai à sec, MARMONTEL, *Mém.* III. || Fig. et familièrement. La bourse est à sec, il n'y a plus rien dedans, ou, dans un sens plus étendu, on n'a plus d'argent. || Mettre à sec, ruiner une personne, lui faire perdre tout ce qu'elle a. Il joue, et, qui plus est, il y fait bien son compte; Car il va mettre à sec un franc provincial, DESTOUCH. *Glorieux*, I, 3. || Être à sec, signifie aussi n'avoir plus rien à dire. Sur ce chapitre on n'est jamais à sec, MOL. *Remerc. au roi.* Et partout sur le Wal, ainsi que sur le Leck, Le vers est en déroute, et le poëte à sec, BOIL. *Épître* IV. || Terme de marine. À sec, sans l'aide des voiles, sans déployer une voile. J'eus un vent si frais à ma traversée [de Lisbonne au Port-Louis], que je vins à sec, *Mém. de Villette-Mursay*, 1684, dans JAL. || On dit aussi à sec de voiles. || **23°** À sec, se dit, en Bretagne, dans les lieux où l'on donne à manger, quand on ne fournit ni vin, ni cidre, ni bière. || **24°** Tout sec, uniquement, sans rien de plus. Son revenu consiste tout sec en cinquante écus de rente. || On dit de même toute sèche avec un nom féminin. Ainsi la cruauté.... paraît officieuse [dire du mal de quelqu'un en paraissant le louer, s'intéresser à lui].... pire mille fois que la médisance toute sèche, BALZ. 5° *Disc. sur la cour.* || **25°** Martin-sec, voy. MARTIN-SEC, à son rang.

— HIST. X° s. E cilg eedre [ce lierre] fu seche, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIII° s. Comment que ta parleure soit, ou par rime ou par prose, esgarde que ti dit ne soient ni maigre, ni sec, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 482. Il ses deniers sec [argent comptant] me paya, *Bl. et Jeh.* 3774. Se li arbres est sec.... BEAUM. XXV, 12. Ce n'est pas por ce à entendre qu'il puist le vivier rompre, ne metre à seques, ID. XXXVIII, 18. Cil à qui le [la] coze doit estre baillie ne l'emportera pas.... s'il ne paie tout sec [comptant], ID. XXXIV, 59. Laiens vendent, je vous afi Le patrimoine au crucefi À boens deniers ses et contans, RUTEB. II, 72. || XIV° s. Il n'en a marce [marche] ne païs ne regné, Desc'au sec arbre ne tant c'on puet aler, Si m'aït Diex, là où je n'aie esté, *Huon de Bordeaux*, v. 3079. Les unes [vaches] sont plus tost letées que les autres, et les unes plus tost seches; et les joeunes ne rendent pas à tant de leet com les vieilles, *Bibl. des ch.* 4° série, t. II ou XI, p. 369. || XV° s. Et faisoit une tres belle saison et seche, FROISS. II, II, 211. Et devint [Charles V de France] aussi sec qu'un baston, ID. II, II, 70. Qui veult avoir les avocas, Avant qu'om leur die son cas, C'est un noble office du bec, Où il convient payer tout sec, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 372. Il [Louis XI] parloit aussi sec comme se jamais n'eust esté malade, COMM. VI, 12. Le chevalier se deffend comme preux qu'il estoit, si bien que le roy ne lui donne coup que celluy ne luy rende tout sec, *Perceforest*, t. I, f° 28. || XVI° s. Plusieurs ruisseaux tout à sec demourerent, MAROT, III, 297. En la place où il avoit livré battaille à pied sec, l'esté venu.... MONT. I, 261. Un parler sec, rond et crud, ID. I, 292. Diagoras et Theodorus nioient tout sec qu'il y eust des dieux, ID. II, 249. Les bergers ayans quitté leurs petits parapets de pierre seche.... D'AUB. *Hist.* I, 69. Le sang qui a signé la guerre n'est pas encores sec par les champs; et aussi peu seche l'ancre qui vient de signer la paix, ID. *ib.* II, 252. Le reste estoient Portugais, picques seches et bisongues, ID. *ib.* II, 391. Il est temps de mettre en veue Dom Jouan, qui emploie verd et sec, ID. *ib.* II, 402. St-Luc en ceste ordonnance, aiant gagné le sec de l'isle, fait alte, ID. *ib.* III, 12. ....Auquel est plus commode paier ses ouvriers à l'argent sec, que d'y ajouster la nourriture, O. DE SERRES, 59. Les sages font comme les abeilles qui tirent du thym le plus penetrant et le plus sec miel, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 8. Ilz sont à sec, et sans grace ou science Demeure à plat morte leur eloquence, ID. *Lucull.* 2. Un pays aride et sec, ID. *Pomp.* 47. Ils ne parlent pas sec [nettement], CHARRON, *Sagesse*, p. 226, dans LACURNE. Si je ne boy, je suis à sec, me voilà mort.... en sec jamais l'ame n'habite, RAB. *Garg.* I, 5.

— ÉTYM. Picard, *sé*; Berry, *chéche*, sec, et aussi *sé : du linge sé, des draps sés*; bourguig. *sô*; wallon, *seg*; norm. *sec* et au fém. *sèque*; provenç. *sec*; espagn. *seco*; ital. *secco*; du lat. *siccus*; comparez le celtique : gaël. *seac*; kimry, *sygh*, *sick*; bas-breton, *seach*, *sech*; racine *sik*, qui est dans le sanscr. *sik-ata*, sable; bactrien, *hik-us*, sec.

SÉCABLE (sé-ka-bl'), *adj.* Qui peut être coupé. On suppose que les atomes ne sont pas sécables.

— ÉTYM. Lat. *secabilis*, de *secare*, couper.

† **SÉCANT, ANTE** (sé-kan, kan-t'), *adj.* Terme de géométrie. Qui coupe. Plant sécant.

— ÉTYM. Lat. *secare*, couper.

SÉCANTE (sé-kan-t'), *s. f.* || **1°** Terme de géométrie. Toute ligne ou toute surface qui en coupe une autre. || **2°** La sécante d'un arc ou d'un angle est la portion d'un diamètre comprise entre le centre et le point où ce diamètre rencontre la tangente menée à l'autre extrémité de l'arc; en trigonométrie, sécante x (**séc** x) est le nombre positif ou négatif qui mesure la sécante de l'angle ou de l'arc x, le rayon étant pris pour unité. On attribue à Rhéticus l'usage des sécantes dans le calcul astronomique; celui des tangentes avait déjà été introduit par Regiomontanus, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 365.

— ÉTYM. *Sécant.*

† **SÉCATEUR** (sé-ka-teur), *s. m.* Instrument de jardinage composé de deux branches croisées se terminant en forme de ciseaux courbes, par deux lames, l'une est ovale et tranchante, l'autre en forme de croissant fournit le point d'appui; ces deux lames saisissent le scion et le coupent net quand il est de la grosseur du petit doigt. On en fabrique de dimensions assez fortes pour couper des branches d'une certaine grosseur, d'autres au moyen de manches de 1 m. 50 à 2 m. permettent d'atteindre les branches élevées.

— ÉTYM. Lat. *secare*, couper.

† **SÉCESSION** (sé-sè-ssion), *s. f.* || **1°** Terme d'histoire romaine. Se dit des trois époques où la plèbe se retira en armes hors de la ville, pour forcer le sénat à reconnaître ses droits. || **2°** Séparation d'un État confédéré d'avec la fédération dont il fait partie. La sécession du Sud dans les États-Unis.

— ÉTYM. Lat. *secessionem*, de *se*, à part, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

† **SÉCESSIONISTE** (sé-sè-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui prend part à la sécession.

† **SÉCHAGE** (sè-cha-j'), *s. m.* Action de faire sécher. || Dans les poudreries, action de faire sécher la poudre, soit naturellement, soit artificiellement.

† **SÈCHARD** (sè-char), *s. m.* Nom du vent du nord-est à Genève. Un sèchard qui nous poussait de biais vers la rive opposée, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 16.

— ÉTYM. *Sécher.*

† **SÉCHARIE** (sè-cha-rie), *s. f.* Femme qui fait sécher les pains de sel.

1. **SÈCHE** ou **SEICHE** (sè-ch'), *s. f.* Nom d'un genre de céphalopodes, dont chaque espèce a dix bras. L'on y distingue la sèche officinale, commune sur nos côtes de la Méditerranée et de l'Océan, dont le corps contient un os spongieux employé autrefois comme absorbant. Divers auteurs anciens et modernes avaient prêté à la sèche la petite ruse de troubler l'eau par l'émission volontaire de son encre.... mais d'autres auteurs, moins amis du merveilleux, préfèrent de penser que l'émission de la liqueur n'est que l'effet de la peur qui saisit l'animal, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 27. L'encre de la sèche est une sorte de précipité charbonneux indissoluble dans le plus grand nombre des réactifs, et suspendu dans une liqueur muqueuse, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 333.

— HIST. XIII° s. Seches en charretes doivent quatre deniers, *Liv. des mét.* 286. || XVI° s. Le principe qu'il prend est comme une seche, laquelle, en jettant son sang qui est noir comme encre, trouble l'eau d'alentour pour cacher une grande multitude de queues, CALV. *Instit.* 573.

— ÉTYM. Prov. *sepia*; catal. *sipia*, *cipia*; esp. *sepia*, *jibia*; it. *seppia*; du lat. *sepia*, du grec σηπία.

† 2. **SÈCHE** (sè-ch'), *s. f.* || **1°** Terme de marine. Vergue barrée gréée sur le mât d'artimon. || **2°** Nom donné à des parties du fond de la mer, qui s'élèvent à une hauteur assez grande pour paraître à découvert au-dessus du niveau de l'eau, à

l'époque de la basse mer ou dans des temps calmes. Nous avons fait le nord-est pour passer entre ladite île et Palme, rangeant toujours de fort près ladite Vache à cause d'une sèche qui est presque au milieu de la passe, *Journ. de la route du vaisseau le More*, 1688, dans JAL.

— ÉTYM. *Sec*; ital. *secca*.

SÉCHÉ, ÉE (sè-ché, chée), *part. passé* de sécher. Rendu sec. Le ciel même peut-il réparer les ruines De cet arbre séché jusque dans ses racines? RAC. *Athal.* I, 1. Quelques pleurs.... Versés par le regret, et séchés par la rage, DELIL. *Imag.* IV.

† **SÉCHÉE** (sè-chée), *s. f.* Terme de métiers. Action de faire sécher; temps employé à faire sécher.

SÈCHEMENT (sè-che-man), *adv.* ‖ 1° D'une manière sèche, à l'abri de l'humidité. On doit tenir sèchement et à couvert tous les charbons; ceux de bois blancs surtout s'altèrent à l'air et à la pluie dans très-peu de temps, BUFF. *Min.* t. IV, p. 107. ‖ 2° Fig. D'une manière froide et peu agréable. Mlle de Méry dit que je lui ai écrit fort sèchement, SÉV. 7 juill. 1680. J'ai parlé deux fois au roi des maîtresses d'école du diocèse de Séez; et, les deux fois, il m'a répondu très-sèchement pour vous et pour moi, MAINTENON, *Lett. au cardinal de Noailles*, 25 avril 1699. La visite se fit [de M. de Chevreuse chez M. et Mme de Chaulnes], et fut très-sèchement reçue, ST-SIM. 27, 58. ‖ 3° Sans agrément, en parlant d'ouvrages d'esprit. Des manœuvres de guerre sèchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des jésuites, et enfin la vie du P. Coton forment, dans Daniel, le règne de Henri IV, VOLT. *Mœurs*, 174. ‖ Écrire sèchement, avoir un style sec, dénué d'agrément. ‖ Peindre sèchement, peindre en marquant durement les contours.

— ÉTYM. *Sèche*, et le suffixe *ment*; provenç. *secamens*; catal. *secament*; espagn. *secamente*; ital. *seccamente*.

SÉCHER (sè-ché; la syllabe *sé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je sèche, excepté au futur et au conditionnel : je sécherai, je sécherais), *v. a.* ‖ 1° Rendre sec. Sécher ses vêtements mouillés par la pluie. Le grand hâle sèche les fleurs. Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché, Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché! RAC. *Athal.* I, 2. Et j'essuyai mon front que vint sécher la brise, LAMART. *Jocelyn*, *Prologue.* ‖ 2° Mettre à sec. Il a changé les fleuves en lieux secs et déserts, et séché les sources et les ruisseaux, SACI, *Bible*, *Psaum.* CVI, 33. Nous avons appris qu'à votre sortie d'Égypte, le Seigneur sécha les eaux de la mer Rouge, ID. *Josué*, II, 10. ‖ Par extension. Déjà l'ardente soif le sèche et le dévore, DUCIS, *Abuf.* I, 3. ‖ Fig. Je suis trop embarrassé du mauvais succès de mes affaires, et cette inquiétude sèche toutes les pensées de vers, RAC. *Lett.* 20, *à Levasseur.* ‖ Fig. Dans l'argot de certaines hautes écoles, sécher un élève, lui donner des notes par suite desquelles il sera déclaré n'avoir pas satisfait aux examens de sortie (voy. FRUIT 1, n° 2). ‖ 3° Fig. Sécher les larmes, consoler, empêcher de pleurer. Quels pleurs ai-je séchés? dans quels yeux satisfaits Ai-je déjà goûté le fruit de mes bienfaits? RAC. *Bérén.* IV, 4. C'est moi, mon ami, qui ai apaisé vos premiers cris, séché vos premières larmes, A. DUVAL, *Men. de Livonie*, III, 11. ‖ On dit de même : sécher les yeux. Cette pitoyable nouvelle n'a pas séché mes yeux, SÉV. 115. ‖ Sécher ses pleurs, cesser de pleurer. Sèche tes pleurs, Sabine, ou les cache à ma vue, CORN. *Hor.* IV, 7. D'Antin pleurait et disait que.... il sécha et regretta bientôt ses larmes, ST-SIM. 197, 133. La cuisinière entra, Mlle Hubert sécha ses pleurs, MARIV. *Pays. parv.* 3° part. ‖ 4° *V. n.* Devenir sec. Les arbres sèchèrent sur pied. Faire sécher des fruits au four. Au même moment le figuier sécha, SACI, *Bible*, *Évang. Matth.* XXI, 19. Tout le reste du peuple a séché de soif, ID. *ib. Isaïe*, V, 13. Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes, ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Sa justice [de Dieu], indignée que vous employiez contre lui ses propres bienfaits.... renverse vos fortunes, éteint vos familles, fait sécher la racine de votre postérité, MASS. *Pet. carême*, *Vices et vert.* La superbe Carthage n'était point encore un port de mer; il n'y avait là que quelques Numides qui faisaient sécher des poissons au soleil, VOLT. *Princ. de Babyl.* XI. Faut-il demander.... pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année sèchent dans leur fleur? VAUVENAR. *Clazomène ou la Vertu malheureuse.* ‖ Par extension. Je vis sa femme [du maréchal de Créquy qui venait d'être défait].... elle n'est pas reconnaissable; les yeux ne lui sèchent pas, SÉV. 26 août 1675. ‖ Se tarir. Cette horrible famine.... funeste aux mères qui voyaient sécher leurs mamelles, BOSS. *Hist.* II, 8. ‖ Fig. Les paroles sèchent, la langue sèche, se dit quand on ne peut parler. Que dit-on quand on a tort? pour moi, je n'ai pas le mot à dire; les paroles me sèchent à la gorge, SÉV. *à Bussy*, 29 mai 1679. La langue de l'impie sécha toujours devant lui de honte et de confusion, MASS. *Or. fun. Dauphin*, 2° p. ‖ 5° Être frappé d'un dessèchement, en parlant d'une partie du corps. La jambe droite lui a séché. ‖ Fig. Si j'avais écrit comme on le désirait, j'aurais bien dit d'autres merveilles; mais j'aurais eu peur que ma main n'eût séché, SÉV. 23 janv. 1682. ‖ 6° Fig. Languir, dépérir. Je crois qu'avant deux jours je sécherais d'ennui, CORN. *Galerie*, IV, 8. Pouvons-nous être témoins de tant de chutes et de tant de malheurs, et n'en pas sécher de douleur comme le prophète? BOURDAL. *Exhort. char. env. un sémin.* t. I, p. 151. Mme de Montespan sèche de notre joie; elle meurt de jalousie, MAINTENON. *Lett. à Mme de St Géran*, 7 août 1682. Je me consume de chagrins et de veilles : je sèche à vue, ID. *Lett. à l'abbé Gobelin*, 29 juill. 1676. Que Rohault vainement sèche pour concevoir Comme, tout étant plein, tout a pu se mouvoir, BOIL. *Épît.* V. Va maigrir, si tu veux, et sécher sur un livre, ID. *Lutr.* IV. On voit quelquefois des enfants qui sèchent et qui dépérissent d'une langueur secrète, parce que d'autres sont plus caressés qu'eux, FÉN. t. XVII, p. 35. Rousseau a, de son aveu même, séché souvent six mois sur les strophes d'un cantique, GILB. *Lett. à M. Imbert.* ‖ Éprouver un sentiment d'impatience, de contrariété. On sèche quand on entend sortir ces discours d'une telle bouche [Fénelon]; n'aurait-on pas plus tôt fait d'avouer une faute humaine... BOSS. *Préf. Instruct. pastor.* 55. La Monsery séchait d'impatience, HAMILT. *Gramm.* 7. Voici l'heure fatale où l'arrêt [au théâtre, sur une pièce] se prononce! Je sèche, je me meurs; quel métier! j'y renonce, PIR. *Métrom.* V, 1. Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné [Calas], qui est mort avec plus de courage que Socrate, VOLT. *Lett. Damilaville*, 25 juill. 1766. ‖ Sécher sur pied, se consumer d'ennui, de tristesse, ou être en proie à une inquiétude qui cause une sorte d'abattement. La répétition du mariage de Monsieur me fait sécher sur pied, SÉV. 95. Malgré toutes les attentions de mes hôtes, malgré la beauté du séjour de la Haye, je sèche sur pied; il faut que je vous revoie tous, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 3 sept. 1774. ‖ Mme de Sévigné a dit : sécher sur le pied. On verra bientôt cette dernière sécher sur le pied, 19 août 1676. ‖ Sécher sur pied, se dit aussi, par plaisanterie, d'une fille qui ne trouve point à se marier. ‖ 7° Se sécher, *v. réfl.* Se rendre sec. Les feux bien allumés, ils [les soldats] passèrent la nuit à se sécher, au bruit des imprécations, des gémissements de ceux qui achevaient de franchir le torrent, ou qui du haut de ses berges roulaient et se perdaient dans ses glaçons, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 13. ‖ Devenir à sec. Quelque temps après le torrent se sécha, car il n'avait point plu sur la terre, SACI, *Bible*, *Rois*, III, XVII, 7. ‖ 8° Devenir sec. La main qu'il [Jéroboam] avait étendue contre le prophète, se sécha, et il ne put plus la retirer à lui, SACI, *Bible*, *Rois*, III, XIII, 4. Tant de lauriers qui avaient levé leurs têtes jusqu'aux nues, se séchèrent bientôt dans une terre épuisée, VOLT. *Princ. de Babyl.* 10. ‖ Fig. Votre main aurait dû se sécher, se dit pour exprimer que pour rien au monde on n'eût dû faire tel ou tel acte. Votre main aurait dû se sécher avant de signer ce papier. Que du ciel sur les rois les arrêts sont terribles!.... Nos mains se sécheraient en touchant la couronne, Si nous savions, mon fils, à quel titre il la donne, DUCIS, *Hamlet*, II, 5. ‖ 9° Cesser de couler. Ce qui me parut étonnant, c'est que ses larmes se séchèrent tout à coup, MARIV. *Pays. parv.* 7° part.

— HIST. XII° s. Ensi perdrai tout fors merci crier, Et secherai de duel [deuil] et de pesance, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 576. Tu derumpis les fontaines, tu secchas les fluvies [fleuves], *Liber psalm.* p. 99. Puis avint que la riviere sechad, *Rois*, p. 340. ‖ XIII° s. Nule riens ne seche si tost comme larmes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 572. Si com echo.... Qui seicha tote d'ardure, Fors la voix qui encor dure, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 717. On doit sayer [essayer] pour mius aprendre, Piecha c'on dist : qui siet, il seche, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 17. ‖ XIV° s. Ne jà il ne l'aura si chier, Qu'il ne le face tout sechier, Et qu'il ne li toille [ôte] vigour, MACHAUT, p. 27. ‖ XV° s. Pour quoi fait donc dame ne pucelette Si grant dangier de s'amour à ami, Qui sechera soubz le pié com l'erbette? E. DESCH. *Profiter de la jeunesse.* Ne laissons pas seicher Le passaige des vivres; Mais que nous soyons yvres, Nous nous irons couchier, BASSEL. XLII. ‖ XVI° s. Qu'en dictes-vous, quel dueil, quel ennuy est-ce, De veoir secher la fleur de tous noz champs? MAROT, III, 298. Le meilleur conte du monde se seiche entre mes mains et se ternit, MONT. III, 37. C'estoient tapisseries que l'on avoit tendues pour les secher, AMYOT, *Thém.* 54. Quoi! je ne boy que par procuration; mouillez-vous pour seicher, ou seichez-vous pour mouiller, RAB. *Garg.* I, 5.

— ÉTYM. Wallon, *sechi*; Berry, *chécher*; norm. *séquer*; prov. *secar*, *sechar*; catal. *seccar*; esp. *secar*; ital. *seccare*; du lat. *siccare*, de *siccus*, sec.

SÉCHERESSE (sè-che-rè-s'), *s. f.* ‖ 1° État, qualité de ce qui est sec. La sécheresse de la terre fait grand tort aux moissons. La sécheresse de la langue dans la fièvre. ‖ 2° Absolument. Disposition de l'air et du temps contraire à l'humidité. Cette année, la sécheresse fut très-grande, de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent absolument, tandis que celles qui purent être arrosées furent très-fertiles, MONTESQ. *Lett. pers.* 11. Ces sécheresses dévorantes qui désolent si souvent les meilleures îles de cet hémisphère [Amérique], RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 28. ‖ 3° Absence d'embonpoint, de graisse. Vous me paraissez à peu près dans le même cas que moi : faiblesse et sécheresse, voilà nos deux principes; cependant, malgré ces deux ennemies, je n'ai pas laissé de passer soixante ans, VOLT. *Lett. Mme Fontaine*, 8 janv. 1756. ‖ Une sécheresse de pulmonique (voy. PULMONIQUE). ‖ 4° Fig. Manque d'argent, gêne. Peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous, que cette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? MOL. *l'Av.* I, 2. Quelle augmentation de dépenses, et quel temps de sécheresse! SÉV. 8 fév. 1690. Ce qui a causé la sécheresse où j'ai été.... c'est que j'ai donné beaucoup d'argent pour les rachats des terres de Basse-Bretagne, CH. DE SÉV. dans SÉV. t. X, p. 408, édit. RÉGNIER. ‖ 5° Fig. État d'une personne qui manque de sensibilité, d'abandon. Mlle de Méry dit que je lui ai écrit fort sèchement; c'est peut-être en elle qu'est la sécheresse, comme la piqûre n'est pas dans l'épine, SÉV. 7 juil. 1680. La sécheresse des nouveaux mystiques, qui ne veulent rien demander à Dieu, est confondue dès l'origine du christianisme, BOSS. *Et. d'orais.* VI, 18. Autant que nous pourrons, corrigeons les sécheresses, pour ne point dire l'aigreur, qu'on trouve trop souvent dans de tels livres [les livres de controverse], ID. *Confér. avec Claude, Avertissement.* Je vous aime plus que ma sécheresse ne me permet de vous le dire, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 7 sept. 1683. Cette force de caractère allait quelquefois jusqu'à la sécheresse, J. J. ROUSS. *Confess.* II. La sensibilité extrême exclut la sécheresse, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse.* ‖ Manque de moelleux. La Rancune l'en remercia autant que la sécheresse de sa civilité le put permettre, SCARR. *Rom. com.* I, 6. Je sais qu'il règne toujours entre hommes une sécheresse qu'une femme sait mieux adoucir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 65 ‖ Manière de répondre, de se comporter, froide et dure. Je vis bien à l'extrême sécheresse de ses manières, que je n'obtiendrais jamais sa tendresse, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 78, dans POUGENS. J'ai beaucoup vu en Italie une femme qui vous intéresse particulièrement. — Je ne le crois pas, répondit lady Edgermond avec sécheresse, STAEL, *Corinne*, XVI, 6. ‖ 6° Terme de dévotion. État de l'âme qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété. Vous tirerez tout le fruit que Dieu veut de vos sécheresses, BOSS. *Lett. abb.* 61. Des sécheresses, des ennuis et des dégoûts, BOURD. *Dominic.* I, *Sainteté et force de la loi*, 229. Que remporte-t-on de la plupart des conversations? un cœur vide, une imagination égarée, beaucoup d'indifférence et de sécheresse dans le service de Dieu, ID. *Retraite spirituelle*, 6° *jour.* Aux âmes que Dieu éprouve.... et qu'il livre à tous les dégoûts et à toutes les sécheresses d'une vertu triste et amère, MASS. *Myst. Ass.* ‖ 7° En parlant des ouvrages de peinture, manque de moelleux dans les contours. Cela est peint avec une grande

sécheresse. || Se dit aussi en parlant des ouvrages de sculpture. || 8° Il se dit de l'esprit et de ce qu'il produit, où manque le charme, la grâce, l'ornement. Il y a une grande sécheresse de style dans tout ce qu'il écrit. Mon Dieu! quels amants sont-ce là? et quelle sécheresse de conversation! MOL. *Préc.* 5. La contrainte des préceptes ne fait qu'affaiblir les ouvrages, et leur donner une certaine sécheresse qui les rend maigres et décharnés, BOIL. *Longin, Sublime,* II. Notre siècle, recommandable par d'autres endroits, est le siècle de la sécheresse, VOLT. *Dict. phil. Chant.* Il y a près de quarante ans que vous m'avez fait renoncer à la sécheresse des mathématiques, ID. *Lett. d'Argental,* 17 août 1774. En dégageant les sciences de la sécheresse qui en écarte la plupart des hommes, il [Fontenelle] les rendait agréables à ceux mêmes qui ne cherchent que l'amusement, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 321. La fable de la mort et du bûcheron a été mise en vers par la Fontaine et par Despréaux; qu'on les compare ensemble : la sensibilité respire à chaque vers dans la fable de la Fontaine; chaque vers de celle de Despréaux semble flétri par la sécheresse, D'ALEMB. *Éloges, Despr.* Si, d'un côté, l'emphase, l'enflure, la redondance sont un excès contraire à la précision, la sécheresse est l'excès opposé, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 214.

— HIST. XIIIe s. Et la voie est dure et pesans, La secereche est grande sus, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 260. En la secherece del desert il corocierent Dieu par leur mauvestiez, *Psautier,* f° 93. Pumes grenates valent à le [la] sekereche de le [la] gorge, ALEBRANT, f° 53. || XIVe s. En esté quant il fait secheresse, *Modus,* f° CXXXII, *verso.* || XVe s. Faute d'humeur, nos choux sont morts En nos jardins par secheresse, BASSEL. XVII.

— ÉTYM. *Sécher;* wallon, *segress;* Berry, *chéchereche;* norm. *séqueresse;* provenç. *secaressa.*

† **SÉCHERIE** (sè-che-rie), *s. f.* || 1° Lieu où l'on fait sécher des substances mouillées, des étoffes lavées, teintes, etc. || 2° Lieu où l'on fait sécher la poudre. Dans les sécheries artificielles, on fait passer sur la poudre un courant d'air échauffé par la vapeur. || 3° Lieu où les pêcheurs font sécher le poisson; action de le faire sécher.

— HIST. XVIe s. Que ceux qui auront poisson à secher au Seillon, s'ils tombent en different à cause de la secherie et estendue [étendage] de leur poisson.... *Articles de la charge, etc. de Saint-Malo,* dans JAL.

— ÉTYM. *Sécher.*

† **SÉCHERON** (sè-che-ron), *s. m.* || 1° Terme rural. Pré situé dans un lieu sec. Les sécherons ont donné cette année à cause des pluies fréquentes qui sont tombées. || 2° Fig. et familièrement. Il se dit d'une personne très-maigre.

— HIST. XVIe s. Les prez appellez secherons sont deffensables, et n'est permis y mettre ne mener bestes depuis la nostre dame de mars jusqu'à la my aoust, *Coust. gén.* t. II, p. 283

— ÉTYM. *Sécher.*

† **SÉCHETTE** (sè-chè-t'), *adj. f.* Qui a une teinte de sécheresse. Votre lettre du 3e est un peu séchette, SÉV. 11 juill. 1672.

— ÉTYM. Dimin. de *sec,* forgé par Mme de Sévigné.

† **SÉCHEUR** (sè-cheur), *adj. m.* Appareil sécheur, ou, substantivement, le sécheur, se dit, dans les machines à vapeur, d'un appareil où circule la vapeur séparée du contact de l'eau bouillante.

† **SÉCHION** (sé-kion), *s. m.* Genre de cucurbitacées, dans lequel on distingue le *sechion edule,* appelé vulgairement chayote, et dont le fruit est de la grosseur d'un œuf de poule; la chayote est cultivée en Algérie, LEGOARANT.

SÉCHOIR (sè-choir), *s. m.* Endroit où, dans les fabriques, on fait sécher les toiles, les papiers, etc.

— ÉTYM. *Sécher.*

SECOND, ONDE (se-gon, gon-d'; au XVIIe siècle, Marg. Buffet, *Observ.* p. 131, regarde comme une faute de prononcer le *c* comme un *g;* au contraire, Chifflet, *Gramm.* p. 225, dit que le *c* se prononce comme un *g;* le *d* se lie : un se-gon-t avis; Chifflet dit que le *d* ne se lie jamais, quoi qui le suive; au pluriel, l'*s* se lie, les se-gon-z et les combattants), *adj.* || 1° Deuxième, qui suit immédiatement le premier. Il n'est pas premier, il n'est que second. Remporter le second prix. Se marier en secondes noces. ....Ô bon Dieu, Nous te sommes si chers qu'entre les créatures, Si l'ange est le premier, l'homme a le second lieu, MALH. I, 1. Seconde partie : Que l'homme sans la foi ne peut pas connaître le vrai bien ni la justice, PASC. *Pens.* VIII, 2, éd. HAVET. Et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvait honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde, BOSS. *Duch. d'Orl.* La princesse Anne n'était point heureuse pour avoir la confiance de Philippe et des deux princesses qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la cour, ID. *Anne de Gonz.* Utique était la seconde place d'Afrique, fort riche et fort opulente, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 527, dans POUGENS. L'impression est le juge naturel du premier moment; la discussion l'est du second, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 428. || Terme de classe. Cet écolier est second, ou, substantivement, le second, il est celui que le professeur a jugé avoir le mieux fait une composition après un autre élève. || Terme de vénerie. Ce cerf est à sa seconde tête, il prend trois ans. || Se dit, dans certains calendriers, d'un mois embolismique. || Pain second, voy. PAIN, n° 1. || En chimie, eau seconde, eau-forte affaiblie. || Causes secondes, les créatures, autant qu'elles sont causes elles-mêmes, comparativement au Créateur qui est la cause première. Dieu agit par les causes secondes; il a voulu que ces causes produisissent leurs effets, et que ces effets devinssent causes à leur tour, BONNET, *Causes prem.* II, 8. || Causes secondes se dit aussi des lois irréductibles ou effets généraux auxquels l'expérience conduit. || La seconde main, un intermédiaire. Acheter une chose de la seconde main, l'acheter à celui qui l'a achetée au producteur. || Fig. Ne tenir une nouvelle que de la seconde main, de seconde main, ne l'avoir apprise que par un intermédiaire. || Érudition de seconde main, érudition qui est puisée non aux sources, mais aux compilations. || 2° Il se dit de celui qui, dans une série de mêmes noms, y est le deuxième. Le second des Césars, le premier des humains, C'est Auguste.... DELILLE, *Én.* VI. || 3° Fig. Autre. Pour lui les plus beaux jours sont de secondes nuits, LA FONT. *Poés. mêlées,* XVIII, *Élégie pour Fouquet.* Qui ne voit combien courtes et fragiles sont encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? BOSS. *Duch. d'Orl.* Marly sera bientôt un second Versailles, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles,* 19 juil. 1698. Qu'ils cherchent dans l'Épire une seconde Troie, RAC. *Andr.* I, 2. Une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait, LA BRUY. X. || 4° Fig. Qui s'ajoute à. C'est un second crime de tenir un serment criminel. Que Joad mette un frein à son zèle sauvage, Et ne m'irrite point par un second outrage, RAC. *Athal.* II, 5. || 5° Inférieur, surtout au féminin. Qu'avec une valeur à nulle autre seconde.... MALH. II, 10. Sa gloire à danser et chanter ....À nulle autre n'était seconde, ID. IV, 5. Mon cœur vous trouve en vérité Femme à peu de femmes seconde, VOLT. *Ép.* 29. || 6° Poétiquement. Sans seconde, sans pareille. Mais puisque par sa perte à jamais sans seconde, CORN. *Pomp.* III, 5. Notre gloire, il est vrai, deviendra sans seconde, Si nous faisons, sans eux, la liberté du monde, ID. *Sertor.* II, 2. Ah! quelle audace sans seconde De marcher à l'heure qu'il est! MOL. *Amph.* I, 1. Notre gloire est sans seconde; Français, où sont nos rivaux? BÉRANG. *Bon Franç.* || On dit de même : N'avoir point de seconde, en parlant d'un objet du genre féminin. Leur fureur n'a point de seconde, LA FONT. *Tabl.* || On le trouve au masculin, avec un nom masculin. [Chez Marie-Thérèse], de fort beaux cheveux blonds, Une vive blancheur, les plus beaux yeux du monde, Et d'autres appas sans seconds D'une personne sans seconde, LA FONT. *Lett.* I. || 7° Terme de musique. Épithète qui, entre deux parties ou voix égales, indique la plus basse. Second violon. Second ténor. || On dit seconde basse pour baryton ou basse moins grave que la basse proprement dite. || 8° Terme de marine. Second foc, synonyme de faux foc. || Second pont, pont supérieur au premier, pont qui porte la seconde batterie. || Second entrepont, faux entrepont. || La seconde ancre, celle qui est immédiatement inférieure en grosseur à la maîtresse ancre. || 9° *S. m.* Le second, le second étage d'une maison. Il demeure au second. Lisette : Du côté de la place Maubert, chez un marchand de café, au second. — Frontin : Une place Maubert, une madame Dorman, un second! non, mon enfant, je ne connais point cela, et je prends toujours mon café chez moi, MARIV *l'Épreuve,* sc. 12. || Les personnes qui habitent cet étage. Le second était brouillé avec le troisième. || 10° Terme de jeu de paume. Ouverture de la galerie qui est entre le dernier et la porte. || 11° Celui qui tient le second rang. Jonathas demandait pour toute grâce à David d'être le second après lui, BOSS. 5e *avert.* 28. Je vous fis.... Le second de la terre, et non pas mon égal, VOLT. *Sémir.* II, 7. || Celui qui, dans une partie de paume, tient le second lieu d'un côté. || 12° Celui qui accompagnait un homme dans un duel et se battait contre l'homme amené par l'adversaire. Meillancour, écuyer de mon frère qui me servait de second, et qui avait été blessé dans le petit ventre et désarmé, et le chevalier du Plessis, second de Praslin, nous vinrent séparer, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 12, dans POUGENS. M. de Nemours estima assez Villars pour le prendre pour second au duel qu'il eut contre M. de Beaufort, ST-SIM. 3, 50. Ils [les ducs de Beaufort et de Nemours] s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds, VOLT. *Louis XIV,* 5. || Aujourd'hui les seconds ne sont plus en usage; dans un duel il y a des témoins qui ne se battent pas. || 13° Celui qui fait société à un autre. L'homme seul est quelque chose d'imparfait; il faut qu'il trouve un second pour être heureux, PASC. *Pass. de l'amour.* || 14° Celui qui aide un autre dans une entreprise, dans une affaire. Ce sont [les esprits de premier ordre] les seconds des Alexandres et des Césars; ils soulagent le prince dans ses grands travaux.... BALZ. *De la cour.* 1er *disc.* Avec de tels seconds rien n'est pour vous douteux, CORN. *Nicom.* III, 6. Mon fils, dit-il, tout sceptre est un grand poids : Sois mon second, prends la férule, BÉRANG. *Denys.* || Celui qui appuie ou soutient quelqu'un dans une discussion. Mon second, soutenant mon discours, lui dit : Vous feriez bien, mon père.... PASC. *Prov.* IV. Je viens à la hâte vous donner un avis, César, et je mène avec moi un bon second pour vous persuader; c'est Catilina, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 38. || 15° Terme de marine militaire. Le second, ou, plus souvent, le matelot d'un vaisseau, le vaisseau qui est destiné à en soutenir un autre dans le combat. Second de l'avant, second de l'arrière se dit pour marquer le poste que le second doit prendre dans le combat. M. du Quesne, qui avait MM. de Valbelle et de Tourville pour ses seconds, était au centre de notre corps de bataille, *Mém. de Villette,* 1675, dans JAL. || Le second se dit du second capitaine ou lieutenant. || Terme de marine marchande. L'officier qui commande après le capitaine. Le capitaine et le second. || 16° Terme de musique. Partie secondaire ou d'accompagnement dans un duo. Faire le second. || 17° Mon second, se dit, dans une charade, de la seconde partie du mot décomposé. On dit mieux le dernier : le premier, le dernier et l'entier, à moins que le mot ne soit partagé en plus de deux parties, ce qui est rare. || 18° En second, *loc. adv.* qui exprime subordination, infériorité. Il ne tient pas la première place, il n'est qu'en second. L'âme perd sa faculté de juger, et même son empire; elle ne veut plus qu'en second, et souvent elle veut l'impossible, BUFF. *Nature des anim.* || Capitaine en second, le capitaine qui doit commander à défaut du capitaine en pied. || On dit dans le même sens : colonel en second, lieutenant en second. || Signer en second, se dit d'un notaire qui signe avec celui qui a reçu, qui a dressé l'acte.

— REM. 1. Second se met toujours avant son substantif, excepté quand on parle d'un tome, d'un livre, d'un chant, où l'on peut le mettre avant ou après : le tome second, ou le second tome, le second livre ou le livre second de Télémaque, le second chant ou le chant second de l'Iliade. || 2. Deuxième était peu employé au XVIIe siècle; cependant on le trouve dans Balzac : *Aristippe, Discours deuxième,* édit. 1658; dans Descartes : La deuxième objection n'est qu'une supposition.... *Réponse aux instances de Gassendi,* 4; dans la Fontaine : Le premier [ail] passe, aussi fait ce deuxième, *Paysan;* et dans Bossuet : Deuxième point, 1er *sermon sur la Providence.* || 3. Deuxième ne se dit guère (si ce n'est dans les nombres composés : vingt-deuxième, cent-deuxième, etc.); c'est second qu'on emploie le plus souvent. En faveur de deuxième, on a prétendu qu'il valait mieux que second, pourvu que le nombre des objets dépassât deux, second terminant une énumération après premier, et deuxième indiquant qu'il sera suivi de troisième, etc. Mais cette raison, tout arbitraire, laisse prévaloir l'usage.

— HIST. XIIe s. L'an secunt que li ber icel eissil suffri, E qu'il out près dous ans esté à Punteigni, *Th. le mart.* 95. || XIIIe s. Simplece ot [la flèche] nom : c'iert la seconde Qui maint homme parmi le monde Et mainte fame a fait amer, *la Rose*, 1745. Li secons cas de quoi le [la] juriditions apartient à sainte Eglise, c'est de mariage, BEAUM. XI, 3. || XIVe s. Car [les pécheurs] point ne se sont perceü D'aquerre la vie seconde, Pour la foison qui lor habonde De teulz [tels] biens [les biens terrestres].... J. DE CONDÉ, t. III, p. 59. || XVe s. La dame de Coucy qui seconde estoit de la reyne d'Angleterre, FROISS. liv. IV, p. 333, dans LACURNE. De li veoir m'appareil, Car second n'a ne pareil, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 201. Seconde n'a ne premiere En biens, en sens, en maniere, N'en gentil corps fait à tour, ID. *ib.* f° 196. Faites ainsi, servez-moi de segond; Serez-vous point, voisin, de la partie? BASSEL. XLI. Nonobstant les privautés et amitiés qui estoient entre ces deux seconds [amis] et compagnons d'armes, LOUIS XI, *Nouv.* LXII. || XVIe s.... Es quelz actes Aristides ne fut à nul second, quand à l'effet de mettre vaillamment la main à l'œuvre, AMYOT, *Arist. et Cat. comp.* 10. Les nopces secondes que fit Caton... ID. *ib.* 12. Les tesmoignages humains lors ne seront point vains, quand ils suivront ce tesmoignage principal et souverain, comme aides et moyens seconds pour subvenir à nostre imbecillité, CALVIN, *Instit.* 46. A mon avis cela est mal entendre quel est le vray office des seconds en different d'honneur; j'estime qu'ils representent les parrains qui se choisissent es duels, LANOUE, 249. Ceux-ci [généraux en chef] ayans de bons seconds, cela leur faisoit moins craindre le danger de leurs personnes, ID. 595. C'est une espece de lascheté qui a introduict en nos combats singuliers cet usage de nous accompaigner de seconds et tiers et quarts, MONT. III, 112.

— ÉTYM. Berry, *seu*; provenç. *segon*; espagn. et portug. *segundo*; ital. *secondo*; du lat. *secundus*, de *sequi*, suivre (voy. ce mot).

SECONDAIRE (se-gon-dê-r'), *adj.* || 1° Qui ne vient qu'en second, accessoire. Ce fut une faction qui perdit Socrate; on l'accusa au hasard de ne pas reconnaître les dieux secondaires, VOLT. *Dict. phil. Blasphème.* Rien ne détourne plus de la route qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, que ces principes secondaires dont on fait de petits axiomes absolus, BUFF. *Min.* t. III, p. 175. Que peut être une femme chargée d'elle-même et devant seule guider.... son existence secondaire? STAEL, *Delphine*, part. V, fragm. 2. || Substantivement. Un secondaire, une personne qui tient un second rang. Il [un curé] ne parle aux ecclésiastiques, ni aux paroissiens, qu'en commandant.... il faut qu'un secondaire soit toujours humilié devant lui, s'il veut avoir la paix dans la maison, FLÉCH. *Sermons*, 8e *disc. synodal.* || 2° Terme d'astronomie. Planètes secondaires, les satellites. || Cercles secondaires, cercles qu'on fait passer par les pôles de l'écliptique, et qui la coupent perpendiculairement; par leur moyen on détermine la situation de chaque étoile ou de chaque point du ciel, par rapport à l'écliptique. || 3° Terme de physique. Piles secondaires, celles qui ne développent pas directement l'électricité. || 4° Terme de géologie. Période secondaire, période relative à des terrains ou dépôts dans lesquels on ne trouve plus rien des roches primitives, mais seulement des matières de transport, des roches pleines de débris d'êtres organisés. Les montagnes qui bordent cette vallée sont toutes secondaires, calcaires pour la plupart, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 461. || 5° En termes de botanique, les ramifications ou divisions du pétiole commun dans la feuille composée, et du rachis dans les pédoncules; en zoologie, celles des pennes de l'aile qui s'attachent à l'avant-bras. || 6° Autrefois, écoles secondaires, écoles où l'on donnait un enseignement plus relevé que dans les écoles primaires, distinguées en écoles secondaires communales ou colléges communaux, et en écoles secondaires privées ou institutions. || Écoles secondaires, écoles ecclésiastiques pour les jeunes gens qui se destinent au ministère des autels. || Aujourd'hui, enseignement secondaire, enseignement comprenant les colléges, les lycées où l'on enseigne les langues anciennes, les langues vivantes, l'histoire, les mathématiques, la physique, la chimie et la philosophie. L'enseignement public se divise en enseignement primaire, secondaire, supérieur. || Les écoles secondaires ecclésiastiques sont maintenant les petits séminaires, correspondant aux colléges et lycées. || 7° Terme de pathologie. Se dit de phénomènes subséquents ou subordonnés à d'autres. Les accidents secondaires de la syphilis. || Fièvre secondaire, affection fébrile qui survient après une crise, après l'issue de quelque matière morbide, et aussi au déclin de la petite vérole et de la rougeole. || Hémorrhagie secondaire, hémorrhagie survenant après des blessures ou des opérations, non immédiatement, mais quand la perte de sang n'aurait pas lieu si les parties guérissaient régulièrement. || Amputation secondaire, amputation qui, dans les cas d'une fracture compliquée ou de quelque autre grave lésion, est reculée jusqu'à ce que les premiers effets de la lésion sur la constitution soient passés et que la suppuration soit établie.

— HIST. XVIe s. Secondaire, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Provenç. *secundari*; espagn. *secundario*; ital. *secondario*; du lat. *secundarius*, de *secundus*, second.

SECONDAIREMENT (se-gon-dê-re-man), *adv.* D'une manière secondaire; accessoirement.

— HIST. XIVe s. Secondairement et moins principalement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Secondaire*, et le suffixe *ment*; prov. *segundariament*; espagn. *segundariamente*; ital. *secondariamente*.

SECONDE (se-gon-d'), *s. f.* || 1° La classe qui précède la rhétorique. Il est en seconde. Il fait sa seconde. Professer la seconde. || Ensemble des élèves qui font leur seconde. || Lieu où se fait cette classe. || 2° Terme de typographie. Épreuve d'une feuille déjà corrigée. || 3° Terme de chasse. Seconde ou seconde vieille meute, le relais qui se donne après la vieille meute. || On dit des hommes, des chevaux et des chiens qui s'y trouvent, qu'ils sont de seconde. || 4° La soixantième partie d'une minute d'heure. La lumière emploie huit minutes treize secondes à venir du soleil. Je traîne les jours seconde après seconde, épuisant mon esprit à trouver l'art d'éviter le sentiment de la vie, STAEL, *Delph.* part. V, fragm. 8. ....Et ce que l'homme entend par immortalité, C'est-à-dire un écho qui dure une seconde, LAMART. *Harm.* III, 6. || La soixantième partie d'une minute de degré. Deux secondes d'erreur dans la seule mesure de l'arc céleste donnent trente-deux toises d'erreur sur le degré; et quel observateur peut répondre de deux secondes? D'ALEMB. *Œur.* t. XIV, p. 163. Ce que nous appelons une seconde, la douze-centquatre-vingt-seize-millième partie de la circonférence d'un cercle, est un espace insensible dans le ciel, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 441. || 5° Terme de musique. Intervalle de seconde, ou, simplement, seconde, l'intervalle qui suit l'unisson et précède la tierce, dans la nomenclature des intervalles par ordre d'acuité. La seconde est le renversement de la septième. || Seconde majeure, intervalle formé de deux demi-tons; c'est le renversement de la septième mineure. || Seconde mineure, intervalle formé d'un seul demi-ton; c'est le renversement de la septième majeure. || Seconde augmentée, intervalle formé de trois demi-tons; c'est le renversement de la septième diminuée. || Seconde diminuée, intervalle formé par deux degrés homophones, mais représentant en réalité des fonctions différentes. La seconde diminuée est le renversement de la septième augmentée. || Seconde doublement augmentée, intervalle formé de quatre demi-tons; c'est le renversement de la septième doublement diminuée. || On désigne encore en musique, par le mot seconde, la seconde note du ton, c'est-à-dire la sus-tonique; c'est une locution vicieuse. Ainsi l'on dit : un accord de septième de seconde; il faut dire : un accord de septième de sus-tonique, afin de bien distinguer les degrés des intervalles, A. LOQUIN. || 6° Terme d'escrime. Estocade de seconde, ou, simplement, seconde, botte dite aussi tierce basse, semblable à la botte de tierce, excepté que la lame passe sous le bras de l'adversaire.

— ÉTYM. *Second*. Pour *seconde*, division de l'heure ou du degré, on remarquera que les anciens, ayant divisé l'heure ou le degré en 60 parties, les avaient appelées *minutæ*, parties menues, ou minutes; qu'ayant divisé de nouveau ces parties en 60 autres plus petites, ils avaient nommé les premières *minutæ primæ* et les autres *minutæ secundæ*; qu'ils avaient divisé ces dernières en 60 autres parties qu'ils avaient nommées de même *minutæ tertiæ*, etc. Nous avons abrégé tout cela en disant *minute*, *seconde*, *tierce*, etc.

SECONDÉ, ÉE (se-gon-dé, dée), *part. passé* de seconder. Je me trompe, ou vos vœux par Esther secondés Obtiendront plus encor que vous ne demandez, RAC. *Esth.* III, 2.

SECONDEMENT (se-gon-de-man), *adv.* En second lieu. Les quiétistes, qui rendent premièrement dans certains états la passiveté perpétuelle; qui la rendent secondement fort commune et fort aisée, BOSS. *Etats d'orais.* X, 14.

— HIST. XVIe s. Secondement, comme ceulx que presse un furieux desir de guarison se laissent aller à toute sorte de conseils, MONT. I, 196. Premierement.... segondement, BONIVARD, *Advis et devis*, p. 169.

— ÉTYM. *Seconde*, et le suffixe *ment*.

SECONDER (se-gon-dé), *v. a.* || 1° Suivre, venir en second lieu (emploi qui vieillit). Je ne vanterai point les exploits de mon bras; Votre Majesté, sire, a vu mes trois combats; Il est bien mal aisé qu'un pareil les seconde, Qu'une autre occasion à celle-ci réponde, CORN. *Hor.* V, 2. Jusqu'ici les effets secondent sa promesse, RAC. *Mithr.* IV, 4. || Absolument. Cette puissance royale, qui doit donner le branle dans les autres choses, n'a jamais jugé indigne d'elle de ne faire que seconder dans les affaires spirituelles, BOSS. *Panég. St Thomas de Cantorb.* 1. || Répliquer sur le même ton Il m'aborde en tremblant avec ce compliment: Vous m'attirez à vous ainsi que fait l'aimant. Il pensait m'avoir dit le meilleur mot du monde; Entendant ce haut style, aussitôt je seconde, Et réponds brusquement sans beaucoup m'émouvoir : Vous êtes donc de fer, à ce que je puis voir, CORN. *Veuve*, I, 4. || 2° Servir de second, d'aide à quelqu'un. Je seconderai Rome, et veux vous introduire, CORN. *Nicom.* II, 4. Chrysale : Secondez-moi bien tous. — Martine : Laissez-moi, j'aurai soin De vous encourager, MOL. *Femm. sav.* V, 4. Le prince, quelque grand qu'il soit, ne connaît sa force qu'à demi, s'il ne connaît les grands hommes que la Providence a fait naître en son temps pour le seconder, BOSS. *le Tellier.* Quoi! madame, est-ce ainsi que vous me secondez? RAC. *Iphig.* V, 2. || Il se dit aussi de ce qui seconde, favorise. Tant que sa faveur [du sort] vous seconde, Vous êtes les maîtres du monde, Votre gloire nous éblouit, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 6. || Par extension. Il prend un nom de chose pour régime. Quand je serai à Paris, nous tâcherons de seconder vos bons commencements, SÉV. 287. Un sage et intelligent chancelier seconde les désirs d'un roi zélé pour l'Église, BOSS. *le Tellier.* Les exemples secondent les préceptes, ID. 4e *écrit sur les Max. des saints*, I, 11. Je suis très-persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vues généreuses [au sujet des serfs mortaillables de Saint-Claude], VOLT. *Lett. Christin*, 1er oct. 1775. || 3° Terme du jeu de paume. Servir de second dans une partie. Prenez ce joueur-là, il vous secondera bien. || Absolument. Il n'est pas bon pour primer, mais il seconde bien. || 4° Se seconder, *v. réfl.* Se donner mutuellement du secours. Cette disposition à se seconder mutuellement multiplia à l'infini les avantages que donnaient déjà à l'homme isolé son adresse et son intelligence, CUVIER. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XVIe s. Frere Jean demanda maniere de haulser le tempz en calme; Panurge seconda soubdain, et demanda pareillement remede contre fascherie. Epistemon tiercea en guayeté de cœur, demandant.... RAB. *Pant.* IV, 63. Lorsque quelqu'un prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui qui le seconde (comme on parle) ou qui le tierce, se batte aussi à outrance contre les seconds et les tiers de la part contraire, LANOUE, 248. Il est vray-semblable que ceux qu'on met au premier rang, sont hommes choisis, et que ceux du second les secondent [les suivent] en valeur, ID. 290. Ceste nouvelle fut secondée [suivie] d'une autre : à sçavoir.... ID. 584. J'ai embouché nostre bon amy Saint-André, qui repondra pour vous, ou qui vous secondera, si vous parlés le premier, CARLOIX, I, 35. ....Pour ne se pas vouloir demettre jusques à seconder [être le second après] seulement un homme romain, qui auroit esté son beaupere, et au demourant pouvoir estre le premier de tous les hommes, AMYOT, *Pomp.* 107. Et si n'eut jamais le timon ni l'authorité de pilote en main, ains s'attacha seulement à manier les voiles et le cordage, en assistant et secondant ceulx qui avoient plus de credit et de puissance que luy, ID. *Phocion*, 5. Demosthenes les secondoit et aidoit de tout ce qu'il pouvoit à solliciter les Grecs de vouloir prendre les armes avec les Atheniens, ID. *Demosth.* 39. Chassons avec le vin le soin et les mal-

heurs; Je combas les soucis quand le vin me seconde, RONS. 273.

— ÉTYM. Provenç. *segondar*; catal. *secundar*; espagn. *segundar*; ital. *secondare*; du lat. *secundare*, de *secundus*, second.

SECONDINES (se-gon-di-n'), *s. f. pl.* || 1° Terme d'obstétrique. Le placenta et les membranes. || 2° *Au sing.* Terme de botanique. La secondine, seconde membrane perforée de l'ovule.

— HIST. XVI° s. L'une [membrane] appellée chorion, autrement dite secondine, arriere-faix ou delivrance, combien que les vulgaires appellent ainsi toutes les tuniques ensemble, PARÉ, I, 35.

— ÉTYM. Lat. *secundæ*, secondines, de *secundus*, second.

† **SECOUADE** (se-kou-a-d'), *s. f.* Réprimande, paroles vives. M. de la Force, qui craignait les secouades du maréchal de Tallard, ST-SIM. 509, 247.

— HIST. XVI° s. Lui donnant telles secouades, qu'il la contraint de bugler, MERLIN COCAÏE, t. II, p. 170, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Secouer.*

SECOUÉ, ÉE (se-kou-é, ée), *part. passé* de secouer. Picard avait découvert le premier en 1675 que son baromètre, secoué dans l'obscurité, donnait de la lumière, principalement à sa partie supérieure, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli.*

SECOUEMENT ou **SECOÛMENT** (se-kou-man), *s. m.* || 1° Action de secouer. Ce n'était plus le temps où le langage, les grands airs et les secouements de perruque [de Villeroy] passaient pour des raisons, ST-SIM. 162, 135. || 2° Fig. Action de rejeter loin de soi. Le secouement de l'autorité et le mépris des décisions engagent dans mille erreurs, *Sermons de ****, dans DESFONTAINES.

— HIST. XVI° s. Cela se fait des exhalations de la terre par le secouement ou esbranlement d'icelle, PARÉ, XXIV, 3.

— ÉTYM. *Secouer.*

SECOUER (se-kou-é), je secouais, nous secouions, vous secouiez; que je secoue, que nous secouions, que vous secouiez, *v. a.* || 1° Remuer fortement et à plusieurs reprises. Secouer une porte. Son cheval l'a un peu secoué. Le vent secoue les arbres. Secouer un tapis, une robe. La maladie se joue de nos corps : là elle étend, là elle retire, là elle relâche, là elle engourdit; là elle cloue un corps perclus et immobile, là elle le secoue tout entier par des tremblements, BOSS. *Sermons, Résur. dern.* 2. L'Amour, qui vit changer son triomphe en une honteuse défaite, s'éleva au milieu des airs en secouant ses ailes, FÉN. *Tél.* VII. Minerve-Papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire a été enchanté de votre souvenir; il en a secoué ses vieilles ailes de joie, VOLT. *Lett. à Mme de Saint-Julien*, 3 mars 1769. || Fig. Ouvrons, comme lui [le Romain], les portes de nos temples [pour une déclaration de guerre]; qu'un ambassadeur se transporte sur la frontière ennemie, et qu'il y secoue la guerre du pan de sa robe, au son de la trompette du héraut qui l'accompagnera, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 14. || Absolument. Cette voiture secoue beaucoup. || Il ne l'a guère tenu, mais il l'a bien secoué, se dit de ceux qui maltraitent quelqu'un. || 2° Secouer la tête, faire un mouvement de tête par refus, par improbation, par doute. [L'âne] Content de ses chardons, et secouant la tête : Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête, BOIL. *Sat.* VIII. Son billet que je lus, en secouant la tête, à l'endroit où il me recommandait le silence, MARIV. *Marianne*, 6° part. À ce discours, tous les philosophes secouèrent la tête, VOLT. *Micr.* 7. || Fig. Secouer les oreilles, ne tenir compte de quelque chose, s'en moquer. || Se dit aussi d'un homme qui ne veut point accorder ce qu'on lui demande. À cette proposition il secoua l'oreille, les oreilles. || Fig. et familièrement. Il ne fait qu'en secouer les oreilles, se dit d'un homme qui, éprouvant quelque accident fâcheux ou recevant quelque affront, témoigne n'y être pas sensible. || Fig. Il n'y a qu'à secouer un peu l'oreille et cela est passé, se dit en parlant d'une petite peine qu'on oublie bientôt. || 3° Secouer la poussière, faire tomber la poussière de dessus quelque chose. Secouer la poussière d'un habit. [Le hibou] De ses ailes dans l'air secouant la poussière, BOIL. *Lutr.* III. Oui, je secouerai la poussière Qui ternit ses nobles couleurs [du drapeau tricolore], BÉRANG. *Drapeau.* || Secouer la poussière de ses souliers, ôter la poussière qui les couvre, et fig. s'en aller avec indignation, douleur, affliction. Secouez, en sortant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds, SACI, *Bible, Evang. St Matth.* X, 14. Eloignez-vous de celles-ci [les sœurs qui ne sont pas suffisamment fidèles à leurs obligations]; secouez même contre elles la poussière de vos pieds, comme parle l'Évangile, BOSS. *Lett. Corn.* 149. Comme lui [le voyageur], de nos pieds secouons la poussière; L'homme par ce chemin [la vie] ne repasse jamais, LAMART. *Médit.* VI. || 4° Se défaire, s'affranchir de quelque chose par un mouvement violent. Ce taureau a secoué le joug. || Fig. Secouer le joug, s'affranchir violemment d'une autorité qui pèse. Ils [les Machabées] secouèrent le joug des rois de Syrie, qui les persécutaient pour leur religion, BOSS. 5° *avert.* 24. Quand on veut secouer le joug de l'autorité divine, et ne régler ses sentiments, non plus que ses mœurs, que par sa raison égarée, ID. *Hist.* II, 13. Personne n'ignore comme, au seizième siècle, la moitié de l'Europe, lassée des crimes d'Alexandre VI, de l'ambition de Jules II, des extorsions de Léon X.... secoua enfin le joug appesanti depuis longtemps, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXI. || On dit de même : secouer les chaînes. Il se fait une très-grande révolution dans les esprits en Italie et en Espagne; le Nord entier secoue les chaînes du fanatisme, VOLT. *Lett. Le Riche*, 1er mars 1768. || Secouer le joug des passions, les refréner, les dompter. || Il se dit aussi de tout ce qui est regardé comme pesant, gênant, et qu'on écarte. Le moine secoua le cilice et la haire, BOIL. *Lutr.* VI. Mon cœur, enivré d'une folle passion, secouait presque toute pudeur, FÉN. *Tél.* IV. Tandis qu'il se croit plus libre en secouant l'obéissance qu'il doit à Dieu seul ... il multiplie ses maîtres, MASS. *Carême, Lazare.* Je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse, VOLT. *Lett. Thibouville*, 26 nov. 1777. || Il signifie aussi écarter par un effort de l'âme. Secouons, s'il se peut, de mon âme l'impression que cet enfant y a faite, DIDER. *Père de famille*, II, 5. Le poëte.... cherche.... S'il pourra de sa tête apaiser les orages, Et secouer le dieu qui fatigue son sein, A. CHÉNIER, *l'Invention*, v. 345. || 5° Fig. Donner une commotion morale. Mes événements sont incroyables; vous en savez une partie, et assurément vous avez cru qu'il ne pouvait plus m'arriver rien qui secouât davantage mon âme, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 25 juill. 1778. || 6° Fig. et familièrement. Réprimander, gronder. Son père l'a secoué d'importance. Il [le jeune Grignan] n'est que trop sage et trop posé; il faut le secouer par des plaintes injustes, SÉV. 9 juin 1680. || Populairement. Secouer les puces à quelqu'un, le battre. || 7° Il se dit des maladies qui remuent tout le corps et tourmentent beaucoup. Cette maladie l'a bien secoué. || Être bien secoué, passer par une maladie qui tourmente beaucoup. Si mon état continue, adieu les tragédies; j'ai été vivement secoué, et j'ai la mine d'aller trouver Sophocle, avant de faire comme lui des tragédies à quatre-vingts ans, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1766. || 8° Se secouer, *v. réfl.* Se remuer fortement pour faire tomber quelque chose qui incommode. || Fig. et familièrement. Il faut se secouer, il faut prendre de l'exercice, se donner du mouvement. Amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 déc. 1774. || Il faut se secouer, signifie aussi : il faut agir dans cette affaire, il ne faut pas rester oisif. || 9° Familièrement. Se secouer, ne pas se laisser aller à son malaise, ne pas s'écouter.

— HIST. XIV° s. En eux ainsi sequeuant et joant cortoisement, DU CANGE, *succusatio.* || XV° s. Il fut percé au bras tant que la lance se tint dedans son bracelet; mais il la secout [secoua] tantost sur le sablon, MONSTREL. t. II, p. 110, dans LACURNE. Lors commencerent à secourre la neige et le gresil jus de leurs haulbertz, *Perceforest*, t. IV, f° 33. Quant l'esperit veit ce, il print à secourre l'arbre comme pour le hocher jus; et lors fust le chevalier tumbé sur la roche, s'il ne se fust tenu à une branche, *ib.* f° 127. || XVI° s. De mauvais garsons... lesquels ne cessoient faire mille insolences... si que, ung soir, les compaignons de la ville les rencontrarent qui leur secouirent bien leur pellisson, BONIVARD, *Chr. de Genève*, II, 32. Pour eux tombe en abondance Le glan des chesnes secous, RONS. 921. Adonc commencerent les bœufs à se debattre, et à secouer leurs testes, et, en ce faisant, se couvrirent de feu les uns les autres de plus en plus, AMYOT, *Fab.* 17. Il luy osta la dague qu'elle portoit, et secoua ses habillemens, de peur qu'elle n'eust dedans quelque poison caché, ID. *Anton.* 102. Ce que je considere, je l'usurpe, une sotte contenance.... une forme de parler ridicule; les vices plus; d'autant qu'ils me poignent, ils s'accrochent à moy, et ne s'en vont pas sans secouer, MONT. III, 356. Comme les pals s'enfoncent plus avant et s'affermissent en les branslant et secouant, ID. I, 275.

— ÉTYM. Wallon, *heûre*; namur. *cheûre*; norm. *escouer*; provenç. *secodre*, *socodre*; catal. espagn. et portug. *sacudir*; du lat. *succutere*, de *sub*, sous, et un radical *cutere*, frapper. L'infinitif *secorre* est régulier, du latin *succutere*; le participe *secous* l'est aussi, de *succussus*. Quant à *secouer*, il ne l'est pas; il est probablement une altération pour *secouir* (comme *puer* pour *puir*), qui serait la forme correspondante aux autres langues romanes.

† **SECOUEUR** (se-kou-eur), *s. m.* || 1° Instrument pour rompre les moules après que le métal a été coulé. || 2° Secoueur, euse, ouvrier, ouvrière qui secoue. || 3° Membre d'une secte des États-Unis, espèce de convulsionnaire.

— HIST. XVI° s. Secoueur, COTGRAVE.

SECOÛMENT (se-koû-man), *s. m.* Voy. SECOUEMENT.

SECOURABLE (se-kou-ra-bl'), *adj.* || 1° Qui secourt, qui aime à secourir. Assistez-moi en ce besoin, vous qui m'êtes toujours si secourable, VOIT. *Lett.* 25. Jésus-Christ parcourt toute la Judée, qu'il remplit de ses bienfaits, secourable aux malades, miséricordieux envers les pécheurs, BOSS. *Hist.* II, 6. Phéniciens si secourables à toutes les nations, ne refusez pas la vie à deux hommes qui l'attendent de votre humanité, FÉN. *Tél.* VIII Notre-Dame d'Embrun, soyez-moi secourable! C. DELAVIGNE, *Louis XI*, III, 3. || Il se dit aussi des choses. Nos alliés ont ressenti dans le plus grand éloignement combien la main de Louis était secourable, BOSS. *Mar.-Thér.* Sa vertu [de Moïse] toujours secourable aux oppressés, ID. *Hist.* I, 3. Il est vrai que du roi la bonté secourable Va tirer désormais Phébus de l'hôpital, BOIL. *Sat.* I. || 2° Au sens passif, qui peut être secouru. Cette place est si étroitement bloquée qu'elle n'est plus secourable. La place est secourable par mer.

— HIST. XIII° s. Bele estiez et honorable, Et as besoigneus secourable, *Fl. et Blanch.* 741. || XVI° s. Homme secourable et qui supportoit les pauvres et petits, AMYOT, *Rom.* 19. Il se monstroit secourable envers les pauvres, et moderé mesme envers ses ennemis, ID. *Solon*, 61.

— ÉTYM. *Secourir.*

† **SECOURANT, ANTE** (se-kou-ran, ran-t'), *adj.* Qui secourt. Poussons encore plus loin, et voyons la faiblesse de cette amitié [l'amitié humaine], lorsqu'elle semble le plus secourante, BOSS. 3° *sermon, Passion*, 2.

† **SECOUREUR, EUSE** (se-kou-reur, reû-z'), *adj.* Qui secourt. || *S. m.* Membre d'une secte presbytérienne fondée en Écosse en 1755.

— HIST. XV° s. Tu ne me fus pas secoureres, Quant tu regnoies es delices, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 90.

SECOURIR (se-kou-rir), *v. a.* Il se conjugue comme courir. || 1° Donner à celui qui est dans un cas pressant le moyen d'en sortir. Secourez-nous donc, Seigneur, vous qui êtes notre Dieu, SACI, *Bible, Paralip.* II, XIV, 11. Secourir quelqu'un de vivres, D'ABLANC. *Tac.* 200. Plus ils voyaient la place de près, plus il leur semblait difficile et presque impossible d'empêcher qu'elle ne fût secourue, quand les ennemis voudraient, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 282. Ou ils [les amis] se détachent par intérêt, ou ils nous quittent par faiblesse, ou ils nous secourent à contre-temps, selon leur humeur et non pas selon nos besoins, BOSS. 3° *sermon, Passion*, 2. Qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu? ID. *Reine d'Anglet.* D'un mot ou d'un regard je puis le secourir, RAC. *Bajaz.* I, 4. Les dieux m'ont secourue, et mon cœur affermi N'a rien dit, ou du moins n'a parlé qu'à demi, ID. *Mithr.* II, 1. Ils ont secouru l'État d'environ quatre millions par année, VOLT. *Louis XIV*, 35. || Absolument. Il y a des bienfaits qui doivent être secrets, ce sont ceux qui secourent; il y en a qui doivent être publics, ce sont ceux qui honorent, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 58. || Fig. Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût, Ou qu'un beau désespoir alors le secourût, CORN. *Hor.* III, 6. || Se disait de l'action d'administrer aux convulsionnaires ce qu'ils appelaient des secours. || Terme de manége. Secourir un cheval, lui donner des aides à temps et à propos lorsqu'il se ralentit. || 2° Venir en aide à quelque chose. Voici un tarif très-honnête des montres que M. le duc de Praslin a bien voulu demander....

secourez notre entreprise, mes chers anges; nous avons vingt familles à nourrir, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 mai 1770. || 3° Se secourir, *v. réfl.* Venir en aide à soi-même. Peut-être je saurai, dans ce désordre extrême, Par un beau désespoir me secourir moi-même, RAC. *Bajaz.* I, 3. || Se secourir l'un l'autre. Dans ce monde il se faut l'un l'autre secourir, LA FONT. *Fabl.* VI, 16.

— SYN. SECOURIR, AIDER. On secourt celui à qui la détresse ôte les moyens de se secourir lui-même. On aide celui dont les efforts ont besoin d'être secondés par les efforts d'autrui.

— HIST. XIe s. Succurra nous li reis od son barnet [sa baronie], *Ch. de Rol.* LXXXII. || XIIe s. Dame, merci: trop [vous] me secorez lent, *Couci*, XI. E li barun franceis le runt tant succuru, Bien pout aidier as suens qui là furent venu, *Th. le mart.* 65. || XIIIe s. Et car me secourez, mere Dieu beneoite, *Berte*, XXIX. La gent de cascune partie souscouru le sien, *Chr. de Rains*, p. 78. Cortoisie est que l'en sequeure Celi dont l'en est au desseure, *la Rose*, 3293. Miex [mieux] vaut c'on sequeure au commun porfit, qu'à le [la] volenté de cix [ceux] qui voelent le tans enquierir [produire un enchérissement], BEAUM XLIX, 2. || XIVe s. Il veulent bien l'un à l'autre, et secuerent ou obvient as necessités l'un de l'autre, ORESME, *Eth.* 239. || XVe s. Las! on ne pense qu'à suyr Le monde.... Et quand on cuide qu'il sequeure, Au plus grant besoin vient faillir, CH. D'ORL. *Rond.* 53. || XVIe s. Je l'ay secouru de gens, d'argent et de conseil, RAB. *Garg.* I, 28. Les grans tresors, en lieu de secourir, Honteusement me menerent mourir. MAROT, I, 393. Saül est contraint de se retirer pour secourir à son pays, CALV. *Instit.* 143. Et pour ce que j'ay trouvé la faulte ne venir point d'eux, j'ay plus voulentiers mis peine de leur secourir, MARG. *Lett.* CIII. Elle rend un homme incapable de secourir aultruy, et de se secourir à soy, MONT. I, 225. Je meritois que la memoire me secourust mieulx, ID. III, 258. J'ai fait tout ce qui m'a esté possible pour secourir et defendre les loix et la liberté de mon pays, AMYOT, *Solon*, 64. À chacun nature donne Des pieds pour le secourir; Les pieds sauvent la personne: Il n'est que de bien courir, *Sat. Mén. les Pièces de tapisseries*

— ÉTYM. Prov. *soccorre, secorre, secorrer*; espagn. *socorrer*; portug. *soccorrer*; ital. *soccorrere*; du lat. *succurrere*; de *sub*, sous, et *currere* (voy. COURIR).

† **SECOURISTE** (se-kou-ri-st'), *s. m.* Celui qui portait secours (voy. SECOURS, n° 8) aux convulsionnaires de Saint-Médard. Le directeur et deux autres dignitaires lui ont représenté que, pour le secours du gros fer, il fallait un secouriste expérimenté dans la sapience, DECOURCHAMPS, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. III, ch. 3.

SECOURS (se-kour; l'*s* ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient: des se-kour-z habiles), *s. m.* || 1° Ce qui sert dans un cas pressant pour en sortir. Il ne faut pas tant d'art pour conserver ses jours; Et, grâce aux dons de la nature, La main est le plus sûr et le plus prompt secours, LA FONT. *Fabl.* X, 16. Je fis ouvrir ma porte, j'envoyai mes gens au secours [dans un incendie], SÉV. 20. Voyons ce qu'il faut attendre de ceux [les amis] qui semblent les plus assurés: faiblesse, méconnaissance, secours en parole, abandonnement en effet, BOSS. 3e *sermon, Passion*, 2. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours; Anne, d'un si grand cœur, n'en peut donner assez, ID. *Reine d'Anglet.* L'armée victorieuse d'Annibal vint vainement au secours de Capoue, ID. *Hist.* III, 6. Les dieux m'ont donné du courage, Et c'est un assez grand secours, QUIN. *Cadm.* IV, 4. ....Que tous les Juifs dans Suse répandus ....Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire, RAC. *Esth.* I, 3. Le péril des Juifs presse et veut un prompt secours, ID. *ib.* III, 8. || Il se dit, au sens actif, du secours que l'on donne. Mon secours vous est inutile. Tel qu'un ruisseau docile Obéit à la main qui détourne son cours, Et, laissant de ses eaux partager le secours, Va rendre tout un champ fertile, RAC. *Esth.* II, 9 Je craignais que le ciel, par un cruel secours, Ne vous offrît la mort que vous cherchiez toujours, ID. *Andr.* I, 1. J'entrevois vos mépris, et juge à vos discours Combien j'achèterais vos superbes secours, ID. *Iph.* IV, 6. || Il se dit, au sens passif, du secours que l'on reçoit. Venez à mon secours. J'assurerai tes jours, Et mourrai, s'il le faut, moi-même à ton secours, CORN. *Théod.* IV, 6. Phalante, transporté de fureur, accourait au secours de son frère, FÉN. *Tél.* XVI. || Au secours! à mon secours! cri par lequel on demande du secours. || 2° Soins, services qu'on donne à un malade. Il reste une certaine timidité après les grandes maladies, qui ne permet pas qu'on s'éloigne du secours, SÉV. 379. Elle ne fit appeler des secours et avertir ma mère que le quatrième jour de sa maladie, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 188, dans POUGENS. || 3° Il se dit simplement de ce qui sert, qui est utile. Appelez la mémoire ou l'esprit au secours, CORN. *Ment.* V, 3. Vous me dites des merveilles de votre santé.... la Saône vous aura été d'un grand secours avec sa tranquillité, SÉV. *à Mme de Grignan*, 23 juin 1677. C'est [le mot vapeurs] un secours pour expliquer mille choses qui n'ont pas de nom, ID. 6 juill. 1689. M. de Gèvres, qui a donné du secours à cette horrible action [un enlèvement], ID. 28 mars 1689. La vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle [Élisabeth d'Angleterre] croyait les images d'un grand secours pour exciter la dévotion, ID. *Var.* 10. Le secours de l'absence Est un puissant secours; C'est l'unique espérance Des cœurs qui veulent fuir les funestes amours, QUIN. *Rol.* I, 5. Mais bientôt la raison arrivant au secours, BOIL. *Disc. au roi.* Mais bientôt de son art employant le secours.... J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Le secours de vos sages avis, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Warens*, 29 juin 1735. || 4° Au plur. Choses qui servent à secourir, telles qu'argent donné, prêt, aumône, etc. Des familles pauvres ont reçu des secours. Figurez-vous.... quelle joie ce peut être.... que de donner adroitement quelques petits secours aux modestes nécessités d'une vertueuse famille, MOL. *l'Avare*, I, 2. Qu'admira-t-on davantage, ou du secours de la princesse Anne qui vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendait pas? BOSS. *Anne de Gonz.* Combien de familles, de communautés chancelantes ont été soutenues par les secours que Mme la Dauphine leur donnait! FLÉCHIER, *Dauphine.* || 5° Troupes envoyées au secours d'une armée, d'un parti trop faible pour résister à ses adversaires. Un secours de trois mille hommes. Secours étranger. Le secours envoyé par la France aux États-Unis était commandé par Rochambeau. Elle vit périr ses vaisseaux et presque toute l'espérance d'un si grand secours, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Par extension. Ah, tête! ah, ventre! que ne le trouvé-je à cette heure avec tout son secours! que ne paraît-il à mes yeux au milieu de trente personnes! MOL. *Scapin*, II, 9. || 6° L'action de secourir une place assiégée. Si le comte d'Harcourt fût mort après la prise des îles Sainte-Marguerite ou le secours de Casal, SÉV. *à Bussy*, 6 août 1675. || Le corps d'armée qui vient secourir une place assiégée. Le secours est entré dans la place. || Porte de secours, porte d'une citadelle donnant dans la campagne, et par laquelle on peut recevoir du secours ou se retirer. || 7° Église auxiliaire d'une paroisse, dite plus ordinairement succursale. Cette église n'est pas une paroisse, ce n'est qu'un secours. || 8° Se disait, parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, des coups et des différents supplices que les convulsionnaires réclamaient comme des soulagements. Richelieu s'est mis à lui porter secours à grands coups de souliers ferrés, de telle sorte qu'elle en jurait entre ses dents, cette convulsionnaire, DECOURCHAMPS, *Souv. de la marquise de Créquy*, t. III, ch. 3.

— HIST. XIe s. [à] Nostre parent [nous] devum estre à sucurs, *Ch. de Rol.* CLXXXII. || XIIe s. Mais trop vient lent, dame, vostre secours, *Couci*, VII. Ne n'iert [sera] nus [nul] si hardiz qui lui fasse secors, *Sax.* XXVII. || XIIIe s. Cil poples est plus fiers que lupart ne lion; Envers si faite gent nient ne dureron, Se del soudan de Perse prochain souscors n'avon, *Ch. d'Ant.* II, 915. || XVe s. Le suppliant advisa que l'une d'icelles femmes avoit de l'argent ou [au] secours [poche, doublure] de sa robe, DU CANGE, *succursus.* || XVIe s. Ceux du secours d'Argos [les troupes fournies par Argos], AMYOT, *Alc.* 33. Et ceulx là rompus et fuyans à val de roupte meirent en telle perplexité ceulx qui s'estoient ralliez ensemble pour aller au secours, qu'ilz ne sçavoient qu'ilz devoient faire, ID. *Aratus*, 39. Estant aussi tost arrivé en France si bien à point, et non en secours de Pise, comme l'on dit [secours de Pise, secours qui arrive trop tard], BRANT. *Cap. franç.* t. III, p. 60, dans LACURNE. Il n'est secours que de vray ami, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 316

— ÉTYM. Bourguig. *secor*; provenç. *socors, secors*; espagn. *socorro*; portug. *soccorro*; ital. *soccorso*; du supin *succursum*, de *succurrere*, secourir.

SECOURU, UE (se-kou-ru, rue), *part. passé* de secourir. Qui a reçu secours. Songez un peu.... à ce que je puis souffrir, n'étant pas secourue d'aucune distraction, SÉV. *à Mme de Grignan*, 18 mai 1671. M. Chirac offrit au régent d'aller à Marseille [lors de la peste], afin que la ville, qui se verrait secourue par le gouvernement, en prît plus de courage pour se secourir elle-même, FONT *Chirac.* Alors on voit ce qu'on n'avait point vu encore, un empereur allemand secouru par l'Italie, et abandonné par l'Allemagne, VOLT. *Ann. Emp. Henri IV*, 1077.

SECOUSSE (se-kou-s'), *s. f.* || 1° Agitation, ébranlement, de ce qui est secoué. Il monta dans la voiture d'Amazan, parce que la sienne était dérangée par la secousse, VOLT. *Princ. de Babyl.* 8. || Fig. Par secousses, par saccades. Ne vous contentez pas de faire certains efforts, et d'être petits par secousses, FÉN. *Lettres spirituelles*, dans JAUBERT, *Glossaire.* || Terme de manége. Secousse de la bride, synonyme de saccade. || Terme de musique. Explosion que l'air fait en entrant dans un tuyau d'orgue. || 2° Il se dit des oscillations du sol dans un tremblement de terre. Jamais il ne se fait une grande éruption dans un volcan, sans qu'elle ait été précédée, ou du moins accompagnée d'un tremblement de terre; au lieu que très-souvent on ressent des secousses même assez violentes sans éruption de feu, BUFF. *Add. théor. terr. Œuvr.* t. XIII, p. 49. || 3° Il s'est dit, par abus, pour escousse. Proposez à des enfants de sauter un fossé, tous prendront machinalement leur secousse en se retirant un peu en arrière et courront ensuite, VOLT. *Mœurs, Sauvages.* || 4° Fig. Atteintes portées à la santé, à la fortune, au crédit, au moral, à l'ordre établi. Je reçois d'étranges secousses, et mon cœur ne tient qu'à un filet, MOL. *Préc.* 12. Je ne veux pas rapporter tous les effets [de l'imagination]; je rapporterais presque toutes les actions des hommes, qui ne branlent presque que par ses secousses, PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Cette opération donna une grande secousse à l'État, MONTESQ. *Espr.* XXII, 11. La France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre, que cette secousse donnée à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde, VOLT. *Louis XV*, 27. Il y a d'anciennes bornes qu'on ne remue pas sans de violentes secousses, ID. *Louis XIV*, 35. Quels arts se sont perdus, quels se sont conservés, quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions, ID. *Mœurs, Rem.* I. Son âme avait besoin d'être remplie et non pas tourmentée; il ne lui fallait que des émotions douces; les secousses l'auraient usée et amortie, D'ALEMB. *Portr. de l'aut.* Quand les passions nous donnent de violentes secousses, en sorte qu'elles nous enlèvent l'usage de la réflexion, CONDILL. *Conn. hum.* II, 11. Nous contemplons les secousses du monde politique, comme nous contemplons celles du monde physique, BONNET, *Palingén.* XIII, 6. || Familièrement. Se donner une secousse, faire quelque excès pour changer la disposition où l'on est.

— HIST. XVe s. Il ne lui faillit qu'une secousse de verges à netoyer sa robe et ses chausses, qu'il ne fust prest, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVIe s. Et falloit que la mule, pour boire, se jetast en l'eau, tout de secousse, DESPER. *Contes*, XCII. Nous tressuons... aux secousses de nos imaginations, MONT. I, 91. Ma veue s'y confond; il fault que je la retire, et que je l'y remette à secousses [reprises], ID. II, 100. J'en cuidai remourir [d'une chute].... et me sens encores de la secousse de ceste froissure, ID. II, 58. Par cette legiere secousse que les avirons donnent, je me sens brouiller l'estomach, ID. IV, 4. Les Ciliciens estoient devenus un peu forts en bride pour la secousse que les Romains avoient receue des Parthes, AMYOT, *Cicéron*, 45.

— ÉTYM. L'anc. participe *secous* (voy. SECOUER à l'historique).

† **SECQUIÈRE** (sè-kiè-r'), *s. f.* Nom de routes dans les forêts. Il [l'écobueur] abat le plus d'arbres possible, pour former des routes ou secquières..., *Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 152.

1. **SECRET, ÈTE** (se-krè, krè-t'; la prononciation ancienne était segret, segrète; et plusieurs, surtout les vieillards, la conservent encore; plusieurs, au XVIe siècle, écrivaient segret, voy. l'historique à SECRET, 2; au XVIIe siècle, Marguerite Buffet, *Observ.* p. 128, condamne la prononciation par *g*, mais Chifflet, *Gramm.* p. 125, l'approuve; Mme de Genlis, dans *Ad. et Th.* t. III, p. 179, note segret comme une prononciation nouvelle: « Maintenant nous disons segret pour secret; » mais, comme on voit, elle se trompe), *adj.* || 1° Qui n'est pas divul-

gué, que l'on tient caché. Des agents secrets. Hélas! rien aux jaloux ne peut être secret, RÉGNIER. *Élég.* II. On les tient [les chrétiens] pour sorciers dont l'enfer est le maître; Et sur cette croyance on punit du trépas Des mystères secrets que nous n'entendons pas, CORN. *Pol.* IV, 6. L'amour aime surtout les secrètes faveurs, MOL. *Fâch.* III, 4. Il reçut des avis secrets que sa vie n'était pas en sûreté, BOSS. *le Tellier.* J'ai craint, j'ai soupçonné quelques ordres secrets, RAC. *Mithr* V, 4. Les discours secrets doivent être regardés comme des pensées, VOLT. *Pol. et lég. Relat. mort de la Barre.* || Sciences secrètes, prétendues sciences, telles que la cabale, la magie, qui n'étaient connues que d'un certain nombre d'adeptes. || Maladie secrète, maladie syphilitique. || Il se dit aussi de toute maladie affectant des parties secrètes. Il [le Seigneur] ne punit les Philistins [qui avaient pris l'arche] qu'en les frappant d'une maladie secrète ressemblant aux hémorrhoïdes, VOLT. *Pol. et lég. Si l'intolérance est de droit divin.* || Remède secret, voy. REMÈDE. || Le Chapelet secret du saint sacrement, petit écrit de trois ou quatre pages contenant des pensées affectueuses sur le mystère de l'eucharistie; il était de la mère Agnès de Port-royal. || 2° Il se dit des parties d'une habitation qui est fermée au public, qui n'est pas connue de lui. Escalier secret, escalier dérobé par lequel on peut monter dans les appartements d'une grande maison, au lieu de monter par le grand escalier. || On dit dans le même sens : degré secret. || Porte secrète, porte dérobée. Ma galère est au port toute prête à partir; Le palais y répond par la porte secrète, CORN. *Nicom.* V, 5. || En un sens analogue. Je vois sourire Mes pénates secrets couronnés de rameaux, A. CHÉNIER, *Versailles.* || 3° Il se dit des assemblées quand elles se ferment au public. Comité secret, séance où une assemblée délibère à huis clos. || Conseil secret du roi, conseil où l'on agitait les affaires les plus importantes, et où certains membres du conseil d'État seulement avaient droit de siéger. || Sceau secret, ou, substantivement, le secret, petit sceau pour les lettres et expéditions particulières. || 4° Fonds secrets, fonds dont un gouvernement use sans être tenu à en rendre compte; ils sont destinés surtout à un service de police et de diplomatie. || 5° Qui ne peut être pénétré. Vous n'aurez point pour moi de langages secrets, RAC. *Brit.* II, 3. || 6° Qui se cache. Sentant que j'avais des ennemis secrets et puissants dans le royaume, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || Partie secrète, personne qui, agissant, sollicitant contre une autre dans un procès ou dans toute autre affaire, ne veut point paraître. C'est sa partie secrète. || On dit dans le même sens : C'est son ennemi secret. || 7° Il se dit des publications où l'on divulgue des particularités secrètes. Que je suis mécontent des Mémoires secrets de Bolingbroke! je voudrais qu'ils fussent si secrets, que personne ne les eût jamais vus, VOLT. *Lett. d'Argental,* 2 mai 1754. J'apprends qu'on vient d'imprimer en Hollande mes Lettres secrètes; je crois en effet que ce recueil sera très-secret, et que le public n'en saura rien du tout, ID. *Lett. à P. Rousseau,* 19 nov. 1764. || 8° Qui n'est pas apparent, visible. Tout cédait au charme secret de ses entretiens, BOSS. *Reine d'Anglet.* C'était [dans la réforme anglaise] un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, ID. *ib.* Outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons une secrète affinité avec Dieu, ID. *Duch. d'Orl.* Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes, RAC. *Esth.* III, 4. || 9° Qui sait se taire, tenir une chose secrète. Au moins en a-t-il appris de meilleure heure à être secret, BALZ. *le Prince,* 23. Dom Carlos lui promit d'être secret, et entra vite dans le jardin, SCARR. *Rom. com.* I, 9. Vos amis et les miens, jusqu'alors si secrets... RAC. *Brit.* III, 5. Ces deux capitaines.... n'étaient pas assez secrets dans leurs entreprises, FÉN. *Tél.* XVI. Il a une grande fille qu'on appelle Mlle Marianne, qui voudrait bien aussi se marier sans le dire à son père; ils sont fort secrets dans cette famille-là, DANCOURT, *Foire Besons,* sc. 16. || Ironiquement. Il est secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre, se dit d'un homme, qui divulgue les choses qu'on lui confie. || Qui cache sa conduite. Jeanne que vous voyez, dont on ne parle point, Qui fait si doucement la simple et la discrète, Elle n'est pas plus sage, ains elle est plus secrète, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Terme de chasse. Chien secret, limier qui pousse la voie sans appeler. || Lieu secret, lieu où ce qui s'y dit ne se répète pas. Il a eu l'intrépidité de le dire en pleine académie et dans des lieux tout aussi secrets, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Luxembourg,* 12 déc. 1760.

— HIST. XV° s. En son temps il [le chevalier Guichart d'Angle] ot toutes ces nobles vertus que un chevalier doit avoir : il fut sage, secret, large, pieux, hardi, entreprenant et chevaleureux, FROISS. II, II, 148. Il [Hue le Depensier] envoya grant or et grant argent à plusieurs cardinaux et prelats, les plus secrets et les plus prochains du pape, ID. I, 1, 111. Se nulz m'en scet dire aucun bien, Je le tendray [tiendrai] secret com prestre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 247. Après vint la royne et ses secrettes pucelles [confidentes, affidées], *Perceforest,* t. VI, f° 96. || XVI° s. Toutes les secrettes pensées ne se peuvent communiquer aux enfants, MONT. I, 207. Le soudard luy confessa, que c'estoit une maladie secrette, qu'il ne luy ozoit bonnement declarer, AMYOT. *Pélop.* 1.

— ÉTYM. Lat. *secretus,* de *secernere,* mettre à part, de *se,* indiquant séparation, et *cernere,* distinguer, séparer, le même que κρίνειν (voy. CRISE); c'est la racine *skar,* allem. *scheren,* couper.

2. **SECRET** (se-krè; le *t* se lie; un se-krè-t absolu; au pluriel, l'*s* se lie : des se-krè-z étranges; secrets rime avec traits, succès, paix, etc.; la prononciation ancienne était segret), *s. m.* || 1° Ce qui doit être tenu secret; ce qui ne doit être dit à personne. Celui à qui vous dites votre secret, devient maître de votre liberté, LAROCHEFOUC. *Mém.* 41. Rien ne pèse tant qu'un secret : Le porter loin est difficile aux dames : Et je sais même sur ce fait Bon nombre d'hommes qui sont femmes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Sans cesse il a, tout bas, pour rompre l'entretien, Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien, MOL. *Mis.* II, 5. C'était un secret que j'ai forcé, SÉV. 193. Ma belle-fille est charmée de tout ce que vous dites d'elle, dont je ne lui fais point un secret, ID. 602. Qu'un secret à garder est un pesant fardeau! TH. CORN. *Feint astrol.* I, 3. Je ne suis pas un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des parties, BOSS. *Reine d'Anglet.* Pendant qu'il tirait le secret du fond des cœurs, il ne disait, maître de lui-même, que ce qu'il voulait, ID. *le Tellier.* Avez-vous un secret important, versez-le hardiment dans ce noble cœur, ID. *Louis de Bourbon.* Un secret échappé ne se rappelle plus, QUIN. *Agripp.* IV, 3. Il n'est point de secrets que le temps ne révèle, RAC. *Brit.* IV, 4. L'amour le plus discret Laisse par quelque marque échapper son secret, ID. *Bajaz.* III, 8. Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre; une femme au contraire garde mieux son secret que celui d'autrui, LA BRUY. III. Ils peuvent en abuser, et vous tenir ensuite malgré vous par votre secret, chaîne plus difficile à rompre que toutes les chaînes de fer, FÉN. *Tél.* XXIV. Trop et trop peu de secret sur nos affaires témoigne également une âme faible, VAUVEN. *Réfl. et max.* 104. Il n'est pas permis de s'emparer d'un secret qui ne nous est pas confié; il est souvent plus criminel de surprendre à un homme ses pensées que son argent, VOLT. *Dict. phil. Poste.* Surtout de vos secrets soyez toujours le maître; Qui dit celui d'autrui doit passer pour un traître; Qui dit le sien, mon fils, passe ici pour un sot, ID. *Indiscr.* I, 1. Les âmes généreuses Respectent le secret des âmes malheureuses, DELILLE, *Imag.* VIII. Avouer qu'on sait un secret, c'est toujours le trahir à moitié, et souvent le découvrir tout à fait, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 422, dans POUGENS. || Demi-secret, secret à moitié révélé, deviné ou surpris. Ce que j'avais confié à M. de M*** me revenait par ce demi-secret qui est pire qu'une divulgation entière, FÉNEL. dans le *Dict. de* DOCHEZ. || N'avoir point de secret pour quelqu'un, ne lui rien cacher. Je n'ai point de secret pour vous, sachez donc que je suis amoureux, CAMPISTRON, *l'Amante amant,* II, 2. || C'est mon secret, se dit à une personne pour refuser de lui donner connaissance d'une chose. || Avoir le secret de quelqu'un, savoir son secret. Vous avez mon secret, j'ai pénétré le vôtre, RAC. *Mithr.* I, 5. || Ce ministre a le secret de telle négociation, ou, absolument, il a le secret, il est le seul des ministres employés dans cette négociation qui connaisse les véritables intentions du prince. || Avoir le secret d'une chose, en connaître le motif, la raison. Mais qu'était-ce donc que ces sacrifices que les gentils offraient dans tous les temples? Porphyre en avait trouvé le secret, BOSS. *Hist.* II, 12. || C'est le secret de Polichinelle, de la comédie, c'est su de tout le monde. Puisque je suis à présent enfoncé dans l'historique, permettez-moi de vous demander simplement le secret de l'État, qui est le secret de la comédie; les Espagnols cèdent-ils bien réellement la Floride? VOLT. *Lett. d'Argental,* 21 nov. 1762. || Être du secret, dans le secret, avoir part à quelque dessein caché. Qui diable est-ce donc qu'on trompe ici? tout le monde est dans le secret! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 11. || 2° Il s'est dit quelquefois des mystères religieux des anciens. Mais Cérès Éleusine et la bonne déesse Ont leurs secrets comme eux à Rome et dans la Grèce, CORN. *Poly.* IV, 6. || 3° Il s'est dit pour confidence. Il faut que je vous envoie la lettre de M. Poussy; ne le dites à personne, mais je veux bien vous faire ce secret dont vous n'abuserez pas.... SÉV. *à Mme de Guitaut,* 7 août 1693. En voici encore un autre; c'est le jour des secrets, comme la journée des souhaits, ID. 1er janv. 1676. || 4° Lieu retiré, caché. Il dort sous l'ombre dans le secret des roseaux et dans les lieux humides, SACI, *Bible, Job,* XL, 16. Ce bandeau dont il faut que je paraisse ornée.... Seule et dans le secret je le foule à mes pieds, RAC. *Esth.* I, 4. Et Judith dans le secret de sa maison, et la veuve Anne dans le temple..., MASS. *Carême, Prière* 1. || Fig. Il [Dieu] ne sort [par les miracles] du secret de la nature qui le couvre que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connaissons avec plus de certitude, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez,* 2. || 5° Ce qu'il y a de caché dans certaines choses. Des choses qui se passent dans un entier secret, PASC. dans COUSIN. La mort a découvert le secret de ses affaires, et le public n'y a rien vu que de modéré, BOSS. *le Tellier.* || Le secret des consciences, des cœurs, ce qu'il y a de plus caché dans les consciences, dans les cœurs. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout à coup entre les bras de la mort; c'est le fruit des méditations et de la préparation de toute sa vie; la mort révèle les secrets des cœurs, BOSS. *le Tellier.* Dans le secret des cœurs, Osmin, n'as-tu rien lu? RAC. *Bajaz.* I, 1. [elle] Dans le secret du cœur pourrait entretenir De ses honneurs passés l'importun souvenir, VOLT. *Scythes,* I, 3. || On dit en un sens analogue: le secret de soi-même. Il est consolant de ne pas se reprocher une folle confiance, ou, si l'on peut s'en accuser, d'en rougir seule et dans le secret de soi-même, RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 180, dans POUGENS. || 6° Lieu séparé où on enferme le prisonnier, en ne lui laissant de communication qu'avec le geôlier. Le prisonnier est au secret. Il fut arrêté par ordre de la cour, et conduit à la tour de Ségovie, où il fut mis au secret, LESAGE, *Est. Gonz.* 50. || 7° Silence, discrétion sur une chose confiée. Souvenez-vous que vous avez promis de me l'apprendre sur la foi du secret, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 329, dans POUGENS. Pour faire garder le secret, on n'eut jamais besoin de supplices.... le secret se recommandait comme tout seul, et par sa propre importance, BOSS. *Hist.* III, 6. Je vous garderai le secret, ID. *Lett. abb.* 110. Tout dépend du secret et de la diligence, RAC. *Iphig.* IV, 10. Des gens vous promettent le secret, et ils le révèlent eux-mêmes et à leur insu; ils ne remuent pas les lèvres, et on les entend; on lit sur leur front et dans leurs yeux; on voit au travers de leurs poitrines; ils sont transparents, LA BRUY. V. Elle ne se fiait point encore assez à son secret pour lui confier ses desseins, FÉN. *Tél.* VII. Beringhen était sur le pied qu'on pouvait se fier à son secret et à sa parole, ST-SIM. 9, 105. || Fig. Commandez à vos yeux de garder le secret, RAC. *Andr.* III, 1. || Je vous dis cela dans le secret, sous le secret, en grand secret, dans le dernier secret, je vous le confie à la condition de ne le dire, de ne le révéler à personne. Ce domestique, nommé Timocrate, me vint dire un jour en grand secret qu'il avait découvert une affaire très-dangereuse, FÉN. *Tél.* XIII. || 8° Dans les arts, dans les sciences, moyen connu d'une seule personne ou de peu de personnes pour faire de certaines choses, pour produire de certains effets. Quelques autres qui n'y entendent rien [à la médecine] que de la charlatanerie, des secrets et de la fourberie, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 201. Vous m'avez enseigné la science terrible Des noirs enchantements qui font pâlir le jour; Enseignez-moi, s'il est possible, Le secret d'éviter les charmes de l'amour, QUIN. *Amad.* II, 2. Ce n'est que par hasard que son père et son aïeul [d'un charlatan], qui avaient le secret [de la panacée universelle], sont morts fort jeunes, LA BRUY. XIV. Caretti, Italien

à secrets qui avaient souvent réussi, ST-SIM. 26, 43. Ce n'est pas que M. Fagon rejetât tout ce qui s'appelle secrets; au contraire, il en a fait acheter plusieurs au roi; mais il voulait qu'ils fussent véritablement secrets, c'est-à-dire inconnus jusque-là et d'une utilité constante, FONT. *Fagon.* Tout à coup initié dans les secrets de la chimie, ou plutôt dans une chimie qui faisait gloire de bannir les secrets, MAIRAN, *Élog. Lémery* On était persuadé [à la Chine] qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels, VOLT. *Mœurs,* 155. Nous en serions encore à la recherche des arts les plus simples et les plus importants, si ceux qui les ont découverts en avaient toujours fait des secrets, DIDER. *Peinture en cire, Œuv.* t. XV, p. 329, dans POUGENS. Il savait que les secrets des arts, dont une politique peu éclairée rend quelques nations si jalouses, ne sont jamais assez bien gardés pour que le mystère soit utile, et qu'ils servent bien moins à donner à un peuple une supériorité exclusive qu'à tenir la nation tout entière dans la dépendance de quelques artistes, et à opposer aux progrès de ces mêmes arts un obstacle presque insurmontable, CONDORCET, *Maurepas.* || Dire son secret, faire connaître comment on s'y prend pour exécuter quelque chose. Le divin architecte qui a bâti cet univers, n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* 26 août 1736. || 9° Fig. Moyen de parvenir à une chose, d'y réussir. Le secret que pratiquèrent les peuples de la Chine pour remédier au même désordre.... fut beaucoup plus gentil et industrieux, G. NAUDÉ, *Cons. sur les coups d'État,* II. Et s'il n'avait laissé dans de si dignes mains L'infaillible secret de vaincre les Romains, CORN. *Nicom.* III, 2. Le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun vide dans l'esprit, en l'obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement, PASC. *Pass. de l'amour.* Le secret [au théâtre] est d'abord de plaire et de toucher, BOIL. *Art p.* III. Elle avait trouvé le secret de contenter tout le monde, HAMILT. *Gramm.* 10. Despréaux, entre autres conseils qu'il s'applaudissait d'avoir donnés à Racine, se vantait de lui avoir appris à faire toujours le second vers avant le premier; c'était, selon lui, un des plus grands secrets de la poésie, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux,* note 11. || Par antiphrase, trouver le secret, arriver à un résultat qu'on ne cherche ni ne désire. Il a trouvé le secret de se ruiner. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites, VOLT. *Lett. Richelieu,* 27 nov. 1761. || 10° La partie la plus difficile et la plus essentielle d'un art, d'une science, etc. Les secrets de l'art d'écrire, de l'art de la guerre. Les secrets de la nature. Il ne fallait qu'ouvrir l'entrée des affaires à un génie si perçant pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique, BOSSUET, *le Tellier.* Lorsqu'on présenta à Voltaire Denys le Tyran, première et dernière tragédie de Marmontel, le vieux poëte dit: il ne fera jamais rien, il n'a pas le secret, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 209, dans POUGENS. On dit que c'est un métier [celui de courtisan] si difficile! — Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois mots, BEAUMARCH. *Mariage de Fig.* II, 2. Galilée, qui fut persécuté par les hommes pour avoir découvert les secrets du ciel, STAEL, *Corinne,* XVIII, 3. Dans la composition, il [Hérodote] cherche, comme par instinct, le nombre et l'harmonie... mais, avec tout cela, il n'a su ce que c'était que le style soutenu et cet agencement des phrases et des mots qui fait du discours un tissu; secret découvert par Lysias, mieux pratiqué encore depuis au temps de Philippe et d'Alexandre, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod. préface.* || Le sens caché. Le Saint-Esprit dit que Dieu oublie les péchés, qu'il ne les impute pas, qu'il les couvre; il dit aussi qu'il les lave, qu'il les éloigne de nous et qu'il les efface; pour entendre le secret de ces expressions... BOSS. 4e *sermon, Carême, pénitence,* I. || 11° Il se dit de certains ressorts particuliers qui servent à différents usages. Le secret d'un mécanisme, d'une serrure. Il se doute qu'il y a un secret à une de mes boîtes; il a offert dix guinées pour s'en assurer, RICCOBONI, *Œuv.* t. I, p. 236, dans POUGENS. J'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, J. J. ROUSS. *Prom.* 2. || Fig. Le secret a joué, le moyen employé a réussi. Cliton: Voyez, elle se rend Plus douce qu'une épouse, et plus souple qu'un gant. — Dorante: Le secret a joué, CORN. *Ment.* IV, 6. || 12° Cache pratiquée dans un coffre-fort, dans un secrétaire, dans un cabinet. || 13° Endroit d'un brûlot où se met le feu pour faire sauter ce brûlot, quand il est accroché à un bâtiment ennemi. || S'est dit, dans la marine, de la lumière du canon sur laquelle on applique une plaque de plomb. || 14° Dans l'orgue, la caisse où l'on réserve le vent pour le distribuer suivant les besoins. || 15° Secret d'État, s'est dit pour coup d'État. Les Florentins, en se réjouissant.... ne commirent pas un secret d'État, mais une action très-blâmable et honteuse, G. NAUDÉ, *Cons. sur les coups d'État,* ch. 11, édit. de 1667, p. 109. || 16° En secret, *loc. adv.* En particulier, sans témoin, d'une manière secrète. Car tu ne seras point de ces jaloux affreux Qui, tandis qu'une épouse à leurs yeux se désole, Pensent toujours qu'un autre en secret la console, BOIL. *Sat.* X. La Métrie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers, et en secret il pleure avec moi, VOLT. *Lett. Mme Denis,* 2 sept. 1751. Je te dis, mais tout bas: heureux un peuple libre! Je le suis en secret dans mon obscurité, ID. *Ép. à Horace.* || Fig. Dans le fond du cœur, en soi-même. Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur, Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur, BOIL. *Épître* I.

— HIST. XIIe s. Lai ester les devins segrès, Pense de ce que faire dez, *Brut, ms.* f° 61, dans LACURNE. Si cum jo l'ai oïe [sa confession], e pluisur, en secrei, *Th. le mart.* 160. || XIIIe s. L'en le pert [l'amour] par orguel, par ire, Par reproiche, par reveler Les segrès qui font à celer, *la Rose,* 4952. Neïs [même] Tulles, qui mist grant cure En cerchier secrès d'escripture, *ib.* 5422. Et quiconques dit à sa fame Ses secrez, il en fait sa dame, *ib.* 16550. Sache que c'est moult plesant chose, Quant l'on a homme à qui l'on ose Son conseil dire et son segré, *ib.* 2725. Ysentruz, qui fu veve fame, Religieuse et bone dame, Fu avoec li cinq ans, ce croi, De son conseil, de son secroi, RUTEB. II, 168. Mais Diex, à qui riens n'est celé, Cui tuit secré sont revelé, ID. *Vie Ste Élisab.* p. 183. || XIVe s. Nous avons entendu que plusieurs lettres prudens ont esté ou temps passé scellées de nostre secret [petit sceau pour les affaires secrètes], senz ce que elles aient esté veues ne examinées en la chancellerie; nous avons ordené et ordenons que d'ores en avant aucunes lettres patentes ne soient scellées pour quelconque cause que ce soit dudit scel du secret, mais seulement lettres closes, DU CANGE, *sigillum.* Lequel curé ou chappellain estoit au secret de sa messe, ID. *secretum.* || XVe s. Chapponay tira à part le suppliant et lui dist à secret, DU CANGE, *a secretis.* Le duc de Guyenne lui envoya ung homme de secret, lequel luy apporta.... COMM. III, 2. || XVIe s. Deceler un secret à quelqu'un, MONT. I, 247. Je vous envoye ung acte fort ample, signé de ma main et scellé de mon secret [sceau secret], contenant l'assurance que dessus, CARLOIX, IX, 2. ....Par le secret des rivages, RONS. 518. Je suis de son segret privé, PALSGR. p. 424. C'est mon dernier amour qui tousjours gardera Le segret de mon cœur.... AM. JAMYN, IV, *Élégies, celui qui....* On ne doibt dire son secret à femme, fol et enfant, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 361. Secret de deux secret de Dieu, secret de trois secret de tous, ID. *ib.* p. 414.

— ÉTYM. Provenç. *secret;* espagn. et ital. *secreto;* du lat. *secretum* (voy. SECRET 1).

† **SECRETA** (sé-kré-ta), *s. m. pl.* Mot latin employé en hygiène, pour désigner l'ensemble des produits de sécrétion.

— ÉTYM. Lat. *secreta,* les choses sécrétées (voy. SÉCRÉTER).

† **SECRÉTAGE** (se-kré-ta-j'), *s. m.* Terme de chapellerie. Action de secréter les peaux. Vers 1727, lorsque le nommé Dubois, compagnon chapelier, introduisit le secrétage à Paris, on dissolvait trois livres de mercure dans seize livres d'acide nitrique, TENON, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 101. Les accidents qui paraissent dépendre du secrétage sont le tremblement des dents, des bras, souvent de tout le corps, ID. *ib.* p. 107.

SECRÉTAIRE (se-kré-tê-r'; la prononciation ancienne était segrétaire; quelques-uns l'ont encore aujourd'hui; beaucoup de gens prononcent à tort sécretaire ou sècretaire), *s. m.* || 1° Anciennement, confident, celui à qui l'on confie ses secrets. Vous [devins], qui des puissants dieux êtes les secrétaires, GOMBAULD, *Danaïdes,* I, 2. Tu seras de mon cœur l'unique secrétaire, Et de tous mes secrets le grand dépositaire, CORN. *Ment.* II, 6. || 2° Celui dont l'emploi est de faire ou d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. Secrétaire des commandements d'un prince. II, 6. Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire? Allez lui demander si je sais votre affaire, RAC. *Plaid.* II, 8. Il [M. de Créci] avait eu d'abord auprès de Louis XIV une place de secrétaire du cabinet, qui mettait tous les jours le monarque à portée de le sonder et de le juger, D'ALEMB. *Éloges, L. Verjus.* || Par extension, être le secrétaire de quelqu'un, servir à quelqu'un de secrétaire, écrire pour lui une lettre ou toute autre chose. M. le chevalier a un peu mal à la main droite, il ne vous écrira pas longtemps, je m'offre d'être son secrétaire, SÉV. 474. Je n'aime point à avoir des secrétaires qui aient plus d'esprit que moi; ils font les entendus, je n'ose leur faire écrire toutes mes sottises, ID. 8 avr. 1676. Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé; Je ne sais si ma lettre avait pu lui déplaire, Mais il me répondit par un plat secrétaire [Clément, auteur d'une réponse de Boileau], VOLT. *Ép. à Horace.* || Fig. Celui [Aristote] qu'on a eu raison d'appeler le secrétaire de la nature, vu qu'il semble qu'elle-même lui ait dicté ce qu'il a écrit de toutes ses opérations, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens,* II, *Aristote.* Quelqu'un [Balzac, d'après Moreri] a dit que Charron n'était que le secrétaire de Montaigne.... en effet, il a pris beaucoup de sentences philosophiques, mot pour mot, des Essais, *Anal. de Bayle,* t. IV, p. 189. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois être le secrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût, VOLT. *Lett. d'Argental,* 31 août 1761. || Secrétaire de la main, nom, sous l'ancienne monarchie, de celui qui écrivait ou transcrivait les lettres du roi ou de la reine, en imitant plus ou moins bien l'écriture du prince. || 3° Secrétaire d'ambassade, celui qui est nommé par le gouvernement pour faire et pour écrire les dépêches de l'ambassade. || 4° Celui qui rédige par écrit les délibérations de quelque assemblée. Les secrétaires du Corps législatif. La fonction du secrétaire [de l'Académie française] est d'écrire les résolutions et d'en tenir registre, signer tous les actes, garder tous les titres et tous les papiers de l'Académie, et expédier des certificats à ceux du corps qui ont besoin de justifier qu'ils en sont, PELLISSON, *Hist. de l'Acad. franç.* II. La charge de secrétaire perpétuel n'avait encore vaqué depuis l'établissement de l'Académie que trois fois; et M. Conrart avait succédé à M. de Mezeray, et à celui-ci M. l'abbé Regnier, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 32, dans POUGENS. En 1713 il [M. Halley] fut choisi pour être secrétaire de la Société royale, place dont les fonctions consistent principalement à rassembler et à publier avec choix les ouvrages qui ont été présentés à la compagnie par ses membres, MAIRAN, *Éloges, Halley.* Jean ou John Milton, longtemps maître d'école à Londres, puis secrétaire, pour le latin, du parlement nommé le Croupion, VOLT. *Dict. phil. Samson.* Le secrétaire d'une académie doit non-seulement avoir une connaissance étendue des différentes matières dont l'académie s'occupe, mais posséder encore le talent d'écrire, perfectionné par l'étude des belles-lettres, la finesse de l'esprit, la facilité de saisir les objets et de les présenter, enfin l'éloquence même, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 280. Les éloges historiques sont en usage dans nos académies des sciences et des belles-lettres, et, à leur exemple, dans un grand nombre d'autres; c'est le secrétaire qui en est chargé, ID. *ib.* p. 277. || 5° Secrétaire d'État, titre de chacun des ministres qui ont un département et qui contre-signent les ordonnances du souverain. On l'avait fait ministre et secrétaire d'État sur sa mine, HAMILT. *Gramm.* VII. M. de Pontchartrain, qui, en qualité de secrétaire d'État ayant le département de la maison du roi, était chargé du soin des académies, FONTEN. *Hist. Acad. scienc. Œuvr.* t. V, p. 25, dans POUGENS. Ils [les secrétaires d'État] se sont fait appeler monseigneur, titre qu'on ne donnait autrefois qu'aux princes et aux chevaliers; et les secrétaires du roi ont été relégués à la chancellerie, où leur unique fonction est de signer des patentes, VOLT. *Mœurs,* 98. Cette charge de secrétaire d'État est restée sans interruption dans la famille des Phelipeaux pendant 163 ans, ID. *Louis XIV, Secrétaires d'État.* || Anciennement. Secrétaires d'État, officiers de la couronne, au nombre de quatre, dont chacun, dans le mois de son ministère, expédiait les grâces, conduisait à l'audience les dé-

putations envoyées au roi ; c'est par ses mains que passaient les dépêches du roi et celles qu'on adressait au roi. Les secrétaires d'État, qui n'ont originairement d'autres droits que de signer les expéditions, et qui ne pouvaient les rendre authentiques qu'autant qu'ils étaient clercs du secret, secrétaires-notaires du roi, sont devenus des ministres et des organes tout-puissants de la volonté royale toute-puissante, VOLT. *Mœurs*, 98. || **6°** Secrétaire général du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture, employé supérieur qui a principalement la charge de garder les archives, d'entretenir la correspondance et d'expédier les actes du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture. || **7°** Secrétaire d'une mairie, celui qui est chargé de tenir les registres de la mairie et d'en donner des extraits. || On dit de même, dans les places de guerre : secrétaire de la place ; et au palais, secrétaire du parquet. || **8°** Secrétaires du roi, officiers qui dressaient les lettres expédiées en chancellerie. La charge de secrétaire du roi anoblissait. Je t'entends, et je voi D'où vient que tu t'es fait secrétaire du roi, BOIL. *Sat.* X. C'est à un édit de cette année [1482, 22 décembre] qu'on doit rapporter la forme du collége des secrétaires du roi, telle à peu près qu'elle est aujourd'hui, DUCLOS, *Œuvr.* t. III, p. 316. Nicolas Malebranche naquit à Paris, le 16 août 1638, d'un secrétaire du roi, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Malebranchisme*). || **9°** Secrétaire général de la marine, fonctionnaire placé près de l'amiral jusqu'en 1792, depuis 1795 près du ministre, et chargé d'attributions diverses dont la nature et le nombre ont souvent varié. Le sieur de Valincourt ayant été nommé secrétaire général de la marine, l'intention du roi est qu'à l'avenir vous lui adressiez les procédures des prises.... *Lett. de Pontchartrain*, 17 déc. 1692, dans JAL. || **10°** Anciennement, par plaisanterie, secrétaire de Saint-Innocent, écrivain public, celui qui écrit pour ceux qui ne savent pas écrire (jadis beaucoup d'écrivains publics se tenaient au cimetière des Innocents, à Paris). Dedans Saint-Innocent il se fit secrétaire; Après, montant d'état, il fut clerc d'un notaire, CORN. *Illus. com* I, 3. || **11°** Se dit de manuels contenant des modèles de lettres à l'usage des personnes qui n'ont aucune habitude de l'art d'écrire. || **12°** Bureau sur lequel on écrit, et dans lequel on serre des papiers. Secrétaire à cylindre. Forcer un secrétaire || **13°** Oiseau de l'ordre des rapaces, dit aussi messager, auquel le nom de secrétaire vient de la longue huppe raide qu'il porte à l'occiput, ce qui lui donne une grossière ressemblance avec les employés de bureau, qui avaient l'habitude, quand on se servait de plumes d'oie, de placer leur plume à leur oreille (*falco serpentarius, L.*).

— HIST. XIII° s. Icist sains Jaques fu secretaires [ami particulier] nostre Seignor, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 71. || XIV° s. Que mau jour vous otroit [octroye] le [la] Vierge secretaire [confidente de Dieu], *Baud. de Seb.* I, 1018. ....Sire, vous me deïstes, Quant secretaire me feïstes, Com nobles princes et entiers, Que vous m'aideriez volentiers, Se j'avoie necessité, MACHAUT, p. 78. Tous les eschevins, conseilliers et pairs s'en vont oudit eschevinage en leur lieu secretere [lieu de séance]; et illecques assis ainsi que les sieges deportent.... DU CANGE, *secretum*. || XV° s. Son chapelain qui lui estoit moult secretaire [confident d'un prince], FROISS. III, IV, 23. En telle maniere que vous dictes que je suis vostre secretaire [confident], dis-je que vous estes la mienne dessus toutes aultres, et pour ce vous diray je comment il m'en est, *Perceforest*, t. VI, f° 85. || XVI° s. Bois tristes et solitaires, De ma peine secretaires, DU BELLAY, VII, 20, *recto*. Ces clers du secré furent contraints d'apporter une autre qualité au mot de secretaires, et s'appelerent secretaires des commandements, à la difference des autres ; ce qui fut continué en eux jusque vers la fin du regne de Henri II, lorsque nous traitasmes la paix avec Philippes roy d'Espagne vers l'an 1559, parce que ceux qui la negotierent, oyans que les secretaires des commandemens de l'espagnol s'appeloient secrestaires d'estat ; comme naturellement les François sont soucieux de nouveautez, nous quitasmes le mot de commandement en ces secretaires, et commenceasmes de les nommer secretaires d'estat, ainsi que nous les appellons encore aujourd'hui, ayans laissé ce qui estoit de nostre creu, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 681, dans LACURNE. Un brevet contre-signé de deux secretaires des commandements que l'on appelle aujourd'huy d'estat, CARLOIX, I, 32. Il [un seigneur breton retiré] oyt parler de son maistre une fois l'an, comme du roy de Perse, et ne le recognoist que par quelque vieux cousinage que son secretaire tient en registre, MONT. I, 333. Qui le prend en garde [un secret] le doibt tenir religieusement; et, pour ce faire, estre bon secretaire, CHARRON, *Sagesse*, p. 491, dans LACURNE. Escoutez mon histoire.... voilà Moulton qui a esté mon clerc ; mes successeurs usent de secretaires, d'autant qu'ils sont du monde, et nous n'en sommes plus. *Moyen de parvenir*, p. 69, dans LACURNE. En cette generale corruption de toutes bonnes façons, comme il n'y avoit jadis que les roys et princes souverains qui eussent des secretaires, et maintenant ils sont si abusivement communs à tous qui ont des clercs pour escrire sous eux, ST-JULIEN, *Mesl. hist.* p. 154, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *secretari ;* ital. *secretario ;* du lat. *secretarius*, de *secretum*, secret.

SECRÉTAIRERIE (se-kré-té-re-rie), *s. f.* Lieu où les secrétaires d'un ambassadeur, d'un gouverneur, etc. font et délivrent leurs expéditions. || Ensemble des employés d'une secrétairerie.

— ÉTYM. *Secrétaire.*

SECRÉTARIAT (se-kré-ta-ri-a; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || **1°** Fonction, emploi de secrétaire. Le secrétariat de l'Académie étant venu à vaquer par la mort de Mézerai, il [Regnier Desmarais] fut jugé plus propre que personne à remplir cette place, D'ALEMB. *Eloges, Regnier Desm.* || **2°** Temps durant lequel on exerce cette fonction. || **3°** Lieu où le secrétaire d'une administration, d'une compagnie, d'une ambassade, fait et délivre ses expéditions, et où sont déposés les registres, les archives, etc. Le secrétariat de l'Institut.

— ÉTYM. *Secrétaire.*

SECRÈTE (se-krè-t'), *s. f.* || **1°** Terme de liturgie catholique. Oraison que le prêtre dit tout bas à la messe avant la préface. Soit qu'on regarde l'action de la liturgie et le sacrifice, ou qu'on repasse sur les hymnes, sur les collectes, sur les secrètes, sur les post-communions, BOSS. *Ét. d'orais.* VI, 1. || **2°** Anciennement. Calotte d'acier qui se portait en dessous du heaume.

— HIST. XIII° s. Chascun de ciaus ou de celles qui ont chartres des parties, deivent prier le seignor que il face escrire en la secrete [trésor du prince] les parties si come elles sont escrites en leur chartre, *Ass. de J* I, 227. || XVI° s. Armé à la secrecte, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 25.

— ÉTYM. *Secret* 1.

SÉCRÉTÉ, ÉE (sé-kré-tée), *part. passé* de sécréter. La bile sécrétée par le foie.

SECRÈTEMENT (se-krè-te-man ; anciennement on prononçait se-grè-te-man ; prononciation qu'on entend encore quelquefois), *adv.* || **1°** D'une manière secrète, à l'insu de tout le monde. Ce ministre [Richelieu] se crut obligé de l'élever [Mazarin] à la pourpre ; par là il sembla montrer son successeur à la France, et le cardinal Mazarin s'avançait secrètement à la première place, BOSS. *le Tellier*. La reine, qui accompagne son auguste époux au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement ses desseins, ID. *Mar.-Thér.* Thésée avec Hélène uni secrètement, RAC. *Iph.* V, 6. || **2°** Dans le fond du cœur. Ces idoles [les grands] que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées?... ne s'adorent-elles pas secrètement ? BOSS. *Duch. d'Orl.*

— SYN. SECRÈTEMENT, EN SECRET. Agir secrètement, c'est faire une chose à l'insu de tout le monde; agir en secret, c'est la faire sans témoins. On trame secrètement un complot; on fait une confidence en secret, c'est-à-dire sans que personne la voie faire ou l'entende faire.

— HIST. XII° s. Le detraiant [celui qui dit du mal] secréement à sun pruisme [prochain], *Liber psalm.* p. 144. || XIII° s. Car se tu meffais ou mesdis, Ou par tes fais, ou par tes dis, Secréement t'en puis reprendre, *la Rose*, 7045. || XIV° s. S'isterons [nous sortirons] du chastel, se Diex le nous consent; Puis en irons as très [aux tentes] si très secréement, Ne s'en percheveront, *Baud. de Seb.* VIII, 453. Secretement il [les Tarquins] faisoient conseils comment il peussent le royaume recouvrer, BERCHEURE, f° 28, *verso*. || XV° s. Et venoient souvent au pays.... de Santers prendre prisonniers segretement, FENIN, 1424. || XVI° s. Il essaya de les faire secrettement occir par aguet, AMYOT, *Pélop.* 11.

— ÉTYM. *Secrète*, et le suffixe *ment ;* provenç. *secretamen ;* espagn. et ital. *secretamente*.

† **SECRÉTER** (se-kré-té), *v. a.* Terme de chapellerie. Faire dissoudre du mercure dans l'acide nitrique, et frotter des peaux du côté du poil avec des brosses trempées dans cette dissolution ; cela a pour but de procurer le feutrage de certains poils qui ne se feutrent pas bien. Secréter des peaux, des poils.

— ÉTYM. *Secret* (d'art, de métier).

SÉCRÉTER (sé-kré-té ; la syllabe *cré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : sécrète, excepté au futur et au conditionnel : sécréterai, sécréterais), *v. a.* || **1°** Terme de physiologie. Opérer la sécrétion. Le rein sécrète l'urine. || **2°** Se sécréter, *v. réfl.* Être sécrété. La salive qui se sécrète pendant la mastication.

— ÉTYM. Lat. *secretum*, supin de *secernere*, séparer, de *se*, indiquant séparation, et *cernere*, séparer (voy. CRISE).

† **SECRÉTEUR** (se-kré-teur), *s. m.* Terme de chapellerie. Celui qui fait le secrétage. Le secréteur, âgé de cinquante-cinq ans, était décharné et sujet à des tremblements, TENON, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 104.

SÉCRÉTEUR, TRICE (sé-kré-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Qui est l'agent d'une sécrétion. Organes sécréteurs.

— HIST. XVI° s. Nostre corps est gouverné de faculté secretice, qui peut tirer et faire choix des matieres entierement confuses et meslées de bon et de mauvais, PARÉ, XV, 52.

— ÉTYM. *Sécréter.*

SÉCRÉTION (sé-kré-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Terme de physiologie. Propriété organique ou vitale des tissus, en vertu de laquelle sortent de leur substance les molécules intérieures, qui, suivant leur nature, sont rejetées au dehors ou réabsorbées, ou même séjournent dans les cavités de l'organisme. La sécrétion des larmes, de la salive, de la bile. Il ne put retenir ses larmes, et il se sentit alors un peu moins oppressé.... toute sécrétion fait du bien au corps, et tout ce qui le soulage, soulage l'âme, VOLT. *Ingénu*, 10. || **2°** La matière même de la sécrétion. || **3°** Abusivement, les matières qui sortent du corps et surtout l'urine et les excréments. Le sang, gonflé dans tous ses canaux, s'épure de lui-même; c'est un fleuve qui entraîne mille immondices; il s'en décharge par la transpiration, par les sueurs, par toutes les sécrétions, par toutes les évacuations, VOLT. *Dict. phil. Fièvre*.

— HIST. XVI° s. Secretion, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *secretionem*, de *secernere* (voy. SÉCRÉTER).

† **SECRÉTISTE** (se-kré-ti-st'), *s. m.* Celui qui possède un secret en quelque art. J'ai été une fois guéri [d'un cor] à Paris par un emplâtre appliqué par un secrétiste que la baronne et Mme Helvétius m'avaient fait connaître, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 25 avr. 1772.

† **SECRÉTIVITÉ** (se-krè-ti-vi-té), *s. f.* Penchant ou faculté affective qui, dans le système de Gall, répond à la discrétion et à la dissimulation.

SÉCRÉTOIRE (sé-kré-toi-r'), *adj.* Terme de physiologie. Qui a rapport aux sécrétions. Les phénomènes sécrétoires.

— ÉTYM. *Sécréter.*

SECTAIRE (sè-ktê-r'), *s. m.* || **1°** En général, membre d'une secte. Religionnaire est bâtard et monstrueux; pour le moins il n'est pas français, et n'a garde d'être si bon que sectaire, duquel néanmoins on ne se sert pas, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10. Les sectaires de Mahomet, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. || **2°** Particulièrement. Celui qui est d'une secte religieuse condamnée par la communion principale dont elle s'est détachée. Les partisans de la bulle se croyaient fondés à traiter les jansénistes comme des sectaires déclarés, D'ALEMB. *Œuvr.* t. V, p. 77. || Il se dit surtout d'une secte nouvelle qui s'efforce de faire prévaloir ses opinions, sa doctrine. Barnevelt favorise un sectaire insensé, LEMIERRE, *Barnevelt*, I, 2. || *Adj.* Un culte sectaire.

— REM. M. Villemain, dans un discours prononcé à l'académie le 30 juin 1842, a dit : « Sectaire des vertus de Port-Royal, mais juge indépendant des passions qui s'y mêlent, il.... célèbre cet irréprochable asile de la science et de la foi. » Cet emploi de sectaire n'est pas juste ; il faut sectateur ou partisan.

— ÉTYM. *Secte.*

SECTATEUR (sè-kta-teur), *s. m.* Celui qui professe les principes d'un philosophe, d'un docteur, d'un littérateur, les opinions d'un hérésiarque. François de Chauvigny, sieur de Colomby, était de Caen en Normandie, parent de Malherbe, dont il fut disciple et sectateur, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Co-*

lomby. Les sectateurs enfin de ce crucifié Vous diront si sans cause ils l'ont déifié, ROTROU, *St Genest*, V, 2. Calvin fit de grands progrès en France; et ce grand royaume se vit à la veille de périr par les entreprises de ses sectateurs, BOSS. *Var.* IX, 76. Compatriote et sectateur de Newton, il [M. Halley] a parlé de Descartes avec respect, MAIRAN, *Éloges, Halley*. Le grand visir d'Allemagne est le fléau de Dieu, envoyé pour châtier les sectateurs d'Omar, MONTESQ. *Lett. pers.* 123. || Par extension. La vertu applaudie, honorée, favorisée, ne manque jamais de sectateurs, MASS. *Myst. Pass.* L'auteur de l'Esprit des lois n'est point du tout sectateur de la religion naturelle; mais il voudrait que son critique fût sectateur de la logique naturelle, MONTESQ. *Déf. Esp. lois*, part. I. || On peut dire au féminin sectatrice.

— HIST. XVI^e s. Ce parti [l'Académie qui doute] a eu la plus grande suitte et les sectateurs les plus nobles, MONT. II, 230. Luther et ses sectateurs, BONIVARD, *Advis et devis es difformes reformateurs*, p. 161.

— ÉTYM. Lat. *sectatorem*, de *sectari*, fréquentatif de *sequi* (voy. SUIVRE), ou plutôt de la forme ancienne *seco*.

SECTE (sè-kt'), *s. f.* || **1°** Ensemble de personnes qui font profession d'une même doctrine. Si elle me fait être de quelque secte, ce ne sera pas de celle qui maintient que la douleur n'est point un mal, et que le sage est toujours heureux, VOLT. *Lett.* 26. En lisant cet auteur [Montaigne] et le comparant avec Épictète, j'ai trouvé qu'ils étaient assurément les deux plus grands défenseurs des deux plus célèbres sectes du monde [le pyrrhonisme et le stoïcisme], PASC. *Entr. avec M. de Saci.* La secte des philosophes italiques et celle des ioniques la remplissaient [la Grèce] de grands hommes, parmi lesquels il se mêla beaucoup d'extravagants à qui la Grèce curieuse ne laissa pas de donner le nom de philosophes, BOSS. *Hist.* I, 8. Quand vous dites que le sang circule, que l'air pèse, que les rayons du soleil sont des faisceaux de sept rayons réfrangibles, vous n'êtes ni de la secte d'Harvey, ni de celle de Torricelli, ni de celle de Newton; vous acquiescez seulement à des vérités démontrées par eux, et l'univers entier sera à jamais de votre avis, VOLT. *Dict. phil. Secte.* Secte et erreur sont synonymes : tu es péripatéticien et moi platonicien; nous avons donc tous deux tort; car tu ne combats Platon que parce que ses chimères t'ont révolté, et moi je ne m'éloigne d'Aristote que parce qu'il m'a paru qu'il ne sait ce qu'il dit, ID. *ib. Secte*, 2. Elle [la philosophie] fait secte encore, comme elle faisait autrefois chez les anciens, et comme elle faisait chez nous dans les siècles passés, c'est-à-dire que l'on adopte, à quelques variations près, le système entier des opinions d'un philosophe, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 547. || **2°** Particulièrement. Ensemble de ceux qui suivent une opinion accusée d'hérésie ou d'erreur. Leur secte [des chrétiens] est insensée, impie et sacrilége, CORN. *Poly.* I, 3. Toutes les religions et les sectes du monde ont eu la raison naturelle pour guide; les seuls chrétiens ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, et à s'informer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens, PASC. *Pens.* XXIV, 41, éd. HAVET. Le premier qui a fait secte dans l'Église, c'est Bérenger, BOSS. *Var.* XV. Faire secte à part, c'est rompre les liens extérieurs de l'unité de l'Église, ID. *ib.* La Hollande elle-même, d'où nous viennent tous ces écrits, s'est-elle bien déclarée en faveur de la liberté de toutes les sectes et même de la socinienne? ID. *Déf. Var.* I^er *disc.* 4. Aussi a-t-on toujours remarqué qu'une secte nouvelle, introduite dans un État, était le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne, MONTESQ. *Lett. pers.* 85. N'est-ce pas une chose plaisante que Luther, Calvin, Zwingle, tous écrivains qu'on ne peut lire, aient fondé des sectes qui partagent l'Europe, et que MM. Newton, Clarke, Locke, le Clerc, etc. les plus grands philosophes et les meilleures plumes de leur temps, aient pu à peine venir à bout d'établir un petit troupeau? VOLT. *Dict. phil. Sociniens.* L'Angleterre et la Hollande doivent peut-être autant leur tranquillité religieuse à la multiplicité des sectes qu'à leur police, DUCLOS, *Œuvr.* t. V, p. 186. Je considérais cette diversité des sectes qui règnent sur la terre, et qui s'accusent mutuellement de mensonge et d'erreur; je demandais : quelle est la bonne? chacun me répondait : c'est la mienne, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. On sait que la secte des Druzes a commencé en Égypte vers l'an 400 de l'hégire, sous le règne du khalife Abou-Ali-Mansour, SILV. DE SACY, *Instit Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 82. || Fig. Faire secte, faire secte à part, se distinguer des autres par des opinions singulières.

— HIST. XV^e s. ....Generalement n'estoit-ce mie pour la doute des mauvais qui estoient tous d'une secte, FROISS. II, II, 100. || XVI^e s. Dissentions, sectes, envies, homicides, CALV. *Instit.* 604. Ils aiderent à repousser les trois assauts, mais puis après firent secte à part, D'AUB. *Hist.* II, 282.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *secta*; portug. *secta*, *seita*; ital. *setta*; du lat. *secta*, de *sequi*, suivre, ou de *secare*, couper. Les étymologistes varient; mais il est certain que *sequi* a pu donner, comme on le voit par *sectari*, et par *sectio* au sens de poursuite, *secta* au sens de secte.

SECTEUR (sè-kteur), *s. m.* || **1°** Terme de géométrie. La surface du cercle comprise entre un arc et les deux rayons menés aux extrémités de l'arc. || Secteur sphérique, le solide engendré par un secteur circulaire qui tourne autour d'un diamètre du cercle auquel il appartient. || **2°** Terme d'astronomie. Instrument qui consiste en un arc de 20 à 30° et une lunette : l'arc est divisé en deux parties égales par le zéro; la lunette est suspendue à un axe horizontal posé sur deux fourchettes. Graham, fameux horloger anglais, construisit un grand secteur avec lequel Bradley reconnut en 1737 l'aberration des étoiles, LAPLACE, *Exp.* V, 4. || **3°** Terme de fortification. Portion d'une enceinte fortifiée qui est sous le commandement d'un officier. Le sixième secteur de l'enceinte de Paris.

— HIST. XVI^e s. Cette section ou portion contenue de deux lignes venans ou sortans du centre, et d'une partie de circonference, se nomme secteur du cercle ou de cercle, FORCADEL, *Éléments d'Euclide*, p. 4, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *sectorem*, de *secare*, couper.

† **SECTILE** (sè-kti-l'), *adj.* Terme didactique. Qui est susceptible de se diviser. Les masses polliniques sont sectiles, quand les grains, agglutinés par une sorte de résine élastique, peuvent se séparer par une traction. || Oignons sectiles, oignons plantés par quartiers.

— HIST. XVI^e s. Porreau sectile, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *sectilis*, de *sectum*, supin de *secare*, couper.

SECTION (sè-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || **1°** Action de couper. Section des tendons. Pourquoi les tyrans n'ordonnaient-ils pas la blessure au cœur ou la section des artères, dont on périt si rapidement? DIDER. *Claude et Nér.* I, 14. || **2°** Terme de géométrie. Ligne ou surface suivant laquelle se coupent deux surfaces, deux solides, une surface et un solide. || Section plane, celle qui est produite par un plan dans une surface ou un volume. || Sections coniques, ce sont les sections planes d'un cône droit à base circulaire : cercle, ellipse, parabole, hyperbole. || Section normale, c'est la section plane d'une surface qui contient la normale. || Sections principales, ce sont les sections normales en un point d'une surface, qui contiennent les rayons de courbure minimum et maximum. || Point de section, endroit où deux lignes s'entrecoupent. || **3°** Terme d'astronomie. Section vernale, le point où le zodiaque coupe l'équateur à l'époque du printemps. Section automnale, le point où commence l'automne. || **4°** Section d'un cours d'eau, surface qu'on obtiendrait en coupant transversalement son lit par un plan vertical. || Section d'un bâtiment, le profil ou la délinéation qui se fait des hauteurs et des profondeurs élevées sur le plan, comme si l'on coupait le bâtiment pour voir l'intérieur. || **5°** Division ou subdivision d'un compte, d'un ouvrage, d'un livre, d'un traité. Les chapitres se divisent en articles, les articles en sections; on marque ordinairement la section par cette figure §. Et parce que cet art [la démonstration] consiste en deux choses principales, l'une de prouver chaque proposition en particulier, l'autre de disposer toutes les propositions dans le meilleur ordre, j'en ferai deux sections dont l'une... PASC. *Esprit géom.* I. Les interruptions, les repos, les sections ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, BUFF. *Disc. de récept.* || **6°** Terme d'histoire naturelle. Division d'un genre. || **7°** Chacune des divisions d'une ville, d'un conseil, d'un tribunal, d'un collége électoral, etc. || Division d'un corps administratif. Les sections du conseil d'État. La section du contentieux. || Sections, s'est dit des divisions électorales de la France sous la république. || Sections armées, la garde nationale, après le 10 août. Les tribunes des quarante-huit sections de Paris retentirent des plus véhémentes attaques, LANFREY, *Hist. de Napoléon I^er*, ch. 2. || **8°** Terme de théorie militaire. La moitié d'un peloton ou d'une compagnie d'infanterie. Rompre par sections. || En artillerie, une section est la subdivision d'une batterie, comprenant le personnel et le matériel de deux bouches à feu. Section de droite, du centre, de gauche. Chef de section. École de section

— HIST. XVI^e s. Le duc de Montmorency alloit en ceci pesamment en besongne, et cherchoit tous remedes sans faire section [scission], D'AUB. *Hist.* II, 116. Du moyen de proceder à la section du membre, PARÉ, X, 21. Il fut gari par section de veine [saignée], ID. XXIV, 24. Les sections ou portions ou parties d'un cercle sont esgalles ou inesgalles, FORCADEL, *Éléments d'Euclide*, p. 4.

— ÉTYM. Lat. *sectionem* (voy. SECTILE)

† **SECTIONNAIRE** (sè-ksio-nê-r'), *s. m.* Habitant d'une section. Le lendemain matin, 13 vendémiaire, lorsque l'armée des sectionnaires déboucha de toutes les rues environnantes.... LANFREY, *Hist. de Nap. I^er*, ch. 2.

† **SECTIONNEL, ELLE** (sè-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à une section.

† **SECTIONNEMENT** (se-ksio-ne-man), *s. m.* Action de sectionner. Le sectionnement d'un district électoral.

† **SECTIONNER** (sè-ksio-né), *v. a.* Couper par morceaux. || Diviser par sections

SÉCULAIRE (sé-ku-lê-r'), *adj.* || **1°** Terme d'antiquité romaine. Qui se fait de cent ans en cent ans. Jeux séculaires. Les jeux séculaires avaient été institués par Valerius Publicola, premier consul après l'expulsion des Tarquins; Septime-Sévère fut le dernier qui les célébra. Ces fêtes ou ces jeux qu'on appelait séculaires, devaient être célébrés suivant une prétendue prédiction contenue dans les livres des sibylles, qui annonçaient que l'empire romain se maintiendrait dans toute sa gloire, tant que ces fêtes seraient exactement célébrées, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 45. || Par extension. Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de Shakespeare, en Angleterre; ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence, VOLT. *Lett. Champfort*, 27 sept. 1769. || Poëme séculaire, pièce de poésie lyrique, qui était composée pour les jeux séculaires. Il faut avouer que le poëme séculaire d'Horace est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, VOLT. *Dict. phil. Oraison.* || **2°** Année séculaire, l'année qui termine un siècle. À chaque année séculaire on ouvre la porte sainte à Rome. || **3°** Dans le style soutenu. Qui a ou qui dure beaucoup d'années. Son vieux tronc, par sa durée séculaire, insultant à la fragilité des générations humaines, DELILLE, *Trois règ. Disc. prél.* Au pied du trône séculaire Où s'assied un autre Nestor [Louis XVIII], De la tempête populaire Le flot calmé murmure encor! LAMART. *Médit.* I, 15. Quand Dieu, las de forfaits, se lève en sa colère, Il suscite un fléau formidable aux cités, Qui laisse après sa suite un effroi séculaire, V. HUGO, *Odes*, V, 4. || **4°** En astronomie, il se dit de ce qui exige des siècles pour que l'effet s'en fasse sentir. Inégalités séculaires.

— HIST. XVI^e s. Seculaire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *sæcularis*, de *sæculum* (voy. SIÈCLE).

SÉCULARISATION (sé-ku-la-ri-za-sion; en vers, de sept syllabes), *s. f.* || **1°** Action de séculariser un religieux, une communauté religieuse. Bulle de sécularisation. || Se dit aussi d'un bénéfice qui cesse d'appartenir au clergé, d'un lieu, d'un édifice qui cesse d'être sacré. || **2°** Acte par lequel on fait passer dans le domaine séculier une principauté, un établissement ecclésiastique. Je ne crois pas qu'il [le roi de Prusse] voulût que la France se mêlât de cette sécularisation [de principautés ecclésiastiques en faveur de l'Autriche], VOLT. *Lett. Amelot.* 8 oct. 1743. || Sécularisation des biens du clergé, leur transformation en biens nationaux pendant la Révolution.

— ÉTYM. *Séculariser.*

SÉCULARISÉ, ÉE (sé-ku-la-ri-zé), *part. passé* de séculariser. Un monastère sécularisé.

SÉCULARISER (sé-ku-la-ri-zé), *v. a.* Rendre séculier. Les vœux furent déclarés abusifs, les jésuites sécularisés et dissous, leurs biens aliénés et vendus, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 109.

— ÉTYM. *Séculier.*

SÉCULARITÉ (sé-ku-la-ri-té), *s. f.* La juridiction séculière d'une église pour le temporel. || État du séculier.

— HIST. XVIe s. Secularité, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Seculier.*

SÉCULIER, IÈRE (sé-ku-lié, liè-r'; au XVIIe siècle, Chifflet, *Gramm.* p. 188, dit que séculier se prononce comme hiver), *adj.* || 1° Qui n'est pas engagé par des vœux dans une communauté religieuse, en parlant tant des ecclésiastiques que des laïques. Clergé séculier. Vie séculière. Si, en Hollande et en Angleterre, le corps de l'État n'était formé que de barons séculiers et ecclésiastiques, ces peuples n'auraient pas, dans la guerre de 1701, tenu la balance de l'Europe, VOLT. *Mœurs*, 83. || On dit de même : bénéfice séculier. || Juridiction séculière, la justice temporelle. || On dit de même : les tribunaux séculiers. Quand ce sage magistrat renvoyait les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquaient la voie qu'ils devaient tenir, BOSS. *le Tellier.* || Le bras séculier, la puissance de la justice temporelle. La discipline de nos réformés permet le recours au bras séculier, BOSS. *Var.* 10. Louis de Bavière prononça la sentence par laquelle il privait le pape [Jean XXII] de tout bénéfice, et le livrait au bras séculier pour être brûlé comme hérétique, VOLT. *Mœurs*, 68. || 2° Mondain. Une vie séculière et nullement chrétienne. Ces désirs séculiers auxquels nous sommes accoutumés, ces images du monde dont nous avons l'esprit rempli, FLÉCHIER, *Sermons, Transfiguration.* Le pape Martin [V] défendit qu'on dît la messe en habit séculier, VOLT. *Mœurs*, 72. || 3° Moine séculier s'est dit quelquefois pour chevalier de Malte. De ses frères [de Talbot] l'un était aumônier de la reine et l'autre était ce qu'on appelle moine séculier, qui n'avait de son ordre que le libertinage et la réputation qu'on leur attribue, HAMILT. *Gramm.* IX. || 4° *S. m.* et *f.* Laïque. Les séculiers. Un séculier. Il [Honoré III] permettait aux religieuses de Port-Royal de donner retraite à des séculières qui, étant dégoûtées du monde, et pouvant disposer de leurs personnes, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans néanmoins se lier par des vœux, RAC. *Hist. Port-Royal.*

— HIST. XIIe s. Jugié ne poez estre [vous, clercs] par prince seculer, *Th. le mart.* 73. || XIIIe s. Lors va tout pendre à ung crochet, Et vest sa robe seculiere Qui mains encombreuse li ere [était], *la Rose*, 19616. Ge n'en met hors rois ne prelas, Ne juge de quelconque guise, Soit seculier ou soit d'eglise, *ib.* 5694. Qui prode fame veut congnoistre, Soit seculiere, soit de cloistre, Se travail vuet metre en li querre, C'est oisel cler semé en terre, *ib.* 8742. A ses seculieres voisines, Par jeunes et par disciplines, Enseignoit à fuir le siecle, Qui ne va pas à droite regle, RUTEB. II, 177. Le duc Godefroi establi deus cours seculiers, *Ass. de J.* I, 23. || XVIe s. Privilege, usage et jouissance que les dits monasteres ont toujours eu de succeder aux biens à leur religieux advenant et qui leur adviendroient, si encores estoient seculiers, en la succession de leur pere et mere tant seulement, *Coust. gén.* t. I, p. 449.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *seglar, secular*; ital. *secolare*; du lat. *sæcularis*, dérivé de *sæculum* (voy. SIÈCLE).

SÉCULIÈREMENT (sé-ku-liè-re-man), *adv.* D'une manière séculière.

— HIST. XIIe s. E cil premiers martyres fu en amendement Des pechiés qu'il out fait jadis seculerment; Encontre les granz aises suffri les granz turmenz, *Th. le mart.* 156. De Deu [tu, roi] as poesté et tun corunement; De prince ne de lai ne l'as seculerment, *ib.* 75.

— ÉTYM. *Séculière*, et le suffixe *ment.*

† **SECUNDO** (se-kon-do), *adv.* Secondement, en deuxième lieu. S'emploie pour désigner le deuxième article d'une série, 2°, quand on a commencé à compter par primo.

— ÉTYM. Lat. *secundo loco*, en second lieu (voy. SECOND).

† **SÉCURIFORME** (sé-ku-ri-for-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la forme d'une hache.

— ÉTYM. Lat. *securis*, hache, et *forme.*

SÉCURITÉ (sé-ku-ri-té), *s. f.* || 1° Tranquillité d'esprit bien ou mal fondée dans une occasion où il pourrait y avoir sujet de craindre. M. Coeffeteau n'a jamais usé de ce mot; mais M. de Malherbe et ses imitateurs s'en servent souvent : N'avez-vous pas de honte de vous plonger, dit-il, en une sécurité aussi profonde que le dormir même? VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 71, dans POUGENS. M. de Vaugelas a prévu avec raison que sécurité deviendrait fort en usage; on s'en peut servir sans y apporter aucun adoucissement, ACAD. *Observ. sur Vaugel.* p. 53, dans POUGENS. Avec cette certitude que mettait Luther de la rémission des péchés, il ne laissait pas de dire qu'il y avait un certain état dangereux à l'âme, qu'il appelle la sécurité, BOSS. *Var.* I, 12. Les voluptés de Salomon fournissent des blasphèmes et des dérisions aux impies, et des motifs de sécurité au libertinage, MASS. *Pet. carême, Vices et vert.* Calomnié continuellement, pouvant être condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée.... je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs non pas le repos, mais la sécurité, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er avr. 1767. Ô la douce et charmante sécurité que celle qui vient du sentiment d'une union parfaite! J. J. ROUSS. *Hél.* I, 49. Il faut montrer de la sécurité quand on en jouit; il en faudrait montrer bien davantage si l'on n'en jouissait pas, DIDER. *Claude et Nér.* I, 69. || 2° Sécurité se prend aussi pour indiquer non pas la tranquillité d'un seul homme, mais celle d'un peuple, d'une association, d'une corporation entière. La sécurité du commerce. La sécurité avec laquelle on est toujours assez riche; la sécurité sans laquelle on ne l'est jamais assez, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 14. Il faut à la richesse, pour naître et se développer, des conditions de longue et constante sécurité, REYBAUD, *Jér. Paturot*, III, 14.

— REM. D'après Chifflet, *Gramm.* p. 34, sécurité est dû à Malherbe; c'est une erreur; le mot est plus ancien.

— HIST. XVIe s. Une santé pleine, telle qu'autrefois la verdeur des ans et la securité me la fournissoient, MONT. III, 310. Je prends plaisir de veoir.... Brutus, ayant le ciel et la terre conspirez à l'encontre de luy et de la liberté romaine, desrobber à ses rondes quelque heure de nuict, pour lire et breveter Polybe en toute securité, ID. IV, 296.

— ÉTYM. Lat. *securitatem.* *Sécurité* a été refait sur le latin (voy. SÛRETÉ, qui est la forme ancienne).

SEDAN (se-dan), *s. m.* Drap fabriqué à Sedan.

SÉDANOISE (sé-da-noi-z'), *s. f.* Terme d'imprimerie. Voy. PARISIENNE.

SÉDATIF, IVE (sé-da-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui modère l'action augmentée d'un organe ou d'un système d'organes. || Sel sédatif de Homberg, ancien nom de l'acide borique. || *Subst.* Un sédatif. La digitale est un sédatif de l'action du cœur ou de la circulation.

— HIST. XIVe s. Ces choses sont grandement sedatives, H. DE MONDEVILLE, f° 84. || XVIe s. Et si la partie est vexée de douleur, sera appaisée par medicament sedatif de douleur contrariant à icelle, PARÉ, V, 9.

— ÉTYM. Voy. SÉDATION.

† **SÉDATION** (sé-da-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action exercée par les médicaments sédatifs.

— HIST. XIVe s. Sedation de doulour, H. DE MONDEVILLE, f° 73. || XVe s. Appaisement et sedation totalle des divisions, discors, debaz.... *Preuves sur le meurtre du duc de Bourg.* p. 251, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *sedacio, cedatio*; du lat. *sedationem*, de *sedare*, apaiser, proprement remettre en son premier état, faire asseoir, de *sedes* (voy. SEOIR).

SÉDENTAIRE (sé-dan-tè-r'), *adj.* || 1° Qui demeure ordinairement assis. Cet homme ne fait point assez d'exercice, il est trop sédentaire. Ces barbares sédentaires qui, du fond de leur cabinet, ordonnent, dans le temps de leur digestion, le massacre d'un million d'hommes, et qui ensuite en font remercier Dieu solennellement, VOLT. *Microm.* 6. || Os sédentaire, la tubérosité ou protubérance de l'ischion, tubérosité sciatique. || 2° Par extension, qui se tient presque toujours chez soi. M. de la Rochefoucauld était sédentaire; aussi cet état les rendait [lui et Mme de la Fayette] nécessaires l'un à l'autre : rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié, SÉV. 413. Des Maiseaux a écrit sa vie [de Bayle] en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages; la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits, VOLT. *Louis XIV, Écriv. Bayle.* Tout est paradoxe ou roman pour un homme sédentaire; la vérité n'est que pour ceux qui la cherchent; il faut voir la nature, qu'on ne peut deviner, BAILLY, *Atlantide*, p. 435. || Fig. Vrai papillon, difficile à saisir, De tous les dieux c'est le moins sédentaire, MILLEV. *la Fantaisie.* || 3° Qui se fait, se passe sans sortir de la maison. Elle appelle cela des divertissements paresseux et sédentaires, BALZ. liv. VII, lett. 43. Vous savez assez que la vie sédentaire fait bien du mal aux tempéraments secs et délicats, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 avr. 1764. Qu'il fallait laisser aux ennemis des meubles [les bibliothèques] si propres à les détourner de l'exercice militaire, et à les amuser à des occupations oisives et sédentaires, J. J. ROUSS. *Disc. Rétabl. des sc.* La vie sédentaire et obscure de la plupart des gens de lettres offre pour l'ordinaire peu d'événements, surtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avaient mérité par leurs travaux, D'ALEMB. *Éloges, Dumarsais.* || Il se dit aussi de ce qui se fait, s'exerce sans sortir d'un même lieu. Emploi, profession sédentaire. || 4° Fixe, attaché à un lieu, par opposition à ambulatoire. Philippe de Valois rendit le parlement tout à fait sédentaire à Paris, régla le nombre des conseillers, et ordonna qu'ils travailleraient toute l'année, CHOISI, *Hist. de Phil. de Valois*, liv. II, dans RICHELET. Le saint-siége était toujours sédentaire à Avignon, VOLT. *Ann. Emp. Charles IV*, 1355. || 5° Il se dit, en termes de législation et d'administration militaire, des troupes qui ne changent point de garnison, qui ne se mettent jamais en campagne. Troupes sédentaires. La garde nationale mobile et la garde nationale sédentaire. || 6° Terme d'entomologie. Qui se tient immobile. || 7° Terme de pêche. Se dit de lignes attachées à des corps fixes au lieu d'être tenues à la main

— HIST. XVIe s. S'amuser à des occupations sedentaires, MONT. I, 153.

— ÉTYM. Lat. *sedentarius*, de *sedere*, être assis (voy. SEOIR).

SÉDIMENT (sé-di-man), *s. m.* || 1° Dépôt produit par la précipitation des matières dissoutes ou suspendues dans un liquide. Oh! que le temps sait bien, dans sa marche féconde, Sous mille aspects nouveaux reproduire le monde! Qui l'eût cru qu'un amas de légers sédiments Brillerait en cristaux, luirait en diamants? DELILLE, *Trois règnes*, V. La mer jette dans les ports, dans les anses, dans tous les lieux où ses eaux sont plus tranquilles, des vases et des sédiments, CUV. *Révol.* p. 39. || Fig. Un autre monde pur est au-dessus de ce ciel par où sont les astres; la terre que nous habitons n'est que le sédiment grossier de ce monde éthéré, VOLT. *Phil. Déf. de Bolingbr. Addition.* || 2° Il se dit, en médecine, des parties solides que laisse déposer l'urine, surtout en des états pathologiques. Un sédiment briqueté. || 3° Terme de géologie. Sol ou terrain de sédiment, ou, simplement, sédiments, couches formées par les matières que les eaux ont laissées en se retirant. Examinons de près la possibilité ou l'impossibilité de la formation d'une montagne dans le fond de la mer, par le mouvement et par le sédiment des eaux, BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc.* t. I, p. 120. Si les couches des montagnes n'avaient été produites que par les accumulations de sédiments proprement dits, comme on le croit communément, il n'aurait point pu se former de couches dans une situation verticale, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 269.

— HIST. XVIe s. Quand on voit en l'urine un sediment ou lie espaisse et visqueuse.... PARÉ, XV, 59.

— ÉTYM. Lat. *sedimentum*, de *sedere*, être assis (voir SEOIR).

† **SÉDIMENTAIRE** (sé-di-man-tè-r'), *adj.* Qui a le caractère d'un sédiment; qui est le produit d'un sédiment.

† **SÉDIMENTATION** (sé-di-man-ta-sion), *s. f.* Terme de géologie. Formation de sédiments. Plans de sédimentation. Des calcaires jurassiques dont les fossiles indiquent une sédimentation opérée à froid, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 83.

SÉDITIEUSEMENT (sé-di-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière séditieuse. Les premiers des chrétiens qui ont pris séditieusement les armes avec une ardeur furieuse, sous prétexte de persécution, ont été les donatistes, BOSS. 5e *avert.* 3.

— HIST. XIVe s. Il les fist mouvoir seditieusement et traitreusement contre les riches, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Lesquels seditieusement font esmeutes, violences, oppressions et autres malefices, CALV. *Inst.* 1200.

— ÉTYM. *Séditieuse*, et le suffixe *ment.*

SÉDITIEUX, EUSE (sé-di-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui fait une sédition, qui prend part à une sédition. Populace séditieuse. Les plus séditieux sont déjà loin du bord, RAC. *Mithr.* IV, 6. || Enclin à la sédition. Je les peignis [les Juifs] puissants, riches, séditieux, RAC. *Esth.* II, 1. L'Anglais, naturellement libre ou séditieux, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 347. || Substantivement. Claude [le ministre protestant] était un séditieux qui les confirmait dans leurs erreurs, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 25 oct. 1685. Et si le sceau de la vic-

toire N'eût consacré ces demi-dieux, Alexandre aux yeux du vulgaire N'aurait été qu'un téméraire, Et César qu'un séditieux, LAMOTTE, *Odes*, t. Ier, p. 143, dans POUGENS. Les séditieux qui n'ont ni la volonté ni l'espérance de renverser l'État, ne peuvent ni ne veulent renverser le prince, MONTESQ. *Esp.* V, 11. || 2° Qui a le caractère de la sédition, qui provoque à la sédition. Dans tous vos sujets Ces cris séditieux sont autant de forfaits, CORN. *Nicom.* V, 7. L'esprit turbulent et séditieux qui avait été conçu et qui s'était conservé dans l'hérésie, BOSS. 5e *avert.* 3. Il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie, ID. *Reine d'Anglet.* Ce prétendu règne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devait anéantir toute la royauté et égaler tous les hommes, songe séditieux des indépendants et leur chimère impie et sacrilége, ID. *ib.* Lui [Mardochée], fièrement assis et la tête immobile.... Présente à mes regards un front séditieux, RAC. *Esth.* II, 1. Un auteur dont les séditieux écrits respiraient l'austérité républicaine, J. J. ROUSS. 1er *dial.* || 3° Fig. Il se dit de ce qui trouble moralement comme une sédition trouble un État. Conservez à la raison cet air de commandement avec lequel elle est née; cette majesté intérieure qui modère les passions, qui tient les sens dans le devoir, qui calme par son aspect tous les mouvements séditieux, BOSS. 1er *serm. Purific.* 2. Que me sert en effet qu'un admirateur fade Vante mon embonpoint, si je me sens malade, Si dans ce même instant un feu séditieux Fait bouillonner mon sang et petiller mes yeux? BOIL. *Ép.* IX. Ce fruit séditieux [le fruit défendu] Qui le séduit [Adam] bien moins qu'un regard de ses yeux [d'Ève], DELILLE, *Parad. perdu*, IX.

— HIST. XIVe s. Grant multitude de peuple requerans la paiz par cri sedicieus, BERCHEURE, fo 41, *verso.* Cité seditieuse, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Seditieux, troubleurs de paix, malveillans, DU CANGE, *tribulare.* || XVIe s. ....De laquelle opinion je laisse à penser aux autres combien elle est dangereuse et seditieuse, CALV. *Inst.* 1202

— ÉTYM. Lat. *seditiosus* (voy. SÉDITION).

SÉDITION (sé-di-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Trouble contre l'ordre public, contre l'autorité légale, qui est concerté, a des meneurs et n'est pas l'action d'un rassemblement fortuit. Comme, en matière de sédition, tout ce qui la fait croire l'augmente, nous faillîmes à faire en un moment ce que nous travaillions depuis huit jours à empêcher, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 383, dans POUGENS. Dans les séditions populaires, un homme qui saura ménager avec art les esprits de la populace irritée, lui fera aisément tourner sa fureur contre ceux auxquels on pensait le moins, BOSS. 2e *sermon, Nativité de la sainte Vierge*, 2. Dans de si longues souffrances [les persécutions], les chrétiens ne firent jamais la moindre sédition, ID. *Hist.* I, 10. Les chrétiens s'y obstinèrent; la chose en vint à une sédition ouverte, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 112. L'Angleterre, où l'on voit la liberté sortie sans cesse des feux de la discorde et de la sédition, MONTESQ. *Lett. pers* 136.

— SYN. SÉDITION, ÉMEUTE. L'émeute se forme dans la rue et commence par un rassemblement fortuit, sans chef, sans dessein préalable. La sédition est concertée, elle obéit à un mot d'ordre, elle a des meneurs; c'est l'action non pas d'un rassemblement, mais d'un parti.

— HIST. XIVe s. La sedicion et l'esmouvement du pueple, BERCHEURE, fo 35, *verso.* Cause de seditions, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Reprimer les seditions des hommes noiseux et ennemis de la paix, CALV. *Instit.* 1200.

— ÉTYM. Provenç. *sedicio;* espagn. *sedicion;* ital. *sedizione;* du lat. *seditionem*, de *sed* ou *se*, indiquant séparation, et *ire*, aller (voy. IRAI) : proprement, action d'aller à part. C'est là l'opinion des anciens. D'autres (M. Baudry, approuvé par M. Bréal) décomposent le mot en *se-ditio; ditio* comme en *per-ditio*, en *con-ditio*, venant du radical latin *da* qui signifie donner, mettre, faire : action de mettre, d'agir en dehors, à part.

† **SEDLITZ** (sèd-lits'). Eau de Sedlitz (village de Bohême), eau minérale froide et chargée d'une assez forte proportion de sulfate de magnésie, qui la rend purgative. On fait de l'eau de Sedlitz artificielle.

† **SÉDOR** (sé-dor), *s. m.* Terme de pêche. Filet dont un bout est dans le bateau et l'autre, qui répond à une bourse, flotte au gré du vent

SÉDUCTEUR, TRICE (sé-du-kteur, ktri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui séduit, qui fait tomber en erreur ou en faute. C'est à lui [le corps] principalement que l'âme s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur, BOSS. *la Vallière.* Te voilà, séducteur, De ligues, de complots pernicieux auteur, Qui dans le trouble seul as mis tes espérances, RAC. *Athal.* V, 5. De ma faible jeunesse infâme séducteur, VOLT. *Fanat.* V, 2. Habile séductrice, LEMERC. *Frédég. et Br.* II, 3. || Fig. L'or est d'un grand secours pour acheter un cœur; Ce métal, en amour, est un grand séducteur, REGNARD, *le Joueur*, II, 2. || Absolument. Celui qui corrompt l'innocence, la vertu des filles ou des femmes. Le Séducteur amoureux, titre d'une comédie. Vous, séducteur renommé de tant de femmes, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. II, p. 222, dans POUGENS. || 2° *Adj.* Un talent séducteur. Des charmes séducteurs. C'est pourtant ce qu'Aricie ose dire dans le sujet tragique de Phèdre; mais elle le dit dans des vers si séducteurs, qu'on lui pardonne ces sentiments d'une coquette de comédie, VOLT. *Dict. phil. Style*, 1. || L'esprit séducteur, le démon. Voilà comment cet esprit séducteur s'insinue, comment il introduit le péché dans les âmes, BOURDAL. 5e *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 218.

— HIST. XIIe s. ....Et alaitai Jhesum christum, nostre seignor, Qu'il teneient por seduitor, WACE, *Vierge Marie*, p. 71. || XIVe s. Multitude deceue par aucuns faulz seducteurs, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. ....Qui autrement diroit, Seroit menteur et seducteur inique, MAROT, I, 269.

— ÉTYM. Lat. *seductorem*, de *seducere* (voy. SÉDUIRE).

SÉDUCTION (sé-du-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on séduit. Séduction de témoins. La séduction que le serpent fit à Ève, BOSS. *Déf. de la trad. et des saints Pères*, VIII, 23. Il est une autre sorte de violence, qui n'en a ni le nom ni l'extérieur, mais qui n'en est pas moins dangereuse, je veux dire la séduction, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 428, dans POUGENS. || 2° Attrait, agrément attaché à certaines personnes. La plus dangereuse de vos séductions est de n'en point employer, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 13. Pour échapper à sa séduction, Alcibiade et Critias prirent enfin le parti d'éviter sa présence [de Socrate], BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || Attrait, agrément attaché à certaines choses. Les séductions des plaisirs. La séduction de son style, de son regard. Ces séductions Qui vont au fond des cœurs chercher nos passions, VOLT. *Adél.* III, 3. La palatine m'introduisit dans son boudoir, où tout respirait la séduction et la grâce, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 16. || *Au pluriel.* Influences fâcheuses. Dirai-je que l'empereur Antonin est encore au-dessus d'Épictète, parce qu'il triompha de plus de séductions, et qu'il était bien plus difficile à un empereur de ne se pas corrompre qu'à un pauvre de ne pas murmurer? VOLT. *Phil. Ignor.* 45. Vous ne connaissez pas, ignorez-le toujours, Quelles séductions habitent dans les cours, P. LEBRUN, *Marie St.* II, 2.

— HIST. XIIe s. [un roi] ....del regne nos a sevrez, E fors chaciez en traison, Par sa laide seduction, BENOIT, II, 1607. De si laide seduction [perfidie] E de si mortau traïson Fu grant merveille.... ID. II, 32686.

— ÉTYM. Provenç. *seduction;* espagn. *seduccion;* ital. *seduzione;* du lat. *seductionem*, de *seducere* (voy. SÉDUIRE).

SÉDUIRE (sé-dui-r'), *v. a.* Il se conjugue comme conduire. || 1° Faire tomber dans l'erreur; détourner du chemin de la vérité. Au nom de cet amour, daignez suivre mes pas [devenir chrétienne]. — Pauline : C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire? CORN. *Pol.* IV, 3. Expliquer à ce nouveau peuple [les protestants après la révocation de l'édit de Nantes] la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire, BOSS. *le Tellier.* Il n'y a point d'imposture si grossière qui ne les séduise, ID. *Hist.* II, 9. Une femme italienne [dans le XIe siècle] avait apporté en France cette damnable hérésie [le manichéisme]; deux chanoines d'Orléans, qui étaient en réputation, furent les premiers séduits, ID. *Var.* XI, 18. || Fig. Évite un malheureux, abandonne un coupable; Cher Pylade, crois-moi, ta pitié te séduit, RAC. *Andr.* III, 1. || Il se dit quelquefois des sens qui trompent. Ses yeux ne l'ont-ils point séduite? Roxane est-elle morte? RAC. *Bajaz.* V, 11. || 2° Faire manquer à un devoir, à ce qu'on doit. Si j'ai séduit Cinna, j'en séduirai bien d'autres, CORN. *Cinna*, V, 2. Adam n'a pas été séduit; mais la femme ayant été séduite est tombée dans la désobéissance, SACI, *Bible, St Paul*, 1re *épit. à Timoth.* II, 14. Une partie de ces anges se laissa séduire à l'amour-propre, BOSS. *Hist.* II, 1. Il brave ce faste orgueilleux, Et ne se laisse point séduire à tous ses attraits périlleux, RAC. *Athal.* II, 9. Le sénat fut séduit : une loi moins sévère Mit Claude dans mon lit et Rome à mes genoux, ID. *Brit.* IV, 2. Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle De séduire le cœur d'une faible mortelle, ID. *Phèdre*, II, 5. Il se laissa séduire par la vaine gloire des conquérants, FÉN. *Tél.* XIX. || Absolument. Ces discours sont dangereux et propres à séduire. C'est un homme habile à séduire. || Particulièrement. Corrompre l'innocence, la vertu d'une fille, d'une femme. Les misérables femmes, en se laissant séduire, ne savent guère les maux qu'elles apprêtent, BEAUM. *Mère coup.* II, 2. || Absolument. Moi, plus soldat que tendre, et dédaignant toujours Ce grand art de séduire, inventé dans les cours, VOLT. *Adél.* II, 7. || Il se dit quelquefois pour suborner. Séduire des témoins. Les deux accusateurs que lui-même a produits, Que pour l'assassiner je dois avoir séduits, CORN. *Nicom.* III, 8. Femmes, gardes, vizir, pour lui j'ai tout séduit, RAC. *Baj.* I, 3. || 3° Plaire, toucher, persuader. Cet homme nous a séduits par le charme de ses manières. Une telle vertu séduirait plus nos cœurs Que tout l'or de ces lieux n'éblouit nos vainqueurs, VOLT. *Alz.* IV, 2. Et le sexe imprudent, que tant d'éclat séduit, ID. *Tancr.* IV, 2. Si, contre toute apparence, un raisonnement de cette espèce avait séduit quelques-uns de nos lecteurs, ID. *Diatribe du docteur Akakia.* || Absolument. Son ton séduit. Cela séduit. C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît, BOIL. *Sat.* XI. || 4° Se séduire, *v. réfl.* Être à soi-même une cause de séduction, de faute. Ô anges inconsidérés, vous vous êtes soulevés contre Dieu.... l'honneur de votre nature qui vous a enflés, ces belles lumières par lesquelles vous vous êtes séduits, BOSS. 1er *sermon, Démons*, I. || Se faire illusion à soi-même. Ainsi se séduisent eux-mêmes ceux qui n'aiment pas Jésus-Christ selon les sentiments qu'il demande, c'est-à-dire qui n'aiment pas sa croix, BOSS. *Panég. St Pierre*, 1. Cédons-la; vains efforts qui ne font que m'instruire Des faiblesses d'un cœur qui cherche à se séduire, RAC. *Mith.* IV, 5. Le monde est assez ingénieux à se séduire, sans que nous lui aidions encore nous-mêmes, MASS. *Villeroi.* Il n'est personne qui ne soit aveugle à certains égards, et qui ne se séduise soi-même par quelque endroit, ID. *Carême, Confess.* Les vains remèdes qu'elle [la raison] fournit, sont des maux d'autant plus grands et plus incurables, qu'elle est intéressée à ne les plus reconnaître pour des maux, et qu'elle s'est séduite elle-même en leur faveur, FONTEN. *Disc. sur la patience.*

— SYN. SÉDUIRE, SUBORNER. Séduire, c'est mener hors du chemin de la vérité, du devoir, d'une façon quelconque, par la parole, par les écrits, par les exemples. Suborner, c'est acheter, au moyen d'un prix quelconque, des services qui ne devraient pas être rendus.

— HIST. XIIe s. Se or vesquit Nerun, jà truvast tost Symun, Qui suduit tut le mund e par buche e par dun, *Th. le mart.* 29. || XVIe s. Povres brebis, on vous a bien seduictes, MAROT, I, 267. Ce sont des loups, qui les troupeaux seduisent Du droict chemin, et à mal les induisent, ID. I, 314. Tenant avec luy une jeune femme de noble maison qu'il avoit desbauchée et seduitte, AMYOT, *Alc.* 81. J'estime la beauté qualité puissante et advantageuse.... nous n'en avons point qui la surpasse en credit; elle tient le premier rang au commerce des hommes; elle se presente au devant, seduict et preoccupe nostre jugement, MONT. IV, 223.

— ÉTYM. Provenç. *seduire;* catal. *seduir;* espagn. *seducir;* portug. *seduzir;* ital. *sedurre;* du lat. *seducere*, de *se*, indiquant séparation, et *ducere*, mener (voy. DUIRE).

SÉDUISANT, ANTE (sé-dui-zan, zan-t'), *adj.* Qui séduit, qui est propre à séduire. Quel espoir séduisant dans mon cœur se réveille? VOLT. *Œdipe*, I, 1. Je crains les discours séduisants D'un ministre vieilli dans l'art des courtisans, ID. *Brutus*, II, 4. || Qui plaît, qui charme. Combien de citoyens aujourd'hui prévenus Pour les arts séduisants que l'Arabe cultive! VOLT. *Tancr.* I, 1. C'est la plus séduisante des femmes, mais c'est une Italienne, STAEL, *Corinne*, IV, 1. || *S. f.* Étoffe unie dont la chaîne est en soie grenadine et la trame en fantaisie.

SÉDUIT, UITE (sé-dui, dui-t'), *part. passé* de séduire. Qu'on a fait tomber dans l'erreur. Les

peuples séduits par cet hypocrite. || Il s'est dit d'une méprise. Rosidor, séduit d'un faux cartel, CORN. *Clit.* I, 5.

† **SÉFERRIQUE** (sé-fè-rri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient six fois autant d'oxyde de fer que d'acide.

— ÉTYM. Lat. *sex*, six, et *ferrique*.

† **SÉGÉTAL, ALE** (sé-jé-tal, ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît dans les champs de blé.

— ÉTYM. Lat. *segetalis*, de *seges*, moisson.

SEGMENT (sè-gman), *s. m.* || **1°** Partie d'un tout. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe [les terres australes]; et il faut avouer qu'il vaut mieux cultiver son pays que d'aller chercher les glaces et les animaux noirs et bigarrés du pôle austral, VOLT. *Mœurs*, 153. || **2°** Terme d'anatomie. Partie d'un organe distincte d'une autre partie, bien que continue avec elle. Segment inférieur de l'utérus, le col utérin. Segments de la trachée, les anneaux cartilagineux de la trachée. || **3°** Terme de géométrie. Portion déterminée dans une ligne, une surface, un solide par une ligne ou une surface qui les coupe. || Segment de ligne droite, longueur déterminée sur une ligne droite par une ligne qui la coupe. La perpendiculaire abaissée du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle sur l'hypoténuse est moyenne proportionnelle entre les deux segments. || Segment circulaire, portion de la surface d'un cercle comprise entre un arc et la corde qui le sous-tend. Un segment capable d'un angle donné est celui dans lequel cet angle peut être inscrit. || Segment sphérique, portion du volume de la sphère comprise entre deux plans parallèles dont l'un peut être tangent.

— ÉTYM. Lat. *segmentum*, de *secare*, couper.

† **SEGMENTAIRE** (sè-gman-tê-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est formé de plusieurs segments.

† **SEGNO** (sè-gno), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire signe. On l'emploie dans cette locution : al segno, qui, sur les partitions, signifie qu'on doit reprendre le morceau à partir du signe indiqué.

SÉGRAIRIE (sé-grè-rie), *s. f.* Bois possédé par indivis ou en commun, soit avec l'État, soit avec des particuliers.

— REM. L'orthographe et la prononciation par *g* de *ségrairie* et *ségrais*, qui sont de même formation que *secret*, montrent combien la prononciation par *g* de *secret*, aujourd'hui vieillie, est ancienne.

— HIST. XIII^e s. De la seneschaucée de la Fleche et de la segraierie de la forest de Mellinais, DU CANGE, *secretarius*.

— ÉTYM. Anç. franç. *ségraier*, garde d'une *ségrairie*, en bas-lat. *secretarius* (voy. SECRÉTAIRE).

SÉGRAIS (sé-grê), *s. m.* Il se dit des bois qui, séparés des grands bois, sont coupés et exploités à part.

— ÉTYM. Voy. SÉGRAIRIE.

† **SÉGRÉGATIF, IVE** (sé-gré-ga-tif, ti-v'), *adj.* Qui divise, qui sépare plusieurs objets les uns des autres.

— ÉTYM. Lat. *segregativus*, de *segregare* (voy. SÉGRÉGATION).

SÉGRÉGATION (sé-gré-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action par laquelle on met à part, on sépare d'un tout, d'une masse.

— HIST. XVI^e s. Après cela, la segregation faicte par eux mesmes de leurs deputez d'avec les autres qui n'estoient que de la suite, ils entrerent, CARLOIX, IV, 5.

— ÉTYM. Lat. *segregationem*, de *segregare*, de *segrex*, séparé, de *se*, indiquant séparation, et *grex*, troupeau.

† **SÉGRÉGATIVEMENT** (sé-gré-ga-ti-ve-man), *adv.* Séparément; d'une manière ségrégative. Les voix prises par masses et collectivement vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prises ségrégativement par individus, J. J. ROUSS. *Pologne*, 7.

† **SEGUE** (sé-goué). Terme de musique. Mot italien qui veut dire : suis. On l'emploie sur les partitions, pour indiquer que l'on doit continuer à exécuter ce qui suit, comme on a exécuté ce qui précède, quoique le passage ne soit plus indiqué qu'en abrégé. || Segue l'aria, segue l'allegro, indiquent que l'on doit attaquer sans interruption l'air, l'allegro qui suit.

† **SÉGUEDILLE** (se-ghe-di-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Genre de chanson espagnole; air de chant et de danse, à trois temps et d'un mouvement animé, avec une ritournelle. || Danse sur cet air. Il se met en marche à reculons, danse en chantant la séguedille suivante, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II 23. || On dit aussi séguidille.

— ÉTYM. Esp. *seguedilla*.

SEICHE (sè-ch'), *s. f.* Voy. SÈCHE.

† **SÉIDE** (sé-i-d'), *s. m.* Sectateur dévoué, fanatique, capable de commettre un crime par zèle religieux, etc.

— ÉTYM. *Séide*, personnage de la tragédie de Mahomet par Voltaire; il est dévoué au prophète jusqu'au point de commettre un assassinat par son ordre.

† **SÉIDISME** (sé-i-di-sm'), *s. m.* Disposition d'un séide.

SEIGLE (sè-gl'), *s. m.* || **1°** Genre de la famille des graminées. Une gerbe de seigle. Terre à seigle. || Seigle multicaule, variété dite aussi seigle de Saint-Jean ou de la Saint-Jean, parce qu'elle peut être semée du 20 au 30 juin; importée en France en 1836 de la Hesse électorale. || Faire les seigles, couper les seigles. || On l'a battu comme seigle vert, on l'a bien battu, parce que le grain vert sort difficilement de l'épi de seigle. || Les seigles, un champ de seigle. ....le pâtre, au loin accroupi dans les seigles, V. HUGO, *Voix*, 4. || **2°** Le grain que produit cette graminée. Le pain de seigle est moins blanc et moins nourrissant que le pain de froment. || Seigle ergoté, seigle affecté de l'ergot.

— HIST. XIII^e s. Tout froumant, tout blé, tout orge, tout seigle, tout pois, totes feves, *Liv. des mét.* 303. Si comme li aucuns, quant ce vient el tans d'esté, prestent as besongneus soile, en tele maniere qu'il en rendront fourment après aoust, BEAUM. LXVIII, 3. Et pains de soile est mult boins à mangier en l'eve froide, ALEBRANT, f° 33. || XVI^e s. Deux especes de segle, dont l'une est de l'hyver, et l'autre du printemps : ceste ci par aucuns estant appellée tremeze. Les fromens semeras en la terre boueuse, Les segles logeras en la terre poudreuse, O. DE SERRES, 108. Puys il courut après, tant qu'il attrapa les derniers, et les abattoyt comme seille, frappant à tort et à travers, RAB. *Garg.* I, 43. La seigle deue en d'autres lieux à cause des bœufs arants, *Coust. gén.* t. II, p. 510.

— ÉTYM. Berry, *seille*, *s. f.*; picard, *soile*; namur. *soil*; provenç. *seguel*; catal. *segol*; ital. *ségale*, *ségola*; du lat. *secăle*, seigle. Les formes romanes proviennent non pas de *secāle*, mais de *secăle* prononciation vicieuse qui a fait déplacer l'accent.

† **SEIGNETTE** (sè-gne-t'). Sel de Seignette, voy. SEL, n° 5.

SEIGNEUR (sè-gneur; au XVI^e siècle, d'après Palsgrave, p. 56, on prononçait sei-nieur; et d'après Pelletier, p. 113, si-gneur), *s. m.* || **1°** Celui qui a l'autorité féodale sur certaines personnes ou sur certaines propriétés. Rendre foi et hommage à son seigneur. Il est seigneur de cinq ou six paroisses, SÉV. 161. Sans commettre l'autorité du roi son seigneur, la reine d'Angleterre employait son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le peuple a peu gagné à l'abaissement des seigneurs; ceux-ci ont encore plus perdu; mais il est plus avantageux à l'État qu'ils aient tout perdu, que s'ils avaient tout conservé, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 6. || Fig. Les grands apôtres eux-mêmes, pleins de cet esprit qui est le seigneur des sciences et la source des lumières, MASS. *Carême, Vérit. culte.* || **2°** Par extension. Maître, possesseur d'un pays, d'un État. Ne connaissant que vous de maître et de seigneur, MAIRET, *Solim.* II, 6. Oser arrogamment se vanter à mes yeux D'être juste seigneur du bien de nos aïeux, CORN. *Héracl.* I, 2. || Seigneur et maître, voy. MAÎTRE 1. || **3°** Titre qu'on donne à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang pour leur faire plus d'honneur. Haut et puissant seigneur. Un seigneur de la cour. Je m'imagine que celui qui s'est le premier appelé haut et puissant seigneur, se regardait comme élevé sur la tête de ses vassaux, et que c'est ce qu'il a voulu dire par cette épithète de haut, si peu convenable à la bassesse des hommes, NICOLE, *Ess. de mor.* 1^er *traité*, ch. 1. Scipion, qui était le plus grand seigneur de Rome, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IX, p. 347, dans POUGENS. C'était un de ces vieux seigneurs qui, par leurs manières galantes et polies, font oublier leur âge et savent encore plaire aux femmes, LESAGE, *Gil Bl.* I, 11. Je conviens qu'il y a de fort plats seigneurs qui ne méritent guère qu'on ait de la considération pour eux; mais ils peuvent nuire, il faut les craindre, ID. *ib.* VII, 5. N'ai-je pas l'air un peu trop seigneur? MARIVAUX, *l'Épreuve*, sc. 1. Tous ces demi-seigneurs sans talents et sans âmes, Qui bornent leurs exploits à tromper quelques femmes, DORAT, *Feinte par amour*, II, 2. Marceline : Sémillant, généreux, généreux.... — Bartholo : Comme un voleur. — Marceline : Comme un seigneur, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 4. C'est un vieux seigneur qui a toute la galanterie et toute la politesse de l'ancienne cour, GENLIS, *Théâtre d'éd. Méchant par air*, I, 7. || Vêtu, logé comme un seigneur, très-bien vêtu, très-bien logé. || Vivre en seigneur, en grand seigneur, vivre sans rien faire et magnifiquement. || En plaisantant et par ironie, homme qui est loin d'être un seigneur. Vous voyez un seigneur [Strabon, suivant de Démocrite] fort satisfait de soi, Un convive échappé de la table du roi; Il tient bon ordinaire et je l'en félicite, REGNARD, *Démocrite*, IV, 7. Ce discours me surprend de la part d'un seigneur [un financier] de qui je ne croyais pas avoir l'honneur d'être connu, ALAIN, *l'Épreuve réciproque*, sc. 15. || Fig. C'est un petit seigneur, se dit d'un homme qui affecte une importance ridicule. || **4°** Un grand seigneur, un seigneur d'un très-haut rang. En use en grand seigneur, S'épuise en dons, LA FONT. *Belph.* Qu'est-ce à votre avis, que d'être grand seigneur? c'est être maître de plusieurs objets de la concupiscence des hommes, et ainsi pouvoir satisfaire aux besoins et aux désirs de plusieurs, PASC. *Condit. des grands*, III. C'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de grand seigneur, de qu'importe? d'ignorance et d'indifférence, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital, SÉV. 10 déc. 1688 Les grands seigneurs sont pleins d'égards pour les princes, c'est leur affaire : ils ont des inférieurs, LA BRUY. VIII. Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions, MONTESQ. *Lett. pers.* 88. On vit d'abord paraître Deux courtisans par l'intérêt unis.... Vint un courrier, qui dit qu'auprès du maître Vaquait alors un beau poste d'honneur, Un noble emploi de valet grand seigneur, VOLT. *Temple de l'amitié.* M. le duc de Choiseul m'a écrit une fort jolie lettre; mais il est si grand seigneur que je n'ose l'aimer, ID. *Lett. d'Argental*, 4 mai 1761. Grand seigneur est un mot dont la réalité n'est plus que dans l'histoire, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 6. Mon fils, c'est l'étoile rapide D'un très-grand seigneur nouveau-né; Le berceau qu'il a laissé vide, D'or et de pourpre était orné, BÉRANG. *Étoiles qui filent.* || Fig. La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable.... toutes ces misères mêmes prouvent sa grandeur; ce sont misères de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé, PASC. *Pens.* I, 3, éd. HAVET. || Ne pas sortir du grand seigneur, avoir incessamment à la bouche le nom de grands seigneurs. Ô l'ennuyeux conteur! Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur, MOL. *le Mis.* II, 5. || N'être pas grand seigneur, être un petit personnage, n'avoir guère de fortune. Comme Janot n'est pas fort grand seigneur, Pour cent écus vous lui ferez tout dire, LA FONT. *Rich.* || **5°** Gros seigneur se dit quelquefois pour grand seigneur, mais avec une nuance qui indique surtout la richesse. Le comte est trop gros seigneur pour se laisser gouverner par l'intérêt, DANCOURT, *la Folle enchère*, sc. 20. || **6°** Il s'est dit comme terme de civilité à peu près comme on dit aujourd'hui monsieur. La jeune Dorimène fille du seigneur Alcantor avec le seigneur Sganarelle qui n'a que cinquante-trois ans! ô le beau mariage! MOL. *Mar. forcé*, 2. || **7°** Terme de convention dont les poëtes tragiques usent pour le dialogue de leurs personnages. Achille à Agamemnon : Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi; Seigneur, je l'ai jugé trop peu digne de foi.... RAC. *Iph.* IV, 6. La mauvaise habitude où nous avons toujours été d'appeler nos personnages de tragédies seigneurs; c'est un nom que les Romains ne se donnèrent jamais, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sertor.* I, 1. Les étrangers crèvent de rire quand ils voient dans nos tragédies le seigneur Agamemnon et le seigneur Achille qui lui demande raison aux yeux de tous les Grecs, et le seigneur Oreste brûlant de tant de feux pour madame sa cousine, P. L. COUR. *Trad. d'Hérodote, préface.* || **8°** Titre que l'on donnait collectivement aux membres des états généraux et des cours souveraines. Au roi et à nos seigneurs de son conseil. || **9°** Absolument. Le Seigneur, Dieu (on met une S majuscule). Le Seigneur notre Dieu est lui-même le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et terrible, SACI, *Bible, Deutéron.* X, 17. Vous servirez le Seigneur votre Dieu, afin que je bénisse le pain que vous mangerez et les eaux que vous boirez, et que je bannisse toutes les maladies du milieu de vous, ID. *ib. Exode*, XXIII. 25. Mais, à vous dire tout, ce Sei-

gneur des seigneurs Veut le premier amour et les premiers honneurs, CORN. *Pol.* I, 10. || Le jour du Seigneur, le samedi chez les Juifs, le dimanche chez les chrétiens. || Seigneur Dieu! ou, simplement, Seigneur! sorte d'exclamation. Ah! Seigneur! quelle nouvelle est-ce là! || Le Seigneur, se dit aussi de Jésus-Christ. || 10° Notre-Seigneur, Jésus-Christ (avec une N et une S majuscules). || Recevoir Notre-Seigneur, recevoir l'eucharistie. Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de la Rochefoucauld; sa fièvre a continué; il reçut hier Notre-Seigneur, SÉV. 412. || 11° Le Grand Seigneur, l'empereur des Turcs, le sultan (avec un G et une S majuscules). Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur, environné, dans son superbe sérail, de quarante mille janissaires, PASC. *Pens.* II, 3, édit. HAVET. Si l'on demande pourquoi le Grand Seigneur a fait depuis peu périr cent mille hommes devant Candie, on peut répondre sûrement que ce n'est que pour attacher encore à cette image intérieure qu'il a de lui-même le titre de conquérant, NICOLE, *Ess. de mor.* 1er traité, ch. I. Au milieu de ces grands embarras (1745), on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du Grand Seigneur; son premier vizir écrivit à toutes les cours chrétiennes.... VOLT. *Louis XV*, 17. || 12° Terme d'astrologie. Seigneur d'une maison céleste, la planète qui domine dans une maison. || Proverbes. Tandis que le vassal dort, le seigneur veille, le seigneur peut saisir et faire les fruits siens, tant que le vassal néglige de lui porter foi et hommage. || Seigneur de parchemin, homme de robe anobli. || Un grand seigneur, un grand clocher et une grande rivière sont trois mauvais voisins. || A tout seigneur tout honneur, ou à tous seigneurs tous honneurs, il faut rendre à chacun ce qui est dû à sa dignité. || Tant vaut le seigneur, tant vaut sa terre.

— REM. On peut dire : de grands seigneurs, ou des grands seigneurs, suivant que l'on considère grands seigneurs comme formant deux mots ou formant une locution. Des princes un peu subalternes, Des grands seigneurs un peu modernes Ont aujourd'hui les vieux châteaux, M. J. CHÉNIER, *Épît. à Delille*.

— ÉTYM. Comme, dans l'ancienne langue, *sire* et *seigneur* sont un même mot, dont l'un est le nominatif et l'autre le régime, tout l'historique est renvoyé à *sire*.

SEIGNEURIAGE (sè-gneu-ri-a-j'), *s. m.* Droit qu'un souverain prend sur la fabrication de la monnaie. Le droit de seigneuriage, ou le revenu fondé sur la fabrication, est-il nécessaire, est-il raisonnable? MIRAB. *Collection*, t. V, p. 90.

— ÉTYM. *Seigneur*; il y avait aussi *seigneurage*, *signorage*, mais qui signifiait la qualité, l'autorité de seigneur.

SEIGNEURIAL, ALE (sè-gneu-ri-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au seigneur. Titre seigneurial. Il me faut des redevances, des honneurs seigneuriaux, J. J. ROUSS. *Émile*, VI. || Maison seigneuriale, la maison affectée au seigneur du lieu. || 2° Qui donne des droits de seigneur. Il y a des terres plus seigneuriales les unes que les autres. La terre pour laquelle nous vous demandons des conclusions définitives, est une des plus seigneuriales de France, SCARR. *Lett. Œuvr.* t. I, p. 233, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. J'ay inventé ung moyen.... le plus seigneurial, le plus excellent, le plus expedient que jamais feut veu, RAB. I, 13. Il est plus seigneurial d'user de peu de paroles, H. ESTIENNE, *Précellence*, édit. FEUGÈRE, p. 44. Quand leur souverain seigneur, leur pere et mere, leur eust commandé de puissance seigneuriale, ou paternelle, de desister.... LANOUE, 114.

— ÉTYM. *Seigneur*; provenç. *senhorau*. L'ancienne langue disait *segnoril*, *segnori*.

SEIGNEURIE (sè-gneu-rie, d'après Palsgrave, p. 57, au XVIe siècle, on prononçait sei-nieurie), *s. f.* || 1° Droit de seigneur sur une terre et sur tout ce qui en relève. Une seigneurie très-ancienne. || 2° Mouvances, droits féodaux d'une terre, indépendamment de la terre même. Il vendit sa terre et s'en réserva la seigneurie. En donnant à plusieurs personnes divers genres de seigneuries sur la même chose, ces lois ont diminué le poids de la seigneurie entière, MONTESQ. *Esp.* XXX, 1. || 3° Fig. Vertus seigneuriales, chevaleresques. Un reste de seigneurie palpitait encore en ce temps-là, ST-SIM. 77, 257. || 4° Terre seigneuriale. Qui, diable, vous a fait aussi vous aviser, A quarante-deux ans, de vous débaptiser, Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie Vous faire dans le monde un nom de seigneurie? MOL. *Éc. des f.* I, 1. || 5° Titre d'honneur donné aux pairs d'Angleterre et aux anciens pairs de France. Votre Seigneurie. A Sa Seigneurie M. le comte un tel, pair de France. || 6° Par plaisanterie, en s'adressant à une personne avec qui on est familier. Salut à Votre Seigneurie. Disparaissez donc, je vous prie, Et que le ciel par sa bonté Comble de joie et de santé Votre défunte Seigneurie! MOL. *le Dép.* II, 5. Très-humble serviteur à Votre Seigneurie, ID. *Sganar.* 23. || 7° Nom que portait le gouvernement de Venise. L'illustrissime seigneurie de Venise.

— HIST. XIIe s. Car vostre sui, en vostre seignorie, *Couci*, XXI. Si nous portera Charles honor et seignorie, *Sax.* XXXII. Reis, li ordené [les prêtres] unt saint Eglise en baillie; Ne as poestez del siecle ne la baille Deus mie; Tut feel sunt suz lui [sous elle], ele ad la seignurie, *Th. le mart.* 75. || XIIIe s. Pour moi [je] le di, qu'une [dame] en a deceü, Quand j'en cuidai avoir la seignorie, QUESNES, *Romancero*, p. 86. Et de Troie r'ai-je oï conter, Qu'ele fut jà de moult grant seignorie, ID. *ib.* p. 108. Là requistrent le marchis Boniface qu'il preist la crois, et qu'il pour l'amour de Dieu receust la seignorie [commandement] de l'ost, VILLEH. XXVII. Il sevent bien les œvres, qui ainsi les font, mauvaises estre, et si est en leur seignorie dou faire ou de non, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 279. Et de toz ces cas doit avoir li quens [le comte] le [la] sengnorie et le [la] connissance, BEAUM. XXI, 17. || XIVe s. Ma dame, je vous suppli que vous ne m'appelez pas seigneur; car c'est trop plus biauz nons d'ami ou d'amie; quar, quant signorie saute en place, amour s'enfuit, MACHAUT, p. 136. La concupiscence accroistra grandement et en tant que elle aura dominacion et seigneurie par dessus raison, ORESME, *Éth.* 100. || XVe s. Vous devez savoir que rien ne fut espargné des nobles et des seigneuries à faire au couronnement du jeune roi Charles de France, FROISS. II, II, 74. Et par cas d'aventure, se fit à l'heure une seigneurie en Florence (car ladite seigneurie se change et se mue de deux mois en deux mois), COMM. VIII, 19. || XVIe s. Qui en amour veut estre heureux Fault tenir train de seigneurie. J. MAROT, V, 332. Il ouït la voix du roy disant : « Voilà monsieur monseigneur d'Aubigné; » mais que ceste seigneurie ne lui fust guere de bon goust! D'AUB. *Mém.* 1588.

— ÉTYM. *Seigneur*; ital. *signoria*.

† **SEIGNEURIFIER** (sè-gneu-ri-fi-é), *v. a.* Terme familier. Donner la qualité de seigneur. || Se seigneurifier, *v. réfl.* Devenir seigneur. Par ce mariage Fromenteau s'était seigneurifié, et avait le titre de comte de la Vauguyon, ST-SIM. 14, 160.

— ÉTYM. *Seigneur*, et le suffixe ....*fier*.

† **SEILLE** (sè-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Sorte de seau fait en boissellerie, sans cercles, avec une anse de bois. || Sorte de tonneau servant à porter le vin du pressoir dans les cuves.

— ÉTYM. Lat. *situla* (voy. SEAU).

† **SEILLEAU** ou **SEILLOT** (sé-llo, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Espèce de vase de bois dont on se sert à bord des bâtiments.

— ÉTYM. Dérivé de *seille*.

† **SEILLERIE** (sè-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* L'ensemble des seilles et autres objets de boissellerie. Toute charrette chargée.... d'ardoise, tuffeaux, merrain, seillerie...., *Loi du 5 août 1821, tarifs des ponts de Laval.*

SEIME (sè-m'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Division ou solution de continuité qui survient quelquefois à la corne de la paroi du sabot des monodactyles, suivant la direction de ses fibres, et de haut en bas. On distingue ces seimes d'après la position, en seimes en pince, vulgairement soie, pied de bœuf, celles qui partagent le sabot par le milieu, et seimes quartes, ou, simplement seimes, celles qui affectent un des quartiers.

— ÉTYM. Comme la *seine*, filet, se disait dans l'ancien français *seime*, il est possible qu'on ait assimilé les raies que la *seime* produit sur le sabot à une *seine* ou filet.

SEIN (sin), *s. m.* || 1° Au sens propre, courbure, sinuosité; de ce sens il ne reste que quelques emplois techniques. || Terme de marine. La partie de la voile qui est gonflée et arrondie par le vent. || Ancien terme d'hydrographie. Golfe ou petite mer, qui n'a de communication avec la grande mer, que par un étroit passage. Sur des neiges et sur des glaces, dont la commodité est si grande qu'on peut facilement, par le moyen des traîneaux, aller en un jour de Finlande en Laponie, et traverser sur les glaces le sein Bothnique, REGNARD, *Voyage en Laponie*, 101. Il découvrit que le sein Persique était un golfe de l'Océan, MONTESQ. *Espr.* XXI, 8. || 2° La partie du corps humain qui porte les mamelles, qui forme l'extérieur de la poitrine, et qui, étant bombée, a mérité d'être appelée sein. Isaac présentait le sein à l'épée que son père tenait toute prête à frapper, BOSS. *Hist.* II, 2. Quelle santé nous couvrait la mort que la reine portait dans le sein? ID. *Mar.-Thér.* J'ai vu l'assassin Retirer son poignard tout fumant de son sein, RAC. *Baj.* V, 11. Quelle voix salutaire ordonne que je vive, Et rappelle en mon sein mon âme fugitive? ID. *Esth.* II, 7. Un prêtre.... Portera sur ma fille une main criminelle, Déchirera son sein, et, d'un œil curieux, Dans son cœur palpitant consultera les dieux! ID. *Iphig.* IV, 4. Le premier dans un transport amoureux se perça le sein à ses pieds, LA BRUY. III. || La partie des vêtements qui couvre le sein. Le soir qu'elle partit pour ce pieux dessein, Elle tenait caché ce poignard dans son sein, ROTR. *Antig.* V, 8. J'ai trouvé ce billet enfermé dans son sein, RAC. *Bajaz.* IV, 5. Il [Amurat] tira le traité [violé par les chrétiens] de son sein, il demanda vengeance à Dieu, et l'obtint de son sabre, VOLT. *Dict. phil. Géogr.* || L'espace renfermé entre les deux bras. Bassien ou Caracalla, son fils aîné, aussitôt après la mort de son père, tua son frère Géta, empereur comme lui, dans le sein de Julie leur mère commune, BOSS. *Hist.* I, 10. Mais Dieu.... Permit que.... Josabeth dans son sein l'emportât tout sanglant [Joas enfant], RAC. *Ath.* IV, 3. || Fig. Réchauffer, retirer un serpent dans son sein, recevoir chez soi un homme qu'on a tiré de la misère, et qui fait tourner nos bienfaits contre nous. Vous-même, de vos soins craignez la récompense, Et que dans votre sein ce serpent élevé Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé, RAC. *Andr.* I, 2. Savez-vous quel serpent inhumain Iphigénie avait retiré dans son sein? ID. *Iph.* V, 4. || Fig. Le plus intérieur du sein, l'intimité même. Sa belle-sœur deviendrait un espion dangereux dans le plus intérieur de son sein, ST-SIM. t. VIII, p. 224, édit. CHÉRUEL. || Fig. Mettre à quelqu'un un poignard dans le sein, lui causer un vif déplaisir, un cruel chagrin. Vous vous êtes servi de ma funeste main Pour mettre à votre fils un poignard dans le sein, RAC. *Mithr.* IV, 4. || Fig. Être au sein de l'amitié, être parmi ses amis. Oui, que ses malades attendent, Il est au sein de l'amitié, BÉRANG. *Doct. et mal.* || Fig. Le sein des pauvres, les pauvres. Elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* || 3° Fig. Il s'emploie en un sens analogue dans le langage théologique. Elle [l'Église catholique] leur [aux païens] ouvrait son sein par toute la terre, BOSS. *Hist.* II, 12. Elle jette, comme le prophète, toutes ses pensées et toutes ses frayeurs dans le sein de Dieu, MASS. *Myst. Soumiss.* C'est un si grand bonheur d'être à Dieu.... d'être enfin rentrés dans le sein paternel de sa miséricorde, ID. *Carême, Pâques.* || Le sein d'Abraham, le lieu de repos où étaient les âmes des élus avant la venue de Jésus-Christ. Il arriva que ce pauvre mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham; le riche mourut aussi, et il eut l'enfer pour sépulcre, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XVI, 22. || Le sein d'Abraham se dit aussi du paradis. Du milieu des flammes ces enfants de colère verront dans le sein d'Abraham, pendant tous les siècles, leurs frères, leurs amis, leurs proches, avec qui ils avaient vécu, jouir de la gloire des saints, MASS. *Car. Mauv. riche.* || Le sein de la gloire, le séjour des bienheureux. Dieu ouvrira pendant toute l'éternité le sein de sa gloire, MASS. *Car. Mauv. riche.* || Le sein de l'Église, la communion des fidèles. Récarède le catholique, qui venait de rentrer au sein de l'Église, BOSS. *Hist.* I, 11. || On dit aussi : mourir dans le sein de l'hérésie. || 4° Par antonomase, sein se dit pour mamelle. ....Couvrez ce sein que je ne saurais voir; Par de pareils objets les âmes sont blessées, Et cela fait venir de coupables pensées, MOL. *Tart.* III, 2. || Il se dit de chacune des mamelles. Le sein droit, le sein gauche. Un cancer au sein droit. || Donner le sein à un enfant, lui donner à teter. || 5° Le siége de la conception, l'endroit où les femmes portent l'enfant. Jacob lui répondit en colère : Suis-je, moi, comme Dieu, et n'est-ce pas lui qui empêche que votre sein ne porte son fruit? SACI, *Bible, Genèse*, XXX, 2. Songez qu'une barbare en son sein l'a formé, RAC. *Phèd.* III, 1. ....Au sein d'une chrétienne il [Sala-

din] avait pris naissance, VOLT. *Zaïre*, IV, 1. || Fig. Jérusalem renaît plus brillante et plus belle; D'où lui viennent de tous côtés Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés? RAC. *Athal.* III, 7. || Fig. Le sein de la patrie, la patrie considérée comme une mère. Quel autre motif [sinon une ambition démesurée] le porta [César] à tourner contre le sein de la patrie les armes mêmes qu'elle lui avait mises à la main contre les ennemis de l'État? ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 1re part. 6. || 6° Fig. Le sein de la terre, la partie de la terre comparée au sein de l'homme, de la femme. La terre ne se lasse jamais de répandre ses biens sur ceux qui la cultivent; son sein fécond ne peut s'épuiser, FÉN. *Tél.* v. La terre ouvre son sein au tranchant de la charrue, ID. *ib.* XIII. Pour eux la fertile rosée, Tombant sur la terre embrasée, Rafraîchit son sein altéré, J. B. ROUSS. *Odes*, 8. La terre sur son sein les porte avec colère [les parias], C. DELAV. *Paria*, I, 1. || 7° Fig. Ce qui cache, enferme, recèle. Après avoir été enfermé trois jours dans le sein de la terre, j'en sortirai comme Jonas sortit du ventre de la baleine, BOURDAL. *Myst. Résurrect. de J. C.* t. I, p. 322. L'impatience que nous avons de recevoir de vos lettres, l'attention qui nous les fait envoyer chercher jusque dans le sein de la poste.... SÉV. 25 oct. 1688. La Seine, au pied des monts que son flot vient laver, Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever, BOIL. *Épît.* VI. Et que du sein des monts le marbre soit tiré, RAC. *Esth.* III, 9. Les morts dorment en paix dans le sein de la terre : Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints, A. DE MUSSET, *Nuit d'octobre*. || Le sein d'une contrée, la partie intérieure de cette contrée. Et lorsque, m'arrachant du doux sein de la Grèce, Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse, RAC. *Mithr.* v, 2. Quoi, depuis si longtemps la reine Bérénice Vous arrache, seigneur, du sein de vos États? ID. *Bérén.* I, 3. || Par extension. J'ai porté la guerre jusque dans le sein de la maison d'Autriche, FÉN. *Dial. des morts mod. Richelieu, Mazarin.* || 8° Fig. Le milieu. Les uns assassinés dans les places publiques, Les autres dans le sein de leurs dieux domestiques, CORN. *Cinna*, I, 3. Un avare, idolâtre et fou de son argent, Rencontrant la disette au sein de l'abondance, BOIL. *Sat.* IV. Mais une église seule à ses yeux immobile Garde au sein du tumulte une assiette tranquille, ID. *Lutr.* I. Du triste état des Juifs jour et nuit agité, Il me tira du sein de mon obscurité, RAC. *Esth.* I, 1. Je remercie le digne petit-fils du grand Condé de daigner se souvenir de moi du sein de sa gloire, VOLT. *Lett. Touraille*, 5 janv. 1769. L'*Observateur*.... critique ce vers de M. Gresset : Au sein des mers, dans une île enchantée; le sein de la mer, dit-il, ne peut s'entendre de la surface; il devrait au moins savoir qu'en poésie on dit : au sein des mers, au lieu d'au milieu des mers; au sein de la France, au lieu d'au milieu de la France; au sein des beaux-arts, dont on médit; au sein de la bassesse, de l'envie, de l'ignorance, de l'avarice, etc. ID. *Mél. litt. Préservatif*, 24. Mais quand du sein des morts il viendrait en ces lieux..... ID. *Mérope*, I, 3. Du sein des montagnes naissent des fleuves, BONNET, *Contempl. nat.* I, 4. Né dans le sein des arts, il aimait la nature, DELILLE, *Imag.* I. || 9° Fig. L'esprit, le cœur de l'homme. ...c'est aux faibles courages Qui toujours portent la peur au sein, De succomber aux orages, MALH. v, 27. La muse.... m'échauffant le sein De gloire et de renom relevait mon dessein, RÉGNIER, *Sat.* IV. Saintes filles, ses chères amies, vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevait, BOSS. *Reine d'Anglet.* Non, quoi que vous disiez, cet horrible dessein Ne fut jamais, seigneur, conçu dans votre sein, RAC. *Brit.* IV, 3. Il s'épanchait en fils qui vient en liberté Dans le sein de sa mère oublier sa fierté, ID. *Brit.* v, 3. Le ciel mit dans mon sein une flamme funeste, ID. *Phèdre*, v, 7. Que jamais la douleur, même l'inquiétude, N'approchent du sein de Fanny, A. CHÉN. *Odes*, v. || Porter quelqu'un dans son sein, le chérir tendrement.

— HIST. XIIIe s. Touailles eschauffées [ils] li boutent en son sein, *Berte*, XLIX. Et qui chi [ici] morra por lui [Dieu], il ira el sein saint Abraham par devant lui, H. DE VALENC. VIII. || XVe s. En mon sain le mist doulcement, Pour en faire ce que vouldroye, CH. D'ORL. *Dép. d'am. en ball.* || XVIe s. Ces femmes qui ont si grans seins [si grosses mamelles], *Rec. de farces*, p. 199. Cachant l'enfant aux replis de mon sein, Je le sauvai de l'espée homicide, RONS 596. La terre ouvre son sein [au jugement dernier]; du ventre des tombeaux Naissent des enterrez les visages nouveaux, D'AUB. *Tragiques, Jugement.*

— ÉTYM. Bourguig. *soin*; provenç. *sen, se*; espagn. *seno*; portug. *seio*; ital. *seno*; du lat. *sinus*.

SEINE (sè-n'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet qu'on traîne sur les grèves; il a souvent un sac dans son milieu.

— HIST. XIIIe s. Je mains avec les orguilleus, Qui mondaines honors convoitent . Et la povreté vont preschant, Et les grans richesces peschant As saymes et as trainiaus, *la Rose*, 11085. Les saimes et les trubles à bois de l'eau le roi doivent estre faites aux molles [moules, modèles] le roi, *Liv. des met.* 262. || XVe s. Comme les supplians feussent aled peschier en un marchaiz commun en ladite ville de Chesoy en Gastinois à un instrument appellé seigne, DU CANGE, *seyna*. || XVIe s. Au travers des filets et de la seime, MONT. II, 181.

— ÉTYM. Wallon, *saymm*; du lat. *sagena*; grec, σαγήνη, filet.

† **SEINER** (sè-né), *v. n.* Pêcher avec la seine. Nous seinerons demain.

† **SEINETTE** (sè-nè-t'), *s. f.* Filet plus petit que la seine, mais dont on se sert de la même manière.

† **SEINEUR** (sè-neur), *adj.* Qui pêche à la seine. La pêche de la morue se pratique sur la côte de l'île de Terre-Neuve, de deux manières : au filet appelé seine, et à la ligne.... lorsqu'un bateau seineur a commencé à jeter son filet, une chaloupe à la ligne qui se placerait dans l'enceinte qu'il doit enfermer porterait un très-grand dommage, HAUTEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 348. || Substantivement. Le seineur, celui qui pêche avec la seine.

SEING (sin; le *g* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des sin-z authentiques), *s. m.* || 1° Anciennement, la marque, le signe qu'une personne met à un écrit pour garantir qu'il vient d'elle. Autrefois, quand un noble ne savait pas écrire, il suppléait à la signature du nom par le seing et le sceau. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul; c'est là mon seing dans toutes mes lettres, SACI, *Bible, St Paul, 2e épît. aux Thess.* III, 17. || 2° Signature, c'est-à-dire le nom de quelqu'un mis au bas d'une lettre, d'un écrit, d'un acte. Ce billet démenti pour n'avoir point de seing, MOL. *D. Garcie*, I, 5. Madame, on a du comte examiné le seing; Les écrits sont de lui, nous connaissons sa main, TH. CORN. *C. d'Essex*, II, 3. Adorez, a-t-il dit, l'ordre de votre maître, De son auguste seing reconnaissez les traits, RAC. *Baj.* v, 11. Voyez, lisez vous-même; Vous connaissez, madame, et la lettre et le seing, ID. *ib.* IV, 3. || 3° Seing privé, signature qui n'a point été faite en présence d'un officier public. Une promesse sous seing privé. Aujourd'hui, pour épargner les frais d'un contrat, la plupart des gens se marient sous seing privé, DANCOURT, *la Femme d'intrigues*, II, 3. || 4° Blanc-seing, papier ou parchemin signé que l'on confie à quelqu'un pour le remplir à sa volonté. Ils ont donné leurs blancs-seings aux arbitres. || 5° Sous-seing, voy. ce mot à son rang.

— HIST. XIIIe s. En aucunes viles est il, que nul n'i pot avoir mesures à grain, s'ele n'est seignie au saing du segneur, BEAUM. XXVI, 14. || XIVe s. Estre fletri d'un fer chaut au saing de fleur de lis, *Bibl. chart.* 2e sér. t. III, p. 425. || XVIe s. Les enfans apportent du ventre de leurs meres plusieurs taches ou macules dites vulgairement seings, PARÉ, XVIII, 17.

— ÉTYM. Provenç. *seing, seng*, signe; ital. *segno*; du lat. *signum*.

† **SEISMIQUE** (si-smi-k'), *adj.* Voy. SISMIQUE.

† **SÉITÉ** (sé-i-té), *s. f.* Terme de scolastique. La qualité du soi. La séité ou le soi, la quiddité ou le ce, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*éclectisme*).

— ÉTYM. Lat. *se*, soi.

† **SEIZAIN** (sè-zin), *s. m.* || 1° Sorte de drap à chaîne de 1600 fils. Les draps du sceau de Rouen, Darnetal, Dieppe, les seizains de Sastes, *Réglem. sur les manuf.* août 1669, art. 2. || 2° Anciennement, un quart d'écu. || 3° Pièce de seize vers.

— ÉTYM. *Seize*.

† **SEIZAINE** (sè-zè-n'), *s. f.* || 1° Ensemble de seize objets. || 2° Petite corde dont les emballeurs font usage.

— ÉTYM. *Seize*; provenç. *setzena*.

SEIZE (sè-z'), *adj.* numéral des deux genres. || 1° Dix et six. Seize personnes, seize cents francs, seize mille livres. On peut parier 11114 contre 95, ou près de 117 contre 1, qu'une personne de seize ans vivra un an de plus, BUFF. *Probab. de la vie, Œuv.* t. x, p. 299. || En généalogie. Faire preuve de seize quartiers, prouver sa noblesse du côté tant des pères que des mères en remontant jusqu'à la quatrième génération. || 2° Seizième. Le chapitre seize. La page seize. Louis seize (on écrit Louis XVI). Louis quinze fut le coupable; Louis seize fut le puni, V. HUGO, *les Voix intérieures*, 2. || 3° *S. m.* Le produit de seize multiplié par deux. || On dit de même : le nombre seize, le numéro seize. || 4° Le seizième jour du mois. C'est aujourd'hui le seize de juillet. || 5° Un seize, la seizième partie d'une aune. Les draps blancs de Gisors auront une aune et un seize de largeur entre les lisières, *Réglem. sur les manufac.* août 1669, art. 5. || 6° Les Seize, faction à Paris au temps de la Ligue, ainsi dite parce qu'elle avait seize chefs qui représentaient les seize quartiers de Paris (on met une S majuscule). Il [Harlai] se présente aux Seize, il demande des fers Du front dont il aurait condamné ces pervers, VOLT. *Henr.* IV.

— HIST. XIIIe s. Ele ert [était] sage et courtoise, n'ot pas plus de seize ans, *Berte*, XL. || XVIe s. Seize, mot qui tombe ordinairement dans nos bouches, quand nous parlons de la furieuse desbauche qui fut dedans Paris depuis la journée des barricades, PASQUIER, *Lett.* t. II, p. 326.

— ÉTYM. Wallon, *sax*; provenç. *sedze*; du lat. *sexdecim*, de *sex*, six, et *decem*, dix. *Séxdecim*, avec l'accent sur *sex*, a donné régulièrement *seize*.

SEIZIÈME (sè-ziè-m'), *adj.* ordinal de seize. || 1° Qui suit immédiatement le quinzième. Il est le seizième sur la liste. Le seizième jour du mois. || 2° La seizième partie, chaque partie d'un tout divisé en seize parties. || 3° *S. m.* Le seizième, le seizième jour d'une période. Le seizième du mois. || 4° La seizième partie d'un tout. Il n'est dans cette affaire que pour un seizième. || 5° Le seizième, la seizième, celui, celle qui occupe le seizième rang. || 6° *S. f.* Une seizième, au piquet, six cartes de même couleur qui se suivent sans interruption; ainsi dite parce qu'elle se compte seize. Une seizième majeure, celle qui commence par l'as. Une seizième au roi, une seizième à la dame, celle qui commence par le roi, par la dame.

— ÉTYM. *Seize*; wallon, *saxaimm*; provenç. *seizen, sedzen*.

SEIZIÈMEMENT (sè-ziè-me-man), *adv.* En seizième lieu.

— ÉTYM. *Seizième*, et le suffixe *ment*; provenç. *sazaimenain*.

SÉJOUR (sé-jour), *s. m.* || 1° Résidence plus ou moins longue dans un lieu, dans un pays. Mme la princesse [de Condé] partira ....pour Chateauroux, où M. le Prince désire qu'elle fasse quelque séjour, SÉV. 14. Je ne ferai jamais de séjour à cette terre [de Bourbilly], ID. *à Guitaut*, 9 févr. 1683. On était de séjour dans un pays ouvert et plein, HAMILT. *Gramm.* 10. || Le séjour d'un lieu, la résidence en ce lieu durant un certain temps. Craignez-vous la présence De ces paisibles lieux si chers à votre enfance, Et dont je vous ai vu préférer le séjour Au tumulte pompeux d'Athène et de la cour? RAC. *Phèd.* I, 1. Germain était venu satisfaire cette curiosité [des dames de la cour] par sa présence, et, quoiqu'on trouvât son brillant un peu brouillé par le séjour de la campagne.... HAMILT. *Gramm.* 10. || 2° Fig. Il se dit des eaux, du sang, des humeurs dont le mouvement est arrêté. Le séjour des mers sur un continent. Le séjour du sang extravasé en une partie. Par cette immense quantité d'eaux que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, BOSS. *Hist.* II, 1. || 3° Intervalle de repos que l'on prend en voyage. Les troupes ont une longue marche à faire, et peu de séjours. Les lamas prennent d'eux-mêmes un séjour de 24 à 30 heures avant de se remettre en marche, BUFFON, *Morc. choisis*, p. 185. || Bête de séjour, bête malade qui doit rester à l'écurie. || 4° Terme de marine. Temps qu'un bâtiment passe en relâche. Le séjour de la frégate dans tel port. || 5° Lieu considéré par rapport à l'habitation, à la demeure qu'on y fait. Cette ville est un agréable séjour, est le séjour des plaisirs. Je vous vois à regret, tant mon cœur amoureux Trouve la cour pour vous un séjour dangereux, CORN. *Nicom.* I, 1. Mais si dans ce séjour de gloire et de lumière Ce Dieu tout juste et bon peut souffrir ma prière, ID. *Poly.* IV, 3. Et [certaines femmes] font de leur maison.... Un séjour de douleur, de larmes et de cris, BOIL. *Sat.* X. Ces

images de félicité me font comprendre que vous êtes déjà descendu dans le séjour des âmes bienheureuses que les dieux récompensent de leurs vertus par une éternelle tranquillité, FÉN. *Tél.* XVIII. || Petit séjour, nom qu'on donnait aux maisons de campagne qu'avaient les princes et les princesses aux environs de Paris. || Il se dit poétiquement dans plusieurs locutions. L'humide séjour, la mer. || Le séjour infernal, l'enfer. || Le séjour ténébreux, le séjour du trépas, l'empire des morts. Du séjour du trépas quelle voix me rappelle? VOLT. *Zaïre*, II, 3. Que les morts déchaînés du séjour ténébreux De la terreur en vous laissent encor la trace, ID. *Sémir.* IV, 4. || Le séjour des dieux, le céleste séjour, le séjour du tonnerre, le ciel. || 6° Retard, délai. Sans discourir, faites ce qu'il faut faire; Un moment de séjour peut tout déconcerter, CORN. *Oth.* IV, 2. Je me rendrais suspect par un plus long séjour, RAC. *Brit.* V, 1.

— HIST. XIe s. Entres qu'à Aix [il] ne velt prendre sujurn, *Ch. de Rol.* CCLIX. || XIIe s. Tant s'est amours affermée En mon cuer à lonc sejor, *Couci*, I. Courtois ameor [amants], Qui à sejor [en repos] Gisez en chambre coie, *Romancero* p. 68. L'arcevesque Thomas n'out cure de sujur: Bien lui fu acuintié, s'il atendist le jur, Il fust mis en prisun.... *Th. le mart.* 49. || XIIIe s. Li empereres ert [était] à sejour à Constantinoble, H. DE VALENC. II. Le diex d'amors et nuit et jor Servés loiaument sans sejor [relâche], *la Rose*, 7324. Cil Guillaumes dont je vos conte, Qui est à monseigneur le conte De Poitiers, chassoit l'autre jour Un lievre qui ert à sejour, RUTEB. 290. || XIVe s. Semblablement porront pasturer toutes manieres de bestes arables desdiz habitans, et chascun desdiz habitans avec deux bestes de sejour, avec leur seguence de lait, DU CANGE, *sejornare.* || XVe s. Ils ont le sejour et les beaux manoirs; et nous avons.... la pluie et le vent aux champs [Jean Balle aux serfs anglais contre les seigneurs], FROISS. II, II, 106. Quant me souvient des bons jours, Des sejours, Des grans festes, des estours, Qui furent en mainte ville, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 70. Pierre de Leraut, concierge du sejour de Neelle du duc de Berry, DU CANGE, *sejornare.* || XVIe s. Vous mes bons disciples, et quelques autres fols de sejour, lisans les joyeulx tiltres d'aulcuns livres de nostre invention.... RAB. *Garg.* I, *prol.* Cy entrez, vous.... en ce passaige est le sejour d'honneur, ID. *ib.* I, 54. Une maniere d'hommes las du repous et faschez du sejour, ID. *ib.* I, 58. En ces menuz deviz arrivarent en leurs navires, et plus long sejour ne feirent en ycelle isle de Chely, ID. *Pant.* IV, 11. Adieu aussi à toutes celles Qui embellissent ton sejour [Lyon], MAROT, II, 188. Dictes pourquoy faites si longz sejours A me donner ce que tant veux cherir? ID. II, 326. Autour de luy sont en ce beau sejour L'air et les mois, les siecles et le jour, ID. IV, 57. ....Combien qu'ils [mes chevaux] soient tout frais et de sejour, ID. IV, 60. Il fault choisir une occupation non penible; aultrement pour neant ferions nous estat d'y estre venus chercher le sejour [repos], MONT. I, 282. C'est un grand sejour d'esprit de n'avoir à tenir qu'une voye tracée, et à respondre que de soy, ID. I, 330. Le soleil bransle, sans sejour, sa course ordinaire, ID. II, 261. La salle du plaidoyer du sejour d'Estampes, lieu destiné et prins pour faire la seance, arrest, lecture et publication desdittes coustumes, *Coust. génér.* t. I, p. 244.

— ÉTYM. Voy. SÉJOURNER; bourguig. *séjor*, provenç. *sojorn*, *sejorn*; anc. espagn. *sojorno*; ital. *soggiorno*.

SÉJOURNÉ, ÉE (sé-jour-né, née), *adj.* Qui a pris du repos. L'un gros, gras, rond, court, séjourné.... VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 2.

— ÉTYM. *Séjourner* (voy. l'historique).

† **SÉJOURNEMENT** (sé-jour-ne-man), *s. m.* Action de séjourner.

— HIST. XVIe s. Après le sejournement, le roi, aiant quelque promesse d'intelligence sur Sens en Bourgogne, s'y achemina, D'AUB. *Hist.* III, 233.

SÉJOURNER (sé-jour-né), *v. n.* || 1° Demeurer quelque temps dans un lieu. Il doit séjourner à Paris cinq ou six mois. || Fig. Volontiers où soupçon séjourne... LA FONT. *Coupe.* || Se reposer en un lieu durant un voyage. Ce régiment, en allant à sa garnison, ne séjournera qu'en deux endroits. || 2° Retarder, faire un délai. Et s'il séjourne plus, penses-tu que je vive? TRISTAN, *Panth.* II, 2. || 3° Fig. S'arrêter sur quelque objet pour y songer. Une absence continuelle, avec la tendresse que j'ai pour vous, ne compose pas une paix bien profonde à un cœur aussi dénué de philosophie que le mien; il faut passer sur ces endroits sans y séjourner, SÉV. *à Mme de Grignan*, 7 août 1675. || 4° Fig. Il se dit d'un liquide qui reste plus ou moins longtemps dans un endroit. L'eau du Nil, après avoir séjourné sur les terres, se retire et rentre dans son lit. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. E alerent s'en andui, e surjurnerent en Naioth, *Rois*, p. 75. Li apostolies ert de Rume idunc fuitis, E surjorna à Sanz meis, semaines e dis, *Th. le mart.* 55. Grant desroi menent cil destrier sojourné [tenus au repos], *Ronc.* p. 45 || XIIIe s. Et quant il furent là venu, si sejournerent deus jours, *Chr. de Rains*, p. 60. Quatre chapons bien sejornez Lor avoit un borjois donez, *Ren.* 15208. Li sejorner i estoit biax, *ib.* 7203. Lesse li [à la fortune] sa roe torner, Qu'el torne adès sans sejorner, *la Rose*, 5926. Li tens qui ne puet sejorner, Ains vait tous jors sans retorner, Cum l'iaue qui s'avale toute N'il n'en retorne arriere goute, *ib.* 373. || XIVe s. Icellui suppliant pour rafreschir et sejourner ses chevaulx, qui estoient las et travailliez, DU CANGE, *sejornare.* || XVe s. Le roi de Navarre.... estoit durement courroucé de ce que les Anglois sejournoient tant à venir, FROISS. II, II, 40. Il est bien meilleur [le pays de Lombardie que la France] et plus fertile tant en bons fromens, qu'en bons vins et fruicts, et ne sejournent jamais leurs terres, COMM. VIII, 5. || XVIe s. Frere Thibaut sejourné, gros et gras, MAROT, III, 65. Aucunes fois vers l'occident se tourne, Aucunes fois son œil jette et sejourne Sur l'orient, ID. IV, 66. Rien ferme ne sejourne Que la divinité, DUBELL. II, 46, *recto.* A la premiere poincte ilz [les Français] sont pires que dyables; mais, s'ilz sejournent, ils sont moins que femmes, RAB. *Garg.* I, 48. Ponocrates, pour le sejourner de ceste vehemente intention des esperitz, ID. I, 24. On se sejourne volontiers de tout aultre bienfaire sur ces reformations externes, MONT. III, 265. Chrysippus.... conclud en elle [l'âme] une singuliere science des affaires du ciel, de l'enfer et d'icy, où elle a passé, repassé et sejourné à plusieurs voyages, ID. II, 308. Le plus exquis miel est celui qui sejourne au fons du pot, O. DE SERRES, 451.

— ÉTYM. Provenç. *sojornar*, *sejornar*; ital. *soggiornare.* Le mot *jour*, c'est-à-dire le lat. *diurnum*, est évidemment dans *séjourner*; Scheler le tire d'un verbe fictif *subdiurnare*, de *sub*, et le lat. *diurnare*, durer longtemps; cela est certain pour l'ital. *soggiornare*; mais les plus anciennes formes françaises indiquent plutôt *superdiurnare.*

SEL (sèl), *s. m.* || 1° Substance sèche, dure, friable, soluble dans l'eau et d'un goût piquant, servant d'assaisonnement; dit aussi sel marin, sel de cuisine, et, dans le langage chimique, chlorure de sodium. Sel gemme ou fossile. Sel fait par évaporation. .... Je porte en Brouage du sel, Et mes coquilles vendre à ceux de Saint-Michel, RÉGNIER, *Sat.* IV. .... la raison du secret pour faire de la glace en été, qui est l'un des plus beaux que sachent les curieux, encore qu'il ne soit pas des plus rares; ils mettent du sel mêlé avec une égale quantité de neige ou de glace pilée tout autour d'un vase plein d'eau douce; et, sans autre artifice, à mesure que ce sel et cette neige se fondent ensemble, l'eau qui est enfermée dans le vase devient glace, DESCARTES, *Météores*, III. La femme de Lot regarda derrière elle, et elle fut changée en une statue de sel, SACI, *Bible, Genèse*, XIX, 26. Car, hélas! en cette île étrange, Même sans sel les gens on mange, SCARRON, *Virg.* III. Le sel est une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, sur lequel par conséquent il semble qu'on n'aurait pas dû mettre d'impôt, VAUBAN, *Dîme*, p. 102. Par le sel irritant la soif est allumée, BOIL. *Lutr.* V. Combien le sel au roi peut fournir tous les ans, ID. *Sat.* VIII. Athalie: Quels sont donc vos plaisirs? — Joas: Quelquefois à l'autel Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel, RAC. *Athal.* II, 7. Nous mettons du sel dans la bouche de cette personne, afin qu'elle conserve, par le sel de la sagesse évangélique, la pureté de la foi, FÉN. t. XVIII, p. 169. On sème du sel sur leurs ruines [des murs et des édifices de Milan], selon l'ancien préjugé, très-faux, que le sel est l'emblème de la stérilité, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric Ier*, 1162. Je compte en semer [du sel] sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui faisait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité, ID. *Lett. Turgot*, 18 févr. 1776. Un grain de sel marin est un cube composé d'une infinité d'autres cubes, BUFF. *Anim. reprod.* Depuis plus d'un siècle on fait le sel en France par la seule évaporation, en attirant l'eau de la mer dans de grands terrains qu'on appelle des marais salants, ID. *Min.* t. III, p. 394. En Franche-Comté, en Lorraine et dans plusieurs autres contrées de l'Europe et des autres parties du monde, le sel se tire de l'eau des fontaines salées, ID. *ib.* p. 404. Des murailles de sel [dans les mines de Wiliska] se montrent à sa vue [du voyageur]: Le sel se forme en voûte, en colonne, en statue; Le sel se creuse en temple, et se dresse en autel; Le travailleur s'assied à des tables de sel, DELILLE, *Trois règnes*, V. Corvée, impôts rongeurs, tributs, taxes pesantes, Le sel, fils de la terre, ou même l'eau des mers, Source d'oppression et de fléaux divers, A. CHÉNIER, *Hymne à la France.* La mer est la mine de sel la plus abondante, puisque la trentième partie de cette énorme masse de liquide est de sel marin, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 121. C'est dans cette contrée [la Libye] qu'on trouvait, suivant cet historien [Hérodote], des habitations construites en sel, comme celles de la Caramanie et de l'Arabie, ID. *ib.* t. I, p. 135. || Viande au gros sel, viande servie dans son bouillon et parsemée de gros sel. Un chapon au gros sel. || Prendre le sel, son sel, se pénétrer de sel, en parlant des viandes qu'on sale. La viande prend mieux le sel quand elle est fraîche. || Ce jambon, ce saucisson, ce ragoût, etc. sont de bon sel, d'un bon sel, ils sont salés à point. || Ils sont raides de sel, ils sont trop salés. || Manger une chose à la croque au sel, la manger sans autre assaisonnement que le sel. || Mettre un grain de sel sur la queue d'un oiseau, se dit aux enfants comme un moyen de prendre les petits oiseaux, et fig. de tout moyen illusoire. || Vaches de sel, monceaux de sel qu'on élevait en plein air, dans le Poitou, pour le faire sécher. || Sel par impôt, certaine quantité de sel que tout particulier était tenu de prendre chaque année dans les greniers du roi. Le sel [en raison des forts impôts qui le grevaient] fut un engrais enlevé aux terres: on cessa d'en donner aux bestiaux, et beaucoup de sujets ne continuèrent à en consommer que parce qu'on les contraignait à ne pas se passer d'une chose nécessaire, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 7. || Fig. Vous êtes le sel de la terre; que si le sel perd sa force, avec quoi salera-t-on? SACI, *Bible, Évang. St Matth.* V, 13. Le ministre de Jésus-Christ, destiné à être le sel de la terre, et à guérir la corruption des peuples, MASS. *Carême, Vocation.* || 2° Faux sel, sel de contrebande, le sel qui, dans les provinces où la gabelle était établie, n'avait pas été pris dans les greniers du roi. Déclarons faux sel.... le sel venu des pays étrangers sans notre permission par écrit.... le sel de notre royaume qui aura été pris ailleurs que dans nos greniers ou regrates, *Ordonn.* mai 1680. || 3° Fig. Ce qui relève, donne du piquant, de l'intérêt. J'ai fait, ce matin encore, certains adieux par rapport à vous; c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais, SÉV. 12 avr. 1689. Tout ce qui s'appelle devoir attriste l'âme, flétrit l'imagination, refroidit le désir, émousse cette pointe d'amour-propre qui fait tout le sel de l'amour, MARMONTEL, *Contes mor. Soliman II.* || 4° Fig. Ce qu'il y a de fin, de vif, de piquant dans les discours, dans un ouvrage d'esprit. Je n'ai point trouvé le moindre grain de sel dans tout cela, MOL. *Critique*, 3. Ce que vous me mandiez l'autre jour.... tout est si plein de sel, que nous croyons que vous n'avez pas d'autre poudre pour vos lettres, SÉV. *à Mme de Grignan*, 14 déc. 1689. Elle [Ninon] trouve que votre frère a la simplicité de la colombe, il ressemble à sa mère; c'est Mme de Grignan qui a tout le sel de la maison, et qui n'est pas si sotte que d'être dans cette docilité, ID. 1er avril 1671. Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains, Se jouait aux dépens des Pelletiers romains, BOIL. *Sat.* IX. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de connaisseurs; s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, ID. *Œuvr. Préf. générale.* Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire; à mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au lecteur que des pensées vraies et des expressions justes, ID. *ib.* C'est en vain qu'on écrirait mot pour mot ces narrations divertissantes; il semble que leur sel s'évapore sur le papier, HAMILT. *Gramm.* 5. La vérité demande un peu de sel, Et l'enjouement est son air naturel, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 6. Répandez sur eux

[les ennemis de la philosophie] le sel dont il a plu à Dieu de favoriser votre conversation, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 4 sept. 1767. Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières Lettres provinciales; Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières, ID. *Louis XIV, écrivains, Pascal*. Qui ne connaît le sel de leurs reparties? J. J. ROUSS. *Ém.* II. Quand on fait à des satires l'honneur d'y répondre, ce doit être avec le sel et la gaieté de la Motte, et non avec le fiel et la fange de Scaliger, D'ALEMB. *Éloges, d'Olivet*. Le sel du goût et de l'esprit n'a pas besoin d'être mêlé du sel amer de la satire, MARMONTEL, *Œuvres*, t. XVII, p. 33. De sel sans âpreté, de gaîté sans grimace [il] Assaisonne ses moindres mots, DELILLE, *Convers.* III. Le sel de l'épigramme consiste dans un trait plaisant, ingénieux et inattendu, dans une pensée qui pique, qui intéresse, qui est rendue d'une manière vive et agréable et qu'on appelle la pointe ou le bon mot, DOMAIRON, *Poétique, De l'épigramme*. || Sel attique, certaine finesse dans les pensées qui était particulière aux habitants du pays attique, et qui est un mérite de l'esprit dans tous les temps. Il [un sonnet] est de sel attique assaisonné partout, Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon goût, MOL. *F. sav.* III, 2. Il lui échappa je ne sais combien de traits pleins de sel castillan, qui vaut bien le sel attique, LESAGE, *Gil Bl.* II, 5. || Du gros sel, des plaisanteries de mauvais goût, ou du moins de goût équivoque. || 5° Terme de l'ancienne chimie. Tout corps cristallin, soluble dans l'eau. Tous les sels dissous dans l'eau se cristallisent en forme assez régulière par une évaporation lente et tranquille, BUFF. *Min.* t. III, p. 249. M. Margraaf prouva que le procédé très-compliqué employé pour faire le phosphore pouvait se réduire à distiller avec une matière charbonneuse la substance qui, combinée avec l'alcali fixe, forme le sel fusible de l'urine, CONDORCET, *Margraaf*. || Les sels, sels volatils qu'on fait aspirer pour ranimer les esprits. Respirer des sels. Des sels! des sels! Suzanne! un million, si vous la sauvez, BEAUMARCH. *Mère coupable*, IV, 15. || Sel de vinaigre, acide acétique mêlé au sulfate de potasse de manière à l'humecter, enfermé dans de petits flacons de verre, et servant d'excitant. || Sel essentiel, sel existant tout formé dans les végétaux, et tiré par l'évaporation de leur jus ou de leur décoction. Il [le lait] donne, comme les plantes, un sel neutre essentiel, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Sel essentiel d'oseille désignait ce que, dans le commerce, on appelle actuellement sel d'oseille; il est constitué par un mélange de bioxalate et quadroxalate de potasse, où domine ordinairement la première de ces deux substances. || Sel essentiel de quinquina, ancien nom du kinate de chaux et de l'extrait sec de quinquina par la méthode la Garaie. || Sel d'absinthe, sous-carbonate de potasse obtenu par l'incinération de la grande absinthe. || Sel admirable, sel découvert et dénommé par Glauber; c'est le sulfate de soude; on le nomme communément sel de Glauber. || Sel admirable perlé, phosphate de soude. || Sel ammoniac, chlorure d'ammonium. || Sel anglais, sulfate de magnésie. || Sel volatil d'Angleterre, sous-carbonate d'ammoniaque. || Sel de crâne humain volatil, sous-carbonate d'ammoniaque huileux. || Sel de crâne humain fixe, sous-phosphate de chaux. || Sel digestif, sel découvert et dénommé par Sylvius, c'est l'hydrochlorate de potasse. || Sel de duobus, sulfate de potasse. || Sel d'Egra ou sel d'Epsom, sulfate de magnésie. || Sel infernal, azotate de potasse. || Sel de nitre, azotate de potasse. || Sel phosphorique calcaire, nom qui fut donné d'abord au phosphate de chaux. || Sel de Saturne, acétate de plomb cristallisé. || Sel de Sedlitz, sulfate de magnésie. || Sel de Seignette, tartrate de soude et de potasse, ainsi nommé de Seignette, apothicaire de la Rochelle, qui l'a obtenu le premier. || Sel végétal, tartrate de potasse neutre. || Sel végétal fixe, sous-carbonate de potasse. || 6° Aujourd'hui, toute combinaison de deux corps composés, dont l'un joue le rôle d'élément électro-négatif ou d'acide, et l'autre celui d'élément électro-positif ou de base, de manière qu'ils forment un composé ayant des caractères nouveaux, et dans lequel les propriétés des deux ou de l'un d'eux sont plus ou moins complétement neutralisées. Lorsque l'eau a pris tout ce qu'elle peut dissoudre d'un sel, elle peut encore dissoudre beaucoup d'un autre sel; on a même remarqué qu'elle dissolvait quelquefois une plus grande quantité du second sel que si elle ne tenait plus le premier en dissolution, BERTHOLLET, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 25. La plupart des sels ne sont connus que depuis cinquante ans; avant cette époque on en connaissait peut-être vingt-cinq à trente, THENARD, *Traité de chimie*, t. II, p. 345, dans POUGENS. || Sels terreux, sels dont la base est un oxyde métallique terreux. || Sel double, sel qui renferme deux bases. || 7° Sel vengeur, sel libérateur, s'est dit, pendant la Révolution, du salpêtre nécessaire pour la fabrication de la poudre, qui était mis en réquisition dans toute la France. || 8° Terme d'alchimie. Sel fleuri, sel honoré, sel des philosophes, sel de terre, sel de verre, sel de mer, noms divers du mercure. || Sel universel, substance solide et compacte opposée à l'esprit. || Proverbes. Ils ne mangeront pas un minot de sel ensemble, se dit de deux personnes de différentes humeurs qui s'associent, et desquelles on prédit qu'elles ne vivront pas longtemps ensemble. || Pour connaître les gens, il faut avoir mangé ensemble plus d'un minot de sel.

— HIST. XIII° s. Ce fu un poi devant Noel, Que l'en metoit bacons [jambons] en sel, *Ren.* 1132. Il doit conduit [péage], fors de sel s'il est suens [sien]; et se li seus est autrui.... TAILLIAR, *Recueil*, p. 16. || XV° s. Sire, où il n'a ne sel n'amer, Vous soiez bien venuz soiens [céans]; Vous ralumez lez non voiens, Et les malades garissez, *la Pass. de N. S. J. C.* Et my bon jour sont à present cessé.... Dont mon cuer est triste, las et cassés; Car mes bons jours sont au sel et à l'yaue, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 171. Les exposans mirent l'enfant sur un estal au devant de la maison Dieu d'Amiens.... et assez près dudit enfant misdrent du sel, en signe de ce qu'il n'estoit pas baptisié, DU CANGE, *sal*. Par ung proverbe l'en dit que le sel est avant le goust ....ainsi est l'amy, et fault qu'il soit amy avant qu'on le cognoisse, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, f° 18, dans LACURNE. || XVI° s. J'estois en ce temps-là bien doux de sel [timide], parce que je n'avois encores vu traiter les playes faites par harquebuses, PARÉ, IX, 1er *disc.* Il faut prendre ces deux aphorismes d'Hippocrates avec un grain de sel, c'est à dire avec ceste distinction.... ID. XX, 20. Toutes especes de sel, salpestre, sal-nitre, sel ammoniac, sel gemme, sel commun, eau salée, ID. XXV, 7. Devant que bien l'on cognoisse un amy, Manger convient muy de sel avec luy, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 217. Qui envoye chetif à la mer, il n'en rapporte poisson ne sel, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *sei*; wallon et picard, *sé*; Berry, *sau*; saintong. *sau*, féminin; provenç. espagn. et portug. *sal*; ital. *sale*; du lat. *sal*; grec, ἅλς; comparez le celtique: gaélique, *salana*; kymri, *halen*, bas-bret. *halon*; et le sanscr. *sara*, eau, lait caillé, sel.

† **SÉLACIEN, IENNE** (sé-la-siin, siè-n'), *adj* Terme d'ichthyologie. Qui a une peau cartilagineuse. || *S. m. pl.* Les sélaciens, raies et squales.

— ÉTYM. Σέλαχος, raies et requins.

† **SÉLAGE** (sé-la-j'), *s. m.* Nom d'une plante sacrée que les druides cueillaient en grande pompe. || Nom spécifique du *lycopode sélage* (lycopodiacées), que l'on suppose être la plante que les druides cueillaient, comme le gui, avec des pratiques superstitieuses. On le trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, et il passe pour purgatif, d'où on l'appelle vulgairement mousse purgative, LEGOARANT. || Nom générique du *selago spuria, L.* du cap de Bonne-Espérance.

— ÉTYM. Lat. *selago*.

† **SÉLAGINÉES** (sé-la-ji-nées), *s. f. pl.* Nom d'une famille de plantes dicotylédones, dont le type est le *selago spuria, L.*

† **SÉLAGINELLE** (sé-la-ji-nè-l'), *s. f.* Nom d'un genre de lycopodiacées qui habite les montagnes des deux hémisphères.

SÉLAM ou **SÉLAN** (sé-lan), *s. m.* Bouquet de fleurs dont l'arrangement forme un langage muet.

— ÉTYM. Arabe, *salam*, salut.

† **SÉLECTIF, IVE** (sé-lè-ktif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de la sélection.

† **SÉLECTION** (sé-lè-ksion), *s. f.* || 1° Action de choisir. || 2° Terme de zootechnie. Choix bien entendu de reproducteurs doués des caractères que l'éleveur désire fixer dans une variété animale distincte. || 3° Sélection naturelle, prédominance que la nature accorde à une espèce, à une variété, grâce à une adaptation plus grande de ses caractères à ceux du milieu, au point de vue de la nutrition, de la conservation, de la reproduction, etc. avec disparition des espèces, des variétés qui ne peuvent lutter. Ce mot de sélection est entré en français par l'anglais. On l'avait d'abord employé en zootechnie, et le systeme de Darwin l'a tout à fait répandu.

— ÉTYM. Lat. *selectionem*, choix, de *se*, signifiant séparation, et *legere*, prendre, trier (voy. LIRE).

† **SÉLÉNÉTHYLE** (sé-lé-né-ti-l'), *s. m.* Séléniure d'éthyle.

† **SÉLECTIVEMENT** (sé-lè-kti-ve-man), *adv.* D'une façon sélective.

† **SÉLENHYDRATE** (sé-lè-ni-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui résulte de la combinaison de l'acide sélenhydrique avec les bases.

† **SÉLENHYDRIQUE** (sé-lé-ni-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sélenhydrique, gaz très-délétère, qu'on se procure en versant de l'acide chlorhydrique étendu d'eau sur un séléniure.

† **SÉLÉNIATE** (sé-lé-ni-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels qui sont produits par la combinaison de l'acide sélénique avec les bases.

† **SÉLÉNIBASE** (sé-lé-ni-ba-z'), *s. f.* Terme de chimie. Séléniure qui, en se combinant avec d'autres séléniures, joue le rôle de base ou d'élément électro-positif.

† **SÉLÉNIDE** (sé-lé-ni-d'), *s. m.* Terme de chimie. Séléniure qui, en se combinant avec un autre séléniure, joue le rôle d'acide par rapport à ce dernier. || *S. m. pl.* Les sélénides, famille de minéraux qui comprend le sélénium.

† **SÉLÉNIÉ, ÉE** (sé-lé-ni-é, ée), *adj.* Qui contient du sélénium. Gaz hydrogène sélénié.

† **SÉLÉNIEN, IENNE** (sé-lé-niin, niè-n'), *s. m.* et *f.* Se dit des habitants supposés de la lune.

— ÉTYM. Σελήνη, lune.

† **SÉLÉNIEUX** (sé-lé-ni-eû), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

† **SÉLÉNIFÈRE** (sé-lé-ni-fè-r'), *adj.* Qui contient du sélénium.

† **SÉLÉNIQUE** (sé-lé-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

† **SÉLÉNISEL** (sé-lé-ni-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de deux séléniures.

1. **SÉLÉNITE** (sé-lé-ni-t'), *s. f.* Nom ancien du sulfate de chaux.

— ÉTYM. Σεληνίτης, de σελήνη, lune, ainsi dit parce que, la nuit, cette pierre réfléchit l'image de la lune; on la nomme aussi ἀφροσέληνος, écume de lune.

† 2. **SÉLÉNITE** (sé-lé-ni-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide sélénieux avec une base.

SÉLÉNITEUX, EUSE (sé-lé-ni-teû, teû-z'), *adj.* Qui a rapport à la sélénite. || Eaux séléniteuses, eaux qui contiennent beaucoup de sélénite ou sulfate de chaux. Lorsqu'on évapore des quantités souvent répétées d'eaux séléniteuses, sans enlever le dépôt qui se forme, on remarque que le sulfate de chaux qui s'est déposé affecte quelquefois la forme cristalline en fer de lance, CAHOURS, *Chimie*.

— ÉTYM. *Sélénite* 1.

† **SÉLÉNIUM** (sé-lé-ni-om'), *s. m.* Métalloïde qui se rapproche beaucoup du soufre, et qui fut découvert en 1817 par Berzelius.

— ÉTYM. Σελήνη, la lune, à cause de ses analogies chimiques avec le tellure, métalloïde déjà connu à l'époque de la découverte du sélénium.

† **SÉLÉNIURE** (sé-lé-ni-u-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison du sélénium avec un autre corps simple.

† **SÉLÉNOCENTRIQUE** (sé-lé-no-san-tri-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui a rapport au centre de la lune. Les longitudes et les latitudes sélénocentriques de toutes les taches remarquables [de la lune], DELAMBRE, *Abrégé astr.* 18° *leçon*.

— ÉTYM. Σελήνη, lune, et *centre*.

† **SÉLÉNOGRAPHE** (sé-lé-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui s'occupe de sélénographie.

SÉLÉNOGRAPHIE (sé-lé-no-gra-fie), *s. f.* Terme d'astronomie. Description de la lune. Le premier ouvrage par lequel Jean Hevelius s'annonça fut la sélénographie ou description de la face de la lune et de ses taches, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 217.

— ÉTYM. Σελήνη, lune, et γράφειν, décrire. Σελήνη se rattache au lat. *sērēnus*; c'est le sanscrit *sur*, briller, qui a donné *swar*, le ciel, et *sūrya*; le soleil.

SÉLÉNOGRAPHIQUE (sé-lé-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la description de la lune. Cartes sélénographiques.

† **SÉLÉNOSTAT** (sé-lé-no-sta), *s. m.* Instrument adapté au mouvement de la lune, comme l'héliostat à celui du soleil

— ÉTYM. Σελήνη, lune, et στάτης, qui arrête, qui fixe.

† **SÉLÉNOTOPOGRAPHIE** (sé-lé-no-to-po-gra-fie), *s. f.* Description détaillée de la surface de la lune.

— ÉTYM. Σελήνη, lune, τόπος, lieu, et γράφειν, décrire.

† **SÉLEUCIDES** (sé-leu-si-d'), *s. m. pl.* Famille de rois grecs, descendant de Seleucus, général d'Alexandre, qui ont régné dans l'Asie.

† **SÉLIN** (sé-lin), *s. m.* Genre de la famille des ombellifères, composé d'un petit nombre de plantes herbacées, vivaces.

— ÉTYM. Σέλινον, persil.

† **SÉLINE** (sé-li-n'), *s. f.* Terme de médecine. Maladie des ongles caractérisée par des taches qui se montrent dans leur substance.

— ÉTYM. Σελήνη, la lune, à cause qu'il y a à la base de l'ongle une partie qu'on nomme lunule ou petite lune.

† **SELLAGE** (sè-la-j'), *s. m.* Action de seller. Le sellage et la promenade des chevaux avant la course.

SELLE (sè-l'), *s. f.* || 1° Petit siége de bois à trois ou quatre pieds sans dossier (vieux en ce sens). Être assis sur une selle. Je vous dirais de marcher.... je suis persuadée que la plupart des maux viennent d'avoir le cul sur la selle, SÉV. *à Mme de Grignan*, 26 août 1671. || Fig. Demeurer entre deux selles le cul à terre, de deux choses auxquelles on prétend n'en obtenir aucune; ou, ayant deux moyens pour réussir en une affaire, échouer dans tous les deux. Monsieur, il ne faut pas se mettre follement, comme on dit, le cul entre deux selles, ST-SIM. 508, 222. || Selle à modeler, escabeau sur lequel le sculpteur pose son ouvrage. L'autre bras posé sur la selle à modeler, l'ébauchoir à la main; il y a sur la selle un buste commencé, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 31, dans POUGENS. || Terme de marine. Escabeau où s'assied le calfat. || 2° Harnais placé sur le dos du cheval pour recevoir le cavalier. Selle à la hussarde, à la hongroise. Ce que nous avons de la peine à comprendre, chez tous les peuples anciens les chevaux n'avaient ni étriers ni selles, et les cavaliers étaient sans bottes, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 1re part. p. 391. || La selle à piquer pour le manége, celle dont les battes de devant et de derrière (voy. aux ADDITIONS) sont plus élevées au-dessus des arçons, pour tenir le cavalier plus ferme. || La selle royale, celle dont les battes sont moins élevées et qui est le plus en usage pour la guerre et le voyage. || La selle rase, celle qui n'a des battes que devant et peu élevées. || La selle anglaise, celle qui n'a point de battes ni devant ni derrière, et qui est par conséquent la plus légère. || Selle de femme, celle qui n'a qu'un étrier ou planchette et dont l'arçon de devant porte à gauche un croissant. || Familièrement. Avoir continuellement le cul sur la selle, se dit d'un homme qui est toujours à cheval. || En selle, à cheval. La dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper; et moi, je vais me promener, SÉV. 432. || Être bien en selle, être bien à cheval. || Remettre en selle, remettre à cheval un homme qui en est tombé. Les écuyers des jeux accoururent à lui en riant, et le remirent en selle, VOLT. *Zadig*, 19. || Fig. En selle, se dit d'une personne qui est bien affermie dans sa position. Le cardinal de Bouillon espéra les remettre en selle [les quiétistes] par le jugement qu'il se promettait de faire rendre à Rome, ST-SIM. 45, 17. Chamillart avait eu des prises avec elle [Mme de Maintenon], pour me remettre en selle auprès du roi, ID. 108, 161. D'Antin était trop bas courtisan et trop mal en selle auprès du régent pour oser souffler, ID. 481, 240. || Cheval de selle, cheval propre à être monté par un cavalier. Le cheval de selle doit avoir les épaules plates, mobiles et peu chargées; le cheval de trait, au contraire, doit les avoir grosses, rondes et charnues, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 49. || Cheval de selle et de trait, cheval qu'on peut à volonté monter, ou atteler à une voiture. || Jeter une selle sur un cheval, le seller à la hâte. || Courir une ou deux selles, courir une ou deux postes. || Chez les maîtres de poste, la première selle, le meilleur bidet de l'écurie. || Courir à toutes selles, courir la poste sans avoir une selle à soi, et en se servant indifféremment des selles que la poste fournit. || Selle à tous chevaux, selle pouvant servir à toutes sortes de chevaux, à cause que les arçons sont mobiles. || Fig. Une selle à tous chevaux, lieu commun, banalité, compliment vague, remède qu'on applique à toutes sortes de maladies. Je reçois toutes les extravagances qui se présentent à moi, plutôt que ces selles à tous chevaux dont nous avons tant ri ici, SÉV. 1er juill. 1671. Saignez toujours, clystérisez et purgez; c'est une selle à tous chevaux, GHERARDI, *Théât. ital. les Médecins raillés*, II, 15. || Terme de manége. Gagner le fond de la selle, s'y tenir avec fermeté. || Selle sans tenue, selle mal faite, sur laquelle on n'est point assis. || On dit que la selle porte, lorsqu'elle touche le dos ou le garrot. || 3° Terme d'anatomie. Selle turcique, cavité de l'os sphénoïde contenant la glande pituitaire. || 4° Dans le moyen âge, selle nécessaire, la chaise percée. || Par métonymie. L'évacuation qu'on fait en une fois quand on va à la garde-robe. Je suis monté dans la chambre où vous avez couché, et j'y ai poussé une grosse selle tout au beau milieu sur le plancher, ST-SIM. 65, 84. Il est très-vrai qu'un homme qui n'a pu venir à bout de pousser sa selle sera plus sujet à la colère qu'un autre, VOLT. *Dict. phil. Ventres paresseux.* || Aller à la selle, aller à la garde-robe. Monsieur, on m'a dit que vous aviez des remèdes admirables pour faire aller à la selle, MOL. *Amour méd.* III, 6. || 5° Nom, en quelques provinces, de la planche sur laquelle les blanchisseuses lavent le linge. || Bateau de selles, se dit des bateaux immobiles qui servent aux blanchisseuses. || 6° Planche inclinée sur laquelle on entasse les feuilles de papier quand elles ont été soumises à la presse. || Établi de charron, de tonnelier. || Banc sur lequel on coupe les planches de terre pour en faire des carreaux. || Masse de bois portée sur trois pieds sur laquelle l'ouvrier place le moyeu d'une roue. || 7° Terme de marine. Garniture de bois placée en avant des chouquets des bas mâts pour recevoir les balancines des basses vergues.

— HIST. XIe s. Li frein sunt d'or, les seles d'argent mises, *Ch. de Rol.* VII. || XIIe s. En portera, se vous le commandés, Nue sa sele à Paris la cité, Trestot nus piés, sans chauce et sans soler, DU CANGE, *sella*. Tant le destraint et assailli, Que Guillaume vint à merchi, Nus piés, une selle à son col, ID. *ib.* Mis serjanz ne volt pur mei rien faire; cumandai lui que il meist ma sele, kar je m'en voil od tei venir, *Rois*, p. 194. || XIIIe s. [Elle] Mourut subitement seant sur une sele [chaise], *Berte*, LXXXVI. Et de ce est tenuz li mestres marischax le roy au ferrer ses palefroy de sa siele tant seulement, sanz autre cheval nul, *Liv. des mét.* 44. Avoec les sainz soit mise en sele L'ame de mon seignor Ansel; Car Diex, qui ses amis ensele, L'a trové et fin et feel, RUTEB. 88. Et chascun deit aveir l'une de ces deux espées atachiées à l'arson devant la selle, et l'autre deit aveir ceinte, *Ass. de J.* I, 170. Les chars crues ils mettent entre leur celles et leur paniaus, quant le sanc en est bien hors, si la manjuent toute crue, JOINV. 261. || XIVe s. À maistre Girart d'Orleans, peintre du roy, pour VI selles necessaires, feutrées et couvertes de cuir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 496. À Jehan de Troyes, sellier et varlet de chambre du roy NS. pour une riche selle de broderie à chevaucher, ID. *ib.* 495. || XVe s. Loyaux marchans, la selle si vous blesse Fort sur le doz, chascun vous vient presser, Et ne povez marchandise mener, CH. D'ORL. *Ball.* 117. Et si devez toudis voz selles Evacuer.... E. DESCHAMPS, *Préc. d'hygiène.* Et falloit que ceux qui en mangeoient allassent deux ou trois heures après à la selle, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1420. Ne serois-je entre deux selles cul à terre? G. CHASTEL, *Chr. des d. de Bourg.* III, 66. Jamais il ne chevauchoit mule ne hacquenée, mais un bas cheval trotier d'entre deux selles [ni courtaud ni destrier], *Éloge de Charles VII*, p. 11, dans LACURNE. Quant la reine fut en celle chambre avecques Cueur d'acier, elle fist fermer l'huis, puis dist : Cueur d'acier, beau sire, mettez jus celle harpe, et si me dictes de quoy vous servez à mon fils; car je me doubte que vous soyez cheval de deux selles, *Perceforest*, t. III, f° 114. Ilz font les nopces sans bans et sans selles [sans formalité], *Les 15 joyes de mariage*, p. 103. || XVIe s. Pour ce ne se doit pas orgueillir qui siet en haute selle; car Dieu a bientost abatu son orgueil, quant il lui plaist, MÉNARD, *Hist. de du Guescl.* p. 464, dans LACURNE. Ilz se lavoyent curieusement les mains et la bouche, puys s'asseoyoient sus une longue selle, RAB. *Pant.* V, 27. Ceux qui auront flux de ventre iront souvent à la selle persée, ID. *Prognostication.* Les reffornez furent les premiers qui eurent le cul sur la selle, en Poictou, en Dauphiné.... D'AUB. *Hist.* II, 424. Il sauta dans la selle [à cheval], ID. *ib.* II, 451. Il l'empoisonna dans un potage qui luy fit faire quatre-vingts selles dans un jour, ID. *Mém.* 1573-1575. Et se mit en l'eau jusqu'aux genoux, avec une selle, tenant un battoir à la main, et lave ses drapeaux bien et beau, DES-PÉRIERS, *Contes*, XXXVI. Ils jetent beaucoup de cholere [bile] par les selles, PARÉ, *Introd.* 6. Publius Satureius luy donna d'un pied de selle [banc] sur la teste, AMYOT, *Gracques*, 28. Selon leur coustume [de certains Germains], il n'est rien si vilain et si lasche que d'user de selles et bardelles, MONT. I, 364.

— ÉTYM. Provenç. *sella, selha, cella*; espagn. *silla*; ital. *sella*; du lat. *sella*, qui vient de *sedere*, être assis, par un diminutif fictif *sedula*.

1. **SELLÉ, ÉE** (sè-lé, lée), *part. passé* de seller 1. Le prince d'Orange est si sévère dans son armée, qu'il n'y a point de colonel qui ose se déshabiller pour dormir, ni dormir qu'avec un cheval sellé et bridé à ses côtés, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 382.

2. **SELLÉ, ÉE** (sè-lé, lée), *part. passé* de seller 2.

† **SELLÉE** (sè-lée), *s. f.* Rangée de piles de carreaux disposés sur une selle.

1. **SELLER** (sè-lé), *v. a.* Mettre et affermir une selle sur un cheval, sur une mule, etc.

— HIST. XIe s. Chivals selez e enfrenez, *Lois de Guill.* 22. || XVIe s. Il le sella, et sangla, puis monta dessus, *Sat. Mén.* p. 170.

— ÉTYM. *Selle.*

2. **SELLER (SE)** (sè-lé), *v. réfl.* Terme d'agriculture. Se serrer, se tasser, s'endurcir, en parlant d'un terrain (peu usité). Les terres grasses sont sujettes à se seller.

— ÉTYM. Origine inconnue.

SELLERIE (sè-le-rie), *s. f.* || 1° Art de faire des selles et tout ce qui concerne le harnachement des chevaux. || 2° Ouvrages pour l'équipement, le harnachement des chevaux. Ouvrier en sellerie. || 3° Ensemble des selles et des harnais des chevaux que l'on possède, dont on a besoin. || 4° Lieu où l'on serre les selles, les harnais.

— ÉTYM. *Sellier.*

SELLETTE (sè-lè-t'), *s. f.* || 1° Petit siége de bois sur lequel on faisait asseoir, pour les interroger, ceux qui étaient accusés d'un délit pouvant faire encourir une peine afflictive. Aujourd'hui lundi 17 novembre, M. Fouquet a été pour la seconde fois sur la sellette; il s'est assis sans façon comme l'autre fois, SÉV. *Lett. à Pompone*, 17 nov. 1664. L'affaire de Mme de Courcelles réjouit fort le parterre; les charges de la Tournelle sont enchéries depuis qu'elle doit être sur la sellette, ID. 26 février 1672. Ce vieillard [Calas] crut que cet appareil [un bûcher où l'on brûlait un livre] était celui de son supplice; il tomba évanoui; il ne put répondre quand il fut traîné sur la sellette; son trouble servit à sa condamnation, VOLT. *Pol. et lég. Lett. à Elie de Beaumont.* Juges, quel est celui que vous avez assis sur la sellette? DIDER. *Claude et Nér.* I, 123. || Fig. Et mis sur la sellette aux pieds de la critique, Je vois bien tout de bon qu'il faut que je m'explique, BOIL. *Sat.* X. Cela veut dire que la mort de Concini fut un arrêt d'absolution pour la Providence, qui était en quelque façon sur la sellette, *Analyse de Bayle*, t. II, p. 255. Il était bien ridicule qu'un petit prêtre de vingt-cinq ans [Poujet, oratorien] allât mettre sur la sellette un académicien de soixante et douze ans [la Fontaine], VOLT. *Mél. Lett. la Visclède.* || Fig. Tenir quelqu'un sur la sellette, le presser de questions pour tirer de lui une chose sur laquelle il veut garder le silence. || 2° Jeu où quelqu'un se place dans la position d'un accusé sur la sellette. || 3° Petit siége à l'usage du badigeonneur et d'autres ouvriers. || Terme de marine. Petit escabeau où s'assied le calfat. || 4° Harnais placé sur le dos du cheval de charrette pour soutenir les branches du timon ou brancards; c'est une selle courte et très-forte dont les étriers sont remplacés par une large courroie. Avant d'aller à une charrette, on verra si la sellette qu'on met sur le dos ne peut pas causer quelques blessures, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 185, dans POUGENS. || 5° Établi du vannier pour tourner les paniers. || Châssis pour assujettir le haut du frayon d'un moulin. || Pièce de bois moisée, posée de niveau au sommet de l'arbre d'un engin, et sur laquelle sont assemblés les deux liens qui portent le fauconneau. || 6° Partie de la charrue sur laquelle le timon est appuyé. || 7° Dans le matériel d'artillerie, nom d'une pièce qui porte la cheville ouvrière, et qui est en général placée au-dessus de l'essieu ou du corps d'essieu des avant-trains. Grande et petite sellettes de l'avant-train de triqueballe. Sellette de l'avant-train du haquet à bateau. Sel-

lette-fourchette de l'avant-train de siége. || Dans les affûts de place et de côte, on nomme sellette de cheville ouvrière le bâti en fonte qui porte la cheville ouvrière. || 8° Boîte des décrotteurs où l'on pose le pied quand on veut se faire décrotter. || 9° Morceau de planche qui forme le fond des crochets du crocheteur.

— HIST. XIV° s. Guillaume Bacon.... disoit que, se il eust aucun des freres de ladite maison [de l'ordre de St-Jean de Jérusalem] mis à la sellette pour aucun meffait, il le pooit oster et faire seoir au dais, et li pardonner son meffait, DU CANGE, *sella*. Ainsi ne firent pas comme fait le mechant [le malheureux] Qui entre deus cellettes s'assiet en trebuchant, *Guescl.* 21318. || XVI° s.... Sinon qu'ils soyent auparavant comparus devant leur sellette, pour estre là chastiez, CALV. *Inst.* 506.

— ÉTYM. Dimin. de *selle* dans le sens de siége.

SELLIER (sè-lié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie ; des sè-lié-z habiles), *s. m.* Ouvrier qui fait des selles, des carrosses. Maître sellier. Sellier-carrossier. || *S. f.* Sellière, la femme d'un sellier. Hector : Je vois votre sellière : Elle a flairé l'argent. — Valère, mettant promptement son argent dans sa poche : Il faut nous en défaire, REGNARD, *le Joueur*, III, 6.

— HIST. XIII° s. Nus [nul] ne puet estre seliers à Paris, ne vendre seles garnies de cordouan [cuir], s'il n'achate le mestier du roi, *Liv. des mét.* 206. || XVI° s. Deux petites villettes bien garnies de mareschaux et de selliers, D'AUB. *Hist.* II, 448.

— ÉTYM. *Selle.*

SELON (se-lon), *prép.* || 1° Eu égard à, conformément à, à proportion de. Ses châtiments [de Dieu] égalent sa miséricorde, et il juge l'homme selon ses mœurs, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* XVI, 13. Nous étions selon son goût, SÉV. 345. Il y a toute sorte d'apparence que tout ira selon nos désirs, ID. 467. Homme enfin selon le cœur de Dieu, BOSS. *Hist.* I, 5. Depuis quarante-deux ans qu'il servait le roi, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, ID. *le Tellier.* Et cette guerre, Arcas, selon toute apparence, Aurait dû plus longtemps prolonger son absence [d'Achille], RAC. *Iph.* I, 1. La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants qui méritent ses fruits par leur travail, FÉN. *Tél.* V. Les lois selon lesquelles il [Dieu] a créé, sont celles selon lesquelles il conserve, MONTESQ. *Esp.* I, 1. || Selon le monde, dans l'esprit du monde, du siècle. Mon Dieu, quel fléau pour un siècle, quel malheur pour les peuples, qu'un grand selon le monde, qui ne vous craint pas, qui ne vous connaît pas, et qui méprise vos lois et vos ordonnances éternelles ! MASS. *Pet. carême, Vices et vert.* || Selon moi, selon ce que je pense. Selon le docteur, je suis fort bien ; et selon moi, je suis fort mal, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, t. III, p. 200, dans POUGENS. || On dit de même : selon vous, selon cet auteur, etc. Selon Voiture, le secret pour avoir de la santé et de la gaieté, est que le corps soit agité, et que l'esprit se repose, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 3, art. 2, § 2. La terre, selon Bourguet et tous les autres, doit finir par le feu ; selon Leibnitz, elle a commencé par là, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. Œuvr.* t. I, p. 283. || L'Évangile selon saint Matthieu, l'Évangile selon saint Jean, etc. l'Évangile de saint Matthieu, l'Évangile de saint Jean. || 2° Absolument, selon les occurrences, selon les différentes dispositions des personnes. Cléante : Nul obstacle, je crois, Ne vous peut empêcher d'accomplir vos promesses. — Orgon : Selon, MOL. *Tart.* I, 6. Est-il permis de rechercher les occasions de pécher? ou plutôt n'est-on pas obligé de les fuir ? cela serait assez commode. Non pas toujours, me dit-il, c'est selon. Selon quoi, lui dis-je? Ho ! ho ! repartit le père, et, si on recevait quelque incommodité en fuyant les occasions, y serait-on obligé à votre avis ? PASC. *Prov.* V. Ismène : Serat-il son époux ? — Jacinte : C'est selon, BOURSAULT, *les deux Nicandres*, I, 5. || 3° Selon que, *loc. conj.* En proportion que. Chacun le suit d'un pas ou plus ou moins pressé, Selon qu'il se rencontre ou plus ou moins blessé, CORN. *Hor.* IV, 2. Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Nous devons travailler sans cesse à nous conserver cette joie qui modère notre crainte, et à conserver cette crainte qui modère notre joie, et, selon qu'on se sent trop emporter vers l'une, se pencher vers l'autre pour demeurer debout, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. Selon qu'il [Néron] vous menace ou bien qu'il vous caresse, La cour autour de vous ou s'écarte ou s'empresse, RAC. *Brit.* IV, 1. || Conformément à la circonstance où. On a une différente manière d'argumenter, selon qu'on porte une robe blanche, grise ou noire, ou selon qu'on est affublé d'un manteau ou d'une chasuble, VOLT. *Pol. et lég. Avis au public, Causes étranges de l'intolérance.*

— HIST. XI° s. Il li rendra demi, seluc ceo que il est nez, *Lois de Guill.* 13. Sulun, *ib.* 38. || XII° s. Conseillez m'ent [de cela] D'envoier en Herupe selonc vostre esciant, *Sax.* XXI. Som sa valor, som sa poissance, BENOIT, V. 8388. || XIII° s. Et la dame n'ot pas assez de vesteure, Selon ce qu'elle ert [était] tendre et jeune creature, *Berte*, XLII. Renart saut sus, plus n'i demeure, Son charme fist, puis s'en torna, Selonc le bois un mont trova, *Ren.* 3670. S'il veut dire qu'il ne soit faus segont les coutumes dou païs, je sui près d'atandre l'enqueste des sages jougeors dou païs, *Liv. de jost.* 16. Là desous, en un camp qui plains ert de sablon, Heberja Estatins, qui ot cuer de baron, Et li quens de Nevers est hebergiés selon, *Ch. d'Ant.* IV, 61. Segont le mesfait, *Ass. de Jérus.* II, 22. Soulonc ce que je serai requis de par lui, DU CANGE, *auxilium.* Li bestiaires seon les dis des anciens philosophes, *Bibl. nat. fonds franç.* n° 9215, f° 37. || XIV° s. Appareiller toutes viandes soronc divers usages de divers païs, *Bibl. des ch.* 5° série, t. I, p. 224. Nous avons dit que felicité est operacion selon vertu, ORESME, *Eth.* 18. || XV° s. Vous monterez à cheval et chevaucherez selon cette riviere, FROISS. I, I, 119. Il leur sembloit que l'emprise estoit si haute et si perilleuse, selon le discord et les grands haines qui estoient adonc entre les hauts barons et les communes d'Angleterre, et selon ce que les Anglois sont communement envieux.... ID. I, I, 16. Une chose ont ils assez honneste selon leur malvaistié ; car à la personne du prince ilz ne toucheront jamais, COMM. II, 4. Fevre convient, je n'en doubt mie, Pour tous ars, pour charpenterie, Pour faire tout mondain ouvrage ; C'est le premier selon [après] clergie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 79. || XVI° s. Le nocher gouverne selon l'experience qu'il a, MONT. II, 295.

— ÉTYM. Provenç. *segon ;* catal. *segons ;* espagn. *segun ;* portug. *segundo ;* ital. *secondo.* Étymologie controversée. Ménage le tire du lat. *secundum*, selon. Diez et Burgui y voient une composition de *secundum* et de *longum ;* enfin Orelli et Scheler supposent une forme *sublongum* signifiant le long de. Il est bien certain que, dans toutes les langues romanes, excepté le français, et dans le français pour *segond* et les contractions *seon* et *som*, c'est *secundum* qui a fourni le mot. Quant aux formes avec *l*, Diez et Scheler arguënt du *c* final qu'elles présentent pour en inférer la présence de *longum ;* bien que l'existence de ce *c*, même dans les textes anciens, ne soit pas tout à fait constante, cependant elle l'est assez pour éliminer une mutation du *c* ou *g* en *l* (remarquez qu'il y a même une forme en *r : soronc*). Il faut donc admettre l'introduction de *longum*, introduction d'autant plus nécessaire que *lonc* se trouve au sens de *selon :* Lonc le coustume de la court, *Charte du* 3 *oct.* 1351, *Trésor des chartes*, jj82, p. XII°°, XII, f° 171. Maintenant, *seloṇc* représente-t-il *secundum-longum*, ou *sublongum?* La forme *soulonc* indique *sublongum.* D'après cela, l'ancien français a deux formes, *segond*, qui est rare, de *secundum*, et *selonc*, de *sublongum.*

† **SÉLOT** (sé-lo), *s. m.* Coquille univalve d'Afrique, la nérite tricolore.

† **SELZOGÈNE** (sèl-so-jè-n'), *s. m.* Appareil pour faire de l'eau de Selz. || *Adj.* Appareil selzogène.

SEMAILLE (se-mâ-ll', *ll* mouillées, et non semâ-ye), *s. f.* || 1° Action de semer les grains. Il faut toujours hâter les semailles, à moins que les circonstances physiques ne s'y opposent, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 19, dans POUGENS. || 2° Les grains semés. Les oiseaux ont mangé les semailles. || 3° Temps où l'on ensemence les terres. Semailles d'automne, semailles du printemps, pendant les semailles. || Mois des semailles, dans quelques chartes, le mois d'avril.

— HIST. XIII° s. Semaille de chous ne doit noiant, *Liv. des mét.* 293. La bone terre fait multiplier la semaille qui jetée i est, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 332.

— ÉTYM. Wallon, *semaw ;* Charente, *semerailles ;* Berry, *senaille ;* provenç. *semenalha ;* du lat. *seminalia* (les pluriels neutres donnant en français des noms féminins du singulier), de *semen*, graine (voy. SEMER).

SEMAINE (se-mè-n'), *s. f.* || 1° Période de sept jours, du dimanche au samedi inclusivement. Je l'ai vu la semaine dernière. || Prêter à la petite semaine, tirer un intérêt usuraire de sommes prêtées à de courtes échéances. Il y a [en Angleterre] une limitation [d'intérêt] non-seulement pour les prêts hypothécaires, mais aussi pour les prêts au-dessous de 10 livres sterling, qui sont considérés comme des prêts à la petite semaine, *Enquête sur le taux de l'intérêt de l'argent* (1865), t. I, p. 17. || La semaine des trois jeudis, un temps qui ne viendra jamais. Il vous payera la semaine des trois jeudis. || En semaine se dit, par opposition à dimanche, d'un jour ouvrable. En semaine les bals publics sont plus tranquilles que les dimanches et jours de fête. || 2° Suite de sept jours que l'on commence à compter de quelque jour que ce soit. Il y aura jeudi trois semaines qu'il est malade. ....Ce sont quatre semaines, Si je sais compter, toutes pleines, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Depuis plus d'une semaine Je n'ai trouvé personne à qui rompre les os, MOL. *Amph.* I, 2. Tancrède a été fait, comme Zaïre, en trois semaines ; nous avons des témoins, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 18 juin 1759. || 3° Il se dit d'une fonction pour laquelle on alterne de semaine en semaine avec un ou plusieurs autres. Il est de semaine. Il entre en semaine. Il est sorti de semaine. Ils avaient alternativement chacun la semaine pour aller aux provisions, faire la cuisine et balayer la maison, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Je pars pour Versailles après souper ; ma semaine commence demain ; quel ennui ! je suis excédée d'avance, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Bonne mère*, I, 3. || Fig. Je ne trouve pas qu'il [la Garde] pratique bien la générosité et la reconnaissance ; je voudrais que ces vertus eussent leur semaine aussi bien que les autres, SÉV. 4 déc. 1689. || 4° La semaine sainte, la semaine qui précède la fête de Pâques. A l'approche de la semaine sainte, je vais passer quelque temps dans un couvent de religieuses pour me préparer à la solennité de Pâques, STAEL, *Corinne*, IX, 2. || Semaine sainte, livre qui contient l'office de la semaine sainte et souvent aussi celui de la semaine après Pâques (on met une majuscule à Semaine). On distribuait des heures à l'usage de la chapelle du roi et des Semaines saintes aux personnes qui avaient des dignités ou des charges d'un certain rang à la cour. Si vous voyez l'abbé de Coislin, dites-lui qu'on m'a apporté de sa part une très-belle Semaine sainte, et que j'ai beaucoup d'impatience d'être à Versailles pour lui en faire mes très-humbles remerciements, RAC. *Lett. à son fils*, XVIII. || 5° Semaine grasse, celle qui précède le dimanche gras. || 6° Travail qu'un ouvrier fait pendant une semaine. Mettre ce jardin en état serait la semaine de trois hommes. || 7° Payement de travail de la semaine. Recevoir sa semaine. || 8° Petite somme donnée à un enfant pour ses menus plaisirs de la semaine. || 9° Chez les Juifs, semaine d'années, intervalle de sept ans qui sépare deux années sabbatiques. Nous avons vu que ces semaines, réduites en semaines d'années selon l'usage de l'Écriture, font quatre cent quatre-vingt-dix ans, BOSS. *Hist.* II, 4. Là commence, avec la 70° semaine de Daniel, la prédication de Jésus-Christ ; Daniel l'avait séparée des autres comme la semaine où l'alliance devait être confirmée, ID. *Hist.* I, 10. || 10° Bague dite semaine. || 11° Males semaines, purgations menstruelles des femmes. On dit aussi au singulier : avoir sa male semaine. || Proverbe. Il y a plus de jours que de semaines.

— HIST. XII° s. Mainte longue semaine Trai [je passe], quant [je] sui loing de li [d'elle], *Couci*, VIII. || XIII° s. Ce fu par un lundi, au chief de la semaine, *Berte*, L. Ne plede on pas quant on vient au jour ne en la saison d'aoust, ne de vendanges, n'en la semaine peneuse, n'en la semaine de Pasques..., BEAUM. II, 33. Donné à Ostun le jeusdi après les trois semeignes de Pasques, DU CANGE, *Pascha.* || XV° s. Amours, une fois la sepmaine C'est raison que vous reposez, CH. D'ORL. *Rondel* 42. || XVI° s. S'ils sont bons selon votre desir, vous les aimez bien ; s'ils font la moindre faute du monde, ils ont perdu le labeur de leur semaine par un samedi, MARG. *Nouv.* XXXVII. La semaine des trois jeudis, trois jours après jamais, OUDIN, *Curios. franç.* Vous l'aurez la semaine qui vient, elle n'est pas passée, ID. *ib.*

— ÉTYM. Picard, *essemanque ;* bourguig. *semeigne ;* wallon, *samainn ;* provenç. *setmana, septmana, semmana ;* espagn. et portug. *semana ;* ital. *semmana, settimana ;* du lat. *septimana*, dérivé de *septimus*, qui vient de *septem*, sept.

SEMAINIER, IÈRE (se-mè-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.*

|| 1° Celui, celle qui est de semaine pour officier dans un chapitre ou dans une communauté religieuse. || 2° Comédien chargé, pendant une semaine, de tous les détails relatifs à la composition et à l'exécution du répertoire.

— HIST. XVIe s. Quand il y avoit plus de sepmaniers que de jours dans la sepmaine.... BONIVARD, *Advis et devis, idolatrie*, p. 79.

— ÉTYM. *Semaine*; provenç. *setmanier*; catal. *semmaner*; espagn. *semanero*.

† **SEMAISON** (se-mè-zon), *s. f.* || 1° Dispersion naturelle des graines d'une plante. || 2° Temps pendant lequel on fait les semailles. Depuis la mi-janvier jusqu'à la semaison.

— HIST. XIIIe s. Trop a male semence en semoisons semée, De qui l'ame sera en enfer forsenée, RUTEB. II, 96.

— ÉTYM. *Semer*.

SÉMAPHORE (sé-ma-fo-r'), *s. m.* Sorte de télégraphe établi sur les côtes, pour servir à faire connaître l'arrivée, les manœuvres des bâtiments venant du large, naviguant ou croisant à la vue des côtes et devant les ports.

— ÉTYM. Σῆμα, signe, et φορός, qui porte.

† **SÉMAPHORIQUE** (sé-ma-fo-ri-k'), *adj.* Qui appartient au sémaphore, qui y a rapport. Postes sémaphoriques, *Loi du* 28 *mai* 1829, art. 28.

SEMBLABLE (san-bla-bl'), *adj.* || 1° Qui est de même apparence. Ces deux idées que je conçois du soleil [sa petitesse apparente et sa grandeur réelle] ne peuvent pas être toutes deux semblables au même soleil; et la raison me fait croire que celle qui vient immédiatement de son apparence est celle qui lui est le plus dissemblable, DESC. *Médit.* III, 9. Ô générosité qui n'a point de semblable! MAIRET, *M. d'Asdrub.* IV, 4. Du titre de clément rendez-le [Louis XIV] ambitieux; C'est par là que les rois sont semblables aux dieux, LA FONT. *Poésies mêlées*, 28. Tous les hommes sont semblables par les paroles, et ce n'est que les actions qui les découvrent différents, MOL. *l'Av.* I, 1. L'épée a frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort semblable, BOSS. *Reine d'Anglet.* Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime Forme tous ses héros semblables à lui-même, BOIL. *Art p.* III. C'est l'effet ordinaire de notre ignorance de nous peindre tout semblable à nous, et de répandre nos portraits dans toute la nature, FONTEN. *Hist. théât. fr. Œuv.* t. III, p. 27, dans POUGENS. S'il faut de l'ordre dans les choses, il faut aussi de la variété; sans cela l'âme languit; car les choses semblables lui paraissent les mêmes, MONTESQ. *Goût, variété.* || 2° Il se dit quelquefois pour tel. Et, pour être approuvés, De semblables projets veulent être achevés, RAC. *Mithr.* III, 1. || 3° Par extension, qui est le même qu'un autre objet. Comme on ne peut trouver deux visages qui se ressemblent entièrement, on ne peut trouver deux imaginations tout à fait semblables, MALEBR. *Rech. vér.* II, II, 1. Un sage, selon vous, serait comme nous autres morts, pour qui le présent et l'avenir sont parfaitement semblables; et le sage par conséquent s'ennuierait autant que je fais, FONT. *Dial.* 6, *Morts mod.* Nous ne connaissons point [disent les leibnitziens] deux corps entièrement semblables dans la nature; et il ne peut en être; car, s'ils étaient semblables, cela marquerait dans Dieu tout-puissant et tout-fécond un manque de fécondité et de puissance.... les newtoniens répondaient: il est faux que plusieurs êtres semblables marquent de la stérilité dans la puissance du créateur, VOLT. *Phil. Newt.* I, 3. || 4° Terme de géométrie. En général, figure semblable, figure ainsi définie: si d'un point pris dans le plan d'une figure on mène des rayons à tous ses points, si sur chacun de ces rayons on porte des longueurs proportionnelles à la distance comprise entre le centre de similitude et les points de la figure donnée, on obtient une seconde figure qui lui est dite semblable. || Particulièrement. Triangles, polygones semblables, ceux qui ont les angles égaux et les côtés homologues proportionnels. || Polyèdres semblables, ceux qui sont compris sous un même nombre de plans semblables, et qui ont les angles solides égaux chacun à chacun. || Terme d'algèbre. Quantités semblables, celles qui contiennent les mêmes lettres affectées des mêmes exposants. || 5° *S. m.* Le semblable, la même chose. Il n'y a point d'autre animal [que l'homme], tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable [qui parle], DESC. *Méth.* V, 9. Comme de mouvoir le cœur, de digérer les viandes, et semblables, ID. *Fœtus*, 1. || 6° Être semblable à un autre être. Chaque arbre porte des semences propres à engendrer son semblable, BOSS. *Conn.* V, 2. Voilà où M. Jurieu et ses semblables ont entrepris de mener tous les fidèles, ID. 3e *avert.* 20. On rapporte des pièces de l'un [Corneille] le désir d'être vertueux, et des pièces de l'autre [Racine] le plaisir d'avoir des semblables dans ses faiblesses, FONTEN. *Parall. Corn. Rac.* Je n'ai point de complice; et ces noms méprisables Sont faits pour vos suivants, sont faits pour vos semblables, VOLT. *Triumv.* V, 2. || N'avoir pas son semblable, se dit d'une personne ou d'un objet qu'on ne peut comparer à rien. Cet homme n'a pas son semblable. Une musique, à mon gré, bien supérieure à celle des opéras, et qui n'a pas sa semblable en Italie, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 7° Se dit, avec l'adjectif possessif, d'un ou de plusieurs hommes par rapport aux autres hommes. On sait que, dans tous les peuples du monde, sans en excepter aucun, les hommes ont sacrifié leurs semblables, BOSS. *Hist.* II, 3. Le bonheur de mes semblables, à quelque distance qu'ils existassent de moi, ne m'a jamais été indifférent, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 30. Aidé, pour tout secours, des soins d'un misérable, Qui dans moi, par pitié, vit encor son semblable, DUCIS, *Roméo*, IV, 5.

— HIST. XIVe s. Chose semblable aime son semblable, ORESME, *Eth.* 239. || XVe s. ....Et ....comme dict le proverbe commun: que chacun aime son semblable.... *Bouciq.* I, 11. ....Si ceulx là leur prestoient l'oreille, que toute la reste des villes de ce royaulme feroient le semblable, COMM. I, 5. || XVIe s. Les pasteurs ont une semblable charge qu'estoit celle des apostres, CALVIN, *Instit.* 849. Si un semblable païsan que celui qui habitoit es rivages du Danube.... s'eslevoit aujourd'hui parmi nous.... LANOUE, 347. Je vous juray ma foy, vous feistes le semblable, RONS. 251.

— ÉTYM. *Sembler*; provenç. *semblable*, *semlable*; ital. *semblabile*, *sembiabile*.

SEMBLABLEMENT (san-bla-ble-man), *adj.* D'une manière semblable, autant, autant que, pareillement. Deux hommes que nous supposerons semblablement organisés, BUFF. *Disc. nat. anim. Œuv.* t. V, p. 310. Toutes les fois que la raison doublée augmente ou diminue, la raison simple augmente ou diminue semblablement, et par conséquent le moyen terme est changé, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 1.

— HIST. XIVe s. Semblablement appartient-il à autre philosophie de terminer et traitter l'oppinion des ydées, ORESME, *Éth.* VII [12]. || XVe s. ....Et que semblablement feroient tous les autres princes de France.... COMM. I, 2. Lesquels compaignons, pour assavanter les autres où ils estoient, semblablement [en même temps] sifflerent, DU CANGE, *simultim*. Semblablement, où est la royne Qui commanda que Buridan Fut jetté en ung sac en Seine? VILLON, *Ballade des Dames du temps jadis.* || XVIe s. Plusieurs de ses parents avoient semblablement perdu la veuë, AMYOT, *Timol.* 49.

— ÉTYM. *Semblable*, et le suffixe *ment*; provenç. *semblablament*.

† **SEMBLANCE** (san-blan-s'), *s. f.* Terme vieilli. Extérieur, ressemblance. Passerat fut un dieu sous humaine semblance, RÉGNIER, *Sonn.* I. De cela seul que Dieu m'a créé, il est fort croyable qu'il m'a en quelque façon produit à son image et semblance, DESC. *Médit.* III, 24. Elle [Mme de Coligny] le veut faire [son enfant] à l'image et semblance de sa cousine de Grignan, BUSSY, *Lett. à Mme de Sévigné*, 26 déc. 1675, dans SÉV. t. IV, p. 302, édit. RÉGNIER. Il me semble que vous deviez vous contenter que votre fille fût faite à son image et semblance [du coadjuteur d'Arles], SÉV. *à Mme de Grignan*, 16 mars 1672.

— HIST. XIIe s. En semblance de vin et d'ewe fait user Deus son sanc par le mund pur les anemes [âmes] salver, *Th. le mart.* 169. || XIIIe s. Tu es de la semblance à la gent antechriste, *Berte*, XCII. || XIVe s. Les fors ont semblance de fureur; car fureur est très impetueuse quant as perils, ORESME, *Éth.* 86. || XVe s. Ils n'estoient ni angels ni esprits, mais hommes formés à la semblance de leur seigneur, FROISS. II, II, 106. || XVIe s. Comment connoissent-ils la semblance de ce de quoi ils ne connoissent pas l'essence? MONT. III, 318. Orgueilleuse semblance monstre folle cuidance, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Semblant*; provenç. *semblansa*, *semlansa*; espagn. *semblanza*; ital. *sembianza*.

SEMBLANT (san-blan), *s. m.* || 1° En parlant des personnes, apparence. Prendre le feint semblant d'un satyre sauvage, RÉGNIER, *Élég.* IV. Si vous ne l'aimez pas, faites-en le semblant, TRISTAN, *Marianne*, II, 1. Souvent un visage moqueur N'a que le beau semblant d'une mine hypocrite, CORN. *Mélite*, III, 2. Et sur lui [un cheval difficile], quoique aux yeux il montrât beau semblant, Petit-Jean de Gaveau ne montait qu'en tremblant, MOL. *Fâch.* II, 7. On devrait châtier sans pitié Ce commerce honteux de semblants d'amitié, ID. *Mis.* I, 1. Pour faire semblant d'assurance, Je veux chanter un peu d'ici, ID. *Amph.* I, 2. Je savais que, malgré tous les beaux semblants, il régnait contre moi dans tous les cœurs génevois une secrète jalousie qui n'attendait que l'occasion de s'assouvir, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. J'ignorais que Mme Dupin, qui ne m'en a jamais fait le moindre semblant, fût si bien instruite, ID. *ib.* VIII. C'est lui [un démon] qui, le premier déguisant sa malice, D'un semblant de vertu sut habiller le vice, DELILLE, *Parad. perdu*, IV. || Fig. Je ne les puis fermer [mes mains malades] qu'autant qu'il faut pour tenir une plume; le dedans ne fait aucun semblant de vouloir se désenfler, SÉV. 4 juin 1676. || 2° Faire semblant, avoir l'air. Je vous avoue que je sens fort cette joie, sans en faire semblant, SÉV. 491. || Faire semblant de, avec un infinitif. J'aimais mieux faire semblant d'entrer dans son opinion, BALZ. *Liv.* VI, *lett.* 3. Il est bon quelquefois de ne point faire semblant d'entendre les choses qu'on n'entend que trop bien, MOL. *Am. méd.* I, 5. L'on ne peut presque faire semblant d'aimer que l'on ne soit bien près d'être amant.... car il faut avoir l'esprit et les pensées de l'amour pour le semblant, PASC. *Pass. de l'amour.* On fait semblant d'aimer le roi, et on n'aime que les richesses qu'il donne, FÉN. *Tél.* II. Après cela paraîtront des Iroquois, en mangeant tout vif quelque prisonnier de guerre, qui fera semblant de ne s'en pas soucier, FONT. *Mond.* 1er *soir*. On ne faisait semblant d'aimer Catilina [de Crébillon] que pour me faire enrager, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1 févr. 1762. Si je voulais, je ferais semblant de ne pas vous entendre ou de ne pas vous croire; mais je ne fais jamais semblant, MARMONTEL, *Cont. mor. Connaiss.* || Faire semblant que, avec l'indicatif. Profitons de la leçon, si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle à nous, MOL. *Critique*, 7. L'archevêque, dans cet embarras, crut devoir prendre le parti de ne point répondre à cette requête, et il fit semblant qu'il ne l'avait point reçue, RAC. *Hist. de Port-Royal*, 2e part. || 3° Ne faire semblant de rien, feindre l'indifférence, l'ignorance, de manière à détourner l'attention. Mon grand-père ne fit aucun semblant de rien; mais un moment après il demanda la permission de sortir, ST. SIM. 50, 118. Elle va venir sans faire semblant de rien; pour lors vous l'aborderez, vous, en faisant semblant de rien; elle vous écoutera faisant semblant de rien; voilà comme se font les mariages des Tuileries, REGNARD, *Attends-moi s. l'orme*, 9. Si on siffle [la tragédie du Triumvirat que Voltaire donnait sous un nom supposé], mes anges [M. et Mme d'Argental] ne feront semblant de rien; quoi qu'il arrive, c'est un amusement sûr pour eux, et c'est tout ce que je prétendais, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er août 1763. || 4° Faux semblant, apparence trompeuse. D'un faux semblant mon esprit abusé, CORN. *Cinna*, III, 4. Et sous un faux semblant d'un peu d'humanité, ID. *Perthar.* V, 3. Tout cela n'était qu'un faux semblant, BOSS. *Var.* 15.

— HIST. XIe s. Si voil [je veux] vedeir alques de sun semblant [de sa contenance], *Ch. de Rol.* XIX. || XIIe s. Si com la fausse gent vaine Qui font semblant sans talent [passion], *Couci*, IV. El mont [monde] n'a [il n'y a], voir, si cruel traïson C'un bel semblant et corage felon, ID. IX. Grant pechié fait qui son honme veut prendre Par biau senblant monstrer, tant que bien tient, *ib.* XXI. De leur seigneur aidier [ils] firent semblant mauvais, *Sax.* XV. Car felenesse gent a mult à guverner, E pur ço li covient mult fier semblant mustrer, *Th. le mart.* 107. E ad fait bel semblant pur les suens esbaudir, *ib.* 47. || XIIIe s. Ce est Dieux qui fait semblant que il dorme, *Psautier*, f° 51. Sachiés que moult de mes gens me mostrent grant semblant d'amor, qui ne m'aiment mie, VILLEH. LXXXVIII. Quant il le vit, s'aperçut bien Que Renart i entent engien, Mes il n'en fet semblant ne chiere, *Ren.* 2013. Lors s'est Dangier en piés dreciés; Semblant fet d'estre correciés, *la Rose*, 3766. A tex manieres de gent [les méchants] doit [le bailli] monstrer semblant de cruauté et de felonie et de force de justice, BEAUM. I. 4. || XIVe s. Chando ne fit semblant du horion qu'il sent, Ains escrioit en haut: or avant, bonne gent, *Guescl.* 19226. || XVe s. Mais ma

bouche fait semblant Qu'elle rie, Quant maintes fois je sens mon cueur plourer, CH. D'ORL. *Bal.* 20. || XVI^e s. Grippeminaud, faisant semblant n'entendre ce propos, s'adresse à Panurge, disant.... RAB. *Pant.* v, 13. Eux non seulement se taisans et faisans semblant de rien, mais.... CALVIN, *Instit.* 919. Lors qu'il fera trop de chaud ou trop de froid, ou qu'il fera semblant de pleuvoir.... O. DE SERRES, 292. Romulus l'inhuma fort honorablement, mais au reste il ne monstra aucun semblant de vouloir venger sa mort, AMYOT, *Rom.* 36. Neoptolemus, oultre plusieurs aultres honneurs et semblanz d'amitié qu'il feit à Pyrrhus, lui donna deux paires de bœufs à labourer, ID. *Pyrrhus*, 9.

— ÉTYM. *Sembler;* Berry, *semblant*, ressemblance, *à mon semblant*, à mon avis; wallon, *sônan*; provenç. *semblant*, *semlant;* espagn. *semblante;* ital. *sembiante*.

SEMBLER (san-blé), *v. n.* || **1°** Avoir une certaine apparence, en parlant de personnes ou de choses. La mort éteint en nous ce courage par lequel nous semblions la défier, BOSS. *Duch. d'Orl.* M. de Gornay n'était pas de ceux qui semblent être persuadés que leurs ancêtres n'ont travaillé que pour leur donner sujet de parler de leurs actions et de leurs emplois, ID. *Gornay*. Ma pitié semblerait un effet de ma peur, RAC. *Iph.* IV, 7. Ses superbes coursiers.... L'œil morne maintenant et la tête baissée, Semblaient se conformer à sa triste pensée, ID. *Phèd.* v, 6. Ce songe, ce rapport, tout me semble effroyable, ID. *Ath.* II, 5. Cette grande ville [Tyr] semble nager au-dessus des eaux et être la reine de la mer, FÉN. *Tél.* III. La félicité se trouve toujours placée plus haut que nous-mêmes; plus on s'élève, plus elle semble s'éloigner de nous, MASS. *Carême, Malh. des gr.* M. Marat semble avoir calomnié la nature humaine plus qu'il ne l'a connue, VOLT. *Mél. litt. Observ. sur le liv.... de J. P. Marat.* Les grands poëtes semblent n'avoir écrit que pour les grands peintres, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VII, p. 433. || **2°** Absolument. Être jugé vrai, bon (vieux en ce sens). Ce qui vous semble ne les persuade pas, et ils n'ont pas d'oreilles pour nos remontrances, BALZ. *6^e disc. sur la cour.* || **3°** Se sembler l'un à l'autre, sembler réciproquement. Nous nous semblons insensés les uns aux autres, disait autrefois saint Jérôme, BOSS. *2^e sermon, Quinquagésim.* 1. || **4°** Impersonnellement. Il semble que, la chose a l'air de (avec l'indicatif). Vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous avez raison, MOL. *D. Juan*, I, 2. Ma foi, monsieur, voilà qui est bien fait [un guerrier en marbre]; il semble qu'il est en vie et qu'il s'en va parler, ID. *ib.* III, 6. Il semble que la rusticité n'est autre chose qu'une ignorance grossière des bienséances, LA BRUY. *Théoph.* IV. Il semble qu'une passion vive et tendre est morne et silencieuse, ID. III. Il semblait que Mars et Bellone allaient de rang en rang rallumant dans les cœurs la fureur des combats, FÉN. *Tél.* XI. Il semble qu'il y a une saison pour les passions, MASS. *Panég. Ste Agnès.* || Avec le subjonctif. Il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié, SÉV. 15. Quand quelqu'un traitait avec elle, il semblait qu'elle eût oublié son rang, pour ne se soutenir que par sa raison, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il semble que la race de l'homme que l'on trouve en Laponie soit une espèce particulière, dont tous les individus ne soient que des avortons, BUFF. *Hist. nat. de l'h. Variétés.* Il semble que ces philosophes [les stoïciens] aient imaginé qu'il suffit de dire qu'il n'y a ni bien ni mal, pour se rendre insensible à l'un et à l'autre, CONDIL. *Hist. anc.* liv. III, ch. 22. Il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste et plus étrange, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 45. || C'est l'idée que l'écrivain a dans son esprit qui, en pareil cas, décide s'il faut mettre l'indicatif ou le subjonctif. Il semble est plus certain avec l'indicatif, plus douteux avec le subjonctif. || Quand la phrase est négative ou interrogative, il faut toujours le subjonctif. Il ne semble pas qu'il ait fait une faute. Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes? RAC. *Andr.* v, 1. || À ce qu'il semble, autant qu'on en peut juger. L'affaire tourne mal, à ce qu'il semble. || Bussy a dit : à ce qui semble : Vous me parlez de désespoir et larmes, tout exprès, à ce qui semble, pour me dire que ce n'est pas pour moi, *Lett. à Mme de Sévigné*, 13 août 1655. || **5°** Il me semble, il vous semble, etc. que, je crois, vous croyez, etc. que. Il me semblait que, quand vous seriez revenues, je serais bien trois ou quatre mois sans vous voir et sans en mourir, VOLT. *Lett.* 152. Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau, Que, pour être imprimés et reliés en veau, Avec leur plume ils font les destins des couronnes, MOL. *Fem. sav.* IV, 3. Il faut douter de toutes choses, et vous ne devez pas dire que je vous ai battu, mais qu'il vous semble que je vous ai battu, ID. *Mar. f* 8. Sganarelle : Parbleu! il faut bien qu'il me semble, puisque cela est. — Marphurius : Ce n'est pas une conséquence; et il peut vous sembler, sans que la chose soit véritable, ID. *ib.* 8. Je m'étonne pour moi, qu'étant, comme il me semble, Vous et le genre humain si fort brouillés ensemble.... ID. *Mis.* I, 1. Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes Vont prendre la parole, et, prêts à m'accuser.... RAC. *Phèdre*, III, 3. Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour les Français que d'être doux, gais et aimables, VOLT. *Lett. Delisle*, 10 juil. 1774. || Dans cet emploi on met, comme on voit, le verbe suivant à l'indicatif. Cependant on trouve aussi le subjonctif. Il nous sembla que nous fussions seuls au monde, MONTESQ. *Lett. pers.* 3. Par le cours que prend votre goutte, il me semble qu'elle veuille se transformer en sciatique, J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou*, 18 sept. 1767. || Employé avec une négation ou une interrogation, il faut le subjonctif. Il ne me semble pas qu'on puisse penser différemment. Eh quoi! te semble-t-il que la triste Éryphile Doive être de leur joie un témoin si tranquille? RAC. *Iph.* II, 1. || Il me semble peut être suivi d'un infinitif. Il me semble encore l'entendre. Il me semblait, dit la princesse palatine, sentir la présence réelle de Jésus-Christ, BOSS. *Anne de Gonz.* Il me semble déjà dans mon oreille entendre De sa touchante voix l'accent tremblant et tendre, LAMART. *Jocelyn, Prologue.* || Il me semble le voir, il me semble de le voir : la première façon est la plus usitée aujourd'hui; l'autre cependant n'est pas fautive. Quand il m'a dit ces mots, il m'a semblé d'entendre : Va vitement chercher un licou pour te pendre, MOL. *le Dép.* v, 1. Il lui semblait toujours [à mon fils] de voir autour de lui.... SÉV. 17 avr. 1671. Il me semblait d'être le premier qui eût pénétré dans ce désert, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. Tout ce qu'il me semble d'apercevoir, c'est que.... ID. *Lett. à Deluc*, 26 fév. 1763. || À ce qu'il vous semble, à ce que vous croyez. || **6°** Il me semble, il vous semble peut être suivi d'un adjectif. Il me semble raisonnable d'agir ainsi. Ô toi qui me connais, te semble-t-il croyable Que.... Un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs Dût connaître l'amour? RAC. *Phèd.* II, 1. || Si bon lui semble; si bon leur semble; comme bon vous semblera; il en a usé comme bon lui a semblé; il nous a semblé bon, c'est-à-dire : s'il lui plaît; s'il leur est agréable; comme il vous plaira; comme il l'a trouvé à propos; nous avons trouvé bon. La jeunesse prenait le parti que bon lui semblait, HAMILT. *Gramm.* 2. Faites donc, ajouta-t-il, le serment que j'exige de vous, et retirez-vous ensuite où bon vous semblera, LESAGE, *Estév. Gonz.* 42. || Dans l'exemple d'Hamilton en remplissant l'ellipse on a : que bon lui semblait de prendre. || **7°** Que vous semble de cette affaire, qu'en pensez-vous? quelle est votre opinion sur cette affaire? Mais que vous semble encor maintenant de Paris? CORN. *le Ment.* I, 1. Que vous semble, dit-il, du goût de cette soupe? BOIL. *Sat.* III. Comme toi dans mon cœur il [Néron] sait ce qui se passe; Que t'en semble, Narcisse? RAC. *Brit.* I, 4. || Je lui ai dit ce qu'il m'en semblait, je lui ai dit quelle était ma pensée, mon opinion là-dessus. || **8°** Ce me semble, selon moi, à mon avis. Ce témoignage-là est de quelque prix, ce me semble, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villette*, 24 fév. t. I, p. 293, dans POUGENS. Mme du Deffant a eu raison d'appeler son livre [de Montesquieu] de l'esprit sur les lois; on ne peut mieux, ce me semble, le définir, VOLT. *Lett. d'Uzès*, 14 sept. 1751. || Familièrement et par abréviation, me semble. Maître, en discourant ensemble, Ce jargon n'est pas fort nécessaire, me semble, MOL. *le Dép.* II, 7. Nous ne nous sommes vus depuis quatre ans ensemble, Ni, qui plus est, écrit l'un à l'autre, me semble, ID. *Éc. des f.* I, 6. || **9°** Ce semble, à ce qu'il paraît. Quoique partout, ce semble, accablé sous le nombre, Je n'ai pu me résoudre à me cacher dans l'ombre, RAC. *Alex.* IV, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— SYN. SEMBLER, PARAÎTRE. La raison pour laquelle une chose nous paraît telle ou telle se tire de cette chose même; la raison pour laquelle elle nous semble telle ou telle se tire de nous-mêmes, de nos dispositions ou de nos réflexions. Quoiqu'il puisse y avoir erreur aussi bien quand les choses paraissent que quand elles semblent telles ou telles, l'erreur cependant est plutôt à présumer dans le second cas que dans le premier : sembler est plus dubitatif, plus conjectural que paraître, LAFAYE. Cette distinction de Lafaye est ingénieuse; mais dans l'usage on ne distingue guère paraître et sembler; témoin cette phrase de Voltaire : Toutes les nouveautés utiles lui semblaient [à la femme de Pierre I^er] des sacriléges, et tous les étrangers dont le czar se servait pour exécuter ses grands desseins lui paraissaient des corrupteurs, *Russie*, II, 10.

— HIST. XI^e s. Nous ne semble pas raisoun que l'on face pruvance.... *Lois de Guill.* 44. De nos Franceis mi semblet aveir mult poi, *Ch. de Rol.* LXXXI. S'altre le dist, jà semblast grant mençunge, *ib.* CXXXII. || XII^e s. Tout ce ne lo-je mie [je ne conseille pas], Que trop sembleroit estre orguil et desverie, *Sax.* XXXII. || XIII^e s. Nient plus qu'en prés fleuris semble gaste bruiere.... *Berte*, XII. [Elle] Moult faisoit la dolente et moult sembloit irée, *ib.* XVI. Il semble à sa maniere qu'ele doive desver, *ib.* XVII. [Elle] Bien semble gentis feme et sans nul mauvais art, *ib.* XXII. Mal semble que je soie de lignage roial, *ib.* XXVI. Car ele [cette cachette] est, ce me semble, moult diversement duite, *ib.* XXXVII. En dormant lui sembloit que une ourse sauvage Lui menjoit le bras destre, *ib.* LXX. Sire, il nous sanle qu'en Damiette n'a nului, *Chr. de Rains*, p. 100. Tuit [tous] esgardent et vont ensemble Toutes les fois que bon lor semble, *la Rose*, 19208. Onques nus hons [nul homme] si bien sanlans [semblables, ressemblants] D'or ne vit faire deus enfans [statues d'enfants], *Fl. et Blancefl.* v. 575. || XV^e s. Que t'en semble, n'est-elle pas très-belle? Je respondi : oncques mais ne vy telle, CH. D'ORL. 1. Et sembloit bien qu'ils escoutassent qui seroit le plus fort du roy ou des seigneurs, COMM. I, 2. Demanda à aucun s'il leur sembloit qu'ilz attendissent l'assault, ID. III, 10. || XVI^e s. Il n'y avoit point de roy en Israel, et chacun faisoit ce qu'il lui sembloit, CALV. *Inst.* 1197. Il me sembloit ne pouvoir faire une plus grande faveur à mon esprit, que.... MONT. I, 32. Il me semble avoir leu aultrefois chez saint Thomas .... ID. I, 225. Il semble que nous n'avons aultre mire de la verité que.... ID. I, 234. Elle estoit tournée devers la muraille, de maniere qu'il sembloit qu'elle dormist, AMYOT, *Pyrrhus*, 10. Le Gaulois semble au saule verdissant, Plus on le coupe et plus il est naissant, RONS. 685. Car il sembloit, le regardant, Un vray mulet de president, *Sat. Mén. l'Asne ligueur.*

— ÉTYM. Berry, *sembler*, ressembler; wallon, *sôné*; picard, *saner;* bourguig. *sannai*, *semnai;* provenç. *semblar*, *semlar;* espagn. *semblar;* ital. *sembrare*, *sembiare;* du lat. *simulare*, imiter, feindre, qui est le dénominatif de *simul*, de *similis;* car *simul* et *similis* sont de même origine, comme le prouvent *facul* et *facilis*. *Simul* répond au sanscrit *samâ*, ensemble, grec, ἅμα, anc. haut-allemand *saman*, allemand moderne *zu-sammen*. Le *b* épenthétique dans les langues romanes est appelé par l'*m*.

SEMÉ, ÉE (se-mé, mée), *part. passé* de semer. || **1°** Qui a reçu la semence. Terre semée de blé. || **2°** Parsemé. Au pied du roc affreux semé d'os blanchissants, Je demande l'énigme.... CORN. *Œd.* I, 4. Des prés semés d'amaranthes et de violettes, FÉN. *Tél.* I. L'on a reconnu qu'elles [les mers du Kamtschatka] sont semées d'une grande quantité d'îles.... BUFF. *6^e ép. nat. Œuvr.* t. XII, p. 280. || Fig. Un grand nombre d'expressions ingénieuses et fines dont ces ouvrages sont semés, FONTEN. *du Hamel.* Adieu, madame, cette vie n'est pas semée de roses, VOLT. *Lett. M^me du Deffant*, 24 juil. 1769. C'est peut-être le seul avantage que ce siècle a sur le siècle passé, que nos plus mauvais livres soient toujours semés de quelques beautés, ID. *ib.* 16 nov. 1773. || **3°** Terme de blason. Un écu semé de fleurs de lis, semé de trèfles, etc. ne se dit que quand les pièces dont on parle sont répandues sur l'écu de telle sorte que vers ses bords elles ne sont point entières. La cotte d'armes du roi Jean était toute semée de fleurs de lis d'or, ABBÉ DE CHOISI, *Hist. du roi Jean*, I, 9 || **4°** Répandu çà et là, disséminé, dispersé. Tant d'îles renommées Qui sur les vastes mers en cercle sont semées, DELILLE, *Én.* III. Grands hommes semés de loin à loin comme ils le sont toujours, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 249. Allah! qui me rendra ma redoutable armée! La voilà par les champs tout entière semée, Comme l'or d'un prodigue épars sur le pavé, V. HUGO,

Orient. la Bataille perdue. || 5° Il se dit d'un bruit, d'une nouvelle qui se répand. Mais le bruit glorieux que fait ta renommée, De climat en climat superbement semée, ADAM BILLAUT, *Ode au card. de Richelieu.* Là nous n'avons rien su que de la renommée Qui, par un bruit confus diversement semée, N'a porté jusqu'à nous ces grands renversements.... CORN. *Rod.* I, 1. De sa mort en ces lieux la nouvelle semée, RAC. *Mithr.* V, 4. Ce secret au dehors est-il aussi semé? ID. *Athal.* V, 1. Qu'à bon droit votre gloire en tous lieux est semée ! ID. *Phèdre,* II, 2. || 6° Terme de vénerie. Mal semé, se dit des andouillers du cerf, du daim ou du chevreuil, quand le nombre n'en est pas le même de chaque côté. || On dit dans le même sens : un cerf mal semé.

SÉMÉCARPE (sé-mé-kar-p'), *s. m.* Genre de térébinthacées, tribu des anacardiées; on y distingue le *semecarpus anacardium, L.*

SÉMÉIOLOGIE, SÉMÉIOTIQUE, SÉMÉIOGRAPHIE. Mots mal faits, la diphthongue ει se rendant toujours en français par *i*; voy. SÉMIOLOGIE, SÉMIOTIQUE, SÉMIOGRAPHIE.

† **SEMEL** (sé-mèl), Mot latin qui signifie une fois, et dont on se sert en comptant des articles : semel, bis, ter, etc.

† **SÉMÉLÉ** (sé-mé-lé), *s. f.* Planète télescopique, portant le n° 86, découverte par M. Tietjen, en 1866.

SEMELLE (se-mè-l'), *s. f.* || 1° Pièce ordinairement de cuir qui fait le dessous de la chaussure. Mon cordonnier l'a mis [mon nom] autour de ma semelle, LA FONT. *Fabl.* XII, 17. Pourquoi faut-il que mon élève soit forcé d'avoir toujours sous ses pieds une peau de bœuf? quel mal y aurait-il que la sienne propre pût au besoin lui servir de semelle? J. J. ROUSS. *Ém.* II. Dans mes derniers voyages, j'ai préféré des souliers dont l'épaisse semelle de cuir est armée de fortes vis à huit ou neuf lignes de distance l'une de l'autre, SAUSSURE, *Voy. Alpes,* t. VIII, p. 345. Fuir, était impossible.... et puis, il [Danton] aimait son pays : « Emporte-t-on, s'écriait-il, sa patrie à la semelle de ses souliers? » THIERS, *Hist. de la Révolution,* ch. XVIII. || Battre la semelle, voyager à pied. || Battre la semelle, se dit aussi des ouvriers et compagnons qui vont de ville en ville pour chercher maître et travail, et quelquefois des vagabonds. S'il fût ici demeuré jusqu'à la fin de mes leçons, il eût pu y apprendre quelque chose de bon, qu'il ne trouvera pas à Londres ; tous ces étrangers aiment trop à battre la semelle, GUI PATIN, *Lettres,* t. II, p. 401. || Fig. Pour la première proposition, elle a tant couru la semelle, que je pense qu'elle est maintenant rompue et harassée, GARASSE, *Rech. des recherches,* p. 148, dans LACURNE. || En un autre sens. Battre la semelle, se dit de deux écoliers qui, pour s'échauffer, frappent en cadence leurs pieds l'un contre l'autre. Il [l'hiver] chante d'une voix peu sûre Des airs vieillots et chevrotants; Son pied glacé bat la mesure Et la semelle en même temps, TH. GAUTIER, *Émaux et camées, Fantaisie d'hiver.* || Un gentilhomme à simple semelle, se disait de celui dont la noblesse était douteuse. || Semelles de plomb, semelles pesantes avec lesquelles les coureurs s'exercent. Les semelles de plomb qu'on attache aux pieds des jeunes coureurs, pour les faire courir plus légèrement quand ils en sont délivrés, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Double fugue.* || 2° Morceau d'étoffe dont on garnit le dessous du pied d'un bas. Mettre des semelles à des bas. || 3° Semelles de liége, de feutre, etc. morceaux de liége, de feutre, taillés en forme de semelles, qu'on met en dedans de la chaussure pour se garantir de l'humidité. || Semelles de crin, espèce de coussinets de crin qui ont la même forme et qui servent au même usage. || 4° Mesure de la grandeur du pied. || Sauter tant de semelles, sauter un espace contenant tant de fois la longueur du pied. || Terme d'escrime. Reculer d'une semelle, rompre la semelle, reculer de la longueur du pied. || Fig. Ne pas reculer, ne pas rompre d'une semelle, ne pas céder, tenir ferme dans ses prétentions. Je ne romprai pas d'une semelle devant ces coquins, répondit le juge de paix, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard,* II, 6. || Fig. Ne pas avancer d'une semelle, ne faire aucun progrès dans l'avancement d'une affaire. Je me fatigue en efforts superflus, sans avancer d'une semelle, ID. *les Ailes d'Icare,* I. || 5° Il se dit du cuir en forme de semelle qui garnit le pied de certains quadrupèdes. Une semelle calleuse en forme de corne sous la plante des pieds, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 43. || 6° Terme de charpenterie. Pièce de bois couchée à plat sous le pied d'un étai. || Pièce de bois méplate qu'on rapporte sous une autre pour la renforcer. || Terme de menuisier. Semelle ou talon, feuillet de bois propre à être plaqué, lequel est refendu obliquement dans une pièce de bois. || Terme de construction. Espèce de tirant fait d'une plate-forme, où sont assemblés les pieds de la ferme d'un comble, pour en empêcher l'écartement. || 7° Terme de marine. Assemblage de plusieurs planches (généralement de trois), composant un corps plat, dont la forme n'est pas sans analogie avec celle de la semelle d'un soulier ; elle est dite aussi aile de dérive, et, placée à tribord ou à bâbord, elle sert à diminuer la dérive des bâtiments à fond plat. || Semelle d'ancre, synonyme de savate. || Pièce de bois plate mise sous un corps pesant pour le faire glisser. || Planche de fond d'un bateau. || 8° Terme d'artillerie. Semelle de l'affût du mortier de 15 centimètres ; c'est le plateau en bois sur lequel sont boulonnées les crapaudines qui portent le mortier. || Semelle du petit châssis de l'affût de place ; elle est formée par deux pièces de bois assemblées en croix, sur lesquelles repose le plateau circulaire qui porte la cheville ouvrière. || Semelle du sabot d'enrayage, pièce de fer soudée sur la face inférieure du sabot d'enrayage. || Dans les ponts militaires, les semelles extérieures d'un bateau sont des planches fixées de chaque côté sous le fond, à fleur des bordages, pour protéger le fond dans les transports. Les semelles du chevalet à deux pieds sont des planches dans lesquelles sont engagés les pieds du chevalet; en prenant appui sur le fond de la rivière, elles empêchent les pieds d'enfoncer plus qu'il ne faut. || 9° Terme de mineur. Pièce de bois qu'on place sous les poteaux, afin de les empêcher de s'enfoncer dans un terrain meuble ou tendre. || Plancher ou sol d'une mine de charbon de terre. || 10° Pièce de bois qui supporte les jambages d'un tour. || Chacun des deux plateaux d'une presse, entre lesquels on place la substance à comprimer. || Morceau de fer aplati pour faire des feuilles de fer-blanc. || 11° Terme de boucherie. Morceau de la cuisse du bœuf qu'on nomme aussi gîte à la noix. || 12° Poids de semelle, poids qui représente les 24 carats de l'or ou les 12 deniers de fin de l'argent, et dont se servent les essayeurs, ainsi dit parce que, le battant, ils le rendent mince comme une semelle. || 13° Au plur. Feuilles de tôle repliées et soumises à un troisième laminage. || Pièces d'appui de l'ordon d'un marteau.

— HIST. XIII° s. Nus [nul] ne puet estre baudroier à Paris, ce est à savoir conreur de cuir por fere courroies à ceindre et por fere semeles à souliers, se il n'achate le mestier du roy, *Liv. des mét.* 224. || XV° s. *Solea,* sommele, SCHELER, *Gloss. rom. lat.* p. 17. || XVI° s. Encore que son argent fust egaré dedans les semelles de ses souliers [qu'il fût sans le sou], pour cela il ne perdit à disner, DESPÉR. *Contes,* CV. Sot à triple semelle, PASQUIER, *Lettres,* t. II, p. 796. Semelles et du vin passent chemin, COTGRAVE. J'ai veu encores des cannes farcies de plomb, desquelles on dict qu'il [le père de Montaigne] exerceoit ses bras.... et des souliers aux semelles plombées, pour s'alleger au courir et à saulter, MONT. II, 17.

— ÉTYM. Wallon, *simell.* Origine inconnue. Ménage y voit *sapella,* diminutif tiré de *sapinus,* sapin. Scheler y voit un autre *sapella, stapella, stapa,* chaussure, objet servant à marcher; mais ailleurs, *Gloss. rom. lat.* p. 17, il pense que la forme primitive est *sommelle,* qu'il tire de *somme,* charge, poids.

SEMENCE (se-man-s'), *s. f.* || 1° Grain que l'on sème, en parlant des céréales. Blé de semence. Dans une mauvaise année on ne recueille pas même la semence. J'ai vu dans le marc d'huile et dans une eau nitrée Détremper la semence avec soin préparée, DELILLE, *Géorg.* I. Les plaines de Byzacium rendaient, selon Pline, cent cinquante mesures de blé pour une seule mesure de semence, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 656. Plus le sol est riche et propre au froment, plus on doit diminuer la quantité de semences, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 21, dans POUGENS. || 2° Tout ce qui se sème, grains, graines, noyaux, pepins, etc. Chaque fruit a sa semence. Dieu dit encore : Que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et des arbres fruitiers qui portent du fruit chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes pour se reproduire sur la terre, SACI, *Bible, Genèse,* I, 11. La semence, partie la plus admirable et la plus incompréhensible des végétaux, qui les contient tout formés sous un très-petit volume, est, en général, composée de trois substances, l'embryon, le ou les cotylédons et le périsperme, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 15. || Fig. L'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million, J. J. ROUSS. *Écon. polit.* || 3° Terme de pharmacie. Les quatre semences chaudes majeures, celles d'anis, de fenouil, de cumin, de carvi. || Les quatre semences chaudes mineures, celles d'ache, de persil, d'ammi et de carotte. || Semences froides majeures, celles de concombre, de melon, de citrouille et de courge. Semences froides mineures, celles de laitue, d'endive, de chicorée et de pourpier. || 4° Semence de champignon, espèce de champignon. || 5° Fig. Il se dit de ce qui, comparé à une semence, doit germer dans l'esprit, dans le cœur. Isabelle pourrait perdre dans ces hantises Les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises, MOL. *Éc. des mar.* I, 4. Qui pourrait exprimer la joie que ressentait Mme de Montausier, lorsqu'elle voyait croître les bonnes habitudes du jeune prince [le Dauphin], et germer ces précieuses semences de gloire et de vertu qu'elle avait jetées avec tant de soin dans son cœur? FLÉCH. *Mme de Mont.* Les semences de piété et de religion que vous et moi avons reçues de notre éducation, CH. DE SÉV. *À Mme de Grignan,* dans SÉV. t. X, p. 118, éd. RÉGNIER. Les personnes d'esprit ont en elles des semences de toutes les vérités, LA BRUY. I. L'Ingénu, qui avait un grand fonds d'esprit, fit de profondes réflexions sur cette idée [ce qui soulage le corps soulage l'âme], dont il semblait qu'il avait la semence en lui-même, VOLT. *l'Ingénu,* 10. Ce sont des semences que je jette dans votre esprit; et, pour qu'elles y germent un jour, il me suffira de vous prévenir de bonne heure contre le mauvais goût, CONDIL. *Art. d'écr.* II, 10. Cyrille fut choisi d'un commun accord pour répandre les premières semences de la foi dans le cœur de la future catéchumène, CHATEAUBR. *Mart.* XIII. || 6° Fig. Cause qui doit produire avec le temps certains effets. La victoire n'est pour toi qu'une semence de nouvelle guerre, VAUGEL. *Q. C.* VII, 8. Elle laissa en mourant une semence éternelle de division entre les enfants qu'elle avait eus des deux frères, Démétrius Nicator et Antiochus Sidétès, BOSS. *Hist.* I, 9. Dès le second et le troisième siècle, l'Église a vu naître et Cerdon, et Marcion, et Manès, ces ennemis du Créateur ; on trouve partout des semences de cette doctrine [le manichéisme], ID. *Var.* XI, 204. Le monde n'avait pas manqué de mêler, parmi ses faveurs, des semences d'amertume, qui en étaient inséparables, BOURDAL. *Sur la récomp. des saints,* 1ʳᵉ *avent,* p. 25. Le sang des martyrs était encore la semence des fidèles, MASS. *Panég. Ste Agnès.* || 7° Fig. et familièrement. Préparation à quelque chose de mieux. Mme de Soubise en avait tiré [du roi] une faveur qui ne fut qu'une semence, ST-SIM. 76, 234. || 8° Liqueur fécondante des mâles. || Dans le langage biblique, descendants, postérité. Dieu promit au saint patriarche qu'en lui et en sa semence toutes ces nations aveugles qui oubliaient leur créateur seraient bénites, BOSS. *Hist.* II, 2. || 9° Semence de perles, perles très-petites, dont ordinairement quatre ou cinq ne pèsent qu'un grain. La semence de perles se vend à l'once. Semence de perles, la livre payera 3 livres, *Tarif,* 18 sept. 1664. || Semence de diamants, petites parcelles de diamants, dont on orne des bijoux. || 10° Semences, sorte de petits clous employés par les tapissiers et les bourreliers.

— HIST. XIII° s. Ensi defina li lignages à l'empereour Fedric, en tel maniere que de lui ou de ses fils n'est demorée en terre nulle semence, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 101. Semenche de porete et d'oignonete doit un denier à col, et à dos deuz deniers, *Liv. des mét.* 283. || XVI° s. Il desiroit qu'il y eust des roys de Lacedemone engendrez de sa semence, AMYOT, *Agésil.* 3. Bien, disoit-il, en un païs couvert pourroit-on faire retraitte par semences, et sans rien engager par infanterie, D'AUB. *Hist.* I, 215. Le prince de Condé plus facile, desireux de la cour, où il avoit laissé quelque semence d'amourettes.... ID. *ib.* I, 231. Il usera souvent des quatre semences froides, PARÉ, V, 26. Telle semence, telle moisson, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *semains;* Berry, *sumence* et *sement,* m. et f.; provenç. *semensa;* ital. *semenza;* du bas-lat. *sementia,* dérivé de *semen,* graine.

† **SEMENCEAU** (se-man-sô), *s. m.* Betterave qu'on replante, afin de la laisser venir en graine pour la seconde année.

SEMENCINE (se-man-si-n'), *s. f.* Terme de pharmacie. Nom donné aux fleurs non épanouies et

mêlées de l'armoise judaïque et de l'armoise persique. || On dit aussi sementine.

— ÉTYM. *Semence.*

SEMEN-CONTRA (sé-mèn'-kon-tra), *s. m.* Terme de pharmacie. Substance vermifuge, d'une saveur âcre, amère, d'une odeur forte, d'une teinte verdâtre, constituée par des fragments de diverses espèces d'armoises d'Orient.

— HIST. XVIe s. Si vous donniez incontinent semen contra, ou theriaque vieille.... PARÉ, XXII, 5.

— ÉTYM. Lat. *semen*, graine, *contra*, contre (*vermes*, les vers).

† **SEMENTINE** (se-man-ti-n'), *s.f.* Voy. SEMENCINE.

SEMER (se-mé. La syllabe *se* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je sème, je sèmerai), *v. a.* || 1° Mettre du grain dans une terre préparée. Semer du blé, de l'orge. Semer à la volée. Semer clair. Semer épais. Semez votre grain dès le matin; et que le soir votre main ne cesse pas de semer, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, XI, 11. Il faut un homme alerte pour semer les avoines, et un homme lent pour semer l'orge, *Cult. des grains*, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 85. || Par extension. Et des dents d'un serpent ensemencer la terre Dont la stérilité, fertile pour la guerre, Produisait à l'instant des escadrons armés Contre la même main qui les avait semés, CORN. *Méd.* II, 2. || Fig. Il sema des malheurs, il en cueille le fruit, MAIR. *Soliman*, IV, 3. Et comme il n'a semé qu'épouvante et qu'horreur, Il n'en recueille enfin que trouble et que terreur, CORN. *Hér.* I, 1. || Semer un champ, semer des terres, semer une planche, une couche, y semer de la graine. || Semer de l'oseille, du persil, de la laitue, des pavots, etc., semer de la graine d'oseille, de persil, de laitue, de pavots, etc. L'arbre qu'on a semé, croissant pour un autre âge, À nos derniers neveux réserve son ombrage, DELILLE, *Géorg.* II. || Absolument. C'est la saison de semer. Qui sème dru récolte menu; qui sème menu récolte dru, *Cult. des grains*, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 85. Les Carthaginois, pour rendre les Sardes et les Corses plus dépendants, leur avaient défendu, sous peine de la vie, de planter, de semer, et de faire rien de semblable, MONTESQ. *Esp.* XXI, 21. Semer pour recueillir est une précaution qui demande de la prévoyance, J. J. ROUSS. *Ess. sur l'orig. des langues*, 9. Ah! qui voudra semer s'il ne doit recueillir? M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. || Fig. Nous craignons votre exemple, et doutons si dans Rome Il n'instruit pas le peuple à prendre loi d'un homme, Et si votre valeur, sous le pouvoir d'autrui, Ne sème point pour vous, lorsqu'elle agit pour lui, CORN. *Sertor.* III, 2. Il a fallu des siècles pour rendre justice à l'humanité, pour sentir qu'il était horrible que le grand nombre semât, et que le petit recueillît, VOLT. *Dict. phil. Gouvern. anglais.* Quand vous semez dans le vaste champ de la république, vous ne devez pas compter le prix de cette semence : après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple, DANTON, *Moniteur du 15 août* 1793. || Fig. Semer en terre ingrate, faire du bien à une personne qui n'en a pas de reconnaissance, ou donner des enseignements à quelqu'un qui n'a pas de dispositions pour en profiter. || Semer en terre ingrate se dit encore pour faire un travail difficile ou pénible dont personne ne vous saura gré. Les traducteurs sèment en terre ingrate; le sol le plus fertile s'appauvrit sous leurs mains, DE WAILLY, *Mercure de France*, vendémiaire an XI, p. 55. || 2° Remplir de choses comparées aux graines jetées en semant. Je verrai les chemins encor tout parfumés Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés, RAC. *Iph.* IV, 4. D'indignes assassins, Des piéges de la mort ont semé les chemins, VOLT. *Mérope*, II, 5. Le jour venait de naître, et semait en riant Les calices des fleurs des perles d'Orient, DELILLE, *Parad. perdu*, XI. || Fig. L'on a beau faire bien et semer ses écrits De civette.... RÉGNIER, *Sat.* IV. Elle met sa piété à semer sa journée de bonnes œuvres, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 9 avril 1713. Et le docteur en chaire en sema [de pointes] l'Évangile, BOIL. *Art p.* II. Il [le ciel] sème de chagrins ma pénible carrière, VOLT. *Temple du Goût.* || Fig. Semer de fleurs le bord du précipice, cacher les périls sous d'adroites flatteries. Je leur semai de fleurs les bords des précipices, RAC. *Ath.* III, 3. || [illegible] de fleurs, louer. Qu'en ce jour la poésie Sème leurs tombeaux de fleurs, BÉR. *Jour des morts.* || 3° Répandre çà et là, disséminer, parsemer. On a semé des libelles dans toute la ville. Il semait son argent le long des chemins sans s'en apercevoir. Semer des chausse-trapes dans les endroits où doit passer la cavalerie ennemie. Pour jeter un obstacle à l'ardente poursuite Dont mon père en fureur touchait déjà la fuite, Semai-je avec regret mon frère par morceaux? CORN. *Méd.* III, 3. || Par extension. Je suis lasse d'écrire, et non pas de lire tous les endroits tendres et obligeants que vous avez semés dans votre lettre, SÉV. *à Bussy*, 28 août 1668. Il [Xénophon] nous montrait ses chevaux, ses plantations, les détails de son ménage; et nous vîmes presque partout, réduits en pratique, les préceptes qu'il avait semés dans ses différents ouvrages, BARTHÉL. *Anach.* ch. 39. || Fig. Pour toi, de qui la main sème ici les forfaits, VOLT. *le Fanat.* II, 5. || Fig. et poétiquement. Semer les funérailles, donner la mort à beaucoup de guerriers. Puis passant près des lieux où du haut des murailles Son bras armé pour nous semait les funérailles, C. DELAV. *Paria*, V, 6. || Fig. Semer des piéges sur les pas de quelqu'un, lui tendre des embûches secrètes. || Fig. et familièrement. Semer des perles, des marguerites devant les pourceaux, parler devant des ignorants de choses qui sont au-dessus de leur portée, ou présenter à quelqu'un des choses dont il ne connaît pas le prix. || 4° Terme de vénerie. Un cerf sème ses fumées, lorsque en marchant il les jette les unes après les autres. || 5° Distribuer. Que pour les aumônes que vous aurez semées en ce monde, il [le Sauveur] vous rende en la vie future la moisson abondante qu'il vous a promise, BOSS. *2e sermon pour l'exalt. de la sainte croix*, 2. La mère de M. de Lamoignon crut que ses aumônes ne seraient pas infructueuses, qu'elle recueillerait dans sa famille ce qu'elle semait dans les hôpitaux, FLÉCH. *Lamoign.* || Absolument. J'ai su qu'à deux mains il semait, Sans bruit faisant l'aumône, BÉRANG. *Mon curé.* || Semer de l'argent, distribuer de l'argent à des personnes pour les gagner. || Semer l'argent, être prodigue. || 6° Fig. Répandre, faire courir, en parlant de bruits, de nouvelles, de paroles. Cette fable que vous avez semée contre M. d'Ypres, PASC. *Prov.* XVI. Ce bruit scandaleux que vous semez de tous côtés, ID. *ib.* XVII. De nouveau tu semas tes captieux mensonges, BOIL. *Sat.* XII. Tandis qu'on vous verra d'une voix suppliante Semer ici la plainte et non pas l'épouvante, RAC. *Brit.* I, 4. Toujours la renommée Avec le même éclat n'a pas semé mon nom, ID. *Bérén.* II, 2. On sème de sa mort d'incroyables discours, ID. *Phèdre*, II, 1. D'abord un bruit léger.... *pianissimo*, murmure et file et sème en courant le trait empoisonné, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || 7° Il se dit, dans un sens analogue, d'impressions morales. Quand pour vous acquérir je gagnais des batailles.... Que je semais partout la terreur et l'effroi, CORN. *Perth.* I, 4. Les luthériens sèment ces erreurs; les calvinistes marchent après pour les recueillir, BOSS. *2e avert.* 24. Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre et sensible joie il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune vainqueur [le Dauphin], FLÉCH. *Duc de Montaus.* Heureux, si les fâcheux, prompts à nous y chercher, N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse! BOIL. *Épît.* VI. Ainsi Mars commençait, par le bruit des armes et par l'appareil frémissant de la guerre, à semer la rage dans tous les cœurs, FÉN. *Tél.* XX. Il [Charles V] sut d'abord semer la division entre ce prince [le prince Noir] souverain de Guienne et ses vassaux, VOLT. *Mœurs*, 78. || 8° Se semer, *v. réfl.* Être semé. Le seigle se sème en automne. || Fig. Après les trois ans il se sema un esprit de division entre lui [Abimelech] et les habitants de Sichem, qui commencèrent à le haïr, BOSS. *Polit.* IX, 6, 7. || Proverbes. Il faut semer pour recueillir, il faut travailler pour avoir droit à un salaire, à une récompense. || La crainte des pigeons n'empêche pas de semer, il ne faut pas laisser d'entreprendre une affaire, bien qu'elle présente des difficultés, des inconvénients.

— HIST. XIIe s. Qui petit seme petit keult [*colligit*, recueille], CHRESTIEN DE TROYES, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 85. Cil chi sement en lermes, en esledecement [réjouissance] cuillent, *Liber psalm.* p. 203. || XIIIe s. Cil Fedris destruit la cité de Melans [Milan], et la fist arer et semer de sel, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 89. Car cil rekeut qui plus semme, *Roman de Mahomet*, p. 75. Or devrions panre [prendre] tel porpens, Chascuns de nos selon son sens, Que nos tel chose i semissions.... *Ren.* 19813. Renart est cil qui toz max seme, *ib.* 8283. Es blés somés el printans, poent les gens aler por querre les erbes et les porées, BEAUM. LII, 4. [Baisers] Qui furent de lermes semé, Et de dolçor anbaussemé [embaumés], *Chev. au lyon*, v. 2627. || XIVe s. Et la grasce [il] ot de toute gent, Car il semoit l'or et l'argent, Ensi c'on seme blés as cans [champs], J. DE CONDÉ, t. II, p. 292. Quant li ennemi sont aus portes de Rome, il sement civiles discordes, BERCHEURE, f° 64, *recto.* Chevaliers d'Engleterre, vous faites grant peschié De travailler les poures, ceulz qui sement le blé, *Combat des Trente*, p. 15. || XVe s. [À l'entrée de la reine Isabelle] le grand pont de Paris estoit couvert d'un ciel estoillé de verd, et de vermeil semé, FROISS. liv. IV, p. 4, dans LACURNE. Non promovoir gens ignorans les sciences, car ilz sement trop d'erreurs et grevent tout le bien publique, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 135. Et fut semée une assez mauvaise raison, c'estoit que.... COMM. II, 7. Touteffois il faisoit semer en ost tout le contraire, ID. III, 3. || XVIe s. O desirs qui tenez ma jeunesse asservie, Semant devant le temps des rides sur mon front, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, sonnets*, 14. Il leur commanda qu'ilz semassent un bruit tout au contraire de ce qu'ilz luy avoient dit, AMYOT, *Agés.* 26. On peult dire, d'un costé, que de lascher la bride aux parts [aux partis religieux], d'entretenir leur opinion, c'est espandre et semer la division, MONT. III, 84. Ils avoient semé des chausses trapes soubs l'eau, ID. II, 195. Qui seme espine n'aille deschaux, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 86. Teste de cerf bien semée, COTGRAVE. Semer un grain d'orge pour attraper un pigeon, ID.

— ÉTYM. Norm. *sumer*; Berry, *seumer* et *sumer*, dans l'Est, *sener*; provenç. *semenar*, *semnar*; esp. *sembrar*; portug. *semear*; ital. *seminare*; du lat. *seminare*, de *semen*, graine, que les étymologistes rattachent à *serere* : *se* et le suffixe *men*. *Serere*, *sevi*, *satum*, est le grec σάω, cribler.

† **SEMESTRAL, ALE** (se-mè-stral, stra-l'), *adj.* Terme de médecine. Caractère semestral des maladies, caractère que leur imprime, dans le semestre actuel, le semestre qui vient de s'écouler.

SEMESTRE (se-mè-str'), *s. m.* || 1° Espace de six mois consécutifs. Les rentes sur l'État se payaient par semestre. || Semestre de janvier, le semestre qui commence le premier jour de janvier; semestre de juillet, le semestre qui commence le premier jour de juillet. || On dit de même : Le semestre d'été, le semestre d'hiver. || Dans les lycées, prix de semestre, voy. EXCELLENCE. || 2° Par extension, rentes, traitements qui se payent par semestre. Recevoir son semestre. || 3° Il se dit de certains emplois qu'on est obligé de remplir pendant une moitié de l'année. Servir par semestre. Il est de semestre. Il est hors de semestre. || Fig. Parlant du père Rapin, qui faisait tour à tour des livres d'érudition et des livres de piété, il [l'abbé de la Chambre] disait que ce jésuite servait Dieu et le monde par semestre, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 77. || Cet officier a servi son semestre, il a servi à son régiment les six mois qu'il est obligé de servir. || Le grand conseil, la chambre des comptes de Paris, etc. servaient par semestre, c'est-à-dire qu'une moitié de ces compagnies servait pendant six mois, et l'autre moitié pendant les six autres mois. || Semestre s'est dit de chaque moitié d'une telle compagnie. Assembler les semestres, les deux semestres. M. de Laffemas, maître des requêtes, âgé de soixante-seize ans, et doyen de tous les semestres, GUI PATIN, *Lettr.* t. II, p. 287. || 4° Congé de semestre, ou, simplement, semestre, congé de six mois accordé aux militaires. Être en semestre. || Par extension, celui à qui a été accordé ce congé. Rappeler les semestres. Les ordres réitérés les plus sévères sont arrivés pour faire rejoindre sur-le-champ les jeunes gens de la première réquisition et les semestres, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 159. || On dit aussi semestrier. || 5° Mesure fiscale qu'employait la royauté et qui consistait à créer, moyennant finance, de nouveaux titulaires pour exercer les mêmes fonctions que les anciens pendant un semestre de l'année, réduisant les autres à n'exercer que pendant l'autre semestre, ce qui doublait le nombre des charges et en diminuait le revenu. Le semestre excita bien des fois les réclamations des parlements. || 6° *Adj.* Anciennement, il se disait des corps judiciaires qui avaient six mois d'exercice. Le roi [Henri II] le rendit semestre [le parlement de Paris], et augmenta le nombre des charges, VOLT. *Hist. parl.* XX. || Il s'est dit aussi de certains fonctionnaires publics qui ne servaient que par semestre dans une compagnie. La moitié des conseillers d'État en ordinaire, l'autre moitié semestre.... les semestres sont tenus de.... ST-SIM. 191, 55.

— HIST. XVIe s.... Et portant en leurs mains les

premiers des fruits.... Supplioient la deesse [Cérès], et sa semestre fille, Leur donner bon mari et plenté de famille, RONS. 672. La chambre, les deux semestres assemblez, ayant mis l'affaire en deliberation, *Arrêt de la Ch. des comptes*, 4 janv. 1576.

— ÉTYM. Wallon, *semess*; du lat. *semestris*, de *se*, pour *sex*, six, et *mensis*, mois. Au XVIe siècle, il était adjectif : juges semestres, COTGRAVE.

† **SEMESTRIEL, ELLE** (se-mè-stri-èl, è-l'), *adj.* Qui se fait, qui a lieu chaque semestre. Revue semestrielle.

— ÉTYM. *Semestre.*

SEMESTRIER (se-mè-stri-é; l'*r* ne se prononce pas; au pluriel, l'*s* se lie : des se-mè-stri-é-z en route), *s. m.* Militaire absent de son corps par congé de semestre. On a publié en haute Alsace l'ordre aux nombreux semestriers de partir dans les vingt-quatre heures pour rejoindre leurs bataillons, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 127.

— ÉTYM. *Semestre.*

SEMEUR (se-meur), *s. m.* || 1° Celui qui sème du grain. Un semeur expérimenté est un homme infiniment précieux, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 20, dans POUGENS. Fig. || Mais le temps, grand semeur de la ronce et du lierre, Touche les monuments d'une main familière, V. HUGO, *Voix*, 4. || Le semeur éternel, Dieu, la force qui produit tout. Pareil au temps ce faucheur sombre Qui suit le semeur éternel, V. HUGO, *Voix*, 5. || 2° Fig. Celui qui distribue à droite et à gauche. Vous souhaitez un Montausier.... le semeur de négatives, SÉV. 17 nov. 1675. || 3° Fig. Celui qui répand, propage. Le semeur de rapports souillera son âme; et il sera haï de tout le monde, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* XXI, 31. On dit que c'est [Jésus] un semeur de nouvelles doctrines, qui abuse le peuple, BOSS. *Instr. aux Ursul. sur le silence*, 3. || Semeur de faux bruits, celui qui répand de fausses nouvelles || Semeur de discorde, etc. celui qui se plaît à brouiller, à diviser les esprits. Un semeur de zizanie, VOLT. *Lett. Damilaville*, 11 mai 1764. || 4° Semeurs de peste, gens qu'on accusait de propager la peste en semant çà et là des linges provenant de pestiférés. || 5° Hochequeue ou lavandière.

— REM. L'Académie ne donne pas le féminin semeuse. Rien pourtant ne doit empêcher de l'employer.

— HIST. XIIIe s. Qu'il [les oisillons] alassent les lins mengier, Qu'il ne puissent fructefier; Mais li plusur nel volrent [voulurent] faire; Au semeour i vunt retraire, MARIE, *Fables*, 18. Uns semere issi pour semer, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 34. || XVe s. Semeurs de courrous et de zizanie, c'est à dire faiseurs de noises et de guerres, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 149. || XVIe Les traistres, les mutins, les semeurs de querelles, DESPORTES, *Rodomont.*

— ÉTYM. Wallon, *semeu*; provenç. *semenaire*, *semenador*; espagn. *sembrador*; portug. *semeador*; ital. *seminatore*; du lat. *seminatorem*; de *seminare*, semer.

SEMI (se-mi), mot latin qui joue le rôle de préfixe, se joignant toujours à un autre mot, et qui signifie demi. Un recueil semi-périodique. Alors il y eut un semi-Thémistocle; mais il n'y eut pas un Aristide dans toute la Grande-Bretagne, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 14.

— ÉTYM. Lat. *semis*, demi; grec, ἥμισυ; sanscr. *sâmi*; le même que *sama*, ὁμος, *similis* : la moitié c'est la partie semblable.

† **SEMI-ADHÉRENT, ENTE** (se-mi-a-dé-ran, ran-t'), *adj.* Qui adhère à demi, ou par une partie seulement de son étendue.

† **SEMI-AMPLECTIF, IVE** (se-mi-an-plè-ktif, kti-v'), *adj.* Qui embrasse à demi. La préfoliaison est semi-amplective quand les feuilles, pliées longitudinalement, ont leurs bords embrassés par une autre feuille pliée de la même manière.

† **SEMI-AMPLEXICAULE** (se-mi-an-plè-ksi-kô-l'), *adj.* Se dit des feuilles sessiles qui embrassent la moitié de la tige.

† **SEMI-AMPLEXIFLORE** (se-mi-an-plè-ksi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui entoure les fleurs à demi.

† **SEMI-ANIMISTE** (se-mi-a-ni-mi-st'), *s. m.* Terme de médecine. Celui qui admet à demi les doctrines animistes. Voilà ce que disent à peu près les stahliens, les semi-animistes, les nouveaux solidistes d'Édimbourg, CABANIS, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 102.

† **SEMI-ANNUEL, ELLE** (se-mi-a-nnu-èl, è-l'), *adj.* Qui a lieu tous les six mois.

† **SEMI-ANNULAIRE** (se-mi-a-nnu-lè-r'), *adj.* Qui a la forme d'un demi-anneau.

† **SEMI-ARIANISME** (se-mi-a-ri-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des semi-ariens.

† **SEMI-ARIEN** (se-mi-a-riin), *s. m.* Nom donné à ceux des ariens qui niaient que le Fils fût consubstantiel au Père, quoiqu'ils partageassent d'ailleurs toutes les opinions des ariens.

† **SEMI-BRÈVE** (se-mi-brè-v'), *s. f.* Terme d'ancienne musique. Valeur qui comprenait la moitié d'une brève. Trois valeurs temporaires seulement, la longue, la brève et la semi-brève, étaient en usage aux XIIe et XIIIe siècles, COUSSEMAKER, *De l'art harmonique*, p. 13.

† **SEMI-CIRCULAIRE** (se-mi-sir-ku-lê-r'), *adj.* Qui a la forme d'un demi-cercle.

— HIST. XIVe s. La semicirculaire [incision] est tous jours ouverte, H. DE MONDEVILLE, f° 101.

† **SEMI-COLON** (se-mi-ko-lon), *s. m.* Ancien signe de ponctuation qui valait une demi-pause ou une virgule.

† **SEMI-COMMA** (se-mi-ko-mma), *s. m.* Un demi-comma. Diviser le ton majeur en deux comma et deux semi-comma, VOLT. *Dial.* 22.

† **SEMI-CUBIQUE** (se-mi-ku-bi-k'), *adj.* Terme de géométrie. Parabole semi-cubique, courbe dans laquelle les cubes des ordonnées sont comme les carrés des abscisses. On dit aussi seconde parabole cubique.

† **SEMI-DÉPONENT** (se-mi-dé-po-nan), *adj.* Voy. DÉPONENT.

† **SEMI-DIATON** (se-mi-di-a-ton), *s. m.* Nom donné par Choron à ce qu'on nomme plus souvent demi-ton, ou semi-ton (voy. DIATON).

† **SEMI-DIURNE** (se-mi-di-ur-n'), *adj.* Qui ne dure que la moitié d'un jour.

† **SEMI-DOUBLE** (se-mi-dou-bl'), *adj.* || 1° Terme de liturgie. Se dit des fêtes qui, sans être très-importantes, sont plus solennelles que les fêtes simples. || 2° Terme de botanique. Fleurs semi-doubles, fleurs qui ne sont doubles qu'à moitié, c'est-à-dire qui n'ont converti en pétales qu'une partie des organes sexuels.

† **SEMI-FLEURONNÉ, ÉE** (se-mi-fleu-ro-né, née), *adj.* Terme de botanique. Dont la fleur se compose de demi-fleurons.

† **SEMI-FLOSCULEUX, EUSE** (se-mi-flo-sku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Dont la fleur résulte d'un assemblage de demi-fleurons.

† **SEMI-GOTHIQUE** (se-mi-go-ti-k'), *adj.* Se dit de l'écriture gothique altérée par un mélange de caractères romains.

† **SEMI-HISTORIQUE** (se-mi-i-sto-ri-k'), *adj.* Se dit d'un livre qui renferme des faits historiques arrangés arbitrairement ou entremêlés de faits romanesques.

† **SEMI-INFÈRE** (se-mi-in-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est à demi inférieur à une autre partie.

† **SEMI-LIQUIDE** (se-mi-li-ki-d'), *adj.* A demi liquide. Coulée de laves semi-liquides.

† **SÉMILLANCE** (sé-mi-llan-s', *ll* mouillées), *s. f.* Néologisme. Vivacité, promptitude, en parlant de l'esprit, du regard (MERCIER).

SÉMILLANT, ANTE (sé-mi-llan, llan-t', *ll* mouillées, et non sé-mi-yan), *adj.* D'une vivacité qui veut plaire. Cette beauté [Mme de Schrewsbury], moins fameuse pour ses conquêtes que pour les malheurs qu'elle a causés, mettait son plus grand mérite à être plus sémillante que les autres, HAMILT. *Gramm.* 6. Un enfant sémillant, façon de parler bourgeoise, DE CAILLIÈRES, 1690. Je ne conçois pas comment Mme du Deffant peut être si gaie et si sémillante, après avoir perdu la vue, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 févr. 1771. [Dans un tableau] un grand personnage sémillant est ridicule; un petit personnage grave ne l'est pas moins, DIDER. *Salon de* 1767, t. IX, p. 60, édit. 1821. Ils [les enfants] sont vifs, étourdis, sémillants, comme il convient à leur âge, jamais importuns ni criards, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. [Dans l'émigration] Le marquis sémillant au comptoir est tranquille; Plus d'un jeune guerrier tient le rabot d'Émile, DELILLE, *Pit.* IV. || Fig. Un esprit sémillant. Vous sentez bien que la maison d'un homme de mon âge n'est pas bien sémillante, VOLT. *Lett. prince de Ligne*, 14 mars 1765.

— HIST. XVIe s. Semillant, NICOD.

— ÉTYM. *Sémiller.*

† **SÉMILLER** (sé-mi-llé, *ll* mouillées, et non sé-mi-yé), *v. n.* Être sémillant. Cet étourdi qui court, saute, sémille, Sort, rentre, va, vient, rit, parle et frétille, VOLT. *Prude*, III, 1. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. Cil fist partout le feu estaindre, Tant semilla [se remua] por gens destraindre, Et le lor fist querir es pierres, *la Rose*, 20336.

— ÉTYM. Il vient du celtique d'après Diez : kymri, *sim*, remuant, léger. Fortune la semilleuse [la remuante], *la Rose*, 20336; Berry, *semiller*, garnir d'agrès un bateau.

† **SEMILLON** (se-mi-llon; *ll* mouillées), *s. m.* Semillon blanc, nom d'un cépage du Périgord, très-productif.

† **SEMI-LUNAIRE** (se-mi-lu-nê-r'), *adj.* En forme de demi-lune. || Os semi-lunaire, le second os de la rangée antibrachiale du carpe. || Cartilages semi-lunaires, cartilages de l'articulation tibio-tarsienne, qui sont évidés au milieu de leur bord interne. || Ganglions semi-lunaires, nom donné à deux renflements nerveux situés dans l'abdomen, un de chaque côté de la colonne vertébrale, au-dessus et en arrière de la capsule surrénale correspondante.

SÉMINAIRE (sé-mi-nê-r'), *s. m.* || 1° Proprement, pépinière (sens qui n'est pas usité). || Fig. Vous les gâterez [les bienfaits], si vous en faites un séminaire de procès, MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, III, 14. || 2° Fig. Maison ecclésiastique où l'on prépare, dans chaque diocèse, les jeunes clercs à la réception des ordres. Entrer au séminaire. Fonder un séminaire. || Petit séminaire, école secondaire ecclésiastique. || 3° Tous les ecclésiastiques qui y demeurent. Tout le séminaire assistait à ce sermon. || 4° Temps qu'on doit y passer pour être admis aux ordres. C'était un jeune abbé qui faisait son séminaire, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || 5° Par extension, établissement où l'on se forme à une profession quelconque. Cette école est un séminaire de bons officiers. Cette école [École polytechnique], après avoir été un foyer de lumières pour la France et pour l'Europe, venait d'être reconstruite sur un plan plus étroit et moins libéral.... Napoléon transforma une pépinière de savants en un séminaire de guerriers, GÉNÉRAL FOY, *Guerre de la Péninsule*, t. I, p. 125. || 6° Nom que portent en Allemagne divers établissements d'instruction publique et spécialement les écoles normales.

— HIST. XVIe s. Les principaulx factieux s'en allerent quant et quant, et tout le seminaire de sedition qui estoit demeuré en la ville, se voyant sans chef.... CARLOIX, IX, 21. C'est le clapier qui est le seminaire de la garenne, O. DE SERRES, 415. ....Encore que le naturel des carrotes requiere plus de demeurer en leur seminaire, que le transplantement, ID. 530. L'envie et jalousie des egaux est le seminaire des troubles, seditions et guerres civiles, CHARRON, *De la Sagesse*, I, 58.

— ÉTYM. Lat. *seminarium*, pépinière, de *seminare*, semer.

SÉMINAL, ALE (sé-mi-nal, na-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la semence. Vésicules séminales. Pertes séminales. Ce que la liqueur séminale est à l'œuf, la poussière des étamines l'est à la graine, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 515, dans POUGENS. || Vers séminaux, nom donné autrefois aux spermatozoïdes. || 2° Terme de botanique. Qui a rapport à la semence ou graine des végétaux. || Lobes séminaux, les deux corps qui sortent des semences des dicotylédons, quand elles germent. || Feuilles séminales, feuilles produites par les cotylédons épigés.

— HIST. XVIe s. La trop grande abondance de sang et de matiere seminale, PARÉ, XVI, 16.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *seminal*; ital. *seminale*; du lat. *seminalis*; de *semen*, graine; de *se* et *men*, terminaison participiale : la chose semée.

SÉMINARISTE (sé-mi-na-ri-st'), *s. m.* Celui qui est élevé dans un séminaire. Jean, roi de France, portait les cheveux aussi courts qu'un séminariste le plus réformé, THIERS, *Hist. des perruques*, dans RICHELET. L'abbé de Saint-Aignan parut en parfait séminariste; jamais rien de si gauche, de si plat, de si béat, ST-SIM. 344, 15.

— ÉTYM. *Séminaire.*

† **SÉMINATION** (sé-mi-na-sion), *s. f.* Terme de botanique. Dispersion naturelle des graines d'une plante. La sémination est uniquement l'ouvrage de la nature, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 427.

— ÉTYM. Lat. *seminationem*, de *seminare*, semer.

† **SÉMINIFÈRE** (sé-mi-ni-fè-r'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui porte des graines; qui porte des semences. Se dit particulièrement des cloisons et des

valves du péricarpe, lorsque les graines y sont attachées. || 2° Terme d'anatomie. Vaisseaux ou conduits séminifères, ceux dont l'assemblage constitue la substance du testicule, et dans lesquels se forme la semence ou sperme.

— ÉTYM. Lat. *semen*, graine, et *ferre*, porter.

† **SEMI-NOCTURNE** (se-mi-no-ktur-n'), *adj.* Terme d'astronomie. Arc semi-nocturne, portion de cercle comprise entre la partie inférieure du méridien et le point de l'horizon où le soleil se lève ou se couche.

† **SEMI-NOVENAIRE** (se-mi-no-ve-nê-r'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Qui a la moitié de neuf parties, ou quatre mesures et demie.

† **SÉMINULE** (sé-mi-nu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Corps reproducteur d'une plante cryptogame, synonyme de spore.

— ÉTYM. Dimin. de *semen*, graine.

† **SEMI-NYMPHE** (se-mi-nin-f'), *s. f.* En entomologie, nymphe qui diffère peu de l'insecte parfait.

† **SÉMIOGRAPHIE** (sé-mi-o-gra-fie), *s. f.* Notation par signes. Depuis 1650, la notation musicale avait subi des transformations qui l'avaient amenée à la sémiographie moderne ; on avait renoncé aux anciens caractères ; la gravure avait remplacé l'impression, A. MÉREAUX, *Moniteur universel*, 18 juin 1867, p. 760, 3e col.

— ÉTYM. Σημεῖον, signe, et γράφειν, écrire.

SÉMIOLOGIE (sé-mi-o-lo-jie), *s. f.* Terme de médecine. Partie de la médecine qui traite des signes des maladies.

— ÉTYM. Σημεῖον, signe, et λόγος, doctrine.

† **SÉMIOLOGIQUE** (sé-mi-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la sémiologie.

† **SÉMION** (sé-mi-on), *s. m.* Terme de métrique ancienne. Valeur d'une brève, qui était, suivant Quintilien, prise pour unité, quand on voulait rapporter la quantité prosodique à une valeur commune.

— ÉTYM. Σημεῖον, signe.

† **SEMI-OPALE** (se-mi-o-pa-l'), *s. f.* Pierre transparente du genre de l'opale.

SÉMIOTIQUE (sé-mi-o-ti-k'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Synonyme de sémiologie. || 2° Art de faire manœuvrer les troupes en leur indiquant les mouvements par signes et non avec la voix.

— HIST. XVIe s. Je ne m'estens point icy sur la difference des sueurs et leur signification, veu que cela appartient à la semiotique, PARÉ, XX *bis*, 23.

— ÉTYM. Σημειωτική, de σημεῖον, signe.

† **SEMI-PÉLAGIANISME** (se-mi-pé-la-ji-a-ni-sm'), *s. m.* Voy. PÉLAGIANISME.

† **SEMI-PÉLAGIEN** (se-mi-pé-la-jiin), *s. m.* Voy. PÉLAGIEN.

† **SEMI-PÉRIODIQUE** (se-mi-pé-ri-o-di-k'), *adj.* Qui paraît par livraisons publiées à des intervalles plus ou moins réguliers.

† **SEMI-PITE** (se-mi-pi-t'), *s. f.* Moitié d'une pite.

† **SEMI-PLAT, ATE** (se-mi-pla, pla-t'), *adj.* Ancien synonyme de méplat, en parlant de charpente. Les bois semi-plats et semi-quarts seront réduits comme la charpente, et les droits payés sur le même pied, *Déclarat.* 22 oct. 1715, *tarif.*

† **SEMI-PREUVE** (se-mi-preu-v'), *s. f.* Voy. PREUVE, n° 1.

† **SEMI-PROTESTANT** (se-mi-pro-tè-stan), *s. m.* Celui qui est à demi protestant. On a dit que les jansénistes étaient des semi-protestants.

† **SEMI-QUART** (se-mi-kar), *adj. m.* Il s'est dit de bois de charpente plus épais que larges (voy. SEMI-PLAT).

† **SEMI-QUARTILE** (se-mi-kouar-ti-l'), *adj. m.* Terme d'astronomie. Se dit de l'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 45°.

† **SEMI-QUINAIRE** (se-mi-ki-nê-r'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Qui a la moitié de cinq parties, ou deux mesures et demie ; c'est la même chose que penthémimère.

† **SEMI-QUINTILE** (se-mi-kin-ti-l'), *adj. m.* Terme d'astronomie. Se dit de l'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 36°.

† **SEMI-RADIANT, ANTE** (se-mi-ra-di-an, an-t'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de la couronne des composées, quand elle n'est radiante que d'un côté.

SEMIS (se-mî), *s. m.* || 1° En général, plant venant de graines. Un semis d'œillets, de renoncules, de carottes, de poireaux. || 2° Particulièrement, terrain dans lequel on sème les graines d'arbres ou d'arbustes pour y former un bois, ou pour en enlever les plants lorsqu'ils auront acquis un certain degré d'accroissement, et de là les mettre en pépinière. Eux seuls [les mulots] font plus de tort à un semis de bois que tous les oiseaux et tous les autres animaux ensemble, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 294. || 3° Travail que l'on fait pour former ce plant. Faire un semis.

— ÉTYM. *Semer.* O. de Serres dit *semée.*

† **SEMI-SAGITTÉ, ÉE** (se-mi-sa-ji-tté, ttée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. En demi-fer de flèche.

† **SEMI-SEPTENAIRE** (se-mi-sè-pte-nê-r'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Qui a la moitié de sept parties ou trois mesures et demie ; c'est la même chose que hepthémimère.

† **SEMI-SEXTILE** (se-mi-sè-ksti-l'), *adj. m.* Terme d'astronomie. Se dit de l'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 30°.

† **SEMI-STAMINAIRE** (se-mi-sta-mi-nê-r'), *adj.* Se dit des fleurs doublées où une portion des étamines seulement est changée en pétales.

† **SÉMITE** (sé-mi-t'), *s. m.* Nom de peuples asiatiques ou africains qu'on rattache, d'après la Bible, à Sem, comme à leur auteur. Les Sémites comprennent les peuples qui parlèrent ou qui parlent babylonien, chaldéen, phénicien, hébreu, samaritain, syriaque, arabe et éthiopien.

† **SEMI-TERNAIRE** (se-mi-tèr-nê-r'), *adj.* Qui a la moitié de trois parties ou une mesure et demie.

† **SEMI-TIERCE** (se-mi-tièr-s'), *adj.* Voy. HÉMITRITÉE.

SÉMITIQUE (sé-mi-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux Sémites. Les peuples sémitiques. Les langues sémitiques.

† **SÉMITISME** (sé-mi-ti-sm'), *s. m.* Caractère propre aux langues sémitiques, aux peuples sémitiques. M. de Saulcy a très-bien reconnu le sémitisme de la langue [des écritures assyriennes], fait que les études ultérieures ont pleinement confirmé, VIVIEN ST-MARTIN, *Rev. Germ.* t. XIX, p. 500.

SEMI-TON (se-mi-ton), *s. m.* Terme de musique. La moitié d'un ton.

— HIST. XIVe s. Les uns font semithon mineur, Les autres font semithon majeur, GACE DE LA BUIGNE, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 751.

† **SEMI-VOYELLE** (se-mi-vo-iè-l'), *s. f.* Voy. VOYELLE.

† **SEMNOPITHÈQUE** (sè-mno-pi-tè-k'), *s. m.* Nom scientifique du singe dit guenon.

— ÉTYM. Σεμνός, vénérable, πίθηκος, singe.

SEMOIR (se-moir), *s. m.* || 1° Sac où le semeur porte le grain. || 2° Instrument propre à répandre les grains sur le sol pour les semer. La méthode la plus sûre pour recueillir un peu plus de grain qu'à l'ordinaire est de se servir de semoir.... le semoir ne convient ni à toutes sortes de terrains, ni à tous les laboureurs, VOLT. *Dict. phil. Agriculture.* Ils [les gens de cour] ont plutôt inventé cela [l'achat de Chambord] que le semoir de Fellenberg, P. L. COUR. *Simple discours.*

— HIST. XVe s. Galois semoit sondit blé, et le portoit en une semoire, DU CANGE, *semeurus.* Une semoere à semer grains, ID. *ib.*

— ÉTYM. *Semer.*

SEMONCE (se-mon-s'), *s. f.* || 1° Convocation des personnes et des assemblées, telles que le ban et l'arrière-ban, qui se faisait à cri public, et pour la comparution en justice. C'est une chose agréable que l'attachement et l'amour de toute la noblesse pour lui [M. de Grignan] ; il y a très-peu de gens qui pussent faire voir une si belle suite pour une si légère semonce [de l'accompagner au siége d'Orange], SÉV. 4 déc. 1673. || Invitation faite dans les formes pour une cérémonie. Faire la semonce d'un enterrement, c'est-à-dire inviter les parents et les amis d'y assister. || En ces deux sens semonce a vieilli. || 2° En général, invitation. Ulysse fit à tous [les compagnons changés en bêtes] une même semonce [de reprendre la forme humaine], LA FONT. *Fabl.* XII, 1. De tous côtés se trouvant assaillie, Elle se rend aux semonces d'amour, ID. *Orais.* Il ne me reste plus qu'à répondre à vos semonces d'écrire à M. le duc d'Albe, VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 sept. 1773. || Fig. et par plaisanterie. Nos cailles grasses [de Grignan] dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première semonce ; elle n'y manque jamais, SÉV. *à Coulanges*, 9 sept. 1694. || 3° Avertissement mêlé de reproches, fait par un supérieur. M. le Prince crut que Monsieur ne pourrait pas tenir contre une semonce du parlement ; il se trompa, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 11, dans POUGENS. Je vis venir chez moi mes deux abbés gascons de la rue des Mathurins, et j'en reçus une semonce du sérieux le plus comique, MARMONTEL, *Mém.* III. || 4° Terme de marine. Ordre donné, au moyen du porte-voix, par un navire à un autre, de se faire connaître pour ami, pour neutre ou pour ennemi.

— HIST. XIIe s. E par cele sumunse les voleit esluignier, E à tuz diz del tut proscrire e essillier, *Th. le mart.* 67. || XIIIe s. Grimbert, qui ot fait la semonce, N'en ose Renart escondire, *Ren.* 9050. Chi commence li capitres des semonces [ajournements], BEAUM. II, 1. || XVe s. Et cils repondirent qu'il estoit à une semonce du comte de Hainaut contre le duc de Normandie.... FROISS. I, I, 123. || XVIe s. Ce fut au Peloponnese que cette semonce [appel à un conseil] fut premierement rejettée, AMYOT, *Péric.* 37. Et ce qui fut lors introduit par une juste semonce du temps, s'est depuis tourné en police jusques à huy à la grande foule et oppression du peuple, PASQUIER, *Lett.* liv. 5, édit. de 1590, p. 200.

— ÉTYM. *Semondre* ; provenç. *somonsa, semosta, somosta, somossa. Semonce*, pour *semonse*, est le féminin du participe passé *semons*, de *semondre.*

SEMONCÉ, ÉE (se-mon-sé, sée), *part. passé* de semoncer. Ce jeune homme semoncé par son père.

SEMONCER (se-mon-sé ; le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : semonçant, semonçons), *v. a.* || 1° Terme familier. Faire une semonce, une réprimande. || 2° Terme de marine. Obliger un bâtiment à arborer ses couleurs ou à mettre en panne.

— REM. Semoncer, usité au XVIe siècle, cesse de l'être au XVIIe, et ne reparaît plus qu'avec le sens de réprimander.

— HIST. XVIe s. Semoncer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Semonce.*

SEMONDRE (se-mon-dr'. L'Académie dit qu'il n'est usité qu'à l'infinitif ; le fait est que la plupart des temps sont tombés en désuétude ; cependant on peut employer le présent au singulier : je semons, tu semons, il semond ; le futur semondrai, le conditionnel semondrais, et l'imparfait je semonnais, avec toutes leurs personnes), *v. a.* Terme qui vieillit. || 1° Convier à une cérémonie, à un acte public, à une réunion, à un rendez-vous. Son hôte n'eut pas la peine De le semondre deux fois, LA FONT. *Fabl.* V, 7. Quand les rois semonnaient pour le service du fief militaire leurs vassaux directs, cela s'appelait le ban, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* DOCHEZ. || Semondre quelqu'un de sa parole, de sa promesse, le sommer de sa parole, de sa promesse, *Dict. de l'Acad. de* 1694. || 2° Par extension, exciter. De peur que cet objet, qui le rend hypocondre, A faire un vilain coup ne me l'allât semondre, MOL. *l'Et.* II, 3. || 3° Réprimander. Aceste, levant son ami, Qui jurait en diable et demi, Se mit tout bas à le semondre, SCARR. *Virg.* V.

— HIST. XIe s. Allez sedeir, quant nus [nul] ne vus sumunt, *Ch. de Rol.* XVII. Charles, semun les oz [armées] de tun empire, *ib.* CCXCIII. || XIIe s. Si me semont mes cuers [mon cœur] de joie faire, *Couci*, II. Adès amors me semont e atise De li [la] amer.... *ib.* XI. Ne remest à semondre chevaliers ne frans homs, *Sax.* XXV. Et quant nos cez tenebres de nostre avoglement esgardons soniousement, si somunons nostre pense à ploremenz, *Job*, p. 469. || XIIIe s. Dont vindrent avant cil qui se descordoient, et semondrent les autres de leur seremens, et distrent.... VILLEH. LXXXIX. Se tu as la voiz clere et saine, Tu ne dois mie querre essoine [excuse] De chanter, se l'en t'en semont ; Car bel chanter abelist [plaît] mont [moult], *la Rose*, 2215. Au baillif de Senlis, salut : comme nous t'avons mandé que tous ceus de ta baillie.... semonsisses que il soient à Arras à la quinzaine de la Magdelaine en armes, *Lettre de Philippe le Bel*, dans DU CANGE, *submonere.* || XVe s. Ainsi doit estre vraysemblable que Dieu est quasi efforcé et contraint ou semons de monstrer plusieurs signes et de nous batre de plusieurs verges, COMM. V, 18. || XVIe s. Tels de mes amis, ou de leur propre mouvement, ou semons par moy comme d'un office.... MONT. III, 260.

— ÉTYM. Berry, *semouner, semonner* : provenç. *semondre, somondre, somonre* ; du lat. *submonere*, de *sub*, sous, et *monere*, avertir (voy. MONITOIRE). *Semondre* s'est fait sur un *monére*, rattaché à la 3e conjugaison ; il est devenu en anglais *to summon.*

SEMONNEUR (se-mo-neur), *s. m.* Terme vieilli. Celui dont la fonction était de porter des billets pour certaines convocations. Semonneur d'enterrements.

— HIST. XIIIe s. Par matinet droit à cler jor Sont monté li semoneor, Et font monter ces cevaliers, *Partonop.* v. 2899.

— ÉTYM. *Semondre.*

SEMOULE (se-mou-ll', *ll* mouillées ; c'est la prononciation indiquée par l'Académie et certaine-

ment la plus usuelle; mais elle n'est pas fondée en raison, puisque l'italien, d'où le mot vient, n'a pas de son mouillé), *s. f.* || 1° Grains de blé passés au four, puis concassés en grains plus ou moins gros. || 2° Pâte en grains, faite avec ces grains. || Semoule blanche, celle qui se fait avec de la farine de riz. || Semoule jaune, celle qui se fait avec la fleur de froment, dans laquelle on ajoute de la teinture de safran, de la coriandre et des jaunes d'œufs.

— HIST. XVI° s. Semole, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ital. *semola*, du lat. *simila*, *similago*, fleur de farine, qui tient au grec σεμίδαλις. Le génev. dit *simolat;* on trouve dans le bas-lat. *simella*, pain de fleur de farine, et, dans l'anc. français, *simle*, *simenel*, sorte de gâteau.

SEMPER-VIRENS (sin-pèr-vi-rins'), *s. m.* Sorte de chèvrefeuille portant, toute l'année, des feuilles et des fleurs, *lonicera sempervirens*, Ait.

— ÉTYM. Lat. *semper*, toujours, et *virens*, verdoyant (voy. VERT).

† **SEMPITERNE** (sin-pi-tèr-n'), *s. f.* Espèce d'étoffe de laine croisée autrement dite perpétuane. Sempiternes croisées [étoffe de laine de Beauvais], *Tabl. annexé aux lettr. pat.* du 22 juillet 1780.

— ÉTYM. Provenç. *sempitern ;* espagn. et ital. *sempiterno ;* du lat. *sempiternus*, de *semper*, toujours : *semper-ternus*, le suffixe *ternus* comme dans *hesternus*. *Sempiterne* a été employé comme adjectif : Ostentation sempiterne, CHASTEL. *Éloge de Charles le Hardi.*

SEMPITERNEL, ELLE (sin-pi-tèr-nèl, nè-l'), *adj.* || 1° Terme peu usité. Qui dure sans fin. Dieu bénisse les vivants, et qu'il accorde à mes anges [M. et Mme d'Argental] la vie sempiternelle le plus tard qu'il pourra, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 nov. 1764. Il y a trois sortes de substances, deux naturelles, dont l'une est corruptible, comme les animaux, et l'autre sempiternelle, comme le ciel; la troisième immobile, DIDER. *Opin. des anc. philos. Philos. péripatéticienne.* || 2° Terme familier. Continuel, qui ne cesse point. Un bruit sempiternel. Des remontrances sempiternelles. || 3° Il se dit aussi, par dédain, au féminin, des femmes qui vieillissent beaucoup. Une vieille sempiternelle. Une nonne sempiternelle Prétend prouver à tout fidèle Que jamais Ver-vert n'exista, GRESSET, *Ombr.* || On le trouve aussi au masculin. Bartholo : Je n'aime point qu'on regarde ma femme de si près. — Le comte : Elle est votre femme? — Bartholo : Eh quoi donc? — Le comte : Je vous ai pris pour son bisaïeul paternel, maternel, sempiternel, BEAUMARCH. *le Barbier de Séville*, II, 14. || Substantivement. Quelle est cette marquise? — Une sempiternelle, Qui passe soixante ans, et se croit encore belle, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, I, 8. Je crois que, sans me flatter, je puis compter sur votre amitié, et que vous en avez autant pour moi qu'on en peut avoir pour une sempiternelle, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 8, dans POUGENS. Je vais, je vais de ces sempiternelles Tout de ce pas égayer les cervelles, VOLT. *Prude*, II, 6.

— HIST. XVI° s. Sempiternel, MONET, *Dict.* Ainsi le lyon gueri se pourmenoit par la forest, à quelle heure une vieille sempiternelle ebuschetoit, RAB. II, 15, édit. RATHERY (d'autres éditions ont sempiterneuse).

— ÉTYM. *Sempiterne;* ital. *sempiternale.*

† **SEMPLE** (san-pl'), *s. m.* Se dit d'une certaine disposition de ficelles qui forme une partie du métier à tisser les étoffes de soie. Le semple fait lever la chaîne. || Bâton de semple, morceau de bois sur lequel les ficelles du semple sont attachées.

† **SEMPLICE** (sèm'-pli-tché), *adj.* Terme de musique. Mot italien qui signifie simple. Sur les partitions, il indique que le passage doit être joué ou chanté simplement, sans ornement.

— ÉTYM. Voy. SIMPLE.

† **SEMPRE** (sèm-pr'), *adv.* Terme italien. Mot italien qui signifie Toujours. Sur les partitions, il s'emploie dans ces expressions : sempre legato, toujours lié; sempre piano, toujours doucement.

— ÉTYM. Lat. *semper*, toujours. *Semper* avait donné à l'ancien français *sempre :* X° siècle: Ne ule cose non la pouret enque pleier, La polle sempre non amast lo deo menestrier, *Eulalie;* XI° siècle : Adubez vus, sempres aurez bataille, *Ch. de Rol.* CCXXVI.

† **SENAIRE** (se-nê-r'), *adj.* Disposé six à six. || Terme de versification ancienne. Se dit d'un vers ïambique de six pieds, et du vers hexamètre ordinaire.

— ÉTYM. Lat. *senarius*, de *seni*, six, dérivé de *sex* (voy. SIX).

S'EN ALLER, voy. ALLER.

† **SÉNARMONTITE** (sé-nar-mon-ti-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Acide antimonieux cristallisé, ainsi dit du nom de M. de Sénarmont.

SÉNAT (sé-na; le *t* ne se lie pas dans la conversation), *s. m.* || 1° Conseil perpétuel de Rome, établi par les rois et aboli par Justinien. Romains, et vous sénat assis pour m'écouter.... LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Le sénat se défendait [contre les entreprises démocratiques] par sa sagesse, sa justice et l'amour qu'il inspirait pour la patrie.... MONTESQ. *Rom.* 8. Cinéas, ambassadeur de Pyrrhus, interrogé sur le sénat romain, répondit que tous ceux qui composaient cette auguste assemblée lui avaient paru autant de rois, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 193. Mais que sont désormais les pères de l'État? Un fantôme avili qu'on appelle sénat, M. J. CHÉN. *Tibère.* V, 2. || 2° Par analogie. Le premier corps politique d'un État. Le sénat des États-Unis. L'ancien sénat de Venise, de Gênes. Il [le peuple] a besoin, comme les monarques et même plus qu'eux, d'être conduit par un conseil ou sénat; mais, pour qu'il y ait confiance, il faut qu'il en élise les membres, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Dans un sénat fait pour être la règle, et, pour ainsi dire, le dépôt des mœurs, les sénateurs doivent être élus pour la vie : dans un sénat fait pour préparer les affaires, les sénateurs peuvent changer, ID. *ib.* V, 7. || Sénat conservateur, corps créé en France par la constitution de l'an VIII, et qui a été rétabli par le second empire. Un signe était un ordre pour le sénat, qui toujours faisait plus qu'on ne désirait de lui, NAPOLÉON, *Proclamation du 5 avril* 1814. || 3° Lieu où le sénat s'assemble. César fut tué en plein sénat. || 4° On a donné aux anciens parlements le nom de sénat. Dieu disposa lui-même par une heureuse naissance M. de Lamoignon à exercer ses jugements dans le plus auguste sénat du monde, FLÉCH. *Lamoignon.* || 5° Dans quelques pays, assemblée des personnes dont est composé un tribunal qui juge en dernier ressort. C'est ainsi qu'on disait le sénat de Chambéry ; le sénat de Nice.

— HIST. XII° s. Emperere moult orguilloux, Moult fel et moult malicioux, Les honors de Rome gasta, Et la noble gent abaissa, L'ordre du sené abati, Et lor dignité lor toli, *Brut, ms.* f° 44, dans LACURNE. || XIV° s. L'ordenance du senat, BERCHEURE, f° 3. || XVI° s. Les vieux du senat, memoratifs des mœurs de leurs peres, MONT. I, 23.

— ÉTYM. Provenç. *senet*, concile ; du lat. *senatus*, de *senex*, vieillard (voy. SÉNILE). L'ancienne forme *sené* est la forme correcte, la finale *atus* donnant *é*; *sénat* a été refait au XIV° siècle sur le latin.

SÉNATEUR (sé-na-teur), *s. m.* || 1° Celui qui faisait partie du sénat de l'ancienne Rome. Soit qu'il fasse au conseil courir les sénateurs, D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs, BOIL. *Art p.* II. Sénateurs romains qui avaient alors pour tous meubles une robe d'un mauvais drap gris, ornée d'une bande couleur de sang de bœuf, deux petits pommeaux d'ivoire ou plutôt d'os de chien aux bras d'une chaise de bois, et, dans leurs cuisines, un morceau de lard rance, VOLT. *Dict. phil. Antiquité.* Cicéron était sénateur; et le sénat était un roi que César avait détrôné, MARMONTEL, *Œuvres*, t. VI, p. 415. || 2° Il se dit aussi des membres d'un sénat, autre que le sénat romain. Un sénateur de l'empire français, des États-Unis. L'esprit, dit Aristote, vieillit comme le corps : cette réflexion n'est bonne qu'à l'égard d'un magistrat unique, et ne peut être appliquée à une assemblée de sénateurs, MONTESQ. *Esp.* V, 7. || Familièrement. Un train de sénateur, une démarche lente et grave. Ayant, dis-je, du temps de reste pour brouter, Pour dormir et pour écouter D'où vient le vent, il laisse la tortue Aller son train de sénateur, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. || Sénateur de nouvelle date, s'est dit, sous le premier empire, de ceux qui furent nommés dans les sénatoreries des pays réunis à la France. || 3° Dans Rome moderne, le Sénateur (avec une *S* majuscule), le magistrat qui est à la tête du corps de ville. Rome élisait alors un seul Sénateur comme protecteur de sa liberté ; Mainfroi, Pierre d'Aragon son gendre, le duc d'Anjou, Charles, frère de saint Louis, briguent tous trois cette dignité, qui était celle de patrice sous un autre nom, VOLT. *Ann. Emp. interrègne*, 1260-1266. Le paisible magistrat qui porte à lui tout seul ce nom immense de Sénateur romain, STAEL, *Corinne*, IV, 4. || 4° Il se dit quelquefois pour magistrat, pour membre d'une cour souveraine. Voyez-le [un grave magistrat] entrer dans un sermon où il apporte un zèle tout dévot.... que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre.... je parie la perte de la gravité de notre sénateur, PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. || 5° Mouette blanche, *larus eburneus*, Gmelin.

— HIST. XIII° s. Il n'a si vaillant homme de Romme jusqu'à Tours, Soit cuens, ou roys, ou dus, princes ou senatours, Por qui elles laissassent leur curieux atours, J. DE MEUNG, *Test.* 1310.

— ÉTYM. Lat. *senatorem*, de *senatus*, sénat.

† **SÉNATORERIE** (sé-na-to-re-rie), *s. f.* Sous le premier empire, terre dont l'usufruit était affecté à un sénateur. || District dans lequel un sénateur jouissait de certains priviléges.

— ÉTYM. *Sénateur.*

SÉNATORIAL, ALE (sé-na-to-ri-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au sénateur. Ornements sénatoriaux. A la vérité, Hiéronyme durant son règne, n'avait point cassé l'ordre sénatorial, LE P. CATROU, dans DESFONTAINES. Peut-être Lycurgue établit-il que le sénat serait composé de vingt-huit membres; ce fut peut-être lui qui fixa l'âge sénatorial à soixante ans, LÉVESQUE, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. III, p. 354.

— ÉTYM. *Sénateur.* Au XVI° siècle on disait *senatoire*, du lat. *senatorius.*

SÉNATORIEN, IENNE (sé-na-to-riin, riè-n'), *adj.* De sénateur. Maison, famille, race sénatorienne.

— ÉTYM. *Sénateur.*

SÉNATRICE (sé-na-tri-s'), *s. f.* || 1° Femme de sénateur, en parlant des femmes des sénateurs de Pologne, de Suède et autres pays. Mon sentiment est qu'on place la dogesse et les sénatrices en telle sorte qu'elles représentent un petit sénat, ST-ÉVREM. *Sir Politick*, III, 5. || Par plaisanterie. A propos de chimères, je n'ai jamais su quels acteurs jouaient dans Sophonisbe, excepté le Kain ; je ne connais personne des sénateurs et des sénatrices du tripot, VOLT. *Lett. Richelieu*, 30 janv. 1774. || 2° Il se dit aussi de la femme du Sénateur de Rome. Madame la Sénatrice (avec une *S* majuscule).

— ÉTYM *Sénateur.*

SÉNATUS-CONSULTE (sé-na-tus'-kon-sul-t'), *s. m.* || 1° Décision de l'ancien sénat de Rome. Le sénat avait coutume de confirmer les plébiscites; mais à présent le peuple s'attribue le pouvoir de confirmer ou de rejeter les sénatus-consultes, FÉN. t. XXII, p. 400. On fit le célèbre sénatus-consulte, que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Césène, par lequel on dévouait aux dieux infernaux, et l'on déclarait sacrilége et parricide quiconque, avec une légion, avec une armée, ou avec une cohorte, passerait le Rubicon, MONTESQ. *Rom.* 11. || 2° Aujourd'hui, décision du sénat conservateur du premier ou du second empire.

— HIST. XIV° s. Senatconsult estoit aucun statu ou aucun droit fet par l'ordenance du senat, BERCHEURE, f° 3.

— ÉTYM. Provenç. *senatconsult*, *senatusconsult ;* du lat. *senatusconsultum*, de *senatus*, sénat, et *consultum*, décision (voy. CONSULTER).

SENAU (se-nô), *s. m.* Terme de marine. Navire dont le gréement ne diffère de celui du brick ordinaire que par un mâtereau établi derrière son grand mât, et qui porte la corne d'artimon. || Mât de senau, nom donné à ce mâtereau. || On a dit aussi senoc. Ce capitaine a dit, ainsi que tous ses officiers, que, sans ces vingt matelots, il n'aurait jamais pu résister, comme ils firent, à une frégate et à un senoc anglais qui les combattirent pendant trois jours, *Affaire de la Renommée*, 1746, dans JAL.

— ÉTYM. Corruption de l'anglais *snow*, qui est l'allem. *Schnaue*, holland. *snaauw.*

SÉNÉ (sé-né), *s. m.* || 1° Nom de petits arbustes de la famille des légumineuses, qui croissent dans la haute Égypte, l'Arabie et la Syrie. || 2° Famille de plusieurs espèces du genre *cassia* que Linné avait confondues sous le nom de *cassia senna ;* ces espèces sont le *cassia acutifolia*, Delile, le *cassia obovata*, Colladon, et le *cassia lanceolata*, Colladon, ou *ovata*, Mérat, ou *æthiopica*, Guibourt. || 3° Follicules de séné, gousses des trois espèces de cassia dont il vient d'être question ; ce sont des fruits ou gousses planes, allongées, obtuses à leurs deux extrémités, se séparant difficilement en deux valves. On en distingue trois sortes, sous les noms de follicules de la palte, de Tripoli et

d'Alep. || Tout le séné du commerce nous vient de l'Égypte, par le grand Caire, où est établi le dépôt général. Dans cette ville on le monde soigneusement; on sépare les follicules pour les vendre à part, et l'on mêle ensemble les feuilles de trois espèces sous le nom de séné de la palte (palte est le nom d'un impôt auquel le séné est assujéti). || Séné de Tripoli; il est formé presque entièrement de folioles et de gousses du *cassia ovata* ou *æthiopica*. || 4° Médicament purgatif qui résulte du mélange, en différentes proportions, des folioles et des gousses, ou follicules de ces arbustes. Plus, du 25°, une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente avec séné levantin et autres, suivant l'ordonnance de M. Purgon, pour expulser et évacuer la bile de monsieur, MOL. *Mal. imag.* I, 1. L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné, BOIL. *Art p.* IV. || Fig. Passez-moi la rhubarbe, et je vous passerai le séné (voy. RHUBARBE). || 5° Séné moka ou séné de la pique, séné venant d'Arabie; il est en feuilles longues de plus de 3 centimètres et très-étroites; sa saveur est mucilagineuse; il est presque inerte et ne doit pas être employé. || 6° Faux séné, séné d'Europe, séné sauvage, voy. BAGUENAUDIER. || 7° Séné bâtard, voy. ÉMÈRE. || Séné des prés, gratiole officinale. || Séné des Provençaux, globulaire turbith.

— HIST. XVI° s. Des medicamens doux et benins, comme est la casse, les tamarins, le sené du Levant, PARÉ, XX, 11.

— ÉTYM. Ital. *sena*; de l'arabe *senā*, séné.

† **SÉNEBIÈRE** (sé-ne-biè-r'), *s. f.* Genre de plantes formé par une espèce de *lepidium* et une de *cochlearia*, crucifères.

— ÉTYM. Dénommée d'après *Senebier*, savant Génevois, né en 1742.

SÉNÉCHAL (sé-né-chal), *s. m.* || 1° Officier qui dans un certain ressort était chef de la justice et commandait la noblesse lorsqu'elle était convoquée pour l'arrière-ban. Le sénéchal d'Anjou. L'intendant ou sénéchal doit être un homme désintéressé, prudent, prévoyant, discret, modeste, doux, de mœurs irréprochables, MARCHANGY, *Tristan le voyageur*, XXXIV. Le bailli était le premier des officiers subordonnés au sénéchal, ID. *ib.* || Grand sénéchal, espèce de maître d'hôtel ou d'intendant des princes. || Grand sénéchal de France, titre d'un emploi dans l'hôtel du roi. || 2° Officier royal de robe longue, chef d'une justice subalterne. Avez-vous entendu parler d'un sénéchal de Forcalquier qui, en mourant, a fait un legs au roi de l'*Art de gouverner*, en trois volumes in-4°? c'est bien le plus ennuyeux sénéchal que vous ayez jamais vu, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 18 sept. 1763. || 3° Chef d'une justice seigneuriale. Le sénéchal était, en principe, le lieutenant général du comte, ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Hist. des ducs et comtes de Champagne*, t. III, p. 125. || Au pluriel, les sénéchaux.

— HIST. XII° s. Après mengier font les napes cueillir; Cil senescal portent partout le vin En copes d'or.... DU CANGE, *senescalcus*. A Alain, qui estoit si hom, Livra sa terre en comandise Come à seneschal et justice, ID. *ib.* Li arcevesques sist un jor à sun mangier; Sis seneschauz li vint la novele nuncier Que li reis out tut fait sun lignage esseillier, *Th. le mart.* 64. || XIII° s. En la terre le conte de Champaigne se croisa Joffrois de Joinville, qui seneschaus estoit de la terre.... VILLEH. III. Car chevance est ses senechaus, Qui d'aquerre est ardens et chaus, *la Rose*, 11367. || XV° s. Ce gentil et loyal chevalier, messire Thomas de Persy, avoit esté un grand temps souverain escuyer de l'hostel du roy d'Angleterre, c'est à dire en françois maistre et seneschal; car tout l'estat du roy passoit par luy, FROISS. liv. IV, p. 274, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *senescal*; ital. *seniscalco*, *siniscalco*; du bas-lat. *senescalcus*; du germanique *sini* (goth. *sinista*, le plus âgé; de même radical que le latin *senex*, vieillard, et le gaél. *sean*, vieux), et *skalks*, serviteur; allem. *Schalk*.

SÉNÉCHALE (sé-né-cha-l'), *s. f.* Femme d'un sénéchal. Mme la sénéchale.

— HIST. XIII° s. Biatriz dame de Joinville, senschale de Champagne, DU CANGE, *senescalissa*. Ge Beatris, done [dame] de Joinville, senescalisse de Champagne, ID. *ib.*

SÉNÉCHAUSSÉE (sé-né-chô-sée), *s. f.* || 1° Étendue de la juridiction d'un sénéchal. La sénéchaussée d'Anjou. Ce Villars est le père du deuxième de ces deux archevêques et du lieutenant général au présidial et sénéchaussée de Lyon, ST-SIM. 143, 84. || 2° Tribunal dont le sénéchal était le chef, et lieu où se tenait ce tribunal.

— HIST. XIII° s. Et li empereres li acrut son fief de la seneschaucie de Roamenie, H. DE VALENC. XXXIII. || XV° s. Et commanderent les seigneurs que ceux de Toulouse, ceux de Carcassonne, et ceux de Beaucaire et leurs senechaussées assaillissent du matin jusques à midi.... FROISS. I, I, 261.

— ÉTYM. *Sénéchal*; provenç. *senescalcia*; espagn. *senescalia*; ital. *seniscalchia*.

SENEÇON (sè ne-son), *s. m.* Genre de la famille des composées. On y distingue le seneçon commun, *senecio vulgaris, L.* qui abonde dans nos champs et que l'agriculture regarde comme nuisible quoiqu'il soit mangé par les porcs, et le *senecio jacobæa*, commun dans les prés et plus nuisible encore que le précédent. || Seneçon en arbre, joli arbrisseau à feuilles persistantes qu'on nomme aussi baccharide à feuilles d'halime.

— HIST. XVI° s. Senesson, garde sa fueille verte presque toute l'année, fleurit plusieurs fois, croist facilement en tous lieux, mesmes ès vieilles murailles, sans nul soin, O. DE SERRES, 617.

— ÉTYM. Lat. *senecionem*, du lat. *senex*, vieillard (voy. SÉNILE): mot à mot, petit vieillard, à cause qu'au printemps il devient tout blanc en développant les aigrettes de ses graines, en grec ἠριγέρων, vieillard du printemps.

† **SÉNÉGALI** (sé-né-ga-li), *s. m.* Joli petit oiseau exotique (genre gros-bec).

† **SÉNÉGINE** (sé-né-ji-n'), ou **SÉNÉGUINE** (sé-né-ghi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe particulier, tiré de la racine du *polygala senega, L.*

† **SENÈGRE** (se-nè-gr'), **SENEGRÉ** (se-nè-gré), **SENEGRAIN** (se-nè-grain), *s. m.* Noms vulgaires du fenugrec.

SENELLE (se-nè-l'), *s. f.* Voy. CENELLE.

SÉNESTRE (sé-nè-str'), *adj.* || 1° Terme vieilli. Gauche. La ville marcha après la chambre des comptes du côté sénestre, la cour de parlement et des aides tenant la dextre, ST-SIM. 445, 206. || 2° Terme de blason. Gauche. Le côté sénestre. || A sénestre, à gauche.

— HIST. XI° s. Il ceint s'espée al senestre costet, *Ch. de Rol.* CCXXVII. || XIII° s. A destre et à senestre mout souvent [elle] regardoit, *Berte*, XXVIII. || XVI° s. ....Maugré les fortunes senestres, MAROT, VI, 261. La pointe senestre de leur bataille fut incontinent rompue par les Gaulois, AMYOT, *Cam.* 32.

— ÉTYM. Provenç. *senestre*, *sinestre*; du lat. *sinister*, gauche. *Gauche* est nouveau dans la langue; c'était *sénestre* qu'on disait.

† **SÉNESTRÉ, ÉE** (sé-nès-tré, strée), *adj.* Terme de blason. Se dit d'un meuble de l'écu qui est accompagné à sénestre d'une autre pièce.

† **SÉNESTROCHÈRE** (sé-nè-stro-kè-r'), *s. m.* Terme de blason. Bras gauche, représenté sur l'écu.

— ÉTYM. *Sénestre*, et χείρ, bras.

† **SÉNESTROGYRE** (sé-nè-stro-ji-r'), *adj.* Terme de physique. Qui a le pouvoir de dévier le rayon lumineux de droite à gauche. Certaines substances organiques, telles que l'essence de térébenthine, la gomme arabique, le sucre incristallisable, etc. sont sénestrogyres. On dit aussi et plus souvent lévogyre.

— ÉTYM. *Sénestre*, et lat. *gyrare*, tourner.

SÉNEVÉ (sè-ne-vé), *s. m.* || 1° Genre (*sinapis*) de plantes de la famille des crucifères. || 2° Menue graine produite par cette plante dont on fait la moutarde. Il est semblable à un grain de sénevé, qui, étant la plus petite de toutes les semences qui sont dans la terre, lorsqu'on l'y sème, monte quand il est semé, jusqu'à devenir plus grand que tous les légumes, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, IV, 31, 32. Les heures qui vous resteront, pourvu que vous les ménagiez fidèlement, seront le grain de sénevé marqué dans l'Évangile, FÉN. t. XVII, p. 416. L'institut célèbre [l'ordre des bénédictins] dont il jeta les fondements, semblable au grain de sénevé, devint bientôt un grand arbre qui couvrit tout le champ de Jésus-Christ, MASS. *Panégyr. St Benoît.*

— HIST. XIV° s. Uns grains de seneveil est grans enmi la prée, *Baud. de Seb.* XII, 280. || XV° s. *Sinapis*, semvel, SCHELER, *Gloss. rom. latin*, p. 42. || XVI° s. ....Les eschauffans [les poules] avec du senevé, et des soupes en vin, et du pain blanc, O. DE SERRES, 357.

— ÉTYM. *Senevel*, *seneveil*, d'où *sénevé*, d'une forme fictive *sinapillus*, de *sinapi*, grec, σίναπι, σίνηπι; le lat. *sinápi* avec l'accent sur *na* ne peut donner *sénevé*; le picard *sanvre*, le normand *senve* indiquent un changement d'accent: *sinăpi*, ou une influence de l'accent grec, comme par exemple dans *encre* (voy. ce mot). *Sénève* est aussi une forme vulgaire; celle-là vient directement de *sinăpi*.

† 1. **SÉNICLE** (sé-ni-kl'), *s. f.* Arroche puante, *chenopodium vulvaria, L.* (chénopodiacées).

† 2. **SÉNICLE** (sé-ni-kl'), *s. f.* Synonyme vulgaire de venturon, *fringilla citrinella* de Linné, tandis que le serin est la *fringilla canaria* du même auteur.

— ÉTYM. Bourguig. *senicle*, serin.

SÉNIEUR (sé-ni-eur), *s. m.* Ancien nom du doyen, du plus ancien dans plusieurs communautés. Le sénieur de Sorbonne.

— ÉTYM. Lat. *seniorem*, de *senex*, vieillard (voy. SÉNILE). C'est la forme savante dont *seigneur* est la forme populaire.

SÉNILE (sé-ni-l'), *adj.* Qui a rapport à la vieillesse. Démence sénile. Gangrène sénile. Dans l'existence prolongée de l'homme et des animaux naît peu à peu la cause de la mort sénile et naturelle, dont la lenteur des mouvements est la source nécessaire, et dont un symptôme précurseur est la surabondance et la déviation du phosphate calcaire, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 405. Dans la mort sénile, le malade n'éprouve que cette difficulté d'être dont le sentiment fut, en quelque sorte, la seule agonie de Fontenelle, CABANIS, *Instit Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 160.

— HIST. XVI° s. Un laboureur, perceant de son coultre profondement la terre, en voit sourdre Tages, demi-dieu d'un visage enfantin, mais de senile prudence, MONT. I, 45.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *senil*; ital. *senile*; du lat. *senilis*, de *senex*, vieillard; comparez le goth. *sinista*, le plus vieux, et le gaél. *sean*, vieux.

† **SÉNILITÉ** (sé-ni-li-té), *s. f.* Néologisme. Affaiblissement physique et moral produit par la vieillesse. La sénilité s'emparant de Louis XIV et de son gouvernement....

— ÉTYM. *Sénile.*

† **SÉNILLE** (sé-ni-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom vulgaire du *chenopodium liospermum, L.* (chénopodiacées). C'est une ansérine pour les auteurs qui emploient ce dernier mot comme synonyme générique de chénopode, LEGOARANT. || Fausse sénille, un des noms vulgaires du *polygonum aviculare, L.*

† **SENISSE** (se-ni-s'), *s. f.* Terme de métallurgie. Poussière de charbon entraînée avec la fumée.

SENNE (sè-n'), *s. f.* Voy. SEINE.

† **SÉNONIEN** (sé-no-niin), *adj. m.* Terme de géologie. Terrain sénonien, vaste banc de craie qui occupe une partie du Sénonais et d'autres contrées de la Champagne.

1. **SENS** (san; l'*s* se lie: un sen-z actif; il ne faut pas faire entendre l'*s*, ni dire: les cinq sans', un homme de sans'. Au XVII° siècle, Chifflet, *Gramm.* p. 211, recommande de toujours prononcer l'*s* finale pour le distinguer de sang, c'est ainsi, dit-il, que parlent les plus diserts), *s. m.* || 1° Appareil qui met l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors. || 2° Sens musculaire. || 3° Sens interne. || 4° Sixième sens. || 5° Sens moral. || 6° Sens pratique. || 7° Les sens, concupiscence, sensualité, plaisir de l'amour-propre. || 8° La faculté de sentir, en général. || 9° La faculté de comprendre les choses et d'en juger sainement. || 10° Le bon sens. || 11° Sens commun, l'intelligence et la lumière ordinaire avec laquelle naissent la plupart des gens. || 12° En une autre acception, sens commun, concentration de toutes les impressions et de toutes les idées. || 13° Sens froid. Sens rassis. || 14° Sens réprouvé. || 15° Avis, opinion. || 16° Il s'est dit pour idée, pensée. || 17° Signification, manière de comprendre. || 18° Ce qui fait la solidité d'un discours. || 19° Manière, façon, par extension d'acception, de signification. || 20° Un des côtés d'une chose, par extension de manière, façon. || 21° Direction. || 22° A contre-sens. || Proverbe.

1° Appareil qui met l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors par le moyen des impressions que ces objets font directement sur lui. Les cinq sens de nature. Il y a cinq sens, le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe et la vue. Pendant qu'un philosophe assure Que toujours par les sens les hommes sont dupés, Un autre philosophe jure Qu'ils ne nous ont jamais trompés, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Mais aussi, si l'on rectifie L'image de l'objet sur son éloignement, Sur le milieu qui l'environne, Sur l'organe et sur l'instrument, Les sens ne tromperont personne, ID. *ib.* Ces deux principes de vérités, la raison et les sens, outre qu'ils manquent chacun de sincérité, s'abusent réciproquement l'un

l'autre ; les sens abusent la raison par de fausses apparences; et cette même piperie qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour, PASC. *Pens.* III, 19, éd. HAVET. Parce, dit-on, que vous avez cru dès l'enfance qu'un coffre était vide lorsque vous n'y voyiez rien, vous avez cru le vide possible ; c'est une illusion de vos sens, fortifiée par la coutume, qu'il faut que la science corrige, ID. *ib.* III, 3. Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême : trop de bruit nous assourdit.... ID. *ib.* I, 1. Nous devons observer exactement cette règle de ne juger jamais par les sens de ce que les choses sont en elles-mêmes, mais seulement du rapport qu'elles ont avec notre corps, MALEBR. *Rech.* I, 5. Il est évident de tout ceci, que les sens ne nous sont donnés que pour la conservation de notre corps, et non pour apprendre la vérité, ID. *ib.* I, 10. Aujourd'hui même encor, de deux sens affaibli, Retiré de la cour, et non mis en oubli, BOIL. *Épît.* X. C'est lui ! d'horreur encor tous mes sens sont saisis, RAC. *Athal.* II, 7. On a dit qu'il pourrait bien nous manquer un sixième sens naturel, qui nous apprendrait beaucoup de choses que nous ignorons; ce sixième sens est apparemment dans quelque autre monde, où il manque quelqu'un des cinq que nous possédons, FONTEN. *Mondes*, 3e *soir.* Un homme à qui ses cinq sens disent sans cesse qu'il est tout, et que les autres ne sont rien, est naturellement paresseux, ignorant, voluptueux, MONTESQ. *Esp.* II, 5. Toute l'antiquité a maintenu que rien n'est dans notre entendement qui n'ait été dans nos sens, VOLT. *Dict. phil. Sensation.* Il se peut que, dans d'autres globes, on ait des sens dont nous n'avons pas d'idée; il se peut que le nombre des sens augmente de globe en globe, et que l'être qui a des sens innombrables et parfaits soit le terme de tous les êtres, ID. *ib.* Nos sens, qui sont les seules sources de toutes nos idées, ID. *ib. Distance.* Il nous est impossible de savoir comment nous pensons, par la même raison qu'il nous est impossible d'avoir l'idée d'un sixième sens; c'est parce qu'il nous manque des organes qui enseignent ces idées, ID. *Traité de métaph.* 3. Les sens sont des espèces d'instruments dont il faut apprendre à se servir, BUFF. *De l'enfance.* L'homme, supérieur à tous les êtres organisés, a le sens du toucher et peut-être celui du goût plus parfaits qu'aucun des animaux ; mais il est inférieur à la plupart pour les trois autres sens, ID. *Ois.* t. I, p. 17. Je trouvais que, de tous les sens, l'œil était le plus superficiel ; l'oreille, le plus orgueilleux ; l'odorat, le plus voluptueux; le goût, le plus superstitieux et le plus inconstant ; le toucher, le plus profond, DIDER. *Lett. sur les sourds-muets.* Toutes nos connaissances viennent des sens; or nos sens ne pénètrent point jusqu'à la substance des choses, ils n'en saisissent que les qualités, CONDIL. *Traité des syst.* 10. Chacun de mes sens est en rapport avec la manière d'agir des objets dont il me transmet les impressions; chaque sens a sa fin, et la structure de chaque sens est le moyen ou l'assemblage des moyens relatifs à cette fin, BONNET, *Œuvr. mêlées*, t. XVIII, p. 240, dans POUGENS. Les sens sont à l'âme ce que les machines sont au physicien, ID. *ib.* p. 109. ....Chaque sens par un heureux concours Prête aux sens alliés un mutuel secours, DELIL. *Imag.* I. || Sixième sens, nom qu'on a donné quelquefois aux sensations de l'amour physique. || Fig. Mettre, appliquer tous ses sens, et, familièrement, tous ses cinq sens de nature à quelque chose, y employer tous ses soins, y faire tous ses efforts. || Cela tombe sous les sens, sous le sens, cela se conçoit aisément, cela est évident. Il ne tombe pas sous le sens qu'on puisse haïr la vérité prise en elle-même, BOSS. 2e *sermon, Dimanche de la Passion, préambule.* || Terme de théologie. La peine du sens, la peine du feu, dans l'enfer. || Fig. Il manque un sens aux incrédules; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean : il nous a donné un sens pour connaître le vrai Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* Tu souffres la louange adroite, délicate, Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens, BOIL. *Épît.* IX. || **2°** Sens musculaire, nom donné improprement, puisqu'il n'y a pas d'appareil propre pour cette sensation, au sentiment de l'action des muscles, à la fatigue, etc. || Sens de la douleur, nom quelquefois donné, mais improprement, au phénomène physiologique qui a reçu le nom de douleur. || **3°** Sens interne, nom sous lequel on désigne la faculté qu'a le cerveau de percevoir une foule de modifications produites, dans l'intérieur même de l'organisme, par le jeu plus ou moins régulier des viscères. || Sens interne, perception de certains rapports esthétiques ou moraux. Pour distinguer le sens interne des facultés corporelles connues sous ce nom, j'appelle sens interne du beau, la faculté qui discerne le beau dans la régularité, l'ordre et l'harmonie, DIDER. *Rech. philos. sur le beau*, *Œuvr.* t. II, p. 415, dans POUGENS. Le sens interne du beau est une faculté par laquelle nous distinguons les belles choses, comme le sens de la vue est une faculté par laquelle nous recevons la notion des couleurs et des figures, ID. *ib.* p. 413. || **4°** Sixième sens ou sens général, synonyme de sens interne. || Sixième sens se dit quelquefois pour conscience. J'ai toujours cru qu'on ne pouvait prendre un intérêt si vif à Héloïse sans avoir ce sixième sens, ce sens moral dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne saurait entendre le mien, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || J. J. Rousseau l'a fait synonyme de sens commun. Il me reste à parler, dans les livres suivants, de la culture d'une espèce de sixième sens appelé sens commun, moins parce qu'il est commun à tous les hommes, que parce qu'il résulte de l'usage bien réglé des autres sens, ID. *Ém.* II. || **5°** Sens moral, synonyme de conscience. Croire avec Hutcheson, Smith et d'autres, que nous ayons un sens moral propre à discerner le bon et le beau, c'est une vision dont la poésie peut s'accommoder, mais que la philosophie rejette, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 41, dans POUGENS. || **6°** Sens pratique, habileté qui paraît instinctive et qui résulte effectivement de beaucoup d'expérience jointe à beaucoup de jugement. Le sens pratique d'un médecin. || **7°** Au plur. Concupiscence, sensualité, plaisir de l'amour-propre. Les plaisirs des sens. Il est un autre amour, dont les vœux innocents S'élèvent au-dessus du commerce des sens, CORN. *Othon*, I, 5. Je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avais toujours honoré dans les Vies de Plutarque, RETZ, *Mém.* II, Les sens n'ont point de part à toutes leurs ardeurs, Et ce beau feu ne veut marier que les cœurs, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. Les sens, indépendants de la raison et souvent maîtres de la raison, l'ont emporté [l'homme] à la recherche des plaisirs, PASC. *Pens.* XII, 1, éd. HAVET. Cette pensée [la réparation de ses fautes] la sollicite à ne plus rien donner à ses sens, BOSS. *la Vallière.* Les hommes portèrent la peine de s'être soumis à leurs sens : les sens décidèrent de tout, et firent, malgré la raison, tous les dieux qu'on adora sur la terre, ID. *Hist.* II, 1. Un auteur vertueux, dans ses vers innocents, Ne corrompt point les cœurs en chatouillant les sens, BOIL. *Art p.* IV. Il est peu d'âmes, quelque plongées qu'elles soient dans les sens et dans les passions, dont les yeux ne s'ouvrent quelquefois, MASS. *Avent, Épiph.* Il ne faut rien accorder aux sens, quand on veut leur refuser quelque chose, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18. || Terme de dévotion. Mortifier ses sens, se priver des plaisirs des sens, s'imposer diverses macérations. || Familièrement. Avoir des sens, être porté aux plaisirs de l'amour. || **8°** Par extension, la faculté de sentir en général. L'autre tout hors du sens.... RÉGNIER, *Sat.* X. Mais vous perdez le sens, reprenez vos esprits, TRISTAN, *Panthée*, II, 3. Ils s'enivraient, perdaient sens et raison, LA FONT. *Fér.* Percé du coup mortel dont vous m'assassinez, Mes sens par la raison ne sont plus gouvernés, MOL. *Mis.* IV, 3. Sauvons-le ; nos efforts deviendraient impuissants, S'il reprenait ici sa rage avec ses sens, RAC. *Andr.* V, 5. Son ami rappela ses sens avec un peu de mauvais vinaigre, VOLT. *Candide*, 4. || **9°** La faculté de comprendre les choses et d'en juger sainement. Quelques blasphémateurs.... A qui l'excès d'orgueil a fait perdre le sens, MALH. I, 1. Vous êtes insensé, Paul; votre grand savoir vous met hors du sens, SACI, *Bible, Act. des Apôt.* XXVI, 24. Rien ne persuade tant les gens qui ont peu de sens que ce qu'ils n'entendent pas, RETZ, III, 9. Le peuple s'étonna comme il se pouvait faire Qu'un homme seul eût plus de sens Qu'une multitude de gens, LA FONT. *Fabl.* II, 20. Mais il est hors de sens que, sous ces apparences, Un homme pour époux se puisse supposer, MOL. *Amph.* III, 1. Diverses sortes de sens droit.... les uns tirent bien les conséquences de peu de principes, et c'est une droiture de sens; les autres tirent bien les conséquences des choses où il y a beaucoup de principes, PASC. *Pens.* VII, 2, éd. HAVET. Nous avons un autre principe d'erreur, les maladies : elles nous gâtent le jugement et le sens, ID. *ib.* III, 3. Vous agiriez de mauvais sens, étant obligé à jouer, de refuser.... ID. *ib.* X, 1. Je ne pouvais jamais mieux faire que d'envoyer à M. de Pompone ce que vous m'écrivez de si bon sens sur l'affaire de Marseille, SÉV. 16 mai 1672. Il [Turenne] aimait ce berger [qui savait les chemins et le pays], et le trouvait d'un sens admirable, ID. 16 août 1675. Je trouve, à mon petit sens, qu'elle [Bérénice, de Racine] ne surpasse pas Andromaque, ID. 15 janv. 1672. Le sens humain abruti ne pouvait plus s'élever aux choses intellectuelles, BOSS. *Hist.* II, 2. Encore que son fonds [de l'idolâtrie] fût une ignorance brutale et une entière dépravation du sens humain, elle voulait se parer de quelques raisons, ID. *ib.* II, 12. N'est-ce pas assez que nous voyions qu'on ne peut combattre la religion sans montrer, par de prodigieux égarements, qu'on a le sens renversé ? ID. *ib.* II, 13. Son esprit se trouble, son sens s'égare, BOURDAL. *Carême*, II, *Enfer*, 54. Profite de leur haine [de tes ennemis] et de leur mauvais sens, BOIL. *Épît.* VII, *à Racine.* Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable, LA BRUY. XI. La duchesse de Chaulnes avait beaucoup de dignité, une politesse choisie, un sens et un désir d'obliger qui tenaient lieu d'esprit, ST-SIM. 65, 75. Un homme que quelque sens éclaire, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. M. de Saint-Lambert est un homme d'un sens exquis; on n'a ni plus de finesse, ni plus de sensibilité que Mme d'Houdetot, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 10 sept. 1760. Quiconque a quelque critique et un bon sens pour l'histoire.... CHATEAUBR. *Génie*, II, 4, 9. || **10°** Le bon sens, la saine et droite raison. La puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes, DESC. *Méth.* I, 1. Il avait du bon sens; le reste vient ensuite, LA FONT. *Fabl.* X, 10. Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens, SÉV. 507. Le bon sens, qui est le maître de la vie humaine, BOSS. *Hist.* III, 6. Ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout, BOURDAL. *Dimanches*, t. II, p. 211, *Sur la prière.* Tout doit tendre au bon sens; mais, pour y parvenir, Le chemin est glissant et pénible à tenir; Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie, BOIL. *Art p.* I. Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter, ID. *ib.* Elle avait un confesseur qui ne manquait pas de bon sens, HAMILT. *Gramm.* 10. Ce garçon-là me plaît et parle de bon sens, REGNARD, *Fol. amour.* II, 5. Tout écrivain qui ne fait pas son capital du bon sens renonce à l'immortalité, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 109, dans POUGENS. Rien n'était plus contraire au bon sens que le combat judiciaire, MONTESQ. *Espr* XXVIII, 23. N'eût-il pas été contre le bon sens de commencer par se dépouiller? J. J. ROUSS. *Orig.* 2. Le bon sens est la première qualité du génie; et l'à-propos, la première loi du bon sens, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 194. Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat, Et le génie est la raison sublime, M. J. CHÉNIER, *la Raison.* || Être dans son bon sens, jouir de la plénitude des facultés intellectuelles. Est-il dans son bon sens, ou suis-je fou moi-même? TH. CORN. *Feint astrol.* V, 2. || **11°** Sens commun, l'intelligence et la lumière ordinaire avec laquelle naissent la plupart des gens. Le mot de commun le dégoûta si fort de celui de sens, que dès lors il se résolut de n'en point avoir, et de laisser cette qualité vulgaire aux personnes médiocres, BALZ. *le Barbon.* M. Talon est un fort homme de bien, de grand jugement et d'un esprit fort pénétrant; le plus beau sens commun qui ait jamais été dans le palais, GUY PATIN, *Lett. à Falconet*, 20 déc. 1652. Riches, pour tout mérite, en babil important, Inhabiles à tout, vides de sens commun, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. Si vous n'avez point de sens commun, je ne puis vous en donner, PASC. *Prov.* XVI. D'où vient cette expression sens commun, si ce n'est des sens? les hommes, quand ils inventèrent ce mot, faisaient l'aveu que rien n'entrait dans l'âme que par les sens; autrement, auraient-ils employé le mot de sens pour signifier le raisonnement commun? VOLT. *Dict. phil. Sens commun.* On dit quelquefois : le sens commun est rare; que signifie cette phrase? que, dans plusieurs hommes, la raison commencée est arrêtée dans ses progrès par quelques préjugés; que tel homme qui juge très-sainement dans une affaire se trompera toujours grossièrement dans une autre, ID. *ib.* Sens commun.... ne signifie que le bon sens, raison grossière, raison commencée, première notion des choses ordinaires, état mitoyen entre la stupidité et l'esprit,

ID. ib. Cet homme n'a pas le sens commun est une grosse injure; cet homme a le sens commun est une injure aussi; cela veut dire qu'il n'est pas tout à fait stupide et qu'il manque de ce qu'on appelle esprit, ID. ib. Je suis de votre avis sur Rodogune; il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de Corneille, ID. *Lett. d'Argental*, 15 déc. 1773. De l'esprit, si l'on veut, mais pas le sens commun, GRESSET, *le Méch.* III, 9. || 12° En une autre acception, sens commun, s'est dit quelquefois de la concentration de toutes les impressions et de toutes les idées. Cette faculté qui réunit les sensations en tant qu'elle ne fait qu'un seul objet de tout ce qui frappe nos sens, est appelée le sens commun; terme qui se transporte aux opérations de l'esprit, mais dont la propre signification est celle que nous venons de remarquer, BOSS. *Conn.* I, 4. || 13° Sens froid, calme et fermeté. Tout le monde dit du bien de votre fils; on vante son application, son sens froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité, SÉV. *à Mme de Grignan*, 17 nov. 1688. || On dit de même façon : sens rassis. Lorsque, forcé par la rencontre des choses, il revient à son sens rassis, et ne trouve rien en ses mains de cette haute fortune dont il embrassait une vaine image, BOSS. *Panég. Ste Thér.* I. Je hais ces vains auteurs.... Qui s'affligent par art, et, fous de sens rassis, S'érigent pour rimer en amoureux transis, BOIL. *Art p.* II. || 14° Sens réprouvé, voy. RÉPROUVÉ. || 15° Avis, opinion. Chacun fait à son sens, RÉGNIER, *Sat.* V. Pour ce qui touche les mœurs, chacun abonde si fort en son sens, qu'il se pourrait trouver autant de réformateurs que de têtes, DESC. *Méth.* VI, 2. Chacun selon son sens en croit diversement, ROTROU, *St Gen.* II, 8. La reine même donna avec ardeur dans son sens; mais ce sens ne fut appuyé de personne, RETZ, *Mém.* II. C'était [l'impératrice Justine] une princesse fière, impérieuse, attachée à son sens, et prévenue de toutes les impiétés des ariens, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 114. La voie la plus courte pour arriver à la faveur des grands, c'est d'entrer toujours dans leur sens, ID. *Commendon*, II, 19. Je voudrais dès demain pouvoir vous satisfaire; Mais, à mon sens, Philis, l'hymen est une affaire Où, plus on est prudent, plus on est empêché, PERRAULT, *Griselidis*. Il évite de donner dans le sens des autres et d'être de l'avis de quelqu'un, LA BRUY. V. || 16° Il s'est dit pour idée, pensée. J'avais corrigé cet article, sans en ôter aucun sens; mais d'Hacqueville aima mieux l'envoyer promptement, SÉV. 21 oct. 1676. || 17° Signification, manière de comprendre. Mais de ses derniers mots voyant le sens douteux.... CORN. *Rodog.* V, 4. L'effet expliquera le sens de la menace, ID. *Théod.* I, 2. Vous prenez tout d'un sens contraire à ma pensée, ROTR. *Antig.* II, 4. La seule résolution que Mme de Longueville prit de se retirer en Berri avec Mme la Princesse, eut autant de sens et d'interprétations différentes qu'il y eut d'hommes ou de femmes à qui il plut d'en raisonner, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 501, dans POUGENS. Hormidas l'entendant en un mauvais sens, Jean II l'entendant en un bon sens, PASC. *Prov.* XVII. J'entends ce mot au sens des molinistes, ID. *ib.* I. Pour entendre l'Écriture, il faut avoir un sens dans lequel tous les passages contraires s'accordent, ID. *Pens.* XVI, 10 *bis*. Les prophéties ont un sens caché et spirituel, dont ce peuple [les Hébreux] était ennemi, sous le charnel, dont il était ami, ID. *ib.* XV, 7. Les mots diversement rangés font un divers sens, et les sens diversement rangés font différents effets, ID. *ib.* XXV, 128. Un même sens change selon les paroles qui l'expriment; les sens reçoivent des paroles leur dignité, au lieu de la leur donner, ID. *ib.* VII, 32. Ces demandes sont des demandes au sens que tout le monde entendait, BOSS. *Nouv. Myst.* 10. Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre, Mon esprit aussitôt commence à se détendre, BOIL. *Art p.* I. Un oracle toujours se plaît à se cacher; Toujours avec un sens il en présente un autre, RAC. *Iphig.* II, 1. Ses paroles étaient entrecoupées, obscures, et quelquefois elles n'avaient aucun sens, FÉN. *Tél.* VII. Il y a toujours un sens dans lequel on peut condamner un écrit, et un sens dans lequel on peut l'approuver, VOLT. *Disc. Lisbonne, préf.* Toute expression qui ne trouve pas hors de notre esprit un objet sensible auquel elle puisse se rattacher, est vide de sens, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Locke*). || Sens propre. Sens figuré. Les grammairiens distinguent ordinairement deux espèces de sens dans les mots : le sens propre qui est leur signification originaire et primitive, et le sens figuré par lequel on détourne le premier sens, le sens propre, en l'appliquant à un objet auquel il ne convient pas naturellement, D'ALEMB. *Œuv.* t. II, p. 249. || Sens par extension sens différent du sens propre, mais sans être métaphorique. Il y a, outre le sens propre et le sens figuré, un autre sens que j'appelle sens par extension, qui tient en quelque sorte le milieu entre ces deux-là, ID. *ib.* || Contre-sens, voy. CONTRE-SENS. || Faux sens, erreur commise dans une traduction; c'est moins que le contre-sens, mais c'est à côté du sens de l'original. || 18° Ce qui fait la solidité du discours. Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants, Affecta d'enfermer moins de mots que de sens, BOIL. *Art p.* II. Lycurgue voulait que la monnaie fût fort pesante et de peu de valeur, et, au contraire, que le discours comprît en peu de paroles beaucoup de sens, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 3e part. 2. Mérite non commun, savez-vous, ni facile, de clore en peu de mots beaucoup de sens, P. L. COURIER, *Pamphlet des pamphlets.* || 19° Manière, façon, par extension d'acception, de signification. Il faudrait avoir une règle; la raison s'offre, mais elle est ployable à tous sens, PASC. *Pens.* VII, 4. Les hommes, en un sens, ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses.... fermes et constants dans le mal ou dans l'indifférence pour la vertu, LA BRUYÈRE, XI. Rejetons pour toujours et en tous sens cette puissance [de produire l'imparfait] que l'auteur [Malebranche] attribue à Dieu, FÉN. t. III, p. 31. C'est sans doute un grand avantage, de quelque sens qu'on le considère, VAUVEN. *Justesse.* Le bon sens consiste à prendre les choses dans le bon sens, ID. *B. sens.* Pourquoi la peste, la guerre, la famine et l'inquisition? tournez-vous de tous les sens, vous ne trouverez d'autre solution, sinon que tout a été nécessaire, VOLT. *Dict. phil. Puissance.* Il [Guise] était l'idole des catholiques et le maître de la cour, affable, généreux et en tous sens le premier homme de l'État, ID. *Mœurs*, 171. || Tourner quelqu'un de tous les sens, le questionner de toute façon pour lui faire avouer quelque chose. || 20° Un des côtés d'une chose, par extension de manière, façon. On a mis cette étoffe du mauvais sens. La poésie tourne autour de son objet comme la sculpture, et le présente dans tous les sens, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 409. Sur toi pèse en tout sens sa fluide colonne [de l'air], DELILLE, *Trois règnes*, II. || 21° Direction. La Méditerranée, cette mer si connue, traversée de tous les sens possibles par une infinité de navigateurs, FONTEN. *Delisle.* Pourquoi tourne-t-il [le soleil] sur son axe? et pourquoi en un sens plutôt qu'en un autre? VOLT. *Ph. ignor.* 15. Un aimant attire le fer de quelque côté qu'on le présente, au lieu qu'il n'attire un autre aimant que dans un sens, et qu'il le repousse dans le sens opposé, BUFF. *Min.* t. IX, p. 136. Le torrent des préjugés l'entraîne; pour le retenir, il faut le pousser en sens contraire, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 22° À contre-sens, voy. CONTRE-SENS. || Proverbe. Qui perd le sien perd le sens.

— SYN. SENS, ACCEPTION. Sens diffère d'acception en ce qu'il a plus d'étendue. On dit : le sens d'un mot et le sens d'une phrase; mais on dit seulement : l'acception d'un mot, sans pouvoir dire l'acception d'une phrase.

— HIST. XIe s. À bien petit que il ne pert le sens, *Ch. de Rol.* XXII. Car vasselage par sens [avec prudence] n'est pas folie, *ib.* CXXIX. || XIIe s. Se j'avoie le sens qu'ot Salemons, *Couci*, XIII. Car g'i met tout, cuer et cors et desir, Sens et savoir.... *ib.* XIX. Quant Karles li cria : Saisne, que pensestu? Cuides me tu sorvaincre? tu as le san perdu, *Sax.* II. Mais ce poez veoir assez Que c'est li drois chemins batuz; Dès que je m'i sui anbatuz, Je ne tornerai autre san [côté], *la Charrette*, 1378. De tutes terres veneient genz pur oïr le senz le rei Salomun, *Rois*, p. 244. Jà voir, ces murs ne vos auront garant, Ne ces palès où l'or luist et resplant; Tot le verroiz [verrez] depecier en mil sens, *la Prise d'Orange*, v. 1103. Quant veü unt e esgardé, Que la paiz lor est saluable, E en tuz sens plus profitable, BENOÎT, II, 4086. || XIIIe s. Qui font tant par trop boire Que il en perdent si le sens et la memoire.... *Berte*, LXVI. Vers le lion [il] s'en va, ou soit sens ou folie, *ib.* II. Se tu me voloies laissier aler, je t'aprenderoie trois sens qui t'averoient grant mestier, *Chr. de Rains*, 236. Car quant il vit qu'il ne porroit Acomplir ce qu'il desirroit, Et qu'il y fu si pris du sort, Qu'il n'en pooit avoir confort En nule guise, n'en nul sens, Il perdi d'ire tout le sens, *la Rose*, 1510. Babiloine, si com je pens, Dure vingt liues de tos sens, *Flor. et Bl.* 1787. ....Se on savoit si tost nostre nom, ...por le petit sens qui est en noz, nostre œvre.... fust mains prisie, BEAUM. *Prologue.* Quant galiot corent par mer, Et tornent cel sens [de ce côté] por rober, *Partonop.* v. 1745. || XIVe s. La partie qui congnoist peut estre appellée sens, et celle qui appete est nommée appetit sensitif, ORESME, *Eth.* 32. Le bon sens naturel que Dieu vous a donné, *Ménagier*, I, 2. || XVe s. Le sens acquis profite plus, Quant au naturel est unis, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 242. Sans nul delay, sy le querons, Et faisons que le trouverons : Je vous dy que nous ferons sanz [sensément], *Résurrect. de N. S. Myst.* Et fut celle prise moult honorable; car grande deffense y trouverent, parquoy convint de tant plus grand sens et force à en venir à chef, BOUCIQ. *Hist.* I, 19. Et ne m'est pas advis que le sens d'ung homme sceust porter et donner ordre à ung si grant nombre de gens.... COMM. I, 3. Si tost que les princes furent venus devant le roy, il les regarda, puis dist : seigneurs, je m'en vois mourir; ung sens [sentence] vous laisse, c'est que nul de vous ne vueille herberger jeunes amours en ung vieil corps; car celluy qui le fait, il herberge sa destruction et sa mort, *Perceforest*, t. VI, f° 96. Elle y aura employé ses cinq sens de nature, *Les 15 joies de mariage*, p. 83, dans LACURNE. || XVIe s. La chose est tant abhorrente de sens commun, que.... RAB. *Garg.* I, 34. Chascun abunde en son sens, mesmement en choses foraines, externes et indifferentes, ID. *Pant.* III, 7. Prester à un escript un sens qu'il n'a pas, MONT. I, 131. L'usage des parfums, pour nous resjouir, esveiller et purifier le sens, ID. I, 292. Chascun en peult debattre et dire selon son sens, ID. I, 399. Il n'y a sens qui n'ayt une grande domination, et qui n'apporte par son moyen un nombre infini de cognoissances, ID. II, 359. Il eut en grande admiration son bon sens et sa hardiesse, AMYOT, *Thém.* 51. Leur ayant le mal troublé le sens, ilz se mutinerent contre luy, ID. *Péric.* 66. Caton se levant, non comme picqué de soudaine cholere ny d'envie de contester, ains de sens froid et rassis, ID. *Cat. d'Utiq.* 66. Partout le sens commun est comme un receptacle universel des sens exterieurs, PARÉ, XVIII, 11. En amour est folie et sens, COTGRAVE. Il est bien fol qui à fol sens demande, ID. Nul n'a trop pour soy de sens, ID.

— ÉTYM. Wallon, *sain*; du lat. *sensus*. À côté de *sens*, l'ancienne langue avait *san* ou *sen* (provenç. *sen*; ital. *senno*), qui vient non du lat. *sensus*, mais de l'allem. *Sinn*, sens, et qui a donné forcené. *Sens* et *sen* avaient pris l'un et l'autre le sens de direction, de côté; c'est une extension de la signification primitive, qui alla à manière, mode d'être, ainsi que le latin *mens* l'a fait dans les compositions adverbiales des langues romanes.

2. **SENS DESSUS DESSOUS** (san-de-su-de-sou), **SENS DEVANT DERRIÈRE** (san-de-van-dè-riè-r'), *loc. adv.* || 1° Sens dessus dessous, dans une situation telle que ce qui devrait être dessus se trouve dessous. Cette boîte est sens dessus dessous. Nos bombes tombaient à tous moments sur ces demi-lunes, et semblaient les renverser sens dessus dessous, RAC. *Lett.* XVIII *à Boil.* || Fig. et particulièrement. En parlant de ce qui est dans un grand désordre et tout bouleversé. Je crois qu'à mon avis tout le monde radote, Qu'il a la tête vide et sens dessus dessous, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Vous devriez.... Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune, Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous, Où nous voyons aller tout sens dessus dessous, MOL. *F. sav.* II, 7. Cette religieuse qui met tout son diocèse sens dessus dessous, SÉV. 74. Je logerai à Époisse, parce que Bourbilly est sens dessus dessous, ID. 30 juill. 1677. || Mettre quelqu'un sens dessus dessous, lui causer un trouble violent, une vive émotion. Cet enfant m'avait mis tout sens dessus dessous, TH. CORN. *le Geôlier de soi-même*, V, 7. || 2° Sens devant derrière, *loc. adv.* Dans une situation telle que ce qui devrait être devant se trouve derrière. Sa perruque est sens devant derrière.

— HIST. XIIIe s. Si vuelent estre pledeeur, Et pensent baras et cauteles, Dont il bestornent les querelles, Et metent ce devant derriere, RUTEB. 223. Et bien est voir [vrai] qu'il souloit estre En tel maniere; Mais tout va ce devant derriere, *Un dit de verité.* Et ainsi seroit li plais ce devant derriere, BEAUM. II, 3. Leur gloutonie nous fist tel domage que nous en fumes delaié [retardé] huit bones journées, pour ce que le roi fist tourner les nefs ce devant derriere, JOINV. 286. || XIVe s. Li jeus est retournés che que derier devant, *Baud. de Seb.*

v, 260. Retournez la lamproie ce dessus dessoubz ou [au] pot, *Ménagier*, I, 5. || XVe s. On lui tourna [au duc de Lancastre] ses armes ce dessus dessous, comme si il fust traistre, FROISS. II, II, 117. Renverser s'en dessus dessoubz, Est-ce bien fait, je vous en prie? CH. D'ORL. *Rondeau*, p. 296. Princes, vous qui tenez les grans estats Sans regarder la façon et maniere, Vous courroucez tant de gens en ung tas, Que tout pour vous va cen devant derriere, COQUILLART, *Ball. contre les princes*. Renversez cen dessus dessous La terre... GRINGOIRE, *Farce à la suite du jeu du Prince des sots*. || XVIe s. Ce petit paillard tastonnoyt ses gouvernantes cen dessus dessous, cen devant darriere, RAB. *Garg.* I, 11. Craignant que s'il attentoit de remuer et tourner sans dessus dessoubz tout le gouvernement de la ville.... AMYOT, *Sol.* 23. Un tremblement de terre si violent que quelques villes en furent renversées sans dessus dessoubs, ID. *Fab.* 6. Bien que voulusse alors dessus dessous Verser les murs de Troye parjurée, DU BELLAY, IV, 38. Cela estoit pour renverser entierement nostre chasteau s'en dessus dessous, PARÉ, t. III, p. 711. Plusieurs fois le jour l'on tourne et vire s'en dessus dessous la fueille de meurier, O. DE SERRES, 468. Ceste mayson est transposée cen dessus dessoubz, PALSGR. p. 421. Fortune lui a versé sa chance cen dessus dessoubz, ID. p. 540. Et ayant presque renversé s'en dessus dessous, STRAPAROLE, 6e *nuit. Fabl.* 1

— ÉTYM. Vaugelas écrivait *sans dessus dessous*, *sans devant derrière*, comme qui dirait *sans dessus ni dessous;* Mme de Sévigné suivait cette orthographe, qui avait des précédents dans le XVIe siècle. Chapelain et Ménage écrivaient *sens dessus dessous*, conformément à l'avis de Pasquier, et cette orthographe a prévalu; *sens* est supposé avoir ici la signification de direction, de côté, comme qui dirait : le sens qui devait être dessus est dessous. Mais on comprend tout d'abord combien une pareille locution serait forcée; au reste, toutes ces hypothèses tombent devant l'historique; la locution est simple et correcte : c'est *ce dessus dessous* c'est-à-dire ce qui est dessus mis dessous. Au XVe siècle, on a dit *c'en dessus dessous :* ce qui est en dessus mis en dessous. Enfin, au XVIe siècle, l'intelligence de la locution se perdant, on ne sait plus l'écrire; la prononciation se conserve par la tradition et reste la même; mais l'orthographe se corrompt. La vraie locution est donc *c'en devant derriere, c'en dessus dessous;* ce qui a exactement le même son que *sens dessus dessous.* H. Estienne avait bien vu ce que c'était que cette locution. Il appartiendrait à l'Académie, que les imprimeries suivent, de rectifier une aussi vicieuse orthographe, d'autant plus qu'il n'y a rien à changer à la prononciation.

† **SENSAL** (san-sal), *s. m.* Voy. SANSAL.

— ÉTYM. Ital. *sensale;* de l'arabe *simsâr*, entremetteur.

SENSATION (san-sa-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Impression produite par les objets extérieurs sur un organe des sens, transmise au cerveau par les nerfs, et aboutissant à un jugement de perception. Les sensations sont passives, lorsque l'organe reçoit l'impression sans l'avoir cherchée; elles sont actives, lorsque l'attention de l'individu se concentre pour les juger avec plus d'exactitude. La sensation du froid, du chaud. La sensation des saveurs, des odeurs, des couleurs. Nous pouvons la définir [la sensation] la première perception qui se fait en notre âme à la présence des corps que nous appelons objets, et ensuite de l'impression qu'ils font sur les organes de nos sens, BOSS. *Connaiss.* I, 1. On donne le nom de couleur blanche à la sensation que la neige a coutume de produire en nous, ROHAUT, *Phys.* I, 27. Les sensations ne sont rien autre chose que des manières d'être de l'esprit; et c'est pour cela que je les appellerai des modifications de l'esprit, MALEBR. *Rech. vér.* I, 1. Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philosophes de voir que nous commençons par sentir, et que notre mémoire n'est qu'une sensation continuée, VOLT. *Dict. phil. Sensation.* Nous sentons toujours malgré nous, et jamais parce que nous le voulons; il nous est impossible de ne pas avoir la sensation que notre nature nous destine, quand l'objet nous frappe, ID. *ib.* Berkeley [l'idéaliste] attend encore une réponse : lier l'existence réelle de son propre corps avec la sensation n'est point une chose facile, DIDER. *Claude et Nér.* II, 31. Les sensations n'ayant rien qui ressemble essentiellement aux objets.... ID. *Lett. sur les aveug.* Distinguons la sensation du sentiment : la sensation n'est qu'un ébranlement dans le sens; et le sentiment est cette même sensation devenue agréable ou désagréable par la propagation de cet ébranlement dans tout le système sensible, BUFF. *Quad.* t. II, p. 144. Le mot sensation, pris abstractivement, n'exprime proprement aucune idée; ce mot est seulement une expression commune à toutes les idées que nous recevons par les sens, D'ALEMB. *Mél. de littér.* t. V, § II. Toutes nos facultés viennent des sens, ou, pour parler plus exactement, des sensations; car, dans le vrai, les sens ne sont que cause occasionnelle, CONDIL. *Œuvr.* t. III, p. 3. La philosophie fait un nouveau pas : elle découvre que nos sensations ne sont pas les qualités mêmes des objets, et qu'au contraire elles ne sont que des modifications de notre âme, ID. *Traité des sensat*, I, II, 1. Il ne suffit pas d'avoir des sensations pour avoir des idées, et nous n'avons des idées qu'autant que nous remarquons nos sensations, ID. *Art de pens.* I, 3. En 1765 il donna un mémoire sur la durée des sensations de la vue, CONDORCET, *d'Arci*. La statue [imaginée par Condillac] commence à jouir de l'existence; mais elle ne sait point encore qu'elle existe; une sensation n'est pas une notion; et combien l'idée d'existence est réfléchie! BONNET, *Ess. anal. âme*, 6. Condillac a exposé un grand nombre des effets de la sensation dans l'entendement, avec une analyse si exacte et si claire, qu'il ne reste plus aucun louche sur l'origine de nos idées, DESTUTT TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 289. Les sensations répétées souvent nuisent toujours aux sens qui les produisent, en raison de la délicatesse du sens, de l'intensité et de la durée de la sensation, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 418, dans POUGENS. || 2° Particulièrement, impression produite par les objets extérieurs sur les sens et aboutissant au plaisir ou à la peine. Nous sommes étonnés de la pensée; mais le sentiment est tout aussi merveilleux; un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier insecte comme dans le cerveau de Newton, VOLT. *Dict. phil. Sensation.* || 3° En général, action de sentir, action dévolue à certaines parties du système nerveux périphérique et central, tant extérieur ou de la vie animale qu'interne ou sympathique, c'est-à-dire de la vie végétative. || Sensations externes, celles qui appartiennent au tissu nerveux de la vie animale. || Sensations internes, celles qui appartiennent au tissu nerveux de la vie végétative; elles font percevoir non plus les propriétés des corps ou les actions des êtres du milieu ambiant, mais l'état où se trouvent certains organes de l'animal même qui perçoit. || 4° Fig. Faire sensation, faire une sensation, produire une impression marquée dans le public, sur une compagnie, etc. On est toujours indigné ici de l'absurde et abominable jugement de Toulouse; on ne s'en soucie guère à Paris, où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthélemy ferait à peine une sensation, VOLT. *Lett. Damilaville*, 17 avr. 1762. Nous sommes dans un temps où rien ne fait une grande sensation; tous les objets, de quelque nature qu'ils soient, sont effacés les uns par les autres, ID. *Lett. Richelieu*, 19 juill. 1773. Il n'y a de bruyantes que les folles; les femmes sages ne font point de sensation, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— HIST. XIVe s. De toute chose qui ouvre [opère] selon aucun des sens naturelz, la sensacion ou operacion est ou [au] resgart de la chose sensible, ORESME, *Eth.* 304

— ÉTYM. Provenç. *sensation;* espagn. *sensacion;* ital. *sensazione;* du lat. *sensationem*, de *sensatus*, doué de sens, de *sensus*, sens.

SENSÉ, ÉE (san-sé, sée), *adj.* || 1° Qui a du bon sens, du jugement. Apprends que les discours des filles bien sensées Découvrent rarement le fond de leurs pensées, CORN. *Méd.* III, 4. Si vous en consultiez des têtes bien sensées, ID. *Nicom.* II, 3. Cette importante difficulté de la justification, de laquelle leurs premiers auteurs [des protestants] ont fait leur fort, n'est plus à présent considérée comme capitale par les personnes les mieux sensées qu'ils aient entre eux, BOSS. *Exp. de la doctr. de l'Égl.* VII. Un sage confident, Conseiller très-sensé d'un roi très-imprudent, BOIL. *Épît.* I. || 2° Conforme au bon sens, à la raison. Un discours sensé. Une réponse bien sensée.

— ÉTYM. Lat. *sensatus*, de *sensus*, sens. Le mot est nouveau. L'ancienne langue disait *sené*, de *sen* (voy. l'historique de SENS).

SENSÉMENT (san-sé-man), *adv.* D'une manière sensée. Il parle, il écrit sensément. A l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Prusse*, 26 août 1736.

— REM. Ne confondez pas ce mot avec le terme populaire *censément*.

— ÉTYM. *Sensé*, et le suffixe *ment*.

† **SENSIBILISABLE** (san-si-bi-li-za-bl), *adj.* Terme de photographie. Qui peut être sensibilisé.

† **SENSIBILISATEUR, TRICE** (san-si-bi-li-za-teur, tri-s'), *adj.* Terme de photographie. Qui sensibilise. Le bain sensibilisateur.

† **SENSIBILISATION** (san-si-bi-li-za-sion), *s. f.* Action de sensibiliser.

† **SENSIBILISER** (san-si-bi-li-zé), *v. a.* Terme de photographie. Rendre sensible à l'action de la lumière la surface d'une feuille de papier.

— ÉTYM. *Sensible.*

SENSIBILITÉ (san-si-bi-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de sentir, c'est-à-dire propriété dévolue à certaines parties du système nerveux, par laquelle l'homme et les animaux perçoivent les impressions soit faites par les objets du dehors, soit produites à l'intérieur. Quand la chaleur de la terre s'est assez attiédie pour ne pas offenser la sensibilité des êtres qui nous ressemblent, BUFF. 6e *époque*, *Œuv.* t. XII, p. 293. Je ne saurais douter raisonnablement que je ne sois doué de sensibilité, d'entendement, de volonté, parce que j'exerce à chaque instant ces facultés, BONNET, *Œuv. mêlées*, t. VIII, p. 236, dans POUGENS. Exister pour nous, c'est sentir; notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre intelligence, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. La source de toutes les passions est la sensibilité; l'imagination détermine leur pente, ID. *ib.* || 2° Sensibilité organique, expression encore fréquemment employée mais tout à fait abusive, par laquelle on désigne l'aptitude des éléments anatomiques à s'assimiler certains principes immédiats et leur inaptitude à en assimiler d'autres. || 3° Il se dit de la susceptibilité à l'impression des choses morales. La sensibilité que j'ai pour tous les intérêts [de ma chère enfant], SÉV. 9 mai 1680. Il se forme dans les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude qu'on est moins préparé à le soutenir, BOSS. *Mar.-Thér.* Une âme faible.... qui n'apporte jamais à l'autel que des promesses cent fois violées, que des sensibilités de dévotion que le premier plaisir étouffe, MASS. *Avent, Dispos. à la comm.* Un reste de respect, et une certaine sensibilité pour la vérité, ID. *Carême, Parole de Dieu.* Ainsi votre sensibilité sur les injures, toujours trop écoutée, a poussé votre orgueil à un tel point, que.... ID. *Carême, Tiéd.* 2. Avoir dans la défaillance de l'âge.... la même sensibilité pour le plus léger refroidissement du maître, que dans l'âge le plus vif et le plus florissant, ID. *Carême, Dang. des prospér. temp.* Ainsi la vie se passe, la conscience s'use, la sensibilité au bien s'éteint, ID. *Carême, Pâques.* J'avais apporté de Paris le préjugé qu'on a dans ce pays-là contre la musique italienne; mais j'avais aussi reçu de la nature cette sensibilité de tact contre laquelle les préjugés ne tiennent pas, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 4° Sentiments d'humanité, de pitié, de tendresse. Ce n'était pas ici une de ces sensibilités de caprice, qui n'ouvrent le cœur à certains maux que pour le fermer à tous les autres, MASS. *Or. fun. Villars.* Ces sensibilités vulgaires que les faiblesses déshonorent, et où, à force de donner tout à la tendresse, on ne donne rien à la raison et au devoir, ID. *Or. fun. Madame.* La sensibilité fait tout notre génie; Le cœur d'un vrai poëte est prompt à s'enflammer, Et l'on ne l'est qu'autant que l'on sait bien aimer, PIRON, *Métrom.* I, 3. Il y a une espèce de sensibilité vague qui n'est qu'une faiblesse d'organes, plus digne de compassion que de reconnaissance, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 14. La vraie sensibilité serait celle qui naîtrait de nos jugements et ne les formerait pas, ID. *ib.* La sensibilité n'est jamais sans faiblesse d'organisation, DIDER. *Parad. coméd. Mém.* t. IV, p. 13, dans POUGENS. La tendresse se borne au sentiment qui fait aimer; la sensibilité a pour objet tout ce qui peut affecter l'âme en bien ou en mal, D'ALEMB. *Synon. Œuv.* t. III, p. 329. || 5° Terme de physique. Grande justesse d'un instrument qui le rend capable d'indiquer les différences les plus légères. Sensibilité d'une balance. || Sensibilité de la main, qualité par laquelle le cavalier sent immédiatement si les rênes produisent l'effet nécessaire. || 6° Fig. Qualité d'être senti, c'est-à-dire caractère sensible, matériel. Il faut bien prendre garde à tempérer de

telle manière la sensibilité de ses expressions que l'on ne fasse que rendre l'esprit plus attentif, MALEBR. *Recherche*, VI, 3.

— HIST. XIV^e s. L'utilité de la sensibleté de cuir fu que le cors, qui en est avironé, ne fust pas blecié sans le savoir, H. DE MONDEVILLE, f° 10, *verso*. L'excellent sensibleté que le nerf ot [eut], ID. f° 21, *verso*. Ce [que l'anatomie est nécessaire] puet estre prouvé en trois manieres : la premiere par autorités ; la seconde par sensibilité semblable [un exemple semblable] ; la troisieme par raison, ID. f° 7, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *sensibilitat* ; espagn. *sensibilidad* ; ital. *sensibilità* ; du lat. *sensibilitatem*, de *sensibilis*, sensible.

SENSIBLE (san-si-bl'), *adj.* || 1° Qui est doué de sensibilité. Les êtres sensibles et les êtres inanimés. Il vaut mieux enlever l'esprit hors de ses réflexions, et traiter l'homme comme sensible, au lieu de le traiter comme raisonnable, MONTESQ. *Lett. pers.* 33. || 2° Par extension, qui jouit d'une sensibilité exquise, plus grande qu'à l'ordinaire. Un cheval qui a la bouche sensible. En voilà pour tuer une oreille sensible, MOL. *Femm. sav.* II, 6. Jamais oreille ne fut plus sensible à l'harmonie, VOLT. *Mél. litt. Mme du Châtelet.* || Sensible à l'éperon, se dit d'un cheval qui obéit à cette aide. || Qui reçoit une impression trop vive des objets. L'œil est une partie fort sensible. Il est sensible aux moindres variations du temps. || Sensible aux mouches, se dit d'un cheval qui craint beaucoup la piqûre de ces insectes. || Terme de botanique. Se dit des plantes qui ferment leurs feuilles quand on y touche, ou qui ont des feuilles tellement délicates qu'on ne peut y toucher sans les froisser. || 3° Fig. Qui reçoit une impression morale. Puisque Rome le veut, puisqu'il est impossible De la rendre une fois à la pitié sensible, MAIRET, *Mort d'Asdr.* I, 4. Vous ne vous montrez point sensible à cet outrage ! CORN. *Hor.* II, 5. Aux larmes de sa mère il a paru sensible, RAC. *Théb.* II, 3. Peu sensible aux charmes d'Hermione, ID. *Andr.* I, 1. A mes périls Atalide sensible, ID. *Baj.* II, 5. Quels hommes [les Spartiates], s'écria par admiration l'un des seigneurs persans, qui ne sont sensibles qu'à l'honneur et point à l'argent ! ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 231, dans POUGENS. Peu de gens aussi sensibles au mérite sont à portée de le favoriser, ou peu de gens à portée de le favoriser y sont aussi sensibles, FONTEN. *Ozanam.* || On le dit avec à et un infinitif. N'étant guere moins sensible à reconnaître les obligations que j'ai aux autres excellentes personnes...., VOLT. *Lett.* 50. || Sensible sur. Vous n'êtes que trop vive et trop sensible sur ma vie et sur ma santé, SÉV. *à Mme de Grignan*, 6 mai 1671. Mes parents sont si peu sensibles à ce que je fais pour eux, et le sont tant sur ce que je ne puis faire, que leur commerce ne me donne que du chagrin, MAINTEN. *Lett. à M. d'Aubigné*, 1^er nov. 1683. || On a dit, mais on ne le dit plus, sensible en. Trop sensible en ton mal, de regret je me pâme, RÉGNIER, *Élég.* II. || Particulièrement. Être sensible à quelque chose, en éprouver un vif déplaisir. Docile à la censure quand elle était juste, Moncrif y était pourtant très-sensible, D'ALEMB. *Éloges, Moncrif.* || Absolument. Un plus sensible que moi se plaindrait du monde ; mais je me contente de l'oublier, BALZ. liv. V, *lett.* 25. || C'est son endroit sensible, sa partie sensible, se dit en parlant des choses dont quelqu'un est le plus touché. Ah ! tu sais me frapper par où je suis sensible, CORN. *Cinna*, I, 2. S'il restait encore dans le cœur de Mme la Dauphine quelque endroit sensible, c'était à l'amour de la gloire et plus encore au salut de son époux, FLÉCH. *Dauphine.* C'est l'attaquer par son endroit sensible, MASS. *Pet. carême, Gloire hum.* || 4° Absolument. Qui est aisément ému, attendri. Son sort que tu plains te doit faire penser Que ton cœur est sensible et qu'on peut le percer, CORN. *Pomp.* IV, 1. Ma voix rendrait les bois et les rochers sensibles, ROTR. *St Gen.* II, 3. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvait seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers et presque sans intervalle les plus vives douleurs, BOSS. *Anne de Gonz.* Je me croirais un monstre si je cessais de l'aimer passionnément [le duc de Choiseul] ; je suis aussi sensible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 22 janv. 1772. Les âmes sensibles ont plus d'existence que les autres ; les biens et les maux se multiplient à leur égard, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 4. A la moindre circonstance inopinée, l'homme sensible la perd [la tête] ; il ne sera ni un grand roi, ni un grand ministre, ni un grand capitaine, ni un grand avocat, ni un grand médecin, DIDER. *Parad. coméd. Mém.* t. IV, p. 12, dans POUGENS. Je me connais sensible, je ne me crois pas faible, M^me RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 50, dans POUGENS. Sois homme sensible, mais sois homme sage ; si tu n'es que l'un des deux, tu n'es rien, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Soyez fermes et non pas opiniâtres ; courageux, et non pas tumultueux ; libres, mais non pas indisciplinés ; sensibles, mais non pas enthousiastes, MIRABEAU, *Collection*, I, p. 51. Sensible assez pour être aimante et bienfaisante, mais pas assez pour être le jouet de ses passions, MARMONTEL, *Mem.* VIII. || Particulièrement. Qui reçoit l'impression de l'amour. Hermione est sensible ; Oreste a des vertus, RAC. *Andr.* II, 1. Hippolyte est sensible et ne sent rien pour moi, ID. *Phèdre*, IV, 5. || 5° Au sens passif. Qui peut être senti, qui fait impression sur les sens. Les objets sensibles. Le monde sensible. Les qualités excessives nous sont ennemies, et non pas sensibles : nous ne les sentons pas, nous les souffrons, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. || Idées sensibles, idées immédiatement fournies par les sens. Une idée abstraite veut être expliquée par une idée moins abstraite, et ainsi successivement, jusqu'à ce qu'on arrive à une idée particulière et sensible, CONDIL. *Traité des syst.* 2. || 6° Qui cause une impression pénible. Le froid a été très-sensible cette année. || Par extension, douloureux. Le mal de dents est un mal très-sensible. Un coup de poignard ne me serait pas plus sensible, SÉV. 224. || 7° Fig. Qui fait une vive impression agréable ou pénible, qui est vivement senti en bien ou en mal. Rome avec une joie et sensible et profonde, CORN. *Cinna*, V, 3. Les reproches me sont sensibles ; il faut qu'ils me le soient beaucoup, puisque j'y ferai céder, s'il le faut, mes plus sensibles intérêts, SÉV. 325. Vous me parlez de la mort de M. de la Rochefoucauld ; elle est encore toute sensible en ce pays-ci, ID. 5 avr. 1680. Ce revers est sensible, il faut le confesser, TH. CORN. *Ariane*, IV, 3. C'eût été un soutien sensible à une âme comme la sienne, d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété qu'il avait renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence, ID. *ib.* Je fais cette lecture avec une sensible consolation, ID. *Lett.* 96. Ceux qui s'abandonnent à toutes sortes de divertissements très-sensibles et très-agréables, ne sont pas capables de pénétrer des vérités qui renferment quelque difficulté considérable, MALEBR. *Recherche*, II, 2^e part. ch. 8, 1. Amitiés sensibles qui font une impression plus vive sur le cœur, qui le touchent, qui l'affectionnent, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 255. Laissons aux infidèles ces longues et sensibles douleurs [pour la mort des personnes chères] que la religion ne modère pas, FLÉCH. *Lamoignon.* Ce qui fut le plus sensible au général carthaginois [Annibal], fut de voir Capoue assiégée par les Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 450, dans POUGENS. Ne me serait-il point sensible de vous voir faire une injuste préférence ? BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, I, 3. Ce n'est pas, grand Dieu ! que ces consolations soient toujours sensibles à une âme fidèle, MASS. *Paraphr. Ps.* XV, 5. || 8° Qui se fait percevoir, remarquer aisément, clairement. Mon malheur m'est visible, Et mon amour en vain voudrait me l'obscurcir ; Mais le détail encor ne m'en est pas sensible, MOL. *Amph.* II, 2. Pour me servir d'une comparaison qui sera plus sensible, PASC. *Prov.* II. C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison ; voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur, non à la raison, ID. *Moyens*, 1, édit. FAUGÈRE. Si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible [la mort rapide de Madame], que reste-t-il autre chose à la Providence que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde ? BOSS. *Duch. d'Orl.* Le compte est aisé à faire, et la suite le rendra sensible, ID. *Hist.* I, 8. Dieu se rendit sensible par de continuels miracles, ID. *ib.* II, 3. Faits qu'il a rendus sensibles aux plus ignorants, ID. *ib.* II, 13. Le premier sujet de vos plaintes [de Fénelon] regarde l'altération de votre texte imputée à M. de Chartres : En voici, dites-vous, un exemple des plus sensibles.... ID. *Rép. d'un théologien*, 1. Le silence de la nuit, rendant les échos plus forts et plus sensibles, faisait paraître leurs cris comme des cris d'une troupe beaucoup plus grosse que la leur, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 507, dans POUGENS. Les belles fables de l'antiquité ont encore ce grand avantage sur l'histoire qu'elles présentent une morale sensible, VOLT. *Dict. phil. Fabl.* Cet exemple suffit pour rendre ma pensée sensible, CONDILL. *Conn. hum.* II, I, 9. || 9° Appréciable. Presque toute la nation irritée longtemps contre sa propre félicité qui ne lui était pas encore sensible, VOLT. *Russie*, II, 10. En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 207. Il suffit de faire chauffer ou geler de l'eau, pour que l'air qu'elle contient reprenne son élasticité et s'élève en bulles sensibles à la surface, ID. *Hist. min.* 2^e *part. Œuv.* t. VI, p. 137. Il est certain que Saturne éprouve, dans son mouvement, des variations sensibles, et il est fort vraisemblable que Jupiter est la principale cause de ces variations, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 130. La courbure du globe terrestre est sensible à la surface des mers : le navigateur, en approchant des côtes, aperçoit d'abord leurs points les plus élevés, LA PLACE, *Expos.* I, 1. || 10° Terme de physique. Qui indique les plus légères différences. Un thermomètre, une balance sensible. M. d'Arci imagina de suspendre un petit canon à un pendule, et de juger de la force de la poudre par l'arc que le recul ferait décrire à ce canon.... pour juger de la supériorité d'une poudre sur une autre, on trouverait difficilement un instrument plus sensible ou plus sûr, CONDORCET, *d'Arci.* || 11° Terme de musique. Note sensible, ou, substantivement, la sensible, la note qui est à un demi-ton au-dessous de la tonique. Beaucoup de chants populaires, pleins d'expression et de naïveté, sont dépourvus de note sensible, H. BERLIOZ, *A travers chants*, p. 13. Il y a deux sensibles : la sensible dure, qui produit un effet si majestueux dans le plain-chant, et qui est un peu délaissée par nos compositeurs modernes, et la sensible proprement dite ; c'est dans les modes 1, 2, 3, 4, 7 et 8 de la tonalité du plain-chant qu'existait la sensible dure ; M. Hector Berlioz, dans son beau mystère *l'Enfance du Christ*, a employé à plusieurs reprises ce degré, et toujours avec beaucoup de bonheur, A. LOQUIN, *Notions élém. d'harmonie moderne*, p. 3. || Accord sensible ou dominant : les harmonistes de l'école de Rameau appelaient ainsi l'accord de septième de dominante. || 12° *S. m.* Tout ce qui est sensible, susceptible d'être ému. Vous pouvez dire, à coup sûr, de tout ce qui excite le sensible dans les comédies les plus honnêtes, qu'il attaque secrètement la pudeur, BOSS. *Comédie*, 5. Saint François de Sales, qui enseigne que les actes de piété, chassés et comme repoussés de tout le sensible, se retirent dans la haute pointe de l'esprit, ID. *Ét. d'orais.* X, 17. || Objets des sens. Il y a sensibles communs et sensibles propres : les sensibles propres sont ceux qui sont particuliers à chaque sens ; et les sensibles communs sont ceux qui sont communs à plusieurs sens, BOSS. *Connaiss.* I, 3.

— HIST. XIII^e s. Vertuz morel, qui apartient à l'ame sensible ; vertuz intellectuel, qui appartient à l'ame raisonable, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 297. || XIV^e s. Icelle Marion, qui est non sensible [inteligente], et ainsi comme toute folastre, DU CANGE, *follis.* Nature et je [Vénus] faisons amer Bestes, oisiaus, poissons de mer, D'aigue courant et de paisible, K'il ont en iaus [eux] ame sensible, J. DE CONDÉ, t. III, p. 30. Les nerfz de la teste sont appelez sensibles, et si ne sont ilz pas du tout sans mouvement, LANFRANC, f° 28. || XVI^e s. Mon ame ahanne en compaignie d'un corps si tendre, si sensible, MONT. I, 165. Si nos facultez intellectuelles et sensibles sont sans fondement, ID. II, 318. Je ne saurois, dit-il, vivre ne converser avec un homme qui ait le palais et la langue plus sensible que le cueur, AMYOT, *Cat.* 18. L'air se fendit soudainement, sans que l'on eust au paravant apperceu aucune sensible mutation de temps, ID. *Lucull.* 16.

— ÉTYM. Esp. *sensible* ; portug. *sensivel* ; ital. *sensibile* ; du lat. *sensibilis*, de *sensus*, sens. Dans l'anglais, *sensible* veut dire intelligent ; c'est un sens qu'il tient de l'ancien français.

SENSIBLEMENT (san-si-ble-man), *adv.* || 1° D'une manière sensible, perceptible, appréciable. Songe avant-coureur d'aventure tragique ! Combien sensiblement cet accident s'explique ! ROTR. *Vencesl.* V, 2. Si les grandes [maladies] l'altèrent sensiblement [le sens], je ne doute point que les petit s n'y fassent impression à leur proportion, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. On voit fort sensiblement de dedans la lune notre terre tourner sur son centre,

FONT. *Mond.* 3e *soir.* Quand les temps ont sensiblement changé, il y a des lois qu'il faut changer. VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 18. || 2° D'une manière qui affecte le cœur. Ô Dieu ! que ce discours sensiblement me blesse ! MAIRET, *Mort d'Asdr.* III, 1. Il saura, je le jure, Combien sensiblement me touche cette injure, ROTR. *Antig.* IV, 6. M. de Lamoignon ne fut pas si sensiblement touché des grâces qu'on fit à sa maison, que des secours qu'il obtint pour les hôpitaux, FLÉCH. *Lamoign.*

— HIST. XIVe s. Ou [au] corps nous voyons sensiblement ceste contrarieté et tel malvais mouvement, et en l'ame nous ne le voyons pas aussi, ORESME, *Éth.* 31. Monstrer publiquement sensiblement es escoles selonc ma possibilité l'operation de cyrurgie manuel, H. DE MONDEVILLE, f° 4.

— ÉTYM. *Sensible*, et le suffixe *ment.*

SENSIBLERIE (san-si ble-rie), *s. f.* Terme familier. Sensibilité fausse, affectation de sensibilité. Il est ridicule par sa sensiblerie. Je suis obligé d'avoir l'air de comprendre toute cette sensiblerie allemande, de connaître un tas de ballades, toutes drogues qui me sont défendues par le médecin, H. DE BALZAC, *la Peau de chagrin.*

— ÉTYM *Sensible*, par l'intermédiaire d'un mot factice *sensiblier*, celui qui fait métier de sensibilité. Ce mot est dû à Mercier, qui dit dans sa *Néologie*, t. II : J'ai employé plusieurs fois ce mot dans mes rapports, et j'ai toujours vu qu'il y faisait un bon effet.

SENSITIF, IVE (san-si-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui se rapporte aux sens. La vertu, la faculté sensitive. Nous connaissons notre âme par ses opérations, qui sont de deux sortes : les opérations sensitives et les opérations intellectuelles, BOSS. *Connaiss.* I, 1. Si la réflexion est jointe au sentiment, l'être possède à la fois la vie végétative, sensitive et réfléchie ; l'homme seul, sur la terre, réunit en soi ces trois sortes de vies, BONNET, *Contempl. nat.* II, 5. || 2° Qui a la faculté de sentir. L'être sensitif, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. On peut considérer les opérations de la sensibilité comme se faisant en deux temps : d'abord les extrémités des nerfs reçoivent et transmettent le premier avertissement à tout l'organe sensitif.... ensuite l'organe sensitif réagit sur elles, pour les mettre en état de recevoir toute l'impression, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 141. || Dans l'ancienne philosophie, âme sensitive, âme particulière qui avait la fonction de percevoir les sensations. Il faut avouer que c'est une personne toute pleine d'enchantements ; et il n'y en aurait pas une sous le ciel si digne d'affection, si elle connaissait ce que c'est, et si elle avait l'âme sensitive, comme elle a la raisonnable, VOLT. *Lett.* 49.

— HIST. XIIIe s. La seconde [puissance] est apelée sensitive, et est commune de toutes bestes ; car eles ont ames sensitives, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 260. || XIVe s. Ceux [nerfs] qui nessent du cerviel sont diz sensitis, H. DE MONDEVILLE, f° 9, *verso.* Animal signifie toute chose qui a ame sensitive et sent quant on la touche, ORESME, *Éth. Prol.* Raison humaine si veult ung, et l'appetit sensitif veult l'autre tout contraire, *le Songe du Vergier*, I, 154. || XVIe s. Ceux qui disent qu'il y a plusieurs ames en l'homme, comme la sensitive et la raisonnable.... CALV. *Instit.* 128. Et y eut quelques uns qui estoyent là, plus sensitifs et impatients que les autres, qui tindrent ce langage, LANOUE, 607. S'il est vray ou non, laissons le decider et juger à ceulx qui ont le palais plus aigu et plus sensitif que le cueur, AMYOT, *Comm. lire les poëtes*, I. La faculté sensitive consiste en cinq sens exterieurs, PARÉ, *Introd.* 8. Les proprietez que nous appellons occultes en plusieurs choses, comme à l'aimant d'attirer le fer, n'est-il pas vraysemblable qu'il y a des facultés sensitifves en nature propres à les juger et à les appercevoir? MONT. II, 359.

— ÉTYM. Provenç. *sensitu* ; espagn. et ital. *sensitivo* ; du lat. *sensus*, sens.

SENSITIVE (san-si-ti-v'), *s. f.* Plante de la famille des légumineuses, qui replie ses feuilles dès qu'on la touche, *mimosa pudica, L.* La sensitive, qui a plus d'âme ou une âme plus fine que les autres, FONTEN. *Fagon.* Le sage du Faï, parmi ses plants divers, Végétaux rassemblés des bouts de l'univers, Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive Se flétrit sous nos mains honteuse et fugitive? VOLT. 4e *disc.* Qui ne croit reconnaître une vierge craintive Dans cette délicate et tendre sensitive Qui, courbant sous nos mains son feuillage honteux, De la douce pudeur offre l'emblème heureux? DELILLE, *Trois règnes*, VI. || Fig. C'est une sensitive, se dit d'une personne que les moindres choses blessent ou effarouchent.

— ÉTYM. *Sensitif.*

† **SENSITIVITÉ** (san-si-ti-vi-té), *s. f.* Suivant quelques auteurs, propriété simple de sentir, inhérente à chaque partie du système nerveux centripète, et qui est distincte de la sensibilité cérébrale.

† **SENSITIVO-MOTEUR, TRICE** (san-si-ti-vo-moteur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert au mouvement et à la sensibilité, comme les nerfs mixtes ; qui se rapporte à ces deux actes nerveux.

— ÉTYM. *Sensitif*, et *moteur.*

† **SENSORIAL, ALE** (sin-so-ri-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au sensorium. Fonctions sensoriales. Phénomènes sensoriaux.

† **SENSORIEL, ELLE** (san-so-ri-èl, è-l'), *adj.* Qui a rapport aux sens. Les trois appareils sensoriels supérieurs sont ceux de l'œil, de l'oreille et de l'organe olfactif.

SENSORIUM (sin-so-ri-om'), *s. m.* Le cerveau considéré comme centre des sensations. || Fig. Il y a un être qui, dans l'espace infini comme dans son sensorium, voit, discerne et comprend tout, VOLT. *Newton*, I, 2. || On dit quelquefois, en se servant du latin, *sensorium commune.* Le cerveau est le siége des sensations, le *sensorium commune*, le premier foyer de la vie, la source générale des fonctions qu'on nomme animales ou spirituelles, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 293.

— ÉTYM. Lat. *sensorium*, de *sensus*, sens.

† **SENSUALISME** (san-su-a-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Doctrine dans laquelle on attribue, dans la génération des idées, tout à l'action des sens externes. || Par dénigrement, et comme si sensualisme venait de *sensuel*, tandis qu'il vient du latin *sensualis*, principes ou conduite des hommes sensuels.

— ÉTYM. Lat. *sensualis.*

† **SENSUALISTE** (san-su-a-li-st'), *adj.* Qui appartient au sensualisme. Doctrine sensualiste. || *S. m.* Sectateur du sensualisme.

— REM. Les philosophes de cette école se plaignent d'être appelés *sensualistes*, et qu'on abuse contre eux d'un détournement de sens ; et Buckle (*Hist. of civil.* t. I, p. 146) demande qu'on dise *sensationaliste*, *sensasionalisme.* Le fait est que *sensualisme* vient, non du français *sensuel*, mais du latin *sensualis.*

SENSUALITÉ (san-su-a-li-té), *s. f.* || 1° Attachement aux plaisirs des sens. La sensibilité du cœur n'est point un crime en elle-même, mais c'est le principe de bien des crimes, car aisément elle se change en sensualité, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 296. C'est bien moins de la sensualité que de la vanité qu'il faut préserver un jeune homme entrant dans le monde, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Boire avec sensualité, boire avec un vif plaisir, avec volupté. || 2° *Au pluriel*, plaisirs sensuels. Quand il [Jésus-Christ] comparera tous ces principes de détachement de soi-même, de renoncement à soi-même, avec nos injustices, avec nos vengeances, avec nos sensualités, BOURDAL. 1er *avent, Jugem. dern.* p. 59. Au milieu.... de tous les abus, de toutes les sensualités, de toutes les dissipations que le monde autorise, MASS. *Carême, Évidence de la loi.*

— HIST. XIIIe s. Deliz [plaisir] est de natural sensualité, qui est commune as bestes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 308. || XIVe s. Contrarieté en l'ame entre raison et la sensualité qui lui contrarie et obvie, ORESME, *Éth.* 31. Et il soit ainsi que ledit Pierre depuis un an en ça, par impatience, fragilité ou diminution de son corps et de sa sensualité, soit devenu tout ydiote, DU CANGE, *sensualitas.* || XVe s. Pense à cecy, mon ame, et y regardes, et clos les huys et portes de ta sensualité, *Intern. consol.* II, 1. || XVIe s. Ce n'a pas esté son appetit inferieur seulement, ou sensualité, qui l'a alleché à mal.... CALV. *Instit.* 177. Lascher en abandon la bride à toute sensualité et à toute gloutenie, AMYOT, *Lyc.* 15. Où sensualité domine, moult est proche la ruyne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 365.

— ÉTYM. Provenç. *sensualitat* ; espagn. *sensualidad* ; ital. *sensualità* ; du lat. *sensualitatem*, sensibilité, faculté de percevoir, de *sensualis* (voy. SENSUEL).

SENSUEL, ELLE (san-su-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui recherche les plaisirs des sens. Paris est peut-être la ville la plus sensuelle et où l'on raffine le plus sur les plaisirs ; mais c'est peut-être celle où l'on mène une vie plus dure, MONTESQ. *Lett. pers.* 106. Homme sensuel, ne sauras-tu jamais aimer? J. J. ROUSS. *Hél.* II, 15. Comme elle était peu sensuelle, ID. *Conf.* V. || Substantivement. Personne sensuelle. Combien de sensuels, esclaves des passions les plus infâmes, en possession d'affecter la pureté des mœurs, et de la pousser jusqu'à la sévérité ! BOURDAL. *Jugem. dern.* 2e *avent*, p. 359. || 2° Qui flatte les sens. Les plaisirs sensuels. Une vie sensuelle. Nous ne réparons le scandale de nos désordres que par celui d'une piété sensuelle, MASS. *Carême, Pécheresse.* Le dégoût inséparable d'une félicité sensuelle, ID. *Carême, Jeûne.* Nos dévots, qui calomnient la terre, ont dit mille fois que la religion [de Mahomet] n'a réussi que parce qu'elle est toute sensuelle, VOLT. *Dict. phil. Tolérance.* || On dit également : les appétits sensuels. Les dispositions sensuelles qui viennent en conséquence des choses nécessaires, comme le sommeil, encore qu'on y consente, ne doivent point faire de scrupule, BOSS. *Lett. abb.* 60.

— HIST. XVIe s. Les mouvements ou appetits qu'on appelle sensuels.... CALVIN, *Instit.* 177. Hommes dissolus et abandonnez à toutes sensuelles voluptez, AMYOT, *Comment nourrir les enfants*, 15. Les autres signes des fractures du crane sont sensuels, c'est à dire monstrent au doigt et à l'œil telle chose, PARÉ, VIII, 2.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sensual* ; ital. *sensuale* ; du lat. *sensualis*, relatif aux sens, aux sensations, de *sensus*, sens.

SENSUELLEMENT (san-su-è-le-man), *adv.* D'une manière sensuelle. Vivre sensuellement.

— ÉTYM. *Sensuelle*, et le suffixe *ment.*

† **SENTANT, ANTE** (san-tan, tan-t'), *adj.* Qui a la faculté de sentir. Les êtres sentants.

SENTE (san-t'), *s. f.* Synonyme populaire de sentier. On a cru que les feux [de l'Etna] s'ouvrirent en deux, et, se retirant de part et d'autre, laissèrent une sente à ces jeunes hommes de qui l'audace était à la vérité digne d'un bon événement, MALH. *le Traité des bienf de Sénèque*, III, 37.

— HIST. XIIe s. Achimas s'en turnad, e curut par sentes e adrecement.... *Rois*, p. 188. || XIIIe s. Lors m'en allai tout droit à destre, Par une petitete sente Pleine de fenoil et de mente, *la Rose*, 719. || XVe s. Quand il eust un petit chevauché, il ouit buscher au bois, si ferit son cheval des esperons, et vint cele part, droit à la sente du bois, FROISS. II, III, 127. || XVIe s. Il y a.... une sente fort estroite au long de l'eau, si mal aisée qu'à grand'peine.... AMYOT, *Flam.* 4.

— ÉTYM. Espagn. *senda*, du lat. *semita.* Il y a dans l'arabe *samata*, aller, *semt*, voie, chemin ; un mot sémitique aurait-il passé dans le latin ?

SENTENCE (san-tan-s'), *s. f.* || 1° Parole qui renferme un grand sens, une pensée morale. Les saints disent en parlant des choses divines, qu'il faut les aimer pour les connaître, et qu'on n'entre dans la vérité que par la charité ; dont ils ont fait une de leurs plus utiles sentences, PASC. *Géométr.* II. N'attendez pas [du prince de Condé mourant] de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée qui combat ou qui dissimule son trouble secret ; le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences, BOSS. *Louis de Bourb.* A-t-on jamais retenu une seule phrase de trente ou quarante mille discours moraux, et ne sait-on pas par cœur ces sentences admirables, placées avec art dans des dialogues intéressants? VOLT. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. Il parle peu et d'un grand sens, mais sans affecter ni précision, ni sentences, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 20. [Dans la tragédie du XVIIIe siècle] Pour expirer en forme, un roi par bienséance Doit exhaler son âme avec une sentence, GILBERT, *Le XVIIIe siècle.* Cette sentence de Bacon : Celui qui a épousé une femme, et qui a mis des enfants au jour, a donné des otages à la fortune, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 178. || Il ne parle que par sentences, se dit d'un homme qui débite à tout propos des généralités, des moralités. || 2° Jugement rendu par des juges, par des arbitres, par une assemblée. Le président du sénat [en Égypte] portait un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendait une figure sans yeux qu'on appelait la vérité.... il l'appliquait au parti qui devait gagner sa cause, et c'était la forme de prononcer les sentences, BOSS. *Hist.* III, 3. Après que la sentence eut été rendue, ceux d'Ardée, dont le droit était le plus apparent, indignés d'un jugement si inique.... ID. *ib.* III, 6. Chacun de tes rubans me coûte une sentence, RAC. *Plaid.* I, 4. L'armée à haute voix se déclare contre elle, Et prononce à Calchas sa

sentence mortelle, ID. *Iph.* v, 6. || Fig. Il se dit de quelque décision comparée à une sentence. Sans être étonné de la dernière sentence qu'on lui prononça [qu'il fallait se préparer à la mort], il [le prince de Condé] demeure un moment dans le silence, BOSS. *Louis de Bourb.* En vain quelque rieur, prenant votre défense, Veut faire au moins de grâce adoucir la sentence [de noyer les satiriques], BOIL. *Sat.* IX. || 3° Dans le langage technique. Jugement rendu par des juges inférieurs. Sentence contradictoire. Faire signifier une sentence. Appeler d'une sentence. J'ai vu le marchand flamand qui, avec les autres créanciers, a obtenu depuis huit mois sentence contre vous, MOL. *Pourc.* II, 7. || Fig. Appeler de la sentence de quelqu'un, ne pas s'en tenir à sa décision. J'appelle de votre sentence, ou, simplement, j'en appelle. || 4° En particulier, jugement qui prononce la peine capitale. On lui lut sa sentence. Il écouta sa sentence avec calme. Une sentence de mort. D'un tranquille visage elle apprit la sentence, P. LEBRUN, *Marie St.* V, 1. || 5° Il se dit des jugements rendus dans les différents degrés de la juridiction ecclésiastique et dont l'appel est toujours recevable, à moins qu'il n'y ait trois sentences conformes. Sentence du primat, de l'évêque. || 6° Les diverses décisions, les divers jugements que rendent certains tribunaux étrangers. Les sentences de la rote. || 7° Jugement de Dieu sur les hommes. Leur sentence [d'Achab et de Jézabel] leur fut prononcée par la bouche du prophète Élie, BOSS. *Hist.* I, 6. On ne songe plus à cette terrible sentence de saint Paul : la veuve qui passe sa vie dans les plaisirs est morte toute vive, ID. *Anne de Gonz.* L'humble reine se sentait dans son état naturel, quand elle était comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, y attendant la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ, ID. *Mar.-Thér.* Phocas, élevé à l'empire par une action si détestable [le meurtre de Maurice], tâcha de gagner les peuples en honorant le saint-siége, dont il confirma les priviléges ; mais sa sentence était prononcée, ID. *Hist.* I, 11. Nous viendrons tout à coup au dernier jour ; la sentence partira d'en haut : la fin est venue, ID. *Mar.-Thér.* Il n'y a que le diable et ses anges pour qui il n'e soit plus permis de prier, parce que leur sentence est déclarée, et leur éternel endurcissement révélé, ID. *Ét. d'orais.* IV, 3. Il s'agira de recevoir de lui une sentence de salut ou de damnation, BOURDAL. *Instruct. Prudence du salut, Exhort.* t. II, p. 431. || Proverbe. De fou juge courte sentence, c'est faute de lumière qu'on ne motive pas suffisamment une décision.

— HIST. XII° s. Nos pechames tuit en Adam, et en lui receumes tuit la sentence de dampnation, ST BERN. p. 523. || XIII° s. Li sages hom ne veult engignier autrui, ne ne puet [peut] estre engigniez ; les toes [tes] opinions soient autressi comme sentences, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 348. Après prions qu'as jugemens Doinst Dieus tes [tels] acomplisemens, Que la sentensse soit tenue Que sainte yglise ara rendue, *Arch. des miss. scientif.* 2° série, t. III, p. 299. Quant li arbitre ont rendue lor sentence, BEAUM. XLI, 19. || XV° s. Il leur manda que.... autrement il jetteroit sentence contre eux [Philippe de Valois contre les partisans d'Édouard III], FROISS. I, I, 108. || XVI° s. Et feut cette rude sentence executée à Lyon, MONT. I, 56. Escorniflant des livres les sentences qui me plaisent, ID. I, 143.

— ÉTYM. Provenç. *sentencia, sentensa* ; espagn. *sentencia* ; ital. *sentenzia* ; du lat. *sententia*, de *sentire*, sentir, avoir une opinion.

SENTENCIÉ, ÉE (san-tan-si-é, ée), *part. passé* de sentencier. Un homme sentencié.

SENTENCIER (san-tan-si-é), je sentenciais, nous sentenciions, vous sentenciiez ; que je sentencie, que nous sentenciions, que vous sentenciiez, *v. a.* Terme qui vieillit. Condamner par une sentence, et surtout par une sentence en matière criminelle. Les preuves contre tous ces gens-là [conspirateurs en Lorraine] se trouvèrent complètes ; ils furent contumacés et sentenciés, ST-SIM. 246, 25.

— HIST. XIV° s. C'est chose droituriere que aucune chose soit qui adresse ceste deffaute et qui die et sentencie comme celui sentenciast qui fist la loi, ORESME, *Éth.* 166. || XV° s. En ce temps, estoit grand nouvelle en France et ailleurs d'un gage de bataille qui se devoit faire à Paris jusques à outrance ; ainsi avoit-il esté sentencié et arresté en la chambre du parlement de Paris, FROISS. II, III, 49. || XVI° s. Les avocats et juges ont beau quereller et sentencier, MONT. I, 99.

— ÉTYM. *Sentence* ; provenç. et espagn. *sentenciar* ; ital. *sentenziare*.

SENTENCIEUSEMENT (san-tan-si-eû ze-man), *adv.* D'une manière sentencieuse. Les sentences sont un grand ornement de l'histoire, pourvu qu'elles n'y soient pas proposées sentencieusement, HUET, *Orig. des romans*, p. 59, dans POUGENS. Le maréchal de Villeroy faisait remarquer au roi [enfant] cette multitude prodigieuse, et sentencieusement lui disait : Voyez, mon maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, ce nombre de peuple immense, tout cela est à vous, ST-SIM. 470, 224. || Il ne se dit guère qu'ironiquement et en mauvaise part.

— HIST. XVI° s. Sentencieusement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sentencieuse*, et le suffixe *ment*.

SENTENCIEUX, EUSE (san-tan-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui contient des maximes, des sentences. Le style de Térence est pur, sentencieux, mais un peu froid, comme César, qui excellait en tout, le lui a reproché, VOLT. *Vie de Molière.* Ces maximes ont contribué sans doute à rendre sentencieux le langage des habitants de la campagne, BARTHÉL. *Anach.* ch. 12. || On dit de même : phrase sentencieuse. || Ton sentencieux, un ton de gravité affectée. ....Un ton sentencieux Cache leur nullité sous un air dédaigneux, GRESSET, *Méchant*, IV, 4. || 2° Qui s'énonce ordinairement par maximes, par sentences. Un écrivain sentencieux. Il est peu sentencieux, parce qu'il n'a pas à généraliser ses idées, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Lent, posé, réfléchi, circonspect dans la conduite, froid dans ses manières, laconique et sentencieux dans les propos, ID. *Confess.* V.

— HIST. XIII° s. Mais Grammaire la contralie De ses auctors sentencieus, *Bataille des sept arts.*

— ÉTYM. Lat. *sententiosus*, de *sententia*, sentence. On a dit aussi *sentential*, du lat. *sententialis.*

SENTÈNE (san-tè-n'), *s. f.* Voy. CENTAINE 2.

SENTEUR (san-teur), *s. f.* || 1° Ce qui frappe l'odorat, ce qui est senti. Ils [Boileau et Racine, à l'armée comme historiographes] disaient qu'encore que le roi craigne les senteurs, ce gant d'Espagne [la ville de Gand prise] ne lui fera point de mal à la tête, SÉV. *à Bussy*, 18 mars 1678. À l'odorat appartiennent les bonnes et mauvaises senteurs, BOSS. *Connaiss.* I, 1. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffranc.* 2. La biche jette loin d'elle son petit faon, afin que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, FÉN. *Exist.* I, 26. Alors.... Que les champs exhalaient leurs senteurs embaumées, V. HUGO, *Crép.* 32. || Pois de senteur, voy. POIS. || Rat de senteur, nom d'un petit quadrupède. || 2° Composition parfumée. Item peaux de senteur du sieur Frangipani ; Le présent est-il laid ? nenni, ma foi, nenni, SCARR. *Poésies div. Œuv.* t. VII, p. 248, dans POUGENS. J'aime toujours les eaux de senteur, et je n'aime ni singe, ni perroquet, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette*, 30 janv. 1683. Il a la main douce, et il l'entretient avec une pâte de senteur, LA BRUY. XIII. On fait les eaux spiritueuses de senteur en dissolvant quelques gouttes d'huiles volatiles dans l'alcool, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 152. || Aimer les senteurs, porter des senteurs ; on dit aujourd'hui de préférence : aimer les odeurs, porter des odeurs.

— HIST. XVI° s. Ilz portent des huyles de parfums et des senteurs dedans des phioles, AMYOT, *Arist.* 52. J'en ay veu fuir la senteur de pommes, plus que les arquebusades, MONT. I, 184. J'aime bien fort à estre entretenu de bonnes senteurs, et hais oultre mesure les mauvaises, ID. I, 392.

— ÉTYM. *Sentir* ; wallon, *seinteur* ; Berry, *sinteur* ; ital. *sentore.*

SENTI, IE (san-ti, tie), *part. passé* de sentir. Qui a été perçu, éprouvé. Le goût de la vertu, pour avoir été trop souvent senti, est émoussé, MASS. *Carême, Inconst.* Ces nuances.... saisies par l'homme de génie, senties par l'homme de goût, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 222. || Terme d'arts. Cela est bien senti, cela est senti, cela est exprimé avec vérité, avec âme. || *S. m.* Terme de littérature et de beaux-arts. Ce qui est senti, plein de sentiment. Celui qui n'est ni Jean [Racine] ni Pierre [Corneille], qui n'aime pas du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean, VOLT. *Lett. Thibouville*, 10 déc. 1770.

SENTIER (san-tié, l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des san-tié-z épineux), *s. m.* Chemin étroit, dans la campagne ou les bois, qui ne sert qu'aux piétons. Les barbares n'auraient jamais pénétré dans l'Attique, si on ne leur eût découvert, dans les montagnes, un sentier que les Grecs avaient négligé de garder, CONDIL. *Hist. anc.* II, 2. Le chemin, qui n'est plus qu'un sentier à mulets, pierreux et rapide, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 226, dans POUGENS. Que dans vos frais sentiers doucement on s'égare ! DELILLE, *Jard.* I. Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire, LAMART. *Méd.* I, 29. || Par extension. Les poissons de la mer, qui se promènent dans les sentiers de l'Océan, SACI, *Bible, Psaum.* VII, 9. || Fig. Marchez donc dans la bonne voie, et ne quittez point les sentiers des justes, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* II, 20. Le juste ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude où il grimpe plutôt qu'il ne marche, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Quelques-uns d'eux [les premiers chrétiens] se perdaient peut-être dans les sentiers détournés ; mais l'Église catholique était la grande voie où entraient toujours la plupart de ceux qui cherchaient Jésus-Christ, ID. *Hist.* II, 12. Âmes pures qui portez le joug du Seigneur, et qui marchez dans les sentiers de ses commandements, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Et toujours de la gloire évitant le sentier.... RAC. *Iph.* I, 2. Si Marivaux, comme l'a très-bien dit un écrivain célèbre, connaissait tous les sentiers du cœur, il en ignorait les grandes routes, D'ALEMB. *Éloges, Mariv.* Ici nous proposons d'ouvrir un nouveau sentier à la critique, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 6.

— HIST. XI° s. Il nen i a ne veie ne senter, *Ch. de Rol.* CLXXIII. || XII° s. Or me siwez, fait il, seignur franc chevalier ; Jo vus metrai laienz par un altre sentier, *Th. le mart.* 144. Or veit le dreit chemin, laissé ad les sentiers, *ib.* 53. || XIII° s. Tant a fuï la lasse par un estroit sentier, *Berte*, XXXVIII. La premiere [manière de chemins] de quatre piés, le [la] quele on apele sentier, BEAUM. XXV, 2. La teue [ta] parole est lumiere à mes piez, et clartez à mes sentiers, *Psautier*, f° 152. Sathan, plus de sept ans ai tenu ton sentier, RUTEB. II, 95. || XV° s. Une piece qui est près le sendier en alant aus Motaiz, DU CANGE, *senterium.* || XVI° s. Quand il [un chef de sauvages] visitoit les villages qui despendoient de luy, on lui dressoit des sentiers au travers des hayes de leurs bois par où il peust passer bien à l'ayse, MONT. I, 247. Les freres ayants à conduire le progrez de leur avancement en mesme sentier et mesme train, il est force qu'ils se heurtent et choquent souvent, ID. I, 208. Un chemin sentier appellé sente se peut clorre et ouvrir d'une herse, et doit contenir cinq pieds, sur lequel l'on peut facilement aller à cheval et à pied, et mener et ramener ses bestes sans amende, *Coust. gén.* t. I, p. 697.

— ÉTYM. Bourguig. *sentei* ; dauphinois, *chentier* ; provenç. *semdier, sendier, cendier, sentier* ; catal. *sender* ; espagn. *sendero* ; ital. *sentiero* ; du bas-lat. *semitarium*, du lat. *semitarius*, relatif à une sente, de *semita* (voy. SENTE). Le dauphinois *chentier* est-il une altération de *sentier* ; ou bien y faut-il voir un dérivé de *chantier*, signifiant bord d'une rivière (voy. CHANTIER 2) ?

SENTIMENT (san-ti-man), *s. m.* || 1° En général, faculté de sentir. Avoir le sentiment exquis, prompt, délicat. Il perd le sentiment, RAC. *Andr.* V, 5. En baignant son visage, Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage, ID. *Athal.* I, 2. Nous ne connaissons point de caractère qui distingue essentiellement la plante de l'animal, et nous ignorons profondément quel est le degré de l'échelle organique où le sentiment expire, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 412, dans POUGENS. || Terme de chasse. Se dit de l'odorat des chiens. Quand un chien ne peut suivre le gibier, on dit qu'il n'a point de sentiment. Au printemps, lorsque les feuilles naissantes commencent à parer les forêts, que la terre se couvre d'herbes nouvelles et s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le sentiment des chiens, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 24. || 2° Résultat de l'action de sentir. Sentiment douloureux. Sentiment agréable. Le mot de sentiment, pris dans le sens métaphysique, n'exprime que les résultats de l'impression des objets sur la machine et de la machine sur l'âme, en vertu des lois de l'union, BONNET, *Ess. anal. âme*, 17. || 3° Particulièrement. Sensibilité physique. Il n'y a plus de sentiment dans son bras. || Il se dit aussi de sensations internes, de modifications perceptibles de nos organes intérieurs. Le sentiment de la faim, de la douleur, de la fatigue. || 4° Fig. Intérêt pour quelqu'un ou quelque chose. Un homme [Boucard] de cette lenteur et de cette indifférence pour mes intérêts ....je m'en vais tâcher de lui redonner quelque sentiment sur toutes ces choses, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 3 juin 1693. || 5° Conscience que l'on a de la réalité d'une chose. J'ai un sentiment clair de ma liberté, BOSS. *Lib. arb.* 2. On ne connaît son âme que par le

sentiment intérieur qu'on en a, MALEBR. *Rech. vér.* VI, II, 6. Je distingue entre connaître par idée claire, et connaître par sentiment intérieur, ID. *Rech. vér. Rép. à Regis*, ch. 2. || 6° Faculté de comprendre, d'apprécier certaines choses. Il n'a pas le sentiment de la musique, des beaux-arts. Sentiment musical. À mesure que le souvenir de nos chutes s'éloigne, le sentiment de notre fragilité s'affaiblit, MASS. *Carême, Mélange.* Uniquement conduits par le sentiment présent du bien et du mal, MONTESQ. *Rom.* V. Au sentiment de sa faiblesse l'homme joindrait le sentiment de ses besoins, ID. *Esp.* I, 1. Ému de compassion sur les faiblesses humaines par le profond sentiment des siennes, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ce sentiment des convenances si juste, si délicat, si fin, qui semblait être en elle le pur instinct du goût, MARMONTEL, *Mém.* 1. Le sentiment du beau physique, soit en architecture, soit en harmonie, dépend essentiellement du rapport des objets avec nos organes, ID. *Œuv.* t. VI, p. 240. || Choses de sentiment, choses qui appartiennent à l'appréciation du sentiment, non à celle de la raison. Ceux qui sont accoutumés à raisonner par principes, ne comprennent rien aux choses de sentiment, y cherchant des principes, et ne pouvant voir d'une vue, PASC. *Pens.* VII, 33, édit. HAVET. || Juger par sentiment, juger par l'impression qu'on reçoit. Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment ne comprennent rien aux choses de raisonnement; car ils veulent d'abord pénétrer d'une vue, et ne sont point accoutumés à chercher les principes, ID. *ib.* Ils examinaient le Cid par l'exacte raison, et ils ne voyaient pas qu'au spectacle on juge par sentiment, VOLT. *Comm. Corn. Poly. Ép. dédic.* || 7° Il se dit des affections, des mouvements de l'âme, des passions. Ah ! mon père, prenez un plus doux sentiment, CORN. *Hor.* IV, 1. Ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur sont bien heureux et bien légitimement persuadés, PASC. *Pens.* VIII, 6. La raison agit avec lenteur.... le sentiment n'agit pas ainsi, il agit en un instant, et toujours est prêt à agir, ID. *ib.* XXIV, 59. Madame confesse humblement avec tous les sentiments d'une profonde douleur que de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu...., BOSS. *Duch. d'Orl.* Comme Dieu ne voulait plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage, il s'est hâté, ID. *ib.* Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et mal cultivées; si la nature y commence souvent de beaux sentiments, elle ne les achève jamais, ID. *Hist.* III, 8. Bientôt l'amour, fertile en tendres sentiments, S'empara du théâtre ainsi que des romans, BOIL. *Art p.* III. Et vous-même, étouffant tout sentiment humain...., RAC. *Iph.* IV, 6. Je n'ai plus de sentiment que pour la tristesse, FÉN. *Tél.* XX. Quand ils virent qu'Idoménée prenait des sentiments d'humanité et qu'il voulait être leur père, ID. *ib.* XIII. Je vous conjure surtout de donner aux sentiments cette juste étendue, nécessaire pour les faire entrer dans l'âme du lecteur, VOLT. *Lett. Chabanon*, 5 mai 1768. Sentiment n'est pas simple préjugé; c'est quelque chose de bien plus fort : une mère n'aime pas son fils parce qu'on lui dit qu'il le faut aimer; elle le chérit heureusement malgré elle, ID. *Dict. phil. Préjugés.* Qui n'ont que des opinions et jamais des sentiments, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 5. On cherche dans le ciel les mêmes sentiments qui ont occupé sur la terre, STAEL, *Corinne*, XVIII, 5. || 8° Particulièrement, les affections bonnes, bienveillantes, tendres. Les sentiments du cœur me paraissent seuls dignes de considération; c'est en leur faveur que l'on pardonne tout; c'est un fonds qui nous console, et qui nous paye de tout, SÉV. 289. || Absolument. Avoir des sentiments, avoir de l'honneur, de la probité, etc. L'éducation fortifie les sentiments. || Sentiments naturels, certains mouvements qui sont inspirés par la nature. || On dit dans le même sens : Cet homme a perdu tous les sentiments de la nature. || Familièrement. Grands sentiments, sentiments exagérés de probité, d'honneur, etc. Il me fallait des romans à grands sentiments, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || 9° Absolument. Le sentiment, l'ensemble des affections tendres qui sont dans le cœur de l'homme. C'était [une dame] l'âme la plus sensible et l'esprit le plus réglé qui fût jamais; tout était sentiment en elle, jusqu'à ses pensées, mais sentiment dans un accord parfait avec les lumières les plus pures, STAAL, *Mém.* t. III, p. 155. Vous savez bien qu'on a du sentiment avant d'avoir de l'esprit, MARIVAUX, *Marian.* 9ᵉ *part.* Il ne nous reste plus pour achever l'homme que de faire un être aimant et sensible, c'est-à-dire de perfectionner la raison par le sentiment, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Des hommes plus faits pour juger Despréaux ont mieux rencontré ce talon d'Achille dans la partie du sentiment dont il paraît avoir été privé; c'était, qu'on nous permette cette expression, une espèce de sens qui manquait à cet illustre écrivain, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux.* Voulez-vous vous assurer d'avoir parlé le langage du sentiment, considérez si votre discours rend les accessoires qu'on devrait lire sur votre visage, dans vos yeux et dans tous vos mouvements, CONDIL. *Art d'écr.* II, 12. N'y a-t-il pas dans le cœur de l'homme une pitié divine pour les erreurs que le sentiment ou du moins l'illusion du sentiment aurait fait commettre? STAEL, *Corinne*, V, 1. || Être capable de sentiment, se piquer de sentiment, avoir l'âme sensible, délicate, se piquer de sensibilité, de délicatesse d'âme. || 10° Spécialement. La passion de l'amour. Témoignes-tu pour moi les moindres sentiments? CORN. *Poly.* IV, 3. Son sentiment était si profond, que rien au monde ne pouvait la distraire des objets qui servaient à le nourrir, LA FAY. *Princ. de Clèves.* J'apprends que les Anglais se sont élevés contre quelques-uns de nos poëtes, qui, à propos et hors de propos, ont voulu faire les héros galants, et leur font pousser à toute outrance les sentiments tendres, BOSS. *Comédie*, 15. Le danger, le malheur ajoute au sentiment, VOLT. *Orphel.* II, 7. Je suis à peine en mon printemps, Et j'ai déjà des sentiments. — Vous êtes un petit fripon, ID. *Poés. mél.* 172. Tendres amis, époux fidèles, sans brûler de ce feu dévorant qui consume l'âme, vous vous aimez d'un sentiment pur et doux qui la nourrit, que la sagesse autorise, que la raison dirige, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18. || Par plaisanterie. Pousser les beaux sentiments, affecter de dire des choses recherchées et passionnées en matière de galanterie. Héroïnes du temps, mesdames les savantes, Pousseuses de tendresse et de beaux sentiments, MOL. *Éc. des femmes*, I, 5. || 11° Disposition à être facilement touché, attendri. Le théâtre met à profit le sentiment. Feindre, jouer le sentiment. || Mouvement affectueux. Le roi y envoya [chez Luxembourg mourant] quelquefois, par honneur plus que par sentiment, ST-SIM. 26, 43. || 12° Dans la littérature, la peinture, la sculpture, expression vive, animée, douce. Ce tableau est plein de sentiment. Un morceau rempli de sentiment. Dans les vers de Virgile, tout pense, tout a du sentiment, tout vous en donne, FÉN. t. XXI, p. 207. Il faut s'interdire ce ton didactique; on doit le plus qu'on peut mettre les maximes en sentiment, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pompée*, I, 1. Il y a de la naïveté [dans cette romance].... du sentiment même, BEAUMARCH. *M. de Figaro.* II, 4. || Trait de sentiment, vers de sentiment, trait, vers qui exprime un mouvement du cœur. Combien d'excellents vers on peut citer où il n'y pas l'ombre d'images! combien même y en a-t-il, comme les vers de sentiment, que toute espèce d'image affaiblirait, qui n'ont que l'expression la plus simple et qui n'en valent que mieux! D'ALEMB. *Œuvr.* t. IV, p. 464. || 13° Manière de percevoir les impressions morales. Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment; on se forme l'esprit et le sentiment par les conversations; on se gâte l'esprit et le sentiment par les conversations, PASC. *Pens.* VII, 16. Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment; mais la fantaisie est semblable et contraire au sentiment, de sorte qu'on ne peut distinguer entre ces contraires; l'un dit que mon sentiment est fantaisie, l'autre que sa fantaisie est sentiment, ID. *ib.* VII, 4. Elles [les lettres de Balzac et de Voiture] sont vides de sentiments qui n'ont régné que depuis leur temps, et qui doivent aux femmes leur naissance, LA BRUY. I. || 14° Avis, opinion qu'on a sur quelque chose, jugement qu'on en porte.... Le mien [intérêt] ne m'est pas si cher que je ne l'oublie volontiers en cette occasion, et ne sorte de mes sentiments pour entrer dans le dessein de la Providence, BALZ. *lett.* II, *liv.* VI. Cet avis, qui tombait dans le sentiment de tous les autres académiciens, fut généralement suivi, PELLISSON, *Hist. acad.* I. Parlez-moi franchement, je serai fort aise de savoir votre sentiment là-dessus, HAUTEROCHE, *Crisp. méd.* II, 9. Et je crois, à parler à sentiments ouverts, Que nous ne nous en devons guère, MOL. *Amph. Prolog.* Heurter de front ses sentiments, c'est le moyen de tout gâter, ID. *l'Av.* I, 8. Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre Le fond de notre cœur dans nos discours se montre, Que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments Ne se masquent jamais sous de vains compliments, ID. *Mis.* I, 1. Tout cela.... Madame, fut blâmé d'un commun sentiment, ID. *ib.* III, 5. Il était lui-même dans ce sentiment, PASC. *Prov.* I. Je vous pardonne d'avoir cru qu'Aristote ait été de ce sentiment, ID. *ib.* IV. Elle [Mme de Grignan] a le même sentiment que nous des jolis vers que nous lui avons montrés, SÉV. *à Bussy*, 4 mai 1686. L'Angleterre trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentiments, BOSS. *Reine d'Anglet.* Pour entrer dans les sentiments de ces sages historiens, ID. *Hist.* III, 6. Ne soyons pas de ceux qui pensent diminuer la gloire de Dieu et de Jésus-Christ, quand ils prennent de hauts sentiments de la sainte Vierge et des saints, ID. *Sermon. Dévotion à la Ste Vierge*, 2. Quoiqu'il ait eu sur la pénitence des sentiments outrés, BOURDAL. *Avent, Sur la pénit.* 201. Voilà l'homme en effet : il va du blanc au noir, Il condamne au matin ses sentiments du soir, BOIL. *Sat.* VIII. Le courtisan n'eut plus de sentiments à soi, ID. *Épît.* IX. Avec mes volontés ton sentiment conspire, RAC. *Esth.* II, 5. Puis-je, laissant la feinte et les déguisements, Vous découvrir ici mes secrets sentiments? ID. *Mithr.* I, 3. Le sentiment de ceux qui croient les comètes des corps éternels, aussi bien que les planètes, FONTEN. *Guglielmini.* Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Au sentiment de, selon l'opinion de. J'ai un certain valet, nommé Mascarille, qui passe, au sentiment de beaucoup de gens, pour une manière de bel esprit, MOL. *Préc.* I. || Proverbe. Autant de têtes, autant de sentiments, sur une chose il y a autant d'avis qu'il y a de personnes.

— HIST. XIIᵉ s. Et ke li amors de la devantriene [intérieure] compassion sormontat en luy lo sentement del corporiien torment, ST BERN. p. 443. || XIIIᵉ s. Là je choisi [vis] un papegaut [perroquet], Qui prioit amoreusement Et dousement De sentement Une mauvis par douz assaut, *Lay d'amours*, JUBINAL, t. II, p. 190. || XIVᵉ s. Il [le nerf] a la nativité du cervel ou de la nuche, portant le sentiment et le mouvement d'iceus à chacun membre, H. DE MONDEVILLE, fᵒ 9. Bauduins de Sebourc chante joïeusement Une chanson d'amours, faite par sentement, Que Blance li avoit apris noviellement, *Baud. de Seb.* VI, 393. || XVᵉ s. Et là [Philippe d'Artevelle aux Gantois] de grand sentement parla, FROISS. II, II, 155. Prince, selon mon sentement, Il faut s'acquiter loyaument, CH. D'ORL. *Ball.* 144. Si print à faire balades, rondeaux, virelais, lais et complainctes d'amoureux sentiment, *Bouciq.* I, 8. Le roy, qui avoit en grant joye ces nouvelles.... combien que desja paravant en povoit bien avoir eu quelque sentement, mais non pas si ample, COMM. IV, 6. || XVIᵉ s. Si je vous disois que.... le sentement que vous avez du contraire me dementiroit, MARG. *Lett.* XXXIII. Elle l'enterra le plus profond en terre qu'il lui fut possible; si est-ce que les bestes en eurent incontinent le sentiment, qui vinrent manger la charogne, ID. *Nouv.* LVII. Le sentiment [connaissance] de ce qui est, MONT. I, 12. Sans respiration et sans sentiment, ID. I, 93. Ces discours [sur l'amitié] me semblent lasches au prix du sentiment que j'en ay, ID. I, 218. La sagesse doibt alleger le sentiment des maulx, ID. I, 228. Le peuple, qui reçoit oppression des soldats, ne les excusera pas tant, pour ce qu'ils le defendent, comme il les maudira pour ce qu'ils le devorent, ensevelissant le souvenir du bien dans le sentiment des maux, LANOUE, 190. Il avoit fait cette escapade contre le sentiment de ses amis, D'AUB. *Vie*, LVI. Il avoit deux filz et une fille, qui n'avoient pas grand sentiment ny gueres de cognoissance de leur calamité, pour le bas aage auquel ilz estoient, AMYOT, *P. Æm.* 56. L'ouye est celui de tous les sentimens, qui plus promptement et plus vivement emeut l'ame et les passions d'icelle, ID. *Crassus*, 44. Au corps sont les sentementz interieurz, que sont entiereté, parité, vigueur, puissance, santé, fermeté de corps et le playsir epanché par tout ledit corps, BONIVARD, *Amartigenée*, p. 150.

— ÉTYM. *Sentir*, et le suffixe *ment* (voy. ....MENT, nᵒ 2); provenç. *sentiment*; espagn. *sentimiento*; ital. *sentimento*.

SENTIMENTAL, ALE (san-ti-man-tal, ta-l'), *adj.* || 1° Où il y a du sentiment, qui annonce du sentiment. Un ton sentimental. Des vers sentimentaux.

En style sentimental, je pourrais vous di.e que je me plais parmi les tombeaux, P. L. COUR. *Lett.* I, 34. || 2° Qui affecte une grande sensibilité. Un homme sentimental. Une femme sentimentale. || École sentimentale, celle qui prend pour base le sentiment. || Au XVIIIe siècle on a dit sentimenté en un sens analogue. Le style de l'élégie doit être doux, naturel, touchant et sentimenté, LE P. MOURGUES, dans DESFONTAINES.

— ÉTYM. *Sentiment.*

†**SENTIMENTALEMENT** (san-ti-man-ta-le man), *adv.* Néologisme. D'une manière sentimentale.

† **SENTIMENTALITÉ** (san-ti man ta-li té), *s. f.* Néologisme. Caractère de ce qui est sentimental. || Affectation d'une personne sentimentale.

† **SENTINATEUR** (san-ti-na teur), *s. m.* Terme de marine. Celui qui a soin de la sentine.

1. **SENTINE** (san ti n'), *s. f.* Terme de marine. La partie la plus basse de l'intérieur d'un navire où les eaux s'amassent et croupissent. Jette-moi à la proue, à la poupe, dans la sentine même, partout où je t'incommoderai le moins, FÉN. *Tél.* XV. || Se dit aussi quelquefois en parlant d'un canot. || Fig. Cette Botany-Bay, sentine d'Albion, Où le vol, la rapine et la sédition En foule sont vomis, et, purgeant l'Angleterre, Dans leur exil lointain vont féconder la terre, DELILLE, *Pit.* II. || Fig. C'est la sentine de tous les vices, se dit d'un lieu où se rassemblent toutes sortes de gens de très-mauvaise conduite. || On dit aussi : Cet homme est une sentine de vices.

— HIST. XIIe s. Veez ci celuy ki est venus por espurgier nostre sentine, ST BERN. p. 531. || XVIe s. ....Parties qui sont quasi comme un esgout commun de tout le corps, dans lequel toute l'ordure et sentine des humeurs flue et s'arreste, PARÉ, XX, 12.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *sentina ;* du lat. *sentina*, sentine.

† 2. **SENTINE** (san-ti-n'), *s. f.* Anciennement, sorte de bateau servant à transporter le sel, ou à passer une rivière. Deux sols tournois pour chacun chaland, bateau, sentine, chargés de marchandises, *Arrêt du conseil*, 23 juin 1663.

— HIST. XIVe s. Comme lesdiz poures pescheurs eussent mené en une leur sentaine ou nacelle, amont ladite riviere de Loire, certaine quantité de poissons, DU CANGE, *sentina.* || XVe s. En la riviere y avoit seullement une sentine où il y avoit deux hommes pour passer ceulx qui vouldroient aller d'ung costé à l'autre, COMM. IV, 9.

SENTINELLE (san-ti-nè-l'), *s. f.* || 1° Guet que fait un homme et surtout un soldat; en ce sens il ne s'emploie qu'avec *en, de* ou *faire.* Isabelle Durant notre entretien demeure en sentinelle, CORN. *le Ment.* III, 5. Sur la branche d'un arbre était en sentinelle Un vieux coq adroit et matois, LA FONT. *Fabl.* II, 15. || Mettre quelqu'un en sentinelle, le mettre dans un endroit d'où il puisse apercevoir ce qui se passe. || Fig. Vos talents [d'un danseur], quels qu'ils soient, n'auraient qu'un faible éclat Sans ce juge subtil, ce tact si délicat Que la nature même, à nos plaisirs fidèle, Pour épier les sons a mis en sentinelle, DORAT, *la Déclamation théâtrale*, IV. || Faire sentinelle, attendre, épier. [l'alouette] ....avertit ses enfants D'être toujours au guet et faire sentinelle, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Je m'éloigne un moment, faites bien sentinelle, IMBERT, *Jaloux s. amour*, V, 1. || Fig. et familièrement. Relever quelqu'un de sentinelle, voy. RELEVER. || 2° Soldat qui fait le guet pour la garde d'un camp, d'un poste, d'un monument, etc. Poser des sentinelles. Relever une sentinelle. Il revenait au fort, quand une sentinelle Dans l'ombre de la nuit reconnut le rebelle, MAIRET, *Mort d'Asdr.* III, 3. La nuit finissait .... quand tout à coup les Russes de Doctorof sortent des bois avec des cris épouvantables; nos sentinelles sont renversées sur leurs postes, les postes sur leurs bataillons, les bataillons sur la division, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Fig. Le prince est une sentinelle établie pour garder son État; il doit veiller plus que tous les autres, BOSS. *Polit.* V, II, 2. De nouveaux citoyens que le premier éveil du patriotisme mit aux mêmes pensées dans toutes les parties de l'empire, et qui, sentinelles les uns des autres, communiquent rapidement toutes leurs espérances et toutes leurs craintes.... MIRAB. *Collection*, t. V, p. 312. Les êtres sensibles et compatissants sont des sentinelles bienfaisantes placées sur la terre pour veiller sur le malheur, GENLIS, *Jeanne de France*, t. II, p. 81, dans POUGENS. || Sentinelle perdue, soldat placé dans un poste avancé et périlleux. || 3° Tuyau de conduite de l'air dans un appareil de soufflets hydrauliques.

— REM. Quelques poetes ont fait ce mot masculin : Sur leurs corps et leurs ailes Brillent des yeux sans nombre, assidus sentinelles, DELILLE, *Parad. perdu*, XI.

— HIST. XVe s. Il vault mieulx près beau feu boire la muscadelle, Qu'aller sur ung rempart faire la sentinelle, BASSEL. *Vau de Vire*, 49. || XVIe s. Ces mille ans devant toy sont comme la journée Qui fut hier finie, ou l'espace ordonnée Pour une sentinelle en sa garde de nuit, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *Prière de Moyse.* Il met en divers endroits sentinelles perdues, fournit le corridour de rondes, et les rues de patrouilles, D'AUB. *Hist.* II, 61. Qui se fasche quand on l'appelle À la porte, à la sentinelle, À la tranchée, et au rampart, Il n'est point de la bonne part, *Sat. Mén.* p. 142. Nous ne serons plus subjets aux gardes et sentinelles, où nous perdons la moitié de nostre temps, *ib.* p. 177. Poser une sentinelle, *scaricare il ventre*, OUDIN, *Dict.* Cependant qu'il [un vieillard maître impérieux et joué] se contente de l'espargne et chiceté de sa table, tout est en desbauche en divers reduicts de sa maison.... chascun est en sentinelle contre luy, MONT. II, 79.

— ÉTYM. Espagn. *centinela*; de l'ital. *sentinella.* On le tire ordinairement de l'ital. *sentire*, entendre; mais, comme le dit Diez, il manque dans la dérivation un intermédiaire : *sent-in-ella.* Aussi s'est-on tourné du côté de Galvani qui y voit un diminutif de *sentina*, sentine, signifiant le gardien qui veillait à la sentine, d'où le sens se serait élargi en celui de veilleur en général. Cependant, s'il en était ainsi, est-ce que le mot ne serait pas masculin, *sentinello*, et non *sentinella?* Puis l'affixe *in* se trouve dans un mot latin, peu usité il est vrai : *sentinus*, dieu qui donnait les sens à l'enfant dans le sein de la mère.

SENTIR (san-tir), je sens, tu sens, il sent, nous sentons, vous sentez, ils sentent; je sentais; je sentis; je sentirai; je sentirais; sens, qu'il sente, sentons, sentez; que je sente, que nous sentions, que vous sentiez; que je sentisse; sentant; senti, *v. a.* || 1° Recevoir une impression. || 2° Particulièrement, percevoir par l'odorat. || 3° Il se dit des différentes affections que l'âme éprouve. || 4° Il se dit des impressions que l'âme reçoit de ce qui agit sur elle. || 5° Avoir l'appréciation délicate et instinctive. || 6° S'apercevoir, connaître. || 7° Éprouver. || 8° Se sentir quelque chose, sentir en soi quelque chose. || 9° Faire sentir, faire connaître, faire comprendre. Faire éprouver. Marquer dans le discours, accentuer. Se faire sentir, imprimer sa marque. || 10° Exhaler, répandre une odeur. || 11° Avoir telle ou telle saveur. || 12° Fig. Avoir les qualités, l'air, l'apparence de, indiquer, dénoter. || 13° Terme de marine. Sentir le fond. Sentir la barre. || 14° *V. réfl.* Se sentir, être senti. || 15° Être l'objet d'un sentiment. || 16° Connaître, apercevoir en quel état, en quelle disposition l'on est. || 17° Ne pas se sentir, être hors de soi par colère, joie, etc. || 18° Se sentir, suivi d'un verbe actif qui prend le sens passif. || 19° Se sentir de, éprouver, ressentir. Éprouver quelque mal, quelque dommage, ou, en sens contraire, quelque bien, quelque avantage. Porter la marque de, la trace de. || Proverbe.

1° Recevoir une impression qui vient soit par l'extérieur du corps et par les sens, soit par l'intérieur et les parties profondes. Sentez-vous le goût de vinaigre dans cette sauce ? Sentir une grande douleur de tête. Sentir la faim, la soif. Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Elle n'a point encore senti son enfant; elle sera bientôt à quatre mois et demi, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 20 févr. 1682. La Mollesse oppressée Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée, BOIL. *Lutr.* II. Je sentis tout mon corps et transir et brûler, RAC. *Phèd.* I, 3. J'ai senti tout à coup un homicide acier Que le traître en mon sein a plongé tout entier, ID. *Ath.* II, 5. La fée : Cher Arlequin, ces tendres chansons ne vous inspirent-elles rien? que sentez-vous? — Arlequin : Je sens un grand appétit, MARIV. *Arlequin poli par l'am.* SC. III. Ai-je un sentiment propre de mon existence, ou ne la sens-je que par mes sensations? voilà mon premier doute, qu'il m'est, quant à présent, impossible de résoudre, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Fig. Cette main invisible, ce bras qui ne paraît pas, donnent les coups que le monde sent, BALZ. *Socrate chrétien, Disc.* 8e. || Absolument. Quoi ! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir ? BOSS. *Duch. d'Orl.* Si le bonheur des dieux est de voir, de connaître, Celui de l'homme est de sentir, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 336, dans POUGENS. Nous ne connaissons l'âme et ses propriétés que par le sentiment intérieur que nous en avons; nous sentons, et même nous avons un sentiment réfléchi de nos sensations ; nous sentons que nous sentons, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 308. La faculté de sentir est la première de toutes les facultés de l'âme, elle est même la seule origine des autres, et l'être sentant ne fait que se transformer, CONDIL. *Traité anim.* II, 10. Concluons que, si les bêtes sentent, elles sentent comme nous; pour combattre cette proposition, il faudrait pouvoir dire ce que c'est que sentir autrement que nous ne sentons, ID. *ib.* II, 2. Je ne pensais plus, mais je sentais encore, et je souffrais toujours, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 347, dans POUGENS. || *S. m.* L'action de sentir. Le sentir ne dépend pas de nous, mais le vouloir en dépend, FÉN. t. III, p. 325. || Terme de manége. Sentir son cheval, se rendre raison de tous ses mouvements et savoir en profiter. || Sentir son cheval dans la main, le tenir de la main et des jarrets de manière qu'on en soit le maître. || Sentir ne se dit point des simples perceptions de la vue et de l'ouïe. Cependant Corneille l'a employé au sens d'entendre, mais c'est un archaïsme. C'était fait de ma vie, ils me traînaient à l'eau; Mais, sentant du secours, ils ont craint pour leur peau, *Suite du Ment.* IV, 7. || 2° Particulièrement, percevoir par l'odorat. Sentir une odeur. Que sens-tu? dis-le moi : parle sans déguiser, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Il me sentait venir de cent pas à la ronde, ID. *ib.* IX, 19. ....Je l'ai vue avant vous [l'huître], sur ma vie. — Eh bien! vous l'avez vue, et moi je l'ai sentie, ID. *ib.* IX, 9. Si le petit reste en arrière, elle [la femelle du tapir] retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et, dans ce cas, elle l'appelle et l'attend pour se mettre en marche, BUFF. *Quadr* t. X, p. 6. || Fig. Sentir de loin quelqu'un, reconnaître quel il est. Je sens un poëte de demi-lieue loin, SCARR. *Rom. com.* ch. 11. || Sentir quelqu'un de loin, signifie pénétrer à l'avance ses intentions Ce diable de beau-père a l'odorat subtil; Il nous sent de bien loin, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, IV, 8 || On dit de même : Je le sentis venir de loin. || Fig. Sentir de loin, découvrir, prévoir les choses de loin. || Flairer. Sentir une rose. Conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit, repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine de Hongrie, quand on est dans le mauvais air, SÉV. 511. || Fig. et familièrement. Je ne puis sentir cet homme-là, j'ai pour lui beaucoup d'aversion. || 3° Il se dit des différentes affections que l'âme éprouve. Je sentais tendrement ce déplaisir d'être haïe de Dieu, et je le sentais même, comme je crois, entièrement détaché des autres peines de l'enfer, BOSS. *Anne de Gonz.* Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts ? BOIL. *Sat.* IX. Mais je m'étonne enfin que pour reconnaissance, Pour prix de tant d'amour, de tant de confiance, Vous ayez si longtemps, par des détours si bas, Feint un amour pour moi que vous ne sentiez pas, RAC. *Bajaz.* V, 3. Quel penchant, quel plaisir je sentais à les croire ! ID. *ib.* IV, 5. Tremblante comme vous, j'en sens quelques remords, ID. *Phèdre*, III, 3. Je vous avoue que je sens déchirer mes entrailles, quand on vient m'annoncer que quelques malades dans une paroisse sont morts sans secours par la faute et la négligence du curé, MASS. *Disc. synod.* XIX, *Du soin que les curés doivent avoir pour les malades.* Tout ce que je sens, je l'exprime ; Ne sens-je rien, je finis, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 462, dans POUGENS. Je ne suis plus qu'un juge à son devoir fidèle, Et qui ne doit sentir ni regrets ni courroux, VOLT. *Tancr.* II, 6. Mais nous [les poëtes], pour embraser les âmes, Il faut brûler, il faut ravir Au ciel jaloux ses triples flammes; Pour tout peindre, il faut tout sentir, LAMART. *Médit.* I, 11. || Absolument. Or il faut, quelque loin qu'un talent puisse atteindre, Éprouver pour sentir, et sentir pour bien peindre, PIRON, *Métrom.* I, 4. Ce sont les passions qui sont l'âme de la tragédie ; par conséquent un héros ne doit point prêcher, et doit peu raisonner; il faut qu'il sente beaucoup et qu'il agisse, VOLT. *Comm. Corn. Rem. sur les disc. Discours* 1er. Il ne jouit plus de rien ; le malheureux ne sent plus, il ne vit plus; il est déjà mort, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Sentir quelque chose pour quel-

qu'un, être disposé à l'aimer, ou l'aimer déjà. Cependant, quoique aimable et peut-être plus belle, Je la vois, je lui parle, et ne sens rien pour elle, TH. CORN. *Ariane*, I, 1. Hippolyte est sensible, et ne sent rien pour moi! RAC. *Phèdre*, IV, 5. || 4° Il se dit des impressions que l'âme reçoit de ce qui agit sur elle. Il ne sent point les affronts. Il sent vivement les services qu'il a reçus. Vous ne sentez pas votre bonheur. Il y a des choses qu'il ne faut que sentir. On n'a tous deux qu'un cœur qui sent mêmes traverses, CORN. *Poly.* I, 3. C'est dommage de la perte de cet enfant [un enfant né à huit mois]; je la sens, et j'ai besoin de vos réflexions chrétiennes pour m'en consoler, SÉV. *à Mme de Grignan*, 23 févr. 1676. Le prince se souvint de toutes les fautes qu'il avait commises; et, trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis, BOSS. *Louis de Bourb.* Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté; vive à les sentir, facile à les pardonner, ID. *Duch. d'Orl.* Il me semblait sentir la présence réelle de Jésus-Christ, comme on sent les choses visibles et dont on ne peut douter, ID. *Anne de Gonz.* S'il [le poëte] ne sent pas du ciel l'influence secrète, BOIL. *Art p.* I. Il sent soudain frapper et son cœur et ses yeux Par l'objet le plus agréable.... PERRAULT, *Contes en vers, Grisel.* Elle [la Dauphine] a senti jusqu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les miséricordes divines, FLÉCH. *Dauphine.* Quoique Chamillart ne pût me raccommoder avec le roi, je ne sentis pas moins cette tentative, ST-SIM. 114, 252. Illustres malheureux, que j'aime à voir vos cœurs Embrasser mes desseins, et sentir mes fureurs! VOLT. *Alz.* II, 6. Mon père, en tous les temps, je sais que votre cœur Sentit tous mes chagrins, et voulut mon bonheur, ID. *Tancr.* I, 3. || Sentir de, avec un infinitif, éprouver un regret, une peine de. Je sens vivement de ne plus causer avec le chevalier [de Grignan], SÉV. 22 avr. 1689. Il [le chevalier de Grignan] a bien fait de choisir la demeure de Grignan pour être malade, plutôt que celle de Paris, où l'on sent encore plus de n'être pas comme les autres, ID. 4 janv. 1690. || 5° Avoir l'appréciation délicate et instinctive de ce qui est beau dans une œuvre, dans une personne, dans un auteur ou un artiste. Sentir la musique. Quand je ne vous nomme point Pauline [fille de Mme de Grignan], c'est une faute; car elle est toujours vive sur votre sujet, et sent votre esprit et vos lettres d'une manière qui fait son éloge, SÉV. *à Mme de Coulanges*, 16 nov. 1694. Ou il est présenté à une troupe d'ignorants qui ne sont pas en état de le sentir, ou il est senti par quelques envieux qui se taisent, DIDER. *Rech. phil. sur le beau, Œuv.* t. II, p. 165, dans POUGENS. On peut dire sans paradoxe que les Français ne sentent pas les arts, mais qu'ils les comprennent, D. STERN, *Esquisses morales*, p. 145. || 6° S'apercevoir, connaître. Alexandre dit qu'on le faisait fils de Jupiter, mais qu'il sentait bien qu'il était fait comme les autres, VAUGEL. *Q. C.* VII, 10. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion.... il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide, PASC. *Pens.* XXV, 26, éd. HAVET. Toute l'armée était en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus faible que celle des ennemis, BOSS. *Louis de Bourbon.* Elle vit le monde, elle en fut vue; bientôt elle sentit qu'elle plaisait, ID. *Anne de Gonz.* Je sens de jour en jour dépérir mon génie, BOIL. *Épît.* VIII. L'endroit que l'on sent faible et qu'on se veut cacher, ID. *Art p.* IV. Britannicus le gêne [Néron], Albine, et chaque jour Je sens que je deviens importune à mon tour, RAC. *Brit.* I, 1. Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui La bassesse et la malice Qu'il ne sent point en lui, ID. *Esth.* III, 9. Bajazet, écoutez, je sens que je vous aime, ID. *Bajaz.* II, 1. Je sentais renaître mon courage au fond de mon cœur à mesure que ce sage ami me parlait, FÉN. *Tél.* II. Les honnêtes gens veulent qu'on sente leur droiture, ID. *ib.* XXIV. Le chevalier sentait le dénoûment de l'aventure, HAMILT. *Gramm.* 11. Le mouvement de l'amour-propre nous est si naturel, que le plus souvent nous ne le sentons pas, et que nous croyons agir par d'autres principes, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir.* La société nous apprend à sentir les ridicules; la retraite nous rend plus propres à sentir les vices, MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Vous sentez sans doute ces vérités [des reproches que Voltaire adresse à Frédéric], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 21 avr. 1760. Colin sentit son néant et pleura, ID. *Jeannot et Colin.* Malherbe, le premier, sentit quel heureux choix de mots pouvait donner aux vers français de la pompe et de l'harmonie, MARMONTEL, *Œuv.* t. IV, p. 399, dans POUGENS. Vous paraissez trop sentir votre tort, pour qu'il me soit possible de vous le reprocher, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, III, 9. || Vous sentez que, il vous est apparent, vous reconnaissez que. Vous sentez que ma fille au sortir de l'enfance Pourrait s'effaroucher de ce sévère accueil, VOLT. *Tancr.* I, 2. || On dit de même : On sent que. On sent assez que je parle des Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. II, p. 375, dans POUGENS. || 7° Éprouver. Tout notre sang doit-il sentir votre colère? RAC. *Théb.* II, 2. Plus d'un monstre farouche Avait de votre bras senti la pesanteur, ID. *Phèdre*, III, 5. Ainsi mes ennemis sentiront mon courroux, VOLT. *Fanat.* V, 4. Qui n'ose me venger sentira ma justice, ID. *Oreste*, V, 4. || 8° Se sentir quelque chose, sentir en soi quelque chose. Je me suis senti des forces que je ne me connaissais pas. Il n'est rien qui puisse arrêter l'impétuosité de mes désirs; je me sens un cœur à aimer toute la terre, MOL. *D. Juan*, I, 2. Si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme d'Houdetot*, 13 juill. 1758. || 9° Faire sentir, faire connaître, faire comprendre. Les rois [d'Angleterre] ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les bontés que vous m'avez fait sentir me donnent le droit de me servir d'un nom si tendre, FÉN. *Tél.* XI. Je faisais même de temps en temps sentir à Protésilas que je supportais son joug avec impatience, ID. *ib.* XIII. Je ne me ferai pas toujours sentir à votre cœur, MASS. *Or. fun. Prof.* 4. Je ne suis qu'une suivante, et vous me le faites bien sentir, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* III, 8. Cette victoire d'Hollosin, en comblant Charles XII de gloire, pouvait lui faire sentir tous les dangers qu'il allait courir en pénétrant dans des pays si éloignés, VOLT. *Russie*, I, 16. Comme je l'ai déjà fait sentir, la nature n'a ni classes ni genres, elle ne comprend que des individus, BUFF. *Hist. anim.* ch. 11. || Faire éprouver. Avant que de frapper, elle [son entreprise] lui fit sentir [à Brutus, meurtrier de César] Plus d'un remords en l'âme et plus d'un repentir, CORN. *Cinna*, III, 2. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du roi, BOSS. *Louis de Bourbon.* Tant que la reine d'Angleterre a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies, ID. *Reine d'Angleterre.* Ce n'est point au bout de l'univers Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers, RAC. *Mithr.* III, 1. La colère des dieux se ferait sentir aux Phrygiens par une cruelle peste, FÉN. *Tél.* XXIV. Il fit sentir à tout le monde le pouvoir sacré des lois, et ne fit sentir à personne le poids de sa dignité, VOLT. *Zadig*, 6. || Marquer dans le discours, accentuer. Il fallait faire sentir cela davantage. || Se faire sentir, imprimer sa marque. La physique est à la poésie ce que l'anatomie est à la peinture : elle ne doit pas s'y faire trop sentir; mais, revêtue des grâces de la fiction, elle y joint le charme de la vérité, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 423. || 10° Exhaler, répandre une odeur. Cela sent la fleur d'orange. J'aime nos Bretons, ils sentent un peu le vin; mais votre fleur d'orange ne cache pas de si bons cœurs, SÉV. 83. Vespasien.... ôtant le brevet d'une charge à un jeune homme qui était venu tout parfumé pour l'en remercier, et ajoutant : j'aimerais mieux que vous sentissiez l'ail, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 1re part. 4. D'honneur, il sent la fièvre d'une lieue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 11. || Fig. Cet ouvrage sent l'huile, sent la lampe, il paraît avoir coûté beaucoup de veilles, beaucoup de travail à son auteur. || Fig. Cette chanson sent le corps de garde, elle est libre ou grossière. || Fig. Cette action sent le gibet, la roue, la hart, les coups de bâton, celui qui l'a commise mérite d'être pendu, roué, bâtonné. Savez-vous, mes drôles, Que cette chanson Sent sur vos épaules Les coups de bâton? MOL. *Sicil.* sc. 9. || Fig. Sentir le fagot, voy. FAGOT. || Fig. Sentir le sapin, voy. SAPIN. || Sentir la Brinvilliers, avoir l'air aussi malade que si on avait été empoisonné par la Brinvilliers (phrase de Mme de Sévigné au moment où l'on s'entretenait des crimes de cette célèbre empoisonneuse, et qui est oubliée avec cet événement). Le prince [chevalier de Lorraine] est d'une maigreur et d'une langueur qui sent la Brinvilliers SÉV. 19 août 1676. || Il s'emploie souvent comme neutre. Cela sent bon, sent mauvais. D'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums? c'est sans doute que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais comme les vertus sentent bon, SÉV. 561. || Sentir comme baume, avoir une très-agréable odeur. || Fig. Nous ne vous donnons pas de ces effets véreux [effets de commerce]; Cela sent comme baume, REGNARD, *Joueur*, III, 4. || Absolument. Sentir se dit pour sentir mauvais. Cette viande commence à sentir. C'est, dit-il, un cadavre, ôtons-nous, car il sent, LA FONT. *Fabl.* V, 20. || Impersonnellement. Il sent bon dans cette chambre. Il sent le brûlé dans la cuisine. Il sent mauvais. || Fig. et impersonnellement. Ouais, je ne sais d'où cela vient; mais il sent ici l'amour, MOL. *Am. magn.* I, 1. Que regardes-tu là? — C'est qu'il sent le bâton du côté que voilà, ID. *le Dép.* V, 4. || Fig. et familièrement. Cela ne sent pas bon, l'affaire prend une mauvaise tournure, elle peut avoir des suites fâcheuses. || 11° Avoir telle ou telle saveur. Cette soupe ne sent rien. Ce vin sent le fût, sent le terroir, sent un goût. Ce cidre sent le pourri. || Fig. et familièrement. Sentir le terroir, se dit d'un homme qui a les défauts des gens de son pays, ou d'un ouvrage dans lequel se trouvent des défauts qui tiennent à des habitudes de localité. Ragotin, chien picard et sentant le terroir, LAMOTTE, *Fabl.* V, 4. || 12° Fig. Avoir les qualités, l'air, l'apparence de, indiquer, dénoter. Cela sentirait trop sa fin de comédie, CORN. *Gal. du Pal.* V, 8. Je ne hais point la vie et j'en aime l'usage, Mais sans attachement qui sente l'esclavage, ID. *Poly.* V, 2. Elles [les lettres patentes de l'Académie française] sont conçues en termes fort purs et fort élégants, qui, sans s'écarter des clauses et des façons de parler ordinaires de la chancellerie, sentent néanmoins la politesse de l'Académie et de la cour, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Je me dispenserai seulement de suivre toujours et pas à pas l'ordre des dates, qui sentirait un peu trop le journal, et m'obligerait à revenir trop souvent sur les mêmes choses, ID. *ib.* Un vieux renard, mais des plus fins, Sentant son renard d'une lieue, LA FONT. *Fabl.* V, 5. Quatre siéges boiteux [chez une devineresse], un manche de balai, Tout sentait son sabbat et sa métamorphose, ID. *ib.* VII, 15. Cybèle est vieille, Junon de mauvaise humeur; Cérès sent sa divinité de province, et n'a nullement l'air de cour, ID. *Psyché*, II, p. 214. Cela sent son vieillard, qui, pour en faire accroire, Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. Vous êtes orfévre, monsieur Josse, et votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise, ID *Am. méd.* I, 1. La ballade, à mon goût, est une chose fade; Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps, ID. *Femm. sav.* III, 5. Je trouve que le château de Grignan est parfaitement beau, il sent bien les anciens Adhémars, SÉV. 60. J'espère que ceux qui sont à Paris vous auront mandé des nouvelles; je n'en sais aucune, comme vous voyez; ma lettre sent la solitude de notre forêt, ID. 28 août 1676. Persuadé que rien ne sentait plus le grand seigneur, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 293, dans POUGENS. Les Locriens, venus de la Grèce, sentent encore leur origine, et sont plus humains que les autres, FÉN. *Tél.* X. Voici qui sent bien le roman, HAMILT. *Gramm.* 3. Ils [les Anglais] ont un penchant pour ce qui sent le gladiateur, ID. *ib.* 9. Pollion, d'un goût raffiné et difficile, prétendait découvrir, dans le style de Tite-Live, de la patavinité, c'est-à-dire apparemment quelques termes ou quelques tours qui sentaient la province, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, II, 2. Barbezieux, avec tous ses grands airs, sentait plus l'intendant que le général d'armée, ST-SIM 23, 5. Ramener tout à l'amour de Dieu sent peut-être moins l'amour de Dieu que la haine que tout janséniste a pour son prochain moliniste, VOLT. *Rem. Pens. Pasc.* 20. De tous ceux qui ont un peu vécu avec M. le cardinal de Polignac, il n'y a personne qui ne lui ait entendu dire que Newton était péripatéticien, et que ses rayons calorifiques et surtout son attraction sentaient beaucoup l'athéisme, ID. *Dict. phil. Newton*, 2. Il [le roi de Prusse] vous a envoyé sans doute le petit ouvrage qu'il a composé en dernier lieu dans le goût de Marc-Aurèle, pendant qu'il avait la goutte; cela sent encore plus son Frédéric que son Marc-Aurèle, ID. *Lett. d'Alembert*, 27 avr. 1770. Qui est-ce qui dit mon père, à la cour? Monsieur, appelez-moi monsieur! vous sentez l'homme du commun! BEAUMARCH. *Mère coupable*, I, 12. || Cet homme, ce valet sent

le vieux battu, sent son vieux battu, locution vieillie qui signifie : il est devenu insolent, négligent, parce qu'il y a longtemps qu'il n'a été châtié. || Sentir son bien, avoir de bonnes manières, être de bon ton (locution vieillie, qu'en 1690 Caillières déclarait du dernier bourgeois). Une raillerie noble et galante qui sent son bien et sa personne de condition, PELLISSON, *Hist. Acad.* 1. Vous savez vivre, vous sentez votre bien, et vous avez l'air français, BOISSY, *Français à Lond.* sc. 14. La raillerie de Cicéron a je ne sais quoi d'honnête et qui sent son bien, GEDOYN, *Trad. de Quintil.* 6. || **13°** Terme de marine. Sentir le fond, se dit d'un bâtiment qui est mouillé sur un fond presque égal à son tirant d'eau. || Un navire sent bien sa barre [du gouvernail], lorsqu'il obéit vivement à ses mouvements. || **14°** Se sentir, *v. réfl.* Être senti, faire éprouver une sensation. Les marbres et les métaux se sentent plus froids que le bois, DESC. *Météores*, I. || **15°** Être l'objet d'un sentiment. Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies, PASC. *Pens.* VIII, 6, édit. HAVET. || **16°** Connaître, apercevoir en quel état, en quelle disposition l'on est. Il ne se sentit pas mourir. Il n'est pas étrange que les hommes ne se connaissent pas; il y a des temps mêmes où l'on peut dire qu'ils ne se sentent point, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 268, dans POUGENS. Ô paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout! BOSS. *Duch. d'Orl.* Madame savait estimer les uns sans fâcher les autres; et, quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée, ID. *ib.* Au moment où j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle du prince de Condé, je me sens également confondu par la grandeur du sujet.... ID. *Louis de Bourbon.* L'esprit ne se sent point plus vivement frappé Que lorsqu'en un sujet.... BOIL. *Art p.* III. Jamais je ne me suis senti plus amoureux, RAC. *Bérén.* V, 7. Il y a de la douceur à se sentir vertueux, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Réduite au sentiment fondamental, elle [la statue] se sentira comme dans un point, s'il est uniforme; et, s'il est varié, elle se sentira seulement de plusieurs manières à la fois, CONDIL. *Traité sensat.* II, 12. || Je ne me sens pas bien, je ne me sens pas à mon aise, j'éprouve quelque indisposition. || Absolument. Se sentir, se bien sentir, avoir conscience des forces qu'on a, du mérite qu'on possède, de ce qu'on est en droit d'exiger. Petit serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, Et qui, dès qu'il se sent, par une humeur ingrate Cherche à faire du mal à celui qui le flatte! MOL. *Éc. des fem.* V, 4. Il faut se sentir, et prendre sur soi certaines choses décisives où l'on ne peut vous conseiller que faiblement, BOSS. *Polit.* X, IV, 4. Les ligues et les guerres, au commencement détestées, aussitôt que les protestants se sentirent, devinrent permises, BOSS. *Var.* X. Un écrit signé de la main de Persée, qui attestait tout ce qui vient d'être dit, et qu'elle devait remettre entre les mains de lui, Philippe, lorsqu'il serait en âge de se sentir, ROLLIN, *Hist. anc.* t. IX, p. 223, dans POUGENS. Elle a le noble orgueil du mérite qui se sent, qui s'estime, et qui veut être honoré comme il s'honore, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Se sentir, ressentir les premières impressions de la puberté. Dans les premiers temps où M. le comte de Toulouse commença à être hors de page et à se sentir, elle [Mme d'O] lui plut fort par ses facilités, ST-SIM. 39, 202. || **17°** Ne pas se sentir, être hors de soi par colère, joie, etc. À ces mots le corbeau ne se sent pas de joie, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Je suis dans une colère que je ne me sens pas, MOL. *Mar. forcé*, 6. Je ne me sens pas, je l'avoue; je jette des larmes de joie; tous mes vœux sont satisfaits, ID. *Festin*, V, 1. || **18°** Se sentir, suivi d'un verbe actif qui prend le sens passif. Par d'inquiétants transports me sentant émouvoir, CORN. *Poés. div. Élégie.* Ah! je me sens saisir d'horreur, QUINAULT, *Phaéth.* I, 8. Mon cœur tremble, soupire et se sent déchirer, ID. *ib.* II, 4. De ses bras innocents je me sentis presser, RAC. *Ath.* I, 2. De ce discours, ô ciel! que je me sens confondre! VOLT. *Alz.* III, 5. || Se sentir, se dit aussi avec le participe passif : se sentir ému. Mais cela rentre alors dans le cas du n° 16. || **19°** Se sentir de, éprouver, ressentir. Il commence à se sentir de la goutte, des incommodités de la vieillesse. Je suis ravie que vous vous sentiez aussi quelquefois de la faiblesse humaine, SÉV. *à Mme de Grignan*, 19 juin 1675. || Éprouver quelque mal, quelque dommage. Il se sentira longtemps de cette blessure. Il se sent de s'être exposé au froid, à l'humidité. Comme nous eûmes part à vos prospérités, il nous faut bien sentir de vos adversités, MAIR. *Sophon.* II, 5. Il faut que les affaires de M*** se sentent du temps, comme celles de tout le monde, SÉV. 17 juil. 1689. Quand il considère qu'il laisse, en mourant, un monde qui ne se sent pas de sa perte, et où tant de gens se trouvent pour le remplacer, LA BRUY. II. Son éducation se sentit de cette négligence, J. J. ROUSS. *Conf.* 1. || En un sens contraire, recevoir quelque bien, quelque avantage. On a donné tant pour les domestiques; il faut le distribuer entre tous, afin que chacun s'en sente, *Dict. de l'Acad.* Cette marquise a des soins de M. de la Garde, dont vous vous sentirez, SÉV. 473. Le jeune prince se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains, BOSS. *Louis de Bourbon.* Les ignorants même d'un siècle savant se sentent un peu de la science de leur siècle, FONTEN. *Hist. Théât. fr. Œuv.* t. III, p. 51, dans POUGENS. Le monde entier se sent de leurs vertus ou de leurs vices [les grands] : ils sont, si j'ose le dire, citoyens de l'univers, MASS. *Petit. car. Exempl.* || Porter la marque de, la trace de. De son orgueil ses habits se sentaient, LA FONT. *Court.* Mon Dieu, ma chère enfant, que mon loisir est dangereux pour vous! je crains qu'il ne vous fasse mal, il se sent de la tristesse de mes rêveries, SÉV. 543. Le vers se sent toujours des bassesses du cœur, BOIL. *Art p.* IV. Heureux si ses discours [de Régnier], craints du chaste lecteur, Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur! ID. *ib.* II. Vos repas se sentent-ils de la frugalité de ce temps de pénitence? MASS. *Carême, Jeûne.* Un autre ouvrage [la Chronologie réformée] plus à la portée du genre humain [que les Principes], mais qui se sent toujours de cet esprit créateur que M. Newton portait dans toutes ses recherches, VOLT. *Dict. phil. Newton*, 3. || Proverbe. La caque sent toujours le hareng, voy. CAQUE.

— REM. Au présent, 1re personne du singulier, dans l'interrogation, on dit : sens-je, qui se trouve dans quelques auteurs, ou est-ce que je sens. Senté-je est un grossier barbarisme.

— HIST. XIe s. Oliviers sent que à mort est ferut, *Ch. de Rol.* CXLIV. || XIIe s. Or est amors tornée à fable, Por ce que cil qui rien n'en santent, Dient qu'il aiment, mais il mantent; Et cil fable et mançonge en font, Qui s'an vantent et droit n'i ont, CRESTIEN DE TROIES, *Cheval. au Lyon*, v. 24. [La prison] Qu'ele me fait assaier et sentir, *Couci*, XIII. || XIIIe s. Adonc m'est vis que jel sente [le vent] Par desous mon mantau gris, DAME DE FAÏEL, dans *Couci*. Tel chose [le comte Thibaut] a faite en sa vie, Dont [il] deüst estre apelés [en champ clos]; Il ne se deffendist mie, Car il se sent encoupé [inculpé, criminel], HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 187. Cil qui chantent de flor ne de verdure, Ne sentent pas la douleur que je sent, EUST. LE PEINTRE, dans *Couci*. Berte pleure du froit et du mal qu'ele sent, *Berte*, XLVII. Quant Berte sent le feu, à Dieu graces en rent, *ib.* XLVII. Du duel [deuil] que ele en ot, jusqu'au cuer [elle] s'en senti, *ib.* LXXXIX. Cil qui savoit assez de guile [tromperie], Qui ne volt pas estre veüz, Par ces haies, par ces seüz [saules] S'en va le pas, sentant le vent, *Ren.* 4929. Il lui fist en tans et en lieu Sentir son pooir et sa force, *Lai de l'ombre.* Qu'est-ce qui si m'a alegié De toute ma grant maladie, De mes doleurs? ne les sent mie, *St-Graal*, v. 1686. || XIVe s. L'utilité de la creation des ners ou [au] cors est que tous les membres sentent et aient mouvement par euls, H. DE MONDEVILLE, f° 9. La chose qui sent et la chose sensible ou qui est sentue, ORESME, *Éth.* 305. Icelluy exposant dist audit Creton qu'il sentist audit bailly pour combien il donroit son office de bailli, DU CANGE, *sentire.* Laquelle Marguerite estoit grosse d'enfant sentant, dès six sepmaines avoit, ID. *ib.* || XVe s. Quand le jeune roi se sentit defié [par Robert Bruce], FROISS I, I, 29. Il avoit intention de chevaucher contre les Anglois, qu'il sentoit moult efforciement en Cambresis, ID. I, I, 84. Par quoi si ceux [gardes et écoutes] sentissent ni ouïssent rien, ils le signifiassent en l'ost, ID. I, 1, 43. Si j'ay mon temps mal despendu, Fait l'ay par conseil de folie; Je m'en sens et m'en suis sentu Ez derreniers jours de ma vie, CH. D'ORL. *Ball.* 106. Tantost après que le comte de Warwyc.... sentit ces nouvelles, il se hasta.... COMM. III, 7. Ses bienfaitz n'estoient point fort grans, pource qu'il vouloit que chascun s'en sentist, ID. V, 9. || XVIe s. Ce ne sont pas tant remedes pour adoucir le mal, que venins arrousez de miel, afin de n'offenser point trop par leur rudesse le premier goust, sins tromper et entrer aux parties cordiales avant qu'estre sentuz, CALV. *Instit.* 499. ....Qu'il nous falloit sentir humblement de nous devant Dieu, et avoir neantmoins nostre justice en quelque estime, ID. *ib.* 596. Vostre halaine me sent le vin.—La tienne me sent la fiebvre, RAB. *Pant.* IV, *Prol.* Mon languaige françois est alteré, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon creu; je ne veis jamais homme des contrées de deçà qui ne sentist bien evidemment son ramage, et qui ne bleceast les aureilles pures françoises, MONT. III, 39. Se sentir incapable de.... ID. I, 42. Nous sentons nostre corps agité, ID. I, 91. L'entreprinse se sent de la qualité de la chose qu'elle regarde, ID. I, 70. Livia sa femme le sentant [Auguste] en ces angoisses, ID. I, 128. Invention qui ne sent aulcunement la barbarie, ID. I, 244. Je hais à mort de sentir au flatteur, ID. I, 292. La plus exquise senteur d'une femme, c'est ne sentir à rien.... c'est puer que de sentir bon, ID. I, 391. Democrites, ayant mangé des figues qui sentoient le miel.... ID. I, 242. J'estime que les anciens avoient encore plus à se plaindre de ceulx qui apparioient Plaute à Terence (cettuy cy sent bien mieulx son gentilhomme) que Lucrece à Virgile, ID. II, 102. Elle nous faisoit sentir tous les plaisirs du monde à nous festoyer, LA BOÉTIE, 328. .... Que, de tous les actes de recreation, il n'y en avoit point qui sentist moins son homme que la danse, DESPÉR. *Contes*, XL. Il commencea à user d'une franchise de parler qui sentoit plus son accusateur que sa libre defense, AMYOT, *Cor.* 26. Ilz se saisirent de la place, avant que ceux de la ville en sentissent rien, ID. *Pyrrhus*, 72. C'estoit un païs bossu et malaisé pour gens de cheval, en quoy il se sentoit le plus foible, ID. *Agés.* 15. Adieu ma lyre, adieu fillettes, Jadis mes douces amourettes, Adieu, je sens venir ma fin, RONS. 493. Ces ouvrages sentent à l'huile et à la lampe [façons de parler gasconnes, reprochées à Montaigne], PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 380.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sentir*; ital. *sentire*; du lat. *sentire*; comparez l'allem. *sinnen*. Le participe *senti* se conforme à la 4e conjugaison, tandis qu'en latin il perd ce caractère (*sensus*).

† **SENZA** (sèn'-tza), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire sans, et qui s'emploie sur les partitions, dans plusieurs expressions destinées à indiquer les instruments qui se taisent. Senza fagotti, sans les bassons. Senza sordini, sans les sourdines. || On dit aussi senza tempo, sans mesure, dans le même sens que à piacere.

— ÉTYM. Ital. *senza*, sans (voy. SANS).

1. **SEOIR** (soir), *v. n. déf.* qui n'est guère usité qu'à l'infinitif, au présent de l'indicatif, je sieds, tu sieds, il sied, nous seyons, vous seyez, ils seient; à l'impératif, sieds-toi, seyons-nous, seyez-vous; au part. présent séant, et au part. passé sis. || **1°** Être assis. Le Thermodon a vu seoir autrefois Des reines au trône des rois, MALH. III, 4. Il la fit seoir, LA FONT. *Court.* Comme Jésus-Christ a souffert durant sa vie mortelle, est mort à cette vie mortelle, est ressuscité d'une nouvelle vie, est monté au ciel, et sied à la droite du Père, ainsi le corps et l'âme doivent souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel et seoir à la dextre, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Pas un évêque n'a voulu entrer au conseil, par l'indécence d'y seoir après un homme de second ordre, ST-SIM. 87, 127. Les chevaliers de l'ordre, mandés par le roi, seient en bas, et n'ont point de voix, ID. 373, 205. || **2°** Se seoir, *v. réfl.* S'asseoir; peu usité, s'emploie quelquefois familièrement ou en poésie au présent de l'indicatif, à l'impératif et à l'infinitif. Je m'approche, me sieds, et m'aidant au besoin.... RÉGNIER, *Sat.* X. Carlos, y voyant une place vide, s'y veut seoir, CORN. *Don Sanche*, I, 3. Sieds-toi, je n'ai pas dit encor ce que je veux, ID. *Cinna*, V, 1. Il se sied, il lui dit qu'il veut la voir pourvue, ID. *le Ment.* II, 5. Seyez-vous, et quittons ces petits différends, ID. *D. Sanche*, I, 3. L'heure du souper étant venue, chevaliers et dames se furent seoir à leurs tables assez mal servies, LA FONT. *Œuv. Lett. à Mme de la Fontaine*, 30 août 1663. Salut! vois, l'on t'apporte et la table et le pain : Sieds-toi, A. CHÉN. *Idylles, le Mendiant.*

— HIST. Xe s. Et si [il] sist contra orientem civitatis, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. Sur palies blans siedent cil chevalier, *Ch. de Rol.* VIII. Alez sedeir, quant nuls ne vos somunt, *ib.* XVII. || XIIe s. Je sui retornez en mon regne, e ai sis sor le siege de mes peres, MACHAB. I, 10. Que li

faus entes [enfant] ki crie Pour la bele estoile avoir, Qu'il voit haut et cler seoir, *Couci*, III. Entour lui [il] vit ses homes seïr et arrangier, *Sax.* VI. E Hely sedeit sur le chemin devers l'ost, *Rois*, p. 16. Sire, sire, as-tu cumanded que Adonias regne et siesced en tun trone cume reis après tun decet? *ib.* 223. || XIIIe s. Cis Nullis siet entre Laigni sur Marne et Paris, VILLEH. I. Cil dame Diex, fait ele, qui haut siet et loin voit, *Berte*, XXVIII. Et se tu siez bien à cheval, Tu dois poindre amont et aval, *la Rose*, 2207. Si vint à l'uis, si vist que c'estoient sis vallet et femes avec eus, et sooient à une table, BEAUM. LXIX, 21. || XIVe s. Laditte confrarie doit seoir [avoir ses séances] le premier dimenche, *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 583. Messire Charles de Blois et les seigneurs dessus nommés sirent assez longuement devant la cité de Rennes, FROISS. I, I, 171. Le chapperon luy eschappa de la main dextre, et s'en alla seoir à l'aide du vent assez près d'ung chevalier qui se delectoit à regarder vers les pucelles, *Perceforest*, t. VI, f° 40. || XVIe s. Comme un pelerin lassé ou defaillant se sied au milieu de la voye pour reposer, CALV. *Inst.* 500. Il [Jésus-Christ] est seant à la dextre du pere, ID. *ib.* 1109. Je veulx que l'esprit s'y seye [au plaisir de la table], non qu'il s'y couche, MONT. IV, 295. Jà Dieu ne plaise que je seye jamais en chaire, dont je ne me puisse lever au devant d'un plus vieil que moy, AMYOT, *Lyc.* 43. Il voulut que les serfs, ès festes de Saturne, se seissent à table pour manger avec leurs propres maistres, ID. *Lyc. et Numa*, 2. Caton y arriva, que tous les autres estoient desjà à table, et demanda où il se serroit, ID. *Cat. d'Utiq.* 50. [O Dieu, est-ce que] Ne partiront jamais du throsne où tu te sieds Et la Mort et l'Enfer qui dorment à tes pieds? D'AUB. *Tragiques, Misères.*

— ÉTYM. Berry, *se soyer*, au subj. *qu'il siese;* provenç. *sezer, cezer, seire;* anc. catal. *seser, siure;* catal. mod. *seurer;* ital. *sedere;* du lat. *sedere;* comparez le grec ἕδος, siége; goth. *sitan*, être assis; allem. *sitzen*.

2. **SEOIR** (soir), *v. n. déf.* qui ne s'emploie plus guère qu'aux troisièmes personnes suivantes : il sied, ils siéent; il seyait, ils seyaient; il siéra, ils siéront; il siérait, ils siéraient; qu'il siée, qu'ils siéent; au part. seyant ou séant; il ne forme aucun temps composé, le part. passé sis n'étant pas usité en ce sens. || 1° Être convenable, bien aller. Ces couleurs vous seyant ou séant si bien, vous devez les préférer aux autres. Si près de voir sur soi fondre de tels orages, L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages, CORN. *Hor.* I, 1. Mme de la Fayette lui répondit bonnement : ha! mon Dieu, madame, ne le faites point, cela ne sied bien qu'aux jeunes personnes, SÉV. 37. Mais, hélas! en ce temps d'opprobre et de douleurs, Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs? RAC. *Athal.* I, 3. Il les donnait [ses mémoires] avec une modestie et une espèce de timidité qui seyait tout à fait bien à un homme de guerre transplanté dans une assemblée de savants, FONTEN. *Lafaye*. Des sociétés qui ne siéent ni à votre rang ni à votre sexe, MASS. *Carême, Emploi du temps.* Ce qui sied bien au corps sied très-mal à la bourse, MONTFLEURY, *Femme juge et part.* III, 2. Un peu d'aide souvent sied bien à la beauté, ID. *ib.* IV, 2. La voilà dans un âge où un mari ne lui siéra pas mal, LAMOTTE, *Magnifique*, I, 1. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point, VOLT. *Lett. Dupont*, 23 mars 1776. Je commence à croire que nous devenons trop Anglais, et qu'il nous siérait mieux d'être Français, ID. *Lett. Richelieu*, 10 oct. 1769. Elle n'aime point ce qui brille, mais ce qui sied, J. J. ROUSS. *Ém.* V. La marquise : Voilà un drôle de bonnet. — Mlle Ledoux : Je l'ai inventé et fait cette nuit; il siérait bien à madame, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, I, 5. || Impersonnellement. Quoi! vous iriez dire à la vieille Émilie Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie? MOL. *Mis.* I, 1. Sied-il bien à des dieux de dire qu'ils sont las? ID. *Amph. prolog.* C'est à toi, Lamoignon.... Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois, BOIL. *Épître* VI. Mais siérait-il, Abner, à des cœurs généreux, De livrer au supplice un enfant malheureux? RAC. *Athal.* V, 2. Quand je vous traite avec bonté, il vous sied mal de montrer de la hauteur, Mme RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 187, dans POUGENS. Il vous sied, mon amie, D'être dans mon malheur toujours plus raffermie, V. HUGO, *Hernani*, II, 14. || Ironiquement. Il sied bien.... Trop aveugle ministre, Il te sied bien d'avoir en de si jeunes mains, Chargé d'ans et d'honneurs, confié tes desseins! RAC. *Bajaz.* IV, 7. Perfide, il vous sied bien de tenir ce discours! ID. *Mithr.* IV, 4. || 2° Concorder, aller ensemble. Avecque la beauté mon humeur ne sied pas, RÉGNIER, *Élég.* II. Oui, c'est lui qui le dit; et cette vanité, Monsieur, ne sied pas bien avec la piété, MOL. *Tart.* II, 2.

— REM. St-Simon a dit seyé au participe; mais cela est barbare : J'avais avec eux la liberté de leur tout dire qui n'eût pas seyé de même à la dévotion du duc de Charost, 302, 285.

— HIST. XIIe s. Bien li sistrent les armes, si s'en sut bien aidier, *Sax.* IV. || XIIIe s. Car quant chascun jadis veoit La fame qui miex li seoit, *la Rose*, 14112. Graillies li flancs, basses les hance, Moult li siet bien sa destre mance, *Fl. et Bl.* 2907. || XIVe s. Il n'est nul quelconque à qui il siece ou appartienne plus assavoir meilleurs choses et plusieurs, que il appartient au prince, ORESME, *Prol.* || XVe s. Et, si Dieu m'aist, le courage m'en sied trop bien que nous en viendrons à notre dessus, FROISS. I, I, 17. || XVIe s. Pensez qu'à Ambres bien sierroit, Ou à Carris, qui les verroit Combattre en ordre et equipage, L'un un valet et l'autre un page, MAROT, VI, 54. Un critique dit là dessus : ....Mais si tu leur bailles ung eschec Du mot serroit, qui n'est mot grec, Et du latin n'a delivrance; Parle françois, ou cloz le bec, Car serroit n'est receu en France, ID. *ib.* VI, 94. Il siet mal à un homme qui n'a plus de ville ny de maison, de prescher ceulx qui en ont de les abandonner, AMYOT, *Thémist.* 21. Il avoit la langue un peu grasse, ce qui ne luy seoit pas mal, ID. *Alc.* 2. Il n'est homme à qui il siese si mal de.... MONT. I, 33. La mort la plus muette me semble la mieux seante, ID. II, 55. Il vous siera mieux de vous resserrer dans le train accoustumé, ID. II, 314.

— ÉTYM. Le même que *seoir* 1, parce que ce qui est *bien assis* est *séant*.

† **SEP** (sèp), *s. m.* || 1° En parlant de la charrue, le même que cep, c'est-à-dire la partie du corps de la charrue à laquelle s'emmanche ou s'ajuste le soc, et sur laquelle reposent l'étançon et l'avant-corps; c'est elle qui glisse au fond du sillon (voy. CEP). || 2° Terme de marine. Sep de drisse, pièce de bois, élevée au pied d'un mât, sur lequel sont plusieurs roues de poulie par où passent les grandes drisses.

— ÉTYM. C'est le même que *cep*, bloc de bois.

† **SÉPALE** (sé-pa-l'), *s. m.* Terme de botanique. Chacune des folioles du calice.

— ÉTYM. Voy. LÉPALE.

† **SÉPALOÏDE** (sé-pa-lo-i-d'), *adj.* Qui a la forme d'un sépale.

SÉPARABLE (sé-pa-ra-bl'), *adj.* Qui peut se séparer, qui peut être séparé. Il n'y a pas de corps dont les parties ne soient séparables. L'entendement, de soi, n'est point attaché à un organe corporel, et il est, par sa nature, séparable du corps, BOSS. *Connaiss.* I, 17. On pense avec angoisse [sous le règne du duc de Bourgogne] que le ministère ne sera plus séparable de la théologie, ST-SIM. 265, 77.

— HIST. XVIe s. Separable, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Ital. *separabile;* du lat. *separabilis*, de *separare*, séparer.

† **SÉPARAGE** (sé-pa-ra-j'), *s. m.* Terme de métier. Action de séparer; triage.

† **SÉPARANT, ANTE** (sé-pa-ran, ran-t'), *adj.* Qui sépare ou peut séparer. Par l'action séparante de la pile voltaïque on a décomposé l'eau, les alcalis.

† **SÉPARATEUR, TRICE** (sé-pa-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui a la vertu de séparer.

— HIST. XVIe s. La faculté separatrice qui separe les choses qui doivent estre separées, exemple, comme le laict dans le sang, PARÉ, XVIII, 11.

— ÉTYM. Lat. *separatorem, separatricem*, de *separare*, séparer.

† **SÉPARATIF, IVE** (sé-pa-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui cause, qui opère la séparation. La séparation des masses des deux îles [Corse et Sardaigne] est le trait principal, l'accident le plus remarquable de leur forme; ce trait de discontinuité, cette faille séparative se reproduit dans les chaînes de montagnes.... VILLENEUVE-FLAYOSC, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 201. || Qui marque, qui indique la séparation. Le mur séparatif de deux propriétés. La ligne séparative de deux héritages.

— ÉTYM. Provenç. *separatiu;* espagn. et ital. *separativo;* du lat. *separativus*, de *separare*, séparer.

SÉPARATION (sé-pa-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de séparer, de se séparer, résultat de cette action. La séparation des chairs d'avec les os. Il est visible que, puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par les retours à l'unité, BOSS. *Reine d'Anglet.* Après la séparation du monde, Mme de Montausier, accablée sous le poids de ses infirmités, s'applique à les souffrir chrétiennement, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Jésus-Christ n'a pas prétendu nous prescrire des devoirs faciles, commodes, et qui ne prissent rien sur nos passions : il est venu porter le glaive et la séparation dans les cœurs, MASS. *Carême, Immutabilité.* Des crimes, que nous traitons de simples faiblesses, étaient expiés par la séparation de l'assemblée des fidèles, ID. *Conf. Zèle contre les scandales.* Quand même, dans cette terrible séparation qui se fera un jour, il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur de cette assemblée du côté des réprouvés, ID. *Sur le petit nombre des élus.* || 2° Particulièrement. Action de quitter des amis, des parents, des personnes chères. Il est fort dangereux de s'accoutumer à une bonne compagnie; la séparation en est étrange, SÉV. 375. C'est une horrible chose que les séparations, ID. *ib.* Je sens la séparation de ma petite [Marie Blanche, fille de Mme de Grignan]; est-elle fâchée d'être en religion? ID. 29 avr. 1676. L'idée d'une séparation éternelle est sans doute pour moi aussi déchirante que terrible, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 411, dans POUGENS. || 3° Terme générique par lequel on indique la désunion de quelques éléments. La séparation des métaux. || Fig. Plus l'autorité agitera le vase où les vérités nagent pêle-mêle avec les erreurs, plus elle retardera la séparation des unes et des autres, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* || Ancien terme de chimie. Séparation sèche, opération par laquelle on fait la séparation de l'or d'avec l'argent, en fondant les métaux dans des creusets. || 4° La chose même qui fait séparation, cloison, haie, etc. Ôtez cette séparation. Mur de séparation. || Fig. Mur de séparation, cause, sujet de division. Cet intérêt élève un mur de séparation entre les deux familles. Voilà à quoi vous tenez; voilà le mur de séparation qui vous éloigne de Dieu, MASS. *Carême, Doutes.* || 5° Particulièrement. Il se dit de la rupture de l'union conjugale. Ma fille, de semblables séparations ne se font point sans scandale; et vous devez vous rendre plus sage que lui, et patienter encore cette fois, MOL. *G. Dand.* III, 14. J'ai trouvé, dans les lettres de Mme de Maintenon à l'abbé Gobelin, qu'il y avait eu une séparation en forme au Châtelet de Paris entre M. et Mme de Montespan, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 174, dans POUGENS. Toute séparation volontaire est nulle, *Code Nap.* art. 1443. || Terme de jurisprudence. Séparation de corps, jugement qui autorise les époux à vivre séparément. La femme contre laquelle la séparation de corps sera prononcée pour cause d'adultère, sera condamnée par le même jugement et sur la réquisition du ministère public, à la réclusion dans une maison de correction pendant un temps déterminé, *Code Nap.* art. 308. || Séparation de biens contractuelle, stipulation qui interdit la communauté de biens entre les époux. || Séparation de biens judiciaire ou par jugement, jugement qui rompt cette communauté. La séparation de biens ne peut être poursuivie qu'en justice par la femme dont la dot est mise en péril, *Code Nap.* art. 1443. || Séparation de patrimoines, mesure conservatoire qui empêche la confusion des biens d'une succession avec ceux de l'héritier. || Séparation de dettes, clause par laquelle des époux déclarent exclure de la communauté les dettes antérieures au mariage. || 6° Brouille, froideur. La reine l'accuse [Mme de Maintenon] de toute la séparation qui est entre elle et Mme la Dauphine, SÉV. 5 juin 1680. || 7° Abstention, privation. Il est vrai que je suis quelquefois blessée.... du peu de part que j'ai à votre confiance; j'accorde avec peine l'amitié que vous avez pour moi avec cette séparation de toute sorte de confidences, SÉV. à *Mme de Grignan*, t. V, p. 520, éd. RÉGNIER. Plutôt que de demeurer tranquilles dans la séparation de ce divin mystère [la communion], ID. 5 mars 1683.

— HIST. XIVe s. O [avec] cele espreuve [sonde] soit faite separation environ la plaie legierement, H. DE MONDEVILLE, f° 41, *verso*. [La charnalité] Le los donne et le maugré Ainsy comme il vient à son gré, Si qu'elle fait par nacions Contens [querelle] et separacions, *Fauvel*, dans *Jahrbuch für romanische literatur*, t. VII, p. 412. || XVe s. Je vous prie que soyez contente que la separation soit faite de nous deux, LOUIS XI, *Nouv.* LXXIII. || XVIe s. Il falloit necessairement qu'il y eust separation de murailles entre eulx, AMYOT, *Cicéron*, 19. L'ulcere

sera touché d'eau forte esteinte, dite eau de separation, PARÉ. XI, 16.

— ÉTYM. Provenç. *separatio*; espagn. *separacion*; ital. *separazione*; du lat. *separationem*, de *separare*, séparer. Palsgrave, p. 165, dit *separaison*; c'est une forme archaïque, le latin *ationem* donnant *aison*.

† **SÉPARATISME** (sé-pa-ra-ti-sm'), *s. m.* Schisme des séparatistes. || Tendance dans les différentes parties d'un même pays à se former une existence séparée.

† **SÉPARATISTE** (sé-pa-ra-ti-st'), *s. m.* Nom donné, dans différentes sectes, à ceux qui se détachent de la communion dans laquelle ils sont nés. || Ceux qui se séparent d'une confédération. Aux États-Unis, les séparatistes du Sud.

† **SÉPARATOIRE** (sé-pa-ra-toi-r'), *s. m.* Ancien terme de chimie. Vaisseau de figure oblongue et presque uniforme, inventé pour séparer les liqueurs.

SÉPARÉ, ÉE (sé-pa-ré, rée), *part. passé* de séparer. || **1°** Désuni, disjoint. Mon Dieu, me quitterez-vous? que je n'en sois pas séparé éternellement! PASC. *Amulette.* Ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous; je vous ai suivie partout, SÉV. *à Mme de Grignan*, 13 déc. 1676. De mes braves amis la moitié séparée A marché sur les pas du courageux Osmin, RAC. *Bajaz.* V, 9. Mais, du sol maternel une fois séparée, Sa feuille se flétrit et meurt décolorée, DELILLE, *Én.* XI. || Absolument. Séparé se dit des Églises, des sectes séparées du catholicisme. L'erreur est d'associer des sectes séparées à des promesses qui, originairement, ont été données à la tige d'où elles se sont détachées, BOSS. 6e *avert.* 64. || Mener un cheval les rênes séparées, le guider en tenant une rêne de chaque main. || **2°** Mis, placé à part, isolé. Notre bon abbé.... a un commerce tout séparé avec vous, qui roule sur les fruits de votre bon pays [Semur], SÉV. *à Guitaut*, 5 mars 1683. Une terre inconnue et déserte, séparée de bien loin du commerce et de la société des hommes, BOSS. 2e *sermon, Quinquagésime, Préambule.* Dans un lieu séparé des profanes témoins, Je mets à les former [de jeunes filles] mon étude et mes soins, RAC. *Esth.* I, 1. Du reste des humains je vivais séparée, ID. *ib.* || **3°** Il se dit des gens qui ne sont pas ensemble. Ces temps de barbarie étaient le siècle d'or, non parce que les hommes étaient unis, mais parce qu'ils étaient séparés, J. J. ROUSS. *Orig. des langues*, 9. || Séparé de corps, séparé de biens, se dit d'époux entre lesquels est intervenu un jugement de séparation de corps, de biens. Mme de Germeuil est séparée de son mari, et absolument bannie de la société, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 343, dans POUGENS. La femme séparée soit de corps et de biens, soit de biens seulement, *Code Nap.* art. 1449. || Se marier séparés de biens, convenir par le contrat de mariage qu'il n'y aura point communauté de biens entre les époux. || **4°** Différent, distinct. La nature et l'amour ont leurs droits séparés, CORN. *Rod.* IV, 3. Ce sont deux questions fort séparées, PASC. *Prov.* XII. Tous les auteurs du temps nous ont montré les vaudois et les albigeois comme deux sectes séparées, BOSS. *Var.* XI, 91. Tombant incessamment sur les uns ou sur les autres de ces barbares qui avaient leurs intérêts séparés, il les défit entièrement, FLÉCH. *Hist. de Théod.* I, 9. Aucun n'avait d'enclos ni de champ séparé, BOIL. *Sat.* XI.

† **SÉPAREMENT** (sé-pa-re-man), *s. m.* Action de séparer.

— HIST. XVe s. Separement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Séparer*; ital. *separamento.*

SÉPARÉMENT (sé-pa-ré-man), *adv.* À part l'un de l'autre. De la réflexion ou du pouvoir de disposer nous-mêmes de notre attention, naît le pouvoir de considérer nos idées séparément, CONDIL. *Conn. hum.* II, 6.

— HIST. XIVe s. ....Ou se elles sont vers aucunes separéement et par especial, ORESME, *Eth.* 195. || XVIe s. Il parloit separéement à ceulx qui estoient chefs des parts, AMYOT, *Solon*, 16.

— ÉTYM. *Séparée*, et le suffixe *ment*; provenç. *separadamen*; espagn. *separadamente*; ital. *separamente.*

SÉPARER (sé-pa-ré), *v.* || *a.* **1°** Désunir ce qui était joint. || **2°** Ôter les unes d'à côté des autres des choses qui étaient mal rangées. || **3°** Mettre à part les uns des autres des objets de différentes espèces. || **4°** Diviser un espace au moyen de quelque chose qu'on place entre les parties. || **6°** Former, être une séparation entre deux choses. || **6°** Il se dit des obstacles naturels qui sont interposés entre des pays. || **7°** Mettre une certaine distance entre. Il se dit aussi de la distance dans le temps. || **8°** Il signifie quelquefois simplement diviser. || **9°** Couper les communications entre. || **10°** Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. || **11°** Renvoyer des troupes militaires. || **12°** Faire cesser un combat, une lutte. || **13°** Fig. Entretenir l'inimitié. || **14°** Séparer de biens, de corps un mari et une femme. || **15°** Prononcer une sentence d'interdiction. || **16°** Considérer à part, mettre à part. || **17°** Rendre distinct. || **18°** Dans la chasse, séparer les quêtes. || **19°** *V. réfl.* Se séparer, être désuni, disjoint. || **20°** S'éloigner l'un de l'autre, en parlant des personnes. || **21°** Se séparer, en parlant du cerf. || **22°** Cesser de se battre, d'être aux prises. || **23°** Cesser de vivre en commun. || **24°** Subir une séparation. Se quitter l'un l'autre. Quitter quelqu'un. || **25°** Rompre des liens qui nous attachent à quelqu'un. Rompre des liens qui nous attachent à quelque chose. Se séparer de soi-même.

1° Désunir ce qui était joint, ce qui formait un tout ou était considéré comme tel. Séparer la tête du corps. Séparer les chairs d'avec les os. Elle [Rome] qui de la paix ne jette les amorces, Que par le seul besoin de séparer nos forces, CORN. *Sophon.* I, 4. Il était juste de la haïr [la mort], quand elle séparait une âme sainte d'un corps saint; mais il est juste de l'aimer, quand elle sépare une âme sainte d'un corps impur, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* || Fig. Ainsi Rome n'a point séparé son estime; Elle eût cru faire ailleurs [que dans la maison d'Horace] un choix illégitime, CORN. *Hor.* II, 1. || **2°** Ôter les unes d'à côté des autres des choses qui étaient mal rangées. Voilà des livres qu'on a mis pêle-mêle; il faut les séparer et les ranger par ordre de matières, *Dict. de l'Acad.* || **3°** Mettre à part les uns des autres des objets de différentes espèces. Séparer dans la cave le vin vieux du vin nouveau. Sépare tes présents, et ne m'offre aujourd'hui Que ton fils sans le sceptre, ou le sceptre sans lui, CORN. *Héracl.* I, 2. Séparez le soldat d'avec le citoyen, MAIRET, *Sophon.* III, 1. Quelquefois du bon or je sépare le faux, BOIL. *Art p.* IV. Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts, Et des humbles agneaux, objet de sa tendresse, Séparera des boucs la troupe pécheresse, ID. *Ép.* XII. On mettait non-seulement la mauvaise Sophonisbe de Corneille, mais encore les impertinentes pièces d'Alcionée et de Marianne à côté de ces chefs-d'œuvre immortels [Andromaque et Britannicus]; l'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Racine.* || Se séparer quelque chose, mettre quelque chose à part pour soi. Ce grand Dieu.... au milieu de la corruption, commença à se séparer un peuple élu, BOSS. *Hist.* I, 3. || **4°** Diviser un espace au moyen de quelque chose qu'on place entre ses parties. Séparer une cour en deux par un mur. Séparer une chambre en trois par des cloisons. || **5°** Former, être une séparation entre deux choses. Le mur qui sépare ces deux maisons. Un sentier sépare ces deux propriétés. || Fig. La ligne qui sépare le sublime du boursouflé. || **6°** Il se dit des obstacles naturels qui sont interposés entre des pays. Cette rivière sépare ces deux provinces. Les Pyrénées séparent l'Espagne de la France. J'ai couru les deux mers que sépare Corinthe, RAC. *Phèdre*, I, 1. Ne vous figurez pas que de cette contrée Par d'éternels remparts Rome soit séparée, ID. *Mithr.* III, 1. Le mont Pindus au levant et le golfe d'Ambracie au midi séparent en quelque façon l'Épire du reste de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 36. || **7°** Mettre une certaine distance entre. Un long chemin sépare et le camp et Byzance, RAC. *Baj.* I, 1. Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous, Seigneur, que tant de mers me séparent de vous? ID. *Bérén.* IV, 5. || Il se dit aussi de la distance dans le temps. Je parle des cent ans qui se sont écoulés depuis ce temps-là, à peu près comme je parlerais de deux mille ans qui nous séparent des Grecs, FONTEN. *Vie de Corn.* || **8°** Il signifie quelquefois simplement diviser. Séparer les cheveux sur le front. || Terme de manége. Séparer les rênes, en prendre une dans chaque main. || Terme de vénerie. Séparer l'empaumure, se dit d'un cerf dont les andouillers commencent à paraître. || **9°** Couper les communications entre. Son industrie [d'Alexandre] fut de séparer les Perses des côtes de la mer, et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine, dans laquelle ils étaient supérieurs, MONTESQ. *Esp.* X, 14. || **10°** Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. Séparer des chevaux en différentes écuries. Ensemble nous cherchons l'honneur d'un beau trépas : Vous vouliez nous unir, ne nous séparez pas, CORN. *Cinna*, V, 2. Joignez à ces raisons qu'un père un peu sur l'âge.... Ne saurait se résoudre à séparer de lui De ses débiles ans l'espérance et l'appui, ID. *Méd.* II, 6. Le vent en a égaré et séparé cinq ou six [des vaisseaux du prince d'Orange], SÉV. 20 oct. 1688. On croit que la récolte pourra séparer toute cette belle assemblée [les révoltés bretons]; car enfin il faut bien qu'ils ramassent leurs blés, ID. 24 juill. 1675. La mort ne la sépare de rien, parce que la foi l'avait déjà séparée de tout, MASS. *Avent, Mort du péch.* Il me semble que la vertu, l'étude et la gaieté sont trois sœurs qu'il ne faut pas séparer, VOLT. *Lett. au pr. royal de Prusse*, juillet 1737. Le sort pourra bien nous séparer, mais non pas nous désunir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 11. Oswald soupirait en admirant Corinne, comme si chacun de ses succès l'eût séparée de lui, STAEL, *Corinne*, VI, 1. || **11°** Renvoyer des troupes militaires. On n'a point encore séparé ce régiment de noblesse, SÉV. 24 juill. 1689. On va séparer la noblesse [appelée sous les armes en Bretagne]; voilà un air un peu tranquille, ID. 6 août 1689. || **12°** Séparer des hommes, des animaux qui se battent, faire cesser leur combat en les éloignant les uns des autres. La nuit sépara les combattants. De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare, BOIL. *Sat.* III. Ceux qui l'ont séparé d'avec son adversaire, Disent qu'il s'y prenait en brave cavalier, PIRON, *Métrom.* IV, 1. || **13°** Fig. Entretenir l'inimitié. Trop de haine sépare Andromaque et Pyrrhus, RAC. *Andr.* II, 5. || Séparer deux amis, faire cesser leur amitié. Le sang les avait joints; l'intérêt les sépare, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Je n'ai pu encore savoir de Mme de Lesdiguières ce qui les a séparés [elle et M. Trouvé], SÉV. 20 avr. 1683. || Il se dit, dans un sens analogue, des intérêts. Pendant qu'à Rome la guerre réunissait d'abord tous les intérêts, elle les séparait encore plus à Carthage, MONTESQ. *Rom.* 4. || **14°** Terme de jurisprudence. Séparer de biens un mari et une femme, ordonner en justice qu'il n'y aura plus entre eux communauté de biens. || Les séparer de corps, ordonner en justice qu'ils n'habiteront plus ensemble. Je ne me suis fait séparer de corps et de biens d'avec mon pénultième mari, que parce qu'il m'étourdissait tous les jours de quelque barbarisme du palais, DANCOURT, *la Femme d'intrig.* I, 7. || Il se dit aussi d'une séparation non judiciaire. Je vous prie de me séparer d'un mari avec lequel je ne saurais plus vivre, MOL. *G. Dand.* III, 14. || **15°** Prononcer une sentence d'interdiction. Le conjurant au nom de Jésus-Christ de ne les point séparer des sacrements, sans leur expliquer le crime pour lequel on les en séparait, RAC. *Hist. Port-Roy.* 2e part. || **16°** Fig. Considérer à part, mettre à part. M. Le Tellier s'appliqua à séparer les formalités nécessaires d'avec ces procédures obliques et ces malignes subtilités.... FLÉCH. *le Tellier.* On dit mille fois à M. de Montausier qu'il y avait à la cour un art innocent de séparer les pensées d'avec les paroles, ID. *M. de Mont.* Séparant Genseric de ce qui l'environne, Il ne s'est attaché qu'à ma seule personne, DESHOUL. *Genseric*, II, 3. En un mot, séparez ses vertus de mon crime, RAC. *Baj.* V, 4. Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, MASS. *Petit nomb. élus.* || Séparer à deux, partager entre deux. Cette duplicité d'action particulière ne rompt point l'unité de la principale; mais elle gêne un peu l'attention de l'auditeur, qui ne sait à laquelle s'attacher, et qui se trouve obligé de séparer aux deux ce qu'il est accoutumé de donner à une, CORN. *Ex. du Ment.* || **17°** Rendre distinct. La raison sépare l'homme de tous les animaux. || **18°** Terme de chasse. Séparer les quêtes, distribuer aux valets de limier une forêt par cantons pour y aller détourner un cerf. || **19°** Se séparer, *v. réfl.* Être séparé, disjoint. L'écorce de cet arbre s'est séparée du bois. Au lieu de m'abandonner à un ennui, qui ne se peut pas séparer de la sueur [à Vichy], SÉV. 28 mai 1676. M. le comte de Guiche a fait une action dont le succès le couvre de gloire..... vous voyez bien que son bonheur et sa valeur ne se sont point séparés, ID. 3 juill. 1672. || Être partagé en, divisé en. À cet endroit le chemin se sépare en deux. La rivière se sépare en plusieurs bras. || **20°** En parlant des personnes, s'éloigner l'une de l'autre. Après avoir

causé quelque temps, ils se séparèrent. Il est tard, il faut nous séparer. || Il se dit d'une multitude qui se disperse. De ses parvis sacrés j'ai deux fois fait le tour : Tout a fui ; tous se sont séparés sans retour, RAC. *Ath.* III, 7. || En parlant d'une compagnie régulière, cesser de tenir ses séances etc. L'assemblée s'est séparée en tumulte. || L'armée se sépara, elle cessa de tenir la campagne, et les différents corps retournèrent à leurs cantonnements. || **21°** Terme de vénerie. Le cerf cherche par des bonds à se séparer de sa voie, ou, simplement, à se séparer, à interrompre la trace, les émanations odorantes qui dirigent les chiens. || On dit encore, lorsqu'un cerf quitte les bêtes dont il est accompagné, qu'il se sépare ; et, si alors les chiens abandonnent le change pour suivre sa voie, on dit qu'ils l'ont bien séparé. || **22°** Cesser de se battre, d'être aux prises. Messieurs, messieurs, si vous ne vous séparez, je frapperai sur l'un et sur l'autre, et je vous séparerai à bons coups de canne, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 25. || **23°** Cesser de vivre en commun. Faute de cela [un gouvernement qui les réglât], Abraham et Loth ne peuvent compatir et sont contraints de se séparer, BOSS. *Polit.* I, III, 4. Alcippe, tu crois donc qu'on se sépare ainsi? Pour sortir de chez toi, sur cette offre offensante, As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle [ta femme] y consente? BOIL. *Sat.* X. || Terme de jurisprudence. Se séparer de corps ou de biens, se dit d'époux qui obtiennent en justice la séparation de corps ou de biens. || **24°** Subir une séparation. Le moment où l'on se retrouve et celui où l'on se sépare sont les deux plus grandes époques de la vie, comme dit le grand livre du Zend, VOLT. *Zadig*, 18. || Se quitter l'un l'autre. Nous séparer ! qui? moi? Titus de Bérénice ! RAC. *Bér.* III, 3. || Quitter quelqu'un. Je pense être aux enfers et souffrir leurs supplices, Lorsque je m'en sépare [d'une dame] une heure seulement, MALH. V, 6. Jésus-Christ : je m'en suis séparé, je l'ai fui, renoncé, crucifié, PASCAL, *Amulette*. Partez, séparez-vous de la triste Aricie, RAC. *Phèdre*, V, 1. || **25°** Rompre des liens qui nous attachent à quelqu'un. La conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la manière dont les honnêtes gens se séparent, quand il ne leur convient plus de se voir, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Sois-moi fidèle, ô pauvre habit que j'aime !.... Mon vieil ami, ne nous séparons pas, BÉRANG. *Mon habit.* || Rompre les liens qui nous attachent à quelque chose. Ils ne se peuvent séparer des affaires, pour les regarder avec quelque liberté de jugement, BALZ. *De la cour*, 5ᵉ *disc.* Malheur à la créature qui ne se voit point en Dieu, et qui, se fixant en elle-même, se sépare de la source de son être, qui l'est aussi par conséquent de sa perfection et de son bonheur ! BOSS. *Concupisc.* 24. Séparons-nous du monde, avant que le monde se sépare de nous, BOURDAL. *Serm.* 17ᵉ *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. IV, p. 73. || Se séparer de soi-même, cesser d'être soi, d'être homme. Lorsque mon premier maître eut formé le cruel projet de me confier ses femmes, et m'eut obligé, par des séductions soutenues de mille menaces, de me séparer pour jamais de moi-même, MONTESQ. *Lett. pers.* 9.

— HIST. XIVᵉ s. [L'office de chirurgie est] separer les choses conjointes, rejoindre les choses separées, H. DE MONDEVILLE, fᵒ 34, *verso*. Incision est œuvre particulere de cyrurgie qui devise et separe les choses continues o [avec] instrument tranchant, ID. fᵒ 105. Ydée separée [abstraite]. — Substances separées [spirituelles]. — Vertu incorporel ou separée, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIᵉ s. Mustapha, après avoir fait reposer ses soldats un jour entier, redonna un grand assaut que la nuit separa, D'AUB. *Hist.* I, 344. Une partie de l'os se separe, corrodé et rongé, PARÉ, VI, 31. A la fin le combat ayant duré toute la journée, la nuict survint qui les separa, AMYOT, *Pyrrh.* 66. Les testes toutes couppées et separées des corps, ID. *ib.* 72. Il ordonna des sieges separez pour les chevaliers romains, de là où ilz verroient des lors en avant jouer les jeux, ID. *Cicéron*, 16.

— ÉTYM. Provenç. *sebrar, separar* ; espagn. *separar* ; ital. *separare*, du lat. *separare*, de *se* indiquant séparation, et *parare*, disposer, arranger (voy. PARER). *Séparer* a été refait sur le latin au XIVᵉ siècle ; la forme ancienne et française était *sevrer* (voy. ce mot).

† **SÉPÉ** (sé-pé), *s. m.* Morceau de fer qui sert à assujettir le canon du fusil dans la coulisse.

— ÉTYM. Il faut sans doute écrire *cépé*, et le rattacher à *cep*.

† **SÉPHIROTH** (sé-fi-rot'), *s. m. pl.* Terme de la cabale. Nom donné à dix perfections de l'essence divine, dont la connaissance était le plus haut degré de la vie contemplative ; c'étaient la couronne, la sagesse, l'intelligence, la force, la miséricorde, la beauté, la victoire, la gloire, le fondement et la royauté.

— ÉTYM. Hébreu, *sephiroth*, les splendeurs.

SÉPIA (sé-pi-a), *s. f.* Matière colorante que répand la seiche, et qui sert pour le dessin au lavis. Dessin à la sépia. || Dessin fait avec cette matière. Une sépia.

— ÉTYM. Lat. *sepia* (voy. SEICHE).

† **SÉPITE** (sé-pi-t'), *s. f.* Os de seiche fossile.

— ÉTYM. Lat. *sepia*, seiche.

† **SÉPLOMBIQUE** (sé-plon-bi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient six fois autant d'oxyde de plomb que d'acide.

— ÉTYM. Lat. *sex*, six, et *plomb*.

SEPS (sèps'), *s. m.* Lézard dont les jambes sont si peu apparentes qu'il ressemble à un serpent.

— ÉTYM. Σήψ, de σήπειν, corrompre, à cause des qualités putréfiantes attribuées à la morsure du serpent appelé seps par les anciens (voy. LUCAIN, IX. : Le sepe qui dissout et la chair et les os, BRÉBEUF).

† **SEPSINE** (sè-psi-n'), ou **SEPTINE** (sè-pti-n'), *s. f.* Terme de médecine. Virus qui se développe particulièrement à la surface des plaies exposées, et qui produit la septicémie.

— ÉTYM. Σῆψις, putréfaction ; σηπτὸς, putréfié.

SEPT (sè ; le *p* ne se prononce jamais ; le *t* se lie : sè-t hommes ; le *t* se prononce lorsque le mot est pris à part : le nombre sèt', ils étaient sèt', dix-sept, trente-sept, etc. ; on prononce aussi le sèt' du mois, le sèt' de cœur), *adj. numéral.* || **1°** Nombre impair qui suit immédiatement le nombre six. Je trouve étrange.... qu'un homme aime ainsi sept personnes à la fois ; car, pour moi, je n'en ai jamais aimé que six lorsque j'en aime le plus ; et il faut être bien infâme pour en aimer sept, VOIT. *Lett.* 132. Les sept vaches si belles et les sept épis si pleins de grain que le roi a vus en songe, marquent la même chose, et signifient sept années d'abondance, SACI, *Bible, Genèse*, XLI, 26. Mme de Montespan a eu sept enfants du roi, Mᵐᵉ DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 55, dans POUGENS. Voyez la Caroline, dont le sage Locke fut le législateur ; il suffit de sept pères de famille pour établir un culte public approuvé par la loi, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, si elle est dangereuse.* Toute l'Asie comptait par semaine de sept jours ; on distinguait la vie de l'homme en sept âges ; que de raisons en faveur de ce nombre ! ID. *Dict. phil. Nombre.* On peut parier 12015 contre 240, ou un peu plus de 50 contre 1, qu'un enfant de sept ans vivra un an de plus, BUFF. *Probab. de la vie, Œuvr.* t. X, p. 276. || Terme de médecine. Mal de sept jours, affection épileptique de l'Amérique du Sud, qui, dit-on, saisit les enfants de sept jours, et qu'on suppose semblable au trismus des enfants dans les Indes occidentales. || Les sept mers, nom que les anciens donnaient aux sept embouchures du Pô. || La ville aux sept collines ou aux sept montagnes, Rome. || Les sept électeurs, princes qui avaient le privilége d'élire l'empereur d'Allemagne. || **2°** Septième. Chapitre sept. Page sept. Charles sept. || On écrit ordinairement en chiffres romains les noms de princes : Charles VII. || **3°** *S. m.* Sept multiplié par deux donne quatorze. || On dit de même : le nombre sept. || **4°** Le sept du mois, le septième jour du mois. || Le sept d'une maladie, le septième jour d'une maladie. Il est [le duc de Rohan] dans le sept d'une fièvre très-mortelle, SÉV. 114. || Le sept se dit aussi du septième mois d'une grossesse. Cette femme est dans son sept. || **5°** Le caractère qui marque en chiffres le nombre sept. Le chiffre sept (7). Un sept de chiffre, ou, simplement un sept. Soixante-dix-sept s'écrit par deux sept (77). || On dit de même : le numéro sept. || **6°** Terme de jeux de cartes. Carte marquée de sept points. Le sept de cœur, de pique, d'atout. J'ai tous les sept dans mon jeu. Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept, Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet, BOIL. *Sat.* IV.

— HIST. XIᵉ s. Et li apeleur jurra [jurera] par set homes només que.... *Lois de Guill.* 16. Set anz tuz pleins ad ested en Espaigne, *Ch. de Rol.* I. || XIIIᵉ s. Et sont en sa compaigne plus de mil et sept cent, *Berte*, IX.

— ÉTYM. Provenç. *set* ; espagn. *siete* ; portug. *sete* ; ital. *sette* ; du lat. *septem* ; comparez le grec ἑπτὰ, le sanscr. *saptan*, le gaél. *seachd* ; le goth. *sibun*, l'allem. *sieben*, l'angl. *seven*.

† 1. **SEPTAIN** (probablement se-tin, comme septier), *s. m.* Sorte de droit qui se prélevait sur le sel. Le septain des sels à nous appartenant en nos salins de Peccais a été vendu à faculté de rachat... nous accordons audit fermier la jouissance dudit droit de septain, *Bail Gautier*, 6 mars 1660.

— ÉTYM. *Sept.*

† 2. **SEPTAIN** (sè-tin), *s. m.* Petite pièce de sept vers.

† **SEPTAINE** (sè-tè-n'), *s. f.* Quantité de sept choses semblables.

† **SEPTANE** (sè-pta-n'), *adj. f.* Terme de médecine. Fièvre septane, fièvre dont les accès reviennent chaque septième jour.

— ÉTYM. Lat. *septem*, sept.

SEPTANTE (sè-ptan-t'), *adj. num.* || **1°** Soixante et dix (il a vieilli). Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois, SACI, *Bible, Évang. St Math.* XVIII, 22. Quatre mille trois cent septante-neuf livres douze sous huit deniers à votre marchand, MOL. *Bourg.* III, 4. Ces septante fameuses semaines où les temps du Christ et la destinée du peuple juif sont expliqués, BOSS. *Hist.* I, 7. Il [M. de Villars] vient quelquefois dîner à Ferney ; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui.... observez qu'il n'a que soixante ans, et que j'en ai bientôt septante, quoi qu'on die, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 janv. 1763. || **2°** Les septante interprètes, ou, absolument, les Septante (avec une majuscule), les soixante-dix interprètes qui traduisirent d'hébreu en grec les livres de l'Ancien Testament sous Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Sous son fils Ptolémée Philadelphe, leurs écritures [des Juifs] furent tournées en grec, et on vit paraître cette célèbre version appelée la version des Septante, BOSS. *Hist.* I, 8. || Chronologie des Septante, calcul qui donne au monde 1466 ans de plus que le texte biblique. || **3°** *S. f.* La Septante, la version, la traduction des Septante.

— REM. Septante, quoique bien préférable à soixante-dix, puisqu'il est dans l'analogie de quarante, cinquante, soixante, n'est guère usité que par des personnes appartenant au midi de la France. Il serait à désirer qu'il revînt dans l'usage et chassât soixante-dix.

— HIST. XVᵉ s. Les mestiers qui sont septante et deux, COMM. II, 4.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *setenta* ; catal. *setanta* ; ital. *settanta* ; du lat. *septuaginta*, dérivé de *septem*, sept.

† **SEPTANTIÈME** (sè-ptan-tiè-m'), *adj. numéral ordinal*, indiquant le rang après le soixante-neuvième. En la septantième semaine de Daniel, PASC. *Proph.* 18, éd. FAUGÈRE.

† **SEPTEMANGULÉ, ÉE** (sè-ptè-man-gu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui offre sept angles.

— ÉTYM. Lat. *septem*, sept, et *angulus*, angle.

† **SEPTEMBRAL, ALE** (sè-ptan-bral, bra-l'), *adj.* Qui appartient à septembre. || La purée septembrale, le vin.

— HIST. XVIᵉ s. Par trop humer de purée septembrale, RAB. I, 7.

SEPTEMBRE (sè-ptan-br'), *s. m.* Le neuvième mois de l'année. Car la saison approchait de septembre, Mois où le froid et le chaud sont douteux, LA FONT. *Remède.* Le mois de septembre [en 1677] ne contrefait ni l'été ni l'hiver, il est le plus beau mois de septembre que vous ayez jamais vu, SÉV. 356. Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais, Attendre que septembre ait ramené l'automne, BOIL. *Épît.* VI. Lui-même [Napoléon à Moscou] sent l'insuffisance de ces moyens, et pourtant septembre n'est déjà plus ; octobre commence, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 9. || Journées de septembre, massacres de septembre, ou, absolument, septembre, massacre des suspects et principalement des prêtres non assermentés (Paris 1792). Que dis-je ? quand septembre, aux Français si fatal, Du massacre partout donnait l'affreux signal, DELILLE, *Pit.* III. || Le 22 septembre 1792, date de la fondation de la république. Un beau jour, citoyens ! la république est née ; Salut, vingt-deux septembre, immortelle journée ! PONSARD, *Charlotte Corday*, I, 1. || La purée de septembre, le vin, parce qu'on vendange en ce mois. || Proverbe. Septembre est le mai d'automne.

— HIST. XIIIᵉ s. Lors commença l'on à livrer les nés et les vaissiaus pour movoir, dont termines estoit jà tant passés que setembres aprochoit, VILLEH. XLI. Se li sietembres tient le [la] nature de l'esté, ALEBRANT, fᵒ 16.

— ÉTYM. Wallon, *septeinp* ; bourguig. *septambe* ; provenç. *septembre, setembre* ; espagn. *setiembre* ; portug. *setembro* ; ital. *settembre* ; du lat. *september*, de *septem*, sept, parce que, dans l'ancienne année romaine commençant au mois de mars, *septembre* était le septième mois.

† **SEPTEMBRISADES** (sè-ptan-bri-za-d'), *s. f. pl.* S'est dit des massacres de septembre, et, par allusion, de quelques événements analogues.

† **SEPTEMBRISEUR** (sè-ptan-bri-zeur), *s. m.* S'est dit des auteurs des massacres de septembre.

† **SEPTEMDIGITÉ, ÉE** (sè-ptèm'-di-ji-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui est partagé en sept lobes ou digitations.

— ÉTYM. Lat. *septem*, sept, et *digitus*, doigt.

† **SEPTEMLOBÉ, ÉE** (sè-ptèm'-lo-bé, bée), *adj.* Terme de botanique. Qui est partagé en sept lobes.

— ÉTYM. Lat. *septem*, sept, et *lobe*.

† **SEPTEMVIR** (sè-ptèm'-vir), *s. m.* Titre de sept magistrats et prêtres de Rome.

— ÉTYM. Lat. *septemvir*, de *septem*, sept, et *vir*, homme.

† **SEPTEMVIRAL, ALE** (sè-ptèm'-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux septemvirs.

† **SEPTEMVIRAT** (sè-ptèm'-vi-ra), *s. m.* Magistrature, fonction de septemvir.

SEPTÉNAIRE (sè-pté-nè-r'), *adj.* || 1° Qui vaut, qui contient sept. Nombre septénaire. || 2° *S. m.* Espace de sept jours. Le premier, le second septénaire dans une fièvre typhoïde. || 3° Espace de sept ans dans la vie de l'homme. || *Adj.* Qui dure sept ans. Le bill qui rendait le parlement [anglais] septénaire avait enfin passé, ST-SIM. 442, 164. Sans doute que les Anglais ont découvert qu'il leur était plus avantageux d'avoir un parlement septénaire que triennal; mais j'avoue que je ne devine point leurs raisons, CONDIL. *Étud. hist.* II, 5. || On dit aujourd'hui plutôt : parlement septennal. || 4° Professeur qui avait enseigné pendant sept ans dans l'université de Paris.

— ÉTYM. Provenç. *setenari* ; espagn. *setenario* ; it. *settenario* ; du lat. *septenarius*, de *septem*, sept.

† **SEPT-EN-GUEULE** (sè-tan-gheu-l'), *s. f.* Nom d'une poire très-petite, dite aussi poire petit muscat. || *Au plur.* Des sept-en-gueule.

SEPTENNAL, ALE (sè-ptè-nnal, nna-l'), *adj.* Qui arrive ou qui se renouvelle tous les sept ans. L'année sabbatique des Juifs était septennale. Des parlements septennaux.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *septennis*, qui dure sept ans, de *septem*, sept, et *annus*, année.

SEPTENNALITÉ (sè-ptè-nna-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est septennal. La septennalité d'une chambre législative.

— ÉTYM. *Septennal*.

SEPTENTRION (sè-ptan-tri-on), *s. m.* || 1° Le nord, celui des pôles du monde qui est au nord. Les glaces du septentrion. En certaines occasions, prenons une âme du septentrion, où il entre plus de terre que de feu, et quittons cet esprit d'orient dont le feu est si subtil qu'il semble plutôt être illusion que vérité, BALZ. *De la cour*, 2° *disc.* || Ce pays est au septentrion de tel autre, est plus près du septentrion que tel autre. L'Écosse est au septentrion de l'Angleterre. || On dit plutôt : Ce pays est au nord de tel autre. || 2° Terme d'astronomie. La Petite Ourse.

— HIST. XII° s. C'est orient, meridiès, E occident qui vient emprès, Septemtrion.... BENOÎT, v. 51.

— ÉTYM. Provenç. *septentrio* ; espagn. *setentrion* ; ital. *settentrione* ; du lat. *septemtrionem*, de *septemtriones*, les sept étoiles de la Grande Ourse, de *septem*, sept, et *triones*, bœufs de labour. Il y a d'autres noms d'animaux donnés aux étoiles : le Chien, l'Ours, etc.; et les Grecs avaient un *Bouvier*, Βοώτης, tout à côté des *Bœufs* des Latins.

SEPTENTRIONAL, ALE (sè-ptan-tri-o-nal, na-l'), *adj.* Qui est du côté du septentrion. Les peuples septentrionaux. Les contrées septentrionales du globe ont joui pendant longtemps du même degré de chaleur dont jouissent aujourd'hui les terres méridionales, BUFF. 5° *époque*, *Œuvr.* t. XII, p. 236. || *Subst.* Les Septentrionaux, les gens du Nord (avec une S majuscule).

— ÉTYM. Provenç. *septentrional* ; espagn. *setentrional* ; ital. *settentrionale* ; du lat. *septemtrionalis*, de *septemtrio*, septentrion.

† **SEPT-ET-LE-VA** (sè-tè-le-va), *s. m.* Terme de jeu. Se dit au trente et quarante, et au pharaon, pour exprimer sept fois la première mise. Il remarquait tous les parolis et les sept-et-le-va de campagne (voy. CAMPAGNE, n° 6), VOLT. *Cand.* 22.

† **SEPTICÉMIE** (sè-pti-sé-mie), *s. f.* Terme de médecine. Altération du sang par les matières putrides.

— ÉTYM. *Septique*, et αἷμα, sang.

† **SEPTICIDE** (sè-pti-si-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'ouvre par le dédoublement des cloisons.

— ÉTYM. Lat. *septum*, cloison, et *cædere*, couper.

† **SEPTICITÉ** (sè-pti-si-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité septique. Septicité urinaire, FOURCROY et VAUQUELIN, *Instit. Mém. scienc.* t. IV, p. 376.

— ÉTYM. *Septique*.

SEPTIDI (sè-pti-di), *s. m.* Le septième jour de la décade républicaine.

— ÉTYM. Lat. *septem*, sept, et *dies*, jour (voy. DIURNE).

SEPTIÈME (sè-tiè-m'), *adj.* || 1° Nombre ordinal de sept. Le septième jour sera plus célèbre et plus saint que les autres : vous ne ferez en ce jour-là aucune œuvre servile, SACI, *Bible*, *Lévit.* XXIII, 8. Énoch, septième homme après Adam, qu'on prétend avoir écrit un livre cité par saint Jude, VOLT. *Dict. phil. Élie.* || La septième partie d'un tout, chaque partie égale d'un tout qui en a sept. || Septième ciel, le ciel de la plus haute planète, selon les idées anciennes. || Fig. Le septième ciel, le lieu où l'on jouit du bonheur le plus pur, de la tranquillité la plus parfaite. Le mariage, mon cher, n'est pas précisément le septième ciel, comme tu pourrais le croire, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, V. || Substantivement. Vous êtes le septième sur la liste. Être le septième de sa classe. || 2° *S. m.* Le septième, la septième partie d'un tout. Prendre le septième d'une somme. || 3° Le septième jour d'une période. Le septième du mois. Le septième de la lune. Le septième d'une fièvre. Le malade est dans son septième. || Le septième mois de la grossesse. Cette femme est dans son septième ou dans son sept. Il me semble que vous êtes dans votre septième; cela me fait trembler, et d'autant plus que c'est un garçon, SÉV. 83. || 4° *S. f.* La septième, la septième classe. Être en septième. Faire sa septième. || 5° Terme de jeu de piquet. Suite de sept cartes de même couleur, on dit plus souvent dix-septième. || 6° Terme de musique. La septième, l'intervalle qui suit la sixte et précède l'octave, dans la nomenclature des intervalles par ordre d'acuité. La septième est le renversement de la seconde. L'accord de septième est fondamental sur tous les degrés de la gamme, GRÉTRY, *Méth. pour prél.* 3° leç. || Septième majeure, intervalle formé de onze demi-tons; c'est le renversement de la seconde mineure. || Septième mineure, intervalle formé de dix demi-tons; c'est le renversement de la seconde majeure. || Septième augmentée, intervalle formé de douze demi-tons; c'est le renversement de la seconde diminuée. La septième augmentée ne figure pas dans le tableau [des intervalles], parce que cette altération, se confondant avec l'octave, ne pourrait être employée, puisqu'on devrait la résoudre sur ce dernier intervalle, FÉTIS, *Traité de la théorie et de la pratique de l'harmonie*, p. 7, note 2 (opinion combattue par M. Loquin, dans son *Essai sur la tonalité moderne*, p. 131). || Septième diminuée, intervalle formé de neuf demi-tons; c'est le renversement de la seconde augmentée. || Accord de septième diminuée, accord composé de la sensible, de la sus-tonique, de la sous-dominante, et de la sus-dominante mineure (si, ré, fa, la bémol). || Septième doublement diminuée, intervalle à peu près inusité, formé de huit demi-tons; c'est le renversement de l'intervalle de seconde doublement augmentée.

— HIST. XIII° s. La setiesme bataille [corps d'armée] fist li marchis de Monferrat, VILLEH. LXX. Li septimes cas qui appartient à sainte Eglise, si est des testamens, BEAUM. XI, 10. Li septismes [commandement] dit : ne faire larrecin, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 78.

— ÉTYM. *Sept*, et la finale *ième*, formée du lat. *esimus* ; wallon, *setaimm*. Il y avait une forme ancienne *sedme, seme*, qui répondait au latin *septimus*.

SEPTIÈMEMENT (sè-tiè-me-man), *adv.* En septième lieu.

— ÉTYM. *Septième*, et le suffixe *ment*

SEPTIER (se-tié), *s. m.* voy. SETIER.

† **SEPTIES** (sè-psi-ès'), *adv. lat.* signifiant sept fois, et s'employant quelquefois quand on a commencé à compter par semel, bis, ter, quater, quinquies, sexties.

† **SEPTIFÈRE** (sè-pti-fè-r'), *adj.* Se dit des valves qui entraînent la cloison avec elles dans la déhiscence.

— ÉTYM. *Septum*, et *ferre*, emporter.

† **SEPTIFORME** (sè-pti-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une cloison. Les valves du péricarpe sont quelquefois septiformes.

— ÉTYM. Lat. *septum*, cloison, et *forme*.

† **SEPTIFRAGE** (sè-pti-fra-j'), *adj.* Se dit d'une variété de déhiscence du fruit dans laquelle les cloisons du fruit sont rompues dans leur continuité.

— ÉTYM. Lat. *septum*, et *frangere*, briser.

† **SEPTILE** (sè-pti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui tient aux cloisons du fruit. Le placentaire est septile, quand il est attaché aux cloisons de l'ovaire des plantes.

— ÉTYM. Lat. *septum*, cloison.

† **SEPTILION** (sè-pti-li-on), *s. m.* Sextilion multiplié par 1000.

— HIST. XVI° s. Ung septilion vault mille milliers de sixlions (voy. BILLION), DE LAROCHE, *Arismetique*, f° 7.

— ÉTYM. Voy. BILLION.

† **SEPTIMO** (sè-pti-mo), *adv. lat.* En septième lieu. Il s'emploie pour désigner le septième objet d'une série, 7°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *septimo*, sous-entendu *loco*, en septième lieu.

† **SEPTINGENTESIMO** (sè-ptin-jin-té-zi-mo), *adv. lat.* Sept-centièmement. Il s'emploie pour désigner le sept-centième objet d'une série, 700°, quand on commence à compter par primo, secundo, etc. On dit ensuite septingentesimo primo, secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *septingentesimo*, sous-entendu *loco*, au sept-centième lieu.

SEPTIQUE (sè-pti-k'), *adj.* || 1° Qui produit de la putréfaction. || Poisons septiques, poisons qui déterminent des affections gangreneuses : tels sont le seigle ergoté, le venin de la vipère; ou qui déterminent une sorte de décomposition des liquides et des tissus organiques : tel est l'acide sulfhydrique. || 2° Il se dit des topiques qui font pourrir les chairs.

— HIST. XVI° s. Les autres pyrotiques [caustiques] sont septiques; c'est à dire putrefactifs, autrement aussi dits vesicatifs, qui pourrissent la chair au dedans, et eslevent le cuir en vessie, PARÉ, XXV, 18.

— ÉTYM. Σηπτικὸς (voy. SEPS).

† **SEPTMONCEL** (sè-mon-sèl), *s. m.* Sorte de fromage (Jura).

† **SEPT-ŒIL** (sè-teull, *ll* mouillées), *s. m.* Nom vulgaire de deux poissons dont Lacépède a fait son pétromyzon sept-œil et son petromyzon noir, et que Cuvier considère comme des variétés du pétromyzon de Planer. || On trouve aussi sept-œille, *s. f.* et même seteuille. De la sept-œille.

— ÉTYM. *Sept*, et *œil*, ainsi nommé à cause de sept petites marques qu'il a à la tête.

† **SEPTOMÈTRE** (sè-pto-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument destiné à recueillir et mesurer la quantité de matières organiques viciant l'air, en les fixant à l'aide d'une solution de permanganate de potasse.

— ÉTYM. Σηπτός, putréfié, et μέτρον, mesure.

† **SEPTON** (sè-pton), *s. m.* Ancien nom de l'azote, parce qu'on lui attribuait la propriété de déterminer les premiers phénomènes de la putréfaction.

— ÉTYM. Σηπτὸν, chose pourrie.

SEPTUAGÉNAIRE (sè-ptu-a-jé-nè-r'), *adj.* Âgé de soixante-dix ans. Un homme, une femme septuagénaire. Le rôle du jeune Machabée [dans une pièce], à peine sorti de l'enfance, fut rempli par le fameux Baron, presque septuagénaire, D'ALEMB. *Éloges*, *Lamotte*. || Substantivement. Un septuagénaire, une septuagénaire. Il suffit que la soixante-dixième année soit commencée, pour jouir de la faveur accordée aux septuagénaires, *Code civil*, art. 2066.

— ÉTYM. Lat. *septuagenarius*, de *septuageni*, *septuaginta* (voy. SEPTANTE).

SEPTUAGÉSIME (sè-ptu-a-jé-zi-m'), *s. f.* Terme du calendrier ecclésiastique. Le dimanche qui précède de soixante-dix jours l'octave de Pâques, autrement le dimanche qui se trouve vingt-et-un jours avant le 1er dimanche de carême (on met une S majuscule). Le dimanche de la Septuagésime.

— ÉTYM. Lat. *septuagesima*, sous-entendu *dies*, le soixante-dixième jour.

† **SEPTUAGESIMO** (sè-ptu-a-jé-zi-mo), *adv. lat.* Soixante-dixièmement. Il s'emploie pour indiquer le soixante-dixième objet d'une série, 70°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc. On dit ensuite septuagesimo primo, secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *septuagesimo*, sous-entendu *loco*, au soixante-dixième lieu.

† **SEPTULE** (sè-ptu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Cloison qui partage l'anthère des orchidées en deux loges.

— ÉTYM. Diminutif de *septum*, cloison, de *septus*, part. passif de *sēpire*, dénominatif de *sēpes*, haie, cloison.

† **SEPTUM** (sè-ptom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Nom donné à certaines cloisons membraneuses ou charnues qui séparent deux cavités. || Septum médian, la cloison qui sépare les deux ventricules ou les deux oreillettes du cœur. || Septum staphylin, le voile du palais. || Septum lucidum [cloison transparente], la cloison médullaire très-mince qui sépare les deux grands ventricules du cerveau.

— HIST. XVIe s. Il y a au cœur deux ventricules séparés par un septum, ou entre-moyen, ou mur mettoyen, un dextre et l'autre senestre, PARÉ, II, 12.

— ÉTYM. Lat. *septum*, cloison, de *septus*, part. passé de *sepire*, dénominatif de *sepes*, haie, cloison.

† **SEPTUOR** (sè-ptu-or), *s. m.* Terme de musique. Morceau pour sept voix ou pour sept instruments; quand on parle d'instruments, on compte toutes les parties; quand le septuor est pour les voix, on ne compte que les voix, on ne compte pas les accompagnements. Le septuor vocal des Huguenots, de Meyerbeer. Le septuor instrumental de Hummel, pour piano, flûte, clarinette, cor, alto, violoncelle, basse et contre-basse. Le septuor de Beethoven, pour clarinette, cor, basson, violon, alto, basse et contre-basse. Le fameux septuor du Roi Théodore [opéra de Paisiello] fut un pas immense dans l'art de jeter de l'intérêt sur les scènes lyriques à personnages nombreux, FÉTIS, *la Musique*, XI. 18.

— ÉTYM. Mot formé de *septem*, sept, avec la finale de *quatuor*, parce que le quatuor, présentant l'harmonie complète, est le modèle de tous les morceaux où il y a un plus grand nombre de parties récitantes.

SEPTUPLE (sè-ptu-pl'), *adj.* || 1° Qui vaut sept fois autant. Une valeur septuple d'une autre. || 2° *S. m.* Gagner le septuple.

— HIST. XVIe s. Septuple, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *septuplus*, de *septem*, sept.

SEPTUPLÉ, ÉE (sè-ptu-plé, plée), *part. passé* de septupler. Une somme septuplée.

SEPTUPLER (sè-ptu-plé), *v. a.* Rendre sept fois aussi grand. Il a septuplé son revenu.

— ÉTYM. *Septuple*.

SÉPULCRAL, ALE (sé-pul-kral, kra-l'), *adj.* || 1° Qui appartient, qui a rapport au sépulcre. Préparez les cyprès et l'urne sépulcrale, VOLT. *Olymp.* V, 3. Chaque tribu distingua les tombeaux de ses soldats par des pierres sépulcrales, sur lesquelles on avait eu soin d'inscrire leurs noms et ceux de leurs pères, BARTHÉL. *Anach.* ch. 13. Ainsi, sur les confins de la nuit sépulcrale, L'affreuse mort au fond de la coupe fatale Laisse encore pour lui quelques gouttes de miel, DELILLE, *Trois règn.* VIII. Parmi les édifices sépulcraux dont on avait montré les restes à Diodore de Sicile sur le penchant de la montagne libyque, LETRONNE, *Instit. Mém. acad. inscr.* t. IX, p. 376. || Colonne sépulcrale, colonne élevée sur un tombeau, avec une inscription gravée sur sa base. || Chapelle sépulcrale, chapelle destinée à contenir des tombeaux. || Lampe sépulcrale, lampe qu'on tient allumée auprès d'un tombeau. || Statue, figure sépulcrale, statue, figure destinée à décorer un tombeau. || 2° Fig. Qui a l'apparence de la mort, du sépulcre. Cet homme a une figure sépulcrale. Je me veux divertir de mes pensées mélancoliques; ces imaginations sépulcrales usent bien souvent l'âme auparavant le corps, CYR. DE BERG. *Péd. joué*, II, 8. Et d'une bouche sépulcrale M'annonce que l'heure fatale Ramène le démon du bruit, GRESSET, *Ombr.* || Voix sépulcrale, voix sourde, qui semble partir d'un sépulcre. || Organe sépulcral, l'organe de la voix, lorsqu'il est rauque et sourd. Ouvrant à peine un sépulcral organe: Père éternel! dit la sœur Bibiane, GRESSET, *Ver-vert*, IV.

— ÉTYM. Lat. *sepulcralis*, de *sepulcrum*, sépulcre.

SÉPULCRE (sé-pul-kr'), *s. m.* || 1° Tombeau, en parlant des anciens. Les sépulcres de l'Egypte. || Le saint sépulcre, le sépulcre où Jésus-Christ fut déposé après sa mort. || Le Saint-Sépulcre, nom d'une église à Jérusalem contenant, à ce qu'on croit, le sépulcre où fut mis Jésus-Christ. || Chanoine du Saint-Sépulcre, chanoines institués par Godefroy de Bouillon pour desservir cette église. || Chevaliers du Saint-Sépulcre, ordre militaire fondé en 1492 par Alexandre VI. || Fig. Dans le langage de l'Écriture, des sépulcres blanchis, des hypocrites; locution tirée de ce que, les tombeaux étant impurs chez les Juifs, on avait soin de les blanchir à la chaux, pour avertir de ne pas s'en approcher; de sorte que le sépulcre, blanc au dehors, était impur au dedans. L'ambition fait trouver ces expédients dangereux où, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice, BOSS. *le Tellier.* Découvrant ....la puanteur de ces sépulcres blanchis, MASS. *Or. fun. Villeroy.* || 2° Dans le langage élevé ou poétique, monument funéraire. On enveloppe presque de même façon ceux qui naissent et ceux qui sont morts : un berceau a quelque idée d'un sépulcre; et c'est la marque de notre mortalité qu'on nous ensevelisse en naissant, BOSS. 1er *sermon, Nativité*, 2. Lazare meurt; son corps abandonné trouve à peine un peu de terre qui lui serve de sépulcre, MASS. *Carême, Mauv. riche.* Si la moindre persécution y venait [à Ferney] effrayer mon indépendance, il y a partout des sépulcres, rien ne se trouve plus aisément, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 3 mars 1769. Dans un même sépulcre enferme-nous tous deux, ID. *Scythes*, IV, 6. || Fig. Oui, Pompée avec lui porte le sort du monde, Et veut que notre Égypte en miracles féconde Serve à sa liberté de sépulcre, ou d'appui, CORN. *Pomp.* I, 1. La demeure de l'oisif est un sépulcre, DIDER. *Claude et Nér.* II, 29. || 3° Fig. Il se dit de ce qui enveloppe, enferme comme un sépulcre. Nos corps sont des sépulcres où nos âmes sont gisantes et ensevelies, BOSS. *Pensées chrét.* 7. Enfermé dans ce sépulcre blanc [un pays couvert de neige], j'ignore où vous en êtes, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 11 févr. 1771.

— HIST. XIIe s. Bastars, dist-il, vos me contraloiés; Par le sepucre où Jhesu fu couchiés, Jà vostre drois n'en essera bailiés, *Raoul de C.* 157. || XIIIe s. Vous ne meustes que pour la sainte terre d'outre-mer, et pour le sepulcre et la sainte crois conquerre, VILLEH. LXVI. || XVIe s. Cheval courant est un sepulchre ouvert, COTGRAVE. Enfer, que theologiens appellent le sepulcre des morts eternellement, BONIVARD, *Amartigenée*, p. 84.

— ÉTYM. Provenç. *sepulcre*; espagn. *sepulcro*; ital. *sepolcro*; du lat. *sepulcrum*, de même radical que *sepultura* (voy. SÉPULTURE).

SÉPULTURE (sé-pul-tu-r'), *s. f.* || 1° Action de mettre en terre un mort. Allons à nos martyrs donner la sépulture, CORN. *Poly.* V, 6. Il parle de lui et de sa sépulture avec une humilité vraiment chrétienne qui plaît et qui touche infiniment, SÉV. 483. C'est à ce philosophe [Molière] que l'archevêque de Paris, Harlai, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Molière.* Lorsque le curé de Saint-Sulpice, Languet.... refusa la sépulture à Mlle Lecouvreur, qui avait légué mille francs à son église, ID. *Lett. Mlle Clairon*, 27 août 1761. J'admirais la sagesse des anciens législateurs qui imprimèrent un caractère de sainteté à la sépulture et aux cérémonies qui l'accompagnent, BARTHÉL. *Anach.* ch. 8. L'Égypte est le pays qui paraît avoir porté au plus haut point les dépenses de la sépulture de ses rois; il est remarquable que Pausanias ne cite en Grèce aucun grand monument de sépulture, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 417. || Fig. Ne pouvais-je saisir, déchirer le parjure, Donner à ses lambeaux la mer pour sépulture? DELILLE, *Énéide*, IV. || Être privé de sépulture, rester sans sépulture, n'être point mis en terre. Que de corps entassés! que de membres épars, Privés de sépulture! RAC. *Esth.* I, 5. || Être privé des honneurs de la sépulture, ou, simplement, être privé de la sépulture, n'être pas mis en terre avec les cérémonies convenables, usitées. Aussitôt qu'un homme était mort [en Égypte], on l'amenait en jugement; l'accusateur public était écouté : s'il prouvait que la conduite du mort eût été mauvaise, on en condamnait la mémoire, et il était privé de la sépulture, BOSS. *Hist.* III, 3. || Être privé de la sépulture ecclésiastique, n'être point inhumé en terre sainte. || 2° Il s'est dit quelquefois pour la mort, la fin de la vie. Vivez, régnez, seigneur, jusqu'à la sépulture, Et laissez faire après ou Rome ou la nature, CORN. *Nic.* II, 3. J'en ai vu [des chrétiens], que le temps prescrit par la nature Était près de pousser dedans la sépulture, Dessus les échafauds presser ce dernier pas, Et d'un jeune courage affronter le trépas, ROTROU, *Saint Genest*, II, 7. Reçut une blessure Qui le mit dans la sépulture, LA FONT. *Fiancée.* || 3° Droit de sépulture, le droit qu'on a d'être enterré en tel lieu. || Droits de sépulture, ce qui est dû à une église pour l'inhumation d'un mort. || 4° Le lieu où l'on enterre les morts. Saint-Denis est la sépulture des rois de France. Nous voyons dans l'Écriture que les méchants rois étaient privés de la sépulture de leurs ancêtres, BOSS. *Hist.* III, 3. Parmi ces tombeaux, Des princes de ma race antiques sépultures, RAC. *Phèdre*, V, 1. Avant Adrien, les empereurs n'eurent certainement pas d'autre sépulture que celle d'Auguste, SAINTE-CROIX, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 560. || Il se dit quelquefois pour tombeau. M. le Tellier l'avait bien connu, que cette dignité et cette gloire dont on l'honorait n'était qu'un titre pour la sépulture, FLÉCH. *le Tellier*

HIST. XIIe s. L'evesques chante la messe hautement.... Puis enfoïrent le vasal combatant; Sa sepouture sevent bien li auquant, *Raoul de Camb.* 145. XIIIe s. Là sus enmi cele costure Me fetes une sepouture Entre ce plain et ce jardin, *Ren.* 10094. Et furent ses os gardés en un escrin et enfouis à Saint Denis en France, là où il avoit eslue sa sepulture, ouquel lieu il fut enterré, JOINV. 303. Après je eslis et voudré avoir ma sepouture en Val nostre Dame, DU CANGE, *sepultura.* || XIVe s. Homme ne femme de ladite ville et franchise ne y doivent [au cimetière] rien paier de sebolture, mais ce qu'il leur plaira tant seulement, ID. *ib.* || XVe s. Qui estoit cestuy qui est gisant Sous ceste froide sepulture? Un riche avare qui, vivant, Ne buvoit que l'eau toute pure, BASSELIN, LVII. N'y est memoire d'eulx [des Français en Sicile] que pour les sepultures de leurs predecesseurs, COMM. VI, 3. || XVIe s. Platon, en ses Lois, ordonne sepulture ignominieuse à celuy qui a privé son plus proche et plus amy, sçavoir est soy mesme, de la vie et du cours des destinées, MONT. II, 28.

— ÉTYM. Provenç. *sepultura*, *sebultura*; espagn. *sepultura*; ital. *sepoltura*; du lat. *sepultura*, de *sepultum*, supin de *sepelire*.

SÉQUELLE (sé-kè-l'), *s. f.* || 1° Terme familier de mépris. Certain nombre de gens qui suivent quelqu'un, attachés aux intérêts de quelqu'un ou d'un parti. Fuyez le monde et sa séquelle, LA FONT. *Sœur Jeanne.* Que maudit soit Ovide et toute sa séquelle! TH. CORN. *Berger extrav.* VI, 3. M. de Richelieu ne le craignait [M. de Luxembourg] ni à pied ni à cheval, ni lui ni sa séquelle, ST-SIM. 19, 223. En parlant ainsi, ce juge sortit de la salle avec sa séquelle, c'est-à-dire avec son secrétaire et le commissaire, LESAGE, *Est. Gonz.* 40. Je vois avec componction Que, dans l'infernale séquelle, Il [Frédéric II] sera près de Cicéron Et d'Aristide et de Platon, Ou vis-à-vis de Marc-Aurèle, VOLT. *Ép.* 74. || 2° Suite, kyrielle, en parlant des choses. Cet homme est venu me faire une longue séquelle de questions ridicules, *Dict. de l'Acad.* || 3° Dîme de séquelle, nom qu'on donnait, dans quelques provinces, à une dîme que le curé percevait, hors des terres de sa dîmerie, par le droit qu'il avait de suivre le laboureur allant cultiver des terres étrangères.

— HIST. XIVe s. La monstre Raymon, escuier, et de deux autres escuiers de sa compagnie et sequele.... *Quittance de* 1369, *Bibl. de l'École des chartes*, 3e série, t. II, p. 128. || XVe s. Et tout incontinent s'enfuyt de la ville ledit messire Raiz de Luitre et toute sa sequelle [parti], COMM. II, 3. Se il eust voulu asseurer dudit mariage le duc de Guyenne et le connestable et plusieurs autres, ilz et leurs sequelles se feussent tournez des siens contre le roy, ID. III, 2. Faces sont belles; Poignants mamelles Valent or fin; Mais les sequelles Sont moult crueles À la parfin, *Blason des faulces amours*, p. 285, dans LACURNE. || XVIe s. Combien que lors ferme-amour avec elle De vrais subjets eust petite sequelle, MAROT, I, 195. Ceux-là [maux] sont excusables, qui se contentent de leur possession sur nous, sans l'estendre et sans introduire leur sequelle, MONT. IV, 274.

— ÉTYM. Provenç. *sequela*, conséquence, séquelle; espagn. *sequela*; ital. *sequela*, *seguela*; du latin *sequela*, de *sequi* (voy. SUIVRE).

1. **SÉQUENCE** (sé-kan-s'), *s. f.* || 1° Terme de jeux de cartes. Suite d'au moins trois cartes de la même couleur. Séquence de roi de cœur. Séquence de dame de pique. Les tierces, les quatrièmes, les quintes sont des séquences. || 2° Arrangement particulier donné aux jeux de cartes par chaque fabricant.

— ÉTYM. Lat. *sequentia* (QUICHERAT, *Addenda*), suite, de *sequens* (voy. SUIVRE).

† 2. **SÉQUENCE** (sé-kan-s'), *s. f.* Pièce de plainchant en vers mesurés et rimés, qu'on appelle

aussi prose ; ainsi dite parce qu'elle se chante aux messes solennelles, après le graduel et l'alleluia. Le *Stabat mater*, le *Victimæ paschali laudes*, le *Dies iræ*, le *Lauda Sion* et le *Veni, sancte Spiritus* sont les séquences les plus célèbres. Sainte Rotecarde.... mourut à la grand'messe, comme elle l'avait prédit, pendant la séquence ; c'est ce qu'on appelle la prose, BOSS. *Déf. trad. commun.* II, 14.

— HIST. XIIIe s. Et quant l'en a dit l'epistle et la sequence, *Ass. de J.* I, 30. || XIVe s. Comment le roy Robert, fils de Hue Capet, fut bien moriginé et grand clerc, et comment il fit plusieurs nobles sequences de l'Eglise, *Chr. de St-Denis*, t. I, f° 243, dans LACURNE. || XVIe s. Nombrer voulus tout par ordre et sequence Les tiens ayeulx, MAROT, IV, 145.

— ÉTYM. Bas-lat. *sequentia*, séquence, le même que *sequentia*, suite.

SÉQUESTRATION (sé-kè-stra-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on met en séquestre ; état de ce qui est séquestré. Séquestration de biens. Séquestration de personnes. || Fig. Un je ne sais quoi vous attire à la séquestration du Créateur, BOSS. *Lett. Corn.* 105. || 2° Séquestration de personne, action d'arrêter et de détenir illégalement une personne. Si la détention ou séquestration a duré plus d'un mois, la peine sera celle des travaux forcés à perpétuité, *Code pén.* art. 342. || 3° Mesure de police sanitaire ayant pour but d'isoler absolument des animaux sains ceux qui sont affectés ou suspects de maladies contagieuses, afin de prévenir la contagion.

— HIST. XVIe s. Le pape ne peut user en France de sequestration reelle en matiere beneficiale ou autre ecclesiastique, P. PITHOU, 32.

— ÉTYM. Lat. *sequestrationem*, de *sequestrare*, séquestrer.

SÉQUESTRE (sé-kè-str'), *s. m.* || 1° État d'une chose en litige remise en main tierce par ordre de la justice, ou par convention des parties, jusqu'à ce qu'il soit réglé à qui elle appartiendra. Le roi [Philippe le Bel] convoqua une grande assemblée à Tours, pour résoudre, en la présence du pape et en la sienne, quel usage on ferait du bien des templiers mis en séquestre, VOLT. *Hist. parl.* IV. Le roi de Prusse avait délogé les Suédois de cette île [Usedom], et s'en était saisi, aussi bien que de Stettin, qu'il gardait en séquestre, ID. *Charles XII*, 8. Le séquestre est ou conventionnel, ou judiciaire, *Code Nap.* art. 1955. || Combien pour avoir mis leur honneur en séquestre Ont-elles.... RÉGNIER, *Sat.* XIII. || 2° Il se dit aussi des personnes. Mettre une fille en séquestre dans un monastère. Les parents s'accordèrent à mettre cette jeune fille en séquestre chez telle dame. || 3° La chose séquestrée. Le séquestre a été dilapidé par un gardien infidèle. || 4° Celui entre les mains de qui les choses ont été mises en séquestre. Choisir un séquestre solvable. || 5° Terme de pathologie. Portion d'os nécrosée, ainsi appelée parce qu'elle se sépare du reste de l'os encore vivant. || Il se dit aussi de toute portion privée de vie d'un tissu quelconque qui reste enclavée dans le tissu encore vivant, bien qu'elle en soit distincte et s'en sépare plus ou moins vite.

— HIST. XVe s. Or vive autant que il peult ; car de ce fer mourir luy convient ; ces paroles finies, elle mist le fer en lieu sequestre, *Perceforest*, t. IV, f° 118. || XVIe s. En simple saisine ne se fait aucun retablissement ; ains un simple ajournement ; et n'y a lieu de recreance ni sequestre, LOYSEL, 763. Sequestre garde, et la main de justice ne dessaisit et ne prejudicie à personne, ID. 769.

— ÉTYM. Provenç. *sequestre* ; espagn. *secuestro* ; ital. *sequestro* ; de *sequestrum*, chose séquestrée, ou *sequester*, celui qui séquestre, probablement celui qui intervient, de *sequi*, suivre, d'après les étymologistes latins, approuvés par Corssen.

SÉQUESTRÉ, ÉE (sé-kè-stré, strée), *part. passé* de séquestrer. || 1° Mis en séquestre. Ses biens sont séquestrés. || 2° Fig. Séparé de, isolé de. La modestie ou plutôt la réserve naturelle à de superbes esclaves séquestrées de la société des hommes [dans les harems] ne peut balancer les prestiges de ces courtisanes exercées, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 9. || Absolument. Qui vit solitaire. La raison d'ordinaire N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Je suis plus séquestrée que jamais, je ne puis m'accoutumer à tout ce que je vois, MAINTENON, *Lett. au duc de Noaill.* 22 mai 1711.

SÉQUESTRER (sé-kè-stré), *v. a.* || 1° Mettre quelque chose en séquestre. On a séquestré ses biens, ses revenus. Le pape Urbain VIII avait obtenu qu'on séquestrât cette province [la Valteline] entre ses mains, et ne désespérait pas de la garder, VOLT. *Mœurs*, 176. || 2° Mettre à part, mettre de côté. Il avait séquestré les meilleurs effets pour frauder les héritiers de sa femme, *Dict. de l'Acad.* Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois, Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois, BOIL. *Sat.* X. || 3° Renfermer illégalement une personne. || 4° Fig. Écarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. Lorsque Ozias, frappé de la lèpre par un coup manifeste de la main de Dieu, prit la fuite tout hors de lui-même, on entendit bien que la volonté de Dieu était qu'on le séquestrât, selon la loi, de la société du peuple, BOSS. 5e *avert.* 57. Il étudiait encore en troisième, lorsqu'il lui resta d'une maladie une surdité assez considérable qui le séquestra presque entièrement du commerce des hommes, du moins du commerce inutile, FONTEN. *Amontons.* En le séquestrant tout à fait du commerce des hommes qu'il fuit, quel mal lui fait-on ? J. J. ROUSS. 1er *dial.* || 5° Se dit en parlant d'animaux atteints de maladie contagieuse. || 6° Se séquestrer, *v. réfl.* Se mettre, se tenir loin du commerce des hommes. Certains saints, Pour mieux vaquer à leurs pieux desseins, Se séquestraient, vivaient comme des anges, LA FONT. *Diable.* Je me suis séquestrée du monde, parce que je me suis aperçue que j'ai assez d'affaires en moi-même, BOSS. *Vêture d'une postulante bernardine*, 3. Je pris la vie en dégoût et le monde en horreur ; je ne désirais plus que de m'en séquestrer, STAAL, *Mém.* t. III, p. 117.

— HIST. XVIe s. Ce n'est pas assez de s'estre escarté du peuple ; ce n'est pas assez de changer de place ; il se fault escarter des conditions populaires qui sont en nous ; il se fault sequestrer et r'avoir de soy, MONT. I, 275. Nous nous preferons aux aultres animaux et nous sequestrons de leur condition et societé, ID. II, 205. Quant les preuves des possessions sont incertaines,... les choses contentieuses sont sequestrées, LOYSEL, 768. Et sçauront ceux qui seront pestiferés, et les feront sequestrer, PARÉ, XXIV, 11.

— ÉTYM. Provenç. *sequestrar* ; espagn. *secuestrar* ; ital. *sequestrare* ; du lat. *sequestrare*, de *sequestrum*, séquestre.

SEQUIN (se-kin), *s. m.* Monnaie d'or qui avait cours en Italie, où sa valeur était de 11 à 12 francs, et qui a cours en Égypte où elle vaut 6 francs.

— ÉTYM. Ital. *zecchino*, de *zecca*, atelier monétaire, qui vient de l'arabe *sekkah*, coin servant à frapper la monnaie.

† **SEQUOIA** (sé-ko-ia), *s. m.* Nom d'un arbre gigantesque de la Californie ; il vient du nom d'un Indien ; on avait d'abord nommé cet arbre *wellingtonia*.

† **SÉRAC** (sé-rak), *s. m.* || 1° On donne le nom de sérac dans nos montagnes à une espèce de fromage blanc et compacte, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 254. || 2° Par assimilation de forme, nom, en Savoie, de grandes masses de glaces plus ou moins compactes, sur le Mont-Blanc.

— ÉTYM. Voy. SÉRACÉE.

† **SÉRACÉE** (sé-ra-sée), *s. f.* Lait caillé dont on a séparé le petit-lait et qui fait masse ; dite aussi séret, brocotte, recuite.

— ÉTYM. J. J. Rousseau écrit *céracée* (voy. ce mot) ; mais cette orthographe n'est pas bonne ; *séracée* vient de *serum*, petit-lait.

SERAI (je), fut. du verbe *être*.

† **SÉRAI** (sé-ré), *s. m.* Mauvaise orthographe pour *séret*.

SÉRAIL (sé-rall, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Palais de l'empereur, des princes et de quelques grands en Turquie. Le sultan a des sérails dans plusieurs villes. Le Grand Seigneur.... dans son superbe sérail, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Nourri dans le sérail, j'en connais les détours, RAC. *Bajaz.* IV, 7. On lui permit [à l'ambassadeur moscovite] d'avoir un sérail, c'est-à-dire un palais dans le quartier des Francs, VOLT. *Charles XII*, 5. || 2° Plus ordinairement, mais improprement, partie du palais où sont les femmes ; le véritable nom est harem. On dit que le roi de Maroc a, dans son sérail, des femmes blanches, des femmes noires, des femmes jaunes, MONTESQ. *Esp.* XVI, 6. La raison, l'humanité, la justice réclament contre ces sérails odieux où l'on sacrifie à la passion brutale ou dédaigneuse d'un seul homme la liberté et le cœur de plusieurs femmes, BUFF. *Hist. nat. hom.* *Œuv.* t. IV, p. 257. Les grands mettent dans leur sérail une femme, comme nous mettons un oiseau rare dans une volière, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames*, *Œuv.* t. XII, p. 31, dans POUGENS. || Fig. Chaque femme de Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent rendre à la beauté toute sorte d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || 3° Toutes les femmes qui sont dans le sérail, avec leur suite. Le sérail était en fête. || 4° Abusivement, maison où quelqu'un tient des femmes de plaisir, et la réunion même de ces femmes. Cette maison est un vrai sérail.

— HIST. XVIe s. Le grand seigneur en son serrail, MONT. I, 332. Lequel, ayant esté pris petit enfant au siege de Patras, fut mignardement nourri au sarrail, et puis affriandé de tous honneurs, D'AUB. *Hist.* I, 242. Prince voluptueux, et auquel un serail de femmes n'eust pas suffi, CARLOIX, II, 2.

— ÉTYM. Ital. *sarraglio*, du persan *serâi*, palais, hôtel.

† **SÉRAN** (sé-ran), *s. m.* || 1° Instrument qui sert à peigner le lin et le chanvre. || 2° Terme de marine. Se dit quelquefois du chanvre qui reste après l'extraction du premier brin.

— HIST. XIIIe s. Tant i erent [les épines y étaient] espessement Drues et poignans con cerens, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 227. Conscience le foule, conscience le froisse ; Conscience le point plus que serans ne broisse [brosse], J. DE MEUNG, *Test.* 1576. || XVe s. Vous nous nicquez ou nous faites les bées, Monstrant vos yeux plus agus que serences, G. CHASTEL, *Expos. sur vérité mal prise.*

— ÉTYM. Berry, *seran*, *serain*, *seron* ; picard, *cherain* (voy. SÉRANCER).

† **SÉRANÇAGE** (sé-ran-sa-j'), *s. m.* Action de sérancer ; résultat de cette action.

† **SÉRANCER** (sé-ran-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : sérançant, sérançons), *v. a.* Diviser la filasse du chanvre et du lin avec le séran pour la rendre propre à être filée. Leur peau [des hérissons], dont on ne fait maintenant aucun usage, servait autrefois de vergette et de frottoir pour sérancer le chanvre, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 314.

— HIST. XIIIe s. Carete qui maine lin, six deniers [de péage] ; et s'il est chierenchiés.... TAILLAR, p. 18. || XVIe s. Finalement le chanvre est assorti, pour les divers ouvrages où l'on le destine ; et selon iceux, broié, serancé, peigné, filé, et converti en toiles et cordages, O. DE SERRES, 732.

— ÉTYM. Picard, *cheraincher* ; du bas-allem. *schrantsen*, déchirer, moyen haut-allem. *schrenzen* ; anc. haut-allem. *schranz*, déchirure. La formation régulière aurait dû être *écrancer*, dit Diez ; mais la prononciation romane réduisit le mot à *srantzen*, d'où, par adoucissement, *serancer*.

† **SÉRANCEUR** (sé-ran-seur), *s. m.* Ouvrier qui sérance, ou qui fabrique des sérans.

† **SÉRANÇOIR** (sé-ran-soir), *s. m.* Se dit quelquefois pour séran.

SÉRANCOLIN (sé-ran-ko-lin), *s. m.* Marbre des Pyrénées, de couleur d'agate, ainsi nommé du lieu d'où on le tire.

† **SÉRAPÉUM** (sé-ra-pé-om'), *s. m.* Voy. SÉRAPION.

SÉRAPHIN (sé-ra-fin), *s. m.* Ange de la première hiérarchie. Instruits d'un si haut mystère [la Trinité], et étonnés de sa profondeur incompréhensible, nous couvrons notre face devant Dieu avec les séraphins que vit Isaïe, et nous adorons avec eux celui qui est trois fois saint, BOSS. *Hist.* II, 6. Je crus entendre la voix d'un séraphin, lors que cet homme me dit en posant le sac sur une table : Seigneur Gil Blas, voilà ce que Mme la marquise vous envoie, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 15.

— HIST. XIIe s. Deserve [qu'il mérite] la haute corone Que Deus à ses chers amis done Durablement od lui sans fin, En la compaigne serafin, BENOIT, I, V. 7950. || XVe s. Et se interprete seraphin ardent charité en amour de Dieu, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 134.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *seraphin* ; catal. *serafi* ; ital. *seraphino* ; du latin *seraphim*, grec σεραφείμ, de l'hébreu *seraphim*, anges de feu, plur. de *seraph*, ardent, brûlant.

SÉRAPHIQUE (sé-ra-fi-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux séraphins. Ardeur séraphique. || 2° Ordre séraphique, famille séraphique, institut séraphique, noms donnés à l'ordre des religieux franciscains. François d'Assise, fondateur de l'ordre séraphique, disait aux cigales et aux lièvres : chantez, ma sœur la cigale ; broutez, mon frère le levraut, VOLT. *Dict. phil. Genèse.* || Vision séraphique, se dit particulièrement d'une extase de saint François d'As-

sise. || Le docteur séraphique, saint Bonaventure. || 3° Gomme séraphique, voy. SAGAPÉNUM.

— ÉTYM. Voy. SÉRAPHIN.

† **SÉRAPION** (sé-ra-pi-on) ou **SÉRAPÉON** (sé-ra-pé-on) ou **SÉRAPÉUM** (sé-ra-pé-om), *s. m.* Temple de Sérapis.

— ÉTYM. Σεραπεῖον, temple de Sérapis.

† **SÉRAPIS** (sé-ra-pis'), *s. m.* Grand dieu de l'Égypte, qui était représenté avec un panier plein d'épis de blé sur la tête.

SÉRASQUIER (sé-ra-skié), *s. m.* Titre donné en Turquie aux pachas qui commandent les troupes d'une province, et surtout au chef suprême des forces militaires de l'empire.

— ÉTYM. Turc, *serasker*, chef d'armée, du persan *sar*, chef, et de l'arabe *askar*, armée.

SERBOCAL (ser-bo-kal), *s. m.* Petit cylindre de verre à l'usage du fileur d'or.

SERDEAU (sèr-dô), *s. m.* || 1° Officier de la maison du roi qui recevait des mains des gentilshommes servants les plats que l'on desservait de la table royale. || 2° Lieu où l'on portait cette desserte, et où mangeaient les gentilshommes servants. Le roi, sortant de table, aperçut un valet du serdeau qui, en desservant le fruit, mit un biscuit dans sa poche, ST-SIM. 30, 97. || 3° Endroit où se faisait la revente de la desserte des tables royales. Un poulet acheté au serdeau.

— REM. Ménage dit qu'à la cour on écrit *cerdeau*; orthographe suivie par quelques auteurs. Vulcain, tout frais banni du céleste cerdeau, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 7.

— HIST. XV° s. Huissiers d'armes, cirurgiens, Chappellains, clercs de chapelle, Et sert de l'eau, tout m'appelle, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 378. || XVI° s. Tous menus officiers du roy, jusques aux valets de pied, portiers, huissiers de salle, valets de fouriere, sordeleau, y estoient à souhaict abrevez, CARLOIX, III, 26. On observe à la cour cette coustume ancienne en tels jours de festes solennelles et de ceremonie, que le grand pannetier est appelé par un officier de cour, le plus souvent le serdeaue, à haute voix, le roy allant à la messe, par ces mots : Messire Charles de Cossé, grand pannetier de France, venez couvrir pour le roi, MIRAULMONT, *Des cours souveraines*, p. 401.

— ÉTYM. La forme ancienne est *sert de l'eau*; il est donc impossible de n'y pas voir un officier ou un domestique, qui, primitivement, *servait l'eau*. E. Deschamps a dit de même *sert de brouet* : A nos amez happelopin, Sert de brouet et galopin, *Poésies mss.* f° 416. Cela écarte l'étymologie proposée par Scheler : *servitellum*, diminutif de *servitium*, service.

1. **SEREIN, EINE** (se-rin, rè-n'), *adj.* || 1° Qui est sans nuage, sans brouillard et sans vent, en parlant de la constitution de l'air. Le ciel était serein. Temps, air serein. Quand, dans la nuit sereine, une blanche nuée Danse autour du croissant des cieux, V. HUGO, *Orient.* 33. || Par extension. Montrez-lui cette mer sereine, bleue, unie, Belle des bords charmants qu'elle pare à son tour, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, II, 2. || 2° Fig. Qui annonce une grande tranquillité d'esprit. Voulez-vous que je montre un visage serein? MAIR. *Sophon.* V, 2. Ses yeux furent-ils jamais moins sereins? perdit-elle quelque chose de sa tranquillité ordinaire? FLÉCH. *Mme de Montausier.* Et sous un front serein déguisant mes alarmes, RAC. *Phèd.* IV, 6. Je n'ai rien vu de si serein, de si posé, et en même temps de si grave que cette physionomie-là, MARIV. *Marianne*, 6° part. || 3° Fig. Exempt de trouble, d'agitation. Je souhaite que cette aurore soit suivie d'un aussi beau jour qu'elle le mérite, et que tous ceux de sa vie soient exempts de nuages et aussi clairs et sereins que son visage et son esprit, VOIT. *Lett.* 24. Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres, Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres, RAC. *Esth.* II, 7. Dans le cours d'une longue vie, je ne puis pas me dire avoir eu un jour serein et un moment tranquille, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. Je vous souhaite un soir serein sur la fin de ce jour orageux qu'on appelle la vie, VOLT. *Lett. à Mme de Lutzelbourg*, 2 sept. 1753. Que peu de temps suffit pour changer toutes choses! Nature au front serein, comme vous oubliez! V. HUGO, *Rayons et ombres*, 34. || Il se dit, en un sens analogue, des personnes. La paix l'offre à mes yeux plus calme et plus serein, BOIL. *Épît.* I. C'était [le comte d'Oxford] une âme sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la crainte du supplice, VOLT. *Louis XIV*, 24. M. Gordon était un vieillard frais et serein, qui savait deux grandes choses, supporter l'adversité, et consoler les malheureux, ID. *Ingénu*, 10. Fontenelle, qui allait quelquefois le voir [le cardinal de Fleury] ou plutôt l'observer, et qu'il recevait avec plaisir, parce que le philosophe n'avait jamais de demande à lui faire, était surpris de trouver toujours ce ministre tranquille et serein, au milieu du tumulte des affaires et des intrigues de la cour, D'ALEMB. *Œuv.* t. X, p. 97. || 4° Terme de médecine. Goutte sereine, privation de la vue causée par la paralysie de la rétine; ainsi dite parce qu'une opinion populaire attribuait la paralysie à une goutte d'humeur qui tombait sur l'œil, mais sereine, limpide, parce qu'en cette affection la transparence de l'œil n'est pas troublée. On me mande que Mme de Pompadour est attaquée d'une goutte sereine qui lui a déjà fait perdre un œil, et qui menace l'autre; l'Amour était aveugle, mais il ne faut pas que Vénus le soit, VOLT. *Lett. d'Argence*, 26 févr. 1762.

— HIST. XIII° s. Li jours estoit biaus et seris, H. DE VALENC. VI. Ce fu en mai au tens novel, Que il fesoit seri et bel, *Ren.* 2662. Et el vergier au tans seri Des oisiaus i a si douc cri, *Fl. et Bl.* 1997. Li oisel qui se sont teü Tant come il ont le froit eü, Sont en mai por le tens serin Si lié [joyeux] que.... *la Rose*, 73. || XVI° s. Comme la lune aux estoilles esclaire Par le serein de quelque nuict bien claire.... DU BELLAY, III, 3, *verso*. Ma raison a bien son cours plus delivre en la prosperité.... je veois bien plus clair en temps serein, MONT. III, 272.

— ÉTYM. Provenç. *seren*, *sere*; cat. *seré*; espagn. et ital. *sereno*; du lat. *serenus*, comparé par Curtius à σείρινος, d'été, Σείριος, Sirius; sanscr. *swar*, ciel, *sûrya*, soleil.

2. **SEREIN** (se-rin), *s. m.* Humidité fine, pénétrante, généralement peu abondante, qui tombe après le coucher du soleil, ordinairement pendant la saison chaude et sans qu'il y ait de nuages au ciel. Et celui-ci [oreiller] pour vous garder du serein, MOL. *Mal. imag.* I, 7. Je fus avant-hier toute seule à Livry me promener délicieusement avec la lune; il n'y avait aucun serein, SÉV. 213. Je reviens quand il fait du serein, de peur de vous déplaire, ID. 432. Une sotte timidité me fait rompre avec l'aimable serein, le plus ancien de mes amis, que j'accuse peut-être injustement de tous les maux que j'ai eus, ID. 9 oct. 1676. Il vaut mieux rapporter ici vos belles dents que de les perdre en Provence par le serein, ID. *à Mme de Grignan*, 15 avr. 1671. Hélas! du serein, bon Dieu! où le pourrions-nous prendre? il faudrait qu'il y eût de l'air, ID. 27 sept. 1687. Mlle du Rocher, qui était là, observa que le serein tombait et pourrait incommoder Léocadie, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 123, dans POUGENS. Je prendrais l'air un moment sous ces arbres. — C'est le serein que tu prendras, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 5.

— HIST. XIII° s. Del martin tresk' al serain, *Poeme d'Haveloc*, v. 768. || XIV° s. Perchiez l'esprevier et reposez et laissiez passer le chault, et après volez au serain, *Ménagier*, III, 2. || XV° s. Abusé m'a et faict entendre.... Du matin qu'estoit le serain, VILLON, *Gd Test. Double ball.* || XVI° s. Ostez-vous du serein, craignez-vous point le rheume? DESPORTES, *Diverses amours*, XIV, *contre une nuit trop claire.* J'avais toujours appris que le serein ne s'espandoit qu'à la naissance de la nuit, MONT. III, 13. Se mettre à couvert du serein, ID. II, 342.

— ÉTYM. Berry, *serein*, promenades et repas nocturnes que l'on fait faire aux brebis à partir de la mi-juillet jusqu'à la fin d'août : *mener les oueilles au serein*; provenç. *seren*; catal. *seré*; espagn. portug. et ital. *sereno*. Ménage le dérive de *serenus*, parce que le serein tombe particulièrement *les jours sereins*. Mais déjà La Monnoye a contesté cette étymologie, et remarqué qu'il s'agissait non du temps *serein*, mais du temps du *soir*. Cette conjecture prend une grande force par l'historique, où, dans les textes anciens, *serain* n'a que le sens de *soir*. Il faut donc admettre une dérivation de *serum*, le soir, ou plutôt une confusion de la très-ancienne langue qui rattacha *serenus*, serein, à *serum*, soir.

† **SEREINER** (se-rè-né), *v. a.* Rendre serein.

— HIST. XVI° s. La philosophie faict estat de sereiner les tempestes de l'ame, MONT. I, 176.

— ÉTYM. *Serein* 1.

SÉRÉNADE (sé-ré-na-d'), *s. f.* Concert de voix ou d'instruments qui se donne le soir ou la nuit sous les fenêtres de quelqu'un. Je vous cherche en tous lieux aux bals aux promenades; Vous n'avez que de moi reçu des sérénades, CORN. *le Ment.* I, 3. Vous savez qui était celui qui donnait cette sérénade, MOL. *le Sicilien*, 7. Grenade efface en tout ses rivales; Grenade Chante plus mollement la molle sérénade, V. HUGO, *Orientales, Grenade.* || Par plaisanterie et antiphrase, charivari. Perceval n'ose, dit-on, revenir ici de peur de la sérénade; quelle faiblesse! je me moquerais de la sérénade et de mes commettants, P. L. COUR. *Lett. particul.*

— ÉTYM. Espagn. *serenada*, qui doit provenir de *sereno*, pris au sens de soir. Le provençal a dit *serena* au sens de *sérénade*.

† **SÉRÉNADER** (sé-ré-na-dé), *v. n.* Donner des sérénades.

† **SÉRÉNAGE** (sé-ré-na-j'), *s. m.* Action d'exposer au grand air les objets que l'on soupçonne imprégnés de miasmes dangereux.

— ÉTYM. *Serein* 1.

SÉRÉNISSIME (sé-ré-ni-ssi-m'), *adj.* Très-serein. || Titre que l'on donne à quelques princes. Votre Altesse Sérénissime. Il m'a fait l'honneur de me promettre son portrait et ceux de sa sérénissime famille, BOSS. *Lett. quiét.* 479. || Il s'est dit de certains États. La sérénissime république de Venise. L'ambassadeur [de Venise] était en robe de chambre et en perruque [dans un incendie], et conserva fort bien la gravité de la sérénissime, SÉV. 20. Ils [les ambassadeurs de Pologne] voulurent d'abord faire régler un cérémonial que le roi ne connaissait pas; ils demandèrent qu'on traitât la république de sérénissime ....on leur répondit que la république serait appelée illustre, et non sérénissime, VOLT. *Charles XII*, 2.

— ÉTYM. Lat. *serenissimus*, superlatif de *serenus*, voy. SEREIN 1.

SÉRÉNITÉ (sé-ré-ni-té), *s. f.* || 1° État du temps, de l'air qui est serein. Les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir la face du monde; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne, BOSS. *Mar.-Thér.* Semblable à ces hautes montagnes dont la cime au-dessus des nues trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne, ID. *Louis de Bourbon.* L'air était pur, l'horizon sans nuages; la sérénité régnait au ciel comme dans nos cœurs, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Le spectacle du ciel dut fixer dans tous les temps l'attention des hommes, surtout dans ces heureux climats où la sérénité de l'air invitait à l'observation des astres, LAPLACE, *Exp.* V, 1. || 2° Fig. L'état d'un esprit tranquille, d'une âme sans agitation. La joie et l'espérance adoucissent les traits du visage; ce qui répand sur le front une image de sérénité, BOSS. *Connaiss.* II, 12. La reine disait avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas, ID. *Reine d'Anglet.* La sérénité n'habite que dans l'âme de l'homme de bien; il fait nuit dans celle du méchant, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 182, dans POUGENS. || Calme, tranquillité. Aucun nuage ne troubla depuis la sérénité de sa vie, FLÉCH. *le Tellier.* Quel bonheur de sortir enfin d'un lieu où tout nous lasse.... et d'aller dans un séjour de paix, de joie, de sérénité! MASS. *Avent, Mort du péch.* || 3° Titre d'honneur qu'on donnait à quelques princes. Jamais les rois de Danemark n'ont eu le traitement de Majesté des nôtres, ils se sont toujours contentés de la Sérénité, ST-SIM. 69, 130. Les souverains ajoutèrent à leur Altesse simple le Sérénissime qu'ils prirent apparemment sur la Sérénité des doges de Venise et de Gênes, ID. 227, 51. L'empereur [d'Allemagne], dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, refusa à cette souveraine sa bienfaitrice le titre de Majesté; on ne la traita que de Sérénité, VOLT. *Louis XIV*, 19.

— HIST. XIII° s. Serieté liée [joyeuse] de prosperité à volenté leur rist, DU CANGE, *serenatio.* || XVI° s. Non plus que toute bonne odeur et serenité d'air n'en promet pas la santé, MONT. IV, 224.

— ÉTYM. Provenç. *serenitat*; espagn. *serenidad*; ital. *serenità*; du lat. *serenitatem*, de *serenus* (voy. SEREIN 1).

† **SÉRET** (sé-rè), *s. m.* Synonyme de séracée.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *serum*, petit lait.

SÉREUX, EUSE (sé-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Terme de physiologie. Qui a les caractères de la sérosité. Humeur séreuse. Le nouveau lait est tout à fait séreux, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Terme d'anatomie. Qui concourt à l'exhalation de la sérosité. Membrane séreuse. || Membrane séreuse, ou, substanti-

vement, une séreuse, membrane circonscrivant une cavité généralement close de toutes parts, et sécrétant une humeur dite sérosité. || Système séreux, l'ensemble des membranes séreuses. || Tissu séreux, celui qui forme les membranes séreuses. || 3° Terme de pathologie. Abondant en sérosités, aqueux. Sang séreux. || Ancien terme de médecine. Maladies séreuses, maladies dans lesquelles la sérosité est exhalée en trop grande abondance.

— HIST. XVI° s. Il y a un autre humeur sereux, inutile à nourrir.... et est appelé le vehicule du sang, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Lat. *serum*, petit lait (voy. SÉRUM).

SERF, ERVE (sèrf, sèr-v'; au pluriel, la plupart font entendre l'*f*; cependant quelques-uns le prononcent sêr, comme cerfs; c'est ainsi qu'au XVI° siècle Palsgrave, p. 25, indique la prononciation; Masson, *Helvét.* I, l'a fait rimer avec fers : Et fussions-nous vaincus, nous ne serons point serfs; Ainsi que le vautour sur son rocher sauvage, Tu pourras dominer entouré de carnage; Mais nos ossements seuls resteront dans tes fers. Au pluriel, l'*s* ne se lie pas: des serf affranchis; cependant quelques-uns la lient: des serf-z affranchis), *s. m.* et *f.* || 1° Celui qui ne jouit pas de la liberté personnelle, esclave. Qu'était Rome, en effet? qui furent vos ancêtres? Un vil amas de serfs, échappés à leurs maîtres, SAURIN, *Spartacus*, III, 4. Athènes eut vingt serfs pour un citoyen; la disproportion fut encore plus grande à Rome devenue la maîtresse du monde, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 24. || Fig. Étant serf du désir d'apprendre et de savoir, RÉGNIER, *Sat.* III. La superstition guide leurs pas errants; Elle est reine du peuple et serve des tyrans, MASSON, *Helvétiens*, V. || Serfs de la sainte Mère de Dieu ou Blancs-Manteaux, ordre religieux fondé à Marseille (au XIII° siècle). || 2° En particulier au moyen âge, sous la féodalité et dans les pays qui sont encore régis par des institutions féodales, personne attachée à la glèbe et ne pouvant disposer ni de sa personne ni de son bien. Les serfs du domaine du roi furent affranchis par un édit de Louis XVI, *Dict. de l'Acad.* Un serf n'a point de famille, ni par conséquent de nation, MONTESQ. *Esp.* XXX, 25. Les seigneurs, en affranchissant leurs serfs, se privèrent de leurs biens; il fallut donc régler les droits que les seigneurs se réservaient pour l'équivalent de leurs biens, ID. *ib.* XXVIII, 45. Louis VI déclara par une charte que les serfs ou hommes de corps de l'église de Paris pourraient témoigner contre qui ce fût, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 214, dans POUGENS. C'est en vertu de cette loi [du pape Alexandre III, que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude] que, longtemps après, le roi Louis Hutin dans ses chartes déclara que tous les serfs qui restaient encore en France devaient être affranchis, parce que c'est, dit-il, le royaume des Francs, VOLT. *Mœurs*, 83. J'ai eu la visite d'un serf et d'une serve des chanoines de Saint-Claude, ID. *Lett. duc de Choiseul*, 7 sept. 1770. Les moines possèdent la moitié des terres de la Franche-Comté, et toutes ces terres ne sont peuplées que de serfs, ID. *Pol. et lég. Extrait d'un mémoire.* La Pologne serait beaucoup plus riche, plus peuplée, plus heureuse, si les serfs étaient affranchis, s'ils avaient la liberté du corps et de l'âme, ID. *Lett. au roi de Pologne*, 6 déc. 1767. Les possessions ordinaires des serfs, le fond de leur existence, consistaient moins en propriétés qu'en amodiations de terres concédées à charge de service et de cens, NAUDET, *Instit. Mém. inscr. et bell. lett.* t. VIII, p. 585. || 3° Terme d'alchimie. Le serf rouge, la magnésie. || 4° *Adj.* Qui appartient au servage. Les hommes serfs. Condition serve. Ces moines [de Saint-Claude] prétendent justifier cet abominable usage [le servage conservé chez eux]; ils répandent partout que ces serfs sont les plus heureux de tous les hommes, et que les terres serves sont les plus peuplées, VOLT. *Pol. et lég. Extrait d'un mémoire.* || Héritage serf, héritage pour lequel il était dû une somme au seigneur. || Fig. Qui est sans indépendance. Des esprits serfs, VOLT. *Dial.* XXIV, 9. || Serf arbitre, se dit, par opposition à libre arbitre, de la volonté déterminée par l'ordre de Dieu ou par l'ordre des choses. Luther a écrit un livre sur le serf arbitre.

— HIST. XI° s. Pur le franc home dix solz, et pur le serf vingt solz, *Lois de Guill.* 8. A une estache l'unt atachié cil serf, *Ch. de Rol.* CCLXXII. || XII° s. Vendre [elle] me puet [peut] ou doner; Ses sers sui sans racheter, *Couci*, p. 123. Encor ne vous a pas Charles à sers conquis, *Sax.* XXVI. Ydunc s'en sunt parti li serf d'iniquité, *Th. le mart.* 151. || XIII° s. Alixandres evesques, siers des siers de Dieu, à nos chiers fieux Lambert et les freres malades de Douai, TAILLIAR, *Recueil*, p. 500. Margiste vostre serve avec vous laisserai, *Berte*, VII. Il sont appelé serf, porceque li empereur comanderent que li chaitif fussent vendu et ne fussent pas ocis; et einsi estoient il gardé, *Digeste*, f° 7. Briefment tant est chetis et nices, Qu'il est sers à trestous les vices, *la Rose*, 19436. Vous volés que j'oneure et serve Ceste gent qui est fausse et serve, *ib.* 7838.. Tant sunt d'avarice lié.... Qu'il sunt tuit serf à lor deniers, *ib.* 5177. Se li sires qui le poursuit par ourine [origine] provoit que le [la] mere de se [sa] mere fust se [sa] serve, BEAUM. XLV, 13. Lequel Humbert, en eschange de ce, baille audit chapitre tous les hommes et les femmes que lui et sa femme havoient à Eglingy, sers et serves de chefs et de corps, avec la progeniée et la sigance de tous les hommes et de toutes les femmes, DU CANGE, *servus.* || XIV° s. Qui de son serf fait son seigneur, ses ennemis monteplie, MACHAUT, p. 136. On dit communement que qui essauce son serf, il en fait son ennemy, *Ménagier*, I, 6. || XV° s. Au commencement du monde n'avoient esté nuls serfs, FROISS. II, II, 106. Nous sommes appelés serfs et battus, se nous ne faisons presentement leur service [des nobles], ID. II, II, 106. Si vous me voulez faire ce que vous promettez par vostre courtoisie, je demeurerai vostre serve à tous jours [la reine Isabelle remerciant Jean de Hainaut], ID. I, I, 14. Je voy seigneurie descendre Es sers par science affranchis; Je voy les povres enrichis, Et les riches nobles tout perdre, Pour ce qu'ilz ne veulent aerdre Leurs cuers à apprendre science, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 114. ....Chevance et aveir ne sont que assessoires et serves à vertu et comme chamberieres, ALAIN CHART. *Quadrilogue invectif.* || XVI° s. [Une dame] ....pour le nom d'amant que merite ma paine, Du seul tiltre de serf ne me daigne honorer, DESPORTES, *Imitation de la complainte de Bradamande.* [Dieu,] La flamme, l'air, la terre et l'onde Sont serfs de ton commandement, ID. *Œuv. chrest.* XVIII, *ode.* Et faudra que nostre nation, qui s'est tant faite renommer par vray vaillance, se voye serve de celles qui lui ont autrefois obéi, LANOUE, 203.

— ÉTYM. Provenç. *serf, ser*; espagn. *siervo*; du lat. *servus*, esclave. Les jurisconsultes latins (*Dig. de statu hominum*, II, 5) ont rattaché *servus* à *servare*, comme étant l'homme pris à la guerre, conservé et non tué; des étymologistes modernes se sont aussi rangés à cet avis; mais il est évident que *servire* est le dénominatif de *servus* (voy. donc SERVIR).

SERFOUETTE (sèr-fou-è-t'), *s. f.* Terme de jardinage. Outil de fer à deux branches ou à dents renversées, dont on se sert pour donner un léger labour aux plantes potagères. Les Israélites étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser le soc de leurs charrues, leurs cognées et leurs serfouettes, SACI, *Bible, Samuel*, I, XIII, 20.

— HIST. XVI° s. Aucuns treuvent plus profitable d'ouvrir la terre avec la serfouete, pour l'aisance d'arranger à volonté les herbes dans le raion, soient-elles enracinées ou non, O. DE SERRES, 583.

— ÉTYM. Voy. SERFOUIR.

SERFOUI, IE (sèr-fou-i, ie), *part. passé* de serfouir. Des laitues serfouies.

SERFOUIR (sèr-fou-ir), *v. a.* Terme de jardinage. Serfouir une plante, lui donner un léger labour avec la serfouette.

— HIST. XIII° s. Avant que Jupiter venist, N'ert hons qui charue tenist; Nus [nul] n'avoit onques champ aré, Ne cerfoï, ne reparé, *la Rose*, 20322. || XIV° s. Si tost que les feves ont six fueilles, l'en les doit seurfouir, *Ménagier*, II, 2. || XVI° s. La terre de vos laictues sera ramolie avec un peu d'eau, advenant que, par trop de secheresse, elle soit reduicte en poussiere, l'arrousant doucement par dessus, et après la serfouant de mesme, O. DE SERRES, 514.

— ÉTYM. L'ancienne orthographe est *cerfoir*, et paraît indiquer le lat. *circumfodere*, fouir autour. Scheler y voit une altération du provenç. *sosfoir*, qui est le lat. *subfodere*, ou une contraction de *serpe-fouir*.

SERFOUISSAGE (sèr-fou-i-sa-j'), *s. m.* Action de serfouir.

— ÉTYM. *Serfouir.*

SERGE (sèr-j'; Chifflet, *Gramm.* p. 182 : le peuple dit serge, mais la cour dit sarge), *s. f.* Étoffe commune de laine qui est croisée. Que d'une serge honnête elle ait son vêtement, Et ne porte le noir qu'aux bons jours seulement, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Serges de Meuse, ou demi-Londres qui se fabriquent à Sedan, *Arrêt du Conseil*, 8 avril 1718. Son logement était composé de trois pièces, dont la principale était meublée, tapisserie, lit et chaises, d'une serge violette; vous eussiez cru entrer dans la chambre d'une dévote, DUCLOS, *Œuvr.* t. X, p. 40. Serges ou frocs, serges croisées, serges doubles trémières blanches ou grises, serges sur étaim blanches et grises de première qualité, serges drapées, serges croisées doubles à deux étaims, *Tableau annexé aux Lett. pat. du 22 juillet 1780.* || Il y a aussi des serges de soie, qui portent ce nom parce qu'elles sont travaillées et croisées comme la serge de laine.

— HIST. XIV° s. Six sarges rouges, DU CANGE, *sarga.* || XVI° s. On aura à vil prix la serge, J'entends que le bagage on charge, MAROT, II, 155.

— ÉTYM. Berry, *sarge*; provenç. *serga, sirgua*; catal. *sarga*; espagn. *sarga*; portug. *sarja*; ital. *sargia.* Origine douteuse. Diez le tire du lat. *serica*, étoffe de soie, parce que la soie s'y mêlait à la laine. Souza le tire d'un mot arabe *saraka.* Le baslatin offre comme synonyme de *sarga* les mots *sarcile, sarcilus, sarcilis vestis*; ce qui conduirait au lat. *sarcire*, faire les habits, qui aurait pris un sens particulier.

SERGENT (sèr-jan), *s. m.* || 1° Serviteur, en vieux langage (ce qui est le sens propre). L'aumônier d'un roi de France prit possession de la patrie d'Annibal en ces mots : Je vous dis le ban de notre Seigneur Jésus-Christ, et de Louis, roi de France, son sergent, CHATEAUBR. *Itin. part.* 7. || 2° Anciennement, officier de justice chargé des poursuites judiciaires; on dit aujourd'hui huissier. Avec d'honnêtes gens autrement on en use; Envoyer un sergent! HAUTEROCHE, *Souper mal apprêté*, sc. 20. Et j'ai toujours été nourri par feu mon père Dans la crainte de Dieu, monsieur, et des sergents, RAC. *Plaid.* II, 3. Oui, vous êtes sergent, monsieur, et très-sergent, ID. *ib.* II, 4. Il n'y avait [sous Louis XII] dans le bailliage de Paris que quarante-neuf sergents; et à présent il y en a plus de cinq cents, VOLT. *Mœurs*, 114. || Sergents à verge, ceux qui avaient le droit d'être jurés priseurs et vendeurs de biens. || Sergents à cheval, ceux qui allaient exploiter à la campagne. || Sergents royaux, ceux qui appartenaient à une juridiction royale. || Sergents fieffés, ceux qui faisaient les exploits pour les droits des seigneurs. || 3° Autrefois, sergent de bataille, ou sergent général de bataille, officier qui, dans un jour de combat, recevait du général le plan de la disposition de l'armée, et dont la fonction était de ranger les troupes en bataille. Il semble que ce soit Un sergent de bataille allant en chaque endroit Faire avancer ses gens et hâter la victoire, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. || 4° Sergent d'armes, officier qui servait autrefois dans les cérémonies, dans les tournois. || 5° Aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. Comme les grenadiers lui dirent [à un sergent qui s'offrait à les conduire] : Qui êtes-vous donc? Il répondit : Un sergent du régiment des gardes vaut bien un officier; suivez-moi. Et en effet il les mena où il fallait, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 255. Près du rouet de sa fille chérie, Le vieux sergent se distrait de ses maux, BÉRANG. *V. Sergent.* || Sergent-major, le premier sous-officier d'une compagnie, celui qui est ordinairement chargé de la comptabilité. C'était autrefois le nom du sergent de bataille, officier supérieur dans un régiment d'infanterie, servant à cheval. || 6° Sergent de ville, agent de police portant l'épée et chargé du maintien de l'ordre public. La haine du sergent de ville faisait partie de ses convictions politiques, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, VII. || 7° Terme de menuiserie. Barre de fer ou de bois longue à volonté, recourbée en crochet, un peu aplatie par un des bouts, et qui sert à tenir serrées les pièces de bois qu'on a collées et celles qu'on veut cheviller. || On a prétendu que ce mot était une corruption de serre-joint; mais cela paraît une pure hypothèse, serre-joint ne se trouvant nulle part, et sergent (le serviteur) étant tout à fait dans les habitudes du langage figuré des ouvriers; en preuve, le valet, instrument de fer qui maintient sur l'établi la planche à travailler. || 8° Terme de marine. Petit crochet de fer, attaché à un cordage et servant à soulever un tonneau. || Outil pour faire courber les bordages que l'on chauffe. || 9° Forte barre de fer qu'on place devant la gueule de l'arche du four d'une glacerie. || 10° Crabe doré.

— HIST. XI° s. Dunc prent li pedre [le père] de

ses meilurs serganz ; Par multes terres fait querre sun amfant, *St Alexis*, XXIII. || XII^e s. Le premier roi de France fist Diex par son commant Couronner à ses anges dignement en chantant, Puis le comanda estre en terre son sergent, Tenir droite justice, et la loi mettre avant, *Sax.* I. || XIII^e s. Avoec cels alerent moult de sergens et de chevaliers dont li nom ne sont mis en escrit, VILLEH. XXXIII. Ha! biaus sire Diex, je sui votre siergans et sui en vostre besoigne, *Chr. de Rains*, 28. Mès serjant en vain se travaille De faire service qui vaille, Quant li servises n'atalente [fait plaisir] A celui cui l'en le presente, *la Rose*, 2029. Si parlerons.... des contes que li sergans doivent fere à lor segneurs, si que cil qui servent sacent comment il doivent servir, BEAUM. XXIX, 1. Et se nous ne le faison ainsi, il [Dieu] fera aussi comme le bon seigneur doit faire à son mauvais sergant, JOINV. 197. || XIV^e s. Ce que nos amis ou sergeans font pour neus, ilz le font pour acomplir nostre volonté et intention, ORESME, *Éth.* 68. Les sergens d'armes sont les maciers que le roy a en son office, qui portent maces devant le roy, DU CANGE, *servientes.* Jehan, dit Trayneau, sergent des eaues, ID. *serviens aquarum.* || XV^e s. Le roy d'Angleterre et le prince de Galles, son fils, avoyent en leur route environ trois mille hommes d'armes, six mille archers et dix mille sergens de pied, FROISS. I, p. 143, dans LACURNE. Jehan Maillefer et Philippot Clabault, eux disans sergenz volans et messiers [parce qu'ils allaient çà et là], DU CANGE, *serviens camparius.* || XVI^e s. Plus pour dix braves sergens que j'estime qui devroyent estre aussi entretenus, mille livres, et pour un sergent major, trois cens, LANOUE, 278. La patissiere Descarneau voulut estre sergent majeure des amazones, D'AUB. *Fœn.* IV, 13. En ce siege de Rouen, le roy l'honora [d'Aubigné] de sergent de bataille.... ID. *Mém.* 1588. Je n'ay point d'aultre sergeant de bande à renger mes pieces, que la fortune : à mesure que mes resveries se presentent, je les entasse, MONT. II, 99. Sergeant, grande agrafe, MONET, *Dict.* Sergeant de tonnelier, COTGRAVE. ....Lucifer, qui se deschaisnoyt en ce temps-là à cause d'une colicque qui le tourmentoyt extraordinairement pour avoir mangé l'ame d'ung sergant en fricassée à son desjeuner, RAB. *Pant.* IV. Sergens, quasi serre-gens, d'autant que leur estat est voué à la capture des malgisans, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 688, dans LACURNE. Nos plus vieux françois firent du latin *serviens* un *sergiens*, que nous avons depuis appellé sergent, ID. *ib.* Il y a plusieurs autres edicts qui sont en bransle sur le Bureau, mesme celuy de dix huit mil sergens par tout le royaume; je ne pense pas qu'il doive passer; car, s'il avoit lieu, il effaceroit la memoire des onze mille diables dont on parloit du temps de nos bons vieux peres, ID. *Lettres*, t. I, p. 450. Un advocat en une ville, un noyer en une vigne, un pourceau dans un bled, une taupe dans un pré, un sergent dans un bourg, c'est pour achever de gaster tout, BOUCHET, *Serées*, I, p. 327, dans LACURNE. Il le guette comme le diable fait le sergent, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Bourguig. *sorjan*; provenç. *servent, sirvent*; espagn. *sirviente*; ital. *servente*; du lat. *servientem*, de *servire*, servir.

SERGENTÉ, ÉE (sèr-jan-té, tée), *part. passé* de sergenter.

SERGENTER (sèr-jan-té), *v. a.* || 1° Terme vieilli. Poursuivre par le moyen des sergents. C'est un mauvais payeur, il le faut sergenter. || 2° Fig. Presser, importuner pour obtenir quelque chose. On n'aime point à être sergenté. || 3° *V. n.* Remplir l'office de sergent.

— HIST. XIII^e s. Ce ne li vaut riens, se li sergans avoit le pooir du segneur de serganter en tel cas, BEAUM. LI, 21. Quant li serjans s'entremet des cozes qui ne li sont pas baillies à serjanter, ID. XXIX, 2. || XIV^e s. Simon Bernart s'estoit efforciés de sergenter de par le roy d'Engleterre en nostre vicenté de Carenten, *Charte de* 1347, *Arch. de l'emp.* sect. hist. jj81, p. 453.

— ÉTYM. *Sergent.*

SERGENTERIE (sèr-jan-te-rie), *s. f.* Terme vieilli. Office de sergent. Sergenterie royale. Sergenterie héréditaire. || On appelait autrefois grandes sergenteries les terres tenues du roi seul, dont le seigneur était obligé, à cause de son fief, d'aller servir le roi en personne dans ses armées, ou de mettre plusieurs personnes à sa place; et petites sergenteries, celles qui, n'étant pas tenues du roi, obligeaient le vassal aux mêmes devoirs à l'égard de celui dont il relevait.

— HIST. XIII^e s. Sergenterie de penre autrui biens por faire detes paier est uns offices haineus, BEAUM. LIV, 8. || XIV^e s. Quant Bauduins perçoit si grande chevauchie Venir par le marchiet, dont ne s'aresta mie; Contre eus s'est adreciés o sa sergenterie, *Baud. de Seb.* IX, 543.

— ÉTYM. *Sergenter.*

1\. **SERGER** (sèr-jé) ou **SERGIER** (sèr-jié), *s. m.* || 1° Ouvrier qui fabrique des serges. Enjoint à tous les maîtres drapiers drapans et sergers de faire la lisière des draps de pareille longueur que l'étoffe, *Règlem. sur les manuf.* art. 31, août 1669. || 2° Morceau de drap fin dont le racineur (voy. aux *Addit. et Corr.*) se sert pour frotter son ouvrage.

— HIST. XIV^e s. Li sargiller paieront de chascun estaul trois solz, DU CANGE, *sarga*

— ÉTYM. *Serge.*

† 2. **SERGER** (sèr-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*), *v. a.* Terme de relieur. Fretter toute la couverture et le dos à sec avec un morceau de drap fin (non de serge); on dit mieux draper

— ÉTYM. *Serge.*

SERGERIE (sèr-je-rie), *s. f.* Fabrique ou commerce de serges. || Atelier des ouvriers en serge || Art de fabriquer les serges

— ÉTYM. *Serger*, 1

† **SERGETTE** (sèr-jè-t'), *s. f.* Serge légère et mince. Sergettes croisées à quatre marches, *Tabl. annexé aux lett. pat.* 22 juill. 1780, Poitiers. || Petite tunique de laine que les bénédictins portaient au lieu de chemise.

— ÉTYM. Dimin de *serge.*

† **SERGETTERIE** (sèr-jè-te-rie), *s. f.* Nom qu'on donnait en Picardie à la manufacture des serges. Les étoffes de draperie, sergetterie et toute étoffe de laine seront fabriquées d'après les règles prescrites, *Lett. pat.* du 5 mai 1779, art. 3

† **SÉRIAIRE** (sé-ri-è-r'), *adj.* Qui appartient à la série; qui se fait par classes et par séries.

† **SÉRIAL, ALE** (sé-ri-al, a-l'), *adj.* Qui tient, qui a rapport à une série. La disposition sériale se poursuit, et en même temps le cycle s'achève, COURNOT, *De l'enchaînement des idées fondamentales*, t. II, p. 27.

† **SÉRIATION** (sé-ri-a-sion), *s. f.* Terme didactique. Action de mettre en série.

† **SÉRICICOLE** (sé-ri-si-ko-l'), *adj.* Qui concerne la culture de la soie. Le véritable salut séricicole est dans le retour aux grainages indigènes, G. PERSONNAT, *Moniteur universel*, 27 avril 1867, p. 502, 1^re col. || *S. m.* Celui qui s'occupe de la soie. Les antiquaires et les séricicoles se confondent dans la même enceinte et fraternisent dans le même local, REYBAUD, *Jérôme Pâturot*, II, 14.

— ÉTYM. Voy. SÉRICICULTURE.

† **SÉRICICULTEUR** (sé-ri-si-kul-teur), *s. m.* Celui qui s'occupe de la production de la soie.

† **SÉRICICULTURE** (sé-ri-si-kul-tu-r'), *s. f.* L'ensemble des opérations qui ont pour but la production de la soie.

— ÉTYM. Lat. *sericum*, soie, et *cultura*, culture.

† **SÉRICIGÈNE** (sé-ri-si-jè-n'), *adj.* Qui produit la soie. Les bombyx séricigènes.

— ÉTYM. Lat. *sericum*, soie, et le suffixe grec γενής, pris à contre-sens pour signifier qui engendre.

† **SÉRICIQUE** (sé-ri-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sérique, autre nom de l'acide myristique.

— ÉTYM. Lat. *sericum*, soie.

SÉRIE (sé-rie), *s. f.* || 1° Terme de mathématique (c'est en cet emploi que le mot a d'abord été introduit). Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi. Série infinie. Trouver la somme d'une série. Quel philosophe voudra admettre cet infini actuel ? ne faut-il pas que dans une série quelconque il y ait un dernier terme ? l'infini des géomètres est-il un véritable infini ? BONNET, *Œuvr. mêlées*, t. XVIII, p. 22, dans POUGENS. || 2° Suite, succession (sens latin qui est venu, une fois que le mot, introduit par les mathématiques, a été pris par l'usage). Une série de questions, d'idées. Une série de sons. L'homme a porté ses regards dans l'avenir; et la série des événements que le temps doit développer s'est offerte à sa vue, LAPLACE, *Expos.* I, 11. || 3° Il se dit des différentes divisions dans lesquelles on classe des objets. Cette loterie est divisée en tant de séries. || 4° Terme de marine. Collection d'objets servant à faire des signaux. || Listes des numéros assignés à ces objets. || 5° Terme didactique. Ordre de faits, de choses, d'êtres d'une nature quelconque, classés suivant une même loi, d'après un même mode. || 6° Terme de chimie. Réunion de corps homologues. || 7° Terme de zoologie. Disposition des différents animaux, telle que l'on passe successivement d'un groupe d'organisation moins compliqué à un groupe d'organisation plus compliqué. || 8° Dans la philosophie positive, série des sciences, arrangement établi dans les sciences fondamentales et abstraites par Auguste Comte, et dans lequel la science supérieure est plus compliquée que la science immédiatement inférieure; ce sont les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la sociologie. || 9° Se dit, dans le langage des fouriéristes, d'un ensemble de divers groupes échelonnés en ordre ascendant et descendant, et particulièrement d'un nombre de travailleurs appliqués à un ordre déterminé de fonctions et classés par groupes.

— REM. Série n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762, et encore au seul sens mathématique. C'est un néologisme du XVIII^e siècle; on voit par ses acceptions actuelles comme ce mot s'est développé.

— ÉTYM. Lat. *series*, entrelacement; comparez σειρά, corde, et sanscr. *sarat*, *sarit*, fil.

† **SÉRIÉ, ÉE** (sé-ri-é, ée), *adj.* Qui dispose par séries.

† **SÉRIER** (sé-ri-é), *v. a.* Disposer une série.

SÉRIEUSEMENT (sé-ri-eû-ze-man), *adv.* || 1° D'une manière sérieuse, grave. Si on n'est pas obligé de parler du culte d'autrui avec révérence, on est obligé d'en parler sérieusement, BALZ. *Liv.* VI, *lett* 4. Anne de Gonzague confesse qu'elle avait tellement perdu les lumières de la foi, que, lorsqu'on parlait sérieusement des saints mystères, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, BOSS. *Anne de Gonz.* Ceux mêmes qui s'y étaient le plus divertis [aux Plaideurs] eurent peur de n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé plus sérieusement à les faire rire, RAC. *Plaid. préf.* J'aime un ouvrage sérieux qui ne soit pas écrit trop sérieusement, VOLT. *Mél. litt. l'Anti-Machiavel.* || Prendre une chose sérieusement, se fâcher, se formaliser d'une chose dite en badinant. || 2° Sans plaisanterie. Je vous parle sérieusement. Voici les premiers traits de la morale de ces bons pères jésuites, de ces hommes éminents en doctrine et en sagesse, qui sont tous conduits par la sagesse divine qui est plus assurée que toute la philosophie; vous pensez peut-être que je raille; je le dis sérieusement, ou plutôt ce sont eux-mêmes qui le disent dans leur livre intitulé *Imago primi sæculi*, PASC. *Prov.* V. Non, je ne puis croire que vous me parliez sérieusement, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Vrai sage*, II, 5. Mais, sérieusement, que voulez-vous qu'on fasse? MOL. *Mis.* I, 1. || En ce sens, il peut se mettre en tête de la phrase. Sérieusement, qui voudrait me renvoyer au monde, à condition que je serais une personne accomplie, je ne crois pas que j'acceptasse le parti, FONT. *Dial.* 6, *Morts anc. mod.* || 3° Froidement. Il m'a reçu sérieusement. || 4° Tout de bon, d'une façon déterminée. Il travaille sérieusement à sa fortune. || 5° D'une manière grièvе. Il est sérieusement malade. Voilà comme il me parla, et avec beaucoup de douleur; car il s'afflige sérieusement de tous ces désordres, PASC. *Prov.* V.

— HIST. XVI^e s. Cette volupté, pour estre plus gaillarde, robuste, n'en est que plus serieusement voluptueuse, MONT. I, 69.

— ÉTYM. *Sérieuse*, et le suffixe *ment.*

SÉRIEUX, EUSE (sé-ri-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui ne se laisse pas aller facilement à la distraction. Je crois le fond de son caractère [de la duchesse de Choiseul] un peu sérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 25 mai 1770. J'ai encore une chose à vous dire dans ma confession générale, c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt; quiconque fait des tragédies et écrit des histoires est naturellement sérieux, quelque Français qu'il puisse être, ID. *Lett. à Richelieu*, 19 août 1766. Je m'imagine toujours, quand il arrive quelque grand désastre, que les Français seront sérieux six semaines; je n'ai pu encore me corriger de cette idée, ID. *Lett. d'Argental*, 2 août 1761. Il est sérieux sans donner envie de l'être; au contraire, son abord serein semble m'inviter à l'enjouement, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 20. || Substantivement. Donc ce que je conclus, la belle sérieuse, C'est que depuis trois jours vous êtes amoureuse, DESTOUCHES, *Irrésolu*, II, 2. || Il se dit des choses dans le même sens. Visage, air sérieux, mine sérieuse, maintien sérieux. Il en est des écrits comme des hommes ;

les caractères sérieux sont les plus estimés, VOLT. *Poésie ép.* 7. || **2°** Qui s'applique fortement à son objet. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires ; par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux ni ensemble de plus enjoué, BOSS. *Anne de Gonz.* Tout cédait aux lumières de son esprit, aussi net, aussi pénétrant qu'il était grave et sérieux, ID. *le Tellier.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Une conversation sérieuse. Une pièce sérieuse. Un poëme sérieux. Ceux qui.... font de cette recherche [si l'âme est immortelle] leur principale et leur plus sérieuse occupation, PASC. *Pens.* IX, 9, éd. HAVET. Ils n'apportent presque jamais une attention forte et sérieuse pour découvrir la vérité, MALEBR. *Rech. vér.* I, 18. A la fleur de l'âge, né pour plaire.... au milieu de tout ce frivole, il a des vues vastes et sérieuses, MASS. *Or. fun. Conti.* L'étude sérieuse des mathématiques et de l'histoire, dont on s'occupe plus que jamais, laisse peu de temps pour examiner si une ode nouvelle ou une petite épître sont bonnes ou mauvaises, VOLT. *Mél. litt. Utile examen.* || **3°** Important, de grande conséquence. Il s'agit d'une chose sérieuse. Avoir avec quelqu'un une explication sérieuse. La jeunesse ressent un plaisir incroyable, lorsqu'on commence à se fier à elle, et à la faire entrer dans quelque affaire sérieuse, FÉN. *Éduc. filles*, 12. Qui, à la vérité, n'avait encore aucun engagement bien sérieux dans l'état ecclésiastique, MARIV. *Marianne*, 9e part. || **4°** Néologisme. Un homme sérieux, un homme qui s'est occupé de son affaire sans distraction ni caprice, et qui, par là, s'est acquis fortune ou réputation. || Par ironie, celui qui a la prétention d'être un homme sérieux et qui n'en a que l'apparence. Apprenez qu'à dater d'aujourd'hui vous êtes ce qu'on appelle en langage parlementaire un homme sérieux ; ceci veut dire.... la démarche grave, le front soucieux, le regard altier, la bouche pincée, l'air composé, le ton péremptoire, l'accent emphatique, le geste solennel, la parole abondante, le cerveau vide, beaucoup de prétentions, passablement d'ennui, un peu de ridicule, un homme sérieux enfin, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XXVII. || **5°** Qui convient aux gens sérieux. Une couleur sérieuse. Une étoffe sérieuse. Tenez, voilà le plus bel habit de la cour et le mieux assorti ; c'est un chef-d'œuvre que d'avoir inventé un habit sérieux qui ne fût pas noir ; et je le donne en six coups aux tailleurs les plus éclairés, MOL. *Bourg. gent.* II, 8. || **6°** Qui peut avoir des suites fâcheuses. Une maladie sérieuse. La querelle devint sérieuse. Dès le commencement de l'attaque [à Malo-Iaroslavetz], ses éclats [du canon] avaient été, à trois lieues de là, porter au vice-roi [Eugène] la nouvelle d'un combat sérieux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || **7°** Sincère, vrai. Les protestations d'amitié qu'il vous fait sont sérieuses. || **8°** Terme de jurisprudence. Qui n'est pas simulé, qui n'est pas feint. Un contrat sérieux. Une dette sérieuse. || Intervention sérieuse, intervention qui n'est pas mendiée, ou qui est faite par une personne ayant un véritable intérêt dans l'affaire. || Acheteur sérieux, qui a l'intention et les moyens de payer. || **9°** *S. m.* Gravité dans l'air, dans les manières. Tenir son sérieux. Elle [Mlle de Vendôme] avait un sérieux qui n'était pas de sens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur ; et cette sorte de sérieux cache bien des défauts, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 70, dans POUGENS. Il écouta la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde, MOL. *Crit.* 6. Vous tenez votre gravité ; comte, est-ce vous, encore une fois? gardez ma lettre, je vous prie ; relisez-la, démontez votre sérieux, SÉV. *Lett. à Bussy*, 9 juin 1669. Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain, LA BRUY. X. A ces mots, quelque envie qu'eût l'auteur comique de garder son sérieux, il lui est échappé un éclat de rire, LESAGE, *Diable boit.* 14. Puis, reprenant son sérieux : Gonzalez, me dit-il, si tu possèdes effectivement un si beau secret, tu seras bientôt riche, ID. *Est. Gonz.* 49. Le sérieux n'est jamais gracieux ; il n'attire point ; il approche trop du sévère qui rebute, VOLT. *Dict. phil. Grâce.* La douceur honnête, le tendre sérieux de son frère persuaderaient facilement qu'il est né du sang des Incas, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 15. Dans sa politesse le sérieux de l'homme en place et du supérieur se faisait ressentir, MARMONTEL, *Mém.* V. Hamilton [l'auteur des Mémoires de Grammont], qui montre dans la conversation tout le sérieux de sa nation, et dans ses écrits toute la légèreté française, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 106, dans POUGENS. || **10°** Terme d'art dramatique. Genre qui exclut la plaisanterie, la frivolité. Cet acteur joue bien dans le sérieux, n'est bon que pour le sérieux. || **11°** Ce qui est important, essentiel. Qu'on quitte un peu la bagatelle pour en venir au sérieux, HAMILT. *Gramm.* 4. Le premier âge, qui ne se prête jamais qu'à regret au sérieux des leçons et des préceptes, MASS. *Or. fun. Conti.* M. du Fay avait beaucoup de goût pour les choses de pur agrément, et il a donné à ces petits édifices [des serres] toute l'élégance que le sérieux de leur destination pouvait permettre, FONT. *du Fay.* || Prendre les choses trop au sérieux, y attacher trop d'importance. Vous prenez les choses d'un trop grand sérieux ; cela fait mal, FÉNEL. *Dial. des morts anc.* 13. || Prendre une chose dans le sérieux, la tenir pour vraie, quoiqu'elle n'ait été dite que par plaisanterie et par jeu. || On a dit dans un sens analogue : donner de son sérieux dans une chose. Nous n'avons garde, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie, MOL. *Préc.* 10. || Prendre une chose au sérieux, se formaliser d'une chose qui a été dite en badinant. C'est prendre au sérieux une plaisanterie, A. DUVAL, *Fille d'honneur*, IV, 1. || **12°** Effort sérieux, intention sérieuse. Sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris, BOSS. *Duch. d'Orl.* Enfoncez, vous trouverez partout [à la cour] des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain, ID. *Anne de Gonz.* Vous qui ne succombez point à l'application et au sérieux d'un jeu outré, MASS. *Carême, Jeûne.*

— REM. Il y en a qui, au lieu de sériosité, font sérieux substantif, et disent, par exemple : il est dans un sérieux, je l'ai trouvé dans un sérieux ; mais, quoique cette façon de parler soit très-fréquente à Paris, elle ne laisse pas de déplaire à beaucoup d'oreilles délicates, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 435, dans POUGENS. Un peu plus tard, Th. Corneille dit que ce mot est présentement au gré de tout le monde. Exemple : Son sérieux me glace.

— HIST. XIVe s. Et dire que les choses qui sont faites en soy gieuant, soient meilleurs que les choses vertueuses et serieuses qui sont faites à grant estude, c'est une grant derision, ORESME, *Eth.* 313. || XVIe s. Les offices serieux de la devotion, MONT. I, 199. Un ouvrage serieux [opposé à ouvrage gaillard et enjoué], ID. I, 221. Des choses serieuses et de grande consequence, AMYOT, *De la mauv. honte*, 10.

— ÉTYM. Dérivé du lat *serius*, sérieux.

† **SÉRIMÈTRE** (sé-ri-mè-tr'), *s. m.* Instrument au moyen duquel on peut apprécier l'élasticité et la ténacité relatives des fils de soie.

— ÉTYM. *Séri*, pour le lat. *sericus*, de soie, et μέτρον, mesure.

SERIN, INE (se-rin, ri-n'), *s. m.* et *f.* || **1°** Serin vert de Provence, un des noms vulgaires de la *fringilla serina*, *L.* (granivores). Le serin vert habite la France méridionale, l'Espagne et l'Italie ; son chant est agréable et fort. || **2°** Par extension du nom d'une espèce à une autre, petit oiseau jaunâtre, originaire des îles Canaries, dont le chant est fort agréable, et auquel on apprend à siffler et à chanter (*fringilla canaria, L.*). La serine ne chante pas. Serins de Canarie et autres lieux, tant mâles que femelles, le cent 50 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*. Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la chambre, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 1. Le serin peut parler et siffler ; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet, et revient sans cesse à son brillant ramage, ID. *ib.* t. VII, p. 3. Ce tableau m'a rappelé celui de Greuze qui représente une petite fille pleurant la mort de son serin, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 411, dans POUGENS. || Serin vert ou mulet, produit du serin et du linot ou du chardonneret. || **3°** Serin d'Abyssinie, nom donné par Vieillot à la *loxia melanogastra* (Sénégal, Abyssinie) de Latham, *fringilla abyssinica, L.* || **4°** Populairement. Personne qui se laisse leurrer ou mener facilement, ainsi dite parce que le serin se laisse seriner. C'est un serin. Ils sont tous comme cela ces serins d'hommes : en public, roides comme des crins, dans le tête-à-tête, souples comme des gants, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 2.

— HIST. XVIe s. Ou pas à pas le long des buissonnetz Allois cherchant les nids des chardonnetz, Ou des sereins, des pinsons ou lynotes, MAROT, I, 217.

— ÉTYM. Le *serein*, que Marot allait chercher dans les haies, est le serin vert de Provence, non celui des Canaries, qui, chez nous, ne vit qu'en cage. Ce même *serin* est dit *serena*, dans un texte du XIVe siècle : *serena*, *avis viridis coloris*, *apes edens*, DU CANGE. Enfin, *serena* en provençal, et *serene* en vieux français est le nom de la *sirène*, appliqué à un oiseau indigène d'un chant agréable, et étendu à l'oiseau nouveau venu des Canaries.

† **SERINAGE** (se-ri-na-j'), *s. m.* Action de seriner. Quel temps a-t-il fallu aux élèves.... pour se mettre en état d'aborder cette messe, sans recourir au procédé barbare du serinage? A. AZEVEDO, *Opinion nationale.* 2 avril 1867.

† **SERINE** (se-ri-n'), *s. f.* Cépage du département du Rhône.

† **SÉRINE** (sé-ri-n'), *s. f.* Nom donné par Denis en 1856 au principe appelé albumine du sang, qui, en effet, diffère beaucoup du principe primitivement appelé albumine ou blanc d'œuf.

— ÉTYM. Lat. *serum*.

SERINÉ, ÉE (se-ri-né, née), *part. passé* de seriner. Un oiseau seriné, mais qui n'apprend rien.

— ÉTYM. *Serin.*

SERINER (se-ri-né), *v. a.* || **1°** Instruire un serin au moyen de la serinette. || **2°** Jouer un air avec la serinette. Seriner un air à un oiseau. || **3°** Fig. et familièrement. Loger dans la mémoire certaines choses à force de les répéter, absolument comme si l'on faisait l'éducation musicale d'un serin. On l'a seriné ; il sait ce qu'il a à dire. Aussi dut-il [Rameau] seriner ses airs aux chanteurs qui ne savaient pas lire la musique, AD. ADAM, *Souv. d'un musicien*, t. I, p. 151. || Répéter souvent une chose à quelqu'un. On lui a seriné cela pendant toute la journée.

— ÉTYM. *Serin.*

SERINETTE (se-ri-nè-t'), *s. f.* || **1°** Espèce de petit orgue renfermé dans une boîte, et dont on se sert pour apprendre des airs aux serins. Quelques-uns de ces hommes qui se croient fins parce qu'ils sont soupçonneux et crédules, ne voyaient dans le flûteur [un automate] qu'une serinette, et regardaient comme une charlatanerie les mouvements des doigts qui imitaient ceux de l'homme, CONDORCET, *Vaucanson.* || **2°** Fig. et familièrement. Chanteur ou chanteuse qui ne fait que répéter les airs appris, sans y mettre aucune expression.

— ÉTYM. *Seriner.*

† **SERINGAGE** (se-rin-ga-j'), *s. m.* Arrosage des arbres fruitiers en espalier et des serres, à l'aide d'une seringue, d'un tube. L'arrosage et le seringage des vitres d'une serre.

— ÉTYM. *Seringuer.*

SERINGAT (se-rin-ga) ou **SYRINGA** (si-rin-ga), *s. m.* Arbrisseau dont les fleurs sont blanches et d'une odeur très-forte et très-suave, *philadelphus coronarius*, *L.* philadelphées.

— ÉTYM. Lat. *syrinx*, tuyau, flûte de Pan, parce que le bois de cet arbrisseau, vide de sa moelle, est creux comme le corps d'une flûte.

† **SERINGOS** (se-rin-gôs), *s. m.* Dyssenterie purulente des Cafres, sorte de dyssenterie caractérisée non par un flux du sang, mais par un flux purulent ; elle a été observée à l'île de la Réunion sur les hommes amenés du continent africain.

SERINGUE (se-rin-gh'), *s. f.* || **1°** Petite pompe portative, qui sert à attirer et à repousser l'air et les liquides. Une grande salle proche le réservoir d'eau pour y mettre les eschelles, crocs, seringues, sceaux et autres instruments pour le feu, COLBERT, *Lettres*, etc., V, 255. || **2°** Particulièrement. Instrument dont on se sert pour donner ou prendre des lavements. Ensuite de quoi, toute l'assemblée, composée de huit porte-seringues, six apothicaires, vingt-deux docteurs.... MOL. *Mal. imag.* 3e *interm.* || Populairement. Chanter comme une seringue, chanter très-mal, peut-être par une équivoque ironique avec sirène. || **3°** Populairement. Personne sotte et niaise qui fatigue.

— HIST. XIVe s. Ulcere parfont est curé en gectant dedens jusques au fons avec la siringue des lavemens, LANFRANC, f° 17. || XVIe s. Puis lui faisois injection de choses detersives, avec une petite syringue, PARÉ, VIII, 21. Aucuns se servent de seringues, soupapes, bascules.... pour ramonter l'eau des puits, O. DE SERRES, 774.

— ÉTYM. Provenç. *siringua* ; espagn. *xeringa* ; portug. *seringa* ; ital. *sciringa*, *scilinga* ; du latin *syringa*, seringue, qui vient du grec σύριγξ, tuyau.

SERINGUÉ, ÉE (se-rin-ghé, ghée), *part. passé* de seringuer. De l'eau seringuée.

† **SERINGUEMENT** (se-rin-ghe-man), *s. m.* Action de seringuer.

— HIST. XVIe s. Seringuement, COTGRAVE.

SERINGUER (se-rin-ghé), je seringuais, nous seringuions, vous seringuiez; que je seringue, que nous seringuions, que vous seringuiez, *v. a.* || 1° Pousser une liqueur avec une seringue. || Par extension. Des baleines de tous corsages, Seringuant de larges ruisseaux Par les canaux de leurs museaux, SCARR. *Virg.* V. || 2° Seringuer une plaie, y injecter une liqueur pour la nettoyer.

— HIST. XVIe s. Et après fut syringué avec du vin et un peu d'eau de vie, PARÉ, IX, 14.

— ÉTYM. *Seringue*; provenç. *seringar*; espagn. *xeringar*; ital. *sciringare*.

† **SÉRIOSITÉ** (sé-ri-ô-zi-té), *s. f.* Caractère de ce qui est sérieux. Ne vous ayant rien écrit qui ne sorte d'un cœur plein et d'une âme persuadée, je réponds dans une grande sériosité ou aux railleries ou aux civilités de votre lettre, BALZ. liv. XII, lett. 18. Donnez-vous bien garde de douter de la sériosité de mes paroles, ID. liv. IX, lett. 3. Sériosité : puisque ce mot a déjà tant fait que de naître.... il ne lui faut plus qu'un peu de temps, joint à la nécessité et à la commodité qu'il y aura d'en user, pour l'établir tout à fait; déjà un de nos plus fameux écrivains [Balzac] s'en est servi dans son nouveau recueil de lettres; j'ai vu exactitude aussi reculé que sériosité, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 435, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Sérieux*. Ce mot, qui a été recommandé par Marg. Buffet et par Chifflet, n'a pas pris ; cependant il mérite de prendre.

† **SÉRISTÈRE** (sé-ri-stè-r'), *s. m.* Salle du phalanstère consacrée aux fonctions d'une série, dans le langage des fouriéristes.

† **SÉRIVAN** (sé-ri-van), *s. m.* Ortolan des roseaux.

SERMENT (sèr-man), *s. m.* || 1° Affirmation ou promesse en prenant à témoin Dieu, ou ce que l'on regarde comme saint, comme divin. Je ne vous dis rien, monseigneur, dont je ne fasse des serments, BALZ. lett. 5, liv. IV. Je n'en serai pas cru à mon serment, et l'on dira que je rêve, MOL. *G. Dandin*, II, 8. Ce même jour, M. de la Feuillade fut reçu à la tête du régiment des gardes, et prêta le serment entre les mains d'un maréchal de France, comme c'est la coutume, SÉV. 109. Mais la plupart des amants Sont sujets à faire Bien des faux serments, QUIN. *Thés.* I, 5. Je fais mille serments de ne jamais écrire, BOIL. *Sat.* II. Sur un bouclier noir sept chefs impitoyables Épouvantent les dieux de serments effroyables, ID. *Sublime*, 13. Mon cœur faisait serment de vous aimer sans cesse, RAC. *Bérén.* I, 4. N'est-ce pas vous enfin de qui la voix pressante Nous a tous appelés aux campagnes du Xanthe, Et qui de ville en ville attestiez les serments Que d'Hélène autrefois firent tous les amants? ID. *Iphig.* I, 3. D'un amour éternel Nous irons confirmer le serment solennel, ID. *ib.* V, 1. Un serment solennel par avance les lie A ce fils de David qu'on leur doit révéler, ID. *Ath.* I, 2. Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'appuyer tout ce qu'on dit dans la conversation, jusqu'aux choses les plus indifférentes, par de longs et fastidieux serments, LA BRUY. V. Celui qui trompe par un faux serment déclare ouvertement par là qu'il craint son ennemi, mais qu'il méprise Dieu, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 77, dans POUGENS. Le serment eut tant de force chez ce peuple [les Romains], que rien ne l'attacha plus aux lois, MONTESQ. *Esp.* VIII, 13. Il est à remarquer que tous ces serments [de fidélité] se faisaient à genoux, les mains jointes, et que c'est ainsi que les évêques prêtaient serment aux rois, VOLT. *Ann. Emp. Othon II*, 975. C'est un second crime de tenir un serment criminel, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 8. Il est certain que la religion du serment était en grande vénération chez ces peuples, DUCLOS, *Œuvr.* t. I, p. 304. On a vu que les serments sur les reliques étaient fort en usage dans ces temps-là, et que Louis XI avait une foi particulière à la croix de Saint-Lo, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 400. Il semble que les serments ne soient pour certains princes qu'une expression du malheur, et que le succès absolve du parjure, ID. *Œuv.* t. II, p. 407. Et malgré les serments que Louis de Valois, Que le roi très-chrétien a prêtés sur la croix, C. DELAVIGNE, *Louis XI*, II, 11. || Rendre à quelqu'un son serment, l'en délier. Moi-même je vous rends le serment qui vous lie, RAC. *Iph.* IV, 6. || Familièrement. Faire serment de, déclarer que. J'ai gagné doucement la porte sans rien dire, Avec un bon serment, que, si, pour l'avenir, En pareille cohue on me peut retenir, Je consens de bon cœur.. BOIL. *Sat.* III. || Fig. Faire serment, s'entendre, se concerter. De ne rien prendre à la lettre Nos juges ont fait serment, BÉRANG. *Interprétations.* || On a dit dans le même sens : être de serment. Comme les auteurs semblent être de serment de ne jamais rapporter les choses les uns comme les autres, BAYLE, *Dict. art. sur le second Pyrrhus, note h.* || Proverbe. Serment de joueur, serment d'ivrogne, serment d'amant, serment sur lequel il ne faut pas compter. || 2° Jurement, imprécation. Il fait des serments exécrables quand il est en colère. Vous le verrez bientôt, les cheveux hérissés.... Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise, Fêter dans ses serments tous les saints de l'Église, BOIL. *Sat.* IV. Après avoir fait des serments horribles qu'il poursuivrait cette affaire jusqu'à la mort, il marqua le jour que le peuple en devait prendre connaissance, VERTOT, *Révol. Rom.* liv. III, p. 255.

— HIST. IXe s. Si Lodhwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, *Serment.* || XIIe s. Mais tous lor sairemanz [ils] fausserent de legier, *Sax.* IV. Lai li [les laïques] en furent mis partut à serement, *Th. le mart.* 66. || XIIIe s. Li sairement qui furent juré ne furent mie bien tenu, VILLEH. LIV. Le roy manda ses barons à Paris, et leur fist faire serement que foy et loiauté porteroient à ses enfans, JOINV. 209. Le roy ama tant Dieu et sa douce mere, que touz ceulz que il pooit atteindre qui disoient de Dieu ne de sa mere chose deshoneste ne vilein serement, que il les fesoit punir griefment, ID. 293. || XVe s. Lor dis : vueilliez me pardonner ; Car je jure mon serement Que conseil vous cuide donner A mon povoir très loyaument, CH. D'ORL. *Bal.* 6. Nostre seigneur, ny la mort, ne la chair, ne le sang, ne autre detestable serment ne le souffriroit jurer à nul autre de son hostel, *Bouciq.* IV, 3. || XVIe s. Les serments des quatre roys : Quant la pasque Dieu deceda [Louis XI], Par le jour Dieu luy succeda [Charles VIII], Le diable m'emporte s'en tint près [Louis XII]; Foy de gentilhomme vint après [François Ier], BRANT. *Cap. franç.* t. I, p. 226, dans LACURNE. [Dans la colère] l'inflammation du visage, les serments inusitez, MONT. III, 140.

— ÉTYM. Bourguig. *sarment*; wallon, *sermain*; provenç. *serment* et *sacrament*; espagn. *sacramento*; ital. *sagramento*; du lat. *sacramentum*, serment, de *sacrare*, rendre sacré (voy. SACRER) : d'abord chose consacrée, et, en particulier, la somme que les plaideurs déposaient et que perdait le perdant (on la consacrait à un usage religieux); puis enrôlement, serment militaire, et enfin le serment en général.

SERMENTÉ, ÉE (sèr-man-té, tée), *adj.* Terme qui vieillit et pour lequel on dit plutôt assermenté. Qui a prêté le serment d'usage, le serment requis. La mauvaise coutume qui se pratique en ce pays-là [Valenciennes] de faire l'évaluation, par des gens que vous appelez sermentés, du produit des terres, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 270.

— HIST. XIIIe s. Quiconques vende son grain à Paris, il puet apeler un mesureur quel que il veut, pourtant qu'il soit jurés et sermentés de la vile, *Liv. des mét.* 23. || XVe s. Quant nous fusmes advertis de l'escu que vous portiez, nous allasmes tous trois d'ung accord sermenter que jamais nous n'aurions repos tant que vous aurions mis à mort, *Perceforest*, t. II, f° 91.

— ÉTYM. *Serment.*

† **SERMOCINATION** (sèr-mo-si-na-tion), *s. f.* Ancien terme de rhétorique. Sorte de dialogisme où l'homme est donné comme conversant avec lui-même.

SERMON (sèr-mon), *s. m.* || 1° Discours chrétien qui se prononce en chaire, pour annoncer et expliquer la parole de Dieu et pour exciter à la pratique de la vertu. Il y a beaucoup de gens qui entendent le sermon de la même manière qu'ils entendent vêpres, PASC. *Pens.* VII, 36, édit. HAVET. Vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons, SÉV. *à Moulceau*, 3 avril 1686. Les sermons du P. Bourgoing n'étaient pas le fruit d'une étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, BOSS. *Bourgoing.* Ce dernier et célèbre sermon où il [Grégoire de Nazianze] rendit compte de son administration et de sa conduite, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 57. Avant lui Juvénal avait dit en latin Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin, BOIL. *Sat.* IX. Cotin, à ses sermons traînant toute la terre, Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire, ID. *ib.* Un sermon où les applications de l'Écriture sont fausses, où une histoire profane est rapportée d'une manière froide et puérile, où l'on voit régner partout une affectation de bel esprit, est-il bon? FÉN. *Dial. sur l'éloq.* I. Il y a quelque temps que je m'endormis à un sermon : vous savez que le sommeil surprend aux sermons de l'après-midi, ID. *ib.* II. Projet pour rendre les sermons plus utiles, *Titre d'un ouvrage de l'abbé de St-Pierre.* Un sermon en France est une longue déclamation scrupuleusement divisée en trois points, et récitée avec enthousiasme; en Angleterre, un sermon est une dissertation solide et quelquefois sèche qu'un homme lit au peuple sans geste et sans aucun éclat de voix, VOLT. *Ess. poés. ép.* I. Les sermons qu'on a imprimés de lui [de Bossuet], restes d'une multitude immense, car jamais il ne prêcha deux fois le même, sont plutôt les esquisses d'un grand maître que des tableaux terminés, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* || Par extension. Je me contente des Évangiles expliqués de M. le Tourneux : ce sont les vrais sermons; c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement, SÉV. 19 fév. 1690. || 2° Familièrement. Remontrance ennuyeuse et importune. Jeanne, ce temps pendant, me faisait un sermon, RÉGNIER, *Sat.* XII. Et vous lui fait un beau sermon Pour l'exhorter à patience, LA FONT. *Fabl.* III, 5. Comment, ma fille, j'ai donc fait un sermon sans y penser? SÉV. 433. Sa nourrice [de Phèdre, dans Racine] lui fait un sermon fort chrétien Contre l'affreux dessein d'attenter à soi-même, DESHOUL. *Poésies*, t. II, p. 119. Ne lui faisant point de sermons, se mettant toujours à sa portée, J. J. ROUSS. *Ém.* IV.

— HIST. XIe s. Franceis [il] apelet, un sermun [discours] lur ad dit, *Ch. de Rol.* LXXXVII. Tant [elle] ad oït e sermuns e essamples [qu'elle se fit chrétienne], *ib.* CCXCII. || XIIe s. Li evesques de Londres i ad fait un sermun, Pur le rei e pur lui dist sa confessiun, *Th. le mart.* 160. || XIIIe s. Chascuns l'a fiancé [promis], cours en fut li sermons [discours], *Berte*, XXIII. Et puisqu'à fortune venons, Et de s'amor [de son amour] sermon tenons, Dire t'en voil fiere merveille, *la Rose*, 4854. Le legat fist le sermon por deus samedis, JOINV. 219. || XIVe s. Et de l'ame avons nous dit en aucuns sermons hors ceste science, ORESME, *Éth.* 29. C'est que par iaus [eux, les prêtres] sommes semons Par parolles et par siermons, Que nous nous gardons de mesprendre, J. DE CONDÉ, t. II, p. 88. || XVIe s. De devant [à Berne] avoient longtemps plaidoié la messe et le sermon [le protestantisme], lequel seroit maistre; mais cette année le sermon gaigna, et chassa la messe hors de la ville, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 23.

— ÉTYM. Provenç. *sermo*, *sermon*; espagn. *sermon*; ital. *sermone*; du lat. *sermonem*, discours.

SERMONNAIRE (sèr-mo-nê-r'), *s. m.* || 1° Recueil de sermons. Fléchier ne se faisait aucun scrupule de prendre dans les vieux sermonnaires toutes les pensées heureuses qu'il y trouvait, et dont il ornait ses discours, D'ALEMB. *Éloges, Fléch.* || 2° Auteur de sermons. Un prédicateur de mes amis ne songe à une matière que quand il est engagé à la traiter; il feuillette la Concordance, Combéfis, quelques sermonnaires qu'il a achetés, FÉN. t. XXI, p. 40. || 3° *Adj.* Qui convient au sermon. Le genre sermonnaire.

— ÉTYM. *Sermon.*

SERMONNÉ, ÉE (sèr-mo-né, née), *part. passé* de sermonner. L'enfant sermonné dans la fable de la Fontaine par le maître d'école.

SERMONNER (sèr-mo-né), *v. a.* Terme familier Faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos. Il vient nous sermonner avec des yeux farouches, MOL. *Tart.* I, 2. Vous m'avez brusquée, sermonnée, afin de m'engager à vous quitter, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, I, 1. || Absolument. C'est un homme qui ne fait que sermonner. || Impersonnellement et au passif. Mais c'est trop sermonné de vice et de vertu, RÉGNIER, *Sat.* I.

— HIST. XIIe s. Mais le jur de Noel, quant il out sermoné, De saint iglise aveit Robert del Broc sevré [retranché], *Th. le mart.* 131. || XIIIe s. Moult fut Quenes preus, quant il s'en ala [à la croisade], De sermoner et la gent preecher, HUES D'OISI, *Romancero*, p. 104. Li chardonaus [le cardinal] qui de par l'apostole de Rome estoit, en sermona et en fist pardon à tous ceus qui en la bataille morroient, VILLEH. CLX. Renart, fet Primaut, que ce monte? Ne m'alez pas ci sermonant, *Ren.* 3803. Renart ot que cil le sarmone, Et que moult bon conseil li

done, *ib.* 13641. Faites ce qu'il sermonneront, Ne faites pas ce qu'il feront, *la Rose*, 11815. || XIVᵉ s. Bertran, venez avant à ce heraut parler. — Or avant, dit Bertran, que veut il sermonner? *Guescl.* 1595. || XVIᵉ s. M. le curé estoit monté en chaire pour sermonner, DESPER. *Contes*, XXXII.

— ETYM. *Sermon*; provenç. et espagn. *sermonar*; ital. *sermonare*.

SERMONNEUR (sèr-mo-neur), *s. m.* || **1°** Celui qui fait des sermons; n'est guère usité en ce sens qu'avec un sens de dépréciation. En un mot, le sermonneur est plus tôt évêque que le plus solide écrivain n'est revêtu d'un prieuré simple, LA BRUY. XV. || **2°** *S. m.* et *f.* Sermonneur, sermonneuse, celui, celle qui fait des remontrances, des discours ennuyeux et hors de propos. La voix manquant à notre sermonneuse, LA FONT. *Psaut.* Toujours sermonneurs, toujours pédants, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Un sermonneur politique aura beau leur dire que la force du peuple est la leur, ID. *Contr.* III, 6.

— HIST. XIIIᵉ s. Mes li chetif sermonneor Et li fol large donneor Si forment les enorguillissent [les femmes], Que lor roses lor enchierissent, *la Rose*, 7655. || XVIᵉ s. Les danses sans instrumens ou sans chansons, seroient les gens en un lieu d'audience sans sermonneur, DESPER. *Contes*, XL.

— ÉTYM. *Sermonner*; prov. *sermonaire*; ital. *sermonatore*. L'ancienne langue a dit aussi *sermonier*.

† **SÉROLINE** (sé-ro-li-n'), *s. f.* Terme de chimie organique. Principe non azoté, voisin de la cholestérine, trouvé dans le sérum du sang.

† **SÉRO-SANGUIN, INE** (sé-ro-san-ghin, ghi-n'), *adj.* Terme de pathologie. Formé d'un mélange de sérosité et de sang. Bosse ou tumeur séro-sanguine.

SÉROSITÉ (sé-rô-zi-té), *s. f.* || **1°** Terme de physiologie. Humeur qui est habituellement exhalée par les membranes séreuses. || **2°** Terme de pathologie. Humeur qui forme l'épanchement dans les hydropisies, celle qui s'amasse dans les phlyctènes produites par la brûlure et sous l'épiderme soulevé par les substances épispastiques. || **3°** Dans un langage peu précis et plutôt populaire que médical, partie la plus aqueuse des humeurs animales. Un sang plein de sérosités. Les vapeurs ou sérosités du sang, DESC. *Fœtus*, 5. Je me sens si pleine de sérosités, par les continuelles petites sueurs dont je suis importunée, que je comprends qu'une bonne fois il faut sécher cette éponge, SÉV. 272.

— HIST. XVIᵉ s. Les rongnons tirent la serosité du sang et la mettent à part, qui est jettée par l'urine, PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. *Séreux*.

† 1. **SÉROTINE** (sé-ro-ti-n'), *adj. f.* Terme d'anatomie. Membrane sérotine, ou, substantivement, la sérotine, membrane qui est entre l'utérus et le placenta, et ne tombe pas avec lui.

— ÉTYM. Lat. *serotinus*, tardif, parce que, croyant cette membrane caduque, ce qu'elle n'est pas, on croyait qu'elle se détachait plus tardivement de la face interne de l'utérus que le reste de la muqueuse.

† 2. **SÉROTINE** (sé-ro-ti-n'), *s. f.* Sorte de chauve-souris. La sérotine de la Guyane, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 100.

— ÉTYM. Lat. *serotinus*, du soir: animal du soir.

SERPE (sèr-p'), *s. f.* || **1°** Instrument de jardinage et de bûcheron à manche court, à lame courte, à tranchant concave, servant à tailler, à émonder. Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage.... LA FONT. *Fabl.* XII, 20. || Fig. Jouer de la serpe, retrancher, couper. Le censeur que M. de Sartine nous a donné pour l'ouvrage [l'Encyclopédie], est un capucin renforcé qui joue de la serpe à tort et à travers, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 2 sept. 1769. || Cela est fait à la serpe, ou on en ferait autant avec une serpe, se dit d'un ouvrage de main grossièrement fait. || Fig. Fait à la serpe, se dit d'un ouvrage d'esprit mal fait, mal tourné. Un billet de Linant a annoncé gravement qu'un thème fait à la serpe.... l'avait forcé de retenir l'enfant en pénitence, Mᴹᴱ D'ÉPINAY, *Mém.* t. I, p. 358, dans POUGENS. || Fig. Il semble que cet homme ait été fait avec une serpe, se dit d'un homme mal fait, mal bâti. || **2°** Outil de treillageur. || Outil de fontainier. || Outil d'oiseleur. || **3°** Segments hélicoïdes rampants qui poussent alternativement et transversalement le hérisson, dans les moulins à dévider la soie.

— HIST. XIIIᵉ s. Sa sarpe et sa coignie prist, Dont aguisié avoit ses piex, *Ren.* 16424. || XVIᵉ s. Tu n'as cousteau, serpe, ne serpillon, Qui sceult couper corde, ne cordillon.... MAROT, II, 43. Boys de dix ans et au dessus qu'on appelle boys de serpe, *Coust. génér.* t. II, p. 269.

— ÉTYM. Berry et génev. *sarpe*; du lat. *sarpere*, mot archaïque qui signifiait émonder, congénère à ἅρπη, faux, à l'anc. haut allem. *scarf*, allem. *scharf*, aigu, sanscr. *çalpa*, faucille.

SERPENT (sèr-pan), *s. m.* || **1°** Nom donné à une classe de reptiles sans membres ou à membres rudimentaires, qui rampent sur la terre. Le serpent était le plus fin de tous les animaux, SACI, *Bible*, *Genèse*, III, 1. Le Seigneur viendra avec sa grande épée pénétrante et invincible, pour punir Léviathan, ce serpent immense, Léviathan, ce serpent à divers plis et replis, ID. *ib. Isaïe*, XXVII, 1. On conte qu'un serpent voisin d'un horloger.... Entra dans sa boutique, et, cherchant à manger, N'y rencontra pour tout potage Qu'une lime d'acier qu'il se mit à ronger, LA FONT. *Fabl.* V, 16. Que le ciel vous donne la force des lions et la prudence des serpents! MOL. *Bourg. gent.* IV, 6. Le serpent venimeux rampa dans les forêts, BOIL. *Épît.* III. Il n'est point de serpent ni de monstre odieux Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux, ID. *Art p.* III. Il se peut que Dieu ait permis que la salive de l'homme tue les serpents; mais il peut avoir permis aussi que mon chirurgien [qui disait les tuer en les frappant légèrement d'une baguette mouillée de sa salive] ait assommé des serpents à grands coups de pierre et de bâton, VOLT. *Dict. phil. Serpent.* Les Égyptiens désignaient le temps, le siècle et sans doute toute espèce de révolution par l'emblème d'un serpent qui, en se mordant la queue, formait un cercle, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 515. Ni les vastes serpents ne traînent sur les plantes En longs cercles hideux leurs écailles sonnantes, A. CHÉN. *Hymne à la France.* Des serpents oiseleurs sifflent suspendus aux dômes des bois, en s'y balançant comme des lianes, CHATEAUBR. *Atala, Prologue.* Voyez-vous ce serpent longtemps caché sous l'herbe? P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 2. || Serpent à sonnettes, serpent très-venimeux, ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en remuant les anneaux mobiles et cornés qui terminent sa queue. || Fig. Que si on rapproche de ceci son caractère [du duc du Maine], on sentira quel serpent à sonnettes c'était dans le plus intérieur du roi, ST-SIM. 363, 36. || Serpent d'eau, couleuvre à collier. || Serpent de verre, nom donné à l'orvet, *anguis fragilis*, parce que, pris, ses muscles se roidissent au point qu'il se brise, abandonnant une partie de lui-même pour se sauver; la queue brisée se reproduit en quelques mois. || **2°** Dans la mythologie, les serpents étaient un attribut des Furies. Filles d'enfer... Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? RAC. *Andr.* V, 5. || Fig. et poétiquement. Les serpents de l'envie, de la calomnie, l'envie, la calomnie. Le serpent de l'envie a sifflé dans son cœur, PIRON, *Métrom.* III, 4. || **3°** En termes d'armoirie, serpent sert à désigner le duché de Milan. L'ours, l'aigle et le serpent ont cédé à la salamandre. || **4°** Le serpent d'airain, figure de serpent que Moïse éleva dans le désert, et dont la vue guérissait les Israélites qui avaient été mordus par des reptiles. || **5°** Fig. Il se dit de personnes que l'on compare pour leur malice ou perfidie à un serpent. Je fus appelé dans une seule maison où un petit serpent de fille se donna le plaisir de me montrer beaucoup de musique dont je ne pus lire une note, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || C'est une langue de serpent, se dit d'une personne fort médisante. Langue de serpent, fertile en impostures, Vous osez sur Célie attacher vos morsures, MOL. *l'Ét.* III, 4. || Réchauffer, retirer un serpent dans son sein, faire du bien à un ingrat. Petit serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, MOL. *Éc. des fem.* V, 4. Vous-même, de vos soins craignez la récompense, Et que dans votre sein ce serpent élevé Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé, RAC. *Andr.* I, 2. Savez-vous quel serpent inhumain Iphigénie avait retiré dans son sein? ID. *Iphig.* V, 4. || **6°** Il se dit des choses méchantes ou tortueuses comme le serpent. [La chicane] Tantôt, les yeux en feu, c'est un lion superbe; Tantôt, humble serpent, il se glisse sous l'herbe, BOIL. *Lutr.* V. C'est trop flatter la tienne [ta haine], et de ma propre main Caresser le serpent qui déchire mon sein, VOLT. *Oreste*, II, 5. || Le serpent est caché sous les fleurs, se dit en parlant de choses dangereuses dont les apparences sont séduisantes. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, M. le Tellier savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent, BOSS. *le Tellier.* Combien de fois arrêta-t-il une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son âme [du jeune Dauphin]! FLÉCH, *Duc de Mont.* || **7°** Terme de l'Écriture. Le serpent, le démon tentateur. Enfin le vieux serpent tâchera de t'aigrir Contre les moindres maux que tu voudras souffrir; Il fera mille efforts pour brouiller ta conduite; Mais avec l'oraison tu le mettras en fuite, CORN. *Imit.* III, 12. Qu'est-il nécessaire de vous raconter plus au long l'histoire de nos malheurs? vous savez assez que le premier homme, séduit par les infidèles conseils de ce serpent frauduleux, voulut faire une funeste épreuve de sa liberté, BOSS. 1ᵉʳ *sermon, Pâques*, 1. || **8°** Instrument à vent dont on se sert dans les chœurs de musique d'église pour soutenir la voix, et qui est fait en forme de gros serpent; aujourd'hui l'on en abandonne l'usage. Au frémissement des serpents et des basses, cette hymne [*Te Deum*] faisait résonner les vitraux, CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 2. Cet instrument fut inventé en 1590 par un chanoine d'Auxerre, nommé Edme Guillaume; la construction en est vicieuse de tous points; beaucoup de ses intonations sont fausses, et, à côté de notes trop fortes, on en rencontre qui sont très-faibles; l'expulsion du serpent des églises sera un pas de fait vers le bon goût en musique, FÉTIS, *la Musique*, II, 16. || Celui qui joue du serpent. Il y a dans cette église un bon serpent. || **9°** En joaillerie, œil-de-serpent, voy. ŒIL, n° 32. || **10°** Langue de serpent, plante, voy. LANGUE. || **11°** Bois de serpent, voy. SERPENTINE, 3. || **12°** Serpent de mer, poisson de la Méditerranée. || **13°** Terme de marine. Espèce de pirogue de la côte de Malabar. || **14°** Constellation boréale. || **15°** Terme d'alchimie. Se dit du mercure. || Serpent de Pharaon, jouet fabriqué avec du sulfocyanure de mercure, qui, se décomposant par la combustion avec boursouflement, prend une apparence vermiculaire.

— HIST. XIᵉ s. Serpens e guivres, dragon e aversier, *Ch. de Rol.* CLXXXI. || XIIIᵉ s. La serpent au vilain proia.... MARIE, *Fabl.* t. II, p. 267. Folie est combatre sanz armes et dormir près del sarpent, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 391. Le vieil serpent, de viellesse anuiez, Pour joenne cuir eschange sa viel pel, *Bibl. des ch.* 4ᵉ série, t. V, p. 317. Et dit ainsi que qui vouloit tuer premier le serpent, il li devoit esquacher [écraser] le chief, JOINV. 219. || XIVᵉ s. Deux broches garnies de langues de serpent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 497. || XVᵉ s. Haa, dame, dist-il, encore est-ce dedans mon marché jusques à la fontaine; et, se je ne craignois deffence du serpent [défense équivoque, plutôt apparente que réelle], encore fis-je autre chose, *Perceforest*, t. IV, f° 113. || XVIᵉ s. La grand serpente au pole arctique empraínte, MAROT, IV, 65. L'herbe dite langue de serpent, PARÉ, XVI, 35. Un bois.... Où couloit en serpent une eau luisante et claire, DESPORTES, *Angélique*, I. Quand elle sceut sa mort [du duc d'Orléans fils de François Iᵉʳ], elle sceut en mesme temps celle de son mary, qui luy aida à celer et cacher tellement le regret qu'elle portoit de son prince, que plusieurs qui n'en sçavoient le serpent desous l'herbe, attribuoient du tout ce grand dueil pour le mary, BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 349, dans LACURNE. Il faut tirer le serpent du buisson par la main d'autruy, COTGRAVE.

— ÉTYM. Génev. *une sarpent*; bressan, *la sarpan*; wallon, *sierpain*; Berry, *sarpent*, *sarpente*; provenç. *sarpent*, et aussi *serp*, *ser*, *cer*; catal. *serpent*; espagn. *serpiente*; ital. *serpente*; du lat. *serpentem*, de *serpere*, ramper, grec, ἕρπειν, sanscr. *sarpâmi*. Le prov. *serp* vient non de *serpentem*, mais de *serpens*, accent sur *ser*. *Serpent* est quelquefois féminin dans l'anc. langue et dans les patois.

1. **SERPENTAIRE** (sèr-pan-tê-r'), *s. f.* || **1°** Espèce de cactier à tiges rampantes, dit aussi cierge flagelliforme. || **2°** Serpentaire de Virginie, *aristolochia serpentaria*, *L.* || La racine de cette plante. || On appelle aussi parfois serpentaire de Virginie, le *collinsonia præcox*, labiées. || **3°** Serpentaire commune, *arum dracunculus*, *L.* qui est le gouet serpentaire. || Serpentaire femelle, la bistorte.

— HIST. XVIᵉ s. Serpentaire : il y en a de deux sortes, l'une grande, l'autre petite; ceste herbe a esté ainsi appellée à cause du serpent qu'elle represente en sa figure, le sommet de la plante semblant la teste d'un serpent, et son tige moucheté et tacheté de rouge et de jaune lui en marquant presque la couleur, O. DE SERRES, 513.

— ÉTYM. Lat. *serpentaria*, de *serpens*, serpent.

2. **SERPENTAIRE** (sèr-pan-tê-r'), *s. m.* Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère boréal (avec une S majuscule), dite aussi Esculape, Ophiuchus. Hevelius, pour immortaliser ce héros de la patrie [Sobieski], forma, entre Antinoüs et le Serpentaire, une constellation qu'il nomma l'âme de Sobieski, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 456.

— ÉTYM. Lat. *Serpens*, Serpentaire ; ainsi dit parce qu'on y représente Esculape tenant un serpent.

† 3. **SERPENTAIRE** (sèr-pan-tê-r'), *s. m.* Oiseau de proie qu'on appelle aussi secrétaire ou messager, ordre des rapaces, ainsi nommé parce qu'il attaque les serpents, les coupe en deux, et puis les réduit en tronçons aussi menus que ceux d'une matelote, *falco serpentarius*, L. Cuvier a fait de cette espèce un genre et une famille des serpentarides, et alors il se nomme *serpentarius cristatus*, Lesson.

† **SERPENTANT, ANTE** (sèr-pan-tan, tan-t'), *adj.* Qui serpente. La forme d'une trochoïde, c'est-à-dire d'une courbe serpentante, POISSON, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. I, p. 72.

† **SERPENTARIDES** (sèr-pan-ta-ri-d'), *s. m. pl.* Famille d'oiseaux qui se nourrissent de reptiles.

† **SERPENTARIÉES** (sèr-pan-ta-ri-ée) ou **SERPENTINARIÉES** (sèr-pan-ti-na-ri-ée), *s. f. pl.* Nom commun des aristolochiées et des népenthées.

† **SERPENTARINE** (sèr-pan-ta-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe amer tiré de l'*aristolochia serpentaria*.

† 1. **SERPENTE** (sèr-pan-t'), *s. f.* Mot employé par la Fontaine pour la femelle du serpent. Dragon, gentil dragon, à la gorge béante, Je suis messagère des dieux ; Ils m'ont envoyée en ces lieux T'annoncer que bientôt une jeune serpente Et qui change au soleil de couleur comme toi, Viendra partager ton emploi, LA FONT. *Psyché*, II, p. 178.

2. **SERPENTE** (sèr-pan-t'), *s. f.* || 1° Sorte de papier très-fin et transparent. Grande serpente. Petite serpente. || *Adj.* Papier serpente. Les relieurs ont la mauvaise habitude de coller le papier serpente près du cadre de la figure ; ce papier très-mince, venant à se déchirer, laisse toujours quelques traces de la collure, LESNÉ, *Reliure*, p. 151. Ceux qui mettent du soin à leur ouvrage battent et pressent le livre comme il faut, placent les figures, ensuite mettent à chaque figure un papier serpente de la grandeur du texte, ID. *ib.* || Au masculin. La taille-douce macule toujours sur le serpente, LESNÉ, *Reliure*, p. 151. || 2° Papier dont on se servait pour faire des châssis, des éventails. Le papier dont on se sert le plus ordinairement pour couvrir les éventails est celui que, dans le commerce de la papeterie, on appelle papier à la serpente, *Dict. des arts et mét.* (*Éventailliste*), 1767.

— ÉTYM. Papier ainsi dit parce qu'il porte une figure de *serpent*.

SERPENTEAU (sèr-pan-tô), *s. m.* || 1° Petit serpent nouvellement éclos. Une couvée de serpenteaux. || 2° Terme d'artificier. Artifice de garniture pour les pots des fusées volantes ; les serpenteaux renferment une composition spéciale contenant : 6 de pulvérin et 1,25 de charbon ; ils se détachent d'une fusée plus grosse qui crève en l'air, et ils voltigent en serpentant. || 3° Par extension, nom donné anciennement à des boucles de cheveux. Quatre douzaines de mouches et dix serpenteaux de chaque côté qu'on avait faits de ses cheveux, en dérobaient la vue [du visage d'une mariée], HAMILT. *Gramm.* XI. || 4° Cercle de fer muni de petites grenades chargées de pointes de fer qu'on jette sur une brèche. || 5° Terme rural. Rameau long et flexible qui, couché en terre pour être marcotté, y entre et en ressort plusieurs fois. || 6° Terme de marine. Bout de cordage non tendu, entrelacé en forme de serpenteau.

— HIST. XIV° s. Un baston de ybenus, à deux serpentelles d'argent sur le bout, DU CANGE, *serpentella*. || XVI° s. Et au talon un serpenteau la blesse, Dont languissoit comme une fleur cueillie, MAROT, IV, 138.

— ÉTYM. Diminutif de *serpent*.

† **SERPENTELLE** (sèr-pan-tè-l'), *s. f.* Genre de plantes à fleurs composées, *diostephus*, Cass.

— HIST. XIV° s. Un baston.... à deux serpentelles petits serpents] sur le bout, DU CANGE, *serpentella*.

— ÉTYM. Diminutif de *serpent*, à cause de la tige rampante, cylindrique et dépourvue de poils et de feuilles.

SERPENTER (sèr-pan-té), *v. n.* || 1° Avoir un cours tortueux, une direction tortueuse. Et des ruisseaux de lait serpentaient dans les plaines, BOIL. *Épît.* III. Après avoir traversé l'Éthiopie en serpentant beaucoup, il [le Nil] se rend enfin en Égypte, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 31, dans POUGENS. Il souffla, et il sortit de sa bouche une vapeur violette qui descendit en serpentant comme un feu d'artifice, et se répandit sur la table de dona Thomasa, LESAGE, *Diabl. boit.* 6. .... Près de ces bords fleuris, Où la Seine serpente en fuyant de Paris, VOLT. *Henr.* I. Son front luit, étoilé de mille diamants ; Et mille autres encore, effrontés ornements, Serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles, GILBERT, *Le XVIII° siècle.* Suivant les détours d'un chemin qui montait toujours en serpentant, BERN. DE ST-P. *l'Arcadie*, II. Il vient de toi ce cachet où le lierre Serpente en or, symbole ingénieux, BÉRANG. *Cachet.* Que je voie.... Les étoiles des chars se croiser dans les rues, Et serpenter le peuple en l'étroit carrefour, V. HUGO, *Orient.* 35. || Fig. Le Laocoon souffre, il ne grimace pas ; cependant la douleur cruelle serpente depuis l'extrémité de son orteil jusqu'au sommet de sa tête, DIDER. *Ess. sur la peint.* 4. Les mots [de la période], par de fréquentes inversions, semblèrent serpenter dans l'espace qui leur était assigné, BARTHÉL. *Anach.* ch. 58. || Fig. Faire serpenter, faire glisser à travers. Faire serpenter dans toute la pièce un personnage ami de toute la famille, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 71. || Terme de manége. Conduire un cheval en traçant une piste tournée en ondes. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 2° *V. a.* Terme de marine. Établir un serpenteau.

— HIST. XVI° s. Ignorants nos baisemains et nos inclinations serpentées, MONT. II, 178.

— ÉTYM. *Serpent.*

† **SERPENTIFORME** (sèr-pan-ti-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un serpent.

— ÉTYM. *Serpent*, et *forme*.

1. **SERPENTIN, INE** (sèr-pan-tin, ti-n'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de lignes longitudinales flexueuses. || Marbre serpentin, marbre d'un fond vert, avec des taches rouges et blanches. || 2° Qui ressemble au serpent, qui tient du serpent. Ne retiendras-tu point ta langue serpentine ? HAUTER. *Appar. tromp.* II, 2. || Terme de manége. On dit que le cheval a la langue serpentine, lorsque non-seulement il l'agite continuellement, mais encore qu'il la tient pendante hors de la bouche. || Terme de beaux-arts. Ligne serpentine, ligne onduleuse.

— HIST. XIII° s. Ses cols [son cou, de l'autour] doit estre longs et soutis [mince] et serpentins, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 199. || XIV° s. L'un [mètre] est de rime serpentine ; L'autre equivoque ou leonine, MACHAUT, p. 9. || XV° s. Femmes de leur nature sont de telle condition, qu'elles refusent souvent plusieurs choses de parolles, qu'elles voudroient que l'on tolist. Sire, dist-elle, à la defense serpentine [défense équivoque, plus apparente que réelle] et aux parolles veues, mieulx pourrez veoir son gré, *Perceforest*, t. IV, f° 112. Plusieurs pierres aveques une grant langue serpentine, lesquelles pierres n'ont point esté extimées, pource que on ne scet leur vertu, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 355. || XVI° s. Voudrions-nous faire une lignée serpentine, que les enfants meurtrissent leur mere ? CALVIN, *Instit.* 640. Mais vous vilains à langue serpentine, Qui meurtrissez vostre propre origine, J. MAROT, V, 284.

— ÉTYM. Lat. *serpentinus*, de *serpens*, serpent.

2. **SERPENTIN** (sèr-pan-tin), *s. m.* || 1° Anciennement, nom du chien de l'arquebuse à mèche. || Canon supprimé en 1572, dont le boulet pesait vingt-quatre livres. || 2° Tuyau qui descend en spirale ou en serpentant depuis le chapiteau de l'alambic jusqu'au récipient ; il est destiné à condenser les vapeurs, et est maintenu froid par l'eau froide dont on l'entoure. || 3° Se dit d'un appareil récent pour empêcher les cheminées de fumer. || 4° Terme de minéralogie. Roche dure nommée aussi porphyre et ophite.

— HIST. XVI° Gros serpentins et aultre artillerie, J. MAROT, V, 22.

— ÉTYM. *Serpentin* 1.

† 1. **SERPENTINE** (sèr-pan-ti-n'), *s. f.* Figure de manége : les cavaliers marchant de file décrivent une ligne sinueuse analogue à la sinusoïde.

† 2. **SERPENTINE** (sèr-pan-ti-n'), *s. f.* Ancienne bouche à feu dont la volée était vissée sur la culasse. || Demi-serpentine, arme plus légère que la précédente, et construite de la même manière.

— HIST. XV° s. La grande multitude des grosses coulevrines, serpentines et ribaudequins qui rompirent les paliz et tuoient les gens de guerre qui issoient à la deffense.... MONSTREL. t. III, p. 88, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Serpentin* 1.

3. **SERPENTINE** (sèr-pan-ti-n'), *s. f.* || 1° Sorte de pierre fine, ainsi dite de la variété de petites taches que ces pierres présentent lorsqu'elles sont polies, assez semblables aux taches de la peau d'un serpent. Les serpentines ne sont pas aussi rares en France qu'on l'a cru ; il y en a de très-belles, marquées de veines noires et vertes entretacées, dans le département du Var, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 488, dans POUGENS. || Serpentine noble, silicate de magnésie verdâtre, ordinairement compacte. C'est avec cette serpentine [noble], taillée et polie, qu'on fait des tabatières, des vases et d'autres objets d'ornement ; elle porte en Italie les noms de *verde di prato*, *verde di Susa*, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 486. || Serpentine commune, silicate de magnésie mélangé au fer oxydulé, au talc, à l'amphibole ; c'est une roche verdâtre, bariolée, compacte et susceptible d'un beau poli. || 2° Se dit du marbre serpentin. || 3° Arbre exotique dont le bois est appelé bois de serpent, *ophioxylon serpentinum*, apocynées. || Nom vulgaire de la spigélie du Maryland, gentianées, et du cierge flagelliforme. || Nom vulgaire du salsifis et de la serpentaire pied-de-veau || 4° Espèce de couleuvre. || Une tortue à boîte.

— HIST. XV° s. Une serpentine enchassée en or, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 366.

— ÉTYM. *Serpent.*

† **SERPENTINEUX, EUSE** (sèr-pan-ti-neû, neû-z'), *adj.* De la nature du serpentin, roche. Roches serpentineuses, porphyriques ou trappéennes, *Journ. offic.* 25 déc. 1869, p. 1715, 1re col.

† **SERPER** (sèr-pé), *v. a.* Ancien terme de marine. Sur les galères du temps de Louis XIV, serper le fer, ou, absolument, serper, lever l'ancre.

SERPETTE (sèr-pè-t'), *s. f.* || 1° Instrument de jardinage destiné à tailler les arbres fruitiers ; la lame est en acier fin, et courbée en dedans par le haut ; le manche est fait d'une matière qui ne glisse pas dans la main et ayant au bas un point d'arrêt qui le maintienne dans un effort. Déjà d'un fer courbé la serpette tranchante Taille et forme à son gré la vigne obéissante, DELILLE, *Géorg.* II. || 2° Outil de bourrelier. || Outil d'oiseleur. || Outil de plombier.

— HIST. XVI° s. Il n'appartient qu'au savetier à parler de sa serpette, *Caquets de l'accouchée*, p. 184, dans LACURNE. Chantons la serpette ; Tous vignerons ont à elle recours, C'est leur secours pour tailler la vignette, MAROT, II, 351.

— ÉTYM. Dimin. de *serpe*.

† **SERPIGINEUX, EUSE** (sèr-pi-ji-neû, neû-z'), *adj.* Terme de médecine. Se dit des dartres et des ulcères qui guérissent par un point de leur circonférence, tandis qu'ils s'étendent du côté opposé.

— ÉTYM. XVI° s. Des dartres ou scissures serpigineuses, PARÉ, XVI, 36.

— ÉTYM. Provenç. *serpiginos* ; du bas-lat. *serpigo*, dérivé du lat. *serpere*, ramper (voy. SERPENT).

1. **SERPILLIÈRE** (sèr-pi-llè-r', *ll* mouillées, et non sèr-pi-yè-r'), *s. f.* || 1° Toile grosse et claire qui sert à différents usages et entre autres à emballer les marchandises. Et son sénat en serpillière, Chapeau de paille pour têtière, SCARR. *Virg.* VIII. || 2° Grosse toile que les marchands mettent au devant de leurs boutiques pour se défendre du soleil. || 3° Morceau de grosse toile que certains marchands et leurs garçons mettent devant eux en forme de tablier. || 4° Par extension, linceul pour ensevelir les gens très-pauvres. Rameau, qui ne laisse rien et à qui la charité fournira la serpillière dont on l'enveloppera, DIDER. *le Neveu de Rameau.*

— HIST. XIII° s. Sagum, serpilliere, ou robe, vieille sarge, DU CANGE, *sarpilleria.* || XV° s. Certaine marchandise de laine que l'on nomme communement une serpeliere de laine d'Angleterre, ID. *serpilleria.*

— ÉTYM. Génev. *charpilière, cherpilière* ; provenç. *sarpelheira* ; anc. cat. *sarpallera* ; espagn. *arpillera.* Raynouard le rattache au prov. *peilla*, guenille, haillon, sans s'expliquer sur le préfixe *ser.* On trouve dans les glossaires du moyen âge *serapellinæ, serampellinæ vestes*, et même *serapelluies*, qui signifie de vieux habits, de vieilles peaux, des peaux de peu de valeur. C'est sans doute le même que *serpillière* avec un changement de suffixe ; le sens du moins ne fait aucun obstacle : mais *serapellinæ* du bas-latin n'est pas autre chose que le latin *xerampelinus*, grec ξηραμπέλινος, qui se disait d'une étoffe couleur de feuille morte de vigne, c'est-à-dire, comme dit le scoliaste de Juvénal, *inter coccineum et muricem.* Le moyen âge y vit une vieille étoffe ; et le mot, perdant sans cesse de sa dignité, en vint à signifier une grossière étoffe.

† 2. **SERPILLIÈRE** (sèr-pi-llè-r', *ll* mouillées), *s. f.* Insecte dit aussi taupe-grillon et courtillière, qui coupe les racines des plantes et qui est nuisible aux jardins.

— ÉTYM. Probablement dérivé de *serpe*, comme *serpillon*, et signifiant la coupeuse.

† **SERPILLON** (sèr-pi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Petite serpe.

— HIST. XVIe s. Les outils pour enter sont petites scies, haches, serpes, serpillons.... O. DE SERRES, 661.

— ÉTYM. Dimin. de *serpe*.

SERPOLET (sèr-po-lè; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Plante labiée dont les sommités sont aromatiques et stimulantes. Là croissaient à plaisir l'oseille et la laitue.... Peu de jasmin d'Espagne, et force serpolet, LA FONT. *Fabl.* IV, 4.

— HIST. XVIe s. Pentaphyllon, qui a cinq feuilles, serpoullet, qui herpe contre terre, RAB. *Pant.* III, 50.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *serpol*; ital. *serpello, serpillo*; du lat. *serpillum*, de ἕρπυλλος, de ἕρπειν, ramper, à cause de ses tiges flexibles.

† **SERRADELLE** (sè-rra-dè-l'), *s. f.* Plante légumineuse, *ornithopus sativus*, Brot. La serradelle remplace le trèfle dans les sables, *Journal officiel*, 10 avr. 1869, p. 592, 2e col.

† **SERRAGE** (sè-ra-j'), *s. m.* || 1° Action de serrer. Vis de serrage. Le serrage des frettes des bouches à feu. Le serrage des freins dans un convoi de wagons. || Action de consolider les diverses pièces d'un boisage de mine. || 2° Terme de marine. L'ensemble des serres. || L'opération qui consiste à établir les serres à leurs places respectives.

— ÉTYM. *Serrer.*

† **SERRATÉ, ÉE** (sè-rra-té, tée), *adj.* Le même que SERRÉ 2.

† **SERRATIFOLIÉ, ÉE** (sè-rra-ti-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles en forme de scie.

— ÉTYM. Lat. *serra*, scie, et *folium*, feuille.

† **SERRATIFORME** (sè-rra-ti-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une scie.

— ÉTYM. Lat. *serra*, scie, et *forme*.

† **SERRATILE** (sè-rra-ti-l'), *adj.* Disposé en scie. || Terme de médecine. Le pouls est dit serratile, quand les doigts, appliqués sur une certaine étendue de l'artère, sentent une pulsation dans divers points à la fois, et ne sont pas frappés dans les intervalles de ces points.

— HIST. XIVe s. Ceste maniere de conjunction d'os est dite seratille, H. DE MONDEVILLE, f° 43, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *serra*, scie.

† **SERRATULE** (sè-rra-tu-l'), *s. f.* Genre de synanthérées cynarées, dont l'espèce tinctoriale, *serratula tinctoria, L.*, commune en Europe, donne une belle matière jaune usitée dans les arts.

— ÉTYM. Lat. *serratula*, ainsi dite de la dentelure des feuilles.

SERRE (sê-r'), *s. f.* || 1° Action de serrer; résultat de cette action. Donner une serre. || Populairement. Il a la serre bonne, se dit d'un homme qui a le poignet vigoureux. || Fig. Cela se dit d'un homme avare ou rapace. || Il a la serre bonne, se dit aussi d'un homme qui dans un écrit pince fortement un adversaire. Il [Linguet] a de l'esprit pour tant, et a quelquefois la serre assez forte, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 23 déc. 1768. || 2° Action de serrer, de presser les fruits dans un pressoir. La première serre. La seconde serre. || 3° Presse pour serrer l'une contre l'autre les deux parties d'un moule de fondeur. || En chirurgie, serre-fine, voy. SERRE-FINE. || 4° Petit cadre qui s'enchâsse dans les moules où l'on jette en lames les matières d'or et d'argent. || Coin pour affermir un châssis. || 5° Terme de marine. Synonyme de vaigre, planche qui sert au revêtement intérieur des membres du navire. || Serre-bauquière, serre placée immédiatement audessous de la bauquière. || Serre-gouttière, serre placée au-dessus de la fourrure de gouttière, pour seconder l'effort de cette ceinture. || Serres de mât, pièces de bois qu'on met au pied des mâts pour les affermir. || 6° Pied des oiseaux de proie; dit main en termes de fauconnerie. Le milan a les serres bonnes. L'aigle a les serres très-fortes. Mais la pauvrette [l'alouette] avait compté Sans l'autour aux serres cruelles, LA FONT. *Fabl.* V, 17. Le peuple vautour, Au bec retors, à la tranchante serre, ID. *Fabl.* VII, 8. || Fig. La serre du malheur me tient, STAEL, *Corinne*, XVIII, 5. Comme un vautour qui plonge sur sa proie, Le malheur.... Et pressant l'univers dans sa serre cruelle.... LAMART. *Médit.* I, 7. Quand l'imposture ou la bassesse Livraient l'innocente faiblesse Aux serres du crime puissant, ID. *Harm.* IV, 1. || Fig. La serre, la rapacité. Chaque jour le fer du soldat et la serre des agents français flétrissent les beautés naturelles de Rome, P. L. COUR. *Lett.* I, 34. || Terme de fauconnerie. Chausser la grande serre de l'oiseau, entraver l'ongle du gros doigt du faucon avec un petit morceau de peau. || La Fontaine a dit serre en parlant de l'ours. Car il [l'ours] s'approchait de bien près, Te retournant avec sa serre, *Fabl.* V, 20. || 7° Galerie close de vitrages dans une exposition chaude, où l'on serre pendant l'hiver les plantes qui craignent la gelée. On admet trois espèces de serres: les serres chaudes, où le degré de chaleur doit être maintenu depuis quinze degrés jusqu'à trente; la serre tempérée, où le thermomètre ne doit pas descendre en hiver au-dessous de six degrés, ni monter au delà de quinze; et la serre froide, où le thermomètre ne doit pas descendre au delà du terme de la congélation, ni monter audessus de huit ou dix degrés. || Fig. Cela est venu en serre chaude, c'est un fruit de serre chaude, se dit de talents précoces dont on a hâté la maturité par un travail forcé. || Fig. Être tenu en serre chaude, n'avoir aucune liberté d'action. Nous ne songeons pas que cette énorme population [de Paris] a été longtemps entretenue, comme en serre chaude, par l'ancien ordre de choses, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 232. || Serre chinoise, serre enfoncée dans la terre. || 8° Serre à légumes, espèce de cellier. || 9° Terme de pêche. Chambre de la bourdigue, qui sert de décharge à la dernière tour, quand il y a beaucoup de poissons.

— HIST. XIIIe s. De Got et de Magot que il enclost et prist, Et estoupa la serre del mur que il i fist, *Rom. d'Alexandre*, dans LACURNE. Bien t'ai apris à ceste fois, Comment et par quel art tu dois Amor acointer et requerre; Or te vueil doner cles et serre, Par quoi lonctens garder porras L'amor que porchacie auras, *Ovide, ms. de St-Germ.* f° 95, dans LACURNE. Li crestien, cil de sa terre, Ne doutoient prison ne serre, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 4. Et maintenant vinrent as portes, et brisierent les sieres sans le seu dou castelain, *Chr. de Rains*, 140. Desor un palefroi norrois, Dont les regnes erent d'orfrois, La cheveciere ert bien ovrée; Un fevre i mist une jornée Qui fist les faces et les serres, *Blanchandin, mss. de St-Germain*, f° 177, dans LACURNE. Com li cuers el ventre vous serre, Quant Diex a mis sitost en serre Lou conte à la doutée enseigne! ID. I, 61. || XIVe s. Ne cuit pas [ne pense pas] que je te decuevre Tel mien secret qui m'est tant cher, Se premier tu ne vas cercher Le germe de tous les metaulx, Des animaulx et vegetaulx Qui sunt en mon pouvoir tenus Et en ma serre detenus, *Nat. à l'alch. err.* 62. || XVe s. L'amour tient vostre cueur en serre, CH. D'ORL. *Rép. à Fred.* De toute honeur [du Guesclin] estoit la droicte serre: Plourez, plourez, flour de chevalerie, E. DESCH. *Mort de du Guescl.* Et aussi moins est femme en serre, Et moins est du mari guettée, Et tant sera meilleur trouvée, Que celle à la quelle on deffent D'aler au marchié où l'en vent, ID. *Poés. mss.* f° 554. || XVIe s. ....Et le mauvais en enfer tiendra serre, Fust le sien corps sous l'autel enserré, MAROT, III, 289. Non les palays, maisons, loges, galeryes et eschaffaultz seullement estoyent plains de gens en bien grande serre, mais aussy les toictz, RAB. *Sciomach.* Nous empeschons la prinse et la serre de l'ame en luy donnant tant de choses à saisir, MONT. IV, 154. Il languissoit d'estre tenu en serre, Ne demandant que d'aller à la guerre, AMYOT, *Agis et Cléom.* 67. Plus asseurée marque que nulle autre est celle qui se fait en la serre ou griffe des pigeons, O. DE SERRES, 402. [Ils] mettent leur corps aux champs, et tiennent leur esprit en serre, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ÉTYM. Bourguig. et Berry, *sarre*; provenç. et ital. *serra*; du lat. *sĕra*, barre pour fermer une porte, serrure.

1. **SERRÉ, ÉE** (sè-ré, rée), *part. passé* de serrer. || 1° Étreint, pressé. Nœud bien serré. Un homme serré dans ses souliers. Télémaque et Mentor, les larmes aux yeux, prennent congé du roi, qui les tient longtemps serrés entre ses bras et qui les suit des yeux aussi loin qu'il le peut, FÉN. *Tél.* XXIII. Il [l'orang-outang] a les vertèbres du cou plus courtes [que l'homme], les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates.... BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 85. Mes deux bras lui servirent de ceinture, très-serrée à la vérité, mais sans se déplacer un moment, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Fig. L'âme, qui ne sent point qu'il puisse sortir d'elle autre chose que du mal, liée d'ailleurs et serrée par une main souveraine.... BOSS. *Ét. d'orais.* X, 17. || De la toile bien serrée, du drap bien serré, de la toile, du drap qui a été bien frappé, bien battu avec le peigne. || 2° Rapproché. Il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur les yeux pour n'être point vu, LA BRUY. VI. || Terme d'histoire naturelle. Se dit de parties qui sont dressées et rapprochées les unes des autres ou d'un axe commun. || Terme de vénerie. Tête serrée, celle dont les perches sont rapprochées, en parlant du cerf. || 3° Étroit. La retraite leur était difficile et par un lieu fort serré, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 227. Voyez comme la vertu est contrainte de marcher dans des voies serrées; on la méprise, on l'accable, BOSS. *Sermons, Devoirs des rois*, 2. || Terme hippique. Un cheval serré du devant, du derrière, cheval étroit par le devant, par le derrière. || Qui est à l'étroit. Ce fougueux l'Angeli [Alexandre] qui, de sang altéré, Maître du monde entier, s'y trouvait trop serré, BOIL. *Sat.* VIII. || Resserré. Le chemin, serré entre l'Arve et le pied de la montagne, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 145. || 4° Dont les communications sont coupées. Quand les Gaulois, après avoir brûlé leur ville [des Romains], inondaient tout leur pays, et les tenaient serrés dans la capitale, BOSS. *Hist.* III, 6. || 5° Qui est mis près à près. Ils marcheront serrés dans leurs rangs, sans que jamais ils quittent leur route, SACI, *Bible, Joel*, II, 7. Restait cette redoutable infanterie espagnole, dont les gros bataillons serrés.... demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, BOSS. *Louis de Bourbon.* Les Parthes, se séparant, se mirent de tous les côtés à tirer de loin, sans qu'il leur fût possible, quand ils l'auraient voulu, de manquer leurs coups; tant le bataillon des Romains était serré, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 501, dans POUGENS. Ô mes philosophes, il faudrait marcher serrés comme la phalange macédonienne; elle ne fut vaincue que parce qu'elle combattit dispersée, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 23 juill. 1769. Ils volent serrés [les pinsons d'Ardenne], se posent et partent de même, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 183. || Terme d'architecture. Ordonnance serrée, se dit en parlant de colonnes plus serrées que de coutume. || 6° Au trictrac, jeu serré, jeu qui n'est pas étendu, et où l'on ne se découvre point. || 7° Terme de médecine. Pouls serré, pouls dont les battements sont séparés par de courts intervalles, et se présentent durs et tendus. Le malade se plaignait de froid; le pouls redevint serré, précipité, et la respiration laborieuse, DESESSARTS, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 443. || Avoir le ventre serré, ne pas aller facilement à la garderobe. || 8° Poursuivi de manière à être près d'être saisi. Il se vit si serré, qu'il fut contraint de combattre sur le sommet de la montagne, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 459. || 9° Fig. Qui est concis, précis, qui n'a rien de trop, en parlant du style. Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants, Affecta d'enfermer moins de mots que de sens, BOIL. *Art p.* II. Lecteurs sages, remarquez que Pascal, ce coryphée des jansénistes, n'a dit dans tout ce livre sur la religion chrétienne que ce qu'ont dit les jésuites; il l'a dit seulement avec une éloquence plus serrée et plus mâle, VOLT. *Pensées de Pascal, avertiss.* Il [milord Tirconel, ambassadeur] a le discours serré et caustique, je ne sais quoi de franc que les Anglais ont, et que les gens de son métier n'ont guère, ID. *Lett. Mme Denis*, 12 janv. 1751. En quoi consiste le style serré? à mettre chaque idée à sa véritable place, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 268. Cette langue forte et serrée qui semble indiquer bien plus de sentiments encore qu'elle n'en exprime, STAEL, *Corinne*, XVI, 4. || Il se dit aussi de l'écrivain lui-même. L'auteur est serré dans ses preuves, BOSS. *Expos. doctr. avert. Lettres.* Quelque soin qu'on apporte à être serré et concis, et quelque réputation qu'on ait d'être tel, ils vous trouvent diffus, LA BRUY. I. Chilon était fort court et fort serré dans tous ses discours, FÉN. *Chilon.* || 10° Fig. Un cœur serré, un cœur qui ne se dilate pas. Sentiez-vous cette douce paix sans laquelle le cœur demeure toujours serré et flétri au milieu des délices? FÉN. *Tél.* XVIII. || Avoir le cœur serré de douleur, de tristesse, et, absolument, avoir le cœur serré, être très-affligé. J'ai le cœur si serré que je ne puis parler, TRISTAN, *Mariane*, II, 1. J'ai le cœur serré de ma petite fille [Marie-Blanche]; elle sera au désespoir de vous avoir quittée [pour être mise au couvent], SÉV. *à Mme de Grignan*, 6 mai 1676. Nulle parole ne sortait de sa bouche [de Phérécyde]; car son cœur était trop serré [à cause de la mort d'Hippias qu'il avait élevé], FÉN. *Tél.* XVII. Il s'était retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse, MONTESQ. *Lett. pers.* 14. || Avoir le gosier serré, ne pouvoir parler, à cause de l'émotion qu'on éprouve. Mme de Chaulnes avait les grosses larmes aux yeux, en me disant adieu avec un gosier serré, SÉV. 25 mai 1689. || 11° Fig. et familièrement. Un homme serré, un homme avare,

qui a de la peine à donner, à dépenser Les discours de son confesseur forcèrent Monsieur de vivre d'une manière qui pouvait passer pour serrée à son égard [quant à lui], ST-SIM. 93, 219. On appelle ordinairement ces avares qui ne donnent pas, des gens serrés, des vilains, des ladres, CHAMPAGNE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 400. || 12° Fig. Fortune serrée, situation où l'on est à l'étroit quant à l'argent. Une mère et un fils dans la fortune la plus serrée, VOLT. *Pol. et lég. Déclaration de M. de Voltaire.* || 13° Mis dans quelque lieu pour être gardé. Ses habits sont confiés à Bertrande, ses joyaux serrés par la bonne femme, RICCOBONI, *Œuv.* t. V, p. 304, dans POUGENS. || 14° *Adv.* D'une manière serrée, près à près. M. d'Humières, quoiqu'il ait marché aussi serré qu'il a pu, a perdu deux cent quarante cavaliers, qui sont prisonniers à Mons, pour s'être écartés, tantôt les uns, tantôt les autres, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 83. || 15° Fig. Sans se compromettre, sans se découvrir. On s'était écouté l'un l'autre paisiblement; on parlait de part et d'autre assez serré, BOSS. *Confér. avec Claude*, 2. || 16° Bien fort. Il gèle serré. Quand un coup il a desserré, Il en reçoit un bien serré, SCARR. *Virg.* VI. Je dormais bien serré, DANCOURT, *Sancho Pança*, I, 12. Adieu, le vieux malade de Ferney vous embrasse bien serré, VOLT. *Lett. la Harpe*, 22 janv. 1773. Je ne peux vous écrire de ma main; j'ai la fièvre bien serré à Châlons, ID. *Lett. d'Argental*, 12 sept. 1748. Il [le rat de Madagascar] mord assez serré, et ne s'apprivoise pas, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 216. Lorsqu'on voulait prendre ces oiseaux [des goëlands], ils cherchaient à mordre et pinçaient très-serré, ID. *Ois.* t. XVI, p. 184. || Mentir serré, bien serré, mentir effrontément. || Jouer serré, ne point se hasarder, ne jouer qu'à beau jeu. Iras-tu à notre société demain? je n'irai plus, moi ; on y joue trop petit jeu, et puis ils y ont admis des artistes ; cela joue serré, PICARD, *Manie de briller*, I, 13. || Fig. Jouer serré, agir avec prudence, avec réserve, de manière à ne pas se compromettre. Figaro : Voyons-le venir et jouons serré, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5

† 2. **SERRÉ, ÉE** (sè-rrée, rrée), *adj.* Terme de botanique. Se dit quelquefois des feuilles qui ont leur bord garni de dentelures à sinus anguleux, à la différence de dentelé, qui a les dentelures à sinus arrondis.

— ÉTYM. Lat. *serratus*, en forme de scie, de *serra*, scie.

† **SERRE-BOSSE** (sê-re-bo-s'), *s. m.* Terme de marine. Cordage à l'aide duquel on retient, on serre contre le bord l'ancre qu'on a traversée.

† **SERRE-CISEAUX** (sê-re-si-zô), *s. m.* Outil du coutelier.

† **SERRE-COU** (sê-re-kou), *s. m.* Terme de vétérinaire. Instrument inventé pour exercer une compression sur la veine jugulaire du cheval, lorsqu'on a pratiqué la saignée sur cette veine. || *Au plur.* Des serre-cou ou serre-cous.

† **SERRE-FEU** (sê-re-feu), *s. m.* Outil pour retenir le charbon autour d'un creuset. || *Au plur.* Des serre-feu.

SERRE-FILE (sê-re-fi-l'), *s. m.* || 1° Terme militaire. Officiers et sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur une ligne parallèle au front de cette troupe. Se placer en serre-file. || Dernier soldat de chaque file. || 2° Terme de marine. Vaisseau qui ferme la ligne, qui marche le dernier de tous. Être le serre-file. || *Adj.* Vaisseau serre-file. || *Au plur.* Des serre-files.

— ÉTYM. *Serrer*, et *file*.

† **SERRE-FINE** (sê-re-fi-n'), *s. f.* Terme de chirurgie. Petit instrument qui a pour effet de saisir les lèvres d'une plaie sans pénétrer dans la peau ; et de les tenir au contact pendant un certain temps ; ces instruments agissent comme des pinces à pression continue. || *Au plur.* Des serres-fines.

— ÉTYM. *Serre*, et *fin*.

† **SERRE-FREIN** (sê-re-frin), *s. m.* Employé chargé de serrer le frein dans un convoi de chemin de fer. || *Au pl.* Des serre-freins.

† **SERRE-GOUTTIÈRE**, voy. SERRE, n° 5.

SERREMENT (sê-re-man), *s. m.* || 1° Action par laquelle on serre, on presse ; état de ce qui est serré. Ces serrements de mains dont on vous estropie, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. Il ne s'explique que par un serrement de main, MARIVAUX, *Marianne*, 4° part. Le mercredi suivant, qui était le sixième jour depuis sa chute, il se réveilla avec un serrement dans les mâchoires, qui ne lui permettait pas de les écarter l'une de l'autre, SABATIER, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 183. Et sentir, à défaut de mots cherchés en vain, Tout son cœur me parler d'un serrement de main, LAMART. *Jocelyn, Prologue.* || 2° Cloison que l'on construit à l'intérieur d'une mine, pour empêcher les eaux de passer d'une partie de galerie à l'autre. || 3° Fig. Serrement de cœur, état où se trouve le cœur quand on est saisi de tristesse. Les serrements de cœur ne sont pas bons, quand on est vieux, SÉV. 273. Je vous écris avec un serrement de cœur qui me tue, ID. 17 juin 1671. J'ai toujours un serrement de cœur que je voudrais bien que vous ne connussiez pas, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 15 mars 1712.

— HIST. XVI° s. Quant au moien de moissonner le ris, je vous renvoie au serrement de voz autres bleds, O. DE SERRES, 121.

— ÉTYM. *Serrer*; provenç. *sarramen* ; espagn. *cerramiento* ; ital. *serramento*.

SERRÉMENT (sê-ré-man), *adv.* D'une manière serrée, parcimonieuse, avare. Il vit serrément.

— HIST. XII° s. Lors se traïstrent ensemble Abner et si compaignon, et esturent serréement comme en eschiele [escadron] au sumet de une hoge, *Rois*, p. 127. || XIII° s. Serréement fui [je fus] au pertuis, *Ren.* 8305. || XVI° s. Pour là fermement attacher le cep avec une ou deux ligatures d'ozier, non trop serréement, de peur de l'offenser, O. DE SERRES, 181.

— ÉTYM. *Serrée*, et le suffixe *ment*; provenç. *sarradamen*.

† **SERRE-NEZ** (sê-re-né), *s. m.* Petit appareil pour assujettir les chevaux, dit aussi torche-nez. || *Au plur.* Des serre-nez.

† **SERRE-NOEUD** (sê-re-neu), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom donné à divers moyens employés par les chirurgiens pour exercer une constriction sur une ligature passée autour d'une tumeur pédiculée, ou de toute autre partie qu'ils se proposent de détruire lentement et par degrés. || *Au plur.* Des serre-nœuds.

— ÉTYM. *Serrer*, et *nœud*.

SERRE-PAPIERS (sê-re-pa-pié), *s. m.* || 1° Cabinet de derrière où l'on serre des papiers. || 2° Tablette divisée en plusieurs compartiments, où l'on range des papiers et qui se met ordinairement au bout d'un bureau. || 3° Petit meuble de marbre, de plomb, etc. qu'on pose sur des papiers pour les empêcher de se disperser.

— ÉTYM. *Serrer*, et *papier*.

† **SERRE-PÉDICULE** (sê-re-pé-di-ku-l'), *s. m.* Terme de chirurgie. Pince en forme de compas avec branches transversales et obliques courbées, disposées de manière à opérer la constriction d'un pédicule dans une espèce de triangle à angles arrondis. || *Au plur.* Des serre-pédicules.

† **SERRE-POINT** ou **SERRE-POINTS** (sê-re-poin), *s. m.* Outil de bourrelier.

SERRER (sè-ré), *v. a.* || 1° Étreindre, presser. Serrer un nœud. Ouf! vous me serrez trop, MOL. *Tart.* III, 3. Ce qu'on sent, ce qu'on touche, c'est ce qui échappe continuellement des mains qui le serrent ; plus on serre les choses glissantes, plus elles échappent, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 90° *jour*. Matta lui serra la main [à sa maitresse], HAMILT. *Gramm.* 4. Cresphonte en expirant me serra dans ses bras, VOLT. *Mérope*, I, 4. On ne serre point ses membres délicats [de l'enfant] avec des liens qui en suspendraient les mouvements, BARTHÉL. *Anach.* ch. 47. Paul, les yeux enflammés de colère, criait, serrait les poings, frappait du pied, ne sachant à qui s'en prendre, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Absolument. Et votre don de l'assemblée? madame, il est accordé à huit cent mille francs; voilà qui est fort bien; notre pressoir est bon, il n'y a qu'à serrer, SÉV. 331. Ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 23. || Serrer le cou, étrangler. Et qu'un heureux sultan, dans le sein du loisir, Ait le droit de serrer le cou de son vizir, VOLT. *Ép.* 98. || Autrefois, serrer les pouces à un accusé, le soumettre à une torture où les pouces étaient violemment serrés pour le forcer à faire des aveux. || Fig. Serrer les pouces à quelqu'un, exercer sur lui une contrainte morale, lui faire avouer ce qu'il veut taire. || Fig. et familièrement. Serrer le bouton à quelqu'un, le presser vivement sur quelque chose. À Valère de près j'ai serré le bouton, REGNARD, *le Joueur*, IV, 9. || Fig. Serrer la bourse, rendre économe, empêcher de dépenser de l'argent. M. de Montmartel me mande que c'est une opération de finance fort difficile [le commentaire sur Corneille, pour Mlle Corneille].... voilà ce que c'est que d'être battu dans les quatre parties du monde; cela serre les cœurs et les bourses, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1761. || Fig. Serrer les nœuds de l'amitié, rendre l'amitié plus intime entre deux personnes. Dès nos plus jeunes ans.... L'amour serra les nœuds par le sang commencés, RAC. *Bajaz.* I, 4. M. de Beauvilliers tenait au Dauphin [duc de Bourgogne] par tous les liens les plus forts qui peuvent former et serrer les unions les plus étroites, ST-SIM. 326, 17. || Dans le langage poétique, serrer les nœuds de l'hymen, épouser. Si le don de ma main peut contenter vos vœux, Je pourrai me résoudre à serrer de tels nœuds, MOL. *Mis.* V, 7. || Fig. Serrer le cœur, causer une vive douleur. Il me serre toujours le cœur, quand il me demande si je ne sais point de nouvelles, SÉV. 401. Je sens une main qui me serre le cœur, ID. 25 mai 1680. Le monde est rempli de misères qui serrent le cœur, VAUVEN. *la Simplicité.* || Que la fièvre le serre, se dit par imprécation d'un homme de qui on a à se plaindre. Que la fièvre te serre, chien de vilain, à tous les diables! MOL. *l'Avare*, II, 6. Que la fièvre quartaine puisse serrer bien fort le bourreau de tailleur, ID. *Bourg. gent.* II, 7. || 2° Joindre près à près, mettre près à près. Vous nous avez trop serrés. || Serrer les dents, presser les deux mâchoires l'une contre l'autre. || Familièrement, en parlant des animaux, serrer la queue, mettre la queue entre les jambes, ce qui est un signe de peur, de désappointement. Il lui fallut à jeun retourner au logis.... Serrant la queue et portant bas l'oreille, LA FONT. *Fabl.* I, 18. || Serrer son écriture, rapprocher les lettres ou les lignes les unes des autres. Votre écriture est trop lâche, serrez-la davantage. || 3° Terme d'art militaire. Serrer les rangs, les rapprocher. Serrez vos rangs: marche. || Fig. Mon Dieu! que vous me dites bien sur la mort de M. de la Rochefoucauld et de tous les autres : on serre les files, il n'y paraît plus, SÉV. *à Mme de Grignan*, 5 juin 1680. On avait serré les rangs, et la génération des enfants croissait pour remplacer celle des pères, STAEL, *Corinne*, I, 7. || Absolument. Serrez, serrez les rangs. Celui qui a dit qu'à la cour comme à l'armée, quand on voit tomber à droite et à gauche, on crie : serre, et on avance, n'a eu que trop raison, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 3 mars 1752. || Serrez, se dit aussi à des troupes qui marchent et qu'on veut faire avancer plus diligemment || Serrer sur, marcher à la suite d'une troupe en s'en tenant fort près. Ce n'est que vers trois heures qu'il [le 4° corps] a commencé à marcher ; il a constamment serré sur le 3° corps, LE GÉNÉRAL GÉRARD, *Quelques documents.* || Serrer sur, se dit aussi avec le même sens en terme de marine. Chaque vaisseau doit serrer sur son matelot d'avant, pour empêcher l'ennemi de couper la ligne. || 4° Terme du jeu de trictrac. Serrer son jeu, ne pas l'étendre, couvrir autant qu'on le peut toutes ses dames. || Serrer trop son jeu, s'ôter à soi-même ses meilleures chances, pour ne laisser aucune dame à battre. || 5° Terme d'escrime. Serrer la mesure, serrer la botte, presser vivement son adversaire. || Fig. Serrer la mesure, serrer la botte, presser son adversaire dans la dispute. || 6° Terme d'équitation. Serrer l'éperon à un cheval, lui donner de l'éperon. || Serrer la volte, s'approcher du centre de la volte. || Serrer la demi-volte, faire revenir le cheval avec justesse sur le terrain où il commence la demi-volte. || Serrer la botte, serrer les jambes pour presser un cheval d'avancer. || 7° Rendre étroit. Les deux mers, venant à serrer la terre des deux côtés, font une langue, VAUGEL. *Q. C.* III, 1. || 8° Serrer une place, la gêner, en couper les communications. La dernière sortie n'a pas été faite du côté où est la redoute, mais d'un autre côté qui serrait la ville de plus près, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 162. Tes ennemis [de toi, Jérusalem] t'environneront de tranchées, et t'enfermeront, et te serreront de toutes parts, BOSS. *Hist.* II, 8. Mahomet II commença par serrer la ville [Constantinople] du côté de l'Europe et du côté de l'Asie, VOLT. *Mœurs*, 91. Il [Dion] serrait la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observait plus aucune discipline, BARTHÉL. *Anach.* ch. LX. Chargé de m'emparer d'une hauteur voisine, Qui voit le camp romain, le serre et le domine, SAURIN, *Spartac.* IV, 1. || Serrer de près une ville, en presser le siége. || 9° Pousser, presser. Notre armée est retournée au camp de Bischen, qui était celui où M. de Turenne était si bien fortifié, et dont il était sorti pour serrer les ennemis contre la montagne et les combattre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 389. Le marquis de la Fare, capitaine des gardes du régent, se présente entre la porte et le maréchal [Villeroy], l'arrête, lui demande

son épée; Leblanc lui remit l'ordre du roi, et, dans le même instant, le comte d'Artagnan, commandant des mousquetaires gris, le serre du côté opposé à la Fare, DUCLOS, *Œuvr.* t. VI, p. 147. Son second cri [du goëland] qu'il ne jetait que quand on le poursuivait ou qu'on le serrait de près, ce qui par conséquent était une expression de crainte ou de colère, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 191. || Serrer de près une femme, lui faire une cour assidue. Serrait de près sa servante aux yeux doux, BOIL. *Épigr.* III. || **10°** Fig. Être pressant dans une discussion. Voici un témoignage pour les protestants qui les serrera de plus près; ce sera celui de Bucer, BOSS. *Var.* V, 14. Le maraud m'embarrassait! en disputant il prend son avantage, il vous serre, vous enveloppe, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 8. || **11°** Passer très-près de.... Serrer la muraille. Et s'écrie écumant de rage : Serre, serre donc le rivage, SCARR. *Virg.* V. Le courant nous portait malgré nous de ce côté, et nous obligeait de serrer la rive, CHATEAUBR. *Amér.* 6e partie. || Terme de marine. Serrer la terre, s'approcher de la terre. Nous avons serré la terre de Feu d'assez près pour apercevoir, avec nos lunettes, des sauvages qui attisaient de grands feux, seule manière qu'ils avaient d'exprimer leurs désirs de voir relâcher les vaisseaux, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 50, dans POUGENS. || Serrer le vent, s'approcher beaucoup de la direction du vent. Je crus devoir attendre une circonstance plus favorable, et serrer le vent qui battait en côte, ID. *ib.* t. II, p. 137. || Serrer de la voile, gouverner aussi près du vent que possible. || Serrer un bâtiment, s'en approcher. || Serrer la ligne, tenir très-près les uns des autres les vaisseaux qui forment une ligne de combat. || **12°** Fig. Serrer son style, en retrancher tout ce qui est inutile, écrire avec concision. || Serrer un sujet, le traiter sans digression. || Serrez, serrez, réduisez votre évaluation qui est trop forte, rabattez-en. On parla beaucoup de Thèbes aux cent portes et du million de soldats qui sortait par ces portes.... Serrez, serrez, disait M. André; je soupçonne, depuis que je me suis mis à lire, que le même génie qui a écrit Gargantua écrivait autrefois toutes les histoires, VOLT. *l'Homme aux* 40 *écus, d'un bon souper.* || **13°** Mettre une chose en un lieu où elle ne court aucun risque. Serrer des hardes. Serrer sa bourse, son argent. Serrer quelque chose sous la clef. Laurent, serrez ma haire avec ma discipline, MOL. *Tart.* III, 2. || Serrer les foins, les blés, les mettre à couvert dans le grenier, dans la grange. || **14°** Terme de marine. Serrer une voile, la plier et l'attacher avec des cordelettes. || **15°** Se serrer, *v. réfl.* Exercer sur soi-même une étreinte, une constriction. Se serrer avec une ceinture. || Absolument. Se serrer, porter un corset trop étroit, des vêtements trop étroits. Cette jeune fille s'abîme la santé à force de se serrer. || **16°** Se joindre près à près, se mettre près à près. Se serrer les uns contre les autres. Serrez-vous contre moi, MAIRET, *Soliman*, V, 5. Labérius [après avoir joué dans les mimes par l'ordre de César] alla pour prendre sa place parmi les chevaliers, qui se serrèrent de telle sorte qu'il n'en trouva point, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, 2, § 2. Et d'un cri de menace, Défiant les Romains, qui se serrent, font face, SAURIN, *Spartacus*, I, 4. Les rangs éclaircis par la mort, par la fuite, se sont serrés et restent fermes, CHARRAS, *Waterloo*, 12. || Se serrer contre le mur, se mettre tout contre. || **17°** Se serrer, se dit de l'action du cheval qui s'étrécit, ne s'étend pas assez d'une main à l'autre, et ne prend pas assez de terrain. || **18°** Devenir serré, clos. Cette bourse se serre avec des cordons. || Fig. Le cœur se serre, on est saisi d'affliction.

— HIST. XIIe s. E mult [des assiégés] li crient grant merci, Qu'il les secore e ne lor faille; Kar grant sofraite [manque] unt de vitaille; Mandent cum l'om les a serrez, Clos e assis [assiégés] e estopez, BENOÎT, V. 32517. [Il] N'ot ne entent, tant a ploré, E si par a le cuer serré, Que c'est merveilles qu'il ne muert, ID. V. 12533. [Un haubert] Fort et espais et serré et entier, *Ronc.* p. 40. Li cuers li faut, s'a la bouche serée, *ib.* p. 117. [Elle] Ferma les huis et serra durement, *ib.* p. 172. || XIIIe s. Elle aura, dist li rois, bateüre prochaine, Puis la ferai serrer ens en la tour hautaine, AUDEFR. *Romancero, le bast.* p. 14. Li premier est travail d'aquerre [les richesses]; Li second qui le cuer lor serre, C'est paor qu'en nes tole ou emble, *la Rose*, 5214. || XIVe s. S'en eu [j'eus d'ivresse] si serrée la teste, Que riens ne veoie, n'ooie, J. DE CONDÉ, t. III, p. 19. || XVe s. Les ennemis se tenoient moult serrés, leurs lances retaillées de cinq pieds par devant eux, FROISS. I, I, 328. N'a home nul qui ait esté restraint [à qui on ait fait des retranchements], Fors Eustace, qui de ce se complaint, A qui on a vingt jours serré le ventre, Sans croix avoir. .. E. DESCH. *Poésies mss.* f° 210. Entre les deux maisons y avoit une grande granche, en laquelle il serra trois cens hommes d'armes, COMM. II, 11. Que la fievre quartaine serre Celluy qui vous a mis icy, VILLON, *Archer de Bagnolet*. Un jour advint que le preux Nabel s'en alloit esbatre aux champs, armé et monté, la lance au poing et l'escu au col, auprès d'un grant mont qu'estoit serré [voisin] du tref [de la tente] de Luces, *Perceforest*, t. III, f° 102. La responce amoureuse fut si grande qu'elle leur serra la bouche, *ib.* t. VI, f° 107. Si fut tenu conseil serré [secret], *Vigiles de Charles VII*, p. 105, dans LACURNE. Cette escarmouche dura tant qu'il fut nuict serrée et obscure, *Hist de la Puc. d'Orl.* p. 527, dans LACURNE. || XVIe s. Le pere estoit si serrant [avare], qu'il lui sembloit que ce qu'il tenoit en une main, l'autre lui deroboit, MARG. *Nouv.* XLIV. Empaqueter et serrer soigneusement quelque chose, MONT. I, 110. Un parler court et serré, ID. I, 191. Tant le cœur luy serroit de condamner un homme à mort, ID. II, 1. En ce fait, il faut considerer deux sortes de païs, l'un plein et l'autre serré, LANOUE, 124. Il s'approcha à quatre lieues près du camp, logeant assez serré; d'où il commençoit à nous molester grandement ID. 634.... Et partit-on pour serrer [assiéger] Poictiers, ID. 680. Le pont levis fut haussé et la porte serrée, avecques peu de perte, ID. 601. Le roy de Navare fut adverti par un intime du duc de Guise qu'on le vouloit serrer [emprisonner], D'AUB. *Hist.* I, 102. Purgez vostre conseil, où il ne se delibere rien de si serré que le duc d'Albe ne le sache aussitôt, ID. *ib.* II, 14. Ce vieux capitaine serre la main à son homme, ID. *ib.* II, 272. Ils s'embrasseront par plusieurs fois bien serré, CARLOIX, I, 21. Quant à Pirithous, il le feit incontinent desfaire par son chien, et feit serrer Theseus en estroite prison, AMYOT, *Thés.* 39. Y eut des tonnoires horribles, qui feirent fouyr le menu peuple, et l'escarterent çà et là; mais les senateurs se serrerent ensemble, ID. *Rom.* 44. Fabius, qui cognoissoit le païs, luy serra le pas par où il pouvoit sortir de ceste vallée, avec 4000 hommes de pied qu'il y ordonna, ID. *Fab.* 15. Il le mordit si serré qu'il sembloit qu'il luy voulut manger la main, ID. *Alc.* 3. Il s'endormit si serré, qu'à peine se peut il esveiller pour le bruit de la roupte et fuitte de ses gens, ID. *Sylla*, 60. Son stile est partout serré, et n'y a rien qui ne presse et qui ne poigne à bon escient, ID. *Cicéron et Démosth.* 2. On les met dans des boëtes bien serrées [fermées], O. DE SERRES, 684. Il n'y a rien sur la terre qu'en temps et lieu ne se serre, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 241.

— ÉTYM. Wallon, *seré*; bourg. *sarrai*; Berry, *sarrer*; picard, *sérer*, fermer, *tout sérant*, tout près; provenç. *sarrar*, *serrar*; espagn. et portug. *cerrar*; ital. *serrare*; du lat. *serare*, de *sera*, barre. La double *rr* dans *serre*, *serrer*, *serrare*, etc. est fautive; il n'en faut qu'une; cette erreur vient de ce que les peuples romans ont confondu *sera*, serrure, avec *serra*, scie. En Normandie, *serrer* signifie cueillir, récolter : serrer des pois. Malherbe remarque qu'en Provence serrer a la signification de fermer : Serrer n'a pas la signification de fermer en France, mais en Provence et autres tels lieux où l'on dit : serrer les yeux, serrer la porte, serrer la fenêtre, pour clore, *Comm. sur Desportes*, t. IV, p. 382.

† **SERRET** (sè-rè), *s. m.* Nom, dans le département de la Drôme, d'un fromage volumineux, blanc et tendre qu'on laisse mûrir dans une épaisse enveloppe de foin.

— ÉTYM. *Serrer.*

† **SERRETELLE** (sè-re-tè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Nom donné à des kystitomes modifiés pour l'extraction des débris de la capsule du cristallin et des cataractes secondaires par la cornée.

SERRE-TÊTE (sè-re-tê-t'), *s. m.* Ruban ou coiffe dont on se serre la tête. || *Au plur.* Des serre-tête.

— ÉTYM. *Serrer*, et *tête*.

SERRETTE (sè-rè-t'), *s. f.* Voy. SARRETTE.

† **SERREUR** (sè-reur), *s. m.* Embarcation dite aussi charroi, servant aux bâtiments qui font la pêche de la morue à Terre-Neuve.

† **SERRICORNE** (sè-rri-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des antennes dentelées en scie.

— ÉTYM. Lat. *serra*, scie, et *cornu*, corne, antenne.

† **SERRIÈRE** (sè-riè-r'), *s. f.* Pièce de fer qui sert à boucher le trou du fourneau.

— ÉTYM. *Serrer.*

† **SERRIROSTRE** (sè-rri-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec dentelé en scie.

— ÉTYM. Lat. *serra*, scie, et *rostrum*, bec.

1. **SERRON** (sè-ron), *s. m.* Terme vieilli. Petite caisse dans laquelle on apporte différentes drogues des régions étrangères. Un serron de baume.

— ÉTYM. *Serrer.*

† 2. **SERRON** (sè-ron), *s. m.* Espèce d'ansérine, Le chénopode bon-henri, chénopodiacées.

† **SERROT** (sè-ro), *s. m.* Bâton qui fait partie d'une machine à prendre les oiseaux.

† **SERRULÉ, ÉE** (sè-rru-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Synonyme de denticulé.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *serra*, scie.

SERRURE (sè-ru-r'), *s. f.* || **1°** Machine qu'on applique à une porte, à un coffre etc. et qui sert à les fermer et à les ouvrir par le moyen d'une clef. Une serrure à double tour. Une serrure à secret. Lever une serrure. D'une main tremblante je mis la clé dans la serrure, GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 201, dans POUGENS. || Tenir sous la serrure, tenir enfermé. Tenant leurs femmes sous des serrures, HAMILT. *Gramm.* 9. || Brouiller une serrure, la déranger. || Fig. Sa serrure est brouillée, il a l'esprit troublé. Je viens de recevoir une grande visite de votre intendant; la serrure était bien brouillée; mais je n'ai pas laissé d'attraper qu'il vous honore beaucoup, SÉV. 423. Quand je l'entends parler à l'infini [M. Rouillé].... je ne puis oublier ce qu'on a dit de lui, que c'était une clef dans une serrure, qui tourne, qui fait du bruit, et qui ne saurait ouvrir ni à droite ni à gauche,... franchement la serrure est brouillée fort souvent, ID. 18 mai 1680. || Serrure de sûreté, serrure à deux pênes, avec garnitures soit droites soit cintrées. || Serrure de sûreté à gorge mobile dite incrochetable. || Serrures bénardes, celles dont la clef n'est pas forée. || Serrure à deux pênes, à clef forée ou à clé bénarde. || Serrure à pêne dormant, serrure à deux tours. || Serrure demi-tour, serrure à cloison dite à garde-robe. || Serrure tour et demi, avec bouton double ou simple en fer ou en cuivre; elle peut avoir un verrou de nuit. || Serrure à vielle, serrure garnie d'un loquet sans cloison. || Serrure de coffre, serrure avec moraillon à obronnière. || Serrure à ressort, celle qui se ferme en tirant la porte. || Serrure à combinaisons, celle qui ne peut être ouverte que lorsque les différentes pièces de son mécanisme sont ajustées dans certaines positions. || **2°** Boucle, agrafe. Et seront lesdits ouvrages faits d'une égale force et bonté dans toute leur étendue, sans maille, double maille mordue, arrachures, serrures ni ouvertures, *Arrêt du Conseil*, 30 mars 1700. || Proverbe. Vous avez la clef, et nous avons la serrure, c'est-à-dire malgré toutes les précautions que vous prendrez, nous obtiendrons ce que nous voudrons.

— HIST. XIIe s. Lode [loue] tun Deu, Syon; kar il confortad les seredures de tes portes, *Liber psalm.* p. 228. Cist estoit maistres sur sexante citez ki grandes erent [étaient] e closes de mur à portes e à serrures e à fermetez, *Rois*, p. 238. || XIIIe s. Il conforta les serreures de tes portes, *Psautier*, f° 177. [Moi saint Pierre] Ki du cel [ciel] guvern la sereure, *Édouard le Conf.* v. 1760. Nus serreuriers ne puet vendre à Paris serreure neuve, se ele n'est garnie de toutes gardes; quar ele est fause, *Liv. des mét.* 51. || XIVe s. Une sierure à deux clés, mise à le cambe [la chambre].... H. CAFFIAUX, *Nicole de Dury*, p. 95. || XVe s. Je m'en vins à l'huys, tac : quella [qui est là]? Je regarday par la serrure; La chambriere je veiz là, Qui me vint faire l'ouverture, COQUILLART, *Monol. de la botte de foin.* Le suppliant et icellui Mahieu rompirent la serreuse d'un coffre, auquel ilz prindrent trois goubeletz, trois tasses, une serreuse [boucle] d'argent à usaige de femme, DU CANGE, *sarreuria*. La sarruze d'un buffet, ID. *ib.* Il faut ceintures, Il faut brodures Et mirlifiches; Il faut fourreures, Il faut serreures [boucles], Dagues et niques, *le Blason des faulces amours*, p. 270, dans LACURNE. L'ostel de Guillemin Sanguin, en la rue Bourbonnois, d'excellent edifice, où il a de sereures autant comme il a de jours en l'an, DE LABORDE, *Émaux*, p. 498. || XVIe s. Elle apprit comment, la clef du celier estant perdue, la femme du gouverneur avoit fait lever les serrures, D'AUB. *Hist.* II, 60. Ils savent tant bien approprier leurs clefs à toutes serrures et à tous huis, qu'on diroit qu'ils ont exercé l'art de serruriers toute leur vie, CALV. *Instit.* 974. Contre coignée serrure ne peut, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *sarrure*, *sarruse*, *serruse*; wallon, *sair*; prov. *serradura*; catal. *cerradura*; ital.

serratura; du lat. *serare* (voy. SERRER). On remarquera dans le Berry *serruse*, qui se trouve aussi dans le XVe siècle, et qui était dû à un vice de prononciation des Parisiens substituant le *x* à l'*r*; *serruse* se dit aussi dans le pays de Caux (Normandie).

SERRURERIE (sè-ru-re-rie), *s. f.* || 1° L'art du serrurier. Connaître la serrurerie. || 2° Ouvrages du serrurier. La serrurerie de cette maison est fort belle. || 3° En termes de construction et de mécanique, la serrurerie s'entend de tous les ouvrages en fer forgé autres que ceux qui sont relatifs aux machines proprement dites. || La grosse serrurerie se dit de l'emploi du fer dans les édifices et les travaux publics.

— HIST. XVe s. Les maistres serruriers d'Angiers requierent leur estre baillez pour statutz de leur mestier de serrurerie.... *Ordonn.* août 1489.

— ÉTYM. *Serrurier;* wallon, *serurreie.*

SERRURIER (sè-ru-rié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des sé-ru-rié-z habiles), *s. m.* || 1° Artisan, ouvrier qui fait des serrures et des ouvrages de fer. Un affreux serrurier, laborieux Vulcain, Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain, Avec un fer maudit qu'à grand bruit il apprête, De cent coups de marteau me va fendre la tête, BOIL. *Sat.* VI. || Serrurier en bâtiments, celui qui s'occupe des ouvrages en fonte, des gros fers, des serrures et objets de quincaillerie employés dans les constructions. || Serrurier mécanicien, celui qui s'occupe des pièces en fer forgé employées dans la construction des machines. || Serrurier charron, celui qui travaille au ferrage des voitures. || 2° Nom vulgaire des pics et des mésanges.

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] serruriers ne peut faire clef à serrure, se la serreure n'est devant lui en son hostel, DE LABORDE, *Émaux*, p. 498. Fevre marischal, grossier et greifier et hiaumier pueent ovrer de nuiz si leur plaist, et tout li mestier devant dit, hormis serreuriers et couteliers, *Liv. des mét.* 45. Il puet estre serruriers à Paris qui veut, pour tant qu'il ait achaté le mestier du roy, ID. 51. || XVe s. Nul serrurier ne pourra faire serrure de fer où le pesle soit fourché, *Ordonn.* août 1489.

— ÉTYM. *Serrure;* wallon, *serut;* Berry, *sarrurier, sarrusier.*

† 1. **SERTE** (sèr-t'), *s. f.* Enchâssement des diamants.

— ÉTYM. Voy. SERTIR.

† 2. **SERTE** (sèr-t'), *s. f.* L'*abramide vimbe*, poissons cyprins.

SERTI, IE (sèr-ti, tie), *part. passé* de sertir. Diamant bien serti, mal serti.

SERTIR (sèr-tir), *v. a.* || 1° Terme de joaillier. Enchâsser une pierre dans un chaton. || 2° Terme de serrurerie. Réunir une pièce de fer à une autre par de petites lèvres qui sont au bord du trou où l'on ajuste la pièce.

— ÉTYM. Il se rattache au lat. *sertare*, couronner, de *sertum*, couronne, qui vient de *serere*, entrelacer (voy. SÉRIE).

† **SERTISSAGE** (sèr-ti-sa-j'), *s. m.* Action de sertir.

† **SERTISSEUR** (sèr-ti-seur), *s. m.* Ouvrier qui sertit.

SERTISSURE (sèr-ti-su-r'), *s. f.* Manière dont une pierre est sertie. Pour faire une bague à une pierre seule, on prend une sertissure d'or, qui est un fil d'or destiné à entourer la pierre, et on adapte cette sertissure à la pierre, *Dict. des arts et m. Joaillier.* || Partie du chaton qui entoure la pierre et qui la retient. Ayant sous les yeux le poids total des médaillons ornés, et ne pouvant retrancher de ce poids celui des sertissures et des bélières, MONGEZ, *Instit. Mém. Acad. inscr* t. IX, p. 276.

— ÉTYM. *Sertir*

† **SERTULAIRE** (sèr-tu-lê-r'), *s. f.* Genre de polypiers phytoïdes

— ÉTYM. Voy. SERTULE

† **SERTULE** (sèr-tu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Assemblage de fleurs dont les pédoncules partent tous du même point.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *sertum*, couronne.

† **SERTULÉ, ÉE** (sèr-tu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé en forme de bouquet.

SÉRUM (sé-rom'), *s. m.* Terme de physiologie. Liquide qui se sépare du caillot du sang quelque temps après la coagulation de ce liquide. || Sérum de lait ou petit-lait, liquide limpide, inodore, de saveur douce, sucrée, un peu acide, formant les neuf dixièmes du lait, duquel il se sépare par la coagulation spontanée ou artificielle du caséum.

— HIST. XVIe s. La faculté segregatrice du serum, PARÉ, XV, 51. Le serum du laict, ID. XX, 23.

— ÉTYM. Lat. *serum*, petit-lait, de même radical que ὀρὸς ou ὀῤῥὸς, petit-lait, ionien, οὐρὸς, d'où οὖρον, urine (voy. ce mot); russe, *sir*, lait caillé; sanscr. *sara*, lait caillé.

SERVAGE (sèr-va-j'), *s. m.* || 1° Modification de l'esclavage antique et de la servitude barbare qui, commençant avec la féodalité, met le serf en jouissance d'une liberté et d'une propriété qui, bien que fort restreintes, n'en sont pas moins très-réelles. Le servage n'est pas la même chose que l'esclavage. || 2° Par extension, esclavage, servitude, en général. Craignant de son époux la honte ou le servage, TRIST. *M. de Chrispe*, I, 3. Donnez-moi ce breuvage, Par où j'éviterai la honte du servage, MAIRET, *Sophon.* V, 5. Tous deux [le comte et la comtesse de Roucy] rogues et glorieux à l'excès, tous deux bas jusqu'au servage devant les ministres, ST-SIM. 429, 210. Tu vois régner [aux États-Unis], sans trouble et sans servage, La paix, les lois, le travail et les mœurs, BÉRANG. *Lafayette.* || 3° Poétiquement. Amoureux servage, ou, simplement, servage, soumission entière à la femme qu'on aime. Qu'à la fin la raison essaie Quelque guérison à ma plaie, Cela se peut facilement; Mais que d'un si digne servage Sa remontrance me dégage, Cela ne se peut nullement, MALH. V, 28. M'étant sauvé du plus rude servage Qui tint jamais un généreux courage, VOIT. *Poésies, Œuv.* t. II, p. 83. Clarice, unique objet qui me tient en servage, CORN. *Veuve*, IV, 1. Si je vivais dessous votre servage Comme autrefois.... LA FONT. *Rich.*

— HIST. XIIe s. Cist poples est tis poples [ton peuple] e tis heritages; kar tul menas de Egypte hors de servage e de anguisse, *Rois*, 264. || XIIIe s. Que Mainfrois, par sa tyrannie, avoit occupé le regne de Puille et de Sesile, et que il avoit mis les prelas et les eglises en servage, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 99. Li baron de France.... vous crient merci, que il vous preigne pitié de la cité de Jerusalem, qui est en servage des mescreans, VILLEH. XVI. Bien savez que tous trois de servage [je] jetai, *Berte*, VII. Servages est droit de gens, par quel auncuns est, contre nature, sougiez à aucune seignorie, *Liv. de jost.* 54. Et qui ainsis le francist [le serf], il le pert quant à soi, car de son servage est il hors, BEAUM. XLV, 25. Je di que cil est foux naÿx, Qui se mest en autrui servage, RUTEB. 128. Li apostres nous ammoneste, Que servage et treü [tribut] rendon A chel à qui nous le devon, DU CANGE, *servagium.* || XIVe s. Franche personne, de franc ventre, sanz rachat et sanz aucun servage, *Arch. de l'Emp.* 1350, JJ84, p. 500. || XVe s. Pourquoi nous tiennent ils en servage [Jean Balle aux paysans anglois contre les seigneurs]? FROISS. II, II, 106. Recepte des servaiges qui se payent au jour nostre dame de septembre; et c'est assavoir que ceux qui sont serfs, quant ils se marient, doivent cinq sols parisis, et à leur trepas cinq sols, DU CANGE, *servagium.* Il n'est riens plus serf ny de plus grand servage que de jonne homme simple et debonnaire qui est en sujetion de femme veufve, *Les 15 joyes de mariage*, p. 177, dans LACURNE. || XVIe s. Amour me retient en servage, MAROT, II, 329. Puis, mettant l'espée au poing, s'alla mesler furieusement, où il feut soubdain enveloppé et mis en pieces, se sauvant ainsi du servage, MONT. II, 32. La liberté est estimée d'aucuns un souverain bien, et le servage un mal extreme, CHARRON, *Sagesse*, p. 215, dans LACURNE

— ÉTYM. *Serf*

SERVAL (sèr-val), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du chat serval, dit aussi chat-tigre, chat-tigre des fourreurs, chat-pard. || *Au plur.* Des servals.

SERVANT (sèr-van), *adj. m.* || 1° Qui sert; usité seulement dans certaines locutions. || Gentilshommes servants, officiers qui servaient à table chez le roi. || Dans l'ordre de Malte, frères servants, ou quelquefois chevaliers servants, nom donné au troisième rang, qui ne demande pas la noblesse quoiqu'il porte l'épée et la croix; il est après les chevaliers et les prêtres. || Frères servants, les frères convers employés aux œuvres serviles d'un monastère. || Dans la franc-maçonnerie, on appelle frères servants, ou, substantivement, les servants, les gens de service. || Terme de féodalité. Fief servant, celui qui relevait d'un fief dominant. || 2° *S. m.* Servant d'amour, un amant, un amoureux. Depuis l'heure charmante Où le servant d'amour..., Venait pour une amante Soupirer sous la tour, LAMART. *Harm.* III, 10. || 3° Soldat d'artillerie spécialement chargé du service des pièces dans l'exécution des feux. Premier, deuxième servant de droite; premier, deuxième servant de gauche. Pointeur-servant, celui des servants qui aide le pointeur à pointer la pièce. (Servant se dit par opposition à conducteur, soldat d'artillerie chargé de conduire les pièces attelées.)

— HIST. XIIe s. Firent li servant Saül à lur seignur.., *Rois*, p. 60. Jo n'iere pas [je n'étais pas] si povre cum tu me vas disant, Quant li reis nostre sire me fist sun haut servant, *Th. le mart.* 87. Li sainz huem ne fist mie ses servans esveillier, Al main [au matin] à sun lever n'al vestir, n'al chugier, *ib.* 101. || XIIIe s. Tant sont vaillant et preu et bien servant li frere, Que moult les aime et croit et prise l'emperere, AUDEFROI LE BAST. *Romanc.* p. 25. Et li quens [le comte] si li a conté Le sens, la valour, la bonté De Jehan, son servant nouvel, *Bl. et Jeh.* 183. || XIVe s. Nostre amé vallet servant de l'escuelle en nostre sale, DU CANGE, *serviens scutellæ.* Pierre de Cise nostre amé varlet servant de vin, en sale, ID. *serviens vini.* || XVe s. Car chasteté Quiert liberté, Et luxure vous fait servant, *le Blason des faulces amours*, p. 290, dans LACURNE. || XVIe s. Faisant pour toy de corps, d'esprit et d'ame Ce que servant peut faire pour sa dame, MAROT, I, 342.

— ÉTYM. *Servir;* wallon, *siervan.*

SERVANTE (sèr-van-t'), *s. f.* || 1° Femme ou fille gagée que l'on emploie aux travaux du ménage dans une maison. La vieille n'avait point de plus pressant souci Que de distribuer aux servantes leur tâche, LA FONT. *Fabl.* V, 6. Nous défendons à tous ecclésiastiques constitués dans les ordres sacrés.... de retenir en leur maison aucune servante qui n'ait atteint l'âge de cinquante ans accomplis, BOSS. *Ordonn. synodale*, 1691. On dit que Malherbe consultait sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante; et je me souviens que Molière m'a montré aussi plusieurs fois une vieille servante qu'il avait chez lui, à qui il lisait, disait-il, quelquefois ses comédies, et il m'assurait que, lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissaient pas, BOIL. *Réflexions sur Longin*, I. De sorte qu'il n'y a personne qui ne soit admis à lire mon ouvrage [sur la pesanteur], sans en excepter peut-être même la servante de Malherbe, le P. CASTEL, dans *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 309. Molière avec raison consultait sa servante, PIRON, *Métrom.* II, 11. || Fig. On disait dans le moyen âge que la philosophie était servante de la théologie. Il faisait régner dans ses sermons la vérité et la sagesse; l'éloquence suivait comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes, BOSS. *Bourgoing.* La sottise, la calomnie, et la renommée leur très-humble servante grossissent tout, VOLT. *Lett. La Touraille*, 5 janv. 1769. || Servante-maîtresse, servante qui a pris autorité dans la maison. || Écrire comme une servante, se dit de qui, n'ayant point reçu d'éducation, écrit mal. J'ai vu de ses lettres [la sœur de Linant, précepteur chez Mme du Châtelet]; elle écrit comme une servante; si avec cela elle pense en reine, je ne vois pas ce qu'on pourra faire d'elle, VOLT. *Lett. Cideville*, 22 févr. 1736 || 2° Terme d'humilité chrétienne. C'est dans la retraite que Marie-Thérèse disait avec David: Ô Seigneur, votre servante a trouvé son cœur pour vous faire cette prière, BOSS. *Mar.-Thér.* La princesse Anne crut entendre une voix paternelle qui lui disait: Tu seras ma servante, je t'ai choisie dès l'éternité, ID. *Anne de Gonz.* Être servantes des pauvres, c'est être servantes de Jésus-Christ, BOURDAL. *Exhort. char. env. les pauv.* t. I, p. 10. || 3° Terme de civilité dont se servent les femmes en écrivant. Je serai toute ma vie la plus reconnaissante comme la plus ancienne de vos très-humbles servantes, SÉV. *Lett. à Ménage*, 23 juin 1656. Trouvez bon qu'avec tout le monde je souhaite avec passion le retour de Votre Altesse Royale à Paris, et que je l'assure que je suis plus que jamais sa très-humble et très-obéissante servante, ID. *Lett. à Mademoiselle*, 30 oct. 1656. || Fig. Dévouée à. Si la Provence m'aime, je suis fort sa servante aussi; conservez-moi l'honneur de ses bonnes grâces, SÉV. *à Mme de Grignan*, 11 mars 1671. || Fig. Être servante à ou de, dire adieu à, renoncer à, n'avoir pas de goût pour. Ah! très-humble servante au bel esprit; vous savez que ce n'est pas là que je vise, MOL. *Critique*, 1. Je suis très-humble servante au seigneur Anselme; mais, avec votre permission, je ne l'épouserai point, ID. *l'Avare*, I, 6. Vous ne m'expliquez que trop bien les périls de votre voyage [dans les Alpes].... je suis servante de ces pays-là, je n'irai de ma vie, SÉV. 2 juin 1672. Je leur promis qu'à moins d'une Dauphine [Mme de Sévigné était allée à la cour pour voir la Dauphine], j'étais bien ser-

vante, à mon âge et sans affaires, de ce bon pays-là, ID. 29 mars 1680. L'histoire des Croisades [du P. Maimbourg] est très-belle, surtout pour ceux qui ont lu le Tasse .....mais je suis servante du style des jésuites, ID. 14 sept. 1675. || **4°** Petite table qu'on dresse dans les repas, tout près de la grande table, pour y déposer différentes pièces de service, et suppléer au service des domestiques. On voit au Louvre une table volante merveilleuse par sa construction : elle s'élève du fond du parquet, couverte d'un service, avec quatre autres petites tables, appelées servantes, pour fournir aux convives les ustensiles dont ils ont besoin, et se passer d'officiers subalternes autour d'eux, BACHAUM. *Mém. secr.* 31 juin 1769. || **5°** Terme d'imprimerie. Petite planche sur laquelle repose la frisquette, tandis que l'ouvrier étend sur le tympan la feuille qu'il va imprimer. || **6°** Support en bois qui sert à soutenir une voiture dans la position de tirage, quand cette voiture est arrêtée. || **7°** Terme de métallurgie. Anneau de fer pour serrer les tenailles d'une forge.

— HIST. XV^e s. Lequel me tient sa servante très chiere, CH. D'ORL. 1. || XVI^e s. La chambriere estoit destinée pour servir sa maistresse en la chambre; maintenant les damoiselles prendroient à honte d'appeler celles qui les suivent chambrieres, ains les appellent servantes, mot beaucoup plus vil que l'autre, que l'on approprie à celles qui servent à la cuisine, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 663, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Servant*: Berry, *sarvante*; wallon, *siervantt*; prov. *serventa*, *sirventa*; espagn. *sirvienta*.

† **SERVANTINE** (sèr-van-ti-n'), *s. f.* Variété de figue.

† **SERVE** (sèr-v'), *s. f.* || **1°** Terme rural. Mare creusée dans la cour d'une ferme. || **2°** Réservoir d'irrigation (Dauphiné).

— ÉTYM. Lat. *servare*, conserver.

† **SERVENTOIS** (sèr-van-toî), *s. m.* Voy. SIRVENTE.

† **SERVÉTISTE** (ser-vé-ti-st'), *s. m.* Membre d'une secte antitrinitaire fondée par Servet (XVI^e siècle).

† **SERVEUR** (sèr-veur), *s. m.* Se dit, à la paume, de celui qui jette la balle sur le toit.

— ÉTYM. *Servir.*

SERVI, IE (sèr-vi, vie), *part. passé* de servir. || **1°** Qui reçoit les offices de domestiques. Bien servi, mal servi. Et j'ai des serviteurs, et ne suis point servi, MOL. *Femm. sav.* II, 9. || **2°** Couvert de mets. Il faut quatre repas; il y aura vingt-cinq tables servies à cinq services, sans compter une infinité d'autres qui surviendront, SÉV. 43. || Il se dit du repas même. Une collation servie à six services, CORN. *le Ment.* III, 2. || **3°** Il se dit de la messe. Je célébrais la messe servie par mes élèves, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 8, dans POUGENS. || **4°** Fourni pour ou de. Le roi.... la mena [la reine d'Angleterre] à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie, comme la reine, de toutes sortes de hardes, SÉV. 10 janv. 1689. Lui seul [Sulli] établit [dans l'armée qui assiégeait Amiens] un hôpital beaucoup mieux servi que ne l'a jamais été celui de Paris, VOLT. *Hist. parl.* XXXVIII. || **5°** Terme de chasse. Tué avec telle ou telle arme. L'un de ces derniers [sangliers], servi au couteau de chasse ....a failli faire payer cher cette audace au veneur.... *Moniteur univ.* 13 nov. 1867, p. 1405, 3^e col.

† **SERVIABILITÉ** (ser-vi-a-bi-li-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de celui qui est serviable. Dans ce commerce si profitable où la serviabilité empressée de l'homme d'État n'ôtait rien à la dignité un peu hautaine du grand seigneur, Choiseul.... DE CARNÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 févr. 1859, p. 857.

SERVIABLE (sèr-vi-a-bl'), *adj.* Qui aime à rendre service. Que viens-tu faire ici? — Ce que je fais partout ailleurs : m'entremettre d'affaires, me rendre serviable aux gens, MOL. *l'Avare*, II, 5 C'était [Villacerf] un homme brusque, mais franc, vrai, droit, serviable et très-bon ami, ST-SIM. 70, 159. Mme Dorsin voyait tout, songeait à tout, devenant plus serviable et se croyant obligée de le devenir à mesure qu'elle vous obligeait, MARIV. *Marianne*, 5^e part. Souffrez que je vous dise que vous êtes d'autant plus obligé d'avertir Linant [précepteur chez Mme du Châtelet] d'être modeste, humble et serviable, que ce sont vos bontés qui l'ont gâté, VOLT. *Lett. Cideville*, 22 fév. 1736. Dans le monde on n'est jamais opprimé, quand on est constamment ami serviable et dangereux ennemi, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 240, dans POUGENS.

— HIST. XIII^e s. Et s'ele chiet [tombe] en maladie, Droit est, s'il puet, qu'il s'estudie En estre à li moult serviables, Por estre après plus agreables, *la Rose*, 9903. || XIV^e s. Le pueple auquel il avoient esté aydans et serviables, BERCHEURE, f° 35, *recto*. Et touz jours ay ge estey obediens et serviable en ce qui touche le roy, ID. f° 19. || XV^e s. Puis monta le roy et les autres chevaliers de son hostel, et le jeune Norhot, qui tousjours estoit au frain du roy; car il estoit moult serviable enfant [faisant bien son service], *Perceforest*, t. VI, f° 102. || XVI^e s. Soys serviable à tous tes prochains, et les ayme comme toy mesme, RAB. *Pant.* II, 8. Personnage serviable, soigneux de faire plaisir, et secourable, AMYOT, *Crassus*, 5. Vous estes mes prisonniers, comme vous voyez, par les droits des combats; je me puis servir de vous autres en telle et vile condition serviable qu'il me plaira, BRANT. *Dames ill.* p. 377, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *serviable*, qui sert : *cet instrument est bien serviable*; provenç. *serviable*, usuel; catal. et espagn. *servible*; du lat. *servire*, servir. La formation française et provençale est irrégulière, comme si le thème était *servi*, et non *serv*.

† **SERVIABLEMENT** (ser-vi-a-ble-man), *adv.* D'une manière serviable.

— HIST. XVI^e s. Serviablement, COTGRAVE.

SERVICE (sèr-vi-s'), *s. m.* || **1°** État, fonction d'un domestique. Entrer en service. Un juge, l'an passé, me prit à son service, RAC. *Plaid.* I, 1. Il se mit au service d'un des habitants du pays, MASS. *Carême, Enf. prod.* || Le service de la chambre, de l'office, des écuries, etc. les fonctions particulières d'un domestique attaché à la chambre, à l'office, etc. || Porte, escalier, couloir de service, se dit des débouchés par où passent les domestiques pour servir la table, etc. || Le service d'un domestique, manière dont un domestique s'acquitte de ses fonctions. Ce domestique a le service lent. || Service d'un maître, manière dont un maître se fait servir. Le service de ce maître est pénible. || **2°** Le service de Dieu, le soin de se consacrer aux œuvres de piété. Sans mentir, Dieu est bien abandonné; il me semble que c'est un temps où le service qu'on lui rend lui est bien agréable, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 5. Au lieu que les rois ont une obligation insigne à ceux qui demeurent dans leur obéissance, il arrive au contraire que ceux qui subsistent dans le service de Dieu lui sont eux-mêmes redevables infiniment, ID. *ib.* || Se consacrer au service de Dieu, embrasser la profession ecclésiastique, et aussi se donner entièrement aux œuvres de piété. || **3°** Par formule de politesse, assurer quelqu'un de ses services, lui dire qu'on est son humble serviteur. M. de la Rochefoucauld m'a fort bien priée de vous assurer de son service, SÉV. *à Mme de Grignan*, 14 juin 1675. Ma fille me prie de vous assurer de ses très-humbles services, ID. *à Mme de Guitaut*, déc. 1694. || Tout ce que je puis faire pour votre service, tout ce que je puis faire pour vous être agréable, utile. Tout ce que je puis faire pour votre service est de vous rendre sourd, si vous voulez, MOL. *Méd. m. lui*, III, 6. Avez-vous la cruauté de ne point achever Tacite?.... si vous lui faites ce tour, mandez-moi l'endroit où vous serez demeurée, et je l'achèverai ; c'est tout ce que je puis faire pour votre service, SÉV. 67. || Je suis à votre service, tout à votre service, formule de politesse pour dire à une personne qu'on est prêt à faire ce qui pourra lui être utile ou agréable. Et de vous venir, mais sans nul artifice, Assurer que je suis tout à votre service, MOL. *Éc. des mar.* I, 5. || On dit de même : Ma voiture est à votre service; j'ai mille francs à votre service, etc. Elle est, monsieur, fort à votre service, LA FONT. *Bais.* || Familièrement. Qu'y a-t-il pour votre service? se dit à une personne qui paraît vouloir nous demander quelque chose. Brancas [célèbre distrait].... versa dans un fossé : il s'y établit si bien qu'il demandait à ceux qui allèrent le secourir ce qu'ils désiraient de son service, SÉV. 40. Que puis-je faire pour votre service? voyons, DANCOURT, *Impromptu de garnison*, sc. 1. || **4°** Service féodal, les devoirs auxquels un vassal était obligé envers son seigneur. || Service de la chambre du pape, ce qu'un nouvel évêque paye à la chambre apostolique. || Terme de jurisprudence. Services fonciers, synonyme de servitudes, que les rédacteurs du Code Napoléon ont ajouté au mot de servitudes, qui fait l'intitulé du titre IV, du livre XI, afin d'éviter tout souvenir des lois féodales et de la prééminence qu'elles établissaient d'un héritage sur un autre. || **5°** Anciennement, il se disait de tous ceux qui étaient nécessaires au service actuel du roi. Le roi ne mène à ce voyage que le service. || **6°** Attachement pour une femme que l'on courtise et que l'on sert. Mais aussi ne sont-elles pas [les Muses] De ces beautés dont les appas Ne sont que rigueur et que glace, Et de qui le cerveau léger, Quelque service qu'on leur fasse, Ne se peut jamais obliger, MALH. IV, 5. Depuis le premier jour que je vis Arténice, Et qu'elle prit en gré les vœux de mon service, RACAN, *Berg. Alcidor*, I, 1. Il dit à Matta d'offrir ses services à Mme de Senantes, HAMILT. *Gramm.* 4. || **7°** Emploi, fonction de ceux qui servent l'État dans la magistrature, dans l'administration, etc. Prendre sa retraite après trente ans de service. Le service de l'État. Le service militaire. Le roi Charles II n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère, BOSS. *Reine d'Anglet.* Hélas! disait le prince de Condé, je ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'État, ID. *Louis de Bourbon.* J'ai résolu de ne me mettre jamais au service de personne, et de mourir libre comme j'ai vécu, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 22 décemb. 1765. || Être de service, être dans le temps où l'on est obligé de faire les fonctions de sa charge, où on les exerce réellement. || Faire son service, s'acquitter des obligations de sa charge. || **8°** Absolument. Le service militaire. Produire ses états de service. Il a trente ans de service. On me mande que M. de Rohan a quitté le service, pour n'avoir pas été fait brigadier, SÉV. 263. Sa femme [de Mérinville, officier renvoyé] a crié aux pieds du roi; il lui a dit que ce n'était pas aussi pour lui faire plaisir qu'on l'ôtait du service, ID. 18 juin 1677. Son père, qui n'était qu'un cadet et qui, de plus, s'était ruiné dans le service, ne lui laissa qu'une bonne éducation et un mousquet, FONTEN. *Vauban.* Tant de murmures et de chagrins à la cour, tant de dégoût dans le service, MASS. *Carême, Vocation.* Vous avez du service, un nom, de la valeur; il faut vous distinguer dans un poste d'honneur, REGNARD, *Distr.* II, 7. Les deux premiers [enfants] étaient au service; ses revenus suffisaient à peine pour les y soutenir, MARIV. *Marianne*, 9^e part. Se mettre au service, c'est-à-dire se louer à très-bon compte pour aller tuer les gens qui ne nous ont fait aucun mal, J. J. ROUSS. *Ém.* V. J'allai chercher du service chez un prince étranger, ID. *Hél.* IV, 12. J'eus tort de vieillir au service, BÉRANG. *le Vieux Caporal.* || Être de service, faire le service, monter la garde, être de piquet, etc. Il est de service demain. Hommes de service. || Ensemble des obligations et des devoirs qui résultent de l'état militaire. Ce soldat fait bien son service. || Obligations et devoirs dans une position particulière. Service en temps de paix, en campagne, dans les places, dans les siéges. Ce soldat fait bien son service en campagne. Cet officier connaît le service dans les siéges. || **9°** Le service de la marine, de l'artillerie, du génie, etc. les fonctions particulières d'un officier de marine, d'artillerie, du génie, etc. M. de Vallier, lieutenant général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, VOLT. *Louis XV*, 10. || **10°** *Au plur.* Manière dont quelqu'un a servi, temps pendant lequel il a servi. Obtenir la récompense de ses services. Faire valoir ses services. Le roi fait des libéralités immenses; en vérité, il ne faut point se désespérer : quoiqu'on ne soit pas son valet de chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette : ce qui est certain, c'est que, loin de lui, tous les services sont perdus; c'était autrefois le contraire, SÉV. 398. Il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques; avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, BOSS. *Louis de Bourbon.* Un beau-frère sacrifié malgré ses services, ID. *le Tellier.* Je sais rendre aux sultans de fidèles services, RAC. *Baj.* I, 1. || **11°** Ce que l'on fait pour quelqu'un et que l'on compare à ce que fait un serviteur. Pour être plus adroit à te faire service, RÉGNIER, *Sat.* I. De grâce, acceptez mon service, CORN. *le Cid*, III, 2. Cependant s'il est vrai que mon service plaise, Sire, un bon mot de grâce au père de La Chaise [qui avait la feuille des bénéfices], ID. *Au roi*, 1676. Brancas est fort content de vous, et ne prétend pas vous épargner quand il aura besoin de votre service, SÉV. 1. Je vous assure que je lui rendrai tout le service que je pourrai, ID. 24 avr. 1672. Aussi bien ce n'est pas la première injustice Dont la Grèce d'Achille a payé le service, RAC. *Andr.* I, 2. Les services présents effacent dans un moment tous mes services passés, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. Je vous ai prodigué mon service et ma foi, VOLT. *Catil.* II, 2. || Petits services, petits of-

fices qu'on remplit pour être utile ou agréable. Qu'à la vérité il [Linant, précepteur chez Mme du Châtelet] ne rendrait jamais, dans une maison, de ces petits services par où l'on plaît à tout le monde, et dont la faiblesse de sa vue et la pesanteur de sa machine le rendent incapable, VOLT. *Lett. Cideville*, 22 févr. 1736. || **12°** Ensemble d'opérations, de travaux, etc., pour lesquels sont nécessaires différentes personnes et différentes choses. Le service de la poste, des messageries. Organiser les services publics. Le service est bien fait dans cet hôpital. Les besoins du service. || **13°** Terme d'artillerie. Service d'une bouche à feu, ensemble des opérations et des manœuvres que nécessite l'emploi d'une bouche à feu. Service du mortier de 32 centimètres. Service du canon de 4 rayé de campagne. || **14°** Usage qu'on retire de certains animaux et de certaines choses. Un cheval, une étoffe de bon service. Ceux-là [collets] sont assez beaux, mais de mauvais service; En moins de trois savons on ne les connaît plus, CORN. *Galerie*, I, 6. On s'instruit à prendre certains animaux, à apprivoiser les autres, et à les accoutumer au service, BOSS. *Hist.* I, 2. Quelque avantageusement que les anciens aient parlé des ouvrages faits de fils d'amiante.... il y a lieu de juger que ces ouvrages n'ont jamais pu être d'un bon service, BUFF. *Min.* t. VII, p. 116. || Les jambes, l'estomac, lui refusent le service, ne font leurs fonctions qu'avec peine. La jambe gauche, qui me refuse un peu le service, DANCOURT, *l'Opérateur Barry*, sc. 2. || En termes forestiers, les hauts services, les emplois où il faut du bois de première qualité. Le terme de soixante à quatre-vingts ans est celui auquel il faut couper tout frêne du bois duquel on veut tirer un parti avantageux pour les hauts services, BOSC, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 225. || **15°** Bon service, et, absolument, service, assistance, bon office. Un service au-dessus de toute récompense, CORN. *Suréna*, III, 1. Ce fut lui qui, pensant rendre un bon service au roi d'Angleterre [Charles Ier], négocia qu'il fût mis entre les mains des Écossais, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Montereul*. .... Comme ton ami.... Je te viens contre tous faire offre de service, MOL. *Fâch.* III, 4. Artaxerce.... commença son règne, et reçut peu de temps après une lettre de Thémistocle, qui, proscrit par ses concitoyens, lui offrait ses services contre les Grecs, BOSS. *Hist.* I, 8. Il est homme de cœur et de service, ID. *Lett. quiét. Mém.* On y conserve écrits [dans les Annales royales] le service et l'offense, RAC. *Esth.* II, 1. Je ne veux point ici vous vanter mes services, ID. *Athal.* III, 4. Les hommes ont la volonté de rendre service, jusqu'à ce qu'ils en aient le pouvoir, VAUVEN. *Réfl. et max.* 81. Dès qu'il s'agit de rendre service, il faut songer que la vie est courte, et qu'il n'y a pas un moment à perdre, VOLT. *Lett. Vernes*, 13 nov. 1768. Un service est un secours par lequel on contribue à faire obtenir quelque bien, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 16. || Rendre un mauvais service, de mauvais services à quelqu'un, lui nuire, le décrier, lui susciter des embarras. || Je vous prie de me rendre service, impolitesse quand on s'adresse à un homme en crédit et supérieur; il faut dire : Je vous prie de me rendre vos bons offices, DE CAILLIÈRES, 1690. (La première partie de la remarque est juste; mais la seconde partie n'est plus usitée aujourd'hui.) || **16°** Terme de liturgie. Célébration solennelle de l'office divin. Le service se fait fort bien dans cette église. Les pères de l'Oratoire donnèrent par leur piété aux autels de la chapelle royale leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle, BOSS. *Reine d'Angl.* || Messe haute et prières qui se disent pour un mort. Je m'en vais demain à neuf heures au service du pauvre Saint-Aubin; c'est un devoir que nos saintes carmélites lui rendent par pure amitié, SÉV. 488. On lui a fait [à Turenne] un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisaient le véritable deuil, ID. 211. L'Académie française n'a pu encore obtenir de faire pour M. de Voltaire le service qu'elle a coutume de faire pour tous les membres qu'elle perd, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1er juil. 1778. Elle [Mme de Maintenon] se rendit à l'église où reposaient les cendres de sa mère; elle y fit célébrer un service funéraire, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 181, dans POUGENS. || Service du bout de l'an, service qui se célèbre pour une personne, au premier anniversaire de son décès. || **17°** Tous les plats qu'on sert et qu'on enlève à la fois. Vous saurez seulement qu'en ce lieu de délices On servit douze plats, et qu'on fit six services, CORN. *le Ment.* I, 5. Il se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service, LA BRUY. XI. Quand une nation a eu un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 janv. 1765. || **18°** Assortiment de vaisselle ou de linge qui sert à table. Service de linge damassé. Il y a eu dix mille louis d'envoyés, et un service de campagne de vermeil doré, SÉV. 409. Il [le roi Stanislas] m'a envoyé un joli petit service de sa porcelaine, qui est plus belle que celle de Saxe, VOLT. *Lett. Richelieu*, 21 nov. 1772. || **19°** Terme de jeu de paume. Action de celui qui jette la balle sur le toit pour être reçue par ceux qui jouent. Un mauvais service. Un service difficile. || Côté où est celui à qui on sert la balle. || **20°** Terme de construction. Transport des matériaux sur un chantier, ou au pied du bâtiment qu'on élève. || **21°** Terme de théâtre. Billet de service, ou, simplement, service, entrée gratuite qu'a un journaliste chargé de rendre compte des pièces d'un théâtre. Le service des premières représentations. || Proverbe. Service de grands n'est pas héritage, on y est souvent mal récompensé, il n'y faut pas faire fonds. Me voilà bien chanceuse! hélas! l'on dit bien vrai : Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, Et service d'autrui n'est pas un héritage, MOL. *Femm. sav.* II, 5.

— HIST. XIe s. Ne leist [il n'est permis] à seignurage departir les cultivurs de leur terre, pur tant cum il pussent le dreit seirvise faire, *Lois de Guill.* 33. Carles comandet que [je] face sun servise, *Ch. de Rol.* XXI. || XIIe s. Mort est Turpins al servise Charlon, *Ronc.* p. 101. Malement ai mon service emploié, Se par merci ne vieng à guerredon, *Couci*, VII. Mult m'esmerveil pur quei li reis si le haï, Se pur co nun qu'il ot sun servise guerpi [quitté], *Th. le mart.* 37. L'apostole s'apreste pour la messe chanter; Quant fu fais li services, si sont alé laver, *Sax.* III. Qui donc veïst le duc nostre seigneur prier Qu'il ait merci de s'ame, com de son chevalier, Qui meurt à son servise, *ib.* XI. Qui service et chevage nous requiert toutes fois, Du chevage est pechiés, mais du servir est drois, *ib.* XVIII. D'ui cest jour en un an soiez en son servise, *ib.* XXIII. || XIIIe s. Mais espoir [sans doute] ce m'a grevé, Qu'on ne conoist boin servise, Tant qu'on ait autre esprouvé, AUBOINS DE SEZANNE, *Romanc.* p. 127. Il firent faire au mort tout son servise, AUDEFR. LE BAST. *ib.* p. 10. Sire, tu vois le servise que nos avons fait à ton fil, VILLEH. LXXXIII. Et cil departiroient les fiés et les honors as princes et as homes, et puis deviseroient quel service l'en en feroit à l'empereour, ID. CI. Toute ceste navie vous tenrons nous pour un an, dès le jor que nous du port de Venise departirons, pour faire le service de Dieu et des pelerins, ID. XIV. Et Tybert dist : se Dex t'aïst, Renart, di moi où est l'eglise Où tu vas oïr le servise? *Ren.* 20608. Et se tu me fais cest servise, *la Rose*, 6395. Tant ai oï de vous bien dire, Que metre veil tout à devise Cuer et cors en votre servise, *ib.* 1928. Puisqu'il vous plaist, vostre servise Suis prest de prendre volentiers, *ib.* 2824. Hé rois! bien te tiennent pour nice Cil qui m'ont mis hors du service, *Dit de vérité.* || XIVe s. Convient que le corps soit gardé en santé, et que l'en ait viande et autre service, ORESME, *Eth.* 321. Les defendeurs recitent les grandes mises et coustemens que le feu evesque a faites à commencer son estat, à payer le service de la chambre du pape, à faire son entrée à Lisieux, DU CANGE, *servitium cameræ*. Les barons sont hommes liges monseigneur, et li doivent services de corps et de chevaux et d'armes, ID. *servitium corporis.* Li bourgois de Calais ne doivent nul service à leur seigneur, ne de besche, ne de pele, se ce ne soit encontre la defense de la mer, ID. *servitium ligonis.* Que ce qui est deu par general coustume ne peut estre appellé service haineux, ID. *servitium servile.* Ung seul à qui on n'aura jamais fait bien, fera à l'adventure ung tel service que.... COMM. II, 3. Soyez tous certains qu'il ne vous demourera ung tout seul pied de terre ne ung denier de service là où je le pourrai sçavoir, et vous banniray de mon royaulme, *Percefor.* t. IV, fº 46. Au nom de Dieu, Lionnel, dist le roy, aussi fait le bon service bon loyer; le sage dist : à tel service telle deserte, *ib.* t. I, fº 106. Et les vieilles barbues menoient si laid service de braire et de rechigner les unes contre les autres, qu'il estoit advis à Estonne qu'elles fussent toutes enragées, *ib.* t. II, fº 39. De là vient le proverbe qui dit : service de seigneur n'est pas heritage, *le Jouvencel*, fº 15, dans LACURNE. || XVIe s. Sus l'apport du second service.... RAB. *Pant.* IV, 51. Estant mort au service de leurs guerres en la Bresse, MONT. I, 14. Il fault employer ces terres à certaines semences pour nostre service, ID. I, 31. Ils avoient des cuisines portatives, dans lesquelles tout leur service se trainoit aprez eulx, ID. I, 372. La presse des plats et services me deplaist, ID. IV, 282. C'est cruauté.... qu'ils [les voisins de Montaigne] puissent dire : nous luy condonnons la libre continuation du service divin en la chapelle de sa maison, toutes les eglises d'autour estants par nous desertes et ruynées, ID. IV, 93. Beau service fait amis, et vray dire ennemis, COTGRAVE. Un asne sans tache et sans vice, Né pour faire aux dames service, Et non point pour estre sommier, Comme ces porteurs de fumier, *Sat. Mén. l'Asne ligueur.* Nos rois.... Ployant la pieté au joug de leur service, Gardent religion pour ame de police, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 97.

— ÉTYM. Wallon, *sierviss*; provenç. *servisi*; espagn. *servicio*; ital. *servizio*; du lat. *servitium*, de *servire*, servir.

SERVIETTE (sèr-viè-t'), *s. f.* Linge dont on se sert à table et pour la toilette. Donner la serviette pour essuyer les mains, ou, simplement, donner la serviette. Entra, serviette au bras et fricassée en main, RÉGNIER, *Sat.* X. Jetons nos chapeaux et nous coiffons de nos serviettes, Et tambourinons de nos couteaux sur nos assiettes, SCARRON, *Chanson à boire.* De ta défunte mère est-ce là la leçon?... Elle eût du buvetier emporté les serviettes, Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes, RAC. *Plaid.* I, 4. S'il conte un fait, la dame du logis De ses bons mots pâme sur son assiette, Et le laquais en rit sous sa serviette, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 3. || Prendre la nappe pour serviette, s'essuyer avec la nappe faute de serviette. L'amour nous fait la leçon : Partout ce dieu sans façon Prend la nappe pour serviette, BÉRANG. *Bon vin et fillette.* || Donner la serviette au roi, aux princes, présenter au roi, aux princes une serviette mouillée par un bout, afin qu'ils s'en servent pour laver et essuyer leurs mains. M. de Chaulnes lui donna la serviette [à Jacques II], et voulut le servir à table; le roi ne le voulut jamais, et le fit souper avec lui, SÉV. 529. On apporte à boire à Mademoiselle, il faut donner la serviette : je vois Mme de Gèvres qui dégante sa main maigre; je pousse Mme d'Arpajon : elle m'entend et se dégante, et, d'une très-bonne grâce, elle avance un pas, coupe la Gèvres, et prend et donne la serviette, ID. 13 mars 1671. Il [Marlborough] allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi; il lui présentait la serviette à table, pour en tirer le secours de sept à huit mille soldats, VOLT. *Louis XIV*, 18.

— HIST. XIVe s. Ris et amandes frictes; petites serviettes [pour le dessert], *Ménagier*, II, 4. Oranges, vertjus, et à ce fraiches touailles ou serviettes, *ib.* || XVe s. ....Le maistre d'hostel print le chenevas du pain, la serviete, et sur l'espaulle Jehan de Saintré la mist, *Petit Jehan de Saintré*, chap. XIV. || XVIe s. Estre servie à rudes serviettes, J. MAROT, V, 39. Adieu devises et caquets, Où plus y a de beau langage Que de serviette d'ouvrage, Et moins de vraie affection Que de dissimulation, MAROT, II, 121. Les medecins m'ont ordonné de me presser et cengler d'une serviette le bas du ventre, pour remedier à cet accident [le malaise causé par le mouvement d'un bateau], MONT. IV, 5. Le geolier se defendoit de l'ordonnance des prisons pour laquelle la serviette tient lieu et place des absens, NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrap.* ch. XXIII, fº 128, dans POUGENS. En un festin public qui me fut fait, il y avoit dix-sept tables, dont la moindre avoit seize serviettes [couverts], SULLY, *Mém.* t. VII, p. 158.

— ÉTYM. Espagn. *servilleta*; ital. *salvieta*. Ménage, à cause de l'italien, croit que ce mot vient du lat. *salvare*, la *serviette* préservant le vêtement; cela est bon pour l'italien. D'après Diez, *serviette* est pour *servitette*, et vient du participe *servit*, provenç. *servit*, ital. *servito*. Il est plus simple d'y voir, comme pour *serviable*, une dérivation du faux thème *servi*. On remarquera que, dans J. Marot et Cl. Marot, *serviette* paraît signifier service, petit service.

SERVILE (sèr-vi-l'), *adj.* || **1°** Qui appartient à l'état d'esclave. Je laisse la contrainte aux serviles personnes, TRISTAN, *Marianne*, II, 1. Philippe d'autre part, montrant sur le rivage Dans une âme servile un généreux courage, CORN. *Pomp.* II, 2.

|| Guerre servile, guerre terrible qui éclata, vers la fin de la république romaine, entre les esclaves soulevés et leurs maîtres. || 2° Qui appartient à l'état de serf, de serviteur || Œuvres serviles, celles qui ont pour objet de gagner de l'argent. L'Église catholique interdit les œuvres serviles le dimanche. Les hommes qui portaient les armes étaient libres, dans le sens que le seigneur supérieur ne pouvait leur commander des œuvres serviles; mais ils étaient indissolublement liés au service militaire de leur seigneur, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 250. || 3° Fig. Qui enchaîne comme fait un service.. [Soleil] Tu dois ta flamme à tout le monde; Et ton allure vagabonde, Comme une servile action Qui dépend d'une autre puissance...., MALH. II, 4. Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles Que payait à leur art le luxe de nos villes, BOIL. *Ép.* I. Ce n'est plus le jouet d'une flamme servile, RAC. *Andr.* II, 5. Est-il juste après tout qu'un conquérant s'abaisse Sous la servile loi de garder sa promesse? ID. *ib.* IV, 5. Et ce sont ces périls et ce soin de ma vie Qui d'un servile hymen feraient l'ignominie, ID. *Bajaz.* II, 3. || 4° Qui a un caractère d'esclave, en parlant des personnes. Pour qu'il puisse, enrichi de ces affronts utiles, Enrichir à son tour quelques têtes serviles, A. CHÉN. *Élég.* I, 21. || *S. m.* S'est dit des membres des cortès espagnoles qui se montrèrent partisans de l'absolutisme en 1820. || 5° Qui est digne d'un esclave, bas, rampant. Je n'ai fait action ni lâche, ni servile, ROTR. *Antig.* IV, 6. Jamais il n'exigea ni de circonspection gênante ni d'assiduité servile, FLÉCH. *Lamoignon.* Il n'est pas possible qu'un homme qui n'a toute sa vie que des sentiments et des inclinations basses et serviles puisse jamais rien produire qui soit merveilleux ni digne de la postérité, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 7. Dès qu'on n'a point l'âme servile et qu'on n'est pas prêt à les flatter [les princes]...., FÉN. *Tél.* XIV. Cette fierté d'âme qui dédaigne les serviles bienséances, et sied si bien à la vertu, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 9. || Fig. J'aime mieux un tilleul que la simple nature Élève sur les bords d'une onde toujours pure, Qu'un arbuste servile, un lierre tortueux Qui surmonte en rampant les chênes fastueux, BERNIS, *Épît.* IV, *Indép.* || Terme de théologie. Crainte servile, se dit par opposition à crainte filiale. Une servile peur tint lieu de charité, BOIL. *Lutrin,* VI. Vous qui ne connaissez qu'une crainte servile, RAC. *Athal.* I, 4. || 6° Terme de littérature et d'arts. Qui s'attache trop à l'imitation d'un modèle, à la lettre d'un original. Imitateur, traducteur servile. Quand j'ai publié mes propres idées, on ne m'a pas accusé d'être un disciple servile, et de jurer *in verba magistri,* J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Une servile admiration, BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. || On dit dans un sens analogue : imitation, traduction servile. || Détail servile, se dit d'une énumération trop scrupuleuse. Si on entre dans un détail servile des plus petites circonstances, que le lecteur prenne sur lui d'en essuyer le récit; elles ont été, dans le procès, d'une grande importance, GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres,* I, 209. || 7° Terme de grammaire hébraïque. Lettres serviles, lettres qui servent à former avec le radical les temps des verbes et les cas des noms. || Dans d'autres langues. Lettre servile, lettre qui n'appartient pas au mot en propre et n'y est que pour remplir un certain office. Dans *dessaisir,* composé du préfixe *dé....* et *saisir,* la première *s* est une lettre servile, et n'a d'autre office que d'indiquer la prononciation et d'empêcher qu'on ne prononce l'autre *s* comme un *z.* || 8° *S. m.* Ce qui est servile. Je commençai à soupçonner l'humeur fantasque de ce vieillard [le duc de Gesvres], à laquelle le servile surnageait toujours, ST-SIM. 73, 19.

— HIST. XIV° s. Et doncques sont telles delettations et semblent estre serviles et bestiaulx, ORESME, *Éth.* 94. Et veulent à chescun plere, il sont flateurs et de servile condicion, ID. *ib.* 124. Offices de fevres et ouvriers et œvres serviles, BERCHEURE, f° 26, *verso.* Il consideroit que leur manieres n'estoient point vileinnes ne serviles, ID. f° 9. || XVI° s. La guerre servile y estoit encore en sa plus grande vigueur, AMYOT, *Pomp.* 30. Une simple et servile obligation à l'usance, MONT. I, 245.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *servil;* ital. *servile;* du lat. *servilis,* de *servus* (voy. SERF).

SERVILEMENT (sèr-vi-le-man), *adv.* || 1° D'une manière servile, rampante. Je vous ai vus cent fois sous sa main bénissante Courber servilement une épaule tremblante, BOIL. *Lutr.* IV. || 2° Terme de littérature et d'arts. Trop exactement, trop à la lettre. Traduire, imiter servilement. Je prends l'art des anciens .. mais je ne dépends pas servilement de leur esprit, BALZ. *liv.* III, *lett.* 10. Quiconque avec une tête active et pensante a senti le délire et l'attrait du travail d'esprit, ne va pas servilement sur la trace d'un autre pour se parer ainsi de productions étrangères, J. J. ROUSS. 1^{er} *dial.*

— HIST. XIV° s. Estre subject servilement [comme un serf], ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Ce concile n'est pas legitime, ayant servilement et mal à propos quitté sa superiorité au pape, *le Bureau du concile de Trente,* p. 342.

— ÉTYM. *Servile,* et le suffixe *ment.*

† **SERVILISME** (sèr-vi-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Esprit, système de servilité.

— ÉTYM. *Servile.*

SERVILITÉ (sèr-vi-li-té), *s. f.* || 1° Esprit de servitude, bassesse d'âme. La servilité de son caractère. || 2° Terme de littérature et d'arts. Exactitude servile, scrupuleuse à l'excès. Une traduction qui a trop de servilité. Cette intéressante collection était unique, parce qu'elle n'avait rien de la servilité des copies ordinaires, GENLIS, *Mém.* t. VIII, p. 87.

— REM. Servilité se prend en mauvaise part, bien que servile soit susceptible des deux sens.

— ÉTYM. *Servile.*

† **SERVION** (sèr-vi-on), *s. m.* Outil de saunier.

† **SERVIOTE** (sèr-vi-o-t'), *s. f.* Terme de marine. Pièce de sapin qui forme et contient l'éperon.

SERVIR (sèr-vir), je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent; je servais; je servis; je servirai; je servirais; sers, qu'il serve, servons, servez, qu'ils servent; que je serve, que tu serves, qu'il serve, que nous servions, que vous serviez, qu'ils servent; que je servisse; servant; servi, *v. a.* || 1° Être à un maître comme domestique. || 2° Être au service de, être attaché à la personne, en une qualité supérieure à celle de domestique. || 3° Rendre à quelqu'un les mêmes services qu'un domestique rend à son maître. || 4° Dans le culte catholique, servir le prêtre, le célébrant à l'autel. || 5° Servir Dieu. || 6° Obéir à, honorer. || 7° Remplir des emplois de guerre, de magistrature, d'administration. || 8° Être dans le service militaire. || 9° Servir une batterie, une pièce de canon. || 10° Placer les mets sur la table. || 11° Au jeu de paume, servir la balle. || 12° Fournir une marchandise, un objet confectionné. || 13° Servir une rente. || 14° Servir le fief. || 15° Faire aller, faire marcher, en parlant de certains moteurs. || 16° Être utile à. || 17° Il se dit des choses qui secondent, favorisent. || 18° Servir la jument. || 19° En termes de chasse, tuer la bête avec une arme. || 20° *V. n.* Être à un maître comme domestique. || 21° Servir pendant un quartier, une semaine. || 22° Être esclave, être en servitude. || 23° Servir de, tenir lieu de, faire l'office de. || 24° Servir à, être utile. || 25° Servir à, être destiné à tel ou tel usage, être propre à. || 26° Absolument, être utile, avec un nom de chose pour sujet. || 27° Être d'usage. || 28° Faire servir à, employer pour un but, pour un résultat. || 29° En termes de marine, faire servir, faire fonctionner telle ou telle voile. || 30° *V. réfl.* Se servir, faire pour soi ce qu'on pourrait faire faire à un domestique. || 31° Prendre de ce qui est sur la table. || 32° Faire usage de. || 33° Se servir chez un marchand. || 34° Se rendre service à soi-même, l'un à l'autre. || Proverbes.

1° Être à un maître comme domestique. Que servir un joueur est un maudit métier! REGNARD, *le Joueur,* I, 1. On défendit aux calvinistes, en 1685, de se faire servir par les catholiques, de peur que les maîtres ne pervertissent les domestiques, VOLTAIRE, *Louis XIV,* 36. || Absolument. Être réduit à servir. Ce domestique est trop vieux, il ne peut plus servir. || Servir son maître à table, lui donner à boire, lui donner des assiettes, etc. || Absolument. Ce qu'on peut remarquer [lors du sacre], c'est que les prélats dînèrent à la table de l'empereur, et que les ducs de Franconie, de Souabe, de Bavière et de Lorraine servirent à table, VOLT. *Ann. Emp. Othon I^{er},* 936. Je servais à table, et je faisais à peu près au dedans le service d'un laquais, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Servir à la chambre, à la cuisine, etc. être employé au service de la chambre, de la cuisine, etc. Vous étiez jeune encor, vous serviez au festin, À ce dernier festin du tyran de l'Asie, VOLT. *Olymp.* I, 2. || Pour vous servir, à vous servir, locutions familières de civilité employées comme réponse affirmative. Vous êtes taupe? me dit-elle; Oui, lui dis-je, mademoiselle, Je suis taupe, pour vous servir, VOIT. *Poés. Œuv.* t. II, p. 186. D. Juan : Vous vous appelez? — Charlotte : Charlotte, pour vous servir, MOL. *Festin,* II, 2. Vous êtes sans doute madame Patelin? — À vous servir! BRUEYS, *Avoc. Pat.* II, 2. || 2 Être au service de, être attaché à la personne, en une qualité supérieure à celle de domestique. Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez, BOIL. *Lutr.* III. Le bonheur de le servir [un grand] était, selon lui, une assez haute récompense pour ceux qui le servaient, FÉN. *Tél.* XVI. || 3° Rendre à quelqu'un les mêmes services qu'un domestique rend à son maître. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, SACI, *Bible, St Marc,* X, 45. Ô vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, vous que la reine servait avec tant de foi, BOSS. *Mar.-Thér.* Dieu, dit la princesse Anne, me donnera peut-être de la santé pour aller servir cette paralytique, ID. *Anne de Gonz.* Il [Fénelon] recueillait dans son palais les malheureux habitants des campagnes que la guerre avait obligés de fuir leurs demeures, les nourrissait, et les servait lui-même à table, D'ALEMB. *Élog. Fén.* || 4° Dans le culte catholique, servir le prêtre, le célébrant à l'autel, répondre la messe, et présenter l'eau et le vin, ce qui, aux grand'messes, est la fonction des diacres et des sous-diacres. Loin d'ici ces prêtres oisifs qui, vivant de l'autel et ne servant pas à l'autel, traînent sans honneur et sans emploi un stérile et infructueux sacerdoce, FLÉCH. *Panég.* II, 405. || Racine l'a dit en parlant du culte des Hébreux : Debout à ses côtés [du grand prêtre], le jeune Éliacin Comme moi le servait en long habit de lin, ID. *Ath.* II, 2. || Servir la messe, assister le prêtre qui la dit. Pour moi, je n'entends guère de messe dans le camp qui ne soit servie par quelque mousquetaire, et où il n'y en ait quelqu'un qui communie, et cela de la manière du monde la plus édifiante, RAC. *Lett.* 21 *à Boileau.* Hélas! le seul office que je pouvais lui rendre, c'était de lui servir la messe, mais c'était un mérite à ses yeux, et voici pourquoi.... MARMONTEL, *Mém.* I. || 5° Servir Dieu, lui rendre le culte qui lui est dû, s'acquitter des devoirs de la religion. Il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connaissent; ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connaissent pas, PASC. *Pens.* IX, 1, édit. HAVET. Que quand on servait Dieu, on servait bien son roi, SÉV. 86. [Le prince de Condé mourant] nous avertit que, pour trouver à la mort quelques restes de nos travaux et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats, RAC. *Esth.* I, 5. Ils laissèrent à chacun la liberté de servir Dieu suivant sa conscience, pourvu que l'État fût bien servi, VOLT. *Russie,* I, 2. || Il se dit des dieux du paganisme. Leurs philosophes connurent que le monde était régi par un dieu bien différent de ceux que le vulgaire adorait, et qu'ils servaient eux-mêmes avec le vulgaire, BOSS. *Hist.* II, 5. J'ai mon dieu que je sers; vous servirez le vôtre, RAC. *Ath.* II, 7. Des dieux que nous servons connais la différence, VOLT. *Alz.* V, 7. || 6° Obéir à, honorer. L'orgueil de voir vingt rois vous servir et vous craindre, RAC. *Iphig.* IV, 4. || Servir une dame, lui rendre des soins assidus, faire profession d'être son amant. Je sers, je le confesse, une jeune merveille, En rares qualités à nulle autre pareille, MALH. V, 21. Oui, c'est moi qui voudrais effacer de ma vie Les jours que j'ai vécu sans vous avoir servie, CORN. *le Ment.* III, 5. Le comte d'Arran, qui l'avait servie des premiers [Mme de Shrewsbury], n'avait pas été des derniers à la quitter, HAMILT. *Gramm.* 6. || Absolument. Prêt à servir toujours, sans espoir de salaire, RAC. *Andr.* IV, 2. || 7° Il se dit des emplois de guerre, de magistrature, d'administration que l'on remplit au service de l'État, du prince. Louis XIV fut servi par Vauban dans ses armées. Que, depuis quarante-deux ans qu'il servait le roi, il ne lui avait jamais donné de conseil que selon sa conscience, BOSS. *le Tellier.* Ne pouvant servir le roi par ses actions et par ses discours, il [le Tellier] le servit par son repos et par son silence, FLÉCH. *Le Tellier.* Nous servions tous deux l'État, et, le servant, nous voulions l'un et l'autre tout gouverner, FÉNEL. *Dial. des morts mod. Richel. Mazarin.* D'un combat singulier la gloire est périssable; Mais servir la patrie est l'honneur véritable, VOLT. *Tancr.* III, 6. Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux, ID. *Mérope,* I, 3. Christine, comme tous les princes, aimait mieux être flattée que servie, D'ALEMB. *Œuvr.* t. IV, p. 21. || On dit dans

un sens analogue : servir l'Église. On ne s'engage à servir l'Église que dans l'espérance d'y dominer; et, si l'on n'espérait pas y dominer un jour, on ne se réduirait jamais à la servir, BOURDAL. 10e *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 212. || Fig. Servir le monde pour Dieu, disait ce grand évêque, c'est une vertu; servir le monde pour le monde, c'est un désordre, BOURDAL, 5e *dim. après la Pentecôte. Dominic.* t. II, p. 460 et 461. On sert mal à la fois la fortune et l'amour, J. J. ROUSS. *Dev. du vil.* sc. 4. || **8°** Absolument. Être dans le service militaire. Il a longtemps servi sur mer, dans la cavalerie, dans l'infanterie. Il y a vingt ans qu'il sert. Ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et, comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire, BOSS. *Louis de Bourbon.* M. de Servière, gentilhomme d'une ancienne noblesse, qui, après avoir longtemps servi, mais peu utilement pour sa fortune, parce qu'il n'avait songé qu'à bien servir, s'était retiré couvert de blessures, FONTEN. *Truchet.* Où voudriez-vous servir? vous n'avez qu'à dire : dans l'infanterie, dans la cavalerie, ou dans les dragons? DANCOURT, *la Gazette*, sc. 18. || Faire son service. Ce soldat sert bien. Vous ai-je pas conté comme il [Turenne] rhabilla ce régiment anglais?.... les Anglais ont dit.... qu'ils achèveraient de servir cette campagne pour le venger, mais qu'après ils se retireraient, ne pouvant obéir à d'autres, SÉV. 16 août 1675. Le maréchal de Richelieu venait de conclure, près de Stade, un traité avec les Hanovriens et les Hessois qui ressemblait à celui des fourches caudines : leur armée ne devait plus servir, VOLT. *Comm. Œuvr. aut. Henriade.* || **9°** Terme de guerre. Servir une batterie, une pièce de canon, etc. faire les manœuvres nécessaires pour l'exécution du feu. Le canon des assiégés a été très-bien servi, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 330. || On dit dans un sens analogue : Ce feu d'artifice a été bien servi, mal servi. || Servir une pompe, la faire jouer. || **10°** Placer les mets sur la table. Servir le dîner, le souper. Si l'on ne vous servait à table que deux onces de pain, PASC. *Prov.* II. Ainsi dit Gilotin, et ce ministre sage Sur table au même instant fait servir le potage, BOIL. *Lutr.* I. Les nymphes.... servirent un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté, FÉN. *Tél.* I. Ce fut l'orateur Hortensius qui imagina le premier de faire servir des paons sur sa table, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 49. La chair du cygne est noire et dure; et c'est moins comme un bon mets que comme un plat de parade qu'il était servi dans les festins chez les anciens, et par la même ostentation chez nos ancêtres, ID. *ib.* t. XVII, p. 33. On voit dans les dispensaires du XVIe siècle qu'on servait à la table de François Ier des cervelles de faisans, des langues de carpes et des foies de lottes étuvés au vin d'Espagne, DECOURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. IV, ch. VI. || Fig. Servir un mauvais compliment, faire un mauvais compliment. La voyant échapper, je courais après elle; Mais un maudit galant m'est venu brusquement Servir à la traverse un mauvais compliment, CORN. *Place Roy.* IV, 4. || Absolument. Voulez-vous qu'on serve? Servez à six heures. Madame, on a servi sur table, MOL. *Critique*, 8. Un petit laquais viendra dire qu'on a servi, on se lèvera, et chacun ira souper, ID. *ib.* || Et servez chaud, formule qui, dans les livres de cuisine, termine toutes les recettes de mets qui doivent être mangés chauds. || Fig. et familièrement. Servez chaud, faites vite, donnez promptement. || Le dîner, le déjeuner est servi, il est sur la table. || On dit dans le même sens : Vous êtes servi; Madame est servie. Je suis servi par ses cuisiniers [de Frédéric II]; j'ai une reine à droite, une reine à gauche.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 mai 1751. Un quart d'heure après on nous servit, et nous nous mîmes à table, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Je l'invitai à souper; mais elle s'en défendit, et me quitta quand on m'avertit que j'étais servie, Mme RICCOBONI, *Œuvr.* t. III, p. 178. || Servir à déjeuner, à dîner, à souper, servir à une ou plusieurs personnes ce qu'il faut pour déjeuner, dîner, souper. || Servir un dîner, un déjeuner, signifie quelquefois, en parlant d'hôteliers, de restaurateurs, donner à dîner, à déjeuner. On nous servit un fort beau dîner. || Servir une table, la couvrir de plats, de mets. On servit six tables en même temps. || Servir à quelqu'un un mets, d'un mets, donner d'un mets à un convive. On m'a servi un excellent morceau. Je vais vous servir du saumon. || On dit aussi : servir à boire à quelqu'un. || Servir quelqu'un, lui donner de ce qui est sur la table. Vous ai-je servi? Je vous ai bien mal servi. || Absolument. C'était la maîtresse de la maison qui servait, elle distribuait les mets aux convives. || Fig. Servir quelqu'un d'un conte, lui faire un conte. Je le sers aussitôt d'un conte imaginaire Qui l'étonne lui-même et le force à se taire, CORN. *Ment.* I, 6. J'ai cru que les digressions feraient plus de bien à cet ouvrage que de tort, et que le lecteur, qui se verrait toujours servi de quelque trait d'histoire curieuse ou de quelque réflexion de bon goût, ne regretterait pas d'avoir perdu de vue la comète de temps en temps, BAYLE, *Lettre touchant les comètes, avert. au lect.* || Fig. et familièrement. Servir un plat de son métier, voy. PLAT. 2, n° 2. || Fig. et familièrement. Servir quelqu'un à plats couverts, lui rendre en secret de mauvais offices (voy. PLAT 2, n° 1, et, pour l'explication de cette locution, l'historique de PLAT 2). || **11°** Terme de jeu de paume. Servir la balle, ou, absolument, servir, jeter une balle sur le toit pour être reçue par ceux qui jouent. C'est à monsieur à servir. || Fig. [Le premier président dit] que, si M. le Prince avait su jouer la balle qu'il lui avait servie, il avait quinze sur la partie contre moi, RETZ, III, 350. || Servir sur les deux toits, jeter la balle de manière qu'elle aille sur les deux toits avant de tomber. || Fig. Et familièrement. Servir quelqu'un sur les deux toits, lui fournir l'occasion de faire avec facilité ce qu'il désire. || Il signifie aussi rendre à quelqu'un avec zèle de grands services. || Au jeu du ballon, de la balle, du volant, jeter le ballon, la balle, le volant à celui avec qui l'on joue. || À certains jeux de dés, mettre les dés dans le cornet de celui qui doit jouer. C'est à vous à servir. || **12°** Fournir une marchandise, un objet confectionné. Le boucher vous a mal servi. Ce cordonnier ne vous sert plus aussi bien qu'autrefois. Si vous voulez être servi [recevoir des opuscules de Voltaire], dites-moi donc comment il faut que je vous serve, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 2 septembre 1768. || **13°** Terme de finance. Servir une rente, payer l'intérêt d'une somme constituée en rente. || Terme de jurisprudence. Servir une redevance, acquitter la redevance convenue. || **14°** Terme de féodalité. Servir le fief, remplir les obligations qui y étaient attachées. Quand les fiefs étaient amovibles, on les donnait à des gens qui étaient en état de les servir, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 33. On fit des dispositions pour la succession future, dans la vue que le fief pût être servi par les héritiers, ID. *ib.* 34. || **15°** Faire aller, faire marcher, en parlant de certains moteurs. Ce cours d'eau a été utilisé pour servir un moulin. || **16°** Être utile à. Servir quelqu'un de son crédit, de son épée. Il vous a servi auprès du ministre. Quand la pieuse reine d'Angleterre servait l'Église, elle croyait servir l'État, BOSSUET, *Reine d'Angl.* La souveraine puissance vous est accordée, afin que l'empire de la terre serve l'empire du ciel, ID. *Reine d'Angl.* Il faut servir nos amis à leur mode, MAINTENON, *Proverbes*, p. 50, dans POUGENS. Inexorables dieux, qui m'avez trop servi, RACINE, *Phèdre*, V, 6. Rarement on sert bien ceux qu'on aime beaucoup, MARIV. *Marianne*, 9e part. André Doria est le héros qu'on peut mettre à la tête de tous ceux qui servirent la fortune de Charles-Quint, VOLT. *Mœurs*, 125. L'illustre Mme de Sévigné, Pellisson, Gourville, Mlle Scudéry, plusieurs gens de lettres se déclarèrent hautement pour lui [Fouquet], et le servirent avec tant de chaleur qu'ils lui sauvèrent la vie, ID. *Louis XIV*, 25. Servant ses amis avec zèle, ou plutôt se faisant l'ami des gens qu'il pouvait servir, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Je voudrais bien servir la raison, mais je désire encore plus d'être tranquille, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 22 déc. 1765. || Absolument. Sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan, il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire, FONTEN. *Vauban.* N'offenser personne, guérir toutes les jalousies, servir sans cesse, et chercher à plaire comme si l'on ne servait point, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 289. || Servir la religion, servir la patrie, faire quelque chose d'avantageux à la religion, à la patrie. || Servir les passions de quelqu'un, lui fournir les moyens de les satisfaire. Comment puis-je sitôt servir votre courroux? RAC. *Andr.* IV, 3. Sers ma fureur, Œnone, et non point ma raison, ID. *Phèdre*, III, 1. Qu'importe que notre cœur souffre, pourvu que notre vanité soit servie? MARIV. *Marianne*, 2e part. || Corneille a dit servir quelqu'un à, l'aider à : Le patrice Aspar le servit à monter au trône, *Pulch. au lecteur.* || **17°** Il se dit des choses qui secondent, favorisent. Les circonstances, les événements l'ont bien servi. Soit donc que malgré vous le sort vous ait servie, Soit que... RAC. *Brit.* V, 6. || Son bras a mal servi sa valeur, il n'a pas eu autant de force que de courage. || Sa mémoire l'a mal servi, il a manqué de mémoire. || Si ma mémoire me sert bien, si j'ai bonne mémoire, si je me souviens bien. || **18°** Servir la jument, se dit de l'action de l'étalon dans l'accouplement. || **19°** Terme de chasse. Tuer la bête avec une arme. Servir les bêtes rousses à la carabine, *Moniteur univ.* 13 nov. 1867, p. 1405, 3e col. || Ce mot est devenu, dans l'argot, synonyme d'assassiner. || **20°** *V. n.* Être à un maître comme domestique. Enfin il sentit l'impossibilité absolue de servir à deux maîtres, FONTEN. *Rolle.* || Fig. Il est ainsi, chrétiens : nous sommes des idolâtres, lorsque nous servons à nos convoitises, BOSS. *Panégyr. saint Victor*, 1. || **21°** Servir un quartier, une semaine, être de service pendant un quartier, pendant une semaine. || Fig. Je sers actuellement mon quartier de Tirésie [je suis aveugle]; mes fluxions sur les yeux me mettent hors d'état d'écrire, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 31 mars 1766 || **22°** Être esclave, en servitude. Un cœur né pour servir sait mal comme on commande, CORN. *Pomp.* IV, 2. Tu veux servir; va, sers, et me laisse en repos, RAC. *Alex.* IV, 3. Maintenant elle [la nation juive] sert sous un maître étranger, ID. *Esth.* I, 1. Une forêt voisine où nous servirions en esclaves sous ceux qui gouvernaient ses troupeaux, FÉN. *Tél.* I. Sers ou meurs, disaient insolemment les Portugais à chaque peuple qui se trouvait sous leurs pas rapides et ensanglantés, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 24. || **23°** Servir de, tenir lieu de, faire l'office de. Pendant que cette princesse [Livie] vécut, elle servait de quelque barrière, parce que Tibère, accoutumé longtemps à lui obéir, n'osait lui contredire ouvertement, PERROT, *Tacite*, 254. Mon nom sert de rempart à toute la Castille, CORN. *Cid*, I, 6. Votre goût a servi de règle à mon ouvrage, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Vos lettres nous ont servi d'un grand amusement, SÉV. 28 août 1680. Cette loi divine mal appliquée.... nous sert très-souvent de fausse règle, BOURDAL. 1er *avent, Fausse consc.* 134. Des siéges et des combats servirent d'exercice à son enfance [de Turenne], FLÉCH. *Turenne.* Je vous rends votre fils et je lui sers de père, RAC. *Andr.* I, 4. Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours, ID. *Esth.* I, 3. Hortense, ajouta-t-il en s'en allant, vous n'avez pas voulu me faire de la peine; mais que ceci vous serve de leçon, MARMONTEL, *Cont. mor. Bon mari.* || Se servir à soi-même de, faire pour soi-même l'office de. Ils se servent de chiens à eux-mêmes [pour la chasse], J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Servir de preuve que, prouver que. Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans, Qu'ils [les rois] savent mal payer les services présents, CORN. *Cid*, I, 3. || Servir d'un trophée à, être comme un trophée pour. Dans leur sang répandu la justice étouffée Aux crimes du vainqueur sert d'un nouveau trophée, CORN. *Cid*, IV, 5. || Fig. Servir de jouet, de plastron, être en butte aux railleries, aux attaques. || Servir de plastron, signifie aussi être exposé aux attaques, aux importunités de quelqu'un. || Fig. et familièrement. Servir de couverture, servir de prétexte. || **24°** Servir à, être utile. Fuyez ce qui vous nuit, aimez ce qui vous sert, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Je vois bien maintenant à quoi vous servent les opinions contraires que vos docteurs ont sur chaque matière; car l'une vous sert toujours, et l'autre ne vous nuit jamais, PASC. *Prov.* V. La reine, qui accompagne son époux au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins, BOSS. *Mar.-Thér.* Ce qui nous sert, on le cherche; mais ce qui nous veut servir, on l'aime, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. Je croyais, interrompis-je vivement, que le but de la vie d'un honnête homme n'était pas le bonheur qui ne sert qu'à lui, mais la vertu qui sert aux autres, STAEL, *Corinne*, XII, 2. || Que sert, à quoi sert-il? quel avantage revient-il de....? Mais que sert la colère où manque le pouvoir? CORN. *Sertor.* I, 2. Puis on avait pour son argent, Avec un bon soufflet, un fil long de deux brasses; La plupart s'en fâchaient, mais que leur servait-il? C'étaient les plus moqués, LA FONT. *Fabl.* IX, 8. Ami, reviens chez moi : que nous sert de pleurer? Haine, vengeance et deuil, laissons tout à la porte, ID. *ib.* X, 12 Que nous servira d'avoir du bien, s'il ne nous vient que dans le temps que nous ne serons plus dans le bel âge d'en jouir? MOL. *l'Av.* I, 2. Que

lui servirent ses rares talents? que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la cour? BOSS. *Anne de Gonz.* Qu'as-tu donc servi, ô philosophie! ID. *Hist.* II, 11. Quand on n'a rien à répondre, À quoi sert-il d'écouter? QUIN. *Cadm.* I, 4. Mais sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste? BOIL. *Sat.* I. Mais que sert que ta main leur dessille les yeux? ID. *Ép.* III. Du zèle de ma loi que sert de vous parer? RAC. *Athal.* I, 1. Que vous aura-t-il servi de croire, si vos mœurs ont démenti votre croyance? MASS. *Carême, Vérité de la religion.* À quoi sert la vie, quand on n'a point d'amis? BARTHÉL. *Anach.* ch. 78. || Impersonnellement. Mais bien vous sert que j'ignore le langage des dieux, BALZ. liv. V, lett. 15. Rien ne vous a servi, seigneur, de me nommer, CORN. *Othon*, I, 3. Rien ne lui servit de se défendre avec ses armes ordinaires, et de raconter des apologues: les Delphiens s'en moquèrent, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Rien ne sert de courir: il faut partir à point, ID. *Fabl.* VI, 10. || En ce sens, servir prend *de* avec *rien, peu, beaucoup, guère, quoi.* Si bien Que tous mes froids dédains n'y servirent de rien, RÉGNIER, *Dial.* Hélas! de quoi me sert ce dessein salutaire? CORN. *Héracl.* I, 1. L'un fait beaucoup de bruit qui ne lui sert de guère, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Qui dit suffisant, marque tout ce qui est nécessaire pour agir, et il servirait de peu aux dominicains de s'écrier qu'ils donnent un autre sens au mot de suffisant, PASC. *Prov.* II. Les paroles servent de peu quand il s'agit de prouver, SÉV. 19 janv. 1674. Il ne sert de rien à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* Les titres ne servent de rien pour la postérité, VOLT. *Louis XIV*, 13. || Cela sert comme un cautère, comme un emplâtre sur une jambe de bois, comme une cinquième roue à un carrosse, cela est tout à fait inutile. || **25°** Servir à, être destiné à tel usage, être propre à. Les juges que leurs artifices faisaient redouter furent sans crédit: leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive, BOSS. *le Tellier.* Je me souviens qu'il nous ravissait en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine [César], par l'avantage des postes, contraignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combats, luimême il avait été reconnaître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein, ID. *Louis de Bourbon.* S'il y a des choses que l'on doive ignorer, ce sont celles qui ne servent à rien, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 2. Métophis m'envoya vers les montagnes du désert d'Oasis avec ses esclaves, afin que je servisse avec eux à conduire ses grands troupeaux, FÉN. *Tél.* II. Les mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV, qu'il [l'abbé de Choisy] avait aussi écrits dans ses moments de loisir, n'ont paru que depuis sa mort, D'ALEMB. *Éloges, l'abbé de Choisy.* || On a dit aussi servir pour. J'imite les Romains .... À qui l'on permettait.... de reprendre et de dire Ce qu'ils pensaient servir pour le bien de l'empire, RÉGNIER, *Sat.* I. || **26°** Absolument, être utile, avec un nom de chose pour sujet. Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture, BOIL. *Sat.* III. Tout ce qui dut servir s'est tourné contre nous, VOLT. *Oreste*, V, 6. || **27°** Être d'usage. Ces gants ne peuvent plus me servir. L'anneau qui lui servait est encore en tes mains, VOLT. *Oreste*, II, 1. || **28°** Faire servir à, employer pour un but, pour un résultat. Vous voyez combien cette bulle est dangereuse, par la fin où l'on veut la faire servir, PASC. *Prov.* XIX. Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts, BOSS. *Mar.-Thér.* Ils font servir à leurs convoitises les biens qu'ils ont reçus pour exercer leur charité, FLÉCH. *Duch. d'Aiguillon.* Ils [les dieux] ont fait servir Achille à abattre les murs de Troie, FÉN. *Tél.* XIX. Il [saint Augustin] veut qu'on fasse servir l'éloquence humaine à la parole de Dieu, et non qu'on rende la parole de Dieu esclave de l'éloquence humaine, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 2. Le dernier degré de la perversité est de faire servir les lois à l'injustice, VOLT. *Dict. phil. Criminel.* || **29°** Terme de marine. Faire servir, faire fonctionner telle voile qui ne fonctionnait pas, de manière qu'elle serve au navire pour sa route ou pour une évolution. Tout cela fut exécuté avec tant de diligence et si à propos, que les ennemis n'étaient qu'à deux portées de canon de moi, lorsque je commençai à faire servir, *Rapport de J. Bart*, 5 juill. 1696, dans JAL. || **30°** Se servir, *v. réfl.* Faire pour soi ce qu'on pourrait faire faire à un domestique. Ils [Charles XII et ses compagnons chez les Turcs] se servaient eux-mêmes; et ce fut le chancelier Mullern qui fit pendant tout ce temps la fonction de cuisinier, VOLT. *Charles XII*, 7. || **31°** Prendre de ce qui est sur la table. Servez-vous, point de façons. || **32°** Faire usage de. Dieu, qui emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles de leurs ennemis, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ne puis-je pas dire, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, qu'elle allait être précipitée dans la gloire? ID. *Duch. d'Orl.* Grâces à mon amour, je me suis bien servie Du pouvoir qu'Amurat me donna sur sa vie [de Bajazet], RAC. *Bajaz.* I, 3. Je veux l'avancer, dites-vous: comblez-le de biens, surchargez-le de terres, de titres et de possessions; servez-vous du temps; nous vivons dans un siècle où elles lui feront plus d'honneur que la vertu, LA BRUY. II. Également capables de se servir de la fortune et de l'attendre, MONTESQ. *Rom.* V. || Il se dit aussi des personnes qu'on emploie. Il se sert depuis longtemps de ce tailleur. Je viens remercier et mon père et mon roi D'avoir eu la bonté de s'y servir de moi, CORN. *Nicom.* II, 2. Ils [les Romains] se servirent d'Eumènes et de Massinisse pour subjuguer Philippe et Antiochus, comme ils s'étaient servis des Latins et des Herniques pour subjuguer les Volsques et les Toscans, MONTESQ. *Rom.* VI. Ô puissant Orosmade, vous vous servez de moi pour consoler cet homme; de qui vous servirez-vous pour me consoler? VOLT. *Zadig*, 17. || Se servir d'une chose à, s'en servir pour tel usage. Je ne puis fermer les mains; mais je les remue, et m'en sers à toutes choses, SÉV. 8 juillet 1676. || **33°** Se servir chez un marchand, avoir l'habitude d'acheter chez lui. || **34°** Se rendre service à soi-même. Ma situation est singulière; je sers les autres, et je ne me sers pas moi-même, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 sept. 1773. || Se rendre service l'un à l'autre. Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres, et forment une espèce de république dont les membres, toujours actifs, se secourent et se servent mutuellement, MONTESQ. *Lett. pers.* 107. || Proverbes. Il n'y a qu'un mot qui serve, signifie: ou bien décidez-vous, dites-moi votre dernier mot, ou bien: je vous ai dit mon dernier mot. Écoutez: il n'y a qu'un mot qui serve; je n'entends point que vous ayez d'autres noms que ceux qui vous ont été donnés par vos parrains et vos marraines, MOL. *Préc.* 5. Il n'y a plus qu'un mot qui serve: M. de Meynières peut-il vous dire tout net ce que j'ai à espérer de M. Hérault? VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 janv. 1739. || On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

— HIST. Xe s. Voldrent [ils voulurent] la faire diavle servir, *Eulalie.* || XIe s. Bel sire reis, je vus ai servit tant, *Ch. de Rol.* LXVII. Artus et li sien les feroient [frappaient], Et des espées les servoient, À vins et à cens les occistrent, *Brut. ms.* f° 100, dans LACURNE. Et fine amor si ne doit pas grever Ceus qui painent toz jors de lui servir, *Couci*, X. Cele cui [que] j'ai toz jors en remenbrance, Si que mes cuers ne sert d'autre labor, *ib.* XVI. Ainçois me dout [je crains] qu'en trestout mon aage Ne puisse assez li [elle] et s'amor servir, *ib.* XIX. De pou [peu] me sert que me vuet [veut] conforter D'autrui aimer.... *ib.* XX. Et sachiez bien, se biauz servirs ne ment [trompe].... *ib.* XIII. On ne puet [peut] pas servir à tant seignour, *ib.* XXIV. De maint annui [j'] ai puis esté servis Et eschapez de perilleuse voie, *ib.* p. 121. Cel jour firent François d'Anseys chevalier; Car encores servoit au role d'escuier, *Sax.* IV. Car onc ne lui rendimes.... Coustume ne peage fors de nos aciers frois; Mais de ce l'avons bien servi par maintes fois, *ib.* XXXIII. Unz sainz huem li a dit, cui il l'ala gehir [avouer], Que l'endemain matin, quant devra Deu servir, Qu'il chant de saint Estiefne le primerain martyr, *Th. le mart.* 35. À son soper [elle] le servi bel È del peisson e del gastel, *Grégoire*, p. 89. || XIIIe s. Mains grans princes ce jour de servir [à table] se presente, *Berte*, X. Com celle qui ne fine [cesse] De servir plus à gré qu'une povre meschine [servante], *ib.* LVI. Et dist Belins: je n'en puis mès, Je serf à un vilein felon Qui onc ne me fist se mal non, *Ren.* 13173. Et quant par votre fol respons M'avés mon songe ainsinc espons, Servi m'avés de grans mençonges, *la Rose*, 6631. Toutes fames sers et honore, D'eles servir poine et labore, *ib.* 2125. || XIVe s. Tousjours li mieux servi sont tousjours li plus grant, *Guesclin*, var. des vers 18118-18131. J'ai tout adez oï et dire et recorder; Qui sert et ne parsert, il ne peut profiter, *ib.* 9014. Jehan Dourderon, poure valet charton, servant devant autrui [au service d'autrui], DU CANGE, *servire.* Il s'en revint à S. Felix le dimanche suivant, pour servir son jour [comparaître à l'assignation] à l'endemain ensuivant contre ledit David, *ib.* || XVe s. Nonobstant qu'ils eussent bien servy son pere au recouvrement et pacification du royaulme, COMM. I, 3. C'est si tard qu'il ne sert plus de gueres, ID. I, 10. Et pour les pers de France s'y trouverent ceux qui s'ensuivent: le premier fut le duc d'Alençon (qui servoit pour le duc de Bourgongne); le deuxieme, monseigneur de Bourbon (qui servoit pour le duc de Normandie).... ID. VIII, 20. Tout sert; mais par sainte Marie, Il ne fait pas ce tour qui veult, VILLON, *Nouv. ball.* || XVIe s. Il montoit sur une vieille mulle, laquelle avoit servi neuf roys, RAB. *Garg.* I, 22. Ceste cavillation ne leur sert de rien, CALV. *Inst.* 94. Ils avoient la charge de penser les povres, et leur servir, ID. *ib.* 852. Il n'est question sinon de nourrir entre nous charité, en servant les uns aux autres, ID. *ib.* 967. Dans la ville d'Amboise demeuroit le serviteur d'une princesse, qui la servoit de valet de chambre, MARG. *Nouv.* XXVII. Se servir d'une chose, MONT. I, 19. Le tromper peult servir pour le coup, ID. I, 24. Moyen qui sert à vaincre, ID. I, 26. Quoi qu'il en soit, je ne vouldrois pas estre servy de cette façon, ID. I, 59. Qui a apprins à mourir, il a desapprins à servir, ID. I, 77. J'en sçais à qui il a servy d'y apporter.... ID. I, 94. Les exemples fabuleux y servent comme les vrais, ID. I, 102. Je ne fus jamais sans homme qui m'en servist [de la musique, qui m'en jouât], ID. I, 195. Le sommelier servit de ce vin au pape, ID. I, 253. On trouve des personnes ayans des opinions differentes, quant à la maniere de servir à Dieu, LANOUE, 79. Les sciences servent d'un grand ornement aux nobles, ID. 121. Il les feit servir de viandes fort simples et communes, AMYOT, *Numa*, 26. Servir et honorer les dieux, ID. *ib.* 31. Mais tout cela ne servoit de rien, ID. *Sylla*, 73. Il estoit servy en vaisselle d'or et d'argent, ID. *Lucull.* 80. L'epiglotte sert de comprimer le passage et conduit des cartilages du larynx, PARÉ, IV, 15. Un seul hommeau, et le plus souvent le plus lasche et femenin de la nation.... tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette, LA BOÉTIE, *Serv. volont.* Qui sert commun, nul ne le paye, et, s'il default, chascun l'abaye, COTGRAVE. Assez demande qui bien sert, ID. Un bien servy [certificat donné à un domestique], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Bourguig. *sarvi;* Berry, *sarvir;* wallon, *siervi;* provenç. *servir, sirvir;* espagn. *servir;* ital. *servire;* du lat. *servire.*

† **SERVITE** (sèr-vi-t'), *s. m.* Membre d'un ordre religieux professant une dévotion particulière pour la Vierge, fondé au XIIIe siècle.

— ÉTYM. Lat. *servitæ* ou *servi beatæ Mariæ*, DU CANGE.

SERVITEUR (sèr-vi-teur), *s. m.* || **1°** Celui qui est au service, aux gages d'autrui. Je dois vous avertir, en serviteur fidèle, Qu'en sa faveur déjà la ville se rebelle, CORN. *Poly.* III, 5. Et j'ai des serviteurs et ne suis point servi, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Tel est le conseil de Dieu, et la sage économie que ce grand père de famille a établie dans sa maison: il a voulu avoir des serviteurs vigilants et perpétuellement attentifs, BOSS. *Sermons, Nécessité pressante de s'éveiller*, 2. N'oublions jamais que le serviteur peut valoir mieux que son maître, DIDER. *Claude et Nér.* II, 67. || Dans le langage biblique, au lieu de domestique, on dit toujours serviteur. Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, SACI, *Bible, St Pierre*, 1re épît. II, 18. || **2°** Fig. Il se dit de ceux qui rendent des services à l'État, au prince. Comme ils [les rois] n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs; Et tombent avec eux d'une chute commune Tous ceux que la fortune Faisait leurs serviteurs, MALH. I, 3. La reine croyait assurer au roi des serviteurs, en conservant à Dieu des fidèles, BOSS. *Reine d'Anglet.* M. de Montausier racontait que ses pères avaient toujours été fidèles serviteurs des rois leurs maîtres, mais qu'ils n'avaient pas été leurs flatteurs, FLÉCH. *Duc de Mont.* || Serviteur de l'État, homme zélé et fidèle dans ce qui regarde le service de l'État. || **3°** Il se dit de ceux qui servent Dieu. Josué, fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut âgé de cent dix ans, SACI, *Bible, juges*, XI, 8. C'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les ani-

maux.... et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur; il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets, BOSS. *Reine d'Anglet.* Nous pouvons dire que nous voyons en Louis, non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, ID. *Mar.-Thér.* Quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs, BOURDAL. 7e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 79. || C'est un grand serviteur de Dieu, c'est un homme d'une grande piété. || Serviteur des serviteurs de Dieu, qualification que le pape se donne dans ses bulles. || **4°** En termes de civilité, attaché à, disposé à rendre service. Pardieu, monsieur, je vous suis serviteur, RÉGNIER, *Sat.* III. Toute votre maison m'a toujours été chère; Et j'étais serviteur de monsieur votre père, MOL. *Tart.* V, 4. Vous savez combien je suis de ses serviteurs, BOSS. *Lett. quiét.* 428. || Votre serviteur, se dit pour se désigner soi-même sans se nommer par son nom. Point du tout, on vous chasse et votre serviteur, GRESSET, *le Méch.* II, 1. Quoi! m'écriai-je encore, c'est donc vous qui êtes le mari qu'on me propose, monsieur? C'est justement votre serviteur, me dit-il, MARIV. *Marianne,* 6e part. || Je suis votre serviteur, ou, elliptiquement, votre serviteur, et quelquefois, simplement, serviteur, formule de politesse dont on se sert en saluant quelqu'un. Votre serviteur Gille, Cousin et gendre de Bertrand, Singe du pape en son vivant, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. Après s'être bien dit serviteur, moi le vôtre, BOURSAULT, *Fables d'Ésope,* II, 6. ....Si l'on ne voulait vous souffrir ni vous voir, On vous dirait: monsieur, serviteur et bon soir, BARON, *le Jaloux,* III, 12. Quel honneur! quel bonheur! Ah! monsieur le sénateur, Je suis votre humble serviteur, BÉR. *Sénateur.* || Votre serviteur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, formules de politesse pour finir les lettres. || Ironiquement et familièrement: je suis votre serviteur, je suis son serviteur, ou, elliptiquement, serviteur, se dit à quelqu'un ou de quelqu'un quand on n'est pas de son avis, quand on refuse ce qu'il propose, ce qu'il demande. Serviteur, c'est un fourbe, je le connais et je ne m'y fie point. Serviteur au portier, Dit-il, et de courir, LA FONT. *Fabl.* IX, 10. Je louerai, si l'on veut, son train et sa dépense, Son adresse à cheval, aux armes, à la danse: Mais pour louer ses vers, je suis son serviteur, MOL. *Mis.* IV, 1. Valère: Si je ne vous croyais l'âme trop occupée, J'irais parfois chez vous passer l'après-soupée. — Sganarelle: Serviteur, ID. *Éc. des mar.* I, 5. Si elles [les nièces de Voltaire] se marient à des bourgeois de Paris, serviteur très-humble, elles sont perdues pour moi, VOLT. *Lett. Thiriot,* 21 déc. 1737. Du grand Napoléon je suis l'admirateur; S'il me croit son sujet, je suis son serviteur, GUICHARD, *Épigr. contre Napoléon.* || Familièrement. Serviteur à, se dit pour signifier qu'il n'y a plus moyen de faire telle ou telle chose. Voilà l'hiver, serviteur à la promenade. J'ai la goutte, serviteur aux bons dîners. Avec une femme on a des enfants, c'est la coutume; auquel cas, serviteur au collatéral, MARIV. *Fauss. confid.* I, 3. || Populairement. Faites serviteur à monsieur, à madame, se dit aux petits enfants à qui l'on dit de faire la révérence. Il [le bourgeois] fit venir son fils, qui était un petit garçon de sept ans: Jeannot, faites serviteur, lui dit-il, CAILLIÈRES, *Bon et mauv. usage, Convers.* 1re. || **5°** Celui qui courtise une femme. Des hommes comme vous ne sont que des conteurs; Vraiment, c'est bien à moi d'avoir des serviteurs, CORN. *Gal. du Palais,* IV, 10. On devient grandelette, Puis grande tout à fait, et puis le serviteur, LA FONT. *Coupe.* J'ai perdu tout mon bonheur; J'ai perdu mon serviteur, J. J. ROUSS. *Devin du vill.* sc. 1.

— SYN. SERVITEUR, DOMESTIQUE. Ces deux mots sont synonymes pour le sens, et ne varient que pour l'emploi. Dans le style et le parler ordinaire on dit domestique et non pas serviteur: Mon domestique vous portera ma lettre; j'ai un nouveau domestique, etc. Mais, hors de l'usage de la conversation et du style semblable à la conversation, on peut, si l'on veut, dire serviteur au lieu de domestique: Un fidèle serviteur; le maître et ses serviteurs, etc.

— HIST. XIe s. Deus fist l'imagine, pur sue amur, parler Al servitor ki serveit à l'alter [autel], *Saint Alexis,* XXXIV. || XIIe s. Mais nus clerc [nous clercs], qui en sumes ministre e servitur [de la maison de Dieu], *Th. le mart.* 147. || XIIIe s. Bien doi dire mon consire [avis], Dont sui pensaire; Car servire et jausire [celui qui jouit] Sui et amaire, *Ms. de poés. franç. avant* 1300, t. II, p. 901, dans LACURNE. Où sont li riche servitour Ki me servoient nuit et jor? GUI DE CAMBRAI, *Barb. et Jos.* p. 263. || XIVe s. S'elles [femmes qui quittent leur pays pour entrer en service] fussent sans tache, elles fussent maistresses et non serviteresses, *Ménagier,* II, 3. || XVe s. Gouvernement fut en une maison, Où serviteurs ot en grande abondance, E. DESCH. *Admin. de l'hostel du prince.* Quant ilz furent trestous dedans entrez, ils regarderent combien ilz povoient bien avoir perdu de lours gens, si trouverent qu'il leur en failloit bien encores cent chevaliers, sans les serviteurs, *Lancelot du lac,* t. III, f° 141, dans LACURNE. Estoit capitaine dudit chasteau pour les Anglois Reynaud de St-Jean, escuyer gascon et serviteur du Captal de Buch, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII,* p. 222, dans LACURNE. || XVIe s. Que les serviteurs se rendent serviables à leurs maistres, et diligens à leur complaire, CALV. *Instit.* 307. En ceste nuict le dieu d'amours resveille Ses serviteurs.... MAROT, I, 353. Estant touts deux serviteurs [poursuivants] de la sœur du sieur de Foungueselles, MONT. I, 253. Parler tousjours d'un langage maestral à ses serviteurs, ID. III, 278. Amoureux qu'on appelle maintenant serviteurs, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 64, dans LACURNE. Bon maistre, bon serviteur, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 102. A peine sera bon maistre qui n'a esté serviteur, ID. *ib.* p. 229. Sans la resistance que luy fit à la porte de Bussy un qui luy est aujourd'huy serviteur, il nous eust pris, *Sat. Mén.* édit. LABITTE, p. 181.

— ÉTYM. Wallon, *sierviteur*; provenç. *servire, serveire, servidor*; espagn. *servidor*; ital. *servitore*; du lat. *servitorem,* de *servire,* servir. Le vieux franç. et le provenç. *servire* sont le nominatif (du latin *servitor*); et *servitor, servidor* sont le régime (du latin *servitórem*).

SERVITUDE (sèr-vi-tu-d'), *s. f.* || **1°** État de celui qui est esclave. Pourrai-je moi-même me rengager sous les lois et la servitude d'un tyran dont j'ai éprouvé la dureté et la perfidie? MASS. *Paraph. ps.* XXX, v. 6. Du droit de tuer dans la conquête, les politiques ont tiré le droit de réduire en servitude, MONTESQ. *Esp.* X, 3. || Servitude barbare, état de l'esclavage tel qu'il se comporta sous les barbares après la chute de l'empire romain, et qui diffère peu de l'esclavage antique. || La servitude des femmes, leur état de réclusion dans les pays musulmans. La servitude des femmes est très-conforme au génie du gouvernement despotique, MONTESQ. *Esp.* XVI, 9. || **2°** Il est quelquefois synonyme de servage, de condition de serf. La servitude, solennellement abolie en France par Louis Hutin, subsistait encore sous Louis XV dans plusieurs provinces, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* || **3°** Perte de l'indépendance nationale. Prenez bien garde de ne pas oublier le Seigneur, qui vous a tirés du pays d'Égypte, de ce séjour de servitude, SACI, *Bible, Deutéron.* VI, 13. Babylone menaçait toute la terre de la mettre en servitude, BOSS. *Hist.* I, 7. Sous les Assyriens leur triste servitude [des Juifs] Devint le juste prix de leur ingratitude, RAC. *Esth.* III, 4. Les ennemis le vaincront [un roi pacifique], et réduiront son peuple en servitude, FÉN. *Tél.* V. || Corneille l'a dit au sens actif: la servitude des Romains, la servitude imposée par les Romains: Et ce qu'ils [les rois d'Espagne] ont osé contre leur servitude N'en a rendu le joug que plus fort et plus rude, *Sertor.* II, 1. || **4°** Perte de la liberté politique. Sylla, qu'on nommait l'heureux, le fut trop contre sa patrie, que sa dictature tyrannique mit en servitude, BOSS. *Hist.* I, 9. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom; ceux-ci [les Anglais], occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude [sous Cromwell], ID. *Reine d'Anglet.* Si les rois se mêlent de la religion, au lieu de la protéger, ils la mettront en servitude, FÉN. *Tél.* XXIII. Les hommes s'accoutument à tout, même à la servitude, pourvu que le maître ne soit pas plus dur que la servitude, MONTESQ. *Esp.* XV, 16. Les grandes vertus se cachent ou se perdent ordinairement dans la servitude, ID. *Rom.* XX. La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer, VAUVENARG. *Réflex. et maximes,* 22. La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude, ID. *ib.* 58. La servitude, tombeau des nations, CONDIL. *Hist. anc. Lois,* ch. II. || **5°** Par extension, état de dépendance, d'infériorité. Il voit la servitude où le roi s'est soumis, CORN. *Nicom.* III, 2. [Britannicus] D'une cour qui le fuit pleurant l'ingratitude, Las de votre grandeur et de sa servitude, RAC. *Brit.* II, 2. || Servilité. Le clergé, qui donne toujours l'exemple de la servitude, la prêchait aux autres sous le titre d'obéissance, RETZ, *Mém.* II. Leur prompte servitude [des Romains] a fatigué Tibère, RAC. *Brit.* IV, 4. || **6°** Contrainte, assujétissement. Il est obligé de se rendre là tous les jours à la même heure; c'est une grande servitude. Vous trouverez Mme de Coulanges bien au-dessus des servitudes où vous l'avez vue autrefois: elle n'aime plus qu'autant qu'on l'aime; et cette mesure est bonne, surtout avec les dames de la cour, SÉV. 282. Une troisième erreur de cet hérésiarque était de compter parmi les servitudes de la loi l'observance de certains jeûnes marqués, et de vouloir que le jeûne fût toujours libre, BOSS. *Hist.* I, 11. Quels soins [d'un berger pour son troupeau]! quelle vigilance! quelle servitude! LA BRUY. X. Libre de son joug le plus rude [de la cour], J'ignore ici la servitude De louer qui je dois haïr, CHAUL. *Louange vie champ.* La raison règne, et sous ses lois Y rassemble ces esprits droits Échappés à la servitude Des préjugés et des emplois, GRESSET, *Épît. Égal.* || **7°** Ce qui exerce sur l'âme un effet comparé à la servitude. Ce monde, si vain et si fragile, est trompeur, ingrat, plein de trahisons; ô combien dure est sa servitude! BOSS. *Sermons, Oblig. de l'état relig.* 1. L'âme, honteuse de sa servitude, vient à considérer pourquoi elle est née, ID. *la Vallière.* Les hommes [Marseille faisant une ovation à Mirabeau] sont plus près de la servitude de la reconnaissance que des excès de la licence, MIRAB. *Collection,* t. I, p. 41. || La servitude du démon, la servitude du péché, la servitude des passions, état d'un homme qui est dominé par le démon, par le péché, par les passions. || **8°** Terme de droit. Assujétissement imposé à un champ, à une maison, etc. par lequel le propriétaire est obligé d'y souffrir certaines charges, comme l'écoulement des eaux, un passage, une vue, etc. Nulle servitude sans titre, c'est la jurisprudence du parlement de Paris, VOLT. *Lett. à Mme de Choiseul,* 8 oct. 1770. Une servitude est une charge imposée sur un héritage pour l'usage et l'utilité d'un héritage appartenant à un autre propriétaire, *Code Nap.* art. 637. Les servitudes établies par la loi ont pour objet l'utilité publique ou communale, ou l'utilité des particuliers, *ib.* art. 649. Les servitudes sont établies ou pour l'usage des bâtiments, ou pour celui des fonds de terre, *ib.* art. 687. || Servitude réelle, celle qui est constituée sur un immeuble pour l'utilité d'un autre immeuble, par opposition à la servitude personnelle, qui est constituée temporairement sur un héritage au profit d'une personne déterminée, comme le droit d'usufruit. || **9°** Terme de marine. Bateaux ou navires de servitude, sortes de petits navires destinés à faire le service des ports et des rades. || **10°** Il s'est dit, mais ne se dit plus, comme formule de politesse, au sens d'être serviteur. Tous nos amis me parlent de vous quand je les rencontre, et me prient de vous assurer de leur servitude, SÉV. *à Mme de Grignan,* 15 juin 1675.

— HIST. XIIe s. Par force au païs il sejorne En servitune et en essil, *la Charrette,* 642. || XIIIe s. Por ce, compains, li ancien, Sans servitute et sans lien, Pesiblement, sans vilenie S'entreportoient compaignie, *la Rose,* 9532. Li lais [le legs] ne doit pas estre fes d'eritage qui doie servitute au segneur, BEAUM. XII, 21. Li sires qui le veut ataindre [un homme] de servitute, le doit sivir par devant le segneur soz qui il est couquans [couchant] et levans, ID. XLV, 5. Servitutes de cors si sunt venues en mout de manieres, ID. XLV, 19. Nos [nous] Othes, cuens palatins de Bourgoigne.... comme nostre amés cousins Tiebaud.... nous ait amené les gens à pied et à cheval tos de sa terre en nostre service, lequel service nous tenons à grace, non pas à servitute, CASTAN, *Siége de Besançon,* p. 63. || XIVe s. Mais j'aim trop miex franchise et po d'avoir, Que grant richesse et servitute avoir, MACHAUT, p. 90. || XVe s. Ces meschans gens [les serfs anglais] se commencerent à elever, pour ce qu'ils disoient que on les tenoit en trop grant servitude, FROISS. II, II, 106. || XVIe s. Et que mieulx vault la mort que servitude, J. MAROT, V, 42. Aiant à commencer une maison en raze campaigne, sans sujection ne servitude aucune.... O. DE SERRES, 19. Servitutes aucunes sont ruraux, autres de ville et de cité, *Coust. gén.* t. II, p. 100. Societé n'est pas servitude, *Mém. de Bellièvre et de Sillery,* p. 225, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *servitut* : anc. espagn. *servitud* ; ital. *servitù* ; du lat *servitutem*, de *servus*, serf. L'ancien *servitune* vient du lat. *servitudinem*.

SES (sè ; l'*s* se lie : sè-z amis), *plur. de l'adj. poss.* son (voy. SON 1).

SÉSAME (sé-za-m'), *s. m.* Genre de la famille des sésamées. L'espèce principale est le *sesamum indicum*, plante oléagineuse, dont une des variétés, décrite sous le nom de *sesamum orientale*, *L.*, est cultivée en Orient et fait l'objet d'un commerce considérable. || Sésame, ouvre-toi, se dit quelquefois pour : paroles qui doivent produire un effet magique, par allusion au conte des Mille et une nuits, où l'on ne pouvait faire ouvrir une porte qu'en prononçant : Sésame, ouvre-toi.

— HIST. XIII° s. Ilz [les habitants de Ceylan] n'ont nulz blés, mais ris et suseman, de quoy ilz font huylles, MARC POL, p. 584.

— ÉTYM. Lat. *sesamum*, du grec σήσαμον.

† **SÉSAMÉES** (sé-za-mée), *s. f. pl.* Petite famille de plantes dicotylédones, voisine des bignoniacées.

SÉSAMOÏDE (sé-za-mo-ï-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui ressemble à la graine de sésame. Les os sésamoïdes, ou, substantivement, les sésamoïdes, petits os courts, arrondis, présentant une organisation fibreuse, analogue à celle de la rotule, qui se développent dans l'épaisseur des tendons, au voisinage de certaines articulations.

— HIST. XVI° s. Les os sesamoïdes sont dix-neuf aux articulations internes de chascune main, et autant à chacun pied, PARÉ, IV, 27.

— ÉTYM. Σησαμοειδής, de σήσαμον, sésame, et εἶδος, forme.

† **SÉSAMOÏDIEN, IENNE** (sé-za-mo-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux sésamoïdes du carpe ou du tarse chez le cheval. Ligaments sésamoïdiens.

† **SESBAN** (sè-sban), *s. m.* ou **SESBANÉE** (sé-sbanée), *s. f.* Genre de légumineuses papilionacées dont l'espèce d'Égypte, *æschynomene sesban*, *L.*, est un arbrisseau dont les feuilles sont employées en Égypte comme le séné.

SÉSÉLI (sé-zé-li), *s. m.* Genre de la famille des ombellifères, dont une espèce, le séséli de Marseille, *seseli tortuosum*, *L.*, *seseli massiliense* des officines, a des semences de la grosseur de celles de l'anis ; elles sont réputées carminatives.

— HIST. XVI° s. Graine de seseli.... O. DE SERRES, 935.

— ÉTYM. Σέσελι.

† **SESQUI....** Mot dérivé du latin *sesque* (contracté de *semisque*, de *semis*, demi), qui se met en tête de différents termes scientifiques et signifie un et demi.

SESQUIALTÈRE (sè-skui-al-tè-r'), *adj.* Terme de mathématiques. Il se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.

— ÉTYM. Lat. *sesquialter*, de *sesqui*... et *alter*, autre.

† **SESQUIAMMONIQUE** (sè-skui-a-mmo-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel ammonique contenant une fois et demie autant de base que le sel neutre. On dit semblablement sesquiargentique, sesquibarytique, etc.

† **SESQUIARSÉNIATE** (sè-skui-ar-sé-ni-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Arséniate contenant une fois et demie autant d'acide que le sel neutre. On dit semblablement sesquicarbonate, etc.

† **SESQUIBASIQUE** (sè-skui-ba-zi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel contenant une fois et demie autant de base que le sel neutre correspondant.

† **SESQUIFERREUX** (sè-skui-fè-reû), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel ferreux contenant une fois et demie autant de base que le sel neutre. On dit semblablement sesquimanganeux.

† **SESQUIFLORE** (sè-skui-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui contient une fleur complète et une fleur avortée.

† **SESQUIHYDRIQUE** (sè-skui-i-dri-k'), *adj. m.* Se dit d'un composé contenant une fois et demie autant d'hydrogène que de l'autre corps.

† **SESQUIOXYDE** (sè-skui-o-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Oxyde renfermant une fois et demie la quantité d'oxygène que contient le protoxyde ou le monoxyde, c'est-à-dire 1 atome 1/2 pour 1 atome du corps uni à l'oxygène, ou 3 atomes pour 2 atomes de ce même corps, etc.

— ÉTYM. *Sesqui*..., et *oxyde*.

† **SESQUIPHOSPHURE** (sè-skui-fo-sfu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Phosphure qui contient une fois et demie autant de phosphore que de métal. On dit semblablement sesquichlorure, sesquisulfure.

† **SESQUIQUADRAT** (sè-skui-koua-dra), *adj.* et *s. m.* Terme d'astronomie. Aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de quatre signes et demi ou 135°.

† **SESQUISEL** (sè-skui-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel contenant une fois et demie autant de base ou d'acide que le sel neutre correspondant.

† **SESQUITIERCE** (sè-skui-tièr-s'), *adj.* Terme de mathématiques. Se dit de deux nombres, ou de deux lignes, dont l'une contient l'autre et un tiers de plus.

— ÉTYM. *Sesqui*..., et *tiers*.

† **SESSEYEMENT** (sè-sè-ie-man), *s. m.* Terme de grammaire. Prononciation trop forte des consonnes sifflantes.

SESSILE (sè-ssi-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Il se dit d'une partie quelconque qui n'a pas de support particulier, qui repose immédiatement sur une autre. Fleurs sessiles. Feuilles sessiles. || Laitues sessiles, celles qui ne s'élèvent pas. || 2° En pathologie, tumeur sessile, tumeur qui n'a pas de pédicule.

— HIST. XVI° s. Verrue sessile, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *sessilis*, de *sedere* (voy. SEOIR 1).

† **SESSILIFLORE** (sè-ssi-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs sessiles.

SESSION (sè-sion ; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé. La clôture, l'ouverture de la session. || 2° Temps pendant lequel un tribunal non permanent est assemblé. La session de la cour d'assises. Il ne sera jugé qu'à la prochaine session. || 3° Séance d'un concile. La première, la seconde session. Le concile [de Constance], en la session XV, condamna la proposition de Jean Petit [apologiste du meurtre des tyrans], *Anti-Cotton*, I. || L'article qui renferme les décisions publiées dans la séance du concile.

— HIST. XII° s. Parmi lo plorement est demostreie la pieteiz, et la discretion parmi lo dechirement des vestures, et la humiliteit parmi la session, *Job*, p. 464. || XVI° s. Mes beaux amis, quelle est l'occasion De ceste vostre estrange session [manière d'être assis]? AMYOT, *Comm. lire les poët.* 22.

— ÉTYM. Lat. *sessionem*, de *sedere* (voy. SEOIR 1).

SESTERCE (sè-stèr-s'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Monnaie d'argent qui faisait le quart d'un denier, et valait deux as et demi ; on l'évalue généralement à 0 f. 20 c. ; c'était du sesterce que les Romains se servaient dans leurs comptes. Il [Crassus] possédait en biens fonds deux cent millions de sesterces [quarante-cinq millions de notre monnaie] ; et pourtant, ne se croyant pas assez riche encore, il brûla d'envahir tous les trésors des Parthes, PASTORET, *Instit. Mém. hist. litt. anc.* t. III, p. 411. || Grand sesterce, monnaie fictive ou de compte qui valait mille petits sesterces.

— ÉTYM. Lat. *sestertius*, qui contient deux et demi, de *semis*, demi, et *tertius*, troisième.

† **SÉTACÉ, ÉE** (sè-ta-sé, sée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une soie de cochon, c'est-à-dire qui est grêle et roide.

— ÉTYM. Lat. *seta* (voy. SOIE).

† **SÉTAIRE** (sé-tè-r'), *s. f.* Genre de graminées voisin des *panicum*, dont il se distingue par la présence de soies verticillées à la base des fleurs ; on y distingue le *setaria italica*, Palissot (de *seta*, soie, à cause des soies de l'involucre).

† **SETÉRÉE** (se-té-rée), *s. f.* Nom, dans quelques provinces, d'une mesure agraire équivalant à une étendue qui se sème avec un setier de blé.

— ÉTYM. *Setier* ; provenç. *sestairada*.

† **SÉTEUILLE** (sè-teu-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. SEPT-ŒIL.

† **SÉTEUX, EUSE** (sè-teû, teû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est composé de poils roides.

— ÉTYM. Lat. *setosus*, de *seta*, soie.

† **SÉTHÉEN** (sé-té-in) ou **SÉTHIEN** (sé-tiin) ou **SÉTHITE** (sé-ti-t'), *s. m.* Membre d'une secte de gnostiques qui rendaient un culte à Seth (2° siècle).

† **SÉTICAUDE** (sé-ti-kô-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue terminée par une soie.

— ÉTYM. Lat. *seta*, soie, et *cauda*, queue.

SETIER (se-tié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des se-tié-z emplis), *s. m.* || 1° Ancienne mesure de grains de la contenance d'environ 156 litres. Le setier de blé, mesure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt écus, VOLT. *Lett. Florian*, 25 févr. 1771. Le prix du blé a toujours été assez uniforme ; et, année commune, un setier de blé a toujours payé quatre paires de souliers depuis Charlemagne, ID. *Dict. phil. Blé.* || 2° Ancienne unité de capacité qui contenait 8 pintes de 48 pouces cubes chacune ; la même que la velte : valant 7 litres, 61. || Demi-setier, ancienne mesure de capacité, quart de pinte. Qui décrira, qui sentira les charmes de ces repas, composés, pour tout mets, d'un quartier de gros pain, de quelques cerises, d'un petit morceau de fromage et d'un demi-setier de vin que nous buvions à nous deux? J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || Demi-setier, se dit à Paris d'un quart de litre. || 3° Un setier de terre, autant de terre labourable qu'on peut ensemencer avec un setier de blé ; c'est ce qu'on nomme autrement setérée.

— HIST. XII° s. L'um [l'on] vendid [dans une disette] le chief de un adne [âne] quatre vinz deniers de argent, e cinc deniers d'argent le sestier de fiente de culums, *Rois*, p. 369. || XIII° s. Et dit Renart : par saint Richier, Jel veil ainz que boive un sestier De vin cil qui pis sonera, *Ren.* 21524. N'est nus [nul] qui chascun jor ne pinte De ces tonneaus ou quarte ou pinte, Ou mui, ou setier ou chopine, *la Rose*, 6853. Mesures de vins ne sont pas omnies [unies, uniformes], ne poz, quant on conte en cascun mui vingt quatre sestiers, BEAUM. XXVI, 8. || XVI° s. Quand le malade aura pris demy septier de ceste potion, PARÉ, X, 2. Le muid de bled, mesure de Paris, contient douze sestiers ; le sestier deux mines, O. DE SERRES, 11.

— ÉTYM. Wallon, *sti* ; provenç. *sestier* ; espagn. *sextario* ; ital. *sestiero* ; du lat. *sextarius*, de *sex*, six.

† **SÉTIFÈRE** (sé-ti-fè-r'), *adj.* || 1° Qui porte des soies. || 2° Qui produit de la soie. Les bombyx sétifères. || 3° Qui concerne la soie. Industrie sétifère.

— ÉTYM. Lat. *seta*, soie, et *ferre*, porter.

† **SÉTIFORME** (sé-ti-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme de soies.

— ÉTYM. Lat. *seta*, soie, et *forme*.

SÉTON (sé-ton), *s. m.* || 1° Terme de chirurgie. Longue bandelette de linge fin effilé sur les bords, ou mieux longue mèche cylindrique de coton à broder qu'on passe avec une aiguille à travers la peau et le tissu cellulaire pour entretenir un exutoire. || Séton animé, séton enduit de basilicum, de vésicatoire ou de tout autre corps gras ; dans le cas contraire, il est simple. || Terme de vétérinaire. Séton à rouelle, dit aussi séton anglais, ortie, cautère, fontanelle, séton consistant en une rondelle de cuir ou de feutre qu'on introduit par une incision faite à la peau, chez les animaux. || 2° Improprement, l'exutoire entretenu au moyen du séton.

— HIST. XVI° s. Puis on passera une aiguille à seton enfilée d'un fort fil par sous l'artere, PARÉ, V, 30. Tant de puants bruvages, cauteres, incisions, suées, sedons.... MONT. IV, 275.

— ÉTYM. Bas-lat. *seto* et *setaceum*, séton, du lat. *seta*, soie.

† **SÉTOPHAGE** (se-to-fa-j'), *s. f.* Genre d'insectivores où l'on distingue la sétophage rouge (Mexique), de Swainson.

— REM. Lesson a préféré écrire *cétophage*, du lat. *cetonia* et du grec φαγεῖν, manger, pour désigner ce genre dont les espèces, fort petites, se nourrissent d'insectes, et principalement de ceux du genre cétoine, LEGOARANT.

SEUIL (seull, *ll* mouillées, et non seu-ye), *s. m.* || 1° Pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte et qui la traverse. Vous, dès que cette reine, ivre d'un fol orgueil, De la porte du temple aura passé le seuil.... RAC. *Ath.* V, 3. Ses enfants l'attendaient, et briguaient sur le seuil Et son premier souris, et son premier coup d'œil, DELILLE, *Pit.* I. || Fig. Je les aime encor mieux qu'une bigote altière, Qui, dans son fol orgueil, aveugle et sans lumière, A peine sur le seuil de la dévotion, Pense atteindre au sommet de la perfection, BOIL. *Sat.* X. || Fig. Le seuil de la vie, le commencement de la vie. Et du seuil de la vie enlevés sans retour, CASTEL, *les Plantes*, I. || En un sens contraire, le seuil de la vie, la fin de la vie. Nos amis ne peuvent nous suivre que jusqu'au seuil de la vie, STAEL, *Corinne*, XX, 5. || 2° Seuil d'écluse, pièce de bois posée en travers de la porte et entre deux poteaux, au fond de l'eau. || Pièce de bois ou pierre qui reçoit le pont-levis, quand on l'abaisse. On dit aussi chevet. || 3° Dalle en pierre ou sole en bois sur laquelle repose un vannage. || 4° Se dit des pièces de bois qui ferment les bateaux, tant à l'avant qu'à l'arrière.

— HIST. XIII° s. ....Se li preudons seust A queil heure li lerres son suel chaveir [creuser] deûst.... RUTEB. 137. Qant Primaut le vit, si fu liez [joyeux] ;

Soz le soil as mains et as piez Font fosse desoz un degré, *Ren.* 3084. Jupiter en toute saison A sor le suel de sa maison, Ce dit Omers, deus plains tonneaus, *la Rose,* 6838. Vinrent quant il fut annuitié, S'ont tant à la paroi luitié Qu'un treu firent desos la sole, Dont l'en peüst traire une mole, *Fabl. mss.* p. 167, dans LACURNE. || XVIe s. [Couronnes] Que tant de fois, signe d'une main forte, J'allois pendant à l'essueil de ma porte, RONS. 959. [Chez les anciens] trois [dieux] à une porte, celuy de l'ais, celui du gond, celuy du seuil, MONT. II, 276.

— ÉTYM. Wallon, *soû*; bourguig. *seuille*; provenç. *sol, sulh*; ital. *soglio*; du bas-lat. *solium*, qui vient du lat. *solea*, semelle, qui a eu aussi le sens de plancher, d'après Festus, et qui, d'après Corssen, *Ausspr.* 2e éd. I, 485, se rattache à *solum*, sol, *solidus*, solide.

† 1. **SEUILLET** (seu-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Seuillet de sabord, pièce de bois qui borde, en bas, l'ouverture du sabord. Le peu de hauteur comparative du seuillet des sabords de ce vaisseau au-dessus de l'eau.

— ÉTYM. Dimin. de *seuil.*

† 2. **SEUILLET** (seu-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Nom patois du sureau, nommé aussi sulion, seur, suin.

— ÉTYM. Diminutif de *saule.*

SEUL, EULE (seul, seu-l'; au pluriel, seuls précédant son substantif, l'*s* se lie : les seul-z hommes), *adj.* || 1° Qui n'est point avec d'autres, qui est sans compagnie. Il est seul dans sa chambre. Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Vraiment! voilà qui m'étonne que nous ayons été seules l'une et l'autre tout aujourd'hui, MOL. *Critique,* 1. Nous sommes plaisants de nous reposer dans la société de nos semblables.... on mourra seul; il faut donc faire comme si on était seul, PASC. *Pens.* XIV, 1, édit. HAVET. Je suis seule, comme une violette, aisée à cacher; je ne tiens aucune place ni aucun rang sur terre que dans votre cœur, SÉV. 606. Ô mon souverain roi, Me voici donc tremblante et seule devant toi, RAC. *Esth.* I, 4. Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver seuls, LA BRUY. IV. Qu'est-ce, Dorante? vous voilà bien seul aujourd'hui; vous avez pourtant coutume de ne pas revenir sans compagnie, DANCOURT, *Maison de campagne,* sc. 27. Je suis seul en ce lieu sans être solitaire, Et toujours occupé sans avoir rien à faire, DESTOUCHES, *Phil. marié,* I, 1. Je ne suis à moi que quand je suis seul; hors de là, je suis le jouet de tous ceux qui m'entourent, J. J. ROUSS. 9e *prom.* Je suis convaincu qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, ID. *Hél.* II, 13. Et, même dans nos plaisirs, nous serions trop seuls, trop misérables, si nous n'avions avec qui les partager, ID. *Ém.* IV. Quand je suis avec mon ami, je ne suis pas seul, et nous ne sommes pas deux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. Après le rare bonheur de trouver une compagne qui nous soit bien assortie, l'état le moins malheureux de la vie est sans doute de vivre seul, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || Seul à seul, en tête-à-tête. Hé bien! nous nous verrons seul à seul chez Barbin, MOL. *Fem. sav.* III, 5. Il est doux, Madame, de me voir seul à seul avec vous... ID. *Tart.* III, 3. Je veux de cette affaire, Lui parlant seul à seul, pénétrer le mystère, TH. CORN. *D. César d'Aval.* V, 1. || Fig. Vivre seul dans le monde, être seul sur la terre, n'être uni à personne par les liens de l'affection, de l'amitié, vivre dans l'isolement. La pauvre Mme de la Fayette me mande l'état de son âme [au sujet de la mort de M. de la Rochefoucauld] ....elle est seule dans le monde, SÉV. 9 juin 1680. Britannicus est seul, RAC. *Brit.* II, 3. Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même, J. J. ROUSS. 1re *prom.* Quelle émulation peut-on éprouver, quand on est seule sur la terre? STAEL, *Cor.* XVIII, 3. || Dans le langage familier. Ils sont très-seuls, ils voient très-peu de monde, ils reçoivent très-peu de visites. || 2° Terme de musique. Voix seule, voix qui chante pendant que les autres se taisent. || 3° Unique. Un seul Dieu. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et, dans une seule mort, faire voir la mort et le néant des grandeurs humaines, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps ou comme un seul homme, ID. *Louis de Bourbon.* Celui qui règne dans les cieux, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, ID. *Reine d'Anglet.* Il fut seul en butte aux factieux; lui seul, disait-on, savait dire et taire ce qu'il fallait, ID. *le Tellier.* Elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, ID. *Anne de Gonz.* Tout le royaume pleure la mort de son défenseur, et la perte d'un homme seul est une calamité publique, FLÉCH. *Tur.* Vous verriez M. de Lamoignon, recevant une foule d'amis comme si chacun eût été le seul, ID. *Lamoignon.* Y a-t-il un homme de bon sens qui daignât comparer tous les ouvrages d'Ion ensemble au seul Œdipe de Sophocle? BOIL. *Longin, Subl.* ch. 27. Il fut des Juifs, il fut une insolente race... Un seul osa d'Aman attirer le courroux, Aussitôt de la terre ils disparurent tous, RAC. *Esth.* II, 1. Je suis, et je serai la seule infortunée, ID. *Iphig.* IV, 1. Ce Mars, qui, étant blessé par Diomède, crie, dites-vous, comme neuf ou dix mille hommes et n'agit pas comme un seul, FONTEN. *Dial.* 5, *morts anc.* Un seul mot m'accablait, un seul mot me rassure, VOLT. *Adél. du Guescl.* I, 4. De toutes les guerres, celle de Spartacus est la plus juste, et peut-être la seule juste, ID. *Dict. phil. Esclaves.* Je lisais [dans Tacite] les crimes de Rome, Et l'empire à l'encan vendu, Et, pour élever un seul homme, L'univers si bas descendu, LAMART. *Médit. le Lézard* (1846). || Un seul.... ne..., pas un. Mille logis y sont, un seul ne s'ouvre aux Dieux, LA FONT. *Phil. et Bauc.* || 4° Seul, en parlant d'un privilége affecté particulièrement à certaines personnes. L'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites, RAC. *Athal.* II, 2. L'honneur.... D'être seuls employés aux autels du Seigneur, ID. *Ath.* IV, 3. || 5° Qui n'a pas d'aide, de concours, d'appui. Et qu'il vaut mieux souffrir d'être au nombre des fous, Que du sage parti se voir seul contre tous, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. [Toi, Louis XIV] Et qui seul, sans ministre, à l'exemple des dieux, Soutiens tout par toi-même, et vois tout par tes yeux, BOIL. *Disc. au roi.* J'ai moi seul autrefois plaidé tout un chapitre, ID. *Lutr.* III. Peuvent-ils de leurs rois venger seuls la querelle? RAC. *Athal.* I, 2. || Tout seul se dit dans le même sens. C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul, LA ROCHEF. *Réfl. mor.* n° 231. Et ses écrits tout seuls doivent parler pour lui [un auteur], BOIL. *Sat.* IX. Il faudrait avoir vu naître des hommes et des animaux du sein de la terre et des blés sans germe, pour oser affirmer que la matière toute seule se donne de telles formes, VOLT. *Dial.* 7. Vous devez être assez grand pour aller tout seul; et mon bras malade est un pauvre appui, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. IV, p. 34. || Aller tout seul, se dit des choses qui procèdent d'elles-mêmes, se font sans difficulté. Que n'avez-vous un peu de ma grande santé? je ne vous en dis rien, parce qu'elle va toute seule, SÉV. 25 déc. 1679. Que les hommes ne pensent plus que le monde va tout seul, et que ce qui a été sera toujours comme de lui-même, BOSS. *Hist.* II, 1. Je gâterais peut-être tout, si je m'en mêlais : cela va tout seul, MARIV. *Sec. surpr. de l'am.* I, 11. || 6° Simple, sans rien autre. À cette seule pensée tous mes sens sont glacés. Je tremble au seul récit de la tempête qui..., BOSS. *Reine d'Anglet.* Votre seule bonté n'est point ce qui me nuit, RAC. *Mithr.* IV, 2. Renvoyé dans Paris sur ma seule parole, VOLT. *Zaïre,* II, 1. || 7° Le seul.... qui.... avec l'indicatif, quand celui qui parle veut rendre l'idée positive. Il [Dieu] a continué par là à montrer qu'il en était le maître absolu [de l'univers], et que sa volonté était le seul lien qui entretient l'ordre du monde, BOSS. *Hist.* II, 1. Ils [les Égyptiens] se vantaient d'être les seuls qui avaient fait, comme les dieux, des ouvrages immortels, ID. *ib.* III, 3. L'homme est le seul de tous les animaux qui est droit sur ses pieds, FÉN. *Exist.* I, 42. Le jeune comte de Noailles mourut de la petite vérole à Perpignan; de beaucoup de frères qu'avait eus le duc de Noailles, c'était le seul qui restait, ST-SIM. 284, 105. || Le seul.... qui avec le conditionnel. C'est le seul danger qu'on pourrait craindre, *Dict. de l'Acad.* || Le seul.... qui.... avec le subjonctif, quand l'idée n'est pas positive. La seule chose qui dépende de nous c'est de rendre nos souffrances méritoires, MASS. *Avent, Afflict.* Les Marattes, dans ces vastes pays, sont presque les seuls qui soient libres, VOLT. *Louis XV,* 29. || 8° Où il y a peu de monde, solitaire, en parlant d'un lieu. Je suis en peine de savoir où vous irez après votre assemblée ....Grignan est bien froid; Salon est bien seul, SÉV. 25 déc. 1672. || 9° N'avoir pas pour un seul ennemi, logis, etc. avoir plus d'un ennemi, d'un logis, etc. (locution que beaucoup rendraient aujourd'hui par la tournure barbare : n'avoir pas qu'un ennemi, qu'un logis, et qui s'interprète par : n'avoir pas ennemi qui soit unique). Moins d'ennemis attaquent leur pudeur [des femmes du monde]; Les autres [les cloîtrées] n'ont pour un seul adversaire: Tentation, fille d'oisiveté.... LA FONT. *Mazet.* || 10° De bons auteurs ont employé, par pléonasme, *seul* avec *ne.... que.* Ce n'est qu'après moi seul que son âme respire, MOL. *Éc. des mar.* II, 14. Notre sort ne dépend que de sa seule tête, ID. *Éc. des f.* III, 3. Le roi son mari lui a donné jusqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 11° *S. m.* Le gouvernement d'un seul, la monarchie absolue. Le gouvernement d'un seul est celui que l'usage a ... introduit le premier, et ce gouvernement se sera conservé, tant que les familles réunies auront eu à se défendre contre des ennemis inconnus, CONDIL. *Hist. anc.* liv. I, ch. 7. || On dit de même : le pouvoir, l'autorité d'un seul. Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu; une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul; une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul, VOLT. *Louis XIV,* 21. || Proverbe. Un malheur ne vient jamais seul. || En sens inverse. Un bonheur n'arrive jamais seul, SÉV. 330.

— REM. 1. *Seul* suivi du pronom relatif *qui, que, où,* etc. se met avant son substantif. || 2. Placé avant son substantif, *seul* a un sens différent de *seul* placé après. Dans le premier cas, il signifie qu'entre toutes la chose que l'on considère est celle qui.... etc.; dans le second cas, que la chose toute seule, sans rien autre, est celle qui.... etc. Un seul mot convient ici, c'est-à-dire il n'y a qu'un mot entre tous les mots qui convienne ici. Un mot seul convient ici, c'est-à-dire qu'ici il n'est besoin que d'un mot sans rien autre. Ces deux sens sont bien marqués dans ces vers de Boileau : Concluons qu'ici bas le seul honneur solide, C'est de prendre toujours la vérité pour guide.... D'accomplir tout le bien que le ciel nous inspire, Et d'être juste enfin; ce mot seul veut tout dire, *Sat.* XI. Dans l'édit. de 1701, il y a : *Ce seul mot* veut tout dire; ce qui signifiait : ce mot est le seul qui veuille tout dire; sens bien différent de la pensée du poëte. Ainsi il ne faudrait pas dire : Le seul honneur est son guide, mais l'honneur seul est son guide; il n'y a qu'en poésie que cela est admis.

— HIST. XIe s. N'i ad paien ki un sul mot respundet, *Ch. de Rol.* II. Rolans s'en turnet, par le camp [champ] vait tut suls, *ib.* CLX. Ne [des nègres] n'unt de blanc ne mais que sul les denz, *ib.* CXLII. || XIIe s. Il [le tribut] ne lor fut requis nes [même] une sole fois, *Sax.* XVIII. || XIIIe s. N'en i a un tout seul [qui] n'ait la table guerpie, *Berte,* II. Dont venez vous si seule parmi ce gaut feuillu? *ib.* LI. Ennuit me sui el bois toute seule geüe, *ib.* LI. En une chambre l'enmenrés Tot seul à seul privéement, Que il n'ait honte de la gent, *Lai de Melion.* M'en alai tout seus esbatant, Et les oiselés escoutant, *la Rose,* 99. Et s'il le requiert, si pot il aler toz seus es besognes de l'execussion acomplir, BEAUMAN. XII, 28. Ce ne les escuse pas, quant il sont trové seul à seul en lieu privé, ID. XXX, 103. Et au cief de cinq ans, en un sol jor et en une sole hore, toutes les viles de Lombardie coururent sus à cis qui estoient à l'empereor, ID. XXX, 63. || XVe s. Le seul parler de saint Augustin [les Soliloques de saint Augustin], *Invent. des livres de Charles V,* dans LACURNE. Se j'y allois, vous demeureriez ici toute seule de femme, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIX. || XVIe s. Il n'en est pas eschappé un seul, H. EST. *Conformité,* p. 18. Il se trouva roide mort, du seul coup de son imagination, MONT. I, 91. Gaignons sur nous de pouvoir vivre seuls, ID. I, 277.... de telle façon que l'un ny l'autre ne puisse discerner ne recognoistre ce qui luy appartient en seul, ne ce qui est à l'autre, LA BOÉTIE, 288. La puissance d'un seul, dès-lors qu'il prend ce tiltre de maistre, est dure et desraisonnable, ID. *Servit. volont.* Son fils combatit seul à seul contre Brutus, AMYOT, *Publ.* 30. Ils tenoient les barbares loing de la Grece, sans qu'eulx contribuassent pour ce faire un seul homme, un seul cheval, ny un seul vaisseau, ains seulement de l'argent, ID. *Péric.* 24. Caton avoit dit ces paroles à Munatius de seul à seul, ID. *Cat. d'Utiq.* 50.

— ÉTYM. Bourguig. *sô, sôle* au féminin; Berry et normand, au pluriel, *seuls* prononcé *seû*; wallon,

seu; provenç. *sol*; espagn. *solo*; portug. *sô*; ital. *solo*; du lat. *solus*, anc. lat. *sollus*; osque, *sollo*, comparez le grec ὅλος, lat. *salvus*, entier, sain, et sansc. *sarva*, tout.

SEULEMENT (seu-le-man), *adv.* || 1° Rien de plus, pas davantage. Trois ou quatre seulement Au nombre desquels on me range Peuvent donner une louange Qui demeure éternellement, MALH. III, 2. Sur ce point seulement contente mon désir, CORN. *Cinna*, V, 1. Il était plein d'esprit, de sens et de raison; Seulement pour l'argent un peu trop de faiblesse De ses vertus en lui ravalait la noblesse, BOIL. *Sat.* X. Je vous réponds de vous, consentez seulement, RAC. *Brit.* II, 3. Donnez-moi seulement le temps de respirer, ID. *Ath.* V, 2. || 2° Uniquement. Je vais au spectacle seulement pour la musique. Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire, BOSS. *Reine d'Anglet.* Suis-je leur empereur seulement pour leur plaire? RAC. *Brit.* IV, 3. Je me comparerais à ce Troyen qui mérita la protection d'une déesse seulement parce qu'il la trouva belle, MONTESQ. *Disc. de récept. à l'acad. de Bord.* || 3° Au moins, du moins. Si je pouvais, comme je vous ai dit quelquefois, vivre seulement deux cents ans, il me semble que je serais une personne bien admirable, SÉV. 30 oct. 1673. Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes? RAC. *Andr.* V, 1. || 4° Même. Cet homme que l'on disait mort n'a pas seulement été malade. M. le Tellier, renfermé dans les modestes emplois de la robe, ne jetait pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux de la cour, BOSS. *le Tellier.* || 5° Ne.... que.... Le courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui. D'aujourd'hui seulement je jouis de ma gloire, RAC. *Andr.* II, 5. || 6° A la seule condition que. Parlez librement; seulement respectez les convenances. || 7° Si seulement! locution qui exprime le désir d'une chose qui suffira pour satisfaire. Si seulement il rendait l'argent. || 8° Non-seulement, *loc. adv.* Voy. NON. || 9° Seulement explétif avec *ne.... que*, comme on a vu que *seul* (n° 9), est quelquefois. Quand j'irai en Provence, je vous tenterai de revenir avec moi et chez moi; vous serez lasse d'être honorée.... vous n'y perdrez rien, il ne faudra seulement que changer de ton, SÉV. *à Mme de Grignan*, 21 juin 1671. || 10° Tant seulement, voy. TANT.

— HIST. XII^e s. Et mes chançons [je] fais por vous solement, *Couci*, VII. || XIII^e s. Je ne chantai fors d'une seulement Qui tant forfist que vengeance en fust prise, QUESNES, *Romancero*, p. 89. Et qu'il n'ont mais nul hoir.... Fors seulement Bertain, *Berte*, LXVII. Là la laissasmes nous ens au bois seulement [seule], *ib.* XCV. || XVI^e s. Non seulement il.... mais il.... MONT. I, 25. Vous ne les leur feriez pas seulement regarder en face, ID. I, 64. On faict peur à nos gens seulement de nommer la mort, ID. I, 72 Lysander ne gaigna seulement que deux battailles navales, ID. III, 156. Par ce moyen il ne fut roy que huit mois seulement, en tout, AMYOT, *Lyc.* 3.

— ÉTYM. *Seule*, et le suffixe *ment*; Berry, *sement, s'ment*; wallon *seulmain*; provenç. *solamen*; catal. *solament*; espagn. *solamente*; portug. *somente*; ital. *solamente*.

SEULET, ETTE (seu-lè, lè-t'), *adj.* Diminutif de seul, usité seulement dans le style pastoral et surtout au féminin. Ce soir que, vous ayant seulette rencontrée.... VOIT. *Poés. Œuv.* t. II, p. 90. Ma chère Annette, Toi si jeunette, Tu vas seulette! FAVART, *Annette et Lubin*, sc. 2. Je gémis d'être seulette, En prison sous le verrou, BÉRANG. *Chatte.*

— HIST. XIII^e s. Je ne li ai riens mesfait, Ne riens ne li ai mesdit, Fors c'acolleir mon amin soulette, *Arch. miss. scientif.* 2^e série, t. V, p. 237. || XV^e s. Et dirent les aucuns qui avoient vu passer messire Yvain tout seulet.... FROISS. III, IV, 23. || XVI^e s. Laissant sa sœur au logis, la pauvrette, Elpicine, dormir toute seulette, AMYOT, *Cimon*, 27.

— ÉTYM. Dimin. de *seul*; génev. *solet, solette*; provenç. *solet*; espagn. *solito*; ital. *soletto*.

SÉVE (sè-v'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Liquide que les racines puisent et absorbent dans le sein de la terre, pour le faire servir à la nutrition du végétal. La séve ascendante. La séve descendante. De quelque façon qu'on intercepte la séve, on est sûr de hâter les productions des arbres, surtout l'épanouissement des fleurs et la production des fruits, BUFF. *Hist. nat. Intr. Œuv.* t. VIII, p. 283. M. Hales, dans son admirable statique des végétaux, a très-bien prouvé que les feuilles sont les principaux organes de la transpiration; il les a regardées comme les puissances qui élèvent la séve, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 296, dans POUGENS. J'ai pu juger, à l'œil, de la rapidité de la séve dans les plantes que j'ai abreuvées de liqueurs colorées, ID. *ib.* t. V, p. 295. || En séve, en pleine séve, durant le temps où la séve est en mouvement dans les végetaux. Arbre en séve. On n'a point observé que ce bois, quoique coupé en pleine séve, ait été piqué des vers, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2^e *mém.* || 2° Par extension, certaine force qui rend le vin agréable. Ce vin est trop vieux, il n'a plus de séve. De vous parler.... d'un vin à séve veloutée, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Oui, je gagerais bien que, chez le commandeur, Villandri priserait sa séve et sa verdeur [d'un vin], BOIL. *Sat.* III. || 3° Fig. Il se dit des choses intellectuelles ou morales qui ont quelque chose comparé à la séve du vin. Il y a de la séve dans cet ouvrage. Ce qui jette l'âme dans un labyrinthe et un entortillement qui ôte toute la droiture de nos actions et toute la bonne séve de la piété, BOSS. *États d'orais.* V, 9. A quatre-vingt-six ans, M. de Mirabaud avait encore le feu de la jeunesse et la séve de l'âge mûr, BUFF. *Rép. à Watelet*, *Œuv.* t. X, p. 32. La première séve de l'enthousiasme créateur, D'ALEMB. *Œuv.* t. VII, p. 259. Sa séve, nuit et jour, s'épuisait aux orgies, V. HUGO, *Crépuscule*, 13. || En mauvaise part. Ici se cache une séve maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse, LA BRUY. IX.

— REM. L'Académie écrit fève avec un è, et trêve avec un ê. Pourquoi figurer de trois manières différentes une prononciation qui est la même? L'accent grave seul devrait être employé, PAUTEX.

— HIST. XIII^e s. Tu trovas ou gastel la feve, Et meis en buche seiche seve, J. DE MEUNG, *Test.* 234. Pri à ton fil qu'il nous en terde Et nous enleve De l'ordure qu'aporta Eve, Quant de la pome osta la seve, RUTEB. II, 4. || XV^e s. Au dessoubz de ses ans perfaiz, après les jours d'enfence que la ceve monte contremont la jueune plante, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 9. || XVI^e s. Les petits buissonnets n'ont seve ny puissance; Je voudrois estre grand comme ces grands forests, RONS. 747.

— ÉTYM. Berry, *sèpe, sive*; dans l'Angoumois, *saber*, donner de la séve; prov. et esp. *saba*; du lat. *sapa*, suc, jus; comparez l'allem. *Saft*, suc; dan. *sæbe*; angl. *sap*; le grec ὀπός, suc (voy. SAPIN).

SÉVÈRE (sé-vè-r'), *adj.* || 1° Qui impose rigoureusement les choses, qui n'a point d'indulgence. Il est plus sévère pour les autres que pour lui-même. Un père sévère envers ses enfants. Oh! qu'il est aisé de se faire dans le monde la réputation d'homme sévère et de la soutenir aux dépens d'autrui! BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 462. Quiconque est plus sévère que les lois, est un tyran, VAUVEN. *Réfl. et max.* 163. Du plus loin qu'il [mon père] m'aperçut [chargé de prix du collége], il laissa son ouvrage, il s'avança sur sa porte, et se mit à pleurer; c'est une belle chose qu'un homme de bien et sévère qui pleure, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 18 oct. 1760. Les juges les plus sévères ne sont pas toujours ceux auxquels il serait le plus permis de l'être, CONDORCET, *Margraaf.* || Sévère à.... Le juste, sévère à lui-même et persécuteur de ses propres passions, BOSS. *Reine d'Anglet.* Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère? RAC. *Bér.* II, 2. Promettez....Que, sévère aux méchants et des bons le refuge, Entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge, ID. *Athal.* IV, 3. || 2° Il se dit des choses en un sens analogue. Une punition sévère. La piété sévère exige son offrande [le sacrifice d'Iphigénie], RAC. *Iph.* V, 3. Mon courroux aux vaincus ne fut que trop sévère, ID. *Andr.* I, 2. Une loi moins sévère Mit Claude dans mon lit et Rome à mes genoux, ID. *Brit.* IV, 2. Quand toutes vos actions n'auraient été que sévères pendant que vous étiez le maître, elles deviendraient des crimes affreux dès que vous ne l'étiez plus, MONTESQ. *Dial. de Sylla et Eucr.* Dans ton courroux sévère, Songe au moins, mon cher fils, qu'il a sauvé ton père, VOLT. *Alz.* III, 6. Nous avons, au jour de nos grandeurs, D'un cœur trop complaisant écouté les flatteurs; Il est juste sans doute, au jour de nos misères, D'accoutumer notre âme aux paroles sévères, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, I, 4. || Sort sévère, destin sévère, sort, destin qui traite l'homme sans indulgence. Je l'expose aux rigueurs du sort le plus sévère, TH. CORN. *Ariane*, IV, 5. Et puissent désormais les destins moins sévères.... VOLT *Olymp.* III, 5. || Climat sévère, climat froid et dur. || 3° Qui exige une exactitude rigoureuse. Ayez pour la cadence une oreille sévère, BOIL. *Art p.* I. || Qui est tenu rigoureusement. Un blocus, une quarantaine sévère. La seule chose dont nous puissions répondre, c'est l'assiduité de notre travail et l'emploi sévère de notre temps, D'ALEMBERT, *Œuvr.* t. I, p. 362. || 4° Qui marque, qui annonce qu'on est sévère. Un front sévère. Une mine sévère. Je devins plus rouge que le ruban que vous m'aviez envoyé; et celui devant qui j'étais prit un visage aussi sévère que si.... VOIT. *Lett.* 23. Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère? D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère? BOIL. *Sat.* III. || 5° Très-régulier, conforme aux règles. Une vertu, une morale sévère. Ses mœurs [de Quesnel] étaient sévères, comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes, VOLT. *Louis XIV*, *écrivains*, *Quesnel.* || En parlant de l'observance rigoureuse des lois de la pudeur. Car je ne croirai pas que, sans me consulter, La sévère Junie ait voulu le flatter, RAC. *Brit.* II, 3. || Peu sévère, relâché, qui cède facilement aux tentations. Il est peu sévère en affaires d'argent. Mais parlons d'affaires, Beautés peu sévères, BÉRANG. *Cocagne.* || 6° Terme de littérature et d'arts. Noble et régulier, sans élégance affectée, sans ornements recherchés. Un style sévère. Des ornements sévères, d'un goût sévère. || 7° Il se dit aussi d'une figure qui a plus de régularité que d'attrait. Une beauté sévère. Les femmes sont grandes, fortes, brillantes de santé, presque toutes fort belles, mais ce sont des beautés sévères et imposantes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || 8° *S. m.* Ce qui est sévère. Passer du grave au doux, du plaisant au sévère, BOIL. *Art p.* I. || Populairement et au fém. En voilà une sévère, voilà un fait bien surprenant, et aussi bien révoltant. || 9° *S. f.* Espèce de vipère.

— HIST. XVI^e s. Si le minois du medecin chagrin, rebarbatif, mal plaisant, malcontent, severe, rechigné, contriste le malade, RAB. IV, *Ép. au card. de Chastillon.*

— ÉTYM. Lat. *severus*, d'un radical *sev*, qui se trouve dans le grec σέβας, σέβω. *Sévère* paraît être un néologisme du XVI^e siècle.

SÉVÈREMENT (sé-vè-re-man), *adj.* || 1° D'une manière sévère. Punir sévèrement. La politique romaine, qui défendait si sévèrement les religions étrangères, BOSS. *Hist.* II, 12. Un diocèse administré très-sévèrement, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || 2° Avec un goût sévère. Cela est écrit sévèrement.

— ÉTYM. *Sévère*, et le suffixe *ment*.

† **SÉVÉRITE** (sé-vé-ri-t'), *s. f.* Silicate d'alumine qui provient de Saint-Sever (Landes).

SÉVÉRITÉ (sé-vé-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité de celui qui est sévère, de ce qui est sévère. Et c'est sur quoi il faudra garder une grande sévérité, VAUBAN, *Dîme*, p. 139. [Le sénat] Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable; Vous résistiez, seigneur, à leur sévérité, RAC. *Brit.* IV, 3. M. Porcius Caton, ce célèbre censeur connu par la sévérité de son caractère, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IX, p. 177, dans POUGENS. Tout pouvoir, en un mot, périt par l'indulgence, Et la sévérité produit l'obéissance, VOLT. *Alz.* I, 1. || 2° *Au plur.* Actes de sévérité. Que la violence de son amour et les sévérités de son père me firent prendre la résolution de.... MOL. *Av.* V, 5. Les sévérités âpres, PASC. *Pens.* VI, 31, éd. HAVET. Pardonne alors, Seigneur, si, plein de tes bontés, Je n'ai pu concevoir que mes fragilités Pussent être l'objet de tes sévérités, CHAUL. *Sur la mort.* Ces sévérités, qui révoltent nos mœurs, étaient peut-être nécessaires dans un pays où le maintien des lois semblait exiger une rigueur effrayante, VOLT. *Russie*, II, 17. || 3° Grande régularité. La sévérité de ses mœurs, de son caractère. Mais, croyez-moi, l'amour est une autre science, Burrhus, et je ferais quelque difficulté D'abaisser jusque-là votre sévérité, RAC. *Brit.* III, 1. || Il se dit des mortifications qu'on s'impose. A quatre-vingt-onze ans, ni ses fatigues continuelles, ni son extrême caducité ne le peuvent obliger de modérer la sévérité de sa vie; il fait un carême éternel.... BOSS. *Panég. St François de Paule*, 1. || 4° La sévérité des femmes, le soin avec lequel elles repoussent les tentations amoureuses. La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté, LA ROCHEFOUC *Prem. pens.* 67. Les femmes n'ont pas de sévérité complète sans aversion, ID. *Max.* 333. || 5° Il se dit du goût, des compositions littéraires ou artistiques. La sévérité du goût. La sévérité de cette

composition, de ce style. || 6° Il se dit des climats. Les mornes sévérités d'un climat dur et capricieux, CHERBULIEZ, *Rev. des Deux-Mond.* déc. 1869, p. 777.

— SYN. SÉVÉRITÉ, RIGUEUR. La sévérité se trouve principalement dans la manière de penser et de juger : elle condamne facilement, et n'excuse pas. La rigueur se trouve particulièrement dans la manière de punir ; elle n'adoucit pas la peine et ne pardonne rien. L'usage a consacré les mots rigueur et sévérité à de certaines choses particulières. On dit la sévérité des mœurs, la rigueur de la saison. La sévérité des femmes selon l'auteur des Maximes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. Dans ce cas le mot de rigueurs au pluriel répond à celui de sévérité, *Encycl.* XV, 132.

— HIST. XVI° s. Et des anges la troupe sainte N'oseroit paroistre, en la crainte De ta juste severité, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *ode.*

— ÉTYM. Lat *severitatem*, de *severus*, sévère.

† **SÉVEUX, EUSE** (sé-veû, veû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a rapport à la séve, qui en a les propriétés. || Vaisseaux séveux, vaisseaux dont on supposait la présence dans les plantes pour expliquer le passage des liquides de l'un de leurs organes dans l'autre. J'ai vu les vaisseaux séveux tendre en ligne droite vers les feuilles, et y porter en fort peu de temps le suc coloré dont ils étaient remplis, BONNET, *Us. feuilles*, 5 *mém.*

— HIST. XVI° s. Seveux, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Séve.*

SÉVICES (sé-vi-s'), *s. m. pl.* Terme de palais. Mauvais traitement d'un époux envers l'autre, d'un père ou d'une mère envers leurs enfants, d'un maître envers ses serviteurs, et qui peuvent aller jusqu'aux coups. Les époux pourront réciproquement demander le divorce pour excès, sévices et injures graves de l'un d'eux envers l'autre, *Code civ.* art. 231.

— ÉTYM. Lat. *sævitia*, cruauté, de *sævire* (voy. SÉVIR, 1).

1. **SÉVIR** (sé-vir), *v. n.* || 1° Agir avec rigueur contre les personnes. Il est imprudent de sévir, À moins qu'en sûreté l'on ne puisse punir, CRÉBILLON, *Catilina*, IV, 1. À quoi servent les lois, si vous vous mettez à leur place, et si vous sévissez pour des crimes inconnus? DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 28 sept. 1761. Sachant en pareil cas comme les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires en ménageant les auteurs, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || Agir avec rigueur contre les choses. Il faut sévir contre cet abus, contre ce genre de crimes. Nous avons déjà sévi contre le fanatisme ridicule et scandaleux qu'ils [les jansénistes] cherchaient à répandre par leurs convulsions; que ne sévissons-nous aussi contre les intrigues sourdes qu'ils font jouer pour exciter du trouble? que ne sévissons-nous contre l'acharnement avec lequel ils violent sans cesse la loi du silence, en disant toujours qu'il faut se taire? D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 224. || 2° Terme de palais. Il se dit d'un supérieur à l'égard d'un inférieur; d'un père à l'égard de son fils, etc. Maltraiter, user de violence. || 3° Exercer des ravages, en parlant d'un fléau. La peste sévissait en Égypte. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. Lat. *sævire*, exercer des actes de cruauté, de violence; dénominatif de *sævus*.

† 2. **SÉVIR** (sé-vir), *s. m.* Titre de six officiers romains, chefs des six décuries de chevaliers.

— ÉTYM. Lat. *sevir*, de *sex*, six, et *vir*, homme.

† **SÉVIRAL, ALE** (sé-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux sévirs.

† **SÉVIRAT** (sé-vi-ra), *s. m.* Dignité de sévir.

SEVRAGE (se-vra-j'), *s. m.* || 1° Action de sevrer un enfant, ou un jeune animal. || Maison de sevrage, maison où l'on prend des petits enfants pour les sevrer, pour les soigner au temps du sevrage. || Se dit aussi des animaux. || 2° Temps nécessaire pour sevrer un enfant. Mon fils est en sevrage.

— ÉTYM. XVI° s. On ne peut certainement designer ne limiter le temps legitime d'un sevrement, PARÉ, XVIII, 30.

— ÉTYM. *Sevrer.*

SEVRÉ, ÉE (se-vré, vrée), *part. passé* de sevrer. Enfant sevré. || Fig. Moi donc, qui connais peu Phébus et ses douceurs, Qui suis nouveau sevré sur le mont des neuf Sœurs, BOIL. *Disc. au roi.*

SEVRER (se-vré). La syllabe *se* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je sèvre, je sèvrerai, *v. a.* || 1° Retrancher à un enfant le lait de sa nourrice, et le faire passer à une nourriture plus solide. Comme on sèvre les enfants, lorsqu'il est temps de leur ôter le lait pour leur donner des aliments solides, FÉN. *Tél.* XXIV. On sèvre trop tôt les enfants ; le temps où on doit sevrer est indiqué par l'éruption des dents, et cette éruption est communément pénible et douloureuse, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Il se dit aussi des animaux domestiques. Il faut avoir attention, lorsqu'on sèvre les jeunes poulains, de les mettre dans une écurie propre, qui ne soit pas trop chaude, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 23. || 3° Terme de jardinage. Couper et séparer de la plante mère les marcottes lorsqu'elles ont pris racine, ou les rameaux greffés en approche. Sevrer une marcotte. || 4° Fig. Priver, frustrer. L'honneur.... Qui trahit notre espoir, qui sèvre nos désirs, RÉGNIER, *Sat.* VI. [Gens] Qui ne sauraient souffrir qu'un autre ait les plaisirs, Dont le penchant de l'âge a sevré leurs désirs, MOL. *Tart.* I, 1. Si l'on demande de quoi donc il faut sevrer les chrétiens, on répondra, selon la méthode des nouveaux spirituels, que c'est des motifs répandus partout dans l'Écriture, BOSS. 4° *écrit*, I, 22. Autant que je les sèvre [les pensionnaires de Saint-Cyr] de tous les plaisirs de dehors, autant suis-je soigneuse de leur en procurer au dedans, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 18 juin 1711. || 5° Se sevrer *v. réfl.* Se priver, s'abstenir. Se sevrer des plaisirs du monde. C'est donc alors qu'il se faut sevrer de tous les motifs du salut et du bonheur éternel ; mais qui bannira ces motifs? qui aura l'autorité d'exempter les âmes d'un motif répandu partout dans l'Écriture? BOSS. 4° *écrit*, I, 23.

— HIST. XIII° s. Il jurront sor sainz qu'il norriront un enfant qui lor sera portez si chierement comme leur fil et dou lait à la dame meismes, et en severront lou leur, *Merlin*, f° 67, *verso*. Si comme li enfes qui est sevrez de la mamele.... *Psautier*, f° 162. || XIV° s. Moult bien nourri Sarre son fils Ysaac, et quant il fut si grant qu'elle le sevra.... *Ménagier*, I, 5. || XVI° s. Faut borner le temps de sevrer l'enfant par la sortie des dents, PARÉ, XVIII, 30.

— ÉTYM. Poitev. *sebrer*, *sibrer*, *soubrer*, mettre en pièces; provenç. *sebrar*, séparer, sevrer; du lat. *separare* (voy. SÉPARER). *Sevrer* est la forme française tirée de *separare ; séparer* a été refait sur le latin. *Sevrer* avait constamment le sens de séparer [Tute la teste li a par mi sevrée, *Ch. de Rol.* CV], et, par restriction, celui de sevrer.

† **SÈVRES** (sè-vr'), *s. m.* Porcelaine fabriquée à la manufacture de Sèvres près Paris, qui fut fondée en 1756. || Vieux sèvres, porcelaine de Sèvres fabriquée avant le rétablissement de la manufacture sous le Consulat.

SEVREUSE (se-vreû-z'), *s. f.* Femme qui a soin de sevrer un enfant. Je vais me mettre maîtresse d'école, ou, pour parler plus correctement, tout bonnement sevreuse, M^me D'ÉPINAY, *Mém.* t. III, p. 374, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Sevrer.*

† **SEX....** Nom de nombre latin (voy. SIX) qui signifie six et sert de premier membre dans certains termes composés.

SEXAGÉNAIRE (sé-gza-jé-nè-r'), *adj.* Qui a soixante ans. Un homme, une femme sexagénaire. Oh! que cela doit plaire De voir un goguenard presque sexagénaire! MOL. *Éc. des maris*, I, 3. Maintenant que j'écris ceci, infirme et presque sexagénaire, accablé de douleurs de toute espèce.... J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Substantivement. Un sexagénaire. Une sexagénaire.

— HIST. XVI° s.... Comme quelque sexagenaire ou casanier, qui n'a plus la force ni vigueur de vous faire service en la campaigne, CARLOIX, V, 29.

— ÉTYM. Lat. *sexagenarius*, de *sexaginta*, soixante.

† **SEXAGÉSIMAL, ALE** (sé-gza-jé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Terme de mathématique. Qui se rapporte au nombre soixante. Nous soupçonnons que la propriété connue du nombre sexagésimal, qui a beaucoup de diviseurs, et qui par conséquent est très-commode pour le calcul, fut la source d'une infinité d'usages et de périodes, BAILLY, *Hist. astr anc.* p. 70. || Fractions sexagésimales, fractions dont le dénominateur est une puissance de soixante. || Division sexagésimale, la division du cercle en 360 degrés subdivisés chacun en 60 minutes et celles-ci en 60 secondes. Le degré sexagésimal est la trois-cent-soixantième partie de la circonférence. Degrés sexagésimaux.

— ÉTYM. Voy. SEXAGÉSIME.

SEXAGÉSIME (sé-gza-jé-zi-m'), *s. f.* Le dimanche qui précède de quinze jours le premier dimanche de carême (on met une majuscule). Le dimanche de la Sexagésime.

— ÉTYM. Lat. *sexagesima* sous-entendu *dies*, le soixantième jour, de *sexaginta*, soixante; ainsi dite, parce qu'elle est soixante jours avant Pâques.

† **SEXAGESIMO** (sè-gza-jé-zi-mo), *adv.* Soixantièmement. Il s'emploie pour désigner le soixantième objet d'une série, 60°, quand on a commencé à compter par primo, secundo. On dit ensuite sexagesimo primo, secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *sexagesimo*, sous-entendu *loco*, en soixantième lieu, de *sexaginta*, soixante.

† **SEXANGULAIRE** (sè-ksan-gu-lè-r') ou **SEXANGULÉ, ÉE** (sè-ksan-gu-lé, lée), *adj.* Terme didactique. Qui a six angles.

— ÉTYM. *Sex...*, et *angulus*, angle.

† **SEXCENTESIMO** (sè-ksin-té-zi-mo), *adv. lat.* Six-centièmement. Il s'emploie pour désigner le six-centième objet d'une série, 600°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc. On dit ensuite sexcentesimo primo, secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *sexcentesimo*, sous-entendu *loco*, en 600° lieu, de *sex*, six, et *centum*, cent.

† **SEXDÉCIMAL, ALE** (sèks-dé-si-mal, ma-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme de cristaux terminés par seize faces.

— ÉTYM. *Sex...*, et *décimal*.

SEX-DIGITAIRE (sèks-di-ji-tê-r'), *adj.* Qui est né avec six doigts. Ces enfants nés d'une mère quindigitaire, et qui tenaient leurs doigts surnuméraires d'un père sexdigitaire, BONNET, *Consid. corps org. Œuvr.* t. VI, p. 506, dans POUGENS. || Substantivement. Un sexdigitaire. Une sexdigitaire.

— ÉTYM. *Sex...*, et lat. *digitus*, doigt.

SEX-DIGITAL, ALE (sèks-di-ji-tal, ta-l'), *adj.* Il se dit d'une main ou d'un pied qui a six doigts.

— ÉTYM. *Sex...*, et lat. *digitus*, doigt.

† **SEX-DIGITISME** (sèks-di-ji-ti-sm'), *s. m.* La production de six doigts à une ou plusieurs extrémités. Le sexdigitisme se transmet également par le père et par la mère ; il s'altère par l'alliance de quindigitaires, BONNET, *Consid. corps org. Œuvr.* t. VI, p. 499, dans POUGENS.

SEXE (sè-ks'), *s. m.* || 1° Différence constitutive du mâle et de la femelle dans les animaux et les plantes. Le sexe mâle. Le sexe femelle. Beaucoup de plantes réunissent les deux sexes dans leurs fleurs. Reine, sors, a-t-il dit, de ce lieu redoutable, D'où te bannit ton sexe et ton impiété, RAC. *Ath.* II, 2. Ce n'est plus cette reine éclairée, intrépide, Élevée au-dessus de son sexe timide, ID. *ib.* III, 3. En tout ce qui ne tient pas au sexe, la femme est homme, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Et puis, avec cet air de supériorité masculine qui n'abandonne point nos humbles adorateurs, tu me reproches d'avoir été de mon sexe une fois en ma vie, comme si jamais une femme devait cesser d'en être, ID. *Hél.* I, 46. || N'avoir plus de sexe, être privé par accident ou par vieillesse des facultés sexuelles. À quoi me serviront tous les plaisirs des champs, lorsque je n'aurai plus ni langue ni palais pour savourer leurs fruits, ni sexe pour leurs Hébés! BERN. DE ST-P. *Mort de Socr.* || 2° Collectivement, les hommes ou les femmes. Des personnes des deux sexes, de l'un et l'autre sexe. Leur sexe [des femmes] aime à jouir d'un peu de liberté; On le retient fort mal par tant d'austérité, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. C'est faire à notre sexe [aux femmes] une trop grande offense, De n'étendre l'effort de notre intelligence Qu'à juger d'une jupe ou de l'air d'un manteau, Ou des beautés d'un point, ou d'un brocart nouveau, ID. *Fem. sav.* III, 2. Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge, RAC. *Esth.* I, 3. Ce sexe sans lequel, comme l'a dit une femme aussi spirituelle que sensible, le commencement de notre vie serait privé de secours, le milieu de plaisirs, et la fin de consolation, D'ALEMB. *Éloges*, *Mariv.* Belle Octavie.... Ton sexe faible est oublieux des crimes, BÉRANG. *Octavie.* || 3° Le beau sexe, ou, absolument, le sexe, les femmes. Commander à ses pleurs en cette extrémité, C'est montrer, pour le sexe, assez de fermeté, CORN. *Hor.* I, 1. Car en ce siècle ignorant Le beau sexe était sauvage; Il ne l'est plus maintenant, LA FONT. *Cand.* Mme de Frontenac en est toute honteuse [de la mort de Mme Bertillac, amoureuse et victime de Caderousse], aussi bien que tout le sexe, qui devrait déchirer Caderousse comme Orphée, SÉV. 24 janv. 1680. Et tous ces vieux recueils de satires naïves, Des malices du sexe immortelles archives, BOIL. *Sat.* X. Il a pour tout le sexe une haine fatale, RAC. *Phèdre*, III, 1. La superstition est sans doute à craindre pour le

sexe; mais rien ne la déracine ou ne la prévient mieux qu'une instruction solide, FÉN. *Éduc. filles*, 7. Dans cet âge où les charmes du beau sexe commencent à s'épanouir, HAMILT. *Gramm.* 7. La honte, qui est dans le sexe une passion violente.... VOLT. *Pol. et lég. Comm. délits et peines, occasion.* Une organisation délicate, une grande sensibilité, une imagination heureuse, des passions vives donnent au sexe une disposition universelle à tous les talents et à toutes les vertus, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames et de ces messieurs, Œuv.* t. XII, p. 40, dans POUGENS. || Les personnes du sexe, les femmes. Nouveau genre d'étude et presque inconnu aux personnes de l'âge et du rang de Madame, ajoutons, si vous voulez, de son sexe, elle étudiait ses défauts, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ah! mes chers auditeurs, un peu de réflexion aux maux infinis que peut causer et que cause tous les jours la vie dissipée, surtout des personnes du sexe, BOURDAL. 3e *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 115.

— HIST. XVIe s. Ainsi mourut cette roine [Jeanne d'Albret], n'aiant de femme que le sexe, l'ame entiere aux choses viriles, l'esprit puissant aux grands affaires, le cœur invincible aux adversitez, D'AUB. *Hist.* II, 8. ....Avec une resjouissance des habitans de la ville de tous estats et de tous sexes, incroyable, CARLOIX, VII, 16. Le sexe n'est autre chose que la difference du masle et de la femelle, PARÉ, *Introd.* 11.

— ÉTYM. Provenç. *sexe*; espagn. *sexo*; ital. *sesso*; du lat. *sexus*, pour *sectus*, section, séparation.

† **SEXENNAL, ALE** (sè-ksè-nnal, nna-l'), *adj.* Qui a lieu tous les six ans.

— ÉTYM. Tiré du lat. *sexennis*, âgé de six ans, de *sex*, six, et *annus*, an.

† **SEXENNALITÉ** (sè-ksè-nna-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui revient périodiquement tous les six ans.

† **SEXIES** (sè-ksi-ès'), *adv. lat.* Il signifie six fois, et s'emploie quelquefois après semel, bis, ter, quater, quinquies.

— ÉTYM. Lat. *sex*, six.

† **SEXIFÈRE** (sè-ksi-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'organes sexuels.

— ÉTYM. Lat. *sexus*, sexe, et *ferre*, porter.

† **SEXJUGUÉ, ÉE** (sèks-ju-ghé, ghée), *adj.* Terme de botanique. Composé de six paires de folioles; se dit seulement des feuilles composées.

— ÉTYM. *Sex*..., et *jugum*, paire (voy. JOUG).

† **SEXLOCULAIRE** (sèks-lo-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est partagé en six loges.

— ÉTYM. *Sex*..., et lat. *loculus*, loge.

† **SEXPONCTUÉ, ÉE** (sèks-pon-ktu-é, ée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de six points colorés.

— ÉTYM. *Sex*..., et *ponctué*.

SEXTANT (sèk-stan), *s. m.* || 1° Instrument à réflexion, portant un limbe divisé en 60 degrés, qui sert à mesurer les angles; cet instrument n'a pas besoin d'être fixe, il est tenu à la main pendant l'observation; ce qui le rend particulièrement utile aux marins. Nous disons que Tycho est l'inventeur du sextant, du moins en Europe; car il n'avait sûrement pas entendu parler de celui que les Arabes avaient fait construire cinq cents ans avant lui; et il paraît être le premier des modernes qui s'en soit servi, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 404. En 1664, Auzout s'était plaint à Louis XIV que les instruments manquaient en France; ce défaut fut bientôt réparé; dès 1667, l'Académie eut un quart de cercle de neuf pieds, et en 1769 elle eut un sextant de dix pieds pour la mesure de la terre, ID. *ib.* t. II, p. 347. || 2° Terme de géométrie. Sixième partie d'un cercle, arc de 60 degrés. || 3° Petite constellation boréale.

— ÉTYM. Lat. *sextantem*, la sixième partie d'un tout, de *sex*, six.

1. **SEXTE** (sèk-st'), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité. La troisième des quatre parties du jour chez les Romains. || 2° Terme de liturgie catholique. Une des heures canoniales, appelées ordinairement petites heures, qui devait se dire à la sixième heure du jour, à compter du soleil levé. Dans la maison, il [saint Pierre] avait ses heures réglées pour la prière; il monta à l'heure de sexte, c'est-à-dire vers le midi.... BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 71e *jour.*

— ÉTYM. Lat. *sexta hora*, la sixième heure, de *sex*, six.

2. **SEXTE** (sèk-st'), *s. m.* || 1° Nom donné, dans le moyen âge, au VIe livre des Décrétales publié par Boniface VIII. || On trouve aussi, au féminin, la sexte. || 2° *Adj.* Registre sexte, voy. REGISTRE, n° 2.

— ÉTYM. Lat. *sextus*, sixième, de *sex*, six

SEXTIDI (sèk-sti-di), *s. m.* Le sixième jour de la décade républicaine.

— ÉTYM. Lat. *sextus*, sixième, et *dies*, jour.

SEXTIL, ILE (sèk-stil, sti-l'), *adj.* || 1° Terme d'astrologie. Aspect sextil, ou sextil aspect, l'aspect de deux planètes qui sont éloignées entre elles de soixante degrés, ou de deux signes entiers, qui font la sixième partie du zodiaque. || 2° Se disait, dans le calendrier républicain, de l'année qui avait un 6e jour complémentaire et de ce jour lui-même.

— ÉTYM. Lat. *sextilis*, sixième, qui ne se disait que du mois d'août, de *sex*, six.

† **SEXTILION** (sèks-ti-li-on), *s. m.* Quintilion multiplié par mille.

— HIST. XVIe s. Ung sixlion vault mille milliers de quillion, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 7.

— ÉTYM. *Sextus*, sixième (voy. BILLION pour la manière de compter au XVIe siècle).

† **SEXTINE** (sèk-sti-n'), *s. f.* Stance de six vers blancs, dont les derniers mots reviennent à la fin des vers des sixains suivants, toujours dans cet ordre: le dernier, le premier, l'avant-dernier, le second, le quatrième, le troisième.

† **SEXTO** (sèk-sto), *adv. lat.* Sixièmement. Il s'emploie pour désigner le sixième objet d'une série, 6°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, quarto, quinto.

— ÉTYM. Lat. *sexto*, sous-entendu *loco*, en sixième lieu; le lat. *sextus*, vient de *sex*, six.

SEXTULE (sèk-stu-l'), *s. m.* Terme de pharmacie. Poids de quatre scrupules, équivalant à 5 grammes 10 centigrammes.

— ÉTYM. Lat. *sextula*, le sixième de l'once, de *sex*, six.

† **SEXTUOR** (sèk-stu-or), *s. m.* Terme de musique. Morceau de musique pour six voix, ou pour six instruments. Quand on parle d'un sextuor vocal, les instruments ne comptent pas; il y a donc six voix outre les accompagnements; quand on parle d'un sextuor intrumental, il n'y a exactement que six parties. Sextuor de Boccherini pour deux violons, alto, cor et deux violoncelles, LAFAYE, *Manuel de musique*, t. VI, p. 323.

— ÉTYM. Fait du lat. *sex*, avec la finale du mot *quatuor*; presque toute l'harmonie se réduisant au quatuor, celui-ci a été le modèle de toutes les compositions de ce genre.

SEXTUPLE (sèk-stu-pl'), *adj.* || 1° Qui vaut six fois autant. Douze est sextuple de deux. || 2° *S. m.* Nombre sextuple. Le sextuple de deux est douze.

— HIST. XVIe s. Ilz seront le sextuple du second, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 63.

— ÉTYM. Lat. *sextuplus*, de *sex*, six.

SEXTUPLÉ, ÉE (sèk-stu-plé, plée), *part. passé* de sextupler.

SEXTUPLER (sèk-stu-plé), *v. a.* Rendre six fois aussi grand. Sextuplez deux, vous aurez douze.

— ÉTYM. *Sextuple.*

† **SEXUALISME** (sé-ksu-a-li-sm'), *s. m.* ou **SEXUALITÉ** (sè-ksu-a-li-té), *s. f.* Ce qui forme le sexe, qualité, manière d'être de ce qui est sexuel. La sexualité des plantes, des animaux. Ce génie vaste [Aristote] avait eu des idées sur le sexualisme des plantes, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. III, p. 143, dans POUGENS. || Mode de répartition des parties génitales sur un même individu (sexualité partielle), ou sur des individus différents (sexualité individuelle).

— ÉTYM. *Sexuel.*

SEXUEL, ELLE (sè-ksu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui a rapport au sexe, qui le caractérise, dans les animaux et dans les plantes. Parties sexuelles. || Système sexuel, théorie qui reconnaît les deux sexes dans les plantes. Linné, pour établir le système sexuel des plantes, fait voir les pistils et les étamines dans toutes les fleurs et tous les végétaux, SENNEB. *Ess. art d'obs.* t. II, p. 121, dans POUGENS. || Organes sexuels, dans les animaux les parties génitales externes; dans les plantes, les étamines et les pistils. || 2° Qui tient au sexe. Instinct sexuel.

— ÉTYM. Lat. *sexualis*, de *sexus*, sexe.

† **SEYANT, ANTE** (sè-ian, ian-t'), *adj.* Qui sied, qui va bien. Une étoffe, une coiffure seyante.

— ÉTYM. *Seoir* 2; saintong. *siésant.*

† **SEYBERTITE** (sè-bèr-ti-t'), *s. f.* Silicate d'alumine, de magnésie et de fer, originaire de l'État de New-York.

† **SFORZANDO** (sfor-tsan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui, sur les partitions, signifie en forçant, et marque que l'on doit passer du piano au forte avec gradation

— ÉTYM. Ital. *sforzare*, le même que *efforcer*.

† **SFUMATO** (sfou-ma-to), *s. m.* Se dit d'une manière de peindre, moelleuse et vague, propre à rendre l'effet des objets placés à une certaine distance et enveloppés des vapeurs de l'atmosphère.

— ÉTYM. Ital. *sfumato*, du lat. *ex*, et *fumus*, fumée.

SGRAFFITE (sgra-fi-t'), *s. m.* Espèce de camaïeu qui se fait en couvrant d'une couche foncée l'enduit d'un mur, et en écorchant cet enduit avec une pointe de manière à produire ainsi les clairs d'un dessin à l'imitation d'un bas-relief. || Ce procédé de dessin, qu'on a aussi nommé peinture égratignée, est abandonné aujourd'hui; il était spécial à l'Italie.

— ÉTYM. Ital. *sgraffito*, proprement égratigné.

SHAKO (scha-ko), *s. m* Voy. SCHAKO.

SHALL (châl), *s. m.* Voy. CHÂLE.

SHELING (che-lin), *s. m.* Voy. SCHELLING.

† **SHELTOPUSIK** (chèl-to-pu-zik), *s. m.* Nom indigène du *pseudopus* de Pallas (sauriens), qui habite la Dalmatie, l'Istrie, la Morée, les côtes méditerranéennes d'Afrique, la Crimée, la Sibérie méridionale.

† **SHÉRARDE** (ché-rar-d'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des rubiacées, dédié à *W. Sherard*, botaniste anglais du XVIIe siècle.

SHÉRIF (ché-rif), *s. m.* Magistrat anglais dont les fonctions sont annuelles, obligatoires et gratuites, et qui, placé à la tête de l'administration civile d'un comté, est chargé de veiller au maintien de la paix publique, de présider aux élections et de dresser les listes du jury.

— ÉTYM. Angl. *sheriff*, de *shire*, comté; anglo-sax. *scyre*, division, province, et *rif* ou *reef*, abréviation de l'anglo-saxon *geréfa*, en allem. *Graf*, comte.

† **SHILLING** (chi-lingh'; on prononce plutôt chelin), *s. m.* Monnaie d'Angleterre, valant 1 fr. 25.

† **SHRAPNEL** (chra-pnèl), *s. m.* Nom anglais de l'obus à balles. Ce mot a été longtemps conservé parce que, dans l'artillerie moderne, ce projectile a été remis en usage par les Anglais.

1. **SI** (si), *conj.* || 1° En cas que, pourvu que, supposé que. Il viendra s'il fait beau. Si on vous dit que je ne suis pas votre ami, ne le croyez pas. J'ai cru qu'il ne serait pas contre le devoir d'un philosophe, si je faisais voir.... DESC. *Épit.* Si nous ouvrons un peu les yeux, et si nous considérons la suite des choses, ni ce crime des Juifs ni son châtiment, ne pourront nous être cachés, BOSS. *Hist.* II, 8. Le bien qu'on fait n'est jamais perdu: si les hommes l'oublient, les dieux s'en souviennent et le récompensent, FÉN. *Tél.* XXIV. Philippe, irrité, répliqua: Si j'entre dans la Laconie, je vous en chasserai tous. Ils lui répondirent: Si, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. || Elliptiquement. Il parle comme s'il était le maître (comme il parlerait s'il était....) Il est plus content que si on lui donnait un trésor (qu'il ne serait content si on....) || 2° *Si* gouverne l'indicatif: S'il venait, il me ferait plaisir; s'il était venu, je l'aurais su. || Cependant on peut mettre aussi le plus-que-parfait du subjonctif au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif: S'il fût venu, je l'aurais su. Sage s'il eût remis une légère offense, LA FONT. *Fabl.* IV, 13. Si vous fussiez venue à Vichy et de là ici, c'était une chose naturelle, SÉV. 294. Si l'on eût fait cette question [sur Dieu] aux gens du peuple, ils n'auraient su que répondre; si à des étudiants, ils auraient parlé sans s'entendre, VOLT. *Mœurs, Circonc.* Si tu fusses tombée en ces gouffres liquides, A. CHÉN. *Élég. Amymone.* || *Si* ne prend ce subjonctif qu'avec les verbes auxiliaires: Si je vous eusse trouvé, ou si vous avais trouvé; si j'y fusse allé, ou si j'y étais allé. || 3° Il y a quelques exemples de *si* avec le conditionnel. Que te sert de percer les plus secrets abîmes Où se perd à nos sens l'immense Trinité, Si ton intérieur, manquant d'humilité, Ne lui saurait offrir d'agréables victimes! CORN. *Imit.* I, 1. Si vous auriez de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurais pas moins sans doute à vous voir mon beau-fils, MOL. *l'Avare*, III, 11. Il est utile de le lire de suite [un ouvrage]... et, si l'on y désirerait plus de solidité et de profondeur, on peut profiter beaucoup en le lisant.... D'AGUESSEAU, *Instit. sur l'étude et les exerc. propres à former un magistr.* || Cette tournure a vieilli; cependant elle serait encore de mise en certains cas, par exemple dans la phrase de d'Aguesseau. || 4° Au lieu de répéter le *si*, on peut se servir de *que* avec le subjonctif. Observe que, bien qu'on puisse répéter le si, la manière la plus ordinaire et la plus naturelle est de se servir de que, VAUGELAS. Ce serait chose plaisante si les malades guérissaient

et qu'on m'en vînt remercier, MOL. *D. Juan*, III, 1. Si Babylone eût pu croire qu'elle eût été périssable comme toutes les choses humaines, et qu'une confiance insensée ne l'eût pas jetée dans l'aveuglement.... BOSS. *Hist.* III, 4. || Quand la construction est négative, au lieu d'un second *si*, ou de son remplaçant *que*, on peut mettre *ni*. Si on n'aimait pas les justes, ni on ne les protégeait pas pour eux-mêmes, il les faudrait protéger pour le bien public, BOSS. *Méd. sur l'Evang. Dern. sem. du Sauveur*, 83e *jour*. || 5° *Si* peut se répéter devant deux substantifs. Et je serais heureux, si la foi, si l'honneur, Ne me reprochaient point mon injuste bonheur, RAC. *Bajaz.* III, 4. || On peut mettre le verbe au singulier, si les deux substantifs sont pris dans un sens disjonctif : Si votre père, si votre mère vient à mourir, c'est-à-dire si votre père meurt, ou si votre mère meurt; c'est l'un des deux substantifs qui est sujet. Mais on dira : Si l'amour, si la reconnaissance m'attachent à vous, parce que ces deux choses existent ensemble et que les deux substantifs sont le sujet complexe de la proposition. || 6° *Si*, dans une construction elliptique où il n'y a pas de membre principal, exprime une sorte de souhait. Si j'arrondissais mes États! Si je pouvais remplir mes coffres de ducats! Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire! Tout cela c'est la mer à boire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété qu'il avait renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence! BOSS. *Anne de Gonz.* Encor si ce banni n'eût rien aimé sur terre! V. HUGO, *Crépuscule*, 5. || Dans une construction semblable, il exprime quelquefois une forte affirmation et comme une sorte d'indignation de ce qu'on met la chose en doute. Comment, coquine, si je suis malade, si je suis malade, impudente! MOL. *Mal. imag.* I, 5. Albert : Vous avez donc guéri de ces maux quelquefois? — Crispin : Moi? si j'en ai guéri! ah! vraiment je le crois, REGNARD, *Fol. amour.* III, 7. Quoi! vous regrettez Minutolo? — Isabelle : Si je le regrette! LA MOTTE, *Minutolo*, sc. 11. Vous vous en souvenez? — Si je m'en souviens! BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 6. Zaïre, vous m'aimez? — Dieu! si je l'aime, hélas! VOLT. *Zaïre*, IV, 2. || Ah si!.... avec une suspension, exprime un souhait qu'on ne veut ou n'ose exprimer. Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans; Ah! si.... mais autre part j'ai porté mes présents, LA FONT. *Phil. et Bauc.* || 7° Avec *si* on peut quelquefois sous-entendre un verbe antécédent. Je ne puis dire assurément quand je partirai d'ici, si dans un mois, dans deux ou dans trois, VOIT. *Lett.* 25. Vous m'aimez, je l'ai su de votre propre bouche; Je l'ai su de Dorante, et votre amour me touche, Si trop peu pour vous rendre un amour tout pareil, Assez pour vous donner un fidèle conseil, CORN. *Suite du Ment.* V, 5. Si l'on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu; si trop longtemps après, on n'y entre plus, PASC. *Pens.* III, 2 bis, édit. HAVET. Si j'épouse une femme avare, elle ne me ruinera point; si une joueuse, elle pourra m'enrichir; si une savante, elle pourra m'instruire; si une prude, elle ne sera point emportée; si une emportée, elle exercera ma patience; si une coquette, elle voudra me plaire; si une galante, elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer, LA BRUY. III. Chacun peut écrire chez nous [Anglais] ce qu'il pense, à ses risques et périls; c'est la seule manière de parler à sa nation; si elle trouve que vous avez parlé ridiculement, elle vous siffle; si séditieusement, elle vous punit; si sagement et noblement, elle vous aime et vous récompense, VOLT. *Dial.* XXIV, 9. Vous êtes digne ou indigne de la grâce que vous implorez; si digne, il [Dieu] le sait mieux que vous; si indigne, on commet un crime de plus en demandant ce qu'on ne mérite pas, ID. *Dict. phil. Prières.* || Sur cette construction, Condillac remarque : La Bruyère paraît aimer ce tour, et en fait usage assez souvent; mais il ferait encore mieux de supprimer les si et de dire : si j'épouse, Hermas, une femme avare, elle ne me ruinera pas; une joueuse, elle pourra m'enrichir, *Art d'écr.* I, 10. La construction conseillée par Condillac est bonne sans doute; mais l'autre est meilleure. || 8° *Si* admet aussi d'autres ellipses de verbes. M. le Prince avait convié plusieurs gentilshommes à son ballet; mais ils s'en excusèrent; si par faute d'argent ou pour autres considérations, c'est à vous à le deviner, MALH. *Lett. à Peiresc*, 13 févr. 1615. Tessé fut déclaré plénipotentiaire du roi à Rome avec pouvoir de prendre le titre d'ambassadeur si et quand il le jugerait à propos, ST-SIM. 207, 34. || 9° *Si* s'emploie pour exprimer non une supposition, mais une chose certaine. Si je suis gai, c'est que j'en ai le sujet; cela veut dire : je suis gai et j'en ai sujet. S'il est pauvre, faut-il le mépriser? Comment oses-tu dire que tu es de noble race, si tu es le plus traître de tous les hommes? SCARR. *Rom. com.* II, 14. Si la lune est pesante à la manière des corps terrestres; si elle est portée vers la terre par la même force qui les y porte; si, selon l'expression de M. Newton, elle pèse sur la terre, la même cause agit dans tout ce merveilleux assemblage de corps célestes, FONTEN. *Newton.* || 10° D'autres fois *si* marque opposition. Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu, J. J. ROUSS. *Ém.* VI. || 11° S'il le fut, si jamais il le fut, et autres locutions de ce genre équivalent au superlatif. Ce chasseur perce donc un gros de courtisans, Plein de zèle, échauffé, s'il le fut de sa vie, LA FONT. *Fabl.* XII, 12. || 12° Et, ou si quelque autre chose.... et, ou si rien...., se disent pour exprimer en bloc tout ce qu'on ne veut pas énumérer. Un torrent, ou s'il est rien de plus impétueux. Elle redevient rose, Œillet, aurore, et si quelque autre chose De plus riant se peut imaginer, LA FONT. *Abbesse.* || 13° Que si s'emploie quelquefois au commencement des phrases pour *si*. Que si vous m'alléguez cette raison, je dirai.... voy. QUE 2, n° 18. || 14° Combien. Vous savez si je vous aime. || 15° *Si* construit de façon que le membre de phrase qu'il gouverne, joue le rôle de substantif composé. Tout ce que je lui demande [à M. de Grignan], c'est de conserver votre cœur et le mien.... songez que je recevrai comme une grâce s'il m'oblige à l'aimer toujours, SÉV. *à Mme de Grignan*, 13 oct. 1673. || 16° Il marque le doute, l'interrogation. Je ne sais s'il est arrivé. Je doute si vous viendrez à bout de cette affaire. Dites-moi si vous irez là. Je laisse au jugement de mes auditeurs si je me suis assez bien acquitté de ce devoir pour justifier par là ces deux scènes, CORN. *Cid, exam.* Et je remets, madame, au jugement de tous Si qui donne à vos gens est sans amour pour vous, Et si ce traitement marque une âme commune, ID. *Ment.* IV, 8. Et je suis en suspens si, pour me l'acquérir, Aux extrêmes moyens je ne dois point courir, MOL. *l'Ét.* III, 2. Je suis dans l'incertitude si, pour me venger de l'affront, je dois me battre avec mon homme, ou bien le faire assassiner, ID. *Sicilien*, 13. || 17° Ou si, ou bien si, forme interrogative. Justes cieux! me trompé-je encore à l'apparence, Ou si je vois enfin mon unique espérance? CORN. *Cid*, III, 5. Tombé-je dans l'erreur, ou si j'en vais sortir? ID. *Héracl.* IV, 4. Avez-vous oublié que vous parlez à moi, Ou si vous présumez être déjà mon roi? ID. *Rod.* IV, 3. Mandez-moi les sentiments de ma tante sur notre succession : veut-elle suivre mon exemple, ou si elle veut retirer ma part? SÉV. 27 févr. 1679. Hé bien, seigneur, hé bien trouvez-vous quelques charmes À voir couler des pleurs que font verser vos armes, Ou si vous m'enviez, en l'état où je suis, La triste liberté de cacher mes ennuis? RAC. *Alex.* IV, 2. Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables? LA BRUY. I. A-t-elle [la loi] introduit les fidéicommis, ou si elle les tolère? ID. XIV. Voilà, dit le chevalier, un réveil assez gai et assez bouffon; et à qui en as-tu donc, ou si c'est aux anges que tu ris? HAMILT. *Grammont, introd.* Enfin exigea-t-il vos hommages comme un tyran, ou s'il mérita votre tendresse comme un vrai père? MASS. *Orais. fun. Villeroy*, I. || À propos des vers de Corneille cités ci-dessus : tombé-je dans l'erreur, ou si j'en vais sortir, etc.? Voltaire dit : « Il faut : ou bien vais-je en sortir? Il n'y a qu'un cas où ce *si* est admis, c'est en interrogation : si je parle? si j'obéis? si je commets ce crime? On sous-entend : qu'arrivera-t-il? qu'en penserez-vous? » *Comm. Corn. Rem. Héracl.* IV, 4. Il est impossible de donner son assentiment à la critique de Voltaire. La tournure qu'il blâme est bonne en soi, et a pour elle les meilleurs auteurs. || 18° Si tant est que, avec le subjonctif, s'il est vrai que, avec le sens d'une concession que l'on fait, sans être bien convaincu soi-même. Si tant est que la chose soit comme vous dites, il faudra.... || 19° Si ce n'est, excepté. Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre? Il vous ressemble, si ce n'est qu'il a les cheveux plus noirs. Si ce n'est toi, c'est donc ton frère, LA FONT. *Fabl.* I, 10. || 20° Si ce n'était.... sans.... Si ce n'était la crainte de vous déplaire. Dans ce cas on peut supprimer *si*. N'était la crainte de vous déplaire, je parlerais hardiment. || 21° Si.... ne, à moins que. Si je ne me trompe. || 22° *S. m.* Un si, une objection. L'un alléguait que l'héritage Était frayant et rude, et l'autre un autre si, LA FONT *Fabl.* VI, 4. Les si, les car, les contrats sont la porte, Par où la noise entra dans l'univers, ID. *Belph.* Ces protestations ne coûtent pas grand'chose, Alors qu'à leur effet un pareil si s'oppose, MOL. *Dép. am.* II, 2. Que le diable t'emporte avec tes si et tes mais, REGNARD, *Ret. impr.* 15. Je vous félicite d'avoir obtenu pleine et entière justice, et d'avoir été loué de vos contemporains sans si, ni mais, ni car, DIDER. *Lett. à Falconet*, févr. 1766. J'en ai deux autres [lettres] que, quoi que tu puisses croire, je ne changerais sûrement pas contre celles-là, quand tous les si du monde y seraient, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. Les si, les mais, les oui, les non, Toujours à contre-sens, toujours hors de saison, Échappent, au hasard, à sa molle indolence, DELILLE, *Conv* II. || On dit de même : Il a toujours des si, des mais. || 23° *Si*, substantif, s'emploie populairement aussi pour marquer un défaut dans la chose dont il s'agit. Voilà un bon cheval; il n'y a point de si. Quel si y trouvez-vous? || Proverbe. Avec un si on mettrait Paris dans une bouteille.

— REM. *Si* perd son *i* devant *il* et *ils* : s'il vient, s'ils viennent. Mais il ne le perd devant aucun autre mot, par quelque voyelle que ce mot commence.

— HIST. IXe s. Si Lodhwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, *Serment.* || Xe s. [Elle] Volt lo seule [siècle] lazsier, si ruovet [l'ordonne] Crist, *Eulalie.* || XIe s. Sed il fut graim [chagrin], ne l'estut [il n'est besoin] demander, *St Alexis*, XXVI. S'en voilt ostages [s'il en veut otages], e vos l'en enveiez, *Chans. de Rol.* III. Se il fust vif, je l'eüsse amenet, *ib.* LIII. || XIIe s. Nule chançon ne m'agrée, S'el ne vient de fine amor, *Couci*, I. Je chantasse volentiers liement, Se j'en trouvasse en mon cuer l'achoison [l'occasion], *ib.* IX. Mais je ne puis dire, se je ne ment [à moins de mentir], Qu'aie [que j'aie] d'amors nule rien se mal non, *ib.* Se j'avoie [quand même j'aurais] le sens qu'ot Salemons, Si me feroit Amors pour fol tenir, *ib* XIII. J'ai assez plus de duel [deuil] et de pesance, Que n'auroit jà li rois, s'il perdoit France, ID. XXIV. || XIIIe s. Je n'entreprendrai cestui plait ne autre, se par vos consaus non, VILLEH. XLVIII. Je verroie tes membres et ta teste trancher, Se jamais ne devoie [quand je ne devrais jamais] en France repairer, *Berte*, XIX. Dont doi je prendre en gré se j'ai froid et pouverte [pauvreté], *ib.* XXXV. Ahi! mere, fait-ele, com auriez cœur marri, Se vous saviez.... *ib.* LIX. Car se ne fust mal et pechiés Dont li mondes est entechiés, L'en eüst onques roi veü, Ne juge en terre congneü, *la Rose*, 5591. || XVe s. Si vous plait, vous nous direz quelle chose ceux de la Calongne ont dit ni fait envers vous, FROISS. II, III, 34. Fiez vous y; à qui? en quoy? Comme je voy, riens n'est sans sy, CH. D'ORL. *Rondeau.* Brief, c'est une droicte plaisance, Que d'ouyr mignons en bancquetz; Car en celle où l'on met l'advance, Il y a toujours sy ou mès, COQUILL. *Droits nouv.* Et que se ledit bastard ne se trouvoit point chargé d'avoir voulu...., que incontinent le feroit delivrer, COMM. I, 1. || XVIe s. Si tu es de Dieu, si parle; si tu es de l'aultre, si t'en va, RAB. *Garg.* I, 34. En vos propositions tant y a de si et de mais, que je ne sçaurois rien fonder, ID. *ib.* III, 10. Où il n'y a nulle promesse asseurée, nous avons à prier Dieu sous si et condition, CALV *Inst.* 691. Bref, on l'eust pris pour paradis terrestre, S'Eve et Adam dedans eussent esté, MAROT, I, 168. Mais si tu m'en eusses parlé, Ton affaire en fust mieux allé, ID. I, 199. O si tant vivre en ce monde je peusse, Qu'avant mourir loisir de chanter j'eusse Tes nobles faits... ID. I, 229. La dame sans si [sans défaut], ID. II, 319. Croyés que sy ce n'estoit le service que je sçay bien que vous faictes à Madame, je.... MARG. *Lett.* 3. J'espere, si le temps s'adoulcist ou qu'elle [la reine malade] fasse une pierre, que ce sera la guerison, ID. *ib.* XL. Pourquoy.. si ce n'est à fin que.... MONT. I, 100. Si l'affection est parfaicte, et qu'on la surcharge encores.... ID. I, 235. S'elle de loing voit quelque arme qui luise, S'elle voit rien qui façon d'armes aye, Lors son Roger elle croit qu'elle advise, LA BOÉTIE, 486. Si leurs forces de terre sont grandes, celles de mer ne le sont moins, LANOUE, 406. Si ce mien labeur sera si heureux que de vous contenter, à Dieu en soit la louange, AMYOT, *Préf.* XXVII, 55. S'Europe avoit l'estomach aussi beau.... RONS. 32. Mais abaye de loin, si de quelque personne.... Au mi-

lieu de nos jeux nous estions espiez.... ID. 744. Je veux entonner ta louange, Et l'envoyer de Loire à Gange, Si tant loin peut aller ma voix, ID. 456. Et bien! vous, conseillers des grandes compagnies, Fils d'Adam qui jouez et des biens et des vies, Dittes vrai, c'est à Dieu que compte vous rendez, Rendez-vous la justice, ou si vous la vendez? D'AUB. *Trag.* III. Que si Dieu prend en gré ces premices, je veux, Quand mes fruicts seront meurs, lui paier d'autres vœux, ID. *ib.* IV. On ne peut rien objecter à cette reyne [Catherine de Médicis], sinon le seul *si* de vengeance, si la vengeance est un si, puisqu'elle est si belle et si douce, BRANT. *Dames ill.* p. 7, dans LACURNE. Si on y employera les armes, *Mém. de Bellièvre et de Sillery*, p. 203, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *si*; portug. et ital. *se*; du lat. *si*, archaïque, *sei*; ombrien, *svě*; osque, *svai*. Les formes *svě*, *svai* font conjecturer que *sei* ou *si* représente le locatif de *sva*, et signifie *en soi*, *étant que*.

2. **SI** (si), *adv.* || 1° Tellement (sens le plus voisin de l'étymologie : *sic*, ainsi). Il n'y avait plus que quatre petits mots dans la langue française : la reine est si bonne! RETZ, *Mém.* I. Il ne faut pas toujours être si délicat, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17. Voilà le plus beau des éventails.... je n'ai jamais rien vu de si joli, SÉV. 6 avr. 1672. Une main si habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé, BOSS. *Reine d'Anglet.* Et j'espérais ma part d'une si riche proie, RAC. *Athal.* III, 3. Je veux aujourd'hui vous exposer les règles de la foi sur un point si important de la doctrine chrétienne, MASS. *Carême, Vocation.* Jean Corvin Huniade, ce fameux général des armées hongroises, qui combattit si souvent Amurat et Mahomet II, VOLT. *Mœurs*, 89. Ces pauvres Savoyards sont de si bonnes gens, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. La nymphe était si belle, et son amant si tendre, DELILLE, *Trois règnes*, III. || Familièrement, pas si bête, c'est-à-dire il n'est pas si bête, ou cela n'est pas si bête, ou je ne suis pas assez bête pour faire cela. || 2° Si, avec *que* dans un autre membre de phrase et l'indicatif, tellement.... que. Le vent est si grand qu'il rompt tous les arbres. Ce temps, si long que l'on use à composer un long ouvrage, [le prédicateur devrait] l'employer à se rendre si maître de sa matière, que les tours et les expressions naissent dans l'action et coulent de source, LA BRUY. XV. Le monde est si corrompu que l'on acquiert la réputation d'homme de bien seulement en ne faisant pas de mal, DE LÉVIS, *Pensées*, V. || 3° Si, avec *que* et l'infinitif, au point de. Je ne me repais pas de pensées si vaines que de m'imaginer.... DESC. *Méth.* VI, 7. Si quelques prêtres se trouvaient si horriblement méchants que de se laisser aller à cette diabolique impiété, *Statuts synod. de Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo*, art. 21 (1628). Celui-ci [Eunus adopté par Ésope] le paya d'ingratitude, et fut si méchant que de souiller le lit de son bienfaiteur, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Mais je ne me crois pas si chéri du Parnasse, Que de savoir orner toutes ces fictions, ID. *Fabl.* II, 1. Et j'ai eu un aïeul, Bertrand de Sotenville, qui fut si considéré en son temps, que d'avoir permission de vendre tout son bien pour le voyage d'outre-mer, MOL. *G. Dandin*, I, 5. Ouais! je ne croyais pas que ma fille fût si habile que de chanter ainsi à livre ouvert, ID. *Mal. imag.* II, 6. Eh bien! nous avons aimé un homme.... et nous avons été si sotte que de l'épouser [mariage de Mme de Coligny et de la Rivière], SÉV. *à Mme de Guitaut*, 23 janv. 1682. Il me semble qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans vous n'étiez point si innocente que de ne pas savoir quel jour c'était que le lendemain de la veille de la Pentecôte, ID. *à Mme de Grignan*, 12 janv. 1676. Es-tu toi-même si crédule Que de me soupçonner d'un courroux ridicule? RAC. *Bajaz.* IV, 7. || On peut supprimer le *que*. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? LA FONT. *Fabl.* I, 10. Elle [Mme d'Heudicourt] a été si sotte de donner scrupuleusement dans l'étoffe [dépense en étoffes], sans rien mettre à part [sur une somme donnée pour des habits], SÉV. 16 oct. 1676. Le pauvre Chardon de la Rochette, qui toute sa vie fut si simple de croire obtenir par la science une place de savant, P. L. COUR. *A MM. de l'Académie.* || 4° *Si*, dans une phrase négative suivi de *que*, veut le subjonctif. Il n'a pas été si leste qu'il ne soit tombé. || 5° *Si*, suivi de *qui*, ne s'emploie que dans une phrase négative et veut le subjonctif. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, ne se préfère au laboureur qui jouit du ciel, LA BRUYÈRE, VII. || 6° *Si* devant un adjectif ou un adverbe, au commencement de la phrase et ayant une force exclamative, tant est....! Si fort tous les pécheurs s'endorment tranquillement dans cette espérance qu'ils se convertiront un jour! MASS. *Avent, Délai.* Il [Dieu] nous a pour ainsi dire portés lui-même sur ses ailes au haut de la roue; si rapidement nous y sommes montés! ID. *Carême, Danger des prospér. temp.* || Ironiquement. Vous deviez si bien venir! je vous ai attendu toute la journée. || 7° Il peut s'employer devant les expressions adverbiales; des grammairiens ont prétendu le contraire; mais de bons auteurs en ont usé de la sorte. Vous voyez bien, mes pères, qu'il y a peu d'opinions que vous ayez si à tâche d'établir, PASC. *Prov.* XV. L'extravagance y paraît si à découvert, qu'elle ne laisse presque pas de lieu à la méprise, MASS. *Carême, Resp. humain.* || Il peut même précéder un substantif. Ces conjectures ne sont pas si conjectures que tu penses, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 13. || 8° Il sert d'adverbe de comparaison en place de *aussi, autant*; mais il ne s'emploie qu'avec la négation ou dans une phrase interrogative. Mais de ces soupirants qui vous offraient leur foi, Aucun ne vous eût mise alors si haut que moi, CORN. *Tite et Bérén.* I, 2. Eh bien, ils se battront, puisque vous le voulez; Mais Rodrigue ira-t-il si loin que vous allez? ID. *Cid*, II, 5. Avez-vous jamais ouï parler d'une étoile si brillante que celle du roi? SÉV. 13 oct. 1677. Je n'ai jamais vu rien de si beau, de si bon, de si aimable, de si net, de si bien arrangé, de si éloquent, de si régulier, en un mot de si merveilleux que votre lettre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Champigny*, t. III, p. 173, dans POUGENS. Dans la monarchie il n'y a pas une force si réprimante que dans les autres gouvernements, MONTESQ. *Esp.* V, 7. || 9° *Si* employé pour aussi dans une phrase affirmative a vieilli. Plein d'un amour si pur et si fort que le nôtre, CORN. *Sur.* I, 3. On y fait si bonne chère qu'on veut, HAMILT. *Gramm.* 10. || L'usage n'a conservé que la locution familière : Si peu que vous voudrez, si peu que rien, c'est-à-dire aussi peu que vous voudrez, très-peu. || Si .... comme, se disait jadis pour aussi.. que; cette tournure a vieilli. Il n'est rien de si beau comme Calixte est belle, MALH. Je vous félicite, vous, d'avoir une femme si belle, si sage, si bien faite comme elle est, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 4. Il ne paraît pas que la paix soit si proche comme je vous l'avais mandé, SÉV. 24 juin 1672. || 10° Si.... que, quelque... que. Si mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre. Protésilas sera prêt à le faire [le bien] avec vous pour conserver l'autorité; mais, si peu qu'il sente en vous de facilité à vous relâcher.... FÉN. *Tél.* XIII. || Avec ellipse du *que*. Une figure, si régulière soit-elle, n'est pas agréable à la vue lorsque... DESC. *Musique, choses à remarquer.* || Si peu que, le peu que. Si peu que j'ai d'espoir ne luit qu'avec contrainte, CORN. *Poly.* III, 1. Divers petits commandants qui étaient le jouet des barbares [sur la fin de l'empire romain], et qui consumaient si peu qu'ils avaient de force à se supplanter les uns les autres, MÉZER. *Abr. de l'hist. de France.* ann. 455. On se réjouit de ce qu'on pourra faire bonne chère en toute licence : plus de jeûnes, plus d'austérités; si peu de soin que nous avons peut-être apporté durant ce carême à réprimer le désordre de nos appétits, nous nous en relâcherons tout à fait, BOSS. 1er *sermon, Jour de Pâques*, 1. || 11° Si que, de telle sorte que. La belle sut de la beauté le prix, Si que bientôt, nouvelle Cythérée, Paris la vit en ses murs admirée, CHAUL. *à Mme de Valois.* || 12° Si bien que, tellement que, de sorte que. La pluie nous surprit en chemin, si bien que nous nous égarâmes. .... Si bien Qu'encor qu'elle ait des yeux, si ne voit-elle rien, RÉGNIER, *Sat.* IX. Nul animal n'avait affaire Dans les lieux que l'ours habitait, Si bien que, tout ours qu'il était, Il vint à s'ennuyer, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. || Si bien donc, se dit interrogativement en reprenant un sujet de conversation. Si bien donc que vous allez trouver M. et Mme Oronte? LE SAGE, *Crispin rival*, 19. || 13° *Si*, signifiant étymologiquement ainsi, est quelquefois employé comme particule affirmative, mais seulement dans le cas où il s'agit de détruire une négation précédente. Vous dites que non, je dis que si. Vous gagez que non, je gage que si. Est-ce que vous n'allez pas à Paris? Si, j'y vais. || On répond *si* et non *oui*, parce que, les phrases étant négatives, on ne saurait si *oui* détruit la négation ou la confirme. Il faut ajouter que le mot *si*, étant destiné à détruire une opinion exprimée par notre interlocuteur, n'est pas une tournure polie quand on parle à ses supérieurs. On emploie alors une autre formule, comme : je vous demande pardon, JULLIEN. || 14° Si fait, *locut.* qui s'emploie pour affirmer le contraire de ce qui a été dit. Je crois qu'il n'a pas été là. — Si fait, il y a été. Si fait vraiment. Je ne saurais manger. — Si fait bien moi, je meure, MOL. *Sgan.* 7. Si fait, mon enfant, par-ci, par-là, dans de certains moments, DANCOURT, *Renaud et Armide*, sc. 12. || Si fait, c'est-à-dire ainsi fait. || Si ferai, si ferai-je, autres façons d'affirmer, qui signifient je ferai ainsi. Quoi! dit-il, sans mourir, je perdrai cette somme! Je ne me pendrai pas! eh! vraiment si ferai, Ou de corde je manquerai, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. || Cette tournure a vieilli; cependant elle se dit encore. On la trouve dans cette phrase de J. J. Rousseau : Les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus; s'aperçoit-on que les entretiens de la halle échauffent beaucoup la jeunesse qui les écoute? si font bien les discrets propos du théâtre, et il vaudrait mieux qu'une jeune fille vît cent parades qu'une seule représentation de l'*Oracle*, *Lett. à d'Alemb. sur les spectacles.* || Si donnons en mandement, formule fréquente dans les anciens édits. || 15° Familièrement. Que si, pour si fait. Vous n'y irez pas? — Que si. Vous ne ferez donc pas cela? — Oh! que si. || Substantivement. Eux de recommencer la dispute à l'envi Sur le que si, que non; tous deux étant ainsi, Une meute apaisa la noise, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. On la [la Discorde] reçut à bras ouverts, Elle et que-si-que-non son frère, ID. *ib.* VI, 20. || 16° Pourtant, toutefois (ce sens vieillit). Si faut-il qu'à la fin j'acquitte ma promesse, MALH. IV, 4. Si ne faut pas abandonner tout d'un coup à la censure publique quinze ou seize années de notre histoire, BALZ. *Disc. à la rég.* Mais, quoique le repos règne en ma conscience, Si ne puis-je endurer avecque patience Des termes dont un jour vous vous repentirez, MAIRET, *Soliman*, IV, 4. On m'a pourvu d'un cœur peu content de soi-même, Inquiet et fécond en nouvelles amours; Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours; Si faut-il une fois brûler d'un feu durable, LA FONT. *Élég.* III. Moron : Je le connais, ma peine sera inutile. — La princesse : Si faut-il pourtant tenter toute chose, et éprouver si son âme est entièrement insensible, MOL. *Princ. d'Él.* III, 5. Je n'ai point d'argent à prêter; si ai bien à mettre à profit honnête, PASC. *Prov.* VIII. Vous avez beau faire : si faut-il croire, ou nier, ou douter, ID. *Pens.* XXV, 49, édit. HAVET. Ma partie est puissante et j'ai tout lieu de craindre..., Si pourtant, j'ai bon droit, RAC. *Plaid.* I, 7. Jamais de son pays ne vint lettre de change, Et, quoiqu'il mange peu, si faut-il bien qu'il mange, REGNARD, *le Bal*, 13. Le roi, se fâchant davantage, dit que si fallait-il pourtant qu'elle [Mme de Torcy] le sût [ce qu'il avait dit], ST-SIM. 186, 235. || On a dit dans le même sens : si est-ce que Me trompe qui pourra; si est-ce qu'il ne saurait jamais faire que je ne sois rien, tandis que je penserai être quelque chose, DESC. *Méd.* III, 3. Et encore qu'il y ait en l'homme autre chose que la raison, si est-ce néanmoins qu'elle est la partie dominante, BOSS. *Pens. chrét.* 33. || Et si, même signification. Depuis trente ans, c'est elle, et si, ce n'est pas elle, RÉGNIER, *Sat.* X. Je la fuis, je la crains, et si, je l'aime encore, TRISTAN, *Panthée*, II, 4. J'ai la tête plus grosse que le poing, et si, je ne l'ai pas enflée, MOL. *Bourg. gent.* III, 5. Je n'ai encore vu personne qui ne soit charmé de votre Instruction; et si, j'en ai ouï parler à bien des gens, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 2 déc. 1697. Il n'y en aura jamais qui fasse son chemin si promptement que vous; et si, ils aiment à aller vite, ces messieurs-là, DANCOURT, *Vacances*, sc. 3. || Dans cet emploi on prononce *si* en appuyant dessus et en faisant une petite pause. Ce mot énergique et vif, quoiqu'il ait vieilli, ne doit pas tomber en désuétude.

— REM. 1. *Si* ne doit modifier les participes passés que lorsqu'ils sont adjectifs. On dit bien : un homme si éclairé, si rangé; mais on ne dit pas : une éclipse si observée; il faut dire : si exactement observée; et alors *si* modifie, non le participe, mais l'adverbe. || 2. Il vaut mieux répéter le *si* devant les adjectifs et les adverbes, et dire : vous êtes si sage et si avisé, que de dire : vous êtes si sage et avisé. Cependant cette dernière façon n'est pas absolument à repousser.

— HIST. IXe s. In quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo [je].... *Serment.* || Xe s. Et si

distrent [dirent], *Fragm. de Valenc.* p. 467. Si escit [sortit] foers de la civitate, et si sist contra orientem, *ib.* p. 468. Si astreient li judei perdut, si cum il ore sunt, *ib.* Chi sil [ainsi le] feent cum faire lo deent, *ib.* || XIe s. Si me gardez e de mort e de hunte, *Ch. de Rol.* II. Vous n'irez pas uan [cette année] de mei si loin, *ib.* XVII. Par ce sunt Franc si fier cume lion, *ib.* CXL. Dreiz emperere, cher sire, si ferons, *ib.* CLXXIV. || XIIe s. Mais madame est de si très grant vaillance [prix], Qu'à son ami ne doit fere faillance, *Couci*, XXIV. Diex me ramaint à li [que Dieu me ramène à elle] par sa douçor, Si voirement com j'en part à dolor, *ib.* Fuit garni de lor armes si com pour hostoier [faire la guerre], *Sax.* VI. Onc mais n'avint en France nule si granz dolors, *ib.* XXVII. Et en après alons sur nostre roi forfaire, Si que li rois puist dire...., *ib.* XXXI. Li reis jurad : si veirement cume Deus vit, David ne murrad, *Rois*, p. 74. Ki, entre tute la gent, est si fidel cume David vostre gendre est? *ib.* p. 87. E fud à curt si cume il out ested devant, *ib.* p. 74. || XIIIe s.-Nule gent qui seur mer soient, n'ont si grant pooir comme vous avez [vous Vénitiens], VILLEH. XVI. Et ne furent mie si poi que il ne fussent encore quinse mile, ID. XCI. Il avoient si toute la terre perdue, qu'il ne tenoient defors Constantinoble fors Rodestoc et Salembrie, ID. CL. Il n' [y] a si bele femme deça ne dela mer, *Berte*, III. Paour [j'] ai [qu'il] ne vous tue, si me puist Diex aider, *ib.* XI. Diex! si que [ainsi que] de vous croire [je] sui fine et vraie et certe, *ib.* XXXV. Qu'il [Dieu] soit garde de vous, si [ainsi] que de cüer [je] l'en pri, *ib.* LIX. Aucun ont doute que, puisque li heritages est partis du pere ou de le [la] mere et venus à lor enfans par don ou par otroi, qu'il ne puist puis revenir au pere ou à le [la] mere; mais si fait, BEAUM. XIV, 22. Tandis que le roy fermoit [fortifiait] Sayete, je alai à la messe au point du jour, et il me dit que je l'attendisse, que il vouloit chevaucher; et je si fis, JOINV. 279. Et si feble comme il estoit, se il feust demouré en France, peust-il encore avoir vescu assez, et fait moult de biens, ID. 300. Il sembla que toute la chambre feust embaumée, si souef [suave] fleroit, ID. 260. Gaudins esgarde son ami Et jus et sus et si et si, *Partonop. ms. de St-Germ.* fo 164, dans LACURNE. || XIVe s. C'est si comme l'en demanderoit que c'est cheval, l'en respont : c'est beste, ORESME, *Éth.* 43. || XVe s. Quant messire Gossiaux et Enguerrand virent le convenant, si furent tous ebahis, et non pas si [à ce point] que ils ne prensissent confort en eux, FROISS. II, II, 229. Va, va, dit le sire de Corasse, tu n'es que un bourdeur; tu te devois si bien montrer à moi hier qui fut, et tu n'en as rien fait, ID. II, III, 22. Et avoit mandé.... que tous seigneurs.... dames et damoiselles y vinssent [à la joute], si cher qu'ils avoient l'amour de lui, ID. I, I, 191. Et lui signifieroient que, s'il ne venoit dedans le premier jour de mai ensuivant, si puissamment pour resister aux Anglois et defendre son pays, ils se rendroient au roi anglois, ID. I, I, 159. Oyez, seigneurs cardinaux, delivrez vous de faire pape; trop y mettez; et si, le faites romain, nous ne voulons autre, ID. II, II, 20. Ne leur renvoya il le bourgeois de Gand qui estoit en sa prison? — Si m'aïst Dieu! si fit, ID. II, II, 62. Ha, madame, dirent-elles en riant. — Et que si et que non, dit madame, *Jehan de Saintré*, 4. Et si elle ne l'est du tout [sa maison destruicte], si est elle bien desolée, COMM. I, 4. Naturellement les Angloys qui ne sont jamais partiz d'Angleterre sont fort collericques, si sont toutes ces nations de pays froit, ID. IV, 6. La pluspart de ses œuvres il [Mahomet II], les conduisoit de luy et de son sens, si faisoit nostre roy et aussi le roy de Hongrie, ID. VI, 13, || XVIe s. Dea, mon amy, ne sçavez vous parler françoys? — Si foys très bien, respondist le compaignon, RAB. *Pant.* II, 9. Vous mesme, aymez boyre du meilleur : si faict tout homme de bien, ID. *Gar.* I, 27. Si peu que rien, ID. *Pant.* III, 32. Nous ne sommes point si malades les uns que les autres, ni d'une mesme maladie, CALV. *Instit.* 552. Je respon que si, ID. *ib.* 938. La vie des fideles doit estre attrempée d'une sobriété perpetuelle, si qu'il y ait comme une espece de jusne en l'homme chrestien, pendant qu'il vit en ce monde, ID. *ib.* 998. Je ne crains vous recommander ung si homme de bien, MARGUER. *Lett.* 120. Quelque mine que l'on me fasse, si sont ils sy estonnés que ne sçavent que dire, ID. *ib.* 34. Qui sera morveux, si se mouche, MAROT, IV, 153. Se fait il plus rien de nouveau? si fait, ID. I, 198. Alexandre, si gracieux aux vaincus, MONT. I, 4. Estant si fort esperdu de frayeur que de se jecter.... ID I, 62. Tel pere est si sot de prendre à bon augure.... ID. I, 107. Ne voulans perdre un si bon morceau qu'estoit celuilà, LANOUE, 554. Qu'eusse-je faict? l'archer estoit si doux, Si doux son feu, si doux l'or de ses nouds.... RONS. 2. Nous avions battu leurs deffenses et dressé nostre batterie si près de leur fossé par dedans et dehors la ville avecq si peu que nous avions de pieces, que nous les avions contraincts ce jourd'hui de capituler avecq nous, *Lett. miss. de Henri IV*, t. IV, p. 379. Si est-ce que Dieu est très-doux, D'AUB. *Hist.* V, 18.

—ÉTYM. Berry, *si*, oui : le métayer qui vend des bestiaux réserve le *si* du maître; bourguig. *sia, ma sia*, mais si; prov. *si;* ital. *si*, oui; du lat. *sic*, ainsi.

3. **SI** (si), *s. m.* Condition imposée. Je te la rends dans peu, dit Satan, favorable, Mais par tel si, qu'au lieu qu'on obéit au diable, Quand il a fait ce plaisir-là, A tes commandements le diable obéira, LA FONT. *Ch. imposs.*

— HIST. XIIIe s. Que li rois s'assenti A ce qu'ele voïst [allât], mais que soit pour un si.... *Berte*, LXXI. Ge Anseric sires de Monreal, fais savoir à tous ces qui verront ces lettres, que je ay rendu Hugon de Bourgogne mon chastel de Monreal sans nul si, DU CANGE, *si.* || XVe s. Si firent traité avec les commis dudit comte par tel si, qu'eux et les leurs s'en iroient sauvement avec leurs biens, MONSTREL. II, 158. || XVIe s. Ils furent contraints de promettre qu'ils demeureroient encore l'esté par tel si que, si, durant ce temps, il ne venoit personne leur presenter la bataille, ils s'en pourroient aller, AMYOT, *Lucull.* 69.

— ÉTYM. Lat. *sic*, ainsi. Ce qui prouve qu'il s'agit de l'adverbe *si* et non de la conjonction *si*, c'est que les anciens textes portent *si*, qui est adverbe, tandis qu'il n'ont que la forme *se* pour *si* conjonction.

4. **SI** (si), *s. m.* Terme de musique. La septième note de la gamme d'ut. Si naturel. Si bémol. Le si bémol majeur est tragique, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* La syllabe *si* paraît, dit M. S. Morelot, avoir été employée pour la première fois par un Flamand nommé Anselme, contemporain de Walréant, et qui dispute à celui-ci l'honneur d'avoir simplifié la solmisation; c'est, du moins, le témoignage de Zacconi, dans un ouvrage publié en 1622, JOSEPH D'ORTIGUE, *Dictionnaire de Plain-chant*, article *si.* || Le nom du signe qui représente cette note.

† **SIAGONAGRE** (si-a-go-na-gr'), *s. m.* Terme de médecine. Rhumatisme fixé sur l'articulation de la mâchoire inférieure.

— ÉTYM. Σιαγὼν, mâchoire, et ἄγρα, prise.

† **SIALADÉNITE** (si-a-la-dé-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des glandes salivaires.

— ÉTYM. Σίαλον, salive, et *adénite.*

SIALAGOGUE (si-a-la-go-gh'), *adj.* Terme de médecine. Qui provoque la sécrétion de la salive. Remède sialagogue. || *S. m.* Des sialagogues.

— ÉTYM. Σίαλον, salive, et ἀγωγὸς, qui amène, de ἄγειν (voy. AGIR).

SIALISME (si-a-li-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Évacuation abondante de salive.

— ÉTYM. Σιαλισμός, de σίαλον, salive.

† **SIALISTÈRE** (si-a-li-stè-r'), *s. m.* Organe qui sécrète la salive, dans les insectes.

— ÉTYM. Σίαλον, salive.

† **SIALOLITHE** (si-a-lo-li-t'), *s. m.* Terme de médecine. Calcul salivaire.

— ÉTYM. Σίαλον, salive et λίθος, pierre, calcul.

† **SIALOLOGIE** (si-a-lo-lo-jie), *s. f.* Traité de la salive.

— ÉTYM. Σίαλον, salive, et λόγος, traité.

† **SIALORRHÉE** (si-a-lo-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Salivation abondante.

— ÉTYM. Σίαλον, salive, et ῥεῖν, couler.

† **SIALOZYMASE** (si-a-lo-zi-ma-z'), *s. f.* Ferment que contient la salive.

— ÉTYM. Σίαλον, salive, et ζύμη, ferment.

† 1. **SIAM** (si-am'), *s. m.* || 1° Nom d'un jeu de quille qui se joue avec une roulette dont une face est plus petite que l'autre, de sorte qu'elle ne roule pas en ligne droite, mais décrit une courbe sur le sol. || 2° Siam blanc, espèce de turbinelle, coquille.

† 2. **SIAM** (si-am'). Race porcine de Siam, race de porcs originaire des contrées du sud-est de l'Asie, de la Cochinchine, de l'empire des Birmans, et notamment du royaume de Siam. || *S. m.* Les siams, les porcs de cette race.

SIAMOISE (si-a-moî-z'), *s. f.* || 1° Étoffe mêlée de soie et de coton, imitée, en France, de celle que portaient les ambassadeurs de Siam qui furent envoyés à Louis XIV. Siamoises bouillonnées, chaîne chanvre plein, trame coton; siamoises guillochées, chaîne lin en couleur, trame coton, *Tabl. ann. aux lett. pat.* du 30 sept. 1780, *Auvergne.* Les fabricants de siamoises et de mouchoirs, de la généralité de Rouen, *Lett. pat.* du 28 févr. 1782. || Siamoise flambée, nom qui fut donné au chiné, étoffe qui imitait parfaitement la siamoise. || 2° Espèce de punaise. On dit aussi adjectivement : punaise siamoise.

SIBARITE (si-ba-ri-t'), *s. m.* Voy. SYBARITE.

† **SIBBENS** (si-bbèns'), *s. m.* Terme de médecine Nom que les Écossais donnent à une maladie contagieuse et endémique qui commence ordinairement par des ulcères à la gorge, lesquels finissent par gagner le palais, les amygdales, la luette, et même les os propres du nez.

† **SIBÉRI** (si-bé-ri), *s. m.* Nom donné en Normandie à une espèce de sarrasin venu de Sibérie (*polygonum tataricum, L.*).

† **SIBÉRITE** (si-bé-ri-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de tourmaline qui a une teinte rouge.

† **SIBILANCE** (si-bi-lan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Caractère des râles qui sont sibilants ou sifflants. || Sibilance de la poitrine, se dit pour indiquer que le poumon fait entendre partout des râles sibilants.

† **SIBILANT, ANTE** (si-bi-lan, lan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui a le caractère d'un sifflement. || Terme de médecine. Râle sibilant, râle qu'on entend dans la bronchite, et qui dépend de l'obstruction des petites bronches par un liquide visqueux; il masque le murmure respiratoire.

— ÉTYM. Lat. *sibilantem*, de *sibilare*, siffler.

† **SIBILATION** (si-bi-la-sion), *s. f.* Sifflement, action de siffler, manière de siffler. La sibilation de l's a donné de l'aversion à d'autres, LA MOTHE LE VAYER, *la Promenade, Dialogue* I.

† **SIBON** (si-bon), *s. m.* Espèce de couleuvre, *coluber sibon, L. Sibon* est le nom que les Hottentots donnent à ce serpent.

SIBYLLE (si-bi-l'), *s. f.* || 1° Chez les anciens, femmes auxquelles on attribuait la connaissance de l'avenir et le don de prédire. L'antre de la sibylle. Toute histoire qui n'est pas contemporaine est suspecte; ainsi les livres des sibylles et de Trismégiste et tant d'autres qui ont eu crédit au monde, sont faux, et se trouvent faux à la suite des temps, PASC. *Pens.* XIV, 8, éd. HAVET. Ces livres des sibylles, qui n'étaient recommandables que par la crédulité des Romains, étaient gardés par quinze prêtres dans le temple qu'Auguste avait fait bâtir sur le mont Palatin en l'honneur d'Apollon, DUMARS. *Œuvres*, t. I, p. 45. Le plus grand embarras pour les anciens était d'expliquer par quel heureux privilége ces sibylles avaient le don de prédire l'avenir; les platoniciens en trouvaient la cause dans l'union intime que la créature parvenue à un certain degré de perfection pouvait avoir avec la divinité; d'autres rapportaient cette vertu divinatrice des sibylles aux vapeurs et aux exhalaisons des cavernes qu'elles habitaient; d'autres enfin attribuaient l'esprit prophétique des sibylles à leur humeur sombre et mélancolique, ou à quelque maladie singulière, VOLT. *Dict. phil. sibylle.* || Par extension. Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique, Hurle tous les matins une sibylle étique, On l'appelle chicane, BOIL. *Lutr.* V. || Fig. Quand on l'appelait [Christine de Suède] la dixième Muse et la sibylle du septentrion, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 411. || Varron en distingue dix : la Persique, appelée Sambèthe; la Libyenne; la Delphique; la Cuméenne, qui résidait à Cumes en Italie; l'Érythréenne; la Samienne; la Cumane, née à Cumes dans l'Éolie; l'Hellespontine; la Phrygienne, qui rendait ses oracles à Ancyre; et la Tiburne, qui fut honorée comme une divinité à Tibur, sur le Téveron, LEGOARANT. || Les feuilles de la sibylle, feuilles de chêne sur lesquelles la sibylle écrivait ses oracles, que le vent dispersait, et qu'il fallait réunir pour en retrouver le sens (voy. FEUILLE, n° 1). On ne sait guère rien de l'ensemble en toutes choses qu'à l'aide des détails; et la nature n'est pour l'homme que les feuilles éparses de la sibylle, STAEL, *Allem.* III, 10. || 2° Fig. Femme qui affecte l'enthousiasme et l'air inspiré. || Fig. et familièrement. Une vieille sibylle, une femme âgée qui a quelque prétention à l'esprit, ou qui est méchante. Voyez cette vieille sibylle! parce qu'elle a fait quelques études et tourmenté la jeunesse de madame, elle veut tout dominer au

château, BEAUMARCH. *Mar. de Figar.* I, 6. || Fille qui vieillit sans se marier. Les trois filles [de la Rochefoucauld] moururent sibylles dans un coin de l'hôtel de la Rochefoucauld, ST-SIM. 337, 175.

— HIST. XVe s. Quelque grande vieille sebille, Caducque, menassant ruine, Qui glosera sur l'Evangille Et fera au cas bonne mine, COQUILLE, *Droits nouveaux.* || XVIe s. On m'a dict qu'à Panzoust.... est une sibylle très insigne, laquelle predit toutes choses futures, RAB. III, 16.

— ÉTYM. Provenç. *sibilla*; espagn. *sibila*; ital. *sibilla;* du lat. *sibylla;* grec, σιβύλλα, de Σιός, en dorien, pour Διός, Jupiter, et βόλλα, volonté, de βούλεσθαι, vouloir.

SIBYLLIN, INE (si-bil-lin, li-n'), *adj.* De sibylle. Les prédictions sibyllines. Les oracles sibyllins. Enfant, on me disait que les voix sibyllines Promettaient l'avenir aux murs des sept collines, V. HUGO, *Odes, Chant de fête de Néron.* || Livres sibyllins, livres qui contenaient les oracles des sibylles. Ces mêmes Romains ont à la fin laissé périr les livres sibyllins, si longtemps révérés parmi eux comme prophétiques, BOSS. *Hist.* II, 13. La première collection de vers sibyllins, achetée par Tarquin, contenait trois livres; la seconde fut compilée après l'incendie du Capitole, mais on ignore combien de livres elle contenait; et la troisième est celle que nous avons en huit livres, et dans laquelle il n'est pas douteux que l'auteur n'ait inséré plusieurs prédictions de la seconde, VOLT. *Dict. phil. Sibylle.*

— HIST. XIVe s. Livre fatal ou livre sibilin estoient certains livres qui estoient à Rome dès le commencement, lesquelx sibile avoit aporté, BERCHEURE, fo 2, *verso.* On conseilla sur ce [une maladie épidémique] les livres sibilins, ID. fo 101, *verso.* || XVIe s. Feuilles sibyllines, MONT. IV, 273.

— ÉTYM. Lat. *sibyllinus*, de *sibylla*, sibylle.

† **SIBYLLISTE** (si-bil-li-st'), *s. m.* Se dit des chrétiens qui prétendaient trouver des prophéties concernant Jésus-Christ dans les livres sibyllins.

† **SIC** (sik), *adv. latin* signifiant ainsi. On le met quelquefois à la marge d'un écrit, ou, entre parenthèses, dans le cours d'un texte, à la fin d'une citation, pour indiquer que l'original est bien tel qu'on le donne, avec la faute ou l'étrangeté qu'on peut remarquer, et qui, sans cette précaution, pourrait être attribuée à une faute de copie ou d'impression.

— ÉTYM. Lat. *sic*, ainsi (voy. SI 2).

† **SICAMOR** (si-ka-mor), *s. m.* Terme de blason. Cercle relié comme un cercle de tonneau. || Synonyme de ciclamor (voy. ce mot).

SICAIRE (si-kê-r'), *s. m.* Assassin gagé. Armez tout, affranchis, esclaves et sicaires, VOLT. *Rome sauvée*, III, 4. Ils se sont emparés des finances, ils les ont prodiguées à leurs sicaires, A. DUVAL, *les Suspects*, 16. Les sicaires ou assassins du chef des Ismaélites, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 72.

— HIST. XIVe s. Fut occiz à deux coustiaux de deux sicaires que l'on appelle harquassis [les Assassins], *Chron. franç. ms. de G. de Nangis*, p. 1, dans LACURNE. Crime de sicaire, si comme faire homicide, BOUTELLIER, *Somme rural*, p. 176, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *sicarius*, assassin, de *sica*, poignard.

SICCATIF, IVE (si-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1o Qui a la propriété de faire sécher en peu de temps les couleurs. Huile siccative. || Substantivement. Les siccatifs. Un bon siccatif. || 2o Terme de médecine. Qui dessèche, qui hâte la dessiccation. || Médicament siccatif, médicament qui dessèche les plaies, les solutions de continuité, en absorbant le pus et en modifiant les surfaces lésées; par exemple les astringents.

— ÉTYM. Lat. *siccativus*, de *siccare* (voy. SÉCHER).

SICCITÉ (si-ksi-té), *s. f.* Qualité, état de ce qui est sec, privé d'humidité. || Évaporer à siccité, faire évaporer un liquide, jusqu'à ce que le résidu soit sec.

— HIST. XVIe s. La siccité de l'air, PARÉ, XIII, 3. En une si grande siccité de devotion, nous avons mille et mille colleges qui la passent commodement, attendants touts les jours de la liberalité du ciel ce qu'il fault à leur disner, MONT. I, 313.

— ÉTYM. Prov. *siccitat*; ital. *sicchità*; du lat. *siccitatem*, de *siccus* (voy. SEC).

† **SICILIENNE** (si-si-liè-n'), *s. f.* Espèce de danse. || Air sur lequel on l'exécute, à 6/8, d'un mouvement modéré; chaque mesure de cet air commence par trois croches, dont la première est pointée, FÉTIS, *Dict. de mus.*

SICILIQUE (si-si-li-k'), *s. m.* Poids de droguiste, qui pèse un sextule et deux scrupules (un peu plus de six grammes et un tiers).

— ÉTYM. Lat. *sicilicus*, la 48e partie de la livre.

SICLE (si-kl'), *s. m.* Poids et monnaie des Hébreux. Le poids du sicle équivalait à 6 grammes, et l'argent que le sicle contenait à 1 fr. 26. La terre que vous me demandez vaut quatre cents sicles d'argent, SACI, *Bible, Genèse*, XXIII, 15. || Le sicle du sanctuaire était le sicle à valeur exacte, plutôt forte que faible. Toute estimation se fera au poids du sicle du sanctuaire; le sicle a vingt oboles, SACI, *Bible, Lévit.* XXVII, 25. || Il y avait aussi des sicles de cuivre. Il avait en tête un casque d'airain; il était revêtu d'une cuirasse à écailles, qui pesait cinq mille sicles d'airain, ID. *Bible, Rois*, I, XVII, 5.

— HIST. XIIe s. Sicle fud apeled ancienement un peis, si cume nus apelum ore unce, u demie, u altre peis, *Rois*, p. 219. Si tul veis, pur quei hastivement ne l'oceis? e jo te dunasse vint cicles d'argent e un baldrei, *ib.* 187.

— ÉTYM. Lat. *siclus*, de l'hébreu *shekel.*

SICOMORE (si-ko-mo-r'), *s. m.* Voy. SYCOMORE.

SIDÉRAL, ALE (si-dé-ral, ra-l'), *adj.* || 1o Terme d'astronomie. Qui a rapport aux astres. Influence sidérale. Mon esprit.... Voit.... Et contemple de près ces splendeurs sidérales.... V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 7. || Astronomie sidérale, étude des étoiles. || 2o Révolution sidérale, retour à la même étoile. || Jour sidéral, temps qui s'écoule entre deux retours consécutifs d'une même étoile au méridien d'un lieu. Le jour sidéral est un peu plus petit que le jour ordinaire; il en diffère d'environ quatre minutes, DELAUNAY, *Cours d'astronomie.* || Heure sidérale, heure déterminée en divisant le jour sidéral par 24. || Pendule sidérale, celle qui marque le temps sidéral. || Année sidérale, temps compris entre deux coïncidences successives du centre du soleil avec une même étoile; elle est de 365 jours 6 heures 9 minutes 12 secondes, un peu plus longue que l'année tropique ou solaire, et un peu plus courte que l'année anomalistique. L'année sidérale commence quand le soleil paraît être au point équinoxial du printemps, et se termine au retour apparent de l'astre au même point. L'année sidérale excède l'année tropique moyenne de 20m 20s par suite de la précession des équinoxes. L'année sidérale étant l'année tropique augmentée du temps nécessaire au soleil pour décrire un arc égal au mouvement des équinoxes.... LA PLACE, *Expos.* V, 2. || Révolution sidérale de la lune, temps employé par la lune pour revenir occuper une même position par rapport aux étoiles.

— ÉTYM. Lat. *sideralis*, de *sidus*, astre.

† **SIDÉRANT, ANTE** (si-dé-ran, ran-t'), *adj.* Qui cause la sidération.

† **SIDÉRATION** (si-dé-ra-sion), *s. f.* || 1o Terme d'astrologie. Influence subite attribuée à un astre, sur la vie ou la santé d'une personne. || 2o Terme de médecine. État d'anéantissement subit produit par certaines maladies, qui semblent frapper les organes avec la promptitude de l'éclair ou de la foudre, comme l'apoplexie; état autrefois attribué à l'influence malfaisante des astres.

— HIST. XVIe s. Sideration, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *siderationem*, de *sidus*, astre.

† **SIDÉRIDES** (si-dé-ri-d'), *s. f. pl.* Terme de minéralogie. Famille minérale qui renferme le fer.

— ÉTYM. Σίδηρος, fer.

† **SIDÉRITE** (si-dé-ri-t'), *s. f.* Substance métallique que l'on trouve combinée avec certaines espèces de fer.

— ÉTYM. Σίδηρος, fer.

SIDÉRITIS (si-dé-ri-tis'), *s. m.* Voy CRAPAUDINE, plante.

— ÉTYM. Lat. *sideritis*, du grec σιδηρῖτις, de σίδηρος, fer.

† **SIDÉROGRAPHIE** (si-dé-ro-gra-fie), *s. f.* Art de graver sur planche d'acier.

— ÉTYM. Σίδηρος, fer, et γράφειν, graver.

† **SIDÉROLITHIQUE** (si-dé-ro-li-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui a des roches ferrugineuses. Les bassins sidérolithiques.

† **SIDÉROMANCIE** (si-dé-ro-man-sie), *s. f.* Divination qui se faisait avec un fer rouge sur lequel on jetait des brins de paille, pour juger, par les figures qui résultaient de leurs étincelles et de leurs cendres, ce qu'on devait craindre ou espérer de l'avenir.

— ÉTYM. Σίδηρος, fer, et μαντεία, divination.

† **SIDÉROPLÉSITE** (si-dé-ro-plé-zi-t'), *s. f.* Fer carbonaté magnésien cristallisé.

† **SIDÉROSE** (si-dé-rô-z'), *s. f.* Minéral qui est un carbonate de fer.

— ÉTYM. Σίδηρος, fer.

† **SIDÉROSTAT** (si-dé-ro-sta), *s. m.* Instrument inventé par M. Foucault, et permettant à l'astronome d'étudier la lumière des astres exactement comme le physicien étudie la lumière du soleil dans la chambre obscure.

— ÉTYM. Lat. *sidus*, astre, et στατός, fixe.

† **SIDÉROTECHNIE** (si-dé-ro-tè-knie), *s. f.* Synonyme de sidérurgie.

— ÉTYM. Σίδηρος, fer, et τέχνη, art.

† **SIDÉROTECHNIQUE** (si-dé-ro-tè-kni-k'), *adj.* Qui a rapport à la sidérotechnie.

† **SIDÉROXYDE** (si-dé-ro-ksi-d'), *s. m.* Genre qui renferme les oxydes de fer.

— ÉTYM. Σίδηρος, fer, et *oxyde.*

† **SIDÉRURGIE** (si-dé-rur-jie), *s. f.* Fabrication du fer; art de travailler le fer.

— ÉTYM. Σιδηρουργία, travail du fer, de σίδηρος, fer, et ἔργον, œuvre.

† **SIDÉRURGIQUE** (si-dé-rur-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la sidérurgie. L'industrie sidérurgique.

SIÈCLE (siè-kl'), *s. m.* || 1o Espace de cent années. Le siècle actuel a commencé le premier jour de l'année 1801, et finira le dernier jour de l'année 1900. Et de ses successeurs l'empire inébranlable Sera de siècle en siècle enfin si redoutable, Qu'un jour toute la terre en recevra des lois, CORN. *Attila*, I, 2. Il [Alexandre] vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles, BOSS. *la Vallière.* Sous lui [Louis XIV] la France a appris à se connaître; elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savaient pas, ID. *Mar.-Thér.* Ces deux hommes [Condé et Turenne] que la voix commune de toute l'Europe égalait aux plus grands capitaines des siècles passés, ID. *Louis de Bourbon.* Feuilletez à loisir tous les siècles passés, BOIL. *Sat.* V. Les siècles diffèrent entre eux comme les hommes : ils ont chacun leur tour d'imagination qui leur est propre, FONTEN. *Hist. théât. franç. Œuvr.* t. III, p. 21. J'ai vu souvent neuf ou dix femmes, ou plutôt neuf ou dix siècles, rangées autour d'une table, MONTESQ. *Lett. pers.* 55. Le sage, qui voit de sang-froid tous les siècles, et même le sien, pense que les hommes y sont à peu près semblables, D'ALEMB. *Œuvr.* t. III, p. 24. Elle [la cochenille] ne se gâte jamais; sans autre précaution que celle de l'enfermer dans une boîte, on la garde des siècles entiers avec toute sa vertu, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. Le quatrième siècle avant Jésus-Christ, celui où l'esprit humain a fait les plus grands progrès, et où s'est trouvée une réunion bien étonnante d'hommes de génie, d'artistes célèbres, et d'écrivains illustres en tous les genres, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, tab. 5. Et vous, pourquoi d'un soin stérile Empoisonner vos jours bornés? Le jour présent vaut mieux que mille Des siècles qui ne sont pas nés, LAMART. *Méd.* II, 4. Et le siècle qui meurt racontant ses misères Au siècle renaissant, ID. *ib.* I, 7. || Un demi-siècle, l'espace de cinquante ans. Ce bouquet vient m'annoncer Qu'un demi-siècle sur ma tête Achève aujourd'hui de passer, BÉRANG. *Cinquante ans.* || 2o Les siècles futurs, les siècles à venir, et, absolument, les siècles, la postérité, l'avenir. Je suis maître de moi comme de l'univers; Je le suis, je veux l'être; ô siècles! ô mémoire! Conservez à jamais ma dernière victoire, CORN. *Cinna*, V, 3. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable : on viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton et des merveilles dont il fut suivi, BOSS. *Louis de Bourbon.* Je veux qu'on dise un jour aux siècles effrayés.... RAC. *Esth.* II, 1. Et les siècles obscurs devant moi se découvrent, ID. *Athal.* III, 7. || Les siècles les plus éloignés, les siècles les plus reculés, les siècles qui ont précédé de beaucoup le nôtre, ou qui viendront longtemps après le nôtre. || 3o Grand espace de temps indéterminé. C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui, MOL. *Mis.* IV, 1. Il y a un siècle pour les blondes, un autre pour les brunes, PASC. *Pass. de l'amour.* Vous voilà un peu mortifiés, messieurs les grands seigneurs.... il faut suivre les siècles; celui-ci n'est pas pour vous, SÉV. 9 oct. 1675. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes [Condé et Turenne], et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre! c'est ce qu'a vu notre siècle, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il a fallu des siècles pour rendre justice à l'humanité, pour sentir qu'il était

horrible que le grand nombre semât, et le petit recueillît, VOLT. *Lett. sur les Anglais*, 9. || 4° Époque célèbre par quelque prince renommé, par quelque grand homme, par quelque grande œuvre. Le siècle d'Homère. Le siècle de l'invention de l'imprimerie. Le siècle de Périclès. Corneille commença, en 1636, par la tragédie du Cid, le siècle qu'on appelle de Louis XIV, VOLT. *Mœurs*, 176. Dans le siècle qu'on nomme de Léon X, ce pape Léon X avait-il tout fait? n'y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclairer le genre humain? ID. *Lett. Harvey*, 1740. Notre siècle, j'en conviens encore avec Votre Majesté, ne vaut pas le siècle de Louis XIV pour le génie et pour le goût; mais il me semble qu'il l'emporte pour les lumières, pour l'horreur de la superstition et du fanatisme, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 février 1774. Le siècle de Louis XIV a-t-il un ouvrage philosophique à mettre à côté de l'Émile? MARMONTEL, *Œuvr.* t. IV, p. 430. Le siècle de Médicis, qui fut pour l'Italie le règne le plus florissant des lettres et des arts, ID. *ib.* p. 392. || 5° Il se dit relativement à la civilisation, à l'état des mœurs des hommes dans le temps dont on parle. Un siècle de corruption. Cet homme n'est pas au niveau de son siècle. Tu vois, ma Stratonice, en quel siècle nous sommes, CORN. *Poly.* I, 3. Mais son triste mérite, abandonné de tous, Contre ce siècle aveugle est toujours en courroux, MOL. *Mis.* V, 3. Quand il [Dieu] a fait dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents, c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent, BOSS. *Louis de Bourbon.* Vous lui allez voir [à Jurieu] aujourd'hui déchirer les siècles les plus purs, flétrir le christianisme dès son origine.... ID. 1er *avert.* II. Siècle vainement subtil où l'on veut pécher avec raison, où la faiblesse veut s'autoriser par des maximes, ID. *Anne de Gonz.* Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous ces siècles où le libertinage a régné, BOURDAL. *Serm.* 24e *dim. après la Pentecôte. Dominic.* t. IV, p. 446. Ainsi qu'en sots auteurs, Notre siècle est fertile en sots admirateurs, BOIL. *Art p.* I. Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle songe plus à sa personne qu'à ses écrits, LA BRUY I. Les beaux siècles de la république romaine, VOLT. *l'Ingénu*, 10. Personne n'ose convenir franchement des richesses de son siècle; nous sommes comme les avares, qui disent toujours que le temps est dur. ID. *Mél. litt. Nouv. du Parnasse.* Dans quel siècle vivons-nous, et après quel siècle? ID. *Lett. Cideville*, 8 déc. 1736. Il semble que le propre des siècles d'ignorance est de représenter la nature plus grossière, mais aussi plus vraie; et celui des siècles de lumière, de la peindre plus délicate, mais plus déguisée, D'ALEMB. *Œuvr.* t. III, p. 361. Ah! madame, me dit le comte avec dépit, vous êtes bien de votre siècle! MARMONTEL, *Cont. mor. Heureusement.* Il est un degré de talent où l'on ne peut plus apercevoir, entre deux hommes livrés aux mêmes recherches, d'autre différence que celle de leur siècle, CONDORCET, *Linné.* Eh! quel temps fut jamais en vices plus fertile? Quel siècle d'ignorance, en beaux faits plus stérile, Que cet âge nommé siècle de la raison? GILBERT, *Le XVIIIe siècle.* D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte, A. DE MUSSET, *Rolla.* || Un nouveau siècle, une ère qui se distingue par des idées plus grandes, plus humaines. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle, VOLT. *Lett. Laharpe*, 16 oct. 1775. || 6° Par exagération et familièrement. Un espace de temps qu'on trouve trop long. Votre absence a duré un siècle. Un siècle de tourments, de douleurs. Il y a un siècle que l'on ne vous a vu, DANCOURT, *Agioteurs*, II, 8. Il y a un siècle, mon cher et grand philosophe, que je ne vous ai rien dit, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 sept. 1760. S'il ne me trouvait pas, il faudrait bouder des siècles, POINSINET, *Cercle*, sc. 3. || 7° Terme de l'Écriture. Dans tous les siècles des siècles, à tous les siècles, aux siècles des siècles, éternellement. C'est pour cela que les peuples publieront éternellement vos louanges dans tous les siècles des siècles, SACI, *Bible, Psaum.* XLIV, 18. Ces corps malheureux dévoués à l'étang de soufre et de feu dont la fumée monte jusqu'aux siècles des siècles, FÉN. t. XVII, p. 291. || 8° Le siècle à venir, le siècle futur, la vie future, la béatitude céleste. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses que vous enverrez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force [au moment de la mort], BOSS. *le Tellier.* Un chrétien n'est plus de ce monde; c'est un homme du siècle à venir; c'est le juge et l'ennemi du monde, MASS. *Carême, Samaritaine.* Vous êtes un homme du siècle, mais vous n'êtes pas un homme du siècle à venir, ID. *Carême, Pardon des offenses.* || 9° Le monde, la vie mondaine, par opposition à la vie religieuse. Puissances du siècle, voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, et par elle-même et par l'effort de ceux qui la persécutent, BOSS. *Reine d'Anglet.* On voulait avoir des intercesseurs [les ecclésiastiques] purs du commerce des hommes, et on craignait de les rengager dans le siècle, d'où ils avaient été séparés pour être le partage du Seigneur, ID. *le Tellier.* Carloman, dégoûté du siècle.... embrassa la vie monastique, ID. *Hist.* I, 11. Un religieux qui, malgré ses vœux, quitterait son cloître et son habit de pénitence pour rentrer dans le siècle, FÉN. *Éduc. filles*, 8. Si vous êtes disciple de Jésus-Christ, ou enfant du siècle, MASS. *Mystères, Résurrection.* S'il [un enfant] paraît plus propre que les autres à soutenir la gloire de son nom et l'estime publique, on le sépare pour la terre; on le regarde comme consacré et destiné au siècle par sa naissance, ID. *Mystères, Dispositions p. se consacrer à Dieu.* Un de ces hommes que le siècle loue, ID. *Carême, Mauv. riche.* Nous tous chrétiens vieillis dans le siècle et non pas dans la foi, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 6. || 10° Les quatre différents âges du monde, tels que les poëtes les supposent: le siècle d'or, d'argent, d'airain, de fer. Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter, Qu'on vit naître ici-bas le noir siècle de fer, BOIL. *Sat.* XI. || Fig. Siècle d'or, un temps heureux où règnent l'abondance et la paix. Le siècle doré En ce mariage Nous est assuré, MALH. VI, 7. On a inventé de certains termes bizarres: siècle d'or, merveille de nos jours, et on appelle ce jargon beauté poétique, PASC. *Pens.* VII, 25, éd. HAVET. Je transportais dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter: je m'en formais une société charmante dont je ne me sentais pas indigne, je me faisais un siècle d'or à ma fantaisie, J. J. ROUSS. 3e *lett. à M. de Malesherbes.* || Fig. Siècle de fer, un temps rempli de guerres, de misères, de corruption. C'est par là.... que le sort burlesque, en ce siècle de fer, D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair, BOIL. *Sat.* I. || On a dit semblablement: siècles de boue et de sang, pour désigner des temps marqués par beaucoup de honte et beaucoup de sang.

— HIST. Xe s. [Elle] Volt lo seule lazsier, si ruovet Crist, *Eulalie.* || XIe s. La fin del secle qui nus est en present, *Ch. de Rol.* CIX. || XIIe s. Nostre Signor Jhesu Crist, à cui est honors et gloire en seules des seules, ST-BERN. p. 560. Si li a dit: mes sire Yvain Quel siegle avez vos puis eü? Tel, fet il, qui molt m'a pleü. Pleü? por Deu, dites vos voir [vrai]? Comant puet donc boen sigle avoir, Qui voit qu'an le quiert por ocirre? *Chev. au lyon*, V. 1550. Tant com durront li siegle, en sera reparlance, *Ronc.* p. 197. || XIIIe s. Si [de sorte] qu'à Dieu et au siecle la bonté de vous pere [paraisse], *Berte*, IV. Troi chevalier d'amors me proient, Et moult me dient qu'il voudroient De moi avoir l'amor entire: Et vous savez, fet-ele, sire, Du siecle [le monde]; si m'en aprenez Li quels doit estre miex amez, *Lai du conseil.* Moult aroit li siecles de soufrete, se marceandise n'aloit par tere, BEAUMAN. XXV. Et li ciecles est ores tel, que moult y a de ciaus [ceux] qui feroient volontiers comment il fussent riches.... *Ass. de J.* I, 248. Et li disoient: quant je venré en l'autre siecle, si me rendras ce que je te baille, JOINV. 266. Ne nul castel tant bien assis En tot le siecle, ce m'est vis, *Partonop.* V. 1711. || XIVe s. En laquelle ville avoit feste pour une fillette de siecle, DU CANGE, *sæcularis.* || XVe s. Elle qui peu sçavoit du siecle encore, et moins lui en chaloit par la raison de jeunesse.... *Perceforest*, t. I, f° 91. Or vous seez auprès de moy, et me comptez de vos nouvelles; car vostre venue me semble ung autre siecle, *ib.* f° 115. Les compaignons de la paroisse Sainte-Marguerite en la ville de St-Quentin signifierent que ilz donroient un chapel de fleurs au mieulx chantant une chançon de siecle, DU CANGE, *sæcularis.* || XVIe s. Siecle sot met au ciel un sot, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 416. Du siecle jusqu'au siecle à jamais tu es Dieu, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Prière de Moyse* Aprez un siecle d'ennuis et d'ordes et viles practiques, MONT. IV, 166. Ce siecle, autre en ses mœurs, demande un autre style; Cueillons les fruicts amers desquels il est fertile, D'AUB. *Tragiques, Princes.*

— ÉTYM. Bourg. *siaique*; wallon, *siék*; provenç. *secle, segle*; catal. *sigle*; espagn. *siglo*; portug. *seculo*; ital. *secolo*; du lat. *sæculum.* On en a rapproché le gaélique *saoghal*, temps de la vie. La seule orthographe authentique est *sæculum*; par conséquent le rapprochement est bon avec *saoghal*; et il ne le serait pas avec *sequi*, qui a été proposé.

SIÉGE (siè-j'), *s. m.* || 1° Meuble fait pour s'asseoir. Prends un siége, Cinna, prends, et sur toute chose Observe exactement la loi que je t'impose, CORN. *Cinna*, V, 1. Ma chère, il faudrait faire donner des siéges, MOL. *Préc.* 10. J'avais un siége sous le pied; car, sans cette attention, je craindrais de ne plus reconnaître la jambe malade, et de m'y tromper comme Arlequin, SÉV. 29 avril 1685. Nos siéges étaient les gazons, FÉN. *Tél.* II. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siége, LA BRUY. VI. Le siége du roi de Perse était célèbre chez les Grecs et les Romains; on conservait à Athènes, dans le Parthénon de Minerve, le siége de Xerxès, qui avait des pieds d'argent, et on l'appelait le captif, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 92. || Siéges de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie, etc. siéges dont le fond est de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie. M. le Grand et d'autres disaient l'autre jour très-sérieusement à Saint-Germain, que Monsieur de R*** avait fait un siége admirable; on crut que c'était une lecture où l'on avait vu les grands R*** dans les guerres civiles; non, c'était celui-ci qui a fait un siége de tapisserie admirable, que l'on voit dans la chambre de sa femme, SÉV. 387. || Terme de tapissier. Siéges à l'anglaise, siéges triplement piqués. || Siéges de pierre, de marbre, de gazon, bancs de pierre ou de marbre, petites élévations gazonnées qu'on dresse dans les jardins. || On dit dans un sens analogue: siége rustique. || 2° Le siége d'un cocher, l'endroit où le cocher est assis pour conduire la voiture. Le cocher était sur le siége. Il monta sur le siége et se mit à côté du cocher. || Le siége d'une selle, la partie sur laquelle le cavalier s'assied. || Faux siége; il sert de base au siége, et est composé de sangles et de toile. || Étoile de seconde grandeur placée dans la constellation de Pégase. || 3° Maçonnerie en contre-haut du sol d'un cabinet d'aisance, sur laquelle on s'appuie. || Siége à l'anglaise, siége composé d'un bâti dormant et de plusieurs trappes mouvantes. || 4° Terme de marine. Assemblage de roues, montants, traverses, molettes, servant au commettage de certains cordages. || 5° La partie inférieure du corps sur laquelle on s'asseoit. Un bain de siége. || L'anus. Mettre des sangsues au siége. || 6° Place où le juge s'assied pour rendre la justice. Le juge était dans son siége, sur son siége. || 7° Lieu où l'on rendait la justice dans les juridictions subalternes. Je lui suis bien obligé, madame; si elle a jamais quelque procès en notre siége, elle verra que je n'oublierai pas l'honneur qu'elle me fait, de se rendre auprès de vos beautés l'avocat de ma flamme, MOL. *Comtesse d'Escarb.* 16. || Par extension, le corps et la juridiction de ces juges. Siége royal. Siége présidial. Le ressort de ce siége était de telle étendue. || 8° Évêché et sa juridiction. Siége patriarcal. Siége primatial Siége épiscopal. Siége pontifical. Il se fit cinq siéges, que dans la suite des temps on appela patriarcaux; la préséance leur était donnée dans les conciles; entre ces siéges, le siége de Rome était toujours regardé comme le premier, et le concile de Nicée régla les autres sur celui-là, BOSS. *Hist.* I, 11. Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Église, ID. *ib.* II, 13. || En ce sens il se dit absolument. Cet évêque a tenu le siége pendant tant d'années. || Le saint-siége, le siége apostolique, le siége du chef de l'Église catholique. Paul IV tenait le siége apostolique, BOSS. *Var.* 10. Trois nonces apostoliques qui leur apportaient [aux catholiques anglais] les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le saint-siége, ID. *Reine d'Anglet.* Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église, qui est son tout, aussi bien que du saint-siége qui est son centre, ID. *ib.* Qu'on ne s'y trompe pas: le saint-siége ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au saint-siége, ID. *Mar.-Thér.* Grégoire VII est le premier pape qui ait osé dire que le saint-siége avait une autorité temporelle sur les rois, qui étaient ses vassaux et ses tributaires, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*,

Œuvr. t. IV, p. 321, dans POUGENS. Il faut, comme Dumarsais l'observe après plusieurs écrivains, distinguer avec soin la cour de Rome, le pape et le saint-siége, D'ALEMB. *Eloges, Dumarsais.* || Le saint-siége fut transféré à Avignon, le pape alla résider à Avignon avec toute la cour pontificale. || 9° Capitale de certains empires. Le siége en [de l'empire assyrien] fut établi à Ninive, ville ancienne et déjà célèbre, mais ornée et illustrée par Ninus, BOSS. *Hist.* I, 4. Quatre ans après, l'empereur rebâtit Byzance, qu'il appela Constantinople, et en fit le second siége de l'empire, ID. *ib.* I, 11. Busiris bâtit la fameuse ville de Thèbes, et y établit le siége de l'empire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr*, t. I, p. 149. || Fig. Elle [Mme de la Troche] s'est établie dans cette bonne ville [Paris], y faisant le siége de son empire, et le lieu de toutes ses affaires, SÉV. 236. || Le siége de l'empire fut quelque temps à Ravenne, l'empereur Honorius demeura quelque temps à Ravenne. || Le siége d'un tribunal, d'une cour, le lieu où réside un tribunal, une cour de justice. || On dit de même : le siége du gouvernement. Sous l'ancienne monarchie, Versailles était le siége du gouvernement. || 10° Lieu où certaines personnes ont leur principale résidence. Quoiqu'elle [une compagnie de commerce] ait des agents à Bone et à Calle, c'est à Calle qu'est le siége de ses opérations, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 7. || Fig. L'ignorance naturelle, qui est le vrai siége de l'homme, PASC. *Pens.* III, 18, éd. HAVET. || 11° Lieu où certaines choses ont, pour ainsi dire, leur demeure. Athènes était le siége des beaux-arts. Il lui promit une terre (ce fut celle de Chanaan), pour servir de demeure fixe à sa postérité, et de siége à la religion, BOSS. *Hist.* II, 2. Maître de cette ville [Jérusalem], il y établit, par ordre de Dieu, le siége de la royauté et celui de la religion, ID. *ib.* II, 4. Elle [Tyr, sous la domination des Perses] continuait d'être flattée de la gloire de posséder l'empire de la mer, d'être le siége du trafic de toutes les nations.. . ROLLIN, *Histoire ancienne, Œuvr.* t. VI, p. 296, dans POUGENS. Ce vaste pays de l'Yémen est si beau, ses ports sont si heureusement situés sur l'Océan indien, qu'on prétend qu'Alexandre voulut conquérir l'Yémen pour en faire le siége de son empire, VOLT. *Mœurs, introd.* || Fig. Cette partie de l'âme [de Jésus-Christ] en laquelle il [le Saint-Esprit] a mis son siége, gardera toujours sa sérénité, malgré les tempêtes qui grondent au-dessous, BOSS. 2e *sermon, Compass. de la sainte Vierge*, 2. N'est-ce pas que le front est le siége de la pudeur? ID. 1er *serm. pour l'Exalt. de la Ste Croix*, 2. Le trône lui-même, grand Dieu, si vous n'y êtes assis avec le souverain, est le siége des noirs soucis, MASS. *Pet. carême, Malh. des grands.* Elle vient, et son front, siége de la candeur, Annonce en rougissant les vertus de son cœur, VOLT. *Fanat.* I, 1. Sa doctrine [de l'Evangile] n'a point son siége dans la tête, mais dans le cœur, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 4. || 12° Terme de médecine. Siége d'une maladie, le lieu du corps où gît l'altération matérielle dont l'existence ou la disparition coïncide avec la présence ou la cessation des phénomènes morbides. || 13° Ensemble des opérations que fait une armée pour attaquer une place et la prendre, à l'aide de travaux de terrassement combinés avec l'usage de ses armes ; ainsi dit parce que l'armée assiégeante établit pour ainsi dire son siége, sa demeure autour de la place assiégée. M. le Duc fait le siége de Limbourg, SÉV. 190. Un capitaine également redoutable dans les siéges et dans les batailles, BOSS. *Louis de Bourbon.* Quelle ville a jamais vu périr onze cent mille hommes en sept mois de temps et dans un seul siége? c'est ce que virent les Juifs au dernier siége de Jérusalem, ID. *Hist.* II, 8. Il [Jean Hyrcan] soutint le siége dans Jérusalem avec beaucoup de valeur, ID. *ib.* I, 9. Enfin, après un siége aussi cruel que lent, RAC. *Bérén.* I, 4. Nabuchodonosor mit le siége devant Tyr, lorsque Ithobale en était roi; il ne la prit que treize ans après, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VI, p. 291, dans POUGENS. La ville de Troie fut prise par les Grecs après un siége de dix ans, à peu près dans le temps que Jephté conduisait le peuple de Dieu, ID. *ib.* t. II, p. 499. De là... [chez Louis XIV] ce goût de siéges pour y montrer sa bravoure à bon marché, ST-SIM. 406, 76. Le roi de Suède, dans le commencement du siége [de Stralsund], disait qu'il ne comprenait pas comment une place bien fortifiée et munie d'une garnison suffisante pouvait être prise, VOLT. *Charles XII*, 8. Charles en forma le siége [de Frederichshall], au mois de décembre, ID. *ib.* La duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, animait avec fureur les Parisiens à soutenir toutes les horreurs du siége, ID. *Hist. Parl.* XXXI. Miltiade, n'ayant pas réussi au siége de Paros, est poursuivi en justice, et meurt en prison 489 ans avant Jésus-Christ, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, table 1. || Fig. Enfin cette beauté m'a la place rendue Que d'un siége si long elle avait défendue, MALH. V, 4. Le mauvais air fait, pour ainsi dire, le siége de Rome; il avance chaque année quelques pas de plus, STAEL, *Cor.* V, 3. || Batteries de siége, batteries construites par l'armée assiégeante. || Pièces de siége, les bouches à feu plus particulièrement affectées au service dans les siéges. || Affût de siége, affût d'une pièce de siége. || La guerre des siéges, l'art militaire considéré dans l'exécution des siéges. || Une guerre de siéges, une guerre où l'on fait beaucoup de siéges. || Couvrir un siége, empêcher que des troupes venues du dehors n'attaquent et ne dérangent les assiégeants. Ces forces suffisaient, à la rigueur, pour l'attaque de la place [Lérida]; mais on avait lieu de craindre qu'elles ne fussent insuffisantes, s'il fallait couvrir le siége contre les attaques très-vraisemblables du dehors, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XXI. || Lever le siége d'une place, se retirer de devant une place qu'on assiégeait. Au lieu que devant Amiens les Espagnols n'eurent une armée que cinq mois après le siége pour nous le faire lever.... VOIT. *Lett.* 74. || Fig. et familièrement. Lever le siége, s'en aller, quitter une compagnie. || Fig. Mon siége est fait, mon parti est pris, mon opinion est formée, par allusion à l'abbé de Vertot, qui, ayant longtemps attendu en vain des notes exactes sur le siége de Rhodes, en avait terminé l'histoire avant qu'elles arrivassent, et se contenta de dire : J'en suis fâché, mais mon siége est fait. || Herbe de siége, la scrofulaire aquatique ; ce nom vient de ce qu'au siége de la Rochelle les feuilles de cette plante servirent exclusivement, assure-t-on, à défaut d'autres médicaments, pour panser les protestants qui défendaient cette place. || État de siége, état des places fortes dans lequel les pouvoirs passent de l'autorité civile à l'autorité militaire. L'état de siége peut être déclaré par une loi ou un décret; il résulte nécessairement de l'investissement ou de toute tentative de l'ennemi contre la place. || En temps de paix, suspension, pour cause de révolte ou de sédition, de l'action des lois, et mise d'une ville, d'une province sous le régime militaire. En 1832, après l'insurrection des 5 et 6 juin, Paris fut mis en état de siége.

— HIST. XIe s. Al siege [en sa demeure] ad Aix en serez amenet, *Ch. de Rol.* XXXII. Sieges arez al greignor pareïs [paradis], *ib.* LXXXVII. Il vint à Ais le mellor siet de France, *ib.* CCLXX. || XIIe s. Que s'il le vunt devant l'apostolie apeler, K'ensi le purrunt bien de sun sié deposer, *Th. le mart.* 42. E ore ai fait temple e à tun ues [ton service], où tu purras, se tes plaisirs est, habiter en sied estable parmanablement, *Rois*, p. 259. || XIIIe s. Sangs est chaus et moistes, et a son siege au foie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 107. A Rome.... Ù est du mund li maire sege [le plus grand siége du monde], *Édouard le Conf.* v. 2282. Si vous dirons dou roi qui tenoit son siege devant Damiette, *Chr. de Rains*, p. 100. Touz cilz qui ont cordouan ou bazanne en la foire St Ladre,... doit de chascun trousel, soit granz, soit petiz, soit venduz ou non venduz, deux sols du siege, *Liv. des mét.* 328. Et quant ce vint à l'endemain qu'il fu à son siege et dut rendre le [la] sentence, sa conscience le remort, BEAUM. XL, 23. Li arpens de bois, selon droits pris, est prisiés dix sous l'arpent, mais on doit regarder le siege du bois et le [la] valor qu'il vaut, ID. XXVII, 12. Dont sont tout no baron à un conseil alé, Si ont communalment et dit et devisé Que li sieges soit mis plus près de la cité; Car Sarrasin s'en issent coiement à celé, *Ch. d'Ant.* IV, 233. || XIVe s. Item il font leur siege [repas de confrérie] chascun au l'endemain de ladite feste de Saint-Pol, DU CANGE, *sedes.* Pour toille vermeille pour doubler une couverture du siege où le roy se agenoille, DE LABORDE, *Émaux*, p. 498. || XVe s. Le pape Gregoire onzieme de ce nom tenoit le saint siege de Rome en la cité d'Avignon, FROISS. II, II, 20. Receptes de sieges de nefs alans en pescherie de harancs à payer au jour de Saint Nicolas d'yver, DU CANGE, *sedes.* Du second jour de mai prolongié fut l'autre siege [séance] jusques au dixieme jour dudit mois, MONSTREL. t. I, ch. 52. p. 87, dans LACURNE. || XVIe s. L'impression des passions va penetrant jusques au siege de la raison, MONT. I, 50. Ayant faict donner un siege à Cinna, ID. I, 129. L'empereur, contre l'avis de son conseil, se vint camper à une canonnade du siege [de l'armée assiégeante], D'AUB. *Hist.* I, 21. A la sollicitation du siege de Rome, l'empereur ayant donné une armée de mer à Christierne, ID. *ib.* I, 44.... des meilleurs hommes de siege qui fussent en France, ID. *ib.* I, 289. Il lui dist qu'il avoit toujours creu et esperé, qu'il estoit venu lever le siege à M. de Gyé [occuper sa place], CARLOIX, III, 30. Ils estoient venus assieger Terouënne d'un siege volant, M. DU BELL. 79. Ces muscles relevent le fondement quand il est devallé, au moyen de quoy nous les pouvons appeller relevateurs du siege, PARÉ, I, 16. Merque ou siege est toute incision du crane, retenant la figure du baston, ID. VIII, 1. Des moulins à vent assis sur le fief, le proprietaire du fief en retient tout ce qui ne tourne point, et semblablement des moulins à eau, comme le siege et le pivot et tout ce qu'on ne voit point, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 1041.

— ÉTYM. Wallon, *sig*, établissement; prov. *setge*, *sege*, siége d'une place de guerre, et *ses*, siége; ital. *sedio*, *seggio*. Le vieux français a deux formes : *siet* et *siege*, toutes deux masculines, qui supposent un bas-lat. *sedium* ou *sidium*; comparez le lat. *obsidium*, de *sedere* (voy. SEOIR 1).

SIÉGER (sié-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: siégeant, siégeons ; l'*é* reste aigu même quand la syllabe qui suit est muette : je siége, je siégerai, etc. bien que la prononciation fasse entendre un *è* ouvert), *v. n.* || 1° Tenir le siége pontifical ou épiscopal. Tel pape siégea tant d'années. || 2° Il se dit des juges, des tribunaux, etc. La cour de cassation siége à Paris. || 3° Il se dit de la place qu'on occupe dans une assemblée délibérante. Les avocats cessèrent de plaider, comme le parlement avait quelquefois cessé de rendre la justice ; ils semblaient plus en droit que le parlement de suspendre leurs fonctions ; car les juges font serment de siéger, et les avocats n'en font point de plaider VOLT. *Hist. parl.* LXIV. L'obstacle des titres serait faible, parce que ces titres, ne donnant presque d'autre fonction que de siéger au sénat, pourraient être supprimés sans inconvénient. J. J. ROUSSEAU, *Gouvern. de Polog.* ch. VII. || Occuper le fauteuil dans une assemblée délibérante, dans un tribunal, comme président, comme juge. || 4° Fig. Être, se trouver. C'est là que siége le mal.

— REM. Dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie de 1696, de 1718 et de 1740, *siéger* n'a que la signification : occuper le siége pontifical ; et on note qu'il vieillit. Dans l'édition de 1762, on efface cette note, et on ajoute à l'ancienne signification celle qui est relative aux tribunaux : Le tribunal siége en tel endroit.

— ÉTYM *Siége.*

SIEN, SIENNE (siin, si-è-n'; au masculin, l'*n* se lie quand *sien* précède son substantif : un siin-n ami ; l'*n* ne se lie pas dans les autres cas : le siin est meilleur ; au XVIe s. d'après Palsgrave, p. 3, sienne se prononçait sianne), *adj. poss.* relatif à la troisième personne du singulier. || 1° Avec l'article, *le, la, les.* Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance, BOSS *Louis de Bourbon.* Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux? BOIL. *Épît.* II. Il [Montfort] travaillait depuis un temps à l'histoire de la géométrie; chaque science, chaque art devrait avoir la sienne, FONTEN. *Montfort.* Héliogabale alla jusqu'à vouloir détruire tous les objets de la vénération de Rome, et ôter tous les dieux de leurs temples pour y placer le sien, MONTESQ. *Rom.* XVI. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussy, m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : les *Lettres provinciales*, VOLT. *Louis XIV*, 32. Je voudrais en fait de belles-lettres qu'on fût de tous les pays, mais surtout du sien, ID. *Mél. litt. Cons. à un journaliste.* Plus heureuse que son ancienne amie, elle [Ninon] ne se plaignit jamais de son état, et Mme de Maintenon se plaignit quelquefois du sien, ID. *Mél. litt. sur Mlle de l'Enclos.* || 2° Il s'emploie sans article, et signifie à soi. Ainsi ce rang est sien, cette faveur est sienne, Et je n'ai rien enfin que d'elle je ne tienne, CORN. *Poly.* II, 1. Dans ce penser, il [l'âne] se carrait, Recevant comme siens l'encens et les cantiques, LA FONT. *Fabl.* V, 14. Dieu prodigue ses biens A ceux qui font vœu d'être siens, ID. *Fabl.* VII, 3. Mais surtout fais si bien, Qu'elle garde toujours l'ardeur de me voir sien, MOL. *l'Ét.* I, 6. Arnauld prétend que la doctrine de Malebranche n'est

ni nouvelle ni sienne, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Malebranchisme*). || 3° Familièrement, avec l'article *un, une.* Resté seul au palais avec un sien esclave, DESMARETS, *Mirame,* IV, 1. Un sien ami, voyant ces somptueux repas, Lui dit.... LA FONT. *Fabl.* VII, 14. || Au lieu de *un, une,* on met parfois *quelque.* Que, déguisant son cœur et cachant sa famille, Il avait fait merveille aux guerres de Castille, D'où quelque sien voisin, depuis peu de retour, L'avait vu plein de gloire et fort bien à la cour, CORN. *D. Sanche,* V, 8. || 4° *S. m.* Le sien, son bien. Ne point mentir, être content du sien, C'est le plus sûr.... LA FONT. *Fabl.* V, I. Il [d'Aubigné] appelle Henri IV le conquérant du sien; éloge qui renferme, ce me semble, en deux mots toute la justice de sa cause, et toute la gloire des autres conquérants, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs,* p. 8, dans POUGENS. Qui donne de l'encens ne donne rien du sien, LA CHAUSSÉE, *Gouvernante,* I, 3. || Proverbe. Chacun le sien n'est pas trop. Si vous avez le plaisir de quereller, il faut bien que de mon côté j'aie le plaisir de pleurer; chacun le sien, ce n'est pas trop, MOL. *Mal. imag.* I, 2. Bornez-vous à votre lot; Chacun le sien n'est pas trop, PANNARD, *Œuvr.* t. III, p. 347. || Fig. Mettre du sien dans une affaire, y contribuer de son argent, de sa peine, de son imagination. Ce cavalier en était toujours [des collations, divertissements, etc.]; et c'était un grand hasard quand il n'y mettait pas quelque chose du sien, pour surprendre agréablement par quelque trait de magnificence et de galanterie, HAMILT. *Gramm.* 7. Il [Méry] n'a rien mis du sien dans sa réputation que son mérite, FONTEN. *Méry.* Il est entouré de mille volumes, et il en compose un où il ne met rien du sien, LESAGE, *Diable boit.* 6. La comtesse : Mais surtout que personne.... — Suzanne : Ah! Figaro! — La comtesse : Non, non, il voudrait mettre ici du sien, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro,* II, 24. || Familièrement, mettre du sien, ajouter à un récit des détails imaginaires. Il a mis du sien dans cette histoire. Le prince n'a point assez de toute sa fortune pour payer une basse complaisance, si l'on en juge par tout ce que celui qu'il veut récompenser y a mis du sien, LA BRUY. IX. || Ajouter du sien à un texte, y ajouter des choses qui n'appartiennent pas à ce texte. Quoi qu'il en soit, je le prends au mot [Burnet rétractant un passage de son livre], et je le loue de désavouer de bonne foi ce qu'il dit que son traducteur avait ajouté du sien, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 22. || 5° Au pluriel, tous ceux qui sont en relation avec celui dont on parle, à quelque titre que ce soit (parents, descendants, héritiers, soldats, domestiques, partisans). Pour être mieux reçu [d'un jésuite], je feignis d'être fort des siens, PASC. *Prov.* I. Mais un reste des siens, entourés dans leur fuite,.... RAC. *Alex.* III, 7. T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas? ID. *Andr.* III, 8. Antoine [père de Henri IV], mandé dans la chambre de François II, fut averti, à la porte, par un des siens, du complot formé contre sa vie, VOLT. *Hist. parl.* XXII. || Proverbe. On n'est jamais trahi que par les siens, c'est-à-dire par ceux à qui on se fie le plus. || 6° Dans le langage de l'Écriture, les siens, en parlant de Dieu, ceux qui se consacrent, se dévouent à lui. Dieu connaît les siens. Il ne faut point espérer d'être du nombre des siens, si l'on n'est résolu d'en faire hautement profession, BOURDAL. *Resp. humain,* 2e *avent,* p. 374. || 7° Familièrement, au féminin pluriel. Faire des siennes, faire des fredaines, des folies, des tours, soit de jeune homme, soit de fripon. S'il pense ainsi faire des siennes, A la fin je ferai des miennes, SCARR. *Typh.* I. Vaudemont avait quitté le service de France, et faisait des siennes dans ses terres, ST-SIM. 154, 4. Oui, comme un petit fripon, Qui de temps en temps fait des siennes, IMBERT, *Jaloux sans amour,* V, 8. || Fig. J'ose dire qu'encore qu'au siècle où nous sommes, la fortune fasse bien des siennes, elle ne sera pas si folle que de se commettre avec un mérite comme le vôtre, SCARR. *Epît. dédic.* *Œuv.* t. I, p. 152, dans POUGENS. Je vous dirai que l'amour fait ici des siennes, SÉV. *à Bussy,* 23 déc. 1682. Le tonnerre a fait des siennes, en attendant le canon : il est tombé sur le chevalier de la Luzerne, qui était à la tête de sa troupe; il a brûlé ses habits et sa culotte, sans lui faire beaucoup de mal, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine,* 28 mai 1760.

— HIST. XIe s. Que l'emperere nessun [aucun] des soens n'i perde, *Ch. de Rol.* LXIII. Estramariz i est, uns soens compains, *ib.* LXXIV. || XIIe s. Et je sui si siens quites ligement, Que tout [elle] me puet ou engager ou vendre, *Couci,* V. [Je] Merci amour, de ce qu'ele me deigne Tenir à sien.. ID. IX. Car qui le sien done retraiament [de mauvaise grâce], Son gré en pert.... *ib.* XVI. || XIIIe s. Et uns siens chevaliers fu montés à cheval, qui avait nom Nicoles le Jaulain, VILLEH. LXXII. Un jour estoit rois Flore à un sien grand manoir, *Berte,* LXV. Chascune [dame] cuide k'il soit siens [un amant]; Si s'en fait molt jolie et cointe, *Lai d'Ignaurès.* Nus [nul], par reson de garde ne par reson de bail, ne pot faire siens les fruis des vilenages, BEAUM. XXI, 10. || XIVe s. Se Diex reprent çou qui est sien, Encontre nous ne mesfait rien; Tout sommes sien.... J. DE CONDÉ, t. II, p. 159. Et s'il est ainsi que les siens [ses concitoyens] se repentent et s'ennuient de son gouvernement, BERCHEURE, f° 24, *recto.* || XVe s. Jean Lyon.... se tenoit en sa maison, et vivoit du sien, FROISS. II, II, 52. Et prirent leurs haches, et se commencerent de haches à combattre et à donner grands et horribles horions, et chacun avoit le sien, ID. II, III, 9. L'on doit faire servir le sien, Non pas qu'homs ou femme s'asserve A son avoir.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 553. Manda au duc de Bourgogne qu'il vint, et qu'il pouvoit estre seur que la ville estoit sienne, COMM. III, 10. Font des exactions indues à la grande charge du peuple et à leur profit particulier; et, pour abreger, sont detruits de tout, et qui perd le sien perd le sens, DUCLOS, *Preuv. de Louis XI,* p. 289, dans LACURNE. || XVIe Estre toujours recors de la dignité et magnificence tant sienne que de ses ancestres, SLEIDAN, f° 5. Malheureux est celuy qui, pendant qu'il est sien, Qu'il sent, qu'il voit, qu'il oyt, qui ne fait bonne chere, RONS. 707. Cette sienne resolution arresta sus bout la furie de son maistre, MONT. I, 2. C'est le cours du monde, c'est nature qui faict des siennes, CHARRON, *Sagesse,* II, 2.

— ETYM. Berry, *sen, senne;* saintong. *son: o n'est grain tout son,* ce n'est pas tout sien. Voy. MIEN (l'opinion que *mien, tien, sien* sont des formes diphthonguées de *mon, ton, son,* ou *men, ten, sen,* appartient à M. Baudry).

SIESTE (siè-st'), *s. f.* Temps qu'on donne au sommeil, pendant la plus chaude partie du jour, après le dîner, qui est ou était à midi. Lorsque nous eûmes mangé comme deux affamés, et bu à proportion, nous nous levâmes de table pour aller au jardin faire voluptueusement la sieste en quelque endroit frais et agréable, LESAGE, *Gil Bl.* X, 3. Le sot s'assoupit et fait la sieste en bonne compagnie, VAUVEN. *Max.* CCLIX.

— REM. Du temps de Mme de Sévigné le mot n'était pas encore naturalisé, et elle disait *siesta.*

— ÉTYM. Espagn. *siesta;* du lat. *sexta hora,* la sixième heure ou heure de midi, suivant la manière de compter des Latins

SIEUR (sieur), *s. m.* || 1° Espèce de titre d'honneur dont l'usage est renfermé dans les plaidoyers, dans les actes publics et autres écritures de même sorte. Je plaide pour le sieur un tel, pour les sieurs tels. On qualifiait d'ordinaire les états généraux des Provinces-Unies, les sieurs états, quand c'était le roi de France qui parlait, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III, Paix de Vestph.* || 2° Titre donné dans une lettre par un supérieur, en parlant d'un inférieur Vous direz au sieur un tel de.... || 3° Par une sorte de mépris. Un sieur Paul est venu me faire je ne sais quelle réclamation.

— HIST. XVe s. Je suis sieur de la maison, *Les 15 joyes de mariage,* p. 132, dans LACURNE. C'est folie d'adonner son cœur à homme du monde; car ils ne font conte des pauvres femmes, quand ils sont sieurs d'elles, tant sont traitres, *ib.* p. 78.

— ÉTYM. Contraction de *seigneur.*

SIFFLABLE (si-fla-bl'), *adj.* Qui mérite d'être sifflé. Qui, dissertant sur les pièces nouvelles, En font encor de plus sifflables qu'elles, VOLT. *Pauvre diable.*

— ÉTYM. *Siffler.*

† **SIFFLADE** (si-fla-d'), *s. f.* Concert de sifflets.

— HIST. XVIe s. Sifflade, OUDIN, *Dict.*

† **SIFFLAGE** (si-fla-j'), *s. m.* Terme de vétérinaire. Synonyme de cornage.

SIFFLANT, ANTE (si-flan, flan-t'), *adj.* Qui siffle. Une respiration sifflante. || Terme de grammaire. Lettres, ou consonnes, ou articulations sifflantes, celles qui laissent échapper un peu d'air avant l'explosion définitive. *V, f, z, s, j, ch* sont des lettres sifflantes. || Substantivement. Une sifflante. S est une sifflante. L'ordre des sifflantes. || Phrase sifflante, vers sifflant, phrase, vers, où il y a beaucoup d's.

† **SIFFLASSON** (si-fla-son), *s. m.* Sorte de bécasseau, dans le parler génevois. Je m'amusais à rappeler de temps en temps des sifflassons, J. J. ROUSS. *Hél* IV, 16

SIFFLÉ, ÉE (si-flé, flée), *part. passé* de siffler. || 1° Chanté en sifflant. Des airs sifflés par un merle. || Consonnes sifflées (voy. SIFFLANT). || 2° Il se dit d'un oiseau instruit à dire un air. Une linotte sifflée. || Fig. Instruit comme un oiseau qu'on siffle. Mazarin me renvoya à la reine; je la trouvai sifflée et aigrie, RETZ, II, 78. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu et senti; et je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets, VOLT. *Dict. phil. Ignorance.* || 3° Qui a été l'objet de coups de sifflet. Sifflée et resifflée. — Et le méritait-elle [la pièce]? PIRON, *Métrom.* V, 2. Tout ce qui peut m'arriver, c'est d'être sifflé; et c'est le plus petit malheur du monde, VOLT. *Lett. Marin,* 30 oct. 1772. C'est aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les rôles; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé, ID. *Lett. d'Argental,* 20 janv. 1762. Les auteurs qui, dans les discours préliminaires de leurs tragédies ou comédies tombées dans un éternel oubli.... vous prouvent que l'endroit le plus sifflé est le meilleur... ID. *Honnêt. litt. Préamb.* Non, Laharpe au serpent n'a jamais ressemblé : Le serpent siffle, et Laharpe est sifflé, LEBRUN, *Épigr.* || Ce qui est effacé n'est pas sifflé (adage dramatique qu'on attribue à Scribe, ou que du moins il répétait souvent, quand il invitait ses collaborateurs à retrancher quelque chose).

SIFFLEMENT (si-fle-man), *s. m.* || 1° Bruit fait en sifflant. Il nous étourdit par ses sifflements continuels. || 2° Certain bruit qu'on fait en respirant avec peine. Dans l'asthme, la respiration est souvent accompagnée d'un sifflement. || 3° Bruit aigu que quelques animaux font en soufflant. Le sifflement des oies, des merles, des serpents. Leur cri est une espèce de sifflement aigu, qu'ils ne font entendre que rarement, BUFF. *Ois.* t. I, p. 183. || 4° Par analogie. Bruit aigu du vent ou d'une flèche, d'une pierre lancée avec force. Et les vents, échappés de leurs cavernes sombres, Mêlent à leurs clameurs [des mânes] d'horribles sifflements, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousqueterie chargée à balle, demanda au major général Stuart, qui se trouva auprès de lui, ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles, VOLT. *Charles XII,* 2. Le sifflement des fouets dans l'air au loin gémit, DELILLE, *Én.* VI. Quoique la chaux dégage beaucoup de chaleur avec l'eau, la potasse, la soude, la baryte et la strontiane en dégagent probablement plus encore.... c'est pourquoi, lorsqu'on verse de l'eau sur ces oxydes, il en résulte un sifflement plus fort qu'avec la chaux, THENARD, *Traité de chimie,* t. II, p. 166, dans POUGENS. || 5° Il se dit des articulations, des prononciations sifflantes. Il [Pope] a réduit les sifflements aigus de la trompette anglaise aux sons doux de la flûte, VOLT. *Dict. phil. Pope.* || 6° Improbation manifestée par des coups de sifflet. Tous ceux qui passeront au travers d'elle [Jérusalem], lui insulteront, avec des sifflements et des gestes pleins de mépris, SACI, *Bible, Sophonie,* II, 15. Mais je voudrais qu'on cherchât tout d'un temps (La question n'est pas moins belle) Qui du fade Boyer ou du sec la Chapelle Excita plus de sifflements, BOIL. *Épigr.* XXX. Mais quand il se promet des applaudissements, L'air soudain retentit d'horribles sifflements, DELILLE, *Paradis perdu,* X.

— HIST. XIIe s. Et après la commotion fous [feu], et el fou n'est mie li sires [le Seigneur], et après le fou un schieulement d'une tenue ore [souffle], *Job,* 487. || XVe s. Les antaynes.... Proe qui fend les undes... Committre [comites] y sunt, qui font maint sifflement, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 215. || XVIe s. Quand on avoit les armes sur le dos, et ouy le sifflement des harquebuzades, LANOUE, 588 ....Dont s'ensuivit grand flux de sang, et un chifflement par ladite trachée artere, PARÉ, VIII, 30. D'un sifflement aigu l'orage tournoyant, DUBELL. VI, 56, *recto.*

— ÉTYM. *Siffler.*

SIFFLER (si-flé), *v. n.* || 1° Former un son aigu en serrant les lèvres, ou avec un sifflet, ou avec une clef forée, etc. Les voleurs sifflent pour s'avertir. On entend les oiseaux siffler. M. d'Orléans faisait l'empressé et le passionné en parlant à la reine; je ne l'ai jamais vu siffler avec plus d'indolence qu'il siffla une demi-heure en entretenant Guerchy dans la petite chambre grise, RETZ, II. Je les rassemblerai, comme le pasteur en sifflant rassemble son troupeau, SACI, *Bible, Zachar.* X, 8. C'est un petit jeune homme à quatre pieds de terre,

Homme de qualité qui revient de la guerre, Qu'on voit toujours sautant, dansant, gesticulant, Qui vous parle en sifflant, et qui siffle en parlant, REGNARD, *Distr.* I, 4. || Il siffle en parlant, sa prononciation est accompagnée d'un certain sifflement, ce qui arrive surtout quand manque quelque dent de devant. || Siffler en paume, disposer la paume de la main au devant de sa bouche, de manière à produire un sifflement prolongé. || Fig. et familièrement. Il n'a qu'à siffler, il n'a qu'à faire connaître sa volonté pour être obéi. Mais qu'entends-je de certains personnages qui ont des couronnes, je ne dis pas des comtes ou des marquis, dont la terre fourmille, mais des princes et des souverains? ils viennent trouver cet homme dès qu'il a sifflé, ils se découvrent dès son antichambre, et ils ne parlent que quand on les interroge, LA BRUY. XII. || Il n'y a qu'à siffler et remuer les doigts, c'est une chose fort aisée. || **2°** Par extension, faire entendre un bruit aigu en respirant, quand la respiration est gênée. Sa poitrine siffle. || **3°** Il se dit du son aigu que font entendre certains animaux, le serpent, le cygne, etc. quand ils sont en colère. La Discorde, à l'aspect d'un calme qui l'offense, Fait siffler ses serpents.... BOIL. *Lutr.* I. Hé bien! filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes? Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? RAC. *Andr.* V, 5. || Fig.... A son rire moqueur Le serpent de l'envie a sifflé dans son cœur, PIRON, *Métrom.* III, 4. || **4°** Il se dit du bruit aigu que fait le vent, une flèche, une balle de fusil, etc. Ce volume effroyable.... Va frapper en sifflant l'infortuné Sidrac, BOIL. *Lutr.* V. L'air siffle; une horrible tempête Aujourd'hui gronde sur ta tête; Demain tu seras dans le port, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 4. [Le vent] Siffle et frappe la voile à grand bruit déchirée, DELILLE, *Én.* I. Le vent du nord se faisait sentir souvent dans notre château; je l'entendais siffler la nuit à travers les longs corridors de notre demeure, STAEL, *Corinne*, XIV, 1. || Au manége, siffler la gaule, la faire siffler pour avertir le cheval, quand il se ralentit. || **5°** Siffler sur, désapprouver, blâmer. La Marans était l'autre jour seule en mante chez Mme de Longueville; on sifflait dessus, SÉV. 12 févr. 1672. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || **6°** *V. a.* Chanter un air en sifflant. Il siffle un air entre les dents. Ce serin siffle plusieurs airs. || **7°** Appeler en sifflant. Je sifflai vainement le chien du pauvre prêtre, LAMART. *Joc. Épil.* || **8°** Siffler un oiseau, siffler près de lui pour lui apprendre à siffler des airs. Il donne pension à un homme qui n'a point d'autre ministère que de siffler des serins au flageolet, et de faire couver des canaries [canaris], LA BRUY. XIII. || Fig. Siffler la linotte, voy. LINOTTE. || Fig. et familièrement. Siffler quelqu'un, l'instruire de ce qu'il doit dire ou faire en certaine occasion. Un docteur politique qui les a sifflés, et qui leur a mis dans la tête cinq ou six mots de notre Tacite.... leur a recommandé le secret ou la dissimulation, BALZAC, *De la cour*, 2ᵉ *disc.* || **9°** Témoigner sa désapprobation, soit à coups de sifflet, soit par quelqu'autre bruit. Et siffler un jeune moineau Qui parlait comme un étourneau, SCARR. *Virg.* VII. Il fut sifflé de tout l'auditoire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 532, dans POUGENS. En Angleterre, où l'on élève Shakespeare au-dessus de Corneille, et où l'on siffle ceux qui l'imitent, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Héracl.* V, 8. Ils m'ont sifflé; mais si jamais je puis les rassembler! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Il chassa de Rome et de l'Italie Pilade lui-même, pour avoir montré du doigt et fait remarquer un spectateur qui le sifflait, BERNARDI, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 297. || Absolument. Si un auteur hasardait aujourd'hui sur le théâtre une telle incongruité [Séleucus peint comme un amant, et effectivement assassiné], comme on se récrierait! comme on sifflerait! VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* V, 6. || Au passif et impersonnellement. Au beau drame de Cléopatre, Où fut l'aspic de Vaucanson, Tant fut sifflé, qu'à l'unisson Sifflaient et parterre et théâtre; Et le souffleur, oyant cela, Croyant encor souffler, siffla, LEBRUN, *Épigr. sur la Cléopatre de Marmontel.* || **10°** Fig. Désapprouver avec dérision. Si j'allais, madame, accorder vos demandes [changer le style officiel des notaires], Je me ferais siffler de tous mes compagnons, MOL. *Femmes sav.* III, 2. Qu'elle nous mette au rang des grands et beaux esprits Un benêt dont partout on siffle les écrits, ID. *ib.* I, 3. Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés, Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés, BOIL. *Sat.* IV. Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux, ID. *ib.* IX. Ô vieux Denys, je me ris de ton glaive; Je bois, je chante et je siffle tes vers, BÉRANG. *Damoclès.* || **11°** Populairement. Boire. Siffler une bouteille. Le long de la journée Je siffle autant que trois, *Chanson bachique* dans FR. MICHEL, *Argot.* || On a dit de même : Siffler la rôtie. Vaut mieux à Saint-Denys Être dessous la mitre à siffler la rôtie, Et prendre du tabac, Que de se faire perdre au milieu des combats, *Chanson nouvelle*, dans FR. MICHEL, *Argot.*

— REM. On a dit chiffler jusqu'au commencement du XVIIᵉ siècle : Encore que.... Il méritast au Louvre estre chifflé des pages, RÉGNIER, *Sat.* X. La calomnie a eu le succès qu'elle méritait : elle a été chifflée, où elle pensait être applaudie, BALZ. *Liv.* XXVII, *lett.* 9.

— HIST. XIIIᵉ s. Et dient que Mahommes et sa loiz ne vaut rienz, et ne s'en font se chiffler non, GUILL. DE TYR, t. II, p. 614. Molt [elles] i jetent à grant fuison Biax gas, biax dis, biel acointier, Com il convient à tel mestier, Ciflent et gabent et si rient, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 226 || XIVᵉ s. Adonc commença ledit Jehan le houlier à sibler et crier si hault.... DU CANGE, *sibulare.* || XVᵉ s. Tenez vous cy quoy, et ne vous avancez, jusques à tant que je sifflerai, FROISS. II, II, 6. Le comte siffla un levrier qu'il avoit delez lui, ID. II, III, 13. Le suppliant yssit de la taverne et oyt subler, et alors Chauveau subla aussi, DU CANGE, *ib.* La femme : Guillot est un bon compagnon. — Guillot : A bien siffler [boire] ne faulx jamais, *Recueil de farces*, dans FR. MICHEL, *Argot.* || XVIᵉ s. J'oy [j'entends] d'autre part le pivert jargonner, Siffler l'escouffle [milan] et le butor tonner, MAROT, I, 223. Il menace, qu'en siblant, il fera venir les peuples infideles pour destruire Israel, CALV. *Instit.* 226. Ses compagnons ne faillirent pas, dès qu'ils ouïrent siffler l'amorce [de la mine], de prendre leur course, D'AUB. *Hist.* II, 135. Au bransle de ces gens tout ce qui demeuroit à la cour estoit sifflé, ID. *ib.* II, 180. Ces refformez estoient ravis de joie d'ouir siffler les balles de Paris, ID. *ib.* III, 181. Des oiseaux qui parlent, sublent et sifflent, PARÉ, *Animaux*, 20. Nous ne sifflons pas noz paroles de levres comme les serpens, DUBELL. I, 12, *recto.* Et ceux dont plus j'estoy favorisée Sifflent sur moy d'une longue risée, Se vergongnans de m'avoir voulu bien, ID. VII, 66, *verso.* Sifflant en paume, je me rendrai à vous, COTGRAVE. Frappant et jouant des doigts sur le pommeau de son espée, sublant ou sifflant, lequel que l'on voudra, ou tous deux, une chanson du pays fort harmonieusement, NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 131, dans JAUBERT, *Gloss. du Berry*

— ÉTYM. Berry, *sibler, subler, chiffler*; wallon, *hufler*; namur. *chuffler*; bourguig. *subliai*; châtillonnais, *suiller*: provenç. *siblar, ciblar, siular, eschiular*; catal. *siular, xiular*; espagn. *silbar*; portug. *sibilar*; ital. *sibilare, sibillare*; du lat. *sifilare*, pour les formes en *f*, et *sibilare*, pour les formes en *b*. De *sibilare*, les étymologistes rapprochent σιφλὸς, creux, σίφων, siphon.

† **SIFFLERIE** (si-fle-rie), *s. f.* L'action de siffler, comme marque d'improbation. J'ai bien peur que les ciseaux de la police n'aient coupé le nez à Minos [tragédie]; quelques bonnes gens auront substitué des vers honnêtes à des vers un peu hardis, et c'est encore un encouragement à la sifflerie; car vous savez que ces vers si sages sont d'ordinaire fort plats et fort froids, VOLT. *Lett. Marin*, 13 nov. 1772.

— HIST. XVIᵉ s. Sifflerie, COTGRAVE.

SIFFLET (si-flè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des si-flè-z aigus; sifflets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || **1°** Petit instrument avec lequel on siffle Les machinistes sur les théâtres se servent d'un sifflet pour commander les manœuvres. Gai voyageur, j'ai mes pipeaux à prendre, Pipeaux qu'un sourd a traités de sifflet, BÉRANG. *Cordon.* || Jeu du sifflet, jeu qui consiste à faire passer un sifflet de main en main, tandis qu'une personne cherche à le saisir. || Dans la marine, les maîtres d'équipage des vaisseaux, les patrons de chaloupe ou de canot sifflent pour commander les manœuvres; le sifflet dont ils se servent est en métal, en argent ou en cuivre. Les maîtres d'équipage porteront toujours, lors qu'ils seront de service, une chaîne d'argent au col avec la plaque aux armes du roi, et le sifflet de commandement, *Ordonn. du* 1ᵉʳ février, 1762, art. 21. || **2°** Coup de sifflet, l'action de souffler dans cet instrument, et le bruit qui en résulte. Un bon coup de sifflet va vous être lâché, PIR *Métrom* IV, 4. Je m'en tiens à mon lot, qui est un peu de gloire et quelques coups de sifflets, VOLT. *Lett. Moussinot*, oct. 1737. Puis un souffle d'en haut se lève, et toute chose Change, tombe, périt, fuit, meurt, se décompose, Comme au coup de sifflet des décorations, LAMART. *Harm.* IV, 13. || Fig. On les rassemblerait d'un coup de sifflet, se dit de personnes, éloignées à la vérité les unes des autres, mais se pouvant réunir facilement au premier signal. Nous espérons que toute cette noblesse pourra bientôt être renvoyée; on la rassemblerait dans le besoin avec un coup de sifflet, SÉV. 564. || **3°** Improbation manifestée par des coups de sifflet ou par quelque autre marque de mépris. Au mauvais goût public la belle y fait la guerre; Plaint Pradon opprimé des sifflets du parterre, BOIL. *Sat.* X. Mais quand sifflets prirent commencement, C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle), C'est à l'Aspar du sieur de Fontenelle, RAC. *Épigr.* VIII. Même on m'avait pronostiqué Ce sifflet tant épouvantable, Avec quoi le public choqué Régale un auteur misérable, VOLT. *Zaïre, Lett.* On n'entend point à cent lieues le bruit des louanges; celui des sifflets est perçant et porte au bout du monde, ID. *Lett. Mme Dubocage*, 3 sept. 1758. || **4°** Fig. et populairement. Le conduit par lequel on respire. Ce conduit qu'on nomme le sifflet, par où entre l'air de la respiration, DESC. *Meth.* V, 5. Ouf! hai! je n'en puis plus, vous serrez le sifflet, REGNARD, *le Distr.* V, 6. || Couper le sifflet, couper la gorge, tuer. Arme-toi d'une sainte rage, Et, coupant le sifflet au roi, Venge Rome, l'État et moi, *Henriade travestie*, V. || Fig. Couper le sifflet, interrompre, interloquer, mettre hors d'état de répondre. Si vous voulez que je dise des merveilles, que monsieur ne me vienne pas couper le sifflet, *Trad. de Don Quichotte*, dans LEROUX, *Dict. comique.* || **5°** Ce qui a la forme d'un coin, d'un biseau, par analogie avec l'extrémité d'un sifflet. Tailler une pièce de bois en sifflet, lui donner cette forme. || Terme de jardinage. Greffe en sifflet, voy. ANNEAU. || Terme de vétérinaire. Échancrure faite sous la pince d'un cheval atteint d'une seime, pour empêcher l'appui du fer sur la partie de la paroi qui est fendue. || **6°** Terme d'artillerie. Défaut de fabrication des bouches à feu en bronze. Les traces ou sillons formés par les gaz se nomment sifflets, *Traité d'artillerie du gén. Piobert.* || **7°** Terme de maréchalerie. Ouverture que les ignorants ont imaginé de pratiquer sous la queue du cheval poussif, pour faciliter sa respiration. || **8°** Fig. Style qui ne flatte pas l'oreille. Le style marotique a depuis quelque temps gâté un peu la poésie.... on entend dans quelques pièces de morale les sons du sifflet de Rabelais parmi ceux de la flûte d'Horace, VOLT. *Dict. phil. Style*, 2. || **9°** *Au plur.* Terme de métallurgie. Scories qui s'attachent au ringard. || Proverbe Si vous n'avez point d'autre sifflet, votre chien est perdu, vos chiens sont perdus, si vous n'avez pas d'autre moyen de succès, vous ne réussirez pas

— REM. Autrefois on disait aussi chifflet : Guénaut dit que ce livre [de Chifflet, sur le quinquina] est un coup de chifflet qui a étourdi les cailles, GUI PATIN, *Lett.* 15 fév. 1654.

— HIST. XIIIᵉ s. Maintenant que il vit le roy sur le flum, il sonna un siblet, et au son du siblet... JOINV. 249. || XVᵉ s. Ipsi supplicantes audierunt aliquos sibulos, sive sifflez gallice, DU CANGE, *sibulus.* || XVIᵉ s. ....Tous ces mots allechans Font souvenir de l'oyseleur des champs, Qui doucement fait chanter son sublet, Pour prendre au bric l'oiseau nyce et foiblet, MAROT, I, 254. Ces glandes humectent non seulement la langue, mais aussi toutes les autres parties de la bouche, comme le sifflet et l'estroit de la gorge, PARÉ, IV, 2. Sifflet [cabaret], gentil secours de nostre vie, Avale-soing, chasse-melancolie, Quant par ton bruit, sans bouchon, l'on entend Aussi soudain où le bon vin se vend, R. BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 162, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif d'un substantif supposé, *siffle*, représentant le lat. *sibilus*; norm. *sublet*; picard, *chiflot*; bourguig. *subló*; Berry, *chifflet, sublet.*

SIFFLEUR, EUSE (si-fleur, fleû-z'), *s. m.* || **1°** Celui, celle qui siffle. Oh! pour le coup, voilà les siffleurs pris pour dupes, et les marchands de sifflets ruinés, DANCOURT, *la Femme d'intrigues*, V, 2. Je ne vois.... que des siffleurs dispersés et prets à se répondre, LESAGE, *Critique de Turcaret.* || Le bouvreuil. || **2°** *Adj.* Les oiseaux siffleurs. J'entends les gais pinsons et les merles siffleurs, V. HUGO, *Floréal.* || Terme de vétérinaire Cheval siffleur, VOY. CORNEUR.

— HIST. XVIe s. Donques, siffleurs [buveurs] compagnons de cet ordre, Vivez unis, en paix et sans desordre, Vivez heureux, et buvez à longs traits, R. BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 163, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Siffler.*

† **SIFFLOTER** (si-flo-té), *v. n.* Siffler souvent ou négligemment. || Activ. Siffloter un air.

— ÉTYM. Fréquentatif de *siffler.*

† **SIFILET** (si-fi-lè), *s. m.* Espèce d'oiseau de paradis.

† **SIGÉ** (si-jé), *s. f.* Littéralement. Le silence, un des deux principes qui constituent le dualisme valentinien.

— ÉTYM. Σιγή, le silence.

† **SIGILLAIRE** (si-jil-lè-r'), *adj.* Qui a rapport aux sceaux. L'histoire sigillaire de telle ville. Les pierres sigillaires des oculistes romains.

— ÉTYM. Lat. *sigillum*, sceau (voy. SCEAU).

SIGILLÉ, ÉE (si-jil-lé, lée), *adj.* Marqué d'un sceau. La souche est dite sigillée, quand elle présente de distance en distance des traces ressemblant à l'empreinte d'un cachet; par exemple: le sceau de Salomon. || Terre sigillée, voy. BOLAIRE. On imprime sur cet ocre le sceau du Grand Seigneur ou celui du gouverneur de l'île; de là vient le nom de terre sigillée qu'on a donné à ce bol, BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 546, dans POUGENS. || On a dit sigellée : terre citrine ou sigellée, le cent payera 40 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XIVe s. Terre seelée, H. DE MONDEVILLE, f° 75, *verso.*

— ÉTYM. Lat. *sigillatus*, de *sigillum* (voy. SCEAU).

† **SIGILLOGRAPHIE** (si-jil-lo-gra-fie), *s. f.* Description des sceaux. La sigillographie byzantine.

— ÉTYM. Lat. *sigillum*, sceau, et γράφειν, décrire.

SIGISBÉE (si-ji-sbée), *s. m.* Homme, dit aussi cavalier servant, qui fréquente assidûment une maison et se montre très-empressé auprès de la maîtresse. On nomme hardiment amour un caprice de quelques jours.... des simagrées de sigisbée, une froide habitude.... VOLT. *Dict. phil. Amour.* Je remplis, en ces lieux, des fonctions qui consistent à venir dîner tous les jours, à découper à table, à raconter des histoires, à être l'ami de monsieur, le chevalier de madame; c'est ce qu'on appelle en Italie le sigisbée, SCRIBE, DUPIN et DUMERSAN, *la Pension bourgeoise*, sc. 2. Le duc avait chez lui, sans s'en douter et dans la même personne, un sigisbée précieux et une duègne incomparable qui ne lui coûtaient rien, SCRIBE, *Nouvelles, la Maîtresse anonyme*, § 8. || Quelques-uns écrivent et disent cicisbée.

— ÉTYM. Ital. *cicisbeo*, galant, dameret, qui vient, d'après Pasqualino, cité par Diez, du français *chiche*, petit, et *beau.*

† **SIGISBÉISME** (si-ji-sbé-i-sm'), *s. m.* État d'un sigisbée ou des sigisbées. Sordeuil s'assit à côté de Mme d'Épernoz, en homme décidé à maintenir les droits du sigisbéisme qui venait de lui être conféré, CH. DE BERNARD, *la Peine du talion*, § 2. || Habitude, coutume d'avoir des sigisbées.

† **SIGLE** (si-gl'), *s. m.* Se dit des lettres initiales employées comme signes abréviatifs sur les monuments, les médailles et dans les manuscrits anciens. Il y a des sigles dans lesquels une même lettre est doublée. Le système de tachygraphie ou sténographie antique consistait soit en abréviations, soit en signes tout à fait spéciaux : dans la première espèce, on consacrait le C pour signifier *Caius;* le P pour *Publius;* D pour *dedicat;* S. P. Q. R. *senatus populusque romanus*, etc.; c'est ce que les Romains appelaient *litteræ singulæ*, dont ils ont fait par abréviation *siglæ* et nous *sigles*, FEUILLET DE CONCHES, *Causer. d'un curieux*, t. II, ch. 7.

— REM. Certains auteurs l'ont fait féminin; mais on doit préférer le masculin à cause de son origine neutre.

— ÉTYM. Les étymologistes latins disent : *singula*, caractères isolés, d'où *singla, sigla.*

† **SIGMA** (si-gma), *s. m.* La dix-huitième lettre de l'alphabet grec.

— ÉTYM. Σίγμα.

† **SIGMATIQUE** (si-gma-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au sigma. Aoriste sigmatique, l'aoriste premier dans les verbes grecs, parce qu'il a le sigma pour lettre formative.

† **SIGMATISME** (si-gma-ti-sm'), *s. m.* Emploi fréquent de mots où le sigma se trouve. Le sigmatisme d'Euripide était célèbre. || Par extension. Multiplicité des lettres sifflantes dans une même phrase.

— ÉTYM. Σιγματισμός, de σίγμα, sigma.

† **SIGMOÏDAL, ALE** (si-gmo-i-dal, da-l'), *adj.* Synonyme de sigmoïde.

SIGMOÏDE (si-gmo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a la forme d'un sigma. || Cavités sigmoïdes du cubitus, deux cavités de l'extrémité humérale de cet os, distinguées en grande et petite. || Valvules sigmoïdes ou semi-lunaires, nom donné à trois replis membraneux que présente l'orifice de l'artère pulmonaire dans le ventricule droit du cœur.

— ÉTYM. Σιγμοειδής, de σίγμα, sigma, et εἶδος, forme.

† **SIGNAGE** (si-gna-j'), *s. m.* Dessin d'un compartiment de vitres tracé sur le verre, à la pierre noire ou au blanc, et qui sert pour les panneaux et autres ouvrages.

— ÉTYM. *Signe.*

SIGNAL (si-gnal), *s. m.* || 1° Tout ce qui sert d'avertissement entre personnes qui sont d'intelligence. Tu veux m'assassiner, demain, au Capitole, Pendant le sacrifice, et ta main pour signal Me doit, au lieu d'encens, donner le coup fatal, CORN. *Cinna*, V, 1. C'était alors qu'il fallait sortir [de Jérusalem menacée]; c'était le signal que le Fils de Dieu donnait aux siens, BOSS. *Hist.* II, 9. Déployez en son nom cet étendard fatal, Des extrêmes périls l'ordinaire signal, RAC. *Baj.* I, 2. Et criez pour signal : Vive le roi Joas! ID. *Ath.* V, 1. Déjà de tout le camp la discorde maîtresse Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal, Et donné du combat le funeste signal, ID. *Iph.* V, 6. La trompette a jeté le signal des alarmes, LAMART. *Nouv. médit. les Prélud.* || Fig. À la vue du sacré signal [la croix] où se renferme l'idée et la représentation de toutes ses merveilles [du Sauveur], BOSS. *Lett. sur l'ador. de la croix.* || Fig. Donner le signal, donner le premier l'exemple de quelque chose. Donner le signal de la révolte. || 2° Nom de moyens de diverse nature employés pour porter au loin et rapidement des nouvelles, des ordres, etc. Dans tous les temps et dans tous les pays, on a été fort curieux de trouver et d'employer des moyens de recevoir et de donner aux autres de promptes nouvelles; et les signaux par le feu en sont un des principaux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VIII, p. 159, dans POUGENS. Cet artifice des signaux qui fait une partie de l'art militaire, appartient proprement à l'histoire des Grecs, et montre jusqu'à quel point de perfection ils avaient porté toutes les parties de ce grand art, ID. *ib.* t. VIII, p. 149. Il [Mardonius] fut si flatté de s'être emparé d'un pays désert, que, par des signaux placés de distance en distance, soit dans les îles, soit dans le continent, il en avertit Xercès, qui était encore à Sardes en Lydie, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 2. || Terme de marine. Signe indicatif de certains ordres ou de certains avertissements. Les signaux sont faits, pendant le jour, avec des pavillons, des flammes, des guidons, avec des vergues mises dans des positions diverses, avec des voiles flottant au vent, carguées, serrées à demi ou tout à fait ferlées, avec des coups de canon; pendant la nuit, avec des fanaux, des amorces ou des fusées, JAL. Signaux de jour. Signaux de nuit. Signal de détresse. Je dois dire que les Anglais, qui ont été nos maîtres, nous ont avoué que le vieux Tromp avait été le leur; que c'est lui qui a mis en règle tous les signaux dont nous nous servons, et qu'avant lui tous les combats de mer se décidaient uniquement ou par la valeur ou par la fortune, *Mém. de Villette*, 1672, dans JAL.... Que le Brésil avait adhéré aux propositions du gouvernement impérial pour l'adoption d'un code international de signaux maritimes, *Moniteur universel*, 22 juill. 1868, p. 1092, 1re col. || Fig. Boissy m'écrivit une lettre qui était un vrai signal de détresse, MARMONTEL, *Mém.* V. || Qualité, appropriation. Quilles d'un même signal, quilles pouvant servir à des bâtiments de même échantillon. || Terme de pêche. Se dit d'une bouée de liége, d'un morceau de bois sec ou d'un faisceau de roseaux, flottant sur l'eau, pour désigner l'endroit où ont été placés les filets et des cordes. || 3° Nom donné aux points de repère dans des mesures trigonométriques. Il nous reste un problème intéressant à résoudre, c'est de déterminer les longitudes, les latitudes de tous nos signaux, et leurs distances à la méridienne de Dunkerque, ainsi que leurs distances à Dunkerque comptées sur la méridienne, DELAMBRE, *Abr. astron.* 3e *leçon.* || 4° *Au plur.* Signaux, mesure de police sanitaire ayant pour but de faire connaître l'existence d'une maladie contagieuse dans une étable ou dans une commune. L'article 6 de l'arrêt du 31 janvier 1771, particulier aux cas de typhus contagieux des bêtes bovines, ordonnait de placer ces signaux à la porte des étables infectées et à l'entrée des chemins et avenues. || 5° Fig. Ce qui annonce et provoque une chose. La prison du roi [Jean] fut dans Paris le signal d'une guerre civile ; chacun pense alors à se faire un parti, VOLT. *Mœurs*, 76. || 6° Signaux, les gros grains qui forment les séparations entre les grains de chapelet, DE LABORDE, *Emaux*, p. 499.

— HIST. XIIIe s. Sept signaulx [sceaux, cachets] y a en un livre, Que Dieu, qui siet ou trosne, livre A l'aignel qui sept cornes a Et sept yeulx.... J. DE MEUNG, *Tr.* 123. Et en chascune chartre avoit le sceau et le seigneau dou rei et dou patriarche, *Ass. de Jérus.* I, 26. Maintenant qu'il voient aucuns voilles [de navires], si font feu ou fumées pour seignal, MARC POL, p. 652. || XVe s. Treize signaulx d'or, faiz à CC et à fusilz, pour mectre à patenostres, DE LABORDE, *Emaux*, p. 499. || XVIe s. On entendit les canonnades redoublées qui se tiroyent dudit camp, pour signal à leur cavallerie de s'y venir joindre, LANOUE, 568. Je vous supplie, pour signal de mon affection envers vous, vouloir estre successeur de ma bibliotheque, *Paroles de la Boétie à Montaigne*, dans MONT. *Lettre* V.

— ÉTYM. Provenç. *segnal, senhal, seynal;* catal. *senyal;* espagn. *señal;* portug. *sinal;* ital. *segnale;* bas-lat. *signale;* du lat. *signalis*, mis en forme de signe, de *signum*, signe. L'ancienne langue avait *signacle*, qui venait de *signaculum.*

SIGNALÉ, ÉE (si-gna-lé, lée), *part. passé* de signaler. || 1° Marqué par quelque signe. Sacrés monts, fertiles vallées, Par cent miracles signalées, RAC. *Esth.* I, 2. Vous savez avec quelle précaution les vaisseaux évitent les écueils signalés par les naufrages des premiers navigateurs; ainsi, dans mes voyages, je mettais à profit les fautes de mes semblables, BARTHÉL. *Anach.* ch. 78. || 2° Remarquable. H. Estienne prétend que nous pouvions nous passer de *signalé*, qu'on ne le disait même plus de son temps qu'en parlant des personnes, et qu'on n'imitait pas encore les Italiens qui disent *vizii segnalati;* mais aujourd'hui on dit fort bien avec M. de Voiture : Vous leur ferez une faveur signalée (VOIT. *Lett.* 41), VAUGEL. *Nouv. Rec. obs. de M****, p. 319. Voici une des plus signalées sottises que j'aie jamais faites, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 35. Consultons sur ce point quelque auteur signalé, BOIL. *Lutr.* IV. Le roi [Louis XV] dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun depuis saint Louis n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais, VOLT. *Louis XV*, 15.

SIGNALEMENT (si-gna-le-man), *s. m.* Description d'une personne qu'on veut faire reconnaître Prendre le signalement de quelqu'un. Oh! je vous ai reconnu d'abord à votre signalement, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 13. || Description qu'on donne de la figure d'un criminel pour le faire arrêter. || Énumération des particularités qui peuvent faire distinguer un animal d'un autre. Voilà son signalement [d'un oiseau] fait en trois coups de crayon, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 81.

— ÉTYM. *Signaler.*

SIGNALER (si-gna-lé), *v. a.* || 1° Anciennement (sens aujourd'hui inusité), faire par écrit une espèce de description de la personne d'un soldat qu'on enrôle, indiquant son âge, sa taille, la couleur de ses cheveux. Signaler les soldats de recrue. || 2° Donner le signalement d'une personne qu'on veut faire reconnaître. Il est signalé à la police. || 3° Par extension. Appeler, attirer l'attention de quelqu'un sur une personne, sur une chose. Signaler quelqu'un à l'autorité. Les vues ingénieuses d'après lesquelles le docteur Young signala le premier à l'attention des physiciens la loi d'Huygens sur la double réfraction, BIOT, *Instit. Mém. acad. sc.* t. III, p. 182. || 4° Terme de marine. Donner avis par des signaux. Un fanal signale de loin ce banc de sable. Une flotte française très-considérable vient d'être signalée; on craint une descente, AL. DUVAL, *Édouard en Écosse*, III, 10. || On dit aussi : signaler des ordres, des instructions, des avis. || Par analogie et dans le langage ordinaire. Il dit, s'éloigne..., et sans retour La dernière feuille qui tombe A signalé son dernier jour, MILLEV. *Élég.* I, 1. || 5° Fig Rendre remarquable en bonne ou en mauvaise part. Nous nous consolons aisément des disgrâces de nos amis, lorsqu'elles servent à signaler notre tendresse pour eux, LA ROCHEFOUC. *Max.* 235. Jean Hyrcan, qui l'avait suivi [Sidetes] dans cette guerre avec ses Juifs, y signala sa valeur, BOSS. *Hist.* I, 9. Cet empereur.... Qui soupirait le soir, si sa main fortunée N'avait par des bienfaits signalé

la journée, BOIL. *Épît.* I. Entre les noms fameux Qu'une pareille haine a signalés contre eux [les Romains], RAC. *Mithr.* V, 5. À peine elle vous vit, Que votre exil d'abord signala son crédit, ID. *Phèdre*, I, 1. La bataille de Jarnac, suivie de plus de vingt combats, signala l'année 1569, qui finit par la bataille de Mont-Contour, la plus meurtrière de toutes, VOLT. *Hist. parl.* XXVIII. Celle [maison] d'York, dont la marque était la rose blanche, et celle de Lancastre, qui portait la rose rouge; on compte jusqu'à trente batailles qui signalèrent la haine des deux partis, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 160. || 6° Se signaler, *v. réfl.* Se distinguer, se rendre remarquable en bien ou en mal. Il [le prince d'Orange] avait envie de se signaler par un grand combat, et croyait en avoir trouvé l'occasion favorable, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 285. André Osiander s'était signalé parmi les luthériens par une opinion nouvelle qu'il y avait introduite sur la justification, BOSS. *Var.* VIII, 11. Hé bien! je me trompais, Burrhus, dans mes soupçons, Et vous vous signalez par d'illustres leçons, RAC. *Brit.* III, 3. Par une belle chute il faut me signaler, ID. *Bajaz.* IV, 7. Rien n'égale les horreurs par lesquelles se signalèrent les Armagnacs et les Bourguignons, DUCLOS, *Œuvr.* t. V, p. 56. Je le vis alors cet Alexandre, qui depuis a rempli la terre d'admiration et de deuil; il avait dix-huit ans, et s'était déjà signalé dans plusieurs combats, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. || Absolument. Se signaler, faire de grands efforts pour quelque chose. Pour madame de Coulanges, elle s'est signalée, SÉV. 423. Les habitants de Thessalonique, affectionnés pour la gloire de leur prince et naturellement portés à toute sorte de spectacles, se signalèrent en cette occasion, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 1.

— HIST. XVI^e s. Capitaines segnalez, LANOUE, 203. Des emulations honnestes, à qui se signaleroit le plus, tant à bien obeir qu'à bien commander, ID. 220. Aiant signalé soi et son cheval de casaques, d'escharpes, bardes, et pennaches au chanfrain et en croupe.... il se signalla à bon escient, D'AUB. *Hist.* II, 340.

— ÉTYM. *Signal*; provenç. *signalar*; catal. *senyalar*; espagn. *señalar*; portug. *sinalar*; ital. *segnalare*.

† **SIGNALÉTIQUE** (si-gna-lé-ti-k'), *adj.* Terme de police. Qui contient le signalement. État signalétique.

— ÉTYM. *Signaler*.

SIGNATAIRE (si-gna-tê-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a signé. Le signataire, la signataire de cet acte. À le voir [Napoléon] prendre pour confident de son Acte additionnel le signataire tout récent [Benj. Constant] de la protestation publique contre son despotisme, VILLEMAIN, *Souvenirs contempor. les Cent-Jours*, ch. 6.

— ÉTYM. *Signer*.

SIGNATURE (si-gna-tu-r'), *s. f.* || 1° Le seing d'une personne écrit de sa main au bas d'un acte, d'un titre. Une fausse signature. Reconnaître une signature. Un homme me disait l'autre jour : c'est un crime que sa signature [de M. de Pompone, au bas d'un accommodement avec les jésuites, à cause du nom d'Arnauld qu'il portait, persécuté pour jansénisme], SÉV. 8 déc. 1679. Vous me parlez, ma bonne, de cette héroïque signature que vous avez faite pour lui [Mme de Grignan s'engageant pour son mari], ID. 6 nov. 1675. La défense si expresse qu'on a faite à leur auteur [Mme Guyon, auteur d'ouvrages mystiques] de les répandre, à quoi elle s'est soumise par sa signature, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 21. Il faut qu'ils [les historiens] soient encouragés autant au moins pour ce qu'ils feront, que le furent les Boileau, les Racine, les Valincourt, pour ce qu'ils ne firent point, et qu'on ne dise pas d'eux ce que disait de ces messieurs un commis du trésor royal, homme d'esprit : nous n'avons vu encore d'eux que leur signature, VOLT. *Mél. hist. Fragm. sur l'hist.* XIII. || Fig. Parmi nos poëtes modernes, Voltaire a, comme Corneille, le rare avantage d'offrir souvent de ces vers heureux qui appartiennent au poëte, et qui sont comme sa signature, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux*, note 12. || 2° Terme de banque et de commerce. Le seing que met un banquier, un commerçant sur des billets qu'il garantit de la sorte. La banque doit toujours veiller à ce qu'il n'y ait pas dans son portefeuille de signatures collusoires, de ces signatures qu'on appelle du papier de circulation, A. DURAND, *Enq. sur la banq.* 1867, p. 260. || Jetons de signature, l'indemnité qui, dans les compagnies financières, est allouée aux administrateurs, directeurs ou agents comptables chargés d'apposer une signature au bas des titres mis en circulation. || 3° Action de signer. Ce ministre emploie par semaine plusieurs heures à la signature. || Mettre, envoyer un arrêt, une ordonnance, un brevet, un acte à la signature, les mettre entre les mains de celui qui doit les signer ou les faire signer. L'ordonnance est à la signature. || 4° Signature en cour de Rome, la minute originale de la concession d'une grâce, qui porte le *fiat* écrit de la propre main du pape, ou le *concessum* écrit en sa présence. || Signature de justice, signature de grâce, nom de deux tribunaux établis à Rome pour connaître de différentes sortes d'affaires. || 5° Terme d'imprimerie. Lettres de l'alphabet qu'on met au bas des feuilles, et qu'on recommence, en les doublant, lorsque l'alphabet est fini, pour servir à guider les relieurs, en leur faisant connaître l'ordre des feuilles. On n'a chiffré ni les feuillets ni les pages; il n'y a point de signatures aux feuilles, point de réclames, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 6. || On se sert aussi de chiffres pour cela. || 6° Signature des plantes, certaines particularités de leur conformation ou de leur coloration, d'après lesquelles on les jugeait convenables dans telle ou telle maladie. L'*echium vulgare* étant tacheté comme la vipère, on l'a appelé vipérine, et on l'a prescrit contre les morsures de cet animal. On définissait la signature des plantes, un rapport entre leur figure et leurs effets. || S'est dit aussi des caractères mystiques dont on prétendait que chaque homme était marqué par l'astre sous lequel il naissait.

— ÉTYM. Lat. *signatura*, de *signare* (voy. SIGNER).

SIGNE (si-gn'; au XVI^e siècle, Bèze dit : prononcez sine; au XVII^e, on trouve souvent signe écrit sine, ce qui indique la prononciation courante), *s. m.* || 1° Indice d'une chose présente, passée ou à venir. Là bientôt il montra quelques signes de vie, CORN. *Poly.* I, 4. Oh, que voilà bien, entre vos deux yeux, un signe de longue vie! MOL. *l'Av.* II, 6. S'il ne donne pas de signes suffisants de sa douleur, PASC. *Prov.* X. Il faut qu'on n'en puisse dire, ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent; mais il est honnête homme.... quand en voyant un homme on se souvient de son livre, c'est mauvais signe, ID. *Pens.* VI, 15 ter, éd. HAVET. Si je ne vous mande point le contraire, avant que de fermer demain ma lettre à Paris, c'est signe que cela est vrai, SÉV. 144. Il [Jésus] vient au monde avec le signe de l'humilité, avec le signe de la pauvreté, avec le signe de la mortification, BOURDAL. *Myst. Nat. de J. C.* t. I, p. 14. Et ne devrait-on pas, à des signes certains, Reconnaître le cœur des perfides humains? RAC. *Phèdre*, IV, 2. Paul Émile, avant que de combattre contre Persée, immola de suite à Hercule jusqu'à vingt bœufs, sans trouver dans toutes ces victimes aucun signe favorable; ce ne fut qu'au vingt-et-unième qu'il crut en voir qui lui promettaient la victoire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* 2^e part. p. 440, dans POUGENS. C'est bon signe quand un roi et un simple homme pensent de même, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 27 juill. 1770. Si quelque chose peut confirmer ce que nous avons dit au sujet de la cessation graduelle de la vie, et prouver encore mieux que sa fin n'arrive que par nuances souvent insensibles, c'est l'incertitude des signes de la mort, BUFF. *Hist. nat. Hom.* t. IV, p. 377. Je m'en tiendrai, comme j'ai fait jusqu'à présent, à cette réflexion d'Aristote : je lui demandais à quel signe on reconnaît un bon ouvrage; il me répondit : s'il est impossible d'y rien ajouter, et d'en retrancher la moindre chose, BARTHÉL. *Anach.* ch. 58. || Fig. Il ne nous a donné aucun signe de vie, il n'a pas donné le moindre signe de vie, il n'a pas donné signe de vie, se dit d'un homme absent qui n'écrit point, ne donne aucune marque de souvenir. Il y a longtemps, mon cher et illustre maître, que je n'ai entendu parler de vous, et que de mon côté je ne vous ai donné signe de vie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 12 févr. 1774. || Donner signe de vie, signifie aussi montrer qu'on existe. M. de Marsillac a paru un peu sensible à la prospérité de la belle Fontanges, il n'avait donné jusque-là aucun signe de vie, SÉV. 118. || Un signe de vie, lettre ou moyen quelconque par lequel on se rappelle au souvenir de quelqu'un. Je remercie M. de Dangeau de son signe de vie, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 93, dans POUGENS. || 2° Marque distinctive. L'Europe, l'Afrique et l'Asie reçoivent des prédicateurs dans lesquels Dieu a mis son signe, afin qu'ils découvrent sa gloire aux gentils, BOSS. *Hist.* II, 4 Et notre père même, en commençant à croître, Nous attachait un signe afin de nous connoître [deux jumeaux], REGNARD, *Ménechm.* I, 2. || 3° Ce qui sert à représenter une chose. Les mots ne sont que les signes des idées. Les signes algébriques, géométriques. Les signes de la ponctuation. À l'égard du gouvernement despotique, ce serait un prodige si les choses y représentaient leur signe, MONTESQ. *Esp.* XXII, 2. Lorsque l'on a des signes de richesses, on peut faire un amas de ces signes et les distribuer à qui l'on veut, ID. *ib.* XVIII, 17. Lettré, lâche, hypocrite et charlatan, parlant beaucoup sans rien dire, plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 3. En général, ne substituez jamais le signe à la chose, ID. *Ém.* III. Il paraît étonnant que, les signes de la musique étant restés aussi longtemps dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public que c'était la faute des caractères et non pas celle de l'art, ID. *Dissert. sur la mus. mod. préf.* Je suis convaincu que l'usage des signes est le principe qui développe le germe de toutes nos idées, CONDIL. *Conn. hum. introd.* L'arithmétique fournit un exemple bien sensible de la nécessité des signes, ID. *Art de pens.* I, 5. Le plus frappant des avantages des signes, celui qui se présente le premier à la vue, est de transmettre à l'individu toutes les idées acquises par l'espèce jusqu'à lui, DESTUTT TRACY, *Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 418. || 4° Dans les sciences naturelles, figures ou caractères particuliers, différents des lettres proprement dites et des abréviations, qui servent à désigner certains objets, certaines qualités, ou à remplacer des phrases et des expressions qui reviennent souvent dans une description. Signes botaniques. Signes zoologiques. || 5° Démonstration extérieure pour faire connaître ce qu'on pense, ce qu'on veut. Les muets parlent par signes. On illumina en signe de réjouissance. Vous regardiez d'un autre côté; je vous fis signe tant que je pus, VOIT. *Lett.* 9. Le roi prit la parole.... et dit.... et fit un signe de tête à l'ambassadeur, qui lui fit comprendre qu'il ne voulait point de réplique, SÉV. 109. Ma pauvre tante me pria l'autre jour par signes de vous faire mille amitiés, ID. 149. J'ai vu les filles de Sion la tête levée, marchant d'un pas affecté, avec des contenances étudiées, et faisant signe des yeux à droit [droite] et à gauche, BOSS. *la Vallière.* Jupiter, père et roi des dieux et des hommes, qui d'un signe de sa tête ébranle l'univers, FÉN. *Tél.* VIII. Je faisais signe de la main pour demander qu'on m'écoutât, ID. *ib.* VI. Elle fit signe qu'elle ne voulait aucun soulagement, ID. *ib.* VIII. Les enfants de cette grande famille [les pythagoriciens] dispersée en plusieurs climats, sans s'être jamais vus, se reconnaissaient à certains signes, et se traitaient au premier abord comme s'ils s'étaient toujours connus, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. Un regard, un vain signe, un bruit léger me glace, C. DELAV. *Paria*, III, 4. || 6° Le signe de la croix, l'action que les catholiques font en portant la main du front à l'estomac, puis de l'épaule gauche à l'épaule droite, en forme de croix. Faire le signe de la croix. Faire des signes de croix. Une tour.... qui.... Fut bâtie en trois nuits, au dire de nos pères, Par un ermite saint qui remuait les pierres Avec le signe de la croix, V. HUGO, *Ball. les Deux archers.* || Faire le signe de la croix derrière son dos, se disait des écoliers qui jetaient leurs mains par-dessus leurs épaules, en faisant avec précipitation le signe du salut, *Souv. de la marq. de Créquy*, t. I, p. 120. || 7° Terme de marine. Nom générique de tout ce qui sert à faire un signal. || 8° Terme de médecine. Tout phénomène apparent, tout symptôme et toute disposition ou caractère par le moyen duquel on parvient à la connaissance d'effets plus cachés, dérobés au témoignage direct des sens. On distingue trois ordres de signes dans la maladie : les diagnostiques, les commémoratifs et les pronostics. || 9° Marque ou tache naturelle sur la peau. Le signe noir qu'elle avait à côté de l'œil gauche, était une des plus grandes séductions que l'amour eût attachées à toute sa personne, COMTE DE CAYLUS, *Contes orient. Œuvr.* t. VII, p. 109, dans POUGENS. || 10° Miracle, manifestation d'une puissance surnaturelle. Ils demandent un signe; et il ne leur en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XI, 29. Et on demande : qu'avez-vous pour vous faire plutôt croire que les autres? quel signe faites-vous? vous n'avez que des paroles, et nous aussi, PASC. *Pens.* XXIII, 34, éd. HAVET. Faisant des

signes et des prodiges que nul autre avant lui n'avait jamais faits, MASS. *Avent, Dispos. à la comm.* || **11°** Phénomènes que l'on voit quelquefois dans le ciel et qu'on regarde comme des présages. Cela me fait souvenir d'une invention pour faire paraître des signes dans le ciel, DESC. *Météor.* 8. Voici ce jour horrible où tout périt pour moi.... Que ce jour est marqué par des signes affreux! VOLT. *Alz.* I, 4. || **12°** Terme d'astronomie. Les douze constellations qui forment le zodiaque. Les douze signes du zodiaque. Hipparque fut le premier qui chez les Grecs s'aperçut que le soleil ne se levait plus au printemps dans les signes où il s'était levé autrefois, VOLT. *Newt.* III, 10. || Particulièrement, la douzième partie de l'écliptique, division qui n'a plus rien de commun avec les douze constellations zodiacales. Les signes sont des espaces égaux, chacun de trente degrés, formant ensemble les 360 degrés du cercle de l'écliptique, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 279. Les signes du zodiaque sont actuellement séparés des constellations; ce sont deux choses distinctes, qu'il ne faut pas confondre, ID. *ib.* Maintenant que l'on cherche à tout ramener aux notions et aux expressions les plus simples, on commence à ne plus considérer les signes du zodiaque, et à marquer la position des astres sur l'écliptique par leur distance à l'équinoxe, LAPLACE, *Expos.* V, 1. || **13°** Il s'est dit anciennement pour seing. Plût à Dieu qu'il ne fallût ni sceaux ni signes pour l'assurance de ces pactions, et que la conscience et la foi en fussent les seules dépositaires! MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 15. || **14°** Étendard (latinisme inusité; étendard se disant en latin *signum*). Ils [les vexillaires] tenaient levés les signes militaires des cohortes, l'aigle, le dragon, le loup, le minotaure, CHATEAUBR. *Mart.* VI. || Proverbe. Jeunesse qui veille et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

— SYN. **1.** SIGNE, SIGNAL. Le signe fait connaître, il est quelquefois naturel; le signal avertit, il est toujours artificiel. On s'explique par signes avec les sourds; et on convient d'un signal pour se faire entendre à des gens éloignés. || **2.** SIGNE, SYMPTÔME. En médecine, le signe est une conclusion que l'esprit tire des symptômes observés. Le signe appartient plus au jugement et le symptôme aux sens. Le point de côté est un symptôme de la pleurésie; il ne devient signe que quand par la percussion on constate de la matité dans la poitrine.

— HIST. XIII° S. Le signe de la mort estoit tel [dans une épidémie], que là où le nez seignoit, il convenoit morir, JOINV. 236. || XIV° S. Icellui de Chevreuse puisse faire drecier signe de justice [gibet] à deux pilliers en lieu convenable, et faire tout ce qui à hault justicier appartient, DU CANGE, *furca*. Je di, ù qu'il ait finne amour, Ce ne poet iestre sans cremour [crainte]; C'est d'amours li plus ciertains signes, J. DE CONDÉ, t. II, p. 301. || XV° S. Et fit tout trousser et charger, chars et sommiers, et fit signe [feignit] qu'il vouloit aller autre part, FROISS. I, I, 233. Et quant aux signes especiaulx, Li capricornes, li toreaulx, La Vierge, le mouton, l'acaire [*aquarius*], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 471. Pour ce que les Lyegeois faisoient signe de soy vouloir rebeller, COMM. II, 5. Dont le connestable monstroit signe de desplaisir, ID. III, 3. || XVI° S. Sa verité est signée par les croyans, comme quand on met signe [seing] ou paraphe en une lettre, CALV. *Instit.* 424. Faire trois signes de croix au benedicite, MONT. I, 396. Et tout ainsi que c'est signe de vaillance de bien executer, aussi est-ce signe de prudence de bien deliberer, LANOUE, 678. Après avoir baillé le signe et le mot de la bataille, AMYOT, *Sylla*, 61. Du sel et des lentilles, que les Romains estiment signes de deuil et presage de mort, ID. *Crassus*, 38. Il feit signe de la teste, qu'il avoit la voix empeschée, et qu'il ne pouvoit parler, ID. *Démosth.* 36. Le syrop faisant signe de se moisir, après en avoir osté les fleurs de moisissure, le rebouillirez.... O. DE SERRES, 858. Les vertus surmontent les signes [influences astrologiques], COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *seinn;* Berry, *sine;* provenç. *signe;* espagn. *signo;* ital. *segno;* du lat. *signum.*

SIGNÉ, ÉE (si-gné, gnée), *part. passé* de signer. À quoi on a mis sa signature. Un ordre signé du ministre. Dans un ouvrage signé en commun, il [Fénelon] montrait un dessein formé de division, quand il méprisait les pensées des autres, BOSS. *Rem. Réponse*, VIII, IV, 11. || Signé à la minute, tel, telle, ou tels, telles. L'on aurait tort de faire accorder le mot signé, en le mettant soit au féminin, soit au pluriel, suivant la désignation des signataires. Signé est là un participe dont le verbe auxiliaire est sous-entendu; c'est comme s'il y avait : A signé à la minute, madame une telle, ou bien : ont signé à la minute, messieurs tels et tels, LEGOARANT. || Se dit d'une chrysalide offrant en relief plusieurs parties déjà formées de l'insecte parfait.

SIGNER (si-gné; au XVI° siècle, Beze dit : prononcez siner; au XVII° Chifflet, *Gramm.* p. 227, dit que le *g* ne se prononce pas; et en conformité la Fontaine, *Épître 1re*, met : En attendant que Mars m'en donne un [passe-port] et le sine), *v. a.* || **1°** Au sens latin, faire une marque; ce sens n'existe que dans quelques termes d'art. || Marquer les endroits des pièces de verre qu'on veut couper. || Terme de charpenterie. Marquer les bois avec la rouannette. || En orfévrerie. Marquer l'argenterie avec le poinçon. || **2°** Mettre son seing à une lettre, à un acte, etc. pour le rendre valable, pour s'engager soi-même. Le mariage de Mlle d'Houdancourt et de M. de Ventadour a été signé ce matin, SÉV. 14. Et le roi trop crédule a signé cet édit, RAC. *Esth.* I, 3. Ils font comme les jésuites, qui, dit-on, forçaient tout le monde à signer la constitution, sans vouloir la signer eux-mêmes, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 2. || Fig. C'est le vrai caractère que nature a gravé sur le front de ceux qu'elle a signés poëtes, sculpteurs.... DIDER. *sur Térence.* || Fig. Je vous le signerais de mon sang, je suis prêt à vous le signer de mon sang, se dit pour attester énergiquement la vérité de ce qu'on avance. || Les martyrs ont signé leur confession de leur sang, ils ont souffert la mort pour la défense de la religion. Ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang, BOURDAL. *Serm. 20° dim. après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 219. || On dit de même : signer du sang de quelqu'un, faire périr quelqu'un en accomplissant quelque chose. Et du sang du tyran signez cet hyménée, CORN. *Héracl.* III, 1. || Signer une paix, un traité, conclure une paix, un traité. Ordonnez, et j'espère Signer en votre nom cette paix salutaire, VOLT. *Adél. du Guescl.* IV, 5. || Fig. Signer la paix, effectuer une réconciliation. Le transport du vizir marquait sur son visage Qu'un heureux changement le rappelle au palais, Et qu'il y vient signer une éternelle paix, RAC. *Bajaz.* III, 1. || **3°** Absolument. Apposer sa signature. Si vous n'eussiez pas signé [Mme de Grignan s'engageant pour son mari], vous faisiez comme tout le monde aurait fait; et, en signant, vous faisiez au delà de tout le monde, SÉV. 6 nov. 1675. J'ai dit qu'il [Fénelon] avait signé par obéissance; quand on signe de cette sorte, on fait ce que la théologie appelle déposer son doute ou son opinion, BOSS. *Rem. sur la réponse*, VII, IX, 47. Tout est perdu, monsieur; les créanciers n'ont pas voulu signer, GOLDONI, *Bourru bienfaisant*, II, 6. Je persiste à croire que les philosophes m'ont daigné prendre pour leur représentant, comme une compagnie fait souvent signer pour elle le moindre de ses associés; je consens de signer, quoique j'aie la main fort tremblante, VOLT *Lett. à Schomberg*, 28 mai 1770. Si le testateur déclare qu'il ne sait ou ne peut signer, il sera fait mention de la déclaration, ainsi que de la cause qui l'empêche de signer, *Code civ.* art. 998. || Signer à un contrat, y mettre sa signature comme témoin ou par honneur. Assurément je ne signerais point à son contrat de mariage, SÉV. 384. Ah! sire, vous avez signé À mon contrat de mariage, BÉRANG. *Contr. de mar.* || **4°** Familièrement. Signer son nom, écrire son nom, sa signature. Et quand un gentilhomme en commençant à vivre Sait tirer en volant, boire et signer son nom, Il est aussi savant que défunt Cicéron, REGNARD, *Ménechm.* III, 8. Et bien ou mal enfin je sais signer mon nom, MONTFLEURY, *Femme juge et part.* II, 1. Éginhard, secrétaire de Charlemagne, nous apprend que ce conquérant ne savait pas signer son nom; cependant il conçut par la force de son génie combien les belles-lettres étaient nécessaires, VOLT. *Mœurs*, 19. || Il ne sait pas signer son nom, il ne sait pas signer. || **5°** Signer une œuvre, se dit d'un artiste qui met son nom au tableau, à la statue, à la gravure, etc. qu'il a exécutée. || **6°** Fig. Approuver. A : Que la loi règne et non le caprice. — B : Le genre humain est prêt à signer tout cela, VOLT. *Dial.* XXIV, 13. || **7°** Se signer, *v. réfl.* Faire le signe de la croix. La vieille se signa pour l'agonie que sonnait la cloche, CHATEAUBR. *Natch. 2° part. vers le 1er quart.* || Avec ellipse du pronom personnel. La chimie curieuse a des transmutations, des précipitations, des détonations, des explosions.... et mille autres merveilles à faire signer mille fois le peuple qui les verrait, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 3.

— HIST. XI° S. De sa main destre [il] l'ad asols e seignet [marqué du signe de la croix], *Ch. de Rol.* XXV. || XIII° S. Quant evesque et abbé revenront de seignier [faire le signe de la croix sur] Le lit au roi Pepin.... *Berte*, XI. Et la roine se sina de sa main diestre, et se commanda à Dieu, *Chr. de Rains*, p. 20. Diex les maint et ramaigne! L'apostoles de Rome les beneïst et saigne, *Ch. d'Ant.* I, 943. Et qui veut avoir certaine mesure et oster soi de peril, si face se [sa] mesure sengnier au seing le conte, et adont porra mesurer sans peril, BEAUM. XXVI, 6. Et dist le saint roi : je vourroie estre seigné [marqué] d'un fer chaut, par tel convenant [à condition] que touz vileins seremens feussent ostez de mon royaume, JOINV. 293. Madame ma mere me dit que toute foiz que je voudroie dire aucune chose, que je appelasse l'aide du saint Esprit et que je seignasse ma bouche [fisse le signe de la croix], ID. 256. || XIV° S. Pour avoir signé et ourlé une douzaine de touailles de toille de Reins, pour servir en la chambre du roy, DE LABORDE, *Émaux*, p. 499. À Jehan Malin, orfevre, pour seigner, aus armes de monseigneur le duc, V douzaines d'escuelles et XII plas d'argent, ID. *ib.* || XV° S. Quant Wautre Tillier vit le roy, qui estoit arresté, il dit à ses gens : veez là le roy; je veux parler à luy; ne vous mouvez d'icy, se je ne vous signe [fais signe], FROISS. II, p. 141, dans LACURNE. Il rua de sa massue après le très vaillant prince; mais luy, comme expert au mestier d'armes, escheva le coup, non pas si tost que l'escu, qu'il jecta au devant, ne fust un peu signé, *Perceforest*, t. IV, f° 15. || XVI° S. Les marques desquelles nostre Seigneur a accoustumé de signer les brebis de son troupeau, CALV. *Instit.* 653. En beau papier je sçay tant bien signer, S'il vous plaisoit, monseigneur, me finer Un cent d'escus.... MAROT, VI, 258. On temps passé, les Thraces et Cretes signoyent les jours bien fortunez de pierres blanches, RAB. *Garg.* I, 10. Ils avoyent treuvé male encontre, par faulte de s'estre seignez de la bonne main on matin, ID. *ib.* I, 25. Cassander, combien que les autres l'escrivissent et le nommassent roy, se signa tousjours comme il avoit accoustumé, AMYOT, *Demétr.* 22. Comme on luy presenta à signer la sentence, MONT. II, 1.

— ÉTYM. Berry, *siner*, signer, *se seigner*, faire le signe de la croix; Génev. *se signer*, apposer sa signature; bourguig. *seignai;* provenç. *signar, senhar, senar;* anc. catal. *senyar;* anc. espagn. *señar;* espagn. mod. *signar;* ital. *segnare;* du lat. *signare*, de *signum*, signe.

SIGNET (si-nè; le *t* ne se lie pas; au pluriel l'*s* se lie : des si-nè-z effilés; signets rime avec traits, paix, succès, etc. On remarquera ici comment l'usage a conservé l'ancienne prononciation qui s'est perdue dans signe et signer), *s. m.* || **1°** Petits rubans ou filets liés ensemble, et tenant à un bouton, qu'on met au haut d'un missel, etc. pour marquer les endroits qu'on veut retrouver aisément. Je disais autrefois de feu M. de Rennes, qu'il marquait les feuillets de son bréviaire avec des tranches de jambon : votre Valence ne mépriserait pas cette manière de signet, SÉV. 577. || **2°** Petits rubans que les relieurs attachent à la tranchefile du haut d'un livre, pour servir à y marquer un endroit. Il [la Baumelle] les fit parvenir [des vers imputés à Voltaire] à Mme de Pompadour elle-même, avec un signet qui marquait la page où elle était insultée, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 20 sept. 1769. || **3°** Dans le moyen âge, le signet était le plus souvent un anneau qu'on portait à son doigt, et avec lequel on scellait les affaires courantes. || Nom donné aux signatures authentiques dont les notaires s'engageaient à faire usage au bas de leurs actes, et qui étaient historiées. Signets parlants. || **4°** Sceau de Salomon, plante.

— HIST. XIII° S. C'est le sinet du roy saint Loys [inscription de la bague de Louis IX, gravée en caractères du XIII° siècle à l'époque de la canonisation du saint roi], DE LABORDE, *Émaux*, p. 500. || XIV° S. Donné à Nantes sous notre signet de secret, DU CANGE, *signetum.* Quant aulcun porte les armes [armoiries], ou le signet d'aultruy, *le Songe du vergier*, I, 147. Heures couvertes de brouderie et fretées de perles à un signeau d'un rubi et de deux grosses perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 499. Le signet du roi, qui est de la teste d'un roy, sans barbe, et est d'un fin ruby d'orient, et est celuy de quoy le roy scelle les lettres qu'il escrit de sa main, ID. *ib.* p. 500. Je vous pri, beaux doux

sires, qu'ensemble nous comptons; Et, s'à souldre vous ai, nous vous le renderons, Ou soubz notre signet [seing] le vous assignerons, *Guescl.* 10855. || XVe s. J'ay depuis veu ung signet [cachet] à Millan que mainteffois avoye veu pendu à son pourpoint [au duc de Bourgogne] qui estoit ung anneau.... COMM. V, 9. L'on doit avoir un petit scel ou signet qui sera tout propre et perpetuel à signer tous les actes ou memoriaulx, *Ordonn.* nov. 1483. || XVIe s. Ce larron ayant fait son apprentissage à Romme de contrefaire les escritures et les signets, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 157, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dimin. de *signe;* provenç. *signet,* seing; ital. *segnetto.*

† **SIGNEUR** (si-gneur), *s. m.* Celui qui donne sa signature. A vous dire vrai, tous ces maîtres signeurs [médecins qui avaient signé une déclaration en faveur de l'antimoine] sont le fretin et la racaille de l'école, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 92.

† **SIGNIFIANCE** (si-gni-fi-an-s'), *s. f.* Terme populaire. Indice, marque. Quand on a de l'amiquié pour les personnes, l'on en baille toujou queuque petite signifiance, MOL. *Festin,* II, 1. Je veux vous bailler ici quelque petite signifiance de ce que j'ai remarqué de la littérature actuelle, P. L. COUR. *Lett.* I, 39.

— HIST. XIIe s. Premiers fait asavoir que trois segnifiances ot ciz moz en la sainte escriture, *Job,* p. 480. || XIIIe s Car endroit moi ai-je fiance, Que songe soit senefiance Des biens à gens et des anuiz, *la Rose,* 16. || XVIe s. Les Atheniens avoient envoyé une navire pour conduire leurs enfants avecques une voile noire, en signifiance de perte toute certaine, AMYOT, *Thés.* 20.

— ÉTYM. Provenç. *significanza, significansa;* espagn. et ital. *significanza;* du lat. *significantia,* de *significare,* signifier.

SIGNIFIANT, ANTE (si-gni-fi-an, an-t'), *adj.* || 1° Qui signifie. || Terme de théologie. Les sacrements sont les signes signifiants et effectifs de la grâce, ils la signifient et l'opèrent. || 2° Qui a de la signification, qui exprime beaucoup de choses. Cela est très-signifiant. Cette expression n'est pas assez signifiante. Je ne sais personne d'assez audacieux pour articuler une parole signifiante dans le cercle des princes qui sont restés enfermés dans leurs cours, STAEL, *Révol. franç.* VI, 10. || Cette plaisanterie est peu signifiante, elle est insipide.

— HIST. XVIe s. C'est un langage beau, sec, bref, signifiant, MONT. III, 39.

† **SIGNIFICATEUR** (si-gni-fi-ka-teur), *adj.* Terme d'astrologie. Il se disait des aspects, des signes, des planètes annonçant quelque chose de remarquable dans un thème de nativité.

SIGNIFICATIF, IVE (si-gni-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui exprime un grand sens. Ce terme est bien significatif. Se servir de mots significatifs. Vous n'y verrez que quatre paroles, mais elles seront bien significatives, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. || 2° Qui exprime sensiblement la pensée, la volonté. Un geste, un ton, un regard significatif. || 3° Terme d'arithmétique. Chiffre significatif, se dit, par opposition au signe 0, des chiffres dont se compose un nombre.

— HIST. XVIe s. Mes livres sont sans aucun fard de paroles, me suffisant que je parle proprement, et use de mots qui soient significatifs, PARÉ, *Dédicace.*

— ÉTYM. Provenç. *significatiu;* espagn. et ital. *significativo;* du lat. *significativus,* qui vient de *significare,* signifier.

SIGNIFICATION (si-gni-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Ce que signifie une chose. La signification d'un tableau, d'un symbole. Vous expliquez le voyage de Pompone dans sa vraie signification, SÉV. 27 janv. 1672. Dans son Cratyle, il [Platon] agita l'ancienne et fameuse question, si la signification des mots leur est naturelle, ou si elle est arbitraire et fondée uniquement sur la volonté des hommes, à qui il a plu d'attacher telles idees à tels mots, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. XI, 2e part. p. 582, dans POUGENS. C'est une règle des plus communes du raisonnement, que, lorsqu'au commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours, DUMARS. *Œuvr.* t. IV, p. 237. La signification des mots s'établit par de bonnes définitions; leur usage, par une excellente syntaxe; leur nature enfin, par l'objet du dictionnaire lui-même, D'ALEMB. *Œuvr.* t. III, p. 183. || 2° Terme de procédure. Notification, par huissier, d'un acte, d'un arrêt. La signification d'un exploit, d'une requête.

— HIST. XIIIe s. Et por ce quant tex [tel] cas vienent ainssi, doit on moult penre garde as significations des paroles qui sont contenues el testament, BEAUM. XII, 43. || XIVe s. Ce fil de soie là qu'ainsi tendu voit-on, Pour quoi y est-il mis, ne pour quelle raison? Il n'y est pas mis sans signification, *Guescl.* 21554. || XVIe s. C'est la cause pour laquelle les Romains jusques aujourd'huy ès significations et pronostications du vol des oiseaux observent fort les vaultours, AMYOT, *Rom.* 14. [Des prisonniers] tenus en condition et en lieu où ils n'ont moyen quelconque d'expression et signification de leurs pensées et de leur misere, MONT. II, 55.

— ÉTYM. Provenç. *significatio;* espag. *significacion;* du lat. *significationem,* qui vient de *significare,* signifier.

† **SIGNIFICATIVEMENT** (si-gni-fi-ka-ti-ve-man), *adj.* D'une manière significative.

— ÉTYM. *Significative,* et le suffixe *ment;* provenç. *significativamen;* espagn. *significativamente.*

SIGNIFIÉ, ÉE (si-gni-fi-é, ée), *part. passé* de signifier. Indiqué. Des vérités signifiées par des symboles. || Terme de théologie. Volonté signifiée, volonté par laquelle Dieu nous commande ce qu'il veut de nous, BOSS. *Ét. d'orais.* IV, 2.

SIGNIFIER (si-gni-fi-é; prononciation populaire sinifier; au XVIe siècle, on prononçait sinifier, voy. LIVET, *Gramm. franç.* p. 168; au XVIIe siècle, le *g* ne se prononce pas, dit Chifflet, *Gramm.* p. 227), je signifiais, nous signifiions, vous signifiiez; que je signifie, que nous signifiions, que vous signifiiez, *v. a.* || 1° Être signe de quelque chose; dénoter quelque chose. Cette fable signifie qu'on a souvent besoin de plus petit que soi. J'écrirai, dit le Seigneur, mon nom nouveau, le nom de la cité de mon Dieu, le nom de la nouvelle Jérusalem; or ces noms signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques de la piété et la fréquentation des sacrements, BOSS. *Mar.-Thér.* S'il est certain que tout ce qui est intelligible se réduit aux êtres et aux manières d'être, il est évident que tout terme qui ne signifie aucune de ces choses ne signifie rien, MALEBR. *Rech. vér. Éclairc.* liv. III, t. IV, p. 220, dans POUGENS. Comment pouvez-vous préférer, leur disait le sage Ouloug, des contes qui sont sans raison et qui ne signifient rien? C'est précisément pour cela que nous les aimons, répondaient les sultanes, VOLT. *Zadig, Épître, dédic.* || Absolument. En parlant d'un homme qui, pour s'agrandir, souffre sans peine, et même avec plaisir, des indignités, ces termes, boire des affronts, me semblent signifier beaucoup, BOIL. *Longin, Subl.* 25. Il a donné un grand nombre d'ouvrages.... tout est écrit d'un style simple et concis, dont toutes les paroles signifient, et qui n'a pour but que l'instruction sans étalage, FONTEN. *Ruysch.* || Cela ne signifie rien, se dit des paroles qui ne vont point au fait et dont on ne peut rien conclure. Porphyre était admiré; Jamblique son sectateur passait pour un homme divin, parce qu'il savait envelopper les sentiments de son maître de termes qui paraissaient mystérieux, quoiqu'en effet ils ne signifiassent rien, BOSS. *Hist.* II, 12. || Familièrement. Qu'est-ce que cela signifie? interrogation qui indique le mécontentement. Vous refusez d'obéir? qu'est-ce que cela signifie? || 2° Terme de grammaire. Exprimer ce qu'on entend par un mot, par une phrase. Le mot latin *lupus* signifie loup en français. Érato signifie l'aimable; Uranie, la céleste; Calliope peut désigner l'élégance du langage; Euterpe, celle qui plaît.... BARTHÉL. *Anach.* ch. 33. || 3° Notifier, déclarer, faire connaître par paroles expresses. Signifier ses intentions. Il signifia au baron qu'il allait se marier avec sa sœur, VOLT. *Candide,* 29. Il fit signifier dans la ville qu'il payerait le passage, la nourriture, et donnerait deux mille piastres à un honnête homme qui voudrait faire le voyage avec lui, ID. *ib.* 18. Je lui ai signifié son congé, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Enfant gâté,* II, 10. || 4° Notifier par voie de justice, par ministère d'huissier. Et je vous viens, monsieur, avec votre licence, Signifier l'exploit de certaine ordonnance, MOL. *Tart.* V, 4. Je la lus [votre lettre] hier au roi, qui me dit que M. de Pontchartrain vous avait envoyé l'arrêt dont il est question; que vous le lui aviez renvoyé, parce que vous ne vouliez pas le faire signifier, MAINTENON, *Lettre au card. de Noailles,* 23 avril 1706. La citation lui fut signifiée à Londres par des sergents d'armes, VOLT. *Mœurs,* 50.

— HIST. XIe s. Ce senefiet pais e humiliteit, *Ch. de Rol.* V. || XIIe s. Il n'en vendront à chief [viendront à bout], mes cuers [mon cœur] le senefie, *Sax.* XXXIII. || XIVe s. Seigneur, cilz messagiers à Bertran se monstra, Le fait entierement tout li signifia, Tout ainsi que dom Pietre contre lui s'ordonna, *Guescl.* 14565. Bertran a fait sonner sa trompe hautement, Et fist signifier ses hommes et sa gent Qu'à Montcontour ira, là où Clisson l'attent, *ib.* 19691-19716. || XVe s. J'ay parlé comment peu discrettement luy [à Louis XI] fut signifiée la mort, COMM. VI, 12. || XVIe s. Mnemon qui signifie ayant bonne memoire, AMYOT, *Marius,* 1. Je m'ouvre aux miens tant que je puis, et leur signifie très volontiers l'estat de ma volonté et de mon jugement envers eulx, MONT. II, 83. Haine de prince signifie mort d'homme, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *signifi;* provenç. *signifiar, significar;* espagn. *significar;* ital. *significare,* du lat. *significare,* de *signum,* signe, et *facere,* faire.

† **SIGNOLE** (si-gno-l'), *s. f.* Dévidoir construit sur l'axe d'un treuil.

† **SIGUETTE** (si-ghè-t'), *s. f.* Terme de manége. Caveçon de fer creux, garni de dents de fer, et composé de pièces jointes par des charnières. || Mors à la siguette, mors surmonté d'une têtière et servant à dompter les chevaux fougueux.

† **SIKIOU** (si-ki-ou), *s. m.* Terme de teinturier. Nom donné au bain blanc ordinaire quand on se prépare à faire le rosage du coton.

† **SIKIOUTER** (si-ki-ou-té), *v. a.* Passer le coton lavé de garance par le sikiou.

SIL (sil), *s. m.* Terre minérale, dont les anciens faisaient des poteries rouges ou jaunes. || Espèce d'ocre plus belle que l'ocre commune.

— ÉTYM. Lat. *sil.*

† **SILARD** (si-lar), *s. m.* Nom, dans l'Angoumois, d'une espèce de martinet, oiseau.

— ÉTYM. Angoum. *siler,* faire entendre un son aigu; saintong. *silan,* couleuvre (qui siffle).

SILENCE (si-lan-s'), *s. m.* || 1° Etat d'une personne qui s'abstient de parler. Il supportait beaucoup de choses qu'il n'approuvait pas [chez les prédicateurs]; et, comme il ne refusait jamais ses louanges au mérite, il donnait volontiers son silence à ce qui ne méritait pas d'être loué, BALZ. *Socrate chrét.* X. Faites-lui du silence, et l'écoutez parler, CORN. *l'Illus. comique,* II, 1. Notre reine.... Doit rompre aux yeux de tous son silence obstiné, ID. *Rodog.* I, 1. Il y a un silence de discrétion et de repos, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 129. Il faut se tenir en silence autant qu'on peut, et ne s'entretenir que de Dieu, qu'on sait être la vérité, PASC. *Pens.* XXIV, 37, éd. HAVET. En amour un silence vaut mieux qu'un langage; il est bon d'être interdit; il y a une éloquence de silence qui pénètre plus que la langue ne saurait faire, ID. *Amour.* Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageait le prochain, et combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance; elle savait de quel poids est non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes, BOSS. *Reine d'Anglet.* La reine d'Angleterre disait que les princes devaient garder le même silence que les confesseurs, et avoir la même discrétion, ID. *ib.* Il y a trois sortes de silence: le silence de zèle, le silence de prudence dans les conversations, et le silence de patience dans les contradictions, ID. *Instr. aux Ursulines sur le silence, préamb.* Nous avons fait silence afin de l'écouter, QUIN. *Agrippa,* V, 3.... Un des campagnards, relevant sa moustache.... Impose à tous silence.... BOIL. *Sat.* III. Sa réponse [de Néron] est dictée, et même son silence, RAC. *Brit.* I, 1. Pour garder jusqu'au bout un silence perfide, ID. *Bajaz.* III, 4. Elle [Rome] se tait du moins; imitez son silence, ID. *Brit.* III, 8. Toute la troupe, étonnée, demeura dans le silence, FÉN. *Tél.* VII. D'abord il se fit un profond silence dans toute l'armée, ID. *Tél.* XI. Bientôt règne entre nous ce doux silence qui est le plus tendre langage des amants, MONTESQ. *Temple de Gnide,* 5. Obéir en silence est votre seule gloire, VOLT. *Fanat.* III, 6. Le silence n'est point une contradiction, ID. *Dict. phil. Contradictions.* Je voudrais bien savoir à quoi sert le silence; Il ne guérit de rien; au contraire, il aigrit Les maux et les tourments du cœur et de l'esprit, LACHAUSSÉE *Gouvern.* I, 1. Le peuple n'a pas sans doute le droit de murmurer; mais sans doute aussi il a le droit de se taire, et son silence est la leçon des rois, L'ABBÉ DE BEAUVAIS, *Or. fun. Louis XV.* Le silence est profond: la parole ferait un mal insupportable dans cet état de l'âme où tout est intime et intérieur, STAEL, *Corinne,* X, 4. Un regard, un silence, un accent de sa voix.... Ô lyre, en disent plus que ta vaine harmonie, LAMART. *Nouv. méd.* XV. || Il se dit au pluriel. J'aime assez qu'on s'explique; Les

silences de cour ont de la politique, CORN. *Pulch.* V, 4. || Elliptiquement, silence ! Chères sœurs, suspendons nos chants : Respectons ses chagrins ; elle approche, silence ! C. DELAV. *Paria*, II, 6. Silence au camp ! la vierge est prisonnière.... Silence au camp ! la vierge va périr, ID. *Messén. Mort de Jeanne d'Arc.* Son cercueil est fermé : Dieu l'a jugé ; silence ! LAMART. *Nouv. Médit. Bonaparte.* || On dit aussi quelquefois : du silence, un peu de silence. || Fig. Réduire au silence, ôter tout moyen de faire une réponse qui satisfasse. Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances ; que vous sert de me réduire au silence, si vous ne pouvez m'amener à la persuasion ? J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Fig. Imposer silence aux médisances, à la calomnie, au mensonge, etc. les réduire au silence, faire que les médisances, que les calomnies, que les mensonges ne trouvent plus crédit et n'osent plus se produire. Prêt d'imposer silence à ce bruit imposteur, RAC. *Iphig.* III, 1. || 2° Par analogie, il se dit du langage écrit. Le silence des journaux sur ce fait. Le silence est la plus grande persécution : jamais les saints ne se sont tus, PASC. *Pens.* XXIV, 66. Le seul qui s'y fait entendre [parmi les protestants] depuis tant d'années, et à qui, par un si grand silence, tous les autres semblent laisser la défense de votre cause, c'est le ministre Jurieu, BOSS. 1er *avertissement*, II. Grand roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence, J'ai demeuré pour toi dans un humble silence, BOIL. *Disc. au roi.* J'imite de Conrart le silence prudent, ID. *Épît.* I. Le peu que nous venons de dire est suffisant pour engager les lecteurs éclairés à se tenir sur leurs gardes, à se défier et de la louange et du blâme, et du silence même ; car le silence a aussi sa malignité et son injustice, D'ALEMB. *Œuvr.* t. I, p. 383. || On dit dans un sens analogue : J'ai adressé une demande à cet administrateur, à cette administration ; mais il garde, elle garde le silence. || Passer une chose sous silence, n'en point parler. || Ancien terme de chancellerie et de matière criminelle. Le roi imposait silence à ses procureurs généraux, lorsqu'il leur défendait de poursuivre davantage l'affaire criminelle pour laquelle il avait donné des lettres d'abolition. || 3° Le silence de la loi, se dit en parlant d'un cas que la loi n'a pas prévu. || 4° Interruption dans un commerce de lettres. Je ne puis expliquer votre long silence. Après avoir été longtemps sans vous écrire, je romps enfin le silence. La même raison, monsieur, qui fait votre silence, fait aussi le mien, SÉV. *à Lamoignon*, 27 août 1690. || 5° Secret. Tout cela sera plongé, s'il plaît à Dieu, dans le silence ; c'est tout le mieux, SÉV. 27 déc. 1688. Cet amour s'est longtemps accru dans le silence, RAC. *Mithr.* I, 1. Le secret et le silence sont les conditions d'un pacte entre le bienfaiteur délicat et son obligé, DIDER. *Claude et Nér.* II, 58. Ce qui nuirait s'il était connu, doit demeurer à jamais caché ; et la vérité dangereuse a le silence pour asile, MARMONTEL, *Cont. mor. Amitié à l'épr.* [À Venise, sous l'inquisition d'État] La mort frappe sans bruit, le sang coule en silence, DUCIS, *Othello*, II, 7. || 6° Oubli. Elle [cette affaire] n'est bonne qu'à jeter dans l'abîme du silence, SÉV. 24 janv. 1689. Leur vie [des pêcheurs] passe comme l'ombre ; il vient un jour fatal où périssent toutes leurs pensées ; leur mémoire fait un peu de bruit, et va se perdre dans un silence éternel, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || 7° Fig. Calme, absence de bruit. On n'oit que le silence, on ne voit rien que l'ombre, THÉOPHILE, *Pyrame et Thisbé*, IV, 1. Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie, PASC. *Pens.* XXV, 17 bis. Ma sœur, qui peut causer votre sombre tristesse ? Le silence des bois sert à l'entretenir, QUIN. *Amad.* II, 2. Pour animer ma voix, J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois, BOIL. *Épît.* VI. Là parmi les douceurs d'un tranquille silence, ID. *Lutr.* I. Des victimes vous-même interrogez le flanc ; Du silence des vents demandez-leur la cause, RAC. *Iph.* I, 2. Il semble pendant la nuit que tout soit en repos ; on s'imagine que les étoiles marchent avec plus de silence que le soleil, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir.* Un silence absolu porte à la tristesse ; il offre une image de la mort ; alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, J. J. ROUSS. 5e *prom.* Il regarde, il écoute ; hélas ! dans l'ombre immense, Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence, DELILLE, *Imaginat.* IV. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques, VOLNEY, *Ruines*, II. Le silence est profond dans cette ville [Venise], dont les rues sont des canaux ; et le bruit des rames est la seule interruption à ce silence, STAEL, *Corinne*, XV, 7. [Durant la nuit] Un silence pieux s'étend sur la nature, LAMART. *Harm.* II, 4. || En le personnifiant. J'écoute, à demi transporté, Le bruit des ailes du Silence Qui vole dans l'obscurité, SAINT-AMAND, *le Contempl.* || 8° Fig. Absence d'agitation morale. Si nous imposons silence à nos sens, BOSS. *Hist.* II, 6. || Le silence des passions, le temps où elles laissent l'âme libre et calme. Il faut briser ses chaînes, s'élever par des efforts redoublés jusqu'au monde intellectuel, s'approcher peu à peu de la suprême intelligence, et en contempler la nature divine dans le silence des sens et des passions, BARTHÉL. *Anach.* ch. 54. || Imposer silence à ses passions, les réprimer, empêcher qu'elles ne troublent l'âme. || 9° Interruption dans un bruit. Il n'y a point d'intervalle sensible entre les vibrations ; il n'y a point de silence entre les sons : voilà pourquoi le son paraît continu, CONDIL. *Traité anim.* ch. 6. Les échos assoupis ne livrent au zéphire Que des soupirs mourants, de silences coupés, LAMART. *Méd.* II, 2. || 10° Terme de musique. Chacun des moments pendant lesquels, dans le courant d'un morceau, les chanteurs ou les instruments se taisent. Ces différentes phrases [du chant du rossignol] sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tout genre de mélodie, concourent si puissamment aux grands effets, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 121. Les sons et leur durée ne sont pas les seuls éléments de la musique ; le silence plus ou moins long y joue aussi un rôle fort important, FÉTIS, *la Musique*, I, 6. || Par extension. Silences, signes répondant aux diverses valeurs des notes, lesquels, mis à la place de ces notes, marquent que tout le temps de leur valeur doit être passé en silence, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. silence.* || 11° Il se dit, dans la déclamation, des suspensions que fait celui qui parle. Il [Lekain] a quelquefois des silences trop longs ; il en faut comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 avr. 1762. Si Mlle Durancey entend, comme je le crois, le grand art des silences, ID. *ib.* 11 févr. 1767. || 12° Terme de peinture. Se dit, par opposition à fracas, du calme ou de la simplicité qui règne dans une composition, dans le coloris et la disposition des lumières. Il y a du silence dans ce tableau.

— HIST. XIIIe s. Silence te convient avoir, Silence est signe de savoir, *le Castoiement d'un père*, dans le Dict. de DOCHEZ. || XIVe s. Et fut silence faite, BERCHEURE, fo 67, *recto.* Une abusion est entre vous, que, si une de vous soit mise en silence par sa culpe, elle ne devroit lire, ne chanter, ne veer le sacrement de la messe, DU CANGE, *silentium.* || XVe s. En imposant, sur ce, silence à nostre procureur et à tous autres procureurs d'office, JUVÉNAL, *Charles VI*, 1415. Mais non pourquant tint il au fort Sa silence jusqu'à la mort, E. DESCH. *Poésies mss.* fo 509. || XVIe s.... D'un tel propos la silence rompit, MAROT, IV, 22. Tout le monde assistant et escoutant en bonne silence.... RAB. *Pant.* II, 19. Frere Jean rumpant cestuy tant obstiné silence, ID. *ib.* IV, 63. Ils ne vont pas souvent aux champs, d'autant qu'ils ne peuvent supporter le requoy ni le silence de la solitude, AMYOT, *De la curios.* 13. Soit que la nuict, toute chose appaisant, Couvre la terre et guide le silence.... DESPORTES, *Œuv. chrét. Prière.*

— ÉTYM. Provenç. *silenci*, s. m. et *silencia*, s. f. espagn. *silencio* ; ital. *silenzio* ; du lat. *silentium*, de *silere*, se taire, qu'on rapproche du goth. *silan*, être tranquille ; comparez aussi le bas-bret. *sioul*, tranquille. L'ancienne langue avait le verbe *siler*, se taire : XIIIe siècle. [Le rossignol] S'en va et si va silant, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. V, p. 323.

† **SILENCIAIRE** (si-lan-si-ê-r'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Officier qui faisait observer le silence aux esclaves. || 2° Se dit de quelques religieux qui gardent un grand silence. Les trappistes sont des silenciaires. || Par extension, gens qui gardent le silence. Quand on demandait à ces silenciaires s'ils avaient vu passer la belle princesse, VOLT. *Pr. de Babyl.* XI.

— ÉTYM. Lat. *silentiarius*, de *silentium*, silence.

† **SILENCIEUSEMENT** (si-lan-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière silencieuse ; en silence. Afin que, retraçant aux jeunes gens le souvenir des hommes illustres, ils invitassent silencieusement à les imiter, STAEL, *Corinne*, V, 1.

SILENCIEUX, EUSE (si-lan-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui ne parle guère, qui garde le silence. L'onction de la dévotion ne peut se conserver que dans une âme silencieuse, attentive sur soi-même, BOSS. *Instr. aux ursul. sur le silence*, 1. Philippe V, né avec un sens droit, mais peu étendu, était silencieux, réservé, même timide, se défiant de lui-même, DUCLOS, *Œuvr.* t. VI, p. 113. Le silencieux Pythagore voulait qu'on les éloignât [les canards] de l'habitation où son sage devait s'absorber dans la méditation, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 220. Bien qu'il fût silencieux naturellement, il était inépuisable en sujets de conversation, STAEL, *Corinne*, XI, 1. || Substantivement. Je lui ai dit [au jeune Grignan] que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio, ne s'accommoderait pas d'un silencieux, SÉV. 8 déc. 1688. || 2° Où l'on n'entend pas de bruit. Une retraite silencieuse. En général, la scène silencieuse nous plaît plus que la scène bruyante, DIDER. *Pensées sur la peint.* || Qui ne fait pas de bruit. Le soleil de ses feux ne rougit plus la plaine ; Et cet astre plus doux, qui luit au haut des cieux, Argente mollement les flots silencieux, M. J. CHÉNIER, *Promenade.* Les pas silencieux du prêtre dans l'enceinte, A. MUSS. *Rolla.*

— SYN. SILENCIEUX, TACITURNE. Le silencieux garde le silence soit par nature, soit accidentellement. Le taciturne le garde par nature.

— ÉTYM. *Silence.*

† 1. **SILÈNE** (si-lè-n'), *s. m.* || 1° Demi-dieu, fils de Pan et d'une nymphe, père nourricier et compagnon de Bacchus. Les satyres et Silène. || Les silènes, les autres compagnons de Bacchus. || Terme d'antiquité romaine. Petite figure de marbre représentant un silène. || 2° Nom donné au *satyre circé* (midi de l'Europe) de Latreille, qui est un papillon.

— HIST. XVIe s. Silenes estoient jadis petites boites.... painctes au dessus de figures joyeuses et frivoles.... pour exciter le monde à rire, quel fust [ainsi que fut] Silene maistre du bon Bacchus, RAB. I, *Prologue de l'auteur.*

— ÉTYM. Σειληνός.

† 2. **SILÈNE** (si-lè-n'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des dianthacées (caryophyllées) ; on y distingue : la silène muscipule, dite vulgairement attrape-mouche, c'est la silène attrape-mouche de certains auteurs ; la silène enflée de Smith (Europe), appelée vulgairement carnillet ou cornillet, et bec d'oiseau, c'était le *cucubale behen* de Linné ; la silène noctiflore, dite fleur de la nuit, LEGOARANT.

SILEX (si-lèks), *s. m.* Terme de minéralogie. Genre de pierres renfermant les deux espèces quartz et opale, constituées par l'acide silicique. On taille, on polit les silex pour en faire des bijoux durs et des ornements ; ils servent à l'homme pour obtenir du feu par le choc de l'acier, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 288. Les principaux dépôts chimiques du sol secondaire sont les silex et les gypses : les silex, qui doivent incontestablement leur origine à des dissolutions d'hydrate de silice ; les gypses, qui ont été précipités par la réaction exercée sur le chlorure de calcium de la mer, soit par des combinaisons sulfureuses, soit plutôt par du sulfate de magnésie, L. CORDIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 297. || Silex résinite, voy. QUARTZ. || Silex pyromaque, la pierre à fusil, qui servait à mettre le feu aux fusils et aux pistolets, et, avant l'invention des briquets chimiques, à se procurer du feu à l'aide de l'amadou. || Platine à silex, platine dans laquelle les étincelles, qui doivent communiquer le feu à la charge, sont produites par le choc d'une pierre maintenue entre les mâchoires d'un chien contre une pièce d'acier à charnière nommée batterie. || Arme à silex, fusil à silex, arme, fusil muni d'une platine à silex.

— ÉTYM. Lat. *silex*, caillou.

SILHOUETTE (si-lou-è-t'), *s. f.* || 1° Dessin qui représente un profil tracé autour de l'ombre d'un visage. Un portrait à la silhouette, ou, simplement, une silhouette. Il [le château de Bry-sur-Marne] fut construit en 1759 par Étienne de Silhouette.... une des principales distractions de ce seigneur consistait à tracer une ligne autour de l'ombre d'un visage, afin d'en voir le profil dessiné sur le mur ; plusieurs salles de son château avaient les murailles couvertes de ces sortes de dessins que l'on appelle des silhouettes, du nom de leur auteur, dénomination qui est toujours restée, *Journ. officiel*, 29 août 1869, p. 1154, 3e col. || 2° Une silhouette, un des côtés par lesquels on voit une statue. Une statue pouvant occuper une place qui permettra de la voir de tous côtés, les maîtres l'ont toujours conçue et exécutée de manière que toutes les silhouettes fussent aussi favorables que possible, OTTIN, *Presse scientif.* 1864, t. I, p. 336. || 3° Découper en silhouette. Depuis plus d'un siècle on laisse traîner sur les quais, dans les boutiques nomades de pauvres antiquaires, les pièces les plus intéressantes des peintres, ou bien, et ce

n'est pas la moindre cause de destruction, on les destine à ce barbare amusement qui a déjà tant coûté à l'art, j'entends ce passe-temps qui consiste à découper en silhouette, pour coller, sur un fond blanc, des figures que l'artiste s'était donné bien de la peine à harmoniser avec le fond ; toutes les anciennes collections, surtout celles des anciennes cours, portent des traces de ces ravages, L. DELABORDE, *Hist. gravure en manière noire*, p. 108. || 4° Fig. À la silhouette, d'une manière incomplète. Silhouette, nom d'un contrôleur général du XVIIIe siècle ; il fit, quoique doué de beaucoup d'esprit, plusieurs sottises ; dès lors tout parut à la silhouette, et son nom ne tarda pas à devenir ridicule ; les modes portèrent à dessein une empreinte de sécheresse et de mesquinerie.... les tabatières étaient de bois brut ; les portraits furent des visages tirés de profil sur du papier noir d'après l'ombre de la chandelle sur une feuille de papier blanc, MERCIER, *Tableau de Paris*, 147. En mai, la paix s'est faite ; et, le 9 juin, il a été déporté ; vous voyez qu'il a paru chez nous à la silhouette, *Papiers saisis à Bareuth*, Paris, vent. an X, p. 298.

— ÉTYM. *Silhouette*, traducteur de Pope, et financier (voy. VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 123).

† **SILICATE** (si-li-ka-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide silicique avec une base.

† **SILICATÉ, ÉE** (si-li-ka-té, tée), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'une base qui est convertie à l'état de sel par l'acide silicique.

† **SILICATISATION** (si-li-ka-ti-za-sion), *s. f.* Action de couvrir, d'une couche siliceuse, des statues de pierre, des ornements d'architecture, etc.

SILICE (si-li-s'), *s. f.* Substance qui fait la base des silex, des quartz, etc. et qui, à l'état de sable, se combine avec la chaux et forme avec elle un mortier très-résistant ; c'est l'oxyde de silicium, considéré généralement comme un acide et appelé en conséquence acide silicique. La silice, une des terres les plus abondantes, fait la base des pierres les plus dures qui paraissent constituer le noyau du globe, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 136. La silice.... presque pure dans le cristal de roche, très-abondante dans les cailloux et les agates, soluble dans l'acide fluorique, formant des poteries dures avec l'alumine, du mortier avec la chaux, et du verre avec les alcalis fixes, DECREMPS, *Diagr. chim.* p. XLIII.

— ÉTYM. *Silex.*

† **SILICÉ, ÉE** (si-li-sé, sée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient de la silice ; qui en a les caractères.

SILICEUX, EUSE (si-li-seû, seû-z'), *adj.* Qui est de la nature du silex. || Qui contient de la silice. || Terme d'agriculture. Terrains siliceux, terrains fournissant au moins 0,55 de silice libre.

— ÉTYM. *Silice.*

† **SILICICO-ALUMINIQUE** (si-li-si-ko-a-lu-mi-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel silicique uni à un sel aluminique. On dit semblablement silicico-argentique, silicico-cobaltique, etc.

† **SILICICO-CUIVREUX** (si-li-si-ko-kui-vreû), *adj m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel silicique uni à un sel cuivreux. On dit semblablement silicico-mercureux, etc.

† **SILICICOLE** (si-li-si-ko-l'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des plantes qui ne croissent que sur les terrains siliceux, ou qui croissent d'autant mieux que le sol est plus riche en silicates.

— ÉTYM. *Silice*, et lat. *colere*, habiter.

† **SILICIDES** (si-li-si-d'), *s. m. pl.* Terme de minéralogie. Famille qui comprend la silice et ses combinaisons.

† **SILICIFÈRE** (si-li-si-fè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient de la silice.

— ÉTYM. *Silice*, et lat. *ferre*, porter.

† **SILICIFICATION** (si-li-si-fi-ka-sion), *s. f.* Fossilisation par la silice. La silicification de jeunes feuilles de palmiers.

† **SILICIFIÉ, ÉE** (si-li-si-fi-é, ée), *adj.* Fossilisé par incrustation de silice. Végétaux silicifiés, *Acad. des scienc. Compt. rend.* t. LXX, p. 1070.

— ÉTYM. *Silice*, et lat. *facere*, faire.

† **SILICIQUE** (si-li-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide silicique, voy. SILICE. || Éthers siliciques, éthers qui s'obtiennent en versant de l'alcool sur le chlorure de silicium.

† **SILICIUM** (si-li-si-om'), *s. m.* Métal qui produit la silice en se combinant avec l'oxygène.

— ÉTYM. Mot latin forgé par la nomenclature chimique, comme *calcium*, *sodium*, etc.

† **SILICIURE** (si-li-si-u-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison du silicium avec un autre corps simple.

SILICULE (si-li-ku-l'), *s. f.* Terme de botanique. Silique dont la hauteur ne dépasse pas quatre fois la largeur.

— ÉTYM. Dimin. de *silique.*

SILICULEUX, EUSE (si-li-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit ou qui porte des silicules. Plantes siliculeuses. || *S. f. pl.* Les siliculeuses, tribu de la famille des crucifères.

† **SILIGINOSITÉ** (si-li-ji-nô-zi-té), *s. f.* Qualité de la farine de pur froment.

— ÉTYM. Lat. *siligo*, farine de première qualité.

SILIQUE (si-li-k'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Fruit sec allongé, bivalve, dont les graines sont attachées à deux trophospermes suturaux, ordinairement séparés en deux loges par une fausse cloison qui n'est qu'un prolongement des trophospermes, et qui persiste souvent après la chute des valves. La silique et la silicule caractérisent particulièrement la famille des crucifères. || 2° Silique douce, fruit du caroubier et de l'arbre de Judée ; cette silique est non une silique, mais une gousse. || 3° Petit poids des Romains. || 4° Genre de coquilles bivalves.

— HIST. XVIe s. Au rang des plantes tousjours verdoiantes, nous logerons le garrobier, ainsi appellé en Provence, par d'aucuns silique, O. DE SERRES, 556.

— ÉTYM. Lat. *siliqua*, gousse.

SILIQUEUX, EUSE (si-li-keû, keû-z'), *adj.* Qui porte des siliques, ou qui ressemble à une silique. Plantes siliqueuses. || *S. f. pl.* Les siliqueuses, tribu de la famille des crucifères.

† **SILIQUIER** (si-li-kié), *s. m.* Genre de plantes qui se rapprochent un peu du pavot, genre *hypecoüm.*

† **SILIQUIFORME** (si-li-ki-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une silique ; se dit de quelques fruits capsulaires différant de la vraie silique, en ce que les placentas en sont alternes et non opposés aux lobes du stigmate ; tels sont les fruits de la chélidoine.

1. **SILLAGE** (si-lla-j', *ll* mouillées, et non si-ya-j'), *s. m.* || 1° La vitesse absolue d'un navire. Quel sillage avez-vous ? Faire un bon sillage. Mesurer le sillage d'un bâtiment. J'avais passé très-près de la partie du sud sans sonder, pour ne pas ralentir le sillage de la frégate, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 299, dans POUGENS. || Doubler le sillage d'un navire, aller une fois plus vite que lui. || Proverbe de marin. Il fait plus de remous que de sillage, il fait plus de bruit que de besogne. || 2° Trace que fait un bâtiment lorsqu'il navigue. Les vagues étaient trop hautes pour qu'on pût remarquer le sillage. || Fig. Elle [la lune] éclaire de loin la route des étoiles, Et leur sillage blanc dans l'océan d'azur, LAMART. *Harm.* I, 10.

— ÉTYM. *Siller* 1.

† 2. **SILLAGE** (si-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Veine de prolongement d'une mine de houille en superficie ou en profondeur.

— ÉTYM. Même radical que *sillon.*

1. **SILLE** (si-l'), *s. m.* Poëme mordant et satirique des Grecs.

— ÉTYM. Σίλλος, raillerie, de σιλλὸς ou σιλὸς, nez camus, parce qu'un nez fait de cette façon est un signe de moquerie.

† 2. **SILLE** (si-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Grande table en plan incliné dont on se sert dans les salines.

— ÉTYM Scand. *sila*, inciser, diviser (voy. SILLON).

SILLÉ, ÉE (si-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de siller 2. Ouvre tes yeux sillés et vois.... RÉGNIER, *Épît.* I.

† **SILLÉE** (si-llée, *ll* mouillées), *s. f.* Terme rural. Fosse dans laquelle on plante la vigne.

— ÉTYM. Même radical que dans *sillon.*

1. **SILLER** (si-llé, *ll* mouillées, et non si-yé), *v. n.* Terme de marine peu usité. En parlant d'un bâtiment, fendre les flots en naviguant. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. Diez le tire du scandinave *sila*, sillonner. Mais ce verbe paraît être une forme de l'ancien verbe *sigler*, qui signifie faire voile et qui est le même que *cingler.*

2. **SILLER** (si-llé, *ll* mouillées, et non si-yé), *v. a.* || 1° Terme de fauconnerie. Coudre les paupières d'un faucon. Quand, voulant porter un oiseau de proie, on n'a point de chaperon pour lui couvrir la tête, on lui sille les yeux, c'est-à-dire on lui coud les deux paupières d'un point d'aiguille ; l'oiseau ne se débat plus. || 2° Fig. Fermer, en parlant des yeux. Mes yeux.... Depuis d'un bon sommeil ne se sont vus sillés, REGNIER, *Élég.* II. || Absolument. [Un fantôme, en rêve] Me prédit mes malheurs, et longtemps, sans siller, Me contemple, debout contre mon oreiller, SAINT-AMAND, *les Visions.*

— HIST. XVIe s. ...En leur ostant les sens, et leur sillant les yeux, DUBELLAY, III, 71, *recto.* [Le ciel] Comme jaloux d'un bien si precieux, Silla le monde et m'aveugla les yeux, Pour de luy seul seule estre regardée, RONS. 49. Amour ne regne point sur la troupe blesmie Des morts, qui sont sillez d'un long somme de fer, ID. 468. .... Qui eust adouci la rage Du plus foible belliqueur, Si la fureur du courage Ne luy eust sillé le cœur, ID. 348.

— ÉTYM. La véritable orthographe est *ciller*, qui vient de *cil* (voy. CILLER et DESSILLER).

SILLET (si-llè, *ll* mouillées, et non si-yè ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Terme de lutherie. Petit morceau d'ivoire, ou de bois fin, appliqué au haut du manche de la plupart des instruments à cordes, et sur lequel portent les cordes. La longueur des cordes se mesure du sillet au chevalet. Le sillet empêche que les cordes n'appuient sur la touche.

— ÉTYM. *Sille* 2.

† **SILLIMANITE** (sil-li-ma-ni-t'), *s. f.* Corps biréfringent à deux axes.

† **SILLOMÈTRE** (si-llo-mè-tr', *ll* mouillées), *s. m* Terme de marine. Instrument pour mesurer le sillage

— ÉTYM. *Siller* 1, et μέτρον, mesure.

† **SILLOMÉTRIQUE** (si-llo-mé-tri-k', *ll* mouillées), *adj.* Qui appartient au sillomètre, à la mesure du sillage.

SILLON (si-llon, *ll* mouillées, et non si-yon), *s. m.* || 1° Tranchée ouverte dans la terre par la charrue. Tracer un sillon. Des sillons bien espacés. Enivrez d'eau ses sillons [de la terre] ; multipliez ses productions, et elle semblera se réjouir de l'abondance de ses rosées par les fruits qu'elle produira, SACI, *Bible*, *Psaum.* LXIV, 11. Aucun champ où la main du diligent laboureur ne fût imprimée ; partout la charrue avait laissé de creux sillons, FÉN. *Tél.* V. Les anciens avaient borné à une longueur de cent vingt pas la plus grande étendue du sillon que le bœuf devait tracer par une continuité non interrompue d'efforts et de mouvements, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 188. Vois-tu ce laboureur, constant dans ses travaux, Traverser ses sillons par des sillons nouveaux ? DELILLE, *Géorg.* I. Ainsi, sur les moissons quand l'orage a soufflé, Reposent, confondus dans le sillon comblé, Le convolve amoureux, la renoncule agreste, Et l'ivraie ennemie et les épis de blé, MASSON, *Helvétiens*, VII. Quand trois mille ans auront passé sur notre cendre.... Quand nos fosses auront fait place à des sillons, V. HUGO, *Voix intér.* VIII. || Fig. Faire son sillon, faire l'ouvrage qu'on est tenu de faire chaque jour. Il [le contrôleur des finances Silhouette] n'est pas comme la plupart de ses prédécesseurs, gens estimables, mais sans génie, qui traçaient leur sillon comme ils pouvaient avec la vieille charrue, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 123. || C'est un bœuf qui fait bien son sillon, se dit d'un homme médiocre et laborieux. || Écrire par sillons, se dit d'une antique écriture des Grecs (voy. BOUSTROPHÉDON). Ensuite ils s'avisèrent d'écrire par sillons, c'est-à-dire en retournant de la gauche à la droite, puis de la droite à la gauche alternativement, J. J. ROUSS. *Essai sur l'orig. des langues*, 5. || 2° Dans la Saintonge, sillon signifie la longue arête que forme la terre en retombant de chaque côté du soc, et il faut deux *règes* pour faire un sillon. || 3° Terme de jardinage. Petite rigole profonde de 0m,05 à 0m,10, faite avec une binette, pour semer certaines graines, ou planter certaines racines bulbeuses en ligne. || 4° *Au plur.* Absolument et poétiquement. La campagne, les champs. Assez dans ses sillons [de l'Attique] votre sang englouti A fait fumer le champ dont il était sorti, RAC. *Phèdre*, II, 2. Et l'homme cependant, cet insecte invisible, Rampant dans les sillons d'un globe imperceptible, Mesure de ces feux [les astres] les grandeurs et les poids, LAMART *Harm.* II, 4. || 5° Fig. Traces que certaines choses laissent en passant. Le sillon des roues. La déesse guerrière De son pied trace en l'air un sillon de lumière, BOIL. *Lutr.* III. Le char d'Amphitrite, traîné par des chevaux marins, plus blancs que la neige, et qui, fendant l'eau salée, laissaient loin derrière eux un vaste sillon dans la mer, FÉN. *Tél.* IV. La foudre à longs sillons éclatant dans les nues, DUCIS, *Hamlet*, I, 1. || 6° Rides. Le temps sur son visage A tracé ses sillons, a gravé son outrage, DUCIS, *Roméo*, II, 1. || 7° Terme de botanique. Cannelures parallèles et profondes occupant la surface

d'une tige, etc. || Terme de zoologie. Raies ou stries profondes. Les valves de cette coquille ont des sillons. || Terme d'anatomie. Rainure que présente la surface de certains os ou de certains organes parenchymateux, et qui, pour la plupart, sont destinés à loger des vaisseaux. || Terme de pathologie. Galerie sous-épidermique creusée par les sarcoptes dans la gale. || 8° Rides qui se trouvent au palais des grands quadrupèdes, surtout des chevaux. On peut aussi connaître, quoique moins précisément [que par les dents], l'âge d'un cheval par les sillons du palais, qui s'effacent à mesure que le cheval vieillit, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 53. || 9° Élévations que forme le fil sur la bobine du rouet.

— HIST. XIII° s. Que trop me fetes demorer A arer un seillon de terre, *Ren.* 15377. || XIV° s. Le suppliant dist à icellui Belosat, que il lui voulust rendre et restituer sept seillons de terre, que il detenoit par force, DU CANGE, *selio.* Jehan Guyart le jeune pour deux seillons de vigne, contenant environ quarante perches, ID. *ib.* Lequel Sault-dubreuil soya trois seiglons de seigle ou environ, ID. *ib.* || XV° s. Onques de terre n'eut sillon, VILLON, *Épitaphe.* || XVI° s. Jà les vers sillons ployans Par les campaignes ondoient, DUBELL. VII, 15, *recto.*

— ÉTYM. Berry, *seillon;* du scandinave *sila*, sillonner, inciser. Le sens ancien est une mesure de terre, aussi de *sila*, couper, diviser. (voy. SILLER 1).

SILLONNÉ, NÉE (si-llo-né, née; *ll* mouillées), *part. passé* de sillonner. || 1° Ouvert par des sillons Un champ bien sillonné. || Fig. La France est partout sillonnée de routes. Un visage sillonné par les rides. || 2° Terme d'histoire naturelle. Marqué de stries profondes, de cannelures. Sillonné, des deux côtés, de rides longitudinales, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 136. || 3° *S. f.* Sillonnée, espèce de couleuvre.

SILLONNER (si-llo-né, *ll* mouillées, et non si-yo-né), *v. a.* || 1° Faire des sillons. Je crois que Lucidas serait bien votre fait, La fortune lui rit, tout lui vient à souhait : De vingt paires de bœufs il sillonne la plaine, RACAN, *Silène*, I, 3. La terre obéissante et les flots étonnés Par la rame et le soc déjà sont sillonnés, DELILLE, *Géorg.* I. || 2° Fig. Laisser une trace, un sillon en passant. Sur cet amas brillant de nacre et de coral, Qui sillonne les flots de ce mouvant cristal, CORN. *Tois. d'or*, II, 3. [Les oiseaux d'eau] également prompts à prendre les routes de l'atmosphère, à sillonner celles de la mer, ou plonger sous les flots, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 168. Alors, en se jouant, des pieds armés de fer Vont sillonnant ces flots endurcis par l'hiver, DELILLE, *Trois règn.* III. Si les vaisseaux sillonnent un moment les ondes, la vague vient effacer aussitôt cette légère marque de servitude, STAEL, *Corinne*, I, 4. L'éclair sillonne le nuage, Mais il n'a point frappé vos yeux, BÉRANG. *Orage.* || 3° En parlant des rides. L'âge a sillonné son visage.

— HIST. XVI° s. Je voy la fuyante suyte D'une eau sillonnant sa fuyte Au pied d'un rocher moussu, DUBELL. VII, 20, *recto.* Nous vismes un homme à pied, en la plaine, qui venoit droict à nous à grande course, traversant les champs, et seillonnant [franchissant] les bleds verds, CARLOIX, V, 18.

— ÉTYM. *Sillon.*

† **SILLONNEUR** (si-llo-neur, *ll* mouillées), *s. m.* Terme d'agriculture. Sorte de houe à cheval, fort légère, et propre à biner la terre.

— ÉTYM. *Sillonner.*

SILO (si-lo), *s. m.* Excavation ou fosse creusée dans le sol, où l'on dépose les grains battus pour les conserver. || Fig. Dans les cavernes les os gardaient fidèlement la forme que la vie leur avait donnée pour une heure; lorsque des hommes instruits et intelligents descendirent dans ces silos de l'histoire, ils ne commencèrent pas par s'apercevoir des trésors que le destin y avait successivement accumulés, FONVIELLE, *Presse scientif.* 1865, t. I, p. 162. || Fossés recouverts de terre dans laquelle on place les betteraves pour les conserver. || Coffres en charpente, isolés et suspendus, employés pour remuer le blé et le ventiler.

— ÉTYM. Espagn. *silo;* du grec σιρὸς, silo.

SILOUETTE, *s. f.* Voy. SILHOUETTE.

† **SILPHIUM** (sil-fi-om'), *s. m.* Gomme-résine de la Cyrénaïque (en grec, σίλφιον), très-estimée chez les anciens, et due, à ce qu'on croit, au *thapsia silphium*, Viviani, ombellifères.

SILURE (si-lu-r'), *s. m.* Genre de poissons abdominaux.

—ÉTYM. Σίλουρος, de σείειν, agiter, et οὐρά, queue.

† **SILURIEN, IENNE** (si-lu-riin, riè-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrain silurien, série de couches fossilifères placées sous le vieux grès rouge, ainsi dit parce que cette formation a son type dans l'ancien pays des Silures, nom du peuple breton qui occupait une partie du pays de Galles et les contrées contiguës, dans la Grande-Bretagne. Formation silurienne.

† **SILVERET** (sil-ve-rè), *s. m.* Étoffe croisée en chaîne de soie et trame de coton.

SILVES, SILVESTRE, SILVICULTURE, SILVIQUE, voyez ces mots par *y*.

† **SILVINE** (sil-vi-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Chlorure de potassium.

SIMAGRÉE (si-ma-grée), *s. f.* Manières qu'on affecte pour duper ou faire illusion. La reine de Suède est entrée à Rome avec beaucoup de simagrées à l'italienne, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 147. C'est être libertin [esprit fort] que d'avoir de bons yeux; Et qui n'adore pas de vaines simagrées N'a ni respect ni foi pour les choses sacrées, MOL. *Tart.* I, 6. Il [le duc d'Orléans] le manda [l'évêque de Troyes] : il arriva, il accepta sans simagrée [une place au conseil de régence], ST-SIM. 422, 90. Dubois, pour être cardinal, avait fait recevoir la constitution Unigenitus et les formulaires et toutes les simagrées ultramontaines dont il se moquait, VOLT. *Hist. Parl.* LXIV. Je mourrai consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sur la ruine des simagrées, ID. *Lett. Villevieille*, 20 déc. 1768. La simagrée du serment, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*, ch. 8. C'était uniquement par aversion pour les simagrées qu'elle ne faisait point en public la dévote, ID. *Conf.* II. On a essayé sur moi toutes les simagrées magnétiques, LAHARPE, *Corresp.* t. IV, p. 273.

— HIST. XVI° s. Indifference entre les personnes de diverse qualité et condition, morguées et cimagrées [moquées], affoiblissement d'estat, SULLY, *Mém.* t. VII, p. 178. Ces nouveaux hostes gagnent le cœur du peuple par chimagrées et belles paroles, PASQUIER, *Recherch.* p. 287, dans POUGENS.

— ÉTYM. Génev. *simagrie;* wallon, *simagraw*, *s. f.; chimagrée*, dans OUDIN, *Curios. franç.* Origine inconnue. Scheler demande si c'est une forme altérée de *simulacrée*, ou s'il vient de *simius*, singe. Frisch le fait venir de *s'il m'agrée*, nom, dit-il, d'un ancien jeu; étymologie suivie à peu près par Brachet, *Dictionn. étymologique*, qui dit : « Corruption de l'ancienne formule *si m'agrée* (ainsi m'agrée), prévenance affectée, obséquiosité. » Pourrait-on utiliser le berrichon *chimer, simer, simailler*, pleurnicher?

SIMAISE, *s. f.* Voy. CYMAISE.

SIMAROUBA (si-ma-rou-ba), *s. m.* Arbre de l'Amérique méridionale dont l'écorce est employée en médecine, *quassia simarouba, L.*

† **SIMAROUBACÉES** (si-ma-rou-ba-sée) ou **SIMAROUBÉES** (si-ma-rou-bée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des rutacées qu'on a séparée pour en faire une famille à part (type, le simarouba).

SIMARRE (si-ma-r'), *s. f.* || 1° Habillement long et traînant, dont les femmes se servaient autrefois. || Il s'est dit aussi d'une robe d'homme. Le père Fa-Tutto est entré couvert d'une simarre de soie légère, VOLT. *Amabed*, 5° *lettre.* || 2° Espèce de soutane que certains magistrats portent sous leur robe. || Par la métonymie du signe pour la chose signifiée, la place de garde des sceaux ou ministre de la justice. Si j'en venais à faire mes conditions, répondit-il, je serais peut-être un peu plus exigeant que vous ne le supposez [je voudrais être plus que premier président ou procureur général]. — C'est donc la simarre qu'il vous faut, demanda le vieillard d'un air ironique, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § XVI.

— HIST. XVI° s. Vostre espée use les plies de vostre chamarre, PALSGRAVE, p. 668.

— ÉTYM. Wallon, *chamâr*, habit de fête; espagn. *zamarra;* ital. *zimarra.* On le tire de l'espagnol *marro*, peau de mouton.

SIMBLEAU (sin-blô), *s. m.* || 1° Cordeau qui sert aux charpentiers à tracer des cercles plus grands qu'ils ne peuvent l'être avec le compas. || 2° Assemblage de ficelles qui fait partie d'un métier à tisser. || 3° Tracé pour des étoffes brochées.

— ÉTYM. Comme *singler* s'est dit pour mesurer avec le cordeau, et qu'en ce sens il est le même que *cingler* 2, on admettra que *simbleau* est pour *singleau* ou mieux *cingleau* (voy. CINGLER 2, et comparez SINGLIOTS).

† **SIME** (si-m'), *adj.* Latinisme qui s'est dit, en histoire naturelle, pour camus. Sa forme [du tadorne] est sime ou camuse, BUFF. *Ois.* t. XVIII, p. 299

— ÉTYM. Lat. *simus;* grec, σιμὸς, camus.

† **SIMERI** (si-me-ri), *s. m.* Coquille du Sénégal, nom donné par Adanson à la *volvaire triticée*, univalves.

† **SIMIEN, IENNE** (si-miin, miè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui appartient au singe. La modification du type simien dans le nouveau monde, QUATREFAGES, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIV, p. 1227. || On a dit aussi simian, simiane; cela ne vaut rien.

— ÉTYM. Lat. *simius*, singe.

† **SIMIESQUE** (si-miè-sk'), *adj.* Qui a un caractère de singe. Des grimaces plus simiesques qu'humaines, TH. GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VII.

SIMILAIRE (si-mi-lê-r'), *adj.* || 1° Qui est de même nature. Dans toute matière liquide ou liquéfiée, il ne faut que de l'espace, du repos et du temps, pour qu'il se forme des cristallisations par l'attraction mutuelle des parties homogènes et similaires, BUFF. *Min.* t. V, p. 96. L'or et tous les corps inorganisés qui ne sont point mélangés par agrégation, sont composés de parties semblables ou de molécules similaires, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 5. || 2° Terme de géométrie. Se dit des rectangles ou des parallélépipèdes formés par la multiplication de nombres proportionnels entre eux. || 3° Terme d'optique. Rayons similaires, rayons également réfrangibles. || 4° Terme de conchyliologie. Se dit d'une charnière semblable sur les deux valves. || 5° Terme d'anatomie. Parties similaires, ou organes primaires, les parties fondamentales qui constituent les systèmes, et qui se réunissent pour former les organes proprement dits. || 6° *S. m.* Chose semblable à une autre ou de la même nature. Sous Colbert, un tarif protecteur frappa de droits élevés les produits étrangers dont les similaires étaient naturalisés en France.

— HIST. XVI° s. Les elemens de nostre corps sont les parties solides et similaires, faites et produites des elemens de generation : tels sont les os, membranes.... PARÉ, *Introd.* 4. Ces parties sont appellées simples ou similaires, pour ce qu'elles ne se peuvent diviser qu'en parties semblables, ou de semblable nature, ID. I, *Préf.*

— ÉTYM. Lat. *similis*, semblable (voy. SIMILITUDE).

† **SIMILARITÉ** (si-mi-la-ri-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité des choses similaires. Il [Anaxagore] croyait qu'un os visible était composé de plusieurs os invisibles ... c'est pour cela qu'il appelait ses principes ὁμοιομερείας, similarités, *Anal de Bayle*, t. III, p. 132.

† **SIMILI** (si-mi-li), *adj. m. pl.* Terme de musique. Mot italien qui signifie semblables, et qui, placé sur une partition, marque que des arpéges indiqués en abrégé sont semblables à ceux qui les précèdent.

† **SIMILIFLORE** (si-mi-li-flor'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs toutes semblables.

— ÉTYM. Lat. *similis*, semblable, et *florem*, fleur.

SIMILITUDE (si-mi-li-tu-d'), *s. f.* || 1° Ressemblance, rapport exact entre deux choses. Il n'y a point de similitude entre ces deux objets. Nous n'avons d'idée que de proche en proche; nous ne concevons presque rien que par similitude, VOLT. *Philos.* 2° *homélie, superstition.* || 2° Figure de rhétorique dite aussi comparaison, par laquelle, pour éclaircir une idée ou pour orner le discours, on applique à un objet des traits de ressemblance empruntés à un objet différent. On prouve les similitudes et les comparaisons, soit qu'elles soient étendues, soit qu'elles soient abrégées et réduites en métaphores, quand on les explique et qu'on en montre les convenances, BOSS. 6° *avert.* 96. Jésus-Christ ne montre aucune étude recherchée : ses similitudes sont tirées des choses les plus communes, de l'agriculture, de la pêche, du trafic, de la marchandise.... ID. dans LAFAYE, *Synonymes.* || 3° Terme de géométrie. État des figures qui sont semblables. La similitude des triangles. Théorie de la similitude. || Centre de similitude, point situé dans le plan d'une figure et d'où partent les rayons vecteurs qui servent à construire une figure semblable à la figure donnée.

— HIST. XIII° s. Si nous voulons à Dieu prendre similitude, Nous herons [haïrons], comme lui, pechié d'ingratitude, J. DE MEUNG, *Test.* 81. || XIV° s. Si avint que la similitude de eus deus, c'est à dire de Tarquin et de Tullie, les adjousta [ajusta, mit ensemble] assez plus de legier, BERCHEURE, f° 22, *verso.* Il parle en similitude et en figure, ORESME, *Éth.* 24. || XVI° s. Nostre bon maistre, non content de paroles, nous a depeint en une similitude,

comme en un tableau, la vraye image d'humilité, CALV. *Instit.* 597. La dissimilitude s'ingere d'elle mesme en nos ouvrages; nul art ne peut arriver à la similitude, MONT. IV, 232. Un [livret, libelle] qui, pour allonger et remplir la similitude qu'il veult trouver du gouvernement de nostre pauvre feu roy Charles neufiesme avecques celuy de Neron.... ID. III, 148.

— ÉTYM. Lat. *similitudinem*, de *similis*, semblable, radical de *sembler* (voy. ce mot).

SIMILOR (si-mi-lor), *s. m.* Alliage qui résulte de la combinaison de 20 à 40 parties de zinc avec 40 à 60 parties de cuivre, laiton, or de Manheim. || Fig. De Similor, à charge de revanche, Clinquant publie un éloge éloquent, PIRON, *Épigr.*

— ÉTYM. Lat. *similis*, semblable, et *or.*

SIMONIAQUE (si-mo-ni-a-k'), *adj.* || 1° Où il entre, où il y a de la simonie. Contrat simoniaque. Ordination simoniaque. Une entremise simoniaque, PATRU, *Plaidoyers*, 4. || 2° En parlant des personnes, qui commet une simonie. Je vous demande si un bénéficier sera simoniaque, selon vos auteurs, en donnant un bénéfice de quatre mille livres de rente, et recevant dix mille francs argent comptant, non pas comme prix du bénéfice, mais comme motif qui le porte à le donner, PASC. *Prov.* XII. M. Jurieu nous reproche les papes intrus et simoniaques du X^e siècle, FÉN. t. II, p. 65. || Substantivement. Vous savez quel trafic on fait aujourd'hui des bénéfices, et que, s'il fallait s'en rapporter à ce que saint Thomas et les anciens en ont écrit, il y aurait bien des simoniaques dans l'Eglise, PASC. *Prov.* VI. Ils [les casuistes] auront mis en vente toutes ces dignités de l'Église, et ouvert l'entrée de la maison de Dieu à tous les simoniaques, par la distinction imaginaire de motif et de prix; et nous n'oserons publier qu'on ne peut entrer sans crime dans le ministère de l'Église que par l'unique porte, qui est Jésus-Christ! ID. 2^e *factum pour les curés de Paris.*

— HIST. XIII^e s. Ou s'il iert [était] trop luxurieus, Ou lerres [larron], ou simoniaus, Soit prevost ou officiaus, Ou prelas de jolive vie, *la Rose*, 11935. || XVI^e s. Les ambitieux, les avaricieux, les symoniaques, les paillars, les incestes et tous meschans, CALV. *Instit.* 909

— ÉTYM. *Simonie*; provenç. *simoniac*, *simoniaic*, *simonial*; espag. et ital. *simoniaco.*

SIMONIE (si-mo-nie), *s. f.* Convention illicite par laquelle on reçoit une récompense temporelle, une rétribution pécuniaire pour quelque chose de saint et de spirituel, tel que les sacrements, les prières de l'Eglise, les bénéfices, etc. Si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel, c'est une simonie visible, PASC. *Prov.* VI.

— HIST. XII^e s. La puet le poi vaillant symonie eshaucier [la simonie peut élever celui qui vaut peu], *Th. le mart.* 62. || XIII^e s. Se les cozes saintes sunt baillies à loier, ce est simonie, BEAUM. XXXVIII, 14. Simonie et lignages, prieres et servises Donnent hui dignités, provendes et yglises, J. DE MEUNG, *Test.* 513. || XIV^e s. Es estas de ce monde tant de symonie a, D'envie, d'avarice, plus qu'on ne vous dira, *Guescl.* 11751. || XV^e s. Tant avez fait d'armes huy par dessus tant de preud'hommes en chevalerie, que le pris et honneur vous est octroyé sans discorde et sans simonie; si en recevez ceste couronne, *Perceforest*, t. IV, f° 58.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *simonia*, de *Simon* le magicien, qui voulut acheter de saint Pierre le don de conférer le Saint-Esprit.

† **SIMONIEN** (si-mo-niin), *s. m.* Membre d'une secte fondée par Simon le magicien (1er siècle).

† **SIMOUN** (si-moun'), *s. m.* Vent brûlant qui souffle de l'intérieur de l'Afrique. || On dit aussi semoun. On entendait mugir le semoun meurtrier, V. HUGO, *Orient.* 1.

— ÉTYM. Arabe, *semoum*, vent brûlant, pestilentiel, de *semm*, empoisonner. Les arabisants recommandent d'écrire *semoum* et non *simoun* ou *semoun.*

1. **SIMPLE** (sin-pl'), *adj.* || 1° Qui n'est point composé. Dieu, l'âme sont des êtres simples. Idées simples. Mouvements simples. Certains rayons de lumière firent apercevoir à M. de Turenne qu'il n'y avait qu'une vérité simple et indivisible qui ne se montre qu'à ceux qui la cherchent, FLÉCH. *Turenne.* Qui peut corrompre ou séparer un être simple, et qui n'a point de parties? LA BRUY. XVI. Le point mathématique est simple, me dira-t-on; mais le point mathématique n'existe pas réellement, VOLT. *Philosoph. ignor.* 23. || Terme de chimie. Corps simples, corps que jusqu'à présent il a été impossible de décomposer, dits aussi corps élémentaires ou éléments. Tous ces êtres simples ou indécomposés [éléments chimiques] (car le mot simple n'est pris ici que d'une manière relative et n'a rien d'absolu).... FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. LVII. || Sels simples, sels dans lesquels le poids atomique de l'acide est égal au poids atomique de la base. || En termes de grammaire, simple se dit d'un mot qui n'est pas composé. Il y en a [des adjectifs] qui n'ont pas de simple: on dit insatiable, indubitable, immanquable; et l'on ne dit pas satiable, dubitable, manquable, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 1027. || Terme de métrique ancienne. Pieds simples, pieds de deux ou trois syllabes au plus, parce qu'ils ne peuvent pas se décomposer en deux autres. || 2° Qui n'est pas double ou multiple. Des souliers à simple semelle. M. Cheselden rapporte qu'un homme étant devenu louche par l'effet d'un coup à la tête, vit les objets doubles pendant fort longtemps, mais que peu à peu il vint à juger simples ceux qui lui étaient les plus familiers, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuvr.* t. IV, p. 433. || Écho simple, écho qui ne répète chaque son qu'une seule fois. || Bâtiment simple, bâtiment qui n'a qu'un rang de chambres, par opposition à bâtiment double, celui qui renferme deux rangs de chambres. || Terme de botanique. Tige simple, tige qui n'est pas ramifiée. || Calice simple, celui qui n'est point environné d'un second calice extérieur. || Fleur simple, celle dont la corolle n'a pas de doubles pétales. || Fleur simple, se dit aussi par opposition à fleur composée. || Un fruit simple est tantôt celui qui paraît tel, uniquement par la soudure naturelle de plusieurs carpelles juxtaposés, tantôt celui qui est devenu solitaire par l'avortement de ceux qui, dans le plan normal de la fleur, devaient former un verticille complet. || Terme de zoologie. Antenne simple, antenne qui n'offre aucun prolongement, aucune ramification. || Nervure simple, nervure terminée seulement par un point rond, etc. || Animaux simples, ceux qui ne résultent pas de l'agrégation d'un certain nombre d'individus. || Accouplement simple, celui qui a lieu entre deux individus appartenant à des espèces chez lesquelles les sexes sont séparés. || Terme de marine. Ordre ou ligne simple, disposition de vaisseaux de guerre sur une seule ligne. || Tour simple, se dit quand un câble n'embrasse que la bitte. || Poulie simple, poulie qui n'a qu'un réa. || En simple, se dit d'une manœuvre qui arrive directement, sans passer par une poulie. || 3° Médicaments simples, ceux qui n'ont subi aucune préparation pharmaceutique, ou aussi ceux qui ne contiennent qu'une seule substance. || Plantes simples s'est dit au sens de plantes médicinales, de simples. État des gratifications pour 1680.... au sieur Marchand, en considération de son application à la recherche des plantes simples, curieuses, pour le Jardin Royal.... 1200 livres, *Lettres, etc. de Colbert*, V, 493. || 4° Terme de liturgie. Fête simple, office simple, se dit par opposition à fête ou office double ou semi-double, et simple vigile se dit d'une vigile sans jeûne. || Vœu simple, vœu qui n'est pas fait en face de l'Église et n'est pas accompagné des formalités requises. || 5° Multiplication, division simple, celle où il n'entre que des grandeurs de même espèce. || Terme de minéralogie. Formes simples, formes terminées par des faces identiques. || 6° Coup simple, se dit, au trictrac, de deux dés dissemblables quant au nombre. || 7° Qui n'est que..., qui n'a pas d'autre qualité, d'autre caractère que... Pour vous justifier mes ordres et mes vœux, Je croyais qu'il suffît d'un simple, Je le veux, CORN. *Attila*, IV, 3. Son raisonnement [au chien] pouvait être Fort bon dans la bouche d'un maître; Mais, n'étant que d'un simple chien, On trouva qu'il ne valait rien, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Vous calomnieriez plus utilement pour vous en faisant profession de dire avec saint Paul que les simples médisants sont indignes de voir Dieu, PASC. *Prov.* XVI. Et son rare savoir, de simple marguillier, L'éleva par degrés au rang de chevecier, BOIL. *Lutr.* I. Belle sans ornement, dans le simple appareil D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil, RAC. *Brit.* II, 2. Dieu, qui veux bien que de simples enfants Avec eux [les anges] chantent tes louanges, ID. *Esth.* I, 5. Lorsque son cœur, tantôt m'exprimant sa tendresse, Refusait à Roxane une simple promesse, ID. *Baj.* III, 3. Une simple femme venait exposer simplement à David ses chagrins domestiques, MASS. *Pet. carême, Hum. des grands.* Trois simples écuyers, sans bien et sans secours, VOLT. *Tancr.* I, 1. Arrêter un Romain sur de simples soupçons, C'est agir en tyrans, nous qui les punissons, ID. *Brut.* IV, 7. Bernard, simple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France et de l'Europe, ID. *Mœurs*, 55. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua, ID. *Louis XIV*, 15. La force de son union [du mercure] par simple contact avec une glace de miroir a été mesurée par un de nos plus savants physiciens, et s'est trouvée beaucoup plus forte qu'on ne pourrait s'imaginer, BUFF. *Min.* t. V, p. 324. Elle était née en Bretagne, d'une simple famille de paysans, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Il ne faut pour cela que le simple sens commun, que le simple bon sens, se dit d'une chose fort aisée à comprendre. || Simple manoir, se dit quelquefois d'une demeure modeste, par opposition à grande maison, à château. || Simple tonsure, la tonsure cléricale, lorsqu'elle n'est pas jointe aux ordres ecclésiastiques. || Bénéfice à simple tonsure, ou bénéfice simple, bénéfice qui n'a point charge d'âmes, et que peut posséder un clerc qui n'a que la tonsure. Il ne voulut jamais posséder que des bénéfices simples, parce qu'en le dispensant des pénibles et redoutables fonctions du ministère, ils lui permettaient de donner sans scrupule tout son temps aux lettres, D'ALEMB. *Él. Dangeau.* || Simple clerc, celui qui n'a que la tonsure cléricale, ou les quatre mineurs. || Simple prêtre, prêtre qui n'a point de bénéfices. || Simple religieux, religieux qui n'a point de charge dans son ordre ni dans son monastère. || Simple soldat, simple cavalier, fantassin, cavalier qui n'a point de grade. || Simple particulier, homme qui n'a point de fonctions publiques. Votre avis est ma règle, et par ce seul moyen Je veux être empereur, ou simple citoyen, CORN. *Cinna*, II, 1. || Simple gentilhomme, gentilhomme qui n'est point titré. Je n'aime plus Rodrigue, un simple gentilhomme, CORN. *Cid*, V, 4. || Donation pure et simple, donation faite sans condition. || On dit dans le même sens : résignation pure et simple, démission pure et simple, etc. || 8° Qui n'est pas compliqué, qui est facile à employer, à comprendre, à exécuter. Des moyens simples. Ce sont, messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Cela est si simple qu'on croirait inutile de le remarquer; mais souvent les choses les plus simples échappent précisément parce qu'elles sont simples; nous dédaignons de les observer, CONDIL. *Log.* I, 4. Je me rappelle mille traits de sa vie qui me paraissaient tout simples, parce que mon père les trouvait tels, STAEL, *Corinne*, XII, 1. || Le sujet, l'intrigue de cette pièce de théâtre est fort simple, l'intrigue y est peu chargée d'incidents. || Familièrement. C'est tout simple, cela est naturel, convenu, va de soi. Tous mes amis devinrent les siens, cela était tout simple; mais aucun des siens ne devint jamais le mien, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Il y a des moments où je trouve tout simple que les rois aient des flatteurs et des courtisans, PICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, II, 2. || 9° Sans ornement, sans faste, sans recherche, sans affectation. Des meubles simples et commodes. Avoir des goûts simples. Vie simple. Un abord simple et ouvert. Tout était simple dans Madame, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour, Respire la douceur, la tendresse et l'amour, BOIL. *Art p.* II. Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté, ID. *ib.* III. Cet âge est innocent: son ingenuité N'altère point encor la simple vérité, RAC. *Ath.* II, 7. Les plaisirs simples sont toujours des plaisirs, et ils ne coûtent rien, FONTEN. *Bonh.* Les sentiments qui échappent à une âme qui veut les cacher, demandent les expressions les plus simples, VOLT. *Dict. phil. Froid.* Corneille a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi; les Romains disaient des choses simples, et en faisaient de grandes, ID. *Lett. Duclos*, 25 déc. 1761. De ce que le beau est toujours simple, ils en concluent que le simple est toujours beau; et ils appellent simple ce qui est froid et commun, sans force, sans âme et sans idée, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 365. Cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire dans l'oraison funèbre d'Henriette : Madame se meurt, Madame est morte! c'est le mot simple et commun qui en fait toute la force; s'il eût dit : Madame est expirante, Madame expire, il n'eût produit aucun effet, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 213. || Il se dit, dans le même sens, des personnes. Être

simple dans ses habits, dans ses meubles. Sois doux, simple, équitable, BOIL. *Sat.* XI. Soyez simple avec art, ID. *Art p.* I. Permettez-moi de vous dire que, malgré tous vos talents et tout votre mérite, je vous ai trouvée la femme du monde la plus simple, la plus aisée à vivre, la plus digne d'avoir des amis, VOLT. *Lett. Mme du Bocage*, 3 sept. 1758. Nous oserions peut-être dire qu'il est plus difficile à un écrivain d'être simple que d'être grand, si l'on pouvait être grand sans être simple, D'ALEMB. *Él. Massillon*, note 10. || 10° Sans déguisement, sans malice. Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes, SACI, *Bible, Évang. St Matth.* X, 16. Mélanchthon était simple et crédule; les bons esprits le sont souvent, BOSS. *Var.* V, 3. Voilà comme, infectant cette simple jeunesse, Vous employez tous deux le calme où je vous laisse, RAC. *Ath.* II, 7. Votre cœur généreux, trop simple et trop ouvert, VOLT. *Sém.* II, 1. Il faut, pour m'attacher, une âme simple et pure, Comme Chloé, qui sort des mains de la nature, GRESSET, *le Méch.* IV, 9. || 11° Qui a peu de lumières. Et, pour ne point gâter sa bonté naturelle [d'une jeune fille], Je n'y tiens que des gens tout aussi simples qu'elle, MOL. *Éc. des fem.* I, 1. Ne vous étonnez pas de voir des personnes simples croire sans raisonnement; Dieu leur donne l'amour de soi et la haine d'eux-mêmes, PASC. *Pens.* XIII, 10, éd. HAVET. Le magicien pouvait répondre : je ne travaille pas pour les philosophes; j'ai fait voir des ombres à des dames très-respectables, à des gens simples qui ne disputent pas, VOLT. *Dict. phil. Magie.* || 12° Qui se laisse facilement tromper, niais. Simple, n'as-tu point vu que c'était une feinte, Un effet de l'amour dont mon âme est atteinte? CORN. *Suite du Ment.* II, 7. Lorsqu'on parlait sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, BOSS. *Anne de Gonz.* Que vous êtes simple de vous tourmenter! ID. *Lett. Corn.* 79. Le roi avait répondu qu'il [Chamillart] était bien simple de penser que tout ce bruit fit sur lui [le roi] la moindre impression, ST-SIM. 190, 151. Cet homme [Théodore].... persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins et quelques provisions : la régence de Tunis fut assez simple pour les donner, VOLT. *Louis XV*, 40. Ce successeur de Charlemagne, De simple mérita le nom, BÉRANG. *Charles le Simple.* || Il se dit quelquefois des choses. [Ils] Publiaient qu'en mourant Claude, avec sa puissance, M'avait encor laissé sa simple obéissance, RAC. *Brit.* IV, 2. || 13° *S. m.* Homme, esprit simple. Les simples et ceux qui n'approfondissent pas plus avant les choses se contentent de ces preuves, PASC. *Prov.* V. Le simple ne voyait pas cela dans le texte de saint Matthieu, JURIEU, dans BOSS. *2° instr. past.* 5. Les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorants, BOURDAL. *Fête des saints myst.* t. II, p. 425. Partout le Seigneur n'aime à s'entretenir qu'avec les simples et les petits, MASS. *Carême, Dang. des prosp. temp.* Ce n'est pas aux savants tout seuls qu'elle [la religion] a réservé la connaissance sublime de ses mystères; le simple a prophétisé comme le sage.... ID. *Pet. carême, Triomphe de la relig.* Le monde parlementaire [les députés] se divise en deux classes, les hommes d'esprit et les simples.... les hommes d'esprit, d'une part, ceux qui usent de leur position; les simples, de l'autre, ceux qui n'en usent pas, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, II, § 20. || 14° Ce qui n'est pas composé. On commence en tout genre par le simple; ensuite vient le composé; et souvent enfin on revient au simple par des lumières supérieures; telle est la marche de l'esprit humain, VOLT. *Dict. phil. Religion.* || 15° Ce qui n'est que l'unité, par opposition à ce qui est double. Parier le double contre le simple. L'affluence des spectateurs fut si grande, que les comédiens, après avoir fait payer le double aux vingt premières représentations [d'Andronic], et avoir ensuite mis la pièce au simple, furent obligés de la remettre au double pour diminuer la foule, D'ALEMB. *El. Campistron.* || 16° Ce qui est sans ornement et sans recherche. La nuance du simple et du familier est délicate; il faut la saisir, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* I, 3. En voulant se rapprocher de la nature, ils devaient passer du simple au familier, dont les limites ne sont pas assez distinctes, BARTHÉL. *Anach.* 71. || Terme de rhétorique. Un des trois genres d'éloquence. Le simple, le sublime, le tempéré. || 17° Terme de musique. Air, chant naturel, sans variations, par opposition à double, qui se dit du même air, du même chant varié. On ne chante guère le double d'un air, qu'on n'en ait chanté le simple.

— HIST. XII° s. [Le corps de ma dame] Simple et cortois, de biau contenement, *Couci*, XVI. Ne regarder n'os [je n'ose] son simple visage, Tant [j'] en redout mes ieuz à departir, *ib.* XIX. Et quant recort [je me rappelle] la simple cortoisie Et les douz mos que soil à li parler [que j'ai l'habitude de lui dire], *ib.* XXII. Et simple come aignel, et fier come liepart, *Sax.* XXIX. || XIII° s. Large, cortois et debonnaire Ait [le roi] le cuer et plain de pitié, S'il quiert du peuple l'amitié, Sans qui rois en nule seson Ne puet plus ne qu'uns simples hon, *la Rose*, 6616. [La femme] Or fait la simple, or fait la sage; Qui plus l'aguete, plus est fous, *Contenance des femmes.* || XIV° s. Li simple qui ne sçavent les lois et les decrez, Tesmoignent qu'en cel mont [monde] ha moult de grans secrez, *Girart de Ross.* V. 341. || XV° s. Quand ils furent si avant que à la barriere, ils commencerent à assaillir faintement et à faire les simples, FROISS. III, IV, 14. Estiez vous si simples de penser que...? COMM. IV, 11. Le bon mari, tant simple [penaud] et tant piteux qu'on ne le vous sauroit dire, LOUIS XI, *Nouv.* XXIX. La pucelle faisoit très simple chere [avait l'air très-affligé]; car bien luy estoit advis que le tournoy ne lui plaisoit, *Perceforest*, t. VI, f° 17. Sire chevalier, vous estes mal advisé; car ce que vous cuidez n'est pas veritable; mais tousjours dit le simple la simplesse, et le saige le sens, *ib.* t. I, f° 37. Quant il vint à l'huys du temple, il voit qu'il faisoit dedans moult simple de clarté, et non pourtant veoit on bien dedans, *ib.* f° 72. || XVI° s. Le traducteur ne donne à son ouvrage Rien qui soit sien que le simple langage, LA BOÉTIE, 475. Homme simple et souysse, MONT. I, 100. Les enfants y peuvent comme les hommes, et les simples comme les subtilz, ID. I, 177. Un parler simple et naïf, ID. I, 191. Que feroit pis un simple maistre d'eschole? ID. I, 288. Se laver d'eau simple, ID. I, 370. La table de Tiberius estoit simple et sobre, AMYOT, *Gracques*, 3. Feuilleter nos romans et desrouiller force beaux mots, tant simples que composez, qui ont pris rouille pour avoir esté si longtemps hors d'usage, H. EST. *Conform. préface.* Il l'appelle bastard et fils d'une simple femme, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 233, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *seinp*; provenç. *simple, semple*; espagn. *simple*; ital. *semplice*; du lat. *simplicem*, de *sine*, sans, et *plica*, pli, suivant les étymologistes latins.

2. **SIMPLE** (sin-pl'), *s. m.* Nom donné à toutes les plantes dont la médecine fait usage. Il vient à pas comptés, Se dit écolier d'Hippocrate, Qu'il connaît les vertus et les propriétés De tous les simples de ces prés, LA FONT. *Fabl.* V, 8. Lucas : Un médecin qui coupe du bois? — Valère : Qui s'amuse à cueillir des simples, voulez-vous dire? MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. On ne cherchait des plantes que pour trouver des remèdes; on ne cherchait pas des plantes, mais des simples, J. J. ROUSS. *Botanique, Introduct.* || On le trouve féminin, ce qui n'est plus usité. Le médecin qui découvre la vertu de quelque simple inconnue auparavant est quasi adoré, GODEAU, *Disc. sur Malherbe.*

— HIST. XV° s. Je ne treuve en ma medecine Simple qui soit plus excellent Que la noble plante de vigne, D'où le bon vin clairet provient, BASSELIN, XXV. || XVI° s. Aucuns y meslent en le cuisant [le gaïac] certains simples pour rendre son action meilleure, PARÉ, XVI, 8.

— ÉTYM. *Simple* 1; le *simple*, plante, étant regardé comme un médicament simple.

SIMPLEMENT (sin-ple-man), *adv.* || 1° Sans complication. L'action de cette pièce est conduite simplement. || 2° Seulement. Avez-vous jamais rien vu qui paraisse plus contraire [les lois de l'Évangile et les lois du monde]? et cependant, quand je vous dis que nos pères ont accordé ces choses, vous me dites simplement que cela vous étonne, PASC. *Prov.* VII. Dans la pensée que ce n'est pas votre faute [si je n'ai pas reçu vos dernières nouvelles], je ne fais simplement que me plaindre de l'infidélité de nos courriers, SÉV. *à Ménage*, 19 août 1652. Longin ne fut pas simplement un critique habile : ce fut un ministre d'État considérable, BOIL. *Longin, Subl. Préf.* || 3° Purement et simplement, sans réserve et sans condition. Il a donné sa démission purement et simplement. || 4° D'une manière simple, sans recherche, sans ornement. La tristesse doit parler simplement, si elle veut nous intéresser, DU MARS. *Tropes*, II, 9. On s'accoutume à bien parler en lisant souvent ceux qui ont bien écrit; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort, VOLT. *Lett. Mme Dupuy*, 20 juin 1756. S'il [Marivaux] ne pouvait se résoudre à dire simplement les choses même les plus communes, du moins la facilité avec laquelle il parlait de la sorte, semblait demander grâce pour ses écrits, D'ALEMB. *Él. Mariv.* Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Mais, madame, vous serez la seule à cette fête mise aussi simplement, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 394, dans POUGENS. || 5° Naïvement, sans détour. Je vous raconterai la chose simplement. || Bonnement, sans finesse. C'est un bon homme, il y procède simplement.

— HIST. XIII° s. Cil n'entent pas la trahison; Mais si, com hems de bonne foi, Respont moit simplement al roi, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 17. || XIV° s. Ceste icy [science] enseigne estre bon homme, et estre bon simplement, ORESME, *Éth. Prol.* La dame respont simplement [avec douceur], *Chastel. de Couci*, V. 1953. || XV° s. Et ne les vouloit on reprendre à mercy, s'ils ne se rendoient simplement, FROISS. I, I, 179. Sur le vespre [de la bataille de Crecy], le roy [de France] fut admonesté par monseigneur Jehan de Haynaut de se retirer, en lui disant : Sire, retrayez vous, il est temps, ne vous perdez mie si simplement [imprudemment], ID. I, p. 153, dans LACURNE. Tant s'y maintenoit simplement [se comportait gauchement à un repas], qu'il en estoit blasmé par les tables, *Perceforest*, t. VI, f° 42. || XVI° s. Le plus grand homme, simplement homme [par opposition à J. C.], Alexandre.... MONT. I, 73. Elle avoit esté nourrie simplement et sans aulcune instruction de lettres, ID. I, 148. Elles se laissent quelquefois abuser bien simplement, DESPER. *Contes*, XI. Moy, je mets simplement le plaisir en avant, DESPORTES, *Diverses amours*, *Sonnet* V.

— ÉTYM. *Simple*, et le suffixe *ment*; provenç. *simplament, simplemen*; espagn. *simplemente*; ital. *semplicemente*.

SIMPLESSE (sin-plè-s'), *s. f.* Naturel sans déguisement, doux et facile. Pourquoi non? c'est erreur de la simplesse humaine, RÉGNIER, *Dial.* Vous m'annoncez quelqu'un si facile, si bon! D'une ingénuité, d'une simplesse extrême, COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, I, 3. || Il ne demande qu'amour et simplesse, il n'est pas d'humeur à quereller qui que ce soit.

— HIST. XII° s. Si disoient : nos morrons tuit en nostre simplece, *Machab.* I, 2. || XIII° s. Se cil biaus vis [visage] plains de simplece, *Lai de l'ombre.* Quant ce fut fet, li baillif reconnurent par devant le roi lor folie, et li meres ausint [aussi], et requistrent pardon de lor simplece, *Liv. de jost.* 51. Car orgueux ne doit pas regner En chevaliers, ne demorer, Mais adès à simpleche tendre, BARBAZAN, *Fabliaux.* I. 66. || XIV° s. Et veu par lesdiz maistres l'ignorance, la simplesse et la juenesse dudit Jaquet, *Charte de* 1343, dans *Trés. des chartes* 1174, f° 100, *verso*, p. 167. || XV° s. C'estoit grant simplesse de croire paroles volans si legerement, FROISS. II, II, 9. || XVI° s. Tant il sceut finement ma simplesse abuser, DESPORTES, *Imitation de la complainte de Bradamant.*

— ÉTYM. *Simple*; provenç. et espagn. *simpleza*; ital. *semplicezza.*

† **SIMPLET, ETTE** (sin-plè, plè-t'), *adj.* Qui est un peu simple, crédule, naïf.

— HIST. XV° s. La simplette le regardait en pitié, LOUIS XI, *Nouv.* XCV.

— ÉTYM. Dimin. de *simple.*

† **SIMPLETER** (sin-ple-té), *v. a.* Former d'un seul fil la chaîne d'un ruban léger

† **SIMPLICICAULE** (sin-pli-si-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la tige simple.

— ÉTYM. Lat. *simplex*, simple, et *caulis*, tige.

† **SIMPLICIFOLIÉ, ÉE** (sin-pli-si-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles simples.

— ÉTYM. Lat. *simplex*, simple, et *folium*, feuille.

SIMPLICITÉ (sin-pli-si-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est simple, non composé. Comme si notre vaine pompe et notre grandeur artificielle pourraient donner quelque envie à celui qui possède tout dans l'immense simplicité de son essence, BOSS. *1er sermon. Nativ. de N. Seigneur*, 3. Il ne reste pour tout bien en lui [le réprouvé] que la simplicité de son être; et c'est son malheur extrême, parce que Dieu le conserve pour être en

butte éternellement à ses vengeances et le sujet de toutes les misères possibles, ID. *Pensées chrét.* 9. || 2° Qualité de ce qui n'est pas compliqué. Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens, RAC. *Bérén. Préf.* On n'admire point la nature de ce qu'elle n'a composé tous les visages que d'un nez, d'une bouche, de deux yeux; mais on l'admire de ce qu'en les composant tous de ces mêmes parties, elle les a faits fort différents : voilà la simplicité et la diversité qui plaisent par leur union, FONTEN. *Réflex. poét.* 28. La simplicité ne plaît point par elle-même, elle ne fait qu'épargner de la peine à l'esprit; la diversité, au contraire, par elle-même est agréable, ID. *ib.* La simplicité est un des principaux caractères de la beauté; elle est essentielle au sublime, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 230. Ce qui caractérise les hommes supérieurs, c'est le talent de réduire les questions au plus grand point de simplicité, BAILLY, *Histoire de l'astron. moderne*, t. II, p. 507. Tout annonçait dans ce système [de Copernic] cette belle simplicité qui nous charme dans les moyens de la nature, quand nous sommes assez heureux pour les connaître, LA PLACE, *Expos.* V, 4. || 3° Qualité du style simple. La seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le style qui est à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande simplicité, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 11 oct. 1763. || *Au plur.* Je ne prendrai pas votre P. Senault [auteur d'un livre sur l'Usage des passions]; où allez-vous chercher cet obscur galimatias? que ne demeurez-vous dans les droites simplicités de votre père [Descartes]? SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 juin 1680. || 4° Qualité de ce qui est sans faste, sans recherche, sans apprêt. M. le Tellier goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avait accommodée à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, BOSS. *le Tellier.* La princesse change en un moment tout entière : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie, ID. *Anne de Gonz.* Le plaisir de voir à la messe le roi très-aimable et très-chrétien ne saurait vous manquer quand vous viendrez ici, non plus que de voir la simplicité de ma chambre, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 2 juin 1682. La simplicité plaît sans étude et sans art, BOIL. *Ép.* IX. Le philosophe fut heureux de n'avoir pas perdu dans une situation passagère le goût de simplicité, qui lui devait être d'un plus long usage, FONTEN. *Lagny.* || 5° Qualité des personnes qui ne recherchent ni le faste ni l'apprêt. Le monde est-il donc devenu, par ses vains et ridicules raffinements, plus délicat, plus honnête, plus pur que ne l'a été jusqu'à présent la sage simplicité des fidèles? BOURDAL. *Dim. de la Sexag. Dominic.* t. I, p. 408. Souvenez-vous de la sainte simplicité de nos pères : chacun mesurait ses emplois à ses propres forces, FLÉCH. *le Tellier.* Il [Viviani] avait cette innocence et cette simplicité de mœurs que l'on conserve ordinairement, quand on a moins de commerce avec les hommes qu'avec les livres, FONTEN. *Viviani.* Il [Virgile] faisait les délices de ses amis par cette simplicité qui s'accorde si bien avec le génie, et qui semble être donnée aux véritables grands hommes pour adoucir l'envie, VOLT. *Ess. poés. ép.* 3. || 6° Caractère d'innocence sans déguisement et sans malice. La simplicité affectée est une imposture délicate, LA ROCHEFOUC. *Max.* 289. Je vous ai offert toutes ces choses dans la simplicité de mon cœur et avec joie, SACI, *Bible, Paralip.* I, XXIX, 17. Ces petits et ces humbles que la simplicité de croire met dans une entière sûreté, BOSS. 1re *instr. past.* 43. La reine a dit souvent, dans cette bienheureuse simplicité qui lui était commune avec les saints, qu'elle ne comprenait pas comment on pouvait commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fût, ID. *Mar.-Thér.* Je ne crains point d'assurer que, pour bien régler notre conscience sur la plupart des devoirs du christianisme, la simplicité et la bonne foi sont de grands docteurs, ID. 2e *sermon, Dim. de la Passion*, 1. Cette simplicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée, et fait si bien valoir ce qu'elle dit, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 5. Fénelon a caractérisé lui-même en peu de mots cette simplicité qui le rendait si cher à tous les cœurs : La simplicité, disait-il, est la droiture d'une âme qui s'interdit tout retour sur elle et sur ses actions, D'ALEMB. *El. Fén.* La modestie est quelquefois hypocrite, et la simplicité ne l'est jamais, ID. *Dial. Christ. et Descart.* La simplicité consiste à montrer ce que l'on est; la modestie à le cacher, ID. *Synon.* La simplicité tient plus au caractère; la modestie, à la réflexion, ID. *ib.* Ma fille aînée, bonne, jolie, simple; simplicité n'est pas sottise, PICARD, *Filles à marier*, I, 7. || 7° Manque de lumière, crédulité trop grande, niaiserie. Et j'en sais tel qui croit, dans sa simplicité, Que, pour punir Phocas, Dieu l'a ressuscité [Héraclius], CORN. *Héracl.* II, 1. Un trait hardi qu'a fait cette jeune beauté, Et qu'on n'attendait pas de sa simplicité, MOL. *Éc. des femm.* III, 4. M. de Tressan a la simplicité de me croire l'auteur de cette rhapsodie [une épître], dans laquelle il est très-ridiculement loué, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er mai 1775. Malheureusement celui qu'elle [l'Académie] proposait avait eu la simplicité de prendre quelque part aux querelles du jansénisme, auxquelles on attachait encore, il y a trente ans, quelque espèce d'importance, D'ALEMB. *Éloges, St-Aulaire.* || 8° *Au plur.* Choses simples, naïvetés. Dans ses simplicités à tous coups je l'admire, Et parfois elle en dit dont je pâme de rire, MOL. *Éc. des femm.* I, 1. Voyez si vous ne reconnaissez pas votre mère à ces sottes simplicités qui vous ont tant divertie à Livry, SÉV. 21 juin 1680. Sa vanité l'a fait tomber dans des faiblesses pitoyables et en mille simplicités qui inspirent pour lui du mépris, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 229. A ces simplicités qui sortent de sa bouche, A cet air si naïf, croirait-on qu'elle y touche? REGNARD, *le Distr.* I, 4. Les simplicités nous délassent des grandes spéculations, VAUVEN. *Nouv. max.* 291.

— HIST. XIIe s. Et si tu me serfs cume fist tis peres [ton père] en simplicited de son quer [cœur] et en equited, *Rois*, p. 268. || XIVe s. Car sçavez de simplicité Eduire multiplicité, *L'alch. à nat.* 699. || XVIe s. Il se fioit de toutes choses à ses gens par une grande simplicité qui estoit en luy, AMYOT, *Ant.* 28. Né à la temperance et à la simplicité et suffisance de peu, ID. *Agis et Cléom.* 25. Le cardinal prenant plaisir en la simplicité de la bonne femme, DESPER. *Contes*, XVIII.

— ÉTYM. Provenç. *simplicitat*; espagn. *simplicidad*; ital. *semplicità*; du lat. *simplicitatem*, de *simplex*, simple. L'ancienne langue disait aussi *sempleté*, tiré directement de *simple*.

† **SIMPLIFIABLE** (sin-pli-fi-a-bl'), *adj.* Que l'on peut simplifier.

† **SIMPLIFICATEUR** (sin-pli-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui simplifie. Franklin était, dans ses manières générales de voir et de présenter les choses, un grand, un trop grand simplificateur, STE-BEUVE, dans le *Dict.* de DOCHEZ. || *Adj.* Principe simplificateur.

SIMPLIFICATION (sin-pli-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de simplifier; résultat de cette action. [Chez les mystiques] une prétendue simplification, une prétendue réduction de tous nos actes à un acte perpétuel et universel, BOSS. *Ét. d'orais.* II, 3.

— ÉTYM. *Simplifier.*

SIMPLIFIÉ, ÉE (sin-pli-fi-é, ée), *part. passé* de simplifier. Une méthode simplifiée.

SIMPLIFIER (sin-pli-fi-é), je simplifiais, nous simplifiions, vous simplifiiez; que je simplifie, que nous simplifiions, que vous simplifiiez, *v. a.* || 1° Rendre simple, moins composé, moins compliqué. Aussi, lorsqu'un homme se rend plus absolu, songe-t-il d'abord à simplifier les lois, MONTESQ. *Esp.* VI, 2. Simplifier les causes, et généraliser les effets, doit être le but du physicien; et c'est aussi tout ce que peut le génie, aidé de l'expérience et guidé par les observations, BUFF. *Min.* t. IX, p. 101. Ces mêmes ouvriers qui, dans un voyage qu'il avait fait à Lyon, le poursuivirent à coups de pierres, parce qu'ils avaient ouï dire qu'il cherchait à simplifier les métiers, CONDORCET, *Vaucanson.* Simplifiez la marche de votre administration, en mettant de la justice et de l'exactitude dans vos payements, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 8. Si l'on est quelquefois égaré en voulant simplifier les éléments d'une science, c'est qu'on a établi des systèmes, avant d'avoir rassemblé un assez grand nombre de faits, FRESNEL, *Instit. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 340. || Simplifier un bénéfice, faire d'un bénéfice à charge d'âmes ou qui demande résidence, un bénéfice simple. || 2° Se simplifier, *v. réfl.* Devenir plus simple. Quand on observe la chaîne de tous les genres d'animaux depuis les quadrupèdes jusqu'aux polypes, on voit l'organisation se simplifier, CONDORCET, *Linné.*

— ÉTYM. *Simple*, et le lat. *facere*, faire.

† **SIMPLISME** (sin-pli-sm'), *s. m.* Dans l'école sociétaire, vice de raisonnement d'un esprit simpliste.

† **SIMPLISTE** (sin-pli-st'), *adj.* Dans le langage de l'école sociétaire, se dit de ceux qui ne considèrent qu'une seule face de l'objet, et qui raisonnent en conséquence. || Substantivement. Un simpliste. || Ce mot a passé du langage fouriériste dans le langage ordinaire.

— ÉTYM. *Simple.* Dans le XVIe siècle, *simpliste* ou *simpliciste* signifiait herboriste.

SIMULACRE (si-mu-la-kr'; au XVIIe siècle, l'a était long : simulâcre, d'après Chifflet, *Gramm* p. 183), *s. m.* || 1° Image, représentation d'une divinité païenne. Je défendis qu'il y eût dans les temples aucun simulacre, parce que la divinité qui anime la nature ne peut être représentée, VOLT. *Dict. phil. Religion.* Déjà est né le nouveau Cyrus qui brisera les derniers simulacres des esprits des ténèbres, et mettra le trône des Césars à l'ombre des saints tabernacles, CHATEAUBR. *Mart.* III. Les Grecs n'eurent d'abord que des pierres ou des morceaux de bois pour simulacres de leurs dieux, LÉVESQUE, *Instit. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 42. || 2° Spectre, fantôme; en ce sens il se joint le plus ordinairement à l'épithète vain. De vains simulacres. || 3° Fig. Image, représentation. J'accorderai, si l'on veut, au divin Platon, au presque divin Malebranche (car Platon l'eût regardé comme son simulacre en philosophie)..., BUFF. *Hist. anim.* ch. V. Peuple entier [le peuple indien avec ses trois castes], qui présente à la divinité Le simulacre humain de sa triple unité, DELAV. *Paria*, IV, 3. || Plus particulièrement, vaine apparence, vaine image de quelque chose. Quoi! tu te laisses aller au murmure, ô vertu contrefaite et déconcertée?... va, tu n'étais qu'un vain simulacre de la piété chrétienne, BOSS. *Panég. St André*, 3. C'est ainsi que les brigands mêmes, qui sont les ennemis de la vertu dans la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes, J. J. ROUSS. *Économ. polit.* Un simulacre de liberté fait endurer plus patiemment la servitude, ID. *Lett. de la Mont.* 7. || 4° Action de feindre l'exécution de quelque chose. Le simulacre d'un combat naval. Un simulacre de débarquement.

— HIST. XIIe s. Et tut fist depescier e esmier cel vilain simulacre; kar ço ert [était] ydle [idole] de pecchié e de lecherie, *Rois*, p. 302. || XVIe s. Simulacres divins, flammes saintes et claires, Qui luisez dans le ciel.... DESPORTES, *Cléonice*, XXXII. Je ne suys pas la secte de Pythagoras, que les hommes prennent une ame nouvelle quand ils approchent des simulacres des dieux pour recueillir leurs oracles, MONT. III, 267.

— ÉTYM. Provenç. *simulacra*, féminin; catal. *simulacre*; espagn. et ital. *simulacro*; du lat. *simulacrum*, qui vient du radical *simula*, thème du dénominatif *simulare* (voy. SIMULER), avec le suffixe *cro*, de *creare*; sanscr. *kri*, faire.

† **SIMULATEUR, TRICE** (si-mu-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Personne qui sait simuler. || Particulièrement, celui qui simule une maladie. Il y a pour chaque forme d'aliénation mentale un ordre particulier dans la succession des symptômes, que le simulateur ignore, et dont l'absence ne saurait tromper le médecin aliéniste, *Gaz. méd. de Paris*, 1er juill. 1865, p. 398.

— HIST. XVIe s. Simulateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ital. *simulatore*; du lat. *simulatorem*, de *simulare* (voy. SIMULER).

SIMULATION (si-mu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de simuler. Il y a bien de la simulation dans ce contrat. || Il se dit aussi dans le langage ordinaire. La simulation d'une maladie. Qu'en politique la dissimulation est permise, mais non pas la simulation, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 434.

— HIST. XIVe s. Se il est deceu par la simulacion et par la fittion de l'autre, adonques est-ce chose juste que il accuse celui qui l'a deceu, ORESME, *Eth.* 264. || XVe s. Luy sembloit encores qu'il useroit desdictes simulations, comme il avoit accoustumé, COMM. IV, 6. || XVIe s. Si ne fut point une simulation, AMYOT, *Lys.* 51.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *simulacion*; ital. *simulazione*; du lat. *simulationem*, de *simulare*, simuler.

SIMULÉ, ÉE (si-mu-lé, lée), *part. passé* de simuler. || 1° Qu'on a fait paraître comme réel, quoique ne l'étant pas. Cette résistance du parlement de Bordeaux a été traitée de simulée par presque tout le monde; mais elle m'a été confirmée pour

véritable et pour très-sincère par M. de Bouillon, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 164, dans POUGENS. Tant de contrats simulés qui se font tous les jours au mépris des lois divines et humaines, BOURDAL. *Serm.* 22e *dim. après la Pentecôte, Domin.* t. IV, p. 330. Il se fit une paix simulée entre le roi et le prélat; Becquet revint donc en Angleterre.... VOLT. *Mœurs*, 50. || Maladies simulées, maladies dont on détermine en soi les symptômes par des moyens artificiels et qu'on paraît avoir, afin de s'exempter ainsi de remplir des devoirs imposés par la société ou par les lois. || 2° Qui veut paraître ce qu'il n'est pas. Moins simulés dans nos refus, Nous ignorions l'indigne abus De colorer par des souplesses Une amitié qu'on ne sent plus, BERNIS, *Épît.* II, *Mœurs*.

SIMULER (si-mu-lé), *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence. Faire paraître comme réel ce qui ne l'est point. Simuler une donation, une vente. || 2° Il se dit aussi dans le langage ordinaire. Simuler un combat, une attaque. Simuler une réconciliation. Il [Juste-Lipse] simula une maladie, DIDER. *Opin. des anc. phil. Stoïcisme.*

— REM. Dans le Dictionnaire de l'Académie, jusqu'à l'édition de 1835, simuler n'était donné que comme terme de jurisprudence; seul le participe avait un emploi général; c'est à cela que se rapporte la remarque de Marmontel : « Pourquoi du verbe simuler n'avons-nous que le participe, et ne disons-nous pas, comme les Latins, simuler et dissimuler?... Feindre exprimerait les mensonges de l'imagination, simuler exprimerait les mensonges du sentiment ou de la pensée, » *Œuv.* t. X, p. 431.

— SYN. 1. SIMULER, FEINDRE. Feindre est un peu moins précis que simuler. Celui qui feint une maladie peut simplement se mettre au lit, et faire croire qu'il est malade. Celui qui simule une maladie, en détermine en soi quelques symptômes. || 2. SIMULER, DISSIMULER. Dissimuler, c'est feindre de ne pas avoir ce qu'on a réellement. Simuler, c'est feindre d'avoir ce qu'on n'a pas réellement. Simuler une maladie, c'est feindre de l'avoir; dissimuler une maladie, c'est feindre de ne l'avoir pas.

— HIST. XVIe s. Il se rendit difficile à luy accorder sa requeste, voulant par ce simulé luy enflamber d'avantage le cœur, M. DUBELL. 406. Une vertu feincte et simulée, AMYOT, *Aratus*, 38.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *simular;* ital. *simulare ;* du lat. *simulare* (voy. SEMBLER).

SIMULTANÉ, ÉE (si-mul-ta-né, née), *adj.* Qui se fait, qui a lieu dans le même temps. Alors on démêle tous les objets dont on a saisi la forme et la situation, et on les embrasse d'un seul regard; l'ordre qui est entre eux dans votre esprit n'est donc plus successif, il est simultané, CONDILL. *Log.* I, 2. Une multitude d'idées simultanées ne sauraient être distinctes qu'autant que nous nous sommes fait une habitude de les observer les unes après les autres, ID. *ib.* II, 2. || Contraste simultané des couleurs, voy. CONTRASTE. || Se dit d'un mode d'enseignement dans lequel le professeur s'adresse constamment à la masse des élèves de la classe ou d'une division de la classe, et leur fait faire en même temps les mêmes exercices. || Terme de grammaire. Passé simultané, se dit quelquefois pour imparfait.

— REM. 1. L'Académie dit que plusieurs écrivent encore simultanée au masculin. C'est une ancienne orthographe qui n'a plus de raison d'être depuis qu'on écrit par *é* les finales dérivées du latin *eus.* || 2. Simultané (sous la forme de simultanée, au masculin) n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1762.

— ÉTYM. *Simultaneus* n'est pas dans le latin; il est dans le bas-latin, mais signifiant simulé. Ce n'est donc pas l'origine de notre mot. Toutefois le bas-latin a aussi *simultim*, au sens de en même temps, lequel est dérivé du latin *simul*, en même temps. C'est de ce *simultim* qu'aura été formé *simultané.*

SIMULTANÉITÉ (si-mul-ta-né-i-té), *s. f.* Terme didactique. Existence de deux ou plusieurs choses dans le même temps. Des mots, des images, des mouvements qui ne sauraient être prononcés ou excités à la fois, mais qui peuvent se succéder dans l'âme avec une rapidité équivalente à la simultanéité, BONNET, *Ess. psychol.* 38. Je faisais ce que je vous ai promis, lorsqu'il m'est survenu une affaire, qui a un rapport de simultanéité avec une époque sensiblement antérieure, CONDILL. *Gramm.* II, 27.

— ÉTYM. *Simultané.*

SIMULTANÉMENT (si-mul-ta né-man), *adv.* En même temps, au même instant. Deux coups de fusil partis simultanément. Le culte grec, le culte catholique et le culte juif existent simultanément et paisiblement dans la ville d'Ancône, STAEL, *Corinne*, I, 4.

— ÉTYM. *Simultané*, et le suffixe *ment.*

† **SINAPINE** (si-na-pi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Base non sulfurée qui est à l'état de sulfocyanhydrate dans la moutarde blanche.

— ÉTYM. Σίναπι, moutarde.

† **SINAPIQUE** (si-na-pi-k'), *adj.* Qui concerne la moutarde et ses produits, la sinapine et ses composés. || Acide sinapique, acide qui est le produit du dédoublement de la sinapine.

SINAPISÉ, ÉE (si-na-pi-zé, zée), *part. passé* de sinapiser. Cataplasme sinapisé.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie n'a pas le verbe sinapiser, et n'a sinapisé que comme adjectif.

† **SINAPISER** (si-na-pi-zé), *v. a.* Terme de médecine. Il se dit des médicaments où l'on met de la farine de graine de moutarde pour les rendre plus actifs. Il faudra sinapiser le pédiluve.

— HIST. XVIe s.... Puis on le sinapise, c'est à dire saupoudre d'une poudre subtile faite de choses astringentes, PARÉ, XVIII, 93.

— ÉTYM. Lat. *sinapizare*, de σιναπίζειν, qui vient de σίναπι, moutarde.

† **SINAPISINE** (si-na-pi-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière blanche sulfurée, cristallisable en aiguilles, extraite de la semence de moutarde blanche.

SINAPISME (si-na-pi-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Cataplasme dont la moutarde fait la base, et qu'on applique pour déterminer la rubéfaction de la partie, et produire une excitation générale ou une révulsion.

— HIST. XVIe s. Les sinapismes, vesicatoires et cauteres, PARÉ, XX, 5.

— ÉTYM. Lat. *sinapismus*, de *sinapizare*, sinapiser.

† **SINAPOLINE** (si-na-po-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Base cristallisée obtenue par l'action de l'oxyde de plomb hydraté humide sur l'essence de moutarde.

SINCÈRE (sin-sè-r'), *adj.* || 1° Qui exprime avec vérité ce qu'il sent, ce qu'il pense. Je veux qu'on soit sincère, et qu'en homme d'honneur On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur, MOL. *Mis.* I, 1. La fortune, trompeuse entre toute autre chose, est du moins sincère en ceci, qu'elle ne nous cache pas ses tromperies, BOSS. *Sermons, Ambition*, 2. Tout éloge imposteur blesse une âme sincère, BOIL. *Épît.* IX. Et je l'ai vue aussi cette cour peu sincère.... Des crimes de Néron approuver les horreurs, RAC. *Bérén.* II, 2. De ce qu'ont vu tes yeux parle en témoin sincère, ID. *Baj.* I, 1. Plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincère en tout, même contre moi, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.* || Fig. Vous devez faire des excuses au temps....jamais il n'en fut un plus parfait, plus solide, plus sincère; car les brouillards du matin ne nous ont pas même laissés dans l'incertitude, SÉV. 20 sept. 1687. || 2° Il se dit aussi des choses. Sinon, je croirai que cette réconciliation si précipitée qui fut faite si peu de temps devant mon départ, fut fausse, et qu'il n'y a eu rien de sincère en vous que votre froideur et votre indifférence, VOIT. *Lett.* 19. On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin [jusqu'à la révolte] par ses malheurs, BOSS. *Louis de Bourbon.* Un discours trop sincère aisément nous outrage, BOIL. *Sat.* VII. Croiront-ils mes périls et vos larmes sincères? RAC. *Baj.* II, 1. Aux yeux des hommes, les actions sont toujours plus sincères que les motifs; et il leur est plus facile de croire que l'action de dire des injures atroces est un mal, que de se persuader que le motif qui les a fait dire est un bien, MONTESQ. *Esp. défense*, 3e part. Il y a peu de passions constantes; il y en a beaucoup de sincères, VAUVEN. *Réfl. et max.* 40. || 3° Terme de diplomatique. Authentique. Actes, diplômes sincères.

— HIST. XVIe s. Homme net et sincere sans aucune passion, AMYOT, *Comm. disc. le flatt. de l'ami*, 57.

— ÉTYM. Lat. *sincerus*, de *sine*, sans, et *cera*, cire, d'après les étymologistes latins. Mais les étymologistes modernes n'admettent pas cette opinion, disant que *sine* est trop récent en latin pour une telle composition, que l'équivalent archaïque de *sine* est *se*, et qu'il faut voir dans *sin* le représentant de *sim*, dans *sim-ul*, sansc. *sama*, et dans *cerus* le h. allem. *skiri*, pur : *sincerus* voudrait dire *tout pur.*

SINCÈREMENT (sin-sè-re-man), *adv.* Avec sincérité. Des fautes si sincèrement senties et dans la suite si glorieusement réparées, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il jugera chaque homme selon la loi qu'il aura sincèrement admise, DIDER. *Relig. nat.* 7.

— ÉTYM. *Sincère*, et le suffixe *ment.*

SINCÉRITÉ (sin-sé-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité de l'homme sincère. La sincérité est une ouverture de cœur qui nous montre tels que nous sommes; c'est un amour de la vérité, une répugnance à se déguiser, un désir de se dédommager de ses défauts et de les diminuer même par le mérite de les avouer, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 112. Je trouve cet endroit un des plus touchants de la doctrine chrétienne, parce que le Fils de Dieu y établit la plus aimable de toutes les vertus, qui est la sincérité, BOSS. *Médit. sur les Évang. Sermon sur la montagne*, 16e *jour.* M. de Montausier, montrant les vertus de l'ancienne Rome aux prélats de la nouvelle, fit admirer à cette nation une judicieuse sincérité qui valait mieux que ses subtilités et ses adresses, FLÉCH. *Duc de Mont.* Je sais que, du mensonge implacable ennemie, Josabet livrerait même sa propre vie, S'il fallait que sa vie à sa sa sincérité Coûtât le moindre mot contre la vérité, RAC. *Athal.* III, 4. || La treille de sincérité, vigne imaginaire dont le vin faisait involontairement parler avec sincérité ceux qui en buvaient. || Il se dit aussi des choses. La modestie du visage de Marie-Thérèse répondait de la sincérité et de la bonté de son cœur, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Dans ses vers pleins de sincérité, BOIL. *Ép.* I. || 2° *Au pl.* Actes, paroles de sincérité. Les flatteurs plaisent au commencement; mais ils dégoûtent quand ils flattent toujours, et qu'ils ne mêlent pas leurs louanges de quelques sincérités moins favorables, BUSSY, dans SÉV. t. V, p. 427, éd. RÉGNIER. Voici la suite de mes sincérités.... il y a quatre jours qu'il prit une fantaisie à ma jambe de s'enfler.... SÉV. 15 avr. 1685. Tous ceux de l'Académie qui pouvaient se plaindre de quelques-unes de ces sincérités dont nous avons parlé, allèrent le voir pour.... FONTEN. *Méry.* || 3° Terme de diplomatique. Authenticité.

— ÉTYM. Lat. *sinceritatem*, de *sincerus*, sincère.

SINCIPITAL, ALE (sin-si-pi-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sinciput. Les os sincipitaux.

SINCIPUT (sin-si-put'), *s. m.* Terme d'anatomie. Le sommet de la tête. J'ai frotté, J'ai gratté Occiput, Sinciput, Ma foi rien Ne vient bien, CHAULIEU *Réponse à Nevers*, oct. 1703.

— ÉTYM. Lat. *sinciput*, de *semi*, demi, et *caput*, tête, d'après les étymologistes latins.

SINDON (sin-don), *s. m.* || 1° Le linceul dans lequel Jésus-Christ fut enseveli; on le distingue du suaire, qui n'était qu'un mouchoir dont son visage était couvert. || 2° Terme de chirurgie. Petit morceau de toile ou petit plumasseau arrondi, soutenu par un fil attaché à sa partie moyenne, qu'on introduit dans l'ouverture faite au crâne avec le trépan.

— HIST. XIVe s. Aportez moi trois sydoines de soye, et envelopez d'iceulx le corps de Adam, DU CANGE, *sindon.*

— ÉTYM. Σινδὼν, toile fine de lin, probablement de σινδὸς, ἰνδὸς, indien; du moins voyez dans Hésychius σινδοὺς χιτῶνας, expliqué par σινδόνας.

SINÉCURE (si-né-ku-r'), *s. f.* Place rétribuée qui n'oblige à aucun travail, à aucune fonction. Sir John Bickerstaff ne fut pas au parlement que le voilà qui tempête contre la corruption, les sinécures.... P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* Malheureusement je n'ai pas l'amour des sinécures..., BÉRANG. *Préf.* 1833.

— ÉTYM. Mot anglais qui vient du latin *sine*, sans, et *cura*, soin, travail.

† **SINÉCURISME** (si-né-ku-ri-sm'), *s. m.* Abus de ceux qui veulent maintenir ou multiplier les sinécures; qui prennent les sinécuristes pour appuis de l'administration.

— ÉTYM. Angl. *sinecurism.*

† **SINÉCURISTE** (si-né-ku-ri-st'), *s. m.* Celui qui jouit d'une sinécure, de plusieurs sinécures; il ne se dit que par dénigrement. Il ne faut pas confondre les retraités avec les sinécuristes; les retraités sont ceux qui ne travaillent plus; les sinécuristes, ceux qui n'ont jamais travaillé, PONTMARTIN, *les Jeudis de Mme Charbonneau*, § 14.

† **SINE QUA NON** (si-né-koua-non'), *s. m.* La condition indispensable, sans laquelle on ne peut rien. || Adjectivement. Condition sine qua non.

— ÉTYM. Lat. *res* (sous-entendu), chose, *sine*, sans, *qua*, laquelle, *non*, non.

† **SINÈGRE** (si-nè-gr'), *s. m.* Un des noms vulgaires du fenugrec.

SINGE (sin-j'), *s. m.* || 1° Nom vulgaire de tout mammifère faisant partie de la famille des singes, dans l'ordre des quadrumanes; animal qui dans sa conformation ressemble le plus à l'homme et qui est très-imitateur. Ennuyé de la plume, il la quitta soudain, Et fit danser un singe au faubourg Saint-Germain, CORN. *l'Illus. com.* I, 3. Le lion, pour bien gouverner, Voulant apprendre la morale, Se fit un beau jour amener Le singe, maître ès arts chez la gent animale, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. D'un joli singe et d'un beau perroquet, on n'en fait qu'un sot homme, FÉN., t. XIX, p. 56. Un auteur va mettre au grand jour L'utile et la profonde histoire Des singes qui sont à la foire, Et de ceux qui vont à la cour, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1er fév. 1773. J'appelle singe un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 2. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or, le singe craignant que, quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se refermer; et ensuite il mange l'huître sans crainte, ID. *Quadrup.* t. VII, p. 82. Les singes sont tout au plus des gens à talent que nous prenons pour des gens d'esprit, ID. *Nat. des anim.* || Singes anthropomorphes, singes ayant la forme humaine, le gorille, l'orang-outang. || Les faux singes, nom donné quelquefois aux lémuriens, qui forment la famille inférieure des singes. || Par exagération. Il ressemble à un singe, il est laid comme un singe, il a le visage d'un singe, il est extrêmement laid. || Malin, malicieux comme un singe, très-malin. Malicieux comme un vieux singe, et envieux comme un chien, SCARR. *Rom. com.* I, 5. Un certain niais qui a l'air plat et bête, mais qui a de l'esprit comme un démon, et qui est plus malin qu'un vieux singe, DIDEROT, *le Neveu de Rameau.* || Adroit comme un singe, très-adroit. Il est adroit comme un singe au moins, DANCOURT, *la Désolat. des joueuses*, sc. 5. || Il est fourni d'argent comme un singe de queue, il n'en a point du tout, par allusion aux singes sans queue. || Dire la patenôtre du singe, faire craquer les dents les unes contre les autres. || Je suis un trop vieux singe pour qu'on m'apprenne ce que c'est que grimace, c'est-à-dire j'ai trop d'expérience pour ne pas reconnaître ce qui est grimace, démonstration, sous-entendu. || Monnaie de singe, grimaces. || Payer en monnaie de singe, se moquer de celui à qui l'on doit, au lieu de le satisfaire, le leurrer de belles paroles et de fausses promesses; locution qui vient de ce que les montreurs de singe, au lieu de payer le péage, faisaient gambader leur singe devant le péager (voy. l'historique). || 2° Fig. Il se dit d'une personne à qui on attribue l'apparence, le caractère du singe. Si tu savais l'indignité que ce vieux singe de Farfadel vient de me faire, DANCOURT, *Foire de St-Germain*, sc. 20. Un petit singe à face de Thersite, Au sourcil noir, à l'œil noir, au teint gris, Bel esprit faux qui hait les bons esprits, VOLT. *Épît.* 82. Une converse, infante douairière, Singe voilé, squelette octogénaire, GRESSET, *Ver-vert*, IV. || 3° Fig. Celui qui contrefait, qui imite. Les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes, MOL. *Préc. Préf.* Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue, BOIL. *Sat.* X. Amant de la faveur et singe de son roi, Du courtisan léger imitateur fidèle, Le Français à la cour va chercher son modèle, BERNIS, *Relig. vengée*, IX. Rémond de St-Mard, auteur de quelques ouvrages assez médiocres, où il n'a été que le singe de Fontenelle, se déchaînait contre son modèle avec une espèce d'acharnement, D'ALEMB. *Él. Despréaux*, note 32. Messieurs, l'homme fut en tout temps Le singe des orang-outangs, BÉRANG. *Or. out.* || Adjectivement dans le même sens. [Les courtisans] Peuple caméléon, peuple singe du maître, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. || 4° Nom donné par plaisanterie dans les ateliers aux compositeurs typographes. || 5° Instrument très-simple, servant à copier mécaniquement des dessins, des estampes, sans connaissance du dessin, fondé sur les propriétés des triangles semblables, et qu'on a perfectionné en l'appelant un pantographe. || 6° Terme de marine. Nom donné à un treuil horizontal monté sur deux chevalets. || 6° Singe de mer, blennie baveuse. || Proverbe. C'est comme le singe de Nicolet, se disait d'une chose curieuse, vers laquelle se porte la foule [Nicolet était le directeur de la comédie italienne], BACHAUM. *Mém. secr.* 23 fév. 1767.

— HIST. XIIIe s. Singes est une beste qui volentiers contrefait ce que elle voit faire as homes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 250. Et sachiez que singesce porte deus filz, ID. *ib.* Li singes au marchant doit quatre deniers, se il pour vendre le porte; et se li singes est au joueur, jouer en doit devant le peagier, et pour son jeu doit estre quites, *Liv. des mest.* 287. || XVe s. Voyez les; ils sont plus rebarbaratifs que singes qui mangent poires, et enfans les leur veulent tollir, FROISS. III, p. 127, dans LACURNE. En ce temps les hommes se prindrent à vestir plus court qu'ils n'eurent onques fait, tellement que l'en voit la façon de leurs cùls et de leurs genitoires, ainsy comme l'en souloit vestir singnes; qui estoit chose très-malhonneste et impudique, MONSTREL. t. III, 1467, p. 129, dans LACURNE. Toujours vieux synge est desplaisant, VILLON, *Ballade en vieux langage.* La plus sage femme du monde, au regard du sens, en a autant comme j'ay d'or en l'œil, ou comme un singe a de queue, *Les 15 joyes du mariage*, p. 162, dans LACURNE. || XVIe s. Contournant la teste comme ung singe qui avalle pillules, RAB. *Pant.* IV, 2. Frere Jean achapta deux rares et pretieux tableaux, et les paya en monnoye de cinge, ID. *ib.* IV, 2. Il disoyt la patenostre du cinge, ID. *Garg.* I, 11. Onques vieil singe ne feit belle moue, ID. III, *Prologue.* Come il [le diable] ha acoustumé de se monstrer toujours le singe de Dieu, et jouer en toutte histoire double rolle, BONIVARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 6. Ressemblans au singe qui tire les chastaignes dessous la braise avec la patte du levrier endormy au fouyer, *Contes d'Eutrapel*, p. 100, dans LACURNE. Espagnols, qui sont soubsçonneux comme singes de cour parmy les pages, BRANT. *Capit. estr.* t. I, p. 25, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *chinge*; provenç. *simi*, *esshimi*; espagn. *simio*; du lat. *simius*, singe, qui vient de *simus*, camus; grec, σιμός.

SINGÉ, ÉE (sin-jé, jée), *part. passé* de singer. Des manières de grand seigneur singées par un malôtru.

SINGER (sin-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : singeant, singeons), *v. a.* Imiter, contrefaire, avec l'infériorité qu'a le singe en contrefaisant l'homme. Des travers étrangers [il] fait nos amusements, Singe les lords anglais, les barons allemands, DELILLE, *Convers.* I. Ces passions qui.... singeaient l'amour des grands principes, dans la vue de capter la confiance du peuple, BABŒUF, *Pièces*, I, 147.

— ÉTYM. *Singe.*

† **SINGERESSE** (sin-je-rè-s'), *adj. f.* Qui singe, qui imite. Je craignis de lui voir cette politesse maniérée, ces façons singeresses qu'on ne manque jamais de contracter à Paris, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 9. La préface singeresse qu'ils ont mise à la tête du livre, ID. 3e *dial.* Les Italiens modernes sont moins graves : leur imagination singeresse et imitative, pour me servir de l'expression de Montaigne, a voulu essayer de tout, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 15.

— HIST. XVIe s. J'ai une condition singeresse et imitatrice, MONT. III, 356.

— ÉTYM. *Singer.*

SINGERIE (sin-je-rie), *s. f.* || 1° Grimaces, gestes, tours de malice. Chaque jour nous apercevons Que tout est plein de singerie; Et les singes et les guenons Font une grande confrérie, *le Ballet des rues*, 1647, dans *Rev. de l'instr. publ.* 22 févr. 1866. Il fit autour force grimaceries, Tours de souplesse et mille singeries, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. Après avoir passé plus d'une grosse demi-heure à se divertir de leur inquiétude, et à faire mille petites singeries qu'elle voyait bien ne pouvoir être plus mal placées, HAMILT. *Gramm.* 4. || 2° Agaceries, minauderies. Et l'on fait mille petites singeries aux personnes, quand on les aime du bon du cœur, MOL. *D. Juan*, II, 1. Si j'étais maître à danser, je ne ferais pas toutes les singeries de Marcel, J. J. ROUSS. *Ém.* II. En donnant au bailli tantôt un coup de pied, tantôt un coup de bâton, et par d'autres singeries très-agréables, LAHARPE, *Cours de litt.* t. IV, p. 491. || 3° Imitation gauche ou ridicule. La fricassée d'anges de Fragonard est une singerie de Boucher, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XV, p. 24, dans POUGENS. Malheureusement, je remarque dans son style une singerie continuelle de ces trois plumes célèbres [Voltaire, Diderot et J. J. Rousseau], GRIMM, *Corresp.* 2e part. t. I, p. 168. La plupart de nos poésies du jour, légères ou non légères, sont remplies de ces plates singeries d'un excellent original, LAHARPE, *Correspond.* t. II, p. 181. || 4° Manières hypocrites. Celui-ci [le P. Tellier] avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries d'un homme qui redoutait cette place [confesseur du roi], ST-SIM. 217, 180. Les enfants ont une sagacité singulière pour démêler, à travers toutes les singeries de la décence, les mauvaises mœurs qu'elle couvre, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Une longue et habituelle singerie de bravoure lui avait imposé, DIDER. *le Neveu de Rameau.* Va, dans le siècle du bon ton Les mœurs sont une singerie, DORAT, cité dans LA HARPE, *Correspond.* t. III, p. 17. || 5° Réunion de singes. Le vaisseau heurte un roc et se brise à leurs yeux, Et la mer abîma toute la singerie, LA MOTTE, *Fabl.* II, 6. || Ménagerie de singes. L'aménagement de la singerie du jardin d'acclimatation, *Journ. offic.* 17 nov. 1869, p. 1476, 3e col. || 6° Tableau, estampe représentant des singes en costume d'homme et dans différentes actions de la vie humaine. La singerie de Teniers.

— HIST. XVe s. Puis leur bailla ung petit singeot pour leur esbanoyer; si ne pourriez croire les joyeuses cingeries qui furent entre les enfants et le cynge, *Perceforest*, t. VI, fo 109. Dames de pensée amoureuse Font faire mille singeries, Aux maris chere marmiteuse, Aux fringants mille fringueries, COQUILLE, *Blason des armes et des dames.* || XVIe s. Et aultres pareilles singeries [tours de force] de quoy il vivoit, MONT. I, 368. Je ne m'estonne plus de ceulx que les singeries d'Apollonius et de Mahumet embufflerent [séduisirent], ID. IV, 161.

— ÉTYM. *Singer;* wallon, *sigreie;* on a dit *singoiement*, au XIIIe siècle, dans le même sens (DU CANGE, *simiaticus*).

† **SINGEUR** (sin-jeur), *s. m.* Celui qui singe, qui imite ridiculement. Il exhale sans ménagement son mépris pour les vils singeurs de la magistrature, qui, après avoir dépouillé leurs concitoyens, osaient les juger sans savoir les lois, MIRABEAU, dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Singer.* On trouve *singeur* au XVIe siècle; mais il veut dire marchand de singes.

† **SINGLETON** (sin-gle-ton), *s. m.* Se dit, au boston et au whist, d'une seule carte d'une certaine couleur qu'on a dans son jeu. Avoir un singleton. Jouer le singleton.

— ÉTYM. Dérivé de l'anglais *single*, unique.

† **SINGLIOTS** (sin-gli-o), *s. m. pl.* Se dit des foyers de l'ellipse tracée avec une corde et qu'on appelle le trait ou l'ovale du jardinier.

— ÉTYM. Dérivé de *singler* ou mieux *cingler* (voy. CINGLER 2).

SINGULARISÉ, ÉE (sin-gu-la-ri-zé, zée), *part. passé* de singulariser. Singularisé par la manière de se vêtir.

SINGULARISER (sin-gu-la-ri-zé), *v. a.* || 1° Rendre singulier, extraordinaire. Prends un parti solide, et fais choix d'un état Qu'ainsi que le talent le bon sens autorise, Qui te distingue et non qui te singularise, PIRON, *Métrom.* III, 7. || 2° Se singulariser, *v. réfl.* Se distinguer, se faire remarquer par quelque chose d'extraordinaire, et ordinairement par quelque chose qui n'a rien de louable. L'orgueil cherche toujours à se singulariser; la véritable humilité aime les voies communes, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* La manie de se singulariser dénature les meilleurs esprits, parce que plus on s'écarte de la simplicité, plus on s'écarte du vrai, CONDIL. *Lang. calc.* I, 15. Je déteste le rouge; on prétend que je pourrais m'en passer; mais je crains tant de me singulariser! GENLIS, *Théât. d'éduc. la Bonne mère*, I, 3.

— ÉTYM. Lat. *singularizatus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *singularis*, singulier.

SINGULARITÉ (sin-gu-la-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui appartient à un seul individu. Ils ne se rendent ni à la raison évidente, ni à la coutume établie, ni à l'usage reçu; ils opposent la singularité de leur opinion au consentement des peuples et à la foule des exemples, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Il ne leur restait [aux pélagiens] que la malheureuse consolation de se dire eux-mêmes ce petit nombre de sages qu'il fallait croire plutôt que la multitude.... ce qui était, même en se vantant, un aveu formel de la singularité, et, par conséquent, de la nouveauté de leur doctrine, BOSS. 1er *avert.* 34. Je ne crois pas qu'il y ait parmi eux [les protestants] aucun homme de bon sens qui se voyant tout seul d'un sentiment, pour évident qu'il lui semblât,

n'eût horreur de sa singularité, ID. *Exposé de la doctr. cath.* 19. || **2°** Ce qui rend une chose singulière. Ce monument frappe par sa singularité. En un mot, que vous périssiez, c'est le destin ordinaire des pécheurs qui vous ressemblent; que vous vous convertissiez, c'est une singularité qui a peu d'exemples, MASS. *Carême, Fausse conf.* Vous l'avez admiré comme un des premiers hommes de son siècle pour la guerre.... comme un des plus éclairés par la singularité des connaissances et la supériorité des lumières, ID. *Or. fun. Conti.* La quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité, BUFFON, *Disc. de réception.* || **3°** Manière extraordinaire, bizarre, d'agir, de penser, de parler, etc. Vous savez que je n'ai guère d'inclination à la flatterie; et une des plus remarquables singularités qui soient en Monseigneur est de ne la pouvoir souffrir, VOIT. *Lett.* 39. On voit qu'il [Wiclef] ressent une horreur secrète des blasphèmes qu'il profère; mais il y est entraîné par l'esprit d'orgueil et de singularité auquel il s'est livré lui-même, BOSS. *Var.* XI, 153. Nulle singularité ni naturelle ni affectée : il savait n'être, dès qu'il le fallait, qu'un homme du commun, FONT. *Newton.* Dans la cinquième lettre sur la singularité, il [Sénèque] adresse à Lucilius des conseils dont quelques-uns d'entre nous pourraient profiter, DIDER. *Claude et Nér.* II, 51. La singularité n'est pas précisément un caractère; c'est une simple manière d'être qui s'unit à tout autre caractère, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 9. || **4°** *Au pl.* Actes, paroles de singularité. Il y a un peuple, dit-il au roi [Aman à Assuérus], dispersé par tout votre empire, qui trouble la paix publique par ses singularités, BOSS. *Polit.* X, III, 5. Âmes pures, âmes innocentes, vous ne savez où conduisent de présomptueuses et spirituelles singularités, ID. *Ét. d'orais.* X, 3. Vous vous informez.... si, pour servir Dieu, il est nécessaire d'affecter des singularités qui vous donnent du ridicule aux yeux des autres hommes, MASS. *Carême, Évid. de la loi.* Les singularités de la piété dégénèrent souvent en fanatisme, ID. *Myst. Assomption.*

— HIST. XIV° s. La quinte branche qui vient d'orgueil, si est singularité, c'est à dire quand la personne fait ou dit ce que nul autre ne saroit [saurait] dire ou faire, et veult surmonter et estre singulier en dis et en fais, *Ménagier*, I, 3. Et de la baselique qui vient dessoubz l'aisselle, sont departiz deux rains [rameaux], et chascun a sa singularité [son usage spécial], LANFRANC, f° 30, *verso.* || XVI° s. .... ny visiter pas une des autres singularitez et merveilles tant renommées qui sont en Egypte, AMYOT, *Lucull.* 5.

— ÉTYM. Génev. *singuliarité;* provenç. *singularitat;* espagn. *singularidad;* ital. *singularità;* du lat. *singularitatem*, de *singularis*, singulier.

† **SINGULAXE** (sin-gu-la-ks'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est à axe principal. Prisme singulaxe binaire. || Type terno-singulaxe, type caractérisé par trois axes égaux, mais tous obliques les uns sur les autres.

— ÉTYM. Lat. *singulus*, unique, et *axis*, axe.

SINGULIER, IÈRE (sin-gu-lié, liè-r'; l'r au masculin ne se lie pas : un sin-gu-lié événement; au pluriel, l's se lie : de sin-gu-lié-z événements), *adj.* || **1°** Qui appartient à un seul, individuel. Cette fermeté d'âme, à vous si singulière, MOL. *Femm. sav.* V, 1. Et ainsi l'ignorance qui rend les actions involontaires et excusables est seulement celle qui regarde le fait en particulier et ses circonstances singulières, PASC. *Prov.* IV. Le pape saint Grégoire a donné dès les premiers siècles cet éloge singulier à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes que la dignité royale surpasse les fortunes particulières, BOSS. *Reine d'Angleterre.* || Idées singulières, idées qui nous viennent d'objets considérés isolément. C'est par les idées singulières que nous nous élevons aux idées générales; ce sont les divers objets blancs dont j'ai été affecté, qui m'ont donné l'idée de la blancheur.... DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 294. || **2°** Combat singulier, combat d'homme à homme. On se souvient encore de son père Ardabuse, Qui, terrassant Mithrane en combat singulier, Nous acquit sur la Perse un avantage entier, CORN. *Pulch.* I, 1. Présentement que je vous ai battu, je dirai partout que vous êtes le plus brave homme de France, et je conterai notre combat le jour que je parlerai des combats singuliers, SÉV. *à Bussy*, 4 sept. 1668. || **3°** Terme de grammaire. Le nombre singulier, ou, substantivement, le singulier, le nombre qui ne marque qu'une seule personne, qu'une seule chose. Le mot ténèbres n'a pas de singulier. Quand deux substantifs ont une signification fort approchante, on emploie volontiers l'adjectif au singulier : une force et une fermeté admirable, une politesse et une cordialité affectée, CONDIL. *Gramm.* II, 5. || **4°** Qui ne ressemble point aux autres. Ce qui nous paraissait terrible et singulier, S'apprivoise avec notre vue, Quand ce vient à la continue, LA FONT. *Fabl.* IV, 10. Dans ses façons d'agir il est fort singulier, MOL. *Mis.* IV, 1. Ce caractère singulier d'une vie simple dans sa sagesse, modeste dans son élévation, tranquille dans l'embarras et le tumulte des affaires, FLÉCH. *le Tellier.* Ceux qui ont quelque talent singulier peuvent l'ignorer quelque temps, et ils en sont d'ordinaire avertis par quelque petit événement, par quelque hasard favorable, FONTEN. *Truchet.* Ce sont là quelques faits uniques et singuliers qui sortent de l'ordre commun, et qui n'ont jamais de suite, MASS. *Carême, Salut.* Les privilèges de votre vertu sont bien plus brillants et plus singuliers que ceux de vos titres, ID. *Pet. carême, Vic. vert. des grands.* Artificieux dans ses discours [Abailard], vain de mille connaissances singulières, ID. *Panégyr. saint Bernard.* || **5°** D'une excellence rare. Ledit sieur Cassini mérite la grâce qu'elle [S. M.] lui veut faire en ce rencontre, étant d'une doctrine très-singulière, COLBERT, *Lettres, etc.* V, 281. Et je ne veux aussi, pour grâce singulière, Que montrer à vos yeux mon âme tout entière, MOL. *Tart.* III, 3. Hier j'étais chez des gens de vertu singulière, ID. *Mis.* III, 4. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Pour toute ambition, pour vertu singulière, Il excelle à conduire un char dans la carrière, RAC. *Brit.* IV, 4. Calvin.... écrivant en latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, et en français avec une pureté singulière pour son temps, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 257. || Il se dit aussi des personnes. De chercher surtout ces hommes rares et singuliers dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'observation et de séjour, D'ALEMB. *Él. Montesq.* || **6°** Qui affecte de se distinguer. L'envie d'être singulière.... est... la source de bien des vertus, SÉV. 12 juin 1680. Le jeune Tobie, sans craindre de paraître singulier.... allait lui seul au temple de Jérusalem, BOURDAL. *Avent, Resp. hum.* 358. Les saints ont été, dans tous les siècles, des hommes singuliers, MASS. *Carême, Élus.* Quand on veut vivre dans le monde.... il ne faut pas y porter un esprit farouche, singulier, intraitable, ID. *Confér. Fuite du monde.* Malheur à tout mortel, et surtout dans notre âge, Qui se fait singulier pour être un personnage! VOLT. *Vanité.* || **7°** Il se dit de ce qui, en bonne ou en mauvaise part, excite l'étonnement, paraît extraordinaire. Voilà un fait bien singulier, une aventure bien singulière. Le propos est singulier. Il est bien singulier que M. Euler, comblé de biens par Votre Majesté, lui et sa famille, ait obtenu son congé si aisément après vingt-six ans de séjour, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 26 mai 1766. Rien n'est plus opposé au beau naturel que la peine qu'on se donne pour exprimer des choses ordinaires ou communes d'une manière singulière ou pompeuse, BUFF. *Disc. de réception.* || Substantivement. Ce qui est singulier. Elle [la duchesse de Gesvres] venait quelquefois à la cour et avec du singulier et l'air de la famine où son mari l'avait réduite, ST-SIM. 113, 226. || **8°** Il se dit des personnes en un sens analogue. Il y avait dans ce pays deux hommes bien singuliers : ils avaient de l'humanité, ils connaissaient la justice, ils aimaient la vertu, MONTESQ. *Lett. pers.* 12. Descartes était né avec une imagination brillante et forte, qui en fit un homme singulier dans sa vie privée comme dans sa manière de raisonner, VOLT. *Dict. phil. Newton et Descartes.* Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultawa, entre les deux plus singuliers monarques qui fussent alors dans le monde, ID. *Charles XII*, 4. C'est dans cette occasion surtout [faire arrêter Marie de Médicis] qu'il employa le capucin Joseph du Tremblay, homme, en son genre, aussi singulier que Richelieu même, ID. *Mœurs*, 176. Sous ce tombeau repose un financier; Il fut de son état l'honneur et la critique; Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier, Il soulagea la misère publique; Passant, priez pour lui, car il fut le premier [*Épitaphe de la Pouplinière*], BACHAUM. *Mém. secr.* 2 janv. 1763. || Familièrement. Vous êtes bien singulier de me parler ainsi, c'est chose singulière, peu convenable que vous me parliez ainsi. || **9°** Terme de géométrie. Point singulier, point d'une courbe qui présente quelque particularité remarquable : point d'inflexion, point de rebroussement, point d'arrêt, etc.

— HIST. XII° s. Tel qui fist personnel del verbe impersonal; Singuler e plurel aveit tut par igal, *Th. le mart.* 55. || XIV° s. Il cuident et tiennent que en tel cas [de pauvreté et souffrance] le seul et singulier refuge c'est à ses amis, ORESME, *Éth.* 229. Toutes preventions et enquestes commancées contre lesdits consuls et les autres habitans et singuliers [particuliers] de ladicte ville, DU CANGE, *singulares.* || XV° s. Vous ne pouvez pas tous seuls et singuliers mettre sus ce fait ni celle besogne, FROISS. II, III, 29. Envoya la cornaille querre, Le chathuant et le corbeaut, Et le renard, qui est trop baut, Chascun à un jour singulier, Pour parler en particulier.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 482. || XVI° s. Usance qui apporte des commoditez singulieres, MONT. I, 12. J'ai toutes mes aultres parties viles et communes; mais en cette là [la faiblesse de la mémoire] je pense estre singulier et très rare, ID. I, 33. En nos combats singuliers.... ID. III, 112. Les chevres singulieres, qui ne portent qu'un chevreau à la fois, O. DE SERRES, 430.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *singular;* ital. *singolare;* du lat. *singularis*, de *singulus*, unique.

SINGULIÈREMENT (sin-gu-liè-re-man), *adv.* || **1°** D'une manière singulière, spéciale, individuelle. Un homme d'une douceur admirable, singulièrement choisi de Dieu, et l'objet de ses complaisances, déclare aux gentils leur jugement, BOSS. *Hist.* II, 4. Péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte devant le tribunal de Dieu, BOURDAL. 1er *avent, Sur le scandale*, 80. Saint Pierre, nonobstant sa vigilance sur tout le troupeau de Jésus-Christ, prend singulièrement en partage les Juifs, FÉN. t. II, p. 49. Ce genre de bien [les dîmes].... étant singulièrement donné à l'Église, il fut plus aisé d'en reconnaître les usurpations, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 12. || **2°** D'une manière singulière, extraordinaire. Ce même Jacques Nompar de la Force, si singulièrement sauvé de la mort, dans son enfance, aux massacres de la Saint-Barthélemi, VOLT. *Mœurs* 175. || **3°** Principalement, beaucoup, sur toutes choses. Aussi, dans la doctrine de l'apôtre saint Paul, les serviteurs de Dieu par profession, en pratiquant les bonnes œuvres, doivent-ils prendre singulièrement garde à être sincères dans leur piété, et même, s'il se peut, exempts de tout reproche, BOURDAL. 1er *avent, Sur le scandale*, 111. Le principe de la monarchie se corrompt, lorsque des âmes singulièrement lâches tirent vanité de la grandeur que pourrait avoir leur servitude, MONTESQ. *Esp.* VIII, 7. En ne faisant rien, je pouvais parvenir à tout, et singulièrement à être de l'Académie, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || **4°** En mauvaise part, d'une manière affectée, bizarre. Il parle, il s'habille si singulièrement. || **5°** D'une manière difficile à expliquer. Il s'est conduit singulièrement dans cette affaire.

— HIST. XIII° s. Tout avons noz dit que cascune personne de commune singulerement se pot acroistre en heritages vilains.... BEAUM. L, 16. || XIV° s. Ilz ne souffroient pas que nul singulierement [à lui seul] eust ceste puissance, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Messire Galeas, comte de Vertus.... ne prenoit ni levoit nulles aides ni nulles tailles, ainçois vivoit de ses rentes singulierement [seulement], FROISS. II, II, 226. Vous devez savoir que le duc de Lancastre fut moult courroucé, et non pas sur le chevalier singulierement, mais sur ceux dont l'ordonnance venoit, ID. II, II, 116. || XVI° s. Ilz desiroient singulierement faire quelque bon service au roy Mithridates, AMYOT, *Pomp.* 52.

— ÉTYM. *Singulière*, et le suffixe *ment;* provenç. *singularment;* espagn. *singularmente;* ital. *singolarmente.*

† **SINGULTUEUX, EUSE** (sin-gul-tu-eû, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui a le caractère du sanglot. || Respiration singultueuse, respiration gênée, qui semble entrecoupée de sanglots.

— ÉTYM. Lat. *singultus* (voy. SANGLOT).

SINISTRE (si-ni-str'), *adj.* || **1°** Qui fait craindre des malheurs. Et, dans le ventre creux du pupitre fatal, Va placer de ce pas le sinistre animal [le hibou], BOIL. *Lutr.* III. Toute la nature Conspire à t'avertir par un sinistre augure, VOLT. *M. de Cés.* III, 5. [Un oiseau funèbre].... Et bat le bouclier de son aile sinistre, DELILLE, *Én.* XII. || Terme de chiromancie. Ligne sinistre, ligne qui présage des

malheurs. || On disait de même dans l'astrologie : L'aspect sinistre des astres. || 2° Il se dit de l'apparence sombre et méchante des traits, de l'œil. Un feu noir et sinistre allume son regard, DELILLE, *Imag.* II. On remarquait dans ses yeux et dans ses sourcils je ne sais quoi de sombre et de sinistre qui frappait au premier abord, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, p. 339, dans POUGENS. || 3° Pernicieux, dangereux, funeste. Après ces sentiments à mon honneur sinistres, ROTR. *Vencesl.* II, 1. Oh! que, si je vivais sous les règnes sinistres De ces rois nés valets de leurs propres ministres.... BOIL. *Epît.* VIII. Laissez les pleurs, madame, à vos seuls ennemis ; Qu'ils mettent ce malheur au rang des plus sinistres, RAC. *Brit.* V, 6. Ah! de tant de conseils événement sinistre! ID. *Bajaz.* IV, 7. Je vis moi-même alors le fruit de leurs amours : D'un sinistre avenir je menaçai ses jours, ID. *Iphig.* V, 6. Hé bien! que nous fait-elle annoncer de sinistre? Quel sera l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre? ID. *Athal.* III, 5. || On l'a dit des personnes. Cet insolent ministre Qui vous est précieux autant qu'il m'est sinistre, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Infidèles politiques, Qui nous cachez vos pratiques Sous tant de voiles épais, Cessez de troubler la terre, Moins terribles dans la guerre Que sinistres dans la paix, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 1. || 4° Tourné en mauvaise part. Il se fera un odieux plaisir de chercher à tout de sinistres interprétations, et à ne voir en bien rien même de ce qui est bien, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Qui naît de mauvais pressentiments. Les plus sinistres idées suspendaient en lui tout attendrissement, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 156, dans POUGENS. || 5° *S. m.* Pertes et dommages qui arrivent aux assurés, surtout en cas d'incendie et, dans les assurances maritimes, de naufrage. Évaluer le sinistre. Payer le sinistre. || 6° Nom donné à d'anciens sectaires qui avaient en horreur leur main gauche.

— HIST. XV° s. Roy terrien, fault qu'il soit maistre, Et n'ait condition senestre, S'ilz doit estre plein comme un flun De pité.... E. DESCH. *Poésies mss* f° 80. Senestre soupeçon, *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 349. || XVI° s. N'aventure point la precieuse galée de ton eaige fleurissant au vent d'ambition sinistre et de gloyre vayne et demesurée, J. LE MAIRE, *Pallas parlant à Pâris.* Toutes actions hors les bornes ordinaires sont subjectes à sinistre interpretation, MONT. II, 21. Aux prognostiques ou evenements sinistres des affaires, ID. IV, 160. Il n'advint pas un seul sinistre accident en toute celle expedition, à ceulx qui y furent soubs sa charge, AMYOT, *Péric.* 41. Sinistre et dangereux presage, ID. *Péric.* 67. Ceulx qui taschoient à imiter quelcun de ses faicts [Caton], qui ne leur advenoit pas bien, il les appeloit sinistres [gauches] Catons, ID. *Caton*, 39. C'est le propre de tous leurs metaux (l'or et l'argent exceptés) de donner quelque sinistre odeur aux eaux qui leur adherent, jusques à les infecter de leurs mauvaises qualités, O. DE SERRES, 887.

— ÉTYM. Lat. *sinister*, gauche (voy. SENESTRE). *Sinister* est un comparatif ; *sinistimus*, le plus à gauche, est le superlatif.

† **SINISTRÉ, ÉE** (si-ni-stré, ée), *adj.* Qui a subi un sinistre. Le délaissement du navire sinistré, *Gaz. des trib.* 18 août 1870.

SINISTREMENT (si-ni-stre-man), *adv.* || 1° D'une manière sinistre. Leurs yeux sinistrement étincellent dans l'ombre, CHATEAUBR. *Moïse*, III, 3. || 2° En mauvaise part. En interprétant sinistrement de certaines actions.... LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Diogène.*

— HIST. XIII° s. Nulz ne doit des acteurs [auteurs] parler senestrement, Se leur diz ne contiennent erreur apertement, J. DE MEUNG, *Test.* 77. || XVI° s. Ce qui a donné occasion à aucuns de parler sinistrement de sa mort, BRANT. *Cap. franç.* t. II, p. 327, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sinistre*, et le suffixe *ment.*

† **SINISTRORSUM** (si-ni-stror-som'), mot latin qui signifie tourné à gauche. Hélice sinistrorsum : un observateur placé sur son axe verrait les spires s'élever en allant de droite à gauche.

— ÉTYM. *Sinister*, à gauche, et *versus*, tourné.

† **SINISTROVOLUBILE** (si-ni-stro-vo-lu-bi-l'), *adj.* Terme de botanique. Volubile à gauche. Le haricot est sinistrovolubile, c'est-à-dire que la tige en montant se dirige vers la gauche, en d'autres termes de droite à gauche.

— ÉTYM. Lat. *sinister*, gauche, et *volubile.*

† **SINOLOGIE** (si-no-lo-jie), *s. f.* Étude de la langue et de l'écriture des Chinois ; connaissance des mœurs et de l'histoire de ce peuple.

† **SINOLOGIQUE** (si-no-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient au sinologue, à la sinologie.

† **SINOLOGUE** (si-no-lo-gh'), *s. m.* Celui qui connaît la langue chinoise, qui s'applique à l'étude de cette langue ou de l'histoire de la Chine.

— ÉTYM. *Sinæ*, nom latin que les géographes modernes ont donné à la Chine (il provient de Σίνα, nom, dans Ptolémée, d'une localité de l'extrême Orient), et de λόγος, doctrine.

† **SINOMBRE** (si-non-br'), *adj. f.* Lampe sinombre, lampe qui porte peu d'ombre.

— ÉTYM. Lat. *sine*, sans, et *umbra*, ombre.

SINON (si-non), *conj.* || 1° Autrement, faute de quoi, sans quoi. Que la fortune soit sans reproche, j'accepte ses faveurs ; sinon, je les refuse. Sinon, j'en jure encore, et ne t'écoute plus, Son trépas dès demain punira ses refus, CORN. *Héracl.* I, 3. || 2° Si ce n'est. Qu'est-ce que solliciter un juge, sinon douter de sa probité? Je ne dirai rien de la philosophie, sinon que, voyant qu'elle a été cultivée par les plus excellents esprits qui aient vécu depuis plusieurs siècles, et que néanmoins il ne s'y trouve aucune chose dont on ne dispute, je n'avais point assez de présomption pour espérer d'y rencontrer mieux que les autres, DESC. *Méth.* I, 12. Ce qui me contentait le plus de cette méthode était que par elle j'étais assuré d'user en tout de ma raison, sinon parfaitement, au moins le mieux qu'il fût en mon pouvoir, ID. *ib.* II, 13. Sinon que je n'ai pas envie de m'arrêter, j'ajouterais.... ID. *Météor.* 3. Et l'un et l'autre enfin ne sont que même chose ; Sinon, qu'étant trahi je mourais malheureux, Et que, m'offrant pour toi, je mourrai généreux, CORN. *Héracl.* IV, 1. Cette montagne mystérieuse où [Jésus], ne daignant parler aux riches sinon pour foudroyer leur orgueil.... BOSS. *Sermon, Septuagés.* I. Qui peut de vos desseins révéler le mystère, Sinon quelques amis engagés à se taire? RAC. *Bajaz.* IV, 7. Vous qui, sinon pour moi, du moins pour votre gloire, Deviez de cet esclave étouffer la mémoire, VOLT. *Alz.* III, 5. || Sinon, avec *de* explétif devant un infinitif. Après quoi il ne me reste plus autre chose à faire, sinon de m'écrier avec le prophète.... BOSS. *Serm. Septuag.* 3. Pour être heureux, que faut-il, sinon de ne rien désirer? BUFF. *Morc. choisis*, p. 68.

— REM. On met quelquefois *ou* devant *sinon* : Obéis à l'instant, ou sinon tu seras châtié. Des grammairiens ont blâmé cet *ou*, qui en effet est pléonastique, mais n'a rien de choquant.

— HIST. XI° s. Ne me crerez se de vostre prod nun, *Ch. de Rol.* XV. || XII° s. Onques en lor jouvente [ils] ne firent se mal non, *Sax.* III. || XIII° s. Ne jà, por pooir que nous aions, ne sera recouvrée [la terre sainte] se par ceste gent non, VILLEH. XXXVIII. || XV° s. De sa jeunesse ne sçauroye parler, sinon par ce que je luy en ay oui dire, COMM. *Prol.* || XVI° s. Comme si nous n'estions pas desjà par trop enclins à vanité, sinon [sans] qu'on nous mist devant les yeux une compagnie de dieux bizarres.... CALV. *Instit.* 23. Il commande de cercher Dieu en son temple, afin que les fideles ne s'adonnassent sinon à celui qui s'estoit declaré par sa parole, ID. *ib.* 52. Dieu ne requiert rien plus estroitement, sinon que nous observions son sabbat, ID. *ib.* 217. Si nous ne taschons à faire gain, sinon qu'honneste et legitime, ID. *ib.* 306. Rien n'est, sinon Dieu, parfaict, RAB. *Pant.* III, *prol.* Monseigneur, je n'estimerai jamais temps perdu, sinon celui où je ne vous pourray fere service, MARG. *Lett.* CVIII. Venus respond, sentant bien de Junon Le feint parler, qui ne tendoit sinon À destourner le sceptre d'Italie.... DU BELLAY, 4, 9, *recto.* L'amour se guarit par la faim, sinon par le temps, MONT. II, 221. Exemptes de toute autre besongne, sinon que de filer la laine, AMYOT, *Rom.* 30. ...Un estranger, Qui n'a rien seur sinon que le danger, RONS. 641.

— ÉTYM. *Si* 1, et *non.* L'ancienne langue, comme on a vu, séparait *si* de *non.*

SINOPLE (si-no-pl'), *s. m.* || 1° Terme de blason. La couleur verte, qui se représente dans la gravure par des hachures et des traits diagonaux de droite à gauche. Il porte de sinople à l'aigle d'argent. || 2° Terme de minéralogie. Variété de quartz hyalin. Le quartz sinople est tantôt cristallisé, et tantôt en masse ; dans le premier cas, il porte vulgairement le nom de hyacinthe occidental ou de Compostelle, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 282, dans POUGENS. || Espèce de minerai d'or.

— HIST. XIII° s. L'escu qui estoit poins [peint] de sinople à trois chastiaus d'or, *Chr. de Rains*, p. 77. || XV° s. La derniere couleur en armoirie est verd, qu'on dict sinople ; qui signifie boys, prez, champs et verdure, SICILLE, *le Blason des couleurs*, p. 16.

— ÉTYM. Bas-lat. *sinopis*, couleur verte, et aussi couleur rouge, du lat. *sinopis*, σινωπίς, terre de Sinope, sorte de rubrique, de Σινώπη, ville de Paphlagonie.

† **SINTISME** (sin-ti-sm') ou **SINTOÏSME** (sin-to-i-sm'), *s. m.* Culte national des Japonais, celui qui a précédé l'introduction du bouddhisme, au cinquième siècle de l'ère chrétienne, et qui a pour objet un nombre très-considérable de génies ou dieux nommés kamis.

— ÉTYM. Japonais, *sinton*, culte ancien, dénomination formée par opposition au bouddhisme qui est le culte nouveau.

SINUÉ, ÉE (si-nu-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Se dit des parties qui sont découpées en lobes saillants et arrondis, séparés par des sinus également arrondis. Une feuille sinuée. || Terme de zoologie. Qui porte des bandes sinueuses.

— ÉTYM. Lat. *sinuatus*, de *sinus* (voy. SEIN).

SINUEUX, EUSE (si-nu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui suit, qui décrit une ligne ondulée. Ce mouvement, qui n'a rien de précipité et qui est, au contraire, long, sinueux et tout semblable aux replis ondoyants d'un reptile, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 127. Dans les plis sinueux de son corps emprunté, Vers la jeune beauté [Ève] doucement il [le serpent] s'avance, DELILLE, *Parad. perdu*, IX. Des sentiers sinueux les routes indécises, ID. *Jard.* I. || 2° Terme de chirurgie. Ulcère sinueux, ulcère étroit et profond.

— HIST. XVI° s. Ulceres sinueux et fistules, PARÉ, V, 10.

— ÉTYM. Lat. *sinuosus*, de *sinus*, sein.

SINUOSITÉ (si-nu-ô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est sinueux. Cette rivière fait beaucoup de sinuosités. Il allait dans une chaloupe avec deux ingénieurs côtoyer les deux royaumes de Danemark et de Suède, pour mesurer toutes les sinuosités, FONT. *Czar Pierre.* Les jeunes Déliens se mêlèrent avec eux [les Athéniens] pour figurer les sinuosités du labyrinthe de Crète, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || Terme de chirurgie. Les sinuosités d'une plaie, le trajet ondulé qu'elle suit.

— HIST. XVI° s. Deux petites sinuosités ou fissures, lesquelles nature a mises sous ledit epiglotte, PARÉ, IV, 15. La matrice des femmes n'a nulles sinuosités ou receptacles, comme ont les bestes, qui conçoivent plusieurs fœtus à une fois, ID. XVIII, 39.

— ÉTYM. *Sinueux.*

1. **SINUS** (si-nus'), *s. m.* || 1° En géométrie, le sinus d'un arc ou d'un angle est la perpendiculaire abaissée d'une extrémité de l'arc sur le diamètre qui passe par l'autre extrémité. Il est indubitable, et en cela Descartes mérite un coup d'encensoir, que le sinus d'incidence et celui de réfraction sont en raison réciproque de leurs vitesses dans les milieux qu'ils parcourent, VOLT. *Lett. Mairan*, 11 sept. 1738. C'est dans le premier quart de la circonférence que se forment les sinus et généralement toutes les lignes que la trigonométrie emploie, LAPLACE, *Exp.* I, 12. || Le sinus verse d'un arc ou d'un angle est la longueur comprise entre le pied du sinus et le point où le diamètre rencontre la circonférence. || Sinus total, le sinus d'un arc ou d'un angle de 90 degrés, lequel est égal au rayon. || 2° En trigonométrie, $\sin x$ est le nombre positif ou négatif qui mesure le sinus de l'angle ou de l'arc x, le rayon étant pris pour unité. || Table des sinus, table des valeurs de $\sin x$ pour toutes les longueurs d'arc.

— ÉTYM. Expression latine adoptée au moyen âge pour traduire le mot *jayb*, choisi par les Arabes pour désigner la demi-corde de l'arc double, et qui signifie proprement *sinus indusii* (D'AVEZAC, *Project. géogr.* p. 83). Cela écarte la conjecture d'après laquelle, la corde s'appelant autrefois *inscripta*, ligne inscrite, le *sinus* s'appela d'abord *semi-inscripta*, puis, par abréviation, *s.-inscripta*, *s. ins*, et enfin *sins*, d'où par euphonie *sinus.*

2. **SINUS** (si-nus'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Nom donné à des cavités osseuses plus larges à l'intérieur qu'à leur ouverture, creusées dans l'épaisseur de certains os du crâne et de la face. Sinus maxillaire. Sinus frontaux. || 2° Nom donné à certains canaux veineux dans lesquels aboutissent un grand nombre de vaisseaux. || Sinus de la dure mère, cavités veineuses situées dans l'épaisseur des lames de la membrane et recevant les veines de l'encéphale. || Sinus caverneux : au nombre de deux, ils occupent chacun la partie latérale du corps du sphénoïde, depuis l'apophyse clinoïde antérieure jusqu'à la postérieure. || Sinus droit, sinus situé dans la grande faux du cerveau, à

l'endroit où elle communique avec la petite. || Sinus longitudinal inférieur; il occupe le bord concave inférieur de la grande faux du cerveau jusqu'à la grande tente du cervelet, où il s'ouvre dans le sinus droit. || Sinus longitudinal supérieur, canal triangulaire qui occupe la base de la grande faux du cerveau, depuis l'apophyse crista-galli jusqu'à la bosse occipitale interne. || 3° Sinus vertébraux, nom donné à deux grands vaisseaux veineux qui occupent le canal vertébral, et se continuent sans interruption du grand trou occipital à l'extrémité inférieure du sacrum. || 4° Sinus de la veine porte, tronc veineux situé horizontalement dans le sillon transversal du foie, résultant, chez le fœtus, de la réunion de la veine porte et de la veine ombilicale, d'où part le canal veineux allant à la veine cave. || 5° Sinus utérins, nom donné aux veines de l'utérus et du placenta, dans l'état de grossesse. || 6° Sinus laiteux, la réunion de tous les canaux excrétoires des glandes mammaires. || 7° Terme de botanique. Échancrure profonde séparant deux lobes dans les organes minces. || 8° Terme de chirurgie. Concavité, excavation anfractueuse, qu'on observe dans une plaie et qui y permet l'accumulation du pus.

— HIST. XVI° s. La ligature expulsive se fait avec une bande à un seul chef, commençant à comprimer au fond du sinus, auquel lieu doit estre plus estroittement serrée..... PARÉ, VII, 5.

— ÉTYM. Lat. *sinus* (voy. SEIN).

† **SINUSOÏDAL, ALE** (si-nu-zo-i-dal, da-l'), *adj.* Qui appartient à la sinusoïde.

† **SINUSOÏDE** (si-nu-zo-i-d'), *s. f.* Terme de géométrie. Courbe qu'on nommait du temps de Pascal et de Wallis ligne des sinus, et dont les abscisses, en coordonnées rectangulaires, représentent des longueurs d'arcs, et les ordonnées, les sinus correspondants.

† **SION** (si-on), *s. m.* Voy. SIUM.

SIPHILIS, SIPHILITIQUE, voy. SYPHILIS, SYPHILITIQUE.

SIPHON (si-fon), *s. m.* || 1° Tube recourbé, à branches inégales, qu'on emploie pour transvaser les liquides, en les faisant passer au-dessus des parois des vases qui les contiennent. Siphon simple. Siphon double. La lettre de M. Guglielmini à M. Leibnitz fut suivie, en 1692, d'une autre adressée à M. Magliabecchi sur les siphons, parce qu'il avait trouvé dans les Actes de Leipsik que M. Papin, en examinant un siphon fait à Wirtemberg, s'était servi de sa fausse proposition, FONTEN. *Guglielmini.* || 2° Vase en grès ou en verre, en forme de bouteille gonflée au milieu de sa hauteur, bouché hermétiquement, dans lequel on met de l'eau chargée d'acide carbonique, et ayant un petit appareil qui laisse échapper le contenu avec bruit comme le vin de Champagne, mais à volonté. || 3° Le coulage à siphon des bouches à feu est un procédé dans lequel on fait arriver, au moyen d'un siphon, le métal fondu à la partie inférieure du moule. || 4° Terme de zoologie. Canal qui traverse la cloison des coquilles polythalames. || Rostre de quelques crustacés et de divers arachnides suceurs. || 5° Tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne; c'est un autre nom de la trombe; ainsi dit parce qu'on en compare l'action à un siphon. Les mers de Chine sont exposées à des siphons, espèces d'ouragans très-redoutables pour les vaisseaux, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 112, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Siphon, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *siphonem*, du grec *σίφων*.

† **SIPHONNEMENT** (si-fo-ne-man), *s. m.* Action de siphon. Une simple cuvette en fonte, divisée par une cloison transversale qui plonge légèrement dans le liquide, constitue tout l'appareil; l'eau du ruisseau passe sous cette cloison par siphonnement, et s'épanche librement par le déversoir, LANDOUZY, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LVI, p. 535.

— ÉTYM. *Siphon.*

† **SIPHONIDÉ, ÉE** (si-fo-ni-dé, dée), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche prolongée en siphon ou suçoir.

† **SIPHONIE** (si-fo-nie), *s. f.* Genre de plantes euphorbiacées; type, l'espèce qui donne le plus de caoutchouc, *siphonia elastica*, Persoon.

† **SIPHONIFÈRE** (si-fo-ni-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte un ou plusieurs siphons.

— ÉTYM. Lat. *sipho*, siphon, et *ferre*, porter.

† **SIPHONOBRANCHE** (si-fo-no-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont contenues dans une cavité prolongée en siphon

— ÉTYM. *Siphon*, et *branchies.*

† **SIPHONOÏDE** (si-fo-no-i-d'), *adj.* En histoire naturelle, qui a la forme ou l'apparence d'un siphon.

— ÉTYM. Σίφων, siphon, et εἶδος, forme.

† **SIPHONOPHORE** (si-fo-no-fo-r'), *adj.* Synonyme de siphonifère.

— ÉTYM. Σίφων, siphon, et φορός, qui porte.

† **SIPHONOSTOME** (si-fo-no-sto-m'), *adj.* En zoologie, qui a la bouche prolongée en forme de siphon.

— ÉTYM. Σίφων, siphon, et στόμα, bouche.

† **SIPHONULE** (si-fo-nu-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Petit siphon qui est placé au bout de l'abdomen des pucerons, et par lequel ils rendent leur liqueur sucrée.

— ÉTYM. Dimin. de *siphon.*

† **SIPPAGE** (si-pa-j'), *s. m.* Apprêt des cuirs à la danoise. Les cuirs qu'on appelle au sippage ou à la danoise se tannent en deux ou trois mois, *Dict. des arts et mét. Tanneur*, 1767.

† **SIQUE** (si-k'), *s. m.* Genre d'insectes diptères.

† **SIRAT** (si-ra), *s. m.* Nom donné par Adanson au *murex sénégalien*, univalves de Gmélin.

SIRE (si-r'), *s. m.* || 1° Anciennement, titre donné à tous les seigneurs, soit justiciers, soit féodaux, et à plusieurs autres personnes. Le sire de Joinville a écrit l'histoire de saint Louis. Le perroquet dit : sire roi, Crois-tu qu'après un tel outrage Je me doive fier à toi? LA FONT. *Fabl.* X, 12. Le bon sire [le roi Soliveau] le souffre, et se tient toujours coi, ID. *ib.* III, 4. Il [le roi] vous l'écrit, c'est beaucoup que d'écrire Pour un roi tel qu'est le roi notre sire, ID. *Poésies mêlées*, LXXII. Il y avait toujours eu des sires en France, des *Herren* [seigneurs] en Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 96. Braque tes lunettes, vieux sire [Jupiter], Sur le front couronné par nous, BÉRANG. *Bluets.* || 2° Par antonomase. Titre qu'on donne aux empereurs et aux rois. Chimène : Sire, sire, justice. — D. Diègue : Ah! sire, écoutez-nous, CORN. *Cid*, II, 9. Puis en autant de parts le cerf il [le lion] dépeça, Prit pour lui la première en qualité de sire, LA FONT. *Fabl.* I, 6. Le prince d'Orange ne se mêla point aux compliments, parce qu'il n'aurait point eu de sire, ni de Majesté, ST-SIM. 31, 101. Un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, vouloir qu'on l'appelle Majesté; être Bonaparte, et se faire sire! il aspire à descendre! P. L. COUR. *Corr. mai* 1804. || 3° Familièrement. Il se dit en parlant d'une personne sur laquelle on s'exprime sans gêne. Grâces à messieurs les humains, Qui deviennent d'étranges sires, SCARR. *Gigant.* I. Car chacun sait que vous méprisez l'or; J'en fais grand cas; aussi fait sire Pierre, Et sire Paul, enfin toute la terre : Toute la terre a peut-être raison, LA FONT. *Poés. mêl.* LXXII. Quand l'animal porte-sonnette, Sauvage encore et tout grossier, Avec ses ongles tout d'acier Prend le nez du chasseur, happe le pauvre sire; Lui de crier, chacun de rire, ID. *Fabl.* XII, 12. Sans compter, ronde ou non, la somme plut au sire, ID. *Fabl.* IX, 16. Sans être gascon, je puis dire Que je suis un merveilleux sire, ID. *Cand.* || Un pauvre sire, un homme sans force, sans considération, sans capacité. Elle [Mme de Montbazon] disait à qui la voulait entendre que le pauvre sire [Beaufort] était impuissant, RETZ, III, 31. Certes, dit-il [un rat], mon père était un pauvre sire; Il n'osait voyager, craintif au dernier point, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. || Il se dit semblablement à une personne à qui l'on parle. Oui, sire, oui, beau sire. Or çà, sire Grégoire, Que gagnez-vous par an? LA FONT. *Fabl.* VIII, 2.

— REM. *Sire* et *seigneur* étant le même mot, l'un au sujet, l'autre au régime, l'historique les comprend tous les deux.

— HIST. IX° s. Et Karlus meos sendra [au nominatif], *Serment.* || XI° s. Tu n'es mes hom, ne je ne sui tis sire, *Ch. de Rol.* XXI. Sire [il] est par mer de quatre cens dromonz, *ib.* CXVII. [La lance] Dunt nostre sire [Jésus-Christ] fut en la cruiz naffret, *ib.* CLXXIX. E lui aidez e pur seignur tenez, *ib.* XXVI. Seignur barun, de Deu aiez vertut, *ib.* LXXX. || XII° s. Biaux sire Diex, coment porai avoir Vraie merci?... *Couci*, XVII. On ne puet pas servir à tant seignour, ID. XXIV. Sire clerz, tout en haut [à haute voix] nous dites la leçon, *Sax.* XXV. Qui donc veïst le duc nostre seignor prier Qu'il ait merci de s'ame, com de son chevalier.... *ib.* XI. Lai [laisse] saint iglise aveir ses decrez e ses leis; Ele est espuse Deu, qui est sire des reis, *Th. le mart.* 29. Se nos avons les biens recieuz de la main lo sanior, por coi ne sostenriens nos les malz? *Job*, p. 452. || XIII° s. Vous avés dit que vostre sire se merveille moult pour quoi nostre seigneur sont entré en sa terre ne en son reigne, VILLEH. LXVII. Ha, sire Dieu! fait-ele, qui es souverain pere, *Berte*, XVIII. Que tout li grand seignor, li comte et li marquis.... *ib.* V. Bien cuidoit estre sires [être heureux], qui veoir la [Berte] pooit, *ib.* CXXXV. Il est assés sire [maître, seigneur] du cors, Qui a le cuer en sa commande, *la Rose*, 2006. Li maris, de drois communs, est sires de ses biens et des biens à se [sa] feme, BEAUM. LVII, 2. Si comme noz avonz entendu des signeurs de lois [jurisconsultes], ID. XII. 10 Li grant signeur qui tiennent en baronnie poent [peuvent] bien doner de lor heritage à lor homes, ID. LXIX, 1. Et pour ce demoura celle emprise, que les seigneurs terrien ne s'i voudrent accorder que il y alast, JOINV. 275. Je, Jehane, dame de Fontaines sur Soume, le [la] vente devant dite vœil, gré, otri et conferme comme sires, DU CANGE, *siriaticus.* || XIV° s. Messire Jehan Taupin seigneur en loix, clerc et conseiller de la chambre des enquestes, DU CANGE, *dominus.* De son païs n'est pas sires qui n'est amez, *Guescl.* 17846. Es lettres dou roy nostre sire, *Bibl. des chartes*, 4° série, t. III, p. 272. Or est il ainsi que le serf du seigneur d'un hostel, c'est sa possession, il est sien, ORESME, *Éth.* 155. L'exposant fut conseilliez d'aler à son parastre ou grant sire, DU CANGE, *siriaticus.* || XV° s. Mesmement, le comte leur sire ne s'osoit clairement tenir en Flandre, FROISS. I, I, 9. Et chevauchoient [tous les seigneurs] ordonnéement et par connestablies, chacun sire entre ses gens, ID. I, I, 84. ....La comtesse de Montfort.... quand elle entendit que son sire estoit pris [le comte de Montfort], ID. I, I, 158. Un sire entre commun [un chef du peuple, un démagogue] ne vault rien, s'il n'est redouté et renommé à la fois de cruauté, ID. II, II, 101. Ainsi furent les Anglois de la ville de Caen seigneurs trois jours.... ID. I, I, 272. Fut ordonné, pourtant que le pays ne pouvoit longuement demeurer sans seigneur, que.... [Édouard II venait d'être renfermé au château de Bercler], ID. I, I, 26. Le suppliant dist à icellui Martin par doulceur : Beau sire, vous avez tort de prandre noise pour autruy.... alors ledit Martin respondit qu'il n'estoit sire, et qu'il ne savoit se ledit suppliant l'estoit; laquele parole de sire lui fut à moult grant desplaisance, pour ce que en laditte ville [de Ham] qui appelle ung beau sire, est autant comme de l'appeler coulx [cocu], DU CANGE, *siriaticus.* Mais qu'uns hons soit bien vestus et forrés... On ly dira : sires, passez avant, Pour son habit, et c'est ce qui me tue, E. DESCH. *Poésies mss* f° 261. Jamais sire ne se face subje[ct] Mais ses su[b]gez tiengne en subgecion, ID. *ib.* f° 127. Item qu'[i]leurs lettres ou escrits [les échevins de Gand] [n]e se nommeront plus seigneurs de Gand, ains [s]e nommeront ainsi comme ceux des autres villes se nomment, MONSTREL. t. III, p. 54, dans LACURNE. Seigneurs varletz, quant viendra le roy mon seigneur? Ma chere dame, disrent les valetz, il viendra tantost, *Perceforest*, t. II, f° 117. Et pour ce dist le saige verité; car on ne peult servir à deux seigneurs, que l'ung ne se plaingne, *ib.* t. I, f° 122. Je vous meneray veoir vostre grant sire [grand-père] et son frere le roy Perceforest, qui vivent à grand peine par leur meshain et vieillesse, *ib.* f° 141. Sire, dist Lyonnel, qui bon seigneur sert, bon loyer en attent, *ib.* t. I, f° 106. Le bon seigneur fait la bonne mesgniée, et la bonne mesgniée represente la bonté du seigneur, *ib.* || XVI° s. Si le mur commun chet, tombe ou est en danger de ruine, les seigneurs dudit mur commun seront tenus le refaire à frais communs, *Coust. gén.* t. I, p. 882. Quel appetit ne se rebuteroit à veoir trois cents femmes à sa mercy, comme les a le grand seigneur en son serrail? MONT. I, 332. Sire, c'est un tiltre qui se donne à la plus eslevée personne de nostre estat, qui est le roy; et se donne aussi au vulgaire comme aux marchands, et ne touche point ceulx d'entre deux, ID. I, 387. Il demanda qui estoient ces seigneurs; on lui respondit qu'ils estoient seigneurs vraiement, que c'estoient les bouchers de la ville, D'AUB. *Fæn.* I, 5. Le roy, qui, pour son excellence et prerogative de dignité, est par ses sujets appellé sire, n'a peu empescher que ce mesme tiltre n'ait esté baillé aux simples marchands; et de là est venu ce gaillard epigramme de Clement Marot, où il appelle deux marchands ses creanciers : sire Michel, sire Bonaventure, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 669. Tel seigneur, tel chien, COTGRAVE. Au monde n'a si grand dommage que de seigneur à fol courage, ID. Jamais ne gaigne qui plaide à son seigneur, ID. On ne doit pas bonne terre pour maulvais seigneur laisser, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 99.

Gringalet et ses associez... arraisonnent maistre Pierre [un apothicaire] (car le mot de sire ne luy estoit encore convenable pour n'estre que garçon et non marié), NOËL DU FAIL, *Cont. d'Eutrap.* ch. XXIV.

— ÉTYM. Provenç. *sire, cyre, senhdre, senher, senhor*; catal. *senyor*; espagn. *señor*; portug. *senhor*; ital. *sire, sere, signore.* L'étymologie de ce mot est restée longtemps obscure. Aujourd'hui il est établi que *sire* est le nominatif, et *segnor* le régime; que *sire* est une atténuation de la forme primitive *sendra* ou *sendre*, laquelle représente le latin *senior* avec l'accent sur *se*; et que *segnor* représente *seniorem*, avec l'accent sur *o*. *Senior*, qui signifie plus vieux, est le comparatif de *senex* (voy. SÉNILE et SÉNAT); l'autorité accordée à l'âge a fait passer le sens de vieillard à celui de seigneur.

SIRÈNE (si-rè-n'), *s. f.* || 1° Être fabuleux, moitié femme, moitié poisson, qui, par la douceur de son chant, attirait les voyageurs sur les écueils de la mer de Sicile où ils périssaient. Le crocodile ainsi tue en versant des pleurs, La sirène en chantant, et l'aspic sous les fleurs, ROTROU, *Bélis.* V, 5. Avec tant de charmes trompeurs, elle avait, comme les sirènes, un cœur cruel et plein de malignité, FÉN. *Tél.* III. || 2° Fig. Femme qui séduit par ses attraits. Ces sirènes, dont parle Isaïe, qui font leur demeure dans les temples de la volupté, dont les regards sont mortels, et qui reçoivent de tous les côtés, par des applaudissements qu'on leur renvoie, le poison qu'elles répandent par leur chant, BOSS. *Comédie*, 8. Nangis, sirène enchanteresse dont on ne se pouvait défendre qu'en la fuyant, ST-SIM. 39, 193. Vous êtes une sirène, mademoiselle Leblond, PICARD, *Manie de briller*, I, 8. || Une voix de sirène, une voix douce et qui charme. Qui pourrait résister à sa voix de sirène? DESTOUCH. *Phil. mar.* V, 9. Nous jouons aujourd'hui Mahomet : une Palmire, jeune, naïve, charmante, voix de sirène, cœur sensible, avec deux yeux qui fondent en larmes ; on n'y tient pas, VOLT. *Lett. Thiriot*, 8 oct. 1760. || Elle chante comme une sirène, elle a une voix de sirène, elle chante très-bien. || 3° Terme de physique. Instrument destiné à démontrer la vibration des liquides par les sons qu'il rend sous l'eau; une intermittence de l'écoulement déterminant une suite de chocs produits par l'eau fait entrer celle-ci en vibrations sonores. || 4° Genre de reptiles voisins des salamandres. || 5° Nom donné à une famille de mammifères marins. || De ces mammifères marins, la crédulité avait fait des femmes de la mer. Où trouvera-t-on un animal terrestre aussi industrieux que cette sirène qui parut en Hollande sur la fin du siècle passé, et qui apprit en peu de temps à filer? BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 1.

— HIST. XIIIe s. Sereine, se dient li autor, sont trois qui avoient semblance de feme dou chief jusques as cuisses; mais de celui leu en aval avoient semblance de poisson.... qui por lor très dous chant faisoient perir les nonsachanz qui par la mer aloient, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 189. A chant de seraines de mer, Qui par lor vois qu'eles ont saines Et series, ont non seraines, *la Rose*, 678. || XVe s. Lesquels feurent logés à la Seraine en la rue de la Harpe, et feurent gardez que personne ne parlast à eux sans leurs gardes, JUVÉN. DES URS. *Charles VI*, 1415. Et si y avoit encore trois bien belles filles faisans personnaiges de seraines toutes nues, J. DE TROYES, *Chron.* 1461. Et avoit dessous le dit echafaud une fontaine jetant hypocras et trois seraines dedans, MONSTRELET, II, 109. La royne Blanche comme un lys, Qui chantoit à voix de sereine, VILLON, *Ball. des dames du temps jadis.*

— ÉTYM. Provenç. *serena*; espagn. *serea, sirena*; ital. *serena, sirena*; du lat. *sirena*, qui succéda à *siren*, lequel vient de σειρὴν, que l'on dérive du phénicien *sir*, chant.

† **SIRÉNOMÈLE** (si-ré-no-mè-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstres qui ont leurs deux membres abdominaux très-incomplets, terminés en moignons ou en pointes, sans pied distinct.

— ÉTYM. Σειρὴν, sirène, et μέλος, membre.

SIRIUS (si-ri-us'), *s. m.* || 1° Terme d'astronomie. Étoile de la constellation du Grand Chien (avec une S majuscule). Sirius, étant la plus belle, la plus brillante étoile du ciel, semble être la plus proche de nous; elle devrait avoir la parallaxe la plus sensible, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 656. Le défaut de parallaxe bien reconnu dans Sirius nous a fait conclure qu'il était au moins cent mille fois plus loin que le soleil, ID. *ib.* t. II, p. 685. || 2° La canicule. Ainsi du Sirius, ô jeune bien aimée, Un moment l'haleine enflammée De ta beauté vermeille a fatigué la fleur, A. CHÉN. *À Fanny malade.*

— ÉTYM. Lat. *Sirius*, du grec Σείριος, pour σFείριος; sanscr. *svar*, ciel, *sûrya*, soleil.

† **SIRLI** (sir-li), *s. m.* Nom vulgaire et, pour quelques-uns, nom spécifique de l'*alauda africana*, oiseaux granivores.

SIROC (si-rok) ou **SIROCO** (si-ro-ko), *s. m.* Sur la Méditerranée, vent du sud-est, lequel est brûlant. || Siroc et levant, vent d'est. || Siroc et mijour [midi], vent de sud-sud-est, JAL. || On trouve aussi sirocco.

— HIST. XVIe s. Æole roy des vents lasche la bride au fort et impetueux siroc, lequel aussi tost avec ses vapeurs embrouille tout le ciel, et avec un fier tourbillon se laisse tomber dessus la mer, *Merlin Coccaïe*, t. II, p. 380, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *siroc, eyssiroc, issalot*; catal. *xaloc*; espagn. *siroco, jaloque*; portug. *xaroco, xarouco*; ital. *scirocco* ou *scilocco*; de l'arabe *charqui*, oriental : vent de l'est.

SIROP (si-ro; le *p* ne se prononce jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des si-ro-z excellents), *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Médicament liquide et visqueux, destiné à l'usage interne, qui résulte de l'union de certains liquides avec la quantité de sucre nécessaire pour les en saturer. Qu'à un des coins de la chambre on fera à toute heure des confitures; qu'une d'elles [demoiselles qui avaient causé le bernement de Voiture] soufflera le fourneau, et l'autre ne fera autre chose que mettre du sirop sur des assiettes pour le faire refroidir et me l'apporter de temps en temps, VOIT. *Lett.* 9. Elles contribueront au soulagement des malades, pour lesquels elles seront obligées de faire des sirops, onguents, huiles et confitures, BOSS. *Règl. pour les filles propag. foi*, III, 11. On connaît qu'un sirop est cuit lorsque, étant refroidi, la dernière goutte fait la perle, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 136, dans POUGENS. || Sirop des chantres, sirop fait avec orge mondé, raisins secs, racine de réglisse. || Sirop de longue vie, sirop purgatif composé avec sucs dépurés de mercuriale, de bourrache et de buglosse, etc. || Sirop simple ou sirop de sucre, sirop fait avec des blancs d'œufs battus, de l'eau et du sucre. || Fig. et par plaisanterie. Le sirop de l'aiguière, l'eau. || 2° Sirop de raisin, sucre non cristallisé qu'on retire du raisin, et qu'on employait, quand le sucre était cher, pour sucrer. || 3° Dans les sucreries, nom que l'on donne au jus, lorsqu'il a subi quelques manipulations. || Sirops massés, se dit par opposition à sirops liquides.

— HIST. XIIIe s. Siros de douce confiture, De quatre herbes plaines de sanité, *Chanson à la Vierge*, dans *Bibl. des chartes*, 4e série, t. V, p. 494. Pleine cope d'essyrot à boire por refreschir, G. DE TYR, t. II, p. 69. || XVe s. Cyrop leur fault [aux enfants] ou lectuaire, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 41. Lequel apoticaire bailla à diverses foiz des pouldres, ysserops.... DU CANGE, *collatum*. || XVIe s. Ainsi font nos medecins, qui mangent le melon et boivent le vin frez, cependant qu'ils tiennent leur patient obligé au syrop et à la panade, MONT. IV, 129.

— ÉTYM. Espagn. *xarope*; ital. *siroppo, sciroppo*; bas-lat. *syrupus*; de l'arabe *charab*, boisson (voy. SORBET).

SIROTÉ, ÉE (si-ro-té, tée), *part. passé* de siroter. Un petit verre de malaga siroté avec plaisir.

— ÉTYM. *Sirop.*

SIROTER (si-ro-té), *v. n.* Terme familier. Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps. || Activement. Je me porte encor mieux que tous tant que vous êtes; Je fais quatre repas, et je lis sans lunettes; Je sirote mon vin, quel qu'il soit, vieux, nouveau, REGNARD, *Folies amour.* III, 3.

— ÉTYM. *Sirop*; le sens propre est boire en dégustant, boire à petites gorgées; ce qui vient de ce que le sirop, étant visqueux, ne peut se boire que peu à peu. *Siroter* et non *siroper*; c'est ainsi qu'on dit *tabatière*, de *tabac*, et non *tabaquière*.

† **SIROTEUR** (si-ro-teur), *s. m.* Terme populaire. Celui qui aime à siroter.

SIRSACAS (sir-sa-kâ), *s. m.* Étoffe de coton fabriquée aux Indes.

SIRTES, *s. f. pl.* Voy. SYRTES; il n'y a aucune raison pour ne pas suivre en ce mot l'orthographe étymologique.

SIRUPEUX, EUSE (si-ru-peû, peû-z'), *adj.* Terme de pharmacie. Qui est de la nature et de la consistance du sirop. Une liqueur sirupeuse.

— ÉTYM. Bas-lat. *syrupus* (voy. SIROP).

SIRVENTE (sir-van-t'), *s. f.* Sorte de poésie ancienne des troubadours et des trouvères, ordinairement satirique, et quelquefois consacrée à l'amour et à la louange, et qui est presque toujours divisée en strophes ou couplets pour être chantés. Robert [comte d'Auvergne] lui-même était poëte, et échangeait des sirventes avec Richard Cœur de Lion, CHATEAUBR. *Voy. Clermont.* || On dit aussi sirventois.

— HIST. XIIe s. N'entendi mie a gas [plaisanteries] n'à faire serventoiz, WACE, *Rou*, v. 4889.

— ÉTYM. Provenç. *sirventes, serventes*, s. m.; ital. *serventese*; de *servir*, d'après Diez, parce que c'est, proprement, un poëme composé par un menestrel au service de son maître. *Sirvente* est tiré du provençal; mais la langue d'oïl avait *sirventois*, qui est l'équivalent du provençal *sirventes* (*es* égale *ois*).

† **SIRVENTOIS** (sir-van-toi), *s. m.* Voy. SIRVENTE.

SIS, ISE (si, si-z'), *part. passé* de *seoir* 1. Il ne se dit guère qu'en termes de pratique. Situé. Une maison sise à Paris. Un domaine sis à tel endroit.

† **SISMAL, ALE** (si-smal, si-sma-l'), *adj.* Synonyme de sismique. || Ligne sismale, direction de l'onde d'ébranlement qui se propage à la surface de la terre, dans un tremblement.

† **SISMIQUE** (si-smi-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est relatif aux tremblements de terre. || Mouvement sismique, mouvement vibratoire donnant lieu aux tremblements de terre, et consistant en des oscillations verticales, horizontales ou circulaires. Le journal sismique tenu à Reggio, en Calabre, PERREY, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LII, p. 150.

— ÉTYM. Σεισμὸς, succussion. Il ne faut pas écrire *seismique*, la diphthongue ει se rendant par *i*.

† **SISMOGRAPHE** (si-smo-gra-f'), *s. m.* Terme de physique. Instrument destiné à indiquer l'intensité des tremblements de terre. Le sismographe thermo-électrique a signalé un frisson continuel du sol avec des secousses de tremblement de terre.

— ÉTYM. Σεισμὸς, succussion, et γράφειν, écrire.

SISON (si-zon), *s. m.* Genre de plantes de la famille des ombellifères, où l'on distingue le *sison amomum*, dont le fruit est appelé vulgairement faux amome, et le *sison ammi, L.* devenu l'*helosciadium leptophyllum*, ombellifères.

— ÉTYM. Σίσων.

† **SISSONE** (si-sso-n'), *s. f.* Sorte de danse. || Pas de sissone, sorte de cabriole ou pas sauté qui consiste, d'après Compan, à plier la jambe gauche et à ouvrir la droite pour la croiser devant la gauche en sautant à la troisième position. On fait la même chose en pliant la jambe droite, etc. Le pas de sissone se compose proprement de deux assemblés alternatifs avec pliés. || C'est par abus que quelques-uns écrivent et prononcent *si-sol*. Tiens, regarde-moi ce si-sol, ces ailes de pigeon et ces entrechats, F. SOULIÉ, *la Closerie des genêts*, II, 1.

— ÉTYM. Le comte de *Sissonne*, auteur de cette danse.

SISTRE (si-str'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Instrument de musique d'Egypte, à l'usage des prêtres d'Isis, qui était un petit cerceau de métal, traversé de plusieurs baguettes, lesquelles produisaient un son lorsqu'on les agitait. Cleopâtre elle-même, au milieu des combats, Du sistre égyptien anime ses soldats, DELILLE, *Én.* VIII. || 2° S'est dit, chez les modernes, d'un instrument à cordes du genre du luth. Il [l'abbé de Boufflers] fait très-bien de petits vers, écrit très-bien de petites lettres, va jouaillant un peu du sistre, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Il figure encore quelquefois dans la musique militaire. || 3° Genre de coquilles univalves.

— HIST. XVIe s. J'aurois un sistre d'or, et j'aurois tout auprès Un carquois tout chargé de flammes et de traits, RONS. 191.

— ÉTYM. Lat. *sistrum*, de σεῖστρον, qui vient de σείειν, agiter.

SISYMBRE (si-zin-br'), *s. m.* Genre de la famille des crucifères; on y distingue : le sisymbre officinal, *sisymbrium officinale*, Scopoli, *érysimum officinale*, D. C.; et le sisymbre sagesse, science, sagesse des chirurgiens, ou *sisymbrium sophia, L.*, plante regardée comme vulnéraire, vermifuge et fébrifuge, mais sans action réelle.

— ÉTYM. Lat. *sisymbrium*, de σισύμβριον.

† **SISYPHE** (si-zi-f'), *s. m.* Personnage mythologique, condamné, dans les enfers, à porter sur le haut d'une montagne un rocher énorme, qui roule dans le vallon sitôt qu'il est placé sur le sommet. || Fig. Un travail de Sisyphe, un travail qui se défait et qu'il faut sans cesse recommencer.

— HIST. XVIe s. Un chacun la desire [une belle femme]; et vouloir l'empescher, C'est egaler Sisiphe et monter son rocher, DESPORTES, *Diverses amours*, XLI, *Stances du mariage*, 18.

† **SISYRINCHION** (si-zi-rin-ki-on) ou **SISYRINQUE** (si-zi-rin-k'), *s. m.* Genre de plantes iridées où l'on distingue le sisyrinchion bermudien.

SITE (si-t'), *s. m.* || 1° Partie de paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente, à son exposition. Allez à Vevai, visitez le pays, examinez les sites, promenez-vous sur le lac, et dites si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire, pour un Saint-Preux; mais ne les y cherchez pas, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Ôtez à Watteau ses sites, sa couleur, la grâce de ses figures, de ses vêtements, ne voyez que la scène et jugez, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 5. Il fut un temps funeste où, tourmentant la terre, Aux sites les plus beaux l'art déclarait la guerre, DELILLE, *Jard.* I. || 2° Terme de fortification. Plan de site d'un terrain, plan qui, prolongé jusqu'à la limite de la portée des armes, laisse complétement le terrain au-dessous de lui, tout en s'en rapprochant le plus possible.

— ÉTYM. Lat. *situs*, site, de *situs*, placé, participe passé de *sinere*, laisser, permettre. On trouve dans les anciens textes *site*, mais il est féminin, signifie rang, et paraît être une forme de *suite*.

† **SITIOLOGIE** (si-ti-o-lo-jie), *s. f.* Traité des aliments.

— ÉTYM. Σιτίον, aliment, et λόγος, doctrine.

† **SITIOPHOBIE** (si-ti-o-fo-bie), *s. f.* Terme de médecine. Refus absolu de nourriture.

— ÉTYM. Σιτίον, aliment, et φόβος, crainte.

† **SITOPHAGE** (si-to-fa-j'), *adj.* Qui vit de blé.

— ÉTYM. Σῖτος, blé, et φαγεῖν, manger.

† **SITOPHYLACE** (si-to-fi-la-s'), *s. m.* Nom de quinze magistrats d'Athènes, qui avaient pour fonction de veiller à l'approvisionnement en blé, et d'empêcher que les citoyens n'en achetassent plus qu'il n'était permis par la loi, afin que l'abondance régnât toujours dans la ville, qui était dans un canton peu fertile en grains.

— ÉTYM. Σῖτος, blé, et φύλαξ, gardien.

SITÔT (si-tô), *adv.* || 1° Si vite, si promptement. Une ligne de l'histoire de Vespasien lui servit de texte pour commencer, et les prières de M. le landgrave l'obligèrent à ne pas finir sitôt, BALZ. *à la reine de Suède.* Comment puis-je sitôt servir votre courroux? RAC. *Andr.* IV, 3. J'étais un homme sitôt vu, qu'il n'y avait rien à voir de nouveau dès le lendemain, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || Sitôt que, aussi vite que. Gageons, dit celle-ci [la tortue], que vous n'atteindrez pas Sitôt que moi ce but.—Sitôt! êtes-vous sage? Répartit l'animal léger [le lièvre], LA FONT. *Fabl.* VI, 10. || De sitôt; il ne se dit qu'avec la négation, et signifie si prochainement. Il ne viendra pas de sitôt. Il ne me le pardonnera pas de sitôt. || 2° Sitôt que, *loc. conj.* Dès que, aussitôt que. Sitôt qu'il se connaît, il en veut à mes jours, CORN. *Héracl.* III, 2. Mais, sitôt qu'elle [la perdrix] eut vu cette troupe [les coqs] enragée S'entre-battre elle-même et se percer les flancs, Elle se consola.... LA FONT. *Fabl.* X, 8 Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre, C'est en me corrigeant que je sais leur répondre, BOIL. *Épît.* VII. Sitôt que de ce jour La trompette sacrée annonçait le retour, RAC. *Athal.* I, 1.

— REM. Des grammairiens pensent que, puisqu'on écrit *plus tôt* en deux mots dans ces phrases : Il était venu plus tôt que moi; son procès sera jugé plus tôt que le mien, il faudrait de même écrire *si tôt* en deux mots, dans celles-ci : Je n'arriverai pas si tôt que vous; votre affaire ne sera pas si tôt finie que la mienne. Ailleurs on continuerait de n'en faire qu'un seul mot : Sitôt qu'il reçut la nouvelle, il partit.

— HIST. XIII° s. Si tost que dit lui oi [je lui eus dit], errament [il] me guerpi, *Berte*, CXVIII. Sitost comme Acre fu prise, le roy Phelippe s'en revint en France, JOINV. 202. || XVI° s. Ils remplissoient le palais d'une très souefve vapeur qui ne se perdoit pas sitost, MONT. I, 393.

— ÉTYM. *Si*, et *tôt*.

† **SITTELLE, SITTÈLE** (si-tè-l'), *s. f.* Genre d'oiseaux grimpeurs, où l'on distingue la sittelle d'Europe, dite vulgairement perce-pot.

SITUATION (si-tu-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Manière dont un objet est placé. Nous revînmes le soir.... coucher à Hennebon.... votre carte vous fera voir ces situations, SÉV. 12 août 1689. Nous ne jugeons des situations que parce que nous voyons les objets dans un lieu où ils occupent chacun un espace déterminé; et nous ne jugeons du mouvement que parce que nous les voyons changer de situation, CONDIL. *Traité des sens*, I, II, 9. || Particulièrement, manière dont une ville, une maison, un jardin, etc. est placé. La situation naturelle de ce passage semble imiter les fortifications faites par la main des hommes, VAUGEL. *Q. C.* III, 4. Je ne suis pas surprise que Savigny vous ait paru beau : c'est une situation admirable, SÉV. 20 sept. 1687. J'admirais l'heureuse situation de cette grande ville [Tyr], qui est au milieu de la mer dans une île, FÉN. *Tél.* III. La ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes, VOLT. *Louis XIV*, 2. || Terme de marine. Synonyme de gisement. || 2° Position, posture des hommes, des animaux. Je suis fort en peine du chevalier; vous me représentez son mal d'une étrange manière.... c'est cela qu'on doit appeler des maux et des douleurs, quand on n'a point de situation et qu'on étouffe, SÉV. 29 avr. 1685. La sculpture, qui, naturellement froide, ne peut mettre de feu que par la force du contraste et de la situation, MONTESQ. *Goût, contrastes.* Les enfants en liberté pourraient prendre de mauvaises situations, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 3° Fig. Disposition de l'âme. Ce courage paisible s'est trouvé par sa naturelle situation au-dessus des accidents les plus redoutables, BOSS. *Duchesse d'Orl.* Il y a peu de gens qui quelquefois en leur vie n'aient eu regret à quelque situation dont ils n'avaient pas assez goûté le bonheur, FONTEN. *Bonheur.* L'âme ne peut pas contenir longtemps les mêmes situations, parce qu'elle est liée à un corps qui ne peut les souffrir, MONTESQ. *Goût, contrastes.* || 4° État d'une personne par rapport à sa condition, à ses passions, à ses intérêts. Il [Épaminondas] n'avait point encore été en situation de donner des preuves bien éclatantes de sa grande capacité pour commander des armées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 381, dans POUGENS. Voudriez-vous qu'on mît au grand jour toutes les faiblesses secrètes, toutes les indignités, toutes les démarches, tous les sentiments insensés, toutes les situations puériles où cette passion [l'amour] vous a conduit? MASS. *Carême, Enf. prod.* Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables, je ne puis que les plaindre, MONTESQ. *Lett. pers.* 124. Ma situation m'oblige à fuir la société, et mon goût me porte à chercher la solitude, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 468, dans POUGENS. || Il se dit aussi des affaires. Ses affaires sont dans une bonne situation. Sa situation se complique. || 5° Terme de littérature. Moment de l'action qui excite l'intérêt, soit dans un drame, soit dans l'épopée, soit dans un roman. Point de belles situations sans de grands combats; point de passions vraiment intéressantes sans de grands reproches, VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 janv. 1740. C'est presque toujours la situation qui fait le succès au théâtre, ID. *Comm. Corn. Rem. Ariane*, II, 5. Toute situation véritablement théâtrale n'est autre chose qu'un tableau vivant, CAHUSAC, *Danses anc. et mod.* III, 4, 10. Colette [dans le Devin du village] intéresse et touche comme Julie, sans magie de situations, sans apprêts d'événements romanesques, J. J. ROUSS. 2° *dial.* La fameuse situation de Phocas dans Héraclius, lorsque entre son fils et son ennemi, et ne pouvant discerner l'un de l'autre, il dit ces vers si beaux et tant de fois cités.... MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 148. Les situations comiques sont les moments de l'action qui mettent le plus en évidence l'adresse des fripons, la sottise des dupes, le faible, le travers, le ridicule enfin du personnage qu'on veut jouer, ID. *ib.* p. 150. On n'obtient ni grand pathétique, ni profonde moralité, ni bon et vrai comique au théâtre, sans des situations fortes, BEAUMARCH. *Mar. de Fig. Préf.* || Ce personnage est en situation, il est placé en scène de manière à produire de l'effet sur les spectateurs. || Vers de situation, mot de situation, vers, mot qui tire de la situation sa force, son effet. On est quelquefois étonné que le même vers, le même hémistiche fasse un très-grand effet dans un endroit, et soit à peine remarqué dans un autre; la situation en est cause; aussi on appelle vers de situation ceux qui, par eux-mêmes n'ayant rien de sublime, le deviennent par les circonstances où ils sont placés, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sert.* V, 4. || On dit dans le même sens : beauté de situation. || 6° Terme de finance et d'administration. État d'une caisse, d'un magasin d'approvisionnements. Examiner la situation d'une caisse, d'un magasin. État, tableau de situation. C'est un événement ordinaire à tous les corps marchands qui ont des affaires compliquées, étendues, éloignées : presque jamais ils n'ont une juste idée de leur situation, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 26.

— REM. Bouhours, dans ses Remarques, à la fin du XVII° siècle, dit : « Ce mot autrefois ne se disait que dans le propre : la situation de la ville. On se servait toujours du mot d'assiette dans le figuré. Depuis quelques années, situation se dit dans le figuré plus élégamment qu'assiette. »

— SYN. 1. SITUATION, ASSIETTE. Situation est plus général qu'assiette, qui ne se dit que de ce qui peut être considéré comme assis. On dira l'assiette ou la situation d'une ville; mais on ne dira pas l'assiette d'un domaine. || 2. SITUATION, POSITION. [Au propre] Situation est plutôt relatif à la manière dont un objet est placé; position plutôt relatif au lieu où il est : La position d'un lieu; la situation d'un domaine.

— HIST. XVI° s. Il regardera à bien situer la partie, parce que par la mauvaise situation les accidens mauvais accroissent, PARÉ, VIII, 42. Situation de tout le vers est dite plate ou croisée : situation plate est quand le vers a consonance à son prochain; situation croisée est quand le precedent vers respond à la consonance du vers non prochainement suivant, *Poétique de Boissieu*, p. 237, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Situer.*

SITUÉ, ÉE (si-tu-é, ée), *part. passé* de situer. Cette maison est bien située, mal située. Domaine avantageusement situé. Appartement situé au levant. Ville située sur un roc escarpé, D'ABLANCOURT, *Arrien*, I, 10. Les rossignols.... ont reçu avec un grand plaisir, mais sans beaucoup de respect, ce que je leur ai dit de votre part : ils sont situés d'une manière qui leur ôte toute sorte d'humilité, SÉV. 2 juin 1674. J'ai cru devoir commencer par l'hémisphère nord, et finir par celui du sud, dans lequel est située l'île de France, que je regarde comme le terme de mon voyage, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 192, dans POUGENS. || On dit en termes de pratique : une maison, une pièce sise et située.... || Fig. Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située Qui veuille d'une estime ainsi prostituée, MOL. *Mis.* I, 1.

SITUER (si-tu-é), je situais, nous situions, vous situiez; que je situe, que nous situions, que vous situiez, *v. a.* || 1° Placer en certain endroit par rapport à la manière, à l'exposition. On a bien situé ce pavillon. || 2° Par extension, assigner la place. Dans les cartes particulières, vous voyez tout le détail d'un royaume, ou d'une province en elle-même; dans les cartes universelles vous apprenez à situer ces parties du monde dans leur tout, BOSS. *Hist. Dessein général.* De là vient la peine qu'on a de situer dans l'histoire grecque les rois qui ont eu le nom d'Assuérus, autant inconnu aux Grecs que connu aux Orientaux, ID. *Hist.* I, 7. || 3° Se situer, *v. réfl.* Se donner une certaine attitude. Quand notre corps se situe de la manière la plus convenable à se soutenir, BOSS. *Conn.* V, 3.

— HIST. XVI° s. Nous situons la justice en la foy, non pas aux œuvres, CALVIN, *Instit.* 626. Le chirurgien situera l'enfant au lit, ou sur une table, la teste en bas, les fesses en haut..., PARÉ, VI, 15. La deesse fondatrice de la ville d'Athenes choisit, à la situer, une temperature de païs qui feist les hommes prudents, MONT. II, 337.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *situar*; ital. *situare*; du lat. *situs*, site, position. L'ancienne langue disait *sité* : XIII° siècle, une ferme sitée à douze lieues de Cantorbile, *Chr. de Rains*, p. 132.

† **SIUM** (si-om'), *s. m.* Genre de plantes ombellifères où l'on distingue : le *sium latifolium*, dit berle et herbe à mou; le *sium sisaron*, dit chervi; le sium de la Chine, dont la racine est de celles qui sont connues sous le nom de ginseng; et le *sium angustifolium*, nommé vulgairement cresson sauvage et persil des marais.

— ÉTYM. Lat. *sium* ou *sion*, du grec σίον

† **SIVA** (si-va), *s. m.* Divinité qui fait partie de la trinité des Indiens, et qui préside à la destruction de la forme des êtres.

— ÉTYM. Sanscr. *çiva*, heureux.

† **SIVAÏSTE** (si-va-i-st'), *s. m.* Nom des adorateurs de Siva, secte religieuse qui regarde Siva comme le principe de l'univers.

SIX (si; l'*x* se lie : si-z ans, si-z hommes; quand il est substantif ou final, il se prononce sis' : le sis' du mois, Louis sis', un sis' de cœur; nous étions sis'), *adj. numéral.* || 1° Nombre pair composé de deux fois trois. Le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé, et il s'est reposé le septième jour, SACI, *Bible, Exode*, XX, 11. Les six jours que Moïse représente pour la formation d'Adam, ne sont que la

peinture des six âges pour former Jésus-Christ et l'Église, PASC. *Pens.* XXV, 99, éd. HAVET. Je fus à la comédie [à Vitré]; ce fut Andromaque qui me fit pleurer plus de six larmes; c'est assez pour une troupe de campagne, SÉV. 12 août 1671. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie [Olympie]; lisez, jugez, mais pleurez, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 oct. 1761. On peut parier 12 255 contre 307, ou près de 40 contre 1, qu'un enfant de six ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie, Œuvr.* t. X, p. 273. || 2° Six vingts, voy. VINGT. || 3° Il se dit quelquefois pour sixième. Page six. Numéro six. Le roi Charles Six. || On écrit ordinairement : Charles VI. || 4° *S. m.* Six multiplié par deux donne douze. || On dit de même : le nombre six. || 5° Le sixième jour. Le six du mois. Le six de janvier. Il est dans le six de sa fièvre. || Avec le nom d'un mois, on peut supprimer *de.* Le six janvier, le six février, etc. || Cette femme est dans son six, elle est dans le sixième mois de sa grossesse. || 6° Caractère qui marque en chiffre le nombre six. Ce six est bien fait. Un six de chiffre, en chiffre, ou, simplement, un six. Soixante-six s'écrit par deux six. || On dit de même : le numéro six. || 7° Une carte, un côté du dé marqué de six points. Le coup de dé a amené deux six. Et par un six de cœur je me suis vu capot, Sans pouvoir de dépit proférer un seul mot, MOL. *Fâcheux*, II, 2. || Au domino, double-six, le dé qui porte deux fois le point six. Poser le double-six. || 8° Terme de musique. Mesure à six-quatre, mesure composée de six noires. || Mesure à six-huit, mesure composée de six croches. || Mesure à six-seize, mesure composée de six doubles croches formant deux temps. || 9° Terme de chasse. Six chiens, relais composé de vieux chiens que l'on donne sur les fins de l'animal.

— HIST. XV° s. Jusqu'à six ans que nostre enfance endure, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 29.

— ÉTYM. Wallon, *sih*; provenç. *seis*; *sex*; espagn. et portug. *seis*; ital. *sei*; du lat. *sex*, grec, ἕξ; gaélique, *sê*, *sea*; allem. *sechs*; angl. *six*; sanscr. *shash*.

SIXAIN (si-zin), *s. m.* || 1° Petite pièce de poésie composée de six vers. Monsieur un tel écrivit hier au soir un sixain à mademoiselle une telle, MOL. *Préc.* 10. Il [le roi de Prusse] écrit en français beaucoup mieux que plusieurs de nos académiciens; et quelquefois, dans ses lettres, il laisse échapper de petits sixains ou dixains que peut-être ne désavoueriez-vous pas, VOLT. *Lett. Cideville*, 28 juin 1740. || Stance composée de six vers. Malherbe voulait que les sixains eussent un repos à la fin du troisième vers, PELLISSON, *Hist. Acad.* III. || 2° Paquet de six jeux de cartes. Il y a plus de fatigue à remuer des paquets de toile que des sixains de cartes; et cela faisait que je m'accommodais facilement au goût de madame, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 7. Point d'assemblées, point de bal; je gage qu'on n'use pas là deux sixains de cartes dans toute une année, DIDER. *Mém. Est-il bon? est-il méchant?* I, 4. || 3° Paquet de six pièces ou demi-pièces de ruban de fil ou de laine. Chaque sixain de marchandises de bonneterie sera traversé d'un fil à l'extrémité duquel ils appliqueront un plomb portant l'empreinte de leur bureau, à condition que, si les sixains qui auront été ainsi plombés ne se trouvaient p[as] assortis convenablement pour la vente, lesdits gardes seront tenus de plomber de nouveau les mêmes sixains, *Lett. patentes*, 1er mars 1738. || 4° Paquet d'épingles composé de 6 milliers. || 5° Sixain ou demi-tiercerolle, barique contenant 110 litres.

— HIST. XIII° s. Sisain denier [six deniers], *Liv. des mét.* 355. || XVI° s. Dans les comptes de l'argenterie du roi pour l'année 1560 (Arch. de l'Emp. KK. 126), je lis : « Pour deux sixaines de cartes fines pour servir audict seigneur [François II] au feur de 25 sols tournois le sixain, cy L S. ts. » On voit par là que la coutume de débiter les jeux de cartes par sixains est ancienne, A. JAL. *Dict. crit. Cartes à jouer.*

— ÉTYM. *Six. Sixain* veut dire proprement sixième : provenç. *seizen.*

† **SIXAINE** (si-zè-n'), *s. f.* Collection de six choses.

— ÉTYM. *Six*; provenç. *seizena.*

† **SIX-BLANCS** (si-blan), *s. m.* Ancienne pièce de cuivre valant deux sous et demi. Un six-blancs. Tiens encor ton couteau : la pièce est riche et rare; Il te coûta six-blancs, lorsque tu m'en fis don, MOL. *Dép. amour.* IV, 4.

— ÉTYM. *Blanc*, sorte de monnaie (voy. BLANC).

† **SIX-DOIGTS** (si-doi), *s. m.* Terme de pêche. Espèce de filet à larges mailles dont on se sert en quelques endroits.

† **SIXENER** (si-ze-né), *v. n.* Ancien terme d'agriculture. Durer six ans, en parlant des semences.

— HIST. XVI° s. Les semences ne font communement, mesme es bonnes terres, que cinquener ou sixener, O. DE SERRES, 113.

— ÉTYM. *Sixaine*, un ensemble de six choses, ici de six ans.

SIXIÈME (si-ziè-m'), *adj.* || 1° Nombre ordinal de six. Le sixième jour de la semaine. || Sixième degré, nom que certains harmonistes, parmi lesquels est M. Fétis, donnent à la sus-dominante. On dit plutôt la sixte. || La sixième partie d'un tout, chaque partie d'un tout considéré comme divisé en six parties égales. || 2° *S. m.* Un sixième, une sixième partie d'un tout. Un sixième d'once. Il se trouve par ce calcul [du *solide* ou sou, valant primitivement la 10° partie d'un marc d'argent et étant aujourd'hui une monnaie de cuivre], qu'une famille qui aurait eu autrefois cent solides de rente et qui aurait très-bien vécu, n'aurait aujourd'hui que cinq sixièmes d'un écu de six francs à dépenser par an, VOLT. *Pol. et lég. Observ. des monnaies.* || 3° Le sixième, le sixième jour d'une période. Le sixième de janvier. Le sixième de la lune. Le sixième de la maladie. || On dit plus ordinairement : le six de janvier (voy. DE, Rem. 10), ou le six janvier, le six de février ou le six février, etc. || 4° *S. f.* Aux jeux de cartes, suite de six cartes de même couleur. Une sixième majeure, une sixième qui commence à l'as. Une sixième de roi, ou, plus ordinairement, au roi, sixième qui commence par le roi. Mais mon homme, avec l'as.... Des bas carreaux sur table étale une sixième, MOL. *Fâch.* II, 2. || On dit plus ordinairement seizième. || 5° Dans les lycées et colléges, la sixième, la sixième classe. Professeur de sixième. Je ne m'étais jamais mêlé d'être si savant que cela, et toutes mes études n'ont été que jusqu'en sixième, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 1. Il [Ignace de Loyola] alla se mettre en sixième dans Paris au collége de Montaigu, se soumettant au fouet comme les petits garçons de la classe, VOLT. *Mœurs*, 139. || Ensemble des élèves d'une classe de sixième. La sixième est en récréation. || Au masculin, un sixième, un élève de sixième. Ce rhétoricien a fait une faute qu'un sixième n'aurait pas commise. || Les sixièmes, les élèves de la sixième.

— HIST. XIII° s. Ci endroit dit li contes que au sisoisme jor vindrent li message, *Merlin*, f° 49, *recto*. Au sisime jor commanda Diex que les bestes fussent faites qui vont par terre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 12.

— ÉTYM. Wallon, *sihaimm*; de *six*, et la finale numérale *ième*. L'ancienne langue avait *sexte* formé directement du latin *sextus*, sixième.

SIXIÈMEMENT (si-ziè-me-man), *adv.* En sixième lieu.

— ÉTYM. *Sixième*, et le suffixe *ment.*

SIXTE (sik-st'), *s. m.* Terme de musique. Note qui suit la quinte et qui précède la septième, dans la nomenclature des notes par ordre d'acuité. La sixte est le renversement de la tierce. Quand cinq ondes d'une note entrent dans l'oreille dans le même temps que trois ondes d'une autre, l'intervalle entre ces deux notes est une sixte majeure. || Sixte majeure, intervalle formé de neuf demi-tons; c'est le renversement de la tierce mineure. || Sixte mineure, intervalle formé de huit demi-tons; c'est le renversement de la tierce majeure. || Sixte augmentée, intervalle formé de dix demi-tons; c'est le renversement de la tierce diminuée. || Sixte diminuée, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la tierce augmentée.

— ÉTYM. Lat. *sextus*, sixième, de *sex*, six.

† **SIZE** (si-z'), *s. f.* Instrument pour peser les perles.

† **SIZERIN** (si-ze-rin), *s. m.* Un des noms provinciaux de la linotte.

— ÉTYM. Bas-allem. *zieske*; allem. *Zeisig*; angl. *siskin*, sizerin.

SIZETTE (si-zè-t'), *s. f.* Jeu de cartes qui se joue à six personnes, et où chaque joueur reçoit six cartes.

— ÉTYM. *Six.*

† **SLARGANDO** (slar-gan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui, sur les partitions, indique qu'on doit donner plus de largeur au mouvement.

— ÉTYM. Ital. *slargando*, en élargissant.

† **SLATÉ** (sla-té), *s. m.* Nègre libre faisant le commerce d'esclaves (Afrique).

† **SLAVE** (sla-v'), *adj.* Se dit d'une population et d'une langue qui occupent le Nord et l'Orient de l'Europe. Les langues slaves appartiennent à la famille aryenne. || *Subst.* Les Slaves.

SLOOP (sloup'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Petit bâtiment ayant un mât vertical sur lequel se gréent un hunier, une grande voile carrée ne servant que dans les très-gros temps, et une voile trapézoïde, JAL. || 2° Sloop de guerre, corvette au-dessous de vingt canons.

— REM. Quelques-uns écrivent sloupe; d'autres prononcent chloup.

— ÉTYM. Angl. *sloop*; danois, *slup*; holland. *sloep* (voy. CHALOUPE).

† **SMALAH** (sma-lâ), *s. f.* Chez les Arabes, réunion des tentes d'un chef puissant, sa capitale mobile. || Fig. et familièrement. Famille nombreuse. Il est venu avec toute sa smalah.

† **SMALT** (smalt') *s. m.* Le smalt est du verre coloré en bleu par de l'oxyde de cobalt et pulvérisé, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 371.

— ÉTYM. Voy. ÉMAIL.

† **SMALTINE** (smal-ti-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Cobalt arsenical cristallisé.

† **SMARAGDIN, INE** (sma-ra-gdin, gdi-n'), *adj.* Terme didactique. Qui a la couleur verte de l'émeraude.

— ÉTYM. Lat. *smaragdus*, émeraude.

† **SMARAGDITE** (sma-ra-gdi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Nom d'une espèce minérale qui, avec le jade, forme la roche dite euphotide par Haüy. Un granit composé de jade et de smaragdite lamelleuse grise, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 74.

— ÉTYM. Lat. *smaragdus* (voy. ÉMERAUDE).

† **SMARIS** (sma-ris'), *s. m.* Genre de poissons acanthoptérygiens où l'on distingue : le smaris vulgaire, qui est le spare smaris de certains auteurs, il est appelé picarel et garou sur les côtes de la Méditerranée; le smaris bilobé, qui a été le spare bilobé; le smaris zèbre, qui était le spare zèbre, LEGOARANT.

† **SMECTIQUE** (smè-kti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit des substances dont on se sert pour dégraisser la laine. Argile smectique.

— ÉTYM. Σμηκτικός (voy. SMEGMA).

† **SMECTITE** (smè-kti-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Nom de diverses terres argileuses.

— ÉTYM. Σμηκτίς, terre à nettoyer.

† **SMEGMA** (smè-gma), *s. m.* Terme d'anatomie. Matière blanchâtre, de consistance de savon mouillé, qui s'accumule dans les replis des organes génitaux.

— ÉTYM. Σμῆγμα, savon, proprement ce qui sert à frotter.

† **SMILACE** (smi-la-s'), *s. f.* Genre de la famille des smilacées qui contient la salsepareille, la squine.

† **SMILACÉES** (smi-la-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes séparée des asparaginées, et dont le type est le genre smilace.

SMILLE (smi-ll', *ll* mouillées, et non smi-ye), *s. f.* Terme de maçon. Marteau à deux pointes qui sert à piquer la pierre. Pierres piquées à la smille.

— ÉTYM. Peut-on y voir un dérivé du lat. *smila*, scalpel, en grec σμίλη, passé à un autre sens dans un autre métier?

SMILLÉ, ÉE (smi-llé, llée), *part. passé* de smiller.

SMILLER (smi-llé, *ll* mouillées, et non smi-yé), *v. a.* Piquer la pierre avec la smille.

— ÉTYM. *Smille.*

† **SMITHSONITE** (smi-tso-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Carbonate de cuivre

† **SMOGLEUR** (smo-gleur), voy. SMUGGLER.

† **SMORZANDO** (smor-tsan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire en affaiblissant. Sur les partitions, il indique que le passage doit être exécuté en amortissant progressivement le son. Synonyme de diminuendo.

† **SMUGGLER** (smo-gleur), *s. m.* || 1° Navire qui fait la contrebande entre l'Angleterre et la France. || Adjectivement. Navire smuggler. || 2° Celui qui fait la contrebande entre l'Angleterre et la France. De hardis smugglers. || On le trouve écrit smogleur. De son port clandestin le smogleur qui s'élance, *Scènes de la vie maritime*, dans JAL.

— ÉTYM. Angl. *to smuggle*, faire la contrebande.

† **SNOBBISME** (sno-bi-sm'), *s. m.* Mot anglais, signifiant l'état d'un homme qui admire platement des choses vulgaires. Ce sont ces réflexions qui m'ont fait décider de ne laisser publier qu'après ma mort mon grand ouvrage : Introduction à l'histoire du snobbisme parisien, H. DE LAGARDIE, *Journ. des Débats*, 12 mai 1867.

— ÉTYM. Angl. *snobbism*, de *snob*, savetier; mot tout récent et forgé par le romancier Thackeray.

† SOBOLE (so-bo-l'), *s. f.* Terme de botanique. Rudiment d'une nouvelle branche ou d'un nouveau pied.

— ÉTYM. Lat. *soboles*, progéniture.

† **SOBOLIFÈRE** (so-bo-li-fê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte ou pousse des soboles, des rejetons.

— ÉTYM. *Sobole*, et lat. *ferre*.

SOBRE (so-br'), *adj.* || 1° Tempérant dans le boire et le manger. Je serai toujours sobre.... je ne mangerai que pour le besoin, VOLT. *Memnon.* Il [l'âne] est sobre et sur la quantité et sur la qualité de la nourriture, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 163. Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. J'ai toujours remarqué que les gens faux sont sobres, et la grande réserve de la table annonce assez souvent des mœurs feintes et des âmes doubles, ID. *Hél.* I, 23. Le travail de l'imagination ne veut pas être embarrassé par celui des autres organes; les Muses, a-t-on dit, sont chastes; il aurait fallu ajouter qu'elles étaient sobres, MARMONTEL, *Mém.* IV. Je voudrais m'en tenir à l'antique sagesse, Qui du sobre Épicure a fait un demi-dieu, A. DE MUSSET, *Esp. en Dieu.* || Substantivement. Ils eussent appelé Jules César ivrogne une heure après avoir dit de lui qu'un sobre était venu ruiner la république, BALZ. *De la cour.* 6e *disc.* || Il se dit des choses dans le même sens. Un repas sobre. Un régime sobre. Une table sobre. || 2° Fig. Qui use de certaines choses avec discrétion, modération, réserve. M. Jurieu, sans oser entreprendre de les justifier [Calvin et Bèze, sur la prédestination], n'en avait pu dire autre chose, sinon qu'ils étaient sobres en comparaison de Luther, BOSS. 2e *avert.* 6. Puisqu'il est certain que tous ces grands hommes, si vantés dans l'histoire profane, ont eu le malheur d'ignorer le vrai Dieu et de lui déplaire, il faut être sobre et circonspect dans les louanges qu'on leur donne, ROLLIN, *Hist. anc. Préface.* Il faut.... être sobre à blâmer les abus, de peur d'autoriser le libertinage, MASS. *Carême, Vérit. culte.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Ses pensées [de Nonnus], je dis les plus réglées et les plus sobres, vont bien au delà de l'extravagance ordinaire, BALZ. *Dissert. critiques*, 7. En inspirant cette sobre sagesse qui remplit avec dignité les devoirs de son état, MASS. *Carême, Confession.*

— REM. Sobre se construit avec *de* et un substantif : sobre de paroles, sobre de louanges; avec *à* et un infinitif : sobre à blâmer.

— SYN. SOBRE, FRUGAL. L'homme sobre évite l'excès; mais il peut user de mets recherchés. L'homme frugal évite aussi l'excès, mais il se contente des mets les plus simples.

— HIST. XIIe s. Ne me tenez pur fille de Belial; kar sobre sui, e en anguisse et en plur, *Rois*, p. 4. || XIIIe s. De la bouche fu il [saint Louis] si sobre, que onques jour de ma vie je ne li oy deviser [demander] nulles viandes, JOINV. 193. || XIVe s. Sains François et sains Dominikes.... Leur sobre vie pourcaçoient, Les bons morssiaus pas ne caçoient, J. DE CONDÉ, t. III, p. 254. || XVIe s. Sobre jugement, et sens fort agu et clair voyant, AMYOT, *Cicéron*, 21. Ilz sont fort sobres et estroicts en leur vivre, ID. *Philop.* 11. Sa table estoit sobre et simple, mais ouverte à tout le monde, ID. *Cimon et Lucull.* 2.

— ETYM. Lat. *sobrius*, de *se* pour *sine*, sans, et *bria*, vase à boire; comparez *ebrius* (voy. IVRE).

SOBREMENT (so-bre-man), *adv.* || 1° D'une manière sobre. Vivre sobrement. Il [l'âne] boit aussi sobrement qu'il mange, et n'enfonce point du tout son nez dans l'eau, par la peur que lui fait, dit-on, l'ombre de ses oreilles, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 154. Vivre, non de ce bruit dont l'orgueil nous enivre, Mais de ce pain du jour qui nourrit sobrement, De travail, de prière et de contentement, LAMART. *Harm.* I, 5. || 2° Fig. Avec circonspection, avec retenue. Il a usé sobrement de cette permission. Comme il ne louait guère personne, aussi ne blâmait-il que rarement; mais il digérait sobrement lui tout seul ses morceaux, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 273. Je n'ai pas oublié comme il faut parler sobrement de soi, SÉV. 22 juill. 1685. Apprenez une autre fois à parler plus sobrement de tout ce qui peut vous attirer quelque louange, FÉN. *Tél.* IV.

— HIST. XIIIe s. Saint Pol, qui scet si haultement, Enseigne à savoir sobrement, Et non plus savoir que convient, J. DE MEUNG, *Tr.* 434. || XIVe s. L'omme n'a qu'une bouche, et ce nous monstre que l'omme doit sobrement mengier et boire, et sobrement parler, *Ménagier*, I, 3. || XVe s. Item doit un roy vivre sobrement et peu menger et peu boire et peu seoir, pour en estre plus sain, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 142. Si dois prendre des biens de ce monde sobrement, tant comme est besoing pour ton usaige tant seulement, *Intern. consol.* II, 16. Et bref le vin pris sobrement Est toujours une bonne chose, BASSELIN, LX. || XVIe s.... Et Marcellus après luy respondit sobrement, et en peu de paroles, pour se justifier seulement, AMYOT, *Marcell.* 45. A ce biais s'accommode la voix divine [saint Paul] : ne soyez pas plus sages qu'il ne fault, mais soyez sobrement sages, MONT. I, 224.

— ÉTYM. *Sobre*, et le suffixe *ment*.

SOBRIÉTÉ (so-bri-é-té), *s. f.* || 1° Tempérance dans le boire et le manger. La sobriété est l'amour de la santé, ou l'impuissance de manger beaucoup, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* n° 39. La sobriété, la modération et les mœurs pures de ce peuple lui donnent une vie longue et exempte de maladies, FÉN. *Tél.* VIII. Les mœurs, la simplicité, l'égalité étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande, VOLT. *Mœurs*, 164. || 2° Fig. Modération, retenue. L'orateur peut se permettre quelquefois la finesse des pensées et des tours, pourvu que ce soit avec sobriété, D'ALEMB. *Œuvr.* t. III, p. 255. Une règle plus délicate et plus difficile à prescrire, c'est l'économie et la sobriété dans la distribution des images, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VIII, p. 177. || D'après saint Paul, il faut être sage avec sobriété, il faut garder, même dans les meilleures choses, une certaine mesure, de peur de les outrer. La parfaite raison fuit toute extrémité, Et veut que l'on soit sage avec sobriété, MOL. *Mis.* I, 1.

— HIST. XIIIe s. Sobrietez est à donter le delit [plaisir] dou goster et de la bouche par atemprance de raison, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 381. Ne savoir plus que ne t'est besoing de savoir, mais pene toi de savoir à sobrieté, c'est poi ne trop, ID. *ib.* p. 172. || XIVe s. Et prent avec toi abstinence Et sobrieté sa compaigne, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 13. Li dus fut si très pleins de grant sobrieté, Qu'il n'est riens qu'il heïst tant com ebrieté, *Girart de Ross.* v. 2998. || XVIe s. Numa leur osta toute curiosité, leur enseigna sobrieté, et les accoustuma à peu parler, AMYOT, *Lyc. et Numa. comp.* 7. S'ils estiment mots estranges ceux qui ont esté curieusement inventez et s'en defendent superstitieusement.... j'approuve grandement leur sobrieté, CALV. *Instit.* 71. Il y a trois choses que donnent credict au parlant : sa vie, la verité de la chose, et la sobrieté de la parole, BONIVARD, *Advis et devis des lengues*, p. 67.

— ÉTYM. Provenç. *sobrietat, sobritat*; espagn. *sobriedad*; ital. *sobrietà*; du lat. *sobrietatem*, de *sobrius*, sobre. L'ancienne langue avait aussi *sobresse*.

SOBRIQUET (so-bri-kè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des so-bri-kè-z injurieux; sobriquets rime avec traits, paix, succès), *s. m.* Surnom qu'on donne à une personne soit par dérision, soit autrement, et qui est fondé sur quelque particularité de corps ou d'esprit. L'histoire offre beaucoup de sobriquets : Charles le Mauvais, Guillaume le Roux, Robert Courte-Heuse, etc. J'aime les sobriquets qu'un corps de garde impose; Ils conviennent toujours; et quant à moi je di : Louis [Monseigneur, le fils de Louis XIV] le bien nommé, c'est Louis le Hardi, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIV. Nous n'avons eu que Louis XIII qui ait eu ce beau surnom [de juste]; Dieu sait comme il le méritait; ce titre de juste fut la définition d'Aristide, et le sobriquet de Louis XIII, VOLT. *Lett. Mme de Graffigny*, 22 mars, 1758. Ce Cheredin, vice-roi d'Alger, est le même que les auteurs nomment Barberousse; ce sobriquet avait été donné à son frère, conquérant d'une partie des côtes de la Barbarie, mort en 1519, ID. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1537. C'était autrefois du nom de janséniste que la méchanceté gratifiait les objets de sa haine; ce sobriquet a vieilli; celui d'encyclopédiste y a succédé, et ne tardera pas à vieillir de même, D'ALEMB. *Éloges, de Hautev. note* 6. N'est-on pas las d'ambitions vulgaires, De sots parés de pompeux sobriquets? BÉRANG. *Comète.*

— HIST. XIVe s. Le suppliant donna audit Michiel deux petits coups, appelez soubzbriquez, des dois de la main soubz le menton, DU CANGE, *barba.* || XVIe s. Et voilà les sobriquets [propos railleurs] que ces soldats romains donnoient à leur empereur [J. César], qui ne s'en soucioit point, BRANT. *Bourbon.* Sotbriquet, *dicterium*, ROB. ESTIENNE, *Dict.* Le soubriquet de tremblant, duquel le douziesme roy de Navarre Sancho feut surnommé, MONT. I, 387.

— ÉTYM. Picard, *surpiquet*. Origine incertaine. Diez prenant en considération l'orthographe *sotbriquet*, le tire de *sot*, et du vieux français *briquet*, mauvais drôle; mais cette étymologie ne peut subsister devant l'historique. Le sens primitif est coup sous le menton; puis le sens figuré est propos railleur, bon mot et surnom. Malheureusement, cela n'apprend rien sur l'étymologie.

SOC (sok), *s. m.* Pièce de fer aiguë, large, triangulaire, tranchante en dedans, fixée au sep de la charrue, et destinée à ouvrir le sillon. Qui forgea le soc était sage; Et qui fit l'épée était fou, LAMOTTE, *Fabl.* III, 14. Sous leur soc triomphant [des vieux Romains] la terre enorgueillie Fournissait avec joie aux besoins de la vie, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Les Albaniens, peuple qui habitait les bords occidentaux de la mer Caspienne, ne labouraient point encore, au temps de Strabon, avec un soc de fer; mais ils se servaient pour charrue d'une seule pièce de bois, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 625. Le pain que l'on fait croître est le plus savoureux; Va, le soc et l'épée ornent la main des braves, MASSON, *Helvétiens*, V. L'on dirait qu'aucune nation n'a osé succéder aux maîtres du monde dans leur terre natale [la campagne de Rome], et que ces champs sont tels que les a laissés le soc de Cincinnatus ou la dernière charrue romaine, CHATEAUBR. *Italie, Lett. à M. de Fontanes.*

— HIST. XIe s. S'il [l'objet volé] est trové dedenz sache et soche [dans une terre ayant droit de sac et de soc], *Lois de Guill.* 31. || XIIe s. E ces de Israel veneient as Philistiens pur aguiser e adrecier e le soc, e le picois, e la cuignée, e la houe, *Rois*, p. 44. || XIIIe s. Les jachierres, qui n'i refiche Le soc, demoreront en friche, *la Rose*, 19777. || XIVe s. Deux grosses pieces de fer pour faire deux scos ou coustres à charrue, DU CANGE, *soccus.* Soich, ID. *ib.*

— ÉTYM. Berry *sô* (et dans l'ouest *soie : aguser un soie*); patois des Fourgs, *sou*; du celtique : basbret. *souc'h, soc'h*; gaél. *soc*; Cornouailles, dans un texte du IXe siècle, *soch.* L'antiquité de ce mot dans le celtique montre que le mot français en vient, et non le celtique du français; cela écarte aussi le lat. *soccus*, sorte de soulier, mis en avant par quelques-uns à cause que le soc de fer chausse, comme un soulier, la pointe de bois.

† **SOCCAGE** (so-ka-j'), *s. m.* Opération qui consiste à faire évaporer l'eau salée pour en obtenir le sel. || Temps que dure cette opération.

† **SOCHET** (so-chè), *s. m.* Sorte de charrue sans roue.

— SYN. Dimin. de *soc*.

† **SOCIABILISER** (so-si-a-bi-li-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre sociable. || Accoutumer des chevaux d'attelage à aller ensemble. En les accouplant selon leurs aptitudes et leur tempérament [les chevaux d'omnibus], en ne les séparant pas du compagnon auquel ils sont habitués, en les laissant sous la même main dont ils connaissent la moindre inflexion, on les a sociabilisés, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1867, p. 346.

SOCIABILITÉ (so-si-a-bi-li-té), *s. f.* || 1° Disposition innée qui porte les hommes et plusieurs autres animaux à vivre en société. Sénèque reconnaît formellement un code de l'humanité, et en même temps un principe de sociabilité d'où dérivent toutes les lois de la nature qui regardent nos devoirs envers les autres hommes, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 407. || 2° Manière, propre à l'homme, de vivre en société. Les grands principes de la sociabilité, BONNET, *Palingén.* XXI, 1. || 3° Qualité de l'homme sociable. Nous demanderons si la perfection de ces deux objets n'est pas essentielle aux agréments de la société, dans une nation dont la sociabilité fait le principal caractère, D'ALEMB. *Éloges acad. Préf.* La tempérance naturelle des Français contribue beaucoup à cette sociabilité qui les distingue, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 152, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Sociable.*

SOCIABLE (so-si-a-bl'), *adj.* || 1° Qui est naturellement porté, qui est propre à vivre en société. Ce philosophe [Sénèque] reconnaît que nous sommes nés sociables, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 408. || Se dit aussi des animaux. L'abeille est un animal sociable. || 2° Avec qui il est aisé de vivre. Monseigneur, je n'ai pas été sociable depuis que vous êtes parti d'ici; personne n'a su me faire parler, et je ne romps encore ce morne silence que pour vous dire que je suis le plus triste de tous les ermites, BALZ. *Lett.* II, liv. VI. Il n'y a point sous le ciel deux autres personnes si bonnes

si sociables, si généreuses, VOIT. *Lett.* 148. L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit, LA BRUY. IV. Soyons moins sociables et plus affectionnés à la société, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvr.* t. III, p. 433, dans POUGENS. Rien ne rend les hommes plus sociables, n'adoucit plus leurs mœurs, ne perfectionne plus leur raison, que de les rassembler pour leur faire goûter ensemble les plaisirs purs de l'esprit, VOLT. *Orph. de la Chine, ép.* L'homme sociable inspire le désir de vivre avec lui; on n'aime qu'à rencontrer l'homme aimable, DUCLOS, *Considér. mœurs*, 8. || Il se dit aussi des choses. Un caractère sociable. Des mœurs, des manières sociables. Le philosophe est un honnête homme qui agit en tout par raison, et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociables, DUMARS. *Œuv.* t. VI, p. 38.

— HIST. XVIe s. Tant est mal sociable, cruelle et bestiale la nature de l'ambition et la convoitise de dominer, AMYOT, *Pyrrh.* 18.

— ÉTYM. Lat. *sociabilis*, de *sociare*, mettre en société, qui vient de *socius*, compagnon (voy. SOCIAL).

SOCIABLEMENT (so-si-a-ble-man), *adv.* D'une manière sociable. Il s'est conduit assez sociablement.

— HIST. XVIe s. Sociablement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Sociable*, et le suffixe *ment*.

SOCIAL, ALE (so-si-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui concerne la société. On convient que tout ce que chacun aliène, par le pacte social, de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté, J. J. ROUSS. *Contrat*, II, 4. Un des vices du corps social.... MIRAB. *Collection*, t. I, p. 6. N'est-ce pas s'exposer à confondre les pouvoirs, en véritable pratique sociale, que de les rapprocher de si près? ID. *ib.* t. III, p. 328. [Dans l'Europe entière] cet esprit social qui distingue si heureusement notre âge des siècles qui l'ont précédé, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. La vie sociale de chaque homme n'est point concentrée dans l'espace matériel qui en est le théâtre et dans le moment qui s'enfuit; elle se répand dans toutes les relations qu'il a contractées sur les différents points du territoire, GUIZOT, *Hist. de la civ. en France*, 8e leçon. Ce n'est pas seulement la différence du nord et du midi, comme le veulent d'ingénieux écrivains, qui détermine les caractères de la littérature; c'est tout l'ensemble social, VILLEMAIN, *Litt. franç.* XVIIIe *siècle*, 2e part. 2e leçon. Il [l'homme] fonde les cités, familles immortelles; Et, pour les soutenir, il élève les lois, Qui, de ces monuments colonnes éternelles, Du temple social se divisent le poids, LAMART. *Harm.* II, 10. || L'être social, l'être vivant en société. || Science sociale, science de la structure et du développement des sociétés. Il en est de la science sociale comme de toute science d'observation et de méditation; ce qu'on sait est borné; ce qu'on ne sait pas est infini, CAMBACÉRÈS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 11. || 2° Qui convient, qui est propre à la société. Sans la moindre vertu sociale, il [le père Tellier, confesseur de Louis XIV] avait tous les vices d'une âme forte, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 118. Il possède au suprême degré toutes les qualités sociales; il est discret, facile et doux, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 194, dans POUGENS. || 3° Il se dit, par opposition à politique, des conditions qui, laissant en dehors la forme des gouvernements, se rapportent au développement intellectuel, moral et matériel des masses populaires. La question sociale. || École sociale ou sociétaire, se dit de l'école phalanstérienne ou fouriériste. || République démocratique et sociale, celle qui se propose des réformes sociales. || 4° Qui concerne les sociétés de commerce. La raison sociale de cette maison. Les engagements sociaux. || 5° Terme de botanique. Se dit des plantes d'une espèce donnée qui vivent habituellement réunies par groupes plus ou moins nombreux. || Terme de zoologie. Se dit d'animaux qui vivent en troupes nombreuses et de masses animales composées d'une réunion d'individus. || 6° Terme d'histoire romaine. La guerre sociale, ou des alliés, fameuse guerre qui commença l'an de Rome 661, et qui eut, pour source, le désir que les alliés de Rome avaient de devenir citoyens romains.

— HIST. XVIe s. Les uns suyvent la vie civile et sociale, CHARRON, *Sagesse*, I, *Préf. du ch.* 55.

— ÉTYM. Lat. *socialis*, de *socius*, compagnon; de même radical que le sanscrit *saci*, amitié, *saciva*, compagnon, du radical *sac*, *sequi*, suivre.

† **SOCIALEMENT** (so-si-a-le-man), *adv.* En société. || Relativement à la société, à la science sociale. || Dans l'ordre social.

† **SOCIALISME** (so-si-a-li-sm'), *s. m.* Système qui, subordonnant les réformes politiques, offre un plan de réformes sociales. Le communisme, le mutuellisme, le saint-simonisme, le fouriérisme, sont des socialismes.

† **SOCIALISTE** (so-si-a-li-st'), *adj.* Qui a rapport au socialisme. Les opinions socialistes. || *S. m.* Partisan d'un système de réformes sociales.

† **SOCIALITÉ** (so-si-a-li-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de l'être social, mode de vie de l'être social.

— SYN. SOCIALITÉ, SOCIABILITÉ. La sociabilité est la tendance à vivre en société; la socialité est le résultat de cette tendance, le mode de vie qu'elle détermine.

— HIST. XVIe s. Socialité, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *socialitatem*, de *socialis*, social.

† **SOCIATIF, IVE** (so-si-a-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Qui marque l'association de deux objets. Un cas sociatif. || Substantivement. L'instrumental, qui paraît avoir été d'abord un sociatif, BRÉAL, *De la forme et de la fonction des mots*, p. 17.

— ÉTYM. Lat. *sociare*, associer.

SOCIÉTAIRE (so-si-é-tê-r'), *adj.* Qui fait partie de quelque société littéraire ou musicale. || 1° Particulièrement. Qui fait partie, comme associé, de certaines entreprises dramatiques. Cet acteur n'est point sociétaire, il n'est que pensionnaire. || *S. m.* et *f.* Les sociétaires de la Comédie française. Une des sociétaires. || 2° École sociétaire, se dit de l'école phalanstérienne ou fouriériste. || 3° Terme d'histoire naturelle. Sociétaires, animaux qui vivent en société, en troupe. Poissons sociétaires.

— ÉTYM. *Société.*

† **SOCIÉTAIREMENT** (so-si-é-tê-re-man), *adv.* Néologisme. En sociétaires, par sociétés.

† **SOCIÉTARIAT** (so-si-é-ta-ri-a), *s. m.* Qualité de sociétaire; réunion des sociétaires d'une entreprise. Le sociétariat du Théâtre-Français.

SOCIÉTÉ (so-si-é-té), *s. f.* || 1° Réunion d'hommes ayant même origine, mêmes usages, mêmes lois. Les hommes ne vivraient pas longtemps en société, s'ils n'étaient les dupes les uns des autres, LA ROCHEFOUC. *Max.* 87. Cette grande société que l'Écriture appelle le monde a son esprit qui lui est propre; et c'est ce que l'apôtre saint Paul appelle l'esprit du monde, BOSS. *Panég. de saint Sulpice, Préambule.* Loin de la société des hommes ces âmes sans force aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète! ID. *Duch. d'Orl.* Selon l'Écriture, il n'y a que deux genres d'hommes, dont les uns composent le monde et les autres la société des enfants de Dieu, ID. *Panég. de saint Sulpice*, 1. Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté, Nous naissons, nous vivons pour la société, BOIL. *Sat.* X. Le désir de vivre en société est une quatrième loi naturelle, MONTESQ. *Esp.* I, 2. Sitôt que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse, ID. *ib.* I, 3. Une société ne saurait subsister sans un gouvernement, ID. *ib.* I, 3. Il y a dans la nature, telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer: la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours fugitive devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes, qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 11. Quoi qu'en pensent les ambitieux, les sociétés ne peuvent s'étendre au delà de certaines bornes sans s'affaiblir, CONDIL. *Étud. hist.* III, 3. Des sociétés de vingt à trente millions d'hommes; des cités de quatre à cinq cent mille âmes; ce sont des monstres dans la nature, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 5. La société a, quoi qu'on fasse, beaucoup d'empire sur le bonheur; et ce qu'elle n'approuve pas, il ne faut jamais le faire, STAEL, *Corinne*, IX, 1. .... J'entrevis que la connaissance textuelle des tarifs et des règlements et la manœuvre des chiffres ne constituaient pas seules le savoir en finance; que l'étude de cette science ne pouvait se compléter que par celle de la société même, dont elle devait toujours avoir en regard les mouvements progressifs, conséquemment tous les intérêts nouveaux, dans l'application de chacun de ses actes, MOLLIEN, *Mém. d'un ministre du trésor public*, I, 16. Sans doute M. de Calonne était fort inférieur à M. Turgot dans ce qu'on appellera un jour la science des sociétés humaines, ID. *ib.* I, 9. Société, vieil et sombre édifice, Ta chute, hélas! menace nos abris, Tu vas crouler.... BÉRANG. *les Quatre âges.* Nous sommes en possession de deux éléments primitifs et fondamentaux de la civilisation française; nous avons étudié d'une part la société romaine, de l'autre la société germaine, chacune en soi et avant leur rapprochement, GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 8e leçon. || 2° Réunion d'animaux qui concourent à un même but, qui ont un intérêt commun. Les fourmis vivent en société. || 3° Communication, rapports, relations. C'est ici qu'il faut vous apprendre, par la sainte société que nous avons avec les saints anges, que notre origine est céleste, BOSS. *Sermons, Anges gardiens, Préambule.* L'Église, en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité et selon cet ordre de société fraternelle qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre, ID. *Expos. doctr. cath.* 4. [Dieu] défendit à leur postérité [des Juifs] Avec tout autre dieu toute société, RAC. *Athal.* II, 4. Les dieux inférieurs, pour parler comme les païens, ou plutôt les hommes divins, peuvent avoir de la société avec les hommes mortels, en leur donnant des secours invisibles, FÉN. t. XXII, p. 237. L'agriculture et l'industrie sont deux sœurs qui, par leur société entre elles, ont enfanté la société générale, CAMBACÉRÈS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 5. || 4° Association, participation. Il a connu parfaitement les biens qu'il [l'esprit de Dieu] vous donne: un trésor qui ne se perd pas, une vie qui ne finit pas, l'héritage de Jésus-Christ, la communication de sa gloire, la société de son trône, BOSS. *Panég. de saint Sulpice, Préambule.* Combien d'âmes touchées de Dieu ne résistent à sa grâce et à son esprit, que de peur de perdre auprès de vous ce degré de confiance qu'une longue société de plaisir leur a donné! MASS. *Pet. carême, Vices et vert. des gr.* Une société de guerre avec les Romains, MONTESQ. *Rom.* 1. || On dit quelquefois dans un sens analogue: la société conjugale. || Ouvrage fait en société, fait en société avec quelqu'un, ouvrage fait en commun par deux ou plusieurs personnes. || 5° Terme de commerce et de jurisprudence. Union de plusieurs personnes qui sont jointes pour quelque affaire, pour quelque intérêt; contrat d'association formé entre plusieurs personnes. Former, rompre une société. Dissolution, liquidation d'une société de commerce. La génisse, la chèvre et leur sœur la brebis Avec un fier lion, seigneur du voisinage, Firent société, dit-on, au temps jadis, Et mirent en commun le gain et le dommage, LA FONT. *Fabl.* I, 6. Ils [les marchands] faisaient en société les entreprises qu'ils ne pouvaient faire seuls; et la police de ces sociétés était inviolable, FÉN. *Tél.* XII. Toutes sociétés doivent être rédigées par écrit, lorsque leur objet est d'une valeur de plus de cent cinquante francs, *Code civil*, art. 1834. On distingue deux sortes de sociétés universelles, la société de tous biens présents, et la société universelle de gains, *ib.* art. 1836. La société universelle de gains renferme tout ce que les parties acquerront par leur industrie, à quelque titre que ce soit, pendant le cours de la société, *ib.* art. 1838. La société particulière est celle qui ne s'applique qu'à certaines choses déterminées, ou à leur usage, ou aux fruits à percevoir, *ib.* art. 1841. || La société en nom collectif, celle que contractent deux ou plusieurs personnes pour faire le commerce sous une raison sociale. || Société en commandite, celle qui a lieu entre plusieurs personnes qui fournissent leur apport en argent, et un ou plusieurs gérants administrant l'affaire sous leur responsabilité. || Société anonyme, celle qui a des actionnaires, et est administrée par des mandataires révocables, sans nom social. || La société en participation, celle qui a lieu entre commerçants pour des opérations temporaires et déterminées. || Terme d'arithmétique. Règle de société ou de compagnie, voy. COMPAGNIE, n° 4. || Société léonine, société où tous les profits sont pour l'un, et toutes les charges pour l'autre. || 6° Réunion de personnes qui s'assemblent pour vivre selon les règles d'un institut religieux, ou pour conférer sur certaines sciences. Société de la morale chrétienne On aura peut-être de la peine à comprendre comment une société aussi sainte dans son institution, et aussi pleine de gens de piété que l'est celle des jésuites, a pu avancer et soutenir de si étranges calomnies, RAC. *Hist. Port-Royal.* La Société royale de Londres, déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits, VOLT. *Mœurs*, 182. Despréaux n'était guère moins dévoué aux écrivains de l'illustre société de Port-

royal, dont les ouvrages ont tant contribué à rétablir parmi nous l'étude et le goût de la saine antiquité, D'ALEMB. *Él. Despr.* Ajoutons, car il faut être juste, qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres [que celle des jésuites], D'ALEMB. *Œuvr.* t. V, p. 28. La Société royale de médecine établie à Paris, et composée de ce qu'il y a dans la Faculté de meilleur et de plus instruit, ID. *Lett. au roi de Pr.* 22 sept. 1777. L'astronomie n'est pas moins redevable à la Société royale de Londres, dont l'origine est, de quelques années, antérieure à celle de l'Académie des sciences, LAPLACE, *Exp.* V, 4. || La société de Jésus, l'ordre des jésuites. Ils sont à présent aux prises avec les gens du parlement, qui trouvent que la société de Jésus est contraire à la société humaine, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 juil. 1761. || Absolument, la Société, l'ordre des jésuites [avec une S majuscule]. L'inquisition et la Société, les deux fléaux de la vérité, PASC. *Pens.* XXIV, 66, éd. HAVET. L'évêque de Meaux, malgré les coups que la Société lui portait sourdement, était lié, au moins d'estime, avec quelques jésuites, D'ALEMB. *Él. Boss.* note 11. || On met une S majuscule aux associations pour lesquelles le mot société, joint à une qualification, fait une sorte de nom propre. || Société littéraire, association de gens qui se réunissent pour cultiver les lettres. Le plus grand service que les sociétés littéraires pourraient rendre aujourd'hui aux lettres, aux sciences et aux arts, serait de faire des méthodes et de tracer des routes qui épargneraient du travail, des erreurs, et conduiraient à la vérité par les voies les plus courtes et les plus sûres, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 12. || Société du Temple, Société des Tournelles, s'est dit de deux réunions littéraires et bachiques. || Société savante, association de gens qui se réunissent pour cultiver les sciences. M. de Haller savait que, si c'est le génie seul qui fait dans les sciences les grandes découvertes, ce sont les sociétés savantes, les établissements d'instruction publique qui éclaircissent les découvertes, qui les répandent et les perfectionnent, CONDORCET, *Haller*. || Société d'Arcueil, société scientifique qui s'occupait de physique et de chimie, et qui était composée de Laplace, Berthollet, Biot, Gay-Lussac, Humboldt, Thenard, de Candolle, Collet, Descotils et A. Berthollet; ainsi dite parce qu'elle se réunissait au château d'Arcueil, près Paris, chez Laplace. || Quelquefois, dans un sens plus étendu, sociétés savantes, au pluriel, comprend les sociétés littéraires. || 7° Il se dit aussi d'associations pour exécuter de la musique. Sociétés chantantes. La Société de l'Orphéon. || 8° Société secrète, association de conspirateurs. Les sociétés secrètes travaillaient activement, mais en vain, après la restauration, à renverser les Bourbons. || 9° Rapports qu'ont entre eux les habitants d'un pays, d'une ville. Mon dessein n'est pas de parler de l'amitié en parlant de la société; bien qu'elles aient quelque rapport, elles sont néanmoins très-différentes : la première a plus d'élévation et d'humilité, et le plus grand mérite de l'autre est de lui ressembler, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 123. Il a tellement les petites vertus qui font l'agrément de la société que, quand je ne le regretterais que comme mon voisin, j'en serais fâchée, SÉV. 266. L'esprit d'union, de déférence et de société, caractère si essentiel à la république littéraire, GRESS. *Disc. à l'Acad.* Dans les lettres de Sévigné, l'on voit distinctement ce que l'esprit de société avait acquis de politesse, d'élégance, de mobilité, de souplesse, d'agrément dans sa négligence, de finesse dans sa malice, de noblesse dans sa gaieté, de grâce et de décence dans son abandon même et dans toute sa liberté, MARMONTEL, *Œuv.* t. IV, p. 413. Il y a très-peu de société en Angleterre, parce qu'il faut être invité pour aller dîner et souper chez ses amis les plus intimes, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 315, dans POUGENS. || 10° Compagnie de personnes qui s'assemblent ordinairement les unes chez les autres. La bonne société. La mauvaise société. Les mauvaises sociétés l'ont perdu. Je voudrais qu'on choisît tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il pensât bien de ceux qui vivent avec lui, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. La promenade même m'est presque entièrement interdite, quoiqu'elle soit ma seule ressource, mes sociétés d'hiver étant toutes dispersées, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Prusse*, 28 juill. 1777. Fontenelle avait consenti sans peine à conserver cette réputation d'insensibilité; il avait souffert les plaisanteries de ses sociétés sur sa froideur, sans chercher à les détromper, CONDORCET, *Malouin*. On peut prévoir assez sûrement ce qu'un jeune homme doit être un jour, en le jugeant d'après ses sociétés, ID. *Duhamel*. || Absolument, la société, les gens qui ont des salons et ceux qui les fréquentent, pour la conversation, pour la causerie, le jeu. Voir la société. Calvin eut par trahison les feuilles d'un ouvrage que Servet faisait imprimer secrètement; il les envoya à Lyon, avec les lettres qu'il avait reçues de lui : action qui suffirait pour le déshonorer dans la société; car ce qu'on appelle l'esprit de la société est plus honnête et plus sévère que tous les synodes, VOLT. *Mœurs*, 134. J'aimerais la société comme un autre, si je n'étais sûr de m'y montrer non-seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis, J. J. ROUSS. *Conf.* III. On vivrait donc toujours pour ce que la société dira de nous, reprit Oswald ; et ce qu'on pense et ce qu'on sent ne servirait jamais de rien, STAEL, *Corinne*, IX, 1. Des femmes de la société, de graves philosophes avaient leurs chaires d'incrédulité, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 1. La société était si brillante dans le dix-huitième siècle, elle était si spirituelle, qu'elle était à elle-même son unique point de vue, VILLEMAIN. *Littér. franç.* XVIII° *siècle*, 2° part. 2° leçon. || Talents de société, petits talents qui jettent de l'agrément dans les réunions. Les talents de société ne sont presque plus comptés pour rien, M^{me} DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 214, dans POUGENS. || Vers de société, vers faciles et sans prétention qui se font pour l'amusement de certaines sociétés. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle vers de société, faits dans des sociétés illustres, tout cela, avec beaucoup d'esprit, contribua à la réputation de ses ouvrages, VOLT. *Louis XIV, écrivains, St-Evremond*. || 11° Commerce habituel que l'on a avec certaines personnes. Cette personne est de notre société. Pour rendre la société commode, il faut que chacun conserve sa liberté; il ne faut point se voir, ou se voir sans sujétion, et pour se divertir ensemble; il faut pouvoir se séparer, sans que cette séparation apporte du changement, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 124. Elle est d'une bonne société, et nous sommes fort loin de nous ennuyer, SÉV. 310. Elle ne serait nullement incommode, et l'on n'aurait de société avec elle qu'autant que l'on voudrait, ID. 232. Je vous remercie, ma fille, de me mettre si joliment de votre société en me disant ce qui s'y passe, ID. 2 oct. 1689. Ah! mon enfant, qu'il est aisé de vivre avec moi! qu'un peu de douceur, d'espèce de société, de confiance même superficielle, que tout cela me mène loin! ID. 6 nov. 1680. Ma société est composée de cinq ou six personnes qui me laissent une liberté entière, et avec qui j'en use de même; la société sans la liberté est un supplice, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 5 janv. 1767. Un souverain spirituel et qui veut plaire a, dans la société intime, un avantage que nul autre ne peut avoir, GENLIS, M^{me} DE MAINTENON, t. I, p. 56, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Souz umbre de la societé et aliance qu'il avoient aus Romains, BERCHEURE, f° 16. Nous n'avons aveuc les Faliques nulle société qui ait esté conjointe par commune aliance, ID. f° 107. || XVI° s. La societé et amitié s'en augmente, MONT. I, 199. La doulce compagnie et société de ce personnage, ID. I, 219. Il y a une pareille societé entre le roytelet et le crocodile, ID. II, 195. Le seigneur du bestail qui l'aura baillé à societé, *Nouv. coust. gén.* t. IV, p. 907.

— ÉTYM. Provenç. *societat*; espagn. *sociedad*; du lat. *societatem*, de *socius* (voy. SOCIAL).

SOCINIANISME (so-si-ni-a-ni-sm'), *s. m.* Hérésie qui rejette la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Il avait prédit que les principes des protestants pour rejeter l'autorité de l'Église, les conduiraient tôt ou tard au socinianisme, D'ALEMB. *Él. Boss.* note 10.

— ÉTYM. *Socinien*.

SOCINIEN, IENNE (so-si-niin, niè-n'), *s. m.* Nom des hérétiques, dits aussi unitaires, qui professent le socinianisme. S'il faut être dialecticien ou philosophe pour être chrétien, je veux l'être partout, dira le socinien; je veux soumettre à ma raison tous les passages de l'Écriture où je la trouverai choquée, et autant ceux qui regardent la Trinité et l'Incarnation que ceux qui regardent la présence réelle, BOSS. 6° *avert.* 29.

— ÉTYM. *Socin*, italien, auteur de cette secte.

† **SOCIOLOGIE** (so-si-o-lo-jie), *s. f.* Terme didactique. Science du développement et de la constitution des sociétés humaines.

— ÉTYM. *Socio*... dit pour *société*, et λόγος, doctrine; mot hybride dû à Auguste Comte, dans son Système de philosophie positive; il est pleinement entré dans l'usage.

† **SOCIOLOGIQUE** (so-si-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la sociologie.

SOCLE (so-kl'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Membre carré moins haut que large, corps qui sert de base à toutes les décorations d'architecture et d'édifice. || Petit piédestal sur lequel on place des vases, des bustes. Socle de bois. Socle de marbre. || 2° Terme de menuiserie. Partie lisse servant à porter quelque partie d'architecture ou à la terminer. || Large plinthe au bas d'un lambris. || Revêtement du bas d'un pilastre, d'un montant de chambranle, etc. || 3° Terme de serrurerie. Bande de tôle qu'on rapporte sur le sommier d'une grille. || 4° Terme de marbrerie. Petit champ qui se rapporte en saillie au bas d'un montant de chambranle et d'un revêtement. || Bande de marbre posée au bas d'un mur ou d'un lambris. || 5° Socle ou plinthe, nom des carreaux qui portent et forment le premier rang d'un poêle de construction.

— ÉTYM. Ital. *zoccolo*; du lat. *socculus*, dim. de *soccus* (voy. SOCQUE), d'où le sens de base, piédestal.

† **SOCLETIÈRE** (so-kle-tiè-r'), *s. f.* Terme de pêche. Filet de fil très-fin, que l'on tend entre deux eaux, pour prendre de petites sardines.

SOCQUE (so-k'), *s. m.* || 1° Chaussure basse des acteurs comiques de l'antiquité; par opposition au cothurne, qui était une chaussure haute à l'usage des acteurs tragiques. || Fig. La comédie, par opposition à la tragédie. La comédie doit prendre un ton moins haut que la tragédie : le socque est inférieur au cothurne, FÉN. t. XXI, p. 221. || En ce sens on dit plus ordinairement brodequin. || 2° Chaussure dont la semelle et le talon sont en bois, portée par certains religieux, et, en particulier, par les récollets. || 3° Aujourd'hui, chaussures de bois et de cuir adaptées à la chaussure ordinaire pour mieux garantir les pieds de l'humidité. Porter des socques. Socques articulés. Pour venir dîner au Marais, cette terre classique des bottes à semelle de liége et des socques articulés, il avait mis des souliers vernis et des bas à jour, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § X.

— ÉTYM. Provenç. *soc*; portug. *soco, socco*; ital. *socco*; du lat. *soccus*, brodequin.

† **SOCQUEMENT** (so-ke-man), *s. m.* Action de retirer les poêles de dessus les fourneaux, dans une saline.

† **SOCQUER** (so-ké), *v. a.* Faire le socquement.

† **SOCQUEUR** (so-keur), *s. m.* Ouvrier qui fait le socquement dans les salines.

SOCRATIQUE (so-kra-ti-k'), *adj.* Qui appartient à Socrate. Philosophie socratique. Ironie socratique. || Amour socratique, se dit quelquefois, par l'effet d'une vieille calomnie contre Socrate, d'un vice honteux, le péché contre nature.

— ÉTYM. Lat. *socraticus*, de *Socrates*, Socrate.

† 1. **SODA** (so-da), *s. m.* On ne l'emploie guère que dans ces locutions anglaises : soda-powder, (so-da-paou-der), bicarbonate de soude en poudre pour la préparation de l'eau de soude carbonatée; soda-water (so-da-oua-ter), eau minérale gazeuse, naturelle ou factice; c'est une eau carbonatée. || Boisson préparée avec l'acide tartrique ou l'acide citrique et le bicarbonate de soude. || Dans les cafés, soda, verre de sirop de groseille mélangé d'eau de Seltz.

— ÉTYM. *Soda*, nom de la soude, et angl. *powder*, poudre, *water*, eau.

† 2. **SODA** (so-da). Ancien terme de médecine. Violente douleur de tête.

— ÉTYM. Arabe, *sodaa*, fendre, qui se dit au fig. pour affecter violemment.

† **SODAÏQUE** (so-da-i-k'), *adj.* Synonyme peu usité de sodé.

† **SODÉ, ÉE** (so-dé, dée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient de la soude.

— ÉTYM. *Soude*.

† **SODICO-AMMONIQUE** (so-di-ko-a-mmo-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel sodique combiné avec un sel ammonique. || On dit semblablement sodico-argentique, etc.

† **SODIQUE** (so-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui concerne la soude ou ses composés. Sels sodiques.

— ÉTYM. *Soude*.

SODIUM (so-di-om'), *s. m.* Terme de chimie. Corps simple, métallique, qui forme le radical ou l'élément électro-positif de la soude, découvert en 1807 par Davy.

— ÉTYM. Voy. SOUDE.

SODOMIE (so-do-mie), *s. f.* Péché contre nature. La novelle 141 de Justinien est le premier rescrit impérial dans lequel on ait employé le mot sodomie, VOLT. *Pol. et lég. Prix just. et hum.* 19.

— HIST. XIV° s. La sixieme branche de luxure si est un pechié qui est contre nature, comme soy corrompre par sodomie, *Ménagier*, I, 3.

— ÉTYM. *Sodome*, ancienne ville de la Palestine où toute sorte de luxure était pratiquée.

† **SODOMISER** (so-do-mi-zé), *v. n.* Commettre le péché de sodomie.

SODOMITE (so-do-mi-t'), *s. m.* Celui qui est coupable de sodomie.

— HIST. XIII° s. Orguilleus est [l'homme], murdriers et lerres, Fel, convoiteus, avers, trichierres, Traïstres, et faus ypocrites, Et parceus et sodomites, *la Rose*, 19434

† **SODOMITIQUE** (so-do-mi-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la sodomie. Les turpitudes sodomitiques.

† **SOËF** (so-èf), *s. f.* Nom donné dans l'Ain au *chondrostoma nasus*, Agassiz, *cyprinus nasus*, *L.*, dit aussi quelquefois vandoise; mais la vraie vandoise est le *cyprinus leuciscus*, *L.*

SOEUR (seur), *s. f.* || 1° Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou née de l'un des deux seulement. Les habitants de ce pays-là lui demandant [à Isaac] qui était Rébecca, il leur répondit : c'est ma sœur, SACI, *Bible, Genèse*, XXVI, 7. Jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissants, BOSS. *Anne de Gonz.* La princesse Palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimait pas, ID. *ib.* Elle vous plaint, vous voit avec des yeux de sœur, RAC. *Iph.* II, 1. || Fig. Être sœur, avoir en commun quelque chose. Nous nous voyons sœurs d'infortune, MOL. *Psyché*, I, 1. || Sœur de père et de mère, ou sœur germaine, celle qui est née de même père et de même mère qu'une autre personne. || Sœur de père ou sœur consanguine, celle qui n'est sœur que du côté paternel. || Sœur de mère ou sœur utérine, celle qui n'est sœur que du côté maternel. || Les expressions sœur germaine, sœur consanguine et sœur utérine ne s'emploient guère qu'en jurisprudence. || Demi-sœur, celle qui n'est sœur que du côté paternel ou du côté maternel. || Sœur naturelle ou sœur bâtarde, celle qui est née de même père ou de même mère, mais hors du mariage. || Belle-sœur, voy. ce mot à son rang alphabétique. || Sœur de lait, fille qui a eu la même nourrice qu'une autre personne. J'ai l'honneur d'être le fils du père nourricier de madame de.... (il me nomma la femme du ministre); ainsi elle est ma sœur de lait, rien que cela, MARIV. *Marianne*, 6° part. || Se dit des animaux. Ma chienne est la sœur de la vôtre. || 2° Poétiquement. Les neuf Sœurs, les Muses. Dieu ne fit la sagesse Pour les cerveaux qui hantent les nœuf Sœurs, LA FONT. *Clochette*. Quelle verve indiscrète Sans l'aveu des neuf Sœurs vous a rendu poëte? BOIL. *Sat.* IX. || Les sœurs filandières, les Parques (voy. FILANDIÈRE). || 3° Nom qui fut longtemps donné aux chrétiennes par tous les membres de la chrétienté. || Sœur en Jésus-Christ, se dit des femmes chrétiennes par rapport au Père qui est au ciel. || 4° Titre que les rois de la chrétienté donnent aux reines en leur écrivant. || 5° Il se dit, dans le langage élevé, de filles, de femmes qui vivent ensemble, sans être unies par les liens du sang. Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes? RAC. *Esth.* II, 9. || Nom que les religieuses qui ne sont point en charge ou qui n'ont point atteint un certain âge, prennent dans les actes publics, se donnent entre elles, et qu'on leur donne en leur parlant ou en parlant d'elles. La sœur Thérèse. Sœur Marie de l'Incarnation. Vous m'étonnez de Pauline; ah! ma fille, gardez-la auprès de vous; ne croyez point qu'un couvent puisse redresser une éducation ni sur le sujet de la religion que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses, SÉV. 510. || Sœur colette ou collette, religieuse de l'ordre de Sainte-Claire. || Fig. et familièrement. Faire la sœur collette, faire la sucrée, avoir des manières, un langage affecté. Nous rîmes fort de ses manières passées; nous les tournâmes en ridicule; elle n'a point le style des sœurs colettes; elle parle fort sincèrement et fort agréablement de son état, SÉV. 183. || Sœurs laies, et, plus ordinairement, sœurs converses, les religieuses qui ne sont pas du chœur, qui ne sont employées qu'aux œuvres serviles du monastère. || Sœur écoute, religieuse désignée pour accompagner une autre religieuse ou une pensionnaire qui va au parloir. || 6° Nom donné à certaines filles qui vivent en communauté sans être religieuses. Je vois que votre mal de gorge est opiniâtre; mais je vous avertis qu'il est rare qu'un médecin guérisse ses malades à cent lieues, et qu'une sœur de la Charité fait plus de bien de près qu'Esculape de loin, VOLT. *Lett. Damilaville*, 18 mai 1765. Je ne vois plus ces sœurs dont les soins délicats Apaisaient la souffrance, ou charmaient le trépas, DELIL. *Pit.* II. || Sœurs grises, nom qu'on a donné quelquefois aux sœurs hospitalières du tiers ordre de Saint-François. La sœur grise court administrer l'indigent dans sa chaumière, CHATEAUBR. *Génie*, IV, III, 6. || Sœurs du pot, filles qui vivent en communauté et qui soignent les malades. || Fig. Mme la duchesse d'Aiguillon, la sœur du pot des philosophes, VOLT. *Lett. Thiriot*, 27 févr. 1755. || 7° Fig. Il se dit de choses assez liées ensemble pour qu'on les assimile à des sœurs. Socrate.... n'aura pas voulu s'échapper de la prison contre l'autorité de ces lois [d'Athènes], de peur de tomber après cette vie entre les mains des lois éternelles, lorsqu'elles prendront la défense des lois civiles, leurs sœurs; car c'est ainsi qu'il parlait, BOSS. 5° *avert.* 23. Oui, la sagesse aimable est sœur de la santé, Elle seule connaît le secret qu'on ignore D'assurer l'immortalité, BERNIS, *Épît.* 12. || 8° Fig. Il se dit de choses (du genre féminin) qui se répètent. Cette nuit eut des sœurs et même en très-bon nombre, LA FONT. *Petit chien*. Comme Charès, capitaine des Athéniens, après un grand avantage... écrivit au peuple d'Athènes qu'il avait remporté une victoire qu'on pouvait appeler la sœur germaine de celle de Marathon, DACIER, *Plutarque, Aratus*. Un démon qui m'inspire Veut qu'encore une utile et dernière satire Se vienne en nombre pair joindre à ses onze sœurs, BOIL. *Sat.* XII. || 9° Le bouillon des deux sœurs, un lavement, SAUMAIZE, *Dict. des Préc.* t. II, p. 51. || Dans le Berry, tomber sur ses deux sœurs, tomber sur son séant.

— HIST. XV° s. Se puis veïr ma gente sorur Alde.... *Ch. de Rol.* CXXVIII. || XIII° s. A l'entrée de quaresme.... se croisa li quens Bauduins de Flandre et de Haynaut, à Bruges, et la comtesse Marie sa feme, qui suer estoit au conte Thiebaut de Champaigne, VILLEH. VI. De là s'en ala-il vers le roi Phelipe d'Alemaigne qui sa serour avoit à fame, ID. XLII. [Simon a dit à sa femme:] Bele suer, où est Berte, pour sainte charité? *Berte*, CXXV. Li baron li disent que Henris li quens de Champagne, qui moult estoit larges, avoit une fille biele et gente, qui avoit non Aelis, et estoit suer germaine l'arcevesque Guillaume-blanche-main, *Chr. de Rains*, p. 9. Tombiele et ses deux sereurs, *Bibl. des chart.* 2° *série*, t. 3, p. 423. L'aventure des dameiseles qui esteient serur gemeles, MARIE, *Frêne*. || XIV° s. Se nous ou notre hoir marions l'une de nos seurs, DU CANGE, *auxilium*. || XV° s. De ce messire Edouard de Guerles ne demoura nuls enfans; mais de serour germaine... avoit des enfans, FROISS. II, III, 92. || XVI° s. Thibaut, qui ouyt ces mots, estimant qu'on parloit de sa femme, qui puet-estre aimoit l'amble comme estant de nos sœurs [femme galante], *Moyen de parvenir*, p. 127, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourg. *sœu*; provenç. *sor*, *seror*; espagn. *sor*; portug. *sor*, *sorore*; ital. *sorore*; du lat. *sororem*; comparez l'allem. *Schwester*; angl. *sister*; goth. *swista*; sanscrit, *svasri*. Dans l'ancien français, *suer* (prononcez sœur) est le nominatif, du lat. *sóror*, avec l'accent sur *so*; *seror* est le régime, de *sorórem* avec l'accent sur *ró*; contre l'habitude, c'est le nominatif, et non le régime, qui est resté dans la langue moderne.

SOEURETTE (seu-rè-t'), *s. f.* Terme familier d'amitié. Petite sœur.

— HIST. XVI° s. Sœurette, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dimin. de *sœur*.

SOFA ou **SOPHA** (so-fa), *s. m.* || 1° Estrade fort élevée et couverte d'un tapis. Il faut que ce prince [Moustapha] soit ensorcelé, si de son sofa il ne demande pas la paix à votre trône, VOLT. *Lett. Catherine II*, 25 oct. 1770. || 2° Lit de repos à trois dossiers qui sert de siége, et que l'on confond souvent avec un canapé. On appelle un sofa une espèce de lit de repos à la manière des Turcs, CAILLÈRES, *Mots à la mode*, *Convers.* 2°. La dame affligée le mena dans une chambre parfumée, et le fit asseoir avec elle poliment sur un large sofa, VOLT. *Memnon*.

— ÉTYM. Portug. *sopha*; de l'arabe *soffah*, banc estrade.

SOFFITE (so-ffi-t'), *s. m.* Terme d'architecture. Dessous d'un ouvrage suspendu, comme le dessous d'un plancher, mais orné de compartiments, de caissons, de rosaces, etc. Le soffite du plancher, du larmier, de l'architrave.

— ÉTYM. Ital. *soffitto*, qui, d'après Scheler, représente *suffictus*, pour *suffixus*, de *sub*, sous, et *fixus*, fixé.

† **SOFFRE** (so-fr'), *s. m.* Terme de métallurgie. Anneau de fer qu'on place sous la pièce qu'il s'agit de percer.

1. **SOFI** ou **SOPHI** (so-fi), *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois dans l'Occident au schah de Perse. Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi; Je m'écarte, je vais détrôner le sophi; On m'élit roi, mon peuple m'aime, LA FONT. *Fabl.* VII, 10.

— HIST. XV° s. Hé! qu'avons-nous affaire Du turc ni du sophy? Pourvu que j'aye à boire, Des grandeurs je di : fy! BASSELIN, XVIII. Sophiz, voyant qu'il avoit subjugué et mis en obeissance la region et pays dudit Usson Cassan, et mis seurement et stablement chacun en son endroit, retourna en la dicte ville de Thauriz, qui est la cité principale du pays, P. DESREY, *À la suite de Monstrelet*, p. 106, dans LACURNE.

— ÉTYM. Persan *sefewy*, adj. patronymique dérivé du nom du cheik *Sefy*, sixième ancêtre de Chah Ismaïl, fondateur de la dynastie des *sophis*.

† 2. **SOFI** (so-fi) ou **SOUFI** (sou-fi), *s. m.* Nom de philosophes musulmans qui ont établi une école panthéistique, et dont les principes essentiels sont que Dieu seul existe, qu'il est dans tout, et que tout est lui-même; que tous les êtres visibles et invisibles en sont une émanation ; que le paradis, l'enfer et tous les dogmes des religions positives ne sont que des allégories dont le sofi a la clef; qu'il n'existe pas réellement de différence entre le bien et le mal, puisque tout se réduit à l'unité, et qu'ainsi Dieu est en réalité l'auteur des actions de l'homme; que l'âme est préexistante au corps et y est renfermée comme dans une cage; que la mort, qui doit être souhaitée, est l'anéantissement en Dieu; que c'est par la métempsychose que les âmes sont purifiées et obtiennent d'être réunies à Dieu ; et que la principale occupation du sofi doit être de méditer sur l'unité, et de s'avancer par les divers degrés de la perfection spirituelle.

— ÉTYM. Arabe, *sofi*, vêtu de laine, de *suf*, laine; à cause qu'une robe de laine est le costume ordinaire des derviches ou faquirs, tous contemplatifs et spiritualistes.

† **SOFISME** (so-fi-sm'), **SOUFISME** (sou-fi-sm'), *s. m.* Doctrine des sofis; doctrine mystique qui a cours dans l'Orient et qui s'accommode à toutes les religions positives au sein desquelles vivent ses sectateurs.

— ÉTYM. *Sofi* 2.

SOI (soi), *pronom réfléchi* de la troisième personne des deux genres et des deux nombres, qui s'emploie comme régime d'une préposition ou quelquefois comme régime direct d'un verbe actif. || 1° Il se rapporte d'ordinaire à un mot général et indéterminé, tel que *on*, *chacun*, *quiconque*; il se construit aussi avec un verbe à l'infinitif. L'amour de soi. Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille, CORN. *Cid*, I, 6. Tout tend à soi; cela est contre tout ordre : il faut tendre au général; et la pente vers soi est le commencement de tout désordre, PASC. *Pens.* XXIV, 56, édit. HAVET. La nature de l'amour-propre et de ce moi humain est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi, ID. *ib.* II, 8. On est comme Mlle d'Aumale : on aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler, SÉV. 238. M. l'abbé de Louvois sentit plus que jamais, par tant de pertes importantes, combien il est à propos d'avoir un mérite qui soit à soi, FONTEN. *Abbé de Louv.* On se trouve même encore actuellement dans des engagements trop vifs, et qu'il n'est point en soi de rompre, MASS. *Avent*, *Délai de la convers.* La honte d'une action rejaillit sur les parents.... il est rare qu'on ne fasse du mal qu'à soi, DIDER. *Claude et Nér.* II, 23. On ne gagne jamais rien à parler de soi, et c'est une indiscrétion que le public pardonne difficilement, même quand on y est forcé, J. J. ROUSS. *Rép. au roi de Polog.* Des passions la plus triste en la vie, C'est de n'aimer que soi dans l'univers, FLORIAN, *la Poule de Caux*. || Proverbe. Chacun pour soi, Dieu pour tous. Comme l'a dit un certain philosophe, il ne faut pas

purger les petits-fils pour la maladie de leur grand-père ; chacun pour soi et Dieu pour tous, VOLT. *Facéties, 1re anecd. sur Bélis.* || 2° Il se rapporte très-bien à un mot déterminé, quand c'est un nom de chose. Cet état porte avec soi des obligations, qu'il vous est d'une importance extrême de bien connaître, BOURDAL. 2e *dim. après l'Épiphanie, Dominic.* t. I, p. 63. La recommandation que porte avec soi la vertu, FLÉCH. *Duc de Montausier.* Célébrez la gloire immortelle D'un cœur toujours maître de soi, FONTEN. *Endym.* II, 11. Le crime traîne toujours après soi certaine bassesse, dont on est bien aise de dérober le spectacle au public, MASS. *Mystères, Visitation.* L'esprit de commerce entraîne avec soi celui de frugalité, MONTESQ. *Esp.* V, 6. || 3° Il se construit aussi avec un nom de personne pour sujet déterminé ; c'est l'usage des meilleurs auteurs. ....Une jeune merveille Seule semblable à soi, MALH. V, 21. Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui, CORN. *Poly.* III, 3. Si quelqu'un s'y joue, Il peut bien prendre garde à soi, MOL. *Amph.* I, 2. Ils [les princes] sont environnés de personnes qui ont un soin merveilleux de prendre garde que le roi ne soit seul et en état de penser à soi, sachant bien qu'il sera misérable, tout roi qu'il est, s'il y pense, PASC. *Pens.* IV, 3. L'homme n'aime pas à demeurer avec soi, ID. *Pass. de l'amour.* Le plus vil artisan eut ses dogmes à soi [chez les protestants], BOIL. *Sat.* XII. Phèdre, malgré soi, perfide, incestueuse, ID. *Ép.* VII. Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi, RAC. *Andr.* IV, 5. Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi, ID. *Phèdre*, II, 5. Il faut laisser Aronce parler proverbe ; Mélinde parler de soi, de ses vapeurs, de ses migraines, de ses insomnies, LA BRUY. V. Il n'ouvre la bouche que pour répondre : il tousse, il se mouche sous son chapeau, il crache presque sur soi, ID. VI. Gnathon ne vit que pour soi, ID. XI. L'homme ne doit le vice et la vertu qu'à soi, DELILLE, *Parad. perdu*, III. || 4° Chez soi, dans sa demeure. Aucun n'est prophète chez soi, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Cette aimable personne A suivi le conseil que mon amour lui donne, N'a plus voulu songer à retourner chez soi, MOL. *Éc. des f.* V, 2. Il s'assied, il se repose, il est chez soi, LA BRUY. XI. Plus on avance dans sa carrière, et plus on est convaincu que l'on n'est bien que chez soi, VOLT. *Lett. Cideville*, 28 mars 1760. C'est depuis Charles-Quint et François Ier que dure cette politique entre les princes catholiques d'armer les protestants chez autrui, et de les poursuivre chez soi, ID. *Mœurs*, 176. On dort si bien sur une chaise ! On est ici comme chez soi, MARMONTEL, *Zém. et Az.* I, 1. || Vivre chez soi, vivre sans liaisons au dehors. Heureux qui vit chez soi, De régler ses désirs faisant tout son emploi ! LA FONT. *Fabl.* VII, 12. || Familièrement. Avoir un chez-soi, une habitation en propre. || Il n'y a pas de petit chez-soi, on est toujours mieux chez soi que chez les autres. || 5° Rentrer en soi, faire de plus sérieuses, de plus sages réflexions. || Revenir à soi, reprendre ses esprits. Idoménée, revenant à soi, les remercie, FÉN. *Tél.* V. || Fig. Revenir à soi, reprendre son sang-froid, son bon sens. Leur funeste rigueur, qui l'avait poursuivie, Méprisait le conseil de revenir à soi, MALH. I, 2. || 6° Être à soi, ne dépendre de rien, de personne. Quand on est au service de quelqu'un, on n'est plus à soi. || Être à soi, être en face de ses propres pensées. Possédé d'un ennui qu'il ne saurait dompter [Alexandre], Il craint d'être à soi-même et songe à s'éviter, BOIL. *Ép.* V. || N'être pas à soi, signifie aussi avoir perdu le sens. Dans le délire on n'est plus à soi. || Terme de fauconnerie. Être à soi, se dit de l'état d'un oiseau qui n'a jamais été pris par les fauconniers. || 7° En certaines tournures, *soi* est employé comme une sorte de nom et sans servir de régime. On a souvent besoin d'un plus petit que soi, LA FONT. *Fabl.* II, 11. Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même, ID. *ib.* IV, 22. Cela [la douleur d'estomac] se passe dans un endroit si intérieur et si intime, c'est tellement soi qui souffre, que.... SÉV. 24 janv. 1680. La vie retirée y contribuait [à son originalité].... on s'accoutume trop dans la solitude à ne penser que comme soi, FONTEN. *Méry.* Il n'y a que deux personnes à consulter en telles affaires [explications], soi-même et la personne à qui l'on écrit, VOLT. *Lett. Thiriot*, 18 janv. 1739. Il faut être tout à fait comme les autres, ou tout à fait comme soi ; pensez-y, J. J. ROUSS. *à M. d'Ivernois, Corresp.* t. VI, p. 159, dans POUGENS. || Être soi, garder son caractère. On n'est jamais bien que soi-même ; Et me voilà tel que je suis GRESSET, *Ep. Bougeant.* Changeons de goûts avec les années, ne déplaçons pas plus les âges que les saisons ; il faut être soi dans tous les temps, et ne point lutter contre la nature, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Qui ne voudrait pas renaître fille et mère, et comment serait-on soi si l'on ne ressentait plus les mêmes amitiés ? STAEL, *Allem.* III, 7. || 8° De soi, de sa nature. Il est, de soi, si évident que c'est moi qui doute, qui entends et qui désire.... DESC. *Médit.* II, 7. Cet accident, de soi, doit être indifférent, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Qu'ai-je fait, s'il vous plaît, de si brillant de soi, Pour me plaindre à la cour qu'on ne fait rien pour moi ? ID. *Mis.* III, 7. Certaines lois fondamentales contre lesquelles on ne peut rien faire qui ne soit nul de soi, BOSS. 5e *avert.* 56. L'entendement, de soi, est fait pour entendre, ID. *Conn.* I, 16. || 9° En soi, dans sa nature. Chacun pris dans son air est agréable en soi, BOIL. *Ép.* IX. Il sera toujours vrai, en soi, que la même chose ne peut tout ensemble être et n'être pas, FÉN. *Exist.* I, 52. || 10° Sur soi, sur son corps, sur sa personne. Porter des armes sur soi. La santé demande qu'on soit propre sur soi. Cette diversité dont on vous parle tant, Mon voisin léopard l'a sur soi seulement : Moi je l'ai dans l'esprit, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée, Est mise sous le nom de beauté négligée, MOL. *Mis.* II, 5. || 11° Familièrement. À part soi, en son particulier. Faire des réflexions à part soi. || 12° Quant-à-soi, *subst.* (voy. QUANT 2, n° 2). || 13° Soi-même, voy. MÊME, n° 12. || Substantivement. Un autre soi-même, voy. MÊME, n° 12. || Terme d'art du moyen âge. De soi-même, de sa nature, de sa couleur et de sa masse. Un animal émaillé de soi-même, c'est-à-dire de sa couleur naturelle ; un vase avec les anses de soi-même, c'est-à-dire prises dans la masse, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 502.

— REM. 1. L'usage tend continuellement à substituer *lui* ou *elle* à *soi* : mais il faut résister à cette tendance, *soi* étant plus clair que *lui* ou *elle*. || 2. *Soi* est de rigueur avec un nom indéterminé, *on, chacun*, et avec un verbe à l'infinitif. || 3. Avec un nom déterminé de personne, on emploie plus souvent *lui* ou *elle* que *soi* ; même des grammairiens prétendent que c'est une faute de mettre *soi* ; mais on n'a qu'à lire les exemples rapportés, et on verra que l'usage des bons auteurs soutient très-bien l'emploi de *soi* avec un nom de personne. || 4. Quand le nom est un nom de chose, *soi* est préférable à *lui* ou à *elle*. || 5. Des grammairiens ont prétendu que *soi* était toujours singulier. C'est une erreur ; de sa nature, *soi* n'est pas plus singulier que *se* ; et ces exemples-ci le montrent au pluriel. Ce sont choses, de soi, qui sont belles et bonnes, MOL. *Fem. sav.* IV, 3. Tant de profanations que les armes traînent après soi, MASS. *Petit carême, Béned. des drapeaux.* || 6. La Fontaine a employé *soi* au lieu de *se* : c'est un archaïsme tombé en désuétude. Tant ne songeaient au service divin, Qu'à soi montrer.... LA FONT. *Mazet.*

— HIST. XIe s. Li home mort senz devise [testament], si departent li enfant l'erité entre sei per uwel [égal], *Lois de Guill.* 36. Ses mellurs homes il] enmeinet ensemble od sei, *Ch. de Rol.* XXXVII. || XIIe s. Cil qui pert soi meïsme de son voisin ne jot [ne jouit], *Sax.* XVII. || XIIIe s. ....De sa robe, et la dame entour soi la renoue, *Berte*, XXXIII. Mais je cuit qu'il me venist miex Li alers que se j'i envoi ; L'en dit : n'i a tel comme soi, *Lai de l'ombre.* Il s'est atornez por movoir, Soi tierz [lui troisième] de compaignons, sanz plus, *ib.* || XVe s. Et perdirent plus les Genevois qu'ils n'y gagnerent, ainsi qu'il vient souvent en soi trop follement abandonnant, FROISS. I, I, 173. Les pluyes les plus grandes qu'il est possible de dire, et le pays de soy tant fangeux et mol que à merveilles, COMM. II, 3. || XVIe s. Les seaux qui sont mis et apposez aux lettres et instrumens publiques, prins en soy, ne sont rien, CALV. *Instit.* 1029. ....Et n'ont le goust ny la couleur si franche, Quand de soy mesme ilz tumbent de la branche, DUBELL. VII, 32, *verso.* Qui ayme plus grand que soy, Luy mesme se donne loy, ID. VII, 34, *recto.* Il semble que l'ame se perde en soy mesme, MONT. I, 21. Interrogé lequel il estimoit le plus, ou Chabrias, ou soy-mesme, ID. I, 67. Faisant requeste à Dieu de l'appeler à soy, ID. I, 252. Ilz furent contraints de soy retirer au dedans de leurs Alpes, AMYOT, *Fab.* 4. Et en fut l'effroy si grand, qu'il n'y avoit homme qui fust à soy, ne qui eust le sens rassis, ID. *ib.* 8. Mais luy mettant tout son espoir de victoire en soy mesme.... ID. *ib.* 11. La vertu est honorée pour l'amour de soy mesme, et non pour estre joincte à la noblesse, ID. *Sylla et Lysand.* 6. Ce ne fut pas, à considerer la chose en soy, un grand exploit de guerre, ID. *ib.* 7. Il rendit ses citoyens pires que soi, ID. *ib.* 6. Il pouvoit veritablement dire ce que le roy Agamemnon dit de soy mesme en la tragœdie d'Euripides, ID. *Nicias*, 9. On trouve souvent le lendemain les intestins reduits de soy-mesmes, PARÉ, VI, 15. De tous les animaux qui marchent sur la terre L'homme est le plus chetif ; car il se fait la guerre Luy-mesmes à soy-mesme, et n'a dans son cerveau Autre plus grand desir que d'estre son bourreau, RONS. 815.

— ÉTYM. Autre forme de *se*. *Moi* et *me*, *toi* et *te*, *soi* et *se* sont identiques, et ne diffèrent que parce que *moi, toi, soi* représentent *me, te, se* latins, avec un renforcement dû à l'accent, tandis que *me, te, se*, étant proclitiques, sont réduits à l'e muet.

SOI-DISANT (soi-di-zan), *loc. adv. invar.* || 1° Terme de pratique. On l'emploie quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un. Un tel, soi-disant légataire. Il y a actuellement dans ce pays-là dix-sept ou dix-huit ci-devant soi-disant jésuites, comme les classes du parlement les appellent, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 25 sept. 1762. || 2° Il se dit aussi par dénigrement dans le langage ordinaire. Tandis que je foulais aux pieds les jugements insensés de la tourbe vulgaire des soi-disant grands et des soi-disant sages, je me laissais subjuguer et mener comme un enfant par de soi-disant amis, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Si elle [Mme Geoffrin] employait quelquefois, sans scrupule, des expressions familières, populaires même, que la soi-disant bonne compagnie se serait refusées avec dédain, elle n'en faisait jamais usage qu'en les relevant par le grand sens qu'elles renfermaient, D'ALEMB. *Lett. à Condorcet sur Mme Geoffrin.* || 3° En un emploi absolu. Prétendument. Je sais fort bien que sur moi l'on babille, Que soi-disant J'ai le ton trop plaisant, BÉRANG. *Bonne fille.*

— REM. 1. On l'a décliné, alors que les participes présents se déclinaient. Alors toutes les honnêtes femmes ou soi-disantes abandonnèrent Ninon, TALLEMANT, t. VII, p. 216. Quand on revient de chez ces sorcières ou soi-disantes [la Voisin et ses pareilles], SÉV. 29 janv. 1680. || 2. Soi-disant ne se dit jamais des choses. C'est une grosse faute que de dire : accorder de soi-disant faveurs ; s'étayer de soi-disant titres.

— SYN. SOI-DISANT, PRÉTENDU. Prétendu implique que plusieurs personnes prétendent, soutiennent que tel ou tel caractère appartient à une personne Une prétendue jolie femme est une femme qu'un certain nombre de gens veulent faire passer pour jolie. Soi-disant implique seulement l'assertion de la personne dont il s'agit : une soi-disant jolie femme est une femme qui se donne pour jolie, et qui là-dessus pourrait être seule de son avis.

— HIST. XVIe s. Il rencontra par cas d'aventure Gæsylus Lacedemonien, soy disant estre envoyé de Lacedemone pour... AMYOT, *Dion*, 62.

— ÉTYM. *Soi*, et *dire.*

1. **SOIE** (soi), *s. f.* || 1° Fil délié et brillant, produit par le ver à soie. Ce ne fut environ qu'en 1130 que Roger, roi de Sicile, en établit une [fabrique de soierie] à Palerme ; on vit alors, dans cette île et dans la Calabre, des ouvriers en soie qui furent une partie du butin que ce prince rapporta des villes de Grèce, ROLLIN, *Hist. anc.* t. X, p. 569, dans POUGENS. Les ouvrages de soie étaient encore si rares, même à la cour, qu'Henri II fut le premier qui porta un bas de soie aux noces de sa sœur, ID. *ib.* p. 567. La soie est le produit du parenchyme des feuilles, combiné avec la matière animale du ver à soie, BUFF. *Époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 20. Les annales de la Chine attribuent la découverte de la soie à l'une des femmes de l'empereur Hoang-ti, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 28. Les soies de Bologne eurent longtemps la préférence sur toutes les autres ; depuis que celles du Piémont ont été perfectionnées, elles tiennent le premier rang pour l'égalité, la finesse, la légèreté, ID. *ib.* V, 28. La soie est une matière filamenteuse, transparente, assez solide, qui est filée par la chenille de l'espèce de phalène nommée bombyx ou ver à soie, *phalæna mori*, FOURCROY, *Conn. chim.*, t. X, p. 351. La longueur d'un fil de soie qui peut se dévider de dessus la coque, est, suivant Malpighi, de 1091 pieds et quelques pouces, mesure de Paris, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 404, dans POUGENS. Élagabale s'habilla le premier d'étoffes de soie sans mélange, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 227. Les filles [de Chios] aux yeux noirs, au sourire éclatant, Dans les vergers fleuris

recueillaient en chantant Les cédrats, le miel et la soie, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, IX. || Soie grége ou écrue, soie telle qu'on l'obtient par le tirage du cocon. Soie plate, soie grége commune formée par 20 ou 25 brins tirés ensemble. || Soie sauvage, soie tirée de cocons de vers vivant à l'état sauvage sur les arbres. || Soies folles, soies non torses, ainsi dites parce que leur extrême légèreté ne leur permet pas de soutenir le moindre effort. || Fig. C'est soie sur soie, se dit de deux choses agréables qui arrivent l'une sur l'autre, de deux avantages qu'on reçoit coup sur coup. || **2°** On confond sous le nom de soie trois matières distinctes : la soie proprement dite, qu'on obtient en dévidant le cocon de la chenille nourrie avec la feuille de mûrier ; la golette (voy. ADDIT.), tirée de cocons percés provenant du bombyx du mûrier, cardés et filés ; la bombycine, tirée de cocons percés provenant des autres bombyx, cardés et filés comme les précédents. || **3°** Poétiquement. Des jours filés d'or et de soie, le cours d'une vie heureuse et brillante. Ainsi de tant d'or et de soie, Ton âge dévide son cours, Que tu reçoives tous les jours Nouvelles matières de joie ! MALH. IV, 5. || **4°** En zoologie, fil délié que divers insectes parfaits ou à l'état de larves sécrètent pour en former un cocon dans lequel leur larve se transforme en chrysalide. || **5°** Étoffe de soie. Je voudrais.... Que ceci fût de soie, et non pas d'étamine, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Demi-soie, étoffe tissue de laine et de soie, ou de coton et de soie. || **6°** Coton longue-soie, ou, substantivement, le longue-soie, sorte de coton, de première qualité. || **7°** Terme de marine. Soie à voiles, soie servant à faire des voiles qui, plus chères, semblent compenser le prix par la durée. || Bas de soie, se disait des entraves, sorte de punition. || **8°** Terme de cuisine. Bas de soie, manière d'apprêter les pieds de cochon. Pieds en bas de soie. || **9°** Soie d'Orient, ou soie végétale, espèce de duvet qui entoure les semences de l'asclépias de Syrie. || **10°** Soie de mer, byssus soyeux produit par une espèce de moule. || **11°** Terme de corroyeur. Noir de soie, second noir donné aux peaux.

— HIST. XII° s. Et riches trez [tentes] de soie à girons et à pans, *Sax.* V. || XIII° s. Bien surent les deux fille d'or et de soie ouvrer, *Berte*, LVII. A nul jor mès veü n'avoie Chapel si bien ouvré de soie, *la Rose*, 864. Il n'est jour en l'an que, de soie seulement, n'y entre mille charretées en ceste cité [Cambaluc], MARC POL, p. 347. Soz une vielle robe vueil miex que nete soie, Que je fusse soillie desoz une de soie, JUBINAL, *Contes*, etc. t. II, p. 76. || XIV° s. La corde de l'arc doibt estre de soye verde ou autre, pour ce qu'elle dure plus sans rompre, *Modus*, f° LII.

— ÉTYM. Wallon, *seuie*, *sôie* ; bourg. *sô* ; prov. et espagn. *seda* ; ital. *seta* ; du lat. *seta*, soie de porc, que l'on rapproche de χαίτη, crinière. *Seta* n'a pas de rapport avec le nom grec du ver à soie, σὴρ, qui est, dit M. de Rosny, le chinois *sse*, soie, par l'intermédiaire de la forme coréenne *sir*.

2. **SOIE** (soi), *s. f.* || **1°** Poil long et rude de certains animaux. Son dos [du sanglier] était armé d'une soie dure aussi hérissée que les piques d'un bataillon, FÉN. t. XIX, p. 70. || Dans ce sens, il s'emploie souvent au pluriel. Des soies de cochon. || **2°** Par extension, poil long et doux de certains chiens, etc. Cet épagneul a de belles soies. || **3°** Terme de botanique. Organe présentant des caractères de la soie de porc. || Poils raides qui garnissent le sommet des enveloppes florales de certaines graminées. || Pédicelle qui soutient l'urne des mousses. || **4°** Terme de zoologie. Partie du suçoir des insectes hémiptères. || **5°** Terme de vétérinaire. Soie du porc, soyon, soies piquées, poil piqué, maladie piquante, piquet, bosse, maladie particulière aux porcs, qui a son siége à l'un des côtés du cou, quelquefois aux deux, entre la jugulaire et la trachée artère, à quelque distance des parotides et directement sur les amygdales.

— HIST. XIV° s. Le roy lui fist mettre [au-dessus de la tête] un glaive bien tranchant, et le fist pendre à la soie d'un cheval, VIGNAY, *Eschés moralisés*, f° 71, *verso*. || XVI° s. Soie de porc, PARÉ, XXIV, 28. Cribles de parchemin, soye de cheval, ID. XXV, 8.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *seda* ; ital. *seta* ; du lat. *seta*.

3. **SOIE** (soi), *s. f.* Partie de la lame d'un sabre ou d'une épée qui traverse la monture et qui est rivée sur la calotte.

— HIST. XV° s. Les soyes ou chevilles qui tenoient le couvercle, DU CANGE, *sayus*.

— ÉTYM. Dit ainsi par comparaison avec une *soie* de cochon. L'ancien français *soie*, scie, n'a rien à faire ici.

4. **SOIE** (soi), *s. f.* Terme de vétérinaire. Nom donné à la seime quand elle siége à la pince.

— ÉTYM. Ainsi dite peut-être parce qu'on a comparé la fente du sabot dans cette maladie à un fil de *soie*.

SOIERIE (soi-rie), *s. f.* || **1°** Étoffes faites de soie. De belles soieries. Les soieries de Lyon. Louis XI, en 1470, établit des manufactures de soieries à Tours, ROLLIN, *Hist. anc.* t. X, p. 567, dans POUGENS. || **2°** Fabrique de soie. Établir une soierie. || **3°** Manière de préparer la soie ; lieu où on la prépare.

— ÉTYM. *Soie* 1 ; wallon, *sôiererie*.

SOIF (soif ; au XVI° siècle, on prononçait soi, PALSGRAVE, p. 24, et, au commencement du XVIII° siècle, l'*f* ne se faisait pas plus entendre que dans clef), *s. f.* || **1°** Sensation du besoin de boire, d'introduire des liquides dans l'estomac. L'incommodité de la soif est incroyable, et inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 465, dans POUGENS. Il [l'homme] sut qu'il n'était plus.... Qu'un chétif animal pétri d'un peu de terre, A qui la faim, la soif partout faisaient la guerre, BOIL. *Sat.* XII. Guérissez-moi ma fièvre seulement, Et pour ma soif ce sera mon affaire, J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 13. Déjà l'ardente soif le sèche, le dévore, DUCIS, *Abuf.* I, 3. Boire sans soif et faire l'amour en tout temps.... BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I. Il n'avait de goût onéreux Qu'une soif un peu vive, BÉRANG. *Roi d'Yvetot.* || Fig. De ce sable étancher la soif démesurée, BOIL. *Épît.* XI. || **2°** Fig. Désir vif, immodéré. Elle a soif de mon sang, elle a voulu l'épandre, CORN. *Rodog.* V, 4. Après m'avoir montré cette soif du baptême, ID. *Poly.* V, 3. Ce fils donc qu'a pressé la soif de la vengeance, ID. *Nicom.* I, 5. Vous avez soif d'être seule ; eh ! mon Dieu, ma chère ! venez dans nos bois, c'est une solitude parfaite, SÉV. 239. Il [Ch. de Sévigné] volera ici avec une soif non pareille de revoir son cher pays, ID. 3 juill. 1680. Saint Grégoire a raison de dire qu'il [Dieu] a fait que nous ayons soif de lui, et qu'il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons occasion de nous bien faire, BOSS. *Sermons*, *Visitat.* 2. Perfides, contentez votre soif sanguinaire, RAC. *Iphig.* V, 4. Tantôt, voyant pour l'or sa soif insatiable, ID. *Athal.* I, 1. Né ministre du dieu qu'en ce temple on adore, Peut-être que Mathan le servirait encore, Si l'amour des grandeurs, la soif de commander Avec son joug étroit pouvait s'accommoder, ID. *ib.* III, 4. Voilà, monsieur, ce que les hommes de tous les temps et de tous les pays appellent un héros [Charles XII] ; mais c'est le vulgaire de tous les temps et de tous les pays qui donne ce nom à la soif du carnage, VOLT. *Lett. Schouvaloff*, 17 juillet 1758. Il [un financier] avait brûlé, toute sa vie, de la soif d'avoir ; le démon de la convoitise l'avait perpétuellement tourmenté, ID. *Dict. phil. Avarice.* La soif du bonheur ne s'éteint pas dans le cœur de l'homme, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. La soif la plus ardente est celle de la richesse, DIDER. *Opin. des anc. philos. Sarrasins.* || **3°** Fig. Grand besoin d'argent. J'ai donné ce que j'avais d'argent, à cause du décri ; ainsi ma soif est grande, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 7 janv. 1693. Ceux qui attendent mon argent ont grand'soif, ID. *ib.* 3 juin 1693. Toujours une soif et un besoin d'argent... sa main [de Ch. de Sévigné] est un creuset qui fond l'argent, ID. 27 mai 1680. || Proverbes. Il faut garder une poire pour la soif, il faut réserver quelque chose pour le besoin. Songez.... que Bourbilly est à vous ; c'est un petit morceau qu'il était bon de garder pour la soif ; mais vous ne sauriez être plus altérée que vous l'êtes présentement, SÉV. *à Mme de Grignan*, 22 janv. 1690. || On ne saurait faire boire un âne s'il n'a soif, qui n'a pas soif, se dit de ceux qui n'ont pas envie de faire une chose, quoique cette chose soit agréable. || La faim a épousé la soif, se dit de deux personnes pauvres qui se marient ensemble. || On dit aussi de deux époux sans bien : c'est la faim et la soif. || Quand l'un a soif, l'autre veut boire, se dit de deux compagnons de bouteille.

— HIST. XII° s. Il posad flums [fleuves] en desert e eissemenz d'ewes en seid, *Liber psalm.* p. 165. || XIII° s. Mais tu vendras [viendras] encor ça jus, A tot le moins qant auras soi, T'en convendra venir par moi. *Ren.* 339. || XV° s. Quant on s'en va sur la soif, Ce n'est jamais en bon escot, BASSELIN, XXII. || XVI° s. Il n'a pas soif qui de l'eau ne boit, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourg. et saintong. *soi* ; Berry, *soi*, *soué* ; wallon, *seu*, s. m. ; provenç. *set* ; espagn. *sed* ; portug. *sede* ; ital. *sete* ; du lat. *sitim*, *t* changé en *f*, comme dans *fief* de *feodum*, *mœuf* de *modus*, etc.

† **SOIFFEUR** (soi-feur), *s. m.* Terme populaire et bas. Ivrogne.

— ÉTYM. Ce mot vient, non pas, malgré l'apparence, de *soif*, mais de l'allem. *Säufer*, buveur, importé par les ouvriers allemands, et converti par les ouvriers français en *soiffeur*, à cause de la fausse idée qu'ils avaient de l'étymologie de ce mot.

† **SOIFFIÈRE** (soi-fiè-r'), *s. f.* Voy. COUBLE-SOIFFIÈRE, aux Additions et corrections.

SOIGNÉ, ÉE (soi-gné, gnée), *part. passé* de soigner. || **1°** Qui reçoit des soins. Malades soignés dans les hôpitaux. || **2°** A quoi on a donné des soins. Une éducation soignée. Un style soigné. || Terme de beaux-arts. Se dit de certains ouvrages faits avec un soin minutieux. || Un faire soigné, manière de peindre avec une propreté recherchée, un fini extrême. || On dit substantivement : le soigné. || **3°** Populairement. A quoi il ne manque rien, en parlant de gronderie, de punition, etc. Une raclée soignée. || C'est du soigné, exclamation populaire pour dire : c'est mal.

SOIGNER (soi-gné), *v. a.* || **1°** Avoir soin de quelqu'un ou de quelque chose. Ils [certains hommes] envient la condition des bêtes, qui n'ont que leur corps à soigner, BOSS. *Conn.* V, 1. Enfin je tombai tout à fait malade ; elle me soigna comme jamais mère n'a soigné son enfant, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Les nouveaux venus, les plus jeunes apprenaient des anciens à soigner leurs habits, leur linge, à conserver leurs livres, MARMONTEL, *Mém.* I. Jadis les demoiselles Soignaient les chevaliers qui se battaient pour elles, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* IV, 5. Elle m'avait répondu qu'une femme était faite pour soigner le ménage de son mari et la santé de ses enfants, STAEL, *Corinne*, XIV, 1. || Soigner des enfants, veiller à ce qu'ils soient propres, bien entretenus, etc. || **2°** Soigner un malade, signifie aussi l'assister comme médecin. On l'a soigné longtemps pour une névralgie opiniâtre. || **3°** Apporter de l'attention, du soin à quelque chose. Soigner les accessoires d'un tableau. De même que Platon, Zeuxis et tous ceux qui aspirent à la perfection, il [Euripide] jugeait ses ouvrages avec la sévérité d'un rival, et les soignait avec la tendresse d'un père, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. Massillon, le plus élégant de nos orateurs sacrés, n'a rien tant soigné que son Petit carême, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 152. || **4°** Populairement. Soigner quelqu'un, le gronder, le punir, le battre. On le soignera. || **5°** *V. n.* Veiller à quelque chose (emploi qui a vieilli). Sous ombre que vous avez à cette heure une infinité d'affaires ; que vous soignez à fortifier un camp et à prendre une ville.... VOIT. *Lett.* 83. Le prince : Faites observer qu'aucun ne nous écoute. — Théodore : Soignez-y, Léonore, ROTR. *Vencesl.* IV, 2. Rien, rien, dit-il : à cela j'ai soigné, LA FONT. *Faiseur.* Soigne, avant de l'offrir, qu'il soit bien ajusté, ID. *Eunuque*, III, 3. || **6°** Se soigner, *v. réfl.* Avoir soin de sa personne. Il aime à se soigner. Vous ne vous soignez pas assez.

— HIST. XIII° s. Cevax et reubes lor faisoit Soignier tant come il en voloient, *Roi Guillaume*, p. 17, dans DU CANGE, *Gloss. franç.* Et doie retenir à mien toutes les menandies ke li signors ont à Antillei, se il me veulent songnier [fournir] merrien en leur boix, DU CANGE, *soniare.* Et se nous ou nostre hoir voliens faire ovrer aus murs de la vile de Vauquelour pour la fermetei, il nous soigneroient [fourniraient] une charrete à dous chevaus et le charreton à tout lour coulz, *Bibl. des ch.* 6° série, t. III, p. 596. || XV° s. Si leur pria.... qu'ils volsissent si bien penser et soigner de Tournay, que nul domage ne l'en prist, FROISS. I, I, 126. Si soignez de la garnison [le comte de Flandre à Daniel de Hallevin qu'il fait capitaine d'Oudenarde], ID. II, II, 161. || XVI° s. Il leur respondit qu'ils se soignassent d'eulx MONT. I, 123. De m'en soigner [des affaires d'autrui], ouy ; de m'en passionner, nullement, ID. IV, 147. Je n'ay jamais aimé à besongner, Ny du mesnage aucunement soigner, AMYOT, *Arist. et Cat.* 6. Pour la premiere année se faudra soigner qu'aucun bestail ne paisse dans le nouveau pré, O. DE SERRES, 264.

— ÉTYM. *Soin.*

SOIGNEUSEMENT (soi-gneû-ze-man ; d'après Richelet, on prononçait soi-nieu-ze-man), *adv.* D'une manière soigneuse, avec soin. Et si soigneusement à l'envi le fouillèrent.... MAIRET, *Sophon.* I, 4. Si M. de Cambrai peut rendre raison pourquoi il m'a

caché si soigneusement son livre des Maximes, BOSS. *Rem. réponse*, VIII, 1. Quand je considère quatre-vingt-dix ans si soigneusement ménagés; quand je regarde ces années si pleines et si bien marquées par les bonnes œuvres, ID. *Yolande de Monterby*.

— SYN. SOIGNEUSEMENT, CURIEUSEMENT, SOIGNEUX. CURIEUX. La manière curieuse est plus recherchée, plus minutieuse, plus difficile que la manière purement soigneuse. On garde soigneusement ce qui est utile : on garde plutôt curieusement ce qui est rare. Soigneusement est toujours pris en bonne part; curieusement se dit quelquefois d'un zèle ou d'un soin excessif. Voy. ci-dessous l'exemple où Boileau oppose *soigneux* et *curieux*.

— HIST. XII^e s. Se ele [l'âme] soniousement n'est soztraite des choses qui par defors l'enlacent, *Job*, 441. || XIII^e s. Qui pour le [la] foibleté de leur corps ne poent saugneusement entendre à le [la] deffense de leur choses, TAILLIAR, *Recueil*, p. 500. Doivent li eschevin garder et oreillier et entendre soigneusement que nus ne mesface, DU CANGE, *auris*. || XVI^e s. Les lucteurs mettoient peine d'entretenir et augmenter soigneusement leur embonpoint, AMYOT, *Phil.* 4.

— ÉTYM. *Soigneuse*, et le suffixe *ment*.

SOIGNEUX, EUSE (soi-gneû, gneû-z'; du temps de Richelet, la prononciation était soi-nieux), *adj.* || 1° Qui met du soin, de l'attention à ce qu'il fait. Un ouvrier, un domestique soigneux. A-t-il eu près de vous un plus soigneux agent? CORN. *Nicom.* IV, 2. || 2° Qui range, qui ménage les objets d'usage, de service. Je suis fâché qu'elle ne soit pas soigneuse; c'est un défaut auquel on fait trop peu d'attention, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 146, dans POUGENS. || 3° Qui prend soin, souci de quelque chose. Il avait été malpropre toute sa vie; mais l'amour, qui fait de plus grands miracles, le rendit soigneux de sa personne sur la fin de ses jours, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Madame, soigneuse de se former sur le vrai, BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous êtes si soigneuses d'orner vos corps, vous usez pour cela de tant d'artifices, BOURDAL. *Myst. Très-saint sacrem.* Aussi soigneux désormais de me faire oublier, que j'avais été autrefois curieux de faire parler de moi, BOIL. *Disc. sur la sat.* XII. Cette cour.... À ses maîtres toujours trop soigneuse de plaire, RAC. *Bérén.* II, 2. Que Pharnace m'offense, il offre à ma colère Un rival dès longtemps soigneux de me déplaire, ID. *Mithr.* II, 3. Le peuple de Dieu qui habitait cette terre sainte, peu soigneux de l'alliance de ses pères... MASS. *Panégyr. saint Bernard.* Il était économe et soigneux de son bien, A. CHÉNIER, *Fable.* || 4° En parlant des choses, qui est fait avec soin. De soigneuses recherches.

— HIST. XIII^e s. Et ce me fait vivre amoureux Et desireux D'estre songneux De manoir adès en plaisance, JUBINAL, *Contes*, etc. t. II, p. 192. Or soiez bien soigneuse de son respassement [de la réconforter], *Berte*, XLVII. || XV^e s. Soit roys songneux de son regne garder; Ses barons doit et prodommes chierir, E. DESCH. *Gouvern. des rois.* || XVI^e s. Jugeants que soigneux de leurs affaires privées, ils le seroient des publicques, MONT. II, 9. La delicatesse y est à fuyr [à table], et le soigneux triage du vin, ID. II, 15. Personnage serviable, soigneux de faire plaisir, et secourable, AMYOT, *Crass.* 15.

— ÉTYM. *Soin*; provenç. *sognos*.

SOIN (soin; l'*n* ne se lie pas : un soin extrême; au pl. l'*s* se lie : des soin-z extrêmes), *s. m.* || 1° Attention, application de l'esprit à une chose, à faire quelque chose. Où l'amour de la terre et le soin de la chair Aux fragiles plaisirs ayant ouvert la porte, MALH. I, 4. Ainsi donc un sujet téméraire A si peu de respect et de soin de me plaire! CORN. *Cid*, II, 6. Et comme à l'échauffer j'appliquerai mes soins, ID. *Nicom.* I, 5. La chose allait à bien par son soin diligent, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Pour toi l'astre du jour prend des soins superflus [tu es aveugle, et le soleil luit en vain], ID. *Fabl.* VIII, 1. Eh bien, défendez-vous au sage De se donner des soins pour le plaisir d'autrui? ID. *ib.* XI, 8. Il y a trop d'affaires de se tirer d'un rhumatisme... je ne balance point de mettre tout mon soin au rétablissement parfait de ma santé, SÉV. 8 mars 1676. Les soins que vous avez de m'écrire me sont de continuelles marques de votre amitié, ID. 30 juin 1677. Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, BOSS. *Ann. de Gonz.* La bonté du naturel prévint en M. le Tellier les soins de l'éducation, FLÉCH. *le Tellier*. Même elle avait encor cet éclat emprunté Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage, RAC. *Athal.* II, 5. D'où vient que d'un soin si cruel L'injuste Agamemnon m'écarte de l'autel? ID. *Iphig.* III, 2. Les soins que j'ai pris pour vous rendre sage, FÉN. *Télém.* XII. L'unique soin des enfants est de trouver l'endroit faible de leurs maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis, LA BRUY. XI. J'apprends avec plaisir le soin que tu te donnes de l'éducation de la tienne [fille], MONTESQ. *Lett. pers.* 71. || Prendre soin de avec un infinitif, veiller à, faire en sorte que. Le maître qui prit soin d'instruire ma jeunesse Ne m'a jamais appris à faire une bassesse, CORN. *Nicom.* II, 3. Quelle importune main, en formant tous ces nœuds, A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux? RAC. *Phèdre*, I, 3. Les amants de ma mère Pénélope furent surpris de mon départ; j'avais pris soin de le leur cacher, connaissant leur perfidie, FÉN. *Télém.* I. || Prendre soin, avoir soin de quelque chose, veiller à ce que quelque chose se conserve, réussisse. C'est lui [l'amour] qui, sous tes lois me tenant asservie, M'a fait en ta faveur prendre soin de ma vie, CORN. *Cinna*, III, 4. Vous voyez bien que je regarde ma santé comme une chose qui est à vous, puisque j'en prends un soin si particulier, SÉV. 2 sept. 1676. En vérité, j'ai trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre quelque soin de sa mémoire, et pour laisser échapper l'occasion de le réconcilier avec ces messieurs, RAC. *Iphig. Préf.* Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire, ID. *Phèdre*, I, 3. || Prendre soin, avoir soin de quelqu'un, signifie aussi pourvoir à son salut, à ses besoins, à ses nécessités, à sa fortune. De vous-même, seigneur, daignez mieux prendre soin, CORN. *Héracl.* I, 3. Il a parlé au roi qui lui a dit que, s'il servait avec application, on aurait soin de lui, SÉV. 600. Rois, prenez soin de l'absent Contre sa langue homicide [de la calomnie], RAC. *Esth.* III, 3. Mais de vos premiers ans quelles mains ont pris soin? ID. *Athal.* II, 7. || Populairement. Avoir soin de ses fièvres, se bien nourrir. || 2° La charge, le devoir de prendre soin de quelque chose, d'y veiller. Je vous confie le soin de veiller sur mes affaires. C'est lui qui a le soin de la cave. Le soin de la république, PERROT, *Tacite*, 11. [Vatel] dont la bonne tête était capable de soutenir tout le soin d'un État, SÉV. 24 avr. 1671. Et depuis encore ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence [entre les royaumes de France et d'Angleterre]? ces soins regardent maintenant Vos Altesses Royales, BOSS. *Reine d'Anglet.* Dès l'âge de quinze ans, elle [Henriette] fut capable de ces soins [protéger les catholiques anglais], ID. *ib.* Le soin de tes sujets te rappelle à Versailles, BOIL. *Épît.* VIII. Et vous me chargez, moi, du soin de son supplice! VOLT. *Adél. du Guescl.* IV, 5. || Le soin d'une injure, la charge de venger une injure. Et je charge un amant du soin de mon injure, RAC. *Andr.* V, 2. || Fig. Il laisse au temps le soin de venger sa mémoire. || Les soins du ménage, les détails du ménage et l'attention qu'ils demandent. || On dit de même : les soins d'une maison, d'une ferme. || 3° Souci, inquiétude, préoccupation. Si mes amis ont quelque soin De ma pitoyable aventure, MALH. V, 7. Je dors ici dix heures toutes les nuits, et sans que jamais aucun soin me réveille, DESC. *Lett. à Balzac*, 29 mars 1631. [Le chat vit] Son rat qui se tenait alerte et sur ses gardes; Ah! mon frère, dit-il, viens m'embrasser; ton soin Me fait injure... LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. À quoi bon charger votre vie Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous? ID. *ib.* XI, 8. N'ayez aucun soin de cette affaire; c'est la mienne et plus que la mienne, SÉV. 19 août 1675. Votre santé est l'unique soin de ma vie, ID. *à Mme de Grignan*, 9 juin 1677. En même temps, chrétiens, un autre soin me travaille; ce n'est pas un ouvrage humain que je médite; je ne suis pas ici un historien qui... BOSS. *Reine d'Anglet.* C'est prendre trop de soin [être trop curieux], RAC. *Brit.* IV, 4. D'un soin cruel ma joie est ici combattue, ID. *Iphig.* II, 2. Petit séjour commode et sain Où je vis, m'endors et m'éveille, Sans aucun soin du lendemain, DUCIS, *À son logis.* || Être en soin, être inquiet, être en peine. Je suis en soin de ce qu'elle put dire À ses parents.... LA FONT. *Diable en enfer.* Changer de lieu, dit-il. — Comment le ferons-nous? — N'en soyez point en soin : je vous porterai tous, ID. *Fabl.* X, 4. Ils ne sont jamais en soin de leur boire et de leur manger non plus que de leurs habits, coucher et lever, ce sont les maîtres qui en sont chargés, VAUBAN, *Dîme*, p. 82. || 4° Sollicitude. Tous les jours je l'invoque [Dieu], et d'un soin paternel Il me nourrit des dons offerts sur son autel, RAC. *Athal.* II, 7. || 5° *Au plur.* Services qu'on rend à quelqu'un, attentions qu'on a pour lui. Ô vous pour qui les dieux ont des soins si pressants, Bourbon, Conti.... LA FONT. *Fabl.* XII, 25. Elle a des soins infinis de me divertir, SÉV. 590. Mme de Coulanges a des soins de moi admirables, ID. 4 sept. 1677. Mmes de Lavardin, de la Troche et de Villars m'accablent de leurs billets et de leurs soins, ID. 29 mai 1675. Je lui rendais [à Mme de la Fayette] beaucoup de soins, par le mouvement de mon cœur, sans que la bienséance ou l'amitié qui nous engage y eût aucune part, ID. 3 juin 1693. Les soins qu'il avait eus de mon enfance, FÉN. *Télém.* VI. || Donner des soins à un malade, avoir des soins d'un malade, l'assister en qualité de médecin. Pecquet [le médecin] eut de moi des soins extrêmes, SÉV. 58. || Politesse, galanterie. Il rendait assez de soins à Camille, CORN. *Hor. Examen.* Il n'est soins empressés, devoirs, respects, services Dont il ne nous ait fait d'amoureux sacrifices, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. Azélie épuisait tous ces soins délicats Qui voudraient être vus, mais ne se montrent pas, DELIL. *Imag.* II. || On l'a dit quelquefois au singulier. Il rendait quelque soin à Mégiste, à Cyane, TH. CORN. *Ariane*, I, 1. || Rendre des soins à quelqu'un, le voir avec assiduité, lui faire la cour. M. de Vence me rend des soins très-obligeants, SÉV. 22 avr. 1672. Vous connaissez les soins qu'il me rend tous les jours, RAC. *Alex.* I, 1. || Petits soins, toutes sortes de petites galanteries. De tous les petits soins il devient incapable : Un amant sûr d'être aimé Cesse toujours d'être aimable, DESHOUL. *Poés.* t. I, p. 66. Ces petits soins, la grande affaire Et le grand savoir des amants, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 455, dans POUGENS. Les petits soins, les attentions fines, GRESSET, *Vert-vert*, ch. I. || Dans le langage des romans de Clélie, de Cyrus, etc. Le village de Petits-Soins, un village de la carte du royaume de Tendre. Il y a trois sortes de Tendre : Tendre sur estime, Tendre sur inclination et Tendre sur reconnaissance : lorsque l'on veut arriver à Tendre sur estime, il faut aller d'abord au village de Petits-Soins, BOIL. *Hér. de romans.* || Être aux petits soins auprès de quelqu'un, avoir des attentions recherchées, délicates, de manière à lui épargner les moindres peines.

— HIST. XI^e s. Por ço n'unt soign de helme ne d'osberc, *Ch. de Rol.* CCXXXV. || XII^e s. Mais li reis d'Engleterre n'out suing de l'acorder, *Th. le mart.* 104. || XIII^e s. Son vis [visage] n'a soig [besoin] de mireor, Ne son gent cors de bel ator, *Partonopex*, ms. de St-Germ. f° 151, dans LACURNE. || XIV^e s. La dame moult senée et sage De malades sot [sur] tout l'usage; De lui garder fu en grant songne, J. DE CONDET, p. 87. || XV^e s. Disoit qu'il voudroit bien estre joyeux, mais que personne qui vient à soing ne le peut estre, *Aresta amorum*, p. 35, dans LACURNE. || XVI^e s. Estendre le soing de nous au delà de cette vie, MONT. I, 15. Les bons legislateurs ont eu plus de soing de l'amitié que de la justice, ID. I, 207. Tous les jours je lis en des aucteurs, sans soing de leur science, y cherchant leur façon non leur subject, ID. IV, 43. Le soing caché se cognoit à la face, RONS. 105.

— ÉTYM. Wallon, *sogn*, *s. f.* peur, besogne; provenç. *sonh, soing, suenh*; anc. ital. *sogna*. Origine douteuse. Plusieurs y voient un dérivé du bas-lat. *sunnis, sunnia, sonia*, qui signifie empêchement juridique, d'où l'idée de s'arrêter à une affaire difficile, de soin. *Sunnis*, qui se trouve dans les lois barbares, est un mot germanique. Cependant il faut dire qu'on n'a pas une série d'intermédiaires qui établissent comment le mot est venu du sens d'empêchement juridique à celui de soin; à moins qu'on ne regarde comme tels *es-soins*, exemption, et *en-soignié*, chargé d'embarras, de soucis. Du Cange a mis en avant le lat. *somnium*, le trouvant dans un glossaire avec le sens de soin; l'anç. franç. *songne* et le wallon *sogn* en viennent sans doute.

SOIR (soir), *s. m.* || 1° Déclin du jour, passage du soleil au côté occidental de l'horizon. J'irai vous voir demain au soir, lundi au soir. Un beau soir d'été. Puisqu'on fait bonne garde aux murs et sur le port, C'est assez pour ce soir, CORN. *Cid*, II, 7. C'est dans votre festin Que ce soir par votre ordre on tranche son destin, ID. *Sertor.* I, 1. Du soir jusqu'au matin ils demeurent au guet, TH. CORN. *Feint astrol.* I, 2. Je suis las de me voir les soirs en ma maison Seul avec des valets souvent voleurs et traîtres, Et toujours à coup sûr ennemis de leurs maîtres, BOIL. *Sat.* X. Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire? ID. *Épît.* I. Sitôt que du soir les ombres

pacifiques, D'un double cadenas font fermer les boutiques, ID. *Sat.* VI. Vous n'y trouveriez [à Ferney] d'autre amusement que celui d'un peu de société les soirs et une petite bibliothèque, si vous aimez la lecture, VOLT. *Let. d'Étallonde*, 20 déc. 1773. Le soir ramène le silence; Assis sur ces rochers déserts, Je suis dans le vague des airs Le char de la nuit qui s'avance, LAMART. *Médit.* I, 4. || Fig. Du soir au matin, du matin au soir, en très-peu de temps. Ces sortes de résolutions peuvent changer du soir au matin, PELLISSON, *Lettr. hist.* t. I, p. 189. Combien en [de gens] a-t-on vus Qui du soir au matin sont pauvres devenus, Pour vouloir trop tôt être riches? LA FONT. *Fabl.* V, 13. Il en est qui ne font que se montrer à la terre, qui finissent du matin au soir, MASS. *Carême, Mort.* La beauté dans son printemps Brille pompeuse et chérie, Semblable à la fleur des champs, Le matin épanouie, Le soir livide et flétrie, En horreur à ses amants, VOLT. *Préc. de l'Eccl.* || 2° Bon soir, voy. BONSOIR, à son rang. || 3° À ce soir, locution elliptique dont on se sert en se quittant pour dire qu'on se reverra le soir. || 4° Poétiquement. L'occident. Qu'un vent vienne à souffler du soir ou de l'aurore.... LAMART. *Harm.* I, 5. || Le soir, le soleil du soir. Déjà des minarets le soir dore le faîte, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, X. || 5° Fig. et poétiquement. Le soir de la vie, ou, simplement, le soir, la vieillesse. Et sans aucun midi la mort et le destin Confondent votre soir avec votre matin, MAIRET, *Sophon.* V, 9. [Le sage] Approche-t-il du but, quitte-il ce séjour, Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Il embellit l'aurore et le soir de la vie, ST-LAMBERT, *Sais.* I. Au soir des ans doit sembler doux Ce chant qui nous a charmés tous, BÉRANG. *Nourrice.* Quel est sur moi le froid qui tombe? C'est le froid du soir de mes jours; Promettez un rêve à ma tombe; Muses, restez, restez, amours, ID. *les Sciences.*

— REM. On dit hier au soir, lundi au soir, etc. et, par abréviation, hier soir, lundi soir, etc. Bien que des grammairiens aient condamné la dernière forme, l'usage l'a adoptée, de la même façon qu'on dit hier matin, lundi matin.

— HIST. XIe s. Un [fils] [j'] en aveie, cil fut ocis her seir, *Ch. de Rol.* CXCIII. || XIIe s. Que n'oi [que je n'ouïs] chanter par breuille [bocage] Oisel n'au main n'au soir, *Couci*, VIII. Et quant il s'en ala la nuit en l'oscur seir.... *Th. le mart.* 52. || XIIIe s. Uns miens amis me vint dès er soir acointer.... *Berte*, XI. Moult se peinent de cuer à soir et à matin, *ib.* LV. Tout droit en Hongerie, un diemanche au soir, *ib.* LXV. || XVIe s. Nul soir sans jour, COTGRAVE. Les paroles du soir ne ressemblent pas à celles du matin, ID. Las! dès le point du jour mon soir est arrivé, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, LXXXVIII, *Stances.*

— ÉTYM. Berry, *à soir*, hier au soir, *à ce soir*, ce soir, *de soir*, le soir de ce jour; bourg. *soi*; poit. *ser, seras*; provenç. *ser, sera*; ital. *sera*; du lat. *serus. Serus*, se rattachant au radical sanscrit *sr*, aller, se suivre, veut dire long, tardif, d'où *soir.*

SOIRÉE (soi-rée), *s. f.* || 1° Espace de temps qui est depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche. Une belle soirée. Les soirées d'automne. Les longues soirées peuvent être comparées aux longues marches pour être fastidieuses, SÉV. 211. Mon Iris avec moi vient passer la soirée; Elle y vient sous un simple et modeste ornement, CHAULIEU, *Madrigal à Mme D....* t. II, p. 136. Or maintenant que le beau dieu du jour Des Africains va brûlant la contrée, Qu'un cercle étroit chez nous borne son tour, Et que l'hiver allonge la soirée, VOLT. *Ce qui plaît aux dames.* || 2° Assemblées, réunions qui ont lieu dans les soirées d'hiver pour causer, jouer, etc. Il donne des soirées charmantes. Aller en soirée. Une soirée dansante. Ces petits événements qui sont le vrai tableau d'une soirée à la mode, POINSINET, *Cercle*, sc. 13. C'est pour elle [cette société] qu'il [Chamfort] imagina de peindre les soirées de Ninon en vers qu'on ne saurait trop regretter, *Chamfortiana, notice.*

— HIST. XVIe s. Je te rendray bon compte de ma vie, Depuis qu'à toy parlay l'autre serée : Ce soir fut court.... MAROT, III, 134.

— ÉTYM. *Soir*; Berry, *soiretée*; norm. *série*; poit. *serée, serayée.*

SOIT (soi; le *t* se lie : soi-t avec lui, soi-t avec nous; certains font sentir le *t*, quand soit est isolé, cela ne vaut rien), *adv.* || 1° Que cela soit, j'y consens, voy. ÊTRE 1, au n° 15. || Ainsi soit-il, voy. ÊTRE 1, au n° 15. || 2° Conjonction exprimant une alternative. Soit une vérité, soit un conte, n'importe, CORN. *Androm.* IV, 4. Soit qu'il soit fidèle, soit qu'il ne le soit pas, elle [l'Église] le considère toujours, ou comme étant l'un de ses enfants, ou comme étant capable de l'être, PASC. *Prov.* XIV. Soit que je fusse manichéen, soit que je fusse catholique, soit que je ne fusse rien du tout, ma raison me disait que je n'étais pas ce que je devais être, BOURDAL. *Jugem. dern.* 1er *avent*, p. 76. N'en doutez point, seigneur, soit raison, soit caprice, Rome ne l'attend pas pour son impératrice, RAC. *Bérén.* II, 2. || 3° On emploie aussi *ou*, au lieu de répéter *soit.* Soit qu'ils se trompent ou non dans cette supposition, PASC. *Prov.* XVII. Hérodote avait promis une histoire particulière des Assyriens, que nous n'avons pas, soit qu'elle ait été perdue, ou qu'il n'ait pas eu le temps de la faire, BOSS. *Hist.* I, 7. La mort, soit qu'elle ait été sainte ou criminelle, BOURDAL. *Carême*, II, *Prépar. à la mort*, 409. Soit dans l'ordre de la nature ou dans l'ordre de la grâce, ID. *Carême*, III, *Parole de Dieu*, 2. Soit que je vous regarde ou que je l'envisage, Partout du désespoir je rencontre l'image, RAC. *Bérén.* V, 7. Et, soit frayeur encore, ou pour me caresser, De ses bras innocents je me sentis presser, ID. *Athal.* I, 2. Soit qu'il parle ou qu'il écrive, LA BRUY. V. Ainsi, soit que nous considérions l'éclat ou l'esprit de son ministère [de Jésus-Christ].... MASS. *Avent, Divinité de J. C.* || 4° En supposant. Soit quatre à multiplier par six. || 5° C'est-à-dire, à savoir. Un capital d'environ quatre cent mille florins, soit un million de livres italiennes. || 6° Tant soit peu, voy. TANT.

— REM. 1. *Soit que* veut le subjonctif. || 2. Les grammairiens ne veulent pas qu'on mette *ou* devant *soit* : Soit qu'il l'accorde, ou soit qu'il le refuse, est mauvais suivant eux; ils veulent qu'on dise : Soit qu'il l'accorde, soit qu'il le refuse, ou bien : soit qu'il l'accorde ou qu'il le refuse. Cette prescription était inconnue au XVIe siècle; et, de fait, *ou* n'est qu'un pléonasme qui ne mérite pas condamnation.

— HIST. XIIIe s. Prendre mari est chose à remenant; N'est pas marchés qu'on laist quant [on] se repent; Tenir l'esteut, soit lait ou avenant, *Romancero*, p. 73. Garde que tu aies en ta compaingnie preudommes et loiaus qui ne soient pas plein de convoitise, soient religieus, soient seculiers, JOINV. 300. || XVIe s. La meilleure maniere de prier est de requerir Dieu de nous faire bien, soit que nous le demandions ou ne le demandions pas, CALV. *Inst.* 713. Soit que je vive, ou bien soit que je meure, Le plus heureux des hommes je demeure, DU BELLAY, II, 31, *recto.* La mort, soit que nous la voyions en nous ou en aultruy.... MONT. I, 89. Le senat empescha qu'il ne se feist, soit ou par une opiniastreté de se vouloir formaliser contre tout ce que le peuple desiroit, ou pour ce qu'il ne voulust point que ce personnage retournast par la grace et le benefice du peuple, AMYOT, *Cor.* 45. Tous animaux, ou soient ceux des campagnes, Soient ceux des bois, ou soient ceux des montagnes, RONS. 116. Qui n'est jamais attaint du poignant aiguillon Ou soit de prophetie, ou soit de poësie, ID. 784. Mais nous pauvres chetifs, soit de jour, soit de nuit, Toujours quelque tristesse espineuse nous suit, ID. 815. Toutes aires et places, soient terres labourables, vignes, prez, bois et autres, O. DE SERRES, 14.

— ÉTYM. Troisième personne du présent du subj. du verbe *être.* Anciennement, alors qu'on avait le sentiment que *soit* était un verbe, on le mettait au pluriel quand la construction l'exigeait; et, quand la phrase était au passé, au lieu de *soit*, on se servait de *fust*, fut. Il se cognoissoit detteur de Dieu à glorifier son nom; fust par vie, fust par mort, CALV. *Inst.* 561.

SOIXANTAINE (soi-san-tè-n'), *s. f.* || 1° Nombre de soixante ou environ. Une soixantaine de personnes. || Soixantaine de l'Empire, édit de la diète de Nuremberg ordonnant que les seigneurs et les villes ne pourront commencer les hostilités que soixante jours après l'offense reçue, VOLT. *Ann. Empire, Charles IV*, 1372. || 2° Absolument et familièrement. La soixantaine, soixante ans accomplis. Quand on a la soixantaine, Entre nous c'est bien la peine De voler deux ou trois ans, MARMONTEL, *Fausse mag.* sc. 6.

— ÉTYM. *Soixante.*

SOIXANTE (soi-san-t'), *adj. numéral.* || 1° Nombre composé de six dizaines. Eh bien! qu'est-ce que cela, soixante ans? voilà bien de quoi, MOL. *l'Avare*, II, 6. Voiture et Sarrazin n'ont pas, à eux deux, plus de soixante pages, VOLT. *Temple du goût.* On peut parier 4133 contre 185, ou 22 $\frac{1}{3}$ contre 1, qu'une personne de soixante ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie, Œuvr.* t. X, p. 399. || Soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, etc. soixante et dix, soixante-douze, soixante-treize, etc. On peut parier 3175 contre 196, ou 16 $\frac{3}{10}$ contre 1, qu'une personne de soixante-cinq ans vivra un an de plus, BUFF. *ib. Œuvr.* t. X, p. 412. On peut parier 2216 contre 189, ou 11 $\frac{1}{12}$ contre 1, qu'une personne de soixante-dix ans vivra un an de plus, ID. *ib.* p. 425. On peut parier 663 contre 144, ou 4 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'une personne de soixante-dix-neuf ans vivra un an de plus, ID. *ib.* p. 446. || On dit moins souvent soixante-un, soixante-dix. || Les soixante-douze, se dit des membres de la Commune qui furent exécutés après le 9 thermidor. || Les soixante-treize, se dit des membres de la Convention qui protestèrent contre les actes du 31 mai 1795. || 2° Soixantième. Vous trouverez ce passage à la page soixante. || 3° *S. m.* Le produit de soixante multiplié par dix. || On dit de même : Le nombre soixante.

— HIST. XIe s. Ne mes [excepté] seisante que Deus ad esparniez, *Ch. de Rol.* CXXV. || XIIe s. À chascun d'els quatre ad sessante mars donez, *Th. le mart.* 137. || XIIIe s. Sixante sols [un cheval] cousta, un an a, en certain, *Berte*, LXXIII.

— ÉTYM. Lat. *sexaginta*, de *sex*, six.

SOIXANTER (soi-san-té), *v. n.* || 1° Terme de jeu de piquet. Compter soixante pour trente, en premier, avant que l'adversaire ait rien compté. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 2° *V. a.* Terme rural. Chauffer le blé jusqu'à 60 degrés, pour détruire certains insectes.

— ÉTYM. *Soixante.*

SOIXANTIÈME (soi-san-tiè-m'), *adj. numéral ordinal* de soixante. Chapitre soixantième. Il n'est pas inutile d'observer que tous ceux qui ont cru ou voulu trouver peu de chaleur dans le cœur de M. Fontenelle, ne l'ont connu que depuis sa soixantième année, âge où presque tous les hommes ont perdu les premiers et par conséquent les plus chers objets de leurs affections.... âge enfin où l'on est réduit aux liaisons de société, DUCLOS, *Éloges, Fonten.* || La soixantième partie, chaque partie d'un tout divisé en soixante parties égales. || *S. m.* Le soixantième, la soixantième partie d'un tout. Il a un soixantième dans cette affaire-là.

— HIST. XIIIe s. Je suis tos près de jurer au mostier, Moi sissantisme de barons chevaliers, Ne vos conui, par le cors saint Richier, *Ogier le Danois*, V. 3976.

— ÉTYM. *Soixante.*

1. **SOL** (sou), *s. m.* Voy. SOU.

2. **SOL** (sol), *s. m.* || 1° Surface sur laquelle reposent les corps terrestres. À deux pieds du sol. Il ne faut pas bâtir sur le sol d'autrui. Le sol de cette ville est inégal. Un de ces beaux jours qu'on ne voit plus à mon âge et qu'on n'a jamais vus dans le triste sol où j'habite aujourd'hui, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || 2° Particulièrement. La couche supérieure des terrains agricoles, le terroir considéré par rapport à sa nature, à sa qualité. Un sol fertile. Un sol ingrat. Un sol marécageux. Un sol calcaire. Il renferme quantité de provinces situées sous le plus heureux climat, fertilisées par de grandes rivières, embellies par des villes florissantes, riches par la nature du sol, BARTHÉL. *Anach. introd.* part. II, sect. 2. L'arbre suce la terre, et ses rameaux flétris À leur sol maternel vont mêler leur débris, DELILLE, *Homme des ch.* I. Vous ne reverrez plus la tombe de mon père.... Le sol où croît pour nous le doux fruit du dattier, DUCIS, *Abufar*, I, 5. || En agriculture, sol actif, sol que forme la portion entamée par les instruments aratoires, celle qui reçoit les engrais et les semences; il sert directement à la végétation de la plupart des plantes herbacées. Sol inerte, la portion placée entre le sol actif et le sous-sol; il repose sur ce dernier. || 3° Terme de géologie. Sol primordial, non donné, non aux terrains primitifs, mais à ceux qui sont les premiers dans l'ordre des superpositions et qui forment l'échelle géognostique. || 4° Terme de minéralogie. Muraille, partie de la roche sur laquelle une mine ou un filon est appuyé. || 5° Terme de marine. Place de l'arrimage des marchandises dans un navire de commerce. || 6° Terme de blason. Se dit du champ de l'écu. || 7° Dans le Saintongeais, on appelle sol l'aire sur laquelle on bat le blé. Un beau sol, c'est-à-dire une belle aire.

— HIST. XVIe s. À quiconque appartient le sol, c'est à dire l'estage du rez de chaussée, appartient le

dessus et dessouz du sol, *Coust. gén.* t. I, p. 528.

— ÉTYM. Provenç. *sol*; espagn. *suelo*; ital. *suolo*; du lat. *solum*. Au XVIe siècle on disait *solage*, encore usité dans le Berry.

3. **SOL** (sol), *s. m.* Terme de musique. Cinquième note de la gamme d'ut; signe qui représente cette note. Un sol dièse. Le ton de sol. La clef de sol. || Lorsqu'on a cessé de faire usage de la solmisation par muances, et qu'on a donné à chaque son un nom particulier et toujours le même, on a appliqué le nom de sol au son G, qu'on appelait auparavant G ré sol.

— HIST. XVe s. Argent monte de l'ut en sol Ceuls qui bas et poures estoient, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 106.

— ÉTYM. Voy. FA.

† 4. **SOL** (sol), *s. m.* Terme d'alchimie. Nom de l'or, sous l'emblème du soleil.

— ÉTYM. Lat. *sol*, soleil.

SOLACIÉ, ÉE, (so-la-si-é, ée), *part. passé* de solacier.

SOLACIER (so-la-si-é), je solaciais, nous solaciions, vous solaciiez; que je solacie, que nous solaciions, que vous solaciiez, *v. a.* Terme qui vieillit. || 1° Consoler, soulager. Quand Cupidon, qui me vit pâle et triste, Me dit : ami, pourquoi te soucier? Lors m'envoya, pour me solacier, Tout son cortége et celui de sa mère, J.-B. ROUSS. *Épigr.* I, 7. || 2° Se solacier, *v. réfl.* Se divertir. Plein de courroux et vide de pécune, Léger d'argent et chargé de rancune, Il va trouver le manant qui riait Avec sa femme et se solaciait, LA FONT. *Papef.* Ne venez pas, après vous être solacié à Paris tout à votre aise, me dire ici que vous êtes pressé de partir, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 17 oct. 1767.

— HIST. XIIIe s. Li primerains [premier] biens qui solace Ceus que li maus d'amer enlace, C'est Dous-Pensers, *la Rose*, 2655. S'ai d'une chose moult bon tens; Car à nule riens je ne pens Qu'à moi joer et solacier, Et mon chief pigner et trecier, *ib.* 587. || XVe s. Adonc commencerent à multiplier festes pour cause du jeune roy, à qui jeunesse, puissance et seigneurie admonestoient de se soulacier et esbattre, *Boucíq.* I, 8. || XVIe s. Ne vois-tu pas, Hurault, ces jeunes arondelles, Ces pigeons tremoussant et du bec et des ailes, Se baiser goulument, et de nuict et de jour Sur le haut d'une tour se soulasser d'amour? RONS. 804.

— ÉTYM. *Soulas*.

SOLAIRE (so-lê-r'), *adj.* || 1° Qui concerne le soleil, qui a rapport au soleil. Éclipse solaire. Roemer détermina la vitesse des rayons solaires, VOLT. *Louis XIV*, 31. Les lois du mouvement périodique de la chaleur solaire qui pénètre la masse terrestre jusqu'à une certaine profondeur, à cause des variations diurnes ou annuelles, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. 383. || Climat solaire, état d'un climat en tant qu'il dépend uniquement de ses rapports avec le soleil, par opposition à climat réel, c'est-à-dire le climat solaire modifié par les circonstances locales. || Été solaire, hiver solaire, quantité de chaleur envoyée par le soleil pendant l'été, pendant l'hiver. Mairan avait trouvé que, dans la zone tempérée, la chaleur de l'été solaire est à celle de l'hiver solaire, comme 16 est à 1, AL. DE HUMBOLDT, *Mém. de la soc. d'Arcueil*, t. III, p. 477. || Année solaire, voy. ANNÉE TROPIQUE. || Jour solaire, temps compris entre deux passages successifs du soleil au méridien. || Heure solaire, la 24e partie du jour solaire. || Temps solaire, temps évalué au moyen du jour solaire et de ses subdivisions. || Cadran solaire, instrument indiquant directement l'heure solaire au moyen de l'ombre portée par une tige parallèle à l'axe terrestre, laquelle reçoit le nom de style. || Cadran solaire, jolie coquille de la Méditerranée. || Système solaire, ordre et disposition des corps célestes qui font leurs révolutions autour du soleil. || Terme de botanique. Fleurs solaires, plantes dont les fleurs ne s'épanouissent que lorsqu'elles sont frappées des rayons du soleil. || Terme de marine. Brise solaire, brise qui vient dans la direction des rayons du soleil. || 2° Fig. Visage solaire, s'est dit d'une personne qui a le visage ouvert, plein et d'une heureuse physionomie. Le coadjuteur s'est fort bien démêlé de l'affaire de ses bois, il les vendra : il me paraît le favori de M. Colbert; sérieusement il est heureux, son visage est solaire, SÉV. 342. Jamais aussi ne vit-on M. du Maine si solaire et si désinvolté qu'alors [à la mort du duc de Berry], ST-SIM. 356, 202. Il [Harlay, archevêque de Paris] rassemblait.... tout ce qui peut fixer agréablement les yeux, une physionomie solaire, un grand air de majesté, un geste libre et régulier, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 350, dans POUGENS. || 3° Terme d'anatomie. Plexus solaire, vaste réseau nerveux formé par la réunion de ganglions et de rameaux appartenant spécialement aux deux grands nerfs splanchniques, dont ce plexus est le terme commun, tandis qu'il est l'origine de presque tous les plexus intestinaux. || 4° Dans la grammaire arabe, lettres solaires, linguales et dentales, par opposition aux lettres lunaires qui comprennent toutes les autres.

— HIST. XIIIe s. Li ans solaires sormonte l'an lunaire de onze jors, *Comput*, f° 9. || XVIe s. Le vent d'Orient, qui est dit en latin subsolanus, en françois solaire, est de nature chaude et seiche, PARÉ, *Introd.* 13.

— ÉTYM. Lat. *solaris*, de *sol* (voy. SOLEIL).

† **SOLAK** (so-lak), *s. m.* Nom donné à des espèces de gardes du sultan, dont les turbans sont ornés de plumes si hautes qu'elles le dérobent à la vue du peuple, VOLT. *Charles XII*, 5.

† **SOLAMIRE** (so-la-mi-r'), *s. f.* Étoffe à claire-voie dont on garnit les tamis.

1. **SOLANDRE** (so-lan-dr'), *s. f.* Terme d'art vétérinaire. Crevasse au pli du jarret du cheval, d'où suinte une sanie fétide.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† 2. **SOLANDRE** (so-lan-dr'), *s. f.* Genre de plantes malvacées.

SOLANÉES (so-la-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes qui renferme les solanums.

— ÉTYM. *Solanum*.

† **SOLANIDINE** (so-la-ni-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit du dédoublement de la solanine.

† **SOLANINE** (so-la-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière extraite des baies de la morelle noire, des tiges de la douce-amère, des germes de la pomme de terre.

SOLANUM (so-la-nom'), *s. m.* Genre de plantes type de la famille des solanées, où l'on distingue : le solanum cylindrique, dit vulgairement aubergine; le solanum tubéreux, qui est notre pomme de terre; le solanum pseudo-capsicum appelé faux piment, amome des jardiniers, morelle, cerisette, et petit cerisier d'hiver, LEGOARANT.

— HIST. XVIe s. Quant à la racine du solanum manicum ou mortale, prise en breuvage.... PARÉ, XXIII, 44

— ÉTYM. Lat. *solanum*, douce-amère, de *solari*, consoler, à cause des qualités calmantes, stupéfiantes de la plante.

† **SOLARD** (so-lar), *adj.* Terme rural. Se dit d'un bœuf qui a perdu son compagnon d'attelage.

— ÉTYM. *Seul*.

† **SOLARIEN, IENNE** (so-la-riin, riè-n'), *s. m.* et *f.* Se dit des habitants supposés du soleil.

† **SOLART** (so-lar), *s. m.* Bécasse.

SOLBATU, UE (sol-ba-tu, tue), *adj.* Terme de vétérinaire. Se dit d'un cheval dont la sole est foulée.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant battu par deux *t*, écrit solbatu par un seul. Il faudrait mettre de l'uniformité dans l'orthographe.

— ÉTYM. *Sole* 1, et *battre*.

SOLBATURE (sol-ba-tu-r'), *s. f.* Maladie du cheval solbatu, qui a la sole meurtrie. || On dit plus ordinairement : sole battue.

SOLDANELLE (sol-da-nè-l'), *s. f.* || 1° Petite plante qui croît sur le sommet des montagnes, près des neiges (famille des primulacées). || 2° Espèce de liseron qui croît sur les bords de la mer, *convolvulus soldanella, L.*

— HIST. XVIe s. Soldanelle, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **SOLDANITE** (sol-da-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre météorique.

SOLDAT (sol-da; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des sol-da-z aguerris), *s. m.* || 1° Homme de guerre à la solde d'un prince, d'un État. Nos princes ont-ils eu des soldats plus fidèles [que les chrétiens]? CORN. *Poly.* IV, 6. Haranguez de méchants soldats; Ils promettront de faire rage; Mais au moindre danger adieu tout leur courage; Votre exemple et vos cris ne les retiendront pas, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Enfin, ma fille, nos bas Bretons sont étranges; je ne sais comme faisait Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France, SÉV. 551. Il était encore plus aisé de lever des soldats que de les armer, BOSS. *Reine d'Angl.* Qu'il est beau, dans le tumulte des armes, de savoir encore goûter cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat, non plus qu'avec la fortune! ID. *Louis de Bourbon.* Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards, ID. *ib.* Implacable ennemi de Rome et du repos, Comptez-vous vos soldats pour autant de héros? RAC. *Mithr.* III, 1. Quoi! la peur a glacé mes indignes soldats! ID. *Ath.* V, 5. Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi, ID. *Ath.* V, 5. Nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté, MONTESQ. *Rom.* 2. Ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César, ID. *Rom.* 9. Toutes les denrées (excepté les soldats, que j'ai appelés la plus nécessaire denrée des rois) étant aujourd'hui du double au moins plus chères [que du temps de Henri IV], VOLT. *Pol. et lég. Embell. de Paris.* Comme un soldat debout qui veille sous les armes.... LAMART. *Nouv. Méd.* VII. || 2° Celui qui sert dans l'armée et qui est sans grade. Maintenir la discipline parmi les soldats. Ce capitaine est le père de ses soldats. Quelle différence entre un soldat et un chartreux quant à l'obéissance? PASC. *Pens.* XXIV, 37, édit. HAVET. Les simples soldats, qui, voyant toute leur vie dans le moment présent, et attendant peu de l'avenir, ne s'en inquiètent guère, conservaient [à Moscou] leur insouciance, la plus précieuse de leurs qualités, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. Ce fut ainsi que, depuis ce déluge de neige, chacun, chef comme soldat, conserva ou perdit sa force d'esprit, suivant son caractère, son âge et son tempérament, ID. *ib.* IX, 11. Le cercle de chacun lui suffit.... et les regards d'un peloton excitent un soldat, comme ceux d'une armée enflamment un général, ID. *ib.* IX, 13. || Familièrement. Il n'est que soldat, ce n'est qu'un soldat, il n'a que de la bravoure. || Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine, il a montré plus de bravoure que d'habileté. || Soldat de fortune, homme qui s'est élevé des derniers rangs de l'armée à une haute position. Dioclétien n'était à la vérité qu'un soldat de fortune; mais c'est cela même qui prouve son extrême mérite, VOLT. *Mœurs*, 8. || Faire des soldats, se disait, sous l'ancienne monarchie, du recruteur qui racolait des soldats. Il vous manque quatre ou cinq soldats que M. de la Rose et moi trouverions moyen de faire, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 2. || 3° Soldat de marine, voy. MARINE. || Soldat-matelot, nom d'une troupe de mer que créa Louis XIV. || 4° Il se dit, en général, de tout homme qui appartient à la profession militaire. Depuis plus de six ans, il ne s'est fait combat Qui ne m'ait bien acquis ce grand nom de soldat, CORN. *D. Sanche*, I, 3. Je parlerai, madame, avec la liberté D'un soldat qui sait mal farder la vérité, RAC. *Brit.* I, 2. Moins instruit que fidèle, Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du zèle, VOLT. *Zaïre*, III, 4. Le premier qui fut roi fut un soldat heureux, ID. *Mérope*, I, 3. Et tout homme est soldat contre la tyrannie, ID. *Sophon.* III, 2. ....Qu'il ne tombe point comme un noble adversaire, Tout vivant de la lutte et du feu du combat; Il serait trop heureux : il mourrait en soldat; Qu'il tombe en criminel, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* III, 3. Tandis que le soldat sage et simple qui avait été son collègue [de Marmont] dans cette journée du 30 mars, qui lui aussi avait le visage noirci par la poudre, Mortier, dévorait sa douleur.... THIERS, *le Consul. et l'Emp.* LIII. || Soldat du pape, mauvais soldat, soldat mou. || Adjectivement. Il a l'air soldat. || 5° Fig. et poétiquement, serviteur. Soldat de Dieu. Lors même que M. de Turenne commande, il se regarde comme un soldat de Jésus-Christ, FLÉCH. *Turenne.* || 6° À la soldate, à la manière des soldats. Ses cheveux de drille.... ses serments à la soldate.... tout cela donna dans la vue d'une vieille veuve, SCARR. *Rom. com.* II, 6. Plusieurs cavaliers.... le convièrent de courir la bague avec eux, ce qu'il fit, habillé à la soldate, ID. *ib.* II, 19. || 7° Soldats de plomb, infanterie et cavalerie avec les divers costumes de toutes les armes, soldats et officiers fabriqués en plomb de toutes les grandeurs et qui font la joie des petits enfants. || Fig. Vieux soldats de plomb que nous sommes, Au cordeau nous alignant tous.... BÉRANG. *Fous.* || 8° Terme de zoologie. Soldat de mer, pagure. || En Saintonge, soldat du guet, petit capricorne rouge, comme était la casaque des soldats du guet. || Soldat des bois, espèce de mante. || Nom donné à des individus neutres à grosse tête et à fortes mandibules, parmi les termites. || Proverbe. Le soldat doit avoir assaut de lévrier, fuite de loup, défense de sanglier, c'est-à-dire assaillir comme fait un bon lévrier, se retirer comme fait le loup

qui s'entretient toujours en haleine, et se défendre avec l'opiniâtreté du sanglier.

— HIST. XVIe s. Les uns se disent gens d'armes, les autres archers; mais peu sont soldats, LANOUE, 231. Les simples soldats, ID. 265. Ils les connaissoient plus soldats et beaucoup mieux armez qu'eux, D'AUB. *Hist.* III, 283. Leurs chausses descoupées à la soldate, CARLOIX, VI, 23. N'estants soldats, pas seulement souldrilles ny dignes de ceste qualité, et n'ayants jamais faict serment ny service à sa majesté, ID. VIII, 11. Le capitaine Chancée, gentil soldat certes, BRANT. *Sur les duels*, p. 322, dans LACURNE. Depuis tous ces noms se sont perdus et se sont convertis au beau nom de soldat, à cause de la solde qu'ils tirent; les Espagnols et Italiens nous les ont mis en usage, encore que quelquefois les Italiens les appellent fantassins; mais l'Espagnol use toujours de ce mot *soldados*, qui est le plus beau nom qu'on peut imposer aux gens de pied, et n'en desplaise aux Latins avec leurs mots *milites* et *pedites* qui sont fort sots et laids auprès de celuy de soldats, ID. *Capit. franç.* t. IV, p. 47. Quant aux sommes imposées pour les petits soldats [pionniers], SULLY, *Mém.* t. XI, p. 269. A jeune soldat vieil cheval, COTGRAVE. Soldat de courte espée [larron, coupebourse], OUDIN, *Dict.* De charron soldat, de soldat gentilhomme, et puis marquis, si fortune en dit, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 103.

— ÉTYM. Espagn. *soldado;* ital. *soldato*, de *soldare*, solder (voy. SOLDER). L'ancienne langue disait *soldoier*, d'où l'anglais a fait *soldier*.

† **SOLDATE (A LA)**, voy. SOLDAT, n° 6.

SOLDATESQUE (sol-da-tè-sk'), *s. f.* || 1° Terme collectif et de mépris. Troupe de soldats, et, le plus souvent, de soldats sans discipline. Ce temple vivant de la divinité [Jésus] est exposé aux yeux d'une populace insolente et à la risée d'une brutale soldatesque, BOURDAL. *Exhort. sur la flagellat. de J. C.* t. II, p. 75. Souvent la soldatesque elle-même se montre redoutable à ses maîtres, les fait trembler, et quelquefois même leur impose des lois, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 464. Ils maltraitaient les habitants, pillaient les maisons, et commettaient tous les crimes dont peut être capable une soldatesque effrénée, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 397. || 2° *Adj.* Qui sent le soldat. Un ton soldatesque. Et la profonde déraison De ces disputes soldatesques Où l'on s'insulte à l'unisson Pour des misères pédantesques, GRESSET, *Chartr.* || A la soldatesque, à la façon des soldats. L'autre plus propre à commander dans un camp à la soldatesque qu'à représenter dans un palais, DIDER. *Claude et Nér.* I, 47.

— HIST. XVIe s. J'aime un parler, non pedantesque, mais plustost soldatesque, comme Suetone appelle celuy de Jules Cesar, MONT. I, 191. L'oisiveté et licence soldatesque, LANOUE, 184. Sans oublier la bonne myne, aultrement la piaffe soldatesque, CARL. IX, 28.

— ÉTYM. Ital. *soldatesco*, de *soldato*, soldat.

† **SOLDATESQUEMENT** (sol-da-tè-ske-man), *adv.* D'une manière soldatesque.

— HIST. XVIe s. Soldatesquement, COTGRAVE.

1. **SOLDE** (sol-d'), *s. f.* Paye donnée aux gens de guerre. Théodose avait pris à sa solde les meilleurs soldats des Goths, des Huns, des Scythes et des Alains, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 89. Je parlerais des Grecs qui furent à la solde des Perses, comme les Francs furent à la solde des Romains, MONTESQ. *Esp.* XXX, 24. Louis XIV a eu, en comptant tout le corps de la marine, quatre cent quarante mille hommes à sa solde pendant la guerre de 1701, VOLT. *Pol. et lég. Observ. sur Lass, Melon et Dutrot.* || Par extension, être à la solde de, être payé par.... Cet écrivain est à la solde d'un parti. || Fig. Les biens de l'Église sont une solde sainte, et vous n'y avez droit qu'autant que vous servez dans cette milice spirituelle, MASS. *Confér. Ambit. des clercs.* || Demi-solde, appointements d'un militaire qui, sans être en activité, n'est pourtant pas hors de service. Officier à la demi-solde, en demi-solde.

— HIST. XIIe s. E [il] overi [ouvrit] ses tresors, e dona souz as gens à un an, *Machab.* I, 3. || XIIIe s. Et li rois le refist castelain et li donna ses soldes pour la loiauté de lui, *Chr. de Rains*, 141. || XVe s. Gens de soulde, COMM. I, 3 Il avoit perdu devant Nuz quatre mil hommes prenans soulde, ID. IV, 5. || XVIe s. Ces pauvres citoyens, neuf mois de l'an durant, prenoient soulde du public, AMYOT, *Péric.* 22. Gisco, à son arrivée, retira à sa soude quelque nombre de soudards grecs, ID *Timol.* 41.

— ÉTYM. Bas-lat. *solidum, solidus, soldum*, solde, de *solidus*, sorte de monnaie (voy. SOU), la pièce de monnaie ayant été prise pour la somme payée. L'ancienne langue disait bien plus souvent *soudée*, provenç. *soldada*.

2. **SOLDE** (sol-d'), *s. m.* Terme de commerce. Complément d'un reste de compte. Le solde est de 95 francs. Si la Hollande était dans un cas contraire avec la France, et que pour solde elle lui dût mille marcs, MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. || Terme de la tenue des livres. Solde de compte, somme qui fait la différence du débit et du crédit, lorsque le compte est vérifié et arrêté. || Solde de marchandises, marchandises qui restent en magasin à la fin d'une saison, et qui, démodées ou défraîchies, se vendent au rabais.

— ÉTYM. Le même que *solde* 1; provenç. *sout;* espagn. *sueldo*.

1. **SOLDÉ, ÉE** (sol-dé, dée), *part. passé* de solder 1. Troupes soldées. || Demi-soldé, qui reçoit une demi-solde, une demi-paye. ....Aux ouvriers demi-soldés de la marine, P. BETHMONT, au Corps législatif, *J. officiel*, 10 avril 1869, p. 198, 1re col.

2. **SOLDÉ, ÉE** (sol-dé, dée), *part. passé* de solder 2. Tous nos comptes sont soldés.

1. **SOLDER** (sol-dé), *v. a.* || 1° Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde. || 2° Par extension, payer des gens pour faire quelque chose. Solder des chefs d'émeute.

— ÉTYM. *Solde* 1; bas-lat. *solidare;* ital. *soldare*. Le prov. disait *soldadar*, de *soldada*, soudée, solde.

2. **SOLDER** (sol-dé), *v. a.* Terme de commerce et de comptabilité. Acquitter un compte, une dette. Solder un mémoire. Il ne m'avait donné que des à-compte, mais il vient de me solder. || Absolument. Ce petit despote tire de Batavia une partie de la nourriture et du vêtement de ses États, et cependant on est obligé de solder avec lui en piastres, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 12. || Se solder, *v. réfl.* Être soldé. Un budget qui se solde en déficit.

— HIST. XIIe s. Acrerrat [empruntera] li pechere, e ne solderat, *Liber psalm.* p. 48.

— ÉTYM. Le même que *solder* 1.

1. **SOLE** (so-l'), *s. f.* Plaque cornée formant la partie inférieure du sabot chez le cheval, l'âne, le mulet, le cerf, etc. et située entre le bord inférieur de la paroi, la fourchette et les arcs-boutants qui l'entourent. || Terme de maréchalerie. Sole chauffée, se dit quand l'ouvrier applique trop longtemps le fer chaud à la surface; sole brûlée, quand la lésion est plus prononcée. || Sole battue, synonyme de solbature.

— HIST. XIVe s. La biche a la sole du pied plus large que n'a ung jeune cerf, *Modus*, f° 7, *verso*. || XVe s. Ils lui chaufferent si fort les plantes des piés, que les soles d'iceulx lui en sont cheutes, DU CANGE, *attidere*. De trop parler me fist deffense, Et à mouvoir de chaude sole, Et me dist par belle sentence : Tien toudis vraie ta parole, E. DESCH. *Ball. Il faut toujours tenir sa parole.* || XVIe s. L'aponevrose du gros tendon composé des trois muscles du pommeau de la jambe, qui s'implante sous le talon, et sus toute la solle du pied, PARÉ, *Mumie*, 9. [Il] Cognoissoit bien le pied, la sole et les alleures.... et sçavoit, Sans avoir veu le cerf, quelle teste il avoit, RONS. 210.

— ÉTYM. Provenç. *sola*, et *sol*, masculin; esp. *suela;* portug. *sola;* du lat. *solea*, sole, qui est de même origine que *solum*, le sol.

2. **SOLE** (so-l'), *s. f.* Partie des terres arables d'une exploitation qui reçoit successivement chacune des cultures faisant partie de l'assolement ou rotation. Diviser une terre en trois soles. La sole de froment est plus forte cette année qu'à l'ordinaire. Le bail des terres labourables, lorsqu'elles se divisent par soles ou saisons, est censé fait pour autant d'années qu'il y a de soles, *Code civ.* art. 1774.

— HIST. XVIe s. [Le chasseur] Va dressant son chemin vers les plus grandes plaines, Où pour cest an estoit la sole des aveines, *Plaisir des champs*, p. 233.

— ÉTYM. C'est une forme féminine de *sol* 2.

3. **SOLE** (so-l'), *s. f.* || 1° Poisson de mer plat et presque ovale, *pleuronectes solea*, Linné, ordre des malacoptérygiens subbrachiens. Une sole frite. || Sole normande, grosse sole avec une sauce dans laquelle entrent comme ingrédients des moules, des huîtres, des crevettes, des champignons. || Proverbe. Il se vend plus de harengs que de soles, les marchandises communes sont de plus prompt débit que les marchandises de prix. || 2° Une coquille bivalve, espèce de peigne.

— HIST. XIIIe s. Une grant sole longue et lée, BARBAZAN, *Fabliaux*, IV, 89.

— ÉTYM. Lat. *solea*, sole, proprement sandale; ainsi dit à cause de la forme de ce poisson.

† **SOLE** (so-l'), *s. f.* || 1° Nom donné à des pièces de bois placées horizontalement pour soutenir des étais dans une galerie de mine. || Pièce de charpente posée à plat, et servant à faire les empatements des machines. || 2° Terme de marine. Nom désignant, à bord, différentes pièces de bois mince, telles que le feuillet d'un sabord, la savate de l'ancre, etc. || Fond d'un bateau qui n'a point de quille. || 3° Construction en briques qui reçoit les cendres, dans un fourneau. || 4° Sole d'un affût de canon, la planche qui, dans d'anciens affûts, porte sur les deux essieux.

— HIST. XIVe s. Les soles qui portent et soutiennent le solier de la haute maison de Luques, *Trés. des chart.* JJ 71, p. 269, f° 180. || XVe s. Lesquelx carpentiers seront tenus de mettre et faire en la grange une solle, pour ce que celle qui y est est pourrie, DU CANGE, *sola*.

— ÉTYM. Ce paraît être encore le lat. *solea*, sandale, semelle.

† 5. **SOLE** (so-l') ou **SOLLE** (so-l'), *s. f.* Ancien nom d'une sorte de magasins. Sans qu'elle puisse être déchargée, vendue ni mise en magasin ou sole à dix lieues à la ronde d'icelle ville, *Règlement du parlement*, 20 févr. 1610. Voulons que tout le sel qui se fera et cuira sur les salines soit incontinent apporté de jour à autre par les sauniers en la solle ou magasin de Toucques, *Ordonn.* mai 1680. || On trouve aussi seulle.

† 6. **SOLE** (so-l') ou **SOULE** (sou-l'), *s. f.* Boule de bois, dite aussi choule, qu'on poussait avec une crosse.

SOLÉAIRE (so-lé-ê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle soléaire, ou, substantivement, le soléaire, muscle qui s'attache supérieurement à la partie supérieure et postérieure du péroné, et se termine inférieurement par un tendon qui concourt à former le tendon d'Achille.

— HIST. XVIe s. Comme est le tendon fait des [muscles] gemeaux et solaire de la jambe, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Lat. *solea*, plante du pied.

† **SOLÉCISER** (so-lé-si-zé), *v. n.* Faire des solécismes. Quel eût été le sort des anciens écrivains, entre les mains d'un homme qui solécisait par principe de religion, qui s'imaginait qu'observer les règles de la grammaire, c'était soumettre Jésus-Christ à Donat? DIDER. *Pens. phil.* 44. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. Σολοικίζειν, commettre des solécismes, de Σόλοι, ville de Cilicie, colonie athénienne, qui avait pris un mauvais parler.

SOLÉCISME (so-lé-si-sm'), *s. m.* || 1° Faute contre la syntaxe. Sur ce qui est observé que l'usage favorise souvent des solécismes, M. Chapelain dit qu'alors ces solécismes sont des élégances, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. I, p. 140, dans POUGENS. Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme, Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme, BOIL. *Art p.* I, 20. Combien de lettres supprimées par la prononciation, mais dont la suppression dans l'écriture serait un solécisme! D'OLIVET, *Ess. gramm.* I, 7. Tant pis pour qui ne fait pas de solécisme en parlant [dans la conversation]; on pourrait dire que ces personnes-là lisent toujours et ne parlent jamais, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 153. Quelquefois à la langue, en dépit du purisme, Ose faire présent d'un heureux solécisme, Scandale du grammairien, DELILLE, *Convers.* III. || 2° Fig. et familièrement. Faute quelconque. Le moindre solécisme en parlant vous irrite; Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite, MOL. *F. sav.* II, 7. Il est parlé, dans les anciens auteurs, de solécismes en fait de gestes, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 100.

— ÉTYM. Lat. *solœcismus*, de σολοικισμός (voy. SOLÉCISER).

SOLEIL (so-lèll, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Astre qui donne la lumière et la chaleur aux planètes. Le soleil occupe un des foyers de chacune des orbites que décrivent toutes les planètes. Là, sous d'âpres rochers, près d'une source pure, Lieu respecté des vents, ignoré du soleil, LA FONT. *Fabl.* XII, 27. Noble et brillant auteur d'une triste famille, Toi dont ma mère osait se vanter d'être fille, Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois, Soleil! je viens te voir pour la dernière fois, RAC. *Phèdre*, I, 3. Il [Dieu] commande au soleil d'animer la nature, Et la lumière est un don de ses mains, ID. *Athal.* I, 4. Le soleil est plus près de la terre en hiver qu'en été d'environ douze

cent mille lieues, VOLT. *Phil. Newt.* II, 6. On ne peut s'empêcher de conclure que l'étendue de l'empire du soleil, ce roi de la nature, ne soit une sphère dont le diamètre est de six cent vingt-sept millions de lieues, BUFF. *Théor. terre, Œuv.* t. IX, p. 303. Il [Pithéas] alla jusqu'en Islande ; il prouve qu'il y a réellement pénétré, en racontant un phénomène qu'il ne pouvait deviner, qui est que, le jour du solstice d'été, le soleil ne fait que toucher à l'horizon, et recommence à s'élever aussitôt, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 255. Le soleil, qui est à lui seul plus considérable, plus volumineux que tous les êtres ensemble, est douze cent mille fois plus gros que le globe que nous habitons, et où nous croyons être quelque chose, ID. *Hist. astr. mod.* t. II, p. 304. Le soleil fut le dieu des Péruviens ; et en effet quel être dans la nature est plus digne des hommages de l'homme ignorant, que son éclat éblouit? RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 6. Le globe immense du soleil, foyer principal des mouvements divers de la terre, tourne en vingt-cinq jours et demi sur lui-même, LA PLACE, *Expos.* V, 6. Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson, Et, comme le soleil, de saison en saison, Je veux achever mon année, A. CHÉN. *la Jeune captive.* Dans l'abîme sans fond mon regard a plongé ; De l'atome au soleil, j'ai tout interrogé, LAMART. *Méd.* I, 2. || Le soleil se lève, il paraît au-dessus de l'horizon. Rodogune a paru sortant de sa prison Comme un soleil levant dessus notre horizon, CORN. *Rod.* I, 6. L'Église parle pour l'absent [l'un des conjoints par mariage], et ne permet pas qu'on l'oublie, ni qu'on mette au rang des morts celui pour qui le soleil se lève encore, BOSS. 4e *avert.* 6. Quand tout change pour toi, la nature est la même, Et le même soleil se lève sur tes jours, LAMART. *Méd.* I, 6. || Adorer le soleil levant, pratique religieuse commune à certains peuples de l'antiquité, qui saluaient le soleil à son lever. Dans le combat nocturne qui décida du sort de l'empire romain entre Vitellius et Vespasion, une légion d'Asie, voyant le jour paraître, salua le soleil levant, TACITE, *Hist.* III, 24. || Fig. Adorer le soleil levant, faire sa cour au pouvoir ou au crédit naissant. Courage! inclinez-vous vers le soleil levant [une riche héritière], agiles tournesols, PICARD, *les Marionnettes,* V, 8. Vous, messieurs, qui, le nez au vent, Encensez tout soleil levant, BÉRANG. *le Vilain.* || Le soleil se couche, il disparaît à nos yeux. Nous avons lu dans les Écritures qu'il y a un temps de pleurer et une mesure de larmes ; que le soleil, qui ne doit jamais se coucher sur notre colère, ne doit pas se coucher plus de sept fois sur notre affliction, FLÉCH. *Lamoignon.* || Le soleil se lève bien ou mal, se couche bien ou mal, il se lève, il se couche avec des signes qui annoncent un beau ou un mauvais temps. || On dit de même : le lever, le coucher du soleil. Un beau lever, un beau coucher de soleil. || Un lever, un coucher de soleil, tableau représentant le soleil levant, couchant. || Dans le langage poétique ou mythologique. Le char du soleil. Les chevaux du soleil. Et toi, soleil, et toi qui dans cette contrée Reconnais le vrai fils et l'héritier d'Atrée, Toi qui n'osas du père éclairer le festin, Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin, RAC. *Iph.* V, 4. || Fig. et par plaisanterie. Faire honneur au soleil, le laisser lever le premier, ne se lever que lorsque le soleil est déjà sur l'horizon, dormir la grasse matinée. || Fig. et bassement. Pisser contre le soleil, offenser ses amis, ses protecteurs. (Uriner contre le soleil était défendu par d'anciennes religions.) || 2° Par extension, nom donné à tous les astres qui, comme le soleil, ont une lumière propre, et non, comme les planètes et les comètes, une lumière réfléchie. Un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. V. Puisque nous avons regardé les étoiles comme autant de soleils, nous devons regarder notre soleil comme une étoile, et même comme une des plus petites, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 36. Portons maintenant nos regards au delà du système solaire; d'innombrables soleils, qui peuvent être les foyers d'autant de systèmes planétaires, sont répandus dans l'immensité de l'espace, à un éloignement de la terre tel que le diamètre entier de l'orbe terrestre vu de leur centre est insensible, LA PLACE, *Exp.* V, 6. || 3° Lumière, chaleur, clarté, que donne le soleil. La glace fond au soleil. Il faut mettre votre cadran au soleil, afin qu'on le regarde, SÉV. 26 janv. 1674. Une compagnie vient de former un établissement digne de la ville de Sybaris; elle a obtenu un privilége exclusif pour avoir des parasols, et en fournir à ceux qui craindraient d'être incommodés du soleil pendant la traversée du Pont-Neuf, BACHAUM. *Mém. secr.* 6 sept. 1769. || Fig. Des rayons de soleil, du soleil, des alternatives de joie et de tristesse. Il n'y a plus de chagrin maintenant; mais tout est si peu stable, qu'avant que vous ayez cette lettre, il y aura eu et des nuages et des rayons de soleil, SÉV. 20 oct. 1677. Ces jours mêlés de plaisirs et de peines, Mêlés de pluie et de soleil, BÉRANG. *Mon habit.* || Avoir place au soleil, recevoir comme les autres la chaleur et la lumière du soleil. D'un globe étroit divisez mieux l'espace; Chacun de vous aura place au soleil, BÉRANG. *Ste Alliance.* || Fig. Avoir sa place au soleil, tenir un rang, une position. || Mon soleil, la chaleur, la lumière que je reçois du soleil. Ôte-toi de mon soleil. || Fig. Des vains honneurs trop enclin à médire, Auprès des rois je crains pour mon soleil, BÉRANG. *Diog.* || Il fait du soleil, il fait soleil, le soleil se montre sans être caché par aucun nuage. Le soleil qu'il fit samedi nous détermina à prendre ce parti, SÉV. 410. || Il fait déjà grand soleil, il fait encore grand soleil, il est déjà grand jour, il est encore grand jour. || Il fait trop de soleil, le soleil est trop ardent. || Le soleil est encore bien haut, le coucher du soleil est encore loin. || C'est un déjeuner du soleil, se dit d'une couleur qui passe vite à l'éclat du jour. || Dans les combats singuliers, partager le soleil, c'était placer les combattants de telle sorte que le soleil n'incommodât pas plus l'un que l'autre. || Sous le soleil, sur la terre, dans le monde. J'ai estimé plus heureux que les uns ou que les autres celui qui n'est pas né encore, et qui n'a point vu les maux qui se font sous le soleil, SACI, *Bible, Ecclésiaste,* IV, 3. Tout est vanité sous le soleil, dit l'Ecclésiaste, c'est-à-dire tout ce qui est mesuré par les années, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Avoir du bien au soleil, avoir des propriétés en immeubles. Son père possédait beaucoup de bon bien au soleil, sans celui qu'il ne montrait pas, COMTE DE CAYLUS, *Étr. de la St-Jean, Œuvr.* t. X, p. 428, dans POUGENS. || 4° Coup de soleil, effet produit sur une partie quelconque d'un être vivant, animal ou végétal, par l'action d'un soleil ardent. Il a un coup de soleil sur le visage. Mourir d'un coup de soleil. || Familièrement. Un coup de soleil, et, elliptiquement, un soleil, rougeur qui monte au visage. || 5° Il se dit de la manière dont le soleil éclaire et échauffe suivant les lieux et les saisons. Le soleil de Provence dissipe, au moins à midi, les plus épais chagrins, SÉV. 171. Là de plus beaux soleils dorent l'azur des cieux, A. CHÉN. *Élég.* 10. Il y a dans le soleil d'Italie un éclat qui donne à tout un air de fête, STAEL, *Corinne,* XV, 4. || Fig. Un soleil plus serein se lève sur vos têtes, VOLT. *Œdipe,* V, 6. Le soleil de nos jours pâlit dès son aurore, LAMART. *Méd.* I, 5. || Soleil d'eau, soleil blafard qui reluit dans un ciel plein de nuages et annonce une pluie prochaine. || 6° Poétiquement. Journée. Le vingtième soleil fait son cours maintenant, MAIRET, *Solim.* I, 1. Mon dernier soleil se lève, Et votre souffle m'enlève De la terre des vivants, J. B. ROUSS. *Odes,* I, 10. Plongée, à ton départ, dans une nuit profonde, Ses yeux n'ont vu lever que de tristes soleils, ID. *Odes,* IV, 5. Ainsi coule la vie en paisibles soleils, LAMART. *Harm.* I, 5. J'en jure par la mort : dans un monde pareil, Non, je ne voudrais pas rajeunir d'un soleil; Je ne veux pas d'un monde où tout change, où tout passe, ID. *Méd.* I, 18. || Terme de pêche. Cette morue a reçu six soleils, elle est restée six jours sur la grève. || Entre deux soleils, du lever au coucher du soleil. L'été, quand il fait chaud et qu'on voit une brillante lune [à Livry], on aime à faire un tour; mais ici [aux Rochers] nous n'y pensons pas, nous allons entre deux soleils, SÉV. 5 nov. 1684. Quelques hommes n'osaient plus marcher qu'entre deux soleils, encore avec peu d'assurance, et s'imaginaient des facilités merveilleuses pour être pris partout, ST-SIM. 172, 42. || D'un soleil à l'autre, du jour au lendemain. || 7° Poétiquement. Une année. Douze lustres et plus ont roulé sur ta vie [de toi, la Fontaine]; De soixante soleils la course entre-suivie Ne t'a pas fait goûter un moment de repos, LA FONT. *Poés. mél.* LXIX. || 8° Fig. La puissance royale. On ne peut sans péril approcher du soleil, TRISTAN, *Panthée,* I, 7. N'admirez-vous pas l'éclat et la puissance que donne la réverbération du soleil.... n'aurons-nous jamais un rayon? SÉV. 21 oct. 1676. Il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes destinés à l'empire.... ce sont des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux et qui ne les éblouissent pas encore, FLÉCH. *Mme de Montausier.* || Il fait bon d'être près du soleil, il est bon d'être sous les yeux du roi ou des ministres pour avoir part aux faveurs dont ils disposent. || 9° Il se dit de quelqu'un qui se distingue par quelque grande qualité. Pradon comme un soleil en nos ans a paru, BOIL. *Sat.* IX. Sonnets.... Où toujours le héros passe pour sans pareil, Et, fût-il louche ou borgne, est réputé soleil, ID. *Épît.* IX. ....ce Caton de basse Normandie, Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni, RAC. *Plaid.* III, 3. Une personne très-imparfaite est nommée [dans nos tragédies] un soleil ou tout au moins une aurore, FÉN. t. XXI, p. 212. Les Pradons, dit-il [Boileau, à qui on lisait le Rhadamiste de Crébillon], dont nous nous sommes tant moqués, étaient des soleils en comparaison de ces gens-ci, VOLT. *Dict. phil. Vers.* || Le roi soleil, s'est dit de Louis XIV, à cause de sa magnificence et de sa splendeur. || 10° Terme de l'Écriture. Soleil de justice, Dieu. Le soleil de justice se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom, SACI, *Bible, Malachie,* IV, 2. Montrez aux enfants cette glorieuse Jérusalem, dont Dieu sera lui-même le soleil, FÉN. t. XVII, p. 58. || 11° Par analogie. Pièce d'artifice qui jette des feux en forme de rayons. || 12° Cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à recevoir l'hostie, et qui est porté sur un pied ordinairement du même métal. Les soleils seront marqués et contre-marqués à la croix du rayon et aux deux grandes faces du pied s'ils sont carrés, sinon au bouge.... *Réglem. orfév.* 30 déc. 1679. || 13° Dans le blason, on donne douze rayons au soleil, moitié droits, moitié en ondes, émail d'or. S'il est de couleur, il s'appelle ombre du soleil. || 14° Soleil, ou tournesol, ou grand soleil des jardins, noms vulgaires de l'*helianthus annuus, L.* synanthérées. Sa graine fournit une huile fixe appelée huile de grand soleil, et c'est à tort que certains ouvrages la disent produite par les fleurs de la plante, LEGOARANT. Les soleils sont, au Pérou, de vrais arbres qui s'élèvent en une saison à plus de dix mètres et dont la fleur n'a pas moins de trois mètres de circonférence; leur feuillage est d'une richesse de végétation telle, que, même dans nos climats et en plein air, il a pu servir aux plus curieuses expériences sur l'absorption et sur la transpiration végétales; c'est ainsi qu'on a constaté que chez nous le grand soleil exhale près de 60 grammes de liquide par heure, NOËL, *Bulletin de l'associat. scientif.* 1869, p. 196. || Grand soleil d'or, un des noms vulgaires du narcisse tazette, amaryllidées de Linné, France méridionale, Espagne. || 15° Soleil, nom sous lequel on a désigné l'*orthagoriscus mola,* poissons plectognathes de Cuvier. || 16° La perruche soleil, nom d'une espèce de perruche. || 17° Soleil couchant, nom vulgaire de la *psammobia vespertinalis,* coquille bivalve. || Soleil levant, la telline radiée. || Petit soleil, un des noms vulgaires du *turbo calcar,* univalves, de Linné, sabot molette de certains auteurs, dit aussi éperon, c'est le *calcar sporio* de Montfort, LEGOARANT. || 18° Terme d'alchimie. L'or. || 19° Écu au soleil, voy. ÉCU. || Proverbes. Le soleil luit pour tout le monde, il est des avantages dont tout le monde a le droit de jouir. || Cela n'a vu ni lune ni soleil, se dit d'une chose longtemps cachée, enfermée dans un coffre. || C'est un soleil de janvier qui n'a ni vertu ni force. || Soleil qui luit le jour de Saint-Vincent fait monter le vin au sarment.

— HIST. XIe s. Bels fut li vespres, e li soleilz fut cler, *Ch. de Rol.* XI. Quant il se drescet, li soleilz est culchet, *ib.* CLXXVII. Turne sun vis vers le soleil levant, *ib.* CCXXIV. || XIIe s. Cler est li jor, li solauz esclariz, *Ronc.* p. 41. Contre solel flamboie ses escus, *ib.* p. 75. || XIIIe s. Fille, à Dieu [je] vous comant, par qui li soleus raie [rayonne], *Berte,* VIII. La nuit trespasse, l'aube crieve, Li souleux par matin se lieve, *Ren.* 1188. Mes li rain [les branches] furent lonc et haut, Et, por le leu garder de chaut, Furent si espés par deseure, Que li solaus en nesune [aucune] eure Ne pooit à terre descendre, Ne faire mal à l'erbe tendre, *la Rose,* 1380. Li solaus luist sor les escumeniez, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 113. La calors dou soleil, ID. *ib.* p. 119. Les gardes dou champ doivent partir le soleil, si que il ne soit contre la chiere [face] de l'un plus que de l'autre, *Assises de Jérusal.* ch. 102, p. 81, dans LACURNE. || XVe s. C'est la plus perverse nation qui soit au monde ni dessous le soleil, FROISS. III, IV, 63. Et le beau temps se monstrera....

Quant le doux souleil gracieux De vostre beaulté entrera Par les fenestres de mes yeulx, CH. D'ORL. *Ball.* 44. Leur titre n'est qu'ainsi comme la noi [neige], Qui hui appert, demain font au souloy, E. DESCH. *De l'amour de Dieu.* Par la division esperent de voir ce que longtemps ils desirent; c'est de vous voir amoindrir et fondre comme neige au soleil, CHASTELAIN. *Chron. des ducs de Bourg.* II, 25. || XVI^e s. Les Albanois lui apprenent comment à demi soleil ils avoient trouvé un grand corps d'infanterie et quelque cavalerie à leurs ailes, D'AUB. *Hist.* III, 8. Sa juridiction est bien esloignée du soleil [du roi]; car elle est à Dieppe, CARLOIX, V, 27. Six vingtz escuz d'or solleil, à 41 sols piece [en 1528], *Bibl. des ch.* 6^e série, t. I, p. 478. Le soleil esclaire sur les fumiers, sans en rien tenir ou sentir, CHARRON, *Sagesse*, I, 23. Comment entendez-vous dormir en chien? c'est, respondit Ponocrates, dormir à jeun en hault soleil, comme font les chiens, RAB. IV, 63.

— ÉTYM. Wallon, *solo*; bourg. *sôlò*; Berry, *souleil*, *soulé*; picard, *solé*, *soleu*; provenç. *soleih*, *soleilh*; d'un dimin. non latin *soliculus*, qui vient de *sol*, soleil. Ce diminutif est étranger aux autres langues qui n'ont que le simple : provenç. espagn. et portug. *sol*; ital. *sole*. Ce simple ne manquait pas à l'ancienne langue, mais il est rare : XII^e s. Et le cors en haut pendre, à le soul assoler, *Ronc.* p. 200. Le latin *sol* se rattache à l'ancien scandinave *sól*, au sanscr. *sûrya*, védique *sûra*, *sûr*, d'un radical védique *svar*, lumière, soleil, ciel.

† **SOLEILLÉ, ÉE** (so-lè-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Qui a reçu la chaleur, la lumière du soleil.

— HIST. XVI^e s. Ses beaux yeux soleillés qui la faisoient paraistre Vrai tige lumineux de Phebus son ancestre, GARNIER, *Hippolyte.*

† **SOLEMENT** (so-le-man), *s. m.* Filet de plâtre au pourtour des dormants de croisées, de portes, etc. || Espèce de ravalement pour soutenir l'égout d'un toit.

SOLEN (so-lèn'), *s. m.* || 1° Coquillage bivalve en forme de manche de couteau. || 2° Terme inusité de chirurgie. Boîte longue et oblongue qui servait, après réduction, à maintenir un membre fracturé.

— ÉTYM. Σωλήν, canal, tuyau.

† **SOLÉNIER** (so-lé-nié), *s. m.* Mollusque qui habite les solens.

† **SOLÉNITE** (so-lé-ni-t'), *s. f.* Solen fossile.

SOLENNEL, ELLE (so-la-nèl, nè-l'; quelques personnes prononcent so-lan-nèl, par *a* nasalisé; prononciation des gens du midi, peut-être ancienne, aujourd'hui vicieuse), *adj.* || 1° Célébré chaque année avec des cérémonies publiques et extraordinaires de religion. Sacrifice solennel. Pâques, la Pentecôte, etc. sont des fêtes solennelles. Messe solennelle. Je viens, suivant l'usage antique et solennel, Célébrer avec vous la fameuse journée Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, RAC. *Ath.* I, 1. Je sors, et vais me joindre à la troupe fidèle Qu'attire de ce jour la pompe solennelle, ID. *ib.* I, 1. || Vœu solennel, vœu fait en face de l'Église avec les formalités requises par les canons, par opposition à vœu simple. || 2° Pompeux, accompagné de cérémonies. Il fit dans la ville une entrée solennelle. Des exercices publics et solennels. || 3° Authentique, accompagné des formalités requises. Une déclaration solennelle. Un arrêt rendu en forme solennelle. Un serment solennel par avance les lie À ce fils de David qu'on leur doit révéler, RAC. *Athal.* I, 2. || Terme de jurisprudence. Contrat solennel, contrat soumis à certaines formes dont l'omission emporte nullité. Les testaments reçus par le chancelier dans l'étendue du consulat en présence du consul et de deux témoins seront réputés solennels, *Ordonn. marine*, août 1681. || Par extension, manifeste, public, et, pour ainsi dire, revêtu de formes authentiques. Jugez, s'il vous plaît, quelle commotion put faire dans le parlement une réponse si peu conforme aux paroles solennelles que la reine lui avait réitérées plus de dix fois, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 128, dans POUGENS. Pour faire voir un exemple solennel de la patience et de la miséricorde de Jésus-Christ, FLÉCH. *Panég.* I, p. 153. Sulpice commence par le mépris solennel qu'il en fait [des charges], ID. *ib.* I, p. 345. || 4° Familièrement. Un ton solennel, un ton emphatique. || Un homme solennel, un homme qui a habituellement un ton emphatique. || 5° *S. m.* Terme de liturgie. Solennel majeur, fête moins importante que les fêtes annuelles. || Solennel mineur, fête célébrée avec moins de pompe et dont l'office n'est pas obligatoire.

— REM. Plusieurs écrivent solemnel, solemnellement, solemnisation, solemniser, solemnité; mais la prononciation est la même.

— HIST. XIII^e s. Aus hautes vegiles des festes solempnielx, JOINV. 298. || XIV^e s. L'ostel de S. Pol, lequel nous avons acheté et fait edifier de nos propres deniers, en hostel solennel et de granz esbatemens, DU CANGE, *solemnis.* || XV^e s. Trestout ainssi comme qui vouldroit descripre un arbre solemnel, le plus haut et notable du monde, en la loange de luy seroit parlé de la bonté, doulceur et vertu de son fruit, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 41. La superfluité [des déguisemens] ne sied pas moult à hommes solemnels, quoyque ils en usent assez en France, *Boucíq.* IV, 7. || XVI^e s. Et estoit encore lors le prix de la victoire es jeux solennelz isthmiques la couronne d'ache, AMYOT, *Timol.* 35. Obliger par solennel serment, MONT. I, 15.

— ÉTYM. Forme dérivée du latin *solennis*, *sollennis*, *solemnis*, que l'on tire de *solus*, entier, osque *solo*, *sollo*, et *annus*, année; *solennis* signifiant ordinaire, habituel, qui se fait tous les ans.

SOLENNELLEMENT (so-la-nè-le-man), *adv.* D'une manière solennelle. Ce mariage a été fait solennellement. Le lendemain, Leurs Majestés font prier Dieu solennellement pour tous les rois et reines qui sont là [à l'Escurial], *Lettres de Mme de Villars*, 10 oct. 1680. Richelieu, ayant fait déclarer solennellement la guerre à toute la maison d'Autriche, VOLT. *Hist. parl.* LIII. Des circonstances dont il [le P. Bouhier] ne fut pas le maître, ne lui permirent pas d'exécuter la promesse qu'il avait donnée solennellement, D'ALEMB. *Éloges, Bouhier.*

— HIST. XIV^e s. De ci jusques à tant que juré avera Si solempnellement qu'à chascun souffira, *Guescl.* 12377.

— ÉTYM. *Solennelle*, et le suffixe *ment.*

SOLENNISATION (so-la-ni-za-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action par laquelle on solennise. La solennisation d'une fête.

— HIST. XV^e s. Nostre Dame demeura en Nazareth.... bien accompagnée de ses parens.... pour l'approchement de la solemnisation des nopces, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVI^e s. Solennizations, ROB. EST. *Dict.*

— ÉTYM. *Solenniser.*

SOLENNISÉ, ÉE (so-la-ni-zé, zée), *part. passé* de solenniser. Anniversaire solennisé avec pompe.

SOLENNISER (so-la-ni-zé), *v. a.* Célébrer avec cérémonie. Encore qu'ils ne solennisassent pas le jour du sabbat, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *État de la loi.* Vivez, solennisez vos fêtes sans ombrage, RAC. *Athal.* III, 4. Cette ville [Toulouse] solennise encore tous les ans par une procession et par des feux de joie le jour où elle massacra quatre mille citoyens hérétiques il y a deux siècles, VOLT. *Pol. et lég. Hist. de la mort de Calas.* || Fig. Quel souvenir que le jour de votre départ? j'en solennise souvent la mémoire, SÉV. 27 sept. 1679.

— HIST. XV^e s. Et la feste à tenir et à durer d'an en an, et à solenniser à Windsore le jour saint George, FROISS. I, I, 213. Et fut celle dame couronnée et solennisée à roine par toutes les cités de Portingal, ID. II, III, 29. || XVI^e s. Ils ont accompaigné le duc d'Alve, pour solempniser et honorer le mariage de leur roy, CARLOIX, VII, 24. Vieillir en voluptez et en delices, solennisant tout le reste de sa vie la feste de Venus, AMYOT, *Cimon et Lucull.* 1.

— ÉTYM. Dérivé du latin *solennis* (voy. SOLENNEL).

SOLENNITÉ (so-la-ni-té), *s. f.* || 1° Fête célébrée tous les ans avec éclat. Votre saint fondateur, dont la solennité concourt si heureusement aujourd'hui avec votre consécration, MASS. *Profess. relig. Serm.* 2. || 2° Cérémonie publique qui rend une chose solennelle. Solennités et lois n'empêchent pas Qu'avec l'hymen Amour n'ait des débats, LA FONT. *Belph.* Quand on ne prend en en dot que la seule beauté, Le remords est bien près de la solennité, MOL. *l'Ét.* IV, 4. Le mystère dont nous faisons la solennité, BOURDAL. *Nativité de J. C.* 2^e *avent*, p. 529. Que vos heureux enfants, dans leurs solennités, Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire, RAC. *Esth.* III, 7. Hélas! la plupart voient avec un chagrin secret la solennité sainte, MASS. *Carême, Sur la communion.* || 3° Formalités qui rendent un acte authentique. La solennité d'un testament, d'un serment.

— HIST. XII^e s. E gloried [glorifiés] sunt chi haïrent tei el milliu de la tue solennité, *Liber psalm.* p. 98. Nos faisons ui, chier freire, l'encommencement de l'avent, cuy nous est asseis renommeiz et conuiz al munde, si cum sunt li nom des altres solempniteiz, ST BERN. 521. || XIII^e s. Et la roine fu menée à Paris, et là fu reçue à grant sollempnité, *Chr. de Rains*, p. 50. || XV^e s. Le roi d'Angleterre se tenoit en l'abbaye de Poissy-les-Dames; et fut là le jour de Nostre Dame my aoust, et y tint sa solemnité, et sist à tables en draps fourrés d'ermines, de vermeille escarlate sans manches, FROISS. I, I, 273. || XVI^e s. Ayant très bien ordonné toutes choses appartenantes à la solennité de la feste, AMYOT, *Flamin.* 23.

— ÉTYM. Lat. *solennitatem*, de *solennis* (voy. SOLENNEL).

† **SOLÉNOÏDE** (so-lé-no-i-d'), *s. m.* Fil électrique enroulé en spirale, dit aussi aimant électrique; cet appareil sert, depuis Ampère, à mettre en évidence l'analogie des phénomènes électriques et des phénomènes magnétiques.

— ÉTYM. Σωλήν, tuyau, et εἶδος, forme.

† **SOLÉNOSTEMME** (so-lé-no-stè-m'), *s. f.* Plante asclépiadée purgative qu'on mélange quelquefois au séné, *solenostemma arguel*, Hayne.

† **SOLÉNOSTOME** (so-lé-no-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche prolongée en forme de tube.

— ÉTYM. Σωλήν, tuyau, et στόμα, bouche.

† **SOLERET** (so-le-rè), *s. m.* Chaussure de l'homme d'armes, composée de lames d'acier articulées. Les chaussures en fer lamé, appelées solerets et pédieux, apparaissent partout au XIV^e siècle, A. DEMMIN, *Journal officiel*, 1869, p. 256, 6^e col.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. français *soler* (voy. SOULIER).

† **SOLFATARE** (sol-fa-ta-r'), *s. f.* Terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses, et où se dépose du soufre. Les solfatares ne sont ni des volcans agissants ni des volcans éteints, et semblent participer des deux, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XIII, p. 132.

— ÉTYM. Dérivé de l'italien *solfato*, soufré, de *solfo*, soufre (voy. ce mot).

SOLFÉGE (sol-fè-j'; on prononce *fè* malgré l'accent aigu), *s. m.* || 1° Exercice pour apprendre à solfier. || 2° Le livre même qui contient de tels exercices.

— ÉTYM. Dérivé de l'ital. *solfeggiare* (voy. SOLFIER).

† **SOLFIATION** (sol-fi-a-sion), *s. f.* L'action de solfier. La solfiation d'un air de Rossini.

SOLFIÉ, ÉE (sol-fi-é, ée), *part. passé* de solfier. Un air solfié.

SOLFIER (sol-fi-é), je solfiais, nous solfiions, vous solfiiez; que je solfie, que nous solfiions, que vous solfiiez, *v. a.* Déchiffrer ou lire une leçon, un morceau de musique, en prononçant les noms des notes. Solfier un morceau. Apprendre à solfier. || Absolument. Mais, monsieur, solfiez pour plus d'intelligence; Je vous comprendrai mieux. — Qui? moi! moi solfier! C'est me traiter par là de petit écolier, HAUTER. *Crisp. music.* II, 10. L'usage de solfier avec certaines syllabes, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— HIST. XIV^e s. Nient plus ne les prise que la soris fait chas, Quant à ses dens la tient, et cil en fait ses gas; Souvent parole à eus ensi qu'un avocas, Qui va solefiant devant juges ses cas, *Baud. de Seb.* dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 591. || XV^e s. Marion, qui bien s'entendi, À solfier mist cuer et cure, E. DESCH. *Ball. Leçon de mus.* || XVI^e s. Gens qui auparavant les saintes barricades, estoient tous tarez, et entachez de quelque note mal-solfiée, et mal-accordante avec la justice, *Sat. Mén.* p. 66.

— ÉTYM. Prov. et ital. *solfa*, solfége; de *sol* et *fa*.

† **SOLIDAGE** (so-li-da-j'), *s. f.* Genre de la famille des composées, dont le type est la solidage verge d'or, *solidago virga aurea*, *L.*

SOLIDAIRE (so-li-dè-r'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Qui fait que, de plusieurs débiteurs, chacun est obligé au payement total de la dette. Un acte solidaire. Un engagement solidaire. Caution solidaire. || 2° En parlant de personnes qui sont obligées les unes pour les autres. Des débiteurs solidaires. La Société [l'ordre des jésuites] est déclarée solidaire du P. la Valette [qui avait fait banqueroute], DIDER. *Opinion des anc. philos.* (*Jésuites*). || 3° Par extension, il se dit des personnes qui répondent en quelque sorte les unes pour les autres. Il [Sénèque] s'écrie de deux amis : Ce sont deux hommes solidaires sous le destin, DIDER. *Claude et Nér.* II, 8. Il nous dit que nos fautes rejailliront sur nos fils, que nous sommes tous solidaires, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 6. Il [l'esprit de corps] rend le bon sens, quoi qu'on dise, Solidaire de la sottise, BÉRANG. *Acad. et Cav.*

— ÉTYM. *Solide; in solidum* ayant pris dans le langage du droit le sens de solidairement.

SOLIDAIREMENT (so-li-dê-re-man), *adv.* Terme de jurisprudence. D'une façon solidaire, d'une manière où chacun répond pour le tout. Une bonne amende de mille écus, à quoi vous êtes solidairement condamnée avec votre M. le baron, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 6. Dès lors [depuis que Henri IV prit un jésuite pour confesseur] chaque frère jésuite se crut solidairement confesseur du roi, VOLT. *Dict. phil. Jésuites.* Dans les sociétés autres que celles de commerce, les associés ne sont pas tenus solidairement des dettes sociales, *Code civ.* art. 1862. Si plusieurs ont conjointement emprunté la même chose, ils en sont solidairement responsables envers le prêteur, *ib.* art. 1887.

— ÉTYM. *Solidaire*, et le suffixe *ment*.

† **SOLIDARISER** (so-li-da-ri-zé), *v. a.* || 1° Néologisme. Rendre solidaire. On devrait solidariser tous les notaires de chaque arrondissement, afin de les rendre scrupuleux dans l'admission de leurs collègues, LEGOARANT. || Fig. Plus vous solidariserez ce mouvement, et plus.... il arrivera que les oscillations se manifesteront avec un caractère général, ROULAND, *Enquête sur la Banq.* 1867, p. 58. || 2° Se solidariser, *v. réfl.* S'unir par la solidarité. Les ouvriers doivent se solidariser par des sociétés d'assurances mutuelles. || Fig. Ces amendements se solidarisent les uns avec les autres, ils font partie d'un même système, DE ST-GERMAIN, *Au Corps lég. Monit. univ.* 20 juin 1868, p. 890, 5e col.

SOLIDARITÉ (so-li-da-ri-té), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour tous. La solidarité ne se présume point; il faut qu'elle soit expressément stipulée, *Code civ.* art. 1202. || Il se dit aussi en parlant de plusieurs créanciers dont chacun a le droit de réclamer seul la totalité de ce qui leur est dû. || 2° Dans le langage ordinaire, responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes. La solidarité qui nous lie. || 3° Terme de physiologie. Solidarité organique, relation nécessaire d'un acte de l'économie avec tel ou tel autre acte différent, ou s'accomplissant dans une région éloignée de celle où a lieu le premier.

— ÉTYM. *Solidaire.*

SOLIDE (so-li-d'), *adj.* || 1° Qui a de la consistance, dont les particules demeurent naturellement dans la même situation, par rapport les unes aux autres; il est opposé à liquide et à gazeux. Les parties solides du corps animal sont les os, les cartilages, les muscles, les tendons, les vaisseaux, les nerfs, les membranes, les ligaments, etc. La mécanique des corps solides n'étant appuyée que sur des principes métaphysiques et indépendants de l'expérience, D'ALEMB. *Œuvr.* t. XIV, p. 196. || Terme de géométrie. Angle solide, figure formée par plusieurs plans qui se coupent au même point. || 2° Aliment solide, par opposition à aliment liquide. Le médecin lui a interdit tous les aliments solides; il ne prend rien de solide. || Fig. Ils auraient besoin de lait, et ils exigent de nous une nourriture solide, MASS. *Carême, Élus.* || 3° Qui a une consistance capable de résister au poids, au choc, au temps; par opposition à fragile et peu durable. Bâtir sur des fondements solides. Cet édifice est beau, mais il n'est pas solide. Voilà des meubles solides. L'édifice n'est pas plus solide que le fondement, BOSS. *Duch. d'Orl.* || En termes d'architecture, il se dit quelquefois pour massif, plein. || Terrain solide, terrain consistant, sur lequel on peut bâtir en toute sécurité. || Terme de minéralogie. Roche solide, roche dont les parties sont liées fermement entre elles. || Terme de zoologie. Antennes solides, celles dont les articles sont soudés de manière à ne présenter aucun intervalle. || 4° Dans la conversation, on donne souvent à solide le sens de fort. Des bras solides. Un solide gaillard. Un solide coup de poing. Poignet solide. Si je veux définir ces vents glacés tellement solides qu'ils renversent des tours, CYRANO DE BERG. *Contre l'hiver.* || 5° En termes militaires, il se dit d'une troupe capable de tenir ferme devant l'ennemi. C'étaient [les soldats des cohortes] des soldats de vingt-deux à vingt-sept ans, gens robustes, un peu raisonneurs, mais destinés à former une infanterie solide et intrépide, THIERS, *Consul. et Emp.* XLVII. Notre armée [à Wagram], toujours aussi brave, était cependant moins expérimentée que celle d'Austerlitz ou de Friedland, et trop nombreuse, mêlée d'éléments trop divers, pour être ferme, solide, manœuvrière autant qu'autrefois, ID. *ib.* XXXV. || 6° Il se dit des couleurs de bon teint. Une couleur solide. || Terme de peinture. Coloris solide, coloris dont les tons sont nets et vigoureux. || 7° Fig. Réel, effectif, durable, par opposition à frivole, chimérique. La solide vertu dont je fais vanité.... CORN. *Hor.* II, 4. Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre, LA FONT. *Poés. mêl.* LXIX. Quelques secours puissants qu'on promette à ma flamme, Mon plus solide espoir, c'est votre cœur, madame, MOL. *F. sav.* IV, 8. Je paye mes ouvriers en blé, et je ne trouve rien de solide que de s'amuser et de se détourner de la triste méditation de nos misères, SÉV. 228. Si vous demeurez sur la frontière, l'amitié solide y trouvera son compte; et, si vous revenez, l'amitié tendre sera satisfaite, ID. *à Bussy*, 25 nov. 1655. La solide gloire dont il [Turenne] était plein, sans faste et sans ostentation, ID. 16 août 1675. On dit de solides biens de Mme la Dauphine, ID. 22 mars 1680. Tout ce qui paraît de plus solide [dans le monde] n'est qu'une figure qui passe quand on en veut jouir, qu'une ombre fugitive qui disparaît, BOSS. *Sermons, Oblig. de l'état relig.* I. La température toujours uniforme du pays [Égypte] y faisait les esprits solides et constants, ID. *Hist.* III, 3. Je ne crois pas qu'il y ait rien de solide dans les bruits qui ont couru, ID. *Lett.* 143. Le solide et l'admirable discours que celui qu'on vient d'entendre! LA BRUY. XV. Les plus vils métiers ont une fin solide, FÉN. *Dial.* 1er *sur l'éloq.* Des agitations éternelles où il n'entre rien de plus solide que d'en connaître le néant, MASS. *Profess. relig. Sermon* 4. Il acheta une grande quantité de livres solides, des livres de morale et de théologie, LESAGE, *Estev. Gonz.* 6. Clément XI, qui occupait alors le saint-siége et qui joignait l'amour des belles-lettres à une solide piété, MAIRAN, *Él. du card. de Polignac.* || 8° Doué de qualités effectives, en parlant des personnes. Vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique point; c'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit, on ne s'en porte pas mieux, SÉV. *à Mme de Grignan*, 17 mai 1680. Faites choix d'un censeur solide et salutaire, BOIL. *Art poét.* IV. Elle aurait souvent voulu qu'on la crût moins solide, pour la laisser se divertir, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 24, dans POUGENS. Malheur à ceux qui cherchent des phrases et de l'esprit, et qui veulent éblouir par des épigrammes, quand il faut être solide! VOLT. *Lett. la Chalotais*, 28 février 1763. || 9° *S. m.* Ce qui a de la consistance. Il faut creuser jusqu'au solide, avant de faire les fondations d'un bâtiment. || 10° Portion de l'étendue, considérée comme ayant les trois dimensions. La pratique de la géométrie des solides a été obligée de se borner à la mesure des grands corps et des corps réguliers, dont le nombre est bien petit en comparaison de celui des autres corps, BUFF. *Ess. arithm. mor. Œuvr.* t. X, p. 214. Il est certain qu'un solide qu'on plonge dans une liqueur, et qui est en même temps impénétrable à cette liqueur, occupe la place d'un volume de cette liqueur parfaitement égal au sien, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 263. || 11° Fig. Ce qui est réel, durable, effectif. Je vous conte des bagatelles, je laisse le solide à M. le chevalier [de Grignan], SÉV. 17 déc. 1688. Vanité des vanités, et tout est vanité; et plus l'orgueil s'imagine avoir donné dans le solide, plus il est vain et trompeur, BOSS. *Concupisc.* 17. Voulez-vous faire aimer vos riches fictions, Qu'en savantes leçons votre muse fertile Partout joigne au plaisant le solide et l'utile, BOIL. *Art poét.* IV. Le grand, le solide de la religion prend la place, dans un bon esprit, de tout le frivole qui l'avait amusé, MASS. *Carême, Mot. de conv.* || Familièrement. Le solide, l'argent, la position. Les louanges toutes pures ne mettent pas un homme à son aise; il faut y mêler du solide, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Il faut du solide, et un honnête homme ne doit faire le métier de poëte que quand il a fait un bon fondement pour toute sa vie, RAC. *Lettr.* juin 1661. || 12° Au plur. Les solides, les parties solides du corps animal. Les solides et les liquides.

— HIST. XIIIe s. La terre, qui est li plus griez [pesant] elemens et de plus soude sustance, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 112. || XVIe s. O Pan, grand dieu, j'ay solide memoire Que.... MAROT, I, 312. Je n'ay dressé commerce avecques aulcun livre solide, sinon Plutarque et Seneque, MONT. I, 154. Il est malaysé d'y establir aucun solide jugement, ID. I, 158. A quelles marques on cognoist le vray et solide contentement, ID. I, 172.

— ÉTYM. Lat. *sŏlidus*, de *sŏlum*, le sol (voy. SOL 2). *Solide* a été refait sur le latin au XVIe siècle; la forme ancienne et régulière est *soude.*

SOLIDEMENT (so-li-de-man), *adj.* D'une manière solide. Les conquérants trouvèrent une forteresse solidement bâtie, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 14. || Par extension. Peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette imagination de revivre dans sa famille, que l'on croira laisser solidement établie, BOSS. *le Tellier.* || En termes militaires, s'établir solidement dans une position, s'y établir de manière à ne pouvoir en être délogé. Au lieu de s'y arrêter et de s'y [au village d'Aderklaa] établir solidement, ces deux régiments.... THIERS, *Cons. et Emp.* XXXV. || Fig. C'est à ses solidement bonnes qualités [de M. de Lavardin] que je me suis attachée, SÉV. 16 oct. 1675. Le grand Béthune disait, quand il [Saint-Géran] eut le coup de canon: Le gros Saint-Géran est bon homme, honnête homme, mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement, ID. 8 janv. 1676. Vous ne sauriez prouver solidement qu'un orateur sert le public en lui enseignant l'éloquence, FÉN. *Dial.* 1er *sur l'éloq.* C'était là ce qui s'appelait traiter les matières solidement, FONTEN. *Jugem. de Pluton.*

— HIST. XVIe s. Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie [la mort], MONT. 13 nov. 1687.

— ÉTYM. *Solide*, et le suffixe *ment.*

† **SOLIDICORNE** (so-li-di-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les antennes forment une masse solide.

— ÉTYM. Lat. *solidus*, solide, et *cornu*, corne, antenne.

† **SOLIDIEN, IENNE** (so-li-diin, diè-n'), *adj.* Terme de physique. Qui appartient aux corps solides, qui leur est dû. || Bruits solidiens, ceux qui sont dus au choc d'un solide contre un solide, commme les sons produits par le rapprochement des dents.

† **SOLIDIFICATION** (so-li-di-fi-ka-tion), *s. f.* Faculté, action de se solidifier.

SOLIDIFIÉ, ÉE (so-li-di-fi-é, ée), *part. passé* de solidifier. Toutes ces grandes masses de matières calcaires une fois établies et solidifiées, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 184.

SOLIDIFIER (so-li-di-fi-é), *v. a.* je solidifiais, nous solidifiions, vous solidifiiez; que je solidifie, que nous solidifiions, que vous solidifiiez. || 1° Rendre solide. Peut-être l'air, qui pénètre tout le corps humain par plusieurs voies, est-il essentiellement destiné à précipiter et à solidifier la fibre et l'albumine, CHAPTAL, *Instit. Mém. scient.* t. I, p. 300. || 2° Se solidifier, *v. réfl.* Devenir solide. Le mercure ne se solidifie qu'en se glaçant comme l'eau; il lui faut même un bien plus grand degré de froid, BUFF. *Min.* t. V, p. 281.

— ÉTYM. Lat. *solidus*, solide, *et facere*, faire.

† **SOLIDISME** (so-li-di-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Doctrine des médecins qui rapportent toutes les maladies aux lésions des parties solides de l'économie.

† **SOLIDISTE** (so-li-di-st'), *s. m.* Celui qui est attaché à la doctrine du solidisme.

SOLIDITÉ (so-li-di-té), *s. f.* || 1° État des corps solides, caractérisé par l'immobilité moléculaire, la permanence de la forme, et la force de résistance contre les puissances qui tendent à en dissocier les parties. On juge de la solidité d'un corps par la difficulté qu'on éprouve à désunir ses parties, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 535. || 2° Terme de physique. Il s'est dit pour volume des corps, en tant que ce volume est exprimé par un nombre. Le globe terrestre, dont la solidité n'est que de 12 365 103 160 lieues cubiques, BUFF. *Théor. ter. Œuvr.* t. IX, p. 197. || Mesures de solidité, celles qui servent à mesurer les solides. || 3° Qualité de ce qui est solide, peu facile à détruire. La solidité d'un bâtiment. Le bon goût des Égyptiens leur fit aimer dès lors la solidité et la régularité toute nue, BOSS. *Hist.* III, 3. || Par extension. C'est en vain, dit M. de Wolmar, qu'on prétend donner aux choses humaines une solidité qui n'est pas dans leur nature, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. || 4° En termes militaires, force de résistance. Des recrues ne peuvent avoir la solidité de vieilles troupes. Il [Wellington] était parvenu à réunir sur l'Agueda sept divisions d'infanterie anglaise, 35 à 36 mille hommes d'une solidité à l'épreuve, THIERS, *Cons. et Emp.* XLVI. || 5° Qualité de ce qui est réel, effectif. La solidité d'un discours, d'un raisonnement. La solidité du cœur, du caractère. Vous voyez que de

grands personnages se sont amusés à des vétilles, et que celui-ci [Démosthènes, conseillant de refuser une île si le traité portait : donner et non rendre] faisait plus de cas de la vanité du mot que de la solidité de la chose, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Il [le jeune de Grignan] a un sérieux et une solidité qui plaît fort, SÉV. 27 déc. 1688. Il [Barillon] nous contait la solidité de ses vertus [de Turenne], combien il était vrai.... ID. 28 août 1675. Je ne suis pas fort surpris que les sciences profanes soient considérées comme un divertissement de l'esprit ; elles ont si peu de solidité que l'on peut, sans grande injure, n'en faire qu'un jeu, BOSS. *Panég. Ste Cather.* I. || 6° Il se dit de ceux qui ont les qualités solides. Si les autres [que le souverain] osaient le louer, il repoussait leurs louanges, et, indocile à la flatterie, il en craignait jusqu'à l'apparence ; telle était la délicatesse, ou plutôt telle était la solidité de ce prince, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ma solidité [Louis XIV appelait Mme de Maintenon Votre Solidité, comme on dit Votre Majesté] est assez étonnée de ces choses-là, MAINTENON, *Lett. à de Villette*, 11 août 1708. || 7° Autrefois, il se disait pour solidarité, sens qu'a en effet le latin *soliditas.* A l'égard de la solidité entre les habitants d'un même village, on a dit qu'elle était raisonnable, parce qu'on pouvait supposer un complot frauduleux de leur part, MONTESQ. *Espr.* XIII, 18.

— ÉTYM. Provenç. *soliditat* ; ital. *solidità*, du lat. *soliditatem*, de *solidus*, solide.

† **SOLIDO (IN)** (in'-so-li-do), *loc. adv.* En masse.

— ÉTYM. Lat. *in*, en, et *solidus*, solide, entier.

† **SOLIDONGULÉ, ÉE** (so-li-don-gu-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. Qui n'a qu'un seul sabot à chaque pied.

— ÉTYM. Lat. *solidus*, solide, et *ungula*, sabot (voy. ONGLE).

† **SOLIER** (so-lié), *s. m.* Nom, en Normandie et ailleurs, du grenier.

— HIST. XIIe s. Ces verra l'en des murs et des soliers, DU CANGE, *solarium.*

— ÉTYM. Bas-lat. *solarium*, charpente du haut de la maison, du latin *solum*, sol.

† **SOLIÈRE** (so-liè-r'), *s. f.* Terme de métallurgie. Espèce de verge aplatie.

SOLILOQUE (so-li-lo-k'), *s. m.* Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Ce fut un soliloque [du roi] auquel il ne fut pas répondu un mot, ST-SIM. 273, 186. Il [Sénèque] parle du soliloque, la pratique habituelle de Sextius : à la fin de la journée, retiré dans sa chambre à coucher, Sextius.... s'interrogeait et se répondait, DIDER. *Claude et Nér.* II, 49. || Les Soliloques, titre d'un ouvrage de saint Augustin. Il savait même un peu de Soliloque, Et des traits fins de Marie Alacoque, GRESSET, *Ver-vert*, II. || Le Soliloque, ou avis à un auteur, titre d'un ouvrage de lord Shaftesbury.

— SYN. SOLILOQUE. MONOLOGUE. Ces deux mots désignent le discours de quelqu'un qui parle seul ; mais l'usage veut qu'on ne se serve que de monologue quand il s'agit d'un personnage qui, seul sur la scène, ne parle que pour les spectateurs.

— ÉTYM. Lat. *soliloquium*, de *solus*, seul, et *loqui*, parler (voy. LOQUACE).

SOLIN (so-lin), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Intervalle entre les solives. || 2° Plâtre qu'on met sur la poutre pour séparer les solives. || 3° Enduit de plâtre le long d'un pignon pour joindre les tuiles. || Tout filet de plâtre propre à boucher certains vides. || Nom des plâtres qu'on fait le long des murs au pourtour des parquets.

— HIST. XVIe s. A esté donné congié.... pour mettre terraulx au long des solins d'icelle maison, DU CANGE, *solinum.*

— ÉTYM. *Sole* 1.

† **SOLINOTE** (so-li-no-t'), *adj.* Terme de musique. Qui est à une seule note. Instrument solinote.

— ÉTYM. Lat. *solus*, seul, et *note.*

SOLIPÈDE (so-li-pè-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Famille de mammifères comprenant ceux qui ont un seul doigt apparent et un seul sabot à chaque pied, comme le cheval, l'âne, le zèbre, etc. La réunion des individus solipèdes dans une même classe avec d'autres individus, DAUBENTON, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 394. || *S. m.* Un solipède. La méthode ancienne de la division des animaux en solipèdes, pieds fourchus et fissipèdes, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc. Œuvr.* t. I, p. 51.

— ÉTYM. Contraction du lat. *solidipes*, de *solidus*, solide, et *pes*, pied.

† **SOLISTE** (so-li-st'), *s. m.* Terme de musique. Celui qui exécute un solo.

SOLITAIRE (so-li-tai-r'), *adj.* || 1° Qui est seul ; qui aime à être seul. Elle [Mme de Thianges devenue dévote].... est toujours de très-bonne compagnie, et n'est pas solitaire, SÉV. 5 janv. 1674. L'admirable saint François de Paule est solitaire jusque dans la cour [de Louis XI], est toujours recueilli en Dieu parmi ce tumulte, BOSS. 1er *panég. St Franç. de Paule*, 2. On m'élevait alors, solitaire et cachée, RAC. *Esth.* I, 1. Je suis devenu solitaire, ou, comme ils disent, insociable et misanthrope, parce que la plus sauvage solitude me paraît préférable à la société des méchants, qui ne se nourrit que de trahisons et de haine, J. J. ROUSS. 7e *promen.* || Il se dit des choses. Vie solitaire. Il a l'humeur solitaire. Qu'il y ait, pour ainsi dire, des plaisirs solitaires qui n'aient pas besoin de se communiquer, FONTEN. *Dial. des morts mod.* 1. Ceux qui accusaient sa bienveillance [de l'abbé de Saint-Pierre] d'être froide et banale, ne pouvaient au moins la taxer d'être solitaire et personnelle, D'ALEMB. *Éloges, l'Ab. de St-P.* Quelque chose manquait à ce cœur solitaire, DELILLE, *Parad. perdu*, VIII. || 2° Qui résulte de la solitude, ou qui n'est pas partagé. Viens, tu souffres, ami ; quelque ennui solitaire Te ronge, A. DE MUSS. *la Nuit de mai.* || 3° Il se dit de quelque objet qui n'est associé à aucun autre semblable. || Fleurs solitaires, fleurs qui naissent séparées les unes des autres sur la plante qui les porte. || Ver solitaire, voy. TÆNIA. || Terme d'architecture. Colonne solitaire, colonne isolée qui ne fait pas partie d'un ordre, qui ne porte pas un entablement. || 4° Isolé, désert. Souvent ce cabinet, superbe et solitaire, Des secrets de Titus est le dépositaire, RAC. *Bérén.* I, 1. Remplissant de vos cris les antres solitaires, VOLT. *Œdipe*, III, 4. Ah ! c'est trop tôt chercher ce solitaire asile, ID. *Zaïre*, IV, 3. || 5° *S. m.* Anachorète qui vit dans la solitude. Les solitaires de la Thébaïde. Mes amis, dit le solitaire, Les choses d'ici-bas ne me regardent plus ; En quoi peut un pauvre reclus Vous assister ? que peut-il faire ? LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. C'est dans la classe des solitaires que se trouvent les hommes qui poussent le plus loin la carrière de la vie, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie.* Il visita la grotte du solitaire, qu'il trouva remplie de ronces et de framboisiers, CHATEAUB. *Atala, Épilogue.* || 6° Tout homme qui vit seul ou très-retiré. Un solitaire peut s'estimer davantage que ne fera celui qui vit avec les autres et qui s'y compare, FONT. *Leibnitz.* Peu de gens peuvent comprendre la félicité d'un solitaire qui l'est par un choix tous les jours renouvelé, ID. *Lahire.* Cela me rappelle le mot d'un solitaire qui disait aux personnes dont il recevait quelquefois la visite : Vous voyez un homme presque aussi heureux que s'il était mort, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 nov. 1776. || 7° Terme d'argot de théâtre. Des amateurs fréquentant les spectacles et curieux d'assister aux premières représentations payent leur billet au chef [des claqueurs], et n'exigent aucun rabais sur le prix du bureau.... exempts de toute surveillance, ils vont se porter loin de la troupe vénale qui les désigne sous le nom de solitaires, à cause de leur position topographique et tout à fait indépendante, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, XXIX, t. II, p. 405. || 8° Terme de vénerie. Vieux sanglier mâle, sorti de compagnie. || 9° Jeu qu'on joue seul sur une petite table percée de trente-sept trous, et avec trente-six chevilles. Il faut jouer au solitaire, Quand on n'est plus dans les beaux ans, PANNARD, *Œuvr.* t. III, p. 358. || Terme de jeu. Espèce de quadrille, dans lequel on joue toujours seul, sans appeler. || 10° Terme de joailler. Diamant détaché, monté seul ; lorsque le diamant est petit, il se nomme étincelle. Acheter un solitaire. || 11° Espèce de papillon. || 12° Petite constellation méridionale. || 13° *S. f.* Espèce de fleur. Vous le voyez planté, et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la solitaire, LA BRUY. XIII.

— HIST. XIIIe s. Et sui faiz ausi comme li moiniaus solitaires en la meson, *Psautier*, f° 120. Il n'est nul qui vossist [voulût] avoir tout le bien du monde pour vivre solitaire, ce est à dire tout seul, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 322. Et je qui demore toz seus [seul], Si quis [cherchai] les solitaires leus [lieux], *Roman de la poire, ms.* || XIVe s. Et à celui qui est solitaire, sa vie est forte et grieve, ORESME, *Éth.* 284. || XVIe s. .... J'errais entre les bois Seul à par-moy sauvage et solitaire, RONS. 739. Et m'esloignant du monde, afin de vous complaire, Je vivray dans un antre, hermite solitaire, DESPORTES, *Elégies*, I, 1.

— ÉTYM. Provenç. *solitari*, *soletari* ; espagn. et ital. *solitario* ; du lat. *solitarius*, dérivé de *solitas*, qui vient de *solus*, seul.

SOLITAIREMENT (so-li-tê-re-man), *adv.* D'une manière solitaire. Vivre solitairement.

— HIST. XVe s. Et quant ledit frere Thomas estoit, comme dit est, à son logis, il se tenoit en une chambre moult solitairement, sans vouloir souffrir que nulle personne eust repaire avecque lui, MONSTREL. II, 53. || XVIe s. Errant tout seul tout solitairement, J'entre en un pré, du pré en un bocage, Et du bocage en un desert sauvage, RONS. 739.

— ÉTYM. *Solitaire*, et le suffixe, *ment* ; provenç. *solitariament* ; espagn. et ital. *solitariamente.*

SOLITUDE (so-li-tu-d'), *s. f.* || 1° État d'une personne qui est seule. Il n'y a que lui [Dieu] qui, étant riche de sa propre essence, jouisse d'une solitude bienheureuse et abondante en toutes sortes de biens, BALZ. *De la cour*, 1er *disc.* Je n'avais pas voulu que la princesse [de Tarente] vînt ici [aux Rochers] ; je lui avais fait valoir nos dévotions de jeudi [jour de l'Assomption].... j'ai donc été en solitude, SÉV. 18 août 1680. Cette âme qui s'est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus supporter, aussitôt qu'elle est seule avec elle-même ; sa solitude lui fait horreur, BOSS. *la Vallière.* Il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme, ID. *Mar.-Thér.* Ne vous offensez pas, si mon zèle indiscret De votre solitude interrompt le secret, RAC. *Bérén.* II, 4. Laissez-moi, j'ai besoin d'un peu de solitude, ID. *Bajaz.* III, 6. Les jeunes gens, à cause des passions qui les amusent, s'accommodent mieux de la solitude que les vieillards, LA BRUY. XI. A moins d'une extrême piété, l'homme sera toujours malheureux dans une solitude absolue, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 367, dans POUGENS. || Fig. Si l'on ne se fait une solitude intérieure, d'où notre opinion sorte bien rarement, et où celle d'autrui n'entre jamais.... BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || 2° État d'une personne retirée du commerce du monde. La solitude effraye une âme de vingt ans, MOL. *Mis.* V, 7. De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement.... de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. Après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnait, il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude ; mais il la sut soutenir, BOSS. *le Tellier.* Dans sa treizième année il quitta la maison paternelle ; il se jeta dès lors dans la solitude, il embrassa dès lors les austérités, ID. 2e *panég. St Franç. de Paule*, 1. Si la solitude a ses jouissances, elle a ses privations, BERN. DE ST-P. *Chaum. ind.* Tout homme qui a eu beaucoup à se plaindre des hommes, cherche la solitude, ID. *Paul et Virginie.* L'esprit de la prière et de la solitude Qui plane sur les monts, les torrents et les bois, Dans ce qu'aux yeux mortels la terre a de plus rude, Appela de tout temps les âmes de son choix, LAMART. *Harm.* I, 11. || Se jeter dans la solitude, se retirer du monde, se faire ermite. Il ne perdra guères de temps à se jeter dans la solitude, SÉV. 388. || 3° Isolement de gens qui n'ont point de semblables à eux. Leur solitude [des Frères de Bohême, qui ne trouvaient nulle part des chrétiens semblables à eux], dénuée de la succession et de toute ordination légitime, leur fit tant d'horreur qu'encore du temps de Luther ils envoyaient de leurs gens qui se coulaient furtivement dans les ordinations de l'Église romaine, BOSS. *Var.* XI, 178. Ne trouverai-je pas ici un homme de cœur ? en vérité, quand on en cherche, on est effrayé de sa solitude, A. DE MUSS. *On ne badine pas avec l'amour*, III, 7. || 4° Fig. Isolement moral, privation d'affection. Cette tristesse vient de la solitude du cœur, qui se sent toujours fait pour jouir, et qui ne jouit pas ; qui se sent toujours fait pour les autres, et qui ne les trouve pas, MONTESQ. *Ars. et Ismén.* Voyez mon malheur et mes larmes, la solitude de mon âme, le vide affreux que vous y avez fait, et l'abandon cruel où vous me laissez ! D'ALEMB. *Aux mânes de Mlle de l'Espinasse.* || 5° Lieu éloigné de la fréquentation des hommes. Solitude où je trouve une douceur secrète, Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais, Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais ! LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude [Port-Royal], dont j'avais tant ouï parler ; c'est un vallon affreux, tout propre à faire son salut, SÉV. 26 janv. 1674. Nous naissons, nous vivons pour la société ; A nous-mêmes livrés dans une solitude, Notre bonheur bientôt fait notre inquiétude, BOIL. *Sat.* X Je me suis fixé dans cette

île peu habitée, séduit par la douce température et par ses solitudes, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Poétiquement. Ils passent de la nef la vaste solitude, BOIL. *Lutr.* III. || 6° Lieu devenu inhabité, dépeuplé. Pourquoi voulez-vous périr et faire de cette ville une solitude? BOSS. *Hist.* II, 8. Quoi ! ces tyrans cruels.... Qui dépeuplent la terre et dont la barbarie En vaste solitude a changé ma patrie, VOLT. *Alz.* II, 2. Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques, a succédé une solitude de mort, VOLNEY, *Ruines*, II. Rome sommeille au milieu de ces ruines; cet astre de la nuit, ce globe que l'on suppose un monde fini et dépeuplé, promène ses pâles solitudes au-dessus des solitudes de Rome, CHATEAUBR. *Italie*, 3e *lettre*, *promen.* || Par extension. Les morts ne sont plus de rien, ils n'ont plus de part à la société humaine; c'est pourquoi les tombeaux sont appelés des solitudes [dans Job], BOSS. 1er *panég. St Franç. de Paule*, I. || Fig. Depuis son départ, depuis sa mort, ma maison n'est plus qu'une solitude. || 7° Désert, étendue de pays inhabitée, inculte. Étant sortis de Socoth, ils campèrent à Etham, à l'extrémité de la solitude, SACI, *Bible*, *Exode*, XIII, 20. Ils vous opposeront de vastes solitudes, Des déserts que le ciel refuse d'éclairer, RAC. *Alex.* V, 1. Solitude absolue [le Sahara], mille fois plus affreuse que celle des forêts; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme, qui se voit seul, plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 14. Ces solitudes nues où l'homme n'a jamais respiré sous l'ombrage, où la terre sans verdure n'offre aucune subsistance aux animaux, aux oiseaux, ID. *Ois.* t. XIV, p. 42.

— HIST. XIVe s. Il amoit fort solitude, ne en nulle maniere ne vouloit pour lui mariage, *Ménagier*, I, 6. Ceste solitude et famine, BERCHEURE, fo 93.

— ÉTYM. Lat. *solitudinem*, de *solus*, seul.

† **SOLIVAGE** (so-li-va-j'), *s. m.* Supputation du nombre des solives qu'on peut extraire d'une pièce de bois.

SOLIVE (so-li-v') *s. f.* || 1° Pièce de charpente qui soutient les planchers, et qui porte sur les murs ou sur les poutres. Un barreau ou une solive résiste bien davantage, lorsque les couches ligneuses qui le composent sont situées perpendiculairement, BUFF. *Hist. nat. part. exp. Œuvr.* t. VIII, p. 198. Mon imagination, qui s'anime à la campagne et sous les arbres, languit et meurt dans la chambre et sous les solives d'un plancher, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || Fig. Compter les solives, passer à ne rien faire le temps dans une chambre. Quand je serai lasse de compter vos solives, ne pourrai-je point aller sur vos belles terrasses? et ne me voulez-vous point donner des figues et des muscats? SÉV. 150. || 2° Anciennement, parmi les charpentiers, nom d'une mesure qu'ils établissaient de six pouces d'équarrissage sur douze pieds de longueur, c'est-à-dire formant un parallélépipède rectangle dont la base était un carré de six pouces du côté et la hauteur douze pieds; cette base, ayant $\frac{1}{2}$ pied de côté, contient $\frac{1}{4}$ de pied carré; et en multipliant par la hauteur 12, on trouve trois pieds cubes pour le volume de la solive. || Pied de solive, une des six divisions de la solive contenant $\frac{1}{2}$ pied cube, ou 864 pouces cubes. || Pouce de solive, une des douze divisions du pied de solive, contenant 72 pouces cubes.

— HIST. XIIIe s. Le pont cuident abatre et trestout peçoier, Les estaches coper, les solives brisier, *Ch. d'Ant.* IV, 348.

— ÉTYM. Bas-lat. *soliva*, *suliva*. Origine incertaine. On le tire soit du lat. *solum*, sol, soit de l'anglo-sax. *syl*, colonne, soit du celtique: bas-bret. *sôl*, poutre, gaél. *sail*, solive; mais les dérivés en *ive* sont tous des mots verbaux; et cela rend ces étymologies bien douteuses. Diez demande si ce ne serait pas un composé de *solum*, le sol, avec *ive*, du lat. *equa*, remarquant que *poutre* signifie effectivement solive et cavale; mais il s'objecte à lui-même que, jusqu'à présent du moins, on ne connaît point *ive* avec le sens de poutre. Enfin Vossius avait songé au lat. *sública*, pieu; on peut avoir prononcé *sublíca*, et l'on sait que *mendica* avait donné *mendive*; mais à cela Diez objecte que le sens n'est pas satisfaisant.

SOLIVEAU (so-li-vô), *s. m.* Petite solive. Or c'était [le roi envoyé par Jupiter] un soliveau, De qui la gravité fit peur à la première [grenouille] Qui, de le voir s'aventurant, Osa bien quitter sa tanière, LA FONT. *Fabl.* III, 4. || Fig. Un roi soliveau, ou, simplement, un soliveau, un homme sans force morale ni autorité.

— ÉTYM. Dimin. de *solive*; Berry, *saliviau*.

† **SOLIVURE** (so-li-vu-r'), *s. f.* Ensemble des solives d'un bâtiment.

HIST. XVIe s. Seront tenus lesdits fermiers.... de entretenir les maisons, granges.... de pel, vergue, couverture et solivure, DU CANGE, *solivare*.

SOLLICITATION (sol-li-si-ta-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de solliciter. J'ai fait souvenir M. de Lamoignon de la sollicitation que vous lui avez faite pour M. B***, SÉV. 14 janv. 1689. La réputation que M. de Lamoignon s'était acquise dans le parlement et dans le conseil fut sa seule sollicitation auprès des puissances, FLÉCH. *Lamoignon.* Mes vœux sont pour le maréchal d'Estrées, et mes sollicitations pour un autre, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 5 nov. 1700. || Fig. Les gémissements des malheureux plaideurs qu'il croyait entendre nuit et jour étaient pour M. le Tellier une perpétuelle et vive sollicitation, BOSS. *le Tellier.* || À la sollicitation de, sur les instances de. J'ai fait cette démarche à la sollicitation de mes amis. || 2° Soins, démarches pour le succès d'une affaire. Il a employé bien du temps à la sollicitation de ses procès. Chargé de la sollicitation des affaires de telle ville. || 3° Particulièrement. Recommandation à des juges. Il me dit qu'il avait un procès à solliciter pour vous; je lui fis promettre qu'il m'en avertirait, afin que je prenne part de la sollicitation, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 615. Combien d'hommes qui sont forts contre les faibles, fermes et inflexibles aux sollicitations du simple peuple.... qui refusent les petits présents, qui n'écoutent ni leurs parents ni leurs amis, et que les femmes seules peuvent corrompre! LA BRUY. XIV. Il me semble que les sollicitations ne doivent avoir lieu dans aucun procès, VOLT. *Lett. la Michodière*, 13 févr. 1763.

— HIST. XVIe s. Tant pour ses raisons et pour la sollicitation que faisoient ceulx de Bouvynes, COMM. II, 1. Par ses solicitations deceptives, il emmena folier par le païs Hubinette, sœur de l'exposant, DU CANGE, *follis*.

— ÉTYM. Lat. *sollicitationem*, de *sollicitare*, solliciter.

SOLLICITÉ, ÉE (sol-li-si-té, tée), *part. passé* de solliciter. || 1° Excité. Chacun sollicité d'une noble colère.... DU RYER, *Scévola*, II, 3. || Fig. Les champs sollicités par les mains des Camilles.... ST-LAMB. *Sais.* II. || 2° À qui on a adressé une demande. Le ministre sollicité d'accorder cette grâce. Étant sollicité d'une telle princesse, Tout autre qu'Asdrubal eût manqué de promesse, MAIRET, *Mort d'Asdr.* II, 1.

SOLLICITER (sol-li-si-té), *v. a.* || 1° Exciter à, pousser à, avec un nom de personne pour sujet. Solliciter à la révolte. Ô mon Dieu! combien de fois m'avez-vous averti, sollicité, importuné d'entrer dans vos voies! MASS. *Mystères*, *Visitation.* || Il se construit aussi avec *de* et un substantif pour régime. En exigeant de moi cette confession, Vous me sollicitez d'une lâche action, ROTR. *Bélis.* I, 2. Leur amitié, leur bien, leur pouvoir, tout m'invite À prendre le parti dont je vous sollicite, LA FONT. *Filles de Minée.* || Solliciter quelqu'un de son déshonneur, lui faire des propositions déshonorantes, lui demander de faire quelque chose qui le déshonorerait. || 2° Émouvoir, porter à, avec un nom de chose pour sujet. La concupiscence rebelle sollicite l'âme au contraire [de la chose commandée], PASC. *Prov.* IV. Si Henriette de France eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait contenter le désir qui sans cesse la sollicitait à faire du bien, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'humilité de la reine la sollicite à venir prendre part aux abaissements de la vie religieuse, ID. *Mar.-Thér.* Quels sont les transports des amis de Dieu, sentant l'amour-propre en eux-mêmes, qui, par toutes sortes de flatteries, les sollicite de rompre avec Dieu? ID. 2e *panég. St Fr. de Paule*, 1. L'amour pour moi vous sollicite; Et je vois que vous me quittez, QUIN. *Isis*, II, 2. Tout me sollicite en votre faveur, tout me presse de retourner à vous, ô mon Dieu, MASS. *Panég. Sainte Agnès.* || Avec *de* et un substantif. La mer a moins de vents qui ses vagues irritent, Que je n'ai de pensers qui tous me sollicitent D'un funeste dessein, MALH. V, 21. Je crois que vous avez pour moi quelque bonté, Que d'un peu de pitié mon feu vous sollicite, MOL. *D. Garc.* I, 3. || Absolument. Le théâtre aujourd'hui fameux par ton mérite, À ce noble plaisir puissamment sollicite, ROTR. *St Gen.* I, 7. || 3° Solliciter, sans régime indirect, mettre en mouvement, en action. Une troupe d'amis chez mon père assemblée Sollicita mon âme encore toute troublée, CORN. *Cid*, IV, 3. Enfin son charme inévitable [du vin] Sollicite un malin chanteur, BÉRANG. *Agent provoc.* La voix du laboureur ou de l'enfant joyeux Sollicitant le pas du bœuf laborieux, LAMART. *Harm.* I, 5. || Exercer une tentative de séduction. Darius sollicitait la fidélité des domestiques d'Alexandre, VAUGEL. *Q. C.* III, 5. On me vient rapporter que vous avez de l'amour pour moi, et que vous faites des desseins de me solliciter; j'en témoigne mon dépit, MOL. *G. Dand.* II, 10. Mithridate avait l'art de solliciter les peuples, et de faire révolter les villes, MONTESQ. *Rom.* 7. || Terme de manége. Solliciter un cheval, l'exciter à marcher, l'animer. || 4° Requérir, par une demande instante, quelqu'un de quelque chose. On l'a sollicité à faire cette démarche. Je l'ai sollicité de venir me voir. || On dit dans ce sens solliciter de, avec un nom de chose. Faire réponse en reine et comme le mérite Et de qui l'on me parle, et qui m'en sollicite, CORN. *Nicom.* III, 1. J'ai cru faire assez de fuir l'engagement dont j'étais sollicitée, MOL. *Am. magn.* IV, 7. Pour moi, madame, je vous sollicite de vos suffrages, pour obtenir celle [la princesse] que je souhaite, ID. *Princ. d'Él.* IV, 1. Ne me refusez pas la grâce dont je vous sollicite, ID. *l'Av.* II, 6. Mais vous, au lit de la mort, oserez-vous présenter à Jésus-Christ vos fatigues et les désagréments journaliers de votre emploi? oserez-vous le solliciter d'une récompense? MASS. *Pet. carême*, *Drapeaux.* || Requérir, par une demande instante, quelque chose de quelqu'un. Solliciter les bons offices de quelqu'un. Solliciter une audience. On m'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontière cet hiver, SÉV. *à Bussy*, 25 nov. 1655. Il ne l'avait point sollicitée [une place], et on crut qu'elle lui en était mieux due, FONTEN. *Bourdelin.* || 5° Solliciter une affaire, faire les démarches nécessaires pour qu'elle ait un heureux succès. Il [un homme distrait] sollicita l'autre jour un procès à la seconde des enquêtes; c'était à la première qu'on le jugeait, SÉV. 48. Ceux qui venaient rendre compte des affaires publiques ou solliciter leurs affaires particulières, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 2. Il prend soin de leurs affaires, sollicite leurs procès, et voit leurs juges, LA BRUY. III. Le principal sujet de ma lettre est de vous remercier de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire dont M. d'Argental vous a parlé; il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de Mme la duchesse d'Enville, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 24 nov. 1774. || Solliciter ses juges, son rapporteur, les prier d'être favorables. Celui qui sollicite un juge ne lui fait pas honneur, LA BRUY. XIV. Solliciter un juge! il ne faut pas être misanthrope, il suffit d'être honnête homme pour n'en rien faire; car enfin, quelque tour qu'on donne à la chose, ou celui qui sollicite un juge l'exhorte à remplir son devoir, et alors il lui fait une insulte, ou il lui propose une acception de personnes, et alors il le veut séduire, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || Absolument. En parlant des places, des faveurs qu'on demande, des affaires dont on poursuit l'issue, des procès. Il ne fait que solliciter. Philinte : Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite? — Alceste : Qui je veux? la raison, mon bon droit, l'équité, MOL. *Misanthr.* I, 1. Pomenars est toujours accablé de procès criminels.... il sollicitait l'autre jour à Rennes, SÉV. 58. Un cousin.... Veut qu'encor tout poudreux, et sans me débotter, Chez vingt juges pour lui j'aille solliciter, BOIL. *Épît.* VI. || 6° Il se dit des besoins qui se font sentir. Que fait l'oiseau guerrier et vorace, après s'être emparé de sa proie? il regagne le sommet de son roc, pour n'en descendre que quand il sera de nouveau sollicité par le besoin, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 1. || Déterminer quelque mouvement dans le corps, dans un organe. Tel médicament sollicite l'estomac à se débarrasser de ce qui le surcharge. || 7° Exercer une action physique, en parlant d'une force. Dans son mouvement relatif autour de la terre, la lune est sollicitée par une force égale à la somme des masses de la terre et de la lune, divisée par le carré de leur distance mutuelle, LAPLACE, *Exp.* IV, 1. || Fig. L'âme entière frémit en contemplant tant de néant et tant de grandeur; lorsqu'on cherche une expression assez magnifique pour peindre ce qu'il y a de plus élevé, l'autre moitié de l'objet sollicite le terme le plus bas pour exprimer ce qu'il y a de plus vil, CHATEAUBR. *Génie*, IV, II, 9. || 8° Solliciter un malade, lui donner des soins (emploi aujourd'hui tout à fait inusité). Ayant été requis par M. de Montgeron.... de rechercher dans nos journaux le temps où nous avons sollicité Mlle Garnier

la cadette dans une maladie qu'elle eut dans le cours de l'année 1731, *Certificat de médecin*, dans MATHIEU, *Hist. des miraculés et des convuls. de St-Médard*, p. 149, éd. de 1864.

— REM. Solliciter suivi d'un infinitif prend *à* ou *de*.

— HIST. XIVe s. Il tramistrent leur legaz à solliciter les pueples des Latins à mouvoir guerre encontre les Roumains, BERCHEURE, f° 35, *recto*. Qui se mouvroit à solliciter et à troubler l'estat, ID. f° 57 *verso*. Li tribuns ne cessoient d'esmouvoir et de solliciter le pueple, que, laissies les ruines de Rome [après le sac par les Gaulois], il s'en alast à Veies, ID. f° 115, *verso*. Il [les tribuns] saillirent avant en concions publiques pour solliciter les courages des peuples, ID. f° 96, *verso*. || XVe s. Le roy le sollicitoit que il se mist aux champs, COMM. IV, 4. || XVIe s. Deffend ladite chambre à tous medecins, chirurgiens, barbiers, apothicaires, gardes de malades et autres, qui auront visité, gardé, pansé, servi ou sollicité au mal desdits pestiferez, de communiquer avec autres, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 385. La beaulté de l'acte en soy estoit ce qui plus le sollicitoit et l'esguillonnoit, AMYOT, *Pélop.* 57. Au second appareil et autres suivans, je fus sollicité [soigné] de mes compagnons et amis, chirurgiens jurés de Paris, PARÉ, XIII, 25. Un abbé de moyen aage, estant en ceste ville pour solliciter un procès, sollicita pareillement une femme honneste de son mestier pour deviser une nuict avec elle, ID. XXIII, 36. Ils [Cicéron et Pline le jeune] sollicitent, au sceu de tout le monde, les historiens de leur temps de ne les oublier en leurs registres, MONT. I, 287. Je ne nye pas qu'il ne soit bonne raison de le solliciter; mais de l'importuner trop est contre toutes bonnes meurs, PALSGR. p. 629.

— ÉTYM. Provenç. *sollicitar*; espagn. *solicitar*; ital. *sollicitare, sollecitare*; du lat. *sollicitare*, de *solus* ou *sollus*, entier, et *citare*, exciter (voy. CITER). *Solliciter* est de formation du XIVe siècle; la forme ancienne est *soucier* (voy. ce mot), et c'est le sens de *soucier* ancien, qui, pénétrant dans *solliciter*, lui avait fait attribuer, entre autres sens, celui de soigner, prendre soin d'un malade.

SOLLICITEUR, EUSE (sol-li-si-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui sollicite, postule pour soi ou pour autrui une grâce, une place, une faveur, etc. Je m'en vais en être la solliciteuse auprès du père de la Chaise, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 18 mai 1695. Il avait donné au roi son confesseur, que tous les solliciteurs de bénéfices appelaient le chef de l'Église gallicane, VOLT. *l'Ingénu*, ch. 13. Mais avoir à braver le sourire ou les larmes D'une solliciteuse aimable et sous les armes, PIR. *Métrom.* III, 9. || Fig. Si mon livre est bon, il sera mon solliciteur auprès de vous, BALZ. *Liv.* VI, *lett.* 6. || 2° Se dit de celui, de celle qui sollicite un procès, une affaire pour soi ou pour autrui. Ou, d'un nouveau procès hardi solliciteur, Aborder sans argent un clerc de rapporteur, BOIL. *Lutr.* III. Ira-t-il faire le solliciteur chez les juges? J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Fig. Autres fourberies tyranniques, dont les jésuites sont les solliciteurs en ce siècle maudit et pervers, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 231. Rappelez en votre mémoire.... cette paix fortunée dont il [M. le Tellier] fut le solliciteur et, pendant le traité, le dépositaire, FLÉCH. *le Tellier*. || 3° En particulier, celui qui est chargé de solliciter les affaires, les procès d'autrui. Il envoya chercher un solliciteur de procès qui demeurait dans son voisinage, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 71. Un solliciteur de procès (je ne puis l'appeler autrement puisqu'il sollicite).... achète ce procès de votre grand'mère pour la somme de cent quinze mille livres, VOLT. *Pol. et lég. Probabilités en justice, intervention*. || Fig. Je me trouve depuis vingt-cinq ans solliciteur de l'intérêt public, mais sans crédit et par conséquent fort peu utile au public présent, L'ABBÉ DE ST-PIERRE, dans *Rev. des deux Mondes*, 1er févr. 1869, p. 560.

— HIST. XVe s. Me Jean Chappelles, solliciteur frequentant audict Bourdeaulx, FR. MICHEL, *Hist. du comm. et de la navig. à Bordeaux*, t. II, p. 390. || XVIe s. Ne pourront lesdits greffiers et tous autres et leurs clercs exiger ny prendre des parties, leurs procureurs et solliciteurs, aucune chose plus avant qu'il ne leur est taxé par les ordonnances dernieres, *Coust. gén.* t. II, p. 980.

— ÉTYM. *Solliciter*; provenç. *sollicitador*; espagn. *solicitador*; ital. *sollicitatore, sollecitatore*.

SOLLICITUDE (sol-li-si-tu-d'), *s. f.* || 1° Soin plein de souci. Cette affaire lui cause beaucoup de sollicitude. Chrysale : Et vous n'avez nul soin, nulle sollicitude Pour.... Philaminte : Ah! sollicitude à mon oreille est rude; Il pue étrangement son ancienneté, MOL. *Fem. sav.* II, 7. Pour peu qu'on cesse d'avancer [dans la voie de la perfection], on est entraîné; ce qui oblige à une sollicitude qui ne se relâche jamais, BOSS. *Ét. d'orais.* VI, 28. Le cardinal de Fleury, dont la sollicitude ministérielle s'étendait jusqu'aux plus petits objets et peut-être y mettait quelquefois une importance qu'ils n'avaient pas, D'ALEMB. *Éloges, Cardin. de Soubise*. || Terme de l'Écriture. Les sollicitudes du siècle, le soin des affaires temporelles. || 2° Soin plein d'affection. Une sainte et religieuse sollicitude qui fait le caractère propre de tout homme préposé à la conduite des autres, ROLLIN, *Traité des Ét.* VI, II, 4. L'évêque n'imposait les mains sur des hommes éprouvés, que pour se décharger sur eux d'une partie du fardeau et du détail de la sollicitude pastorale, MASS. *Confér. Fuite du monde*. La sollicitude maternelle ne se supplée point, J. J. ROUSS. *Ém.* I. La seule singularité qu'on ait pu observer dans sa vie privée était l'excès auquel il portait la sollicitude paternelle, CONDORCET, *Bertin*.

— REM. On voit par l'exemple de Molière que, de son temps, les puristes regardaient sollicitude comme un mot vieux et hors d'usage; il est aujourd'hui plein de vie.

— HIST. XIIIe s. Choses qui sont de grant estude et sollicitude et travail, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 328. || XIVe s. Lorsqu'il plaist à Dieu d'envoier aux rois la maladie de la mort, il convient qu'il soient sans aucune cure ou solicitude afflictive ou angoisseuse des faiz de cest siecle, *Charles V*, dans *Ordonn. des rois de Fr.* t. VI, p. 49-54. Nature humaine de laquelle Dieu a especial sollicitude et cure, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Il n'est vol que de pigeon, quand il ha petitz, pour l'obstinée sollicitude en luy par nature pousée de recourir et secourir ses pigeonnaulx, RAB. *Pant.* IV, 3. L'on estoit lors en grosse solicitude, BONIVARD, *Chr. de Genèv.* IV, 36. L'oraison requiert la tranquillité, hors toutes affections charnelles et tous troubles de solicitudes terriennes, CALV. *Inst.* 709. La solicitude [le soin] des poures a esté commise aux diacres, ID. *ib.* 851. La prevoyance et solicitude de l'advenir, MONT. I, 12. La solicitude de bien faire, ID. I, 41. Les richesses ne valent pas une advertence et solicitude penible, ID. IV, 79.

— ÉTYM. Provenç. *sollicitut*; espagn. *solicitud*; du lat. *sollicitudinem* (voy. SOLLICITER).

† **SOLMISATION** (sol-mi-za-sion), *s. f.* Terme d'ancienne musique. Action de solmiser. La solmisation d'un morceau de plain-chant. || Solmisation moderne, celle qui consiste à donner à chaque note un nom fixe et toujours le même.

† **SOLMISER** (sol-mi-zé), *v. a.* Ancien terme de musique. Chanter, lire un morceau de plain-chant, en prononçant le nom assigné à chaque note par la méthode des muances; c'est le même sens que solfier.

— ÉTYM. *Sol*, et *mi*.

SOLO (sô-lo), *s. m.* Terme de musique. Morceau de musique pour une seule voix, ou pour un seul instrument, avec ou sans accompagnement. Jouer un solo. Un solo de harpe. Un solo de ténor. Un beau solo. || Adjectivement. Un violon solo. Une flûte solo. || L'Académie écrit au pluriel des solo; mais des grammairiens réclament contre cette décision, et demandent qu'on écrive des solos, puisque l'Académie elle-même écrit des duos, des trios. Quelques-uns disent, au pluriel, des soli : Un tel chantera les soli.

— ÉTYM. Ital. *solo*, seul.

† **SOLON** (so-lon), *s. m.* Le deuxième des sept sages de la Grèce et le législateur d'Athènes (638-558 avant J. C.). || Il se dit quelquefois pour législateur. Nos Solons ont décidé que.... En quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main et la langue au chevalier de la Barre, qu'on l'appliquât à la torture ordinaire et extraordinaire, et qu'on le brûlât tout vif? telle fut la sentence prononcée par les Solons et les Lycurgues d'Abbeville, VOLT. *Dict. phil. Supplices*, I.

SOLSTICE (sol-sti-s'), *s. m.* Terme d'astronomie. Temps où le soleil, étant le plus éloigné de l'équateur, paraît stationnaire pendant quelques jours. Le solstice d'hiver arrive quand le soleil est au tropique du Capricorne, ce qui fait le jour le plus court de l'hiver; et le solstice d'été, lorsqu'il est au tropique du Cancer, ce qui donne le plus long jour de l'été. Je ne sais par quelle condescendance pour les coutumes romaines il [Jules César] commença l'année au temps où elle ne commence point, huit jours après le solstice d'hiver, VOLT. *Dict. phil. almanach*. Dès le temps de Jules César, le solstice civil, politique, fut fixé au 25 décembre; c'était à Rome une fête où l'on célébrait le retour du soleil, ID. *ib. Noël*. Les points des équinoxes et des solstices étaient déterminés par le lever et le coucher des étoiles, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 190. La première observation grecque, ou du moins la plus ancienne qui ait été conservée, est celle du solstice d'été, faite par Euctémon et par Méton l'an 432, ID. *ib.* p. 226. En observant assidûment les solstices et les équinoxes, Hipparque s'aperçut aisément que ces points ne divisaient pas l'année en parties égales, ID. *Hist. astr. mod.* t. I, p. 86. Pourquoi connaît-il [l'animal] les vents et les marées, les équinoxes et les solstices? CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 9. || Fig. Cet ordre heureux fit régner la justice, Et fut pour nous l'époque et le solstice Du vrai bonheur, qui, depuis ces beaux jours, Fut de la terre exilé pour toujours, J. B. ROUSS. *Allég.* II, 4. L'âge mûr, à son tour, solstice de la vie, S'arrête et sur lui-même un instant se replie, DELILLE, *Imag.* VI.

— ÉTYM. Lat. *solstitium*, de *sol*, soleil, et *stitium*, pour *statium*, de *stare* (voy. STABLE).

SOLSTICIAL, ALE (sol-sti-si-al, a-l'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui a rapport aux solstices. Points solsticiaux. Norwood, en 1635, observa les hauteurs solsticiales à York et à Londres avec un sextant de cinq pieds de rayon, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 342.

— ÉTYM. Lat. *solstitialis*, de *solstitium*, solstice.

SOLUBILITÉ (so-lu-bi-li-té), *s. f.* Propriété en vertu de laquelle un corps peut se dissoudre dans un liquide. La solubilité dans l'eau n'est pas une propriété inhérente et essentielle aux substances salines, BUFF. *Min.* t. III, p. 221. Leur solubilité [des sels] dépend évidemment de leur affinité pour l'eau et de leur cohésion; elle est en raison directe de la première et en raison inverse de la seconde, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 292.

— ÉTYM. *Soluble*.

SOLUBLE (so-lu-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être résolu. Problème soluble. || 2° Qui est susceptible de se dissoudre dans un liquide. Lagaraie enseigna l'art d'extraire les matériaux solubles par l'eau froide appliquée aux végétaux très-divisés à l'aide du mouvement communiqué par les moussoirs, et à en obtenir des principes non altérés, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 39. || Corps solubles, ceux dont la force de cohésion n'est pas assez puissante pour résister à l'action dissolvante des fluides avec lesquels on les met en contact.

— HIST. XIIIe s. Mi fait, ce dist, sunt tuit soluble [susceptibles de périr], Tant ai pooir povre et obnuble Au regart de la grant poissance De Diex... *la Rose*, 19271.

— ÉTYM. Lat. *solubilis*, de *solvere* (voy. SOLUTION).

† **SOLUTÉ** (so-lu-té), *s. m.* Terme de pharmacie. Liquide nouveau résultant de la dissolution d'un solide dans un premier liquide.

— ÉTYM. Lat. *solutus*, dissous.

† **SOLUTIF, IVE** (so-lu-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de dissoudre, de résoudre.

— HIST XVIe s. Par medecines propres et dediées à telle chose, comme sont les solutifs, PARÉ, X, 2.

— ÉTYM. Voy. SOLUTION; provenç. *solutiu*; ital. et espagn. *solutivo*.

SOLUTION (so-lu-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. m.* || 1° Proprement, décomposition d'un corps; sens latin qui n'est pas usité. || Terme de chimie. Action d'un liquide sur un solide, dont le résultat est que ce dernier prend lui-même la forme liquide. || Le liquide qui résulte de cette action. Les sels doubles, même de nature tout à fait différente, ne peuvent être obtenus purs, lorsqu'ils cristallisent avec d'autres dans une même solution, BEUDANT, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. 227. La salure en est [du lac Asphaltite] beaucoup plus forte que celle de la mer, et elle produit sur les lèvres l'effet d'une forte solution d'alun, CHATEAUBR. *Itin.* part. 3. || Affinité de solution, faculté que possèdent certains liquides de se dissoudre l'un dans l'autre. || 2° Division, séparation des parties; on ne le dit guère que dans cette locution : solution de continuité. || Fig. Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre la Fare et Mme de la Sablière : c'est la bassette, SÉV. 14 juillet 1680. Comme il n'y a que de grandes maladies qui fassent solution de continuité dans la mémoire, il n'y a guère que de grandes passions qui la fassent dans les mœurs, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Solution de continuité, nom collectif donné, en chirurgie, aux plaies, aux fractures, et, en général, à toutes les divisions des

parties auparavant continues. || 3° Dénoûment d'une difficulté. Cet argument [tiré des paroles de Jésus-Christ : ceci est mon corps] tourmentait Zwingle ; il y cherchait une solution, BOSS. *Var.* 2. Les solutions les plus élevées, les plus hardies et les plus inespérées naissaient sous leurs pas, FONTEN. *Leibnitz.* J'avais déjà le malheur de faire un système [sur la question pourquoi la lune et le soleil paraissent plus grands à l'horizon], lorsque la solution mathématique de ce problème par M. Smith me tomba entre les mains, et m'épargna les erreurs d'une hypothèse, VOLT. *Phil. Newt.* II, 6. J'avoue que tout cela [sur la prévision de Dieu] me paraît très-hasardé, et que c'est un aveu plutôt qu'une solution de la difficulté, ID. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* 23 janv. 1738. La solution d'une question difficile dépend quelquefois de la manière de la poser, J. J. ROUSS. *Ém.* V. En mathématiques, on entend par une belle solution, la solution simple et facile d'un problème difficile et compliqué, DIDER. *Rech. phil. sur le beau.* Sa solution [de Newton] du problème de la précession des équinoxes, quoique fort ingénieuse, et malgré l'accord apparent de son résultat avec les observations, est défectueuse à plusieurs égards, LAPLACE, *Exp.* V, 5. || Il se dit aussi de ce qui termine une affaire quelconque. Il fallait une solution. Cet événement est une solution. || 4° Terme de jurisprudence. Payement final. Jusqu'à parfaite solution et payement, ou, simplement, jusqu'à parfaite solution. || 5° Terme de médecine. La solution d'une maladie est sa terminaison, accompagnée ou non de phénomènes critiques.

— HIST. XIV° s. Environ la solucion des poins [l'action de défaire les points de suture] deux choses sont à entendre, H. DE MONDEVILLE, f° 43. Il fu dit devant qu'est solucions de continuité, ID. f° 79, *verso.* Pour la response et solucion de la question maintenant proposée, ORESME, *Éth.* 154. || XVI° s. La solution d'unité ou de continuité, en la chair est nommée playe, en l'os fracture, et ainsi des autres, PARÉ, *Introd.* 20. Quant aux oppositions et arguments [de ceux qui condamnaient les sorciers] ....je n'en ay point senty qui m'attachent, et qui ne souffrent solution tousjours plus vraysemblable que leurs conclusions, MONT. IV, 187.

— ÉTYM. Provenç. *solution* ; espagn. *solucion* ; ital. *soluzione* ; du latin *solutionem*, de *solutum*, supin de *solvere*, que des étymologistes regardent comme composé de *se*, indiquant séparation, et *luere*, délier, laver, effacer.

SOLVABILITÉ (sol-va-bi-li-té), *s. f.* État d'une personne solvable. Le crédit ne roulant que sur la solvabilité du sujet qui s'en sert, BOISGUILLEBERT, *Dét. de la Fr. supplément.*

— ÉTYM. *Solvable.*

SOLVABLE (sol-va-bl'), *adj.* Qui a de quoi payer. Si toutes sortes de gens solvables sont reçus aux enchères.... VAUBAN, *Dîme*, p. 207.

— HIST. XVI° s. Il donna à perpetuité 2369514 nobles à la rose, de rente fonciere, indemnes, amortyz et solvables [payables] par chascun an à la porte de l'abbaye, RAB. *Garg.* I, 53.

— ÉTYM. Mot fait du latin *solvere*, payer, comme si l'on en avait tiré le verbe *solver*, d'où *solvable*, comme *exprimable*, d'*exprimer*.

† **SOMASCÉTIQUE** (sô-ma-ssé-ti-k'), *s. f.* Exercice du corps, synonyme de gymnastique.

— ÉTYM. Σῶμα, corps, et ἀσκεῖν, exercer (voy. ASCÈTE).

† **SOMASQUES** (so-ma-sk'), *s. m. pl.* Religieux de la congrégation de Saint-Maïeul, fondés en 1540, et ayant pour occupation d'instruire les enfants.

— ÉTYM. *Somasque*, lieu entre Milan et Bergame.

† **SOMATIQUE** (sô-ma-ti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui appartient au corps. || Doctrine somatique de la folie, doctrine qui attribue la folie non à des causes psychiques, mais à des lésions matérielles du système nerveux.

— ÉTYM. Σωματικός, de σῶμα, corps.

† **SOMATISTE** (sô-ma-ti-st'), *s. m.* Médecin partisan de la doctrine somatique de l'aliénation mentale.

SOMATOLOGIE (sô-ma-to-lo-jie), *s. f.* Terme de médecine. Traité du corps humain.

— ÉTYM. Σῶμα, corps, et λόγος, traité.

† **SOMATOLOGIQUE** (sô-ma-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la somatologie.

† **SOMBOUL** (son-boul), *s. m.* Nom de la racine d'une ombellifère qui nous arrive par la Russie.

† **SOMBRAGE** (son-bra-j'), *s. m.* Terme rural. Premier labour donné à la vigne.

— ÉTYM. *Sombrer* 2.

SOMBRE (son-br'), *adj.* || 1° Qui reçoit peu de lumière, peu éclairé. Une chambre sombre. Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles! LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Et le temps aujourd'hui Est sombre : tout cela me donne un peu d'ennui, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 2. J'aimais le beffroi des alarmes.... Les vitraux éclatants ou sombres, V. HUGO, *Odes*, II, 3. || Il fait sombre, le temps est sombre. || Fig. Dites le vrai, monseigneur, ne fait-il pas plus sombre à Munster, depuis que Mme de Longueville n'y est plus? VOIT. *Lett.* 195. || Il fait sombre dans cet appartement, cet appartement est peu éclairé. || Fig. Que son intelligence est épaisse, et qu'il fait sombre dans son âme! MOL. *Préc.* 6. || Terme d'eaux et forêts. Coupe sombre, voy. COUPE 1, n° 2. || Substantivement. Ne faire qu'apparoir dans sa maison, s'évanouir et se perdre comme un fantôme dans le sombre de son cabinet, LA BRUY. VII. Les Juifs avaient le goût du sombre et du grand dans leurs édifices, CHATEAUBR. *Itin.* part. 4. || 2° Qui est d'une teinte plus ou moins brune ou noirâtre. Cet oiseau a un plumage sombre. La gorge et tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, d'un roux sombre moucheté de brun, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 258. Les airs étaient sereins ; des soleils radieux Semaient de leurs traits d'or le bleu sombre des cieux, ST-LAMB. *Sais.* IV. || Couleur sombre, couleur peu éclatante et qui tire sur le brun. || Lumière sombre, lumière qui éclaire mal. Quand de sombres clartés qu'on ne discerne pas Attirent dans le bois et ses yeux et ses pas, BRÉBEUF, *Phars.* VI. Déjà le jour plus sombre, Dans les eaux s'éteignant, va faire place à l'ombre, BOIL. *Lutr.* II. || Fig. Du chagrin le plus noir elle [Esther] écarte les ombres, Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres, RAC. *Esth.* II, 7. || 3° Obscur, ténébreux. Impitoyables sœurs, Parques dont les ciseaux S'acquièrent chaque jour des triomphes nouveaux, Fleuves toujours brûlants, demeures toujours sombres, BRÉBEUF, *Phars.* VI. Dès que la nuit plus sombre Aux crimes des mortels viendra prêter son ombre, VOLT. *Zaïre*, IV, 7. La sombre éternité, sans terme dans son cours, Enveloppait le temps qui mesure nos jours, BERNIS, *Relig. veng.* I. || Par extension. Leurs jours les plus brillants [des riches] ont les plus sombres nuits ; Souvent mille terreurs y jettent mille alarmes, CORN. *Imit.* III, 12. || Fig. Obscur, difficile à comprendre. Il est certains esprits dont les sombres pensées Sont d'un nuage épais toujours embarrassées, BOIL. *Art p.* I. Si elle [l'étude de l'histoire ancienne] se bornait à la stérile connaissance des faits de l'antiquité et à la sombre recherche des dates et des années où chaque événement s'est passé, ROLLIN, *Hist. anc. Préf.* || Poétiquement. Les sombres bords, les royaumes sombres, les rivages sombres, les enfers, le séjour des morts, suivant la croyance des anciens. Il a vu le Cocyte et les rivages sombres, RAC. *Phèdre*, II, 4. Puisque Thésée a vu les sombres bords, En vain vous espérez qu'un dieu vous le renvoie, ID. *ib.* II, 5. || 4° Fig. Sur qui il ne luit aucun rayon de joie, de vivacité, de satisfaction. Et Sextus devenu tout sombre et tout confus, BRÉBEUF, *Phars.* VI. Et nous avons passé tout ce temps en récits Capables d'affliger les plus sombres esprits, LA FONT. *Fill. de Minée.* [L'envie] Du mérite éclatant cette sombre rivale, BOIL. *Art p.* IV. Philippe II n'avait jamais combattu ; il n'était après tout qu'un tyran laborieux, sombre et dissimulé, VOLT. *Mœurs*, 174. Il [Leibnitz] était sombre, et passait souvent les nuits dans un fauteuil, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Leibnitzianisme*). Le reste du jour il fut silencieux et sombre, STAEL, *Corinne*, XX, 2. || Il se dit des choses. Que son visage est sombre et plein d'émotion! CORN. *Poly.* III, 2. Zoon plaisait aux yeux.... Son peu d'esprit, son humeur sombre Rendaient ces talents mal placés, LA FONT. *Filles de Minée.* Voilà les vraies réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les réflexions ne peuvent être que sombres et solides, SÉV. 19 juin 1680. Le vice toujours sombre aime l'obscurité, BOIL. *Ép.* IX. Quel est ce sombre accueil et ce discours glacé? RAC. *Bajaz.* III, 6. Enfin, depuis deux jours, la superbe Athalie Dans un sombre chagrin paraît ensevelie, ID. *Athal.* I, 1. Quelques philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwell, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités, VOLT. *Louis XIV*, 31. La fureur de la guerre civile [en Angleterre] était nourrie par cette austérité sombre et atroce que les puritains affectaient, ID. *ib.* 180. Il y a dans ce sujet [le Paradis perdu] je ne sais quelle horreur ténébreuse, un sublime sombre et triste qui ne convient pas mal à l'imagination anglaise, ID. *Ess. poés. ép.* 9. Son silence n'avait rien de sombre ni de désobligeant, M^me RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 354, dans POUGENS. Honte à toi, femme à l'œil sombre, Dont les funestes amours Ont enseveli dans l'ombre Mon printemps et mes beaux jours! A. DE MUSS. *la Nuit d'oct.* Je te bannis de ma mémoire, Reste d'un amour insensé, Mystérieuse et sombre histoire, ID. *ib.* || Substantivement. Le sombre, tristesse, mécontentement. Dès que le roi fut assis, il remarqua promptement le sombre qui y régnait [dans le conseil], ST-SIM. 263, 15. || 5° Terme de musique. Voix sombre, voy. SOMBRÉE. || 6° *S. m.* Sombre à deux raies, espèce de couleuvre.

— HIST. XIII° s. Des maus qu'el [la luxure] fet ne sai le nombre ; La somme en est en une essombre, En une reculée obscure, RUTEB. II, 40. || XVI° s. Nous aurons de la pluye tantost, car le temps devient sombre soudaynement, PALSGRAVE, p. 648. La sagesse qui a les siens [ses effets et ses fruits] doux, sombres, internes et peu visibles, CHARRON, *Sagesse*, II, *Préface.* Celuy qui frappe autruy de sombre coup, sans sang.... *Coust. gén.* t. II, p. 933.

— ÉTYM. Catal. espagn. et portug. *sombra*, ombre. On tire ce mot de *sub-umbrare*, supposant une forme *so-ombrar* ; le fait est que le provençal a *sotz-umbrar*, ombrager ; il a aussi *solombrar*, dans le même sens, et l'anc. espagn. offre *solombra*, ombre, qu'on a interprété par le latin *solis umbra*, interprétation que Diez rejette, préférant y voir une altération de *sotz-ombrar*. Mais la forme française *essombre* donne un autre indice : elle représente *ex-umbra*, où *ex* a un sens de renforcement, comme dans *exoine*, dans *esseuler*, et signifie lieu obscur. Il se peut que *sombre*, qui est aussi substantif, n'en soit que la contraction. On trouve au XV° siècle un adjectif *sombreuse* qui signifie triste, lugubre : Les menestriers encommencerent à bondir en sombreuse, en signifiance de desconfiture, *Perceforest*, t. IV, f° 57.

† **SOMBRÉE** (son-brée), *adj. f.* Terme de musique. Voix sombrée ou sombre, voix couverte, dont le caractère tient à ce que, quand elle se produit, le larynx vibre avec la plus grande dimension du tuyau vocal.

† **SOMBREMENT** (son-bre-man), *adv.* D'une manière sombre. C'est un homme [duc de Noailles] qui pense toujours sombrement, profondément, à qui nul moyen ne coûte, ST-SIM. 317, 142. Il [le régent] était si concentré de ce que nous venions de dire, qu'il passa assez sombrement à travers la foule des courtisans, ID. 459, 236.

— HIST. XVI° s. Selon l'ordre et la police universelle du monde, quietement, doucement et ainsi sombrement et obscurement, sans bruit, comme le batteau qui n'est poussé que du fil et du cours naturel et ordinaire de l'eau, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

1. **SOMBRER** (son-bré), *v. n.* Terme de marine. Se renverser tout à fait, étant sous voiles, et périr des suites de ce mouvement qu'on n'a pu ni prévoir ni arrêter. Ce navire a sombré sous voiles. Comme un navire en feu qui sombre à l'horizon, LAMART. *Harm.* II, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° s. Sombrer [rendre obscur], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sombre.* Le terme de marine paraît être une figure où l'on représente le navire qui s'abîme comme entrant dans l'ombre.

† 2. **SOMBRER** (son-bré), *v. a.* Terme rural. Donner la première façon à la vigne. || Labourer un champ, donner le premier labour, en parlant des jachères. Il est d'usage de sombrer les terres fortes en avril, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 287, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Les terres qui seront sombrées ou curtivées devant la semaille, DU CANGE, *sombrum.*

— ÉTYM. Poit. *labourer sombre*, labourer peu profondément. Le bas-latin a *sombrum*, signifiant la saison où l'on fait le premier labour ; c'est sans doute l'allemand *Sommer*, belle saison.

† **SOMBRERO** (son-bré-ro), *s. m.* Nom du chapeau en espagnol ; on le trouve quelquefois dans des écrits relatifs à l'Espagne.

— ÉTYM. Espagn. *sombra*, ombre.

† **SOMMAGER** (so-ma-jé), *v. a.* Placer sur une futaille des cercles appelés sommiers.

† **SOMMAIL** (so-mall, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Écueil dans une passe ; terrain élevé sous l'eau qui ne laisse pas assez de profondeur pour le passage d'un grand bâtiment.

— ÉTYM. Dérivé de *somme* 1.

SOMMAIRE (so-mê-r'), *adj.* || 1° Exprimé, exposé en peu de mots. Réponse, traité, discours sommaire. || Fig. et par plaisanterie. De taille sommaire, très-petit, en parlant d'un homme. Il a pour médecin pris un apothicaire Pas plus haut que ma jambe et de taille sommaire, REGNARD, *le Lég.* I, 1. || 2° Terme de procédure. Matières sommaires, affaires qui doivent être jugées promptement. || Exécution sommaire, exécution qui n'est précédée d'aucun jugement. || 3° *S. m.* Extrait, abrégé, résumé. Là-dessus, de la pièce il m'a fait un sommaire, MOL. *Fâch.* I, 1. Votre ministre [Jurieu] s'élève contre moi, sur ce que je dis : que ces peuples étaient sauvés sans qu'on imposât autre chose que le sommaire de la foi dans le Symbole des apôtres, BOSS. 2° *instr. past.* 123. Après avoir commencé sa vie par un sommaire de ses divers exploits, HAMILT. *Gramm.* 1. On doute avec fondement que les épitomes ou sommaires qui sont à la tête des livres de Tite-Live soient de Florus, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XII, p. 289, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. Complainte en cas de proprieté, si est la sommiere et derniere maniere et forme de requerir droict sur aucun heritage dont on seroit de longtemps despointé, BOUTEILLER, *Somme rural*, tit. 32, p. 201, dans LACURNE. Suit le grant esclaircissement Et meilleur applanissement De ce qu'avois-je en mon sommaire Par trop brief laissé de l'affaire, *Tr. d'alch.* 963. || XVIe s. Tel fut le sommaire de la harangue genereuse que prononcea lors Æmilius devant le peuple romain, AMYOT, *P. Ém.* 59.

— ÉTYM. Provenç. *sommari*; espagn. *sumario*; ital. *sommario*; du lat. *summarium*, abrégé, sommaire, de *summa*, somme (voy. SOMME 2).

SOMMAIREMENT (so-mê-re-man), *adv.* D'une manière sommaire, en peu de paroles. Auprès du grand marché [à Mexico] était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction des consuls de Paris, qui n'a été établie que sous le roi Charles IX, après la destruction de l'empire du Mexique, VOLT. *Mœurs*, 147. Leibnitz n'a exposé son système que fort sommairement; pour en avoir la clef, il faut chercher dans plusieurs de ses ouvrages, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 31.

— HIST. XIVe s. Se eux se complaignent de ceux qui se sont entremis des impositions au temps passé ou d'aucuns de nos officiers, faites leur sommerement et de plain oster tous houquez [difficultés], fuites et cavillations, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 558. || XVe s. Avise toi sommairement, Que fols consauls [conseil] ne te deçoive, FROISS. *Poésies mss.* p. 34, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sommaire*, et le suffixe *ment*; provenç. *summariamen*; espagn. *sumariamente*; ital. *sommariamente*.

† **SOMMATEUR** (so-ma-teur), *s. m.* Celui qui fait une sommation. Il répondit aux sommateurs....

1. **SOMMATION** (so-ma-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de sommer. Cette forteresse capitula à la première sommation. Les trois sommations qui précèdent l'emploi de la force armée contre les attroupements séditieux. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huissier qui osât faire une sommation au greffier du parlement toulousain, après que ce parlement a défendu si sévèrement la communication des pièces, c'est-à-dire de sa honte [condamnation de Calas], VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 août 1762. || Fig. Je me rends à la première sommation que vous me faites, BALZ. liv. VII, lett. 5. || 2° Acte par écrit contenant la sommation faite en justice. Voilà les trois sommations qui lui ont été faites. Recevoir une sommation. || Sommation respectueuse, acte extra-judiciaire qu'un fils de vingt-cinq ans ou une fille de vingt et un ans sont tenus de faire signifier à leurs père et mère ou à leurs aïeuls et aïeules, pour leur demander conseil sur leur mariage, lorsque ces parents n'ont pas donné leur consentement. La fille de St-Aulaye fit à sa mère des sommations respectueuses et se maria, ST-SIMON, 166, 199.

— HIST. XVe s. Si leur fit on sommation De vouloir la ville au roi rendre, MARTIAL DE PARIS, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Sommer* 1.

2. **SOMMATION** (so-ma-sion), *s. f.* Terme de mathématiques. Opération par laquelle on trouve la somme de plusieurs quantités en série. La sommation des suites. || Terme de physique. Sons de sommation (voy. SON 3).

— ÉTYM. *Sommer* 2.

1. **SOMME** (so-m'), *s. f.* || 1° Terme de mathématiques. Résultat des quantités additionnées. La somme des unités. La somme des termes d'une équation. || Dans le calcul aux différences finies, la différence prise en sens inverse. || 2° Particulièrement, une quantité d'argent. Il avait dans la terre une somme enfouie, Son cœur avec, n'ayant autre déduit Que d'y ruminer jour et nuit, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Anticipant tous les jours sur la somme Qu'il [Belphégor] ne devait dépenser qu'en dix ans, ID. *Belph.* Parcourrai-je les sommes incroyables que Mme d'Aiguillon a distribuées en divers temps, les fondations qu'elle a faites en divers lieux? FLÉCH. *Mme d'Aig.* Celui qui a gagné un procès d'où on lui a compté une grosse somme, LA BRUY. VI. Cet homme avait reçu de grandes sommes d'Adraste, pour lui mander tous les desseins des alliés, FÉN. *Télém.* XVI. L'empereur était alors si pauvre, qu'il accordait les plus grandes choses pour les plus petites sommes, VOLT. *Ann. Emp. Sigismond*, 1434. Petit à petit cela fait somme, DIDER. *Entretien avec la maréchale* ***. || Par extension. Étant accoutumés par notre courte existence à regarder cent ans comme une grosse somme de temps, BUFF. 1re *ép. nat. Œuvr.* t. XII, p. 97. || Somme totale, la quantité qui résulte de plusieurs sommes jointes ensemble. || Adverbialement. Somme totale, en réunissant toutes les sommes. Somme totale, il en coûte tant. || Terme de marine. Haute somme, dépense extraordinaire que fait un armateur. || 3° Fig. Ce qui est comparé à un total. La somme des biens serait infiniment plus grande que celle des maux, si les hommes avaient le bon esprit de mettre dans la première classe et les sensations agréables, et les moments exempts de trouble et de chagrins, BARTHÉL. *Anach.* ch. 78. Il faut toujours, dans nos tableaux, unir le bonheur à l'infortune, et faire la somme des maux un peu plus forte que celle des biens, comme dans la nature, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 3. || 4° Titre de certains livres qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science. Chargés d'une somme de théologie qui eût été capable d'assommer, BALZ. *Socr. Disc.* 5. Alain, ce savant homme, Qui de Bauny vingt fois a lu toute la Somme, BOIL. *Lutr.* IV. Il y a dans sa Somme ultramontaine [de saint Thomas d'Aquin] des décisions que les parlements de France feraient brûler, si on voulait s'en servir pour troubler l'État, VOLT. *Louis XV*, 38. || 5° Somme toute, en somme, et même, simplement, somme, *loc. adv. et fig.* Enfin, en résumé, pour conclusion. Ce qui lui fit conclure en somme Qu'il avait à grand tort son village quitté, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Somme, qu'enfin il ne lui manquait rien, ID. *Coc.* Somme toute, avec de belles paroles, il refuse l'épreuve proposée? J. J. ROUSS. 2e *dial.*

— REM. « Puisque l'on ne veut plus recevoir en somme, on recevra moins somme pour en somme, dont nos meilleurs écrivains se servaient il n'y a pas longtemps, et beaucoup moins encore somme toute, » VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 52. Cette décision de Vaugelas et des puristes n'a pas été consacrée par l'usage.

— HIST. XIIIe s. La somme de leur conseil fu tiex [telle], que se Johannis li Blas venoit seur els, qu'il istroient fors, VILLEH. CXLII. Ce est la somme de la chose [de l'histoire], *la Rose*, 1504. Mes [mais] povres fames, povres hommes, Qui de deniers n'ont pas grans sommes.... *ib.* 11398. Et quant toutes les parties sunt dites et somme fete, après doit estre fete la somme des despenses, BEAUM. XXIX, 11. En cort terme [il] set bien la somme De son avoir.... RUTEB. 31. || XIVe s. Ainsi appert [apparaît] en somme la sentence de ces deux chapitres, ORESME, *Éth.* 66. || XVIe s. Il feit condemner Meneclides en une somme de deniers pour l'amende, AMYOT, *Pélop.* 46. La raison doibt tendre en somme à nous faire bien vivre, MONT. I, 69. Somme, il feut certain que.... ID. I, 96.

— ÉTYM. Provenç. *somma*, *suma*, *summa*; somme, comble, sommet; espagn. *suma*; ital. *summa*; du lat. *summa*, de l'adj. *summus*, le plus haut (voy. SOMMET), pris substantivement au féminin.

2. **SOMME** (so-m'), *s. f.* || 1° Charge d'un cheval, d'un âne, d'un mulet. Somme de blé. || Bête de somme, bête propre à porter des fardeaux. Le Sort, de sa plainte touché, Lui [à l'âne] donne un autre maître, et l'animal de somme Passe du jardinier aux mains d'un corroyeur, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. || Familièrement, être la bête de somme de tout le monde, être chargé de toutes les corvées. || 2° Se dit, chez les cloutiers, de 12 milliers de clous. || Somme de verre, se disait d'un certain nombre de morceaux de verre faisant de 90 à 95 pieds carrés de vitrage.

— HIST. XIIIe s. Li grant chameau sont bon pour porter grandismes somes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 231. Nus seliers ne doit fere soume ne seie garnie de cordouan ne de bazane noire, se li cuiriens n'en est conréez bien et soufisanment, *Liv. des mét.* 209. || XVe s. Et renvoyerent leurs garçons, leurs harnois, sommes, malles et habits par mer, FROISS. I, I, 44. || XVIe s. Nostre mere es, et nous tes enfants sommes, Prestz de porter de la guerre les sommes, J. MAROT, V, 18. Le vrai thresor est le contentement, Non les grands biens, lourde et fascheuse somme, RONS. 400. Servir à sac et à somme, COTGRAVE.

— ÉTYM. Environs de Paris, *sôme*; génev. *saume*, ânesse; provenç. *sauma*; espagn. *salma*; ital. *soma*; du bas-lat. *salma*, qui vient du lat. *sagma*, qui est le grec σάγμα, selle, bât, charge. La vraie prononciation conservée encore dans quelques campagnes est *sôme*; ici comme en bien d'autres mots il s'est fait un vicieux travail d'assimilation, et la prononciation a confondu *sôme* avec *somme*.

3. **SOMME** (so-m'), *s. m.* || 1° Synonyme de sommeil. A la fin le pauvre homme S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus : Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme, Et reprenez vos cent écus, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. Je ne dormirai point sous de riches lambris; Mais voit-on que le somme en perde de son prix? ID. *ib.* XI, 4. Belle nécessité d'interrompre mon somme! ID. *ib.* VI, 11. Le laboureur, l'artisan, qui chaque soir prend somme et répare la nuit les fatigues du jour, P. L. COUR., *Lett.* VIII. || Avec personnification. Ces pavots qu'ici-bas pour leur suc on renomme, Tout fraîchement cueillis dans les jardins du Somme, LA FONT. *Songe de Vaux*, *Fragm.* 7. || 2° Particulièrement. Moment assez court que l'on donne au sommeil soit le jour soit la nuit. Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. La nuit revient, et l'une et l'autre était Au premier somme... ID. *Herm.* Il faut donc en ce lieu que j'attende le jour, Et que dessus ce lit je fasse un petit somme, BOURSAULT, *le Mort vivant*, III, 2. C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner, Dormant d'un léger somme, attendait le dîner, BOIL *Lutr.* I. Certes je n'ai jamais dormi d'un si bon somme, RAC. *Plaid.* III, 3. || D'un somme, sans que le somme soit interrompu. La Fable imagina qu'un Épiménide avait dormi d'un somme pendant vingt-sept ans, et qu'à son réveil il fut tout étonné de trouver ses petits enfants mariés qui lui demandaient son nom, VOLT. *Dict. phil. les Sept dormants.* || Familièrement. Il a fait la nuit tout d'un somme, il a dormi toute la nuit sans se réveiller. || On dit dans le même sens : Il n'a fait qu'un somme toute la nuit. Il [Amazan] lui expliqua le système qui fut, après tant de siècles, celui de Pythagore, de Porphyre, de Jamblique; sur quoi, milord s'endormit, et ne fit qu'un somme, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à sa maison, VOLT. *Pr. de Babyl.* 8. Frontin : Je ne pouvais dormir; Oh! maintenant la nuit je ne fais plus qu'un somme, IMBERT, *Jaloux sans amour*, IV, 4. || 3° Haut somme, nom que l'on donne quelquefois par euphémisme à l'apoplexie.

— REM. 1. Les premiers qui se sont servis de somme sont Ronsard et Belleau... ces deux auteurs disaient somme quand ils voulaient parler de l'action de dormir, et somme quand ils voulaient signifier le dieu du sommeil, VAUGEL. *Nouv. Rem. observ. de M****, p. 395, dans POUGENS. Cela n'est pas exact; dès le XIIIe siècle on a dit *some* ou *soume*. || 2. Je dors d'un bon somme est bien mieux dit que d'un bon sommeil, qui néanmoins ne serait pas mauvais; il est vrai que l'usage de sommeil a plus d'étendue, et qu'on le dit en beaucoup de lieux où il ne faudrait pas dire somme, par exemple quand on dit : accablé de sommeil, et non de somme, VAUGEL. *Nouv. Rem.* p. 394, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Quant li songes suet [a coutume] les homes porpenre, *Job*, p. 479. || XIIIe s. Et la nuit dou premier soume issirent dou castiel et vinrent as loges des garnisons.... *Chr. de Rains*, p. 139. || XVIe s. ....en noz yeux il [Mercure] envoye Ores le somme, et ores le reveil, Ores les clost d'un eternel sommeil, DUBELL. IV, 13, *recto*. Et eux la nuict, environ le premier somme, se partirent de Thebes, AMYOT, *Lysand.* 53.

— ÉTYM. Saintong. *songhe*; poitev. *faire un songe*; prov. *som*, *son*; cat. *son*; esp. *sueño*; portug. *somno*, *sono*; ital. *sonno*; du lat. *somnus*; de même radical que le grec ὕπνος, le sanscrit *svapna*, le

gaélique *suain*, sommeil, et le vieux norrois *svefn*.

† 4. **SOMME** (so-m'), *s. f.* Terme de marine. Banc de gravier, de sable, ou de vase, situé au dehors d'un port ou de l'embouchure d'un fleuve.

† 5. **SOMME** (so-m'), *s. f.* Synonyme de jonque. Sommes ou champans, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 338.

1. **SOMMÉ, ÉE** (so-mé, mée), *part. passé* de sommer 1. ‖ Qui on a déclaré qu'il ait à faire telle ou telle chose. La place sommée de se rendre. Il se voyait pressé de tous côtés, sommé de sa parole, obligé de combattre contre les étrangers, ANQUET. *Ligue*, III, p. 270.

2. **SOMMÉ, ÉE** (so-mé, mée), *part. passé* de sommer 2. Dont on a formé la somme. Suites sommées.

† 3. **SOMMÉ, ÉE** (so-mé, mée), *adj.* Terme de vénerie. Tête de cerf sommée d'empaumure, de brochure, de fourchure, tête de cerf qui se termine en fourche, etc. ‖ Terme de blason. Se dit pour surmonté. ‖ Terme de fauconnerie. Se dit des plumes du faucon, quand elles sont parvenues à toute leur longueur.

— ÉTYM. Lat. *summus*, le plus élevé (voy. SOMMET).

SOMMEIL (so-mèll, *ll* mouillées), *s. m.* ‖ 1° Entier assoupissement des sens, ou, dans le langage physiologique, cessation momentanée de l'activité propre aux systèmes doués des propriétés de la vie animale. Je dérobe au sommeil, image de la mort, Ce que je puis du temps qu'elle laisse à mon sort, ROTR. *Vencesl.* IV, 4. Une nuit que chacun s'occupait au sommeil, Et mettait à profit l'absence du soleil, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Personne n'a d'assurance, hors la foi, s'il veille ou s'il dort, vu que durant le sommeil on croit veiller aussi fermement que nous faisons.... de sorte que, la moitié de la vie se passant en sommeil.... qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est pas un autre sommeil un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir? PASC. *Pens.* VIII, 1, édit. HAVET. Si j'avais envie de faire un doux sommeil, je n'aurais qu'à prendre des cartes; rien ne m'endort plus sûrement, SÉV. 11 juin 1676. Il y a en nous une partie languissante qui est toujours prête à s'endormir.... l'esprit veille et dispute contre le sommeil, BOSS. *Panég. St Benoît*, 3. Le coucher dessus la dure, la psalmodie de la nuit et le travail de la journée attirent le sommeil à ce corps si tendre, sommeil léger qui n'appesantit pas l'esprit, et qui n'interrompt presque point ses actions, BOSS. *la Vallière*. Il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux, ID. *le Tellier*. On sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre, ID. *Louis de Bourb.* Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher, BOIL. *Sat.* VIII. Elle plaint le malheur de la nature humaine, Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit Tant d'heures sans jouer se consument au lit, ID. *Sat.* X. Quoi! tandis que Néron s'abandonne au sommeil, Faut-il que vous veniez attendre son réveil? RAC. *Brit.* I, 1. Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux, Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux, ID. *Phèdre*, I, 3. Le laboureur, qui a bien travaillé sans chagrin, et bien mangé sans excès, dort d'un sommeil plein et tranquille que les rêves ne troublent point, VOLT. *Dict. phil. Somnambules*, II. L'état de l'âme dans le sommeil est quelque chose de très-singulier et dont nous n'avons encore que des notions très-imparfaites; il doit paraître intéressant à un psychologue d'approfondir cet état, BONNET, *Ess. anal. âme*, 23. N'est-ce pas qu'il est pur le sommeil de l'enfance? A. DE MUSSET, *Rolla*. ‖ Demi-sommeil, état où le sommeil n'est pas profond. Les âmes fort avancées dans l'oraison passive ou de quiétude, dit le P. Falconi, éprouvent une chose fort surprenante, qui est qu'elles n'ont la nuit qu'un demi-sommeil; et Dieu opère plus, ce semble, en elles durant la nuit et dans le sommeil que pendant le jour, BOSS. *États d'orais.* I, 16. ‖ Par exagération. Un sommeil de mort, un très-profond sommeil. Sommeil! sommeil de mort! favorise ma rage! VOLT. *Triumv.* IV, 4. ‖ Dans le style poétique ou oratoire. Les pavots du sommeil. Le jeune Télémaque, prévenant par ses soins la vigilance des plus vieux capitaines, s'arracha d'entre les bras du doux sommeil, FÉN. *Tél.* 20. ‖ Dans la mythologie, dieu qui était fils de la Nuit et frère de la Mort. Suave est le sommeil qui succède à l'effort; Mais ce fils de la nuit est frère de la mort, PONSARD, *Lucrèce*, IV, 1. ‖ 2° Grande envie de dormir. Avoir sommeil. Tomber de sommeil. J'ai toujours cru et je le crois encore, que le sommeil est une chose invincible, LA FONT. *Psyché*, II, p. 121. Pour moi, fermant ma porte et cédant au sommeil, BOIL. *Sat.* VI. ‖ 3° Terme de médecine. Maladie du sommeil, état nerveux particulier dans lequel le patient a une propension invincible pour le sommeil, qui se prolonge par accès jusqu'à cinq ou six jours et même beaucoup au delà, sans altération de la santé. ‖ 4° Fig. En parlant de la mort. Il s'endormit du sommeil des justes. Sisara, ayant été tué de cette sorte, passa du sommeil naturel à celui de la mort, SACI, *Bible, Juges*, IV, 21. Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière, BOSS. *le Tellier*. L'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, BOURDAL. 15e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 447. Les corps de plusieurs saints ensevelis dans le sommeil de la mort ressuscitèrent, ID. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 229. L'apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de paix, FLÉCH. *Mme de Montaus.* Hélas! il m'a parlé de calme, de repos, D'un long sommeil de paix qui finit tous nos maux, DUCIS, *Othello*, V, 2. ‖ 5° Fig. État d'inactivité, d'inertie. L'enfance est un sommeil. Dans un lâche sommeil crois-tu qu'enseveli, Achille aura pour elle impunément pâli? RAC. *Iph.* IV, 1. Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil.... Ne s'empresseront pas à suivre notre exemple? ID. *Athal.* IV, 3. Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil, ou plutôt de la torpeur de la nature, BUFF. *la Fauvette*. Le repos de l'Europe fut court; les passions des princes ne connaissent qu'un léger sommeil, MIRABEAU, *Collect.* t. IV, p. 32. ... L'âme, vierge encor dans le sommeil des sens, Des folles passions ignore les tourments, LEGOUVÉ, *les Souv.* L'indolence peut mettre quelques intervalles de sommeil ou d'oubli dans la vie; mais elle n'use ni ne flétrit le cœur, STAEL, *Corinne*, IV, 3. ‖ 6° Fig. Interruption comparée à un moment de sommeil. C'est ce qui se fait [trouver de l'argent casuel] en mangeant ici une partie de ce que me doit mon fils, et en réservant tout mon revenu pour le payement de mes dettes; ce sommeil m'était d'autant plus nécessaire.... SÉV. 13 déc. 1684. ‖ Repos. Nous tâcherons de vous laisser respirer à Grignan jusqu'au mois d'octobre; c'est pour ne pas interrompre ce sommeil que je n'ai point voulu que vous vinssiez à Vichy, SÉV. 18 juin 1676. ‖ 7° Sommeil d'hiver, engourdissement particulier qui saisit certains animaux, lorsque la température s'abaisse; il dure des mois entiers. ‖ Sommeil d'été, phénomène qui s'observe chez quelques animaux. Les amphibies, durant la saison sèche, se couchent et tombent dans un état analogue au sommeil de l'hiver, d'où ils sortent à l'apparition de la saison pluvieuse. ‖ 8° Sommeil des plantes, position particulière que certains organes des plantes, les feuilles principalement, prennent chaque jour, à l'approche de la nuit, et qu'elles conservent tant que dure l'obscurité. L'influence de la lumière sur le sommeil des feuilles et des fleurs, DE CANDOLLE, *Instit. Mém. sc. phys. et math. Sav. étr.* t. I, p. 330.

— HIST. XVIe s. Elle rougissoit de honte de s'estre laissé vaincre au sommeil, AMYOT, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. Wallon, *someie*; provenç. *sonelh*; du diminutif fictif *somniculus*, de *somnus* (voy. SOMME 3).

SOMMEILLER (so-mè-llé, *ll* mouillées, et non so-mè-yé), *v. n.* ‖ 1° Dormir, être dans le sommeil. La nuit quand tout sommeille. Il élevait sa queue, il la faisait briller, Et cent mille autres badinages, Pendant quoi nul dindon n'eût osé sommeiller, LA FONT. *Fabl.* XII, 18. Le quartier alarmé n'a plus d'yeux qui sommeillent, BOIL. *Lutr.* IV. Lorsque tout sommeillait dans l'ombre de la nuit, LAHARPE, *Mélanie*, I, 4. ‖ Fig. Allez, où sont allés vos pères, Dormir auprès de vos aïeux; De ce lit où la mort sommeille, On dit qu'un jour elle s'éveille, LAMART. *Méd.* II, 4. ‖ 2° Particulièrement. Dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait. Je ne dormais pas tout à fait; je ne faisais que sommeiller. On l'a interrogé [M. Fouquet] sur les octrois : il a fort bien répondu; pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates, sur lesquelles on l'aurait fort embarrassé, si on avait été fort habile et bien éveillé; mais, au lieu d'être alerte, M. le chancelier sommeillait doucement, SÉV. *Lett. à Pompone*, 21 nov. 1664. Au prélat sommeillant elle adresse ces mots, BOIL. *Lutr.* I. Comme on voit sommeiller cette pâle statue Qui montre, en nos jardins, Ariane abattue Posant sur un bras faible un front décoloré, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, II, 3. ‖ Par extension. Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille; Pécheurs, disparaissez; le Seigneur se réveille, RAC. *Athal.* III, 7. ‖ Fig. Censeur de ma chère paresse, Pourquoi viens-tu me réveiller Au sein de l'aimable mollesse Où j'aime tant à sommeiller? BERNIS, *Épît.* X, *Paresse*. ‖ 3° Fig. Il se dit de ce qui est dans un état d'inactivité, d'inertie. La nature sommeille. Ses passions sommeillaient encore. Dans l'erreur du soupçon votre raison sommeille, MAIRET, *Soliman*, II, 7. Tantôt, dans un cylindre où l'homme l'amoncelle, Il [le fluide électrique] sommeille, il attend la rapide étincelle, DELILLE, *Trois règn.* I. Qu'ils renaissent pour vous ces heureux entretiens Où le choc fait jaillir la flamme qui sommeille, MILLEV. *Jalousies littér.* ‖ 4° Fig. Se laisser aller à quelque négligence. Il n'y a guère d'auteurs qui ne sommeillent quelquefois. Il est temps que tu t'éveilles : Dans le sang innocent ta main va se plonger, Tandis que tu sommeilles, RAC. *Esth.* III, 3. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. Sumeille la meie aneme [âme] pur ennui, *Liber psalm.* p. 184. Je dormi e si sumeillai e relevai; kar nostre sire me rescout, *Arch. des miss. scient.* t. V, p. 145. Donez les moi [mes armes] por Dieu le droiturier; Car trop laissons Berneçon sommillier; Or le rirons [nous irons de nouveau], se Dieu plaist, esveillier, *R. de Cambrai*, 149. ‖ XIIIe s. Mere, de quoi me chastiez? Est-ce de coudre ou de taillier? Ou de filer ou de broissier? Ou se c'est de trop sommillier? *Romancero*, p. 54. Couchier s'en va, plus n'i atent, Semlie bien et fermement, *Ren.* 17626. L'université qui lors iere [était] Endormie, leva la chiere; Du bruit du livre s'esveilla, N'onc puis gaires ne someilla, *la Rose*, 12032. N'ot point de couche appareillie, Ne dras de lin, ne oreiller, A terre l'estut sommellier, RUTEB. II, 119. ‖ XVIe s. Heureux quand je regarde Ses beaux yeux sommeiller, RONS. 189. [Caton] se renfonçant dans le lict, se remeit encores à sommeiller. MONT. I, 340.

— ÉTYM. *Sommeil*; provenç. *someillar*, *sonelhar*, *sonilhar*; ital. *sonnecchiare*.

SOMMELIER, IÈRE (so-me-lié, liè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dans une maison, dans une communauté, a la charge de la vaisselle, du linge, du pain, du vin, etc. ‖ Chez un restaurateur, le sommeiller n'est chargé que de la cave.

— HIST. XIVe s. Sommeliers, barilliers, portebouts, aideurs et autres appartenant à l'eschançonnerie, DU CANGE, *sagma*. Sommeliers du corps, des armeures et de la chambre, ID. *ib.* Lorin du Buisson, sommelier des espices, ID. *ib.* Raoul Baron, somelier de chandelerie, ID. *ib.* ‖ XVIe s. Il la maria à un sommelier d'eschansonnerie de ce jeune prince.... elle se mit en pension chez sa sœur la sommeliere, MARG. *Nouv.* XLII.

— ÉTYM. Bas-lat. *somarius*, *summularius*, de *sumá*, *sauma*, *sagma*, charge, faix (voy. SOMME 2).

SOMMELLERIE (so-mè-le-rie), *s. f.* ‖ 1° Charge de sommelier. Il entend bien la sommellerie. ‖ 2° Lieu où le sommelier garde ce qui lui est confié. Les sommelleries, les offices, tout cela formait un spectacle dont la diligence et la propreté ravissaient d'admiration, ST-SIM. 60, 3.

— HIST. XVIe s. N'estant nostre mesnager si avant instruit en l'art de sommelerie, O. DE SERRES, 243. Je trempe mon vin plus souvent à moitié, parfois au tiers d'eau; et, quand je suis en ma maison, d'un ancien usage que son medecin ordonnoit à mon pere et à soy, on mesle celuy qu'il me fault, dez la sommelerie, deux ou trois heures avant qu'on serve, MONT. IV, 291.

— ÉTYM. *Sommelier*.

1. **SOMMER** (so-mé), *v. a.* Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose. On l'a sommé de payer. On sommait le seigneur devant bonnes gens, et on le faisait sommer par le souverain, dont on devait avoir permission, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 28. ‖ Fig. Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme, Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme, Pour prendre, de la main d'un avide imprimeur, Celui de ridicule et misérable auteur, MOL. *Mis.* I, 2. De pardonner je vous somme, Mes enfants, embrassez-vous, BÉRANG. *Ménétr.* ‖ Sommer quelqu'un de sa parole, lui demander qu'il remplisse une promesse. Je vous veux sommer de votre parole, et vous faire souvenir de ce que vous avez fait devant cet autel, BOSS. 3e *sermon, Purif. Ste Vierge*. ‖ Sommer une place, sommer le commandant de la rendre.

L'après-dînée, M. d'Elbœuf somma la Bastille, RETZ, II, 212. M. de Rochefort demandait des dragons pour aller sommer et attaquer Utrecht, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 180.

— HIST. XIIIe s. Et s'il avenoit qu'il laissast les rentes à paier, li sires le pot sommer qu'il li paie dedens an et jor les rentes et les arrierages, BEAUM. XXIV, 10. Et s'il n'en font ce qu'il doivent et qui appartient au resort, quant il en sont sommé soufisamment, on en pot aler au roy, ID. XI, 12. || XIVe s. De vostre raençon vous ne m'orrez sommer; Jà plus n'en paierez que vous voldrez nommer, *Guesc.* 13611. || XVe s. Et envoya encores autres messages pour le suffisamment sommer, et après pour le defier, FROISS. I, I, 55. || XVIe s. ....Qu'il le sommoit de le luy rendre entre ses mains, qu'autrement il lui denonçoit la guerre; ceulx qui furent presens à ceste sommation, cogneurent bien que Tigranes.... AMYOT, *Lucull.* 39.

— ÉTYM. Bas-lat. *summare*, dire en somme, et de là sommer. On l'a fait venir du lat. *submonere*, dont la signification est en effet plus voisine, mais qui donne non pas *sommer*, mais *semondre*, *semonner*.

2. **SOMMER** (so-mé), *v. a.* Terme de mathématiques. Trouver la somme de plusieurs quantités. Sommer les termes d'une progression. Le grand livre de la dette publique sera sommé, arrêté et signé par trois commissaires de la convention ou du corps législatif, par.... *Décret du 24 août* 1793, art. 7.

— HIST. XVe s. Princes saiges est qui aprent, Qui parle pou et qui entent, Qui se taist et qui en soy somme Le parler d'autruy saigement, E. DESCH. *Poés. mss.* fo 359. Deux petits getoiers à compter et à sommer, DU CANGE, *summare*. || XVIe s. Il demoura plusieurs jours à sommer aux poids et à la balance le tresor d'or et d'argent qui estoit au temple de la deesse de Hierapolis, AMYOT, *Crass.* 34. Mais un franc cœur se doit à ce sommer [borner] D'estre content.... MAROT, VI, 259. Et qui pourra les grains de l'arene sommer, Que l'eau de l'Ocean lave aux bords de la mer? BAÏF, *Œuvres*, p. 73.

— ÉTYM. *Somme* 1; provenç. *somar*; espagn. *sumar*; portug. *sommar*; ital. *sommare*.

SOMMET (so-mè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des so-mè-z aigus; sommets rime avec paix, succès, traits, etc.), *s. m.* || 1o La partie la plus élevée de certaines choses. [L'or et les grandeurs] Véritables vautours que le fils de Japet Représente enchaîné sur son triste sommet, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré [le Parnasse], Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré? BOIL. *Sat.* IX. Ils montent au sommet de la fatale église, ID. *Lutr.* III. Ô mont de Sinaï, conserve la mémoire De ce jour à jamais auguste et renommé, Quand sur ton sommet enflammé.... RAC. *Athal.* I, 4. Cet inconnu qu'on nommait Cléomènes avait erré quelque temps dans le milieu de l'île, montant sur le sommet de tous les rochers, et considérant de là l'espace immense des mers avec une tristesse profonde, FÉN. *Tél.* XXIV. Sur un rocher désert, l'effroi de la nature, Dont l'aride sommet semble toucher les cieux, J. B. ROUSS. *Cantate*, *Circé.* Plus la montagne est haute, plus son sommet est froid, VOLT. *Phil. Newt.* II, 5. Les îles du cap Vert ne sont que des sommets de montagnes, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr.* t. II, p. 207. Cet oiseau [le figuier à tête rouge] a le sommet de la tête d'un beau rouge, ID. *Ois.* t. IX, p. 416. La montagne [montagne de glace qui flotte dans les mers polaires] balance sur les flots ses sommets lumineux et ses arbres de neige, CHATEAUBR. *Gén.* II, I, 14. || Fig. Toi! sois bénie à jamais! Ève qu'aucun fruit ne tente, Qui de la vertu contente Habites les purs sommets, V. HUGO, *Crépusc.* 36. || Poétiquement, le double sommet, le Parnasse, la poésie. || 2o Fig. Il se dit de ce qui est le plus haut dans l'ordre moral, intellectuel. Voilà l'état où se trouve l'âme.... presque au sommet de la perfection, BOSS. *Ét. d'orais.* IX, 5. Puisses-tu, de toi-même éternelle victime.... Trouver sur le sommet de tes grandeurs stériles, Un plus affreux désert que ceux où tu m'exiles! C. DELAV. *Paria*, V, 5. || 3o Terme d'obstétrique. Présentation du sommet, la présentation de la tête du fœtus, dans le commencement de l'accouchement. || 4o Il se dit quelquefois pour extrémité. Elle coupa le sommet des ailes de l'Amour, MONTESQ. *Céphis et l'Am.* || 5o Terme de botanique. La partie supérieure d'une tige, d'une feuille, d'un pétale, etc. || Sommet du fruit, le point d'où le style tire son origine, et qui ne correspond pas toujours au sommet géométrique. || Sommet se disait autrefois pour anthère. || 6o Terme de zoologie. Sommet d'une coquille, le point par lequel elle commence à se développer. || Sommet des élytres, la partie qui avoisine l'anus. || 7o Terme de géométrie. Le sommet d'un angle, le point où se coupent les deux côtés. || Angles opposés au sommet, angles dont les côtés sont dans le prolongement les uns des autres. || Le sommet d'une courbe, le point où sa courbure, s'arrondissant symétriquement, en borne l'extension. Le sommet d'une parabole. || Sommet d'un triangle, l'angle opposé à la base. || Se dit de même de la pointe d'une pyramide.

— SYN. SOMMET, CIME. Sommet est plus général que cime. Sommet se dit de toute partie la plus élevée; cime, des montagnes, des rochers, des grands arbres : la cime ou le sommet d'une montagne; mais le sommet de la tête et non la cime.

— HIST. XIIe s. Lors se traistrent ensemble Abner e si cumpaignon, e esturent serréement, cume en eschiele [en escadron], el sumet de une hoge, *Rois*, p. 127. || XIVe s. Mais je te jur et te promet Qu'il estoit en si haut sommet D'honneur.... MACHAUT, p. 104. Et s'il y a femme qui gise [soit en couche], Soit tantost ton enseigne mise Sur le sommet de la maison, ID. p. 115. || XVe s. Et si avoit [le duc d'Orléans assassiné] deux grans plaies de taille en la teste, l'une au travers du front tellement que on lui veoit le servel, et l'autre derriere le sommet de la teste, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 226. || XVIe s. Qui en sçait les devoirs [de l'amitié] et les exerce.... il a attainct le sommet de la sagesse humaine et de nostre bonheur, MONT. IV, 151.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *som*, qui signifiait le point le plus élevé, qui subsiste encore dans quelques noms de montagne, le grand Som, le petit Som, dans le Dauphiné auprès de la Grande-Chartreuse, et qui vient du latin *summus*, le plus élevé. Le diminutif provençal est *somelh*. *Summus* est pour *sup-mus*, superlatif de *super*.

1. **SOMMIER** (so-mié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des so-mié-z épais), *s. m.* Terme de finance. Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent. Le sommier des aides, des gabelles. Payement inscrit au sommier, sur le sommier.

— ÉTYM. *Somme* 1.

2. **SOMMIER** (so-mié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les so-mié-z et leurs conducteurs), *s. m.* || 1o Cheval de somme. On fit marcher la calèche et les sommiers qui portaient son dîner, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 93. || Se dit aussi d'un mulet. || 2o Matelas de crin piqué qui sert de paillasse dans un lit. Un traversin de coutil rempli de plume, un sommier de crin, *Lett. etc. de Colbert*, VII, 383. || Par extension. Sommier élastique, matelas dont l'élasticité est due à un système de ressorts. || 3o Sommier d'orgues, espèce de coffre ou réservoir, d'où le vent des soufflets se distribue dans les tuyaux. Ce sommier perd le vent, n'est pas bien clos. || 4o Pièce de bois où sont attachées les fiches qui servent à tendre les cordes d'un clavecin, d'un piano. || 5o Terme d'architecture. Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte. || Pierre posée à plomb sur une colonne, à laquelle se rattache l'architrave. || Première pierre à chaque extrémité d'une plate-bande. || 6o Pièce de charpente qui sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées, etc. Un misérable qui n'a que ses bras pour vivre.... voit.... enlever les portes et les sommiers de sa maison pour satisfaire au surplus d'un impôt.... BOISGUILLEBERT, *Dét. de la Fr. supplément.* || Grosse pièce de bois qui soutient une construction très-lourde. || Traverse passant sur la tête des pieux, dans un pont en bois. || Pièce de bois qui soutient les poutres trop longues. || 7o Terme d'imprimerie. Pièces de bois qui servent à soutenir le poids ou l'effort d'une presse. || 8o Partie supérieure d'une jalousie. || 9o Pièce de bois sur laquelle un moulin tourne. || Pièce de bois qui porte une grosse cloche. || 10o Terme de tonnelier. Sommier simple, l'avant-dernier cerceau de chaque bout, lorsqu'ils ne sont pas doublés; sommier double, lorsque ces deux cerceaux sont doublés. || 11o Terme de serrurier. Traverse du bas de toute espèce de grille ouvrante ou dormante. || 12o Terme de marine. Pièce de bois qui borde, en haut, l'ouverture du sabord.

— HIST. XIe s. Getet serez sur un malvais sumer, *Ch. de Rol.* XXXV. || XIIIe s. [Il] N'i ot sommier à coffres ne dras troussés en male, *Berte*, XXVII. Si le fisent prendre à un escuier et monter sour un soumier, et le menerent avoec aus [eux] en un tournoi, *Chr. de Rains*, p. 84. || XVe s. Et si n'eust esté le vicomte Roquebertin qui les rafraischit de gens d'armes et de soixante sommiers de vitaille, [les Espagnols] se fussent partis très la Toussaint. FROISS. II, II, 40. La chambre se print à trembler, et issit un des sommiers de la chambre de la mortaise, MONSTREL. t. III, p. 102, dans LACURNE. || XVIe s. Il y eut un des sommiers qui portoient sa tente qui tumba par cas d'aventure en une riviere, AMYOT, *Thém.* 54. Il [le père de Præstantius, dans saint Augustin] fantasia [en rêve] estre jument, et servir de sommier à des soldats, MONT. IV, 187.

— ÉTYM. Wallon, *soûmi*, poutre; provenç. *saumier*, âne; ital. *somaro*; du bas-lat. *saumarius*, qui vient du lat. *sagmarius* (voy. SOMME 2). On remarquera que *sommier*, qui veut dire bête de somme, a pris figurément le sens de poutre.

† 1. **SOMMIÈRE** (so-miè-r'), *s. f.* Place découverte dans une forêt. Il est recommandé aux gardes d'abandonner tous les espaces, toutes les routes, les sommières, sur lesquels ils avaient l'habitude de faire pâturer leurs propres bestiaux, *Journ. offic.* 9 juill. 1870, p. 1206, 4e col.

† 2. **SOMMIÈRE** (so-miè-r'), *s. f.* Ancien nom d'une espèce de serge. Sommières étroites croisées, sommières croisées larges, *Tabl. annexe aux lett. pat.* du 22 juill. 1780.

— ÉTYM. *Sommières*, en Languedoc (d'après Richelet), où cette étoffe se fabriquait.

† **SOMMISTE** (so-mmi-st'), *s. m.* Terme de chancellerie romaine. Ministre de la chambre, pour l'expédition des bulles, dont la fonction est de faire faire les minutes et de les faire plomber.

SOMMITÉ (so-mmi-té), *s. f.* || 1o La partie la plus élevée de certaines choses. La sommité d'une tour, d'un toit, d'un coteau. || Les sommités des montagnes, ou, absolument, les sommités. Au lever de l'aurore, leurs sommités et leurs rochers [de montagnes] sont couleur de rose, et les monceaux de glaces qui les couvrent ressemblent à des nuages transparents, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 241. || 2o Fig. Terme de littérature. Les sommités d'un sujet, les parties qui en sont les plus saillantes. Il n'approfondit pas son sujet, il se borne à en saisir les sommités. || 3o Terme de botanique. L'extrémité d'une tige, la pointe des herbes. La sommité des jeunes arbres. Des palmistes dont ils mangent les sommités, BERN. DE ST-P. *Étude*, V. || Terme de pharmacie. Sommités, ou sommités fleuries, l'extrémité de la tige fleurie des plantes dont les fleurs sont trop petites pour être conservées isolément : telles sont les sommités d'absinthe, de centaurée, etc. || 4o Néologisme. Les sommités de la science, de la littérature, les hommes les plus éminents dans la science, dans la littérature.

— HIST. XIIIe s. Pensez de la roe de fortune.... Et, quant homme est en la sommetté de la roe, coment par mescheance chet [tombe] petit et petit en poverte, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 128. || XVIe s. Les sommités de chanvre, les sommités de ronces, PARÉ, XVI, 35. Si se campa sur la sommité d'une montagne, où il se fortifia, MACHIAVEL, *Disc. sur Tite Live*, p. 476, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *summitatem*, de *summus*, le plus haut (voy. SOMMET).

SOMNAMBULE (so-mnan-bu-l'), *s. m.* et *f.* || 1o Celui ou celle qui se lève, agit et parle tout endormi. J'ai vu un somnambule, mais il se contentait de se lever, de s'habiller, de faire la révérence, de danser le menuet assez proprement; après quoi, il se déshabillait, se recouchait et continuait de dormir, VOLT. *Dict. phil. Somnambules*, I. Le somnambule n'est point un automate; tous ses mouvements sont dirigés par une âme qui voit très-clair; mais la vue est tout intérieure; elle se porte uniquement sur les objets que l'imagination lui retrace avec autant de force que d'exactitude, BONNET, *Ess. psych.* 40. Comme un somnambule, errant durant son sommeil, marche en dormant sur les bords d'un précipice, dans lequel il tomberait s'il était réveillé tout à coup, ainsi mon Émile, dans le sommeil de l'ignorance, échappe à des périls qu'il n'aperçoit point : si je l'éveille en sursaut, il est perdu, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || *Adj.* Il est somnambule. || 2o Nom donné vulgairement aux personnes qui se soumettent aux pratiques des magnétiseurs, soit pour leur fournir des renseignements sur l'état d'un malade, soit pour donner elles-mêmes des consultations d'après les renseignements qu'elles sont censées avoir ainsi recueillis. La somnambule lui dit qu'il avait le foie malade et lui prescrivit ceci et cela.

— ÉTYM. Lat. *somnus*, somme, et *ambulare*, marcher.

† **SOMNAMBULIQUE** (so-mnam-bu-li-k'), *adj.*

Qui appartient aux somnambules. Sommeil somnambulique. Crises somnambuliques.

SOMNAMBULISME (so-mnan-bu-li-sm'), *s. m.* || 1° Affection des fonctions cérébrales caractérisée par une sorte d'aptitude à répéter pendant le sommeil les actions dont on a contracté l'habitude, ou à marcher et à exécuter divers mouvements, mais sans qu'il reste, après le réveil, aucun souvenir de ce qui s'est passé. || 2° Somnambulisme magnétique, état nerveux particulier dans lequel on peut jeter, par une sorte d'influence morale, des individus d'une grande susceptibilité, et particulièrement des femmes hystériques.

— ÉTYM. *Somnambule.*

† **SOMNIAL, ALE** (so-mni-al, a-l'), *adj.* Terme didactique. Qui a rapport aux songes. || Hercule somnial, surnom d'Hercule, envoyant des songes.

— HIST. XVI^e s. Vaticinations somniales, RABEL. *Pant.* III, 13.

— ÉTYM. Lat. *somnialis*, de *somnium*, songe.

SOMNIFÈRE (so-mni-fè-r'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui provoque le sommeil. Le pavot est somnifère. || *S. m.* Un somnifère. || 2° Fig. Qui endort par l'ennui. Orateurs somnifères, J. B. ROUSS. *Ép.* II, 3.

— ÉTYM. Lat. *somnifer*, de *somnus*, somme, et *ferre*, porter.

† **SOMNILOQUE** (so-mni-lo-k'), *adj.* Qui parle durant le sommeil.

— ÉTYM. Lat. *somnus*, sommeil (voy. SOMME 3), et *loqui*, parler.

SOMNOLENCE (so-mno-lan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Assoupissement peu profond, mais pénible et insurmontable. || Fig. Engourdissement moral.

— ÉTYM. Provenç. *sompnolencia*; espagn. *somnolencia*; ital. *sonnolenza*; du lat. *somnolentia*, de *somnolentus*, somnolent.

SOMNOLENT, ENTE (so-mno-lan, lan-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à la somnolence. Un état somnolent. || Qui est porté à la somnolence. Le malade est somnolent.

— HIST. XV^e s. Nostre miserable chair est toute malade et toute paresseuse et somnolente et debile à te prier, GERSON, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. Provenç. *sompnolent*; espagn. *soñoliento*; ital. *sonnolento*; du lat. *somnolentus*, de *somnus*, somme.

SOMPTUAIRE (son-ptu-è-r'), *adj.* || 1° Qui restreint et règle la dépense dans les festins, les habits, les équipages, etc. en parlant de lois, d'édits. Un État peut faire des lois somptuaires dans l'objet d'une frugalité absolue; c'est l'esprit des lois somptuaires des républiques, MONT. *Esp.* VII, 5. Les lois somptuaires ne peuvent plaire qu'à l'indigent oisif, orgueilleux et jaloux, qui ne veut ni travailler, ni souffrir que ceux qui ont travaillé jouissent, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 23. On a d'Auguste des lois somptuaires sur la parure et sur les repas, PASTORET, *Instit. Mém. Inscr. et belles-lett.* t. V, p. 86. || 2° Dans le langage général, relatif à la dépense. Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, je ne l'étendis pas d'abord jusqu'à mon linge, qui était beau et en quantité, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII.

— HIST. XVI^e s. Somptuaire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *sumptuarius*, de *sumptus*, dépense, qui vient de *sumere*, prendre.

SOMPTUEUSEMENT (son-ptu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière somptueuse. Vivre somptueusement.

— ÉTYM. *Somptueuse*, et le suffixe *ment*.

SOMPTUEUX, EUSE (son-ptu-eû, eû-z'; au XVI^e siècle, on prononçait sumtueux, PALSGR. p. 23), *adj.* || 1° De grande dépense, magnifique. Un sien ami, voyant ces somptueux repas, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Ils ne se contentèrent pas de faire apprendre à leur fils le latin et le grec; ils y joignirent le dessin, la musique, les instruments, qui n'entrent que dans les éducations les plus somptueuses, FONTEN. *Dodart.* Le faux éclat dont vous semblez jouir dans cette maison somptueuse, MONTESQ. *Lett. pers.* 67. On trouve à Gênes de somptueux palais, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, p. 446, dans POUGENS. || Substantivement. Le somptueux des ornements. || 2° Il se dit aussi des personnes. Il est somptueux en habits. Ainsi parle tous les jours le monde, et le monde le plus brillant et le plus somptueux, MASS. *Carême, Aumône.*

— HIST. XIV^e s. Vie sumptueuse — oblacions sumptueuses, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Grief et prolixe chose seroit et somptueuse de soy mettre en procès, *Arch. nation.* JJ85, p. 125. || XV^e s. Il fist faire ung grant et sumptueux palais à St-Marc, qu'il laissa imparfait, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. I, p. 266. Saint Bernart puis à tesmoin traire, Qui dit que nopces sumptueuses Aux marians sont dommageuses, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 29. || XVI^e s. Ils aiment de se nourrir de viandes grossieres et non somptueuses, CALVIN, *Instit.* 1015.

— ÉTYM. Provenç. *sumptuos*; espagn. *suntuoso*; du lat. *sumptuosus* (voy. SOMPTUAIRE).

SOMPTUOSITÉ (son-ptu-ô-zi-té), *s. f.* Grande et magnifique dépense. Toutes les fenêtres de la chambre étaient ouvertes.... afin que l'on pût s'apercevoir de sa somptuosité, quand on lui essayait un habit neuf, *Francion*, VIII, p. 281. Ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie dans le particulier, LA BRUY. VII. Il [un sous-préfet] mettait, dans sa manière de représenter le gouvernement aux yeux de ses administrés, une sorte de somptuosité vaniteuse, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § 3.

— HIST. XVI^e s. Tant les delices, la superfluité et la sumptuosité s'allerent multipliant en peu de temps à Rome, AMYOT, *Marius*, 60.

— ÉTYM. Lat. *sumptuositatem*, de *sumptuosus*, somptueux.

1\. **SON** (son, l'*n* se lie : so-n ami), *adj. m. poss.* **SA** (sa), *f. sing.* **SES** (sè, l'*s* se lie : sè-z amis), *pluriel* des deux genres. Adjectif possessif qui répond aux pronoms de la 3^e personne du singulier, *il, elle, soi, se.* || 1° Il détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession. Son père. Sa mère. Ses cousins. Chacun, à ses périls et fortune, peut croire tout ce qu'il lui plaît, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Nul homme n'est à soi-même sa raison, sa lumière, sa sagesse; si ce n'est peut-être lorsque sa raison est une raison particulière, sa lumière une fausse lueur, sa sagesse une folie, MALEBR. *Rech. vér. éclair.* liv. I, t. IV, p. 91, dans POUGENS. Cette femme qui prenait le temps de demander son masque, lorsqu'elle l'avait sur son visage, LA BRUY. XI. La peine a ses plaisirs, le péril a ses charmes, VOLT. *Henr.* IV. Il faut que chaque parti ait son fou, comme autrefois chaque parti avait son chansonnier, ID. *Lett. Damilaville*, 15 oct. 1766. Rien de Robert ne me plaît que lui-même; C'est sa valeur et ses grâces que j'aime, ID. *Ce qui plaît aux dames.* Les lacs ont leurs oiseaux, la mer a ses serpents, Et ses poissons ailés et ses poissons rampants, DELILLE, *Trois règnes*, VIII. || Proverbe. À chaque jour suffit sa peine. || 2° Dans des cas rares, où un verbe à l'infinitif donne quelque chose de général à la phrase, on peut mettre *son, sa, ses*, bien que le verbe principal ne soit pas à la 3^e personne. Je trouve fort triste de vivre et de mourir sans son archevêque, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 24 oct. 1700. || Dans des cas encore plus rares et qui ne sont pas à imiter, *son* se rapporte à un possesseur vague qui n'est pas nommé. Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine, LA BRUY. *De la cour.* Il faudrait : qui soit notre domaine. || 3° Dans le langage familier, *son, sa, ses*, joint au verbe *sentir*, équivaut à l'article.... pour me l'amener tu t'en vas en personne.... N'envoyer qu'un valet sentirait son mépris, CORN. *le Ment.* IV, 4. Un vieux renard, mais des plus fins,.... Sentant son renard d'une lieue, LA FONT. *Fabl.* V, 5. La ballade, à mon goût, est une chose fade; Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps, MOL. *Fem. sav.* III, 5. Cela sent son vieillard, qui, pour s'en faire accroire, Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire, ID. *Éc. des maris*, I, 1. *Comme le vrai mérite a ses prérogatives....* cette phrase, ce *comme* ne conviennent pas à Pompée; cela sent trop son rhéteur, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sertor.* III, 2. Sa conversation, non moins instructive qu'amusante, ne sentait point son curé de village, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || 4° Posséder son Homère, son Cicéron, ses auteurs anciens, connaître bien Homère, Cicéron, les auteurs anciens, etc. Il savait Rabelais et son saint Augustin, VOLT. *Marseill. et Lyon.* Il n'avait en littérature qu'une légère superficie, il ne savait que son Ovide, MARMONTEL, *Mém.* VI. || On dit de même : il possède bien son arithmétique. Pontchartrain était appliqué, sachant bien sa marine, assez travailleur, ST-SIM. 305, 233. || 5° Quelquefois *son, sa, ses* a une signification méprisante et de reproche. M. Burnet me passe tous les faits que j'ai rapportés sur la réforme anglicane et sur son Cranmer, aussi bien que sur ses autres héros, sans en contredire aucun, BOSS. *Déf. Var.* 1^{er} disc. 31. || 6° *Son, sa, ses*, placés devant les adverbes comparatifs, forment un superlatif. Son plus riche habit. Sa moins belle robe. || 7° *Son*, quoique masculin, se dit au féminin devant un nom commençant par une voyelle ou une *h* muette : son âme, son épée, son héroïne. Ce solécisme, qui est passé dans l'usage, n'était pas commis par nos aïeux, qui disaient en élidant l'*a* comme dans l'article : *s'ame, s'espée*; ce n'est qu'au XIV^e siècle qu'il a commencé à s'introduire.

— REM. 1. La règle générale est d'employer l'adjectif *son, sa, ses*, lorsqu'on parle des personnes ou des choses personnifiées, c'est-à-dire auxquelles on attribue des vues et une volonté. Hors ces cas, il vaut mieux employer *en*. Au lieu de dire : Le soin qu'on apporte au travail empêche de sentir sa fatigue; dites : d'en sentir la fatigue. Cependant ce n'est point une loi grammaticale qui y oblige, c'est la clarté et l'élégance, et plus d'une fois les écrivains s'en sont départis. J'ai honte de ma vie, et je hais son usage, Depuis que je la dois aux effets de ta rage, CORN. *Méd.* III, 3. On ne peut d'ailleurs qu'user de *son, sa, ses* quand le nom est en complément indirect, comme ici : Lysidas [parlant de sa pièce] : Tous ceux qui étaient là doivent venir à sa première représentation, MOL. *Critique*, 7. || 2. Pour l'emploi de *son, sa, ses* avec chacun, voy. CHACUN, *Rem.* 1.

— HIST. IX^e s. Si Lodhwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat.... *Serment.* Et Karlus meos sendra [mon seigneur], de suo part.... *ib.* || X^e s. Un edre [un lierre] sore sen cheve [tête] *Frag. de Valenc.* p. 468. Mult lætatus, por que Deus cel edre li donat à sun soueir e à sun repausement, *ib.* Ne aiet niuls male voluntatem contra sem peer, *ib.* p. 469. Elle ent adunet [abandonne] lo suon element [doctrine], *Eulalie.* Qu'elle perdesse sa virginitet, *ib.* Par souue clementia, *ib.* || XI^e s. D'icez sons sers [de ces siens serfs], *St Alexis*, XXV. Se [il] mesfeist as homes de sa baillie, *Lois de Guill.* 2. Serez ses hom [son homme] par honur et par bien, *Ch. de Rol.* III. Li reis est fiers, et sis curages pesmes, *ib.* IV. || XII^e s. [Que je] Ne puisse assez li [elle] et s'amor servir, *Couci*, XIX. || XIII^e s. En terre sen fil [son fils] [il] envoia, Qui aveques nous conversa, *St Graal*, V. 2183. En son lit en seant [elle] prist ses heures à dire, *Berte*, XIV. Mal lui monstrons semblant que soions si ami, *ib.* LXXI. Et l'apostoles li manda qu'il sermonnast de la croix par s'auctorité, VILLEH. I. Savés-vous qui estoit s'amie? *la Rose*, 835. Dieu, en qui il mist sa fiance, le gardoit touz jours dès s'enfance, JOINV. 201. || XIV^e s. Cest os ou son extremité vers la jointure du coude, H. DE MONDEVILLE, f° 21. Comme il se feist voie parmi la tourbe avecques son espée, BERCHEURE, f° 32, *recto.* Son ire croissoit, ID. f° 40, *verso.* Il avoit defraudé son esperance, ID. f° 24, *verso.* Et doit icellui pecheur dire tout ce qui peut grever son ame, *Ménagier*, I, 3. || XV^e s. Du temps de ses feu pere et mere, LOUIS XI, *Nouv.* XX. || XVI^e s. Et ayme mieux en s'amour avoir peine, Que sans s'amour avoir liesse plaine, MAROT, II, 375. Sy luy dirois la peine que j'endure Pour son amour, et elle orroit ma plaincte, ID. I, 376. Ce disant, Dindenault desguainoyt son espée, RAB. *Pant.* IV, 5. Il tua son homme en ce mesme combat, MONT. III, 296. La foy prend son commencement, accroissement et perfection de la parole, CALV. *Instit.* 1034.... que la loy n'a de rien profité à ses observateurs, ID. *ib.* 1045. Au gentilhomme bien né, son estude, exercice et plaisir, doit estre en toutes les vertus, LANOUE, 201. Ainsi qu'on void avenir à une lanterne : car plus sa vitre est claire, plus sa lumiere interieure s'apperçoit, ID. 531. Il commencea à user d'une franchise de parler, qui sentoit plus son accusateur que sa libre defense, AMYOT, *Cor.* 26.

— ÉTYM. Poit. *seun*; picard *sin* ou *sen* devant une voyelle, *chin*, son, *che*, sa; provenç. *ses, son*, au fém. *sa*; au plur. *siei, sei*; au fém. *sas*; cat. *sos, son*; espagn. *suyo*; ital. *suo*: du lat. *suum*; comparez le grec σφέος, et l'allem. *sein*. Dans l'ancienne langue, *ses* était le nominatif, *son* le régime, au sing. masculin; *si* le nominatif pluriel, *ses* le régime pluriel.

2\. **SON** (son), *s. m.* || 1° Résidu de la mouture des grains, qui est principalement composé des débris de leur écorce. Le porc à s'engraisser coûtera peu de son, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. C'est trop d'honneur que vous me faites; et, si j'avais su ça tantôt, je n'aurais pas manqué de les laver [mes mains] avec du son, MOL. *Festin*, II, 2. Le son lui forme [au cheval] un aliment très-rafraîchissant et d'une facile digestion, GENLIS, *Mais. rust.* t. I, p. 199, dans POUGENS. || Fig. Les femmes galantes finissent souvent par où elles auraient dû commen-

cer; il faut que les seigneurs aiment mieux le son que la farine, LESAGE, *Est. Gonz.* 28. Si bien donc désormais que vous serez plus fine, Et vendrez votre son mieux que votre farine, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, II, 7. || Fig. Moitié farine et moitié son, se dit de choses mêlées, et aussi moitié de gré, moitié de force. || Son gras, celui dans lequel il reste beaucoup de farine. || Eau de son, eau dans laquelle on a mêlé du son. || 2° Populairement, taches de rousseur. Elle a du son plein la figure. || 3° Nom que les enfants donnent à la sciure qui remplit les poupées. || Proverbe. Ventre de son et robe de velours, se dit de ceux qui, étant fort bien vêtus, font mauvaise chère chez eux.

— HIST. XVI° s. Son blé moulu, il le prend, il le sasse, Le son demeure et la farine passe, DU BELL. VII, 4, *recto*.

— ÉTYM. Diez dit que *son* est l'anc. franç. *son* ou *som*, sommet : ce qui reste sur le haut du tamis; et il cite l'espagn. *soma*, qui signifie fleur de farine. Il n'y a guère d'historique; mais on ne peut écarter le bas-lat. *seonnum*, son, qui se trouve dans un texte du XIII° siècle, et qui, appartenant à un document français, nous montre que l'ancienne forme était *seon*. *Seon* peut conduire à *secundum* (voy. l'Hist. de SELON) : ce serait donc la *seconde* mouture.

3. **SON** (son), *s. m.* || 1° Ce qui frappe l'ouïe, par l'effet de mouvements vibratoires rhythmiques et pendant quelque temps semblables à eux-mêmes, par opposition au bruit, où les mouvements sont confus, de durée et d'intensité inégales. Sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par le cri des blessés, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ces esprits frivoles Que tout flatteur endort au son de ses paroles, BOIL. *Ép.* IX. Quelques-uns dansaient au son du chalumeau, FÉN. *Tél.* XVII. Jusqu'au son de sa voix, tout me pénètre en elle, PIRON, *Métrom.* III, 2. J'entends de tous côtés les clameurs des soldats, Et les sons de la guerre, et les cris du trépas, VOLT. *Adél. du Guescl.* I, 1. Les longues phrases ont une expression, les courtes en ont une autre; et l'expression est la plus grande, lorsque les mots y contribuent, non-seulement comme signes des idées, mais encore comme sons, CONDILL. *Harmonie du style*, 3. Ces causes réunies rendaient les sons remarquablement faibles sur la cime du Mont-Blanc; un coup de pistolet n'y fit pas plus de bruit qu'un petit pétard de la Chine n'en fait dans une chambre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, p. 338, dans POUGENS. Le son parcourt plus de 325 mètres par seconde, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 116. Non toutefois que l'évêque de Clermont n'ait en partage que la tendresse du génie; il sait aussi faire entendre des sons mâles et vigoureux, CHATEAUBR. *Génie*, III, IV, 2. || Sons de combinaison, sons que l'on entend lorsqu'on produit simultanément deux sons de hauteur différente, intenses et soutenus; sons de différence, sons caractérisés par ceci que leur nombre de vibrations est égal à la différence des nombres de vibrations des sons primaires; sons de sommation, sons ayant un nombre de vibrations égal à la somme des nombres de vibrations des sons primaires (dénominations dues à Helmholz). || Le son d'un écu, le bruit de l'argent. Et tenez celles-là trop indignes de vous, Que le son d'un écu rend traitables à tous, CORN. *le Ment.* I, 1. || Fig. Prendre les lièvres au son du tambour, ne pas faire une chose avec tout le secret qu'elle demande. || Son, par opposition à ce qui est effectif. Quand on tient de pareils discours, où il n'y a qu'un son éclatant et des couleurs spécieuses.... BOSS. *Avert. Repr. idolâtrie*, 9. Il [un orateur] aurait beau faire de longues périodes; ce seraient des sons contre des vérités, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 8 mars 1738. || 2° Particulièrement. Le son considéré au point de vue musical. Les propriétés du son les plus remarquables sont deux, savoir, ses différences considérées par rapport au temps ou à la durée, et par rapport à la force ou à l'intensité du son considéré en tant que grave ou aigu, DESC. *Musique, objet.* Lévites, de vos sons prêtez-moi les accords, RAC. *Ath.* III, 7. Ce n'est point proprement par les sons que nous sommes touchés; c'est par les rapports qu'ils ont entre eux, et c'est uniquement par le choix de ces rapports charmants, qu'une belle composition peut émouvoir le cœur en flattant l'oreille, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* Sons filés sans art, mais enfilés avec âme, sons enchanteurs et pénétrants, vrais soupirs d'amour et de volupté, qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs, GUÉNEAU DE MONTB. *le Rossignol.* || Sons harmoniques, voy. HARMONIQUE. || Sons antiphones, ceux qui, à la distance d'une ou plusieurs octaves, font consonnance entre eux. || Sons ouverts, sons bouchés. Le cor ne donne comme sons justes que ceux de l'accord parfait, ut, mi, sol; c'est ce qu'on nomme les sons ouverts. Pour obtenir les autres bien justes, il faut mettre la main droite dans le pavillon de l'instrument; c'est ce qu'on appelle les sons bouchés; ils sont moins clairs que les autres. Après la difficulté d'attaquer les sons avec netteté et celle d'exécuter les traits avec facilité et volubilité, il n'en est pas de plus grande que d'égaliser la force des sons ouverts et des sons bouchés, FÉTIS, *la Musique à la portée de tout le monde*, ch. XVIII. || La langue des sons, la musique. || 3° Il se dit des articulations d'une langue. En vain vous me frappez d'un son mélodieux, Si le terme est impropre, ou le tour vicieux, BOIL. *Art p.* I. Fuyez des mauvais sons le concours odieux, ID. *ib.* Là, plus d'un bourg fameux par son antique nom Vient offrir à l'oreille un agréable son, ID. *Ép.* IV. C'est un défaut qu'un même son soit représenté par plusieurs caractères différents, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 129. Il [l'abbé de Dangeau] s'occupa surtout très-longtemps du soin délicat et pénible de faire l'énumération exacte des sons de notre langue, D'ALEMB. *Dangeau.* chap. 3. || Ne faire aucun son, ne pas être prononcée, en parlant d'une lettre. Nous prononçons l'*s* de quatre diverses manières : tantôt nous l'aspirons comme en ces mots *peste*, *chaste;* tantôt elle allonge la syllabe, comme en ceux-ci *paste*, *teste;* tantôt elle ne fait aucun son, comme à *esblouir*, *esbranler*, *il estoit;* et tantôt elle se prononce comme un *z*, comme à *présider*, *présumer*, *Théât. de P. Corneille*, édit. de 1682, *Préface.* || 4° Terme de médecine. En plessimétrie, son fémoral, la matité absolue, comme celle que donne la percussion de la cuisse. || Son humorique, celui que donne une cavité remplie d'humeur. || Son intestinal, celui que rend l'intestin contenant des gaz. || Son jécoral, la matité du foie. || Proverbe. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, il faut entendre les deux adversaires.

— HIST. XII° s. Mil grailles [trompettes] sonnent, moult en sont clair li son, *Ronc.* p. 71. Et li douz sons de ruissel sor gravele, *Couci*, XVIII. Jo oï jà le sun de grant pluie, *Rois*, p. 318. || XIII° s. Amis, riens ne m'i vaut, sons, note ne estive [instrument de musique]; Quant [je] ne vous puis veoir, [je] n'ai talent que plus vive, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 11. Que on ne l'esveillast pas du son d'un tabur [tambour], *Berte*, XLI. Et chantoient et sons et lais, Et sonoient tinbres et tabors, *Ren.* 13488. || XV° s. Le Begue de Villaines, qui estoit tousjours en doute et en soing de son fait et en cremeur de tout perdre, ouit, ce luy sembla, le son de passer sur le pavement; si dit : j'ay oui gens, sachons quels ils sont, FROISS. I, p. 338, dans LACURNE. || XVI° s. Les Parthes ne s'incitent pas à combatre par le son des cornets ny des trompettes et clairons, AMYOT, *Crassus*, 44.

— ÉTYM. Prov. *son, so;* catal. *so;* esp. *son;* portug. *som;* ital. *suono;* du lat. *sonus;* comparez le gaël. *soin*, *sian;* kimry, *sain;* sanscrit, *svana.*

† **SONAT** (so-na), *s. m.* Peau de mouton passée à la mégie.

SONATE (so-na-t'), *s. f.* Pièce de musique instrumentale composée de deux, trois ou, plus ordinairement, de quatre morceaux d'un caractère et d'un mouvement différents. La sonate est la forme classique et bien dessinée de la grande composition instrumentale; les quatuors, quintettes, sextuors, septuors, etc. sont des sonates pour quatre, cinq, six, sept instruments solos; la symphonie est une sonate pour tous les instruments d'orchestre, les instruments à cordes pouvant être multipliés autant qu'on le veut; les autres ayant souvent deux parties. La sonate, pour un instrument seul ou pour plusieurs réunis, est une sorte de symphonie; son nom vient de *suonare*, qui signifie jouer d'un ou de plusieurs instruments; ce mot ne s'appliquait autrefois qu'aux instruments à cordes ou à vent; en parlant des instruments à clavier, on disait *toccare*, d'où l'on avait fait *toccata*, qui signifie une pièce à toucher: depuis près d'un siècle, sonate se dit de toutes les pièces de ce genre, pour quelque instrument que ce soit, FÉTIS, *Musique*, II, 18. Les grandes sonates de Beethoven serviront d'échelle métrique pour mesurer le développement de notre intelligence musicale, BERLIOZ, *À travers chants*, p. 64. || La sonate ne peut pas être appréciée par tout le monde; de là cette boutade : Toute cette musique purement instrumentale, sans dessein et sans objet, ne parle ni à l'esprit ni à l'âme, et mérite qu'on lui demande avec Fontenelle : sonate, que me veux-tu? D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 403. || Par extension. On voit accourir de savants artistes [oiseaux] avec des sonates merveilleuses, CHATEAUBR. *Gén.* I, V, 5.

— ÉTYM. Ital. *sonata*, qui est le participe passif de *sonare :* chose jouée sur un instrument.

† **SONATINE** (so-na-ti-n'), *s. f.* Petite sonate.

SONDAGE (son-da-j'), *s. m.* Action de sonder, de percer le sol avec une sonde. Le sondage est employé pour reconnaître la nature du sous-sol, provoquer la formation d'une source, ou procurer à l'eau superficielle une issue. || Sondage à la corde, sondage chinois, celui qui se fait au moyen d'un mouton fixé à une corde, à l'aide de laquelle on le soulève, et qu'on laisse retomber.

— ÉTYM. *Sonder.* On a dit au XVI° siècle *sondement.*

SONDE (son-d'), *s. f.* || 1° Instrument qui consiste en un plomb mis au bout d'une cordelette ou ligne, et dont on se sert pour sonder la profondeur de la mer, d'une rivière, etc.; sur mer, la cordelette est partagée en brasses. On graisse le bout de la sonde pour savoir si le fond est sable ou rocher. Les volcans anciennement submergés avec les contrées qui les portaient, excitent sous les eaux des tempêtes si terribles, que, dans une de ces tourmentes arrivées aux Açores, le suif des sondes se fondait par la chaleur du fond de la mer, BUFF. *Add. th. terre*, *Œuvr.* t. XIII, p. 116. À une heure et demie après minuit, la sonde ayant donné trente-trois brasses.... BOUGAINV. *Voy.* t. I, p. 156. || Aller à la sonde, naviguer la sonde à la main et en interrogeant le fond de la mer à de très-courts intervalles de temps. || Fig. Aller la sonde à la main, procéder dans les affaires avec prudence et lenteur. Je crus devoir conjurer Chamillart de modérer sa confiance, de marcher la sonde à la main, ST-SIM. 199, 151. Le régent convint que la sonde à la main sur les matières présentes était le meilleur parti, ID. 508, 199. || Jeter la sonde, la laisser tomber dans l'eau pour en connaître la profondeur. || Fig. Il ne faut pas toujours laisser tomber la sonde dans les abîmes du cœur, CHATEAUBR. *Gén.* II, III, 1. || 2° Terme de marine. Action de sonder. || Être sur la sonde, arriver, en revenant de la haute mer, dans un parage où le plomb de sonde, attaché à une ligne de cent brasses, peut atteindre le fond et le reconnaître. || Chercher la sonde, c'est ce qu'on fait avec la sonde avant d'être sur la sonde. || Ce que la sonde ramène. || Sondes d'une carte, chiffres qui indiquent la profondeur de la mer. || Sondes d'un parage, la partie de ce parage où l'on dirige sa route par la sonde. Ce canal qu'il [un commandant de la flotte française à la bataille de 1304] va examiner, il n'en prend point les sondes, il y laisse engager le combat, sans savoir quelle est sa profondeur à marée basse, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 327. || La sonde de pompe, tige marquée par pouces, qui sert à faire connaître la quantité d'eau qui est à fond de cale, la quantité d'eau que fait le navire. || Faire la sonde, se dit de la baleine qui plonge pour se dérober. L'officier de pêche doit, quand elle [la baleine] fait la sonde, observer la direction que prend la queue.... après 35 ou 40 minutes de sonde, elle va venir souffler de nouveau, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 20 août 1868, p. 212, 3° col. || 3° Espèce de tarière qu'on enfonce en terre pour reconnaître les terrains, creuser les puits artésiens, rechercher la présence ou la qualité des mines, etc. Lorsque les mineurs qui les cherchent, percent avec la sonde la couche d'argile qui les recouvre, ces sources jaillissent avec une grande force, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 126, dans POUGENS. || 4° Instruments qu'on enfonce dans un jambon, un fromage, pour en connaître la qualité. || 5° Dans les sucreries, instrument consistant en un corps de pompe ou cylindre en cuivre, et présentant à l'extérieur une entrée conique; il est destiné à prendre des preuves du sirop en ébullition. || 6° Sonde à nonius ou à vernier, instrument employé dans l'artillerie pour mesurer l'épaisseur des projectiles creux au culot. || 7° Terme de chirurgie. Instrument pour examiner l'état des plaies et y pratiquer certaines opérations. Je saurai si votre philosophie ne s'est point émue à l'aspect de la sonde et du rasoir, BALZ. liv. V, lett. 23. || Fig. Porter la sonde en un courage, sonder un cœur. Ami, ne porte plus la sonde en mon courage, CORN. *Clit.* III, 5. || Sonde cannelée, instrument qui sert à guider sans déviation la pointe des instruments

tranchants au milieu des organes. || Sonde à panaris, petite sonde cannelée, très-fine et sans plaque, assez mince pour être introduite dans les parties les plus serrées. || Sonde brisée, long stylet droit composé de deux parties qui se vissent à volonté au bout l'une de l'autre; elle est boutonnée à l'une de ses extrémités et percée d'un chas à l'autre. || Sondes creuses, sondes destinées à pénétrer dans les réservoirs, pour évacuer des liquides qui s'y trouvent accumulés. || Instrument qui sert à pratiquer le cathétérisme. Toutes les fois qu'une sonde séjourne trop longtemps dans la vessie, elle se recouvre d'une croûte terreuse, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 660, dans POUGENS. || Sondes de caoutchouc, sondes flexibles, sondes de gomme élastique, celles qui sont formées d'un tissu de soie recouvert d'huile de lin mélangée à la litharge; on les remplace aujourd'hui par d'autres faites exclusivement avec le caoutchouc vulcanisé. || Sonde d'Anel, stylet d'argent très-fin, en forme d'alène à l'une de ses extrémités, dont on se sert pour sonder les points lacrymaux. || Sondes de la trompe d'Eustache, sondes de gomme élastique ou d'argent pourvues d'un petit mandrin, avec lesquelles on pénètre dans la trompe d'Eustache. || Sonde à dard, instrument employé dans l'opération de la cystotomie sus-pubienne. || Sonde œsophagienne, sonde creuse qu'on introduit dans l'œsophage, pour faire pénétrer des substances dans l'estomac. || Terme de vétérinaire. Sonde ou poussoir, sorte de longue tige destinée à repousser les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage. || 8° Tige en fer emmanchée de bois dont se servent les commis préposés, aux barrières, à la visite des voitures chargées, pour reconnaître si elles ne contiennent pas de la contrebande. || 9° Terme de plombier. Instrument pour enlever ou précipiter les ordures qui engorgent les tuyaux de descente. || Terme de fontainier. Instrument pour désobstruer les tuyaux de conduite. || 10° Aiguille dont l'éventailliste se sert pour ouvrir le papier dans son épaisseur, afin d'y insérer les branches de l'éventail.

— HIST. XVI° S. On vit la mer trouble, et on jetta la sonde, *Journ. de J. Parmentier*, dans JAL.

— ÉTYM. Voy. SONDER; esp. et portug. *sonda*.

SONDÉ, ÉE (son-dé, dée), *part. passé* de sonder. || 1° Reconnu par la sonde. Un gué sondé avec soin. || 2° Terme de chirurgie. Examiné avec la sonde. Une plaie sondée par une main habile. || Fig. Les plaies du cœur peuvent être sondées jusqu'au fond, BOSS. *la Vallière*. || A qui on a introduit une sonde dans la vessie. Sondé par le chirurgien pour une rétention d'urine.

SONDER (son-dé), *v. a.* || 1° Reconnaître par le moyen d'un plomb attaché au bout d'une corde, la profondeur d'une eau dont on ne peut voir le fond. Sonder une rivière, le rivage, la côte. Il n'y avait point de passage difficile qu'il [Pierre le Grand] n'eût sondé lui-même, depuis le fond du golfe de Bothnie jusqu'à l'Océan, VOLT. *Charles XII*, 7. || Terme de marine. Sonder une pompe, s'assurer combien il existe d'eau à son pied dans la cale. || Fig. Sonder le gué dans une affaire, tâcher de connaître s'il n'y a point de danger, et de quelle façon il faudra s'y prendre. || 2° Reconnaître les diverses couches d'un terrain à l'aide de la sonde. Si les rois d'Égypte, au lieu d'avoir fait des pyramides et élevé d'aussi fastueux monuments, eussent fait la même dépense pour sonder la terre et y faire une profonde excavation, comme d'une lieue de profondeur...., BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. terre*, Œuvr. t. II, p. 15. || Fig. Sonder le terrain, examiner soigneusement une affaire avant de l'entreprendre; regarder d'un œil pénétrant. Mon maître, qui m'attend au cabaret prochain, M'envoie ici devant pour sonder le terrain, REGNARD, *Fol. am.* I, 5. || 3° Introduire un instrument fait exprès dans certaines choses, pour en connaître la nature, la qualité. Sonder un fromage, un jambon. Sonder une charretée de foin pour savoir si elle ne renferme pas de contrebande. || On dit à peu près dans le même sens : sonder une poutre, un bâtiment, une pièce de monnaie. || Terme de menuiserie. Sonder le bois, découvrir les planches sur le plat avec la demi-varlope, pour voir si elles sont d'une belle couleur. || Frapper sur un objet pour juger de son état. || 4° Terme de chirurgie. Reconnaître l'état d'une plaie, en y introduisant une sonde. Le premier [médecin], ayant sondé ses plaies [d'un patient], les juge mortelles, PASC. *Prov.* II. || Introduire une sonde dans quelque cavité naturelle, pour en reconnaître l'état, ou pour en faire sortir un liquide accumulé. || Particulièrement. Sonder un malade, introduire une sonde dans la vessie, soit pour reconnaître si le malade a la pierre, soit pour faire sortir l'urine retenue par quelque empêchement. || Absolument. Ce chirurgien n'a pas la main rude, il sonde doucement. || 5° Fig. Porter comme une sonde en quelqu'un, essayer de découvrir quelles sont ses dispositions. Monsieur, laissez-moi faire, je m'en vais la sonder un peu, MOL. *Am. méd.* I, 3. Enfin, j'ai voulu vous parler pour m'aider à sonder mon père sur les sentiments où je suis, ID. *l'Av.* I, 2. Ce n'est pas vivre avec eux [les hommes] que de les voir en public.... il est question de les voir en particulier.... de les tâter de tous côtés et de les sonder pour découvrir leurs maximes, FÉN. *Tél.* XXIV. Ce prélat voulut voir M. Sauveur; il le tourna sur plusieurs matières de physique, le sonda, et le connut bien, FONTEN. *Sauveur*. || Il se dit aussi des choses. Sondez ses sentiments, et réglez-vous sur eux, CORN. *Tite et Bérén.* IV, 4. Dieu, qui sonde les cœurs, BOSS. *Sermons, Soumission*, 3. Il [Valentinien] sonda les esprits des gens de guerre, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 22. Publions les exemples de sa charité [de Mme d'Aiguillon], et n'en sondons pas les mystères, ID. *Mme d'Aiguillon*. Entreprenez, si vous le voulez, de sonder le fond de cet abîme des jugements divins, FÉN. t. III, p. 274. Misérable mortel, si je ne puis sonder ma propre intelligence, si je ne puis savoir ce qui m'anime, comment connaîtrai-je l'intelligence ineffable qui préside visiblement à la nature entière? VOLT. *Phil. ignor.* 17. || Sonder un bois, chercher s'il ne renferme pas d'ennemis. Il [Napoléon] marchait lentement.... faisant sonder devant lui les bois et les ravins, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 4. || 6° *V. n.* S'enfoncer dans la mer, en parlant de la baleine. Dès qu'elle est harponnée, la baleine sonde avec une vitesse de quinze à dix-sept nœuds, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 20 août 1868, p. 1212, 4° col. || 7° Se sonder, *v. réfl.* Pratiquer sur soi-même l'opération du cathétérisme, s'introduire une sonde dans la vessie. Ce malade a une rétention d'urine, il a appris à se sonder. || 8° Fig. Reconnaître quelles sont les dispositions où l'on est. Il faut.... Se sonder, s'exercer, avant que s'employer, RÉGNIER, *Sat.* I. Il faut s'instruire et se sonder soi-même, S'interroger.... VOLT. *Pauvre diable*.

— HIST. XVI° S. Cinq ou six chirurgiens des plus experts de France firent toute diligence et devoir de profondir la playe [de Henri II blessé dans le tournois], et sondre l'endroict du cerveau où les esquilles du tronsson de la lance pouvoient avoir donné, CARLOIX, VII, 28. Themistocles voulant sonder quelle seroit l'opinion d'Aristides, AMYOT, *Arist.* 24. Quand ils sonderent le guay, ils trouverent qu'il estoit impossible de la guayer [une rivière], ID. *Pyrrhus*, 3. Si c'est un subject que je n'entende point, à cela mesme je l'essaye [mon jugement], sondant le gué de bien loin, MONT. I, 375. Se veoir destailler en pieces, et arracher une balle d'entre les os, se souffrir recoudre, cauteriser et sonder.... ID. I, 302.

— ÉTYM. Origine incertaine. Diez admet que, si *sombrer* est pour *so-ombrar* [sous ombre], *sonder* est pour *so-ondar* [sous onde], étymologie fortifiée peut-être par le sens du n° 6.

SONDEUR (son-deur), *s. m.* || 1° Celui qui sonde. Fontainier, sondeur et foreur de puits artésiens, *Tarif des patentes*, 1858. || 2° Terme de marine. Instrument pour sonder. || 3° Celui qui cherche, fouille. En pénétrant dans ce cabinet, fausse cachette masquant la véritable, les sondeurs devaient se croire arrivés à leur but, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 14 août 1871.

— ÉTYM. *Sonder*.

SONGE (son-j'), *s. m.* || 1° Opérations irrationnelles des facultés intellectuelles en partie éveillées chez une personne qui dort. Un songe en notre esprit passe pour ridicule, Il ne nous laisse espoir, ni crainte, ni scrupule; Mais il passe dans Rome avec autorité Pour fidèle miroir de la fatalité, CORN. *Poly.* I, 3. Je sais ce qu'est un songe et le peu de croyance Qu'un homme doit donner à son extravagance, Qui d'un amas confus des vapeurs de la nuit Forme de vains objets que le réveil détruit, ID. *Poly.* I, 1. N'est-ce pas à Dieu qu'il appartient de donner l'interprétation des songes? SACI, *Bible, Genèse*, XL, 8. Mon songe m'est échappé de la mémoire, ID. *ib. Daniel*, II, 5. 1er médecin : Faites-vous des songes? — Pourceaugnac : Quelquefois. — 1er médecin : De quelle nature sont-ils? — Pourc. : De la nature des songes; quelle diable de conversation est-ce là? MOL. *Pourc.* I, 11. Que quitte-t-on en quittant le monde? ce que quitte celui qui, à son réveil, sort d'un songe plein d'inquiétudes? BOSS. *Sermons, Oblig. de l'état relig.* 1. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, ID. *Anne de Gonz.* La voilà donc, Girot, cette hydre épouvantable Que m'a fait voir un songe, hélas! trop véritable! BOIL. *Lutr.* IV. C'est une chose assez ordinaire à certaines personnes d'avoir, la nuit, des songes assez vifs pour s'en ressouvenir exactement lorsqu'ils sont réveillés, MALEBR. *Rech. vér.* II, 3, ch. dern. Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?) Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge, RAC. *Athal.* II, 5. La postérité éclairée pourra-t-elle le croire? on a fait pendant plus de mille ans une étude sérieuse de l'intelligence des songes, VOLT. *Dict. phil. Figure*. Les songes sont une grande partie de l'histoire ancienne, ainsi que les oracles, ID. *ib. Somnambules*. Dans un de mes rêves je soupais avec M. Toulon, qui faisait les paroles et la musique des vers qu'il nous chantait; je lui fis ces quatre vers dans mon songe : Mon cher Toulon, que tu m'enchantes Par la douceur de tes accents! Que tes vers sont doux et coulants : Tu les fais comme tu les chantes, ID. *ib. Somnambules*, IV. Ce songe est beau [dans les Horaces], en ce qu'il alarme un esprit rassuré par un oracle; je remarquerai ici qu'en général un songe ainsi qu'un oracle doit servir au nœud de la pièce : tel est le songe admirable d'Athalie, ID. *Comm. Corn. Rem. Hor.* I, 3. Je sais bien qu'un songe n'amène pas un événement; mais j'ai toujours peur que l'événement n'arrive à sa suite, J. J. ROUSS. *Héloïse*, VI, 2. Nos songes sont souvent des délateurs secrets, De nos vœux les plus sourds confidents indiscrets, DUCIS, *Macbeth*, III, 1. Les songes de tes nuits sont plus purs que le jour, A. DE MUSSET, *Rolla*. || Fig. Alors on dit [dans les brusques changements] : il me semble que je rêve; car la vie est un songe un peu moins inconstant [que le songe ordinaire], PASC. *Pens.* III, 14, édit. HAVET. || Il me semble que c'est un songe, que j'ai fait un songe, ou fig. c'est un songe, se dit pour exprimer que ce qui est arrivé ne paraît plus une réalité. Tout ce qui s'est passé n'est qu'un songe pour moi, RAC. *Théb.* V, 4. Tout ce que Termosiris m'avait prédit, et tout ce que j'avais entendu dans la caverne, ne me paraissait plus qu'un songe, ID *Tél.* II. || Fig. Est-ce un songe? n'est-ce point un songe? se dit pour exprimer qu'on croit à peine ce qu'on voit, ce qu'on entend. Veillé-je? ou n'est-ce point un songe? RAC. *Iphig.* II, 7. Est-ce un songe? et mes yeux ne m'ont-ils point trompée? ID. *Bajaz.* III, 6. || 2° Fig. Fictions comparées à un songe auquel on se livre tout éveillé. Et, fabuleux chrétiens, n'allons point, dans nos songes, Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges, BOIL. *Art p.* III. Il faut avoir absolument la tête vide pour faire des songes aussi creux, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. III, p. 452. Qu'un songe au ciel m'enlève; Que, plein d'ombre et d'amour, Jamais il ne s'achève, Et que la nuit je rêve A mon rêve du jour! V. HUGO, *Odes*, V, 25. || Faire de beaux songes, concevoir des espérances chimériques. L'on fait, dans la vie, de si beaux songes, que c'est souvent perdre tout son bonheur que de s'apercevoir que ce sont des songes, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames*, Œuvr t. XII, p. 92, dans POUGENS. || 3° Souvenir qui a laissé peu d'impression. Je vous rappelle un songe effacé de votre âme, RAC. *Mithr.* I, 2. || 4° Fig. Ce qui n'a pas plus de solidité, de réalité qu'un songe. Ma gloire n'est qu'un songe et ma grandeur qu'une ombre, TRISTAN, *Marianne*, I, 3. Mais, à bien regarder ceux [les maux] où le ciel me plonge, Les vôtres auprès d'eux vous sembleront un songe, CORN. *Hor.* III. 4. Elle vous dit par ma bouche que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur, BOSS. *Mar.-Thér.* Voilà par quels plaisirs nous tâchons d'abréger le songe de la vie! MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 17 sept. 1714. Tu n'étais qu'un philosophe chimérique; ta république n'était qu'un beau songe, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Platon, Denis le Tyran*). Ce qui fait la surprise et le désespoir du pécheur au lit de la mort, c'est de voir que le monde, en qui il avait mis toute sa confiance, n'est rien, n'est qu'un songe qui s'évanouit et qui lui échappe, MASS. *Avent, Mort du péch.* La vie n'est qu'un songe; nous voudrions bien, votre sœur et moi, rêver avec vous, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 8 janv. 1750. || 5° Fig. Ce qui occupe l'esprit, sans avoir

une réalité assurée. De ces divisions nous est né ce prétendu règne de Christ, qui devait égaler tous les hommes, songe séditieux des indépendants, BOSS. *Reine d'Anglet.* La vie, en commençant, t'a fait d'heureux mensonges; Je ne veux point t'ôter, mais te choisir tes songes, DELILLE, *Imag.* VI. || 6° Les Songes (avec une *S* majuscule), divinités qui présidaient aux songes, et qui, la nuit, pénétraient dans les demeures des hommes; ils étaient les fils du Sommeil; ils sortaient des enfers par deux portes, l'une d'ivoire qui donnait passage aux Songes vains, l'autre de corne qui donnait passage aux Songes véridiques. Les Songes voltigeants fuyaient avec les ombres, VOLT. *Henr.* VII. Dors, ô fils d'Apollon!... De leurs chœurs nébuleux les Songes t'environnent, V. HUGO, *Odes*, IV, 2. || 7° En songe, *loc. adv.* Pendant qu'on songe en dormant. Une divinité me l'a fait voir en songe, BOIL. *Lutr.* I. D'où vient qu'on fait quelquefois en songe des discours suivis et éloquents, des vers meilleurs qu'on n'en ferait sur le même sujet, étant éveillé? que l'on résout même des problèmes de mathématiques? voilà des idées très-combinées qui ne dépendent de nous en aucune manière, VOLT. *Dict. phil. Imagination.* Le chien est à la chasse en songe, il aboie, il suit sa proie, il est à la curée, ID. *Dict. phil. Somnambules,* III. || Fig. Partout où l'on respire on n'est heureux qu'en songe, M. J. CHÉN. *Fénelon,* II, 3. || Proverbes. Tous songes sont mensonges, tout espoir riant nous trompe. Songe d'amour n'est point mensonge; Le mien sera bientôt parfaite vérité, DANCOURT, *Prix de l'arqueb.* sc. 5. || Mal d'autrui n'est que songe, on n'est non plus touché du mal d'autrui que d'un songe. || Mal passé n'est qu'un songe, quand un mal est passé, il ne touche plus. On dit que le mal passé n'est que songe: c'est bien mieux, il sert à faire sentir le bonheur présent, CHAMFORT, *March. de Smyrne,* sc. 1.

— SYN. SONGE, RÊVE. Le langage physiologique distingue le songe du rêve, que confond le langage vulgaire. Quand, durant le sommeil, les sensations et la perception, la locomotion et la voix sont seules suspendues, tandis que les facultés morales et intellectuelles restent en exercice, il y a songe. Quand, les sensations étant suspendues, la voix et la locomotion ensemble ou une seule de ces fonctions continue à s'exercer en même temps qu'une ou plusieurs facultés cérébrales, il y a rêve.

— HIST. XII° s. Il] Sonja un songe qui grant duel [deuil] senefie, *Ronc.* p. 33. || XIII° s. Son songe [elle] dist au roi, a bien li averti, *Berte,* LXXI. Maintes gens dient que en songes N'a se fables non et mençonges, *la Rose,* 1. Mais l'en puet tiex songes songier Qui ne sunt mie mençongier, *ib.* 3. || XVI° s. Elle n'avoit qu'un songe et une umbre des biens qu'elle avoit esperez, AMYOT, *Lucull.* 32. Comme grand dormir n'est pas sans songe, Grand parler n'est pas sans mensonge, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 275.

— ÉTYM. Berry, *sunge;* wallon, *song;* provenç. *somnhe, songe, somje, somni;* espagn. *sueño;* ital. *sogno;* du lat. *somnium,* de *somnus* (voy. SOMME 3).

SONGÉ, ÉE (son-jé, jée), *part. passé* de songer. Qui a été objet de songe. Ce qui avait été songé durant le sommeil s'oublia au réveil.

SONGE-CREUX (son-je-kreû), *s. m.* || 1° Homme qui, affectant de beaucoup songer, entretient continuellement des pensées chimériques. Il vaut mieux être injurié du nom de songe-creux que de celui d'écervelé, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tub.* t. I, p. 216. Ces tristes songe-creux valent pis que les autres, TH. CORN. *Baron d'Albikrac,* III, 5. Un songe-creux de mon voisinage a imprimé sérieusement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des systèmes, et que, dès qu'ils seraient épuisés, ce monde finirait, VOLT. *Lett. Thiriot,* 15 sept. 1768. || 2° Celui qui songe souvent à faire des malices, des méchancetés (vieilli en ce sens). Prenez garde; c'est un songe-creux qui vous trompera. || *Au plur.* Des songe-creux.

— HIST. XVI° s. Je suis de moy mesme non melancolique mais songecreux, MONT. I, 77. Un almanach de 1527 est intitulé Prenostication de maistre Albert Songecreux biscain (BRUNET, V° *Prenostication*). — P. Gringore (*ib.* V° *Gringore*) a fait: Contredicts du prince des sotz autrement dit Songecreux, qui commence par ces vers: Pour éviter les abus de ce monde, De Songecreux lisez les contredicts.

— ÉTYM. *Songer,* et *creux.*

SONGE-MALICE (son-je-ma-li-s'), *s. m.* Terme vieilli. Celui qui fait souvent des malices, de mauvais tours. || *Au plur.* Des songe-malice ou malices.

— HIST. XVI° s. Songe-malice, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Songer,* et *malice.*

SONGER (son-jé; le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: songeant, songeons), *v. n.* || 1° Faire un songe. Saint-Aoust avait songé, la veille qu'il a été tué, qu'il avait eu un démêlé avec M. le prince d'Orange, SÉV. 6 sept. 1675. || Penser avoir songé, douter de la réalité de ce que l'on voit. Ils se regardèrent les uns les autres, étonnés comme gens qui pensaient avoir songé, MALH. *Le XXXIII° livre de T. Live,* ch. 32. || Se dit avec *de.* Vous aurez fait d'un mort la rencontre fâcheuse, Cassé quelque miroir et songé d'eau bourbeuse, MOL. *Tart.* II, 4. Je m'en vais vous dire une chose plaisante dont Corbinelli est témoin; je lui dis lundi matin que j'avais songé toute la nuit d'une Mme de Rus, que je ne comprenais pas d'où me revenait cette idée; et que je voulais vous demander des nouvelles de cette sorcière; là-dessus je reçois votre lettre, et justement vous m'en parlez, comme si vous m'aviez entendue, SÉV. 399. || 2° Fig. S'abandonner à ses rêveries. Chacun songe en veillant; il n'est rien de plus doux; Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Un lièvre en son gîte songeait; Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe? ID. *ib.* II, 14. || Songer creux, rêver profondément à des choses chimériques. || Songer creux signifie aussi songer à quelque malice; mais ce sens a vieilli. || 3° Fig. Avoir en l'idée, considérer, se souvenir de, s'aviser de. Ah! n'allons point songer au mal qui nous peut arriver, et songeons seulement à ce qui peut donner du plaisir, MOL. *Festin,* I, 2. Hors la maréchale de Grammont, on ne songe déjà plus au comte de Guiche [qui avait été tué], SÉV. 176. Songez que cette gloire faisait le péril de Madame dans cette vie, BOSS. *Duch. d'Orl.* Sans songer à cette terrible sentence de saint Paul: la veuve qui passe sa vie dans les plaisirs est morte toute vive, ID. *Anne de Gonz.* À la Place Royale on me blâme, à Saint-Germain on me loue; et nulle part on ne songe à me plaindre ni à me servir, MAINTENON, *Lett. à Mlle de l'Enclos,* 8 mars 1666. Quand je lus les Guêpes d'Aristophane, je ne songeais guère que j'en dusse faire les Plaideurs, RAC. *Plaid. Préf.* Allez, allez, finissez vos débats, Si vous voulez redevenir les grâces, Et pour plaire n'y songez pas; N'y point songer, c'est trop; eh bien n'y songez guère, LAMOTTE, *Fabl.* V, 7. En arrivant je ne songeais qu'à bien dîner; en partant je ne songeais qu'à bien marcher; je sentais qu'un nouveau paradis m'attendait à la porte; je ne songeais qu'à l'aller chercher, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Il [Fénelon] était bien mieux que modeste; car il ne songeait pas même à l'être, D'ALEMBERT, *Él. Fén.* || Il se dit aussi avec *de.* Il songe toujours de fêtes, de chasses. Il songe rarement d'affaires. || Il s'est dit avec *en;* ce qui a vieilli. Dans cet espace de temps, je songerai, je vous l'avoue, trois à quatre fois en Mademoiselle***, VOIT. *Lett.* 128. || Songer à tout, ne rien omettre de ce qui doit être fait. On m'envoie les gazettes; vous songez à tout, vous êtes adorable, SÉV. 27 sept. 1684. || Y songez-vous! vous n'y songez pas! à quoi songez-vous! se dit par reproche à une personne qui dit ou qui fait une chose déraisonnable. || Songez-y, songez-y bien, se dit par menace ou comme avertissement. Songez-y bien; il faut désormais que mon cœur, S'il n'aime avec transport, haïsse avec fureur, RAC. *Andr.* I, 4. Songez-y: vos refus pourraient me confirmer Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer, ID. *Athal.* III, 4. || Songer à deux fois, considérer mûrement. Toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra conduire avec Votre Excellence, SÉV. *Au duc de Chaulnes,* 15 mai 1691. || 4° S'occuper de, avoir en vue. Ce jeune prince [Cyrus], sauvé de la prison et de la mort par sa mère Parysatis, songe à la vengeance, BOSS. *Hist.* I, 8. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée toute indépendante réforme elle-même à sa mode le parlement, ID. *Reine d'Anglet.* Le prince de Condé avait pour maxime que, dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu, ID. *Louis de Bourbon.* À la cour tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir, ID. *Anne de Gonz.* L'âge viril plus mûr inspire un air plus sage.... Contre les coups du sort songe à se maintenir, BOIL. *Art p.* III. Ctésiphon et Euphrosine se voient tous les jours, s'aiment, songent à s'épouser, s'épousent, LA BRUY. III. || Molière a construit songer en ce sens, avec *de;* ce qui ne se dirait plus qu'en vers. Je vous dis, et vous redis encor Que Valère chez lui tient votre Léonor, Et qu'ils s'étaient promis une foi mutuelle, Avant qu'il eût songé de poursuivre Isabelle, MOL. *Éc. des mar.* III, 6. || Songer à soi, s'occuper de soi, de son sort. L'âme possédée de l'amour de Dieu, transportée par cet amour hors de soi-même, n'a garde de songer à soi, ni par conséquent de s'enorgueillir, BOSS. *la Vallière.* Visir, songez à vous, je vous en averti, Et, sans compter sur moi, prenez votre parti, RAC. *Bajaz.* II, 3. || Songer à quelqu'un, s'occuper de le satisfaire pour une affaire, pour une commande. Avez-vous songé à moi, ma chère madame Thibaut? vous avez tant d'affaires.... DANCOURT, *Femme d'intrigues,* V, 7. || Il songe toujours à mal, à malice, à la malice, il songe à faire quelque malice; et, en un autre sens, il prête un sens trop libre à des choses dites innocemment, ou bien il interprète malignement tout ce qu'on dit ou fait. Tandis que, sans songer à mal, tandis qu'innocemment, sans malice, comme un pauvre mouton, je vous regarde, MOL. *Préc.* 10. || Songer à mal signifie aussi avoir quelque mauvais dessein. Une femme qui ne songeait point à mal, HAMILT. *Gramm.* 9. || 5° *V. a.* Voir en songe. C'est une faveur que je ne sais encore si j'ai reçue ou songée, BALZ. *Lett.* 2, *livre* I. Pauline, sans raison, dans la douleur plongée, Craint et croit déjà voir ma mort qu'elle a songée, CORN *Poly.* I, 1. Je ne songerai plus que rencontre funeste, Que faucons, que réseaux, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. J'ai songé encore un autre songe, VOLT. *Philos. Bible expl. Genèse.* || 6° Fig. S'occuper de, avoir en l'idée. Vraiment vous n'avez garde, en l'état où vous êtes, De songer des festins, des danses et des fêtes, MAIRET, *Sophon.* II, 3. Mascarille: C'est une faible ruse; J'en songeais une....—Lélie: Et quelle? MOL. *l'Ét.* I, 2. J'avais songé une comédie où il y aurait eu un poëte, ID. *Impromptu,* 1. Le monde ordinaire a le pouvoir de ne pas songer à ce qu'il ne veut pas songer...., mais il y en a qui n'ont pas le pouvoir de s'empêcher de songer, et qui songent d'autant plus qu'on leur défend, PASC. *Pens.* XXV, 20, éd. HAVET. Songez...... non, ne songez à rien, laissez-moi tout songer dans mes grandes allées, dont la tristesse augmentera la mienne, SÉV. 56. Je ne songe et je ne respire que l'honneur de vous revoir, ID. 15 juin 1680.

— REM. 1. *Songer de,* c'est faire un songe sur *Songer à,* c'est avoir en l'idée, avoir en vue. || 2. Du temps de Vaugelas, des puristes condamnaient *songer* employé au sens d'avoir en l'idée; mais dès lors les meilleurs auteurs s'en servaient.

— SYN. SONGER, PENSER. Songer indique plus particulièrement que la pensée roule dans l'esprit depuis plus ou moins de temps. Penser indique simplement l'existence de la pensée.

— HIST. XI° s. Sunjat qu'il eret [était] al gregnor port de Fize, *Ch. de Rol.* LX. || XIII° s. Lors commenceras à plorer, Et diras: Diex! ai-je songié? *la Rose,* 2459. Un en i ot [à Antioche] plus riche, n'avoit laiens son per, Sis tors [six tours] ot à baillier et la porte et l'entrer; Cil sonjoit toute nuit, quant devoit reposer, Que Diex venoit à lui visiblement parler, *Ch. d'Ant.* VI, 324. Et il sompnera tousjours pluves et rivieres, ALEBRANT, f° 16 (et, plus bas, songera). Et en songe furent les sept vaches et les sept espis que Pharaons sonja, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 54. Li bien d'amours sont tout trespas de vent; Tost sont passé; on n'i fait fors songnier, *Bibl. des ch.* 4° série, t. V, p. 16. || XV° s. Nuit et jour je la sonjoie, La veoye Parler, aler et venir, CH. D'ORL. *Rondeau.* Je m'en vais chausser mes souliers, et puis je ne songerai [tarderai] plus guere que je ne parte, LOUIS XI, *Nouv.* XCIII. Ceste fantaisie nouvelle Me faisoit songer en veillant, Qui est chose desnaturelle, A. CHART. *Œuvr.* p. 724. || XVI° s. Les filles prophetizeront, les jeunes gens verront visions, et les anciens songeront songes, CALV. *Instit.* 1151. Veillez, veillez pour pleurer cette perte: Ou, si dormez, en dormant songez-la; Songez la mort, songez le tort qu'elle a, MAROT, III, 299. Anne ma sœur, helas dont me surviennent Tant de songers, qui douteuse me tiennent? DUBELL. IV, 6, *verso.* Iray-je songer au bransle du monde? MONT. I, 174. Aulcuns nous songent deux ames, d'aultres deux puissances qui,.. ID. II, 6. Mais il se songea [s'avisa] de...... DESPER. *Contes,* LX. Encore y en avoit il [à Athènes] qui songeoient desjà à conquerir la Thoscane, AMYOT, *Péric.* 42. Il ne songeoit d'autre chose la nuit en dormant, et ne parloit d'autre chose le jour avec ses amis en veillant, ID. *Marcell.* 46. Tousjours truye songe bran, COTGRAVE. Par trop songer cerveau ronger, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 367

— ÉTYM. Wallon, *songî*; Berry, *sunger*, *chonger*; bourg. *sogeai*; prov. *somjar*, *sognar*, *sompnhar*. *sompniar*; cat. *somiar*; esp. *soñar*; port. *sonhar*; ital. *sognare*; du lat. *somniare*, qui vient de *somnium*, songe. Dans *songer* il y a deux sens : faire un songe, et penser à; le second de ces sens peut sans doute provenir du premier; mais il y a eu aussi une influence de *songe* au sens de soin : XIIe s. Par com grant songe l'om doit enquerre les pechiez, *Job*, p. 511.

† **SONGERIE** (son-je-rie), *s. f.* État de celui qui se laisse aller à songer. Cette musique berçait si bien mes songeries.... THEURIET, *Revue des Deux-Mondes*, oct. 1869, p. 877.

SONGEUR (son-jeur), *s. m.* || **1°** Celui qui songe, qui fait des songes. Jadis certain Mogol vit en songe.... Le même songeur vit en une autre contrée Un hermite entouré de feu, LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Il est dit dans le chapitre 13 du Deutéronome, que le songeur de songes doit être mis à mort dans certains cas, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen.* Tous les songeurs ne sont pas endormis, CARACCIOLI, *Lett. récr. et mor.* t. I, p. 119, dans POUGENS. || **2°** Particulièrement, dans le style biblique, celui qui raconte ses songes, en parlant de Joseph, fils de Jacob. Voici notre songeur qui vient; allons, tuons-le, et le jetons dans une vieille citerne, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 2e part. II, 1. || **3°** Fig. et familièrement. Homme accoutumé à rêver, à former des projets chimériques. || Proverbe. Il est logé chez Guillot le songeur, se dit d'un homme qui a quelque fâcheuse affaire, et qui a sujet d'y penser beaucoup. Bref, il en est logé chez Guillot le songeur, COURVAL, *Satires*, p. 158, dans POUGENS. Le gazetier est logé chez Guillot le songeur, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 7, dans POUGENS. || Adjectivement. Esprits actifs, quoique songeurs, qui ne peuvent se reposer que sur des vérités solides, ni être heureux que par le beau, JOUBERT, *Pensées*, *Titre* 7.

— HIST. XVIe s. A la venue de Panurge, dist Pantagruel : Voyez-ci notre songeur. Ceste parole, dist Epistemon, jadis cousta bon et fut cherement vendue es enfans de Jacob. Adonc, dist Panurge, j'en suis bien chez Guillot le songeur, RAB. III, 14.

— ÉTYM. *Songer* : provenç. *somniador*; espagn. *soñador*; ital. *sognatore*. Le picard dit *songeard* pour pensif.

SONICA (so-ni-ka), *adv.* || **1°** Terme de jeu de la bassette. Se dit d'une carte qui vient en gain ou en perte le plus tôt qu'elle puisse venir. || **2°** Fig. A point nommé, justement, précisément. En étrennes, sonica, Votre bonté coutumière Me fait présent de moka Pour toute l'année entière, *Chanson de Piron à Mme Geoffrin*, dans GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 382. L'avis que cette résolution sera mise à exécution sonica, si l'on ne reçoit bien vite une réponse satisfaisante à la lettre.... J. J. ROUSS. *2e dial.* L'aventure de Merlin m'abat l'esprit, au point que je n'ai ni la force de vous répondre sonica sur les projets pour rattraper mon argent, ni celle de rien composer, GALIANI, *Corresp.* 7 juill. 1770.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **SONIPÈDE** (so-ni-pè-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui fait du bruit en marchant.

— ÉTYM. Lat. *sonipes*, de *sonus*, son, et *pes*, pied.

SONNA (so-nna), *s. f.* Recueil des dits et faits de Mahomet, occupant le second rang après le Coran.

— ÉTYM. Arabe, *sunnat*.

SONNAILLE (so-nâ-ll', *ll* mouillées, et non so-nâ-ye), *s. f.* Clochette qu'on attache au cou des bestiaux ou bêtes de somme. Les bêtes de somme paraissent supporter plus volontiers la fatigue, lorsqu'on les accompagne avec des instruments ; c'est pour la même raison qu'on leur attache des clochettes ou sonnailles, BUFF. *De l'ouïe.* Leur vêtement [des nègres] consiste en une espèce de tablier fait d'écorce d'arbre et quelques peaux de singe, qu'ils portent par-dessus ce tablier; ils attachent à ces peaux des sonnailles semblables à celles que portent nos mulets ID. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 136.

— HIST. XVe s. Ung sonnau propre, dont ils sonnoient ainsi que par nuit est propice, DU CANGE, *sonailla*. || XVIe s. Il n'y eut nul qui osast attacher la sonnaille au col du chat, BONIVARD, *Chr. de Genève*, III, 7.

— ÉTYM. *Sonner*; provenç. *sonalh*, *sonail* ; ital. *sonaglio*.

1. **SONNAILLER** (so-nâ-llé, *ll* mouillées, et non so-nâ-yé), *s. m.* L'animal qui, dans un troupeau, va le premier avec la clochette au cou.

—HIST. XVIe s. Mouton sonnaillier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sonnaille*.

2. **SONNAILLER** (so-nâ-llé, *ll* mouillées, et non so-nâ-yé), *v. n.* Terme familier. Sonner souvent et sans besoin. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Sonnaille*.

SONNANT, ANTE (so-nan, nan-t'), *adj.* || **1°** Qui rend un son clair et distinct. La peur, l'airain sonnant, dans nos temples sacrés [pendant un orage] Font entrer à grands flots les peuples égarés, ST-LAMBERT, *Saisons*, *Été*. Quel bruit s'est élevé? la trompette sonnante A retenti de tous côtés, GILB. *le Jugem. dern.* || Horloge, montre sonnante, horloge, montre qui sonne les heures. Le khalife Haroum-al-Raschid lui envoya [à Charlemagne] des présents, parmi lesquels une horloge sonnante, V. DURUY, *Hist. de Fr. moy. âge.* || A l'heure sonnante, à l'heure précise. J'y cours midi sonnant, BOIL. *Sat.* III. Quoi ! le pardon sonnant te retrouve en ces lieux ! ID. *Lutr.* II. || Espèces sonnantes, monnaie d'or et d'argent. Payer en espèces sonnantes. Son vainqueur le mit à rançon, Elle fut en sonnante espèce, VOLT. *les Trois manières.* || Par extension, vers sonnants, vers qui satisfont l'oreille. En seize mille vers bien sonnants, bien comptés, Plus n'en apprend l'Iliade divine, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 4. || **2°** Mal sonnant, voy. MALSONNANT. || **3°** *S. m.* Espèce de crapaud.

SONNÉ, ÉE (so-né, née), *part. passé* de sonner. || **1°** Annoncé par le son des cloches. Messe sonnée. || Proverbe. Matines bien sonnées sont à demi dites. || **2°** Il se dit de l'heure marquée par le son de la cloche. Il est trois heures sonnées. Et déjà tout confus, tenant midi sonné, BOIL. *Lutr.* IV. || Fig. Son heure était sonnée, le moment de mourir était arrivé pour lui. || Fig. Il se dit d'un laps de temps révolu, d'une date qui est accomplie. Il a cinquante ans sonnés. Le bon cardinal [de Retz] m'a écrit, et me mande que la Saint-Martin est sonnée, SÉV. 20 nov. 1675.

SONNER (so-né), *v. n.* || **1°** Rendre un son. Les cloches sonnent. Ce tonneau sonne creux. Il marchait d'un pas relevé, Et faisait sonner sa sonnette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Chères sœurs, n'entendez-vous pas Des cruels Tyriens la trompette qui sonne? RAC. *Athal.* IV, 6. Partout en même temps la trompette a sonné, ID. *ib.* V, 6. Le son de sa voix était net, plein, bien timbré; une voix de basse étoffée et mordante, qui remplissait l'oreille et sonnait au cœur, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX. || Faire sonner une montre, se dit d'une montre à répétition dont on pousse le ressort et qui marque les heures par les sons. Alors Sainville, pour toute réponse, tira sa montre et la fit sonner, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 53, dans POUGENS. || Sonner le fêlé, se dit d'un vase que l'on frappe et dont le son indique une fêlure. || Faire sonner une pièce de monnaie pour juger si elle est bonne. || **2°** Sonner du cor, de la trompette, de la trompe, faire rendre des sons à ces instruments. Alors les sept anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent à en sonner, SACI, *Bibl. St Jean, Apocal.* VIII, 6. || Absolument. Ces piqueurs sonnent bien, sonnent mal. || **3°** Il se dit du son que produisent les lettres, les mots, etc. L'*r* sonne dans *mer*. Je n'entends qu'*erre* partout, en supposant qu'on ne fera pas mal à propos et contre l'usage sonner les *s* d'*airs* et de *mers*, où elles ne sont que signes de pluriel, D'OLIVET, *Prosod. franç.* II, 2. || Faire sonner une lettre, la faire entendre avec tout le son qui lui appartient. || Ne pas faire sonner une lettre, ne pas la faire entendre, ou ne la faire entendre que faiblement. || Ce mot sonne bien à l'oreille, le son en est agréable. Olympie sonne mieux à l'oreille que la ville de Reheboth, VOLT. *Mœurs*, *Déluge.* || Ce vers, cette stance, cette période sonne bien, sonne mal à l'oreille, l'arrangement des paroles y est harmonieux, n'y est pas harmonieux. || Fig. Cette action sonne bien, ne sonne pas bien, sonne mal dans le monde, elle est bien, mal reçue du public. || Fig. Cela sonne mal, se dit d'un acte qui n'a pas bonne apparence. Une jeunesse comme vous, vendre comme ça toutes ses nippes et en cachette, ça sonne mal, GENLIS, *Théât d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Faire sonner un mot, le prononcer avec emphase. Étaler force mots qu'elles n'entendent pas; Faire sonner Lamboy, Jean de Vert et Galas, CORN. *Ment.* I, 6. || Faire sonner signifie aussi appuyer sur, parler de. Est-ce un sujet pourquoi Vous fassiez sonner vos mérites? LA FONT. *Fabl.* IV, 3. Il a bien fallu faire sonner le nom de miracle, BOSS. *Var.* 9. Ce diable de marquis qui s'en va, d'importance, Faire sonner partout son manque de finance, TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, I, 1. Mme la duchesse fit bien sonner la pauvreté de ses filles, ST-SIM. 262, 7. || Faire sonner signifie enfin répéter à haute voix. Chimène : De qui peux-tu savoir ces nouvelles étranges? — Elvire : Du peuple qui partout fait sonner ses louanges, Le nomme de sa joie et l'objet et l'auteur, Son ange tutélaire et son libérateur, CORN. *Cid*, IV, 1. || Faire bien sonner, faire sonner haut, bien haut, vanter à l'excès, faire beaucoup valoir. Elle fait bien sonner ce grand amour de mère, CORN. *Rodog.* II, 4. Certes, vous vous targuez d'un bien faible avantage, Et vous faites sonner terriblement votre âge, MOL. *Mis.* III, 5. Je sais qu'on fait sonner très-haut deux grands avantages en faveur de l'éducation des colléges, la société et l'émulation, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 171. || **4°** Être indiqué, annoncé par quelque son. Les vêpres sonnent à la paroisse. Adieu, ma chère enfant, voilà complies qui sonnent, SÉV. 209. Dès que midi était sonné, ID. 577. Si l'heure eût sonné tandis qu'il lisait sa phrase, il eût fermé le livre sans achever, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Sa mort sonne; une.... deux.... c'est l'instant de frapper, DUCIS, *Macbeth*, V, 7. || **5°** Terme de musique. Sonner sur la basse, se dit d'une note qui entre dans l'accord et fait partie de l'harmonie, à la différence des notes de passage. || **6°** *V. a.* Tirer du son d'une cloche, d'une sonnette, etc. Sonner les cloches, le tocsin, etc. On ne marchande pas un couvercle de marmite, sans l'avoir sonné pour connaître si le métal est bon, FÉN. *Diog.* || Sonner la cloche, c'est faire que le battant frappe des deux côtés (comparez COPTER). || **7°** Annoncer quelque office de l'église par le son des cloches. Sonner la messe, les vêpres, le sermon. Sonner un baptême. Sonner le premier coup, le dernier coup de matines, ou, simplement, sonner le premier, sonner le dernier. || Absolument. Sonner pour les morts. || Par extension. Le signal? — Un tocsin sonnant la mort des traîtres, M. J. CHÉN. *Charles IX*, II, 4. Aux accents de l'airain sonnant les homicides, ID. *ib.* V, 2. || **8°** Dans les omnibus, sonner un voyageur, indiquer sur le cadran, en le faisant sonner, qu'un voyageur a monté. || **9°** Terme de musique. Sonner un ton, un accord, le faire entendre. || Sonner s'est dit des airs de danse que l'on joue. Cela eût duré trop longtemps, si les violons n'eussent vitement sonné une sarabande si gaie, que tout le monde se leva aussi joyeux que si de rien n'eût été, VOIT. *Lett.* 10. || **10°** Terme de chasse. Il se dit des différentes manières de sonner du cor, de la trompe. Sonner le laisser-courre. Sonner du gros ton, sonner du grêle. En chasse ! le maître en personne Sonne, V. HUGO, *Ball.* 11. || Sonner un ou deux mots, donner un ou deux tons prolongés avec le cor. || Absolument. Faire retirer les chiens. || **11°** Terme de guerre. Donner avec la trompette différents signaux. Sonner le boute-selle. Sonner la retraite. Comme il sonna la charge, il sonne la victoire, LA FONT. *Fabl.* II, 9. || Sonner à cheval, sonner pour faire monter à cheval la cavalerie. || Fig. Il est temps de sonner la retraite, il est temps de se retirer des affaires, du monde. || **12°** Terme de marine. Sonner le quart, avertir de venir faire le quart. || **13°** Sonner ses gens, agiter une sonnette pour les faire venir. Sonner la femme de chambre. || Absolument. Agiter une sonnette pour appeler, pour se faire ouvrir une porte. J'entends sonner. On sonne à votre porte. Vite, madame a sonné. Drelin, drelin, drelin ! tout comme si je ne sonnais point; chienne ! coquine ! MOL. *Mal. imag.* I, 1. || **14°** Fig. et familièrement. Ne sonner mot, ne dire mot, ne prononcer aucune parole. Vous avez raison, je ne sonnerai mot, DANCOURT, *les Trois cousins*, I, 7. || Ne pas sonner mot d'une chose, n'en pas parler. Il [Baronius] a eu tort de dire que les hérétiques en furent si accablés [d'un livre sur la prétendue papesse Jeanne], qu'ils eurent honte d'avoir parlé de cette fable, et qu'ils n'osent plus en sonner mot, *Anal. de Bayle*, t. II, p. 319. Ce billet ... Paraît être daté de deux mois; et mon maître Pendant tout ce temps-là ne m'en a sonné mot, J. B. ROUSS. *Flatt.* V, 3. || **15°** Fig. Signifier, en parlant de mots, de paroles. Ainsi on sera toujours en garde contre les expressions de l'Évangile, de peur qu'un chicaneur ne nous vienne dire que vous êtes janséniste, en les prenant avec les saints selon ce qu'elles sonnent ! BOSS. *Avert. sur le livre des Réflex. mor.* V. || Proverbe. On ne peut sonner les cloches et aller à la procession, ou sonner les cloches et dire la messe, on ne peut faire à la fois deux choses pour lesquelles il faut être

en des lieux différents. Je ne suis pas comme Michel Morin, qui sonne les cloches et qui va à la procession, CARMONTELLE, *Prov. les Voisins*, sc. 7.

— REM. **1.** Sonner, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte : l'heure a sonné tout à l'heure; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : l'heure est sonnée depuis longtemps. || **2.** On ne dit pas sonner la trompette; il faut : de la trompette.

— HIST. XIe s. N'i ad celoi qui mot sunt ne mot tint, *Ch. de Rol.* XXX. Parmi cel ost [ils] funt mil grailles suner, *ib.* LIII. [Du bruit] Sunent li mont et respundent li val, *ib.* CLIV. || XIIe s. Quant jel rovai [je le demandai].... se li cors fust sonez, *Roncisv.* p. 82. A sun pere n'en sunad mot, *Rois*, p. 45. Ce qu'à saint iglise unt si ancesur duné, En parmenable almosne li unt tut graanté; Ainkes de barunie ni out un mot suné, *Th. le mart.* 45. || XIIIe s. Les cloches de la ville sonnerent hautement, *Berte*, IX. Il n'a [n'y a] cloche en la vile que l'on n'i ait sonnée, *ib.* CXXVI. Quant li empereres vit que par assaut ne porroit le castiel avoir, si fist sonner le retrait, H. DE VALENC. XXXV. Li talemeliers [boulangers] puent cuire les lundis ains jour, si tost comme matines de Nostre-Dame sonent, se aucunes des festes desus dites n'i eschoent, *Liv. des mét.* 11. || XIVe s. Si come une fois advint du jugleur de la harpe auquel un autre promist que tant miex joueroit ou sonneroit, tant plus de bien ly feroit, ORESME, *Éth.* 258. L'endemain, au matin, aprez prime sonnée, Fu dedens Terascon ceste gent aprestée, Pour ceste ville rendre qui bien estoit fermée, *Guescl.* 13993. Et a ordené le roi Charles V premier à Paris les cloches qui à chascune heure sonent par points, à maniere d'horloge, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 656. || XVe s. Lors sonnerent les Anglois leurs trompettes, FROISS. I, I, 195. Ensi ala [la métamorphose de Danaé en laurier], com je vous sonne, Si com Ovides l'araisonne En ses escris, ID. *Poës. mss.* p. 110, dans LACURNE. Je suis filz d'une gentille dame reyne, et fils de son mary, qui fait moult à recommander; et moult le recommandasse, si bien sonnast en ma bouche, *Perceforest*, t. IV, fo 113. || XVIe s. Il envoya sonner le tabourin à l'entour de la ville, RAB. *Garg.* I, 26. Une messe bien sonnée est à demy dicte, ID. *ib.* I, 40. Entrez dedans la navire, et, quand je vous sonneray, tournez le tour sur le tillac diligentement, ID. *Pant.* II, 25. Ainsy edifia Amphion, sonnant de sa lyre, la grande cité de Thebes, ID. *ib.* III, *Prol.* Mynuict est pieça sonné, ST-GELAIS, 227. Homere premier sonna Et les rats et les grenouilles, DUBELL. II, 37, *verso.* Au demourant, cette response ne sonne [signifie] non plus que feroit la mienne à qui s'enquerroit.... MONT. I, 214. Ce mot [*bibat*] sonne plus sortablement en la langue d'un gascon, qui change volontiers en *v* le *b*, ID. II, 221. Il commanda aux trompettes qu'ilz sonnassent le son de la bataille, AMYOT, *Sylla*, 62. Le flatteur ayant accoustumé de tousjours sonner une seule note, qui est de complaire, ID. *Com. disc. le flatt.* 21. Je fy sonner pour chiens : la trompe les assemble, RONS. 670. Quant aucun acquiert aucun heritage ou droit censé et reputé pour heritage, par contract de vente ou sonnant ou equipollant à vente.... *Coust. gén.* t. II, p. 640. J'ay veu un bon organiste, lequel, estant reprins des chanoines pour ne sonner rien qui vaille, disoit que le souffleur qu'on luy avoit baillé en estoit cause, BOUCHET, *Serées*, III, p. 255, dans LACURNE. Pour pauvre personne guere on ne sonne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 54.

— ÉTYM. Berry, *sonner*; saintong. *souner*; bourguig. *senai*; prov. et esp. *sonar*; port. *soar*; ital. *sonare*; du lat. *sonare*, qui vient de *sonus*, son 3.

SONNERIE (so-ne-rie), *s. f.* || **1°** Son de plusieurs cloches mises en même temps en branle. Une pesante sonnerie proclame dans la région des nuées les triomphes du Dieu des batailles, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 1. Lorsque, avec le chant de l'alouette.... on entendait, au lever de l'aurore, les petites sonneries de nos hameaux, ID. *ib.* IV, I, 1. || La grosse sonnerie, le son des grosses cloches; la petite sonnerie, le son des cloches plus petites que les autres. Elle [Mme des Hameaux] a prié qu'on sonnât à Saint-Paul la grosse sonnerie, et un gentilhomme qui demeure chez elle, de ne point jouer le jour de sa mort, SÉV. 22 mars 1680. || **2°** Totalité des cloches d'une église. La sonnerie de cette église a coûté cher. Il me semble qu'un monument à l'honneur de Descartes décorera bien autrement cette église [Ste-Geneviève] que de belles orgues ou une belle sonnerie, D'ALEMB. *Dial. entre Desc. et Christ.* || **3°** Toutes les pièces qui servent à faire sonner une montre, une pendule. Dieu a établi leur mouvement [de l'âme et du corps, harmonie préétablie de Leibnitz] de façon que l'aiguille et la sonnerie se rapportent continuellement, VOLT. *Newt.* I, 7. || Demi-sonnerie, répétition qui ne fait entendre que les quarts. || **4°** Les différents airs que sonnent les trompettes d'un régiment. || Terme de marine. Airs de clairon qui, équivalant à des batteries de tambour, font connaître diverses heures ou diverses sortes de services.

— HIST. XIIIe s. Es clochiers fu la sonnerie Et longue et grant et merveilleuse, GAUTIER DE COINCY, p. 189. || XVe s. A grant sonnerie, en chants glorieux et melodieux, fist dire laudes et graces à nostre Seigneur, CHRIST. DE PIS. *Charles V*, II, 15.

— ÉTYM. *Sonner*.

SONNET (so-nè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des so-nè-z ingénieux; sonnets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Ouvrage de poésie composé de quatorze vers distribués en deux quatrains sur deux rimes seulement et en deux tercets. On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre [Apollon], Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois, Inventa du sonnet les rigoureuses lois.... BOIL. *Art p.* II. Les sonnets sont beaucoup plus à la mode en Italie que chez nous, FONTEN. *Manfredi.* Il est très-faux que ce sonnet [Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre....] soit de Des Barreaux; il était très-fâché qu'on le lui imputât; il est de l'abbé de Lavau, qui était alors jeune et inconsidéré, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, des Barreaux.* Le Misanthrope pensa être sifflé dans la critique du sonnet, parce que le parterre avait eu la bêtise d'en applaudir les vers, et l'auteur l'imprudence de ne pas le prévenir que les vers étaient mauvais, D'ALEMB. *Éloges, Mariv.* note 11. Le sonnet est peut-être le cercle le plus parfait qu'on ait pu donner à une grande pensée, et la division la plus régulière que l'oreille ait pu lui prescrire, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 292. Aimerais-tu les fleurs, les prés et la verdure, Les sonnets de Pétrarque et le chant des oiseaux? A. DE MUSSET, *la Nuit d'oct.* Pendant six mois, je n'ai guère vécu que de sonnets : au déjeûner un sonnet, au dîner deux sonnets, sans compter les rondeaux; toujours des sonnets, partout des sonnets, REYBAUD, *Jérôme Pâturot*, I, 1.

— HIST. XVIe s. Estant le sonnet d'italien devenu françois, comme je croy, par Mellin de Sainct Gelais, DUBELL. II, II, *verso.* Sonnets que nous tirasmes des Italiens, mot toutesfois qu'ils tiennent de nostre ancien estoc, PASQ. *Rech.* VII, p. 611, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *sonetto*, sonnet. *Sonnet* vient de l'italien; mais l'ancien français avait *sonet* au sens de chanson, chansonnette : XIIIe siècle, Chantecler lors s'aseüra, De la joie un sonet chanta, *Ren.* 1560. Le provençal avait *sonet* au même sens. C'est sans doute de cet ancien *sonet* des Français et des Provençaux que les Italiens ont tiré leur *sonetto*. *Sonet* est un diminutif de *son*.

SONNETTE (so-nè-t'), *s. f.* || **1°** Clochette dont on se sert pour appeler ou pour avertir. Tirer la sonnette. Agiter la sonnette. La sonnette du président, dans une assemblée délibérante. Je vous prie de me faire présent d'une sonnette d'argent, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 105, dans POUGENS. L'abbé Fleury suppléait souvent aux sonnettes [en allant lui-même], avant qu'on en eût l'invention, ST-SIM. 63, 51. Je crois à présent V. A. R. sur les bords [de la Baltique] où l'on ramasse ce bel ambre dont nous avons, grâce à vos bontés, des écritoires, des sonnettes, des boîtes de jeu, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 12 août 1739. N'abusez jamais de l'usage des sonnettes : songez que, si vous rendez vos domestiques des esclaves, vous vous mettez vous-mêmes dans la plus honteuse dépendance, GENLIS, *Mais. rust.* t. II, p. 257, dans POUGENS. Un son terrible parvint à son oreille, c'est celui de la sonnette funèbre qui précède et qui annonce les derniers sacrements que l'on porte aux mourants, ID. *Mlle de Clermont*, p. 152, dans POUGENS. || Être assujetti à la sonnette, être à la sonnette, être obligé d'aller, de venir au bruit d'une sonnette, comme est un domestique. || Populairement. A la sonnette de bois, sans bruit. Déménager à la sonnette de bois. || **2°** Boulette de cuivre ou d'argent, creuse et fendue, dans laquelle il y a un petit morceau de métal qui sonne et fait du bruit quand on l'agite. Il [un mulet] marchait d'un pas relevé, Et faisait sonner sa sonnette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Dans les villages par où nous passions, nos mulets faisaient orgueilleusement entendre leurs sonnettes, LE SAGE, *Gil Blas*, XII, 12. || Au fig. Car d'attacher partout ces cymbales et ces sonnettes, cela sentirait trop son sophiste, BOIL. *du Sublime*, XIX [Boileau entend par là les pluriels répétés pour faire concevoir une plus grande idée des choses]. || Serpent à sonnettes, voy. SERPENT. || Battre les sonnettes, s'est dit pour faire sonner les sonnettes dans certaines danses. M. de Chaudebonne est fort chagrin à cette heure, pour bien battre les sonnettes [dans la danse des matassins], VOIT. *Lett.* 54. || Fig. C'est bien le plus bouffon personnage dont la tête ait dansé les sonnettes, CYR. DE BERGER. *Pédant joué*, III, 3. || Terme de fauconnerie. Piquer après la sonnette, se dit du fauconnier qui suit l'oiseau. || Dérober les sonnettes, se dit de l'oiseau qui s'en va sans être congédié. || **3°** Machine composée d'un bloc de bois ou de métal, nommé mouton, qui peut glisser entre deux coulisses verticales; on le soulève et on le laisse retomber de son propre poids. La sonnette est employée principalement pour enfoncer les pilotis. De nombreuses sonnettes, existant à Vienne, où l'on exécute beaucoup de travaux en rivière, avaient été réunies devant Ebersdorf pour l'enfoncement des pilotis, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XVII. || Sonnette à tiraude : le mouton est soulevé par des hommes qui tirent sur un cordage qu'ils lâchent ensuite pour laisser retomber le mouton. || Sonnette à déclic : le mouton est soulevé au moyen d'un treuil, et un mécanisme automoteur en détermine la chute au moment opportun. || **4°** Marteau pour prendre au poinçon l'empreinte en creux sur la matrice.

— HIST. XIIIe s. Quiconques veut estre ovriers d'estain, c'est à savoir fesieres de miroirs d'estain, de fremaus d'estain, de souneites, de aneles d'estain.... *Liv. des mét.* 43. Ne sambla pas estre recluse : Partout regarde, partout muse, Por conoitre liquel sont fol; Ne li covient sonete à col : Bien fist semblant qu'ele estoit fole, RUTEB. II. 112. || XIVe s. Les ras sont chasiés par une sonnete qui est pendue au col d'un [rat], quant il la fait sonner et il court entre iceux, H. DE MONDEVILLE, fo 87, *verso.* Anciennement, quant la lune failloit, les femmes et les enfans couroient par les villes à bacins et à sonnetes faisans grans sons, BERCHEURE, fo 2. Et luy fault [au faucon] deux sonnettes, affin qu'on le puisse oyr remuer et grater, *Modus*, fo LXXXVIII, *verso.* || XVe s. Les supplians oyrent venir après eulx aucuns compaignons ayans des sonnettes de feste sur eulx, DU CANGE, *sonella.* Ung petit pourceau d'or en une sonnete, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 365. || XVIe s. ....Fait un present de sonnettes A qui est moins fol que luy, DUBELL. III, 35, *verso.* Attacher la sonnette à l'oreille du chat, COTGRAVE. A fol ne faut point de sonnette, ID. Nous louons.... un levrier de sa vistesse, non de son collier, un oyseau de son aile, non de ses longes et sonnettes, MONT. I, 324.

— ÉTYM. Dimin. de *son* 3.

SONNEUR (so-neur), *s. m.* || **1°** Celui qui sonne les cloches. J'ai fait comme les sonneurs quand il tonne : j'ai chassé la nuée, me souciant fort peu du lieu où elle éclatera hors de chez vous, LOUVILLE, *Mém. secrets*, t. II, p. 220, édit. 1818. || Fig. Si on savait en France imposer silence à ces sonneurs de tocsin, ils n'auraient ni partisans, ni imitateurs, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 11 mai 1781. || Il boit comme un sonneur, se dit d'un homme qui boit beaucoup, d'un ivrogne. || **2°** Sonneur de trompette, celui qui joue de la trompette. Si, pendant le temps qu'il est dans la chambre du malade, il entend la trompette qui sonne la charge, ah! dit-il avec imprécation, puisses-tu être pendu, maudit sonneur, qui cornes incessamment! LA BRUY. *Théophr.* XXV. L'âne, excellent sonneur, Misène d'Arcadie, Devait appeler Mars, et, par sa voix hardie, Rendre le combat plus sanglant, LAMOTTE, *Fabl.* II, 18. Une troupe de racleurs et de sonneurs de cor saxons, chassés de leur pays par Luc [le roi de Prusse], composaient mon orchestre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 oct. 1759. || **3°** Se dit pour ménétrier. Je m'appelle Jean Huriel, fils de Sébastien Huriel, maître sonneur très-renommé, G. SAND, *les Maîtres sonneurs*, 9e veillée. || **4°** Espèce de courlis. Le sonneur est de la grosseur d'une poule; son plumage est noir, avec des reflets d'un beau vert, BUFF. *Ois.* t. V, p. 11.

— HIST. XVIe s. Laure [de Pétrarque] ne te veincroit de gloire ny d'honneur, Sans le ciel qui luy donne un plus digne sonneur [poëte], RONS. 287. Cet ancien joueur de lyre, que Pausanias recite

avoir accoustumé contraindre ses disciples d'aller ouir un mauvais sonneur qui logeoit vis à vis de luy, MONT. IV, 34.

— ÉTYM. *Sonner;* provenç. et espag. *sonador;* ital. *sonatore.*

SONNEZ (so-né; plusieurs disent so-nè; l'Académie enseigne cette prononciation, mais la première est la véritable, la seconde est venue par la fâcheuse tendance à assimiler les mots voisins par le son), *s. m.* Terme du jeu de trictrac. Coup de dés qui amène les deux six. Si.... Tu voyais tous tes biens, au sort abandonnés, Devenir le butin d'un pique ou d'un sonnez, BOIL. *Sat.* X. Je sais dans un trictrac, quand il faut un sonnez, Glisser des dés heureux ou chargés, ou pipés, REGNARD, *le Joueur*, I, 10.

— REM. On peut voir par les vers de Boileau et de Regnard cités plus haut qu'ils suivaient la bonne prononciation. Delille [*Trois Règnes*] l'a violée en ces vers : Enfin, au coin du feu, nos aimables convives Vont achever du soir les heures fugitives; Autour d'eux sont placés des damiers, des cornets; L'un se plaint d'un échec, et l'autre d'un sonnez. Arnaut dans sa fable *des Dés* a péché à la fois contre la prononciation et l'orthographe : Ces dés qui, chassés d'un cornet Pour être agités dans un autre, Par un carme ou par un sonnet Règlent ma fortune et la vôtre.

— HIST. XII^e s. Li dé serunt mult tost sur ambes as turné, Qui unt esté sovent sur sines ruelé [roulés], *Th. le mart.* 157. || XVI^e s. Senes, mon amy, c'est le grant diable, RAB. p. 43, dans LACURNE.

— ÉTYM. L'anc. forme est *senes* ou *sines* ou *sannes*, altérée en *sonnez*; elle vient du lat. *seni*, six (voy. SIX). Cependant il y a une autre étymologie d'après laquelle *sonnez* provient du dicton des joueurs de trictrac, s'écriant quand ils amenaient les deux six ; *sonnez, le diable est mort.*

† **SONNISTE** (so-nni-st'), *s. m.* Interprète, commentateur de la sonna.

† **SONOMÈTRE** (so-no-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à mesurer les rapports harmoniques des sons. Le monocorde divisé au moyen de petits chevalets est un bon sonomètre.

— ÉTYM. *Son* 3, et μέτρον, mesure; mot hybride.

† **SONOMÉTRIE** (so-no-mé-trie), *s. f.* Art de mesurer les rapports harmoniques des sons.

† **SONOMÉTRIQUE** (so-no-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la sonométrie. Instruments sonométriques.

SONORE (so-no-r'), *adj.* || 1° Qui rend un son. Tertullien, lorsque Dieu proféra ces mots : Que la lumière soit faite, dit qu'il proféra une parole sonore, BOSS. 6^e *avert.* 88. Je sentais, vers la mer l'œil fixé tout le jour, Pour l'eau bleue et profonde un indicible amour, Et j'écoutais le vent sonore, P. LE BRUN, *Voy. de Grèce*, VIII, 4. || Consonnes sonores, celles qui ne peuvent être prononcées qu'à haute voix et à glotte fermée; ce sont *g, d, b, j, v* et *z*. || 2° Particulièrement. Qui a un son agréable et éclatant. Une voix sonore. N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités : d'être nécessaire, intelligible et sonore, VOLT. *Mél. litt. Cons. à un journal.* Cette langue italienne, si pompeuse et si sonore, STAEL, *Corinne*, II, 3. Toi qui donnas son âme et son gosier sonore A l'oiseau que le soir entend gémir d'amour, LAMART. *Harm.* I, 1. || 3° Qui renvoie bien le son. Cette église est sonore. L'air était frais et sonore, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 4° Terme de physique. Qui produit le son. Pour que les corps soient sonores, il faut nécessairement qu'ils soient élastiques, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 159 || Vibrations sonores, celles qui sont suffisamment rapides dans un gaz, un liquide ou un solide, pour produire sur l'appareil de l'ouïe le genre d'impression dont la perception est appelée son. || Onde sonore, nom donné à une succession d'ondulations de même nature qui ont lieu dans le même sens; elle se compose d'ondulations condensées et d'ondulations dilatées; les premières résultent de la compression de l'air par l'ébranlement sonore, et les secondes, du retour de l'air à son premier état. || Corps sonore, tout corps qui, par la rapidité de son mouvement vibratoire, produit, sur l'organe de l'ouïe, des impressions susceptibles d'être comparées les unes aux autres. On appelle corps sonores proprement dits ceux dont les sons sont distincts, comparables entre eux et de quelque durée; tels sont ceux d'une cloche, d'une corde de violon, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 159.

— ÉTYM. Lat. *sonorus*, de *sonus*, son. Au XVI^e siècle on disait *sonoreux*

† **SONOREMENT** (so-no-re-man), *adv.* D'une manière sonore.

— HIST. XVI^e s. Après que tout le monde eut sonorement et theologalement toussy, craché et recraché..... *Sat. Mén.* p. 65.

† **SONORISATION** (so-no-ri-za-sion), *s. f.* Action de sonoriser.

† **SONORISER** (so-no-ri-zé), *v. a.* Terme de phonétique. Rendre sonore une lettre sourde.

SONORITÉ (so-no-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est sonore; propriété de produire du son. || 2° Particulièrement. La propriété qu'ont certains corps de renforcer les sons en les répercutant. || Terme de médecine. Sonorité tympanique, bruit analogue à celui qu'on obtient en percutant un tambour, et qui se rencontre quand la cavité de la plèvre contient un gaz.

— ÉTYM. Prov. *sonoritat;* esp. *sonoridad;* it. *sonorità;* du lat. *sonoritatem*, de *sonorus*, sonore.

SOPEUR (so-peur), *s. f.* Voy. SOPOR.

SOPHA (so-fa), *s. m.* Voy. SOFA.

SOPHI (so-fi), *s. m.* Voy. SOFI.

† **SOPHIE** (so-fie), *s. f.* || 1° Nom propre de femme, venant de σοφία, sagesse. || Dans un langage de mauvaise compagnie, faire sa sophie, faire la prude. || 2° Nom donné par Geoffroy à une variété de l'*agrion fillette*, insectes névroptères.

SOPHISME (so-fi-sm'), *s. m.* Faux raisonnement qui a quelque apparence de vérité. On entend par sophismes certains raisonnements éblouissants, dont on sent bien la fausseté; mais on est embarrassé à la découvrir, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 340. On est désolé de voir les sophismes qu'employa la cruauté, MONTESQ. *Esp.* XII, 18. L'amitié, le devoir y peuvent enchaîner [à la vie] un infortuné; des prétextes et des sophismes ne l'y retiendront point, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 21. Tout le monde connaît son sophisme [de Buridan] de l'âne placé entre deux bottes égales de foin, DIDER. *Opin. des anc. phil. scolastiques.* Le sophisme est la fausse monnaie de l'éloquence, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 321. || Par extension. Sophismes d'amour-propre, d'intérêt, de passions, faux raisonnements que suggèrent l'amour-propre, l'intérêt, les passions. || Fig. Les sophismes du cœur, illusions, égarements du cœur.

— HIST. XII^e s. Li reis jure les oilz, ja cil moz n'i sera; Car sofisme, ço dist, e grant engin i a, *Th. le mart.* 108. || XIII^e s. Il n'entendent pas à cel dire Le sofisme qu'il lor fesoit; Li bons chevaliers nel disoit Se por oïr non qu'il diroient, *Lai de l'ombre.* Et je li le questionnai, De gramaire li demandai, De soffime et de question Ne me sot respondre un boton, *Ren.* 21127.

— ÉTYM. Provenç. *sofisme;* espagn. *sofisma;* ital. *sofismo;* du lat. *sophisma*, en grec σόφισμα, proprement sage pensée, plus tard sophisme. Σόφισμα, a même racine que σοφός, sage, le même que le vieux latin *sapus*, d'où *sapere* (voy. SAVOIR).

SOPHISTE (so-fi-st'), *s. m.* || 1° Primitivement, chez les Grecs, une personne habile, expérimentée dans les affaires de la vie privée ou publique. Les sept sages portèrent aussi le nom de sophistes. Solon, qui le premier des Athéniens a eu le titre de sophiste, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2^e part. p. 756, dans POUGENS. Une courtisane de Milet, nommée Thargélie, qui par ses talents avait mérité le titre de sophiste, et que son extrême beauté avait élevée au faîte des honneurs, ID. *ib.* p. 759. || 2° Plus tard, et chez les Grecs aussi, nom donné à des hommes moitié rhéteurs, moitié philosophes, qui cherchaient plus à faire parade de leur esprit qu'à reconnaître la vérité des choses. Les Nuées eussent été bonnes contre un sophiste, mais non pas contre Socrate, qui n'était rien moins que sophiste, FONTEN. *Remarq. sur Aristoph. Œuv.* t. IX, p. 417. Aucun sophiste ne parut avec plus d'éclat que Gorgias, envoyé par les Léontins, ses compatriotes, pour obtenir des secours contre les Syracusains, CONDIL. *Hist. anc.* III, 17. Il nous reste de lui [Eunape] un commentaire sur les vies des sophistes qu'il faut lire avec précaution, DIDER. *Opin. des anc. philos. Éclectisme.* S'il [Socrate] regarda comme inutiles les méditations des philosophes, les sophistes lui parurent d'autant plus dangereux, que, soutenant toutes les doctrines sans en adopter aucune, ils introduisaient la licence du doute dans les vérités les plus essentielles au repos des sociétés, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || 3° Aujourd'hui, celui qui fait des arguments captieux. Les Grecs, grands parleurs, grands disputeurs, naturellement sophistes, ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses, MONTESQ. *Rom.* 22. Le sophiste géométrique Spinosa, dont la modération, le désintéressement et la générosité ont été dignes d'Épictète, VOLT. *Philos.* 1^{re} *homélie.* Voilà, ma tendre et solide amie, l'ouvrage [Lettre à d'Alembert] du grand sophiste [J. J. Rousseau], DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1^{er} juin 1759. Mais qu'on m'ose prôner des sophistes pesants, Apostats effrontés du goût et du bon sens, Alors certes, alors ma colère s'allume, GILBERT, *Le XVIII^e siècle.* C'est surtout à réparer le mal fait par les sophistes que doit s'attacher aujourd'hui le poëte, V. HUGO, *Odes et ballades, Préface de* 1824. || Fig. Caligula était un vrai sophiste dans sa cruauté, MONTESQ. *Rom.* 15. Les passions, qui sont de tous les sophistes les plus adroits et les plus dangereux, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 510. || *Au fém.* D'autres fois c'est [la tragédie] une ennuyeuse sophiste, une pointilleuse ridicule, une subtile raisonneuse, FRÉRON, *Observ. sur les écrits mod.* t. I, p. 28. || *Adj.* Un géomètre un peu dur nous parlait ainsi : y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que les rhéteurs sophistes? VOLT. *Dict. phil. Sophiste.* Tout un monde sophiste, en style de sermon, De longs écrits moraux nous ennuie avec zèle, GILBERT, *Le XVIII^e siècle.*

— HIST. XIV^e s. Et teles raisons font les sophistes pour conclure choses.... ORESME, *Éth.* 194. || XV^e s. Item, dit ladite chronique, que l'un des conseillers et sophistes d'icelui Julien eut semblable vision dudit miracle de ladite mort, MONSTR. I, 39. || XVI^e s. Amour, roy des sanglots, prison cruelle et dure.... Sophiste injurieux, artisan de malice, DESPORTES, *Diane*, I, 69. Comment Gargantua feut institué par un sophiste en lettres latines, RAB. I, 14.

— ÉTYM. Provenç. *sophista;* espagn. et ital. *sofista;* du lat. *sophista*, en grec σοφιστής (voy. SOPHISME).

† **SOPHISTERIE** (so-fi-ste-rie), *s. f.* Emploi du sophisme. Il [Melanchthon] souhaitait avec une ardeur extrême qu'on fît une assemblée où la matière [la présence réelle] se traitât de nouveau sans passion, sans sophisterie et sans tyrannie, BOSS. *Var.* IV.

— HIST. XIII^e s. Mais ce ne feroient cil mie, Qui euvrent de sophisterie; Travaillent tant cum il vivront, Jà nature ne consivront, *la Rose*, 16348. || XIV^e s. Faire sophisterie ou vanterie, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI^e s. En toutes les disputes que j'ay eues contre les ennemis de la verité, je n'ay point usé de cautele ne sophisterie, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 172.

— ÉTYM. *Sophiste.*

SOPHISTICATION (so-fi-sti-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de dénaturer une substance médicamenteuse ou autre par le mélange frauduleux de substances inertes ou d'une qualité inférieure. || Chose sophistiquée.

— HIST. XIV^e s. Sophistication de monnoies, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Sophistiquer;* provenç. *sophistication;* espagn. *sofisticacion.*

SOPHISTIQUE (so-fi-sti-k'), *adj.* || 1° Qui tient du sophisme. Celui qui use d'un langage sophistique est digne de haine : il sera pauvre et vide de tout, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* XXXVII, 23. Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées et ses raisonnements sophistiques, LA BRUY. V. L'incertitude éternelle, l'embarras sophistique, l'obscurité inutile et quelquefois affectée de la philosophie des écoles aidèrent encore à lui faire goûter la clarté des vérités géométriques, FONTEN. *Varignon.* || Fig. De piquants entremets, sophistiques denrées, Qui font à l'appétit survivre encor le goût, LAMOTTE, *Fables*, III, 18. || 2° Qui est porté au sophisme. Des querelles furent excitées par les disputes interminables, nées de l'esprit sophistique des Grecs, VOLT. *Mœurs*, 54. || 3° *S. f.* Partie de la logique qui traite de la réfutation des sophismes. || L'art des sophistes.

— HIST. XIII^e s. Garde que tes paroles ne soient sophistiques, c'est à dire qu'il n'i ait desouz mal engin por decevoir, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 357. || XIV^e s. Une raison sophistique qui nie et conclude faulz, ORESME, *Éth.* 104. Laisse soufleurs et sophistiques, Et leurs euvres diaboliques, *Nat. à l'alch. err.* 1051. || XV^e s. Il n'est paintre, tant soit subtil, Qui sceüst la flour d'un courtil A droit seulement contrefaire, Ainsi que vous le sçavez faire Naturelment, dame nature; Il vont près de la pourtraiture, Et la font comme sophistique, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 480. || XVI^e s. Les dialecticiens tiennent que l'argument est sophistique, quand il

y a une amphibologie en icelui, DES ACCORDS, *Bigarrures, Entends-trois.*

— ÉTYM. Lat. *sophisticus*, de σοφιστικός (voy. SOPHISTE).

SOPHISTIQUÉ, ÉE (so-fi-sti-ké, kée), *part. passé* de sophistiquer. || 1° Subtilisé avec excès. Vous y verrez [aux états de Provence] l'effet des protestations de M. de Marseille ; je les trouve bien sophistiquées et avec de grandes restrictions, SÉV. 20 sept. 1671. On dit.... que le comte de Guiche et Mme de Brissac sont tellement sophistiqués, qu'ils auraient besoin d'un truchement pour s'entendre eux-mêmes, ID. 16 mars 1672. || 2° Frelaté. Du vin sophistiqué par la litharge, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 289, dans POUGENS. || Fig. Ces faux monnayeurs en dévotion, qui veulent attraper les hommes avec un zèle contrefait et une charité sophistiquée, MOL. 1er *placet.* Nous nous gardons bien, sur notre petit théâtre, de supprimer ce qui est si fort dans la nature ; car nous n'avons pas le goût sophistiqué comme on l'a dans Paris, VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 janv. 1762.

† **SOPHISTIQUEMENT** (so-fi-sti-ke-man), *adv.* D'une manière sophistique. [Des questions] traitées selon la méthode scolastique et presque toujours sophistiquement, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 111.

— HIST. XIIIe s. Qui parole sophistiquement, il sera haïz de touz homes, et defaillans en toutes choses, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 357.

SOPHISTIQUER (so-fi-sti-ké), je sophistiquais, nous sophistiquions, vous sophistiquiez ; que je sophistique, que nous sophistiquions, que vous sophistiquiez, *v. a.* || 1° Subtiliser avec excès. Les rabbins appuient toutes ces chimères de passages de l'Écriture qu'ils tordent, qu'ils sophistiquent misérablement, *Anal. de Bayle*, t. VII, p. 412. || Absolument. Sophistiquer sans cesse. On sophistiquait, on ergotait, on se haïssait, on s'excommuniait chez les chrétiens.... VOLT. *Dict. phil. Arianisme.* || 2° Frelater, falsifier une liqueur, une drogue, etc. Sophistiquer du vin. || Fig. De toi naissent tous les caprices Par où Vénus soutient sa cour, Et cet attirail d'artifices Dont tu sophistiques l'amour, CHAUL. *Contre l'esprit*, en 1708.

— HIST. XIVe s. Sophistiquer [éblouir] la multitude. — Sophistiquer [altérer] toutes choses, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Et se, en faisant lesdites visitacions, sont trouvées aucunes pouldres sophistiquées ou autres mauvais ouvraiges et faulses marchandises, *Ordonn.* août 1484. || XVIe s. Taverniers qui brouillent et sophistiquent les vins, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 46, dans LACURNE. Certes la philosophie n'est qu'une poesie sophistiquée, MONT. II, 280. Une beauté parée et sophistiquée, ID. III, 385. [Les hommes] en ont fait [de la raison], comme les parfumiers de l'huile : ils l'ont sophistiquée, ID. IV, 210.

— ÉTYM. Prov. *sophisticar* ; it. *sofisticare* ; du lat. *sophisticus*, au sens de faux (voy. SOPHISTIQUE).

SOPHISTIQUERIE (so-fi-sti-ke-rie), *s. f.* || 1° Terme familier. Excessive subtilité. Il y a bien de la sophistiquerie dans ce raisonnement. || 2° Synonyme moins usité de sophistication. La sophistiquerie de l'étain par l'alliage d'un tiers de cuivre, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 223.

— HIST. XVIe s. Toutes les additions et sophistiqueries, qu'ils sçavent faire, ont causé un millier de faux monnoyeurs, PALISSY, 199. De là s'estoit introduite la raquette telle que nous voyons aujourd'hui, en laissant la sophistiquerie du gand, PASQUIER, *Rech.* IV, p. 350, dans LACURNE. Desjà par toute l'Italie se faisoit guerre ouverte à la barbarie, à la sophistiquerie et à l'ignorance, DU VERDIER, *Bibl.* p. XVIII, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sophistiquer.*

SOPHISTIQUEUR (so-fi-sti-keur), *s. m.* || 1° Celui qui subtilise avec excès. Et convertir, subtils sophistiqueurs, Leur ignorance en principes vainqueurs, J. B. ROUSSEAU, *Épit.* II, 6. || 2° Celui qui falsifie, qui altère les drogues, etc.

— HIST. XVe s. Venez, venez, sophistiqueurs, COQUILL. *Droits nouv.*

— ÉTYM. *Sophistiquer.*

SOPHORE (so-fo-r'), *s. m.* Genre d'arbres de la famille des légumineuses.

SOPHRONISTES (so-fro-ni-st'), *s. m. pl.* Terme d'antiquité grecque. Magistrats d'Athènes, qui remplissaient les mêmes fonctions que les censeurs à Rome. On y distingue [dans le Gymnase] dix sophronistes nommés par les dix tribus, et chargés de veiller plus spécialement sur les mœurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 8.

— ÉTYM. Σωφρονιστής, de σωφρονίζειν, rendre sage, de σώφρων, sage, prudent.

SOPOR (so-por), *s. m.* Terme de médecine. Sommeil lourd et pesant, dont il est difficile de tirer les malades.

— ÉTYM. Lat. *sopor*, sommeil, de même radical que le sanscrit *svapna* (voy. SOMME 3).

SOPORATIF, IVE (so-po-ra-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui a la vertu d'endormir. L'opium est très-soporatif. || *S. m.* Le laudanum est un grand soporatif. || 2° Fig. Qui ennuie, endort. Un poëme sur la grâce [de Racine le fils], poëme didactique et un peu soporatif, VOLT. *Dial.* XXIV, 10. Mes anges avaient très-grande raison de s'endormir aux deux premières scènes du 5e acte des Guèbres ; le diable qui affligeait alors le petit possédé [Voltaire] était un diable très-soporatif, un diable froid, un diable à la mode, ID. *Lett. d'Argental*, 18 nov. 1768.

— ÉTYM. Lat. *soporativus*, de *soporare*, endormir, de *sopor* (voy. SOPOR).

SOPOREUX, EUSE (so-po-reû, reû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui tient du sopor, qui a rapport au sopor. || Maladies soporeuses, celles qui sont accompagnées ou caractérisées par un assoupissement profond, par un état comateux.

— HIST. XVIe s. Il y a des fievres qu'on appelle soporeuses, à cause qu'elles apportent tousjours avec elles de grands assoupissemens, PARÉ, XXI, 4.

— ÉTYM. *Sopor.*

SOPORIFÈRE (so-po-ri-fè-r') ou **SOPORIFIQUE** (so-po-ri-fi-k'), *adj.* || 1° Qui a la vertu d'endormir. Substance soporifique. Les voilà saisis tous deux d'une affection soporifique ou léthargique, VOLT. *Facéties, appar. jésuite Bertier.* || *S. m.* Un soporifique, un soporifère. || 2° Fig. et famil. Ennuyeux, qui endort. Discours soporifique.

— ÉTYM. Lat. *sopor*, et *ferre*, porter, ou *facere*, faire.

† **SOPRA** (so-pra). Terme de musique. Mot italien qui signifie sur, au-dessus. Il s'emploie sur les partitions, dans cette expression : Come sopra, comme la partie qui est au-dessus.

† **SOPRANISTE** (so-pra-ni-st'), *s. m.* Celui qui a une voix de soprano. Crescentini était un fameux sopraniste. || Homme qui chante le soprano, castrat. Les Pisaroni, les Pasta [chanteuses célèbres], le casque en tête, l'épée à la main, furent admises à tenir la place des sopranistes, et la patrie [l'opéra italien] fut sauvée, CASTIL-BLAZE, *l'Opéra italien, introduction.*

SOPRANO (so-pra-no), *s. m.* || 1° Terme de musique. La voix qu'on appelait autrefois dessus ; c'est la plus élevée de toutes. Cette chanteuse possède un très-beau soprano. || 2° Le chanteur qui a cette espèce de voix. Un soprano. || Pour éviter toute confusion avec le sens du numéro 3, on dit : il a une voix de soprano. || Au féminin, une chanteuse soprano, et même une soprano. Mlle Falcon était une remarquable soprano. || 3° Par euphémisme il se dit pour castrat. || Au plur. on dit soprani. Castil-Blaze, dans ses ouvrages, francise complétement le mot, et dit : un soprane, des sopranes.

— ÉTYM. Ital. *soprano*, de *sopra*, dessus, sur, qui vient du lat. *supra* (voy. SUR).

1. **SOR**, *adj. masc.* voy. SAUR.

2. **SOR**, *adj. masc.* voy. FAUCON.

— ÉTYM. D'après Scheler, ce mot est l'adjectif abstrait de *essorer* ; mais cela ne cadre pas avec le sens, le *faucon sor* étant celui qui n'a pas pris son essor, et *essorer* signifiant prendre son essor. Ce *sor* ici est le même que *saur*, et désigne l'oiseau par sa couleur, qui est rousse.

SORBE (sor-b'), *s. f.* Fruit du sorbier, dit aussi corme.

— HIST. XVIe s. Des pepins de poires, de pommes, de cormes ou sorbes, O. DE SERRES, 633.

— ÉTYM. Génev. *sourbe, corbe* ; du lat. *sorbum*, sorbe.

SORBET (sor-bè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des sor-bè-z excellents ; sorbets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Composition faite de citron, de sucre, d'ambre, etc. || 2° Breuvage fait de cette composition battue avec de l'eau. Du sorbet glacé. La glace diffère du sorbet, en ce qu'on mange l'une et on boit l'autre. || 3° Nom donné à toute liqueur, crème sucrée, suc de fruit, etc. propres à être transformés en glaces. Un sorbet au marasquin.

— ÉTYM. Portug. *sorbete*, et aussi *xarope* ; de l'arabe *sharbet*, du verbe *sharab*, boire.

SORBÉTIÈRE (sor-bè-tiè-r'), *s. f.* Vase de métal dans lequel on prépare les liqueurs qui doivent être servies en glaces ou en sorbets.

SORBIER (sor-bié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des sor-biè-z en fleur), *s. m.* Arbre de la famille des rosacées. Le sorbier des oiseaux, *sorbus aucuparia, L.*

— ÉTYM. *Sorbe.*

† **SORBINE** (sor-bi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe faiblement sucré retiré du fruit des sorbiers.

† **SORBIQUE** (sor-bi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide sorbique, le même que l'acide malique.

† 1. **SORBONIQUE** (sor-bo-ni-k'), *adj.* Qui concerne la Sorbonne, qui provient de la Sorbonne.

— HIST. XVIe s. Soit par gausserie, soit à certes, que le vin theologal et sorbonique est passé en proverbe, et leurs festins.... MONT. IV, 297.

2. **SORBONIQUE** (sor-bo-ni-k'), *s. f.* Une des trois thèses que les bacheliers étaient obligés de soutenir en personne pendant leur licence, et qui devait être soutenue dans la maison de Sorbonne. Dans cette thèse, le répondant argumentait pendant douze heures consécutives contre tout venant. Le sujet de son discours [du card. de Soubise] pour la clôture des sorboniques en 1739 était : Combien il est avantageux aux rois et aux gouvernements que les peuples soient éclairés, D'ALEMB. *Él. du card. de Soubise.* L'origine des sorboniques vient d'un certain cordelier qui, ayant été refusé à une thèse, demanda à entrer en lice et à soutenir la discussion contre tout venant et sur toutes sortes de sujets depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir ; depuis ce temps tout candidat est obligé de subir cet exercice, très-convenable à une poitrine de cordelier, mais qu'on a adouci par ce qu'on appelle le *bouillon* ; ce sont deux heures d'intervalle qu'on accorde au soutenant pour dîner ; mais alors quelqu'un monte en chaire et dispute pour tenir en haleine l'assemblée ; cette espèce de gymnastique théologique se renouvelle tous les deux ans par un discours d'apparat, BACHAUM. *Mém. secr.* 6 juill. 1770.

— HIST. XVIe s. Ni [tant y a] d'avarice aux hommes de pratique, Ni d'arguments en une sorbonique, Que m'amie a des lunes en la teste, ST-GEL. *Sonnet.*

† **SORBONIQUEUR** (sor-bo-ni-keur), *s. m.* S'est dit ironiquement pour docteur, théologien de Sorbonne. Je voudrais que les sorboniqueurs qui persécutent Marmontel apprissent que l'impératrice de Russie, les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse et la moitié des princes d'Allemagne établissent hautement la liberté de conscience dans leurs États, VOLT. *Lett. Damilaville*, 18 mars 1767.

SORBONISTE (sor-bo-ni-st'), *s. m.* Bachelier, docteur en Sorbonne. Jeune sorboniste, plein de gaieté et de finesse, L'ABBÉ MORELLET, *Mém. avert.* p. IV.

SORBONNE (sor-bon-n'), *s. f.* || 1° École célèbre de théologie, fondée à Paris par Robert de Sorbon, et qui plus tard donna son nom à la faculté entière de théologie ; elle contenait des logements pour trente-sept docteurs, qu'on appelait docteurs de la société de Sorbonne pour les distinguer de ceux qui, sans y demeurer, portaient le titre de docteurs de Sorbonne, parce qu'ils avaient pris les degrés requis dans l'école de théologie de ce collége. Étudier en Sorbonne. Son livre fut condamné en Sorbonne, par la Sorbonne. Ce pays-là où l'on se querelle toujours, et où il n'y a jamais ni paix ni trêves, qui s'appelle la Sorbonne, BALZ. liv. IV, lett. 25. La Sorbonne de Paris, concile perpétuel des Gaules, VOLT. *Dict. phil. Déclaration.* On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une Sorbonne ; mais on pourra empêcher que cette Sorbonne fasse du mal, ID. *Lett. Damilaville*, 30 oct. 1767. Il y a deux de ces messieurs [du parlement de Paris] qui sont à Berlin ; ils ont désiré voir le roi de Prusse, et le roi n'y a consenti qu'après qu'ils ont assuré qu'ils n'avaient pas été d'avis de consulter la Sorbonne sur l'inoculation, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 8 déc. 1763. || 2° Aujourd'hui, grand bâtiment construit par les ordres de Richelieu, où se font les cours des facultés des sciences, des lettres et de théologie, à Paris. || Chef-lieu de l'Académie de Paris. || 3° La Sorbonne des cochers, nom plaisant donné, dans les établissements des compagnies des voitures publiques de Paris, à une cour où l'on fait passer aux hommes qui veulent devenir cochers un examen pour savoir s'ils sont capables de conduire une voiture dans la ville.

— ÉTYM. Robert de *Sorbon*, qui fonda cet établissement sous saint Louis ; *Sorbon* est un village du département des Ardennes.

SORCELLERIE (sor-sè-le-rie), *s. f.* || 1° Opération de sorcier. On est réduit à me conter des sorcelleries pour m'amuser, SÉV. 5 juillet 1671. Cathe-

rine de Médicis avait mis la magie si fort à la mode en France, qu'un prêtre nommé Séchelles, qui fut brûlé en Grève sous Henri III pour sorcellerie, accusa douze cents personnes de ce prétendu crime, VOLT. *Henr.* v, *notes.* C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie, ID. *Louis XIV*, 31. On immola des enfants de dix ans [pour accusation de sorcellerie dans la Nouvelle-Angleterre]; on dépouilla de jeunes filles; on chercha sur tout leur corps, avec une impudente curiosité, des marques de sorcellerie, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 20. La magie goétique est ce qu'on a appelé aussi sorcellerie; ceux qui en faisaient profession n'avaient commerce qu'avec les mauvais démons, et n'employaient leur pouvoir que pour nuire et commettre des crimes, LEBLOND, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 188. || 2° Fig. Tours d'adresse, choses qui paraissent au-dessus des forces de la nature. Cela ne peut se faire sans sorcellerie.

— HIST. XIII° s. Daciens voit son frere, moult docement li prie; Amis, car croi en Dieu le fil sainte Marie, Et relenquis Mahon et sa sorcelerie, *Ch. d'Ant.* VI, 793. || XVI° s. Une vieille dame, craintive de ces sorcelleries [sorts jetés], MONT. I, 95. Si j'oyois parler ou des esprits qui reviennent, ou du prognostique des choses futures, des enchantements, des sorcelleries, ID. I, 200.

— ÉTYM. L'anc. verbe *sorceler*, de même radical que *sorcier;* wallon, *sorsulreie;* provenç. *sorrolharia.* Le mot le plus usité dans l'ancienne langue était *sorcerie;* on disait aussi *sorcelage.*

SORCIER, IÈRE (sor-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui passe pour avoir fait un pacte avec le diable, à l'effet d'opérer des maléfices, et pour aller à des assemblées nocturnes dites sabbat. On les tient [les chrétiens] pour sorciers dont l'enfer est le maître, CORN. *Pol.* IV, 6. Le sorcier en fit une fille [de la chatte] De l'âge de quinze ans, et telle et si gentille, Que le fils de Priam pour elle aurait tenté Plus encor qu'il ne fit pour la grecque beauté, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Encore que je sois persuadé que les véritables sorciers soient très-rares, que le sabbat ne soit qu'un songe, et que les parlements qui renvoient les accusations des sorcelleries soient les plus équitables, MALEBR. *Rech. vér.* II, 3, ch. dernier. Le grand juge de ce pays [Saint-Claude], nommé Boguet, se vante, dans son livre sur les sorciers imprimé à Lyon en 1607, d'avoir fait brûler sept cents sorciers, VOLT. *Pol. et lég. Requête.* Nicolas Remi, dans sa Démonolâtrie, rapporte neuf cents arrêts rendus en quinze ans contre les sorciers dans la seule Lorraine, ID. *Louis XIV*, 31. Encore de nos jours, en 1750, la justice sacerdotale de l'évêque de Wurtzbourg a condamné comme sorcière une religieuse, fille de qualité, au supplice du feu, ID. *Dict. phil. Arrêts not.* Sachez que la nuit dernière Sur un vieux balai rôti, Avec certaine sorcière, Pour l'enfer je suis parti, BÉRANG. *Desc. aux enf.* || Familièrement. Il n'est pas sorcier, il n'est pas grand sorcier, il n'est pas très-habile. || Il ne faut pas être grand sorcier pour cela, c'est une chose qui n'exige pas une bien grande habileté. Il ne fallait pas être une grande sorcière Pour voir, dès le moment de vos desseins pour lui, Tout ce que votre esprit ne voit que d'aujourd'hui, MOL. *le Dép.* IV, 1. Il ne faut pas être grand sorcier pour deviner cela, DANCOURT, *le Cheval à la mode*, IV, 1. || En un sens opposé. Il faut être sorcier pour le lire [ce manuscrit de Longus]; j'espère pourtant en venir à bout, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || 2° Fig. Il se dit de celui qui charme comme par un sortilége. Allez, allez, madame, Étaler vos appas et vanter vos mépris À l'infâme sorcier qui charme vos esprits, CORN. *Médée*, II, 7. || Il se dit aussi des choses qui captivent. La cadence aussitôt, la rime, la césure, La riche expression, la nombreuse mesure, Sorcières dont l'amour sait d'abord les charmer [les poëtes], De fatigues sans fin viennent les consumer, BOIL. *Ép.* XI. || 3° Fig. et populairement. Un vieux sorcier, un homme vieux et méchant. || Une vieille sorcière, une femme vieille et méchante. || 4° *S. f.* Sorcière, un des noms de la *circée lutétienne*, onagrariées, dite aussi herbe à la magicienne. || Nom vulgaire de la *synancée horrible*, poissons acanthoptérygiens, la scorpène horrible de certains auteurs. || Nom vulgaire des espèces du genre mante, insectes orthoptères.

— HIST. XIII° s. L'orde et vieille sorciere, *Berte*, XII. Li sorciers et les sorcieres si errent contre la foy, BEAUM. XI, 25. || XVI° s. Et fay, quand il me plaist, par figures sorcieres Flots sur flots entassés les grands monts escumer, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 131, dans LACURNE. Les traits d'une jeune guerriere.... Hauts discours, divines pensées, Et mille vertus amassées Sont les sorciers qui m'ont charmé, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, IX, *chanson.* Dix ou douze prisonniers de ce genre [accusés de sorcellerie], et une vieille, vrayement bien sorciere en laideur et deformité, MONT. IV, 187.

— ÉTYM. Wallon, *sôrst;* saintong. *sorcière*, tourbillon de vent attribué aux sorciers; du bas-lat. *sortiarius*, qui vient du lat. *sors*, sort : proprement, celui qui jette un sort, ou qui dit le sort; provenç. *sortilhier;* espagn. *sortero;* ital. *sortiere.*

SORDIDE (sor-di-d'), *adj.* || 1° Sale, vilain. Sa volupté [d'Épicure] n'était point sordide; il a vécu si sobrement que les Pères en font parfois honte aux chrétiens, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Épicure.* Tomber dans une sordide pauvreté, PATRU, *Plaid.* 3. François ne saurait avoir ni un habillement si sordide ni une nourriture si modique, qu'il ne soit parfaitement satisfait, BOSS. *Panég. St Franç. d'Ass.* 2. || En parlant de personnes. Irais-je, adulateur sordide, Encenser un sot dans l'éclat? GRESSET, *Chartreuse.* || 2° Terme de médecine. Sale, de mauvais aspect. Une plaie sordide. || Ulcères sordides, ulcères qui fournissent une suppuration sanieuse ou de mauvaise nature. || 3° Fig. Il se dit de l'avarice et des choses qui s'y rapportent. Il y a un noble intérêt, il y a un intérêt bas et sordide, BOSS. *Rép. à quatre lettres de M. de Cambrai*, 2. Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain, BOIL. *Art p.* IV. On ne peut t'excuser sur ton avarice sordide [de Caton l'ancien], FÉN. *Dial. des morts anc.* 35. Le parfait désintéressement de Socrate, qui était sans héritage et sans revenu, faisait encore sentir davantage par le contraste la sordide avidité des sophistes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. XI, 2° part. p. 776, dans POUGENS. || 4° Par extension, très-avare, vilain, en parlant des personnes. C'est un avare des plus sordides. Une avare et sordide famille, BOIL. *Sat.* X.

— HIST. XVI° s. Le chancre ulceré est fort sordide, PARÉ, V, 27.

— ÉTYM. Lat. *sordidus*, sale, de *sordes*, ordures.

SORDIDEMENT (sor-di-de-man), *adj.* D'une manière sordide. Ce que l'on prodigue, on l'ôte à son héritier; ce que l'on épargne sordidement, on se l'ôte à soi-même : le milieu est justice pour soi et pour les autres, LA BRUY. VI.

— HIST. XVI° s.... Que l'on employast leur nom si vilement et sordidement, CHARRON, *Sagesse*, I, 42.

— ÉTYM. *Sordide*, et le suffixe *ment;* ital. *sordidamente.*

SORDIDITÉ (sor-di-di-té), *s. f.* || 1° État de ce qui est sordide, sale. La chambre de la reine et des enfants offrait la même sordidité, LAMARTINE, cité dans LEGOARANT. || 2° Mesquinerie, ladrerie. Devant un avare, sa dureté et sa sordidité n'est plus [dans notre bouche] qu'une sage modération et une bonne conduite domestique, MASS. *Avent, Épiphan.*

— ÉTYM. *Sordide.*

† **SORE** (so-r'), *s. m.* Paquet de corpuscules reproducteurs, au dos des frondes des fougères.

— ÉTYM. Σωρὸς, tas.

† **SORÉDION** (so-ré-di-on), *s. m.* Terme de botanique. Tache pulvérulente produite par la réunion des corpuscules reproducteurs de certains lichens.

— ÉTYM. Dimin. de σωρὸ; (voy. SORE).

SORET, *adj. m.* Voy. SAURET au mot SAURE.

† **SORGHO** (sor-go), *s. m.* Genre créé par Micheli de quelques espèces des genres *andropogon* et *holcus.* L'espèce type est le *sorghum vulgare*, Persoon. Le sorgho proprement dit, ou houlque sorgho, ou grand millet, est cultivé en plusieurs endroits de la France méridionale où l'on en fait les balais du commerce. || La houlque sucrée ou sorgho à sucre (*holcus saccharatus*, *L. sorghum saccharatum*, Persoon), provenant de la Chine, et cultivée en Algérie, y donne, assure-t-on, près de quatre-vingts hectolitres d'alcool par hectare.

— ÉTYM. Ital. *surgo;* bas-lat. *surgum, surcum, suricum.*

† **SORGUEUR** (sor-gheur), *s. m.* Terme d'argot. Voleur de nuit qui ne recule ni devant la violence, ni devant le meurtre (de *sorgue*, la nuit, en argot).

† **SORICIENS** (so-ri-siin), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de mammifères, ayant pour type le genre musaraigne.

— ÉTYM. Lat. *sorex*, la souris.

SORITE (so-ri-t'), *s. m.* Terme de logique. Sorte de raisonnement, composé d'une suite de propositions, dont la seconde doit expliquer l'attribut de la première, la troisième l'attribut de la seconde, ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin on arrive à la conséquence que l'on veut tirer. Le sorite est une suite d'enthymèmes enchaînés l'un à l'autre, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 509.

— ÉTYM. Σωρείτης, de σωρὸς, tas, ainsi dit parce que l'argument sophistique par lequel on montre qu'un tas de blé ne diffère que par un grain de ce qui ne fait pas un tas, est le type du sorite.

† **SORNE** (sor-n'), *s. f.* Scorie qui adhère aux parois de la fonte.

SORNETTE (sor-nè-t'), *s. f.* Discours frivole, bagatelle. Un esprit fécond en sornettes, RÉGNIER, *Épît.* III. Sans ce maudit honneur, ce conteur de sornettes, ID. *Sat.* VI. Tous deux gens sots, tous deux gens à sornettes, LA FONT. *Rémois.* Et ce qui m'a vingt fois fait tomber de mon haut, C'est de vous voir au ciel élever des sornettes Que vous désavoueriez si vous les aviez faites, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. Il me détourne de mes livres sérieux, et, sous prétexte que je me fais mal aux yeux, il me faut écouter des sornettes que je veux oublier, SÉV. 239. Grand dommage est que ceci soit sornettes, LA BRUY. XIV. Dès que j'eus bien ou mal rimé quelque sornette, Je me vis tout en même temps Affublé du nom de poëte, CHAUL. *Épît. à la Fare*, déc. 1703.

— HIST. XV° s. Enfin toutesvoies ils en partirent contens l'ung de l'autre et bras à bras comme deux freres, rians et faisans leurs sornes du roy qui ainsi les avoit appointié, G. CHAST. *Chron. des ducs de Bourg.* I, 34. Il tira à part le suppliant et lui dist que, s'il vouloit venir devers le soir, qu'il verroit une bonne sournette ou esbattement, DU CANGE, *subsannatio.* Adonc furent les neuf roynes moult resveillées, qui donnoient les sornettes à leurs marys [s'en moquaient], porce que le chevalier doré les avoit ainsi abbatus, *Perceforest*, t. III, f° 140. Je luy envoye ces sornettes, Pour soy desennuyer; combien, S'il veult, face en des alumettes, VILLON, *Grand testam. Legs au sénéchal.* || XVI° s. Après souper feurent jouées plusieurs farces, comedies, sornettes plaisantes, RAB. IV, 52.

— ÉTYM. Bourg. *sornôtte;* Berry, *sornette*, sobriquet : *il s'appelle un tel, mais sa sornette est gueule fraîche.* C'est le dimin. de l'anc. franç. *sorne*, qui a le même sens; il y avait aussi un verbe *sorner*, dire des sornettes. Diez tire *sorne* du celtique : kimry, *swrn*, bagatelle. Il y a aussi un autre *sorne* qui signifie obscurité; il ne paraît pas tenir à celui-ci. Enfin *sorne*, scorie, y doit-il être rattaché?

† **SORON** (so-ron), *s. m.* La patelle nivéenne (univalves) de Gmelin.

† **SORORAL, ALE** (so-ro-ral, ra-l') ou **SORORIAL, ALE** (so-ro-ri-al, a-l'), *adj.* Qui appartient à des sœurs, à une sœur. L'astre des jours et celui des nuits distribuent tour à tour au blé des influences fraternelles et sororiales, BERN. DE ST-P. *Harm.* I, *Tabl. gén.* À la faveur de sa lumière sororale, elle [Diane sœur d'Apollon] fait encore apparaître les monts escarpés, ID. *Mort de Socr.*

— ÉTYM. Dérivé du lat. *soror, sororis* (voy. SŒUR).

† **SORORICIDE** (so-ro-ri-si-d'), *s. m.* || 1° Meurtre d'une sœur. || 2° Meurtrier de sa sœur. Romulus qui fut allaité D'une louve, fut fratricide; Horace fut sororicide, SCARR. *Poés. div. Œuvr.* t. VII, p. 147.

— ÉTYM. Lat. *sororicida*, de *soror*, sœur, et *cædere*, tuer.

† **SOROSE** (so-rô-z'), *s. f.* Terme de botanique. Fruit formé par la réunion de plusieurs autres en un seul.

— ÉTYM. Σωρὸς, tas.

SORT (sor; le *t* ne se lie pas : un sor infortuné; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des sor infortunés; cependant quelques-uns la lient : des sor-z infortunés), *s. m.* || 1° Destinée, considérée comme cause des événements de la vie, suivant l'idée des anciens. Défions-nous du sort, et prenons garde à nous Après le gain d'une bataille, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Chacun songe comment il s'acquittera de sa condition; mais, pour le choix de la condition et de la patrie, le sort nous le donne, PASC. *Pens.* XXV, 80, édit. HAVET. Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance Vient par un coup fatal faire tourner la chance, BOIL. *Sat.* IV. Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, RAC. *Esth.* I, 1. Dans le vulgaire obscur si le sort l'eût placé.... ID. *Ath.* II, 7. Montrez-nous, héros magnanimes, Votre

vertu dans tout son jour; Voyons comment vos cœurs sublimes Du sort soutiendront le retour, J. B. ROUSS. *Ode à la fortune*. Je gémissais du sort qui m'avait amené là, comme si ce sort n'eût pas été mon ouvrage, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Quand le sort une fois a marqué sa victime, Rien ne change l'arrêt, injuste ou légitime, DUCIS, *Macbeth*, I, 1. Plus nous sommes heureux, plus le sort nous fait peur, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* II, 3. || On le personnifie quelquefois. Le Sort, de sa plainte touché, Lui donne un autre maître, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. || **2°** Effet de la destinée, rencontre fortuite des événements. Est-on sot, étourdi, prend-on mal ses mesures, On pense en être quitte en accusant son sort, LA FONT. *Fabl.* V, 11. Je ne crois point que la nature Se soit lié les mains et nous lie encor Jusqu'au point de marquer dans les cieux notre sort, ID. *ib.* VIII, 16. Enfin il faut céder à votre sort; vous avez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine, BOSS. *Reine d'Anglet.* De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors il était d'être le maître du sort du prince de Condé! ID. *le Tellier.* Les dieux me sont témoins qu'à vous plaire bornée, Mon âme à tout son sort s'était abandonnée, RAC. *Mithr.* III, 5. Peu faite pour être ouvrière, Dans les cartes cherchons mon sort, BÉRANG. *Cartes.* || **3°** Il se dit quelquefois pour vie. Tous les miens, à mes yeux, terminèrent leur sort, VOLT. *Alz.* I, 1. || **4°** Particulièrement. État d'une personne par rapport à la condition, à la richesse. Cette succession améliorera son sort. La splendeur de son sort doit hâter sa ruine, RAC. *Ath.* II, 7. || Un sort, une condition, avec l'idée de quelque chose de durable et de définitif. Faire un sort à quelqu'un. Votre Excellence m'a gratifié de la conciergerie du château; c'est un fort joli sort, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 5. Le sort qu'un bon maître assure toujours à un domestique sincèrement affectionné, GENLIS, *Théât. d'éduc. la March. de modes*, sc. 9. || **5°** Fig. Condition des choses, comparée au sort des hommes. L'idolâtrie semblait triompher: elle regardait le christianisme comme une nouvelle secte de philosophie qui avait le sort de toutes les autres, BOSS. *Hist.* II, 12. Tel fut chez nous le sort du théâtre comique, BOIL. *Ep.* VII. Le sort que le public a daigné faire à Pyrrhus, tout brillant qu'il a été.... CRÉBILLON, *Ép. déd. de Pyrrh.* Un homme célèbre qui a assez vécu pour sa réputation, mais trop peu pour le progrès des sciences, Pascal, sentit combien il était important d'assurer le sort de la conception de Torricelli, CONDIL. *Traité des syst.* 16. || **6°** Le sort principal d'une rente, le capital placé (acception vieillie; on dit: le principal, le capital). Aucun ne leur ouvrit sa bourse [aux trois animaux commerçants]; Et le sort principal, et les gros intérêts, Et les sergents, et les procès, Et le créancier à la porte Dès devant la pointe du jour.... LA FONT. *Fabl.* XII, 7. Si vous voulez m'assurer mon sort principal, PASC. *Prov.* VIII. || **7°** Terme d'antiquité. Le sort ou les sorts, prétendu moyen de connaître l'avenir, à l'aide de dés qu'on jetait. Le sort, qui s'appelle en hébreu *phur*, fut jeté dans l'urne devant Aman, pour savoir en quel mois et en quel jour on devait faire tuer toute la nation juive, SACI, *Bible, Esther*, III, 7. Le sort est l'effet du hasard et comme la décision ou l'oracle de la fortune; mais les sorts sont les instruments dont on se sert pour savoir quelle est cette décision; les sorts étaient le plus souvent des espèces de dés sur lesquels étaient gravés quelques caractères ou quelques mots dont on allait chercher l'explication dans des tables faites exprès, FONTEN. *Oracles*, I, 18. Les usages étaient différents sur les sorts: dans quelques temples, on les jetait soi-même; dans d'autres, on les faisait sortir d'une urne, d'où est venue cette manière de parler si ordinaire aux Grecs: le sort est tombé, ID. *ib.* Les plus célèbres entre les sorts étaient à Préneste et à Antium, deux petites villes d'Italie, ID. *ib.* On consulte aussi l'oracle par le moyen des sorts; ce sont des bulletins ou des dés qu'on tire au hasard de l'urne qui les contient, BARTHÉL. *Anach.* ch. 36. || Sort ou sorts homériques ou virgiliens, divination au moyen d'un passage d'Homère ou de Virgile, pris au hasard. || Sort des apôtres, divination par un passage des Actes des Apôtres || Sort des saints, pratique par laquelle on cherchait à connaître l'avenir par les premières paroles qui s'offraient en ouvrant l'Écriture sainte. || Jeter le sort, jeter au sort, se disait autrefois de l'action de jeter les dés pour décider quelque chose, pour faire un partage, etc. On jeta au sort, afin que la dixième partie demeurât dans cette sainte cité, SACI, *Bible, Esdras*, II, *Néhém.* XI, 1. Le sort ayant été jeté pour la famille de Caath, treize villes des tribus de Juda, de Siméon et de Benjamin échurent aux enfants d'Aaron grand prêtre, ID. *ib. Josué*, XXI, 4. Il [David] voit.... ses habits partagés, sa robe jetée au sort, BOSS. *Hist.* II, 4. || Fig. Jeter le sort, tirer au sort. Allons jeter le sort pour la dernière fois, CORN. *Androm.* I, 3. || Fig. Le sort en est jeté, le parti en est pris, la chose est décidée. Et quand de mes souhaits je n'aurais jamais rien, Le sort en est jeté, l'entreprise en est faite; Je ne saurais brûler d'autre feu que du sien, MALH. V, 6. Le sort en est jeté, me voilà déclaré piccinniste, GENLIS, *Veill. du chât. les Deux réputations.* || **8°** Manière de décider une chose par le hasard. Le sort est tombé sur un tel. Tirer au sort. Le sort, dit le prélat, vous servira de loi [pour choisir deux personnes], BOIL. *Lutr.* I. Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne, il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie; mais, comme il est défectueux par lui-même, c'est à le régler et à le corriger que les grands législateurs se sont surpassés, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Toutes ces épreuves par le sort qui n'étaient que des superstitions, VOLT. *Dict. phil. Epreuve.* || **9°** Le sort des armes, le combat considéré relativement à l'incertitude du succès. Est-ce lui qui naguère aux dépens de sa vie Sauva des ennemis votre empereur Décie, Qui leur tira mourant la victoire des mains, Et fit tourner le sort des Perses aux Romains? CORN. *Poly.* I, 3. Qui sera notre appui, si le sort des batailles Vous rend un corps sans vie au pied de nos murailles? ID. *Sophon.* I, 4. On ne se servit d'artillerie aux siéges des places que sous le roi de France Charles V; et les lances firent toujours le sort de la bataille dans presque toutes les actions, jusqu'aux derniers temps de Henri IV, VOLT. *Mœurs*, 75. || **10°** Il s'est dit pour chance, probabilité. Un mémoire excellent de M. Daniel Bernoulli sur la mesure du sort, BUFF. *Ess. arith. mor. Œuv.* t. X, p. 113. Selon les lois de l'analyse des sorts.... je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible, DIDER. *Pens. phil.* 21. || **11°** Paroles, caractères, etc. par lesquels les ignorants croient que l'on peut opérer des maléfices. On dit que ce berger a mis un sort dans l'écurie de son maître, et que cela a fait mourir les chevaux. C'est quelque sort qu'il faut qu'il ait jeté sur toi, Et tu seras cent fois plus heureuse avec moi, MOL. *Éc. des f.* V, 4. Le peuple romain ne voulait point les prendre [les gerbes recueillies dans les champs de Tarquin], croyant qu'un mauvais sort y était attaché, STAEL, *Corinne*, IV, 5. Crains qu'une vieille, en sa misère, Ne jette un sort sur ton printemps, BÉRANG. *Ch. et laitière.* Il paraît que les mauvaises paroles tentent le mauvais sort, et qu'elles portent malheur à ceux qui les disent, G. SAND, *Maîtres sonneurs*, 13e *veillée.* || Fig. Il y a un sort, il semble qu'un sortilége, qu'une mauvaise chance préside à.... Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon [la cour] qui empêche d'abord de sentir le charme du repos et de la tranquillité? SÉV. 12 janv. 1680. Il faut que ce soit un sort, voyez-vous, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 4. J'ai écrit maintes lettres à M. Basili; mais il y a un sort sur toute ma correspondance, P. L. COUR. *Lett.* I, 325.

— HIST. XIe s. N'i remeindrat ne sorz [sortilége] ne falserie, *Ch. de Rol.* CCLVIII. || XIIe s. Je dis: li miens Deus tu es, es tues mains le meies sorz, *Liber psalm.* p. 37. || XIIIe s. Quant Judas deguerpi les disciples par traïson, les autres apostles getierent sors por veoir qui deust estre mis en son leu; li sors en vint sor Mathias, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 566. || XIVe s. Ma sors ha esté la premiere; chascuns des autres, là où sa sort charra [tombera], venra [viendra] en ceste guise, BERCHEURE, fo 32, *verso.* E! royne Calabre, bien i veïstes cler; Mes peres vous oï bien vo sort declarer, *Baud. de Seb.* IV, 485. || XVe s. Si disent les sorts de mon pays et les devins d'Egypte, que je dois estre sire et roi de tout le monde, FROISS. II, III, 26. Vous ne menrez [mènerez] les deux pucelles plus avant par vos enchantemens.... icy ne vauldront vos sors [sortiléges]; car il vous fault mourir, *Perceforest*, t. VI, fo 35. Madame getta son sort [fit ses opérations de divination], mais trouva que ce lignage n'avoit gueres de povoir, et viendroit ung chevalier qui tous les mettroit à mort, *ib.* t. IV, fo 135 || XVIe s. Puys doncques que tel est ou ma sort ou ma destinée, ma deliberation est servir et es ungs et es aultres, RAB. *Pant.* III, *Prol.* Or ne sont pas les sieges des damnez Sans quelque sort et jugement donnez, DUBELL. IV, 52, *recto.* Heureux et trois et quatre fois Le sort des armes et des lois! ID. IV, 67, *recto.* Des tesmoings que son bon sort luy fournit tout à propos, MONT. I, 256. Par ainsi ne mettoit il pas tout son argent au hasard de la fortune, ains une petite partie de son sort principal [capital] seulement, et en tiroit un bien gros profit de l'usure, AMYOT, *Caton*, 45. Icelle maison est louée à iceluy louandier au sort de l'année precedente par mesme loyer, *Nouv. coust. gén.* t. IV, p. 903. Apportez moy les œuvres de Virgile, et, par trois fois avec l'ongle les ouvrans, explorerons, par les vers du nombre entre nous convenu, le sort futur de vostre mariage; car, comme par sorts homeriques, souvent on a rencontré sa destinée, RAB. III, 10. Le sort, l'usure et les interetz je pardonne, ID. III, 15.

— ÉTYM. Provenç. *sort*; espagn. *suerte*; ital. *sorte*; du lat. *sortem*. *Sors* vient de *serere*, enfiler; comparez SÉRIE. Les *sortes*, suivant Mommsen (tr. fr. I, 242), étaient, dans l'origine, des tailles de bois enfilées d'un cordon, et qui, jetées à terre, tombaient en décrivant diverses figures à peu près comme les runes scandinaves.

SORTABLE (sor-ta-bl'), *adj.* Qui est de sorte à convenir. Je pourrai le résoudre à perdre une maîtresse Dont l'âge peu sortable et l'inclination Répondent assez mal à son affection, CORN. *Médée*, II, 4. Un âge sortable au vôtre, LA FONT. *l'Eunuque*, IV, 1. Tout autre état que celui où Dieu veut nous placer, n'est pas sortable pour nous, BOURDAL. 1er *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 14. Qu'y a-t-il de plus sortable au péché que la pénitence? ID. *Dim. de la Quinquagés. Dominic.* t. I, p. 461. A qui donc faudra-t-il ouvrir votre maison? — A des gens sortables qui puissent réparer l'honneur d'une fille, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 63. || Mariage sortable, parti sortable, celui qui se fait entre deux personnes de la même sorte, c'est-à-dire qui se conviennent par l'âge, le bien, la naissance. Je disposais de mon bien et de moi-même.... et l'on me proposait souvent des partis sortables, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Un mariage fort sortable, VOLT. *Lett. d'Argental*, 13 avril 1763.

— HIST. XVe s. Esperant faire le mariage de son filz aisné avec la dicte damoyselle, qui lui sembloit chose sortable pour beaucoup de raisons, COMM. V, 16. || XVIe s. J'eusse trouvé ce conseil sortable à la rudesse stoïcque, MONT. I, 254. Mlle de Guise, mere de Marie Stuart, fut preferée à beaucoup d'autres plus mariables et vrayement plus sortables qu'elle n'estoit, *Légende du card. de Guise*, p. 9. Il fault que les licts soient proportionnez à la maison, les vestemens sortables aux lictz, AMYOT, *Lyc.* 23. Il faut.... sçavoir, entendre, juger toutes choses, tant estranges semblent-elles; tout est sortable et du gibier de l'esprit, CHARRON, *Sagesse, Préface*, 2e édit.

— ÉTYM. *Sorte.*

† **SORTABLEMENT** (sor-ta-ble-man), *adv.* D'une manière sortable.

— HIST. XVIe s. Les Italiens ont plus sortablement baptisé de son nom [celui de la tristesse] la malignité, MONT. I, 6.

SORTANT, ANTE (sor-tan, tan-t'), *adj.* || **1°** Qui sort. || Numéros sortants, les numéros qui sortent à la loterie. || Substantivement. Les entrants et les sortants, les personnes qui entrent dans un lieu et celles qui en sortent. || **2°** Il se dit des membres d'un corps, d'une assemblée qui cessent d'en faire partie. Députés sortants. Les membres sortants. || Élèves sortants, les élèves dont le temps d'école est achevé. || **3°** Fig. Qui ressort. Villars était brun, bien fait, avec une physionomie vive, ouverte, sortante et véritablement un peu folle, ST-SIM. 111, 202.

SORTE (sor-t'), *s. f.* || **1°** Espèce, genre. Toute sorte de biens comblera nos familles, MALH. II, 1. Encore impunément nous souffrons en tous lieux, Leur dieu seul excepté [des chrétiens], toutes sortes de dieux, CORN. *Poly.* IV, 6. On souffre aux entretiens ces sortes de combats, Pourvu qu'à la personne on ne s'attaque pas, MOL. *Fem. sav.* IV, 3. Il n'y a sorte de bien que ce ministre n'en dise SÉV. 533. La duchesse de Chaulnes vous dit des sortes de choses fort bonnes, surtout à M. de Grignan, ID. 13 déc. 1688. Quand on a goûté la sorte d'agrément de votre esprit.... il n'est pas aisé de vous effacer, ID. *à Moulceau*, 24 oct. 1687. On dit que cette femme [la marquise de Grana] parle cinq ou six sortes de langues, Mme DE VILLARS, *Lett.* 26 mai 1680 Marius prit toutes sortes de gens dans

les légions, et la république fut perdue, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. Je ne crains pour lui [Turgot] que deux choses, les financiers et la goutte ; ce sont deux terribles sortes d'ennemis, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 avr. 1775. || Un homme de sa sorte, de votre sorte, se dit par mépris ou par estime, en mal ou en bien. On en doit pourtant croire un homme de ma sorte, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* IV. 7. Il a commencé par dire de soi-même un homme de ma sorte ; il passe à dire un homme de ma qualité, LA BRUY. VI. Avec des gens de sa sorte il ne faut pas que ceux de la vôtre y regardent de si près, SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 15. || De la première sorte, du premier ordre, excellent. Considérée comme harmonie, la cloche a indubitablement une beauté de la première sorte, celle que les artistes appellent le grand, CHATEAUBR. *Gén.* IV, I, 1. || Terme de commerce. Mettre par sorte, assortir. || 2° Avec de et un substantif, sorte se dit d'une chose dont le caractère n'est pas net ou complet. Rodogune se présente à Votre Altesse avec quelque sorte de confiance, CORN. *Rodog. à Monseigneur le Prince.* Mme de Coulanges m'écrit au retour de St-Germain ; elle est toujours surprise de la sorte de faveur de Mme de Maintenon, SÉV. 441. Il est bien juste qu'après avoir pris une idée qui vous appartient, je vous en rende quelque sorte d'hommage, FONTEN. *Dial. à Lucien.* || 3° Quelque sorte de temps, un certain espace de temps. Dites-moi si Mlle de Grignan est pour quelque sorte de temps à Gif, SÉV. 26 juin 1689. || À toutes sortes d'heures, à quelque heure que ce soit. Il sortait souvent de son palais à toutes sortes d'heures, pour s'instruire par lui-même de la vérité, COMTE DE CAYLUS, *Contes orient. Œuvr.* t. VIII, p. 12, dans POUGENS. || 4° Façon, manière. J'entendis son propos qui fut de cette sorte.... RÉGNIER, *Sat.* XIII. Vous, mademoiselle, qui savez tout ce qui se passe en mon esprit, je vous supplie très-humblement de lui dire [à une dame] de quelle sorte elle y est, et avec quel ressentiment et quelle véritable affection je paye l'honneur qu'elle me fait, VOIT. *Lett.* 28. Toutes deux de même sang, Traitez-nous de même sorte, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Ayant parlé de cette sorte, Le nouveau saint ferma sa porte, ID. *ib*, VII, 3. Rappelez dans votre mémoire.... de quelle sorte on les a décriés et noircis [les jansénistes] dans les chaires et dans les livres, PASC. *Prov.* III. Tous les peuples du monde seraient réduits à une sorte seule d'habits et d'aliments, FÉN. *Exist.* I, 11. Mme de Grignan changea cette maxime [nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison, LA ROCHEFOUCAULD] de cette sorte : nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force, CONDIL. *Art d'écr.* II, 5. || De telle sorte, de telle manière, tellement. Il a agi de telle sorte qu'il a perdu sa place. || De bonne sorte, de la bonne sorte, de la bonne manière, convenablement, comme il faut. Sans bruit ; ne faisons rien que de la bonne sorte, MOL. *l'Ét.* III, 13. Tout s'est-il, ces deux jours, passé de bonne sorte ? ID. *Tart.* I, 5. J'ai voulu m'en instruire de bonne sorte, PASC. *Prov.* V. || Familièrement. De la bonne sorte, sévèrement. Je l'ai traité de la bonne sorte. Parler à quelqu'un de la bonne sorte. || Avec *ne.... que....*, de la bonne sorte signifie pas trop. Il ne se fit prier [d'être roi] que de la bonne sorte, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Je ne m'y fie encore que de la bonne sorte, MOL. *Fourber.* III, 1. || En quelque sorte, jusqu'à un certain point, pour ainsi dire. || 5° De la sorte, en la sorte, *loc. adv.* Ainsi, de cette manière. Dieux ! verrons-nous toujours des malheurs de la sorte ? CORN. *Hor.* III, 6. Ceux qui en useraient de la sorte, PASC. *Prov.* XVIII. Nous aurions raison de lui dire : Seigneur, vous me donnez une règle à laquelle je ne puis me joindre, dont je ne puis pas même approcher; aussi n'en est-il pas de la sorte, BOSS. 1er *sermon, Dim. de la Passion,* 1. On voit que la douleur, si je puis parler de la sorte, vous a nourrie, et que les affections ne font que vous consoler, D'ALEMB. *Portr. de Mlle l'Espinasse.* || 6° De sorte que, en sorte que, *conj.* qui lie par forme d'explication. En sorte que, comme l'âme élève le corps à elle en le gouvernant, elle est abaissée au-dessous de lui par les choses qu'elle en souffre, BOSS. *Hist.* II, 6. Il fit en sorte que plusieurs choses nécessaires manquèrent à Philoclès dans cette entreprise, FÉN. *Tél.* XIII. N'y aurait-il point moyen de tirer des choses plus de bien que de mal, et de disposer son imagination de sorte qu'elle séparât les plaisirs d'avec les chagrins et ne laissât passer que les plaisirs ? FONTEN. *Bonheur.* || En sorte de, avec l'infinitif, même sens. Fais en sorte D'amuser un moment le vieillard à la porte, LEGRAND, *Foire de St-Laurent*, sc. 21. || 7° En quelque sorte, *loc. adv.* Presque, pour ainsi dire. C'est en quelque sorte au hasard que je dis cela.

— REM. 1. De sorte que, en sorte que gouvernent le subjonctif quand c'est d'un but à atteindre qu'il s'agit : Faites en sorte, faites de sorte que vous arriviez avant moi; et l'indicatif, quand c'est d'un résultat obtenu ou à obtenir qu'il s'agit : Il fait de sorte ou en sorte qu'il arrivera à temps; il a travaillé en sorte ou de sorte qu'il a été le premier dans sa classe. || 2. Toute sorte se met d'ordinaire avec le singulier, comme, je vous souhaite toute sorte de bonheur, et toutes sortes avec le pluriel, comme, Dieu nous préserve de toutes sortes de maux, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 209, dans POUGENS. Cette remarque est conforme à l'usage habituel. Cependant rien n'empêche de dire : toute sorte de maux, et même toutes sortes de bonheur, sans dommage pour la grammaire ou pour le sens. || 3. Dans les phrases où sorte est employé, il ne détermine pas l'accord du verbe; cet accord est déterminé par le substantif qui suit : Toute sorte de livres ne sont pas bons. Cependant il n'y a aucune faute à faire accorder le verbe avec sorte, et on en peut voir un exemple dans Malherbe au commencement du n° 1. || 4. Une sorte de fruit qui est mûr en hiver; une sorte de bois qui est fort dur, DUCLOS, *Œuvr.* t. IX, p. 123. De même on dira : il n'y a sorte de soins qu'il n'ait pris.

— HIST. XIVe s. Queurent [courent] li pieton à granz sortes Assaillir les murs et les portes, G. GUIART, t. II, p. 126. || XVe s. Nous sommes gens de plusieurs sortes qui demandons les armes et les aventures, FROISS. II, III, 19. Que l'ayde qui luy avoit esté faicte avoit esté faicte en mauvaise sorte, COMM. III, 7. Je fus servy passablement Selon mon estat et ma sorte, VILLON, *Ball. des écoutants.* Ne l'esperit ne fait sa sorte [société] Nulle fois avec chose morte, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 425. Quant il entendi la renommée de l'estranger, luy qui de longue main avoit desiré et quis de trouver parti et sorte pour faire armes, se delibera d'executer à celle fois ce que tant avoit desiré, O. DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 243, dans LACURNE. || XVIe s. Il leur est deffendu de rongner jamais leurs ongles; de sorte que ilz leur deviennent croches comme rancons, RAB. *Pant.* V, 18. Un homme de sa sorte, MONT. I, 17. Cent mille sortes d'herbes, ID. I, 31. Une estude fournie de toute sorte de livres, ID. I, 57. L'un dit d'une sorte, et l'autre d'une autre, LANOUE, 158. En ceste sorte, peu à peu, de disciples ilz deviennent maistres, ID. 494. Il n'y avoit sorte de combat à laquelle il reculast, ni à laquelle il fust peu exercité, AMYOT, *Marcell.* 2. Il n'est pas dit que les gens de vertu ne puissent, en quelque sorte que ce soit, jamais accepter ny prendre rien de leurs amis, ID. *Arist.* 2. Chascun demande sa sorte, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourg. *sote ;* ital. *sorta ;* du lat. *sortem*, dans le sens de manière d'être, condition.

† **SORTEUR, EUSE** (sor-teur, teû-z'), *adj.* Terme familier. Qui sort souvent, qui quitte souvent le logis. Cette domestique n'est pas sorteuse.

SORTI, IE (sor-ti, tie), *part. passé* de sortir. || 1° Qui est allé dehors, en parlant des personnes ou des choses. Ce sang qui tout sorti fume encor de courroux De se voir répandu pour d'autres que pour vous, CORN. *Cid*, II, 9. Si l'on vient m'en demander [de l'argent], qu'on dise que je suis sorti, et que je ne dois revenir de toute la journée, MOL. *Mar. forcé*, I. Un effroyable cri sorti du fond des flots, RAC. *Phèdre*, V, 6. || 2° Qui a cessé d'être dans une certaine position ou place. Son premier mouvement [de Diderot], sorti de mes bras, fut de se tourner vers l'ecclésiastique, et il lui dire : Vous voyez, monsieur, comme m'aiment mes amis, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 3° Qui a cessé d'être dans une certaine condition. Quand de sa folle erreur vous l'auriez diverti, En vain de ce péril vous le croiriez sorti, CORN. *Théod.* V, 1. La reine à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, BOSS. *Reine d'Anglet.* Comme un homme sorti d'un violent accès de fièvre, LESAGE, *Diable boit.* 5. À peine sortie de l'enfance, vous avez osé faire un choix sans mon avis, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Mère rivale*, IV, 4. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses morales. Nous avons été avertis qu'il s'élèverait des hérésies... mais en même temps on nous a déclaré qui vous étiez [vous, hérétiques] des gens sortis hors de la ligne, hors de la chaîne de la succession, hors de la tige de l'unité, BOSS. 1re *instr. past.* 26. Ceux mêmes dont les yeux les devaient éclairer, Sortis de leur devoir n'osèrent y rentrer, RAC. *Bajaz.* I, 1. À la fin, monsieur, vous voilà donc sorti de votre caractère, LEGRAND, *le Philanthrope*, sc. 20. || 4° Qui est issu par la naissance. Sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, BOSS. *Anne de Gonz.* Le Verbe est un esprit né d'un esprit, un Dieu sorti d'un Dieu, et une lumière allumée à une lumière, ID. 6e *avert.* I, 48. || 5° Qui provient de, en parlant des choses. Glaive divin, sorti des arsenaux du ciel, DELILLE, *Parad. perdu*, VI. || 6° Qui s'est tiré de quelque chose de difficile, de désagréable. Dieu soit loué, m'en voilà sorti, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuvr.* t. XV, p. 164, dans POUGENS. || 7° Terme d'hippologie. Se dit d'une partie qui a la saillie voulue. Garrot bien sorti.

SORTIE (sor-tie), *s. f.* || 1° Action de sortir. J'ai dîné aujourd'hui chez Mme de la Fayette pour ma première sortie, SÉV. 167. D'amis et de soldats une troupe hardie Aux portes du palais attend notre sortie, RAC. *Bajaz.* IV, 7. En Espagne, dans ces sortes de couvents, il y a d'extraordinaires régularités sur les entrées et les sorties, Mme DE VILLARS, *Lett.* 17 janv. 1680. [À Moscou] ses sorties journalières [de Napoléon], qu'éclairait toujours un soleil brillant, dans lequel il s'efforçait de voir et de montrer son étoile, ne le distrayaient point, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || 2° Terme de théâtre. Action d'un personnage qui quitte la scène. || Fausse sortie, mouvement d'un personnage pour quitter la scène, interrompu soit par sa volonté, soit par toute autre raison. || Fig. et familièrement. Faire danser à quelqu'un un branle de sortie, le chasser d'un lieu, d'une société (cette locution vieillit). || 3° Terme de guerre. Attaque que font les assiégés, lorsqu'ils sortent pour combattre les assiégeants. Une sortie de cinq cents hommes. M. de Chamilli observait, à ce qu'il dit au roi, de ne faire jamais de sortie ni d'entreprise, sans l'expliquer tout entière à ceux qui en devaient être; et cela, afin qu'ils ne se troublassent pas dans l'action, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 217. Ils firent de grosses sorties; et, méprisant le péril.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 538, dans POUGENS. || 4° Terme de marine. Action de faire sortir un bâtiment d'un bassin, d'un port, d'une rade. || Se dit quelquefois pour courte campagne, petit voyage près des côtes. || 5° Transport des marchandises, des animaux de vente d'un lieu dans un autre, exportation. Défendre la sortie des matières d'or et d'argent est un reste de barbarie et d'indigence; c'est à la fois vouloir ne pas payer ses dettes et perdre le commerce, VOLT *Dial.* 4. La sortie des chevaux fut prohibée, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 1. Ce qui devait servir à la construction, à l'armement..., des vaisseaux, était déchargé de tous les droits d'entrée et de sortie, ID. *ib.* IV, 3. || 6° Sortie de bal, sorte de vêtement chaud que les femmes mettent pour se garantir du froid en sortant du bal. S'envelopper dans une sortie de bal. || 7° Endroit par où l'on sort. Cette maison a deux sorties. Il a une sortie sur la campagne et une sur la rue. Une seule rue étroite, tortueuse et toute brûlante s'offrait plutôt comme l'entrée que comme la sortie de cet enfer [l'incendie de Moscou], SÉGUR. *Hist. Nap.* VIII, 7. || 8° Il se dit de l'action de quitter la vie, le monde. Mais, si les dieux m'ont fait la vie abominable, Ils m'en font par pitié la sortie honorable, CORN. *Œdipe*, V, 7. Ils étaient pleins de majesté et de gloire, et ils lui parlaient [à Jésus] de sa sortie du monde, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, IX, 31. || 9° Fig. Issue, manière d'échapper à quelque embarras, par comparaison avec la sortie, endroit par où l'on sort. L'affaire était embarrassante, mais il s'était d'avance ménagé une sortie. Alors la sortie du premier péril ne rend point l'action complète, puisqu'elle en attire un second, CORN. 3e *disc.* Il faut de ces périls m'aplanir la sortie, ID. *Rodog.* III, 1. Ici [le fait qu'on emportait chez soi l'eucharistie consacrée] on [les protestants] ne trouve point de sortie, qu'en disant que tout cela était un abus, BOSS. *Déf. tradit. commun.* II, 21. || 10° Fig. La sortie d'un dessein, la réussite (sens qui a vieilli). Et de tes desseins à jamais Favoriser l'entrée et bénir la sortie, CORN. *Trad. du ps.* CXXI. || 11° Fig. et familièrement. Action de dire brusquement à quelqu'un quelque chose de très-dur, par comparaison à la sortie de l'assiégé contre l'assiégeant. Faire une sortie à quelqu'un. Vous êtes satisfaite, et la voilà partie ; Mais je n'approuve point une telle sortie, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Il s'offensa d'une sortie qu'on lui faisait si mal à propos, dans les termes

où ils en étaient, HAMILT. *Gramm.* X. Si le roi [Louis XIV] venait à soupçonner quelque intérêt de leur part, il prenait le parti opposé ; et, s'ils osaient insister, il leur faisait une sortie terrible, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 183. || Violent emportement contre une personne présente ou absente. Faire une sortie contre quelqu'un. Roquelaure, étonné de la sortie [de M. de Vendôme], fila doux, et lui dit qu'il ne croyait pas le fâcher, ST-SIM. 27, 53. Cette violente sortie l'étourdit; elle ne s'attendait pas à être si bien devinée, MARIV. *Marianne*, 8e part. Helvétius essuya cette sortie avec la tranquillité la plus philosophique, et se contenta de dire, quand Marivaux fut parti : Comme je lui aurais répondu, si je ne lui avais pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter mes bienfaits! D'ALEMB. *Él. Mariv.* || On dit dans les deux sens: faire une sortie sur quelqu'un ou sur quelque chose. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolais faisait traiter ces pauvres gens, j'avais fait, vers la fin de l'Émile, une sortie sur cette cruauté, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Déclamation, invective. Une sortie contre le luxe. Allez-vous recommencer vos sorties contre la noblesse? PICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, III, 6. || 12° Terme de gravure en taille-douce. Se dit de l'extrémité des tailles et des hachures du côté des jours où elles doivent être extrêmement déliées et comme perdues. || 13° Terme de jeu. Cartes basses qui donnent le moyen de cesser de faire des levées. Il n'avait pas de sortie. J'avais deux sorties. || 14° À la sortie de, *loc. prépos.* Au moment où l'on sort de. À la sortie du sermon, de l'audience, du spectacle. À la sortie de l'hiver. || À la sortie des juges, au moment où les juges sortent.

— HIST. XVIe s. Ne s'estans voulu saisir d'aucune maison qui eust sortie par le dehors, D'AUB. *Hist.* III, 42. L'endroict du fossé par où ceulx d'une ville qu'il [Scipion] assiegeoit pouvoient faire des sorties sur luy, MONT. II, 95.

— ÉTYM. *Sorti;* wallon, *sorteie.*

SORTILÉGE (sor-ti-lè-j'; on prononce l'*é* comme s'il était marqué d'un accent grave, bien qu'il porte l'accent aigu), *s. m.* Maléfice des sorciers. Leur secte [des chrétiens] est insensée, impie et sacrilége, Et dans son sacrifice use de sortilége, CORN. *Poly.* I, 3. Le sortilége est bon pour éblouir les sots, HAUTEROCHE, *Esp. follet*, I, 1. C'est un sortilége qu'il lui a donné, et vous verrez qu'elle changera de sentiment avant qu'il soit peu, MOL *Pourc.* III, 9. On l'accusait [Luxembourg] d'avoir fait des sortiléges pour faire périr plus d'une personne, VOLT. *Louis XIV*, 26.

— HIST. XVe s. Tout sujet vassal qui, par convoitise, barat, sortilege et mal engin, machine contre le salut corporel de son roi, MONSTREL. I, 39.

— ÉTYM. Lat. *sortilegus*, prophétique, de *sors*, sort, et *legere*, lire, d'où un substantif fictif *sortilegium*, prédiction de l'avenir, et, par suite, tout maléfice de sorcellerie.

1\. **SORTIR** (sor-tir), je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent; je sortais; je sortis, nous sortîmes; je sortirai; je sortirais; sors, qu'il sorte, sortons, sortez, qu'ils sortent; que je sorte, que nous sortions, que vous sortiez; que je sortisse; sortant, sorti, *v. n.* || 1° Passer du dedans au dehors. || 2° Aller se promener, aller faire des visites. || 3° Ne plus garder la chambre, en parlant d'un malade. || 4° Sortir de prison, être élargi. || 5° Sortir d'une maison, cesser de remplir la place qu'on y occupait. || 6° Sortir du sermon, du spectacle, sortir du lieu où l'on a assisté au sermon, au spectacle. || 7° Sortir, suivi d'un qualificatif, exprime que l'on quitte tel lieu, telle chose, avec la qualité, la disposition exprimée. || 8° Quitter à l'instant même. || 9° Avoir une issue, en parlant d'un logis. || 10° Avoir du relief. || 11° Fig. Passer d'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition à une autre. || 12° Sortir de la vie. || 13° Cesser d'être dans un certain état moral. || 14° S'écarter d'un sujet, d'une règle, d'une limite. || 15° Se dégager d'un endroit difficile. || 16° Laisser de côté. || 17° Se tirer de ce qui embarrasse, gêne, met en danger. || 18° Être issu, provenir de naissance. || 19° Être produit, en parlant des œuvres de Dieu, de la nature. || 20° Il se dit des écoles qui produisent des sujets. || 21° Avoir sa source, sa cause, naître de. || 22° Poindre au dehors, commencer à paraître. || 23° Se manifester, apparaître. || 24° Se faire entendre. || 25° S'exhaler. || 26° S'écarter, s'éloigner, avec un nom de chose pour sujet. || 27° Sortir de, ne pas demeurer en la possession de. || 28° Sortir de la mémoire, de l'esprit, être oublié. || 29° *V. a.* Tirer, transporter, faire sortir. || 30° Faire changer de condition. || 31° Au sortir de.

1° Passer du dedans au dehors. La rivière est sortie de son lit. Le sang lui sortait de la bouche. Mademoiselle, enfin, je suis sorti de l'Europe, et j'ai passé ce détroit qui lui sert de bornes, VOIT. *Lett.* 40. Sortez quand vous voudrez, messieurs; mais j'avertis Que je ne sors qu'après que vous serez sortis, MOL. *Mis.* II, 5. Sortez, Parole éternelle, Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre Père, et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez, BOSS. *Anne de Gonz.* Paris est pour le riche un pays de cocagne; Sans sortir de la ville, il trouve la campagne, BOIL. *Sat.* VI. Le vicomte indigné sortait au second acte, ID. *Épît.* VII. Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept, [il] Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet, ID. *Sat.* IV. La moitié s'épouvante et sort avec des cris, RAC. *Brit.* V, 5. Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau? ID. *Athal.* I, 1. Sors de mes yeux, objet profane, Ne souille plus, dit-elle, un si chaste séjour, J. B. ROUSS. *Cantate, Calisto.* Le comte : Sortez de ma présence.—Lisette à part : Quelle fureur! IMBERT, *Jaloux sans amour*, V, 4. Un cri : le feu est au Kremlin, passe de bouche en bouche.... l'empereur sort pour juger du danger, SÉGUR, *Hist. Nap.* VIII, 6. || Sortir les pieds devant, se dit d'un mort qu'on emporte dans la bierre, dans le cercueil. || Fig. Ces végétaux puissants, qu'en Perse on voit éclore.... Firent sortir la mort de vos flancs déchirés, VOLT. *Sémiram.* IV, 2. || D'où sortent ces gens, se dit pour exprimer l'étonnement de voir apparaître des gens qu'on n'attendait pas. Sauvez-vous, seigneur, de la bagarre; Ce palais est rempli de farouches soldats. — D'où diable sortent-ils? FAVART et GUÉRIN, *Parodie d'Iph. en Tauride.* Tendre Alzire, tu déplores Ton triste hymen, quand Zamore Sort d'un trou; Mais par où? On l'ignore, *Anecd. dramat.* (de CLÉMENT et DELAPORTE), t. I, au mot ALZIRE. || Familièrement. D'où sortez-vous? Où étiez-vous qu'on ne vous a pas vu depuis longtemps? D'où diable sors-tu, qu'on ne t'a pas vu depuis Bruxelles? HAMILT. *Gramm.* 8. || Fig. D'où sortez-vous? se dit pour exprimer à quelqu'un qu'il est tout à fait étranger à ce qui se passe, aux nouvelles du jour, aux habitudes du monde, etc. Et d'où sors-tu donc? règle certaine, mon enfant, lorsque telle orpheline arrive chez quelqu'un comme pupille, ou bien comme filleule, elle est toujours la fille du mari, BEAUMARCH. *Mère coupable*, I, 4. || Terme de manége. Sortir de la selle, avoir le derrière hors de la selle. || Terme de turf. Se dit des jockeys, lorsqu'ils quittent ou ont quitté l'enceinte du pesage, pour aller prendre le galop d'essai qui précède la course. || Fig. Sortir des gonds, se mettre tellement en colère qu'on n'est plus maître de soi. || On dit de même : faire sortir quelqu'un des gonds, hors des gonds. || Fig. et familièrement. Les yeux lui sortent de la tête, ils sont animés par l'effet d'une violente passion. || Terme de marine. Un bâtiment sort d'un bassin de construction lorsqu'il en est retiré pour être mis dans un port; il sort du port lorsqu'on le conduit en rade pour y achever son armement; il sort d'une rade lorsqu'il appareille et fait route; il sort ou est sorti de son poste lorsqu'il n'y est plus; il sort de l'eau lorsqu'il commence à paraître de loin. || 2° Aller se promener, aller faire des visites. Il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je ne sortirai que pour aller où est Pradon, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 18 avr. 1766 Après dîner, l'indolente Glycère Sort pour sortir, sans avoir rien à faire, ID. *Ép.* 64. || 3° Particulièrement, en parlant d'un malade, ne plus garder la chambre. Les médecins ne lui ont pas encore permis de sortir. Il est plus fort, il commence à sortir. || 4° Sortir de prison, être élargi. Il disait qu'il était entré dans cette prison le plus innocent des hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable, BOSS. *Louis de Bourbon.* Tous les historiens disent qu'il [Fouquet] y mourut en 1680; mais Gourville assure dans ses Mémoires qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort, VOLT. *Louis XIV*, 25. || 5° Sortir d'une maison, cesser d'y remplir la place qu'on y occupait. Pour sortir de chez toi.... As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle [ta femme] y consente? BOIL. *Sat.* X. Pour sortir de votre maison, madame, il faut que j'en sois formellement chassé par vous, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, II, 6. || 6° Sortir du sermon, du spectacle, etc. sortir du lieu où l'on a assisté au sermon, au spectacle, etc. Il sortait de la messe. Telle femme pieuse sort de l'autel, qui entend au prône qu'elle vient de faire un sacrilége, LA BRUY. XIV. On sort des pieds du prêtre, content de l'avoir trompé et de s'être trompé soi-même, MASS. *Carême, Confession.* || On dit aussi : sortir de table. J'avais à parler à l'ambassadeur, qui, en sortant de table, m'a mené dans son cabinet, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 28, dans POUGENS. || On dit dans le même sens : sortir d'entendre le sermon, sortir de dîner. || Populairement et incorrectement (voy. Rem. 3). Je sors d'en prendre, se dit, au propre, pour remercier d'une offre de boire ou de manger, et, au figuré et ironiquement, pour refuser une chose dont on n'a déjà que trop. || 7° Sortir, suivi d'un qualificatif, exprime que l'on quitte tel lieu, telle chose, avec la qualité, la disposition exprimée. Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix, CORN. *Cid*, V, 5. Ouais! il semble qu'ils sortent mal satisfaits d'ici, MOL. *Préc.* 2. Si vous vous chargez de rougir pour toutes vos voisines, et que votre imagination soit toujours aussi vive qu'avec la B***, vous sortirez toujours belle comme un ange de toutes vos conversations, SÉV. 62. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour.... et, si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables, BOSS. *Anne de Gonz.* On ne sort point indigné contre Racine et contre les comédiens de la mort de Britannicus et de celle d'Hippolyte; on sort enchanté du rôle de Phèdre et de celui de Burrhus; on sort la tête remplie des vers admirables qu'on a entendus, VOLT. *Comm. Corn. Rem. sur le 1er disc. de Corn.* Une femme de beaucoup d'esprit, ayant eu avec lui un long entretien sur des matières sérieuses, en sortit si contente, qu'elle ne put s'empêcher de lui marquer tout le plaisir qu'elle venait d'avoir, D'ALEMB. *Él. l'Ab. de St-P.* || 8° Quitter à l'instant même. Vous sortez du baptême, et ce qui vous anime, C'est sa grâce qu'en vous n'affaiblit aucun crime, CORN. *Poly.* II, 6. Et toi qui, tout sortant encor de la victoire, Regardes mes travaux du séjour de la gloire, Cher Néarque.... ID. *ib.* IV, 1. Faire environner la table de Jésus-Christ de pécheurs envieillis, tout sortant de leur infamie! PASC. *Prov.* XVI. Monsieur et madame de Mesmes sortent d'ici, SÉV. 392. || Ce jeune homme sort du collége, il vient de finir ses classes. || Cet ouvrage sort de chez l'ouvrier, des mains de l'ouvrier, il est fort neuf. || 9° En parlant de logis, d'appartements, avoir une sortie, une issue. On passait dans une place auprès du temple des protestants, où l'on faisait le prêche à l'heure même; mais on donna ordre que la petite porte du temple, qui sortait sur cette place, fût fermée durant ce temps-là, PELLISSON, *Lett hist.* t. I, p. 224. Le cabinet du roi sortait dans l'autre petit salon, ST-SIM. 93, 220. || 10° Avoir du relief. Votre portrait est aimable; on a envie de l'embrasser, tant il sort bien de la toile, SÉV. 190 Quelles louanges il [Faucher] donna à la ressemblance [du portrait de Mme de Grignan].... à cette tête qui sort, à cette gorge qui respire, à cette taille qui s'avance, ID. 4 sept. 1675. Les figures ne sont pas assez arrondies, et ne sortent point assez, VOLT. *Candide*, 25. || Fig. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant, ID. *Lett. Damilaville*, 26 févr. 1766. Elles [déclarations] font sortir d'une manière si forte la partialité des détracteurs de Sénèque, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 86. Le plus grand malheur de l'indigence est de faire sortir les vices, et de ne pouvoir les faire pardonner, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || Cette pensée ne sort pas assez, il faut l'exprimer avec plus de force, lui donner plus de relief. || On dit de même : faire sortir une pensée, un caractère. Il n'y a d'intrigue dans la pensée du Misanthrope que ce qu'il en faut pour faire sortir les caractères, mais peut-être pas assez pour attacher, VOLT. *Vie de Molière.* || 11° Fig. Passer d'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition à une autre. Sortir de l'hiver, sortir de l'enfance, sortir de nourrice, sortir d'esclavage, sortir de page (voy. PAGE 2). Nous sortons de la prière, non plus tranquilles ni plus résignés à la volonté de Dieu, ni plus fervents pour sa sainte loi, mais plus ardents et plus échauffés pour les choses de la terre, BOSS. *3e sermon, Conception*, 2. Elle [Mme d'Aiguillon] se retira de la cour, dès qu'elle eut la liberté d'en sortir, FLÉCH. *Aiguillon.* Je sors d'une quinte si violente, que Mlle d'Aumale et Mlle de la Tour étaient en pleurs, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 28 nov. 1716. Jamais tyrannie n'avait été plus cruelle ni plus sanglante que celle dont Athènes venait de sortir

[les Trente tyrans], ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 123. On sortait de l'anarchie, on pensa tomber dans la tyrannie, MONTESQ. *Esp.* XII, 21. Un vieillard octogénaire qui sort de la mort pour se voir enseveli sous quatre pieds de neige, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 mars 1773. En sortant de place, ils ont l'espoir d'être, après un autre examen, reçus au sénat de l'aréopage, BARTHÉL. *Anach.* ch. 14. Absorbé par cette funeste contemplation [Moscou brûlant], il [Napoléon] ne sortit d'un morne et long silence que pour s'écrier : Ceci nous présage de grands malheurs, SÉGUR, *Hist. Nap.* VIII, 7. || Sortir de maladie, cesser d'être malade, arriver à guérison. Elle sortait de maladie; Là, vivant à discrétion, La galande fit chère lie, LA FONT. *Fabl.* III, 17. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute, BOURDAL. *Serm. 18e dim. après la Pentecôte, Domin.* t. IV, p. 114. || Sortir de fille, cesser d'être fille, se marier. On peut, par des raisons du monde et de famille, Par de certains désirs, et pour sortir de fille, Une fois en sa vie arborer ce lien [mariage], LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 6. || Terme de danse. Sortir de cadence, ne plus danser en cadence. || Terme de musique. Sortir de mesure, ne plus chanter, ne plus jouer en mesure. Sortir du ton, détonner, ou passer d'un ton dans un autre. || Terme d'escrime. Sortir de mesure, se mettre hors d'état de porter une botte de pied ferme à son adversaire. || **12°** Sortir de la vie, mourir. Me montrant à la cour je hasardais ma tête; Et, s'il fallait la perdre, il m'était bien plus doux De sortir de la vie en combattant pour vous, CORN. *le Cid*, IV, 3. Je voudrais qu'à cet âge [la vieillesse] On sortît de la vie ainsi que d'un banquet, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Mourrai-je tant de fois sans sortir de la vie? RAC. *Iphig.* V, 4. Saint Jérôme assure que Théophraste à l'âge de cent sept ans, frappé de la maladie dont il mourut, regretta de sortir de la vie dans un temps où il ne faisait que commencer à être sage, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* || Vaugelas condamnait *sortir de la vie*, comme n'étant pas français; l'Académie, dans ses *Observ. sur Vaugelas*, a défendu cette locution, qui est d'ailleurs dans les meilleurs auteurs. || **13°** Fig. Cesser d'être dans un certain état moral. Ce n'est pas pour sortir de votre obéissance, CORN. *Rodog.* V, 3. L'époux, sortant quelque peu de colère, LA FONT. *Fais.* Tenez, voyez ce mot, et sortez hors de doute, MOL. *le Dép.* I, 2. Je sortis hors d'effroi, ID. *Fâch.* II, 2. Ne craignons pas de suivre la princesse palatine jusque dans l'incrédulité où elle était enfin tombée; c'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, BOSS. *Anne de Gonz.* Le saint répondit à cela sagement, qu'il avait soutenu les droits de l'Église, sans sortir du respect qui était dû à l'empereur, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 59. Sortez de votre erreur, la raison vous appelle, QUIN. *Arm.* IV, 4. Sortons, a-t-elle dit, sortons d'inquiétude, RAC. *Athal.* III, 3. Comme il était un peu sorti de son devoir pour entrer dans les intérêts de M. le Prince, il crut pouvoir en sortir pour rentrer dans son devoir, HAMILT. *Gramm.* V. Il [le duc de Coislin] complimentait sans fin les gens chez lesquels il se trouvait logé, et le chevalier de Coislin ne sortait point d'impatience contre lui, ST-SIM. 65, 83. On ne sort point d'étonnement que le même homme qui a imaginé le cinquième acte de Rodogune, ait fait un pareil ouvrage, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Théodore*, II, 7. J'aurais voulu, courant, m'élançant loin de toi, Sortir de cet amour qui fuyait avec moi, DUCIS, *Abuf.* IV, 8. || Sortir de son caractère, agir, parler autrement qu'on n'a coutume. Je ne sais par quelle fatalité vous sortez aujourd'hui d'un caractère naturellement doux et raisonnable, MARIV. *Sec. surpr. de l'am.* II, 7. Comme il arrive aux personnes qui sortent de leur caractère, elle prit tout à coup une résolution très-vive, STAEL, *Corinne*, XX, 4. || **14°** Fig. S'écarter d'un sujet, d'une règle, d'une limite. Sortir du sujet. Qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même, BOSS. *le Tellier.* Sans sortir de mon mystère, vous verrez, dans la personne de cette Vierge offrant son fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance solidement humble, BOURDAL. *Purific. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 154. Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, BOIL. *Art p.* IV. Il sort hardiment des limites de son génie; mais il s'égare et fait que l'homme illustre parle comme un sot, LA BRUY. XII. || Sortir de la question, s'égarer hors de l'objet qu'on traite. Je l'arrêtai en lui disant : vous sortez de la question.... BERN. DE ST-P. *Notes s. la Ch. ind.* || Sortir de son talent, entreprendre des choses qui ne sont pas conformes à notre talent. Il ne faut point qu'il [La Fontaine] sorte du talent qu'il a de conter, SÉV. 6 mai 1671. || Familièrement. Sortez de là, signifie : si vous vous écartez de ces règles, de ces données. Sortez de là, je ne vois plus qu'injustice, hypocrisie et mensonge parmi les hommes, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Sortez de là, se dit encore par une sorte de défi qu'on adresse à celui qu'on embarrasse dans un argument, un dilemme un peu serré. || Familièrement. Je ne sors pas de là, c'est l'objet dont je ne me départs pas. Nous ne parlions que de Paris, de la comédie française, des femmes à la mode.... nous ne sortions pas de là, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Voyageur*, I, 1. De l'argent; on m'en apporte, je le garde; on m'en apporte encore, je le garde; je ne sors pas de là, A. DUVAL, *Faux Stanislas*, II, 5. || **15°** Se dégager d'un endroit difficile. Nous ne sortirons jamais de ces montagnes. Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici [un puits], LA FONT. *Fabl.* III, 5. || **16°** Fig. Laisser de côté. Sortons des suppositions. Sortez, mes frères, sortez de tous ces objets sensibles qui vous séduisent; détachez-vous de ces faux plaisirs qui vous captivent, BOSS. *Panég. St Benoît*, 3. || **17°** Fig. Se tirer de ce qui embarrasse, gêne, met en danger. Sortir d'une mauvaise affaire. Chacun admira l'expédient que Xanthus avait trouvé pour sortir, à son honneur, d'un si mauvais pas, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Sortant d'un embarras, nous entrons dans un autre, MOL. *l'Ét.* IV, 9. Nous admirions.... comme, en ânonnant, il [Revel] ne laissait pas de sortir heureusement de toutes ses périodes, SÉV. 24 août 1689. Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue, ID. *à Bussy*, 7 janv. 1669. Il [Corneille] a aimé à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès, LA BRUY. I. || **18°** Être issu, provenir de naissance. Oui, je suis de ce sang, je sors de ce grand homme [Annibal] Que Carthage éleva comme un fléau de Rome, MAIRET, *Mort d'Asdr.* II, 3. Daignez considérer le sang dont vous sortez, CORN. *Poly.* IV, 3. Vous serez le chef des nations et d'une multitude de peuples; et des rois sortiront de vous, SACI, *Bible, Genèse*, XXXV, 11. Elle sort de famille et noble et vertueuse, MOL. *Éc. des mar.* III, 5. D'Aaron devaient sortir les prêtres et les pontifes; de Juda devait sortir le Messie même, BOSS. *Hist.* II, 10. Thésée avec Hélène uni secrètement Fit succéder l'hymen à son enlèvement; Une fille en sortit, que sa mère a celée, RAC. *Iph* V, 6. Cependant Phèdre sort d'une mère.... Phèdre est d'un sang, seigneur, vous le savez trop bien, De toutes ces horreurs plus rempli que le mien, ID. *Phèdre*, IV, 2. Comme on ne sait d'où elle sort, on n'est sûr de rien avec elle, à moins qu'on ne devine, MARIV. *Marianne*, 7e part. Il ajoute que les Caraïbes ou sauvages des îles Antilles sortent de ces sauvages de la Floride, et qu'ils se souviennent même, par tradition, du temps de leur migration, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 185. || Impersonnellement. Il ne sortira point de lui de prince qui soit assis sur le trône de David, SACI, *Bible, Jérémie*, XXXVI, 30. Celui qui mangera de ces œufs en mourra; et, si on les fait couver, il en sortira un basilic, ID. *ib. Isaïe*, LIX, 5. La Cappadoce, généralement parlant, n'était rien moins qu'un pays de beaux esprits et de savants; il en est sorti néanmoins quelques auteurs bien célèbres; Strabon et Pausanias sont de ce nombre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 568, dans POUGENS. || Il se dit aussi des animaux. Quand les étalons sont vieux, les chevaux qui en sortent sont faibles. || **19°** Être produit, en parlant des œuvres de Dieu, de la nature. Il faut pour m'attacher une âme simple et pure, Comme Chloé qui sort des mains de la nature, GRESSET, *le Méch.* IV, 9. On pardonne un mauvais ouvrage à un ouvrier indigent, on ne le pardonne point aux dieux : tout ce qui sort de leurs mains doit être parfait, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 51. .... Les mains dont sortit l'univers, DELILLE, *Imag.* VIII. || **20°** Il se dit des écoles qui produisent des sujets. Il est sorti de l'école d'Italie un beaucoup plus grand nombre d'écrivains que de celle d'Ionie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 29. || Sortir des mains de quelqu'un, avoir été formé par lui, avoir reçu de lui l'éducation. Je me représentais ma fille se mariant à dix-neuf ans et sortant de mes mains parfaitement bien élevée, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 72, dans POUGENS. || **21°** Avoir sa source, sa cause, naître de. Ce grand dessein, pour toi si dangereux, Sort d'un esprit jaloux plutôt que généreux, DU RYER, *Scévole*, II, 3. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos.... incontinent il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse.... PASC. *Pens.* XXV, 26, édit. HAVET. Que souvent l'iniquité sortait du lieu d'où elle devait être foudroyée, BOSS. *le Tellier.* Quand elle parlait de Dieu, le goût intérieur d'où sortaient toutes ses paroles se communiquait à ceux qui conversaient avec elle, ID. *Anne de Gonz.* Des contestations qu'il avait eues [M. de Montausier] sur la religion, il en était sorti je ne sais quelles clartés passagères qui avaient laissé quelque trace de lumière dans son esprit, FLÉCH. *duc de Mont.* Faire sortir l'ordre du désordre même, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 7. || En parlant des ouvrages de l'esprit, de l'art, etc. être produit. Cet écrit sort d'une bonne plume. La maxime est sortie de la tête du poëte, comme Minerve de la tête de Jupiter, DIDER. *Claude et Nér.* II, 67. || Il se dit aussi de la fabrication. Cela sort des mains d'un habile ouvrier. Les étoffes qui sortent de cette fabrique sont très-bonnes. || **22°** Poindre au dehors, commencer à paraître. Les fleurs commencent à sortir. La rougeole est sortie, et la fièvre a diminué. Il lui est sorti une dent, ou, plus ordinairement, il lui a percé une dent. || Fig. Je vis l'autre jour le bon P. Rapin.... le P. Bouhours était avec lui, l'esprit lui sort de tous côtés, SÉV. *à Bussy*, 29 mai, 1679. || **23°** Fig. Se manifester, être suivi d'effet. C'est un misanthrope intérieur; car son chagrin ne sort point, SÉV. 586. Je ne connais plus la musique ni les plaisirs; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie, tantôt à ce triste faubourg, tantôt avec les sages veuves, ID. 423. Il [le duc de Chaulnes] va à Grignan; vous lui en parlez [de la députation aux États]; il semble qu'il ait quelque envie d'écrire; mais cela ne sort point, ID. 25 sept. 1689. Le naturel toujours sort et sait se montrer, BOIL. *Sat.* XI. Je lui donnerai de l'esprit, de la raison et des grâces, la nature a déjà fait tout cela : il ne faut que le faire sortir, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette*, 5 avril 1682. || Fig. Le feu lui sort par les yeux, il a les yeux allumés par la colère. || **24°** Se faire entendre. Un seul mot sortait de sa bouche. Du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs.... BOSS. *Duch. d'Orl.* Cette irrévocable sentence sortit de sa bouche.... ID. *le Tellier.* Et ces mots sont sortis de l'enceinte divine, DELILLE, *Én.* III. || **25°** S'exhaler. Une grande chaleur sort de ce fourneau. Du fond caché de notre sacristie Une épaisse nuée à longs flots est sortie, BOIL. *Lutr.* IV. || Il se dit en ce sens d'ordinaire impersonnellement. Il sort une agréable odeur de ces fleurs. || **26°** S'écarter, s'éloigner, avec un nom de chose pour sujet. Cela sort des proportions ordinaires. Le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets, mais sans sortir de sa teinte, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 329. || **27°** Sortir de, ne pas demeurer en la possession de. Ce domaine est sorti de ses mains pour passer en celles de son parent. Après la mort de Ferdinand III, l'empire fut près de sortir de la maison d'Autriche, VOLT. *Ann. Emp. Léopold.* À l'égard de vos articles, ils sont tous entre mes mains, n'en sont pas sortis, et, comme je vous l'ai mandé, n'en sortiront que par votre ordre exprès, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 25 févr. 1758. || **28°** Sortir de la mémoire, de l'esprit, être oublié. Ce mari mourant, et mourant à cause d'elle et avec tant de tendresse pour elle, ne lui sortait point de l'esprit, LA FAY. *Princ. de Clév. Œuv.* t. II, p. 235, dans POUGENS. Madame, il ne voit rien; son salut et sa gloire Semblent être avec vous sortis de sa mémoire, RAC. *Andr.* V, 2. Qu'un tel souvenir ne sorte jamais de votre mémoire, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 56, dans POUGENS. Tiens, tu as beau dire, M. Renaud ne me sort pas de la tête, A. DUVAL, *Jeun. de Richelieu*, III, 1. || **29°** *V. a.* Tirer, transporter, faire sortir. Sortez la voiture de la remise. On a sorti ces marchandises. Je lui mande [à la femme de la Sarge] qu'elle sorte des mains de Poulard les papiers qui sont nécessaires, SÉV. 2 oct. 1688. En lui voyant sortir d'un tiroir les originaux mêmes de toutes les lettres, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 12. || Sortir les dames, tirer les dames hors du trictrac. || Sortir de l'herbe, se dit d'un cheval qu'on retire du pâturage pour le remettre à l'écurie. || Terme de marine. Tirer un bâtiment d'un bassin, d'un port, d'une rade. || On dit : Sortir un enfant, sortir un malade, c'est-à-dire prendre un enfant, un malade par la main, par le bras, et les mener dehors pour leur faire prendre l'air; mais on ne dit pas : j'ai sorti mon ami, mon père, pour : je suis sorti avec mon ami,

avec mon père. || 30° Fig. Faire changer de condition. Les personnes sans éducation sont très à plaindre lorsqu'un événement imprévu les sort de leur état, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 193, dans POUGENS. || Tirer d'embarras. La conversation a rendu cette phrase si commune : sortez-moi de cette affaire, que l'Académie n'a pu la blâmer, quoiqu'elle soit contre l'usage ordinaire du verbe sortir, qui est toujours neutre, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 47, dans POUGENS. Outre l'absurdité d'une telle proposition.... il aurait encore le malheur que sa présupposition ne le sortirait point d'affaire, BOSS. *Libre arb.* 4. D'accord; mais, en donnant un bon tour à l'affaire, Mercure cependant vous sort d'un mauvais pas, DANCOURT, *Céphale et Procris*, III, 2. || 31° Au sortir de, *loc. prép.* Au moment où l'on sort de. Au sortir d'ici, je me rendrai, Dieu aidant, dans quatre jours à Gibraltar, VOIT. *Lett.* 38. Au sortir de chez Monsieur, j'allai prendre congé de MM. les princes, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 354, dans POUGENS. Cependant il avint qu'au sortir des forêts Ce lion fut pris dans des rets, LA FONT. *Fabl.* II, 11. Il vint chercher la guerre au sortir de l'enfance, RAC. *Bajaz.* I, 1. Au sortir d'une victoire si glorieuse, HAMILT. *Gramm.* 5. Au sortir de la parole sainte, tout ce que vous en avez retenu, ce sont peut-être les défauts de celui qui vous l'a annoncée, MASS. *Carême, Parole de Dieu.* Combien de fois vous est-on venu annoncer avec alarme : un tel vient d'expirer au sortir de table, du jeu, du crime quelquefois? ID. *Carême, Impén.* Il serait doux de souper dans Athènes libre avec Aspasie et Périclès au sortir d'une tragédie de Sophocle, VOLT. *Mél. litt. Petites hardiesses.* Mon seul rival en rhétorique était le marquis de Beauvau; notre émulation nous inspira une estime réciproque, et fit naître notre amitié au sortir du collége, DUCLOS, *Œuvr.* t. X, p. 28.

— REM. 1. Sortir prend l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer l'action : il a sorti ce matin ; et l'auxiliaire *être* pour exprimer l'état : il est sorti depuis longtemps. Comme le remarque M. Ménage, on doit dire : Monsieur a sorti ce matin, et non pas est sorti, pour faire entendre qu'il est sorti et revenu, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corn.* t. I, p. 64, dans POUGENS. Quoiqu'on dise : je suis sorti ce matin pour telle affaire, le P. Bouhours observe que l'on dit fort bien : il y a huit jours que je n'ai sorti, ID. *ib.* Je n'ai point sorti; Mme de Lavardin et Mme de Moussy ont forcé ma porte, SÉV. 13 sep. 1679, t. XI, p. X, édit. RÉGNIER. Je ne sais ce que j'aurais fait [pour gendre] d'un jobelin qui eût sorti de l'académie, ID. *à Bussy*, 4 juin 1669. || 2. On lit dans Massillon : Cet esprit inquiet et immonde, qui sort et rentre dans l'homme d'où il est sorti, *Pet. Carême, Malheur des gr.*; et dans Chateaubriand : Il [le curé] est établi dans son presbytère comme une garde avancée aux frontières de la vie pour recevoir ceux qui entrent et ceux qui sortent de ce royaume des douleurs, *Génie*, IV, I, 8. « Ces phrases sont incorrectes à cause de la différence des prépositions; peut-être s'excuseront-elles, si l'on prend le premier verbe comme absolu, c'est-à-dire comme n'ayant pas de complément exprimé, » JULLIEN, *Gramm.* I, 224. || 3. On dit : Je sors d'entendre le sermon, je sors de dîner; mais cette locution, admise dans les cas où effectivement on quitte un lieu après avoir entendu, dîné, ne doit pas être étendue au delà d'emplois analogues; et on ne peut dire correctement : je sors de le voir. || 4. L'ennemi.... sort l'enclos de la ville, ROTROU, *les Sosies*, II, 3. Que si l'on dit quelquefois : il est sorti le royaume, c'est par une ellipse; car c'est pour hors le royaume, *Gramm. gén. de Port-Royal*, ch. 22. [Gentilshommes de l'arrière] à qui, contre leurs priviléges, il persuada de sortir les frontières du royaume, ST-SIM t. I, p. 53, édit. CHÉRUEL. Cette tournure, qui du reste n'est plus usitée, est la reproduction du latinisme *egredi urbem.*

— HIST. XIII° s. N'est sous ciel hom, s'il doit morir Et de la mort puisse sortir, Mix [mieux] ne vousist estre mesel [lépreux] E ladres vivre en un bordel [cabane], Que mort avoir ne le trespas, *Fl. et Blanch.* 1019. || XVI° s. Puisque j'y suis, remarquerai un mot impropre qu'a dit aujourd'hui un honneste homme et docte : Sortez mon cheval, au lieu de dire : faites sortir, BEROALDE DE VERVILLE, *le Cabinet de Minerve*, p. 151. Il est sorti de ces prisonniers, durant leur longue detention, des lettres assez remarquables, D'AUB. *Hist.* I, 76. Le roy à sa mode dist à son frere devant la roine, qu'il falloit qu'un d'eux sortist le roiaume, ID. *ib.* II, 108. Je ne croiray jamais que de Venus sortisse Un germe tel que toy, LA BOÉTIE, 524. En la guerre, les ruses qui n'ont point esté practiquées sont celles qui sortent le plus souvent à effect, AMYOT, *Préf.* IX, 36. Sortis hors de soy, ID. *Cam.* 51. Il mourut au sortir de son consulat, ID. *Fab.* 3. Il s'en alla droit à la tente du dictateur; Fabius luy sortit au devant, ID. *ib.* 28. Le barbare, ayant ouy ces paroles, s'en sortit incontinent de la chambre, jettant son espée emmy la place, ID. *Marius*, 70. Ceste sedition fust bien tost sortie en evidence, n'eust esté la guerre des alliés qui survint la-dessus et la restraignit pour un temps, ID. *ib.* 58. Une si douce chaisne emprisonne mon cœur, Une si belle main tient mon ame asservie, Que, si je crains la mort, c'est pour la seule peur, De sortir de prison en sortant de la vie, BERTAUD. Il ne peut sortir du sac que ce qu'il y a dedans, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourg. *sôti*; Berry, *il sort de manger*; provenç. *sortir* (sortir, bondir, sauter, jeter); catal. et espagn. *surtir*, jaillir; portug. *sordir*, *surdir*, jaillir; ital. *sortire*. Comme le sens propre de *sortir* est jaillir, comme celui de *ressortir* 1 est rejaillir, et enfin comme *ressort* 1 veut dire rebondissement, on peut accepter la conjecture de Ménage, approuvée par Diez, qui le tire d'un type non latin *surrectire*, dérivé de *surrectus*, qui s'est levé, dressé, bien que les participes passifs donnent ordinairement des verbes de la 1re conjugaison; mais il y a des exceptions, par exemple *amortir*. Cependant, vu la forme *surdir* avec un *d*, et *resourd* pour *ressort* (voy. l'Historique de *ressort* 1), il ne paraît pas impossible que *sortir* soit un doublet de *sourdre*, venant de *surgire*, fausse conjugaison pour *surgere*. On a proposé le latin *sortior*, obtenir par le sort; mais on ne voit pas comment du sens de ce verbe on passerait aux acceptions de sortir. *Sortior* a donné *sortir* 2.

2. **SORTIR** (sor-tir), il sortit, ils sortissent; il sortissait; qu'il sortisse; sortissant, *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence, qui ne s'emploie qu'à la 3e personne. Obtenir, avoir. Cette sentence sortira son plein et entier effet.... La renonciation de la reine sa grand'mère [du duc d'Anjou] devenait caduque, comme ne sortissant plus l'effet pour lequel uniquement elle avait été faite, ST-SIM. 81, 53 || Terme d'ancienne pratique. Cette somme de deniers, cet effet mobilier sortira nature de propre, sera réputé et partagé comme propre. || 2° Terme de commerce. Mettre par sorte, assortir.

— HIST. XII° s. Sis eglises avoit el regne senz pastur; Pur ço erent asemblé cele gens à cel jur, E li prince e li conte et des baruns plusur, Pur eslire et sortir pastur à cele honur, *Th. le mart.* 126. || XIII° s. Et de chou [ce] furent Grifon [les Grecs] moult dolent; car il avoient sorti que chil qui passeroit cest flum sans moillier seroit trente ans sires de la tierre, H. DE VALENC. XIV. || XV° s. Et vouloit que la pratique de Mme de Savoye sortist son effet, COMM. VIII, 8. || XVI° s. Las! par ma folle sotie M'est sortie Toute cette infection, MAROT, IV, 282. Je vous prie supplier le roy que la chouse puisse sortir son effect, maintenant que l'occasion se y offre, MARG. *Lett.* 53. L'heritage sortit à nature de propre, LOYSEL, 224. Sorti de mauvaise femme, COTGRAVE. C'est en faveur du comte Saint-Aignan que je vous fais ce mot, pour vous dire que vous ferez chose qui me sera fort agreable de le faire sortir au plus tost du don que je lui ay fait expedier, SULLY, *Mém.* t. XII, p. 143.

— ÉTYM. Ital. *sortire* (qui se conjugue comme le verbe français, prenant *sc* là où le français prend *ss*), du lat. *sortiri*, obtenir par le sort. *Sortiri* vient de *sors*, sort. Il avait pris le sens de *assortir;* c'est de cette façon que *sorte* y tient. Enfin il avait eu aussi le sens de prédire, qui ne s'est pas perpétué.

† **SOSIE** (so-zie), *s. m.* Personne qui a une parfaite ressemblance avec une autre. Je voudrais bien savoir quel est le Sosie qui me fait honnir en vers, pendant qu'on m'inquiète en prose; ce Sosie m'a bien la mine d'être l'auteur de l'épître à Rousseau, si longue et si inégale, VOLT. *Lett. Thiriot*, 5 mai 1738.

— ÉTYM. *Sosie*, personnage dont Mercure prend la figure dans l'Amphitryon de Plaute, imité par Molière.

† **SOSTENUTO** (so-sté-nou-to), *adj. m.* Terme de musique. Mot italien qu'on met sur un passage ou sur une note, indiquant que le forte doit être suivi, ou la note continuer à se faire entendre.

— ÉTYM. Ital. *sostenuto*, de *sostenere* (voy. SOUTENIR).

SOT, OTTE (so, so-t'; le *t* se lie : un so-t animal; des grammairiens disent que le *t* de sot se prononce, quand un père, réprimandant son fils, dit : vous êtes un sot; cela n'est pas à recommander, et le *t* ne doit pas plus se prononcer dans cette circonstance que dans les autres), *adj.* || 1° Qui est sans jugement. On peut être sot avec beaucoup d'esprit, et on peut n'être pas sot avec peu d'esprit, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 119. Aussi sot par derrière que par devant, MOL. *Bourg. gent.* III, 4. Ceux-là [occupés à la philosophie, aux sciences] sont les plus sots de la bande, puisqu'ils le sont avec connaissance, au lieu qu'on peut penser des autres qu'ils ne le seraient plus s'ils avaient cette connaissance, PASCAL, *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. J'aime le bel abbé de l'attention qu'il paraît avoir pour vos affaires, et du soin qu'il a de me chercher pour en discourir avec moi, qui ne suis pas si sotte sur cela, à cause de l'intérêt que j'y prends, que sur toutes les autres choses du monde, SÉV. 21 août 1676. De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome, Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme, BOIL. *Sat.* VIII. Si vous voyez deux chiens.... qui se mordent et se déchirent, vous dites : voilà de sots animaux; et vous prenez un bâton pour les séparer, LA BRUY. XII. Je serais fâché que vous crussiez que je suis assez sot pour ne rien voir, quoique je sois assez honnête pour ne rien dire, HAMILT. *Gramm.* 8. Il n'est pas sot, ce Valère; il n'est parbleu pas sot! LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 13. Si l'abbé Coyer parle comme il écrit, il doit être fort aimable; mais ma mère, qui avait vu Despréaux, disait que c'était un bon livre et un sot homme, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 juill. 1761. Madame [mère du régent], ajoutait-il [Clermont-Tonnerre], est le plus sot homme du monde, et Monsieur la plus sotte femme, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 238. || Familièrement. Je ne suis pas si sot, c'est-à-dire c'est une sottise, une imprudence que je ne commettrai pas. Je n'y vas point, je ne suis pas si sot, LA FONT. *Fabl.* II, 2. || Substantivement. La sage se sait vendre où la sotte se donne, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Parce que Junius Brutus contrefit le sot, ils ont eu de la défiance de tous les sots; ils se sont figuré que tous les niais imitaient Brutus, BALZ. *De la cour*, 3° *disc.* Sache le sot qui s'en scandalise, que tout homme est sot en ce bas monde, aussi bien que menteur; les uns plus, les autres moins; et moi qui vous parle, peut-être plus sot que les autres, SCARR. *Rom. com.* I, 9. M. Ravaud, votre ami, m'a prié de lui en servir [de caution], et je l'ai fait pour l'amour de vous, quoique je sache que le titre *de fidejussoribus* dans le droit est appelé le titre des sots, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 24. Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon, LA ROCHEFOUC. *Max.* 387. Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours serait-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Dans tous les beaux-arts, c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Et c'est mon sentiment qu'en faits comme en propos La science est sujette à faire de grands sots, ID. *Femm. sav.* IV, 3. Le plus grand des maux est les guerres civiles; elles sont sûres, si on veut récompenser les mérites.... le mal à craindre d'un sot qui succède par droit de naissance n'est ni si grand ni si sûr, PASC. *Pens.* V, 3, édit. HAVET. Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, BOIL. *Art p.* I. Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit, LA BRUY. II. Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si difficiles à prévoir, qu'elles mettent les sages en défaut et ne sont utiles qu'à ceux qui les font, ID. XI. Un sot est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être fat, ID. XII. Ma séve est passée, je n'ai plus ni fruits ni feuilles.... les sots et les fanatiques auront bon temps cet automne et cet hiver; mais gare le printemps, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1760. L'expérience ne fait-elle pas voir que presque tous les sots ne valent rien? COMTE DE CAYLUS, *Mém. de l'acad. de Troyes*, *Œuvr.* t. XII, p. 91, dans POUGENS. Je m'étais persuadé que j'avais du génie; au bout de ma ligne, je lis que je suis un sot, un sot! un sot! DIDER. *le Neveu de Rameau.* Il [Galilée, à ceux qui lui demandaient à quoi servaient les recherches mathématiques] répondait que la géométrie servait principalement à peser, à mesurer et à compter : à peser les ignorants, à mesurer les sots, et à compter les uns et les autres, D'ALEMB. *Élog. Bernoulli.* || Maître sot, se dit à un inférieur qu'on rabroue. Holà, mai-

tre sot! vous savez que je vous ai dit que je n'aime pas les faiseurs de remontrances, MOL. *Don Juan*, I, 2. || Un bon sot, un homme qui croit ce qu'on lui dit, qui se laisse attrapper. J'étais un bon sot, moi, de croire, quand tu m'as parlé de prendre des précautions, que.... HAMILT. *Gramm.* 3. || C'est un sot en trois lettres, se dit pour appuyer sur la qualification.... Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils, MOL. *Tart.* I, 1. || Familièrement. Par ellipse, quelque sot, c'est-à-dire quelque sot le ferait, le dirait, le croirait. Moi, monsieur! quelque sot : la colère fait mal, MOL. *l'Ét.* II, 7. Orgon : Certes, je t'y guettais. — Dorine : Quelque sotte, ma foi!.... ID. *Tart.* II, 2. || 2° Il se dit des choses au même sens. Et toi, que me veux-tu, Ridicule retour d'une sotte vertu? CORN. *Rodog.* V, 1. La sotte vanité nous est particulière; Les Espagnols sont vains, mais d'une autre manière : Leur orgueil me semble, en un mot, Beaucoup plus fou, mais pas si sot, LA FONT. *Fabl.* VIII, 15. Le sot projet qu'il [Montaigne] a de se peindre! PASC. *Pens.* VI, 33. Toute la dignité de l'homme est en la pensée; mais qu'est-ce que cette pensée? qu'elle est sotte! ID. *ib.* XXIV, 58 bis. Rien n'est si sot que d'aimer avec excès un enfant qui n'est point à moi, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 14 juillet 1669. L'amour-propre est, hélas! le plus sot des amours, DESHOUL. t. I, p. 103. || 3° Fâcheux, désagréable, ridicule, en parlant de choses. Morgué! voilà une sotte nuit, d'être si noire que cela, MOL. *Georg. Dand.* III, 1. Nous travaillons à finir une sotte affaire avec un président, pour recevoir le reste du payement d'une terre, SÉV. 27 nov. 1675. Il y a eu une sotte occasion dans l'armée du maréchal d'Humières, où Nogaret a été dangereusement blessé, ID. 2 août 1689. Je suis persuadée qu'une femme indifférente trouvera peu d'hommes assez hardis pour lui faire de sottes propositions, M^me^ DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 21, dans POUGENS .... Et déjà je m'étonne Qu'il ne vous ait point fait quelque sot compliment, REGNARD, *Ménechmes*, III, 11. La sotte guerre de Rousseau et de moi continue toujours; j'en suis fâché, cela déshonore les lettres, VOLT. *Lett. Cideville*, 25 sept. 1736. || 4° Embarrassé, confus. Sans ce trait fallot Un homme l'emmenait, qui s'est trouvé fort sot, MOL. *l'Ét.* II, 14. Ils furent bien sots, lorsque, s'apprêtant à se saisir de mes effets, ils apprirent qu'ils étaient à couvert, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 3. On me mande qu'on est tout consterné et tout sot à Paris, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1759. Voulez-vous voir un personnage embarrassé? placez un homme entre deux femmes avec chacune desquelles il aura des liaisons secrètes, puis observez quelle sotte figure il y fera, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Comme il restera sot! — Edmond : Bien sot de l'aventure, A. DUVAL, *Fille d'honneur*, III, 8. || Substantivement. Comme un sot, avec confusion. Sans l'inspiration subite de la lettre, il faut l'avouer, j'étais éconduit comme un sot, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 3. || 5° Au féminin, follement amoureuse. Si bien donc qu'elle est sotte de vous, MOL. *l'Ét.* I, 6. Que Marinette est sotte après son Gros-René! ID. *le Dép.* IV, 4. || 6° Par euphémisme, il s'est dit d'un homme trompé par sa femme. Épouser une sotte est pour n'être point sot, MOL. *École des femmes*, I, 1. Se croyant aussi sot qu'il méritait de l'être, [il] Voulut perdre sa femme; et, d'après ton rapport, Il la fit mourir, MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, I, 1. || Substantivement. Il veut, à toute force, être au nombre des sots; Il se maintient cocu.... LA FONT. *Coupe.* Elles font la sottise, et nous sommes les sots, MOL. *Sgan.* 17. Elle? elle n'en fera qu'un sot, je vous assure, ID. *Tart.* II, 2. J'irais, par ma constance aux affronts endurci, Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi! Assez de sots sans moi font parler dans la ville, BOIL. *Sat.* VIII. || 7° Le sot, un des noms vulgaires de la raie oxyrrhynque, dite aussi sotte et alène; c'est la raie au long bec de certains auteurs. || 8° Mère sotte, titre d'une sotie, satire de l'Église. La plus célèbre de toutes les soties est celle de Mère sotte, composée et représentée par ordre exprès de Louis XII, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 156. || Proverbes. A sotte demande point de réponse. Elle a raison : A sot compliment il faut une reponse de même, MOL. *l'Avare*, III, 11. || De sot homme sot songe, qu'il dorme ou qu'il veille un sot est toujours un sot. || Sot qui s'y fie, il faut prendre ses précautions. || Sottes gens, sotte besogne, on ne peut rien tirer de bon des sottes gens. On ne parle que des dissipations de cette maison [des Mirepoix], depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites choses : sottes gens, sotte besogne, SÉV. 21 août 1675.

— REM. On peut dire à quelqu'un sans l'offenser : vous êtes un fou. Mais on ne peut pas lui dire sans l'outrager : vous êtes un sot.

— HIST. XII^e^ s. Coment sunt devenuit si sot li saige home qui un petit enfant aorent? ST BERN. p. 550. Apostoles, fait il, cist rois nous tient por sot, *Sax.* XVII. || XIII^e^ s. On dist piecha [il y a longtemps], que cius [celui-là] a grant disette de sot, qui de lui meymes le fait, *Chr. de Rains*, p. 173. || XIV^e^ s. Qui de trestout se taist, il doit bien pais avoir; Et si ne sont pas bon à dire tout li voir [toutes les vérités]; Hastive gent et sot n'aront jà grant avoir, *Beaud. de Seb.* X, 1062. Et sachiez que widecos sont les plus sos oyseaulx du monde, *Modus*, f° CXXXII, *verso*. || XV^e^ s. .... Les sotes vierges, Qui n'avoient oille ne cierges, Quant aux noces entrer cuiderent, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 490. L'un est menestrel, et l'autre a Semblant de faire le sot saige [ce qu'on a nommé plus tard un fou]; Ces deux ont par tout l'avantaige, L'un en janglant, l'autre à corner, ID. *ib.* f° 313. Tu [le vin] faiz batailles et rios; Un saiges homs est par toy sos, Car il pert son sens par yvresse, ID. *ib.* f° 377. Et si ay veu ailleurs escript Un proverbe qui sur ce dit Que les grans noces font li sot, Et li saige hommes sans escot, ID. *Miroir de mariage*, p. 29. Les compaignons de Colomiers en Brie se sont acoustumez de eslire entre eulx un personnaige propre pour estre et avoir en tiltre le nom de prince des sotz.... DU CANGE, *princeps.* Le duc de Bourgogne, voyant leur sotte et rude maniere [des Flamands], et que ce qu'il disoit riens ne luy prouffitoit, par belles et douces paroles les commença à rappaiser, MONSTREL. t. I, ch. 78, p. 131, dans LACURNE. || XVI^e^ s. Qu'un gros sot en rimes compose Des vers par lesquels il me peint, MAROT, III, 158. Ces sottes arguties, MONT. I, 190. Ses livres [de Ctésias] sont pleins de toute sorte de fables, non seulement incroyables, mais aussi folles et sottes, AMYOT, *Artax.* 1. Tous les assistens dirent que c'estoit une sotte mal apprise, qui ne sçavoit ny bien ny honneur, ID. *ib.* 39. Le fol est sot quand et quand; mais tout sot n'est pas fol, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 18, dans LACURNE. Pourquoy est-ce quand on nomme homme sot, il s'estime coqu? *Moyen de parvenir*, p. 369, dans LACURNE. Tellement que ce docte Homere Semble estre fils de sotte mere, Qui jadis rimoit en dormant, Ou plus tost dormoit en rimant, DU VERDIER, *Biblioth.* p. 237. Femme sotte se cognoist à la cotte, COTGRAVE. Sot amy, c'est un ennemy, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 417.

— ÉTYM. Picard, *sot*, fou, *mains sottes*, mains engourdies par le froid; wallon, *so*, *sott*; espagn. et portug. *zote*; angl. et anglo-saxon, *sot*; holl. *zot*; bas-lat. *sottus*. Origine inconnue.

† **SOTADÉEN** (so-ta-dé-in) ou **SOTADIQUE** (so-ta-di-k'), *adj. m.* Terme de versification ancienne. Se dit d'une sorte de vers grec ou latin composé de trois grands ioniens, suivis d'un spondée.

— ÉTYM. *Sotades*, poëte crétois.

† **SOTARD** (so-tar), *s. m.* Un des noms vulgaires de la bécasse.

— ÉTYM. Dérivé de *sot*. *Sotard*, signifiant sot, était dans la langue du XVI^e^ siècle.

† **SOTÉRIOLOGIE** (so-té-ri-o-lo-jie), *s. f.* Terme dogmatique. Doctrine du salut par le Christ.

— ÉTYM. Σωτήριον, salut, et λόγος, doctrine.

† **SOTHIACAL, ALE** (so-ti-a-kal, ka-l') ou **SOTHIAQUE** (so-ti-a-k'), *adj.* Qui appartient à Sothis ou étoile caniculaire. || Période sothiaque, période de 1460 ans nommée aussi grand cycle caniculaire, grande année égyptienne, période sothiacale, cycle sothiaque.

— ÉTYM. Σῶθις, nom égyptien de Sirius.

SOTIE (so-tie), *s. f.* Pièce de notre ancien théâtre (XV^e^ siècle et commencement du XVI^e^ siècle), sorte de satire allégorique dialoguée, où les personnages étaient censés appartenir à un peuple imaginaire nommé le peuple sot ou fol, lequel représentait, aux yeux des spectateurs, les dignitaires et personnages du monde réel. Ainsi le sot juge était un juge quelconque; la mère sotte était l'Église, et ainsi de suite pour tous les états.

— HIST. XIII^e^ s. Se je me fes damace par me [ma] sotie, et à autrui aussi, je ne sui pas escusé de l'autrui damace por le mien, BEAUM. XXV, 18. || XVI^e^ s. Comme dit Gratian du Pont en son art de rhetorique, qui voudra sçavoir le nombre des lignes qu'il faut en monologues, dialogues, farces, sotties et moralitez, soit adverti que quand monologue passe deux cens vers, c'est trop; farces et sotties cinq cens, moralitez mille ou douze cens au plus.... DU VERDIER, *Bibl.* p. 427.

— ÉTYM. *Sot*, au sens de fou, ces pièces ayant été ainsi qualifiées à cause des bouffonneries.

SOT-L'Y-LAISSE (so-li-lè-s'), *s. m. invar.* Morceau très-délicat qui se trouve au-dessus du croupion d'une volaille. Il [La Reynière, célèbre gourmand du siècle dernier] trouva son fils à table : Comment donc! c'est vous qui faites embrocher sept dindons pour votre souper! — Monsieur, je vous avais ouï dire assez souvent qu'il n'y a presque rien de bon dans une grosse dinde, et je n'en voulais manger que les sot-l'y-laisse, DECOURCHAMPS, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. IV, ch. || On dit aussi, mais moins bien, fou-l'y-laisse.

— ÉTYM. *Sot*, *le*, *y*, *laisse*.

† **SOTTAIS** (so-tê), *s. m. pl.* Nom, en Belgique, de nains ou pygmées qui, d'après la superstition populaire, travaillent mystérieusement aux mines.

— ÉTYM. *Soto*, qui en basque signifie grotte.

SOTTEMENT (so-te-man), *adv.* D'une sotte façon. Vous donnez sottement vos qualités aux autres, MOL. *F. sav.* III, 5. Les autres suent dans leur cabinet pour montrer aux savants qu'ils ont résolu une question d'algèbre.... et tant d'autres s'exposent aux derniers périls, pour se vanter ensuite d'une place qu'ils auront prise, et aussi sottement, à mon gré, PASC. *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. Un poëme insipide et sottement flatteur Déshonore à la fois le héros et l'auteur, BOIL. *Sat.* IX.

— HIST. XII^e^ s. ....Biaus amis, or entent; Quar nos deduit, s'il te vient à talent; Se sez [si tu sais] chançon, par amors dites en; Si en irons un pou mains [moins] soltement, *Moniage Guillaume*, v. 947. || XIII^e^ s. Le beau cierge.... Que sotement d'entre ses mains Li a en guise d'enragié Deux fois li moines esragié [arraché], G. DE COINSI, *Du cierge*. || XVI^e^ s. La sagesse humaine faict bien sottement l'ingenieuse à rabattre le nombre et la douceur des voluptez qui nous appartiennent, MONT. I, 227.

— ÉTYM. *Sotte*, et le suffixe *ment*.

SOTTISE (so-ti-z'), *s. f.* || 1° Défaut de jugement. C'est une chose assez plaisante qu'aucune personne d'esprit ne voudrait d'un bonheur fondé sur la sottise; il est clair pourtant qu'on ferait un très-bon marché, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 2 oct. 1764. C'est une grande sottise de ne trouver rien d'estimable dans un ennemi estimé de tous, ID. *Comm. Corn. Rem. Observ. de Scudéry.* La sottise et la vanité sont compagnes inséparables, BEAUMARCH. *Mère coupable*, II, 7. Ses amis [de Daniel de Foë] le blâmaient; mais il leur répondit : Il ne dépend pas de moi de parler ou de me taire, et, lorsque l'esprit souffle, il faut lui obéir.... quant à moi, ce n'est pas l'esprit, c'est la sottise qui me fait aller en prison : j'ai cru bonnement à la charte.... P. L. COUR. *Rép. aux anonymes.* || Sottise des deux parts, se dit en parlant de deux personnes qui, dans un débat, ont tort chacune de leur côté. Sottise des deux parts est, comme on sait, la devise de toutes les querelles, VOLT. *Dict. phil. Sottise.* || 2° Parole sotte. Je vous puis assurer que je ne lui avais dit ni l'une ni l'autre de ces sottises, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 333, dans POUGENS. Il rapporte une sottise triviale qu'a dite Agnès, comme la chose la plus belle du monde, MOL. *Critique*, 7. De dire des sottises par hasard et par faiblesse, c'est un mal ordinaire; mais d'en dire par dessein, c'est ce qui n'est pas supportable, PASC. *Pens.* VI, 33, édit. HAVET. Faire dire aux échos des sottises champêtres, BOIL. *Sat.* IX. Il y a je ne sais combien de sottises, que nous dirions si elles n'avaient pas été dites, et si on ne nous les avait pas, pour ainsi dire, enlevées, FONTEN. *Dial. anc. mod. Œuv.* t. IV, p. 180, dans POUGENS. C'est assez qu'il faille absolument que je parle, pour que je dise une sottise infailliblement, J. J. ROUSS. 2^e^ *dial.* A quoi bon, disait un de ces hommes qui croient penser mieux que les autres parce qu'ils pensent autrement, à quoi bon s'embarrasser de toutes les sottises qu'on a dites et faites avant nous? D'ALEMBERT, *Mélanges*, t. V, *Réflexions sur l'histoire.* || 3° Action sotte, chose sotte. Que cela me fait de bien, me disait autrefois un excellent homme, de voir que les héros ont fui, que les sages ont fait des sottises! BALZ. *De la cour*, 6^e^ *disc.* Dame mouche s'en va chanter à leurs oreilles, Et fait cent sottises pareilles, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. Hélas! on voit que, de tout temps, Les petits ont pâti des sottises des grands, ID. *ib.* II, 4. George Dandin, George Dandin, vous avez fait une

sottise la plus grande du monde, MOL. *G. Dand.* I, 1. Le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise, vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes, du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié, il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. » — « Eh bien! je le veux, dit le roi, reste à vingt-neuf », SÉV. *à Moulceau*, 26 mai 1683. Elle est aimable sans être belle, elle fait cent petites sottises qui plaisent, ID. 144. Pour moi, pauvre petite femme, si j'avais fait une sottise, je n'y saurais pas d'autre invention que de la boire, ID. 23 janv. 1682. Des sottises d'autrui nous vivons au palais ; Messieurs, l'huître était bonne; adieu, vivez en paix, BOIL. *Ép.* II. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, LA BRUY. XI. Bien souvent on fait par hasard les plus heureuses sottises du monde, FONTEN. *Dial.* 6, *morts anc.* Il n'y a personne qui n'entre tout neuf dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les enfants, ID. *Dial.* 3, *morts. anc. mod.* Après tout, cette affaire [la forme du capuchon des cordeliers] n'ayant pas ébranlé de trônes et ruiné des provinces, on peut la mettre au rang des sottises paisibles, VOLT. *Dict. phil. Sottise.* D'Alembert conforme sa conduite à ce principe; il dit beaucoup de sottises, n'en écrit guères, et n'en fait point, D'ALEMB. *Portr. de l'aut.* || 4° Composition littéraire sans mérite. Hé quoi! vil complaisant, vous louez des sottises! MOL. *Mis.* I, 2. Pourrez-vous toujours voir votre cabinet plein Et de pédants et de poëtes, Qui vous fatigueront avec un front serein Des sottises qu'ils auront faites? DESHOUL. *Poés.* t. I, p. 38. Comme par une vague une vague est poussée, La sottise du jour est bientôt remplacée, DELILLE, *Imag.* V. || 5° Parole obscène. Il est indigne d'un honnête homme de dire des sottises devant une femme. || Faire une sottise, faire quelque sottise, se dit, par euphémisme, d'accointances entre homme et femme. Celles qui font quelque sottise, LA FONT. *Oies.* Je m'appréhendais fort, et craignais qu'avec toi Je n'eusse fait quelque sottise, MOL. *Amph.* II, 3. Chez lui [Hérodote], les dames, les princesses mènent boire leurs vaches ou celles du roi leur père à la fontaine voisine, trouvent là des jeunes gens, et font quelque sottise, toujours exprimée dans l'auteur avec le mot propre, P. L. COUR. *Prospect. d'une nouv. trad. d'Hérodote, Préf.* || 6° Injure. Dire des sottises à quelqu'un.

— HIST. XIIIe s. Non ferez; ce n'est pas sotise, *Nouv. rec. Fabl.* t. II, p. 367. || XVIe s. Et si se laisse en beaucoup de lieux couler ès sottises de Xenarchus, AMYOT, *Nicias*, 1. De dire moins de soy qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie, MONT. II, 62.

— ÉTYM. *Sot.* Le terme le plus habituellement usité était *sotie.* Paré a dit *soteries*, XIX, 32.

SOTTISIER (so-ti-zié ; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des so-ti-zié-z amusants), *s. m.* || 1° Recueil de sottises. || Particulièrement. Recueil de chansons, de vers libres. Il faut, lorsque vous aurez dîné, que, pour votre récréation, je vous fasse lire mon sottisier, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 1. Petits soupers, jolis festins, Ce fut parmi vous que naquirent Mille vaudevilles malins, Que les Amours, à rire enclins, Dans leurs sottisiers recueillirent, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 2. J'ai, dans mon sottisier..., Proverbes, quolibets, contes du temps passé, LEGRAND, *Roi de Cocagne, Prol.* sc. 2. || 2° Celui qui débite des sottises, qui tient des propos libres. Cet homme est un grand sottisier. || *Adj.* Dans les cafés oyez les disputes criardes, bavardes et sottisières, MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 596.

— ÉTYM. *Sottise.*

† **SOTTO-VOCE** (so-tto-vo-tché), *loc. adv.* Terme de musique. Expression italienne qui signifie Sous la voix et dont on s'est servi primitivement pour indiquer que l'accompagnement devait se laisser dominer par les voix. On l'emploie, en général, pour : à demi-voix, et à demi-jeu.

SOU (sou), *s. m.* || 1° Sou d'or, monnaie de l'empire romain. || Monnaie employée en France sous la première race. La taille de ces sous d'or était de soixante et douze à la livre. || Sou d'argent, le vingtième de la livre d'argent. Nous appelions, du temps de Charlemagne, une monnaie courante, faisant la vingtième partie d'une livre, un *solide*, du nom romain *solidum;* c'est ce solide que nous nommons un sou, VOLT. *Pol. et lég. Observ. sur Lass, Melon et Dutot.* Supposé qu'une ville de France dût à une autre, au temps de Charlemagne, cent vingt sous ou solides de rente, soixante-douze onces d'argent; elle s'acquitterait aujourd'hui de sa dette en payant ce que nous appelons un écu de six francs, ID. *Mœurs*, 19. || 2° Anciennement. Monnaie de compte, la vingtième partie de l'ancienne livre, valant douze deniers (l'ancienne livre avait d'abord valu effectivement une livre d'argent; mais, de réduction en réduction, elle en était venue à ne valoir qu'un peu moins d'un franc). Qu'un sou, quand il est assuré, Vaut mieux que cinq en espérance, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. Valère est un vrai fou, Qui jouerait votre bien jusques au dernier sou, REGNARD, *le Joueur*, II, 2. Ces politiques... qui, n'ayant pu gouverner une servante, se mettent à enseigner les rois à deux sous la feuille, VOLT. *Mél. litt. Obs. sur le livre de la Félicité publique.* || La monnaie de cuivre qui avait cette valeur. Un sou bien marqué. || Un petit sou, manière des enfants de demander en aumône un sou. Donnez; peu me suffit, je ne suis qu'un enfant, Un petit sou me rend la vie, GUIRAUD, *Poëmes, élég. le Petit Savoyard.* || Un gros sou, pièce de monnaie valant deux sous. Les pièces de deux sous, dont l'empreinte est presque effacée, sont un objet perpétuel de disputes, MERCIER, *Tabl. de Paris*, ch. 535. La cour des monnaies a voulu que la pièce de deux sous, marquée ou non marquée, eût son cours; tout vendeur s'était obstiné à vouloir la réduire à six liards, de sa propre autorité; à cet effet, on les rayait d'une croix, pour désigner celles qui s'étaient usées; on s'égosillait pendant vingt minutes avant de pouvoir fixer le taux d'une pièce, ID. *ib.* || Terme d'ancienne pratique. Sou tournois, sou de douze deniers. Sou parisis, sou de quinze deniers. || Sou marqué, ancienne pièce de cuivre valant quinze deniers. Ils composaient un trésor pour un homme qui n'avait jamais eu que des sous marqués dans sa poche, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. ch. 536. || Au sou la livre, au prorata de ce que chacun a mis de fonds dans une entreprise. Cette expression vieillit. On dit habituellement : au marc le franc, ou mieux au centime le franc. || Le sou pour livre, profit d'un vingtième. Je me contente de la livre pour sou, je veux dire du sou pour livre; grâces au ciel j'exerce rondement ma profession, LESAGE, *Gil Bl.* I, 15. || Avoir un sou dans une affaire de finance, y être pour un sou, pour deux sous, y avoir un vingtième, un dixième. Ces phrases ont vieilli. || Ancien terme de finances. Avoir un sou en dehors, avoir le droit de lever, outre la somme principale, un sou par livre pour les frais de recouvrement. On a un sou en dedans, lorsqu'on a, pour profit, un sou par livre de la somme principale. || Sou pour livre, se disait de certains droits additionnels qu'on payait en sus de la taxe ou du prix convenu; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui centimes additionnels. || 3° Aujourd'hui, la vingtième partie du franc, et valant cinq centimes. Je suis un sou de bon aloi, Mais en secret argentez-moi, Et me voilà fausse monnaie, BÉRANG. *Refus.* || Une pièce de cent sous, une pièce de cinq francs. || Propre comme un sou, très-propre. || 4° Familièrement. Il n'a pas un sou, pas le sou, il n'a sou ni double, ni sou ni maille, il n'a pas le sou vaillant, il n'a pas d'argent. Le roi rend à M. de Nevers toutes ses charges; de sorte que cette belle, qui n'a pas un sou, lui vaut mieux que la plus grande héritière de France, SÉV. 8. Toute la cour est pleine de joie et de plaisirs pour le mariage de Monsieur de Chartres et de Mademoiselle de Blois; il y aura un grand bal, où tous ceux qui disent qu'ils n'ont pas un sou, font des dépenses de deux ou trois cents pistoles, ID. *à Bussy*, 27 janv. 1692. Ni la maison, ni moi n'avons un sou, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 1er avr. 1718. Cela est résolu; il faut aujourd'hui même, quoique je n'aie pas le sou, que je me donne un habit neuf, BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 1. Nos Français sont en pleine paix, et nous n'avons pas le sou, VOLT. *Lett. à Cath.* II, 14 janv. 1772. Je voudrais être assez riche pour pouvoir disposer de tous les exemplaires; ce serait une demi-publicité qui me conviendrait fort, mais je n'ai jamais un sou, P. L. COUR. *Lett.* I, 277. || Ne pas avoir le premier sou, n'avoir aucun argent disponible, prêt pour une dépense. La plus incroyable chose du monde, c'est la dépense que font ces dames sans avoir le premier sou, SÉV. 322. || N'en avoir pas le premier sou, en parlant d'une entreprise, d'un payement, n'avoir pas la moindre somme pour commencer une entreprise, une opération, ou effectuer un payement. Je dois rembourser cette semaine dix mille francs, je n'en ai pas le premier sou. || Sans un sou, sans le sou, pas le sou, sans un sou comptant, sans argent. Mis dehors, pas le sou; ne savoir chez qui vivre, BOURSAULT, *les Deux Nicandres*, I, 10. Ce serait un beau mouvement pour les pauvres courtisans qui reviennent sans un sou, SÉV. 295. Vous êtes né gentilhomme, mais sans un sou, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 23 mai 1681. Il est un petit homme.... Qui sans un sou comptant Vit content, BÉRANG. *le P. homme gr.* Bonheur étrange, Je bois et je mange, Sans un sou comptant, ID. *Voy. au pays de Coc.* || Ne pas pouvoir disposer d'un sou, n'avoir pas d'argent disponible. Je vis au milieu de l'éclat de la fortune, et je ne puis disposer d'un sou, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || N'avoir pas un sou de quelque chose, n'en retirer aucun argent. Il [d'Andilly] n'a jamais eu un sou d'aucun de ses livres, SÉV. 74. || Il n'a pas un sou de bien, il n'a aucune propriété. Heureux ceux qui n'ont pas un sou de rente viagère! MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 652. || Ne pas laisser un sou, se dit de celui qui trompe l'espoir de son héritier, soit qu'il ne laisse rien, soit qu'il dispose de ce qu'il laisse en faveur d'autres personnes. J'aimerais mieux voir mes biens au fond de la mer que de leur laisser jamais un sou, A. DUVAL, *les Hérit.* 15. || Populairement. Il a mangé ses quatre sous, il a mangé son peu de fortune. Je veux conserver mes quatre sous. || 5° Familièrement. Cette terre vaut cent mille francs comme un sou, elle les vaut amplement. Ce coquin-là vaut vingt mille livres de rente comme un sou, à un enfant de famille, REGNARD, *Retour imprév.* 6. || 6° Mettre sou sur sou, épargner sur les plus petites choses pour amasser. || 7° Sou à sou, sou par sou, par petites sommes. Il va marchander avec eux sou à sou, LESAGE, *Diable boit.* 17. Pissot, mon libraire.... me donnait toujours très-peu de chose de mes brochures, souvent rien du tout.... il fallait attendre longtemps, et tirer sou à sou le peu qu'il me donnait, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Le peu qui lui restait a passé, sou par sou, En linge, en aliments, ici, là, Dieu sait où, LAMART. *Joc. Prol.* 29. || 8° Fig. Un sou, un peu. Bien plus, si pour un sou d'orage en quelque endroit S'amassait d'une ou d'autre sorte, L'homme en avait sa part, LA FONT. *Fabl.* IV, 8. || 9° Sou-denier, sorte d'ancien impôt. Ces divers droits.... sou-denier, travers.... BOISGUILLEBERT, *Factum de la France*, X. || Proverbes. Il a fait de cent sous quatre livres et de quatre livres rien, il a mangé son avoir en mauvaises affaires. || Un sou amène l'autre, dans un commerce, à force de vendre de petits articles, on finit par gagner de l'argent.

— HIST. XIe s. E cent solz de forfait, *Lois de Guill.* 1. || XIIIe s. Sixante sols [un cheval] cousta, un an a, en certain, *Berte*, LXXIII. [Le bailli] y met le seel de le [la] baillie, et prent pour le seel de le [la] livre un sol, BEAUM. I, 40. Mais li sers ne pot lessier en son testament plus grant somme que cinq sous, ID. XII, 3. Li arpens de bois, selonc drois pris, est prisiés dix sous l'arpent, ID. XXVII, 12. || XVIe s. Un noble prince n'a jamais un sou; thesauriser est fait de vilain, RAB. I, 33. Je veis avant hier un enfant que deux hommes et une nourrice.... conduisoient pour tirer quelque soul de le montrer à cause de son estrangeté.... MONT. III, 136.

— ÉTYM. Bourguig. *sô;* provenç. *sol* ; espagn. *sueldo;* portug. et ital. *soldo;* du lat. *solidus* pièce d'or, proprement pièce entière, solide (voy. SOLIDE). Un sol qui se prononce un sou, comme un fol un fou, des ACCORDS, *Bigarrures*, t. I, p. 121, Paris, 1662.

† **SOUAGE** (sou-a-j'), *s. m.* Terme d'art du moyen âge. Moulure, sorte de boudin enroulé autour du pied des pièces d'orfévrerie, tantôt simple, tantôt double, quelquefois triple. Les souages étaient souvent verrés, c'est-à-dire qu'ils se détachaient par la dorure sur l'argent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 501.

— HIST. XIVe s. Une paire de bacins à laver, — et ont lesdits bacins souage par dessus au dehors pour les tenir, DE LABORDE, *Ém.* p. 501.

SOUBARBE, *s. f.* Voy. SOUS-BARBE.

† **SOUBARDIER** (sou-bar-dié), *s. m.* Principal étai d'une machine, avec laquelle on tire les masses de pierre d'une carrière.

SOUBASSEMENT (sou-bâ-se-man), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Partie inférieure d'une construction, sur laquelle tout l'édifice semble porter. || 2° Garniture d'étoffe qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas jusqu'à terre. Si vous trouviez dans Avignon ou dans Lyon de quoi faire des rideaux, un fond, un dossier, des sou-

bassements, des pentes, SÉV. 21 août 1675. || 3° Terme de menuiserie. Petit appui à l'intérieur des croisées. || 4° Tablette de plâtre que l'on place sous le manteau d'une cheminée pour diriger la fumée.

— HIST. XVe s. Une grande estable qui est agreablement construite et ordonnée, à hauts pilliers et grands soubassemens, PIERRE DESREY, *Voy. de Charles VIII à Naples*, p. 200, dans LACURNE. || XVIe s. Serrans et amassans des biens exterieurs, avant que d'avoir basti un bon fondement et un ferme soubastement de raison par bonne doctrine, AMYOT, *Marius*, 88. Ceste machine ne bransloit ny ne panchoit d'un costé ne d'autre quand on la mouvoit, ains demouroit droitte et ferme dessus son soubastement, ID. *Démétr.* 26. Grecz [nomment le roi] βασιλεὺς de βάσις, que veut à dire soubtzbaissement, pource que le roy doit estre comme un soubtzbaissement au peuple pour le soustenir, BONIVARD, *De noblesse*, p. 175.

— ÉTYM. *Sous* et *bas?* cela n'est ni clair ni bien formé. *Sousbastement* paraît venir de *sous*, et *bâtiment*.

† **SOUBATTRE** (sou-ba-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme battre. Dans les fromageries de Roquefort, frapper fortement, avec le revers de la main, deux ou trois coups sur le pis de la brebis qui vient d'être traite par un premier valet.

† **SOUBREDENT** (sou-bre-dan), *s. f.* Synonyme de surdent, dent qui pousse sur une autre. Martin Guerre avait deux soubredents à la mâchoire de dessus, une goutte de sang extravasé à l'œil gauche, GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, I, 24.

— ÉTYM. Provenç. *sobredent*; espagn. *sobrediente*; ital. *sopraddente*; du lat. *super* ou *supra*, sur, et *dentem*, dent.

† **SOUBRELANGUE** (sou-bre-lan-gh'), *s. f.* Terme de chirurgie. Genre d'ankyloglosse chez les enfants nouveau-nés, qui consiste en une espèce de bourrelet charnu occupant la place du frein de la langue et empêchant les mouvements de cet organe et ceux de l'épiglotte, de manière que le lait ou les liquides introduits dans la bouche tombent dans les voies aériennes.

— ÉTYM. Lat. *super*, sur, et *langue* : mot à mot, sur-langue.

SOUBRESAUT (sou-bre-sô), *s. m.* || 1° Saut subit, inopiné et à contre-temps. Le cheval fit des soubresauts qui désarçonnèrent le cavalier. Or Neptune, dieu débonnaire, Quoique souvent il fasse faire A maints vaisseaux le soubresaut, SCARR. *Virg.* VII. || Par extension, tressaillement, mouvement convulsif. Nélée tombe dans un tel engourdissement, qu'il ne sent plus que par secousse, par soubresaut, FÉNEL. t. XIX, p. 87. || Fig. La passion ne va que par soubresauts, Mlle DE L'ESPINASSE, *Lett.* t. I, p. 246, dans POUGENS. || Fig. Cette nouvelle m'a donné un soubresaut, un violent soubresaut, elle m'a causé une vive et subite émotion. || 2° Terme de pathologie. Léger tressaillement que les tendons éprouvent par la contraction involontaire et instantanée des muscles; symptôme qui se rencontre fréquemment dans les affections cérébrales, dans les fièvres graves et au début du choléra. Avoir des soubresauts dans les tendons. || 3° Terme de vétérinaire. Interruption saccadée qu'on observe dans les flancs du cheval poussif, pendant l'inspiration ou l'expiration.

— HIST. XVe s.... Il faisoit le soubresaut armé de toutes pieces fors le bacinet, *Bouciq.* I, 6. || XVIe s. [Les chiens apprennent ainsi] à faire les tours et les soubresaults et plusieurs autres choses, LA BOÉTIE, 215. Sombresault, PALSGRAVE, p. 17. Ung soubressault vault mieulx qu'une gambade, ROGER DE COLLERYE, dans FABRE, *Etudes sur la basoche*, p. 152.

— ÉTYM. Espagn. *sobresalto*; du lat. *super* ou *supra*, sur, et *saltus*, saut.

† **SOUBRESAUTER** (sou-bre-sô-té), *v. n.* Faire des soubresauts.

SOUBRETTE (sou-brè-t'), *s. f.* || 1° Terme de théâtre. Suivante de comédie. Les soubrettes sont comme les bigottes, elles font des actions charitables pour se venger, LESAGE, *Turcaret*, I, 10. Mlle Camille joue très-joliment les soubrettes, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 14 févr. 1762. Vous êtes taillée en soubrette; vous en avez la figure, le propos, le jeu, le geste; tenez-vous là, et ne songez point à vous élever davantage, BACHAUM. *Mém. secr.* 28 sept. 1767. || Familièrement et par mépris, femme subalterne et intrigante. Elle fait la dame, et ce n'est qu'une soubrette.

— HIST. XVIe s. Soubrette, ruffiannella, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Espagn. *sobretarde*, d'après Ed. Fournier, sur le tard, à la brune, la *soubrette* étant primitivement la servante entremetteuse qui, vers le soir, allait porter des lettres d'amour.

SOUBREVESTE (sou-bre-vè-st'), *s. f.* Vêtement militaire sans manches qui se mettait par-dessus les autres vêtements et par-dessous la cuirasse. || Partie de l'habillement des mousquetaires de la garde, qui était une espèce de justaucorps sans manches, bleu et galonné comme les casaques, avec une croix devant et derrière, de velours blanc, bordée d'un galon d'argent, et des fleurs de lis aux angles de la croix. Le roi fournissait la casaque et la soubreveste, et l'on rendait l'une et l'autre en quittant la compagnie. Le carrosse du roi n'était escorté que par trois mousquetaires en soubreveste et par autant de chevau-légers, DECOURCHAMPS, *Souv. de Mme de Créquy*, t. I, p. 143.

— HIST. XVe s. Tous les freres doivent porter en fait d'armes juppel vermeil à la croix blanche, c'est à sçavoir soubreveste, DU CANGE, *supravestis*.

— ÉTYM. Lat. *supra*, sur, et *vestis*, habit.

† **SOUBUSE** (sou-bu-z'), *s. f.* Busard soubuse, un des noms du busard, oiseau de proie.

† **SOUC** (souk), *s. m.* Terme de métallurgie. L'une des principales pièces de l'ordon.

SOUCHE (sou-ch'), *s. f.* || 1° Le bas du tronc d'un arbre, accompagné de ses racines et séparé du reste de l'arbre. Une grosse souche. Une souche pourrie. Plus un arbre est vieux quand on l'abat, moins sa souche épuisée peut produire, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2e *mém.* La chaise où je m'assieds, la natte où je me couche, La table où je t'écris, l'âtre où fume une souche, LAMART. *Joc.* VI, 227. || Il se dit par comparaison, pour exprimer l'immobilité, l'inertie. Je te sus exprimer des tendresses de cœur; Mais à tous mes discours tu fus comme une souche, Et jamais un mot de douceur Ne te put sortir de la bouche, MOL. *Amphit.* II, 3. Mais le peuple, qui l'écoutait [Démosthène], Immobile comme une souche, Ne fut non plus touché de ce qu'il débitait Que s'il n'eût pas ouvert la bouche, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope, Prologue.* Il ne remue non plus qu'une souche, DANCOURT, *Vend. Surêne*, sc. 10. || Fig. et familièrement, personne stupide et sans activité. C'est une vraie souche, Vous croyez donc que je sois une souche? HAUTEROCHE, *les Appar. tromp.* I, 12. || 2° Terme de botanique. La partie principale du tronc, dite aussi pivot ou pivot des racines, située au-dessous du collet; l'on réserve le nom de racines à l'ensemble des subdivisions qui en partent. || Nom donné anciennement aux tiges souterraines des iridées, des fougères; on les nomme aujourd'hui rhizomes. Le rhizome se distingue de la souche en ce que, sur une moitié du cylindre qu'il représente, il porte des feuilles, des hampes, des rameaux ou en montre les traces; sur la moitié opposée ou profonde, il porte des racines, faisceaux de racines ou leurs traces; il a l'organisation des tiges. || 3° Souche, le pied même de la vigne, branche de charpente du cep. || 4° Fig. Terme de généalogie. Celui de qui sort une génération, qui est reconnu pour en être le chef. Ils sortent d'une souche en gloire si féconde, TRISTAN, *Marianne*, III, 2. En examinant les différentes souches du genre humain, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 7. Son imagination [du nouvel annobli] se prosterne devant ses petits-fils, qui seront décorés de titres et n'auront rien de commun avec la souche originelle, MERCIER, *Tableau de Paris*, ch. 600. || Il se dit aussi des animaux. Comme on ne la trouve [la brebis d'Angola] que dans les pays les plus chauds.... on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race première, de laquelle toutes les autres auraient tiré leur origine, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 132. || Celui qui est reconnu pour être le plus ancien dans une généalogie. Un certain Witikind, Saxon, est la souche de la maison des Capétiens. || Faire souche, être le premier d'une suite de descendants. Un tel eut trois enfants; le premier mourut sans lignée, les deux autres ont fait souche. Cela m'oblige en conscience de me marier, pour faire souche et pour ne pas laisser périr la famille, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 1. || Faire souche d'honnêtes gens, contracter légitime mariage. Si ton ambition veut se borner à cette petite fortune, nous allons faire souche d'honnêtes gens, LESAGE, *Turcaret*, V, 18. Quand ils ont passé neuf ou dix années dans une si douce servitude, Monseigneur les établit et en fait des souches d'honnêtes gens, ID. *Est. Gonz.* 4. || Terme de droit. Succéder par souche, succéder par représentation de succession. Par souche est opposé à la succession par tête. || 5° Le plus long des deux morceaux de bois ajustés, sur lesquels les boulangers et les bouchers font des entailles pour marquer la quantité de pain ou de viande qu'ils fournissent à crédit. La souche reste entre les mains du marchand, et l'échantillon entre celles de l'acheteur. || 6° Terme d'administration. La partie des feuilles d'un registre qui reste lorsqu'on les a coupées en zigzag, et qui sert à vérifier si l'autre partie s'y rejoint exactement. La souche d'un registre d'inscriptions. Registre à souche. Talon de souche. || 7° Terme de maçonnerie. La partie de la cheminée qui s'élève au-dessus du toit. S'ils ne profitent du dégel pour faire diligemment monter les souches de mes cheminées, les couvreurs ne pourront pas suivre leurs ouvrages sans discontinuation, *Lettres de Colbert*, VII, 11. Je vous prie de prendre garde que les entrepreneurs fassent faire les souches de cheminée assez hautes, afin qu'elles ne fument point, ID. p. 13. || Tuyau d'où sort un jet d'eau au milieu d'un bassin. || 8° Portion d'un cierge postiche, faite de bois ou de fer-blanc. Fabricant de souches d'église. || 9° Terme de maréchalerie. Portion de vieux clou qui reste quelquefois dans la corne après qu'elle a été déferrée.

— HIST. XIIIe s. Quant s'esveilla, si out la vue Ki cler veet avant, perdue; Il frote front e oilz e buche, Mais ne veit plus ke une zuche, *Édouard le conf.* v. 2916. Fox est qui delez lui se couche, Qu'il ne valt mes ne qu'une cuche, *Ren.* 12478. || XIVe s. Tout ausi com de la racine vient la souche de l'arbre, et de la souche les branches.... H. DE MONDEVILLE, f° 27, *verso*. Là vi je d'amour la maistrie, Car j'estoie come une souche Delez madame en ceste couche, MACHAULT, p. 49. Souche de chesne vert, *Modus*, f° XCII. En tant qu'ilz [les fils d'un riche vilain] seront plus loing de souche et qu'il sera moins memoire du commencement de leur noblesse, en tant ilz seront tenus et reputez pour nobles, *le Songe du vergier*, I, 150. Et sont les uns plus proceins ensemble et les autres sont plus estranges ou plus loingtains, selon ce que il sont plus près ou plus loin de la premiere racine ou souche ou estoc, ORESME, *Éth.* 251. || XVe s. Quand Yvain fut assis sur cette tronche de bois que nous appelons souche en françois, FROISS. II, II, 30. || XVIe s. Alors on couppe les provins de leur mere souche, et, sans sejourner, on les porte planter en la nouvelle vigne, O. DE SERRES, 163. Il [Pyrrhon] n'a pas voulu se faire pierre ou souche; il a voulu se faire homme vivant, discourant.... MONT. II, 234. Estendu à la renverse.... n'ayant ny mouvement ny sentiment non plus qu'une souche, ID. II, 53. Là d'une souche à demi-consumée Sortait encor quelque peu de fumée, JOACH. DU BELL. *Moretum de Virgile*.

— ÉTYM. Berry, *soche, choche, cosse*; bourguig. *suche*; picard, *choke*, grosse bûche; norm. *chouque*; saintong. *cosse*; patois des Fourgs, *soutse*; provenç. *soc* et *soca*; ital. *zocco*. Ce mot vient, d'après Diez, du lat. *soccus*, soulier de bois, dont le sens primordial doit avoir été base, soutien. Scheler préférerait l'allemand *Stock*, souche; mais, d'après Diez, le *z* italien représente bien plus facilement l's latine que le *st*.

† **SOUCHERIE** (sou-che-rie), *s. f.* Terme de métallurgie. L'ensemble des pièces de charpenterie qui composent l'équipage d'un gros marteau.

1. **SOUCHET** (sou-chè), *s. m.* Terme de maçon. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. Le souchet est la moindre des pierres de taille.

— ÉTYM. Dimin. de *souche*.

2. **SOUCHET** (sou-chè; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Genre de plantes monocotylédones où l'on distingue : 1° Le souchet long ou souchet odorant, *cyperus longus*, L., et le souchet rond, *cyperus rotundus*, L., desquels les racines sont aromatiques et stimulantes; 2° le souchet comestible, *cyperus edulis*, L. du midi de l'Europe, dont le rhizome donne des tubercules alimentaires; 3° le souchet papyrus, *cyperus papyrus*, L., *papyrus antiquorum*, Willdenow, espèce dont les couches du rhizome battues et collées donnaient le *papyrus*.

— HIST. XVIe s. Une fomentation d'une decoction de camomille.... racine d'iris et de souchet, bouillis en laict, PARÉ, VIII, 25.

— ÉTYM. *Souche*, à cause du rhizome dont ce genre est pourvu.

SOUCHETAGE (sou-che-ta-j'), *s. m.* Visite dans un bois pour compter les souches, après une coupe.

— ÉTYM. *Souche*, par l'intermédiaire d'un diminutif *souchet*.

SOUCHETEUR (sou-che-teur), *s. m.* Expert pour le souchetage. Des procès-verbaux des verdiers, soucheteurs et arpenteurs, pour prendre garde aux omissions que l'on pourrait faire des outre-passes, délits, surmesures, *Édit*, nov. 1638.

† **SOUCHEVER** (sou-che-ver), *v. a.* Enlever le souchet dans une carrière, pour séparer les lits de pierre.

† 1. **SOUCHON** (sou-chon), *s. m.* Petite souche. Pour une voie de bourrées d'épines, ronces sans parements, aussi de 208 à la voie, souchons et copeaux, est dû 47 sous 6 deniers, *Déclaration*, 22 oct. 1715, *tarif*.

† 2. **SOUCHON** (sou-chon), *s. m.* Sorte de fer en barres.

† **SOUCHONG** (sou-chon), *s. m.* Le souchong, et, adjectivement, le thé souchong, voy. THÉ.

1. **SOUCI** (sou-si), *s. m.* || 1° Souci des jardins, plante composée à capitules jaunes, radiés, qui répandent une forte odeur, *calendula officinalis, L.* Florise parut ce qu'une belle anémone paraîtrait parmi des soucis, FÉN. t. XIX, p. 11. Mes jeunes rivaux, ma chère, Ont le ciel si gai! Chez eux la rose foisonne, Chez moi le souci, BÉRANG. *Restaur.* || Familièrement. Être jaune comme un souci, comme souci, avoir le visage extrêmement jaune. || Couleur de cette fleur. Un foulard souci. L'orange et le souci. D'un gros jaune souci, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 172. || 2° Souci des champs, *calendula arvensis, L.* || 3° Souci d'eau, populage, renonculacée, *caltha palustris, L.*

— HIST. XIVe s. Solsequium, soucicle, DU CANGE, *solsequium.* || XVIe s. Mais il y eut de la soucie : Voilà qui me trouble le sens, MAROT, I, 186. De vos jardins arrachez le soucy, ID. II, 296. Les myrmecies seront curées, y appliquant dessus du pourpied pilé, ou feuilles de soulcy avec un peu de sel, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Lat. *solsequium*, de *sol*, soleil (voy. ce mot), et *sequi*, suivre; parce que les capitules semblent suivre en leur inclinaison le côté où brille le soleil; comparez *tournesol.*

2. **SOUCI** (sou-si), *s. m.* || 1° Soin accompagné d'inquiétude. Elle qui n'a souci de moi, ni de mes larmes, MALH. V, 23. Et moi qui, jeune encore, en mes plaisirs m'égaie, Il faudra que je change et malgré que j'en aie, Plus soigneux devenu, plus froid et plus rassis, Que mes jeunes pensers cèdent aux vieux soucis, RÉGNIER, *Sat.* V. Rodrigue, fuis, de grâce, ôte-moi de souci, CORN. *Cid*, III, 1. Sans prendre aucun souci de votre dignité, ID. *Sertor.* IV, 2. Votre compassion, lui répondit l'arbuste, Part d'un bon naturel; mais quittez ce souci, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Aux noces d'un tyran tout le peuple en liesse Noyait son souci dans les pots, ID. *ib.* IV, 12. En quoi peut un pauvre reclus Vous assister? que peut-il faire Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci? J'espère qu'il aura de vous quelque souci, ID. *ib.* VII, 3. Les enfants n'ont l'âme occupée Que du continuel souci Qu'on ne fâche point leur poupée, ID. *ib.* IX, 6. Des soucis dévorants c'est [la richesse] l'éternel asile, ID. *Phil. et Bauc.* Ils plaignaient tour à tour leur amoureux souci, SEGRAIS, *Églogue* 2. Il [Pygmalion] prête l'oreille au moindre bruit, et se sent tout ému; il est pâle, défait, et les noirs soucis sont peints sur son visage toujours ridé, FÉN. *Tél.* III. Si quelqu'un est en souci de savoir ce que je fais dans mes chaumières, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 15 oct. 1759. Je jetais mes livres dans le public avec la certitude d'avoir parlé pour le bien commun, sans aucun souci du reste, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || Familièrement. C'est là le moindre de mes soucis, le cadet de mes soucis, je ne m'en inquiète nullement. || Vous ne vivrez pas longtemps, vous prenez trop de souci, se dit à ceux qui se mêlent mal à propos des affaires d'autrui. || 2° Fig. et poétiquement. Objet pour lequel notre inquiétude est éveillée. Beauté, mon beau souci, de qui l'âme incertaine A, comme l'océan, son flux et son reflux, MALH. V, 29. Touche, je veux t'aimer, tu seras mon souci, CORN. *Suite du Ment.* I, 2. Ce nouvel Adonis, à la blonde crinière, Est l'unique souci d'Anne la perruquière, BOIL. *Lutr.* I. || 3° Un sans-souci, voy. SANS-SOUCI.

— HIST. XIVe s. Moult estoit de laide figure, Soussy fu par nom appellés, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 6. Par foi, or voi je bien, le cuer avez failli, Que vous voi maintenant entrer en ce soussi, *Guescl.* 12323. || XVe s. Bon cidre oste le soussy D'un procès qui me tempeste, BASSEL. XXVII. || XVIe s. Mais, monseigneur, quant tout est dist, mon principal soucy est de vostre santé, MARG. *Lett.* XXIV. Les enfans sans souci, LANOUE, 498. Soucis mondains, ID. 533. Pour charmer mon souci, Page, verse à longs traits du vin dedans ce verre, RONS. 273..... Et que daignez avoir souci de mon souci, ID. 273. Aime-t-il point une autre amie Depuis qu'il s'en alla d'ici, Ou s'il m'a tousjours en souci? ID. 567. Ses parents [de Caton], ses domestiques et beaucoup de gents de bien en estoient en grand soulcy [à cause de son conflit avec Métellus], MONT. I, 340. A quel soulcy ne nous desmettons-nous pour leur commodité [de nos chiens et de nos chevaux]? ID. II, 169. Soucy d'yvrogne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 417.

— ÉTYM. Substantif fait du verbe *soucier*; bourg. *sôci.*

3. **SOUCI** (sou-si), *s. m.* Souci d'hanneton, voy. HANNETON et SOURCIL.

SOUCIER (sou-si-é), je souciais, nous souciions, vous souciiez; que je soucie, que nous souciions, que vous souciiez, *v. a.* || 1° Causer de l'inquiétude. Penses-tu, lui dit-il [le moucheron au lion], que ton titre de roi Me fasse peur ni me soucie? LA FONT. *Fabl.* II, 9. Hé! je crois que cela faiblement vous soucie, MOL. *Dépit*, IV, 3. || 2° Se soucier, *v. réfl.* Avoir de l'inquiétude. Quand Cupidon, qui me vit pâle et triste, Me dit : pourquoi te soucier? J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 7. || 3° Particulièrement. Avoir souci de, prendre intérêt à. De vous dire combien de fois on me parla de vous, combien on me demanda de vos nouvelles, combien on me fit de questions sans attendre la réponse; combien j'en épargnai, combien on s'en souciait peu, combien je m'en souciais encore moins; vous reconnaîtriez au naturel l'*iniqua corte*, SÉV. 299. Des mémoires confus, qu'ils se sont contentés de mettre dans un ordre agréable, sans se trop soucier de la vérité, BOSS. *Hist.* I, 7. Ceux qui se voyaient ruinés n'avaient de ressource que dans les séditions, et en tout cas se souciaient peu que tout pérît après eux, ID. *ib.* III, 7. Je n'ai de crédit que pour les choses dont je ne me soucie point, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, 13 févr. 1711. Ce n'est pas qu'ils [les enfants des rois] se soucient des hommes, ni qu'ils craignent, par bonté, de les affliger; mais c'est que, pour leur propre commodité, ils ne veulent point voir autour d'eux des visages tristes et mécontents, FÉN. *Tél.* XXIII. Le soldat, qui ne se souciait ni de son problème ni de sa démonstration [d'Archimède], irrité de ce délai, tire son épée et le tue, ROLLIN, *Hist. anc.* t. X, p. 99, dans POUGENS. Je ne me soucie point des querelles sur la musique; je ne songe et je ne songerai, à mon agonie, qu'à la bonne cause, dont il paraît qu'on ne se soucie plus guère, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 22 sept. 1777. Je dis ce que je pense, et je me soucie fort peu que les autres pensent comme moi, ID. *Candide*, 25. || Fig. Je ne me soucie pas qui fera les vignes après ma mort. || Ironiquement. Je me soucie bien de cet homme-là! qu'ai-je besoin de lui? || Se soucier peu de...... est un euphémisme, pour ne se pas soucier du tout. Maron n'éclaircit pas trop bien Qui des deux est l'Arcadien, Et qui vient de l'Acarnanie, Et Scarron fort peu s'en soucie, SCARR. *Virg.* V. || 4° Se soucier de quelqu'un ou de quelque chose, en avoir envie. Eh! qui vous dit, monsieur, que l'on ait cette envie, Et que de vous enfin si fort on se soucie? MOL. *Femm. sav.* I, 2. || Je ne me soucie pas, il ne me plaît pas, il ne me convient pas. Je ne me soucie point de lire Télémaque, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 10 avril 1717. Et si d'un autre côté vous étiez moins curieuse, vous ne vous soucieriez pas de le savoir, FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir*.

— HIST. XIIIe s. Moult a vaillans homs grant vergoigne, Quant il requiert que l'en li doingne, Moult i pense, moult se soussie, Moult a mesaise ainçois qu'il prie, *la Rose*, 4733. Il [le marchand] s'en est souciés assés, Ains que cis tas fust amassés, Ne ne cesse de soucier D'accroistre et de monteplier, *ib.* 5008. || XIVe s. Et que nullement ne desdaignes Ton povre ou petit ennemi... Car il ne fera que veillier, Ymaginer et soucillier Comment de lui grevez saras, MACHAUT, p. 116. || XVe s. Le roi de France et son conseil rescripsirent au roi de Castille, que il ne se souciast et ne se doutast en rien, FROISS. II, III, 38. || XVIe s. Ceulx qui cherchent à changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, MONT. I, 221.... Et ne se soucient point d'endurer tous maulx ceulx qui redoutent d'avoir reproche, AMYOT, *Agis et Cléom.* 33. Il y a des personnes qui ne se soucient point d'acheter de belles peintures ny de belles statues, ains s'adonnent à achetter affectueusement des monstres en nature, *id. De la curiosité*, 17. François I ne se soucioit à qui cette dignité [l'empire] fust donné, pourveu que ce ne fust à Charles, SLEIDAN, f° 16.

— ÉTYM. Génev. *se souciller*; du lat. *sollicitare*, proprement, ébranler, remuer fortement, du lat. archaïque *sollus*, entier, le même que le grec ὅλος (voy. SOLIDE), et *citare*, pousser.

SOUCIEUX, EUSE (sou-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui prend souci, intérêt à. Jamais il ne fut plus satisfait de lui-même, moins soucieux des affaires d'autrui, moins occupé de ses persécutions, J. J. ROUSS. 2e *dial.* || 2° Qui a du souci. Je crains que les assiduités que vous avez ici ne rendent soucieuse une personne à laquelle je serais bien fâché de causer la moindre peine, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 19 sept. 1767. || Qui marque du souci, en parlant des choses. Elle était avec moi sur un ton de bonté soucieuse et mal assurée, MARMONTEL, *Mém.* VI. Et l'empereur poursuit; mais son front soucieux Est plus sombre et plus noir que l'orage des cieux, A. DE VIGNY, *le Cor.*

— HIST. XVIe s. Que vostre cœur tant noble et gracieux Chasse dehors tout ennui soucieux, MAROT, I, 356. Car volontiers la chose precieuse Est mise à part en garde soucieuse, ID. I, 276. Pyrrho... les encourageoit [des gens effrayés dans une tempête] par l'exemple d'un pourceau qui y estoit [dans le bateau], nullement soulcieux de cet orage, MONT. I, 300.

— ÉTYM. *Souci* 2; génev. *soucilleux.*

SOUCOUPE (sou-kou-p'), *s. f.* || 1° Espèce d'assiette qui a un pied, et sur laquelle on sert des verres et des carafes. Soucoupe d'argent, de vermeil. Mettre une carafe de vin, une carafe d'eau et un verre sur une soucoupe. Allez, impertinente, je bois avec une soucoupe; je vous dis que vous m'alliez querir une soucoupe pour boire, MOL. *Comtesse*, sc. 8. Le duc d'Anjou [devenu roi d'Espagne] avait au retour de la table, pour boire, une soucoupe et un verre couvert, ST-SIM. 83, 82. || 2° Petite assiette de porcelaine, de faïence, etc. qui se place sous une tasse ou sous un gobelet de même matière, propre à prendre du café, du thé, du chocolat, etc. || 3° Espèce de champignons.

— ÉTYM. *Sous*, et *coupe.*

† **SOUCRILLON** (sou-kri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme rural. Espèce d'orge d'hiver. En Hollande on brasse non-seulement avec l'orge appelée soucrillon, mais encore avec le blé et l'avoine, *Dict. des arts et mét. Brasseur.*

— ÉTYM. *Sucre* : comme qui dirait orge sucrée.

† **SOUDABILITÉ** (sou-da-bi-li-té), *s. f.* Propriété qu'ont certains corps de s'unir avec eux-mêmes.

† **SOUDABLE** (sou-da-bl'), *adj.* Qui se laisse souder.

SOUDAIN, AINE (sou-din, dè-n'; au XVIe siècle, on écrivait souldain ou soubdain, mais on prononçait soudain, PALSGRAVE, p. 26), *adj.* || 1° Qui se fait dans l'instant. Revois ces champs guerriers dont les sacrés sillons Élevaient contre toi de soudains bataillons, CORN. *Médée*, III, 3. L'archiduc, par un soudain mouvement du prince de Condé qui lui oppose des troupes fraîches, est contraint de prendre la fuite, BOSS. *Louis de Bourbon.* Emporté d'un coup soudain, il [Turenne] meurt comme Judas Machabée, ID. *Louis de Bourbon.* Il [Charles Gustave] se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avait rappelé, ID. *Anne de Gonz.* La mort n'a pu surprendre M. de Gornay, même en arrivant tout à coup; elle a été soudaine, sans être imprévue, ID. *Gornay.* Vive des passions l'éloquence soudaine! LAMOTTE, *Fabl.* III, 4. Les jugements soudains, presque uniformes, que toutes nos âmes, à un certain âge, portent des distances, des grandeurs, des situations, nous font penser qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir de la manière dont nous voyons, VOLT. *Phil. Newt.* II, 5. Dante vit, comme nous, les factions humaines, Rouler autour de lui leurs fortunes soudaines, AUG. BARBIER, *Ïambes, Dante.* || 2° Pris adverbialement. Dans le même instant, aussitôt. Sitôt que du nectar la troupe est abreuvée, On dessert, et soudain la nappe étant levée.... BOIL. *Lutr.* I. On se tait, et soudain César prend le premier une coupe à la main, RAC. *Brit.* V, 5. J'ai vu naître soudain dans tous les cœurs une soif insatiable des richesses, MONTESQ. *Lett. pers.* 146. || Tout soudain, même sens. Tout soudain on le vit accourir. || 3° Soudain que, *loc. conj.* Aussitôt que. Soudain qu'elle m'a vu, Ces mots ont éclaté d'un transport imprévu, CORN. *Veuve*, IV, 1.

— SYN. SOUDAIN, SUBIT. Ces mots, ayant même

radical, ont aussi même signification. Ils ne diffèrent que par l'emploi ; soudain est du style poétique ou élevé; subit est de tous les styles.

— HIST. XIVe s. Item que la chose ne soit pas soudene, car l'en n'auroit pas temps d'avoir conseil et deliberacion, ORESME, *Éth.* 66. || XVe s. Au mieulx venir, nostre vie mondaine A soixante ans pou puet oultre passer, Dont vingt ans sont en jeunesse soudaine.... E. DESCH. *Poés. mss.* f° 165. || XVIe s. Les biens et les honneurs mondains Engendrent mal, sont douteux et soubdains [passagers], *les Triomphes de la noble dame*, f° 309, dans LACURNE. Tant bien instruictz en art militaire, tant soubdains à obeir à leurs capitaines, RAB. *Garg.* I, 47. Soubdain que nos ancres feurent on port jectées, vindrent vers nous.... ID. *Pant.* IV, 48. Et tout soudain luy vindrent nouvelles d'un autre costé comme les Megariens avoient aussi pris les armes, AMYOT, *Péric.* 43. L'un estoit prompt, soudain, hasardeux, fin, et qui legerement entreprenoit toutes choses, ID. *Arist.* 4. Celui qui voit sa belle main Se peut assurer tout soudain D'avoir vu celle de l'Aurore, *Ode en faveur de Louise Labé.*

— ÉTYM. Provenç. *subitan, subtan;* espagn. *subitaneo;* ital. *subitano;* du lat. *subitaneus,* qui vient de *subitus,* subit.

SOUDAINEMENT (sou-dè-ne-man), *adv.* D'une manière soudaine. Il mourut soudainement. Il faut qu'on la retire, et que soudainement On la fasse sans bruit porter au monument, TRISTAN, *M. de Chrispe,* V, 10.

— HIST. XIIIe s. Et lors le prisent et leverent et le misent en son lit, et fisent entendant au peuple qu'il estoit mors soudainement, *Chr. de Rains,* p. 16. || XIVe s. Nous disons aucunes choses estre voluntaires, qui sont faites ou aviennent soudainement, ORESME, *Éth.* 63. || XVe s. Quand les François virent sur eux ces Anglois si soudainement, si furent tous esbahis, FROISS. I, I, 327. || XVIe s. Il advint que le soleil eclipsa soudainement, AMYOT, *Péric.* 67. Bois et matiere propre à prendre feu soubdainement, MONT. II, 38.

— ÉTYM. *Soudaine,* et le suffixe *ment ;* provenç. *sopdanamen.*

SOUDAINETÉ (sou-dè-ne-té), *s. f.* Qualité de ce qui est soudain. Les beautés du sublime... enlèvent l'âme, et se font sentir à tout le monde avec la soudaineté des éclairs, LA FONT. *Psyché,* I, p. 102. Comment, dit-il, peindre un poëte [la Fontaine] qui souvent semble s'abandonner comme dans une conversation facile; qui, citant Ulysse à propos des voyages d'une tortue, s'étonne lui-même de le trouver là; dont les beautés paraissent quelquefois une heureuse rencontre, et possèdent, pour me servir d'un mot qu'il aimait, la grâce de la soudaineté? CHAMFORT, *Éloge de la Font.* 2e part. Nous avons un gouvernement pré-existant, un roi pré-existant, des préjugés pré-existants; il faut, autant qu'il est possible, assortir toutes ces choses-là à la révolution et sauver la soudaineté du passage, MIRAB. *Collection,* t. II, p. 148.

— HIST. XVIe s. Il avoit desfait l'un par tardité, et l'autre par soudaineté, AMYOT, *Lucull.* 35. Ordinairement la soudaineté et facilité ne peult donner une fermeté perdurable ny une beaulté parfaitte à l'œuvre, ID. *Péric.* 26. L'homme froid et posé ne peut venir à la soudaineté, *le Prince de Machiavel,* p. 162, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Soudain.*

SOUDAN (sou-dan), *s. m.* Nom qu'on donnait jadis à de certains princes mahométans, et particulièrement au souverain d'Égypte. Le sérail d'un soudan, sa triste austérité, Ce nom d'esclave, enfin, n'ont-ils rien qui vous gêne? VOLT. *Zaïre,* I, 1.

— HIST. XIIe s. Car trente rois i ot et quatorze soudans, *Sax.* V. || XIIIe s. Donc verriez grant coulz doneir Seur le sozdant et seur sa gent, RUTEB. 119. En ce point que nous venimes en Cypre, le soudanc du Coyne [d'Yconium] estoit le plus riche roy de toute la paenimme, JOINV. 212. || XVe s. Mon voisin, je tiendroy un an Sur le vin, lorsque du grant chan Ou du souldan Je lui conte quelque fable Qu'il croit veritable, BASSELIN, XXXIII.

— ÉTYM. Prov. *soudan, soda, saudan ;* cat. *soldà;* esp. *soldan;* ital. *soldano.* Le même que *sultan.*

† **SOUDANT, ANTE** (sou-dan, dan-t'), *adj.* Qui soude, qui se soude. A la température du fer soudant.

SOUDARD ou **SOUDART** (sou-dar; le *t* ou le *d* ne se lie pas), *s. m.* Terme familier. Homme qui a longtemps servi à la guerre et qui en a les habitudes; il se prend en mauvaise part, soit par moquerie, soit pour exprimer la grossièreté ou la barbarie. Ta maison et tes biens saccagés des soudards, RÉGNIER, *Épit.* I. Onc ne fut un meilleur soudart, SCARR. *Virg.* V. Le drôle fit un trait de franc soudart; Car aux faveurs d'une belle il eut part, Sans débourser, escroquant la chrétienne, LA FONT. *Femme avare.* Après cela, ne vous figurez pas que je sois un soudard sans âme, comme vous paraissez le croire, CH. DE BERNARD, *la Femme de quarante ans,* § 3. || Fig. Tous les amours y mettent [dans mon gîte] garnison; En vrais soudards ils y faisaient esclandre, DÉRANG. *Métemps.*

— HIST. XVe s. Ne soyons point si vilains et hagards, Que de laisser ce bon vin aux souldards Qui nous font tant d'outrage, BASSELIN, LII. Je ne congnois où je puisse servir, L'arriere ban a fait crier vieillesse, Las! fauldra il son soudart devenir? CH. D'ORL. *Ball.* 84. || XVIe s. A ces mots de Pluton, on voit de toutes parts Sortir du creux manoir les plus braves soldarts, DESPORTES, *Rodomont.* Il distribua à ses soudards les terres conquises sur les ennemis, AMYOT, *Rom.* 42. Ses propos [d'un bravache] seront à l'equipolent; car un homme est mort, si ce soudard courroucé l'a seulement regardé de travers, LANOUE, 194.

— ÉTYM. *Solde,* et la finale *ard* souvent péjorative; picard, *seudard, souderd.*

SOUDE (sou-d'), *s. f.* || 1° Genre de la famille des salsolées, où l'on distingue la soude commune, dite vulgairement soude, *salsola soda, L.* dont les cendres fournissent un sel alcali. || 2° Plus souvent, le sel alcali, dit aussi alcali minéral, qu'on tire de cette plante et aussi des varecs (en chimie, oxyde de sodium). La soude est employée dans la fabrication du verre et du savon. Hierne découvrit la soude, qu'on nommait nitre, en 1682; Hoffmann et Boulduc ont confirmé cette découverte, FOURCROY, *Connaiss. chim.* t. IV, p. 292. La plus estimée est celle d'Espagne; elle est connue sous les noms de soude d'Alicante, de Carthagène, de Malaga; on l'extrait de plusieurs plantes, mais particulièrement de la barille, que l'on cultive avec soin sur les côtes d'Espagne, THÉNARD, *Traité de chim.* t. II, p. 375. || Soude de Normandie, celle qu'on obtient par l'incinération des varecs. || Soude caustique, celle qui entre dans les savons, dans les lessives. || Soude pure, celle que l'on obtient en traitant la soude du commerce par la chaux vive, puis par l'alcool. La soude pure sert de réactif dans les laboratoires.

— REM. On a écrit soultes. Pour le regard des soultes que l'on employe, qui est une cendre nouvellement en usage pour les lessives, et qui tient lieu de cendres ordinaires, *Arrêt du Conseil d'État,* 31 août 1634.

— HIST. XVIe s. Soulde à faire verres, *Décl.* 20 sept. 1527. Pegge [poix], soudre, DU CANGE, *sodanum.*

— ÉTYM. Esp. port. et ital. *soda;* bas-lat. *sodanum.* Origine incertaine. On le tire de *solida,* solide; cela est fort douteux. Du Cange a *solda,* lie de vin.

SOUDÉ, ÉE (sou-dé, dée), *part. passé* de souder. || 1° Vaisselle d'argent soudée. || 2° Il se dit de parties organiques réunies par connexion intime. [Chez le phalangier] le premier [doigt du pied de derrière] est soudé avec son voisin, de sorte que ce double doigt fait la fourche... BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 98. Les fleurs qui n'ont qu'une enveloppe ou le calice soudé à la corolle, *Instit. Mém. scient.* 1807, 1er sem. p. 81. || 3° En hippologie, un cheval bien soudé est celui dont les articulations sont larges et épaisses, les paturons courts, et le rein court et bien attaché.

SOUDER (sou-dé), *v. a.* || 1° Joindre ensemble des pièces de métal au moyen de la soudure. || 2° Amollir au feu et battre ensemble des pièces de métal, de manière à les unir et à n'en faire qu'une même pièce. On soude tous les jours le fer avec lui-même ou sur lui-même; mais il faut la plus grande précaution, pour qu'il ne se trouve pas un peu plus faible aux endroits des soudures, BUFF. *Hist. min. Introd. part. exp. Œuvr.* t. VII, p. 92. || 3° Terme d'anatomie et de botanique. Réunir par adhésion deux parties. L'inflammation a soudé les deux feuillets de la plèvre. || 4° *V. n.* Devenir soudé. La pièce soudera à merveille, BUFF. *Hist. min. Introd. part. exp. Œuvr.* t. VII, p. 80. || 5° Se souder, *v. réfl.* Contracter soudure. L'affinité du cuivre avec le fer est encore démontrée par la facilité que ces deux métaux ont de se souder ensemble, BUFF. *Min.* t. V, p. 88. Le fer a la propriété de se souder avec lui-même sans intermède; il suffit de lui donner une chaleur suffisante, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 393, dans POUGENS. || 6° En parlant de parties organiques, être réuni par adhésion en une seule pièce. Ces deux parties se sont soudées.

— HIST. XIIIe s. Vraiement le dist l'Escripture, Que c'est [baptême] la sode et la jointure Par quoi sommes joint et saudé A chelui ki tout a creé, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 47. Et que nus [nul] ne soit si hardis ki soude d'estain en noeve oevre [d'or ou d'argent], TAILLIAR, *Recueil,* p. 241. Que nus chandelliers de cuivre ne soient faiz de pieces soudées pour metre sus la table, *Liv. des mét.* 101. Nus boutonier ne puet faire boutons, qu'il ne soient bien saudé et loialment, c'est à savoir li deux bras de la queue, et li boutons en milieu oniement [uniment], *ib.* 185. || XVIe s. Defendons à tous orfeuvres et autres d'alterer, soulder ou charger aucunes especes d'or ou d'argent, à peine d'estre punis comme faux monnoyeurs, *Ordonn.* janv. 1560. Souder argent vif [chose impossible], GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 249.

— ÉTYM. Wallon, *sôdé;* prov. *soldar, soudar,* espagn. et portug. *soldar;* ital. *sodare;* du lat. *solidare,* de *solidus,* solide : rendre solide.

† **SOUDEUR, EUSE** (sou-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui soude.

† **SOUDIER, IÈRE** (sou-dié, diè-r'), *adj.* || 1° Qui a rapport à la soude. L'industrie soudière. || 2° *S. f.* Soudière, usine où l'on fabrique la soude artificielle.

SOUDIVISER (sou-di-vi-zé), *v. a.* **SOUDIVISION** (sou-di-vi-zion), *s. f.* Voy. SUBDIVISER et SUBDIVISION.

† **SOUDOIR** (sou-doir), *s. m.* Outil pour souder.

SOUDOYÉ, ÉE (sou-do-ié, iée, ou sou-doi-ié), *part. passé* de soudoyer. Philippe Auguste fut le premier de nos rois qui prit à son service quelques troupes soudoyées, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. Sc. mor. et pol.* t. II, p. 324.

SOUDOYER (sou-do-ié; plusieurs prononcent sou-doi-ié), *v. a.* Il se conjugue comme employer. || 1° Avoir, prendre des gens de guerre à sa solde. Son armée [de Henri de Navarre] n'était pas celle d'un souverain qui la soudoie, et qui la retient toujours sous le drapeau; c'était celle d'un chef de parti, VOLT. *Mœurs,* 173. || 2° Par extension, s'assurer à prix d'argent le secours de. Soudoyer des spadassins, des agents. Louis soudoya l'archevêque de Cologne, Maximilien de Bavière.... comme il soudoyait le roi d'Angleterre Charles II, VOLT. *Louis XIV,* 10.

— SYN. SOUDOYER, STIPENDIER. Ces deux mots sont synonymes, sauf que stipendier n'a plus qu'un sens défavorable.

— HIST. XIIe s. Fai pur ço à tes humes abatre cedres al bois de Liban, e mes humes i serrunt od les tuens, e jo del mien lur durrai [donnerai], e tut à la volented soldeirai, *Rois,* p. 242. || XVe s. Pour payer lesdits gens d'armes et de trait estans en garnison avec ledit sieur de Sassenage, lesquels il soldoyat de ses propres deniers... *Lettre de Charles VIII, Bibl. des ch.* 3e série, t. IV, p. 64. || XVIe s. Outre la solde on doit aussi fournir l'equipage, car on doit un homme equippé et soudoyé, LANOUE, 230 La pluspart se soudoyoient de leurs moyens propres, ID. 401. Ayant remené en Epire 8000 hommes et 500 chevaux, et ne se trouvant point d'argent pour les soudoyer, AMYOT, *Pyrrhus,* 57. Jamais chef de guerre n'eut tant de creance sur ses soldats [que Jules César] : au commencement de ses guerres civiles, les centeniers luy offrirent de souldoyer, chascun sur sa bourse, un homme d'armes, MONT. III, 175.

— ÉTYM. *Solde.* Il y avait un substantif très-usité, *sodoier,* qui a donné l'anglais *soldier,* soldat.

SOUDRE (sou-dr'), *v. a.* Terme didactique qui a vieilli et dont il n'est resté que l'infinitif, à peine encore usité. || 1° Résoudre. Le monsieur son pédant à son aide réclame, Pour soudre l'argument, RÉGNIER, *Sat.* X. Les rois d'alors [du temps d'Ésope] s'envoyaient les uns aux autres des problèmes à soudre sur toutes sortes de matières, LA FONT. *Fabl. Vie d'Ésope.* || 2° Dissoudre. Cette eau extrêmement forte qui peut soudre l'or, DESC. *Météor.* 3.

— HIST. XIIe s. E à tut li respundid li reis, e solst ses demandes e ses questions, *Rois,* p. 271. || XIIIe s. Si sainte yglise escommenie, Li frere pueent bien assoudre, S'escommeniez a que soudre [payer], RUTEB. II, 61. || XIVe s. Toutes ces choses sont solues par une maniere, ORESME, *Éth.* 222. || XVIe s. Ledict Panurge solut très bien le problesme, RAB. *Pant.* II, 16. Christ n'a pas ottroyé à ses apostres la puissance de lier et soudre, avant

que leur avoir eslargi le saint Esprit, CALV. *Inst.* 503.

— ÉTYM. Lat. *solvere*, délier, résoudre, de *so* ou *se*, indiquant séparation, et *luere*, λύω, délier.

SOUDRILLE (sou-dri-ll'; *ll* mouillées, et non sou-dri-ye), *s. m.* Terme vieilli, synonyme de soudard. Eusses-tu garde de soudrilles, Va-t'en travailler en pastilles, SCARR. *Mazarinades, Œuvr.* t. I, p. 286, dans POUGENS. Franc soudrille, gripe-chapon, Homme sans honneur et sans âme, ID. *Virg.* IV. On dit que quelques bons esprits Ordonnèrent qu'on fit des grilles Pour se garantir des soudrilles Du redoutable Jean de Vert, ID. *Typhon,* II. Adam, parrain banal de toutes les familles, Adam, dis-je, par qui chaque nom fut ourdi, N'y rencontrait pas mieux que nos braves soudrilles, LA FONT. *Poésies mêlées, Sur un sobriquet donné à Monseigneur par les soldats.*

— HIST. XVI^e s. N'estants soldats, pas seulement souldrilles, ny dignes de ceste qualité, et n'ayant jamais faict serment ni service à sa majesté, CARLOIX, VIII, 11.

— ÉTYM. Origine incertaine. On est porté à y voir le radical de *soudard* avec une autre terminaison diminutive et péjorative; toutefois le sens que Carloix donne à ce mot suggère l'idée qu'il vient de *sous* et *drille*.

SOUDURE (sou-du-r'), *s. f.* || 1° Composition ou mélange de divers métaux et minéraux, qui sert à unir ensemble des pièces de métal. En fondant l'étain à partie égale avec le plomb, l'alliage est ce que les plombiers appellent de la soudure; et ils l'emploient en effet pour souder leurs ouvrages en plomb, BUFF. *Min.* t. V, p. 203. || Soudure grasse, celle dans laquelle domine l'étain; on dit par opposition soudure maigre. || Soudure au tiers, mélange de deux parties de plomb avec une partie d'étain. || Soudure à huit, soudure des orfèvres, composée d'une partie de cuivre sur sept d'argent. || 2° Travail de celui qui soude. Soudure bien faite. || Boîte à soudure, petit coffret où les bijoutiers mettent les paillons. || 3° Endroit par où les deux pièces de métal sont soudées. Le tuyau est crevé à la soudure. || Fig. Endroit d'une œuvre d'art où l'on a ajouté ou supprimé quelque chose. Soudure malhabile. || 4° Terme de métallurgie. Propriété qu'ont quelques métaux de s'unir à eux-mêmes à une haute température. || 5° Les maçons donnent le nom de soudure au plâtre serré qui sert à raccorder des enduits. || 6° Terme de botanique et d'anatomie. Union intime entre deux organes différents.

— HIST. XIV^e s. La maniere de ramener es plaies beles soudeures [cicatrices], H. DE MONDEVILLE, f° 64. || XV^e s. [Les murs du châtel] estoient hauts malement et de pierre dure, et ouvrés jadis de mains de Sarrasins, qui faisoient les soudures si fortes et les ouvrages si estranges que ce n'est point de comparaison à ceux de maintenant, FROISS. I, I, 239. || XVI^e s. L'acier, au lieu de sa soudure, Est plus fort qu'ailleurs et plus ferme, ST-GEL. 170. Ces partages [de biens entre frères], et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela destrempe merveilleusement cette soudure fraternelle, MONT. I, 208. Ils [Lycurgue et Platon] n'ont peu croire que nostre société se peust maintenir avecques si peu d'artifice et de soudeure humaine que les nations sauvages, ID. I, 236.

— ÉTYM. *Souder*; wallon, *sòdeur.*

† **SOUE** (soue), *s. f.* Terme rural. Étable à porcs.

— ÉTYM. Bourg. *sô*; du lat. *sus*, porc; grec, σῦς et ὗς; anc. haut-all. *sû.*

† **SOUETTE** (sou-è-t'), *s. f.* Chouette.

SOUFFERT, ERTE (sou-fèr, fèr-t'), *part. passé* de souffrir. || 1° Qui a été enduré. Mais quand j'aurai vengé Rome des maux soufferts, CORN. *Cinna,* II, 2. || 2° Toléré. Il y a de certains maux dans la république qui y sont soufferts, parce qu'ils préviennent ou empêchent de plus grands maux, LA BRUY. X. Souffert des grands, quelquefois recherché, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 1.

SOUFFLAGE (sou-fla-j'), *s. m.* || 1° Action de souffler le verre. || Four de soufflage, four où se prépare le verre destiné à faire des glaces soufflées. || Procédé par lequel on fabrique les pièces de verre. || 2° Terme de chapellerie. Action de séparer par la ventilation les poils légers des poils lourds non susceptibles d'être feutrés. || 3° Terme de marine. Revêtement de planches qu'on applique sur la carène d'un navire, un peu au-dessus et au-dessous de sa flottaison, pour ajouter à sa stabilité. Le but du soufflage est d'augmenter l'étendue des lignes d'eau. Sa Majesté a été surprise qu'il ait fallu faire un soufflage à la Favorite, pour lui mieux faire porter la voile, *Seignelay à Demuyn,* 1679, dans JAL.

— ÉTYM. *Souffler.*

SOUFFLANT, ANTE (sou-flan, flan-t'), *adj.* Qui est destiné à souffler, qui sert à souffler, qui souffle ordinairement. Les soufflets sont des machines soufflantes les plus communes et les plus connues, mais ce ne sont pas les meilleures, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, 322, dans POUGENS.

SOUFFLE (sou-fl'), *s. m.* || 1° Agitation de l'air causée par le vent. Il ne fait pas un souffle de vent. D'un souffle l'aquilon écarte les nuages, RAC. *Esth.* III, 3. Comme le fruit en naissant arraché, Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché, ID. *Athal.* I, 2. Que dis-je? hélas! oui, la terre s'éveille, Belle et parée au souffle du printemps, BÉRANG. *Malade.* || Fig. Hélas! l'homme ne peut dire, en naissant, quel coin de l'univers gardera ses cendres, ni de quel côté le souffle de l'adversité les portera, CHATEAUBR. *Gén.* I, V, 17. || 2° Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. Quelques restes de feu sous la cendre épandus D'un souffle haletant par Baucis s'allumèrent, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Son souffle [d'un sanglier] se faisait entendre de loin comme le bruit sourd des vents séditieux, FÉN. *Tél.* XXIII. || Par exagération. Il est si faible, qu'on le renverserait d'un souffle, du moindre souffle. || Fig. et familièrement. Cette objection, ce système, cette intrigue peuvent être renversés d'un souffle, ils sont très-faciles à détruire. || Fig. Ne tenir qu'à un souffle, être de peu de durée, de consistance. La vie, le bonheur, l'infortune tiennent à un souffle, CHATEAUBR. *Pensées.* || Le souffle créateur, le souffle par lequel Dieu anima le premier homme, Ton souffle créateur s'est abaissé sur moi, LAMART. *Méd.* I, 2. || Souffle dans un instrument de musique. Tout ce que j'aurais souhaité, c'est de te mener tout doucement jusqu'au temps où ton souffle saura se donner sans effort, G. SAND, *Maîtres sonneurs,* 15^e *veillée.* || 3° Air exhalé par la respiration. Les pharisiens superstitieux, en revenant du marché où ils rencontraient tant de gentils et tant de publicains, dont ils croyaient que l'approche et le souffle même, pour ainsi dire, les souillait.... BOSS. *Déf. trad. comm.* I, 1. La frayeur de la mort [dans une peste] ne lui fit point abandonner sa maison; elle voulut assister ce frère mourant, sans craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans les cœurs, FLÉCH. *Mme de Mont.* Mes esclaves que j'appelle refusent maintenant de m'approcher; et mon souffle même est devenu une infection, et un souffle de mort pour mes enfants et pour mes proches, MASS. *Avent, Mort du péch.* Le meurtrier du roi respire en ces États, Et de son souffle impur infecte vos climats, VOLT. *Œdipe,* I, 3. Et les roses, nos sœurs, se disputent entre elles Mon souffle de parfums et mon corps de rayons [d'un sylphe], V. HUGO, *Ball.* 2. || 4° La simple respiration. Retenir son souffle. Reprendre son souffle. Avec quel souffle pur je l'entends qui respire! DUCIS, *Othello,* V, 4. || Ménager son souffle, ménager sa respiration. || Manque de souffle, manque d'une respiration qui tienne, qui se prolonge. || Fig. Manque de souffle, se dit d'un écrivain qui n'a pas la force de développer son sujet. || Cet homme n'a qu'un souffle de vie, il n'a que le souffle, il est très-faible. Je n'ai plus qu'un souffle de vie; je l'emploierai à vous invoquer en mourant.... VOLT. *Lett. à Catherine II,* 31 juill. 1772. || Il n'a plus que le souffle, il est agonisant. || Le souffle de la vie, la vie même. Le souffle de ma vie est à Marianne; elle peut d'un mot l'anéantir ou l'embraser, A. DE MUSSET, *Capr. de Mar.* I, 1. || 5° Terme de médecine. Bruits de souffle, bruits anomaux qui se produisent dans les cavités du cœur, dans les artères et parfois dans les veines. || Bruit de souffle continu, bruit semblable au bruit qu'on entend quand on approche de son oreille un gros coquillage univalve; il se fait entendre aux vaisseaux du cou, surtout dans les affections anémiques. || Souffle placentaire ou souffle utérin, souffle doux, tantôt sonore et grave, tantôt aigu, synchronique au pouls de la mère, entendu ordinairement vers les régions inguinales, à dater du quatrième mois de la grossesse, et dû au passage du sang maternel dans les artères utérines. || Souffle bronchique, bruit des bronches que perçoit l'oreille appliquée sur la poitrine. || Souffle amphorique, celui qui résonne comme si l'on soufflait dans une amphore. Le souffle amphorique est fréquent dans les épanchements pleurétiques de forme chronique ou latente. || Bruit de souffle, se dit aussi du bruit entendu dans la pneumonie au troisième degré. || 6° Fig. Inspiration, influence, en bonne ou en mauvaise part. Le souffle malfaisant de la haine, de l'envie. Impatient du dieu dont le souffle invincible Agite tous ses sens [de la pythie], J. B. ROUSS. *Ode au comte du Luc.* Elle avait dérobé cette rose naissante Au souffle empoisonné d'un monde dangereux, VOLT. *l'Éducat. d'une fille.*

— HIST. XVI^e s. Ainsi m'est advenu en ceste entreprise [mettre en vers latins la doctrine du péché]; car le souffle m'est failly à my chemin, BONIVARD, *Amartigenée,* p. 78.

— ÉTYM. Voy. SOUFFLER.

SOUFFLÉ, ÉE (sou-flé, flée), *part. passé* de souffler. || 1° Sur quoi le souffle a passé. Le feu soufflé.... Des hommes inconsidérés qui soufflent sur de la poussière et se jettent de la terre dans les yeux; ces chicanes raffinées, ces subtilités en vaines distinctions sont véritablement de la poussière soufflée, de la terre dans les yeux... BOSS. *Cornet.* || 2° Gonflé par le souffle. Le jabot, lorsqu'il est soufflé, est de la grosseur d'une balle de paume, BUFF. *Ois.* t. III, p. 255. Il serait difficile de concevoir que cette pâte argileuse et très-réfractaire eût été fondue et soufflée, sans que ces porphyres eussent souffert aucune altération, SAUSSURE, *Voy. Alpes,* t. V, p. 423, dans POUGENS. || Omelette soufflée, omelette faite avec des blancs d'œufs, de la crème et du sucre, et qui renfle en cuisant. || Beignet soufflé, sorte de beignet dont la pâte renfle beaucoup. || Sucre soufflé, ou cuit à soufflé, sucre qui s'envole en l'air par feuilles sèches, lorsqu'on souffle au travers d'une écumoire qu'on y a trempée. Les massepains et la plupart des conserves se font avec du sucre cuit à soufflé. || 3° Bouffi, boursouflé. Ces anges sont des espèces de Cupidons soufflés et transparents, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvr.* t. XIV, p. 296, dans POUGENS. Elle a le front grand et haut, de grosses joues soufflées, des yeux ni grands ni petits, ID. *Princesse d'Askow.* || 4° Terme de chapellerie. Poils soufflés, poils soumis à la ventilation, à l'effet de séparer les poils légers des poils lourds non susceptibles d'être feutrés, *Tarif des douanes,* 1869, p. 151. || 5° Dit bas à une personne qui, en récitant, manque de mémoire. Sa mémoire [de l'archevêque Vintimille] le servit très-infidèlement dès les premiers mots; un souffleur qu'il avait chargé de le suppléer, les lui suggéra; il ne les entendit pas, le fit répéter, continua encore à dire quelques mots, toujours mal soufflés ou mal entendus, et toujours mal redits, D'ALEMB. *Art. du card. Dubois.* || 6° Papier soufflé, nom d'un ancien papier de tenture, ainsi dit parce que, le papier étant enduit d'une matière visqueuse, on souffle dessus une poussière de laine hachée. Il existe depuis quelque temps à Rouen une fabrique de papier que l'on nomme velouté, connu aussi sous le nom de papier soufflé; c'est un papier sur lequel on applique divers dessins de laine hachée, *Dict. des arts et m. Papetier.* || 7° *S. m.* Un soufflé, mets léger formé soit avec du riz, soit avec de la fécule de pomme de terre, soit avec du chocolat, cuits avec du lait; on ajoute des jaunes d'œufs pour en faire une pâte douce et molle, à laquelle on incorpore les blancs d'œufs battus en neige juste au moment de mettre au four; cette préparation se sert au moment où elle s'est gonflée. Marguerite [la cuisinière] dit qu'on ne fasse pas attendre, parce que le soufflé va tomber, SCRIBE et MÉLESVILLE, *Demoiselle à marier,* 9.

† **SOUFFLEMENT** (sou-fle-man), *s. m.* || 1° Action de souffler. || 2° Terme de droit. Soufflement d'exploit, action de supprimer subrepticement un exploit.

— HIST. XV^e s. Rembrasa en flambes pestilencieuses par les soufflemens de l'ennemi, MONSTREL. t. II, f° 73, dans RAYNOUARD, *Lex.* || XVI^e s. Je ne suis point ignorant combien est ancien l'usage du chresme, et soufflement au baptesme, CALV. *Instit.* 1142. L'esté n'avoit point esté trop fascheux pour les soufflemens des vents du midy, AMYOT, *Cam.* 5.

— ÉTYM. *Souffler*; prov. *sofflamen, suflament*; it. *soffiamento.* Au XVI^e siècle, on disait aussi *soufflée.*

SOUFFLER (sou-flé), *v. n.* || 1° Pousser l'air d'une façon quelconque. || 2° Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. || 3° Souffler sur, éteindre en soufflant. || 4° Souffler sur, se dit aussi des sorciers. || 5° Respirer avec peine, avec effort. || 6° Souffler aux oreilles de quelqu'un. || 7° Se dit des taupes dans la saison où elles travaillent. || 8° Dans les moulins à poudre, le mortier ou la matière souffle. || 9° Chercher la pierre philoso-

phale. || 10° *V. a.* Faire du vent sur une chose. || 11° Souffler les canons, y brûler de la poudre. || 12° Souffler le verre, l'émail. || 13° Souffler l'orgue. || 14° Souffler un veau, un mouton. || 15° Appliquer un soufflage à un navire. || 16° En termes de chasse, souffler le poil au lièvre. || 17° Envoyer par le souffle. || 18° Souffler quelque chose à l'oreille de quelqu'un. || 19° Suggérer, inspirer. || 20° Dire tout bas à celui à qui la mémoire manque. || 21° Souffler une dame, au jeu de dames. || 22° Boire d'un trait. || 23° *V. Réfl.* Se souffler, être soufflé.

1° Pousser l'air d'une façon quelconque. Ce soufflet est percé, il ne souffle plus. Annibal [à Cannes].... avait rangé ses troupes de sorte que le vent Vulturne, qui se lève dans un certain temps réglé, devait souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, et les inonder de poussière, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3° part. I, *Cannes.* || Impersonnellement. Par un hasard assez singulier, il soufflait des vents opposés en Savoie et en Piémont, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 142. || Fig. Regarder de quel côté le vent souffle, observer les conjonctures. Je ne sais de quel côté le vent va souffler pour la philosophie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 juill. 1764. || Terme de l'Écriture. L'esprit souffle où il veut, Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît. || 2° Particulièrement. Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. Souffler dans un instrument à vent. Trois fois en vain elle souffla Pour rendre vie à sa chandelle, SCARR. *Poésies div. Œuvr.* t. VII, p. 290, dans POUGENS. D'abord avec son haleine Il se réchauffe les doigts; Puis sur le mets qu'on lui donne, Délicat, il souffle aussi, LA FONT. *Fabl.* V, 7. Le même soir où il [le chasseur] a juré, en soufflant dans ses doigts, de ne plus retourner à son poste glacé [chasse aux canards sauvages], il fait des projets pour le lendemain, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 182. Qu'il lui faille en décembre Souffler, faute de bois, Dans ses doigts, BÉRANG. *Pet. h. gris.* Ouvrir, comme disait un ancien, une grande bouche pour souffler dans une petite flûte, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Effet.* || Fig. Ne pas souffler, ne dire mot. On lui arrache [à Jésus] les cheveux et la barbe; il ne dit mot, il ne souffle pas, BOSS. 1er *sermon, sur la Passion*, 2. Arrive-t-il vers lui [l'hypocrite] un homme de bien et d'autorité, qui le verra et qui peut l'entendre, non-seulement il prie, mais il médite, il pousse des élans et des soupirs; si l'homme de bien se retire, celui-ci, qui le voit partir, s'apaise et ne souffle pas, LA BRUY. XIII. Nous savons tout, et nous ne soufflons pas, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || N'oser souffler, ne pas souffler, ne pas oser ouvrir la bouche pour se plaindre ou pour s'excuser. Je voudrais bien qu'elle eût soufflé devant moi, et qu'elle s'avisât de traverser ce que j'aurais résolu, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* I, 2. Quoi! parce qu'elle est demoiselle, il faut qu'elle ait la liberté de me faire ce qui lui plaît, sans que j'ose souffler? MOL. *G. Dand.* II, 9. M. d'Épinay n'oserait souffler devant moi, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. I, p. 323, dans POUGENS. || Ne pas souffler d'une chose, n'en rien dire. Elle me conta qu'en Danemark il y avait un prince allemand qui s'enfonça une épingle dans le côté, mais c'était dans une étrange occasion qu'il avait rencontré cette épingle : il n'en souffla pas, et deux mois après la gangrène s'y mit, SÉV. 21 août 1680. La pauvre Warmestré vient d'accoucher tranquillement au milieu de la cour, sans que vous en ayez soufflé, HAMILT. *Gramm.* 7. || Fig. Il croit qu'il n'y a qu'à souffler et à remuer les doigts, se dit d'un homme qui s'imagine qu'une chose est aisée, bien qu'elle soit difficile. || 3° Souffler sur, éteindre en soufflant. Souffle sur ton amour, ami, si tu me croi, Ainsi que pour m'éteindre elle a soufflé sur moi [c'est une lampe qui parle], A. CHÉN. *Élégies*, XXXVII. || Fig. Souffler sur, détruire, faire disparaître. Qu'ils aient le courage de s'élever au-dessus de l'instant où ils vivent, ils verront de loin la postérité souffler sur ces nuages, et condamner à un mépris éternel ceux qui ont eu la honte de les rassembler, D'ALEMB. *Él. Bossuet*, note 11. Les revers ont soufflé sur la fleur de son âge. MASSON, *Helvét.* VI. L'âge a soufflé sur mes croyances, BÉRANG. *F. follets.* || Terme de l'Écriture. Dieu a soufflé sur cette race impie et en a fait sécher la racine, il a détruit, exterminé cette race. Vous souhaiteriez que l'orgueil des impies fût humilié, et que le Seigneur soufflât sur ce colosse de grandeur et de puissance qui les élève, MASS. *Carême, Mélanges.* Le Seigneur a toujours soufflé sur les races orgueilleuses, ID. *Pet. carême, Respect que les gr. doivent à la relig.* || Dans le même langage : Le Seigneur a soufflé sur l'amas de leurs richesses, et l'a dissipé comme de la poussière. Le Seigneur a soufflé sur ces superbes édifices et sur notre fortune, et l'a dissipée comme de la poussière, MASS. *Carême, Aumône.* || 4° Souffler sur, se dit aussi des sorciers qui se servaient de leur souffle comme d'un moyen d'enchantement. Tous les prétendus sorciers soufflaient et soufflent encore sur ceux qu'ils imaginent ensorceler, VOLT. *Philos. Déf. Bolingbr.* 38. Camille : Si le curé de votre paroisse soufflait sur un verre d'eau, et vous disait que c'est un verre de vin, le boiriez-vous comme tel? — Perdican : Non. — Camille : Si le curé de votre paroisse soufflait sur vous, et me disait que vous m'aimerez toute votre vie, aurais-je raison de le croire? A. DE MUSS. *On ne badine pas avec l'amour*, II, 5. || Les fées ont soufflé sur lui, il a reçu de la fortune toute sorte d'avantages. J'embrasse le laborieux Grignan, le seigneur Corbeau, le présomptueux Adhémar et le fortuné Louis-Provence, sur qui tous les astrologues disent que les fées ont soufflé, SÉV. 106. Que dites-vous de ce mariage de la princesse de Conti, sur qui toutes les fées avaient soufflé? ID. 7 juill. 1680. || 5° Respirer avec peine, avec effort. Il souffle après avoir chanté. L'attelage suait, soufflait, était rendu, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. || On dit qu'un cheval souffle, quand il a de l'essoufflement. || Reprendre haleine. J'ai besoin de souffler un peu. Laissez souffler les chevaux. Je leur demanderais volontiers qu'au lieu de leur course impétueuse ils voulussent plusieurs fois reprendre haleine, souffler un peu, et laisser souffler leurs auditeurs, LA BRUY. XV. || 6° Souffler aux oreilles de quelqu'un, lui parler souvent pour le gagner, pour le séduire. Les flatteurs lui soufflent sans cesse aux oreilles. || 7° Terme rural. Se dit des taupes dans la saison où elles travaillent. || 8° Dans les moulins à poudre, lorsque les matières ne sont pas assez humectées dans les mortiers, elles en sortent en poussière sous les coups du pilon; on dit alors que le mortier ou la matière souffle, *Aide-mémoire d'artillerie du général de Gassendi.* || 9° Chercher la pierre philosophale; locution qui vient des fourneaux que les alchimistes entretenaient en soufflant. Bréanté se maria médiocrement, et se ruina en plein; on prétendit que ce fut à souffler, ST-SIM. 212, 111. || 10° *V. a.* Faire du vent sur une chose. Souffler le feu. En le faisant détoner [le salpêtre], on le voit souffler son propre feu, comme le ferait un soufflet étranger, BUFF. *Introd. à l'hist. des min.* 1re part. || Fig. Souffler le feu, l'incendie, exciter la dissension. Les jésuites et maints autres ambitieux et brouillons soufflaient sans cesse le feu, ST-SIM. 423, 124. Les jésuites soufflant secrètement l'incendie, les jansénistes criant avec fureur, le schisme paraissant près d'éclater, VOLT. *Hist. Parl.* 66. || Fig. et populairement. Il souffle des pois, il ronfle d'une manière très-bruyante. Il soufflait des pois, ou faisait d'autres grimaces mortelles pour le statuaire, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 223. || Souffler une chandelle, souffler sur la flamme d'une chandelle pour l'éteindre. || En un sens analogue. Et mon corps est encore si faible, qu'il ne faudrait que le souffler pour l'abattre, BALZ. *liv.* I, *lett.* 13. || Souffler quelque chose, l'enlever en soufflant. La marge de l'in-quarto où je gratte un point jaune, je souffle un poil, je détache une paille, TÖPFFER, *Nouv. génev. Bibl. de mon oncle*, 2. || 11° Terme d'artillerie. Souffler les canons, y brûler une petite quantité de poudre pour en faciliter le nettoyage. || 12° Souffler le verre, souffler l'émail, former du verre ou de l'émail, en soufflant avec la bouche dans un tuyau de fer pour la verrerie, et de verre pour l'émail, tuyau dont on trempe le bout dans la matière liquide. Je pensai que les anciens.... ignoraient l'art de le couler [le verre] pour en faire de grandes glaces, qu'ils n'avaient tout au plus que celui de le souffler et d'en faire des bouteilles et des vases, BUFF. *Hist. min. Introd. Part. exp. Œuv.* t. VII, p. 152. || 13° Souffler l'orgue, donner du vent aux tuyaux d'orgue par le moyen des soufflets. || Jouer en soufflant. Un maroufle, Mis à neuf, Joue et souffle, Comme un bœuf, Une marche De Luzarche, V. HUGO, *Ball.* 12. || 14° Souffler un veau, un mouton, faire pénétrer de l'air entre la chair et la peau, afin d'en séparer celle-ci plus aisément. || Fig. Ce n'est pas tout d'agencer des paroles, Et de souffler de froides hyperboles, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 6. Note, style lapidaire n'est bon qu'à souffler des nains, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 15° Terme de marine. Appliquer un soufflage à un navire (ce qui est en quelque sorte le souffler)....Que le côté du vaisseau où on a employé du bois vert est beaucoup plus léger que l'autre, qu'ainsi il ne peut pas bien porter la voile, et qu'on est obligé de le souffler ou de lui faire de grands radoubs, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 306. J'armai à Rochefort l'Ambitieux; et, comme c'était un vaisseau neuf qui ne portait point du tout la voile, je me trouvai dans la nécessité de le faire souffler, *Mém. de Villette*, 1692, dans JAL. || 16° Terme de chasse. Ce chien a soufflé le poil au lièvre, il a presque appuyé le museau dessus et il l'a manqué. || On dit aussi : Il lui soufflait au poil, il le suivait de très-près. || Fig. et familièrement. Souffler au poil de quelqu'un, le poursuivre de très-près. Il faillit être pris, les gendarmes lui soufflaient au poil. || Terme de maréchalerie. La matière souffle aux poils, du pus apparaît sur la couronne, cela indique un décollement du sabot du cheval. || 17° Envoyer par le souffle. Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges; voici ce qu'elle lui garde.... SÉV. 1er mai 1680. Il y a certaines choses.... sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonheur, comme du temps des fées, ID. 29 déc. 1679. La discorde souffle dans tous les cœurs un venin mortel, FÉN. *Tél.* V. C'est moi qui souffle de la malice à l'un, de la présomption à l'autre, DANCOURT, *Diable boit. Prol.* Je te communique pour toute la soirée mes facultés et mes talents, et je te souffle une partie de mon esprit.— Marton : L'esprit du diable, ID. *les Fêtes du cours*, sc. 3. Esprits contagieux, tyrans de cet empire, Qui soufflez dans nos murs la mort qu'on y respire, VOLT. *Œdipe*, I, 2. || Souffler le froid et le chaud, diriger son souffle de manière qu'à volonté il rafraîchisse ou réchauffe. Arrière ceux dont la bouche Souffle le chaud et le froid, LA FONT. *Fabl.* V, 7. || Fig. Souffler le froid et le chaud, parler pour et contre une chose ou une personne, être tour à tour d'avis contraires. Le président Talon alla en l'autre monde voir s'il est permis de souffler le froid et le chaud comme M. de Luxembourg le lui avait fait faire, ST-SIM. 55, 157. Elle fait comme les traîtres, elle souffle le chaud et le froid en même temps, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. IV, p. 12, dans POUGENS. || 18° Souffler quelque chose à l'oreille de quelqu'un, lui dire quelque chose tout bas. || Ne pas souffler mot, ne pas souffler un mot, ne rien dire. Je leur enjoindrai bien de ne vous pas souffler un mot de moi, ni à moi un mot de vous, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 28 août 1768. André, si j'entends souffler un mot de cette aventure, je te chasse, PICARD, *Collatéral*, I, 15. Chevasse est un bon homme que je mène par le nez, et qui, la chose faite, ne soufflera mot, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XX. || 19° Fig. Suggérer, inspirer. Ce n'est pas seulement prédire, c'est souffler la rébellion, que de parler de la sorte, BOSS. 5° *avert.* 11. Qui vous a pu souffler une si folle audace? BOIL. *Sat.* IX. Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté Est venu dans ces lieux souffler la cruauté, RAC. *Esth.* III, 4. Si un amour outré de la gloire les enivre [les princes], tout leur souffle la désolation et la guerre, MASS. *Pet. carême, Exemples.* Astarté entre dans la grotte d'Eudore, et commence à lui souffler les pensées d'un amour purement humain, CHATEAUBR. *Mart.* XIV. || 20° Souffler quelqu'un, lui dire tout bas, quand la mémoire lui manque, ce qu'ils doit répéter tout haut. Il récita six fois le même vers, sans pouvoir trouver en sa mémoire celui qui devait suivre; pensant que je m'en souviendrais mieux que lui à cause que je l'avais ouï répéter, il me disait : comment est-ce qu'il y a après? Francion, souffle-moi, *Francion*, IV, p. 141. Mais je ne sais pas lire. — Hé, l'on te soufflera, RAC. *Plaid.* II, 14. || Il se dit de la chose que l'on souffle. Il y avait un théâtre où l'on jouait souvent des pièces; on me chargea d'un rôle que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Dans nos études, je lui soufflais la leçon, quand il hésitait, ID. *ib.* 1. || Absolument. Il souffle bien. Oh! prenez-le plus bas; Si vous soufflez si haut, l'on ne m'entendra pas, RAC. *Plaid.* III, 3. || Fig. Souffler quelqu'un, lui apprendre ce qu'il doit dire. Elle répète sa leçon; mais, dans les circonstances où elle n'aura pas été soufflée, son génie n'y suppléera pas, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 32, dans POUGENS. || 21° Terme de jeu de dames. Souffler une dame, l'ôter à son adversaire, parce qu'il ne s'en est pas

servi pour prendre une autre dame qui était en prise. || On dit aussi : souffler le joueur même. Vous n'avez pas pris; je vous souffle. || Absolument. Souffler n'est pas jouer, après avoir soufflé, on a le droit de jouer. || Fig. Il lui a soufflé le pion, il lui a enlevé une affaire qu'il croyait faire. || Fig. et familièrement. Souffler quelque chose à quelqu'un, le lui enlever, le lui dérober. Je pourrai bien tantôt lui souffler cette proie, MOL. *l'Ét.* III, 6. Les affaires qui tenaient de l'important lui avaient été soufflées [à Pontchartrain] par d'Argenson, en qui le roi avait toute confiance, ST-SIM. 242, 220. Au lieu de m'armer contre le Pâris qui m'avait soufflé mon Hélène, je lui sus bon gré de m'en avoir défait, LESAGE, *Gil Blas*, I, 17. Le livre de Boulanger est très-rare ici ; nous en avons fait venir par la poste deux ou trois exemplaires, qu'on nous a soufflés, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 25 juill. 1762. Souffler une maîtresse à son ami, c'est une rouerie trop commune pour moi, A. DE MUSSET, *Capr. de Mar.* II, 4. || Souffler une dépêche, ne pas la communiquer à celui qui devrait en avoir communication. L'abbé d'Estrées commença à lui souffler quelques dépêches, ST-SIM. 131, 199. || Souffler un exploit, voy. EXPLOIT. || **22°** Boire d'un trait. Il y a un Tigillin qui souffle ou qui jette en sable un verre d'eau-de-vie, LA BRUY. XIII. Oh ! nous avons, ma foi, soufflé d'excellent jus, DANCOURT, *Métemps.* III, 3. || Souffler la rôtie, s'est dit pour avaler un verre de vin. C'est moi qui soufflais la rôtie Et qui buvais plus d'hippocras, *les Aventures de M. d'Assoucy*, IX. || **23°** Se souffler, *v. réfl.* Être soufflé. Le verre se souffle. || Proverbe. On ne peut souffler et humer ensemble, on ne peut faire à la fois deux choses opposées.

— HIST. XIIe s. Sufflerad li espiriz de lui, e decurrunt les ewes, *Liber psalm.* p. 229. Fous est qui le feu esteint sofle, BENOIT, v. 15362. || XIIIe s. Li espirites de lui sofflera, et corront eves, *Psautier*, f° 177. Il soufloit les foux [feux] dudit fevre [forgeron] à alumer la forge, *Miracles St Loys*, p. 139. || XIVe s. Ainsi besongnai sans sejour, Jusqu'à tant que je vy le jour; Lors ma chandelle alay soufler, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 38. Li hom qui souffle contre vent, A ensient [escient] sa paine pert, J. DE CONDÉ, t. III, p. 134. || XVe s. Le pouete Virgilius, Es estoiles Tholomeus, Ypocras le phisicien, De la mort n'est eschappez nulz; Souflez, nostre vie n'est rien, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 444. Chascun parle de divers jeux jouer, De cliner l'œil, de porter male honte, Et de la briche aux compaignons donner, Et de souffler le charbon.... ID. *ib.* f° 215. Il ne vault rien aujourd'hui qui ne souffle [ne mente, ne se vante], ID. *ib.* f° 222. Quelque haut bien qui fust en elle [une belle dame], Puisque une fois la mort l'a prise, Il en faut souffler la chandelle, Et en choisir une autre belle, G. CHASTELAIN, *l'Oultré d'amour*, t. VI, p. 142, *Œuvres*, édit. de Bruxelles. || XVIe s. C'est souffler de mesme bouche le chauld et le froid, MONT. I, 249. Salomon n'a point escrit avoir en soufflant trouvé ce secret, LANOUE, 476. Ce pauvre aprentif estoit un que je conoissois, qui avoit soufflé en trois ans une belle maison sienne accompagnée de mille ou douze cens livres de rente, ID. 480. Je pense qu'ils eussent soufflé en leurs doigts, car il faisoit grand froid, ID. 625. Le vent commençant à souffler à bon escïant de devers les montaignes, AMYOT, *Cam.* 58. Disans que Hannibal, tant comme il eust vescu, estoit un feu pour l'empire romain, qui n'avoit besoing que de quelqu'un qui le soufflast, ID. *Flam.* 44. Jamais on n'en veit un qui suast, ne qui soufflast, encore que le premier choc eust esté fait en courant, ID. *Marius*, 45. Il se leva un petit vent du costé d'une belle prairie, qui leur souffla grande quantité de fleurs, ID. *Sylla*, 58. Il leur estoit defendu qu'ilz n'eussent ès assemblées aucuns protecolles pour leur souffler aux oreilles les noms des particuliers citoyens, ID. *Cat. d'Utiq.* 14. Il luy souffloit tous les jours aux oreilles, que.... ID. *Artax.* 41. Mieux vault soufler que brusler, GÉNIN, *Récr.* t. II, p. 244.

— ÉTYM. Bourguig. *sofflai*; wallon, *soflé*; provenç. *sofflar, sufflar*; espagn. *soplar*; portug. *soprar*; ital. *soffiare*; du lat. *sufflare*, de *sub*, sous, et *flare*, souffler, de même radical que l'anglais *to blow*, souffler, et l'all. *blasen*.

SOUFFLERIE (sou-fle-rie), *s. f.* || **1°** Ensemble des soufflets de l'orgue. || **2°** Se dit aussi des soufflets d'une fabrique, d'une forge, d'une usine. || **3°** La recherche de la pierre philosophale à l'aide des creusets et fourneaux. Adieu les alambics, les creusets, les fourneaux et le noir attirail de la soufflerie, HAMILT. *Gramm.* 10. Il lui était resté [à Bréauté] de sa soufflerie des remèdes qu'il faisait lui-même, ST-SIM. 212, 111. || **4°** En chapellerie, synonyme de soufflage.

— HIST. XVIe s. Ceux qui font profession, par souffleries continuelles, de vouloir faire enfanter à leurs fourneaux de grands thresors, LANOUE, 458. On leur cria [aux menestrels] : soufflez toujours.... leur soufflerie ne peut pourtant empescher.... BOUCHET, *Serées*, I, p. 186, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Souffler*.

SOUFFLET (sou-flè ; le *t* ne se lie pas ; au plur. l'*s* se lie : des sou-flè-z élégants ; soufflets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || **1°** Instrument qui sert à souffler. Un soufflet de forge, de cheminée, d'orgues. Un soufflet d'abattoir. L'âme d'un soufflet. Un soufflet gonfle l'animal expiré, et lui donne une forme hideuse, MERC. *Tabl. de Par.* 42. || Soufflet à deux vents, à double vent, à double âme, soufflet dont une partie aspire l'air, pendant que l'autre le chasse, de sorte qu'il souffle sans interruption. || Se dit aussi des diverses machines soufflantes employées dans les fabriques, les hauts fourneaux, les usines, etc. || Cela ne vaut pas un clou à soufflet, voy. CLOU. || **2°** Dessus d'une calèche, d'un cabriolet qui se replie en forme de soufflet. Cabriolet à soufflet ou à capote. Ouvrir, fermer le soufflet. || On dit semblablement : casquette, valise, malle en soufflet. || **3°** Ancienne espèce de voiture à deux roues, fort légère, où il n'y avait place que pour une ou deux personnes, dont le dessus et le devant, étant de cuir ou de toile cirée, se levaient et se repliaient comme un soufflet dans le beau temps, et s'abaissaient et s'étendaient pendant la pluie. Sa Majesté se porta bien.... à un peu de rhume près gagné à une chasse où le roi fut mouillé de la pluie qui avait coulé par le dossier de son soufflet, *Journ. de la santé du roi*, p. 299. || **4°** Coup du plat de la main ou du revers de la main sur la joue. D. Diègue : Viens me venger. — Rodrigue : De quoi ? — D. Diègue : D'un affront si cruel Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel, D'un soufflet, CORN. *Cid*, I, 8. Je t'appliquerai sur la joue le plus grand soufflet qui se soit jamais donné, MOL. *Bourg. gent.* III, 2. Seigneur, j'ai reçu un soufflet ; vous savez ce que c'est qu'un soufflet, lorsqu'il se donne à main ouverte sur le beau milieu de la joue ; j'ai ce soufflet fort sur le cœur, ID. *Sicil.* SC. 11. Le soufflet est très-injurieux, et rien ne peut déshonorer davantage un honnête homme, LE MAITRE, *Plaidoyer* 26. J'aimerais mieux recevoir un soufflet ou un coup de poing de vous, comme cela m'était assez ordinaire, RAC. *Lett. à Mlle Vitart*, 26 déc. 1661. Un soufflet devint une injure qui devait être lavée par le sang, parce qu'un homme qui l'avait reçu avait été traité comme un vilain, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 20. Ce chapelier qui présentait sa requête à un duc et pair pour être payé de ses fournitures : Est-ce que vous n'avez rien reçu, mon ami, sur votre partie ? Je vous demande pardon, monseigneur ; j'ai reçu un soufflet de monseigneur votre intendant, VOLT. *Dial.* XXIV, 6. Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux..... le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingue et de Lens ; cette étrange aventure ne produisit rien, ID. *Louis XIV*, 5. Réflexion faite, lui dit-il, ce n'est pas un soufflet, c'est un coup de poing que vous m'avez donné, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, XII. || Fig. Donner un soufflet à Vaugelas, faire une faute grossière contre la langue française || On a dit autrefois dans le même sens : Donner un soufflet à Ronsard. || Fig. Donner un soufflet au bon droit, au sens commun, faire ou dire une chose contraire au bon droit, au sens commun. Et qu'une faible pointe à la fin d'un couplet En dépit de Phébus donne à l'art un soufflet, CORN. *Excuses à Ariste*. Il n'y a pas un de ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde, MOL. *Fourb.* II, 8. || Autrefois, il a donné un soufflet au roi, il a fait de la fausse monnaie. || Donner un soufflet à quelqu'un sur la joue d'un autre, diriger contre l'un le blâme que l'on adresse à l'autre. Le critique imprudent, qui se croit bien habile, Donnera sur ma joue un soufflet à Virgile, A. CHÉN. *Épît.* II. || **5°** Petit soufflet, petit coup sur la joue qui est quelquefois ou une caresse ou une marque de familiarité. A l'autre, d'un air et d'un ton plus amical : Bonjour, abbé, en lui donnant parfois un petit soufflet sur la joue, MARMONTEL, *Mém.* IV. || L'évêque donne un petit soufflet à ceux qu'il confirme. || Jouer aux petits soufflets, jeu d'enfants où l'on s'amuse à se donner de petits soufflets. Il y a entre eux [le duc d'Enghien et Mme de Brissac] un air de guerre ou de mauvaise paix qui nous réjouit ; nous trouvâmes qu'ils jouaient aux petits soufflets, comme vous y jouiez autrefois avec lui, SÉV. 3 avr. 1671. || **6°** Fig. et familièrement. Dégoût, mortification. Il a reçu un rude soufflet. On dit que les vieillards sont durs ; j'ai le malheur d'être sensible, comme si j'avais vingt ans ; le soufflet donné à Laharpe et à notre Académie est tout chaud sur ma joue, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 oct. 1771. || **7°** Terme de relieur. Sorte de godet que présente la peau. Ce papier se décolle souvent, soit en dedans, soit en dehors, par le seul effet de la fraîcheur que lui communique la peau, et celle-ci présente des soufflets le long des mords, LESNÉ, *la Reliure*, p. 162. || **8°** Poisson de la mer du Sud.

— HIST. XIIIe s. Le souflet à soufler le feu ; Pot de cuivre tient bien son lieu, *Choses qui faillent en ménage*. N'est nus si os [nul si osé] ki laiens entre, N'ait d'un souflet parmi le ventre, *Ms. de poés. franç.* av. 1300, t. IV, f° 1337. || XIVe s. Cinq souflets neufs, les aucuns ouvrez de taille [c'est-à-dire sculptés], DE LABORDE, *Émaux*, p. 502. Le dyafregme est ung instrument qui sert au cuer ainsy comme les soufflès des fevres qui reçoivent l'air en ouvrant et en cloant, LANFRANC, f° 32. || XVe s. Il donna audit homme deux soufflets bien assis, DU CANGE, *sylvaticus*. M'ont mainte fois assigné au souflet Les generaulx [ne m'ont pas payé].... E. DESCH. *Poés. mss.* f° 310. Pour donner à Dago, le foul, en recompense de soufflets qui luy furent baillés en sa presence [du duc de Bretagne], un escu neuf, DE LABORDE, *Émaux*, p. 502. Et quant il vint près, il sentit un soufflet de vent si chault, qu'il luy estoit advis que ce fust feu, *Lancelot du Lac*, t. III, f° 112, dans LACURNE. || XVIe s. Le feu fut mis par artifice en trois tours, où les Venitiens mettoient principalement leurs poudres ; de ce soufflet toutes les portes et fenestres de la ville de Venise furent ouvertes, et le couvent des Celestins ruiné, D'AUB. *Hist.* I, 342. Nul ne vouloit porter la meche à cette petite trainée, craignant le soufflet du gros, ID. *ib.* II, 150. Le feu estoit mort au foier de son cœur, et tous ces soufflets [ces attaques] n'en faisoient voller que de la cendre, ID. *ib.* II, 439. Vous battez le soufflet, vous serez mal chauffé, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. *Souffler* (proprement, petit souffle) ; wallon, *soflet* ; bourg. *sôflai*. L'instrument à souffler a été dit de *souffle* ; quant au coup sur la joue, la transition est le bruit produit sur la joue qui recouvre une cavité vide. C'est ainsi que l'ancien mot *buffet*, coup sur la joue, se rattache à *bouffer*.

SOUFFLETADE (sou-fle-ta-d'), *s. f.* Soufflets donnés coup sur coup. Il n'avait ouvert la bouche que pour dire les quatre malheureux mots qui lui attirèrent cette grêle de souffletade, SCARR. *Rom. com.* II, 17.

— ÉTYM. *Souffleter*.

SOUFFLETÉ, ÉE (sou-fle-té, tée), *part. passé* de souffleter. Deux servantes, déjà largement souffletées, Avaient à coups de pied descendu les montées, BOIL. *Sat.* X. || Substantivement. Un souffleté vaut bien un mort, SCARR. *Jodelet*, IV, 2.

SOUFFLETER (sou-fle-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : il soufflette, il soufflettera), *v. a.* || **1°** Donner un soufflet à quelqu'un. Ainsi je crois, monsieur, qu'un soufflet qui se donne D'une main attachée à choisir la personne, Offense beaucoup plus que quand le souffletant S'emporte à souffleter sans connaître..... HAUTEROCHE, *Nobles de province*, IV, 5. Elle avait au bout de ses manches Une paire de mains si blanches, Que je voudrais en vérité En avoir été souffleté, SCARR. *Poés. div. Œuvr.* t. VII, p. 139, dans POUGENS. On le veut lier [Jésus], il présente les mains ; on le veut souffleter, il tend les joues, BOSS. 1er *sermon sur la passion*, II. Depuis la veille du dimanche des Rameaux jusqu'à la seconde fête de Pâques, il était permis dans la ville de Béziers de souffleter tous les juifs qu'on rencontrait, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvr.* t. V, p. 370, dans POUGENS. || Absolument. Et moi, je ne crois pas Qu'il soit digne du peuple en qui Dieu se reflète De joindre au bras qui tue une main qui soufflette, V. HUGO, *Voix*, II. || **2°** Fig. Faire insulte à. Souffleter le bon sens, la raison.

— HIST. XVIe s. Callicles, en Platon, dit l'extremité de la philosophie estre dommageable... qu'elle rend un homme sauvage et vicieux... propre à estre impunéement souffletté, MONT. I, 225. Or comme

un feu qui aux buissons se prend, Puis soufleté par les vents se respand De tous costez trouvant pasture preste, RONS. 740.

— ÉTYM. *Soufflet.* Ronsard l'a pris au sens propre de souffler.

SOUFFLEUR, EUSE (sou-fleur, fleû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui lance un souffle. Mais un vent peut-être de bise, Ou quelque autre rude souffleur, Fit à Héro par grand malheur Lever un pan de sa chemise, SCARR. *Poés. div. Œuvr.* t. VII, p. 290, dans POUGENS. || Nom que les mineurs donnent à des jets de gaz hydrogène carboné, qui s'échappent avec abondance par une petite ouverture. || 2° Il se dit quelquefois de celui qui souffle continuellement le feu. Voilà un importun souffleur. || 3° Souffleur d'orgues, celui qui fait mouvoir les soufflets de l'orgue. Je suis et nous sommes tous comme le souffleur de l'orgue qui disait : aujourd'hui nous avons été sublimes, DIDEROT, *Lett. à Falconet,* févr. 1766. || 4° Ouvrier qui souffle les ouvrages de verre. || 5° Celui, celle qui souffle, qui respire. Un souffleur fatigant. || *Adj.* Cheval souffleur, celui qui souffle extraordinairement en courant, sans cependant avoir le flanc agité comme dans la pousse. || 6° Terme d'histoire naturelle. Mammifère de l'ordre des cétacés et du genre dauphin. Les souffleurs vont ordinairement par bandes. || Il se dit quelquefois des mammifères cétacés en général, parce qu'ils font jaillir, en soufflant, l'eau de leurs narines. || 7° Nom donné aux alchimistes qui, en soufflant dans leurs fourneaux, espéraient trouver la pierre philosophale. Charlatans, faiseurs d'horoscope, Quittez les cours des princes de l'Europe ; Emmenez avec vous les souffleurs tout d'un temps, LA FONT. *Fabl.* II, 13. Voici quelque souffleur, de ces gens qui n'ont rien, Et nous viennent toujours promettre tant de bien, MOL. *Fâch.* III, 3. Il ne s'en est fallu qu'un degré de chaleur Pour être de mon temps le plus heureux souffleur, REGNARD, *Fol. amour.* I, 5. || Fig. Il y a toujours eu des alchimistes et des souffleurs qui ont distillé les choses humaines; qui ont donné plus de liberté qu'ils ne devaient à leurs conjectures et à leurs soupçons, BALZ. *De la cour,* 3° *disc.* || 8° Celui qui dit tout bas à une personne parlant en public les mots qu'elle ne retrouve pas dans sa mémoire. || Souffleur de canevas, se disait de celui qui soufflait à un juge ignorant le prononcé qu'il devait faire, FURETIÈRE, *Rom. bourg.* liv. II, p. 82, dans LACURNE). Voilà comme, de simples souffleurs et consultés à pure volonté, ces légistes devinrent juges, ST-SIM. 373, 202. || Celui qui, dans un théâtre, est chargé de secourir la mémoire des acteurs. Je vous préviens d'avance que, depuis le père noble jusqu'au souffleur, tout sera de fantaisie, C. DELAV. *les Coméd. Prologue.* || 9° Terme de construction. Aide-appareilleur, chargé de surveiller le transport et la pose des pierres.

— HIST. XIV° s. Laissez fourneaux, vaisseaux divers De ces souffleurs faulx et pervers, *Nat. à l'alch.* 1054. Et dient en moquois souvent, Qu'il sont soufleur contre le vent, *Chastel. de Couci,* v. 29. || XV° s. Là ne voit on sens, raison ne mesure, C'est de dancier au son des chalemiaux ; Car un soufleur qui commence à soufler En une piau cornant la turlulure, Fait entour lui mainte gent assembler, E. DESCH. *Poésies mss.* p. 240 || XVI° s.... Ce que les soufleurs courans [alchimistes] observent diligemment, pour mieux faire valoir la marchandise, LANOUE, 159. Messieurs, quand je cuide sonner un sanctus, le souffleur souffle un gloria in excelsis, *Contes d'Eutrap.* ch. X, f° 49, dans POUGENS. Souffleuses sont les choses qui ne veulent recevoir les fontes de metaux, comme terre, sable, qui retiennent l'air enclos, lequel empesche que les metaux ne prennent nettement la forme des choses qui sont mises dedans, PALISSY, 380.

— ÉTYM. *Souffler.*

† **SOUFFLON** (sou-flon), *s. m.* Cocon de soie d'une tissure si lâche qu'il est transparent.

— ÉTYM. *Souffler.*

SOUFFLURE (sou-flu-r'), *s. f.* || 1° Terme de métallurgie. Cavités qui se forment, en certains cas, dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte ou de verre, par l'action de gaz, pendant la solidification. Ces coins étaient faits avec de l'acier mal travaillé : car on voit, dans le champ des médailles, des inégalités et des soufflures qui prouvent sa mauvaise qualité et la grossièreté de sa préparation, MONGEZ, *Instit. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 204. || Cavité qui se forme dans le plomb lors de sa fonte en table. || Se dit aussi en parlant du cuivre fondu. || 2° Renflement occasionné par l'air qui n'a pu s'échapper de la matière en fusion. On trouve assez souvent, dans ces pierres, des vides occasionnés par des soufflures, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 141.

— ÉTYM. *Souffler.*

† **SOUFFRABLE** (sou-fra-bl'), *adj.* Néologisme. Qui peut être souffert, qui doit être souffert. Je passai ces huit jours dans un supplice que le plaisir d'obéir à Mme Dupin pouvait seul me rendre souffrable, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Il n'y avait pas un seul coin dans la maison souffrable pour un honnête homme, ID. *ib.*

SOUFFRANCE (sou-fran-s'), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Tolérance pour certaines choses qu'on pourrait empêcher (le sens propre de souffrir étant porter, soutenir). Cette vue est une souffrance. Un jour de souffrance. || 2° Terme de comptabilité. Suspension dans l'allocation ou le rejet d'une dépense portée en compte sans pièces à l'appui. Cet article est en souffrance. Tenir une partie en souffrance. || 3° Par extension, tout retard préjudiciable dans la conclusion d'une affaire. Cet homme laisse toutes ses affaires en souffrance. Ce procès met mon commerce en souffrance. || 4° Terme de féodalité. Surséance, délai que le seigneur accordait en certains cas à son nouveau vassal, pour faire foi et hommage. || 5° État de celui qui souffre (celui qui souffre portant, supportant le mal). La souffrance aux personnes de ce rang tient lieu d'une grande vertu, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 93, dans POUGENS. Il [Jésus-Christ] a souffert et est mort pour sanctifier la mort et les souffrances, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Ainsi parmi les souffrances et dans les approches de la mort s'épure comme dans un feu l'âme chrétienne, BOSS. *le Tellier.* Dieu, qui sait que les plus fortes vertus naissent parmi les souffrances, l'a fondée [l'Église] par le martyre, et l'a tenue durant trois cents ans dans cet état, ID. *Hist.* II, 7. Le néant seul, hélas! ignore la souffrance, DELILLE, *Parad. perdu,* X. En présence de cette nature immuable, faut-il donc avoir tant de peur des souffrances que le temps entraîne avec lui? STAEL, *Corinne,* XI, 1. Dans notre siècle, que quelques découvertes encouragent à tout expliquer, ceux-là [les officiers des armes savantes], au milieu des souffrances aiguës que leur apportait le vent du nord [dans la campagne de Russie], cherchaient la cause de sa constante direction, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 11. || Action de souffrir. La souffrance du mal. || Il se dit des peines de l'amour. Il pria sa maîtresse d'avoir pitié de ses souffrances, HAMILT. *Gramm.* 4. || Armée de souffrance, nom que prenait la bande des nu-pieds, 1639, en Normandie. || 6° Dans le langage de la physiologie, toute sensation pénible, qu'elle soit bornée à un simple malaise, ou qu'elle s'élève jusqu'à l'état de douleur.

— HIST. XII° s. Je l'ai mis en sufrance [j'ai passé par-dessus, je n'en ai tenu compte], que nel fis amender, *Th. le mart.* 72. || XIII° s. Apriès li vesti on la tunique qui doit lestre vers, en la quele on list l'epistole, qui senefie soufrance, *Chr. de Rains,* 104. Granz vertu est souffrance [patience], *Ass. de Jérus.* I, 103. || XV° s. Durant les treves ou abstinences et souffrances de guerre, DU CANGE, *abstinentia.* Le duc leur accorda [la trêve], et mit en souffrance [fit cesser] tous assauts, FROISS. I, I, 115. Au jugement, n'eut nulle dilation de souffrance, ne de mercy, ID. I, I, 50. Et ainsi gaigna Fabius par sa saige souffrance, et Minutius perdit par sa folle hastiveté, *Bouciq.* IV, 1. || XVI° s. Les pechez ne se font pas seulement par la permission ou souffrance [tolérance] de Dieu.... CALVIN, *Instit.* 225. Cette fable de Jupiter et Juno eshontée au delà de toute souffrance, MONT. III, 331. Pour mesurer la constance, il fault necessairement sçavoir la souffrance, ID. IV, 162. Le seigneur n'est tenu recevoir l'hommage de son vassal par procureur; mais, s'il a excuse legitime, lui donnera souffrance, LOYSEL, 558. Estrivant à l'encontre des privez soudards en simplicité de vivre et en souffrance de labeur, AMYOT, *Marius,* 10. Ne pourra estre continuée la souffrance ou supercession d'une partie employée dans divers comptes de diverses clostures sous mesme nom ; ains sera la souffrance convertie en supercession, et la supercession en radiation, *Édit,* août 1598.

— ÉTYM. *Souffrant ;* wallon, *sofrants ;* bourguig. *sôffrance;* prov. *sufrensa, sufransa ;* ital. *sofferenza.*

SOUFFRANT, ANTE (sou-fran, fran-t'), *adj.* || 1° Qui endure, patient. Il n'est pas d'une humeur souffrante. Le Dieu que nous adorons n'est pas le Dieu des marcionites, un Dieu qui ne punit pas, souffrant jusqu'au mépris, et indulgent jusqu'à la faiblesse, BOSS. 4° *serm.* 1er *dim. de car.* 1. || 2° Qui souffre, qui éprouve de la douleur. Je suis tout souffrant aujourd'hui. Ayez pitié des êtres souffrants. Qui êtes-vous, dira-t-il, vous qui me faites cette question? ignorez-vous que le nom de chrétien signifie un homme souffrant? BOSS. *Panég. de saint Franç. d'Ass.* 2. || L'Église souffrante, les âmes qui sont dans le purgatoire. L'Église triomphante, l'Eglise militante, et l'Eglise souffrante. || La partie souffrante, la partie du corps affectée et malade. || Fig. Cet homme est la partie souffrante de la compagnie, de la société, c'est sur lui que tombe la perte, le dommage, la raillerie. || 3° Qui exprime la souffrance. Un air souffrant. Et son supplice encor [de Laocoon], objet de nos douleurs, Sur un marbre souffrant nous fait verser des pleurs, DELILLE, *Trois règ.* VII.

— HIST. XIII° s. Bon cevaliers est et provés, Soufrans et fors et adurés, *Partonop.* v. 2761. A tels croisés sera Dieux trop soffrans, Se ne s'en venge à peu de demeurance, QUESNES, *Romancero,* p. 97. La quarte vertu [du bailli] si est qu'il soit soufrans et escoutans, sans li courroucier ne mouvoir de riens, BEAUM. I, 5. || XV° s. Anglois sont hastifs et orgueilleux sur les champs, Portingallois chauds et bouillans et tantost entrepris de paroles; ni ils ne sont pas trop souffrans, FROISS. II, III, 60.

— ÉTYM. *Souffrir.*

† **SOUFFRE-BONHEUR** (sou-fre-bo-neur), *s. m.* Se dit, par imitation plaisante de souffre-douleur, de celui qui est exposé à souffrir le bonheur. Non, Raymond, épouser une femme jolie, Douce, honnête, est, bien sûr, une grande folie; Pourtant je veux la faire, aimant mieux, pour choisir, Être un souffre-bonheur qu'être un souffre-plaisir, PAILLERON, *le Dernier quartier,* I, 7.

SOUFFRE-DOULEUR (sou-fre-dou-leur), *s. m.* || 1° Personne qu'on n'épargne point, et qu'on expose à toutes sortes de fatigues. C'est le souffre-douleur de la maison. || 2° Personne qui est le but des plaisanteries et de la malice des autres. Oh! oh! tu m'avais pris pour un souffre-douleur, HAUTEROCHE, *Nobles de province,* II, 3. Il me paraît que chacun a son souffre-douleur, VOLT. *Lett. Richelieu,* 25 mai 1772. || *Au fém.* C'est une souffre-douleur. La pauvre petite souffre-douleur laissa faire l'enfant gâté, MIRAB. *Lett. orig.* t. III, p. 305. || 3° Familièrement. Bête de somme ou objet qu'on sacrifie à toutes sortes d'usages. Je mets cet habit quand le temps est mauvais; c'est le souffre-douleur. || *Au plur.* Des souffre-douleur.

— ÉTYM. *Souffrir, douleur.*

SOUFFRETEUX, EUSE (sou-fre-teû, teû-z'), *adj.* || 1° Terme familier. Qui est dans le besoin, qui manque des choses nécessaires. Ils languiront toute leur vie, pauvres, souffreteux, méprisés, PATRU, *Plaid.* 4. || Absolument. ....un pauvre souffreteux.... Se plaint là-bas, LA FONT. *Orais.* Quand ma personne fut affichée par mes écrits, je devins dès lors le bureau général d'adresse de tous les souffreteux ou soi-disant tels, J. J. ROUSS. *Prom.* 6. || 2° Par abus, et comme si souffreteux venait de souffrir. Qui est momentanément souffrant, qui éprouve quelque douleur, quelque malaise. Il est tout souffreteux. La blanche et souffreteuse Amélie, couchée sur l'herbe, ressemblait à un narcisse abattu par l'orage, CHATEAUBR. *Natch.* 2° partie, *vers le milieu.*

— HIST. XII° s. Ne pur el [ni pour autre chose] ne fist l'um le nostre ordre establir, Fors pur les suffraitus aidier et sostenir, *Th. le mart.* 96. Dont fu ma mere soufraitouse d'amis? *Raoul de C.* 67. || XIII° s. Tu es retraianz le soffretous des mains as plus forz de lui, *Psautier,* f° 42. ....Si vien avec nos, Tu ne seras ja sofretos De rien dont te puisson aidier, *Ren.* 13258. Dès le tens de s'enfance fu le roy piteux des poures et des souffraiteus, JOINV. 297. || XIV° s. Et le souffreteux dit que [félicité] c'est avoir richesse, ORESME, *Éth.* III. || XV° s. Assailli m'a vieillesse soufraiteuse, E. DESCH. *Femmes et enfants.* || XVI° s. Il sentoit son armée fort affoiblie et souffreteuse de toutes choses, AMYOT, *Anton.* 55. Les gens souffreteux et de basse estoffe estoient toujours les autheurs et executeurs de telles factions et seditions, FROUMENTEAU, *Finances,* 3° livre, p. 418.

— ÉTYM. L'anc. substantif *soufraite* ou, moins bien, *soufrete,* qui signifiait disette, manque (XVI° s. Maints bons esprits passent soufrete, Et vivent de lard et de pain bis, EUSTORGE DE BEAULIEU, *Ballade*). En Normandie, on dit : faire sa souffrette d'une chose, prendre son parti de l'avoir perdue; c'est aussi le sens propre de *souffreteux. Soufraite* ne

vient point de *souffrir*, il vient du latin fictif *suffractus*, brisé, de *sub*, sous, et *frangere*, briser; cela est surabondamment prouvé par la forme provençale *sufracha*, *sofracha*.

SOUFFRIR (sou-frir), je souffre, tu souffres, il souffre, nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent; je souffrais; je souffris; je souffrirai; je souffrirais; souffre, souffrons, souffrez; que je souffre, que nous souffrions, que vous souffriez; que je souffrisse; souffrant; souffert, *v. a.* || 1° Le sens étymologique et propre est supporter; il se divise en deux acceptions : résister à quelque chose de fâcheux, de pénible; endurer. || Résister à. Il ne saurait souffrir le soleil, le serein. C'est une place qui ne peut souffrir un siége. Cet homme ne peut souffrir la mer. Je ne comprends pas comme M. de Grignan peut aller dans un pays [les montagnes du Dauphiné] dont les ours ne peuvent souffrir la demeure, SÉV. 9 mars 1689. Accoutumés à demeurer dans des maisons commodes, à vivre dans l'abondance et dans l'oisiveté, ils ne pouvaient plus souffrir la faim, la soif, les longues marches, les veilles, ni les autres travaux de la guerre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 445, dans POUGENS. || Souffrir un assaut, soutenir un assaut. || Terme de manége. Souffrir l'éperon, se dit d'un cheval qui n'est pas sensible à l'éperon. || Souffrir l'étalon, se dit de la jument quand elle est bien en chaleur. || Endurer. Souffrir la prison avec fermeté. Souffrir patiemment la mauvaise fortune. Et j'aurais cette injure impunément soufferte! ROTR. *Vencesl.* II, 1. Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode, MOL. *Mis.* I, 1. Moi qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice, SÉV. 9 mars 1689. Représentez-vous un homme né dans les richesses et qui les a dissipées; il ne peut souffrir sa pauvreté, BOSS. *la Vallière.* L'imagination ne peut souffrir les vérités abstraites et extraordinaires : elle les regarde, ou comme des spectres qui lui font peur, ou comme des fantômes dont elle se moque, MALEBR. *Rech. vér. éclairc.* liv. I, t. IV, p. 67, dans POUGENS. [Elle] .... souffre des affronts que ne souffrirait pas L'hôtesse d'une auberge à dix sous par repas, BOIL. *Sat.* X. Ah! je ne puis, Albine, en souffrir la pensée, RAC. *Brit.* III, 4. Amilcar, surnommé Barca, souffrait avec peine le dernier traité que le malheur des temps avait forcé les Carthaginois d'accepter, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 369, dans POUGENS. Ceux qui souffraient la servitude, et ceux qui, par leurs intérêts particuliers, cherchaient à la faire souffrir, MONTESQ. *Rom.* 1. || Ne pouvoir souffrir une personne, une chose, avoir de l'aversion pour cette personne, cette chose. M. de Lamoignon ne pouvait souffrir ces hommes chargés des affaires du public et des particuliers, qui se regardent comme invisibles, FLÉCH. *Lamoignon.* Je sens qu'il m'ennuie à mourir; Je l'estime beaucoup et ne puis le souffrir, DESTOUCH. *Glorieux*, II, 4. Il a commencé par établir que je ne pouvais pas le souffrir, MARIV. *le Legs*, sc. 23. Il m'est impossible d'aimer Héraclius [de Corneille], je vous l'avoue; je crois vous avoir cité Mme du Châtelet, qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 sept. 1761. || Je ne puis souffrir que cela se fasse, il m'est désagréable que cela se fasse. Chavigni, qui était rentré dans le cabinet, son unique élément, et qui y était rentré par le moyen de M. le Prince, ne pouvait souffrir qu'il l'abandonnât; et il pouvait encore moins souffrir qu'il se tînt en bonne intelligence avec Mazarin qui était l'objet de son horreur, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 403, dans POUGENS. Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers.... Se donne en te louant une gêne inutile, BOIL. *Disc. au roi.* || 2° Ne pas se détériorer, en parlant des choses. Le poisson non salé ne pouvait souffrir le transport au delà de trente à quarante heures, MERC. *Tabl. de Par.* 34. || 3° Tolérer, ne pas empêcher. Ce n'est pas qu'un emploi ne doive être souffert, LA FONT. *Fabl.* XII, 27. On pourrait aucunement Souffrir ce défaut aux hommes, ID. *ib.* IX, 1. Je souffre bien que tu le sois [Sosie], Souffre aussi que je le puisse être, MOL. *Amph.* III, 7. Mme la Dauphine ne souffrait pas qu'on touchât aux oints du Seigneur, FLÉCH. *Dauphine.* Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire? RAC. *Esth.* II, 1. On n'y souffre ni meubles précieux, ni habits magnifiques, ni festins délicieux, ni palais dorés, FÉN. *Tél.* V. Charles II n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère, VOLT. *Louis XIV*, 14. On vient d'imprimer dans un journal l'article *Femme*, qu'on tourne horriblement en ridicule; je ne peux pas croire que vous ayez souffert un tel article dans un ouvrage sérieux [*l'Encyclopédie*], ID. *Lett. d'Alemb.* 13 nov. 1759. Il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* IV, 8. || Souffrir quelqu'un, le tolérer, le laisser faire ceci ou cela. Bien plus, on ne vous souffre ici que ce seul jour, CORN. *Nicom.* III, 4. L'ordre de l'empereur n'admet ici personne, Et ma commission n'y souffre que vous deux, ROTR. *Bélis.* III, 2. Et l'Académie, entre nous, Souffrant chez soi de grands fous.... BOIL. *Épig.* XXV. Aux bords que j'habitais je n'ai pu vous souffrir, RAC. *Phèdre*, II, 5. Vos sentiments sont avoués de notre père, et vous pouvez souffrir à vos genoux un homme que vous allez épouser, MARIV. *Serm. indiscr.* IV, 5. || Souffrir se dit pour laisser, avec un nom de personne pour régime direct et un verbe à l'infinitif. En Europe, où les rois sont d'une humeur civile, Je ne leur rase point de château ni de ville; Je les souffre régner, CORN. *l'Illus. com.* II, 2. Il y avait des diacres continuellement appliqués à prendre garde que chacun fût attentif, et à ne souffrir personne sommeiller, rire, parler à l'oreille, ou faire quelque signe à un autre, FLEURY, *Mœurs des chrétiens*, XL. || 4° Permettre. Souffrez que votre fille embrasse vos genoux, CORN. *Poly.* III, 3. Je ne vous puis souffrir de dire une sottise, ID. *Suite du Ment.* III, 2. Jusques.... à lui souffrir, en cervelle troublée, De courir tous les bals et les lieux d'assemblée, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Le père Lemoine a apporté une modération à cette permission générale [donnée aux femmes par les casuistes de se parer]; car il ne le veut point du tout souffrir aux vieilles, PASC. *Prov.* IX. Vous êtes obligés de leur souffrir [à vos domestiques] ce que vous ne voulez pas vous interdire; il faut fermer les yeux à des désordres que vous autorisez par vos mœurs, MASS. *Petit carême, Vic. vert. des grands.* S'il en est ainsi, rendez-moi ma montre; je ne souffrirai pas.... — Copp : Ah! vous ne souffrirez pas.... vous le prenez avec moi sur un singulier ton, A. DUVAL, *Jeun. de Henri V*, II, 10. || 5° Recevoir quelque dommage. L'escadre a souffert un vrai désastre. || Souffrir une rude, une furieuse tempête, être agité d'une rude, d'une furieuse tempête. || Souffrir un coup de vent, être battu d'un coup de vent || 6° Éprouver une peine physique ou morale de quelque chose. Souffrir la douleur, souffrir le martyre, souffrir une perte, un dommage. Les qualités excessives nous sont ennemies, et non pas sensibles; nous ne les sentons plus, nous les souffrons, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Coulanges a la goutte comme un petit débauché; il crie.... il voit du monde.... il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement, SÉV. 4 févr. 1689. Combien dans cet exil ai-je souffert d'alarmes! RAC. *Andr.* I, 1. Il ajouta qu'il les avait menés à Samos pour y souffrir l'exil qu'ils avaient fait souffrir à Philoclès, FÉN. *Tél.* XIV. Dans ce dernier adieu ne va pas m'attendrir; Et sache voir du moins ce que je sais souffrir, P. LEBRUN, *Marie St.* V, 5. || Par exagération. Souffrir mort et passion, éprouver des douleurs cruelles; et aussi être vivement impatienté. Sa lenteur me fait souffrir mort et passion. || On dit de même : souffrir le martyre. || 7° Admettre, recevoir, être susceptible, en parlant des choses. Pour un cœur généreux ce trépas a des charmes, La gloire qui le suit ne souffre point de larmes, CORN. *Hor.* II, 1. Une pièce d'éloquence remplie des plus belles et des plus nobles expressions que la langue puisse souffrir, ID. *Lett. à l'abbé de Pure*, 12 mars 1659. Supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles, MOL. *Tart. Préf.* Les termes sont si clairs qu'ils ne souffrent aucune interprétation, PASC. *Prov.* VI. Si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y aurait-il dans l'univers de plus distingué que Madame? BOSS. *Duch. d'Orl.* Puisqu'il est essentiel à Dieu d'être simple et indivisible, sa substance ne souffre point de partage, ID. *Sermon sur le myst. de la Trin.* 1. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir, ID. *le Tellier.* Il persista dans sa retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, ID. *ib.* Quelle liberté s'est-elle donnée qui pût, je ne dis pas mériter une censure, mais souffrir une mauvaise interprétation? FLÉCH. *Marie-Thér.* Si les historiens de l'antiquité sont en général supérieurs aux nôtres, cette vérité souffre toutefois de grandes exceptions, CHATEAUBR. *Génie*, III, III, 5. || 8° *V. n.* Supporter, soutenir la douleur physique ou morale. Néarque : Il suffit, sans chercher, d'attendre et de souffrir. — Polyeucte : On souffre avec regret quand on n'ose s'offrir, CORN. *Poly.* II, 6. Le trépas vient tout guérir; Mais ne bougeons d'où nous sommes : Plutôt souffrir que mourir, C'est la devise des hommes, LA FONT *Fabl.* I, 16. Il faut souffrir pour la charité, souffrir pour la vérité, souffrir pour la paix, souffrir pour l'obéissance, BOURDAL. *Myst. Ascens.* t. I, p. 422. Après s'être acquittée de tous les devoirs à la cour, Mme de Montausier a souffert comme on souffre dans les cloîtres, sans murmurer et sans se plaindre, FLÉCH. *Mme de Mont.* Quiconque ne sait pas souffrir n'a point un grand cœur, FÉN. *Tél.* IX. Souffre, meurs ou guéris; mais surtout vis jusqu'à ta dernière heure, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Souffre un moment encor; tout n'est que changement; L'axe tourne, mon cœur; souffre encore un moment, A. CHÉN. *Élég.* 27. || 9° Laisser prendre licence. Celui qui souffre beaucoup s'apprête à beaucoup souffrir, LETOURNEUR, *Trad. de C. Harlowe, Lett.* 120. || 10° Sentir de la douleur, de la peine physique ou morale. Souffrir de la tête, de la poitrine. Ils [les chrétiens] souffrent sans murmure et meurent avec joie, CORN. *Poly.* I, 3. Quoique les maux [d'amour] se succèdent ainsi les uns aux autres, on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa maîtresse par l'espérance de moins souffrir; cependant, quand on la voit, on croit souffrir plus qu'auparavant, PASC. *Pass. de l'am.* Si le prince se plaignait, c'était seulement d'avoir si peu à souffrir pour ses péchés, BOSS. *Louis de Bourbon.* La rude loi de souffrir, ID. *Anne de Gonz.* Il [l'homme] ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre, LA BRUY. XI. Ceux qui n'ont pas souffert ne savent rien, ils ne connaissent ni les biens ni les maux; ils ignorent les hommes; ils s'ignorent eux-mêmes, FÉN. *Tél.* XV. Un de ces cœurs tendres et miséricordieux, qui souffrent de toute leur prospérité à la vue des infortunes d'autrui, MASS. *Or. fun. Villars.* Quand on a souffert, ou qu'on craint de souffrir, on plaint ceux qui souffrent; mais, tandis qu'on souffre, on ne plaint que soi, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ah! que nous avons à souffrir de la nature, de la fortune, des méchants et des sots! VOLT. *Lett. d'Alembert*, 10 juin 1776. Est-ce la peine de vivre quand on souffre? oui, car on espère toujours qu'on ne souffrira pas demain; du moins c'est ainsi que j'en use depuis plus de soixante ans, ID. *Lett. d'Argental*, 20 nov. 1769. Quoique, par souffrir, on entende proprement éprouver une sensation désagréable, il est certain que la privation d'une sensation agréable est une souffrance plus ou moins grande, CONDIL. *Log.* I, 8. Il remarqua l'attitude de Napoléon, celle qu'il conserva pendant toute cette retraite : elle était grave, silencieuse et résignée; souffrant moins du corps que les autres, mais bien plus d'esprit, et acceptant son malheur, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 12. Il [Dieu] fit l'eau pour couler, l'aquilon pour courir, Les soleils pour brûler, et l'homme pour souffrir, LAMART. *Méd.* I, 2. Ô Muse que m'importe ou la mort ou la vie? J'aime, et je veux pâlir; j'aime, et je veux souffrir, A. DE MUSS. *la Nuit d'août.* || On dit dans un sens analogue : Sa modestie souffre quand on le loue || Il a cessé de souffrir, se dit quelquefois pour : il est mort. || 11° Éprouver du dommage matériel ou moral. Les enfants souffrent des divisions des parents. Souffrir dans son commerce, dans sa réputation. L'armée a beaucoup souffert dans cette expédition. Si la malignité de l'esprit d'indépendance s'est déclarée sans réserve en Angleterre, les rois en ont souffert, mais aussi les rois en ont été la cause, BOSS. *Reine d'Anglet.* Cet autre .... augmente d'année à autre de réputation : les plus grands politiques souffrent de lui être comparés, LA BRUY. X. || Absolument. Ciel! faut-il que le rang dont on veut tout couvrir, De cent sots tous les jours nous oblige à souffrir! MOL. *Fâch.* I, 6. || 12° Il se dit des choses qui éprouvent un dommage, une diminution. Les vignes ont souffert de la gelée. Le pays souffrit beaucoup des ravages de la guerre. S'il est vrai, comme je le crois, que vos affaires n'en souffriront pas, SÉV. 320. Je prie Dieu que sa santé n'en souffre pas, BOSS. *Lett. abb.* 25. La justice, la police, tout souffre de ce désordre, FÉN. *Tél.* XIV. Son ardeur pour s'instruire et son application à son métier, qui ne souffrit point de ses autres études, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 20 nov. 1772. || 13° Se souffrir, *v. réfl.* Avoir l'un pour l'autre de la tolérance. Ces deux hommes se souffrent réciproquement. M. de Lauraguais est de retour de Genève; il a passé huit jours auprès de

Voltaire : nous avons bien fait, dit-il, de nous séparer; deux grands poëtes ne peuvent se souffrir plus longtemps, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 12 oct. 1761. || Ces deux hommes ne peuvent se souffrir, ils ont de la haine l'un pour l'autre. || **14°** Être supporté. Ces dissonances qui se souffrent dans le rapport de plusieurs voix ou instruments, DESCARTES, *Musique, diversité des sons.* Si ceux-ci [les fornicateurs] se souffrent pour ne point troubler la tranquillité publique, *Hist. du conc. de Trente, trad. de* LE COURAYER, t. I, p. 116. Au grand scandale de la religion tout cela se souffre, MERC. *Tabl. de Par.* 90. || **15°** Se tolérer soi-même. L'âme se résout en même temps de combattre sans cesse ses imperfections, et de se souffrir néanmoins soi-même sans s'abandonner jamais au découragement, NICOLE, *Ess. de mor.* 2e traité, ch. 5. || **16°** *S. m.* Le souffrir, l'état de souffrir. Dans l'humilité du christianisme le souffrir est plus estimé que le faire, BALZ. *le Prince*, 8. || Proverbes. Souffre quand tu seras enclumeau, et frappe quand tu seras marteau. || Le papier souffre tout, on écrit sur le papier tout ce qu'on veut, vrai ou faux, bon ou mauvais. Après avoir bien rêvé sur son obstination [d'une demoiselle de la cour de Charles II], il [le frère du roi] crut que l'écriture pourrait faire ce que n'avaient pu les regards, les discours, ni les ambassades; le papier souffre tout; mais, par malheur, elle ne souffrait point le papier, HAMILT. *Gramm.* 9.

— REM. **1.** Souffrir dans le sens d'éprouver une douleur physique, suivi d'un infinitif, veut la préposition *à* : Je souffre à marcher; et la préposition *de*, quand il s'agit d'une douleur morale : Je souffre de vous voir dans cette situation. || **2.** Souffrir, permettre, avec *que*, veut le subjonctif : Souffrez que cela se fasse. || **3.** Souffrir, permettre, au lieu de *que* et le subjonctif, peut prendre *de* avec l'infinitif, et, s'il y a un complément, ce complément est précédé de *à* : On ne souffrit pas à Luther de dire que ....

— HIST. XIe s. Ço est merveille que Deus le soefret tant [Roland], *Ch. de Rol.* CXXXII. Ceste bataille est mult fort à sufrir, *ib.* CCL. || XIIe s. J'aim melz [j'aime mieux] ensi soufrir et endurer Ces très douz maus.... *Couci*, X. J'alasse à Dieu graces et merciz rendre De ce que ainz soufrites à nul jor, Que je fusse baanz à vostre amor, *ib.* XXIV. Amours m'a par raison monstré, Que fins amis soffre et atent, *Dame de Faiel*, dans *Couci*. Fait icil de Wincestre : sire evesque, suffreiz; Laissiez ester sa cruiz, *Th. le mart.* 39. Au Mans avons sofert dolereuse quinzaine, *Sax.* XXX. Et faites tant que il soient armés De biaus chevaus courans et abrivés; Vous estes riches, bien soffrir le pouvés, *Garin*, t. I, p. 6. || XIIIe s. Qui suefre et a soufert grant travail et grant peine, *Berte*, XXXIV. Ne souffrez qu'enemy ait sus moi poesté, *ib.* XLV. Pour l'amour de nostre Segneur Jesu Crist, qui por nostre redemption y vout soufrir mort et passion, BEAUM. XXV, 24. Et li communs ne se pot souffrir que li ouvrages ne soit fet, ID. XXX, 62. Et puisque ele a pris l'un des cois [choix], ele ne pot pas recouvrer à l'autre, ains convient qu'ele en suefre son preu ou son damace, ID. XIII, 9. Et lors se soufrirent [se turent] les prelaz, ne onques puis n'en oy parler, JOINV. 200. Je li dis : sire, vous devez moult soufrir à Poince l'escuier; car il a servi vostre aieul et vostre pere et vous, ID. 289. Sire de Joinville, je vous aime moult; mès soiés certein que, se vous ne vous voulez soufrir [vous désister] de ceste demande, je ne vous aimeré jamez, ID. 254. Renart respond : or vous soufrez, Tant que li moine aient mangié, *Ren.* v. 982. || XIVe s. Et li proverbes qui recorde : Qui sueffre, il vaint bien, s'i acorde, MACHAUT, p. 84. Se ce ne sont prelas, barons ou autres honorables personnes qui, pour leur estat maintenir, ne se peuvent souffrir [passer] de vaissellemens, *Ordonn.* juin 1313. En moult souffrant, t'avendront assez de choses que souffrir ne pourras, *Ménagier*, I, 9. Laquelle femme dist à icellui Sagardeau, qu'il se souffrist de dire lesdites paroles de ladite femme, mesmement en la presence de son mary, DU CANGE, *sufferentia*. || XVe s. Et se voulut agenouiller [Isabelle] de la grant joie qu'elle avoit; mais le gentil sire de Beaumont ne l'eut jamais souffert, FROISS. I, I, 14, Souffrez-vous [taisez-vous], ID. I, I, 321. Les aucuns disent.... qu'ils souffrirent par plusieurs fois laisser passer parmi leur ost vivres [pour ceux qu'ils assiégeaient], ID. I, I, 139. Dieu le souffrit cheoir en ceste gloire [vanité, présomption], COMM. I, 12. || XVIe s. La parenté n'est soufferte aux mariages.... MONT. I, 113. Les enfans de sept ans souffroient à estre fouettez jusques.... ID. I, 115. Je ne puis souffrir d'aller desboutonné, ID. I, 260. La fortune souffrit pour lors Æmilius jouir entierement du plaisir de sa victoire, AMYOT, *P. Æm.* 37. Si fut chose pitoyable que ce qu'il convint alors faire et souffrir à Perseus, ID. *ib.* 42. Qui plus vit, plus a à souffrir, COTGRAVE. Si truye forfait, les pourceaux le souffrent, ID.

— ÉTYM. Berry, *soffrir*; wallon, *sofri*; bourguig. *sôfri*; provenç. *suffrir*, *soffrir*; espagn. *sufrir*; portug. *sofrer*; ital *soffrire*; du lat. *sufferre* (comme *offrir* de *offerre*), de *sub*, sous, et *ferre*, porter.

† **SOUFI, SOUFISME**, voy. SOFI 2.

† **SOUFRAGE** (sou-fra-j'), *s. m.* Action de soufrer. Le soufrage a le très-précieux avantage de prévenir la dégénération acéteuse [des vins], GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 295, dans POUGENS. || Action de soufrer la vigne atteinte de la maladie causé par l'oïdium.

SOUFRE (sou-fr'), *s. m.* || **1°** Minéral d'un jaune clair très-inflammable, et qui exhale en brûlant une odeur forte et insupportable. Le soufre est un corps simple. Le soufre, dont la découverte remonte à l'antiquité la plus reculée, est solide, jaune citron, très-friable, insipide, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 181, dans POUGENS. || Fig. Il sème, en regardant, du soufre dans les âmes, RÉGNIER, *Dial.* || Soufre vif, soufre naturel. Fleur de soufre, soufre sublimé. || Soufre lavé, soufre sublimé qui a été dépouillé entièrement de l'acide sulfurique qu'il contient naturellement par des lavages prolongés avec l'eau distillée et chaude. || Le soufre porphyrisé et lavé était appelé autrefois crème de soufre. || Soufre en canon, soufre auquel on donne, dans les moules, une forme de bâton rond. || **2°** Soufre doré d'antimoine, poudre qui se précipite quand on verse un acide faible dans les eaux d'où le kermès minéral s'est précipité. || Soufre rouge, arsenic sulfuré. || Foie de soufre, combinaison d'un alcali fixe avec le soufre. || Magistère du soufre, préparation obtenue par la précipitation d'une solution d'un sulfure de potasse, au moyen du vinaigre ou d'un acide. || **3°** Soufre végétal, voy. LYCOPODE. || **4°** Terme d'alchimie. Se disait d'un principe actif imaginaire que l'on prétendait trouver dans tous les corps mixtes. L'infatigable Homberg disait que ce qu'on appelle le soufre principe n'est autre chose que le feu lui-même, VOLT. *Phil. Newt.* II, 5. || **5°** Empreinte que l'on prend sur des tablettes de soufre. Un assortiment de soufres, où vous trouverez ces empreintes de tous les plus beaux antiques, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 94, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Car tuit [les métaux] par diverses manieres Dedens les terrestres minieres De soufre et de vif argent nessent, Si cum li livres le confessent, *la Rose*, 16325. || XVIe s. Soulphre vif, PARÉ, XXI, 24.

— ÉTYM. Wallon, *soûf*; provenç. *solfre*, *sulpre*, *solpre*; catal. *sofre*; espagn. *azufre*; portug. *xofre*; ital. *solfo*; du lat. *sulfurem*, soufre, que l'on a rapproché du sanscr. *çulvâri*, soufre.

SOUFRÉ, ÉE (sou-fré, frée), *part. passé* de soufrer. || **1°** Pénétré, enduit de soufre. Chemise soufrée. Allumette soufrée. Vin soufré. La vapeur soufrée du marais stygien, qui s'exhalait sans cesse par cette ouverture, empestait l'air, FÉN. *Tél.* XVIII. Il n'y a pas d'autre remède pour lui que de venir cicatriser la plaie de ses poumons à l'air soufré de Pouzol, GALIANI, *Corresp.* 27 juin 1772. || **2°** Terme d'histoire naturelle. Qui est d'un jaune de soufre.

SOUFRER (sou-fré), *v. a.* || **1°** Enduire, pénétrer de soufre. Soufrer des allumettes. || **2°** Soufrer une étoffe, la passer sur la vapeur de soufre. || **3°** Soufrer du vin, donner l'odeur de soufre au tonneau en y brûlant une mèche soufrée. Soufrer, mécher ou muter les vins, c'est les imprégner d'une vapeur sulfureuse, qu'on obtient par la combustion de mèches soufrées, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 293, dans POUGENS. || **4°** Soufrer la vigne, y répandre du soufre en poudre au moyen d'une espèce de soufflet fait exprès.

— HIST. XIIIe s. Totes ewes salées et soufrées et de mer valent à maladies froides et moistes, ALEBRANT, f° 9.

— ÉTYM. *Soufre.*

† **SOUFREUR** (sou-freur), *s. m.* Homme chargé de soufrer les vignes atteintes de la maladie causée par l'oïdium. || Ouvrier employé dans les moulins à triturer le soufre. || Ophthalmie des soufreurs, ophthalmie qui attaque les ouvriers employés à triturer le soufre et ceux qui soufrent les vignes.

† **SOUFRIÈRE** (sou-fri-è-r'), *s. f.* Lieu où l'on recueille du soufre. || Boîte où l'on met le soufre, chez les fabricants d'allumettes.

— HIST. XVIe s. Qu'il te pousse à chef bas dans les flammeuses ondes De Phlegeton roulant ses soufrieres profondes, BAÏF, *Œuv.* p. 75, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Soufre.*

† **SOUFROIR** (sou-froir), *s. m.* Appareil, chambre, étuve pour soufrer.

— ÉTYM. *Soufrer*; wallon, *soufreû*.

† **SOUGAR** (sou-gar), *s. m.* Sorte de hamster, *cricetus sougarus*, DESM.

SOUGARDE, *s. f.* Voy. SOUS-GARDE.

SOUGORGE, *s. f.* Voy. SOUS-GORGE.

SOUHAIT (souè; en vers, de deux syllabes sou-è; le *t* ne se lie pas; un souè agréable; au pluriel, l'*s* se lie : des souè-z agréables), *s. m.* || **1°** Mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. Ce prince [d'Auvergne] a dans Château-Thierri Passé deux mois et davantage; Rien de meilleur, rien de plus sage Et de plus selon mes souhaits Parmi les grands ne fut jamais, LA FONT. *Poés. mêl.* 33. Formez trois souhaits; car je puis Rendre trois souhaits accomplis, Trois sans plus.... ID. *Fabl.* VII, 6. Devenue maintenant, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien, elle est aussi la consolation de toute la France, BOSS. *Reine d'Anglet.* À quoi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager, VOLT. *Lett. Vaines*, 3 oct. 1777. || **2°** Les souhaits de bonne année, les vœux qu'on fait pour quelqu'un à la nouvelle année. || **3°** À vos souhaits, façon de parler familière dont on salue celui qui éternue. || **4°** À souhait, *loc. adv.* Selon les désirs. Mais rien pour cette fois ne lui vint à souhait, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Qu'est ceci? mon char marche à souhait! ID. *ib.* VI, 18. Vous êtes servi à souhait : un médecin vous quitte, un autre le remplace, MOL. *Mal. imag.* III, 9. Ma petite maison est bien jolie, vous y trouverez votre logement bien à souhait, pourvu que vous m'aimiez toujours, SÉV. 135. La jolie chose d'accoucher d'un garçon, et de l'avoir fait nommer par la Provence! voilà qui est à souhait, ID. 100. C'est [un précepteur] une humeur et des mœurs à souhait, ID. 26 juin 1680. On apercevait de loin des collines et des montagnes.... dont la figure bizarre formait un horizon à souhait pour le plaisir des yeux, FÉN. *Tél.* I. || **5°** C'est un souhait de roi, fils et fille, se dit de ceux qui n'ont que deux enfants, l'un mâle, l'autre femelle. || Proverbe. Vin sur lait, c'est souhait, lait sur vin, c'est venin.

— HIST. XIIe s. Al jor del jugement, quant Deux tiendra ses plais, Or ont li pecheor bien jeté lor sohais, *Sax.* XV. || XIIIe s. Car j'espoire merci si lonc tens a, Que tel paine [la peine d'amour] me doit sanler [sembler] souhais, MÆTZNER, p. 49. Mais haus voloirs sans espoir d'aciever Et simples vis, cors acesmés et gais; D'itel cose est tous souhais Pour cors grever, *ib.* p. 20. Et si plus que souhait avoie De tous biens d'humain paradis, *Lay d'amours*, JUBINAL, t. II, p. 191. || XVe s. Celle part tournerent les mariniers, lesquels avoient vent et temps à souhait, FROISS. II, III, 33. || XVIe s. Il n'y a cil qui son souhait ne fasse D'estre avec toi, MAROT, II, 29. Si souhaits fussent vrais, pastoureaux seroient rois, COTGRAVE. À poures cœurs petit souhait, ID.

— ÉTYM. Voy. SOUHAITER.

SOUHAITABLE (souè-ta-bl'; en vers, sou-è-ta-bl'), *adj.* Digne d'être souhaité. Comme si la mort vous était souhaitable, ROTROU, *St Genest*, II, 8. Il serait plus souhaitable de tout perdre et d'être réduit à la dernière mendicité, que de perdre Dieu, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 71, dans POUGENS. Je n'ai jamais vu une si souhaitable entrée dans le monde et dans la guerre [que celle du jeune de Grignan], SÉV. 26 nov. 1688. Que les rigueurs qu'offrent ces retraites sacrées paraissent douces et souhaitables, rapprochées des inquiétudes cruelles des pécheurs! MASS. *Profess. relig.* 2.

— HIST. XVIe s. O repaire moins souhaitable Que le Caucase inhospitable, DU BELLAY, II, 69, *verso*. Ce que disent les sages, que, des actions egualement bonnes, celle là est plus souhaitable à faire où il y a plus de peine, MONT. I, 303,

— ÉTYM *Souhaiter.*

SOUHAITÉ, ÉE (souè-té, tée; en vers, sou-è-té), *part. passé* de souhaiter. Appelé par des souhaits.

Et le moindre moment d'un bonheur souhaité Vaut mieux qu'une si froide et vaine éternité [la gloire], CORN. *Sur.* I, 3. Les choses les plus souhaitées n'arrivent point, ou, si elles arrivent, ce n'est ni dans le temps ni dans les circonstances où elles auraient fait un extrême plaisir, LA BRUY. IV.

SOUHAITER (souè-té ; en vers, sou-è-té), *v. a.* ‖ 1° Désirer pour soi. Et, moi, que tes désirs avaient tant souhaitée, CORN. *Médée*, III, 3. J'ai souhaité l'empire, et j'y suis parvenu; Mais, en le souhaitant, je ne l'ai pas connu, ID. *Cinna*, II, 1. [Anne de Gonzague mourante] n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, BOSS. *Anne de Gonz.* Narcisse, c'est assez : je reconnais ce soin, Et ne souhaite pas que vous alliez plus loin, RAC. *Brit.* IV, 4. Avez-vous en effet souhaité ma présence? ID. *Andr.* IV, 3. Il me semble qu'on doit se trouver heureuse de ne point entrer dans une maison où l'on est si peu souhaitée [à propos d'un mariage], Mme DE VILLARS, *Lett.* 7 mars 1697. Vous me promettez l'empire du monde, si je crois que vous avez raison; je souhaite alors de tout mon cœur que vous ayez raison, VOLT. *Rem. Pens. Pascal*, 5. ‖ Suivi d'un infinitif, il s'emploie sans préposition ou avec la préposition *de*. Pour moi, je n'ai jamais présumé que mon esprit fût en rien plus parfait que ceux du commun; même j'ai souvent souhaité d'avoir la pensée aussi prompte, ou l'imagination aussi nette et distincte que quelques autres, DESC. *Méth.* I, 2. Ne souhaite régner dans le cœur de personne, CORN. *Imit.* II, 8. Ce grand Alexandre a souhaité de faire du bruit dans le monde durant sa vie et après sa mort; il a tout ce qu'il a demandé, BOSS. *la Vallière.* Je souhaite et je crains de rencontrer vos yeux, VOLT. *Zaïre*, II, 2. ‖ Absolument. Et s'il pouvait plus faire, il souhaiterait moins, CORN. *Pomp.* V, 5. Toutefois, qu'il soit fait comme vous souhaitez, RAC. *Esth.* II, 7. ‖ 2° Désirer pour un autre. Souhaiter du bien à ses amis. Voici ce qu'en mourant lui souhaite sa mère; Que dis-je? souhaiter! je me flatte, j'espère.... RAC. *Ath.* V, 6. Mais vous ne saurez pas, du moins je le souhaite, En quel trouble mortel son intérêt [d'un fils] nous jette, ID. *Andr.* III, 4. Dans un siècle où la charité est refroidie, c'est presque faire le bien que de le souhaiter, MASS. *Orais. fun. Villars.* On souhaiterait à Plaute la politesse de Térence, à Térence la gaîté de Plaute, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 153. ‖ 3° Souhaiter quelqu'un, désirer sa présence. M. de Coulanges m'a mandé plus de quatre fois que vous m'aimiez de tout votre cœur, que vous parliez de moi, que vous me souhaitiez, SÉV. 8. Ma fille, je vous souhaite à tout, je vous regrette partout, 5 janv. 1689. ‖ 4° Absolument. Former des souhaits. Souhaiter, ce n'est pas une peine Étrange et nouvelle aux humains, LA FONT. *Fabl.* VII, 6. Cette pauvre Lestrange est chanceuse; elle est mal des deux côtés : la femme [Marie-Thérèse] a cru qu'elle souhaitait pour la fille [Mlle de Fontanges]; et au contraire elle donnait à la fille de si bons conseils, que Jupiter [Louis XIV] l'ayant su, il l'a prise en horreur, SÉV. 26 avr. 1680. ‖ 5° Il se dit dans les formules de compliment. Souhaiter le bonjour, le bonsoir, la bonne année. Je vous souhaite une heureuse année, ma chère fille, SÉV. 180. ‖ Familièrement. Je vous en souhaite, se dit à une personne qui désire une chose qu'elle n'aura pas. A mon amant aujourd'hui? je t'en souhaite! et qu'en dirait demain mon mari? BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 1. ‖ 6° Se souhaiter, *v. réfl.* Être souhaité. Cela ne se souhaite pas. ‖ 7° Désirer d'être.... Se souhaiter immortel. Et moi, à qui il reste tant d'autres choses à désirer, qui suis éloigné de tant de chemin du lieu où je me souhaite.... VOLT. *Lett.* 33.

— HIST. XIIIe s. Il i ot si grant plenté de tot biens comme on porroit soushaidier por cors d'omme aaisier, H. DE VALENC. p. 188. [Manteau] Bien seant à lor gré si come à souhaidier, *Berte*, CXXIX. ‖ XIVe s. On ne porroit nulle fleur souhaitier, Qu'amans deüst tant amer ne prisier, MACHAUT, p. 121. Car la matiere forme appete, Comme femme l'homme souhete, *Nat. à l'alch. err.* 257. On en puet juer [du jeu de tables] en deux manieres, c'est à savoir par souhaidier de le [la] langue, et par gieter les dés, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 54. ‖ XVe s. Et dit monseigneur : nous n'y serons pas pour nous y souhaiter; il y a un trop long chemin d'icy, FROISS. IV, p. 29, dans LACURNE. Raoul le vicomte à grant joye Y fu, qui toute honneur souhaide, *la Bataille du Liege.* ‖ XVIe s. Il estoit desiré et souhaitté des autres provinces, lesquelles reputoient bien heureuses celles qui pouvoient avoir un tel gouvernement, AMYOT, *Lucull.* 36. Ilz commençoient à souhaitter fort une vie tranquille, reposée et paisible, ID. *Nicias*, 16. Chacun la veut, l'entretient, la souhaitte, MAROT, I, 193. ....Venus la belle.... Renouvella l'obseque et le dueil d'Adonis, Et pour mourir sur lui se souhaita mortelle, DESPORTES, *Épitaphes, Quelus.* Souhaiter ne peut aider, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 417.

— ÉTYM. *Sous*, et l'anc. verbe *haitier*, rendre joyeux, sain; de là *souhaiter*, mettre par ses vœux en joie et santé. *Haitier* vient de l'anc. h. allem. *heizan*, appeler et aussi faire vœu. *Hait* et *haiter* sont encore usités dans l'Ille-et-Vilaine : Je bois à vous de bon hait. Cela ne me haite guère [ne me plaît guère]. Une femme bien haitante, une femme à physionomie agréable.

† **SOUI** (sou-i), *s. m.* Sorte de sauce dont l'usage est venu du Japon, et qui est un composé de différents jus de viande, principalement de bœuf rôti, le tout fortement épicé.

† **SOUILLARD** (sou-llar, *ll* mouillées), *s. m.* ‖ 1° Terme de construction. Trou percé dans une pierre, pour livrer passage à l'eau ou pour en recevoir la chute. ‖ La pierre elle-même. ‖ Pièce de bois qui fait partie d'un pont, d'une écluse. ‖ Petit châssis qu'on scelle dans une écurie. ‖ 2° Place où le sanglier a pris souille.

— HIST. XVIe s. Quelque valet d'estable ou quelque souillart [souillon] de cuisine, PASQUIER, *Ménophile*, p. 137, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Souiller*; ital. *sugliardo.*

† **SOUILLARDE** (sou-llar-d', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de savonnier. Baquet pour recevoir les soudes lessivées.

1. **SOUILLE** (sou-ll', *ll* mouillées, et non sou-ye), *s. f.* ‖ 1° Terme de chasse. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier. C'est comme un sanglier qui se tient dans la souille, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 4. ‖ Le sanglier prend souille, il se couche dans l'eau ou dans la boue. ‖ 2° Terme de marine. Empreinte que laisse, dans la vase ou le sable fin, le fond d'un navire qui revient à flot, après avoir échoué dans ce sable ou cette vase. A marée basse, le navire était resté à découvert dans la souille de la vase.... vers neuf heures, le mousse s'aperçut qu'au lieu de le soulever de la souille, la mer montante gagnait jusqu'au niveau du pont, qui allait bientôt être submergé, *Nouvelliste de Rouen*, dans *J. des Débats*, 9 avril 1859.

— HIST. XIVe s. Il advient communement, quant un sanglier a prins gresse, et le temps est bel et sec, et il a un peu gelé, et le sanglier vient de mengier, si vient au seulg et se boute dedans en la boe, et se toulle parmy le seulg, *Modus*, fo XXXII, *verso.* ‖ XVIe s. A plusieurs mariniers qui ont amené ladicte galleace de la souille en place près la tour dudit Havre, *Despence faicte*, dans JAL. Toutes personnes qui feront souille ou fosse au devant de cette ville et havre, *Archives de la charge*, dans JAL.

— ÉTYM. Berry, *souille*, lieu bourbeux; du lat. *suillus*, qui appartient au cochon, de *sus*, cochon (voy. SOUE).

† 2. **SOUILLE** (sou-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Taie d'oreiller, en quelques provinces.

— HIST. XVIe s. .... Les femmes juifves.... sont communement par les marchez de Turquie vendants des ouvrages faicts à l'aiguille.... serviettes, mouchouers, couvre-chefs, ceintures blanches, souilles d'orilliers, et autres tels ouvrages, BELON, *Singularités*, III, 15.

— ÉTYM. Ille-et-Vilaine, *souie d'oreiller.* M. Jaubert dit qu'il vient de *souiller*, cette taie étant destinée à empêcher l'oreiller lui-même de se graisser au contact de la tête. Cela est probable. M. Roulin le tire du latin *sudarium*; mais *sudarium* ne peut faire *souille* ou *souie.*

SOUILLÉ, ÉE (sou-llé, llée, *ll* mouillées, et non sou-yé, yée), *part. passé* de souiller. Couvert de ce qui tache. Si l'on répand de l'eau de ces vaisseaux souillés sur la viande dont vous mangerez, elle deviendra impure, SACI, *Bible, Lévit.* XI, 34. On dit que, tout souillé de cendre et de poussière, Un jour il prononça cette horrible prière.... VOLT. *Henr.* V. ‖ Fig. Le véritable amour jamais n'est mercenaire, Il n'est jamais souillé de l'espoir de salaire, CORN. *Perthar.* II, 1. Jugurtha, roi de Numidie, souillé du meurtre de ses frères, BOSS. *Hist.* I, 9. De son amour pour toi [Jérusalem] ton Dieu s'est dépouillé, Ton encens à ses yeux est un encens souillé, RAC. *Athal.* III, 7. Il [Jésus] vient renouveler toute la nature, sanctifier ce qui était souillé, fortifier ce qui était faible, MASS. *Pet. carême, Grandeur de J. C.* Il ne restait rien d'honnête dans une âme souillée, aucune force dans une âme flétrie par la volupté, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 25.

† **SOUILLEMENT** (sou-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de souiller.

— HIST. XVIe s. Souillement, COTGRAVE.

SOUILLER (sou-llé, *ll* mouillées, et non sou-yé), *v. a.* ‖ 1° Couvrir de ce qui fait tache, de ce qui est ordure. Souiller de boue ses vêtements. Souiller ses mains de sang. [Il] Souille ses cheveux blancs d'une horrible poussière, DELILLE, *Én.* XII. ‖ Fig. Souiller ses mains du sang innocent, faire mourir un innocent. ‖ 2° Fig. Gâter par une sorte de souillure. Participe à ma gloire au lieu de la souiller, CORN. *Hor.* IV, 7. Ne crains point de succès qui souille ta mémoire, ID. *Cinna*, I, 3. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais c'est ce qui sort de la bouche de l'homme qui le souille, SACI, *Bible, Évang. St Matth.* XV, 11. Elle était naturellement libérale, même dans son extrême vieillesse, quoique cet âge soit ordinairement souillé des ordures de l'avarice, BOSS. *Yol. de Monterby.* Que ce style [le burlesque] jamais ne souille votre ouvrage, BOIL. *Art p.* I. Et nous, dont cette femme impie et meurtrière A souillé les regards et troublé la prière.... RAC. *Athal.* II, 8. Si vous en exceptez Julien et deux ou trois autres, quel empereur ne souilla pas le trône d'abominations et de crimes? VOLT. *Mœurs*, 29. Le corps de l'histoire est souillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui, ID. *Pyrrh. hist.* 3. Oui, c'est pitié.... D'entendre autour de lui [du peuple] mille bouches mielleuses, Souillant le nom de citoyen, Lui dire que le sang orne des mains calleuses, AUG. BARBIER, *Ïamb. la Popularité.* ‖ Souiller le lit nuptial, la couche nuptiale, commettre un adultère. ‖ 3° Se souiller, *v. réfl.* Se rendre coupable de quelque chose qui souille. Tout se souille, tout se corrompt dans cette tête [d'un pédant], BALZ. *le Barbon.* Le jour même qu'ils se sont souillés par des péchés, PASC. *Prov.* XVI. J'ignore si la nature a défait un grand homme [le czar Pierre Ier] d'un fils qui ne l'eût pas imité, ou si le père s'est souillé d'un crime horrible, VOLT. *Lett. pr. roy. Pr.* janv. 1738.

— HIST. XIIe s. Soillié le voit [son tinel, massue], si commence à plorer; Vient à une eve, si le corut laver, *Bat. d'Aleschans*, v. 4092. ‖ XIIIe s. Se aucuns soelle le temple Dieu, ce est soi meisme, par pecié, Diex li demandera, *Arch. des missions scient.* t. V, p. 155. Comment portez vos cele andoille? Ne veez-vos com elle soille? Por la podre la traïnez, *Ren.* 2254. Qui veïst nos barons Antioche cerchier, Et ces paiens ocirre, et les membres trenchier, L'uns par deseure l'autre verser et tresbuchier, De sanc et de cervele font tous lor brans soiller, *Ch. d'Ant.* VI, 893. Elles se soillent en l'ordure De lecherie et de luxure Et des autres vilains pechés Dont tout li mons [monde] est entichés, *Hist. litt. de la Fr.* t. XVIII, p. 792. Pechié soilla tous ceulx qui oncques porent nestre, J. DE MEUNG, *Test.* 150. ‖ XVIe s. Plustost que d'aller souiller dans le sang, comme feroit un pourceau dans la fange, LANOUE, 220. S'il est de ceux qui n'ont que le titre de noblesse, laquelle il va souillant par actions pleines de vitupere.... ID. 239. Les pourceaux souillent [couvrent la truie], *Moyen de parvenir*, p. 171. Si l'ardeur de M. de Foix ne l'eust emporté à poursuyvre trop asprement les restes de la victoire de Ravenne, il ne l'eust pas souillé de sa mort, MONT. I, 351.

— ÉTYM. Même radical que pour *souille* 1; prov. *sulhar, solar*; portug. *sujar*; vénit. *sogiare.* Il n'est pas besoin de recourir au germanique : goth. *bi-sauljan*; allem. mod. *sich suhlen*, se vautrer.

SOUILLON (sou-llon, *ll* mouillées, et non souyon), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Terme familier. Celui ou celle qui salit ses habits. Vous l'eussiez pris pour un souillon Qui n'est couvert que d'un haillon, SCARR. *Virg. trav.* II. Je vous eusse prié de la faire paraître; Mais j'ai craint, en suivant ma curiosité, Quelque souillon d'habit qui m'en eût dégoûté, TH. CORN. *la Comtesse d'Orgueil*, II, 1. ‖ Il se dit le plus ordinairement des enfants, des petites filles. Un petit souillon. Une petite souillon. ‖ 2° Souillon de cuisine, ou, simplement, souillon, servante employée à la vaisselle et à d'autres bas offices où l'on se salit beaucoup. ‖ 3° Il s'est dit pour torchon. Où le lit reposait aussi noir qu'un souillon, RÉGNIER, *Sat.* XI.

— HIST. XVIe s. Là n'eut officier de la maison du roi, des plus grands jusques aux souillons de cuisine, qui n'eussent leurs harnois, J. D'AUTON.

Ann. de Louis XII, p. 130, dans LACURNE. Le souillon de cuisine, PARÉ, IX, 1er *disc.*

— ÉTYM. *Souiller.*

† **SOUILLONNER** (sou-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Gâter, salir en souillon. S'il [la Fontaine] en fait retirer copie [d'une lettre de Racine], ayez soin que la lettre ne soit pas souillonnée, RAC. *Lett.* 4 juill. 1662.

SOUILLURE (sou-llu-r', *ll* mouillées, et non sou-yu-r'), *s. f.* || 1° Ce qui souille, ce qui salit. Des vêtements couverts de souillures. || Chez les Juifs, souillures légales, l'impureté contractée soit par quelque maladie, soit par certains accidents. Vous apprendrez aux enfants d'Israël à se garder de l'impureté, afin qu'ils ne meurent point dans leurs souillures, SACI, *Bible, Lévit.* XV, 31. || En un sens analogue. Tu vas parcourir les pays habités par les chrétiens; il est impossible que tu n'y contractes bien des souillures, MONTESQ. *Lett. pers.* 15. || 2° Fig. Ce qui est comparé à une souillure, à une tache. Chaque instant de ma vie est chargé de souillures, MOL. *Tart.* III, 6. Le sang de Jésus-Christ est plus puissant pour laver nos souillures, que notre corruption ne saurait l'être pour en contracter, MASS. *Carême, Lazare.* Comment ce qui passe par des oreilles impures, ne contracterait-il pas leur souillure? au contraire, un peuple de bonnes mœurs a des termes propres pour toutes choses, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Je me conservai pur de toute souillure jusqu'à l'âge où les tempéraments les plus froids et les plus tardifs se développent, ID. *Conf.* I. Pour nettoyer les corps infectés de souillures, Je vais mettre mon doigt sur toutes les blessures, AUG. BARB. *Il Pianto.*

— HIST. XVIe s. Ainsi la maison paternelle Ne vous fera brin de souilleure, Mais bien vous la rendrez meilleure, MAROT, IV, 185. Les souilleures du peché, CALV. *Instit.* 122. Les manicheens .... disoient pourquoy fit Dieu l'home de la soillure de le terre, que Latins appellent *limum*, BONIVARD, *Amartigenée*, p. 92.

— ÉTYM. *Souiller.*

SOÛL, OÛLE (sou, sou-l'; dans soûl l'*l* ne se prononce jamais, même devant une voyelle; au XVIe siècle, Bèze note que saoul se prononce sou), *adj.* || 1° Pleinement repu, extrêmement rassasié. Laisse-les-[des mouches], je te prie, achever leur repas, Ces animaux sont soûls; une troupe nouvelle Viendrait fondre sur moi, plus âpre et plus cruelle, LA FONT. *Fabl.* XII, 13. Quand j'ai bien mangé, je veux que tout le monde soit soûl dans ma maison, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1. || Familièrement. Être soûl de quelque chose, en être rassasié jusqu'au dégoût. M'en voilà soûl, reprit le sire, Et quoi toujours pâtés au bec! LA FONT. *Pâté d'anguille.* || Fig. Être soûl de quelque chose, en être rebuté, ennuyé. Je suis si soûl de cet homme-là, que je ne puis le souffrir. Je suis soûl de servir le chapeau dans le poing, RÉGNIER, *Épît.* II. Si leurs désirs [des d'Albret] n'en sont contents, Et que plus haut leur âme aspire, Je serai le premier à dire Qu'ils auront tort, et que les cœurs Ne sont jamais soûls de grandeurs, LA FONT. *Poés. mêl.* 33. Jamais je n'ai été si soûl de sottises, MOL. *Pourc.* II, 4. || Absolument. [Messaline] Lasse, dis-je, et non soûle enfin s'est retirée, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Bon dieu! combien sont-ils [certains favoris] ingénieux à inventer de nouveaux plaisirs à une âme soûle et dégoutée! BALZ. 3e *disc. sur la cour.* || 2° Plein de vin, ivre ....les centaures soûls au bourg Atracien.... RÉGNIER, *Sat.* X. Bref, je jure ce dieu qui naquit d'une cuisse, Un jour que Jupiter était soûl comme un Suisse, MAÎTRE ADAM BILLAUT, *Œuvr.* p. 223, dans POUGENS. || Être soûl comme une grive, être très-soûl. || 3° Substantivement, avec *mon, ton, son, leur*, autant qu'on veut, autant que cela est suffisant. Par une générosité inouïe en une maîtresse de tripot, [elle] permit au charretier de faire manger ses bêtes tout leur soûl, SCARR. *Rom. com.* I, 1. Au bout de la semaine, ayant dîné son soûl, Elle entend quelque bruit, veut sortir par le trou, LA FONT. *Fabl.* III, 17. Un vieux ladre, un vieux fou Qui ne mangeait du pain que le quart de son soûl, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 131, dans POUGENS. Est-il permis de boire et de manger tout son soûl sans nécessité et pour la seule volupté? PASC. *Prov.* IX. Horace a bu son soûl lorsqu'il voit les Ménades, BOIL. *Art p.* IV. || Fig. Dans le langage familier, et alors il se met quelquefois avec l'article *le*. Il a eu du mal, de la peine tout le soûl, tout son soûl. Nous pouvons de la sorte Nous battre tout le soûl, si le cœur vous en dit, SCARR. *Jodelet*, V, 5. « Dieu merci, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son soûl, » que dites-vous de ces belles paroles [d'un juge de Fouquet]? ne sont-elles pas d'un fort bon juge? SÉV. *Lett. à Pompone*, 1er déc. 1664. Villars ne s'était pas contraint de dire, en parlant des puissances, que, s'il ne leur fallait que du plat de la langue, il leur en donnerait tout leur soûl, ST-SIM. 204, 181. N'ayant plus de maîtresse, et n'ayant pas un sou, Nous philosopherons maintenant tout le soûl, REGNARD, *le Joueur*, IV, 13. || Proverbe. Il n'est pas soûl qui n'a rien mangé.

— HIST. XIIIe s. Et à saoul et à geün Me servira toute sa vie, *la Rose*, 10607. C'est [l'amour] fain saoule en habondance, C'est convoiteuse suffisance, *ib.* 4321. || XVe s.... que tu boives de l'eaue de Seine ou de Loire plus que ton soul, G. CHASTEL. *Exposit. sur vérité mal prise.* .... Où il fut tué meschamment et mal acompaigné, comme si Dieu n'eust pas esté saoul de venger cest oultrage qu'il avoit faict à son pere, COMM. IV, 1. || XVIe s. J'entends, avecques une grande honte de nostre siecle, qu'à nostre veue deux tres excellents personnages en sçavoir sont morts en estat de n'avoir pas leur saoul à manger, Lilius Gregorius Giraldus en Italie et Sebastianus Castalion en Allemaigne, MONT. I, 257. Ils vous entretiendront votre saoul, si vous en avez envie, ID. I, 188. Estants las et saouls de vivre, ID. II, 41. Ilz n'ont autre reconfort des travaux qu'ilz endurent, sinon que de boire et manger leur saoul, AMYOT, *Dion*, 65. Il fut puis après bien tost saoul des dangers et travaux que telle seigneurie porte quant et soy, ID. *Aratus*, 37. Ceulx qui ont esté engendrez de peres saouls et yvres deviennent ordinairement yvrongnes, ID. *Com. nourrir les enfants*, 5. Qui voit sa viande appareiller est souvent saoul sans en manger, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 248.

— ÉTYM. Bourguig. *sô*; picard, *sau, seu*; wallon, *sô*, soûl, *sôll*, soûle; norm. *sâ*; provenç. *sadol*; ital. *satollo*; du lat. *satullus*, dimin. de *satur*, dont le radical est le même que *satietas*, satiété.

SOULAGÉ, ÉE (sou-la-jé, jée), *part. passé* de soulager. Débarrassé de quelque partie d'un fardeau. Car au bout de quelques nagées, Tout son sel se fondit si bien, Que le baudet [l'âne chargé de sel] ne sentit rien Sur ses épaules soulagées, LA FONT. *Fabl.* II, 10. || Fig. Lorsque Télémaque sortit de ces lieux [les enfers], il se sentit soulagé comme si on avait ôté une montagne de dessus sa poitrine, FÉN. *Tél.* XIX. Et ma douleur profonde est un peu soulagée, VOLT. *Scythes*, V, 1. || Terme de meunerie. Meules soulagées, meules entre lesquelles on a fait un écartement.

SOULAGEMENT (sou-la-je-man), *s. m.* Diminution d'une douleur du corps, d'une peine de l'esprit. Faibles soulagements d'un malheur sans remède, CORN. *Poly.* II, 1. Si elle reçoit quelque soulagement [si elle va mieux], et qu'elle prenne le train de languir, SÉV. 126. Le soulagement de quelque chose qui vous peine est au premier rang de ce qui me tient le plus au cœur, ID. 7 août 1675. Vous n'avez rien par-dessus nous que le soulagement de soupirer tout haut, ID. 16 août 1675. S'il est vrai que la pitié ou la compassion soit un retour vers nous-mêmes qui nous met en la place des malheureux, pourquoi tirent-ils de nous si peu de soulagement dans leurs misères? LA BRUY. IV. C'est un prodigieux soulagement pour la mémoire, que tout se réduise à retenir.... FONTEN. *Tournefort.* Il [Boufflers] s'offrit de l'aller seconder [Villars], d'oublier tout pour lui obéir, n'être que son soulagement, ST-SIM. 245, 14. Les soulagements qu'il dépend de lui de leur donner le soulagent lui-même; car il souffre à les voir souffrir, MARMONTEL, *Mém.* VI.

— HIST. XVe s. Soulaigement, *Vigiles de Charles VII*, p. 2. Pour le bien et le sollagement de nos bons et loyaulx subjectz, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 24. || XVIe s. Le bien commun et soulagement publicque, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ÉTYM. *Soulager.*

SOULAGER (sou-la-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : soulageant, soulageons), *v. a.* || 1° Débarrasser de quelque partie d'un fardeau. Il fatigue trop, allez le soulager. Celui-ci [mulet], glorieux d'une charge si belle, N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé, LA FONT. *Fabl.* I, 4. || Fig. Âme de mes conseils et qui seul tant de fois Du sceptre dans ma main as soulagé le poids, RAC. *Esth.* II, 5. || Soulager un plancher, une poutre, diminuer la charge qu'ils portent. || En termes d'art, soulager la main, la rendre plus légère. L'on doit conduire son burin suivant les hauteurs et cavités des plis, élargissant les tailles sur les jours, les resserrant dans les ombres ....soulageant sa main, de sorte que les contours soient formés et conclus sans être tranchés ni durs, FLORENTIN LE COMTE, *Cabinet des singularités*, t. I, p. 124. || 2° Terme de marine. Soulager un navire dans une tempête, jeter à la mer une partie de sa plus grosse charge. || Changer de direction ou d'orientation pour diminuer l'effort du vent sur un navire, un mât, une voile. Soulager une voile. || 3° Fig. Alléger le travail, la peine, le mal. Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la nature, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Elle [Mme de Grignan] m'assure qu'elle me soulagera bientôt de vous écrire, et qu'elle vous remerciera elle-même, SÉV. *à Guitaut*, 13 juin 1679. Sénèque, dont les soins me devraient soulager, RAC. *Brit.* III, 2. Ne faites que ce que nul autre ne peut faire pour vous soulager; vous forcez alors les véritables fonctions de roi, FÉN. *Tél.* XXIII. Ambroise : Mais.... pour vous soulager, madame Évrard. — Mme Évrard : Qui, moi? oh! je n'ai pas du tout besoin qu'on me soulage, COL. D'HARLEV. *Vieux célib.* III, 5. || 4° Diminuer un nombre, une quantité qui embarrasse. Et la terrible loi de la nécessité D'un peuple trop nombreux soulage leur cité, DELILLE, *Trois règ.* VIII. || 5° Diminuer le fardeau des impôts. Il [Servius Tullius] porta directement au peuple toutes les affaires; il le soulagea des taxes, et en mit tout le fardeau sur les patriciens, MONTESQ. *Esp.* XI, 12. || 6° Diminuer la misère, secourir. Les conseils du prince de Condé se réglaient plus que jamais par la justice; on y soulageait la veuve et l'orphelin.... BOSS. *Louis de Bourbon.* La mémoire des malheureux qu'on a soulagés donne un plaisir qui renaît sans cesse, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. L'aspect des misères humaines Est plus touchant qu'il n'est affreux : Craint-on de voir les malheureux, Quand on veut soulager leurs peines? BERNIS, *Quatre sais. hiv.* Il faut rendre meilleur le pauvre qu'on soulage, ST-LAMB. *Sais.* IV. || 7° Fig. Délivrer quelqu'un d'une partie de ses souffrances morales. La faveur que me font trois si excellentes personnes me soulage de toutes mes peines, VOIT. *Lett.* 25. Croyez-vous que je sois fatiguée de vous avoir écrit? au contraire, j'en suis soulagée, j'en suis charmée, SÉV. 7 oct. 1687. Vous ne sauriez croire de quel poids énorme la lettre de Votre Majesté m'a soulagé, VOLT. *Lett. à Cather. II*, 28 nov. 1769. Va, pleure, si les pleurs peuvent te soulager, M. J. CHÉN. *Gracques*, III, 7. || Soulager son cœur, diminuer le chagrin dont on est oppressé. Je n'ai pu m'empêcher de vous dire tout ce détail dans l'intimité et l'amertume de mon cœur, que l'on soulage en causant avec une bonne, dont la tendresse est sans exemple, SÉV. 16 nov. 1684. Il soulageait son cœur en poussant des gémissements et en versant des larmes, FÉN. *Tél.* XXIII. || Absolument. Cela soulage, cela diminue nos regrets, notre peine. Ce Granus et cet Agrippa me font voir que Charlemagne était aussi ignorant que moi; et cela soulage, VOLT. *Phil. ignor.* 58. || Il se dit aussi des souffrances qu'on diminue. À raconter ses maux souvent on les soulage, CORN. *Poly.* I, 3. Et cette illusion soulageant sa disgrâce, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* On ne soulage point les douleurs qu'on méprise, VOLT. *Adél. du Guescl.* V, 1. || 8° Se soulager, *v. réfl.* Se débarrasser d'une partie d'un fardeau. Le crocheteur reprit sa marche, après s'être soulagé d'une partie de sa charge. || Fig. Pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours pendant trois heures se soulager, au théâtre, du poids du temps qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs, D'ALEMB. *Lett. à J. J. Rouss.* || 9° Fig. Diminuer son travail, sa peine. Il avait un emploi qui l'accablait, il a pris deux commis pour se soulager. Si cela [écrire] vous fait la moindre incommodité et le moindre mal de tête, croyez que c'est me plaire que de vous soulager, SÉV. 7 août 1675. || 10° Fig. Décharger son cœur de ce qui l'oppresse. Il s'est soulagé par l'aveu de sa faute. La douleur se soulage par la plainte. M. le Prince insulta Chavigny, et sortit après s'être soulagé de la sorte en bonne compagnie, ST-SIM. 8, 99. || 11° Absolument. Se soulager, satisfaire quelque besoin naturel.

— HIST. XIIe s. Nus hom ne scet l'aveir esmer [estimer], Qu'il jeterent al funz de mer, Pur lur nés [navires] auques suzlegier, BENOIT, I, v. 1871. || XIVe s. Et aucuns autres le soulegent en prenant une partie de tel faez, ORESME, *Éth.* 289. || XVe s. Le vaisseau trop chargié Est beaucoup soulaigié; La charge et l'équipage Sont presque dans le port, BASSELIN, XIII. Par quoy l'eust peu soullager en plusieurs

façons [son royaume], COMM. v, 12. || XVIe s. Si la compagnie [pour mourir] vous peut soulager, MONT. I, 88.

— ÉTYM. *Sousleger*, dont *soulager* n'est qu'une variation, vient de *sous* et *leger*; c'est le même que *soulever*.

SOÛLANT, ANTE (soû-lan, lan-t'), *adj*. Terme bas. Qui soûle, qui rassasie. C'est un mets bien soûlant.

† **SOÛLARD, ARDE** (sou-lar, lar-d'), *s. m.* et *f*. Se dit populairement pour ivrogne, ivrognesse.

— ÉTYM. *Soûler*.

SOULAS (sou-là), *s. m.* Terme vieilli. Soulagement, consolation, joie, plaisir. Vain et faible soulas en un coup si funeste, CORN. *la Veuve*, IV, 1 (1re éd.). Car ma femme, hélas! Mon unique joie et soulas, Se trouva manquer à la bande, SCARR. *Virg.* II. Ainsi, du sort indignement traité, Tout mon soulas est d'être visité, ID. *Poés. div. Œuvr.* t. VII, p. 77, dans POUGENS. Chaque époux, s'attachant auprès de sa moitié, Vécut en grand soulas, en paix, en amitié, Le plus heureux, le plus content du monde, LA FONT. *Joc.*

— HIST. XIIe s. Que [je] puisse avoir de ma dolor solas, *Couci*, XI. Ne me vout [voulut] pas Diex pour neant donner Tous les soulaz qu'ai eüs en ma vie, *ib.* XXII. || XIIIe s. Ris et soulas et joie m'ont bien clamée quite, *Berte*, XXXVII. || XIVe s. Ce estoient les douleureux solaz que li viellars en attendant la mort faisoient à eulz et aus autres [lors de la prise de Rome par les Gaulois], BERCHEURE, fo 111, *verso*. || XVIe s. Le blanc doncques signifie joye, soulas et lyesse, RAB. *Garg.* I, 10.

— ÉTYM. Provenç. *solatz*; catal. *solas*; espagn. *solaz*; ital. *solazzo*; du lat. *solatium*, de *solari*, consoler, de *sōlus*, entier, et aussi seul.

† **SOULCIE** (soul-sie), *s. f.* Un des noms vulgaires de la *fringille pétronie*, oiseaux granivores, de Linné, faisant actuellement partie du genre *pyrgite*.

† **SOULCIET** (soul-si-è), *s. m.* Un des noms de la *passerine montagnarde*, ou, suivant d'autres, de la *fringille hiémale* de Linné, oiseau qui habite l'Amérique boréale.

SOÛLÉ, ÉE (sou-lé, lée), *part. passé* de soûler. Rassasié avec excès. Soûlé de mangeaille. || Devenu ivre. Soûlé par une bouteille de vin.

† **SOÛLÉE** (sou-lée), *s. f.* Terme populaire. Partie de table où l'on se soûle.

SOÛLER (sou-lé), *v. a.* || 1° Rendre soûl, gorger. Il aime le gibier, on l'en a soûlé. || Fig. Ils [Minos et Tantale] mangeaient à sa table [de Jupiter], avalaient l'ambroisie, Et des plaisirs du ciel soûlaient leur fantaisie, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Il le fallait de la sorte, afin que le Fils de Dieu fût soûlé d'opprobres, comme l'avait prédit le prophète, BOSS. 2e *sermon de la Passion*, 1. || 2° Particulièrement et populairement. Enivrer. On l'a tant fait boire qu'on l'a soûlé. || 3° Fig. Satisfaire jusqu'à satiété un sentiment, une passion. Et soûlant du butin son avare appétit, MAIR. *Sophon.* II, 4. Et, sous un faux semblant de libéralité, Soûler et ma vengeance et ton avidité, CORN. *Méd.* IV, 1. Ô justice divine, tu as voulu des supplices, en voilà; soûle ta vengeance; voilà assez de sang, assez de carnage, BOSS. 2e *sermon*, *Démons*, 2. Jeux sanglants et dignes de bêtes farouches, où ils [les Romains] soûlaient leurs faux dieux de spectacles barbares et de sang humain, ID. 1er *sermon*, *Vertu de la croix*, 1. || Soûler ses yeux de sang, de carnage, prendre plaisir à voir répandre le sang. || Absolument. Même beauté, tant soit exquise, Rassasie et soûle à la fin, LA FONT. *Pâté*. || 4° Se soûler, *v. réfl.* Se gorger. J'aime ce mets, je m'en suis soûlé. Vous vous soûlerez, sur ma table, de la chair des chevaux et de la chair des cavaliers les plus braves et de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur Dieu, SACI, *Bible*, *Ézéchiel*, XXXIX, 20. J'enivrerai mes flèches de leur sang, et mon épée se soûlera de leur chair, ID. *ib. Deutéron.* XXXII, 42. || 5° S'enivrer. Enfin, à force d'avaler, ils se soûlèrent, SCARR. *Rom. com.* I, 11. Pour l'oublier, il se soûla, Et la scène finit par là, VADÉ, *Pipe cassée*, IV. || 6° Fig. Il se dit de ce qui soûle, gorge au moral, comme font au physique les aliments, le vin. .... Les soldats, ennemis de la paix, Qui de l'avoir d'autrui ne se soûlent jamais, RÉGNIER, *Sat.* VI. .... Son œil semble encore à longs traits se soûler Du sang des malheureux qu'elle vient d'immoler, CORN. *Théod.* V, 8. La reine ne se peut soûler, Et de les voir et d'en parler, SCARR. *Virg.* I. En cet endroit où il [Homère] fait pleurer Achille et Priam.... il dit qu'ils se soûlent de ce plaisir, LA FONT. *Psyché*, I, p. 96. Se soûler de carnage, DELILLE, *les Trois règnes*, VIII. Que.... Ce roi bigot [Louis XI], pour se soûler de crimes, Mette sa vierge entre le diable et lui, BÉRANG. *Censeur.* || Se soûler de plaisirs, de toutes sortes de plaisirs, prendre toutes sortes de plaisirs avec excès. Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne des plaisirs des sens, qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent, PASC. *Pens.* XVI, 15, éd. HAVET.

— REM. On voit par les exemples que se soûler, condamné par Voltaire dans le Cid comme n'étant plus du style élevé, peut encore trouver sa place. Bossuet, Pascal, Delille et Béranger en offrent des exemples.

— HIST. XIIIe s. De li [sa fille] baisier ne puet [la mère] estre bien saoulée, *Berte*, CXXVI. Hé! dist li masenghe [mésange], se tu me mangoies, tu ne seroies gaires saoulés de mi; car je suis une petite cose, *Chron. de Rains*, 236. Vous ne fustes onkes soelés d'or ne d'argent; mais je vous en soelerai encore anqui, *ib.* 112. Tu vodras moult ententis estre A tes yex saouler et pestre, *la Rose*, 2352. Nus ne se pooit soeler De l'esgarder se il fust liés, *Fl. et Bl.* 2855. Je euz faim, vous me saoulastes; Et si eus soif, vous m'abruvastes, J. DE MEUNG, *Tr.* 1417. || XVIe s. Les choses presentes ne nous saoulent point; non qu'elles n'ayent assez de quoy nous saouler; mais.... MONT. I, 385. Et pour se souler encore d'avantage de faire le pis qu'il pouvoit aux Lacedemoniens, AMYOT, *Philop.* 28.

— ÉTYM. Wallon, *sôlé*; bourguig. *sôlai*; provenç. *sadollar*; ital. *satollare*; du lat. *satullare*, qui vient de *satullus* (voy. SOÛL).

† **SOÛLERIE** (sou-le-rie), *s. f.* Terme populaire. Partie de plaisir où l'on boit beaucoup, où l'on s'enivre.

SOULEUR (sou-leur), *s. f.* Terme familier. Frayeur subite, saisissement. Vous lui avez causé bien des souleurs. Après lui avoir donné la souleur [à la maréchale de Boufflers], je lui contai ce qui s'était passé, ST-SIM. 475, 86.

— HIST. XIIIe s. Il le trova en terre deserte en leu [lieu] de paour et de grant souleur [*vastæ solitudinis*], *Psautier*, fo 187. || XVIe s. Les frayeurs, les souleurs des sinistres oiseaux, R. BELLEAU, *Poésies*, t. I, p. 13, dans LACURNE. Elle arme la faible jeunesse, Pendue au col, de hardiesse Contre les souleurs de la nuict, ID. *ib.* p. 69.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *solus*, seul (voy. ce mot). Le sens propre est solitude; d'où crainte.

† **SOULEVANT, ANTE** (sou-le-van, van-t'), *adj*. Qui soulève. Force soulevante, *Acad. des scienc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 626. La masse soulevante est granitique, mais il est impossible de préciser l'époque du soulèvement, *ib.* t. LIX, p. 995. || Pompe aspirante soulevante, celle où l'eau aspirée dans le corps de pompe passe au-dessus du piston qui la soulève.

SOULEVÉ, ÉE (sou-le-vé, vée), *part. passé* de soulever. || 1° Levé à une petite hauteur. Un fardeau soulevé avec beaucoup de peine. || 2° Agité par le vent, par la tempête. La mer soulevée. || Fig. Ce fleuve soulevé roulant sur nous son onde, VOLT. *Triumv.* I, 1. Le dépit, la vengeance, et la honte et l'amour De mes sens soulevés disposent tour à tour, ID. *Brutus*, II, 1. || 3° En proie à l'insurrection. L'empereur Anastase, contraint de se renfermer dans son palais contre les fureurs d'un peuple soulevé, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 5. || Substantivement. Ils [les Autrichiens] laissèrent les soulevés [de Gênes] se rendre maîtres de la porte Saint-Thomas et de la porte Saint-Michel, VOLT. *L. XV*, 21. || 4° Dont l'indignation est excitée. Les gens de bien sont terriblement soulevés, BOSS. *Lett. quiét.* 52. Rome, contre les rois de tout temps soulevée, RAC. *Bérén.* III, 1.

SOULÈVEMENT (sou-lè-ve-man), *s. m.* || 1° Action de soulever. || Terme de géologie. Action souterraine qui a brisé et dérangé, à différentes époques, les couches du sol. Le soulèvement des Alpes. || 2° Terme de physiologie. Soulèvement précordial ou thoracique, celui que détermine, au niveau de la sixième côte gauche, le recul du cœur à chaque systole, et qu'on a attribué, à tort, à un choc ou heurt du cœur de dedans en dehors contre la paroi thoracique. || 3° Soulèvement d'estomac, mouvement de l'estomac se contractant pour rejeter ce qui le surcharge. Pour Ragotin, après quelques soulèvements de son estomac trop chargé.... SCARR. *Rom. com.* II, 16. || Soulèvement de cœur, mal d'estomac causé par le dégoût qu'on a pour quelque chose. Vaincre les dégoûts et les soulèvements de cœur que peut causer l'accès de ces demeures infectées par la pauvreté et tout ce qui l'accompagne, BOURDAL. *Exhort. char. envers les pauv.* t. I, p. 22. || 4° En parlant des flots, violente agitation. Le soulèvement des flots. || 5° Fig. Commencement de révolte dans un État ou dans une province, plutôt que dans une ville. Je n'ai pas oublié que cet événement Du perfide Tryphon fit le soulèvement, CORN. *Rodog.* I, 1. L'esprit de l'Église est entièrement éloigné de ces maximes séditieuses, qui ouvrent la porte aux soulèvements, auxquels les peuples sont si naturellement portés, PASC. *Prov.* XIV. Lorsqu'il faisait de grands préparatifs pour cette importante expédition, il apprit le soulèvement de la Phénicie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 511, dans POUGENS. Il y eut [en Corse] douze soulèvements que les Corses appelèrent efforts de liberté, et les Génois crimes de haute trahison, VOLT. *Louis XV*, 40. || 6° Mouvement d'indignation. Je ne puis vous exprimer à quel point alla le soulèvement des esprits, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 113, dans POUGENS. Le livre de M. de Cambray a excité un soulèvement universel, BOSS. *Lett. quiét.* 96. Ces démarches extraordinaires, où la singularité de l'événement, où le soulèvement public nous effraye, MASS. *Confér. Voc. à l'ét. eccl.* 1. Le tribunal de l'inquisition a trouvé partout un soulèvement général, MONTESQ. *Espr.* XXVI, 11.

— HIST. XVIe s. Cette entreprise aida merveilleusement à esmouvoir les Rochelois pour se joindre au soulevement qui se pratiquoit desja par toute la France, D'AUB. *Hist.* II, 113. Le soublevement des gladiateurs, AMYOT, *Crassus*, 14. Le soublevement d'estomach qui advient à ceulx qui voyagent en mer, MONT. IV, 2.

— ÉTYM. *Soulever*.

SOULEVER (sou-le-vé. La syllabe *le* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je soulève; je soulèverai), *v. a.* || 1° Lever quelque chose de lourd à une petite hauteur. Soulever un fardeau. Il soulevait encor sa main appesantie, RAC. *Mithr.* V, 4. Ranimant ma force et soulevant ma chaîne, VOLT. *Oreste*, I, 2. Avec une force capable de soutenir une livre, vous soulèverez un poids de 100 livres qui sera à un pouce de distance, si vous agissez à une distance de 100 pouces, CONDIL. *Art de rais.* II, 7. || Fig. J'ai été effrayé de ces questions [sur Dieu] que je me suis faites à moi-même; c'est un poids immense que je ne puis porter; pourrai-je au moins le soulever? VOLT. *Memmius*, 3e *lett.* || Soulever un malade, lever un peu le haut du corps d'un malade étendu dans son lit. Soulevez-lui un peu la tête. Faites-moi le plaisir de me soulever, et de m'apporter de quoi écrire deux lignes, MARIV. *Marianne*, 7e part. || La marée soulève les navires qui sont sur la vase, elle les met à flot. || 2° Il se dit, en géologie, des forces centrales du globe qui exhaussent les montagnes, les continents. Je serais tenté de croire que les montagnes volcaniques des Cordillères.... qui s'élèvent à plus de 3000 toises, ont été soulevées à cette énorme hauteur par la force de ces feux, BUFF. *Min.* t. IX, p. 34. || 3° Agiter, en parlant des flots. Une tempête soudaine Soulève les flots, QUIN. *Pers.* IV, 2. L'éclair croise l'éclair; l'air mugit, le ciel gronde, La tempête en hurlant creuse et soulève l'onde, ARNAULD, *Oscar*, III, 1. || Soulever les vents, agiter l'air par leur souffle. J'ai soulevé les vents, qui, brisant son vaisseau, Dans les flots mutinés ont ouvert son tombeau, CORN *Tois. d'or*, II, 1. || 4° Soulever la poussière, la faire voler en tourbillon. Le vent soulève la poussière. Tout cet éclat dont la France est si fière, Tout ce savoir qui ne la défend pas, S'engloutira dans les flots de poussière, Qu'autour de moi vont soulever tes pas, BÉRANG. *Chant du Cosaque.* || 5° Terme rural. Soulever la terre, dans quelques provinces, donner un premier labour aux champs après l'hiver. || 6° Écarter en partie. Soulever un voile. N'avez-vous jamais soulevé, à minuit, cette jalousie et ce rideau? A. DE MUSS. *Capr. de Mar.* I, 2. || Fig. Comment soulever le voile qui cache l'avenir? *Dict. de l'Acad.* || 7° Fig. Donner de la considération, mettre dans le grand ton. Il n'y a rien qui mette plus subitement un homme à la mode, et qui le soulève davantage que le grand jeu, LA BRUY. XIII. || Donner de l'orgueil. Oui, quand ta vérité l'a bien soumis à toi, Le bien qu'on dit de lui jamais ne le soulève; Qu'un monde entier le loue, un monde entier achève D'affermir les mépris qu'il a conçus de soi, CORN. *Imit.* III, 14. || 8° Fig. Exciter à la révolte. Il est le dieu du peuple et celui des soldats; Sûr de ceux-ci, sans doute il vient soulever l'autre, CORN. *Nicom.* II, 1.

Par mes émissaires secrets, je soulevai les Gantois contre lui [Charles le Téméraire], FÉN. *Dial. des morts mod.* 4. Le jeune Émerik Tekeli, seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parents répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold, VOLT. *Mœurs,* 192. || 9° Exciter des sentiments d'irritation contre quelqu'un, avec un nom de personne pour sujet. J'irai, n'en doute point, au sortir de ces lieux, Soulever contre toi les hommes et les dieux, CORN. *Pomp.* V, 4. Soulevez vos amis; tous les miens sont à vous, RAC. *Andr.* IV, 3. Il [Richelieu] souleva les auteurs contre cet ouvrage [le Cid], ce qui ne dut pas être fort difficile, et se mit à leur tête, FONTEN. *Vie de Corn.* Mais la déesse de mémoire, Favorable aux noms éclatants, Soulève l'équitable histoire Contre l'iniquité du temps, J. B. ROUSS. *Odes,* III, 2. S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailli, je paraîtrais bien hardiment, je soulèverais le ciel et la terre, VOLT. *Lett. d'Argental,* 7 nov. 1774. || Soulever contre soi, ou, simplement, soulever, s'attirer la colère, le ressentiment. Non, non, il n'ira pas par un lâche attentat Soulever contre lui le peuple et le sénat, RAC. *Brit.* V, 1. Paracelse avait soulevé contre lui toute la médecine, en opposant la pharmacie chimique à la pharmacie galénique, DIDER, *Opin. des anc. phil. syncrétistes.* || Soulever pour, exciter des sentiments favorables à quelqu'un. Le Parnasse français, ennobli par ta veine, Contre tous ces complots saura te maintenir, Et soulever pour toi [Racine] l'équitable avenir, BOIL. *Épît.* VII. || 10° Exciter l'indignation, la colère, avec un nom de chose pour sujet. Son insolence souleva tout le monde. Votre conduite, en un mot, qui m'offense, Qui me soulève, et qui choque mes yeux, VOLT. *Nanine,* I, 1. || 11° Provoquer un léger mouvement d'emportement. Quand je trouvais en lui des mouvements impétueux à réprimer, je les lui reprochais avec une franchise qui le soulevait quelquefois, mais qui ne l'irritait jamais, MARMONTEL, *Mém.* XI. || 12° Fig. Soulever une question, la proposer, en provoquer la discussion. || 13° Soulever le cœur, provoquer des nausées. Dans les cuisines le sang et la graisse coulaient; les peaux des quadrupèdes, les plumes des oiseaux et leurs entrailles pêle-mêle amoncelées soulevaient le cœur et répandaient l'infection, VOLT. *Lett. Amabed.* Tout cela soulève le cœur; mais le tableau du genre humain doit souvent produire cet effet, ID. *Mœurs,* 146. || 14° *V. n.* Le cœur lui soulève, il a mal au cœur, il a envie de vomir. Le cœur lui soulevait contre l'affreuse proie, LA MOTTE, *Fabl.* II, 15. || On dit de même : Cela fait soulever le cœur. Comment leur odeur [des chairs des animaux tués] ne lui fit-elle pas soulever le cœur [à l'homme]? J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Et le cœur me soulevait à ce seul souvenir, ID. *Confess.* I. || Fig. Cela fait soulever le cœur, cela cause du dégoût. Cela fait frissonner d'horreur, ou soulever le cœur de dégoût à celui qui a le moindre sentiment de l'élégance, de la noblesse, de la grâce, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 108. || 15° Se soulever, *v. réfl.* Être soulevé. De tels fardeaux ne se soulèvent qu'à grand'peine. || Fig. C'est dans ce moment seul qu'un poids qu'il avait sur le cœur se soulevait et le laissait respirer à l'aise, STAEL, *Corinne,* XIX, 3. || 16° Se lever, s'élever avec effort. Il ne peut se soulever. Faible, et se soulevant par un dernier effort, VOLT. *Olymp.* IV, 8. Quand je la vois [Marianne], ma gorge se serre, et j'étouffe, comme si mon cœur se soulevait jusqu'à mes lèvres, A. DE MUSSET, *Capr. de Mar.* I, 1. || 17° Il se dit de la mer, des vents qui s'agitent. Les flots se soulevaient. Assuré sur la face de la mer calmée, il lâche le gouvernail et laisse aller le vaisseau à l'abandon; les vents se soulèvent, il est submergé, BOSS. *Panég. saint Benoît,* 3. || 18° Se mettre en insurrection, en hostilité. Les étrangers se sont soulevés contre lui, SACI, *Bibl. Ecclésiastiq.* XLV, 22. Je fais rompre la trêve, J'excite le soldat, tout le camp se soulève, RAC. *Théb* III, 6. Les esclaves des anciens devaient haïr leurs maîtres; aussi se soulevèrent-ils souvent, CONDIL. *Étud. hist.* I, 3. || Avec ellipse du pronom personnel. Il m'ôtera l'ardeur qui me fait soulever, CORN. *Héracl.* IV, 1. || 19° Fig. Il se dit de certaines passions qui s'irritent. Quand il vous fallut prendre la plume et faire l'humble aveu d'une malheureuse folie, aveu qui cependant vous aurait honoré, votre diable d'orgueil se souleva, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Le cœur se soulève, il est ému, troublé. Mon cœur, qui se soulève, en forme un noir augure, CORN. *Œdipe,* V, 4. Ce jeune cœur se soulève; le premier sentiment de l'injustice y vient verser sa triste amertume, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || On dit dans un sens analogue : Le sang se soulève. Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui, Sans que tout votre sang se soulevât pour lui? RAC. *Andr.* V, 3. || En un autre sens, le cœur se soulève, on est saisi de dégoût. Elle ne disait donc pas : ce péché est véniel, elle disait : il est péché, et son cœur innocent se soulevait, BOSS. *Mar.-Thér.* || 2° Éprouver le sentiment de l'indignation. Toute l'Angleterre s'est soulevée contre le jugement qui a condamné Lalli; on l'a regardé comme une injustice barbare, VOLT. *Lett. Schomberg,* 31 oct. 1769.

— HIST. XI° s. Les dras [il] suzlevet dunt il esteit cuvert, *St Alexis,* LXX. || XIII° s. Nostre sires Dieux umilie le povre et le sozlieve, *Psautier,* f° 182. Fors que defors [je] voi souslever Des mameletes son bliaut, *Lai d'Ignaurès.* Puis dist : Renart, se Diex t'avant, Cà vien, si susleve la huche, *Ren.* 2759. || XVI° s. Il sublieve la coingnée d'or, il la reguarde, et la treuve bien poisante, RAB. *Pant.* IV, *Nouv. prol.* Elle fut poignardée et jettée en l'eau, et, comme la riviere la soulevoit, on courut de tous costez l'assommer à coups de bastons et de pierres, D'AUB. *Hist.* II, 20. Les Ilotes se soubleverent contre eulx avec les Messeniens, et feirent beaucoup de maulx en tout le païs, AMYOT, *Lyc.* 59. L'aigle le soublevant en l'air l'emporta bien loing, ID. *Thém.* 48. Cratesiclea, en l'embrassant et baisant, sentit que le cueur luy soublevoit et fendoit de regret et de douleur, ID. *Agis et Cléom.* 52. A tel object l'estomach se soubleve, MONT. II, 283.

— ÉTYM. Prov. et esp. *solevar ;* ital. *sollevare ;* du lat. *sublevare,* de *sub,* sous, et *levare,* lever.

† **SOULEVEUR** (sou-le-veur), *s. m.* Celui qui soulève. || *Adj.* Contre-poids souleveurs.

— HIST. XVI° s. Sousleveur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Soulever;* ital. *sollevatore.*

SOULIER (sou-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des sou-lié-z élégants), *s. m.* || 1° Chaussure qui couvre le pied et qui s'attache par dessus. Soulier d'homme. Soulier de femme. Soulier pour homme. Soulier pour femme. Gros soulier. Soulier mignon. Souliers de maroquin, de peau de chèvre, de veau, de castor, de vache retournée, de prunelle, de satin, de taffetas. Mettre ses souliers en pantoufles. S'il arrivait que l'un cédât son droit à l'autre, afin que la cession fût valide, celui qui se démettait de son droit, ôtait son soulier et le donnait à son parent, SACI, *Bible, Ruth,* IV, 7. Le Seigneur parla à Isaïe fils d'Amos, et lui dit : allez, ôtez le sac de dessus vos reins et les souliers de vos pieds; Isaïe le fit, et il alla nu et sans souliers, ID. *Isaïe,* XX, 1. Légère et court vêtue, elle allait à grands pas, Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile, Cotillon simple et souliers plats, LA FONT. *Fabl* VII, 10. Vous m'avez aussi fait faire des souliers qui me blessent furieusement, MOL. *Bourg. gent.* II, 8. De ces souliers mignons de rubans revêtus Qui vous font ressembler à des pigeons pattus, ID. *Éc. des maris,* I, 1. Mlle de Méry vous envoie les plus jolis souliers du monde; il y en a une paire qui me paraît si mignonne, que je la crois propre à garder le lit, SÉV. 344. Décrirai-je ses bas en trente endroits percés, Ses souliers grimaçants vingt fois rapetassés? BOIL. *Sat* X. Elle avait de fort petits pieds et des souliers encore plus petits que ses pieds, en sorte qu'elle n'était ni faite ni chaussée de manière à soutenir une longue marche, VOLT. *Crocheteur borgne.* Il a fallu le grand anatomiste Camper pour instruire sur la meilleure manière de faire les souliers, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. III, p. 216, dans POUGENS. On ne voit point de souliers dans ces demeures [faubourg St-Marcel]; on n'entend le long des escaliers que le bruit des sabots, MERC. *Tabl. de Par.* 86. || Soulier en chausson, soulier avec une simple semelle. || Fig. C'est là que le soulier me blesse, c'est la chose qui me nuit, me gêne, me fâche. Et c'est là de par Dieu Où le soulier les blesse, RÉGNIER, *Sat.* XII. || Fig. Mettre son pied dans tous les souliers, se fourrer partout, se mêler de tout. Saumery se mit à voir des femmes importantes, et à mettre, comme il fit dire de lui, son pied dans tous les souliers, ST-SIM. 230, 80. || Ne pas mettre deux pieds dans un soulier, faire toute diligence. || Il n'a pas de souliers, il n'a pas de souliers à mettre à ses pieds, se dit, avec un certain mépris ou reproche, de celui qui est fort pauvre. Un gueux qui, quand il vint, n'avait pas de souliers, MOL. *Tart.* I, 1. Ce sera quelque parente de ce Germeuil qui n'aura pas de souliers à mettre à ses pieds, DIDER. *Père de famille,* V, 10. || Familièrement. Je m'en soucie non plus que de mes vieux souliers, se dit pour exprimer qu'on ne se soucie aucunement d'une personne ou d'une chose. || On dit d'une façon encore plus méprisante : Je n'en fais pas plus de cas que de la boue de mes souliers. || Être dans ses petits souliers, être dans une situation critique, embarrassante. Ainsi pressé de questions, j'étais dans mes petits souliers. || Ils n'ont qu'à mettre leurs souliers en pantoufles, se dit de ceux qui voudraient se déguiser. || Fig. Il n'est pas digne de dénouer les cordons des souliers d'un tel, il lui est fort inférieur; locution tirée de l'Évangile, où saint Jean-Baptiste dit cela de lui-même par rapport à Jésus. Il en vient un autre après moi, qui est plus puissant que moi; et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers, en me prosternant, SACI, *Bible, Év. St Marc,* I, 7. || Mourir dans ses souliers, le contraire de mourir dans son lit. || Mettre ses souliers en savate, voy. SAVATE. || 2° Dans le moyen âge, souliers à pointes, souliers camus, sortes de souliers. Aux souliers à pointes, dits à poulaine, succédèrent très-rapidement, ainsi que la mode procède dans ses excès, les souliers camus, DE LABORDE, *Émaux,* p. 502. || 3° Soulier de cuir, espèce de sabot qu'on met quelquefois aux pieds des chevaux à l'écurie. || 4° Soulier de Notre Dame, genre d'orchidées, *cypripedium calceolus,* L. || Proverbe. Tel pied, tel soulier.

— HIST. XII° s. Vedves e orphenins e povres guverna; Dras, viandes, sollers e deniers lur dona, E trop poi en venoient à lui, ço lui sembla, *Th. le mart.* 126. *Sotularis vel sotular,* solers, chaucements, *Gloss. lat. gall. Sangerm.* dans DU CANGE. || XIII° s. Il vous dira que il en velt [du cuir] ses sollers afaitier, quant il seront percié, *Merlin,* f° 35, *verso.* [Un homme qui fait hommage] En va le roy baiser la jambe et le souller, *Berte,* CXXXIX. Vous n'aurés jà plus d'une archie La sente batue et marchie, Sans point user vostre soler, Que vous verrés les murs croler, *la Rose,* 7945. Chauciés refu [Déduit] par grant mestrise D'uns solers decopés à las, *ib.* 831. || XV° s. Ceux de Mortaigne n'avoient de quoi vivre, ni chausses ni souliers au pied, FROISS. II, II, 30. Ilz portent petitz soulers gras, A une poulaine embourrée, CH. D'ORL. *Rond.* Et si avoit unes chausses noires, et uns solers de veloux d'azur semés de fleurs de lys d'or, MONSTREL. I, 277. Souliers camuz, boufiz comme ung crapault, DE LABORDE, *Émaux,* p. 502. || XVI° s. J'accommode le soulier à nostre pied, c'est à dire la despense à nostre pauvreté, LANOUE, 276. Je confesse que des ripailleux trouveront ce soulier trop petit pour leur pied, ID. 279. Des souliers à cricq ou à pont levedis, D'AUB. *Fæn.* I, 2. 5000 paires de souliers communs, 11000 paires de souliers cordez, D'AUB. *Hist.* III, 87. Soulier rompu ou sain vaut mieux au pied qu'en main, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 117. Beau soulier devient laide savate, ID. *ib.* p. 181. Cela c'est proprement tailler et coudre un soulier, pour qu'un aultre le chausse, MONT. III, 300.

— ÉTYM. Bourguig. *soulay ;* picard, *seulet, solé, soulé.* Diez l'assimile au provenç. *solier.* ital. *solajo,* qui signifient plancher, et le tire de *solum,* base, seuil, support. Mais la forme primitive n'est pas soulier; elle est *soller,* et se rattache au baslat. *sotulares, subtalares,* qui signifiait une sorte de souliers; à son tour, *sotulares* dérive du latin *subtelaris,* qui appartient au creux du pied, de *subtel,* le creux du pied.

† **SOULIÈRE** (sou-liè-r'), *s. f.* Barre de fer, aplatie en verge carrée.

SOULIGNÉ, ÉE (sou-li-gné, gnée), *part. passé* de souligner. Un passage souligné.

† **SOULIGNEMENT** (sou-li-gne-man), *s. m.* Néologisme. Action de souligner.

SOULIGNER (sou-li-gné), *v. a.* Tirer une ligne sous un ou plusieurs mots. Dans une copie manuscrite on souligne ce qui doit être imprimé en italique. Ce premier verset du dixième chapitre de Job : Mon âme est fatiguée de ma vie, était souligné, CHATEAUBR. *Natch.* 2° *partie.* || On souligne aussi les mots, les passages sur lesquels on veut attirer l'attention du lecteur. Quand ils ont démontré le vice d'une période, décomposé un hémistiche, et souligné quatre ou cinq mots, ils se croient les restaurateurs de la poésie et de l'éloquence, MERC. *Tabl. de Par.* 138. || Par catachrèse et néologisme. Indiquer par une inflexion de voix

qu'on attache une importance particulière à un mot, à une phrase qu'on dit. En nous parlant, il souligna fortement ces mots.

— ÉTYM. *Sous*, et *ligne*.

† **SOULIGNEUR** (sou-li-gneur), *s. m.* Critique qui s'attache aux détails. La sécheresse et la sottise le défigurèrent [le Mercure], et l'art du souligneur fut pris pour l'art du critique, MERC. *Tabl. de Par.* 20. On pourrait en retrancher [du Journal de Paris] la partie littéraire qui donne d'inutiles extraits d'une foule d'ouvrages éphémères; car l'art du souligneur n'est pas celui du critique, ID. *ib.* 620.

SOULOIR (sou-loir), *v. n.* Terme vieilli dont il ne reste que l'imparfait, à peine encore usité quelquefois. Avoir coutume. Quel soin.... Fait que je ne suis plus ce que je soulais être? RÉGNIER, *Dial.* En grande estime il soulait être, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 21, dans POUGENS. Quant à son temps.... Deux parts en fit, dont il soulait passer L'une à dormir et l'autre à ne rien faire, LA FONT. *Épit.* L'usage a préféré dans les verbes.... être accoutumé à souloir, LA BRUY. *De quelques usages.* Il [le peuple de saint Louis] regrettera toujours la tombe de quelques messieurs de Montmorency, sur laquelle il soulait de se mettre à genoux durant la messe, CHATEAUBR. *Génie*, III, 1, 8.

— REM. 1. Souloir est une des plus grandes pertes que la langue ait faites; car combien *avoir coutume*, dont on est obligé de se servir, est lourd et incommode! || 2. Chateaubriand a dit à tort : *Il soulait de...*; l'ancien usage ne mettait pas *de*.

— HIST. Xe s. Si cum il semper solt haveir, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. Jà c'est Rolanz qui tant vus soelt amer, *Ch. de Rol.* CXLVII. || XIIe s. Et les douz mots que [je] soil à lui [elle] parler, *Couci*, XXII. Nous li soliens vaincre et finer les estors [les combats], *Sax.* XXVII. || XIIIe s. L'en sieult dire, et voirs est, ce que cuit [je pense] : Encontre vezié, recuit [à bon chat, bon rat], *la Rose*, 7380. || XIVe s. Ceux qui seulent mengier et boire indifferemment ce que est mis devant eulx, ORESME, *Éth.* 95. || XVe s. Ainsi comme en icelle morte saison les gentilshommes se seulent esbattre à chasser aux lievres.... le bon Bouciquaut, par maniere de soulas, s'esbattoit à chasser aux ennemis, *Bouciq.* I, 12. || XVIe s. Je souloys jadiz boyre tout, maintenant je n'y laisse rien, RAB. *Garg.* I, 5.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *soler*; portug. *soer*; ital. *solere*; du lat. *solere*.

SOULTE (soul-t') ou **SOUTE** (sou-t'), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Ce qu'un des copartageants doit payer aux autres pour rétablir l'égalité des lots, quand le lot qui lui est échu se trouve trop considérable et ne peut se diviser. Il a payé telle somme à ses cohéritiers pour soulte de partage. Le cohéritier ou copartageant conserve son privilége sur les biens de chaque lot, ou sur le bien licité, pour les soulte et retour des lots, *Code civ.* art. 2109. || 2° Il se dit en un sens analogue, dans les échanges, pour en parfaire l'égalité. Soulte d'échange. Somme qu'enfin la soute du mulet Fut accordée [le mulet fut donné pour soulte d'échange], LA FONT. *Troq.* || 3° Payement d'un reste de compte. Il a payé mille francs pour soulte de compte, de tout compte. En ce sens il est vieux; on dit présentement solde.

— HIST. XIIIe s. Et si dirons de cix [ceux] qui escangent, et avec l'escange metent saute d'argent, BEAUM. XLIV, 1. Pour ce que pluseurs fraudes et malices estoient fetes ou mestier de la foulerie, et dont damage avenoit au commun du mestier et au commun du peuple, en ce que lesdiz mestres, en solte et en paiement de leurs salaires des pareures des dras, prenoient d'autres denrées.... *Liv. des mét.* 400.

— ÉTYM. Autre forme de *solde*.

SOUMETTRE (sou-mè-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme mettre. || 1° Mettre sous la puissance, sous l'autorité; mettre dans un état de dépendance. Ta main qui nous soumet sous le pouvoir suprême De ceux que la naissance orne du diadème, RACAN, *Ode à la reine.* Je suis le Seigneur.... et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les guerres continuent, et les Romains soumettent après cinq cents ans les Gaulois cisalpins leurs principaux ennemis, et toute l'Italie, ID. *Hist.* III, 7. La fortune, qui voulait leur faire éprouver toute sa rigueur, soumit don Fadrique au corsaire de Tunis et don Juan à celui d'Alger, LESAGE, *Diable boit.* 15. Il ne faut pas croire que ce fut par modération qu'Attila laissa subsister les Romains; il suivait les mœurs de sa nation, qui le portaient à soumettre les peuples, et non pas à les conquérir, MONTESQ. *Rom.* 19. Cortez soumet le puissant empire du Mexique, VOLT. *Mœurs*, 148. || Se soumettre quelque chose ou quelqu'un, le soumettre à soi. Soumettez-vous les lieux que dore le Pactole, ROTROU, *Antig.* II, 4. || 2° Il se dit des femelles mises sous le mâle. Pourquoi donc le cerf et le chevreuil d'Angleterre usent-ils de violence pour se soumettre leurs femelles? BONNET, *Consid. organ. Œuvr.* t. VI, p. 394, dans POUGENS. || 3° Fig. Faire obéir, en parlant de choses abstraites. Il [le livre de l'Écriture] veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, BOSS. *Hist.* II, 13. Jules, qui le premier la soumit [la liberté] à ses armes, Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes.... RAC. *Bérén.* II, 2. Soit qu'à tant de bienfaits ma mémoire fidèle Lui soumette [à Agrippine] en secret tout ce que je tiens d'elle, ID. *Brit.* II, 2. Le christianisme nous donne l'habitude de soumettre cet orgueil; le monde nous donne l'habitude de le cacher, MONTESQ. *Déf. Espr. lois*, part. 3. Pour vous soumettre la fortune et les choses, commencez par vous en rendre indépendant, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Ils ont beau me crier : soumets ta raison, autant m'en peut dire celui qui me trompe; il me faut des raisons pour soumettre ma raison, ID. *ib.* IV. || 4° Soumettre à, suivi d'un infinitif, dans le sens de contraindre à. Il est question de soumettre les professeurs [de l'université de Paris] à profiter des bons livres écrits sur cette matière, BACHAUM. *Mém. secr.* 27 déc. 1762. || 5° Fig. Il se dit de l'acte de déférence à la décision de quelqu'un. Soumettre une chose au jugement, à la censure, à la critique de quelqu'un. Je soumets tout ce que j'ai fait et ferai à l'avenir à la censure des puissances tant ecclésiastiques que séculières, sous lesquelles Dieu me fait vivre, CORN. *Attila, Préf.* Si on soumet tout à la raison, notre religion n'aura rien de mystérieux et de surnaturel; si on choque les principes de la raison, notre religion sera absurde et ridicule, PASC. *Pens.* XIII, 3, éd. HAVET. || Soumettre ses idées à celles d'un autre, les subordonner à celles d'un autre. Je sais combien je dois soumettre mes vues aux vôtres, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 7 août 1698. || On dit dans le même sens : soumettre ses lumières, ses opinions, ses sentiments à ceux d'autrui. || Soumettre une chose à quelqu'un, à l'attention, à l'examen de quelqu'un, appeler l'attention de quelqu'un sur une chose, la lui faire examiner. Permettez-moi de vous soumettre une observation. Je pourrai bien me repentir de mon œuvre [Tancrède] comme Dieu; mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumise à vos lumières et à vos bontés, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 6 déc. 1761. J'ai voulu vous soumettre un doute qui m'arrête, C. DELAV. *Vêpres sicil.* IV, 4. || 6° Fig. Il se dit des moyens logiques qu'on emploie pour juger quelque chose. Soumettre une question à l'examen. || Soumettre une chose au calcul, la déterminer à l'aide du calcul. || Soumettre une chose à l'analyse, l'analyser, la décomposer, pour connaître de quels éléments elle est formée. || 7° Faire subir une opération, pour analyser, disséquer. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'observer, et ensuite on l'a soumis à la dissection.... BUFF. *Quadrup.* t. VI. Quand on soumet le peroxyde à l'action de la pile, comme on y soumet l'eau, THENARD, *Instit. Mém. acad. scienc.* t. III, p. 444. || 8° Se soumettre, *v. réfl.* Se ranger sous l'autorité. Se soumettre à la raison. La raison ne se soumettrait jamais, si elle ne jugeait qu'il y a des occasions où elle se doit soumettre; il est donc juste qu'elle se soumette, quand elle juge qu'elle se doit soumettre, PASC. *Pens.* XIII, 4. La reine se soumit plus que jamais à cette main souveraine qui tient du haut des cieux les rênes de tous les empires, BOSS. *Reine d'Anglet.* Dieu même a mis en nous quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, ID. *Duch. d'Orl.* Il faut se soumettre à l'autorité de l'Église, parce qu'elle ne peut jamais se tromper; mais il ne faut pas se soumettre aveuglément à l'autorité des hommes, parce qu'ils peuvent toujours se tromper, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 3. M. de Voltaire, à mesure qu'il avance l'ouvrage [Commentaire sur Corneille], en envoie les cahiers à l'Académie française; il se soumet au jugement de cette compagnie, qui trouve jusqu'à présent plus à admirer qu'à critiquer, BACHAUM. *Mém. secr.* 8 mai 1762. || Se soumettre aux ordres, à la volonté de quelqu'un, y conformer ses actions, ses sentiments. || Absolument. Se soumettre, reconnaître l'autorité, accepter la dépendance. Bérenger se soumit; et le premier qui fit une secte de l'hérésie des sacramentaires fut aussi le premier qui la condamna, BOSS. *Variat.* XV, 129. Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente, s'ils conservent quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment; on ne se soumet que trop, on n'est que trop humble, ID. *la Vallière.* Tu as eu longtemps l'avantage de croire qu'un cœur comme le mien s'était soumis, MONTESQ. *Lett. pers.* 161. Aimons la vérité qui gêne; adorons-la, et soumettons-nous, CONDIL. *Hist. anc.* XV. Vous n'avez payé ma tendresse d'aucun retour, vous vous êtes soumise, et ne vous êtes jamais donnée, RICCOBONI, *Œuvr.* t. III, p. 207, dans POUGENS. || Se soumettre à une chose, à souffrir une chose, consentir à la subir. Je me soumets à payer ce que l'on voudra, si cela est. Valens : L'impérieuse humeur! vois comme elle me brave, Comme son fier orgueil m'ose traiter d'esclave! — Paulin : Seigneur, j'en suis confus, et vous le méritez; Au lieu d'y résister, vous vous y soumettez, CORN. *Théod.* II, 7. La princesse Anne renonça à tous les jeux même les plus innocents, se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, BOSS. *Anne de Gonz.* || Se soumettre à un jugement, l'accepter, en reconnaître la validité.

— SYN. SOUMETTRE, SUBJUGUER. Il y a dans subjuguer le mot joug qui donne à subjuguer une idée plus dure qu'à soumettre.

— HIST. XIIe s. E en lui medesme esperai, chi suzmet mun pople suz mei, *Liber psalm.* p. 222. Tutes choses tu suzmisis suz ses piez, *ib.* p. 8. Jà puisqu'il [le clerc] est sacrez, n'est à vos leis suzmis, *Th. le mart.* 33. || XIIIe s. Li autre, par lor orgoil, sozmetoient les plus foibles au joug de servage, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 575. Soies souzmis à nostre Seigneur en simplece, *Psautier*, f° 44. || XVe s. Le jeune duc de Savoye mourut en celui an assez merveilleusement; dont depuis il fut grand question, et en vouloit on sousmettre [accuser] messire Othe de Grantson, FROISS. IV, p. 45, dans LACURNE. Afin que les Liegeois dessus dits et leur evesque se voulsissent soumettre du discord qu'ils avoient l'un contre l'autre sur le roi et sur son grand conseil, MONSTRELET, II, 50. || XVIe s. Je soubmets ces questions au jugement de ceux à qui.... MONT. I, 394.

— ÉTYM. Provenç. *sobmetre*, *sotzmetre*; catal. *sometrer*; espagn. *someter*; portug. *someter*; ital. *sottomettere*; du lat. *submittere*, de *sub*, sous, et *mittere*, mettre.

SOUMIS, ISE (sou-mî, mi-z'), *part. passé* de soumettre. || 1° Qui est mis sous l'autorité. L'ordonne, poursuit-il [le Seigneur], que tout lui soit soumis [à Nabuchodonosor], jusqu'aux animaux, BOSS. *Reine d'Anglet.* Elle [l'âme] se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui, ID. *la Vallière.* Jadis Priam soumis fut respecté d'Achille : J'attendais de son fils encor plus de bonté, RAC. *Andr.* III, 6. Ses gardes, son palais, son lit, m'étaient soumis, ID. *Brit.* IV, 2. Les orages, les vents, les cieux te sont soumis, ID. *Esth.* I, 4. || Filles soumises, voy. FILLE, n° 11. || Terme de fortification. On dit d'un ouvrage qu'il est soumis à un autre, pour dire qu'il en est dominé. || 2° Qui obéit. Le vrai intérêt de ceux qui gouvernent est d'intéresser aussi à leur conservation les peuples soumis, BOSS. 5e *avert.* 56. Ces gens qui, par une âme à l'intérêt soumise, Font de dévotion métier et marchandise, MOL. *Tart.* I, 6. Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis, RAC. *Phèd.* I, 3. || Il se dit des choses. Et ma douleur soumise aux soins de le venger.... CORN. *Sert.* V, 3. || 3° Absolument. Disposé à l'obéissance. Un fils soumis et respectueux. Sophie semble pressentir ces emportements et le regarde; ce seul regard le désarme et l'intimide : il est plus soumis qu'auparavant, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Il [l'abbé] est le complaisant soumis de madame, assiste à sa toilette, surveille la maison, MERC. *Tabl. de Par.* 90. La métamorphose de l'amant soumis en mari impérieux, LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe, Lett.* 68. || Il se dit des choses. ....Je ne puis voir d'un cœur lâche et soumis La sœur de mon époux déshériter mon fils, CORN. *Perth.* I, 2. Ces plaintes respectueuses qu'une douleur soumise répand devant Dieu pour les faire mourir à ses pieds, BOSS. 3e *serm. Concept.* 2. Monsieur et Madame, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, ID. *Reine d'Anglet.* Il y a dans l'admiration une ignorance soumise qui, contente de ce qu'on lui montre des grandeurs de Dieu, ne

demande pas d'en savoir davantage, ID. *Élév. sur myst.* XVIII, 11. Votre prière n'était pas assez soumise et assez pure, MASS. *Car. Prière* 2. Une conduite à la fois si réservée, si soumise et en même temps remplie de soins si recherchés et si délicats, GENLIS. *Vœux témér.* t. I, p. 95, dans POUGENS.

SOUMISSION (sou-mi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Disposition à obéir. Il a toujours eu une grande soumission pour ses supérieurs. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme, PASC. *Pens.* XIII, 2 *bis*, édit. HAVET. Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur, ID. *Amulette.* La soumission est la source des lumières; plus on veut raisonner, plus on s'égare; plus on doute, plus Dieu permet que les doutes augmentent, MASS. *Pet. carême, Obstacles.* Pompée, prenant la parole, dit qu'il ne s'était chargé de ces emplois que par soumission pour les ordres du sénat, VERTOT, *Révol. rom.* XIII, p. 257. Pascal.... fut un homme de génie dans ses ouvrages de mathématiques et de physique, dont il avait la bonté de faire peu de cas, par soumission pour les jansénistes, qui n'étaient pas en état de les entendre, VOLT. *Rem. Pens. Pascal, avert.* Les hommes veulent obstinément ce qu'ils demandent; leur soumission est tyrannique, RICCOBONI, *Œuvr.* t. IV, p. 133, dans POUGENS. On voit par cet exemple que la cour de Suse voulait retenir les Grecs ses sujets dans la soumission plutôt que dans la servitude, BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. || 2° Action d'obéir. J'ai été très-content de sa soumission dans cette affaire. Il faut obéir, et croire que ce que l'on nous commande est le meilleur; on me doit savoir gré pourtant de cette soumission, laquelle, ce me semble, est tout à la fois obéissance et sacrifice, VOIT. *Lett.* 28. || Terme de procédure. Faire sa soumission, déclarer qu'on s'oblige à l'exécution de ce qui est demandé ou de ce qui est jugé. || 3° Action par laquelle on déclare se soumettre, se ranger à l'obéissance. Cette ville a fait sa soumission. Les soumissions arrivèrent de tous côtés au nouveau gouvernement. || 4° Démonstrations respectueuses, hommage à une autorité pour laquelle on a du respect; il se dit le plus souvent en ce sens au pluriel. Je souffris ces défiances et ces reproches avec le respect et la soumission que je lui devais, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 390, dans POUGENS. Constantin Pogonat, imitateur du grand Constantin et de Marcien, entra au concile à leur exemple; et, comme il y rendit les mêmes soumissions, il y fut honoré des mêmes titres d'orthodoxe, de religieux, de pacifique empereur, BOSS. *Hist.* I, 11. Ces airs de domination que nous nous donnons, ces soumissions que nous exigeons, BOURDAL. *Carêm. des Cendres*, 59. Surtout qu'il ne paraisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et nécessaires, ROLLIN, *Traité des Ét.* VI, 1re part. I, 6. || Satisfactions, excuses dont on use pour apaiser l'indignation, la colère de quelqu'un. Nous n'oubliâmes ni soumissions, ni prières, pour faire passer les choses par accommodement, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Il n'en sortirait pas qu'il n'eût fait toutes les soumissions qu'il fallait au duc, HAMILT. *Gramm.* 9. Ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, VOLT. *Louis XIV*, 13. || 5° Terme d'administration. Acte ou écrit par lequel on déclare se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à telles conditions. Adjudication sur soumissions cachetées. Il a fait, il a donné sa soumission. Retirer sa soumission. Les Éphésiens ont sur la construction des édifices publics une loi très-sage: l'architecte dont le plan est choisi fait ses soumissions, et engage tous ses biens, BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. || 6° Action par laquelle on offre de payer, pour sa part, une certaine somme. Il fit sa soumission pour mille francs dans le payement de la contribution. Celles [les villes taillables] qui l'ont pu obtenir [de se rédimer] par des soumissions excédant de beaucoup leur taille.... BOISGUILLEBERT, *le Détail de la France*, 3e part. ch. VIII. Le père sera seulement tenu de souscrire une soumission de payer tous les frais, et de fournir les aliments convenables, *Code civ.* art. 378.

— HIST. XVIe s. Soubmission, COTGRAVE.

— ÉTYM. Prov. *submission*; esp. *sumision*; ital. *sommessione*; du lat. *submissionem*, qui vient de *submissum*, supin de *submittere*, soumettre.

SOUMISSIONNAIRE (sou-mi-sio-nê-r'), *s. m.* et *f.* Terme d'administration. Celui ou celle qui fait sa soumission pour une entreprise, des travaux, etc.

— ÉTYM. *Soumission.*

SOUMISSIONNÉ, ÉE (sou-mi-sio-né, née), *part. passé* de soumissionner. Une fourniture soumissionnée.

SOUMISSIONNER (sou-mi-sio-né), *v. a.* Terme d'administration. Faire sa soumission pour une entreprise, pour des travaux, pour un payement. Soumissionner un emprunt. Soumissionner pour tel prix.

— ÉTYM. *Soumission.*

SOUPAPE (sou-pa-p'), *s. f.* || 1° Terme de mécanique. Espèce de couvercle placé sur une ouverture, de telle manière qu'il s'ouvre d'un côté, et que de l'autre, plus il est pressé, plus il bouche exactement l'ouverture. || Particulièrement. Languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau, et qui se referme pour empêcher que l'eau ne retourne au réservoir d'où elle était sortie. Les vaisseaux [du corps humain] ont leurs soupapes ou valvules, tournées en tous sens, BOSS. *Connaiss.* IV, 2. L'homme en buvant offrait le principe de la théorie des pompes; la découverte des valvules dans les veines enseignait l'usage des soupapes, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. III, p. 218. || Soupape de sûreté d'une machine à vapeur, celle qui est destinée à laisser échapper la vapeur, en se levant d'elle-même, lorsque le degré de dilatation est tel que la chaudière éclaterait, si une issue n'était pas procurée. || Fig. Il se dit de ce qui agit comme une soupape de sûreté et prévient les explosions politiques. La liberté de la presse est une soupape. || 2° Les ballons et les soufflets ont leurs soupapes qui sont de petites languettes pour ouvrir ou fermer le passage au vent. || 3° Ce qui dans l'orgue et d'autres instruments donne passage au vent et l'empêche de rentrer. || 4° Tampon de forme conique qui sert à boucher le trou d'un réservoir par lequel l'eau peut aller dans les canaux. Lever la soupape pour faire aller les jets d'eau. || 5° Rond de tôle mouvant dans l'intérieur d'un tuyau de poêle, empêchant l'air chaud de s'échapper. || 6° Terme de serrurerie. Pièce de fer montée à bascule, servant à fermer une ouverture quelconque.

— HIST. XIIIe s. Si me tint, mais je li escape, Si li rendi tele sourpape (var. souspape), Que tout enviers l'ai abatu; Jà l'eüsse trop bien batu, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 172. || XVIe s. Cela ne se peut faire que la souspape de la gorge de l'homme (que les chirurgiens appellent la luette) ne joue comme celle des pompes, PALISSY, 137. Aucuns se servent de seringues, soupapes, bassecules, etc.... pour ramonter l'eau des puits, O. DE SERRES, 774.

— ÉTYM. Espagn. *sopapo*, soupape et coup sous le menton, de *so*, sous, et *papo*, partie charnue sous le menton. De même que *sous-barbe*, qui signifie coup sous le menton, a pris le nom de divers engins, de même *soupape* a servi figurément à désigner ce qui s'ouvre et se ferme; on aperçoit même comment l'idée est venue de prendre le coup sous le menton, qui fait fermer la bouche, pour désigner le coup que reçoit la valvule, et la valvule elle-même.

SOUPÇON (sou-pson), *s. m.* || 1° Au sens actif, action de soupçonner. Un cœur exempt de soupçon. Le soupçon, ce monstre sans pitié, Loge bientôt la haine où logeait l'amitié, MAIRET, *Soliman*, II, 7. Ne m'assassinez point, je vous prie, par les sensibles coups d'un soupçon outrageux, MOL. *l'Avare*, I, 1. Ce n'est pas d'aujourd'hui, Nicole, que j'ai conçu des soupçons de mon mari, ID. *Bourg. gent.* III, 7. Quelle cause fit arrêter les princes [Condé et Conti]? si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, qui le pourra dire à la postérité? BOSS. *le Tellier.* Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché Ne présume du crime et ne trouve un péché, BOIL. *Sat.* X. Le soupçon d'un crime est, chez le vulgaire, la première explication qui se présente pour suppléer à l'ignorance des causes naturelles, CONDORCET, *Duhamel.* Les soupçons, dans le monde, valent des certitudes, MARMONTEL, *Cont. mor. Alcib.* Le comte: Mais ce médecin peut prendre un soupçon. — Figaro: Il faut marcher si vite que le soupçon n'ait pas le temps de naître, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4. De mon amour peignez, s'il est possible, L'ardeur, l'ivresse, et même les soupçons, BÉRANG. *Bonne vieille.* || Sans risque ni soupçon, sans risque ni soupçon de fraude. Mais un [avis] qui tous les ans, à si peu qu'on le monte, En peut donner au roi quatre cents [millions] de bon compte, Avec facilité, sans risque ni soupçon, MOL. *les Fâch.* III, 3. || 2° Au sens passif, état d'une personne soupçonnée. Une conduite exempte de soupçon. De nos faux monnoyeurs l'insupportable audace Pullule en cet État d'une telle façon, Qu'on ne reçoit plus rien qui soit hors de soupçon, MOL. *l'Ét.* II, 6. Il n'y a pas le moindre soupçon d'erreur dans ceux que vous en avez accusés, PASC. *Prov.* XVIII. Le courage du chevalier de Lorraine est hors de tout soupçon, SÉV. 28 juill. 1682. Je parle à des âmes pures et sincères qui ont horreur du soupçon même de la vanité et du mensonge, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Ceux qui ont écrit leurs propres actions sont tombés ordinairement dans le soupçon ou de les avoir relevées par orgueil, ou d'en avoir diminué la gloire par modestie, ID. *Vie de Commendon, préf.* Les jésuites restent sous le soupçon d'avoir dirigé sa main [de Ravaillac], DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Jésuites*). || 3° Simple conjecture, simple opinion. Ce n'est pas une certitude, c'est un soupçon. Pour moi je n'en ai qu'un léger soupçon, BOSS. *Lett. Corn.* 86. Mme la duchesse de Berri est en soupçon de grossesse, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 19 juin 1710. Il y a des soupçons sur une grossesse [de la reine d'Espagne], Mme DE VILL. *Lett.* 27 déc. 1679. Moi: J'ai peur que vous ne deveniez jamais riche. — Lui: Moi, j'en ai le soupçon, DIDER. *Neveu de Rameau.* || 4° Apparence légère. Il y a quelque soupçon de petite vérole dans ce canton. Cela ne vous offense point; il ne tombe entre lui [votre père] et vous aucun soupçon de ressemblance, MOL. *Scapin*, II, 7. De ce pouvoir prétendu du peuple et de cette souveraineté qu'on veut lui attribuer naturellement, il n'y en a aucun acte ni aucun vestige, et pas même le moindre soupçon dans toute l'histoire sainte, BOSS. 5e *avert.* 43. Certaines vues d'honneur qui lui faisaient craindre [à M. de Montausier] jusqu'aux moindres soupçons de changement et d'inconstance.... étaient autant d'engagements qui le liaient à sa communion, FLÉCH. *Duc de Mont.* J'ai eu, il y a quelque temps, un petit soupçon d'apoplexie, VOLT. *Lett. la Vallière*, 21 févr. 1767. Un malade ou un médecin du bel air se sera avisé de dire qu'il a eu un soupçon de fièvre, pour signifier qu'il a eu une légère atteinte; voilà bientôt toute la nation qui a des soupçons de haine, d'amour, de ridicule, ID. *Dict. phil. Langues.* || 5° Familièrement. Quantité si minime qu'on se demande si elle existe. Donnez-moi un soupçon de cette liqueur. Un excès d'aigreur ou d'amertume, dans les liqueurs, nous les rend odieuses; une pointe, ou ce qu'on appelle un soupçon de l'une ou de l'autre, pique, éveille et flatte le goût, MARMONTEL, *Œuvr.* t. XVIII, p. 223. Rien que de l'eau chaude avec un soupçon de thé et un nuage de lait, A. DE MUSS. *Un caprice*, 6.

— SYN. SOUPÇON, SUSPICION. Soupçon est le terme vulgaire; suspicion est un terme de palais. Le soupçon roule sur toutes sortes d'objets; la suspicion tombe proprement sur les délits. Le soupçon fait qu'on est soupçonné; la suspicion suppose qu'on est suspect.

— HIST. XIIe s. Et cil qui plus les ament, sont plus en sopeçon, *Sax.* XXII. || XIIIe s. Et dist ces paroles pour çou [ce] que il savoit bien que li rois l'avoit en souspechon, par mauvaises paroles, *Chron. de Rains*, 147. ....Dont j'ai mauvese soupeçon, *la Rose*, 3548. Il se met en souspechon qu'il ne demande fausseté, BEAUMAN. VI, 31. || XVe s. Vous estes tous temps mal pensant, Et plain de faulse soupeçon, CH. D'ORL. *Ball.* 43. || XVIe s. Les senateurs entroient en soupeçon les uns des autres, AMYOT, *Numa*, 4. Ce mystere [de gens armés qui arrivaient les uns après les autres dans la maison de Montaigne] commenceoit à taster ma souspeçon, MONT. IV, 227. Tel en qui il ne pouvoit cheoir souspeçon aulcune de foiblesse, ID. I, 94.

— ÉTYM. Prov. *sospeisso*; it. *sospezione*; du lat. *suspicionem*, qui vient de *suspicere*, regarder, considérer, et de là soupçonner, de *susum*, en haut, et *spicere*, voir (voy. SPECTACLE): *soupeçon* ou *soupçon* est la forme française; il était correctement féminin; *suspicion* a été refait sur le latin.

† **SOUPÇONNABLE** (sou-pso-na-bl'), *adj.* Que l'on peut soupçonner. Il paraît que les Chinois sont trop soupçonneux et trop soupçonnables, pour qu'on entame avec eux un grand commerce qui demande de la générosité et de la franchise, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 6 mai 1771.

— HIST. XVIe s. Soupçonnable, OUDIN, *Dict.*

SOUPÇONNÉ, ÉE (sou-pso-né, née), *part. passé* de soupçonner. Mais je laissais gémir la vertu soupçonnée, RAC. *Phèdre*, V, 7.

SOUPÇONNER (sou-pso-né), *v. a.* || 1° Avoir, sur quelqu'un ou quelque chose, une opinion désa-

vantageuse, non sans un certain doute. Les autres, mieux avertis de notre artifice [dans l'invention dramatique], soupçonnent de fausseté tout ce qui n'est pas de leur connaissance [dans une pièce tirée de l'histoire], CORN. *Poly. Abrégé du mart.* Il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi, pour le devenir, SÉV. 28 nov. 1670. On remarquait dans les entretiens de la pieuse abbesse cette charité qui n'est ni jalouse ni ambitieuse, toujours si disposée à croire le bien qu'elle ne peut pas même soupçonner le mal, BOSS. *Yol. de Monterby.* Dans ces jours de confusion et de trouble où les grâces tombaient sur ceux qui savaient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre, on le négligea [M. de Montausier] comme un serviteur qu'on ne pouvait perdre, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il n'y a rien dans mes écrits qui puisse faire, je ne dis pas juger, mais seulement soupçonner à une personne équitable, que j'aie jamais eu un sentiment si extravagant et si impie, MALEBR. *Rech. vér.* t. III, *Rép.* dans POUGENS. Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez, Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez? RAC. *Phèdre*, IV, 2. On ne peut pas soupçonner ce prince [Charlemagne] d'avoir voulu affaiblir la discipline militaire, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 21. || 2° Avoir une simple opinion touchant quelque chose que ce soit. L'on me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait un mérite importun qui éteigne celui des autres, LA BRUY. *De la cour.* Je m'imaginais qu'il m'aimait : je ne le soupçonnais pas, je le croyais, MARIV. *Préj. vaincu*, sc. 3. Bacon soupçonna, Newton démontra l'existence d'un principe jusqu'alors inconnu, VOLT. *Dict. phil. Fr. Bacon et attract.* Vous avez lu sans doute les poésies du philosophe de Sans-Souci, qu'on soupçonne de n'être ni sans souci ni philosophe, ID. *Lett. Cideville*, 28 mars 1760. || Je soupçonne entre nous que vous croyez en Dieu, GILB. *Le XVIIIe siècle.* || Ne pas soupçonner, ne pas avoir l'idée que. On a vu, avec des lunettes, de très-petites gouttes d'eau de pluie ou de vinaigre ou d'autres liqueurs, remplies de petits poissons ou de petits serpents que l'on n'aurait jamais soupçonnés d'y habiter, FONTEN. *Mondes*, 3e *soir.* Comptant treize ans à peine et ne soupçonnant pas Tout ce qu'elle nous cache ou découvre d'appas, DELILLE, *Imag.* III. || Familièrement. Vous ne soupçonnez pas ce que c'est que cette entreprise, vous ne pouvez en avoir une juste idée. || 3° Se méfier de. On soupçonne aisément un sort tout plein de gloire, Et l'on veut en jouir avant que de le croire, MOL. *Tart.* IV, 5. || 4° Se soupçonner, *v. réfl.* Concevoir un soupçon sur soi-même. Bien loin qu'on pensât à intéresser [blesser] quelque principe de notre religion, on ne se soupçonnait pas même d'imprudence, MONTESQ. *Lett. pers. réflexions.*

— REM. 1. Soupçonner suivi d'un infinitif veut *de* : Il est soupçonné d'avoir fait cela. Cependant Rollin a dit : Il eut l'audace de déférer tous ceux qu'il soupçonnait avoir eu du penchant à secourir Persée. || 2. Il régit avec *que* l'indicatif quand la phrase est affirmative : Vous soupçonnez que je veux vous tromper; et le subjonctif, quand la phrase est négative ou interrogative : Pouvait-il soupçonner qu'on le voulût tromper?

— HIST. XIIIe s. Et se li acusés ou souspeçonnés pot livrer pleges...., BEAUMAN. LI, 3. || XVe s. Il [Louis XI] se souspesonnoit de ce grant seneschal de Normandie, et luy demanda et lui prioit qu'il lui dist se il avoit baillé son scel aux princes qui estoient contre lui on I, 3. COMM. I, 3.

— ÉTYM. *Soupçon* ; provenç. *sospeisonar.*

† **SOUPÇONNEUR** (sou-pso-neur), *s. m.* Celui qui soupçonne.

— HIST. XVIe s. Ce loyal serviteur, comme celui qui estoit soupçonneur et craintif du mal et dommage de son maistre, MARG. *Nouv.* XVII.

† **SOUPÇONNEUSEMENT** (sou-pso-neû-ze-man), *adj.* D'une manière soupçonneuse.

— HIST. XVe s. Et moururent tous deux assez soupsonneusement, de quoy aucunes gens furent encoulpés en derriere couvertement, FROISS. I, I, 49.

SOUPÇONNEUX, EUSE (sou-pso-neû, neû-z'), *adj.* Qui soupçonne aisément. Mais si je m'en rapporte aux esprits soupçonneux, Vous [Pompée] aidez aux Romains à faire essai d'un maître, Sous ce flatteur espoir qu'un jour vous pourrez l'être, CORN. *Sertor.* III, 2. Sans craindre ni ses envieux ni les défiances d'un ministre [Mazarin] également soupçonneux et ennuyé de son état, M. le Tellier allait d'un pas intrépide où la raison d'État le déterminait, BOSS. *le Tellier.* Soit qu'il [Juvénal] fasse au conseil courir les sénateurs, D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs, BOIL. *Art p.* II. Quiconque est soupçonneux invite à le trahir, VOLT. *Zaïre*, I, 5. Plus d'un époux, en promenant ses vœux, Au dehors est amant volage, Au dedans mari soupçonneux, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 4. || Substantivement. Ces maudits soupçonneux cherchent toujours quelque malheur, LAMOTTE, *Calend. des vieillards*, sc. 7. || Terme de manége. Se dit d'un cheval qui est médiocrement peureux, un peu timide.

— REM. Autrefois, soupçonneux avait également le sens de qui soupçonne, et de qui est soupçonné ou suspect. Aujourd'hui, c'est une faute de donner le sens de suspect à soupçonneux.

— HIST. XIIe s. Si fu Rous mult suspecenos, Mult ententis, mult curios, BENOÎT, II, 2977. || XIIIe s. Avoi, dist-ele, biaus douz sire? M'avez-vous donc soupçonneuse [suspecte], Qui sui vostre loial espeuse? *la Rose*, 16636. Quant tel larrecin sunt fet, la justice doit penre toz les souspeconneux [suspects], et fere moult de demandes por savoir...., BEAUMAN. XXXI, 6. || XIVe s. Fuyez compaignie souspeçonneuse [suspecte], *Ménagier*, I, 2. || XVIe s. Soupeçonneux comme singes de cour parmi des pages, BRANT. *Charles-Quint.* Bien que toujours les monarques sceptrez Soyent soupçonneux des peuples trop lettrez, RONS. 692. Je suis peu desfiant et souspeçonneux, de ma nature, MONT. IV, 227.

— ÉTYM. *Soupçon.*

SOUPE (sou-p'), *s. f.* || 1° Sorte d'aliment fait de potage et de tranches de pain, ou même de pâtes, de riz, etc. et qui se sert avant tout autre mets. Une soupe au vermicelle. Une soupe à la semoule. Soupe grasse. Soupe maigre. Soupe aux herbes. Soupe à la purée. Soupe au lait. Et lui qui pour la soupe avait l'esprit subtil, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Ils s'ennuyaient particulièrement de ne point manger la soupe, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 202. Quoi! je mettrais, dit-il, un tel chanteur [un cygne] en soupe! LA FONT. *Fabl.* III, 12. Une soupe à bouillon perlé, soutenue d'un jeune gros dindon, cantonnée de pigeonneaux, et couronnée d'oignons blancs mariés avec la chicorée, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Je vis de bonne soupe et non de beau langage; Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage, ID. *Femmes sav.* II, 7. L'Allemagne s'est illustrée par sa soupe à la bière, qui, soit dit entre nous, ne vaut pas le diable, SCRIBE et MAZÈRES, *Vatel*, sc. 4. || Dès qu'on a mangé la soupe, dès le matin, à cause de l'habitude, très-répandue, de manger le matin de la soupe. Pour les avertir que demain Leurs envoyés soient en chemin, Dès qu'ils auront mangé la soupe, *Courrier burlesque*, p. 22. || Dès la soupe, dès le commencement du repas. || Par dénigrement, marchand de soupe, maître de pension. || Soupe économique, sorte de soupe faite non avec de la viande, mais avec des os. Il a poussé si loin l'ardeur philanthropique, Qu'il nourrit tous ses gens de soupe économique, ÉTIENNE, *les Deux gendres*, I, 1. || Soupe jacobine, voy. JACOBIN. || Fig. S'emporter comme une soupe au lait [le lait chauffé se gonfle et déborde], s'irriter facilement et promptement. Ce mot-là fit élever le mari comme une soupe au lait, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill. Œuvr.* t. X, p. 30, dans POUGENS. || Fig. La soupe à l'oignon, se dit, dans l'argot des artistes, de tous ceux qui ont passé par l'École des beaux-arts et qui sont arrivés, de façon ou d'autre, par la filière administrative. || Soupe au lait, soupe de lait, se dit adjectivement des chevaux qui sont d'un blanc tirant sur l'isabelle, et des pigeons de la même couleur. Chevaux soupe de lait. Jument soupe au lait. Pigeons soupe de lait. || 2° Par extension, dîner en général. Allons, venez manger ma soupe, vous me donnerez à souper ce soir, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. Bonjour, ma nièce; venez-vous manger la soupe avec nous? GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 6. || Venez manger ma soupe, locution blâmée par Mme de Genlis, *Mém.* t. V, p. 92, dans POUGENS, mais sans fondement. || Soupe des rentiers, s'est dit jadis pour un ordinaire peu succulent. Mais surtout évitons la soupe des rentiers, Et tendons nos filets chez de gros financiers, COLNET, *l'Art de dîner en ville*, I. || 3° Par antonomase, tranche de pain coupée mince, qu'on met dans la soupe. Mettez deux ou trois soupes dans ce bouillon. Une soupe de pain. || Tailler la soupe, couper du pain par tranches pour le mettre dans le potage. || Tremper la soupe, mettre les tranches de pain dans le potage quelque temps avant de le servir, afin qu'elles s'humectent. Les bedeaux, distributeurs discrets de ces fragments consacrés [pain bénit offert par un riche personnage], auront de quoi tremper leurs soupes pendant huit jours, et pourront manger leurs potages au pain bénit, MERC. *Tabl. de Par.* ch. 133. || Populairement et fig. Tremper une soupe, rosser. Je vais te tremper une soupe. || Trempé, mouillé comme une soupe, très-mouillé. || 4° Soupe au vin, soupe au perroquet, soupe à perroquet, tranches de pain dans du vin. || Ivre comme une soupe, se dit d'un homme qui a beaucoup bu et s'est enivré. Tantale est ivre comme une soupe, BOIL. *Héros de rom.* || Soupe en vin, sorte de couleur rouge. Les draps et autres étoffes qu'ils teindront et feront teindre en grandes et hautes couleurs, comme écarlate, cramoisi, soupe en vin, et autres couleurs parfaites, *Règl. des manuf.* 22 oct. 1697. On y compte quatre variétés, qui sont les gris de fer, les chamois, les soupes en vin et les gris doux, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 338. || 5° Préparation alimentaire consistant en fourrages verts ou secs que l'on a fait infuser dans l'eau chaude (thé de foin), ou que l'on fait cuire. Les soupes se donnent à tous les animaux, mais principalement au bétail à l'engrais, aux élèves et aux femelles laitières; on y fait entrer du foin, du regain, des racines et tubercules, des feuilles, des débris de jardin. || 6° Soupe crottée, ancien potage ou ragoût. || 7° Tabac frisé roulé dans une demi-feuille de choix. || Proverbes. La soupe fait le soldat, une nourriture simple rend propre aux fatigues de la guerre. Elle me ferait de mauvaise soupe, et, comme dit l'autre, c'est la soupe qui nourrit le soldat, CARMONTELLE, *Proverbes, le Grand chemin*, sc. 8. || Quelqu'un lui a mangé le dessus de sa soupe, se dit d'une personne qui est de mauvaise humeur. || Sa soupe est maigre, se dit d'un homme qui fait mauvaise chère.

— REM. 1. On dit soupe aux choux, soupe aux herbes, soupe au lait, etc. et non soupe de choux, d'herbes, de lait, etc. || 2. De Caillières, en 1600, observe que soupe pour potage est un mot bourgeois.

— HIST. XIIIe s. Brouet de gelines et soupes en vin bien trempé, ALEBRANT, f° 19. Et quant la messe fu faite, si fist li rois aporter pain et vin, et fist tailler des soupes et en manga une, *Chron. de Rains*, 147. C'est une taverne planiere Dont Fortune la taverniere Trait aluine et piment en coupes Por faire à tout le monde soupes, *la Rose*, 6848. Puisque vous m'avés faite coupe [faute], Je vous ferai d'autel pain soupe, *ib.* 14420. || XIVe s. Souvent il mengeoit des naviaux.... D'un harenc, d'une soupe à l'oile, Par deffaut de bonne viande, MACHAUT, p. 104. Là ont nos bons François prins les meilleurs hostelz; Prindrent la soupe en vin nos signeurs naturelz, *Guescl.* 20774. Il dit à Thomas qu'il n'estoit mie en sa puissance ne d'un tel fagoteur mengeur de soupes.... DU CANGE, *sopa.* || XVe s. Quand le jour fut tout venu.... et que les chrestiens eurent bu un coup et mangé une soupe en vin grec, malvoisie ou grenache, FROISS. III, IV, 15. Et il lui dist que son pere et ses freres vouloient lui donner ses soupes dorées, comme il est accoustumé faire ou païs en tel temps [carêmeprenant], DU CANGE, *sopa.* On luy [à Jeanne d'Arc] avoit faict appareiller à souper bien et honorablement; mais elle fist seulement mettre du vin dans une tasse d'argent, où elle mist la moitié d'eau et cinq ou six soupes dedans, qu'elle mangea, et ne print autre chose, VIRIVILLE, *Chron. de la Pucelle*, ch. 44. Plusieurs qui ne se sont pas feins d'y faire leurs souppes [d'y faire des profits, leurs orges], MONSTREL. t. I, ch. 99, p. 161, dans LACURNE. Tu es plus yvre que une soupe, *Mir. de Ste Geneviève.* Item aux freres mendiants, Aux devotes et aux béguines.... De grasses soupes jacobines, VILLON, *Testam.* || XVIe s. L'evesque [de Genève] Jehan Louis, lequel, jà soit qu'il fust de la maison de Savoye, si ne vouloit il toutesfois que le duc ny ses aultres freres missent le museau dedans sa soupe, BONIVARD, *Chron. de Genève*, III, 1. Perrin se y opposoit [à ce que les étrangers fussent reçus bourgeois de Genève].... disant que les François chasseroient encore les anciens de la ville dehors, et, comme dist le commun proverbe, que la derniere soupe [tranche de pain] gecteroit la premiere hors de l'escuelle, ID. *Anc. et nouv. polit. de Genève*, p. 129. Beaulx jambons, et force souppes de prime [tranches de pain et de fromage trempées dans du bouillon, qu'on mangeait le matin dans les monastères], RAB. *Garg.* I, 21. Le plus entendu de touts [les Romains, festoyés par les empereurs] n'eust pas quité son escuelle de soupe, pour recouvrer la liberté de la republique de Platon, LA

BOÉTIE, *Servit. volont.* De la main à la bouche se perd souvent la soupe, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 217. Cervelles chaudes les unes avec les autres ne font jamais bonne soupe, *ib.* Soupe dorée [pain dans des œufs battus et frits], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Bourguig. *sôpe;* wallon, *sop;* provenç. espagn. et ital. *sopa;* du germanique : allem. *Suppe;* isl. *sup;* suéd. *soppa;* holl. *sop,* mots qui signifient bouillon, potage, ragoût. L'étymologie montre que le sens primitif de *soupe* est potage; mais l'antonomase qui a donné à ce mot le sens de tranche de pain est très-ancienne.

SOUPÉ (sou-pé), *s. m.* Voy. SOUPER 1.

† **SOUPEAU** (sou-pô), *s. m.* Terme rural. Morceau de bois qui attache le soc de la charrue avec l'oreille.

SOUPENTE (sou-pan-t'), *s. f.* || 1° Assemblage de plusieurs larges courroies cousues l'une sur l'autre qui servent à soutenir le corps d'une voiture. Il [un homme de qualité arrivant en équipage] ne perd rien auprès d'elle [une bourgeoise], on lui tient lieu [lisez compte] des doubles soupentes et des ressorts qui le font rouler plus mollement : elle l'en estime davantage, LA BRUY. VII. || Il se dit de toutes autres courroies Il est défendu aux mariniers et autres d'embarrasser les ports et gares qui leur sont affectés, de laisser vaguer les soupentes de leurs traits de bateaux.... *Arrêt du 24 juin 1777,* art. 8, dans GRANGEZ, *Précis des voies navigables,* p. 766. || 2° Larges bandes de cuir qui servent à maintenir un cheval dans l'appareil nommé travail. || 3° Petite construction en planches ou en maçonnerie qui se fait entre deux planchers, dans une écurie, dans une cuisine ou autre lieu, pour loger des domestiques ou pour quelque autre usage. Je mis Vanbroc dans une soupente, où il eût fallu être chat ou diable pour le trouver, RETZ, I, 14. Dans la soupente d'un portier, Je naquis au rez-de-chaussée, BÉRANG. *Cinq étages.* || 4° Partie d'une grue, d'un moulin à eau, qui sert à tenir en suspension un treuil, une roue. || 5° Lien ou barre de fer, qui soutient la hotte d'une cheminée.

— HIST. XVI° s. Soupendue ou soupente, NICOT, *Dict.*

— ÉTYM. Substantif de l'anc. verbe *soupendre,* qui équivaut à *suspendre;* génev. *suspente, soussepente;* wallon *suspeintt.*

1. **SOUPER** (sou-pé; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des sou-pé-z exquis), ou **SOUPÉ** (soupé), *s. m.* || 1° Repas, ordinaire du soir (l'usage du souper tend à disparaître dans les grandes villes). M. de Coulanges me donna un grand souper, où tout le monde s'assembla pour me dire adieu, SÉV. 55. Enfin sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper, ID. 562. Tous les jours [à la cour], des plaisirs, des comédies, des musiques, des soupers sur l'eau, ID. 297. Depuis qu'il avait la goutte, il [Leibnitz] ne dînait que d'un peu de lait; mais il faisait un grand souper, sur lequel il se couchait à une ou deux heures après minuit, FONTEN. *Leibnitz.* Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle, et on arrangerait un souper, VOLT. *Lett. à Richelieu,* 25 mars 1775. Faire des soupers fins où l'on périt d'ennui, GRESSET, *Méch.* II, 3. Le souper était proprement le seul repas des Romains; le matin, sur le midi, ils ne mangeaient qu'un morceau, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 3. En vérité, il y a deux choses qu'on devrait bien retrancher de la société, les grands soupers et les visites, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 122, dans POUGENS. Les beautés vagabondes, qui vont de spectacles en spectacles, chercher des aventures, c'est-à-dire des soupers, MERC. *Tabl. de Paris,* 542. || Petits soupers, soupers délicats, où il n'y a que des intimes. Grandeur et grâces, grenadiers et muses, trompettes et violons.... société et liberté [chez le roi de Prusse], qui le croirait? tout cela pourtant est très-vrai, et tout cela ne m'est pas plus précieux que nos petits soupers, VOLT. *Lett. en vers et en prose,* 99. Là se forment ces délicieuses parties, suivies de ces petits soupers plus délicieux encore, qui se passent à médire d'une femme, à relever l'excellence d'un ragoût, à raconter des aventures apprêtées, et à se persifler réciproquement, DIDER. *Prom. sceptiq.* || 2° Mets qui composent le souper. Je vais acheter mon souper. Le boulanger et la fruitière voulaient bien nous fournir encore, l'un du pain, l'autre du fromage; c'étaient là nos soupers, MARMONTEL, *Mém.* III || 3° Après-soupée ou après-souper, voy. ces mots à leur rang.

— HIST. XII° s. Dunc seeient les genz le plus à lur super, *Th. le mart.* 48. || XIII° s. Les table furent mise, [ils] s'assirent au souper, *Berte,* III. || XIV° s. Il fut reçu courtoisement par les gens [de] Collatin; si avint que après le souper.... BERCHEURE, f° 26, *verso.* || XVI° s. Aujourd'hui nous employons les potages et viandes bouillies à nos disners, et les rosties à nos soupers; chose tournée en tel usage chez nous que ce grand chancelier de l'Hospital, voulant introduire la frugalité en France, fit par edit particulier deffenses d'user d'autres viandes que du bouilly à disner, et reserver le rosty pour le soupper, PASQUIER, *Lett.* t. II, p. 547.

— ÉTYM. Voy. SOUPER 2; wallon, *sopé;* bourguig. *sôpai;* au XVI° siècle, on disait aussi *soupée.*

2. **SOUPER** (sou-pé), *v. n.* Prendre le repas du soir. Il soupa d'un plat de pommes de terre. Je n'ai point mangé de fruits à Vichy, parce qu'il n'y en avait point; j'ai dîné sainement; et pour souper, quand les sottes gens veulent qu'on soupe à six heures sur son dîner, je me moque d'eux, je soupe à huit; mais quoi? une caille, ou une aile de perdrix uniquement, SÉV. 369. Cliton n'a jamais eu en toute sa vie que deux affaires, qui est de dîner le matin et de souper le soir; il ne semble né que pour la digestion, LA BRUY. XI. Un des plus grands malheurs des honnêtes gens, c'est qu'ils sont des lâches : on gémit, on se tait, on soupe, on oublie, VOLT. *Lett. d'Alembert,* 7 août 1766. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper; et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit, VOLT. *Lett. Thiriot,* 12 juin 1735. Le colonel me prierait à souper; mais, par malheur, je ne soupe point, ID. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* 25 avr. 1739. Un roi aimable [Frédéric II] qui se bat comme César, qui pense comme Julien, et qui me donne vingt mille livres de rente et des honneurs pour souper avec lui, ID. *Lett. d'Argental,* 4 mai 1751. Compagnons, leur dit-il [Léonidas aux trois cents], dînez comme des hommes qui ce soir doivent souper aux enfers, DIDER. *Claude et Nér.* II, 29. La robe dîne, et la finance soupe, MERC. *Tabl. de Par.* 177. || On l'envoya se coucher sans souper, se dit d'un enfant que l'on prive, par punition, du repas du soir. || Souper par cœur, ne pas souper du tout. || Proverbe. Couche-toi sans souper, et tu te trouveras le matin sans dette, se dit par avertissement à ceux qui veulent faire bonne chère, avoir de beaux habits, etc. et n'ont pas de quoi payer. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XII° s. Quatorze rois i ot à hore de soper, *Sax.* XIII. || XIII° s. Et fist souper ses chevaliers et sa gent de haute eure, et donner avaine as chevaux, *Chr. de Rains,* p. 15. || XIV° s. Conquerre nous convient de l'autre vistement; Ou nous irons couchier sans souper nullement, *Guescl.* 11538. || XV° s. A souper tart trop estes ahurté; Manger sans faim, boire sans soif, vous nuit.... E. DESCH. *Vie dissipée.* || XVI° s. .... De maniere que plusieurs maistres furent ce jour là mal soupez [furent mal servis], LANOUE, 655. L'autre [un condamné à mort] respondit à son confesseur qui luy promettoit qu'il souperoit ce jour là avecques nostre Seigneur : Allez vous y en, car, de ma part, je jeusne, MONT. I, 296. Mal soupe qui tard disne, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Soupe. Souper,* c'est proprement prendre la soupe, puis, particulièrement, prendre le repas du soir.

SOUPESÉ, ÉE (sou-pe-zé, zée), *part. passé* de soupeser. Le paquet soupesé fut trouvé trop lourd.

† **SOUPÈSEMENT** (sou-pè-ze-man), *s. m.* Action de soupeser.

— HIST. XVI° s. Soupesement, MONET, *Dict.*

SOUPESER (sou-pe-zé. La syllabe *pe* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je soupèse, je soupèserai), *v. a.* Lever un objet avec la main et le soutenir pour juger à peu près ce qu'il pèse. Le couvert ne fut pas sitôt mis sur la table, que Collantine, soupesant le pain dans ses mains, se mit à crier contre l'hôte, disant que ce pain n'était pas du poids de l'ordonnance, FURETIÈRE, *Rom. bourgeois,* II, p. 214.

— HIST. XIII° s. Car qui la sentence sauroit, Et tous jors en son cuer l'auroit, Et la sceüst bien soupeser, Jamès ne li devroit peser De chose qui li avenist, *la Rose,* 6821. L'oison [il] prend tost et si li baille; Primaut le prend, si le soupoise, *Ren.* 3765. || XVI° s. Il [Harpalus] la luy feit souspeser [une coupe] à luy mesme [Démosthène], pour luy faire estimer combien elle pesoit, AMYOT, *Démosth.* 36.

— ÉTYM *Sous,* et *peser;* wallon, *supezé.*

† **SOUPETTE** (sou-pè-t'), *s. f.* Petite tranche de pain. Je n'ai mis dans mon bouillon que quelques soupettes.

— ÉTYM. Dimin. de *soupe*

SOUPEUR, EUSE (sou-peur, eû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est dans l'usage de souper, ou dont le souper est le repas principal. L'incommode soupeuse! HAUTEROCHE, *Soup. mal apprêté,* sc. 11. Après que les soupeurs se furent retirés de chez Pontchartrain, j'entrai chez lui, ST-SIM. 305, 240. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous, VOLT. *Lett. Thiriot,* 12 juin 1735.

— HIST. XVI° s. Quand je veulx jeusner, il me fault mettre à part des soupeurs, MONT. IV, 285.

— ÉTYM. *Souper* 2.

SOUPIED, *s. m.* Voy. SOUS-PIED.

† **SOUPIER, IÈRE** (sou-pié, piè-r'), *s. m.* et *f* Populairement, personne qui aime la soupe.

SOUPIÈRE (sou-piè-r'), *s. f.* Vase large et creux dans lequel on sert la soupe. Une soupière de faïence, de porcelaine, d'argent. || Ce que contient une soupière.

— ÉTYM. *Soupe.*

SOUPIR (sou-pir), *s. m.* || 1° Respiration plus forte et plus prolongée qu'à l'ordinaire et qui est causée soit par quelque gêne physique, soit par quelque trouble moral; le soupir est causé par une contraction lente et volontaire du diaphragme, tandis que le sanglot est dû à une contraction involontaire et spasmodique de ce muscle. Pousser des soupirs. Vous faisiez de grands soupirs dans cette église [de la Visitation, à Moulins].... j'en faisais de bien douloureux de mon côté, SÉV. 17 mai 1676. Ici je fis un soupir, mais de ces soupirs qui nous échappent quand on nous dit quelque chose qui adoucit le chagrin où nous sommes, MARIV. *Marianne,* 8 part. || Par extension. Vous savez l'horreur qu'on a de recueillir ces soupirs contagieux, qui sortent du sein d'un mourant, pour faire mourir ceux qui vivent, FLÉCH. *Mme de Montaus.* Et sur sa bouche encor, s'il erre un vain soupir, Que ma bouche du moins puisse le recueillir! DELILLE, *Én.* IV. || Familièrement. Tirer des soupirs de ses talons, soupirer profondément. || 2° Fig. et poétiquement. Il se dit quelquefois de sons vagues qui se font entendre. Le christianisme a inventé l'orgue, et donné des soupirs à l'airain même, CHATEAUBR. *Génie,* III, I, 1. La flûte dans les bois, et ces chants sur les mers Arrivaient jusqu'à nous sur les soupirs des airs, LAMART. *Socrate,* 35. || 3° Fig. Gémissement, regret causé par quelque passion ou quelque chagrin. Un cœur gros de soupirs. Mon cœur est sans soupirs, mes yeux n'ont point de larmes, CORN. *Cinna,* IV, 5. La grâce a déjà mis la princesse en défense; ni la gloire ni la jeunesse n'auront d'elle un soupir, BOSS. *Duch. d'Orl.* M. le Tellier a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir, ID. *le Tellier.* La mort, qui nous ravit les personnes chères, et qui nous fait pousser tant de soupirs et verser tant de larmes, MASS. *Avent, Jugem. univ.* Les évêques jetèrent bien encore quelques soupirs dans leurs remontrances à Charles le Chauve, que l'on trouve dans le capitulaire de l'an 856, et dans la lettre qu'ils écrivirent à Louis le Germanique l'an 858, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 23. || 4° Fig. Gémissement d'amour. Je suis au désespoir que l'amour me contraigne A pousser des soupirs pour ce que je dédaigne, CORN. *Cid,* I, 3. Elle [l'Église] ne reconnaît ses enfants que par les soupirs qu'ils poussent sans cesse vers leur patrie, MASS. *Carême, Prière,* 1. Hélas! combien de fois la pauvre Chaillot m'a-t-elle prédit que le premier soupir de ton cœur ferait le destin de ta vie! J. J. ROUSS. *Hél.* I, 7. Tout cela [honnêteté, foi jurée] n'est-il pas un rêve, une bulle de savon que le premier soupir d'un cavalier à la mode doit évaporer dans les airs? A. DE MUSS. *Capr. de Marian.* II, 1. || C'est l'objet de ses soupirs, se dit d'une fille, d'une femme dont quelqu'un est fort amoureux. || 5° Dernier soupir, derniers soupirs, le dernier moment de la vie. Puissé-je.... Voir le dernier Romain à son dernier soupir, Moi seule en être cause et mourir de plaisir! CORN. *Hor.* IV, 5. Et quel est notre aveuglement, si, toujours avançant vers notre fin, et plutôt mourants que vivants, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie? BOSS. *Duch. d'Orl.* Jusqu'au dernier soupir de malheurs poursuivie, Je rends dans les tourments une pénible vie, RAC. *Phèdre,* IV, 6. || Recevoir, recueillir les derniers soupirs de quelqu'un, l'assister à ses derniers moments. C'est vous, divine Providence, qui m'avez conduit en ces lieux, pour recevoir les derniers gages de son amitié, et pour recueillir

les derniers soupirs de sa pénitence, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Je croyais que tes mains fermeraient mes yeux, et que tu recueillerais mon dernier soupir, FÉN. *Tél.* XVII. Vous veniez recevoir ses derniers soupirs, MASS. *Or. fun. Madame.* || Rendre le dernier soupir, les derniers soupirs, mourir. Une oppression à croire qu'il allait rendre le dernier soupir, SÉV. 404. Cette douleur l'agitait, de sorte qu'il semblait à chaque moment qu'elle allait rendre les derniers soupirs, BOSS. *Panég. Ste Thérèse,* 2. || **6°** Populairement. Soupir d'ivrogne, éructation causée par les vapeurs du vin. || **7°** Terme de musique. Silence qui équivaut à une noire. || Signe ayant à peu près la forme d'une virgule et qui indique ce silence. || Demi-soupir, signe de silence d'une durée égale à la valeur d'une croche. || Quart de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une double croche. || Huitième de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une triple croche. On dit quelquefois demi-quart de soupir. || Seizième de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une quadruple croche.

— HIST. XIIe s. Charles se dresse, si a fait un sospir, *Ronc.* p. 155. De mil souspirs que je li doi par dete, *Couci,* VI. Mais cil qui Deu cremirent et qui l'orent amé, En unt od [avec] grief suspir celéement pluré, *Th. le mart.* 46. || XIIIe s. Quant s'estoit relevée, moult grans souspirs [elle] jetoit, *Berte,* XXVIII. || XVIe s. Lors il [la Boëtie mourant] se teut, et attendit que les soupirs et les sanglots eussent donné loysir à son oncle de lui respondre, MONT. *Lett.* V. Ils [les sauvages mis dans le cadre] ne cessent jusques au dernier soupir de les braver et desfier [leurs bourreaux] de parole et de contenance, ID. I, 244. Il ne fallut qu'un souspir de probité pour lui faire oster [au chancelier l'Hospital] les seaux, D'AUB. *Hist.* I, 264. L'air exterieur est corrompu par certaines exhalations, fumées et souspirs des vapeurs pourries et infectées, PARÉ, XXIV, 3.

— ÉTYM. Bourguig. *sôpir*; wallon, *sospeur*; provenç. *sospir, sospire*; catal. *suspir*; esp. *suspiro*; ital. *sospiro*; du lat. *suspirium* (voy. SOUPIRER).

SOUPIRAIL (sou-pi-rall, *ll* mouillées), au plur. **SOUPIRAUX** (sou-pi-rô), *s. m.* || **1°** Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un bâtiment, pour donner de l'air, du jour à une cave, à un souterrain. Sur ses pas au barreau la troupe s'achemine, Et bientôt, dans le temple, entend, non sans frémir, De l'antre redouté les soupiraux gémir, BOIL. *Lutr.* V. Il [Satan] avait visité les sanctuaires du mensonge et de l'imposture, l'antre de Trophonius, les soupiraux de la sibylle, CHATEAUBR. *Mart.* VIII. || **2°** Par extension, fissures par où s'échappent des exhalaisons. Ces fentes, dont quelques-unes descendent à plusieurs centaines de toises, sont les grands soupiraux par où s'échappent les vapeurs grossières, BUFF. *Min.* t. I, p. 196. || **3°** Baie pratiquée à plomb dans le sommet d'une voûte. || Soupirail d'aqueduc, ouverture dans l'extrados de la voûte. || En métallurgie, ouvertures pratiquées dans le bouge des meules de carbonisation.

— HIST. XVe s. Le souspirail de la cave, *Perceforest,* t. II, f° 33. || XVIe s. Guerre faicte sans bonne provision d'argent n'a qu'un souspirail de vigueur, RAB *Garg.* I, 46. N'ayans autres souspiraux, ny autres issues, AMYOT, *Sert.* 24. Tant de souspiraux, dont il souffle tantost le chaud, tantost le froid, et dont il sort tant de fumée, CHARRON, *Sagesse,* I, 40.

— ÉTYM. Provenç. *sospiralh*; du lat. *suspirare* (voy. SOUPIRER).

SOUPIRANT, ANTE (sou-pi-ran, ran-t'), *adj.* || **1°** Qui soupire. || Particulièrement, qui soupire d'amour. Que fait autour de notre porte Cette soupirante cohorte? LA FONT. *Petit chien.* Ô union de deux cœurs qui ne veulent plus être qu'un! ô cœurs soupirants après l'unité! BOSS. 2e *sermon, Assomp. Vierge,* 2. || **2°** *s. m.* Celui qui aspire à se faire aimer d'une femme. Un soupirant d'amour. Et de là nous pouvons tirer ces conséquences, Qu'on n'acquiert point leurs cœurs [des hommes] sans de grandes avances, Qu'aucun pour nos beaux yeux n'est notre soupirant, MOL. *Mis.* III, 5. Et, grossissant ma cour d'esclaves différents, J'écoute les soupirs, et ris des soupirants, TH. CORN. *l'Inconnu,* I, 5. L'art d'amuser plusieurs soupirants, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Le vieux soupirant n'a pu tenir contre les prétendus remords de sa maîtresse, LESAGE, *Diable boit.* 17.

— HIST. XIIIe s. Pour c'est fole chose de nous, Dames qui sons [sommes] mal percevans, Quant cortoisie et biaus semblanz Nous maine à cortoisie fere; Lors cuident tout lor autre afere Cil souspirant avoir trové, *Lai de l'ombre.*

— ÉTYM. *Soupirer.*

SOUPIRÉ, ÉE (sou-pi-ré, rée), *part. passé* de soupirer. Dans le style poétique ou élevé. Dit en soupirant. Des vers soupirés par le poëte.

† **SOUPIREMENT** (sou-pi-re-man), *s. m.* Action de soupirer.

— HIST. XVIe s. Souspirement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Soupirer*; ital. *sospiramento.*

SOUPIRER (sou-pi-ré), *v. n.* || **1°** Pousser des soupirs. Soupirer du fond du cœur. On dit que Mme Guénégaud vous disait: soupirez, soupirez, madame [de Grignan quittant sa mère]; j'ai accoutumé Moulins aux soupirs qu'on apporte de Paris, SÉV. 17 mai 1676. Je t'entends soupirer, et je suis sûr que tu soupirais aussi dans ta gloire; pour moi, je ne soupirais point dans mon tonneau, et je n'ai que faire de soupirer ici-bas; car je n'ai laissé en mourant aucun bien digne d'être regretté, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Diogène. Denys l'ancien*). Ce pauvre roi [d'Espagne] qui apprenait la prise de Mons par Louis XIV, et, ignorant que cette ville était à lui, disait en soupirant: voilà une grande perte pour le roi d'Angleterre! D'ALEMB. *Éloges, l'Abbé de Chois. note* 2. || Fig. et poét. Les siècles, évoqués par ces sons religieux [le bruit des orgues], font sortir leurs antiques voix du sein des pierres, et soupirent dans la vaste basilique, CHATEAUB. *Gén.* III, I, 8. || **2°** Fig. Éprouver de la douleur, du regret. Pour quelle cause soupirez-vous donc, âme sainte, âme gémissante, et quel est le sujet de vos plaintes? BOSS. *Panég. Ste Thér.* 2. [Cet empereur] Qui soupirait le soir, si sa main fortunée N'avait par ses bienfaits signalé la journée, BOIL. *Épît.* I. || Soupirer que, avoir le regret que. Nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir, SÉV. 492. || **3°** Être amoureux, soupirer d'amour. Qui ne sait combien de mortelles Les [les dieux] ont fait soupirer pour elles? MALH. V, 20. Je soupirais pour vous en combattant pour elle [Albe]; Et, s'il fallait encor que l'on en vînt aux coups, Je combattrais pour elle en soupirant pour vous, CORN. *Hor.* I, 4. Princesse, qui voyez soupirer dans vos fers Un roi qui de son nom remplit tout l'univers, RAC. *Poés. div. Ode à la Reine.* || **4°** Désirer ardemment. Et les dames avecque vœux Soupiraient après son visage, MALH. IV, 5. [Honneurs, plaisirs] Ainsi n'espérez pas qu'après vous je soupire; Vous étalez en vain vos charmes impuissants, CORN. *Poly.* IV, 2. C'est après cette bienheureuse patrie [le ciel] que soupiraient Abraham, Isaac et Jacob, BOSS. *Hist.* II, 6. Ils étaient par là semblables à ces Israélites qui avaient soupiré après les oignons d'Égypte, BOURDAL. *Instruct. pour la seconde fête de Pâques, Exhort.* t. II, p. 263. Vous voyez un malheureux qui ne soupire qu'après le bonheur de retourner parmi les siens, et de retrouver son père, FÉN. *Tél.* III. || Soupirer pour, même sens. Le soldat tout ainsi pour la guerre soupire, RÉGNIER, *Sat.* IX. Le jeune homme, inquiet, ardent, plein de courage, À peine se sentit des bouillons d'un tel âge Qu'il soupira pour ce plaisir [la chasse], LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. La presse n'est pas grande à soupirer pour elle [la charge de Ch. de Sévigné], quoiqu'elle soit propre à faire soupirer, SÉV. 12 avr. 1680. Mon cœur ne soupirait que pour la renommée, RAC. *Alex.* III, 6. || On dit aussi soupirer à, soupirer vers. Que la terre ne nous tienne plus.... et jouissons, par un vol généreux, de la bienheureuse liberté à laquelle nos âmes soupirent, BOSS. *Sermons, Ascension,* 3. Si elle cesse de soupirer un moment vers sa patrie, elle cesse d'appartenir au siècle à venir, MASS. *Carême, Prospér. temp.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || **5°** *V. a.* Dans le style poétique et élevé. Dire, chanter avec tendresse et mélancolie. Quand le sang, bouillant en mes veines, Me donnait de jeunes désirs, Tantôt vous soupiriez mes peines, Tantôt vous chantiez mes plaisirs, MALH. III, 3. Vers les dangereuses langueurs Vous avez une douce pente; Vous soupirerez des malheurs Dont vous paraissez ignorante, DESHOUL. *Poés.* t. II, p. 23. Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule Qu'amour dictait les vers que soupirait Tibulle, BOIL. *Art p.* II. Toi.... qui, d'un même joug souffrant l'oppression, M'aidais à soupirer les malheurs de Sion, RAC. *Esth.* I, 1. L'on sent qu'il n'y a qu'un chrétien qui ait pu soupirer les angéliques amours de Paul et de Virginie, CHATEAUBR. *Génie,* II, III, 7. Ah! si jamais ton luth [de Byron], amolli par tes pleurs, Soupirait sous tes doigts l'hymne de tes douleurs, LAMART. *Méd.* I, 2. Qui de nous, Lamartine, et de notre jeunesse Ne sait par cœur ce chant, des amants adoré, Qu'un soir, au bord d'un lac, tu nous as soupiré? A. DE MUSSET, *à Lamartine.* || Proverbes. Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire. || Cœur content soupire souvent.

— HIST. XIe s. Ne poet muer [qu'il] nen plurt e ne suspirt, *Ch. de Rol.* CLXXIII. || XIIe s. [Je] N'eüsse pas souspiré en pardon [pure perte], *Couci,* VI. Tu dis que li regnez encontre ço cria; E la mere le rei le desamonesta, Saint iglise de tant com pout en suspira, *Th. le mart.* 88. E li prince e li veillart [vieillards] suspirerent, *Machab.* I, 1. || XIIIe s. Por li [ma dame] m'en vais souspirant en Syrie, QUESNES, *Romanc.* p. 93. Quant li rois l'oï ensi parler, si pensa un poi, et souspira, *Chr. de Rains,* 206. À chief de piece [à la fin] revendras En ta memoire, et tressaudras Au revenir en effraor, Ausinc cum hons qui a paor, Et souspirras de cuer parfont, *la Rose,* 2305. Quant li amans plaint et sospire, Et est en duel et en martire, *ib.* 2661. || XVIe s. Et les forts vents qui parmi l'air souspirent, MAROT, IV, 311. Les nouvelles qui viennent de si lointain pays, avant qu'elles soient rendues sur le lieu, où elles soupirent [s'éventent] comme le safran, DESPER. *Contes,* I. Comme une belle et jeune fiancée, De qui l'amour resveille la pensée, Souspire en vain son amy nuit et jour, RONS. 696. ....Mais soupirerent un chant De leurs gorges non pareilles, ID. *Odes,* V, 3.

— ÉTYM. Provenç. *sospirar*; espagn. *suspirar*; ital. *sospirare*; du lat. *suspirare,* de *susum,* en haut, et *spirare,* souffler.

† **SOUPIREUR** (sou-pi-reur), *s. m.* S'est dit, par plaisanterie, de celui qui soupire, qui pousse des soupirs. Ces soupireurs universels qui en veulent à toutes les femmes avec une égale ardeur, sont d'étranges gens, Mlle DE SCUDERY, dans RICHELET.

SOUPLE (sou-pl'), *adj.* || **1°** Qui se plie aisément, sans se rompre, sans se gâter. Du cuir souple. L'osier est souple. || Terme de médecine. Pouls souple, celui qui est souple au toucher et modérément développé. || **2°** Il se dit des personnes et des animaux qui ont une grande facilité à se mouvoir, dont les membres se plient et se redressent aisément. Il faut être bien souple pour faire de pareils tours. Il faut avoir les mains souples pour jouer des gobelets. Il faut voir.... Ce corps si souple et si fragile, Ainsi qu'une couleuvre agile, Fuir et glisser entre mes bras, A. DE MUSS. *Prem. poés. Madrid.* || Terme de manége. Se dit d'un cheval qui a les mouvements liants. || Il se dit aussi des choses. L'hirondelle suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse [des insectes], BUFF. *l'Hirond.* || Fig. Quelle sera la suite de ce jeu [l'agiotage] souple et effrayant qui rend l'or semblable au vif-argent, et peut dissoudre la fortune des États en un tour de main? MERC. *Tabl. de Par.* 127. || **3°** Fig. Docile, soumis, complaisant, accommodant. Le travail continuel rend l'esclave souple, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* XXXIII, 27. Des armées.... si bien commandées et si souples aux ordres de leurs généraux.... BOSS. *Hist.* III, 5. La richesse permet une juste fierté; Mais il faut être souple avec la pauvreté, BOIL. *Sat.* I. Et, souple à la raison, corrigez sans murmure, ID. *Art p.* IV. Valet souple au logis, fier huissier à l'église, ID. *Lutr.* IV. Jamais homme n'a été si souple, il prenait toutes sortes de formes comme Protée, FÉN. *Dial. des morts anc. Alcibiade, Mercure et Caron.* Corneille, plus docile à son génie que souple aux volontés d'un premier ministre, VOLT. *Comm. Corn. Cid, Préf.* Le parlement, devenu souple, en fit des remerciements comme d'une grâce, DUCLOS, *Œuv.* t. V, 372. [Goffredy] né sans fortune et sans appui, mais avec un génie souple et adroit, ID. *ib.* t. II, p. 128. Mme de Neuillant, très-souple dans la société, ne pouvait supporter, de la part des personnes qui dépendaient d'elle, la moindre opposition à ses volontés, GENLIS, *Mme de Maintenon,* t. I, p. 96, dans POUGENS. || Être souple comme un gant, être obéissant à tout sans répugnance, avec l'idée d'une complaisance excessive, servile. Une femme a toujours le talent De rendre son époux aussi souple qu'un gant, BARON, *le Jaloux,* IV, 1. Sitôt que je témoignais la moindre répugnance à faire ce qu'ils désiraient, ils mettaient la main sur leurs sabres, et par là me rendaient plus souple qu'un gant, LESAGE, *Estev. Gonz.* 8. || On dit aussi dans le même sens: Avoir l'échine souple, les reins souples.

— HIST. XIIIe s. Ne soies souples [humilié, abattu] ne iriés, Mais soies, s'il te plaist, tos liés

[gai], GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 218. Che fait souples [tristes] les menestreus, Cou que li siecles n'est mais teus [tel] K'il deüst iestre par raison, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 2. || XIVe s. Les puissans [il] doit aplanier Par souples mos et festier, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 20. || XVIe s. Cette variation et contradiction qui se veoid en nous, si souple, a faict que aulcuns nous songent deux ames.... MONT. II, 6. Le corps encores souple, on le doibt, à cette cause, plier à toutes façons et coustumes, ID. I, 184.

— ÉTYM. Lat. *supplex*, suppliant, de *sub*, sous, et *plicare*, plier. L'ancienne langue avait le verbe *souploier*, être souple. C'est un des exemples peu fréquents où un mot passe d'une acception morale à une acception physique.

SOUPLEMENT (sou-ple-man), *adv.* D'une manière souple. Voyant un âne qui gagnoit l'avoine, et se relevoit souplement, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 464, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Souple*, et le suffixe *ment*.

SOUPLESSE (sou-plè-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est souple. La souplesse d'un gant. La souplesse de l'osier. || 2° Aisance à se mouvoir, à se plier. Une fille de Romorantin, dont le corps était d'une souplesse extraordinaire, joua le rôle de possédée dans une grande partie de la France [en 1599], VOLT. *Hist. parl.* 39. À la souplesse de ses mouvements, on croyait voir un jeune cèdre dont la tige droite et flexible cède mollement aux zéphyrs, MARMONTEL, *Cont. mor. Berg. Alp.* La guerre, la chasse, la course et la lutte entretenaient la souplesse des membres, et rendaient le corps plus robuste [chez les anciens], LARCHER, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 481. || Tours de souplesse, tours des saltimbanques qui demandent un corps souple. Des jongleurs qui venaient faire des tours de souplesse pour amuser l'oisiveté des courtisans et des dames dans les intervalles de leurs rendez-vous, VOLT. *Voy. de la Raison.* || Fig. Tours de souplesse, moyens subtils, artificieux pour en arriver à ses fins. [Il] A l'œil toujours au guet pour des tours de souplesse, RÉGNIER, *Sat.* V. Et lui jouer quelque tour de souplesse, LA FONT. *Femme av.* || En ce sens, on dit quelquefois absolument souplesses au pluriel. Ceux qui ne veulent pas croire toutes les souplesses de M. l'archevêque de Cambrai.... BOSS. *Remarques sur la réponse*, art. IV, 1. Ce n'est pas ici le lieu de découvrir les souplesses de l'amour-propre, MALEBR. *Rech. vér.* II, II, 6. Les violences et les souplesses pour plaire, MASS. *Carême, Dégoûts.* À travers les respects leurs trompeuses souplesses [des courtisans] Pénètrent dans nos cœurs et cherchent nos faiblesses, VOLT. *Œdipe*, III, 1. || 3° Fig. Flexibilité aux volontés d'autrui, adresse à se plier aux circonstances. Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, BOSS. *le Tellier.* Qui sait parler aux rois, c'est peut-être où se termine toute la prudence et toute la souplesse du courtisan, LA BRUY. VIII. Ce Persan, plein de fraude et de ruse.... ne se lassait point d'admirer la souplesse d'Alcibiade, la facilité avec laquelle il prenait toute sorte de mœurs.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 8. Il ignora la souplesse du manége, la bassesse de l'intrigue et tous ces moyens méprisables qui mènent aux dignités par l'avilissement, D'ALEMB. *Disc. Acad. franç. Œuv.* t. I, p. 135. Cette souplesse hardie qui fait plier toutes les vérités pour tous les intérêts, et sacrifie tous les engagements à tous les calculs, STAEL, *Allem.* I, 2. || 4° Fig. Il se dit en parlant de l'esprit, du style, de la voix. La souplesse d'un chanteur. Une souplesse de pensée, PASC. *Pass. de l'amour.* Il s'imagine sauver tout cela par les souplesses de son esprit, et il croit avoir résolu la difficulté.... BOSS. *6e avert.* 28. Celui qui veut, dans son style, avoir de la souplesse, de l'aménité, du liant et ce je ne sais quoi qu'on appelle du charme, fera très-bien, je crois, de vivre avec des femmes, MARMONTEL, *Mém.* VII. Carlin [de la Comédie italienne] passe pour être un très-grand Arlequin.... on lui trouve.... beaucoup de variété dans ses lazzis, une souplesse étonnante dans son jeu, BACHAUM. *Mém. secr.* 28 fév. 1762.

— HIST. XVe s. Voyant les peres et les meres prendre grand plaisir à voir leurs enfans jouer et faire souplesses et apertises, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVIe s. Une asseurance de visage et soupplesse de voix et de geste à m'appliquer aux roolles que j'entreprenois, MONT. I, 198.

— ÉTYM. *Souple.*

SOUQUENILLE (sou-ke-ni-ll', *ll* mouillées, et non sou-ke-ni-ye), *s. f.* Long surtout en grosse toile dont se servent les cochers et les palefreniers quand ils pansent leurs chevaux. Quitterons-nous nos souquenilles, monsieur? MOL. *l'Av.* III, 2. Voulez-vous gager que je l'épouse avec la casaque sur le corps, avec une souquenille si vous me fâchez? MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* III, 7. || Méchant habit en général. M'ayant revêtu d'une vieille souquenille, ils me mirent dehors par les épaules, LESAGE, *Gil Blas*, I, 13.

— REM. Molière a dit siquenille dans l'édition originale de l'Avare, changé ensuite en souquenille. || On a dit aussi chiquenille.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. subst. *sequanie* ou *soucanie*; bas-lat. *soscania*; bas-grec, σουκανία. Origine inconnue.

† **SOUQUER** (sou-ké), *v. a.* Terme de marine. Serrer fortement un amarrage, un nœud, les tours d'un cordage qui lie ensemble deux ou plusieurs objets. || Souquer sur la rame, faire force de rames. Immédiatement les hommes d'aviron souquent sur la rame; il faut qu'ils luttent de vitesse avec la baleine, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 20 août 1868, p. 1212, 3e col.

— ÉTYM. Corruption, d'après Jal, de l'ancien verbe *saquer*, tirer.

† **SOUQUETAGE** (sou-ke-ta-j'), *s. m.* Voy. CHOQUETAGE.

SOURCE (sour-s'), *s. f.* || 1° L'eau qui commence à sourdre, qui sort de terre, et qui est l'origine d'un cours d'eau grand ou petit. Sources salées. Sources sulfureuses, ferrugineuses. La Seine prend sa source en Bourgogne. La source est à chercher plutôt que les ruisseaux, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 11. Les anciens ont mis les sources du Nil dans les montagnes appelées vulgairement les Montagnes de la Lune, au 10e degré de latitude méridionale, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 30, dans POUGENS. L'Asie.... est coupée en plus grands morceaux par les mers; et, comme elle est plus au midi, les sources y sont plus aisément taries, MONTESQ. *Esp.* XVII, 6. Le fleuve Missisipi a plus de sept cents lieues d'étendue depuis son embouchure jusqu'à quelques-unes de ses sources, qui ne sont pas éloignées du lac des Assiniboils, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terr. Œuvr.* t. II, p. 69. Quelques jours après, nous montâmes à la source de la fontaine Castalie, dont les eaux pures et d'une fraîcheur délicieuse forment de belles cascades sur la pente de la montagne, BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. Source limpide et murmurante, Qui de la fente du rocher Jaillis en nappe transparente, LAMART. *Harm.* II, 5. || Source intermittente, source qui a des intervalles où elle cesse de couler. || Sources inflammables, feux naturels produits par du gaz hydrogène carboné. || Couper une source, l'intercepter, l'empêcher d'arriver là où sa pente la conduisait. || Fig. Hélas! Que ne peut-il [le prince de Conti] voir le mal et en couper la source! J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou*, 9 oct. 1757. || Couler de source, se dit d'une eau vive qui vient d'une source. || Fig. Cela coule, cela vient de source, cela est dit, écrit ou fait d'une manière facile et naturelle. Vous êtes intarissable, et vos lettres viennent de source, on le voit bien, SÉV. 14 juill. 1167. Vous écrivez divinement, je suis sûre que vous n'y pensez pas, et que tout ce que vous dites.... coule de source de votre cœur au bout de votre plume, ID. *à Mme de Grignan*, 16 déc. 1688. Quand il [l'amour divin] sera tourné en habitude, les actes couleront de source sans aucun besoin de les exciter, BOSS. *Ét. d'orais.* V, 28. Rien ne coule de source et avec liberté; ils parlent proprement et ennuyeusement, LA BRUY. V. On sent que tant de beautés ont coulé de source, et n'ont rien coûté à celui qui les a produites, D'ALEMB. *Él. Massillon.* || 2° L'endroit d'où l'eau sort. Remonter une rivière jusqu'à sa source. || 3° Fig. Il se dit des pays qui sont abondants, fertiles en certaines choses et qui les répandent au dehors. Le Pérou est une source abondante de métaux précieux. Je lui ai proposé d'aller à Paris, comme à la source de tous les biens et de tous les maux, SÉV. 16 oct. 1680. Ce pays est très-beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante.... et enfin la source de tous nos plus beaux esprits, ID. 5 mai 1689. || 4° Fig. Ce qui laisse découler de soi, comme la source laisse découler son eau; origine, principe. Vous devez pourtant me permettre d'être galant à cette heure que je me trouve à la source de la galanterie et au lieu d'où elle s'est répandue par le monde, VOIT. *Lett.* 38. Comme son pouvoir est la source du tien, CORN. *Nicom.* IV, 4. Ce sont des larmes douces, dont la source n'est point amère, SÉV. 19 nov. 1688. Les villes les plus célèbres venaient apprendre en Égypte leurs antiquités et la source de leurs plus belles institutions, BOSS. *Hist.* III, 3. Ô Seigneur, dit le roi-prophète, mon cœur ne s'est point haussé; voilà l'orgueil attaqué dans sa source, ID. *Mar.-Thér.* Allons à la source du mal, et apprenez une bonne fois à vous connaître vous-mêmes, BOURDAL. *Myst. Résurrec. de J. C.* t. I, p. 355. La pensée de la mort fut la source féconde de tant d'œuvres de justice et de charité que Mme d'Aiguillon a pratiquées, FLÉCH. *Aiguill.* Des larmes d'Octavie on peut tarir la source, RAC. *Brit.* III, 3. Ciel! verra-t-on toujours par de cruels esprits Des princes les plus doux l'oreille environnée, Et du bonheur public la source empoisonnée? ID. *Esth.* III, 4. Le cœur est la source de toutes les erreurs dont nous avons besoin; il ne nous refuse rien dans cette matière-là, FONT. *Dial.* 2, *Morts anc.* Comment un soleil peut-il s'obscurcir et s'éteindre, dit la marquise, lui qui est en lui-même une source de lumière? ID. *Mond.* 5e *soir.* Remontez à la source de ces frayeurs excessives qui vous rendent l'image et la pensée de la mort si terrible, MASS. *Carême, Mort.* Ne vous en tenez pas à la surface de vos désirs qui vous trompent, en ne vous offrant rien que de louable; allez à la source; sondez-en les vues les plus secrètes, ID. *Myst. Œuvr. de misér.* Le prince de Conti était à la source des bons conseils et des grands exemples, ID. *Or. fun. Conti.* Ce changement continuel de magistrats était une source inépuisable d'intrigues et de désordres, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 2. Ce commandement [le 4e du Décalogue] est pris à la source même de la nature, CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 4. || 5° Fig. Il se dit d'une personne de qui découlent des biens, des avantages. Ne négligez jamais de consulter M. l'archevêque [d'Arles]; c'est la source du bon sens, de la sagesse des expédients, SÉV. 20 nov. 1673. De la retraite de M. le Tellier coulait une source secrète de sages conseils sur tous les serviteurs fidèles, BOSS. *le Tellier.* Elle [madame la Dauphine] allait à la source des grâces [le roi] avec une humble confiance, FLÉCH. *Dauphine.* Ne serez-vous pas trop heureux, ô Idoménée, d'être la source de tant de biens? FÉN. *Tél.* XII. Est-il de plaisir plus doux pour un bon cœur que de devenir une source de salut et de bénédiction pour ses frères? MASS. *Pet. carême, Vices et vert. des gr.* || 6° Il se dit des ancêtres, de l'origine des familles. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces titres, c'est dans des chartes anciennes et dans des histoires; ce commencement de maison me plaît fort: on n'en voit point la source, SÉV. *à Bussy*, 22 juill. 1685. Dieu, qui d'un seul homme a voulu former tout le genre humain, et de cette source commune le répandre sur toute la terre, BOSS. *Mar.-Thér.* Quelque glorieuse que fût la source dont il sortait, l'hérésie des derniers temps l'avait infectée, FLÉCH. *Duc de Mont.* Un sang qui prend sa première source dans le trône, qui coule sans interruption depuis tant de siècles, MASS. *Or. fun. Louis le Gr.* Je n'ai point de mon sang déshonoré la source, VOLT. *Brutus*, III, 8. Le sang de Dardanus vient retrouver sa source, DELILLE, *Én.* VII. || 7° Les sources de la vie, les organes principaux nécessaires à la vie. Et cette émotion dont son âme est remplie A bientôt épuisé les sources de sa vie, VOLT. *Zaïre*, III, 4. || Les sources de la vie, se dit aussi des fonctions de la génération. Il y a deux siècles qu'une maladie inconnue à nos pères passa du nouveau monde dans celui-ci, et vint attaquer la nature humaine jusque dans la source de la vie et des plaisirs, MONTESQ. *Esp.* XI, 11. || 8° Terme de théologie. Les sources de la grâce, les sacrements. || 9° En un sens particulier. Texte original. Si l'on allait à la source, on verrait qu'il y enseigne tout le contraire, PASC. *Prov.* XII. Quand les jeunes gens ont lu ces auteurs en français, ils en savent les choses, et ils sont plus disposés à s'instruire dans les sources, DUMARS. *Œuvr.* t. I, p. 230. L'abbé Dubos a puisé dans de mauvaises sources pour un historien, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 3. On a cité souvent dans l'Encyclopédie française les sources primitives, D'ALEMB. *Préf. 3e vol. Encycl. Œuvr.* t. I, p. 379. || 10° Il se dit de l'origine d'une nouvelle, d'un bruit, de ceux qui en sont les auteurs. Tenir une nouvelle de bonne source. Il sait toujours des nouvelles, il est à la source, il puise à la source. Je voudrais bien que ce que je vous ai mandé de M. de la Trousse ne retournât point à sa source, SÉV. 26 août 1685. Examinons ce bruit, remontons à sa source, RAC. *Phèdre*, II, 6 || 11° En termes de marine. La source du vent, le

point d'où il souffle. || 12° *S. f. pl.* Terme d'architecture. Ensemble de fontaines et de ruisseaux artificiels, formant une espèce de labyrinthe d'eau, orné çà et là de bouillons. Bosquet de sources.

— HIST. XII° s. Car n'est de mei la surse de la suspension, Mais d'Alissandre pape.... *Th. le mart.* 141. Li prophetes alad as surses des eves, *Rois*, 350. || XIII° s. Nostre dame sainte Marie, Qui fontaine est de cortoisie, Et de douceur sourse est et dois (voy. DOIT 2), G. DE COINCI, *Du cierge.* Li lox [le loup] à la sorse beveit, E li aigniaus à vaul esteit, MARIE, *Fabl.* 2. || XV° s. Le roy se departit de l'eglise pour venir au palais; et y avoit au milieu de ce palais une fontaine qui rendoit vin blanc et vin vermeil par plusieurs sources, FROISS. IV, p. 339, dans LACURNE. || XVI° s. À Ronsard, l'Apollon de la source des Muses, *Vers mis par Marie Stuart à un cadeau qu'elle fit à Ronsard*, dans D'ALEMBERT, *Éloges, Malet.*

— ÉTYM. Féminin de l'ancien participe *sors* ou *sours*, du verbe *sourdre* (voy. ce mot); bourg. *sorce.*

† **SOURCER** (sour-sé), *v. a.* En Bretagne, mettre le linge savonné et tordu à tremper pendant plusieurs heures dans un bassin d'eau claire.

SOURCIER (sour-cié; l'*r* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des sour-sié-z habiles), *s. m.* Celui qui prétend avoir des moyens particuliers pour découvrir des sources.

— HIST. XVI° s. Sourcier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Source.*

SOURCIL (sour-si; quelques-uns, à tort, prononcent sou-si; l'*l* ne se lie jamais : un sour-si épais; au plur. l'*s* se lie : des sour-si-z épais), *s. m.* || 1° Poil en forme d'arc au-dessus de l'œil. L'extrémité interne du sourcil porte le nom de tête, et l'externe celui de queue. Il ne m'est plus rien resté qui ne soit changé, sinon que j'ai encore les sourcils joints, qui est la marque d'un fort méchant homme, VOIT. *Lett.* 42. Sous un sourcil épais il avait l'œil caché, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Jupiter leur parut avec ses noirs sourcils, Qui font trembler les cieux sur leurs pôles assis, ID. *Phil. et Bauc.* Je tiendrais un roi Bien malheureux s'il n'osait rire; C'est le plaisir des dieux; malgré son noir sourcil, Jupiter et le peuple immortel rit aussi, ID. *Fabl.* XII, 12. Après les yeux, les parties du visage qui contribuent le plus à marquer la physionomie sont les sourcils, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. IV, p. 288. On fait encore aujourd'hui grand cas en Perse de gros sourcils qui se joignent, ID. *ib.* p. 334. || Froncer le sourcil, voy. FRONCER. || 2° Fig. Air hautain. Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères, BOIL. *Sat.* X. Fleury [le cardinal].... sans jamais laisser entrevoir sur son visage ni les sourcils de la fierté, ni les grimaces de l'hypocrisie, VOLT. *Louis XV*, 3. || 3° Chez les oiseaux, trait longitudinal et coloré qui se remarque parfois au-dessus de l'œil. || 4° Terme d'anatomie. Sourcil cotyloïdien, le bord de la cavité cotyloïde de l'os iliaque. || 5° Sourcils de hanneton, franges qui portent de petites houppes imitant les deux antennes de cet insecte. Sourcils de hanneton pour les robes, *Dict. des arts et mét. rubanier.* || 6° Double-sourcil, fauvette d'Afrique.

— REM. À hanneton, l'Académie, qui n'a rien à *souci*, ni à *sourcil*, écrit souci d'hanneton; est-il bien sûr que *souci* soit la vraie forme, et qu'il ne faille pas y voir la prononciation *sou-si* pour *sourcil*, et entendre *sourcil* au sens de rebord? Le fait est que *souci* signifiant soit le soin inquiet, soit la fleur, ne se comprend guère en *souci d'hanneton.* D'ailleurs *sourcil* est donné par un texte, le *Dictionnaire des arts et métiers.* Le même texte dit *de hanneton*, et non, comme le veut l'Académie, *d'hanneton.*

— HIST. XII° s. E autres maus [il] a tant sur sei, N'a sorcille ne ungle al dei [doigt], BENOIT, II, 12071. || XIII° s. Li huans [chat-huant] lieve les sorciz, Quant il ot parler de ses filz, *Ren.* 28615. Le front ot [Liesse] blanc, poli, sans fronce, Les sorcis bruns et enarchiés, *la Rose*, 847. Si surcil sont brun et petit, *Fl. et Bl.* 2853. || XV° s. Le viaire [visage] avoit d'une couleur brune et palle, les sourcieulx grans et longs aussi blancs que noix [neige], *Perceforest*, t. I, f° 37. || XVI° s. L'on ne veoit rien en sa face qui separast ses deux yeulx, ains estoient ses sourciz tous conjoincts, AMYOT, *Public.* 32. Il froncea ses sourcilz et frappa sa cuisse, ID. *Pomp.* 46. Tousjours l'esprit joyeux porte haut le sourci, Et le melancholique en soy mesme se pasme, RONS. 258. La base de l'os des iles se nomme le bord, ou levre, ou sourcil, PARÉ, IV, 34. Fermant l'œil gauche entierement, et guignant du dextre avecques profonde depression de la sourcille et paupiere, RAB. *Pant.* II, 19. Non autrement qu'on voit parmy les nues Les haults sourcils des grands Alpes chenues, DUBELLAY, III, 5, *recto.* Ils rejettent d'un sourcil plus que stoïque, ID. I, 3, *verso.*

— ÉTYM. Génev. Berry et norm. *souci*; provenç. *sobrecill*, et *sobrecilha*; portug. *sobrancelha*; ital. *sopracciglio*; du lat. *supercilium*, de *super*, sur, et *cilium*, paupière (voy. CIL).

SOURCILIER, ÈRE (sour-si-lié, liè-r'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport aux sourcils. L'artère sourcilière. Le muscle sourcilier, ou, substantivement, le sourcilier. || Arcades sourcilières, saillies transversales que présente l'os coronal immédiatement au-dessus du rebord supérieur des orbites. || 2° *S. m.* Espèce d'avance ou de corniche, pratiquée au-dessus des ouvreaux du four dans lequel le fabricant de glaces fond le verre.

— ÉTYM. *Sourcil.*

† **SOURCILLE** (sour-si-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Roitelet huppé.

— ÉTYM. Une des anciennes formes de *sourcil.*

1. **SOURCILLER** (sour-si-llé, *ll* mouillées, et non sour-si-yé), *v. n.* Remuer le sourcil en signe d'émotion. Qu'ils [les écrits] fassent sourciller les doctes de merveille, RÉGNIER, *Sat.* IV. Tout le monde sourit et baissa les yeux; le roi ne sourcilla pas, ST-SIM. 90, 22. || Sans sourciller, sans paraître ému, troublé. Ces messieurs, qui tous étaient amis de Molly [qui venait de se tuer], reçurent la nouvelle sans sourciller, VOLT. *Mél. litt. à M***.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVI° s. Je serois toujours d'avis qu'on ne doit sourciller contre la venerable ancienneté, PASQUIER, *Rech.* IX, p. 866, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sourcil.*

2. **SOURCILLER** (sour-si-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Venir à la surface de la terre en forme de source. Une partie des eaux coule sur la surface de la terre, et le reste pénètre dans l'intérieur à travers les petites fentes des terres et des rochers; et cette eau sourcille en différents endroits, lorsqu'elle trouve des issues, BUFF. *Hist. nat.* 2° *disc.* t. I, p. 172. De sorte que les eaux sourcillent presque à la surface du sol, pour peu que les pluies aient été abondantes, GIRARD, *Instit. Mém. Acad. sc.* t. III, p. 98.

— ÉTYM. Dérivé de *source.*

† **SOURCILLEUSEMENT** (sour-si-lleû-ze-man, *ll* mouillées), *adj.* D'une manière sourcilleuse. Le duc, à la harangue ayant les yeux baissés, Vous la fait accourcir par un grand, c'est assez; Et sourcilleusement, nous laissant seuls ensemble, Sans plus longue réplique, il tourne où bon lui semble, TH. CORN. *Charme de la voix*, I, 7.

SOURCILLEUX, EUSE (sour-si-lleû, lleû-z', *ll* mouillées, et non sour-si-yeû), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Qui porte des espèces de sourcils. || 2° Fig. et dans le langage élevé. Qui exprime par ses sourcils la hauteur, l'orgueil, la sévérité. Chercher les moyens de ruiner cette grandeur de la superbe et sourcilleuse maison d'Espagne, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 268. Ainsi s'expliqueront nos censeurs sourcilleux, BOIL. *Épît.* X. Dépouillez donc votre écorce, Philosophes sourcilleux, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 3. || Il se dit aussi des choses. Toutes les nations qui voyaient notre joie Se disaient d'un air sourcilleux : Il faut que le bonheur où leur Dieu les renvoie Soit bien grand et bien merveilleux, CORN. *Trad. du ps.* 125. Pouvez-vous [Francs-Comtois] regretter ces démarches pompeuses [des Espagnols], Ces fastueux dehors, ces grandeurs sourcilleuses, Ces gouverneurs enfin envoyés de si loin, Tout-puissants en parade, impuissants au besoin? ID. *Vict. du roi en* 1667. Craignons une vieillesse sourcilleuse, JOUBERT, *Pensées, titre* X. || Un front sourcilleux, un front où se peint l'orgueil, l'inquiétude ou la tristesse. Vers cet endroit du chœur où le chantre orgueilleux Montre, assis à ta gauche, un front si sourcilleux, BOIL. *Lutr.* I. || 3° Fig. et poétiquement. Haut, élevé (comme est le sourcil dans le corps humain). Leur insensible pente [des Alpes] Vous conduit par degrés à ces monts sourcilleux Qui pressent les enfers et qui fendent les cieux, VOLT. *Épît.* LXXVI, 20. Tel que dans nos jardins un palmier sourcilleux, À nos ormes touffus mêlant sa tête altière, Paraît s'enorgueillir de sa tige étrangère, ID. *Henr.* VIII. Du haut d'une montagne couronnée par des rocs sourcilleux, ce glacier descend.... SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 283.

— HIST. XVI° s. Jà les monts sourcilleux commencent à jaunir Sous le char de ce dieu qu'ils regardent venir, GARNIER, *Hippol.* I, 232. Quel esprit tant sourcilleux Se plaint que de ces autheurs Les poëmes sont menteurs? DUBELL. III, 34, *verso.* Puis quelque delicat cerveau, D'une imprudence merveilleuse, Dit que pour un esprit nouveau La matiere est trop sourcilleuse [grave, haute, sérieuse], ID. III, 91, *verso.* On a grand tort de la peindre [la philosophie] d'un visage renfrogné, sourcilleux et terrible, MONT. I, 175. Je demande à ces sourcilleux [gens austères], s'ils veulent estre plus sages que les apostres, D'AUB. *Conf.* II, 2.

— ÉTYM. Lat. *superciliosus*, de *supercilium*, sourcil.

SOURD, SOURDE (sour, sour-d'; le *d* ne se lie pas : sour et muet; au XVI° siècle, Palsgrave, p. 14, dit qu'on prononce sour), *adj.* || 1° Qui ne peut entendre par suite de quelque vice ou obstruction de l'organe de l'ouïe. Mes enfants, approchez, Approchez; je suis sourd, les ans en sont la cause, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. C'était une clameur à rendre les gens sourds, ID. *ib.* VIII, 12. Un trop grand bruit fatigue l'oreille, et va quelquefois jusqu'à rendre sourdes pour un temps, ou même pour toujours, les personnes qui y ont été exposées, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 177. La Condamine est aujourd'hui Reçu dans la troupe immortelle [l'Académie française]; Il est bien sourd, tant mieux pour lui, Mais non muet, tant pis pour elle, PIR. *Épigr.* M. Le Sage était devenu si sourd dans sa vieillesse, qu'il fallait, pour s'en faire entendre, mettre la bouche sur son cornet, et crier de toute sa force, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.* || Fig. Vous savez que le siècle où l'on vit est sourd, que la voix du compatriote est faible, BUFF. *Rép. à la Condamine.* || Familièrement. Sourd comme un pot, très-sourd. Dites donc comment vont vos yeux; je perds les miens, et je deviens sourd comme un pot, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 fév. 1763. || On dit dans le même sens : Sourd à n'entendre pas Dieu tonner. || 2° Qui, sans être sourd, n'entend pas pour une raison quelconque. De ces dieux qui sont sourds bien qu'ayant des oreilles, LA FONT. *Fabl.* IV, 8. La frayeur les emporte [les chevaux], et, sourds à cette fois, Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix, RAC. *Phèdre*, V, 6. || Êtes-vous sourd? se dit à une personne qui, sans être sourde, n'entend pas ou n'écoute pas. Êtes-vous sourd, monsieur Blaise? elle vous dit que non, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 18. || Faire la sourde oreille, faire le sourd, ne pas vouloir entendre à quelque proposition, écouter une prière, une remontrance. Le roussin d'Arcadie Craignit qu'en perdant un moment Il ne perdît un coup de dent; Il fit longtemps la sourde oreille; Enfin il répondit, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. Il [Napoléon en 1815] temporisait, ménageait même les traîtres, détournait volontairement la vue, faisait sourde oreille et attendait le canon, VILLEMAIN, *Souv. contemp. Les Cent-Jours*, X. || 3° Fig. Inexorable, inflexible, insensible. Ô colère, ô pitié, sourdes à mes désirs! CORN. *Hor.* IV, 7. Il [le ciel] devrait être sourd aux aveugles souhaits, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Nous sommes sourds à tous les sages avertissements, aveugles aux voies du salut qui nous sont montrées...., BOSS. *Hist.* II, 8. Pour lui [un mauvais poëte] Phébus est sourd et Pégase est rétif, BOIL. *Art p.* I. Je fus sourde à la brigue et crus la renommée, RAC. *Brit.* IV, 2. Les dieux depuis longtemps me sont cruels et sourds, ID. *Iphig.* II, 2. Rebelle à tous nos soins, sourde à tous mes discours, Voulez-vous, sans pitié, laisser finir vos jours? ID. *Phèdre*, I, 3. Les rochers de Thrace et de Thessalie ne sont pas plus sourds ni plus insensibles aux plaintes des amants désespérés que Télémaque ne l'était à ces offres, FÉN. *Tél.* XXI. La beauté bien souvent, Attentive à l'hommage, est sourde au sentiment, DORAT, *Feinte par amour*, I, 6. || 4° Qui est peu sonore, peu retentissant. Ce violon est sourd. Une voix sourde. Mais sans examiner si, vers les antres sourds, L'ours a peur du passant ou le passant de l'ours, BOIL. *Sat.* VIII. Si la pierre [meulière] est sonore, elle est bonne, et fait espérer de grandes meules; si elle est sourde, c'est signe qu'elle se divisera dans l'extraction, CUVIER et BRONGNIART, *Instit. Mém. scienc.* 1810, 1er sem. p. 211. || Un appartement sourd, appartement où la voix, la musique, etc. manquent de sonorité, et aussi appartement d'où le bruit intérieur ne s'entend pas au dehors. Cette petite chambre est sourde, SÉV. 26 avr. 1680. || Consonnes sourdes, consonnes telles qu'on les fait entendre en par-

lant bas et avec la glotte ouverte; ce sont *k, l, p, t, f, s*. || **5°** Qui se fait peu entendre. De sourdes rumeurs. Un bruit sourd. Nous écoutâmes, le maréchal [de Bellefonds] et moi, cette tragédie [Esther], avec une attention qui fut remarquée, et certaines louanges sourdes et bien placées qui n'étaient peut-être pas sous les fontanges de toutes les dames, SÉV. 21 févr. 1689. Je n'entendrai plus le bruit sourd des vagues de cette mer, FÉN. *Tél.* XV. Il y a des gens qui ne savent être émus que par des cris et des pleurs; les longs et sourds gémissements d'un cœur serré de détresse ne leur ont jamais arraché des soupirs, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Fig. Bruit sourd, nouvelle qui n'est ni publique, ni certaine. Cependant un bruit sourd veut que le roi respire, RAC. *Phèdre*, II, 6. Songez-y; vos refus pourraient me confirmer Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer, ID. *Athal.* III, 4. || Lime sourde, voy. LIME 1, au propre et au fig. || Fig. La politique est une lime sourde qui use et qui parvient lentement à sa fin, MONTESQ. *Esp.* XIV, 13. || **6°** Fig. Qui jette peu d'éclat. || Terme de peinture. Teintes sourdes ou tons sourds, couleurs mates, vagues et sans éclat. Ce tableau est sombre, il est terne, il est sourd, DIDER. *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 167, dans POUGENS. || Terme de joaillier. Pierre sourde, pierre qui a quelque chose d'obscur, de brouillé. || Lanterne sourde, voy. LANTERNE. || **7°** Fig. Vague, mal caractérisé. Je ne savais pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétait et ne me rendait que plus maussade, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || Au physique. Douleur sourde, douleur qui ne se fait pas sentir d'une manière aiguë. || **8°** Fig. Qui ne se manifeste pas, qui est sans bruit, qui ne fait pas d'éclat. Il est des moyens sourds pour lever un obstacle, CORN. *Perthar.* III, 3. Nous découvrîmes quelque temps après un obstacle plus sourd, mais aussi plus dangereux, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 79, dans POUGENS. Il est certain que M. de Turenne est mal avec M. de Louvois; mais cela n'éclate point; et, tant qu'il sera bien avec M. Colbert, ce sera une affaire sourde, SÉV. 29 déc. 1673. Il avait agi d'une manière sourde et insensible, MONTESQ. *Esp.* VI, 13. Il y eut toujours une guerre sourde entre l'empire et le sacerdoce, VOLT. *Mœurs*, 126. Si tout ce que l'auteur a écrit eût été entassé comme pêle-mêle, qu'il n'y eût eu que dans l'esprit de l'auteur un ordre sourd, son livre eût été.... plus agréable.... DIDER. *Réfl. sur l'Esp.* La sagacité des hommes a donné au temps une voix qui les avertit de sa fuite sourde et légère; mais à quoi bon l'heure sonne-t-elle? ID. *Lett. à Mlle Voland*, 18 oct. 1760. Le brigandage des gouverneurs, qui commandaient dans les provinces, n'avait ni le fracas, ni la rapidité de ces dévastations; il était sourd et lent, mais il était continu, CONDIL. *Hist. anc. Lois*, ch. 8. De ses sourdes douleurs j'ai vu la violence, DUCIS, *Abufar*, IV, 1. || En mauvaise part. Il y eut dans la maison de sourdes pratiques, PATRU, *Plaidoyers*, 15. On veut que vos amis, par de sourdes intrigues, Se soient mêlés pour vous de cabales, de ligues, TH. CORN. *Essex*, I, 1. Quelque sourdes que fussent ces menées, Darius en fut averti, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VI, p. 388, dans POUGENS. Leur sourde ambition n'ignore point les brigues, VOLT. *Henr.* V. || **9°** Ancien terme de mathématiques. Nombres sourds, nombres irrationnels. Racines sourdes, racines carrées ou cubiques des nombres qui ne sont ni des carrés ni des cubes. Quand nous n'avons pas pour une quantité une expression exacte, nous la nommons sourde, parce qu'alors elle échappe comme un bruit sourd qu'on distingue mal, CONDILL. *Lang. calc.* II, 13. || **10°** Terme de marine. Lame sourde, lame qui se porte sur un point où l'on ne ressent pas le vent qui l'a soulevée. || **11°** Terme de corroyeur. Couteau sourd, sorte de plane peu tranchante, qui sert à préparer les cuirs. || **12°** Substantivement. Un sourd, une sourde. Je sais que je parle à des sourds : Mais ma raison est envolée, SCARR. *Virg.* IV. Un sourd de naissance est nécessairement muet, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. IV, p. 488. || Fig. Ces sourds spirituels à qui Jésus-Christ n'a pas encore ouvert l'oreille, BOSS. 2e *avert.* 13. || Frapper comme un sourd, faire beaucoup de bruit en frappant, parce qu'un sourd ne se rend pas compte du bruit qu'il fait? Que diable ! à si bonne heure Vous frappez comme un sourd, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Frapper comme un sourd, signifie aussi frapper quelqu'un sans ménagement ni pitié, parce qu'un sourd, n'entendant pas les cris de sa victime, ne se rend pas compte du mal qu'il fait. Ses gens frappent comme des sourds, SCARR. *Virg. trav.* IV. || Fig. Nous entendîmes, après dîner, le sermon du P. Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers [en présence des adultères du roi Louis XIV], SÉV. 29 mars 1680. || Crier comme un sourd, crier très-haut (à cause que les sourds, qui ne s'entendent pas eux-mêmes, élèvent d'ordinaire beaucoup la voix). || **13°** Sourd-muet, sourde-muette, celui, celle qui est privée de la faculté d'expression orale par la surdité de naissance due à un vice du développement de l'oreille interne. M. Rodrigue Pereire, Portugais, ayant cherché les moyens les plus faciles pour faire parler les sourds et muets de naissance, s'est exercé assez longtemps dans cet art singulier pour le porter à un grand point de perfection, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. IV, p. 491. Quand on n'a pas vécu avec les sourds-muets, il est trop difficile de se faire une juste idée de leur triste existence, SICARD, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 40. Le sourd-muet qui saura écrire, pourra accepter lui-même ou par un fondé de pouvoir; s'il ne sait pas écrire, l'acceptation doit être faite par un curateur nommé à cet effet, *Code civ.* art. 936. || L'institution des Sourds-muets (avec une S majuscule). || Il est aussi adjectif. Il est sourd-muet. || Proverbes. Il n'est pire sourd, il n'est point de pire sourd que celui qui ne veut point entendre, se dit d'un homme qui entend très-bien ce qu'on lui dit, mais qui, ne voulant pas répondre, fait semblant de ne pas entendre. On dit bien vrai, qu'il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre, MOL. *Am. méd.* I, 4. || Autant vaudrait parler à un sourd, se dit de celui qui ne veut rien faire de ce qu'on lui propose.

— SYN. SOURD ET MUET, SOURD-MUET. La première expression désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme est indépendant de la surdité; la seconde indique qu'il est muet parce qu'il est sourd de naissance. Voilà pourquoi on doit dire : l'Institution des Sourds-muets, et non l'Institution des sourds et muets. Du temps de Buffon, on ne faisait pas cette distinction.

— HIST. XIIe s. Il parla hautement que l'oï li plus sours, *Sax.* XXVII. || XIIIe s. Or n'aiés mie oreilles sordes, Et ge vous pruef [prouve] que ce sunt bordes, *la Rose*, 12483. Cil qui est si sours qu'il n'ot goute, BEAUMAN. XV, 32. Savez que fet li damoisiaus; En terre rouge se toueille, Le mort fet et la sourde oreille, RUTEB. 188. || XIVe s. Les tenailles sourdes sont celles qui n'ont pas concavité, H. DE MONDEVILLE, fo 36. Il n'est si mavais sours que chuis ch'oïr ne voeilt, *Beaud. de Seb.* X, 364. || XVe s. Elle [Jeanne d'Arc] est venue à Baudricourt, Capitaine de Vaucouleur, Et plusieurs fois lui fist le sourt, Cuidant lui oster son erreur, *Mistere d'Orleans*, p. 384. Es grans cours fault souvent faire le sourt, Qu'om ne voit rien et qu'om ne scet parler, E. DESCH. *De la maniere d'estre à la cour.* Et jà, comme j'ay dit, là estoient sours ennemys de tous costez, COMM. V, 6. Il failloit avoir des lymes sourdes pour lymer cinq ou six barreaulx du treilliz de fer, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. I, p. 267. Toutes fois à cause de cette jouste la feste en fut plus sourde, et y eut depuis peu de prouesses monstrées, *Perceforest*, t. III, fo 158. Il fault que tu faces en plusieurs choses la sourde oreille, *Intern. consol.* II, 44. || XVIe s. Il n'y a rocher si sauvage, Bois si dur, ne si sourd rivage, Qui n'ait pitié de ma langueur, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, XLIX, *chanson.* Et courut incontinent un bruit sourd parmy le peuple, que ce signe celeste signifioit l'eclipse du roy, AMYOT, *P. Æm.* 28. Les hemorrhoïdes sont ou sourdes non fluantes, ou ouvertes et coulantes, O. DE SERRES, 829. En aoust les gelines sont sourdes [cela signifie que la ménagère appelle en vain ses poules quand elles trouvent à manger partout, et fig. que les gens sont sourds aux conseils jusqu'à ce qu'ils soient sans ressources], LEROUX DE LINCY. *Prov.* t. II, p. 91.

— ÉTYM. Berry, *sord, sorde*; prov. *sord, sort*; esp. et ital. *sordo;* portug. *surdo;* du lat. *surdus.*

2. **SOURD** (sour), *s. m.* Nom donné à la salamandre dans quelques provinces.

— ÉTYM. Origine inconnue.

SOURDAUD, AUDE (sour-dô, dô-d'), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui n'entend qu'avec peine. C'était [Orry] une manière de sourdaud de beaucoup d'esprit, de la lie du peuple, ST-SIM. 114, 242. On dit que ce sourdaud [la Condamine] veut être de l'Académie française; c'est apparemment pour ne pas nous entendre, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 6 août 1760.

— HIST. XVe s. [Breuvage] Quand j'ay plus que jamais besoing de ton secours, Ung sourdault medecin me deffent ton uzaige, BASSEL. *Vau de Vire*, 4. Ceste beste [l'empereur Claude] s'esveilla en sursault [au sujet de Messaline]; on a souvent pire marché de ces sourdauds endormis, MONT. III, 351.

— ÉTYM. Dérivé de *sourd* 1; génev. *sourdiaud.*

† **SOURDE** (sour-d'), *s. f.* Petite bécassine.

SOURDEMENT (sour-de-man), *adv.* || **1°** D'une manière sourde, peu retentissante. Elle [la mer] grondait sourdement, et ses flots n'étaient presque plus que comme les sillons qu'on trouve dans un champ labouré, FÉN. *Tél.* VI. Quelque temps après, les malades croient entendre la voix d'Esculape, soit qu'elle leur parvienne par quelque artifice ingénieux, soit que le ministre, revenu sur ses pas, prononce sourdement quelques paroles autour de leur lit, BARTHÉL. *Anach.* ch. 53. Tantôt court sur la plage un long mugissement, Et les noires forêts murmurent sourdement, DELILLE, *Géorg.* I. || **2°** Fig. D'une manière secrète et cachée. La femme de l'ami [la reine] a fort pleuré; on a dit sourdement qu'elle irait au voyage, si son mari y allait, SÉV. 10 juill. 1676. Ainsi tout ce qu'on fait contre M. de Cambrai est un attentat; tout ce qu'il fait sourdement est bon, BOSS. *Passages éclaircis, avert.* Cette fatalité [les lois contre les protestants], destructive de la population, de la paix et du bien de l'État, réputée autrefois nécessaire, désole sourdement la France depuis près de cent années, VOLT. *Pol. et lég. Procès Mlle Camp.* Il [Maupertuis] a fait son métier de perfide, en intéressant sourdement l'amour-propre du roi [Frédéric II] contre moi, ID. *Lett. d'Argental*, 26 févr. 1753. Votre discours est si beau, que le cardinal de Fleuri vous aurait persécuté, mais sourdement et poliment, à son ordinaire, ID. *Lett. Laharpe*, 4 sept. 1771. Les financiers les plus riches jouissaient sourdement de leur opulence, DUCLOS, *Œuvr.* t. X, p. 7. Cette nouvelle circula sourdement, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 195, dans POUGENS. || **3°** Fig. D'une manière peu éclatante, peu marquée. Il [un oiseau] a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 13.

— HIST. XVIe s. [Je désire mourir] quietement et sourdement, MONT. I, 68. Quand St-Ofange fut averti que le duc son general traitoit sourdement avec le roi,... D'AUB. *Hist.* III, 450.

— ÉTYM. *Sourde*, et le suffixe *ment.*

† **SOURDIÈRE** (sour-diè-r'), *s. f.* Terme de menuiserie. Espèce de volet couvert de toile.

SOURDINE (sour-di-n'), *s. f.* || **1°** Épinette d'une espèce particulière, dont les cordes étaient touchées par de petites pièces de bois recouvertes de drap; ce qui produisait un son sourd et mystérieux. Il y en avait [des épinettes] d'une espèce particulière, dont le son était fort doux, et qu'on appelait à cause de cela sourdines, FÉTIS, *la Musique*, II, 16. || **2°** Ce qu'on met à un instrument de musique pour en modifier ou en étouffer le son : un petit morceau de bois qui se place sur le chevalet pour les instruments à cordes; des pavillons à ouverture et des cônes percés en carton, pour les instruments à vent. Quand une partie d'instrument doit être jouée avec sourdines, on a soin de l'indiquer par ces mots : *con sordini.* || Fig. Mettre une sourdine à sa voix, à son ton, à ses prétentions, rendre sa voix moins bruyante, son ton moins haut, ses prétentions moins éclatantes. || **3°** Dans une montre à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. || **4°** Sonner la sourdine, se disait, à la guerre, d'un son de la trompette quand il fallait marcher à petit bruit. || De là, sourdine s'est dit pour marche en silence. Comme on ne gagnait rien à cette sourdine imparfaite, la Breteche permit tout le bruit de guerre, ST-SIM. 29, 85. || **5°** A la sourdine, *loc. adv.* Sans le bruit qui accompagne ordinairement la marche d'une troupe militaire. Ils en sont décampés à la sourdine, sans trompette, comme ils font assez souvent, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 93. || Fig. Secrètement. Mais j'ai plus à vous dire : il s'est à la sourdine Marié depuis peu, HAUTEROCHE, *le Deuil*, 14. C'étaient des concerts entiers de voix et d'instruments qu'il faisait venir de Paris à la sourdine, et qui se déclaraient inopi-

nément, HAMILT. *Gramm.* 7. Et je prévis bien des ce temps Que votre muse libertine Serait philosophe à trente ans; Alcibiade en son printemps Était Socrate à la sourdine, VOLT. *Ép.* 111, *Au marquis de Villette.* Le sang de nos martyrs fait des prosélytes; le troupeau des sages grossit à la sourdine, ID. *Lett. d'Alemb.* 3 juill. 1773. Elle [Mme de Geoffrin] estimait le baron d'Holbach, elle aimait Diderot, mais à la sourdine, et sans se commettre pour eux, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 6° Voltaire en a fait un adjectif féminin. J'ai fait ce que j'ai pu pour les mânes de ce M. de la Creuse, qui s'est tué comme Brutus, pour avoir perdu une commission de tabac; mais je ne sais si mes représentations sourdines en faveur de cette âme romaine ou anglaise réussiront, VOLT. *Lett. Thiriot*, 4 févr. 1737.

— HIST. XVIe s. Dès la nuict, partans avec la sourdine, ils s'en vont à grandes traittes et en desordre vers Nantes, D'AUB. *Hist.* II, 435. ... Et puis à jour couchant en trois coups de sourdine aians chassé par rudesse hommes et femmes du village, sortent, et par petits chemins esquivent une lieue.... ID. *ib.* II, 448. Le Lau, aiant fait sonner la sourdine, perça de sa cavalerie avant jour, ID. *ib.* II, 138.

— ÉTYM. *Sourd.*

SOURD-MUET, *s. m.* Voy. SOURD.

† **SOURDON** (sour-don), *s. m.* Espèce de bucarde.

— HIST. XVIe s. Sur la grande necessité des Rochelois [pressés par la famine], le havre fut rempli d'une monstrueuse quantité de sourdons et petoncles, D'AUB. *Hist.* II, 53.

SOURDRE (sour-dr'), il sourd, ils sourdent; il sourdait; il sourdit; il sourdra; il sourdrait; qu'il sourde; qu'il sourdît; sourdant; point de participe passé, *v. n.* || 1° En parlant des eaux, sortir de terre. L'eau sourd. Que dirai-je des bains que produit le sein de la terre pour une infinité de maladies, et des eaux chaudes qui sourdent aux rives de la mer? MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 5. Là sourdait une eau qui avait la propriété de rajeunir : c'est ce qu'on appelle encore aujourd'hui la fontaine de Jouvence, LA FONT. *Psyché*, II, p. 176. On trouve des eaux douces le long de la mer, en remontant vers Gaza; il suffit de creuser avec la main dans le sable pour faire sourdre au bord même de la vague une eau fraîche, CHATEAUB. *Itinér.* 3e part. || 2° Se dresser, s'agiter. Nous entendrons.... Ces millions de morts, moisson du Fils de l'homme, Sourdre confusément dans leurs sépulcres, comme Le grain dans le sillon, V. HUGO, *F. d'aut.* 6. || Fig. Entre le Clerc et son ami Coras, Deux grands auteurs rimant de compagnie, N'a pas longtemps sourdirent grands débats Sur le propos de leur Iphigénie, RAC. *Épigr.* I. || 3° Fig. Sortir, résulter. C'est une affaire dont on a vu sourdre mille inconvénients. De cette grâce [faite à Fleury de monter dans le carrosse du roi] sourdit une dispute de préférence et de préséance, ST-SIM. 466, 122. || 4° Terme de marine. Se disait d'un nuage s'élevant à l'horizon. || Sourdre au vent, se disait d'un navire marchant au plus près du vent.

— REM. Buffon a dit *sourdissent* au présent de l'indicatif; c'est un barbarisme : Les sources chaudes qui découlent des montagnes, ou sourdissent à l'intérieur des cavités de la terre, *Théor. terr. part. hyp. Œuvr.* t. IX, p. 361.

— HIST. XIe s. Quant de paiens li surdent les antgardes, *Ch. de Rol.* CCXI. || XIIe s. Quant il esguardeit si le hanap tut entur Et vit le vin si truble qu'il en out grant hisdur, Dous iraignes [araignées] vit surdre del funz d'une tenur, *Th. le mart.* 105. Il nel dist pur nul mal, mais en conseil de fei; Surdre i vit grant peril e mult mortal desrei, *ib.* 41. Aval le capital, tut entur surstrent dous ordres de male granates, *Rois*, p. 253. || XIIIe s. Et i sordoient li bain tuit chaud li plus bel de tout le monde, VILLEH. CLXVI. Bien est droiz qu'il en sorde guerre; Si n'en doit nus avoir pitié, *Ren.* 18864. Par là, soit esté, soit ivers, S'encorent dui flueves divers, Sordans de diverses fontaines Qui moult sunt de diverses vaines, *la Rose*, 6005. || XVe s. Ceste nuyt sourdit une grande tourmente, COMM. III, 5. Dieu luy sourdit ung ennemy qui n'avoit nulle force, ID. V, 18. Il se leva sur pied et battit tant madame qu'elle ne pouvoit sourdre [se lever], LOUIS XI, *Nouv.* XXXIX. || XVIe s. Perceant la terre, il en veit sourdre Tages, demi-dieu, MONT. I, 45. De ce vice sourdent plusieurs grandes incommoditez, ID. I, 234. Nous ne sentons point le cours des heures en oyant deviser un sage, disert et eloquent vieillard, en la bouche duquel sourt un flux de langage plus doux que miel, AMYOT, *Préf.* XIV, 42. Il ne s'entremesla point des troubles qui depuis sourdirent entre les Grecs, ID. *Timol.* 47. Toutes et quantes fois, dit-il, que je frapperay du pied seulement la terre d'Italie, je feray sourdre de toutes parts gens de guerre à pied et à cheval, ID. *Pomp.* 82.

— ÉTYM. Wallon, *sûd;* provenç. *sorger, sorzir;* espagn. *surgir;* portug. *sordir, surdir;* ital. *sorgere;* du lat. *surgere*, de *sursum*, en haut, et *regere*, diriger (voy. RÉGIR); c'est la contraction de *surrigere. Sourdre* est la forme française du latin *surgere; surgir* a été refait sur le modèle des autres langues romanes.

† **SOURIANT, ANTE** (sou-ri-an, an-t'), *adj.* Qui sourit. Elle était toute souriante.

SOURICEAU (sou-ri-sô), *s. m.* Petit d'une souris. Un souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu, LA FONT. *Fabl.* VI, 5.

— HIST. XVIe s. Souriceau, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dimin. de *souris* 2. L'ancienne langue avait aussi *souricette*, petite souris.

SOURICIÈRE (sou-ri-siè-r'), *s. f.* || 1° Piége pour prendre les souris. Tendre une souricière. Les planches qu'on suspend sur un léger appui, La mort aux rats, les souricières, N'étaient que jeux au prix de lui [Rodilard], LA FONT. *Fabl.* III, 18. || Fig. et familièrement. Se mettre, se jeter dans la souricière, se jeter inconsidérément dans un grand embarras. || 2° Piége que la police dresse aux malfaiteurs, quand, s'emparant d'une de leurs retraites sans qu'ils le sachent, elle les saisit un à un à mesure qu'ils rentrent. || Se dit, à Paris, d'endroits publics mal famés, qui restent ouverts pendant la nuit, et que la police tolère, afin de pouvoir surveiller et saisir au besoin des hommes dangereux. || 3° Corps de bâtiment installé au rez-de-chaussée dans la cour de la Sainte-Chapelle à Paris, où restent détenus pendant la journée les individus amenés le matin de la prison cellulaire de Mazas, afin de comparaître soit devant les magistrats instructeurs, soit devant le tribunal. || 4° Petit appareil avec lequel on mettait autrefois le feu aux mines.

— HIST. XVIe s. Soriciere, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Souris* 2.

† **SOURIQUOIS, OISE** (sou-ri-koî, koî-z'), *adj.* Qui appartient aux souris et aux rats. Mais la perte la plus grande Tomba presque en tous endroits Sur le peuple souriquois, LA FONT. *Fabl.* IV, 6.

— ÉTYM. Mot forgé par la Fontaine et qui dérive de *souris* 2.

1. **SOURIRE** (sou-ri-r'), *v. n.* Se conjugue comme rire. || 1° Rire sans éclat, par un léger mouvement de la bouche et des yeux. Ils se sont souri réciproquement. Elle s'est souri en se mirant dans la glace. Sa bouche, qui est la plus petite et la plus vermeille et la mieux façonnée du monde, ne sait que rire, elle ne sourit pas, FONTEN. *Lett. galantes*, 30. Je pris un milieu que je m'imaginai en être un, et ce fut de me contenter de sourire sans rien répondre, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. M. Pigal m'a fait [dans sa statue] parlant et pensant.... il m'a fait même sourire; c'est apparemment de toutes les sottises que l'on fait tous les jours dans votre grande ville, et surtout des miennes, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 21 juin 1770. On ne rit plus, on sourit aujourd'hui, Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui, BERNIS, *Épît.* I, *goût.* Souriant toujours et ne riant jamais, il disait du ton le plus élégant les choses les plus grossières, et les faisait passer, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Ce malade a je ne sais quoi d'égaré dans les yeux, il sourit d'une manière effrayante, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 298, dans POUGENS. Coulez, bons vins; femmes, daignez sourire; Et l'univers est consolé, BÉRANG. *la Nature.* || 2° Sourire à quelqu'un, lui témoigner par un souris de la bienveillance, de l'affection. Je reçus et je vois le jour que je respire, Sans que père ni mère ait daigné me sourire, RAC. *Iph.* II, 1. Oui, souris, orphelin, aux larmes de ta mère, V. HUGO, *Odes*, I, 8. || Sourire à quelque chose, en être content. La galanterie fut telle, que la pudeur pouvait lui sourire; et ni la décence ni la liberté ne se gênèrent mutuellement, MARMONTEL, *Cont. mor. Bon mari.* Et tout ce peuple ingrat pour qui je périrai, Viendra, la joie au front, sourire à mes tortures, DELAV. *Vêpres sicil.* II, 6. || 3° Exprimer, par un sourire, qu'on a pénétré la pensée, l'intention d'une personne. Vous souriez, vous m'avez compris. || Manifester par un sourire son incrédulité. Vous souriez, vous ne croyez pas un mot de ce qu'on vous rapporte. || 4° Montrer un visage souriant. Souris même à l'envie amère et discordante, V. HUGO, *Odes*, III, 4. || 5° Fig. Avoir un aspect favorable. Il était presque jour, et le ciel souriant.... RÉGNIER, *Épît.* I. Le seul printemps sourit au monde en son aurore, DELILLE, *Géorg.* II. Flore a souri, ma voix va chanter les jardins, ID. *Jard.* I. || La fortune lui sourit, elle le favorise. || 6° Plaire, convenir. Cette affaire lui sourit beaucoup. Ce lieu me sourit, je suis tenté d'y bâtir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIIe s. Dunc ad li reis surris, ne sai s'i out faintié, *Th. le mart.* 118. || XIIIe s. Tous li plus courouciés de la joie en sourist, *Berte*, XCI. Li prestres de mal cuer sorrist, *Lai d'Ignaurés.* En sorriant as bacons [jambons] dist : Moult par est fox qui là vous mist, *Ren.* 255. || XVe s. Quand le comte [de Flandres] passa parmi eux, ils [les blancs chaperons] sourirent et moult follement le regarderent, FROISS. II, II, 60. || XVIe s. Adonc Scipion, en se soubsriant tout doulcement, luy demanda.... AMYOT, *Flamin.* 43.

— ÉTYM. Provenç. *sobsrire, somrire, sorire, sorrire;* espagn. *sonreir;* portug. *sorrir;* ital. *sorridere;* du lat. *subridere*, de *sub*, sous, et *ridere*, rire.

2. **SOURIRE** (sou-ri-r'), *s. m.* Action de sourire. Un sourire moqueur. Un sourire amer. Il [Jupiter] la regarda avec complaisance, il lui fit un doux sourire, FÉN. *Tél.* IX. Ce sourire de l'âme, préférable au rire de la bouche, VOLT. *Écoss. préf.* Jeannot monta en chaise en tendant la main à Colin avec un sourire de protection assez noble, ID. *Jeannot et Colin.* Une taille légère, élégante, un sourire si fin, GENLIS, *Théât. d'éduc. Fausses délicat.* I, 1. Tantôt d'un insensé, dans mes accès fougueux, J'imitais l'œil hagard et le sourire affreux, DELAV. *Vêpres sicil.* I, 1. || Le sourire, témoignage d'un certain dédain. La superstition, qui consacre toutes choses, qui en déguise l'originalité et la destination et les expose d'âge en âge à la crédulité des peuples et au sourire des sages, *Hist. des Vestales*, dans DESFONTAINES.

— HIST. XVIe s.... Devis entre-rompus d'un gracieux sourire, Souris qui me retient le cœur emprisonné, RONS. 180.

— ÉTYM. *Sourire* 1.

1. **SOURIS** (sou-ri; l's se lie : un sou-ri-z'agréable; cependant au XVIIe siècle, Chifflet, *Gramm.* p. 216, note que l's ne se lie pas), *s. m.* Même sens que sourire. Quand d'un souris amer me coupant la parole.... CORN. *Sophon.* V, 8. Une bouche, des yeux, un souris fin et tendre, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* III, 6. L'Amour, essuyant ses larmes, fit un souris malin et moqueur, FÉN. *Tél.* VII. A-t-elle quelque bon mot à débiter, elle l'assaisonne d'un souris malin et plein de charmes, qui lui donne un nouveau prix, LESAGE, *Gil Bl.* III, 6. Le souris est une marque de bienveillance, d'applaudissement et de satisfaction intérieure; c'est aussi une façon d'exprimer le mépris et la moquerie; mais, dans ce souris malin, on serre davantage les lèvres l'une contre l'autre, par un mouvement de la lèvre inférieure, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. IV, p. 298. Je ne sais si vous connaissez un certain souris passager, compagnon du désespoir; je le voyais de temps en temps sur ses lèvres, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1er déc. 1765.

— HIST. XVIe s. Se deffendre des oppositions d'aultruy par un mouvement de teste, un soubris ou un silence, MONT. IV, 54.

— ÉTYM. *Sourire* 1.

2. **SOURIS** (sou-ri; l's ne se lie pas, ce que, au XVIIe siècle, note Chifflet, *Gramm.* p. 216), *s. f.* || 1° Quadrupède de la famille des rongeurs, appartenant au genre rat, qui se retire dans les trous des maisons. Une jeune souris de peu d'expérience Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence, LA FONT. *Fabl.* XII, 5. Dois-je représenter en mes vers une belle Qui, douce en apparence et toutefois cruelle, Va se jouant des cœurs que ses charmes ont pris, Comme le chat de la souris? ID. *ib.* XII, 5. Je voudrais bien me plaindre au P. Malebranche des souris qui mangent tout ici : cela est-il dans l'ordre? quoi! de bon sucre, du fruit, des compotes! SÉV. 4 août 1680. Souris de trop bon goût, souris trop téméraire, Un trébuchet subtil de toi m'a fait raison; Tu me rongeais, coquine! un tome de Voltaire, Tandis que j'avais là les feuilles de Fréron, BACHAUM. *Mém. secr.* 30 mars 1762. || Fig. Cette souris de douleur qui lui court [au chevalier de Grignan] à une main, puis à l'autre, est aujourd'hui sur le genou, SÉV. 3 nov. 1688

|| Trou de souris, petit trou dans lequel se logent les souris. || Fig. Le malheur se fourre dans les trous de souris, comme il marche la tête levée dans les grands empires, VOLT. *Lett. à Cath.* II, 12 nov. 1771. || Par exagération. On le ferait cacher dans un trou de souris, dans le trou d'une souris, se dit d'un homme qui a grand'peur, ou qui éprouve beaucoup d'embarras et de confusion. || Il est éveillé comme une potée de souris, voy. POTÉE. || On entendrait trotter une souris, il se fait un grand silence. || On n'entend pas une souris trotter, il ne se fait pas le moindre bruit. || La montagne a enfanté une souris, se dit d'une chose qu'on attend comme grande, extraordinaire, et qui vient à rien. Vous savez déjà comme cette montagne d'Allemagne est accouchée d'une souris, sans mal ni douleur, SÉV. 306. Que produit un auteur après tous ces grands cris? La montagne en travail enfante une souris, BOIL. *Art p.* III. || Il le guette comme le chat fait la souris, il l'épie, l'observe soigneusement. || Couleur gris de souris, se dit d'un gris argenté. || Cheval souris, cheval de cette couleur. || 2° Terme de fortification. Les pas de souris sont des escaliers étroits et très-raides, donnant accès au fond du fossé. || Nom d'une disposition employée pour mettre le feu aux fourneaux de mine. || 3° Muscle charnu qui tient à l'os du manche d'un gigot, près de la jointure. || Il se dit aussi de l'espace qui est dans la main, entre le pouce et l'index. || 4° En maréchalerie, cartilage des naseaux du cheval. || 5° Au XVII° siècle, ornement qui se mettait dans la coiffure. Votre belle-sœur a une souris qui fait fort bien dans ses cheveux noirs, SÉV. 24 déc. 1689. La souris est un petit nœud de nompareille, qui se place dans le bois [paquet de cheveux hérissés], REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 6. || 6° Souris des bois, petite espèce de sarigue. || Souris d'eau, espèce de musaraigne. || Souris de montagne, le lemming et la gerboise. || Souris de terre, petit mulot. || 7° Souris de mer, nom donné en quelques endroits au *cycloptère souris*, poisson malacoptérygien. || Proverbes. Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise, un homme qui n'a qu'une ressource, est bientôt perdu, ruiné. || Quand les chats n'y sont pas, les souris s'ébattent, ou, absent le chat, les souris dansent, en l'absence du maître, du surveillant, on prend toute licence. || Ce qui ne fut jamais ni ne sera, c'est le nid d'une souris dans l'oreille d'un chat.

— HIST. XII° s. Il les saisist toz quatre par les bras, Si les demaine comme suriz fet chaz, *Bat. d'Alesch.* v. 3986. Surstrent [*surrexerunt*] e as viles e as chans une maniere de suris à la destruction del païs, *Rois*, p. 18. || XIII° s. Soris qui n'a c'un trau [trou] poi dure, *Lai d'Ignaurès.* || XIV° s. Là où n'a point de chat, la souris se tient fiere, *Guescl.* 17771. Nous les arons comme souris Atrappés en la ratouere, *Liv. du bon Jehan*, 723. Quant ne set c'un seul trou, perdue est li soris, *Beaud. de Seb.* III, 231. Le coup chey d'aventure sur la souriz [mollet] de la jambe dudit Regnault, DU CANGE, *sorilegus.* || XV° s. Icelluy Guillaume se print à dire qu'il brusleroit les souris des suppliens, qui vaulst autant dire en langaige du pays qu'il brusleroit leurs maisons, eulx et leurs menages, DU CANGE, *ib.* Nouvelles ont couru en France Par maints lieux, que j'estoye mort.... Si fais à toutes gens savoir Qu'encore est vive la souris, CH. D'ORL. *Ball.* 124. || XVI° s. Le seigneur de Sedan estoit la souris d'un pertuis [qui n'a qu'un trou], D'AUB. *Hist.* III, 295. J'en ay veu fuir la senteur des pommes, plus que les arquebuzades; d'aultres s'effrayer pour une souris.... MONT. I, 184. Blanches souris, chiens à rien faire, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 202. Nulle souris sans pertuis, ID. *ib.* p. 203. Où y a pain y a souris, ID. *ib.* Souris du palais [les avocats], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Berry, *un souris*, *une souritte;* wallon, *sori*, masculin; génev. *se mettre en peau de souris pour quelqu'un*, se dévouer à lui corps et biens; provenç. *soritz*, *sorritz*; ital. *sorice;* du lat. *soricem;* grec, ὕραξ, qu'on rattache à *swar*, sonner (comparez συρίζω, siffler), à cause du cri de la souris quand on la blesse.

† **SOURIS-CHAUVE** (sou-ri-chô-v'), *s. f.* || 1° S'est dit pour chauve-souris. Je connais maint detteur qui n'est ni souris-chauve, Ni buisson, ni canard, ni dans tel cas tombé, Mais simple grand seigneur qui chaque jour se sauve Par un escalier dérobé, LA FONT. *Fabl.* XII, 7. || 2° Terme de marine. Ferrure du gouvernail, placée au-dessus du niveau de l'eau. On dit plus ordinairement chauve-souris.

SOURNOIS, OISE (sour-noî, noî-z'), *adj.* Qui est caché et dissimulé. On voit briller la cité génevoise, Noble cité, riche, fière et sournoise, VOLT. *Guerre Gen.* I. Il avait un air sombre, une mine sournoise, LA CHAUSSÉE, *Retour imprévu*, II, 13. Les archers sournois qui t'attendent [toi cerf] Tendent Leurs arcs dans l'épaisseur du bois, V. HUGO, *Ball.* 11. || Substantivement. Personne sournoise. La sournoise! elle voit plus bas que son menton, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 2. Vous faites la sournoise; mais je vous connais il y a longtemps, et vous êtes une dessalée, MOL. *G. Dandin*, I, 6. Je me dis fort vite ce que la raison dit fort tard à ces sournois qui n'osent éclater, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, 30 juin 1680.

— HIST. XVI° s. Un sournois, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Berry, *sournais*, *sornais;* ital. *sornione*, *susornione.* Diez émet diverses conjectures : d'abord il le rapproche de l'anc. franç. *sorne*, crépuscule, provenç. *sorn*, sombre, et demande si le kimri *swrn-ach*, gronder, cornique *sorren*, être de mauvaise humeur, n'aurait point passé de son sens abstrait à celui d'obscur; puis, trouvant le portug. *soturno*, le piémontais *saturno*, le sarde *saturnu*, le génev. *saturne*, qui signifient sournois et dans lesquels il voit le lat. *taciturnus*, il pense que le *sorn* provençal et le *sournois* français pourraient avoir cette origine. Ménage, auquel Scheler se joint, songe à *surdus : sourdinois*, contracté en *sournois*, formé comme *tapinois* de *tapin*, et signifiant qui va à la sourdine. Ce qui reste, c'est que *sournois* tient à *sorne*, *sorn*, poitevin *sorgner*, se retirer dans un coin, mots d'origine inconnue.

† **SOURNOISEMENT** (sour-noi-ze-man), *adv.* D'une manière sournoise. Le cabinet de Vienne se déterminait sournoisement à la guerre, CHATEAUBR. dans le *Dict.* de DOCHEZ.

SOUS (sou; l'*s* se lie : sou-z un abri), *prép.* || 1° Il marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est par-dessus. Sous le toit. Passer sous les fenêtres de quelqu'un. Mettre un oreiller sous sa tête. Sous le ciel. Vaubrun a eu quatre chevaux de blessés sous lui, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 186. Ils brûlaient de l'encens sur les collines, aussi bien que sous les chênes, sous les peupliers et sous les térébinthes, SACI, *Bible, Osée*, IV, 13. Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux qui est toujours serein, FÉN. *Tél.* VIII. Les sarigues.... portent leurs petits dans une poche sous le ventre, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 25. L'Araxe au loin mugit sous un pont qui l'outrage, DELILLE, *Én.* VIII. || Tenir quelqu'un sous le bras, avoir le bras passé au bras de quelqu'un. Candide aperçut un jeune théatin dans la place Saint-Marc, qui tenait sous le bras une jeune fille, VOLT. *Candide*, 24. || Regarder quelqu'un sous le nez, le regarder de près avec mépris. || Sous la cheminée, voy. CHEMINÉE. || Par menace. Je le ferai mourir sous le bâton, je l'assommerai de coups de bâton. || On dit de même : faire périr sous, pour indiquer le genre de supplice. Pour avoir fait périr tous les habitants de quelques autres villages sous des scies, sous des herses de fer, sous des cognées de fer, VOLT. *Dict. phil. Philosophe.* || Terme de manége. Ce cheval est sous lui, ce cheval a les quatre extrémités rapprochées sous le ventre. || 2° Terme de marine. Être sous voiles, avoir toutes les voiles déployées. || Sous le vent, se dit du côté opposé à celui d'où le vent souffle. || Cette île nous restait sous le vent, nous étions dans une position telle, que le vent nous atteignait avant d'atteindre cette île. || Les manœuvres qui sont sous le vent, les manœuvres du bord opposé à celui qui reçoit le vent. || Être sous l'écoute d'un bâtiment, en être sous le vent et très-près. || On est sous la côte, lorsqu'on en est très-près. || 3° Il sert à marquer la situation de deux choses, dont l'une est plus élevée que l'autre. Du roi sous les remparts il trouvera l'escorte, VOLT. *Adél. du Guescl.* IV, 1. || Camper, se retirer sous une ville, sous le canon d'une ville, camper, se retirer auprès d'une ville dont on est le maître et qui peut servir d'appui contre ceux qui viendraient attaquer le camp. Le Quesnoy, sous lequel on croit que nous camperons demain, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 248. Artabaze était d'avis qu'on ne hasardât point de bataille, mais qu'on se retirât sous les murs de Thèbes, où l'on aurait soin d'amasser des vivres et des fourrages, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 260, dans POUGENS. On forma à la hâte, sous le canon de la place, des retranchements de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 21. || Être sous le feu d'un bastion, d'un bataillon, être exposé au feu d'un bataillon, d'un bastion. || Sous le fusil, à petite portée du fusil du chasseur. Les jeunes ont une petite voix courte et plaintive.... ce son est aisé à imiter; et la mère, trompée par l'appeau, arrive jusque sous le fusil du chasseur, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 90. || Ce cheval est sous la main du cocher, ou, simplement, sous la main, se dit d'un cheval de carrosse qui est à la droite du timon. || Il se dit, dans le même sens, de la situation de deux lieux. La Ferté-sous-Jouarre. Le signor Annibal me mena dans une maison qui est sous Volterre, qui s'appelle l'*hospitalità*, et qui est bâtie sur le champ où Catilina fut tué, RETZ, *Mém.* t. IV, liv. V, p. 6, dans POUGENS. || Cela s'est passé sous mes yeux, j'en ai été témoin oculaire. || Mettre une chose sous les yeux de quelqu'un, la lui présenter pour qu'il l'examine, en décide. || Il a fait élever cet enfant sous ses yeux, il l'a fait élever dans sa maison, près de lui. || Avoir quelque chose sous la main, l'avoir à sa portée. || 4° Il se dit de ce qui couvre, enveloppe. Reconnaître une femme sous le masque. Quoique nous y soyons seules [dans un logis], il nous y fait vivre sous le voile, MONTESQ. *Lett. pers.* 156. || Un cheval sous poil noir, sous poil gris, un cheval de poil noir, de poil gris. || Fig. Sous cape, voy. CAPE. || Être sous les armes, se dit des soldats rangés en haie ou en bataille avec leurs armes. A son arrivée, le régiment se mit sous les armes (voy. ARMES). || Fig. Sous les armes, en guerre. Il vit ses progrès arrêtés par la révolution qui délivra le Portugal de l'Espagne, mais en tenant pendant dix-huit ans les deux peuples sous les armes, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 28. || Fig. Être sous les armes, se dit quelquefois d'une femme, d'une fille qui est parée à son avantage et avec dessein de plaire. || Sous les drapeaux, voy. DRAPEAU. || Servir, combattre sous les drapeaux, sous les enseignes d'un prince, être engagé, servir dans les troupes d'un prince. || Terme de marine. Sous pavillon, en portant le pavillon de. Naviguer sous pavillon français, sous pavillon anglais, sous pavillon neutre. || 5° Il se dit de ce qui sert à enfermer, à sceller. La maîtresse de maison a une poche remplie de clefs différentes; elle tient sous le pêne le vin, le sucre, l'eau-de-vie, les macarons, l'huile et les confitures, MERC. *Tabl. de Par.* 225. || Être sous clef, sous la clef, être dans un lieu fermé à clef (voy. CLEF). || Être sous les verrous, être en prison. || Ce papier est sous les scellés, il est dans un meuble, dans une chambre où l'on a mis le scellé. || Cette pièce est inventoriée sous la cote A, sous la cote B, etc., elle est marquée de la lettre A, de la lettre B, et est énoncée dans l'inventaire avec cette cote. || Être inscrit sous tel numéro, avoir tel numéro d'inscription. || Fig. Dire une chose sous le secret, sous le sceau du secret, sous le sceau de la confession, la dire en grande confidence et en exigeant le secret. || 6° Fig. Il marque la subordination, la dépendance. Ces religieux vivaient sous la règle de saint Benoît. Cela est compris sous la même règle. Il est sous la tutelle de son oncle. Il a tant d'hommes sous son commandement. Je vous ai vu combattre et commander sous moi, CORN. *Cid*, I, 6. Quoi donc! pécherons-nous, parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce? SACI, *Bible, St Paul, Ép. aux Rom.* VI, 15. Depuis cette défaite [des barbares], les troupes se crurent invincibles sous Théodose, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 64. Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour Le malheureux objet d'une si tendre amour? RAC. *Iphig.* V, 3. Quand on est né avec ce génie borné au détail, on n'est propre qu'à exécuter sous autrui, FÉN. *Télém.* XXII. Nous étions sous la servitude et la malédiction; et il [Jésus] vient rompre nos chaînes et nous mettre en liberté, MASS. *Pet. carême, Grandeur de J. C.* Les plus jolies filles de Poitou la consultent comme un oracle, parce qu'elle a fait ses études sous une coquette de Paris, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, SC. 1. Les Tartares ont conquis deux fois la Chine, et ils la tiennent encore sous leur obéissance, MONTESQ. *Lett. pers.* 81. Des ministres qui régnaient sous eux ou sur eux [certains princes], VOLT. *Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 9. Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du P. Porée, qui est également chère à tous ceux qui ont étudié sous lui, ID. *Mél. litt. au P. de la Tour.* || Par plaisanterie, une soubrette dit à une dame; sous moi, pour signifier pendant que je suis à votre service. Je suis fille d'honneur; je ne veux point qu'on dise Que vous ayez sous moi fait pareille sottise, REGNARD,

le Joueur, v, 4. || Être sous la protection de quelqu'un, en être protégé. Que chaque peuple marche sous la protection de son dieu : mais, pour nous, nous marcherons sous la protection du Seigneur notre Dieu, SACI, *Bible, Michée*, IV, 5. || On dit de même : se mettre sous la protection de quelqu'un, prendre quelqu'un pour son protecteur. || Fig. Être sous la main d'un autre, être dans sa dépendance, à son entière disposition. Retournez à votre maîtresse, et humiliez-vous sous sa main, SACI, *Bible, Genèse*, XVI, 9. || On dit à peu près dans le même sens : être sous la férule de quelqu'un. || Sous convoi, en termes de marine, avec la protection d'un convoi. Avec le temps, ils insultèrent le pavillon des Européens, qui se virent réduits à ne plus naviguer que sous convoi, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 18. || 7° Il se dit du lien qu'impose le mariage. Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée Que si contre son gré sa main m'était donnée, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. La fille qu'autrefois, de l'aimable Angélique, Sous des liens secrets, eut le seigneur Enrique? ID. *Éc. des f.* V, 9. || 8° Il se joint à beaucoup de mots pour en former d'autres qui marquent une infériorité de position, de qualité, d'attributions. Sous-bibliothécaire, sous-doyen, etc. (voy. les mots de ce genre à leur rang alphabétique). || 9° Dans le langage de la botanique, il équivaut à presque : sous-orbiculé. || Il tient quelquefois lieu de légèrement : sous-bifide. || 10° Il marque le temps durant lequel un homme a vécu, l'intervalle pendant lequel un événement est arrivé, etc. Sous la république. Sous l'empire. Sous la restauration. Ce fait est arrivé sous tel consul. A quoi sert-il à un peuple que son roi subjugue d'autres nations, si on est malheureux sous son règne? FÉN. *Tél.* V. Sous la régence on fut dispensé de l'hypocrisie, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 45. || Sous peu, sous peu de temps, dans peu de temps. || On dit de même : sous quinze jours, sous quinzaine, etc., dans quinze jours, dans une quinzaine. En pensant qu'il retournerait sous deux jours dans sa chaumière, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 145, dans POUGENS. || 11° Fig. Il se dit d'une forme, d'une apparence qui couvre, ou qui cache. Les uns disaient : est-ce quelque divinité sous une figure humaine? FÉN. *Tél.* VI. Le quartz, les jaspes et les micas doivent se rencontrer dans les laves, sous leur forme propre ou peu altérée, BUFF. *Min.* t. II, p. 71. Saint-Contest, qui, sous un extérieur simple et grossier, était l'homme le plus fin, le courtisan le plus adroit, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 329. C'est un ange en effet sous les traits d'une femme, DELILLE, *Parad. perdu*, IX. || Sous un jour, sous un aspect, avec une certaine apparence. On a représenté sa conduite sous un mauvais jour. C'est sous cet odieux aspect qu'ont toujours été regardés les fermiers des taxes, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 10. || 12° Fig. En se couvrant de. Anselme, instruit de l'artifice, M'a repris maintenant tout ce qu'il nous prêtait, Sous couleur de changer de l'or que l'on doutait, MOL. *l'Ét.* II, 7. Pour cet Arménien, ce marchand déguisé, Introduit sous l'appât d'un conte supposé, ID. *ib.* IV, 7. Quoi! sous un beau semblant de ferveur si touchante Cacher un cœur si double, une âme si méchante! ID. *Tart.* V, 1. Ne prétendez pas vous sauver sous cette imposture, ID. *l'Avare*, V, 5. Vous n'aviez sous mon nom travaillé que pour vous, RAC. *Brit.* IV, 2. Il voulut donc sous un prétexte heureux Ôter lui-même à ce couple sensible L'occasion qu'il redoutait pour eux, MALFILÂTRE, *Narcisse*, II. || Sous le prétexte de, sous le voile de la charité, en se servant du prétexte, du voile de la charité. || 13° Sous tel nom, sous tel titre, avec tel nom, avec tel titre. Il se présenta sous un faux nom. Il a publié un recueil sous le titre de Mélanges littéraires. Cela est connu sous telle dénomination. Un écrit scandaleux sous votre nom se donne, BOIL. *Épît.* VI. Rien n'est plus commun aujourd'hui que de jeunes auteurs ignorés, qui mettent, sous des noms connus, des ouvrages peu dignes de l'être, VOLT. *Facéties, Diatr. Akakia.* || Plaider sous le nom de quelqu'un, se servir de son nom pour plaider. || 14° Moyennant, par, avec. Sous telle et telle condition. Là, nous n'avons rien su que de la renommée, Qui, par un bruit confus diversement semée, N'a porté jusqu'à nous ces grands renversements Que sous l'obscurité de cent déguisements, CORN. *Rodog.* I, 1. Il [un cardinal] lui a résigné [à un tiers] l'archevêché de Ravenne, sous une pension presque aussi grande que le revenu, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 429. Sous promesse de bien traiter Les députés, eux et leur suite, LA FONT. *Fabl.* VI, 14. Je fis voir que lâcher ce qu'on a dans la main, Sous espoir de grosse aventure, Est imprudence toute pure, ID. *ib.* 10. Enfin je l'ai fait fuir, et, sous ce traitement, De beaucoup d'actions il a reçu la peine, MOL. *Amph.* I, 2. Je suis toute réjouie que vous soyez en état de vous faire peindre, et que vous conserviez sous votre négligence une beauté si merveilleuse, SÉV. 127. On se hasarde [pour aller se promener] sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages, ID. 21 juin 1680. || Passer quelque chose sous silence, n'en point parler. || Affirmer sous serment, faire un serment pour attester la vérité de quelque chose. || Faire un acte, une promesse sous seing privé, reconnaître cet acte, cette promesse par sa simple signature, non authentique et sans l'intervention de notaire. || Sous caution, en fournissant caution. || Sous bénéfice d'inventaire (voy. BÉNÉFICE, n° 4). || 15° Cela est défendu sous peine de la vie, sous peine de bannissement, sous peine d'amende, on encourra la peine de mort, le bannissement, une amende. || Cela est ordonné sous peine de désobéissance, on encourra les peines attachées à la désobéissance si on ne fait pas telle chose. || 16° Sous ce rapport, voy. RAPPORT, *Rem.* || 17° Sous main, *loc. adv.* Secrètement. Il cherche à vous nuire sous main. || Substantivement. J'étais très-assuré que Longueil ne m'épargnerait pas par ses sous main, RETZ, III, 200.

— REM. On dit : L'armée demeura toute la nuit sur les armes, et demeura toute la nuit sous les armes; tous deux sont bons et également usités pour dire que l'armée fut toute la nuit en armes, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 669, dans POUGENS. En ce sens, on ne dit plus que : sous les armes.

— HIST. X° s. Cel edre [ce lierre] sost que cil sedebat, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XI° s. Alez en est en un verger suz l'umbre, *Ch. de Rol.* II. || XII° s. Il fait creuser soz terre à pic et à martel, *Sax.* IX. || XIII° s. Tant comme aucun est en servage, il est soz main, *Liv. de jost.* 2. || XV° s. Basle et Strasbourg et autres villes imperialles qui sont soubz le bout de ceste riviere du Rhin, COMM. V, 1. || XVI° s. Ayant perdu une bataille soubs [par] A. Varus, MONT. I, 23. Soubs nostre protection, ID. I, 30. Soubs la foy et asseurance de.... ID. I, 30. Soubs quelque pretexte, ID. I, 59. Les loix soubs lesquelles il estoit nay, ID. I, 221. C'estoient gens qui vivoient soubs autre forme de gouvernement, AMYOT, *Ép.* Defendre le public, soubs lequel la vie, l'honneur et le bien de chaque particulier sont compris, ID. *ib.* Il leur ottroya la paix, soubz condition que.... ID. *Thésée*, 18. Ilz gardoient leurs femmes enfermées soubs la clef, ID. *Lyc.* 30. Le mois de janvier sous Romulus estoit l'unzieme, ID. *Numa*, 31. Les contraignant de partir, soubs grosses peines à qui desobeiroit, ID. *Cor.* 18. Porus respondit de rechef, que le tout se comprenoi soubs ce mot royalement, ID. *Alex.* 103. L'os de l'esperon ou petit focile s'insere et s'appuye sous l'apophyse interne de la jambe, ne touchant en rien l'articulation d'icelle avec la cuisse, ains luy servant seulement d'un sous-appuy, PARÉ, IV, 36.

— ÉTYM. Berry, *sos, sour;* bourguig. *zo, so;* wallon, *so;* provenç. et catal. *sotz;* ital. *sotto;* valaque, *subt;* du lat. *subtus*, dérivé de *sub*, grec, ὑπὸ, sanscr. *upa*, qui signifie également infériorité et supériorité.

† **SOUS-ACÉTATE** (sou-za-sé-ta-t'), *s. m.* Terme de chimie. Acétate contenant un excès de base. On dit semblablement sous-arséniate, sous-arsénite, etc.

SOUS-AFFERMÉ, ÉE (sou-za-fèr-mé, mée), *part. passé* de sous-affermer.

SOUS-AFFERMER (sou-za-fèr-mé), *v. a.* Donner, prendre à sous-ferme. || On dit aussi, bien que plus rarement, sous-fermer. Permettons audit Rouvelin, ses sous-fermiers ou commis, de faire remettre lesdits moulins en bon état, et iceux sous-fermer à son profit, sans que les propriétaires y puissent rentrer, ni déposséder ceux auxquels ils seront sous-fermez, ni profiter desdites sous-fermes, *Bail Rouvelin*, 25 sept. 1663.

— ÉTYM. *Sous*, et *affermer*.

† **SOUS-AFFRÉTER** (sous-za-fré-té), *v. a.* Affréter un navire de quelqu'un qui l'avait lui-même affrété.

† **SOUS-ÂGE** (sou-zâ-j'), *s. m.* Âge secondaire dans les époques géologiques ou historiques. Les âges de la pierre, du bronze, du fer sont susceptibles de se subdiviser en sous-âges.

SOUS-AIDE (sou-zè-d'), *s. m.* Sous-aide ou sous-aide major, chirurgien militaire du grade le moins élevé.

† **SOUS-ALTERNE** (sou-zal-tèr-n'), *adj.* Terme de logique. Propositions sous-alternes, celles qui ne diffèrent que dans la quantité, comme : Tout cercle est rond, quelque cercle est rond. En matière nécessaire, deux propositions sous-alternes sont toujours vraies ou fausses ensemble. En matière contingente, la proposition particulière peut être vraie, sans que l'universelle le soit : Tout logicien est vertueux, quelque logicien est vertueux; la dernière seule est vraie.

† **SOUS-AMBASSADE** (sou-zan-ba-sa-d'), *s. f.* Ambassade subordonnée à un ambassadeur en titre. Ils [ces passages des *Mémoires* de Choisy] feront connaître.... le rôle un peu mesquin qu'il a joué dans sa sous-ambassade, D'ALEMB. *Él. Choisy*, note 5.

SOUS-AMENDÉ, ÉE (sou-za-man-dé, dée), *part. passé* de sous-amender. Article sous-amendé.

SOUS-AMENDEMENT (sou-za-man-de-man), *s. m.* Modification à un amendement. On a présenté plusieurs sous-amendements.

— ÉTYM. *Sous*, et *amendement*.

SOUS-AMENDER (sou-za-man-dé), *v. a.* Amender un amendement.

— ÉTYM. *Sous*, et *amender*.

SOUS-ARBRISSEAU (sou-zar-bri-sô), *s. m.* Terme de botanique. Végétal dont la tige est ligneuse, dure et persistante à sa base seulement, tandis que les ramifications en sont herbacées et annuelles, qui manque de bourgeons à l'aisselle des feuilles, et dont la taille est au plus de $0^m,30$ à 1 mètre, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Sous*, et *arbrisseau*.

† **SOUS-ARGOUSIN** (sou-zar-gou-zin), *s. m.* Ancien terme de marine. Titre d'un bas officier des galères qui remplaçait l'argousin quand celui-ci était absent. Melchian Montanier, reçu sous-argousin le 10° novembre, à raison de douze livres par mois, *Compte des dépenses*, 1641, dans JAL.

† **SOUS-ARRONDISSEMENT** (sou-za-ron-di-se-man), *s. m.* Localité qui dépend d'un chef-lieu d'arrondissement maritime.

† **SOUS-ASTRAGALIEN, IENNE** (sou-za-stra-ga-lien, liè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne le dessous de l'astragale.

† **SOUS-ATLOÏDIEN, ENNE** (sou-za-tlo-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf sous-atloïdien, paire sous-atloïdienne, nom donné au nerf de la seconde paire cervicale.

— ÉTYM. *Sous*, et *atlas*, la 1^{re} vertèbre cervicale.

† **SOUS-AUMÔNIER** (sou-zô-mô-nié), *s. m.* Aumônier en second.

— HIST. XIV° s. Le confesseur du roy, et son compagnon l'aumosnier du roy, et le sousaumosnier ne luy presenteront des requestes que sur ce qui regarde leurs offices et aux heures accoustumées, *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 388.

† **SOUS-AXILLAIRE** (sous-a-ksil-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Inséré au-dessous d'une partie axillaire.

† **SOUS-AXOÏDIEN, IENNE** (sou-za-kso-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf sous-axoïdien, paire sous-axoïdienne, nom donné à la troisième paire cervicale.

— ÉTYM. *Sous*, et *axis*, la 2° vertèbre cervicale.

† **SOUS-AZOTURE** (sou-za-zo-tu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Composé dans lequel il existe, pour une proportion d'azote, plus d'une proportion de l'élément positif. On a dit anciennement sous-nitrure.

SOUS-BAIL (sou-ball, *ll* mouillées), *s. m.* Bail d'une partie de ce qu'on a pris ou donné à ferme. || *Au plur.* Des sous-baux.

— ÉTYM. *Sous*, et *bail*.

† **SOUS-BAILLEUR, EUSE** (sou-ba-lleur, lleû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne à sous-bail.

† **SOUS-BANDE** (sou-ban-d'), *s. f.* En artillerie, bande de fer qui recouvre la tranche supérieure des flasques des affûts, et qui est disposée de manière à recevoir les tourillons des bouches à feu.

SOUS-BARBE (sou-bar-b'), *s. f.* || 1° Familièrement. Coup sous le menton. || 2° Terme de manége. Partie postérieure de la mâchoire inférieure du cheval; c'est la partie qui porte la gourmette. || 3° Pièce du licol qui est fixée sous l'auge du cheval. La sous-barbe réunit les montants du licol à l'alliance. || 4° Terme de marine. Nom d'un cordage qui, placé sous le cap ou tête du navire, a été comparé à une barbe que le bâtiment aurait sous son menton. || Fausse sous-barbe, cordage simple, additionnel à la sous-barbe, placé sur l'avant de la guibre. || 5° Terme de métallurgie. Pièce placée sous le tenon du manche du marteau. || 6° Traverse d'une écluse de marais salant.

— HIST. XVIe s. Endurer une sous-barbe [coup sous le menton], affront, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sous*, et *barbe*.

† **SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE** (sou-bi-bli-o-té-kê-r'), *s. m.* Employé subordonné au bibliothécaire. || *Au plur.* Des sous-bibliothécaires.

† **SOUS-BIEF** (sou-bié), *s. m.* Une des parties de la machine hydraulique dans une forge ; canal qui rejoint la décharge des eaux. || *Au plur.* Des sous-biefs.

† **SOUS-BOIS** (sou-boî), *s. m.* Ce qui croît sous les bois, les forêts. Essarter des bois, les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines. M. de More a imaginé d'employer le feu comme moyen de destruction des sous-bois, FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 22.

† **SOUS-BOURGEON** (sou-bour-jon), *s. m.* Bourgeon latéral, qui se développe sur un autre bourgeon né lui-même au printemps.

† **SOUS-BRIGADIER** (sou-bri-ga-dié), *s. m.* Dans l'ancienne armée, officier qui était sous le brigadier. Favancourt était sous-brigadier de la brigade de Crenay, ST-SIM. 523, 207.

† **SOUS-CAMÉRIER** (sou-ka-mé-rié), *s. m.* Titre d'un officier de la cour de Rome, qui remplace le camérier en son absence.

† **SOUS-CAP** (sou-kap), *s. m.* Terme de marine. Agent chargé, sous un chef d'escouade, de surveiller des ouvriers dans un arsenal, un bagne.

— ÉTYM. *Sous*, et *cap*, chef, du lat. *caput*, tête.

† **SOUS-CAPE** (sou-ka-p'), *s. f.* Nom donné, dans la manufacture des tabacs, à la feuille qui est immédiatement au-dessous de la robe, dans le cigare.

† **SOUS-CARBONATE** (sou-kar-bo-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels dans lesquels l'acide carbonique se trouve combiné avec un excès de base.

† **SOUS-CHANTRE** (sou-chan-tr'), *s. m.* Officier du chœur subordonné au chantre.

† **SOUS-CHAPELAIN** (sou-cha-pe-lin), *s. m.* Ecclésiastique subordonné au chapelain.

† **SOUS-CHARGÉ** (sou-char-jé), *adj. m.* Dans l'art des mines, on appelle fourneau sous-chargé, celui dans lequel le rayon de l'entonnoir est plus petit que la ligne de moindre résistance (plus courte distance du centre des poudres à la surface du sol).

† **SOUS-CHAUSSURE** (sou-chô-su-r'), *s. f.* Sorte de chaussure qu'on porte sous les souliers ou les bottes, comme les patins, les claques, etc.

† **SOUS-CHEF** (sou-chèf), *s. m.* Celui qui vient immédiatement après le chef. Dans un bureau, il y a un chef et des sous-chefs.

† **SOUS-CHEVRON** (sou-che-vron), *s. m.* Pièce d'un comble en dôme, dans laquelle est assemblée une clef qui retient deux chevrons courbes.

† **SOUS-CHLORURE** (sou-klo-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Composé dans lequel il existe, pour une proportion de chlore, plus d'une proportion de l'élément positif.

† **SOUS-CLASSE** (sou-klâ-s'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Division établie dans une classe.

† **SOUS-CLAVICULAIRE** (sou-kla-vi-ku-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est sous la clavicule. || Murmure sous-claviculaire, bruit circulatoire dû au frottement de l'artère par le muscle sous-clavier, ou à la diminution de son calibre par l'élévation de la première côte.

SOUS-CLAVIER, IÈRE (sou-kla-vié, viè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est sous la clavicule. Artère sous-clavière.

— HIST. XVIe s. Les deux petits muscles sousclaviers, un de chacun costé, qui prennent leur origine de la partie interne des clavicules, PARÉ, II, 5. Quelquesfois l'intercostale est trouvée sortir des axillaires que Sylvius appelle sousclavieres, ID. II, 15.

— ÉTYM. *Sous*, et lat. *clavis*, clavicule et clef.

† **SOUS-COLLET** (sou-ko-lè), *s. m.* Le dernier des cerceaux d'une futaille.

† **SOUS-COMITE** (sou-ko-mi-t'), *s. m.* Ancien terme de marine. Bas officier de galère qui remplissait, sous les ordres du comite, des fonctions analogues à celles de son supérieur. Sous-comite de misaine. Sous-comite de proue. Deux sous-comites sont, l'un au milieu, l'autre près de la proue; chacun d'eux, armé d'un fouet qu'il exerce sur le corps tout à fait nu des esclaves, est incessamment attentif aux ordres du comite, *Mém. d'un protestant condamné aux galères*, dans JAL.

— HIST. XVIe s. Pour le comict, XXIII fleurins ; pour le sous-comict, XV fleurins, *Les faits de la marine*, dans JAL.

† **SOUS-COMMIS** (sou-ko-mî), *s. m* Celui qui aide un commis. La prétendue signature du roi, mise au bas de chaque expédition qui sort des bureaux par le sous-commis qui écrit l'expédition même, n'a de force que celle qu'elle reçoit de la signature du secrétaire d'État, ST-SIM. 394, 96.

† **SOUS-COMMISSAIRE** (sou-ko-mi-sè-r'), *s. m.* || 1° Aide ou adjoint d'un commissaire. M. le président [de la commission internationale des postes].... veut s'excuser de faire le choix des sous-commissaires, *Commiss. internat. des postes*, Paris 1863, p. 43. || 2° Sous-commissaire de la marine, officier d'administration inférieur au commissaire de la marine. Il y a des sous-commissaires de première et de seconde classe. Le grade de sous-commissaire est assimilé à celui de lieutenant de vaisseau ou de capitaine d'infanterie. Il sera établi des sous-commissaires de la marine et des classes dans les ports et arsenaux de marine, dans les quartiers des classes, et à la suite des escadres de Sa Majesté, *Ordonn. du* 25 *mars* 1765, art. 3.

† **SOUS-COMMISSION** (sou-ko-mi-sion), *s. f.* Commission secondaire établie auprès d'une commission. La création d'une sous-commission facilitera les opérations de la commission, *Commiss internat. des postes*, p. 43.

† **SOUS-COMPTOIR** (sou-kon-toir), *s. m.* Comptoir subordonné à un autre comptoir.

† **SOUS-CONJONCTIVAL, ALE** (sou-kon-jon-kti-val, va-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous la conjonctive. Glandes sous-conjonctivales.

† **SOUS-CONTRAIRE** (sou-kon-trê-r'), *adj.* || 1° Terme de logique. Propositions sous-contraires, celles qui se contredisent dans la qualité : ex. quelque homme se promène, quelque homme ne se promène pas. En matière nécessaire, une seule de ces propositions est vraie, l'autre est fausse : tout cercle est rond, quelque cercle n'est pas rond. || 2° Terme de géométrie. Se dit de deux triangles semblables, placés de manière à avoir un angle commun, sans que leurs bases soient parallèles. || On dit plus souvent : triangles antiparallèles.

† **SOUS-COSTAL, ALE** (sou-ko-stal, sta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous les côtes. || Muscles sous-costaux, ou, substantivement, les sous-costaux, petits muscles qu'on trouve à la face interne des côtes, à quatre centimètres environ de l'articulation de leurs têtes; le nombre en est de dix

† **SOUS-COUCHE** (sou-kou-ch'), *s. f.* Terme de géologie. Couche sous-jacente. Les sous-couches argileuses.

SOUSCRIPTEUR (sou-skri-pteur), *s. m.* || 1° Celui qui prend part à une souscription, et, particulièrement, qui souscrit à une publication de librairie. Veuillez bien m'inscrire d'avance Sur la liste des souscripteurs, DELILLE, *Convers.* II. || 2° Celui qui souscrit un billet, une lettre de change.

— ÉTYM. *Souscrire*.

SOUSCRIPTION (sou-skri-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de souscrire, de mettre sa signature au bas d'un acte pour l'approuver. Pour l'ordination des pasteurs, qu'on prenne la souscription des clercs, le consentement des magistrats et du peuple, FÉN. t. II, p. 162. || 2° La souscription d'une lettre, la signature de celui qui l'a écrite avec les formules ordinaires de compliment. Autrefois, continua le commandeur, on ménageait beaucoup plus les termes de civilité dans les souscriptions, qu'on ne fait présentement, CAILLIÈRES, *Bon et mauv. us. 2e convers.* || 3° Depuis la fin du XVIIe siècle, nom donné à toute entreprise, formée entre plusieurs personnes, dans laquelle chacun de ceux qui y concourent s'engage à fournir une certaine part de la somme nécessaire. On a déjà pour cent mille francs de souscriptions. Souscription pour un acte de bienfaisance. Vous vantez avec justice.... des souscriptions que les Anglais ont ouvertes en faveur de leurs ennemis mêmes, VOLT. *Phil. Instr. à J. J. Rustan.* Il anime tout le quartier : on fait une souscription pour la jeune demoiselle si cruellement traitée, ID. *Pol. et lég. Élisabeth Canning.* || Les sommes mêmes qui sont fournies. || 4° Méthode, dite nouvelle au commencement du XVIIIe siècle, de publier les livres, en s'assurant d'avance d'un certain nombre d'acheteurs qu'on invite par un programme, et qui se font inscrire, à des conditions déterminées, chez le libraire ou chez l'auteur. Le libraire doit distribuer, avec le prospectus, au moins une feuille d'impression de l'ouvrage qu'il proposera par souscription, *Arrêt du conseil*, 13 mars 1730. Je ne sais comment iront les souscriptions [pour le Commentaire sur Corneille]; mais je travaille à bon compte, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 juill. 1761. Si quelque société littéraire veut entreprendre le dictionnaire des contradictions, je souscris pour vingt volumes in-folio, ID. *Dict. phil. Contradictions.* || La reconnaissance que le libraire donne à celui qui a souscrit. || 5° Sur le turf, synonyme d'engagement Une course compte beaucoup de souscriptions, quand beaucoup de chevaux sont engagés.

— HIST. XVIe s. Qu'on ait le temoignage des gouverneurs, la subscription du clergé, le consentement du senat et du peuple.... CALV. *Inst.* 866.

— ÉTYM. Provenç. *sotzescriptio*; espagn. *subscription*; ital. *soscrizione*; du lat. *subscriptionem*, de *subscribere*, souscrire.

SOUSCRIRE (sou-skri-r'), *v. a.* Il se conjugue comme écrire. || 1° Écrire son nom ou le nom d'un autre au bas d'un acte en marque d'approbation. Souscrire un billet, une lettre de change. Il a été arrêté dans l'assemblée qu'elle [cette bulle] serait souscrite par tous les ecclésiastiques du royaume sans exception, PASC. *Prov.* XIX. Le concile de Trente est souscrit de tout le corps de l'épiscopat et de toute l'Église catholique, BOSS. *Projet de réunion, Lett.* 22. Il [César] porta le mépris [du sénat] jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes; il les souscrivait du nom des premiers sénateurs qui lui venaient dans l'esprit, MONTESQ. *Rom.* 11. Il fallut depuis souscrire cette formule [qui condamnait cinq propositions de Jansénius], VOLT. *Louis XIV*, 37. || Par extension, approuver. Je n'ai pas souscrit le livre de la Sainte Virginité, PASC. *Prov.* XVII. Ceux qui refuseront de souscrire le fait seront traités comme s'ils refusaient de souscrire le droit, ID. *Prov.* XIX. || 2° *V. n.* Mettre son nom au bas d'un acte (en ce sens il ne se dit qu'en poésie et dans le style élevé). Sur toutes ces choses, disent-ils, nous-mêmes, ici présents, nous faisons un pacte avec vous, et nous l'écrivons; et nos lévites et nos prêtres y souscrivent, BOSS. *Sermons, Rechute*, I. Quoi! l'horreur de souscrire à cet ordre inhumain N'a pas, en le traçant, arrêté votre main? RAC. *Iph.* IV, 4. Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable, ID. *Brit.* IV, 3. || 3° Adhérer, consentir à (en ce sens il veut toujours la préposition *à*). Malherbe le disait : j'y souscris, quant à moi, LA FONT. *Fabl.* I, 14. Voyez si c'est votre dessein de souscrire à ce mariage, MOL. *l'Avare*, V, 6. Pour faire un choix où vous puissiez souscrire, RAC. *Brit.* II, 3. Qu'il [Chapelain] soit doux, complaisant, officieux, sincère, On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire, BOIL. *Sat.* IX. De grands talents, de grandes vertus, de grands efforts n'en feront [de Diogène] qu'un homme singulier; et je souscrirai toujours au jugement de Platon, qui a dit de lui : c'est Socrate en délire, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || 4° Donner ou s'engager à donner une certaine somme pour quelque entreprise, quelque dépense commune. Il a souscrit pour mille francs. || 5° Particulièrement, s'engager à prendre un ouvrage aux conditions prescrites, en avançant partie de la somme qui est fixée et continuant de la payer par parties aux termes assignés. Il a souscrit à la nouvelle édition de ce livre. Par une incroyable habitude, la province souscrit et souscrira pour le Mercure, MERCIER, *Tabl. de Par.* 300. || 6° Se souscrire, *v. réfl.* Être souscrit, pris par souscription. L'ardeur avec laquelle se souscrivent aujourd'hui la plupart des emprunts publics, HORN, *l'Écon. polit. avant les physiocrates*, XIV.

— HIST. XIVe s. Nous ne poons pas souzescrire ne seignier la presente chartre pour la penne qui tramble en nostre main pour la maladie, *Rec. des hist. de Fr.* t. III, p. 299. || XVe s. Je me suis soubsescrit de ma propre main, et si ay scellées du scel de mes armes ces presentes lettres, MONSTREL. t. I, ch. 9, p. 8, dans LACURNE. || XVIe s. [A ce concile] les prestres de l'Eglise romaine sont assis les derniers, et font leur souscription; les diacres n'ont pas mesme ce credit de souscrire, CALV. *Instit.* 919. Luy seul en accusa plusieurs, et se soubscrivit en compagnie avec d'autres qui en accusoient aussi, AMYOT, *Caton*, 30. Depuis es decrets qu'il proposa au peuple, il n'y voulut jamais soubscrire [mettre son nom] pour eviter le sinistre presage de son nom, ID. *Démosth.* 30. L'opinion de ce peuple [de Syracuse], à laquelle l'oracle qui predit sa mort [de Denys l'ancien] sembla aussi aulcunement souscrire, MONT. III, 36.

— ÉTYM. Provenç. *sotzescriure*; espagn. *sub-*

scribir; ital. *soscrivere;* du lat. *subscribere,* de *sub,* sous, et *scribere,* écrire.

SOUSCRIT, ITE (sou-skri, skri-t'), *part. passé* de souscrire. Son nom, au lieu du mien, en ce papier souscrit, CORN. *la Pl. Roy.* v, 4. .... Que son nom demeurât souscrit à une paix telle que celle qui terminerait cette guerre, ST-SIM. t. VIII, p. 105, éd. CHÉRUEL. || L'emprunt est souscrit, toutes les souscriptions sont prises. || En termes de grammaire, ἰῶτα souscrit, ἰῶτα écrit sous une voyelle comme dans ᾅδης, enfer, pour ἀΐδης.

† **SOUSCRIVANT** (sou-skri-van), *s. m.* Terme de pratique. Celui qui souscrit un billet.

† **SOUS-CUISSE** (sou-kui-s'), *s. m.* Terme de chirurgie. Parties d'un suspensoir qui passent sous les cuisses.

† **SOUS-CUTANÉ, ÉE** (sou-ku-ta-né, née), *adj.* Qui est placé sous la peau. Muscles sous-cutanés. || Méthode sous-cutanée, méthode qui consiste à couper certaines parties, les tendons par exemple, sans faire autre chose à la peau qu'une piqûre très-étroite.

— ÉTYM. *Sous,* et *cutané.*

† **SOUS-DATAIRE** (sou-da-tê-r'), *s. m.* Nom d'un officier papal.

† **SOUS-DÉCUPLE** (sou-dé-ku-pl'), *adj.* Terme de mathématiques. Il se dit d'un nombre qui est contenu dix fois dans un autre. Cette progression, que nous nommerons sous-décuple, serait formée des fractions 1, $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{100}$, $\frac{1}{1000}$, un, un dixième, un centième, un millième, CONDIL. *Lang. calc.* II, 2.

SOUS-DÉLÉGUÉ, ÉE (sou-dé-lé-ghé, ghée), *part. passé* de sous-déléguer. Il est plus usité pour les affaires ordinaires que subdélégué (voy. ce mot). || *S. m.* Dans quelques sociétés philanthropiques, vice-président.

SOUS-DÉLÉGUER (sou-dé-lé-ghé), *v. a.* Voy. SUBDÉLÉGUER.

† **SOUS-DÉTAIL** (sou-dé-tall, *ll* mouillées), *s. m.* Sous-détail de prix, nomenclature détaillée des prix qui ont servi de base à l'évaluation d'un travail.

SOUS-DIACONAT (sou-di-a-ko-na), *s. m.* Le troisième des ordres sacrés, celui qui est au-dessous du diaconat; il lie celui qui en est revêtu à la profession ecclésiastique, et l'oblige au célibat.

— ÉTYM. *Sous,* et *diaconat.* On trouve *sous-diaconie* au XVI^e siècle.

SOUS-DIACRE (sou-di-a-kr'), *s. m.* Celui qui est promu au sous-diaconat. Servir de sous-diacre à la grand'messe. C'est au sous-diacre à lire, à chanter l'épître à la grand'messe.

— HIST. XIII^e s. E prestre, diacne e chanuigne, E subdiacne, e acolite, MARIE, *Purgatoire,* v. 1549. Il [l'orgueil] fet du clerc archediacre, E du grant doien souz-diacre, RUTEB. II, 30. || XVI^e s. Ils mettent sept ordres ou degrez ecclesiastiques, ausquels ils imposent le titre de sacrement : et sont ceux qui s'ensuivent, huissiers, lecteurs, exorcistes, acolythes, soudiacres, diacres et prestres, CALVIN, *Instit.* 1179.

— ÉTYM. *Sous,* et *diacre.*

† **SOUS-DIAPHRAGMATIQUE** (sou-di-a-fra-gma-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est sous le diaphragme.

† **SOUS-DIRECTEUR** (sou-di-rè-kteur), *s. m.* Celui qui vient immédiatement après le directeur.

SOUS-DIVISER (sou-di-vi-zé), *v. a.* **SOUS-DIVISION** (sou-di-vi-zion), *s. f.* Voy. SUBDIVISER, SUBDIVISION.

SOUS-DOMINANTE (sou-do-mi-nan-t'), *s. f.* || 1° Terme de musique. La quatrième note d'une gamme, celle qui est immédiatement au-dessous de la dominante. || 2° Terme de grammaire. Une des voix de la diphthongue. Des deux voix qui forment la diphthongue, la première est la plus faible ; la seconde paraît donc déterminer le son dominant dans la diphthongue; c'est pourquoi on nomme celle-ci la dominante ; la première est la sous-dominante. Dans *ui, i* est la dominante, et *u* la sous-dominante.

— ÉTYM. *Sous,* et *dominante.*

† **SOUS-DORSAL, ALE** (sou-dor-sal, sa-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous la région dorsale.

SOUS-DOUBLE (sou-dou-bl'), *adj.* Terme de mathématiques. Qui est la moitié. 32 : 16 : 8 : 4 : 2 est une progression sous-double.

— HIST. XVI^e s. Ce qui en viendra sera le subdouble de ce que l'on veult sçavoir, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique,* f° 47, *verso.*

— ÉTYM. *Sous,* et *double.*

SOUS-DOUBLÉ, ÉE (sou-dou-blé, blée), *adj.* Terme de mathématiques. Il n'est usité que dans cette expression : en raison sous-doublée, en raison des racines carrées. Si l'on augmente ou diminue la longueur de la colonne d'eau, la durée de chacune de ses oscillations augmentera ou diminuera, et suivra la raison sous-doublée de cette longueur, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 337.

† **SOUS-DOUBLIS** (sou-dou-blî), *s. m.* Terme de construction. Rang de tuiles qu'on pose à plat pour former un égout.

† **SOUS-DOYEN** (sou-do-iin ; quelques-uns prononcent sou-doi-iin), *s. m.* || 1° Religieux immédiatement au-dessous du doyen, dans certains chapitres. Le cardinal de Bouillon [était] lors sous-doyen du sacré collége, ST-SIM. 55, 126. || 2° Celui qui est le second soit en âge, soit en ancienneté, dans une charge. Notre doyen de l'Académie française va mourir, s'il n'est déjà mort; j'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen, VOLT. *Lett. Richelieu,* 26 sept. 1768.

SOUS-ÉCONOME (sou-zé-ko-no-m'), *s. m.* Celui qui est sous un économe.

† **SOUS-ÉGALISAGE** (sou-zé-ga-li-za-j'), *s. m.* Opération de sous-égaliser.

† **SOUS-ÉGALISER** (sou-zé-ga-li-zé), *v. a.* Faire passer la poudre au sous-égalisoir.

† **SOUS-ÉGALISOIR** (sou-zé-ga-li-zoir), *s. m.* Tamis en crin et crible en peau employés dans les poudreries, pour séparer la poudre du poussier et des grains trop fins.

SOUS-ENTENDRE (sou-zan-tan-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme entendre. || 1° Ne point exprimer dans le discours une chose qu'on a dans la pensée. En vous disant cela, j'avais sous-entendu que.... Qu'il serait beau de faire sous-entendre toutes les injures que disent Léontine et Pulchérie, au lieu de les dire! que ce ménagement serait touchant et plein de force! VOLT. *Comm. Corn. Rem. Héraclius,* IV, 5. || 2° Terme de grammaire. Ne pas exprimer certains mots qui peuvent être aisément suppléés. En descendant des langues anciennes aux plus modernes, on s'apercevra que l'usage de sous-entendre des mots est de moins en moins reçu ; notre langue le rejette même si fort, qu'on dirait quelquefois qu'elle se méfie de notre pénétration, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 8. Vous remarquez que les ellipses ne souffrent point de difficulté, lorsqu'on ne sous-entend que les mots qui ont été déjà employés, ID. *Art d'écr.* I, 10. || 3° Se sous-entendre, *v. réfl.* Être sous-entendu. Cette clause, cette condition se sous-entend toujours.

— HIST. XIV^e s. Et i aura un predome de par nous, pour sous-entendre [recevoir en sous-ordre les observations] et prendre garde à la besoingne, sans ce que il face contrainte, *Ordonn. des rois de Fr.* t. I, p. 384.

— ÉTYM. *Sous,* et *entendre.*

SOUS-ENTENDU, UE (sou-zan-tan-du, due), *part. passé* de sous-entendre. || 1° Qui n'est point exprimé. Cette clause qui est sous-entendue en toutes leurs lettres, PASC. *Prov.* XVIII. Il est toujours sous-entendu que la Providence est la maitresse, SÉV. 139. Votre art, très-peu connu, de faire valoir le médiocre, et d'escamoter le mauvais par un mot heureusement substitué à un autre, par une phrase heureusement accourcie, par une expression sous-entendue, enfin par tous les secrets que vous avez, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 13 août 1776. La conversation des esprits supérieurs est inintelligible aux esprits médiocres, parce qu'il y a une grande partie du sujet sous-entendue et devinée, CHATEAUB. *Pens. réfl. et max.* || 2° *S. m.* Ce qui est sous-entendu. Il ne s'épargne point, comme font quelquefois les grands hommes, le travail de l'arrangement, il ne recherche point par des sous-entendus hardis la gloire de paraître profond, FONT. *Varignon.* La plupart des amitiés sont hérissées de si et de mais, et aboutissent à de simples liaisons qui subsistent à force de sous-entendus, *Chamfortiana,* p. 25. || *Au plur.* Des sous-entendus.

SOUS-ENTENTE (sou-zan-tan-t'), *s. f.* Ce qui est sous-entendu artificieusement par celui qui parle. Il y a toujours des sous-ententes dans ce qu'il dit. || *Au plur.* Des sous-ententes.

— ÉTYM. *Sous-entendre.*

† **SOUS-ENVELOPPE** (sou-zan-ve-lo-p'), *s. f.* Enveloppe qu'on met sous une autre. J'envoie le paquet à M. l'abbé Arnaud avec une sous-enveloppe, VOLT. *Lett. d'Argental,* 14 août 1768.

† **SOUS-ÉPIDERMIQUE** (sou-zé-pi-dèr-mi-k'), *adj.* Qui est placé sous l'épiderme.

† **SOUS-ÉPINEUX, EUSE** (sou-zé-pi-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle sous-épineux, ou, substantivement, le sous-épineux, muscle qui s'attache aux trois quarts inférieurs du bord spinal de l'omoplate, remplit la fosse sous-épineuse, et s'insère par un large tendon à la grosse tubérosité de l'humérus. || Fosse sous-épineuse, concavité placée sous l'épine de l'omoplate.

† **SOUS-ESPÈCE** (sou-zè-spè-s'), *s. f.* || 1° Division dans une espèce. Les noms étant une espèce de mot, les noms propres, les noms communs, les noms collectifs, les noms partitifs en sont les sous-espèces. || 2° En histoire naturelle, nom donné aux collections d'individus qui diffèrent dans les mêmes rapports que les variétés et races, mais d'une manière caractéristique et très-prononcée, de telle sorte que les différences se perpétuent dans toutes les circonstances où les individus choisis comme types de l'espèce peuvent vivre.

† **SOUS-ÉTABLI** (sou-zé-ta-bli), *s. m.* Partie inférieure d'un établi de menuisier.

† **SOUS-ÉTAGE** (sou-zé-ta-j'), *s. m.* Terme de forestier. Ce qui croît sous les bois, sous les forêts. C'est à ce sous-étage de morts-bois et aux amas de détritus secs que les incendies sont attribués avec raison, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts,* p. 12. Les morts-bois en sous-étage, dans les peuplements composés de végétaux utiles, constituent par eux-mêmes la cause permanente des incendies, ID. *ib.* p. 16. .... Un sous-étage de végétation arbustive, *ib.* p. 36.

† **SOUS-FACE** (sou-fa-s'), *s. f.* Terme de zoologie. Partie inférieure de la tête d'un insecte.

SOUS-FAÎTE (sou-fê-t'), *s. m.* Voy. FAÎTE.

SOUS-FERME (sou-fèr-m'), *s. m.* || 1° Convention par laquelle un fermier principal cède la totalité ou une partie de sa ferme à un fermier particulier. || 2° Il se disait, dans l'ancienne monarchie, d'une subdivision des fermes du roi, qui étaient l'ensemble des impôts. Sosie de la livrée a passé par une petite recette à une sous-ferme, LA BRUY. VI. || *Au plur.* Des sous-fermes.

— ÉTYM. *Sous,* et *ferme* 2.

SOUS-FERMER (sou-fèr-mé), *v. a.* Voy. SOUS-AFFERMER. Ils n'en tiraient pas le tiers, et sous-fermaient aux cabaretiers, à très-grand marché, BOISGUILLEBERT, *Factum de la France,* X.

SOUS-FERMIER, IÈRE (sou-fèr-miè, miè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui prend des biens ou des droits à sous-ferme. Il eut encore la succession d'un parent fort éloigné, qui avait été sous-fermier des hôpitaux des armées, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Conversation avec le chirurgien.* || 2° Dans l'ancienne monarchie, celui qui avait une sous-ferme. Ne serai-je jamais laquais d'un sous-fermier? REGNARD, *le Joueur,* I, 1. Un sous-fermier nommé Blaise Rabau (car il y avait alors des sous-fermiers).... VOLT. *Pol. et lég. Païens et sous-fermiers.* || *Au plur.* Des sous-fermiers.

— ÉTYM. *Sous,* et *fermier.*

† **SOUS-FIEF** (sou-fièf), *s. m.* Arrière-fief.

† **SOUS-FORCER** (sou-for-sé), *v. a.* Terme de jeu. Mettre une carte inférieure sur celle qui est jouée, au lieu d'une carte supérieure qu'on a en main.

SOUS-FRÉTÉ, ÉE (sou-fré-té, tée), *part. passé* de sous-fréter.

SOUS-FRÉTER (sou-fré-té), *v. a.* Fréter à un autre le bâtiment qu'on avait affrété pour soi. Faisons défense à tous courtiers et autres de sous-fréter les navires à plus haut prix que celui porté par le premier contrat, *Ordonn.* août 1681.

— ÉTYM. *Sous,* et *fréter*

† **SOUS-FRUTESCENT, ENTE** (sou-fru-tè-ssan, ssan-t'), *adj.* En botanique, se dit des végétaux dont la tige a les caractères du sous-arbrisseau.

SOUS-GARDE (sou-gar-d'), *s. f.* Terme d'arquebuserie. Assemblage des pièces qui sont placées sous le bois d'un fusil à hauteur de la platine; la sous-garde comprend : la pièce de détente, la détente et le pontet. || *Au plur.* Des sous-garde.

— ÉTYM. *Sous,* et *garde.*

† **SOUS-GÉNÉRIQUE** (sou-jé-né-ri-k'), *adj.* Qui appartient à un sous-genre. Groupe sous-générique.

† **SOUS-GENRE** (sou-jan-r'), *s. m.* Section établie dans un genre, et renfermant une ou plusieurs espèces.

SOUS-GORGE (sou-gor-j'), *s. f.* Terme de manége. La partie de la têtière de la bride qui passe sous la gorge du cheval. || *Au plur.* Des sous-gorge.

— ÉTYM. *Sous,* et *gorge.*

† **SOUS-GOUVERNANTE** (sou-gou-vèr-nan-t'), *s. f.* Voy. GOUVERNANTE.

† **SOUS-GOUVERNEUR** (sou-gou-vèr-neur), *s. m.* Voy. GOUVERNEUR.

† **SOUS-GUEULE** (sou-gheu-l'), *s. f.* Terme de sellerie. Bout de courroie placé sous la bouche d'un cheval.

† **SOUS-HÉPATIQUE** (sou-zé-pa-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous le foie. || Veines sous-hépatiques, les ramifications de la veine porte qui, de la scissure inférieure du foie, vont se distribuer dans la substance de cet organe.

† **SOUS-HYPONITRITE** (sou-zi-po-ni-tri-t'), *s. m.* Terme de chimie. Hyponitrite basique.

† **SOUS-INFÉODATION** (sou-zin-fé-o-da-sion), *s. f.* Acte par lequel un vassal possesseur d'un fief faisait une inféodation à un autre.

† **SOUS-INTENDANCE** (sou-zin-tan-dan-s'), *s. f.* Charge de sous-intendant. || Bureaux d'un sous-intendant. || Résidence d'un sous-intendant. || Circonscription d'un sous-intendant.

† **SOUS-INTENDANT** (sou-zin-tan-dan), *s. m.* Intendant en second.

† **SOUS-INTERPRÉTER** (sou-zin-tèr-pré-té), *v. a.* Il se conjugue comme interpréter. Donner à ce qui a été déjà interprété une interprétation secondaire. Pour une foule d'autres mots qui tiennent à la racine même de nos connaissances et qui nous sont intelligibles par la lumière naturelle, nous pouvons les traduire, les sous-interpréter, les décrire en quelque sorte, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad.* 1835, *préf.* p. XXIII.

† **SOUS-INTRODUCTEUR, TRICE** (sou-zin-tro-du-kteur, ktri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui introduit en second. Saint-Laurent était un homme de peu, sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur, ST-SIM. 2, 41.

† **SOUS-JACENT, ENTE** (sou-ja-san, san-t'), *adj.* Qui est placé dessous. Tissu sous-jacent. || Terme de géologie. Roches sous-jacentes, nom donné aux granits, à cause de leur situation, par comparaison aux roches volcaniques dites sur-jacentes.

† **SOUS-JUPE** (sou-ju-p'), *s. f.* Jupe de dessous, jupe qui se porte sous une robe ouverte ou à étoffe transparente.

† **SOUS-LACUSTRE** (sou-la-ku-str'), *adj.* Qui est placé sous les eaux d'un lac. Pentes sous-lacustres.

† **SOUSLIC** ou **SOUSLIK** (sou-slik), *s. m.* Nom du *spermophile citille* (rongeurs, de Lesson), l'*arctomys citille*, de Pallas, le *mus citille*, de Linné, dit vulgairement *citille*, marmotte de Sibérie et jevraschka, LÉGOARANT.

† **SOUS-LIEUTENANCE** (sou-lieu-te-nan-s'), *s. f.* Charge de sous-lieutenant. || *Au plur.* Des sous-lieutenances.

† **SOUS-LIEUTENANT** (sou-lieu-te-nan), *s. m.* Officier du grade inférieur au lieutenant. || Sous-lieutenant de vaisseau, titre d'un grade renouvelé par ordonnance du 1er janvier 1786, pour remplacer celui d'enseigne de vaisseau et de lieutenant de frégate. || *Au plur.* Des sous-lieutenants.

— ÉTYM. *Sous*, et *lieutenant*.

† **SOUS-LIGNEUX, EUSE** (sou-li-gneû, gneû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a pas tout à fait la consistance du bois. || Se dit d'une plante dont la tige n'est ligneuse qu'à la base.

† **SOUS-LIMITER** (sou-li-mi-té), *v. a.* Être au-dessous d'une certaine limite. Les conscrits qui sous-limitent ce minimum de taille (1560 millimètres pour la conscription).

† **SOUS-LINGUAL, ALE** (sou-lin-goual, a-l'), *adj.* Voy. SUBLINGUAL.

SOUS-LOCATAIRE (sou-lo-ka-tè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, louant une portion de maison, la tient du locataire principal. Le preneur est tenu des dégradations et des pertes qui arrivent par le fait des personnes de sa maison ou de ses sous-locataires, *Code civ.* art. 1735. || *Au plur.* Des sous-locataires.

— ÉTYM. *Sous*, et *locataire*.

SOUS-LOCATION (sou-lo-ka-sion), *s. m.* Action de sous-louer. || *Au plur.* Des sous-locations.

— ÉTYM. *Sous*, et *location*.

† **SOUS-LOMBAIRE** (sou-lon-bè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous les lombes. || Réservoir ou citerne sous-lombaire, le réservoir du chyle.

SOUS-LOUÉ, ÉE (sou-lou-é, ée), *part. passé* de sous-louer.

SOUS-LOUER (sou-lou-é), *v. a.* || 1° Donner à loyer une partie d'une maison, d'une terre, dont on est locataire ou fermier. J'ai sous-loué à M. un tel. Les habitants auxquels ils [des fermiers] sous-louent quelques portions de terre, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 3. || 2° Prendre à loyer du locataire principal une portion de maison. J'ai sous-loué de M. un tel.

— ÉTYM. *Sous*, et *louer*.

† **SOUS-MAIN** (sou-min), *s. m.* Pancarte de papier qu'on met sur son bureau pour écrire et serrer ses notes.

SOUS-MAÎTRE, ESSE (sou-mê-tr', mê-trè-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dans un établissement d'éducation surveille les élèves ou remplace les professeurs en titre. [Comédie d'Aristophane] où Socrate soutenait qu'il n'y avait point d'autres dieux que le chaos, les nues et la langue, enseignait ensuite aux enfants à battre leurs pères, et puis était étranglé, et sa maison brûlée avec son sous-maître Chéréphon, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Socrate*. Il [Nébride] ne put refuser à ses prières instantes [de saint Augustin] d'entrer en qualité de sous-maître chez Vereconde, qui enseignait les belles-lettres à Milan, ROLLIN, *Traité des Ét.* VII, 2e part. 4. Te souvient-il, Dupont, des jours de notre enfance, Lorsque, riches d'orgueil et pauvres de science, Rossés par un sous-maître et toujours paresseux ?... A. DE MUSS. *Poés. nouv. Dupont et Durand.* || *Au plur.* Des sous-maîtres, des sous-maîtresses.

SOUS-MARIN, INE (sou-ma-rin, ri-n'), *adj.* || 1° Qui est au fond de la mer ou sous les flots de la mer. Les hauts fonds qui sont les sommets des collines sous-marines, BUFF. *Min.* t. I, p. 287. L'action des volcans sous-marins n'est ni permanente, ni assez puissante pour élever un grand espace de terre au-dessus de la surface des mers, ID. 4e *époque nat. Œuvr.* t. XII, p. 207. || 2° Qui agit sous mer. Navires sous-marins. Guerre sous-marine. || Navigation sous-marine, celle qui consiste à faire naviguer des bâtiments entre deux eaux.

— ÉTYM. *Sous*, et *marin*.

† **SOUS-MAXILLAIRE** (sou-ma-ksil-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous la mâchoire. Glande sous-maxillaire.

† **SOUS-MÉDECIN** (sou-mé-de-sin), *s. m.* Médecin placé sous un autre médecin. Du Chesne n'a point de sous-médecins aux Invalides, SÉV. 24 nov. 1679.

† **SOUS-MÉDIANTE** (sou-mé-di-an-t'), *s. f.* Terme de musique. Nom donné par Rameau à la note qui est d'un degré au-dessous de la médiante, ou encore à la sixième note du ton.

† **SOUS-MEMBRE** (sou-man-br'), *s. m.* Subdivision d'une phrase, d'une période. On dit plutôt incise.

† **SOUS-MENTONNIÈRE** (sou-man-to-niè-r'), *s. f.* Bride qui sert à attacher le shako sous le menton.

† **SOUS-MINER** (sou-mi-né), *v. a.* Miner sans qu'on s'en aperçoive. Il ne veut rien de partiel ; il ne faut que sous-miner, dit-il, et le gouvernement s'usera, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 260.

† **SOUS-MINISTRE** (sou-mi-ni-str'), *s. m.* Celui qui remplace un ministre principal, qui est presque ministre. Il m'arriva, en lui parlant de MM. le Tellier, Servien et Lionne, de les nommer les trois sous-ministres ; elle releva ces mots avec aigreur en me disant : dites plutôt les deux, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 459, dans POUGENS.

† **SOUS-MOUCHEUR** (sou-mou-cheur), *s. m.* Celui qui assistait le moucheur de chandelles au théâtre, etc. Du moucheur et sous-moucheur de chandelles, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 8.

SOUS-MULTIPLE (sou-mul-ti-pl'), *adj.* Terme de mathématiques. Qui est contenu exactement dans un autre nombre, qui a servi à le former comme facteur. 8 est un sous-multiple de 32. || Raison sous-multiple, rapport qui existe entre la quantité sous-multiple et la quantité qui la contient. || Substantivement. 3 est un des sous-multiples de 12.

— ÉTYM. *Sous*, et *multiple*.

† **SOUS-NITRURE** (sou-ni-tru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Voy. SOUS-AZOTURE.

† **SOUS-NOIX** (sou-noi), *s. f.* Terme de boucherie. Le morceau du bœuf dans lequel se trouve le gîte à la noix.

SOUS-NORMALE (sou-nor-ma-l'), *s. f.* Terme de géométrie. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la normale correspondante. La sous-normale de la parabole est constante et égale à la moitié du paramètre.

— ÉTYM. *Sous*, et *normale*.

† **SOUS-OCCIPITAL, ALE** (sou-zo-ksi-pi-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous l'occiput. || Prolongement sous-occipital, l'apophyse basilaire.

† **SOUS-OCTUPLE** (sou-zok-tu-pl'), *adj.* Terme de mathématiques. Il se dit d'un nombre qui est contenu huit fois dans un autre. Ce corps sera transformé en un autre qui contiendra la même quantité de matière dans un espace sous-octuple, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. IV, p. 90.

† **SOUS-OEIL** (sou-zeull, *ll* mouillées), *s. m.* Nom donné à de petits bourgeons qui poussent souvent au-dessous des véritables bourgeons des arbres. || *Au plur.* Des sous-yeux.

SOUS-OEUVRE (EN) (sou-zeu-vr'), *loc. adv.* Voy. ŒUVRE, n° 4. || Fig. Ses passions, qui travaillent en sous-œuvre, sont maintenant au plus grand jour, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. IV, p. 113, dans POUGENS.

SOUS-OFFICIER (sou-zo-fi-sié), *s. m.* Tout militaire d'un grade inférieur à celui de sous-lieutenant, mais au-dessus du caporal. || Se dit, dans l'infanterie, du fourrier, du sergent, du sergent-major et de l'adjudant. || Dans la cavalerie, il se dit du fourrier, du maréchal de logis, du maréchal de logis en chef et de l'adjudant. || Terme de marine. On donne ce titre aux adjudants sous-officiers, aux sergents-majors, aux sergents et autres de grades correspondants. || *Au plur.* Des sous-officiers.

— ÉTYM. *Sous*, et *officier*.

† **SOUS-ONGULAIRE** (sou-zon-gu-lè-r'), *adj.* Qui est sous l'ongle. Le derme sous-ongulaire.

† **SOUS-ORBITAIRE** (sou-zor-bi-tè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous de l'orbite. || Canal sous-orbitaire, petit conduit que présente la face orbitaire du maxillaire supérieur. || Os sous-orbitaire, os particulier aux poissons, et qu'on peut considérer comme démembré des maxillaires supérieurs et des jugaux.

SOUS-ORDRE (sou-zor-dr'), *s. m.* || 1° Terme de procédure. Ordre ou distribution de la somme qui a été adjugée à un créancier dans un ordre, et qui est répartie à des créanciers de ce créancier opposants sur lui. || Opposants en sous-ordre, créanciers en sous-ordre, ceux qui sont opposants, créanciers d'un créancier. || Par extension, en sous-ordre, se dit de tous ceux qui ne sont dans une affaire que subordonnément. Que n'auront pas fait les autres secrétaires d'État et gens en place considérables dans la robe, dans la plume, et, en sous-ordre, les financiers et les petits tyranneaux de la province ? ST-SIM. 399, 205. A l'égard des tyrans subalternes, de ces monstres en sous-ordre qui ont fait remonter jusque sur leur maître l'exécration publique..., VOLT. *Dict. phil. Tyran.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Quinault imagina un genre mixte qui n'en était pas un, dans lequel les récits firent la partie la plus considérable du spectacle ; la danse n'y fut qu'en sous-ordre ; ce fut en 1671 qu'on représenta à Paris les fêtes de Bacchus et de l'Amour, CAHUSAC, *Danses anc. et mod.* III, III, 9. || 2° Celui qui est soumis aux ordres d'un autre, ou qui travaille sous lui. Ceux qui sont à la tête d'une administration doivent veiller sur leurs sous-ordres.

— ÉTYM. *Sous*, et *ordre*.

† **SOUS-PÉRIOSTÉ, ÉE** (sou-pé-ri-o-sté, tée), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à ce qui est sous le périoste. || Opérations sous-périostées, celles qui se pratiquent sur l'os en ménageant le périoste qui le recouvre.

SOUS-PERPENDICULAIRE (sou-pèr-pan-di-ku-lè-r'), *s. f.* Terme de géométrie. Synonyme de sous-normale.

† **SOUS-PHOSPHATE** (sou-fo-sfa-t'), *s. m.* Terme de chimie. Phosphate avec excès de base.

SOUS-PIED (sou-pié), *s. m.* Bande de cuir ou d'étoffe qui passe sous le pied, et qui, s'attachant des deux côtés au bas d'une guêtre ou d'un pantalon, les empêche de remonter. || *Au plur.* Des sous-pieds.

— HIST. XVe s. Dès qu'il n'avoit que treize ans, Charles VI le prit en son service [Raoul de Gaucourt], et voulut qu'il fust son valet tranchant; et, pour ce qu'il estoit petit, le roy fit faire un sous-pied [marche-pied], où il se tenoit quand il le servoit à table, GODEFROY, *Annot. sur l'hist. de Charles VI*, p. 778. || XVIe s. Il eut le souspied de l'esperon et la semelle de la botte emportée d'une mousquetade, D'AUB. *Hist.* II, 455.

— ÉTYM. *Sous*, et *pied*.

† **SOUS-PORTIER** (sou-por-tié), *s. m.* Portier en second. Mon oncle est le sous-portier de l'hôtel des fermes, REGNARD, *Sérénade*, 18.

† **SOUS-POUTRE** (sou-pou-tr'), *s. f.* Poutre qui est placée sous une autre.

SOUS-PRÉCEPTEUR (sou-pré-sè-pteur), *s. m.* Précepteur placé au-dessous du précepteur près d'un fils de prince. C'est un usage ancien et comme

sacré pour l'Académie, de recevoir parmi ses membres le précepteur et le sous-précepteur des enfants de France, D'ALEMB. *Éloges, Vaux de St-Cyr.*

† **SOUS-PRÉFECTORAL, ALE** (sou-pré-fè-kto-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à une sous-préfecture. || Qui émane d'un sous-préfet. Arrêté sous-préfectoral.

SOUS-PRÉFECTURE (sou-pré-fè-ktu-r'), *s. f.* || 1° Partie d'un département administrée par un sous-préfet. || 2° Fonctions de sous-préfet. || Temps que durent ces fonctions. || 3° Demeure, bureaux de sous-préfet. || Ville où réside un sous-préfet. Sceaux est une sous-préfecture. || *Au plur.* Des sous-préfectures.

— ÉTYM. *Sous*, et *préfecture*.

SOUS-PRÉFET (sou-pré-fè), *s. m.* Fonctionnaire chargé d'administrer un arrondissement communal, sous la direction immédiate du préfet. || *Au plur.* Des sous-préfets. || *S. f.* Sous-préfète, la femme d'un sous-préfet. Lorsque je descendis pour le déjeuner, mon parti était bien arrêté, la sous-préfète avait un soupirant de plus, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § v. || Ce mot n'est reçu que dans le style très-familier.

— ÉTYM. *Sous*, et *préfet*.

† **SOUS-PRESSION** (sou-prè-sion), *s. f.* Pression exercée en dessous. MM. les ingénieurs prirent la résolution de continuer à foncer le puits [puits foré de Passy] par les moyens ordinaires, c'est-à-dire en épuisant les eaux et en se servant de bois pour le soutènement des argiles; mais les sous-pressions rendirent ce procédé impraticable, CAILLAUX, *Presse scientifique*, t. III, p. 563, 1864.

SOUS-PRIEUR, EURE (sou-pri-eur, eu-r'), *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse qui supplée le prieur, la prieure. Il prit à la sœur de M. Pascal, qui s'appelait en religion sœur Euphémie, et qui était alors sous-prieure à Port-Royal des Champs, une fièvre dont elle mourut, RAC. *Hist. Port-Roy.* 2ᵉ part.

† **SOUS-PRINCIPAL** (sou-prin-si-pal), *s. m.* Celui qui supplée un principal de collége. Le sous-principal, sur qui roule en général le soin de la discipline [d'un collége], et qui tient presque partout la place du principal, ROLLIN, *Traité des Ét.* VII, 2ᵉ part. 1, 3.

† **SOUS-PROMOTEUR** (sou-pro-mo-teur), *s. m.* Officier qui agit dans les procès de canonisation.

† **SOUS-PROTE** (sou-pro-t'), *s. m.* Le premier ouvrier d'un des ateliers d'une grande imprimerie, ainsi dit parce qu'il y remplace le prote.

† **SOUS-PUBIEN, IENNE** (sou-pu-biin, biè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous du pubis. || Ligament sous-pubien, ligament très-fort de l'articulation pubienne, fixé de l'un et de l'autre côté à la partie supérieure et interne des branches obliques de l'arcade pubienne.

† **SOUS-PYRÉNÉEN, ENNE** (sou-pi-ré-né-in, è-n'), *adj.* Qui est au pied des Pyrénées. Plaine sous-pyrénéenne.

† **SOUS-QUADRUPLE** (sou-koua-dru-pl'), *adj.* || 1° Terme de mathématiques. Se dit d'un nombre qui est compris quatre fois dans un autre. 4 est le sous-quadruple de 16. || 2° Terme de minéralogie. Se dit d'une substance cristallisée dans la formule de laquelle un des exposants est le quart de la somme des autres. || On dit semblablement sous-quintuple, etc.

† **SOUS-QUARTIER** (sou-kar-tié), *s. m.* Localité maritime, syndicat qui relève d'un quartier.

† **SOUS-QUINTUPLE** (sou-kuin-tu-pl'), *adj.* Terme de mathématiques. Se dit d'un nombre qui est compris cinq fois dans un autre. 3 est sous-quintuple de 15.

— HIST. XVIᵉ s. Multiplier le subquintuple par.... EST. DE LA ROCHE, *Arismetiq.* p. 64.

† **SOUS-RACE** (sou-ra-s'), *s. f.* Race secondaire établie dans une race préexistante. C'est la génération qui produit les sous-races.

† **SOUS-RÉSINE** (sou-ré-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance résineuse insoluble dans l'alcool froid.

† **SOUS-RIVE** (sou-ri-v'), *s. f.* Terme de pêche. Se dit des petites cavernes qui se forment au bord de l'eau, sous les racines des grosses souches.

† **SOUS-ROI** (sou-roi), *s. m.* Celui qui est le représentant d'un roi. || Fig. Nous payerons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois [les fermiers généraux], parce que nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soixante et dix-huit coquins qui nous faisaient mourir de rage, VOLT. *Lett. Fargès*, 25 fév. 1776.

† **SOUS-ROITELET** (sou-roi-te-lè), *s. m.* Petit roi en second. Charles-Martel n'est cependant appelé que sous-roitelet par le pape Grégoire II, VOLT. *Mœurs*, 19.

SOUS-SACRISTAIN (sou-sa-kri-stin), *s. m.* Celui qui est sous un sacristain.

† **SOUS-SCAPULAIRE** (sou-ska-pu-lê-r') *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous l'omoplate. || Fosse sous-scapulaire, concavité dite aussi fosse sous-épineuse, et située sous l'épine de l'omoplate. || Muscle sous-scapulaire, ou, substantivement, le sous-scapulaire, muscle qui naît des trois quarts internes de la fosse sous-scapulaire, dans laquelle il est situé, et va se terminer à la petite tubérosité de l'humérus.

† **SOUS-SECRÉTAIRE** (sou-se-kré-tê-r'), *s. m* Celui qui aide un secrétaire. Un emploi de sous-secrétaire qui ne me tentait pas infiniment, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Sous-secrétaire d'État, titre qui, à diverses époques, a été donné à de hauts fonctionnaires qui partageaient le pouvoir et la responsabilité d'un ministre.

† **SOUS-SECRÉTARIAT** (sou-se-kré-ta-ri-a), *s. m.* Place de sous-secrétaire. || Bureaux d'un sous-secrétaire.

SOUS-SEING (sou-sin), *s. m.* || 1° Acte fait entre des particuliers, sans l'intervention d'un officier public. J'ai broché un sous-seing, comme j'ai pu; il fallait bien signer quelque chose, P. L. COUR. *Lett.* II, 197. || 2° Droit de franchise pour la poste, DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, janv. fév. 1867, p. 187.

SOUS-SEL (sou-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui, pour une proportion d'acide, contient plus d'une proportion de base. || *Au plur.* Des sous-sels.

† **SOUS-SÉREUX, EUSE** (sou-sé-reû, reû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous les membranes séreuses. || Réseau sous-séreux, tissu cellulaire placé entre une séreuse et la surface qu'elle revêt.

† **SOUS-SIGNATURE** (sou-si-gna-tu-r'), *s. f.* Terme de pratique. Seconde signature, signature placée au-dessous de la première.

SOUSSIGNÉ, ÉE (sou-si-gné, gnée), *part. passé* de soussigner. Dont la signature est au-dessous. Je soussigné, je soussignée.... reconnais.... Pardevant les notaires soussignés.

† **SOUSSIGNER** (sou-si-gné), *v. a.* Mettre sa signature à une lettre, à un acte, etc. Nous, disent-ils, présents personnellement, les écrivons et les soussignons [des conditions], et y obligeons nous et les nôtres, BOSS. *Sermons, Rechute*, 1. || L'Académie, mais à tort, regarde soussigner comme inusité.

— HIST. XVIᵉ s. Et dont chacun, pour eternel renom, A soussigné ce cartel de son nom, ST-GELAIS, p. 15. Rancé, ayant promesse de la vie et crainte des tourments, soubsigna à cette confession, D'AUB. *Hist.* I, 94.

— ÉTYM. *Sous*, et *signer*.

† **SOUS-SOL** (sou-sol), *s. m.* || 1° Couche, assise de sol, sur laquelle repose la terre végétale, ou servant de base à une construction quelconque, telle que mur, chaussée. Une roche argileuse qui constitue la base de toutes les petites collines et le sous-sol du terrain meuble, E. BLANCHARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1871, p. 335. || 2° Construction faite au-dessous du rez-de-chaussée d'une maison. Louer un sous-sol. Presque toute ces maisons ont pour rez-de-chaussée un sous-sol dallé, humide, TAINE, *Notes sur l'Anglet.* dans *le Temps*, 8 oct. 1871. || Fig. Il [Proudhon] vous force à sonder le sous-sol des questions qu'il remue, *le Peuple français*, 29 nov. 1869. || *Au plur.* Des sous-sols.

— ÉTYM. *Sous*, et *sol*. Ce mot, très-récent, est déjà pris au figuré.

† **SOUS-SOMBRER** (sou-son-bré), *v. n.* Terme de marine. Se dit d'un bâtiment qui s'enfonce entièrement dans la mer, après avoir sombré.

† **SOUS-SPHÉNOÏDAL, ALE** (sou-sfé-no-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous le sphénoïde. || Apophyses sous-sphénoïdales, apophyses inférieures du sphénoïde. || Conduit sous-sphénoïdal, conduit osseux situé à la partie inférieure du sphénoïde et donnant passage à l'artère maxillaire interne.

† **SOUS-STERNAL, ALE** (sou-stèr-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous le sternum.

SOUS-TANGENTE (sou-tan-jan-t'), *s. m.* Terme de géometrie. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. || *Au plur.* Des sous-tangentes.

— ÉTYM. *Sous*, et *tangente*.

SOUS-TENDANTE (sou-tan-dan-t'), *s. f.* Terme de géometrie. La sous-tendante ou corde d'un arc de courbe est la ligne droite qui en joint les deux extrémités. || *Au plur.* Des sous-tendantes.

† **SOUS-TENDRE** (sou-ten-dr'), *v. a.* Terme de géometrie. Se dit de la situation d'une corde ou d'une sous-tendante relativement à un arc. Cette corde sous-tend un arc de 60°. || Au propre. Une ficelle qui sous-tend un arc.

† **SOUS-TIROT** (sou-ti-ro), *s. m.* Ancien terme de marine. Espèce de petit bateau. Celui [péage] qui sera levé sur chacun bateau sera pris sur le bateau maire seulement, et non sur les alléges, tirots et sous-tirots, *Ordonn.* mai 1680.

† **SOUS-TITRE** (sou-ti-tr'), *s. m.* Titre secondaire, placé après le titre principal d'un livre. || *Au plur.* Des sous-titres.

† **SOUSTRACTIF, IVE** (sou-stra-ktif, kti-v'), *adj.* Terme d'algèbre. Qui exprime une soustraction, qui doit être soustrait. Termes soustractifs. || Terme de minéralogie. Molécule soustractive, l'élément géométrique qui sert à mesurer la quantité de chaque décroissement dans un cristal

— ÉTYM. Voy. SOUSTRACTION.

SOUSTRACTION (sou-stra-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'ôter, de retirer. Si vous ôtez par soustraction quelques vérités fondamentales, le ministère n'est plus, BOSS. *Var.* XV, 42. Craignons de résister au Saint-Esprit, de peur qu'enfin notre résistance ne soit poussée jusqu'à la fin, par la juste soustraction de ces grâces qui convertissent les cœurs, ID. *Méd. sur l'Év.* 2ᵉ *partie*, 19ᵉ *jour.* Il y a bien des manières de parvenir au froid et à l'insipide; Lamotte.... y est arrivé.... par une versification lâche, par l'introduction de deux grands enfants d'Œdipe sur la scène, par la soustraction entière de la terreur et de la pitié, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Œdipe*, V, 7. La conservation des insectes tient essentiellement à la soustraction de l'humeur visqueuse contenue dans le ventre de ces petits animaux, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 128, dans POUGENS. || 2° Action de soustraire, d'enlever par adresse ou par fraude. Soustraction frauduleuse. Foucaut va sollicitant partout, et fait voir un écrit du roi, où on lui fait dire qu'il trouverait fort mauvais qu'il y eût des juges qui appuyassent leur avis sur la soustraction des papiers, SÉV. *à Pompone*, 11 déc. 1664. || 3° Terme d'arithmétique. Opération par laquelle on ôte un nombre d'un autre nombre. Faire une soustraction. || Soustraction complexe, celle qui consiste à retrancher un nombre complexe d'un autre nombre complexe.

— REM. On trouve substraction: Ceux que ses dons [de la grâce] daignent instruire, Ceux qui savent où peut réduire Le douloureux effet de la substraction, CORN. *Imit.* II, 10. *Substraction*, qui d'ailleurs se trouve dans quelques anciens textes, est barbare.

— HIST. XIVᵉ s. Tele replecion et substraccion sont passions corporeles, ORESME, *Éth.* 229. || XVᵉ s. Et l'ingratitude des dons de Dieu est punie sur les hommes par substraction de sa grace, A. CHART. *Quadrilogue invectif.* || XVIᵉ s. Il n'y a plus à dire de l'Occident que la substraction de la Gipousque [Guipuscoa] à l'evesché de Bayonne.... D'AUB. *Hist.* II, 249. En soustraction ne sont requis que deux nombres, c'est à savoir le nombre que l'on veult soustraire et le nombre duquel on le veult soustraire, EST. DE LAROCHE, *Arismetique*, fᵒ 8.

— ÉTYM. Provenç. *sostraccio*; espagn. *substraccion;* ital. *sottrazione;* du lat. *subtractionem* (QUICHERAT, *Addenda*), de *subtrahere*, soustraire.

SOUSTRAIRE (sou-strê-r'; la prononciation est irrégulière: elle devrait être sou-tré-r'; au XVIᵉ siècle, on écrit soubstraire et on prononce soustraire, PALSGRAVE, p. 26), je soustrais, tu soustrais, il soustrait, nous soustrayons, vous soustrayez, ils soustraient; je soustrayais, nous soustrayions, vous soustrayiez; point de parfait; je soustrairai; je soustrairais; soustrais, qu'il soustraie, soustrayons; que je soustraie, que nous soustrayions, que vous soustrayiez; point d'imparfait du subjonctif; soustrayant; soustrait, *v. a.* || 1° Enlever quelque chose par adresse ou par fraude. Il a soustrait du dossier les pièces les plus importantes. || Soustraire les aliments à un malade, lui retrancher quelque chose de la nourriture ordinaire. || Soustraire des sujets de l'obéissance du prince, ou, plus ordinairement aujourd'hui, à l'obéissance du prince, les pousser à la révolte contre leur prince. Aucune possession, ni aucune jouissance ne peut en aucun temps être soustraite à l'autorité de la loi, VOLT. *Dict. phil. Droit canonique.* || 2° Préserver de. J'ai l'ordre d'Amurat, et je puis t'y soustraire, RAC. *Baj.* V, 4. Il [Joly de Fleury] a soustrait au châtiment des juges coupables, pour ne pas décrier la magistrature, DUCLOS, *Œuvr.* t. X, p. 275. Le

parlement veut mettre Palissot au pilori; et les protecteurs de Palissot le font exiler pour le soustraire au parlement, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 avril 1764. || 3° Terme d'arithmétique. Ôter un nombre d'un autre nombre. Soustraire une soustraction, c'est ajouter, comme nier une négation, c'est affirmer, CONDIL. *Lang. calc.* II, 6. || 4° Se soustraire, *v. réfl.* S'affranchir de, se dérober à. Aux grands périls tel a pu se soustraire, Qui périt pour la moindre affaire, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Les Phocéens, lorsqu'ils abandonnèrent leur patrie pour se soustraire à la domination de Cyrus, CONDILL. *Hist. anc.* III, 16. Chaque cultivateur.... pour se soustraire à la rigueur des impositions, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 44. On peut écarter les réflexions; mais on ne peut se soustraire au sentiment de ses maux, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 371, dans POUGENS. || Se soustraire de, même sens (plus usité anciennement, aujourd'hui moins usité). Ces philosophes [les stoïciens] qui ont pu autrefois se soustraire de l'empire de la fortune, et, malgré les douleurs et la pauvreté, disputer de la félicité avec leurs dieux, DESC. *Méth.* III, 4. Il [l'homme] s'est soustrait de ma domination, et, s'égalant à moi par le désir de trouver sa félicité en lui-même, je l'ai abandonné à lui, PASC. *Caract. de la relig.* 17, édit. FAUGÈRE. Voulant commencer à me soustraire de sa domination, HAMILT. *Gramm.* 3. || 5° Se soustraire aux yeux, aux regards, se retirer, s'éloigner. Et, m'ayant aperçue, Il a voulu d'abord se soustraire à ma vue, TH. CORN. *l'Inconnu*, IV, 5. César pour quelque temps s'est soustrait à nos yeux, RAC. *Brit.* I, 2.

— HIST. XII° s. Certes jai [déjà] estoit avespreiz, et jai estoit li jors encligneiz; car li solos [le soleil] de justice s'estoit jai petit à petit sostrait, ST BERN. p. 527. || XIII° s. Porce que la lune est graindre [plus grande] de la terre, avient il qu'ele puet soustraire la clarté du solel partot le monde, *Comput*, f° 14. Cil estoient soustrait de l'obedience de Rome, VILLEH. XCVIII.... et por ce que li uns ovriers ne soustraie l'aprentiz à l'autre, *Liv. des mét.* 236. Volentiers [ils] l'eüssent soustraite, Et menée en aucun manoir, RUTEB. *Ste Élisab.* p. 166. Honneure et aime toutes les personnes de sainte esglise, et garde que en ne leur soustraie ne apetise leur dons et leur aumosnes que tes devanciers leur auront donné, JOINV. 301. Car ce qui est sien propre à tort li soustraions, J. DE MEUNG, *Test.* 1668. Soustrere c'est tolir, *Liv. de jost.* 86. || XIV° s. Il convient celui qui veult estre gardé des ulcerations, que il se subtraie et esloigne de toutes les causes aidantes à ceste maladie, H. DE MONDEVILLE, f° 72, *verso*. Se [je] ajouste aucune fois jouste les ordonances des devant dis nos maistres, ou soustrai, id. f° 4, *verso*. L'en en garist par le contraire, c'est assavoir par poines en substrahant delettations et donnant tristesce, ORESME, *Éth.* 38. Que lesdites letres ne feussent perdues ne soustraites, BERCHEURE, f° 28, *verso*. Dame.... De grises nonnains à vous plaindre Nous venons, qui passer nous vuelent, Et se painent, quank'eles puelent, De nos amis de nous soustraire, J. DE CONDÉ, t. III, p. 21. || XVI° s. J'essaye de soustraire ce coing à la tempeste publicque, MONT. III, 9. Ils soubtraient et desguisent leur vice à leur propre conscience, ID. III, 112. Si s'en alla premierement contre les villes qui s'estoient soubstraictes de l'obeïssance des Romains, AMYOT, *Marcell.* 39. Cleopatra cognoissant que Antonia lui en vouloit, et s'efforçoit de lui substraire Antonius, ID. *Ant.* 69. Soustraire c'est lever ou oster ung nombre mineur d'ung aultre majeur, pour sçavoir de combien le mineur est surmonté du majeur, DE LAROCHE, *Arismetique*, f° 8.

— ÉTYM. Provenç. *sostraire, substraire*; espagn. *substraer*; ital. *sottrarre*; du lat. *subtrahere*, de *sub*, sous, et *trahere*, tirer (voy. TRAIRE).

SOUSTRAIT, AITE (sou-strè, strè-t'), *part. passé* de soustraire. Par là toutes les actions d'habitude sont autant de choses soustraites à la réflexion, CONDIL. *Traité anim.* II, 1. Soustraite aux passions violentes.... ma vie s'est écoulée dans une heureuse obscurité, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 165, dans POUGENS.

SOUS-TRAITANT (sou-trè-tan), *s. m.* Celui qui se charge de quelque partie d'une entreprise concédée à un premier traitant. Nous dont les labeurs d'une année N'acquitteraient point la journée Qu'un sous-traitant passe à dormir, VADÉ, *Pipe cassée*, III. || *Au plur.* Des sous-traitants.

SOUS-TRAITÉ (sou-trè-té), *s. m.* Traité par lequel on reprend une affaire des mains d'une personne qui en avait déjà traité. || *Au plur.* Des sous-traités.

SOUS-TRAITER (sou-trè-té), *v. n.* || 1° Devenir sous-traitant. || 2° Prendre une entreprise de la seconde main. || Céder à un tiers, moyennant marché, une entreprise dont on s'était chargé. Il s'était rendu adjudicataire de cette fourniture, il en a sous-traité avec un tel.

— ÉTYM. *Sous*, et *traiter*.

† **SOUSTRAYEUR** (sou-strè-ieur), *s. m.* Celui qui soustrait.

— HIST. XVI° s. Soustrayeur, OUDIN, *Dict.*

SOUS-TRIPLE (sous-tri-pl'), *adj.* || 1° Terme de mathématiques. Il se dit d'un nombre qui est compris trois fois dans un autre. 3 est sous-triple de 9. || *Subst.* Le sous-triple de 18 est 6. || 2° Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dans laquelle un exposant est le tiers de la somme des autres.

— HIST. XIII° s. Et si doiz metre le soustreble adès desous le treble, *Comput*, f° 14. || XVI° s. L'assemblement du triple avec son subtriple, EST. DE LAROCHE, *Arismetique*, f° 47, *verso*.

— ÉTYM. *Sous*, et *triple*.

SOUS-TRIPLÉ, ÉE (sou-tri-plé, plée), *adj.* Terme de mathématiques. Usité dans cette expression : En raison sous-triplée, en raison des racines cubiques.

† **SOUS-TROCHANTÉRIEN, IENNE** (sou-tro-kan-té-riin, riè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous du grand trochanter.

† **SOUS-TROCHANTINIEN, IENNE** (sou-tro-kan-ti-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous du petit trochanter.

SOUSTYLAIRE (sou-sti-lè-r'), *s. f.* Ligne droite perpendiculaire au style d'un cadran solaire, et placée dans un plan perpendiculaire à celui du cadran.

— ÉTYM. *Sous*, et *style*.

† **SOUS-TYRAN** (sou-ti-ran), *s. m.* Tyran subalterne. Nos sous-tyrans velches étaient des monstres bien absurdes; ce jeune homme [Morival] condamné à avoir le poing coupé!... VOLT. *Lett. roi de Pr.* juill. 1774. Une maxime des tyrans et sous-tyrans est de donner toujours raison aux supérieurs, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 304. || *Au plur.* Des sous-tyrans.

† **SOUS-VASSAL** (sou-va-sal), *s. m.* Vassal qui relevait d'un seigneur, lequel relevait lui-même d'un autre seigneur.

† **SOUS-VENDRE** (sou-van-dr'), *v. a.* Vendre à un tiers une portion de ce qu'on a acheté. || Fig. et familièrement. Se débarrasser de gens qui gênent, l'emporter sur eux. Sous-vendre des concurrents.

† **SOUS-VENTE** (sou-van-t'), *s. m.* Vente d'une portion de ce qu'on a acheté.

† **SOUS-VENTÉ, ÉE** (sou-van-té, tée), *adj.* Terme de marine. Se dit d'un navire qui se trouve sous le vent de l'endroit dans lequel il croyait ou devait être.

SOUS-VENTRIÈRE (sou-van-tri-è-r'), *s. f.* Courroie attachée aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du limonier. || Quelquefois, sangle qui passe sous le ventre du cheval et retient la selle sur son dos. || *Au plur.* Des sous-ventrières.

— ÉTYM. *Sous*, et *ventre*.

† **SOUS-VERGE** (sou-vèr-j'), *s. m.* Dans les attelages dont les conducteurs sont montés, particulièrement dans les attelages des voitures d'artillerie, on appelle sous-verge ou cheval de sous-verge le cheval qui ne porte pas de cavalier, et qui est placé à la droite du porteur.

† **SOUS-VICAIRE** (sou-vi-kè-r'), *s. m.* Second vicaire.

† **SOUS-VICARIAT** (sou-vi-ka-ri-a), *s. m.* Office de sous-vicaire. || Durée du sous-vicariat.

† **SOUS-ZYGOMATIQUE** (sou-zi-go-ma-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous l'os zygomatique.

† **SOUTACHE** (sou-ta-ch'), *s. f.* || 1° Tresse de galon qui s'attache au shako du hussard. || 2° Terme de couturière. Petit lacet très-étroit en laine, coton ou soie, que l'on coud sur une étoffe, en formant des dessins, pour orner les robes, les manteaux, les jupons. Broderie en soutache. Dessin pour soutache.

— ÉTYM. Hongrois, *szuszak*, frange.

† **SOUTACHER** (sou-ta-ché), *v. a.* Terme de couturière. Poser une soutache sur un vêtement quelconque. Soutacher une robe, une culotte, le bas d'un manteau. Deux ou trois jeunes femmes, mises avec cette élégance un peu extravagante qui est le goût du jour, vestes soutachées d'or, robes à traînes ou bizarrement relevées, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 3 juin 1867

SOUTANE (sou-ta-n'), *s. f.* || 1° Anciennement, vêtement laïque qui descendait jusqu'aux pieds. || 2° Particulièrement. Habit long et boutonné de haut en bas que portent les ecclésiastiques. Sur la fin de ses jours, il prit la soutane, mais ne se fit pas prêtre, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV. *Colomby*. Il [l'abbé de Polignac, depuis cardinal] est présentement un abbé de Versailles, et n'a plus cette grande soutane où il était enseveli, SÉV. 29 janv. 1685. D'une longue soutane il endosse la moire, Prend les gants violets, les marques de sa gloire, BOIL. *Lutr.* IV. Tout ce qu'on obtint de moi, fut de mettre une soutane par-dessus mes habits; et mon frère, mourant de rire de mon habillement ecclésiastique, voulut en faire rire les autres, HAMILT. *Gramm.* 3. || Fig. État ecclésiastique. Il a pris, il a quitté la soutane. || 3° Autrefois les médecins aussi portaient une soutane. Si les médecins n'avaient des soutanes et des mules.... PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET.

— HIST. XVI° s. Pour se bien desguiser, il avoit mis une grande juppe de veloux appelée vulgairement une sotane, DES ACCORDS, *Bigarr. Équivoques françois*.

— ÉTYM. Bourguig. *sôtane*; espagn. *sotana*; ital. *sottana*; du bas-lat. *subtaneum*, *subtana*; du latin *subtus*, sous. Le mot vient de *subtus*, tant à cause de sa forme, qu'à cause de l'italien *sottana* qui signifie cotillon, jupe de dessous.

SOUTANELLE (sou-ta-nè-l'), *s. f.* Petite soutane qui ne descend que jusqu'aux genoux. Jamais le roi ne put résoudre M. de Metz à porter un Saint-Esprit sur sa soutanelle, comme les autres, ST-SIM. 46, 27. Ils me firent quitter mon habillement, qui consistait en une simple soutanelle fort usée, LESAGE, *Gil Bl.* I, 7.

— ÉTYM. Dimin. de *soutane*.

1. **SOUTE** (sou-t'), *s. f.* Voy. SOULTE.

2. **SOUTE** (sou-t'), *s. f.* Terme de marine. Chambre ou retranchement fait au-dessous du pont du navire, et servant à serrer différentes provisions. Soute au pain. Soute au vin. Soute aux voiles.

— HIST. XIII° s. Seneschal, je vous commant que vous ne vous couchiez dès or en avant, tant que vous aiez tous les feus de ceans esteins, ne mes que le grant feu qui est en la soute de la nef, JOINV. 287. || XVI° s. Le seigneur d'Auton descendit en la soute de la nef, où là-dedans trouva huit pipes de biere ecoulées, *Chr. de J. d'Auton*, dans JAL.

— ÉTYM. Lat. *subtus*, en dessous, d'après Jal, à cause de la place qu'occupent les soutes; Berry, *soûtre, sioûtre, sioûte*, fond de bateau, plate-forme, aire de grange.

SOUTENABLE (sou-te-na-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être soutenu par de bonnes raisons. Si le sens nouveau que vous [Fénelon] donnez au concile de Trente est soutenable, BOSS. *Rép. d'un théologien, Préambule*. La proposition que M. Régis prétend prouver dans le chapitre 30 du troisième tome de sa philosophie, et par laquelle il le finit, n'est pas soutenable, MALEBR. *Rech. vér. Rép. à Régis*, ch. 1. Quoique, à vrai dire, cette opinion soit bien peu soutenable, BIOT, *Inst. Mém. scienc.* 1812, 1er sem. p. 322. || 2° Qui se peut endurer. Je n'osais penser.... je trouvais partout une sensibilité si vive, que mon état n'était pas soutenable, SÉV. 13 sept. 1684. Le joug en est-il devenu plus pesant et moins soutenable? BOURD. *Pensées*, t. II, p. 442. La magnificence des habits n'était pas soutenable avec sa figure, HAMILT. *Gramm.* 7. || 3° En termes de guerre. Ce poste n'est pas soutenable. || On dit plutôt aujourd'hui : ce poste n'est pas tenable.

— HIST. XVI° s. Si paravant ilz l'avoient esprouvé non soustenable en armes, encore le trouverent ilz lors plus redoutable en sa robbe longue consulaire, AMYOT, *Marcell.* 37.

— ÉTYM. *Soutenir*.

† **SOUTENANCE** (sou-te-nan-s'), *s. f.* || 1° Action de soutenir une thèse. Le conseil académique,.... tout en regrettant profondément que la soutenance de cette thèse ait été autorisée.... *Monit. univ.* 28 mars 1868, p. 456, 4e col. || 2° Terme de marine. Planche échancrée pour battre et nettoyer le chanvre.

— HIST. XIII° s. Remembre, sire Dieux, quieux [quelle] est la moie soustenance, *Psautier*, f° 109. || XVI° s. .... Mais le dieu supernel Sera des bons toujours la soutenance, MAROT, *Psaume* 26.

— ÉTYM. *Soutenir*; Berry, *soutenance*, soutien, subsistance, entretien; provenç. *sostenensa*; ital. *sostenenza*.

SOUTENANT, ANTE (sou-te-nan, nan-t'), *adj.*

|| 1° Qui soutient. Comme disait David : « Mes larmes ont été mon pain nuit et jour, » pour en faire voir non-seulement le cours continuel [de la peine que cause le péché], mais encore la force soutenante, BOSS. *Ét. d'orais.* x, 17. || 2° *S. m.* Soutenant, celui qui soutient une thèse.

SOUTENEMENT (sou-tè-ne-man), *s. m.* || 1° Terme de maçonnerie. Appui, soutien. Si, pour augmenter les chances de stabilité du mur de soutenement, nous négligeons toutes les résistances qu'il oppose à la poussée des terres, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. 181. || 2° Terme de procédure. Raisons que l'on donne par écrit à l'appui d'un compte. Fournir soutenements et réponses.

— REM. Quelques-uns écrivent soutènement, dit l'Académie. Cette orthographe est meilleure, en ce sens du moins qu'elle concorde avec entretènement, et qu'elle représente la prononciation.

— HIST. XII° s. Là ai cumanded à une vedve, que el te truisse [trouvât] vitaille e sustenement, *Rois*, p. 310. || XIII° s. Li quatre element qui sont aussi comme li sostenemens dou monde, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 103. Ausi comme li fondemens Est de la tour soustenemens, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 287. || XVI° s. Les soustenements et l'estat droit et inflexible du jugement, MONT. II, 342. Et quel honneur pour les peres, d'avoir erigé de si belles colonnes pour le soustenement et la gloire de leurs maisons! LANOUE, 131.

— ÉTYM. *Soutenir*; prov. *sostenemen*; catal. *sosteniment*; esp. *sottenimiento*; ital. *sottenimento*.

SOUTENEUR (sou-te-neur), *s. m.* || 1° Celui qui soutient, défend. Le parterre était garni de souteneurs; il a été fort claqué, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXII, p. 205. || 2° Particulièrement, celui qui se fait le champion d'une maison de jeu ou de quelque autre mauvais lieu. Un souteneur de filles.

— HIST. XIII° s. [Dieu] qui est sires de toz les rois, et governables de totes les bonnes choses, et sostenerres de toz biens, *Merlin*, f° 71, *recto*. || XV° s. Et aussy que se vieulx devien, Que ma femme soustenneresse Soit de moy et de ma vieillesse, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 495.

— ÉTYM. *Soutenir*; provenç. et espagn. *sostenedor*; catal. *sostenidor*.

SOUTENIR (sou-te-nir), *v. a.* Il se conjugue comme tenir. || 1° Tenir par dessous, supporter. || 2° Il se dit des personnes qui supportent quelque chose. || 3° Donner, dans une action, dans une lutte, un secours effectif. || 4° Donner de la force, en parlant d'aliments. || 5° Donner les moyens de subsister. || 6° Fournir de l'argent. || 7° Fig. Empêcher une personne de fléchir, donner des forces morales. || 8° Soutenir un sentiment en quelqu'un. || 9° Il se dit d'un sujet, d'une matière qui donne des forces à l'auteur. || 10° Favoriser, appuyer de crédit, de recommandation. || 11° Fig. Porter comme fait un appui. || 12° Fig. Porter d'une manière honorable. || 13° Correspondre à, être digne de. || 14° Entretenir. || 15° Rivaliser avec. || 16° Persévérer dans. || 17° Fig. Être le porteur de. || 18° Résister à quelque chose dont il est difficile de se défendre. || 19° Il se dit des choses qui résistent à une épreuve. || 20° Il se dit de sensations excessives auxquelles on résiste. || 21° Résister aux pleurs, aux instances. || 22° Fig. Endurer avec une suffisante fermeté. || 23° Fig. Pousser jusqu'au bout. || 24° Il se dit d'une lecture fatigante. || 25° Défendre quelque chose, se ranger du côté de quelque chose. || 26° Affirmer, attester. || 27° En peinture, faire valoir. || 28° En musique, servir de fondement à une partie. Empêcher la voix de fléchir. || 29° *V. n.* Endurer (emploi qui n'est plus usité). || 30° *V. réfl.* Se tenir debout, se tenir droit. || 31° Être soutenu, de manière à ne pas tomber ou s'enfoncer. || 32° Se maintenir, subsister, durer. || 33° Maintenir sa puissance, son crédit. || 34° Conserver sa santé, sa vigueur, sa fraîcheur, au delà du temps ordinaire. || 35° Défendre, maintenir sa situation morale. || 36° Être approuvé, en parlant d'une composition littéraire. || 37° Persévérer. || 38° Être appuyé, défendu, en parlant d'opinion, de doctrine. || 39° Être supporté, enduré. || 40° Se prêter mutuellement aide et secours. || 41° En termes de marine, se soutenir dans sa route.

1° Tenir par dessous, supporter. Cette colonne soutient tout le bâtiment. Pièce de bois qui soutient la charpente. Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle Soutient l'énorme poids de la voûte infernale, BOIL. *Lutr.* v. || 2° Il se dit des personnes qui supportent quelque chose. Soutenir un fardeau. Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe? CORN. *Pomp.* I, 1. Des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, LA BRUY. XI. || Empêcher de tomber. Mes filles, soutenez votre reine éperdue, RAC. *Esth.* II, 7. C'est vouloir [les apologistes de la religion chrétienne] soutenir un chêne en l'entourant de roseaux; on peut écarter ces roseaux inutiles sans craindre de faire tort à l'arbre, VOLT. *Rem. Pens. Pascal, Préambule.* || Absolument. Vous me quittez, ô ciel! mais, Lise, soutenez; Je sens manquer la force à mes sens étonnés, CORN. *Suite du Ment.* V, 3. || Fig. Soutenir le faix, le fardeau des affaires, en avoir l'administration principale. Mes frères, nous soutenons pour vous tout le poids d'un ministère pénible, MASS. *Carême, Parole.* || Fig. Soutenir une maison, une famille, être l'appui d'une maison, d'une famille. Titus, me disait-il, soutiendrait ma famille, VOLT. *Brut.* II, 2. || Fig. Soutenir un État, un empire, en empêcher, en arrêter la chute, la décadence. Vous avez assez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Terme de manége. Soutenir un cheval, lui tenir la bride serrée pour l'empêcher de fléchir. Soutenez votre cheval dans cette descente. || 3° Donner, dans une action, dans une lutte, un secours effectif. J'allais de tous côtés encourager les nôtres, Faire avancer les uns, et soutenir les autres, CORN. *le Cid*, IV, 3. L'exécution était sûre [d'un complot contre Richelieu]; le péril était grand pour nous; mais nous pouvions raisonnablement en sortir, parce que la garde de Monsieur, qui était dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du cardinal, qui ne pouvait être qu'à la porte, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 35, dans POUGENS. On le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée.... BOSS. *Louis de Bourbon.* || Particulièrement, en termes de guerre. Soutenir une troupe, l'appuyer pour la secourir au besoin. On a commandé cinq cents hommes pour soutenir les travailleurs. || 4° En parlant des aliments, donner de la force. Elles [les poules d'Inde] font quelquefois deux couvées de suite et sans aucune interruption; mais, dans ce cas, il faut les soutenir par une meilleure nourriture, BUFF. *Ois.* t. III, p. 198. || Soutenir la nature, prendre des aliments. || Il se dit en un sens analogue d'une femme qui allaite. J'en ai chargé soudain cette esclave fidèle Qui soutient de son lait ses misérables jours, VOLT. *Orphel.* II, 3. || Absolument. Je vous disais cela, me répondit-il, pour vous avertir que vous en pourriez boire [du vin] le matin et quand il vous plairait, sans rompre le jeûne; et cela soutient toujours, PASC. *Prov.* V. || Fig. Enfin voilà trois de vos lettres.... c'est une nourriture; sans cela on est en faiblesse, on n'est soutenu de rien, SÉV. 27 sept. 1684. Nous lisons: cela nous soutient la vie, ID. 10 juin 1671. || Soutenir le cœur, se dit d'une boisson qui réconforte. Notre bon abbé vous assure de son très-humble service; votre bon vin lui a soutenu le cœur contre les détestables chemins, SÉV. 27 oct. 1673. || Fig. Ce qui nous a soutenu le cœur contre la douleur.... SÉV. 16 mars 1689. || 5° Donner les moyens de subsister. Je suis dans un état à plaindre, où j'ai souhaité cent fois que, si un Dieu la soutenait [la nature], elle le marquât sans équivoque, PASC. *Pens.* XIV, 2, édit HAVET. Il se trouve qu'à Tourney et à Ferney je nourris cent cinquante personnes; on ne soutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1766. Des plus vils animaux Dieu soutient l'existence; Ils sont, ainsi que nous, les objets de ses soins, ID. *Eccl. Précis.* Il emploie tous ses revenus à décorer les églises, à soutenir les ouvriers indigents, et à soulager les infortunés de toutes les classes, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 358. || 6° Fournir de l'argent. Cette pauvre Bertillac est devenue passionnée.... de l'insensible Caderousse.... il lui a fait mettre en gage ses perles, pour soutenir un peu la bassette, SÉV. 24 janv. 1680. Quoique vous ayez reçu bien des petites sommes qui devraient vous avoir soutenue, ID. *à Mme de Grignan*, 1er avr. 1689. || Empêcher une compagnie, un établissement de tomber. De pareils raisonnements aveuglaient le gouvernement, au point qu'il ne se lassait pas de faire continuellement de nouveaux efforts pour soutenir cette compagnie, CONDILL. *Comm. gouv.* II, 17. || On dit de même: soutenir le crédit. Il s'est trouvé un homme [M. de Montmartel] qui a soutenu le crédit de la nation par le sien [dans la guerre de 1740], crédit fondé à la fois sur l'industrie et sur la probité, VOLT. *Mél. litt. Panég. de Louis XV.* || 7° Fig. Empêcher une personne de fléchir, donner des forces morales. Quand on veut soutenir ceux que le sort accable, CORN. *Pomp.* I, 1. Un Dieu te soutiendra, si tu soutiens sa foi, ROTR. *St-Genest*, IV, 4. Ces mêmes jalousies qui troublaient la Grèce, la soutenaient en quelque façon et l'empêchaient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques, BOSS. *Hist.* III, 5. Dans ce dessein vous-même il faut me soutenir, RAC. *Mithr.* II, 6. Est-ce ainsi que vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe? FÉN. *Tél.* VII. Aucun ne me soutient au bord de cet abîme, VOLT. *Mort de César*, III, 2. Il n'y a que les goûts et les passions qui nous soutiennent dans le monde, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 12 avr. 1760. || On dit aussi dans un sens analogue: Soutenir le cœur, la vertu. Mais, ma chère enfant, soutenez un peu votre cœur contre ce voyage, qui n'a point d'autre nom présentement, SÉV. 524. Non, mes frères, rien n'est sûr dans les vertus humaines, si la vertu de Dieu ne les soutient et ne les fixe, MASS. *Pet. carême, Fausse gloire humaine.* || Soutenir le courage de quelqu'un, l'empêcher de se laisser aller au découragement. Il soutient sa constance, il l'exhorte au supplice, VOLT. *Orph.* III, 5. || On dit dans un sens analogue: Cet espoir, cette illusion, cette pensée le soutient. || 8° Soutenir un sentiment en quelqu'un, l'entretenir, le faire durer. Il faut que vous lui disiez toujours [au bon abbé] quelque petite douceur, pour lui soutenir l'extrême envie qu'il a de vous aller voir, SÉV. 24 juin 1672. || 9° Il se dit d'un sujet, d'une matière qui donne des forces à l'auteur. Son sujet le soutenait. || Absolument. Je vais, pour sortir d'embarras, me jeter d'abord sur la biographie; c'est un moyen même d'éclairer les questions générales; et raconter soutient toujours un peu, VILLEMAIN, *Litt. franç. XVIIIe siècle*, 2e part. 3e leçon. || 10° Soutenir quelqu'un, le favoriser, l'appuyer de crédit, de recommandation. Il ne serait plus en place, si on ne le soutenait. Vos encouragements m'ont soutenu. Vous avez soutenu mon frère de votre crédit. On ne voit point dans ces pourpris Les cabales toujours mutines De ces prétendus beaux esprits Qu'on vit soutenir dans Paris Les Pradons et les Scudérys Contre les immortels écrits Des Corneilles et des Racines, VOLT. *Temple du Goût.* La reine de Suède et le premier prince de France [le frère de Louis XIII] ne soutinrent point ce mauvais ouvrage [la Rodogune de Gilbert], comme depuis l'hôtel de Bouillon et l'hôtel de Nevers soutinrent la Phèdre de Pradon, ID. *Comm. Corn. Rem. Rodogune, Préface.* Il [Louis XIV] soutenait Boileau, Racine et Molière contre leurs ennemis, ID. *Lett. milord Harvey*, 1740. || Soutenir quelqu'un, prendre son parti. Quoi! vous la soutenez? — En aucune façon. — Prenez-vous son parti contre moi? — Mon Dieu! non, MOL. *Fem. sav.* II, 6. Il soutint son ami et justifia Socrate, D'ALEMB. *Él. Montesq.* || Soutenir une pièce par son jeu. À tant de défauts, l'auteur [Dorat] avait joint la maladresse de choisir pour son héroïne Mlle Dubois, très-jolie créature, mais peu faite pour soutenir une pièce, BACHAUM. *Mém. secr.* 6 mars 1763. || À certains jeux de cartes, partager le jeu d'une autre personne. || 11° Fig. Porter, comme fait un appui. La noblesse est bien peu de chose, quand elle n'est pas soutenue par de grands biens, LESAGE, *Bach. de Salam.* III, 11. Comme Athalie était soutenue par le pathétique de la religion, VOLT. *Mél. litt. à l'abbé d'Olivet.* Partout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, et le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit, J. J. ROUSS. *Écon. polit.* || 12° Fig. Porter d'une manière honorable. Ma nièce de Coligny.... soutiendra dignement la grandeur de cette succession, SÉV. *à Bussy*, 14 févr. 1687. Ils vivaient de leur chasse dans leurs chaumières, et, par une sage économie, ils soutenaient fort bien leur noblesse, LESAGE, *Est. Gonz.* 45. Lorsqu'il fallait soutenir la majesté du prince, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. Soutenons à l'envi les grands noms de nos pères, VOLT. *Triumv.* V, 5. || Soutenir son rang, sa dignité, vivre d'une manière convenable à son rang, à sa dignité. Régnez, et de ce rang soutenez mieux la gloire, RAC. *Alex.* IV, 2. || On dit familièrement dans le même sens: soutenir noblesse. || Soutenir son caractère, être constant avec soi-même. || Soutenir sa réputation, montrer qu'on en est digne. || On dit de même: soutenir l'honneur, la gloire de sa famille, de son pays. Endurer que l'Espagne impute à ma mé-

moire D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison! CORN. *Cid*, I, 9. Ils ont à soutenir le bruit de leurs exploits, RAC. *Bajaz.* I, 1. Allez, et, soutenant l'honneur de vos aïeux, Dans cet embrassement recevez mes adieux, ID. *Mithr.* III, 1. Songez plutôt à soutenir la réputation de votre père, FÉN. *Tél.* I. || 13° Correspondre à, être digne de. Othon, dont les hauts faits soutiennent le grand nom, CORN. *Othon*, I, 1. Ta gaie humeur soutient ta bonne mine, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, II, 5. La seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage, Rétablit l'appétit, réchauffe le courage, BOIL. *Lutr.* IV. Ses dernières années ne soutinrent pas parfaitement la réputation qu'il s'était acquise, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 471, dans POUGENS. C'était pour examiner si son éloquence [de saint Ambroise] répondait à sa grande réputation, et si ses discours soutenaient les applaudissements que lui donnait tout son peuple, MASS. *Carême, Parole.* Nos manières, nos démarches, notre langage, tout notre extérieur doit y soutenir [dans le monde] la sainte dignité de notre état, ID. *Confér. Man. dont les ecclésiast. doivent convers.* || 14° Entretenir. La vanité et les médisances qui soutiennent tous les commerces du monde, lui faisaient craindre tous les entretiens, BOSS. *Anne de Gonz.* L'une de ces filles, qui a servi à l'opération de M. Marantin, soutenait la chaleur du four dans lequel cuisaient des pommes et de la viande de boucherie pendant l'expérience, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 202. || Soutenir la conversation, ne point la laisser languir. Il y a [à la cour d'Espagne] deux nains qui soutiennent toujours la conversation, M^{me} DE VILLARS, *Lettr.* 26 janv. 1680. || 15° Rivaliser avec. Je suis assurée que cette petite personne [Pauline] est jolie.... et qu'elle soutient et même efface des beautés plus régulières, SÉV. 2 mars 1689. || Faire face à. Vous avez voulu soutenir les extrêmes honnêtetés de M. de Vivonne.... il me semble que je vous vois prendre en votre courage ce que vos forces vous refusent, SÉV. 26 mars 1680. J'ai une assez plaisante nouvelle à vous apprendre; voyons un peu comment vous la soutiendrez, GENLIS, *Th. d'éduc. le Méchant par air*, III, 3. || Soutenir une dépense, y subvenir, en faire les frais. || 16° Persévérer dans. Pour vouloir soutenir le courroux qu'on me donne, Mon cœur a trop su me trahir, MOL. *Amph.* II, 6. Les pensées pures, qui le rendraient heureux [l'homme], s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent, PASC. *Pass. de l'amour.* Qu'une femme ne donne point d'atteinte à la foi conjugale, qu'elle ne soutienne pas un jeu outré.... la voilà calme sur l'affaire du salut, MASS. *Mystères, Visitation.* C'eût été un effort de dissimulation que je n'aurais pu soutenir, MARMONTEL, *Mém.* IX. || 17° Fig. Être le porteur de. La beauté est partagée en mille différentes manières; le sujet le plus propre pour la soutenir, c'est une femme, PASC. *Pass. de l'amour.* || 18° Résister à quelque chose dont il est difficile de se défendre. Soutenir un siége. Ce petit bâtiment ne put soutenir le choc d'un grand navire. Le chêne ne put soutenir la force du vent. Enfin, je suis le prodige de Vichy, pour avoir soutenu la douche courageusement, SÉV. 283. Secourez la vertu fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations, BOSS. *Reine d'Anglet.* Quels assauts, quels combats j'ai tantôt soutenus! RAC. *Mithr.* II, 4. J'ai soutenu une honorable guerre contre Charles-Quint empereur et roi d'Espagne, FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Louis XII, François I^{er}*). Un jour il [Cyrus] soutint l'attaque d'un ours, et le terrassa, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 165. En vain le fameux chevalier Bayard soutint seul sur un pont étroit l'effort de deux cents ennemis qui l'attaquaient.... VOLT. *Mœurs*, 111. || Résister à des assaillants. Vaincus plus d'une fois aux yeux de la patrie, Soutiendront-ils ailleurs un vainqueur en furie? RAC. *Mithr.* III, 1. || Soutenir la torture, endurer la torture sans rien avouer. || Terme de marine. Soutenir un combat, avoir affaire à des forces supérieures. || Soutenir une chasse, fuir devant des forces supérieures, sans perdre aucun de ses avantages. || 19° Il se dit des choses qui résistent à une épreuve. Cet ouvrage n'a pu soutenir le grand jour de l'impression. Cette hypothèse ne peut soutenir un examen approfondi, FRESNEL, *Instit. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 369. || Certains vins ne peuvent soutenir la mer, ne peuvent être transportés par mer sans perdre de leur qualité. || 20° Il se dit de sensations excessives auxquelles on résiste. Je ne puis soutenir ces éclats de voix. On dit que l'aigle soutient les rayons du soleil. Tous les chants convenables aux paroles [d'Esther] qui sont tirées des psaumes... sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes, SÉV. 21 févr. 1689. De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier.... j'avais peine à la soutenir, ID. 11 déc. 1664. Un rang.... Dont je n'ai pu de loin soutenir la clarté, RAC. *Brit.* II, 3. || Soutenir le vin, ne pas en ressentir les effets enivrants. Breteuil, avec qui j'ai quelquefois soupé, soutenait très-bien le vin, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 165. || 21° Résister aux pleurs, aux instances. Il ne soutiendra point la fureur qui m'anime, RAC. *Iphig.* III, 5. Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats, ID. *Phèdre*, I, 3. Il soutenait leurs larmes sans s'émouvoir, et se sentait flatté de cette espèce de triomphe, MONTESQ. *Lett. pers.* 84. || 22° Fig. Endurer avec une suffisante fermeté. Plusieurs n'en sauraient soutenir la pensée [d'un précipice] sans pâlir et sans suer, PASC. *Pens.* III, 3. Le pauvre M*** [Fouquet], qui était ivre de sa faveur, et qui a soutenu héroïquement sa disgrâce, SÉV. 348. Que la lie de l'esprit et du corps [la vieillesse] est humiliante à soutenir! ID. 15 août 1685. Cette constance par laquelle, n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort, BOSS. *Reine d'Anglet.* Après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnait, il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude; mais il la sut soutenir, ID. *le Tellier.* Les mutins n'oseraient soutenir ma présence, RAC. *Mithr.* IV, 6. Misérable! et je vis! et je soutiens la vue De ce sacré soleil dont je suis descendue! ID. *Phèdre*, IV, 6. Comment pourra-t-il [le nouvel enrichi] soutenir ces odieuses pancartes [billets d'enterrement] qui déchiffrent les conditions et qui font rougir la veuve et les héritiers? LA BRUY. VI. Âme infidèle! vous craignez de ne pouvoir soutenir la sainte tristesse de la pénitence, et vous avez pu soutenir jusqu'ici la tristesse secrète du crime! MASS. *Carême, Pécheresse.* Esprits vastes, mais inquiets et turbulents, capables de tout soutenir, hors le repos, ID. *Petit carême, Fausseté de la gloire hum.* Soutenez encore un peu ce temps d'épreuve et de tribulation, que le Seigneur a marqué pour purifier sa victime, ID. *Paraphr. ps.* XXVI, v. 20. La douleur de la honte et l'amour de la patrie prévalurent tellement dans la plupart d'entre elles [femmes de Sparte], que les époux ne pouvaient soutenir les regards de leurs épouses, et que les mères craignaient le retour de leurs fils, BARTHÉL. *Anach.* ch. I. || Soutenir de, avec un infinitif, avoir la force de, se résigner à. Je ne pourrais pas soutenir de voir mes deux enfants malades, SÉV. 20 oct. 1680. Je trouve que M. de Sully a plus de courage que ceux qui passeront l'Yssel; il a soutenu.... de voir partir tout le monde, lui jeune, riche, en santé.... ID. 29 avr. 1672. || 23° Fig. Pousser jusqu'au bout. Soutenir la piété jusqu'à la superstition, c'est la détruire, PASC. *Pens.* XIII, 5. Un si heureux commencement mérite qu'on le soutienne, SÉV. 22 nov. 1688. Accoutumées par leur faiblesse même à cacher leurs secrets, elles [les femmes] soutiennent ces rôles singuliers [la possession] avec plus de constance que les hommes, VOLT. *Hist. parl.* 39. || Soutenir la gageure, pousser une entreprise jusqu'au bout. Aussi bien j'ai résolu de ne pas faire une longue lettre; si pourtant je savais quelque chose de réjouissant, je vous le manderais assurément; car je ne m'amuserais pas à soutenir cette sotte gageure, SÉV. 11 mars 1672. || 24° Il se dit d'une lecture fatigante. Je n'ai soutenu que cinq ou six pages : je meurs de peur que vous n'en puissiez lire davantage, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 29, dans POUGENS. Ces mêmes ouvrages ne laissaient pas de contenir d'excellentes choses, mais si mal dites, que la lecture en était difficile à soutenir, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || 25° Défendre quelque chose, se ranger du côté de quelque chose. Soutenir le pour et le contre. Soutenir le parti de quelqu'un. Soutenir le gouvernement. Soutenir une discussion. Mille de ses enfants [de Rome], beaucoup plus dignes d'elle, Pouvaient bien mieux que nous soutenir sa querelle, CORN. *Hor.* II, 1. Le marquis : Quoi! chevalier, est-ce que tu prétends soutenir cette pièce? — Dorante : Oui, je prétends la soutenir, MOL. *Critique*, 6. Son imagination [de Pauline, fille de Mme de Grignan] ne l'engage à rien qu'elle ne soutienne avec toute la grâce et tous les tons nécessaires, SÉV 23 avril 1690. Les conjurés n'avaient formé de plan que pour la conjuration, et n'en avaient point fait pour la soutenir, MONTESQ. *Rom.* 12. Il [Cicéron] soutient en cent endroits la mortalité de l'âme dans ses Tusculanes, après avoir soutenu son immortalité, VOLT. *Dés. Lisbonne, not.* Il [Luther] parla devant l'empereur et devant la diète, et soutint sa doctrine avec courage, ID. *Mœurs*, 128. || Soutenir une thèse, répondre, dans une dispute publique, à tous les arguments présentés contre la thèse. Le savant Ramus.... ne se doutait pas qu'il se préparait une mort affreuse en soutenant une thèse contre la logique d'Aristote, VOLT. *Pol. et lég. Comment. délits et peines*, XI. On lui [J. J. Rousseau] reproche de soutenir des paradoxes, BACH. *Mém. secr.* 15 juin 1762. || Soutenir un procès. Je me trouvai auprès d'un Manceau.... qui avait été obligé de soutenir un gros procès criminel, FURETIÈRE, *Rom. bourgeois*, p. 266. || 26° Affirmer, attester. Vous avez dit cela, le soutiendrez-vous? Vous m'aimez, vous me le soutenez, Et cependant je pars, et vous me l'ordonnez! RAC. *Bérén.* V, 5. Un honnête libraire, nommé G***, s'avisa d'imprimer une histoire générale qu'il assurait être de moi, et il me le soutenait à moi-même, VOLT. *Mél. litt. À l'auteur du Mercure*, 1761. Les hommes n'ont qu'un certain degré de lumière, mais n'ont aussi qu'un certain degré d'audace et de mauvaise foi; ils soutiennent par honneur et par persuasion ce qu'ils ont adopté par prévention ou par fanatisme, D'ALEMB. *Destr. des jés. Œuv.* t. V, p. 209. Séraphine vient de me faire un mensonge, et de le soutenir de la manière la plus assurée, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 144, dans POUGENS. || Dans ce sens, il se construit avec l'infinitif, ou avec *que* et l'indicatif. Il soutient l'avoir vue. J'envoie demain des cartels aux Mores de Maroc et de Fez, où je m'offre à soutenir que l'Afrique n'a jamais rien produit de plus rare ni de plus cruel que vous, VOIT. *Lett.* 40. Veux-tu soutenir que cela n'est pas véritable? HAUTEROCHE, *le Coch.* sc. 3. Tu m'oses soutenir que Sosie est ton nom? MOL. *Amph.* I, 2. Pangloss avouait qu'il avait toujours horriblement souffert; mais, ayant soutenu une fois que tout allait à merveille, il le soutenait toujours et n'en croyait rien, VOLT. *Candide*, 30. || Soutenir son dire, persister dans son affirmation. || 27° Terme de peinture. Se dit des parties qui en font valoir d'autres. Les ombres soutiennent les clairs. || 28° Terme de musique. La basse soutient le dessus, elle lui sert de fondement. || Les instruments soutiennent la voix, ils l'empêchent de fléchir, de baisser. || Soutenir sa voix, en prolonger le son avec une même force. La durée non interrompue de son ramage qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes, GUÉNAUD DE MONTBELLIARD, *le Rossignol.* || Il soutient bien les cadences, il fait les cadences longues et égales. || 29° *V. n.* Endurer (emploi qui n'est plus usité). Jésus cherche quelque consolation au moins dans ses trois plus chers amis, et ils dorment; ils les prie de soutenir un peu avec lui, et ils le laissent avec une négligence entière, PASC. *Pens.* XXV, 209. || Faire soutenir, s'est dit pour faire souffrir, faire endurer. Voiture était plutôt [pour Mlle de Rambouillet] un amant de galerie et pour badiner qu'autrement; aussi le faisait-elle bien soutenir, TALLEMANT, *Histor.* t. II, p. 235, ÉD. de 1834. || 30° Se soutenir, *v. réfl.* Se tenir debout, se tenir droit. Arrête, de faiblesse à peine il se soutient, CORN. *Théod.* V, 8. Il [M. de Sévigné] a un rhumatisme sur une cuisse et sur une hanche, qui lui fait beaucoup de mal, et l'empêche de se soutenir, SÉV. 321. Je ne me soutiens plus; ma force m'abandonne, RAC. *Phèdre*, I, 3. L'une des plus bizarres [coutumes chez les Chinois] est de rendre les pieds des femmes si petits, qu'elles ne peuvent presque se soutenir, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. V, p. 29. || 31° Être soutenu de manière à ne pas tomber ou s'enfoncer. Les oiseaux se soutiennent en l'air au moyen de leurs ailes. Comme si tout à coup j'étais tombé dans une eau très-profonde, je suis tellement surpris que je ne puis ni assurer mes pieds dans le fond, ni nager pour me soutenir au-dessus, DESC. *Méd.* II, 1. || Fig. Ces fortunes qui s'élèvent sans peine à des degrés éminents, tombent presque toujours d'elles-mêmes, parce que ceux qui ont l'ambition et les qualités propres pour y monter, n'ont pas d'ordinaire celles qu'il faut avoir pour s'y soutenir, RETZ, *Conjur. Fiesque.* || Ce bâtiment se soutient bien, il demeure à plomb et dans son entier. || 32° Se maintenir, subsister, durer. L'amour donne de l'esprit, il se soutient par l'esprit, PASC. *Pass. de l'amour.* Il n'y

a rien de plus malheureux qu'un État qui ne se soutient que par les étrangers, où il ne trouve ni zèle, ni sûreté, ni obéissance, BOSS. *Hist.* III, 6. Paris, dont on ne peut abaisser l'orgueil, dont la vanité se soutient toujours malgré tant de choses qui la devraient déprimer.... ID. *Sermons, Résurrection dern.* I. D'un air plus grand encor la poésie épique, Dans le vaste récit d'une longue action, Se soutient par la fable et vit de fiction, BOIL. *Art poét.* III. Il n'y a rien qui se soutienne plus longtemps qu'une médiocre fortune ; il n'y a rien dont on voie mieux la fin que d'une grande fortune, LA BRUY. VI. Ces grands zèles ne se soutiennent pas, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. Ce goût ne se soutint pas, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || La conversation se soutient, elle ne languit pas. || Le cours des effets publics se soutient, il reste au même taux, il ne baisse pas. || Cette étoffe se soutient, elle est ferme, elle ne s'amollit pas. || Cette couleur se soutient, elle conserve son éclat. || 33° Maintenir sa puissance, son crédit. Deux fils de Henri IV, César de Vendôme et le grand prieur, veulent se soutenir contre lui [Richelieu], et il les fait enfermer à Vincennes, VOLT. *Mœurs*, 176. On a vu quelquefois de petites armées renverser de grands empires : ici 250,000 hommes attaquent une femme sans défense [Marie-Thérèse], et elle se soutient, ID. *Mél. hist. Exam. du test. Alberoni.* || 34° Conserver sa santé, sa vigueur, sa fraîcheur, au delà du temps ordinaire. Cette personne se soutient bien. Je pense qu'à cet âge-là on peut passer pour vieille ; pour moi, je vous avoue que je me regarde comme telle ; tout le monde ne se soutient pas comme vous, madame, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. || En parlant d'une convalescence. Le mieux se soutient, le malade continue à aller mieux. || Il se dit d'un mourant dont la vie se prolonge. Mme Larkin s'est soutenue jusqu'au mardi matin, LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe*, Lett. 65. || 35° Défendre, maintenir sa situation morale. Quelqu'un traitait-il avec Madame, il semblait qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que par sa raison, BOSS. *Duch. d'Orl.* Semblable à un criminel pressé par des preuves invincibles, il [Jurieu] ne peut pas.... se soutenir devant ses accusateurs, ID. 2e *avert.* 10. Le monde, vu de près, ne se soutient pas longtemps contre lui-même, MASS. *Prof. rel. serm.* 4. J'avoue que ces récits m'ont fait souffrir ; mais je me soutiendrai mieux dans la suite. MARIV. *l'Heur. stratag.* I, 13. || 36° Être approuvé, en parlant d'une composition littéraire. Tel écrit récité se soutint à l'oreille, Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, BOIL. *Art poét.* IV. || Cette pièce de théâtre se soutient, elle est toujours bien accueillie du public. Cette tragédie [Pompée], qui est en effet d'un genre particulier, qu'il serait très-dangereux d'imiter, se soutient par les beaux morceaux de détail, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pomp.* III, 4. || Le succès de cet ouvrage se soutient, il continue. || 37° Persévérer. Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, PASC. dans COUSIN. || Ne pas se démentir. Votre personnage remplirait dignement une comédie parfaite ; car il ne se dément point, et se soutient toujours également, SÉV. 328. Constantin et Irène firent religieusement exécuter les décrets du septième concile ; mais le reste de leur conduite ne se soutint pas, BOSS. *Hist.* I, 11. C'était là [dans le sénat] que se formaient les desseins qu'on voyait se soutenir par leur propre suite, ID. *ib.* III, 6. Tout se soutient dans cet homme [le nouvel enrichi] ; rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne doit rien, qu'il a payée, LA BRUY. VI. || Cet ouvrage, ce discours se soutient bien, toutes les parties en sont bien traitées. || 38° Être appuyé, défendu, en parlant d'opinion, de doctrine. Cette opinion ne peut se soutenir. || 39° Être supporté, enduré. Ces pensées ne se soutiendraient pas, si on ne pensait en même temps... SÉV. 11 sept. 1689. || 40° Se prêter mutuellement aide et secours. Ne vous croyez point mal à la cour ; nous nous y soutiendrons, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 11 mai 1677. || Fig. Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que ce respect étouffe l'amour, PASC. *Passions de l'amour.* || 41° Terme de marine. Se soutenir dans sa route, ne pas la perdre par l'effet de la dérive et des courants qui peuvent vous contrarier.

— HIST. Xe s. Melz [mieux] sostendreiet les empedementz, Qu'elle perdesse sa virginitet, *Eulalie.* || XIe s. Chrestientet aidez à sustenir, *Ch. de Rol.* LXXXVII. Je n'arai jà qui sustienge m'honor, *ib.* CCIV. || XIIe s. Ne pur el [autre chose] ne fist l'um le nostre ordre establir, Fors pur les suffraitus aidier e sustenir, *Th. le mart.* 96. Se nos avons les biens recieuz de la main lo senior, por coi ne sostenrions nos les malz? *Job*, p. 452. Certes à merveille me vient, Comment la terre me sostient, Que ele desoz mei ne font, *Grég. le Grand*, p. 79. || XIIIe s. Mestre Symon, d'un exemple novel Vous part le jeu, et vous en choisissiez ; L'un en prenez et l'autre me lessiez, Et vostre part soustenez bien et bel, *Bibl. des ch.* 4e série, t. V, p. 316. Je veil [veux] bien que ma gent voient que je ne les soustendrai en nulles de leur mauvestiés, JOINV. 209. Bastons ieres [tu étais] por soustenir Le cors ke je voi enviellir ; Fils, c'as-tu fait? porpense toi, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 146. || XIVe s. C'est plus fort chose de soustenir tristesses ou choses tristes, que n'est soy abstenir de choses delettables, ORESME, *Éth.* 89. Celui qui soustient selon raison les perilz des batailles, ID. *ib.* 38. Nul ne soustendroit paciemment que l'en li feist moins.... ID. *ib.* 257. || XVe s. Or, belle dame, fait il, taisiez vous en, et ne le soustenez pas, *Les quinze joyes de mariage*, p. 88. Le filz veult entrer en gouvernement plus que devant, car la mere le soustient, *ib.* Quant les autres justiciers veirent ce, ilz cesserent de plus faire justice ; car ilz n'avoient qui leur soustint le menton, et pour ce dit vray le proverbe : quant le chef est malade, tous les membres s'en deullent, *Perceforest*, t. II, p. 44. Tandiz qu'ilz soustenoient nature [mangeaient], *ib.* t. II, f° 143. Adonc fut trop esbahie, et se doubta que le chevalier ne soustenoit celle cause pour l'amour d'elle, *ib.* t. VI, f° 83. || XVIe s. Il y en a qui insisteront à l'encontre, en soustenant que cette lecture ne sçauroit que bien peu servir, AMYOT, *Préf.* IX, 34. Soutenir des guerres, ID. *Numa*, 9. Quelque peu de vivres necessaires à soustenir la vie de l'homme, ID. *ib.* 18. Platon soustint la depense du voyage qu'il fit en Ægypte, avec l'argent qu'il gaigna sur des huiles qu'il y vendit, ID. *Solon*, 4. Et si ne cognoissoient la vertu valeureuse De ce prince lorrain [Guise], qui d'un grand empereur [Charles-Quint] Avoit soustins à Metz la force et la fureur, DUBELL. III, 66, *verso.* Je ne veux pas que vous le poulsiez ni le bransliez ; mais seulement ne le soustenez plus, LA BOÉTIE, 24. J'ay soustenu les premiers personnages ez tragedies de.... MONT. I, 198. Ils traverserent jusques en la Grece, où les Atheniens les soutinrent [leur résistèrent], ID. I, 231. Les uns et les autres sçavoyent bien qu'ils seroyent soustenus.... après arriverent pour le soutien des uns messieurs l'Admiral.... LANOUE, 649.

— ÉTYM. Bourg. *sôtenir* ; prov. et esp. *sostener* ; catal. *sostenir* ; portug. *soster* ; ital. *sostenere* ; du latin *sustinere* ; de *subtus*, sous, et *tenere*, tenir

SOUTENU, UE (sou-te-nu, nue), *part. passé* de soutenir. || 1° Tenu par dessous, supporté. [L'homme] se considérant soutenu.... entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. || 2° Appuyé, secondé. Il voudrait pour m'aimer que j'eusse d'autres charmes, Que l'éclat de mon sang, mieux soutenu de biens.... CORN. *la Suiv.* I, 8. C'est leur fantaisie [des maréchaux] de vouloir qu'on les traite de monseigneur ; et ce doit être aussi la vôtre, soutenue de la raison, de ne le point faire, SÉV. *à Bussy*, 26 mai 1681. L'auteur allègue toute l'Écriture, soutenue, comme il dit lui-même, de toute la tradition, BOSS. 4e *écrit, Préambule.* Les uns soutenus par leur seule foi, et les autres par leur passion, ID. 5e *avert.* 21. Quel plaisir d'aimer la religion, de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et de si solides esprits! LA BRUY. XVI. || En termes de guerre. Le général Lahoz, soutenu par une batterie et couvert par une nuée de tirailleurs, MONTHOLON, *Mém.* t. IV, XV, p. 8. || 3° Qui a par derrière soi. La douleur du héros était celle d'un sage ; elle était profonde, mais sans éclat et soutenue de majesté, MARMONTEL, *Bélis.* VI. || 4° Qui est renforcé de. Une soupe à bouillon perlé soutenue d'un jeune gros dindon cantonné de pigeonneaux, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. || Terme de blason. Se dit d'une pièce qui en a une autre au-dessous d'elle. || 5° Maintenu, gardé. Une sainte résolution formée, soutenue longtemps au milieu du monde même, MASS. *Profess. relig. serm.* 4. || Constant, persistant. Une bonté soutenue. Une fortune si prodigieuse et si soutenue dans le centre de la tyrannie, au milieu des révolutions, paraît incroyable, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 30. Des huées soutenues ont empêché d'entendre cette lecture [*Blanche et Guiscard* de Saurin], BACH. *Mém. secr.* 25 août 1762. || Qui ne se dément pas. On ne saurait imaginer une espièglerie mieux soutenue ni plus heureuse, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || Dans un roman, dans une pièce de théâtre, caractères soutenus, caractères qui restent les mêmes dans tout l'ouvrage. || 6° Un ton soutenu, un ton qui ne se familiarise pas. À la gaieté folle dont elle entremêlait ordinairement ses instructions, succéda tout à coup un ton toujours soutenu, qui n'était ni familier ni sévère, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || 7° Terme de littérature. Constamment noble et élevé. Style soutenu. Discours soutenu. || Terme de peinture. Coloris soutenu, coloris vrai et varié partout. || 8° Qui ne languit point, qui ne se ralentit point. Une course, une marche soutenue. Cette fête [à Chantilly] si superbe, si galante, si longtemps soutenue, LA BRUY. I Comme il [le pigeon] a l'aile très-forte et le vol soutenu, il peut aisément faire de longs voyages, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 351. || Terme de manége. Se dit des allures relevées quand elles sont bien égales et des temps de chaque air. Mouvements soutenus, mouvements cadencés, écoutés.

SOUTERRAIN, AINE (sou-tè-rin, rè-n'), *adj.* || 1° Qui est sous terre. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, BOSS. *Duch. d'Orl.* De grands physiciens ont fort bien trouvé pourquoi les lieux souterrains sont chauds en hiver et froids en été : de plus grands physiciens ont trouvé depuis peu que cela n'était pas, FONTEN. *Oracl.* I, 4. C'est là [chez les Calmouks] qu'on a trouvé en 1720 une maison souterraine de pierre, des urnes, des lampes.... une statue équestre d'un prince oriental portant un diadème sur la tête, VOLT. *Russie*, I, 1. On a trouvé une grande quantité d'arbres souterrains à Youle dans la province d'York, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terr. Œuvr.* t. II, p. 404. La base [de l'Etna], de près de cinquante lieues, ne s'est élevée que par la force des foudres souterraines, ID. *Min.* t. IX, p. 32. Ces formidables monts Dont les feux souterrains vivent sous les glaçons, DELILLE, *Imag.* III. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui vit ou croît dans le sein de la terre. Le rhizome est une tige souterraine. || Guêpes souterraines, voy. GUÊPE. || 3° Fig. Caché, secret, sourd. Employer des voies souterraines. La honte marche à pas obliques dans des routes souterraines où le soupçon la suit, BUFF. *Morc. choisis*, p. 236. Leurs marches souterraines sont trop ténébreuses, pour qu'il soit possible de les y suivre, J. J. ROUSS. 2e *dial.* || 4° S. *m.* Logis, voûte que l'on pratique sous terre. Un peuple nommé les Guanches y habite encore [dans les Açores] ; il a des souterrains qui lui servent de tombeaux ; ces souterrains sont fermés, leur entrée est un secret confié à une succession de vieillards, qui se le transmettent, BAILLY, *Atlantide*, p. 15. || Synonyme de tunnel. || Fig. surtout au pluriel, menées sourdes pour parvenir à quelque fin. Épier l'orpheline, Prendre les souterrains, tournevirer Nérine, DUFRESNY, *Réconciliat. norm.* I, 11. [Les ennemis de Socrate] l'attaquèrent d'abord non à visage découvert, mais par des souterrains et par des voies sourdes et cachées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 391, dans POUGENS. La duchesse de Lude n'ignorait pas qu'outre le nombre des prétendantes, il y en avait une entre autres sur qui elle ne pouvait espérer la préférence ; elle eut recours à un souterrain, ST-SIM. 89, 191. Louis XIV, avec la même hauteur, mais toujours soutenue par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne, VOLT. *Louis XIV*, 14.

— HIST. XIIIe s. Par une voute sousterine Entre ens en la cambre perine, *Lai d'Ignaurès.* || XVe s. Ils allumerent fallots, et entrerent en celle soubsterrine qui estoit belle et nette, et se mirent en chemin, FROISS. II, II, 23. || XVIe s. Sousterreines, sont les choses qui sont souz terre, comme les canaux par lesquels on fait venir les fontaines, PALISSY, 380. Amestris.... feit ensepvelir touts vifs quatorze jouvenceaux.... pour gratifier à quelque dieu soubterrain, MONT. II, 257. Entre nous, ce sont choses que j'ay tousjours veues de singulier accord, les opinions supercelestes et les mœurs soubterraines [l'ascétisme et le vivre vulgaire], ID. IV, 306. Les instruments pour tirer des puits les eaux sousterraines, O. DE SERRES, 506.

— ÉTYM. Provenç. *sosterrenh, subterrane* ; du lat. *subterraneus*, de *sub*, sous, et *terra*, terre.

† **SOUTERRAINEMENT** (sou-tè-rè-ne-man), *adv.* D'une manière souterraine. Du niveau du Saint-Laurent [dans une mine], nous sommes passés souterrainement au fond du puits Saint-Pierre, SIMONIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXI, p. 986.

SOUTIEN (sou-tiin), *s. m.* || 1° Ce qui tient par dessous, ce qui soutient. Ce pilier est le soutien de toute la voûte. || Point d'appui. Les poids, pour demeurer en équilibre, doivent être en proportion réciproque avec leurs distances du soutien ; c'est-à-dire, qu'un poids doit être à l'autre poids, comme la distance qui est entre le dernier et le soutien, est à la distance du premier d'avec le même soutien, MALEBR. *Rech. vér.* VI, I, 4. || Terme de botanique. Nom collectif des organes qui servent à soutenir les végétaux; tels sont les crampons, les vrilles. || Synonyme de lever, en équitation. || 2° Ce qui soutient la vie. Cette ambroisie est fade; J'en eus au bout d'un jour l'estomac tout malade; C'est un mets délicat et de peu de soutien, CORN. *Illus. com.* IV, 4. On n'en voyait point d'occupés à chercher le soutien d'une mourante vie, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Il faut que le soutien de la vie soit l'unique cause qui oblige de boire et de manger, et le faire dans la seule vue de se conformer à l'ordre de Dieu sur nous, BOSS. *Lett. Corn.* 149. || 3° Fig. Ce qui sert comme sert un soutien, un appui. Je ne trouve de soutien et d'appui contre le triste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu, SÉV. 28 mars 1689. Dès sa première jeunesse, Marie-Thérèse fut la consolation et le seul soutien de la vieillesse infirme du roi son père, BOSS. *Mar.-Thér.* La foi est un soutien, mais des choses qu'on doit espérer, ID. *ib.* Il souhaitait le rétablissement du ministre [Mazarin], comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, ID. *le Tellier.* Si la piété n'avait pas consacré les autres vertus du prince de Condé, je ne trouverais moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme, ID. *Louis de Bourbon.* Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État, RAC. *Athal.* I, 1. || 4° Argument, raison. L'esprit le plus borné et le plus rempli de ténèbres ne peut être assez aveugle pour produire de pareils soutiens, BOISGUILLEBERT, *Détail de la France, Suppl.* || Terme de palais et d'administration. Fournir les pièces au soutien, fournir les pièces justificatives.

— HIST. XVI° s. La cavallerie espagnolle marchoit en trois gros avancez, et en trois autres de soutien, D'AUB. *Hist.* II, 68. Nous leur avons à chacun d'eux respectivement octroyé acte de leurs remontrances, soutiens et deffences plus amplement inserez en nostre dit procès verbal, *Coust. gén.* t. I, p. 1084.

— ÉTYM. Nom verbal de *soutenir.* L'ancienne langue disait *soustenance.*

SOUTIRAGE (sou-ti-ra-j'), *s. m.* Action de soutirer. Pratiquer le soutirage du vin en temps opportun. Cette déduction, destinée à couvrir tous les déchets résultant des ouillages, coupages et soutirages, continuera d'être calculée en raison du séjour des vins en magasin, *Loi du* 24 *juin* 1824, art. 1er.

SOUTIRÉ, ÉE (sou-ti-ré, rée), *part. passé* de soutirer. Du vin soutiré.

SOUTIRER (sou-ti-ré), *v. a.* || 1° Transvaser du vin ou autre liquide d'un tonneau dans un autre, de manière que la lie reste dans le premier. On profite du temps sec et d'une belle gelée pour soutirer du vin, et le débourber, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 291. || 2° Par extension. Faire sortir l'électricité du nuage orageux. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de Jupiter ne sont en effet que du feu électrique; qu'enfin on peut soutirer le tonnerre, le conduire, le diviser, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre.* Les cerfs-volants venaient de démontrer qu'on pouvait, en quelque sorte, soutirer des nuées orageuses toute la matière électrique qu'elles renferment et qui les rend si redoutables, BONNET, *Contempl. nat.* V, 14. || 3° Fig. et familièrement, se faire donner par adresse ou par importunité. Il s'est laissé soutirer beaucoup d'argent. L'astuce criminelle des chrétiens de Terre sainte, qui, pour soutirer l'argent des croisés et des pèlerins.... LEGRAND D'AUSSY, *Inst. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 467.

— ÉTYM. *Sous*, et *tirer.*

† **SOÛTRA** (sou-tra), *s. m.* Commentaire abrégé sur le Véda. || Aphorismes des philosophes indiens.

— ÉTYM. Sanscr. *sûtra*, proprement un fil, et fig. un précepte; de même radical que le lat. *suere*, coudre.

† **SOUTRAIT** (sou-trè), *s. m.* Terme de papeterie. Planche inférieure de la presse. || Endroit de la presse sur lequel portent les poignées de papier.

† **SOUTRE** (sou-tr'), *s. m.* Se dit, chez les avoués, notaires, etc., d'une pancarte de papier qu'on met sur son bureau pour écrire et y serrer des notes.

— ÉTYM. Lat. *subter*, sous; c'est ce qu'on nomme vulgairement un sous-main.

SOUVENANCE (sou-ve-nan-s'), *s. f.* Terme archaïque, mais qui n'est pas hors d'usage. Souvenir. Tout m'est à contre-cœur, hormis leur souvenance, RÉGNIER, *Dial.* J'ai employé le mot de souvenance dans mon Quinte-Curce; cependant ce terme a été depuis condamné comme vieux par l'Académie; il faut dire souvenir en prose, mais en vers souvenance est bon, VAUGEL. *Nouv. Rem.* p. 438, dans POUGENS. L'âne vint à son tour, et dit : j'ai souvenance Qu'en un pré de moines passant.... LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous en faites état et que vous en avez souvenance? BOSS. *Sermons, Quinquag.* 1. Qu'une longue souvenance du passé éclaire un vieillard sur l'avenir, et qu'il la tourne en prévoyance, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 434. Combien j'ai douce souvenance Du joli lieu de ma naissance! CHATEAUBR. *Dern. Abenc.* J'ai voulu avant de mourir, jeter un regard sur l'Auvergne, en souvenance des impressions de ma jeunesse, ID. *Voy. à Clermont.*

— HIST. XII° s. Pour souvenance des coses devant dites, TAILLAR, *Recueil*, p. 9. || XIV° s. Moult de gens ne ont memoire ne souvenance des biens qu'on leur a faiz, ORESME, *Éth.* 274. || XV° s. Le plus près de la vérité que j'ay peu et sceu avoir souvenance, COMM. *Prol.* || XVI° s. Encor on se contente en cest esloignement; Car l'esprit s'entretient de douces souvenances, DESPORTES, *Diane*, I, 69. Les vieillards, à qui la souvenance des choses passées demeure, et ont perdu la souvenance de leurs redictes.... MONT. I, 35. Ils ont la souvenance assez pleine, mais le jugement entierement creux, ID. I, 147. Ayez donc souvenance, o tristes amoureux.... Qu'il faut craindre toujours et toujours esperer, MAROT, VI, 262.

— ÉTYM. *Souvenir* 1; bourg. *sôvenance*; prov. *sovinensa*; anc. catal. *sovenenza*; ital. *sovenenza.*

† **SOUVENEZ-VOUS-DE-MOI** (sou-ve-né-vou-de-moi), *s. m.* Le myosotis palustre, qui est le myosotis vivace de certains auteurs. || On dit aussi : Souviens-toi-de-moi. Lisbeth veut suivre son amie [qui, entraînée par une avalanche, lui avait jeté une fleur en lui disant : Souviens-toi de moi] : Au trépas elle veut courir; Mais on la retient à la vie; Vivre, ah! pour elle c'est mourir; Elle garda la fleur fidèle, Et depuis cette fleur s'appelle : Souviens-toi-de-moi, MILLEVOYE, *Romance.*

— ÉTYM. Traduction de l'allem. *Vergiss-mein-nicht*; en effet, dans le mythe allemand sur le myosotis, c'est la fleur qui dit au berger qui va périr, ne s'en rappelant pas le nom : Ne m'oublie pas.

1. **SOUVENIR** (sou-ve-nir; d'après Palsgrave, p. 4, au XVI° siècle; il lui souvient est prononcé il lui souviant), *v. n. impersonnel.* Il se conjugue comme venir. || 1° Venir à l'esprit (sens étymologique et primitif). Il m'est souvenu d'un passage qui confirme mon idée. Qu'il te souvienne De garder ta parole, et je tiendrai la mienne, CORN. *Cinna*, V, 1. Il peut vous souvenir quelles furent mes larmes, Quand Tryphon me donna de si rudes alarmes, ID. *Rodog.* II, 3. Quoi qu'on m'ait fait d'outrage, il ne m'en souvient plus, ID. *Sertor.* III, 4. Sur ce propos, d'un conte il me souvient, LA FONT. *Fabl.* III, 7. Je vous remercie de vous habiller; vous souvient-il combien vous nous avez fatigués avec ce méchant manteau noir? SÉV. *à Mme de Grignan*, 21 juin 1671. Il vous souvient de plus que le roi votre père.... — Jodelet : Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère, TH. CORN. *Geôlier de soi-même*, II, 6. Ne vous souvient-il plus, seigneur, quel fut Hector? RAC. *Andr.* I, 2. Mon père, il m'en souvient, m'assura de ton zèle, ID. *Brit.* I, 4. J'ai pu voir Mme de Fontanges; mais ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en souvient pas, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 39, dans POUGENS. || Qu'il me souvienne, autant que je puis me le rappeler. De lui je n'ai, qu'il me souvienne, rien à vous dire, IMBERT, *Jaloux sans amour*, II, 7. Il vous souvient de cette fête Où l'on voulut nous voir danser, MARMONTEL, *la Fausse magie.* || Familièrement. C'est du plus loin qu'il me souvienne, se dit d'une chose dont le souvenir est presque effacé. Vous voir! c'est du plus loin qu'il me souvienne, REGNARD, *Joueur*, III, 7. Vous vous souvenez, quoique ce soit du plus loin qu'il vous souvienne, que c'est la religieuse qui parle, MARIV. *Marianne*, 9° part. || 2° Se souvenir, *v. réfl.* Avoir mémoire de quelque chose. Je ne me souviens pas s'il y était. Je ne me souviens pas quand cela est arrivé. Je ne me souviens point que vous soyez venue, Depuis le temps de Thrace, habiter parmi nous, LA FONT. *Fabl.* III, 15. Nous nous souvenons encore très-distinctement comme tout cela passe vite à Paris, SÉV. 17 juin 1685. À la vue du saint viatique, le prince de Condé se souvient des irrévérences dont hélas! on déshonore ce saint mystère, BOSS. *Louis de Bourbon.* Hélas! je m'en souviens : le jour que son courage Lui fit chercher Achille, ou plutôt le trépas, Il demanda son fils.... RAC. *Andr.* III, 8. Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur était difficile d'être chastes et tempérants, LA BRUY. XI. Bonsoir, mon très-cher confrère, souvenez-vous de moi avec ceux qui s'en souviennent, VOLT. *Lett. Marmontel*, 21 juin 1771. Il [le P. Thomassin] oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit, ID. *Louis XIV, Écriv. Thomassin.* Qu'il [Pythagore] avait été, et qu'il s'en souvenait bien, jeune garçon, jeune fille, plante immobile, poisson phosphorique, oiseau léger, puis philosophe, DIDER. *Op. des anc. philos.* (*Pythagorisme.*) || Je me souvien, écrit sans *s*, par une licence poétique qui est un archaïsme. Je me souvien D'avoir eu pour ami, dans mon enfance, un chien, LAMART. *Joc.* III, 120. || Se souvenir de loin, se souvenir de choses arrivées il y a longtemps. || Fig. Il n'est pas vieux, mais il se souvient de loin, se dit ironiquement d'un vieillard qui fait le jeune. || Avec ellipse du pronom personnel. Tous les objets qui se présentent à moi me font souvenir d'elle [une dame], VOLT. *Lett.* 42. Le cocher de Mme de Caderousse fait assez souvenir de celui du cardinal de Retz, SÉV. 26. Il [un jésuite portugais] me demanda de l'emploi dans ma maison; cela me fit souvenir de l'aumônier Poussatin [des Mémoires de Grammont]; je lui proposai d'être laquais, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 26 oct. 1761. || 3° Garder la mémoire soit d'un bienfait, soit d'une injure. Seigneur, ne vous souvenez point de nos offenses. Que tarde la chrétienté à se souvenir et des secours de Candie et de la fameuse journée de Raab où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises? BOSS. *Mar.-Thér.* Ne vous souvenez plus qu'il vous ait offensée, RAC. *Brit.* IV, 1. Il faut que sur le trône un roi soit élevé, Qui se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, ID. *Ath.* I, 2. Je sais ce qu'on vous doit.... Et je m'en souviendrais, si vous n'en parliez pas, VOLT. *Sémir.* II, 1. || Par forme de menace. Je m'en souviendrai, je l'en ferai repentir. || Il s'en souviendra, il s'en repentira. || On dit de même. Souvenez-vous-en. || 4° S'occuper de, avoir soin de. Souvenez-vous de mon affaire. Souvenez-vous surtout de répondre de lui, VOLT. *Triumv.* III, 5 || Considérer, faire attention. Souviens-toi que tu n'es que poussière. Elle console le roi, qui lui écrit de la prison même qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Souvenez-vous bien Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien, BOIL. *Lutr.* I.

— REM. 1. Souvenir suivi de *que*, dans une phrase affirmative ou interrogative, veut l'indicatif; dans une phrase négative, veut le subjonctif : Je me souviens que vous avez dit cela; je ne me souviens pas que vous ayez dit cela. || 2. Faire souvenir quelqu'un d'une chose ou faire souvenir à quelqu'un d'une chose : les deux se disent; cependant la première façon est plus usitée, se rapportant à se souvenir, verbe réfléchi; la seconde plus correcte, se rapportant à il souvient, verbe impersonnel. Achior tout seul ose parler sans artifice, et faire souvenir à ce chef orgueilleux [Holopherne] que toutes ses forces viendront échouer contre cette ville [Béthulie], MASS. *Carême, Mélange.* Vaugelas admettait ces deux constructions, tout en disant que la première est plus usitée à la cour. L'Académie, dans ses Remarques sur Vaugelas, condamne absolument la seconde; mais elle se trompe, ne distinguant pas dans souvenir le verbe impersonnel et le verbe réfléchi. || 3. Latin *subvenire*, venir par-dessous; de là la locution *il me souvient*, la seule dont nos anciens se soient servis. Ce n'est qu'au XVI° siècle que *je me souviens* s'est introduit, par un barbarisme égal à un verbe tel que *je m'importe*, pour *il m'importe.* Mais ce barbarisme est désormais consacré; et il n'y a pas à revenir contre l'usage. || 4. Des grammairiens ont essayé d'établir une nuance entre *il me souvient* et *je me souviens*, disant que le premier marque une chose qui se présente d'elle-même à la mémoire, et le second une chose que l'on se rappelle à dessein. Cette distinction n'est pas réelle.

— SYN. SE SOUVENIR, SE RESSOUVENIR. Se souvenir, c'est garder le souvenir d'une chose. Se ressouve

nir, c'est se rappeler le souvenir d'une chose que l'on avait oubliée : J'avais oublié cette conversation, vous m'en faites ressouvenir. Ressouvenir suppose une interruption dans le souvenir.

— HIST. XI^e s. De grant dolur li poüst suvenir, *Ch. de Rol.* CCLV. || XII^e s. Ne lor sovenoit pas de jeu ne de chançon, *Sax.* XXII. Et li douz chans des menus oisillons Fait as pluseurs de joie suvenir, *Couci*, XIII. || XIII^e s. Mais un espoir m'a tant reconforté, Que il lui doit de mes maus souvenir, le COMTE D'ANJOU, *Romancero*, p. 124. Quant [il] me souvient de Berte, à poi que [je] ne m'occi, *Berte*, CVIII. De si lonc tans comme il pot sovenir à homme, BEAUMAN. XXII, 7. Et bien doit nommer et especifier en son testament toutes les detes et toz les torfès dont il pot estre souvenans, ID. XII, 58. || XIV^e s. Sire, dist Bauduins, voeilliez à Dieu penser; Ne vous doit souvenir fors de Dieu aourer, *Baud. de Seb.* VIII, 530. Sire, sovaignes vos de Caton en romant, Qui disoit à son fils.... *Girart de Ross.* v, 1256. || XV^e s. Je vous envoie ce dont promptement m'est souvenu, COM. *Prol.* Plusieurs fois avoit esté crié par aucuns des nostres, en combattant : Souvienne vous de Guinegate, ID. VIII, 6. || XVI^e s. Soubvenir assez vous peut de la mansuetude dont ilz usarent, RAB. *Garg.* I, 50. Le seigneur Dieu de nous souvenira, Plus que jamais Israel benira, MAROT, IV, 326. Nous plorions melancoliques, Nous souvenans des malheurs de Sion, ID. IV, 334. Souvienne-toi que chacun d'eux disoit : A sac, à sac, qu'elle soit embrasée, ID. IV, 334. Souvienne-nous qu'on ne doit oster de sa gloire [de Dieu] tant peu que ce soit, CALV. *Instit.* 68. Vous avés eu beaucoup d'amys; mais souvegnés vous que vous n'avés eu que une mere, MARG. *Lett.* 154. Il ne s'est point souvenu de dire, ou faire, ou taire cela, MONT. I, 34. Il m'est souvenu de mon homme, ID. I, 182. Il me feit souvenir du conte que.... ID. II, 72. L'ame, par sa faculté, ratiocine, se souvient, juge.... ID. I, 295. Je l'ay bien ouy nommer, dit l'estranger, mais il ne m'en souvient pas, AMYOT, *Sol.* 9. Il se prit à plorer par compassion en se souvenant de la fortune de son ayeul, ID. *ib.* 77. Quand on vous demandera là où vous avez abandonné votre capitaine, souvenez de rezpondre que ce a esté à Orchomene, ID. *Sylla*, 46. Il fault qu'ilz se souviennent que je n'ai pas pris à escrire des histoires, ains des vies seulement, ID. *Alex.* I.

— ÉTYM. Provenç. *sovenir;* ital. *sovvenire;* du latin *subvenire*, subvenir, de *sub*, sous, et *venire*, venir. Ce sont les langues romanes qui ont donné à ce verbe le sens de venir en mémoire, en le détournant légèrement : *subvenit mihi*, il me subvient, il subvient en ma mémoire.

2. **SOUVENIR** (sou-ve-nir), *s. m.* || 1° Impression qui demeure en la mémoire. Ne croyez point, ma fille, que son souvenir [de Turenne] fût fini ici, quand votre lettre est arrivée, SÉV. 266. Il y a des souvenirs agréables; mais il y en a de si vifs et de si tendres, qu'on a peine à les supporter, ID. 57. Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir, De son ouvrage en vous laisse un long souvenir, BOIL. *Art poét.* III. En vain vous en pourriez perdre le souvenir, RAC. *Mithr.* IV, 4. J'espère que du moins un heureux avenir A vos faits immortels joindra mon souvenir, ID. *Iph.* V, 2. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de Mme de Faugnes, J. J. ROUSS. *Lett. à de Luze*, 27 nov. 1765. La solitude où je comptais nourrir les précieux souvenirs des bontés de M. le prince de Conti et des vôtres, ID. *Lett. à Mme de Boufflers*, 18 janv. 1766. Le souvenir est l'ombre des plaisirs, DESMAHIS, *Poés.* p. 36, dans POUGENS. Le souvenir d'une langue n'est pas uniquement dans les habitudes du cerveau; il est encore dans les habitudes des organes de l'ouïe, de la parole et de la vue, CONDIL. *Log.* I, 9. L'esprit ne vit que de souvenirs, et rien de plus naturel que de prendre de bonne foi sa mémoire pour son imagination, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 266. Tu connais déjà des maux qu'on ignore à ton âge, les regrets amers, les souvenirs douloureux ... GENLIS, *Théât. d'éduc. Veuve de Sarepta*, sc. I. Et tel que ce serpent que tranche un fer barbare, Fidèle à la moitié dont l'acier le sépare, A ses vivants débris cherche encor de s'unir, Ainsi vers le passé revient le souvenir, DELILLE, *Imag.* II. Quant aux souvenirs, il n'est pas douteux que plus ils ont été répétés, plus ils nous reviennent facilement, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. Sc. mor. et pol.* t. I, p. 439. On rajeunit aux souvenirs d'enfance, Comme on renaît au souffle du printemps, BÉRANG. *Souvenirs d'enfance.* Le souvenir de l'espérance est frère, P. LEBRUN, *Poés.* t. I, p. 5. || Le souvenir de la mort, la pensée qu'on doit mourir. || En termes de civilité. Quand vous lui écrirez [à Mme de Vins], faites-lui des amitiés pour moi, et tâchez de faire aller un souvenir jusqu'à Pompone, SÉV. 29 nov. 1684. Je reçois des souvenirs très-aimables de M. de Lamoignon, ID. 15 nov. 1684. || 2° La faculté même de la mémoire. Je ne saurais effacer cette action de mon souvenir. Je vous assure que, quelque part que je sois, elle [une dame] est toujours dans mon cœur et dans mon souvenir, VOIT. *Lett.* 40. Je ferai tous vos compliments; je suis fort assurée qu'ils seront bien reçus; chacun se fait un honneur d'être dans votre souvenir, SÉV. *à Mme de Grignan* 5 juin 1675. Parlez; ne suis-je plus dans votre souvenir? RAC. *Brit.* II, 6. || 3° Par extension, ce qui fait conserver la mémoire de quelque chose, de quelqu'un. Ses blessures sont pour lui de glorieux souvenirs de ses victoires. En souvenir de moi, protégez-la toujours, C. DELAV. *Paria*, III, 1. A ton revers j'admire une reprise; C'est encore un doux souvenir, BÉRANG. *Mon habit.* || 4° Cadeau que l'on fait en partant, pour laisser le souvenir de soi à la personne que l'on quitte. || 5° *Au plur.* Nom donné à des espèces de mémoires où l'on raconte ce que l'on se rappelle avoir vu. J'écris des souvenirs sans ordre, sans exactitude, et sans autres prétentions que celle d'amuser mes amis, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 5. || 6° Tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler. Voilà un joli souvenir. J'ai écrit cela sur mon souvenir. || 7° Espèce de planchette divisée en sept parties disposées en crans, portant chacune sur une étiquette le nom d'un jour de la semaine, afin qu'on puisse y noter, pour chaque jour, ce qu'on aura à faire ce jour-là.

— HIST. XIII^e s. Lors vint Doulx-penser, Esperance, Et Sousvenirs qui moult s'avance, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 730. || XVI^e s. ....avant qu'on te voye estre, Jerusalem, hors de mon souvenir, MAROT, IV, 334. D'autre costé, du bien que je poursuis Le subvenir renforce mon martyre, ID. VI, 263. Souvent le souvenir de la chose passée, Quand on le renouvelle, est doux à la pensée, RONS. 787. Le doux souvenir que j'emporte de toy, ID. 791. Le souvenir d'un adieu, d'une action, d'une grace particuliere, d'une recommandation derniere, MONT. III, 300.

— ÉTYM. *Souvenir* 1; wallon, *sofni.*

SOUVENT (sou-van), *adv.* Plusieurs fois en peu de temps. Ce qu'on ne voudrait pas, souvent il le faut faire, LA FONT. *Fianc.* Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort, BOSS. *le Tellier.* Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire, BOIL. *Art poét.* I. Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante, RAC. *Athal.* I. Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien, ID. *Bérén.* II, 4. Nous serons toujours assez sages, Si nous sommes souvent heureux, BERNIS, *Quat. part. jour, nuit.* Souvent notre amour-propre éteint notre bon sens, VOLT. *Vanité.* || Le peu souvent que, le peu de fois que. ... Le peu souvent que ce bonheur arrive, Piquant notre appétit, rend sa pointe plus vive, CORN. *Veuve*, I, 1, 1^{re} édit. || Populairement. Le plus souvent, et, par abréviation, plus souvent, pas du tout, jamais. L'événement [un suicide proposé par J. Paturot à sa maîtresse] serait bien plus dramatique, Malvina, bien plus touchant s'il était orné d'une femme, si nous nous en allions à deux. — Malvina : Plus souvent! REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 16.

— REM. Cette locution très-vulgaire *le plus souvent* s'explique par une ironie et une ellipse. On propose à quelqu'un ce qu'il ne peut pas faire, et il répond en se moquant : (C'est ce que je fais) le plus souvent.

— SYN. SOUVENT, FRÉQUEMMENT. Il y a dans fréquemment une idée d'habitude qui n'est pas dans souvent. Communier souvent ou communier fréquemment, indique : l'un, qu'il est arrivé que l'on a communié souvent; l'autre, qu'il est dans les habitudes de communier souvent.

— HIST. XI^e s. Chéent i [y tombent] fudres e menut e suvent, *Ch. de Rol.* CIX. || XII^e s. Au Mans le troverez, là est il plus sovant, *Sax.* XXI. || XIII^e s. Je si sovent me tourmente, Que je n'ai ne jeu ne ris, *Dame de Faïel*, dans *Couci.* En larmes et en plours souvent le baiserai [un anneau], *Berte*, VII. || XVI^e s. Le naturel de l'homme est souvent de faillir, RONS. 662.

— ÉTYM. Bourg. *sôvan;* provenç. *soven, soen;* cat. *sovint;* ital. *sovente;* du lat. *subinde*, successivement, parfois, de *sub*, sous, et *inde*, en.

SOUVENTEFOIS (sou-van-te-foi), *loc. adv.* qui a vieilli. Maintes fois. L'un perd souventefois ce que l'autre conserve, MAIRET, *Sophon.* IV, 4. Souventefois le ciel en ses augures De nos maux à venir crayonne les figures, ID. *ib.* II, 2. || On écrit aussi souventes fois.

— HIST. XIII^e s. Et de le [la] tençon [querelle] vient laide parole, et de le [la] parole mellée, por le [la] quele aucuns reçoit mort souventes fois, BEAUM. XXX, 6. || XVI^e s. Souventes fois se adonnoit à.... prier et supplier le bon Dieu, RAB. *Garg.* I, 23.

— ÉTYM. *Souvent*, pris adjectivement, et *fois.*

SOUVERAIN, AINE, (sou-ve-rin, rè-n'; c'est une faute de prononcer, comme quelques-uns font, sou-vé-rin), *adj.* || 1° Très-excellent en son genre, qui est au plus haut degré en son genre. Ne me refusez pas ce bonheur souverain, CORN. *Pomp.* V, 4. Les belles soirées et le clair de lune me donnaient un souverain plaisir, SÉV. 14 août 1670. Qu'y restait-il [dans une âme incrédule], chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin? il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde, BOSS. *Anne de Gonz.* Pendant que sa valeur [de Constantin] maintenait l'empire dans une souveraine tranquillité, ID. *Hist.* I, 11. N'est-il pas étrange que, ce règne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal? BOURDAL. 15^e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 47. Le roi lui parlait plus sur le siége qu'à M. de Vauban même, qui était trop occupé; et cet avantage, qui fait la souveraine félicité des courtisans, flatte toujours beaucoup les gens les plus raisonnables, FONTEN. *Renau.* Cicéron leur était redoutable par cette souveraine éloquence qui le faisait dominer dans toutes les assemblées, VERTOT, *Révol. rom.* XII, p. 173. Ce langage sonore [le grec] aux douceurs souveraines, Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines, A. CHÉN. *l'Invention.* || En mauvaise part. Un souverain mépris, un mépris très-grand. Puisque cet enfer que je crains est le souverain malheur, je ne le craindrais pas autant que je dois, si ce n'était pas une crainte souveraine, BOURDAL. *Serm.* 19^e *dim. après la Pentec. domin.* t. IV, p. 205. || 2° Il se dit de l'autorité suprême et de ceux qui en sont revêtus. Dignité souveraine. Souverain seigneur. Souveraine maîtresse. Il sait que, si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois, dans les cas extraordinaires, de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit, BOSS. *le Tellier.* Triomphant et chargé des titres souverains Qu'ajoute encore aux rois l'amitié des Romains, RAC. *Bérén.* I, 3. Ma fille ignore encor mes ordres souverains, ID. *Iphig.* IV, 6. ....Ô mon souverain roi, Me voici donc tremblante et seule devant toi, ID. *Esth.* I, 4. Il [Jéhu] me laisse en ces lieux souveraine maîtresse, ID. *Athal.* II, 5. || Prince souverain, prince qui, maître d'un territoire et chef d'un peuple, ne relève d'aucun autre prince. || Cour souveraine, tribunal qui juge sans appel. || Jugement souverain, jugement sans appel. || Juger au souverain, s'est dit pour juger sans appel. || 3° Qui a en soi les signes, les caractères de la souveraineté. Et l'on eût dit à voir ce masque souverain [le visage de Corneille] Une médaille antique à frapper en airain, TH. GAUTIER, *le Soulier de Corneille.* || 4° Il se dit de Dieu et de son autorité suprême. La reine se soumit plus que jamais à cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires, BOSS. *Reine d'Anglet.* Soit qu'il [Dieu] élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui, ID. *ib.* Que s'il est une justice souveraine et par conséquent inévitable, qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature? ID. *Anne de Gonz.* || 5° Il se dit de l'empire que l'on a sur ses passions, sur son âme, sur le cœur d'un autre. Et sur mes passions ma raison souveraine, CORN. *Poly.* II, 2. Croyez que, de tous ces cœurs où vous régnez si bien, il n'y en a point où vous soyez plus souveraine que dans le mien, SÉV. *à Mme de Grignan*, 18 sept. 1676. En vain certains rêveurs vous l'habillent en reine [la raison], Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine, BOIL. *Sat.* IV. Elle [Agrippine] a repris sur vous son souverain empire, RAC. *Brit.* IV, 4. Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse, ID. *Esth.* II, 7. || 6° D'une efficacité sûre, infaillible. L'affection des honnêtes gens m'est un remède souverain contre les maux de cette nature, BALZ. liv. VI, lett. 7. Ce beau nom

d'héritière a de telles douceurs, Qu'il devient souverain à consoler des sœurs [qui ont perdu un frère], CORN. *Mél.* IV, 10. Il [le baume tranquille] est souverain à ces sortes de maux, SÉV. 23 avr. 1690. || 7° *S. m.* Celui en qui réside l'autorité suprême, prince, magistrat, ou peuple. Dans les démocraties, le peuple est le souverain. Il faut obéir aux lois du souverain. Ces petits souverains [les consuls] qu'il [le peuple] fait pour une année, CORN. *Cinna*, II, 1. J'ai une vénération toute particulière pour ceux qui sont élevés au suprême degré, ou de puissance, ou de connaissances; les derniers peuvent, si je ne me trompe, aussi bien que les premiers, passer pour des souverains, PASC. *Lett. à la reine Christine.* Sylla se rendit souverain sous le nom de dictateur, BOSS. *Hist.* III, 7. Celui-là est souverain qui jouit d'une puissance et d'une liberté telles, qu'il en est autorisé à intervenir aux affaires des nations par ses armes, et à assister dans leurs traités, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Leibnitzianisme*). || Dans le langage politique, l'être abstrait en qui réside le pouvoir souverain. Le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 1. La volonté de tous est l'ordre, la règle suprême; et cette règle générale et personnifiée est ce que j'appelle le souverain, ID. *Lett. de la mont.* 6. || 8° Particulièrement, monarque, prince souverain. Les Parthes, les Persans veulent des souverains, CORN. *Cinna*, II, 1. Des personnes assez éclairées ne doutent pas que, si le prince d'Orange voulait, osait ou pouvait entreprendre de se faire souverain de la Hollande, le roi [Louis XIV] ne concourût à ce dessein avec lui, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 251. Je reviens de Versailles.... ce qui plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le souverain, être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres, SÉV. 9 fév. 1683. La princesse Bénédicte épousa Frédéric, duc de Brunswick et Hanovre, souverain puissant, qui avait joint le savoir avec la valeur, BOSS. *Anne de Gonzague.* Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain, LA BRUY. X. J'ai fait des souverains et n'ai point voulu l'être, VOLT. *Œd.* II, 4. Il [Alexandre] voudrait être l'unique souverain de l'univers, et le seul dépositaire des connaissances humaines, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. L'aspect du souverain porte grâce au coupable, P. LEBRUN, *Marie*, II, 2. || Petit souverain, prince qui a une domination peu étendue, et même subordonnée à un autre. || Souveraine se dit d'une femme dans le même sens que souverain. Les ordres qu'il a reçus de sa souveraine. Une grande reine, souveraine de trois royaumes, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 9° Fig. Il se dit de l'autorité exercée soit sur les objets inanimés, soit sur le cœur. Tant qu'ils [les hommes] ne sont qu'amants, nous sommes souveraines, CORN. *Poly.* I, 3. Sultane et, ce qu'en vain j'ai cru trouver en toi, Souveraine d'un cœur qui n'eût aimé que moi, RAC. *Bajaz.* V, 4. Élie aux éléments parlant en souverain, ID. *Athal.* I, 1. || 10° Nom d'une monnaie d'or d'Angleterre, équivalant à 25 fr. 25 centimes; en anglais *sovereign.* || Demi-souverain, monnaie d'or d'Angleterre, qui vaut 10 schellings ou 12 fr. 60 c.

— REM. Voltaire blâme *souverain sur* employé par Corneille dans *Cinna* [Il nous fait souverains sur leurs grandeurs suprêmes, III, 4], mettant en place *souverain de*, qui est en effet plus usité. Mais cette locution, en soi, n'a rien de vicieux.

— HIST. XII° s. E li rois Antiochus aloit par les souveraines [supérieures] contrées, *Machab.* I, 6. A ton bel cors, à ta figure Bien convendroit tel aventure, Que tu fusses dame del mont [monde], Del souverain et del parfont, *Adam, Mystère*, p. 28. Dedenz el costé del sud fud l'entrée; après terre a une vis [escalier] par unt l'um montad al estage meien, e d'iluc al suverain, *Rois*, p. 247. Aussi come en la mer est puissanz la baleine, Si est lor poestez en terre souveraine, *Sax.* XXX. Saint iglise est espuse al soveraing Seignur, *Th. le mart.* 128. || XIII° s. [L'homme] Entendre doit al souvrain bien; Li souvrains biens c'est Dex lassus, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 8. Et il virent le lonc et le lé de la vile qui de toutes autres estoit soveraine, VILLEH. LXI. Mais Diex qui est donneres de joie souveraine, *Berte*, L. [Elle] Tant fist que leens n'out [il n'y eut] nul souverain [maître] de li [d'elle], *ib.* LIX. En toz les liex que li rois n'est pas nommés, noz entendons de cix qui tienent en baronnie; car cascuns barons est souvrains en se [sa] baronnie, BEAUM. XXXIV, 41. Et por ce que nos avons dit que sapience est le [la] sovraine vertus de toutes celes qui doivent estre en bailli, ID. I, 4. || XIV° s. Mais quant Diex fait à prinche une tel courtoisie, Que villes et chastiaux li met par son aïe, Et le fait souverain d'une chité garnie, *Baud. de Seb.* X, 357. Lothaire s'en retorna en la soveraine [supérieure] France, qui est le royaume d'Austrasie, DU CANGE, *supranus.* Souverein prelat, l'evesque de Chartres, ID. *ib.* || XV° s. Et donna encore [Édouard III] à Philippe de Chasteaux, son maistre escuyer et son souverain conseiller [de Jean de Hainaut] cent marcs.... FROISS. I, I, 27. Et envoya dedans Tournay messire Godemar du Fay souverain capitaine et garde de tout le pays d'environ.... ID. I, I, 94. Se combattit vaillamment, assez près du roy, monseigneur de Chargny; si estoit toute la presse sur luy, pour ce qu'il portoit la souveraine baniere du roy, ID. I, p. 194, dans LACURNE. A l'entrée du chastel, par dedans, a une grosse tour qui est maistresse et souveraine de la porte du chastel, ID. IV, p. 85. D'amour touché, Pour contempler sa beauté souveraine, Incontinent je m'en suis approché, BASSEL. XVI. Il estoit si petitement en la grace des souverains de la feste, qu'ilz le laisserent aller en sa tente, pour ce qu'il estoit trop bonbancier en ses faitz, *Perceforest*, t. III, f° 141. Après l'esbatement de la jeune compaignie, j'entendis que la dame ancienne alla dire à sa souveraine: Madame, gardez que le serain ne vous griefve huimais, *ib.* t. II, f° 77. Ce jour là furent maintes nopces faictes; mais les souveraines furent de Lyonnel, *ib.* t. IV, f° 156. || XVI° s. Ce prince [Alexandre] est le souverain patron des actes hazardeux, MONT. I, 133. L'autorité du gouverneur doibt estre souveraine sur lui [le jeune homme], ID. I, 165. Cette souveraine et maistresse amitié, ID. I, 215. Un souverain remede, ID. II, 32. C'est la perle de prix, c'est le souv'rain bonheur, RONS. 905. Voilà comme d'un mot de souverain qui s'employoit communement à tous ceux qui tenoient les premieres dignités de la France, mais non absolument, nous l'avons avec le temps accommodé au premier de tous les premiers, je veux dire au roy, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 688, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourg. *sôverain;* ital. *sovrano;* du bas-lat. *superanus*, qui vient du lat. *super*, sur, au-dessus.

SOUVERAINEMENT (sou-ve-rè-ne-man), *adv.* || 1° Excellemment, parfaitement. Souverainement bon. Souverainement juste. Mandez-moi des nouvelles.... de votre santé, de vos affaires; voilà ce qui me tient à cœur souverainement, SÉV. 30 sept. 1671. || 2° Familièrement et en mauvaise part. Cet homme est souverainement ennuyeux. Il [M. de Gordes] a souverainement deux choses, une grande défiance et une grande incertitude, de sorte qu'il se jette à l'écart à tout moment, SÉV. 3 nov. 1688. Soumis et docile à la critique quand elle lui paraissait juste, il la méprisait souverainement quand il la croyait déraisonnable, D'ALEMB. *Él. Marivaux, note* 25. || 3° D'une manière souveraine, sans appel. Il commande souverainement. Les confesseurs sont obligés de se rapporter à nous [jésuites] pour les cas de conscience; car c'est nous qui en jugeons souverainement, PASC. *Prov.* VI.

— HIST. XIV° s. Mais adès bien me remembroie, Que li diex dist, se je voioie Venir à mon entendement, Que tousdis souverainement Loiaus, senez en tous cas fusse, MACHAUT, p. 39. Selon ce que vertu est bien, elle n'est pas ou [au] moien, mes est très bonne souverainement et contraire à mal, ORESME, *Éth.* 46. Et ce appert maismement et advient as poetes, car ilz aiment souverainement leur poemes ou dittés aussi comme leur filz, ID. *ib.* 274. || XVI° s. Il [la Boétie] avoit une autre maxime [obéir aux lois] souverainement empreinte en son ame, MONT. I, 221.

— ÉTYM. *Souveraine*, et le suffixe *ment.*

SOUVERAINETÉ (sou-ve-rè-ne-té), *s. f.* || 1° Autorité suprême. Souveraineté absolue. Souveraineté limitée. Souveraineté héréditaire. Souveraineté élective. Par la même raison que la souveraineté est inaliénable, elle est indivisible, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 2. L'on parvint à concevoir qu'une monnaie portant l'empreinte de la souveraineté ou du chef de la nation devait être frappée par des préposés de confiance, et non par des fermiers avides de gain, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 62. || 2° Qualité, autorité d'un prince. On lui dispute la souveraineté. Rome n'en a repris [de ses droits], au lieu de liberté, Qu'un droit de mettre ailleurs la souveraineté, CORN. *Othon*, III, 3. Quand l'Espagne voulut donner au prince de Condé ou Cambrai et ses environs ou le Luxembourg en pleine souveraineté, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 3° Étendue de pays sous la dépendance d'un souverain. Il [le duc de Veimar] comptait se faire une souveraineté le long du Rhin, VOLT. *Mœurs*, 178. || 4° Souveraineté du peuple, doctrine politique qui attribue au peuple le pouvoir souverain. Par ces dernières expressions [l'intérêt et la volonté de la nation] le vainqueur sous-entendait la souveraineté du peuple, cette autre espèce de droit divin qui n'a pas de raisons à donner ni de compte à rendre, et qui peut devenir le plus démesuré comme le plus irresponsable instrument de bien des choses que la justice réprouve, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. VII. || 5° Fig. Autorité morale, considérée comme suprême. Dans le bouge où il était logé, il [un barbon] ne parlait que de l'empire naturel du sage, que de la souveraineté de la raison, BALZ. *le Barbon.* || La souveraineté du but, se dit d'un but auquel on subordonne, on sacrifie tout. || 6° Fig. Qualité de ce qui est sans appel. Je ne vois aucune chose qui puisse être à couvert de la souveraineté de tes décisions, MOL. *Crit.* 7.

— HIST. XIII° s. Si comme on voit toute jor que se cil d'Artois.... pledent ensamble par devant le roy à Paris d'aucuns apiax [appels] qui sunt fet à li par reson de le [la] sovraineté ou d'autres cas qu'il a sor ses sougès, BEAUM. LXI, 72. Il sera afermemenz en terre, es souverainetez des monz [*in summis montium*], *Psautier*, f° 85.

— ÉTYM. *Souverain.*

† **SOVEREIGN**, voy. SOUVERAIN, n° 10.

SOY (soé), *s. m.* Voy SOUI, qui est plus usité.

† **SOYÈRE** (so-iè-r'), *adj. f.* Se dit de l'industrie qui s'occupe de la récolte et de la fabrication des soies. Industrie soyère.

SOYEUX, EUSE (so-ieû, ieû-z'; plusieurs prononcent soi-ieû), *adj.* || 1° Qui appartient à la soie. Le ver à soie a deux réservoirs de matière soyeuse, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 406, dans POUGENS. || 2° Plein de soie, bien garni de soie, en parlant des étoffes de soie. Taffetas, satin soyeux. Quelle fraîcheur et quel éclat dans l'étoffe soyeuse et légère qui flottait à longs plis autour d'elles! MARMONTEL, *Cont. mor. Laurette.* Celui qui.... Sur de soyeux divans se couche avec mollesse, V. HUGO, *Orient*, XV. || 3° Par extension. Fin et doux au toucher. En général, toutes ses plumes [du geai] sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, BUFF. *Ois.* t. V, p. 147. Cette chenille est de celles qui savent se servir de leurs propres poils pour fortifier ou épaissir le tissu soyeux et très-mince de leur coque, BONNET, *Observ.* 1re, *Insectes.* || Fig. Souple et soyeux avec les gens en place de qui dépendaient les artistes, il [le comte de Caylus] se donnait auprès de ceux-là un crédit dont ceux-ci redoutaient l'influence, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 4° Terme d'histoire naturelle. Couvert de poils nombreux, mous et brillants comme la soie. Les feuilles du saule blanc sont soyeuses en dessous. || Il se dit des substances minérales qui ont l'apparence de la soie. Ce coteau renferme dans des lits d'argile beaucoup de gypse cristallisé en filets soyeux, brillants et déliés, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 55, dans POUGENS. || 5° *S. m.* Espèce d'agaric. || *S. m. pl.* Famille de passereaux.

ÉTYM. *Soie.*

† **SOYON** (so-ion), *s. m.* Nom vulgaire donné à la maladie du porc appelée soie.

SPACIEUSEMENT (spa-si-eû-ze-man), *adj.* Au large, dans un grand espace. Être logé spacieusement.

— ÉTYM. *Spacieuse*, et le suffixe *ment.*

SPACIEUX, EUSE (spa-si-eû, eû-z'), *adj.* Qui est de grande étendue. Je me bâtirai une maison vaste et des appartements spacieux, SACI, *Bible, Jérémie*, XXII, 14. Que le monde, dit-il [le rat], est grand et spacieux! Voilà les Apennins et voici le Caucase! LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux et si beaux [que les nôtres], VOLT. *Louis XIV*, 29. Un petit ruisseau coulant des hauteurs voisines suffit, avec le temps, pour étendre une couche de sable ou de gravier sur toute la superficie d'un vallon, quelque spacieux qu'il soit, BUFF. *Hist. nat.* 2° *disc.*

— HIST. XII° s. Iceste mer grande e spaciose, *Liber psalm.* p. 152. Mult i est li leus [lieu] agraable, Espacios e delitable, BENOÎT, II, 11483. || XVI° s. Ceux qui abondent en ceste passion [la haine] trouveront assez de champs spacieux pour la promener, voire pour la lasser, LANOUE, 75. Chascun suyt à le veoir mourir [l'homme]; pour le destruire, on cherche un champ spacieux, en pleine lumiere, MONT. III, 264.

— ÉTYM. Provenç. *espacios* ; espagn. *espacioso* ; ital. *spazioso* ; du lat. *spatiosus*, de *spatium*, espace.

† **SPACIOSITÉ** (spa-si-ô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est spacieux.

— HIST. XVIe s. La spaciosité et grandeur du logis ne pouvoit suffire à tout recepvoir, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 237, dans LACURNE. Les arteres s'implantent obliquement près l'orifice de la vessie, et penetrent jusques à l'interne spaciosité, PARÉ, I, 30.

— ÉTYM. Lat. *spatiositatem*, de *spatiosus*, spacieux.

SPADASSIN (spa-da-sin; Chifflet, *Gramm.* p. 238, dit espadassin), *s. m.* || 1° Bretteur, ferrailleur. Il n'y avait que Scipion qui fût un peu spadassin, LESAGE, *Gil Bl.* X, 2. Vous sacrifiez mon honneur à un faux point d'honneur; vous diffamez votre maîtresse pour gagner tout au plus la réputation d'un bon spadassin, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 57. || *Adj.* Adieu, mon cher cousin; Modérez tant soit peu votre esprit spadassin, SCARR. *Jodelet duell.* II, 6. || 2° Assassin gagé. Claudio : Tu m'iras chercher ce soir le spadassin que je t'ai dit. — Tibia : Pourquoi faire? — Claudio : Je crois que Marianne a des amants.... je puis poster un homme derrière la poterne, et me débarrasser du premier qui entrera, A. DE MUSSET, *Capr. de Marianne*, I, 1.

— HIST. XVIe s. Ils appellent les descendants de cestuy Anticrates Machæronias, qui vault autant à dire comme spadassins, AMYOT, *Agés.* 60. Le seigneur de la Vauldissere, qui avoit espousé la cousine germaine de mon pere, et m'avoit cogneu espadazin [habile à manier l'épée] à l'estude de là les monts, BONIVARD, *Chron. de Geneve*, III, 12. Il [Cosme de Médicis] entretenoit un nombre de spadazins, avec lesquels il tenoit en crainte toutte la cité, ID. *Idolâtrie*, p. 54.

— ÉTYM. Ital. *spadaccino*, de *spada* (voy. ÉPÉE).

† **SPADASSINER** (spa-da-si-né), *v. n.* Faire le spadassin, ferrailler (avec un sens de blâme). C'était grand deuil et grand'pitié de voir un gentilhomme français [le chevalier d'Éon], un chevalier de l'ordre de Saint-Louis, un vieillard employé pour la couronne et connu de l'étranger, qui spadassinait comme sur un théâtre et contre un mulâtre, DE COURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. III, ch. VI.

† **SPADELLE** (spa-dè-l'), *s. f.* Espèce de ringard employé dans les usines où l'on fond les minerais de plomb, et autres.

— ÉTYM. Dérivé de l'angl. *spade*, bêche.

† **SPADICE** (spa-di-s'), *s. m.* Terme de botanique. Inflorescence indéfinie consistant en une espèce d'épi ou de chaton, dont l'axe épais et charnu porte des fleurs unisexuées, enveloppées dans une spathe commune, exemple : l'inflorescence de l'arum ou pied de veau.

— ÉTYM. Lat. *spadicem*, branche de palmier, du grec σπάδιξ.

† **SPADICÉ, ÉE** (spa-di-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'un spadice.

† **SPADICIFLORES** (spa-di-si-flo-r'), *s. f. pl.* Terme de botanique. Groupe de plantes dont les fleurs sont rangées en spadice, et comprenant les aroïdées, typhacées et pandanées.

— ÉTYM. *Spadice*, et *fleur*.

SPADILLE (spa-di-ll', *ll* mouillées, et non spa-di-ye), *s. f.* Terme de jeux de cartes. L'as de pique, au jeu d'hombre. Bonne plaisanterie!.... donnez-moi spadille, POINSINET, *Cercle*, sc. 12.

— ÉTYM. Espagn. *espada*, épée, parce qu'en Espagne le pique est marqué par des épées.

† **SPADON** (spa-don), *s. m.* Autre forme peu usitée de espadon, poisson (voy. ce mot).

† **SPAGIRIE** (spa-ji-rie), *s. f.* Ancien nom de la chimie ou alchimie.

— HIST. XVIe s. Spargirie, COTGRAVE.

— ÉTYM. On donne pour étymologie σπᾶν, arracher, et ἀγείρειν, rassembler : l'art qui sépare et unit. Mais en même temps on attribue ce mot à Paracelse, qui peut fort bien l'avoir forgé.

† **SPAGIRIQUE** (spa-ji-ri-k'), *adj.* Qui appartient à l'alchimie, qui se sert de l'alchimie. L'art spagirique. L'opérateur Ferdinando Ferdinandi, Normand, se disant Vénitien, médecin spagirique de profession, SCARR. *Rom. com.* II, 18. || Médecine spagirique, voy. HERMÉTIQUE.

— HIST. XVIe s. Autres plus speculatifs s'appellent spagiriques; devinez qui c'est; car il n'est hebrieu, grec, latin, ne bas-breton, *Contes d'Eutrapel*, ch. X, f° 50, dans POUGENS.

† **SPAGIRISTE** (spa-ji-ri-st'), *s. m.* Secte de médecins qui prétendaient expliquer les changements qui s'opèrent dans le corps humain en santé et en maladie, de la même manière que les chimistes de leur temps expliquaient ceux du règne inorganique.

SPAHI (spa-i), *s. m.* || 1° Nom d'un corps de cavalerie turque, payé par le Grand Seigneur, et ne possédant aucun fonds de terre, comme en possèdent les Timariots. Les janissaires, d'accord avec les spahis, entrèrent tumultueusement dans le sérail à Andrinople, ST-SIMON, 124, 114. || 2° Soldat d'un corps de cavalerie indigène formé dans l'Afrique française.

— ÉTYM. Persan, *sipâhi*, cavalier, le même que *cipaye* (voy. ce mot).

SPALME (spal-m'), *s. m.* Terme de navire. Toute espèce d'enduit.

— ÉTYM. Voy. ESPALMER.

SPALMÉ, ÉE (spal-mé, mée), *part. passé* de spalmer.

SPALMER (spal-mé), *v. a.* Terme de marine. Le même que espalmer.

SPALT (spalt'), *s. m.* Pierre dont les fondeurs se servent pour mettre les métaux en fusion. || Nom donné par les artistes à l'asphalte ou bitume de Judée.

— ÉTYM. Allem. *Spalt*, chaux carbonatée testacée, de *spalten*, fendre.

SPAR (spar), *s. m.* Corruption de spath.

SPARADRAP (spa-ra-drap'), *s. m.* Terme de chirurgie. Feuille de papier ou tissu de toile, de coton, de soie, qu'on recouvre uniformément d'une couche médicamenteuse, ou qu'on imprègne de quelque mélange résineux ou emplastique. Le taffetas d'Angleterre est un sparadrap.

— HIST. XIVe s. Sparadrapa est emplastre visqueux, lequel est embreuvé par teile [toile], H. DE MONDEVILLE, f° 80 *bis*. || XVIe s. En defaut d'iceux, faut user de sparadrap, dont voicy la composition.... PARÉ, VIII, 28.

— ÉTYM. Origine inconnue. On trouve aussi *spandarapum* dans le Lexique de Castelli.

† **SPARADRAPIER** (spa-ra-dra-pié), *s. f.* Instrument propre à préparer les sparadraps.

SPARE (spa-r'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de poissons acanthoptérygiens qui est actuellement détruit, et qui a donné naissance aux genres *boops*, *cantare*, *chrysophis*, *denté*, *mène*, *pagel*, *pagre*, *sargue*, *smaris*, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *sparus*.

† **SPARGANIER** (spar-ga-nié), *s. m.* Genre de plantes aquatiques, herbacées, répandues sur presque toute la surface du globe (famille des typhacées).

† **SPARGOSE** (spar-gô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Distension des mamelles par le lait.

— ÉTYM. Σπάργωσις, de σπαργᾶν, être plein d'un liquide.

† **SPARGOUTE** (spar-gou-t'), *s. f.* Voy. ESPARGOUTE.

† **SPARSIFLORE** (spar-si-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs éparses ou en petit nombre.

— ÉTYM. Lat. *sparsus*, dispersé, et *flos*, fleur.

† **SPARSIFOLIÉ, ÉE** (spar-si-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles éparses ou peu nombreuses.

— ÉTYM. Lat. *sparsus*, dispersé, et *folium*, feuille.

† **SPARSILE** (spar-si-l'), *adj.* Terme d'astronomie. Étoiles sparsiles, étoiles qui ne se trouvent pas comprises dans les constellations formées par les astronomes. On dit aussi étoiles sporades et informes.

— ÉTYM. Lat. *sparsilis*, de *sparsus*, dispersé.

† **SPART** (spart'), *s. m.* Synonyme de sparte.

† **SPARTALITE** (spar-ta-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Zinc oxydé, cristallisé.

† **SPARTAN** (spar-tan) ou **SPARTON** (spar-ton), *s. m.* Terme de marine. Cordage fabriqué avec des tiges de genêt.

— ÉTYM. *Sparte*.

SPARTE (spar-t'), *s. m.* Plante de la famille des graminées, dont on fait des nattes, des cordages, etc. (*lygeum spartum*, *L.*). Le sparte ne se coupe pas, il s'arrache, sans cependant que la racine suive, parce qu'elle est trop tenace, AMEILHON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 330. Varron dit que les Grecs n'ont effectivement commencé à connaître le sparte qu'après qu'ils eurent des rapports avec l'Ibérie, ID. *ib.* p. 509. Le sparte, plante textile, que l'on appelle aussi du nom d'*alfa* en Algérie ....y est utilisé avec succès pour la fabrication du papier, *Journ. offic.* 11 août 1871, p. 2698.

— ÉTYM. Lat. *spartum* ; grec, σπάρτος, sparte, σπαρτόν, corde.

SPARTERIE (spar-te-rie), *s. f.* Fabrique de tissus de sparte. Les Provençaux, qui depuis très-longtemps font des ouvrages de sparterie, et pour qui ce travail est un objet de lucre assez considérable, ont soin de le faire rouir [le sparte] dans l'eau de mer, AMEILHON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 532. || Ouvrage fait avec le sparte. Un chapeau de sparterie. || Nom donné, sur la Méditerranée, à un genre de cordage qui flotte toujours sur l'eau, et pourrit lentement, bien qu'on ne le goudronne jamais.

— ÉTYM. *Sparte*.

† **SPARTIATE** (spar-si-a-t'), *s. m.* et *f.* || 1° Homme appartenant à la classe aristocratique de la république lacédémonienne (les Lacédémoniens en formaient la plèbe), laquelle avait été assujétie par Lycurgue à une grande rigidité de mœurs guerrières. J'ai vu quelquefois jusqu'à quatre mille hommes dans la place publique [à Lacédémone], et j'y distinguais à peine quarante Spartiates, en comptant même les deux rois, les éphores et les sénateurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 42. || 2° Fig. Homme rigide tant au physique qu'au moral. C'est un spartiate.

† **SPARTIER** (spar-tié), Genre de la famille des légumineuses, dit aussi spartium, où l'on distingue le *spartium junceum*, dit vulgairement genêt d'Espagne et jonc d'Espagne.

— ÉTYM. *Sparte*.

† **SPARTIINE** (spar-ti-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Extrait amer du *spartium monospermum*, *L.*

† **SPARTIUM** (spar-ti-om'), *s. m.* Voy. SPARTIER.

† **SPARTON**, *s. m.* Voy. SPARTAN.

SPASME (spa-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Contraction involontaire des muscles, notamment de ceux qui n'obéissent pas à la volonté. || Spasme cynique, contraction des muscles de la face, qui donne à la physionomie l'aspect du chien qui gronde et cherche à mordre. || Spasme de la glotte, affection des enfants surtout, consistant en contractions convulsives du diaphragme caractérisées par de courts accès de suffocation, survenant tout à coup, sans prodromes.

— HIST. XIIIe s. Apopletique, paralitike, espame, ALEBRANT, f° 6. || XVIe s. Spasme ou convulsion est retraction et mouvement involontaire des nerfs, et par consequent des muscles.... PARÉ, VII, 8. Tel spasme [pâmoison] luy dura tant sans revenir à soy.... *Don Flores de Grece*, f° 146. Un spasme, une foiblesse, un morne estonnement Qui pallit mon visage, DESPORTES, *Œuvres*, p. 281, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *espasme* ; esp. *espasmo* ; ital. *spasmo*, *spasimo* ; du lat. *spasmus*, du grec σπασμὸς, de σπάω, tirer, contracter ; comp. SPONTANÉ.

SPASMODIQUE (spa-smo-di-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui appartient aux spasmes, qui est caractérisé par des spasmes. Mouvement spasmodique. L'usage des odeurs produit ces affections spasmodiques, BEAUMARCH. *Barbier*, II, 15. || 2° Qui est employé contre les spasmes et convulsions; on dit plus souvent antispasmodique.

— ÉTYM. Irrégulièrement dérivé de σπασμώδης, qui vient de σπασμὸς spasme, et εἶδος, forme.

† **SPASMODIQUEMENT** (spa-smo-di-ke-man), *adv.* D'une façon spasmodique.

SPASMOLOGIE (spa-smo-lo-jie), *s. f.* Terme de médecine. Traité des spasmes.

— ÉTYM. *Spasme*, et λόγος, traité.

† **SPASTIQUE** (spa-sti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de spasmodique.

— ÉTYM. Σπάω, tirer, contracter.

SPATH (spat'), *s. m.* || 1° Ancien terme de minéralogie. Substance pierreuse qui se trouve souvent unie aux mines. || 2° Aujourd'hui, spath, employé seul, ou spath d'Islande, est ce que l'Académie appelle spath calcaire, ou carbonate de chaux cristallisé. || Spath satiné, calcaire fibreux. || 3° Spath pesant, sulfate de baryte natif, ou baryte sulfatée. Le spath pesant le plus anciennement connu est la pierre de Bologne, BUFF. *Min.* t. VII, p. 337. || 4° Spath amer, dolomie. || 5° Spath fluor, un des noms de la fluorine. Les spaths fluors réduits en poudre prennent, par le feu, de la phosphorescence comme les spaths pesants, BUFF. *Min.* t. VII, p. 491. Exposé dans un creuset à la chaleur d'un fourneau à réverbère, ou bien à la flamme du chalumeau, il [le fluate de chaux] se fond en un verre transparent; c'est pour cela qu'on l'appelait autrefois spath fluor, THENARD, *Traité de chimie*, t. II, p. 544, dans POUGENS. || 6° Faux spath, nom sous lequel on désigne parfois le feldspath. || 7° Spath adamantin, nom donné

au corindon, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 301. || Quelques-uns disent par corruption spar.

— ÉTYM. Allem. *Spath.*

† **SPATHACÉ, ÉE** (spa-ta-sé, sée), *adj.* Synonyme de spathé.

SPATHE (spa-t'), *s. f.* Terme de botanique. Involucre foliacé ou membraneux, propre aux plantes monocotylédones.

— ÉTYM. Lat. *spatha*; grec, σπάθη, spathe du palmier, proprement instrument de tisserand, et aussi sorte d'épée (voy. ÉPÉE).

† **SPATHÉ, ÉE** (spa-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui a une spathe, enveloppé dans une spathe.

† **SPATHELLE,** (spa-tè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite spathe qui accompagne chaque fleur, dans certains assemblages de fleurs enveloppés d'une spathe générale. || Chacune des pièces de la glume des graminées.

† **SPATELLULE** (spa-tèl-lu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Chacune des pièces de la glumelle des graminées. || Terme de zoologie. Se dit de celles des soies des annélides qui se terminent par une palette.

† **SPATHIFICATION** (spa-ti-fi-ka-sion), *s. f.* Conversion d'un débris de corps organisé en un corps de nature pierreuse.

† **SPATHIFIER** (spa-ti-fi-é), *v. a.* Terme de minéralogie. Former en spath.

† **SPATHIFORME** (spa-ti-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence du spath. Cette partie extérieure blanche et spathiforme du calcul était du phosphate ammoniaco-magnésien, FOURCROY, VAUQUELIN, *Instit. Mém. scienc.* t. IV, p. 119.

† **SPATHIQUE** (spa-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est de la nature du spath; qui a une texture lamelleuse. Le fer spathique est un des minéraux de fer les plus précieux; on en retire d'excellent fer; comme il peut donner directement de l'acier, on l'appelle aussi quelquefois mine d'acier, THENARD, *Traité de chimie*, t. II, p. 364, dans POUGENS. || Acide spathique. Un autre acide qui, en se combinant avec le calorique, passe sous la forme de fluide élastique, qui est le gaz acide fluorique, ci-devant connu sous le nom de gaz acide spathique, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 64.

SPATULE (spa-tu-l'; Chifflet, *Gramm.* p. 238, dit espatule), *s. f.* || 1° Instrument de chirurgie et de pharmacie, plat à un bout et arrondi à l'autre, dont on se sert pour remuer ou pour étendre les électuaires, les onguents, les emplâtres, etc. || Docteur de la petite spatule, s'est dit jadis pour chirurgien. Ces docteurs de la petite spatule s'en font merveilleusement accroire, quand les médecins n'y sont point, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 433. || 2° Terme de peinture. Instrument pour délayer et broyer les couleurs. || 3° Terme de peinture et dorure. Outil pour réparer les moulures. || 4° Terme de métallurgie. Espèce de couteau ou de cuiller plate. || Pelle qui sert dans les affineries à jeter les scories et les crasses. || 5° Terme de marbrier. Outil pour gâcher le plâtre. || 6° Oiseau de rivage ainsi nommé à cause de la forme de son bec, famille des échassiers. Les cuillers arrondies du bec de la spatule paraissent propres à ramasser les coquillages, BUFF. *Morc. choisis*, p. 260. || 7° Nom donné par les botanistes du XVI° siècle à l'iris fétide.

— HIST. XIV° s. Quant il [un mélange] sera osté du feu et meu longuement de l'espatule, LANFRANC, f° 10, *verso*. || XVI° s. Faut conduire la queue d'une spatule, PARÉ, III, 7. Le bout de l'espatule, ID VIII, 3.

— ÉTYM. Lat. *spathula*, dimin. de *spatha* (voy. SPATHE).

† **SPATULÉ, ÉE** (spa-tu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une partie qui est rétrécie à la base, large et arrondie au sommet, en manière de spatule.

† **SPATULER** (spa-tu-lé), *v. a.* Spatuler du chanvre, le battre et le secouer.

SPÉCIAL, ALE (spé-si-al, a-l'), *adj.* || 1° Particulier à une espèce, par opposition à général, qui appartient à un genre. Fonds spéciaux. Ne considérons plus la mort comme des païens, mais comme les chrétiens, c'est-à-dire avec l'espérance, comme saint Paul l'ordonne, puisque c'est le privilége spécial des chrétiens, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Par un privilége spécial au fils unique de Dieu, ID. dans COUSIN. L'action des Machabées et des Juifs qui les ont suivis étant extraordinaire et venant d'un ordre spécial de Dieu, BOSS. 5° *avert.* 25. || Commerce spécial, commerce ne comptant, pour le pays qui importe, que ce qu'il consomme, et pour le pays qui exporte que ce qui est de sa propre production, par opposition à commerce général (voy. GÉNÉRAL). || Terme de collége. Classe de mathématiques spéciales, ou, substantivement, la spéciale, les spéciales, la classe où l'on étudie la haute algèbre et l'application de l'algèbre à la géométrie. Il est en spéciales. || 2° Se dit, par abus, des personnes. Des hommes spéciaux, des hommes qui ont des aptitudes spéciales, des hommes dont toute l'intelligence est appliquée exclusivement à telle ou telle profession, telle ou telle industrie, science, etc. Il faut, pour les questions de finances, des hommes spéciaux.

— HIST. XIII° s. Especiauls moz est cil qui est compris desouz un autre; car cist moz Pierre ou Jehans ou Jaques est bien compris sous çestui general nom, c'est home, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 526. S'il avient que aucuns ne voille mie fere procuration general, ele pot estre fete especial, BEAUMAN. IV, 5. || XIV° s. De toute ceste doctrine la meilleure et la plus profitable, c'est la science de moralité contenue par especial en un livre, ORESME, *Prol.* || XV° s. Le plus especial amy qu'il eust, COMM. IV, 12. || XVI° s. Ceste promesse n'estoit pas speciale à un peuple seulement, mais s'estendoit à toute la loi, CALV. *Instit.* 300. Descendons par degrez du general au special, ID. *ib.* 121. De grace speciale, AMYOT, *Brut. et Dion*, 2.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *especial*; ital. *speziale*; du lat. *specialis*, de *species*, espèce.

SPÉCIALEMENT (spé-si-a-le-man), *adv.* D'une manière spéciale. La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— HIST. XIII° s. Tout soit ce que noz en aions parlé especiaument en aucun chapitre, BEAUMAN. XXIV, 1. || XV° s. Et [ceux des frontières de Guerles] leur faisoient [aux Brabançons] tous les torts qu'ils leur pouvoient faire, et especiaument ceux qui se tenoient en la ville de Gavres, FROISS. II, III, 94. || XVI° s Elle [l'humaine nature] ne faict que fourvoyer partout, mais specialement quand elle se mesle des choses divines, MONT. II, 256.

— ÉTYM. *Spéciale*, et le suffixe *ment*; provenç. *especialmens*; espagn. *especialmente*; ital. *specialmente.*

† **SPÉCIALISATION** (spé-si-a-li-sa-zion), *s. f.* Néologisme. Action de spécialiser.

† **SPÉCIALISER** (spé-si-a-li-zé), *v. a.* Néologisme. Indiquer d'une manière spéciale.

— ÉTYM. *Spécial.*

† **SPÉCIALISTE** (spé-si-a-li-st'), *s. m.* Néologisme. Se dit d'un écrivain, d'un savant qui s'occupe de telle ou telle science en particulier, ou de telle branche spéciale d'une science. Dans la science comme dans l'industrie, la perfection n'appartient qu'aux spécialistes; je regrette que ce mot soit un néologisme, mais il exprime si bien une pensée vraie, qu'il ne périra pas, BABINET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juill. 1856, p. 204. || Particulièrement. Médecin qui se consacre principalement, ou même d'une manière exclusive, au traitement de certaines maladies, telles que les maladies des yeux, des oreilles, des dents, ou de la peau, les affections de l'appareil urinaire, l'aliénation mentale, etc.

SPÉCIALITÉ (spé-si-a-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est spécial. || Terme de physiologie. Spécialité d'action, action spéciale qu'accomplit un organe ou un tissu spécial. Le grand fait de la spécialité d'action de diverses parties du système nerveux, fait à la démonstration duquel aspiraient depuis longtemps avec tant d'ardeur les plus nobles efforts des physiologistes, FLOURENS, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 479. || 2° Désignation d'une chose spéciale. || On dit en matière d'hypothèque : Sans que la spécialité déroge à la généralité. || 3° Terme de finances. Application exclusive d'un certain fonds à une nature particulière de dépenses. || 4° Branche d'études, de travaux, à laquelle une personne se consacre, dans laquelle un écrivain, un savant se distingue. Mme Paturot cultiva une autre spécialité, comme on dit dans l'idiome industriel : elle perfectionna le maillot, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, II, 1. || Se dit aussi des personnes mêmes qui se livrent à une étude spéciale. Les spécialités médicales. || 5° Abusivement. Branche de fabrication ou de commerce. La spécialité des cotonnades.

— HIST. XIII° s. Le [la] procuration generale d'une querele contient en li toutes les especialités qui naissent de le [la] querele, BEAUMAN. IV, 12. || XV° s. Ce n'estoit fors que l'amour commun, ainsi que nous debvons tous aimer l'ung l'autre pour l'amour de celui qui est nostre createur, sans specialité, *Perceforest*, t. VI, f° 86.

— ÉTYM. *Spécial.*

† **SPÉCIATIF, IVE** (spé-si-a-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui désigne une espèce. Sentiments de M. de Meaux sur l'objet spéciatif de la charité, BOSS. 2° *écrit sur les Max. des saints*, 5

— ÉTYM. Dérivé du lat. *speciatus*, déterminé comme espèce, de *species*, espèce.

SPÉCIEUSEMENT (spé-zi-eû-ze-man), *adv.* D'une manière spécieuse. Voilà comme mon saint homme [un quaker] abusait assez spécieusement de trois ou quatre passages de la sainte Écriture qui semblaient favoriser sa secte, VOLT. *Dict. phil. Quakers*, I.

— ÉTYM. *Spécieuse*, et le suffixe *ment.*

SPÉCIEUX, EUSE (spé-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Dans le sens latin, qui est le sens propre. Qui a une belle apparence. Ce conseil, qui était un nom spécieux, fut réduit à M. le cardinal, au garde des sceaux, à le Tellier et à Servien, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 239, dans POUGENS. Donner aux conjurés des emplois spécieux Qui, leur faisant honneur, les ôtent de ces lieux, QUIN. *Agrippa*, IV, 4. Le citoyen, qui, sous des dehors encore spécieux, cache une profonde misère, MASS. *Or. fun. Villars.* Tous nos projets les plus spécieux, que l'imagination n'enfante et n'embellit que pour endormir nos peines, les réveillent et les aigrissent, ID. *Profess. relig. Serm.* 1. || Arithmétique spécieuse, s'est dit de l'algèbre proprement dite qui se sert de lettres, par opposition à l'arithmétique qui se sert de chiffres; ainsi dite à cause de la beauté de l'algèbre par rapport à l'arithmétique. || 2° Fig. Qui a une apparence de vérité et de justice. Droit spécieux, ROTR. *St-Gen.* III, 6. Saint Augustin racontait.... les erreurs de sa téméraire jeunesse.... comme il fut pris dans de spécieux raisonnements, auxquels il abandonnait son esprit curieux et vain, BOSS. 1re *instruct. pastor.* 47. Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées sont aussi solides que spécieuses, ID. *Hist.* III, 5. L'un tâche à l'émouvoir [M. de Lamoignon] par des images affectées de sa misère; l'autre travaille à l'éblouir par des apparences de droit et par des raisons spécieuses, FLÉCH. *Lamoignon.* || *S. m.* Ce qu'il y a de spécieux. L'homme est né menteur, la vérité est simple et ingénue, et il veut du spécieux et de l'ornement, LA BRUY. XV.

— REM. Vaugelas (1704, in-4°, p. 514) a dit, en parlant d'un mot, *spécieux* pour apparent, aisé à remarquer : « Cicéron a répété le mot de *dolor* quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs est un mot si spécieux, sans qu'il y eût ni nécessité, ni figure. »

— SYN. PLAUSIBLE, SPÉCIEUX. Ce qui est plausible mérite en apparence d'être applaudi, approuvé; ce qui est spécieux a une belle apparence, une apparence de vérité et de justice. On dit également un argument plausible et un argument spécieux; la nuance est que, dans l'argument plausible, il reste à déterminer s'il contient plus que la plausibilité; au contraire, dans l'argument spécieux, il est entendu qu'il n'y a que l'apparence.

— HIST. XVI° s. Les feus rois ont honoré les habitants de plusieurs grands et specieux privileges, D'AUB. *Hist.* II, 2251. .... Que les estats seroient obligez et par cause specieuse amenez à fournir aux frais de la besongne, ID. *ib.* II, 449.

— ÉTYM. Lat. *speciosus*, beau, de *species*, beauté et aussi espèce (voy. ce mot), de *specio*, voir (voy. SPECTACLE).

† **SPÉCIFICATIF, IVE** (spé-si-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert à spécifier. Il n'est pas ici question de discuter les motifs de l'amour de Dieu spécificatifs, principaux, immédiats, subsidiaires, ou autres, dont on dispute dans l'école, BOSS. *Quiétisme*, 4° *écrit*, I, 3. || Se dit des mots qui restreignent à une partie d'un tout ce qui semblait dit d'un tout dans son entier.

— HIST. XIV° s. Differences plus specificatives, H. DE MONDEVILLE, f° 72.

— ÉTYM. *Spécifier.*

SPÉCIFICATION (spé-si-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Désignation, détermination des choses particulières. Les Pays-Bas voulaient des secours conformes aux conjonctures sans spécification, ST-SIM. 452, 101. La spécification des attributs, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 101.

—ÉTYM. *Spécifier*; provenç. *specification*; espagn. *especificacion*; ital. *specificazione*.

† **SPÉCIFICISTE** (spé-si-fi-si-st'), *s. m.* Nom donné à ceux des médecins qui font reposer l'étude des maladies principalement sur la détermination de leur spécificité.

† **SPÉCIFICITÉ** (spé-si-fi-si-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est spécifique. || Spécificité d'un élément anatomique, d'une cellule, d'une fibre, etc. se dit des caractères qui leur sont particuliers. || Spécificité d'une maladie, la cause qui, lui étant exclusive, la fait ce qu'elle est. La spécificité de la variole, de la rage, de la morve. || La spécificité d'un médicament, la propriété qu'il a d'agir particulièrement sur telle ou telle lésion, et d'en faire disparaître ainsi les symptômes. La spécificité du quinquina pour les fièvres d'accès.

SPÉCIFIÉ, ÉE (spé-si-fi-é, ée), *part. passé* de spécifier. Louis le Débonnaire lit la liste de ses crimes, parmi lesquels il est spécifié qu'il avait fait marcher ses troupes en carême, VOLT. *Mœurs*, 23.

SPÉCIFIER (spé-si-fi-é), *v. a.* je spécifiais, nous spécifiions, vous spécifiiez; que je spécifie, que nous spécifiions, que vous spécifiiez. || 1° Donner le caractère d'espèce. L'idée objective et divine qui spécifie l'esprit humain et qui le fait exister, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 104. || 2° Exprimer, déterminer en particulier, en détail. Il.... se met sur le propos De Castor et Pollux.... Élève leurs combats, spécifiant les lieux Où ces frères s'étaient signalés davantage, LA FONT. *Fabl.* I, 14. [Noter] s'il y a abondance de bestiaux et de quelle espèce, et enfin s'il s'y rencontre quelques particularités remarquables, soit du temps passé ou du présent, et les spécifier, VAUBAN, *Dîme*, p. 223. Vous voyez, monsieur, combien, au lieu de spécifier les droits du conseil souverain, il eût été plus utile de spécifier les attributions des corps qui lui sont subordonnés, J. J. ROUSS. *Lett. de la mont.* 7.

— HIST. XIII° s. Et doit especifier quele partie ele y demande, si comme moitié, BEAUMAN. VI, 7. Et quant tout est especifié, il doit dire.... ID. XXXV, 21. || XVI° s. Jusques aujourd'hui on ne specifie point le nombre des personnes qui y furent tuez, AMYOT, *Sylla*, 31.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *especificar*; ital. *specificare*; du lat. *specificare* (voy. SPÉCIFIQUE).

SPÉCIFIQUE (spé-si-fi-k'), *adj.* || 1° Exclusivement propre à une espèce. Qualité spécifique. Quand on demande en théologie quel est le premier et le principal, ou, ce qui est la même chose, quel est l'objet spécifique de cette vertu [charité], on demande quel est l'objet sans lequel elle ne peut naître ni être entendue, l'objet qu'on ne peut séparer d'elle, pas même par abstraction et par la pensée, BOSS. 4° *écrit*, I, 21. Ces propriétés spécifiques des choses sont comme des bornes qui leur sont données pour empêcher qu'elles ne soient confondues, ID. 1ᵉʳ *sermon, Démons*, 1. || Par plaisanterie. Je suis le cavalier de France le plus spécifique pour la consolation des dames, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 10. || 2° Précis, déterminé. Je ne jugeais pas que ce qu'il avait dit de temps en temps fort en général contre les amis de M. le cardinal, fût un fondement assez solide pour avancer et pour soutenir un fait aussi spécifique que celui-là, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 471, dans POUGENS. || 3° Qui a un caractère d'espèce. Quand on dit que, parmi les animaux, l'homme seul est raisonnable, l'homme est là un individu spécifique, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 205. Une différence spécifique entre deux races forme assurément deux races différentes, VOLT. *Déf. de mon oncle*, 18. Les qualités génériques et spécifiques des sensations ont des causes physiques, BONNET, *Ess. anal.* 23. Ainsi des idées spécifiques de l'homme, du cheval, du bœuf, de tous les êtres qui ont vie et sentiment, a résulté l'idée générique de l'animal et de l'être vivant, BARTHÉL. *Anach.* ch. 57. || Substantivement. Nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différents et produire également du bouc et du bélier, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 232. || Nom spécifique, en histoire naturelle, adjectif ou substantif ajouté au nom générique pour distinguer chaque espèce du genre. Ainsi, le terme noctuelle servant à désigner un genre nombreux de lépidoptères nocturnes, il faut, pour faire connaître chacune des espèces, accoler au nom générique un nom spécifique, et la *noctuelle alchimiste* est facilement distinguée de toutes les autres espèces par ce nom spécifique *alchimiste*, LEGOARANT. Aldovrande conclut.... que le nom de *laros* dans Aristote est générique, et que celui de *kephos* est spécifique, ou plutôt particulier à quelque espèce subalterne de ce même genre, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 171. || 4° Terme de physique. Pesanteur spécifique, poids spécifique des corps, poids de l'unité de volume de ces corps; le poids spécifique du mercure est de 13 kil. 596 gr., si l'on considère le décimètre cube comme unité de volume, ou de 13596 kil., si l'unité adoptée est le mètre cube. M. Brisson, de l'Académie des sciences, auquel nous sommes redevables de la connaissance des pesanteurs spécifiques de tous les minéraux, BUFF. *Min.* t. VII, p. 402. Lorsque Archimède trouva la pesanteur spécifique des corps, il rendit service au genre humain, CHATEAUB. *Gén.* III, III, 1. || Cette expression a été souvent confondue et l'est encore quelquefois aujourd'hui, à tort, avec la densité, qui est un nombre abstrait indiquant le rapport du poids d'un corps à celui d'un égal volume d'eau distillée à 4°. En prenant pour unité la densité d'une substance quelconque à une température constante, par exemple le maximum de densité de l'eau distillée, la densité d'un corps sera le rapport de son poids à celui d'un pareil volume d'eau réduite à ce maximum; ce rapport est ce que l'on nomme pesanteur spécifique, LAPLACE, *Expos.* III, 3. || Poids spécifique relatif d'un corps, rapport du poids spécifique de ce corps à celui de l'eau distillée et à 4°. || Chaleur spécifique, calorique spécifique d'un corps, nombre d'unités de chaleur, de calories, nécessaire pour élever de 1° centigrade la température de 1 kil. de ce corps, la calorie étant la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° centigrade la température de 1 kil. d'eau. || Terme de statistique. Population spécifique d'un pays, rapport de sa population au nombre qui exprime sa superficie en hectares ou kilomètres carrés ou toute autre unité de superficie. On y compte en nombre rond [dans les départements du Calvados et du Loiret] 87 et 52 habitants par kilomètre carré; et les populations spécifiques de ces départements sont entre elles comme 87 et 52, MATHIEU, *Ann. du bureau des longitudes.* || 5° Terme de médecine. Causes spécifiques, agents qui déterminent une lésion et des troubles spéciaux du sang ou des tissus, ou de tel tissu en particulier. || Médicaments ou remèdes spécifiques, ceux qui guérissent, constamment et par un mécanisme inconnu, certaines maladies, comme le quinquina pour les fièvres intermittentes. Votre médecin, qui dit que mon mal sont des vapeurs, et vous.... n'êtes pas les premiers qui m'avez conseillé de me mettre dans les remèdes spécifiques, SÉV. *à Bussy*, 5 sept. 1674. Guérissez-vous avec votre pervenche.... bien spécifique à vos maux, ID. 5 nov. 1684. || Fig. Elle [la *Morale* de Nicole] ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie; mais j'en attends, car j'y trouve tout; et la conformité à la volonté de Dieu pourrait suffire, si je ne voulais un remède spécifique, SÉV. 23 sept. 1671. || Substantivement. Un spécifique. C'est à lui [Helvétius] qu'on est redevable de l'usage de l'ipécacuanha, et du discernement des maladies où ce spécifique n'est pas à temps ou même n'est point propre, ST-SIM. 87, 135. || Fig. Si nous savons entendre l'état du malade et la nature de la maladie, nous verrons que c'était [la mort de Jésus-Christ] le remède proposé et, s'il m'est permis de parler ainsi, le spécifique infaillible, BOSS. 1ᵉʳ *sermon, Purification*, 1.

— HIST. XVI° s. Pesanteur spécifique : l'origine de cette expression est dans un traité *De ponderibus* attribué à Archimède, qui a été imprimé, sans nom d'auteur, à la suite de *Jordani opusculum de ponderositate, Venetiis*, 1565, in-4°; on lit en tête de ce traité : *Duorum gravium unius ad aliud relatio duplici modo potest considerari, uno modo secundum speciem, alio modo secundum numerositatem : secundum speciem, ut si volumus gravitatem auri in specie ad gravitatem argenti comparare; et hoc debet fieri, supposita duorum corporum auri et argenti æqualitate....* plus tard la locution était pleinement acceptée par l'usage : *intensive gravius, seu, ut loqui jam amant, specifice gravius*, dit, en 1674, Wallis, *Opera mathematica*, t. II, p. 716, THUROT. *Rev. archéol.* 1869, t. I, p. 115.

— ÉTYM. Lat. *specificus*, de *species*, espèce, et *facere*, faire.

SPÉCIFIQUEMENT (spé-si-fi-ke-man), *adv.* D'une manière spécifique. La vertu d'attirer le fer appartient spécifiquement à l'aimant. Ces pierres, devenues dures par la longue chaleur qu'elles ont éprouvée, deviennent en même temps spécifiquement plus pesantes, BUFF. *Hist. min. Introd* 1ʳᵉ *part. Œuv.* t. VI, p. 97.

— HIST. XVI° s. Les savants parlent, et denotent leurs fantaisies plus specifiquement et par le menu, MONT. IV, 249.

— ÉTYM. *Spécifique*, et le suffixe *ment*.

SPÉCIMEN (spé-si-mèn'), *s. m.* Modèle, échantillon. Le prospectus est suivi d'un spécimen de l'ouvrage. De beaux spécimens. Estimant que c'est une chose autant curieuse qu'instructive, d'avoir connu de vue des gens doctes qui font tant de bruit dans le monde, et d'avoir un spécimen de leur écriture, ST-ÉVREM. *Sir Politick*, III, 2.

— ÉTYM. Lat. *specimen*, de *specio*, voir, regarder. *Specimen* est un participe passif : chose vue.

† **SPÉCIOSITÉ** (spé-si-ô-zi-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de ce qui est spécieux.

— ÉTYM. Lat. *speciositatem*, de *speciosus*, spécieux.

† **SPECTABLE** (spè-kta-bl'), *adj.* Digne d'être considéré; titre qui a été usité à Genève. Défense de spectable Théodore Rillet contre l'ordonnance du conseil de Genève qui le dépouille de son état de citoyen...., cité dans FR. MICHEL, *Argot*.

— HIST. XVI° s. Au mesme instant le dit spectable Calvin a soussigné de son seing accoustumé la propre minute dudit testament, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 175.

— ÉTYM. Lat. *spectabilis*, de *spectare*, considérer, dénominatif de *spectus*, participe de *specio*, voir.

SPECTACLE (spè-kta-kl'), *s. m.* || 1° Tout ce qui attire le regard, l'attention, arrête la vue. Au spectacle sanglant d'un ami qu'il faut suivre.... CORN. *Poly.* III, 3. Auguste journée où ces deux rois [d'Espagne et de France], avec leur cour d'une grandeur, d'une politesse et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre et à tout l'univers un si grand spectacle BOSS. *Mar.-Thér.* Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux grands hommes [Condé et Turenne], et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre! ID. *Louis de Bourbon.* Ils [les Juifs] nous apprennent à craindre Dieu, et nous sont un spectacle éternel des jugements qu'il exerce sur ses enfants ingrats, ID. *Hist.* II, 7. Un indigne empereur, sans empire, sans cour, Vil spectacle aux humains des faiblesses d'amour, RAC. *Bérén.* V, 6. D'un spectacle si doux ne privez pas mes yeux, ID. *Iph.* III, 1. Ce Dieu ne vous a pas choisie Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie, ID. *Esth.* I, 3. Ces deux hommes si vénérables furent un spectacle touchant à tant de peuples assemblés, FÉN. *Tél.* X. Qu'il [le prince, Louis XIV] ouvre son palais à ses courtisans.... que, dans des lieux où la vue seule est un spectacle, il leur fasse voir d'autres spectacles, LA BRUY. XI. Je ne crois pas que le spectacle change plus de la terre à la lune qu'il fait ici d'imagination à imagination, FONTEN. *Mondes*, 3° *soir.* Je crois que le spectacle du monde serait bien ennuyeux pour qui le regarderait d'un certain œil, car c'est toujours la même chose, ID. *Dial.* 3. *Morts anc. et mod.* Les personnes nées dans l'élévation deviennent comme un spectacle public sur lequel tous les regards sont attachés, MASS. *Pet. carême, Vices et vertus des grands.* Il faut du spectacle et de l'appareil pour rendre les titres qui élèvent les hommes les uns sur les autres, respectables, ID. *Confér. Usage des reven. ecclésiast.* Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel.... VOLT. *Lett. Lalande*, 6 févr. 1775. Si, pendant une belle nuit et dans un lieu dont l'horizon soit à découvert, on suit avec attention le spectacle du ciel, on le voit changer à chaque instant, LAPLACE, *Expos.* I, 1. Et toi, Byron.... Le mal est ton spectacle, et l'homme est ta victime, LAMART. *Médit.* II. || Être en spectacle, être exposé à l'attention publique. Qu'offrirait notre vie aux yeux du public, si elle était en spectacle comme la leur [celle des grands]? MASS. *Or. fun. Dauphin.* Mon enfant, nous avons été mis en spectacle aux anges et aux hommes, CHATEAUBR. *Atala, épilogue.* || On dit dans un sens analogue : donner en spectacle. Le même rang qui les donne [les grands] en spectacle, les propose pour modèles, MASS. *Pet. carême, Exemples des grands.* || Se donner en spectacle, s'exposer aux regards et au jugement du public. Il excelle à conduire un char dans la carrière;.... À se donner lui-même en spectacle aux Romains, RAC. *Brit.* IV, 4. Sa

femme se donnait en spectacle par sa danse, HAMILT. *Gramm.* 7. Le crime se cachait du moins autrefois; il fait gloire aujourd'hui de se donner en spectacle, MASS. *Panégyr. sainte Agnès.* || Faire spectacle, attirer la curiosité de la foule. Or cette voix sera celle d'un homme Qui, né proscrit, vieux, arrivant de Rome, Fera spectacle aux petits écoliers, BÉR. *Nostrad.* || Servir de spectacle, être exposé à la risée, au mépris public. Notre mort n'était retardée que pour nous faire servir de spectacle à un peuple cruel, FÉN. *Tél.* I. || 2° Jeux et combats à Rome. Que dirai-je de la pompe des triomphes, des cérémonies de la religion, des jeux et des spectacles qu'on donnait au peuple? BOSS. *Hist.* III, 6. A propos des spectacles de son temps, qui n'étaient que des exécutions, Sénèque dit : un homme a-t-il volé, qu'on le pende.... mais toi, malheureux spectateur, qu'as-tu fait pour assister à la potence? DIDER. *Claude et Nér.* II, 4. Les premiers spectacles donnés par César furent des combats d'hommes et d'animaux; il n'était encore qu'édile, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 431. Lorsqu'il [Juvénal] dit que ce peuple qui distribuait autrefois les royaumes, les dignités et les légions, ne demandait plus autre chose que du pain et des spectacles, BERNARDI, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettr.* t. VIII, p. 314. || 3° Particulièrement. Représentation théâtrale. Un billet de spectacle. Salle de spectacle. Courir les spectacles. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira [la Dauphine] de sa solitude, FLÉCH. *Dauphine.* Un roi [Louis XIV] qui sait.... au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles, LA BRUY. X. Deux célèbres médecins ont prétendu que beaucoup de maladies, surtout aux femmes, commençaient à se former dans nos salles de spectacle, SAINT-FOIX, *Ess. Paris. Œuvr.* t. IV, p. 264. Nous avons eu un chancelier qui a écrit sur l'art dramatique, et on a observé que, de sa vie, il n'alla au spectacle, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cinna*, II, 1. Les spectacles sont une partie de l'administration publique, ID. *Mél. litt. Éloge de Crébillon.* Ce qui surprit le plus dans la représentation de la *Toison d'or*, ce fut la nouveauté des machines et des décorations, auxquelles on n'était point accoutumé; un marquis de Sourdéac, grand mécanicien et passionné pour les spectacles, fit représenter la pièce en 1660, dans le château de Neufbourg en Normandie, avec beaucoup de magnificence, ID. *Comm. Corn. Rem. Tois. d'or, Préf.* Chez nous la comédie est le spectacle de l'esprit, la tragédie celui de l'âme, l'opéra celui des sens, D'ALEMB. *Lib. de la mus. Œuvr.* t. III, p. 356. Nous n'avons pas besoin d'aller au spectacle pour y apprendre les secrets de notre famille, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 8. || 4° La mise en scène. Les machines, les ballets, les vers, la musique, tout le spectacle, LA BRUY. I. || Il y a beaucoup de spectacle dans cette pièce, beaucoup de pompe, de magnificence est déployée dans la représentation de cette pièce. || On dit dans un sens analogue : une pièce à spectacle, à grand spectacle.

— REM. « .... On va donner en spectacle funeste De son corps tout sanglant le misérable reste, RAC. *Esther*, III, 8. On dit absolument donner en spectacle, comme regarder en pitié, et beaucoup d'autres phrases semblables, où le substantif joint au verbe par la préposition *en* ne peut être accompagné d'un adjectif, » D'OLIVET, *Rem. Racine*, 26. D'Olivet est trop rigoureux pour une tournure poétique et qui n'a rien d'illogique.

— SYN. SPECTACLE, THÉÂTRE. Le théâtre est proprement le bâtiment, le spectacle est ce qu'on y va voir. Les comédiens vont au théâtre, aussi bien que tous ceux qui y ont affaire. Le public payant va au spectacle.

— HIST. XII° s. Queiz [quel] sera ciz spectacles, quant cele très granz beste sera mostrée, *Job*, p. 491. Veanz toz serat il trebuchiez.... et les legions des angeles seront presens à cest spectacle, *ib.* || XIV° s. Et pour ce convient et appartient autre despense faire à celi qui est maistre de navire, et autre à celi qui est mestre des spectacles, ORESME, *Eth.* 112. Comme si fortune les eust yleuc mis [au Capitole, pendant le sac de Rome par les Gaulois] pour veoir le spectacle de la destruccion de leur païs, BERCHEURE, f° 112 *verso.* Il ont fait leur moquerie de vous, et vous avez esté à spectacle et à regart de tous les pueples, ID. f° 41, *recto.* || XVI° s. Au devant du pont de la porte de Saint-Thomas estoit un spectacle de verdure tout garny de pommes de grenades et d'oranges, tendu en maniere d'une chappelle, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 102. Quand on presenta à Cesar la teste de Pompeius, les histoires disent qu'il en destourna sa veue comme d'un vilain et mal plaisant spectacle, MONT. I, 268.

— ÉTYM. Ital. *spettacolo*; du lat. *spectaculum*, qui vient de *spectare*, regarder, dénominatif de *spectus*, part. de *specio*, voir; comparez le grec σκέπτομαι.

SPECTATEUR, TRICE (spè-kta-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui est témoin d'une chose, quelle qu'elle soit, qui la voit des yeux du corps ou de ceux de l'esprit. Elle a été spectatrice de tous ces événements. Il y avait beaucoup de spectateurs à cette revue. Enfin, voici un changement extraordinaire; c'est un plaisir que d'être spectateur, SÉV. 86. Des vertus de mon roi spectateur inutile, BOIL. *Épît.* I. Vous fûtes spectateur de cette nuit dernière.... RAC. *Bérén.* I, 4. Ils [les grands] vivent comme s'ils n'avaient point de spectateurs, et cependant ils sont tout seuls comme le spectacle éternel du reste de la terre, MASS. *Pet. carême, Tentations des grands.* Les spectateurs au jeu ne manquent guère de prendre parti pour le plus fort, de se liguer avec la fortune, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv* t. XIV, p. 223, dans POUGENS. || Celui, celle qui regarde, observe sans agir. Ne croyez pas qu'on soit innocent en jouant ou en faisant un jeu des vicieuses passions des autres; par là on nourrit les siennes; un spectateur au dehors est au dedans un acteur secret, BOSS. *Concupisc.* 31. Enfin il est entré, sans savoir dans son cœur S'il en devait sortir coupable ou spectateur, RAC. *Andr.* V, 2. || 2° Particulièrement. Celui, celle qui assiste à une représentation théâtrale. Émouvoir les spectateurs. Les acteurs et les spectateurs. Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir Un spectateur toujours paresseux d'applaudir, BOIL. *Art p.* III. Le spectateur est comme la confidente, il apprend de moment en moment des choses dont il attend la suite, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* II, 2. Les premiers spectateurs [de Cinna] furent ceux qui combattirent à la Marfée, et qui firent la guerre de la Fronde, ID. *ib. Cinna*, V, sc. dern. La première convention faite en faveur de l'art dramatique a été que le spectateur serait censé absent, MARMONTEL, *Œuv.* t. III, p. 219. Comme j'étais étonnée du nombre des spectateurs [dans un théâtre d'Athènes] : il peut se monter, m'a-t-il dit, à trente mille; la solennité de ces fêtes en attire de toutes les parties de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. XI. || Fig. Pour nous, vil peuple assis aux derniers rangs [de la scène du monde], Troupe futile et des grands rebutée, Par nous d'en bas la pièce est écoutée; Mais nous payons, utiles spectateurs, J. B. ROUSS. *Epigr.* 18.

— HIST. XVI° s. Quant à la gratitude [des bestes].... ce seul exemple [le lion d'Androclès] suffira, qu'Appion recite comme en ayant esté luy mesme spectateur, MONT. II, 192.

— ÉTYM. Lat. *spectatorem*, de *spectare* (voy. SPECTACLE).

† **SPECTRAL, ALE** (spè-ktral, ktra-l'), *adj.* || 1° Qui a le caractère d'un spectre, d'un fantôme. Les malades prennent des apparences spectrales et des airs de morts, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 30 août 1871, p. 3083. || 2° Terme de physique. Qui a rapport au spectre fourni par les rayons lumineux qui traversent le prisme. Études spectrales sur les étoiles. || Analyse spectrale, analyse qui se fait d'une substance en examinant les raies qu'elle donne dans le spectre.

SPECTRE (spè-ktr'), *s. m.* || 1° Figure fantastique d'un mort, d'un esprit que l'on croit voir. Ah! monsieur, c'est un spectre, je le reconnais au marcher, MOL. *Festin*, V, 5. La croyance que les spectres s'enfuient au point du jour est immémoriale; l'origine de cette idée vient uniquement des rêves qu'on fait pendant la nuit, et qui cessent quand on s'éveille le matin, VOLT. *Phil. Bible, Genèse.* Ôtez la crainte des spectres, et vous bannirez de la société la superstition, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Hobbisme*). Un spectre, dit l'un d'eux, paraît vers le grand bois, ST-LAMB. *Sais.* IV. || Fig. Elle avait pris une sorte d'horreur pour tous les objets qu'elle voyait en allant et en revenant; ils étaient tous comme les spectres de ses pensées, STAEL, *Corinne*, XVII, 1. Vous n'avez jamais vu le spectre de la faim Soulever en chantant les draps de votre couche, Et, de sa lèvre blême effleurant votre bouche, Demander un baiser pour un morceau de pain, A. DE MUSS. *Rolla.* Près du ruisseau quand nous marchions ensemble, Le soir, sur le sable argentin, Quand devant nous le blanc spectre du tremble De loin nous montrait le chemin, ID. *la Nuit d'octobre.* || Fig. et par exagération. C'est un spectre, se dit d'une personne maigre, pâle. Il avait depuis longtemps l'air d'un spectre, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 184. || 2° Terme de physique. Spectre solaire, ou, simplement, spectre, image oblongue, teinte des plus vives couleurs de l'arc-en-ciel, et résultant de la décomposition de la lumière blanche qui traverse un prisme de verre; cette image est formée de bandes parallèles diversement colorées et disposées dans l'ordre suivant, en allant de haut en bas : rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet. Ces sept rayons de lumière, échappés du corps de ce rayon qui s'est anatomisé au sortir du prisme, viennent se placer chacun dans leur ordre sur ce papier blanc, chaque rayon occupant une portion du spectre, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8. On conçoit que les diverses couleurs, qui chacune occupent une certaine étendue dans le spectre, doivent se mêler de plus en plus dans leurs limites aux deux extrémités de l'oscillation [lumineuse], BIOT, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 1er sem. p. 81. Herschell a trouvé qu'au delà du rayon rouge, hors du spectre, jusqu'à une certaine distance, il existait des rayons plus chauds que le rayon rouge; que ces rayons étaient obscurs.... THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 94, dans POUGENS. || Spectre continu, spectre qui émane d'un corps ou solide ou liquide incandescent, et où la lumière règne d'un bout à l'autre; spectre discontinu, spectre qui émane d'un gaz incandescent, et où la lumière, transformée par le prisme en un certain nombre de plans lumineux, offre des lignes séparées par des intervalles obscurs. || Spectres stellaires, spectres fournis par la lumière des étoiles. || 3° Terme de pathologie. Spectres, affection de la vision dite plus souvent mouches volantes. || 4° Genre de papillons. || Genre d'insectes orthoptères

— HIST. XVI° s. Cettui-là remonstra avec plusieurs exemples tous frais, combien d'affaires on leur faisait moins serrer et puis après demordre entierement sur un spectre de paix, D'AUB. *Hist.* I, 209.

— ÉTYM. Wallon, *sper*; du lat. *spectrum*, de *specio*, voir, regarder (voy. SPECTACLE).

† **SPECTROMÈTRE** (spè-ktro-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument qui sert à examiner le spectre produit par les rayons émanés d'une source lumineuse quelconque, et qui permet d'en faire la spectrométrie en mesurant la distance qui sépare les raies du spectre.

— ÉTYM. *Spectre*, et μέτρον, mesure.

† **SPECTROMÉTRIE** (spè-ktro-mé-trie), *s. f.* Terme de physique. Méthode d'analyse qualitative qui permet de reconnaître, à l'aide des raies du spectre, la nature des éléments présents dans les sources lumineuses, et, par suite, de déterminer la constitution chimique des corps.

† **SPECTROMÉTRIQUE** (spè-ktro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la spectrométrie. Analyse spectrométrique.

† **SPECTROSCOPE** (spè-ktro-sko-p'), *s. m.* Terme de physique. Instrument analogue au spectromètre, mais moins parfait, avec lequel on examine les raies d'un spectre lumineux, sans pouvoir les repérer aussi exactement.

— ÉTYM. *Spectre*, et σκοπεῖν, examiner.

† **SPECTROSCOPIE** (spè-ktro-sko-pie), *s. f.* Étude de la lumière à l'aide du spectre fourni par le prisme. La spectroscopie stellaire.

— ÉTYM. *Spectre*, et σκοπεῖν, examiner.

† **SPECTROSCOPIQUE** (spè-ktro-sko-pi-k'), *adj.* Qui appartient au spectroscope. Substituer dans un télescope un oculaire spectroscopique à l'oculaire ordinaire. || Qui appartient à la spectroscopie. Observations spectroscopiques.

† **SPECTRO-TUBÉRANTIEL, ELLE** (spè-ktro-tu-bé-ran-siél, siè-l'), *adj.* Qui a rapport à l'examen spectral des protubérances solaires. La méthode spectro-tubérantielle a permis de constater.... JANSSEN, *Moniteur univ.* 2 déc. 1868, p. 1630, 6° col.

SPÉCULAIRE (spé-ku-lê-r'), *adj.* || 1° Terme de minéralogie. Composé de lames brillantes, et qui réfléchissent la lumière. Fer spéculaire. || Pierre spéculaire, dite aussi miroir d'âne, pierre transparente dont les anciens garnissaient les croisées des maisons, les côtés des litières, etc. || 2° Science spéculaire, celle qui enseigne à faire des miroirs (acception vieillie). || Molière a dit spéculoire : Cosmométrie, géométrie, architecture, spéculoire et spéculatoire, *Mar. forcé*, 6. || 3° *S. f.* Genre de la famille des campanulacées, dont l'espèce type est la spéculaire miroir de Vénus.

— HIST. XVI° s. Speculaire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *specular*; du lat. *specularis*

qui vient de *speculum*, miroir, dérivé de *specio*, voir (voy. SPECTACLE).

SPÉCULATEUR, TRICE (spé-ku-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui qui observe les astres, les phénomènes célestes. Revenons à l'histoire De ce spéculateur qui fut contraint de boire [astrologue tombé dans un puits], LA FONT. *Fabl.* II, 13. || Vieilli en ce sens. On dit observateur. || 2° Terme de guerre usité dans le XVIII° siècle, chez les auteurs militaires tels que Maizeroy et Monchablan. Sentinelle, batteur d'estrade. || 3° Celui qui se livre à des spéculations théoriques. Je ruminais encore à ces spéculateurs qui tant de fois ont fait faire à leurs rêveries le plongeon dans la mer, pour découvrir l'origine de son flux et de son reflux, CYRANO, *Pédant joué*, V, 10. Des phénomènes entrevus par divers savants et spéculateurs, MOURGUE, *Instit. Mém. scienc. phys. et math. Sav. étrang.* t. I, p. 34. || Vieilli en ce sens. C'est spéculatif qui l'a remplacé. || 4° Celui qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc. C'est ce qui nous a déterminés à abandonner le projet que nous avions eu de vous proposer une disposition particulière pour les spéculateurs, la définition de ce terme étant très-difficile dans une loi, *Décret du 23 floréal, Rapport Cambon*, p. 95. Les spéculateurs.... ne seront cependant privés que du bénéfice usuraire qui résultait de leur spéculation, *ib.* p. 101. || On dit au féminin : une spéculatrice.

— HIST. XVI° s. Le speculateur d'Ephraïm se couvrant de Dieu, est un laqs de chasseurs, GALV. *Instit.* 935.

— ÉTYM. Lat. *speculatorem* de *speculari*, contempler, de *speculum*, miroir, qui vient de *specio*, voir (voy. SPECTACLE).

SPÉCULATIF, IVE (spé-ku-la-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui a coutume de spéculer, d'observer attentivement. Les philosophes spéculatifs. C'est une tête spéculative. Les mahométans deviennent spéculatifs par habitude; ils prient cinq fois le jour, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 11. || Il se dit aussi des choses. Il avait un air spéculatif et sérieux, HAMILT. *Gramm.* 10. || 2° Plus ordinairement, qui recherche les choses théoriques, qui s'attache à la spéculation, sans s'occuper de la pratique. Esprit spéculatif. Écrivain spéculatif. Ne pensez pas que j'imite ces politiques spéculatifs qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois et composent sans instruction les annales de leur siècle, BOSS. *Duch. d'Orléans.* || Il se dit des choses dans le même sens. Ils savaient par sentiment, par amour.... ce que nous ne savons que par des connaissances froides et spéculatives, NICOLE, *Essais*, t. VII, p. 143, dans POUGENS. Parmi les sciences, les unes s'attachent à la seule contemplation de la vérité, et pour cela sont appelées spéculatives; les autres.... BOSS. *Connaiss.* I, 15. Ce n'est point, dis-je, par cette haine générale, par cette haine spéculative du péché, qu'il faut juger du mérite de la pénitence, BOURDAL. *Pénitence*, 2° *avent*, p. 467. On prétend que le czar et lui [Charles XII] étaient encore fortifiés par l'erreur spéculative d'une prédestination absolue, FONTEN. *Czar Pierre.* Ceux qui sont profonds dans la pratique et dans la partie spéculative de l'art, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvr.* t. XIV, p. 61, dans POUGENS. || 3° Qui est relatif aux spéculations commerciales, financières. Suivre les besoins journaliers de la consommation, et ne pas faire des achats spéculatifs. || 4° Substantivement, il se dit de ceux qui ne s'occupent que du raisonnement, sans s'attacher aux faits et à la pratique. Ce ne sont pas [les apôtres] des spéculatifs et des curieux qui, ayant rêvé dans leur cabinet sur des choses imperceptibles, sur des mystères éloignés des sens, font leurs idoles de leurs opinions et les défendent jusqu'à mourir, BOSS. *Panégyr. saint André*, I. Ce n'est pas les partager [les perfections de Dieu], comme le dit trop charnellement ce téméraire spéculatif.... ID. *Ét. d'orais.* II, 23. || Particulièrement, il se dit de ceux qui raisonnent bien ou mal sur les affaires politiques. Les spéculatifs croient que toute cette négociation n'aboutira à rien. Il y a eu des spéculatifs en tout pays; il y a toujours eu des alchimistes et des souffleurs qui ont distillé les choses humaines, qui ont donné plus de liberté qu'ils ne devaient à leurs conjectures et à leurs soupçons, BALZ. *Aristippe*, 3. Il se trouve toujours, dans les factions, des gens ardents.... qui poussent plus loin que ceux-ci [les chefs] n'espéraient, les moyens imaginés par les spéculatifs, ANQUETIL, *Espr. de la Ligue*, V.

— HIST. XIII° s. L'uevre [œuvre] speculative et de haute pensée est toz jors en pais et en tranquilité, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 329. || XIV° s. Il entent par art science pratique, et par doctrine science speculative, ORESME, *Éth.* II. C'estoit un philosophe speculatif qui n'estoit pas expert en vie politique, pratique et active, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Aucuns esprits speculatifs ont imaginé que avecques l'art il estoit possible d'imiter la nature, LANOUE, 461.

— ÉTYM. Provenç. *especulatiu*; espagn. *especulativo*; ital. *specolativo*; du lat. *speculativus*, de *speculari*, contempler (voy. SPÉCULATEUR).

SPÉCULATION (spé-ku-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'observer attentivement. La spéculation des astres. Ces hommes adonnés aux spéculations des choses célestes, FLÉCH. *Serm. pour le jour des rois.* Aristote prétend que l'action la plus noble de notre entendement est la spéculation des choses naturelles, FÉN. *Aristote.* || 2° Recherche abstraite. Pythagore, ce philosophe si élevé dans la spéculation, MARGUER. BUFFET, *Observ.* p. 95. Il n'y avait homme excellent ou dans quelque spéculation ou dans quelque ouvrage qu'il n'entretînt.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Lassé des vaines spéculations de la science, il résolut de ne plus savoir que Jésus-Christ crucifié, FLÉCH. *Panégyr.* II, 393. Une matière qui renferme elle seule presque tout ce que la géométrie a de plus sensiblement utile, et qui en même temps sert assez souvent de base aux spéculations les plus élevées, FONT. *Lahire.* Qu'il [un philosophe] croie au plein, qu'il croie au vide, ces innocentes spéculations exercent son esprit, et ne peuvent nuire en aucun temps à aucun homme, VOLT. *Odes*, 12, *notes.* Sans les spéculations des Grecs sur les courbes que forme la section du cône par un plan, ces belles lois [de Képler] seraient peut-être encore ignorées, LAPLACE, *Expos.* V, 4. || 3° Résultat de la spéculation. Il nous a communiqué ses spéculations sur cette matière. Parce qu'il avait été également propre aux spéculations du cabinet et aux soins du gouvernement, FONTEN. *Jugement de Pluton.* || 4° Théorie, par opposition à pratique. Cela est permis dans la spéculation, mais je n'en approuve pas la pratique, PASC. *Prov.* XIII. Le christianisme n'est pas une vaine spéculation, BOSS. *Lett.* 24. Quoique j'aie trouvé ce calcul bien juste, néanmoins, comme dans une affaire de cette importance il est à propos de se bien assurer et de voir si ce qu'on croit vrai dans la spéculation l'est aussi dans la pratique.... VAUB. *Dîme*, p. 50. La différence des esprits des hommes.... qui fait goûter aux uns les choses de spéculation, et aux autres celles de pratique, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Il y a lieu de croire que chez les païens la religion n'était qu'une pratique dont la spéculation était indifférente : faites comme les autres et croyez ce qu'il vous plaira, FONTEN. *Oracles*, I, 7. Ils l'interrogèrent sur des choses difficiles et le reçurent avec éloge; mais il les étonna beaucoup, quand il leur avoua qu'il ne savait seulement saigner et qu'il n'avait sur la chirurgie qu'une spéculation, ID. *Poupart.* Le dégoût de tout ce qui n'est que spéculation est la suite presque nécessaire de l'habitude de s'occuper des affaires publiques, CONDORCET, *Maurepas.* || 5° Calculs, projets, entreprises de finances, de banque, de commerce, d'industrie, etc. Une spéculation lucrative. Spéculation, c'est acheter soi-même ou faire acheter par quelques correspondants, soit pour son propre compte, soit en participation, certaines marchandises, dans le temps qu'elles sont au-dessous de leur prix ordinaire, pour les revendre ensuite, soit dans le même endroit où l'achat est fait, soit en les faisant passer en d'autres endroits, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. V. La finance dont les spéculations, aussi simples que faciles, semblent ne rien donner au hasard, et ruinent le commerce dans son principe parce qu'elles ruinent l'agriculture, CONDIL. *Comm. Gouv.* I, 18. Les spéculations de l'industrie et du commerce, dans un moment où elles se portent avec tant d'activité sur les entreprises métallurgiques, DE VILLEFOSSE, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 180. || Fausse spéculation, spéculation mal calculée et qui aboutit à une perte. || 6° Coquille du genre cône.

— HIST. XIV° s. Si comme ceulz qui tiennent une opinion des mouvemens du ciel ou d'autre speculacion, ORESME, *Eth.* 271. Et de present il a en sa pensée speculacions et consideracions dignes et nobles, ID. *ib.* 266. || XVI° s. Saint Paul avec ses hautes et profondes speculations, LANOUE, 533. Tarrutius, homme grand philosophe et mathematicien, et se meslant du calcul de l'astrologie pour le plaisir de la speculation seulement, AMYOT, *Rom.* 18.

— ÉTYM. Provenç. *speculacio*; espagn. *especulation*; ital. *speculazione*; du lat. *speculationem*; de *speculari*, contempler (voy. SPÉCULATEUR).

† **SPÉCULATIVE** (spé-ku-la-ti-v'), *s. f.* Partie théorique, dans chaque science. Ce qui est permis dans la spéculative, l'est aussi dans la pratique, PASC. *Prov.* XIII.

— HIST. XIV° s. En speculative comme en pratique, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Spéculatif.*

† **SPÉCULATIVEMENT** (spé-ku-la-ti-ve-man), *adv.* D'une manière spéculative. Ils ne défendent pas spéculativement de tuer, mais seulement dans la pratique, PASC. *Prov.* XIII. Il est assez aisé de persuader spéculativement les hommes de la faiblesse de leur corps et des misères de leur nature, quoiqu'il soit très-difficile de les porter à en tirer cette conséquence naturelle.... NICOLE, *Ess. de mor.* 1er *traité*, ch. 6.

— ÉTYM. *Spéculative*, et le suffixe *ment.*

† **SPÉCULATOIRE** (spé-ku-la-toi-r'), *s. f.* Interprétation des phénomènes de la nature d'après les sciences occultes.

SPÉCULÉ, ÉE (spé-ku-lé, lée), *part. passé* de spéculer.

SPÉCULER (spé-ku-lé), *v. a.* || 1° Observer curieusement les objets célestes ou terrestres (acception vieillie; on dit observer). Il passe la nuit à spéculer les astres. || Absolument. Il spécule sans cesse. || 2° *V. n.* Méditer attentivement. Spéculer sur les matières politiques. || Créer des théories, par opposition à mettre en pratique. Il importe de savoir l'énorme différence du style de celui qui a pratiqué et de celui qui n'a que spéculé, DIDER. *Lett. sur la chirurg.* || 3° Faire des projets, des calculs, des entreprises de banque, de commerce, de finances. On peut spéculer sur toutes sortes de marchandises, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 122. Accusé de spéculer avec vous sur ce fragment de Longus, dont je vous faisais présent, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* Jean Choinart, fermier, approchant l'août, va voir ses blés, trouve sa récolte trop belle (il avait spéculé sur la hausse en grains), rentre chez lui et se défait, ID. *Gazette du village.* || Spéculer sur les malheurs publics, se dit des fournisseurs, des entrepreneurs, qui profitent des circonstances difficiles pour s'enrichir en imposant à l'État des marchés onéreux.

— HIST. XIV° s. Operacions qui sont sans tristesse et sans concupiscence, si comme considerer, speculer, ORESME, *Éth.* 220. || XV° s. Ilz prisrent à speculer sus plus occultes choses, si comme des passions de la lune, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 67. J'especule les choses celestes, G. CHASTELAIN, *Expos. sur verité mal prise.* || XVI° s. Quand on parle de la providence de Dieu, ce mot ne signifie pas qu'estant oisif au ciel il specule ce qui se fait en terre, CALVIN, *Instit.* 136.

— ÉTYM. Lat. *speculari*, contempler, de *specio*, voir, regarder (voy. SPÉCULATEUR).

† **SPÉCULIFÈRE** (spé-ku-li-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit d'oiseaux qui portent sur l'aile une tache appelée miroir.

— ÉTYM. Lat. *speculum*, miroir, et *ferre*, porter.

† **SPÉCULOIRE** (spé-ku-loi-r'), *s. f.* Voy. SPÉCULAIRE.

SPECULUM (spé-ku-lom'), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom donné à des instruments propres à dilater l'entrée de certaines cavités, de manière que l'on puisse voir l'état intérieur d'un organe, soit directement, soit au moyen des surfaces réfléchissantes de ces instruments.

— HIST. XVI° s. Je luy ouvris la bouche avec un speculum oris, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. Lat. *speculum*, miroir, ce qui sert à voir, de *specio*, voir, regarder (voy. SPECTACLE).

SPÉE (spée), *s. f.* Terme d'eaux et forêts. Mauvaise orthographe et prononciation de cépée (voy ce mot).

† **SPEECH** (spitch), *s. m.* Mot anglais qui se dit quelquefois, un peu par raillerie, pour allocution. Faire un speech. Tu parles bien, et avec un peu d'exercice tu attraperas tout à fait le chic du speech constitutionnel, CH. DE BERNARD, *Gentilh. camp.* I, 11.

† **SPEISS** (speis'), *s. m.* Minerai de nickel ayant subi un grillage ou une fusion préalable; il est parfois mélangé de zinc, de cuivre, de plomb ou de fer, *Tarif des douanes*, 1869, p. 1287.

† **SPÉLONQUE** (spé-lon-k'), *s. f.* Caverne, antre. Ils [les rosecroix] disent que la spélonque ou grotte en laquelle reposait le corps de leur fondateur.... NAUDÉ, *Rosecroix*, IV, 2. || Fig. La reine d'Espagne, élevée dans un grenier du palais de Parme par une mère austère, et passée de là sans milieu dans la spélonque du roi d'Espagne où elle demeura tant qu'elle vécut, ST-SIM. 505, 135. Je me renfermai dans une «spélonque [un appartement étroit], trouvai ma consolation dans la lecture, STAAL. *Mém.* t. I, p. 211.

— HIST. XVe s. Tigres, griffons, lyons, dragons horribles, En leur manoir et spelonque terribles, G. CHASTELAIN, *Expos. sur verité mal prise.* || XVIe s. Ce grand royaume [la France] à ceste heure est par elles [nations étrangères] appellé spelonque de dis, solution, et craignent de s'en approcher, LA NOUE, 39.

— ÉTYM. Provenç. *spelunca* ; portug. *espelunca* ; ital. *spelonca* ; du lat. *spelunca* ; grec, σπήλυγξ.

SPENCER (spin-sèr), *s. m.* Habit sans basques; corsage sans jupe.

— ÉTYM. Angl. *spencer* (il n'est pas dans le Dict. de Johnson); sans doute nom propre, devenu nom d'un vêtement, comme *raglan*, *macfarlane*, etc.

SPERGULE (spèr-gu-l'), *s. f.* Plante de la famille des caryophyllées, qui convient aux bestiaux et particulièrement aux vaches, dont elle augmente le lait. || Beurre de spergule, beurre fait du lait des bestiaux qui se sont nourris de spergule (Pays-Bas). || On dit aussi spargoute.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **SPERKISE** (spèr-ki-z'), *s. f.* Terme de minéralogie. Fer sulfuré blanc.

SPERMA CETI (spèr-ma-sé-ti), *s. m.* Voy. SPERME DE BALEINE.

— ÉTYM. Lat. *sperma*, sperme, et *cetus*, baleine (voy. CÉTACÉ).

SPERMATIQUE (spèr-ma-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au sperme. Artère spermatique. Canaux spermatiques. La liqueur spermatique. || Animaux spermatiques, vers spermatiques, animalcules spermatiques, les mêmes que spermatozoaires. Il est aisé de voir par les dates que Hartsoeker n'est pas le premier qui ait publié la découverte des animaux spermatiques, BUFF. *Hist. anim.* ch. 7. || Cordon spermatique ou testiculaire, cordon vasculaire ou nerveux, composé de l'artère, des veines et des nerfs spermatiques, de vaisseaux lymphatiques, du canal conducteur du sperme, appelé conduit spermatique ou déférent. || Fonction spermatique, fonction qui est caractérisée par la génération d'un produit spécial, à savoir les ovules mâles où naissent successivement les cellules embryonnaires mâles, de chacune desquelles dérive un spermatozoïde qui, devenu libre et arrivé sur l'ovule femelle, y détermine l'apparition des cellules constituant l'embryon.

— HIST. XIVe s. Comme à toute generation humaines deux choses soient necessaires, c'est la matiere spermatique du malle et de la femelle, H. DE MONDEVILLE, f° 8. Se nulz de ces membres spermatiques [membres formés originairement dans la matrice] soit coppé, il ne puet estre restoré de vraye restauracion, LANFRANC, f° 7

— ÉTYM. Σπερματικός, de σπέρμα, graine, semence

† **SPERMATISÉ, ÉE** (spèr-ma-ti-zé, zée), *adj.* Terme de médecine. Qui est mêlé de sperme; qui est enduit de sperme. Urine spermatisée. En quelque endroit qu'on touche l'embryon avec l'aiguille spermatisée, la fécondation réussit également, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 379. dans POUGENS.

† **SPERMATISME** (spèr-ma-ti-sm'), *s. m.* Hypothèse d'après laquelle le sperme aurait contenu les parties essentielles du nouvel être, auquel l'acte procréateur n'aurait fait que procurer de la part de la femelle l'espace et la nourriture nécessaires à son développement.

† **SPERMATISTE** (spèr-ma-ti-st'), *s. m.* Partisan de l'hypothèse du spermatisme.

† **SPERMATOCÈLE** (spèr-ma-to-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Gonflement et tension du testicule et de ses annexes par l'accumulation du sperme dans le testicule même ou dans son canal excréteur.

— ÉTYM. Σπέρμα, sperme, et κήλη, tumeur.

† **SPERMATOGRAPHIE** (spèr-ma-to-gra-fie), *s. f.* Description des graines des végétaux.

— ÉTYM. Σπέρμα, graine, et γράφειν, décrire.

SPERMATOLOGIE (spèr-ma-to-lo-jie), *s. f.* Traité de la semence ou des semences en général.

— ÉTYM. Σπέρμα, semence, et λόγος, traité.

† **SPERMATOPÉ, ÉE** (spèr-ma-to-pé, pée), *adj.* Terme de médecine. Se dit des aliments auxquels on attribue la propriété d'augmenter la sécrétion spermatique.

— ÉTYM. Σπέρμα, sperme, et ποιεῖν, faire.

† **SPERMATOPHAGE** (spèr-ma-to-fa-j'), *adj.* Qui se nourrit de graines.

— ÉTYM. Σπέρμα, graine, et φαγεῖν, manger.

† **SPERMATORRHÉE** (spèr-ma-to-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement involontaire et spontané du sperme.

— ÉTYM. Σπέρμα, *sperme*, et ῥεῖν, couler.

† **SPERMATORRHÉIQUE** (spèr-ma-to-rré-i-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui concerne la spermatorrhée. || Qui en est atteint.

† **SPERMATOZOAIRE** (spèr-ma-to-zo-ê-r'), *s. m.* Éléments anatomiques du corps des animaux et de la plupart des végétaux, animés de mouvements propres, jouant le rôle de corpuscules fécondateurs, et caractérisant le sexe mâle.

— ÉTYM. Σπέρμα, sperme, et ζῷον, animal.

† **SPERMATOZOÏDE** (spèr-ma-to-zo-ï-d'), *s. m.* Synonyme de spermatozoaire.

SPERME (spèr-m'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie et de physiologie. La liqueur séminale. || 2° Sperme de baleine, dit aussi blanc de baleine, sperma ceti, matière claire comme de l'eau de fontaine, qui existe, en quantité considérable, dans la partie supérieure de l'énorme tête des cachalots; les grandes espèces peuvent en contenir de trente à quarante hectolitres sur un individu, qui fournit en outre de soixante à quatre-vingts hectolitres d'huile. Malgré le nom, il n'y a point de sperme de baleine dans la baleine, il n'y en a que dans les cachalots.

— HIST. XIVe s. Le souverain des philozophes dist que embrion est engendré du sparme et du sang d'omme en la menstrue de la femme, LANFRANC, f° 6, *verso.*

— ÉTYM. Σπέρμα, semence, de σπείρειν, semer (comparez SPHÈRE).

† **SPERMIOLE** (spèr-mi-o-l'), *s. m.* Substance blanche et visqueuse dans laquelle sont enveloppés un grand nombre de petits corps noirs et arrondis qui sont les œufs de la grenouille.

† **SPERMIQUE** (spèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la graine.

— ÉTYM. Σπέρμα, graine.

† **SPERMODERME** (spèr-mo-dèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Pellicule coriace qui recouvre certains fruits, comme l'amande, le haricot.

— ÉTYM. Σπέρμα, graine, et δέρμα, peau.

† **SPERMOLITHE** (spèr-mo-li-t'), *s. m.* Terme de médecine Calcul des voies spermatiques, des vésicules séminales en particulier.

— ÉTYM. *Sperme*, et λίθος, pierre.

† **SPERMOPHILE** (spèr-mo-fi-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de rongeurs dans lequel on distingue le spermophile citille, dit vulgairement citille, souslic ou souslik, jevraschka, marmotte de Sibérie, et lapin d'Allemagne, LEGOARANT.

— ÉTYM. Σπέρμα, graine, et φίλος, qui aime.

† **SPERMOPHORE** (spèr-mo-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Placenta ou péricarpe des plantes.

— ÉTYM. Σπέρμα, graine, et φορός, qui porte.

† **SPESSARTINE** (spè-ssar-ti-n'), *s. f.* Espèce de grenat, ainsi nommée parce qu'on la trouve dans la forêt du Spessart en Bavière. La spessartine est composée de silice, alumine, fer oxydulé et manganèse, LEGOARANT

SPHACÈLE (sfa-sè-l'), *s. m.* Terme de médecine. Gangrène qui occupe toute l'épaisseur d'un membre

— HIST. XVIe s. Ès sphaceles l'os vif chasse hors les esquilles de la portion de celui qui est mort et pourri, PARÉ, XVIII, 31.

— ÉTYM. Σφάκελος.

SPHACÉLÉ, ÉE (sfa-sé-lé, lée), *part. passé* de sphacéler. Qui est atteint de sphacèle. Membre sphacélé. La partie mordue par une vipère est manifestement malade, enflée, livide, sphacélée, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 322.

† **SPHACÉLER** (sfa-sé-lé. La syllabe *cé* prend un accent grave devant un *e* muet : il sphacèle ; excepté au futur et au conditionnel : il sphacèlera), *v. a.* Frapper de sphacèle. || Se sphacéler, *v. réfl.* Être frappé de sphacèle. || L'Académie n'a que sphacélé.

— HIST. XVIe s. Hormis l'amputation des testicules, s'ils n'estoient gangrenés et du tout sphacelés, PARÉ, *Au lecteur.*

— ÉTYM. *Sphacèle.*

† **SPHACÉLIE** (sfa-sé-lie), *s. f.* L'ergot du seigle.

— ÉTYM. Σφάκελος, sphacèle, à cause des gangrènes que cause l'usage de farines altérées par l'ergot du seigle.

† **SPHACÉLISME** (sfa-sé-li-sm'), *s. m.* Action de se sphacéler ; disposition au sphacèle.

† **SPHÈNE** (sfè-n'), *s. m.* Espèce minérale cristalline, translucide, de couleur claire ou brune, d'un éclat assez vif. C'est un synonyme du titane siliceo-calcaire de Haüy, dit aussi titanite.

† **SPHÉNENCÉPHALE** (sfé-nan-sé-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstre sphénencéphale, et, substantivement, sphénencéphale, monstre qui se fait remarquer par une déviation particulière du sphénoïde.

— ÉTYM. *Sphénoïde*, et *encéphale.*

† **SPHÉNO-BASILAIRE** (sfé-no-ba-zi-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne à la fois le sphénoïde et l'apophyse basilaire. || Os spheno-basilaire, nom donné par Sœmmering à l'os occipital.

† **SPHÉNO-ÉPINEUX, EUSE** (sfé-no-é-pi-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'épine du sphénoïde. || Trou spheno-épineux ou petit rond, trou dont est percé l'os sphénoïde.

SPHÉNOÏDAL, ALE (sfé-no-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde. Les sinus sphénoïdaux. || Épine sphénoïdale, nom donné tantôt à la crête que la face gutturale du sphénoïde présente sur la ligne médiane et qui se joint au vomer, tantôt à une saillie que présente cet os près de son bord postérieur et externe, en arrière du trou maxillaire inférieur.

SPHÉNOÏDE (sfé-no-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. L'os sphénoïde et, substantivement, le sphénoïde, os impair enclavé au milieu des os de la base du crâne et concourant à former les cavités nasales, les orbites, les fosses zygomatiques et la paroi de la cavité gutturale.

— ÉTYM. Σφηνοειδής, de σφήν, coin, de même racine que σφίγγειν, serrer (voy. SPHINCTER), et εἶδος, forme (voy. IDÉE). Σφίγγω est le latin *figere* (voy. FIXER).

† **SPHÉNO-MAXILLAIRE** (sfé-no-ma-ksil-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux os sphénoïde et maxillaire. || Fente spheno-maxillaire ou orbitaire inférieure, fente que présente la région zygomatique de la face, et que forment le sphénoïde en haut, le maxillaire en bas, le malaire en avant, et le palatin en arrière. || Fosse spheno-maxillaire, fosse qui est placée derrière et un peu sous l'orbite, et formée par le palatin, le sphénoïde et le maxillaire supérieur.

† **SPHÉNO-PALATIN, INE** (sfé-no-pa-la-tin, ti-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde et au palais. || Trou spheno-palatin, trou qui résulte d'une échancrure demi-circulaire située entre les deux éminences que présente le bord sphénoïdal de l'os palatin, et qui est convertie en trou par une semblable échancrure du sphénoïde

† **SPHÉNO-PARIÉTAL, ALE** (sfé-no-pa-ri-é-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde et au pariétal. || Articulations spheno-pariétales, sutures qui unissent les extrémités des grandes ailes du sphénoïde avec les angles antérieurs inférieurs des pariétaux.

† **SPHÉNOPTÈRE** (sfé-no-ptè-r'), *s f.* Nom d'un genre d'insectes coléoptères.

— ÉTYM. Σφήν, coin, et πτερόν, aile.

SPHÉNO-TEMPORAL, ALE (sfé-no-tan-po-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie Qui a rapport au sphénoïde et au temporal.

SPHÈRE (sfè-r'), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Solide terminé par une surface courbe, dont tous les points sont également distants d'un point intérieur. Archimède a trouvé que le volume de la sphère est les deux tiers de celui du cylindre circonscrit; c'est pour cela qu'on avait gravé sur son tombeau une sphère inscrite dans un cylindre. Une bulle de savon dans un air tranquille donne l'exemple d'une sphère exacte. Nous n'enfantons [par l'imagination] que des atomes, au prix de la réalité des choses; c'est une sphère infinie dont le centre est partout, et la circonférence nulle part, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. La surface de la terre est convexe, et sa figure est peu différente d'une sphère, LAPLACE, *Expos.* I, 1. || Terme d'architecture. Corps solide parfaitement rond qui sert de couronnement. || 2° Représentation du globe terrestre. Il [Thalès] eut pour disciple Anaximandre, à qui Pline et Diogène Laërce attribuent l'invention de la sphère, c'est-à-dire la représentation du globe terrestre, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVII, ch. 2 || 3° Disposition du ciel suivant les cercles imaginés par les astronomes. Les différentes positions de la sphère. || Sphère droite, celle où l'équateur coupe l'horizon à angles droits; sphère oblique, celle où l'équateur tombe obliquement sur l'horizon; sphère parallèle, celle où l'équateur est parallèle à l'horizon. Les hommes placés sur l'é-

quateur ont la sphère droite; les habitants des deux pôles, s'il y en avait, l'auraient parallèle, tous les autres ont la sphère oblique. || **4°** Terme d'astronomie. Sphère armillaire ou artificielle, machine ronde composée de divers cercles représentant ceux que les astronomes ont imaginés dans le ciel. Une maison [bâtie par Huyghens] qui est savante dedans et dehors, et qui a des sphères pour ses girouettes, BALZ. liv. XI, lett. 7. || Sphère mouvante, sphère représentant en petit le système planétaire et mue par un appareil d'horlogerie. || **5°** Étude des principes d'astronomie sur une sphère. Il étudie la sphère. Traité de la sphère. || **6°** Espace dans lequel on conçoit qu'une planète accomplit son cours. Saturne parcourt sa sphère en trente années. || Dans le langage général, la planète considérée en mouvement. Il entend le bruit des sphères que les organes mortels ne sont pas faits pour saisir, STAEL, *Corinne*, XIII, 4. || **7°** Les différentes régions sphériques en lesquelles les anciens partageaient l'espace céleste. Pour peu qu'on ait de connaissances dans l'astronomie, on sait que la sphère des étoiles paraît se mouvoir d'occident en orient autour des pôles de l'écliptique d'un mouvement très-lent, qui, suivant les observations des astronomes, est d'environ 50 secondes chaque année, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 47. Au lieu de vingt-six sphères que demandait le système d'Eudoxe, Calippe en établit trente-trois, BAILLY, *Hist. astron. anc.* p. 241. Ptolémée faisait tourner la sphère étoilée tout entière en 36000 ans autour des pôles de l'écliptique, suivant l'ordre des signes, et il faisait tourner cette même sphère en 24 heures en sens contraire autour des pôles, pour expliquer la révolution diurne, DELAMBRE, *Abrégé d'astron.* 8e leçon. Mais peut-être au delà des bornes de sa sphère [du soleil], Lieux où le vrai soleil éclaire d'autres cieux, LAMART. *Méd.* I. || Dans le langage poétique, le séjour céleste. Va, je crois voir des cieux les peuples éternels Descendre de leur sphère, et se joindre aux mortels, VOLT. *Alz.* I, 2. || **8°** Terme de physique. Sphère d'activité, l'étendue dans laquelle un corps peut agir hors de soi. Quelques savants physiciens, et entre autres Taylor et Musschenbroeck, ont essayé de déterminer par des expériences l'étendue de la sphère d'attraction de l'aimant, BUFF. *Min.* t. IX, p. 132. || Fig. Sphère d'activité, étendue d'affaires, de travaux, dans laquelle un homme communique son action à ceux qui l'entourent. || **9°** Fig. Étendue de pouvoir, d'autorité, de connaissances, de talent, etc. Ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, LA BRUY. I. Presque tous les hommes ne songent qu'à étendre leur sphère, et à y faire entrer tout ce qu'ils peuvent d'étranger; pour lui, il avait réduit la sienne à n'être guère que lui seul, FONT. *Littre.* Il est contre la nature de la chose qu'une république démocratique conquière des villes qui ne sauraient entrer dans la sphère de la démocratie, MONTESQ. *Esp.* X, 6. Je passe dans ma sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable, VOLT. *Lett. Pr. de Ligne*, 22 juill. 1766. L'infini en nombre et en étendue est hors de la sphère de mon entendement; quelque chose qu'on me dise, rien ne m'éclaire dans cet abîme, ID. *Phil. ignor.* 18. Montrant le tour de son esprit et la sphère de ses connaissances, J. J. ROUSS. *Ém.* II. L'impossibilité de maintenir leur commerce sans les productions de l'Orient les força [les Hollandais] à sortir d'une sphère peut-être trop étroite pour la situation où ils se trouvaient, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 2. || **10°** Fig. Il se dit des limites qui bornent certaines choses morales. Étendre, agrandir, élargir la sphère des connaissances humaines. Il ne l'a fait que dans l'étendue de la sphère de probabilité de son sentiment, PASC. *Prov.* VI. Il [l'homme surimposé] a rétréci lui-même la sphère de ses besoins, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 10. || **11°** Fig. Il se dit de la condition, de l'état des personnes. Sortir de sa sphère. Nul à Paris ne se tient dans sa sphère, VOLT. *Chevaux et ânes.* Qu'apprend-on dans la petite sphère de deux ou trois amants ou toujours occupés d'eux seuls? J. J. ROUSS. *Hél.* 2e *préface.* || **12°** Terme d'alchimie. Sphère philosophale, fourneau qui sert à préparer la pierre. || **13°** Genre de coquilles bivalves.

— HIST. XIIIe s. Si verroit toutes les esteles Cleres et reluisans et beles, Soient errans, soient fichies, En lor esperes estachies, *la Rose*, 20530. || XIVe s. Une très-noble espere ou pelote ou une très bele fiole, tele chose a une magnificence pour faire un don à un enfant, ORESME, *Éth.* 116. || XVe s. Comme aussi l'entention finale de sapience ou de metaphysique soit la cognoissance de l'ordre des esperes celestes, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 4. Jehan de Dons ou Jehan des Orloges a fait un grand instrument par aucuns appellé espere ou orloge du mouvement du ciel, DU CANGE, *spera.* || XVIe s. Ceste infinie et intellectuale sphere, le centre de laquelle est en chascun lieu de l'univers, la circonference point, c'est Dieu, selon la doctrine de Hermes Trismegistus, RAB. III, 13.

— ÉTYM. Provenç. *espera*; espagn. *esfera*; ital. *sfera*; du lat. *sphæra*, qui vient du grec σφαῖρα, dont le sens primitif est balle à jouer. Ce mot et σπείρειν, semer, ont une origine commune, démontrée par σπεῖρα, corde, qui vient de σπείρειν, et σπεῖρα, spire, qui conduit à σφαῖρα.

SPHÉRICITÉ (sfé-ri-si-té), *s. f.* || **1°** État de ce qui est sphérique. Lorsque, sous Louis XIV, Picard mesura le méridien, on n'avait point encore pensé à révoquer en doute la sphéricité de la terre : voilà où l'on en était en 1670, CONDIL. *Art de rais.* V, 8. M. de la Grange vient de démontrer.... que l'attraction réciproque des planètes et la non-sphéricité de leurs globes ne peuvent produire aucune altération ni dans les moyens mouvements, ni dans leurs révolutions, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 233. || **2°** Terme de physique. Aberration de sphéricité, confusion des images, résultant, dans les lunettes, de la forme sphérique de la surface des lentilles; aberration transversale de sphéricité, étendue dans laquelle se forment les différents foyers dans un plan perpendiculaire à l'axe de l'objectif; aberration longitudinale de sphéricité, celle qui se produit dans le sens de l'axe. L'achromatisme a pour effet de corriger dans une certaine limite les aberrations de sphéricité.

— ÉTYM. *Sphérique.*

SPHÉRIQUE (sfé-ri-k'), *adj.* || **1°** Qui est rond comme une sphère. Enfin la raison et le voyage de Christophe Colomb rendirent à la terre son ancienne forme sphérique, VOLT. *Phil. Newt.* III, 9. Pourquoi une goutte d'eau est-elle sphérique? c'est que, toutes les parties s'attirant également et mutuellement, il faut nécessairement qu'elles s'arrangent dans l'ordre où elles sont à la moindre distance les unes des autres, CONDIL. *Art de rais.* II, 4. Il est mathématiquement démontré qu'une capacité sphérique est plus grande que toute autre capacité qui aurait une surface égale à la sienne, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 26. De toutes les figures rentrantes, la figure sphérique est la plus simple, puisqu'elle ne dépend que d'un seul élément, la grandeur de son rayon, LAPLACE, *Exp.* I, 12. || **2°** Terme de géométrie. Qui appartient à la sphère. || Polygone sphérique, polygone formé sur une sphère par des arcs de grand cercle. || Triangle sphérique, polygone sphérique de trois côtés. || Trigonométrie sphérique, partie de la trigonométrie qui s'occupe de la résolution des triangles sphériques. || *S. m. plur.* Les Sphériques, titre d'ouvrages qui ont la sphère pour objet. A l'âge de dix-huit ans, il [J. B. du Hamel] composa un petit traité, où il expliquait avec une ou deux figures, et d'une manière fort simple, les trois livres des Sphériques de Théodose, FONTEN. *du Hamel.* || **3°** Ancien terme de mathématiques. S'est dit pour cube ou cubique. Nombre sphérique.

— HIST. XIVe s. Et les corps du ciel selon aucuns sont ainsi meus par necessité pour la raison de la figure spherique, ORESME, *Éth.* 66.

— ÉTYM. Lat. *sphæricus*, de *sphæra*, sphère.

SPHÉRIQUEMENT (sfé-ri-ke-man), *adv.* D'une manière sphérique.

— ÉTYM. *Sphérique*, et le suffixe *ment.*

SPHÉRISTE (sfé-ri-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Celui qui enseignait les différents exercices avec la balle.

— ÉTYM. Lat. *sphærista*, de σφαιριστής, qui vient de σφαῖρα, balle à jouer.

SPHÉRISTÈRE (sfé-ri-stè-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Lieu destiné aux exercices avec la balle.

— ÉTYM. Σφαιριστήριον, de σφαιριστής, sphériste.

SPHÉRISTIQUE (sfé-ri-sti-k'), *s. f.* Terme d'antiquité. L'art des exercices avec la balle. La sphéristique était conseillée par les médecins de l'antiquité.

— ÉTYM. Σφαιριστική, de σφαῖρα, balle.

† **SPHÉROCARPE** (sfé-ro-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fruits arrondis.

— ÉTYM. Σφαῖρα, globe, et καρπὸς, fruit.

† **SPHÉROCÉPHALE** (sfé-ro-sé-fa-l'), *adj.* Disposé en tête arrondie.

— ÉTYM. Σφαῖρα, sphère, et κεφαλή, tête.

† **SPHÉROÏDAL, ALE** (sfé-ro-i-dal, da-l'), *adj.* Qui ressemble à un sphéroïde, qui en a la forme. Corps sphéroïdal. Forme sphéroïdale. Des solides sphéroïdaux. || Terme de cristallographie. Cristal sphéroïdal, nom donné par Haüy à une variété de diamant, à facette arrondie et semblant dériver d'un solide à 48 pans, résultant lui-même de l'octaèdre primitif, par une loi de décroissement sur les angles. || Terme de physique. État sphéroïdal ou globulaire des liquides, nom donné par Boutigny à ce fait que divers liquides placés sur un corps chauffé au rouge blanc y prennent la forme sphérique sans le mouiller, et restent sans mouvement, sans bouillir ni changer de volume plus vite qu'à la température ordinaire, jusqu'à ce que la surface devienne moins chaude et passe au rouge brun : alors tout à coup le liquide bout avec violence et se trouve projeté.

SPHÉROÏDE (sfé-ro-i-d'), *s. m.* || **1°** Terme de géométrie. Solide dont la figure approche de celle de la sphère. La terre, par son mouvement de rotation, a dû nécessairement prendre la figure d'un sphéroïde dont les axes sont entre eux comme 229 est à 230, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. ter.* *Œuv.* t. I, p. 229. || Sphéroïde allongé, celui dont le plus grand diamètre est celui des pôles. || Sphéroïde aplati, celui dont l'axe est le plus petit diamètre. On sait par les observations que la terre est un sphéroïde aplati, et la théorie de la gravitation concourt, même avec les mesures actuelles, à lui donner cette figure, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 49. Ces deux forces [la pesanteur et la force centrifuge], agissant sous différentes proportions dans différents astres, varient leur figure, et les rendent des sphéroïdes plus ou moins aplatis, BONNET, *Contemplat. nat.* I, 4. || **2°** Genre de poissons chondroptérygiens.

— ÉTYM. Σφαιροειδής, de σφαῖρα, sphère et εἶδος, forme.

† **SPHÉROÏDIQUE** (sfé-ro-i-di-k'), *adj.* Qui a rapport au sphéroïde. Ces masses [les vapeurs séparées du soleil primitif par le refroidissement] ont dû prendre une forme sphéroïdique, avec un mouvement de rotation dirigé dans le sens de leur révolution, LAPLACE, dans *Ann. du Bur. des longit.* 1867, p. 443. Triangles sphéroïdiques, trigonométrie sphéroïdique, LEGENDRE, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 133 et 160.

SPHÉROMÈTRE (sfé-ro-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument employé pour mesurer les rayons des sphères et les petites épaisseurs.

— ÉTYM. Σφαῖρα, sphère, et μέτρον, mesure.

† **SPHÉROMÉTRIQUE** (sfé-ro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au sphéromètre.

† **SPHÉRULE** (sfé-ru-l'), *s. f.* || **1°** Petite masse sphérique. Ayant versé une grosse goutte de mercure dans une assiette de porcelaine, je l'écrasai et en formai un grand nombre de petites sphérules, RUMFORD, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2e *sem.* p. 99. || **2°** Terme de botanique. Nom donné par Willdenow à un réceptacle arrondi, oblong ou conique, s'ouvrant au sommet par des fentes ou des pores, et répandant des séminules mucilagineuses sous forme d'une gelée que la sécheresse réduit en une poudre très-fine : exemple, certaines hypoxylées (LEGOARANT). || C'est aussi le nom donné aux corpuscules oblongs placés dans la rosette de certaines mousses, et que l'on croit être des sortes de bulbilles.

— ÉTYM. Diminutif de *sphère.*

† **SPHIGGURE** (sfi-gu-r'), *s. m.* Genre de mammifères rongeurs ayant deux espèces : le sphiggure épineux, qui habite le Paraguay; il a été appelé couy par Azara, et coendou par Buffon; et le sphiggure villeux, dit vulgairement orico, qu'on trouve au Brésil, LEGOARANT.

SPHINCTER (sfin-ktèr), *s. m.* Terme d'anatomie. Muscle circulaire qui sert à fermer certaines ouvertures naturelles. Le sphincter de l'anus. Le sphincter de la vessie.

— HIST. XVIe s. Le sphincter ou fermeur de la vessie, du siege, PARÉ IV, 42.

— ÉTYM. Σφιγκτήρ, de σφίγγειν, serrer.

SPHINX (sfinks'), *s. m.* || **1°** Monstre de la Fable, que Junon en colère suscita contre la ville de Thèbes pour affliger le pays; les poëtes lui donnent la tête et le sein d'une fille, le corps d'un lion et les ailes d'un aigle; il proposait une énigme et dévorait ceux qui ne la devinaient pas. On t'a parlé du sphinx dont l'énigme funeste Ouvrit plus de tombeaux que n'en ouvre la peste, CORN. *Œdipe*, I, 4. || Fig. Deviner l'énigme du sphinx, ou bien en être dévoré, BEAU-

MARCH. *Mère coupable*, II, 18. || 2° Terme de sculpture. Figure de sphinx sans ailes. Au haut de chaque rampe un sphinx aux larges flancs Se laisse entortiller de fleurs par des enfants, LA FONT. *Psyché*, I, p. 103. || 3° Terme d'histoire naturelle. Genre de papillons.

— REM. Autrefois sphinx était du féminin, conformément au grec qui fait ce mot féminin, car le sphinx était une femme. La sphinx, le P. VANSLEB, *Nouv. relation*, p. 144.

— ÉTYM. Σφίγξ, mot d'origine étrangère (Hésiode a à l'accusatif φῖκα), mais assimilé par les Grecs à σφίγγω, serrer, étouffer.

† **SPHRAGISTIQUE** (sfra-ji-sti-k'), *s. f.* Science des sceaux et des cachets.

— ÉTYM. Σφραγιστική, sous-entendu τέχνη, l'art des cachets, de σφραγίς, cachet.

† **SPHYGMIQUE** (sfi-gmi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport au pouls. || Art sphygmique, art qui a pour but la connaissance des caractères du pouls.

— ÉTYM. Σφυγμικός, de σφυγμός, battement, pouls.

† **SPHYGMOGRAPHE** (sfi-gmo-gra-f'), *s. m.* Sorte de sphygmomètre qui enregistre les pulsations des artères.

— ÉTYM. Σφυγμός, pouls, et γράφειν, écrire.

† **SPHYGMOMÈTRE** (sfi-gmo-mè-tr'), *s. m.* Instrument pour mesurer le pouls.

— ÉTYM. Σφυγμός, pouls, et μέτρον, mesure.

† **SPHYGMOSCOPE** (sfi-gmo-sko-p'), *s. m.* Instrument qui, ajouté au cardiographe, permet d'enregistrer le tracé du pouls des artères avec lesquelles il est mis en communication.

— ÉTYM. Σφυγμός, pouls, et σκοπεῖν, examiner.

SPIC (spik), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique de la lavande spic (labiées), dite absolument lavande, *lavandula spica*, *L.* qui fournit une huile odorante, volatile, très-employée dans le commerce, et appelée essence de spic, et, par corruption, huile d'aspic.

— HIST. XVI° s. Canelle fine, spicque, galangue, O. DE SERRES, 936.

— ÉTYM. Lat. *spica*, épi.

SPICA (spi-ka), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom de certains bandages croisés dont les tours de bande sont disposés autour d'un membre comme les épillets des graminées le long de leur axe.

— ÉTYM. Lat. *spica*, épi.

† **SPICCATO** (spi-kka-to), *adj. m.* Terme de musique. Mot italien qui signifie piqué, et qui, sur les partitions, indique qu'un passage doit être exécuté en détachant les notes les unes des autres.

† **SPICIFORME** (spi-si-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un épi.

— ÉTYM. Lat. *spica*, épi, et *forme*.

SPICILÉGE (spi-si-lè-j'), *s. m.* Recueil ou glane d'épis; titre de quelques collections de pièces, d'actes et autres monuments qui n'avaient jamais été imprimés. Le Spicilége de dom Luc d'Achéri. Le Spicilége de Fabricius.

— ÉTYM. Lat. *spicilegium*, action de glaner, de *spica*, épi, et *legere*, cueillir.

† **SPICULAIRE** (spi-ku-lê-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme d'un javelot.

— ÉTYM. Lat. *spiculum*, javelot.

† **SPICULE** (spi-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Synonyme d'épillet. Un épi rameux est formé d'épillets ou de spicules. || 2° Nom donné aux parties solides des diverses éponges.

— ÉTYM. Diminutif du lat. *spica*, épi.

† **SPICULÉ, ÉE** (spi-ku-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Se dit de l'épi composé de plusieurs épillets sessiles ou subsessiles serrés contre le rachis, par exemple l'ivraie.

— ÉTYM. *Spicule*.

† **SPIGÉLIACÉES** (spi-gé-li-a-sée), *s. f. pl.* Petite famille de plantes dont la spigélie est le type.

† **SPIGÉLIE** (spi-jé-lie), *s. f.* La spigélie anthelminthique, *spigelia anthelmintica*, *L.* appelée aussi brinvilliers ou brinvillière, très-vénéneuse. Il y a aussi la spigélie du Maryland.

— ÉTYM. *Spieghel*, médecin belge, né en 1576.

† **SPIGÉLINE** (spi-jé-li-n') *s. f.* Terme de chimie. Substance trouvée dans les feuilles et surtout dans la racine du *spigelia anthelminthica*, *L.*

† **SPILE** (spi-l'), *s. m.* Terme de botanique. Marque qui indique le point d'attache de la graine des graminées.

— ÉTYM. Σπίλος, tache.

† **SPILITE** (spi-li-t'), *s. f.* Roche de cristallisation, renfermant des noyaux et des veines calcaires, contemporains ou postérieurs à la pâte.

† **SPIN** (spin), *s. m.* Espèce de raisin qui croît aux environs de Cahors.

† **SPINA-BIFIDA** (spi-na-bi-fi-da), *s. m.* Terme de pathologie. Nom donné à l'hydrorachis congénital, à cause de l'écartement que présentent les apophyses épineuses de l'endroit malade.

— ÉTYM. Lat. *spina*, épine, *bifida*, bifide.

SPINAL, ALE (spi-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux apophyses épineuses des vertèbres, ou à la colonne vertébrale. Artères spinales. || Nerf spinal, nerf qui naît de la partie latérale postérieure de la moelle épinière au-dessus de la racine postérieure du quatrième nerf cervical. || La moelle spinale, la moelle épinière.

— HIST. XVI° s. La premiere ramification appelée intercostale va entre les muscles intercostaux et spinale medulle par les trous par lesquels les nerfs sortent, PARÉ, I, 22.

— ÉTYM. Lat. *spinalis*, de *spina*, épine.

SPINA-VENTOSA (spi-na-vin-tô-za), *s. m.* Terme de chirurgie. Maladie du système osseux dans laquelle l'os se dilate extrêmement et forme une tumeur causant de vives douleurs.

— ÉTYM. Lat. *spina*, épine, et *ventosa*, venteuse, parce que la tumeur est boursouflée.

1. **SPINELLE** (spi-nè-l'), *adj.* Terme de joaillier. Rubis spinelles, rubis qui sont d'un rouge pâle, tirant sur la pelure d'ognon; ils en sont moins estimés. || Substantivement, un spinelle. Presque tous les spinelles ont pour forme un octaèdre régulier, en sorte qu'on peut aisément les reconnaître lorsqu'ils sont cristallisés, A. BRONGNIART, *Traité de Min.* t. I, p. 436, dans POUGENS. || Spinelle rouge, rubis proprement dit. || Il existe aussi des spinelles bleus, verts, noirs.

— HIST. XV° s. Ung agneau d'or ouquel a une grosse espignolle extimé VIII escuz, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 129.

— ÉTYM. Origine inconnue. *Espignole*, est-ce la même chose que *spinelle?*

† 2. **SPINELLE** (spi-nè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Gros poil qui simule une petite épine.

— ÉTYM. Dimin. de *spina*, épine.

† **SPINELLÉ, ÉE** (spi-nèl-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Couvert de petites épines ou aiguillons, comme les tiges et les feuilles des borraginées.

— ÉTYM. *Spinelle* 2.

† **SPINESCENCE** (spi-nè-ssan-s'), *s. f.* Terme de botanique. Distribution des épines à la surface des parties d'un végétal; disposition qui résulte de la présence des épines.

— ÉTYM. Lat. *spina*, épine.

† **SPINESCENT, ENTE** (spi-nè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui dégénère en épine; qui tend à devenir une épine.

† **SPINICORNE** (spi-ni-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les cornes ou les antennes épineuses.

— ÉTYM. Lat. *spina*, épine, et *corne*.

† **SPINIFÈRE** (spi-ni-fè-r'), *adj.* Qui porte des épines.

— ÉTYM. Lat. *spina*, épine, et *ferre*, porter.

† **SPINIFORME** (spi-ni-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'épine.

— ÉTYM. Lat. *spina*, épine, et *forme*.

SPINOSISME (spi-nô-zi-sm'), *s. m.* Système de Spinosa, système métaphysique où la nature est considérée à la fois comme active et passive et qui est ainsi un genre de panthéisme. Pour réduire le système du P. Malebranche à quelque chose d'intelligible, on est obligé de recourir au spinosisme, d'imaginer que le total de l'univers est Dieu, VOLT. *Traité métaph.* 3. On a souvent dit que le spinosisme est une suite du cartésianisme: ce n'est pas absolument sans raison; mais on doit convenir que les principes de Descartes y sont fort altérés, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 10.

— ÉTYM. *Spinosa*, philosophe hollandais, né en 1632, mort en 1677.

SPINOSISTE (spi-nô-zi-st'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui admet les principes de Spinosa. Ils nous aimeraient autant athées que spinosistes, comme nous le sommes; pour les adoucir, faisons-nous sceptiques, et répétons avec Montaigne: que sais-je? D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 30 nov. 1770. || *Adj.* L'impassibilité dédaigneuse du poëte [Gœthe], qui était à la fois supériorité d'esprit et résignation spinosiste, CHALLEMEL-LACOUR, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1870, p. 303.

† **SPINTHÉROMÈTRE** (spin-té-ro-mè-tr'), *s. m.* Instrument pour mesurer la force des étincelles électriques.

— ÉTYM. Σπινθήρ, étincelle, et μέτρον, mesure.

† **SPINTHÉROPIE** (spin-té-ro-pie), *s. f.* Terme de médecine. Lésion de la vision qui fait voir des étincelles.

— ÉTYM. Σπινθήρ, étincelle, et ὄπτομαι, voir.

† **SPINTHRIEN, ENNE** (spin-tri-in, è-n'), *adj.* Se dit des médailles et des pierres gravées qui représentent des sujets obscènes. Ou bien de d'Orléans les planches spinthriennes, Ou les douze Césars, ou les dames romaines, LESNÉ, *la Reliure*, p. 43.

— ÉTYM. Lat. *spinthria*, celui qui se livre à d'abominables obscénités.

† **SPINULE** (spi-nu-l'), *s. f.* Petite épine.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *spina*, épine.

† **SPIONCELLE** (spi-on-sè-l'), *s. f.* Voy. FARLOUSANE.

† **SPIRACULE** (spi-ra-cu-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Orifice extérieur des trachées des insectes.

— ÉTYM. Lat. *spiraculum*, soupirail, de *spirare*, respirer.

SPIRAL, ALE (spi-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Qui a la figure d'une spire ou d'une spirale. Ligne spirale. Ressorts spiraux. || 2° *S. m.* Terme d'horlogerie. Le spiral d'une montre, le petit ressort sous l'action duquel oscille le balancier qui règle l'échappement. Les horlogers ont des instruments propres à mesurer la force des spiraux. || Spiral réglant, spirale d'acier délicate qui se trouve sur le même pivot que le balancier dans les chronomètres et les montres, et qui correspond à l'aiguille des retards et des avances.

— ÉTYM. *Spire*.

SPIRALE (spi-ra-l'), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Courbe plane qui s'écarte toujours de plus en plus du point autour duquel elle fait une ou plusieurs révolutions. La spirale logarithmique qui fait toujours le même angle avec ses ordonnées concourantes à son centre, FONTEN. *Bernoulli*. || Spirale d'Archimède, courbe engendrée par un point qui glisse d'un mouvement uniforme le long d'une droite, tandis que cette ligne tourne d'un mouvement uniforme autour d'un de ses points, en restant dans un même plan. || 2° Dans le langage général, il se dit de ce qui a une forme approchante de la spirale ou de la spire. J'aimais l'essaim d'oiseaux funèbres qui.... Tournoie en mobiles spirales Autour des pavillons légers, V. HUGO, *Odes*, II, 3. L'incendie, attaquant la frégate amirale, Déroule autour des mâts son ardente spirale, ID. *Orient.* V. || En spirale, en forme de spirale. Il [le reptile] se jette en orbe, monte et s'abaisse en spirale, CHATEAUBR. *Génie*, 1, III, 2.

— REM. Legoarant observe qu'il ne faut pas confondre la spirale et la spire: la spirale est une courbe plane, la spire est une hélice. La mèche d'un tire-bouchon, celle d'un tire-bourre, le pédoncule des fleurs femelles de la valisnère sont en hélice et non en spirale comme on le dit parfois à tort.

— HIST. XVI° s. Espirale est une ligne faite par voute en vironnant, en forme de coquille d'une limace, PALISSY, 378.

— ÉTYM. *Spiral*.

† **SPIRALÉ, ÉE** (spi-ra-lé, lée), *adj.* Qui est tordu ou disposé en spirale, par exemple: les vrilles de beaucoup de plantes, les filets des trachées.

† **SPIRALIFÈRE** (spi-ra-li-fè-r'), *s. m.* Jouet d'enfant qui se compose de petites ailes montées sur un axe auquel on communique un mouvement de rotation par le moyen d'un ressort de montre ou d'une corde de toupie; lorsque les ailettes tournent rapidement, ce petit appareil s'élève en l'air et s'y soutient aussi longtemps que la force de rotation agit.

† **SPIRANT, ANTE** (spi-ran, ran-t'), *adj.* Terme de grammaire. Consonnes spirantes, ainsi dites à cause de leur caractère commun de souffle prolongé; ce sont en français: *s*, *z*, *j*, *ch*, *f*, *v* et *y*.

— ÉTYM. Lat. *spirare*, souffler.

SPIRATION (spi-ra-sion), *s. f.* Terme de théologie. Manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par voie de spiration.

— ÉTYM. Lat. *spirationem*, de *spirare*, souffler.

SPIRE (spi-r'), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Synonyme d'hélice, c'est-à-dire courbe résultant de l'enroulement d'une ligne droite sur un cylindre ou sur un cône ou sur une figure qui en approche, à la différence de la spirale qui est décrite sur un plan. || Spire se dit aussi d'un seul de ses tours, d'après l'Académie; ce qui est nié par Legoarant, qui dit que chaque tour d'une spire se nomme un tour de spire. Mais l'usage indiqué par l'Académie tend à prévaloir. || Spire est quelquefois employé dans le sens de spirale. Ce mobile, en s'éloignant du centre de son mouvement, dé-

crira des spires plus ou moins régulières, suivant le progrès de la diminution de cette force centripète, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 164. || 2° En architecture, base d'une colonne, en tant que la figure ou le profil de cette base va en serpentant. || 3° Terme de botanique. Circonvolution en hélice décrite par une partie quelconque d'un végétal. || Organe disposé en hélice. || Ensemble d'organes insérés ainsi. || Ligne formée par leurs points d'insertion. || 4° Terme de zoologie. Partie de certaines coquilles qui est formée par leur enroulement sur elles-mêmes. Les cornets de Saint-Hubert ne sont pas des cornes d'Ammon, puisque leurs spires sont disjointes, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 137.

— HIST. XVI° s. Spire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *spira*, du grec σπεῖρα (voy. SPHÈRE).

† **SPIRÉACÉES** (spi-ré-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des rosacées.

SPIRÉE (spi-rée), *s. f.* Genre de plantes de la famille des rosacées, dont plusieurs espèces servent à l'ornement des jardins; on y distingue la spirée ulmaire ou reine des prés.

— ÉTYM. Lat. *spiræa*, du grec σπειραία.

† **SPIRÉINE** (spi-ré-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Poudre cristalline retirée des fleurs de *spiræa ulmaria, L.*

† **SPIRICULE** (spi-ri-ku-l'), *s. f.* Terme de botanique. Filet mince, roulé en hélice dans l'intérieur des vaisseaux trachéens.

— ÉTYM. Dimin. de *spire*.

† **SPIRIFÈRE** (spi-ri-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni d'une spire.

— ÉTYM. *Spire*, et lat. *ferre*, porter.

† **SPIRIFORME** (spi-ri-for-m'), *adj.* Qui est en forme de spire. Des bracelets spiriformes trouvés dans une ancienne sépulture.

— ÉTYM. *Spire*, et *forme*.

† **SPIRIQUE** (spi-ri-k'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme de spire.

† **SPIRITE** (spi-ri-t'), *s. m.* Personne qui prétend communiquer avec les esprits des morts par l'intermédiaire d'un médium.

— ÉTYM. Lat. *spiritus*, esprit.

† **SPIRITISME** (spi-ri-ti-sm'), *s. m.* Superstition des spirites.

† **SPIRITOSO** (spi-ri-to-zo), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui signifie avec entrain, et qui s'emploie quelquefois sur les partitions.

— ÉTYM. Ital. *spiritoso*, avec esprit, avec entrain, de *spirito* (voy. ESPRIT).

SPIRITUALISATION (spi-ri-tu-a-li-za-sion), *s. f.* || 1° Ancien terme de chimie. Action d'extraire d'un corps solide ou liquide l'esprit qu'il contient. || 2° Fig. Action de donner un sens spirituel à un passage, un caractère spirituel à une affection.

— ÉTYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALISÉ, ÉE (spi-ri-tu-a-li-zé, zée), *part. passé* de spiritualiser. L'idée de Dieu, la plus spiritualisée de toutes nos idées, tient manifestement aux sens, BONNET, *Ess. anal. âme*, 16.

SPIRITUALISER (spi-ri-tu-a-li-zé), *v. a.* || 1° Ancien terme de chimie. Extraire des mixtes les esprits, les parties les plus subtiles. || 2° Fig. Convertir le sens littéral d'un passage en un sens spirituel, allégorique. || 3° Donner un caractère spirituel, une tendance spiritualiste, dégager des sens, de la matière. Ces discours.... s'ils ne tendaient à spiritualiser les passions de l'amour et son commerce hors le mariage, puisqu'on ne peut espérer de les bannir du tout, M^lle DE GOURNAY, *Promenoir Montaigne*. Les hommes doivent, pour ainsi dire, s'aimer à travers Dieu, qui spiritualise leur amour, CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 3. || 4° Se spiritualiser, *v. réfl.* Dans l'ancienne chimie, devenir plus ténu, plus subtil. Certains petits airs ou vapeurs, lesquels passant par une infinité de petits vaisseaux, dont le cerveau est rempli, s'y spiritualisent, TÉTELIN, *cité par* FLORENT LECOMTE, *Cabinet des tableaux*, t. I, p. 36. || Fig. Prendre un caractère spirituel.

— HIST. XVI° s. Quant à cette faculté de l'esprit dont l'homme se glorifie tant, qui est de spiritualiser les choses corporelles et absentes.... CHARRON, *Sagesse*, I, 35.

— ÉTYM. *Spirituel*.

SPIRITUALISME (spi-ri-tu-a-li-sm'), *s. m.* || 1° Doctrine mystique; abus de la spiritualité. || 2° Plus habituellement, doctrine opposée au matérialisme et séparant Dieu du monde et l'âme du corps en tant qu'esprits.

— ÉTYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALISTE (spi-ri-tu-a-li-st'), *s. m.* et *f.* Celui ou celle dont la doctrine est le spiritualisme. Les hypothèses des spiritualistes, DESTUTT TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p 522. || *Adj.* Les doctrines spiritualistes.

— ÉTYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALITÉ (spi-ri-tu-a-li-té), *s. f.* || 1° Terme de métaphysique. Qualité de ce qui est esprit. La spiritualité commence, en l'homme, où la lumière de l'intelligence et de la réflexion commence à poindre, BOSS. *Connais.* v, 13. On sait que la preuve de la spiritualité de l'âme, apportée par Descartes, le conduit nécessairement à croire que les pensées de l'âme ne peuvent être causes physiques des mouvements du corps, FONTEN. *Malebranche*. Nous sommes prévenus que l'esprit humain est une substance indépendante du corps, laquelle n'y fait qu'une habitation passagère; après quoi elle jouira sans lui de tous les avantages de la spiritualité, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 168. Ce fut lui [Platon] qui, le premier chez les Grecs, essaya de prouver par des raisonnements métaphysiques l'existence de l'âme et sa spiritualité, VOLT. *Phil. Établ. chr.* 3. || 2° Terme de vie dévote. Tout ce qui a rapport aux exercices intérieurs d'une âme dégagée des sens, qui ne cherche qu'à se perfectionner aux yeux de Dieu. Il est presque toujours arrivé aux sectes d'une spiritualité outrée de tomber de là dans ces misères [les débauches sexuelles], BOSS. *Ét. d'orais.* X, 3. Sans nous piquer aujourd'hui d'une spiritualité plus sublime que celle qui nous est enseignée par ce maître adorable [Jésus-Christ], BOURDAL. *Sur la récomp. des saints*, 1^er^ *avent*, p. 2. Ne vous figurez pas une dévotion de spiritualités imaginaires, qui se nourrit de réflexions, et qui laisse les saintes pratiques, FLÉCH. *Duc de Montaus*. Je vous crois assez versée dans la spiritualité pour savoir que ce n'est pas le goût qu'on trouve dans la dévotion qui en fait la solidité, MAINTEN. *Lettre à Mme de la Viefville*, 23 fév. 1706. || La nouvelle spiritualité, le mysticisme de Mme de Guyon et de Fénelon. Il est certain que la nouvelle spiritualité rejette généralement les réflexions de tout l'état des contemplatifs ou des parfaits, BOSS. *Ét. d'orais.* v, 2. Fénelon ne douta pas de lui faire bientôt [à l'évêque de Chartres] perdre terre par la nouvelle spiritualité de Mme Guyon, ST-SIM. 34, 136. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté et un esprit fait pour le monde, elle [Mme Guyon] s'entêta de ce qu'on appelle la spiritualité, VOLT. *Louis XIV*, 38. || 3° En général, caractère de ce qui est dégagé de la matière et des sens. La même raison de spiritualité, qui avait fait permettre le célibat, imposa bientôt la nécessité du célibat même, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 21. C'est encore au christianisme que l'on doit ce sentiment perfectionné [l'amour]; c'est lui qui, tendant sans cesse à épurer le cœur, est parvenu à jeter de la spiritualité jusque dans le penchant qui en paraissait le moins susceptible, CHATEAUBR. *Génie*, II, III, 2.

— HIST. XIII° s. Bonne coze est et porfitavle, et selonc Dieu et selonc le siecle, que cil qui gardent le [la] justice esperituel se mellassent de ce qui apartient à l'esperitualité tant solement, BEAUM. I, 1. || XIV° s. Aussi comme il n'est au monde que un solail qui signifie l'esperitualité, ne que une lune qui denote la temporalité, semblablement doivent estre seulement deux princes souverains, un espirituel et l'autre temporel, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Le recteur, les maistres et les clercs solennelz.... [Charles V] mandoit souvent.... usoit de leur conseilz de ce qui appartenoit à l'esperituaulté, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 12. || XVI° s. Selon qu'ils [les esprits] se sont plus ou moins esloingnez de leur spiritualité, MONT. II, 291. Quand prestres sans iniquité En l'eglise Dieu serviront, Quand en spiritualité Simonie plus ne feront, JEAN BOUCHET, *Ballades, Annales poét.* t. III, p. 171.

— ÉTYM. Lat. *spiritalitatem* ou *spiritualitatem*, de *spiritalis* ou *spiritualis*, spirituel.

SPIRITUEL, ELLE (spi-ri-tu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est esprit, qui n'a pas de corps. Les anges sont des substances spirituelles. L'ennuyeuse chose que d'être si peu spirituelle, que de ne pouvoir faire un pas sans son corps! SÉV. 11 août 1680. C'est par là que nous connaissons que Dieu est parfaitement libre en tout ce qu'il fait au dehors, corporel ou spirituel, sensible ou intelligible, BOSS. *Libre arb.* 2. Les idées que Dieu a eues [des êtres en les créant] ne sont point différentes de lui-même; et ainsi toutes les créatures, même les plus matérielles et les plus terrestres, sont en Dieu, quoique d'une manière toute spirituelle que nous ne pouvons comprendre, MALEBR. *Rech. vér.* III, II, 5. Nous savons que l'âme est spirituelle; mais nous ne savons point du tout ce que c'est qu'esprit, VOLT. *Pol. et lég. Traité tolérance, Extr. tol. des juifs.* || Fig. Famille spirituelle, suite de gens qui, dans les lettres ou les sciences, appartiennent au même ordre d'idées. Puisqu'il n'y en a presque point eu [de philosophes] qui n'aient fait gloire de tirer leur savoir et, s'il faut ainsi dire, leur extraction spirituelle de ce grand homme [Socrate], LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Avant-propos*. M. l'abbé Bignon les présenta tous deux ensemble [Tournefort et Homberg] à l'Académie, deux premiers-nés pour ainsi dire, dignes de l'être d'un tel père et d'annoncer toute la famille spirituelle qui les a suivis, FONTEN. *Tournefort*. || Substantivement. La nature.... empoigna les âmes de Samson, d'Hector...., d'Alexandre, de César.... puis, les ayant pulvérisées, calcinées, rectifiées, elle réduisit toute cette confection en un spirituel sublime, qui n'attendait plus qu'un fourreau pour s'y fourrer, CYR. DE BERG. *Péd. joué*, I, 1. || 2° Qui a rapport à l'esprit, à l'âme. Vous avez ouï le langage de la ville de paix, qui s'appelle la Jérusalem mystique; et vous avez ouï le langage de la ville de trouble que l'Écriture appelle la spirituelle Sodome; lequel de ces deux langages entendez-vous? lequel parlez-vous? PASC. *Prov.* XIV. Rome a été le chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre, BOSS. *Hist.* III, 1. Cette humeur [l'humeur de chacun de nous] est la cause de toutes nos maladies spirituelles et de toutes nos chutes, ID. *Lettr. Corn.* 149. Je crois que ceux-là se trompent, qui pensent que la rébellion du corps n'est cause que des vices grossiers, tels que sont l'intempérance et l'impudicité; et non de ceux qu'on appelle spirituels, comme l'orgueil et l'envie, MALEBR. *Rech. vér. Éclair.* l. I, t. IV, p. 116, dans POUGENS. || 3° Terme de dévotion. Qui regarde la conduite de l'âme, la conscience, par opposition à sensuel, charnel, corporel. Il y a diversité de dons spirituels; mais il n'y a qu'un même esprit, SACI, *Bible, St Paul*, 1^re^ *épît. aux Corinth.* XII, 4. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle, PASC. *Pens.* IX, 1, édit. HAVET. Elle [Mme la Dauphine] porte à l'Agneau sans tache immolé sur l'autel.... des pensées pures, des affections spirituelles, FLÉCH. *Dauphine*. || Substantivement. Elle [Mme de Marans] mariait le luth avec la voix, et le spirituel avec les grossièretés qui font horreur, SÉV. 4 mai 1672. || Vie spirituelle ou vie intérieure, habitude de la méditation ou de la contemplation, soin de réfléchir sur soi-même pour arriver à la perfection chrétienne. || Bouquet spirituel, sentence, réflexion sainte, passage de l'Écriture, que l'on se rappelle de temps en temps dans la journée. || Lecture spirituelle, exercices spirituels, lecture, exercices excitant la dévotion. || Communion spirituelle, la part que ceux qui ne communient point, prennent à l'action du prêtre quand il communie, en s'unissant avec lui en esprit. || Concert spirituel, concert public que l'on donne un des jours de la semaine sainte; autrefois tous les théâtres faisaient relâche pendant la quinzaine de Pâques, et, à l'Académie royale de musique, on remplaçait le spectacle par des concerts où l'on chantait de la musique religieuse, ou de la musique d'un caractère élevé et sévère. Aujourd'hui, en appelle concerts spirituels ceux où l'on exécute une musique d'un caractère religieux. Les spectacles sont cessés, et les concerts spirituels sont fort courus, *Lettres de Mlle Aïssé, de Paris*, 1728, *édit.* DENTU, p. 183. On ferme l'Opéra le jour du vendredi saint, de Pâques, de Noël, de la Pentecôte; mais l'orchestre de l'Opéra, les chanteurs ou les chanteuses vont sur un autre théâtre qu'on appelle concert spirituel, MERCIER, *Tabl. de Paris*, 1559. || Médecins spirituels, guides spirituels, pères spirituels, les confesseurs, les directeurs. Faisons-nous bien connaître aux médecins spirituels de nos âmes, afin qu'ils puissent mieux nous traiter, BOURDAL. 24° *dim. après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 451. || 4° Il se dit des personnes chez qui règne la spiritualité. L'homme spirituel juge de tout et n'est jugé de personne, SACI, *Bible, St Paul*, 1^re^ *épître aux Corinth.* II, 15. Hé! dites-moi, chères âmes, sont-elles [les personnes qui aiment à se répandre au dehors] pour l'ordinaire bien spirituelles et filles d'oraison, si elles ne sont recueillies? BOSS. *Sermons, Silence*, 1. Chrétiens qui, malgré leur relâchement, se piquent encore d'être spirituels et parfaits dans leur religion, BOURDAL. *Carême*, II, *Richesses*, 32. || Substantivement. Ce sont de faux

spirituels qui blâment l'attachement qu'on a à Jésus-Christ, BOSS. *Lett. Corn.* 98. Sainte Thérèse trouve des demi-spirituels, des demi-savants qui lui reprochent la stérilité de son âme, FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse.* || Nom qui fut donné dans le XIIIe siècle à des membres de l'ordre des frères mineurs de l'ordre de Saint-François qui firent schisme. || **5°** Qui concerne la religion, l'Église, par opposition à temporel. Le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Rentrer dans les emplois purement spirituels de ma profession, mais avec sûreté, RETZ, t. II, liv. III, p. 155, dans POUGENS. Le même [Andronic Paléologue] craignait que Dieu ne lui demandât compte du temps qu'il employait à gouverner son État, et qu'il dérobait aux affaires spirituelles, MONTESQ. *Rom.* 22. || Substantivement. Le spirituel et le temporel. Le spirituel d'un bénéfice. Les princes ne peuvent rien pour l'Église, touchant le spirituel, qu'en lui obéissant, FÉN. t. XVII, p. 247. || **6°** En parlant de l'interprétation des livres révélés, il s'oppose à littéral, et se dit du sens mystique ou allégorique. Les prophéties ont un sens caché et spirituel, dont ce peuple [juif] était ennemi, sous le charnel, dont il était ami, PASC. *Pens.* XV, 7, éd. HAVET. Le sens spirituel est de plusieurs sortes : 1° le sens moral ; 2° le sens allégorique ; 3° le sens anagogique, DUMARS. *Œuv.* t. III, p. 222. || **7°** Qui a de l'esprit. La princesse de Rossana, quoique très-spirituelle, n'approchait pas du génie de la signora Olympia, RETZ, IV, 84. Elle juge, elle prononce, elle décide, parce qu'elle se croit femme spirituelle et intelligente ; mais elle aurait beaucoup plus de raison et plus d'esprit, si elle s'en croyait moins pourvue, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 228. || Molière l'a employé comme substantif féminin pour dire une femme trop adonnée à la recherche de l'esprit. Moi, j'irais me charger d'une spirituelle Qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle ! MOL. *Éc. des femmes*, I, 1. || En parlant des choses, qui annonce de l'esprit. Physionomie spirituelle. Des yeux vifs et spirituels. L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité des traits est dans les femmes ; c'est le genre de beauté où les plus vains puissent aspirer, LA BRUY. XII. Il est aussi aisé d'être un homme d'esprit et d'avoir l'air d'un sot, que de cacher un sot sous une physionomie spirituelle, DIDER. *le Neveu de Rameau.* || Où il y a de l'esprit. Une réponse spirituelle. Lors même que la pensée est colorée par l'imagination ou animée par le sentiment, elle nous frappe d'autant plus qu'elle est plus spirituelle, c'est-à-dire plus vive, plus finement saisie, et d'une combinaison à la fois plus juste et plus nouvelle dans ses rapports, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 416. || Dans la gravure, touche spirituelle, touche qui est donnée avec vivacité, et qui, d'un seul trait, prête à l'objet le caractère, l'effet qui lui est propre.

— HIST. XIIe s. Droiz est ke la sainte pense [pensée] rapresset par spiritueil chastiement tot ce ke ele sent charneilment elleveir en soi, *Job*, p. 452. Al jugement en vient la maisnie Nerun ; Lur pere espirital jugent comme bricun, Que li reis le presist e mesist en prisun, *Th. le mart.* 44. || XIIIe s. Les autres [choses] sont spirituels, lesqueles commencent et ne finissent, ce sont li angle et les ames, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 21. Poi [peu] seroit doutée l'espée esperituel des malvès, s'il ne cuidoient que l'espée temporel s'en mellat, BEAUM. I, 38. || XIVe s. Les deables les mainent tellement de pechié en pechié, qu'ilz sont occis et mors de la mort spirituelle, *Modus*, f° 64, *verso*. || XVe s. Tous les princes d'Allemagne tant spirituels que temporels, COMM. IV, 2. || XVIe s. Les maladies spirituelles en ont aussi besoin [de remèdes], LA NOUE, 328. L'artere est semblablement vaisseau à sang, mais plus spirituel, PARÉ, I, 10.

— ÉTYM. Provenç. *espirital* ; espagn. *espiritual* ; ital. *spirituale* ; du lat. *spiritalis* ou *spiritualis*, de *spiritus* (voy. ESPRIT).

SPIRITUELLEMENT (spi-ri-tu-è-le-man), *adv.* || **1°** Avec le caractère d'esprit, immatériellement. Presque tous les philosophes confondent les idées des choses, et parlent des choses corporelles spirituellement et des spirituelles corporellement, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Quelque spirituellement qu'on médite, chacun médite en sa langue, FONTEN. *Frag. Rais. hum. Œuvr.* t. IX, p. 295, dans POUGENS. || **2°** En esprit. Communier spirituellement avec le prêtre. Quiconque hait la vérité et les lois immuables qu'elle nous donne, il tue spirituellement la justice et la sagesse éternelle qui est venue nous les apprendre, BOSS. *Sermons. Haine de la vérité*, 1. || **3°** Au sens spirituel. C'était le cas d'interpréter spirituellement, selon la règle de saint Augustin, ce qui paraissait porter au mal, ID. *Var.* XIV, 100. || **4°** Avec esprit. Ce n'est pas toujours par une métaphore qu'on s'exprime spirituellement ; c'est par un tour nouveau, c'est en laissant deviner sans peine une partie de la pensée, VOLT. *Dict. phil. Esprit.*

— HIST. XIIIe s. Nous creons que li drois du pere et de le [la] mere li soit descendus temporelment, et par le baptesme, li heritage de paradis esperituelment, BEAUM. XX, 8. Ne li enfant ne sunt pas bon qui desobeissent à lor mere, et sainte Eglise est nostre mere esperituelment, ID. XLVI, 11. || XVIe s. Il transferoit à la chair et au monde les choses qui sont spirituellement dites du regne spirituel de Jesus-Christ, CALV. *Inst.* 880.

— ÉTYM. *Spirituelle*, et le suffixe *ment* ; provenç. *espiritalment* ; cat. *espiritualement*, espagn. *espiritualmente.*

SPIRITUEUX, EUSE (spi-ri-tu-eû, eû-z'), *adj.* Se dit de tout liquide qui est principalement composé d'alcool, ou qui en contient. L'usage des liqueurs spiritueuses. La force lui manque [à Candide], il ne peut proférer une parole, il tombe à ses pieds ; Cunégonde tombe sur le canapé ; la vieille les accable d'eaux spiritueuses, VOLT. *Cand.* VII. || Substantivement. Il ne faut pas faire abus des spiritueux. Malvina, dont la tête était en proie aux ravages des spiritueux, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 14.

— HIST. XVIe s. L'artere contient un sang chaud, subtil et spiritueux, PARÉ, I, 10.

— ÉTYM. Lat. *spiritus*, esprit, parce qu'on a nommé *esprit* la partie qui provient de la distillation du vin.

† **SPIRITUOSITÉ** (spi-ri-tu-ô-zi-té), *s. f.* Qualité d'un liquide spiritueux ; degré d'alcoolisation.

† **SPIRIVALVE** (spi-ri-val-v'), *adj.* Se dit d'une coquille qui s'enroule obliquement sur elle-même.

† **SPIRLIN** (spir-lin), *s. m.* Nom vulgaire du leucisque biponctué (poissons malacoptérygiens abdominaux).

† **SPIROÏDE** (spi-ro-i-d'), *adj.* Qui est contourné en hélice. || Terme d'anatomie. Conduit spiroïde du tympan, l'aqueduc de Fallope. || Terme de physiologie. Mouvement spiroïde du cœur, mouvement partiel ou relatif du cœur pendant son raccourcissement systolaire ; il est dû à la disposition des fibres musculaires de sa surface et de sa pointe, qui déterminent une torsion de sa pointe, de droite à gauche et d'avant en arrière à chaque contraction.

— ÉTYM. Σπεῖρα, spire, et εἶδος, forme.

† **SPIROLE** (spi-ro-l'), *s. m.* Anciennement. Espèce de bouche à feu, petite coulevrine.

† **SPIROPTÈRE** (spi-ro-ptè-r'), *s. m.* Genre d'helminthes à corps cylindrique aminci soit aux deux bouts, soit en avant ou en arrière seulement.

— ÉTYM. *Spire*, et πτερὸν, aile.

† **SPIROYLE** (spi-ro-i-l'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné par M. Löwig au radical hypothétique d'une série de composés faits avec l'huile volatile des fleurs de la spirée ulmaire.

— ÉTYM. *Spirée*, et la finale *yle* qui appartient aux radicaux composés.

SPLANCHNIQUE (splan-kni-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux viscères. || Cavités splanchniques, les trois grandes cavités du corps, crâne, poitrine et abdomen, parce qu'elles contiennent les viscères. || Nerfs splanchniques, nerfs de la vie organique au nombre de deux de chaque côté, distingués en grand et en petit.

— ÉTYM. Σπλάγχνον, viscère, de même radical que σπλὴν, rate, voy. SPLÉNIQUE.

† **SPLANCHNOGRAPHIE** (splan-kno-gra-fie), *s. f.* Description des viscères.

— ÉTYM. Σπλάγχνον, viscère, et γράφειν, décrire.

SPLANCHNOLOGIE (splan-kno-lo-jie), *s. f.* Partie de l'anatomie descriptive qui traite des viscères.

— ÉTYM. Σπλάγχνον, viscère, et λόγος, traité.

† **SPLANCHNOLOGIQUE** (splan-kno-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la splanchnologie.

† **SPLANCHNOTOMIE** (splan-kno-to-mie), *s. f.* Dissection des viscères.

— ÉTYM. Σπλάγχνον, viscère, et τομή, section.

SPLEEN (splin'), *s. m.* Nom anglais donné quelquefois à une forme de l'hypochondrie, consistant en un ennui sans cause, en un dégoût de la vie. Pardon de m'être mis en colère, j'avais le spleen, VOLT. *Dial.* XXIV, 17. Comme il était travaillé par le spleen, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 224. Le spleen gagne partout, sitôt qu'on vous annonce, DELILLE, *Convers.* I. Cet homme ainsi reclus vivait en joie : à peine Le spleen le prenait-il quatre fois par semaine, A. DE MUSS. *Mardoche*, II. || Fig. Si c'étaient des traités longs comme les *Nuits d'Young*, il pourrait y avoir du génie par accident ; mais cela me fatiguerait plus que cela ne me toucherait ; j'y verrais une espèce de spleen littéraire qui pourrait finir par le suicide du talent, VILLEMAIN, *Littér. franç.* XVIIIe *siècle*, 2e part. 2e leç.

— ÉTYM. Angl. *spleen*, rate et mélancolie (en vertu de la vieille hypothèse médicale qui plaçait la cause de la mélancolie dans la rate), du grec σπλὴν, rate.

† **SPLÉNALGIE** (splé-nal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dont on rapporte le siége à la rate, et qui n'est accompagnée d'aucun phénomène inflammatoire.

— ÉTYM. Σπλὴν, rate, et ἄλγος, douleur.

SPLENDEUR (splan-deur), *s. f.* || **1°** Grand éclat de lumière. Et sans votre splendeur divine [ô soleil], La terre n'aurait point de climats fortunés, QUIN. *Phaéth.* IV, 1. Tout homme, en te voyant [Byron], reconnaît dans tes yeux Un rayon éclipsé de la splendeur des cieux, LAMART. *Méd.* II. Seigneur, je vous bénis ! de ma lampe mourante Votre souffle vivant rallume la splendeur, V. HUGO, *Odes*, V, 11. || Fig. Joas les touchera par sa noble pudeur, Où semble de son sang reluire la splendeur, RAC. *Ath.* I, II. De ces chagrins mortels son esprit dégagé Souvent reprend sa force et sa splendeur première, VOLT. *Sémiram.* I, 1 || Usité en ce sens seulement dans le langage poétique et élevé ; d'Alembert dit même qu'il n'est jamais usité au propre ; c'est une erreur. || **2°** Fig. Grand éclat d'honneur et de gloire. Regarde le malheur de Brute et de Cassie : La splendeur de leurs noms en est-elle obscurcie ? CORN. *Cinna*, I, 3. Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire ? Tout l'univers admirait ta splendeur RAC. *Esth.* I, 2. À d'illustres parents s'il doit son origine, La splendeur de son sort doit hâter sa ruine, ID. *Ath.* II, 5. Nous avons pour les grands et pour les gens en place une jalousie stérile ou une haine impuissante, qui ne nous venge point de leur splendeur et de leur élévation, LA BRUY. IX. Un éclat qui ne dégénérait point de l'ancienne splendeur de sa maison, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || **3°** Magnificence, accompagnée de beauté. De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur ? RAC. *Bérén.* I, 5. Qu'ils pleurent, ô mon Dieu ! qu'ils frémissent de crainte, Les malheureux qui de ta cité sainte Ne verront point l'éternelle splendeur, ID. *Athal.* II, 9. Tout chez lui [Richelieu] était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence, VOLT. *Mœurs*, 176. Le bien de l'État et la splendeur du trône, ID. *Dict. phil. Propriété.* Il y avait tant de magnificence dans leurs tombeaux [des anciens], que le contraste du néant de la mort et des splendeurs de la vie s'y faisait sentir, STAEL, *Corinne*, IV, 2.

— HIST. XIIe s. Del deseier de le [la] deventriene [extérieure] splendor, *Job*, p. 469. || XVe s. Le droit soleil de mes yeulx, la droite splendeur de mon front, G. CHASTELAIN, *Chron. du duc Phil.* ch. 5. || XVIe s. Tout luysant d'or et d'escarboucles fines, Qui du cler feu en splendeur sont affines, MAROT, IV, 56. [La fortune] Ce n'est autre que fiction de l'esprit, s'eblouissant à regarder une telle splendeur, se perdant à sonder un tel abyme, AMYOT, *Préface.* Qu'on voye, o tout-puissant, Ton œuvre en tes servans, ta splendeur sur leur race, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *Prière de Moyse.* Concevoir la splendeur de la vertu en sa pureté naïfve, MONT I, 165. La splendeur d'un esclair, ID. I, 166.

— ÉTYM. Provenç. *splendor* ; espagn. *esplendor*, ital. *splendore* ; du lat. *splendorem.* Palsgrave, p. 22, au XVIe siècle, dit que ce mot se trouve seulement dans Jehan Lemaire, auteur de la fin du XVe siècle ; mais le mot est plus ancien.

SPLENDIDE (splan-di-d'), *adj.* Qui a le caractère de la splendeur, de la magnificence. Table, festin splendide. Un homme splendide, *Dict. de l'Acad.* Saint Augustin déclare expressément qu'il est impossible que des païens aient la moindre vertu ; leurs bonnes actions, dit-il, ne sont que des péchés splendides, VOLT. *Quest. mir.* 17. Tu ne sais pas lire ; mais tu sais ce que disent ces bois et ces prairies, ces tièdes rivières, ces beaux champs couverts de moissons, toute cette nature splendide de jeunesse, A. DE MUSS. *On ne badine pas avec l'amour*, III, 3.

— HIST. XVIe s. Qu'il soit splendide en meubles et ustensiles, d'autant que c'est une despense d

durée qui passe jusques à ses successeurs, MONT. IV, 7.

— ÉTYM. Lat. *splendidus.*

SPLENDIDEMENT (splan-di-de-man), *adv.* D'une manière splendide. Vivre splendidement.

— ÉTYM. *Splendide*, et le suffixe *ment.*

† **SPLÉNEMPHRAXIE** (splé-nan-fra-ksie), *s. f.* Terme de médecine. Obstruction ou engorgement de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et ἔμφραξις, obstruction, de ἐν, en, et φράττειν, barrer.

† **SPLÉNÉTIQUE** (splé-né-ti-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport à la rate. || 2° Qui a le spleen.

— HIST. XIV° s. Et est appellée [la veine basilique] en la main senestre splenatique, LANFRANC, f° 30.

— ÉTYM. Lat. *spleneticus*, de σπλήν, la rate.

† **SPLÉNIFICATION** ou **SPLÉNISATION** (splé-ni-fi-ka-sion ou splé-ni-za-sion), *s. f.* Terme de pathologie. Induration d'un tissu devenu semblable à celui de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et une finale qui désigne l'action.

SPLÉNIQUE (splé-ni-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport à la rate. Artère, veine splénique. || En parlant des médicaments, qui est propre aux maladies de la rate.

— HIST. XVI° s. Les asthmatiques, phtisiques, spleniques, icteriques, PARÉ, VI, 11. Medicamens spleniques, qui font leur operation à la rate, ID. XXV, 6.

— ÉTYM. Σπληνικός, de σπλήν, rate, que l'on rattache au sanscr. *plîhan*, rate (pour *splîhan*), et au lat. *lien* (pour *splien*, comparez *lis* pour *stlis*).

† **SPLÉNITE** (splé-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et la finale médicale *ite.*

† **SPLÉNIUS** (splé-ni-us'), *s. m.* Terme d'anatomie. Muscle de la partie postérieure du cou et supérieure du dos, allongé, aplati, divisé inférieurement en deux parties.

— ÉTYM. Σπλήνιον, compresse, ainsi dit à cause de la forme.

† **SPLÉNOCÈLE** (splé-no-sè-l'), *s. f.* Hernie de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et κήλη, tumeur, hernie.

† **SPLÉNOGRAPHIE** (splé-no-gra-fie), *s. f.* Description de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et γράφειν, décrire.

† **SPLÉNOÏDE** (splé-no-i-d'), *adj.* Qui a l'apparence du tissu de la rate. Tissu splénoïde, le tissu des tumeurs érectiles.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et εἶδος, forme.

† **SPLÉNOLOGIE** (splé-no-lo-jie), *s. f.* Traité sur la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et λόγος, traité.

† **SPLÉNONCIE** (splé-non-sie), *s. f.* Tuméfaction de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et ὄγκος, tumeur.

† **SPLÉNOPATHIE** (splé-no-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et πάθος, affection.

† **SPLÉNOTOMIE** (splé-no-to-mie), *s. f.* Dissection de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et τομή, dissection.

SPODE (spo-d'), *s. f.* Ancien terme de chimie. Oxyde de zinc obtenu par sublimation en calcinant la tuthie. || Ivoire calciné à blanc.

— ÉTYM. Σποδός, cendre.

† **SPODITE** (spo-di-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Cendre blanche des volcans.

— ÉTYM. *Spode.*

SPOLIATEUR, TRICE (spo-li-a-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui spolie. Le spoliateur et l'homme violent sont toujours odieux, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 33. Des spoliateurs moins avides, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. scienc. mor. et polit.* t. II, p. 448. || 2° *Adj.* Des lois, des mesures spoliatrices. Un gouvernement spoliateur.

— HIST. XVI° s. On peut nommer spoliateur celui qui s'attribue une chose en propre, laquelle doit estre commune, LANOUE, 527. Les delinquants infracteurs des edits violez, et spoliateurs punis comme il appartient, CONDÉ, *Mém.* p. 668.

— ÉTYM. Lat. *spoliatorem*, de *spoliare.* Boiste attribuait ce mot à Napoléon Ier; il fut même mis à Vincennes pour avoir exprimé dans son dictionnaire cette opinion de cette façon : Spoliateur, Bonaparte. Mais le mot est du XVI° siècle.

SPOLIATION (spo-li-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de spolier. Il fut victime d'une infâme spoliation. || 2° Il se dit des monuments qu'on dépouille. Quoique, depuis l'adoption du christianisme, les tombeaux des rois et des grands fussent ordinairement dans l'enceinte des monastères.... leur spoliation offrait trop d'appât et de facilité pour ne pas devenir très-commune, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. scienc. mor. et polit.* t. II, p. 453. || 3° Terme d'administration. Soustraction des valeurs que contient une lettre. Le chargement ne prévient que la soustraction des lettres, et ne met pas obstacle à la spoliation des valeurs qu'elles peuvent contenir, *Commiss. internat. des postes*, p. 43.

— HIST. XVI° s. Je ne vouloie pas donner occasion de juste action à mon adversaire de spoliation, me mectant en possession du benefice par sa mort [supposée], BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 13.

— ÉTYM. Provenç. *expoliatio;* espagn. *expoliacion;* ital. *spogliagione;* du lat. *spoliationem;* de *spoliare*, spolier.

† **SPOLIATIVE** (spo-li-a-ti-v'), *adj. f.* Terme de médecine, usité seulement dans cette locution : saignée spoliative, saignée qu'on ne pratique que pour diminuer la masse du sang, par opposition à la saignée dite dérivative.

— ÉTYM. Lat. *spoliare*, dépouiller.

SPOLIÉ, ÉE (spo-li-é, ée), *part. passé* de spolier. Ce jeune prince [Britannicus], spolié de ses droits à l'empire, DIDER. *Claude et Nér.* I, 28. || Soustrait d'une lettre. Le chargement perdu ou spolié, *Commiss. internat. des postes*, p. 21.

SPOLIER (spo-li-é), *v. a.* Je spoliais, nous spoliions, vous spoliiez; que je spolie, que nous spoliions, que vous spoliiez. || 1° Dépouiller par fraude ou par force. On l'a spolié de son héritage. Pour vol de grand chemin fait sur un Franc, le Gaulois paye 62 sous de composition, tandis que le Franc qui spolie ainsi un Gaulois n'en paye que 30, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. scienc. mor. et polit.* t. III, p. 430. || Absolument. Conquérir ou spolier avec violence, c'est la même chose, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 33. || 2° Dérober les valeurs que contient une lettre. Il est impossible de constater dans quel service une lettre chargée a pu être spoliée, si.... *Commiss. internat. des postes*, p. 54.

— HIST. XVI° s. Et luy est permis et licite, les spolier de leurs biens, les deposseder de leurs royaulmes, les proscrire, les anathematizer, RAB. *Pant.* IV, 50. Les pauvres laboureurs spoliez de leurs meubles et bestail, CASTELNAU, 153. Les eglises violées, desmolies et spoliées en ce royaume, CONDÉ, *Mém.* p. 668. Le vidompnat, duquel il [le duc de Savoie] disoit que ceulx de Geneve l'avoient spolié, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 23.

— ÉTYM. Prov. *espoliar;* esp. *expoliar;* ital. *spogliare;* du lat. *spoliare*, dénominatif de *spolium*, qu'on rapproche de σκῦλον, peau, dépouille.

SPONDAÏQUE (spon-da-ï-k'), *adj.* Terme de versification grecque et latine. Vers spondaïque, vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée. || Se dit en outre d'un vers grec entièrement composé de spondées et qu'on nomme aussi molossique.

— HIST. XVI° s. Pythagoras.... une musique poisante, severe et spondaïque.... MONT. I, 345.

— ÉTYM. Σπονδαϊκός, forme douteuse que l'usage moderne a adoptée; la forme correcte et sûre est σπονδειακός.

SPONDÉE (spon-dée), *s. m.* Terme de versification grecque et latine. Pied composé de deux syllabes longues. La tristesse.... demande à être exprimée par des spondées et par de grands mots qui donnent aux vers beaucoup de lenteur et de pesanteur, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, 2.

— ÉTYM. Lat. *spondeus*, de σπονδεῖος, qui vient de σπονδή, libation, parce que dans les libations on employait une mélodie lente et solennelle : σπονδή vient de σπένδειν, verser; d'où le latin *spondere*, promettre, *sponsus*, époux (voy. ÉPOUX).

† **SPONDYLARTHROCACE** (spon-di-lar-tro-ka-s'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des surfaces articulaires des vertèbres.

— ÉTYM. *Spondyle*, ἄρθρον, articulation, et κάκη, lésion.

SPONDYLE (spon-di-l'), *s. m.* Terme d'anatomie, tombé en désuétude. Vertèbre, et, en particulier, la seconde vertèbre du cou. || Terme d'histoire naturelle. Genre de coquilles bivalves. || Genre de coléoptères.

— HIST. XVI° s. La premiere spondyle ou vertebre du col, PARÉ III, 1. Le premier spondyle du metaphrene, ID. IV, 16.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *espondil;* ital. *spondulo;* du lat. *spondylus;* qui vient de σπόνδυλος ou σφόνδυλος, vertèbre, de même radical que l'all. *wenden*, tourner.

† **SPONDYLITE** (spon-di-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des vertèbres ou de leurs articulations.

— ÉTYM. *Spondyle*, et la finale *ite.*

† **SPONDYLOZOAIRE** (spon-di-lo-zo-ê-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Animal qui est pourvu d'une colonne vertébrale.

— ÉTYM. *Spondyle*, et ζῶον, animal.

† **SPONGIAIRE** (spon-ji-ê-r'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à une éponge. || *S. m. pl.* Lis spongiaires, classe de zoophytes.

— ÉTYM. Lat. *spongia* (voy. ÉPONGE).

SPONGIEUX, EUSE (spon-ji-eû, eû-z'), *adj* || 1° Dont la structure ressemble à celle de l'éponge. Le poumon est spongieux. Le gaz acide muriatique est absorbé par les corps spongieux, tels que du charbon, une éponge, etc. BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 60. || Tissu spongieux des os, tissu composé de lamelles très-minces, assemblées de manière à former une série de cellules irrégulières, anguleuses et communiquant toutes entre elles. || Os spongieux, l'ethmoïde. || 2° Qui est mou comme une éponge. Le sol spongieux tremblait autour de nous, et à chaque instant nous étions près d'être engloutis dans des fondrières, CHATEAUBR. *Atala, le récit, les chasseurs.*

— HIST. XIV° s. [Le crâne] dedans spongieux, H. DE MONDEVILLE, f° 12, *verso.* || XVI° s. Ledit bois est fort espongieux, PALISSY, 28. Cet os a esté nommé des auteurs grecs ethmoïde, des latins spongieux ou cribleux, pource qu'en luy y a plusieurs trous comme aux esponges, PARÉ, III, 4.

— ÉTYM. Provenç. *espongios, spongios;* espagn. *esponjoso;* ital. *spugnoso;* du lat. *spongiosus*, de *spongia*, éponge (voy. ce mot).

† **SPONGINE** (spon-ji-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance fibreuse de l'éponge ne donnant pas de gélatine.

† **SPONGIOLE** (spon-ji-o-l'), *s. f.* Terme de botanique. Extrémité des jeunes racines, composée d'un tissu mou, lâche, par lequel les liquides pénètrent dans le corps des radicules, d'où ils sont pompés par les racines elles-mêmes pour être transmis aux tiges.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *spongia*, éponge.

† **SPONGIOSITÉ** (spon-ji-ô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est spongieux.

— HIST. XIV° s. Se la fixure [fissure] trespasse dusque à la spongiosité sans penetrer outre le cran [crâne], H. DE MONDEVILLE, f° 54. || XVI° s. Considerant que telles choses s'imbiboient en la substance des poulmons, et que par leur rareté et spongiosité facilement se communiquoient à la trachée-artere, PARÉ, VIII, 32.

— ÉTYM. *Spongieux;* provenç. *spongiozitat.*

SPONGITE (spon-ji-t'), *s. f.* Pierre remplie de trous qui imite l'éponge.

— ÉTYM. Σπογγίτης, de σπόγγιον, éponge (voy. ce mot).

† **SPONGOÏDE** (spon-go-i-d'), *adj.* Qui a l'apparence de l'éponge. || Terme de pathologie. Os spongoïde ou éponge fine, nom donné au tissu des os rachitiques.

— ÉTYM. Σπόγγος, éponge, et εἶδος, forme.

SPONTANÉ, ÉE (spon-ta-né, née), *adj.* || 1° Qui a son principe en soi-même. Il me paraît que la liberté spontanée est à l'âme ce qu'est la santé au corps; quelques personnes l'ont tout entière et durable; plusieurs la perdent souvent; d'autres sont malades toute leur vie, VOLT. *Phil. New*. I, 4. || 2° Qui se fait, se produit de soi-même. J'aperçois dans les corps deux sortes de mouvement, savoir mouvement communiqué, et mouvement spontané ou volontaire, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Leur pitié spontanée et sans mélange de blâme ou de conseil, STAEL, *Corinne*, I, 1. || 3° Terme de physiologie. Qui n'offre pas de causes apparentes, qui n'est pas produit par une cause extérieure. Les mouvements du cœur sont des mouvements spontanés. || Génération spontanée, synon. d'hétérogénie. Si je voulais rappeler tous les genres d'êtres qui ne doivent leur existence qu'à la génération spontanée, BUFFON, *Suppl. à l'Hist. nat. Œuvr.* t. XI, p. 27. || Terme de médecine. Évacuation spontanée, celle qui n'est pas provoquée par un remède. || Lassitude spontanée, celle qui ne résulte pas de la fatigue. || Maladie spontanée, celle qui n'a point de cause apparente. || 4° Terme de botanique. Se dit des plantes qui croissent naturellement et sans être semées par l'homme, ni cultivées.

— REM. Plusieurs écrivent encore, comme on faisait jadis, spontanée au masculin.

— HIST. XVI° s. Une inegalité et lassitude spon-

tanée [c'est-à-dire qui nous vient sans avoir travaillé], PARÉ, XX, 13.

— ÉTYM. Lat. *spontaneus*, de *sponte*, volonté, désir, qui est l'ablatif d'un inusité *spons*, *spontis*; la racine est *spa*, qui a fait σπάω, étendre; σπασμὸς s'y rattache.

SPONTANÉITÉ (spon-ta-né-i-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est spontané. Il est vrai qu'on veut aimer l'objet qu'on aime; c'est la spontanéité de vouloir, FÉN. t. III, p. 321. M. Jaquelot réfutera plus amplement cet impie [Spinosa], sur ce qu'il réduit notre liberté à la simple ou illusoire spontanéité ou non-coaction qui accompagne ce que nous nommons actions libres, BAYLE, *Lett. à l'abbé Dubois*, 13 déc. 1696. J'appelle spontanéité le sentiment qui fait vouloir, ou qui fait acquiescer à une détermination, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 33. Nous possédons la liberté qu'on appelle de spontanéité, c'est-à-dire que, lorsque nous avons des motifs, notre volonté se détermine par eux, VOLT. *Phil. Newt.* I, 4. La volonté est toujours libre, c'est-à-dire que, lorsqu'elle s'exerce, c'est par sa propre force, sans contrainte, de plein gré; les métaphysiciens ont rendu cela par le terme de spontanéité, BONNET, *Ess. anal. âme*, 19. || Terme de médecine. Spontanéité morbide, apparition de troubles fonctionnels comme conséquence, nécessaire en quelque sorte, de l'accomplissement de certaines des propriétés inhérentes à la substance organisée, ou de certains actes complexes; tels sont, par exemple, le gonflement, la douleur des gencives, la salivation, les difficultés de la mastication et par suite les troubles digestifs plus ou moins marqués qui résultent de l'éruption des dents.

— ÉTYM. *Spontané*.

SPONTANÉMENT (spon-ta-né-man), *adv.* D'une manière spontanée. Une résolution prise spontanément. Spontanément il offrit de l'argent. Il faut que tous les incidents qui font sortir le caractère, soient naturellement amenés, de façon que chaque circonstance paraisse naître spontanément pour seconder l'intention du peintre, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VIII, p. 397.

— ÉTYM. *Spontané*, et le suffixe *ment*.

† **SPONTÉPARISTE** (spon-té-pa-ri-st'), *s. m.* Partisan de la génération spontanée.

— ÉTYM. Lat. *sponte*, de soi, et *parere*, engendrer.

SPONTON (spon-ton), *s. m.* Voy. ESPONTON.

† **SPORADES** (spo-ra-d'), *adj. f. plur.* Ancien terme d'astronomie. Synonyme de sparsiles.

— ÉTYM. Σποράς, dispersé, de σπείρω, semer.

† **SPORADICITÉ** (spo-ra-di-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est sporadique. || Se dit particulièrement de certaines maladies qui se présentent tantôt à l'état sporadique, tantôt sous forme d'épidémie, comme la fièvre typhoïde, la fièvre puerpérale.

SPORADIQUE (spo-ra-di-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Il se dit, par opposition à épidémique et à endémique, des maladies qui ne sont pas particulières à un pays, qui attaquent des individus et non des masses, et qui sont indépendantes de toute influence épidémique. Choléra sporadique. || 2° Terme de botanique. Se dit des genres et des familles dont les espèces sont éparses dans diverses régions du globe. || 3° En géologie, blocs sporadiques, blocs dispersés.

— ÉTYM. Σποραδικὸς, de σποράς, dispersé.

† **SPORADIQUEMENT** (spo-ra-di-ke-man), *adv.* D'une manière sporadique.

† **SPORADOSIDÈRE** (spo-ra-do-si-dè-r'), *s. m.* Pierre météorite qui renferme des grains de fer.

— ÉTYM. Σποράς, dispersé, et σίδηρος, fer.

† **SPORANGE** (spo-ran-j'), *s. m.* Terme de botanique. Capsule qui renferme les corpuscules reproducteurs de plusieurs plantes cryptogames.

— ÉTYM. *Spore*, et ἀγγεῖον, réceptacle.

† **SPORE** (spo-r'), *s. f.* Terme de botanique. Corpuscule reproducteur des plantes cryptogames, dit par d'autres séminule.

— ÉTYM. Σπορά, graine, de σπείρω, semer.

† **SPORIDIE** (spo-ri-die), *s. f.* Terme de botanique. Spore renfermée dans une thèque ou sporocyste.

— ÉTYM. Diminutif de *spore*.

† **SPOROCARPE** (spo-ro-kar-p'), *s. f.* Terme de botanique. Corps reproducteur des lichens.

— ÉTYM. *Spore*, et καρπὸς, fruit.

† **SPOROCYSTE** (spo-ro-si-st'), *s. f.* Poche membraneuse renfermant plusieurs spores et rejetée ou tombant de la plante en même temps que celles-ci; ce qui la distingue du sporange, qui est un organe permanent, au moins partiellement.

— ÉTYM. *Spore*, et κύστις, vésicule.

† **SPOROPHORE** (spo-ro-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Tout organe qui porte des spores.

— ÉTYM. *Spore*, et φορὸς, qui porte.

† **SPOROSE** (spo-rô-z'), *s. f.* État de maturation et émission des spores des fougères et autres plantes à spores.

† **SPORT** (sport'), *s. m.* Mot anglais employé pour désigner tout exercice en plein air, tels que courses de chevaux, canotage, chasse à courre, à tir, pêche, tir à l'arc, gymnastique, escrime, etc. En France on confond souvent le sport et le turf; mais le turf n'est qu'une espèce de sport.

— ÉTYM. L'anc. franç. *desport*, déport, amusement.

† **SPORTSMAN** (sports-man'), *s. f.* Mot anglais qui signifie celui qui se livre au sport.

SPORTULE (spor-tu-l'), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Dons en comestibles que les grands de Rome faisaient distribuer à leurs clients. Savez-vous de meilleurs moyens [pour gouverner la république] que de tenir le peuple par des gladiateurs, par des mesures de blé et de vin, enfin d'avoir beaucoup de clients zélés pour les sportules que je donne? FÉN. t. XIX, p. 311. || Par extension. Chaque artiste résigné à la maigre sportule du siége, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 30 août 1871, p. 3082. || 2° Anciennement, présents qu'on faisait aux juges, épices.

— HIST. XVI° s. Au rapporteur ne sera taxé aucun salaire, ains se debvra contenter de sa part et portion concurrentes es sportules ordinaires du siege, *Coust. génér.* t. II, p. 979.

— ÉTYM. Lat. *sportula*, largesse, proprement petit panier dans lequel les clients emportaient les secours donnés par les patrons, de *sporta*, panier.

† **SPORULE** (spo-ru-l'), *s. f.* Terme de botanique. Synonyme de sporidie.

— ÉTYM. Diminutif de *spore*.

† **SPORULIGÈRE** (spo-ru-li-jè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte ou renferme des sporules.

— ÉTYM. *Sporule*, et lat. *gerere*, porter.

† **SPOULAGE** (spou-la-j'), *s. m.* Action d'envider la rame sur les spoules.

† **SPOULE** (spou-l'), *s. f.* Le même que espoule ou espole (voy. ce mot).

† **SPROPOSITO** (spro-po-zi-to), *s. f.* Mot italien signifiant chose dite hors de propos. L'effort que je me fis pour sortir d'un sproposito si unique et dont je sentis toute l'effrayante valeur, me fournit une issue, ST-SIMON, 360, 115. || *Au plur.* Des spropositi. Vendôme opina non-seulement à ne se point retirer de nuit, mais à ne se point retirer du tout, avec ses spropositi ordinaires, à disputer qu'il n'y avait rien de perdu, ST-SIM. 204, 235.

— ÉTYM. Ital. *sproposito*, de *s*, représentant le lat. *ex*, hors, et *proposito*, propos.

† **SPROT, SPRAT** (sprot', sprat'), *s. m.* Terme de pêche. Peau d'anguille dont on se sert comme d'appât.

† **SPRUCE-BEER** (sprou-se-bir), *s. f.* Sorte de bière qu'on boit en Angleterre (voy. PRUCE).

† **SPUME** (spu-m'), *s. f.* Terme de médecine. Salive écumeuse, à grosses bulles, qui se montre entre les dents, ou entre les lèvres, ou au fond de la gorge, dans certains accès d'hystérie et autres troubles nerveux.

— ÉTYM. Lat. *spuma*, écume.

† **SPUMEUX, EUSE** (spu-meû, meû-z'), *adj.* || 1° Qui est mêlé, rempli, couvert d'écume. Salive spumeuse. || 2° Qui a une apparence d'écume, d'éponge. Le laitier spumeux, blanc et léger, semblable à de la pierre ponce, qui sort des fourneaux lorsqu'ils sont trop échauffés, BUFF. *Add. th. terr. Œuvr.* t. VII, p. 408.

— HIST. XVI° s. Il sort de la playe un sang spumeux avec une toux, PARÉ, VIII, 32.

— ÉTYM. Provenç. *spumos*; espagn. *espumoso*; ital. *spumoso*; du lat. *spumosus*, qui vient de *spuma*, écume. *Spuma* tient à *spuere*, cracher.

† **SPUTATEUR** (spu-ta-teur), *s. m.* Terme de zoologie. Nom spécifique d'un gecko.

— ÉTYM. Lat. *sputare*, cracher.

SPUTATION (spu-ta-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action de cracher. La sputation des aliénés. Autre diagnostique [de folie] : la sputation fréquente, MOL. *Pourc.* I, 11.

— ÉTYM. Lat. *sputare*, fréquentatif de *spuere*, cracher, radical sanscr. *sthiv*, cracher.

† **SQUADRONISTE** (skoua-dro-ni-st'), *s. m.* Se dit des cardinaux qui, au conclave, ne faisant partie d'aucune faction, attendent le moment convenable pour se porter de l'un ou de l'autre côté.

— ÉTYM. Ital. *squadrone*, escadron.

SQUALE (skoua-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de poissons connus sous le nom de chiens de mer, requins; ce genre a été dissous en plusieurs autres par les naturalistes.

— ÉTYM. Lat. *squalus*, de l'adj. *squalus*, âpre, hérissé, à cause de la peau du chien de mer, si raboteuse qu'elle sert à polir le bois.

† **SQUAME** (skoua-m'), *s. f.* Terme de botanique. Petite écaille; bractée qui entoure le calice de certaines fleurs. || Terme de pathologie. Petites lames d'épiderme qui se détachent à la suite de certaines inflammations du tissu cutané.

— HIST. XIV° s. Furfures ce sont escames en la superficie du cuir sans ulcere, BERNARD DE GORDON, *Traduction*, II, 5. || XVI° s. C'est ung poisson grand comme un dar de Loyre, tout charnu, sans esquames, RAB. *Pant.* IV, 3.

— ÉTYM. Lat. *squama*, écaille, pour *squadma*, du radical *skad*, qui a pris en sanscrit la forme *chad*, couvrir, cacher.

† **SQUAMELLE** (skoua-mè-l'), *s. f.* Petite squame, petite bractée.

SQUAMEUX, EUSE ou, suivant l'Académie, **SQUAMMEUX, EUSE** (skoua-meû, meû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert d'écailles. || Qui est en forme d'écailles. Portion squameuse de l'os temporal. Calcaire bleuâtre au dedans et jaunâtre au dehors, qui paraît d'abord compacte, mais qui, examiné avec soin, montre un tissu grenu squameux, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 183, dans POUGENS.

— REM. L'Académie écrit squammeux par deux *mm*; à tort, puisque la racine est le latin *squama*.

— HIST. XIV° s. Resolutions scamouzes pevent aulcunes fois preceder lepre, BERNARD DE GORDON, *Traduction*, II, 5. || XVI° s. [Le sinciput s'étend] entre les sutures squammeuses, PARÉ, III, 4.

— ÉTYM. Lat. *squamosus*, de *squama*, squame.

† **SQUAMIFLORE** (skoua-mi-flo-r'), *adj.* Dont la fleur se compose d'une ou plusieurs écailles.

— ÉTYM. Lat. *squama*, écaille, et *flos*, fleur.

† **SQUAMIFOLIÉ, ÉE** (skoua-mi-fo-li-é, ée), *adj.* Qui a des feuilles en forme d'écailles

— ÉTYM. Lat. *squama*, écaille, et *folium*, feuille.

† **SQUAMIFORME** (skoua-mi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une écaille, d'écailles.

— ÉTYM. Lat. *squama*, écaille, et *forme*.

† **SQUARE** (skoué-r'), *s. m.* Jardin entouré d'une grille qui se trouve au milieu d'une place publique.

— ÉTYM. Angl. *square*, place carrée.

† **SQUARREUX, EUSE** (skoua-rreû, reû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est sec et rude au toucher.

— ÉTYM. Lat. *squarrosus*, raboteux

† **SQUATINE** (skoua-ti-n'), *s. f.* Genre de poissons chondroptérygiens formé aux dépens du genre squale, sélaciens, et ayant pour type la squatine ange, appelée vulgairement ange de mer, ou plus ordinairement ange.

SQUELETTE (ske-lè-t'), *s. m.* || 1° Tous les ossements d'un corps mort et privé de sa chair dans leur situation naturelle. Le squelette d'un homme, d'un cheval, d'un poisson. || Squelette artificiel, celui dont les os sont rattachés avec du fil d'archal, de laiton ou de chanvre. || 2° Ensemble des os du corps dans les animaux vertébrés. || 3° Fig. Personne maigre et décharnée. C'est un squelette, un vrai squelette, un squelette ambulant. A voir ce prédicateur si exténué [saint Jean-Baptiste], ce squelette, cet homme qui n'a point de corps, dont le cri néanmoins est si perçant, BOSS. *Sermons, Véritable convers. préambule.* Surtout après la visite suspecte que vous aviez reçue de ce grand squelette dont vous m'avez si bien dépeint la figure, MARIV. *Marianne*, 7° part. On commence à voir dans l'atelier du sieur Pigalle une esquisse de la figure entière de M. de Voltaire.... ce n'est pas le dernier effort de l'artiste qui essaye les différentes attitudes pour faire valoir davantage ce squelette, sujet ingrat pour le statuaire, BACHAUM. *Mém. secr.* 4 sept. 1770. || 4° La Mort, à cause qu'on la représente comme un squelette. Taisons-nous, mortels malheureux; il n'y a plus de réplique [à la Mort]; il faut céder, il faut, malgré qu'on en ait, mépriser ce squelette, de quelques parures qu'on le revête, BOSS. *Prépar. à la mort*, I. || 5° Fig. Ouvrage d'esprit où le sujet est présenté d'une manière aride et sans développements. Ce que j'ai marqué jusqu'ici n'est encore, pour ainsi dire, que le squelette de l'histoire, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. V, 3° part. I, 2. Un dictionnaire sans citations est un squelette, VOLT. *Lett. Duclos*, 11 août 1760. || 6° La partie la plus solide d'un organe végétal. || 7° Nom donné au

train de voiture sans caisse. || Terme de marine. Carcasse, charpente ou bois tors d'un navire.

— REM. Au XVII^e siècle, les puristes voulaient faire squelette du féminin; aujourd'hui les gens du peuple font souvent cette faute. Ils veulent, malgré la raison, Qu'on dise aujourd'hui la poison, Une éventaille, une squelette, *Menagiana, Requête des dictionnaires.*

— HIST. XVI^e s. Je m'estale entier : c'est un skeletos où les veines, les muscles paraissent, MONT. II, 61. La composition universelle ou contexture des os du corps humain s'appelle des grecs sceletos, qui signifie anatomie seiche, PARÉ, IV, 43. Une desquelles [autruches] estant morte, me fut donnée, et en fis un scelette, ID. *Monstr. app.* 2.

— ÉTYM. Σκελετὸς, séché, de σκέλλειν, sécher, de même radical que le lat. *squalere.*

† **SQUELETTIQUE** (ske-lè-ti-k'), *adj.* Qui se rapporte au squelette. || Pièces squelettiques, les os et les cartilages qui prennent part à la constitution du squelette. || Maigreur squelettique, dernier degré de l'émaciation dans les maladies chroniques.

† **SQUELETTISER (SE)** (ske-lè-ti-zé), *v. réfl.* Se dit du fœtus enkysté dans les cas de grossesse extra-utérine, lorsqu'il s'incruste de sels calcaires; mais c'est par abus, car cette incrustation n'a rien de comparable à la formation des os du squelette.

† **SQUELETTOLOGIE** (ske-lè-to-lo-jie), *s. f.* Traité des os et des ligaments qui les unissent.

† **SQUELETTOPÉE** (ske-lè-to-pée), *s. f.* Art de préparer les os et de monter les squelettes.

— ÉTYM. *Squelette*, et ποιεῖν, faire.

† **SQUILLE** (ski-l'), *s. f.* Genre de crustacés.

SQUINANCIE (ski-nan-sie), *s. f.* Voy. ESQUINANCIE.

SQUINE (ski-n'), *s. f.* Sorte de bois sudorifique fourni par la racine ligneuse du *smilax china, L.*

— HIST. XVI^e s. La salseparille et le bois d'esquine, MONT. III, 215.

— ÉTYM. Espagn. *esquenanto;* ital. *squinante.*

SQUIRRE, ou, suivant l'étymologie, **SQUIRRHE** (ski-r'), *s. m.* Terme de médecine. Toute tumeur dure, rénitente, indolente, se produisant surtout dans les glandes et dégénérant souvent en cancer.

— HIST. XVI^e s. Pour connoistre qu'un aposteme se termine en scirre ou dureté, PARÉ, V, 3.

— ÉTYM. Σκίῤῥος, squirrhe, de σκιῤῥὸς, dur.

SQUIRREUX, ou, suivant l'étymologie, **SQUIRRHEUX, EUSE** (ski-reû, reû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui est de la nature du squirrhe, qui offre l'aspect du squirrhe. Tumeur squirrheuse.

— HIST. XVI^e s. Les autres tumeurs passent en disposition scirrheuse, estant seulement resoult la plus subtile partie de l'humeur, dit vulgairement induration, PARÉ, V, 3.

— ÉTYM. *Squirrhe.*

† **SQUIRRHOSARQUE** (ski-ro-sar-k'), *s. m.* Terme de médecine. Endurcissement du tissu cellulaire.

— ÉTYM. *Squirrhe*, et σὰρξ, chair.

† **SQUIRRHOSITÉ** (ski-rô-zi-té), *s. f.* Terme de médecine. Nature, caractère de ce qui est squirrheux.

— HIST. XVI^e s. Suppuration est meilleure que scirrhosité, ou dureté, PARÉ, V, 3.

ST ST (sit sit, en observant que l'*i* n'est formé que par le sifflement de l'air entre la langue et les dents), *interj.* dont on se sert pour appeler quelqu'un. Ce sont elles; st st.... madame! MOL. *G. Dand.* III, 2.

† **STABAT** (sta-bat'), *s. m.* Prose qui se chante dans les églises pendant la semaine sainte. || Composition musicale du stabat. On devrait défendre de faire chanter le stabat de Pergolèse; ce stabat, il fallait le faire brûler par la main du bourreau [parce que la musique italienne ruine la musique nationale], DIDER. *Neveu de Rameau.* Le stabat de Pergolèse, le stabat de Rossini : il me semble impossible de mettre en parallèle les deux stabat, même en faisant réserve du siècle d'intervalle qui sépare ces deux compositions, AD. ADAM, *Dern. souven. d'un musicien,* IX. || *Au plur.* des stabat.

— ÉTYM. *Stabat mater dolorosa*, premiers mots de la prose.

STABILITÉ (sta-bi-li-té), *s. f.* || **1°** Qualité de ce qui est stable, solidité. La stabilité d'un édifice. La stabilité d'un si bel ordre [du ciel et du monde] ne servait plus qu'à leur persuader que cet ordre avait toujours été, et qu'il était de lui-même, BOSS. *Hist.* II, 1. || Ce pont de bois manque de stabilité (en ce sens on dit plutôt solidité). || **2°** Fig. Il se dit des choses qui se maintiennent, comme fait un édifice stable. Apprenez où est la prudence, où est la force, où est l'intelligence, afin que vous sachiez en même temps où est la stabilité de la vie, SACI, *Bible, Baruch,* III, 14. Une religion [le protestantisme] qui n'avait pas même de stabilité dans ses confessions de foi, BOSS. *Var.* 12. Pour le bien de la paix et pour la stabilité des choses humaines, ID. *Politique,* IX, III, 6. La stabilité de son sacrifice [Jésus-Christ] et sa perpétuité, BOURDAL. *Pensées,* t. II, p. 412. L'on y construisit une citadelle, pour garantir la stabilité de la conquête, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 16. || **3°** Fig. Qualité qui soutient le cœur contre les impulsions de la légèreté. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons dans Marie-Thérèse, BOSS. *Mar.-Thér.* || **4°** État de permanence dans un lieu. Faire vœu de stabilité dans une communauté religieuse. Avoir droit de stabilité. || **5°** Terme de mécanique. Propriété qu'un corps dérangé de son état d'équilibre a de revenir à cet état. || Terme de marine. Propriété que l'on donne à un corps flottant, pour qu'il reste dans son assiette ou tende à y revenir facilement. || **6°** Permanence d'une combinaison. Puisque les acides donnent plus de stabilité à l'eau oxygénée, c'est sans doute en se combinant avec le peroxyde d'hydrogène, THENARD, *Instit. Mém. acad. sc.* t. III, p. 444.

— HIST. XII^e s. Sire Deus, chi fundas la terre sur la sue estabilitet, *Liber psalm.* p. 151. Il [Philippe Auguste] a donné à ses bourgeois de Tornai estaulité de pais et commugne, TAILLIAR, *Recueil,* p. 490. Iluekes sunt andui lié e ajusté, Qu'il serunt mais amis en estabilité, E d'ambes parz i furent li serement juré, *Th. le mart.* 99. || XIII^e s. Qui en lui [la fortune] cuide estableté, Je le tieng bien por fol prové, *Fl. et Bl.* 2517.

— ÉTYM. Provenç. *estabilitat, stabilitat;* espagn. *estabilidad;* ital. *stabilità;* du lat. *stabilitatem,* de *stabilis,* stable.

STABLE (sta-bl'), *adj.* || **1°** Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide. Un édifice stable. || **2°** Terme de mécanique. Équilibre stable. Un corps est en équilibre stable lorsqu'il revient de lui-même à sa position après en avoir été légèrement dérangé. || **3°** Terme de chimie. Permanent en combinaison. Le sulfate de mercure doux forme une combinaison stable, et n'est pas décomposé par l'eau, comme l'est le sulfate de mercure oxygéné, BERTHOLLET, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 231. || Terme de métallurgie. Acier stable, acier qui conserve ses propriétés. || **4°** Fig. Durable, permanent. Le temps qu'il fait n'est pas stable. Qu'ainsi purgé par ta présence, À tes pieds je le puisse offrir [mon cœur], Net pour t'aimer, fort pour souffrir, Stable pour la persévérance, CORN. *Imit.* III, 5. Il n'y a plus de chagrin présentement [entre Mme de Montespan et le roi]; mais tout est si peu stable, qu'avant que vous ayez cette lettre, il y aura eu et des nuages et des rayons de soleil, SÉV. 20 oct. 1677. Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits Que sa parole est stable et ne trompe jamais, RAC. *Athal.* I, 1. Rien n'est moins stable parmi les hommes que ces relations extérieures que le hasard produit plus souvent que la sagesse, J. J. ROUSS. *Inégal. Préf.* Rien de stable dans ce monde; aujourd'hui au sommet, demain au bas de la roue, DIDER. *le Neveu de Rameau.*

— HIST. XII^e s. Les choses qui perissent et les estaules, ST BERN. p. 522. || XIII^e s. Beatitude est chose ferme et estable, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 263. Honestés n'est autre chose que honor estable et permanens, ID. *ib.* p. 338. Ce que je diré sera estable, *Psautier,* f° 108. || XV^e s. Ung droit Cesar en liberalité, Ung grant Caton en pure integrité, Ung Fabius en foy non defaillable, Vous tient chascun vray, constant et estable, CH. D'ORL. *Rondeau de Robertet.* Le roy compromettra le traisté dessus declaré es mains desdits cardinaulx ambassadeurs, pour le tenir ferme et stable, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII,* p. 80, dans LACURNE, au mot *compromettre.* Ce fut la premiere fois que j'euz jamais congnoissance que les choses de ce monde sont peu estables, COMM. III, 6. || XVI^e s. La consultation se fait des choses qui sont et adviennent tantost d'une sorte, et tantost d'une autre, non pas de celles qui sont fermes et stables toujours en un estre immuable, AMYOT, *De la vertu morale,* 9.

— ÉTYM. Provenç. *estable, istable, stable;* espagn. *estable;* portug. *estavel;* ital. *stabile;* du lat. *stabilis,* qui vient de *stare,* être debout; grec, στῆναι; allem. *stehen;* angl. *stand;* persan, *istâden;* sanscr. *sthâ.*

† **STABLEMENT** (sta-ble-man), *adv.* D'une manière stable.

— HIST. XV^e s. La science que Dieu a des choses est en luy et par luy establement necessaire, AL. CHARTIER, *Œuvres,* p. 379.

— ÉTYM. *Stable,* et le suffixe *ment;* provenç. *stablament;* espagn. *establemente.*

† **STABULATION** (sta-bu-la-sion), *s. f.* Stabulation permanente, ou, simplement, stabulation, séjour ou entretien continu des bestiaux à l'étable; cette pratique s'applique surtout aux animaux destinés à l'engraissement. || Régime qui consiste à entretenir des poulains à l'écurie, au lieu de les envoyer dans les pâturages.

— ÉTYM. Lat. *stabulationem,* séjour dans l'étable, de *stabulum,* étable.

† **STACCATO** (sta-kka-to), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui, sur les partitions, indique qu'il faut attaquer brusquement la corde avec l'archet, pour faire entendre chaque note détachée, en les tirant ou en les poussant toutes, et non en tirant et en poussant alternativement. || Substantivement. Un staccato. || *Au plur.* Des staccato. On dit aussi des staccati.

† **STACHYDE** (sta-ki-d'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des labiées où l'on distingue la stachyde sylvatique, dite ortie puante, ortie des crapauds, épiaire des bois, panacée des laboureurs. La stachyde droite, qui a été le sidéritis velu, et dont parle l'Académie au mot crapaudine, appelée aussi herbe judaïque, LEGOARANT.

— ÉTYM. Στάχυς, épi, à cause de l'inflorescence.

STADE (sta-d'), *s. m.* || **1°** Terme d'antiquité. Mesure itinéraire valant 180 mètres. Comme, outre ces ports, les trois murailles renferment encore une foule de maisons, de temples et de monuments de toute espèce, on peut dire que l'enceinte totale de la ville [Athènes] est de près de deux cents stades, BARTHÉL. *Anach.* ch. 6. || **2°** Carrière où les Grecs s'exerçaient à la course, et qui avait un stade de longueur. On appelait en général stade chez les Grecs l'endroit où les athlètes s'exerçaient entre eux à la course, et celui où ils combattaient sérieusement pour le prix, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 76, dans POUGENS. Comme la lice ou la carrière destinée aux jeux athlétiques n'avait d'abord qu'un stade de longueur, elle prit le nom de sa propre mesure, et s'appela le stade, soit qu'elle eût précisément cette étendue, soit qu'elle fût beaucoup plus longue, ID. *ib.* Le stade est une chaussée de six cents pieds de long, et d'une largeur proportionnée; c'est là que se font les courses à pied, et que se donnent la plupart des combats, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || **3°** Terme de médecine. Chaque période d'une maladie intermittente. Il est dans le stade du froid, du chaud.

— REM. Molière a fait ce mot féminin : Pour le prince, entre tous sans peine on le remarque, Et d'une stade loin il sent son grand monarque, *Mélic.* I, 3. C'est un archaïsme.

— HIST. XIII^e s. En toute la Secille n'est que trois mille estages [var. estades], et estages sont en grezois ce que nos appelons milliers, et que li François apelent lieue, mais il ne sont mie pareil, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 164. || XIV^e s. Les hystoires dient que Milon mengeoit un beuf en un jour et que il le portoit tout le cours d'une estade sans arrester, ORESME, *Éth.* 44.

— ÉTYM. Lat. *stadium,* de στάδιον, dont σπάδιον, suivant les étymologistes, est la forme primitive, lequel se rattache à *spatium,* espace.

STAGE (sta-j'), *s. m.* || **1°** Résidence que chaque nouveau chanoine doit faire dans son église pendant six mois, pour jouir des honneurs et du revenu attachés à la prébende. L'abbé de Soubise, sa brillante Sorbonne achevée, alla faire ses stages, ST-SIM. 76, 236. || **2°** Espace de temps pendant lequel les avocats sont obligés de fréquenter le barreau avant d'être inscrits sur le tableau. || **3°** Temps d'épreuve dont on doit justifier pour être reconnu apte à certaines professions. Point de stage chez les décrotteurs; ils ne demeurent point les bras croisés à voir travailler leurs camarades, MERC. *Tabl. de Paris,* ch. 455. || Particulièrement, fréquentation obligatoire d'une étude de notaire, d'un hôpital, d'un établissement d'instruction, etc.

— HIST. XII^e s. Tel fud l'asise le rei Salomun, que tuz jurz fussent od lui en Jerusalem de ces de Israel vint et quatre milie, e feissent lur estage le meis entier, e puis alassent li un e venissent li altre, *Rois,* p. 281.

— ÉTYM. Bas-lat. *statica,* résidence, du lat. *stare,* être debout (voy. STABLE).

STAGIAIRE (sta-ji-é-r'), *adj.* || **1°** Qui fait son stage. Avocat stagiaire. || Substantivement. Un

stagiaire. Les jeunes stagiaires || 2° Qui concerne le stage. Les obligations stagiaires.

— ÉTYM. *Stage.*

† **STAGIRITE** (sta-ji-ri-t'), *s. m.* Nom sous lequel on a désigné parfois Aristote, appelé aussi le philosophe de Stagire, parce qu'il était né dans cette ville de Thrace. On statua savamment et équitablement la peine des galères contre quiconque serait assez osé pour être d'un autre avis que le Stagirite, VOLT. *Dict. phil. Autorité.*

STAGNANT, ANTE (stagh-nan, nan-t'), *adj.* || 1° En parlant des eaux, qui ne coule point. Le pays d'Aunis a autrefois été submergé par la mer et par les eaux stagnantes des marais ; c'est une des terres les plus nouvelles de la France, BUFF. *Add. th. terr. Œuv.* t. XIII, p. 208. La pesanteur est perpendiculaire à la surface des eaux stagnantes et par conséquent horizontales, LAPLACE, *Exp.* III, 4. || Il se dit aussi des fluides gazeux. L'air s'y montrait parfaitement stagnant, du moins en apparence, CORDIER, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 489. || 2° En parlant du sang et des humeurs, qui cesse de circuler.

— HIST. XVI° s. Stagnant, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *stagnare*, solidifier, et aussi être stagnant, dénominatif de *stagnum*, étang, dérivé de *sta*, radical de *stare* (voy. STABLE).

STAGNATION (stagh-na-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° État de ce qui est stagnant. La stagnation des eaux. || 2° État du sang et des humeurs qui ne coulent pas ou qui circulent trop lentement, par analogie avec les eaux qui croupissent dans les étangs. || 3° Fig. État de ce qui ne se développe pas. La misère est grande par suite de la stagnation des affaires. Il n'y eut plus [dans la scolastique], à proprement parler, aucune logique réelle ; et c'est peut-être une des grandes causes de la longue stagnation de l'esprit humain dans le moyen âge, DESTUTT TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 509. L'espèce de stagnation de mœurs dans laquelle elle [l'Espagne d'alors] repose lui sera peut-être utile un jour, CHATEAUBR. *Génie*, III, III, 5. || 4° Terme de marine. Se dit de la rose des vents quand elle dort.

— ÉTYM. Lat. *stagnare*, être stagnant.

† **STAGNER** (stagh-né), *v. n.* Être stagnant. Dans d'autres endroits, l'eau grise stagnait sur le sable gris, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 19 mars 1870, *Feuilleton.*

— ÉTYM. Voy. STAGNANT.

† **STAGNICOLE** (stagh-ni-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les étangs.

— ÉTYM. Lat. *stagnum*, étang, et *colere*, habiter.

† **STAGNON** (sta-gnon), *s. m.* voy. ESTAGNON.

† **STAHLIANISME** (stâ-li-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des stahliens.

† **STAHLIEN** (stâ-lien), *s. m.* Partisan de la doctrine de Stahl, médecin allemand du XVIII° siècle, qui admettait que chaque phénomène de la vie et chaque maladie sont sous la direction de l'âme, le corps étant considéré comme inerte.

STALACTITE (sta-la-kti-t'), *s. f.* || 1° Concrétion allongée qui se forme à la voûte des cavités souterraines, provenant de l'infiltration d'un liquide tenant en dissolution des sels calcaires, siliceux, ferreux ou cuivreux dont chaque goutte arrive de loin en loin à la voûte d'une caverne, et s'y évapore lentement. Dans un endroit [des catacombes de Paris] où il se forme des stalactites, il [le portier] criait aux crédules Parisiens : Vous voilà sous la rivière de Seine, MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 189. Les stalactites et les albâtres, dont la formation est due à la filtration de l'eau à travers la voûte calcaire de plusieurs cavernes, ne sont presque jamais composées que de carbonate de chaux, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 363, dans POUGENS. || 2° Terme de pathologie. Stalactites osseuses, prolongements de substance osseuse qui se forment à la surface des cals irréguliers, autour des tumeurs blanches et des tissus accidentels développés dans les os ou à leur surface.

— ÉTYM. Σταλακτὸς, qui dégoutte, de σταλάζειν, dégoutter.

† **STALACTITIQUE** (sta-la-kti-ti-k'), *adj.* Qui ressemble à une stalactite.

STALAGMITE (sta-la-gmi-t'), *s. f.* Concrétion mamelonnée qui se forme sur le sol des grottes par évaporation des gouttes d'eau qui tombent de la voûte.

— ÉTYM. Στάλαγμα, de σταλάζειν, dégoutter.

† **STALAGMITIDE** (sta-la-gmi-ti-d'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de guttifères dans lequel on distingue la stalagmitide cambogioïde qui fournit la résine-gutte de Siam ou véritable, LEGOARANT.

† **STALAGMITIQUE** (sta-la-gmi-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux stalagmites. Une couche stalagmitique tapissait la caverne. Crânes fossiles recouverts d'un enduit stalagmitique.

STALLE (sta-l'), *s. f.* || 1° Dans une église, siéges de bois dont le fond se lève et se baisse, et qui sont autour du chœur. Partout se présentaient.... et des balustres en marbre, et des stalles sculptées par les Charpentier et les Dugoulon, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 2. || 2° Dans un théâtre, siéges séparés et numérotés. Louer une stalle. Stalle d'orchestre, de galerie, d'amphithéâtre. || Billet de stalle. Vendre sa stalle. || Terme de charpenterie. Stalle volante, séparation pour les chevaux; espèce de cloison de planches dans les écuries.

— REM. Ce mot a été longtemps masculin ; et quelques-uns lui donnent encore ce genre en parlant des stalles d'église : les bas stalles, les hauts stalles.

— HIST. XV° s. Conclurent de mettre les estendars dans ung petit villaige et là faire estale, *le Jouvencel, ms.* p. 343, dans LACURNE, au mot *estale.*

— ÉTYM. Bas-lat. *stallum*, *stalla* ; de l'anc. haut-allem. *stal*, lieu clos, chambre.

† **STAMINAIRE** (sta-mi-nê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui doit son origine à des étamines transformées. Les fleurs doubles sont des fleurs staminaires.

† **STAMINAL, ALE** (sta-mi-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient ou qui est relatif aux étamines. Les filaments staminaux.

— ÉTYM. *Stamine.*

† **STAMINE** (sta-mi-n'), *s. f.* Se trouve pour étamine (voy. ce mot) dans J. J. ROUSSEAU, *Lett. élém. sur la bot.*

† **STAMINÉ, ÉE** (sta-mi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit des fleurs unisexuées pourvues d'étamines ou fleurs mâles.

† **STAMINEUX, EUSE** (sta-mi-neû, neû-z'), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines font une grande saillie hors de la fleur

† **STAMINIFÈRE** (sta-mi-ni-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des étamines.

† **STAMINIFORME** (sta-mi-ni-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui est en forme d'étamine.

† **STAMINODE** (sta-mi-no-d'), *s. m.* Terme de botanique. Organe qu'on trouve dans certaines fleurs, les orchidées par exemple, et qui paraît être un rudiment d'étamine avortée.

† **STAMPE** (stan-p'), *s. f.* Intervalle d'une veine à l'autre, dans une mine.

† **STAMPILLE** (stan-pi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Synonyme inusité d'estampille. La stampille était entre ses mains [d'Albéroni], par lesquelles passaient toutes les expéditions et les ordres secrets du roi d'Espagne, ST-SIM. 478, 164.

STANCE (stan-s'), *s. f.* || 1° Nombre déterminé de vers qui forment un sens complet, et qui sont assujettis, pour le genre de vers et pour la rime, à un certain ordre qui se répète dans toute la pièce. Stance de quatre vers, de cinq vers, de six vers, de huit vers. La surprise agréable que fait à l'oreille ce changement de cadence imprévu rappelle puissamment les attentions égarées ; mais il faut éviter le trop d'affectation ; c'est par là que les stances du Cid sont inexcusables.... CORN. *Andromède, Examen.* Les stances avec grâce apprirent à tomber, BOIL. *Art poét.* I. Rotrou avait mis les stances à la mode ; Corneille, qui les employa, les condamne lui-même dans ses réflexions sur la tragédie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Médée*, IV, 5. || Stances irrégulières, pièces de vers dont les stances diffèrent entre elles par le nombre ou la mesure des vers, ou par l'entrelacement des rimes. || 2° *Au plur.* Poëme composé de plusieurs stances. Les grands poëmes italiens, le *Roland*, la *Jérusalem délivrée*, et en anglais le *Childe-Harold* de Byron, sont en stances. Les stances ont été plusieurs fois essayées dans l'épopée française, et toujours sans aucun succès, BERNARD JULLIEN, *Hist. de la poés. franç. époque impériale*, t. I, p. 242.

— SYN. STANCE, STROPHE. Strophe signifie *tour*, et s'applique proprement aux vers grecs ou latins qui revenaient dans le même ordre, sans qu'il y eût un repos obligé à la fin de la strophe. C'est ce repos, ce sens terminé ou fortement suspendu qui caractérise la stance. En parlant de l'ode moderne, stance et strophe sont synonymes, MARMONTEL, *Œuvr.* t. X, p. 158. J'essayais d'ajuster sur mon clavecin les trois dernières *strophes*.... et après avoir relu l'ode entière, je me suis attachée à ces trois *stances*, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harlowe, Lett.* 54.

— ÉTYM. Ital. *stanza*, stance, proprement demeure, séjour, arrêt, du lat. *stare*, demeurer, être arrêté ; la *stance* étant ainsi dite, parce que c'est une sorte d'arrêt. Au XVI° siècle, on trouve aussi *stance* au sens propre de logis, chambre.

† **STANGUE** (stan-gh'), *s. f.* Nom donné à la vergue de l'ancre, dans le langage du blason.

— ÉTYM. Angl. *stang* ; angl.-sax. *steng*, bâton.

† **STANGUETTE** (stan-ghè-t'), *s. f.* Terme de musique. Barre de mesure.

— ÉTYM. Dimin. de *stangue.*

† **STANHOPE** (sta-no-p'), *s. f.* Terme de typographie. Presse de fonte inventée par lord Stanhope. || On dit plus souvent presse à la Stanhope.

† **STANNAGE** (sta-na-j'), *s. m.* Opération qui consiste à imprégner une étoffe d'une dissolution d'étain, avant de la teindre.

— ÉTYM. Lat. *stannum*, étain.

† **STANNATE** (sta-nna-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide stannique avec une base.

† **STANNEUX, EUSE** (sta-nneû, neû-z'), *adj.* Qui tient de l'étain. || Se dit d'un oxyde qui est le premier de ceux de l'étain. || Sulfure stanneux, premier degré de sulfuration de l'étain.

† **STANNIDES** (sta-nni-d'), *s. m. plur.* Famille de minéraux qui comprend l'étain et ses combinaisons.

† **STANNIFÈRE** (sta-nni-fè-r'), *adj.* Qui contient de l'étain. Les gisements stannifères du Limousin. || Émail stannifère, émail composé d'oxyde d'étain, et qui est opaque. La faïence européenne à émail stannifère. .... Ils doivent déterminer le classement des poteries communes ou des faïences stannifères parmi les articles taxés, *Tarif des douanes*, 1869, p. 165.

— ÉTYM. Lat. *stannum*, étain, et *ferre*, porter.

† **STANNINE** (sta-nni-n'), *s. f.* Nom donné par Beudant à une espèce minérale complexe contenant, entre autres éléments, du sulfure d'étain et du sulfure de fer. On l'appelle aussi étain pyriteux.

† **STANNIQUE** (sta-nni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Qui tient de l'étain. || Se dit d'un acide qui est le second de ceux de l'étain. || Sulfure stannique, second degré de sulfuration de l'étain.

— ÉTYM. Lat. *stannum*, étain.

† **STANNOSO-POTASSIQUE** (sta-nno-zo-po-ta-ssi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel stanneux qui est combiné avec un sel potassique.

† **STAPÉDIEN, ENNE** (sta-pé-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'étrier de l'oreille. Muscle stapédien.

— ÉTYM. Bas-lat. *stapedium*, étrier, de *stare*, être sur, et *pes*, pied.

STAPHISAIGRE (sta-fi-sè-gr'), *s. f.* Plante, dite aussi herbe aux poux, parce que la semence, pulvérisée et incorporée à du beurre, sert à détruire la vermine de la tête, *Delphinium staphisagria*, L. famille des renonculacées.

— HIST. XVI° s. Herbe aux pouilleux, en latin *staphisagria*, veut estre en bonne terre cultivée et arrousée, non trop soleillée, O. DE SERRES, 646.

— ÉTYM. Σταφὶς ἀγρία, de σταφὶς, raisin, et ἄγριος, sauvage.

† **STAPHISAIN** (sta-fi-zin), *s. m.* Substance jaunâtre contenue dans les semences de staphisaigre avec la delphinine.

† **STAPHYLÉACÉES** (sta-fi-lé-a-sée), *s. f. plur.* Terme de botanique. Famille de plantes séparée des rhamnées, voisine des célastrinées.

† **STAPHYLIER** (sta-fi-lié), *s. m.* Genre de plantes dont une espèce, staphylier penné, vulgairement faux pistachier, nez coupé, est cultivée dans les jardins d'agrément

1. **STAPHYLIN** (sta-fi-lin), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères.

— ÉTYM. Σταφυλή, grain de raisin.

† 2. **STAPHYLIN** (sta-fi-lin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la luette. Muscle staphylin.

— ÉTYM. Σταφυλή, luette, proprement, grain de raisin.

STAPHYLÔME (sta-fi-lô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Convexité très-saillante que présente la cornée distendue par l'humeur aqueuse, sans perte de sa transparence. || Amincissement de la cornée avec adhérence à l'iris, et protrusion de ces membranes par les humeurs de l'œil. || Saillie de l'iris à travers une perforation de la cornée, ce qui fait une tumeur en grain de raisin.

— HIST. XVI° s. Staphylome est une tumeur de

la cornée de l'œil avec l'uvée, qui vient à cause d'une defluxion ou ulcere faite en l'œil, PARÉ, XV, 17.

— ÉTYM. Σταφύλωμα, de σταφυλή, grain de raisin.

† **STAPHYLOPLASTIE** (sta-fi-lo-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui a pour but d'adapter aux pertes de substance du voile du palais un lambeau taillé sur la voûte palatine.

— ÉTYM. Σταφυλή, luette, et πλάσσειν, former.

† **STAPHYLORRHAPHIE** (sta-fi-lo-ra-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on remédie à la division congénitale ou accidentelle du voile du palais, à l'aide de points de suture passés dans les deux portions du voile préalablement avivées.

— ÉTYM. Σταφυλή, luette, et ῥάφειν, coudre.

† **STAPPES** (sta-p'), *s. f. plur.* Piliers en minerai laissés dans une couche pour en soutenir le toit.

STAROSTE (sta-ro-st'), *s. m.* Gentilhomme polonais jouissant d'une starostie.

— ÉTYM. Mot polonais.

STAROSTIE (sta-ro-stie), *s. f.* Fief dépendant de la couronne de Pologne que les rois cédaient à des gentilshommes pour les aider à soutenir les frais de la guerre. Il y a peu de princes en Europe qui aient autant de grâces à distribuer qu'un roi de Pologne ; il dispose des biens royaux appelés starosties, tenutes, ou advocaties, dont le nombre est très-considérable, CONDIL. *Étud. hist.* II, 2.

† **STARTER** (star-tèr), *s. m.* Terme de turf. Mot anglais signifiant celui qui est chargé de donner les départs, au moyen d'un drapeau qu'il tient à la main et qu'il abaisse dès que les chevaux sont en ligne.

STASE (sta-z'), *s. f.* Terme de médecine. Séjour du sang ou des humeurs dans quelque partie du corps, à cause de la cessation ou de la lenteur de leur mouvement.

— ÉTYM. Στάσις, arrêt, de στάω, s'arrêter, être debout (voy. STABLE).

† **STATER** (sta-tèr) ou **STATÈRE** (sta-tè-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Pièce d'argent de quatre drachmes, valant 3 fr. 72 c. de notre monnaie. || Stater d'or, pièce d'or valant 20 drachmes d'argent, et équivalant 29 fr. 70 c. de notre monnaie.

— ÉTYM. Στατήρ, de στατός, fixé : chose fixée (voy. STABLE).

† **STATÈRE** (sta-tè-r'), *s. f.* Nom de la balance, en latin. Toutes les espèces de statères ou balances romaines, BUFF. *Ess. arith. mor. Œuvr.* t. X, p. 216.

— ÉTYM. Lat. *statera*, de στατήρ (voy. STATER).

† **STATHMÉTIQUE** (sta-tmé-ti-k'), *s. f.* Emploi des poids et mesures. L'histoire de la stathmétique en France aux époques barbare et féodale. Il [M. Barry] fait ressortir l'influence singulière que la stathmétique byzantine a continué à exercer longtemps après la chute de Rome sur la stathmétique des peuples barbares, dont les poids sont restés, comme les monnaies, tout byzantins de calibre et de type jusqu'à l'époque carlovingienne, *Moniteur universel*, 24 avril 1867, p. 490, 2e col.

— ÉTYM. Σταθμητικός, relatif aux mesures, de σταθμάω, qui vient de στάθμη, ligne servant à mesurer, de ἵστημι, proprement chose fixe.

STATHOUDER (sta-tou-dèr), *s. m.* Chef de l'ancienne république des Provinces-Unies. On l'a reçu à Amsterdam [le prince d'Orange], et on devait le recevoir dans toute la Hollande et la Zélande, hier 4 juillet, stathouder du pays, c'est-à-dire gouverneur, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 217. Les prérogatives ou droits du stathouder, capitaine et amiral général, sont immenses ; il commande également les armées de terre et de mer, et dispose de tous les emplois militaires ; il accorde grâce aux criminels, préside à toutes les cours de justice, et les sentences y sont rendues en son nom, CONDIL. *Étud. hist.* II, 4. || Ce titre fut d'abord relatif à chacune des Provinces-unies : stathouder de Hollande, de Zélande.

— ÉTYM. Holl. *stat*, État, et *houder*, qui tient, de même radical que l'allem. *halten*, tenir, et l'angl. *to hold*.

STATHOUDÉRAT (sta-tou-dé-ra), *s. m.* || 1° Dignité du stathouder. Dans un de ces accès de reconnaissance qui ne sont que trop ordinaires aux peuples libres, les partisans de la maison d'Orange obtinrent, le 2 février 1674, que le stathoudérat, désormais héréditaire, passerait aux enfants mâles et légitimes de Guillaume III ; la loi qui rendait cette dignité perpétuelle, n'était pas moins funeste à la république que la loi qui l'avait autrefois proscrite pour toujours, CONDIL. *Études hist.* II, 4. || 2° Temps pendant lequel elle était exercée.

† **STATHOUDÉRIEN, IENNE** (sta-tou-dé-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient au stathoudérat. || Substantivement. Partisan du stathoudérat.

STATICE (sta-ti-s'), *s. f.* Genre de la famille des plombaginées ; on y distingue le gazon d'Olympe, dit gazon parce qu'il pousse en touffes gazonnantes.

— ÉTYM. Lat. *statice*, de στατική, herbe astringente, de στάω, ἵστημι, arrêter, lat. *sistere*, *stare* (voy. STABLE).

STATION (sta-sion ; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Action de se tenir debout. La station est plus pénible à maintenir que la marche. || Plus généralement, état dans lequel les animaux restent immobiles sur le sol, appuyés sur leurs quatre membres, ou sur leurs membres postérieurs seulement, suivant l'espèce à laquelle ils appartiennent. || Manière dont un animal se tient. Station bipède. || 2° Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu. J'ai fait une grande station à sa porte. Je ne suis pas resté longtemps dans ce lieu, je n'y ai fait qu'une station. || 3° Lieu où l'on s'arrête, que l'on visite. Enfin, ma chère enfant, vous avez porté votre délicatesse à Marseille, et M. de Grignan l'a voulu ; je suis persuadée qu'il vous aura menée à Toulon et à toutes les stations qu'il faut faire voir à Mlles de Grignan, SÉV. 22 mars 1680. M. Muller.... dit... que ce détroit [de Behring] offre une ou plusieurs îles qui servent de routes ou de stations communes aux habitants des deux continents [l'ancien et le nouveau], BUFF. *Not. just. Ép. nat. Œuvr.* t. XIII, p. 327. || Stations thermales, diverses installations établies près des sources thermales à l'effet de permettre d'y séjourner et d'y suivre un traitement en rapport avec la nature des eaux et les conditions climatériques du lieu d'émergence. || Stations d'été, celles qui ne permettent le séjour que pendant les trois ou six mois de belle saison ; stations d'hiver, celles dans lesquelles le climat et les autres dispositions permettent de suivre un traitement en hiver comme en été. || 4° Lieu où l'on s'arrête, où s'arrêtent les voitures. Tous les délais sont dangereux, lui ai-je dit ; hâtez-vous d'arriver à la première station, d'où vous pourrez lui écrire à votre aise, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 65. || Endroit où se tiennent les voitures publiques pour prendre les voyageurs. || Terme de chemin de fer. Endroit où s'arrête un convoi pour prendre ou déposer des voyageurs. Chef de station. || 5° Particulièrement, visite des églises, chapelles et autels désignés pour y faire certaines prières. Station pour gagner le jubilé. Nous nous empressions à occuper les meilleures places ; c'était à qui serait auprès du bénitier ou à l'entrée de la chapelle de la station, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 5. Ceux-ci adoptaient aveuglément tous les contes qu'on leur débitait, et ils accomplissaient scrupuleusement toutes les stations qui leur étaient indiquées, LEGRAND D'AUSSY, *Inst. Mém. sc. mor. et polit.* t. V, p. 426. || Faire ses stations, visiter les églises désignées pour y gagner les indulgences. S'il faut faire le jubilé à Paris, nous passerons quinze jours à Meudon, d'où l'on ira faire ses stations, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 11 février 1701. Au jubilé, le roi faisait presque toujours ses stations à pied, ST-SIM. 417, 18. || Donner une station à un prédicateur, lui assigner une église pour qu'il y prêche pendant l'avent et le carême. Ils auront le crédit d'avoir une station du jubilé, PASC. *Pens. sur les jés.* 35, éd. FAUGÈRE. Il [l'abbé Boileau] ne fut pas toujours heureux dans ses stations à Versailles, D'ALEMB. *Éloges, Ch. Boileau.* || On dit dans le même sens : Cette église est une bonne station. || Prière que l'on fait à une station. || Terme de liturgie. Le jeûne du mercredi et du vendredi, qui ne durait que jusqu'à dix heures. || 6° Dans les nivellements et opérations de trigonométrie, lieu où l'on se place pour opérer convenablement. On ne saurait mesurer une distance inaccessible que par deux stations. Nous fixâmes notre dernière station dans la partie la plus montueuse de l'île, et nous louâmes pour cet objet la maison d'un pauvre paysan, BIOT, *Inst. Mém. Acad. scienc.* t. III, p. LXXXI. || Mettre un instrument en station, le disposer pour faire une observation. || 7° Terme de marine. Certaine étendue de mer assignée à des vaisseaux pour y établir leur croisière pendant un temps fixé. Quitter, relever la station. Les bâtiments de la station. Elles [les îles de l'Archipel] devinrent les stations de tous ces vaisseaux génois et vénitiens, CHATEAUBR. *Itin.* part. 2. || Bâtiments qui sont en station. || 8° Terme d'astronomie. Station d'une planète, position par laquelle elle passe quand son mouvement change de sens, c'est-à-dire devient de direct rétrograde, ou inversement. Les stations et rétrogradations sont un corollaire mathématique des mouvements autour d'un même foyer, DELAMBRE, *Abr. astr.* 17e *leçon.* || 9° Terme de botanique. Lieu où croît spontanément et d'une manière habituelle une espèce donnée.

— HIST. XIIe s. Deus les mist en terre de promissiun, en certaine statiun, *Rois*, p. 2. || XIIIe s. À peine tient estacions ; Car sovent a tentacions, *Ren.* 15193. || XIVe s. Il [les Gaulois] se herbergent sans garde et sans stacions [postes], BERCHEURE, f° 113. || XVIe s. Quand ils estoient entrez un peu plus avant, ils ne voyoyent plus que ciel et mer sans trouver quelque port ne station, CALV. *Instit.* 99. .... qu'il les veut veoir en la nef de l'eglise, comme ils se mectent quelquefois en station, CARL. VI, 23.

— ÉTYM. Provenç. *estatio*, *istacio*, *statio* ; espagn. *estacion* ; ital. *stazione* ; du lat. *stationem*, de *stare* (voy. STABLE).

STATIONNAIRE (sta-sio-nê-r'), *adj.* || 1° Qui reste dans la même place. Kæmpfer dit que la cigogne demeure dans toute l'année au Japon ; ce serait le seul pays où elle serait stationnaire, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 389. La mouche exécute toutes sortes de vols, et, quand il lui plaît, elle s'arrête en l'air et y devient stationnaire, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. II, *Anim.* || Chez les Romains, soldats stationnaires, soldats distribués en différents lieux pour avertir leur chef de ce qui s'y passait. || 2° Terme d'astronomie. Planète stationnaire, celle qui fait une station. Saturne est stationnaire pendant huit jours ; Jupiter quatre ; Mars deux ; Vénus un jour et demi ; et Mercure la moitié d'un jour. On appelle stationnaire une planète qui, vue de la terre, paraît pendant quelque temps ne point changer de place, et répondre toujours au même point du ciel, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 90. || 3° Terme de médecine. Maladie stationnaire, maladie qui languit dans sa marche. || En un autre sens, maladies stationnaires, maladies qui dépendent d'un état ou d'une constitution particulière de l'atmosphère, et qui règnent dans une contrée pendant un certain nombre d'années. || 4° Fig. Qui reste au même point, qui ne fait pas de progrès. On verra l'astronomie rester un grand nombre de siècles dans l'enfance ; en sortir et s'accroître dans l'école d'Alexandrie ; stationnaire ensuite jusqu'au temps des Arabes, se perfectionner par leurs travaux ; enfin, abandonner l'Afrique et l'Asie où elle avait pris naissance, se fixer en Europe et s'élever en moins de trois siècles à la hauteur où elle est maintenant parvenue, LAPLACE, *Exp.* 5, *Préface.* Sans doute, du VIe au VIIIe siècle, l'état de la Gaule a changé ; les rapports des hommes, les institutions, les mœurs ont été modifiés, moins cependant qu'on ne pourrait être tenté de le croire ; le chaos était extrême, et le chaos est essentiellement stationnaire, GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 8e Leçon. || 5° *S. m.* Stationnaire, employé qui dirige le télégraphe électrique. || 6° Terme de marine. Petit bâtiment de guerre mouillé en tête d'une rade pour exercer une sorte de police. || Tout navire en station. || 7° Diacre qui était de semaine, pour chanter l'évangile à la messe que le pape disait dans les stations.

— HIST. XVIe s. Stationnaire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *stacionari* ; espagn. *estacionario* ; ital. *stazionario* ; du lat. *stationarius*, de *statio*, station.

STATIONNALE (sta-sio-na-l'), *adj. f.* Églises stationnales, celles qui, dans le temps du jubilé ou d'autres fêtes ecclésiastiques, sont marquées par les évêques pour les stations, c'est-à-dire pour recevoir les visites des fidèles.

— ÉTYM. Lat. *stationalis*, de *statio*, station.

STATIONNÉ, ÉE (sta-sio-né, née), *part. passé* de stationner. Qui est en station. Les voitures stationnées sur la place.

STATIONNEMENT (sta-sio-ne-man), *s. m.* || 1° Action de demeurer en place. Le stationnement sur la voie publique est interdit. || 2° En parlant des voitures, action de stationner ; endroit où elles stationnent, où elles ont droit de stationner.

— ÉTYM. *Stationner.*

STATIONNER (sta-sio-né), *v. n.* Faire une station, s'arrêter dans un lieu. || Terme de marine. Tenir une station. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut marquer l'action : Les voitures ont stationné longtemps ; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : Les voitures sont stationnées depuis longtemps.

— HIST. Stationner, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Station.*

STATIQUE (sta-ti-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport à l'équilibre. Principe statique Mécanique statique.

|| 2° Terme de physique. Électricité statique, celle qui est développée par le frottement dans la machine électrique, par opposition à l'électricité dynamique, celle que donne la pile voltaïque. || 3° En biologie et en sociologie, statique se dit par opposition à dynamique, voy. DYNAMIQUE. || 4° *S. f.* Partie de la mécanique qui considère les rapports que les forces doivent avoir entre elles, en grandeur et en direction, pour se faire mutuellement équilibre. || 5° Statique chimique, doctrine de l'équilibre des combinaisons chimiques; c'est le titre d'un ouvrage de Berthollet.

— ÉTYM. Στατικός, qui se tient debout, de στάω, lat. *stare* (voy. STABLE).

† **STATISTICIEN, IENNE** (sta-ti-sti-siin, siè-n'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui étudie la statistique, qui se livre à des recherches de statistique. Celui-ci appartenait à la société de statistique, et il voyait des statisticiens partout, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 13.

STATISTIQUE (sta-ti-sti-k'), *s. f.* || 1° Science qui a pour but de faire connaître l'étendue, la population, les ressources agricoles et industrielles d'un État. Achenwall, qui vivait vers la fin du milieu du XVIII° siècle, est généralement considéré comme le premier écrivain systématique sur la statistique, et on dit que c'est lui qui lui a donné son nom actuel. Ils [les économistes] ont créé un mot pour désigner la science de cette partie de l'économie politique [les dénombrements], et l'appellent statistique, BACHAUM. *Mém. secrets*, t. XXIX, p. 123. La statistique, qui expose l'état des productions, des consommations, des ressources d'un État, à une époque donnée, est une science toute nouvelle, LETRONNE, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VI, p. 166. || 2° Plus généralement, science des dénombrements et de leurs conséquences. || Statistique médicale, dénombrement de faits se rapportant aux morts, naissances, maladies, épidémies. || 3° Description d'un pays relativement à son étendue, à sa population, à ses ressources agricoles et industrielles, etc. La statistique de la France. Cette branche de géographie politique que, d'après les Allemands, nous nommons statistique, MALTE-BRUN, *Précis de géogr. univer.* I, 8. || 4° *Adj.* Qui a pour objet la statistique. Des recherches statistiques sur l'état actuel du travail de tous les métaux dans les ateliers français, DE VILLEFOSSE, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p 145.

— ÉTYM. Στατίζειν, établir, de στάω, lat. *stare* (voy. STABLE).

STATUAIRE (sta-tu-ê-r'), *s. m.* || 1° Artiste qui fait des statues. Un bloc de marbre était si beau, Qu'un statuaire en fit l'emplette, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. Il me semble, mon ami, que les statuaires tiennent plus à l'antique que les peintres, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 317, dans POUGENS. || 2° *S. f.* Art de faire des statues. À en juger par la statuaire, les étoffes chez les anciens étaient plus épaisses que les nôtres, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. || 3° *Adj.* Qui concerne les statues. Art statuaire. || Marbre statuaire, marbre qui est propre à faire des statues, qui est blanc, et sans aucune tache ni veine. || Colonne statuaire, colonne terminée par une statue.

— SYN. SCULPTEUR, STATUAIRE. Le sculpteur est celui qui se sert du ciseau; statuaire est plus général et embrasse tous les procédés à l'aide desquels on fait une statue, la fonte par exemple. En latin, *statuarius* ne se dit que de celui qui fait des statues en métal; une même distinction existe pour les Grecs. Périclès avait choisi Phidias pour avoir l'intendance sur tous les travaux; c'était le plus fameux architecte, et en même temps le plus habile sculpteur et statuaire de son temps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 43, dans POUGENS. On a employé au lieu du mot sculpteur celui de statuaire, parce que ce dernier comprend les fondeurs et tous les autres artistes occupés à faire des statues, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, table 5.

— HIST. XVI° s. La musique, peinture, statuaire, architecture, DU BELLAY, I, 38. Phidias, ou autre excellent statuaire, MONT. II, 92.

— ÉTYM. Lat. *statuarius*, de *statua*, statue.

STATUE (sta-tue), *s. f.* Figure entière et de plein relief, représentant un homme ou une femme, une divinité, un animal, un dieu, un cheval, un lion. Du plus puissant des dieux nous voyons la statue Par une main impie à leurs pieds abattue, CORN. *Poly.* III, 2. Quelques-uns ont écrit (mais ce fait est peu sûr) Que chacun d'eux devint statue et marbre dur, LA FONT. *Filles de Minée.* Votre songe était de cette sorte : vous avez vu une statue grande, haute et terrible qui se tenait debout devant vous; la tête en était d'or; la poitrine et les bras étaient d'argent; le ventre et les cuisses étaient d'airain, et les jambes étaient de fer et les pieds étaient mêlés de fer et de pierres, PASC. *Prophéties*, 26, édit. FAUGÈRE. Les Athéniens affranchis dressent des statues à leurs libérateurs, BOSS. *Hist.* I, 8. Les statues ont succédé après les colonnes aux masses grossières et solides que les premiers temps érigeaient, ID. *ib.* II, 3. On apprend dans le livre des Conversations sur la connaissance de la peinture.... que ce fut le duc de Buckingham qui fit acquisition des statues antiques et des tableaux précieux qui formaient le cabinet de Rubens, GERSAINT, *Catalogue raisonné*, p. 5. La statue équestre de Henri IV, érigée sur le pont Neuf le 27 août 1624, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 227, dans POUGENS. Le fameux sculpteur M. Pigalle travaillait dans Paris à la statue du solitaire caché dans Ferney, VOLT. *Commen. Œuv. aut. Henr.* Cette aventure [statue érigée à Voltaire], alors unique, deviendra bientôt commune; on érigera des statues ou du moins des bustes aux artistes, comme la mode est venue de crier : l'auteur, l'auteur, dans le parterre, ID. *ib.* Il ne faut pas qu'il y ait beaucoup de statues dans un jardin.... il faut regarder les statues comme des êtres qui aiment la solitude et qui la cherchent, DIDER. *Lett. Mlle Voland*, 10 mai 1759. Je crois qu'il est plus difficile à un homme du monde de bien juger d'une statue que d'un tableau, ID. *Observ. sur la sculpt.* Avant Dédale, ajoute-t-on, les statues avaient les yeux fermés, les bras collés le long du corps, les pieds joints; et ce fut lui qui rouvrit leur paupière, et détacha leurs pieds et leurs mains, BARTHÉL. *Anach.* ch. XXXVII, note 25. Les plus belles statues des Grecs n'ont presque jamais indiqué que le repos : le Laocoon et la Niobé sont les seules qui peignent des douleurs violentes, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. À la lueur des flambeaux, l'ombre plus prononcée amortit la brillante uniformité du marbre, et les statues paraissent des figures pâles qui ont un caractère plus touchant et de grâce et de vie, ID. *ib.* VIII, 2. En 1638, François Perrin publia un recueil de gravures qui représentent les principales statues dont Rome était alors décorée, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 151. La première statue dorée fut érigée dans le VI° siècle [de Rome] par Acilius Glabrio à son père vainqueur d'Antiochus aux Thermopyles, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 419. || Droit comme une statue, très-droit. Te voilà sur tes pieds, droit comme une statue; Dégourdis-toi, courage ! allons, qu'on s'évertue, RAC. *Plaid.* III, 3. || Fig. et familièrement. Personne sans action et sans mouvement. C'est une vraie statue. Ces pâles statues fabriquées par les nonnes, qui ont la tête à la place du cœur, A. DE MUSSET, *On ne badine pas avec l'amour*, III, 5. || Une belle statue, une belle femme, mais froide, sans physionomie, sans esprit. || Ne pas bouger plus qu'une statue, rester immobile. Il ne bouge pas plus qu'une statue, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, IV, 8. || Statue grecque, se dit en général d'une statue entièrement nue ou n'ayant qu'un bout de draperie. || Statue romaine, statue drapée ou armée à la romaine. || Statue hydraulique, statue qui jette de l'eau.

— HIST. XII° s. Les statues des gens argent et or, ovres des mains de humes, *Liber psalm.* p. 176. || XV° s. Les Escossois.... sans faire semblant d'aider aux François, estoient comme statues de pierre, esbahis de la grande vaillance des François, JUV. DES UR. *Charles VI*, 1385.

— ÉTYM. Génev. *estatue*; provenç. et espagn. *estatua*; ital. *statua*; du lat. *statua*, proprement chose debout; *statua* n'est qu'une forme du classique *stativus* (comme *nocuus* et *nocivus*), de *statum*, supin de *stare*, être debout (voy. STABLE).

STATUÉ, ÉE (sta-tu-é, ée), *part. passé* de statuer. Les dispositions statuées par la loi.

STATUER (sta-tu-é), *v. a.* Je statuais, nous statuions, vous statuiez; que je statue, que nous statuions, que vous statuiez. || 1° Ordonner, régler, déclarer. Ce parlement [réfugié auprès d'Henri IV, pendant la Ligue] statua des règlements dignes de la liberté de l'Église gallicane, VOLT. *Hist. parl.* 33. On écrit de Genève, du 12 de ce mois, que, ce jour-là même, le livre de Jean-Jacques Rousseau [l'Émile] avait été arrêté et porté au tribunal de la république, pour y être statué sur ce qu'il appartiendrait, BACHAUM. *Mém. secr.* 20 juin 1762. Il sera statué définitivement dans les dix jours qui suivront la remise des conclusions du commissaire, *Code civ.* art. 293. || 2° Absolument. J'appelle faculté de statuer, le droit d'ordonner par soi-même, ou de corriger ce qui a été ordonné par un autre, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. Cette compilation est un code général qui statue sur toutes les affaires civiles, ID. *ib.* XXVIII, 37.

— HIST. XIII° s. D'age fu mut [moult] e jà veisin Cist seint hermites à sa fin, À receivre les granz soudées [salaires] K'en ciel li furent estuées, *Édouard le conf.* V. 1735. || XVI° s. S'ils y commandent ou statuent quelque chose, les sujets du roi ne sont tenus leur obeir, P. PITHOU, 4.

— ÉTYM. Prov. *estatuir*, *statuir*; esp. *estatuir*; ital. *statuire*; du lat. *statuere*, de *status*, état (voy. ÉTAT).

† **STATUETTE** (sta-tu-è-t'), *s. f.* Petite statue. || Par extension, tout petit ouvrage sculpté ou moulé.

— ÉTYM. Dimin. de *statue*.

STATU QUO (IN) (in'-sta-tu-ko). Locution latine qui signifie : Dans l'état où sont actuellement les choses. || Substantivement. Maintenir le statu quo.

— ÉTYM. Lat. *in*, en, *statu*, l'état, *quo*, dans lequel (sous-entendu on était auparavant).

STATURE (sta-tu-r'), *s. f.* || 1° Hauteur de la taille d'une personne. Il est de grande stature, de moyenne stature. Sur l'arène soudain on voit paraître un homme Dont la stature noble et la mâle beauté Alliaient la jeunesse avec la majesté, SAURIN, *Spartacus*, II, 1. || Fig. L'effet de ce ministère [ecclésiastique] est d'amener les enfants de Dieu à la parfaite stature de Jésus-Christ, c'est-à-dire à la perfection qui, après les avoir rendus saints, les rendra glorieux en corps et en âme, BOSS. *Réflex. sur un écrit de M. Claude*, 9. || 2° Il se dit aussi de la hauteur d'un animal. On exposait une peinture Où l'artisan avait tracé Un lion d'immense stature Par un seul homme terrassé, LA FONT. *Fabl.* III, 10. Ceux-ci [les rats des quais de Paris] sont d'une telle stature qu'ils ne tremblent plus devant le plus fier raminagrobis, MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 529.

— HIST. XII° s. [Il] Fiert un paien de moult grant estature, *Ronc.* p. 64. || XIII° s. Miex faite estature pucelle Nen a ne roïne plus bele, *Fl. et Bl.* 2891. || XV° s. En se mirant par grant elacion À sa beauté et plaisante stature Eust en desdaing la povre creature, COQUILLARD, *Ballade d'Écho.* || XVI° s. Un homme [le père de Montaigne] de petite taille, plein de vigueur et d'une stature droicte et bien proportionnée, MONT. II, 17.

— ÉTYM. Lat. *statura*, de *stare*, être debout (voy. STABLE). Au XV° siècle, on a employé assez singulièrement *stature* au sens de statue : Il tira son espée.... et en ferit sur la stature qui estoit par devers luy, *Perceforest*, t. VI, f° 47.

STATUT (sta-tu; le *t* ne se prononce pas; au pluriel, l'*s* se lie : les sta-tu-z originaux), *s. m.* || 1° Loi, règlement, ordonnance (peu usité en ce sens). || Statuts personnels, les lois qui concernent les personnes. || Statuts réels, les lois qui sont relatives aux biens-fonds. || On dit, au singulier, le statut personnel, réel, pour l'ensemble des lois qui régissent les personnes, les choses. || Les statuts du parlement d'Angleterre, les lois faites par ce parlement. || Absolument, le Statut (avec une lettre majuscule), autrefois loi constitutionnelle du royaume de Sardaigne, et maintenant du royaume d'Italie. || 2° Plus souvent, règle établie pour la conduite d'une compagnie, d'une communauté, etc. Nous voulons des statuts dont la dure contrainte L'attache [l'âme] avec sévérité, CORN. *Imit.* I, 16. On employa, depuis le mois de février de l'année 1634 jusqu'à celui de l'année suivante 1635, à lui donner [à l'Académie française] la forme qu'elle devait avoir, à dresser ses statuts, et à faire sceller l'édit de son érection, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Il est dit dans nos statuts [de l'Académie française] qu'un homme obligé par sa place de résider toujours en province ne peut être de l'Académie, VOLT. *Lett. Richelieu*, 16 janv. 1771.

— HIST. XIV° s. Li plebe ha brisié et rompu le statu et le conseil du senat, BERCHEURE, f° 58, *recto*. Les prevoz et jurez de la ville de Tournay avoient fait estatut, DU CANGE, *auditorium*. || XV° s. Et fut renouvelé et affermé un jugement et estatut qui avoit esté fait en la cour de l'empereur, FROISS. I, I, 76. || XVI° s. L'un [Pompée] dict aux Mamertins, que les statuts n'avoient point de mise envers les hommes armez, MONT. III, 253.

— ÉTYM. Provenç. *statut*; cat. *estatut*; espagn. *estatuto*; ital. *statuto*; du lat. *statutum*; de *statuere*, statuer.

† **STATUTAIRE** (sta-tu-tê-r'), *adj.* Conforme aux statuts. Répartition statutaire d'un dividende.

— HIST. XVI^e s. Le droit commun ou statutaire, *Coust. gén.* t. II, p. 981.

† **STATUTAIREMENT** (sta-tu-tê-re-man), *adv.* Selon les statuts d'une société. Solde à répartir statutairement.

† **STAUROLÂTRE** (stô-ro-lâ-tr'), *s. m.* Nom d'anciens sectaires d'Arménie, qui ne voulaient pas adorer d'autre image que la croix. || S'est dit ironiquement des catholiques.

— ÉTYM. Σταυρὸς, croix, et λατρεία, adoration.

† **STAUROLITHE** (stô-ro-li-t'), *s. f.* Pierre de croix rapportée par les uns à la staurotide, par d'autres à l'harmotome.

— ÉTYM. Σταυρὸς, croix, et λίθος, pierre.

† **STAUROPHYLAX** (stô-ro-fi-laks'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Dignitaire ecclésiastique qui était chargé de garder le bois de la vraie croix, à Jérusalem, dans l'église de la Résurrection.

— ÉTYM. Σταυρὸς, croix, et φύλαξ, gardien.

† **STAUROTIDE** (stô-ro-ti-d'), *s. f.* Terme de minéralogie. Minéral formé de silice, d'alumine et d'oxyde de fer.

— ÉTYM. Σταυρὸς, croix, à cause que les prismes rhomboïdaux en lesquels elle cristallise se groupent fréquemment en forme de croix.

† **STEAMER** (sti-meur), *s. m.* Navire à vapeur. Au lieu de ce mot anglais, il vaut mieux dire : un vapeur.

— ÉTYM. Angl. *steamer*, de *steam*, vapeur.

† **STÉARATE** (sté-a-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui résulte de la combinaison de l'acide stéarique avec une base.

† **STÉARATÉ, ÉE** (sté-a-ra-té, tée), *adj.* Terme de pharmacie. Se dit des préparations dans lesquelles entre un savon soluble ou insoluble, comme les emplâtres, par exemple.

† **STÉARINE** (sté-a-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance solide des graisses de bœuf et de mouton.

— ÉTYM. Στέαρ, graisse.

† **STÉARINERIE** (sté-a-ri-ne-rie), *s. f.* Usine où l'on fabrique de la stéarine.

† **STÉARINIER** (sté-a-ri-nié), *s. m.* Fabricant de stéarine.

† **STÉARIQUE** (sté-a-ri-k'), *adj.* Se dit d'un acide qui est le produit de la saponification des corps gras, du suif surtout. La plupart des stéariniers ont composé des cierges stéariques, CH. MARTIN, *Monit. univers.* 3 juin 1867, p. 671, 5^e col.

† **STÉARONE** (sté-a-ro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit solide d'un blanc nacré, obtenu en distillant l'acide stéarique avec le quart de son poids de chaux vive.

† **STÉAROPTÈNE** (sté-a-ro-ptè-n'), *s. f.* Terme de chimie. Portion concrète et cristalline qui se dépose dans certaines essences.

— ÉTYM. Στέαρ, graisse, et πτηνὸς, volatile.

† **STÉASCHISTE** (sté-a-chi-st'), *s. m.* Terme de minéralogie. Roche à base de talc et divisible en feuillets.

— ÉTYM. *Stéatique*, et *schiste*.

† **STÉATIQUE** (sté-a-ti-k'), *s. f.* Terme de minéralogie. Poudre qui sert à adoucir le frottement des machines.

STÉATITE (sté-a-ti-t'), *s. f.* Pierre tendre, de couleur verdâtre dans les nuances tendres, sans transparence comme sans éclat, et d'un poli gras, dite aussi pierre de lard, pagodite, talc graphique ; c'est un silicate de magnésie. Les stéatites, dont les principales variétés sont les jades, les serpentines, les pierres ollaires, la craie d'Espagne, la pierre de lard de la Chine, BUFF. *Min.* t. VII, p. 46. Les Arabes se servent de stéatite au lieu de savon dans leurs bains ; ils s'en frottent la peau pour la rendre plus douce, A. BRONGNIART, *Traité des min.* t. I, p. 497, dans POUGENS. M. de la Billardière raconte que les habitants de la Nouvelle-Calédonie mangent une assez grande quantité d'une stéatite tendre, friable et verdâtre, ID. *ib.* p. 498. On assimile aux ouvrages en écume de mer les ouvrages en stéatite, *Tarif des douanes*, 1869, p. 173. || Stéatite écailleuse, dite craie de Briançon, attendu qu'elle est vendue par les Briançonnais, qui, dit-on, la tirent d'ailleurs.

— ÉTYM. Στεατίτης, de στέαρ, graisse solide.

† **STÉATITEUX, EUSE** (sté-a-ti-teû, teû-z'), *adj.* Qui contient de la stéatite ; qui en est formé.

STÉATOCÈLE (sté-a-to-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tanne du scrotum formée par une matière semblable à du suif.

— ÉTYM. Στέαρ, graisse, et κήλη, tumeur.

† **STÉATOMATEUX, EUSE** (sté-a-to-ma-teû, teû-z'), *adj.* Qui a le caractère du stéatôme.

STÉATÔME (sté-a-tô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Tumeur enkystée contenant une matière graisseuse qui a la consistance et la couleur du suif.

— HIST. XVI^e s. L'humeur contenu dans le steatome (ainsi que son nom le porte) est une matiere semblable à du suif, PARÉ, V, 17.

— ÉTYM. Στεάτωμα, de στέαρ, graisse.

† **STÉATOPYGE** (sté-a-to-pi-j'), *s. f.* Hottentote à fesse graisseuse.

— ÉTYM. Στέαρ, graisse, et πυγή, fesse.

† **STÉATOPYGIE** (sté-a-to-pi-jie), *s. f.* État graisseux des fesses, comme chez les Hottentotes.

† **STÉATORRHÉE** (sté-a-to-rrée), *s. f.* Voy. SÉBORRHAGIE.

— ÉTYM. Στέαρ, graisse, et ῥεῖν, couler.

† **STÉATOSE** (sté-a-tô-z'), *s. f.* Terme de pathologie. Production accidentelle des granules graisseux dans les éléments anatomiques. La stéatose du foie.

— ÉTYM. Στέαρ, graisse.

† **STÉCHAS** (sté-kas'), *s. f.* Espèce de lavande, *lavandula stœchas, L.*

— ÉTYM. Στοιχάς, nom grec d'une plante qui est peut-être le *lavandula stœchas.*

† **STEEPLE-CHASE** (sti-ple-tché-z'), *s. m.* Course au clocher (voy. CLOCHER 1).

— ÉTYM. Angl. *steeple*, clocher, et *chase*, chasse, course.

† **STÉGANOGRAPHE** (sté-ga-no-gra-f'), *s. m.* Casier servant à écrire en stéganographie.

STÉGANOGRAPHIE (sté-ga-no-gra-fie), *s. f.* Écriture en signes secrets et convenus. La stéganographie, l'art facile de combiner des lettres ne présentant un sens que pour les initiés qui possèdent la clef, existe de toute antiquité, CAHUN, *Liberté*, 27 mai 1867.

— ÉTYM. Στεγανογραφία, de στεγανὸς, caché, et γράφειν, écrire.

STÉGANOGRAPHIQUE (sté-ga-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la stéganographie.

† **STÉGANOGRAPHIQUEMENT** (sté-ga-no-gra-fi-ke-man), *adj.* Par le procédé stéganographique.

† **STEGNOSE** (stègh-nô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Constriction des pores et des vaisseaux. || Suppression des évacuations.

— ÉTYM. Στέγνωσις, resserrement.

† **STEGNOTIQUE** (stègh-no-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme d'astringent.

— ÉTYM. Στεγνωτικὸς, resserrant.

† **STEINBOCK** (stin-bok), *s. m.* Bouc des rochers ; c'est le nom allemand et suisse du bouquetin, *capra ibex, L.*

— ÉTYM. Allem. *Stein*, roche, et *Bock*, bouc.

† **STEINKERKE** (stin-kèr-k'), *s. f.* Grand mouchoir de toile de coton ou de soie que les femmes nouaient autour du cou, et dont les deux bouts pendaient, ou étaient entrelacés par devant. Monsieur le Duc, le prince de Conti, M. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant à Versailles après la bataille de Steinkerque (1692), les chemins bordés de peuple ; les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence ; les hommes portaient alors des cravates de dentelle qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps ; les princes, s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portaient des ornements faits sur ce modèle : on les appela des steinkerques, VOLT. *Louis XIV*, 14. || On disait aussi cravate à la steinkerke.

STÈLE (stè-l') *s. f.* Terme d'architecture. Monument monolithe ayant la forme d'un fût de colonne, d'un cippe, d'un obélisque. || Espèce de colonne brisée ou de cippe, destinée à porter une inscription.

— ÉTYM. Στήλη, colonne, de στάω, être debout, lat. *stare* (voy. STABLE).

† **STÉLÉGRAPHIE** (sté-lé-gra-fie), *s. f.* L'art d'écrire ou de faire des inscriptions sur les colonnes.

— ÉTYM. *Stèle*, et γράφειν, écrire.

STELLAIRE (stèl-lè-r'), *adj.* || 1° Terme d'astronomie. Qui a rapport aux étoiles. L'astronomie stellaire. || Jour stellaire, synonyme de jour sidéral, plus usité. || 2° Terme de botanique. Qui porte une étoile jaune au centre de ses fleurs. || *S. f.* Genre de la famille des dianthacées. || 3° Terme didactique. Qui est en forme d'étoile, en rayons. Classification stellaire.

— ÉTYM. Lat. *stellaris*, de *stella* (voy. ÉTOILE).

† **STELLIFÈRE** (stèl-li-fè-r'), *adj.* Qui porte des taches étoilées ou des parties disposées en étoile.

— ÉTYM. Lat. *stella*, étoile, et *ferre*, porter.

† **STELLIFORME** (stèl-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une étoile.

— ÉTYM. Lat. *stella*, étoile, et *forme.*

† **STELLINERVÉ, ÉE** (stèl-li-nèr-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Dont les nervures sont disposées en étoiles.

— ÉTYM. Lat. *stella*, étoile, et *nervure.*

† **STELLION** (stèl-li-on), *s. m.* Sorte de lézard ou jecko. Les stellions forment, pour Cuvier, un genre de la famille des iguaniens.

— ÉTYM. Lat. *stellionem.*

STELLIONAT (stèl-li-o-na), *s. m.* Terme de jurisprudence. Il y a stellionat, lorsqu'on vend ou qu'on hypothèque un immeuble dont on sait n'être pas propriétaire, lorsqu'on présente comme libres des biens hypothéqués, ou que l'on déclare des hypothèques moindres que celles dont ces biens sont chargés, *Code civ.* art. 2059. Toute la somme à rendre en espèces ; et que le stellionat soit bien dans les formes, cela est de conséquence, DANCOURT, *les Agiot.* III, 9. Après deux petits stellionats faits au sieur Jean-François de la Borde, son bienfaiteur, VOLT. *Pol. et lég. procès de Claustre.*

— ÉTYM. Lat. *stellionatus*, de *stellio*, stellion, et fig. fourbe, parce que le stellion change de couleur.

STELLIONATAIRE (stèl-li-o-na-tê-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est coupable de stellionat. Les femmes qui, étant en communauté, se seraient obligées conjointement ou solidairement avec leur mari, ne pourront être réputées stellionataires à raison de ces contrats, *Code civ.* art. 2066. || Fig. Qui vend les compagnons [au jeu de boule] est stellionataire, FURETIÈRE, *le Jeu de boule des procureurs, à la suite du roman bourgeois.*

— ÉTYM. *Stellionat.*

† **STELLITE** (stèl-li-t'), *s. f.* Minéral d'Écosse, cristallisant en étoiles.

— ÉTYM. Lat. *stella*, étoile.

† **STELLULE** (stèl-lu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite étoile ou rosette de feuilles qui termine la tige de certaines mousses.

— ÉTYM. Dimin. de *stella*, étoile.

† **STEMMATE** (stèm-ma-t'), *s. m.* Se dit des yeux lisses placés sur la tête des insectes de certains ordres.

— ÉTYM. Στέμμα, couronne, de στέφω, couronner.

† **STÉNO....** Mot qui signifie étroit, du grec στενὸς, et qui se met au devant de certains mots composés.

† **STÉNOCARDIE** (sté-no-kar-die), *s. f.* Terme de médecine. L'angine de poitrine.

— ÉTYM. *Sténo....*, et καρδία, cœur.

STÉNOGRAPHE (sté-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui connaît et exerce l'art de la sténographie. || *Adj.* Un rédacteur sténographe.

— ÉTYM. *Sténo...*, et γράφειν, écrire.

STÉNOGRAPHIE (sté-no-gra-fie), *s. f.* Art d'écrire par abréviation aussi vite que la parole.

— SYN. STÉNOGRAPHIE, TACHYGRAPHIE. La sténographie retranche toutes les voyelles, et indique les finales entières par des signes particuliers ; ce que ne fait pas la tachygraphie.

— ÉTYM. *Écriture étroite* (voy STÉNOGRAPHE), ainsi dite, soit parce que les signes y sont réduits à la plus petite dimension, soit parce que les systèmes sténographiques retranchent presque toutes les voyelles, et indiquent les finales entières par des signes particuliers.

† **STÉNOGRAPHIÉ, ÉE** (sté-no-gra-fi-é, ée), *part. passé* de sténographier. Un discours sténographié.

† **STÉNOGRAPHIER** (sté-no-gra-fi-é), *v. a.* Écrire en abréviations, d'après les règles de la sténographie. Il y a quelques mois, je me suis plaint beaucoup d'être sténographié, VILLEMAIN, *Littér. franç.* XVIII^e s. 2^e part. 3^e leç.

STÉNOGRAPHIQUE (sté-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la sténographie. Signes, caractères sténographiques.

† **STÉNOGRAPHIQUEMENT** (sté-no-gra-fi-ke-man), *adv.* Par le moyen de la sténographie. Notes recueillies sténograqhiquement.

† **STÉNOSE** (sté-nô-z'), *s. f.* Terme de pathologie. Rétrécissement de quelque ouverture naturelle.

— ÉTYM. Στένωσις, rétrécissement.

STENTOR (stan-tor), *s. m.* || 1° Nom d'un guerrier grec au siége de Troie, dont la voix était si éclatante qu'elle faisait plus de bruit que celle de cinquante hommes. || Fig. et familièrement. Une voix de stentor, une voix forte et retentissante. Le roi des animaux se mit un jour en tête De giboyer ; il célébrait sa fête.... Pour réussir dans cette affaire, Il se servit du ministère De l'âne à la voix de stentor, LA FONT. *Fabl.* II, 19. L'huissier priseur est obligé d'avoir un crieur à gages, un stentor.... les paix là ! du stentor enroué surmontent à peine le bruit confus de la multitude, MERC. *Tabl. de*

Paris, ch. 454. || 2° Un des noms de l'alouate, dit aussi singe hurleur.

— REM. Pourquoi l'Académie n'écrit-elle pas Stentor avec une majuscule, comme elle fait dans ces phrases : C'est une Agnès ; C'est un Crésus ; Je ne sais pas un Œdipe ?

† **STENTORÉ, ÉE** (stan-to-ré, rée), *adj.* Éclatant, fort comme la voix de stentor. Avec sa voix bredouilleuse et stentorée, FURETIÈRE, 3° *factum*, t. I, p. 313. || Inusité.

— HIST. XVI° s. Il se leva en colere et cria en voix stentorée, *Sat. Mén.* p. 95.

† **STENTOROPHONIQUE** (stan-to-ro-fo-ni-k'), *adj.* Tube stentorophonique, tube qui sert à porter la voix fort loin, dit vulgairement porte-voix.

— ÉTYM. *Stentor*, et φωνή, voix.

† **STÉNURE** (sté-nu-r') *s. m.* Terme de zoologie. Helminthe nématoïde allongé, à queue recourbée, qui vit dans les sinus veineux de la tête du marsouin, *Delphinus phocœna*.

— ÉTYM. Στενὸς, étroit, et οὐρὰ, queue.

† **STEP** ou **STEPP** (stèp'), *s. m.* Orthographe que quelques voyageurs emploient pour steppe.

† **STÉPHANOPHORE** (sté-fa-no-fo-r'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui porte les couronnes. Table stéphanophore, table, dans le temple du Junon à Olympie, sur laquelle étaient déposées les couronnes destinées aux vainqueurs des jeux.

— ÉTYM. Στεφανοφόρος de στέφανος, couronne, et φορὸς, qui porte.

STEPPE (stè-p'), *s. m.* || 1° Nom donné en Russie, et par suite en Amérique, à des plaines vastes et incultes. Les steppes de l'Asie septentrionale, LÉVESQUE, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. V, p. 225. Les bisons sont si nombreux dans les steppes verdoyants du Missouri, que, quand ils émigrent, leur troupe met plusieurs jours à défiler, CHATEAUBR. *Voy. en Amér. Bison.* Enfin, après trois jours d'une course insensée, Après avoir franchi fleuves à l'eau glacée, Steppes, forêts, déserts.... V. HUGO, *Orient.* XXXIV, *Mazeppa.* || 2° Nom, en Ukraine, des terres laissées en repos pendant un intervalle qui varie de cinq à vingt ans, et des terres incultes où la charrue n'a jamais passé. || Des voyageurs font ce mot féminin.

— ÉTYM. Mot russe.

† **STEPPEUR** (stè-peur), *s. m.* Mot anglais (*stepper*) signifiant cheval qui a de l'action.

† **STÉRAGE** (sté-ra-j'), *s. m.* Action de stérer, c'est-à-dire d'évaluer en stères. Le stérage du bois.

† **STERCORAIRE** (stèr-ko-rê-r'), *adj.* || 1° Qui a rapport aux excréments. || 2° Terme de pathologie. Fistules stercoraires ou stercorales, celles qui sont entretenues par le passage continuel des matières fécales, appelées aussi matières stercorales. || 3° Terme d'histoire naturelle. Qui croît sur les excréments, ou qui s'en nourrit. || *S. m. pl.* Genre d'oiseaux palmipèdes. On y distingue : le stercoraire longicaude, dit vulgairement chasse-merde, le stercoraire, le labbe, le parasite, c'est le *lestris parasitique* des auteurs qui ont employé *lestris* pour terme générique ; le stercoraire pomarin, nommé vulgairement le pomarin ; le stercoraire catarrhacte, dit le catarrhacte, décrit par Buffon sous les noms de labbe brun et de goëland brun, ce qui ne doit pas le faire confondre avec le lare frontal, autre palmipède appelé aussi goëland brun par Buffon et que certains navigateurs nomment cordonnier, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *stercorarius*, de *stercus*, excrément.

† **STERCORAL, ALE** (stèr-ko-ral, ra-l'), *adj.* Qui concerne les excréments. || Fistule stercorale (voy. STERCORAIRE).

— HIST. XVI° s. Les fientes des loutres sont appelées tercuries ou esprintes, *Modus*, f° VII.

— ÉTYM. Lat. *stercus*, excrément, que les étymologistes rapprochent du grec σκατὸς, σκωρία, et du sanscr. *çakrt*, excrément.

† **STERCORANISME** (stèr-ko-ra-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des stercoranistes.

† **STERCORANISTE** (stèr-ko-ra-ni-st') ou **STERCORISTE** (stèr-ko-ri-st'), *s. m.* Membre d'une secte qui croyait que les espèces de l'Eucharistie étaient digérées comme d'autres aliments. || Se disait aussi de ceux qui pensaient que la communion rompait le jeûne.

† **STERCORATION** (stèr-ko-ra-sion), *s. f.* || 1° Usage de fumer les terres, c'est-à-dire d'y mettre du fumier et toutes sortes d'excréments pour les engraisser. || 2° Terme de physiologie. Action par laquelle les aliments se changent en excréments

— ÉTYM. Lat. *stercorationem*, de *stercus*, excrément.

† **STERCORISTE**, voy. STERCORANISTE.

† **STERCORITE** (stèr-ko-ri-t'), *s. f.* Substance minérale qui est un phosphate d'ammoniaque et de soude se formant dans certains bancs de guano.

† **STERCULIACÉES** (stèr-ku-li-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes séparées des malvacées.

† **STERCULIE** (stèr-ku lie), *s. f.* ou **STERCULIER** (stèr-ku-lié), *s. m.* Genre de sterculiacées, dans lequel on distingue : la sterculie acuminée, qui croît en Afrique où les nègres l'appellent, ainsi que son fruit, kola, en donnant aussi à ce fruit le nom de noix de kola ou de cola ; la sterculie ivira, dite vulgairement touroutier ; la sterculie platanifoliée, appelée *firmiana* par Marsigh et *culhamie* par Forskahl (LEGOARANT).

STÈRE (stè-r'), *s. m.* Mesure destinée au bois de chauffage ; elle est égale au mètre cube.

— ÉTYM. Στερεὸς, solide.

† **STÉRÉO....** mot qui signifie solide, du grec στερεὸς, et qui entre dans la composition de différents mots. Στερεὸς se rapporte à *sterilis* (voy. STÉRILE).

STÉRÉOBATE (sté-ré-o-ba-t'), *s. m.* Terme d'architecture. Soubassement sans moulure, qui supporte un édifice.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et βάτης, qui va (voy. BASE).

† **STÉRÉODYNAMIQUE** (sté-ré-o-di-na-mi-k'), *s. f.* Branche de la mécanique qui expose les lois du mouvement des corps solides. || *Adj.* Qui appartient à la stéréodynamique.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et *dynamique*.

† **STÉRÉOGRAPHE** (sté-ré-o-gra-f'), *s. m.* || 1° Celui qui pratique la stéréographie, qui sait la stéréographie. || 2° Instrument récemment inventé pour effectuer rapidement le plan d'un terrain. || 3° Instrument servant à dessiner le crâne, et, en général, tout corps solide dont les dimensions n'excèdent pas beaucoup celles du crâne.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et γράφειν, dessiner.

STÉRÉOGRAPHIE (sté-ré-o-gra-fi-e), *s. f.* Art de représenter les solides sur un plan.

STÉRÉOGRAPHIQUE (sté-ré-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la stéréographie. || Projection stéréographique (terme employé pour la première fois en 1613) : la projection stéréographique d'un point situé sur la surface d'une sphère est l'intersection de la ligne qui joint ce point à l'extrémité d'un diamètre avec le plan du grand cercle de la sphère, perpendiculaire à ce diamètre. La mappemonde est le résultat d'une projection stéréographique de chacun des deux hémisphères sur un grand cercle de notre globe. || Carte stéréographique, représentation d'une portion de la surface du globe terrestre à l'aide de la projection stéréographique.

† **STÉRÉOGRAPHIQUEMENT** (sté-ré-o-gra-fi-ke-man), *adv.* D'une manière stéréographique.

† **STÉRÉOLOGIE** (sté-ré-o-lo-jie), *s. f.* Étude des parties solides dans le corps vivant.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et λόγος, traité.

STÉRÉOMÉTRIE (sté-ré-o-mé-trie), *s. f.* Partie de la géométrie pratique qui enseigne à mesurer les solides, ce qui s'appelle quelquefois jauger.

— HIST. Stereometrie, COTGRAVE.

— ÉTYM. Στερεομετρία, de στερεὸς, solide, et μέτρον, mesure.

† **STÉRÉOMÉTRIQUE** (sté-ré-o-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à la stéréométrie. || Terme de minéralogie. Se dit des caractères tirés de la structure des minéraux.

† **STÉRÉORAMA** (sté-ré-o-ra-ma), *s. m.* Carte topographique en relief faite de pâte de papier.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et ὁραμα, vue.

† **STÉRÉOSCOPE** (sté-ré-o-sko-p'), *s. m.* Appareil qui permet de donner la sensation complète du relief et de la perspective au moyen d'images planes. On emploie deux images d'un même objet prises de deux points de vue différents, éloignés l'un de l'autre de la distance des deux yeux ; ces deux images, qui sont le plus souvent des épreuves daguériennes ou photographiques, sont regardées par l'intermédiaire d'oculaires, de prismes, de réflecteurs qui en produisent la superposition, et qui donnent au spectateur l'impression de la vision binoculaire naturelle.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et σκοπεῖν, voir.

† **STÉRÉOSCOPIQUE** (sté-ré-o-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport au stéréoscope. Images qui sont en relation stéréoscopique.

† **STÉRÉOSPHÈRE** (sté-ré-o-sfè-r'), *s. f.* Le globe devenu solide.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et *sphère*.

† **STÉRÉOSTATIQUE** (sté-ré-o-sta-ti-k'), *s. f.* Partie de la physique qui traite de l'équilibre des corps solides. || *Adj.* Qui appartient à la stéréostatique.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et *statique*.

STÉRÉOTOMIE (sté-ré-o-to-mie), *s. f.* Science qui traite de la coupe des solides, charpente, pierres, etc.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et τομή, coupe.

† **STÉRÉOTOMIQUE** (sté-ré-o-to-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la stéréotomie.

STÉRÉOTYPAGE (sté-ré-o-ti-pa-j'), *s. m.* Action de stéréotyper. Le stéréotypage n'est avantageux que pour les livres dont on est assuré de débiter successivement beaucoup d'exemplaires, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 340. || Manière de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE (sté-ré-o-ti-p'), *adj.* Terme d'imprimerie. Il se dit des ouvrages imprimés avec des pages ou planches dont les caractères ne sont pas mobiles, et que l'on conserve pour de nouveaux tirages. On rend compte [dans une gazette du 7 février 1801] des tentatives de Samuel Falka, Hongrois, faites à Vienne dès 1770, à ce que l'on assure, pour exécuter des éditions stéréotypes, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 337. || *S. m.* Les stéréotypes de Didot et d'Herhan sont très-estimés. Je sais que la préface du petit stéréotype donné par Renouard est de M. Clavier, P. L. COUR. *Lett.* II, 3.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et *type*.

STÉRÉOTYPÉ, ÉE (sté-ré-o-ti-pé, pée), *part. passé* de stéréotyper. Un Virgile stéréotypé.

STÉRÉOTYPER (sté-ré-o-ti-pé), *v. a.* || 1° Terme d'imprimerie. Reproduire, à l'aide d'un alliage métallique, la page composée qu'on applique sur une matière molle, et dont on prend l'empreinte à l'aide de cet alliage. M. Didot est le premier qui ait stéréotypé des caractères, des pages. || 2° Imprimer un livre par les procédés de la stéréotypie. || Absolument : La gazette d'Iéna, 5 juillet 1820, annonce que l'on stéréotype à Londres, et que, par les procédés qu'on emploie, une édition de la Bible qui aurait exigé un millier pesant de plomb en caractères mobiles, s'exécutera avec 150 livres de métal en planches stéréotypes, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 337. || 3° Fig. Imprimer d'une manière indélébile, jeter dans un moule, etc.

— ÉTYM. *Stéréotype*.

† **STÉRÉOTYPEUR** (sté-ré-o-ti-peur), *s. m.* Celui qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE (sté-ré-o-ti-pie), *s. f.* Terme d'imprimerie. Art de stéréotyper. J'ai fait une édition particulière de mon mémoire, sous le titre d'histoire et procédés du polytypage et de la stéréotypie, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 339. || Atelier où l'on stéréotype.

† **STÉRER** (sté-ré. La syllabe sté prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je stère, excepté au futur et au conditionnel : je stérerai, je stérerais), *v. a.* Mesurer au stère. Stérer du bois.

† **STÉRIGMATE** (sté-ri-gma-t'), *s. m.* S'est dit d'un organe qui en consolide un autre, et aussi de certains bandages.

— ÉTYM. Στήριγμα, ce qui consolide.

† **STÉRIGME** (sté-rig-m'), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de fruit pluriloculaire.

— ÉTYM. Στήριγμα, ce qui consolide.

STÉRILE (sté-ri-l'), *adj.* || 1° Qui ne porte pas de fruits. Arbre stérile. || Fig. Les Trajans et les Marc-Aurèles Sont-ils les stériles modèles Des inimitables vertus ? VOLT. *Odes*, 10. || Terme de botanique. Anthère stérile, anthère dont les loges ne contiennent pas de pollen. || Fleur stérile, fleur où la fécondation ne s'opère pas. || 2° Terme de zoologie. Qui n'engendre pas, en parlant des femelles. Femme stérile. Vache stérile. Vous êtes stérile et sans enfants ; mais vous concevrez, et vous enfanterez un fils, SACI, *Bible, Juges*, XIII, 3. || Substantivement. Une stérile, une femme stérile. C'est ce que l'ange pratique à l'égard de la sainte Vierge, lorsque, lui voulant faire entendre qu'elle pourrait enfanter et demeurer vierge, il lui apporte l'exemple d'une stérile qui a conçu, BOSS. *Panég. saint Franç. d'Ass.* 2. || Un hymen stérile, un mariage sans enfants. Je rends grâce au destin, dont la rigueur utile De mon second époux rendit l'hymen stérile, VOLT. *Oreste*, I, 3. || 3° Par extension, qui ne produit pas. Malte n'était qu'un rocher presque stérile ; le travail y avait forcé la terre à

être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois, VOLT. *Mœurs*, 186. || Fig. Ce champ si glorieux où vous aspirez tous, Si mon sang ne l'arrose, est stérile pour vous, RAC. *Iphig.* v, 2. || Année stérile, année dans laquelle la récolte est mauvaise. Souvenez-vous de ces années stériles où, selon le langage du prophète, le ciel fut d'airain et la terre de fer, FLÉCH. *Aiguillon*. || Filons stériles, ceux qui ne contiennent que des matières non exploitables. || Siècle stérile en grands hommes, siècle où il y a peu de grands hommes. Ce siècle est stérile en orateurs. || On a dit aussi : stérile de. Temps aveugles et pleins de ténèbres, malheureux en princes et stériles d'hommes, BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* || La saison, le temps est stérile en nouvelles, il y a peu de nouvelles en ce moment. || 4° Fig. Qui ne donne naissance à aucune production. Auteur stérile. C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.... Je ris, quand je vous vois, si faible et si stérile, Prendre sur vous le soin de réformer la ville, BOIL. *Sat.* IX. Clio vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers, Qu'en certain lieu de l'univers On traitait d'auteurs froids, de poëtes stériles, Les Homères et les Virgiles, ID. *Épigr.* XXIV. [Dans la composition] on distinguera les pensées stériles des pensées fécondes, BUFF. *Disc. de réc.* Dans nos entretiens sérieux et philosophiques, rien de plus stérile que lui, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Sujet stérile, sujet qui fournit peu à l'écrivain. || Substantivement. Il faut que l'esprit soit extrêmement fécond, judicieux et relevé, pour ne pas tomber dans le stérile, dans le confus et dans le bas, FLOR. LE COMTE, *Le cabinet des tableaux*, etc. t. I, p. 65. || Langue stérile, langue qui a peu de mots, peu de formes. La langue hébraïque est fort stérile ; la langue grecque est très-abondante, DUMARS. *Œuv.* t. III, p. 387. || 5° Dont on ne retire aucun avantage, vain, inutile. Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile, Et ne vous chargez pas d'un détail inutile, BOIL. *Art p.* I. L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile, ID. *Épît.* V. Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ? RAC. *Athal.* I, 1. Misérable vertu, nom stérile et funeste, VOLT. *Œdipe*, V, 4. Qu'importent vos serments, vos stériles tendresses ? ID. *Orphel.* I, 5. || Louanges stériles, celles qui ne sont accompagnées d'aucune récompense. || Admiration stérile, celle qui ne va pas jusqu'à faire imiter ce qu'on admire. Fasse l'esprit de Dieu que le récit des vertus de sainte Thérèse produise en nous, non pas une admiration stérile, mais une sincère imitation de sa sainteté ! FLÉCH. *Panég. sainte Thérèse*. || Savoir stérile, celui qu'on ne met point, ou qu'on ne peut point mettre à profit. || Pitié stérile, pitié qui n'a aucun résultat pour celui qui en est l'objet.

— HIST. XIVe s. Elle meisme estoit devenue sterile, ORESME, *Éth.* 49. || XVIe s. Et le reste des ans que tu me feras vivre, En si sterile champ ne soit ensemencé, DESPORTES, *Œuv. chrétiennes, sonnets*, 8. Et porta Bezanczon celle parolle, qui estoit ung assez beau parlier selon la qualité qu'il estoit [avocat], avec ce qu'il ne semoit pas ses parolles en aureilles steriles, car ilz desiroient tous une mesme chose, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 4. Il y a des sciences steriles et espineuses, MONT. I, 284.

— ÉTYM. Lat. *sterilis*; comparez στεῖρος, dur, sec, στεῖρα, femme stérile, στερεός, solide, sanscr. *stari*, vache stérile ; all. *starr*, raide.

† **STÉRILEMENT** (sté-ri-le-man), *adv.* D'une manière stérile.

— REM. Ce mot est dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie ; il n'y a pas de raison pour l'effacer.

† **STÉRILISATION** (sté-ri-li-za-sion), *s. f.* Action qui fait devenir stérile. Ainsi s'explique la stérilisation du sol dans l'ancienne Numidie, VALSERRES, *l'Universel*, 15 sept. 1869.

† **STÉRILISER** (sté-ri-li-zé), *v. a.* Frapper de stérilité ; rendre stérile.

— HIST. XIVe s. Toutes choses froides sterilizent, si comme laitues, opium et les semblables, *Pratique de Bernard de Gordon*, VII, 1.

— ÉTYM. *Stérile*.

STÉRILITÉ (sté-ri-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est stérile. Les sept années de stérilité vinrent ensuite, SACI, *Bible, Genèse*, XLI, 54. Dieu, cette année, ayant trompé l'espérance de nos moissons, a frappé la terre de stérilité, BOSS. *Panég. saint Gorgon*, 2. La stérilité des terres rend les hommes industrieux, sobres, endurcis au travail, courageux, propres à la guerre, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 4. || Au plur. À cette indigence générale et ordinaire de cette province se sont jointes, ces trois dernières années, des grêles et des stérilités qui ont achevé d'accabler les pauvres peuples, MASS. *Lett. au cardin. de Fleury, citée par d'Alembert, Él. de Mass.* note 9. || 2° État ou qualité d'une plante qui ne porte pas de graines. || 3° Impossibilité d'engendrer. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel; il l'exauça et lui ôta sa stérilité, SACI, *Bible, Genèse*, XXX, 22. Stérilité régnait en mariage Pendant cet an.... LA FONT. *Fér.* Son opinion constante [du peuple juif], que la stérilité est un opprobre, l'a conservé, VOLT. *Dict. phil. Juifs*. La stérilité vient plus souvent des femmes que des hommes, lorsqu'il n'y a aucun défaut de conformation à l'extérieur, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 266. || Fig. Mais l'espérance humaine est lasse d'être mère, Et, le sein tout meurtri d'avoir tant allaité, Elle fait son repos de sa stérilité, A. DE MUSS. *Rolla*. || 4° Fig. État de ce qui est improductif. Capitaux frappés de stérilité. || 5° Fig. État de ce qui ne produit pas. La stérilité d'un siècle en grands hommes. || Il y a stérilité de nouvelles, il y a peu ou point de nouvelles. Il n'est pas croyable quelle stérilité il y a de nouvelles, encore qu'on en attende de divers côtés, PELLISSON, *Lettr. hist.* t. II, p. 57. || 6° Il se dit du défaut de fécondité intellectuelle. La stérilité d'un auteur. || On dit dans un sens analogue : La stérilité d'un sujet. Il faut suer sans cesse à chercher que lui dire, Et la stérilité de son expression Fait mourir à tout coup la conversation, MOL. *Mis.* II, 5. La stérilité de mes lettres ne vous en dégoûte point, SÉV. 2 oct. 1675. Écrivain froid [Gorgias], tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées, BARTHÉL. *Anach.* ch. 58. || Il y a dans cet ouvrage une grande stérilité de pensée, c'est un ouvrage où il y a peu ou point de pensées.

— HIST. XIVe s. L'an ensuivant fut un an de grant sterilité, BERCHEURE, f° 93. || XVIe s. Ne patir vice n'aucune sterilité de savoir liberal et hautain, RABEL. *Pant.* V, 20.

— ÉTYM Provenç. *esterelitat, sterilitat*; espagn. *esterilidad*; ital. *sterilità*; du lat. *sterilitatem*, de *sterilis*, stérile.

† **STERLET** (stèr-lè), *s. f.* Espèce d'esturgeon qu'on pêche en Russie, *acipenser ruthenus*, chondroptérygiens. || On a écrit aussi strelet.

STERLING (stèr-lin), *adj. invar.* Il se dit d'une monnaie de compte en Angleterre. La livre sterling vaut environ vingt-cinq francs. Cinquante livres sterling. Un sou sterling. Un denier sterling. Oui, oui, continuez [à traduire Homère en vers] ; la nation ne vous donnera pas quinze mille livres sterling, comme les Anglais les ont données à Pope [pour la traduction de l'Iliade], VOLT. *Dict. phil. Scoliaste*. || On l'a employé quelquefois comme substantif masculin. Je vois à ton discours que tu as déjà flairé les sterlings du roi d'Angleterre, AUG. THIERRY, *Conquête de l'Anglet.* X.

— HIST. XIIe s. Dunc enveia li reis à lui ses chevaliers ; Or volt que il li rende ses acuntes pleniers De quanqu'ot en baillie, quant fu ses chanceliers, De trente mile livres de sterlins en deniers, *Th. le mart.* 43. || XIIIe s. Nus orfevres ne puet ouvrer à Paris, d'argent, que il ne soit aussi bons come estelins ou mieudres [meilleur], *Liv. des mét.* 38.

— ÉTYM. Angl. *sterling, nummi easterlingi*, monnaie frappée par les *Easterling* ou marchands de l'est de l'Allemagne (par rapport à l'Angleterre), de *east*, est; cet est de l'Allemagne était la Hanse, et, en particulier, Lubeck : Par ce coing sont les Saxons, Estrelins, RAB. *Pant.* IV, *Prol.*

† **STERNAL, ALE** (stèr-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sternum. || Côtes sternales, celles qui s'articulent directement avec cet os.

— ÉTYM. *Sternum*.

† **STERNALGIE** (stèr-nal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Angine de poitrine, ainsi appelée à cause de la douleur violente que le malade éprouve sous le sternum.

— ÉTYM. *Sternum*, et ἄλγος, douleur.

† **STERNE** (stèr-n'), *s. m.* Oiseau, dit aussi hirondelle de mer, *sterna arctica*, Temminck, famille des laridés.

† **STERNÉBRÉ, ÉE** (stèr-né-bré, brée), *adj.* Terme d'anatomie. Synonyme d'annelé pour ceux qui considèrent les anneaux des annelés comme dus au développement de pièces sternales devenues autant de pièces annulaires complètes.

† **STERNITE** (stèr-ni-t'), *s. f.* Pièce de l'armure génitale femelle des insectes.

† **STERNO-CLAVICULAIRE** (stèr-no-kla-vi-ku-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est relatif à la fois au sternum et à la clavicule. Articulation sterno-claviculaire.

† **STERNO-CLIDO-MASTOÏDIEN** (stèr-no-kli-do-ma-sto-i-diin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Muscle sterno-clido-mastoïdien, ou, substantivement, le sterno-clido-mastoïdien, muscle qui s'étend de la ligne courbe occipitale supérieure et de l'apophyse mastoïde au sternum et à la face supérieure de la clavicule.

† **STERNO-HUMÉRAL, ALE** (stèr-no-u-mé-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au sternum et à l'humérus.

† **STERNO-HYOÏDIEN** (stèr-no-i-o-i-diin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Muscle sterno-hyoïdien, ou, substantivement, le sterno-hyoïdien, muscle étendu de la partie inférieure du corps de l'os hyoïde à la partie supérieure postérieure du sternum.

† **STERNO-PTÉRYGIEN, IENNE** (stèr-no-pté-ri-jiin, jiè-n'), *adj.* Dont les nageoires ventrales sont placées en avant des pectorales.

— ÉTYM. *Sternum*, et πτερύγιον, nageoire.

† **STERNO-PUBIEN** (stèr-no-pu-biin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Nom donné au muscle droit de l'abdomen, qui s'étend du sternum au pubis.

STERNUM (stèr-nom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Os impair situé, chez l'homme, au devant et au milieu du thorax. Partie analogue chez les animaux. La forme du sternum des oiseaux, en quille de navire, qui est indispensable pour l'équilibre de leur vol, leur rendrait l'attitude accroupie très-pénible, DUPONT DE NEMOURS, *Mém. lu à l'Institut*, août 1806. || Ligne médiane de la partie inférieure du tronc des insectes.

— HIST. XVIe s. De la fracture ou depression du sternum ou brechet, PARÉ, XIII, 10.

— ÉTYM. Στέρνον, rapporté à στόρνυμι, étendre, lat. *sternere* ; comparez l'all. *Stirn*, front.

STERNUTATOIRE (stèr-nu-ta-toi-r'), *adj.* || 1° Qui excite l'éternument. Poudre sternutatoire || 2° *S. m.* Médicaments irritants qui, introduits dans les narines, déterminent l'éternument ou l'ébrouement. Le tabac, la bétoine sont des sternutatoires. Il donne un narcotique à l'Éveillé, un sternutatoire à la Jeunesse, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* 2.

— HIST. XVIe s. Faire esternuer le malade avec un sternutatoire, PARÉ, *Introd.* II.

— ÉTYM. Lat. *sternutare* (voy. ÉTERNUER).

† **STERTEUR** (stèr-teur), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de ronflement.

— ÉTYM. Lat. *stertere*, ronfler.

† **STERTOREUX, EUSE** (stèr-to-reû, reû-z'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de la respiration, quand elle fait entendre, dans les mouvements d'inspiration et d'expiration, une espèce de son qui imite assez bien le bruit de l'eau bouillante.

† **STÉTHIDION** (sté-ti-di-on), *s. m.* Terme de zoologie. Partie moyenne, supérieure et latérale du corps d'un diptère.

— ÉTYM. Στηθίδιον, dimin. de στῆθος, poitrine.

† **STÉTHION** (sté-ti-on), *s. m.* Terme de zoologie. Partie antérieure ou supérieure du corps d'un mammifère ou d'un oiseau.

— ÉTYM. Dimin. de στῆθος, poitrine.

† **STÉTHOMÈTRE** (sté-to-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer les dimensions de la poitrine.

— ÉTYM. Στῆθος, poitrine, et μέτρον, mesure.

STÉTHOSCOPE (sté-to-sko-p'), *s. m.* Terme de médecine. Sorte de cornet acoustique qu'on applique sur la poitrine d'un malade et aussi sur le trajet des artères, sur l'utérus en état de grossesse, pour reconnaître les sons qui s'y produisent.

— ÉTYM. Στῆθος, poitrine, et σκοπεῖν, examiner.

† **STÉTHOSCOPIE** (sté-to-sko-pie), *s. f.* Emploi du stéthoscope, examen à l'aide du stéthoscope. || Ensemble des signes fournis par le stéthoscope ou l'auscultation.

† **STÉTHOSCOPIQUE** (sté-to-sko-pi-k'), *adj.* Qui appartient au stéthoscope. Signes stéthoscopiques.

† **STHÉNIE** (sté-nie), *s. f.* Terme de médecine. Excès de force, exaltation de l'action organique.

— ÉTYM. Σθένος, force.

† **STHÉNIQUE** (sté-ni-k'), *adj.* Terme de pathologie. Qui appartient à la sthénie.

† **STI** (sti), ou **STIGMA** (sti-gma), *s. m.* Dans l'alphabet grec, le caractère ς, qui vaut στ.

† **STIBIAL, ALE** (sti-bi-al, a-l'), *adj.* Qui appartient à l'antimoine ; qui administre l'antimoine.

Jugez de quelle capacité est toute cette troupe stibiale, qu'ils n'y peuvent trouver un homme qui défende leur parti, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 120.

— ÉTYM. Voy. STIBIÉ.

† **STIBIATE** (sti-bi-a-t'), *s. m.* Synonyme d'antimoniate.

† **STIBIATION** (sti-bi-a-si-on), *s. f.* Terme de médecine. Emploi du tartre stibié à haute dose.

STIBIÉ, ÉE (sti-bi-é, ée), *adj.* Terme de pharmacie. Où il est entré de l'antimoine. Tartre stibié. || Pommade stibiée, celle dont le tartre stibié émétique fait la base.

— ÉTYM. Στίβι ou στίμμι, antimoine, mot égyptien, d'après Eustathe *sur l'Odyssée*.

† **STIBINE** (sti-bi-n'), *s. f.* Minéral qui est un sulfure d'antimoine.

† **STIBIURE** (sti-bi-u-r'), *s. m.* Synonyme d'antimoniure.

† **STICHOMANCIE** (sti-ko-man-sie), *s. f.* Divination par les vers. Les anciens écrivaient, sur plusieurs petits billets, des vers dont le sens regardait l'avenir et qu'ils appelaient fatidiques; ils jetaient ces billets dans une urne, et celui qu'ils tiraient le premier était pris pour la réponse à leur question.

— ÉTYM. Στίχος, vers, et μαντεία, divination.

† **STICHOMÉTRIE** (sti-ko-mé-trie), *s. f.* Division d'un ouvrage par versets, en mettant chaque phrase ou chaque demi-phrase en alinéa.

— ÉTYM. Στίχος, vers, et μέτρον, mesure.

† **STICK** (sti-k'), *s. m.* Canne très-mince qu'on tient à la main pour se donner un maintien. Il me semble, monsieur l'avocat, que tout à l'heure vous m'avez arraché mon stick un peu brusquement. — Votre stick? — Ma canne, si vous voulez, CH. DE BERNARD, *Le gentilhomme campagnard*, I, 6.

— ÉTYM. Angl. *stick*, bâton.

† **STICTIQUE** (sti-kti-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Marqué de points. || Terme de chimie. Acide stictique, acide amer qui accompagne la cétrarine, mais en est distinct.

— ÉTYM. Στικτός, ponctué.

† **STIGMATAIRE** (stigh-ma-tê-r'), *adj.* Qui est marqué de points, de stigmates.

STIGMATE (stigh-ma-t'), *s. m.* || 1° Marque que laisse une plaie. Il porte encore les stigmates de la petite vérole. La chair du martyr portera à jamais dans le ciel les stigmates de Jésus-Christ, FÉN. t. XVII, p. 285. On trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 201. || 2° Marque infligée comme punition. L'empereur Théophile ne rougit pas de faire revivre l'affreuse peine des stigmates dans la persécution qu'il suscita contre ceux des chrétiens qui défendaient la sainteté des images, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 506. || Les stigmates de la justice, les marques du fer rouge qu'on imprimait autrefois sur les épaules des voleurs. || Fig. et familièrement. Il en porte encore les stigmates, se dit d'un homme qui vient d'essuyer en public quelque déshonneur. || Fig. Un stigmate flétrissant, une note d'infamie. || 3° Particulièrement. Les marques des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'on prétend avoir été imprimées, par faveur du ciel, sur le corps de saint François d'Assise. || 4° Chez les anciens, marque faite aux bras des recrues. || 5° Terme de botanique. Partie du pistil destinée à recevoir le principe fécondant, et à le transmettre à l'ovaire, soit immédiatement si le stigmate est sessile, soit par l'intermédiaire d'un support plus ou moins long appelé style. Le stigmate est souvent séparé du germe par un long stylet, creux à la vérité, mais à travers lequel les poussières de l'étamine, toutes petites qu'elles sont, ne pourraient pénétrer, CONDORCET, *Linné*. || 6° Chez les insectes, nom donné à des ouvertures placées sur les côtés du corps, qui sont les orifices des trachées. Mes expériences sur la respiration des chenilles m'ont paru prouver que les deux stigmates antérieurs et les deux postérieurs sont les plus importants, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 113, dans POUGENS. Malpighi, après avoir découvert les stigmates des insectes, décida qu'ils étaient les organes de leur respiration, parce que ces insectes périssaient lorsqu'il couvrait d'huile ou de suif ces ouvertures; mais il ne fit pas attention que ces animaux vivaient longtemps sous l'eau et dans le vide, SENNEBIER, *Art d'observer*, t. I, p. 92, dans POUGENS. || Partie du bord externe de l'aile des hyménoptères qui est plus épaisse que le reste.

— HIST. XVI° s. Stigmates, marques qu'on empraint sur aucun soit de fer chaut, cautere ou autrement, *Celthellenisme de Léon Trippault.*

— ÉTYM. Στίγμα, point, de στίζειν, piquer; comparez l'anc. haut-allem. *stechan*, le goth. *stikan*, sanscr. *tij*, pour *stig*, être pointu, et, dans le latin, *di-stinguere*, *in-stigare* et *stimulus*.

† **STIGMATIQUE** (stigh-ma-ti-k'), *adj.* Qui appartient au stigmate d'une plante, qui en fait partie.

STIGMATISÉ, ÉE (stigh-ma-ti-zé, zée), *part. passé* de stigmatiser. || 1° Marqué d'un stigmate. || Marqué des stigmates de la crucifixion. Saint François stigmatisé. || Substantivement. Les stigmatisés, nom donné à certains extatiques qui, par une contemplation assidue de la passion de Jésus-Christ, finissent, dit-on, par éprouver des douleurs, des manifestations pathologiques, des stigmates dans les parties du corps où les clous furent enfoncés et où le coup de lance fut porté. || 2° Fig. Blâmé d'une manière dure et publique.

STIGMATISER (stigh-ma-ti-zé), *v. a.* || 1° Marquer avec un fer rouge ou autrement. On stigmatisait autrefois les esclaves fugitifs. || 2° Fig. Imprimer à quelqu'un un blâme sévère, une flétrissure publique. On l'a cruellement stigmatisé dans ce pamphlet.

— HIST. XVI° s. Je suis, dict-il [le philosophe Bion], fils d'un serf, boucher, stigmatizé, MONT. IV, 114.

— ÉTYM. Στιγματίζειν, marquer.

† **STIGMATOPHORE** (stigh-ma-to-fo-r'), *adj.* || 1° Qui porte des trous. || 2° *S. m.* Partie du pistil qui supporte le stigmate.

— ÉTYM. Στιγματοφόρος, de στίγμα, et φορός, qui porte.

† **STIGMULE** (stigh-mu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Chacune des divisions d'un stigmate qui en offre plusieurs.

STIL DE GRAIN (stil de grin), *s. m.* Couleur jaune-verdâtre, obtenue en pulvérisant les baies du nerprun des teinturiers avant la maturité et en les préparant avec du carbonate de plomb.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **STILBINÉES** (stil-bi-née), *s. f. plur.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones, voisine des verbénacées.

† **STILLANT, ANTE** (stil-lan, lan-t'), *adj.* Qui tombe goutte à goutte. Dans les lieux vides, où les eaux stillantes tombent goutte à goutte des parois et des voûtes, BUFF. *Min.* t. VI, p. 293.

— ÉTYM. Voy. STILLATION.

STILLATION (stil-la-sion), *s. f.* Chute d'un liquide qui tombe goutte à goutte. Ce qui semble indiquer que le marbre blanc lui-même est de seconde formation, et a été, comme les albâtres, produit par la stillation des eaux, BUFF. *Min.* t. II, p. 7.

— ÉTYM. Lat. *stillationem*, de *stillare*, couler goutte à goutte, dénominatif de *stilla*, qui est le diminutif de *stira*, *stiria*, goutte.

† **STILLATOIRE** (stil-la-toi-r'), *adj.* Qui filtre, qui tombe goutte à goutte.

— HIST. XVI° s. Stillatoire, COTGRAVE.

† **STILLICIDE** (stil-li-si-d'), *s. m.* Eau qui tombe goutte à goutte. Aucune servitude de stillicide n'existe en faveur de Poyet sur le terrain des demandeurs. || On le fait à tort féminin.

— ÉTYM. Lat. *stillicidium*, de *stilla*, goutte, et *cadere*, tomber.

† **STILLINGIE** (stil-lin-jie), *s. f.* Genre d'euphorbiacées dans lequel on distingue la stillingie sébifère, dite vulgairement arbre à suif, c'est le *croton sébifère* de certains auteurs, LEGOARANT.

STIMULANT, ANTE (sti-mu-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui stimule, excite. A ces stimulantes apostrophes, la plus incroyable patience n'abandonne pas un instant un seul homme dans toute cette multitude, J. J. ROUSS. 1er *dial.* || 2° *S. m.* Ce qui excite, aiguillonne. Il est assez excité par lui-même, il n'a pas besoin de stimulants. || 3° Terme de médecine. Qui est propre à éveiller, à exciter. Potion stimulante. || *S. m.* Nom donné aux médicaments qui ont la propriété d'exciter plus ou moins promptement et d'une manière manifeste l'action organique des divers systèmes de l'économie. Employer un stimulant. || Stimulants diffusibles, ceux qui ont une action prompte et de peu de durée; stimulants persistants, ceux qui ont, en général, une action moins prompte, mais plus durable. || Terme d'agriculture. Se dit de substances telles que le plâtre, les cendres, la suie, etc., qu'on a considérés, à tort, comme ne nourrissant pas les plantes, mais excitant seulement la végétation.

† **STIMULATEUR, TRICE** (sti-mu-la-teur, tri-s'), *adj.* Qui stimule, qui excite. L'air par son oxygène, le fluide électrique, le calorique, la lumière, sont les agents stimulateurs, les causes stimulatrices qui entretiennent la vie dans les corps organisés.

— HIST. XVI° s. Stimulateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *stimulatorem*, de *stimulare*, stimuler.

† **STIMULATION** (sti-mu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de stimuler. Les stimulations de l'amour-propre. || 2° Terme de médecine. Action des stimulants.

— HIST. XV° s. Si dura ladicte eleccion trop stimulée par stimulation desordonnée, CHR. DE PISAN, *Charles V*, III, 61.

— ÉTYM. Lat. *stimulationem*, de *stimulare*, stimuler.

† **STIMULE** (sti-mu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Poil fin et raide dont la piqûre cause des démangeaisons.

— ÉTYM. Lat. *stimulus*, aiguillon (voy. STIMULER).

STIMULÉ, ÉE (sti-mu-lé, lée), *part. passé* de stimuler. Stimulé par l'émulation.

STIMULER (sti-mu-lé), *v. a.* || 1° Aiguillonner, exciter. Il a de bonnes intentions, mais il faut le stimuler. || 2° Terme de médecine. Exciter, animer. Il ne faut stimuler l'estomac qu'avec précaution. Dans l'un et l'autre sexe, la puberté stimule également les glandes et le cerveau, CABANIS, *Instit. Mém. Sc. mor. et polit.* t. II, p 204.

— HIST. XIV° s. Et comme ainsi fust que uns d'eulz esmeust et stimulast contre les Roumains hayne ancienne, BERCHEURE, f° 40, *verso*. La cause veritable laquelle deus pueples cousins et vesins stimule et espoint à fere ceste guerre, ID. f° 44, *verso*. || XVI° s. Le vif argent stimule la vertu expulsive à jeter hors du corps le venin.... PARÉ, XXIV, 32.

— ÉTYM. Lat. *stimulare* (voy. STIMULUS).

† **STIMULEUX, EUSE** (sti-mu-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est garni de stimules. Plantes, feuilles stimuleuses.

STIMULUS (sti-mu-lus'), *s. m.* Terme de médecine. Tout ce qui est de nature à déterminer une excitation dans l'économie animale.

— HIST. XVI° s. Pour leur servir d'aiguillon et stimule domestique, pour en suivre et inciter les bonnes parties et vertus d'iceux, PARÉ, XXVII, p. 670.

— ÉTYM. Lat. *stimulus*, aiguillon, pour *stigmulus*; comparez στιγμή, aiguillon, (voy. STIGMATE).

1. **STIPE** (sti-p'), *s. m.* Terme de botanique. || 1° Nom donné à la tige ligneuse des plantes monocotylédones arborescentes, qui se termine par un faisceau de feuilles. || 2° Support de la fructification dans les cryptogames, du chapeau dans les agarics.

— ÉTYM. Lat. *stipes*, souche.

† 2. **STIPE** (sti-p'), *s. f.* Genre de la famille des graminées. On y distingue la stipe très-tenace qui sert à faire des sparteries comme le sparte.

— ÉTYM. Lat. *stipa*, paille.

3. **STIPE** (sti-p'), *s. f.* Anciennement, droit sur les baux. Nous avons résolu d'accorder la décharge.... du droit de stipe, qui est une maille pour livre des sommes contenues dans les contrats et obligations, *Édit*, avril 1673.

— ÉTYM. Lat. *stips*, petite pièce de monnaie.

† **STIPELLE** (sti-pè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite stipule placée à la base des folioles d'une feuille composée.

— ÉTYM. Dimin. de *stipule*.

† **STIPELLÉ, ÉE** (sti-pèl-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles sont garnies de stipelles.

STIPENDIAIRE (sti-pan-di-ê-r'), *adj.* Qui est à la solde de quelqu'un. Des troupes stipendiaires. || Substantivement. Ces grandes armées composées d'honnêtes stipendiaires bien élevés, qui décident du destin des États, VOLT. *Candide*, 4. De nos jours encore, on voit en Suisse les officiers, magistrats et autres stipendiaires publics payés avec des denrées, J. J. ROUSS. *Gouv. Pologne*, XI. || Il ne se dit guère qu'en mauvaise part.

— HIST. XIV° s. En reverence de Dieu et de sainte eglise et contemplacion de nostre saint pere, pour son hostel et ses domestiques, familliers ou stipendiers, DU CANGE, *stipendiarius*.

— ÉTYM. Lat. *stipendiarius*, de *stipendium* (voy. STIPENDIER).

† **STIPENDIE** (sti-pan-die), *s. f.* Nom d'une ancienne œuvre d'église. Les ecclésiastiques, bénéficiers, gouverneurs et administrateurs des aumône-

ries, commanderies, prévôtés, stipendies et confrairies, marguilliers des fabriques.... *Édit*, mars 1672.

— ÉTYM. Lat. *stipendium* (voy. STIPENDIER).

STIPENDIÉ, ÉE (sti-pan-di-é, ée), *part. passé* de stipendier. Des militaires largement stipendiés pendant de longues années d'oisiveté, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. || Substantivement. D'indignes stipendiés.

STIPENDIER (sti-pan-di-é), *v. a.* je stipendiais, nous stipendiions, vous stipendiiez; que je stipendie, que nous stipendiions, que vous stipendiiez. Avoir à sa solde. Les alliés faisaient le grand nombre des troupes dans les deux républiques [Athènes et Sparte], et ils étaient stipendiés par les villes qui les envoyaient, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 562, dans POUGENS. || Il ne se dit plus guère qu'en mauvaise part. Stipendier des assassins.

— HIST. XVIe s. Il n'y a cité, ville, bourgade ni chasteau, qui n'ait fait provision d'armes et autres munitions de guerre, nourry et stipendié plusieurs soldats, avec grands cousts de deniers, FROUMENTEAU, *Finances*, liv. III, p. 386.

— ÉTYM. Lat. *stipendiari*, de *stipendium*, qui vient de *stips*, petite monnaie (voy. STIPE 3), et *pendere*, payer : *stipendium* est pour *stipipendium*. On a attribué *stipendier* à Mirabeau; mais, comme on voit, il est bien plus ancien.

† **STIPIFORME** (sti-pi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un stipe. Tige stipiforme.

— ÉTYM. *Stipe* 1, et *forme*.

† **STIPITÉ, ÉE** (sti-pi-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui est porté sur un support.

— ÉTYM. *Stipe* 1.

† **STIPULACÉ, ÉE** (sti-pu-la-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui donne naissance à des stipules; qui a de grandes stipules.

† **STIPULAIRE** (sti-pu-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a rapport ou qui appartient aux stipules. || Agaric stipulaire, agaric à tige capillaire.

STIPULANT, ANTE (sti-pu-lan, lan-t'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui stipule. Les parties stipulantes dans ce contrat.

STIPULATION (sti-pu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Clause, condition, convention énoncée dans un contrat. Les Romains ont été longtemps sans écrire les traités entre particuliers, comme il paraît par l'obligation en paroles, qu'ils appelaient stipulation, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. 25, 2e part. p. 348.

— HIST. XIIIe s. Avons promis et prometons asdiz citiens par solempnée stipulation.... CASTAN, *le Siége de Besançon*, p. 74. || XVIe s. La stipulation que Dieu fait en exigeant de nous que nous le servions, est enclose sous l'alliance de grace, CALV. *Instit.* 1012.

— ÉTYM. Lat. *stipulationem*, de *stipulari*, stipuler.

STIPULE (sti-pu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petites feuilles supplémentaires, réduites le plus souvent à la nervure médiane, et produites par une expansion du pétiole, qui s'insèrent de chaque côté de la base de certaines feuilles. || Terme de zoologie. Plume qui sort de la peau et qui est encore enveloppée dans sa gaîne.

— ÉTYM. Lat. *stipula*, dimin. de *stipa*, paille. *Stipa, stipes*, d'où *stipe* 2, ont même origine et se rattachent à *stare*, radical *sthâ*.

1. **STIPULÉ, ÉE** (sti-pu-lé, lée), *part. passé* de stipuler. Les conditions stipulées dans l'acte.

† 2. **STIPULÉ, ÉE** (sti-pu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de stipules. || Se dit des cuisses des insectes, lorsqu'elles offrent, à leur base, une lame forte et raide.

— ÉTYM. *Stipule*.

† **STIPULÉEN, ENNE** (sti-pu-lé-in, è-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui doit son origine à des stipules transformées.

STIPULER (sti-pu-lé), *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence. Chez les Romains, contracter par la paille. Il est curieux de suivre la biographie d'un symbole, de voir par exemple.... comment l'herbe, suivant le cours de la végétation juridique, devint paille, *stipula;* comment, la formule remplaçant le symbole et se perdant elle-même dans une locution vulgaire, le souvenir de cette paille nous reste en un mot : stipuler, MICHELET, *Orig. du droit franç. Introd.* CXII. || Plus tard, toute trace du symbole s'étant effacée, stipuler c'est contracter, en formant le contrat par l'échange d'une interrogation et d'une réponse effectuées dans des formes et avec des paroles solennelles. || 2° Aujourd'hui, énoncer expressément dans un acte quelque condition obligatoire. Un accommodement qui stipulerait notre sûreté sans nous la donner, et qui, en terminant la guerre civile, établirait la servitude, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 352, dans POUGENS. Nous stipulons qu'on ne nous demandera point les mille écus de notre vivant, PATRU, *Plaidoyer* 3. On ne stipula pour eux aucune pension, BOSS. *Lett. quiét.* 67. Plus d'un bien de l'Église était regardé comme un bien de famille [sous Louis XIII]; on stipulait une abbaye pour la dot d'une fille; et un colonel remontait son régiment avec le revenu d'un prieuré, VOLT. *Mœurs*, 175. || Absolument. Il [Gélon, imposant aux Carthaginois la condition de ne pas immoler leurs enfants] stipulait pour le genre humain, MONTESQ. *Esp.* X, 5.

— ÉTYM. Lat. *stipulari*, de *stipula*, paille (voy. STIPULE) : Dicta stipulatio a stipula; veteres enim, quando sibi aliquid promittebant, stipulam tenentes frangebant; quam iterum jungentes, sponsiones suas agnoscebant, ISID. HISPAL. *Orig.* V, 24. Rabelais a employé *stipuler* dans le sens de solliciter : Je suis journellement stipulé, requis et importuné pour la continuation des mythologies pantagruelicques, *Pant.* IV, *Épistre*.

† **STIPULEUX, EUSE** (sti-pu-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de grandes stipules.

† **STIPULIFÈRE** (sti-pu-li-fè-r'), *adj.* Qui porte une ou deux stipules. Pétiole stipulifère.

— ÉTYM. *Stipule*, et lat. *ferre* porter.

† **STOCK** (stok), *s. m.* Terme de commerce. Quantité d'une marchandise quelconque qui se trouve en magasin dans les entrepôts ou sur les marchés d'une place de commerce. || Il se dit aussi des fonds ou numéraire. Chaque action de la banque [de Londres] est de 100 livres de stock, c'est-à-dire du premier fonds, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 173. On la payait [la France] en numéraire, et son stock métallique s'accroissait incessamment, DE WARU, *Enquête sur la banque*, 1867, p. 153.

— ÉTYM. Angl. *stock*, provision, proprement souche.

STOCKFISCH (stok-fich), *s. m.* Toute sorte de poisson salé et séché, et, plus particulièrement, une espèce de morue séchée à l'air.

— HIST. XIVe s. Morue seichée à l'air et au soleil est nommée stofix, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Les stocphis et merlu detrempez et dessalez, PARÉ, XX, 35.

— ÉTYM. Angl. *stockfish*, de *stock*, bûche (voy. ESTOC), et *fish*, poisson (voy. ce mot).

† **STOECHIOLOGIE** (sté-ki-o-lo-jie), *s. f.* Étude des différents états et des diverses actions des éléments.

— ÉTYM. Στοιχεῖον, élément, et λόγος, traité.

† **STOECHIOMÉTRIE** (sté-ki-o-mé-trie), *s. f.* Partie de la chimie qui traite des proportions dans lesquelles les diverses substances se combinent ensemble.

— ÉTYM. Στοιχεῖον, élément, et μέτρον, mesure.

† **STOFF** (stof), *s. m.* Étoffe de laine non croisée à dessins lisses, de façon que le bouquet ou le carreau qui forme le dessin, paraît brillant à l'endroit. Plus tard on a fait des stoffs unis; c'était une espèce de toile de laine assez brillante.

— ÉTYM. Angl. *stuff* (voy. ÉTOFFE).

STOÏCIEN, IENNE (sto-i-siin, siè-n'; en vers, sto-i-si-in, de quatre syllabes ordinairement), *adj.* || 1° Qui suit la doctrine de Zénon. Panétius a été, sans contredit, un des plus célèbres philosophes de la secte stoïcienne; il était Rhodien, et ses ancêtres avaient commandé les armées de la république, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. II, 7. Zénon de Citium, philosophe, chef de la secte stoïcienne, IVe siècle avant J. C. BARTHÉL. *Anach.* t. VII, *Table* 5. || Par extension. Qui a la fermeté des philosophes de cette doctrine. Je vous trouve si pleine de réflexions, si stoïcienne, si méprisante les choses de ce monde et la vie même, SÉV. 416. || 2° Qui appartient à la doctrine de Zénon. Le caractère sérieux et réfléchi des Romains, leur goût pour la morale et la jurisprudence leur firent embrasser de préférence la philosophie stoïcienne, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 384. || 3° *S. m.* et *f.* Stoïcien, stoïcienne, celui, celle qui est de la secte de Zénon. Ce Scythe [qui taillait sans raison les arbres] exprime bien Un indiscret stoïcien, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. La morale a des traits dont mon cœur est épris; Et c'était autrefois l'amour des grands esprits; Mais aux stoïciens je donne l'avantage, Et je ne trouve rien de si beau que leur sage, MOL. *Fem. sav.* III, 2. Ce que les stoïciens appelèrent l'âme du monde, était cette raison qu'ils croyaient répandue dans la nature, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 3e part. II, 2. Dans ce temps-là, la secte des stoïciens s'étendait et s'accréditait dans l'empire; il semblait que la nature humaine eût fait un effort pour produire d'elle-même cette secte admirable...., MONTESQ. *Rom.* 16. Julien était stoïcien, de cette secte, ensemble philosophique et religieuse, qui produisit tant de grands hommes, et qui n'en eut jamais un méchant, VOLT. *Phil. Exam. de Bolingbroke*, 31. Sénèque faisait grand cas des stoïciens rigoristes; mais il était stoïcien mitigé, et peut-être même éclectique, DIDER. *Claude et Nér.* I, 13. || Par extension, personne ferme, sévère, inébranlable. Souffrir en stoïcien.

— SYN. STOÏCIEN, STOÏQUE. Stoïcien signifie appartenant à la secte philosophique de Zénon; et stoïque veut dire conforme aux maximes de cette secte. Stoïcien va proprement à l'esprit et à la doctrine; stoïque, à l'humeur et à la conduite. Une vertu stoïque est une vertu courageuse et inébranlable; une vertu stoïcienne pourrait bien n'être qu'un masque de pure représentation. Panétius l'un des disciples de Zénon, plus attaché à la pratique qu'aux dogmes de sa philosophie, était plus stoïque que stoïcien (BOUHOURS).

— HIST. XVIe s. Les stoïciens en deffendent le sentiment [de la tristesse] à leur sage, MONT. I, 6.

— ÉTYM. Voy. STOÏQUE.

STOÏCISME (sto-i-si-sm'), *s. m.* || 1° Philosophie de Zénon, laquelle, au point de vue métaphysique, considérait le monde comme identique avec Dieu, et qui, au point de vue moral, plaçait le bonheur dans l'accomplissement de la vertu. Le stoïcisme sortit de l'école cynique : Zénon, qui avait étudié la morale sous Cratès, en fut le fondateur, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*stoïcisme*). Il y a dans le stoïcisme un esprit monacal qui me déplaît, ID. *Claude et Nér.* II, 8. Plus j'y réfléchis, plus il me semble que nous aurions tous besoin d'une teinte légère de stoïcisme, ID. *ib.* II, 86. || 2° Par extension, austérité, fermeté dans la douleur, telles que celles des stoïciens. Le stoïcisme est une affaire de tempérament, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*stoïcisme*). Le prince [de Conti] lui ayant fait entendre qu'il y allait non-seulement de la prison, mais encore du bûcher, le stoïcisme de Rousseau [J. J.] s'était ému, BACHAUM. *Mém. secr.* 14 juin 1762.

— ÉTYM. Voy. STOÏQUE.

† **STOÏCITÉ** (sto-i-si-té), *s. f.* Néologisme. Fermeté, stoïcisme pratique. Un levain de stoïcité Mêle à mon sang tardif quelques humeurs chagrines; Et j'ai, comme Zénon, des vertus bien voisines De l'orgueil et de l'âpreté, BERNIS, *Poés. div. Mond. poét.* p. 100, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Stoïque*.

STOÏQUE (sto-i-k'), *adj.* || 1° Qui tient de l'insensibilité et de la fermeté des stoïciens. Il [Montaigne] rejette bien loin cette vertu stoïque qu'on peint avec une mine sévère, un regard farouche.... loin des hommes.... PASC. *Entr. avec M. de Saci.* Sourd au bruit des canons, calme au sein de l'horreur, D'un œil ferme et stoïque il [Duplessis-Mornay] regarde la guerre Comme un fléau du ciel, affreux, mais nécessaire, VOLT. *Henr.* VI. Est-il quelqu'un de vous d'un esprit assez fort, Assez stoïque, assez au-dessus du vulgaire, pour oser décider ce que Brutus doit faire? ID. *M. de César*, III, 2. Comme je n'ai jamais eu le caractère bien stoïque, je payais moins patiemment à la nature le tribut de douleur qu'elle m'imposait tous les ans, MARMONTEL, *Mém.* V. Combien de fois ainsi mon esprit abattu A cru s'envelopper d'une froide vertu, Et, rêvant de Zénon la trompeuse sagesse Sous un manteau stoïque a caché sa faiblesse! LAMART. *Méd.* I, 18. || 2° Il se dit quelquefois de ce qui sent la doctrine de Zénon. On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque qui encourageait.... MONTESQ. *Rom.* 12. || *S. m.* Se dit quelquefois pour stoïcien. Ce que les stoïques proposent est difficile et si vain! les stoïques pensent que tous ceux qui ne sont point au haut degré de sagesse sont également vicieux, PASC. *Pens.* XXV, 136, édit. HAVET. Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort, Moi je pleure et j'espère, A. CHÉN. *la Jeune captive.*

— HIST. XVIe s. Si est la pitié passion vicieuse aux stoïcques, MONT. I, 3. La definition stoïque de l'amour [donnée par les stoïciens], ID. I, 242. La secte stoïcque, ID I, 240.

— ÉTYM. Στωϊκός, de στοά, portique, à cause que Zénon donnait son enseignement sous un portique à Athènes.

STOÏQUEMENT (sto-i-ke-man), *adv.* En stoïcien, avec courage et fermeté. La maréchale de Clérembaut est ici : elle soutient stoïquement sa disgrâce, et ne se fera point ouvrir les veines, SÉV. 27 déc. 1679.

— ÉTYM. *Stoïque*, et le suffixe *ment*.

STOKFICHE. *S. m.* Voy. STOCKFISCH.

† **STOLE** (sto-l'), *s. f.* Terme d'antiquité. Robe des personnages considérables chez les Mèdes et les Perses. Arrien appelle la tunique des rois de Perse adoptée par Alexandre, la stole des Mèdes, c'est-à-dire une tunique qui descendait jusqu'aux pieds, comme l'habillement des Grecques et des Romaines appelé stole, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 83. || Robe de toilette des dames romaines. Les dames romaines avaient d'abord porté cette toge, que la stole remplaça, et qu'elles abandonnèrent à leurs esclaves et aux courtisanes ; la stole fut de pourpre et enrichie d'une bande d'étoffe d'or qui l'entourait tout entière, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 299.

— ÉTYM. Lat. *stola*, du grec στολή, robe (voy. ÉTOLE).

† **STOLIFÈRE** (sto-li-fè-r'), *s. m.* Mot forgé par Voltaire pour désigner les gens qui portent robe, les ecclésiastiques. Que vos grands stolifères n'aient jamais moins de dix talents d'or, que les très-grands stolifères n'en aient jamais moins de mille, VOLT. *Dial.* 25.

— ÉTYM. *Stole*, et lat. *ferre*, porter.

† **STOLISTE** (sto-li-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom du prêtre égyptien chargé de tout ce qui concernait l'instruction religieuse et le choix des victimes.

— ÉTYM. Στολὶς, robe.

† **STOLON** (sto-lon), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Filet grêle que certaines plantes émettent de leurs racines, tiges, ou branches, et qui va prendre terre à une certaine distance, s'y enracine et produit de nouveaux individus. Les coulants des fraisiers sont des stolons. || 2° Terme d'anatomie. Stolon prolifère, prolongement du tissu du corps de certains animaux, les ascidies par exemple, sur lequel naissent, par gemmation, des bourgeons ou mamelons qui, sans fécondation, se développent en animaux parfaits.

— ÉTYM. Lat. *stolonem*, rejeton.

† **STOLONIFÈRE** (sto-lo-ni-fè-r'), *adj.* Qui porte ou produit des stolons.

— ÉTYM. Lat. *stolonem*, rejeton, et *ferre*, porter.

† **STOLONOMIE** (sto-lo-no-mie), *s. f.* Équipement des flottes.

— HIST. XVIe s. Stolonomie, traicté contenant la manière de dresser, fournir, equiper et entretenir, en tout temps, en bon ordre une armée de mer, dans JAL, *Ann. marit.* 1842, t. II, p. 23.

— ÉTYM. Στόλος, flotte, et νόμος, règle.

† **STOMACACE** (sto-ma-ka-s'), *s. f.* Terme de médecine. Ulcération fétide de la bouche. || Nom donné quelquefois au scorbut, à cause de l'état de la bouche dans cette maladie.

— ÉTYM. Στομακάκη, de στόμα, bouche, et κάκη, maladie.

STOMACAL, ALE (sto-ma-kal, ka-l'), *adj.* Qui fortifie l'estomac. Les bons vins sont stomacaux.

— HIST. XVIe s. Le nerf stomachal, de chacun costé un, descend attaché et adherent à l'œsophague, PARÉ, II, 16. Des opiates stomachales, ID. XXI, 3.

— ÉTYM. Lat. *stomachus* (voy. ESTOMAC).

STOMACHIQUE (sto-ma-chi-k'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient à l'estomac. Veines stomachiques. || Les anatomistes disent plutôt, en ce sens, gastrique. || 2° Particulièrement. Bon à l'estomac. Toutes les recettes dont j'ai usé d'ailleurs, quoique réputées stomachiques ou stomacales, car leur nom n'est pas plus assuré que leur effet, m'ont fait plus de mal que de bien, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 17 sept. 1764. || Substantivement. Un bon stomachique.

— REM. On a voulu distinguer stomacal et stomachique, le premier se disant surtout des choses naturelles, et le second, des compositions artificielles. Mais l'usage ne distingue pas plus que n'a fait d'Alembert ; seulement, il emploie stomachique de préférence.

— HIST. XVIe s. Le tiers rameau nerveux se nomme stomachique, pour ce qu'il descend à l'estomach ou ventricule, PARÉ, II, 16.

— ÉTYM. Lat. *stomachicus* de *stomachus* (voy. ESTOMAC).

† **STOMALGIE** (sto-mal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dans la bouche.

— ÉTYM. Στόμα, bouche, et ἄλγος, douleur.

† **STOMATE** (sto-ma-t'), *s. m.* Terme de botanique. Pore microscopique qui se voit dans l'épiderme des plantes. Les stomates servent uniquement à la respiration des végétaux.

— ÉTYM. Στόμα, bouche, orifice.

† **STOMATIQUE** (sto-ma-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Médicaments stomatiques, médicaments que l'on emploie dans les diverses affections de l'intérieur de la bouche ; tels sont les dentifrices, les masticatoires, les gargarismes.

— ÉTYM. Στοματικός, de στόμα, bouche.

† **STOMATITE** (sto-ma-ti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la membrane muqueuse de la bouche.

— ÉTYM. Στόμα, bouche, et la finale médicale *ite*.

† **STOMATO-GASTRIQUE** (sto-ma-to-ga-stri-k'), *adj.* Qui appartient à la bouche et à l'estomac. || Ganglion stomato-gastrique, nom d'un des ganglions nerveux des mollusques.

† **STOMATOPLASTIE** (sto-ma-to-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Restauration, par autoplastie, de la cavité buccale perforée ou déformée.

— ÉTYM. Στόμα, bouche, et πλάσσειν, former.

† **STOMATOSCOPE** (sto-ma-to-sko-p'), *s. m.* Terme de médecine. Instrument employé pour tenir la bouche ouverte, et permettre d'en voir l'intérieur ou d'y pratiquer quelque opération.

— ÉTYM. Στόμα, bouche, et σκοπεῖν, examiner.

† **STOMIDE** (sto-mi-d'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères ; on en trouve à Paris une espèce, qui est le *stomis pumicatus*.

† **STOMOCÉPHALE** (sto-mo-sé-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres stomocéphales, monstres qui ont deux yeux contigus ou un œil double occupant la ligne médiane, avec un appareil nasal atrophié et en forme de trompe, des mâchoires rudimentaires et une bouche très-imparfaite ou nulle.

— ÉTYM. Στόμα, bouche, et κεφαλή, tête.

† **STOMOCÉPHALIE** (sto-mo-sé-fa-lie), *s. f.* État du monstre stomocéphale.

† **STOMO-GASTRIQUE** (sto-mo-ga-stri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Artère stomo-gastrique, l'artère coronaire stomachique.

— ÉTYM. Στόμα, orifice de l'estomac, et *gastrique*.

† **STOMOXE** (sto-mo-ks'), *s. m.* Insecte diptère, *stomoxys calcitrans*, Geoffroy, qui tourmente les animaux de l'espèce chevaline.

— ÉTYM. Στόμα, bouche, et ὀξύς, aigu.

† **STOPPER** (sto-pé), *v. a.* Arrêter, en parlant d'un bâtiment à vapeur, d'un train, d'une machine. Cette fois, le câble était complétement perdu ; il s'était rompu tout à coup à la suite d'un emmêlement produit dans une des cuves, et avait disparu dans la mer avant qu'on eût pu stopper l'appareil de déroulement, BRUMMEL, *Journ. officiel*, 6 sept. 1869, p. 1191, 5e col. || Neutralement. Au commandement de : un homme à la mer, je fis jeter la bouée, amener la baleinière, et stopper, BOUET-WILLAUMEZ, *Rapport au ministre*, 1847, dans JAL. || Pour commander de stopper, on crie : stop !

— ÉTYM. Angl. *to stop*, arrêter.

† **STOPPEUR** (sto-peur), *s. m.* Appareil mécanique destiné à saisir et arrêter le câble lorsqu'il file, l'ancre lorsqu'elle descend au fond de la mer, le moteur d'une machine, etc.

— ÉTYM. Angl. *stopper*, de *to stop*, stopper.

† **STOQUER** (sto-ké), *v. a.* Dans les raffineries de sucre, conduire le feu d'un fourneau, de manière à rendre la chaleur égale partout.

† **STOQUEUR** (sto-keur), *s. m.* Verge pour stoquer.

STORAX (sto-raks') ou **STYRAX** (sti-raks'), *s. m.* Baume de consistance variable, et d'une odeur très-agréable, dans laquelle on reconnaît celle de l'acide benzoïque. Le storax provient du *styrax officinale*.

— HIST. XVIe s. Pour l'alexitere propre à tel venin, c'est la terebenthine, le storax, la graine d'ortie, et les fueilles de cyprès, PARÉ, XXIII, 6.

— ÉTYM. Στύραξ.

STORE (sto-r'), *s. m.* || 1° Pièce de natte, de toile ou d'autre étoffe, qu'on met aux fenêtres d'une chambre, ou d'une voiture, et qui se lève et se baisse par un ressort. Grande nouvelle ! on m'apprend qu'une voiture à six chevaux avec tous les stores baissés arrive dans le village, et s'arrête devant la maison du curé, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 203, dans POUGENS. || 2° Terme de serrurerie. Tuyau de fer-blanc sur lequel est roulé un store.

— ÉTYM. Lat. *storea*, natte ; du grec στορεῖν, couvrir ; radical sanscrit *stri*, couvrir.

STRABISME (stra-bi-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Difformité dans laquelle, lorsque le sujet regarde un objet, l'un des yeux ou tous deux s'écartent involontairement de l'axe visuel, de manière qu'ils ne peuvent jamais être dirigés en même temps sur le même point. Le strabisme ou regard louche ne consiste que dans l'écart de l'un des yeux, tandis que l'autre paraît agir indépendamment de celui-là, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 80.

— ÉTYM. Στραβισμός, de στραβός, louche, qui se rattache à στρέφω, tourner.

† **STRABOTOMIE** (stra-bo-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on coupe les muscles de l'œil pour remédier au strabisme.

— ÉTYM. Στραβός, louche, et τομή, section.

† **STRABOTOMISTE** (stra-bo-to-mi-st'), *s. m.* Celui qui pratique la strabotomie.

† **STRADIVARIUS** (stra-di-va-ri-us'), *s. m.* Un violon fait par le célèbre luthier Stradivarius, né à Crémone en 1644, mort en 1737, d'après Fétis.

† **STRAFIN** (stra-fin), *s. m.* Nom donné à des segments circulaires ou jantes de bois, dans le moulin à dévider la soie.

† **STRAGULE** (stra-gu-l'), *s. m.* Terme de botanique. L'une des enveloppes de la fleur des graminées.

— ÉTYM. Lat. *stragulum*, couverture.

† **STRAMOINE** (stra-moi-n'), *s. f.* Voy. STRAMONIUM.

† **STRAMONINE** (stra-mo-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qu'on retire du stramonium.

STRAMONIUM (stra-mo-ni-om'), *s. m.* Nom du *datura stramonium*, solanées, dit aussi pomme épineuse et herbe aux sorciers. Le poison du stramonium, du champignon et de la vipère est une production de la nature, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. III.

— ÉTYM. Origine inconnue.

STRANGULATION (stran-gu-la-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de médecine légale. Acte de violence qui consiste en une constriction exercée directement soit autour, soit au devant du cou et ayant pour effet, en s'opposant au passage de l'air, de suspendre brusquement la respiration et la vie. || 2° Terme de médecine. Strangulation utérine, l'hystérie.

— HIST. XVIe s. Strangulation, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *strangulationem*, de *strangulare* (voy. ÉTRANGLER).

STRANGURIE (stran-gu-rie), *s. f.* Terme de médecine. Gêne à rendre l'urine, qui n'est émise que goutte à goutte, avec douleur et ténesme vésical. Je suis attaqué actuellement d'une strangurie violente qui pourrait bien mettre fin à tous mes tours de chat, tandis que vous ferez encore longtemps vos très-beaux tours de singe [Bertrand et Raton], VOLT. *Lett. d'Alembert*, 12 fév. 1773. M. de Voltaire, qui continuait [à Paris] à jouir tous les jours, et au spectacle et à l'Académie et dans les rues même, de l'hommage de ses concitoyens, tomba enfin très-sérieusement malade à la fin d'avril pour avoir pris dans un moment de travail plusieurs tasses de café qui augmentèrent la strangurie ou la difficulté d'uriner à laquelle il était sujet, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 1er juil. 1778.

— HIST. XVIe s. Si l'urine est jettée seulement goutte à goutte, telle disposition est nommée strangurie, qui est une involontaire emission d'urine, frequente et en petite quantité, PARÉ, XV, 68.

— ÉTYM. Στραγγουρία, de στράγξ, goutte, et οὖρον, urine.

STRAPASSÉ, ÉE (stra-pa-sé, sée), *part. passé* de strapasser. Tout ce qui n'est pas outré, forcé, strapassé, est froid pour ceux qui ont perdu le goût de la vérité, DIDER. *Lett. à Mme Riccoboni.*

STRAPASSER (stra-pa-sé), *v. a.* || 1° Terme vieilli. Maltraiter de coups. || 2° Terme de peinture, peu usité. Peindre ou dessiner à la hâte et sans correction, en affectant la négligence et la facilité.

— ÉTYM. Espagn. *estrapazar* ; ital. *strapazzare* ; de l'ital. *pazzo*, fou.

† **STRAPASSON** (stra-pa-son), *s. f.* Peintre qui strapasse.

STRAPASSONNÉ, ÉE (stra-pa-so-né, née), *part. passé* de strapassonner. Figures strapassonnées.

STRAPASSONNER (stra-pa-so-né), *v. a.* Terme de peinture. Syn. de strapasser et encore moins usité.

STRAPONTIN (stra-pon-tin), *s. m.* || **1°** Siége garni que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés ou aux portières dans les grands carrosses, et qui peut se lever et s'abaisser. À six heures donc, on monte en calèche ; le roi, Mme de Montespan, Monsieur, Mme de Thianges, et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin, SÉV. 20 juil. 1676. Un carrosse.... avec ses coussins et un strapontin rempli de plumes, *Lett. etc. de Colbert*, VII, 381. || **2°** Il se dit d'un siége supplémentaire dans quelques voitures publiques et dans les théâtres.

— REM. On disait autrefois estrapontin : Les prétentions et l'indécision firent ôter l'estrapontin de son carrosse [de Louis XV enfant] pour n'y laisser que les deux fonds, ST-SIM. 435, 53.

— HIST. XVIe s. Il va coucher sur ung strapontin, tout vestu, en ses tranchées, CARL. VII, 13.

— ÉTYM. Ital. *strapontino*, qui n'est pas dans le Dictionnaire de la Crusca.

STRAS (stras'), *s. m.* Composition vitreuse imitant le diamant et les autres pierres précieuses ; c'est un silicate de potasse et de plomb, plus riche en oxyde de plomb que le flint-glass. Le lapidaire, qui rejette au premier coup d'œil et sépare les stras et autres verres de composition des vrais diamants et des pierres précieuses, BUFF. *Min.* t. III, p. 83. || Fig. C'est grand dommage que Delille, Du Pinde bijoutier charmant, Ait joint le stras au diamant, Et brillanté l'or de Virgile, LEBRUN, *Acanthologie, au mot Delille*, p. 70.

— ÉTYM. *Strass*, nom du joaillier qui mit à la mode cette pierre de composition dans le XVIIIe siècle.

STRASSE (stra-ss'), *s. f.* || **1°** Bourre faite avec les premiers fils du ver à soie, qui sont rudes et grossiers. || Rebut de la soie. Lorsque la soie est dévidée de dessus les cocons, il reste des peaux soyeuses que l'on nomme strasses qui enveloppent les chrysalides, *Dict. des arts et métiers, soierie.* || **2°** Gros papier à emballage.

— ÉTYM. Ital. *straccio*, chiffon, au pluriel, *stracci*, soie grossière, du verbe *stracciare*, déchirer.

† **STRATAGÉMATIQUE** (stra-ta-jé-ma-ti-k'), *adj.* Qui a rapport aux stratagèmes.

— HIST. XVIe s. Stratagematique, COTGRAVE.

STRATAGÈME (stra-ta-jê-m'), *s. m.* || **1°** Ruse de guerre. Les Stratagèmes, titre d'un ouvrage de Polyen. Il employa un stratagème assez extraordinaire dans un combat naval, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 500, dans POUGENS Le premier stratagème relatif à la prise de l'Acro-Corinthe est d'Antigone Gonatas, comme vous l'apprend Plutarque, CLAVIER, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 86. || **2°** Fig. Tour d'adresse, de finesse, de ruse dont on use dans toutes sortes d'affaires. Les deux accusateurs que lui-même a produits.... Pour me calomnier subornés par lui-même, N'ont pu bien soutenir un si noir stratagème, CORN. *Nicom.* III, 8. Me ramassant tout entier en moi-même, J'ai conçu, digéré, produit un stratagème, Devant qui tous les tiens, dont tu fais tant de cas, Doivent, sans contredit, mettre pavillon bas, MOL. *l'Ét.* II, 14. Comme la partie n'est pas égale, il faut user de stratagème, ID. *Festin*, II, 10. Vous ressemblez trop à ce frère, pour que je sois plus longtemps la dupe de votre stratagème, LESAGE, *Diable boit.* 9.

— HIST. XVIe s. Stratageme, puisque ce mot grec depuis quelque temps a trouvé lieu au langage françois, H. EST. *Apol. St Sébastien.* Je sçay tous les stratagemates et prouesses des vaillans capitaines et champions du temps passé, RAB. II, 24. Le stratageme, ou la ruse de Charles IX, roy de France, contre les huguenots rebelles à Dieu et à luy, 1574, *Arch. cur. de l'Hist. de France*, 1re série, t. VII, p. 401.

— ÉTYM. Corruption de στρατήγημα, action d'un général, ruse de guerre, de στρατὸς, armée, proprement camp (venant de στόρνυμι, étendre), et ἄγειν, conduire.

† **STRATE** (stra-t'), *s. f.* Terme de géologie. Nom donné aux masses qui composent les terrains sédimentaires. C'est [le mont Cervin] un obélisque triangulaire de 13800 pieds de haut, si effilé, si abrupt, que la neige ne peut s'y déposer, sauf sur les moulures horizontales qui marquent les strates superposées, LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1865, p. 831.

— ÉTYM. Lat. *stratus*, étendu.

STRATÉGE (stra-tè-j'), *s. m.* Terme de l'histoire ancienne. Général en chef. Après l'élection des archontes, se fait [à Athènes] celle des stratéges ou généraux d'armées, des hipparques ou généraux de cavalerie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 15. || Nom, sous les Ptolémées, du commandant des forces militaires dans chaque nome.

— ÉTYM. Στρατηγὸς, de στρατὸς, armée, et ἄγειν, conduire.

STRATÉGIE (stra-té-jie), *s. f.* L'art de préparer un plan de campagne, de diriger une armée sur les points décisifs ou stratégiques, et de reconnaître les points sur lesquels il faut, dans les batailles, porter les plus grandes masses de troupes pour assurer le succès, FAVÉ. Stratégie s'oppose à tactique, qui se dit des opérations que les armées opposées font à la vue l'une de l'autre. Les Francs, comme on sait, n'avaient pas des connaissances très-étendues en stratégie ; ils formaient, selon la coutume des Germains, leurs troupes par ordre de famille et de canton, NAUDET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 495. || Fig. C'est à l'appui du scepticisme et de la liberté d'opinion que Voltaire flattait ainsi les vices et les grands de la cour; ce subterfuge de stratégie philosophique, une postérité plus sévère ne l'admet pas pour excuse, VILLEMAIN, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Στρατηγία, de στρατηγὸς, stratége.

STRATÉGIQUE (stra-té-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la stratégie, ou auquel on applique la stratégie. Études, opérations stratégiques. || Points stratégiques, ceux que, dans un plan de campagne, on détermine pour les opérations d'une armée.

— ÉTYM. Στρατηγικὸς, de στρατηγία, stratégie.

† **STRATÉGIQUEMENT** (stra-té-ji-ke-man), *adv.* Selon la stratégie.

STRATÉGISTE (stra-té-ji-st'), *s. m.* Celui qui connaît la stratégie. || Celui qui écrit sur la stratégie.

— ÉTYM. *Stratégie.*

STRATÈGUE (stra-tè-gh'), *s. m.* Voy. STRATÉGE, plus usité.

STRATIFICATION (stra-ti-fi-ka-sion), *s. f.* || **1°** Action de disposer par couches, de placer les unes sur les autres des couches successives de diverses substances. || Opération métallurgique ou chimique qui consiste à exposer divers corps à leur action respective, en les disposant lit par lit ou couche par couche ; c'est ainsi que l'on convertit le fer en acier, en faisant chauffer des couches de barreaux de fer que l'on a eu le soin de séparer par autant de couches d'un cément dont le charbon fait la base. || **2°** Terme de géologie. Disposition par couches. Des albâtres, des schistes micacés et des gneiss, dont la stratification est indubitable, SAUSS. *Voy. aux Alpes*, t. VI, p. 242, dans POUGENS. || Stratification discordante, se dit des couches de roches, quand une série est placée sur une autre série, de telle sorte que le plan de la partie supérieure repose sur la tranche de la partie inférieure. || **3°** Terme d'anatomie. Disposition par couches des tissus dans certains organes. || **4°** Se dit aussi d'une certaine disposition donnée aux graines dont on veut conserver la faculté germinative; c'est un semis provisoire dans un vase : alternativement une couche de graines et une couche de terre.

— ÉTYM. *Stratifier.*

STRATIFIÉ, ÉE (stra-ti-fi-é, ée), *part. passé* de stratifier. Rangé par couches. Substances stratifiées. || Terme de géologie. Qui se compose de lits ou de couches. On suppose que les montagnes stratifiées ont été formées par des dépôts successifs de matières auparavant suspendues dans un fluide, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 271, dans POUGENS.

STRATIFIER (stra-ti-fi-é), *v. a.* Je stratifiais, nous stratifiions, vous stratifiiez; que je stratifie, que nous stratifiions, que vous stratifiiez. Terme didactique. Arranger des substances par couches. En stratifiant, dans un creuset, des lames d'argent avec du soufre, et en poussant promptement à la fonte, on obtient une masse violette foncée et presque noire, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VI, p. 314. || Il se dit des dispositions géologiques. Le mouvement des eaux de la mer, qui a transporté les coquilles et les matières pierreuses réduites en petits volumes, en graviers, en galets, et les a stratifiées les unes sur les autres, BUFF. *Min.* t. II, p. 3. || Il se dit de la disposition que l'on donne à des graines. Les glands, les faînes, les châtaignes, les noix ne devraient jamais être semés qu'au printemps après avoir été stratifiés, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 195, dans POUGENS. Il faut ou les semer dans le mois, ou les mettre en jauge, c'est-à-dire les enterrer dans des fosses profondes, ou les stratifier avec de la terre dans une cave peu humide, BOSC, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1re sem. p. 357.

— ÉTYM. *Strate*, et lat. *facere* faire.

† **STRATIFORME** (stra-ti-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui s'étend sous la forme de couches; composé de couches parallèles.

— ÉTYM. *Strate*, et *forme.*

† **STRATIGRAPHIE** (stra-ti-gra-fie), *s. f.* Partie de la géologie qui étudie surtout les terrains sédimentaires par rapport à l'ordre de superposition des strates. Les lois de la stratigraphie.

— ÉTYM. *Strate*, et γράφειν, tracer.

† **STRATIGRAPHIQUE** (stra-ti-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la stratigraphie. || Géologie stratigraphique, celle qui est appliquée à l'étude de la superposition des couches terrestres.

† **STRATIGRAPHIQUEMENT** (stra-ti-gra-fi-ke-man), *adv.* Suivant les lois de la stratigraphie. Un point défini stratigraphiquement.

† **STRATIOTIQUE** (stra-ti-o-ti-k'), *adj.* || **1°** Surnom d'un Michel, empereur d'Orient (1056), ainsi appelé de στρατιώτης, soldat, parce qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie dans les armées de l'empire. || **2°** Secte de valentiniens fondée par un Valentin du IIe siècle, né à Pharbès (Égypte).

STRATOCRATIE (stra-to-kra-sie), *s. f.* Terme peu usité. Gouvernement militaire, c'est-à-dire dont les chefs sont guerriers de profession. Le gouvernement français [sous Napoléon, après le retour de l'île d'Elbe], c'est la guerre, c'est une stratocratie élective, querelleuse, envahissante, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. VIII.

— ÉTYM. Στρατὸς, armée, et κρατεῖν, commander.

STRATOGRAPHIE (stra-to-gra-fie), *s. f.* Terme peu usité. Description d'une armée et de tout ce qui la compose.

— ÉTYM. Στρατὸς, armée, et γράφειν, décrire.

† **STRATOÏDE** (stra-to-i-d'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a l'apparence d'une masse stratifiée.

— ÉTYM. *Strate*, et εἶδος, forme.

† **STRATON** (stra-ton), *s. m.* Terme d'entomologie. Nom, aux environs de Bordeaux, du *rhynchites bacchus*, qui roule les feuilles de la vigne, attelabe bacchus de certains auteurs.

† **STRATUS** (stra-tus'), *s. m.* Terme de météorologie. Nom donné à des nuages disposés en couches, et, principalement, aux bandes nuageuses qui apparaissent à l'horizon, au coucher du soleil. Dès neuf heures et demie, une clarté blafarde illuminait la partie nord-ouest du ciel, dont l'horizon était alors masqué par des stratus très-épais et quelques nuages détachés, *Journal officiel*, 15 mai 1869, p. 712, 2e col.

— ÉTYM. Lat. *stratus*, étendu (voy. STRATE).

† **STRELET** (stre-lè), *s. m.* Autre forme de sterlet.

STRÉLITZ (stré-lits'), *s. m.* Ancien corps d'infanterie moscovite. Le gouvernement ressemblait à celui des Turcs par la milice des strélitz, qui, comme celle des janissaires, disposa quelquefois du trône, et troubla l'État presque toujours autant qu'elle le soutint; ces strélitz étaient au nombre de quarante mille hommes, VOLT. *Russ.* I, 2.

† **STREMME** (strè-m'), *s. m.* Nom, en Grèce, d'une mesure agraire, équivalant au dixième de l'hectare.

† **STREPSICÈRE** (strè-psi-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les cornes contournées en spirale.

— ÉTYM. Στρέψις, action de tourner, et κέρας, corne.

† **STRETTE** (strè-t'), *s. f.* Terme de musique. Partie d'une fugue, dans laquelle on ne rencontre plus que des fragments du sujet, et qui est comme un dialogue pressé et véhément. || Strette magistrale, celle qui termine la fugue, quand celle-ci est en canon.

— ÉTYM. Voy. STRETTO.

† **STRETTO** (strèt-to), *adj. m.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire serré, et qui, sur les partitions, indique que le mouvement doit devenir plus rapide.

— ÉTYM. Ital. *stretto*; du lat. *strictus* (voy. STRICT).

† **STRIATION** (stri-a-sion), *s. f.* Disposition par stries. La striation de la substance des plumes.

— ÉTYM. *Strié.*

STRIBORD (tri-bor, on ne prononce pas l's), ancienne orthographe de tribord (voy. ce mot).

† **STRICAGE** (stri ka-j'), *s. m.* Terme de fabrique de drap. Action de finir, de mettre la dernière main.

— ÉTYM. *Striquer.*

STRICT, ICTE (strikt', stri-kt'), *adj.* || **1°** Qui ne laisse aucune latitude, étroit, rigoureux. Une obli-

gation stricte. Une stricte probité. Un sens strict et absolu. La stricte vérité. Tout irait assez bien, sans un certain nombre de gens qu'on appelle assidus, exacts, remplissant rigoureusement leur devoir strict, DIDER. *Neveu de Rameau*. || **2°** En parlant des personnes, exact, sévère. Il est strict en affaires.

— REM. Strict n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1762.

— ÉTYM. Lat. *strictus*, de *stringere*, serrer (voy. ÉTROIT, qui est le même mot).

STRICTEMENT (stri-kte-man), *adv.* D'une manière stricte. Remplir strictement ses devoirs.

— ÉTYM. *Stricte*, et le suffixe *ment*.

† **STRICTION** (stri-ksion), *s. f.* Terme de chirurgie. Action d'étreindre à l'aide d'un lien. Striction plus ou moins forte.

— ÉTYM. Lat. *strictionem*, de *stringere*, étreindre.

† **STRICTURE** (stri-ktu-r'), *s. f.* Terme de chirurgie. Étranglement, rétrécissement. Les strictures de l'urèthre.

— HIST. XVIe s. Pour l'angustie et la stricture de la trachée artere, PARÉ, XIV, 18.

— ÉTYM. Lat. *strictura*, de *stringere*, étreindre.

† **STRIDENT, ENTE** (stri-dan, dan-t'), *adj.* Qui rend un son aigre et perçant.

— HIST. XVIe s. Nous entendismes en l'air un son haut et strident, RAB. *Pant.* V, 17.

— ÉTYM. Lat. *stridere*, dont on rapproche le grec τρίζειν.

† **STRIDEUR** (stri-deur), *s. f.* Qualité d'un bruit perçant et vibrant. La voix habituelle du cygne privé est plutôt sourde qu'éclatante; c'est une sorte de strideur, parfaitement semblable à ce que le peuple appelle le jurement du chat, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 35. Tout le monde sait que l'on fait cesser par un grand bruit la strideur incommode des grillons, ID. *Suppl. à l'hist. nat. Œuvr.* t. IX, p. 196.

— HIST. XVIe s. Strideur, dans Jehan Lemaire, d'après PALSGRAVE, p. 22.

— ÉTYM. Provenç. *stridor;* espagn. *estridor;* ital. *stridore;* du lat. *stridorem* (voy. STRIDENT).

† **STRIDULANTS** (stri-du-lan), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Famille des cicadaires, renfermant le genre cigale.

† **STRIDULATION** (stri-du-la-sion), *s. f.* Bruit aigu produit par les insectes du genre cigale.

— ÉTYM. Lat. *stridulus*, qui rend un son aigre (voy. STRIDENT).

† **STRIDULEUX, EUSE** (stri-du-leû, leû-z'), *adj.* Un peu strident. || Terme de médecine. Se dit des bruits respiratoires qui ont un son aigre, sifflant, plus ou moins aigu. || Laryngite striduleuse, le faux croup.

STRIE (strie), *s. f.* || **1°** Terme d'histoire naturelle. Petit sillon longitudinal séparé du sillon pareil par une ligne saillante ou côte. Les stries d'une coquille. Les stries de la tige d'une plante. || Sillons très-fins et très-nombreux que l'on remarque sur quelques points de certains os. || Rayures que laisse sur les rochers la glissée des glaciers disparus, et qui servent à en indiquer le lit primitif. || **2°** Terme d'architecture. Nom donné à la partie pleine qui est entre les cavités des colonnes cannelées. La strie sépare deux cannelures, et ne doit pas être confondue avec une cannelure. En ce sens on dit plus souvent listel. || **3°** Il se dit des lignes colorées ou non et se détachant sur un fond quelconque, bien qu'elles n'y séparent pas des dépressions. Il [l'acide carbonique] devient légèrement visible par les ondulations et les stries qu'il forme dans ce fluide en le traversant, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 34. Une particularité remarquable dans plusieurs espèces de schorls cristallisés, ce sont des stries très-fines et parallèles entre elles qui sillonnent les faces de leurs cristaux, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 93. || Stries sanguines, filets de sang que l'on rencontre dans le pus et dans les produits sécrétés par des muqueuses malades. || **4°** Fils que l'on aperçoit sur le verre.

— ÉTYM. Lat. *stria*, strie.

STRIÉ, ÉE (stri-é, ée), *adj.* || **1°** Dont la surface présente des stries. Un beau gypse blanc en lames striées, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 31, dans POUGENS. || Terme d'anatomie. Corps striés, partie du cerveau saillante dans les ventricules latéraux, ainsi nommée à cause des nombreuses stries blanches qui traversent la substance grise. || **2°** Terme d'architecture. Pilastre strié, pilastre orné, dans toute sa hauteur, de cannelures avec listels. || **3°** Parties striées ou cannelées, suivant Descartes, petites parties qui, dans le tourbillon et le choc, ont pris une forme striée. Pensez-vous que Descartes fût persuadé de sa matière striée? VOLT. *Dial.* XXIV, 17.

— HIST. XVIe s. Strié, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *striatus*, de *stria*, strie.

† **STRIGE** (stri-j'), *s. f.* Vampire, génie malfaisant et nocturne. On lit dans la *Gazette de Bessarabie :* Les revenants occupent toujours une grande place dans l'imagination du peuple moldave.... les striges sont des morts qui se lèvent de leurs tombeaux dans la nuit qui précède le jour de la Saint-André, et qui vont, portant leur tombe sur leur tête, visiter leurs anciennes habitations, *Monit. univ.* 7 avr. 1868, p. 491, 3e col. L'Académie écrit stryge.

— ÉTYM. Lat. *striga*, oiseau de nuit qui passait pour déchirer les enfants, sorcière.

† **STRIGILATION** (stri-ji-la-sion), *s. f.* Sorte de massage exécuté avec une brosse rude après le bain.

— ÉTYM. Lat. *strigilis*, étrille.

STRIGILE (stri-ji-l'), *s. m.* Instrument en forme de racloire, en bronze, dont les anciens se servaient dans le bain pour racler la peau et en détacher la crasse. || Sorte de cannelures sinuées qui servent d'ornement à un certain nombre de sarcophages antiques.

— ÉTYM. Lat. *strigilis* (voy. ÉTRILLE, qui est le même mot).

† **STRIGILIFORME** (stri-ji-li-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence d'une étrille.

— ÉTYM. *Strigile*, et *forme*.

† **STRIQUER** (stri-ké), *v. a.* Terme de fabrique de drap. Finir, mettre la dernière main.

— ÉTYM. Allem. *Strich*, coup de main.

STRIURE (stri-u-r'), *s. f.* Disposition en stries. || Il se dit des coquilles ou des colonnes striées.

— HIST. XVIe s. Strieure, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Strier*.

† **STROBILAIRE** (stro-bi-lè-r'), *adj.* Qui concerne le strobile.

STROBILE (stro-bi-l'), *s. m.* || **1°** Terme de botanique. Fruit composé et en forme de cône, exemple : les fruits du sapin, du bouleau. Les cônes du pin seraient un agent de propagation des plus dangereux... sous l'influence de la chaleur de l'incendie, les strobiles encore verts éclatent, et leurs débris enflammés peuvent allumer de nouveaux foyers à plusieurs centaines de mètres de leur point de départ, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 12. || **2°** Terme de zoologie. Chaîne que forment les articles appendus au scolex ou tête de tænia chez les cestoïdes.

— ÉTYM. Lat. *strobilus*, pomme de pin, de στρόβιλος, toupie, qui se rattache à στρέφειν, tourner (voy. STROPHE).

† **STROBILIFORME** (stro-bi-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un strobile.

† **STROMA** (stro-ma), *s. m.* || **1°** Terme de botanique. Nom générique de la surface qui porte la fructification des plantes cryptogames. || **2°** Terme d'anatomie. Partie superficielle de l'ovaire des animaux qui renferme seule les ovisacs. || Tissu de l'ovaire lui-même, bien qu'il ne renferme pas d'ovules.

— ÉTYM. Στρῶμα, tapis, de στρώννυμι, étendre.

† **STROM-APPARAT** (stro-ma-ppa-ra), *s. m.* Terme de métallurgie. Courant d'eau ascendant qui n'enlève que les parties les plus ténues du minerai écrasé et qui tient les autres en suspension.

— ÉTYM. Allem. *Strom*, courant d'eau, et *apparat*, appareil.

† **STROMATES** (stro-ma-t'), *s. m. plur.* Titre de plusieurs anciens ouvrages, qui signifie proprement tapisseries (στρώματα), et qui se prend pour mélange de différents sujets, tel que l'ouvrage de saint Clément d'Alexandrie.

† **STROMBE** (stron-b'), *s. m.* Genre de coquilles univalves, où l'on distingue : le strombe géant, appelé vulgairement aile d'aigle et lambis; les marchands d'objets d'histoire naturelle donnent à sa coquille le nom de cornue digitale; le strombe oreille de Diane, dit vulgairement oreille de Diane, et, par corruption, oreille d'âne; le strombe galle, appelé aile d'ange dans les anciens catalogues de coquilles, il porte quelquefois le nom de tireur d'armes, et c'est le strombe aile d'ange de certains auteurs, LEGOARANT.

— ÉTYM. Στρόμβος, toupie, coquille en cône, de στρέφω, tourner.

† **STROMBITE** (stron-bi-t'), *s. f.* Sorte de roche. Quelques amas de strombite, tels que ceux que j'ai trouvés sur les bords de la Durance, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 90, dans POUGENS.

† **STROMBLE** (stron-bl'), *s. m.* Terme rural. Crochet à long manche pour tirer les herbes qui embarrassent le soc de la charrue

† **STRONGLE** (stron-gl'), *s. m.* Espèce d'entozoaire que l'on rencontre assez fréquemment dans les reins chez quelques animaux, et plus rarement chez l'homme, *strongylus gigas*, Rudolphi, *eustrongylus gigas*, Diesing.

— ÉTYM. Στρογγύλος, rond.

† **STRONTIANE** (stron-si-a-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance alcaline découverte à Strontian, en Écosse, d'où elle tire son nom.

† **STRONTIANIQUE** (stron-si-a-ni-k'), *adj.* Qui renferme de la strontiane.

† **STRONTIANITE** (stron-si-a-ni-t'), *s. f.* Minerai de strontiane.

† **STRONTIQUE** (stron-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui a rapport à la strontiane, au strontium. || Oxyde strontique, premier degré d'oxydation du strontium. On dit de même sulfure strontique.

† **STRONTIUM** (stron-si-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal qui, uni à l'oxygène, produit la strontiane.

— ÉTYM. Voy. STRONTIANE.

STROPHE (stro-f'), *s. f.* || **1°** Dans le théâtre ancien, la partie du chant qui répondait aux mouvements du chœur allant à droite, s'appelait strophe; la partie du chant qui répondait à son retour, s'appelait antistrophe. || **2°** Ensemble de vers, réunis dans un ordre déterminé, et produisant, par leur liaison et leur retour, un effet agréable à l'oreille. || **3°** Stance d'une ode (voy. STANCE).

— HIST. XVIe s. Comme ton Ronsard trop et très arrogamment se glorifie avoir amené la lyre grecque et latine en France, pour ce qu'il nous fait esbayr de ces gros et estranges mots, strophe et antistrophe; car jamais par aventure nous n'en ouysmes parler, *Quintilien censeur*, p. 203, dans LACURNE.

— ÉTYM. Στροφή, action de tourner, et aussi l'action du chœur, dans la tragédie, allant et venant, et son chant durant cette évolution; de là le sens de *strophe* en poésie.

† **STROPHULUS** (stro-fu-lus') ou **STROPHULE** (stro-fu-l'), *s. m.* Terme de médecine. Inflammation cutanée, fréquente chez les enfants à la mamelle et lors de la première dentition, caractérisée par des papules prurigineuses rouges ou blanches.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *strophus*, bandelette, de στρόφος, bandelette, de στρέφειν, tourner.

STRUCTURE (stru-ktu-r'), *s. f.* || **1°** Manière dont un édifice est bâti. Superbes monuments de l'orgueil des humains, Pyramides, tombeaux dont la noble structure A témoigné que l'art, par l'adresse des mains Et l'assidu travail, peut vaincre la nature...., SCARRON, *Sonnet*. Remettons-nous devant les yeux la structure du temple, où était le lieu très-saint, le saint des saints.... BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 78e *jour*. Si le propriétaire occupe lui-même sa maison, il sera aisé d'en savoir la valeur ou par les louages précédents, ou par le contrat d'achat, ou par l'estimation qu'on en fera par rapport à sa situation, au nombre de ses étages, à la solidité de sa structure, VAUB. *Dîme*, p. 75. De tous ses amis morts un seul ami resté Le mène en sa maison de superbe structure; C'était un riche abbé, fou de l'architecture, BOIL. *Art poét.* IV. Qu'on observe la légèreté de leur vol [des oiseaux], la douceur de leur chant, l'admirable structure de leurs nids, MÉZENGUI, *Hist. abrég. de l'anc. testam.* 5e *jour*. || Par extension. Ce grand et superbe ouvrage [le monde] N'est point pour l'homme un langage Obscur et mystérieux; Son admirable structure Est la voix de la nature Qui se fait entendre aux yeux, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 2. || **2°** Plus rarement, l'action de bâtir. Un trésor de charité, où les pauvres trouvaient des ressources journalières à leurs misères, et l'Église, des moyens pour fournir à la structure de ses temples, à la décoration de ses autels et à l'entretien de ses ministres, MASS. *Conf. us. des réven. ecclésiast.* || **3°** Arrangement mécanique d'une substance minérale, d'une roche. || **4°** La structure d'un corps vivant, animal ou végétal, l'arrangement des diverses parties de ce corps. À la grande connaissance qu'il avait de l'anatomie, il joignait le talent d'imaginer heureusement les usages des structures, FONTEN. *Taubry*. L'animal n'a certains besoins que parce qu'il a une certaine structure, et il ne mène un certain genre de vie que parce que ce genre de vie est le résultat nécessaire de sa structure, BONNET, *Œuv. mél.* t. XVIII, p. 187, dans POUGENS. Les éléphants ne nous paraissent d'une structure si étrange que parce que nous les voyons séparés des végétaux.... CHATEAUB. *Gén.* I, V, 9, note. || Particulièrement, en langage anato-

mique, mode d'arrangement qui appartient aux corps organisés, et grâce auquel ils sont composés de parties élémentaires multiples et diverses par leur nature. || 5° Fig. La structure d'un discours, d'une phrase, la disposition, l'arrangement des parties d'un discours, d'une phrase. Le choix et l'arrangement des mots, la structure et l'harmonie de la composition, la grandeur modeste des pensées [dans une ode de Chapelain], BALZ. liv. VIII, lett. 15. En la mauvaise structure il y a toujours quelque chose à ajouter, ou à diminuer, ou à changer, non pas simplement pour le lieu, mais pour les mots, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 1051.

— HIST. XVI° s. La fortune m'a faict grand desplaisir d'interrompre la belle structure du Pont-Neuf de nostre grande ville, et m'oster l'espoir, avant mourir, d'en veoir en train l'usage, MONT. IV, 7. Aux endroits où elle [l'alcyon] veoid que sa structure [de son nid] se desment et se lasche pour les coups de mer, ID. II, 198.

— ÉTYM. Lat. *structura*, de *struere*, construire.

† **STRUME** (stru-m'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme d'écrouelles. Affecté de strume.

— HIST. XVI° s. Les strumes et les escrouelles, PARÉ, V, 14.

— ÉTYM. Provenç. *estruma, struma*; du lat. *struma*, scrofule, qui se rattache à *strues*, tas, et à *struere*.

† **STRUMEUX, EUSE** (stru-meû, meû-z'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de scrofuleux. || Ganglions strumeux, ceux qui sont engorgés par cause scrofuleuse.

— HIST. XIII° s. Boisteus et estrumeus et borgnes, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 166.

— ÉTYM. Provenç. *estrumos*; du lat. *strumosus*, de *struma*, strume.

† **STRUTHINE** (stru-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Synonyme de saponine.

— ÉTYM. Στρούθιον, saponaire.

† **STRUVITE** (stru-vi-t'), *s. f.* Substance minérale riche en phosphate ammoniaco-magnésien, recherchée par les agronomes pour amender les terres.

† **STRYCHNATE** (stri-kna-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide strychnique avec une base.

† **STRYCHNÉES** (stri-knée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des loganiacées, dont le type est le strychnos.

† **STRYCHNINE** (strik-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcali végétal fort vénéneux qu'on ne trouve que dans les végétaux vénéneux de la tribu des strychnées.

† **STRYCHNINIQUE** (stri-kni-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide strychninique, corps obtenu par l'action de l'acide sulfurique chaud sur la strychnine.

† **STRYCHNIQUE** (stri-kni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un acide particulier (voy. IGASURIQUE).

† **STRYCHNISME** (stri-kni-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Ensemble des phénomènes causés par la strychnine ou ses sels.

† **STRYCHNOCHROMINE** (stri-kno-kro-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante jaune des strychnos et des lichens qui couvrent la fausse angusture.

— ÉTYM. *Strychnos*, et χρῶμα, couleur.

† **STRYCHNOS** (stri-knos'), *s. m.* Genre de plantes loganiacées, auquel appartiennent la noix vomique et la fève de Saint-Ignace; on y distingue : le strychnos noix vomique, dit vulgairement vomiquier, et dont les semences, improprement nommées noix vomique, se trouvent dans les pharmacies; le strychnos *ignatia* (voy. FÈVE DE SAINT-IGNACE), et le strychnos tieuté appelé tieuté à Java, et dont le suc sert à préparer l'upas tieuté, un des poisons les plus violents.

— ÉTYM. Lat. *strychnus*, du grec στρύχνος, morelle à fruits noirs.

STRYGE (stri-j'), *s. m.* L'Académie donne le genre masculin et un *y* à ce mot; mais ni l'un ni l'autre ne peuvent être; il faut écrire strige et le faire féminin (voy. STRIGE).

STUC (stuk), *s. f.* En gâchant le plâtre avec une dissolution de colle forte, introduisant ensuite des matières colorées dans la masse lorsqu'elle est encore en bouillie, et la polissant lorsqu'elle est solide et appliquée sur les objets que l'on veut en recouvrir, on fait un enduit qui imite parfaitement le marbre, et qu'on connaît sous le nom de stuc, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 430, dans POUGENS. || On fait aussi du stuc avec du marbre blanc pulvérisé et de la chaux. Le stuc était connu des anciens; il fut réinventé au commencement du XIV° siècle en Italie, où le climat sollicite et protége cette manière commode et peu coûteuse d'orner l'intérieur et même l'extérieur des habitations, DE LABORDE, *Émaux*, p. 502.

— HIST. XVI° s. À Barthelemy de Miniato, paintre florentin, pour neuf mois entiers qu'il a vacqué à besongner pour le roy, ès ouvrage de stucq, DE LABORDE, *Émaux*, p. 502. Ceste Junon estoit faite d'estuc si blanc et si bien taillé, qu'il n'y avoit celluy qui ne le print pour vray marbre, ID. *ib.* p. 502.

— ÉTYM. Espagn. *estuque*; ital. *stucco*; de l'anc. haut-all. *stucchi*, croûte.

STUCATEUR (stu-ka-teur), *s. m.* Ouvrier qui travaille en stuc. Les stucateurs se vantent, avec l'aide de trois ou quatre autres, de la rendre [la grande galerie du Louvre] faite d'un bout à l'autre en cinq ou six ans, POUSSIN, *Lett.* 29 juin 1641. En France, le stuc ne me semble pas avoir été introduit avant le XVI° siècle; c'est François I^er^ qui l'appliqua à la décoration magnifique, mais un peu hâtive, de son château de Fontainebleau; il fit venir des stucateurs d'Italie, et ces artistes apportèrent avec eux la chose et son nom, DE LABORDE, *Émaux*, p. 502.

— ÉTYM. Ital. *stuccatore*, de *stucco*, stuc.

† **STUD-BOOK** (steud-bouk), *s. m.* Registre où l'on inscrit et conserve la généalogie des chevaux de pur sang. L'Angleterre et la France ont chacune leur stud-book; celui de l'Angleterre remonte à 1791. Les juments de pur sang, inscrites au stud-book français, pourront obtenir annuellement des primes.... *Ordon. roy. du 24 oct. 1840 concernant les haras*, art. XI.

— ÉTYM. Angl. *stud-book*, de *stud*, haras, et *book*, livre.

STUDIEUSEMENT (stu-di-eû-ze-man), *adv.* Avec application. Cela est studieusement travaillé.

— ÉTYM. *Studieuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *estudiosamen*; espagn. *estudiosamente*; ital. *studiosamente*.

STUDIEUX, EUSE (stu-di-eû, eû-z'), *adj.* Qui aime l'étude. Un écolier studieux. Studieux amateur et de Perse et d'Horace, BOIL. *Épît.* X. || Il se dit aussi des choses. Le sage De son loisir studieux Doit faire un plus noble usage, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 2. Ces chants, de ma prison témoins harmonieux, Feront à quelque amant des loisirs studieux Chercher quelle fut cette belle, A. CHÉN. *la Jeune captive*.

— HIST. XIII° s. Valerius neis [même] la clame [la femme] Hardie et artificieuse, Et trop à nuire estudieuse, *la Rose*, 9457. || XVI° s. L'homme.... recognoissant sa foiblesse naturelle.... humble, obeissant, disciplinable, studieux, ennemy juré d'heresie.... MONT. II, 236.

— ÉTYM. Provenç. *estudios*; espagn. *estudioso*; ital. *studioso*; du lat. *studiosus*, de *studium*, étude.

† **STUDIOSITÉ** (stu-di-ô-zi-té), *s. f.* Caractère du studieux.

— HIST. XVI° s. Honnesteté, abstinence, sobrieté, chasteté et continence, clemence, modestie, studiosité et humilité, *les Triomphes de la noble dame*, f° 36, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Studieux*.

† **STUFFING-BOX** (steu-fin'gh-boks'), *s. m.* Se dit, dans les machines à vapeur, des pièces destinées à intercepter la communication entre deux milieux dans lesquels se meut une tige. On emploie quelquefois pour les pompes le stuffing-box.

— ÉTYM. Angl. *stuffing*, rembourrage, et *box*, boîte.

STUPÉFACTIF, IVE (stu-pé-fa-ktif, kti-v'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de stupéfiant.

— HIST. XVI° s. Vous userez de medicamens stupefactifs, comme oleum papaveris.... PARÉ, VII, 7.

— ÉTYM. Voy. STUPÉFAIT.

STUPÉFACTION (stu-pé-fa-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Engourdissement d'une partie du corps. Ce remède cause la stupéfaction. || 2° Fig. Étonnement extraordinaire. Sa stupéfaction fut complète. Il ne pouvait revenir de sa stupéfaction.

— HIST. XVI° s. Rien n'empesche que la pierre, descendant par lesdits vaisseaux ureteres, ne puisse faire stupefaction à la cuisse, PARÉ, I, 30.

— ÉTYM. Lat. *stupefactionem*, de *stupefactus*, stupéfait.

STUPÉFAIT, AITE (stu-pé-fè, fè-t'), *adj.* À qui la surprise cause une sorte d'engourdissement. Mademoiselle est immobile, vous muet, et moi stupéfaite, MARIV. *l'Épreuv.* sc. 11. Candide tout stupéfait ne démêlait pas encore trop bien comment il était un héros, VOLT. *Candide*, II. Je ne puis m'empêcher de rire de leurs mines stupéfaites, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, IV, 2.

— ÉTYM. Lat. *stupefactus*, de *stupere*, être étonné, stupide, et *facere*, faire.

STUPÉFIANT, ANTE (stu-pé-fi-an, an-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui stupéfie. Remède stupéfiant. || Substantivement. Les narcotiques sont des stupéfiants. || Fig. C'est stupéfiant.

STUPÉFIÉ, ÉE (stu-pé-fi-é, ée), *part. passé* de stupéfier. Jeté dans l'engourdissement. || Fig. Il y a si peu d'intervalle entre l'Éloge de Fénelon condamné par un arrêt du Conseil, et votre discours (condamné sans doute par le recteur Cogé), que je suis encore stupéfié de votre intrépidité, VOLT. *Lett. Suard*, 16 juill. 1774. Au lieu de surpris ou d'étonné, on dit stupéfié; sentez-vous la nuance? stupéfié! non pas stupéfait, prenez-y garde; stupéfait est pauvre, rebattu; fi! ne m'en parlez pas, c'est un drôle capable de se laisser trouver dans un dictionnaire, A. DE MUSSET, *Lett. de Dupuis et Cotonet*, 1836.

STUPÉFIER (stu-pé-fi-é), je stupéfiais, nous stupéfiions, vous stupéfiiez; que je stupéfie, que nous stupéfiions, que vous stupéfiiez, *v. a.* || 1° Terme de médecine. Diminuer, suspendre le sentiment. Le propre de l'opium est de stupéfier. || 2° Fig. Causer une grande surprise. Ce discours stupéfia toute la compagnie.

— HIST. XVI° s. Que la ligature ne soit aussi trop serrée, de peur de stupefier et faire perdre le sentiment à la partie, PARÉ, IX, 23.

— ÉTYM. Voy. STUPÉFAIT; provenç. *stupefar*; ital. *stupefare*.

STUPEUR (stu-peur), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Engourdissement général; diminution de l'activité des facultés intellectuelles, accompagnée d'un air d'étonnement ou d'indifférence. La stupeur est un phénomène de certaines fièvres graves. || 2° Fig. Espèce d'immobilité causée par une grande surprise ou par une frayeur subite. Cet état de stupeur où la paresse de penser empêche de comprendre et même d'écouter, GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 86, dans POUGENS. Ce deuil sec et muet, sans larmes et sans plainte, De cet œil insensé l'immobile stupeur, Plus cruels que les cris, me causent plus de peur, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* IV, 5. || *Au pluriel.* Et ce qui plonge l'âme en des stupeurs profondes, C'est la perfection de ces gredins immondes, V. HUGO, *Châtiments*, VI, 6.

— HIST. XVI° s. Stupeur qui est diminution de mouvoir et sentir, PARÉ, VIII, 9.

— ÉTYM. Provenç. *stupor*; espagn. *estupor*; ital. *stupore*; du lat. *stuporem*. Il y a, dans le sanscrit, *stumbh*, être étonné; on dit que le *bh* sanscrit ne se change pas en *p* latin; dans tous les cas, le sanscrit *stumbh* et le latin *stupere* dérivent du radical *stha*, en latin *stare*, être debout, immobile.

STUPIDE (stu-pi-d'), *adj.* || 1° Frappé de stupeur. Je demeure stupide, Non que votre colère ou la mort m'intimide.... CORN. *Cinna*, V, 1. Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle inspira à la terre; elle mit les rois dans le silence, et les rendit comme stupides, MONTESQ. *Rom.* 6. L'abbé Marini, quand je lui présentai cette inscription, demeura stupide comme le Cinna de Corneille, P. L. COUR. *Lett.* I, 33. Mon esprit.... S'en revint.... Ébloui, haletant, stupide, épouvanté, Car il avait au fond trouvé l'éternité, V. HUGO, *Feuilles d'aut. la Pente de la rêverie.* || 2° Par extension. D'un esprit lourd et pesant. Il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles et d'en composer un discours, DESC. *Méth.* V, 9. Horace, ne crois pas que le peuple stupide Soit le maître absolu d'un renom bien solide, CORN. *Hor.* V, 3. Ils [les hommes] suivent en tous lieux, comme bêtes stupides, Leurs sens pour souverains, leurs passions pour guides, ID. *Imit.* III, 12. Cela est clair et si clair qu'il faut être ou stupide ou tout à fait mal intentionné pour n'en pas convenir, VAUB. *Dîme*, p. 153. || Stupide à, hébété pour. L'amour de la gloire éternelle Les sait si pleinement saisir, Que leur âme est stupide à tout autre plaisir, CORN. *Imit.* II, 6. || Substantivement. Et la stupide au sien [son devoir] peut manquer d'ordinaire, Sans en avoir l'envie; et sans penser le faire, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Ce nombre de stupides [gens bornés dans un petit cercle d'idées] comprend, dans le christianisme même, presque tous

les gens de travail, presque tous les pauvres, la plupart des femmes de basse condition, tous les enfants, NICOLE, *Ess. mor.* 1er *traité*, ch. 10. Le stupide est un sot qui ne parle point, en cela plus supportable que le sot qui parle, LA BRUY. XII. || 3° Qui a le caractère de la stupidité. Un silence stupide. Une stupide insensibilité. Je vous promets que ma patience sera plus stupide que votre sentiment n'est délicat, BALZ. Liv. V, *lett.* 12. Alors ce ne fut plus que stupide ignorance, BOIL. *Sat.* XII.

— HIST. XVIe s. Nous voyons que porter patiemment la croix, n'est pas estre du tout stupide, et ne sentir douleur aucune, CALV. *Instit.* 454. En aucunes [bronchocèles] est trouvé une chair stupide, c'est à dire avec peu de douleur, et souvent sans douleur, PARÉ, VI, 9. La tourbe de nos hommes, stupide, basse, servile, instable, MONT. I, 326.

— ÉTYM. Lat. *stupidus* (voy. STUPEUR).

STUPIDEMENT (stu-pi-de-man), *adv.* D'une manière stupide. Il restait stupidement immobile. Parler stupidement.

— HIST. XVIe s. J'aime la vie et la cultive, telle qu'il a pleu à Dieu nous l'octroyer; je ne vois [vais] pas desirant qu'elle eust à dire la necessité de boire et de manger.... ny qu'on produisist stupidement des enfants par les doigts ou par les talons, MONT. IV, 303.

— ÉTYM. *Stupide*, et le suffixe *ment*.

STUPIDITÉ (stu-pi-di-té), *s. f.* || 1° Privation d'esprit et de jugement. Ce repos dans cette ignorance [sur ce qui nous attend après la mort] est une chose monstrueuse, dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie, PASC. *Pens.* IX, 2, édit. HAVET. Le temps de cette vie est proprement un temps de stupidité; toutes nos connaissances y sont obscures, sombres, languissantes, NICOLE, *Ess. mor.* 3e *traité*, ch. 2. L'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude, Qui jamais ne sortant de sa stupidité.... BOIL. *Épît.* XI. La stupidité est en nous une pesanteur d'esprit qui accompagne nos actions et nos discours, LA BRUY. *Théophr.* XIV. Abdère même, cette petite ville si renommée jusqu'ici pour la stupidité de ses habitants, eut à peine produit Démocrite, qu'elle vit paraître Protagoras, BARTHÉL. *Anach.* ch. 29. || 2° Parole, action stupide. Il ne dit, il ne fait que des stupidités. C'est une stupidité.

— HIST. XVIe s. Il convient que ceux qui font de patience stupidité, et d'un homme fort et constant un tronc de bois, perdent courage et se desesperent, quand ils se voudront adonner à patience, CALV. *Instit.* 555. Cette morne, muette et sourde stupidité [de la douleur], MONT. I, 7. Des biens, dont la plus grande partie est de nous ignorée, à cause de nostre stupidité, LANOUE, 151.

— ÉTYM. Lat *stupiditatem*, de *stupidus*, stupide.

† **STUPRE** (stu-pr'), *s. m.* Latinisme introduit par Voltaire pour exprimer quelque commerce criminel. Une preuve qu'il s'agissait [dans l'exil d'Ovide] de quelque stupre, de quelque inceste, de quelque aventure secrète de la sacrée famille impériale.... VOLT. *Dict. phil. Ovide.*

— ÉTYM. Lat. *stuprum*.

† **STYGIAL, ALE** (sti-ji-al, a-l'), *adj.* Synonyme de stygien. Et de grâce, satrape du palais stygial, donne-moi.... CYR. DE BERG. *Pédant joué*, I, 1. La troupe stibiale et stygiale [les médecins qui donnent l'antimoine et qui causent la mort], GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 96. À la clarté du flambeau stygial.... J. B. ROUSS. *Allég.* I, 4.

— ÉTYM. Lat. *stygialis*, de *Styx*.

† **STYGIEN, IENNE** (sti-jiin, jiè-n'), *adj.* Qui a rapport au styx. || Terme d'ancienne chimie. Eaux stygiennes, toutes les eaux-fortes, parce que, semblables à celles du Styx, elles rongent les métaux.

— ÉTYM. Voy. STYX.

† **STYLAIRE** (ti-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient au style.

STYLE (sti-l'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Poinçon en métal, en ivoire, en os pointu par un bout et aplati par l'autre, avec lequel les anciens, dès l'origine de l'écriture, ont tracé leurs pensées sur la surface de la cire ou de tout autre enduit mou. Je le voyais, un style ou poinçon à la main, suivre à plusieurs reprises les contours des lettres que son maître avait figurées sur des tablettes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. || Le bout aplati servait à effacer; et retourner le style signifiait effacer, corriger. || 2° Terme de gnomonique. Tige qui produit l'ombre dans les gnomons et les cadrans solaires. || 3° Terme de botanique. Partie du pistil ordinairement placée au sommet de l'ovaire et portant le stigmate. || Terme de zoologie. Filet du balancier des diptères. || 4° Par métonymie de l'instrument employé pour écrire à l'écriture elle-même, le langage considéré relativement à ce qu'il a de caractéristique ou de particulier pour la syntaxe et même pour le vocabulaire, dans ce qu'une personne dit, et surtout dans ce qu'elle écrit. On connaît à ce style et doux et décevant, Comme en l'art de trahir ton esprit est savant, TRISTAN, *Mariane*, III, 3. Ce style figuré dont on fait vanité Sort du bon caractère et de la vérité, MOL. *Mis.* I, 2. Nous avons vu de vous des églogues d'un style Qui passe en doux attraits Théocrite et Virgile, ID. *Fem. sav.* III, 5. Ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait, SÉV. 10. Vos chansons m'ont paru jolies, j'en ai reconnu les styles, ID. 19. Je trouvai l'autre jour une lettre de vous.... vous aviez dix ans.... il y a déjà du bon style à cette lettre, ID. 221. C'est une fort plaisante chose de trouver dans mes lettres des nouvelles de la cour; elles avaient le style des gazettes, car il y avait aussi des articles de Copenhague et d'Oldembourg, ID. 444. Sa fille est malade; elle en reçoit pourtant des lettres, mais d'un style qui n'est point fait : ce sont des chères mamans, et des tendresses d'enfant, quoiqu'elle ait vingt ans, ID. 23 octobre 1675. Mandez-moi bien de vos nouvelles; je vous écris en détail; car nous aimons ce style, qui est celui de l'amitié, ID. 1er déc. 1690. Mais revenons à nos moutons, car vous voulez des détails, et il me semble que vous m'avez écrit autrefois que c'était le style de l'amitié, COULANGES, dans SÉV. t. X, p. 179, édit. RÉGNIER. C'est lui [Tertullien] qui, par son style ou ferme ou dur comme on voudra l'appeler, enfonce le plus ses traits, BOSS. 6e *avert.* 87. Faire parler en même temps avec Moïse tant d'hommes de caractère et de style différent, ID. *Hist.* II, 13. J'y ai joint [à une nouvelle édition] cinq épîtres nouvelles.... elles sont de même style que mes autres écrits, et j'ose me flatter qu'elles ne leur feront point de tort, BOIL. 4e *préface.* Mon style ami de la lumière, ID. *Sat.* XII. L'un en style pompeux habillant une églogue, ID. *Disc. au roi.* Ne valait-il pas mieux vous perdre dans les nues, Que d'aller sans raison, d'un style peu chrétien, Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien? ID. *Sat.* IX. Un style trop égal et toujours uniforme En vain brille à nos yeux; il faut qu'il nous endorme, ID. *Art. poét.* I. Le style le moins noble a pourtant sa noblesse, ID. *ib.* Mais de ce style [le burlesque] enfin la cour désabusée Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée, ID. *ib.* Régnier.... Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles, ID. *ib.* II. Capys qui s'érige en maître du beau style... LA BRUY. I. Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de Balzac et de Voiture, ID. I. L'on écrit régulièrement depuis vingt années : l'on est esclave de la construction, l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme et réduit le style à la phrase purement française, ID. I. Un style grave, sérieux, scrupuleux, va fort loin, ID. I. Comme un particulier se peint dans son discours, ainsi le style dominant est quelquefois une image des mœurs publiques, ROLLIN, *Traité des Ét.* t. I, *Disc. prélim.* p. 91, dans POUGENS. Avant que de se mettre à la composition d'un ouvrage, il faut avoir travaillé à se faire un style; rien de plus utile pour cela que de traduire, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 197, dans POUGENS. Il [Zadig] n'a point le bon style oriental; Zadig se contentait d'avoir le style de la raison, VOLT. *Zadig*, 7. Un des plus grands défauts des ouvrages de ce siècle, c'est le mélange des styles, et surtout de vouloir parler des sciences comme on en parlerait dans une conversation familière, ID. *Mél. litt. Cons. à un journal.* Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art, ou plutôt un très-heureux naturel, à mêler quelques traits d'un style majestueux dans un sujet qui demande de la simplicité; à placer à propos de la finesse et de la délicatesse dans un discours de véhémence et de force, ID. *ib. Dict. phil. Style*, 1. Le style élégant est si nécessaire que, sans lui, la beauté des sentiments est perdue; il suffit seul pour embellir les sentiments les moins nobles et les moins tragiques, ID. *ib.* Le style rend singulières les choses les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus simples, ID. *ib.* La force de votre style qui ne perdra rien par la sagesse de votre esprit, ID. *Lettr. Servan*, 27 sept. 1769. Parlez-moi des Lettres provinciales! quoi! vous louez Fénelon d'avoir de la variété? si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui : c'est partout Télémaque, ID. *Lett. d'Olivet.* 6 janv. 1736. Les idées seules forment le fond du style; l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire, et ne dépend que de la sensibilité des organes, BUFF. *Disc. récept.* Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées, ID. *ib.* Le style est l'homme même, ID. *ib.* L'accord entre le sujet, la fin et les moyens fait toute la beauté du style, CONDIL, *Art d'écr.* IV, 5. Le style des ouvrages didactiques demande qu'ordinairement les phrases en soient courtes; il veut encore qu'il y ait entre elles une gradation sensible, ID. *ib.* IV, 2. Style se dit des qualités du discours plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 198. Il [Fontenelle] a eu, comme tous les bons écrivains, le style de sa pensée, ID. *Œuv.* t. VI, p. 13. Ces jeunes gens qui croient prendre le style de M. de Voltaire en suivant son orthographe, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Reprise.* Exprimer sa pensée avec le moins de mots et le plus de force qu'il est possible, voilà le style austère et grave, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 217. Le style de l'histoire doit être simple avec dignité, et d'un ton naturel également éloigné de l'affectation et de la négligence, de l'enflure et de la bassesse, ID. *ib.* t. VIII, p. 126. Le haut style est partout le même, parce qu'il est partout étranger à l'usage, et qu'il est pris dans l'analogie des images avec les idées, laquelle est à peu près la même dans tous les pays et dans tous les temps, ID. *ib.* t. VII, p. 110. « Le style du président de Montesquieu! » disait, il y a quelque temps, avec dédain M. de Buffon; mais Montesquieu a-t-il un style? » N'aurait-il pas mérité qu'on eût osé lui répondre : Il est vrai, Montesquieu n'a eu que le style du génie, et vous, monsieur, vous avez le génie du style, GRIMM, *Corresp.* février 1788. D'une affreuse beauté son style étincelant [de Dante] Est, comme son Enfer, profond, sombre et brûlant, DELILLE, *Imag.* V. On annonçait [vers 1825] que le grand style, le vrai style, le suprême style allait naître, style à ciselures, style chatoyant et miroitant, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 1. Tous les paysans ont du style, TÖPFFER, cité par SAINTE-BEUVE, *Moniteur*, 16 août 1853. || Du même style, sans changer de ton. Vantez-nous bien du même style Et les émigrés et Caton, M. J. CHÉNIER, *Épît. à Delille.* || Prendre même style, être sur le même ton. Sa fleurette pour toi prend encor même style, CORN. *Ment.* III, 4. || Se mettre sur le haut style, parler d'un ton ampoulé. Madame.... ce n'est point mon dessein de vous cajoler, ni de me mettre sur le haut style, BALZ. liv. VII, *lett.* 22. Quel diable de jargon entends-je ici? voici bien du haut style, MOL. *Préc.* 5. || Les trois styles, le simple, le tempéré et le sublime. || Style magnifique, celui dont la grandeur vient de la pompe et de l'éclat des expressions. || Style sublime, style dont la grandeur vient de celle des pensées, que la simplicité de l'expression fait surtout ressortir. || Style barbare, manière d'écrire grossière et incorrecte. || Il n'a point de style, il n'a point une manière d'écrire qui soit à lui, et aussi il écrit sans art. || Les finesses, les grâces du style, certains arrangements, certains tours qui donnent de la grâce, de la finesse au style. Rien de plus difficile que les grâces; celles du style consistent dans l'aisance, la souplesse, la variété de ses mouvements, et dans le passage naturel et facile de l'un à l'autre, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 221. || Style de l'Écriture, les expressions, les formes de langage usitées dans la Bible. || Style du palais, les formules selon lesquelles on dresse les actes judiciaires. || Style de palais, les termes dont on ne se sert que dans les procédures et les plaidoiries. || On dit de même : style de pratique, style de notaire, style de chancellerie, etc. || On dit, en langage de pratique, clause de style, pour clause que les notaires mettent par habitude dans leurs actes, sans que cela tire à conséquence spéciale. || Fig. Qui ne sait que, dans le maudit pays où nous écrivons [la France], ces sortes de phrases sont de style de notaire, et ne servent que de passe-port aux vérités qu'on veut établir d'ailleurs? D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 10 oct. 1764. || Fig. Réduire en style, réduire en vaines

formules. Il y a des conjonctures dans lesquelles on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux rois, RETZ, 2, 140. || Ce n'est qu'un style, ce n'est qu'une simple formule. C'est avec Auguste qu'il n'y a plus de mesure ; le sénat lui décerne l'apothéose de son vivant; cette flatterie devient le tribut ordinaire payé aux empereurs suivants ; ce n'est plus qu'un style, VOLT. *Dict. phil. Flatterie.* || **5°** Terme de beaux-arts. Caractère de la composition et de l'exécution. Cette peinture est de bon style. Ayez d'abord la pensée, et vous aurez du style après, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 45, dans POUGENS. On sait que le style idéal était consacré aux dieux ; le style héroïque venait ensuite ; puis le style historique et le style athlétique, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 208. Les mêmes disproportions qui régnaient au dehors de l'édifice [église gothique] se faisaient remarquer au dedans; mais ces défauts étaient rachetés par le style hardi des voûtes et l'effet religieux de leurs ombres, CHATEAUBR. *Mart.* liv. V. || Il se dit de la danse dans le même sens. Si j'étais chargé de la conduite d'un jeune danseur en qui j'aurais aperçu de l'intelligence, quelque amour pour la gloire et un véritable talent, je lui dirais : commencez par avoir un style, mais prenez garde que ce style soit à vous, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* III, 4, 8. || Absolument. Style l'art d'ennoblir le vrai, et de l'achever en le revêtant d'une apparence nettement caractéristique. || Style s'emploie aussi pour désigner le style grec, c'est-à-dire la grandeur obtenue par la simplicité des détails. || Caractère général des œuvres des artistes d'une même époque. || Particulièrement, caractère général des œuvres d'un artiste. Ce tableau est dans le style de tel maître. On avertirait bien les jeunes peintres de ne pas imiter Antoine Coypel, parce qu'avec du mérite il avait un style vicieux, mais .... LEVESQUE, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 416. || **6°** La manière de procéder en justice (sens qui a vieilli). Le style du parlement. Le style des finances. Style de la cour de Rome. Le style du Châtelet. || **7°** Manière d'envisager ou de présenter les choses, façon d'agir. Laissons ce style [parlons d'autre chose], MOL. *Éc. des f.* I, 6. Ce langage à comprendre est assez difficile, Madame; et vous parliez tantôt d'un autre style, ID. *Tart.* IV, 5. Je suis devenu là-dessus savant à mes dépens et connais le style des nobles, ID. *G. Dand.* I, 1. Il n'y a rien de tel que d'être insolent .... j'ai toujours haï ce style ; mais, s'il réussit, il faut changer d'avis, SÉV. 22 janvier 1674. Je crus voir à Lambesc que le plaisir.... des Provençaux était d'animer, de brouiller .... ah fi ! quittez ce style de province et de Provence, ID. 7 janv. 1689. Et si vous prenez le chemin de dire : qu'est-ce que cent écus plus ou moins? ce style fait bien voir du pays, ID. *à Mme de Grignan*, 12 févr. 1672. C'est [M. de Lavardin] le moins lâche et le moins courtisan que j'aie jamais vu ; vous aimeriez bien son style dans de certains endroits, ID. 16 oct. 1675. Les jésuites criaient contre Pascal, et l'eussent appelé pamphlétaire, mais le mot n'existait pas encore; ils l'appelaient tison d'enfer, la même chose en style cagot, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || **8°** Vieux style, ancien style, manière de compter dans le calendrier (il retardait de dix jours) avant sa réformation par Grégoire XIII; nouveau style, la manière dont on compte depuis cette réformation. Quatre dominicains furent brûlés le dernier mai 1509, ancien style, VOLT. *Mœurs*, 129. Les Anglais ont adopté le nouveau style en 1752, après l'avoir rejeté pendant 170 ans; l'Europe entière l'a reçu, à l'exception de la Russie, qui seule s'y refuse encore, BAILLY, *Hist. ast. mod.* t. I, p. 396. || Vieux style se dit aussi de l'ère chrétienne, par opposition à l'ère républicaine commencée le 22 septembre 1792.

— HIST. XIVe s. Les bouchiers de Paris tiennent que en un beuf, selon leur style et leur parler, n'a que quatre membres principaux, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Vous vous ordonnerez par mon conseil, tant que vous aurez appris la maniere et le stile du fait [Piètre du Bois à Philippe d'Artevelle], FROISS. II, II, 101. Que [car] tous deux savez le setille Vous entretenir en tous sens, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 686. Pou [de femmes] veulent estre en une ville Champestre; ce n'est pas le style ; Elles desirent les cités, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 528. Pour la conduite de la feste de l'espinette y avoit aux gages de la ville un herault qui s'appeloit le noble epousté ; ne luy estoit permis de faire aucun stile ou œuvre mecanique, *les Rois de l'espinette*. En leurs franchises, privileges, libertez, statuts, loix, coustumes, establissements, stiles, observances et usances du pays de Bourdeaux, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 238, dans LACURNE. Si bien et en si notable style comme on peust voir.... *Bouciq.* II, 30. Je m'en allay emmy la ville Pour monstrer que j'estoye fricquet, Ferme, duyt et rusé du stille, Esveillé comme ung saupiquet, COQUILLART, *Monol. de la botte de foin.* || XVIe s. Il fut le premier qui changea le style de faire la guerre dont les Romains usoient en ce temps-là, AMYOT, *Pélop. et Marcell. comp.* 4. Il s'aida beaucoup de Demosthenes à former son style, ID. *Caton*, 5. Consideré que ledit stil de la drapperie donne moien à gagner leurs vies .... *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, juil. et août 1867, p. 114. Ils accuserent cette pratique, comme ennemie de leur style ancien [manière d'agir], MONT. I, 23. Comme on presenta à Neron à signer, suivant le style, la sentence .... ID. II, 1. Entretenant les enfants de manger, et les faisant aussi enseigner, monstrer et apprendre quelque stile selon leur âge, leur estat et qualité, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 641. Platon permet, et le style est tel en plusieurs endroits, d'attirer par fraudes et fausses esperances de faveur ou pardon le criminel à descouvrir son fait, CHARRON, *Sagesse*, p. 20, dans LACURNE. Styl est l'ordre judiciaire et maniere de proceder en justice tellement reglé et stylé que nul ne le revoque en doute, *Grand coust. de France*, I, p. 104, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *estil*; espagn. *estilo*; ital. *stile*; du lat. *stylus*, proprement poinçon, puis style, qui vient du grec στῦλος, colonne, pointe, poinçon, rattaché à στύω, ériger, qui tient à *sthâ*, *stare*, être debout.

† 1. **STYLÉ, ÉE** (sti-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'un style, d'un long style.

2. **STYLÉ, ÉE** (sti-lé, lée), *part. passé* de styler. Tant ces nouveaux réformateurs avaient de peine à se contenter, et tant ils étaient peu stylés à enseigner précisément ce qu'il fallait croire, BOSS. *Variat. préface.* Voilà un drôle qui n'est pas encore stylé, BRUEYS, *Muet*, I, 2. Elle était si stylée à plaire aux hommes, qu'elle trouva le secret de charmer encore celui-là, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1. Des hommes, des chevaux, des chiens tous exercés, stylés, qui, par leurs mouvements, leurs recherches et leur intelligence, doivent concourir au même but [dans la chasse], BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 17.

STYLER (sti-lé), *v. a.* Terme familier. Dresser, habituer, faire la leçon. Prends soin de bien styler notre homme, LA FONT. *Eunuque*, I, 5. Dubois, Noailles et Canillac, dans les commencements, avaient stylé Stairs à lui parler [au régent] d'un ton à lui imposer, ST-SIM. 486, 47.

— HIST. XVe s. Lesquels estoient bons hommes d'armes et tous stilés et usagés de fait de guerre, FROISS. II, III, 19. || XVIe s. Il y est stilé [il connaît cela], H. EST. *Précell.* p. 79.

— ÉTYM. *Style.*

STYLET (sti-lè ; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des sti-lè-z-aigus; stylets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || **1°** Sorte de poignard dont la lame est triangulaire et très-menue. Fra-Paolo, qui réchappa de ses blessures [dans un assassinat], garda longtemps un des stylets dont il avait été frappé, et mit au-dessous cette inscription : *stilo della chiesa romana*, VOLT. *Mœurs*, 185. Enfoncer un stylet dans le cœur de son ami, ID. *Jenni*, 10. || Fig. Fournissez-vous souvent de ces petits stylets mortels à poignées d'or enrichies de pierreries [de petits écrits philosophiques], ID. *Lett. d'Alembert*, 16 avr. 1765. Ces gens qui n'ont jamais su combattre qu'avec le stylet de la calomnie, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 288. || **2°** Terme de botanique. Division du style. || **3°** Terme de chirurgie. Petite tige métallique très-fine et flexible, terminée à l'une de ses extrémités par un petit bouton olivaire, et quelquefois percée à l'autre d'un chas ; cet instrument sert à sonder les plaies fistuleuses, à passer des mèches de séton.

— ÉTYM. Ital. *stiletto*, dimin. de *stilo*, au sens de poinçon.

† **STYLIDIÉES** (sti-li-di-ée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, voisine des synanthérées, nommée ainsi à cause du genre principal, *stylidium*, tirant son nom de son style, auquel se soudent les filets des étamines.

† **STYLIEN, IENNE** (sti-liin, liè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscles styliens, muscles qui s'insèrent à l'apophyse styloïde du temporal, et qui portent aussi le nom de bouquet de Riolan.

† **STYLIFORME** (sti-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un style ou d'un stylet.

— ÉTYM. *Style*, et *forme.*

† **STYLISME** (sti-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Souci exclusif de la phrase, sollicitude excessive pour la forme du style.

† **STYLISTE** (sti-li-st'), *s. m.* || **1°** Écrivain qui a du style. Michelet et Saint-Simon, tous deux Picards, tous deux grands stylistes, DESCHANEL, *Physiologie des écrivains.* || **2°** En un sens défavorable, écrivain qui a la prétention d'avoir du style.

† **STYLISTIQUE** (sti-li-sti-k'), *s. f.* Théorie du style. La stylistique latine.

STYLITE (sti-li-t'), *s. m.* Surnom donné à quelques solitaires chrétiens qui avaient placé leurs cellules au-dessus de portiques ou de colonnes. Saint Siméon le stylite. || Substantivement. C'est pourtant de cette guérite, C'est de ce céleste tombeau Que votre ami, nouveau stylite, A la lueur d'un noir flambeau.... GRESSET, *Chartr.*

— ÉTYM. Στυλίτης, de στῦλος, colonne (voy. STYLE).

STYLOBATE (sti-lo-ba-t'), *s. m.* Terme d'architecture. Piédestal qui porte des colonnes. || Se dit aussi pour plinthe.

— ÉTYM. Στυλοβάτης, de στῦλος, colonne, et βαίνειν, reposer sur ses pieds.

† **STYLODE** (sti-lo-d'), *s. m.* Terme de botanique. Style rudimentaire.

— ÉTYM. Fait de στῦλος, style, et εἶδος, forme.

† **STYLO-GLOSSE** (sti-lo-glo-s'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle stylo-glosse, muscle qui, fixé à la base de l'apophyse styloïde, se dirige de haut en bas, d'arrière en avant, et de dehors en dedans.

† **STYLO-HYOÏDIEN, DIENNE** (sti-lo-i-o-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et à l'os hyoïde. || Muscle stylo-hyoïdien, muscle qui s'étend de l'apophyse styloïde à la grande corne de l'hyoïde. || Ligament stylo-hyoïdien, petit faisceau ligamenteux qui s'étend de l'apophyse styloïde aux petites cornes de l'os hyoïde.

† **STYLOÏDE** (sti-lo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Apophyse styloïde, éminence très-grêle et très-allongée que présente la face inférieure du rocher. || On donne aussi le nom d'apophyses styloïdes à des éminences grêles et arrondies que présente l'extrémité carpienne du radius et du cubitus.

— ÉTYM. Στυλοειδής, de στῦλος, poinçon, et εἶδος, forme.

† **STYLO-MASTOÏDIEN, IENNE** (sti-lo-ma-sto-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux apophyses styloïde et mastoïde. Artère stylo-mastoïdienne. || Trou stylo-mastoïdien, trou de la face inférieure du rocher, qui termine l'aqueduc de Fallope et transmet le nerf facial.

† **STYLO-MAXILLAIRE** (sti-lo-ma-ksil-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et à la mâchoire. || Ligament stylo-maxillaire, cordon aponévrotique tendu entre l'apophyse styloïde et le sommet de l'angle de la mâchoire inférieure.

† **STYLOMÈTRE** (sti-lo-mè-tr'), *s. m.* Terme d'architecture. Instrument pour mesurer les colonnes.

— ÉTYM. Στῦλος, colonne, et μέτρον, mesure.

† **STYLOMÉTRIE** (sti-lo-mé-trie), *s. f.* Art de prendre les dimensions d'une colonne.

† **STYLO-PHARYNGIEN, IENNE** (sti-lo-fa-rin-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et au pharynx. || Muscle stylo-pharyngien, muscle grêle qui s'insère à l'apophyse styloïde du temporal, et se termine dans les parois du pharynx et au bord postérieur du cartilage thyréoïde.

† **STYLOPODE** (sti-lo-po-d'), *s. m.* Terme de botanique. Support du style.

— ÉTYM. *Style*, et πούς, ποδός, pied.

† **STYLOSPORE** (sti-lo-spo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Nom donné à des corps reproducteurs qui naissent sur certains champignons.

— ÉTYM. Στῦλος, style, et σπορά, graine.

† **STYLO-STAPHYLIN** (sti-lo-sta-fi-lin), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'apophyse styloïde et au voile du palais. || Muscle stylo-staphylin, muscle prenant son origine à l'apophyse styloïde du temporal.

† **STYPHINIQUE** (sti-fi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide styphinique, acide dit tannin artificiel et obtenu en faisant agir de l'acide nitrique sur l'extrait de bois de Fernambouc.

— ÉTYM. Στύφω, produire de l'astringence.

† **STYPTICITÉ** (sti-pti-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est styptique. L'on passe successivement en revue [dans l'étude d'une substance] l'âcreté, l'a-

mertume, la stypticité, la douceur, la fadeur, la fraîcheur, l'insipidité, le goût terreux, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. XCIX.

— HIST. XIV° s. Nul resolutif o [avec] stipticité, LANFRANC, f° 112. || XVI° s. Les eaux alumineuses, quant à leur saveur, ont une grande stypticité et astriction, PARÉ, XXV, 41.

— ÉTYM. *Styptique.*

STYPTIQUE (sti-pti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la vertu de resserrer. Les sels à base d'alumine sont tous d'une saveur plus ou moins acerbe ou astringente, quelquefois même fortement styptique, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IV, p. 112. || *S. m.* Un styptique.

— HIST. XIII° s. [L'eau de pluie en citernes] a mains [moins] de moistor que les autres, et est un petit stitique, non mie tant que ele nuise au stomac, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 174. || XIV° s. Telles medecines doivent estre desiccatives et stiptiques, H. DE MONDEVILLE, f° 64, *verso*. || XVI° s. Le cotignat est styptique et astringent, et partant serre l'estomac, PARÉ, VIII, 14.

— ÉTYM. Provenç. *estiptic*, *stiptic*, *stipic* : catal. *estitic* ; espagn. *estiptico* ; portug. *estitico* ; ital. *stitico* ; du lat. *stypticus*, qui vient du grec στυπτικὸς, de στύφειν, resserrer, du même radical que στύπη, étoupe (voy. ce mot), et στύπος, souche (voy. STIPE 1).

† **STYRACIFLUE** (sti-ra-si-flue), *adj.* Qui laisse couler du styrax. Liquidambar styraciflue (voy. LIQUIDAMBAR).

† **STYRACINE** (sti-ra-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe qui se trouve dans le baume styrax avec une résine et d'autres principes.

† **STYRACINÉES** (sti-ra-si-née), *s. f. pl.* Famille de plantes à feuilles alternes, sans stipules, voisine des ébénacées et des sapotées.

STYRAX (sti-raks'), *s. m.* || 1° Nom moderne du genre de plantes appelé aussi aliboufier, et qui sert de type à la famille des styracinées; on y distingue le styrax officinal, dit aliboufier, que l'on croit être le végétal d'où se tire, par incision, le baume naturel connu sous le nom de storax. || 2° Styrax liquide, nom que porte dans le commerce un mélange très-impur de diverses matières, mais qui a pour excipient un liquide brun fort épais, d'une odeur suave d'acide benzoïque et provenant ou d'un styrax ou d'un liquidambar, peut-être même de tous deux, LEGOARANT.

— ÉTYM. Στύραξ, nom d'une gomme-résine qu'on tirait de Syrie.

† **STYRONE** (sti-ro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps cristallisable qu'on retire de la styracine en la traitant par une lessive de potasse étendue.

† **STYX** (stiks'), *s. m.* || 1° Nom d'une fontaine d'Arcadie, fameuse par le froid extrême de ses eaux, qui étaient mortelles, disait-on, pour ceux qui en buvaient. || 2° Fleuve qui, selon la mythologie, coulait aux enfers; les dieux juraient par le Styx, et ce serment ne pouvait être violé. C'en est fait, j'ai juré par les ondes du Styx, FÉN. *Tél.* VII. Descends sur les rives sombres du Styx, ID. *ib.* XVI.

— ÉTYM. Στὺξ, Στυγός.

1. **SU, UE** (su, sue), *part. passé* de savoir. Dont on a connaissance. Mais que deviendras-tu si l'entreprise est sue? CORN. *Cinna*, I, 4. Et tout plaisir tranquille N'est d'ordinaire un plaisir de marquis : Plus il est su, plus il leur semble exquis, LA FONT. *Orais.*

2. **SU** (su), *s. m.* Connaissance. Vous souffrez, sans mon su, l'affection secrète De ce pauvre inconnu qui n'a que sa houlette, RACAN, *Bergeries*, *Silène*, I, 3. || Au vu et au su, ou, simplement, au su, à la connaissance de. Une fille de joie Passe la nuit au su de tous mes gens, LA FONT. *Court.* Tout ce qu'ils [les jésuites] avaient employé pour l'exclure [d'Antin], à son su, ST-SIM. t. VIII, p. 227, édit. CHERUEL.

— HIST. XIII° s. Et maintenant vinrent as portes, et brisierent les sieres [serrures] sans le seu dou castelain, *Chr. de Rains*, 140. Larrecins est penre l'autrui coze el non seu de celi cui ele est, par corage de torner le [la] en son porfit, BEAUM. XXXI, 2. || XV° s. Nous savons de verité que vous [Jacques d'Artevelle] l'avez vidé de pieça [le trésor de Flandre], et envoyé en Angleterre, sans notre sçu.... FROISS. I, I, 248.

— ÉTYM. *Su* 1. On a dit aussi au féminin *seue* ; XIII° s. A le [la] veue et à le [la] seue du segneur, BEAUM. XLV, 17.

† **SUADER** (su-a-dé), *v. a.* Terme vieilli. Persuader. Suader : M. de Malherbe le dit, mais il ne vaut rien, VAUGEL. *Nouv. Rem.* p. 390, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *suadere* (voy. SUASION).

† 1. **SUAGE** (su-a-j'), *s. m.* || 1° Humidité d'une bûche sortant par les deux bouts à la chaleur du feu. || 2° Terme de marine. Action d'enduire un vaisseau de graisse. || Ces graisses elles-mêmes. || Ce que coûte le graissage d'un vaisseau.

— ÉTYM. *Suer.*

† 2. **SUAGE** (su-a-j'), *s. m.* || 1° La partie carrée du pied d'un flambeau, qu'on appelle doucine, lorsque le pied du flambeau est rond, RICHELET. Les flambeaux seront marqués et contremarqués au collet du pied et tuyaux; le suage ou doucine et carré du pied seront marqués du poinçon du maître, *Réglem. du 30 déc.* 1679. Les calices seront marqués ou contremarqués au bouge, fausse coupe et couvercle; les vases, suages ou doucines forgées, et carrés du pied marqués du poinçon du maître, *ib.* || 2° Espèce de petit ourlet sous le bord d'un plat ou d'une assiette d'étain, RICHELET. || 3° Outil dont les serruriers se servent pour forger les pièces en demi-rond, les pièces triangulaires. || 4° Enclume sur laquelle on fait les rebords d'un chaudron.

† 1. **SUAGER** (su-a-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*), *v. a.* Terme de marine. Enduire le vaisseau de graisse.

— ÉTYM. *Suage* 1.

† 2. **SUAGER** (su-a-jé), *v. a.* Mettre le bord d'un chaudron sur le suage.

— ÉTYM. *Suage* 2.

SUAIRE (su-ê-r'), *s. m.* || 1° Linceul pour ensevelir un mort. Ce fantôme léger couvert d'un vieux suaire, SAINT-AMAND, *les Visions.* || 2° Le saint suaire, linge que l'on dit avoir servi à ensevelir Jésus-Christ. || Petite représentation ou peinture du saint suaire. Il m'a rapporté un saint suaire. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint suaire fort révéré dans cette ville; ce qu'on lui accorda très-aisément, VOLT. *Louis XIV*, 9.

— HIST. XII° s. [Elle] Prend le suaire de desûs l'estaver, *Ronc.* p. 171. || XIII° s. De tout l'avoir k'il [l'homme] a aquis Ne puet avoir, che m'est avis, Fors un suaire seulement, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Josp.* 78. Plus n'en portera Salehedin de sa grant seigneurie ne de tout son tresor que ces trois aunes de toile pour son suaire, *Chr. de Rains*, p. 107.

— ÉTYM. Provenç. *suzari*, *suari*; espagn. et ital. *sudario* ; du latin *sudarium*, mouchoir pour s'essuyer le visage, puis, dans saint Jérome, suaire.

SUANT, ANTE (su-an, an-t'), *adj.* Qui sue. Destin tira sa main du dos suant de la Bouvillon, SCARR. *Rom. com.* II, 10. Il [un prédicateur] se passionna froidement, et sortit suant et hors d'haleine, VOLT. *Babouc.* || Terme de serrurier. Chaleur suante, chaude suante, degré de chaleur qu'on donne au fer pour le souder.

† **SUASION** (su-a-zi-on), *s. f.* Terme vieilli. Conseil, sollicitation. Qu'à tes suasions Mélite osât manquer A ce qu'elle a promis.... CORN. *Mél.* III, 2.

— HIST. XIV° s. Nous povon aussi bien faire bonnes operacions par la dottrine et par les suasions des autres qui seroient prudens, comme se nous meisme avion prudence, ORESME, *Éth.* 186. || XVI° s. Si ce n'est à une grande suasion de la necessité ou de la volupté, MONT. I, 16.

— ÉTYM. Lat. *suasionem*, de *suadere*, persuader, qui est pour *suadvere*, de *suavis* : faire trouver doux.

† **SUASOIRE** (su-a-zoi-r'), *adj.* Terme vieilli. Propre à persuader. Cette harangue suasoire Fut d'abord difficile à croire, SCARR. *Virg.* V. || *S. f.* Une suasoire, un discours propre à persuader. Il eut envie de réciter au même lieu une suasoire qu'il avait autrefois composée au collége, BALZ. *le Barbon.*

— ÉTYM. Ital. *suasorio* ; du lat. *suasorius*, de *suadere*, persuader.

SUAVE (su-a-v'; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 183, au XVII° siècle on prononçait suâve), *adj.* Qui fait sur les sens une impression douce et flatteuse. Un parfum, une odeur suave. Un mets d'un goût suave. Une mélodie suave. Une couleur suave. || Terme de peinture. Coloris suave, coloris doux et gracieux. Des tons de couleur suaves et bien fondus. Ce peintre a une manière suave. || Il s'est dit quelquefois des personnes. S'il faut que vos bontés veuillent me consoler, Et jusqu'à mon néant daignent se ravaler, J'aurai toujours pour vous, ô suave merveille, Une dévotion à nulle autre pareille, MOL. *Tart.* III, 3.

— REM. Du temps de Louis XIV, les puristes condamnaient suave; et, suivant Bouhours, *Nouv. Rem.* il a quelque chose de fade, et d'ordinaire les gens qui s'en servent le sont un peu. Les puristes ont eu tort; et *suave* est du meilleur usage.

— HIST. XI° s. Si li demandet dulcement e suef, *Ch. de Rol.* CXLVII. || XIII° s. Li tans fu biaus et clers, et li vens bons et soués, VILLEH. LX. Et Blanchefleur sa mere qui souef l'a nourrie, *Berte*, LIX. Moult estoit ses vis [son visage] fletris, Qui jadis fu soef et plains [uni], *la Rose*, 853. || XV° s. Et chevaucherent tout souef jusques adonc qu'ils vinrent au logis du duc, FROISS. I, I, 111. || XVI° s. Il en sortoit de merveilleusement doulces et souefves odeurs de perfums, AMYOT, *Anton.* 31.

— ÉTYM. Provenç. *suau* ; espagn. *suave* ; ital. *soave* ; du lat. *suavis* ; de même radical que le goth. *sutis* ; anglo-sax. *svête* ; angl. *sweet* ; allem. *süss* ; grec, ἡδὺς ; sanscr. *svâdu*. Le rapprochement des langues congénères prouve que *suavis* est pour *suadvis*, qui, très-probablement, est formé de *su*, bien, et *ad*, manger : bon à manger, BAUDRY. L'ancienne forme est *soef* ou *souef*, qui a duré jusqu'aux XVI° siècle; c'est au XVII° que la forme latine l'a bannie; elle a été amenée par *suavité*, qui de très-bonne heure s'était introduit.

† **SUAVEMENT** (su-a-ve-man), *adv.* D'une manière suave. Des grâces que l'esprit de sainteté lui communique [à l'âme] en se venant insinuer en elle suavement, bénignement, BOSS. dans le *Dict. de* DOCHEZ. Je ne sais rien de plus suavement beau que le bras gauche de Proserpine qui soutient le flambeau, VITET, *Revue des Deux-Mondes*, t. XXVI, p. 220.

— HIST. XV° s. Si s'ouvrirent si très souefment qu'ils ne furent d'ames ouis, LOUIS XI, *Nouv.* XXX. || XVI° s. Suavement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Suave*, et le suffixe *ment* ; provenç. *suaument* ; ital. *soavemente*.

SUAVITÉ (su-a-vi-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est suave. La suavité de cette odeur. La suavité d'une mélodie. Les compositions de ce peintre ont une suavité enchanteresse. || Fig. Leur miel [de paroles] dans tous mes sens fait couler à longs traits Une suavité qu'on ne goûta jamais, MOL. *Tart.* IV, 5. || 2° Terme de spiritualité. Certaine douceur qui se fait sentir à l'âme quand Dieu la favorise. Dieu veut prendre le cœur par suavité, BOSS. *Lett. Corn.* 107. Il faut que ces vœux soient dignes de vous et assez purs pour monter en odeur de suavité jusqu'aux pieds de votre trône, MASS. *Panég. St Franç. de Paule.*

— HIST. XII° s. La suaviteit de la contemplation, *Job*, p. 483. || XV° s. L'œuvre de justice est reformatif de toutes injures, et y met la douceur et suavité de paix, JUV. DES URSINS, *Charles VI*, 1414. La suavité et doulceur qui est promise aux vrays renonçans du monde, *Intern. consol.* II, 20.

— ÉTYM. Provenç. *suavetat* ; espagn. *suavidad* ; ital. *suavità* ; du lat. *suavitatem*, de *suavis*, suave. L'ancienne langue avait aussi *soatime* ou *soatune*, qui représente *suavitudinem*.

† **SUB....** Préfixe qui est la préposition latine *sub*, sous, et qui, dans le langage didactique, exprime soit la position en dessous, soit une espèce de diminutif, d'approximatif.

† **SUBABDOMINAL, ALE** (sub-a-bdo-mi-nal, na-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est situé sous l'abdomen.

† **SUBACICULAIRE** (sub-a-si-ku-lê-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est presque aciculaire.

† **SUBAÉRIEN, IENNE** (sub-a-é-riin, riè-n'), *adj.* Qui est placé sous l'atmosphère. Les volcans sous-marins et subaériens.

† **SUBAGRÉGÉ, ÉE** (sub-a-gré-jé, jée), *adj* Terme de botanique. Dont les fleurs sont presque agrégées.

† **SUBAIGU, UË** (sub-è-gu, gue), *adj.* Qui est un peu aigu. Une inflammation subaiguë.

† **SUBALAIRE** (sub-a-lê-r'), *adj.* Qui occupe le dessous de l'aile. Les plumes subalaires, BUFF. *Ois.* t. V, p. 211.

† **SUBALPIN, INE** (sub-al-pin, pi-n'), *adj.* Qui est situé au bas des Alpes.

SUBALTERNE (sub-al-tèr-n'), *adj.* || 1° Qui est dans un rang inférieur, dans une position subordonnée. Un autre moyen de conserver la discipline et le bon ordre dans un collége, c'est de soutenir avec fermeté et sagesse les maîtres subalternes, ROLLIN, *Traité des Et.* liv. VI, 2° part. I, 3. Je suis un peu subalterne, à la vérité [c'est un domestique qui parle]; nous demeurons ensemble; il me loge fort haut, REGNARD, *Sérénade*, 43. Quelque détestable qu'ait toujours paru à toutes les communions chrétiennes le dogme des deux principes, on

n'a pas laissé de reconnaître dans le christianisme un principe subalterne du mal moral, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 275. Dans son Timée, Platon, développant avec ordre ses idées, dit que Dieu forma l'univers, et que, pour le régir, il établit des dieux subalternes, ou des génies, ouvrages de ses mains, dépositaires de sa puissance, et soumis à ses ordres, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79, note 1. || Fig. Un esprit, un homme subalterne, un homme d'une capacité médiocre. Il y a des esprits, si j'ose le dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies, LA BRUY. I. Les esprits subalternes n'ont point d'erreur en leur privé nom, parce qu'ils sont incapables d'inventer, VAUVEN. *Max.* CCLXIX. Le premier mouvement du public, semblable en cela aux critiques subalternes, est de juger par imitation, D'ALEMB. *Œuv.* t. VI, p. 13. || 2° Qui appartient à celui qui est dans un rang subordonné. Une femme de quarante-cinq à cinquante ans qui me parut être de la maison, et qui en m'abordant d'un air de politesse subalterne et domestique me dit : ne vous impatientez pas, MARIV. *Marianne*, 6e part. Jamais ceux qui ont vieilli dans les emplois laborieux et subalternes ne parviennent aux dignités, VOLT. *Babouc.* || Fig. Une fois en notre vie servons-nous de la liberté de notre jugement, qui ne doit pas toujours être subalterne de celui des Grecs et des Romains, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* || On dit aussi subalterne à. Ce qui est subalterne à l'une, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 43. || 3° Substantivement. Personne placée en un rang subordonné. L'inquiétude des subalternes est la chose la plus incommode en ces rencontres; ils croient que, dès qu'on n'agit pas, on est perdu, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 87, dans POUGENS. Il y en a de tels que, s'ils pouvaient connaître leurs subalternes et se connaître eux-mêmes, ils auraient honte de primer, LA BRUY. IX. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlements et les chefs de parti même ignorent ou ne font que soupçonner, VOLT. *Louis XIV*, 4. || 4° *S. m.* État de subalternité. Le baron de Beauvais avait été élevé, au subalterne près, avec le roi, ST-SIM. 14, 159.

— HIST. XVIe s. Ledit vidamé et chastellenie avoit esté et estoit de tout temps subalterne subject et ressortissant au siege dudit bailliage, *Coust. gén.* t. I, p. 622.

— ÉTYM. Lat. *subalternus*, de *sub*, sous, et *alternus*, dérivé de *alter*, autre.

† **SUBALTERNEMENT** (su-bal-tèr-ne-man), *adv.* En subalterne. Tallard quitta Londres, et y laissa Poussin, espèce de secrétaire qui, dans la suite, fut subalternement employé et fit bien partout, ST-SIM. 91, 198.

† **SUBALTERNISER** (su-bal-tèr-ni-zé), *v. a.* Néologisme. Mettre dans une position subalterne; placer au-dessous.

† **SUBALTERNITÉ** (su-bal-tèr-ni-té), *s. f.* État de ce qui est inférieur; état de subalterne. Il y a des gens présents et puissants.... qu'on préférera toujours à un absent [Ch. de Sévigné] qu'on croit placé, et qui ne fait simplement que s'ennuyer dans une longue subalternité, SÉV. 20 sept. 1675.

— ÉTYM. *Subalterne.*

† **SUBAPENNIN, INE** (sub-a-pè-nnin, ni-n'), *adj.* Terme de géologie. Couches subapennines, nom donné à des dépôts argileux et sableux remplis de coquilles, qui, de chaque côté des Apennins, des plaines du Pô à la Calabre, forment une longue rangée de collines.

† **SUBAPICULAIRE** (sub-a-pi-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Placé un peu au-dessous du sommet.

— ÉTYM. *Sub...*, et lat. *apiculus*, petit sommet.

† **SUBAQUATIQUE** (sub-a-koua-ti-k'), *adj.* Qui est sous l'eau. Travaux subaquatiques. Exécuter une descente subaquatique.

† **SUBBRACHIEN, IENNE** (sub-bra-chiin, chiè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les nageoires ventrales attachées en avant des pectorales, entre elles ou un peu en arrière.

— ÉTYM. *Sub...*, et lat. *brachium*, bras.

† **SUBCALCAIRE** (sub-kal-kè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est presque de nature calcaire.

† **SUBCARÉNÉ, ÉE** (sub-ka-ré-né, née), *adj.* Qui est garni d'une légère saillie en forme de carène.

† **SUBCAUDAL, ALE** (sub-kô-dal, da-l'), *adj.* Qui est placé sous la queue.

† **SUBCLAVIFORME** (sub-kla-vi-for-m'), *adj.* Qui a presque la forme d'une massue.

† **SUBCOMPRIMÉ, ÉE** (sub-kon-pri-mé, mée), *adj.* Qui est légèrement comprimé.

† **SUBCONIQUE** (sub-ko-ni-k'), *adj.* Qui est presque conique.

† **SUBCORDIFORME** (sub-kor-di-for-m'), *adj.* Qui a presque la forme d'un cœur.

† **SUBCORTICAL, ALE** (sub-kor-ti-kal, ka-l'), *adj.* Qui est placé sous l'écorce des arbres.

† **SUBCOSTAL, ALE** (sub-ko-stal, sta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous les côtes.

— HIST. XVIe s. La tunique subcostale, nommée du vulgaire des anatomistes pleura, PARÉ, II, 5.

† **SUBCYLINDRIQUE** (sub-si-lin-dri-k'), *adj.* Qui est à peu près cylindrique.

† **SUBDÉCURRENT, ENTE** (sub-dé-ku-rran, rran-t'), *adj.* Dont les feuilles sont presque décurrentes.

SUBDÉLÉGATION (sub-dé-lé-ga-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de subdéléguer. || 2° Anciennement, fonctions de certains administrateurs subordonnés aux intendants des provinces, à peu près semblables à celles de nos sous-préfets. || District assigné à ces administrateurs.

— ÉTYM. *Subdéléguer.*

SUBDÉLÉGUÉ, ÉE (sub-dé-lé-ghé, ghée), *part. passé* de subdéléguer. Officier subdélégué par l'intendant de la province pour informer. || *S. m.* Celui qu'une personne revêtue de quelque autorité a commis pour agir, négocier en sa place. M. Boistel, qui est le véritable intendant, quoiqu'il n'ait que la qualité de subdélégué de M. de Breteuil, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 261.

SUBDÉLÉGUER (sub-dé-lé-ghé), *v. a.* Il se conjugue comme léguer. Il se dit d'un homme investi de quelque autorité publique qui commet quelqu'un pour agir en sa place.

— HIST. XVIe s. Le pape ne peut par luy ni par son legat *a latere*, ou par ses subdeleguez, exercer jurisdiction sur les sujets du roy, ... P. PITHOU, 31. Le legat *a latere* ne peut deputer vicaire ou subdeleguer pour l'exercice de sa legation sans le consentement exprès du roy, ID. 58.

— ÉTYM. *Sub*, sous, et *déléguer*.

† **SUBDELIRIUM** (sub-dé-li-ri-om'), *s. m.* Terme de médecine. Sorte de délire incomplet, de demi-délire, dans lequel les malades, absorbés en eux-mêmes et comme à moitié endormis, s'égarent en de perpétuelles rêvasseries.

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, et *delirium*, délire : sous-délire.

† **SUBDÉPRIMÉ, ÉE** (sub-dé-pri-mé, mée), *adj.* Qui est légèrement déprimé.

† **SUBDISCOÏDE** (sub-di-sko-i-d'), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'un disque.

SUBDIVISÉ, ÉE (sub-di-vi-zé, zée), *part. passé* de subdiviser. Un sermon divisé en trois points, et chaque point subdivisé.

SUBDIVISER (sub-di-vi-zé), *v. a.* || 1° Diviser quelque partie d'un tout déjà divisé. Il divisa son mémoire en chapitres, et subdivisa chaque chapitre en paragraphes. || Absolument. Parce qu'on est prévenu que les classes sont dans la nature, où cependant il n'y a que des individus, on croit qu'à force de subdiviser, on en connaîtra mieux les choses, et on subdivise à l'infini, CONDILL. *Gramm.* II, 1. || 2° Se subdiviser, *v. réfl.* Être subdivisé. Les deux bras de cette rivière se subdivisent en canaux. || On dit aussi sous-diviser. Partager les classes en genres, sous-diviser les genres en espèces, et tout cela suivant un ordre dans lequel il entre nécessairement de l'arbitraire, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.*

— HIST. XVIe s. Cette partie de l'ame de rechef se soubsdivise en deux autres parties, dont l'une s'appelle corporelle ou vegetative, l'autre irascible ou concupiscible, AMYOT, *De la vertu mor.* 4. D'un subject nous en faisons mille, et retumbons, en multipliant et subdivisant, à l'infinité des atomes d'Epicurus, MONT. IV, 235.

— ÉTYM. *Sub...*, et *diviser*.

SUBDIVISION (sub-di-vi-zion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Division d'une des parties d'un tout déjà divisé. La subdivision est ce qui perd presque tous les partis, particulièrement quand elle est introduite par cette sorte de finesse qui est directement opposée à la prudence, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 63, dans POUGENS. Un seul article raisonné sur un objet particulier de science ou d'art renferme plus de substance que toutes les divisions et subdivisions qu'on peut faire des termes généraux, D'ALEMB. *Disc. prélim. Encycl. Œuv.* t. I, p. 246. De là le parti qu'il [Aristote] a pris d'assurer sa marche par le doute, de l'éclairer par l'usage fréquent des définitions, des divisions et subdivisions, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. || On dit aussi sous-division.

— HIST. XVIe s. En ce peu que j'ay eu à negocier entre nos princes, en ces divisions et subdivisions qui nous deschirent aujourd'huy, MONT. III, 237.

† **SUBDIVISIONNAIRE** (sub-di-vi-zio-né-r'), *adj.* Relatif à une subdivision. Les parties subdivisionnaires de la mesure [musicale], COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 115.

† **SUBELLIPTIQUE** (sub-èl-li-pti-k'), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'une ellipse.

† **SUBÉRATE** (su-bé-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide subérique avec les différentes bases.

† **SUBÉREUX, EUSE** (su-bé-reû, reû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la consistance du liége. Les cellules subéreuses ou péridermiques. La substitution du chêne liége aux résineux, qui s'opérera avec d'autant plus d'activité que les produits subéreux seront plus recherchés.... H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 6. || Partie subéreuse ou liége, partie extérieure de l'écorce qui prend une couleur plus foncée, cesse de participer à l'activité vitale, et souvent est complétement desséchée.

— ÉTYM. Lat. *suber*, liége.

† **SUBÉRINE** (su-bé-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Tissu de liége purifié, regardé comme un principe immédiat ayant pour caractère de fournir de l'acide subérique par l'acide azotique.

† **SUBÉRIQUE** (su-bé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide subérique, acide qu'on obtient en traitant le liége par l'acide azotique.

† **SUBÉRONE** (su-bé-ro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de la distillation du subérate de chaux.

† **SUBFOSSILE** (sub-fo-ssi-l'), *adj.* À demi fossile, imparfaitement fossile. L'hippopotame subfossile de Madagascar, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 1165.

† **SUBFUSIFORME** (sub-fu-zi-for-m'), *adj.* Qui a presque la forme d'un fuseau.

† **SUBGLOBULEUX, EUSE** (sub-glo-bu-leû, leû-z'), *adj.* Qui a une forme presque globuleuse.

† **SUBGRONDATION** (sub-gron-da-sion), *s. f.* Ancien terme de chirurgie. Enfoncement d'une portion du crâne au-dessous du niveau de la portion voisine, avec ou sans interruption de continuité.

— ÉTYM. Lat. *subgrundationem*, entablement, de *sub*, sous, et *grunda*, rigole de toit.

SUBHASTATION (sub-a-sta-sion), *s. f.* Terme vieilli. Vente de meubles ou d'immeubles qui se faisait à cri public, par autorité de justice, au plus offrant et dernier enchérisseur.

— HIST. XVe s. Adjouste icy qu'il convendra Que vendue du sien soit faite En plain marchié et pour sa debte Par cris et subhastacions, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 407.

— ÉTYM. Lat. *subhastationem*, de *subhastare*, subhaster.

† **SUBHASTER** (sub-as-té), *v. a.* Terme vieilli. Vendre par subhastation. Quoique le cardinal [Mazarin] fût conservé, il ne laissa pas de se plaindre aux princes qu'il avait été subhasté, et qu'il lui fallait restituer ses malles et habits et ses livres vendus par arrêt du parlement, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 68.

— HIST. XVIe s. Je ne veux oublier les somptueux meubles d'or, d'argent, tapisseries et autres richesses que nous fismes prendre, vendre et subhaster, *Sat. Mén.* p. 35.

— ÉTYM. Lat. *subhastare*, de *sub*, sous, et *hasta*, lance ; à cause que les Romains enfonçaient dans ces occasions une pique en terre dans le lieu où se faisait la vente; la pique était le signe de la conquête et de la propriété.

SUBI, IE (su-bi, bie), *part. passé* de subir. Des souffrances subies avec courage.

† **SUBIMBRIQUÉ, ÉE** (sub-in-bri-ké, kée), *adj.* Qui est presque imbriqué.

† **SUBINFLAMMATION** (sub-in-fla-ma-sion), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation peu intense à marche lente, avec ou sans œdème et engorgement.

SUBINTRANT, ANTE (sub-in-tran, tran-t'), *adj.* Terme de médecine. Il se dit d'accès d'une maladie périodique qui empiètent les uns sur les autres, dont le suivant commence avant que le précédent soit complétement terminé. Accès subintrants. Fièvre intermittente ou rémittente, subintrante.

— ÉTYM. Lat. *sub*, et *intrans*, entrant.

SUBIR (su-bir), *v. a.* || 1° Passer, de gré ou de force, sous ce qui est prescrit, infligé. S'il faut subir

le coup d'un destin rigoureux, CORN. *Cinna*, I, 4. Ainsi, prêt à subir un joug qui vous opprime, Vous n'allez à l'autel que comme une victime, RAC. *Mithr.* II, 4. Je n'ai point de leur joug [des Romains] subi l'ignominie, ID. *ib.* V, 5. Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage, Sujets à même loi, subissent même sort, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 3. On assure qu'en travestissant ce grand poëte, il [Scarron] le priait quelquefois de pardonner à sa goutte l'espèce de mascarade qu'il faisait subir à l'Énéide, D'ALEMB. *Élog. Mariv.* note 3. Les enfants [à Lacédémone] subissent un jugement solennel dès leur naissance, et sont condamnés à périr lorsqu'ils sont mal conformés, BARTHÉL. *Anach.* ch. 43. || Subir la question, être mis à la question. || Subir un interrogatoire, répondre aux interrogations d'un juge devant lequel on comparaît. || Subir son jugement, subir la peine à laquelle on a été condamné par un jugement. || Subir examen, un examen, passer à l'examen suivant les formalités ordinaires. || On dit de même : subir une épreuve. || Fig. Cette constitution politique a subi l'épreuve du temps. || **2°** Il se dit des objets qui éprouvent changement, modification. Les mœurs subirent une réforme. La tourterelle, comme le pigeon et le ramier, a subi des variétés dans les différents climats, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 393. Lorsque ces particules d'argent pur rencontrent dans le sein de la terre les principes des sels et les vapeurs du soufre, elles s'altèrent et subissent des changements divers et très-apparents, ID. *Min.* t. VIII, p. 52.

— REM. **1.** Vous serez révolté de voir subir des refus, parce qu'on essuye un refus, et qu'on subit une peine; subir un refus est un barbarisme, VOLT. *Dict. phil. Vers et poésie.* || **2.** Subir paraît s'être introduit dans la langue au commencement du XVII^e siècle.

— ÉTYM. Lat. *subire*, de *sub*, sous, et *ire*, aller (voy. IRA).

SUBIT, ITE (su-bi, bi-t'), *adj.* Qui survient tout à coup. Accident subit, ROTR. *Bélis.* IV, 7. Ils [les hommes] mangeaient, ils buvaient, ils achetaient, ils vendaient, ils plantaient, ils bâtissaient, ils faisaient des mariages aux jours de Noé et aux jours de Loth, et une subite ruine les vint accabler, BOSS. *Mar.-Thér.* Prenez soin qu'à l'instant la trompette guerrière Dans le camp ennemi jette un subit effroi, RAC. *Athal.* V, 3. Qui peut vous garantir qu'une révolution subite d'humeurs ne vous fera pas expirer sur-le-champ? MASS. *Car. Imp. finale.*

— HIST. XIII^e s. [Elle] Dieu prie qu'avant puist morir, Et que mors soubite ains lui viegne, *Roman de Robert le Diable.* || XV^e s. L'un de ceux qui avoient un glaive se vira subit, et le darda en l'estomac du chevalier, LOUIS XI, *Nouv.* XCVIII. || XVI^e s. .... En ses levres habite Mortel venin qui cause mort subite, MAROT, II, 284. Subit que nous sentons quelque mordication aux intestins, nous nous hastons d'y remedier, PARÉ, I, 23. Nostre changement est si subit et si prompt en cela [la mode], que l'invention de tous les tailleurs du monde ne sçauroit fournir assez de nouvelletez, MONT. I, 370.

— ÉTYM. Ital. *subito*; du lat. *subitus*, subit, qui est le participe passé de *subire*, aller sous.

SUBITEMENT (su-bi-te-man), *adv.* D'une manière subite. Allons subitement Lui demander [à Néron] raison de cet enlèvement, RAC. *Brit.* I, 1. Et jamais on n'a vu la timide innocence Passer subitement à l'extrême licence, ID. *Phèd.* IV, 2. L'amour qui naît subitement est le plus long à guérir, LA BRUY. IV. Il n'est pas vrai qu'il [Louvois] mourut subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et dictionnaires, VOLT. *Louis XIV*, *Secrét. d'État.*

— HIST. XII^e s. Sudement [ils] sajetterunt lui, *Liber psalm.* p. 81. Or me dites cum faitement Venu estes tant sodement, WACE, *Vierge Marie*, p. 74. Jazon od [avec] mil homes sobitement entra en la cité, *Machab.* II, 5. || XIII^e s. Soudement les tormenta nostre sire Dieux, et ocist les plusieurs, *Psautier*, f° 94. [elle] Mourut subitement seant sor une sele [chaise], *Berte*, LXXXVI. || XIV^e s. Lores s'en ala li consuls soudement et assaillit la ville, BERCHEURE, f° 39, *verso.* || XVI^e s. Retirez de la dispute, par douleur de ventre, à la garde-robe, touts deux [Arius et Leon] y rendirent subitement l'ame, MONT. I, 249.

— ÉTYM. *Subite*, et le suffixe *ment*; ital. *subitamente.*

SUBITO (su-bi-to), *adv.* Terme familier. Subitement, tout à coup. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le moi subito, subito, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 août 1777. Si du trône, par occurrence, Un roi tombait, que subito On le ramène en son château, BÉRANG. *Sainte Alliance.*

— ÉTYM. Ital. *subito*, soudainement (voy. SUBIT).

† **SUBJACENT, ENTE** (sub-ja-san, san-t'), *adj.* Qui est situé, placé au-dessous.

† **SUBJECTIF, IVE** (sub-jè-ktif, kti-v'), *adj.* || **1°** Terme de philosophie. Qui a rapport au sujet. || Il se dit, par opposition à objectif, de ce qui se passe dans l'intérieur de l'esprit. || Conceptions subjectives, celles qui émanent directement de l'esprit sans mélange notable des conceptions objectives. || Méthode subjective, méthode dans laquelle le point de départ est une conception de l'esprit, qui pose *a priori* un certain principe métaphysique d'où il tire des déductions. || *Subst. m.* Le subjectif, ce qui est subjectif. || **2°** Terme de grammaire. Voix subjective, se dit de la voix active, par opposition à voix objective ou passive. || Cas subjectif, se dit du nominatif, concurremment avec cas sujet.

— HIST. Lat. *subjectivus*, qui appartient au sujet, de *subjicere*, mettre sous, de *sub*, sous, et *jacere*, jeter.

† **SUBJECTION** (sub-jè-ksion), *s. f.* Terme de littérature. Figure de pensée qui consiste à interroger l'adversaire et à supposer sa réponse, ou, simplement, à prévoir ce qu'il pourrait dire et à fournir d'avance la réplique.

— ÉTYM. Lat. *subjectionem*, de *subjicere*, mettre dessous.

† **SUBJECTIVEMENT** (sub-jè-kti-ve-man), *adv.* Terme de philosophie. D'une manière subjective.

† **SUBJECTIVER** (sub-jè-kti-vé), *v. a.* Terme de philosophie. Rendre subjectif; considérer comme tel, faire dépendre du subjectif.

† **SUBJECTIVISME** (sub-jè-kti-vi-sm'), *s. m.* Propension vicieuse vers la subjectivité. Proposition entachée de subjectivisme.

† **SUBJECTIVITÉ** (sub-jè-kti-vi-té), *s. f.* Terme de philosophie. Qualité de ce qui est subjectif. || Ensemble de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF (sub-jon-ktif), *s. m.* Terme de grammaire. || **1°** Mode du verbe qui exprime l'existence, l'état ou l'action dans un rapport de dépendance avec un autre verbe auquel il est soumis. Les temps du subjonctif. Le subjonctif exprime l'action d'une manière dépendante, subordonnée, incertaine, conditionnelle, en un mot d'une manière qui n'est pas absolue et qui suppose toujours un indicatif, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 342. || *Adj.* Le mode subjonctif. || **2°** *Adj.* Qui appartient au subjonctif. Conjonctions subjonctives.

— ÉTYM. Provenç. *subjunctiu*; espagn. *subjuntivo*; ital. *soggiuntivo*; du lat. *subjunctivus*, de *subjungere*, de *sub*, sous, et *jungere*, joindre.

† **SUBJUGATION** (sub-ju-ga-sion), *s. f.* Action de subjuguer. Résultat de cette action. Concitoyens, vous n'avez pas d'autre alternative que la victoire ou la subjugation, *Proclamation de Jefferson Davis*, dans *J. des Débats*, 25 août 1863.

— HIST. XVI^e s. Subjugation, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Subjuguer.*

SUBJUGUÉ, ÉE (sub-ju-ghé, ghée), *part. passé* de subjuguer. Réduit en sujétion. Ils [les Romains] gouvernaient avec équité les nations subjuguées, BOSS. *Hist.* III, 6. || Substantivement. Le nombre des subjugués est immense par rapport au nombre des vainqueurs, VOLT. *Mœurs*, 93. || Fig. Je me sens subjugué par cette maxime de toute l'antiquité : rien ne vient du néant, rien ne peut retourner au néant, VOLT. *Phil. ignor.* 14. J'ai compris par cette aventure qu'il est impossible de ramener un homme subjugué, et que la femme la plus méprisable est celle dont l'empire est le plus sûr, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 123. Ma raison subjuguée par ce penchant fatal, RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 116, dans POUGENS. Corinne n'était point une personne frivole; mais elle se sentait chaque jour plus subjuguée par son amour pour Oswald, STAEL, *Corinne*, VI, 1.

SUBJUGUER (sub-ju-ghé), je subjuguais, nous subjuguions, vous subjuguiez; que je subjugue, que nous subjuguions, que vous subjuguiez, *v. a.* || **1°** Mettre sous le joug, réduire en sujétion, par la force des armes. Annibal est vaincu, et Carthage subjuguée par Scipion l'Africain, BOSS. *Hist.* III, 7. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit État des Provinces-Unies, VOLT. *Louis XIV*, 10. Le roi [Henri II] alla conquérir l'Irlande; c'était un pays sauvage qu'un comte de Pembroke avait déjà subjugué en partie avec douze cents hommes seulement, ID. *Mœurs*, 50. Tamerlan devait avoir d'autant plus de ce mérite propre à l'ambition, qu'étant né sans États, il subjugua autant de pays qu'Alexandre, et presque autant que Gengis, ID. *Mœurs*, 88. || **2°** Par extension. Dompter un cheval. || **3°** Fig. Il se dit de la possession d'une femme. S'il avait voulu attaquer ces dames, il les aurait toutes subjuguées l'une après l'autre, sans être aimé d'aucune, VOLT. *Pr. de Bab.* 7. || **4°** Fig. Exercer de l'empire, de l'ascendant. Les hommes, qui sont tous nés imitateurs, prennent insensiblement la manière de s'exprimer et même de penser des premiers dont l'imagination a subjugué celle des autres, VOLT. *Disc. récept.* Corneille avait trente ans quand il donna sa Médée; c'est l'âge de la force de l'esprit; mais il était encore subjugué par son siècle, ID. *Comm. Corn. Rem. Médée.* Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, me faisant un jour réciter le second chant de la Henriade, me dit : Il faut que le vers me subjugue, ID. *Lett. Choiseul*, juin 1773. La même crainte qui le fait fuir [le flamant] le subjugue quand il est pris, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 324. Son nom [de Montesquieu, allégué dans une discussion] subjugua tout le sénat britannique, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 22. Il n'est pas temps encore; ils sont tous subjugués par lui, BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 2.

— HIST. XII^e s. La poesté, la seignorance Del realme de tute France [il] Suzmist à sei e suzjua, BENOIT, I, 765. Les gens sunt forz e enrichies; Ne les porra riens sosjoer, ID. II, 14396. || XV^e s. Veu que nous avons la puissance, La proesse et l'auctorité Pour subjuguer toute la France.... *Mistere d'Orleans*, p. 416. Après les guerres où il les avoit vaincuz et subjuguez, COMM. II, 4.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *subjugar*; ital. *soggiogare*; du lat. *subjugare*, de *sub*, sous, et *jugum*, joug.

† **SUBJUGUEUR** (sub-ju-gheur), *s. m.* Celui qui subjugue. Louis lui-même, effroi de tant de princes, Preneur de murs, subjugueur de provinces, LA FONT. *Poésies mêlées*, XLII.

— HIST. XVI^e s. Subjugueur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Subjuguer*; ital. *soggiogatore.*

† **SUBLAPSAIRE** (sub-la-psè-r'), *s. m.* Nom donné à ceux d'entre les calvinistes qui regardent tous les hommes non prédestinés comme voués à une perdition inévitable par la chute d'Adam.

— ÉTYM. Lat. *sub*, et *lapsus*, sous, après, chute.

SUBLIMATION (su-bli-ma-sion), *s. f.* Terme de chimie. Opération par laquelle un corps solide, volatilisé par la chaleur dans un vase clos, arrive contre la paroi supérieure de ce vase, où il repasse à l'état solide et s'y fixe. Il [M. Geoffroy le cadet] montra à la compagnie un petit pain de ce sel [ammoniaque], en tout semblable à celui qu'on nous apporte du Levant, excepté qu'il paraissait résulter de la sublimation, comme il en résultait en effet, MAIRAN, *Élog. de Lémery.* || Action volcanique qui produit diverses substances minérales. Les volcans donnent, par sublimation, des matières ferrugineuses qui ont du magnétisme et des pôles, BUFF. *Min.* t. IX, p. 158.

— HIST. XV^e s. Qui en veult medecine avoir Merculiale, en son vessel Le mestra dedens le fournel Pour faire sublimation, Qui est de Dieu un noble don, *la Font.* 455.

— ÉTYM. Ital. *sublimazione*; du lat. *sublimationem*, de *sublimare* (voy. SUBLIMER). Sublimation de France [élévation de la nation française], *Chron. de St-Denis*, t. II, f° 12, dans LACURNE.

SUBLIMATOIRE (su-bli-ma-toi-r'), *s. m.* Terme de chimie. Vaisseau qui sert à la sublimation. || Terme d'alchimie. Sublimatoire des philosophes, l'œuf des sages, dans lequel la pierre se cuit.

— HIST. XVI^e s. Alembic, refrigeratoires, sublimatoires, reverberatoires, PARÉ, t. III, p. 638.

— ÉTYM. *Sublimer.*

SUBLIME (su-bli-m'), *adj.* || **1°** Au sens latin et propre, usité seulement en termes d'anatomie et de médecine. Muscles sublimes, muscles plus superficiellement situés que leurs congénères que l'on désigne alors par le nom de profonds. || Respiration sublime, celle qui est grande, accompagnée de mouvements des ailes du nez et d'élévation du thorax pendant l'inspiration. || Fig. Les dons que je vous fais, Ils ne font point de honte au rang le plus sublime, CORN. *Héracl.* I, 2. Si vo-

tre hymen m'élève à la grandeur sublime, ID. *Sert.* I, 3. Voilà par quel cas fortuit il est arrivé que tant d'Auvergnats ont paru à la cour de France dans les postes les plus sublimes sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, BAYLE, 1er *article sur la famille Arnauld.* || 2° Fig. Qui s'élève à une grande hauteur intellectuelle ou morale, en parlant des personnes. Un génie sublime. Il faudrait, Xénoclès, une âme plus sublime, CORN. *Agésil.* V, 5. Saint Augustin, un si sublime docteur, un théologien si exact.... BOSS. *Avert. repr. d'idol.* 5. Je ne me pique, mon cher et illustre maître, d'être ni aussi sublime que Platon, s'il est vrai qu'il soit aussi sublime qu'on le prétend, ni aussi obscur qu'il me paraît l'être; vous me faites donc trop d'honneur de me comparer à lui, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 7 août 1763. Sénèque est ici grand moraliste, excellent raisonneur, et de temps en temps peintre sublime, DIDER. *Claude et Nér.* II, 45. Maître puissant par qui tout génie est formé, Public, sublime auteur qu'on n'a jamais nommé! THÉOPHILE GAUTIER, *Prol. de réouverture de l'Odéon.* || 3° Il se dit, dans le même sens, des choses intellectuelles et morales. L'hérésie des béguards, qui, se glorifiant d'une sublime et perpétuelle communication avec Dieu.... BOSS. *Ét. d'orais.* X, 1. Ses ouvrages [de Juvénal], tout pleins d'affreuses vérités, Étincellent pourtant de sublimes beautés, BOIL. *Art p.* II. Il n'y a personne qui ne sente la grandeur héroïque qui est renfermée dans ce mot, *qu'il mourût*, qui est d'autant plus sublime qu'il est simple et naturel, ID. *Longin, Sublime, Préf.* Il faut savoir que par sublime Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux, qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte, ID. *ib.* Tu n'es qu'un conjuré paré d'un nom sublime [ambassadeur], VOLT. *Brutus*, V, 2. L'éloquence ne consiste point, comme tant d'auteurs l'ont dit d'après les anciens, à dire des choses grandes d'un style sublime, mais d'un style simple; car il n'y a point proprement de style sublime, c'est la chose qui doit l'être; et comment le style pourrait-il être sublime sans elle, ou plus qu'elle? D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 243. Ce tableau de la plus sublime des sciences naturelles [astronomie], toujours croissant au milieu même des révolutions des empires, pourra consoler des malheurs dont les récits remplissent les annales de tous les peuples, LAPLACE, *Exp.* V, *préface.* || Style sublime, voy. STYLE. || 4° *S. m.* Ce qu'il y a de grand, d'excellent dans le style, dans les sentiments, dans les actions. Le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles, BOIL. *Longin, Sublime, Préf.* Le sublime est une certaine force de discours propre à élever et à ravir l'âme, et qui provient ou de la grandeur de la pensée et de la noblesse du sentiment, ou de la magnificence des paroles, ou du tour harmonieux, vif et animé de l'expression, ID. *ib. Réfl.* 12. Et je hais un sublime ennuyeux et pesant, ID. *Art p.* III. Le sublime ne peint que la vérité; mais, en un sujet noble, il la peint tout entière, dans sa cause et dans son effet; il est l'expression ou l'image la plus digne de cette vérité, LA BRUY. I. Qu'est-ce que le sublime?.... tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables?.... ou plutôt le naturel et le délicat ne sont-ils pas le sublime des ouvrages dont ils font la perfection? qu'est-ce que le sublime? où entre le sublime? ID. I. On distingue plusieurs sortes de sublime; il n'est pas toujours véhément et impétueux, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 3. Le sublime doit être dans le sentiment ou dans la pensée; et la simplicité, dans l'expression, D'ALEMB. *Disc. Acad. franç.* En général, le ridicule touche au sublime; et, pour marcher sur la limite qui les sépare, sans la passer jamais, il faut bien prendre garde à soi, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 188. Savez-vous ma définition du sublime oratoire? c'est l'art de tout dire sans être mis à la Bastille, dans un pays où il est défendu de rien dire, L'ABBÉ GALIANI, *cité par Sainte-Beuve, Causeries*, t. I, p. 44. On n'arrive point au sublime par degrés; des distances infinies le séparent même de ce qui n'est que beau, STAEL, *Corinne*, IV, 3. Voyons l'homme non pas qui se complaît à peindre les pieuses douleurs et le sublime de la vertu, mais qui pénètre dans une âme perverse et mobile et la dévoile tout entière, VILLEMAIN, *Litt. franç.* XVIIIe *siècle*, 1re *leçon.* || Par plaisanterie. Et sur des tons d'un sublime ennuyeux Psalmodier la cause infortunée D'un perroquet non moins brillant qu'Énée, GRESSET, *Ver-vert*, I. || 5° Terme de beaux-arts. Le beau à un degré très-éminent en un sujet grave. Si au sublime du technique l'artiste flamand avait réuni le sublime de l'idéal, on lui élèverait des autels, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuvr.* t. XIV, p. 498. || 6° Ce qu'il y a d'exalté dans l'âme et la spiritualité. Fénelon vit Mme Guyon, leur esprit se plut l'un à l'autre, leur sublime s'amalgama, ST-SIM. 31, 107. || 7° Familièrement. Ce qu'il y a de mieux. Le sublime de l'administration est de connaître quelle est la partie du pouvoir que l'on doit employer dans les diverses circonstances, MONTESQ. *Espr.* XII, 25.

— HIST. XVIe s. Jusques à quand, o Pan grand et sublime, Laisseras-tu cette gent tant infime? MAROT, I, 312. Ceste ruse est des plus sublimes, comme on parle aujourd'hui, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 256, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *sublimis.* Sublime s'est dit pour *sublimé :* Je suis lors dissoubs et sublime, Sans marteau, tenailles ne lime, Sans charbon, fumier, baing marie, Et sans fourneau de soufflerie, *Nat. à l'alch. err.* 339.

SUBLIMÉ, ÉE (su-bli-mé, mée), *part. passé* de sublimer. || 1° Qui est le produit de la sublimation. On y verra les matières calcaires calcinées, le fer et les autres métaux sublimés en safran, en litharge, BUFF. *Min.* t. III, p. 72. Chercher dans les crevasses, si elles renferment des cristallisations métalliques ou pierreuses que l'on puisse considérer comme sublimées, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 300. || 2° *S. m.* Terme de chimie. Le produit de la sublimation. || Il se dit surtout de certaines préparations de mercure. Sublimé doux, le calomel ou protochlorure de mercure; le sublimé corrosif, deutochlorure de mercure. Comme on a presque toujours préparé ces sels [deutochlorure et protochlorure de mercure] en chimie par la voie sèche, on a nommé les produits sublimés corrosif et doux, FOURCROY, *Conn. chim.* t. V, p. 333.

— HIST. XVe s. En sublimé dangereux à toucher, VILLON, *Ballade.* || XVIe s. La poudre du sublimé ou de l'arsenic, PARÉ, IX, 6.

SUBLIMEMENT (su-bli-me-man), *adv.* D'une maniere sublime. Je pourrais faire un ouvrage qui prouvât que les choses les plus sublimement étranges qui nous frappent [dans les écrits du jour] sont un réchauffé des anciens temps, FRÉRON, *Année litt.* 1761, t. IV, p. 34. C'est [une lettre de Diderot à Voltaire] une critique assez sensée de son Tancrède; c'est un éloge de ses ouvrages, surtout de son Histoire universelle, dont ils [Damilaville et Thiriot] pensent que j'ai parlé sublimement, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1er déc. 1760.

— HIST. XVIe s Sublimement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sublime*, et le suffixe *ment.*

SUBLIMER (su-bli-mé), *v. a.* Terme de chimie. Élever dans une cornue ou dans un espace libre, par le moyen de la chaleur, les parties volatiles d'une substance sèche et les recueillir. Soit qu'étant plein de chaleur et d'esprit [le vin], Il le sublime [le quinquina] et donne à sa nature D'autres degrés qu'une simple teinture, LA FONT. *Quinquina*, II. Tous les métaux sont susceptibles d'être sublimés par l'action du feu, BUFF. *Min.* t. IV, p. 2. || Il se dit quelquefois abusivement pour vaporiser. L'évaporation, comme la distillation, ne sublime dans l'atmosphère que de l'eau parfaitement pure, BABINET, *Revue des Deux-Mondes*, 1er déc. 1854, p. 1010. || Se sublimer, *v. réfl.* Être sublimé. Toutes les matières qui peuvent se sublimer, BUFF. *Preuv. théor. Œuv. terre*, t. I, p. 337.

— HIST. XIVe s. Quand le corps [humeur] meslé est sublimé par adustion, LANFRANC, f° 47, *verso.* || XVIe s. Distiller, c'est un art... aucuns appellent cet art sublimer, qui ne signifie autre chose que separer le pur de l'impur, les parties les plus subtiles et deliées d'avec les plus corpulentes, espaisses et excrementeuses, PARÉ, XXVI, 1. Sapience est la perfection.... qui enlumine, sublime et affine le discours de la raison par la cognoissance des choses, AMYOT, *Moral. Épît.* p. 3.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sublimar ;* ital. *sublimare ;* du lat. *sublimare*, élever en haut, dénominatif de *sublimis* (voy. SUBLIME). *Sublimer* se trouve dans des textes anciens au sens d'élever en haut; c'est le sens primitif; mais, comme terme de chimie, il a un sens un peu différent.

† **SUBLIMISER** (su-bli-mi-zé), *v. a.* Rendre sublime. || Se sublimiser, *v. réfl.* Devenir sublime. La même sensibilité qui se disperse et s'atténue sur des bagatelles, d'où elle se résout en sottise et en égoïsme, peut aisément se concentrer et se sublimiser sur de grands objets, Mme ROLAND, *Lett. à Bancal des Issarts*, 20 juin 1791.

SUBLIMITÉ (su-bli-mi-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est placé en haut (sens propre peu usité). Nous honorons leurs reliques [des martyrs], dit saint Augustin, jusqu'à les placer sur la sublimité du divin autel, BOSS. 3e *avert.* 9. || 2° Qualité de ce qui est sublime. La sublimité des pensées, du langage. La sublimité de cette science. Montrons dans un prince admiré de tout l'univers ce qui fait les héros : valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, BOSS. *Louis de Bourbon.* Prévenu comme vous l'êtes que le style simple n'est point susceptible de sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie sublimité, BOIL. *Longin, Sublime, Réfl.* 10. Content d'avoir montré dans un seul genre la richesse et la sublimité de son esprit, VAUVEN. *Max.* CCLXV. || 3° Exaltation dans la spiritualité. Ceux qui recherchent des sublimités exorbitantes, sans preuve, sans témoignage, sans exemple, sans autorité, BOSS. *Ét. d'orais.* III, 21. Dans ces étranges sublimités on [le mystique] passe tranquillement les dix et les vingt ans, sans seulement penser à lui [Jésus-Christ] ni à aucun de ses états, ID. *ib.* II, 5. On a pu remarquer ici [chez le nouveau mystique] une autre sublimité, c'est-à-dire une autre ignorance et un autre égarement de sa nouvelle contemplation, ID. *ib.* II, 13.

— HIST. XIVe s. Ainssin Girars et Berte en très grant vilité Deservoient [méritaient] bien du ciel la grant sublimité, *Girart de Ross.* V. 2449. || XVIe s. Levay les yeux, et promptement je veis Du grand portail sur la sublimité Le corps tout nud et le gracieux vis De Cupido, MAROT, I, 170.

— ÉTYM. Provenç. *sublimitat;* espagn. *sublimidad ;* ital. *sublimità;* du lat. *sublimitatem*, de *sublimis*, sublime. On a attribué ce mot à Chapelain; il est plus ancien que lui, non pourtant au sens d'excellence dans le beau.

SUBLINGUAL, ALE (sub-lin-goual, goua-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous la langue. || Glande sublinguale, glande salivaire située dans l'épaisseur de la paroi inférieure de la bouche, audessous de la partie antérieure de la langue.

— HIST. XVIe s. Hypoglottides, c'est à dire sublinguales, que l'on tient à la bouche, comme fueilles de vinette, rouelles de citron.... PARÉ, XXV, 19.

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, et *lingua*, langue.

† **SUBLOBÉ, ÉE** (sub-lo-bé, bée), *adj.* Qui se partage presque en lobes.

SUBLUNAIRE (sub-lu-nè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est entre la terre et l'orbite de la lune. Je me crois le plus malheureux Des individus sublunaires, DESMARETS, *Visionnaires*, dans RICHELET. Aristote soutient que les cieux sont incorruptibles, quoique les choses sublunaires soient sujettes à se corrompre, FÉN. *Aristote.* Il [Tycho] prouva que cette comète, bien loin d'être sublunaire, était dans une région très-élevée, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 411. || Le globe, le monde sublunaire, la terre et son atmosphère.

— HIST. XVI S. Toutes choses sublunaires ont leur fin et periode, RAB. IV, *Anc. prol.*

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, et *luna*, la lune.

† **SUBLUXATION** (sub-lu-ksa-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Luxation incomplète d'une articulation.

† **SUBLYRÉ, ÉE** (sub-li-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Qui a presque la forme d'une lyre, qui a des feuilles presque lyrées.

† **SUBMENTAL, ALE** (sub-man-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Situé sous le menton. Artère submentale.

— ÉTYM. *Sub*..., et lat. *mentum*, menton.

SUBMERGÉ, ÉE (sub-mèr-jé, jée), *part. passé* de submerger. Plongé sous l'eau. Les inondations du Nil durent, pendant des siècles, écarter tous les colons d'une terre submergée quatre mois de l'année, VOLT. *Mœurs, Introd.* Ce petit État des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, ID. *Louis XIV*, 2. Dans le détroit du Sund nos vaisseaux submergés, DUCIS, *Hamlet*, I, 1. || Fig. Voilà cette pauvre Vibraye submergée dans les plaisirs, SÉV. 3 janv. 1680. Toutes les institutions sociales dans lesquelles nous nous trouvons submergés, étoufferaient en lui la nature, et ne mettraient rien à la place, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Terme de botanique. Se dit des plantes qui, ordinairement submergées, élèvent leurs fleurs hors

de l'eau au moment de la fécondation, et redescendent sous l'eau aussitôt après.

† **SUBMERGEMENT** (sub-mèr-je-man), *adv.* Action de submerger. Comment un événement aussi terrible que celui du submergement de toute la terre.... VOLT. *Dict. phil. Samothrace.*

SUBMERGER (sub-mèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*; je submergeais, nous submergeons), *v. a.* || 1° Couvrir d'eau. En 1421 il y eut une inondation qui sépara la ville de Dordrecht de la terre ferme, submergea soixante et douze villages, BUFF. *Preuv. Théor. terre, Œuvr.* t. II, p. 426. Combien de régions ont été submergées par les eaux du ciel! BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. || 2° Plonger entièrement dans l'eau. Submerger un vaisseau. La Hollande est encore plus en sûreté que Venise; elle submergerait les troupes révoltées, elle les ferait mourir de faim, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. || Fig. Quelquefois la corruption vient à grands flots [par la comédie]; quelquefois elle s'insinue comme goutte à goutte; à la fin, on n'en est pas moins submergé, BOSS. *Comédie*, 8. La douleur l'avait submergé, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* Outougamiz anéanti s'appuyait contre le tronc d'un arbre : il ne parlait plus, sa douleur le submergeait, CHATEAUBR. *Natch.* 2e *partie, vers la fin.* || 3° Se submerger, *v. réfl.* Aller au fond de l'eau. La manière dont il [le merle d'eau] se submerge pour marcher au fond de l'eau, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 212. || 4° Il se dit fig. et familièrement pour se confondre. Le duc de Guiche se submergeait en bredouillages et en plongeons jusqu'à terre, ST-SIM. 509, 244.

— HIST. XVIe s. Voyant tant de grands flots et de vents s'eslever Pour submerger ma barque errante et passagere, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Sonnets*, 9. Et qu'après estre levé suivant sa route, il fut submergé.... *Guidon de la mer*, dans JAL. Qu'aultresfois ils ont esté submergez par l'inondation des eaux celestes, MONT. II, 335.

— ÉTYM. Provenç. *somergir, submergir, submerger*; espagn. *sumergir*; ital. *sommergere*; du lat. *submergere*, de *sub*, sous, et *mergere*, plonger.

† **SUBMERSIBLE** (sub-mèr-si-bl'), *adj.* Qui peut être submergé. || Terme de botanique. Se dit d'une plante aquatique qui s'enfonce dans l'eau après la floraison.

— ÉTYM. Lat. *submersum*, supin de *submergere*, submerger.

SUBMERSION (sub-mèr-si-on), *s. f.* || 1° Action de plonger ou d'être entièrement plongé dans un liquide. La submersion d'un navire. La tradition de la submersion de l'Atlantide, BUFF. 6e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 278. || Mort par submersion, celle des noyés. || 2° Grande et forte inondation. La rupture des digues causa la submersion du pays. L'exhaussement du sol de l'Égypte est une suite naturelle des submersions annuelles qu'il éprouve, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 1817, t. II, p. 254.

— HIST. XIVe s. Se la submersion qui est faite en l'eau de mer cure morsures ou pointures de serpens et d'escorpions, H. DE MONDEVILLE, fo 88, *verso.*

— ÉTYM. Lat. *submersionem*, de *submersum*, supin de *submergere*, submerger.

† **SUBMÉTALLOÏDE** (sub-mé-tal-lo-i-d'), *adj.* Qui a une apparence de métalloïde.

† **SUBMISSION** (sub-mi-ssion), *s. f.* Terme vieilli qui est le même que soumission. Il semblait bien qu'une submission si grande devait fermer la bouche à ceux mêmes qui lui étaient les plus mal affectionnés, MALH. *Le* XXXIIIe *livre de T. Live*, ch. 13. Avec le roi prophète élève ta prière; Et dis à son exemple avec submission.... CORN. *Imit.* I, 21. Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense, Demandent des devoirs et des submissions, Qui passent le commun des satisfactions, ID. *Cid*, II, 1.

— HIST. XIVe s. Submissions ordinaires et extraordinaires, *Ordonn. des rois*, t. III, p. 560.

— ÉTYM. Voy. SOUMISSION.

† **SUBOCULAIRE** (sub-o-ku-lê-r'), *adj.* Qui est situé sous l'œil.

SUBODORÉ, ÉE (sub-o-do-ré, rée), *part. passé* de subodorer. Une intrigue subodorée.

SUBODORER (sub-o-do-ré), *v. a.* Terme peu usité. Sentir de loin à la trace. || Fig. Se douter de quelque chose. M. Delisle aura, je m'assure, été échaudé dans l'achat qu'il a fait trop précipitamment de quelques tableaux; j'en ai subodoré quelque chose, POUSSIN, *Lett.* 22 juin 1648.

— ÉTYM. Lat. *subodorari*, de *sub*, sous, et *odorari*, flairer.

† **SUBOMBILIQUÉ, ÉE** (sub-on-bi-li-ké, kée), *adj.* Qui offre une excavation presque semblable à un ombilic.

SUBORDINATION (sub-or-di-na-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Certain ordre établi entre les personnes, et qui fait que les unes dépendent des autres. La subordination maintient la discipline dans les armées. L'esprit de subordination. Il n'y aura plus sur la terre ni police, ni sûreté, ni subordination, ni société réglée, ni principes certains de bonnes mœurs, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 32. || 2° Particulièrement. Dépendance d'une personne à l'égard d'une autre. Il est toujours demeuré dans une grande subordination à l'égard d'un tel. Il [Lysandre] devait se souvenir qu'il n'est jamais permis à un inférieur de sortir des bornes d'une juste subordination, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 250, dans POUGENS. Rien ne donne plus de force aux lois que la subordination extrême des citoyens aux magistrats, MONTESQ. *Esp.* V, 7. Songez qu'il est mon colonel, qu'il serait dangereux de m'exposer à manquer à la subordination, A. DUVAL, *Projet de mar.* sc. 15. 3° Dépendance où certaines choses sont à l'égard de quelques autres. La subordination de la pharmacie à la médecine, de la gravure à la peinture. Ce ne sont que des biens subordonnés au premier bien qui est le salut; d'où il s'en suit que je ne dois les désirer qu'avec cette subordination, BOURDAL. *Pensées*, I, 40. La subordination des idées est altérée à proportion qu'on se conforme moins à leur plus grande liaison, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 12. Vous voyez dans une montre une subordination d'effets et de causes : l'aiguille est mue.... ID. *Gramm. Préc. des leç. prél.* art. 6. Dans un tableau bien fait, il y a une subordination sensible entre toutes les parties, ID. *Art d'écr.* II, 14. || 4° Terme de grammaire. La dépendance d'un verbe par rapport à un autre mot de la même phrase. Syntaxe de subordination.

— ÉTYM. Lat. *subordinationem*, de *sub*, sous, et *ordinare*, ordonner.

† **SUBORDINÉMENT** (sub-or-di-né-man), *adv.* inusité. En se subordonnant. Nous n'avancions notre travail du côté qui la regardait que subordinément au progrès que nous faisions des deux autres, RETZ, *Mém.* t. IV, liv. V, p. 40, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Subordiné*, mot fictif formé du lat. *subordinatus*, et *ment.*

† **SUBORDONNANT, ANTE** (sub-or-do-nan, nant'), *adj.* Qui subordonne. Conjonction subordonnante, par opposition aux conjonctions qui ne font que joindre deux propositions, sans subordonner l'une à l'autre.

SUBORDONNÉ, ÉE (sub-or-do-né, née), *part. passé* de subordonner. || 1° Qui est dans un ordre de dépendance. C'est aux hommes subordonnés à se contraindre; les rois ne s'y croient pas obligés, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 119. || Substantivement. Cet homme est dur envers ses subordonnés. || 2° Il se dit des choses. Il ne faut pas s'imaginer que le ministre [Jurieu] en veuille seulement aux rois; car son principe n'attaque pas moins toute autre puissance publique, souveraine ou subordonnée, BOSS. 5e *avert.* 32. Il y a une prudence humaine qui n'est point contraire à la sagesse évangélique, pourvu qu'elle lui soit subordonnée, BOURDAL. *Instruct. choix d'un état de vie, Exhort.* t. II, p. 438. De grands tribunaux subordonnés les uns aux autres, VOLT. *Mœurs*, 195. Tout intérêt est chez vous subordonné à la vertu, ID. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1765. || 3° Terme de grammaire. Proposition subordonnée, celle qui, par la syntaxe, dépend d'une proposition antécédente. Un autre défaut, c'est de construire une suite de propositions successivement subordonnées les unes aux autres, CONDIL. *Art d'écr.* I, 7. || Substantivement. La subordonnée se lie à la principale.... ID. *ib.* I, 7.

SUBORDONNÉMENT (su-bor-do-né-man), *adv.* || 1° En sous-ordre. Ces messieurs [les protecteurs des couronnes à Rome] veulent se mêler d'affaires, et ne peuvent le faire que subordonnément, ST-SIM. 260, 231. || 2° Dans un rapport de dépendance. Deux causes peuvent agir subordonnément, BOSS. *Libre arb.* 9.

— ÉTYM. *Subordonné*, et le suffixe *ment.*

SUBORDONNER (sub-or-do-né), *v. a.* || 1° Établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. Tous les hommes seraient nécessairement égaux, s'ils étaient sans besoins; la misère attachée à notre espèce subordonne un homme à un autre homme, VOLT. *Dict. phil. Égalité.* Leur système [des jésuites], dont, à la vérité, ils ne se vantent pas trop hautement, mais qui ne paraît que trop dans leur conduite et dans leurs écrits, serait de réduire ou de subordonner, s'il leur était possible, toute l'autorité qui est sur la terre, à la seule autorité spirituelle, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 174. || 2° En parlant des choses, y établir un ordre de dépendance. La syntaxe subordonne certaines propositions à d'autres. C'est subordonner la peinture à la poésie que de la consacrer à des sujets traités par les grands poëtes, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || 3° Se subordonner, *v. réfl.* Accepter la dépendance d'un supérieur. Il se subordonna volontairement à un officier moins ancien que lui.

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, et *ordonner.*

SUBORNATION (sub-or-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de suborner. Subornation de témoins.

— HIST. XVIe s. La premiere faute l'accuse tacitement d'un rapt pour le regard de la fille, et de subornation [tromperie] à l'endroit de la mere, MARG. *Nouv.* XLIV.

— ÉTYM. Provenç. *subornation*; espagn. *subornacion*; ital. *subornazione*; du lat. *subornationem*, de *subornare*, suborner.

SUBORNÉ, ÉE (sub-or-né, née), *part. passé* de suborner. D'un devin suborné les infâmes prestiges, CORN. *Œdipe*, V, 1. Ces perfides tous deux se sont dits aujourd'hui Et subornés par vous, et subornés par lui, ID. *Nicom.* III, 8.

† **SUBORNEMENT** (sub-or-ne-man), *s. m.* Le même que subornation.

— HIST. XVIe s. Un bon visage me tente.... j'ois encore, sans rider le front, les subornements qu'on me faict pour me tirer en place marchande, MONT. IV, 205.

— ÉTYM. *Suborner*; ital. *subornamento.*

SUBORNER (sub-or-né), *v. a.* Porter à faire une action contre le devoir, une mauvaise action. Suborner par discours une femme coquette, RÉGNIER, *Sat.* III. Je les ai subornés contre vous à ce compte? CORN. *Nicom.* III, 7. Je lui donne ma fille et tout le bien que j'ai, Et, dans le même temps, le perfide, l'infâme, Tente le noir dessein de suborner ma femme, MOL. *Tart.* V, 3. Elle accusa Narbal d'être entré dans une conjuration contre Pygmalion, et d'avoir essayé de suborner les peuples pour se faire roi au préjudice de Baléazar, FÉN. *Tél.* VIII. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer Fra-Paolo; ils le percèrent de trois coups de stylet, VOLT. *Mœurs*, 185. || Fig. On a beau dire, il faut avouer que la religion chrétienne a quelque chose d'étonnant; c'est parce que vous y êtes né, dira-t-on; tant s'en faut, je me raidis contre par cette raison-là même, de peur que cette prévention ne me suborne, PASC. *Relig. chrét.* 18, édit. FAUGÈRE.

— HIST. XIIIe s. Se li tesmoins voloit dire le contraire de ce qu'il avoit dit devant, il n'en seroit pas oys; car il sanleroit qu'il en fust subornés, et il meisme se proveroit à parjure, BEAUM. XL, 38. || XIVe s. Touz les subjès Girart par grans dons [il] suborna, Et par devers le roi tout à bout les tourna, *Girart de Ross.* V. 1643. Quiconque dudit mestier vendra son euvre à son estal et à son hostel, et il y vient marchans, ils ne les doivent soubourner ne appellier, s'ils ne sont en leur estal ou maison, ou passans par devant, sur poine de cinq sols d'amende, DU CANGE, *subornare.* || XVe s. Peuples s'esmuet, l'eglise est subournée; Noblesce fault, tant est mal ordonnée, E. DESCH. *Souffrances du peuple.* || XVIe s. Un corps de garde surpris ou suborné feroit entrer les ennemis en la ville, D'AUB. *Hist.* II, 340. Je fauldrois plus tost vers l'aultre extremité [ne pas croire ce qui m'est favorable]; tant je crains que mon desir me suborne, MONT. IV, 160.

— ÉTYM. Provenç. *subornar*; espagn. *sobornar*; ital. *subornare*; du lat. *subornare*, proprement pourvoir, équiper, préparer en cachette, enfin suborner, de *sub*, sous, et *ornare*, orner.

SUBORNEUR, EUSE (sub-or-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui suborne. Suborneur de témoins. Un fourbe cependant, assez haut de corsage, Et qui lui ressemblait [à l'honneur] de geste et de visage, Prend son temps, et partout ce hardi suborneur S'en va chez les humains crier qu'il est l'honneur, BOIL. *Épît.* XI. Vous, messieurs les inconnus, tant présents qu'absents, vous êtes des suborneurs de filles, DANCOURT, *Prix de l'arquebuse*, sc. 11. || Fig. Sachez qu'entre deux personnes du même âge, il n'y a d'autre suborneur que l'amour, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 11. || 2° *Adj.* Qui séduit, trompe. N'écoutons plus ce penser suborneur Qui ne sert qu'à ma peine, CORN. *Cid*, I, 9. Et je pourrai souffrir qu'un amour suborneur Sous un lâche silence étouffe mon honneur! ID. *ib.* III, 3. Un mot suborneur, LA FONT. *Faucon.* Ce charme

suborneur, VOLT. *Orph. de la Chine*, II, 6. Il n'aima plus que le honteux honneur De savoir plaire au monde suborneur, GRESSET, *Ver-vert*, IV. En lui laissant son véritable titre [au *Mariage de Figaro*], on eût lu *l'Époux suborneur*, BEAUMARCH. *Mar. de Fig. Préface*.

— HIST. XVI° s. Il appelloit Jesus novaliste, suborneur, troubleur d'Israel, D'AUB. *Fœn.* IV, 9.

— ÉTYM. *Suborner*.

† **SUBOSTRACÉ, ÉE** (sub-os-tra-sé, sée), *adj.* Qui se rapproche des huîtres.

† **SUBOVALE** (sub-o-va-l'), *adj.* Qui n'est pas tout à fait ovale.

† **SUBPARASITE** (sub-pa-ra-zi-t'), *adj.* Plantes subparasites, plantes qui, sans être parasites, s'appuient sur d'autres et sont mieux nommées grimpantes.

† **SUBPENTAMÈRE** (sub-pin-ta-mè-r'), *adj.* Qui n'est pas exactement pentamère. Coléoptères subpentamères.

SUBPÉTIOLÉ, ÉE (sub-pé-sio-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Muni d'un pétiole très-court.

SUBRÉCARGUE (su-bré-kar-gh'), *s. m.* Terme de commerce maritime. Nom qu'on donne à une personne qui a autorité sur la cargaison d'un navire, qui en représente le ou les propriétaires, et agit au nom de celui ou de ceux dont il a le mandat, JAL. Seront aussi de bonne prise tous vaisseaux étrangers sur lesquels il y aura un subrécargue, marchand, commis ou officier marinier d'un pays ennemi de Sa Majesté, *Édit du 23 juill.* 1704, dans JAL. || On a dit aussi supercargue, VOLT. *Lett. Gilli*, 1764.

— ÉTYM. Espagn. *sobrecargo;* portug. *sobrecarga;* ital. *sopracarico;* de l'espagnol *sobre*, sur, et *cargo*, charge.

SUBRÉCOT (su-bré-ko), *s. m.* || 1° Terme familier. Surplus de l'écot; supplément de dépense. || 2° Fig. Demande imprévue qui vient par-dessus les autres. Nous étions convenus de tout; il m'a demandé tant de subrécot.

— ÉTYM. Provenç. *subre*, sur, et *écot*.

† **SUBRÉNIFORME** (sub-ré-ni-for-m'), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'un rein.

SUBREPTICE (su-brè-pti-s'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Obtenu sur un faux exposé, à la différence d'obreptice qui signifie obtenu sur un exposé où l'on a omis quelque chose d'essentiel. Lettres, grâces, concessions subreptices. Cette lettre [des prélats de l'assemblée du clergé] n'approuve pas la doctrine des casuistes; c'en est assez pour être traitée de fausse et de subreptice, quelque authentique qu'elle soit, PASC. 2° *factum pour les curés de Paris*. || 2° Par extension, qui est fait furtivement et illicitement. C'est vous qui m'apprîtes que cette édition subreptice [du Siècle de Louis XIV] était chargée de quatre lettres de la Beaumelle, dans lesquelles il outrage des officiers de la maison du roi de Prusse, VOLT. *Mél. hist. Lett. à M. Roques*.

— HIST. XVI° s. La subreptice et cauteleuse façon dont on y avoit procedé, CARLOIX, VIII, 6. Ils ne doubtent point qu'une telle donnaison, si excessive, ne soit faulse, subreptice, ou forcée, ID. VIII, 32.

— ÉTYM. Lat. *subrepticius*, de *sub*, sous, et *rapere*, enlever (voy. RAVIR).

SUBREPTICEMENT (su-brè-pti-se-man), *adv.* D'une manière subreptice. Un arrêt,... obtenu par défaut et subrepticement contre MM. de Budé, qui n'en ont rien su, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 août.

— HIST. XIV° s. Nonobstant ordonnances, usaiges, costume et stile en quelconques lettres subreptissement impetrées ou à impetrer au contraire, *Lett. patent.* 25 mai 1369.

— ÉTYM. *Subreptice*, et le suffixe *ment*.

SUBREPTION (su-brè-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Surprise faite à un supérieur; grâce obtenue sur un faux exposé. Pour fermer la voie de la subreption, PATRU, *Plaidoyers*, 15. || Moyens d'obreption et de subreption, moyens par lesquels on cherche à prouver que des lettres obtenues en chancellerie sont obreptices et subreptices.

— ÉTYM. Lat. *subreptionem* (voy. SUBREPTICE).

† **SUBROGATEUR** (sub-ro-ga-teur), *adj.* Terme de pratique. Acte subrogateur; acte qui subroge un rapporteur, un tuteur à un autre.

SUBROGATION (sub-ro-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de jurisprudence. Acte par lequel on subroge. Assurer une hypothèque par subrogation. Subrogation de personnes. Subrogation de choses. La subrogation a lieu de plein droit : 1° au profit de celui qui, étant lui-même créancier, paye un autre créancier qui lui est préférable à raison de ses priviléges ou hypothèques; 2° au profit de l'acquéreur d'un immeuble, *Code civ.* art. 1251.

— HIST. XVI° s. Estant decedé l'un des consuls, le peuple feit appeler Marcellus absent pour le substituer en son lieu, et differa la subrogation, jusques à ce qu'il fust venu du camp, AMYOT, *Marcell.* 17.

— ÉTYM. Lat. *subrogationem*, de *subrogare*, subroger.

† **SUBROGATOIRE** (sub-ro-ga-toi-r'), *adj.* Terme de pratique. Qui subroge. Acte subrogatoire.

SUBROGÉ, ÉE (sub-ro-jé, jée), *part. passé* de subroger. Subrogé en la place d'un créancier. || Fig. Les Juifs, auxquels vous [chrétiens] vous vantez d'avoir été subrogés, VOLT. *Jenni*, 10. || Subrogé tuteur, celui qui est nommé par les parents et par le juge pour veiller aux intérêts du mineur en tutelle, et surtout pour défendre ses droits quand les intérêts du mineur et de son tuteur sont opposés. Dans toute tutelle il y aura un subrogé tuteur nommé par le conseil de famille, *Code civ.* art. 420.

SUBROGER (sub-ro-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : subrogeant, subrogeons), *v. a.* Terme de jurisprudence. Mettre en la place de quelqu'un. Je vous ai subrogé en mes droits. Jésus-Christ, se retirant de ce monde, subroge les prêtres en sa place, BOSS. *Sermons, Satisfact.* 1. En vain le genre humain, effrayé par le sentiment de son crime, cherche des victimes pour les subroger en sa place, ID. 2° *sermon, Passion*, 2. || Subroger un rapporteur, nommer un juge en la place d'un autre qui était rapporteur. || Il se dit aussi des choses en un sens analogue. Immeubles qui sont subrogés en lieu et place d'immeubles aliénés. || Fig. Ils [les pyrrhoniens] établissent des principes suivant le besoin qui les presse; et, quand ils se sentent incommodés de ces principes, ils en subrogent de tout contraires, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 399.

— HIST. XIV° s. Un autre consul qui fut subrogé à Brutus, BERCHEURE, f° 30, *verso*. Que celui de vous qui seroit empeschié, eslise et puisse eslire et subroguer en lieu de lui,... *Charte*, dans *Arch. nat.* JJ85, p. 116. || XVI° s. Parquoy il estoit besoin qu'ils eussent des successeurs qui fussent après subroguez au lieu d'eux, quand ils seroyent decedez, CALV. *Instit.* 1149.... Qu'on les avoit ostez de la noblesse pour y surroger les vilains, CARLOIX, VI, 7.... A la charge aussi de subroger tousjours de jeunes beufs aux vieils, selon les occurrences, O. DE SERRES, 298.

— ÉTYM. Lat. *subrogare*, de *sub*, sous, et *rogare*, proposer, demander (voy. ROGATIONS).

† **SUBSÉCUTIF, IVE** (sub-sé-ku-tif, ti-v'), *adj.* Postérieur, secondaire.

— HIST. XVI° s. Il estimoit tout aultre apprentissage subsecutif à celuy là et supernumeraire, MONT. II, 239.

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, et *sequi*, suivre; mot formé comme *consécutif*.

SUBSÉQUEMMENT (sub-sé-ka-man), *adv.* Terme de jurisprudence. Ensuite, après.

— HIST. XIII° s. Et ainsi chacune fois en montant le double de la taxation du penultieme deffault, ou cas toutes voies que subsequemment, sans obeir, aucun d'eulx deffaudroit, *Liv. des mét.* 437. || XVI° s. Trois jours subsequemment [consécutivement] monsieur l'amiral meit son armée en bataille devant l'ennemi, M. DU BELL. 400.

— ÉTYM. *Subséquent*, et le suffixe *ment*.

SUBSÉQUENT, ENTE (sub-sé-kan, kan-t'), *adj.* Qui suit, qui vient après. Un testament subséquent annule le premier.

— HIST. XIV° s. Et par ce appert comme les operacions qui precedent vertu et les subsequentes sont semblables comme dit est, ORESME, *Eth.* 37. || XVI° s. L'année susequente, il s'y rendit un peu nonchallant, CARLOIX, I, 31.

— ÉTYM. Provenç. *subsequent;* espagn. *subsecuent;* ital. *susseguente;* du lat. *subsequentem*, de *sub*, sous, et *sequi*, suivre.

† **SUBSESSILE** (sub-sè-ssi-l'), *adj.* Qui est presque sessile.

SUBSIDE (sub-si-d'), *s. m.* || 1° Secours d'argent que des sujets donnent à leur souverain. Les subsides accordés au roi d'Angleterre par le parlement. On demanda tant au clergé par forme de subside. Ils se trouvent fort chargés par cent mille écus de subside qu'ils payent à l'empereur par mois, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 107. Une pareille contribution, si elle est réglée par la nation même, se nomme subside ou don gratuit; et on la nomme impôt, si elle est imposée par le gouvernement, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 28. || 2° Secours d'argent qu'un État donne à une puissance alliée, en conséquence des traités antérieurs. Le cardinal Alberoni promettait des subsides à Pierre et à Charles, VOLT. *Russie*, II, 15. || 3° Levée de deniers faite pour les nécessités de l'État. Je suis arrivé en un pays où l'on ne parle point de guerre, d'édits, de subsides ni d'emprunts sur le peuple, VOIT. *Lett.* 86. Consumer en luxe les subsides tirés du travail et de la substance des pauvres, FLÉCH. *Panég. St Franç. de Paule*. Cette quotité de subside, quoique répartie avec une grande proportion, ne pourrait être poussée plus loin sans ruiner les peuples, VAUBAN, *Dîme*, p. 126.

— HIST. XIV° s. Il refusent l'un à l'autre aide et subside, ORESME, *Eth.* 258. Payer grans rentes ou grans subsides, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. On les vouloit presser en soussides et en aides, si comme on fait en France et en Picardie, FROISS. II, III, 63. Ses officiers lui conseillerent qu'il ordonnast et meist suicides et tribus sur son peuple, *le Jouvencel*, f° 96, dans LACURNE. || XVI° s. Les tailles et suscides qu'ils vous payent ordinairement, CARLOIX, IV, 26.

— ÉTYM. Norm. *sucide*, impôt; provenç. *subsidi*, secours, impôt; espagn. *subsidio;* ital. *sussidio;* du lat. *subsidium*, secours, de *sub*, sous, et *sedere*, être assis, (voy. SEOIR 1) : ce qui est posé dessous pour soutenir.

SUBSIDIAIRE (sub-si-di-é-r'), *adj.* || 1° Qui vient en aide à quelque chose de principal. Que si j'unis à ce motif principal les autres motifs très-considérables, mais toutefois subsidiaires et moins principaux, qui ont rapport à nous, BOSS. *Avert. sur des écrits*.... 9. Il faut peser l'autorité de cette multitude de différents titres, et on ne le peut qu'avec le secours de beaucoup d'autres connaissances subsidiaires, FONTEN. *De Lisle*. || 2° Terme de jurisprudence. Qui sert à fortifier un moyen principal; qui est allégué à la suite de raisons déjà employées. Des moyens subsidiaires. || Conclusions subsidiaires, conclusions conditionnelles qu'on prend en second lieu, et pour le cas seulement où les conclusions principales ne seraient pas adjugées. || Hypothèque subsidiaire, seconde hypothèque qui sert à assurer davantage la première, et qui n'a d'effet qu'à défaut de l'autre. || On dit dans le même sens : caution subsidiaire.

— HIST. XIV° s. Aucunes flottes [troupes] de ses chevaliers subsidiaires, BERCHEURE, f° 34, *verso*. || XVI° s. Que la doctrine divine tient mieulx son reng à part, comme royne et dominatrice, qu'elle doibt estre principale partout, point suffragante et subsidiaire, MONT. I, 400.

— ÉTYM. Lat. *subsidiarius*, de *subsidium*, secours (voy. SUBSIDE).

SUBSIDIAIREMENT (sub-si-di-ê-re-man), *adv.* Terme de jurisprudence. D'une manière subsidiaire, en second lieu. Il conclut subsidiairement à ce que....

— HIST. XVI° s. Il s'adresse à ce moyen de prime face, lequel les aultres ne prennent que subsidiairement, MONT. I, 252.

— ÉTYM. *Subsidiaire*, et le suffixe *ment*.

SUBSISTANCE (sub-si-stan-s'), *s. f.* || 1° Nourriture et entretien. Il [Saint-Aubin] fait excuse d'avoir mis son bien à fonds perdu, fondé sur le besoin de la subsistance, SÉV. 19 nov. 1688. J'avoue que Dieu ne leur a accordé [aux pauvres] aucun fonds en propriété; mais il leur a assigné leur subsistance sur les biens que vous possédez, tout autant que vous êtes de riches, BOSS. *Panég. St François d'Ass.* 1. Ce corps immense et avide [l'armée des Perses].... consumait tout en peu de temps; et on a peine à comprendre d'où il pouvait tirer sa subsistance, ID. *Hist.* III, 5. Il fallait envoyer de tous côtés des partis pour chercher des vivres, c'est-à-dire pour aller ravir à vingt lieues à la ronde la subsistance des paysans, VOLT. *Russie*, I, 17. Comme aucun homme ne peut tirer sa subsistance absolument de lui-même, et qu'on ne saurait l'en tirer de plus près que par son travail, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 24. L'existence de la mouche est nécessaire à la subsistance de l'araignée, DIDER. *Ess. sur la vertu*. Celui-ci.... s'éloigna d'elle et refusa même de lui assurer une subsistance pour un enfant dont il l'avait laissée enceinte, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Fig. C'est [vos lettres] tellement la subsistance nécessaire de mon cœur et de mon esprit, que je languis quand elle me manque, SÉV. *à Mme de Grignan*, 30 avr. 1689 || 2° *Au plur.* Ce

qui est nécessaire pour l'alimentation d'une contrée. La pénurie des subsistances tient moins à l'infécondité des terres qu'aux fautes du gouvernement, TESSIER, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 278. || 3° *Au plur.* Tout ce qui est nécessaire à la nourriture d'une armée. La citadelle manquait de subsistances. Le reste de cette campagne ne fut plus que subsistances, ST-SIM. 23, 4. Dès lors [dans la retraite de Moscou], suivant qu'ils se trouvèrent les plus forts ou les plus faibles, ils arrachèrent violemment ou dérobèrent à leurs compagnons mourants leurs subsistances, leurs vêtements, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 14. || Terme d'administration militaire. Mettre un homme en subsistance dans un régiment, nourrir et solder un soldat isolé qui a été recueilli dans un régiment, jusqu'à ce qu'il puisse rejoindre son corps.

— HIST. XVIe s. Ce mot [hypostase] emporte subsistence, qui reside en un seul Dieu, CALV. *Instit.* 70.

— ÉTYM. Lat. *subsistentia*, de *subsistere*, subsister.

† **SUBSISTANT, ANTE** (sub-si-stan, stan-t'), *adj.* Qui subsiste. L'on veut qu'une religion subsistante par un miracle continuel.... ne soit qu'une imagination des hommes, SÉV. 26 juill. 1691. Ce qui [l'union de l'âme et du corps] est une espèce de miracle perpétuel, général et subsistant, BOSS. *Conn.* III, 2. Les principes puisés dans la nature sont toujours subsistants, DUCLOS, *Œuvr.* t. I, p. 63. Remonter par la seule force des faits subsistants à la vérité historique des faits ensevelis, BUFF. *Ep. nat. Œuv.* t. XII, p. 6. || *S. m.* Terme d'administration militaire. Un subsistant, un homme qui est mis en subsistance.

SUBSISTER (sub-si-sté), *v. n.* || 1° En parlant des choses, exister encore, continuer d'être. Les trois cents statues de Démétrius de Phalère furent toutes renversées de son vivant même; et le tableau où le courage de Miltiade était représenté, subsista plusieurs siècles après lui, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. III, p. 155, dans POUGENS. Il est évident que les modes d'une substance ne peuvent point subsister sans la substance qu'ils modifient, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 411. Ces deux grands empires [d'Occident et d'Orient] sont anéantis, et les ouvrages de Virgile et d'Horace et d'Ovide subsistent, VOLT. *L'homme aux quarante écus, Un bon souper.* Son livre des synonymes est très-utile; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister, ID. *Louis XIV, écrivains, l'abbé Girard.* Qu'Oromase, le bienfaisant, et Arimane, le malfaisant, tous deux ennemis mortels, se concilient pour faire subsister ensemble la lumière et les ténèbres, ID. *Princ. d'act.* 21. || Il se dit des peuples en un sens analogue. Au lieu que les peuples de Grèce et d'Italie, de Lacédémone, d'Athènes, de Rome, et les autres qui sont venus si longtemps après, ont fini il y a si longtemps, ceux-ci [les Juifs] subsistent toujours, PASC. *Pens.* XIV, 4, éd. HAVET. || Il se dit également des races d'animaux. Les ossements conservés dans le sein de la terre.... présentent des espèces d'animaux quadrupèdes, qui ne subsistent plus, BUFF. *Min.* t. VII, p. 220. || 2° Se maintenir, conserver sa position, son rang. Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, Que pressent de mes lois les ordres légitimes, Et qui, désespérant de les plus éviter, Si tout n'est renversé, ne sauraient subsister, CORN. *Cinna*, V, 1. Pour subsister en cour c'est la haute science, ID. *Poly.* V, 1. De sorte qu'au lieu que les rois ont une obligation insigne à ceux qui demeurent dans leur obéissance, il arrive, au contraire, que ceux qui subsistent dans le service de Dieu, lui sont eux-mêmes redevables infiniment, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 5. Je me souviens fort bien qu'ils [les Provençaux] ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, et les avis qu'ils donnent toujours pour animer et trouver de l'emploi, SÉV. 3 janv. 1689. Ne pouvant subsister sans les soldats, il [l'empire romain] ne pouvait subsister avec eux, MONTESQ. *Rom.* 16. || 3° Fig. Il se dit de toutes les choses qui subsistent idéalement. Ma remarque subsiste. Un trône imaginaire Qui ne peut subsister que par l'heur de vous plaire, CORN. *Sertor.* IV, 2. Les fondateurs d'ordres, en établissant l'esprit de retraite, ont prévu que la dévotion et l'esprit d'oraison ne pouvaient subsister sans le silence, BOSS. *Sermons, Instruct. sur le silence*, 1. C'est une faute que j'ai laissée subsister trop longtemps, VOLT. *Lett. au pr. roy de Prusse*, 15 avr. 1739. Le culte de ces divinités [Apollon et Diane] subsiste dans l'île [Délos] depuis une longue suite de siècles, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || 4° En parlant des personnes, vivre et s'entretenir. La priant [la fourmi] de lui prêter [à elle cigale] Quelque grain pour subsister Jusqu'à la saison nouvelle, LA FONT. *Fabl.* I, 1. Comme il y a longtemps que vous subsistez sur l'impossible [les dépenses excédant les revenus], il faut prendre encore sur ce fonds miraculeux, SÉV. 526. Que de pauvres, que de familles ruinées pour la cause de la foi ont subsisté, pendant tout le cours de sa vie, par l'immense profusion des aumônes de la reine! BOSS. *Reine d'Anglet.* Bientôt, pour subsister, la noblesse sans bien Trouva l'art d'emprunter et de ne rendre rien, BOIL. *Sat.* V. Une muse affamée Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée, ID. *Art p.* IV. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger, VOLT. *Mœurs*, 193. Il [Turenne] brûla, avec le même sang-froid, les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister, ID. *Louis XIV*, 12. Ce peuple [les Zaporaviens] sans femmes et sans famille, subsistant de rapines, entassant leurs provisions dans leurs îles [du Borysthène] pendant l'hiver, VOLT. *Russ.* I, 17. Solon donna tous ses soins à ce que chaque citoyen pût subsister de son travail, CONDIL. *Hist. anc. Lois*, ch. 16. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Seigneur, si tu prens garde aux iniquitez, qui est-ce qui subsistera? CALV. *Inst.* 646.

— ÉTYM. Lat. *subsistere*, de *sub*, sous, et *sistere*, fréquentatif de *stare*, être debout (voy. STABLE).

† **SUBSPHÉRIQUE** (sub-sfé-ri-k'), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'une boule.

SUBSTANCE (sub-stan-s'; au XVIe siècle, prononcé sustance, d'après Palsgrave, p. 23), *s. f.* || 1° Terme de philosophie. Ce qui subsiste par soi-même, à la différence de l'accident qui ne subsiste que dans un sujet. Toute chose dans laquelle réside immédiatement comme dans un sujet, ou par laquelle existe quelque chose que nous apercevons, c'est-à-dire quelque propriété, qualité ou attribut dont nous avons en nous une réelle idée, s'appelle substance, DESC. *Rép. aux secondes object.* 61. Je soutiens que le temps n'est rien, parce qu'il n'a ni forme, ni substance; que tout son être n'est que de couler, c'est-à-dire que tout son être n'est que de périr, BOSS. *Yolande de Monterby.* Nous ne connaissons la matière que par quelques phénomènes; nous la connaissons si peu, que nous l'appelons substance; or le mot substance veut dire ce qui est dessous; mais ce dessous nous sera éternellement caché, VOLT. *Dict. phil. Âme.* Leibnitz disait que les véritables substances étaient nécessairement actives, BONNET, *Œuvr. mêlées*, t. XVIII, p. 78, dans POUGENS. Si l'on ne veut parler des choses qu'autant qu'on se représente dans chacune un sujet qui en soutient les propriétés et les modes, on n'a besoin que du mot de substance, CONDIL. *Conn. hum.* V. L'objet de ce philosophe [Spinosa] est de prouver qu'il n'y a qu'une seule substance, dont tous les êtres, que nous prenons pour autant de substances, ne sont que les modifications; que tout ce qui arrive est une suite également nécessaire de la nature de la substance unique, ID. *Traité des syst.* 10. Dès que les qualités distinguent les corps, et qu'elles en sont des manières d'être, il y a dans les corps quelque chose que ces qualités modifient, qui en est le soutien ou le sujet, que nous nous représentons dessous, et que, par cette raison, nous appelons substance, ID. *Gramm. Préc. des leçons prél.* art. 1. Quand on a voulu pénétrer plus avant dans la nature de ce qu'on appelle substance, on n'a saisi que des fantômes, ID. *Gramm.* II, 1. || 2° Par une déduction du sens philosophique, il se dit, avec une épithète ou un complément, des êtres spirituels, par opposition aux êtres matériels. La substance qui pense y peut être reçue; Mais nous en bannissons la substance étendue, MOL. *Femm. sav.* V, 3. Je me trouve fort bien d'être une substance qui pense et qui lit, SÉV. 216. Vous nous direz comme vous vous y trouvez [à Grignan], et comme cette pauvre substance qui pense, et qui pense si vivement, aura pu conserver sa machine si belle et si délicate, ID. 25 oct. 1688. Il [Théodose] ordonnait que par tout son empire, selon la foi du saint concile de Nicée, on reconnût une seule substance indivisible dans la Trinité, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 32. On doit conclure de tout ceci, que les esprits créés seraient peut-être plus exactement définis, substances qui aperçoivent ce qui les touche ou les modifie, que de dire simplement que ce sont des substances qui pensent, MALEBR. *Recherc. vér. rép. à Régis*, ch. 2. Pour de l'esprit, continua-t-il, je ne crois pas qu'une substance céleste puisse en avoir plus que votre cousine : en un mot, c'est une personne d'un mérite accompli, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 6. Y a-t-il des substances dont l'essence soit de penser, qui pensent toujours, et qui pensent par elles-mêmes? VOLT. *Phil. ignor.* 29. Qu'il y ait des substances immatérielles et intelligentes, c'est de quoi je ne doute pas, ID. *Micromégas*, ch. 7. Leur substance [des anges], fluide et pure comme l'air, Comme lui peut braver les atteintes du fer, DELILLE, *Parad. perdu*, VI. || 3° Matière dont un corps est formé, et en vertu de laquelle il a des propriétés particulières. Substance liquide, pierreuse, métallique. Substance compacte. Les substances employées en médecine. Aux plus jeunes guerriers [ils] s'offrent pour aliment, Comme s'ils espéraient, changés en leur substance, Être encore de Rome et l'âme et la défense, DU RYER, *Scévole*, II, 3. Si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Voltaire, Corresp.* t. III, p. 234. Bergman observe qu'il faut considérer comme une substance particulière celle qui a des propriétés qui lui sont spéciales et que l'on peut toujours obtenir d'une manière semblable à elle-même, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. III, p. 101, dans POUGENS. || On dit qu'un médicament est administré en substance, quand on le donne dans son état naturel et sans aucune préparation chimique ni pharmaceutique. || Terme d'anatomie générale. Substances organiques ou principes immédiats, corps liquides ou solides, qui ne sont ni cristallisables, ni volatils sans décomposition; brûlant avec peu de flamme en se boursouflant; dégageant des produits empyreumatiques ammoniacaux, azotés et d'odeur âcre, puis laissant un charbon brillant, volumineux, difficile à incinérer. || Substance fondamentale, voy. FONDAMENTAL. || 4° Absolument. Ce qu'il y a de nourrissant, de succulent en quelque chose. Les plantes attirent la substance de la terre. Aliments qui ont peu de substance. La substance de la viande bouillie passe dans le bouillon. || Fig. Qui de nous n'a pas été prodigue? qui n'a pas dissipé sa substance par une vie déréglée et licencieuse? BOSS. 1er *panég. St Fr. de Paule, Préamb.* || 5° Fig. Ce qui nourrit l'esprit comme la substance nourrit le corps. Il y a beaucoup de paroles et peu de substance dans ce discours. Il y a plus de substance dans une de ses pages que dans tous les volumes des détracteurs de Sénèque, DIDER. *Claude et Nér.* II, 34. Son langage était rapide, entrecoupé, plein de substance et de chaleur, MARMONTEL, *Contes mor. les Quatre flacons.* || 6° Ce qu'il y a d'essentiel, d'important dans un écrit, un acte, une affaire, etc. Laisse-moi de ce mot [billet] méditer la substance, ROTR. *Bélis.* III, 1. Il ne me souvient peut-être pas des propres paroles; mais je suis assuré que c'en était la substance, RETZ, *Mém.* t. II, liv. 3, p. 358, dans POUGENS. S'ils [les dominicains] sont conformes aux jésuites par un terme qui n'a pas de sens [grâce suffisante], ils leur sont contraires et conformes aux jansénistes dans la substance de la chose, PASC. *Prov.* II. La substance de presque tous les ordres émanés du trône était contenue dans ces mots : car tel est notre plaisir; Louis XVI aurait pu dire : car telle est notre sagesse et notre bonté, VOLT. *Pol. et lég. Édits de Louis XVI.* Des révolutions qu'elle [la religion chrétienne] a souffertes, non dans la substance des dogmes, mais dans la manière de les enseigner, D'ALEMB. *Élog. Fleury.* || 7° Ce qui est absolument nécessaire pour la subsistance. Ils consument en douleur leur substance et leurs jours, PATRU, *Plaidoyers*, I. On dévore la substance du pauvre, on ruine la veuve et l'orphelin, BOURDAL. *Carême*, II, *Richesses*, 17. Si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques, avaient le loisir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance, VOLT. *Louis XIV*, 30. Tous ces vils sénateurs dont l'avarice inique Dévore sans pitié la substance publique, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 2. || 8° En substance, *loc. adv.* En gros, sommairement. Voici en substance de quoi il s'agit. Elle [une lettre] contenait en substance quelques particularités de

la conduite de Dieu sur la vie et sur la maladie que je voudrais vous répéter ici, PASC. *Lett. à Mme Perier*, 17 oct. 1651. Les mémoires [des corporations] disaient tous en substance : Conservez-nous et détruisez toutes les autres, VOLT. *Babouc.*

— HIST. XIIe s. E la meie substance ensement cume nient devant tei, *Liber psalm.* p. 51. || XIIIe s. Feme sens et sustance trait d'home debonaire, *Chastie-musart*, dans RUTEB. II, p. 482. Por ce devons nos croire que ces trois personnes [de la Trinité] soient une sustance qui est touz puissanz et tout sachanz et touz bienveillanz, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 80. Nuls ne doit affoiblir sa corporel sustance Par boivre jusqu'à yvre.... J. DE MEUNG, *Test.* 1747. Solempnité n'est pas de la sustance de mariage, *Liv. de just.* 178. Et encraissié d'autrui sustance, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 215. || XIVe s. Ne te chault s'il perdent chevance, Mais que tu aies leur substance; Soies tousjours tout prest de prendre, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 25. || XVe s. Quant le roy eut ouye la substance de la charge de cest ambassadeur.... COMM. V, 2. || XVIe s. Le mot grec [hypostase] emporte subsistence : et aucuns ont confondu le mot de substance comme si c'estoit tout un, CALV. *Instit.* 71. Demetrius prononça le decret, lequel avoit esté ordonné par le peuple, dont la substance estoit telle.... AMYOT, *Timol.* 53. Nostre intention est d'escrire et traitter de la vertu que l'on appelle morale : quelle substance elle a, et comment elle subsiste, ID. *De la vertu morale*, 1. Pour l'honneur de Dieu, sustance [maintien] de la reigle et reformation, DU CANGE, *Sustinentia.* Pourquoy sous le nom de Dieu ne peut-on changer les substances de toutes choses, veu que sous le nom du roy on en a fait et fait-on tous les jours de si estranges metamorphoses et transsubstantiations? D'AUB. *Conf. de Sancy*, X.

— ÉTYM. Bourg. *sustance*; provenç. *sustancia*; espagn. *substancia*; ital. *sostanzia*; du lat. *substantia*, de *substare*, de *sub*, sous, et *stare*, être debout (voy. STABLE) : ne connaissant les êtres que par leurs qualités, nous plaçons sous ces qualités un sujet, que nous disons *sub-stans*, se tenant dessous.

† **SUBSTANTIALISER** (sub-stan-si-a-li-zé), *v. a.* Terme didactique. Considérer comme substance. L'ancienne physique substantialisait le froid et le chaud.

† **SUBSTANTIALITÉ** (sub-stan-si-a-li-té), *s. f.* Nature substantielle.

— ÉTYM. Lat. *substantialitatem*, de *substantialis*, substantiel.

SUBSTANTIEL, ELLE (sub-stan-si-èl, è-l), *adj.* || 1° Terme de philosophie. Qui appartient à la substance. La sainteté substantielle et incarnée, BOURDAL. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 162. || Terme de l'ancienne école. Formes substantielles, ce qui détermine la matière à être une certaine chose. Les scolastiques, au lieu de génie ou intelligence, se servent des mots forme substantielle, vertu plastique, etc. mais les mots n'y font rien, *Anal. de Bayle*, t. IV, p. 264. || 2° Qui est rempli de substance succulente, nourrissante. Il fallut donner aux hommes une nourriture plus substantielle dans la chair des animaux, BOSS. *Hist.* II, 1. Assis sur l'herbe sous un berceau de bananiers qui leur fournissait à la fois des mets tout préparés dans leurs fruits substantiels, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || 3° Fig. Essentiel, important. Il en avertira diligemment Sa Majesté comme d'un point substantiel qui importe plus à son État que autre qui se présente à ce moment, *Mém. de Bellièvre et de Sillery*, p. 502, dans LACURNE. Un billet pour moi très-galant, mais très-substantiel, du comte de Fuensaldagne, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 393, dans POUGENS. À mesure qu'il [Vaugelas] rebutait une foule de tours naïfs, qu'on ne retrouve plus que dans la Fontaine, un grand nombre de tours vigoureux et concis, et de phrases substantielles qui sont perdues depuis Montaigne...., MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 426. || Il se dit, dans le même sens, des ouvrages d'esprit. Je vous dirai ce qu'il y a de substantiel dans ce livre. Le reste est un extrait substantiel et raisonné de l'histoire de la philosophie par Brucker, D'ALEMB. *Préf.* 3e vol. *Encycl. Œuv.* t. I, p. 381.

— HIST. XIIIe s. Les unes branches sont si substancielz que l'on ne puet riens dire se par eles non, si comme est le fait et la demande, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 573. || XVIe s. Ailleurs il attribue deité substantielle non seulement à nos ames, mais à toutes choses creées, CALV. *Instit.* 91. Le repos et la santé, qui sont biens effectuels et substantiaux, MONT. I, 320. Le greffier lui va lire cette sentence et ces mots substantiels [en substance], DESPER. *Contes*, LXIII.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *substancial*; ital. *sostanziale*; du lat. *substantialis*, de *substantia*, substance. Au XVe et au XVIe siècle on disait aussi *substancieux*.

SUBSTANTIELLEMENT (sub-stan-si-è-le-man), *adv.* || 1° Quant à la substance. Dans le sacrement de l'Eucharistie, on reçoit le corps de Notre-Seigneur réellement et substantiellement. || 2° En substance.

— HIST. XVIe s. Le mesme esprit, estant substantiellement en nous, est aussi une portion de Dieu, CALV. *Instit.* 90.

— ÉTYM. *Substantielle*, et le suffixe *ment*.

SUBSTANTIF (sub-stan-tif), *adj.* || 1° Il se dit de tout nom d'être désigné par l'idée de sa nature, de sa substance. Le nom substantif est un mot qui marque une chose qui subsiste, comme le soleil, la lune, etc.... ou qui est considérée comme subsistante : par exemple, le courage, la beauté, etc.... DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 76. || Finale substantive, finale qui appartient à des substantifs. *Ance* est en français une finale substantive. || Substantivement. Le substantif et l'adjectif. Les mots, en passant du substantif au verbe, ont rarement la même signification; féliciter, qu'on emploie au lieu de congratuler, ne veut pas dire rendre heureux, VOLT. *Dict. phil. Félicité.* Vous avez bien raison dans ce que vous dites du style des avocats; ils n'ont jamais su combien la déclamation est l'opposé de l'éloquence, et combien les adjectifs affaiblissent les substantifs, quoiqu'ils s'accordent en genre, en nombre et en cas, ID. *Lett. à d'Alembert*, 25 mars 1765. Quand il [Dante] est beau, rien ne lui est comparable; son vers se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le concours d'une seule épithète, RIVAROL, *Trad. de l'Enfer.* || Le verbe substantif, le verbe être, qui exprime l'existence par lui-même. || 2° Terme de chimie. Couleurs substantives, celles qui se combinent avec les étoffes en vertu de leur affinité propre.

— SYN. NOM, SUBSTANTIF. Ces deux mots s'emploient le plus souvent l'un pour l'autre; mais, dans la rigueur des termes, le substantif n'est qu'une espèce de nom; car on distingue le nom substantif, le nom adjectif et le pronom.

— HIST. XVIe s. Saint Paul, en disant : le pain que nous rompons est la communication du corps de Christ, use aussi bien du verbe substantif, CALV. *Inst.* 1113.

— ÉTYM. Provenç. *substantiu*; espagn. *substantivo*; ital. *sostantivo*; du lat. *substantivus*, de *substare*, être dessous (voy. SUBSTANCE).

† **SUBSTANTIFIÉ, ÉE** (sub-stan-ti-fi-é, ée), *part. passé* de substantifier. || 1° Transformé en substance. Ce ne sont que des phénomènes substantifiés que nous apercevons; les véritables substances nous demeurent voilées, BONNET, *Œuv. mêlées*, t. XVIII, p. 74, dans POUGENS. || 2° Transformé en substantif. Il ne faut pas objecter que l'on dit au-dessus de la tête, au-dessous du genou, etc. parce qu'en ces exemples dessus et dessous et leurs semblables passent pour mots substantifiés, et non pas pour prépositions, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 1009, dans POUGENS.

† **SUBSTANTIFIER** (sub-stan-ti-fi-é), *v. a.* Faire d'un mot un substantif. [Dîner, souper, etc.] quand ces sortes d'infinitifs prennent un article qui les substantifie, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 170. L'article substantifie et modifie des mots de toute espèce, D'OLIVET, *Ess. gramm.* II, 2. La destination de l'article est.... de substantifier les adjectifs, comme le vrai, le juste, le beau, etc. DUCLOS, *Œuv* t. IX, p. 88.

SUBSTANTIVEMENT (sub-stan-ti-ve-man), *adv.* En manière de substantif. Plusieurs adjectifs se prennent substantivement.

ÉTYM. *Substantive*, et le suffixe *ment*.

† **SUBSTANTIVER** (sub-stan-ti-vé), *v. a.* Le même que substantifier. Quand nous disons le boire, le manger, nous employons substantivement ces infinitifs, nous les substantivons, LEGOARANT.

— REM. À cause de substantivement, substantiver vaut mieux que substantifier, et aussi à cause qu'il est plus simple et plus clair.

— HIST. XVIe s. Use donc hardiment de l'adjectif substantivé, comme le vuyde de l'air, DU BELLAY, I, 32, *verso.*

— ÉTYM. *Substantif*; provenç. *substantivar*.

† **SUBSTITUANT** (sub-sti-tu-an), *s. m.* || 1° Il se disait autrefois du remplaçant d'un soldat autorisé à ne pas servir en personne. || 2° Aujourd'hui, en termes d'administration militaire, celui qui fait un échange de numéro avec un jeune conscrit appartenant à la même classe.

SUBSTITUÉ, ÉE (sub-sti-tu-é, ée), *part. passé* de substituer. || 1° Mis en place de. Le changement dans le vivre et une nouvelle nourriture substituée aux fruits de la terre, BOSS. *Hist.* I, 2. Valère substitué à sa place [Collatin, consul] au retour d'une expédition.... ID. *ib.* III, 7. Les rois convoquaient les états généraux substitués aux anciens parlements de la nation, VOLT. *Mœurs*, 76. Le parlement est-il substitué aux états généraux? ID. *Lett. Servan*, 13 janv. 1768. || 2° Biens substitués, biens transmis par substitution. || *S. m.* Le substitué, celui qui est héritier par substitution. Si, dans la substitution pupillaire, le testateur craint que le substitué ne dresse des embûches au pupille, MONTESQ. *Espr.* XIX, 24. || 3° *S. m.* Terme d'administration militaire. Celui qui a un substituant dans l'armée.

SUBSTITUER (sub-sti-tu-é), je substituais, nous substituions, vous substituiez; que je substitue, que nous substituions, que vous substituiez, *v. a.* || 1° Mettre une chose, une personne à la place d'une autre. Vous voulez que je substitue la définition à la place du défini; cela ne change jamais le sens du discours, je le veux bien, PASC. *Prov.* IV. Ils [les apôtres] laisseront après eux des héritiers; ils ne cesseront de se substituer des successeurs les uns aux autres, et cette race ne finira jamais, BOSS. 1re *instruct. past.* 6. Avec quelle confiance le [M. de Montausier] substitua-t-il [le roi] en sa place dans l'un de ses plus importants et plus indispensables devoirs? FLÉCH. *M. de Montaus.* Alexandre Sévère, ayant fait rétablir plusieurs ouvrages de Trajan, y fit remettre partout le nom de ce prince, sans souffrir qu'on y substituât le sien, ROLLIN, *Trait. des Ét.* 5e liv. 1re part. Quand les enfants commencent à parler, ils pleurent moins; ce progrès est naturel, un langage est substitué à l'autre, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Ce prince [Caligula] faisait transporter de la Grèce en Italie les plus parfaites statues des dieux, auxquelles on coupait la tête pour y substituer la sienne, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 5. || 2° Terme de jurisprudence. Appeler quelqu'un à une succession après un autre héritier ou à son défaut. On y trouva [dans le testament de César] qu'il avait adopté Octavius, fils de la fille de sa sœur, pour son fils et son principal héritier; et qu'il lui avait substitué, en cas de mort sans enfants, Decimus Brutus, un des principaux conjurés, VERTOT, *Révol. rom.* XIV, 282. || Il se dit de même des héritages qu'on laisse par substitution. Il avait substitué cette terre aux aînés de sa maison. Si mon bien n'était pas substitué, je serais tout à fait ruinée à l'heure que je vous parle, DANCOURT, *les Agioteurs*, II, 13. || 3° Se substituer, *v. réfl.* Se mettre en place de. Il n'était plus question de se faire à son gré des pasteurs imaginaires; ils étaient tous faits, et Grotius avait reconnu qu'ils se substituaient les uns aux autres par un ordre immuable, BOSS. 2e *Instr. sur les passages, Dissert. sur Grotius*, 22.

— HIST. XIVe s. Et fut, en lieu de li, substituez Marcius Oracius, BERCHEURE, fo 30, *verso.* || XVIe s. Et au cas que l'un d'eulx [héritiers institués] vienne à defaillir, je substitue en sa part celuy qui survivra, MONT. I, 216.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *substituir*; ital. *sostituire*; du lat. *substituere*, de *sub*, sous, et *statuere*, établir.

SUBSTITUT (sub-sti-tu; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Celui qui tient la place ou qui exerce les fonctions d'un autre, en cas d'absence ou d'empêchement. Combien d'animaux ravissants, par les griffes desquels il vous faudra passer, sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clercs! MOL. *Fourber.* II, 8. Chacun sait ce qui arrive quand le roi se donne des substituts, J. J. ROUSS. *Contr.* III, 6. || 2° Particulièrement, magistrat chargé de remplacer au parquet le procureur général, ou le procureur de la république.

— HIST. XIVe s. Pasqual Martin son procureur alloué et substitut general, *Charte*, dans *Arch. nat.* JJ84, p. 498. || XVe s. Le substitut ou assesseur de notre procureur, DU CANGE, *accessor.*

— ÉTYM. Provenç. *sustituit*; espagn. *substituto*; ital. *sostituto*; du lat. *substitutus*, de *substituere*, substituer.

† **SUBSTITUTIF, IVE** (sub-sti-tu-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la propriété de remplacer. || Terme de médecine. Médication substitutive, emploi de médicaments

irritants qui change le mode de l'inflammation, surtout de l'inflammation chronique, et la rend beaucoup plus facilement curable.

— ÉTYM. Lat. *substitutivus*, de *substituere*, substituer.

SUBSTITUTION (sub-sti-tu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Action de mettre une chose, une personne à la place d'une autre. Une substitution d'enfant. Il semblerait que la vie est une sorte de substitution qui doit passer de race en race, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 4. || **2°** Terme de jurisprudence. Disposition par laquelle on appelle successivement un ou plusieurs héritiers à succéder, pour que celui qu'on a institué le premier ne puisse pas aliéner les biens sujets à la substitution. Je ne voudrais ni disposition par testaments, ni adoptions, ni exhérédations, ni substitutions, ni emprunts, ni ventes, ni échanges, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 12. Les anciennes substitutions faites à l'infini furent limitées au quatrième degré [en 1566], VOLT. *Hist. parl.* XXVII. || Droit attaché à certaines propriétés nobiliaires, par lequel, le propriétaire ne pouvant les aliéner, elles passent aux héritiers mâles. Les substitutions qui conservent les biens dans les familles, seront très-utiles dans ce gouvernement [le monarchique], MONTESQ. *Espr.* V, 9. Les substitutions sont prohibées, *Code civ.* art. 896. || En droit romain, substitution pupillaire, droit qu'avait le testateur qui instituait héritier un impubère, de lui substituer un autre héritier pour le cas où l'impubère, bien qu'ayant recueilli la succession, mourrait avant la puberté et par conséquent avant de pouvoir tester luimême. || **3°** Terme de musique. Artifice d'harmonie qui consiste à substituer, dans un accord de septième de dominante, la sus-dominante majeure ou mineure; cet artifice, que M. Fétis a nommé le premier substitution, était connu bien avant ce théoricien; d'Alembert en parle dans ses *Éléments de musique*. || **4°** Nom donné au remplacement de certains aliments de distribution par une substance alimentaire qui n'entre pas dans la ration du cheval de troupe. Aliments de substitution. || **5°** Terme d'algèbre. Remplacement d'une quantité par son expression ou sa valeur. || **6°** Terme de chimie. Phénomène par lequel un élément qui fait partie d'une combinaison peut être remplacé par un autre élément, sans que le caractère de la combinaison soit entièrement changé. || **7°** Terme de physiologie. Génération par substitution, condition dans laquelle a lieu la genèse d'éléments anatomiques succédant aux éléments qui préexistaient, mais qui se sont liquéfiés préalablement, en sorte qu'ils se substituent à ceux-ci et en prennent la place. La genèse des corps vivants n'est qu'une série de substitutions dans laquelle des organes temporaires ou caducs servent à la fondation des organes permanents, COSTE, *Éloge de Dutrochet*. || Substitution fonctionnelle, hypothèse admise à tort par quelques physiologistes, d'après laquelle toute fonction ou telle fonction en particulier selon les espèces, serait susceptible d'être remplie par plusieurs appareils, de telle sorte que, l'un d'eux disparaissant normalement ou accidentellement, l'autre pourrait le remplacer dans sa fonction. || **8°** Terme de pathologie. Substitution fibreuse du poumon, état analogue à celui du tissu lamineux dense, que prend parfois le poumon chez les vieillards, ou autour des dilatations bronchiques et même des corps étrangers du poumon. || Substitution graisseuse, production de principes gras qui prennent la place des substances organiques azotées dans les éléments anatomiques. || **9°** En termes d'administration militaire, action de présenter, lors du tirage pour le service militaire, un homme qui s'offre en place d'un homme tombé au sort.

— HIST. XVI° s. L'un d'eulx [héritiers institués, Charixenus] estant trespassé, la substitution estant ouverte en faveur d'Areteus ... MONT. I, 216.

— ÉTYM. Provenç. *sustitucio*; espagn. *substitucion*; ital. *sostituzione*; du lat. *substitutionem*, de *substituere*, substituer.

† **SUBSTRACTION** (sub-strak-sion), *s. f.* Voy. SOUSTRACTION.

† **SUBSTRATUM** (sub-stra-tom'), *s. m.* Terme philosophique. Ce qui existe dans les êtres indépendamment de leurs qualités, et ce qui sert de support à celles-ci.

— ÉTYM. Lat. *substratum*, de *sub*, sous, et *stratum*, étendu,

SUBSTRUCTION (sub-stru-ksion; en vers, de quatre syllabes) *s. f.* Fondement d'un édifice, construction souterraine, construction sous-jacente. Les ingénieurs [les castors] changent de matériaux : ils renforcent le milieu de leurs substructions hydrauliques de troncs d'arbres entassés les uns sur les autres, CHATEAUBR. *Amér. Castors.* || Se dit particulièrement des édifices antiques sur les ruines desquels on en a élevé de modernes.

— ÉTYM. Lat *substructionem*, de *sub*, sous, et *struere*, bâtir (voy. STRUCTURE).

† **SUBSTRUCTURE** (sub-stru-ktu-r'), *s. f.* Structure qui est en dessous, qui supporte. La substructure des récifs de la Floride.

SUBTERFUGE (sub-tèr-fu-j'), *s. m.* Moyen détourné et artificieux pour se tirer d'embarras. L'esprit humain est fertile en détours, en subtilités, en subterfuges, FÉN. t. XXII, p. 449. La fraude heureuse en subterfuges, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 1, *aux Muses*. Ce roi [Gondebaud] ne laissait aucun subterfuge pour éviter le combat, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 28. Tous ces petits subterfuges [à propos des enregistrements au parlement, en 1753] compromettaient la dignité de la couronne, VOLT. *Hist. parl.* LXVI.

— HIST. XII° s. Que le temporel n'actemptast Au clergié, ne de fait ouvrast Contre luy par nul subtrefuge, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 466. Je dis toujours la verité, En plaidoyant devant les juges, Mes raisons, mes susterfuges, ID. *ib.* f° 373. || XVI° s. Il court maintenant aux subterfuges de contre accusation, disant.... M. DU BELLAY, 493.

— ÉTYM. Lat. *subterfugium*, de *subter*, par-dessous, et *fugere*, fuir.

SUBTIL, ILE (sub-til, ti-l'), *adj.* || **1°** Délié, fin, menu, par opposition à grossier, épais. Un feu subtil s'allume, et ses brandons épars Sur votre don fatal courent de toutes parts, CORN. *Médée*, V, 1. Pour ceux qui ont le sang si extrêmement subtil, il me semble qu'il ne faut rien pour embraser toute la machine, SÉV. 9 juill. 1677. Comme un homme que la curiosité a tiré de son élément, et qui ne peut ni respirer, ni vivre dans un air subtil, VAUVEN. *Max.* CCLIX. Euler et plusieurs autres, voulant expliquer mécaniquement les phénomènes magnétiques, ont adopté l'hypothèse de Descartes, qui suppose, dans la substance de l'aimant, des conduits et des pores si étroits, qu'ils ne sont perméables qu'à cette matière magnétique, selon eux plus subtile que toute autre matière subtile, BUFF. *Min.* t. IX, p. 117. || La matière subtile, matière imaginée par Descartes dans les tourbillons. Mais le vide à souffrir me semble difficile, Et je goûte bien mieux la matière subtile, MOL. *Femmes sav.* III, 2. L'autre, qui se croyait même son disciple zélé [de Descartes], lui écrivait qu'il avait vu enfin sa matière subtile voltiger aux rayons du soleil, qui donnaient à travers les fentes d'un volet, le P. CASTEL, dans *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 304. || Ancien terme de marine. Galères subtiles, galères les plus étroites, surtout à la poupe. || **2°** Qui est de nature à pénétrer, à s'insinuer promptement. Le vif-argent est fort subtil. Un poison subtil. Et la morsure du serpent Est moins aiguë et moins subtile, Que le venin caché que sa langue répand, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 1. || Terme de fauconnerie. Mal subtil, maladie particulière aux faucons, dans laquelle ces oiseaux paraissent toujours être affamés. || **3°** Il se dit des sens qui ont de l'acuité, quand on sent, voit, entend ce que les autres ne perçoivent que difficilement. Avoir la vue subtile, l'œil subtil. Avoir l'ouïe subtile, l'oreille subtile. Le tact est le moins subtil des sens. Ce sujet si zélé qui, d'un œil si subtil, Sut de leur noir complot développer le fil, RAC. *Esth.* II, 3. || **4°** Qui est adroit de la main, qui exécute avec une grande dextérité des tours de main, sans qu'on puisse voir comment ils se font. Un subtil voleur. Main subtile pour escamoter. Un joueur de gobelets fort subtil. || On dit à peu près dans le même sens : Le renard est un animal fort subtil; le singe est subtil. || On dit de même : Ce tour, ce vol est subtil, il est fait avec beaucoup d'adresse. Cette fuite et cette course insensible du temps n'est qu'une subtile imposture pour nous mener insensiblement au dernier jour, BOSS. *Sermons, Nécess. de la pén.* 2. || **5°** Qui a dans l'esprit l'adresse exprimée pour la main par subtil. Comment! ce peuple [Athéniens], qui se pique D'être le plus subtil des peuples d'aujourd'hui A si mal entendu la volonté suprême Du testateur! LA FONT. *Fabl.* II, 20. Il y a du plaisir à voir ce savant casuiste pénétrer dans le pour et le contre d'une même question qui regarde les prêtres, et trouver raison partout, tant il est ingénieux et subtil, PASC. *Prov.* VI. Leur subtil conducteur [des révolutionnaires anglais, Cromwell] qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers.... BOSS. *Reine d'Anglet.* Son adversaire était M. Rolle, le plus profond de nos algébristes, et en même temps subtil, artificieux, fécond en certains stratagèmes, dont on ne croirait pas trop que des sciences démonstratives fussent susceptibles, FONTEN. *Saurin.* La philosophie d'Aristote ayant été portée en Occident, elle plut beaucoup aux esprits subtils, qui, dans les temps d'ignorance, sont les beaux esprits, MONTESQ. *Esp.* XXI, 20. || *S. m.* Personne subtile. Ces subtils qui croyaient régner dans les assemblées.... n'ont pu se défendre, BALZ. liv. I, lett. 7. Tout ce qu'il y a de meilleur en nous tourne et dégénère en excès; les simples sont grossiers, les subtils sont présomptueux, BOSS. 4° *sermon, Circoncision*, 2. Ces faux subtils pensent-ils apprendre au monde....; ID. *Ét. d'orais.* II, 23. Souvent dans son orgueil un subtil ignorant Par d'injustes dégoûts combat toute une pièce, BOIL. *Art p.* IV. || **6°** En parlant des choses, fin, ingénieux, adroit. Stratagème subtil, MAIR. *Mort d'Asdr.* V, 1. Si tu n'as pas de ruse plus subtile.... CORN. *Héracl.* IV, 6. Mais à me tourmenter ma crainte est trop subtile, RAC. *Esth.* II, 1. Les lois ne doivent point être subtiles, elles sont faites pour des gens de médiocre entendement, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 16. || **7°** Trop raffiné, qui échappe à l'intelligence par un excès de finesse, en parlant des personnes et des choses. Ce que vous dites là est trop subtil pour moi. Un philosophe subtil. La différence est si subtile qu'à peine nous pouvons la marquer, PASC. *Prov.* I. || *S. m.* Ce qu'il y a de subtil. Viser au subtil.

— HIST. XIII° s. T[illegible] conseil [je] sai donner qui est bon et soutis, *Berte*, LXXV. Pour ce que elle soit plus soutille de son mestier garder et faire, *Liv. des mét.* 384. Renart, qui moult estoit soutis, *Ren.* 10862. Et disoit que l'ennemi [le démon] est li soutilz, JOINV. 197. Il m'apela une foiz, et me dist : je n'ose parler à vous, pour le soutilz senz dont vous estes, de chose qui touche à Dieu, ID. 194. || XIV° s. Que nuls, par son serement, ne vendra.... aucune marchandise à livre soutive, qui doit estre livrée et pesée à la livre grosse, *Ordonn.* février 1321. Adonques s'avisa la royne jolie D'un tour assez subtil, dont elle fut moult lie, *Baud. de Seb.* II, 582. || XV° s. Le roi Charles de France, qui fut sage et soutil, et bien le montra tant que il vesquit, FROISS. II, II, 26. Lors respondit philosophie, Qui oncques ne fut assouffie D'arguer par soubtieves voies, ID. *Buiss. de jonece.* Au voir dire, ce François Acreman estoit moult habile.... pour faire de soutives emprises, ID. II, II, 229. Il n'est paintre, tant soit subtil, Qui sceüst la flour d'un courtil Adroit seulement contrefaire, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 480. Et par mer avoit en navire sept galées subtiles et deux grosses galées, *Bouciq.* III, 20. || XVI° s. Subtil à rechercher les faultes d'aultruy, AMYOT, *Cimon et Lucull.* 2. Ils faulsoient leurs espées, qui avoient les lames fort tenues et subtiles, ID. *Cimon*, 70. Les compresses seront faites de linge mol et subtil, PARÉ, VIII, 16. Je suis ennemy des actions subtiles et feintes, MONT. I, 96. De quoy se faict la subtile folie, que de la plus subtile sagesse? CHARRON, *Sagesse*, I, 15.

— ÉTYM. Wallon, *súti*, sage, spirituel; bourg. *sutil*, *suti*, au fém. *sutie*; provenç. *subtil*, *sotil*; espagn. *sutil*; ital. *sottile*; du lat. *subtilis*, qui, selon Corssen, *Ausspr.* 2° édit. I, 643, est pour *sub-telis*, de *sub*, et *tela*, toile : finement tissé, fin, délicat.

SUBTILEMENT (sub-ti-le-man), *adv.* D'une manière subtile, très-adroite. Parlons moins subtilement et d'une manière plus populaire, BALZ. 1er *disc. la Cour.* Deux artifices que saint Jérôme a subtilement démêlés dans une de ses épîtres, BOURDAL. *Avent, Sainteté*, 270. Mosé allait prendre la perdrix; mais l'ange lui arrêta la main subtilement, VOLT. *Phil. Bible expliq. Exode.* Vous rappelez-vous le conte de ce chirurgien dont la boutique donnait sur deux rues, et qui, sortant par une porte, estropiait les passants, puis rentrait subtilement, et pour les panser ressortait par l'autre? J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 8 août 1765.

— HIST. XIII° s. Cum la pierre de l'aïment Trait à soi le fer soutilment, *la Rose*, 1167. || XV° s. Les biens que Dieu lui a donnez Emblent un cœur subtilement, CH. D'ORL. *Chans.* 29. || XVI° s. Escorces de grenades subtilement pulverisées, PARÉ, VI, 22. Comme on void parmy l'air un esclair radieux

Glisser subtilement et se perdre en la nue, DESPORTES, *Épitaphe, Diane*, 5.

— ÉTYM. *Subtile*, et le suffixe *ment;* provenç. *subtilmen;* espagn. *sutilmente;* ital. *sottilmente.*

SUBTILISATION (sub-ti-li-za-sion), *s. f.* Ancien terme de chimie. Action de subtiliser certains liquides par la chaleur du feu.

— HIST. XVIe s. Subtiliation, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Subtiliser.*

SUBTILISÉ, ÉE (sub-ti-li-zé, zée), *part. passé* de subtiliser. Rendu subtil. Il n'est rien de plus beau.... Que.... ces tendres pensées Du commerce des sens si bien débarrassées; Mais ces amours pour moi sont trop subtilisés; Je suis un peu grossier comme vous m'accusez, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. Soit par le sang échauffé et subtilisé, soit par la poitrine, vous devez toujours craindre le dessèchement, SÉV. *à Mme de Grignan*, 4 août 1677.

SUBTILISER (sub-ti-li-zé), *v. a.* || 1° Rendre subtil, délié, pénétrant. Je subtiliserais un morceau de matière [pour en faire l'âme des bêtes], LA FONT. *Fabl.* X, 1. Que ne verrions-nous pas, si nous pouvions toujours subtiliser les instruments qui viennent au secours de notre vue trop faible et trop grossière? FÉN. *Exist.* I, 21. Ces tuyaux introduisent dans la plante un air frais et élastique qui prépare la séve, la subtilise, la colore peut-être, et aide encore à son mouvement, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 329, dans POUGENS. Leur suffit-il de subtiliser le corps pour comprendre qu'il est le sujet de la pensée? CONDIL. *Art de pens.* I, 1. || Fig. Ah! si l'on se donnait la même diligence, Pour extirper le vice et planter la vertu, Que pour subtiliser sa propre intelligence, Et tirer la science Hors du chemin battu! CORN. *Imit.* I, 3. Dans certaines matières abstraites et qu'on affecte encore de subtiliser pour embarrasser la matière, il ne faut pas craindre de répéter ce qui fait la difficulté, BOSS. 2e *écrit*, 16. Raffinez sur tous les plaisirs, subtilisez-les, mettez-les dans le creuset; de toutes ces transformations, il n'en sortira et résultera jamais que l'ennui, MASS. *Pet. carême, Malh. des gr.* Nos poëtes subtilisent et exagèrent le sentiment, STAËL, *Corinne*, VII, 2. || 2° Familièrement. Attraper, tromper subtilement. Si vous n'y prenez garde, il vous subtilisera. || Populairement. Dérober par un tour adroit de la main. On lui a subtilisé sa bourse. Un homme qui m'a jouée, et qui m'a en quelque sorte.... subtilisée et dérobée à moi-même, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe, Lett.* 98. || 3° *V. n.* Raffiner, chercher beaucoup de finesse dans une question, dans une affaire. De quoi vous avisez-vous de subtiliser sur notre acte? PATRU, *Plaidoyers*, 6. Les saints subtilisent pour se trouver criminels, et accusent leurs meilleures actions, PASC. *Pensées sur les Provinc.* 6, éd. FAUGÈRE. Il est vrai, ma bonne, que saint Augustin.... joue et subtilise sur l'amitié d'une manière qui pourrait ne pas plaire, SÉV. 25 juin 1690. Malheureusement c'est un garçon qui a de l'esprit : cela fait qu'il subtilise, que son cerveau travaille, MARIV. *Serm. indiscr.* V, 1. || 4° Se subtiliser, *v. réfl.* Devenir plus subtil, plus ténu. Des portions d'humeur grossière, Quelquefois compagnes du sang, Le suivent dans le cœur, sans pouvoir en passant Se subtiliser de manière Qu'il naisse des esprits.... LA FONT. *Quinquina*, I. De même que l'eau, si elle se subtilisait, deviendrait une espèce d'air qui ferait mourir les poissons, FÉN. *Exist.* I, 74. Rien n'empêchait [dans le paganisme] que l'on s'imaginât que les parties de la matière qui s'étaient le plus finement subtilisées avaient composé des dieux, puisque celles qui étaient demeurées massives et crasses ne laissaient pas de se convertir en hommes, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 105. || Fig. Devenir plus intelligent. Je vous envoie une petite cravate, tout comme on les porte; vous verrez par là que, depuis votre départ, le monde ne s'est pas subtilisé, SÉV. 22 avril 1672.

— HIST. XVe s. Le sang espais il [le vin] subtilise, BASSELIN, LX. || XVIe s. Les rayons du soleil subtilisent l'air si fort qu'ils l'enflamment, AMYOT, *Numa*, 17. D'icelles [fomentations] sort une chaleur et vapeur, laquelle a vertu de subtiliser, attenuer, inciser, resoudre et conforter ladite partie, PARÉ, V, 14. Il subtilisoit [imaginait avec subtilité] mille delais, subterfuges et exoines, *Arresta amorum*, p. 482, dans LACURNE. Si [les âmes sont] desliées, elle [la doctrine] les purifie volontiers, clarifie et subtilise jusques à exinanition, MONT. IV, 42.

— ÉTYM. *Subtil.* En place de *subtiliser*, l'ancienne langue avait *soutilier, subtiller.*

† **SUBTILISEUR** (sub-ti-li-zeur), *s. m.* Personne, écrivain qui aime à subtiliser.

— HIST. XVIe s. Subtiliseur, OUDIN, *Dict.*

SUBTILITÉ (sub-ti-li-té; prononcé suttilité au XVIe s. d'après PALSGRAVE, p. 113), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est subtil, ou de celui qui est subtil. La subtilité du poison. La subtilité d'un escamoteur. Subtilité d'esprit. On dira que je cède à la difficulté, Que je me trouve à bout de ma subtilité, MOL. *l'Ét.* III, 1. J'admirai sur ces passages de voir que la piété du roi emploie sa puissance à défendre le duel dans ses États; et que la piété des jésuites occupe leur subtilité à le permettre et à l'autoriser dans l'Église, PASC. *Prov.* VII. Ces découvertes [des satellites] demandent une grande subtilité d'observation et une précision extrême, témoin le P. Rheita, habile d'ailleurs, qui prit de petites étoiles fixes pour de nouveaux satellites de Jupiter, FONTEN. *Cassini.* Il aura le toucher et le goût d'une rudesse extrême, la vue, l'ouïe et l'odorat de la plus grande subtilité; tel est l'état animal en général, J. J. ROUSS. *Inég.* 1re part. Si des liqueurs grasses, comme l'huile, sont admises dans les vaisseaux de beaucoup de plantes, des liqueurs spiritueuses doivent y avoir un accès bien plus facile à cause de leur subtilité, BONNET, *Us. feuilles*, 4e *mém.* || 2° Ruse dans les affaires. La subtilité en affaires est bien voisine de la friponnerie. Il [M. le Tellier] s'appliqua à séparer les formalités nécessaires d'avec ces procédures obliques et ces malignes subtilités que l'avarice a introduites dans les affaires, FLÉCH. *le Tellier.* || 3° Raisonnement, distinction subtile et difficile à comprendre. Ces subtilités admirables qui sont propres à notre compagnie [jésuites], et que nos pères de Flandres appellent de pieuses et saintes finesses et un saint artifice de dévotion, PASC. *Prov.* X. .... une conversation d'une après-dînée de chez Gourville, où étaient Mme Scarron et l'abbé Testu, sur les personnes qui ont le goût au-dessus ou au-dessous de leur esprit; nous nous jetâmes dans des subtilités où nous n'entendions plus rien, Mme DE LA FAYETTE, *Lettre à Mme de Sévigné*, 4 sept. 1673, dans SÉV. édit. RÉGNIER, t. III, p. 229. Que je hais ta vaine science et ta mauvaise subtilité, âme téméraire, qui prononces si hardiment : le péché que je commets est véniel! BOSS. *Mar.-Thér.* Faisant admirer à cette nation [l'Italie] une judicieuse sincérité qui valait mieux que ses subtilités et ses adresses, FLÉCH. *Duc de Mont.* Une cause qui ne saurait se soutenir que par des équivoques et par de fausses subtilités, BOIL. *Longin, Sublime, Réflex.* 10. Quelquefois ils [les Romains] abusaient de la subtilité des termes de leur langue; ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avaient promis de conserver la cité, et non pas la ville, MONTESQ. *Rom.* 6.

— HIST. XIIe s. La suptiliteit de la deventriene [intérieure] parole, *Job*, p. 477. || XIIIe s. Lorsque il [saint Jean l'évangéliste] reposa sor le piz [le sein] Jhesu Crist, en but il aussi com d'une fontaine; ce fu la haute sotilleté de l'evangile, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 70. Car tex [telles] gens vuelent grosés choses Sans grant sottiveté de gloses, *la Rose*, 17598. Li vins, quand il vint [vient] en le [la] forcele [estomac], par subtilité ne demeure mie tant qu'il soit cuit, ALEBRANT, f° 6. || XIVe s. L'en n'est pas tenu assavoir les difficultés ou subtilités de droit, ORESME, *Éth.* 73. Par l'ennortement et soutiveté de l'ennemi, *Charte, Arch. nation.* jj85, p. 151. || XVe s. Comment on pourroit tous les pilotis oster et traire hors par force ou par soubtilleté, FROISS. I, I, 131. || XVIe s. Les dieux vengerent cette perfide subtilité, MONT. I, 27. Il avoit échappé mille fois par la subtilité de ses inventions, ID. I, 137. La subtilité du renard, la stolidité de l'asne, PARÉ, *Anim.* 1.

— ÉTYM. Bourg. *sutillitai;* prov. *subtilitat, sotiledat;* esp. *sutilidad;* ital. *sottilità;* du lat. *subtilitatem*, de *subtilis*, subtil. On disait aussi *subtillesse.*

† **SUBTURBINÉ, ÉE** (sub-tur-bi-né, née), *adj.* Qui a presque la forme d'une toupie.

SUBULÉ, ÉE (su-bu-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme d'alêne, c'est-à-dire qui se rétrécit insensiblement depuis le milieu jusqu'au sommet.

— ÉTYM. Lat. *subula*, alêne, qui tient à *su-ere*, coudre, *su-bula*, l'instrument qui porte le fil à coudre; comparez *aceta-bulum.*

† **SUBULICORNE** (su-bu-li-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des antennes subulées.

† **SUBULIFOLIÉ, ÉE** (su-bu-li-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles subulées.

† **SUBULIROSTRE** (su-bu-li-ro-str'), *adj.* Qui a le bec en alêne.

† **SUBURBAIN, AINE** (sub-ur-bin, bè-n'), *adj.* Qui entoure une ville; qui est presque dans la ville. Les quartiers suburbains de Lyon.

— ÉTYM. Lat. *suburbanus*, de *sub*, sous, et *urbs*, ville.

SUBURBICAIRE (sub-ur-bi-kè-r'), *adj.* Se disait des villes soumises au gouvernement du préfet de Rome. Les papes romains étaient, à la vérité, regardés comme les évêques de la ville impériale, et comme les métropolitains des villes suburbicaires dans la province de Rome, VOLT. *Arianisme et athanasianisme*, 30. || Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome et des églises établies dans ces provinces. Provinces suburbicaires. Évêques suburbicaires.

— ÉTYM. Lat. *suburbicarius*, de *sub*, sous, et *urbicarius*, qui appartient à la ville, de *urbs*, ville.

† **SUBUTRAQUISTE** (sub-u-tra-ki-st'), *s. m.* Membre d'une secte de hussites, dits aussi calixtins, qui donnaient la communion sous les deux espèces.

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, *utraque*, l'une et l'autre (sous-entendu *espèce*).

SUBVENIR (sub-ve-nir), *v. n.* Il se conjugue comme venir. || 1° Secourir, soulager. Il faut subvenir charitablement aux misérables. || 2° Pourvoir, suffire. Il a subvenu à tout. Pour subvenir à tant de frais, il fallut prendre la substance des peuples; il n'y eut point d'extorsion que l'on n'inventât sous le nom de taxe et d'impôt, VOLT. *Charles XII*, 8. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVIe s.... Nous garder sous sa protection, nous subvenir à tout besoin, CALV. *Inst.* 382. S'il veut avoir de quoy se subvenir à sa necessité, il faut qu'il sorte hors de soy et qu'il cerche ailleurs son secours, ID. *ib.* 671. Pour obvier aux inconveniens qui en pourroient subvenir, CARLOIX, I, 40. Il faut soigneusement subvenir à tel accident, PARÉ, XXIV, 28. Pour subvenir un peu à la trahison de ma memoire.... MONT. II, 112.

— ÉTYM. Lat. *subvenire*, qui a donné aussi *souvenir*, de *sub*, sous, et *venire*, venir.

SUBVENTION (sub-van-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Secours d'argent accordé ou exigé pour subvenir à une dépense imprévue de l'État dans un cas pressant. Si, d'après l'examen des comptes, une subvention nouvelle était indispensable, ils consentiraient que l'imposition en fût égale sur tous les biens, MARMONTEL, *Mém.* XII. || Particulièrement, sous l'ancienne monarchie, nom donné au vingtième denier ou sol pour livre qu'on établit à titre de subvention sur les marchandises. || 2° Fonds accordés par le gouvernement pour soutenir une entreprise. Ce théâtre vient d'obtenir une subvention. J'étais directeur du *Flambeau*, journal dévoué au gouvernement, et puisant ses moyens d'existence dans une subvention annuelle, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 14. || Il se dit de tout fonds accordé d'une manière analogue. Nous n'acceptons d'eux que six écus de six francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent, VOLT. *Lett. à M. Dupont*, 14 févr. 1776.

— HIST. XIVe s. Nous les avons trouvés bons en cette partie, Et sans subvention avoir sur nous haussie, Ne imposicion ne gabele haïe, *Guesc.* 20977. || XVIe s. Subsides, impositions, decimes, subvention, emprunts et tant d'autres termes exactaires, CARL. I, 45. Medeciner est mon invention; Je suis de tous l'aide et subvention, PARÉ, *Préf.*

— ÉTYM. Provenç. *subventio;* espagn. *subvencion;* ital. *sovvenzione;* du lat. *subventionem*, secours; de *subvenire*, subvenir.

† **SUBVENTIONNEL, ELLE** (sub-van-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui appartient à une subvention; qui forme une subvention.

† **SUBVENTIONNER** (sub-van-sio-né), *v. a.* Néologisme. Donner une subvention, des secours d'argent. Théâtres subventionnés.

SUBVERSIF, IVE (sub-vèr-sif, si-v'), *adj.* Qui renverse, qui détruit, au moral. Et que par maints propos subversifs de tout ordre et de toute morale, il [Courier] aurait essayé de troubler.... P. L. COUR. *Aux âmes dévotes.*

— ÉTYM. Lat. *subversum*, supin de *subvertere*, subvertir.

SUBVERSION (sub-vèr-si-on), *s. f.* || 1° Action de subvertir. Ils n'osèrent contredire à cette ordonnance, quoiqu'ils vissent qu'elle allait à la subversion de leurs lois, VAUGEL. *Q. C.* X, 2. Une erreur dans la foi, et encore une erreur tendante

à l'entière subversion d'un aussi grand sacrement que celui de l'eucharistie, BOSS. *Var.* III, 61. Des princes du sang et de grands officiers de la couronne, jaloux des Guises, commencèrent la subversion de la France, VOLT. *Mœurs*, 170. || 2° Action de séduire, d'égarer. Ces prédications séditieuses tendent à la subversion des faibles et des ignorants, BOSS. *Var.* XI, 79.

— HIST. XII° s. Chaitivel et male est lor conversations, mais pitiet doit-om avoir de la subversion de ton peule, ST BERN. p. 556. || XIV° s. Subversions de citez, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Et tant vers Dieu s'umilierent, Que leurs cuers à lui relierent, Et pour leur grant contricion Leur remist la subvercion, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 107.

— ÉTYM. Lat. *subversionem*, de *subversum*, supin de *subvertere*, subvertir.

SUBVERTI, IE (sub-vèr-ti, tie), *part. passé* de subvertir. Ma raison subvertie, ST-AMANT, *Œuv.* p. 14. Tout était subverti, quand on disputait sur des choses inintelligibles, VOLT. *Pr. de Bab.* 8.

SUBVERTIR (sub-vèr-tir), *v. a.* Mettre sens dessus dessous, renverser. Ce conflit d'opinions et de cultes bouleversait les têtes, s'il ne subvertissait pas l'État, VOLT. *Mœurs*, 136. Entre toutes les causes qui ont subverti la subordination militaire.... MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 9. L'homme accusé d'avoir travaillé autant qu'il était en lui à subvertir la liberté publique, ID. *ib.* p. 22.

— HIST. XIV° s. Les choses du dehors nous sont cause de subvertir nostre jugement et nostre volonté, ORESME, *Éth.* 50. Subvertir la chose publique, BERCHEURE, f° 56, *recto.* || XV° s. Le juste femme subverti [séduisit], Le saige et le fol departi De Dieu par sa deception, E. DESCH. *Poésies mss*, f° 529. || XVI° s. Il [Saturne] eut un fils nommé Jupiter, qui le dechassa, et occupa son royaume.... et subvertit tout le simple et sainct mode de vivre du temps de son pere, BONIVARD, *Amartigenée*, p. 127. L'un jugement subvertissant l'aultre sans cesse, MONT. II, 311.

— ÉTYM. Lat. *subvertere*, de *sub*, en dessous, et *vertere*, tourner.

† **SUBVERTISSEMENT** (sub-vèr-ti-se-man), *s. m.* État de ce qui est subverti. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de subvertissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile, VOLT. *Mœurs*, 183.

SUC (suk), *s. m.* || 1° Il se dit de certaines liqueurs qui se trouvent dans les végétaux et dans la viande. Les nerfs de la langue seront touchés et ébranlés par le suc exprimé des viandes, BOSS. *Connaiss.* III, 6. Leurs flèches sont trempées dans le suc de certaines herbes venimeuses, FÉN. *Tél.* X. De ces observations, M. de la Baisse conclut qu'il y a dans les plantes un suc ascendant et descendant; un suc qui s'élève de la racine à l'extrémité supérieure de la tige, et qui descend de l'extrémité supérieure de la tige vers les racines, par les fibres de l'écorce, BONNET, *Us. feuilles*, 5° *mém.* La mauve, le dictame ont, avec les pavots, Mêlé leurs sucs puissants qui donnent le repos, A. CHÉN. *Idylles, le Malade.* Où, sur un mol amas de coussins fastueux, Le superbe Ottoman, triste et voluptueux, Enivré de ces sucs dont la vertu l'inspire, De ses rêves charmants entretient le délire, DELILE, *l'Imag.* IV. On peut ranger à la suite de la séve et regarder même comme espèce de ce liquide ce qu'on nomme le suc des plantes, et qu'on extrait soit pour l'usage médicinal, soit comme matière utile aux arts, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 134. || Fig. Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux, BOIL. *Sat.* VIII. La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion, J. J. ROUSS. *Gouvern. de Pol.* 6. || Suc d'herbes, vulgairement jus d'herbes, nom des sucs obtenus en pilant, dans un mortier de marbre, parties égales de feuilles fraîches de chicorée, de fumeterre, de bourrache et de cerfeuil. || Sucs épaissis, sucs de plantes qu'on a soumis à l'évaporation par le feu. || Suc de réglisse, voy. RÉGLISSE (JUS). || Dans les sucreries, jus qui s'exprime de la betterave, et qui contient le sucre cristallisable. || 2° Il se dit de certaines liqueurs qui se trouvent dans le corps des animaux et dans la terre. Par cette immense quantité d'eaux que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, les sucs qu'elle enfermait furent altérés, BOSS. *Hist.* II, 1. L'arbre qui ne tire presque plus de suc de la terre, peut-il tarder de sécher et d'être jeté au feu? MASS. *Carême, Tiéd.* 2. Squelettes humains découverts à la Guadeloupe dans une roche formée de parcelles de madrépores rejetées par la mer et unies par un suc calcaire, CUVIER, *Révol.* p. 140. || Terme de physiologie. Suc gastrique, liquide acide sécrété par la membrane muqueuse de l'estomac, et jouant dans la chymification le rôle de dissolvant. || Suc pancréatique, liquide sécrété par le pancréas et servant à la digestion des substances grasses. || 3° Fig. Ce qu'il y a de substantiel dans un livre, dans une doctrine. Il a bien profité de la lecture de ce livre, il en a tiré tout le suc. L'esprit doit sur le corps prendre le pas devant; Et notre plus grand soin, notre première instance Doit être à le nourrir du suc de la science, MOL. *F. sav.* II, 7. D'où venait au P. Bourgoing cette force d'éloquence? c'est qu'il était plein de la doctrine céleste, c'est qu'il s'était nourri et rassasié du meilleur suc du christianisme, BOSS. *Bourgoing.* Tantôt elle cultivait son esprit par la lecture des histoires édifiantes, et nourrissait sa piété du suc et de la substance des saintes Écritures, FLÉCH. *Dauphine.*

— ÉTYM. Picard, *chuc;* prov. *suc;* espag. *suco;* portug. *succo, sugo;* ital. *succo;* du lat. *succus*, ou plutôt *sūcus.*

SUCCÉDANÉ, ÉE (su-ksé-da-né, née), *adj.* || 1° Terme de médecine. Se dit des médicaments qu'on peut substituer à d'autres, parce qu'ils ont à peu près les mêmes propriétés. || Substantivement. Un succédané. || 2° Il s'emploie aussi dans les arts. L'aspérule tinctoriale, quoique très-inférieure à la garance, lui sert de succédanée.

— ÉTYM. Lat. *succedaneus*, de *succedere*, succéder.

SUCCÉDER (su-ksé-dé. La syllabe *cé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je succède, excepté au futur et au conditionnel : je succéderai), *v. n.* || 1° Au sens latin et propre, aller sous, entrer dans. Tous les corps contigus résistant à l'effort qu'on fait pour les séparer, quand l'air ne peut succéder entre deux, PASC. *Pesant. de l'air*, II. Si on met le bout d'un soufflet dans l'eau en l'ouvrant promptement, l'eau y monte pour le remplir, parce que l'air n'y peut succéder, ID. *ib.* || 2° Par extension, venir après, prendre la place de. Les psaumes avaient succédé aux cantiques des joies du siècle, BOSS. *Anne de Gonz.* La colère à l'instant succédant à la crainte, BOIL. *Lutr.* III. L'inimitié succède à l'amitié trahie, RAC. *Bérén.* I, 3. Le plus souvent ce n'est point par hasard qu'un goût succède à un autre; il y a ordinairement une liaison nécessaire, mais cachée, FONTEN. *Sur l'hist. Œuv.* t. IX, p. 376, dans POUGENS. La plus affreuse nuit succède au plus beau jour, VOLT. *Henr.* IX. On dit qu'aujourd'hui la jeunesse A fait à la délicatesse Succéder la grossièreté, ID. *Ép.* 19. La sagesse d'un règne ne sert jamais de leçon au règne qui lui succède, CONDIL. *Étud. hist.* II, 4. || Se succéder, venir l'un après l'autre. Les révolutions qui se sont succédé en France. Ainsi vont les opinions se succédant du pour au contre, selon qu'on a de lumière, PASC. *Pens.* V, 2, éd. HAVET. Un homme inégal n'est pas un seul homme, ce sont plusieurs; il se multiplie autant de fois qu'il a de nouveaux goûts et de manières différentes; il est à chaque moment ce qu'il n'était point, et il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été; il se succède à lui-même, LA BRUY. XI. Nos idées sont trop vives pour se succéder; elles se présentent toutes ensemble; elles se nuisent mutuellement, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 6. || 3° Succéder à quelqu'un, posséder après lui une charge, une dignité, etc. Le plus grand des maux est les guerres civiles.... le mal à craindre d'un sot qui succède par droit de naissance n'est ni si grand, ni si sûr, PASC. *Pens.* V, 3. Son frère Jonathas succède à sa charge, BOSS. *Hist.* I, 9. Il fut ami de Cassandre, qui avait succédé à Aridée, frère d'Alexandre le Grand, au royaume de Macédoine, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Les rois dont il est parlé dans les différentes dynasties [de l'Égypte] ne se sont pas tous succédé les uns aux autres; mais plusieurs ont régné en même temps dans des contrées différentes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 116, dans POUGENS. Il fut réglé dans quelques dynasties de la Chine, que les frères de l'empereur lui succéderaient, et que ses enfants ne lui succéderaient pas, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 6. Ce sera l'abbé de Condillac qui succédera à l'abbé d'Olivet [dans l'Académie française]; je crois que nous n'aurons point à nous plaindre de l'échange, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 oct. 1768. Il est des grands hommes à qui l'on succède, et que personne ne remplace, DUCIS, *Discours de réception* (il succédait à Voltaire). || Succéder à un royaume à l'empire, à la couronne, parvenir après un autre à la dignité royale, à l'empire, à la couronne. Les femmes ne succédèrent ni à la couronne de France, ni à l'empire, parce que, dans l'établissement de ces deux monarchies, les femmes ne pouvaient succéder aux fiefs, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 33. || Impersonnellement. Et il succédera à sa place un homme méprisable et indigne des honneurs de la royauté, PASC. *Prophéties*, 26, éd. FAUGÈRE. || Succéder auprès d'une femme à un amant antérieur. Donc vous me succédez? [auprès de Marion Delorme]. — Un peu, sur ma parole, Comme le roi Louis succède à Pharamond, V. HUGO, *Marion Delorme*, III, 7. || 4° Succéder à quelqu'un, le remplacer en capacité, en talent, etc. Si le grand Annibal n'avait qui lui succède, CORN. *Nicom.* III, 2. || Succéder au crédit, à la faveur, aux honneurs de quelqu'un, obtenir le même crédit, la même faveur, les mêmes honneurs. || Succéder au zèle de quelqu'un, déployer le même zèle. Voyez si.... succédant au zèle et au ministère des apôtres, ils [les ministres animés de l'esprit de Dieu] n'ont pas succédé aussi à leurs tribulations et à leurs opprobres, MASS. *Conf. Zèle contre les scandales.* || 5° Recueillir l'héritage d'une personne par droit de parenté. Il sortait d'une famille.... où les enfants aiment mieux succéder à la probité qu'à la fortune de leurs pères, FLÉCH. *Lamoignon.* Madame, c'est un fils qui succède à son père, RAC. *Brit.* III, 3. Pour les filles, comme elles ne succédaient qu'au défaut des mâles, on les mariait plus pour l'alliance que pour les biens, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. XIV, 2° part. p. 163, dans POUGENS. Chez les premiers Romains, les femmes succédaient lorsque cela s'accordait avec la loi de la division des terres; et elles ne succédaient point lorsque cela pouvait la choquer, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 1. || Être habile à succéder, être capable de succéder, être propre à succéder. Soixante mille écus d'argent sec et liquide Ont mis notre fortune en un vol bien rapide.... Mon maître est diablement habile à succéder, REGNARD, *Ménechm.* IV, 2. || Fig. Il est habile à succéder, se dit d'un homme ardent au gain, prompt à s'emparer du bien d'autrui. || 6° Arriver, advenir, sans idée accessoire de bonheur ou de malheur, avec quelque adverbe ou locution adverbiale qui détermine le sens. C'est en la paix que toutes choses Succèdent selon nos désirs, MALH. III, 2. De quelque manière que notre libéralité nous succède, ne nous lassons point de la continuer, ID. *Traités des bienf. de Sénèque*, I, 2. Vous répliquez que, si vos vœux eussent succédé à le mettre en peine, ils eussent aussi succédé à l'en tirer, ID. *ib.* VI, 28. Et que notre artifice ait si mal succédé.... CORN. *Place roy.* III, 3. Notre malheur est grand; mais, quoi qu'il en succède, La mort qu'on me refuse en sera le remède, ID. *Héracl.* V, 6. Quelque chose de bon nous pourra succéder, MOL. *Dép.* III, 1. Il s'élèvera un roi insolent et fort auquel toutes choses succéderont à son gré, PASC. *Prophéties*, 26, éd. FAUGÈRE. Si ton dessein succède au gré de notre envie, Je veux te rendre heureux le reste de ta vie, REGNARD, *le Légat.* IV, 3. || 7° En un sens particulier, être favorable, réussir. Il est si beau à l'homme du monde du courage le plus héroïque d'avoir péché par excès de douceur, que ce qui ne lui a pas succédé dans la politique doit être au moins admiré et exalté par tous les gens de bien dans la morale, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 224, dans POUGENS. Ces maximes un temps leur peuvent succéder, MOL. *D. Garc.* II, 1. Tout lui succédait, BOSS. *Hist.* I, 9. Tout leur rit, tout leur succède, LA BRUY. XII. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIV° s. Il n'eurent nuls enfans qui succedassent le royaume, *Modus*, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVI° s. Luy disant que la douleur seroit brieve; et la joye, qui toust succederoyt, luy tolliroyt tout cest ennuy, RAB. *Garg.* I, 6. Experimente comment te succederont la douleur et.... MONT. I, 129. Les aisnez succedent à tout le bien, et n'est reservé aucune part au puisné, ID. II, 336. En la guerre, les ruses qui n'ont point esté practiquées, sont celles qui succedent le mieulx, AMYOT, *Préf.* IX, 35. Et lui estant ceste besongne succedée selon son esperance, il feit donner un assault general à la muraille, ID. *Cam.* 10. La loy exempte et dispense de ceste subjection les enfans qui doivent succeder à la royauté, ID. *Agésil.* 1.

— ÉTYM. Provenç. *succedir, succezir;* cat. *succeir;* espagn. *suceder;* ital. *succedere;* du lat. *succedere*, de *sub*, sous, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

SUCCENTURIAUX (su-ksan-tu-ri-ô), *adj. m. pl.*

Terme d'anatomie. Reins succenturiaux, nom donné aux capsules surrénales.

— ÉTYM. Voy. SUCCENTURIÉ.

† **SUCCENTURIÉ** (su-ksan-tu-ri-é), *adj. m.* Terme d'anatomie. L'estomac succenturié, nom qui a été donné à l'estomac. || Ventricule succenturié, nom du second estomac des oiseaux, consistant en un renflement à parois épaisses, très-glanduleuses et précédant immédiatement le gésier ou troisième estomac.

— ÉTYM. Lat. *succenturiatus*, qui est en réserve, proprement destiné à compléter une centurie, de *sub*, sous, et *centuria*, centurie.

SUCCÈS (su-ksè; l'*s* se lie: un su-ksè-z éclatant), *s. m.* || **1°** Progrès de ce qui se développe. Combien ne goûte-t-on pas de plaisir à observer le succès des arbres qu'on a entés dans un jardin, l'accroissement des blés, le cours d'une rivière! BOSS. *Panég. St Pierre, Préambule.* || **2°** Ce qui arrive, survient. Un succès malheureux suit une injuste guerre, MAIR. *Sophon.* III, 1. Tous les cœurs trouvent doux le succès qu'ils espèrent, CORN. *Pomp.* V, 2. Le funeste succès [la mort du cardinal de Retz] n'a que trop justifié nos discours [sur le mauvais traitement de la maladie], SÉV. 25 août 1679. Je veux vous souhaiter un heureux succès à l'affaire que vous demandez, ID. *à Bussy*, 12 juill. 1690. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu qui coûte tant à notre orgueil, BOSS. *Reine d'Anglet.* La bonne cause d'abord suivie de bons succès, ID. *ib.* Tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, ID. *Louis de Bourbon.* J'ignore quel succès le sort garde à mes armes, RAC. *Andr.* III, 8. Je [Annibal] dois au moins avoir appris par mes bons et mes mauvais succès comment il la faut faire [la guerre] avec les Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 370. || **3°** Résultat. Daignez, je vous conjure, Attendre le succès qu'aura cette aventure, MOL. *le Dép.* III, 7. J'en veux voir le succès, ID. *Mis.* I, 1. Voilà donc le succès qu'aura votre ambassade: Oreste ravisseur! RAC. *Andr.* III, 1. || **4°** Succès, sans rien qui le détermine, se prend toujours en bonne part et se dit des avantages qu'on obtient. Ce qui l'assurait du succès [à la bataille de Nordlingen], c'est qu'il connaissait M. de Turenne, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le juste n'ayant point d'action, du moins au sentiment des hommes du monde, il ne faut pas s'étonner, fidèles, si les grands succès ne sont pas pour lui, ID. *Sermons, 3e dim. après Pâques, Providence*, 1. Sur d'éclatants succès ma puissance établie, RAC. *Ath.* II, 5. Malgré tous les succès qu'il avait eus dans la guerre contre Adraste, FÉN. *Tél.* XXII. C'est un noir attentat, c'est une sale et odieuse entreprise que celle que le succès ne saurait justifier, LA BRUY. XII. L'inexpérience indocile Du compagnon de Paul Émile Fit tout le succès d'Annibal, J. B. ROUSS. *Ode à la fortune.* Les succès suffisent pour la réputation, mais non pas pour la gloire, VOLT. *Dict. phil. Gloire.* De succès en succès il marche à sa ruine, SAURIN, *Spartac.* I, 1. || **5°** Réussite, dans les salons, dans le monde, auprès des femmes. S'il est vrai qu'on puisse allier les succès dans le monde avec la vertu, ce que pour moi je ne crois pas, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Mon peu de succès près des femmes est toujours venu de les trop aimer, ID. *ib.* II. On croira toujours à la cour que les succès sont les fruits de l'adresse et de l'intrigue, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 270, dans POUGENS. En général, après des succès on doit s'attendre à trouver le public plus difficile et plus sévère; c'est une réflexion que je ne faisais pas assez, MARMONTEL, *Mém.* XI. Il y a toujours dans les succès d'un homme auprès d'une femme quelque chose qui déplaît, même aux meilleurs amis de cet homme, STAEL, *Corinne*, X, 6. || Succès du moment, succès passager, dû surtout à la disposition des esprits dans le moment où on l'obtient. Quand on préfère à la vraie gloire les petits succès du moment, on n'a besoin ni d'instruction ni de grands talents, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 243, dans POUGENS. Il y a pour les talents deux succès et deux récompenses: le succès du moment et le succès de l'avenir, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 366. || **6°** Réussite d'une entreprise, d'un objet. Elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise pour la délivrance du roi son seigneur dont le succès paraît infaillible, BOSS. *Reine d'Anglet.* On peut dire que la discipline des mœurs et le succès de la piété dans la cour est en la personne des reines, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Des succès fortunés du spectacle tragique Dans Athènes naquit la tragédie antique, BOIL. *Art poét.* III. Croismoi, dût Auzannet t'assurer du succès, Abbé, n'entreprends point même un juste procès, ID. *Épît.* II. [Il] N'attend pas pour dîner le succès d'un sonnet, ID. *Art poét.* IV. Parlez, de vos désirs le succès est certain, Si ce succès dépend d'une mortelle main, RAC. *Esth.* II, 7. A peine une résolution était-elle prise dans le conseil, que les Dauniens faisaient précisément tout ce qui était nécessaire pour en empêcher le succès, FÉN. *Tél.* XVI. L'Étourdi eut plus de succès que le Misanthrope, l'Avare et les Femmes savantes n'en eurent depuis, VOLT. *Vie de Molière.* Quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché, ID. *Lett. Marmontel*, 12 fév. 1767. || Succès de circonstance, succès dû surtout aux circonstances au milieu desquelles l'ouvrage qui l'obtient a paru. || Succès d'estime, succès sans éclat qu'obtient un ouvrage seulement estimable. Elle [l'Académie] n'a obtenu qu'un de ces succès tièdes qui ont reçu le nom euphémique de succès d'estime, F. SARCEY, *Opinion nationale*, 13 avril 1867. || Succès de vogue, succès bruyant qui résulte plus souvent des circonstances ou de la mode que du mérite d'un ouvrage. || Succès d'enthousiasme, succès fou, succès très-vif et accompagné de manifestations passionnées du public. || Avec peu de succès, infructueusement. Cette haute vertu qu'il [l'Ecclésiaste] a cherchée avec si peu de succès, et dont il semble que son siècle n'était pas capable, s'est rencontrée en la personne de l'illustre Julie.... duchesse de Montausier, FLÉCH. *Mme de Mont.* || N'avoir pas un grand succès, être assez mal accueilli. Ces deux situations de l'abbé n'eurent pas un grand succès auprès des enfants, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 168, dans POUGENS. || Proverbe. Rien ne réussit comme le succès.

— ÉTYM. XVIe s. J'ay veu le chameleon devenir jaune, bleu, tanné, violet par succès, RAB. *Pant.* IV, 2. Les faultes et les succez contraires y donnent poincte et grace [à une intrigue amoureuse], MONT. III, 386.

— ÉTYM. Lat. *successus*, de *succedere*, succéder: ce qui arrive après, résultat d'une action.

SUCCESSEUR (su-ksè-seur), *s. m.* || **1°** Celui qui succède à un autre dans une place, dans ses biens, dans son commerce, dans sa profession. Quand sa monarchie [d'Alexandre] sera établie, elle périra, et sera divisée en quatre parties.... et ses successeurs n'égaleront jamais sa puissance, PASC. *Proph.* 26, éd. FAUGÈRE. Torricelli était mathématicien du duc de Florence, et successeur de Galilée, qui mourut en 1642, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, 3, 4. Les grandeurs ont leur cours; vous succédez à d'autres; Mais d'autres quelque jour seront vos successeurs, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 9. On sait assez combien la présence d'un successeur est odieuse, et à quel point la puissance suprême est jalouse, VOLT. *Phil. Hist. établ. christ.* 20. || **2°** Il se dit de l'amant, du mari qui succède à un autre amant, à un autre mari. Quoi! je lui donnerais [à Hector] Pyrrhus pour successeur! RAC. *Andr.* III, 8. || **3°** Fig. Celui qui est capable de tenir la place de l'homme après qui il vient. L'ami, le compagnon, le successeur d'Alcide, RAC. *Phèdre*, II, 2. Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs, Qui, même après leur mort, auront des successeurs, ID. *Brit.* IV, 3. C'est ainsi que M. d'Alembert s'était montré, à trente-deux ans, le digne successeur de Newton, en résolvant le problème de la précession des équinoxes, CONDORCET, *d'Alembert.*

— HIST. XIIe s. Deus [Dieu] rove les apostles, e que lur successur E tut cil qui laburent el champ nostre Seignur, Ne seient dechacié n'osté de lur tenur, *Th. le mart.* 77. E coment vus quereie ne mal ne deshonur, Cui jo tienc, e dei faire, pur rei e pur seignur E de tut le reaume e rei e successur? *ib.* 129. || XIVe s. Mes successors, dit-il, te fera droit avoir, *Girart de Ross.* 2981. Se vous creez homme qui soit digne d'estre successeur à Romulus, BERCHEURE, fo 12, *verso.* || XVIe s. Maintenant chacun croit que vous estes successeur de leur prudence et eloquence, D'AUB. *Hist.* II, 250. De mesmes apparences, de mesme cerimonie estoit servy mon predecesseur [roi], et le sera mon successeur, MONT. I, 334.

— ÉTYM. Provenç. *successor*; espagn. *sucesor*; ital. *successore*; du lat. *successorem*; de *succedere*, succéder.

SUCCESSIBILITÉ (su-ksè-si-bi-li-té), *s. f.* Terme de jurisprudence et de droit politique. Droit de succéder. L'ordre de successibilité au trône. L'adopté n'acquerra aucun droit de successibilité sur les biens des parents de l'adoptant, *Code civ.* art. 350. Sans un mot d'assentiment sur la condition de successibilité qu'il [Napoléon] voulait y attacher [à son abdication], VILLEMAIN, *Souv. cont. les Cent-Jours*, XIV.

— ÉTYM. *Successible.*

SUCCESSIBLE (su-ksè-si-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence. Il se dit d'un degré de parenté qui rend habile à succéder. Parent au degré successible. A défaut de parents au degré successible dans une ligne, les parents de l'autre ligne succèdent pour le tout, *Cod. civ.* art. 755. || Il se dit aussi des personnes. Les dons et legs faits au fils de celui qui se trouve successible à l'époque de l'ouverture de la succession, sont toujours réputés faits avec dispense du rapport, *Cod. civ.* art. 487. || Substantivement, le successible, le parent au degré successible.

— ÉTYM. Lat. *successum*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSIF, IVE (su-ksè-sif, si-v'), *adj.* || **1°** Il se dit de certaines choses dont les parties se suivent les unes les autres sans interruption. Mouvement, progrès successif. L'ordre successif des nuits et des jours. Je sais trop bien combien les sciences sont lentes et successives dans leurs progrès, LE P. CASTEL, dans *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 301. || Terme de marine. Mouvement successif, contre-marche. || **2°** Il se dit de certaines choses qui arrivent à peu d'intervalle l'une de l'autre. Des pertes successives. Des découvertes successives. || **3°** Terme de jurisprudence. Droits successifs, droits qu'on a à une succession. || Fig. Votre feu père, dis-je, eut de l'amour pour moi; J'étais son cher objet, et maintenant je voi Que, comme par un droit successif de famille, L'amour qu'il eut pour moi, vous l'avez pour ma fille, CORN. *Veuve*, V, 7. || **4°** Terme de pontonnier. Construire un pont par bateaux successifs, ponter des bateaux les uns après les autres à l'emplacement même qu'ils doivent occuper. || Replier un pont par bateaux successifs, faire l'opération contraire.

— HIST. XVIe s. La Gaule françoise faite par Hottoman, premier jurisconsulte de son temps, par lequel il veut prouver que le roiaume de France n'est point successif comme les patrimoines privez, mais electif, D'AUB. *Hist.* II, 108. Attendant ses droits successifs [d'héritage], CARLOIX, III, 5.

— ÉTYM. Lat. *successivus*, de *successum*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSION (su-ksè-si-on), *s. f.* || **1°** Série de personnes ou de choses qui se suivent sans interruption ou à peu d'intervalle l'une de l'autre. La succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ, BOSS. *Hist.* II, 13. Cette succession [dans l'Église catholique] ne convient pas aux calvinistes, qui, dans leurs dogmes particuliers, n'ont pas plus de succession ni d'antiquité que les sociniens, ID. *Var.* XV, 94. Ceux qui paraissent mépriser l'argument de la succession [des pasteurs] en sentent malgré eux la force, FÉN. t. II, p. 5. Les voies de la grâce dans la conversion des pécheurs ne sont pas toujours les mêmes, mes frères: tantôt c'est un rayon vif et perçant.... tantôt c'est une clarté plus tempérée, qui a ses progrès et ses successions, MASS. *Carême, Samarit.* Comme il n'y a point de succession dans Dieu, si l'on admet qu'il ait voulu quelque chose une fois, il l'a voulu toujours et dès le commencement, MONTESQ. *Lett. pers.* 113. Je sais bien qu'une succession infinie d'êtres qui n'avaient point d'origine est aussi absurde [que l'idée de néant]; Samuel Clarke le démontre assez, VOLT. *Phil. ignor.* 20. J'avoue que la succession de nos idées est, par rapport à nous, la seule mesure du temps, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. IV, p. 373. Quelque longue qu'on voulût imaginer la succession des temps, quelque nombre de générations qu'on admette et qu'on suppose, ID. *Époq. nat. Œuvr.* t. XII, p. 39. Moments précieux et si regrettés! ah!... coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession, J. J. ROUSS. *Conf* VI, 1re part. L'être pour qui les temps n'ont point de succession [Dieu], ID. *Hél.* VI, 6. Les plaisirs de l'oreille consistent principalement dans la mélodie, c'est-à-dire dans une succession de sons harmonieux auxquels la mesure donne différents caractères, CONDIL. *Traité sens.* I, VIII, 6. || Par succession de temps, par une longue suite de temps. Ces anciennes cités, qui, n'ayant été au commencement que des bourgades, sont devenues, par succession de temps, de grandes villes, DESC. *Méth.* II, 1.

|| 2° Hérédité, les biens qu'une personne laisse en mourant. Venir à la succession de quelqu'un. L'ouverture, le partage de la succession. Je crois que Vardes vous mènera le Grand Maître, qui s'en va recueillir une petite succession de quatre cent mille écus, SÉV. 302. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffaient les sentiments de la nature : si cela est, tout doit rire dans cette maison, ID. *Lett. à Bussy*, 28 oct. 1685. Contraint de défendre les droits de sa succession contre des prétentions illégitimes, FLÉCH. *le Tellier*. Les successions s'ouvrent par la mort naturelle et par la mort civile, *Code civ.* art. 718. Toute succession échue à des ascendants ou à des collatéraux se divise en deux parts, l'une pour les parents de la ligne paternelle, l'autre pour les parents de la ligne maternelle, *ib.* art. 733. On ne peut vendre la succession d'une personne vivante, même de son consentement, *ib.* art. 1600. Le mot succession a deux acceptions différentes : il signifie le plus souvent la transmission des biens d'une personne morte à une personne vivante; quelquefois la réunion [l'ensemble] même de ces biens; les biens sont transmis ou par la volonté de l'homme ou par le seul effet de la loi : dans le le premier cas, la succession est testamentaire ou contractuelle; dans le second, légitime ou ab intestat; cette dernière succession se divise en régulière (succession des descendants, des ascendants et des collatéraux) et en irrégulière (enfants naturels, conjoint survivant, l'État, les hospices), DALLOZ, *Répertoire abrégé de législation*, v° *succcession*. || Fig. Elle [la mère de M. de Lamoignon] crut qu'elle ne pouvait leur laisser [à ses enfants] un bien plus solide que la succession de sa charité, FLÉCH. *Lamoignon*. Il ne recueillit de ses pères qu'une succession d'innocence et de candeur, MASS. *Panég. saint Franç. de Paule*. || Poudre de succession. Lesage, la Voisin, la Vigoureux et d'autres complices encore étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait la poudre de succession, VOLT. *Louis XIV*, 26. || Succession à l'empire, à la couronne, prise de possession de l'autorité souveraine par droit héréditaire. Elle allait unir la maison de France à celle des Stuarts, qui étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, BOSS. *Reine d'Anglet* Dans les États où il n'y a point de lois fondamentales, la succession à l'empire ne saurait être fixe, MONTESQ. *Esp.* V, 14. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe, VOLT. *Mœurs*, 194. || 3° Il se dit aussi du mode de transmission des hérédités. Succession directe. Succession collatérale. Succession sous bénéfice d'inventaire. || 4° Guerre de la succession d'Espagne ou, absolument, guerre de la succession, guerre suscitée à Louis XIV par les prétentions de l'Autriche sur le trône d'Espagne. Ce prélat [Belluga] avait rendu les plus grands services à Philippe V dans la guerre de la succession, DUCLOS, *Œuvr.* t. v, p. 421. || Acte de succession, décision du parlement d'Angleterre qui exclut les catholiques du trône (1701).

— HIST. XIII° s. Il fut jugié.... qu'il venroient à le [la] succession du pere et de le [la] mere, BEAUM. XVIII, 18. || XIV° s. Par succession de temps, ORESME, *Eth.* 301. || XV° s. Je [France], qui à toy suis par succession, E. DESCH. *Sur quels points doit durer ce royaume*. || XVI° s. Plusieurs successions de vies d'hommes les uns après les autres, AMYOT, *Péric.* 26. La succession au royaume appartenoit au filz aisné, ID. *Agésil.* 1. Une nation en laquelle il n'y a.... nuls contracts, nulles successions, nuls partages.... MONT. I, 236. M. Crassus et Q. Hortensius.... ayant esté pour certaines quotitez appelez par un estrangier à la succession d'un testament fauls, ID. III, 14.

— ÉTYM. Provenç. *successio*; espagn. *sucesion*; ital. *successione*; du lat. *successionem*, de *successum*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSIVEMENT (su-ksè-si-ve-man), *adv.* L'un après l'autre. Leurs années [des hommes] se poussent successivement comme des flots, BOSS. *Duch. d'Orl.* Des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. v. Tu m'as vue successivement fille, amie, amante, épouse et mère, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. La princesse palatine, successivement galante, incrédule, intrigante et dévote, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet*.

— HIST. XIV° s. Après trois jours soient faites toutes ices choses successivement par ordre, H. DE MONDEVILLE, f° 85. Si monterent pluseurs autres après lui successivement, aidans les uns les autres, LERCHEURE, f° 114.

— ÉTYM. *Successive*, et le suffixe *ment*; prov. *successivament*; espagn. *sucesivamente*; ital. *successivamente*.

† **SUCCESSIVITÉ** (su-ksè-si-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est successif. La successivité et la simultanéité. Les inégalités séculaires [du cours des planètes] dues à cette successivité [de l'action de la répulsion solaire], FAYE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 887.

† **SUCCESSORAL, ALE** (su-ksè-so-ral, ra-l'), *adj.* Qui concerne les successions, qui y a rapport. Le retrait successoral. Les systèmes successoraux des différentes nations. On pourrait s'étonner que le partage successoral privé [entre les enfants des rois barbares] n'ait pas incessamment défait ce que la conquête, le langage, les affinités diverses avaient lié et agrégé, DUPONT-WHITE, *Centralisation*, p. 222.

— ÉTYM. Dérivé du latin *successor*, successeur.

SUCCIN (su-ksin), *s. m.* Substance fossile, bitumineuse, d'une couleur jaune tirant sur le sucre d'orge, acquérant une odeur agréable par le frottement, la trituration ou la combustion, passant à l'état électrique résineux par le frottement, manifestant des propriétés analogues à celles des résines et surtout du copal, mais s'en distinguant par sa composition, qui consiste en une matière grasse, jointe à une petite quantité d'un acide particulier, appelé acide succinique. Le succin, nommé ambre jaune ou carabé, est le plus beau de tous les bitumes par ses caractères extérieurs, FOURCROY, *Conn. ch.* t. VIII, p. 247. Lorsqu'on le frotte quelque temps, il devient électrique et capable d'attirer des pailles; les anciens, qui connaissaient cette propriété, avaient donné au succin le nom d'*electrum*, d'où est venu celui d'électricité, ID. *ib.* t. VIII, p. 247. Les plus gros morceaux de succin ne passent guère en poids six kilogrammes, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 51, dans POUGENS. Le succin se trouve particulièrement dans les dunes sablonneuses qui bordent le rivage de la mer Baltique; il entre dans la composition des vernis gras, et sert à faire des bijoux recherchés par les Orientaux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 453, dans POUGENS. || Huile de succin ou huile pyrosuccinique. Cette huile, qui ressemble au naphte, est employée comme antispasmodique et emménagogue, et est produite par la distillation du succin à feu nu. || On donne aussi le nom d'huile ou esprit de succin à une huile volatile blanche qui contient toujours de l'acide succinique, et qui a servi comme médicament. || Sel volatil de succin, ancien nom de l'acide succinique. || 2° Succin noir, nom donné d'après le Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville à une espèce de jayet ou de lignite.

— ÉTYM. Lat. *succinum* ou *sucinum*, dérivé de *succus* ou *sucus*, suc.

† **SUCCINATE** (su-ksi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide succinique avec les différentes bases.

SUCCINCT, INCTE (su-ksin, ksin-t'; quelques-uns disent, à tort, su-ksinkt au masculin en faisant sentir le *t*), *adj.* || 1° Qui a peu de paroles, par opposition à prolixe. Un discours succinct. Une relation succincte. Voilà les principales choses dont j'ai cru devoir rendre un compte succinct à Votre Éminence, VOLT. *Lett. card. Fleuri*, 10 sept. 1742. || Style succinct, celui dans lequel on ne dit que ce que l'on doit dire, en le résumant autant qu'il est possible. || Fig. et familièrement. Un repas, un dîner succinct, celui où il y a peu à manger. || Son bien est fort succinct, il a peu de bien. || 2° Par extension, il se dit des personnes. Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé, LA FONT. *Fabl.* VI, 1. Ainsi je suis d'avis, quelque ardeur qui vous presse, Que vous soyez succinct en discours amoureux, REGNARD, *Ménechm.* III, 3.

— ÉTYM. Lat. *succinctus*, serré, et, par extension, court, de *sub*, sous, et *cinctus*, ceint (voy. CEINDRE).

SUCCINCTEMENT (su-ksin-te-man; quelques-uns disent, à tort, su-ksin-kte-man), *adv.* D'une manière succincte, en peu de mots. Il ne me reste plus qu'à rapporter les principales vertus des Romains dans la guerre; je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible, ROLLIN, *Traité des Ét. Suite de la 3° part.* II, 2. || Fig. et familièrement. Déjeuner, dîner, souper succinctement, déjeuner, dîner, souper peu largement.

— HIST. XV° s. Pourquoy n'est ja besoing de si très succinctement vous dire les heures ny les saisons, COMM. III, 4.

— ÉTYM. *Succincte*, et le suffixe *ment*.

† **SUCCINÉ, ÉE** (su-ksi-né, née), *adj.* Qui a la couleur jaune du succin.

† **SUCCINÉE** (su-ksi-née), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de coquilles univalves, dit aussi ambrette, où l'on distingue la succinée amphibie, dite aussi ambrée.

† **SUCCINIQUE** (su-ksi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui tient du succin. || Acide succinique, acide retiré du succin, en chauffant cette substance dans des vaisseaux clos.

† **SUCCINITE** (su-ksi-ni-t'), *s. f.* Grenat jaune.

† **SUCCINONE** (su-ksi-no-n'), *s. f.* Matière huileuse particulière résultant de la distillation de l'acide succinique avec la chaux.

SUCCION (su-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Action de sucer ou d'attirer un fluide dans sa bouche en faisant le vide dans cette cavité à l'aide de l'inspiration. L'animal qui tette, exerce la succion sur le mamelon. Il [l'éléphant] est le maître d'attirer par une forte succion les liquides, BUFF. *Morc. choisis*, p. 173. La succion ne doit pas être regardée comme un grand phénomène dans l'économie animale; mais son mécanisme est très-savant aux yeux du physicien, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 126. || 2° Propriété qu'ont les racines, les feuilles, etc. de pomper les fluides. Il y a un rapport direct entre la transpiration du végétal et la succion qu'il exerce par ses racines, FOURCROY. *Conn. chim.* t. VIII, p. 300. || 3° Il se dit de toute autre action comparée à la succion. La force de succion produite par l'action du feu, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XIII, p. 87.

— HIST. XVI° s. Succion, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *succio*; d'une forme fictive, *suctionem*, de *sugere*, sucer.

SUCCOMBÉ, ÉE (su-kon-bé, bée), *part. passé* de succomber. Pour un méchant soupir que tu m'as dérobé, Ne me présume pas tout à fait succombé, CORN. *Place Roy.* IV, 5.

— RÉM. Ce participe, peu usité, est aussi correct que expiré, péri, etc.

SUCCOMBER (su-kon-bé), *v. n.* || 1° Être accablé sous un fardeau. Ce crocheteur succombait sous le poids. || 2° Fig. Être accablé par le poids de quelque chose que l'on compare à un fardeau. Il succombait sans moi sous sa propre faiblesse, CORN. *Sertor.* I, 1. Il n'est pas honteux à l'homme de succomber sous la douleur, et il lui est honteux de succomber sous le plaisir, PASC. *Pens. div.* 47, édit. FAUGÈRE. Je commence à succomber aux reproches amers de M. de la Trousse qui me dit.... SÉV. 19 janv. 1680. Le roi même que pouvait-il, lui qui succombait à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage? BOSS. *Duch. d'Orl.* J'avoue, messieurs, que je succombe ici sous le poids de mon sujet, FLÉCH. *Turenne*. Je crains que M. d'Argenson ne succombe à la vie qu'il mène, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 16 fév. 1718. Est-ce ainsi que vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe? FÉN. *Tél.* VII. Je me meurs.... je succombe à l'excès de ma rage, VOLT. *Zaïre*, IV, 5. Maintenant qu'on veut connaître à fond les nègres d'Angola et les Samoïèdes, le Chili et le Japon, la mémoire succombe sous le poids immense dont la curiosité l'a chargée, ID. *Pol. et lég. Fragm. hist. Inde*, 31. Depuis Alexandre le Grand, la Grèce asservie paraît sans force; elle succombe sous les révolutions qui se succèdent, et on oublie qu'elle a été libre, CONDIL. *Hist. anc.* II, 12. Harassé, fatigué, je succombe au sommeil, DELILLE, *Convers.* 1. Ma santé, à la fin, succomba à tant de violentes agitations, GENLIS. *Vœux témér.* t. I, p. 207, dans POUGENS. || Absolument. J'ai une si grande habitude à être faible, que, malgré vos bonnes leçons, je succombe souvent, SÉV. 5 juin 1675. Les tourments font succomber le vieil Osias, autrefois le soutien de l'Église, BOSS. *Hist.* I, 11. Je croyais ma vertu moins prête à succomber, RAC. *Bérén.* V, 6. Je suis bien heureux d'avoir un cœur dur, j'aurais succombé, CHAMPFORT, *Marchand de Smyrne*, sc. 9. || 3° Ne pas résister, se laisser aller à. Succomber à l'envie de vous entendre discourir, SÉV. 2 fév. 1680. À la tentation succombez donc de grâce, DESTOUCH. *Glor.* II, 2. || Succomber à, avec un infinitif, ne pas résister au désir de. Ce contraste [entre les vertus de M. de la Trappe et les désordres de D. Gervaise] m'a paru si effrayant et si complet que j'ai succombé à l'écrire, ST-SIM. 61, 33. || 4° Absolument, il se dit d'une femme qui cède à la séduction. Elle a eu le malheur de succomber avec un indigne roi d'Égypte, VOLT. *Princ. de Babylone*, chap. 5. Jamais femme ne succombe qu'elle

n'ait voulu succomber, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 13. Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe ! Qui sait sous quel fardeau la pauvre âme succombe ? V. HUGO, *Crépusc.* XIV. || 5° Fig. Avoir du désavantage dans une lutte ou dans ce qui est comparé à une lutte. Mais aujourd'hui qu'il faut que l'une ou l'autre tombe, Qu'Albe devienne esclave ou que Rome succombe, CORN. *Hor.* I, 1. Peut-être en ce dessein pourriez-vous succomber, ID. *Sophon.* II, 3. Le parti de Witt a succombé sous celui de la maison d'Orange, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 247. Malgré la justice et les lois, le faible succombe presque toujours, BOURDAL. *Jugem. dern.* 2e *avent*, p. 370. Le philosophe grec [Socrate] périt par la haine des sophistes, des prêtres et des premiers du peuple ; le législateur des chrétiens succomba sous la haine des scribes, des pharisiens et des prêtres, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, si l'intolérance*, etc. || 6° Absolument. Mourir, périr. Monsieur Purgon dit que je succomberais, s'il était seulement trois jours sans prendre soin de moi, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Doux bocage, adieu, je succombe, Tu m'avertis de mon destin, De ma mort la feuille qui tombe Est le présage trop certain, MILLEV. *Chute des feuilles.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. Succomber se construit avec les prépositions *sous* et *à*.

— HIST. XVIe s. Que nul ne mesure la grandeur d'icelui à mes paroles, qui sont si debiles, qu'elles succombent beaucoup au dessous, CALV. *Instit.* 1098

— ÉTYM. Lat. *succumbere*, de *sub*, sous, et *cumbere*, s'enfoncer.

† **SUCCOTRIN** (su-ko-trin), *s. m.* Espèce d'aloès.

— ÉTYM. *Aloe socotorina*, de l'île de *Socotora*.

SUCCUBE (su-kku-b'), *s. m.* Démon qui, suivant l'opinion populaire, prend la forme d'une femme pour avoir commerce avec un homme.

— ÉTYM. Lat. *succuba*, de *sub*, sous, et *cubare*, coucher.

† **SUCCULEMMENT** (su-ku-la-man), *adv.* D'une manière succulente. Je vis une face ronde qui avait l'air d'être succulement nourrie, MARIV. *Pays. parv.* 1re part.

SUCCULENT, ENTE (su-ku-lan, lan-t'), *adj.* || 1° En parlant des aliments, qui a beaucoup de suc, très-nourrissant. Bouillon, potage succulent. La maturité des fruits succulents dont ils [les becfigues] portent le nom, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 274. Une viande succulente et si bonne qu'elle fait la base de nos meilleurs repas, ID. *Quadrup.* t. I, p. 181. || 2° Terme de botanique. Se dit des organes végétaux qui sont spongieux, gorgés de sucs, et qui ont à peu près la consistance de la chair. || 3° Il se dit quelquefois de personnes bien nourries. Plus de cent dieux de compte fait, Qu'elle a tous nourris de son lait, Ô la succulente nourrice ! SCAR. *Virg.* VI. Vous n'avez point tâché de me faire excommunier [moi, Michel-Ange] pour avoir mis.... de succulents cardinaux nus comme la main en enfer, dans mon tableau du jugement dernier, VOLT. *Dict. phil. Envie.*

— HIST. XVIe s. Si c'est une fille vierge, succulente et sanguine, usant de viandes chaudes, humides et venteuses, PARÉ, XVIII, 56.

— ÉTYM. Lat. *succulentus*, de *succus*, suc.

SUCCURSALE (su-kur-sa-l'), *adj. f.* Église succursale, église qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale. || Substantivement. Une succursale. || Par extension, établissement dépendant d'un autre et créé pour le même objet. La Banque est obligée par la loi d'établir des succursales dans tous les départements, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 235. || Fig. Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce de succursale, à peu près comme l'âne est au cheval, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 63.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *succursus*, secours (voy. ce mot).

SUCCURSALISTE (su-kur-sa-li-st'), *s. m.* Desservant d'une succursale. Le corps vénérable des curés et des succursalistes, BARON DUPIN, *Au sénat*, *Moniteur*, 6 avr. 1867, p. 412, 3e col.

† **SUCCUSSION** (su-kku-sion), *s. f.* Action de secouer. || Mode d'exploration employé par Hippocrate pour s'assurer de l'existence des épanchements dans la poitrine ; il consiste à saisir par les épaules le malade placé sur son séant et à communiquer une secousse au tronc, pour écouter si l'on entend la fluctuation d'un liquide. || Il y avait aussi une autre espèce de succussion qui consistait à attacher solidement le patient à une échelle, et à le laisser tomber d'une hauteur plus ou moins grande contre le sol du côté de la tête ou du côté des pieds, et que les médecins hippocratiques employaient dans certaines lésions de la colonne vertébrale.

— ÉTYM. Lat. *succussionem*, de *succutere*, secouer.

SUCÉ, ÉE (su-sé, sée), *part. passé* de sucer. || 1° Tiré par succion. Le sang des pigeons sucé par les belettes. || Fig. Ce n'est point une erreur avec le lait sucée, Que, sans l'examiner, son âme ait embrassée, CORN. *Poly.* III, 3. || 2° Fig. et familièrement. Épuisé, dont les traits sont tirés. Hélène est pâle, blafarde, tirée, sucée, l'air d'une catin usée et malsaine, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuvres*, t. XIII, p. 118, dans POUGENS.

† **SUCE-BOEUF** (su-se-beuf), *s. m.* Pique-bœuf.

† **SUCE-FLEUR** (su-se-fleur), *s. m.* Espèce d'oiseau-mouche.

SUCEMENT (su-se-man), *s. m.* Action de sucer. Un regard languissant, un sucement de lèvres, tirer son bas, peigner sa perruque, et répondre par un soupir aux choses qu'ils n'ont pas seulement écoutées, BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, IV, 1.

— HIST. XIVe s. Le succement du geun [le sucement d'une plaie par un homme à jeun] est meilleur au pacient et pire à cil qui succe, H. DE MONDEVILLE, f° 88. || XVIe s. La sangsue par son succement attire du profond et parties voisines, PARÉ, XV, 69.

— ÉTYM. *Sucer.*

SUCER (su-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : suçant, suçons), *v. a.* || 1° Tirer une liqueur, un suc avec les lèvres et à l'aide de l'aspiration. Sucer la moelle d'un os. Regardez les abeilles sur le thym ; elles y trouvent un suc fort amer ; mais, en le suçant, elles le convertissent en miel, ST FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la Vie dévote*, ch. 2. Ce héros [Achille].... si l'on nous fait un fidèle discours, Suça même le sang des lions et des ours, RAC. *Iphig.* IV, 1. Ces vampires étaient des morts qui sortaient la nuit de leurs cimetières pour venir sucer le sang des vivants, VOLT. *Dict. phil. Vampire.* || Par extension. Afin que vous suciez et que vous tiriez de ses mamelles le lait de ses consolations, SACI, *Bible*, *Isaie*, LXVI, 12. || Fig. Il ne songeait.... qu'à sucer le sang des malheureux, FÉN. *Tél.* II. L'envie, qui ne cesse de sucer le sang que quand on n'en a plus, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 nov. 1750. || Fig. Sucer avec le lait une doctrine, un sentiment, en être de bonne heure imbu. Cette haine des rois que depuis cinq cents ans Avec le premier lait sucent tous ses enfants [de Rome], CORN. *Cinna*, II, 1. Je vous apprends, quand vous en devriez enrager, que je suis accouchée d'un garçon, à qui je vais faire sucer la haine contre vous avec le lait, SÉV. *à Bussy*, 15 mars 1648. Nos rebelles condamnaient les siècles passés, et ne cherchaient qu'à détruire la religion où leurs pères étaient morts, quoique eux-mêmes ils l'eussent sucée avec le lait, BOSS. 6e *avert.* 25. C'est peu qu'avec son lait une mère amazone M'ait fait sucer encor cet orgueil qui t'étonne, RAC. *Phèdre*, I, 1. || On dit de même : sucer le lait de la doctrine évangélique, des saines doctrines, etc. || 2° Il se dit aussi du corps dont on attire la liqueur. Sucer un os. Sucer un morceau de sucre d'orge. Sucer une orange. Vois-tu cette Juive fidèle Dont tu sais bien qu'alors il suçait la mamelle ? RAC. *Ath.* V, 5. C'est une chose, à mon gré, très-curieuse, que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts [vampires] qui étaient sortis de leurs tombeaux pour venir sucer les petits garçons et les petites filles de leur voisinage, VOLT. *Dict. phil. Vampire.* Ils [Romulus et Rémus] sucent sans effroi leur nourrice sauvage [une louve], DELILLE, *Én.* VIII. || Sucer une plaie, en faire sortir par la succion le venin qui peut y être. || 3° Fig. et familièrement. Tirer peu à peu l'argent d'une personne. Il le suce jusqu'aux os, jusqu'à la moelle des os. Mme Jourdain : C'est un vrai enjôleux. — M. Jourdain : Taisez-vous donc. — Mme Jourdain : Il vous sucera jusqu'au dernier sou, MOL. *Bourg. gent.* III, 4. Vous laisser sucer par des gens qui vous quitteront, quand vous [M. de Grignan] ne leur serez plus bon à rien, SÉV. 6 avril 1672. Ainsi les coquettes subtiles Sucent la bourse des nigauds, GHERARDI, *Théât. ital. Arlequin mis.* III, 9. Les Biron le sucèrent [Noyer] si parfaitement qu'il est mort sur un fumier, ST-SIM. 179, 192.

— HIST. XIIe s. ....cil dui lyon forsené Qui de là sont enchaené, Que il ne vos tuent et sucent Le sang des voines.... *la Charrette*, 3060. || XIIIe s. Que il suçast miel de la pierre et oile [huile] de la dure roche, *Psautier*, f° 187. Là où la mere vuet [veut] son enfant alaitier, Ne trove ele en son pis qu'il en puisse sucier, *Ch. d'Ant.* VII, 267. || XIVe s. Et se la doulour [d'une piqûre de serpent] ne se depart par tel maniere, soit le lieu sucié, H. DE MONDEVILLE, f° 86, *verso*. || XVe s. Pour qui ces mamelles sacchastes ? *Mir. de Ste Genev.* || XVIe s. Veistes-vous oncques chien rencontrant quelque os medullaire ? si veu l'avez, vous avez peu noter.... de quelle diligence il le sugce, RAB. *Prolog.*

— ÉTYM. Bourg. *seuçai* ; wallon, *susst* ; picard, *chuker* ; prov. *succar*, *sucar* : ital. *succiare* ; d'une forme fictive *suctiare*, dérivée de *suctum*, supin de *sugere*, sucer, qui n'est qu'une forme pour *sucere*, de *succus* ou *sucus*, suc. Comparez l'anc. haut-all. *sûgan*, l'angl. *to suck* ; et le celtique : gaél. *sug* ; kimry, *syg* ; bas-breton, *sygan*.

† **SUCET** (su-sè), *s. m.* || 1° Nom donné à une espèce de roitelet. || 2° Espèce de lamproie, l'*échénéis rémora*, malacoptérygiens, ou mieux l'*échénéis naucrates*.

SUCEUR (su-seur), *adj.* || 1° Qui suce. Les vivants sucés maigrissaient.... et les morts suceurs [vampires] engraissaient, prenaient des couleurs vermeilles, VOLT. *Dict. phil. Vampire.* || 2° *S. m.* Anciennement, personne qui suçait les plaies pour les guérir. || 3° Suceur de miel, colibri. || 4° *Au plur.* Terme d'histoire naturelle. Famille d'insectes aptères, pourvus d'un organe appelé suçoir. || Famille de poissons (cyclostomes). || 5° Fig. Celui qui tire peu à peu l'argent, le bien d'autrui. J'avoue que dans ces deux villes [Londres, Paris] il y eut des agioteurs, des traitants, qui sucèrent en plein jour le sang du peuple.... ces suceurs véritables ne demeuraient pas dans les cimetières, mais dans des palais fort agréables, VOLT. *Dict. phil. Vampire.*

— HIST. XVIe s. L'ablution de la bouche faite, le succeur prendra de l'huile en sa bouche, PARÉ, IX, 23.

— ÉTYM. *Sucer* ; picard, *chucheu*, suceur, parasite.

SUÇOIR (su-soir), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Organe qui sert à sucer. Les racines, par les suçoirs qui sont à l'extrémité de leurs petites fibres chevelues, pompent dans le sein de la terre les sucs nourriciers qu'elles y trouvent, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 41, dans POUGENS. || Organe à l'aide duquel les végétaux parasites puisent les sucs des plantes qui servent à leur nutrition.

— ÉTYM. *Sucer.*

SUÇON (su-son), *s. m.* || 1° Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement. || Baiser qui laisse quelque marque sur la peau, quand il a été fortement appliqué. Cette nourrice, en baisant son enfant, lui a fait un suçon. || 2° Morceau de linge rempli de pain sucré et mouillé de lait ou d'eau, que, dans quelques pays, les nourrices donnent à sucer à leurs nourrissons.

— ÉTYM. *Sucer.*

SUÇOTÉ, ÉE (su-so-té, tée), *part. passé* de suçoter.

SUÇOTER (su-so-té), *v. a.* Terme familier. Sucer peu à peu, à plusieurs reprises.

— HIST. XVIe s. Dieu vous gard', troupe diaprée Des papillons, qui par la prée Les douces herbes suçotez, RONS. 498

— ÉTYM. Fréquentatif de *sucer*.

† **SUCRATE** (su-kra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sucrate de chaux, substance qui se forme dans la fabrication du sucre, quand on introduit dans le travail un excès de chaux ; il ne faut pas confondre le sucrate de chaux avec les sels de chaux ; les sels de chaux entravent la saccharification, tandis que le sucrate de chaux y est favorable.

SUCRE (su-kr'), *s. m.* || 1° Suc très-doux que l'on tire de plusieurs végétaux, principalement de la canne à sucre et de la betterave, et que l'on transforme, au moyen du feu, en une substance cristallisée soluble dans l'eau. Le sucre ne coûte que onze sous la livre, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, t. I, p. 174, dans POUGENS. Et d'aller du récit de ta gloire immortelle Habiller chez Francœur le sucre et la cannelle, BOIL. *Épît.* I. Savez-vous que le célèbre Margraaf, chimiste de Berlin, en a tiré [de la betterave] du véritable sucre et de la meilleure qualité ? BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 126, dans POUGENS. Les nombreuses fabriques de sucre de betterave qui s'étaient formées, annonçaient à l'Europe qu'on était au moment de secouer le joug du nouveau monde, CHAPTAL, *Instit. Mém. acad. scienc.* t. I, p. 349. L'écrivain à la mode, entre un double flambeau, Et son verre, et son

sucre, et sa carafe d'eau, DELILLE, *Convers.* I. Le sucre ordinaire est connu depuis nombre de siècles; mais ce n'est que depuis la découverte de l'Amérique que l'on s'en est servi comme aliment, THÉNARD, *Traité de chim.* t. III, p. 162, dans POUGENS. || Fig. Le sucre des paroles, paroles flatteuses, doucereuses. Portez à vos païens, portez à vos idoles Le sucre empoisonné que sèment vos paroles, CORN. *Poly.* V, 2. || Fig. Un apothicaire sans sucre, un homme qui manque des objets nécessaires à sa profession. || Fig. C'est tout miel et tout sucre, se dit d'une personne doucereuse. Hé! qu'il est doucereux! c'est tout sucre et tout miel, MOL. *Éc. des maris*, I, 2. Mon fils m'a rendu compte d'une conversation qu'il eut avec M. de la Trousse, le croyant ... tout sucre et tout miel, SÉV. 28 août 1680. || Populairement. C'est un sucre, en parlant des fruits très-doux. || Fig. Dans l'argot du théâtre, manger du sucre, se dit des applaudissements reçus par un acteur, soit dès son entrée en scène, soit après une tirade à effet. || **2°** Sucre brut, sucre qui, ayant été cuit, n'est pas encore raffiné. Dix milliers de betteraves exploitées par jour donneront trois cents livres de sucre brut, CHAPTAL, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. I, p. 375. || Sucre raffiné, sucre brut qui a été blanchi par le raffinage. || Sucre royal, le sucre qui a été raffiné deux fois. || Sucre en pain, masse de sucre raffiné, à laquelle on a donné une forme conique. || Familièrement. En pain de sucre, en forme de cône. Il a la tête en pain de sucre. Le duc de Noailles prit le château de Castelfolit, sur un pain de sucre de roche, ST-SIM. 23, 2. || Sucre candi, sucre pur dissous dans l'eau, cuit en consistance de sirop, et cristallisé ensuite par une évaporation lente dans une étuve. || **3°** Sucre cristallisable, sucre ordinaire, sucre de canne, de betterave, etc. || Sucre interverti, sucre de canne dont, par l'action des acides, le pouvoir rotatoire dextrogyre est devenu lévogyre. || Sucre liquide, sucre de fruit ou incristallisable : ce sucre accompagne le précédent dans les raisins, les fruits, le miel, les mélasses, etc. || **4°** Fruits confits à plein sucre, fruits confits une livre avec une livre de sucre. || Un plein sucre, se dit, chez les confiseurs, des fruits préparés en mettant une livre de sucre pour une livre de fruit; on l'oppose à demi-sucre. || Confitures à mi-sucre, confitures faites avec la moitié du sucre qu'on y met d'ordinaire. || Fig. Les autres ne lui donnaient que des louanges pour ainsi dire à mi-sucre, LESAGE, *Gil Blas*, X, 4. Il est vrai que le diable est déchaîné; votre confident est devenu martyr pour des confitures qui ne sont pas à mi-sucre, VOLT. *Lett. Villevieille*, 23 mars 1767. || **5°** Sucre d'orge, voy. ORGE. || Sucre de pomme, espèce de sucre candi fait en y mêlant du jus de pomme; il est ordinairement en bâton. Il ne diffère du sucre d'orge que parce qu'on le prépare avec du sucre très-blanc, aromatisé à la fleur d'orange ou au citron. || Certains confiseurs écrivent suc de pomme. || Sucre cuit au grand cassé, sorte de cuisson du sucre; au petit cassé, cuit à un moindre degré de cuisson. || Sucre tors, anciennement pâte faite de sucre et de jus de réglisse, à laquelle on donne la forme de petits bâtons tordus; aujourd'hui sucre très-blanc, cuit au petit cassé, coulé sur un marbre, étiré vivement et souvent, entre les mains, pour le rendre opaque et blanc, puis divisé en petits cylindres que l'on tord deux à deux; on l'appelait jadis pénide. || Sucre rosat, sucre blanc cuit dans de l'eau rose et réduit en tablettes. || Le sucre en s'échappant de la cuiller se divise en une espèce de pellicule mince et légère.... on nomme sucre cuit à la petite plume ou perlé celui qui produit difficilement cet effet, et sucre cuit à la grande plume, celui qui le produit facilement, *Dict. des arts et m. Confiseur.* || Sucre rouge, se disait de la cassonade. || **6°** Terme de chimie. Nom donné à tout corps qui, dissous dans l'eau et mis en contact avec le ferment, peut être décomposé et transformé en acide carbonique et en alcool. || **7°** Sucre du foie, sucre de diabète, sucre urinaire, sucre des urines, glycose animale, principe sucré qui existe à l'état normal dans le parenchyme du foie, et dans l'urine en certains états pathologiques. || **8°** Sucre de lait, voy. LACTINE. || **9°** Sucre de gélatine, substance organique, obtenue en traitant la colle forte par l'acide sulfurique et l'eau, d'abord à froid, puis à la température de l'ébullition; cette substance n'est pas un véritable sucre, puisqu'elle ne fermente pas en contact avec la levûre à une température convenable. || **10°** Acide du sucre, ancien nom de l'acide oxalique, obtenu pour la première fois par Margraaf en traitant du sucre par l'acide nitrique. || **11°** Sucre de Saturne, acétate de plomb cristallisé.

— HIST. XII^e s. Et destrampe suie de miel, Et mesle cucre avoeques fiel, *Chev. au lyon*, v. 1403. || XIII^e s. De moult beles canes, de quoy l'en arrose ce dont le sucre vient, JOINV. 275. Il font vin de sucre moult bon, et fait devenir yvre moult tost, MARC POL, p. 645. || XIV^e s. Gingembres et canele, et chucre et asur bis, *Baud. de Seb.* XI, 516. Menues espices, sucre en pierre, *Ménagier*, II, 4. || XV^e s. Tu m'as cy donné de mos emmiellés, de paroles farcies de sucre, G. CHASTEL. *Exposit. sur vérité mal prise.* Les espices et succres qui s'i font, Les fins draps d'or et soye du pays, E. DESCHAMPS, *Sur les beautés de Paris.* || XVI^e s. Une once de sucre rouge et lenitif, PARÉ, XX, 21. Des tablettes de sucre rosat, ID. XX bis, 11. Sucre candi, ID. XX, 12. Sucre de reglisse, ID. XX, 26. Sucre blanc, ID. XXIV, 22. Après que les abricots confits auront sejourné au liquide un mois, pourront estre mis au sec, recevans leur dernier sucre, qui leur donnera lustre, O. DE SERRES, 862. Le mal passé en comparaison du present n'estoit encore que sucre, comme on parle en commun proverbe, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 87, dans LACURNE. Politien n'eust sceu gouster un vocable, s'il n'eust esté en sucre confict, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 57.

— ÉTYM. Wallon, *souk*; bourguig. *seucre*; provenç. *sucre*; portug. *açucar*; ital. *succhero*; lat. *saccharum*, grec, σάκχαρον; du persan *shakara*, pracrit, *sakkara*, qui vient du sanscr. *çarkarā*, sucre, signifiant originairement grains de sable, à cause que le sucre était en grains (cassonade) (*çarkarā* vient de *çrî*, briser en morceaux). On peut supposer que la forme arabe *sukkar* n'a pas été étrangère à la conversion de l'*a* de *saccharum* en *u* dans toutes les langues modernes.

SUCRÉ, ÉE (su-kré, krée), *part. passé* de sucrer. || **1°** Rendu doux avec du sucre. Votre café est sucré. Un verre d'eau sucrée. || **2°** Il se dit des fruits, des légumes qui sont fort doux, qui ont le goût du sucre. Ces fruits sont très-sucrés. || **3°** Par extension, il se dit des personnes qui aiment beaucoup les sucreries. Il partageait dans ce paisible lieu Tous les sirops dont le cher père en Dieu, Grâce aux bienfaits des nonnettes sucrées, Réconfortait ses entrailles sacrées, GRESSET, *Ver-vert*, I. || Fig. Une personne sucrée, une personne dont on compare le moral au goût des sucreries, chattemite. Hier je mis chez Cloris en train de discourir Sur le fait des romans Alison la sucrée, LA FONT. *Ball. sur les romans*, en 1667. C'est à Minerve et pédante et sucrée Que ces conseils devraient être adressés, VOLT. *Poés. mêlées*, 205. || Faire la sucrée, avoir des manières affectées, jouer la modestie, l'innocence, le scrupule. Faites moins la sucrée et changez de langage, CORN. *le Ment.* IV, 9. Elle fait la sucrée et veut passer pour prude, MOL. *l'Ét.* III, 2. ....j'en crois plus encor que vous n'en sauriez dire, Et n'en fais point ici la sucrée avec vous, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, II, 5. Tu danseras, madame la sucrée, VOLT. *Prude*, IV, 5. || On dit de même : un langage, un air sucré, un langage, un air mielleux, d'une douceur affectée. Cet air pincé de la bouche lui donne un petit air sucré, DIDER. *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 204, dans POUGENS. || **4°** Sucré vert, ou sucrin vert, voy. SUCRIN.

SUCRER (su-kré), *v. a.* || **1°** Mettre du sucre dans quelque chose. Sucrer du café, des fraises, etc. || Fig. Sotte et fâcheuse humeur de la plupart des hommes, Qui, suivant ce qu'ils sont, jugent ce que nous sommes, Et, sucrant d'un souris un discours ruineux, Accusent un chacun des maux qui sont en eux, RÉGNIER, *Sat.* VII. Tu sais donc l'art d'emmieller les noirceurs, Et de sucrer le fiel de l'Euménide, LEBRUN, *Épigr.* 8. || **2°** Familièrement. Se sucrer, *v. réfl.* Sucrer son café, son thé.

— HIST. XV^e s. Il est mainte femme sucrée, Mainte bourgeoyse tant ne quant, Qui en a bien toute l'année [des amants], COQUILL. *Plaidoy. de la simple et de la rusée.* Ne faictes point tant la sucrée; Sçavez pas bien que m'avez dit? ID. *le Monologue du puits.* || XVI^e s. La volupté est bien plus sucrée quand elle cuict, MONT. III, 2. Si la santé mesme, si sucrée, vient à me retrouver par boutades, c'est pour me donner regret, ID. IV, 157. Tant fit et dit avec ses paroles sucrées, qui eussent fait fendre des pierres, qu'il adoucit le vouloir obstiné d'icelle, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 239, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sucre*; wallon, *soukré*.

SUCRERIE (su-kre-rie), *s. f.* || **1°** Lieu où l'on fait le sucre. Deux des colléges des jésuites possèdent 300 000 moutons, six grandes sucreries, VOLT. *Mœurs*, 139. || **2°** Lieu où l'on raffine le sucre. Raffinerie est plus usité. || **3°** *Au plur.* Choses où il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, etc. Franchement, nous sommes une nation d'enfants mutins à qui il faut donner le fouet et des sucreries, VOLT. *Lett. Richelieu*, 29 avril 1771.

— ÉTYM. *Sucrer.*

† **SUCREUR** (su-kreur), *s. m.* Celui qui met du sucre dans les vins, pour les adoucir.

1. **SUCRIER** (su-kri-é; l'*r* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des su-kri-é-z en argent), *s. m.* Pièce de vaisselle dans laquelle on met du sucre. Les sucriers seront marqués et contremarqués au corps, fond et couvercles; le carré sera marqué du poinçon du maître, *Règlem.* 30 *déc.* 1679.

† 2. **SUCRIER, ÈRE** (su-kri-é, è-r'), *adj.* || **1°** Qui a rapport à la fabrication du sucre. L'industrie sucrière. || Les départements sucriers, les départements où l'on fabrique du sucre de betterave. || Campagne sucrière, toutes les opérations d'une année qui ont pour but la production et la fabrication du sucre. || Chimiste sucrier, chimiste attaché à une usine à sucre. || **2°** *S. m.* Fabricant de sucre. Les sucriers coloniaux. || Celui qui, aux colonies, exploite une sucrerie. Un sucrier de Bourbon a essayé, en désespoir de cause, l'engrais que vous recommandez pour la canne, *Monit. univ.* 8 avril 1868, p. 494, 6^e col. || Ouvrier qui travaille dans une sucrerie. || **3°** Sorte d'oiseau des contrées chaudes, BUFF. *Ois.* t. X, p. 310.

† **SUCRIÈRE** (su-kri-è-r'), *s. f.* Genre de sucriers en faïence, piriformes, pour le sucre en poudre, décorés par les artistes rouennais, par opposition au sucrier, qui est pour le sucre en morceaux.

† **SUCRILLON** ou **SUCRION**, voy. SOUCRILLON.

SUCRIN (su-krin), *adj. m.* || **1°** Il se dit des melons qui ont goût de sucre. Melon sucrin. || Substantivement. Un sucrin. || **2°** *S. m.* Sucrin vert, sorte de poire d'Angleterre verte, juteuse et sucrée.

— ÉTYM. *Sucre*; bourguign. *seucrin*.

SUD (sud), *s. m.* || **1°** Le midi, la partie du monde opposée au nord. Orléans est au sud de Paris. C'était constamment le vent du sud presque en tourmente et une mer affreuse, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 214. || L'Amérique du Sud, la mer du Sud, avec des S majuscules. || Terme de marine. Faire le sud, faire route vers le sud. || *Adj.* Le pôle sud, le pôle antarctique ou austral. || Degrés de latitude sud, ceux qui vont de l'équateur à ce pôle. || Le vent est sud, il souffle de la région du sud. || **2°** Absolument. Le vent du sud. Le sud est bon pour passer de France en Angleterre. || Pour les marins le *d* est toujours nul, à moins qu'il ne se change en *r*. Ainsi ils disent su-è pour sud-est et sur-oi au lieu de sud-ouest.

— HIST. XII^e s. Li uns rochiers muntout al north, et li altres al sud, *Rois*, p. 46. || XIII^e s. D'autre part vers le su, à destre, Lui mustrerent perillus estre, MARIE, *Purgatoire*, 933. || XVI^e s. Cap de Dynaco et le fleuve Jourdain gisent nort et su, *Le grant routier et pilotage*, dans JAL. Au commencement du soir, courumes au sud et su-est, *Journ. de Parmentier*, dans JAL. Vous, sœur de ce grand roy, vous l'espouse d'un roy De qui l'est, le sur, l'oest et le nord prend la loy, BAÏF, *Œuvres*, p. 198, dans LACURNE.

— ÉTYM. Allem. *Süd*; suéd. *syd*; angl. *south*.

† **SUDAMINA** (su-da-mi-na), *s. m. pl.* Terme de médecine. Mot latin, fabriqué par les médecins et conservé en français pour désigner de petites vésicules proéminentes, du volume d'un grain de millet, arrondies, transparentes, pleines d'une humeur aqueuse, ténue, non visqueuse.

— ÉTYM. Plur. de *sudamen*, latin fictif de *sudare*, suer.

† **SUDATION** (su-da-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action de suer ou de faire suer pour un but thérapeutique.

— ÉTYM. Lat. *sudationem*, de *sudare*, suer.

† **SUDATOIRE** (su-da-toi-r'), ou **SUDATORIUM** (su-da-to-ri-om'), *s. m.* || **1°** Terme d'antiquité romaine. Partie des thermes où l'on prenait des bains de vapeur. || **2°** *Adj.* Fièvre sudatoire, synonyme de suette.

— ÉTYM. Lat. *sudatorium*, de *sudare*, suer.

SUD-EST (su-dèst'; prononcé par les marins suè), *s. m.* || **1°** Point de l'horizon et du compas de route placé à égale distance de l'est et du sud. J'atterrai à Bellisle, parce que le vent avait changé tout d'un coup de l'ouest au sud-est, *Mém. de Vil-*

lette, 1685, dans JAL. || Le vent qui tient le milieu entre le sud et l'est. || **2°** *Adj.* Le vent est sud-est. || Sud-sud-est, le vent qui tient le milieu entre le sud et le sud-est.

† **SUDISTE** (su-di-st'), *s. m.* S'est dit en Amérique, pendant la guerre de la sécession, de ceux des États du Sud qui ont voulu se séparer de la confédération.

† **SUDORATE** (su-do-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sels formés par l'acide sudorique.

SUDORIFÈRE (su-do-ri-fè-r'), *adj.* Synonyme peu usité de sudorifique.

— ÉTYM. Lat. *sudorem*, sueur, et *ferre*, porter.

SUDORIFIQUE (su-do-ri-fi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui provoque la sueur. Poudres sudorifiques. || *S. m.* Prendre des sudorifiques.

— HIST. XVIᵉ s. Se servir des sudorifiques et diuretiques, PARÉ, XX, 14.

— ÉTYM. Lat. *sudor*, sueur, et *facere*, faire.

† **SUDORIPARE** (su-do-ri-pa-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui produit la sueur. Les glandes sudoripares.

— ÉTYM. Lat. *sudorem*, sueur, et *parere*, produire.

† **SUDORIQUE** (su-do-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sudorique, acide retiré de la sueur.

SUD-OUEST (su-douèst; les marins prononcent sur-ouè ou sur-oi), *s. m.* || **1°** Point de l'horizon et du compas placé à égale distance de l'ouest et du sud. || **2°** Vent qui tient le milieu entre le sud et l'ouest. Le sud-ouest (en France) est ordinairement chaud et pluvieux. || *Adj.* Le vent est sud-ouest. || **3°** Terme de marine. Sorte de chapeau à fond bas, recouvert de toile cirée, qu'on nomme aussi tapebord. || Sud-sud-ouest (les marins prononcent su-sur-ouè), le vent qui tient le milieu entre le sud et le sud-ouest.

† **SUÉDOIS, OISE** (su-é-doî, doî-z'), *s. m.* et *f.* Habitant de la Suède. || Le suédois, branche scandinave des langues germaniques.

SUÉ, ÉE (su-é, ée), *part. passé* de suer. || Fer sué, fer qui a reçu une chaude complète. Le fer qu'on destine à la filière.... doit être bien sué, sans pailles, sans soufflures et sans grains apparents, BUFF. *Min.* t. IV, p. 167.

SUÉE (su-ée), *s. f.* || **1°** État de sueur. Transpiration donnée au cheval soumis à l'entraînement, à la suite d'exercices différents gradués et nécessaires, pour le débarrasser de la graisse superflue. || **2°** Fig. Inquiétude subite et mêlée de crainte, moment difficile où il a fallu de grands efforts. Il a eu une furieuse suée.

— HIST. XVIᵉ s. Tant de puants bruvages, cauteres, incisions, suées.... MONT. IV, 275.

— ÉTYM. *Sué.*

SUER (su-é), je suais, nous suions, vous suiez; que je sue, que nous suions, que vous suiez, *v. n.* || **1°** Rendre par les pores (ou orifices des glandes sudoripares) une humeur aqueuse. L'attelage suait, soufflait, était rendu, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Malgré le froid, je sue encor de mes efforts, MOL. *l'Ét.* IV, 5. Le feu comte du Lude disait qu'il n'avait jamais eu de mal, mais qu'il s'était toujours bien trouvé de suer : sérieusement, c'est un des remèdes de Duchesne pour toutes les douleurs du corps, SÉV. 243. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer, FÉN. *Tél.* XVII. Il suait à grosses gouttes, et avait l'air d'être fatigué, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 1. || Suer d'ahan, suer de la grande peine qu'on a. [Ils] Sont à suer d'ahan pour expliquer le cas, DU CERCEAU, *Poés. la Ravigotte.* || Suer s'est dit dans le XVIIᵉ siècle pour subir un traitement mercuriel contre la syphilis. || Fig. En termes d'argot financier, faire suer une affaire, lui faire rendre autant d'argent qu'il est possible. || Fig. et anciennement. Faire suer le bonhomme, se disait des soldats qui extorquaient de l'argent au paysan. A présent faisant suer le bonhomme, ainsi que vous dites, vous morguez les serviteurs du roi, *Harangue du capitaine la Carbonnade en* 1615, dans FR. MICHEL, *Argot.* || **2°** Fig. Éprouver de la peine, du malaise. Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours, MOL. *Fem. sav.* II, 7. J'ai bien sué en pensant aux périls de votre voyage, SÉV. 145. On dit qu'une poignée de chrétiens sortis d'un rocher font suer les Ottomans et fatiguent leur empire, MONTESQ. *Lett. pers.* 19. || Familièrement. Faire suer, causer ennui, contrariété. Vous ne craignez que moi en ces occasions; vous me faites suer; mais vous faites rire les autres, MAINTEN. *Lett. à M. d'Aubigné*, 28 févr. 1678. Tout ce que je vous dis et tout ce que j'écoute, Me fait, ma foi, monsieur, suer à grosse goutte, BARON, *le Jaloux*, I, 7. Elle dit des choses d'une naïveté qui me fait suer, FONT. *Lett. gal.* 30. || Il fait suer, se dit d'un homme dont la conversation est pesante et importune. || Cela fait suer, cela excite l'indignation, le mépris. || **3°** Fig. Se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose. Et là suait Euryte à détacher les roches Qu'Encelade jetait, MALH. II, 12. Thémis n'avait point travaillé, De mémoire de singe, à fait plus embrouillé ; Le magistrat suait en son lit de justice, LA FONT. *Fabl.* II, 3. Lorsqu'elle vient me voir, je souffre le martyre; Il faut suer sans cesse à trouver que lui dire, MOL. *Mis.* II, 5. Les autres suent dans leur cabinet pour montrer aux savants qu'ils ont résolu une question d'algèbre qu'on n'aurait pu trouver jusqu'ici, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. En vain pour la trouver [la rime] je travaille et je sue, BOIL. *Sat.* II. || Fig. Cette femme ambitieuse et vaine.... toute la nature s'épuise pour la parer, tous les arts suent, toute l'industrie se consomme, BOSS. *la Vallière.* || **4°** Par extension, il se dit de l'humidité qui s'attache à la superficie de certaines choses. Les murailles suent pendant le dégel. Les foins suent, jusqu'à ce que toute l'humidité en soit évaporée. || **5°** Terme de cuisine. Faire exhaler une certaine humidité. Couvrir des marrons bouillis pour les faire suer. Mettez dans le fond d'une casserole un peu de lard, quelques tranches d'oignon et des morceaux de veau minces par-dessus, et faites-les suer à très-petit feu, GENLIS, *Maison rust.* t. VII, p. 110, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || **6°** *V. a.* Suer du sang, rendre du sang par les pores. || Fig. Mais ce traître [l'honneur].... Nous fait suer le sang sous un pesant devoir, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Fig. et familièrement. Cet homme sue de l'encre, sue de l'huile, sa sueur a quelque chose de noir, d'huileux. || Fig. Suer la peur, avoir l'apparence comme si la peur sortait par tous les pores. Tandis que tout Paris se jonchait de merveilles [dans les journées de juillet], Ces messieurs tremblaient dans leur peau, Pâles, suant la peur et la main aux oreilles, Accroupis derrière un rideau, AUG. BARBIER, *Iambes, Curée.* || Suer l'ennui, être ennuyeux. || Suer l'orgueil, être très-orgueilleux. || Fig. Suer les grosses gouttes, éprouver une anxiété extrême. Je me représente cette automne-là délicieuse, et puis j'en regarde la fin avec une horreur qui me fait suer les grosses gouttes, SÉV. 78. Ma bonne, vous m'avez fait suer les grosses gouttes en jetant ces pistoles qui étaient sur le bout de cette table [une table de jeu, chez le roi], ID. 12 août 1685. || Fig. Suer sang et eau, faire de grands efforts, se donner une grande peine pour quelque chose. Je suais sang et eau pour voir si du Japon Il viendrait à bon port au fait de son chapon, RAC. *Plaid.* III, 3. Des oncles ou des pères qui suent sang et eau toute leur vie pour leur laisser [aux héritiers] de quoi se réjouir, LESAGE, *Est. Gonz.* 30. || **7°** Terme de métallurgie. Suer le fer, lui donner une chaude complète.

— HIST. XIIᵉ s. .... Il lur aveit mustré Que ses mals [son mal] l'ot la nuit mult durement grevé, E encore le tint, mais un poi out sué, *Th. le mart.* 34. || XIIIᵉ s. Moult li sua la pel del dos, Ainz qu'il venist à l'uis Renart, *Ren.* 10670. Là descendent li mès [les messagers] qui sont las et suant, *Ch. d'Ant.* V, 707. || XIVᵉ s. Icellui Gerart respondi qu'il lui feroit suer les villenies que dites lui avoit, DU CANGE, *suare.* || XVᵉ s. Assemblés-vous ou IX ou X Des plus fors, des plus estourdis, Qui sçauront mieulx les coups ruer, Et luy faictes le sang suer, Tant que en luy n'en demeure goutte, *Mistere de la passion Jesu-Crist*, dans FR. MICHEL, *Argot.* || XVIᵉ s. Ce villain mot de concluer M'a fait d'ahan le front suer, MAROT, 2, 196. La Baveresse, nommée ainsi pour avoir sué [avoir eu la syphilis], D'AUB. *Conf.* I, 5.

— ÉTYM. Wallon, *souwé ;* provenç. *suzar, suar ;* espagn. *sudar ;* portug. *suar ;* ital. *sudare ;* du lat. *sudare* (voy. SUEUR).

† **SUERIE** (su-rie), *s. f* || **1°** Terme familier. Action de suer. J'ai achevé aujourd'hui ma douche et ma suerie.... je me crois à couvert des rhumatismes pour le reste de ma vie, SÉV. 4 juin 1676. Ils [les sauvages] pratiquent la suerie de la même manière que les anciens, allant se plonger dans l'eau froide au sortir de leurs thermes artificiels, *Mém de Trévoux*, 1725, t. I, p. 242. || **2°** Bâtiment où l'on fait ressuer et fermenter le tabac. C'est alors qu'on les attache et qu'on les suspend [les feuilles de tabac] pour les faire sécher sous des hangars qu'on appelle sueries, *Dict. des arts et mét Tabac.*

— HIST. XVIᵉ s. Celuy n'est pas reputé vaillant champion, qui n'a fait cinq ou six voyages en suerie [cinq ou six traitements syphilitiques], H. EST. *Apolog. d'Hérod.* p. 97, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Suer.*

SUETTE (su-è-t'), *s. f.* Terme de médecine. Fièvre éruptive, contagieuse, presque toujours épidémique, dans laquelle il se manifeste des sueurs très-abondantes; dite aussi sueur anglaise, parce qu'elle naquit en Angleterre dans le XVᵉ siècle.

— HIST. XVIᵉ s. On luy a donné divers noms [à la peste], à sçavoir.... suette, trousse-galant, bosse.... PARÉ, XXIV, 1.

— ÉTYM. *Suer.*

SUEUR (su-eur), *s. f.* || **1°** Humeur aqueuse versée à la surface de la peau et condensée en gouttelettes, par suite d'élévation de la température extérieure, de suspension momentanée de la respiration, de mouvements ou d'efforts énergiques et prolongés, de certaines émotions et de certaines conditions morbides. Seigneur, voyez ses yeux.... Cette affreuse sueur qui court sur son visage, Cette gorge qui s'enfle, CORN. *Rodog.* V, 4. Sueur de sang découla d'elle, SCARR. *Virg.* II. Les sueurs, qui affaiblissent tout le monde, me donnent de la force et me font voir que ma faiblesse venait des superfluités que j'avais encore dans le corps, SÉV. 281. Pour votre équipée du feu de Saint-Jean-Baptiste, je n'y puis penser sans que la sueur m'en monte au front, ID. 7 août 1675. Son corps était couvert d'une sueur glacée; mais son courage se soutint, FÉN. *Tél.* XVIII. En vérité, sire, je n'en puis plus; me voilà tout en sueur et hors d'haleine, ID. *Dial. des morts mod.* (*Henri IV, le duc de Mayenne*). Frédéric [Barberousse] mourut pour s'être jeté tout en sueur dans le Cydnus, VOLT. *Mœurs*, 48. Un prince [Pierre le Grand] qui était saisi d'un effroi machinal qui allait jusqu'à la sueur froide et à des convulsions, quand il fallait passer un ruisseau, ID. *Russie*, I, 6. Les Indiens de l'isthme de l'Amérique se plongent impunément dans l'eau froide, pour se rafraîchir lorsqu'ils sont en sueur, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 187. Et moi aussi j'en ai eu la sueur froide, PONT DE VEYLE, *Fat puni*, sc. 28. || Sueur fétide, sueur de la fièvre typhoïde, de la suette et d'autres maladies, durant lesquelles cette sécrétion exhale une odeur désagréable. || Sueur bleue, sueur qui tache le linge en bleuâtre, ou en verdâtre. || Fig. Gagner sa vie, gagner son pain à la sueur de son corps, à la sueur de son front, à la sueur de son visage, le gagner en travaillant beaucoup. Accablé de tous ces travaux, il [saint Paul] s'impose encore lui-même la nécessité de gagner sa vie à la sueur de son corps, BOSS. *Panég. St Paul*, 3. Ils auront du pain, à la vérité, et assez largement; mais ils n'auront que du pain et des fruits de leur propre terre, gagnés à la sueur de leur visage, FÉN. *Tél.* XII. Homme! tu manges ton pain à la sueur de ton front, CHATEAUBR. *Génie*, II, 1, 3. || **2°** La sortie de cette humeur. Cela provoque la sueur. Son mal s'en ira par les sueurs. La sueur dont il [Tschirnhaus] fait grand cas, et à laquelle il a toujours recours, est en même temps une précaution et un remède, FONTEN. *Tschirnhaus.* || Fig. Couvrez-vous, la sueur vous est bonne, se dit à celui qui se couvre devant des gens à qui il doit du respect. || **3°** *Au plur.* Fig. Les peines qu'on s'est données pour réussir. Une terre fécondée par les sueurs de l'homme. J'apporte quelque argent, le fruit de mes sueurs, TH. CORN. *Feint astrol.* IV, 11. || Il se dit aussi en ce sens au singulier. Plusieurs empereurs chinois, assez sages, assez humains pour épargner la sueur et ménager la vie de leurs sujets, ont défendu l'extraction des mines dans toute l'étendue de leur domination, BUFF. *Min.* t. IV, p. 297.

— HIST. XIIᵉ s. Chescun i out la char moillie de suor, *Rou*, v. 4626. N'i a Normant tant pros [preux] qui en suor ne fut, *ib.* v. 4598. || XIIIᵉ s. Mult issoit sovent grant puor De lor robes por la suor, RUTEB. II, 181. || XVᵉ s. Les grosses goutes de sueur Lui saillent de peine et labeur, CH. D'ORL. *Rondeau.* Cette derniere maniere qu'il avoit apprinse à la sueur de sa bourse, LOUIS XI, *Nouv.* XCIV. Lors le bon homme la couvre bien, que le vent n'y entre, pour lui faire boire sa sueur, et lui dit : m'amie, gardés bien vostre sueur, et je feroy bien faire la besongne, *les Quinze joyes du mariage*, p. 44. || XVIᵉ s. Et quand ils ont prou esté en ceste sueur [frayeur], ils trouvent à la fin que ce n'est

rien, DESPER. *Cymbal.* 152. Les fievres pestilentes, les epidemiques, la sueur d'Angleterre, etc. PARÉ, XX, 6. La sueur des œufs appliquée souvent dessus la cicatrice, oste grandement la rougeur, ID. XXIV, 39.

— ÉTYM. Wallon, *souweur*; provenç. *suzor*, *suor*; espagn. *sudor;* ital. *sudore:* du lat. *sudorem;* grec, ἱδρώς; anglo-sax. *swdt;* anc. haut-allem. *sveiz;* sansc. *svêdâ*.

SUFFÈTES (su-ffè-t'), *s. m. pl.* Terme d'antiquité. Nom des premiers magistrats de Carthage. Le pouvoir des suffètes ne durait qu'un an; et ils étaient à Carthage ce que les consuls étaient à Rome, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 198.

— ÉTYM. Mot carthaginois, phénicien et hébreu qui signifie juge.

SUFFIRE (su-fi-r'), je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent; je suffisais; je suffis; je suffirai; je suffirais; suffis, suffisons; que je suffise, que nous suffisions; que je suffisse; suffisant, suffi (invariable), *v. n.* || 1° Pouvoir fournir, pouvoir satisfaire, en parlant des choses. Il fallait que cette modique somme suffît pour élever trois orphelins. Attendons-nous que Dieu ressuscite les morts pour nous instruire? ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le moindre rayon de beauté qu'elle [l'âme] y aperçoit [dans le corps] suffit pour l'arrêter; elle se mire, pour ainsi parler, et se considère dans ce corps, ID. *la Vallière.* C'est trop pour un mortel de tenter un effort Où les forces d'un dieu ne suffisent qu'à peine, QUINAULT, *Phaéton*, IV, 11. Un père, en punissant, madame, est toujours père; Un supplice léger suffit à sa colère, RAC. *Phèdre*, III, 3. La France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes si énormes, ID. *Louis XV*, 35. Ces bruits publics qui ont éclaté dans tous les temps et dans tous les États à la mort des princes enlevés par une mort prématurée, comme si la nature ne suffisait pas à nous détruire, VOLT. *Russie*, II, 17. Une seule partie de l'histoire naturelle, comme l'histoire des insectes ou l'histoire des plantes, suffit pour occuper plusieurs hommes, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* Ce qu'il faut pour le bonheur physique d'un seigneur, suffirait souvent pour faire celui de tout son village, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 15. Quand on juge d'après ses craintes, ce qui ne suffirait qu'à la rigueur ne suffit pas; et on croit ne trouver ce qui suffit que dans ce qui abonde jusqu'à un certain point, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 4. || Cela me suffit, cela suffit, ou, simplement, suffit, voilà qui est bien, c'est assez. Suffit, je t'entends bien, HAUTEROCHE, *App. tromp.* I, 2. Le comte de Bussy ne laissa pas d'adresser ce qu'il avait fait [traduction des Amours d'Hélène], si ce fut à Mme de Sévigné ou bien à Mme de la Fayette, je ne sais; suffit que ce fut à une femme de beaucoup d'esprit, P. L. COUR. *Éloge d'Hélène.* || 2° Il se dit des personnes en un sens analogue. Les nomades n'ont bergerie Qu'il [le lion] ne suffise à désoler, MALH. III, 3. Le roi leur montra bien qu'il suffit à tout, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 115. Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices, RAC. *Athal.* I, 1. Tant de Romains sans vie, en cent lieux dispersés, Suffisent à ma cendre et l'honorent assez, ID. *Mithr.* V, 5. Si vous m'aimez, je dois vous suffire, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 87. Ah! si j'avais suffi à son cœur, comme elle suffisait au mien, quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble! J. J. ROUSS. 9e *prom.* La surprise, la joie, trop de mouvements agitent mon âme, elle ne peut y suffire, GENL. *Théât. d'éd. Zélie*, V, 10. || 3° Il s'emploie impersonnellement. Tout beau, que votre haine, en son sang [celui de Pompée] assouvie, N'aille point à sa gloire; il suffit de sa vie, CORN. *Pomp.* II, 2. On recherche les honneurs; elle a jugé qu'il suffisait de s'en rendre digne, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Dans le crime il suffit qu'une fois on débute; Une chute toujours attire une autre chute, BOIL. *Sat.* X. Il suffit de tes yeux pour t'en persuader, RAC. *Phèdre*, II, 5. Que de choses depuis Varron, que Varron a ignorées! ne nous suffirait-il pas même de n'être savants que comme Platon ou comme Socrate? LA BRUY. XII. Il me suffit d'avoir mené votre esprit aussi loin que vont vos yeux, FONTEN. *Mond.* 5e *soir.* Il suffit que M. le marquis ait du goût; c'est aux artistes à travailler pour lui, VOLT. *Jeannot et Colin.* Je sais qu'aux Castillans il suffit de l'honneur, ID. *Alz.* I, 1. || Absolument. L'honneur parle, il suffit, ce sont là nos oracles, RAC. *Iphig.* I, 2. Il suffit; comme vous je ressens vos injures, ID. *Brit.* I, 3. Il a mordu le sein de sa nourrice: elle en est morte la pauvre femme, je m'entends, il suffit, LA BRUY. XII. || Elliptiquement. Vous croiriez que Pison est plus digne de Rome; Pour ne plus en douter, suffit que je le nomme, CORN. *Othon*, III, 3. Suffit qu'en bel esprit on vous ait érigé, Pour ne pouvoir prétendre à la moindre fortune, DESHOUL. *Poés.* t. I, p. 37. || 4° Se suffire, n'avoir pas besoin du secours des autres. Elles se sont toujours suffi. N'attendez rien de grand de qui croit se suffire, LA MOTTE, *Fabl.* III, 7. Malgré ses talents et les ressources de son esprit, il [le régent] ne pouvait longtemps se suffire à lui-même; la dissipation, le bruit, la débauche lui étaient nécessaires, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 201. Quand on se suffit l'un à l'autre, s'avise-t-on de songer à un tiers? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 45. Ah! ma fille, la triste et pénible résolution que celle de vivre seul, et de suffire à soi-même! l'homme est trop faible pour se soutenir, MARMONTEL, *Cont. mor. Misanth. corr.* || Proverbe. À chaque jour suffit sa peine, il ne faut pas se faire de chagrins d'avance. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Suffire veut *à* ou *pour* devant les noms et les verbes. Peu de bien suffit au sage. La vie, qui est courte et qui ne suffit presque pour aucun art, suffit pour être bon chrétien, NICOLE. || Impersonnellement, il régit *de* devant un nom et devant un infinitif. Il lui suffira de l'honneur. Il suffit d'être malheureux pour être à plaindre. || 2. Avec *que*, il suffit veut le subjonctif. Il suffit que vous le disiez pour que je le croie. Cependant de bons auteurs ont employé aussi l'indicatif. Il suffit que nous savons ce que nous savons, et que tu fus bien heureuse de me trouver, MOL. *Méd. m. lui*, I, 1. Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné? Ne vous suffit-il pas que ma gloire offensée Demande une victime à moi seule adressée; Qu'Hermione est le prix d'un tyran opprimé; Que je le hais; enfin, seigneur, que je l'aimai? RAC. *Andr.* IV, 3. Qu'il te suffise donc, pour me justifier, Que je vis, que j'aimai la reine le premier, ID. *Mithr.* I, 1. N'allons pas plus loin quant à présent; il suffit que votre principale question est résolue, J. J. ROUSS. *Lett. à Mlle D. M.* 7 mai 1764.

— HIST. XIIIe s. Raisons dit qu'il me souffisse, Quant onc j'i osai penser; Mais amors pas ce ne prise, *Couci*, p. 119. Fille, dist Blanchefleurs, pas ne me doit soufire, De ce que [je] ne vous voi, *Berte*, LXXXVIII. || XIVe s. Et soufise ce que nous avons dit de ces choses, ORESME, *Éth.* 26. Droit naturel, qui souffist estre escrit es cueurs des hommes, ID. *ib.* 167. || XVe s. Avecques tout ce, il lui convenoit [il lui fallait] payer cent mille francs.... et tant faire qu'il souffisist au duc, FROISS. II, III, 65. || XVIe s. Lorsqu'on ne peut à bon souhait suffire, Le desir croist toujours en attendant, ST-GELAIS, p. 248, dans LACURNE. Voyans les Genevois [Génois] que breche à suffire avoient pour devoir donner l'assault, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, 1506, 1507. Suffit à un chrestien croire toutes choses venir de Dieu, MONT. I, 248. Si ce qu'on a suffit à maintenir sa condition, ID. III, 49. Se sentans incommodez de loger si serré comme ils avoyent fait jusques-là, ils voulurent s'escarter, estimans qu'ayans deux mille harquebusiers, il ne suffisoit qu'à une armée de les deffaire, LANOUE, 646. Jean Buron du bas Poictou, qui, adverti d'appeller, respondit: Ne vous suffit-il pas d'avoir les mains teintes de mon sang sans en souiller d'autres? D'AUB. *Hist.* I, 79.

— ÉTYM. Lat. *sufficere*, de *sub*, sous, et *facere*, faire.

SUFFISAMMENT (su-fi-za-man), *adv.* || 1° Assez, autant qu'il faut. Et l'exemple du roi.... Instruit suffisamment un généreux courage Des moyens de braver le destin qui l'outrage, CORN. *Médée*, V, 5. Si ces gens-là, disent-ils, ont suffisamment en leur pays ce qui est nécessaire à la vie, que vont-ils chercher en un autre? FÉN. *Tél.* VIII. || 2° Avec capacité; sens vieilli. Qui plus suffisamment entrant sur le devis.... RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XIIIe s. Qu'il y metent de lor volenté soufisamment, BEAUMAN. XLIX, 5. ....Quant hom ne tenoit De quoy souffisamment payer, J. DE MEUNG, *Tr.* 567. || XVe s. Toutes ces choses furent escriptes et scellées bien et suffisamment, FROISS. II, II, 82. || XVIe s. Cela fut un acte, que l'on ne sçauroit ny suffisamment louer, ni assez blasmer, AMYOT, *Publ.* 9.

— ÉTYM. *Suffisant*, et le suffixe *ment*.

SUFFISANCE (su-fi-zan-s'), *s. f.* || 1° Ce qui suffit, ce qui est assez. Avoir suffisance de blé. Avant qu'elle [une dame] en eût pris sa suffisance [de danse], HAMILT. *Gramm.* 10. On avait dès le matin renvoyé Mme de Verneuil à Paris, trouvant qu'elle en avait eu sa suffisance [de la fête], ST-SIM. 3, 57. || 2° Il s'est dit de la grâce dans les querelles qu'elle a suscitées. Supposez que tous les hommes aient des grâces suffisantes; il n'y a rien de plus naturel que d'en conclure que la grâce efficace n'est donc pas nécessaire pour agir, puisque la suffisance de ces grâces générales exclurait la nécessité de toutes les autres, PASC. *Prov.* II. N'est-ce point ici quelque chose de semblable à cette suffisance qui ne suffit pas? ID. *ib.* IV. || 3° Capacité intellectuelle. Qu'est-ce qu'on peut dire à la louange de messieurs les secrétaires d'État, qui ne soit au-dessous de leur inestimable suffisance et de leur incomparable probité? MALH. *à M. de Luynes, trad. du* XXXIIIe *liv. de Tite Live.* Quand on est assuré de la suffisance de son guide, il n'y a que plaisir à être mené, BALZ. liv. V, lett. 12. Broussel, personnage d'une ancienne probité, de médiocre suffisance, et qui avait vieilli dans la haine des courtisans, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 28. Homme de suffisance, homme de capacité, MOL. *Mar. forcé*, 6. Nous ne pouvons pas seulement voir un avocat en soutane et le bonnet en tête, sans une opinion avantageuse de sa suffisance, PASC. *Pens.* III, 8, éd. HAVET. La vie des hommes est trop importante, on y agit avec plus de respect; les lois ne l'ont pas soumise à toutes sortes de personnes, mais seulement aux juges dont on a examiné la probité et la suffisance, ID. *Prov.* XIV. On estime les choses à proportion du degré de suffisance qui est requis pour les bien faire, MONTESQ. *Esp.* XXI, 13. || 4° Il s'est dit pour capacité, droit politique. Le roi étant informé de sa capacité et suffisance. La plupart des citoyens, qui ont assez de suffisance pour élire, n'en ont pas assez pour être élus, MONTESQ. *Espr.* II, 2. || 5° Vanité, présomption ridicule. À son ton naturellement tranchant, il ajouta la suffisance d'un parvenu, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Jusqu'à ce que la suffisance soit devenue la mesure du mérite, il faudrait se garder d'en prendre le ton, DIDER. *Claude et Nér.* II, 17. Décidant avec suffisance, à la fois pédant et superficiel, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 347, dans POUGENS. Il a bien de la suffisance pour avoir de l'esprit, ID. *Théât. d'éducation, le Voyageur*, I, 2. || On dit souvent d'un sot présomptueux, que rien n'égale sa suffisance, si ce n'est son insuffisance. || Il se dit aussi des manières. La suffisance de son maintien et de ses manières, GENLIS, *Mèr. riv.* t. III, p. 43, dans POUGENS. || 6° À suffisance, en suffisance, *loc. adv.* Suffisamment, assez. Il y a eu cette année du blé en suffisance. Il y avait abondance de munitions de guerre et de bouche, et de l'artillerie à suffisance, ST-SIM. t. VIII, p. 441, éd. CHÉRUEL. Il peut, sans préjudice de sa félicité, ignorer la nature de l'or et de l'argent, pourvu qu'il en possède à suffisance de ses besoins, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 147. || Proverbe. Qui n'a suffisance n'a rien, quelques avantages qu'on ait d'ailleurs, si on manque de ce qui est nécessaire, on n'a rien.

— HIST. XIIIe s. Si ne fait pas richesse riche Celi qui en tresor la fiche; Car sofisance [contentement] solement Fait homme vivre richement, *la Rose*, 4993. || XIVe s. Quant l'en a de teles choses à soufisance pour vie humaine, oncor celuy qui est juste a mestier d'autres choses, ORESME, *Éth.* 316. || XVe s. Il a acquis un très grand tresor, qui est a suffisance, et c'est la propre richesse, ny point n'en est d'autre, BOUCIQ. IV, 6. || XVIe s. Ils en acquirent à suffisance pour s'en servir à la necessité, MONT. I, 194. Ma suffisance ne va pas si avant que d'oser entreprendre.... ID. I, 206. Les unes se contentent de suffisance honneste; les autres ne se plaisent qu'en l'abondance, LANOUE, 162. Il n'estoit pas moins bien né à la temperance et à la simplicité et suffisance de peu que luy, AMYOT, *Agés. et Cléom.* 25. Qui a suffisance a prou de bien; qui n'a suffisance, il n'a rien, H. EST. *Précell.* p. 86.

— ÉTYM. *Suffisant*.

SUFFISANT, ANTE (su-fi-zan, zan-t'), *adj.* || 1° Qui suffit. Cette somme est suffisante pour les frais du voyage. Ces hommes sont suffisants pour défendre la place. La mémoire seule [d'un bienfait], sans que nous mettions la main à la bourse, est suffisante à nous acquitter, MALH. *le Traité des*

bienf. de Sénèque, III, 2. Désobéir un peu n'est pas un si grand crime. Et, quelque grand qu'il soit, mes services présents Pour le faire abolir sont plus que suffisants, CORN. *Cid*, II, 1. Avez-vous oublié, en quittant le monde, ce que le mot de suffisant y signifie? ne vous souvient-il pas qu'il enferme tout ce qui est nécessaire pour agir? PASC. *Prov.* II. Il jouissait d'une fortune suffisante. Bon! reprit-il, suffisante, à quoi cela va-t-il? tout ce qui n'est que suffisant ne suffit jamais, MARIV. *Pays. parv.* 4ᵉ part. Il ne faut point faire de changements dans une loi sans une raison suffisante, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 16. || Terme de philosophie. Raison suffisante, voy. RAISON, nº 11. || Terme de théologie. Grâce suffisante, voy. GRÂCE, nº 8. || Terme de littérature. Rimes suffisantes, celles où le son consonant est suivi d'articulations semblables : joli et ami est une rime pauvre, polir et saphir où le son de l'*i* se trouve des deux côtés prolongé par l'articulation *r*, est une rime suffisante. || 2º Capable; sens qui vieillit. Homme fort entendu et suffisant de tête, RÉGNIER, *Sat.* IX. Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs; si elle savait combien ce jeu est au-dessus de ma portée, je craindrais son mépris, SÉV. 614. || Substantivement. Moi-même en mes discours qui fais le suffisant, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 3º Qui a de la suffisance, qui se croit capable et le témoigne par son air. L'on voit des gens brusques, inquiets, suffisants, qui, bien qu'oisifs, et sans aucune affaire qui les appelle ailleurs, vous expédient, pour ainsi dire, en peu de paroles, LA BRUY. V. Elle était simple, glorieuse, crédule, soupçonneuse, coquette, sage, fort suffisante et fort sotte, HAMILT. *Gramm.* IX. Ces hommes suffisants qui ont assez d'éducation et d'habitude du monde pour parler des choses qu'ils n'entendent point, VAUVEN. *Du goût.* Il est ferme et non suffisant, ses manières sont libres et non dédaigneuses, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Substantivement. Un suffisant. Une suffisante. Le suffisant est celui en qui la pratique de certains détails que l'on honore du nom d'affaires, se trouve jointe à une très-grande médiocrité d'esprit, LA BRUY. XII. Vous voulez que je trouve parfait Un petit suffisant qui n'a que du caquet? GRESS. *Méchant*, IV, 6. Il fait le suffisant dans la ville et dans les endroits où il est chargé de fonctions, BACHAUM. *Mém. secr.* t. XXXIV, p. 199. || Il se dit aussi de l'air, des manières. Il prend avec mon frère un ton bien suffisant, DESTOUCHES, *Glor.* III, 7. Qu'elle avait en général une antipathie mortelle pour les airs suffisants, FAGAN, *Pupille*, sc. 21.

— REM. On dit ordinairement suffisant à; cependant Régnier et Molière ont dit suffisant de. Je me déchargerai d'un faix que je dédaigne, Suffisant de crever un mulet de Sardaigne, RÉGNIER, *Sat.* VI. Bon Dieu! que de discours! Rien n'est-il suffisant d'en arrêter le cours? MOL. *le Dép.* II, 7. C'est un archaïsme (voy. l'historique).

— SYN. SUFFISANT, PRÉSOMPTUEUX, VAIN. Vain est le terme le plus général. L'homme vain tire avantage de tout, aussi bien des choses intérieures que des choses extérieures. Le présomptueux est celui qui présume trop de ce qu'il peut ou de ce qui lui est permis. Le suffisant est celui qui, ayant une trop bonne idée de son mérite, le laisse voir en toute sa personne. Le dernier exemple de la Bruyère montre le sens premier du mot en cet emploi, et la transition qui l'a produit. Le suffisant est proprement celui qui, ayant passé par certains emplois, y a montré sa suffisance, sa capacité, et en a conservé un air de satisfaction impertinente.

— HIST. XIIIᵉ s. Et si soies bien entendans, Se justice dormoit gisans, Si seroit Amors soffisant, Que tu vas si moult desprisant, À mener bele vie et bonne, *la Rose*, 5551. Et iluecques doit estre oïs par le segneur qu'il servi, ou par home soufisan envoyé de par li, s'on li vaurra riens demander [à l'ancien bailli d'un lieu], BEAUMAN. I, 41. ...plusor chanoine, Qui vivent du Dieu patremoine, Il n'en doivent, selonc le livre, Prendre que le souffisant vivre, Et le remanant humblement Deüssent il communement À la povre gent departir, RUTEB. 220 || XVᵉ s. Si ot conseil le duc [de Bretagne] qu'il envoieroit suffisans hommes d'armes en Angleterre, FROISS. II, II, 65. Nous sommes suffisans, nous tenans ensemble, de nous retyrer jusques es marches de Haynaut.... COMM. I, 13. || XVIᵉ s. Et n'est pas loisible à l'homme de s'excuser, en tant qu'il n'a point la puissance, et, comme un pauvre detteur, n'est pas suffisant de payer, CALV. *Instit.* 272. Vous et un compaignon estes assez suffisant theatre l'un à l'autre, MONT. I, 286. Ilz ne pensoient pas que l'empire romain fust suffisant pour eulx qui n'estoient que deux, AMYOT, *Pomp.* 77. Il est fort suffisant en cela [il s'y connaît], H. EST. *Précell.* p. 79.

— ÉTYM. *Suffire*. On disait aussi *soficient*.

† **SUFFIXE** (suf-fi-ks'), *s. m.* Terme de grammaire. Se dit des syllabes ou lettres qui s'ajoutent après les racines pour en déterminer l'idée générale, et leur faire jouer un rôle comme parties du discours; on les distingue des désinences de flexion, qui, en un sens, sont aussi des suffixes, en ce que la différence des suffixes fait des mots différents, tandis que celle des désinences ne fait que varier dans un même mot le genre et le nombre si c'est un nom, et, si c'est un verbe, les personnes, temps, modes et voix. Suffixes primaires. Suffixes secondaires. || *Adj.* Lettre suffixe. Particule suffixe.

— ÉTYM. Lat. *suffixus*, attaché, fixé, de *sub*, sous, et *fixus*, fixe.

SUFFOCANT, ANTE (su-fo-kan, kan-t'), *adj.* Qui suffoque, qui gêne ou fait perdre la respiration. Une vapeur suffocante, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuvr.* t. VII, p. 102. La réverbération suffocante des rochers frappés du soleil, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Fig. Je n'y tiens plus.... c'est étouffant à la longue, c'est suffocant, SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lundis*, I, p. 407. || Terme de médecine. Catarrhe suffocant, variété grave du catarrhe pulmonaire, accompagnée de suffocation imminente.

SUFFOCATION (su-fo-ka-sion, en vers, de cinq syllabes), *s. f* || 1º Perte de respiration ou extrême difficulté de respirer. || 2º Asphyxie causée par la présence d'un corps étranger qui obstrue le pharynx ou l'arrière-bouche, et intercepte le passage de l'air. || Terme de médecine légale. Cas dans lesquels un obstacle mécanique autre que la strangulation et la pendaison est apporté violemment à l'entrée de l'air dans les organes respiratoires, tels que compression des parois de la poitrine, occlusion directe de la bouche et des narines, enfouissement. || Terme de médecine. Suffocation de matrice, attaque d'hystérie.

— ÉTYM. Provenç. *suffocacio*; espagn. *sufocacion*; ital. *suffocazione*; du lat. *suffocationem*, de *suffocare*, suffoquer.

SUFFOQUÉ, ÉE (su-fo-ké, kée), *part. passé* de suffoquer. || 1º Qui perd la respiration. Suffoqué par un air brûlant. [Lors de l'éruption du Vésuve] Pline se lève appuyé sur deux valets, et, dans le moment, tombe mort, suffoqué apparemment par l'odeur de la fumée, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 2ᵉ part. p. 623, dans POUGENS. || Par extension. Le sein suffoqué de sanglots, sans couleur, presque inanimée, MARMONTEL, *Cont. mor. Lauret.* || Fig. J'en suis tout suffoqué, j'en éprouve colère, indignation. La malheureuse enfant, suffoquée de colère, tomba sur son lit sans pouvoir proférer une parole, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 28, dans POUGENS. || 2º Qui meurt par suffocation. Fauste convaincue fut suffoquée dans le bain, BOSS. *Hist.* I, 11. || Viandes suffoquées, la chair des bêtes dont on n'a point fait sortir le sang. || 3º Intercepté, coupé, arrêté. Le bien Bon a quelquefois des disputes avec Mlle de Méri.... elle ne finit plus, elle le pousse, il se sent suffoqué par un torrent de paroles, SÉV. 12 juill. 1675. Quelle fortune étranglée, suffoquée [du chevalier de Grignan, qui devenait infirme] ! ID. 6 juill. 1689. Je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout à l'heure cinq mille francs, ID. 22 janv. 1690.

SUFFOQUER (su-fo-ké), je suffoquais, nous suffoquions, vous suffoquiez; que je suffoque, que nous suffoquions, que vous suffoquiez, *v. a.* || 1º Faire perdre la respiration, en parlant de quelque vapeur ou de quelque cause intérieure. Pauline m'a écrit une lettre charmante; son style nous plaît beaucoup; Mme de la Fayette en oublia l'autre jour une vapeur dont elle était suffoquée, SÉV. 6 déc. 1679. Une puanteur capable de suffoquer les hommes les plus vigoureux, FÉN. *Tél.* XV. Voilà ce que l'affliction qui me suffoque me permet de vous apprendre, ID. t. XXI, p. 368. C'est en revenant de chez lui que j'entrai dans l'église de ce couvent pour cacher les pleurs qui me suffoquaient, MARIVAUX, *Marianne*, 4ᵉ part. || Fig. Je n'y puis plus tenir, le secret me suffoque, DESTOUCH. *Phil. marié*, I, 4. || Absolument. Il fait un air brûlant qui suffoque. || 2º Tuer par suffocation. Bannir tout un peuple du pays de sa naissance, en suffoquer un autre sous la terre, BALZ. *le Prince*, ch. 20. On lui trouva [à Montereul, de l'Académie française] sur le poumon un corps étranger en forme de champignon, qui l'avait peu à peu suffoqué, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Montereul.* || 3º Suffoquer un ruisseau, le charger de bois au delà de ce que son volume peut porter. || 4º Fig. Causer un sentiment pénible comparé à la gêne de la respiration. Paris me suffoque, et je voudrais déjà être partie pour Grignan, SÉV. 30 déc. 1671. Elle [la Champmeslé] est laide de près, et je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence, ID. 15 janv. 1672. || Absolument. Cela suffoque, cela excite l'indignation. || 5º Fig. Mettre à l'écart. Tous les alliés et les amis des amis avaient pris un si grand terrain, que les tantes à la mode de Bretagne ont été entièrement suffoquées, SÉV. t. X, p. 147, éd. RÉGNIER. || 6º *V. n.* Perdre la respiration. À ces mots, Amazan fit de si prodigieux éclats de rire, qu'il fut près de suffoquer, VOLT. *Princ. de Babyl.* 9. || Familièrement et par exagération. Si vous ne le laissez pas parler, il va suffoquer, se dit d'un homme qui a une extrême envie de parler. || Suffoquer de colère, d'indignation, être en proie à une colère, à une indignation telle qu'on peut à peine respirer. Le malheureux suffoquait de colère, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Fig. Il était étrange qu'il [Fénelon] fût séduit par une femme [Mme Guyon] à révélations, à prophéties et à galimatias, qui suffoquait de la grâce intérieure, VOLT. *Louis XIV*, 38. || Fig. Se laisser suffoquer, se laisser accabler. Je me serais laissé surmonter et suffoquer par mes affaires, si je n'avais pris... cette résolution, SÉV. 15 nov. 1684. || 7º Se suffoquer, *v. réfl.* Se causer une grande peine. Je vous prie, ma très-chère, de ne vous point suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies, SÉV. 29 nov. 1684. || Se causer l'un à l'autre la suffocation. Qu'entre eux les gens de lettres se suffoquent d'encens ou s'inondent de fiel... BUFF. *Rép. au duc de Duras*, *Œuvr.* t. X, p. 59.

— HIST. XIVᵉ s. Quant l'eaue suffoque un homme, quel mestier [besoin] est il que il boive encore? ORESME, *Eth.* 195. || XVIᵉ s. Pareille cause [le vin] suffoqua aussi les forces abattues par l'aage du philosophe Arcesilaus, MONT. II, 19. S'en estant approchez, ils feurent suffoquez et bruslez, ID. II, 38. Tout ainsi que les mauvaises herbes suffoquent les bonnes, si on ne les arrache.... LANOUE, 556.

— ÉTYM. Provenç. *sufogar*; espagn. *sufocar*; ital. *suffocare*; du lat. *suffocare*, de *sub*, sous, et *faux*, la gorge.

SUFFRAGANT (su-fra-gan), *adj. m.* || 1º Il se dit des évêques à l'égard du métropolitain dont ils dépendent, c'est-à-dire à l'officialité duquel on peut appeler de la sentence rendue par leur officialité. Jaffa, sous la domination des chrétiens, avait un évêque suffragant du siége de Césarée, CHATEAUBR. *Itinér.* part. 3. || *S. m.* L'archevêque de Tours a pour suffragants les évêques d'Angers, du Mans, de Nantes. || 2º Il se dit aussi d'un évêque qui, n'ayant qu'un titre d'évêché in partibus, fait les fonctions épiscopales dans le diocèse d'un autre évêque. || 3º Dans la religion protestante, ministre qui aspire à la charge de pasteur, et qui en remplit certaines fonctions comme suppléant des pasteurs malades ou en vacances. || 4º Autrefois, celui qui assistait un juge. Taisez-vous, suffragant subalterne, MONTFLEURY, *Fem. juge et part.* IV, 2. || 5º Par plaisanterie, remplaçant. Si votre femme de sa grâce Ne vous donne aucun suffragant, LA FONT. *Coupe.* || 6º *S. m.* et *f.* Suffragant, suffragante, celui, celle qui a droit de donner son suffrage dans une assemblée.

— HIST. XVᵉ s. Icellui Jehan Ducamp estoit banni de la ville de Bailleul, pour avoir battu le clerc du suffragant de Therouenne, DU CANGE, *suffraganei.* || XVIᵉ s.... Laquelle jurisdiction ils exercent par leurs suffragans, vicaires, penitentiers et officiaux, CALV. *Instit.* 978. Qu'elle [la théologie] doibt estre principale partout, point suffragante et subsidiaire, MONT. I, 400. S'il plaist à la doctrine de se mesler à nos devis, elle n'en sera point refusée, non magistrale, imperieuse et importune comme de coustume, mais suffragante et docile elle mesme, ID. III, 283. ....la bataille de Senlis, où monsieur d'Aumale fut faict connestable, et luy estoyent baillez les esperons aislez et zelez par M. de Longueville, prince politique, et par Lanoue bras de fer, et Givry son suffragant [son lieutenant], *Sat. Ménippée*, *les Tapisseries*.

— ÉTYM. Provenç. *suffraguant*; ital. *suffragante*; du lat. *suffragantem*, celui qui vote pour, qui seconde.

SUFFRAGE (su-fra-j'; prononcé suffrâge au XVIIᵉ siècle d'après Chifflet, *Gramm.* p. 183), *s. m.*

|| 1° Déclaration que, d'une façon quelconque, on fait de sa volonté dans une élection, dans une délibération. Réunir la pluralité des suffrages. Prendre les suffrages. Recueillir les suffrages. Dans cette élection les suffrages furent partagés. Ce juge corrompu devient l'accusateur ; toutes les règles de l'équité sont ici violées : il n'attend pas les suffrages, il les inspire, MASS. *Carême, Passion*, 1. C'est une grande question, si les suffrages doivent être publics ou secrets, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté, par des pensions secrètes, les suffrages des membres du parlement, VOLT. *Mœurs*, 182. L'Académie, en le dispensant [l'abbé d'Olivet] de solliciter les suffrages que ses travaux sollicitaient assez, fit en cette occasion ce qu'elle devrait toujours faire; les lettrés et la compagnie y gagneraient, D'ALEMB. *Élog. d'Olivet*. Ô honte! [en Angleterre] l'homme riche achète les suffrages de ses commettants pour obtenir l'honneur de les représenter; la cour achète les suffrages des représentants pour gouverner plus despotiquement, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 2. || Suffrage universel, droit de voter accordé à tous les citoyens. || Suffrage restreint, celui auquel tous les citoyens ne sont pas appelés. || 2° Par extension, adhésion, approbation. On m'a souvent fait une question à la cour, quel était celui de mes poëmes que j'estimais le plus, et j'ai trouvé ceux qui me l'ont faite si prévenus en faveur de Cinna, ou du Cid, que je n'ai jamais osé déclarer toute la tendresse que j'ai toujours eue pour celui-ci, à qui j'aurais volontiers donné mon suffrage, CORN. *Rodog. Examen.* Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages Où tout Paris en foule apporte ses suffrages? BOIL. *Art p.* III. Rome, aussi bien que moi, vous donne son suffrage, RAC. *Brit.* II, 3. Chacune avait sa brigue et de puissants suffrages, ID. *Esth.* I, 1. L'Église demande encore le suffrage des peuples dans l'élection de ses ministres, MASS. *Conf. Vocat. à l'ét. eccl.* 1. S'ils [les grands] consultent quelquefois, c'est moins pour connaître leurs devoirs, que pour chercher des suffrages à leurs passions, ID. *Carême, Passion*, 1. Il vous apprend qu'un ignorant suffrage N'est pas moins sot qu'un ignorant ouvrage, J. B. ROUSS. *Épît.* II, 2. Il est bon d'avoir votre suffrage ; mais je veux l'avoir par la force de la vérité, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 30 juill. 1773. [Un critique] Recueillant de petits suffrages, Et s'appesantissant sur de petits ouvrages, Croit dicter les arrêts de la postérité, DESMAHIS, *Poés.* p. 87, dans POUGENS. Recherchant les suffrages d'un salon, même après ceux d'une tribune, STAEL, *Corinne*, XII, 1. || 3° *Au pluriel.* Terme de liturgie catholique. Prières que l'on fait en certains jours de l'année à la fin de laudes et de vêpres pour la commémoration des saints. || La Fontaine a dit suffrages au sens de prières en général. Et nous, de qui les cœurs sont enclins aux forfaits, Laissons languir sa gloire [de Dieu], et d'un léger suffrage Ne daignons relever son nom ni son ouvrage, *Saint Malc.* || Suffrages de l'Église, prières qu'elle adresse à Dieu pour les fidèles, afin de leur obtenir quelques grâces. C'est dans la solennité des saints mystères, parmi les vœux et les suffrages des fidèles ....que j'applique cet éloge à très-haut et très-puissant ....duc de Montausier, FLÉCH. *M. de Mont.* || Suffrages des saints, les prières que les saints font à Dieu en faveur de ceux qui les invoquent. || Menus suffrages, courtes oraisons surérogatives que les moines ou quelques gens dévots récitent à la suite de l'office en commémoration des saints. || Fig. et par plaisanterie. Menus suffrages, petites choses, de peu de conséquence. Epoux, quand ils sont sages, Ne prennent garde à ces menus suffrages, LA FONT. *Rémois.*

— HIST. XIVe s. Le suffrage de la election que le peuple fait au jour des comices estoit sans vertu, jusques à tant que les peres aprovent, BERCHEURE, f° 12, *verso*. || XVe s. Vous deplaist il si je marchande Du drap, ou quelque autre suffrage Qui soit bon à nostre mesnage? *Pathelin.* Vous seul [Dieu], sans aultre humain suffraige, me povez aider, *Intern. consol.* II, 40. || XVIe s. L'eglise en recevant l'Escriture saincte et la signant par son suffrage ne la rend pas authentique, CALV. *Instit.* 32. David a esté souvent delivré par la puissance de Dieu : a ce esté pour l'attirer à soy, ou que nous soyons aujourd'hui secourus par ses suffrages? ID. *Inst.* 703. Pastez, longes de veau froides couvertes de poudre blanche, et autres menus suffrages pour remplir le boudin, FOUILLOUX, *Vénerie*, ch. 35. Ung paovre lion par la forest de Bievre se promenant et disant ses menuz suffraiges, RAB. II, 15.

— ÉTYM. Lat. *suffragium.* Dans l'exemple de Pathelin, *suffrage* est pris dans une acception détournée, et signifiant objet de menue valeur, et provient des *menus suffrages* de l'Église.

† **SUFFRUTESCENT, ENTE** (suf-fru-tè-ssan, ssant'), *adj.* Qui a le port d'un sous-arbrisseau, qui tient des sous-arbrisseaux.

SUFFUMIGATION (suf-fu-mi-ga-sion), *s. f.* || 1° Fumigation qui se fait en dessous. || 2° Il se dit quelquefois de fumigation faite dans une idée superstitieuse.

— HIST. XVIe s. Suffumigation, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *suffumigationem*, du *sub*, sous, et *fumigationem*, fumigation.

SUFFUSION (suf-fu-zion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Action par laquelle une humeur se répand sous la peau et y devient visible par suite de son accumulation. Ainsi la rougeur de la honte est une suffusion de sang sur les joues. || Suffusion de bile, nom donné jadis à l'ictère. || 2° Nom donné à la cataracte, parce qu'on l'attribuait à un épanchement d'humeurs dans l'œil.

— HIST. XVIe s. Des collyres aux ulceres, playes, fistules, suffusions, inflammations, et autres maladies des yeux, PARÉ, XV, 34.

— ÉTYM. Lat. *suffusionem*, de *suffundere*, de *sub*, sous, et *fundere*, épancher.

† **SUFISME** (su-fi-sm'), *s. m.* Voy. SOFISME.

SUGGÉRÉ, ÉE (su-gjé-ré, rée), *part. passé* de suggérer. À peine commence-t-on à bégayer, qu'on décide déjà de l'affaire la plus sérieuse de la vie [choix d'un état].... on accoutume de loin notre esprit naissant à ces images suggérées, MASS. *Carême, Vocation.*

SUGGÉRER (su-gjé-ré. La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je suggère, excepté au futur et au conditionnel : je suggérerai, je suggérerais), *v. a.* || 1° Fournir, verser (sens propre et vieilli). Me suggérant la manne en sa lèvre amassée, RÉGNIER, *Élég.* IV. || 2° Dire à demi-voix et comme fait un souffleur. Il n'était point de ceux qui savent aider à leur propre réputation, et qui ont l'art de suggérer tout bas à la renommée ce qu'ils veulent qu'elle répète tout haut avec ses cent bouches, FONT. *Geoffroy.* Sa sœur, sans quitter son travail, lui suggérait à demi-voix tout ce qu'il devait répondre, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 170, dans POUGENS. || 3° Faire naître dans l'esprit par insinuation, par inspiration. Ce sont subtilités que l'amour vous suggère, CORN. *Agésil.* III, 3. Non-seulement ce que la loi commande, mais encore tout ce que la charité suggère, FLÉCH. *Panégyr. Ste Thérèse.* Quels timides conseils m'osez-vous suggérer? RAC. *Athal.* III, 6. Démosthène, persuadé que les oracles étaient d'ordinaire suggérés par la passion ou par l'intérêt, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 44, dans POUGENS. Le vrai moyen de suggérer des réflexions au lecteur, c'est d'en faire, D'ALEMB. *Œuvr.* t. IV, p. 11. Une gaieté indigène qui suit le Français.... sur un champ de bataille, sur un matelas d'hôpital.... lui suggère un mot bizarre qui fait sourire ses camarades aussi maltraités que lui, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 30. || Suggérer un testament, faire faire un testament par artifice ou par insinuation, à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un.

— HIST. XVe s. Quant l'ennemy [le démon] te suggere telles choses, *Intern. consol.* II, 58. || XVIe s. Bertrand.... s'avisa de suggerer d'autres moyens à son armée.... *Mém. s. du G.* ch. 9. Il assigne au Saint-Esprit cet office de suggerer ce qu'il avoit desjà enseigné de sa bouche, CALVIN, *Instit.* 926.

— ÉTYM. Lat. *suggerere*, de *sub*, sous, et *gerere*, porter (voy. GÉRER).

† **SUGGESTEUR** (su-gjè-steur), *s. m.* Celui qui suggère.

— HIST. XVIe s. L'evesque de Valence, suggesteur et conducteur de l'entreprise [donner la couronne de Pologne au duc d'Anjou], D'AUB. *Hist.* II, 31.

— ÉTYM. Lat. *suggestum*, supin de *suggerere*, suggérer.

SUGGESTION (su-gjè-stion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Insinuation mauvaise. Allez avec celui [le démon] qui vous connaît, et dont vous avez suivi les suggestions, BOSS. *Méd. sur l'Év. dern. sem. du Sauveur*, 39e *jour.* On dit même que ce fut lui [Ampharès], qui, plus que les deux autres, prêta l'oreille pour ce dessein aux suggestions de Léonide, et qui excita le plus contre Agis les éphores, au nombre desquels il était, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VII, p. 544, dans POUGENS. Tout ce qui se fait par la suggestion d'Asmodée, LESAGE, *Diable boit.* 1. || 2° Il se dit quelquefois en bonne part. Les suggestions de la conscience.

— SYN. SUGGESTION, INSTIGATION. Ces deux mots ont de commun qu'ils attachent un sens mauvais à l'impulsion que l'on communique à autrui. Mais suggestion exprime quelque chose qui s'insinue; et instigation, quelque chose qui aiguillonne.

— HIST. XIIe s. Primes le requesis par ta vive parole, Puis après par tes letres, par suggestiun mole, *Th. le mart.* 86. Maintes foiz, si com nos avons dit, soffrons-nos defors grevals flaiaz, et dedens nos lasset la charneiz suggestions, *Job*, p. 452. || XIVe s. Si a ce esté par fausses et mauvaises sugestions, *Bibl. des ch.* 5e série, t. I, p. 82. || XVIe s. Il faut oster les princes, et affoiblir tellement la noblesse qu'ils ne puissent contredire au roi, et lui donner loi par suggestion et assistance des autres, D'AUB. *Hist.* II, 109.

— ÉTYM. Prov. *suggestio*; espagn. *sugestion*; du lat. *suggestionem*, de *suggestum*, supin de *suggerere*, suggérer.

† **SUGILLATION** (su-jil-la-sion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Légère ecchymose cutanée, de cause spontanée ou de cause extérieure. || 2° Lividité cadavérique.

— ÉTYM. Lat. *sugillationem* de *sugillare*, sugiller.

† **SUGILLER** (su-jil-lé), *v. a.* Terme de médecine. Faire une sugillation.

— HIST. XVIe s. Faut user de remedes forts et astreingent, principalement un peu au-dessus du lieu sugillé, PARÉ, X, 4. Non, toutefois, que je veuille.... suggiler son honneur, PASQUIER, *Rech.* III, 44.

— ÉTYM. Lat. *sugillare* ou *suggilare*, meurtrir, de *sub*, sous, et *cilium*, κύλον, cil; le sens propre étant une meurtrissure de l'œil.

SUICIDE (su-i-si-d'), *s. m.* || 1° Action de celui qui se tue lui-même. L'abbé de Saint-Cyran, le patriarche des jansénistes, autrefois homme célèbre pour un peu de temps, écrivait, en 1608, un livre en faveur du suicide, VOLT. *Pol. et lég. Prix just. et humanité*, 5. On se donne beaucoup, dans ce pays-là [Genève], le passe-temps de se tuer; voilà quatre suicides en six semaines, ID. *Lett. Damilaville*, 9 avr. 1767. Je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres, ID. *Lett. Mariott*, 26 fév. 1767. Le désordre des finances et le changement de la constitution de l'État répandirent une consternation générale; un grand nombre de suicides dans ce royaume, un plus grand nombre dans la capitale sont de tristes preuves de cette consternation, HELVÉTIUS, *Œuvr. complètes*, Londres 1781, p. 105. Il a exposé la doctrine des stoïciens, dont le suicide était un des points fondamentaux, DIDER. *Claude et Nér.* II, 109. Le suicide enfin, raisonnant ses fureurs, Atteste par le sang le désordre des mœurs, GILBERT, *Mon apol.* Une variété de mélancolie caractérisée par un penchant violent au suicide, sans aucune cause connue, PINEL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1re sem. p. 190. Mais lorsque, grandissant sous le ciel attristé, L'aveugle suicide étend son aile sombre, V. HUGO, *Crépusc.* 13. || Fig Espèce de spleen littéraire [les Nuits d'Young], qui pourrait finir par le suicide du talent, VILLEM. *Litt. française, XVIIIe siècle*, 2e part. 2e leç. || Fig. C'est un suicide, se dit d'une action, d'une démarche qui ruine les affaires de celui-là même qui la fait. || 2° Celui qui se tue lui-même. Les suicides, qui ont dédaigné la noble nature de l'homme, ont rétrogradé vers la plante, ils sont transformés [dans l'Enfer de Dante] en arbres rachitiques qui croissent dans un sable brûlant, CHATEAUBR. *Génie*, II, 4, 14.

— REM. Ce mot est pour la première fois dans l'édition de l'Académie de 1762 et dans Richelet de 1759; auparavant on disait homicide de soi-même. On dit que ce mot a été employé pour la première fois par Desfontaines au XVIIIe siècle. On dit aussi qu'il vient des Anglais ; mais cela n'est pas probable, car la forme en est française et non pas anglaise.

— ÉTYM. Lat. *sui*, de soi-même, et le radical *cidium*, meurtre, qui se trouve dans *homi-cidium* de *cædere*, tuer.

† **SUICIDER (SE)** (su-i-si-dé), *v. réfl.* Néologisme. Se donner la mort à soi-même. || Un suicidé, un homme qui s'est donné la mort à lui-même.

— REM. Ce verbe est très-fréquemment employé

présentement; mais il est mal fait, puisqu'il contient deux fois le pronom *se*. Suicide, meurtre de soi : il est difficile de former avec cela régulièrement un verbe réfléchi. Suicide équivaut à *soi-meurtre*; se suicider équivaut donc à *se soi-meurtrir*; cela met en évidence le vice de formation. On raconte que M. de Talleyrand, étant ambassadeur après 1830 à Londres, se servit de ce mot dans le salon de lord Holland; le lord exprima son étonnement d'entendre ce néologisme dans la bouche de Talleyrand. Tout homme qui répugne aux barbarismes, même usités, fera bien de s'abstenir de l'emploi de ce mot. Autrefois on disait : se défaire, se détruire, et l'on disait bien. Le vicieux emploi est allé jusqu'à faire de *suicider* un verbe actif. Un sous-préfet, chargé d'exécuter des mesures sévères, en sollicitait l'adoucissement près de son chef immédiat.... Je sais, à n'en pas douter, écrivait-il à M. le préfet, que, si la chose a lieu, plusieurs mauvais sujets sont disposés à me *suicider*. — Ils ont trop d'esprit pour cela, répondit M. le préfet; si jamais vous êtes suicidé, ce ne sera que par un imbécile, ARNAULT, *Critiques*, t. I, p. 298.

SUIE (suie), *s. f.* || **1°** Matière noire, d'une odeur désagréable, d'une saveur amère et empyreumatique, que la fumée dépose en croûtes luisantes sur les parois des conduits de cheminée. Ces honnêtes enfants Qui de Savoie arrivent tous les ans, Et dont la main légèrement essuie Ces longs canaux engorgés par la suie, VOLT. *Pauvre diable.* L'air [dans la combustion] tend à convertir [par son oxygène] la substance végétale en eau et en acide carbonique; tel serait le résultat de son action, s'il était en assez grande quantité et si la température était assez élevée; c'est ce qui n'arrive jamais.... voilà pourquoi il s'amasse de la suie dans les tuyaux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 46, dans POUGENS. || Amer comme suie, très-amer. || **2°** Suie d'encens, petites parties d'encens mâle, qu'on fait brûler, pour en faire du noir de fumée. || **3°** Carie, en parlant des grains.

— HIST. XIII° s. Li uns [tonneau] est dous, et l'autre amer Plus que n'est suie, ne la mer, *la Rose*, 10670. || XVI° s. Ce n'est mie comparaison de suie à miel, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 181.

— ÉTYM. Vosgien, *seuche*; Berry, *suje*; saintong. *sughe*; prov. *suia*, *sucia*, *suga*; cat. *sutja*; d'après Diez, de l'anglo-sax. *sótig*; angl. *sooty*, plein de suie. Diez en fait venir aussi le gaélique *sùidh*, irl. *suthche*, *suth*; cela n'est pas complétement sûr; et le mot celtique peut être original.

SUIF (suif), *s. m.* || **1°** Corps gras consistant fourni par les ruminants, bœuf, mouton, chèvre, et qui sert à faire la chandelle. La graisse diffère du suif en ce qu'elle reste toujours molle, au lieu que le suif durcit en se refroidissant, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 248. Ils [les Hottentots de Natal] portent des bonnets faits de suif de bœuf; et ces bonnets ont huit à dix pouces de hauteur.... ils n'appliquent le suif que peu à peu, et le mêlent si bien dans leurs cheveux, qu'il ne se défait jamais, ID. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. V, p. 158. Le meilleur suif est toujours le plus nouveau, le plus ferme et le plus sec, le mieux sonnant et le plus pur, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 270, dans POUGENS. || Suif en branche, le suif tel qu'on le tire du corps de la bête et avant d'être fondu; ainsi dit, parce que, arraché de l'animal, il présente un aspect ramifié. || La mèche de cette chandelle n'a pas encore pris le suif, le suif, n'étant pas encore liquéfié par la flamme, n'a pas monté dans la mèche. || Pain de suif, pain de cretons. || **2°** Terme de harnachement. Cuir en plein suif ou en suif, se dit d'un cuir préparé d'une manière spéciale; ce cuir est nourri au suif et employé dans son suif. || Cuir en suif à chair propre, cuir qui, après avoir été préparé comme le précédent, est dégraissé et paré du côté de la chair. || **3°** Terme de vénerie. Graisse des bêtes fauves. || **4°** Terme de marine. Préparation où entrent du suif, du soufre, du brai chaud, du savon sec et qu'on étend sur la carène d'un navire. Donner un suif à un vaisseau. || Fig. et populairement. Un suif, une réprimande. Donner un suif à quelqu'un. || **5°** Arbre à suif, le *stillingia sebifera*, euphorbiacées, qui est le *croton sébifère* de certains auteurs. || Suif végétal, huile concrète qui recouvre les semences de ce végétal, et dont on fait de la chandelle. || **6°** Suif minéral, variété de talc.

— HIST. XII° s. Mielz volt à Deu obeir que le seu del multun offrir, *Rois*, p. 56. || XIII° s. Nus chandeliers de suif ne puet avoir que un aprentis, se il ne sont si enfant, *Liv. des mét.* 161. Autant couste li suis que la meche, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 181.

— ÉTYM. Norm. *sieu* (Valogne); Berry, *souif*; wallon, *sew*; patois des Fourgs, *su*; prov. *ceu*, *sef*, *seu*; esp. *sebo*; ital. *sevo*; du lat. *sebum* ou *sevum*. À *sêbum* on compare *sâpium*, résine, *sâpo*, savon, et l'allem. *Saft*, suc.

SUIFFÉ, ÉE (sui-fé, fée), *part. passé* de suiffer.

SUIFFER (sui-fé), *v. a.* Enduire de suif. || Terme de marine. Donner un suif à un vaisseau.

— ÉTYM. *Suif*.

† **SUIFFEUX, EUSE** (sui-feû, feû-z'), *adj.* Qui est de la nature du suif. || Terme d'anatomie pathologique. Il se dit du contenu de certains kystes.

† **SUI GENERIS** (su-i-jé-né-ris'), locution latine qui signifie de son genre; elle est souvent employée en français pour dire particulier, spécial, qu'on ne peut comparer à d'autres. Cette substance a une odeur sui generis.

† **SUILLIE** (suil-lie), *s. f.* Genre de diptères où l'on distingue la suillie tubérivore de Desvoidy.

SUINT (suin), *s. m.* || **1°** Matière animale grasse qui sort du corps des moutons et qui s'attache à leur laine. Plus une laine est fine, plus elle contient de suint; celle des mérinos en contient les deux tiers de son poids, tandis que les laines communes n'en contiennent que le quart du leur, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 313, dans POUGENS. || Laine en suint, laine qui n'a pas été débarrassée de son suint. || **2°** Suint de verre, seconde écume du verre en fusion, qu'on ôte après avoir déjà ôté la plus grosse, et qui s'emploie pour différentes sortes d'ouvrages.

— HIST. XVI° s. Suin, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *sucidus*, humide, en suint, d'après Ménage et M. Bréal : *suit*, d'où *suint*, avec intercalation d'une *n*, comme dans *rendre* de *reddere*. *Sucidus* vient de *sucus* (voy. SUC). À ce propos, ne peut-on pas penser que le berrichon *fouin*, putois (*foinez*, dans *Ren.* v. 9046), vient de *fœtidus*?

SUINTEMENT (suin-te-man), *s. m.* Écoulement imperceptible d'un liquide, d'une humeur. Le suintement d'une plaie. Lorsque le suintement de l'extrait de quartz se fait verticalement ou obliquement contre les voûtes et les parois du quartz ou dans les fentes des roches, le cristal.... prend toujours la forme de pyramide, BUFF. *Min.* t. VI, p. 112. On distinguait à peine quelques suintements d'eau dans ces travaux, CORDIER, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 531.

— ÉTYM. *Suinter*.

SUINTER (suin-té), *v. n.* || **1°** En parlant d'une liqueur, d'une humeur, sortir, s'écouler presque imperceptiblement. Cet arbuste [l'arbre à suif] est couvert de baies d'où semble suinter une substance blanche et farineuse, VOLT. *Dict. phil. Arbre à suif.* Dans les plaines, comme l'eau ne peut trouver d'issue, il y aura.... une grande quantité d'eau qui suintera à travers les fentes des glaises et des terres fermes, BUFF. *Hist. nat.* 2° *disc.* On sait que les filons de quartz, le son creux que rendent les rochers quand on les frappe, et les sources que l'on en voit suinter, sont les indices d'après lesquels on fait des excavations pour aller à la recherche de ces grottes ou de ces fours tapissés de cristaux, SAUSSURE, *Voy.* t. VI, p. 261, dans POUGENS. || **2°** Il se dit du vase d'où la liqueur coule, de la plaie, du lieu d'où l'humeur sort. Ce baril suinte. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° s. L'os y est si espais et dense, qu'il n'en peut suinter assez d'aliment pour la regeneration de la chair, PARÉ, VIII, 15.

— ÉTYM. *Suint*. M. Diez préfère l'anc. h. allem. *suizan*, originellement *suitan*, suer; mais il est facile de tirer *suinter* de *suint*; il ne l'est pas de retirer *suint* de *suinter*.

SUISSE (sui-s'), *s. m.* || **1°** Homme du pays de Suisse. Un Suisse (avec une majuscule). || Les cent suisses, sorte de troupe qui était de la garde du roi. Vardes à la tête des cent suisses, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villarceaux*, 27 août 1660. || *Adj.* Les produits suisses. L'ouvrier suisse. || Régiments suisses, régiments qui, en vertu de capitulations, servaient en France du temps de l'ancienne monarchie. || Proverbe. Point d'argent, point de Suisse, sans argent on ne peut rien avoir, locution prise du temps où les Suisses se louaient comme soldats mercenaires. On n'entrait point chez nous sans graisser le marteau : Point d'argent, point de Suisse, et ma porte était close, RAC. *Plaid.* I, 1. || Penser à la Suisse, s'est dit pour laisser aller son esprit à de simples idées qui se présentent à l'imagination, sans prendre la peine d'examiner l'une par rapport à l'autre, LE P. BUFFIER, *Principes du rais.* § 167. || **2°** Domestique chargé de garder la porte d'un hôtel, ainsi appelé parce qu'autrefois ce domestique était pris ordinairement parmi les Suisses (on dit présentement plutôt portier ou concierge; on met une *s* minuscule). C'est Notre-Dame de la Garde, Gouvernement commode et beau, À qui suffit pour toute garde Un suisse avec sa hallebarde, Peint sur la porte du château, *Voyage de Chapelle et Bachaumont.* Sachons perdre dans l'occasion; la recette est infaillible, et je consens de l'éprouver; j'évite par là d'apprivoiser un suisse ou de fléchir un commis, LA BRUY. IX. Il m'avait fait venir d'Amiens pour être suisse, RAC. *Plaid.* I, 1. Elle n'est plus ici, nous répondit un suisse ou un portier, je ne sais plus lequel des deux, MARIV. *Marianne*, 11° *part.* Ce large suisse à cheveux blancs, Qui ment sans cesse à votre porte, VOLT. *Ép.* 28. Je trouve mon portier bien impertinent d'entendre ainsi les raisons de tout le monde; oh! je vois bien qu'il faut que je prenne un suisse, LEGRAND, *Usurier gentilhomme*, sc. 10. || Fig. Ce fameux détroit de Sicile Est gardé par Charybde et Scylle, Et ces deux suisses du détroit Sont l'un à gauche et l'autre à droit, SCARR. *Virg.* III. || **3°** Le suisse d'une église, celui qui est chargé de la garde d'une église et qui précède le clergé dans les processions. La hallebarde d'un suisse. || **4°** Le suisse, dit aussi écureuil de terre, nom d'un petit rongeur de l'Amérique. || **5°** Un des noms vulgaires de la salamandre tachetée, batraciens, appelée absolument la salamandre et qui est la salamandre terrestre de certains auteurs. || **6°** Nom d'un poisson, le leucisque commun, *cyprinus leuciscus*, *L.* || **7°** Un suisse, petit fromage blanc, semblable au Neufchâtel.

— ÉTYM. Allem. *Schweizer*, suisse.

† **SUISSESSE** (sui-sè-s'), *s. f.* Femme née en Suisse.

SUITE (sui-t'), *s. f.* || **1°** Action de suivre. || **2°** Ceux qui suivent, ceux qui vont après. || **3°** Ceux qui appartiennent à la maison. || **4°** Ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur. || **5°** Ce qui suit, ce qui est après. || **6°** Continuation d'un ouvrage. || **7°** Succession de choses arrivées les unes après les autres. || **8°** Temps qui suivent une époque déterminée. || **9°** Série de choses rangées les unes à côté des autres. || **10°** Choses de même espèce rangées selon l'ordre des temps ou des matières. || **11°** Certain nombre de personnes qui ont succédé les unes aux autres. || **12°** Développement, enchaînement. || **13°** Durée. || **14°** En mathématiques, termes qui se succèdent suivant une loi quelconque. || **15°** Fig. Conséquence, effet, résultat. || **16°** Suites de couches. || **17°** Ordre, liaison. || **18°** Attention continue, persévérance. || **19°** Nombre de paquets de cheveux pour faire une perruque. || **20°** En poêlerie, colonne formée par des bouts de tuyau. || **21°** Opérations successives sur un même bain de teinture. || **22°** En musique, suites d'orchestre. || **23°** À la suite. || **24°** De suite. || **25°** Tout de suite. || **26°** Tout d'une suite. || **27°** Par suite. || **28°** En suite.

1° Action de suivre, sens propre qui ne se trouve que dans quelques emplois techniques. || Terme de chasse. Action de suivre le gibier qu'on a fait lever. Faire suite. || Action du limier qui va d'assurance sur la voie du gibier. || Donner des suites à un jeune chien, lui faire suivre des voies pour le dresser. || Terme de féodalité. Droit de suite, droit en vertu duquel le seigneur pouvait réclamer partout son vassal. || Terme de jurisprudence. Les meubles n'ont pas de suite par hypothèque, il ne peut point y avoir d'hypothèque sur les meubles. Ces sortes de rentes.... ne conservant ni suite, ni hypothèque, BOISGUILLEBERT, *Détail de la France*, III, 8. || **2°** Ceux qui suivent, ceux qui vont après. On laissa passer les trois premiers, et on ferma la porte à toute la suite. || Fig. Les riches, je ne crains point de le dire, en cette qualité de riches, étant de la suite du monde, n'y sont soufferts [dans l'Église] que par tolérance, BOSS. *Sermons*, *Septuagésime*, 1 || **3°** Ceux qui appartiennent à la maison. Plus un homme est riche, plus il a de suite, BOISGUILL. *Dét. de la Fr.* III, 4. || Carrosses de suite, les carrosses qui sont chez un prince, chez un ambassadeur, pour l'usage de ses domestiques. || Vin de suite, le vin destiné pour la table des domestiques d'une maison. || Familièrement. N'avoir point de suite, être sans enfants ni proches parents. || **4°** Ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur. Là, presque pour sa suite il [Auguste] n'a que notre troupe, CORN. *Cinna*, I, 3. Cette modestie qui paraissait dans ma personne, était relevée par une très-grande dé-

pense, par de belles livrées, par un équipage fort leste, et par une suite de sept à huit gentilshommes, dont il y en avait quatre chevaliers de Malte, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, dans POUGENS. Ce n'est point par sa suite qu'on reconnaît la reine, c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux, BOSS. *Mar.-Thér.* De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre, RAC. *Ath.* V, 2. || Bateau de suite, bateau qui accompagne une partie sur l'eau. Il n'y manque, repris-je, que la musique champêtre que nous avions toujours dans le bateau de suite, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 52, dans POUGENS. || **5°** Ce qui suit, ce qui est après. Pour bien entendre ce passage, il faut lire la suite. C'est lui laisser, et sur mer, et sur terre, La suite d'une longue et difficile guerre, CORN. *Pomp.* I, 1. Je n'ai point reçu votre lettre, ma fille ; c'est toujours une tristesse pour moi.... comme je suis toujours à Grignan avec vous, je perds la suite de la conversation, SÉV. 597. Et voit-on ses discours démentis par la suite? RAC. *Mithr.* IV, 1. Télémaque.... reprit ainsi la suite de son histoire, FÉN. *Tél.* IV. Sur le mur à droite, Polygnote a représenté la prise de Troie, ou plutôt les suites de cette prise ; car il a choisi le moment où presque tous les Grecs, rassasiés de carnage, se disposent à retourner dans leur patrie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. || **6°** Continuation d'un ouvrage, ce qui est ajouté à un ouvrage pour le continuer. La Suite de Don Quichotte. La Suite du Menteur. || On met une S majuscule. || **7°** Succession de choses les unes après les autres. Toute leur vie n'est qu'une suite de crimes, SACI, *Bible, Osée,* VI, 9. J'ai une suite de pensées dans ma tête qui ne sont bonnes ni pour la nuit, ni pour le jour, SÉV. 48. L'Écriture nous ramène par tant d'événements précis et par la suite même des choses à leur véritable principe, c'est-à-dire à Dieu qui a tout fait, BOSS. *Hist.* II, 1. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], ID. *Reine d'Anglet.* Sa philosophie [de Newton] a été adoptée par toute l'Angleterre ; elle domine dans la Société royale et dans tous les excellents ouvrages qui en sont sortis, comme si elle était déjà consacrée par le respect d'une longue suite de siècles, FONT. *Newton.* Comme notre esprit est une suite d'idées, notre cœur est une suite de désirs, MONTESQ. *Arsace et Ismén.* L'histoire des Barmécides n'est qu'une suite de générosités inouïes qui élèvent l'âme, VOLT. *Mœurs,* 6. Si une suite d'incidents, de situations terribles ou touchantes, faisait la bonne tragédie, plusieurs de nos drames modernes l'emporteraient sur Athalie, Britannicus, Cinna, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 73. || La suite des temps, la succession des siècles. || Les époques ou la suite des temps, titre de la 1re partie du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet. || La suite d'une affaire, la série des événements, des incidents qui arrivent les uns après les autres dans le cours d'une affaire. J'ai vu toute la suite de cette affaire. || En un autre sens, la suite d'une affaire, le soin que l'on prend de la mener à terme. Prendre la suite d'une affaire. || **8°** Temps qui suivent une époque déterminée. Il fit mieux par la suite. Qui donc ne s'écrierait à un si soudain changement : Le doigt de Dieu est ici? la suite ne permet pas d'en douter, BOSS. *Anne de Gonz.* Il me fit faire connaissance avec Jean Neaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et son ami, qui dans la suite imprima l'Émile, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Dans les suites, plus tard, désormais. Si je puis dans les suites vous être utile.... faites-nous la grâce de compter sur nous, Mme DE GRIGNAN, dans SÉV. t. X, p. 555, édit. RÉGNIER. Dans les suites, Saint-Laurent devenant infirme, Dubois faisait la leçon [auprès du duc d'Orléans, qui fut plus tard régent], ST-SIM. II, 42. || **9°** Série de choses rangées les unes à côté des autres. Une suite de mots peu lisibles. Pour ne point mettre ici cette longue suite de noms que vous dites être ennuyeuse, je ne fais de baisemains à personne, VOIT. *Lett.* 37. Comme vous prenez et gardez, je crois, quelque gazette, si M. Jeannin voulait bien me les envoyer suite après suite [par séries] dans les occasions.... J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou,* 15 oct. 1765. || **10°** Choses de même espèce rangées selon l'ordre des temps ou des matières. Une suite de portraits. Une belle suite de livres sur la musique. Il est certain que Charpentier contribua beaucoup, par son travail et par son zèle, à la belle suite de médailles qui furent frappées sous le règne de Louis XIV, D'ALEMB. *Élog. Charpent.* Que penserait-on d'un physicien qui, ne faisant que d'entrer dans un riche cabinet d'histoire naturelle, se presserait de prononcer que les suites n'en sont pas complètes? BONNET, *Cons. corps org. Œuv.* t. V, p. 375, dans POUGENS. || **11°** Certain nombre de personnes qui ont succédé les unes aux autres. ....il n'a pour lui qu'une suite d'ancêtres, CORN. *Oth.* III, 1. Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement, PASC. *Fragm. d'un traité du vide.* Hélas! nous espérions que de leur race heureuse Devait sortir de rois une suite nombreuse, RAC. *Athal.* I, 1. || **12°** Développement, enchaînement, continuation. Le ciel choisit souvent de secrètes conduites Qu'on ne peut démêler qu'après de longues suites, CORN. *Œdipe,* IV, 1. [Le maréchal de Créqui parle] Je voudrais bien avoir causé deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre la suite de ses desseins, SÉV. 210. Je ne comprendrai jamais cette léthargie [de M. et de Mme de Chaulnes, au sujet de M. de Sévigné] après toute la suite de leur amitié, nous ayant dit cent fois : c'est notre affaire plus que la vôtre, ID. 28 sept. 1689. Une personne toute naturelle [Mme de la Fayette] qui songe à moi avec tant de suite et d'amitié, ID. 23 oct. 1689. Que si l'antiquité de la religion lui donne tant d'autorité, sa suite, continuée sans interruption et sans altération durant tant de siècles, fait voir manifestement que la main de Dieu la soutient, BOSS. *Hist.* II, 1. Je vous ai dit que mon principal objet est de vous faire considérer dans l'ordre des temps la suite du peuple de Dieu et celle des grands empires, ID. *Hist.* II, 1. Vous admirerez la suite des conseils de Dieu dans les affaires de la religion, ID. *Hist. Dessein génér.* Quelquefois il paraissait rêveur, comme un homme qui pense profondément à la suite des affaires, FÉN. *Tél.* XVI. Toutes les passions différentes qui avaient agité Hercule, Philoctète, Ulysse, Néoptolème, paraissaient tour à tour sur le visage naïf de Télémaque, à mesure qu'elles étaient représentées dans la suite de cette narration, ID. *ib.* XVI. La force de la vérité qui se faisait sentir dans la suite de son raisonnement, ID. *ib.* XX. || Être de suite, être uniforme, égal, constant. Il semble que ma santé ne songe qu'à vous plaire, tant elle est de suite et parfaite, SÉV. 31 janv. 1689. || **13°** Durée. Elle savait toujours m'arrêter auprès d'elle À tenir des propos d'une suite éternelle, CORN. *Suiv.* I, 1. C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires.... À chercher le secours des soupirs et des pleurs, Et tâcher, par des soins d'une très-longue suite, D'obtenir ce qu'on nie à leur peu de mérite, MOL. *Mis.* III, 1. || **14°** En mathématiques, termes qui se succèdent suivant une loi quelconque. Ce manuscrit, tiré en 1669 du cabinet de l'auteur [Newton], porte pour titre : Méthode que j'avais trouvée autrefois, etc. et quand cet autrefois ne serait que trois ans, il [Newton] aurait donc trouvé à vingt-quatre ans toute la belle théorie des suites, FONTEN. *Newton.* La théorie de ces suites infinies est une clef de la plus sublime géométrie des courbes ; car elles se résolvent en des suites conditionnées d'une certaine manière, et leurs circonférences ou les espaces qu'elles renferment sont des sommes de suites, ID. *Montmort.* || Suite arithmétique, suite de nombres dont chacun dépasse de la même quantité celui qui précède. || **15°** Fig. Conséquence, effet, résultat. Il est mort des suites d'une chute. Il n'a point donné de suite, ou donné suite à son projet. Les suites de ce mot [mariage], quand je les envisage, Me font voir un mari, des enfants, un ménage ; Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner, Qui blesse la pensée et fasse frissonner, MOL. *F. sav.* I, 1. Que d'étranges suites sont enfermées dans ce principe inhumain [tirer une vengeance sanglante des offenses], et combien tout le monde est-il obligé de s'y opposer, et surtout les personnes publiques! PASC. *Prov.* XIV. C'est [changer de pensée] une misérable suite de la nature humaine, ID. *Amour.* Elle [une opinion sur l'instinct] paraît d'autant plus vraisemblable qu'en donnant aux animaux le sentiment et ses suites, elle ne leur donne rien dont nous n'ayons l'expérience en nous-mêmes, BOSS. *Conn.* V, 13. Les conquêtes de Rome étaient la suite d'un dessein bien entendu, ID. *Hist.* III, 6. D'un oracle cruel suite trop manifeste, RAC. *Théb.* V, 3. Il ne faut pas mentir, j'ai toujours aimé la gloire comme une suite de la vertu, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Démosthènes, Cicéron*). Caton le censeur ne s'était point lassé de représenter dans le sénat les suites funestes du luxe qui commençait de son temps à s'introduire dans la république, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3e partie, 4e morceau, 2e ch. Le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit et le sentiment prompt d'un esprit bien fait, VOLT. *Louis XIV,* 25. L'abbé Dubos y prédit [dans un ouvrage] la séparation des colonies anglaises comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, ID. *Louis XIV, Écrivains, Dubos.* || Absolument. Je ne trouve point que cela ait eu de suite, SÉV 433. Un succès qui n'a pas de suite n'est rien, VOLT. *Louis XIV,* 19. Il y a des événements qui sont effet et cause à la fois ; il y a mille actions qui ne sont que des effets sans suite, ID. *Phil Newton,* I, 7. Ah! Bazile, mon ami, soyez le bien rétabli ; votre accident n'a donc point eu de suite? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 11. || Cela peut avoir des suites, cela peut avoir des conséquences fâcheuses. || **16°** Suites de couches, les phénomènes qui surviennent après un accouchement jusqu'au rétablissement. En général, les suites des couches sont moins fâcheuses pour les femmes sauvages que pour les femmes civilisées, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 5. || **17°** Ordre, liaison. Un songe interrompu, sans suite, obscur, confus, ROTR. *Vencesl.* IV, 1. Qu'est-ce qui vous fait [vous, Fénelon] méconnaître et désavouer vos propres discours.... est-ce le plaisir de vous plaindre, ou le désir d'abattre un adversaire, ou le peu de suite de votre système? BOSS. *Rép. d'un théologien,* 2. Condamner avec moi les livres de Mme Guyon dans leur sens vrai, naturel, propre, unique, selon toute la suite du texte et la juste valeur des termes, ID. *Rem. Réponse,* VIII, VII, 30. Nous vous faisons, monsieur, des représentations sans suite, comme vous écrivez ; mais elles tendent toutes au même but, VOLT. *Cons. rais. à Bergier,* 13. Ses yeux se couvraient d'un nuage, ses discours étaient contraints et sans suite, ID. *Zadig,* ch. 7. Les premiers écrivent avec la même grâce, les autres avec plus de suite et plus de profondeur, CONDIL. *Conn. hum.* II, 3. || **18°** Attention continue, persévérance. Ma mère avait beaucoup de vertu et infiniment d'esprit de suite et de sens, ST-SIM. 1, 20. Cette inconstance du cœur qui se lasse bientôt de lui-même, incapable de suite et d'uniformité, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. Quelle est cette bonne volonté renfermée au dedans de vous, qui n'a jamais de suite, qui ne conduit jamais à rien de réel, et n'a aucune démarche sérieuse de changement? ID. *Carême, Lazare.* Mon frère s'est conduit dans cette affaire avec une suite que je n'osais attendre de sa légèreté naturelle, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 260, dans POUGENS. Quel dommage qu'avec tant de générosité, d'agréments et d'esprit, Mme de Limous n'ait pas plus de suite dans les idées! ID. *Ad. et Th.* t. I, p. 370, dans POUGENS. || **19°** Terme de perruquier. Suites, nombre de paquets de cheveux séparés, de diverses longueurs, pour former dans une perruque les différents étages, *Dict. des arts et mét. Perruquier.* || **20°** Terme de poêlerie. Colonne formée par des bouts de tuyaux de tôle. || **21°** *Au plur.* Se dit des opérations successives faites sur un même bain de teinture, pour obtenir des couleurs de plus en plus pâles. || **22°** Terme de musique. Suites d'orchestre, nom donné à des fragments symphoniques. Les suites d'orchestre de Lachner. Première, deuxième suite de la Flûte enchantée. || **23°** À la suite, *loc. prép.* Après. Ils arrivèrent à la suite les uns des autres, ou les uns à la suite des autres. Patrocle et quelques chefs qui marchent à ma suite, RAC. *Iphig.* V, 2. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de Choiseul, VOLT. *Lett. à Mme de St-Julien,* 6 avril 1777. Il n'y avait pas assurément de vanité à se mettre ainsi à la suite d'un amant préféré, STAEL, *Corinne,* X, 6. || Fig. Hymen.... Mène à présent à sa suite un notaire, LA FONT. *Herm.* De la manière dont les jeux et les plaisirs sont à votre suite, c'est proprement le carnaval que la vie que vous faites, SÉV. 406. Que si vous voulez savoir quelle part peut avoir l'éloquence dans les discours chrétiens, saint Augustin vous dira qu'il ne lui est pas permis de paraître qu'à la suite de la sagesse, BOSS. *Sermons, Parole de Dieu,* 1. Quelle foule de maux l'amour traîne à sa suite! RAC. *Andr.* II, 5. || À la suite de quelqu'un, dans ce qui lui compose un entourage subordonné. Elle [Mme de la Vallière] prit un autre parti, et demeura non-seulement à la cour, mais même à la suite de sa rivale, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs,* p. 46, dans POUGENS. || Être à la suite de la cour, suivre

la cour partout où elle va. Eugène était un homme d'une naissance basse, qui, après avoir professé la rhétorique avec quelque réputation, avait quitté les écoles, et s'était mis à la suite de la cour, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 35. || Être à la suite d'un ambassadeur, être de son cortége. || Être à la suite du tribunal, suivre le tribunal pour quelque affaire qu'on y a. || Être à la suite d'une affaire, la poursuivre, et aussi être attentif à tout ce qui se passe dans le cours d'une affaire, en observer tous les incidents. || Officier à la suite, officier qui attend son tour pour être mis en activité. || Fig. Des esprits à la suite, des esprits trop dociles, trop prêts à se laisser mener, à imiter, etc. || **24°** De suite, *loc. adv.* L'un après l'autre. Trois empereurs de suite Virent de leur fortune une assez prompte fuite, CORN. *Tite et Bérén.* I, 1. La Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite : Catherine, veuve de Pierre le Grand ; Anne, nièce de ce monarque ; la duchesse de Brunswick régente ; Élisabeth, et Catherine II, VOLT. *Louis XV*, 33. || Suivant un certain ordre. Ces livres, ces médailles ne sont pas de suite. Rangez-les de suite, bien de suite. J'ai vu du sang, des morts, et n'ai rien vu de suite, CORN. *Hor.* I, 3. || Sans interruption. Il a marché deux jours de suite. || **25°** Tout de suite, sur-le-champ, sans délai. Il faut que les enfants obéissent tout de suite. Envoyez-moi de l'argent tout de suite. || Tout de suite se dit quelquefois comme de suite, signifiant sans interruption. Il ne faut point d'autre livre que ces admirables lettres que je vous écris, je vous défie de les lire tout de suite, SÉV. 210. Un abbé Trublet a imprimé qu'il ne pouvait lire un poëme tout de suite ; eh ! monsieur l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire longtemps et tout de suite ? VOLT. *Dict. phil. Vers et poés.* || **26°** Tout d'une suite, sans interruption, d'ensemble. Je voudrais bien voir tout d'une suite ce que vous m'avez envoyé, BOSS. *Lett. abb.* 125. || **27°** Par suite, par une conséquence naturelle. On rejeta cet article du projet, et, par suite, toutes les dispositions qui s'y rapportaient. || Il est aussi locution prépositive. Par suite des arrangements pris, vous serez payé. || **28°** En suite de, voy. ENSUITE DE, qui est l'orthographe présentement suivie. En suite de cette première faveur, je vous en requiers une seconde, BALZ. Liv. V, lett. 7.

— REM. Il ne faut pas confondre de suite et tout de suite : de suite veut dire l'un après l'autre ; tout de suite veut dire sans délai, sur-le-champ ; cependant il se prend quelquefois pour de suite ; mais de suite ne doit jamais se prendre pour tout de suite. J'y vais de suite, pour j'y vais tout de suite, locution condamnée, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 94, dans POUGENS.

— HIST. XIe s. Cil ki prendra larun sans suite et sans cri, *Lois de Guill.* 5. || XIIIe s. Le banni de men four et le [la] sieute, DU CANGE, *secta.* || XIVe s. Et auront [les religieux de N. D. du Bec] la sieute desdiz bois partout, en la maniere que nous l'avions et esploitions, ID. *ib.* || XVe s. Si que là en droit fut jugié [Hue le dépensier] par pleine suite des barons et chevaliers à justicier, FROISS. I, I, 24. Les six freres Gisebrest, tous six d'une opinion et d'une sieutte, ID. II, II, 52. || XVIe s. Plustost le premier ciel perdra son mouvement, Plustost se confondra la suite universelle, Que ma foy se corrompe ou j'adore autre qu'elle, DESPORTES, *Cléonice*, XXXIII, *Stances.* Trois jours de suitte, MONT. I, 107. Propos sans suitte, ID. I, 146. Erreur de grande suitte et prejudice, ID. I, 171. Ce party a eu la plus grande suitte et les sectateurs les plus nobles, ID. II, 230. Je modere, dit le juge, à un chapon et sa suite [abatis], que le bonhomme paiera demain en sa maison, DESPER. *Contes*, LI. En poisson, n'y a suite en descendant, mais bien en montant, tant sur terre, que jusqu'à la bonde de la fosse du prochain estang, LOYSEL, 216. En dismeries d'Eglise, n'y a point de suite, mais bien en patrimoniale, ID. 266. Meubles n'ont point de suite [on ne peut les saisir en main tierce] par hypotheque, quand ils sont hors de possession du detteur, ID. 487. Bourse et argent n'a point de suite, ID. 491. On y a cotté l'ordre et la suite des temps, AMYOT, *Solon*, 56. Trainans après eulx grande suite de serviteurs et de satellites, ID. *ib.* Ceux qui estoient à sa suite [du duc d'Aumale fuyant le champ de bataille] Ne s'y endormirent point, Sauvant par heureuse fuitte Le moule de leur pourpoinct, *Sat. Mén. les Tapisseries.*

— ÉTYM. Bourguig. *seute, sutte ;* du lat. *secta*, suite, de *sequi* (voy. SUIVRE).

SUITES (sui-t'), *s. f. pl.* Terme de vénerie. Les testicules d'un sanglier, par corruption de luites, qui est le vrai nom (voy. LUITES). Dès qu'il [le sanglier] est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les suites, dont l'odeur est si forte que, si l'on passe seulement cinq ou six heures sans les ôter, toute la chair en est infectée, BUFF. *Quadr.* t. I, p. 304.

† **SUIVABLE** (sui-va-bl'), *adj.* || **1°** Néologisme. Qu'on peut suivre. || **2°** Terme de métier. Fil suivable, fil bien égal et sans nœuds.

1. **SUIVANT** (sui-van), *prép.* || **1°** Le long de, dans la direction de. Si une pierre se meut suivant le cercle marqué AB, DESC. *Monde*, 7. || **2°** Fig. Conformément à. Si quelqu'une tombe en faute, qu'elle soit punie suivant l'ordre de la supérieure, PATRU, *Plaidoy.* 15. On ne gouverne les hommes que suivant leurs préjugés, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric II*, 1217. Je vous ai parlé suivant ma conscience ; oseriez-vous jurer entre Dieu et moi que vous avez toujours parlé selon la vôtre ? ID. *Quest. mir.* 3. Vous parlez suivant votre âge, et j'agis selon le mien, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison* sc. 12. || **3°** En raison de. Il faut se gouverner suivant le temps et le lieu. Travailler suivant ses forces. || **4°** Il s'est dit au sens de après. Le dimanche gras, il y eut un grand bal réglé chez le roi, c'est-à-dire ouvert par un branle, suivant lequel chacun dansa après, ST-SIM. 3, 49. || **5°** Suivant que, *loc. conj.* D'après la manière que. J'ai le cœur sensible ; Suivant qu'on m'aime ou hait, j'aime ou hais à mon tour, CORN. *Sertor.* III, 4.

— ÉTYM. *Suivant* 2 ; bourguig. *seugan que.*

2. **SUIVANT, ANTE** (sui-van, van-t'), *adj.* || **1°** Qui est après, qui va après. Les lignes suivantes contiennent l'essentiel. Le jour suivant, il se mit en route. La charmante tragédie d'Atys [de Quinault], les beautés ou nobles, ou délicates, ou naïves, répandues dans les pièces suivantes.... VOLT. *Dict. phil. Art dramatique.* || **2°** Demoiselle suivante, et, substantivement, suivante, demoiselle attachée au service d'une grande dame. On m'a faite, Dieu merci, Sa sœur et non sa suivante, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Cette suivante appelée Floresta, pour avoir la liberté de lui parler plus aisément, le faisait passer pour son cousin, LESAGE, *Diable boit.* 7. Je parlai en reine, mais je fus traitée en demoiselle suivante, VOLT. *Zadig*, ch. 18. || Fig. L'envie en toute sorte de profession est un des apanages de la nature humaine et une des suivantes de son infirmité, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 556. || Suivante ne se dit plus guère qu'en termes de théâtre pour soubrette. || Une fille suivante, une domestique ; vieilli en ce sens. Vous êtes, ma mie, une fille suivante Un peu trop forte en gueule et fort impertinente, MOL. *Tart.* I, 1. || **3°** Substantivement, celui, celle qui suit, qui accompagne, qui escorte. On l'invita, lui et tous ses suivants. Gengis-Kan.... Lui qui traîne après lui tant de rois ses suivants, Dont le nom seul impose au reste des vivants, VOLT. *Orphel.* I, 1. || Familièrement. Il n'a ni enfants ni suivants, se dit d'un homme qui n'a ni enfants ni parents. || **4°** Disciple, sectateur. Aristote et ses suivants, DESC. *Pass.* 195. || Fig. L'autre était des suivants de madame Lippée, RÉGNIER, *Sat.* X. || Les suivants d'Apollon, les poëtes, les hommes qui cultivent les lettres. || Les suivants de Thémis, les hommes de loi. Nous voyons parmi nous Les suivants de Thémis, de leur pouvoir jaloux, Contre des malheureux déchaîner leur colère, REGNARD, *Épître* V. || Suivante de Vénus, courtisane. || **5°** Serviteur. Peu de suivants se rencontrent ensemble sans se dire tout ce qu'ils savent de leurs maîtres, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Suivant de Démocrite, en cette solitude, Ce n'est qu'avec les ours que j'ai quelque habitude, REGNARD, *Démocrite*, I, 1. || **6°** *S. m.* Terme de vénerie. Se disait des animaux qui tettent encore et qui suivent leur mère.

— HIST. XIVe s. Vint que poulins que jumens et qu'estalons, avec les sigans desdites jumens, DU CANGE, *sequela.* Douze beufs ou vaches et douze pors avec leurs suyans, ID. *ib.* || XVe s. Si avoit mis en icellui pré ses deux beufz, une vache avecques son suivant, ID. *ib.* || XVIe s. Ces seigneurs [les maîtres des requêtes] estoient quelquesfois appellez suivans, mais d'ordinaire poursuivans, non pour les vilipender, ains par un tiltre special d'honneur, parce que leurs charges entre toutes les autres estoient necessairement affectées à la suitte du roy pour recevoir les requestes qui luy estoient faites, PASQUIER, *Rech.* II, p. 49, dans LACURNE.

SUIVER (sui-vé), *v. a.* Pour nettoyer et suiver le vaisseau, COLBERT, dans JAL (voy. SUIFFER qui est plus usité).

† **SUIVEUR** (sui-veur), *s. m.* Néologisme. Celui qui suit. || Fig. Celui qui suit les ordres, les inspirations d'un autre.

SUIVI, IE (sui-vi, vie), *part. passé* de suivre. || **1°** Après qui l'on vient. Il arriva suivi d'un cortége d'enfants. Et devant ce grand juge [Dieu] où le plus hardi tremble, Le roi le mieux suivi se va seul présenter, CORN. *Imit.* II, 9. Intrépide et partout suivi de la victoire, RAC. *Andr.* III, 3. || Il se dit aussi des choses qui se succèdent. En vous souhaitant mille bonnes choses cette année suivie de plusieurs autres, SÉV. *Lett. à Bussy*, 2 janv. 1681. La bonne cause d'abord suivie de bons succès, BOSS, *Reine d'Angl.* Lorsqu'un cri tout à coup suivi de mille cris, BOIL. *Épît.* IV. || **2°** Qui a des sectateurs. Ceux [les philosophes] qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier et même la vie à l'intérêt général, BOSS. *Hist.* III, 5. Suivi, non des Juifs qui sont ses ennemis, mais des chrétiens qui sont ses disciples, BOURDAL. *Exhort. sur Jésus-Christ portant sa croix*, t. II, p. 153 On ne réussit guère chez les hommes, du moins jusqu'aujourd'hui, en ne leur proposant que le facile et le simple ; le maître le plus dur est le plus suivi, VOLT. *Mœurs*, 133. || Il se dit aussi des choses. Le sentiment le plus suivi, VOLT. *Dict. phil. Symbole.* || **3°** Qui attire beaucoup d'auditeurs, de spectateurs. On le dit fort honnête homme, fort estimé, et suivi dans ses sermons qu'on prétend être très-bien, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 22 oct. 1708. L'opinion où l'on était que cette pièce [le Misanthrope] serait plus admirée que suivie, VOLT. *Vie de Molière.* || **4°** Qui est fait sans interruption, continu. Je ne compterai pas ici parmi les grands empires celui de Bacchus ni celui d'Hercule, ces célèbres vainqueurs des Indes et de l'Orient ; leurs histoires n'ont rien de certain, leurs conquêtes n'ont rien de suivi, BOSS. *Hist.* III, 3. Mon dessein est en donnant une histoire suivie de l'antiquité.... ROLLIN, *Hist. anc. préface.* L'application suivie à entretenir le trouble chez les voisins, et à maintenir l'Espagne en paix, VOLT. *Mœurs*, 163. Des faits et des observations suivies conduisent nécessairement à la découverte des principes, DUCLOS, *Œuvr.* t. I, p. 64. On lui donne [à l'histoire de la Chine] une durée suivie de quatre mille ans, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 20. || Terme de littérature. Vers suivis, ceux qui ont tous la même mesure. || **5°** Où il y a de l'ordre, de la liaison. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même, ou dans le fond de l'affaire ? nullement, tout y est suivi, BOSS. *Hist.* II, 13. Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et mal cultivées : si la nature y commence souvent de beaux sentiments, elle ne les achève jamais, ID. *Hist.* III, 3. Les hommes, en un même jour, ouvrent leur âme à de petites joies, et se laissent dominer par de petits chagrins ; rien n'est plus inégal et moins suivi que ce qui se passe en si peu de temps dans leur cœur et dans leur esprit, LA BRUY. XI. L'on ne peut plus exiger du pécheur [mourant] un récit exact de ses désordres, il faut se contenter de quelques termes vagues et mal suivis qu'on lui arrache, MASS. *Carême, Impénit.* Toute question importante, tout raisonnement suivi, tout sentiment raisonnable, sont exclus des sociétés brillantes, et sortent du bon ton, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 8. || **6°** Terme d'hippologie. On dit qu'un cheval est bien suivi, si les lignes, les contours du tronc et des membres se continuent sans contrastes qui en rompent l'harmonie.

SUIVRE (sui-vr'), je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent ; je suivais, je suivis, nous suivîmes ; je suivrai ; je suivrais ; suis, qu'il suive, suivons, suivez, qu'ils suivent ; que je suive, que nous suivions, que vous suiviez, qu'ils suivent ; que je suivisse ; suivant, suivi, *v. a.* || **1°** Aller, venir après. || **2°** Il se dit pour aller avec, mais avec l'idée qu'on accompagne une personne principale. || **3°** Fig. Il se dit des choses que l'on compare à des personnes et qui suivent. || **4°** Aller après pour atteindre, pour prendre. || **5°** Aller, continuer d'aller dans une direction marquée, ou en prenant quelque objet pour direction. || **6°** Suivre au tombeau. || **7°** Suivre de l'œil, des yeux. || **8°** Suivre quelqu'un, le suivre par la pensée. || **9°** Fig. Observer, considérer attentivement. || **10°** Surveiller. || **11°** Suivre une maladie, en diriger le traitement. || **12°** Poursuivre, continuer ; ne pas interrompre. || **13°** Pousser jusqu'au terme. || **14°** S'adonner à. || **15°** Se joindre au parti de

quelqu'un. || **16°** Adhérer à, en parlant d'opinions, de doctrines. || **17°** Être du sentiment de, prendre pour autorité. || **18°** Assister régulièrement à. || **19°** Être attentif à un discours, à un raisonnement; le comprendre. || **20°** S'abandonner à, se laisser conduire par. || **21°** Se conformer à, se régler sur. || **22°** Il se dit des choses pour exprimer qu'elles obéissent à des règles. || **23°** Écouter les avis, imiter, égaler presque. || **24°** Fig. Venir à la suite de. || **25°** Fig. Aller avec, résulter de. || **26°** *V. n.* Venir, aller après. || **27°** Venir après dans le temps. || **28°** Aller selon une direction. || **29°** Suivre, en termes d'imprimerie. || **30°** La main suit, aux jeux de cartes. || **31°** Procéder. || **32°** Résulter. || **33°** *V. réfl.* Se suivre, venir, marcher l'un après l'autre. || **34°** Venir l'une après l'autre, en parlant de choses. || **35°** Être continu, sans interruption. || **36°** Être conséquent avec soi-même, s'enchaîner, avoir de la liaison. || Proverbes.

1° Aller, venir après. Il marchait le premier, et les autres le suivaient. Son bagage le suivait. Suivre quelqu'un pas à pas. Et vous suivrez sans moi le char de Scipion, CORN. *Sophon.* III, 6. Robin mouton qui par la ville Me suivait pour un peu de pain, Et qui m'aurait suivi jusques au bout du monde, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Pendant que la lâcheté des autres [apôtres] fait qu'ils évitent la honte de le renier [Jésus] par celle de leur fuite, le courage faible de saint Pierre fait qu'il le suit, pour le lui faire quitter plus honteusement, BOSS *Panég. St Pierre*, 1. Zaleucus fit une loi qui défendait de se faire suivre par plus d'un domestique, à moins qu'on ne fût ivre, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvr.* t. IV, p. 339, dans POUGENS. || **2°** Il se dit pour aller avec; mais l'idée qu'on est de la suite, qu'on accompagne une personne principale, y est jointe. Il suivit la cour dans tel voyage. Un ami le suivit dans son exil. Va, ne demande plus si je suivrais sa fuite, CORN. *Illus. com.* IV, 2. La reine, qui accompagne Louis au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins, BOSS. *Mar.-Thér.* Je puis avoir pour témoins de ce que je dis tous ceux qui l'ont suivi [M. de Turenne] dans les armées, FLÉCH. *Turenne.* || **3°** Fig. Il se dit des choses que l'on compare à des personnes, et qui suivent. Son image me suit partout. Son cœur suivra le sceptre, en quelque main qu'il brille, CORN. *Pulch.* I, 3. César, de ta victoire écoute moins le bruit; Elle n'est que l'effet du malheur qui me suit, ID. *Pomp.* III, 5. Ce bonheur a suivi leur courage invaincu, Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu, ID. *Hor.* III, 6. Le cœur suit aisément l'esprit, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. L'avoir [le prince de Condé] entre ses mains, c'était y avoir la victoire même, qui le suit dans les combats, BOSS. *le Tellier.* Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison [Chantilly], ou bien qu'il munît un camp.... c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout, ID. *L. de Bourbon.* La honte suit de près les courages timides, RAC. *Alex.* I, 2. Quelle passion que l'envie! c'est la plus cruelle des Euménides; elle suit l'homme de mérite jusqu'au bord de sa tombe, DIDER. *Élog. de Richards.* || **4°** Aller après pour atteindre, pour prendre. Suivre un lièvre. Ses ennemis le suivent à la piste. Destin avait grande impatience de savoir de sa chère l'Étoile, par quelle aventure elle s'était trouvée dans le bois où Saldagne l'avait prise; mais il avait encore plus grand'peur d'être suivi, SCARR. *Rom.* II, 13. Le ciel même, le ciel ne t'y saurait soustraire; Et jusques aux enfers j'irai suivre tes pas, MOL. *Amph.* III, 5. || Terme de vénerie. Se dit de l'action d'un limier qui s'attache aux voies d'une bête. || Suivre la menée, marcher derrière le cerf qui fuit. || **5°** Aller, continuer d'aller dans une direction marquée ou en prenant quelque objet pour direction. Suivre les bords de la mer, le cours d'un fleuve. Suivez cette lumière, elle vous conduira au village. Le bateau suivait le courant. Nous suivions le fil de l'eau. Suivre les côtes d'une île. Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes, RAC. *Phèdre*, V, 6. On les suit [des volcans] sans interruption et sur une assez large zone, BUFF. *Min.* t. IX, p. 21. || Fig. Il se dit aussi de choses qui sont rangées selon une direction. Les mines de Souxon en Sibérie.... sont situées dans des collines qui ont environ cent toises de hauteur, et paraissent en suivre la pente, BUFF. *Min.* t. V, p. 138. || Fig. Suivre le torrent, s'abandonner au cours des coutumes, des opinions communes. En devenait-il moins fidèle à Dieu? en était-il moins zélé pour la loi de Dieu? disait-il : Suivons le torrent? BOURD. 7e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 65. Il faut des forces pour résister au torrent, mais il n'en faut point pour le suivre, FONTEN. *Oracl.* I, 8. || Fig. Suivre le chemin de, le sentier de, se conformer à. Suivre le chemin de la gloire. Il suivit le sentier de la vertu, les traces de ses ancêtres. Ô divine théologie, comprendrons-nous bien ce mystère? oui, certes, nous le comprendrons avec l'assistance divine, en suivant les vestiges des anciens docteurs, BOSS. 2e *panég. St Franç. de Paule*, 2. || Fig. Suivre le fil, suivre quelque chose comme quand on suit le fil de l'eau. Suivre le fil de ses idées, d'un raisonnement. Suivre le fil des événements. || Terme de manége. Suivre la piste, marcher au plus près, le long du mur du manége. || Suivre le poing de la bride, se dit d'un cheval qui obéit facilement à la main. || **6°** Dans le langage élevé, suivre au tombeau quelqu'un, mourir après lui pour le rejoindre. Tu dis que mon amant me suivrait au tombeau, RAC. *Théb.* V, 1. Je mourrai, mais au moins ma mort me vengera, Je ne mourrai pas seule, et quelqu'un me suivra, ID. *Andr.* V, 2. Laius, reçois mon sang, je te suis chez les morts, VOLT. *Œdipe*, V, 6. || Suivre quelqu'un, quand il s'agit de mort, signifie aussi, dans le langage ordinaire, mourir peu de temps après lui. Un cruel accident tout à coup m'a ravi Mon père; et de bien près ma mère l'a suivi, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* IV, 3. || **7°** Suivre de l'œil, des yeux, une personne, une chose, regarder avec attention, avec intérêt une personne ou une chose qui s'éloigne, qui chemine. Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière, Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière? RAC. *Phèdre*, I, 3. Télémaque et Mentor.... prennent congé du roi.... qui les suit des yeux aussi loin qu'il le peut, FÉN. *Tél.* XXIII. Là ses yeux errants sur les flots D'Ulysse fugitif semblaient suivre la trace, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* || Fig. .... Il en parle avec feu, s'intéresse Aux progrès qu'elle fait, enfin la suit des yeux, COLLIN D'HARLEV. *Vieill. et jeunes gens*, I, 4. || **8°** Fig. Suivre quelqu'un, le suivre par la pensée. Ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous; je vous ai suivie partout, et j'ai trouvé mille fois que je ne valais pas l'extrême peine que vous preniez pour moi, SÉV. 13 déc. 1676. || **9°** Fig. Observer, considérer attentivement. Il faut suivre les jeunes gens sans qu'ils s'en aperçoivent. J'ai suivi ses progrès et j'en ai été surpris. Si vous ne le suivez de près, il fera quelque sottise. Un astrolabe en main, elle a, dans la gouttière, À suivre Jupiter passé la nuit entière, BOIL. *Sat.* X. Je vous ai bien suivi, je vous trouve bon homme, GRESSET, *Méch.* III, 10. || Suivre quelqu'un dans, l'observer dans. Ne craignons pas de suivre la princesse palatine jusque dans l'incrédulité où elle était enfin tombée, BOSS. *Anne de Gonz.* || Passer en revue. Le Saint-Esprit a voulu descendre dans un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité, s'attachant à suivre, par sa vengeance, toutes les diverses parures qu'une vaine curiosité a inventées, BOSS. *la Vallière.* || **10°** Surveiller. Monsieur Colbert, il me revient que Montespan se permet des propos indiscrets : c'est un fou que vous me ferez le plaisir de suivre de près, *Lett. de Louis XIV à Colbert*, 15 juin 1676. || Il a été suivi, se dit d'un homme dont la police, un espion, etc. observent, en le suivant, toutes les démarches. || **11°** Suivre un malade, suivre une maladie, en diriger le traitement. Mélite eut recours à un fameux médecin .... il examina Delphine avec la plus grande attention, et la suivit quelque temps, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 24, dans POUGENS. Il [Hippocrate] a laissé plusieurs ouvrages : les uns ne sont que les journaux des maladies qu'il avait suivies, les autres contiennent les résultats de son expérience et de celle des siècles antérieurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. || **12°** Fig. Poursuivre, continuer, ne pas interrompre. Adieu, quelque autre fois nous suivrons ce discours, CORN. *Tite et Bérén.* III, 3. Je veux suivre l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin : mercredi dernier.... on me vint dire qu'il était fort mal..., SÉV. 19 nov. 1688. || S'attacher à l'exécution de quelque chose. Il suit toujours son but jusqu'à ce qu'il l'emporte, CORN. *Nicom.* V, 4. Les premières difficultés ne le rebutent point, il suit avec constance un dessein que le ciel lui a inspiré, L'ABBÉ CHOISI, *Disc. de récep. à l'Acad.* Le sénat de Suède chargea le chancelier Oxenstiern de suivre en Allemagne les vues du grand Gustave, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1633. || Suivre une affaire, une entreprise, s'en occuper sérieusement pour qu'elle réussisse. Il faut suivre cette affaire-là, monsieur Simonneau, DANCOURT, *Moul. Javelle*, sc. 17. || Absolument. Quand on a commencé, il faut suivre. || Suivre sa pointe, continuer, pousser une entreprise. || Suivre sa pointe, signifie aussi abonder dans son sens. Quel diable d'étourdi qui suit toujours sa pointe! MOL. *Scapin*, III, 11. || **13°** Pousser jusqu'au terme. L'hypothèse des apôtres fourbes est bien absurde; qu'on la suive tout au long; qu'on s'imagine ces douze hommes.... PASC. *Pens.* XIX, 1 *bis*, éd. HAVET. L'œuvre de Dieu a été suivie, et ce qu'il avait commencé par les humiliations de Jésus-Christ, il l'a consommé par les humiliations de ses disciples, BOSS. *Hist.* II, 11. Ce ne sont ici que des vues; pour conclure quelque chose, il faudrait que les amateurs s'occupassent de ces expériences, et les suivissent jusqu'où elles peuvent aller, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 292. Il paraît que, si Leeuwenhoek n'a pas été le premier qui ait fait cette découverte, il est celui qui l'a suivie le plus loin, ID. *Hist. anim.* VII. || **14°** S'adonner à. Socrate était fils d'un sculpteur nommé Sophronisque; il quitta la profession de son père, après l'avoir suivie pendant quelque temps et avec succès, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || On dit dans le même sens : Suivre le métier des armes, suivre la carrière des lettres. Quant à vous, suivez Mars, ou l'Amour, ou le prince, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || Suivre la cour, suivre le barreau, s'attacher à la cour, fréquenter le barreau. || Suivre une science, l'étudier, s'y adonner. La chose que je suivais le plus exactement était l'histoire et la géographie, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. M. de Francueil suivait alors l'histoire naturelle et la chimie, et faisait un cabinet, ID. *ib.* VII. || **15°** Suivre quelqu'un, se joindre à son parti. Le comte de Grammont disait que, de tous les fous qui avaient suivi M. le Prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune, VOLT. *Louis XIV*, 25. || Suivre le parti de quelqu'un, être du parti de quelqu'un. || **16°** Adhérer à, en parlant d'opinions, de doctrines. Suivre une doctrine. Vous avez bien mis ceux qui suivent vos opinions probables en assurance à l'égard de Dieu et de la conscience; car, à ce que vous dites, on est en sûreté de ce côté-là en suivant un docteur grave, PASC. *Prov.* VI. L'affirmative et la négative de la plupart des opinions ont chacune quelque probabilité au jugement de vos docteurs, et assez pour être suivies avec sûreté de conscience, ID. *Prov.* VI. Pour ne pas vouloir croire des mystères incompréhensibles, les incrédules suivent, l'une après l'autre, d'incompréhensibles erreurs, BOSS. *Anne de Gonz.* À suivre le système de ce philosophe [Spinosa], tout se fait par une aveugle nécessité, CONDILL. *Traité des syst.* 10. || **17°** Être du sentiment de. Suivre Aristote. Suivre Descartes. Peu s'en fallut qu'ils ne renonçassent à l'espérance de leur Messie qui leur manquait dans le temps, et plusieurs suivirent un fameux rabbin dont les paroles se trouvent encore conservées dans le Talmud, BOSS. *Hist.* II, 10. Les jacobins se croient obligés de suivre saint Thomas, et pourquoi? c'est souvent parce que ce saint docteur était de leur ordre, MALEBR. *Rech vér.* V, 6. || Prendre pour guide. Nous sommes, comme les apôtres, suivis par le petit nombre et persécutés par le grand, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 16 juin 1773. || Prendre pour autorité. Sozomène, un historien qui n'est qu'un laïque et qui n'est suivi de personne, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 7. Marcel, autre auteur digne de la bibliothèque bleue, suivit Abdias, VOLT. *Lett. Montfort*, 21 févr. 1770. || Obéir à. Seigneur, je sais que je ne sais qu'une chose; c'est qu'il est bon de vous suivre, et qu'il est mauvais de vous offenser, PASC. *Prière*, 14. || **18°** Assister régulièrement à. Suivre un cours. Suivre les leçons de tel maître. || Suivre un professeur, assister à ses leçons. Il [Boerhaave] ne suivit point les professeurs publics; il prit seulement quelques-unes des leçons du fameux Drelincourt; mais il s'attacha aux dissections publiques, FONTEN. *Boerhaave.* || Suivre un prédicateur, être assidu à ses sermons. || Suivre le théâtre, le spectacle, aller souvent au spectacle. J'ai suivi toutes les représentations de telle pièce. || **19°** Être attentif au discours, au raisonnement de quelqu'un Je reprends, et je vous prie de me suivre, BOURDAL. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 255. || Suivre quelqu'un qui raisonne, qui parle, le comprendre, ne rien perdre de ce qu'il dit. Je ne sais pas assez l'anglais, je ne puis suivre ce prédicateur. Cet ora-

leur parle si vite que je ne puis le suivre. Spinosa est bien heureux de manier avec tant de facilité les idées de l'infini ; j'avoue que j'ai de la peine à le suivre, et que, quand il parle d'un attribut qui exprime une essence éternelle et infinie, je ne trouve, dans le mot exprimé, qu'un terme figuré qui ne présente rien d'exact, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 10. || **20°** S'abandonner à, se laisser conduire par. Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre, MALH. *Paraphr. du ps.* CXLV. Ils suivent en tous lieux, comme bêtes stupides, Leurs sens pour souverains, leurs passions pour guides, CORN. *Imit.* III, 12. Allons, courons.... Assembler des amis qui suivent mon courroux, MOL. *Amph.* III, 5. Ils auraient bien du regret d'avoir fait tant d'efforts pour suivre vos passions particulières en une affaire qui n'est de nulle conséquence, PASC. *Prov.* XVIII. Je veux croire avec vous.... Qu'il suit son intérêt plutôt que sa tendresse, RAC. *Andr.* III, 2. Ils suivaient sans remords leur penchant amoureux, ID. *Phèdre*, IV, 6. Il montra qu'il savait aussi bien faire son devoir que suivre son inclination, FONT. *Tschirnhaus.* On croit suivre ses volontés, en suivant les volontés de ce qu'on aime, MARMONTEL, *Cont. mor. Tout ou rien.* || **21°** Se conformer à, se régler sur. En suivant du feu roi l'ordre et le testament, CORN. *Pomp.* II, 4. Le monarque lui dit : Chétif hôte des bois, Tu ris, tu ne suis pas ces gémissantes voix ! LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. Si nous suivons ce précepte et que nous envisagions cet événement [une mort] non pas comme un effet du hasard.... PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir, avec reconnaissance, des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! SÉV. *à Bussy*, 11 mai 1686. Vous voilà un peu mortifiés, messieurs les grands seigneurs.... il faut suivre les siècles, celui-ci n'est pas pour vous, ID. 9 oct. 1675. Quand les rois enfants de David suivent les bons exemples de leur père, Dieu fait des miracles surprenants en leur faveur, BOSS. *Hist.* II, 4. N'attendez pas que je suive la coutume des orateurs, et que je loue M. de Turenne comme on loue les hommes ordinaires, FLÉCH. *Tur.* On suit peu les conseils qu'on croit intéressés, QUIN. *Astrate*, I, 1. Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime.... RAC. *Brit.* IV, 3. Suivez de point en point ces ordres importants, ID. *Athal.* V, 3. Des rois de l'Orient suivons l'antique usage, VOLT. *Zaïre*, III, 7. || **22°** Il se dit des choses pour exprimer qu'elles obéissent à des règles. La compression des gaz suit telle loi. Ainsi les satellites de Jupiter et les couches qui les entraînent doivent suivre la règle de Kepler, MALEBR. *Rech. vér. éclairc. sur la lum.* || **23°** Suivre quelqu'un, écouter les avis qu'il donne. Les dieux, qui m'inspiraient et que j'ai mal suivis, M'ont fait taire trois fois par de secrets avis, RAC. *Mithr.* IV, 2. || Imiter. ...Et moi, pour vous suivre au dessein de tout rendre, Voilà le diamant que vous m'aviez fait prendre, MOL. *le Dép.* IV, 3. Il [d'Hacqueville] voudrait que vous imitassiez vos ennemis, qui disent des douceurs et donnent des coups de poignard ; ou que du moins, si vous ne voulez pas suivre cette parfaite trahison, vous sussiez mesurer vos paroles et vos ressentiments, SÉV. 13 nov. 1673. La perfection chrétienne n'est pas dans un degré déterminé ; elle consiste à croître toujours ; Jésus-Christ en est le modèle ; c'est lui que nous devons suivre, BOSS. *Panég. St Benoît*, 3. || Suivre de près, ou, simplement, suivre, égaler à peu 'près. Les flèches de Mélésichton ne portaient pas des coups moins assurés que celles d'Apollon ; il suivait encore plus ce dieu dans les sciences et dans les beaux-arts, FÉN. t. XIX, p. 99. || **24°** Fig. Venir à la suite de. La nuit suit le jour. L'âge mûr suit la jeunesse. Et l'offre de mon bras suivit celle du cœur, CORN. *Cinna*, V, 2. Je vous mandai avant-hier, par un petit guenillon de billet, qui suivait une grosse lettre, que Mme de Soubise était exilée, SÉV. 29 déc. 1679. Je ne doute pas, chrétiens, que les vœux de ce saint apôtre n'aient été suivis de l'exécution, BOSS. 1er *panég. St Fr. de Paule, Préambule.* Jadis une mort prompte eût suivi cette audace [de pénétrer dans le sérail], RAC. *Bajaz.* I, 1. Le Cid, après tout, était une imitation très-embellie de Guillain de Castro, et, en plusieurs endroits, une traduction ; Cinna, qui le suivit, était unique, VOLT. *Louis XIV*, 32. || **25°** Fig. Aller avec, résulter de. Il faut diriger ses intentions à la vertu seule ; la gloire, comme un de ses apanages, la doit suivre sans qu'on y pense, BOSS. 2e *panég. St Fr. de Paule, Préambule.* L'honneur qui suit une illustre vie Est un bonheur qui ne finit jamais, QUIN. *Phaé.* IV, 2. De quel désespoir mes vœux seraient suivis ! RAC. *Phèdre*, V, 5. La force craint la loi ; la peine suit le crime, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 5. Nous avons vu comment les lois suivent les mœurs ; voyons à présent comment les mœurs suivent les lois, MONTESQ. *Esp.* XIX, 26. ....La chute des arts suit la perte des mœurs, GILBERT, *le XVIIIe siècle.* || **26°** *V. n.* Venir, aller après. C'était à vous de suivre, au vieillard de monter [sur l'âne], LA FONT. *Fabl.* III, 1. || Il se dit de ce qui vient après. Vous n'avez vu que le commencement ; voyez ce qui suit. La page qui suit. Tu connaîtras mon fils, ses mœurs et ce qui suit, BARON, *Andrienne*, I, 1. Elle ouvrit en tremblant cette lettre, et y trouva ce qui suit... RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 31. || **27°** Venir après dans le temps. Les siècles qui suivront verront.... Comme s'il eût dit à saint Pierre, ou plutôt, en sa personne, aux fidèles qui devaient suivre.... BOSS. *Sermons, Parole de Dieu*, 1. || **28°** Aller selon une direction. Suivez, messieurs. || Suivre, mot que l'on met sur une lettre pour indiquer que, si le destinataire n'est pas chez lui, la lettre doit le suivre à son autre résidence. || **29°** Terme d'imprimerie. En suivant, faites suivre, suivez, ne faites pas d'alinéa, continuez la ligne commencée. || **30°** Terme de jeux de cartes. La main suit, chacun bat et distribue à son tour. || **31°** Procéder. Dieu la change par une lumière soudaine et par un songe qui tient de l'extase ; tout suit en elle de la même force, BOSS. *Anne de Gonz.* || **32°** Résulter. Pour l'ordinaire la joie suit du chatouillement [des sens], DESC. *Pass.* 94. Je vois bien, mon père, que cela suit de la doctrine de Vasquez, PASC. *Prov.* VI. La seconde vérité que je suis obligé de vous expliquer, et qui suit évidemment de celle que j'ai déjà établie, BOSS. *Sermons, Septuagésime*, 2. Il ouvrit son discours par les avantages que produisaient l'union et la paix, et par les malheurs qui suivaient de la discorde, VERTOT, *Rév. rom.* II, 174. Il faut voir quelles sont les lois qui suivent de cette nature, MONTESQ. *Esp.* II, 1. || Impersonnellement. Il suit de ce que vous dites que j'avais raison. || **33°** Se suivre, *v. réfl.* Venir, marcher l'un après l'autre. Ils se suivaient les uns les autres. Il est constant que tous les corps généralement font de grands efforts pour se suivre et se tenir unis, toutes les fois qu'il y aurait du vide entre eux en se séparant, et jamais autrement, PASC. *Conclusion des écrits sur l'équil. des liqueurs et la pes. de l'air.* || Ces pages, ces numéros se suivent bien, ne se suivent pas, ils sont, ils ne sont pas dans leur ordre naturel. || **34°** Venir l'une après l'autre, en parlant de choses. Les traités, les parjures, les excommunications se suivirent avec rapidité, VOLT. *Mœurs*, 47. || **35°** Être continu, sans interruption. Elle se tourmente comme dans un songe ; on veut parler, la voix ne se suit pas, BOSS. *la Vallière.* Dans les cent mille millions de mondes qui sont dispersés dans l'étendue, tout se suit par degrés, VOLT. *Memnon.* || **36°** Fig. Se suivre, être conséquent avec soi-même. Pour ce qui est de l'Église catholique, elle se suit parfaitement elle-même, BOSS. *Tradit. déf. commun.* II, 21. || S'enchaîner, avoir de la liaison. Un poëme excellent où tout marche et se suit BOIL. *Art p.* III. Tout s'y soutient, tout s'y suit, tout s'y éclaircit de soi-même, MASS. *Carême, Vérité de la religion.* || Proverbes. Qui m'aime me suive, que celui qui m'aime fasse ce que je ferai. On cherche à quereller ? je n'aime pas le bruit ; Je m'en retourne à table, et qui m'aime me suit, DESTOUCH. *Diss.* III, 9. || Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, la vie est un mélange de biens et de maux.

— HIST. XIe s... Là vus suirat.... *Ch. de Rol.* IX. Après le vait suiant, *ib.* LXXXIX. || XIIe s. Auquant home [quelques hommes] s'en estoient allé el desert, et assez de gens les avoient seguz, *Machab.* I, 2. || XIIIe s. Or siurai mon proposement, Si parlerai avenanment, *Fl. et Blanch.* 31. Et cil qui les suirent firent aussi, VILLEH. LIX. Et il avoient poi de viande ; car nus marcheans nes [ne les] povoit sivre, ID. CXLI. Et maint autre baron, que de près l'ont suivi, *Berte*, LXXXIX. Et les autres après suant, *Lai du trot*, p. 77. Cortaut vous sieut plus que le pas, *Ren.* 1673. Et cil [l'amour] pensa bien de moi sivre, *la Rose*, 1330. Li diex d'amors tantost de loing Me prist à suivir l'arc au poing, *ib.* 1322. La loi est de tele nature que cil qui ne nest de mariage, sige sa mere, se la loi ne li fet grace, *Liv. de jost.* 56. Se feme est digne par lignage ou par mariage, et ele se marie à non digne, ele pert sa digneté, et doit segre la condicion à lo home, *ib.* 66. Se la condicion n'est segue, *ib.* 191. Comme je voz ai dit de ces deus viles, que le [la] mesure de tère suit cele du blé, BEAUM. XXVI, 9. Li hoir ne sont à respondre es cas dont on les suit du meffet à lor devancier, ID. VI, 29. Et le roy li dit : Connestable, alés devant, et je vous suivré, JOINV 227. || XIVe s. Car Henri les suioit tousjors en combattant, Et de Pietre trover avoir le cuer joiant, *Guescl.* 16315. || XVe s. Il vouloit trois ou quatre valets tenir après lui, qui le sieuvissent partout où il alast, FROISS. II, III, 36. Je vai boire d'autant à ceste compaignie ; Suive qui m'amera ! BASSEL. II. Se tu prises ton fait beaucoup... n'en sieut pas que nous.... G. CHASTEL. *Expos. sur verité mal prise.* || XVIe s. Qui voudra donc suivre de Christ la trace.... Il fault premier qu'à soy-mesme renonce, MAROT, I, 304. Suyvre les façons et formes receues, MONT. I, 120. Blosius respondit : toutes choses. Comment toutes choses ? suivit-il [reprit-il].... ID. I, 213. Je n'ayme ni à conseiller ny à suyvre une vertu si sauvage, ID. I, 224. Mes fantaisies se suyvent, mais parfois c'est de loing, ID. IV, 136. Nos jugements sont malades, et suyvent la depravation de nos mœurs, ID. I, 264. Ce prince à la premiere allarme, aiant sauté sur un courtaut, mena les plus proches de sa maison pour coureurs, et le reste venant à suive-qui-peut, D'AUB. *Hist.* III, 176. Il le suivoit à la trace, et rouoit à l'entour de luy, AMYOT, *Fab.* 11. L'autre affine le cuivre, L'autre le vif argent qui veut tousjours se suivre, RONS. 896. L'autre durant ton heur suivira ta fortune, BAÏF, *Œuvr.* p. 236, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourg. *seugre* ; Berry, *suire, suir, suvre, suve, seuvre* ; Poitou, *scuvre, sigre, siguer* ; wallon, *sûr* ; normand, *sieuvre* ; provenç. *seguir, segre* ; esp. et portug. *seguir* ; ital. *seguire* ; d'une forme barbare *sequere* ou *sequire* (d'où *suivre* et *suivir*), dérivé du lat. *sequi*, qui est le même que le grec ἕπειν, d'une racine originelle *sac*, qu'on trouve en sanscrit sous les deux formes *sac* et *sap*.

1. **SUJET, ETTE** (su-jè, jè-t'), *adj.* || **1°** Qui est dans la dépendance, qui est obligé d'obéir. Nous sommes tous sujets aux lois et aux coutumes du pays où nous vivons. Volontés sujettes, CORN. *Mél.* II, 8. ....que le pape est maître de l'un et de l'autre glaive, tant spirituel que temporel, et que toute humaine créature lui est sujette, PASC. *Prov.* XIX. Celui-ci nomma pour général de son armée Cyrus, fils de Mandane sa sœur, et de Cambyse roi de Perse, sujet à l'empire des Mèdes, BOSS. *Hist.* I, 7. Il n'y a point de religion qui ne reconnaisse que l'homme est pécheur, et qu'il est sujet à la colère du ciel, FLÉCH. *Serm.* 1er *dim. de l'Avent.* Vous êtes, comme nous, Sujette à ce pouvoir qu'il [Néron] a reçu de vous, RAC. *Brit.* IV, 1. C'est une fille simple à mes désirs sujette, REGNARD, *Distr.* I, 1. || Être sujet à l'heure, au coup de marteau, au coup de cloche, au coup de sonnette, se dit des gens qui sont obligés d'être quelque part à heure fixe, ou de faire quelque chose à une heure précise, d'ouvrir leur porte et de laisser entrer quand on frappe, de se rendre où la cloche les appelle, de venir au bruit de la sonnette. || Terme de féodalité. Pays sujet, fief dépendant d'un état souverain. || **2°** Soumis par conquête. Rome est sujette d'Albe, et vos fils sont défaits, CORN. *Hor.* III, 6. N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite, Rome eût été du moins un peu plus tard sujette, ID. *ib.* III, 6. L'Égypte, toute superbe qu'elle était, et de son antiquité, et de ses sages institutions, et des conquêtes de son Sésostris, devint sujette des Perses, BOSS. *Hist.* III, 5. || **3°** Absolument. Qui est tenu à un service fort assidu. Ce maître tient ses domestiques fort sujets. Les grands du monde tiennent leurs enfants sujets, parce qu'ils font consister leur gloire à les perfectionner selon le monde, BOURDAL. *Dominic.* I, *Oisiveté*, 279. || Qui ne peut s'éloigner, s'écarter. Cette femme est fort sujette auprès de son mari. || Il se dit d'un emploi, d'un métier qui exige une grande assiduité. On est fort sujet dans cet emploi. || Terme de manége. Tenir un cheval sujet, le soutenir quand il se traverse. || **4°** Assujetti à supporter quelque charge, à payer certains droits. Tout propriétaire est sujet à l'impôt foncier. Il est sujet à telle redevance, à telle servitude. Ils [les Athéniens] créèrent des gouverneurs ou présidents perpétuels, mais sujets à rendre compte de leur administration, BOSS. *Hist.* I, 5. || **5°** Astreint à quelque nécessité inévitable. Dieu, en punition, le rendit [l'homme] sujet à la mort, PASC. *Prov.* XI. || **6°** En péril de. La vertu n'était pas sujette à

l'ostracisme, BOIL. *Sat.* XI. || 7° Porté à... par inclination ou par habitude. Il est sujet à s'enivrer. L'ouvrier sujet au vice ne deviendra jamais riche, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* XIX, 1. Certains poëtes sont sujets, dans le dramatique, à de longues suites de vers pompeux, LA BRUY. I. Et ce roi [Henri III], trop souvent sujet au repentir, Regrettait le héros qu'il avait fait partir, VOLT. *Henr.* IV. || On dit de même : sujet au vin; sujet aux femmes; sujet à ses goûts; sujet à ses plaisirs, etc. || 8° Qui est exposé à éprouver fréquemment certains accidents, en parlant des personnes. J'ai toujours été sujette à suer, SÉV. 575. Je vous plains d'être sujette à des humeurs noires qui vous font assurément beaucoup de mal, ID. 4 mai 1672. Vous me contez trop plaisamment votre malhonnête sermon.... vous êtes sujets en Provence à d'étranges prédicateurs, ID. 9 février 1689. Le pauvre homme me fait grand'pitié; c'est un mal bien dangereux que celui d'être sujet à se marier, j'aimerais mieux boire, ID. 18 déc. 1689. Êtes-vous sujet à cette cruelle maladie? lui dit-elle avec compassion, VOLT. *Zadig*, 2. Quoiqu'il fût sujet à des emportements très-féroces, je ne lui en vis jamais un pareil, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Il est sujet à caution, se dit d'un homme à qui il ne faut pas trop se fier. || Cela est sujet à caution, cela est exposé à ne pas durer. Nous avons vu des fils de marchands et des fils de commis, qui avaient un peu d'argent et qui n'étaient pas mal faits, avoir entrée dans une des éclatantes cours de l'Europe.... il est vrai que cela est sujet à caution, et qu'aussitôt que vous êtes découvert, vous passez d'une extrémité à l'autre, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 3. || Il se dit, en un sens analogue, des choses. Nous allons voguer sur la belle Loire; elle est un peu sujette à se déborder.... SÉV. 11 sept. 1675. La gloire d'un refus sujet au repentir, RAC. *Brit.* II, 3. Combien nos jugements sur les apparences sont sujets à l'illusion; ne fût-ce que dans la perspective! J. J. ROUSS. *Ém.* III. Peut-être tu sauras, par l'exemple d'un père, Que parfois aux héros la feinte est nécessaire; Qu'elle est vertu souvent, et qu'avec le danger La forme du courage est sujette à changer, P. LEBRUN, *Ulysse*, III, 2. || Cette démarche est sujette à bien des inconvénients, cette entreprise est sujette à bien des difficultés, il y a des inconvénients à faire cette démarche, des difficultés à exécuter cette entreprise. || Ce passage est sujet à plusieurs interprétations différentes, on peut l'interpréter de plusieurs manières différentes. || 9° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est soumis à une autorité souveraine, soit qu'il s'agisse d'un roi, d'une république ou de tout autre souverain. Aussitôt qu'un sujet s'est rendu trop puissant, Encor qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent, CORN. *Nicom.* II, 1. Le monarque prudent et sage De ses moindres sujets sait tirer quelque usage, LA FONT. *Fabl.* V, 19. Louis a brisé les fers dont tu [Alger] accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire, BOSS. *Mar.-Thér.* Dans le dessein de Dieu les princes sont bien plus aux sujets, que les sujets ne sont aux princes, BOURDAL. 2e *dim. après Pâques, Dominic.* t. II, p. 10. Elle [Mme de Montausier] s'acquittait en même temps de tous les devoirs d'une fidèle épouse et d'une fidèle sujette, FLÉCH. *Mme de Mont.* Cyrus avait raison de dire qu'il ne reconnaissait pour bons serviteurs et fidèles sujets que ceux qui avaient de la religion, et qui respectaient la divinité, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 476. Il faut [dans un état despotique] commencer par faire un mauvais sujet pour faire un bon esclave, MONTESQ. *Esp.* IV, 3. Padoue, autrefois la souveraine de Venise, mais qui alors était sa sujette, ainsi que Vicence et Vérone, VOLT. *Mœurs*, 70. Les Flamands sont naturellement de bons sujets et de mauvais esclaves; la seule crainte de l'inquisition fit plus de protestants que tous les livres de Calvin, ID. *Mœurs*, 164. À l'égard du malheureux Patkul [ambassadeur mis à mort par Charles XII], il n'y eut pas une puissance qui interposât ses bons offices en sa faveur, et qui ne fit voir combien peu un sujet doit compter sur des rois, ID. *Charles XII*, 3. Ce n'est que dans des temps de barbarie qu'on voit des sorciers, des possédés, des rois excommuniés, des sujets déliés de leur serment de fidélité par des docteurs, ID. *Pol. et lég. Voix du sage.* Un évêque de Worcester a depuis peu prêché à Londres l'inoculation; il a démontré en citoyen combien cette pratique avait conservé de sujets à l'État, ID. *Dict. phil. Inoculation.* Il [Hobbes] fut honnête homme, sujet attaché à son roi, citoyen zélé, homme simple, droit, ouvert et bienfaisant, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*hobbisme*). || Corneille l'a dit d'une ville. Corinthe est bon sujet; mais il veut voir son roi, Et d'un prince éloigné rejetterait la loi, CORN. *Méd.* II, 6. || Fig. et familièrement. Il est bon prince, il ne foule pas ses sujets (voy. FOULER, n° 5).

— HIST. XIIe s. E tute Ydumée lui fud subjecte e rendid chevage et treüd, *Rois*, p. 148. || XIIIe s. À cui doi ge estre souzgiez se à Dieu non? *Psautier*, f° 72. Li sires et si subjit ont relation ensemble aussi comme uns artiens à son instrument, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 314. Bestes i ot de grant maniere, Foibles et fors, granz et petites, Qui totes sont au roi sougites, *Ren.* 8262. Avez-vous guerre à lui emprise, Por ce que il vous aime et prise, Et que il est vostre subgiez? *la Rose*, 3287. Ce fu l'omme du monde [St Louis] qui plus se travailla de paiz entre ses sousgiz, JOINV. 292. || XVe s. Nous sommes subgietz à la couronne de France, FROISS. II, II, 170. Princes qui ont peuples à gouverner [St Louis] Ne se doivent pas trop humbles monstrer À leurs subgiez, E. DESCH. *Comm. les roys et les princes.* Pour rien ne voudriez deshonorer une simple sujette comme je suis, LOUIS XI, *Nouv.* XXIV. || XVIe s. Ils prononcent qu'ils ont la puissance de commander, et que tous sont sujets à leur obeir, CALV. *Instit.* 910. Ce jeune prince estoit fort sujet à son plaisir, MARG. *Nouv.* IV. ....Et n'entends pas que, pour un mot, soyons sujets [forcés] de vous croire, ID. *ib.* LVII. Merveilleusement subject à la goutte, MONT. I, 20. Aucuns escrivent qu'il estoit grand mesnager et fort subject à son profit, AMYOT, *Thém.* 8. Homme eloquent, mais lasche de cueur et subject à l'argent, ID. *ib.* 11. La ville de Potidée pour lors subjette aux Atheniens se rebella, ID. *Péric.* 57. Le vray cuir est dit *derma*, pource qu'il se peut separer des autres parties sujettes, PARÉ, I, 3. Qui de ses subjects est haï n'est pas seigneur de son païs, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *seujai*; provenç. *subjet, suget, sosget*; catal. *subjecte*; espagn. *sugeto*; portug. *sujeito*; ital. *soggetto*: du lat. *subjectus*, de *sub*, sous, et *jacere*, jeter.

2. **SUJET** (su-jè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des su-jè-z excellents; sujets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Cause, raison, motif. Le monde a sujet de se plaindre, BALZ. liv. I, *Lett.* 6. Lorsqu'il est question d'une certitude métaphysique, on ne peut nier que ce ne soit assez de sujet pour n'en être pas entièrement assuré [de l'existence des corps], que d'avoir pris garde qu'on peut s'imaginer, étant endormi, qu'on a un autre corps, DESC. *Méth.* IV, 6. Maxime : Vous me semblez pensif. — Cinna : Ce n'est pas sans sujet, CORN. *Cinna*, III, 2. J'ignore à quel sujet vous m'en venez instruire, ID. *Nicom.* III, 7. La Rappinière demanda à Destin pourquoi il se déguisait le visage d'un emplâtre : il lui dit qu'il en avait sujet, SCARR. *Rom. com.* I, 4. L'homme est ainsi bâti : quand un sujet l'enflamme, L'impossibilité disparaît de son âme, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. C'est une fille propre aux choses qu'elle fait, Et vous me la chassez pour un maigre sujet, MOL. *Fem. sav.* II, 7. C'est leur donner [aux incrédules] sujet de croire que les preuves de notre religion.... PASC. *Pens.* XXII, 1, éd. HAVET. Vous n'avez aucun sujet de les traiter d'hérétiques, ID. *Prov.* XVII. Je n'ai pris sujet de rire que de ce qu'il y a de ridicule, ID. *ib.* XI. Quoique la fièvre ne soit pas encore diminuée, il y a sujet de tout espérer, SÉV. 413. Nous avons tout sujet de croire que Philisbourg ne nous tiendra pas encore longtemps dans l'inquiétude où nous sommes, ID. 467. Les plus soupçonnés, soit avec sujet, soit sans sujet, de pencher vers le relâchement, BOURDAL. *Sur la fausse consc.* 1er *avent*, p. 155. La crainte de Dieu réglait toutes ses actions [de Marie-Thérèse], et la médisance n'eut jamais ni le sujet ni le courage d'en parler, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Ils verront leurs péchés, non pas comme la matière de leurs plaisirs, mais comme le sujet de leur damnation, ID. *Sermons*, 1er *dim. de l'Avent.* Je plains avec sujet Des cœurs dont les bontés trop mal récompensées M'avaient pris pour objet de toutes leurs pensées, RAC. *Bajaz.* II, 3. D'autres me demandaient le sujet qui l'amène, ID. *Iphig.* I, 4. Il ne fut jamais sous les cieux Un si juste sujet de larmes, ID. *Esth.* I, 5. Les sujets de plaintes qu'il lui a donnés, HAMILT. *Gramm.* 5. Un premier ministre ne doit pas se mettre beaucoup en peine, si on crie, mais seulement si on a sujet de crier, BOISGUILLEBERT, *le Dét. de la Fr.* III, 8. Oublions ces sujets de discorde et de haine, VOLT. *Ad. du Guescl.* II, 2. La pompe du style, les idées exaltées, cette diction brillante et poétique, qui, après avoir fait la fortune de son ouvrage [de Buffon], sont devenues, pour beaucoup de lecteurs, un sujet de reproche, DELILLE, *Trois règ. Disc. prél.* || 2° Matière sur laquelle on compose, on écrit, on parle. Le sujet [du Menteur] m'en a semblé si spirituel et si bien tourné, que j'ai dit souvent que je voudrais avoir donné les deux plus belles [pièces] que j'ai faites, et qu'il fût de mon invention, CORN. *Ment. Examen.* Vous n'avez point de sujets affectés pour le faire paraître [l'esprit], vous parlez, vous jugez de tout également bien, MÉRÉ, *De la justesse.* Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles, Je suis chose légère et vole à tout sujet, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX. Leur donner [à ceux qui doutent de l'existence de Dieu] pour toute preuve de ce grand et important sujet le cours de la lune et des planètes, PASC. *Pens.* XXII, 2, éd. HAVET. Voilà un beau sujet de roman ou de tragédie; mais surtout un beau sujet de raisonner, et de parler éternellement, SÉV. 10. Mon goût s'est trouvé bien juste avec le vôtre au sujet d'Esther, ID. *à Mme de Grignan*, 10 juill. 1689. J'en fais souvent [de votre mérite] le sujet de mes admirations, et du bonheur que j'ai d'avoir quelque part à l'amitié.... d'une telle personne, ID. *à Mlle de Scudéry*, 11 sept. 1684. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Cette parole [de l'Évangile : Mon fils, vous êtes toujours avec moi] ne se traite guère dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs; expliquons-la toutefois, puisque notre illustre sujet nous y conduit, ID. *Mar.-Thér.* N'offrez point un sujet d'incidents trop chargé, BOIL. *Art p.* III. Le premier sujet de délibération entre le roi et les Étoliens fut de savoir par quelle expédition il fallait commencer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VIII, p. 358. Le sujet doit marcher avec vitesse; une scène qui n'est pas un nouveau pas vers la fin est vicieuse, FONTEN. *Réfl. poétiques, Œuvres*, t. V, p. 145, dans POUGENS. Il ne faut pas toujours tellement épuiser un sujet, qu'on ne laisse rien à faire au lecteur, MONTESQ. *Esp.* XI, 20. C'est une faute du sujet, dit-on, et non de l'auteur; comme si ce n'était pas à l'auteur à corriger son sujet lorsqu'il est défectueux, VOLT. *Œdipe*, 3e *lett.* L'art et le génie consistent à trouver tout dans son sujet, et non pas à chercher hors de son sujet, ID. *Oreste, Ép.* Brumoy s'imaginait qu'on ne pouvait traiter que des sujets historiques; il cherchait les raisons pour lesquelles les sujets d'invention n'avaient pas réussi, ID. *Scythes, Épît.* Il [Racine] portait encore l'habit ecclésiastique, quand il fit la tragédie de Théagène qu'il présenta à Molière, et celle des Frères ennemis, dont Molière lui donna le sujet, ID. *Louis XIV, Écrivains, Racine.* C'est le sort de toutes les conversations de passer d'un sujet à un autre, ID. *l'Hom. aux 40 écus, un Bon souper.* Il y a des sujets inépuisables; d'ailleurs il est utile que ceux qu'il nous importe de connaître soient envisagés sous différents aspects, et vus par différents yeux, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 3. On ne lirait point aujourd'hui sans étonnement la liste des sujets de dévotion ou de morale que l'Académie a proposés pour le prix d'éloquence depuis l'année 1671 jusqu'à l'année 1758, où ces sujets ont cessé, D'ALEMB. *El. Mongin*, note 1. Ce n'est pas, comme l'a entendu l'abbé Terrasson, la colère d'Achille en elle-même, mais la colère d'Achille fatale aux Grecs, qui fait le sujet de l'Iliade, MARMONTEL, *Œuvres*, t. VIII, p. 431. || Être plein de son sujet, l'avoir bien médité, bien pénétré. || 3° Il se dit des personnes qui sont objet, sujet, motif de quelque chose. Ce doit vous être assez de m'avoir abusée, Sans faire encor de moi vos sujets de risée, CORN. *la Suiv.* V, 3. De maints tournois elle fut le sujet, LA FONT. *Faucon.* La beauté est partagée en mille différentes manières; le sujet le plus propre pour la soutenir, c'est une femme, PASC. *Pass. de l'amour.* Elle, que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à sa mère, devait être sitôt après le sujet d'un discours semblable, BOSS. *Duch. d'Orl.* Lorsque de notre Crète il [Thésée] traversa les flots, Digne sujet des vœux des filles de Minos, RAC. *Phèdre*, II, 5. Là tu verras d'Esther la pompe et les honneurs, Et sur le trône assis le sujet de tes pleurs, ID. *Esth.* I, 1. || Au sujet d'une personne, sur le sujet d'une personne, relativement à elle. Je vous dirai franchement qu'on se moque partout de vous.... qu'on nous jette de tous côtés

cent brocards à votre sujet, MOL. *Avare*, III, 5. Ce n'est pas la mode de m'accuser de faiblesse pour mes amis.... j'ai fait ici mes preuves de générosité sur le sujet des disgraciés, SÉV. *à Bussy*, 26 juill. 1668. Vous voudriez donc que je visse votre cœur sur mon sujet; je suis persuadée que j'en serais contente. ID. *à Mme de Grignan*, 19 janv. 1674. Vous dire que vous demeuriez en repos sur mon sujet, BOSS. *Lett. Corn.* 22. M. Desmaretz parle fort bien sur votre sujet, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 6 févr. 1711. || Être sur le sujet de quelqu'un ou de quelque chose, en parler, en causer. || 4° Il se dit en parlant des arts. Sujet de tableau tiré de la Fable, de l'Écriture, de l'histoire. || 5° Terme de musique. Air sur lequel on fait les parties. || Particulièrement. La phrase qui commence une fugue et qui lui sert de thème. || 6° Objet d'une science. Le sujet de la médecine est l'étude des maladies. || 7° En logique et en grammaire, terme essentiel de toute proposition, celui dont on affirme ou nie quelque chose. Il y a quatre sortes de sujets : 1° sujet simple, tant au singulier qu'au pluriel; 2° sujet multiple; 3° sujet complexe; 4° sujet énoncé par plusieurs mots qui forment un sens total et qui sont équivalents à un nom, DUMARS. *Œuv.* t. V, p 44. Le sujet exprime, tantôt une idée universelle et qui convient à plusieurs individus, comme celle d'homme, d'animal; tantôt une idée singulière, et qui ne convient qu'à un individu, comme celle de Callias, de Socrate, BARTHÉL. *Anach.* ch. 57. || Sujet grammatical, le mot auquel le verbe se rapporte; sujet logique, la réunion de tous les mots qui servent à exprimer le sujet. Dans : l'objet de vos moqueries va venir, le sujet grammatical est l'*objet*, par opposition au sujet logique, qui est *l'objet de vos moqueries*. || 8° Terme de philosophie. L'être qui a conscience de lui-même, par opposition à objet. Le sujet et l'objet. || 9° Personne par rapport à sa capacité, à sa conduite. C'est un grand sujet, un digne sujet, un plat sujet, un mince sujet, un pauvre sujet. Il y a encore quelques autres sujets de son âge dont nous devons espérer beaucoup, BALZ. liv. VIII, lett. 36. La bonté, qui est si aimable en tous les sujets où elle se trouve, VOIT. *Lett.* 22. Le cardinal Trivulce, le plus capable sujet de sa faction, et peut-être du sacré collége, RETZ, *Mém.* t. IV, liv. V, p. 22, dans POUGENS. Ce qu'elle [l'Académie] sent le plus, c'est d'avoir perdu un sujet déjà distingué par ses talents, destiné naturellement à aller fort loin, et arrêté au milieu de sa course, FONTEN. *Éloge du Fay.* || Il se dit, en ce sens, des femmes. La baronne : Mais, Frontin, vous me parlez-là d'un fort joli sujet. — Frontin : Je vous en réponds : aussi je la destine pour l'opéra, LESAGE, *Turcaret*, II, 1. C'est une femme attentive, adroite, affectionnée, vertueuse; c'est le meilleur sujet, le plus fidèle, MARIV. *Marianne*, 10e part. || Un bon sujet, un homme qui se conduit bien. || Bon sujet se dit aussi, dans les colléges, d'un écolier qui étudie et travaille bien. || Mauvais sujet, homme livré au désordre, à l'inconduite. Quoique je ne fusse pas un mauvais sujet, je vivais avec des gens qui l'étaient passablement, et c'était un moyen de le devenir, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 50. Toutes les femmes aiment naturellement les mauvais sujets, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 74, dans POUGENS. Je me souviens qu'à mon service tu étais un assez mauvais sujet, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || Mauvais sujet se prend quelquefois en un sens moins défavorable, pour étourdi, folâtre, qui fait des sottises, mais dont le cœur reste bon et les manières aimables. Nous autres, mauvais sujets, nous inspirons parfois des passions à des douairières, à des héritières, et nous finissons par être d'excellents maris, PICARD, *Deux Philiberts*, II, 12. || On dit de bons, de mauvais sujets, quand on considère les deux mots comme séparés dans la locution; et des bons, des mauvais sujets, quand on les considère comme unis. || 10° Terme de jardinage. L'arbre qu'on destine à être greffé, ou que l'on soumet à cette opération. L'observation des phénomènes que présente l'union de la greffe au sujet, CONDORCET, *Duhamel.* || 11° Terme d'anatomie. Cadavre que l'on dissèque. La difficulté de se procurer des sujets. || En termes d'histoire naturelle, un être qu'on examine. On avait fait l'honneur au sujet décrit et dessiné par M. Edwards, de lui arracher les pieds et les jambes comme à un véritable oiseau de paradis, BUFF. *Ois.* t. V, p. 205. || 12° Être vivant qui est l'objet des soins de la médecine ou de l'hygiène. Les animaux domestiques sont les sujets de l'hygiène vétérinaire. On trouve quelquefois des sujets de l'un ou de l'autre sexe, auxquels on ne peut mettre sans danger des vésicatoires avec les cantharides, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 102. || Ce malade est un bon sujet, un mauvais sujet, il est d'une bonne ou d'une mauvaise constitution. Fagon, sujet aux atteintes du haut mal, était un méchant sujet en termes de chirurgie, ST-SIM. 99, 57.

— HIST. XIVe s. Et delettacion parfait operacion, non pas comme un habit parfait son subjet en quoy il est, ORESME, *Éth.* 305. || XVIe s. Si on n'occupe les esprits à certain subject qui les bride, MONT. I, 34. C'est un subject continuel de torment, ID. I, 71. Certes c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant, que l'homme : il est malaysé d'y fonder jugement constant et uniforme, ID. I, 1. A peine trouveras-tu jamais la veine porte semblable en deux sujets, pour la varieté de l'individu, PARÉ, I, 21.

— ÉTYM. *Sujet* 1.

SUJÉTION (su-jé-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Domination qui subjugue. Il [un conquérant] mettra tout sous sa sujétion, PASC. *Proph.* 26, éd. FAUGÈRE. Il gouverna sa province avec beaucoup de prudence, et y bâtit Carthage la neuve, qui tenait l'Espagne en sujétion, BOSS. *Hist.* I, 8. Rendre pour jamais l'Italie indépendante de l'Allemagne, après sept cents ans de sujétion, ou d'esclavage, ou de soumission, VOLT. *Mél. hist. Mens. imprimés, test. Alberoni.* || 2° État de celui qui est sujet d'un prince, d'un chef. Le prince veut-il que je sois son sujet, quand je ne retire rien de la sujétion? MONTESQ. *Lett. pers.* 76. Il [l'individu] devenait sujet, sans qu'on pût donner une époque de sa sujétion, ID. *Rom.* 6. || 3° État de celui qui est astreint, obligé. Il est dangereux de se faire des habitudes, elles deviennent des sujétions. Il s'est fait une sujétion de se lever tous les jours à la même heure. Sitôt que l'âge me permit de sortir de la sujétion de mes précepteurs, DESC. *Méth.* I, 14. Je crois que le mois d'août sera encore plus long, puisque ce sera le temps des états; n'en déplaise à la bonne compagnie, c'est toujours une sujétion pour moi d'aller les trouver à Vitré, ou de craindre qu'ils ne viennent ici, SÉV. 71. L'esprit d'orgueil qui le domine, n'a pu supporter la moindre sujétion, ni la moindre humiliation, BOURDAL. *Instruct. Humilité de la foi, Exhort.* t. II, p. 392. Quelque désagrément qu'on ait à se trouver chargé d'un indigent, on goûte à peine les nouveaux avantages qui le tirent enfin de notre sujétion, LA BRUY. IV. L'homme ne se propose le repos que pour s'affranchir de la sujétion et du travail, VAUVEN. *Max.* CXCIX. Avec une valeur brillante.... il [le duc d'Orléans] eût été général, si le roi [Louis XIV] lui eût permis de l'être; mais il fut toujours en sujétion à la cour et en tutelle à l'armée, DUCLOS, *Œuvr.* t. V, p. 196. || 4° L'assiduité qui est exigée ou nécessaire auprès d'une personne. C'est un homme auprès duquel il faut une grande sujétion. La sujétion d'un domestique auprès de son maître, d'une garde auprès d'un malade, d'une femme auprès de son mari. || 5° Assiduité exigée par une charge, par un emploi. Et voilà, en l'état où je suis, toute la cour que je fais, et la seule sujétion que je m'oblige de rendre, BALZ. liv. III, lett. 7. Les dames du palais sont dans une grande sujétion, SÉV. 5 janv. 1674. Les dames du palais sont réglées à servir par semaine.... si la maréchale d'Humières boude, elle fera mal sa cour; car le roi veut de la sujétion, ID. 8 janv. 1674. L'affaiblissement de ma santé, les visites à rendre ou à recevoir, la sujétion des académies auxquelles malheureusement ma subsistance est attachée, me rendent la vie de Paris insupportable, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 21 déc. 1765. || 6° Incommodités, servitudes auxquelles une maison est sujette. C'est une maison où il y a de grandes sujétions.

— HIST. XIIe s. Li evesques de Lundres une epistle enveia Saint Thomas ultre mer.... Amur, subjectiun e saluz li manda, *Th. le mart.* 81. || XIIIe s. En subjection pardurable puissent il vivre! *Psautier*, f° 81. Sers ne sours, ne mus, ne sous aagiés, ne hons qui soit en subjection d'autrui par religion, sans l'autorité de son par-dessus, ne poent recevoir arbitrage ser eus, BEAUM. XLI, 10. || XIVe s. Bien [il] le deffenderoit encontre le glouton Qui nous cuide tenir en se [sa] subgession, *Hugues Capet*, v. 1787. Pour ce est ce forte chose de tenir en subjection et de moderer telle passion laquelle nous avons dès le commencement, ORESME, *Éth.* 39. || XVe s. Ces gens d'armes prirent plusieurs villes et petits forts, et mirent tout le pays de là environ en leur subjection et en l'obeissance du roi de France, FROISS. II, II, 10. || XVIe s. Nous debvons la subjection et l'obeissance à touts roys, MONT. I, 13. Accidents auxquels chacun de nous est en bute par une naturelle subjection, ID. I, 406. De cette colline il seroit à decouvert battu en flanc; cette subjection estoit accompagnée de tant d'incommoditez....BEAUGUÉ, *Guerre d'Escosse*, II, 18. La dite demoiselle a la moitié du droit de subjection et sommaige, qui est, toutes les fois et quantes fois qu'il lui plaira envoyer l'un de ses hommes et sujets faire message, porter lettres ou autrement, est tenu d'y aller chacun en son tour, pourveu qu'il puisse aller et venir entre deux soleils, DU CANGE, *sommagium*, au mot *sagma*.

— ÉTYM. Prov. *subjection*; esp. *sujecion*; ital. *suggezione*; du lat. *subjectionem* (voy. SUJET 1).

† **SULCATURE** (sul-ka-tu-r'), *s. f.* Terme de géologie. Trace en forme de sillon produite par frottement ou par érosion. La direction des sulcatures.

— ÉTYM. Lat. *sulcare*, sillonner.

† **SULCIFORME** (sul-si-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un sillon, de sillons.

— ÉTYM. Lat. *sulcus*, sillon, et *forme*.

† **SULF....** ou **SULFO....** se met, dans le langage de la chimie, devant un nom de sel pour désigner un sulfosel : sulfoantimoniate.

† **SULFACÉTIQUE** (sul-fa-sé-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfacétique, corps qui se forme par l'action de l'acide sulfurique anhydre sur l'acide acétique pur.

† **SULFACIDE** (sul-fa-si-d'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné aux sulfures qui, dans leurs combinaisons avec d'autres corps, jouent le rôle d'acide ou de corps électro-négatif. On les appelle aussi sulfures acides.

† **SULFARSÉNIEUX** (sul-far-sé-ni-eû), *adj. m.* Terme de chimie. Acide sulfarsénieux, combinaison acide de soufre et d'arsenic correspondant à l'acide arsénieux. On l'appelle aussi sulfure jaune d'arsenic et orpiment.

† **SULFARSÉNIQUE** (sul-far-sé-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfarsénique, composé acide de soufre et d'arsenic correspondant à l'acide arsénique.

† **SULFATAGE** (sul-fa-ta-j'), *s. m.* Espèce de chaulage des grains qui se fait à l'aide du plâtre ou sulfate de chaux.

SULFATE (sul-fa-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels produits par la combinaison de l'acide sulfurique avec les bases salifiables.

† **SULFATÉ, ÉE** (sul-fa-té, tée), *part. passé* de sulfater. Combiné avec un sulfate. Un cristal de chaux sulfatée parfaitement transparent et limpide, BIOT, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 1re sem. p. 52. || Eaux minérales sulfatées, celles qui contiennent du sulfate de fer, bien que cette épithète soit applicable à toutes celles qui contiennent des sulfates quelconques.

† **SULFATER** (sul-fa-té), *v. a.* Tremper dans un bain de sulfate de cuivre les bois et surtout les échalas de vigne ou paisseaux, pour les rendre plus durables.

† **SULFATEUR** (sul-fa-teur), *s. m.* Nom donné aux ouvriers qui fabriquent le sulfate de quinine.

† **SULFATIQUE** (sul-fa-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Éther sulfatique, éther composé qu'on obtient en faisant arriver des vapeurs d'acide sulfurique anhydre dans un ballon contenant de l'éther bien débarrassé d'eau.

† **SULFATISATION** (sul-fa-ti-za-sion), *s. f.* Terme de chimie. Transformation en sulfate. C'est à ces forces coagissantes qu'est due la sulfatisation spontanée qu'éprouvent à l'air les sulfures de cuivre natif, quand on les humecte, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VI, p. 267.

† **SULFAZOTITE** (sul-fa-zo-ti-t'), *s. m.* Groupe de sels à base de potasse qu'on obtient en faisant arriver de l'acide sulfureux gazeux dans une solution concentrée d'azotite de potasse.

† **SULFHYDRATE** (sul-fi-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels produits par la combinaison de certains sulfures avec l'acide sulfhydrique (autrefois hydrosulfate).

† **SULFHYDRIQUE** (sul-fi-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfhydrique, combinaison d'hydrogène et de soufre, très-répandue dans la nature. C'est un gaz incolore, d'une odeur fétide d'œufs pourris, très-soluble dans l'eau (autrefois hydrosulfurique).

† **SULFHYDROMÈTRE** (sul-fi-dro-mè-tr'), *s. m.*

Petit tube gradué, en verre, destiné à déterminer la proportion de soufre contenu dans les eaux sulfureuses naturelles ou artificielles, en le remplissant d'une solution titrée d'iode. Cet instrument est fondé sur la propriété que possède l'iode de déplacer le soufre et de s'y substituer équivalent par équivalent.

† **SULFHYDROMÉTRIE** (sul-fi-dro-mé-trie), *s. f.* Emploi du sulfhydromètre.

† **SULFHYDROMÉTRIQUE** (sul-fi-dro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la sulfhydrométrie. Le tube sulfhydrométrique.

† **SULFISATINE** (sul-fi-za-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action du gaz sulfhydrique sur la solution d'isatine.

SULFITE (sul-fi-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfureux avec les bases.

† **SULFOANTIMONIATE** (sul-fo-an-ti-mo-ni-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels formés par l'acide sulfoantimonique et les bases.

† **SULFOANTIMONIQUE** (sul-fo-an-ti-mo-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfoantimonique, sulfure d'antimoine acide, correspondant à l'acide antimonique.

† **SULFOBASE** (sul-fo-ba-z'), *s. f.* Terme de chimie. Sulfure qui joue le rôle de base, dit aussi sulfure basique.

† **SULFOCARBONATE** (sul-fo-kar-bo-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel obtenu par la combinaison d'un sulfure basique avec le sulfure de carbone.

† **SULFOCARBONIQUE** (sul-fo-kar-bo-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfocarbonique ou sulfure de carbone, combinaison de carbone et de soufre (voy. SULFURE DE CARBONE).

† **SULFOCHLORURE** (sul-fo-klo-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'un sulfure avec un chlorure. On dit de même sulfoïodure.

† **SULFOCYANOGÈNE** (sul-fo-si-a-no-jè-n'), *s. m.* Sulfure de cyanogène.

† **SULFOGLYCÉRIQUE** (sul-fo-gli-sé-ri-k'), *adj.* terme de chimie. Acide sulfoglycérique, produit de l'action de l'acide sulfurique sur la glycérine.

† **SULFOLÉIQUE** (sul-fo-lé-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfoléique, produit de l'action de l'acide sulfurique sur l'oléine.

† **SULFOPURPURIQUE** (sul-fo-pur-pu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfopurpurique, dit aussi phénéine, acide obtenu en dissolvant l'indigo par l'acide sulfurique fumant.

† **SULFOSEL** (sul-fo-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par la combinaison d'un sulfure métallique électro-négatif ou sulfacide avec un sulfure électro-positif ou sulfobase.

† **SULFOVINATE** (sul-fo-vi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par l'acide sulfovinique et les bases.

† **SULFOVINIQUE** (sul-fo-vi-ni-k'), *adj.* Acide sulfovinique, acide qu'on obtient en chauffant de l'acide sulfurique avec de l'alcool.

† **SULFURABILITÉ** (sul-fu-ra-bi-li-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité de ce qui est sulfurable. L'ordre de sulfurabilité des métaux, FOURNET, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LIII, p. 83.

† **SULFURABLE** (sul-fu-ra-bl'), *adj.* Terme de chimie. Qui peut être sulfuré.

† **SULFURAIRE** (sul-fu-rè-r'), *s. f.* Nom donné par quelques auteurs à ce que d'autres ont appelé glairine. || Nom réservé par d'autres aux algues de la glairine des eaux sulfureuses.

† **SULFURATION** (sul-fu-ra-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action de combiner le soufre avec un autre corps.

SULFURE (sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Nom général des composés binaires formés par le soufre avec les métaux et quelques métalloïdes. Les sulfures métalliques sont extrêmement abondants et fréquents dans la nature ; ils constituent le plus grand nombre des mines métallurgiques, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 214. || Sulfure de carbone, substance employée aujourd'hui en grand par l'industrie pour mettre en pâte le caoutchouc, et pour retirer, de résidus perdus jusqu'à ce jour, des matières grasses d'une valeur considérable.

† **SULFURÉ, ÉE** (sul-fu-ré, rée), *part. passé* de sulfurer. L'acide sulfhydrique était appelé jadis gaz hydrogène sulfuré.

† **SULFURER** (sul-fu-ré), *v. a.* Terme de chimie. Faire entrer du soufre en combinaison. Les solutions de sulfures alcalins noircissent le mercure en le sulfurant. Afin d'éviter que la dissolution de sulfure.... ne vienne sulfurer les métaux déposés, BECQUEREL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIV, p. 1214.

— HIST. XVIe s. Les eaux naturellement salées, nitreuses et sulphurées, PARÉ, VI, 12. Une allumette sulphurée, ID. XXIII, 10.

— ÉTYM. Lat. *sulfuratus*, soufré, de *sulfur*, soufre.

SULFUREUX, EUSE (sul-fu-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui tient de la nature du soufre. Des exhalaisons sulfureuses et minérales, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 19. Ce reflet émané du corps de Lucifer, C'était le pâle jour qu'il traîne en nos ténèbres, Le rayon sulfureux qu'en des songes funèbres Il nous apporte de l'enfer ! V. HUGO, *Ball.* VIII. || 2° Eau sulfureuse, eau qui contient en dissolution des sels de soufre, et qui dégage de l'acide sulfhydrique. Par cent canaux cette onde sulfureuse.... Multipliant sa vertu généreuse, Soutient la vie et détourne les maux, MILLEV. *Emma et Égin.* || 3° Terme de chimie. Acide sulfureux, acide formé par la combustion du soufre dans l'air; c'est un gaz suffocant. || Se dit aussi des sels où entre l'acide sulfureux ou qui lui correspondent pour la composition. Sels sulfureux.

— ÉTYM. Provenç. *solpros*; du lat. *sulfurosus*, de *sulfur*, soufre.

† **SULFURIDE** (sul-fu-ri-d'), *s. m.* Famille de corps qui comprend le soufre.

† **SULFURIFÈRE** (sul-fu-ri-fè-r'), *adj.* Qui contient du soufre.

— ÉTYM. Lat. *sulfur*, soufre, et *ferre*, porter.

SULFURIQUE (sul-fu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui a rapport au soufre. || Acide sulfurique, acide liquide, de consistance oléagineuse, qui dans son plus grand état de concentration conserve encore le cinquième de son poids d'eau (anciennement huile de vitriol). || Acide sulfurique anhydre, il est solide, cristallisé en aiguilles blanches, brillantes, amiantacées. || Acide sulfurique fumant ou de Nordhausen, acide sulfurique du commerce; c'est un mélange d'acide anhydre et d'acide monohydraté. || Acide sulfurique concentré ou monohydraté, c'est l'acide sulfurique ordinaire, sirupeux, incolore. || Acide sulfurique bihydraté. Il s'obtient en mélangeant le précédent avec un poids d'eau égal à celui qu'il renferme déjà, ou 18,3 pour 100. || Acide sulfurique trihydraté. Il perd son eau à 100° ainsi que le bihydraté. || Acide sulfurique alcoolisé, l'eau de Rabel; c'est un astringent. || Éther sulfurique ou acétène monoxé, éther hydratique, oxyde d'éthyle, c'est le plus ancien des éthers connus, celui que l'on emploie le plus communément, que l'on a longtemps désigné et que l'on désigne encore journellement en matière médicale par le mot seul éther.

† **SULIN** (su-lin), *s. m.* Nom donné par Adanson à la *crépidule porcelaine*, coquilles univalves, de Lamark, laquelle a été la *patelle perverse* de certains auteurs.

† **SULPICIEN** (sul-pi-siin), *adj. m.* Qui a fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, ou dans des établissements qui en dépendent. || Substantivement. Un sulpicien.

1. **SULTAN** (sul-tan), *s. m.* || 1° Titre de l'empereur des Turcs. Je sais que des sultans l'usage m'est contraire, RAC. *Bajaz.* I, 3. || 2° Titre de plusieurs autres princes mahométans et tartares. || 3° Fig. Par extension, il se dit d'un prince absolu comme les sultans. Cette éblouissante époque de notre histoire, si glorieuse aux yeux du vulgaire, si humiliante, si funeste aux yeux des sages, où, sans égard pour la promesse qu'il avait faite en épousant Marie-Thérèse, notre sultan Louis XIV prodigua l'or et le sang de ses peuples au stérile honneur d'augmenter ses provinces, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 138. || Fig. et familièrement. Homme absolu, tyrannique. Il se conduit en vrai sultan. || 4° Par plaisanterie, homme qui entretient plusieurs maîtresses à la fois. Scandalisant Paris de ses vieilles tendresses, Arcas, sultan goutteux, veut avoir vingt maîtresses, GILBERT, *le XVIIIe siècle*.

— ÉTYM. Provenç. *sultan*; catal. *soldá*; espagn. *sultan*; ital. *sultano*; du bas-lat. *sultanus*, que les glossateurs latins disent un mot chaldéen; d'après Du Cange, ce mot se trouve sur des médailles de Chosroès, roi de Perse. Le mot est aussi arabe et signifie dominateur, souverain, de *salit*, dominer.

2. **SULTAN** (sul-tan), *s. m.* Meuble de toilette à l'usage des dames, qui consiste en une corbeille recouverte d'une étoffe de soie. || Petit matelas en forme de coussin, rempli d'espèces aromatiques et servant à garnir l'intérieur des petits coffres où l'on met du linge.

† **SULTANAT** (sul-ta-na), *s. m.* Dignité de sultan. || Règne d'un sultan.

1. **SULTANE** (sul-ta-n'), *s. f.* || 1° Titre des femmes du Grand Seigneur. Il faut au sultan des sultanes, Il faut des perles au poignard, V. HUGO, *Orient.* 12. || Sultane favorite, celle qui est, de la part du sultan, l'objet d'une faveur particulière. || Sultane aseki, celle qui a donné un fils au sultan. C'est en ce sens que Racine emploie le mot sultane : Et même il a voulu que l'heureuse Roxane, Avant qu'elle eût un fils, prît le nom de sultane, RAC. *Bajaz.* I, 1. || Sultane validé, la mère du sultan régnant. || 2° Dans un langage libre, maîtresse. Et bon! bon! bon! Que le vin est bon! Buvons à nos sultanes, SAURIN, *Chanson de table.* || 3° Robe longue ouverte par devant et faite des plus belles étoffes, dont la mode commença vers 1688 et ne dura pas longtemps. || 4° Terme de pâtissier. Sultane à la Chantilly, sorte de grillage en sucre filé dont on recouvre certains entremets. || 5° Poule sultane, le porphyrion de Buffon.

2. **SULTANE** (sul-ta-n'), *s. f.* Vaisseau de guerre turc. Les sultanes turques ne résisteront pas plus que les Algériens; pour les sultanes du sérail de Moustapha, elles appartiennent de droit au vainqueur, VOLT. *Lett. à Cath.* II, 2 fév. 1770.

SULTANIN (sul-ta-nin), *s. m.* Monnaie d'or qui a cours en Turquie, en Égypte et dans les États barbaresques. Avant la prise d'Alger, le sultanin dont on se servait dans la régence valait 8 fr. 37 c. Il ne vous a point oublié, monseigneur, poursuivis-je en tirant ma bourse, voilà deux sultanins d'or qu'il m'a chargé de vous remettre, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1.

— ÉTYM. Arabe, *soulthanyy*, impérial, de *sultan*.

SUMAC (su-mak), *s. m.* || 1° Genre de la famille des térébinthacées; on y distingue : le sumac des corroyeurs, *rhus coriaria*, *L.* arbrisseau de l'Europe méridionale; le sumac vénéneux, *rhus toxicodendrum*, *L.* arbrisseau de l'Amérique; et le sumac au vernis, dont le suc, également vénéneux, sert, chez les Japonais, à vernir les ustensiles de bois. || 2° Nom donné par les teinturiers aux feuilles, fleurs, baies et graines de sumac, récoltées, séchées et réduites en poudre plus ou moins grossière. Sumac ou sommac et herbe de maroquin, le 100 pesant payera 10 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664. || On a dit aussi sommail. Vieil sommail qui a servi à passer les maroquins, *Règl. sur les manuf.* août 1669, *teinturiers en laine*, art. 6.

— HIST. XVIe s. Eau de forge, en laquelle on auroit fait bouillir sumach et roses rouges, PARÉ, VIII, 25.

— ÉTYM. Esp. *zumaque*; portug. *summagre*; de l'arabe *sommāk*.

† **SUMBUL** (son-bul), *s. m.* Plante ombellifère de la Perse, d'espèce inconnue, dont on extrait une résine médicinale.

† **SUMMUM** (so-mmom'), *s. m.* Mot latin dont on se sert pour exprimer le plus haut point, le plus haut degré. Tous les sels dont les acides ou les oxydes ne sont point au summum d'oxygénation, sont susceptibles, théoriquement parlant, d'absorber de l'oxygène, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 303, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *summus*, le plus haut, superlatif de *super*, sur.

† **SUNNITE** (su-nni-t'), *s. m.* Chez les musulmans, sectateur de la tradition. Les sunnites reconnaissent Abubeker et Osman pour légitimes successeurs de Mahomet. Les Turcs sont sunnites.

— ÉTYM. Arabe, *sunnyy*, orthodoxe, de *sunna*, loi traditionnelle.

† **SUOVÉTAURILIES** (su-o-vé-tô-ri-lie), *s. f. pl.* Sacrifice d'une truie, d'une brebis et d'un taureau.

— ÉTYM. Lat. *suovetaurilia*, de *sus*, porc, *ovis*, mouton, et *taurus*, taureau.

† **SUPÉ, ÉE** (su-pé, ée), *part. passé* de super. Terme de marine. L'explication du fait [qu'un navire reposant dans un port à marée basse sur la vase n'ait pu se relever à marée haute], c'est que le brick s'est trouvé ce que l'on appelle en marine supé, c'est-à-dire que la vase formant le lit où reposait la coque s'est moulée hermétiquement sur le navire, formant adhérence complète, *Nouvelliste de Rouen*, dans *Journ. des Débats*, 9 avril 1859. || Un cordage est supé quand il est engagé entre le réa et la paroi de la mortaise d'une poulie.

SUPER (su-pé), *v. a.* || 1° Terme de marine. Se dit de l'action d'une pompe qui, ne rencontrant

plus d'eau, aspire l'étoupe. Super les étoupes au lieu d'eau. || **2°** *V. n.* Se boucher, en parlant d'une voie d'eau qui se ferme soit par l'herbe, soit par quelque autre corps que le hasard y introduit. La voie d'eau a supé.

— ÉTYM. Norm. *super*, aspirer; angl. *to sip*, boire à petits coups, de l'anglo-sax. *sipan*.

† **SUPER....** préfixe qui est le latin *super*, sur; grec, ὑπέρ; goth. *ufar*; all. *über*; angl. *over*, et qui se met avant un autre mot pour désigner une situation plus élevée.

† **SUPÉRATION** (su-pé-ra-sion), *s. f.* Ancien terme d'astronomie. La différence de mouvement de deux planètes, lorsque l'une est plus vite et l'autre plus tardive.

— ÉTYM. Lat. *superare*, surpasser.

† **SUPERAXILLAIRE** (su-pèr-a-ksil-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé au-dessus de l'aisselle.

1. **SUPERBE** (su-pèr-b'), *adj.* || **1°** Qui est orgueilleux, d'un orgueil qui apparaît dans l'air et l'extérieur. En accordant à un homme qu'il est savant, on ne laissera pas de le convaincre qu'il a tort d'être superbe, PASC. *Pens.* XXV, 181, éd. HAVET. Le plus parfait de tous [les anges déchus] qui avait été aussi le plus superbe, se trouva le plus malfaisant, comme le plus malheureux, BOSS. *Hist.* II, 1. Les esprits superbes qui veulent se faire un nom, qui adorent les inventions de leur esprit, ID. 2° *instr. past.* 131. Sapor, qui savait être humble et superbe selon les temps, s'arrêta dès qu'il eut appris que l'armée de l'empire approchait, FLÉCH. *Hist. de Théod.* II, 65. Dans un des parvis aux hommes réservé Cette femme superbe entre le front levé, RAC. *Ath.* II, 2. Je vois Iphigénie entre les bras d'un père; Elle fait tout l'orgueil d'une superbe mère, ID. *Iphig.* II, 1. Les hommes qui sont superbes les uns aux autres, se résistent aussi sans cesse, FÉN. t. XVII, p. 379. J'étais superbe de mon amour même, et le tien me faisait respecter ici, MONTESQ. *Lett. pers.* 157. Ne sais-tu pas encore, homme faible et superbe, Que l'insecte insensible enseveli sous l'herbe Et l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel Rentrent dans le néant aux yeux de l'Éternel? VOLT. *Fanat.* I, 4. Et que dirait le grand roi, le roi des honnêtes gens, Louis le superbe...? P. L. COUR. *Simple disc.* || Substantivement. Le superbe sera trompé, et il ne demeurera point dans son éclat, parce que ses désirs sont vastes comme l'enfer, SACI, *Bible, Habacuc*, II, 5. Elle [la religion chrétienne] élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les superbes à l'extérieur, et n'est pas parfaite sans les deux, PASC. *Pens.* XI, 3, éd. HAVET. Le superbe est un homme riche et puissant, qui a un grand équipage, qui mesure sa grandeur par celle de son train, et sa force par celle des chevaux qui tirent son carrosse, MALEBR. *Rech. vér.* V, 7. Athalie ; Que vous dit cette loi? — Joas : Que Dieu veut être aimé.... Qu'il résiste au superbe et punit l'homicide, RAC. *Athal.* II, 7. || Il se prend quelquefois en bonne part. Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte, Implacable ennemi des amoureuses lois? RAC. *Phèdre*, I, 1. || **2°** Qui a le caractère de la superbe, de l'orgueil. Alexandre reçut des lettres de Darius conçues en termes si superbes qu'il s'en offensa, VAUGEL. *Q. C.* IV, 1. Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour, Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe ; Mais, si sur votre front je puis me voir un jour, La plus humble des fleurs sera la plus superbe, DESMARETS, *Guirlande de Julie, la Violette.* Des esprits ardents.... qui mêlant à la religion un chagrin superbe, une hardiesse indomptée et leur propre esprit, poussent tout à l'extrémité, BOSS. *Var.* V, 1. Ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes, ID. *Duch. d'Orl.* De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite, ID. *ib.* Le prince part à ce premier mouvement ; déjà l'armée hollandaise, avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas, ID. *Louis de Bourbon.* J'entrevois vos mépris, et juge à vos discours Combien j'achèterais vos superbes secours, RAC. *Iphig.* IV, 6. Autant que de Joad l'inflexible rudesse De leur superbe oreille [des rois] offensait la mollesse, Autant je les charmais par ma dextérité, ID. *Athal.* III, 3. Mes moindres actions, toujours superbes, étaient pour Marius de funestes présages, MONTESQ. *Sylla et Eucrate.* Il en avait marqué un superbe dépit, MARMONTEL, *Mém.* VII. Loin du superbe ennui que l'éclat environne, A. CHÉN. *Élég.* I, 4. || **3°** Il se dit des animaux qui semblent orgueilleux de leur force. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tente encor notre archer.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois, Pleins d'une ardeur si noble, obéir à sa voix, RAC. *Phèdre*, V, 6. || **4°** Terme d'anatomie. Le muscle superbe, le muscle droit supérieur, ou releveur de l'œil, qui entre en action lorsque cet organe exprime l'orgueil. || **5°** Il se dit des grands monuments dont la hauteur semble être un orgueil. L'arche qui fit tomber tant de superbes tours, RAC. *Athal.* V, 1. || **6°** Beau, grand, magnifique, riche, somptueux. Une forêt superbe. Encore que la vanité tâche, en quelque sorte, d'en couvrir la honte [de la mort] par les honneurs de la sépulture, il se voit peu d'hommes assez insensés pour se consoler de leur mort par l'espérance d'un superbe tombeau, BOSS. *Gornay.* Tous mes sots, à l'instant changeant de contenance, Ont loué du festin la superbe ordonnance, BOIL. *Sat.* III. Je songe quelle était autrefois cette ville Si superbe en remparts, en héros si fertile, RAC. *Andr.* I, 2. Souvent ce cabinet superbe et solitaire Des secrets de Titus est le dépositaire, ID. *Bérén.* I, 1. C'est donc ici d'Esther le superbe jardin, ID. *Esth.* III, 1. Meudon, extrêmement superbe par les millions que M. de Louvois y avait enfouis, ST-SIM. 28, 73. || Il se dit aussi des hommes en ce sens. C'est un homme superbe en habits, en bâtiments, en équipages. || Un homme superbe, un très-bel homme. || Ironiquement et familièrement. Vous êtes superbe, vous avez des idées singulières, bizarres. || **7°** En parlant des ouvrages d'esprit, très-beau. Un superbe discours. Un ouvrage superbe. || **8°** Il se dit de la magnificence du temps, du ciel. Il fait un temps superbe. Figaro : Comment trouvez-vous cette nuit? — Le comte : Superbe pour un amant, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 5. Oh oui! la terre est belle et le ciel est superbe, V. HUGO, *Crépusc.* 28. || **9°** *S. f.* La superbe, espèce de liliacée, *lilium superbum, L.*

— HIST. XIII^e s. Cil qui se vante et monstre d'avoir touz biens et deprise les autres, est apelez superbes et orguilleus, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 302. || XVI^e s. Avec de si grands et superbes ennemis que sont les Turcs, LANOUE, 121. Il nous fit faire à Poictiers à chacun une houpelande fort superbe, D'AUB. *Fœn.* I, 3. Tarquinius, le premier, eleva les triumphes en ceste superbe magnificence, AMYOT, *Rom.* 25. Se devoyant es façons de faire de monarchie superbe et odieuse à chascun, ID. *ib.* 41. Es-tu point superbe? es-tu point iraconde? [c'est un curé pédant qui parle], DESPER. *Contes*, XLII. Voyez un peu ce bastelage des deifications anciennes : aprez la grande et superbe pompe de l'enterrement.... MONT. II, 269.

— ÉTYM. Ital. *superbo*; du lat *superbus*, de *super*, sur, et le suffixe *bus* (comparez *acer-bus, mor-bus*, etc.), qui répond au radical sanscrit *bhû*, être, lat. *fui*, grec, φύω : qui est au-dessus.

2. **SUPERBE** (su-pèr-b'), *s. f.* Orgueil avec faste et vaine gloire. Assez et trop longtemps l'arrogance de Rome A cru qu'être Romain c'était être plus qu'homme; Abattons sa superbe avec sa liberté, CORN. *Pomp.* I, 1. Si l'on ne se connaît plein de superbe, d'ambition, de concupiscence, de misère et d'injustice, on est bien aveugle, PASC. *Pens.* XI, 11. éd. HAVET. Il faut que l'extérieur soit joint à l'intérieur.... c'est-à-dire que l'on se mette à genoux, prie des lèvres.... attendre de cet extérieur le secours est superstition; ne vouloir pas le joindre à l'intérieur est superbe, ID. *ib.* XI, 3 bis. Le lieu propre à la superbe est la sagesse ; car on ne peut accorder à un homme qu'il s'est rendu sage, et qu'il a tort d'être glorieux, ID. *ib.* XXV, 181. Cependant de superbe elle a le cœur bouffi, TH. CORN. *Comt. d'Org.* IV, 6. Hé! mes amis, un peu moins de superbe, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 3. Un curé osa lui dire publiquement qu'il avait trois filles qui seraient causes de sa perte, la superbe, l'avarice et l'impureté : Hé bien, il faut s'en défaire, répondit Richard; je donne la superbe aux Templiers, l'avarice aux moines de Cîteaux, et l'impureté aux prélats de mon royaume, MILLOT, *Hist. de France, Philippe Auguste*, année 1198.

— REM. Balzac et Vaugelas condamnaient superbe; l'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, le borne aux matières de dévotion; et Voltaire le rejette de la poésie noble. Mais il a triomphé de ces condamnations.

— HIST. XII^e s. La superbe d'icels chi tei haïrent, munte tutes hures, *Liber psalm.* p. 100. || XVI^e s. Voilà la route [déroute] qu'eut M. d'Aussun plus pour une superbe de vouloir faire quelque chose grande, que non pour faute de cœur ni de conduite, MONLUC, *Mém.* t. I, p. 138, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *superbia*; espagn. *soberbia*; ital. *superbia*; du lat. *superbia*, de *superbus* (voy. SUPERBE 1).

SUPERBEMENT (su-pèr-be-man), *adv.* || **1°** D'une manière superbe. Il [saint François de Sales] ne connaît pas ces manières superbement et sèchement désintéressées, BOSS. *États d'orais.* VIII, 2. L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, LA BRUY. XI. Cette simplicité [de Frédéric, dans le récit d'une de ses victoires] est bien plus héroïque que ces inscriptions fastueuses qui ornaient autrefois trop superbement la galerie de Versailles, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* juillet 1742. || **2°** Avec magnificence. Deux fortes légions superbement armées, MAIR. *Sophon.* II, 4. Ce riche était vêtu superbement, il aimait la splendeur et la magnificence, MASS. *Carême, Mauv. riche.* || Fig. L'histoire ecclésiastique m'apprend que saint Martin, votre serviteur [de Jésus], ayant donné la moitié de son manteau à un pauvre qui lui demandait l'aumône, vous lui apparûtes la nuit, dans une vision merveilleuse, paré superbement de cette moitié de manteau, BOSS. *Panég. saint Franç. d'Ass.* 1.

— HIST. XVI^e s. Il ne fault poinct demander si Sa Majesté fut superbement receue, CARLOIX, III, 9. Maison superbement bastie, AMYOT, *Public.* 18. Si fierement et superbement seant en son tribunal, ID. *Sylla*, 68. O devoir rigoureux, grande est la tyrannie Que si superbement tu exerces en moi, DESPORTES, *Diverses amours*, XXI, *Complainte allant en Pologne.*

— ÉTYM. *Superbe*, et le suffixe *ment*.

† **SUPERCARGO** (su-pèr-kar-go), *s. m.* Voy. SUBRÉCARGUE.

† **SUPERCÉLESTE** (su-pèr-sé-lè-st'), *adj.* Qui s'élève au-dessus du ciel, qui se perd dans les nues.

— HIST. XVI^e s. Entre nous, ce sont choses que j'ay tousjours veues de singulier accord, les opinions supercœlestes et les mœurs soubterraines, MONT. IV, 306.

— ÉTYM. *Super...*, et *céleste*.

SUPERCHERIE (su-pèr-che-rie), *s. f.* || **1°** Mauvais tour, insulte (sens propre, primitif, mais aujourd'hui inusité). Et ce ne sera pas en ma faveur, ce sera une supercherie que je recevrai, BALZ. liv. VII, lett. 11. || **2°** Tromperie faite avec finesse. Voyons si le projet ne saurait avorter, Si la supercherie.... — Elle est si bien tissue Qu'il faut manquer de sens pour douter de l'issue, CORN. *Clit.* I, 6. Et de peur de supercherie, [l'ours] Le tourne [un homme faisant le mort], le retourne, approche son museau, LA FONT. *Fabl.* V, 20. M'aurait-on joué pièce et fait supercherie? MOL. *l'Ét.* II, 5. On se plaint partout et avec raison de la supercherie et de l'infidélité avec laquelle les commis des aides font leurs exercices, VAUBAN, *Dîme*, p. 62. Je regarde ces supercheries [attribution à Voltaire de Saül et David] des libraires comme des crimes de faux ; on est aussi coupable de mettre sur le compte d'un auteur un ouvrage dangereux, que de contrefaire son écriture, VOLT. *Lett. Damilav.* 21 juil. 1764.

— HIST. XVI^e s. Ce medecin qui n'endure pas facilement une supercherie et un affront, comme l'on dit, BOUCHET, *Serées*, I, p. 365, dans LACURNE. Faire une supercherie à un homme quand on luy fait un mauvais tour à l'impourveu, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 661, dans LACURNE. Des quatre [dans un duel à seconds], c'est une partie liée ; si vostre second est à terre, vous en avez deux sur les bras, avecques raison; et de dire que c'est supercherie, elle l'est voirement, comme de charger, bien armé, un homme qui n'a qu'un tronçon d'espée.... MONT. III, 113.

— ÉTYM. Ital. *soperchieria*, outrage, insulte, de *soperchio*, qui excède, surabondant. *Soperchio* a pour radical le lat. *super*, sur. Du sens d'outrage le mot est venu à celui de tromperie.

† **SUPERCOQUENTIEUX, EUSE** (su-pèr-ko-kan-si-eû, eû-z'), *adj.* Terme burlesque. Magnifique, très-beau.

— ÉTYM. Mot imité de Rabelais qui a dit *supercoquelicantieux*. On trouve un mot analogue et plus ancien dans un sermon joyeux de la vie de saint Ognon : *Credo in superlycoustequansio creature ongnoraris* (MONTAIGLON, *Rec. de poés. franç. des XV^e et XVI^e siècles*, t. I, p. 205).

† **SUPERCRÉTACÉ, ÉE** (su-pèr-kré-ta-sé, sée),

adj. Terme de géologie. Qui est placé au-dessus de la craie. Terrain supercrétacé.

— ÉTYM. *Super...*, et *crétacé*.

† **SUPÈRE** (su-pè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé au-dessus d'une autre chose. Ovaire supère, ovaire libre dans l'intérieur de la fleur, parce qu'il paraît au-dessus des étamines et du calice || Calice supère, calice qui s'insère au-dessus de l'ovaire, avec la paroi duquel il est confondu et soudé par sa base. || La radicule est dite supère, lorsqu'elle se dirige vers le point de l'ovaire d'où part le style.

— ÉTYM. Lat. *superus*, qui est en haut, de *super*, sur, au-dessus.

SUPERFÉTATION (su-pèr-fé-ta-sion), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Conception d'un fœtus lorsqu'il y en a déjà un dans la matrice. La possibilité de la superfétation chez l'homme est très-contestée. Les juments, quoique pleines, peuvent souffrir l'accouplement, et cependant il n'y a jamais de superfétation, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 85. || 2° Fig. Ce qui est en trop. Ce chapitre est entièrement inutile, c'est une superfétation. Pour soutenir ces superfétations lyriques, on ne manque pas de soutenir le spectacle par des ballets pantomimes, LA HARPE, *Corresp.* t. V, p. 98.

— HIST. XVI^e s. La superfetation, à sçavoir engendrer de rechef sur un engendrement, PARÉ, XVIII, 6.

— ÉTYM. Lat. *superfœtare*, de *super*, sur, et *fœtus*, fœtus.

† **SUPERFICIAIRE** (su-pèr-fi-si-ê-r'), *adj.* Qui appartient à la superficie. || Terme de jurisprudence. Propriétaire superficiaire, se dit de celui qui, par suite d'une convention, a fait bâtir sur le terrain d'autrui et ne possède que ce qui est à la superficie de la terre.

— HIST. XVI^e s. La cavité peu creuse et presque superficiaire [de l'omoplate] a esté appellée *glene*, PARÉ, IV, 43.

— ÉTYM. Provenç. *superficiari*; espagn. *superficiario*; du lat. *superficiarius*, de *superficies*, superficie.

† **SUPERFICIALITÉ** (su-pèr-fi-si-a-li-té), *s. f.* Néologisme. État de ce qui est superficiel. La superficialité de ses connaissances.

SUPERFICIE (su-pèr-fi-sie), *s. f.* || 1° L'étendue d'une surface. La superficie d'un champ. Comme on dit que la superficie du royaume contenait trente mille lieues carrées et chaque lieue 550 personnes au moins, VAUBAN, *Dîme*, p. 76. || Terme de droit. La superficie cède au fonds, la surface du terrain et, en conséquence, tout ce qui est bâti ou planté dessus appartient au propriétaire du fonds. || Droit de superficie, droit de propriété de la superficie et de ce qui est bâti dessus, détaché, par convention, du droit de propriété du fonds. || 2° Particulièrement, en termes de géométrie, surface d'un corps considéré quant à sa longueur et à sa largeur, sans égard à sa profondeur. La superficie de la terre. La superficie la plus égale n'est, par rapport aux petits corps qui composent la lumière, qu'un amas de montagnes, de cavités, d'intervalles, VOLT. *Phil. Newt.* II, 3. Si la superficie d'un corps est comme le carré de son diamètre, la solidité de ce corps est comme le cube de ce même diamètre, ID. *Dict. phil. Fr. Bacon*, I. || 3° Surface des corps considérée comme ayant quelque profondeur. Enlever la superficie d'un corps. || 4° Par extension, l'apparence extérieure du corps. Qui ne voit avec quelle pompe elles [les dames] étalent cette beauté qui ne fait que colorer la superficie? BOSS. *Panég. Ste Cather.* 2. || 5° Fig. Ce qui est comparé dans les objets moraux à la superficie des objets physiques. L'honnêteté, la douceur, une superficie de confiance, la causerie, SÉV. 6 nov. 1680. Feu M. du Hamel, qui ne jugeait pas les hommes par la superficie, FONTEN. *Littre.* Ce n'est pas le fonds, mais la superficie des mœurs qui a changé, MARMONTEL, *Œuv.* t. XVI, p. 376. [Des livres] qui remuent à peine l'âme à la superficie et peignent comme une fadeur le sentiment le plus orageux qui puisse agiter le cœur humain, STAEL, *Corinne*, VII, 2. || S'arrêter à la superficie, ne point aller au fond des choses. || 6° Fig. Il se dit d'apparences morales, sans que le fonds s'y trouve. Cette vaine et fastueuse religion qui se répand toute au dehors, et qui n'a que le corps et la superficie des bonnes œuvres, FLÉCH. *Duc de Mont.* Celui-là [le peuple] a un bon fonds et n'a point de dehors; ceux-ci [les grands] n'ont que des dehors et qu'une simple superficie, LA BRUY. IX. Une croyance fondée sur l'autorité n'est qu'une superficie, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 74. || 7° Fig. Connaissance superficielle, légère, imparfaite. Son esprit manque de profondeur, il n'a qu'une simple superficie. C'est une liseuse [Mme de Kerman]; elle sait un peu de tout; j'ai aussi une petite teinture; de sorte que nos superficies s'accommodent fort bien ensemble, SÉV. 30 avr. 1689. ....Ma foi, la cour m'ennuie; L'esprit de ce pays n'est qu'en superficie, REGNARD, *Joueur*, II, 4. Il me semble que M. de Mairan possède en profondeur ce que M. de Fontenelle avait en superficie, VOLT. *Lett. Thiriot*, 14 juin 1769.

— HIST. XII^e s. Cant [quand] nos ostons la superfice de vertut des oes [œuvres] de nostre pense, *Job*, 448. || XIII^e s. Mès s'il eussent des yex de lins [lynx], Ja por lor mantiaus sebelins.... Ne por lor luisans superfices.... Ne lor semblassent estre beles, *la Rose*, 8977. || XIV^e s. [Le crâne] dehors plains [uni] en la superfice, H. DE MONDEVILLE, f° 12, *verso*. || XVI^e s. La superficie exterieure du cerveau est molle, PARÉ, III, 6. Superficie est qui a longueur et largeur tant seulement, FORCADEL, *Élém. d'Euclide*, p. 1.

— ÉTYM. Prov. *superficia*; esp. et ital. *superficie*; du lat. *superficies*, de *super*, sur, et *facies*, face.

SUPERFICIEL, ELLE (su-pèr-fi-si-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est relatif à la surface. L'un des plus considérables [tremblements de terre] est celui qui se fit ressentir au Canada en 1663; il s'étendit sur plus de deux cents lieues de longueur sur cent lieues de largeur, c'est-à-dire sur plus de vingt mille lieues superficielles, BUFF. *Add. théor. terre*, *Œuv.* t. XIII, p. 53. Il [l'écureuil de Madagascar] a dix-sept pouces de longueur en le mesurant, en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, ID. *Quadrup.* t. XIII, p. 54. || 2° Qui n'est qu'à la surface. La lésion est superficielle. Une brûlure superficielle. || Fig. Les premières, qu'on appelle perceptions pures, sont, pour ainsi dire, superficielles à l'âme, elles ne la pénètrent et ne la modifient pas sensiblement, MALEBR. *Rech. vér.* I, 1. La philosophie n'était point en lui une teinture légère, ni une décoration superficielle; c'était un sentiment profond et une seconde nature difficile à distinguer d'avec la première, FONTEN. *Carré.* || Terme de botanique. Parasites superficielles, les plantes qui vivent à la surface des végétaux, sans leur emprunter leur nourriture; ce sont de fausses parasites. || 3° Fig. Qui n'est pas profond, qui ne va pas à l'intérieur. Vous n'avez qu'un désir superficiel de réformer vos défauts, BOSS. *Lett. Corn.* 244. C'est là [dans l'histoire] qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas, ID. *Duch. d'Orl.* Une tristesse superficielle compose pour un temps le visage et la contenance [après une mort]; mais l'esprit et le cœur n'en sont pas frappés, FLÉCH. *Dauphine.* L'ouvrage [l'Histoire du parlement imputée à Voltaire] m'a paru assez superficiel, mais libre et impartial, VOLT. *Lett. Morellet*, 14 juill. 1769. Une teinture superficielle mais générale des sciences, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 62, dans POUGENS. || 4° Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Un fort grand nombre d'esprits superficiels qui n'approfondissent jamais rien, et qui n'aperçoivent que confusément les différences des choses, MALEBR. *Rech. vér.* II, part. 2, ch. 8, 2. Dans un siècle enfin où tant d'hommes superficiels blasphèment ce qu'ils ignorent, MASS. *Or. fun. Conti.* En le lisant avec réflexion [Voltaire], on trouve dans ses ouvrages une foule de maximes d'une philosophie profonde et vraie qui échappent aux lecteurs superficiels, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Tout paraît stérile à des esprits stériles; tout n'a que des superficies pour des esprits superficiels; et pour des esprits naturellement obscurs tout est chaos, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 270.

— HIST. XIV^e s. L'un [cancer] est parfont, l'autre mains [moins] parfont et plus superficiel, H. DE MONDEVILLE, f° 94. Honneur est un bien plus superficiel, et n'est pas si vray bien comme.... ORESME, *Éth.* V, 9. || XVI^e s. Quant à ses tuniques [de la matrice], la superficielle, dite commune, lui est donnée du peritoine, à l'endroit du sacrum, PARÉ, I, 4. Petits fossés, par où l'eau superficielle vuidera hors, O. DE SERRES, 116.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *superficial*; ital. *superficiale*; du lat. *superficialis*, de *superficies*, superficie.

SUPERFICIELLEMENT (su-pèr-fi-si-è-le-man), *adv.* || 1° En superficie. Ce champ contient mille mètres superficiellement, c'est-à-dire 1000 mètres carrés. || 2° D'une manière superficielle. Ce coup ne l'a touché que superficiellement. || Fig. J'ai dit que vous aviez lu superficiellement les petites lettres [les Provinciales]; je m'en repens; elles sont belles et trop dignes de vous pour avoir douté que vous ne les eussiez toutes lues avec application, SÉV. 612. Si vous pensez que ces paroles passent superficiellement dans mon cœur, vous vous trompez; je les sens vivement, elles s'y établissent, ID. 23 avr. 1690.

— HIST. XIV^e s. Benivolence vient soudenement, et ceulz qui l'ont aiment superficialement et feblement, ORESME, *Éth.* 269. || XVI^e s. Les nerfs sont distribués superficiellement en la tunique du foye, PARÉ, I, 18. La figure quarrée, aiant en chacune de ses faces vingt perches, en contiendra superficielement 400 quarrées, O. DE SERRES, 12.

— ÉTYM. *Superficielle*, et le suffixe *ment*.

SUPERFIN, INE (su-pèr-fin, -fi-n'), *adj.* Terme de commerce. Qui a un degré supérieur de finesse. Drap superfin. Papier superfin. || Substantivement. C'est du superfin, cela est très-fin.

— ÉTYM. *Super...*, et *fin* 2.

SUPERFLU, UE (su-pèr-flu, flue), *adj.* || 1° Qui est de trop. Des ornements superflus. Un rude hiver achève de dépouiller la princesse Anne de ce qui lui restait de superflu, BOSS. *Anne de Gonz.* Elle [Mme d'Aiguillon] donna ce qu'elle avait de superflu..., elle se retrancha de ce que d'autres auraient pris pour nécessaire, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* L'abondance des choses nécessaires, le mépris des superflues, FÉN. *Tél.* V. Ce qui est superflu [dans une pièce de théâtre] est toujours mauvais, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* V, 2. || Terme de botanique (système de Linné). Polygamie superflue, ordre qui comprend des fleurs hermaphrodites au disque et femelles à la circonférence. || Rimes superflues, celles qui embrassent non-seulement la syllabe consonnante tout entière, mais tout ou partie de la syllabe précédente, comme jalousie et Andalousie. || 2° Inutile. Vous ne vouliez pas me rendre un office superflu, BALZ. liv. VI, lett. 3. Refusa-t-il à quelqu'un la liberté de lui dire des choses nécessaires? n'accorda-t-il pas à plusieurs la consolation de lui en dire de superflues? FLÉCH. *Lamoignon.* N'attirez point sur vous des périls superflus, RAC. *Mithr.* IV, 4. Que nous servent, hélas! ces regrets superflus? ID. *Esth.* I, 5. Vous connaissez vos crimes; Il serait superflu de vous les reprocher, VOLT. *Olymp.* V, 6. En toute chose, rien de superflu, J. J. ROUSS *Ém.* II. Nos longs et lourds convois auraient appesanti notre marche; il était plus à propos de vivre du pays; on eût pu l'en dédommager ensuite, mais on fit le mal nécessaire et le mal superflu, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 2. || 3° *S. m.* Ce qui est de trop. C'est [la purgation des capucins] un remède pour ôter le superflu bien superflu, SÉV. 29 juin 1689. Le point principal n'est pas d'avoir du superflu en hommes, mais de rendre ce que nous en avons le moins malheureux qu'il est possible, VOLT. *Dict. phil. Population.* Ces hommes sont quelquefois agités par un superflu de vie dont ils ne savent que faire, STAEL, *Corinne*, XIII, 1. || Par plaisanterie. Je m'étais amusé dans votre cour à expulser le superflu de la boisson, MOL. *Méd. malg. lui*, III, 5. || 4° Ce qui est, pour la vie, au delà du nécessaire. Pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il [le pauvre] n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez, BOURDAL. 8^e *dim. après la Pentecôte*, *Dominic.* t. III, p. 103. Les hommes veulent tout avoir, et ils se rendent malheureux par le désir du superflu, FÉN. *Tél.* V. Troïle est utile à ceux qui ont trop de bien; il leur ôte l'embarras du superflu, il leur sauve la peine d'amasser de l'argent, LA BRUY. V. Ô le bon temps que ce siècle de fer! Le superflu, chose très-nécessaire, A réuni l'un et l'autre hémisphère, VOLT. *Mondain.* Le superflu devient avec le temps chose très-nécessaire, BUFF. *Ess. arithm. mor. Œuvr.* t. X, p. 136. M. d'Alembert établit pour principe de morale l'obligation de ne pas regarder comme légitime l'usage de son superflu, lorsque d'autres hommes sont privés du nécessaire, CONDORCET, *d'Alembert.* Pendant la paix, il cultive un petit champ qui suffirait à peine aux besoins de l'homme le plus modéré dans ses désirs, et qui procure à Phocion un superflu dont il soulage les besoins des autres, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7.

— HIST. XIV^e s. Et dient en tel cas lez expositeurs, que une negacion est superflue, ORESME, *Éth.* 334. J'entens art humain par science De philosophie et prudence, Qui vienne des mains preparer

La matiere, puis separer Le superflu, *l'Alch. à nat.* 351. || xv^e^ s. Le vray deduit estoit de regarder la belle pucelle qui ordonnée estoit pour le pris; car tant estoit superflue en toutes exquises beaultez, qu'elle rassasioit tous ceulx qui la regardoient, *Perceforest*, t. v, f° 88. || xvi^e^ s. Je ne seray point superflu [prolixe] en ramassant ici ce qu'on peut trouver en leurs livres, CALV. *Inst.* 1120. L'homme superflu et excessif en s'aimant trop, se va apauvrissant, LANOUE, 172. Quand le peu suffit, le beaucoup devient superflu, ID. 263. Il bannit aussi tous mestiers superflus et inutiles, AMYOT, *Lyc.* 14. Le commun populaire, qui paravant se passoit à peu, en devint superflu, sumptueux et dissolu, ID. *Péric.* 16. Mettre son argent en choses curieuses et superflues, ID. *Caton*, 36. Couper un sixiesme doigt en nombre superflu, PARÉ, *Introd.* 2. Polypes, chancres et autres chairs superflues, ID. *ib.* Nous avons assez de travail du mal, sans nous travailler à ces regles superflues [touchant la manière de se comporter dans la douleur], MONT. III, 201. Tout ce qui est au-delà [des nécessités naturelles] est superflu pour eulx [des peuples sauvages], ID. I, 241.

— ÉTYM. Provenç. *superflu;* espagn. et ital. *superfluo;* du lat. *superfluus*, de *super*, au-dessus, et *fluere*, couler (voy. FLUER).

SUPERFLUITÉ (su-pèr-flu-i-té), *s. f.* || 1° Ce qui est superflu. La seconde et troisième scène ont leur défaut accoutumé de la superfluité de l'infante, et font languir le théâtre par le peu qu'elles contribuent à la principale aventure, *Acad. Sentim. Cid.* Le blé, riche présent de la blonde Cérès, Trop touffu, bien souvent épuise les guérets, En superfluités s'épandant d'ordinaire, LA FONT. *Fabl.* IX, 11. M. de Grignan s'est jeté dans cette superfluité [un double menton], SÉV. 28 oct. 1685. La table toutefois, sans superfluité, N'avait rien que d'honnête en sa frugalité, BOIL. *Sat.* X. Il faut éviter la superfluité des choses comme la surabondance des mots, MARMONTEL, *Œuvres*, t. VIII, p. 496. || 2° Choses superflues. Vous connaîtrez l'ordre des idées principales : vous mettrez les accessoires à leur place : vous éviterez les superfluités, et vous vous arrêterez sur les idées intermédiaires qui mériteront d'être développées, CONDIL. *Art d'écr. Œuvr.* t. VII, p. 289, dans POUGENS. || 3° Particulièrement, choses de luxe. Elle [Mme d'Aiguillon] trouvait honteux que l'avarice n'eût point de bornes, que le luxe se répandît en superfluités infinies, et qu'il n'y eût que la charité qui fût ménagère et resserrée, FLÉCH. *Aiguillon.* Les empereurs Nerva, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, firent vendre les palais, la vaisselle d'or et d'argent, les meubles précieux et toutes les superfluités dont ils pouvaient se passer, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, I, 3. L'abus des superfluités dont on se fait des besoins, MASS. *Confér. Us. des reven. ecclésiast.* A l'exemple des autres peuples de l'Europe, les Français montraient un goût décidé pour les superfluités de l'Orient, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 3. || 4° Humeurs surabondantes. Les sueurs, qui affaiblissent tout le monde, me donnent de la force, et me font voir que ma faiblesse venait des superfluités que j'avais encore dans le corps, SÉV. 281.

— HIST. XII^e^ s. Toz jors engenret la char superfluiteiz, ki toz jors sont à retrenchier, *Job*, p. 484. || XIII^e^ s. Ele aide à espurgier les superfluités et les fumées qui se puent [peuvent] engerrer [engendrer] entour le cuer [cœur], ALEBRANT, f° 3. || XIV^e^ s. La moelle est pure superfluité de nourrissement, H. DE MONDEVILLE, f° 11. Qui ses biens presens garde sans superfluité, De legier ne puet pas avoir calamité, *Girart de Ross.* v. 3017. Aucuns jouvenceaux desquels, au temps du roy Tarquin, la luxure et la superfluité avoit esté moult grande, BERCHEURE, f° 28, *recto.* Les grans oultraiges et superfluités, comme de viandes grandes et oultrageuses, *Ménagier*, I, 3. || XV^e^ s. Tous les jours nous ne faillions point que nous n'eussions quelque bonne prise dont nous estoffions nos superfluités et jolietés, et maintenant tout nous est mort, FROISS. II, III, 24. Et est à eschever [éviter] la superfluité d'officiers aujourduy et ou temps present, *Bibl. des ch.* 6^e^ série, t. II, p. 139. Qu'elle [l'âme] apprengne d'estre contente de peu, et non pas desirer superfluité, *Intern. consol.* II, 11. || XVI^e^ s. Il [Xénophon] estimoit que l'exercice, le travail continuel et la sobriété debvoient avoir cuict et asseiché toutes ces superfluitez [cracher et suer], MONT. III, 94.

— ÉTYM. Provenç. *superfluitat, sobrefluitat;* espagn. *superfluidad;* ital. *superfluità;* du lat. *superfluitatem*, de *superfluus*, superflu.

SUPÉRIEUR, EURE (su-pé-ri-eur, eu-r'), *adj.* || 1° Qui est situé au-dessus, par opposition à inférieur. Les étages supérieurs. Les galeries supérieures. Dans l'homme, les parties inférieures croissent moins d'abord que les parties supérieures, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 87. || Membres supérieurs, les deux bras ou membres attachés au thorax, par opposition aux deux cuisses et jambes attachées au bassin. || Terme d'astronomie. Planètes supérieures, celles dont l'orbite comprendrait l'orbite de la terre si on les projetait sur un même plan. Mars est la première des planètes supérieures. || 2° Il se dit des pays les plus rapprochés de la source du fleuve ou des fleuves qui les traversent. Les provinces supérieures de l'Asie. La Germanie supérieure. || Le Rhin supérieur, le Rhin inférieur, en parlant de deux des trois bras du fleuve, selon que leur source est plus ou moins éloignée de leur point de réunion. || 3° Qui occupe un rang élevé dans une échelle fictive. Les animaux supérieurs. || Vertébrés supérieurs, s'est dit des vertébrés proprement dits, dans la théorie anatomique qui regarde les articulés comme des vertébrés inférieurs. || Il se dit des ordres de quantité les uns par rapport aux autres. Comme chaque addition partielle peut faire passer des unités dans l'ordre immédiatement supérieur, on conçoit qu'il faut commencer par chercher la somme des unités simples, CONDIL. *Lang. calc.* II, 3. || 4° Qui est d'un ordre plus élevé. Les classes supérieures de la société. Puissance, autorité supérieure. Vous auriez une paroisse de plus, dont vous seriez le seigneur supérieur avec toutes les marques, SÉV. 9 févr. 1683. || Cours supérieures, tribunaux supérieurs, cours, tribunaux qui jugent en dernier ressort. || Officier supérieur, officier d'un grade élevé; c'est dans notre hiérarchie militaire le chef de bataillon ou d'escadrons, le lieutenant-colonel, le colonel et les officiers assimilés. || Terme de philosophie. Concept supérieur, dans le kantisme, idée générale. || 5° Fig. Qui l'emporte sur, en parlant des personnes. Quand l'éloignement de ce grand ministre [Mazarin] eut attiré celui de ses confidents, supérieur par cet endroit au ministre même dont il admirait d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison.... BOSS. *le Tellier.* Le jeune ministre calviniste, fort instruit, plein de feu dans la dispute, nullement dressé à la politesse d'un monde qu'il n'avait pas vu, ne reconnaissant rien de supérieur à lui que la raison, FONT. *Saurin.* Je n'avais point séparé le souverain et le philosophe [dans Frédéric II]; et vous étiez le Platon qui avait quitté Athènes pour un roi supérieur assurément à Denys, VOLT. *Lett. Maupertuis*, 3 juill. 1746. Le prince Eugène, privé des Anglais, était encore [à Denain] supérieur de vingt mille hommes à l'armée française, ID. *Louis XIV*, 23. || Il se dit, en un sens analogue, des choses. Une force supérieure. Un prix supérieur. Quoique la tragédie d'Irène ne vaille ni Zaïre, ni Mahomet, elle est encore fort supérieure à toutes les tragédies qu'on nous donne aujourd'hui, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 2 juill. 1778. || 6° Absolument. Placé au-dessus des autres par des avantages intellectuels ou moraux. La baronne : Le laquais de M. Turcaret est un sot, un benêt dont on ne peut tirer le moindre service; et je voudrais mettre à sa place quelque habile homme, quelqu'un de ces génies supérieurs qui sont faits pour gouverner les esprits médiocres. — Frontin : Je vous vois venir, madame, cela me regarde, LESAGE, *Turc.* I, 9. Les Maures passaient pour une nation supérieure; on se tenait honoré de s'allier à eux; le surnom de Rodrigue [le Cid] était maure, VOLT. *Mœurs*, 44. C'est [Turgot] un esprit supérieur et une très-belle âme, ID. *Lett. de la Lande*, 19 déc. 1774. Il est démontré que les nations ne peuvent avoir des génies supérieurs qu'après que les langues ont déjà fait des progrès considérables, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 15. Il se plaignit de la difficulté qu'éprouvait une femme supérieure à rencontrer l'objet dont elle s'est fait une image idéale, STAEL, *Corinne*, II, 2. || Il se dit des choses en cet emploi. Ses Tusculanes [de Cicéron] et son traité de la Nature des dieux.... sont si supérieurs dans leur genre, que rien ne les a égalés depuis, VOLT. *Triumv. not.* || Supérieur, pris absolument, se dit aussi d'une supériorité militaire numérique. Le marquis, depuis maréchal de Thoiras, sauva la gloire de la France, en conservant l'île de Ré avec peu de troupes contre les Anglais très-supérieurs, VOLT. *Mœurs*, 176. Charles ne balança pas à attaquer avec sa petite troupe cette armée si supérieure, ID. *Russie*, I, 11. || 7° Fig. Être supérieur à, avec un nom de chose pour régime, ne pas se laisser dominer par. Que la tendresse pour madame sa femme, qu'il venait d'appeler une faiblesse, était une de ces sortes de choses que la politique condamne, mais que la morale justifie, parce qu'elles sont une marque de la bonté d'un cœur qui ne peut être supérieur à la politique, qu'il ne le soit en même temps à l'intérêt, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 23, dans POUGENS. Supérieur à la petite vanité de ne placer dans ses livres que ce qu'il a découvert ou observé le premier, CONDORCET, *Duhamel.* || Être supérieur aux événements, etc. avoir un courage à l'épreuve des événements, etc. Quand la vertu n'aurait point d'autre consolation, n'en est-ce pas une assez grande que d'être délivré des inquiétudes les plus vives des passions.... de s'être rendu supérieur aux événements...? MASS. *Carême, Pécheresse.* Accueilli dans une ville, emprisonné dans l'autre, et partout supérieur aux événements, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || Être supérieur à sa place, avoir plus de talents, de capacité, que n'en exige la place qu'on occupe. || 8° *S. m.* et *f.* Supérieur, supérieure, celui, celle qui a autorité sur un autre. Il faut obéir à ses supérieurs. Les relations de supérieur à inférieur. || 9° En particulier, dans les couvents, le supérieur, la supérieure, celui ou celle qui gouverne un monastère. Que de conformité de mœurs et de doctrine! Que d'union d'esprits sous un supérieur! CORN. *Imit.* I, 18. On critique, on censure, on contrôle toutes choses; la supérieure même n'est pas exempte d'être sur le tapis; l'on blâme sa conduite et sa manière d'agir, BOSS. *Sermons, Instruct. sur le silence*, I. Qu'est-ce, dans une communauté religieuse, qu'un supérieur? c'est le protecteur et le tuteur de la règle, qui, par une obligation propre et spéciale, doit la soutenir, doit l'autoriser, doit la défendre et la venger, BOURDAL. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 226. Tout supérieur est responsable de ceux que Dieu a mis sous son obéissance, ID. *Pensées*, t. II, p. 467. || 10° Supérieure s'est dit de la femme qui tient une maison de filles publiques. Un rendez-vous manqué avec une fille de la communauté de la Fillon.... cette fille rendit compte à sa supérieure, qui, étant fort en relation avec le régent.... STAAL, *Mém.* t. II, p. 49.

— REM. Supérieur ne prend pas de degré de comparaison; on ne dit pas : plus supérieur, moins supérieur, aussi supérieur, parce que supérieur représentant le lat. *superior*, est par lui-même un comparatif. Cependant, comme ce comparatif est latin, non français, la notion tend à s'en obscurcir; et des auteurs y adjoignent des degrés de comparaison. Examinez les Romains, vous ne les trouverez jamais si supérieurs que dans le choix des circonstances dans lesquelles ils firent les biens et les maux, MONTESQ. *Espr.* XXII, 12. Un être intelligent plus supérieur au monde et à moi que je ne le suis au cuivre dont j'ai composé ma sphère [une sphère représentant le monde], VOLT. *Dial.* 7. Mme Denis y déploya [dans un rôle] les talents les plus supérieurs, ID. *Lett. à Lekain*, 26 oct. 1760.

— HIST. XIII^e^ s. Li empereres d'Inde superior, *Ch. d'Ant.* VII, 231. || XVI^e^ s. Saint Paul dit : Toute personne soit sujette aux puissances superieures, LANOUE, 211. Les peuples qui souffrent des violences par l'orgueil ou avarice des superieurs, ID. 214. L'inferieur ne doit pas tousjours acomplir tout ce que son superieur lui ordonne, ID. 218. Et qui juge la loy, il n'en est point observateur, mais en est superieur, CALV. *Instit.* 949.

— ÉTYM. Lat. *superiorem*, comparatif formé de la prép. *super*, sur, au-dessus.

SUPÉRIEUREMENT (su-pé-ri-eu-re-man), *adv.* || 1° D'une manière supérieure. Fléchier et Marsolier ont fait la Vie du cardinal Ximenès, mais l'un supérieurement à l'autre, RICHELET, *Dict.* || 2° Absolument et sans comparaison exprimée, d'une manière excellente, parfaitement. Polybe, qui a écrit si supérieurement la guerre de Rome et de Carthage, VOLT. *Mœurs, Premiers peuples.* Mme Denis a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée la Comtesse de Givri ou Charlot, ID. *Lett. Voisenon*, 19 oct. 1767. Qui a la réputation de manier supérieurement les armes, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 57.

— REM. On a employé supérieurement avec *de* et un substantif, comme infiniment avec *de*. Comme vous avez supérieurement d'adresse, vous déroutera facilement l'artifice, GENLIS, *Théât. d'éd. l'Intrigante*, I, 4.

— ÉTYM. *Supérieure*, et le suffixe *ment.*

SUPÉRIORITÉ (su-pé-ri-o-ri-té), *s. f.* || **1°** Prééminence, autorité, excellence, au-dessus des autres. Pour conserver l'air de supériorité qu'il avait usurpé, HAMILT. *Gramm.* 4. Leur principale attention [des Romains] était d'examiner en quoi leur ennemi pouvait avoir de la supériorité sur eux, MONTESQ. *Rom.* 2. Ils prirent dans les négociations la même supériorité que dans la guerre, ID. *ib.* 21. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes, VOLT. *Louis XIV*, 15. Comme l'homme n'est pas un simple animal, comme sa nature est supérieure à celle des animaux, nous devons nous attacher à démontrer la cause de cette supériorité, BUFF. *Disc. nat. anim. Œuv.* t. v, p. 243. La supériorité d'Aristote paraît surtout dans les écrits où il a pu exposer sa pensée sans mystère, CONDIL. *Hist. anc.* III, 21. Quelque distingué que soit un homme, peut-être ne jouit-il jamais sans mélange de la supériorité d'une femme, STAEL, *Corinne*, VII, 3. La supériorité véritable donne une parfaite bonté, ID. *ib.* XV, 6. || Supériorité territoriale, espèce de souveraineté qui fut reconnue aux États de l'empire d'Allemagne par le traité de Westphalie. || **2°** Charge de supérieur dans un couvent. Vous êtes liée par les mêmes engagements que les autres, et, en vous chargeant de la supériorité, on n'a pas prétendu vous décharger de la régularité, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 466. || **3°** *Au plur.* Néologisme. Les supériorités, les personnes éminentes en mérite, en renom, etc.

— HIST. XVe s. Qui sans superiorité et legitime potesté apparente est armé et hardi d'autrui faire mourir... MONSTREL. I, 47. || XVIe s. Les dix hommes [décemvirs] esleuz par les Romains en superiorité, qui firent tant d'insolences que le peuple fut contrainct se mutiner contre eulx, BONIVARD, *Chron. de Gen.* I, 4. Si l'apostasie ou revolte par laquelle l'homme se soustrait de la superiorité de son createur, est un crime vilain et execrable.... CALV. *Inst.* 172. Par où l'on peut voir combien la doctrine evangelique est vigoureuse et puissante, pour imprimer aux esprits des hommes la loy d'obeissance et reverence envers les superioritez, LANOUE, 215.

— ÉTYM. *Supérieur.*

SUPERLATIF, IVE (su-pèr-la-tif, ti-v'), *adj.* || **1°** Terme de grammaire. Qui exprime la qualité bonne ou mauvaise portée au plus haut degré. Adjectif superlatif. Les terminaisons superlatives dans la langue latine. Elle [la langue française] n'aime point les exagérations, parce qu'elles altèrent la vérité; et c'est pour cela sans doute qu'elle n'a point de ces termes qu'on appelle superlatifs, non plus que la langue hébraïque, BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 2. || Par extension et familièrement, qui a un caractère d'excellence. Il invita le ban et l'arrière-ban du canton à une veillée superlative dont son fils et les conscrits devaient être les héros, ÉLIE BERTHET, *la Ferme de la Borderie*, I. || **2°** *S. m.* Un superlatif, un adjectif mis au degré superlatif. Cet adjectif, cet adverbe est un superlatif. Éminences et excellences, mots introduits; ceux d'éminentissime et d'excellentissime n'ont point encore passé les monts; le cardinal du Perron a fait inutilement tout ce qu'il a pu pour introduire illustrissime; le cardinal de Richelieu a été plus heureux à faire passer le mot généralissime, qui est le seul superlatif que nous ayons, BALZ. *Socrate chrétien*, X. Ce superlatif [sérénissime] ne leur [aux ducs de Lorraine] est venu dans la tête que lorsque leurs cadets se sont fait traiter d'altesse, ST-SIM. 58, 225. Quand on est pourvu, à un certain point, de l'esprit d'admiration, on n'est pas autrement fourni de celui de lumière et de critique; on prend volontiers ses instructions dans le geste et dans les superlatifs du cicerone qui vous conduit, FALCONET, *Œuv. div.* t. III, p. 73. La plupart de vos écrivains en prose [vous Italiens] aujourd'hui ont un langage si déclamatoire, si diffus, si abondant en superlatifs, STAEL, *Corinne*, VII, 1. || Superlatif absolu, celui qui exprime la qualité portée à un très-haut degré, sans rapport à autre chose ou à autre personne: par exemple, très-sage. Superlatif relatif, celui qui exprime la qualité avec rapport à autre personne ou à autre chose: par exemple, le plus sage. || Superlatif d'infériorité, celui qui se compose avec les mots le moins, en français: le moins grand de tous. || **3°** Au superlatif, *loc. adv.* Extrêmement. Il est sot et vain au superlatif.

— HIST. XIIIe s. L'une [vie du monde] fu vie positive, Et l'autre [vie des couvents] fu superlative, J. DE MEUNG, *Tr.* 995. || XIVe s. En Portingal irons ensamble par avis, Et si li gasterons sa terre et son païs, Qu'il ne li demourra vaillant un parisis: Du royaulme serons roys et suppellatis, *Guescl.* 9902. || XVe s. Sur quoy povons noter estre les plus suppellatifs biens les celestielles choses, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 4. Seigneurs, dit la royne, je prie au Dieu superlatif qu'il gart le roy mon seigneur, *Perceforest*, t. I, f° 55. || XVIe s. Ce mesme personnage (je di Bembo) use d'adverbes ayant forme de superlatifs, lesquels je confesse que notre langue n'ha point... mais je respons premierement que les Grecs nous ont faict le plaisir de nous prester une petite particule, laquelle mestans devans les adverbes aussi bien que devant les noms, exprimons ceste superlation, H. ESTIENNE, *Précellence*. Moiennant laquelle conduite sera ce bestail au superlatif degré de graisse dans trois mois, O. DE SERRES, 326. Il fait trophée de ses tromperies, es quelles il estoit un superlatif, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 754, dans LACURNE. Si jamais arbalestier du pays, lesquels sont suppelatifz en toute Guyenne.... RAB. IV, 52.

— ÉTYM. Provenç. *superlatiu*; espagn. et ital. *superlativo*; du lat. *superlativus*, de *super*, au-dessus, et *latum*, porter.

SUPERLATIVEMENT (su-pèr-la-ti-ve-man), *adv.* Terme familier, qui ne se dit guère qu'en plaisantant. Au superlatif, extrêmement. Elle est superlativement laide. Quoique tu sois grec d'origine, Et superlativement grec, SCARR. *Virg.* VIII. Vainqueurs, nous serons odieux; vaincus, ridicules, — superlativement ridicules, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, XII.

— ÉTYM. *Superlative*, et le suffixe *ment*.

† **SUPERNATURALISME** (su-pèr-na-tu-ra-li-sm'), *s. m.* Voy. SUPRANATURALISME.

† **SUPÉROVARIÉ, ÉE** (su-pèr-o-va-ri-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont l'ovaire est supère. || *S. f. plur.* Les superovariées, nom de l'un des deux groupes principaux renfermant les familles gamopétales, dans la méthode naturelle modifiée; il comprend les plantes dont l'ovaire est libre ou supère, et se divise en quatre classes.

— ÉTYM. *Super...*, et *ovaire*.

† **SUPEROXYDATION** (su-pèr-o-ksi-da-sion), *s. f.* Terme de chimie. Oxydation avec excès d'oxygène.

SUPERPOSÉ, ÉE (su-pèr-pô-zé, zée), *part. passé* de superposer. Couches superposées. || Terme de botanique. Se dit du bulbe, quand il s'en développe un nouveau sur l'ancien, et des lobes de l'anthère quand ils sont placés l'un au-dessus de l'autre.

SUPERPOSER (su-pèr-pô-zé), *v. a.* Poser une ligne, une surface, un corps sur un autre. En géométrie, on superpose souvent deux figures pour en démontrer l'égalité.

— ÉTYM. *Super...*, et *poser*.

† **SUPERPOSITIF, IVE** (su-pèr-pô-zi-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des parties qui s'appliquent l'une sur l'autre. La préfloraison est superpositive, quand les pièces de la corolle ou du calice s'appliquent successivement les unes sur les autres.

SUPERPOSITION (su-pèr-pô-zi-sion), *s. f.* || **1°** Action de superposer, ou état de choses superposées. || Terme de géologie. Mode de succession des parties de l'écorce terrestre. Cette superposition monstrueuse des roches primitives sur les secondaires serait-elle l'effet d'un bouleversement? SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 449, dans POUGENS. || **2°** Jeûnes de superposition, s'est dit des jeûnes doubles qui s'étendaient jusqu'à deux jours entiers.

— ÉTYM. *Super...*, et *position*.

SUPERPURGATION (su-pèr-pur-ga-sion), *s. f.* Terme de médecine. Purgation immodérée ou excessive, causée par des substances trop irritantes ou données à contre-temps. C'est encore [les gouttes anodines d'Angleterre] un grand remède pour calmer les vomissements et arrêter les superpurgations, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 209, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Super...*, et *purgation*.

† **SUPERSÉCRÉTION** (su-per-sé-kré-sion), *s. f.* Terme de médecine. Sécrétion excessive.

SUPERSÉDER (su-pèr-sé-dé. La syllabe *sé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je supersède, excepté au futur et au conditionnel: je superséderai), *v. n.* Terme vieilli de jurisprudence. Surseoir. Ordonné qu'il sera supersédé aux poursuites.

— HIST. XVIe s. Si nous regardons à ces choses, il sera facile de juger jusques à où la securité doit proceder et où elle doit superseder, CALV. *Inst* 991.

— ÉTYM. C'est la forme latine de *surseoir*.

† **SUPERSENSIBLE** (su-pèr-san-si-bl'), *adj.* Terme de philosophie. Qui échappe aux sens. On dit plutôt suprasensible.

— ÉTYM. *Super...*, et *sensible*.

SUPERSTITIEUSEMENT (su-pèr-sti-si-eû-ze-man), *adv.* || **1°** D'une manière superstitieuse. Croire superstitieusement aux revenants. || **2°** Fig. En portant l'exactitude, le scrupule jusqu'à l'excès. Il ne faut pas s'attacher superstitieusement aux choses indifférentes.

— HIST. XVIe s. S'ils estiment mots estranges ceux qui ont esté curieusement inventez et se defendent superstitieusement.... j'approuve grandement leur sobrieté, CALV. *Instit.* 71.

— ÉTYM. *Superstitieuse*, et le suffixe *ment*.

SUPERSTITIEUX, EUSE (su-pèr-sti-si-eû, eû-z'), *adj.* || **1°** Qui a de la superstition. Le peuple le moins superstitieux est toujours le plus tolérant, VOLT. *Philos.* 4e *homélie*. Le roi de Prusse, vainqueur de la superstitieuse Autriche, ID. *Lett. Helvétius*, 26 juin 1765. Le savant Isaac Vossius, théologien incrédule et superstitieux, de qui Charles II, roi d'Angleterre, disait qu'il croyait tout, excepté la Bible, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 28. Quand le siècle est superstitieux, le génie de l'observation est timide, STAEL, *Allemagne*, III, 2. || Substantivement. Personne superstitieuse. Enfin t'ai-je dépeint la superstitieuse? BOIL. *Sat.* X. Le superstitieux est son propre bourreau; il est encore celui de quiconque ne pense pas comme lui, VOLT. *Philos.* 2e *homélie*. Ces superstitieux sont dans la société ce que les poltrons sont dans une armée: ils ont et donnent des terreurs paniques, ID. *Dict. phil. Âme*. Le superstitieux est gouverné par le fanatique et le devient, ID. *Dict. philos. Superstition*, V. || **2°** Où il y a de la superstition. Une dévotion superstitieuse. Remarquez que les temps les plus superstitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes, VOLT. *Dict. philos. Superstition*, IV. Ce n'étaient point de méchantes femmes, mais des imaginations superstitieuses, STAEL, *Corinne*, I, 4. || **3°** Fig. Qui pèche par excès d'exactitude. Sa santé ou plutôt sa vie ne se soutenait que par une extrême sobriété, par un régime presque superstitieux, et il pouvait donner pour preuve de son habileté qu'il vivait, FONT. *Fagon*. Les commentateurs, peuple le plus superstitieux de tous ceux qui sont dans le culte de l'antiquité, ID. *Anc. et mod.*

— HIST. XIVe s. Se ilz ne disent ne n'enseignent aucunes choses supersticieuses ne damnables, *le Songe du vergier*, I, 178. || XVIe s. Craintes excessives et superstitieuses, CALV. *Inst.* 135. Les chrestiens ne doivent estre superstitieux aux mots, moyennant que le sens soit bon et sain, ID. *ib.* 1163.

— ÉTYM. Lat. *superstitiosus* (voy. SUPERSTITION).

SUPERSTITION (su-pèr-sti-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Sentiment de vénération religieuse, fondé sur la crainte ou l'ignorance, par lequel on est souvent porté à se former de faux devoirs, à redouter des chimères, et à mettre sa confiance dans des choses impuissantes. La piété est différente de la superstition; soutenir la piété jusqu'à la superstition, c'est la détruire, PASC. *Pens.* XIII, 5, éd. HAVET. [M. de Montausier] chrétien de bonne foi, sans superstition et sans hypocrisie, FLÉCH. *Duc de Mont.* La superstition semble n'être autre chose qu'une crainte mal réglée de la divinité, LA BRUY. *Théoph.* XVI. La superstition est à la religion ce que l'astrologie est à l'astronomie, la fille très-folle d'une mère très-sage, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, s'il est utile....* Quiconque a un peu vécu avec les hommes a pu voir quelquefois combien aisément on est prêt à sacrifier la nature à la superstition, ID. *Mahomet, Lett.* La superstition sied bien au paysage; Triste dans les cités, elle est gaie au village, Et le sage lui-même aime voir, en ces vœux, La terre à ses travaux intéressant les cieux, DELILLE, *Imag.* VIII. || **2°** Pratique superstitieuse, croyance superstitieuse. La confiance qu'on avait aux oracles chez les anciens était une superstition. Laissons là de Joad l'audace téméraire, Et tout ce vain amas de superstitions Qui ferment votre temple aux autres nations, RAC. *Athal.* II, 4. La superstition, en général, est toujours une erreur; mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 29. || Particulièrement. Vaine observation religieuse pratiquée par les anciens et défendue par l'Église. || **3°** Vain pré-

sage que l'on tire d'accidents purement fortuits. Il y a de la superstition à croire qu'une salière renversée présage un malheur. || 4° Fig. Tout excès d'exactitude, de soin, en quelque matière que ce soit. Ceux qui l'avaient pratiqué [l'art des fortifications], ou qui en avaient écrit, s'étaient attachés servilement à certaines règles établies, quoique peu fondées, et à des espèces de superstitions, qui dominent toujours longtemps en chaque genre, et ne disparaissent qu'à l'arrivée de quelque génie supérieur, FONTEN. *Vauban*. Une si petite attention s'ennoblissait par son principe; et combien ne serait-il pas à souhaiter que le bien public fût toujours aimé avec autant de superstition? ID. *des Billettes*. M. de la Hire, exact jusqu'au scrupule et jusqu'à la superstition, présentait à M. de Louvois des mémoires dressés jour par jour et où les fractions n'étaient pas négligées, ID. *la Hire*. Un des avantages de la philosophie appliquée aux matières de goût est de nous guérir ou de nous garantir de la superstition littéraire, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 414. Comme le dit fort bien le chevalier de Celtas, elle a toutes les superstitions de la toilette, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 150, dans POUGENS.

— HIST. XVe s. Qu'à la superstition de vos ydoles renoncez, et au vray Dieu qui vous a creé vous convertissez, *Myst. de Barl. et Josaphat*, dans GUI DE CAMBRAI, p. 372. || XVIe s. Il me semble que la superstition a esté nommée de ce qu'en ne se contentant pas de ce qui estoit ordonné de Dieu, elle a fait un amas superflu de choses vaines, CALV. *Instit.* 66.

— ÉTYM. Lat. *superstitionem*, d'un verbe archaïque *superstitare*, protéger, de *super*, au-dessus, et *stare*, se tenir : *superstitio*, la crainte des dieux, le respect de leur protection, et, en mauvaise part, superstition.

† **SUPERSTITIOSITÉ** (su-pèr-sti-si-ô-zi-té), *s. f.* Tendance à la superstition.

— HIST. XVIe s. Superstitiosité, RAB. p. 230, dans LACURNE.

† **SUPERSTRUCTION** (su-pèr-stru-ksion), *s. f.* Construction au-dessus du sol. Les frais de premier établissement d'une usine comprenant l'achat du sol, la superstruction, l'acquisition des machines et celle des outils, *Séance du Corps lég.* 20 janv. 1870.

† **SUPERSTRUCTURE** (su-pèr-stru-ktu-r'), *s. f.* || 1° Dans les ponts et chaussées, superstructure d'un pont, la construction de la partie au-dessus d'une rivière, d'un canal, d'un chemin de fer. || 2° Structure superflue et inutile à l'édifice. || Fig. Ce qui est ajouté inutilement à un livre, à une pièce. La pièce est finie, quand Ptolémée est mort; tout le reste n'est qu'une superstructure inutile à l'édifice, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pompée*, V, 3.

— ÉTYM. *Super...*, et *structure*.

† **SUPERVOLUTIF, IVE** (su-pèr-vo-lu-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui est roulé sur. La préfoliation est supervolutive, quand les feuilles ont un de leurs côtés roulé sur lui-même, et enveloppé dans l'autre côté.

— ÉTYM. *Super...*, et lat. *volvere*, rouler.

SUPIN (su-pin), *s. m.* Terme de grammaire latine. Partie de l'infinitif latin qui sert à former plusieurs temps, et qui n'est au fond qu'un nom verbal. || Supin actif, forme nominative ou accusative. || Supin passif, forme ablative.

— HIST. XIIIe s. Et supins et imperatifs, *Bat. des sept arts*.

— ÉTYM. Provenç. *supi*; espagn. et ital. *supino*; du lat. *supinum*.

SUPINATEUR (su-pi-na-teur), *s. m.* Terme d'anatomie. Nom donné aux muscles qui portent l'avant-bras et la main en dehors, de manière que la face antérieure de celle-ci devienne supérieure. || *Adj.* Muscles supinateurs.

— HIST. XVIe s. Les muscles qui tournent la main vers le ciel, nommés supinateurs, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Voy. SUPINATION.

SUPINATION (su-pi-na-sion), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Mouvement que les muscles supinateurs font exécuter à l'avant-bras et à la main, de manière que la paume regarde en avant, le bras étant pendant le long du corps. || 2° Terme de pathologie. Position d'un malade couché sur le dos. Le malade était en supination.

— ÉTYM. Lat. *supinationem*, de *supinus*, renversé sur le dos.

† **SUPPÉDANÉ** (sup-pé-da-né), *s. m.* En médecine, cataplasme préparé pour la plante des pieds.

— ÉTYM. Lat. *suppedaneum*, qui veut dire un marchepied, de *sub*, sous, et *pes*, *pedis*, pied.

† **SUPPLANTATEUR** (su-plan-ta-teur), *s. m.* Celui qui supplante. Après qu'Ésaü aura joui quelque temps de son droit d'aînesse, Jacob emportera la bénédiction paternelle; il demeurera le seul et véritable supplantateur, comme son nom le lui promettait, BOSS. *Sermons, Mél. des bons avec les méchants*.

— ÉTYM. Lat. *supplantatorem*, de *supplantare*, supplanter.

† **SUPPLANTATION** (su-plan-ta-sion), *s. f.* Action de supplanter.

— HIST. XIIIe s. Judas, qui demoroit o moi en paix, qui menjoit mes pains, ezlargi seur moi sopplantation, *Psautier*, f° 51.

— ÉTYM. Lat. *supplantationem*, de *supplantare*, supplanter.

SUPPLANTÉ, ÉE (su-plan-té, tée), *part. passé* de supplanter. Un amant supplanté, CORN. *Attila*, IV, 4. Un fat supplanté ne pardonne jamais, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 280, dans POUGENS.

† **SUPPLANTEMENT** (su-plan-te-man), *s. m.* Synonyme de supplantation.

— HIST. XIIIe s. Diex, lieve toi, vien li devant, Et si li fait supplantement, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 271. || XVIe s. Voyant son sang et ses peines subjettes à tels supplantemens, il n'avoit peu despouiller envers son superieur le courage qu'il avoit vestu contre les ennemis, D'AUB. *Hist.* I, 155.

— ÉTYM. *Supplanter*; provenç. *sosplantamen*.

SUPPLANTER (su-plan-té), *v. a.* || 1° Faire perdre à quelqu'un le crédit, la faveur, l'affection, l'établissement qu'il avait auprès d'une personne, et prendre sa place. C'est trop de nous supplanter [auprès de nos dames], et de nous supplanter avec nos propres habits, MOL. *Préc.* 16. Thémistocle, qui avait formé en lui-même le dessein de supplanter les Lacédémoniens, et de substituer les Athéniens à leur place dans le gouvernement de la Grèce, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 289, dans POUGENS. Qu'il s'offre à ce vertueux du siècle une occasion sûre de décréditer un ennemi, ou de supplanter un concurrent ... MASS. *Pet. carême, Gloire hum.* L'intrigue supplante les plus grands talents; des hommes souples et bornés s'élèvent aux premières places, ID. *ib. Écueils, Piété des grands*. Elle [Mme de Maintenon] fait venir, de bonne foi, la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter sa bienfaitrice devenue sa rivale, VOLT. *Louis XIV*, 27 || 2° Se supplanter, *v. réfl.* Travailler l'un contre l'autre pour se déposséder réciproquement. Pour se supplanter, ils [les fils de Nizam, en Inde] eurent recours tour à tour aux armes, aux trahisons, au poison, aux assassinats, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 34.

— HIST. XIIe s. E tu purceinsis mei de vertut à bataille, e supplantas les esdrechans [ceux qui se dressent] encuntre mei, *Liber psalm.* p. 21. Guarde mei, sire.... e de feluns humes delivre mei, chi penserent à supplanter les miens pas, *ib.* p. 217. || XIIIe s. C'est la prescience divine Qui tout set et riens ne devine.... Ne n'a pas por ce sozplanté Pooir de franche volonté, *la Rose*, 17691. || XIVe s. Qui aucun petit bien emprent, Et s'i commence à delitter, Li poet cils biens tant profiter, Qu'il en het les maus et despite Pour ce bien que en lui abbitte, Qui d'autres biens atrait plenté, Et en sont li mal susplanté, J. DE CONDÉ, t. II, p. 165. || XVe s. Par multitude de ses osts [Alexandre] supplanta la terre, humilia les regions, espoventa les peuples, CHASTEL. *Chr. du duc Philippe, proesme.* || XVIe s. Pour autant qu'il sentoit son desir reprochable, sa passion incurable, et sa raison de tout poinct supplantée, il resolut d'abandonner la vie, AMYOT, *Démétr.* 52. Si j'avois en ma possession les evenements incogneus, j'en penserois très facilement supplanter les cogneus, en toute espece d'exemples, MONT. III, 24.

— ÉTYM. Provenç. *sosplantar*; espagn. *suplantar*; ital. *soppiantare*; du lat. *supplantare*, de *sub*, sous, et *planta*, la plante du pied.

† **SUPPLANTEUR** (su-plan-teur), *s. m.* Celui qui supplante.

— HIST. XVIe s. Vous, monsieur, serez traité de la reputation comme supplanteur de vostre ami, D'AUB. *Hist.* II, 271.

† **SUPPLÉANCE** (su-plé-an-s'), *s. f.* Action de suppléer, de remplacer. || Fonction de suppléant. Il a obtenu la suppléance d'une chaire de professeur.

— ÉTYM. *Suppléant*.

SUPPLÉANT, ANTE (su-plé-an, an-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui remplace quelqu'un, qui fait ses fonctions à son défaut. On lui a nommé un suppléant. Cette dame est suppléante au bureau de charité. || *Adj.* Juge suppléant. Professeur suppléant.

SUPPLÉÉ, ÉE (su-plé-é, ée), *part. passé* de suppléer. Un professeur suppléé dans sa chaire.

SUPPLÉER (su-plé-é), je suppléais, nous suppléions, vous suppléiez; que je supplée, que nous suppléions, que vous suppléiez, *v. a.* || 1° Ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus. Ce sac doit être de mille francs; et ce qu'il y aura de moins, je le suppléerai. On supplée les vides provenant des soufflures, des bulles d'air.... BOUTARD, *Dict. des arts du dessin, Réparer*. || Suppléer les cérémonies du baptême, faire à l'église la cérémonie du baptême sur un enfant qui n'a été qu'ondoyé. || Suppléer ce qui manque dans un auteur, remplir les lacunes qu'il y a dans ses ouvrages. || 2° Ajouter à une phrase ce qui y est sous-entendu. On comprendra dans la suite pourquoi, dans la construction simple, je supplée des mots qui ne sont point dans le texte; ceux qui ne les suppléent point confondent la syntaxe simple avec la syntaxe élégante, DUMARS. *Œuvr.* t. I, p. 188. || 3° Mettre en place de Ils [les géomètres] prétendent que l'esprit supplée toujours la définition entière aux termes courts qu'ils n'emploient que pour éviter la confusion que la multitude des paroles apporte, PASC. *Esprit géomét.* I. S'ils [des titres, dans les Caractères] ne plaisent point assez, l'on permet d'en suppléer d'autres, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* L'on ne ferait que suppléer de nouveaux députés à la place de ceux qui mourraient, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. || 4° Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Il [La Rochefoucauld] n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et je ne sais pourquoi; car il avait des qualités qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avait pas, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 297, dans POUGENS. Suppléer par la variété des plaisirs ce qui manque à leur solidité, MASS. *Panégyr. St Franç. de Paule*. Quand j'ai voulu ranger les lettres dans leur ordre, il a fallu suppléer, en tâtonnant, des dates incertaines sur lesquelles je ne puis compter, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Vainement il [Napoléon] avait pris la majesté extérieure de l'empire.... tout ce faste paisible qui décore la force, mais ne la supplée pas, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, Cent-Jours*, chap. VIII. || 5° Suppléer quelqu'un, le remplacer, faire ses fonctions. Ce professeur se fait suppléer. || 6° *V. n.* Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Que n'a-t-elle déjà des enfants de Jason, Sur qui plus pleinement venger sa trahison? Suppléons-y des miens, CORN. *Médée*, V, 2. Suppléez au peu d'art que le ciel mit en moi; Vous-mêmes peignez-vous cet amant hors de soi, LA FONT. *Filles de Minée*. M. le Tellier savait que, si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois dans les cas extraordinaires de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit, BOSS. *le Tellier*. Ayant en quelque sorte à suppléer pour elle [l'Académie] à ce que le public en attendait [une grammaire].... REGNIER DESMARAIS, *Gramm. préface* N'avez-vous pas même peut-être fait suppléer aux talents que la nature vous a refusés, une effronterie qui porte toujours un poison plus sûr dans les cœurs? MASS. *Panégyr. Ste Agnès*. Vous suppléez à la faiblesse de votre esprit avec le même artifice que vous employez pour suppléer à la faiblesse de votre vue; et vous n'êtes capables d'embrasser un grand nombre d'idées, qu'après que vous les avez considérées chacune à part, CONDIL. *Art d'écr.* I, 1. Le sentiment supplée à tout, et rien ne supplée au sentiment, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VIII, p. 482. || 7° Se suppléer, *v. réfl.* Se compléter. A Rome, qui fut dans les premiers temps une espèce d'aristocratie, le sénat ne se suppléait pas lui-même, MONTESQ. *Esp.* II, 3. || 8° Être remplacé. La sollicitude maternelle ne se supplée pas, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

— REM. Les grammairiens ont voulu distinguer suppléer actif de suppléer neutre, en disant que, avec le premier, c'est fournir ce qu'il faut de surplus pour que la chose soit complète, tandis que, avec le second, c'est remplacer une chose par une autre qui en tient lieu, quoique d'une nature différente. Cette distinction n'a pas pour elle l'usage; voyez ci-dessus les exemples qui la contredisent.

— HIST. XIIIe s. De haute honor sui en voie, Quant en telle [dame] ai mon cuer mis, Où toute valor souploie, Et où tout bien est assis, *Couci*, p. 120. || XIVe s. Et fust souploie la flebeté [faiblesse] du nerf qui est insuffisient, H. DE MONDEVILLE, f° 21, *verso*. Li autre quatre furent esleuz pour souploier le nombre, BERCHEURE, f° 61, *verso*.

Que ladite demoiselle vousissions enaager, et souppliir ce qui lui defaut de son aage, DU CANGE, *aagiatus*. || XV^e s. Que le deffault de la foiblesse de mon savoir soit souppleyé, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, *Prol.* En leur priant humblement excuser et supployer à mon ignorance, *Chron. de Jean de Troyes*, 1460. || XVI^e s. Apportons ce qui est de nous, et Dieu suppleera le reste, CALV. *Instit.* 183. Ainsi, pour retrencher ce qui excedoit ès uns, et suppleer à ce qui defailloit ès autres.... AMYOT, *Lyc. et Num. comp.* 3. Il fault un peu aider à la lettre de l'ordonnance qui est obscure, et suppleer quelque chose qui luy default, ID. *Solon*, 34. Mal armez, mais suppleans le default de leurs armures par l'affection de leur bon vouloir, ID. *Dion*, 36.

— ÉTYM. Prov. *supplir*, *suplir*; espagn. *suplir*; port. *supprir*; ital. *supplire*; du lat. *supplere*, de *sub*, sous, et l'inusité *plere*, remplir.

SUPPLÉMENT (su-plé-man), *s. m.* || 1° Ce qu'on donne pour suppléer. On lui a donné tant en argent pour supplément de partage. || 2° Ce qu'on donne en sus. Supplément de solde. || Le supplément d'un livre, ce qui est ajouté à un livre pour suppléer ce qui manquait. Il a publié un supplément à son ouvrage. Le Supplément de Tite-Live par Freinshemius. || On nomme ainsi, dans les grammaires élémentaires, une partie moins importante que celle qui est d'abord apprise, et où l'on a réuni quelques notions omises à dessein dans celle-ci. || Le supplément d'un journal, feuille ou feuillet que l'on ajoute quelquefois à un journal, lorsque ce qu'on veut publier en dépasse l'étendue ordinaire. || Dans les théâtres, dans les chemins de fer, prendre un supplément, échanger le billet qu'on avait acheté contre un autre d'une place supérieure, en payant le surplus du prix. || Bureau de supplément ou des suppléments, le bureau où l'on fait cet échange. || Supplément se dit dans les restaurants à prix fixe, quand on prend plus de plats que le nombre indiqué. || Terme de marine. En supplément, se dit des personnes embarquées en sus du nombre prescrit. || 3° Ce qui supplée à. Ils [les biens ecclésiastiques] ne vous sont donnés que comme les suppléments de votre indigence, MASS. *Confér. Usage des reven. ecclésiast.* L'art n'allait point encore au delà de ces suppléments [cheveux et dents postiches], *Hist. des Vestales* dans DESFONTAINES. Au peu d'esprit que le bonhomme avait, L'esprit d'autrui par supplément servait, VOLT. *le Pauvre Diable.* || Fig. Les préjugés sont le supplément de la raison, FONT. *Dial. Straton, Raphaël d'Urbin.* On fait de l'orgueil le supplément, si j'ose parler ainsi, du mérite, et on ne sait pas que le mérite n'a rien qui lui ressemble moins que l'orgueil, MASS. *Pet. carême, Humanité des grands.* Roquelaure n'eut ni le courage de tirer raison d'un tel affront, ni le supplément de prendre prétexte du lieu [l'appartement du roi] pour en porter sa plainte au roi, ST-SIM. 27, 54. L'estime des autres est un supplément à l'opinion peu favorable que nous avons de nous-mêmes, c'est un roseau dont l'amour-propre cherche à s'étayer, D'ALEMB. *Œuvr.* t. III, p. 31. || 4° Terme de géométrie. Le supplément d'un angle, ce qu'il faut ajouter à un angle pour former deux angles droits. || Adjectivement. Angle supplément d'un autre. Angles suppléments. || 5° Terme de grammaire. Ce qu'il faut ajouter pour suppléer les mots qui manquent dans une ellipse.

— HIST. XIV^e s. Ces chapitres sont suppleement et perfections des trois derniers, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI^e s. [Quand saint Paul a dit] qu'il suppleoit en son corps ce qui defailloit des passions de Christ, il ne raporte point ce defaut de supplement à la vertu de la redemption.... CALV. *Instit.* 525.

— ÉTYM. Prov. *suplement*; espagn. *suplemento*; ital. *supplimento*; du lat. *supplementum*, de *supplere*, suppléer.

SUPPLÉMENTAIRE (su-plé-men-tê-r'), *adj.* Qui sert de supplément. Un crédit supplémentaire. || Jurés supplémentaires, ceux qui sont désignés pour suppléer les jurés titulaires en cas d'absence ou de maladie. || En géométrie, angles supplémentaires, ceux dont la somme est égale à deux angles droits; cordes supplémentaires, celles qui, dans l'ellipse, partant d'un même point, aboutissent aux extrémités d'un même diamètre.

— ÉTYM. *Supplément.*

SUPPLÉTIF, IVE (su-plé-tif, ti-v'), *adj.* Qui complète, qui sert de supplément. Articles supplétifs.

— HIST. XVI^e s. Prestant serment suppletif, si besoin est, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 191.

— ÉTYM. Lat. *suppletivus*, de *supplere*, suppléer.

† **SUPPLÉTOIRE** (su-plé-toi-r'), *adj.* Qui sert de supplément. Quand le juge voit des commencements de preuves contre une partie, il défère parfois à l'autre le serment supplétoire, qui, s'il est prêté, vient augmenter sa persuasion.

— ÉTYM. Lat. *suppletum*, supin de *supplere*, suppléer.

SUPPLIANT, ANTE (su-pli-an, an-t'), *adj.* || 1° Qui supplie. Suppliante et prosternée au pied des autels. Archias, ayant appris que Démosthène, retiré dans l'île de Calaurie, s'était rendu suppliant dans le temple de Neptune, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VII, p. 60, dans POUGENS. Je fus riche autrefois; mon banquet opulent N'a jamais repoussé l'étranger suppliant, A. CHÉN. *le Mendiant.* || Il se dit, dans le même sens, des choses. Ne rougis point de prendre une voix suppliante, RAC. *Phèdre*, III, 1. Son maintien suppliant, ses remords, ses malheurs, DELILLE, *Parad. perdu*, X. Ses regards presque suppliants lui demandaient une réponse favorable, STAEL, *Corinne*, X, 6. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui supplie. Si, contre notre usage, Il faut d'un suppliant emprunter le visage.... RAC. *Mithr.* III, 1. La piété envers les étrangers, le respect pour les suppliants, le caractère inviolable qu'imprimait la mort aux volontés dernières, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 315. || Fig. Ses mains tremblantes serraient les miennes, et je puis dire que ses beaux yeux étaient en suppliants attachés sur les miens, MARMONTEL, *Mém.* III. || 3° Particulièrement, il s'est dit des personnes qui présentaient une requête pour obtenir quelque grâce en justice ou auprès du souverain; aujourd'hui on dit requérant.

— HIST. XVI^e s. Pompeius devenu un miserable suppliant d'un roi d'Egypte, MONT. I, 65.

SUPPLICATION (su-pli-ka-sion; en vers de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Prière faite avec instance et soumission. Faire une supplication, des supplications. Ô Dieu! suis-je assez humiliée? je t'écris à genoux; je baigne mon papier de mes pleurs; j'élève à toi mes timides supplications, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 71. || 2° *Au plur.* Prières publiques qui étaient ordonnées par le sénat à Rome en des occasions importantes. || 3° Il s'est dit des remontrances que le parlement faisait aux rois de vive voix en certaines occasions.

— HIST. XIII^e s. Et nous, leur supplication oïe, nous otroions aus choses desus dites, *Liv. des mét.* 375. La justice laie ne fait pas ceste contrainte, au [d'après le] commandement de le [la] justice de sainte eglise, mais à sa supplication, BEAUM. XI, 11. || XIV^e s. Là sont par dever li en supplication Maint conte et maint princhier dont je ne say le nom, *Hugues Capet*, v. 4211. || XV^e s. S'en alla en l'hostel de la ville faire requeste et supplication pour les deux dessusditz, COMM. V, 17. || XVI^e s. [Raisins empaquetés en feuilles de figuier] Les gens du Vivarès appellent ces paquets-là supplications et gibets : et à Paris, où quelquesfois les marchands y en apportent, virecots, O. DE SERRES, 242.

— ÉTYM. Prov. *supplicacion*; espagn. *suplicacion*; ital. *supplicazione*; du lat. *supplicationem*, de *supplicare*, supplier.

† **SUPPLICATOIRE** (su-pli-ka-toi-r'), *adj.* Qui a le caractère de la supplication.

— HIST. XVI^e s. Nonobstant que l'evesque [de Genève] luy mandast [à Humbert Dauphin] plusieurs lectres supplicatoires pour l'en faire destourner [de brûler les faubourgs de Genève], BONIVARD, *Chron. de Genève*, I, 18.

SUPPLICE (su-pli-s'), *s. m.* || 1° Punition corporelle ordonnée par arrêt de la justice. Je vais, comme au supplice, à cet illustre emploi, CORN. *Hor.* II, 5. [Qu'il] De sa rébellion reçoive le supplice, ROTR. *Antig.* IV, 1. Que peut-on imaginer de plus malheureux, que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice? BOSS. *Reine d'Angl.* Comme on traînait au supplice ces deux fidèles témoins de Jésus-Christ ressuscité.... ID. *Hist.* II, 9. Un père, en punissant, madame, est toujours père; Un supplice léger suffit à sa colère, RAC. *Phèdre*, III, 3. À remonter du supplice injuste de Montecuculli [sous François I^er] jusqu'à celui des templiers, c'est une suite de supplices atroces, fondés sur les présomptions les plus frivoles, VOLT. *Dict. phil. Supplice*, II. Il suffirait de réfléchir sur le supplice de la reine Anne de Boulen, de la reine Catherine Howard, de la reine Jeane Gray, de la reine Marie Stuart, du roi Charles I^er, pour justifier celui qui a dit que c'était au bourreau d'écrire l'histoire d'Angleterre. ID. *ib.* Il [Patkul] reçut seize coups, et souffrit le supplice le plus long et le plus affreux qu'on puisse imaginer, ID. *Charles XII*, 3. Les supplices sont malheureusement nécessaires; il faut effrayer le crime; mais rendez les supplices utiles; que ceux qui ont fait tort aux hommes servent les hommes, ID. *Pol. et lég. Fragm. des instr.* 4. Les supplices recherchés dans lesquels on voit que l'esprit humain s'est épuisé à rendre la mort affreuse, semblent plutôt inventés par la tyrannie que par la justice, ID. *ib. Comm. Espr. lois, Supplices.* On a toujours remarqué que les pays où les supplices sont le plus terribles, sont aussi ceux où ils sont le plus fréquents, J. J. ROUSS. *Écon. polit.* || Par extension. Les tyrans.... vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles sans livres; ce supplice est pire que la question, qui ne dure qu'une heure, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 11 déc. 1769. || Condamner au dernier supplice, condamner à mort. Quoi donc! les Romains ont-ils pu penser à honorer comme Dieu celui que leurs magistrats avaient condamné au dernier supplice? BOSS. *Hist.* II, 12. || Mener quelqu'un au supplice, le mener à un supplice qui est suivi de la mort. || Les supplices éternels, les peines des damnés. Qui vous dira qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel? BOSS. *Anne de Gonz.* || 2° Il signifie quelquefois simplement la mise à mort, sans idée de jugement. Le fils d'Agamemnon vient hâter son supplice [du fils d'Hector], RAC. *Andr.* I, 4. || 3° Par extension, tout ce qui cause une vive douleur de corps, et qui dure quelque temps. La goutte est un supplice. Si messieurs vos maris vous aimaient tant, mesdames, voudraient-ils vous faire souffrir tous les ans un plus grand supplice que ne sont ceux des roués? SÉV. 2 déc. 1671. || Familièrement. Être au supplice, souffrir beaucoup de quelque mal, de quelque incommodité. Je veux.... Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. Tartufe : Vous toussez fort, madame. — Elmire : Oui, je suis au supplice, ID. *Tart.* IV, 6. || Fig. Être au supplice, avoir quelque inquiétude, ou être impatienté. J'étais au supplice, quand, pour m'achever, le maître de la maison me rappela.... DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 173. || On dit de même : mettre au supplice. Vous voulez que toujours je l'aie à mon service Pour mettre incessamment mon oreille au supplice, MOL. *Femmes sav.* II, 7. || 4° Fig. Grande peine d'esprit, grande souffrance morale. L'ambition a ses supplices. .... tu veux donc vivre en d'éternels supplices? CORN. *Clit.* II, 4. Je vois bien que ma vue est pour elle un supplice, MOL. *Tart.* II, 4. Je tiens que, dans tous les beaux-arts, c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, ID. *Bourg. gent.* I, 1. Dieu punit l'âme infidèle par son propre dérèglement, et, pour s'être cherchée elle-même, elle devient par là son supplice, BOSS. *la Vallière.* Il te manquait encor ces perfides amours Pour être le supplice et l'horreur de mes jours, RAC. *Mithr.* III, 1. La vue de son propre cœur.... devient son supplice, FÉN. *Tél.* XVIII. Les chrétiens.... sont-ils faits pour se fuir, se faire un supplice de se voir, et ne pouvoir se souffrir les uns les autres? MASS. *Carême, Pardon.* Le supplice de la honte, MONTESQ. *Esp.* VI, 12. C'est un supplice pour les artistes que les préceptes donnés par ceux qui ne sont point de l'art, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 520. Quiconque aima jamais porte une cicatrice; Chacun l'a dans le sein, toujours prête à s'ouvrir; Chacun la garde en soi, cher et secret supplice, Et mieux il est frappé, moins il en veut guérir, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Lett. à Lamartine.* || Porter le supplice, porter la peine. Sage en tout, il ne fit jamais qu'un mauvais choix [Richelieu], Dont longtemps nous et lui portâmes le supplice, CORN. *Sonnet sur la mort de Louis XIII.* || 5° Fig. et poétiquement. Personne qui cause le supplice, le tourment. Ceux-là partout à charge et les vivants supplices De qui se condamne à les voir, Mais plus encore à charge à leurs propres caprices, Se donnent plus de mal qu'ils n'en font recevoir, CORN. *Imit.* II, 3.

— HIST. XVI^e s. Nule vie sans son suplice, COTGRAVE. Tel vie, tel supplice, ID.

— ÉTYM. Lat. *supplicium*, supplice, proprement offrande, prière, de *supplicare* (voy. SUPPLIER), ainsi dit parce que, quand on allait exécuter à mort un citoyen romain, le *rex sacrorum* dévouait le coupable aux dieux au moyen d'une prière et d'un sacrifice, afin de laver le peuple romain des suites du sang versé.

SUPPLICIÉ, ÉE (su-pli-si-é, ée), *part. passé* de supplicier. Les plus adroits aiment mieux être satellites [de l'inquisition] que suppliciés, VOLT. *Mœurs*, 140. || Substantivement. Un supplicié, une suppliciée. On sait que [à l'époque de Huss, de Luther et de Zwingle] l'Europe presque entière fut partagée en deux espèces, l'une de bourreaux, et l'autre de suppliciés, VOLT. *Phil. Perséc. chrét.* 36.

SUPPLICIER (su-pli-si-é), je suppliciais, nous suppliciions, vous suppliciiez; que je supplicie, que nous suppliciions, que vous suppliciiez, *v. a.* Faire souffrir le supplice de la mort. Le père Malagrida a été supplicié, comme faux prophète, par une sentence de l'inquisition, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 19 oct. 1761. On promit la vie à celui d'entre eux qui consentirait à supplicier ses camarades, c'est-à-dire au plus méchant, ID. *Cl. et Nér.* II, 2.

— HIST. XVIe s. Arrivez y [dans les colléges] sur le poinct de leurs offices, vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciez et de maistres enyvrez en leur cholere, MONT. I, 183.

— ÉTYM. *Supplice*.

SUPPLIÉ, ÉE (su-pli-é, ée), *part. passé* de supplier. Humblement supplié d'accorder cette grâce.

SUPPLIER (su-pli-é), je suppliais, nous suppliions, vous suppliiez; que je supplie, que nous suppliions, que vous suppliiez, qu'ils supplient, *v. a.* Prier avec soumission et instance. Je vous en supplie. Souffrez, je vous supplie, Que pour la bienséance au moins on la délie, MAIR. *Soliman*, III, 2. Je vous supplie, sage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous pensez de l'amitié, BOIL. *les Héros de roman*. Mais je ne prétends plus supplier ma captive, VOLT. *Orphel.* V, 4. || Supplier peut se dire aussi avec *que*, et alors il faut le subjonctif: Je vous supplie que cela se fasse. Si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du prélat, je vous supplie que je répare ce défaut dans celle-ci, SÉV. *à Bussy*, 27 fév. 1679. || Autrefois les requêtes commençaient par cette formule: Supplie humblement un tel....

— REM. Vaugelas note que supplier se dit aux personnes supérieures à nous: supplier le prince, et non le prier; mais il prétend que supplier ne se dit pas à Dieu, et qu'il faut se servir de prier. Il se trompe; on emploie supplier à l'égard de Dieu. Nous vous supplions, ô mon Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XIIIe s. Et nous souplierent que nous leur vousissions otroier les choses desus dites, *Liv. des mét.* 375. Et qui d'orgoil est entechiés, Il ne puet son cuer aploier [plier] A servir ne à souploier, *la Rose*, 2140. || XIVe s. Comme de par nostre amé et feal Aymar nous ait esté soupplié, DU CANGE, *aagiatus*. || XVe s. Il [Hue le despensier] fit le roi d'Angleterre escrire au saint pere, en suppliant assez affectueusement qu'il voulust escrire et mander...., FROISS. I, I, 11. Ledit conte supplia par plusieurs fois à son pere qu'il peust respondre, COMM. I, 1. || XVIe s. Comme les presbtres fussent allez devers luy le supplier à joinctes mains qu'il voulust avoir pitié de la ville, AMYOT, *Sylla*, 30. Ils se mettoient à genoux devant luy, en luy suppliant de leur vouloir pardonner, ID. *Pomp.* 37.

— ÉTYM. Provenç. *supplicar, soplegar, sopleiar*, supplier, s'abaisser; espagn. *suplicar*; ital. *supplicare*; du lat. *supplicare*. Malgré l'apparence, *supplicare* ne vient pas de *sub*, et *plicare*, plier. On lit dans Festus: *Ob vos sacro* in quibusdam precationibus est pro *vos obsecro*, ut *sub vos placo* pro *supplico*. Donc *supplico* est pour *sub-placo*, tâcher d'apaiser (voy. PLACIDE); l'*a* changé en *i*, comme dans *suf-ficere* pour *suf-facere*.

SUPPLIQUE (su-pli-k'), *s. f.* Requête pour demander une grâce. Présenter une supplique. Si ma supplique au pape et ma lettre au cardinal Passionei sont prêtes au départ de la poste, je les mettrai sous les ailes de mes anges, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 juin 1761. || Fig. et familièrement. Ayez égard à ma supplique, ayez égard à ma prière.

— ÉTYM. *Supplier*. On trouve dans le même sens *supplition*.

SUPPORT (su-por; le *t* ne se lie pas; au pluriel l'*s* ne se lie pas: des su-por insuffisants; cependant quelques-uns la lient: des su-por-z insuffisants), *s. m.* || 1° Ce qui soutient une chose, l'objet sur lequel elle pose. Encore, assure-t-on, si l'histoire en est crue, Qu'en un de ses supports le temps l'avait rompue [une table], LA FONT. *Phil. et Baucis*. Voyez ces énormes trophées qu'on a placés sous les chevaux de la terrasse des Tuileries; quelle contradiction entre ces animaux ailés qui s'en vont à toutes jambes, et ces supports immobiles qui restent! DIDER. *Observ. sur la sculpt. Œuv.* t. XV, p. 341, dans POUGENS. Plus une porcelaine est tendre au feu et susceptible de vitrification, plus elle a besoin de support, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. || Fig. Les figures sont les supports des abstractions, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || 2° Dans l'artillerie, support de pointage, pièce sur laquelle on prend appui avec des leviers, dans les affûts de place et de côte, pour soulever la culasse quand on pointe la pièce. Le support de pointage du mortier de 15 centimètres est la pièce sur laquelle repose le coin qui sert à pointer ce mortier. || Support de vis de pointage: dans les affûts en fonte, c'est la pièce dans laquelle est encastré l'écrou de la vis de pointage. || On a encore le support de timon, dans l'avant-train de campagne; le support de perche mobile, dans le chariot de batterie; le support de rond, dans le triquebale; le support de demi-rond, dans le haquet. || Dans les ponts militaires, corps de support, engins employés pour supporter le tablier du pont au-dessus de l'eau. Supports fixes, ce sont les chevalets, les pilotis; supports flottants, bateaux, radeaux. Supports tournants: on nomme ainsi, dans les bateaux, des pièces en fer, mobiles autour d'une charnière, sur lesquelles on peut placer des madriers qui servent de siéges aux soldats qu'on veut transporter. || 3° Fig. Ce qui soutient comme fait le support pour ce qu'il a sur lui. Priam, qui vit ses fils abattus par Achille, Dénué de support.... MALH. VI, 18. Sans support, sans amis, sans retraite, sans bien, CORN. *Médée*, I, 5. Puisque tu [cassette] m'es enlevée, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie, tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde, MOL. *l'Av.* IV, 7. La gloire du nom romain ne laissait pas d'être un grand support au peuple affligé, BOSS. *Hist.* I, 9. Ce n'est pas des hommes qu'il est ennemi, mais de la méchanceté des uns et du support que cette méchanceté trouve dans les autres, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || 4° Action de supporter, c'est-à-dire patience, indulgence (sens vieilli). La vertu imparfaite succombe dans le support des imperfections d'autrui, FÉN. *Dial.* 18. Si quelqu'un nous venait aujourd'hui débiter les rêveries de cet ancien, M. Jurieu ne se croirait obligé à aucun support, BAYLE, *Art. Arnobe*, note c. || 5° *S. m. pl.* Terme de blason. Figures d'anges, d'hommes ou d'animaux qu'on représente aux deux côtés de l'écu d'armes, comme le supportant.

— REM. Au sens du blason, Ménage dit que, de son temps, on prononçait suppôts, quoiqu'on écrivît supports. On trouve écrit suppôt dans la Bruyère, XIV: Quelle est la roture un peu heureuse et établie à qui il manque des armes et, dans ces armes, une pièce honorable, des suppôts, un cimier, une devise et peut-être le cri de guerre? Mettez en regard de cette ancienne prononciation ces vers de Marot: Les destinées de trop ferme propos M'ont tost osté mon plus plaisant suppost [appui], V, 355.

— HIST. XVIe s. ....A fin qu'estans destituez de tout support et aide, nous demeurions leurs esclaves ou leur proye, LANOUE, 607. Sans avoir autre support ny autre appuy ne moyen, que une langue librement parlante pour la raison et pour la justice, AMYOT, *Arist. et Cat.* 2. Le premier Amurath, pour aigrir la punition contre ses subject, qui avaient donné support à la parricide rebellion de son fils, MONT. III, 249.

— ÉTYM. Voy. SUPPORTER.

SUPPORTABLE (su-por-ta-bl'), *adj.* || 1° Qu'on peut supporter, souffrir. Ma perte est supportable et mon mal est léger, CORN. *Rodog.* II, 2. Cette raison au moins en mon mal me conforte Que, s'il n'est supportable, il faudra qu'il m'emporte, ROTR. *Antig.* III, 4. Je supportai les grossièretés de son mari tant qu'elles furent supportables, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || 2° Qu'on peut tolérer, excuser. Cela n'est pas supportable à un homme de son âge, dans un homme de son âge. S'il fût allé vers Chimène dans la résolution de mourir en sa présence, de quelque sorte que ce pût être, nous croyons que non-seulement ces deux scènes seraient fort belles pour tout ce qu'elles contiennent de pathétique; mais encore ce qui manque à la conduite serait sinon fort régulier, au moins fort supportable, *Acad. Sentim. Cid.* Ce sont toutes bagatelles que j'ai la plupart composées dans ma plus tendre jeunesse, mais que j'ai un peu rajustées pour les rendre plus supportables au lecteur, BOIL. *6e préf.* || 3° Qui n'est pas trop mauvais, en parlant des personnes ou des choses. Il ne se présente pas un acteur supportable, pas une actrice qui soit bonne à autre chose qu'à faire des enfants, VOLT. *Lett. Chabanon*, 12 fév. 1768.

— HIST. XVIe s. Celles [lois] qui semblent les plus supportables ne laissent point d'opprimer tyranniquement les consciences, CALV. *Instit.* 944. Honneur et credit avoir, Rend le labour agreable Et la peine supportable, AMYOT, *De la tranquillité d'âme*, 9.

— ÉTYM. *Supporter*.

SUPPORTABLEMENT (su-por-ta-ble-man), *adv.* D'une manière supportable, tolérable. Cela est écrit supportablement.

— ÉTYM. *Supportable*, et le suffixe *ment*.

† **SUPPORTAGE** (su-por-ta-j'), *s. m.* Ensemble des moyens de support, dans l'encastage de la porcelaine.

† **SUPPORTANT, ANTE** (su-por-tan, tan-t'), *adj.* Terme de blason. Qui supporte; qui est employé comme support.

SUPPORTÉ, ÉE (su-por-té, tée), *part. passé* de supporter. La toiture supportée par des piliers élégants.

SUPPORTER (su-por-té), *v. a.* || 1° Porter, en étant dessous. Un seul pilier supporte toute la voûte. La première [pièce de bois] qui pesait 188 livres, a supporté, pendant 46 minutes, une charge de 11 475 livres, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuvr.* t. VIII, p. 235. || 2° Fig. Souffrir, endurer. Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer; et, comme disait un ancien, ils n'en peuvent même supporter la vue, BOSS. *Reine d'Anglet.* La faiblesse du corps de sainte Thérèse pouvait à peine supporter la joie de son âme, FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse.* [M. de Montausier] supportant lui-même avec constance toutes les fatigues et toutes les contraintes que lui imposaient.... la raison et l'ordre, ID. *Duc de Mont.* Supportons la vie qui n'est pas grand'chose; ne craignons pas la mort qui n'est rien du tout, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 9 mai 1764. L'âme supporte des fatigues que le corps ne soutient pas, ID. *Lett. d'Argental*, 3 févr. 1778. Vous ne supportez rien; n'apprendrez-vous jamais L'art de dissimuler et de souffrir en paix Les contrariétés dont la vie est semée? LACHAUSSÉE, *Mélanide*, I, 2. Qui ne sait pas supporter un peu de souffrance doit s'attendre à beaucoup souffrir, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Après un long exil, le bonheur doit venir; Supportez le présent, espérez l'avenir, DELIL. *Parad. perdu*, XII. || 3° Avoir de la patience pour une personne ou une chose. Il y a de la charité à supporter les défauts de son prochain. Je suis un homme simple, dépourvu de science et plein de faiblesse comme les autres; c'est beaucoup si vous me supportez, VOLT. *Socr.* I, 3. On supporte si aisément dans une société les gens insupportables, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. || Absolument. Comment il faut supporter d'autrui, CORN. *Imit.* I, 16, éd. 1658. || Se faire supporter, obtenir d'être supporté. Lucile aime mieux user sa vie à se faire supporter de quelques grands, que d'être réduit à vivre familièrement avec ses égaux, LA BRUY. IX. || 4° Ne pas trouver trop mauvais. Il y a des situations d'esprit favorables à la lecture des ouvrages qui n'ont point d'ordre: quelquefois, par exemple, je lis Montaigne avec beaucoup de plaisir; d'autres fois, j'avoue que je ne puis le supporter, CONDIL. *Conn. hum.* II, II, 4. || 5° Ne pas supporter, avec *que* et le subjonctif, s'irriter de ce que. Neptune, quoique favorable aux Phéniciens, ne pouvait supporter plus longtemps que Télémaque eût échappé à la tempête qui l'avait jeté contre les rochers de l'île de Calypso, FÉN. *Tél.* IX. || 6° Fig. Être assez fort pour s'accommoder à. Après cela, faut-il s'étonner si Archestrate disait que la Grèce entière n'était pas assez puissante pour supporter deux Alcibiades? FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Alcibiade, Mercure et Caron*). Interrogé [Solon] s'il avait donné aux Athéniens les meilleures de toutes les lois, il répondit les meilleures qu'ils pouvaient supporter, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 1. || 7° Prendre le parti de, soutenir. Nous ne sommes pas gens à la supporter dans de mauvaises actions, MOL. *G. Dand.* I, 4. Celui-ci est un grand faux monnayeur et qui supporte certains corsaires, TALLEMANT, *Histor.* t. III, p. 130, 1re éd. || 8° Résister à. Ce navire ne supporterait pas la mer. Les hommes, les animaux et les plantes peuvent supporter pendant quelque temps la rigueur de ce froid extrême, qui est de 60 degrés au-dessous de la congélation; pourraient-ils également supporter une chaleur qui serait de 60 degrés au-dessus? BUFF. *Théor. terr. part.*

hypoth. Œuvr. t. IX, p. 369. || **9°** Être assujetti à. Le gouvernement a voulu rester l'arbitre des frais de douane que les scieries et les cafés destinés pour l'État seraient obligés de supporter, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 4. || **10°** Se supporter, *v. réfl.* Se souffrir patiemment les uns les autres. Les hommes doivent se supporter les uns les autres. || **11°** Avoir pour soi-même de l'indulgence. Comment nous pouvons-nous supporter nous-mêmes, en croyant de si grands mystères et les déshonorant tout ensemble par un mépris si outrageux ! BOSS. *Panég. Ste Catherine*, 1. Cette âme, qui s'est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus supporter aussitôt qu'elle est seule avec elle-même, ID. *la Vallière.*

— HIST. XVe s. Jaquemart d'Artevelle, qui les supportoit [soutenait] et honoroit de toutes manieres, FROISS. I, I, 67. ....si doit l'un l'autre mocquer, Mais doit l'un l'autre supporter, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 102. || XVIe s. .... Qui te fust consoleur Pour surporter maintenant ta douleur? MAROT, IV, 31. Supporterons-nous telles insolences? LANOUE, 607. Eux ne pouvans supporter la mer, D'AUB. *Hist.* II, 274. Il y a des duels qui sont très-justes, à savoir quand le roy les concede, ou pour maintenir l'honneur d'une femme de bien oppressée, ou pour supporter l'orfelin contre le meurtrier injuste du pere, ID. *Fæn.* I, 9. Ceulx qui favorisent et supportent mes plus grands et mortels ennemis, CARLOIX, VIII, 20. Lucullus pressa le plus qu'il peut le siege, se persuadant que jamais Tigranes ne supporteroit qu'elle [sa capitale] fust prise, AMYOT, *Lucull.* 48. Ce qui est grief à supporter est après doux à raconter, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 260.

— ÉTYM. Wallon, *supoirté;* provenç. *supportar, sotzportar;* espagn. *soportar;* portug. *soportar;* ital. *sopportare;* du lat. *supportare*, de *sub*, sous, et *portare*, porter

† **SUPPORTEUR** (su-por-teur), *s. m.* Appareil destiné à soutenir l'abdomen dont les parois sont distendues ou relâchées accidentellement.

SUPPOSABLE (su-pô-za-bl'), *adj.* Qu'on peut supposer. Cela n'est pas supposable.

— ÉTYM. *Supposer*

SUPPOSÉ, ÉE (su-pô-zé, zée), *part. passé* de supposer. || **1°** Posé pour hypothèse. Ce fait supposé vrai. || Cela supposé, dans cette supposition. || Supposé (invariable), en supposant. Je montre aux premiers que, supposé l'exemple des saints, leur libertinage est insoutenable, BOURDAL. *2e avent, Sainteté*, 269. Supposé même sa conversion, il désespère de sa persévérance, ID. *Carême*, II, *Impureté*, 132. || Supposé que, dans la supposition que, avec le subjonctif. .... Et supposé qu'on la puisse passer [l'onde rapide], Pourquoi de l'éléphant s'aller embarrasser? LA FONT. *Fabl.* X, 14. Supposé qu'Archimède ne soit occupé que du chagrin de ne point faire un bon souper, d'être méprisé et trompé par une belle femme.... VOLT. *Dict. phil. Bien.* || **2°** Allégué comme vrai, en parlant de quelque chose de faux. Un testament supposé. Elle parle de moi sous un nom supposé, QUIN. *Rol.* IV, 2. Je ne range point au nombre des poëtes ni les sibylles, ni Orphée, ni Musée; tous les savants conviennent que les poésies qui portent leur nom sont supposées, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, I, 1. Il est impossible qu'il [M. d'Argenson] ait fait usage contre moi d'une lettre supposée, puisque, assurément, il n'en eût pas fait d'usage si elle eût été vraie, VOLT. *Lett. Thiriot*, 23 juin 1738. || Supposé à, attribué faussement à. Aristarque rejetait comme supposés à Homère tous les vers qui n'étaient pas de son goût, BAYLE, *Dict. crit.* art. *Aristarque*, rem. B. || **3°** Qu'on fait passer pour fils ou fille de ceux qui ne lui sont rien. Si l'on t'a bien donné Léonce pour mon frère, Les quatre autres peut-être à tes yeux abusés Ont été, comme lui, des Césars supposés, CORN. *Héracl.* III, 3. Un enfant supposé par mon trop d'avarice, MOL. *le Dép.* II, 6.

SUPPOSER (su-pô-zé), *v. a.* || **1°** Poser une chose comme établie, comme admise, pour en tirer une conséquence. L'abbé de Molières suppose une portion de matière au centre de chacun de ces globes, ce que le père Malebranche n'a pas supposé, MAIRAN, *Éloges, Molières.* L'auteur suppose tout et ne prouve rien, VOLT. *Lett. de* [illegible], 25 nov. 1770. Quand on suppose dans les définitions ce qu'on se propose de prouver, il n'est pas bien difficile de faire des démonstrations, CONDIL. *Trait. des syst.* 10. || Supposer que, avec le subjonctif. Supposons toutefois qu'encor fidèle et pure, Sa vertu de ce choc revienne sans blessure, BOIL. *Sat.* X. || Supposer que, avec l'indicatif. Supposons que l'esprit de l'homme est comme un miroir où les images de tous les corps voisins viennent s'imprimer, FÉN. *Exist.* I, 53. || Absolument. En mathématique, on suppose; en physique, on pose et on établit, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* || **2°** Former une conjecture, présumer. Vous me supposez un crédit que je n'ai pas. Qu'avez-vous dit, madame, et que supposez-vous Pour la faire douter du sort de son époux? CORN. *Perthar.* I, 4. Qui désigné-je à votre avis Par ce rat si peu secourable? Un moine? non, mais un dervis; Je suppose qu'un moine est toujours charitable, LA FONT. *Fabl.* VII, 3. Supposant tout cela vrai, était-ce là l'occasion de le dire? J. J. ROUSS. *9e prom.* Supposez-la sensible, et tout est expliqué, LANOUE, *Coq. corrig.* III, 1. Lorsque je supposai tous les domestiques profondément endormis, je pris une lanterne sourde.... GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 200, dans POUGENS. || Supposer de, avec l'infinitif. Elle [l'âme] est aussi ardente que jamais dans cette recherche [de quelque chose de ferme], et suppose d'avoir les forces nécessaires pour cette conquête, PASC. *Vrai bien*, 3, édit. FAUGÈRE. || **3°** Alléguer ou produire pour vrai ce qui est faux. Ses ennemis lui supposaient des projets coupables. L'ingrat Maximin doit seul être accusé Du forfait qu'à Licine il avait supposé, TH. CORN. *Maxim.* V, 1. Mithridate, dans la lettre qu'il écrivit à Arsace, roi des Parthes, accuse les Romains d'avoir supposé un faux testament d'Attale, pour frustrer Aristonic, fils d'Eumène, du royaume de son père, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IX, p. 357. Mme Oronte : Un galant homme doit-il supposer des lettres? — Valère : Supposer? moi, madame? LESAGE, *Crispin riv. de son maître*, sc. 21. Il [Voltaire] prétend dans ses notes [sur la pièce du Triumvirat] que la conspiration de Cinna n'a jamais existé, que cette aventure est supposée par Sénèque, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de déclamation, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 mai 1766. || Supposer à quelqu'un une pièce, la lui attribuer faussement (emploi vieilli). Les ennemis qu'il avait à la cour, tramant sa ruine par le moyen de quelques lettres qu'ils lui supposèrent, donnèrent de violents soupçons à l'empereur qu'il formait une conspiration contre lui, MÉZER. *Hist. de Fr. av. Clovis*, III, 4. Les jésuites qui, pour se donner la liberté de le déchirer [un écrit], sans paraître toutefois offenser nos personnes, disent qu'ils ne le considèrent pas comme venant de nous, mais comme une pièce qu'on nous suppose, PASC. *2e factum pour les curés de Paris.* On doute justement si tous les écrits qui portent le nom d'Hippocrate sont en effet de lui; plus justement encore quels sont ceux qu'on lui a supposés, PELLISSON, *Mém. pour les gens de lettres*, II. || Supposer quelque chose à quelqu'un, le lui dire mensongèrement (emploi vieilli). Honteux qu'un homme seul eût triomphé de trois, Qu'il en eût tué deux et mis l'autre aux abois, Phorbas nous supposa ce qu'il nous en fit croire, Et parla de brigands.... CORN. *Œd.* III, 2. Il faisait tout ce qu'il pouvait pour retarder l'exécution de cette alliance, jusques à faire intervenir même don Ignigo de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, qui supposa à la reine que le roi son maître en désirait le retardement, RICHELIEU, *Mém.* liv. VI, 1615, dans GODEFROY, *Lex. de Corn.* || Supposer un enfant, vouloir le faire reconnaître pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. Il [le mari de Mme de Coligny] la menace qu'on dira... qu'elle a supposé son enfant, SÉV. 23 fév. 1681. || **4°** Il se dit d'une chose qui exige que quelque autre chose soit ou ait été. La faveur des princes n'exclut pas le mérite, mais elle ne le suppose pas non plus, LA BRUY. XII. Six cent mille hommes en état de porter les armes supposent une multitude d'environ deux millions, en comptant les vieillards, les femmes et les enfants, VOLT. *Dict. phil. Moïse.* Pierre des Vignes, tant accusé d'avoir fait le prétendu livre des trois imposteurs, ou du moins d'avoir eu des sentiments que le titre du livre suppose, ID. *Ann Emp. Frédéric II*, 1220. Cela suppose bien de la subtilité dans le renard, bien de la stupidité dans l'outarde, et peut-être encore plus de crédulité dans l'écrivain, BUFF. *Ois.* t. III, p. 48. Tout ce raisonnement suppose que l'image qui se trace dans l'œil à la vue d'un globe, n'est qu'un cercle plat.... CONDIL. *Conn. hum.* sect. 6. || **5°** Terme de chasse, se dit du vieux cerf qui, chassé, essaye d'en substituer un autre. L'animal chargé d'ans, vieux cerf et de dix cors, En suppose un plus jeune et l'oblige par force à présenter aux chiens une nouvelle amorce, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || **6°** Se supposer, *v. réfl.* Imaginer qu'on est.... Je me supposerai dans le Lycée ayant les Platon et les Xénophon pour juges, J. J. ROUSS. *Orig.* || **7°** Il se dit des choses qui exigent réciproquement qu'elles soient ou qu'elles aient été. Inquiétudes d'esprit, inégalité d'humeur, inconstance de cœur, incertitude de conduite : tous vices de l'âme, mais différents, et qui, avec tout le rapport qui paraît entre eux, ne se supposent pas toujours l'un l'autre dans un même sujet, LA BRUY. XI.

— HIST. XIIIe s. Et cil font vilenie qui le piour [le pire] y glosent, Et qui pour les acteurs [auteurs] le plus sain n'y supposent, J. DE MEUNG, *Test.* 74. || XIVe s. Souposées les choses qui sont à suposer, H. DE MONDEVILLE, f° 38. Or supposons li rois ait envers toi mespris, A tort t'ait assailli com fel et d'ire espris.... *Girart de Ross.* V. 2199. Il n'est nul qui elisist vivre sans amis, supposé que il eust tous les autres biens, ORESME, *Éth.* 228. Elettion proprement dite suppose deliberacion faite par raison et suppose liberté et prudence, ID. *ib.* 63. || XVIe s. La femme de Philippus l'avoit pris [un enfant] d'une cousturiere natifve d'Argos, incontinent qu'il fut né, et se l'avoit supposé, AMYOT, *P. Æm.* 13. Quand se vint à la cacheter et y apposer son seau, il supposa dextrement celle qu'il avoit escrite en derriere, et la lui bailla, ID. *Lysand.* 37. Ils attiltrerent un messager qui apporta des lettres fausses et supposées à Sertorius, ID. *Sertor.* 39. Il avoit cherché les moyens de se faire supposer à la gloire et aux triomphes des royaumes de Pont et d'Armenie, ID. *Pomp.* 47. [Les flatteurs] hommes faulx et supposez, ID. *Comment élever les enfants*, 39.

— ÉTYM. Verbe fait du lat. *sub*, sous, et du franç. *poser*, à l'imitation du lat. *supponere*, qu'ont les autres langues romanes : provenç. *supponer;* espagn. *suponer;* portug. *suppor;* ital. *sopporre.*

† **SUPPOSEUR** (su-pô-zeur), *s. m.* Celui qui suppose.

— HIST. XVIe s. Supposeur, COTGRAVE.

† **SUPPOSITIF, IVE** (su-pô-zi-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui se rapporte à une supposition, qui tient de la supposition. || Nom donné par quelques grammairiens au conditionnel.

— ÉTYM. Lat. *suppositivus*, hypothétique, de *supponere*, supposer.

SUPPOSITION (su-pô-zi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Action de supposer. || **2°** Proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque conséquence. Il faut vivre autrement dans le monde selon ces diverses suppositions : si l'on pouvait y être toujours; s'il est sûr qu'on n'y sera pas longtemps, et incertain si on y sera une heure; cette dernière supposition est la nôtre, PASC. *Pens.* XXIV, 16 ter, éd. HAVET. Comme il [Montaigne] a voulu chercher quelle morale la raison devrait dicter sans la lumière de la foi, il a pris ses principes dans cette supposition, ID. *Entret. avec Saci.* Un historien est fait pour décrire, et non pour inventer; il ne doit se permettre aucune supposition, BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc.* Il y a trois choses à distinguer dans toute question mêlée de physique et de géométrie : le phénomène à expliquer, les suppositions du géomètre et le calcul qui résulte des suppositions, DIDER. *Lett. sur les aveugl.* C'est ainsi, en général, que les découvertes se sont faites : il a fallu faire des suppositions, il en a fallu faire de fausses; et ces sortes d'erreur étaient utiles, CONDILL. *Art de rais.* II, 5. Picard ayant exécuté les ordres du roi [pour la mesure d'un méridien], on croit connaître enfin la véritable grandeur de notre globe; mais toutes les opérations de ce géomètre supposaient la terre parfaitement ronde : supposition démentie par des expériences qui furent faites peu de temps après, ID. *ib.* V, 6. || Familièrement et absolument. Une supposition, pour dire : je propose l'hypothèse suivante. || **3°** Conjecture, opinion qui n'est pas appuyée de preuves positives. Une supposition hasardée. On veut déshonorer par une indigne supposition tout ce qu'il y a de plus auguste dans le royaume, PATRU, *Plaid.* 2. Du souhait à la supposition, le trajet est facile, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || **4°** Production d'une pièce fausse, allégation d'un fait controuvé. Supposition de testament. Je suis la victime de l'infidélité et de la supposition la plus condamnable [une édition de l'Essai sur les mœurs], VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 déc. 1754. Il traita leurs discours d'impostures et de lâches

suppositions, RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 123, dans POUGENS. || Supposition de nom, de personne, l'action de mettre un nom, une personne à la place d'une autre. || Supposition d'enfant, action frauduleuse ayant pour but de faire reconnaître un enfant pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. Les coupables.... de supposition d'un enfant à une femme qui ne sera pas accouchée, seront punis de la réclusion, *Code pén.* art. 345. || Supposition de part, voy. PART 1. || **5°** Attribution d'un ouvrage à des temps ou à un auteur auquel il n'appartient pas. Le dernier critique qui a fait voir évidemment la supposition [du Testament de Richelieu], est le savant Lamonnoye; on veut récuser aujourd'hui son témoignage, parce qu'il est trop décisif, VOLT. *Mél. hist. Mens. imprim. doutes sur le test.* Voilà cette lettre vraie ou supposée du roi de Prusse au marquis d'Argens.... il est sûr qu'elle est de son style; mais cette preuve suffit-elle contre un grand nombre d'autres qui semblent constater la supposition? DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 8 oct. 1760. || **6°** Terme de musique. Artifice d'harmonie imaginé et ainsi dénommé par Rameau, qui consiste à faire entendre, au-dessous d'un accord complet, une note de basse qui lui est étrangère, et qui le transforme en un tout autre accord.

— REM. Rameau a eu recours à cette invention pour expliquer certains accords qui ne rentraient pas dans les règles établies par lui; les accords dits par supposition ont disparu depuis longtemps de la théorie de l'harmonie.

— HIST. XIVe s. Supposition false, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Malement pouvons nous savoir, car les Anglois sont couverts, quelle chose ils feront, ni où ils se trairont, fors que par supposition, FROISS. II, III, 34.

— ÉTYM. Lat. *suppositionem*, de *supponere*, de *sub*, sous, et *ponere*, poser. On disait aussi *supposement*.

SUPPOSITOIRE (su-pô-zi-toi-r'), *s. m.* Terme de médecine. Substance médicamenteuse solide, en forme de cône long, qu'on introduit dans l'anus, soit pour provoquer les évacuations intestinales, soit pour agir comme adoucissante.

— HIST. XIVe s. Et se il [le blessé] n'acelle pas [ne va pas à la selle] de sa nature, fay luy clistere ou subpositoire, LANFRANC, f° 12, *verso*. || XVIe s. Si tu bouges d'ici, je te mettray au fond de mes chausses, comme on fait d'un suppositoire; aussi bien suis je constipé du ventre, RAB. II, 29.

— ÉTYM. Lat. *suppositorium*, de *supponere*, mettre dessous, de *sub*, sous, et *ponere*, mettre.

1. **SUPPÔT** (su-pô; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des su-pô-z insolents), *s. m.* || **1°** Celui qui, membre d'un corps, remplit de certaines fonctions pour le service de ce corps. Les imprimeurs et les libraires étaient suppôts de l'université. Sans craindre archers, prévôt, ni suppôt de justice, BOIL. *Sat.* VIII. Le curé de Saint-Côme, suivi d'une troupe de prêtres et de suppôts de l'université, est allé prendre dans son lit le conseiller au Châtelet Tardif, dangereusement malade.... il le présenta lui-même au bourreau, VOLT. *Hist. Parl.* 32. || **2°** Fig. Celui qui sert aux mauvais desseins d'un autre. Le diable est appelé le prince du monde et le dieu de ce siècle, parce qu'il a partout des suppôts et des esclaves, PASC. *Prov.* XIV. Être le suppôt du péché et le péché même, BOURDAL. *Passion de J. C.* t. I, p. 162. Cet amour du pouvoir que l'on prend dans les camps, Et qui fait des guerriers les suppôts des tyrans, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. || Fig. et familièrement. Un suppôt de Satan, une méchante personne. Ah! suppôt de Satan, exécrable damnée! MOL. *Éc. des femm.* II, 6. || Un suppôt de Bacchus, un ivrogne. Un suppôt de Bacchus Altérait sa santé, son esprit et sa bourse, LA FONT. *Fabl.* III, 7. || Un suppôt de l'empire amoureux, un homme galant. L'un des plus grands suppôts de l'empire amoureux Consumait en regrets la fleur de sa jeunesse, LA FONT. *Joc.* || **3°** Terme de philosophie. Ce qui sert de fondement, de soutien, de sujet. En termes de l'école, on dit que l'humanité est le suppôt de l'homme. Un homme est un suppôt : mais, si on l'anatomise, sera-ce la tête, le cœur, l'estomac...? PASC. *Pens.* XXV, 63, édit. HAVET. Comment connaîtrions-nous distinctement la matière, puisque notre suppôt, qui agit en cette circonstance, est en partie spirituel, ID. *ib.* I, 1. Au lieu de nous borner à ne considérer la matière que comme le suppôt imaginé des propriétés des corps.... DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 380.

— HIST. XIVe s. Il n'est nul, tant soit grant docteur, Qui peust, fors Dieu le createur, Sçavoir combien et justement Il faut de chascun element En ung chascun suppost physique, *l'Alch. à nat.* 625. || XVe s. Retournant à nostre matiere, nous avons le suppoz de nostre œuvre, c'est nostre dit prince né, nourry, parcreu et couronné, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, 14. || XVIe s. Quelque bon suppost vous le dira, COTGRAVE. La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouissance constante.... c'est baroco et baralipton qui rendent leurs suppôts ainsi crottez et enfumez, MONT. I, 176.

— ÉTYM. Lat. *suppositus*, *suppostus*, mis dessous, substitué, de *sub*, sous, et *ponere*, mettre.

† 2. **SUPPÔT**, voy. SUPPORT, n° 6.

† **SUPPRESSIF, IVE** (su-prè-sif, si-v'), *adj.* Terme didactique. Qui supprime, qui cause une suppression.

SUPPRESSION (su-prè-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Action de supprimer. La suppression d'une circonstance dans un exposé. La suppression d'un emploi. Je vois qu'il a, le traître, empaumé son esprit, Qu'à ma suppression il s'est ancré chez elle, MOL. *Éc. des femm.* III, 5. La suppression des fêtes convenait plus aux pays protestants qu'aux pays catholiques, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 23. La suppression de la comédie de Moncrif était pour lui un véritable succès, et d'autant plus agréable, que cette suppression, en donnant de l'importance à l'ouvrage, et le condamnant en même temps à l'obscurité, mettait l'auteur à couvert des traits de la critique et de la satire, D'ALEMB. *Éloges, Moncrif.* || Édit de suppression, édit qui éteignait ou supprimait un impôt, une charge. || **2°** Terme de jurisprudence. Suppression de part ou d'enfant, voy. PART 1. Les coupables.... de recélé ou de suppression d'un enfant.... seront punis de la réclusion, *Code pén.* art. 345. || Suppression d'état, crime qui consiste à supprimer les preuves de l'état civil d'une personne. Le délit de suppression d'état, *Code civ.* art. 327. || **3°** Terme de médecine. Suspension d'une évacuation accoutumée. Suppression de transpiration. Suppression de la menstruation, des hémorrhoïdes, des lochies. La suppression d'urine diffère de la rétention, parce que dans la suppression il n'y a pas de sécrétion par les reins. || Il se dit aussi d'une affection cutanée dont l'éruption avait déjà commencé. Suppression de la rougeole, de la scarlatine. || Absolument, une suppression, la suppression du flux menstruel. || **4°** Ancien terme de chimie. Feu de suppression, feu qui se fait en couvrant un vaisseau et ce qu'il renferme de sable, sur lequel on met des charbons allumés, afin que la matière reçoive de la chaleur par-dessus et par-dessous.

— HIST. XVIe s.... Par suppression d'hemorrhoïdes et menstrues, PARÉ, V, 22. L'opiniastreté de mes pierres.... m'a parfois jecté en longues suppressions d'urine, MONT. III, 304.

— ÉTYM. Lat. *suppressionem*, de *suppressum*, supin de *supprimere*, supprimer.

† **SUPPRIMABLE** (su-pri-ma-bl'), *adj.* Qui peut, qui doit être supprimé. Il me vient de souvenir que j'avais fait un avant-propos, pour me défendre d'un homme qui met tout en œuvre, soit qu'il aime ou haïsse; mais une personne de mérite m'a prié de supprimer ce que j'avais fait contre un des plus supprimables hommes de France, SCARR. *Virg.* III, *Au lecteur*.

SUPPRIMÉ, ÉE (su-pri-mé, mée), *part. passé* de supprimer. Un libelle supprimé Ce sont des femmes de ces élus et autres officiers supprimés, lesquelles criaient et faisaient du bruit, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 124.

SUPPRIMER (su-pri-mé), *v. a.* || **1°** Empêcher de paraître, ne pas publier un écrit. Les ennemis de Pascal et d'Arnaud firent supprimer leurs éloges dans le Livre des hommes illustres de Perrault, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Pascal.* Ayant ouï dire que Molière voulait faire une comédie des femmes savantes, elle [Mme Dacier] supprima sa dissertation, ID. *Vie de Molière.* J'écrivis il y a quelque temps à M. le garde des sceaux et à M. le lieutenant de police de Paris, pour les supplier de supprimer les éditions étrangères de mon livre [la Henriade], ID. *Lett. à Thiriot*, 4 août 1727. || **2°** Il signifie quelquefois simplement, en jurisprudence, blâmer un écrit et en défendre la publication. On a supprimé son mémoire comme calomnieux. || **3°** Il se dit aussi d'un acte, d'un contrat dont on veut dérober la connaissance. Supprimer un acte. || **4°** Faire disparaître. Sainte Thérèse était ingénieuse à découvrir ses défauts, et prête à supprimer devant les hommes toutes les lumières qu'elle tirait de Dieu, FLÉCH. *Panég. Ste Thér.* L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission [tuer Demetri, frère du czar Fedor], et demande la récompense qu'on lui avait promise; Boris, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime, VOLT. *Mœurs*, 190. L'attention singulière que les Pères de l'Église ont eue de supprimer les ouvrages de leurs ennemis, DIDER. *Pens. philos.* n° 44. Speusippe a écrit plusieurs ouvrages qu'on estimait, et qu'Aristote est accusé d'avoir supprimés, CONDILL. *Hist. anc.* III, 20. || **5°** Taire, passer sous silence, ne pas exprimer. Ne supprimez aucune circonstance. Supprimons les doux noms et de fils et de père, ROTR. *Vencesl.* IV, 6. Elle [Mme la Dauphine] se défiait de ses lumières : une sage timidité lui fit presque toujours supprimer une partie de son avis, FLÉCH. *Dauphine.* Je devrais faire ici parler la vérité, Seigneur; mais je supprime un secret qui vous touche, RAC. *Phèdre*, IV, 2. On supprime des dieux la sentence mortelle; Et, quoique le bûcher soit déjà préparé, Le nom de la victime est encore ignoré, ID. *Iphig.* IV, 1. || **6°** Retrancher. Il faut supprimer un tiers de ce discours. La bonne princesse [de Tarente] me vient voir sans m'en avertir, pour supprimer la sottise des fricassées, SÉV. 21 juill. 1680. || Fig. L'animal chassé fait des bonds; il voudrait se détacher de la terre et supprimer les espaces, BUFF. *Morc. choisis*, p. 128. || **7°** Abolir, annuler. Supprimer des impôts. Supprimer des emplois. Pour ne pas laisser cette hardiesse impunie dans un auteur de nom [Mézerai], d'abord on supprima une moitié de sa pension; et, comme il en murmura, peu de temps après on supprima l'autre, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 200, dans POUGENS. || Nous avons éteint et supprimé.... termes dont le roi se servait dans ses édits de suppression. || **8°** Supprimer quelqu'un, l'évincer. Elle [Mme de Bury] n'est pas janséniste comme Mme de Vibraye; c'est avec ce mot qu'on a supprimé cette dernière, SÉV. 17 janv. 1680. || **9°** Il se dit des évacuations que l'on suspend. Supprimer la transpiration, les lochies. || L'urine est supprimée, il y a suppression d'urine. || **10°** Se supprimer, *v. réfl.* Se faire disparaître soi-même, se tuer. Je vous jure, mon cher ami, que, s'il m'était permis de me supprimer moi-même, il y a longtemps que] je me serais empoisonné, SCARR. *Lett .Œuv.* t. I, p. 202, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Faict il quelque despeche qui desplaise? on la supprime, MONT. II, 80. Si mes escripts te contentent, publie les; sinon, supprime les, ID. II, 227. Souventes fois en ceste luxation l'urine est supprimée, PARÉ, XIV, 44.

— ÉTYM. Lat. *supprimere*, supprimer, de *sub*, sous, et *premere*, presser (voy. PRESSION). *Supprimer* est fait sur le latin; la forme française eût été *suspreindre*.

† **SUPPURANT, ANTE** (su-pu-ran, ran-t'), *adj.* Qui est dans un état de suppuration. Une plaie suppurante.

SUPPURATIF, IVE (su-pu-ra-tif, ti-v'), *adj.* || **1°** Terme de médecine. Qui facilite la suppuration. Onguent suppuratif. || *S. m.* Les suppuratifs sont ordinairement des vésicants étendus dans un corps gras || **2°** Il se dit quelquefois de l'inflammation qui est susceptible d'amener la suppuration. Inflammation suppurative des amygdales.

— HIST. XVIe s. Lorsqu'il ne reste aucune esperance de resoudre, faudra des resolutifs passer aux suppuratifs, PARÉ, V, 10.

— ÉTYM. *Suppurer*.

SUPPURATION (su-pu-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de pathologie. La formation, l'écoulement du pus. La plaie vient à suppuration.

— HIST. XVIe s. Suppuration est meilleure termination que scirrhosité, PARÉ, V, 3.

— ÉTYM. Lat. *suppurationem*, de *suppurare*, suppurer.

† **SUPPURÉ, ÉE** (su-pu-ré, rée), *part. passé* de suppurer. Qui est entré en suppuration. Une tumeur suppurée.

— REM. L'Académie ne donne pas ce participe, qui est très-usité parmi les médecins.

SUPPURER (su-pu-ré), *v. n.* Rendre du pus. Sa plaie suppurait, il [Charles XII] avait la fièvre, VOLT. *Charles XII*, 4. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action : la tumeur a suppuré; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état : la tumeur est suppurée.

— HIST. XIIIe s. Li venims, se il [les Psilles] se teussent, feist ses plaies enfler et soupurer [de l'homme piqué par un serpent], et s'espandist par les voinnes [veines], GUILL. DE TYR, *Continuat.* t. II, p. 582. || XVIe s. Le medecin Philotimus dit un jour à quelqu'un qui estoit suppuré et plein d'apostumes dedans le corps.... AMYOT, *Comm. disc. le flatt.* 60. Faisant ouverture de la tumeur, après l'avoir supputée, PARÉ, V, 5. Ce commencement de pus, qui est jà cuit, fait que le reste se suppurera plus tost, ID. V, 19.

— ÉTYM. Lat. *suppurare*, de *sub*, sous, et *pus*, pus.

† **SUPPUTANT, ANTE** (su-pu-tan, tan-t'), *adj.* Qui suppute. Le Bien Bon vous aime, et vous conjure d'être toujours habile, comptante, calculante et supputante, SÉV. 25 déc. 1675.

SUPPUTATION (su-pu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de supputer. Il n'est plus question, comme vous dites, ma bonne, des supputations que notre amitié nous faisait faire; c'est un calendrier tout commun qui nous règle présentement, SÉV. 1er août 1685. Que dans la supputation qu'on fait des années depuis le temps de la création jusqu'à Abraham, il faille.... BOSS. *Hist.* I, 12. Continuant à faire ma supputation sur la lieue carrée que je me suis proposée pour base de ce système.... VAUBAN, *Dîme*, p. 108. Ces messieurs [des joueurs] sont d'une supputation si juste et d'une prudence si consommée dans toutes sortes de jeux, que personne n'oserait se mesurer avec eux, quand même ils joueraient fidèlement, HAMILT. *Gramm.* XI. Nous avons soixante et dix systèmes sur la supputation des temps; donc il y a soixante et neuf systèmes erronés, sans qu'on puisse deviner quel est le soixante et dixième véritable, VOLT. *Pol et lég. Frag. hist. sur l'Inde*, 7. || Fig. Cette supputation [des péchés véniels ou autres] part d'un cœur qui n'aime point du tout, MASS. *Carême, Fautes légères.*

— ÉTYM. Lat. *supputationem*, de *supputare*, supputer.

SUPPUTÉ, ÉE (su-pu-té, tée), *part. passé* de supputer. Les nombres supputés faisaient tant.

SUPPUTER (su-pu-té), *v. a.* Compter à quoi montent plusieurs nombres. Que l'estimation des revenus de l'État, selon ce nouveau système, telle qu'elle vient d'être supputée, soit trop forte ou trop faible à plusieurs millions près, cela n'est d'aucune conséquence, VAUB. *Dîme*, p. 125. || Par extension. Je voulais vous voir partir d'Aix, et pouvoir supputer un peu juste votre retour, SÉV. 5 févr. 1674. Vous supputez tout ce que vous lui donnez [à Dieu], comme si vous craigniez d'aller trop loin, et il suppute à son tour avec vous, MASS. *Carême, Fautes légères.*

— ÉTYM. Lat. *supputare*, de *sub*, sous, et *putare*, apprécier, croire (voy. PUTATIF).

† **SUPRA-AXILLAIRE** (su-pra-a-ksil-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Situé au-dessus de l'aisselle d'une feuille.

† **SUPRAJURASSIQUE** (su-pra-ju-ra-si-k'), *adj.* Terme de géologie. Se dit des terrains supérieurs au calcaire jurassique.

† **SUPRALAPSAIRE** (su-pra-la-psê-r'), *s. m.* Membre d'une secte calviniste qui enseigne que Dieu, sans avoir égard aux bonnes et aux mauvaises œuvres des hommes, a résolu, par un décret éternel et par conséquent antérieur à la chute d'Adam, de sauver les uns et de damner les autres.

— ÉTYM. Lat. *supra*, sur, au delà, et *lapsus*, chute.

† **SUPRAMONDAIN, AINE** (su-pra-mon-din, dè-n'), *adj.* Terme de philosophie. Qui est au-dessus du monde, dans un monde supérieur.

† **SUPRANATURALISME** (su-pra-na-tu-ra-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Ce qui est en dehors et au-dessus du cours ordinaire des choses. || Doctrine qui admet une intervention surnaturelle dans le monde.

† **SUPRANATURALISTE** (su-pra-na-tu-ra-li-st'), *s. m.* Celui qui admet des choses surnaturelles, qui pense qu'au-dessus de l'ordre naturel est un ordre surnaturel.

† **SUPRASENSIBLE** (su-pra-san-si-bl'), *adj.* Qui est au-dessus des sens.

† **SUPRATHORACIQUE** (su-pra-to-ra-si-k'), *adj.* Qui est placé au-dessus du thorax.

SUPRÉMATIE (su-pré-ma-sie), *s. f.* || 1° Supériorité au-dessus de toutes les autres. Rome obtint la suprématie dans la guerre. || 2° Suprématie anglicane, souveraineté que le roi ou la reine exerce dans toute l'étendue de la juridiction spirituelle. À force d'explications et d'équivoques les calvinistes ont été gagnés, et on les a fait venir en Angleterre jusqu'à souscrire la suprématie, BOSS. *Var.* X, 20. || Serment de suprématie, ou test, le serment par lequel les anglicans reconnaissent leur roi pour chef de l'Église. Le célèbre Morus et un évêque Fisher, qui refusèrent de prêter serment de suprématie, c'est-à-dire de reconnaître Henri VIII pour le pape d'Angleterre, furent condamnés par le parlement à perdre la tête, VOLT. *Mœurs*, 135.

— ÉTYM. Mot formé arbitrairement de *suprême* sur le modèle de *primatie*.

SUPRÊME (su-prê-m'), *adj.* || 1° Qui est au-dessus de tout. J'atteste des grands dieux les suprêmes puissances, CORN. *Hor.* III, 6. Vous-même, Venir me consoler de ce malheur suprême! ID. *Œdipe*, V, 3. Amour, par son savoir suprême, Ne l'eut pas fait amant qu'il en fit un héros, LA FONT. *Filles de Minée.* Qui est-ce qui s'est acquitté plus dignement de cette suprême magistrature que M. le Tellier? FLÉCH. *le Tellier.* Du reste il [Apollon] l'enrichit [le sonnet] d'une beauté suprême, BOIL. *Art p.* Songez-vous.... Que j'ai sur votre vie un empire suprême? RAC. *Baj.* II, 1. || 2° Le pouvoir suprême, l'autorité de monarque. Claude vous adopta.... Vous appela Néron, et du pouvoir suprême Voulut avant le temps vous faire part lui-même, RAC. *Brit.* IV, 2. On entend par suprême pouvoir cette autorité raisonnable, fondée sur les lois mêmes et tempérée par elles, VOLT. *Lois de Minos, not.* || 3° L'Être suprême, Dieu. Toute la philosophie de Newton conduit nécessairement à la connaissance d'un Être suprême qui a tout créé, tout arrangé librement, VOLT. *Phil. Newt.* I, 1. || Céleste, divin. Suprême majesté [Dieu], qui jettes dans les âmes Avec deux gouttes d'eau de si sensibles flammes, ROTROU, *Saint Genest*, IV, 7. Souvent la sagesse suprême Sait tirer notre bonheur même Du sein de nos calamités, J. B. ROUSS. *Od.* II, 4. Lâche et faible instrument des vengeances suprêmes, VOLT. *Fanat.* III, 6. || 4° Dans le style soutenu et dans la poésie, qui appartient aux derniers moments de la vie. L'instant, le moment suprême. Les volontés suprêmes d'un mourant. Vole, et ne trahis point la volonté suprême D'un soudan qui commande et d'un ami qui t'aime, VOLT. *Zaïre*, V, 10. Est-il quelque mortel, à son heure suprême, Qui n'expire appuyé sur le mortel qu'il aime? DELIL. *Imag.* VI. Mais puisque de ces bords, comme elle [l'espérance], tu t'envoles, Hélas! et que voilà tes suprêmes paroles..., Permets-moi de répondre et de t'interroger, LAMART. *Mort de Socrate.* || Les honneurs suprêmes, les funérailles. Ces montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes, CORN. *Pomp.* I, 1. || 5° Au suprême degré, *loc. adv.* Beaucoup, extrêmement. || Au suprême, même sens. La faveur de Mme de Maintenon est toujours au suprême, SÉV. 11 sept. 1680. || 6° *S. f.* Nom donné en Espagne, sous Charles II, au conseil de l'Inquisition. Un arrêt de la suprême (*cour* sous-entendu). || 7° La suprême, nom d'un fort bonne poire, qui vient à la fin de l'été, et qui se nomme autrement poire de figue. || 8° *S. m.* Terme de cuisine. Les parties les plus délicates de la volaille, accompagnées d'un coulis. Un suprême de volaille. Je ne vous interrogerai pas sur les fricassées, les blancs-mangers, les suprêmes et autres plats vulgaires qui sont l'A B C du métier, SCRIBE et MÉLESVILLE, *le Secrétaire et le cuisinier*, sc. 10.

— REM. 1. Suprême est un superlatif et ne prend aucun degré de comparaison. Cependant on l'a construit quelquefois avec *si* : Flots d'azur..., D'un charme si suprême Que l'incrédule même S'agenouille à leurs bords! V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 37. || 2. Pautex remarque que dans suprême il n'y a point d'*s* supprimée, et que, prenant dans ses dérivés l'accent aigu (suprématie), il devrait avoir non l'accent circonflexe, mais l'accent grave comme emblème, problème, système, etc.

— HIST. XVIe s. Quelque supreme plaisir et excessif contentement, MONT. I, 69. Cette vertu supreme, belle, triomphante, ID. I, 176.

— ÉTYM. Lat. *supremus*, forme superlative de *super*, sur, au-dessus.

† **SUPRÊMEMENT** (su-prê-me-man), *adv.* D'une manière suprême. [Montrevel] valet et souverainement glorieux, deux qualités fort opposées qu'il avait toutes deux suprêmement, ST-SIM. 116, 23. [M. de Mesmes était] poli, affable, accueillant avec distinction et suprêmement glorieux, ID. 319, 166. Tout ce qui est ordonné de manière à produire le plus parfaitement l'effet qu'on se propose est suprêmement beau, DIDER. *Rech. philos. sur le beau.*

1. **SUR** (sur), *prép.* || 1° Il marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient. || 2° Il marque simplement qu'un objet est au-dessus d'un autre, sans que pour cela celui de dessous le soutienne. || 3° Il marque la position d'un objet par rapport à son élévation. || 4° Joignant, tout proche. || 5° Il se dit du lieu dans lequel on se trouve. || 6° Il se dit en parlant de ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. || 7° En suivant par derrière. || 8° Il se dit de ce qui est écrit, gravé, imprimé à la surface de quelque chose. || 9° Lire sur. || 10° Mettre sur. || 11° Être toujours sur les livres. || 12° Il se dit de ce qui se montre sur le visage. || 13° Il se dit de ce qui recouvre. || 14° Précédé et suivi du même mot, il exprime l'accumulation, la succession rapide. || 15° Vers, du côté de. || 16° Il se dit d'un mouvement en arrière. || 17° Parmi. || 18° Il exprime des rapports d'étendue. || 19° Par-dessus. || 20° Plus que. De plus que. || 21° Il sert dans plusieurs locutions à exprimer une manière d'être habituelle ou passagère. || 22° Fig. Il se dit de toute sorte d'impositions levées sur les personnes ou sur les choses. || 23° Il se dit de tout prélèvement. || 24° Il se dit de l'effet du temps qui passe. || 25° On s'en sert pour signifier l'empiétement, la conquête. || 26° Au delà de, en avance de. || 27° Fig. Il marque la supériorité, la domination, l'excellence, l'influence. || 28° Touchant, concernant, à l'égard de, quant à. || 29° D'après, en conséquence, moyennant, en considération de. || 30° En s'appuyant sur. || 31° Il se dit en parlant de gage, d'assurance. || 32° Il sert à marquer l'affirmation, la garantie, le serment. || 33° Conformément à. || 34° En faisant ceci ou cela. Sur ce. || 35° Il sert à indiquer l'objet du travail. || 36° Dans la personne de. || 37° Durant, environ, vers, en parlant de temps. || 38° Fig. Il indique un acheminement vers. || 39° On l'emploie pour marquer une sanction. || 40° *Sur* devant un infinitif. || 41° *De sur*, préposition composée. || 42° *Sur* entrant dans la composition de plusieurs mots. || 43° Sur toute chose. || 44° Sur et tant moins. || 45° Sur le tout.

1° Il marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient. S'asseoir sur une chaise. Sur un lit de gazon, de faiblesse étendu, CORN. *Rodog.* V, 4. Sa tête sur un bras languissamment penchée, ID. *ib.* V, 4. Maître corbeau, sur un arbre perché, Tenait dans son bec un fromage, LA FONT. *Fabl.* I, 2. À ces mots, sur un arbre il grimpa bel et bien, ID. *ib.* IX, 14. Le chevalier de Nantouillet [au passage du Rhin].... trouve la queue d'un cheval, il s'y attache; ce cheval le mène à bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, SÉV. 152. [À Sparte] une mère recommandait à son fils qui partait pour une campagne, de revenir avec son bouclier, ou sur son bouclier, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. II, p. 530, dans POUGENS. Nous nous étions arrêtés, la jeune dame et moi, sur l'escalier, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges Jeter l'ancre un seul jour? LAMART. *Médit.* I, 13. Feuillages jaunissants sur les gazons épars! ID. *ib* I, 29. J'aimerais à glisser sous la nuit des rameaux, À dormir sur les prés, à flotter sur les eaux, ID. *ib.* II, 8. || Fig. En voyant entrer de certaines gens annoncés sous de grands noms.... moi qui hais mortellement les grands noms sur de petits sujets, SÉV. 19 juin 1695. || Être sur pied, être debout, levé, marchant. Je suis sur pied depuis cinq heures du matin. J'ai été sur pied toute la journée. || Cet oiseau se soutient sur ses ailes, il plane. || Se soutenir sur l'eau, revenir sur l'eau, se soutenir, revenir à la surface de l'eau. || Passer le balai, l'éponge sur quelque chose, nettoyer avec le balai, frotter avec l'éponge la surface de quelque chose. || Appliquer un enduit sur un mur, étendre du beurre sur du pain etc. enduire de mortier la surface d'un mur, couvrir de beurre une tranche de pain. || Avoir, porter une chose sur soi, l'avoir, la porter dans sa poche. Heureusement j'avais celle-ci [lettre] sur moi, elle suffit, BARON, *Homme à bon. fort.* II, 7. Voyez un peu! sur moi je n'ai pas cette somme, COLLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, sc. 17. || Avoir sur soi, se dit aussi de ce qu'on porte avec soi, des vêtements dont on est couvert. Il porte sur lui toute sa garde-robe. Le bâtard de Bourbon ... avait fait rassembler les effets qui avaient été pris sur les sujets du duc [de Bourgogne], DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 115. || Populairement. La clef est sur la porte, elle est dans la serrure. || 2° Il marque simplement qu'un objet est au-

dessus d'un autre, sans que pour cela celui de dessous le soutienne. Un nuage orageux plane sur la ville. Il a le bras levé sur lui. Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe, Quand sur l'eau se penchant une fourmis y tombe, LA FONT. *Fabl.* II, 12. Ce jardin où je suis étourdie de trois ou quatre rossignols qui sont sur ma tête, SÉV. 27 avr. 1671. || Être sur l'horizon, être visible dans la portion du ciel que l'observateur embrasse. || Fig. La main sur, se dit de la vengeance de Dieu. La main du Seigneur fut sur les Philistins, SACI, *Bible, Rois*, I, VII, 13. Dieu dont le bras vengeur, pour un temps suspendu, Sur cette race impie est toujours étendu, RAC. *Ath.* I, 2. || Terme de marine. Un bâtiment est sur la sonde ou sur le fond, lorsqu'il est dans un parage où il peut sonder. Il est sur une ou plusieurs ancres, lorsqu'il est amarré. Il chasse sur ses ancres, lorsque, poussé par le vent ou la marée, il entraîne ses ancres et leur fait labourer le fond. || **3°** Il marque la position d'un objet par rapport à son élévation. Elle est logée sur le Palais-Royal, DIDER. *Lettre à Mlle Voland*, 30 déc. 1765. Ceci doit vous apprendre à ne jamais ouvrir de jalousies sur la rue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 3. Rosine : Murez les fenêtres tout d'un coup.... — Bartholo : Pour celles qui donnent sur la rue, ce ne serait peut-être pas si mal, ID. *ib.* II, 4. || **4°** Joignant, tout proche. Les places fortes sur les frontières. Une maison sur le bord de la mer. Cet hôtel ouvre sur deux rues. On dit qu'on va prendre trois places, l'une sur le Rhin, l'autre sur l'Yssel, et la troisième tout auprès, SÉV. 20 mai 1672. Sur la Tamise, Melpomène Ne veut qu'horreur et que combats, CHAULIEU, *Réponse à l'Épître de M. d'Hamilton.* Au bout de quatre ans le czar avait déjà fait d'assez grands progrès dans la Livonie et dans l'Ingrie, pour être en état de songer à bâtir une place dont le port situé sur la mer Baltique pût contenir une flotte, FONT. *Czar Pierre.* Le roi [Louis XI] était obligé de céder au duc de Bourgogne toutes les villes sur la rivière de Somme.... DUCLOS, *Œuvr.* t. III, p. 59. || **5°** Il se dit du lieu dans lequel on se trouve. Voyager sur terre et sur mer. Je vais me promener sur l'eau. Vous me suivrez sur le terrain, et nous nous battrons. Enfin, me voilà sur votre route de Lyon, SÉV. 354. Le roi demeura sur la frontière, LA FAY. *Princ. de Clèves*, t. II, p. 10, dans POUGENS. Cet homme est laborieux, infatigable; il lit, il travaille jusque dans les rues et sur la route, LA BRUY. VII. Souvent elle demeurait immobile sur le rivage de la mer, FÉN. *Tél.* I. La grotte de la déesse était sur le penchant d'une colline, ID. *ib.* Les grands seraient inutiles sur la terre, s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux, MASS. *Pet. carême, Human. des grands.* Une horde de croisés fit vœu d'égorger tous les juifs qu'ils rencontreraient sur leur route, VOLT. *Mél. hist. Mens. imprim. conspir. contre les Juifs.* Nous débarquâmes sur les côtes de la Picardie, Mme DE TENCIN, *Œuvr.* t. III, p. 77, dans POUGENS. [Mer] sur quelque plage Que tu me fasses dériver.... LAMART. *Médit.* II, 21. || Être sur les lieux, être présent en un certain endroit. Vous êtes sur les lieux : vous trouverez plus de facilité que moi, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, 1er déc. 1682. Je suis sur les lieux, et mieux à portée que vous de juger de l'effet que cette demande produira, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. || **6°** Il se dit en parlant de ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. Donner un coup sur la tête. Frapper sur l'enclume. Il a porté la main sur son supérieur. || **7°** En suivant par derrière. Et lui ordonna de partir sur les pas de M. de Nemours, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuvr.* t. II, p. 214. M. Damis.... vient d'arriver de Chartres : il marche sur mes pas; j'ai pris les devants pour vous avertir, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 6. Je veux fermer sur vous la porte de la rue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || Fig. Un prince qui, jadis témoin de vos combats, Vous vit chercher la gloire et la mort sur ses pas, RAC. *Bérén.* I, 3. || **8°** Il se dit de ce qui est écrit, gravé, dessiné, imprimé à la surface de quelque chose. Graver sur le cuivre. Peindre sur porcelaine, sur toile. Écrire sur le sable, sur une ardoise, sur du papier. Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre Ce que je viens de raconter, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris, LA BRUY. VI. Ils [les Sannions] ont avec les Bourbons sur une même couleur un même métal; ils portent comme eux deux et une; ce ne sont pas des fleurs de lis, mais ils s'en consolent, ID. *ib.* VII. Ce que Sylla fit mettre sur le sien [tombeau] : que jamais personne ne l'avait surpassé ni à faire du bien à ses amis, ni à faire du mal à ses ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 129, dans POUGENS. L'acide sulfureux n'altère point le bleu sur soie, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 496. || On dit de même : Écrivez cela sur votre agenda. Son nom est sur la liste des pensions. Il l'a mis sur son testament. || Il se dit de la matière sur laquelle on travaille. Il travaille sur l'or, sur l'argent. Peintre sur porcelaine. || **9°** Lire sur, lire ce qui est écrit sur une surface. Lire une inscription sur un mur. Lire sur une affiche. || **10°** Mettre sur, signifie quelquefois ajouter l'effort d'un travailleur. Cet imprimeur a mis deux ouvriers sur la même feuille pour aller plus vite. Mettre trois chevaux sur une voiture. || **11°** Être toujours sur les livres, être sans cesse à lire, à étudier. || On dit de même : pâlir sur les livres. || **12°** Il se dit de ce qui se montre sur le visage. Je vis hier Mme la Grand' Duchesse.... l'ennui est écrit et gravé sur son visage, SÉV. 198. C'était, pour ainsi dire, une âme qu'on voyait sur ce visage, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. || **13°** Il se dit de ce qui recouvre. Un tapis sur le parquet. Le souffle se taisait dans son sein endormi [d'une morte], Et sur l'œil sans regard la paupière affaissée Retombait à demi, LAMART. *Méd.* II, 22. || Par extension. La gelée a passé sur les nèfles. || **14°** Précédé et suivi du même mot, il exprime l'accumulation, la succession rapide. Et malheur sur malheur à chaque heure te vient, RÉGNIER, *Épît.* I. Il est certain qu'on a vu arriver courrier sur courrier de divers côtés, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 402. Il ajoute tous les jours mensonges sur mensonges et violences sur violences, SACI, *Bible, Osée*, XII, 1. Après maints quolibets coup sur coup renvoyés, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Je crains plus que vous mon voyage de Bretagne; il me semble que ce sera encore une autre séparation, une douleur sur une douleur, et une absence sur une absence, SÉV. 32. Lucrèce : Et que vous a-t-il dit? — Arbate : Sottise sur sottise, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, III, 1. Mais quoi, seigneur, toujours guerre sur guerre? RAC. *Alex.* V, 1. On imprimait volume sur volume, lettres sur lettres, VOLT. *Louis XIV*, 37. Il entassait adage sur adage, ID. *Pauvre diable.* J'ai vu, j'en tremble encor, tomber ces fiers esprits, Phalange sur phalange, et débris sur débris, DELIL. *Parad. perdu*, II. || **15°** Vers, du côté de. Tourner sur la droite, sur la gauche. Tirer un coup de fusil sur quelqu'un. Il plaça la cavalerie sur les ailes. Il opéra sa retraite sur telle ville. L'humeur s'est portée sur les yeux. Il [Mathathias] se jeta sur cet homme et le tua, SACI, *Bible, Machab.* I, II, 24. Les yeux de Dieu sont sur ceux qui l'aiment, ID. *ib. Ecclésiastiq.* XXXIV, 15. Je regardais Valville, qui, de son côté et à son ordinaire, avait presque toujours les yeux sur moi, MARIV. *Marianne*, 5e part. On courut sur eux [les anabaptistes] dans la basse Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 133. || Terme de commerce. Tirer une lettre de change sur quelqu'un. Tirer sur quelqu'un, faire une lettre de change pour qu'il l'acquitte. || On dit de même qu'une lettre de change est tirée d'un lieu sur un autre. || **16°** Il se dit d'un mouvement en arrière. Revenir sur ses pas. || Fig. Revenir sur le passé, ranimer de vieux souvenirs, de vieilles querelles. || Il se dit d'une disposition circulaire, d'un mouvement de rotation. Une courbe qui revient sur soi. La matière qui compose le globe terrestre et les autres globes planétaires était en fusion, lorsqu'ils ont commencé à tourner sur eux-mêmes, BUFF. *1re ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 81. || Il se dit d'un mouvement de haut en bas. Les météorites tombent sur la terre. || Fig. Le ciel tout d'un coup s'ouvre en leur faveur [de certaines familles]; les biens, les honneurs, les dignités fondent sur elles à plusieurs reprises, LA BRUY. VI. || **17°** Parmi. Sur dix noisettes j'en ai trouvé cinq de mauvaises. Nous avons eu deux beaux jours sur huit. Sur 13 489 [enfants], il en meurt dans les deux premières années de la vie, à Paris 4131, à Londres 4413, BUFF. *Prob. de la vie, Œuvr.* t. X, p. 551. Rome eut deux ans de paix sur sept cents ans de combats, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 324. || **18°** Il exprime des rapports d'étendue. Cet édifice a tant de haut sur tant de long. Après avoir traversé la montagne, on trouve une plaine de six milles de long sur deux de large, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. sc. mor. et pol.* t. V, 591. || **19°** Pardessus. Il gelait la semaine passée à pierre fendre; il a neigé sur cela. Il fallait me dire si vous vous guérissez des remèdes que vous avez faits, et si cette maigreur sur votre maigreur ordinaire ne vous laissera pas au moins comme vous étiez, SÉV. 15 sept. 1680. || **20°** Plus que. La vertu, qui de leur étude Est le fruit le plus précieux, Sur tous les actes vicieux Leur fait haïr l'ingratitude, MALH. IV, 5. Jouir d'une beauté sur les autres aimable, RÉGNIER, *Élég.* IV. Mes petits sont mignons, Beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons, LA FONT. *Fabl.* V, 18. [Loi de nature] Qui veut qu'on trouve son semblable Beau, bien fait et sur tous aimable, ID. *ib.* En un lieu que devait la déesse bizarre [la Fortune] Fréquenter sur tout autre; et ce lieu, c'est la cour, ID. *ib.* VII, 12. Il a beaucoup d'endroits fort champêtres, et c'est ce que j'aime sur toutes choses, ID. *Lett. à Mme de la Fontaine*, 25 août 1663. || De plus que. Je disais l'autre jour à Mme de Coulanges que Beaujeu avait sur elle l'extrême-onction, et qu'on lui avait crié : Jésus Maria, SÉV. 7 oct. 1676. Si un grand a quelque degré de bonheur sur les autres hommes, je ne devine pas lequel.... LA BRUY. IX. Les Philippines ont sur les autres colonies européennes l'avantage de posséder de l'or, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 16. || **21°** Il sert dans plusieurs locutions à exprimer une manière d'être habituelle ou passagère. Être sur la défensive, sur le qui-vive, sur le quant-à-moi. Marcher sur le bon pied. Vous le prenez sur un ton bien haut. Et veulent, sur le pied de nous être fidèles, Que nous soyons tenus à tout endurer d'elles, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Mais, puisque sur le fier vous vous tenez si bien, Je garde ma nouvelle, et ne veux dire rien, ID. *Mélic.* I, 3. Et sur ce ton plaintif on vous trouve toujours, PIRON, *Métrom.* IV, 9. || Fig. Se coucher, se lever sur quelque chose, se coucher, se lever en étant préoccupé de quelque chose. L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'intérêt, LA BRUY. VIII. Je me réveillais à chaque instant sur une infidélité de Thémise, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 6. On se leva avec les mêmes projets; on se coucha sur les mêmes sottises, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 28. || Fig. Être sur quelque chose, s'occuper présentement de quelque chose. Pendant que je suis sur les lettres, il faut dire un mot de celle de Pauline au coadjuteur, SÉV. 398. || Fig. Être sur, être uniquement soucieux de. M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître, SÉV. 15 janv. 1674. || Il est sur sa bouche, il est gourmand. || Être sur, être au sujet de, être disposé pour. Ma fille est à Aix.... elle souffre toute la rigueur du carnaval; vous savez comme elle est sur ces divertissements qu'il faut prendre par commandement, SÉV. *Mardi gras*, 1680. || Fig. Prendre quelque chose sur soi, en prendre la responsabilité. Les Hollandais ont pris sur eux de faire signer les Espagnols, comme nous avons pris sur nous de faire signer les Suédois, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 343. Je vous réponds de tout, et prends le mal sur moi, MOL. *Tart.* IV, 5. || Fig. Prendre sur soi, se contraindre. Prenez encore cela sur vous avec tant d'autres choses, SÉV. 26 févr. 1690. || **22°** Fig. Il se dit de toute sorte d'impositions levées sur les personnes ou sur les choses. Lever des impôts sur le luxe. Lever des subsides sur le peuple. || **23°** Il se dit de tout prélèvement. Prendre sur sa nourriture, sur sa dépense, sur son nécessaire. On lui retiendra tant sur ses gages. Sur cette somme il faut retrancher tant. Elle ne vivait que sur la légitime de mon père, MARIV. *Marianne*, 11e part. J'eus une pension de douze cents livres sur le Mercure, et je fus content, MARMONTEL, *Mém.* V. || Fig. Nous sommes dans un profond silence, parfaitement à notre aise, lisant, rêvant, dans un entier éloignement de toute sorte de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions, SÉV. 426. Vous subsistez encore sur l'air de Paris, ID. 198. || Vivre sur, vivre aux dépens de. Vivre sur le commun. Autrefois les gens de guerre vivaient sur le paysan. Il est nécessaire que les unes [espèces] vivent sur les autres, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 138. || **24°** Il se dit de l'effet du temps qui passe. Deux années ne passent point sur une même coterie; il y a toujours, dès la première année, des semences de division.... LA BRUY. VII. Je dirais volontiers aux Sannions : votre folie [être de vieille race] est prématurée; attendez du moins que le siècle s'achève sur votre race, ID. VII. || **25°** On s'en sert pour signifier l'empiétement, la conquête. Cet homme a empiété sur son voisin. Il a conquis un

grand terrain sur le marais. Morosini, faisant sur les Turcs la conquête du Péloponnèse, VOLT. *Mœurs*, 191. || **26°** Au delà de, en avance de. Le progrès sur l'antiquité est grand. || **27°** Fig. Il marque la supériorité, la domination, l'excellence, l'influence. Avoir autorité, juridiction sur quelqu'un. Avoir l'œil sur quelqu'un. On ne peut rien sur lui. Prendre le pas sur quelqu'un. Cela influe sur la santé. Son discours fit un grand effet sur les auditeurs. Les menaces ne font rien sur lui. Et sur lui la raison a repris son pouvoir, CORN. *Nicom.* V, 2. Je suis persuadée du soin de la Providence sur vous, SÉV. 13 oct. 1675. Seigneur, vous pouvez tout : ceux par qui je respire Vous ont cédé sur moi leur souverain empire, RAC. *Mithr.* II, 4. Divin Sauveur, jette sur nous les yeux; Répands sur nous le feu de ta grâce puissante, ID. *Poésies div. Le mardi à matines.* Il y a dans la ville la grande et la petite robe; et la première se venge sur l'autre des dédains de la cour, LA BRUY. VII. Ils [Alexandre et Héphestion] étaient du même âge; mais Héphestion avait sur lui l'avantage de la taille, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VI, p. 262, dans POUGENS. Je chante le héros qui régna sur la France, Et par droit de conquête et par droit de naissance, VOLT. *Henr.* I. Je vais, sur les vaincus étendant mes secours.... ID. *Alz.* IV, 1. Profitez de l'empire passager, mais sans bornes, que l'amour vous donnera sur lui, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 487, dans POUGENS. || **28°** Touchant, concernant, à l'égard de. J'ai été trouver le frère de cette fille qui a été épousée.... je l'ai mis sur ce mariage, MOL. *Fourb.* II, 8. Je veux voir M. de Louvois sur votre frère, qui est toujours ici sans congé, SÉV. 4 nov. 1676. Ils [Mme de Vins et Pompone] me viennent d'écrire tous deux sur ma maladie, ID. 2 févr. 1676. Vous avez sans doute entendu louer le chevalier de Grignan sur le passage du Rhin, ID. *à Bussy*, 27 août 1675. Ce palais, ces meubles.... vous enchantent, et vous font récrier d'une première vue sur une maison si délicieuse, LA BRUY. VI. Il faut que je vous raconte comment on avait empoisonné mon cœur dès ma plus tendre enfance sur l'autorité des rois, FÉN. *Tél.* XIII. La douleur de David sur les prévarications de la terre; l'amertume et le zèle d'Élie, sur les scandales et l'idolâtrie d'Israël; la tristesse et les larmes de Jérémie, sur les infidélités de Jérusalem, MASS. *Carême, Passion*, I. Pour moi, je vous avoue que je suis pour Mme du Deffant, qui disait que l'Esprit des lois était de l'esprit sur les lois, VOLT. *Lett. Saurin*, 28 déc. 1768. Les résultats généraux des observations sur les différentes matières qui composent le globe terrestre, sur les éminences.... BUFF. *Hist. nat.* 2ᵉ *disc.* || Quant à. Pour moi, je le trouve original sur l'économie, comme l'abbé de la Victoire sur l'avarice, SÉV. 317. Cette mère est impérieuse, et d'une exactitude sur les heures qui ne convient point à de jeunes gens, ID. 433. Vous connaissez Corbinelli sur l'horreur qu'il a de ces sortes de dehors qu'il appelle des trahisons, ID. 17 avr. 1682. Ils étaient Allemands sur le savoir-vivre, ID. 17 avr. 1682. La jalousie [de Mme de Montespan].... est vive sur la confiance et l'amitié qu'on a pour l'autre [Mme de Maintenon], ID. 7 juill. 1680. Philante a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, LA BRUY. IX. Sur les injures je me tais; il en sait plus que moi; je n'aurais pas beau jeu, P. L. COUR. 2ᵉ *lett. partic.* || **29°** D'après, en conséquence, moyennant, en considération de. On le fouille, et l'on trouve enfin le passe-port; Sur quoi je prononçai sa sentence de mort, MAIRET, *Mort d'Asdr.* III, 3. La comédie n'est qu'un portrait de nos actions et de nos discours, et la perfection des portraits consiste en la ressemblance; sur cette maxime, je tâche de ne mettre en la bouche de mes acteurs... CORN. *la Veuve, au lecteur.* Mais aussi, si l'on rectifie L'image de l'objet sur son éloignement, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Comme un homme qui aurait trouvé une sauce excellente et qui voudrait examiner si elle est bonne, sur les préceptes du Cuisinier français, MOL. *Critique*, 7. Langlée est fier et familier au possible.... le comte [de Gramont] lui dit, sur quelque manière un peu libre : Monsieur de Langlée, gardez ces familiarités-là pour quand vous jouerez avec le roi, SÉV. 5 janv. 1672. J'ai approuvé ce choix sur sa réputation, BOSS. *Lett.* 275. Sur cette accusation, Théodose, l'ayant fait arrêter, commanda qu'on examinât rigoureusement cette affaire, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 69. Sur cette espérance il se met en mer, ID. *ib.* III, 7. Sur le moindre discours qu'on pourra vous redire, Serez-vous toujours prête à partager l'empire? RAC. *Brit.* I, 2. Vous sauvez l'impie sur les signes les plus frivoles et les plus équivoques de la piété; et vous damnez le juste sur les marques les plus légères et les plus excusables de l'humanité et de la faiblesse, MASS. *Carême, Injust. du monde.* Sur quoi vous croyez-vous dispensé de ce devoir? ID. *Panégyr. saint Jean-Baptiste.* Leur supplice [des complices de Catilina] fut résolu; et Cicéron, sur l'arrêt seul du sénat, les fit exécuter dans la prison, VERTOT, *Révol. rom.* XII, 241. Sur cet air piqué, elle a pensé que je ne vous déplaisais pas, MARIV. *Sec. surpr. de l'am.* II, 7. Un comte de Bonneval, qui avait quitté le service de France sur quelques mécontentements du ministère, VOLT. *Louis XV*, 1. Ils lui demandent où est son père; le jeune homme, en tremblant, répond qu'il l'ignore; et sur cette réponse il est égorgé, ID. *Russie*, I, 4. De grâce, censeur incrédule, Ne jugez point sur ce soupçon, GRESSET, *le Carême, Impromptu.* Ils l'excusent de ne pas se montrer plus souvent sur ce qu'il est très-occupé, VAUVEN. *Lentulus ou le facticux.* De vous, sur ces dehors, que voulez-vous qu'on pense? DUCIS, *Hamlet*, IV, 3. || **30°** En s'appuyant sur. J'ai fait cela sur votre parole, sur la foi des traités. Je me décharge de cette affaire sur vous. Je m'en repose sur vous, sur votre prudence. Je compte sur vous. Vous vous perdrez, monsieur, sur cette confiance, CORN. *Cid*, II, 1. Marchez en repos sur ma décision, BOSS. *Lett. abb.* 100. Ma foi! sur l'avenir bien fou qui se fiera! RAC. *Plaid.* I, 1. || On dit dans le même sens : écrire, croire sur parole, écrire, croire sur la foi d'autrui. || Se fonder sur une chose, s'en autoriser, la faire valoir à l'appui de ce qu'on avance. || On dit de même : Je suis fondé sur de bonnes décisions, sur des précédents, sur une loi. || **31°** Il se dit en parlant de gage, d'assurance. Prêter sur gages, sur nantissement. Assigner une pension sur les produits d'une terre. Si notre Comtat eût été sur cette vie [du nouveau pape], il nous aurait duré plus longtemps, SÉV. 27 nov. 1689. || **32°** Il sert à marquer l'affirmation, la garantie, le serment. Sur mon honneur. Sur mon âme. Sur ma vie. Mesdames, agréez que je vous présente ce gentilhomme-ci : sur ma parole, il est digne d'être connu de vous, MOL. *Préc.* 12. Ces pigeons sont dodus, mangez, sur ma parole, BOIL. *Sat.* III. Devant Dieu, sur mon honneur de gentilhomme, je le jure, C. DELAV. *D. Juan*, III, 21. || Jurer sur, faire un serment en mettant les mains sur. Jurer sur les saints Évangiles. L'un et l'autre, dans l'excès de leurs haines et de leurs défiances, se jurèrent sur l'Alcoran une amitié inviolable, VOLT. *Pol. et lég. Frag. hist. sur l'Inde*, 12. Et malgré les serments que Louis de Valois, Que le roi Très-Chrétien a prêtés sur la croix, C. DELAV. *Louis XI*, II, 11. || **33°** Conformément à. Ôtez-vous de l'esprit Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre, LA FONT. *Fabl.* IX, 12. Je plaçai ma saignée brusquement, selon le besoin de mes affaires plutôt que sur celui de ma santé, SÉV. 10 juill. 1675. Le témoignage d'auteurs même contemporains ne mérite pas toujours la même foi qu'une histoire écrite sur des mémoires authentiques et des titres publics, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 349. || Faire des paroles sur un air, accommoder des paroles à un air déjà fait. Il faut que je te chante Certain air que j'ai fait de petite courante, Qui de toute la cour contente les experts, Et sur qui plus de vingt ont déjà fait des vers, MOL. *Fâch.* I, 5. || **34°** En faisant ceci ou cela. Sur cela il me quitta, PASC. *Prov.* III. Il me sembla bien plus fortement qu'à l'ordinaire que nous étions ensemble, et que vous étiez si douce, si aimable et si caressante pour moi, que j'en étais toute transportée de tendresse; et sur cela je m'éveille, SÉV. 8 janv. 1676. Sur ce propos nous arrivâmes dans cette rue qui m'avait été si fatale, MARIV. *Pays. parv.* 3ᵉ part. || Sur cela signifie aussi avec cette raison, ce prétexte. Et sur cela, comme si la chose n'en valait pas la peine, ils négligent.... PASC. dans COUSIN. || Sur ce, formule de chancellerie, indiquant la fin d'une lettre officielle. Les lettres des rois se terminent par : Sur ce, je prie que Dieu vous tienne en sa sainte garde. || Par imitation de cette formule royale. Sur ce, je vous embrasse tendrement : ainsi font tous ceux qui habitent Ferney, VOLT. *Lett. Chabanon*, 28 sept. 1770. || Sur ce que, en raison de. Je ne joins pas ici ma lettre à M. de Graffenried, sur ce que vous me marquez qu'elle court Paris, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Luze*, 27 novembre 1765. || **35°** Il sert à indiquer l'objet d'un travail. Il a fait des commentaires sur tel auteur. Faire des notes sur un mémoire. L'ancien scoliaste sur Juvénal dit qu'il [le phénicoptère] est fréquent en Afrique, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 301. || **36°** Dans la personne de. J'avais à y gronder.... j'avais commencé dès le matin à Époisse sur un pauvre paysan que je croyais être de Bourbilly, SÉV. 25 août 1677. Oui, les Grecs sur le fils persécutent le père, RAC. *Andr.* I, 3. Il [Dieu] ne recherche point, aveugle en sa colère, Sur le fils qui le craint, l'iniquité du père, ID. *Ath.* I, 2. || **37°** Durant, environ, vers, en parlant de temps. Il est sur son départ. J'ai été sur le point de vous faire une visite. Sur le lever du soleil, VAUGEL. *Q. C.* 218. Un de mes compagnons m'ayant éveillé sur le minuit, D'ABLANC. *Lucien, Mort de Peregrinus.* Je reviendrai voir sur le soir en quel état elle sera, MOL. *Méd. mal. lui*, II, 6. Elle [Mme de Grignan] ne voit encore rien d'assuré pour son retour; je crois que le mien sera sur la fin de l'année, SÉV. *à Bussy*, 28 août 1680. Un des derniers jours de sa maladie, après avoir passé une nuit très-fâcheuse, il dit sur le matin qu'il voulait reposer, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuv.* t. II, p. 228, dans POUGENS. Sur la fin de sa maladie elle prit une sorte de gaîté trop égale pour être jouée, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Quand sur ses vieux jours un garçon Devient le mari d'un tendron, VADÉ, *les Troqueurs*, 1. || Sur l'heure, sans retard, tout de suite. Or une fleur pâle comme Loïs De son beau sang sur l'heure vint éclore, MILLEV. *Le beau Loïs.* || Sur-le-champ, sur-le-champ que (voy. CHAMP 1, n° 13). || Sur les.... avec un nombre d'heures, vers les.... Il [Louis XIV] dort les après-dînées, remonte à cheval sur les cinq heures, soupe sur les huit, et se couche sur les dix pour se lever sur les deux ou trois au plus tard, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 257. || On a dit de même : le sur le.... en parlant d'un quantième; mais cela a vieilli. Le martyrologe romain en fait mention sur le 13 de février, CORN. *Poly. Abr. du mart. de St Poly.* Ce martyre est rapporté par Surius sur le neuvième de janvier, ID. *Examen de Poly.* || D'un jour sur l'autre, en reportant une chose du jour actuel sur celui qui suit. Ce n'est point ma manière De compter de la sorte; et je n'entasse guère Un jour sur l'autre, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. || Déjà sur l'âge, déjà âgé. Un homme déjà sur l'âge vint à passer aux environs, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || **38°** Fig. Il indique un acheminement vers. Ma fille va sur dix ans. Vous voyez dans les Mémoires de l'abbé de Choisi que le marquis de Louvois lui disait en lui parlant de Meudon : je suis sur le quatorzième million, VOLT. *Louis XIV*, 25. || **39°** On l'emploie pour marquer une sanction (construction où aujourd'hui on met plutôt *sous*). Si mon fils a jamais des enfants, je veux qu'ils étudient à Clermont sur peine d'être déshérités, ST-EVREM. *Conv. du P. Canaye.* Et lorsque d'en mieux faire [des vers] on n'a pas le bonheur, On ne doit de rimer avoir aucune envie, Qu'on n'y soit condamné sur peine de la vie, MOL. *Mis.* IV, 1. Est-ce un article de foi qu'il faille croire, sur peine de damnation? PASC. *Prov.* XVIII. Le hoca est défendu à Paris sur peine de la vie, et on le joue chez le roi, SÉV. 224. || Sur la vie, au risque de perdre la vie. Gardez-vous, sur votre vie, D'ouvrir que l'on ne vous die Pour enseigne et mot du guet : Foin du loup et de sa race, LA FONT. *Fabl.* IV, 15. || **40°** *Sur* devant un infinitif. Toutes les conversations avec Son Éminence [Retz] qui ont toujours roulé sur dire que vous aviez de l'aversion pour lui, SÉV. *à Mme de Grignan*, t. V, p. 517, édit. RÉGNIER. || **41°** *De sur*, préposition composée qui n'est plus en usage; on dirait de dessus. Ils ont vu tout cela de sur une éminence, CORN. *Suite du Ment.* III, 4. || *De sur* est fait comme *de par*, et pourrait être admis. || **42°** *Sur* entre dans la composition de plusieurs mots où il apporte la signification qui lui est propre : surabonder, surdent, etc. Voyez ces composés à leur rang alphabétique. || **43°** Sur toute chose, *loc. adv.* principalement, par préférence à tout le reste. Prends un siége, Cinna, prends, et, sur toute chose, Observe exactement la loi que je t'impose, CORN. *Cinna*, V, 1. || **44°** Sur et tant moins, en déduction. Je vous envoie cent pistoles sur et tant moins de la perte que vous pouvez avoir faite pour moi, VOIT. *Lett.* 144 (voy. MOINS, n° 14). || **45°** Sur le tout, *loc. adv.* Surtout, avant tout. Il [Ch. de Sévigné] s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarrée d'un brin d'anachorète, et, sur le tout, une tendresse infinie pour sa femme, SÉV. 25 oct. 1686. || Sur le tout, en termes de blason, se dit en parlant

d'un écusson qui se met au milieu d'une écartelure. || Brochant sur le tout, voy. BROCHER. || Sur le tout du tout, se dit en parlant d'un écusson placé sur le milieu de l'écartelure d'un autre écusson qui est déjà sur le tout.

— REM. 1. Peut-on dire : J'ai lu cela sur le journal, comme on dit : lire une inscription sur un mur, lire sur une affiche? On pourra bien dire *sur*, en parlant de ce qui est étendu sur une surface. Par conséquent, on peut dire : lire sur un journal, sur une page étendue devant soi. Autrement, on dira *dans* : lire dans un livre, lire dans un journal. || 2. Loger sur la rue, veut dire avoir un logement qui a vue sur la rue; mais, si on veut dire qu'un tel habite dans telle rue, il faut employer la préposition dans : il loge dans la rue Saint-Honoré.

— SYN. SUR, DANS, CHEZ. Ces prépositions sont souvent employées dans le langage scientifique : la circulation chez le fœtus; les actions qui se passent dans le corps vivant; les phénomènes observés sur l'homme malade. — On distingue d'abord *sur* des deux autres, en disant que *sur* s'applique aux cas qui comportent l'idée de superficie; on ne dirait pas bien la circulation sur le fœtus. Quant à *dans*, et à *chez*, ils se distinguent en ce que *dans* est plus précis et *chez* plus vague. *Dans* se dit surtout quand la chose dont il s'agit est ou peut être considérée comme étant dans l'intérieur du sujet. *Chez* n'implique pas cette condition; et il s'emploiera d'autant mieux que l'on parlera plus en général et avec moins de rapport à une situation déterminée.

— HIST. Xe s. Chi [qui] rex eret [était] à cels dis [à ces jours] sovre pagiens, *Eulalie*. Un edre [un lierre] sore sen cheve [tête], *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIe s. E li plaiez [blessé] jurra sur saintz que.... *Lois de Guill.* 11. Sur un peron de marbre bloi [il] se culche, *Ch. de Rol.* II. Sur mei avez turnet fals jugement, *ib.* XXII. Sur tuz les altres ert Carles anguissus, *ib.* LXIII. Guarde [il regarde] suz destre parmi un val herbuz, *ib.* LXXVIII. [Il] Tint Valeri et Envers sur le Rosne, *ib.* CXXI. Sur piez se dresse, mais il a grant dolur, *ib.* CLXIII. || XIIe s. Sur toute joie est cele couronée Que j'ai d'amor; Diex! i faudrai je dont? *Couci*, VI. Quant li loussignols jolis Chante seur la flor d'esté, *ib.* XII. || XIIIe s. Qui aloient jouant sur l'erbe qui verdie, *Berte*, II. Ne soufrez qu'enemi [le diable] ait sur moi poesté, *ib.* XLV. Et mandez secours, sour avoir et sour vie à perdre, et mandez que nus [nul] n'i demoure, *Chr. de Rains*, p. 75. Envie ne fine nule hore D'aucun blasme as gens metre sore, *la Rose*, 268. Femme efforcier, si est quant aucuns prent à force carnele compaignie à feme contre le [la] volonté de le [la] feme et sor ce qu'elle fet tout son pooir de deffendre soi, BEAUM. XXX, 7. Il [Louis IX] venoit au jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un mantel de cendal noir entour son col, moult bien pigné et sans coife, et un chapel de paon blanc sur sa teste, JOINV. 199. Mons Jehan de Waleri le preudome vint au roy, et li dit que il looit [conseillait] que il se traisist [retirât] à main destre sur le flum, ID. 226. Le commencement du sermon fu sur les gens de religion, ID. 288. A Rome sont les deux Maries Chier tenues et seignouries Sur [chez] Theodore leur hostesse, *Hist. des trois Maries*, ms. p. 387, dans LACURNE. Qu'il les m'estuet sus mon gré obeir [qu'il me faut contre mon gré leur obéir], DU CANGE, *Gloss. français*. || XVe s. On demande tailles sur tailles et aides sur aides, FROISS. II, III, 72. Et l'eust volontiers sauvé s'il l'eust pu, pour cause de pitié, car bien savoit qu'il estoit pris sur la teste, ID. I, I, 134. Et fut encore cette treve presentée et accordée sur cette condition que.... ID. I, I, 144. Je descendis à l'hostel de la Lune sur [chez] un escuyer du comte, lequel.... ID. II, III, 13. Si escripvit devers le comte de Pierregord.... que ils fussent, sur un jour qu'il leur assigna, devant Auberoche, ID. I, I, 227. Et fist reparer la ville et la forteresse tellement qu'elle n'avoit garde d'assaut que on y fist sur un mois ou deux, ID. I, I, 222. Si le laissa entrer dedans et ses gens d'armes, et vint contre lui sur la rue, ID. I, I, 151. Et partirent par une poterne, et se mirent sur les champs pour eux sauver, ID. I, I, 199. Tant il estoit courroucé sur ceux de Saint Amand, ID. I, I, 138. Le bon jour du grand vendredy prescha le pape, devant les roys dessusdits, et exhorta grandement à prendre la croix sur les Sarrazins, ID. I, I, 60. Jugement et arrest du parlement fut rendu sur messire de Craon, lequel fut condamné à cent mille francs envers la royne de Naples et de Hierusalem, ID. liv. IV, p. 226, dans LACURNE. Alexandre de Macedoine qui fut roy, sur douze ans, de tout le monde, ID. liv. IV, p. 254. Princes, tel art fait à loer Dont li enfant scevent ouvrer Qui en sont maistres sur trois jours, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 311. Ils eurent moult à souffrir, pour ce que c'estoit sur l'yver, et qu'il ne fina de plouvoir durant ce temps, AL. CHART. *Charles VII.* Très bien : et si ne voudrois pas Avoir sur moy de quoy payer, *Patelin.* Si ung prince n'est doué de ceste vertu sur toutes les autres, COMM. VI, 3. Disant que le duc estendoit ses limites plus avant que le traicté ne portoit; et sur ceste occasion alloient et venoient ambassadeurs de l'un à l'autre, ID. III, 1. Et se mist sur la mer, craignant de tumber entre les mains du roy, ID. III, 11. Tenant ainsi ceste petite duché, il venoit de Hollande jusques auprès de Lyon, toujours sur luy [sans sortir de ses domaines], ID. IV, 12. || XVIe s. Sur le printemps de ma jeunesse folle, Je ressemblois l'arondelle qui vole, MAROT, I, 216. Sur ce, mon nepveu, je pry Dieu qu'il vous doint le bien que vous desire vostre.... MARG. *Lett.* 86. Mon nepveu, encore suis je sus bout [non accouchée], ID. *ib.* 83. Avecques le secours que vous m'envoyriés, j'entreprendrois bien sur ma vie, toute femme que je suis, de le garder [Charles Quint] de passer, ID. *ib.* 127. Je voy bien que le temps n'a point eu victoire sur vostre memoire, ID. *ib.* 154. Les seigneurs de Carthage, voyants que leur pays se despeuploit peu à peu, feirent desfense expresse, sur peine de mort, que nul n'eust plus à aller par là, MONT. I, 30. Sur l'heure de sa fin, ID. I, 18. Descharger ses passions sur.... ID. I, 20. Valerius dict que Ciceron, sur sa vieillesse, commencea à.... ID. II, 228. Ils avoient eleu sur eux Briandiere.... D'AUB. *Hist.* II, 434. Ilz defendirent, et ce sur peine de mort, que.... AMYOT, *Solon*, 11. Avec l'argent qu'il gaigna sur des huiles qu'il y vendit, ID. *ib.* 4. Estant ja sur son aage, il disoit.... ID. *ib.* 3. On dit que vous estimez la liberté et l'egalité sur toutes autres choses, ID. *Thém.* 49. Il alloit adjoustant prouesses sur prouesses, et amassant despouilles sur despouilles, ID. *Cor.* 5. Aucuns disent que, sur ceste simple accusation verbale, Cyrus fut saisy au corps, ID. *Artax.* 3. Il entra dedans le temple, là où s'estant caché, il fut pris sur le faict, ID. *ib.* 3. Ilz se retirerent à part en une petite chambre, et fermerent les portes sur eulx, ID. *Brutus*, 42.

— ÉTYM. Wallon, *sol, sor;* bourguig. et norm. *su;* picard, *seur, sus* (prononcé *su*); Berry, *sus* (prononcé *su*); prov. *sobre;* esp. et portug. *sobre;* ital. *sopra;* du lat. *super, supra* (voy. SUPER...).

2. **SUR, URE** (sur, su-r'), *adj.* || 1° Qui a un goût acide et aigre. Ce fruit est sur. L'oseille est sure. || 2° Eau sure, préparation dans laquelle on met les cuirs pour les amollir. || Résidu des eaux mères dont on a tiré le sel. || Préparation d'où l'on a tiré l'amidon.

— HIST. XIIIe s. Et li lais [le lait] surs.... *Fabl.* édit. BARBAZAN, t. IV, p. 88. La perte de Bertain lui fu sure et amere, *Berte*, XCVIII. Ne soiez vers les pauvres ne sure ne amere, *ib.* IV. || XVe s. Que nul ne puisse renouveller cervoises ne bierres qui soient sures, empirées ou mal brassées. *Ordonn.* févr. 1495. J'ay autres fois ouy dire que dessoubs sure escorche gist le doulz miel, *Perceforest*, t. III, f° 39. || XVIe s. Les pommes douces donneront du sidre pour la premiere table; et les aigres, qu'en Normandie on appelle sures, pour la seconde, dont toute la famille sera accommodée, O. DE SERRES, 246.

— ÉTYM. Wallon, *seur;* du germanique : suéd. *sûr*, aigre; allem. *sauer;* angl. *sour;* comparez le celtique : gaél. et armor. *sùr*, acide.

SÛR, ÛRE (sur, su-r'; au XVIe s. on écrivait seur; mais Bèze remarque que l'usage s'était introduit de prononcer sur), *adj.* || 1° Qui compte fermement sur. Revenez tout couvert du sang de l'infidèle; Allez : en cet état soyez sûr de mon cœur, RAC. *Andr.* IV, 3. Je vais chercher la solitude et la santé, bien plus sûr de l'une que de l'autre, mais plus sûr encore de votre amitié, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 déc. 1754. Je ne suis pas sûr du lendemain.... ID. *Lett. Mme Denis*, 18 janv. 1752. || Être sûr de quelqu'un, pouvoir compter sur lui, être assuré qu'il ne nous manquera pas au besoin. Quand elle me proposa de quitter ma patrie, elle était déjà sûre de moi, MONTESQ. *Ars. et Ism.* || Sûr de soi-même, qui est assuré de ne pas faillir. Vivre dans un pays [la Hollande] où les lois nous mettent à couvert des volontés des hommes, et où, pour être sûrs de tout, nous n'ayons qu'à être sûrs de nous-mêmes, ST-ÉVREM. *Œuv.* t. II, p. 229. Il n'y a qu'une femme bien sûre d'elle-même et de sa réputation qui ose tenir de pareils discours, FONT. *Lett. gal.* II, 23. || 2° Qui ne peut manquer d'avoir, d'obtenir. On n'eût point vu Madame s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder, BOSS. *Duch. d'Orl.* On n'est jamais sûr de rien en ce monde, VOLT. *Oreilles*, 6. Quiconque en France avec éclat attire L'œil du public, est sûr de la satire, ID. *Épît.* XXXV. Il attendait Bourbon, sûr de vaincre avec lui, ID. *Henr.* IV. || Être sûr de son fait, être certain de ce qu'on dit. || Être sûr de son fait, de son coup, avoir la certitude du succès de ce qu'on a entrepris. Don Joseph était si sûr de son fait.... LESAGE, *Est. Gonz.* 11. || Terme de musique. Être sûr de sa partie, la savoir de telle manière qu'on est sûr de la chanter ou de l'exécuter sans faire de faute. || Au jeu, être sûr de la partie, avoir fait sa partie de manière qu'on est certain de gagner. || Fig. et familièrement. Être sûr de sa partie, avoir si bien pris ses mesures dans une affaire, que le succès en est certain. || 3° En qui on peut avoir confiance. Sa place eût été donnée, si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr, BOSS. *le Tellier.* Sûre et secrète jusqu'au mystère, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 137, dans POUGENS. M. Tronchin, banquier; c'est un homme sûr de toutes les manières, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 déc. 1754. Je sais par expérience que c'est un ami sûr, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 août 1752. Il n'y avait là, me disait-on, que d'honnêtes gens, des gens sûrs, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Il se dit des choses dans un sens analogue. L'instinct est un guide sûr. Le songe est un tableau des passions humaines, Un confident peu sûr, un parleur indiscret, ROTR. *Bélisaire*, III, 4. Un homme d'une si grande capacité que M. le Tellier et d'une conduite si sûre dans les affaires, BOSS. *le Tellier.* Ne parlons pas des vivants dont les vertus, non plus que les louanges, ne sont jamais sûres dans le variable état de cette vie, ID. *ib.* M. de Turenne publiait de son côté qu'il agissait sans inquiétude, parce qu'il connaissait le prince et ses ordres toujours sûrs, ID. *Louis de Bourbon.* Sans la crainte de Dieu toute probité humaine est fausse, ou du moins elle n'est pas sûre, MASS. *Pet. carême, Fauss. de la gloire hum.* || Main sûre, mains sûres, personne en qui on peut se fier. Vos papiers, vos titres sont en main sûre, en mains sûres. Mets en de sûres mains cette lettre cruelle, VOLT. *Zaïre* IV, 5. || Temps qui n'est pas sûr, temps sur lequel on ne peut compter, qui menace de devenir pluvieux. Ma canne, mon chapeau, mon parapluie; le temps n'est pas sûr, PICARD, *M. Musard*, sc. 18. || 4° Qui sait d'une manière certaine. Je suis sûr de ce que je vous dis. Je suis sûr de l'avoir entendu. Je suis sûr que cela est. Qui fait exactement ce que ma loi commande, A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande : Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous, Ne vous alarmez point par quelques vains dégoûts, BOIL. *Épît.* XII. || 5° Qui ne se trompe pas. Il tire d'un déserteur, d'un prisonnier, d'un passant ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et même ce qu'il ne sait pas; tant il est sûr dans ses conséquences! ID. *Louis de Bourbon.* || Mémoire sûre, mémoire qui ne fait jamais défaut. || Avoir le goût sûr, apprécier parfaitement la qualité des mets, des vins. Il a surtout un palais sûr, qui ne prend point le change, et il ne s'est jamais vu exposé à l'horrible inconvénient de manger un mauvais ragoût, LA BRUY. XI. || Fig. Avoir le goût sûr, bien juger des ouvrages d'esprit. Il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse, ID. I. || On dit de même : avoir le jugement, le tact sûr. || Main sûre, main ferme dans ce qu'elle fait. Ce chirurgien a la main sûre. Et d'un dard lancé d'une main sûre, Il lui fait dans le flanc une large blessure, RAC. *Phèd.* V, 6. Ai-je la main bien sûre? dit-il [Cambyse, qui venait de tuer d'un coup de flèche le fils d'un de ses courtisans], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 327, dans POUGENS. Non, non [ô mort], tu sais choisir; par instants sur la terre Tu peux sembler commettre, il est vrai, quelque erreur; Ta main n'est pas toujours bien sûre.... A. DE MUSSET, *Poésies nouv.* 13 juill. || Ce cheval a le pied sûr, la jambe sûre, il est sûr, il ne bronche jamais. || Avoir le coup d'œil sûr, juger à la simple vue, d'une manière suffisamment exacte, l'étendue, la distance, le vo-

lume, le poids, etc. || Fig. Coup d'œil sûr, intelligence qui pénètre et saisit sans se tromper. Qui d'un vol plus hardi consultera les astres.... Et d'un songe équivoque envoyé par les dieux Lira d'un œil plus sûr l'avis mystérieux? C. DELAV. *Paria*, II, 2. || 6° En parlant des lieux, à l'abri de tout danger, à l'épreuve de toute violence. Ce port est très-sûr. Tout beau, Flaminius, je n'y suis pas encore [à Rome]; La route en est mal sûre, à tout considérer, CORN. *Nicom.* IV, 4. Rien ne paraissait à la princesse Anne ni agréable, ni sûr que la solitude, BOSS. *Anne de Gonz.* La mer la plus terrible et la plus orageuse Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse, RAC. *Esth.* III, 1. || Il ne fait pas sûr en ce lieu-là, on n'y est pas à l'abri du danger. || Il ne fait pas sûr de...., on n'est pas à l'abri de péril en.... Mais savez-vous.... Qu'il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net, D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait, MOL. *Femm. sav.* V, 1. || Mettre quelqu'un en lieu sûr, le mettre en un lieu où il n'a rien à craindre. A vous mettre en lieu sûr je m'offre pour conduite, Et veux accompagner jusqu'au bout votre fuite, MOL. *Tart.* V, 6. || Mettre quelqu'un en lieu sûr, le tenir en lieu sûr, le mettre en prison ou du moins dans un lieu où l'on soit assuré de sa personne. Qu'on la tienne en lieu sûr, en attendant sa mère, CORN. *Héracl.* IV, 2. Venez, ce n'est pas là que je vous logerai, Et votre gîte ailleurs est par moi préparé; Je prétends en lieu sûr mettre votre personne, MOL. *Éc. des fem.* V, 4. || 7° Il se dit de certaines choses dont on peut se servir sans danger. Cette échelle est sûre. || 8° Où l'on ait de la sécurité. Je suis affligée de cette cruelle néphrétique qui accable ce pauvre homme [Lamoignon] à tout moment : point de jours sûrs, c'est un rabat-joie continuel, SÉV. 4 fév. 1685. || 9° Certain, dont on ne peut douter. Je vous donne cela pour sûr. L'affabilité est comme le caractère inséparable et la plus sûre marque de la grandeur, MASS. *Pet. carême, Human. des grands.* Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne tient qu'à lui d'être heureux, DIDER. *Sur le livre d'Helvétius.* || Familièrement. Bien sûr? c'est-à-dire : est-ce chose certaine ? || L'affaire est sûre, le succès en est certain. Il est à Paris, où il suit un procès important qui est presque sûr, MARIV. *Préj. vaincu*, sc. 4. || 10° Qui doit arriver infailliblement, ou que l'on prévoit devoir arriver nécessairement. Rien n'est si sûr que la mort. Sylla par politique a pris cette mesure, De montrer aux soldats l'impunité fort sûre, CORN. *Sertor.* IV, 3. L'effort où mon devoir m'engage Ne peut plus me réduire à vous donner demain Ce qui vous était sûr, je veux dire ma main, ID. *Sur.* II, 2. || 11° Qui ne peut manquer de réussir, en parlant des choses. Je penserais comme vous si j'étais à votre place; cette manière de jurer est fort sûre, SÉV. 8 déc. 1679. S'il fallait faire réussir une grande affaire, d'autres auraient choisi les moyens les plus éclatants, il [M. de Lamoignon] choisissait les plus sûrs et les plus utiles, FLÉCH. *Lamoign.* De cette passion [l'amour] la sensible peinture Est pour aller au cœur la route la plus sûre, BOIL. *Art p.* III. || Aux jeux de cartes, avoir jeu sûr, avoir si beau jeu qu'il est impossible qu'on ne gagne pas. || Fig. et familièrement. Jouer à jeu sûr, être certain du succès des moyens qu'on emploie. || Fig. Parier à jeu sûr, à coup sûr, parier sur un fait dont on a la certitude. || Substantivement et absolument. Le plus sûr, le meilleur moyen. Le plus sûr est de ne pas s'y fier. Ne point mentir, être content du sien, C'est le plus sûr, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Vous prendrez votre temps avec prudence, et pour le plus sûr suivant mes intérêts, SÉV. *à d'Hérigoyen*, 20 juil. 1686. || 12° Qui produit ordinairement ou, par exagération, infailliblement, son effet. Un remède sûr. C'était un javelot toujours sûr de ses coups, LA FONT. *Filles de Minée.* Inutile instrument contre la perfidie, Contre un poison trop sûr dont les mortels apprêts.... VOLT. *Sémiram.* I, 3. || Avoir un coup sûr à quelque jeu, à quelque exercice, avoir un coup presque immanquable. || 13° Pour sûr, *loc. adv.* Certainement, infailliblement. Courte n'était, pour sûr, la kyrielle, LA FONT. *Mari confess.* || 14° A coup sûr, *loc. adv.* Immanquablement. Nous réussirons à coup sûr.

— REM. Pour se guider dans les sens divers de ce mot, on observera que, le sens étymologique étant *securus*, de *sine cura*, sans souci, l'acception primitive appartient aux personnes et est : qui compte fermement. De là se déduisent facilement, quant aux personnes, les autres acceptions. Quant aux choses, la première acception est où l'on est sans inquiétude, en sûreté; celle-ci fournit ensuite les autres.

— HIST. XI° s. U par hostages vus velt faire soürs, *Ch. de Rol.* XVI. Soürs est Carles, ne crent hume vivant, *ib.* XL. || XII° s. A la curt s'en ala sainz Thomas li bon prestre, E prist les armes Deu, que seürs peüst estre, *Th. le mart.* 38. || XIII° s. Car de très fin cuer [elle] l'aime [Dieu] de vrai et de seür, *Berte*, XLI. Ysengrin [le loup], qui grant fain endure, Se lieve à une nuit oscure, Quant toute gent se dort segure, *Ren.* 7425. || XIV° s. Tant est fortune plus grande, et elle est moins seure, ORESME, *Éth.* 229. || XV° s. Soyez seurs [veillez], et tenez vous sur vostre garde, FROISS. II, II, 58. Si croy bien qu'il y en eut de tels qui n'estoient pas bien à seur; car coupables se sentoient, *Boucicq.* II, 6. || XVI° s. Et en feinte douceur Luy dit ainsi : vien ça, fais moi tout seur, Je te suppli, d'un tel crime et forfait, MAROT, I, 253. Dieu est ma garde seure, Ma haute tour et fondement, Sur lequel je m'asseure, ID. IV, 305. De ses plumes te couvrira, Seur seras sous son esle, ID. IV, 305. Tout ce que l'on peult faire est de garder ceste ville, car tout à l'entour n'y faict point seur [il s'agit de peste], MARG. *Lett.* 97. Je suis seure que, mais que nous soyons en vostre bonne compaignie, nous ne saurons plus avoir de mal, ID. *ib.* Ainsin que je voulois commancer ceste lectre par ce sur messaiger, cele qu'il vous a pleu escripre est arrivée, ID. *ib.* 38. Pour le plus seur, MONT. I, 25. Je marche plus seur et plus ferme à mont qu'à val, ID. I, 161. La plus seure assiette de nostre entendement et la plus heureuse, ce seroit celle.... ID. II, 318. Avoir les mains seures au bien de son maistre, et ne desrobber point, LA BOÉTIE, 218.

— ÉTYM. Bourguig. et Berry, *seur;* provenç. *segur;* espagn. *seguro;* ital. *sicuro;* du lat. *securus*, de *se*, pour *sine*, sans, et *cura*, soin, souci.

† **SURA**, voy. SURATE.

SURABONDAMMENT (su-ra-bon-da-man), *adv.* Plus que suffisamment. Nous croyons qu'il [Jésus-Christ] a payé surabondamment tout ce que nous devions à son Père justement irrité contre nous, BOSS. *Réfut. cat. Ferry, Préambule.*

— HIST. XIV° s. Superhabundamment, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Surabondant*, et le suffixe *ment;* provenç. *sobreaundosamen;* cat. *sobreabundantment;* espagn. *sobreabundantemente;* ital. *soprabbondantemente.*

SURABONDANCE (su-ra-bon-dan-s'), *s. f.* || 1° Très-grande abondance. J'ai vu Mme de Ludres; elle me vint aborder avec une surabondance d'amitié qui me surprit, SÉV. 1er avril 1671. Qu'avez-vous qui vous distingue des autres qu'une surabondance de péché? MASS. *Carême, Fausse conf.* La surabondance de la graisse les fait [les moutons] quelquefois mourir, et toujours elle empêche les brebis de produire, BUFF. *Quadr.* t. I, p. 230. En commençant cette seconde période, nous avons profité de la surabondance de nos forces sur nos besoins, pour nous porter hors de nous, J. J. ROUSS. *Ém.* III. La surabondance de la population dans une île doit déborder dans une autre, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 53. N'ayant point encore aimé, j'étais accablé d'une surabondance de vie, CHATEAUBR. *René.* || 2° Terme de grammaire. Espèce d'épenthèse par laquelle on ajoute dans un mot quelque lettre qui ne doit pas y être. || 3° Par surabondance, en apportant ce qui n'est pas nécessaire, mais ne nuit pas. Ils diront que.... la famille du prêteur n'a découvert la source de sa richesse que par surabondance de droit, VOLT. *Pol. et lég. Probabil. en justice.* Si je suis entré dans ces considérations philosophiques, ce n'est que par surabondance de preuves, BAILLY, *Atlantide*, p. 444.

— HIST. XIV° s. La superhabundance et excès de labourer corporelment.... corrumpent ou appeticent la force du corps.... ORESME, *Éth.* 36. || XVI° s. Ils [les médecins] ordonnent aux athletes les purgations et les saignées, pour leur soustraire cette superabondance de santé, MONT. III, 97.

— ÉTYM. *Surabondant;* prov. *sobrehabondansa;* espagn. *sobreabundancia;* ital. *soprabbondanza.*

SURABONDANT, ANTE (su-ra-bon-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui surabonde. Les effets de la bonté de Jésus-Christ sont surabondants et infinis, FLÉCH. *Sermons, Bon pasteur.* || Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dans laquelle un des angles ou des bords subit deux décroissements, tandis que chacun des autres n'en subit qu'un seul. || *S. m.* Ce qui est en surabondance. Tout le surabondant doit place au nécessaire; Remplis tous tes devoirs avec fidélité, CORN. *Imit.* I, 19. Quelque supposition qu'on fasse, il faut toujours, en remontant de vendeur en vendeur, arriver à un premier qui ne vend et ne peut vendre que son surabondant, CONDILL. *Comm. gouv.* I, 5. || 2° Par extension, superflu. Ne dites rien de surabondant.

— HIST. XIII° s. Les nimphes plorent lor fontaines, Quant des flueves les trovent plaines Et sorabondans et covertes, *la Rose*, 18161. || XVI° s. Son affection [de Mlle de Gournay] vers moy, plus que surabondante, et telle en somme qu'il n'y a rien à souhaiter, MONT. III, 73.

SURABONDER (su-ra-bon-dé; écrit au XVI° siècle surhabonder, mais avec l'*h* muette, Palsgrave, p. 19), *v. n.* || 1° Être très-abondant. Un inconvénient plus considérable encore, c'est que certaines marchandises d'Europe surabondaient en quelques endroits, tandis qu'elles manquaient en d'autres, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 22. || 2° Avoir en surabondance. D'où me vient cette foi dont mon cœur surabonde? LAMART. *Harm.* I, 5. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIII° s. Car s'en toi pechié habonda, Si grant grace seurhabonda, Que blanche fut qui estoit noire, J. DE MEUNG, *Tr.* 905. || XIV° s. Et sont ces vices contraires, c'est assavoir prodigalité et illiberalité, et chacun d'iceux superhabunde et deffault, ORESME, *Éth.* 48. || XVI° s. Les superfluitez en habits qui superhabundent partout, dont depend la pauvreté particuliere, LANOUE, 93. Il est necessaire, pour produire ceste fievre, que le sang surabonde dans les veines, PARÉ, XX, 10.

— ÉTYM. Provenç. *sobrondar;* espagn. *sobreabundar;* ital. *soprabbondare;* du lat. *superabundare;* de *super*, sur, et *abundare*, abonder.

† **SURACCABLER** (su-ra-ka-blé), *v. a.* Accabler par surcroît. Après avoir tant perdu d'années, et nouvellement l'affaire d'Espagne.... qui l'avait suraccablé [le duc d'Orléans], ST-SIM. 253, 148.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *accabler.*

† **SURACHAT** (su-ra-cha), *s. m.* Achat, au-dessus du cours légal, de monnaies d'or et d'argent pour les exporter ou les fondre. Et le détourner [le métal] de nos monnaies au moyen de billonnements, surachat et survente du marc d'or et d'argent, *Déclarat.* 29 oct. 1640.

SURACHETÉ, ÉE (su-ra-che-té, tée), *part. passé* de suracheter.

SURACHETER (su-ra-che-té), *v. a.* Il se conjugue comme acheter. Acheter une chose trop cher.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *acheter.*

† **SURACTIVITÉ** (su-ra-kti-vi-té), *s. f* Terme de médecine. Activité d'un organe exagérée d'une manière continue ou accidentelle.

† **SURADDITION** (su-ra-di-sion), *s. f.* Action d'ajouter de nouveau à ce que l'on avait déjà ajouté; ce que l'on ajoute de nouveau. Il est prouvé que les lames les plus antérieures s'ossifient, et que c'est par la suraddition de ces lames à l'os qu'il croît en tout sens, BONNET, *Consid. corps org. Œuvr.* t. V, p. 399, dans POUGENS.

† **SURAFFINAGE** (su-ra-fi-na-j'), *s. m.* Affinage poussé trop loin.

SURAIGU, UË (su-rè-gu, gue), *adj.* || 1° Terme de musique. Fort aigu. || Se dit de ce qui, dans chaque genre de voix, dépasse les notes aiguës ordinaires. || Tétracorde des suraiguës, sixième tétracorde ajouté par Gui d'Arezzo dans le haut système des Grecs. || 2° Terme de médecine. Dont l'acuité est extrême. Inflammation suraiguë. Péritonite suraiguë.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *aigu;* provenç. *sobreagut*

SURAJOUTÉ, ÉE (su-ra-jou-té, tée), *part. passé* de surajouter. Une femme surajoutée à celle qu'on a déjà ne peut être légitime, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 60. Le mouvement est accidentel et surajouté à la nature des corps, FÉN. *Exist.* I, 82. On entend par le mot instinct quelque chose de surajouté à ma raison, et qui produit un effet avantageux pour la conservation de mon être, FONTEN. *Instinct.*

SURAJOUTER (su-ra-jou-té), *v. a.* Ajouter à ce qui a déjà été ajouté. Le discernement du fondement d'avec ce qui a été surajouté, BOSS. *Var.* 15.

— HIST. XVI° s. Suradjouster, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *ajouter.*

† **SURAL, ALE** (su-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au gras de la jambe.

— ÉTYM. Lat. *sura*, gras de la jambe.

SUR-ALLER (su-ra-lé), *v. n.* Terme de vénerie. Se dit d'un limier ou d'un chien qui passe sur la

voie sans se rabattre et sans rien dire. || Il se conjugue avec le verbe *être*. || Se sur-aller, revenir sur ses voies.

— REM. Pautex a observé justement qu'on ne voit pas pourquoi l'Académie met un tiret à surailler, sur-andouiller et sur-arbitre, n'en mettant pas à surmonter, surabondance et surintendant.

— HIST. XVIe s. Il [un chien].... ne se rabattant que d'un costé, montre que ce sont hautes erres qu'il aura grand peine à dresser, où que c'est de peur de suraller, selon ce qu'on lui a montré de jeunesse, CHARLES IX, *De la chasse*, p. 124, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *aller*.

SUR-ANDOUILLER (su-ran-dou-llé, *ll* mouillées, et non sur-an-dou-yé), *s. m.* Terme de vénerie. Andouiller plus grand que les autres, qui se trouve à la tête de quelques cerfs.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *andouiller*.

SURANNATION (su-ra-nna-sion), *s. f.* Cessation de l'effet d'un acte valable seulement pour un temps déterminé. || Fig. Cette surannation, si on peut s'exprimer ainsi, qui accompagne les anciens usages, et qui les altère, comme la rouille les plus riches métaux, GAUDIN, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 48. || Lettres de surannation, celles qu'on obtenait pour rendre la valeur à d'autres lettres qu'on avait laissées trop vieillir sans exécution; le sceau perdait sa force au bout d'un an pour ce qui n'avait pas été exécuté dans cet espace.

— HIST. XVIe s. Nonobstant la surannation de six mois ou environ, *Coust. gén.* t. II, p. 486.

— ÉTYM. *Suranner*; ital. *superannazione*.

SURANNÉ, ÉE (su-ra-né, née), *part. passé* de suranner. || **1°** Qui ne peut plus avoir d'effet, en parlant d'actes publics pour lesquels on a laissé passer l'année, le temps au delà duquel ils ne peuvent avoir d'effet. Procuration surannée. || Concessions surannées, concessions qui, faute d'être enregistrées dans le temps prescrit, deviennent nulles. || Houblons surannés, houblons qui ont plus d'un an, *Journ. offic.* 6 nov. 1871, p. 4329, 2e col. || **2°** Fig. Vieux, hors de mode. On aurait pu des fables surannées Ressusciter les diables et les dieux, GRESSET, *Ver-vert*, I. Il n'est point de pays.... où les usages surannés subsistent plus généralement encore, STAEL, *Allemagne*, I, 2 || Il se dit des personnes. Venez, beau directeur, suranné damoiseau, MOL. *Éc. des mar.* III, 6. Toutefois à la cour les turlupins restèrent..., D'un jeu de mots grossier partisans surannés, BOIL. *Art p.* II. Une coquette surannée qui se couche après avoir laissé ses cheveux, ses sourcils et ses dents sur sa toilette, LESAGE, *Diable boit.* III. Croyez-moi, madame, c'est un dangereux animal qu'une beauté surannée, CAMPISTRON, *l'Amante amant*, IV, 1. Je sentais trop le ridicule des galants surannés, pour y tomber, J. J. ROUSS. *Conf.* IX.

SURANNER (su-ra-né), *v. n.* || **1°** Avoir plus d'un an de date, en parlant des lettres de chancellerie, des passe-ports, etc. Laisser suranner un passeport. || On dit plutôt maintenant : être périmé. || **2°** Se suranner, *v. réfl.* Etre suranné. Une prise de corps ne se suranne pas, DE LAURIÈRE.

— HIST. XIVe s. Et ceux qui desdits grossiers auront achepté celui [hareng] qui sera suranné [trop vieux en caque], il ne le pourront vendre qu'ils ne le disent estre tel, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 360. || XVIe s. Encores que le commencement de cet affaire fust suranné de plusieurs années, la dispute dura jusques en ce temps, D'AUB. *Hist.* II, 88. Prise de corps ne se suranne point, et s'execute nonobstant toutes appellations, LOYSEL, 895. Difficilement se peuvent bien engraisser les bestes surannées, leur defaillans les dents pour paistre, O. DE SERRES, 841.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *an*.

† **SURANTIMONIATE** (su-ran-ti-mo-ni-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Antimoniate avec excès d'acide; on dit semblablement surchromate, etc.

SUR-ARBITRE (su-rar-bi-tr'), *s. m.* Arbitre choisi pour la décision d'une contestation sur laquelle les arbitres sont partagés. Si le confesseur et le directeur ne conviennent point sur une règle de conduite, quel sera le tiers qu'une femme prendra pour sur-arbitre? LA BRUY. III. S'ils ne s'accordaient pas, on prendrait pour sur-arbitre le cardinal Bessarion, légat en France, ou tel autre dont les six arbitres conviendraient, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 461. || On dit plutôt présentement tiers arbitre. || *Au plur.* Des sur-arbitres.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *arbitre*.

SURARD (su-rar), *adj. m.* Voy. VINAIGRE. | On dit aussi surat.

— ÉTYM. Ce mot se rattache à *sureau*; des fleurs de *sureau* entrent dans la composition de ce vinaigre.

† **SURATE** (su-ra-t'), *s. f.* Nom des chapitres du Coran. || Voltaire a dit sura, au masculin : Il est dit dans le sura IV : Ne vous tuez pas vous-même, car Dieu est miséricordieux envers vous, *Dict. phil. Caton et suicide*.

— ÉTYM. Arabe, *surat*.

† **SURATTENDRE** (su-ra-tan-dr'), *v. n.* Il se conjugue comme attendre. Attendre trop. || Proverbe. Qui bien attend ne surattend, celui qui attend un bien, un avantage, ne perd pas son temps.

— HIST. XIIe s. Après quarante meis li reis suratendi, *Th. le mart.* 163. || XVe s. Le suppliant et autres aloient tout belement, pour ce que ledit religieux estoit à pié, et ilz le surattendoient, DU CANGE, *subexpectare*. || XVIe s. Ils ne marchent que le pas pour surattendre leurs gens de pied, CARLOIX, VI, 14.

† **SURATTRIBUT** (su-ra-tri-bu), *s. m.* Attribut d'attribut; nom proposé par Domergue et par Boinvilliers pour désigner l'adverbe, parce qu'il modifie la signification de l'attribut, comme dans : il parle lentement.

SURBAISSÉ, ÉE (sur-bè-sé, sée), *part. passé* de surbaisser. Terme d'architecture. Il se dit des voûtes dont la montée est inférieure à la moitié de l'ouverture. Nous le verrons toujours [le ciel] comme une voûte surbaissée, quoiqu'il n'y ait d'autre voûte que celle de notre atmosphère, laquelle n'est point surbaissée, VOLT. *Dict. phil. Ciel matériel*. Une petite porte surbaissée conduit de la chambre principale à une chambre de moindre étendue, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. C'était une humble église au cintre surbaissé, L'église où nous entrâmes, V. HUGO, *Crépuscule*, 33. || Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal prismatique terminé par des sommets très-bas.

SURBAISSEMENT (sur-bè-se-man), *s. m.* Terme d'architecture. Quantité dont une arcade est surbaissée. || Terme de marbrier. Seconde taille que l'on fait pour cintrer, élégir, dégager une moulure.

— ÉTYM. *Surbaisser*.

† **SURBAISSER** (sur-bè-sé), *v. a.* Terme d'architecture. Construire une voûte, un cintre qui soit surbaissé. On donnera au toit ou comble pour hauteur la moitié de la largeur du bâtiment; si on le surbaisse jusqu'au tiers, il en sera mieux, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 64, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *baisser*.

† **SURBANDE** (sur-ban-d'), *s. f.* Nom donné, dans les platines d'armes à feu, au chemin qu'on peut faire parcourir au chien au delà de la position de l'armé. Ce chien a trop ou trop peu de surbande.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *bande*.

† **SURBASIQUE** (sur-ba-zi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel avec excès de base au maximum.

† **SURBAU** (sur-bô), *s. m.* Terme de marine. Chacune des pièces de bois qui forment l'encadrement des écoutilles. Les hulots sont pratiqués en partie dans les panneaux des écoutilles et en partie dans les surbaux.

† **SURBONDINEUSE** (sur-bon-di-neû-z'), *s. f.* Engin dans la filature des draps.

† **SURBOUCHAGE** (sur-bou-cha-j'), *s. m.* Action de boucher par-dessus un bouchon. Étain mince pour surbouchage des vins et eaux gazeuses.

† **SURBOUCHE** (sur-bou-ch'), *s. f.* Terme de zoologie. Chaperon de la bouche des insectes.

† **SURBOUT** (sur-bou), *s. m.* Grosse pièce de bois, tournant sur un pivot, qui reçoit divers assemblages de charpente pour des machines.

† **SURCALCINÉ, ÉE** (sur-kal-si-né, née), *adj.* Calciné au delà du degré nécessaire. Cette sorte de ponce a été surcalcinée et s'est réduite en poudre, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 141.

† **SURCASE** (sur-ka-z'), *s. f.* Terme de trictrac. Case où il y a plus de deux dames.

SURCENS (sur-san), *s. m.* Terme de jurisprudence féodale. Rente seigneuriale dont un héritage était chargé par-dessus le cens

— HIST. XIIIe s. Si comme aucuns baille à sorcens à autrui ce qu'il tenoit à droit cens d'autrui seigneur, BEAUM. XXIV, 20.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *cens*.

SURCHARGE (sur-char-j'), *s. f.* || **1°** Nouvelle charge ajoutée à une autre. Prendre en surcharge. Ce cheval est assez chargé, il ne lui faut pas de surcharge. || **2°** Il se dit des bagages excédant le poids qui est alloué à chaque voyageur. Votre caisse pèse quarante kilogrammes; vous en avez dix de surcharge. || **3°** Terme de turf. Surplus de poids imposé aux chevaux qui ont déjà gagné des prix d'une certaine valeur. || **4°** Surcroît d'impôts. Le peuple est désespéré entre la nécessité de payer de peur des exactions, et le danger de payer de peur des surcharges, MONTESQ. *Esp.* XIII, 18. || **5°** Il se dit d'un excès d'humeurs dans le corps. Ils [les phoques] ont une quantité de sang prodigieuse; et, comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont par cette raison d'une nature lourde et pesante, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 294. || **6°** Fig. Ce qui est comparé à un poids inutile. Il n'y a point d'éloquence où il y a surcharge d'idées; et, sans éloquence, comment peut-on plaire longtemps? VOLT. *Lett. Thiriot*, 28 mars 1738. || **7°** Fig. Surcroît de peines. Il avait de la peine à subsister, et pour surcharge il lui est venu deux enfants. || **8°** Il se dit des mots écrits sur d'autres mots. Il y a dans cette lettre de change une surcharge. || **9°** Terme de maçonnerie. Excès de charge donné à un plancher. || Surcroît d'épaisseur d'un enduit. || Surélévation d'un mur.

— HIST. XVIe s. Ce luy fut comme une surcharge de nouvelle frayeur, AMYOT, *Marius*, 84. Qu'il [le peuple] n'est pas seulement tondu, mais qu'il est escorché par mille surcharges et nouveautez auparavant inconues, LANOUE, 12.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *charge*.

SURCHARGÉ, ÉE (sur-char-jé, jée), *part. passé* de surcharger. || **1°** Qui a reçu une surcharge. Un cheval surchargé. || Par extension. Une famille surchargée d'enfants. || Fig. Onze lustres complets surchargés de trois ans, BOIL. *Épît.* X. || **2°** Qui est sous le poids d'impôts. Un peuple surchargé de taxes. || **3°** Qui a plus de travail qu'il ne peut faire. Nous n'avons pas le loisir de nous arrêter si longtemps sur une même chose, nous sommes surchargés d'affaires, SÉV. 408. Il est fort doux d'être occupé, mais il est dur d'être surchargé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er sept. 1760. || **4°** Fig. Qui est encombré de choses inutiles. Si la mémoire, nourrie et exercée, est la source de toute imagination, cette même mémoire surchargée la fait périr, VOLT. *Dict. phil. Imagination*. || **5°** Sur quoi une surcharge d'écriture a été faite. Un mot surchargé. || **6°** Qui porte une nouvelle teinte sur une première teinte. Le dos est d'un roux surchargé de la même teinte de vert, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 335. || **7°** Dans l'art des mines, on appelle fourneau surchargé, celui dans lequel le rayon de l'entonnoir est plus grand que la ligne de moindre résistance (plus courte distance du centre des poudres à la surface du sol).

SURCHARGER (sur-char-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*), *v. a.* || **1°** Imposer une charge excessive, un trop grand fardeau. Surcharger un cheval, une voiture. || On dit aussi : surcharger un navire. || Fig. [La maison d'Autriche] où durant l'espace de quatre cents ans on ne trouve que des rois et des empereurs et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'États et tant de royaumes, qu'on a prévu il y a longtemps qu'elle en serait surchargée, BOSS. *Mar.-Thér.* || Par extension, se surcharger l'estomac, manger trop. || **2°** Fig. Charger d'impôts excessifs. Les peuples imputent aux conseils des ministres les impôts dont ils sont surchargés, LA CHAPELLE, *Relation de Rocroi*, dans RICHELET. || **3°** Imposer une dépense de surcroît. Ah! dit-il, surchargerons-nous ainsi la respectable famille? vous voyez bien qu'elle veut tout nourrir, hommes et chevaux, J. J. ROUSS. *Ém.* V || **4°** Fig. Encombrer d'un poids, d'une charge inutile. Si, en adorant un Dieu dont toute la loi consistait en ces paroles : Aimez Dieu et votre prochain, vous aviez surchargé cette loi pure et sainte de sophismes et de disputes incompréhensibles, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, de la tol. univ.* Les abeilles ont des bourdons; mais elles les tuent; les moines autrefois cultivaient la terre, aujourd'hui ils la surchargent, ID. *Facéties, Canon. St Cucufin*. Les nombreuses bibliothèques qui surchargent les palais des riches oisifs et la tête des savants, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4. L'or, les diamants et les perles ne surchargeaient point sa parure, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 398, dans POUGENS. || **5°** Faire une surcharge dans l'écriture. Surcharger un acte. || **6°** Se surcharger, *v. réfl.* Prendre sur soi une charge trop forte. Se surcharger de travail. || Se surcharger d'aliments, de nourriture, manger excessivement.

— HIST. XVIe s. L'esprit surchargé d'ennuy,

AMYOT, *Marius*, 83. Voians qu'ils ne pouvoient garder l'artillerie, ils la surchargerent de telle façon, qu'elle creva entre les mains des Turcs, D'AUB. *Hist.* II, 200. Vos finances, surchargées depuis deux ans par vos dons de près de 7000000 de pensions extraordinaires.... des estrangers à qui on permet de surcharger les daces [douanes] par leur inventions, ID. *ib.* II, 218. Son valet [d'Aristippe] se trouvant surchargé en chemin de l'argent qu'il portoit aprez luy, MONT. II, 124.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *charger*; provenç. *sobrecargar*; espagn. *sobrecarguar*; ital. *sopraccaricare*.

SURCHAUFFÉ, ÉE (sur-chô-fé, fée), *part. passé* de surchauffer. Acier surchauffé.

SURCHAUFFER (sur-chô-fé), *v. a.* || **1°** Terme de forge. Donner trop de feu au fer, le brûler en partie. || **2°** Donner un excès de chaleur. Surchauffer la vapeur dans une cheminée à double enveloppe.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *chauffer*.

SURCHAUFFURE (sur-chô-fu-r'), *s. f.* Défaut de l'acier, qui vient d'avoir trop souffert le feu, et qui le fait paraître pailleux et plein de petites veines noires.

† **SURCHOIX** (sur-choî), *s. m.* Ce qui est de première qualité. Les prix auxquels la régie prendra livraison desdits tabacs sont fixés ainsi qu'il suit, sauf une allocation de 10 fr. par 100 kil. pour les tabacs de surchoix, *Circ. des contr. indir. et tabacs*, 17 juil. 1851, n° 487. Il pourra être accordé, en outre des prix fixés, à titre d'encouragement de culture, 10 c. par k. de tabac pour les qualités dites surchoix, *Loi* 28 *avril* 1816, art. 192.

† **SURCILIER, ÈRE** (sur-si-lié, liè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Voy. SOURCILIER.

† **SURCOMPENSÉ, ÉE** (sur-kon-pan-sé, sée), *adj.* Qui est compensé et au delà. || Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dans laquelle un des bords reste intact, tandis que deux autres subissent chacun deux décroissements.

SURCOMPOSÉ, ÉE (sur-kon-pô-zé, zée), *adj.* || **1°** Terme de grammaire. Temps surcomposé, ou, substantivement, un surcomposé, temps d'un verbe où l'auxiliaire *avoir* est employé deux fois, exemple : J'avais beaucoup d'affaires; quand je les ai eu terminées.... || **2°** Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dont la forme est composée d'un grand nombre de facettes qui résultent de diverses lois de décroissement. || **3°** Terme de botanique. Feuille surcomposée, feuille dont le pétiole se divise en plusieurs pétioles secondaires, qui sont eux-mêmes divisés ou subdivisés. || **4°** Terme de chimie. Corps surcomposé, ou, substantivement, un surcomposé, corps résultant de la combinaison de corps composés. C'est non-seulement un composé, mais même un surcomposé, BUFF. *Min.* t. III, p. 421.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *composé*.

† **SURCOMPOSITION** (sur-kon-pô-zi-sion), *s. f.* État de ce qui est surcomposé. Le roman carlovingien de Guillaume au court nez avait offert un premier exemple de ce mode de composition, ou, pour mieux dire, de surcomposition épique, FAURIEL, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

† **SURCOSTAL, ALE** (sur-ko-stal, sta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est sur les côtes. || Muscles surcostaux, faisceaux musculaires au nombre de douze, étendus du sommet de l'apophyse transverse d'une vertèbre au bord supérieur de la côte qui est au-dessous.

† **SURCOUPE** (sur-kou-p'), *s. f.* Action de surcouper. Résultat de cette action.

† **SURCOUPER** (sur-kou-pé), *v. a.* Terme de jeux de cartes. Couper avec un atout supérieur à celui qu'un autre a déjà employé.

† **SURCROISSANCE** (sur-kroi-san-s'), *s. f.* Action de surcroître.

— HIST. XVI^e s. Les asperges pressées ne se pourroient accroistre à l'aise, ains, s'opprimans par sur-croissance de rejetons, demeureroient toutes langoureuses, O. DE SERRES, 537.

SURCROÎT (sur-kroî), *s. m.* || **1°** Ce qui, ajouté à quelque chose, en accroît la force, le nombre, la quantité. Dans le temps que le porc revient à soi, l'archer Voit le long d'un sillon une perdrix marcher; Surcroît chétif aux autres têtes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Il faut quelque surcroît de compagnie, MOL. *Préc.* 12. Et voyant pour surcroît de douleur et de haine Parmi ses étendards porter l'aigle romaine, RAC. *Mithr.* V, 4. Pour surcroît de malheur, l'eau même qu'on portait sur des chameaux dans des peaux de bouc avait manqué, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 330. Surcroît de biens est l'âme d'un ménage, VOLT. *Enf. prod.* I, 4. Ce qui m'inquiétait le plus était mon compagnon de voyage dont je ne voulais pas lui donner le surcroît, et dont je craignais de ne pouvoir me débarrasser, J. J. ROUSS. *Confess.* III. Vous aurez pour surcroît un frère qui radote, GRESSET, *Méchant*, II, 3. || **2°** Terme de dévotion. Œuvres de surcroît, œuvres pieuses accomplies en sus des obligations du chrétien. Elle ajoute même aux rigueurs de la loi des rigueurs de surcroît, MASS. *Carême, Jeûne.* Abus assez ordinaire dans la vertu, où l'on voit tant de personnes zélées pour les œuvres de surcroît, et tranquilles sur l'oubli continuel de leurs obligations les plus essentielles, ID. *Carême, Vérit. culte.* || **3°** De surcroît, *loc. adv.* En plus. Les querelles, procès, faim, soif et maladie Troublent-ils pas assez le repos de la vie, Sans s'aller de surcroît aviser sottement De se faire un chagrin qui n'a nul fondement? MOL. *Sgan.* 17. Que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre.... si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît.... PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET.

— HIST. XIII^e s. Se tu vels trover le sorcrois du cercle au quarré escrit dedens le cercle, *Comput*, f° 18. || XVI^e s. Aventuriers qui tant jours comme nuyctz Ont prins sur moy la souppée et surcroys, J. MAROT, V, 236. Nous y aurons assez de besongne, sans autre surcroist, MONT. I, 79.

— ÉTYM. Voy. SURCROÎTRE.

SURCROÎTRE (sur-kroî-tr'), *v. n.* Il se conjugue comme croître. || **1°** Croître plus qu'il ne faut, s'élever au-dessus du niveau de la surface de la peau. Retrancher les chairs qui surcroissent. || **2°** *V. a.* Augmenter, accroître avec excès. Surcroître le prix d'une marchandise.

— HIST. XV^e s. Gallehaut, dans son affliction, fut si longtemps sans vouloir boire ni manger, que la chair luy fust surcreue et pourrie aux deux parties de la bouche, *Lancelot du lac*, t. I, f° 165, dans LACURNE. || XVI^e s. Oster la chair surcroissante n'est œuvre de nature, PARÉ, XI, 8. La culture sera de houer ce nouveau plant.... ne souffrant qu'aucune herbe y surcroisse jamais, O. DE SERRES, 161.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *croître*; provenç. *sobrecreisser*; espagn. *sobrecrecer*.

† **SURCRÛ, UE** (sur-kru, krue), *part. passé* de surcroître.

† **SURCUISSON** (sur-kui-son), *s. f.* Action de soumettre une substance déjà cuite à une température plus élevée encore. La surcuisson des chaux hydrauliques et des ciments accroît la cohésion des mortiers formés soit avec la chaux, soit avec les ciments surcuits, DE VILLENEUVE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, 1869, t. LXVIII, p. 370.

† **SURCUIT, UITE** (sur-kui, kui-t'), *adj.* Qui a subi la surcuisson.

† **SURCULATION** (sur-ku-la-sion), *s. f.* Terme de botanique. Synonyme de gemmation.

— ÉTYM. Lat. *surculus*, rejeton.

† **SURCULE** (sur-ku-l'), *s. m.* Terme de botanique. Tige des mousses.

— ÉTYM. Lat. *surculus*, rejeton.

† **SURCULEUX, EUSE** (sur-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui donne des rejetons.

† **SURDÂTRE** (sur-dâ-tr'), *adj.* Qui est légèrement sourd.

— HIST. XVI^e s. Outre que les gens tirans sur l'age sont surdastres, ils parlent fort haut, BOUCHET, *Serées*, liv. II, p. 224, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *surdaster*, dérivé de *surdus*, sourd.

† **SURDÉCIME** (sur-dé-si-m'), *s. m.* Décime imposé sur un autre décime. Nos décimes et surdécimes de guerre, HORN, *l'Économ. pol. av. les physiocr.* XIV.

† **SURDÉCOMPOSÉ, ÉE** (sur-dé-kon-pô-zé, zée), *adj.* Terme de botanique. Dont le pétiole se divise deux fois avant de porter des folioles.

SURDENT (sur-dan), *s. f.* || **1°** Dent qui vient hors de rang sur une autre ou entre deux autres. || **2°** Terme de vétérinaire. Dents plus longues que les autres. Ôter les surdents à un cheval.

— HIST. XVI^e s. On lime les dents quand elles poussent oultre les autres, et font desplaisir à mascher et à la personne, comme on voit aux sourdents. — On les arrache, quand elles sont forjetées hors de leur rang, qu'on appelle sourdent, PARÉ, XV, 27.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *dent*; provenç. *sobredent*; espagn. *sobrediente*; ital. *sopraddente*.

† **SURDI-MUTITÉ** (sur-di-mu-ti-té), *s. f.* Terme de médecine. Mutité par suite d'une surdité congénitale.

SURDITÉ (sur-di-té), *s. f.* Perte ou diminution considérable du sens de l'ouïe. La surdité est fort incommode. Sa surdité augmente. || Fig. Et je vois presque en tous un même aveuglement, Je trouve presque en tous des surdités pareilles, CORN. *Imit.* III, 3. Le czar se dégoûta enfin de notre surdité pour lui, et de notre indifférence, ST-SIM. 467, 152.

— HIST. XVI^e s. Les grevures [infirmités] ont aussi parfois servi de recommandation et faveur : j'en ai veu la surdité en affectation, MONT. IV, 32. D'où vient ce fascheux mal qu'on nomme surdité? DU BELLAY, VII, 70, *recto*.

— ÉTYM. Berry, *sourdeté*; génev. *sourdité*; du lat. *surditatem*, de *surdus*, sourd.

† **SURDON** (sur-don), *s. m.* Terme de commerce. Forfait facultatif pour l'acheteur, à raison d'avaries ou mouillures accidentelles, *Suppl. de* 1866 *au Code gén. des lois françaises*, note 2, p. 14. Sauf les exceptions portées au tableau ci-après, il n'est accordé ni dons, ni surdons, ni tolérances, *Tableau annexé à la loi du* 13 *juin* 1866, *concernant les us. commerciaux*, § VIII, *des règl. gén.*

— ÉTYM. *Sur* 1, et *don*.

SURDORÉ, ÉE (sur-do-ré, rée), *part. passé* de surdorer. Les lingots dorés, du poids de 12 à 13 marcs, payeront, pour l'or qui peut y entrer, 3 livres seulement pour chaque lingot, sans distinction du surdoré ou commun, *Arrêt. du cons. d'État*, 22 sept. 1678.

SURDORER (sur-do-ré), *v. a.* Dorer doublement, solidement. || Fig. Cette aventure d'Égypte change à la fois la fortune et le génie de Napoléon, en surdorant ce génie, déjà trop éclatant, d'un rayon du soleil qui frappa la colonne de nuée et de feu, CHATEAUBR. *Mém.* t. V, p. 293.

— HIST. XIV^e s. Couvercle d'argent surdoré et esmaillé, DE LA BORDE, *Émaux*, p. 504.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *dorer*; provenç. *subredaurar*; espagn. *sobredorar*.

† **SURDORURE** (sur-do-ru-r'), *s. f.* Action de surdorer.

— HIST. XVI^e s. Surdoreure, COTGRAVE.

SURDOS (sur-dô), *s. m.* Terme de sellier. Pièce du harnachement placée sur le dos des chevaux de trait.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *dos*.

SUREAU (su-rô), *s. m.* Genre de plantes, la plupart arbustives, qui appartient à la famille des caprifoliacées, où l'espèce appelée ordinairement sureau est le *sambucus nigra, L.* || Sureau d'eau ou aquatique, viorne obier.

— HIST. XIV^e s. Suraut, DU CANGE, *sambussus*. || XVI^e s. Prenez huile de suzeau, en laquelle ferez infuser des fourmis, PARÉ, XVIII, 43. Le sureau, pour sa grosse moële, s'enracine très facilement de branche, O. DE SERRES, 561. La racine du petit sureau, en latin *ebulus* [hièble], ID. 952. Le suzeau, RAB. IV, 62.

— ÉTYM. Le lat. est *sambucus*, donnant le prov. *sambuc*, le portug. *sabugo* et l'ital. *sambuco*. Mais à côté est *sabūcus*, qui a donné régulièrement l'ancien français *seü*. Les patois y concordent : Berry, *seû*, *seue*, *suis*, *suyau*; wallon, *sawe*, *sawon*, *sahon*; namur. *seusse*; picard, *séu*; poitou, *seu*; génev. *saû*, *saiu*; vaudois, *suau*, *sahu*, *sau*; Franche-Comté, *saivu*, *seu*; normand et Maine, *seur*. Comment les patois ont-ils de *seu* fait *seur*, par l'addition d'une *r*, on ne le sait; mais le fait est là. De *seur* il a été facile de passer au diminutif *sureau*; on y a passé dès le XIV^e siècle. Quant à la forme *suzeau* du XVI^e siècle, elle est due au vice de prononciation qui, chez les Parisiens, au XV^e et au XVI^e siècles, changeait l'*r* en *z* (voy. CHAISE).

† **SUREAUTIER** (su-rô-tié), *s. m.* Espèce de champignon.

† **SURÉDIFIER** (sur-é-di-fi-é), *v. a.* Édifier par-dessus.

— HIST. XVI^e s. Ce qui auroit esté suredifié au dessus de huict pieds par l'un desdits voisins.... *Coust. génér.* t. II, p. 1028.

† **SURÉGALISAGE** (sur-é-ga-li-za-j'), *s. m.* Action de sur-égaliser.

† **SURÉGALISER** (sur-é-ga-li-zé), *v. a.* Faire passer la poudre au surégalisoir.

† **SURÉGALISOIR** (sur-é-ga-li-zoir), *s. m.* Crible en peau, employé, dans les poudreries, pour séparer la poudre des grains trop gros.

† **SURÉLÉVATION** (sur-é-lé-va-sion), *s. f.* || **1°** Terme de maçonnerie. Construction faite après coup. || **2°** Augmentation. Prévenir leur surélévation excessive [des prix], HORN, *l'Écon. polit. av. les physiocr.* IX.

† **SURÉLEVER** (sur-é-le-vé), *v. a.* Il se conjugue comme *lever*. || **1°** Élever en sus. Pour le service supérieur des eaux à Lyon, il faut surélever de 55 mètres les eaux du moyen service, CH. DUPIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 1091. || **2°** Terme de maçonnerie. Faire une surélévation.

Surélever une maison d'un étage. || Voûte surélevée, voûte dont la montée est plus grande que la moitié de l'ouverture. || 3° Rendre d'un prix plus élevé. Surélever un peu les tarifs, THIERS, *Corps législatif, Journ. offic.* 27 janv. 1870.

† **SURELLE** ou **SURETTE** (su-rè-l', ou su-rè-t'), *s. f.* Nom donné à différentes plantes d'un goût acide, et, spécialement, à l'*oxalis acetosella* (voy. ALLÉLUIA).

— ÉTYM. Dimin. de *sur* 1; norm. *surelle*, oseille, d'où l'angl. *sorrel*.

† **SURÉMARGINÉ, ÉE** (su-ré-mar-ji-né, née), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dont les bords, moins deux opposés entre eux, sont remplacés chacun par une facette, en même temps que les deux autres le sont chacun par deux facettes.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *émarginé*.

SÛREMENT (su-re-man), *adv.* || 1° Avec sûreté, en sûreté, en assurance. Et qui fait bien à tous peut dormir sûrement, ROTR. *Bélis.* III, 7. || 2° D'une manière qui ne manque pas son coup. Moins l'amour outragé fait voir d'emportement, Plus, quand le coup approche, il frappe sûrement, TH. CORN. *Ariane*, IV, 3. Le prince est comme un aigle qu'on voit toujours tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 3° D'une manière certaine. L'avarice, dit saint Paul, est la racine de tous les maux; en effet les richesses sont un moyen d'avoir presque sûrement tout ce qu'on désire, BOSS. *la Vallière.* Philinte : Madame, je crains bien de vous importuner. — Lisette : Cet homme a sûrement le don de deviner, DESTOUCH. *Glor.* II, 5.

— HIST. XI° s. Passez les porz trestout soürement, *Ch. de Rol.* LXI. || XIII° s. Bele, qui estes-vous? dites seürement, *Berte*, XLVII. Et pour ce peut-on dire tout seurement que qui nostre sire [Dieu] veut aider, mauvais hom ne li peut nuire, VILLEH. LXXXIV. || XVI° s. Ils tirent seurement de leurs arcs en nageant, MONT. I, 412.

— ÉTYM. *Sûre*, et le suffixe *ment*; provenç. *segurament*; esp. *seguramente*; ital. *sicuramente*.

SURÉMINENT, ENTE (su-ré-mi-nan, nan-t'), *adj.* Éminent au suprême degré. La suréminente vertu que l'apôtre [saint Paul] reconnaît dans ceux qui croient, BOSS. *Avert. sur le livre réflex. mor.* V. Pour élever sa perfection [de sainte Thérèse] à l'état glorieux et suréminent que votre providence a marqué pour elle, ID. *Panég. Ste Thérèse*, 2. La science du salut, science suréminente, BOURDAL. *Pens.* t. III, p. 228.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *éminent*.

† **SURÉMISSION** (su-ré-mi-sion), *s. f.* Émission exagérée de billets, d'assignats, etc. Ce qui est imputable à cette monnaie [le papier], c'est l'élévation des prix et la dépréciation du signe monétaire, à titre de crise et comme conséquence des surémissions, DUPONT-WHITE, dans le *Correspondant*, 25 sept. 1866, p. 183.

† **SURÉNA** (su-ré-na), *s. m.* Titre des généraux parthes. Suréna n'est point un nom propre, c'est un titre d'honneur, un nom de dignité; le suréna des Parthes était l'ethmadoulet des Persans d'aujourd'hui, le grand visir des Turcs, VOLT. *Comment. sur Corn. Préface de Suréna.*

SURENCHÈRE (su-ran-chè-r'), *s. f.* Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *enchère*.

SURENCHÉRIR (su-ran-ché-rir), *v. n.* Faire une surenchère. On a un délai pour surenchérir.

† **SURENCHÉRISSEMENT** (su-ran-ché-ri-se-man), *s. m.* Enchérissement ajouté à un enchérissement. La crainte de la cherté fait enchérir le blé, et l'enchérissement engendre fatalement le surenchérissement, HORN, *l'Écon. pol. av. les physiocr.* IX.

† **SURENCHÉRISSEUR** (su-ran-ché-ri-seur), *s. m.* Celui qui fait une surenchère.

† **SURENVELOPPE** (su-ran-ve-lo-p'), *s. f.* Enveloppe qu'on met par-dessus une autre enveloppe. L'un de ces paquets est avec une surenveloppe à M. le duc de Praslin, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 sept. 1768.

† **SURÉPINEUX, EUSE** (su-ré-pi-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est au-dessus de l'épine de l'omoplate. Fosse surépineuse. || Muscle surépineux, ou, substantivement, le surépineux, muscle qui occupe la fosse surépineuse. || Il se dit aussi des apophyses épineuses des vertèbres. Ligament surépineux dorso-lombaire. Ligament surépineux cervical.

SURÉROGATION (su-ré-ro-ga-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Ce qui est au delà de ce qui est dû, commandé. Non-seulement il a fait ce qu'il a promis, mais par surérogation il a fait encore telle chose. Ma fortune... s'est-elle tournée de manière à bien encourager à me faire des biens de surérogation? CH. DE SÉV. dans SÉV. t. X, p. 409, édit. RÉGNIER. Vous avez fait une belle œuvre de surérogation, en remettant votre place de juge de la caisse d'amortissement, VOLT. *Lett. Mignot*, 24 juin 1771. || 2° Terme de dévotion. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire, comme chrétien ou comme membre d'un ordre religieux. Laisser le précepte et ce qui est d'obligation pour s'attacher au conseil et à ce qui est de surérogation, BOURDAL. *Sévérité évang.* 2° *avent*, p. 448. Pécheur, esclave, enfant, tout cela, dit Zénon de Vérone, c'étaient les surérogations infinies de l'adorable mystère d'un Dieu incarné, ID. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 298.

— REM. Balzac disait, comme au XVI° siècle, superérogation : Ce sont bien, à vrai dire, des œuvres de superérogation, *liv.* VII, *lett.* 12.

— HIST. XVI° s. Que les fautes sont compensées par œuvres de supererogation, CALV. *Instit.* 613. Je recevrois à faveur qu'on ne desirast en moy que tels effects de supererogation; mais ils sont injustes d'exiger ce que je ne dois pas, MONT. I, 497.

— ÉTYM. Lat. *supererogare*, donner en sus, de *super*, et *erogare*, qui lui-même est fait de *e*, et *rogare* (voy. ROGATIONS).

SURÉROGATOIRE (su-ré-ro-ga-toi-r'), *adj.* Qui est au delà de ce qu'on est obligé de faire. Action, œuvre surérogatoire.

— HIST. XVI° s. Voila les œuvres meritoires Des œuvres surerogatoires, D'AUB. *Conf. append.*

— ÉTYM. Voy. SURÉROGATION.

† **SURÉROGATOIREMENT** (su-ré-ro-ga-toi-re-man), *adv.* D'une manière surérogatoire. Passages que j'avais déjà rassemblés et que, par ce motif, j'ai négligé de rappeler surérogatoirement une fois de plus, D'AVEZAC, *Note sur une Mappemonde turque*, Paris, 1866, p. 69.

† **SURESTARIE** (su-rè-sta-rie), *s. f.* Terme de marine. Excès de séjour d'un navire en un lieu de chargement. Tous les navires, sans exception, après être restés le temps fixé pour être chargés, ont eu à faire, en sus, de 30 à 60 jours de surestaries, afin d'avoir leur plein chargement; ces surestaries sont jusqu'ici à raison de 50 centimes de jauge, *Journ. officiel*, 8 sept. 1869, p. 1199, 6° col.

— ÉTYM. Espagn. *sobrestaría*, de *sobrestar*, rester, de *sobre*, sur, et *estar*, se tenir.

† **SURESTIMATION** (su-rè-sti-ma-sion), *s. f.* Action de surestimer. La surestimation du métal précieux, HORN, *l'Écon. pol. av. les physiocr.* IV.

† **SURESTIMER** (su-rè-sti-mé), *v. a.* Estimer au-delà de la valeur.

— HIST. XVI° s. Entre ceux qui à son gré se signalerent en cest affaire, nous ne lui avons oui surestimer [distinguer] que le duc de la Trimouille, D'AUB. *Hist.* III, 354.

SURET, ÈTE (su-rè, rè-t'), *adj.* Un peu sur. Un fruit suret. Une pomme surète.

— REM. Puisque l'Académie double le *t* pour le féminin dans duret, durette, diminutif de dur, il aurait mieux valu ne pas ajouter une exception aux six qui existent (complet, concret, discret, inquiet, replet, secret, et leurs composés incomplet, indiscret). Si ces mots-là ne doublent pas le *t* au féminin, ils ont du moins pour eux une raison d'étymologie, PAUTEX.

— HIST. XVI° s. Dès la premiere veue il connoissoit fort bien un gentil-homme, et au sentir mesme; car il vouloit qu'un vrai noble eust un peu l'eseille [aisselle] surette, et les pieds fumants, D'AUB. *Fæn.* IV, 7.

— ÉTYM. Dim. de *sur* 2.

SÛRETÉ (su-re-té; Bèze, au XVI° s., remarque que, bien qu'on écrivît seurté, on prononçait sûreté), *s. f.* || 1° Caractère de celui sur qui l'on peut compter. La sûreté qu'on trouvait en Madame, que son esprit rendait si propre aux grandes affaires, lui faisait confier les plus importantes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle était surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société, que ses ennemis même n'avaient pas besoin de se cacher d'elle, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Elle trouvait dans Mme Scarron une sûreté parfaite et d'excellents conseils, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 8, dans POUGENS. || Terme de chasse. Les chiens chassent en sûreté, lorsqu'ils suivent la même voie, le nez collé à terre, et crient également. || 2° État de celui qui n'a rien à craindre pour sa personne ou pour sa fortune. Vous devez un exemple à la postérité, Et mon trépas importe à votre sûreté, CORN. *Cinna*, V, 1. Mais, au moins, y a-t-il sûreté ici pour moi? MOL. *Préc.* 10. [Dans le combat] il [Condé] commande et il agit tout ensemble, et tout marche en concours et en sûreté, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le prince par son campement avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats, ID. *ib.* Laissez mourir un fat dans son obscurité; Un auteur ne peut-il pourrir en sûreté? BOIL. *Sat.* IX. Je vous sacrifiais mon rang, ma sûreté, RAC. *Iphig.* IV, 4. La vraie sûreté [d'un roi] est de ne faire que du bien, et d'intéresser le monde entier à sa conservation, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 39. Le bon roi Sésostris était en sûreté au milieu de la foule des peuples, comme un bon père dans sa maison, environné de sa famille, ID. *Tél.* III. Idoménée nous a contraints de l'attaquer; nous ne demandions que la paix.... mais nous ne pouvions plus trouver aucune sûreté avec lui, ID. *ib.* X. Nos voisins, à peine autrefois en sûreté dans leurs places les plus reculées, semblent déjà méditer la conquête de nos provinces, MASS. *Carême, Motifs de convers.* Comment concilier la sûreté de l'État avec la sûreté de la personne? MONTESQ. *Esp.* V, 14. Laissez faire, lui dit le roi [Frédéric II, à la Mettrie], on presse l'orange [Voltaire], et on la jette quand on a avalé le jus.... je résolus de mettre en sûreté les pelures de l'orange, VOLT. *Mém. Voltaire.* || Faire sa sûreté, se mettre en sûreté. M'étant fait cet effort, j'ai fait ma sûreté, CORN. *Poly.* V, 4. || En sûreté de conscience, sans que la conscience soit blessée. On peut [d'après les casuistes] tuer les médisants en sûreté de conscience, PASC. *Prov.* VII. || Fig. En sûreté de, dans la sûreté de, à l'abri de. Je craindrais l'avarice, qui est ma bête; mais je suis bien en sûreté de cette vilaine passion, SÉV. 24 juill. 1689. Nous revînmes gaiement à la faveur des lanternes et dans la sûreté des voleurs, ID. 4 déc. 1673. || Verrou, serrure de sûreté, verrou, serrure difficile à ouvrir ou à forcer. || Soupape de sûreté, voy. SOUPAPE. || 3° Ce qui fait la sûreté. Ah! ma fille, quelle sûreté pour ma santé, quand la vôtre prend le chemin de se rétablir! SÉV. 14 juin 1677. Ma maison cependant est votre sûreté; Jouissez-y des droits de l'hospitalité, VOLT. *Brut.* I, 2. On n'a jamais trop de sûreté sur ce qui intéresse vivement le cœur, M^me^ DE TENCIN, *Œuv.* t. III, p. 198, dans POUGENS. || Lieu de sûreté, un lieu où l'on n'a rien à craindre. Le bois le plus funeste et le moins fréquenté Est au prix de Paris un lieu de sûreté, BOIL. *Sat.* VI. Il n'est temple si saint, des anges respecté, Qui soit contre sa muse un lieu de sûreté [où il n'assaille les gens pour leur lire ses vers], ID. *Art p.* IV. || Mettre quelqu'un en lieu de sûreté, le mettre en un lieu où il n'ait rien à craindre. || Mettre quelqu'un en lieu de sûreté, signifie aussi le mettre en lieu d'où il ne puisse s'échapper, en prison. Mettons-la cependant en lieu de sûreté, CORN. *Veuve*, IV, 7. || 4° Sécurité. Et c'est cette tranquillité Dont je ne puis souffrir l'indigne sûreté, RAC. *Alex.* III, 1. || 5° Mesure de précaution. Deux sûretés valent mieux qu'une, Et le trop en cela ne fut jamais perdu, LA FONT. *Fabl.* IV, 15. Contre cet accident j'ai pris mes sûretés, MOL. *Éc. des fem.* I, 1. Songe à bien prendre tes sûretés avec lui, ID. *Fourber.* II, 10. M. de Vauban a augmenté toutes les précautions et toutes les sûretés qu'il a accoutumé de prendre pour la conservation des assiégeants, SÉV. 466. || 6° Il se dit quelquefois pour assurance, certitude. Mais sous le ciel tout change, et les plus valeureux N'ont jamais sûreté d'être toujours heureux, CORN. *Sur.* III, 2. Léontine : Mon témoignage seul peut-il en décider? — Martian : Quelle autre sûreté pourrions-nous demander? ID. *Héracl.* V, 8. || 7° Caution, garantie. Le bon abbé est fort surpris qu'on ne trouve pas de sûreté à la dette que vous avez si bien et si honnêtement mise devant la vôtre, SÉV. 28 janv. 1685. Sa réception [de la sœur Berin] dans une des maisons ne dépend point de la réserve de ses droits, mais de moi uniquement : je lui donnerai toutes les sûretés qu'elle pourra désirer, BOSS. *Lett. relig.* 27. Il fallait leur offrir [aux Dauniens] toutes les sûretés qu'ils auraient demandées, et établir des peines rigoureuses contre ceux de vos sujets qui auraient manqué à l'alliance, FÉN. *Tél.* X. Le juge faisait donner sûreté de l'appelant qu'il soutiendrait son appel, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27. Un de ses amis lui voulut un jour emprunter de l'argent avec de bonnes sûretés, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Ce prince, au lieu

de venir trouver le roi, lui fit demander des sûretés, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 233. || Places de sûreté, places qu'un État donne ou retient pour la sûreté de l'exécution d'un traité. || 8° Fermeté du pied pour marcher, de la main pour écrire, pour faire une opération chirurgicale, etc. La sûreté du pied du mulet. Il a une grande sûreté de main. La sûreté de la main est nécessaire à un chirurgien. || Fig. Sûreté de tact, de coup d'œil, de goût, de mémoire. || Proverbe. La méfiance est la mère de sûreté, ou méfiance est mère de sûreté. Il était expérimenté, Et savait que la méfiance Est mère de la sûreté, LA FONT. *Fabl.* III, 18.

— HIST. XII° s. ...Car m'otroiez por Dé [pour Dieu] Un douz regart... Si atendrai en cele seürté Joie d'amours... *Couci*, XIV. || XIII° s. Sire, fis-je, or m'entendés : Ne sai por quoi vous demandés Pleiges [gages] de moi, ne seurtés, *la Rose*, 1989. Et se li oir qui sont ne voelent fere bone seurté de rendre le [la] droite partie à oix qui naistront... BEAUM. XX, 4. Il demanderent au conseil le roy quel seurté il donroient par quoi il reussent Damiete, JOINV. 237. || XV° s. Et selon l'amoureuse loy, De nos deux vouloirs, pour seurté, Fist une seule voulenté, CH. D'ORL. *Ball.* 30. Et luy escripvit ledit duc une lettre de sa main portant seurté d'aller et retourner bien ample, COMM. II, 5. S'enfuyt où il pensoit estre à seureté, ID. II, 13. || XVI° s. Je vous asseure que vos lettres m'ont donné beaucoup de plaisir de m'avoir donné seurté de la bonne santé du roy, MARG. *Lett.* 68. Pendant le parlement, et qu'ils musoient sur leurs seuretez... MONT. I, 27. Je m'estois chargé de crainte [en portant de l'argent], tantost de la seurté des chemins... ID. I, 316. Qui n'a seureté n'a nul bien, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 398.

— ÉTYM. Bourg. *seuretai*, *seurtai*; provenç. *segurtat*; espagn. *seguridad*; ital. *sicurtà*; du lat. *securitatem*, de *securus*, sûr.

† **SURETIÈRE** (su-re-tiè-r'), *s. f.* Nom donné dans le pays d'Avranches aux pépinières de pommiers. On a le lait de chaux, dont il faut toujours laver le tronc des jeunes pommiers, même dans la suretière ou pépinière, *le journal l'Avranchin*, 22 mars 1868.

— ÉTYM. *Suret* (voy. ce mot) : le sujet qui porte des pommes surètes.

† **SUREXCITABILITÉ** (su-rè-ksi-ta-bi-li-té), *s. f.* Terme de médecine. Disposition à la surexcitation.

† **SUREXCITABLE** (su-rè-ksi-ta-bl'), *adj.* Susceptible d'être surexcité.

SUREXCITATION (su-rè-ksi-ta-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Terme de physiologie. Augmentation de l'énergie vitale dans un tissu, dans un organe.

† **SUREXCITER** (su-rè-ksi-té), *v. a.* Causer une surexcitation.

† **SUREXHALATION** (su-rè-gza-la-sion), *s. f.* Terme de médecine. Exhalation excessive. Il y a surexhalation de sueur dans la suette, de sérosité dans l'ascite et l'anasarque, LEGOARANT.

† **SUREXTENSION** (su-rèk-stan-sion), *s. f.* Terme de grammaire. Sorte d'épenthèse par laquelle on ajoute dans un mot quelque voyelle qui ne doit pas y être.

† **SURF** (surf), *s. m.* Ver marin dont se nourrissent les harengs.

SURFACE (sur-fa-s'), *s. f.* || 1° Extérieur, dehors d'un corps. Toute la surface du corps. Je ne crois pas qu'on puisse blâmer ceux qui se servent indifféremment de superficie et de surface en toutes manières; surface, comme plus nouveau, paraît seulement un peu plus à la mode, VAUGEL. *Nouv. rem. Observ. de M**** p. 218, dans POUGENS. Quelque inégalité qui paraisse dans le cours des rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de commun qu'elles viennent d'une petite origine, BOSS. *Gornay.* Il apparaît de temps en temps, sur la surface de la terre, des hommes rares, exquis, qui brillent par leurs vertus, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux, LA BRUY. II. Les œufs de poissons qui flottent souvent par bancs à la surface de la mer, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 359. Tandis que toute la surface du globe n'était, pour ainsi dire, qu'un archipel général, ID. 4° *ép. nat. Œuvr.* t. XII, p. 189. La surface totale du globe qui en contient vingt-cinq millions [de lieues carrées], ID. *Hist. nat. preuv. th. terre, Œuvr.* t. I, p. 302. Mystérieux abîme où l'esprit se confond! A quelques pieds sous terre un silence profond, Et tant de bruit à la surface! V. HUGO, *Feuilles d'aut.* IV. || Fig. Présenter peu de surface, être peu exposé aux coups, aux attaques, en raison d'une situation petite. L'abbé Girard, plus heureux que beaucoup d'autres philosophes aussi peu coupables, mais plus illustres et plus enviés, eut l'avantage d'échapper à la haine, par le peu de surface qu'il présentait à ses coups, D'ALEMB. *Élog. Girard.* || Fig. Ressources capables de couvrir une responsabilité. Quelquefois c'est un homme ne présentant aucune surface sociale qui devient concessionnaire.... c'est peut-être un homme qui ne possède pas un sou au monde, BERRYER, *Moniteur*, 12 avr. 1867, p. 441, 3° col. || 2° Terme de géométrie. Ce qui circonscrit les corps; cet élément de l'étendue est d'abord conçu par l'esprit comme ayant en tous ses points une certaine épaisseur; si l'on imagine que cette épaisseur aille en diminuant de plus en plus, on obtient, à la limite, la notion de la surface géométrique. Je fais abstraction de l'étendue ou de l'espace que ce corps renferme, pour ne considérer que ses bornes en tous sens; et ces bornes me donnent l'idée de surface, D'ALEMBERT, *Mél.* etc. t. V, § 11. || Surface algébrique du 1ᵉʳ, 2°, 3°.... degré, celle dont l'équation algébrique est du 1ᵉʳ, 2°, 3°.... degré; surface transcendante, celle dont l'équation est transcendante. || Surface réglée, celle qui est engendrée par une ligne droite; surface développable, surface réglée qui, supposée flexible et inextensible, peut être étendue sur un plan sans déchirure ni duplicature; surface gauche, surface réglée qui n'est pas développable. || Surface cylindrique, celle qui est engendrée par une ligne droite qui glisse le long d'une circonférence de cercle fixe en restant parallèle à une ligne donnée. || Surface conique, celle qui est engendrée par une ligne droite qui passe toujours par un point fixe, en s'appuyant constamment sur une circonférence de cercle. || Surface de révolution, celle qui est engendrée par une courbe quelconque qui tourne autour d'une droite fixe, de façon que chacun de ses points décrive un cercle dont le plan est perpendiculaire à l'axe et dont le centre est sur cet axe. || Surface hélicoïdale (voy. aux ADD. et CORR. la remarque sur ce mot), celle qui est engendrée par une ligne droite qui se meut en s'appuyant sur une hélice, en faisant un angle constant avec l'axe de l'hélice et en restant à une distance constante de cet axe. || Surface enveloppe, le lieu des intersections consécutives d'une surface mobile qui varie de position et de forme d'après une loi déterminée; la surface mobile est dite la surface enveloppée de la première. || Surfaces osculatrices : deux surfaces sont osculatrices en un point, lorsque les centres de courbure de toutes les sections planes faites par ce point sont les mêmes pour les deux surfaces. || Surface topographique, la surface du sol et toute surface dont la loi de génération est inconnue et qu'une verticale ne rencontre qu'en un point. || 3° Fig. Apparence que présentent les personnes ou les choses. Vous, qui dans vos confessions précipitées n'examinez que la surface de votre âme.... FLÉCH. *Dauphine.* C'est cette contradiction apparente [dans la conduite de Joseph, d'abord rude envers ses frères] qui doit nous avertir qu'il y a quelque mystère caché sous la surface d'une action qui sans cela pourrait choquer la raison, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 2° part. II, I, 3. Plaisir assez inconnu aux grands qui ne voient jamais des hommes que la surface, MASS. *Or. fun. princ. de Conti.* Le clinquant de l'esprit, ces trompeuses surfaces Cachent un homme affreux qui veut vous égarer, Et que l'on ne peut voir sans se déshonorer, GRESSET, *le Méch.* III, 6. Ses vices sont couverts d'une aimable surface, Et l'on peut s'y tromper, DE BIÈVRE, *Séducteur*, II, 1.

— SYN. 1. SURFACE, SUPERFICIE. On dit la surface des eaux, la surface de la terre, et non pas la superficie des eaux, la superficie de la terre; ou, du moins, on ne se sert de superficie que quand on veut évaluer : la superficie de la terre est de tant de millions de mètres. On dit encore le fonds et la superficie, et non le fonds et la surface. Mais, comme l'étymologie est la même, les deux mots sont équivalents en beaucoup de cas. || 2. SURFACE, AIRE. En termes de géométrie, le mot surface s'emploie pour désigner la forme, abstraction faite de toute limite, et le mot aire pour désigner l'étendue superficielle, quand on l'envisage par rapport à la grandeur.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *face.*

SURFAIRE (sur-fê-r'), *v. a.* Il se conjugue comme faire. || 1° Demander un prix trop élevé d'une chose qui est à vendre. Surfaire sa marchandise. || Fig. Nous avons un si violent penchant à surfaire nos qualités et à diminuer nos défauts.... DIDER. *Lett. sur les aveugles.* || Se surfaire quelque chose, le surfaire à soi. La vertu a perdu de son prix pour celui qui se surfait celui de la vie, ID. *Cl. et Nér.* II, 1. || Absolument. Non, en conscience, vous en paierez cela; je vous parle sincèrement, et ne suis pas homme à surfaire, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 6. || 2° Évaluer trop haut. Si vous avez fait tout cela pour deux mille écus, vous avez bien économisé. — Vous ne surfaites que de deux mille écus; car il ne m'en a rien coûté, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || Fig. Estimer trop, en parlant d'une personne, vanter au delà des mérites. C'est un homme qu'on a beaucoup surfait.

— HIST. XVI° s. La blanchée n'en vault que ung pinart, et tu nous surfaictz icy les vivres! RAB. *Pant.* II, 30.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *faire;* wallon, *sorfé, surfé.* En provençal, *sobrefait* veut dire haut fait.

SURFAIT, AITE (sur-fè, fè-t'), *part. passé* de surfaire. Tout cela est surfait.

SURFAIX (sur-fè), *s. m.* Large bande de cuir ou d'étoffe employée soit pour fixer une couverture sur le cheval, soit pour maintenir les quartiers de la selle et la schabraque. || Corde qui sert à maintenir la charge sur un âne ou toute autre bête de somme.

— ÉTYM. *Sur* 2, et *faix.*

† **SURFLEURIR** (sur-fleu-rir), *v. n.* Terme d'arboriculture. Fleurir après avoir donné des fruits.

— HIST. XVI° s. Surflorir, COTGRAVE.

† **SURFONDU, UE** (sur-fon-du, due), *adj.* Qui a éprouvé le phénomène de la surfusion. Phosphore surfondu.

† **SURFORCE** (sur-for-s'), *s. f.* Terme de commerce. Excédant de la force ordinaire des spiritueux. Spiritueux : Art. 1ᵉʳ. La surforce au-dessus de 86° ne donne pas lieu à bonification. Art. 2. La surforce au-dessus de 90° et jusqu'à 95° donne lieu à une bonification proportionnelle. La surforce au-dessus de 95° ne donne pas lieu à une bonification. Art. 3. La surforce au-dessus de 63° permet à l'acheteur de refuser la marchandise, *Le tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 sur les usages commerciaux.*

† **SURFUSIBILITÉ** (sur-fu-zi-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est surfusible.

† **SURFUSIBLE** (sur-fu-zi-bl'), *adj.* Qui est extrêmement fusible.

† **SURFUSION** (sur-fu-zion), *s. f.* Terme de physique. Phénomène présenté par un corps qui, retenant une quantité anomale de chaleur, est ainsi maintenu dans un état d'équilibre moléculaire plus ou moins instable. || Phénomène que présente un solide qui reste liquide au-dessous de son point de congélation ordinaire.

† **SURGE** (sur-j'), *s. f.* Laine qui se vend sans avoir été lavée ni dégraissée. On trouve en Crimée trois sortes de laines, la lavée, la surge et la pelade, DU PEYSSONNEL, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, I, 117. || *Adj.* Laine surge. On recueille des laines dans toute la Bulgarie, la quantité en est immense; ces laines sont toutes surges; on ne lave point les moutons avant de les tondre, ID. *ib.* II, 164.

— ÉTYM. Origine inconnue. On trouve dans un texte du XV° siècle : *lana surgia.*

SURGEON (sur-jon), *s. m.* || 1° Branche qui naît du collet ou de la souche, s'élève dès qu'elle sort de terre, et est susceptible d'être séparée avec une partie de la racine, et de former ainsi un nouvel individu; on le dit particulièrement des framboisiers. || Fig. Descendant, rejeton d'une race (vieilli en ce sens). Voilà que les surgeons d'un sang incestueux Portent le diadème, et vous êtes pour eux! ROTR. *Antig.* I, 3. [Puissent].... par leurs actions ces surgeons glorieux Mériter comme vous un rang entre les dieux! ID. *St Genest*, V, 5. Surgeon de saint Louis dont l'heureuse naissance Étouffe pour toujours l'hydre des factions, ADAM BILLAULT (le menuisier de Nevers), *Stances sur la naissance de Louis XIV.* || 2° Surgeon d'eau, petit jet d'eau qui sort naturellement de terre ou d'une roche (vieilli en ce sens).

— HIST. XIII° s. Deseur destre en une crevasse, Naissoit uns sorgons de fontaine, DU CANGE, *surgere.* || XV° s. Toutes grosses rivieres sont faictes et rassemblées de plusieurs surgeons, ID. *ib.* || XVI° s. Si nous accordons que l'ame soit partie de son essence [de Dieu], comme un sourgeon est de la substance de l'arbre.... CALV. *Instit.* 126. Suivez-les [les fleuves] jusques à leur source, ce n'est qu'un petit sourgeon d'eau à peine recognoissable, MONT. II, 349.

— ÉTYM. Mot formé, par analogie avec *courson*,

suçon, du verbe latin *surgere* (voy. SURGIR). Le wallon dit *sûr*.

† **SURGEONNER** (sur-jo-né), *v. n.* Pousser des surgeons.

— HIST. XVIe s. Tout ainsi que la rose surgeonne parmi les espines, *Pèlerin d'amour*, t. I, p. 280.

SURGI, IE (sur-ji, jie), *part. passé* de surgir. Comme le filet d'eau qui, surgi de la terre, Y rentre de nouveau par la terre englouti, LAMART. *Harm.* IV, 11.

SURGIR (sur-jir), *v. n.* || 1° Terme de marine. S'élever vers la terre, vers le port, mouiller, jeter l'ancre. Surgir à bon port. J'ai surgi dans une seconde île déserte plus inconnue, plus charmante que la première, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 3. || Fig. Surgir au port, atteindre le but de ses vœux. Ah! si mon frêle esquif battu par la tempête, Grâce à des vents plus doux, pouvait surgir au port! LAMART. *Médit.* I, 3. || 2° Il se dit d'une source, d'une eau qui jaillit. La terre fut ébranlée, et l'eau surgit à l'instant. || Fig. On a vu tout à coup surgir la réputation de cet écrivain. De nouvelles difficultés surgirent. || Il se conjugue avec *avoir*, quand on veut marquer l'action : la fontaine qui a surgi tout à coup; avec *être*, quand on veut marquer l'état : cette fontaine est surgie depuis hier.

— HIST. XIIe s. Se plaiz sursist d'eglise entre lais u letrez, *Th. le mart.* 58. || XIIIe s. Les dames sourgent toutes pars, De courroux et d'ire inflammées, *Lai d'Ignaurés.* || XVIe s. La royne advertie comment en ce port sourgeoit le beau et pompeux convoy de vos vaisseaulx, RAB. *Pant.* IV, 36. Le bon marinier, avant surgir du port, fait provision de ce qu'il faut pour resister à la tempeste, CHARRON, *Sagesse*, p. 330, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *sorger, sorzer, sorjir, sorzir*; espagn. *surgir*; portug *sordir, surdir*; ital. *sorgere*; du lat. *surgere*, contracté de *surrigere*, de *sursum*, en haut, et *regere*, diriger (VOY. RÉGIR). *Surgir*, qui ne paraît qu'au XVIe siècle, est la forme latine du verbe dont *sourdre* (voy. ce mot) est la forme française. Dans l'historique, *sourgent, sourgeoit* appartiennent à *sourdre*.

† **SURGISSEMENT** (sur-ji-se-man), *s. m.* Action de surgir. Le surgissement des couches ignées sous-jacentes, lesquelles se sont fait jour par les grandes fractures de l'écorce terrestre, et en ont relevé les bords, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 364.

† **SURGLACER** (sur-gla-sé), *v. a.* Terme de cuisine. Mettre un glacé de sucre sur un mets, une pâtisserie.

SURHAUSSÉ, ÉE (su-rhô-sé, sée), *part. passé* de surhausser. Plans-reliefs surhaussés. || Voûte surhaussée, celle dont la montée est plus grande que la moitié de l'ouverture.

SURHAUSSEMENT (su-rhô-se-man), *s. m.* || 1° Action de surhausser; état de ce qui est surhaussé. Le surhaussement d'une voûte, d'un édifice. On conçoit l'impossibilité d'exécuter le plan-relief de la France entière, à cause de l'immense étendue du sujet qui forcerait à prendre une échelle de réduction si petite, qu'il n'y aurait plus de relief appréciable, même pour nos plus hautes montagnes; il est vrai qu'on pourrait recourir à l'artifice du surhaussement; mais on sait ce que valent ces représentations contre nature, BARDIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 526. || 2° Action de mettre à un prix plus élevé, à un taux plus élevé. Attendu le surhaussement des espèces et la cherté des denrées, il [le soldat] reçoit deux tiers moins que les soldats de Henri IV, VOLT. *Louis XIV*, XXX. Vous ne pourrez jamais lui vendre [au manufacturier] vos denrées assez cher pour vous rembourser de ce qu'il a gagné sur vous; car, si vous tentiez ce surhaussement, il en ferait venir de l'étranger à meilleur prix, ID. *l'Hom. aux quarante écus, entret. avec un géomètre.*

— ÉTYM. *Surhausser.*

SURHAUSSER (su-rhô-sé), *v. a.* || 1° Terme d'architecture. Élever plus haut. Surhausser une maison. || Il se dit surtout d'une voûte qu'on élève au delà de son plein ceintre. || 2° Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. Surhausser le prix d'une chose. Surhausser de moitié leur valeur numéraire [des monnaies], DUTOT, *Réfl. sur le comm.* I, 6.

— HIST. XIIe s. Tes anemis [j'] en vi molt embronchier [s'attrister], Et tes amis lor goie [joie] surhaucier, *Raoul de C.* 45. || XVe s. Tu desires et requiers nobles mariages, et te surhaulser en lignée, *Boucicq.* IV, 3. || XVIe s. Vous luy conseillez de surhausser les tailles, *Sat. Mén.* p. 124. On tondra ces gentillesses [des plantes], quand les herbes sur-hausseront leurs limites, O. DE SERRES, 585.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *hausser*.

SURHUMAIN, AINE (su-ru-min, mè-n'), *adj.* Qui est au-dessus de l'humain. Une taille surhumaine. J'ai ouï dire à Laigues, qui est homme du métier et qui ne le [le prince de Condé] quitta point ce jour-là [à la bataille du faubourg St-Antoine] qu'il y eut quelque chose de surhumain dans sa valeur et dans sa capacité en cette occasion, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 274, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Toutes les sciences surhumaines s'accoustrent du style poetique, MONT. II, 280. L'on ne doit croire d'un homme que ce qui est humain, s'il n'est authorisé par approbation surnaturelle et surhumaine, qui est de Dieu seul, CHARRON, *Sagesse*, p. 50, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *humain*.

† **SURIANÉES** (su-ri-a-née), *s. f. pl.* Famille de plantes, du genre *suriana*, voisine des rosacées spiréacées.

† **SURIER** (su-rié), *s. m.* Chêne liége.

— ÉTYM. Lat. *suber*, liége.

† **SURIMPOSER** (su-rin-pô-zé), *v. a.* || 1° Mettre par-dessus. Vers le milieu de sa profondeur, la voûte s'est brisée, et montre au-dessus de sa fracture les débris d'un édifice surimposé, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 403, dans POUGENS. || 2° Faire payer plus d'impôts qu'on n'en doit légalement; surtaxer.

† **SURIMPOSITION** (su-rin-pô-zi-sion), *s. f.* Augmentation des taxes. La loi relative à une surimposition du département de la Seine, A. BLANCHE, *Monit. univ.* 28 juil. 1868, p. 1137, 1re col.

† **SURIN** (su-rin), *s. m.* Terme rural. Jeune pommier, dans certains cantons.

— ÉTYM. Dérivé de *sur* 2.

† **SURINCOMBANT, ANTE** (su-rin-kon-ban, ban-t'), *adj.* Qui est étendu par-dessus. Lorsque l'excavation est parvenue à une certaine profondeur, on enlève ces piliers; alors la totalité des couches surincombantes s'éboule et se détache, DESMAREST, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 46.

— ÉTYM. *Sur* 1, et lat. *incumbere*, être couché sur (voy. INCOMBER).

SURINTENDANCE (su-rin-tan-dan-s'), *s. f.* || 1° Inspection générale au-dessus des autres. M. de Vendôme envoya en forme sa malédiction à son fils, s'il n'obtenait au moins la surintendance des mers, qui lui avait été promise à la régence, pour récompense du gouvernement de Bretagne, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 31, dans POUGENS. La surintendance du Jardin royal avait été détachée de la charge de premier médecin et unie à la surintendance des bâtiments qu'avait M. Colbert, FONTEN. *Fagon.* On lui ôta [au duc du Maine] la surintendance de l'éducation du roi [Louis XV], VOLT. *Hist. parl.* LX. || Fig. On est très-coupable d'avoir confié quelque espèce de juridiction sur les belles-lettres à des gens qui ne devraient avoir que la surintendance des chardons, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 173. || 2° Charge de surintendant. || 3° Dans les maisons royales, demeure du surintendant des bâtiments.

— HIST. XVIe s. Ordonnant que celuy [le sergent major] de Metz auroit la sur-intendence sur les capitaines et soldats des trois villes, CARLOIX, V, 32. Il leur promist qu'il se retiendroit la superintendence de la guerre, et la garde des loix seulement, AMYOT, *Thésée*, 28.

— ÉTYM. *Surintendant.*

SURINTENDANT (su-rin-tan-dan), *s. m.* || 1° Celui qui a une surintendance. Aussitôt que le roi m'eut fait l'honneur de me donner la charge de surintendant de ses bâtiments.... POUSSIN, *Lett.* (*de Noyers à Poussin*), 14 janv. 1639. Adoniram, fils d'Abda, était surintendant des tributs, SACI, *Bible, Rois*, III, IV, 6. On travaillera à votre petit appartement.... je crois que c'est aujourd'hui qu'on commence; le bon du But est surintendant de cet ouvrage, SÉV. 12 mai 1680. || 2° Particulièrement, surintendant des finances, ou, absolument, surintendant, se disait de celui qui, sous l'ancienne monarchie, était administrateur en chef des finances du roi. Il [M. Ménage] ajoute une assez jolie observation, qui est que M. de Lavieuville avait été superintendant et surintendant des finances; et, quand il les eut la seconde fois, on disait surintendant, VAUGEL. *Nouv. Rem. Observ. de M.* ***, p. 245, dans POUGENS. La mauvaise fortune de Pertharite m'avait assez dégoûté du théâtre pour m'obliger à faire retraite, et à m'imposer un silence que je garderais encore, si M. le procureur général Fouquet me l'eût permis : comme il n'était pas moins surintendant des belles-lettres que des finances.... CORN. *Examen d'Œd.* Émeri, surintendant de finances, et, à mon sens, l'esprit le plus corrompu de son siècle, ne cherchait que des noms pour trouver des édits, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 137. Qu'est-ce autre chose d'être surintendant, chancelier.... sinon d'être en une condition où l'on a dès le matin un grand nombre de gens qui viennent de tous côtés... ? PASC. *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. Il [l'homme riche] est aimé des grands, il est chéri des belles; Jamais surintendant ne trouva de cruelles, BOIL. *Sat.* VIII. Le surintendant de Bullion.... ayant fait frapper en 1640 les premiers louis qui aient paru en France, DUCLOS, *Consid. sur les mœurs*, 4.

— HIST. XVIe s. Ils estoyent presens sur le lieu quand le peuple devoit elire, afin qu'ils fussent là comme superintendens à ce que rien ne se fist en trouble par la multitude, CALV. *Inst.* 867.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *intendant*.

SURINTENDANTE (su-rin-tan-dan-t'), *s. f.* || 1° Femme d'un surintendant. À madame la surintendante [Fouquet] sur la naissance de son dernier fils à Fontainebleau, LA FONT. *Poés. mêlées*, XIX. || Fig. J'en suis la surintendante [d'un jardin], J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || 2° Dame qui avait la première charge de la maison de la reine. Le roi.... pour empêcher Mme de Montespan d'être exposée à ses caprices [de M. de Montespan], la fit surintendante de la maison de la reine, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 174, dans POUGENS. || 3° Titre de la principale directrice des maisons d'éducation établies pour les filles des membres de la Légion d'honneur.

— HIST. XVIe s. Libitina, superintendente et conservatrice des droits des morts, AMYOT, *Numa*, 20.

† **SURIR** (su-rir), *v. n.* Devenir aigre. Le bouillon a suri pendant l'orage. Le lait est suri depuis ce matin.

— ÉTYM. *Sur* 2; wallon, *sori*.

† **SURIRRITATION** (su-rir-ri-ta-sion), *s. f.* Terme de médecine. Irritation morbide.

† **SURJACENTE** (sur-ja-cen-t'), *adj. f.* Terme de géologie. Roches surjacentes, nom donné aux roches volcaniques, pour les distinguer des roches granitiques qu'on nomme sous-jacentes.

† **SURJALER** (sur-ja-lé) ou **SURJAULER** (sur-jô-lé), *v. a.* Terme de marine. Lever l'ancre pour en dégager le jas. || *V. n.* Sortir du jas, en parlant de l'ancre. Les tours fréquents que les variations du vent faisaient faire au vaisseau sur son ancre, nous donnaient lieu de craindre qu'elle ne surjaulât, et nous passâmes la nuit dans une appréhension continuelle, BOUGAINV. *Voy.* t. I, p. 265.

— ÉTYM. Formation irrégulière de *jas*, et *sur* 1 ; aller au-dessus du jas.

SURJET (sur-jè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les sur-jè-z et l'étoffe), *s. m.* || 1° Couture employée pour réunir solidement deux lisières ou deux morceaux d'étoffe remplies à fil droit ou en biais; elle se fait en mordant en même temps avec l'aiguille un peu du bord des deux lisières mises l'une sur l'autre ou des deux morceaux d'étoffe réunis exactement l'un sur l'autre et en pressant les points. Réunir les deux lés d'un drap par un surjet. || Surjet sans remplis, surjet fait à une étoffe coupée, pour que la couture soit moins grosse et plus propre. || 2° Terme de reliure. Sorte de couture qu'on fait aux livres. La pernicieuse habitude du surjet entraîne la ruine de milliers de livres précieux.... j'ai vu surjeter les plus beaux ouvrages, LESNÉ, *la Reliure*, p. 110. Au livre le surjet est si pernicieux, Que je ne connais rien qui soit plus dangereux, ID. *ib.* p. 51.

— HIST. XIVe s. Puis l'en recoust à sourget, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *jet*.

SURJETÉ, ÉE (sur-je-té, tée), *part. passé* de surjeter. Couture surjetée.

SURJETER (sur-je-té), *v. a.* Il se conjugue comme jeter. Terme de couture. Coudre en surjet. || Il se dit aussi, dans la reliure, d'une manière de coudre les livres. On est obligé d'enlever encore tant soit peu de la marge du fond pour redresser le dos et les surjeter ensuite par cahiers, pour les pouvoir coudre, LESNÉ, *la Reliure*, p. 116.

— ÉTYM. *Surjet.*

† **SURLANGUE** (sur-lan-gh'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Inflammation aiguë de la bouche, chez les bœufs, avec phlyctènes et ulcérations labiales, linguales et unguéales, dite aussi cocotte et fièvre aphtheuse.

† **SUR-LARYNGIEN, ENNE** (sur-la-rin-jiin, jiè-n'),

adj. Terme d'anatomie. Qui se forme à l'extrémité supérieure du larynx. La voix de tête est un son sur-laryngien, une voix sur-laryngienne.

SURLENDEMAIN (sur-lan-de-min), *s. m.* Jour qui suit le lendemain. Le surlendemain de son arrivée.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *lendemain.*

† **SURLIER** (sur-li-é), *v. a.* Terme de marine. Envelopper avec un petit cordage le bout d'un gros cordage pour qu'il ne se détorde pas. || On dit aussi sourlier.

† **SURLIURE** (sur-li-u-r'), *s. f.* Terme de marine. Action de surlier.

SURLONGE (sur-lon-j'), *s. f.* Terme de boucherie. En parlant du bœuf, petite partie de l'échine du bœuf, entre le paleron et le talon du collier ; c'est une portion de la colonne vertébrale et des muscles qui s'y attachent en dessus, au niveau de l'épaule, omoplate ou paleron.

— HIST. XIV^e s. En la longe a six pieces, et couste six sols huit deniers ou six sols ; la surlonge, trois sols, *Ménagier*, II, 4.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *longe.*

† **SURLOUER** (sur-lou-é), *v. a.* Louer, donner en location pour un prix supérieur à la valeur réelle.

† **SURMARCHER (SE)** (sur-mar-ché), *v. réfl.* Marcher l'un sur l'autre, empiéter sur le terrain l'un de l'autre. Ils se maintiennent chacun sur leur terrain, sans se mêler ni se surmarcher, tous trois véritablement terrestres, incapables de voler, mais courant d'une très-grande vitesse, BUFF. *Ois.* t. II, p. 325.

† **SURMENAGE** (sur-me-na-j'), *s. m.* Action de surmener.

SURMENÉ, ÉE (sur-me-né, née), *part. passé* de surmener. Des bœufs surmenés.

SURMENER (sur-me-né), *v. a.* Il se conjugue comme mener. Excéder de fatigue une bête de somme ou autre en la faisant aller trop vite ou trop longtemps. Surmener un cheval. || Se dit aussi des personnes. Je suis surmené.

— HIST. XII^e s. Par ceus enforce et la noise et li cris ; Moult surmenoient [maltraitaient] Loherans, ce m'est vis, DU CANGE, *superducere.* Or vos sormoinent li Hongre et li Danois, ID. *ib.* || XIII^e s. De fain estoit surmenez, *Ren.* 4005.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *mener.*

† **SURMESURE** (sur-me-zu-r'), *s. f.* Ce qui se trouve au delà de la mesure exprimée dans les actes de vente. Outrepasses, délits, surmesures et changements des baliveaux, *Édit*, nov. 1638. Cette reconnaissance de chacune vente vous fera découvrir encore les surmesures et tous les abus qui ont été commis en l'exploitation [des forêts], *Lett. etc. de Colbert*, IV, 185.

SURMONTABLE (sur-mon-ta-bl'), *adj.* Qu'on peut surmonter.

— HIST. XVI^e s. Surmontable, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Surmonter* ; provenç. *sobremontable.*

SURMONTÉ, ÉE (sur-mon-té, tée), *part. passé* de surmonter. || 1° Au-dessus de quoi quelque chose est placé. Toutes les maisons des paysans, sans exception, sont surmontées d'une croix, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 366, dans POUGENS. || Terme de blason. Pièce surmontée, pièce au-dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement. || 2° Dont on a triomphé. Là [dans la crèche où Jésus naquit] sont les terreurs surmontées, et là les douceurs méprisées, BOSS. 1^er *sermon, Nativité de Notre-Seigneur*, 3. Quand sa bonté [de Dieu], surmontée par la multitude des crimes, est devenue implacable, ID. *Sermon pour le 9^e dim. après la Pent.* 2. Rempli de la lecture des Géorgiques de M. Delille, je sens tout le mérite de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à Virgile et à la nation, VOLT. *Lett. à l'Acad. franç.* 4 mars 1771.

† **SURMONTEMENT** (sur-mon-te-man), *s. m.* Action de surmonter.

— HIST. XVI^e s. Surmontement, ROB. ESTIENNE, *Dict.*

— ÉTYM. *Surmonter* ; provenç. *sobremontament.*

SURMONTER (sur-mon-té), *v. a.* || 1° Franchir en montant. Les lamas surmontent des rochers escarpés où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner, BUFF. *Morc. choisis*, p. 185. || Fig. Celui qui tient ensemble les deux vérités [le libre arbitre de l'homme et la prescience de Dieu], sachant bien qu'il n'est pas ici dans le lieu d'entendre, les surmonte par la foi, BOSS. 2^e *avert.* 10. || 2° Monter au-dessus. Ils recueillent sur la surface de l'eau cette huile liquide, qui, par sa légèreté, la surmonte comme nos huiles végétales, BUFF. *Min.* t. III, p. 14. Les eaux ont surmonté les sommets des montagnes, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 9. Comme le flot captif qui, bouillant dans le vase, S'enfle, frémit, s'élève et surmonte ses bords, LAMART. *Harold, Déd.* || Absolument. L'huile mêlée avec de l'eau surmonte toujours. || 3° Être placé, s'élever au-dessus d'un autre objet. Des vases surmontent les acrotères de cette balustrade. Ses yeux [de l'attagas] sont surmontés par deux sourcils rouges fort grands, BUFF. *Ois.* t. III, p. 372. On sait que la plupart des mines de charbon de terre sont plus ou moins surmontées par des couches de terres argileuses, ID. 3^e *ép. nat. Œuvr.* t. XII, p. 153. || 4° Fig. Vaincre, dompter. Je veux une œuvre concevoir, Qui pour toi les âges surmonte, MALH. IV, 5. C'est [d'Hacqueville] un homme admirable pour surmonter les lenteurs et les difficultés par son application et sa patience, SÉV. 23 oct. 1675. Je suis persuadé que le roi, c'est-à-dire Dieu par lui, surmontera tous ses ennemis, ID. 30 mars 1689. Un petit rossignol qui s'égosille pour surmonter un homme qui joue du luth, ID. 24 févr. 1672. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle éteint en nous ce courage par lequel nous semblions la défier, BOSS. *Duch. d'Orléans.* Je suis vaincue et surmontée par une inclination qui m'entraîne malgré moi, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuvr.* t. II, p. 155, dans POUGENS. On ne surmonte le vice qu'en le fuyant, FÉN. *Tél.* VII. Ainsi la hardiesse et le travail obstiné surmontent les plus grands obstacles, ID. *ib.* XVI. Toujours occupé ou à pleurer vos faiblesses, ou à surmonter vos remords, MASS. *Carême, Inconstance.* Un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme, l'attendrissement surmonta le désespoir ; je me mis à verser des torrents de larmes, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 17. Elle surmonta sa timidité naturelle en faveur de son neveu, DIDER. *Claude et Nér.* I, 11. || 5° Dépasser, surpasser. Lirez-vous, sans rougir de honte, Que notre impiété surmonte Les faits les plus audacieux ? MALH. II, 4. Quelle neige a tant de blancheur Que sa gorge ne la surmonte ? ID. V, 18. Je ne trouve pas moins en petit une espèce d'infini qui m'étonne et qui me surmonte, FÉN. *Exist.* I, 21. || 6° L'emporter sur, avoir l'avantage sur. Si elle [la France] ne saurait souffrir d'être surmontée en valeur et en adresse par une nation étrangère, souffrira-t-elle de l'être en vertu et en générosité ? LE MAISTRE, *Plaidoyer* 36. Elle [la volonté] s'enveloppe ellemême dans son propre ouvrage, comme un ver à soie ; et, si les lacets dont elle s'entoure semblent de soie par leur agrément, ils ne laissent pas toutefois de surmonter le fer par leur dureté, BOSS. 4^e *sermon, Circoncision*, 2. Un Rhodien d'environ trente-cinq ans surmonta [à la lutte] tous les autres qui osèrent se présenter à lui, FÉN. *Tél.* V. N'avez-vous pas cru que Pompée mettrait Rome dans la servitude, s'il surmontait César ? ID. *Dial. des morts anc. Dial.* 40. Soudain le pasteur [Jacob] se dégage Des bras du combattant des cieux, L'abat, le presse, le surmonte, Et sur son sein gonflé de honte Pose un genou victorieux, LAMART. *Médit.* II, 6. || Absolument. La pensée qu'on préfère quelqu'un, la crainte de n'être pas aimée, l'envie de surmonter, cela fait un mélange de diverses passions, SÉV. 3 juill. 1680. || 7° Accabler par surabondance. La sueur nous surmontait, ID. 6 août 1680. Je ne vois point d'ici ce qu'est devenue toute cette presse [foule de visiteurs] qui surmontait votre château, ID. 15 sept. 1680. || 8° Causer un sentiment d'angoisse. Vous restez là muets, la rougeur vous surmonte, DUFRÉNY, *Réconc. norm.* III, 4. Ce trouble affreux qui vous surmonte, GENLIS, *Théât. d'éduc. Portrait*, I, 7. || 9° Se surmonter, *v. réfl.* Maîtriser ses penchants. À peine se sont-ils [les mondains] surmontés sur un point, qu'une nouvelle difficulté les lasse et les abat, MASS. *Profess. relig. Serm.* 1. Qui ne sait pas se surmonter, qui n'a pas la force en partage, ne peut posséder que des vertus imparfaites et fragiles, GENLIS, *Vœux témér.* t. I, p. 248, dans POUGENS.

— HIST. XII^e s. E quel part qu'il se tournout, ses adversaires surmontout, *Rois*, 52. Moult fu por lui [son tinel, sa massue] Renoars sormontez [glorifié], Par toute France cremuz et redoutez, *Bat. d'Aleschans*, v. 7008. || XIII^e s. Et li quens de St Pol sourmonta l'ost, et les prist par deriere, et se feri entre aus [eux] come lions fameilleus, *Chr. de Rains*, 150. Autant cum par sa grant valor Soit de clarté, soit de chalor, Sormonte li solaus la lune, *la Rose*, 12019. Et se le numbre est d'une part et d'autre yves [égal], la dignité sormonte, *Liv. de just.* 35. || XIV^e s. Concupiscence et mauvais desirs surmontés et vaincus par abstinence, ORESME, *Éth.* V. || XV^e s. Et seroient si hauts [les engins] qu'ils surmonteroient les murs du chasteau, FROISS. I, I, 262. || XVI^e s. Pour ce que ceste pensée surmonte en leur esprit, qu'ils ont Dieu present, qui a le soin de leur salut, la crainte est veincue par telle asseurance, CALV. *Inst.* 438. L'effect surmonte de si loing la pensée, que.... MONT. I, 84. Je veulx que les choses surmontent, de façon que celuy qui escoute n'aye aulcune souvenance des mots, ID. I, 191. Les difficultez et mesayses qu'ils eurent à surmonter, ID. I, 261. Ils [les Romains] laissoient les roys qu'ils avoient surmontez, en la possession de leurs royaumes, ID. III, 104. M. de Vieilleville, surmonté de colere, se rue dessus.. CARLOIX, IV, 32.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *monter* ; provenc. *sobremontar* ; ital. *sormontare.*

† **SURMOULAGE** (sur-mou-la-j'), *s. m.* Moulage pris sur un moulage, FALCONET, *Œuvres div.* t. III, p. 52.

† **SURMOULE** (sur-mou-l'), *s. m.* Moule fait sur une figure coulée.

† **SURMOULER** (sur-mou-lé), *v. a.* Faire un moule sur une figure de plâtre coulé. || *S. m.* Un surmoulé, un objet surmoulé. Les Allemands, qui en général ne connaissent l'antiquité que par les livres et les surmoulés, FRŒHNER, *Journ. officiel*, 25 juin 1869, p. 872, 6^e col.

† **SURMOUSSE** (sur-mou-s'), *s. m.* Espèce de champignon.

SURMOÛT (sur-mou), *s. m.* Vin tiré de la cuve sans avoir cuvé ni avoir été pressuré.

— HIST. XVI^e s. Là de ce vin confit tu beurois, amoureux, Et de mon grenadier le surmoust savoureux, R. BELLEAU, *Poésies*, t. I, p. 109, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *moût.*

SURMULET (sur-mu-lè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie ; des sur-mu-lè-z- excellents), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du *mullus surmuletus, L.* poisson de mer alimentaire.

— ÉTYM. Faut-il y voir *sur* 1 et *mulet* 2 : un mulet exceptionnel, ou bien une altération de *sor mulet* : mulet ayant la couleur du hareng saur, le *mulle* ayant été dit *sor* en effet : Maquereaux et sors mules, *Hist. litt. de la France*, t. XXIII, p. 389.

† **SURMULOT** (sur-mu-lo), *s. m.* Espèce de gros rat. Nous donnons le nom de surmulot à une nouvelle espèce de mulot, qui n'est connue que depuis quelques années ; aucun naturaliste n'a parlé de cet animal à l'exception de M. Brisson, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 1.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *mulot.*

SURNAGÉ, ÉE (sur-na-jé, jée), *part. passé* de surnager. L'huile surnagée par le liége. || Fig. Une véhémence [de douleur, chez la femme de Cavoie] si égale et si soutenue, et toujours surnagée de religion, est peut-être un exemple unique et bien respectable, ST-SIM. 434, 34.

† **SURNAGEANT, ANTE** (sur-na-jan, jan-t'), *adj.* Qui se tient au-dessus d'un liquide. La liqueur surnageante. || Fig. Qui revient, surnage toujours. Ce qu'il fallut essuyer de disparates de la part du duc de Rohan, ne se peut imaginer, avec une déraison surnageante à désoler, ST-SIM. 64, 70.

SURNAGER (sur-na-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* ; surnageant, surnageons, *v. n.* || 1° Se soutenir sur la surface d'un liquide. Les savants n'ignorent pas qu'en Sicile, dans le temple des dieux Paliques, on écrivait son serment qu'on jetait dans un bassin d'eau, et que, si le serment surnageait, l'accusé était absous, VOLT. *Mœurs*, 22. || Fig. Docile aux usages innocents, incorruptible aux mauvais exemples, il surnageait au torrent du monde, MARMONTEL, *Cont. mor. Bonne mère.* || Activement. À Gabian, le pétrole ne sort de sa source qu'avec beaucoup d'eau, qu'il surnage toujours ; car il est beaucoup plus léger, BUFF. *Min.* t. III, p. 18. Comme elle était surnagée par un mélange d'alcool, d'eau, d'acide muriatique et d'acide benzoïque, THENARD, *Instit. Mém. sc. phys. et math. Sav. étr.* t. II, p. 117. || 2° Fig. Subsister, par opposition à ce qui se détruit, cesse d'exister. Tenez pour certain que la confiance a surnagé, BOSS. *Lett. Corn.* 157. Elle [la physionomie de Fénelon] rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point.... ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse, ST-SIM. 380, 380. Soyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui est

écrit dans le style du siècle de Louis XIV surnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales resteront plongés dans le fleuve de l'oubli, VOLT. *Lett. la Harpe*, 23 avril 1770. Au milieu des plus grands emportements et des agitations mêmes de la guerre civile, vous verrez toujours, si je puis parler ainsi, surnager les préjugés nationaux, CONDIL. *Étud. histor.* III, 1. Tu sais.... Qu'à cette épaisse nuit qui descend d'âge en âge A peine un nom par siècle obscurément surnage, LAMART. *Harm.* II, 12. Sur mon passé rien ne surnage Des vains rêves de mon jeune âge, V. HUGO, *Odes*, V, 21.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *nager*.

† **SURNATURALISME** (sur-na-tu-ra-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Doctrine de ceux qui admettent des causes surnaturelles.

† **SURNATURALITÉ** (sur-na-tu-ra-li-té), *s. f.* Terme de théologie. Qualité de ce qui est surnaturel.

SURNATUREL, ELLE (sur-na-tu-rèl, rè-l'), *adj.* || 1° Qui est au-dessus de la nature. Que si les choses naturelles la surpassent [la raison], que dira-t-on des surnaturelles? PASC. *Pens.* XIII, 1, édit. HAVET. Quels progrès sainte Thérèse ne fit-elle pas, lorsque Dieu lui fit goûter ces douceurs et ces délices surnaturelles qui sont les effets de sa bonté et de son amour? FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse.* Tout cela [que la mer a couvert les montagnes] n'est-il pas d'une impossibilité démontrée, et n'est-ce pas l'histoire surnaturelle plutôt que la naturelle? VOLT. *Colimaçons*, 3. || Vérités surnaturelles, celles que l'on ne connaît que par la foi. || Êtres surnaturels, les esprits, les génies, les anges, les démons. Rien n'est plus inutile, à mon avis, que le mélange des êtres surnaturels avec les hommes, MARMONTEL, *Œuvres*, t. VII, p. 295. || 2° Par exagération. Extraordinaire, fort au-dessus du commun. Si c'est un aveuglement surnaturel de vivre sans chercher ce qu'on est, c'en est un terrible de vivre mal en croyant Dieu, PASC. *Pens.* XXIV, 57 *bis*. Les yeux de celle qui le prononça [un discours] brillaient d'un feu surnaturel, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. Un mouvement surnaturel, un sentiment plus fort que ma raison me maîtrise et m'entraîne, GENLIS, *Théât. d'éduc. Amant anonyme*, V, 11. || 3° Qui n'a pas de naturel, de simplicité. J'ai vu deux fois ce comte [de Guiche] chez M. de la Rochefoucauld; il me paraît avoir bien de l'esprit, et il était moins surnaturel qu'à l'ordinaire, SÉV. 15 janv. 1672. || 4° *S. m.* Le surnaturel, ce qui est au-dessus de la nature. On peut distinguer l'ordre surnaturel du naturel en plusieurs manières; car on peut dire que le surnaturel a rapport aux biens futurs, MALEBR. *Rech. vér. éclairc.* l. VI, t. IV, p. 288, dans POUGENS. Je n'aime pas le surnaturel, dit Zadig; les gens et les livres à prodiges m'ont toujours déplu, VOLT. *Zadig*, 14. Le merveilleux, c'est le surnaturel auquel le poëte ne croit pas, LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 208.

— HIST. XVI° s. Toutes vertus les font fleurir [les femmes], Et seigneurir Par œuvres supernaturelles, J. MAROT, V, 303. Une estreinte divine et supernaturelle, MONT. II, 147.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *naturel*.

SURNATURELLEMENT (sur-na-tu-rè-le-man), *adv.* D'une manière surnaturelle. Certaine lumière intérieure, de laquelle Dieu nous ayant surnaturellement éclairés.... DESC. *Rép. aux 2*ᵉˢ *object.* 38.

— HIST. XVI° s. Mon esprit.... Surnaturellement, comme s'il eust des cieux l'esprit de prophetie.... DE BRACH. *Œuv.* t. II, p. 99.

— ÉTYM. *Surnaturelle*, et le suffixe *ment*.

† **SURNEIGÉE** (sur-nè-jée), *s. f.* Terme de chasse. Voie des bêtes sur laquelle la neige est tombée.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *neiger*.

† **SURNIE** (sur-nie), *s. f.* Chevêche à queue longue ou étagée et au corps allongé.

SURNOM (sur-non), *s. m.* Mot ajouté au nom propre d'un individu, et qui le distingue de ceux qui s'appellent comme lui: Charle-Magne, Louis le Gros, Pierre l'Ermite, Guillaume le Conquérant. Horace ne se contente pas d'appeler les gens par leur nom: il a si peur qu'on ne les méconnaisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisaient, jusqu'aux charges qu'ils avaient exercées, BOIL. *Discours sur la satire.* On lui donna [à Scipion] le surnom d'Africain, honneur inouï jusque-là, personne avant lui n'ayant pris le nom d'une nation vaincue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 481, dans POUGENS. || Fig. Je le connais par nom et surnom, je le connais très-bien, je sais fort bien ce qu'il est.

— HIST. XII° s. Jean qui avoit sornom Gaddis, *Machab.* I, 2. || XIII° s. Sire, Engherant l'apelent cele gent d'outre mer; En sornom Tailleier le suelent apeler; Cui il ataint à coup ne l'estuet meciner, *Ch. d'Ant.* VIII, 374. Et si vous dy que tuit li estrange marchant qui se herbergent en ces contrées sont escript par nom et par surnom, MARC POL, p. 509. || XV° s. Nommez mon nom et mon sournom, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 35. || XVI° s. Comme on appelle moy et mes freres les Estiennes du surnom [nom] de notre pere, H. EST. *Conform. du lang. français*, p. 52. Employer indignement à qui bon nous semble [à propos de l'Aretin, dit divin par les Italiens] les surnoms les plus glorieux de quoy l'ancienneté ait honoré un ou deux personnages en plusieurs siecles, MONT. I, 383. Au surnom cognoit on l'homme, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 18.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *nom*; wallon, *sorno;* provenç. *sobrenom;* esp. *sobrenombre;* ital. *soprannome.*

† **SURNOMBRE** (sur-non-br'), *s. m.* Nombre en sus. Cela est en surnombre.

SURNOMMÉ, ÉE (sur-no-mé, mée), *part. passé* de surnommer. Le brave Hunniade Corvin surnommé la Terreur des Turcs, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 104.

SURNOMMER (sur-no-mé), *v. a.* Donner un surnom. On l'avait surnommé [Swift] le Rabelais de l'Angleterre, VOLT. *Mél. litt. Obs. sur Tristram Shandy.*

— HIST. XV° s. Certes, sire, le plus propre nom que je aye, c'est meschant, et qui autrement m'appelle, il me surnomme [nomme mal], *Perceforest*, t. II, f° 141. || XVI° s. Les miens [ancêtres] se sont aultrefois surnommez [nommés] Eyquem, surnom qui touche encore une maison cogneue en Angleterre, MONT. III, 23. .... votre portrait, autour duquel est ce vers basti sur l'equivoque de votre surnom: Tot nova cum quærant, non nisi prisca *peto*, ET. PASQUIER, *à M. Pétau, Rech.* XIX, 4.

— ÉTYM. *Surnom*; wallon, *sornoumé.*

SURNUMÉRAIRE (sur-nu-mé-rê-r'), *adj.* || 1° Qui est en surnombre. Employé, officier surnuméraire. Le roi donna à Contade une grand'croix de l'ordre de Saint-Louis surnuméraire, ST-SIM. 355, 189. Cette jambe et ce bras surnuméraire [chez certains monstres] sont toujours placés à la partie supérieure postérieure et centrale de la poitrine, à la partie centrale et postérieure du bassin, SERRES, *Inst. Mém. Acad. scienc.* t. XI, p. 661. || Fig. Comment me souffrir surnuméraire près de celle pour qui j'avais été tout, et qui ne pouvait cesser d'être tout pour moi? J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || 2° Accessoire. Ces sortes de traits jettent du sens et de la solidité dans la fable, et, sans nuire à la vérité totale et essentielle, ils y répandent d'autres vérités surnuméraires que le lecteur est bien aise de recueillir en passant, LAMOTTE, *Disc. sur la fable*, t. IX, p. 37, édit. 1754. || 3° *S. m.* Celui qui est en surnombre. On vient de le recevoir surnuméraire dans cette compagnie. || Particulièrement. Commis qui travaille pendant un certain temps avant de recevoir des appointements. C'est un bel état que celui de surnuméraire.... Hormis qu'on travaille pour deux Et qu'on se passe de salaire, SCRIBE, *le Solliciteur*, 3. Nous avons l'Institut historique, qui compte une foule de clercs d'huissiers et de surnuméraires, tous adolescents de la plus grande espérance, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 13. || Terme de marine. Homme en dehors de l'effectif marin, dans un bâtiment (tels sont les armuriers, magasiniers, agents des subsistances, infirmiers, barbiers, domestiques).

— HIST. XVI° s. .... Et plus tost qu'il y manque, il en erigera ung [état de marechal de France] qui sera supernumeraire, CARLOIX, VII, 19. Socrate.... estimant tout aultre apprentissage [que l'étude des mœurs] subsecutif à celuy là et supernumeraire, MONT. II, 239.

— ÉTYM. *Sur* 1, et lat. *numerus*, nombre.

SURNUMÉRARIAT (sur-nu-mé-ra-ri-a; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Temps pendant lequel on est employé comme surnuméraire. Il a fait un an de surnumérariat.

— ÉTYM. *Surnuméraire.*

† **SUROFFRIR** (su-ro-frir), *v. a.* Il se conjugue comme offrir. Offrir en sus. Les fermiers des postes venaient tout nouvellement de faire refuser une prodigieuse enchère surofferte par gens très-solvables, ST-SIM. 197, 132.

† **SURON** (su-ron), *s. m.* Voy. CÉRON. Graisses: en outres et en surons; indigo: en surons, emballages en cuir, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerciaux.*

SUROS (su-rô), *s. m.* Terme de vétérinaire. Tumeur osseuse qui se développe sur le canon du cheval ou du bœuf. || Suros simple, celui qui est éloigné du tendon et ne peut nuire à l'animal; suros double ou chevillé, celui qui se présente de chaque côté du canon, comme s'il était traversé par une cheville; suros tendineux, celui qui est placé près des tendons. || Plusieurs suros placés les uns près des autres forment ce qu'on nomme fusée. || Le suros placé près de l'articulation du boulet porte le nom d'osselet. || Fig. Tiennette n'a ni suros ni malandre, LA FONT. *Troq.*

— HIST. XIII° s. Tuit faucon qui ont les piez gros et les genoils plains de nous [nœuds] autressi comme souros, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 203. || XIV° s. Advise qu'il n'y ait [à la jambe du cheval] esparvain, molette, suros dedens la jambe ou dehors, *Ménagier*, II, 3. || XVI° s. Les suros [du cheval] se guerissent par emplastres faits d'un oignon cuit sous la braise.... O. DE SERRES, 983.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *os.*

† **SUROXYDATION** (su-ro-ksi-da-sion), *s. f.* Terme de chimie. Opération chimique qui combine un corps à la plus grande quantité possible d'oxygène. Le fer, déposé sur le coton, reçoit, en séchant, une suroxydation par la simple exposition à l'air, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 102.

† **SUROXYDE** (sur-o-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Oxyde au maximum d'oxydation.

† **SUROXYDER** (su-ro-ksi-dé), *v. a.* Terme de chimie. Faire passer à l'état de suroxyde. Tout l'oxygène nécessaire pour suroxyder la baryte, THENARD, *Instit. Mém. acad. scienc.* t. III, p. 444.

† **SUROXYGÉNATION** (su-ro-ksi-jé-na-sion), *s. f.* Terme de chimie. Oxygénation au plus haut degré.

† **SUROXYGÉNÉ, ÉE** (su-ro-ksi-jé-né, née), *adj.* Terme de chimie. Qui est au plus haut degré d'oxydation.

SURPASSÉ, ÉE (sur-pâ-sé, sée), *part. passé* de surpasser. Ce triomphe [de Pétrarque] au Capitole en 1341, célèbre hommage que l'étonnement de son siècle payait à son génie alors unique, mais surpassé depuis par l'Arioste et par le Tasse, VOLT. *Mœurs*, 82. Il eût été bien affligeant pour moi, mademoiselle, de me voir par vous surpassée en générosité, GENLIS, *Théât. d'éduc. Méchant par air*, IV, 2.

SURPASSER (sur-pâ-sé), *v. a.* || 1° Être plus haut, plus élevé. Cela surpasse la muraille de deux pieds. Il le surpasse de toute la tête. || Il se dit aussi d'autres dimensions. Du corps de ce dragon.... Une tête sortait en forme de pupitre, Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins, Surpassait en grosseur nos plus épais lutrins, BOIL. *Lutr.* IV. L'attraction que le soleil exerce sur elles [les planètes] surpasse celle qu'elles exercent sur lui, autant qu'il les surpasse en quantité de matière, VOLT. *Phil. Newt.* III, 8. || 2° Fig. Être au-dessus. Comme c'est nous qui surpassons les petites choses, PASC. *Disproportion*, 2, édit. FAUGÈRE. Le pape saint Grégoire a dit de la couronne de France qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde que la dignité royale surpasse les fortunes particulières, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Fig. Aller au delà. Je crois que nulle passion ne peut surpasser la force d'une telle liaison [l'amitié de la Rochefoucauld et de Mme de la Fayette], SÉV. 5 avril 1680. Si la constance admirable avec laquelle la reine a soutenu ces calamités [de la révolution anglaise] ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées, BOSS. *Reine d'Anglet.* Notre siècle.... a vu un roi [Louis XIV].... s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens et l'attente de l'univers, ID. *Louis de Bourbon.* Surpassez, s'il se peut, les crimes de vos pères, RAC. *Théb.* IV, 3. Ce jour surpasse tout; jamais, je le confesse, Vous ne fûtes aimée avec tant de tendresse, ID. *Bérén.* V, 5. Mon bonheur a passé mon espoir, comme mon malheur a surpassé toutes mes craintes, VOLT. *Princ. Babyl.* 5. || 4° Fig. Être au-dessus de quelqu'un, l'emporter sur lui. Je crains que cette Trappe, qui veut surpasser l'humanité, ne devienne les Petites-Maisons, SÉV. 15 avr. 1671. Quoique les dieux surpassent de loin en connaissance tous les hommes, FÉN. *Tél.* I. Achitoas ne fut point consolé; car il sentit que Mentor le surpassait encore plus par sa modestie que par les charmes de sa voix, ID. *ib.* VIII. Lorsqu'il [Alcibiade] était avec le satrape Tissapherne, il surpassait en luxe et en

dépense toute la magnificence des Perses, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. III, p. 645, dans POUGENS. Lorsque Henri IV entendit dans le parlement nommer Louis XII le père du peuple, il se sentit pénétré du désir de l'imiter, et il le surpassa, VOLT. *Disc. récept.* Des maîtres capables de former des disciples dignes de les surpasser, DUCLOS, *Él. Fontenelle.* J'ai connu quelques-uns de ces artistes; et j'ai appris depuis qu'un élève que j'avais vu chez Pamphile, et qui se nomme Apelle, les avait tous surpassés, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || 5° Excéder les forces, l'intelligence, les ressources. Cette dépense surpasse mes moyens. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. La dernière démarche de la raison, c'est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent, ID. *ib.* XIII, 1. Ni la hauteur des entreprises ne surpassait la capacité de M. le Tellier, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance, BOSS. *le Tellier.* Et, si ce grand dessein surpasse ma valeur, Du moins ce désespoir convient à mon malheur, RAC. *Mithr.* III, 1. Une femme curieuse se passionne pour un parti contre un autre dans toutes les disputes qui la surpassent, FÉN. t. XVII, p. 121. || 6° Causer un grand étonnement. Cet événement me surpasse. || 7° Se surpasser, *v. réfl.* Faire encore mieux qu'on ne fait d'ordinaire ou qu'on n'a fait précédemment. Je vais aux sermons des Mascaron et des Bourdaloue; ils se surpassent à l'envi, SÉV. 19. Racine s'est surpassé [dans Esther], ID. 516. Phidias fut chargé de l'ouvrage, et ce fut alors qu'il se surpassa lui-même, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. XI, 1re part. p. 86, dans POUGENS. Mme de Montespan, dans cette matinée, se surpassa elle-même dans l'art profond qu'elle possédait si bien de feindre et de dissimuler, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 26, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Comme les nobles en honneur surpassoient les autres, aussi les artizans les surmontoient en nombre, et les laboureurs en utilité, AMYOT, *Thésée*, 29. Il avoit celà de nature qu'il se surpassoit soy mesme en patience et en vertu, quand il se trouvoit en adversité, ID. *Anton.* 21. Surpassant l'ordinaire d'humaine nature, ID. *Publ.* 9. Couardise surpassant toutes les ordinaires [couardises], MONT. I, 56. Cela surpasse ses forces, ID. I, 131. Des effects surpassants toute creance humaine, ID. I, 141.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *passer.*

† **SURPAYE** (sur-pè-ye), *s. f.* Action de surpayer. || Gratification accordée au-dessus de la paye ordinaire.

— HIST. XVIe s. A quatre vingt dix neuf hommes de pied, chacun d'eux une paye par mois; et encore neuf surpayes que ledit seigneur de Famars pourra repartir à aulcuns soldats gentilshommes, qui mieux le meritent, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 267.

SURPAYÉ, ÉE (sur-pè-ié, iée), *part. passé* de surpayer. Marchandises surpayées.

SURPAYER (sur-pè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. || 1° Payer au delà de la juste valeur. Surpayer une étoffe. Trop de bienfaits irritent: nous voulons avoir de quoi surpayer la dette, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Lorsqu'il voit un homme qui se plaît.... à surpayer les services, il le plaint de cette illusion, VAUVEN. *la Libéralité.* || 2° En parlant des personnes, leur payer plus qu'il n'est dû. Je vous ai surpayé.

— HIST. XVIe s. Nous avons estrangement surpayé.... [au regard des animaux] cette capacité de juger et cognoistre, si nous l'avons achetée au prix de ce nombre infiny de passions.... MONT. II, 105. Nous sommes surpayez selon justice, quand la recompense eguale nostre service; car n'en debvons nous rien à nos princes d'obligation naturelle? ID. IV, 10.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *payer.*

SURPEAU (sur-pô), *s. f.* Épiderme.

— HIST. XVIe s. Surpeau, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *peau.*

† **SURPENTE** (sur-pan-t'), *s. f.* Voy. SUSPENTE.

SURPLIS (sur-pli), *s. m.* Vêtement d'église fait de toile, qui, au lieu de manches, a des espèces d'ailes longues et plissées, et qui va à mi-jambes. Louis XI demanda au pape le droit de porter le surplis, VOLT. *Mœurs*, 94. || Cet ecclésiastique porte le surplis dans telle église, il est du clergé de cette paroisse; se dit ordinairement des jeunes clercs.

— HIST. XIIe s. Dunc s'esteit desparé de l'aube senz delai; En chape e en surpliz remist [resta], car bien le sai, *Th. le mart.* 87. || XIIIe s. Tybert vesti le sorpeliz, Après est vers l'autel sailliz, *Ren.* 21311. || XIVe s. Une cote simple à femme, en un peliçon de paulx de conins, avec le surpeliz dont il estoit envelopez, DU CANGE, *superpelicium.* || XVe s. Se poures est, ait de gros drap cotte; Et, quant il doit porter la hote, Ou faire aucun labour de bras, Ait un surpeliz de bourras, Qui sa robe honneste luy tiengné, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 518. || XVIe s. Oudart se revesti de suppelliz et d'estolle, RAB. *Pant.* IV, 12. Ton Perrot le premier chantera le service En long surpelis blanc, couronné de cyprès, RONS. 723.

— ÉTYM. Berry, *surpelis, surpellis;* provenç. *sobrepelitz;* catal. *sobrepellis;* espagn. *sobrepelliz;* bas-lat. *superpellicium*, de *super*, sur, et *pellis*, peau, parce que, originairement, le surplis se portait sur un vêtement fait de peau.

SURPLOMB (sur-plon), *s. m.* État, défaut d'un objet qui n'est pas à plomb, dont le sommet avance plus que la base. Dès que l'on est sorti de la ville de Cluse, on voit, en se retournant, sur la droite, les rochers en surplomb sous lesquels on a passé avant de traverser l'Arve, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 144, dans POUGENS. || Ce mur est en surplomb, il penche.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *plomb*, dans le sens de fil à plomb ou d'aplomb.

† **SURPLOMBÉ, ÉE** (sur-plon-bé, bée), *part. passé* de surplomber. Qui est en surplomb. La cloison... projette en avant un rocher très-saillant et surplombé, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814, 1815, p. 75.

† **SURPLOMBEMENT** (sur-plon-be-man), *s. m.* Action de surplomber. L'un d'eux [blocs de granit].... est réellement effrayant par le surplombement de celle de ses faces sous laquelle on est forcé de passer, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 320.

SURPLOMBER (sur-plon-bé), *v. n.* Être hors de l'aplomb, être en surplomb. En avançant du côté du sud-ouest, je vis les schistes, de même que les granits, surplomber du côté de la vallée, ici de 35, là même de 47 degrés, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 440, dans POUGENS. La crête concave de ce pic étrange [le mont Cervin] surplombe, et les deux arêtes qui en dessinent le profil déchiqueté forment un angle très-aigu, LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1865, p. 831. || Activement. Une seule pièce de granit de quatre-vingts pieds de haut sur mille pas de front surplombe ce chemin, BUFF. *Min.* t. I, p. 158.

— ÉTYM. *Surplomb.*

† **SURPLUÉES** (sur-plu-ée), *s. f. pl.* Terme de chasse. Voies lavées par la pluie, depuis que l'animal a passé.

SURPLUS (sur-plû; l's se lie : un sur-plû-z inattendu), *s. m.* || 1° Ce qui est en plus, l'excédant d'une quantité. Par là s'établit en quoi consiste l'usure, puisque la loi détermine clairement que c'est le surplus, ce qui se donne au-dessus du prêt, ce qui excède ce qui est donné, BOSS. *Usure.* Si on disait qu'il [un financier en sa maison de campagne] envoie au marché le surplus de ce qu'il faut de légumes pour sa table et celle de ses gens, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 68, dans POUGENS. || 2° Reste. Ainsi mon père Éson recouvra sa jeunesse; Mais oyez le surplus, CORN. *Médée*, I, 1. Vous savez le surplus, Et je vous en ferais des récits superflus, ID. *Cinna*, V, 3. Pour ce qui est du surplus des difficultés, BOSS. *Lett.* 92. || 3° Au surplus, *loc. adv.* Au reste, d'ailleurs. Il a quelques défauts, mais au surplus il est honnête homme. Au surplus, pour ne te point flatter, Je te donne à combattre un homme à redouter, CORN. *Cid*, I, 8. || Pour le surplus, même signification.

— REM. Les puristes du XVIIe siècle condamnaient au surplus : M. de la Mothe le Vayer n'est pas d'avis que l'on bannisse au surplus... cependant ce mot n'est plus du tout en usage, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 655. dans POUGENS.

— HIST. XIe s. E le surplus les orphanins e les parens le departent entre els, *Lois de Guil.* 9. || XIIIe s. Vertus est la moiennetés entre deux malices, dou sorplus et de la defaute, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 338. Trois grains [de blé] en a mangié sanz plus, Que n'ot cure du seureplus, RUTEB. II, 144. || XIVe s. Tu as suffisant vestement Et à l'avenant le surplus, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 22. || XVe s. Les Anglois prirent terre assez près de Vennes... et puis eurent conseil et avis du surplus comment ils se maintiendroient, FROISS. I, I, 197. || XVIe s. Vous me ferez au surplus plaisir de me faire souvent savoir de vos nouvelles, MARG. *Lett.* 9. Ce porteur vous dira le surplus et comme madame se porte bien de la goutte, ID. *ib.* 77. S'il [le prince] porte nostre despense, il fait trop; c'est assez qu'il l'ayde; le surplus s'appelle bienfaict, lequel ne se peult exiger, MONT. IV, 10.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *plus;* provenç. *sobreplus;* ital. *sovrappiù.*

† **SURPOIDS** (sur-poî), *s. m.* Excédant de poids

— HIST. XVIe s. Mon livre est tousjours un... [ce que j'y ajoute] ce ne sont que surpoids qui ne condamnent pas la premiere forme, mais donnent quelque prix particulier à chascune des suivantes, MONT. IV, 90.

† **SURPOINT** (sur-poin), *s. m.* Raclure que les corroyeurs tirent des peaux en leur donnant la dernière façon.

† **SURPOUSSE** (sur-pou-s'), *s. f.* Pousse surajoutée à celle de l'année, sur un végétal.

SURPRENANT, ANTE (sur-pre-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui surprend, qui prend à l'improviste. Il [Jésus-Christ] vient, dit-il, comme un voleur, toujours surprenant et impénétrable dans ses démarches, BOSS. *Mar.-Thér.* || 2° Qui cause de la surprise. Les incidents surprenants [dans Rodogune] qui sont purement de mon invention, et n'avaient jamais été vus au théâtre, CORN. *Rodog. Exam* Qu'une chose aussi visible qu'est la vanité du monde soit si peu connue, que ce soit une chose étrange et surprenante de dire que c'est une sottise de chercher les grandeurs, cela est admirable PASC. *Pens.* VI, 59, éd. HAVET. J'avais quelquefois entendu parler des effets surprenants du tonnerre; mais je n'y crois pas tant qu'à ce que vous m'en dites, SÉV. 353. La vie de saint Jean-Baptiste, qui parut si surprenante aux Juifs, BOSS. *Hist.* II, 7. Frédéric le Grand et Catherine la surprenante, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1er mars 1771. Il est surprenant que Marivaux, donnant, pour ainsi dire, toujours la même comédie sous différents titres, n'ait pas été plus malheureux sur la scène, D'ALEMB. *Élog. Mariv.* note 12. Cela n'est pas surprenant qu'ayant à parler de tant de choses, de tant de gens, vous vous mépreniez, et trompiez quelquefois le public, P. L. COUR. *Lett. à la Quotidienne*, 3 nov. 1823.

SURPRENDRE (sur-pran-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme prendre. || 1° Prendre, saisir une chose à l'improviste. On amorce le monde avec de tels portraits; Pour les faire surprendre on les apporte exprès; On s'en fâche, on fait bruit, on vous les redemande, Mais on tremble toujours de crainte qu'on les rende, CORN. *Suite du Ment.* II, 7. || Fig. Je voudrais que vous et M. de Grignan eussiez pu voir l'admiration naturelle dont il [Faucher] fut surpris [en voyant le portrait de Mme de Grignan], SÉV. 4 sept. 1675. || 2° S'emparer par une attaque inattendue. Ptolomée, fils de Lagus, surprit Jérusalem, et en emmena en Égypte cent mille captifs, BOSS. *Hist.* II, 5. Ces barbares, qui espéraient de surprendre la ville, furent eux-mêmes surpris, FÉN. *Tél.* I. || Fig. Son âge [de Palmire], sa candeur ont surpris ma tendresse, VOLT. *Mahom.* III, 8. || Attaquer celui qui n'est pas sur ses gardes. Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, BOSS. *Louis de Bourbon.* Comme il avait affaire à des ennemis qui se dispersaient et se ralliaient à tous moments pour le surprendre, il résolut de les surprendre eux-mêmes, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 9. Le tyran m'a surpris sans défense et sans armes, RAC. *Phèdre*, III, 5. || 3° Arriver auprès de quelqu'un sans être attendu. Dedans mon cabinet ils pourraient nous surprendre; Ici nous parlerons en plus de sûreté, CORN. *l'Illus.* III, 9. Mais parliez-vous de moi quand je vous ai surpris? RAC. *Bérén.* II, 4. C'est donc ainsi que vous surprenez les gens? qui vous croyait à Paris? LESAGE, *Crisp. rival de son maître*, 19. Nous étions si près de lui [Aristote] et nous avions été si longtemps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 62. || Terme de manége. Surprendre un cheval, se servir trop brusquement des aides; l'approcher à l'écurie sans l'avertir. || 4° Saisir à l'improviste Je l'ai surpris à me dérober de l'argent. Jésus-Christ a fait selon sa parole : il est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvait la plus heureuse, BOSS. *Mar.-Thér.* Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, ID. *Louis de Bourbon.* Il surprit la nature sur le fait, FONTEN. *Tournefort.* Daniel fut surpris lorsqu'il faisait ses prières ordinaires, le visage tourné vers Jérusalem, et il fut jeté dans la fosse des lions, ROLLIN, *Hist. anc.*

Œuv. t. II, p. 274, dans POUGENS. Qu'elle vous surprenne souvent priant Dieu, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 252, dans POUGENS. Fig. Surprendre dans les paroles, essayer de trouver dans les paroles de quelqu'un de quoi le convaincre, le condamner. Les pharisiens, s'étant retirés, firent dessein entre eux de le surprendre [Jésus] dans ses paroles, SACI, *Bible, Évang. St Math.* XXII, 15. || 5° Il se dit des choses qui saisissent tout à coup, attendues ou non. Ma perte m'a surprise, et ne m'a point troublée, CORN. *Cinna,* IV, 6. La mort ne surprend point le sage; Il est toujours prêt à partir, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Ni les maux que la reine d'Angleterre a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage, BOSS. *Reine d'Anglet.* La nuit l'eût surpris plongé encore dans la rêverie, si dom Narcisse ne fût venu lui-même le chercher, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 479, dans POUGENS. || Il se dit particulièrement d'un mal qui arrive inopinément. Il a été surpris d'une attaque de goutte. Il [Pompée] soupçonne aussitôt son manquement de foi [de Ptolémée], Et se laisse surprendre à quelque peu d'effroi, CORN. *Pomp.* II, 2. Combien ai-je connu dans le monde de personnes qui ont été surprises de la mort! BOURDAL, *Instruct. sur la mort. Exhort.* t. II, p. 330. || 6° Déconcerter, prendre par surprise. C'est ainsi que, confondant nos conseils, surprenant nos désirs et anéantissant nos espérances, vous [ô Dieu] affermissez notre foi, MASS. *Or. fun. Villars.* || 7° Induire en erreur, tromper. Celui qui a été surpris aura une grande adresse pour ne l'être plus, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* XXXIV, 11. Il n'y avait rien de plus difficile ni de plus hasardeux que de surprendre ce grand magistrat, BOSS. *le Tellier.* Il [Théodose] se laissait quelquefois surprendre; et, quoiqu'il eût les intentions bonnes, il était capable de faire de grandes fautes, FLÉCH. *Hist. de Théod.* IV, 3. Tout jaloux, tout défiant qu'il est, je suis plus difficile à surprendre que lui, LESAGE, *Diable boit.* 9. Paraître encore l'ami d'un homme quand on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire, en surprenant les honnêtes gens, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || Il se dit des choses en un sens analogue. Les pleurs de Sophonisbe ont surpris ma raison, CORN. *Sophon.* II, 2. Ce jugement si éclairé et si incapable d'être surpris, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* On peut des plus grands rois surprendre la justice, RAC. *Esth.* III, 9. On aime mieux parler à l'imagination qu'au jugement, éblouir la raison que la convaincre, surprendre son approbation que la mériter, ROLLIN, *Traité des Ét. Disc. prél.* II, 2. Assuérus ne crut pas déroger à la majesté de l'empire en déclarant, même par un édit public, que sa bonne foi avait été surprise par les artifices d'Aman, MASS. *Pet. carême, Écueils.* Il fallait surprendre la vigilance de ses gardiens, MONTESQ. *Lett. pers.* 69. || Absolument. Les justes sont plus exposés à être surpris, parce qu'ils ignorent eux-mêmes l'art de surprendre, MASS. *Pet. carême, Écueils.* Le génie du ministre italien [Mazarin] était de vouloir surprendre; celui de l'Espagnol était de s'empêcher d'être surpris, VOLT. *Louis XIV,* 6. || 8° Obtenir frauduleusement, par artifice, d'une manière indue. Il a surpris ma signature, mon consentement. Le premier président parla fort hardiment contre cette manière de mener le roi au palais pour surprendre et pour forcer la liberté des suffrages, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 144, dans POUGENS. Pour ne vous pas surprendre un choix précipité, Je veux bien vous laisser en pleine liberté, QUIN. *Pausanias,* II, 2. Ce marchand, étant banni de la république [de Genève].... surprit un passe-port de M. le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passe-port, VOLT. *Lett. Dupont,* 10 oct. 1775. || Surprendre des lettres, les intercepter, les prendre furtivement. Les plaintes du roi [Louis XI] contre le duc de Bourgogne étaient d'autant mieux fondées, qu'on avait surpris la lettre qu'il écrivait aux Anglais, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 421. Lisez cette lettre que ma mère me montra hier, et que j'ai su lui surprendre ce matin, A. DUVAL, *les Héritiers,* sc. 5. || Surprendre le secret de quelqu'un, découvrir son secret par adresse ou par hasard. Surprenons, s'il se peut, les secrets de son âme, RAC. *Brit.* I, 1. Songez que vous avez surpris mon secret, et que vous ne devez pas en abuser, GENLIS, *Théâtr. d'éduc. Fausses délicatesses,* III, 4. || Surprendre la confiance de quelqu'un, la gagner par artifice. || Il se dit de tout autre sentiment Dans les pertes médiocres, on surprend ainsi la pitié des auditeurs, FLÉCHIER, *Turenne.* Une autre de César a surpris la tendresse, RAC. *Brit.* III, 4. L'exagération du mal ne produit que le mépris, celle du bien surprend l'estime, BARTHÉL. *Anach.* ch. 47. || 9° Il se dit des actions, des gestes qui échappent à quelqu'un, et qui font découvrir malgré lui ce qu'il pense, ce qu'il éprouve. Quand j'ai voulu parler contre ce cœur sans foi, Et qu'à cette infidèle imputant sa misère, J'ai cru surprendre un mot de haine ou de colère.... CORN. *Sophon.* II, 1. N'ai-je pas même entre eux surpris quelque regard? RAC. *Bajaz.* III, 7. J'ai surpris ses soupirs qu'il me voulait cacher, ID. *Iphig.* II, 5. || Surprendre à quelqu'un un moment de faiblesse, apercevoir en lui un moment de faiblesse. || 10° Faire éprouver le sentiment de l'inattendu, étonner. Je veux bien vous l'apprendre, Et vous en donne avis pour ne vous pas surprendre, CORN. *Nicom.* II, 3. La cour, qui lui préparait à son retour les applaudissements qu'il méritait, fut surprise de la manière dont il les reçut, BOSS. *Louis de Bourbon.* Que faut-il que je croie D'un bruit qui me surprend et me comble de joie? RAC. *Iphig.* I, 2. Ce crime dans Assur n'a rien qui me surprenne, VOLT. *Sémiram.* IV, 2. || Absolument. Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événements nouveaux.... la vie de tempête surprend, frappe et pénètre, PASC. *Pass. de l'amour.* Au temps de Balzac, de Mairet.... on applaudissait à toute pensée qui surprenait par des images nouvelles qu'on appelait esprit, VOLT. *Dict. phil. Esprit.* || 11° Faire une surprise. Je sais qu'il souhaite de vous faire ce plaisir, il aime à surprendre agréablement, SÉV. 574. Sa Majesté eut contentement; il voulait surprendre, et tout le monde fut surpris, ID. 26 mai 1663. || Surprendre de quelque chose, faire une surprise à l'aide de quelque chose. Il y a aux Rochers dix allées que vous ne connaissez pas; et mon fils me doit surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles, SÉV. 25 mai 1689. Nous jouissons, avec plaisir, des belles vues dont nous sommes surprises à tout moment, ID. 15 mai 1676. || 12° Saisir trop vivement, en parlant du feu. Le feu a surpris cette viande, cette pâtisserie. || 13° Se surprendre à, *v. réfl.* Manifester tout à coup, par un mouvement dont on n'est pas le maître, le sentiment sous l'empire duquel on se trouve. Je me suis surpris à pleurer comme un enfant. La plus brillante fortune ne mérite point ni le tourment que je me donne, ni les petitesses où je me surprends, LA BRUY. VIII. Combien de fois ne me suis-je pas surpris.... criant.... DIDER. *Él. de Richards.* || 14° Se prendre l'un l'autre sur le fait de quelque chose. Ils [deux amants] se cherchaient à leur ordinaire; mais ils se surprenaient occupés d'autres choses que d'eux-mêmes, COMTE DE CAYLUS (GROSLEY), *Œuvr.* t. IX, p. 101, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Dedens [il] la jette [son épée], car la mort le sosprent, *Ronc.* p. 106. Doucement [je] sui engigniez et soupris; Car, s'ele veut, longuement serai pris, *Couci,* XVII. || XIIIe s. Vostre grant beautés entiere M'a si sorpris Que, se j'ere en paradis, J'en reviendroie arriere.... QUESNES, *Romancero,* p. 88. [Je] Ne puis sur piés ester, tant sui sosprise et vaine: A cest mot [elle] chet pasmée sans vois et sans halaine, AUDEF. LE BAST. *Romanc.* p. 16. Si les seurpristrent si que cil du casal n'en sorent mot devant ce qu'il en orent assez ocis, VILLEH. CLVI. Comme hom bevanz et seurprins par vin, *Psautier,* f° 96. [Ils] Dutent maufez [diables], male tempeste, Et du desert meinte averse, Si surprent les la nuit obscure, *Édouard le conf.* v. 3494. La nuit de nuel [noel] le surprent Une fevre [fièvre] ki mult l'esprent, *ib.* v. 3635. Il furent si souspris qu'il n'orent pooir d'eus deffendre, *Chr. de Rains,* p. 6. Tu e il nous devez des leus [loups] d'enfer deffendre, Qui adès nous aguetent pour nos ames sousprendre, J. DE MEUNG, *Test.* 562. || XVIe s. Un quidam delibera de surprendre ma maison et moy, MONT. IV, 226. Plusieurs bestes ont un soin extreme de surprendre tout ce qu'elles peuvent, et de le curieusement cacher, ID. II, 186. Le tyran Amulius fut surprins en son palais et tué, AMYOT, *Rom.* 12. Marcellus, sans aucune necessité urgente, sans celle fureur et ardeur qui surprent quelquefois les hommes vaillans au milieu du combat, s'alla.... ID. *Pélop. et Marcell. comp.* 5.... de quoy Clitus, qui estoit desja un peu surpris de vin, se courroucea encore d'avantage, ID. *Alex.* 87. On dit que l'homme surpris est à demi battu, CHARRON, *Sagesse,* p. 330, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *prendre;* provenç. *sorprendre, sosprendre, sobreprendre;* ital. *soprapprendere.* Quant au sens de tromper, il est très-ancien, et appartient au bas-latin: Si quis consortem suum superpriserit, *Lex Rip.* p. 117, § 2.

† **SURPRENEUR** (sur-pre-neur), *s. m.* Celui qui surprend.

— HIST. XVIe s. Surpreneur, COTGRAVE.

SURPRIS, ISE (sur-pri, pri-z'), *part. passé* de surprendre. || 1° Pris à l'improviste. Il faut que les Écritures s'accomplissent, que le pécheur soit surpris dans ce dernier moment.... MASS. *Avent, Mort du péch.* || 2° Pris furtivement. De ces billets surpris on me croira complice: En restitution je suis encor novice, REGNARD, *le Légat.* V, 1. Le baiser est donné, mais il paraît surpris, ST-LAMB. *Sais.* IV. || 3° Attaqué à l'improviste. Le même général [Luxembourg] avec ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerke, VOLT. *Louis XIV,* 16. On apprit à Vitepsk.... qu'au centre, près du Dnieper, à Inkovo, Sebastiani, surpris par le nombre, avait été battu, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 3. || 4° Trompé. En vérité, mon père, je crois que les papes savent mieux que vous s'ils peuvent être surpris ou non, PASC. *Prov.* XVIII. Un maître plus équitable qui ne peut être ni surpris, ni prévenu, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* || 5° Étonné. Nous sommes surpris comme ce silence et cette timidité [du jeune de Grignan] ont fait place à d'autres qualités, SÉV. 22 nov. 1688. Son mari..., Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison, De voir que le portier lui demande son nom, BOIL. *Sat.* X. || Surpris dans le sens d'étonné, régit l'indicatif après *de ce que:* Vous êtes surpris de ce qu'il ne vient pas. Mais après *que,* il régit le subjonctif: Vous êtes surpris qu'il ne vienne pas.

SURPRISE (sur-pri-z'), *s. f.* || 1° Action par laquelle on prend ou l'on est pris à l'improviste. Ah! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan! SÉV. 1er nov. 1688. Nous devrions être assez convaincus de notre néant; mais, s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci [la mort de Madame] est assez grand et assez terrible, BOSS. *Duch. d'Orléans.* J'ai vu des gens vouloir, par des surprises, accoutumer les enfants à ne s'effrayer de rien la nuit; cette méthode est très-mauvaise, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Cette éternelle surprise de l'amour, sujet unique des comédies de Marivaux, est la principale critique qu'il ait essuyée sur le fond de ses pièces, D'ALEMB. *Élog. Mariv.* || 2° Action par laquelle on attaque à l'improviste. Pendant que le duc d'Enghien s'avance pour recevoir la parole des vaincus, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque, BOSS. *Louis de Bourbon.* Comme il avait ordre de ménager les troupes, et que d'ailleurs il craignait les surprises, FLÉCH. *Hist. de Théodose,* III, 63. Quand les descendants d'Hercule revinrent au Péloponnèse, Cresphonte obtint par surprise le trône de Messénie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 41. || 3° Action inattendue par laquelle on induit ou est induit en erreur ou en faute. Une femme d'honneur peut avouer sans honte Ces surprises des sens que la raison surmonte, CORN. *Poly.* I, 3. Vous voyez, mon père, que le degré éminent où sont les papes ne les exempte pas de surprise, PASC. *Prov.* XVIII. Étonné d'un tel discours, selon lequel tous les péchés de surprise ne pourraient être imputés, ID. *ib.* IV. Le pontife parlait ensuite des fautes que les rois pouvaient commettre; mais il supposait toujours qu'ils n'y tombaient que par surprise ou par ignorance, BOSS. *Hist.* III, 3. On s'éclaire les uns les autres [dans une discussion]; et celui dont l'espérance est dans la surprise veut avoir le moins de témoins qu'il peut, ID. *Rem. Réponse,* VIII, 7, 26. Il dit.... que les meilleurs rois étaient malheureux en ce qu'ils faisaient souvent, par la surprise des flatteurs, les maux qu'ils ne voulaient pas, FÉN. *Tél.* VI. C'est.... le plus grand service qu'on puisse rendre aux princes, de leur faire voir la surprise qu'eux et leurs ministres souffrent, quoique bien intentionnés.... BOISGUILLEB. *Disc. sur la nat. des rich.* III. || Il est encore plus glorieux d'avouer sa surprise que de n'avoir pas été surpris, MASS. *Pet. carême, Écueils.* || 4° Sentiment qu'on éprouve en face de l'inattendu, étonnement, trouble. Mais, seigneur, d'où vient cette surprise? CORN. *Sertor.* IV, 1. Ce changement est grand, ma surprise est extrême, RAC. *Béren.* III, 2. Cette lettre me jeta dans une étrange surprise, FÉN. *Tél.* XIII. Ce qui fait les grandes beautés, c'est lorsqu'une chose est telle que la surprise est d'abord médiocre, qu'elle se soutient, augmente et nous mène

ensuite à l'admiration, MONTESQ. *Goût, Progression de la surprise.* La surprise est toujours le premier mouvement des sots, COMTE DE CAYLUS (GROSLEY), *Œuvr.* t. IX, p. 262, dans POUGENS. Comme les plaisirs de l'esprit ne sont que des plaisirs de surprises, BARTHÉL. *Anach.* ch. 58. [Le décorateur] De surprise en surprise et l'amuse et l'entraîne, D'une scène qui fuit fait naître une autre scène, DELILLE, *Jard.* IV. || Petite boîte renfermant un ressort qui se détend lorsqu'on lève le couvercle et qui présente un objet inattendu. || On dit aussi boîte à surprise. || 5° Cadeau, plaisir inattendu que l'on fait à quelqu'un. Il a fait à sa femme une surprise pour le jour de sa fête. || 6° Pièce qui sert à assurer l'effet de la sonnerie dans une horloge.

— HIST. XIVe s. Sans paier à nous ne à nos successeurs seigneurs de Joinville tailles, prises, surprises, courvées.... DU CANGE, *surprisia.* || XVIe s. Et après le soupper, qui fust fort excellent pour une surprise, M. de Vieilleville se retira au logis, CARL. VIII, 31. Surprise [action de surprendre], AMYOT, *Cam.* 47.

— ÉTYM. *Surpris.*

† **SURPRODUCTION** (sur-pro-du-ksion), *s. f.* Excès de production. La surproduction des pièces de 5 francs en argent, surproduction que rien ne justifie, *Moniteur universel*, 28 juill. 1867, p. 1136, 3e col.

† **SURRE** (su-r'), *s. m.* Un des noms vulgaires du gland du chêne liége.

— ÉTYM. Lat. *suber*, liége.

† **SURRÉNAL, ALE** (sur-ré-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé au-dessus des reins. || Capsules ou glandes surrénales, glandes vasculaires sans vésicules closes et sans conduits excréteurs, situées au-dessus des reins.

— ÉTYM. *Sur* 1, et lat. *ren*, rein.

† **SURSATURATION** (sur-sa-tu-ra-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action de faire dissoudre à un liquide une quantité d'un corps qui dépasse celle qui suffit à sa saturation dans les conditions ordinaires.

† **SURSATURER** (sur-sa-tu-ré), *v. a.* Terme de chimie. Saturer avec excès. || Sels sursaturés, sels où la base est en excès.

SURSAUT (sur-sô), *s. m.* Mouvement brusque, occasionné par quelque sensation subite et violente. Quand je vis en sursaut une bête effroyable, RÉGNIER, *Épît.* I. Le cheval fit un grand sursaut, et il retomba des quatre pieds, RETZ, IV, 320. Elle se redresse comme en sursaut, et Mme de Coulanges lui dit : Ma pauvre sœur, vous ne rêvez point du tout, SÉV. 346. Et si je dors, je me réveille avec des sursauts qui sont pires que de ne pas dormir, ID. 17 juin 1671. C'est une chose merveilleuse de voir combien sérieusement et vivement il décrit son réveil comme en sursaut au milieu de la nuit, BOSS. *Var.* IV, 17. || S'éveiller en sursaut, être réveillé subitement par quelque grand bruit ou par quelque violente agitation. Et la peur d'un prévôt ne m'éveille en sursaut, RÉGNIER, *Sat.* V. Lorsque, par grand hasard, quelquefois je sommeille, Un bruit affreux de clefs en sursaut me réveille, REGNARD, *Fol. amour.* I, 2. || Fig. Il ne craint pas que du remords La voix en sursaut le réveille, SAURIN, *Beverlei*, V, 1. Ces airs proscrits [les chants révolutionnaires] qui, les frappant de crainte, Ont en sursaut réveillé tous les rois, BÉRANG. *V. sergent.*

— HIST. XIIe s. Si sul [seulement] dous jorz avant u treis M'en eüssiez conseil requis, Jeo vos deïsse mun avis ; Si en sorsaut, senz purpenser, Ne vous en sai conseil doner, BENOIT, II, 3251. || XIIIe s. A cel mot Jehans l'entendi ; S'est tressallis tout autressi Com cil qui en soursaut s'esveille, *Bl. et Jeh.* 479. || XVIe s. Il meit en aguet trois mille hommes pour luy donner sur la queue en sursault, pendant que luy le chargeroit de front, AMYOT, *Sertor.* 18. Au sortir du chasteau il lui empoigne le bras en sursaut, disant : qu'avez-vous fait, miserable? D'AUB. *Hist.* II, 187. Aulcuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les esveiller le matin en sursault, MONT. I, 195.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *saut.*

† **SURSAUTER** (sur-sô-té), *v. a.* Faire un sursaut.

— HIST. XVIe s. Sursaulter, COTGRAVE.

SURSÉANCE (sur-sé-an-s'), *s. f.* Suspension, temps pendant lequel une affaire est sursise. On vous donne du temps, Et jusques à demain je ferai surséance A l'exécution, monsieur, de l'ordonnance, MOL. *Tart.* V, 4. Laissons en surséance pour un peu de temps ce qui regarde l'application de la promesse [de Jésus-Christ] ou aux Latins ou aux Grecs, BOSS. 2e *instr. past.* 13. Le connétable de Bourbon envoie l'évêque d'Autun demander au roi une surséance, VOLT. *Mœurs*, 123. || Lettres de surséance, lettres qu'un débiteur obtenait du sceau, pour faire suspendre les poursuites de ses créanciers.

— HIST. XVe s. Que on print journée pour povoir amyablement pacifier ; et que cependant fust donnée surseance en guerre, COMM. V, 16. || XVIe s. Pour donner quelque surseance à ces fascheuses tragedies, LANOUE, 705. Le roi avoit fait une declaration portant surseance de ses exploits, et un mois de terme à ceux qui voudroient se jeter entre ses bras, D'AUB. *Hist.* III, 330. Les deux armées firent une surseance d'armes, et parlerent les deux chefz ensemble, AMYOT, *Rom.* 30. Ils [les sceptiques] cherchent qu'on les contredie, pour engendrer la dubitation et surseance de jugement, qui est leur fin, MONT. II, 231.

— ÉTYM. *Surseoir.*

† **SURSEL** (sur-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel avec excès d'acide, comparativement au sel neutre.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *sel.*

SURSEMÉ, ÉE (sur-se-mé, mée), *part. passé* de sursemer. Du blé sursemé dans un champ. || Pourceau sursemé, celui qui a des grains semés, c'est-à-dire répandus sur la langue ; ce qui est signe de ladrerie.

SURSEMER (sur-se-mé), *v. a.* Il se conjugue comme semer. Semer dans une terre déjà ensemencée. || Par extension. Crème dont on peut relever le goût et l'élégance en y sursemant de petites dragées et en la lardant de petits morceaux de citron vert confits, *Dict. des arts et m. Laitière.* || Fig. Qu'il [père de famille] leur permette d'aller arracher l'ivraie que l'homme ennemi a sursemée dans ce champ divin, MASS. *Carême, Mélange.*

— HIST. XVe s. Le porc fresq seursemé [qui a des grains de ladrerie] ne sera point vendu... se il n'est sallé deuement, *Ordonn.* nov. 1487. || XVIe s. Incontinent après la chute du foudre, la campagne se trouve toute couverte et sur-semée de soufre, PARÉ, IX, 2e *disc.*

— ÉTYM. *Sur* 1, et *semer.*

SURSEOIR (sur-soir), *v. a.* Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient ; je sursoyais, nous sursoyions ; je sursis, nous sursîmes ; je surseoirai, nous surseoirons ; je surseoirais, nous surseoirions ; sursois, sursoyons, sursoyez ; que je sursoie, que nous sursoyions ; que je sursisse, que nous sursissions ; sursoyant, sursis. En parlant des affaires, suspendre, différer. Seigneur, que l'intérêt de tant de gens de bien Vous fasse au moins surseoir ce voyage funeste, MAIRET, *Soliman*, III, 2. Le pauvre Ésope se jeta aux pieds de son maître, et, se faisant entendre du mieux qu'il put, il témoigna qu'il demandait pour toute grâce qu'on sursît de quelques moments sa punition, LA FONT. *Vie d'Ésope.* || *V. n.* Surseoir à des poursuites, au jugement d'une affaire. Il serait sursis à l'exécution de la déclaration et et arrêt rendus contre le cardinal, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 118, dans POUGENS.

— HIST. XIe s. Et qui le cri orrat [ouira] et sursera, la sursise al rei amend, *Lois de Guill.* 48. || XIVe s. Le dit bailli sussera d'autre nouvelleté faire en ladite duchié de Touraine, DU CANGE, *supersedere.* || XVe s. Par ma foi, cousin, nous desirions bien vostre venue, et nous sursimes tousjours en vous attendant du matin jusques aux vespres, FROISS. I, I, 231. Laquelle chose venue à la cognoissance du roy, manda que tout feust sursis jusques à une autre fois, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1381. || XVIe s. Ilz prierent les tribuns du peuple qu'ilz feissent un peu sursoir le recueil des voix et suffrages du peuple, AMYOT, *P. Æm.* 52. Puis concluoit en conseillant de surseoir toutes choses jusques à une tenue d'estats, D'AUB. *Hist.* I, 91.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *seoir.*

SURSIS, ISE (sur-sî, si-z'), *part. passé* de surseoir. || 1° Remis à un autre temps. Son supplice fut plutôt sursis que son crime ne fut pardonné, VAUGEL. *Q. C.* 384. Les conférences sont sursises jusques à leur retour, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 379. || 2° *S. m.* Terme de justice. Délai. || Par extension. Cette Smolensk, deux fois fatale à l'armée, était un lieu de repos pour quelques-uns ; pendant ce sursis accordé à leurs souffrances, ceux-là se demandèrent.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 2.

SURSOLIDE (sur-so-li-d'), *s. m.* Ancien terme d'algèbre. La quatrième puissance d'une grandeur, à laquelle on suppose une dimension de plus que le solide. Le carré du carré ou le sursolide, DESC. *Géom.* I. || *Adj.* Problème sursolide, problème qui ne peut être résolu que par des courbes plus élevées que les sections coniques.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *solide.*

† **SURSOMME** (sur-so-m'), *s. f.* Charge excessive. || Proverbe. La sursomme abat l'âne.

— HIST. XIIIe s. On dist piecha que la soursomme abat l'asne, *Chr. de Rains*, 238.

† **SURTARE** (sur-ta-r'), *s. f.* Double tare, tare en sus.

SURTAUX (sur-tô), *s. m.* Imposition, taxe trop élevée. Se plaindre en surtaux. Présenter, former une plainte en surtaux. Que les surtaux des tailles seraient jugés sommairement.... qu'après trois mois nul ne soit reçu opposant en surtaux, *Arrêt du conseil*, 25 févr. 1666.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *taux.*

SURTAXE (sur-ta-ks'), *s. f.* || 1° Taxe ajoutée à d'autres. Payer la taxe et la surtaxe. || 2° Taxe excessive, illégale. Je me ferai décharger de cette surtaxe.

— HIST. XVIe s. Surtaxe, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *taxe.*

SURTAXÉ, ÉE (sur-ta-ksé, ksée), *part. passé* de surtaxer. Denrée surtaxée dans le tarif des douanes.

SURTAXER (sur-ta-ksé), *v. a.* Taxer trop haut. Le contrôle des exploits, les postes ou le port des lettres modéré d'un tiers est fixé de telle manière qu'il ne soit pas arbitraire aux commis de les surtaxer, comme ils font notoirement presque partout, ce qui mériterait bien un peu de galères, VAUB. *Dîme*, p. 113.

— HIST. XVIe s. Afin qu'ilz en payassent de tant plus de taille que leurs biens seroient surtaxés et plus hault estimez, AMYOT, *Caton*, 36.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *taxer.*

† **SURTHORAX** (sur-to-raks'), *s. m.* Terme de zoologie. Thorax des hyménoptères à abdomen pédiculé, et des diptères.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *thorax.*

† **SURTIERS** (sur-tièr), *s. m.* Nombre où il y a un tiers en sus, par exemple 4 comparé à 3, 8 comparé à 6.

† **SURTIRÉ** (sur-ti-ré), *s. m.* Terme de banque. Celui sur lequel une lettre de change est tirée et qui l'accepte.

† **SURTONDRE** (sur-ton-dr'), *v. a.* Enlever le poil d'une peau préparée à la chaux.

† **SURTONTE** (sur-ton-t'), *s. f.* Action d'enlever le poil des peaux.

† **SURTORS** (sur-tor), *s. m.* Excès de tors donné au fil dans la filature.

1. **SURTOUT** (sur-tou ; le *t* se lie), *adv.* Principalement, plus que toute autre chose. Adieu, sors ; et surtout garde bien qu'on te voie, CORN. *Cid*, III, 4. Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie la mort vous sera plus douce et plus facile, BOSS. *le Tellier.* Qu'il est rare de trouver cette pureté de Marie-Thérèse parmi les hommes ; mais surtout qu'il est rare de la trouver parmi les grands ! ID. *Mar.-Ther.* L'Hanovrien constant, qui, formé pour servir, Sait souffrir et combattre, et surtout obéir, VOLT. *Fontenoy.*

— HIST. XVIe s. Je vous prie surtout, gardés vostre santé et me mandés comme elle se porte, MARG. *Lett.* 11.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *tout.* Les anciennes formes variaient : *sur que tout, en surquetout*, etc.

2. **SURTOUT** (sur-tou), *s. m.* || 1° Sorte de vêtement que l'on met sur les autres habits. Le duc de la Feuillade revint poudré et paré d'un beau surtout rouge, ST-SIM. 12, 142. L'habit est vraiment leste, et des plus à la mode ; Pour un surtout de chasse il me sera commode, REGNARD, *Ménechm.* I, 2. Enfin, un jour qu'un surtout emprunté Vêtit à cru ma triste nudité, VOLT. *le Pauvre diable.* || Par extension. Afin d'interdire encore mieux tout accès à la lumière, je l'ai recouvert, comme le second, d'un surtout de papier bleu, BONNET, *Us. feuill.* 2e *mém.* || Fig. Quel surtout que ce rhumatisme ! SÉV. 22 janv. 1690. Depuis que mon mari, par grâce singulière, D'un surtout de sapin que l'on appelle bière, Dont on sort rarement, a voulu se munir, J'ai fait vœu d'être veuve, et je le veux tenir, REGNARD, *le Bal*, sc. 4. || 2° Grande pièce de vaisselle, ordinairement d'argent ou de cuivre doré, qu'on sert sur les grandes tables, et sur laquelle on place les salières, les sucriers, les poivrières et tout ce qui est d'usage dans le cours d'un repas ; on y met aussi des figures, des

vases de fleurs, de fruits. On a inventé des surtouts pour le dessert qui sont de très-bon goût, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 2 oct. 1770. Il y a des gens qui vous mettent sur la table un grand surtout où il est défendu de toucher, ID. *Lett. d'Autré*. 6 sept. 1765. || 3° Espèce de petite charrette fort légère, faite en forme de grande manne, et qui sert à porter du bagage. || 4° Moule qui recouvre les autres moules du modèle d'une cloche et qui doit soutenir l'action du feu. || 5° Espèce d'entonnoir en paille renversé dont les ruches sont recouvertes.

— ÉTYM. Bas-lat. *supertotus*, espèce d'habit, de *super*, sur, et *totus*, tout.

† **SURTRONCATURE** (sur-tron-ka-tu-r'), *s. f.* Terme de minéralogie. Troncature sur une troncature. Cette forme est la forme générale et régulière de ces cristaux; car souvent on la voit modifiée par des surtroncatures, ou par d'autres accidents, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 141, dans POUGENS.

† **SURVALEUR** (sur-va-leur), *s. f.* Excès de valeur. La survaleur des monnaies d'argent, *Journ. offic.* 30 oct. 1871, p. 4228, 3e col.

SURVÉCUS (JE), **SURVÉCUSSE (JE)**, voy. SURVIVRE.

SURVEILLANCE (sur-vè-llan-s', *ll* mouillées, et non sur-vè-yan-s'), *s. f.* Action de surveiller. Il a été mis sous la surveillance de la haute police. Il doit rester en surveillance pendant deux ans. Il [Louis XIII] ne vit jamais dans le pouvoir suprême que les inquiétudes de la surveillance et la fatigue du commandement, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 4. De mes gardes cruels l'active surveillance Se repose un moment, LEMERCIER, *J. Shore*, V, 5.

— ÉTYM. *Surveillant.*

SURVEILLANT, ANTE (sur-vè-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* || 1° Qui surveille. Cet homme est trop surveillant. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui surveille. Une bonne surveillante. La discipline régulière a besoin de surveillants, PATRU, *Plaid.* 5. Je vois deux surveillants [Sénèque et Burrhus], ses maîtres et les miens, Présider l'un ou l'autre à tous nos entretiens, RAC. *Brit.* I, 1. Et d'un jeune héros [Germanicus] surveillant assidu, M. J. CHÉN. *Tibère*, IV, 5.

— HIST. XVIe s. Je voyois [lors de la réforme] aussy des noms changés de surveillants, diacres, consistoires, sinodes, colloques... MONLUC, *Mém.* t. II, p. 3, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Surveiller.*

SURVEILLE (sur-vè-ll', *ll* mouillées, et non sur-vè-ye), *s. f.* Jour qui précède la veille. M. de Mantoue arriva à Paris la surveille de la Pentecôte avec une grande suite, ST-SIM. 133, 217.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *veille.*

SURVEILLÉ, ÉE (sur-vè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de surveiller. Surveillé de très-près, il ne put s'échapper.

SURVEILLER (sur-vè-llé, *ll* mouillées, et non sur-vè-yé), *v. n.* Veiller particulièrement et avec autorité sur quelque chose. Un général d'armée doit surveiller à tout ce qui se passe. Passer son temps à surveiller aux fraudes des marchands de blé, à la négligence des magasiniers... DIDER. *Claude et Nér.* II, 82. || Activement. Surveiller des travaux. Mais surveillons Norceste, et sachons tout prévoir, DUCIS, *Hamlet*, III, 1. Toujours son amitié surveilla mes destins, LEMERCIER, *Frédég. et Br.* III, 2.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *veiller.*

SURVENANCE (sur-ve-nan-s'), *s. f.* || 1° Arrivée imprévue. || 2° Terme de jurisprudence. Naissance inattendue d'un ayant droit. La donation entre-vifs ne pourra être révoquée que pour cause d'inexécution des conditions sous lesquelles elle aura été faite, pour cause d'ingratitude, et pour cause de survenance d'enfants, *Code civ.* art. 953.

— HIST. XVIe s. La survenance de la mort, MONT. I, 78. Un papier journal à insérer toutes les survenances de quelque remarque, ID. I, 257.

— ÉTYM. *Survenant.*

SURVENANT, ANTE (sur-ve-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui survient. Les accidents survenants. || 2° *S. m.* et *f.* Survenant, survenante, celui, celle qui survient. On nous voit tous pour l'ordinaire Piller le survenant, nous jeter sur sa peau, LA FONT. *Fabl.* X, 15. Quand je considère votre château rempli de toute votre grande famille et de tous les survenants... SÉV. 3 juill. 1680. J'assiste à des soupers privés où la porte est fermée à tout survenant, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 17.

— HIST. XIIIe s. Et en aucun liu est-il c'on pot penre [prendre] en cascun ostel une queute [couette] por les sorvenans, BEAUM. XXXII, 19. || XIVe s. La vie de lui est delettable de soy, et ne a mestier de autre delettacion sourvenant, ORESME, *Éth.* 283. || XVe s... devoient demeurer au pont et garder le passage, pour le defendre aux aventures des survenants, FROISS. I, I, 139.

SURVENDRE (sur-van-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme vendre. Vendre trop cher. Survendre sa marchandise. Pour l'employer [l'or des monnaies] en ouvrages d'orfévrerie, lesquels ils survendent, *Édit*, sept. 1641. Ceux qui parmi nous ont quelque industrie ne sont pas obligés d'acheter chèrement le droit naturel d'exercer leurs talents: contrainte funeste qui détériore ces talents mêmes, qui oblige les artistes à survendre leurs ouvrages, VOLT. *Pol. et lég. Remontr. du pays de Gex.* || Absolument. Vous avez tort de survendre.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *vendre.*

SURVENDU, UE (sur-van-du, due), *part. passé* de survendre. Sur le débit à la petite mesure où le sel est survendu et souvent augmenté avec du sable..., VAUB. *Dîme*, p. 105.

SURVENIR (sur-ve-nir), *v. n.* Il se conjugue comme venir. || 1° Venir en sus, en parlant de personnes. Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, I, 35. Elle me parlait la dernière fois d'un déjeuner qu'elle devait donner dans sa chambre, où vous deviez survenir, SÉV. 26 juin 1680. || Arriver inopinément. Un agneau se désaltérait Dans le courant d'une onde pure; Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Quand quelque prince avait fait une conquête, qui souvent l'avait épuisé, un ambassadeur romain survenait d'abord qui la lui arrachait des mains, MONTESQ. *Rom.* 6. || Impersonnellement. Il est survenu fort à propos un fort honnête ami de carpillon fretin, M. d'Agaurry, à qui nous avons affaire en son absence, SÉV. 18 oct. 1679. || 2° Il se dit des choses qui arrivent en surcroît. Mais tel chagrin pourrait me survenir, Que je l'épouserais afin de le punir, CORN. *Suréna*, I, 1. Mais s'il faut qu'avant tout, dans une âme chrétienne, Diront ces grands docteurs, l'amour de Dieu survienne, BOIL. *Épît.* XII. Les peuples ne demandent qu'à voir naître des oracles en tous lieux; et puis l'ancienneté survient à tous ces oracles, qui leur fait tous les biens du monde, FONTEN. *Oracl.* I, 11. || Se produire, arriver à l'improviste. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on voit toujours le prince attentif à ce qui survient, BOSS. *Louis de Bourbon.* Dans les accidents qui surviennent, Les dépouilles nous appartiennent, BÉRANG. *Vieux habits, vieux galons.* || Impersonnellement. Souvent, pour m'achever, il survient une pluie, BOIL. *Sat.* VI. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être.*

— HIST. XIIe s. Hue de Moreville esteit ultre curuz [avait couru outre], Chacout [chassait] le pueple ariere qui esteit survenuz, *Th. le mart.* 151. E jo survendrai à ces paroles, sis [si les] asumerai, *Rois*, 222. || XIIIe s. A tant es vous le conte de St Pol qui sourvint sour aus [eux], *Chr. de Rains*, 150. Or le metez ci sor mon dos; Je l'enporterai en cel bos; Qar tiex [tel] i porroit sorvenir, Qui tost le nos voudroit tolir, *Ren.* 7073. || XIVe s. Il ne fait autrement pour aucune autre chose qui peut sourvenir, ORESME, *Éth.* 134. || XVIe s. A tous survint en cors une enfleure très horrible, RAB. *Garg.* II, 1. Dieu a survenu à l'infirmité de la volonté humaine, CALV. *Instit.* 222. Là dessus survindrent ses ennemis, qui le presserent si fort qu'il fut contraint de s'enfouir hors de la ville, AMYOT, *Sylla*, 22. Il despendit ses biens à en survenir aux necessitez de ses pauvres citoyens, ID. *Cimon*, 16. Si d'adventure les ephores y survenoient, il se levoit au devant d'eulx, ID. *Agésil.* 6. S'il lui survenoit quelque sinistre desastre... CARLOIX, V, 29... En toutes les occasions qui se sont survenues depuis qu'elle est vefve, ID. VIII, 17.

— ÉTYM. Wallon, *sorvini*; prov. et espagn. *sobrevenir*; portug. *sobrevir*; ital. *sopravenire*; du lat. *supervenire*, de *super*, sur, et *venire*, venir.

1. **SURVENTE** (sur-van-t'), *s. f.* Vente à un prix beaucoup trop élevé. .... les détourner [l'or et l'argent] de nos monnaies au moyen des billonnements, surachat et survente du marc d'or et d'argent, *Décl.* 29 oct. 1640.

— ÉTYM. *Survendre.*

† 2. **SURVENTE** (sur-van-t'), *s. f.* Terme de marine. Augmentation de vent.

— ÉTYM. Voy. SURVENTER.

† **SURVENTER** (sur-van-té), *v. n.* Terme de marine. Augmenter de violence, en parlant d'un vent déjà violent.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *venter.*

SURVENU, UE (sur-ve-nu, nue), *part. passé* de survenir. Une douleur légère, à l'instant survenue, Ne me peut aujourd'hui souffrir l'heur de sa vue, ROTR. *Vencesl.* II, 5. Avec ces deux avantages survenus à tous ceux qu'on lui connaît [à Mlle de Blois]... SÉV. 4 janv. 1697.

† **SURVENUE** (sur-ve-nue), *s. f.* Action de survenir.

— HIST. XVe s. Ils sejournerent là entour huit jours sur cette riviere, en attendant chascun jour la survenue des Escots [Écossais], FROISS. I, I, 39. Ils se firent si grant joye et si grande feste que deux amans s'entrefont qui n'ont veu l'ung l'autre depuis demy an, et ilz se treuvent ensemble à privé sans doubtance de survenue, *Perceforest*, t. I, f° 114. || XVIe s. Sans survenue d'aucun accident, PARÉ, *Introd.* 5.

† **SURVERSEMENT** (sur-vèr-se-man), *s. m.* Surabondance d'eau, débordement. Il n'est pas certain qu'en augmentant la capacité du fossé, on diminue les probabilités du surversement, CAPPEAU, *De la compagnie des alpines*, p. 109.

— ÉTYM. *Sur* 2, et *verser*; prov. *sobreversament.*

† **SURVÊTIR** (sur-vê-tir), *v. a.* Vêtir trop. La charité ne veut pas être survêtue, mais elle se laisse dépouiller, FÉN. t. XVIII, p. 366.

— HIST. XVIe s. Survestir, COTGRAVE.

SURVIDÉ, ÉE (sur-vi-dé, dée), *part. passé* de survider. Un sac survidé.

SURVIDER (sur-vi-dé), *v. a.* Ôter une partie de ce qui est dans un vase, dans un sac trop plein. Pour tous les bateaux qui seront rincés et les marchandises survidées dans d'autres bateaux, *Déclar.* 22 oct. 1715, *tarif.*

— ÉTYM. *Sur* 1, et *vider.*

SURVIE (sur-vie), *s. f.* || 1° État de celui qui survit à un autre. || Tables de survie, tables qui donnent le nombre des survivants à chaque âge, différentes des tables de population en ce que les premières ne tiennent compte que de la mortalité, tandis que les secondes sont modifiées par les migrations et autres accidents. || Terme de jurisprudence. Gains de survie ou gains nuptiaux, avantages qui se font entre époux en faveur de celui qui survivra. || 2° Terme de jurisprudence. Circonstance qui fait que, dans un événement funeste à un certain nombre d'individus, tel ou tel n'a succombé ou n'est présumé avoir succombé qu'après tel autre, circonstance importante pour la transmission des héritages.

— HIST. XVIe s. Et outre que la femme pour la sourvie recouvre l'empirement de ses lict et robbes nuptiaux.... *Coust. gén.* t. II, p. 479.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *vie.*

† **SURVINER** (sur-vi-né), *v. n.* Mettre un excès de vinage. Surviner un vin.

SURVIVANCE (sur-vi-van-s'), *s. f.* || 1° Action de survivre. || Existence après la mort. La survivance de l'âme des bêtes, BONNET, *Palingén.* XIV, 5. || 2° Faculté de succéder à un homme dans son emploi, dans sa charge après sa mort. Il vous mande qu'on dit que M. de Verneuil donne son gouvernement à M. de Lauzun, et qu'il prend celui de Berry, avec la survivance pour M. de Sully, SÉV. 43. Mon astre, dit-on, me menace D'y mourir [à l'hôpital] aux dépens du roi: Pour elle accordez-moi la place, Et la survivance pour moi, C. DELAVIGNE, *En demandant pour une vieille femme une place dans un hospice.* || Fig. La loi devrait contraindre une mère coquette.... D'abjurer la tendresse, et d'avoir la prudence De faire recevoir sa fille en survivance, REGNARD, *le Distrait*, III, 1.

— HIST. XVIe s. S'il vient à savoir ceste survivance [sa place donné lui mort], il fuyra avecques horreur ma frequentation, CARLOIX, V, 29.

— ÉTYM. *Survivant*; wallon, *survikanss.*

SURVIVANCIER (sur-vi-van-sié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: les sur-vi-van-sié-z ou jouissants), *s. m.* Celui qui a la survivance d'une charge. Le prince de Turenne, fils aîné de M. de Bouillon, et son survivancier, tué à Steinkerke, ST-SIM. 21, 250. Savoir: sur une seule tête, l'un des jouissants ou survivanciers devant être mort, ci.... 9578670 livres, *Décret du 23 floréal, rapport Cambon*, p. 89.

— ÉTYM. *Survivance.*

SURVIVANT, ANTE (sur-vi-van, van-t'), *adj.* Qui survit. Les enfants survivants à deux ans, à trois ans. || Substantivement. Le survivant, la survivante aura tout le bien. Lorsque le dernier survivant

viendra à décéder, *Décret du 23 floréal, rapport Cambon*, p. 89.

SURVIVRE (sur-vi-vr'), *v. n.* Il se conjugue comme vivre. || 1° Demeurer en vie après quelque personne ou quelque chose. Et, si la vérité se peut dire sans crime, C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort [d'un mauvais roi], MALH. II, 1. Heureux l'homme qu'un doux hymen unira avec elle! il n'aura à craindre que de la perdre et de lui survivre, FÉN. *Tél.* XXII. Charles IX ne survécut pas longtemps à ces horreurs [Saint-Barthélemy], VOLT. *Hist. parl.* XXVIII. Mme de Maintenon survécut quatre ans au roi, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 275, dans POUGENS. || Activement (cas auquel il a pour complément un nom de personne). Il a survécu tous ses enfants, VAUGEL. *Q. C.* 430. Je plains bien moins les morts que ceux qui les survivent, MAIRET, *Soliman*, V, 11. On ne peut avoir, en servant ces sortes de malades [les pestiférés] que la malheureuse consolation de les voir mourir, ou la triste espérance de les survivre de quelques jours, FLÉCH. *Duch. de Mont.* La Vauguyon ne la survécut [sa femme] que d'un mois, ST-SIM. 14, 164. || 2° Fig. Vivre après la perte de quelque chose de précieux. Il n'est point permis de dire : survivre sa gloire, survivre sa réputation; il faut dire toujours : survivre à sa gloire, à sa réputation, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 182, dans POUGENS. La Providence a voulu que la reine survécût à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre, BOSS. *Reine d'Anglet.* Que craint-on d'un enfant [Astyanax] qui survit à sa perte? RAC. *Andr.* III, 4. Quelques auteurs, au rapport de Suétone.... disent qu'à son retour de Grèce.... il [Térence] perdit cent trente-huit pièces qu'il avait traduites de Ménandre, et qu'il ne put survivre à un tel accident, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 224. Est-il une mort plus cruelle que de survivre à l'honneur? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 68. || 3° Fig. En parlant des choses, subsister après. Mais que ma cruauté survive à ma colère? Que, malgré la pitié dont je me sens saisir, Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir? Non, seigneur, RAC. *Andr.* I, 2. Il est si rare que l'amitié survive ou succède à l'amour, DUCLOS, *Œuvr.* t. VIII, p. 183. || Activement. Quoi! ta rage, dit-il, n'est donc pas assouvie, Et tes déloyautés ont survécu ta vie! ROTR. *Antig.* III, 2. || 4° Se survivre, *v. réfl.* Vivre après sa mort. || Se survivre dans ses enfants, dans ses ouvrages, laisser après soi des enfants, des ouvrages qui perpétuent le souvenir du nom qu'on portait. || Conserver son autorité après sa mort. [Louis XIV] voulant se survivre à lui-même, semblait avoir prétendu régner encore après sa mort, MONTESQ. *Lett. pers.* 92. || 5° Se survivre à lui-même, survivre à soi-même, perdre avant la mort l'usage des facultés naturelles. Il y avait longtemps qu'il avait le chagrin de se survivre à lui-même, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 447. || Fig. Tomber dans l'oubli. Le fameux cardinal Portocarrero mourut en ce temps-ci, après s'être longtemps survécu, ST-SIM. 249, 69.

— REM. Dans le XVII^e et le XVIII^e siècles on disait encore au parfait défini : je survéquis; aujourd'hui on ne dit plus que je survécus. Sa femme [d'Attalus, roi de Pergame] le survéquit, MALH. *le XXXIII^e livre de T.-Live*, ch. 21. Pas un ne survéquit d'un combat si funeste, MAIRET, *Mort d'Asdr.* V, 2. L'amour qui nous unissait survéquit à l'espérance, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18.

— HIST. XI^e s. [Il] Tut survesquiet e Virgile Omer, *Ch. de Rol.* CLXXXV. || XIII^e s. Et il la prendroit à feme, et seroit roine d'Angleterre, si elle sourvivoit le roi son pere, *Chron. de Rains*, p. 12. Et aussi ont li aucun laissié aucune fois à lor femes, ou les femes à barons [maris], par tele condition que cil qui sorvivroit ne se remariast pas, BEAUM. XII, 55. || XVI^e s. Impatient de survivre à cette perte, il se tua, MONT. II, 35. Combien survivent à leur propre reputation? ID. III, 25. Quand de deux freres jumeaux l'un meurt et l'autre survit, le survivant s'appelle Vopiscus, AMYOT, *Cor.* 15. Le meilleur est qu'un chef d'ost pour sa gloire, Ayant vaincu, survive sa victoire ID. *Pélop. et Marcell. comp.* 5. C'est vergogne à un roi de survivre vaincu, GARNIER, *les Juives*, 4.

— ÉTYM. Wallon, *surviké*; provenç. *sobreviure*; catal. *sobreviurir*; espagn. *sobrevivir*; portug. *sobreviver*; ital. *sopravvivere*; du lat. *supervivere*, de *super*, sur, et *vivere*, vivre.

SUS (sû ; l's se lie : sù-z allons), *adv.* || 1° Dessus. Les gens du roi concluant toujours à commander aux communes de courre sus aux troupes de M. de Nemours, RETZ, *Mém.* liv. IV, t. III, p. 169, dans POUGENS. Poltrot s'était dédit de la charge qu'il avait mise sus à l'amiral et à Bèze, BOSS. *Var.* 10. On a sonné le tocsin dans tous les villages, et les paysans sont armés pour lui courir sus [à Napoléon revenant de l'île d'Elbe], *Journal des Débats*, 9 mars 1815. Il est notoire dans le département qu'on peut me voler, me courir sus, P.-L. COUR. *Placet à S. E. le ministre.* || 2° En sus, *loc. adv.* Au delà, en outre. Quatre francs et le quart en sus font cinq francs. Six mille francs et la moitié en sus font neuf mille francs. || Anciennement, en termes de finances, le tiers, le quart en sus, se disait quelquefois d'une quantité qui, étant ajoutée à une somme, donnait une somme totale dont cette quantité est le tiers ou le quart. Quinze mille francs et le quart en sus font vingt mille francs. || En sus de, *loc. prépos.* Il a touché des gratifications en sus de ses appointements. || Substantivement. Un en sus, ce qui est en sus. || 3° Sus! *interj.* On l'emploie pour exhorter, exciter. Sus, sus, brisons la porte, enfonçons la maison, CORN. *Médée*, V, 7. Chacun dit : il est vrai, sus! sus! courons aux armes! LA FONT. *Fabl.* XII, 25. Lélie : Je te suivrai partout pour savoir ce mystère. — Mascarille : Oui? sus donc, préparez vos jambes à bien faire, MOL. *l'Ét.* II, 11. Or sus, mon fils, savez-vous ce qu'il y a? c'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire de votre amour, ID. *l'Av.* IV, 3. || 4° On le joint, dans le style d'affaires, à plusieurs participes pour se référer à quelqu'un ou quelque chose dont il a été question précédemment : susallégué, susdaté, susénoncé, susindiqué, susmentionné, susrapporté, susrelaté, susvisé, etc.

— REM. 1. L'Académie dit que sus est une préposition; mais on ne le trouve nulle part avec un complément. || 2. On trouve dans Saint-Simon *à sus* au sens de contre; mais le texte est-il bien correct? L'entreprise des Lorrains leur était retombée à sus [contre eux] en plein, ST-SIM. 64, 72.

— HIST. X^e s. Qu'elle Deo raneiet [qu'elle renie Dieu], chi maent [demeure] sus en ciel, *Eulalie.* || XI^e s. Isnelement li ber resaillit sus, *Ch. de Rol.* CLIII. || XII^e s. Sus, va, pitié, va, chançon; si t'en croie [que madame t'en croie] Que je m'en vois [vais] servir nostre Seigneur, *Couci*, XXII. Saisne lui corrent sus par vertu et par ire, *Sax*, X. || XIII^e s. Là me souvent [souvient] des gens de male guise, Qui m'ont mis sus mensonge à escient, Que j'ai chanté des dames laidement, QUESNES, *Romancero*, p. 89. A Montfaucon [gibet] [ils] le firent sus au vent encrouer, *Berte*, XCVII. Li princes n'est pas sus la loi, mès la loi est sus le prince, *Liv. de jost.* 6. Et il revint tout effraé, et me dit : Sire, or sus, or sus, que vezci [voici] les Sarrazins, JOINV. 230. || XV^e s. Puis ça, puis là, Et sus et jus, De plus en plus Tout vient et va, CH. D'ORL. *Chanson*, 94. Oncques de cette imagination [le projet de corrompre le capitaine de Calais] le dit messire Geffroi ne put issir, mais proceda sus et envoya secretement et couvertement devers cil Aimery, FROISS. I, I, 326. Pour gaigner et conduyre le duc de Bourgongne à mettre sus une armée en son pays, COMM. I, 2. Il [Charles VIII] avoit mis sus une audience publique, où il escoutoit tout le monde et par especial les pauvres ID. VIII, 18. || XVI^e s. Sus, enfants, êtes vous deliberez d'y venir avecques moy? RAB. *Garg.* II, 26. Ils se coururent sus, l'espée au poing, MONT. I, 256. Donner à son ennemy moyen de se remettre sus, ID. I, 351.

— ÉTYM. Provenç. et portug. *sus*; espagn. et ital. *suso*; du lat. *susum*, en haut.

† **SUSBANDE** (su-ban-d'), *s. f.* Terme d'artillerie. Dans les affûts, pièce de fer qui embrasse la partie supérieure du tourillon d'une bouche à feu; elle est reliée au flasque par des chevilles et des clavettes. || Dans la trique-balle à treuil, c'est une pièce de fer qui embrasse et maintient le treuil.

† **SUSBEC** (su-bèk), *s. m.* Terme de fauconnerie. Espèce de pituite qui attaque les oiseaux.

— ÉTYM. *Sus*, et *bec.*

† **SUSCARPIEN, IENNE** (sus'-kar-piin, piè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sur le carpe.

SUSCEPTIBILITÉ (su-sè-pti-bi-li-té), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Disposition à ressentir les influences, à contracter des maladies. || 2° Terme de philosophie. Capacité de recevoir. La susceptibilité des contraires. || 3° Exaltation de la sensibilité physique et morale que l'on observe particulièrement dans les affections nerveuses. || 4° Disposition à se choquer trop aisément. Blesser, ménager la susceptibilité de quelqu'un. Vous êtes d'une susceptibilité ridicule, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 447, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Susceptible.*

SUSCEPTIBLE (su-sè-pti-bl'), *adj.* || 1° Qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications. Enfin votre esprit paraît trop susceptible De l'appréhension d'une chose impossible, TRISTAN, *Panthée*, IV, 1. Les ordres de Breuil arrivèrent dans ces conjonctures, et enflammèrent aisément la bile de la reine, qui était naturellement susceptible d'un grand feu, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 386, dans POUGENS. Mon fils, dit le docteur, il n'est point de partie Susceptible de tant de maux [que le pied du cheval], LA FONT. *Fabl.* V, 8. Le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine [que les lois ne sont bonnes que parce qu'elles sont établies], PASC. *Pens.* VI, 40, édit. HAVET. C'est un vice de l'esprit humain, non-seulement d'être susceptible des impressions étrangères, mais encore de s'embarrasser dans ses propres imaginations, BOSS. *Sermons, justice*, 2. M. Leibnitz avait tiré ce fruit de sa grande lecture, qu'il en avait l'esprit plus exercé à recevoir toutes sortes d'idées, plus susceptible de toutes les formes, plus accessible à ce qui lui était nouveau et même opposé, FONTEN. *Leibnitz.* Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent le moins susceptibles, MONTESQ. *Lett. pers.* 57. Nous sommes susceptibles d'amitié, de justice, d'humanité, VAUVEN. *Max.* CCXCVIII. Des parties susceptibles de figure, de mouvement et de repos, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 nov. 1770. C'est en combinant tous ces moyens qu'il sera facile de donner à chaque département une égalité susceptible de la même administration et, dans l'assemblée nationale, de la même députation, MIRABEAU, *Collect.* t. II, p. 456. Deux arpents.... susceptibles d'ailleurs de beaucoup augmenter en valeur ou en étendue, P. L. COUR. *Gaz. du village.* || Ce passage, cette proposition est susceptible de plusieurs sens, d'interprétations différentes, il est possible de lui donner plusieurs sens, des interprétations différentes. || 2° Terme de service sanitaire. Marchandises susceptibles, demi-susceptibles, non susceptibles, marchandises qui peuvent plus ou moins ou ne peuvent pas transmettre les maladies contagieuses. || 3° Absolument. Facile à offenser. Un esprit, un caractère susceptible. Avec de la douceur et une grande facilité de caractère, le baron était extrêmement susceptible, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. III, p. 25, dans POUGENS. Ma tante est orgueilleuse et susceptible comme tous les diables, CH. DE BERNARD, *Femme de 40 ans*, II.

— REM. 1. Il ne faut pas confondre susceptible et capable. On est susceptible de recevoir, d'éprouver, de subir; mais on est capable de donner ou de faire. Un édifice est susceptible de réparations; un architecte est seul capable de les concevoir telles qu'il les faut. Ce colonel serait bien capable d'être général; mais les lois militaires ne le rendent pas encore susceptible de cet avancement. || 2. L'ancienne édition des Mémoires de d'Aubigné porte : Remarquez sur cela, mes enfans, de quoi sont susceptibles les grands, voire les plus grands et les meilleurs. Mais l'édition de Lalanne (Paris, 1854), faite sur le manuscrit, porte, p. 47 : De quoy eschappent les grands et voire les meilleurs.

— ÉTYM. Lat. *susceptibilis*, de *susceptum*, supin de *suscipere*, recevoir (voy. SUSCEPTION).

SUSCEPTION (su-ssè-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de recevoir en soi. Le corps organisé se nourrit par les parties des aliments qui lui sont analogues; il se développe par la susception intime des parties organiques qui lui conviennent, BUFF. *Hist. anim.* ch. 3. Ce qui prouve que le développement ne peut pas se faire par la seule addition aux surfaces, et qu'au contraire il s'opère par une susception intime, ID. *Animaux, Nutrition.* || 2° Ancien terme de géologie. Mode de formation des couches par cristallisation ou par refroidissement, opposé au mode de formation par succession. Le globe terrestre, ou au moins son enveloppe, s'est formée par susception de couches semblables et homogènes, universelles et concentriques... en même temps que la croûte terrestre s'augmentait par susception, elle augmentait aussi par la succession des couches sédimentaires, qui se déposaient à la surface, BERTRAND, *J. de physique*, t. XLIX, p. 120. || 3° Action de prendre les ordres sacrés. La susception des ordres. || 4° Il se dit aussi de deux fêtes de

l'Église catholique. La susception de la Sainte Croix. La susception de la Sainte Couronne.

— ÉTYM. Lat. *susceptionem*, de *susceptum*, sup. de *suscipere*, de *susum*, en haut, et *capere*, prendre.

† **SUSCITATEUR** (su-ssi-ta-teur), *s. m.* Celui qui suscite.

— HIST. XVIe s. Suscitateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *suscitatorem*, de *suscitare*, susciter.

SUSCITATION (su-ssi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Suggestion, instigation.

— HIST. XVIe s. Le peuple, à la suscitation de ses malveillans [des malveillants qui en voulaient à Thémistocle], envoya gens pour le saisir au corps, AMYOT, *Thém.* 45. Lorsque le roy, à la suscitation de vostre oncle qui lui en avoit faict escrire par le pape, prit lui-mesme monsieur d'Andelot, *Sat. Mén. Disc. de d'Aubray.*

— ÉTYM. Lat. *suscitationem*, de *suscitare*, susciter.

SUSCITÉ, ÉE (su-ssi-té, tée), *part. passé* de susciter. Comment pourront-ils en entendre parler, s'il n'y a des prédicateurs suscités et envoyés pour les instruire? BOURDAL. *Dim. de la Sexagés. Dominic.* t. I, p. 448. La persécution suscitée aux chrétiens dans les îles japonnaises, *Anal. de Bayle*, t. I, p. 37.

† **SUSCITEMENT** (su-ssi-te-man), *s. m.* Action de susciter.

— HIST. XIIIe s. Tenons donc pour vray fondement De Jhesu-Crist le naiscement, Le baptesme, la passion, Le descens, le suscitement [résurrection], J. DE MEUNG, *Tr.* 64.

SUSCITER (su-ssi-té), *v. a.* || 1° Faire naître, faire paraître dans un certain temps, en parlant des hommes extraordinaires que Dieu pousse. Il est temps que Dieu suscite des disciples au docteur de la grâce, PASC. *Prov.* II. L'impiété s'augmente, et Dieu suscite en Orient un roi plus superbe et plus redoutable que tous ceux qui avaient paru jusqu'alors, c'est Nabuchodonosor, BOSS. *Hist.* II, 4. L'expérience nous apprend encore que Dieu suscite de temps en temps des femmes fortes qu'il élève au-dessus des faiblesses ordinaires de la nature, FLÉCH. *Mme de Mont.* Ces hommes célèbres par leurs lumières que Dieu suscite dans les besoins de son Église, MASS. *Carême, Mélange.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Dans le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, SACI, *Bible, Daniel*, II, 44. Ils [les hommes pieux qui s'irritent contre les obstacles à la piété] croient rendre service à Dieu en murmurant contre les empêchements, comme si c'était une autre puissance qui suscitât leur piété et une autre qui donnât vigueur à ceux qui s'y opposent, PASC. *Lett. à M. Périer*, 1661. Dieu suscita le bras du puissant Saladin, VOLT. *Zaïre*, I, 2. || En termes de l'Écriture, susciter lignée à son frère, faire revivre le nom de son frère mort sans postérité, en épousant sa veuve; ce qui était d'usage chez les Juifs. La femme du mort n'en épousera point d'autre que le frère de son mari, qui la prendra pour femme et suscitera des enfants à son frère, SACI, *Bible, Deutéron.* XXV, 5. || 2° En un sens défavorable, faire naître ce qui peut nuire, troubler, accabler. Va, dangereux ami que l'enfer me suscite, Ton damnable artifice en vain me sollicite, CORN. *Théod.* V, 3. Achaz, roi de Juda, impie et méchant.... au lieu de recourir à Dieu qui lui suscitait ces ennemis pour le punir, BOSS. *Hist.* I, 7. Les prières séditieuses, par lesquelles nous avons vu qu'il [Luther] savait si bien animer le monde, et susciter des exécuteurs à ses prophéties, ID. *Var.* X, 54. En profanant par le péché le sang de Jésus-Christ, et en le suscitant contre nous, BOURDAL. *Exhort. sur le Jugem. du peuple contre J. C.* t. II, p. 58. Molière eut des ennemis cruels, surtout les mauvais auteurs du temps, leurs protecteurs et leurs cabales : ils suscitèrent contre lui les dévots, VOLT. *Vie de Molière.* Diderot me suscita quelque tracasserie, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Les ennemis de Périclès l'accusèrent de l'avoir suscitée [la guerre du Péloponnèse], BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 3. || On dit à peu près dans le même sens : Sa gloire, son mérite lui a suscité bien des envieux, etc.

— HIST. XIIe s. .... por Dieu, le fil Marie, Qui suscita le mort en Betanie, *Raoul de C.* 207. || XIIIe s. Après nous les convient giter [les pierres, nous, Deucalion et Pyrrha] Por nos lignages susciter, *la Rose*, 17836. || XIVe s. Il commença à querre matiere de guerre suscitier, BERCHEURE, f° 14. || XVIe s. Je susciterai sur mes brebis un pasteur, assavoir mon serviteur David, CALV. *Instit.* 253. Ses amis allerent enhortant et suscitant le peuple assistant de croire à ce qu'il avoit dit, AMYOT, *Solon*, 11. Valerius remonstra qu'il seroit trop dangereux de donner occasion et moyen de susciter quelque nouvelleté à une tourbe de peuple pauvre, ID. *Public.* 3. Susciter à quelqu'un des procès et des querelles, ID. *Thém.* 8. Eunus, celuy qui suscita le premier la guerre des serfs en la Sicile... ID. *Sylla*, 74. Petilius ayant esté suscité par Caton pour luy demander [à Scipion] compte de l'argent... MONT. II, 47.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *suscitar*; ital. *suscitare*; du lat. *suscitare*, de *susum*, en haut, et *citare*, appeler (voy. CITER).

† **SUS-COCCYGIEN, IENNE** (sus'-ko-ksi-jiin, jiè-n'), *adj.* Qui est contre ou au-dessus du coccyx (voy. UROPYGIEN).

SUSCRIPTION (su-skri-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Adresse écrite sur le pli extérieur d'une lettre. Mettre la suscription à une lettre. La suscription était : à monsieur un tel, de l'Institut. || Terme de diplomatique. Formule qui termine un manuscrit.

— HIST. XVe s. Si escripvit une lettre [Philippe d'Artevelle], et avoit en la superscription : à très nobles et discrets seigneurs... FROISS. II, II, 170. || XVIe s. Ses trophées mesmes qui sont encore en nostre païs ont ceste superscription : Lucius Cornelius Sylla Epaphroditus, AMYOT, *Sylla*, 69. Il eut bien la hardiesse de mettre en la suscription d'une missive qu'il luy escrivoit : Menecrates le Jupiter au roy Agesilaus, salut, ID. *Agésil.* 34.

— ÉTYM. Lat. *superscriptionem*, de *super*, sur, et *scribere*, écrire.

† **SUSDÉNOMMÉ, ÉE** (sus'-dé-no-mé, mée), *adj.* Qui a été nommé plus haut.

SUSDIT, ITE (su-di, di-t', ou sus'-di, di-t'), *adj.* Dit ci-dessus. La susdite maison. Hercule susdit, duc de Montbazon, grand veneur, gouverneur de Paris, ST-SIM. 57, 211. Item le susdit maître, en ce susdit moment, Dit au susdit Frontin que... DESTOUCH. *Irrésolu*, I, 7. || Substantivement. En parlant des personnes, le susdit, la susdite.

— ÉTYM. *Sus*, et *dit*.

† **SUS-DOMINANTE** (sus'-do-mi-nan-t'), *s. f.* Terme de musique. La sixième note du ton; elle comprend trois degrés : la sus-dominante mineure, la sus-dominante majeure, et la sus-dominante augmentée.

† **SUS-ÉPINEUX, EUSE**, *adj.* Voy. SURÉPINEUX.

† **SUS-HÉPATIQUE** (su-zé-pa-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessus du foie. || Veines sus-hépatiques, les veines propres du foie; elles s'ouvrent dans la veine cave abdominale.

† **SUS-HYOÏDIEN, IENNE** (su-zi-o-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessus de l'os hyoïde.

† **SUSIEN** (su-ziin), *s. m.* Langue de toutes les inscriptions de Suse et du pays d'Élam, qui se rattache à la famille touranienne.

† **SUS-JACENT, ENTE** (su-ja-san, san-t'), *adj.* Terme de géologie. Formations sus-jacentes, nom donné aux formations volcaniques, parce que non-seulement elles pénètrent les autres roches, mais encore les surmontent.

† **SUS-MAXILLAIRE** (sus'-ma-ksil-lè-r'), *adj.* Qui est situé à la mâchoire supérieure. || L'os sus-maxillaire, ou, substantivement, le sus-maxillaire, l'os de la mâchoire supérieure.

— ÉTYM. *Sus*, et *maxillaire*.

† **SUS-MAXILLO-LABIAL, ALE** (sus'-ma-ksil-lo-la-bi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit du muscle propre de la lèvre supérieure.

† **SUS-MAXILLO-NASAL, ALE** (sus'-ma-ksil-lo-na-zal, za-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit du muscle transverse du nez.

† **SUSMENTIONNÉ, ÉE** (sus'-man-sio-né, née), *adj.* Qui est mentionné plus haut, ci-dessus. L'acte susmentionné. La lettre susmentionnée.

† **SUS-MÉTATARSIEN, IENNE** (sus'-mé-ta-tar-siin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sur le métatarse.

† **SUS-NASAL, ALE** (sus'-na-zal, za-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Situé au-dessus du nez. || Os sus-nasal ou os propre du nez, os pair, aplati, formant la partie supérieure de la cavité nasale, et présentant, réuni à son congénère, la figure d'un cœur de carte à jouer.

† **SUS-NASO-LABIAL, ALE** (sus'-na-zo-la-bi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit d'un muscle aplati, prenant son origine à la surface de l'os sus-nasal.

† **SUS-NASEAU** (sus'-na-zô), *s. m.* Terme de vétérinaire. La partie qui est au-dessus des naseaux.

† **SUSNOMMÉ, ÉE** (sus'-no-mé, mée), *adj.* Qui est nommé ci-dessus, qui a été déjà nommé. Le tuteur susnommé. Les parties susnommées.

† **SUS-ORBITAIRE** (su-zor-bi-tè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessus de l'orbite. || Trou sus-orbitaire, nom donné à un trou, ou à une échancrure complétée par un ligament que présente l'arcade orbitaire à son tiers interne.

SUSPECT, ECTE (su-spè, spè-kt'; la prononciation est mal établie au masculin; Chifflet, *Gramm.* p. 208, recommande de ne faire entendre ni le *c* ni le *t*, et de prononcer comme effet; c'est la meilleure prononciation; mais d'autres font entendre le *c* et le *t*, d'autres le *c* seulement; au pluriel, su-spè; l'*s* se lie : su-spè-z à leurs amis], *adj.* || 1° Qui est soupçonné, ou qui mérite de l'être, en parlant des personnes. Quoi! vous suis-je suspect de quelque perfidie? CORN. *Cinna*, IV, 6. Cléopatre : Quoi! vous me soupçonnez? — Rodogune : Quoi! je vous suis suspecte? ID. *Rodog.* V, 4. Ils diront que, si vous n'êtes pas véritables en un article, vous êtes suspects en tous, PASC. *Prov.* IV. Deux fois le cardinal [Mazarin] sut céder au temps et s'éloigner de la cour; mais il y voulait revenir trop tôt; M. le Tellier s'opposait à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect, BOSS. *le Tellier.* Il me rendit suspect un autre jeune homme que j'aimais aussi, FÉN. *Tél.* XIII. Il [Louis XI] redoutait ses ennemis, et ses amis lui étaient suspects, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 228. || Un suspect, une personne soupçonnée (en 1793). Lorsque Chaumette arriva au Luxembourg.... un prisonnier lui dit en s'inclinant : Philosophe Anaxagoras, je suis suspect, tu es suspect, nous sommes suspects, THIERS, *Révol.* ch. 18. || Loi des suspects, loi pour arrêter les personnes soupçonnées (en 1793). || 2° Il se dit, dans un sens analogue, des choses. Quand un homme une fois a droit de nous haïr, Nous devons présumer qu'il cherche à nous trahir : Toute son amitié nous doit être suspecte, CORN. *Poly.* V, 1. Tout m'est suspect; je crains que tout ne soit séduit, RAC. *Brit.* V, 1. Télémaque.... entendait ces louanges qui n'étaient point suspectes de flatterie, FÉN. *Tél.* XVII. || 3° A quoi on ne peut se fier. Laissant de Galien la science suspecte, BOIL. *Art p.* IV. N'a-t-il pas le plus grand tort de blâmer aigrement les voyageurs et les naturalistes qui ont pu avancer quelques faits suspects, puisque lui-même en donne beaucoup qui sont plus que suspects? BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuvr.* t. XI, 327. || 4° Affaire suspecte, affaire où il y a quelque méfait, quelque malversation, quelque déshonneur. S'il est périlleux de tremper dans une affaire suspecte, il l'est encore davantage de s'y trouver complice d'un grand, LA BRUY. IX. || 5° Lieu, pays suspect de contagion, ou, absolument, pays suspect, lieu qu'on croit infecté d'une contagion. || On dit qu'un cheval est suspect, quand on croit qu'il est atteint d'une maladie contagieuse, entre autres de la morve, parce qu'il présente quelques-uns des symptômes de cette affection.

— HIST. XIIe s. Encore li fust il sozpis [bien qu'il lui fût suspect], si le crut, *Machab.* II, 4. || XIIIe s. Por ce qu'il ne fust suspiz, il fist venir sa feme à lui aucunefoiz, ensi com devant, DU CANGE, *suspiciosus.* || XIVe s. Licinius disoit que telle maniere de pecune estoit touzjours hayneuse et suspette, BERCHEURE, f° 104. || XVe s. Et multiplierent tant ces paroles et la requeste que il avoit faite que la communauté d'Angleterre s'en contenterent mal sur lui et le tinrent pour suspect, FROISS. II, III, 45. || XVIe s. Il ne sut si bien guetter qu'elle ne parlast encore à celui qu'elle aimoit en un lieu fort obscur et suspect, MARG. *Nouv.* XV. Le voulant rendre suspect, et le prevenir par ceste calumnieuse presumption, AMYOT, *Lyc.* 3. J'avois encore tousjours la fortune suspecte, sachant... ID. *P. Æm.* 58. Il doit advertir les parens et amis du malade que la playe est suspecte et très-difficile à guerir, PARÉ, VII, 3. Les bonnes senteurs estrangieres, on a raison de les tenir pour suspectes à ceulx qui s'en servent, MONT. I, 391.

— ÉTYM. Wallon, *suspek*; prov. *suspect*; esp. *suspecto*; portug. *suspeito*; ital. *sospetto*; du lat. *suspectus*, de *suspicere*, proprement regarder en haut, de *susum*, en haut, et *specere*, regarder.

SUSPECTÉ, ÉE (su-spè-kté, ktée), *part. passé* de suspecter. Suspecté, mais innocent.

SUSPECTER (su-spè-kté), *v. a.* Tenir pour suspect. On l'avait suspecté d'hérésie. Suspecter la fidélité d'un domestique.

— REM. Suspecter pour dire soupçonner est un

terme de palais. Nos modernes s'en servent communément et écrivent suspecter, ne croyant pas que soupçonner signifie la même chose, DESFONTAINES.

— HIST. XII^e s. Cum ses princes virent le curre [char] le roi Josaphat, suscherent que là desur fust li reis de Israel, *Rois*, 332.

— ÉTYM. *Suspect;* prov et esp. *sospechar;* catal. *suspitar;* portug. *sospeitar;* ital. *sospettare.*

SUSPENDRE (su-span-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme pendre. || **1°** Mettre, soutenir un corps en l'air de manière qu'il pende. On lui lia les pieds, on vous le suspendit, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Ces boucliers, ces devises, ces armes qu'on suspendait dans la lice, VOLT. *Tancrède, Épît.* On les suspendait [les protestants sur la place de l'Estrapade] au bout d'une longue poutre, posée sur une poulie au-dessus d'un poteau de vingt pieds de haut, et on les faisait descendre à plusieurs reprises sur un large bûcher enflammé, ID. *Hist. Parl.* XIX. Au moindre tracas qui survient, on le suspend [l'enfant en nourrice] à un clou comme un paquet de hardes, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || On suspend un cheval, c'est-à-dire on le soutient en l'air, dans certaines opérations, quelquefois pour le ferrer, quelquefois aussi dans certaines maladies, pour l'empêcher de rester couché. || **2°** Fig. Interrompre, discontinuer, remettre. Elle [l'imagination] fait croire, douter, nier la raison; elle suspend les sens, elle les fait sentir, PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Le ciel, qui semblait suspendre en faveur de la piété de la reine la vengeance qu'il méditait, BOSS. *Reine d'Anglet.* Une mort soudaine et surprenante qui a suspendu le cours de nos victoires, FLÉCH. *Turenne.* Dès qu'un léger sommeil suspendait mes ennuis, RAC. *Iphig.* I, 1. Votre absence en ces lieux suspend toute la joie, ID. *Esth.* III, 2. Mes filles, c'est assez; suspendez vos cantiques, ID. *Ath.* II, 1. Donc, mes frères, vous que ce discours regarde, et qui vivez dans des habitudes de crime, que le devoir pascal n'a fait jusqu'ici que suspendre pour un moment, MASS. *Carême, sur la communion.* Molière, ayant suspendu son chef-d'œuvre du Misanthrope, le rendit quelque temps après au public, accompagné du Médecin malgré lui, VOLT. *Vie de Molière.* Méchants, suspendez vos blasphèmes, GILB. *le Jugem. dern.* Elle [Marie d'Anjou] suspendit le payement de ses officiers pour le joyeux voyage de monsieur saint Jacques en Galice, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 196. Bientôt le silence de toute la nature l'invite au repos; un calme délicieux suspend ses sens; sa paupière s'appesantit, ses idées fuient, échappent, elle s'endort, CONDILLAC, *Traité sens.* III, 7. Le froid excessif des hivers qui suspendait le cours des fleuves, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 14. Il parut un arrêt du conseil en date du 13 août 1769, par lequel le roi suspendait le privilége exclusif de la compagnie des Indes, ID. *ib.* IV, 26. Ces spectres, ces lutins rôdant dans les ténèbres, Vieux récits, dont le charme, amusant les hameaux, Abrége la veillée et suspend les fuseaux, DELILLE, *Imag.* IV. || Suspendre un travail, des travaux, interrompre son travail, des travaux. || Suspendre ses payements, se dit d'une maison de commerce qui ne peut pas payer, momentanément au moins, ce qu'elle doit. || Suspendre son jugement, attendre, pour porter un jugement, qu'on soit plus éclairé. L'art de disputer sur toutes choses, sans prendre jamais d'autre parti que de suspendre son jugement, s'appelle pyrrhonisme, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 393. On doit faire ici ce que les hommes sages font à la lecture de toutes les histoires anciennes et même modernes : suspendre son jugement, et douter beaucoup, VOLT. *Dict. phil. Dénombrement.* L'homme éclairé suspend l'éloge et la censure, GRESSET, *Méch.* IV, 4. || **3°** Il se dit de la constitution, d'une loi qu'on interrompt pour un temps. À la suite des troubles la constitution fut suspendue. La liberté du citoyen est si précieuse, que les lois seules peuvent en suspendre l'exercice, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 1. || **4°** Arrêter pour quelque temps. Les troupes ont suspendu leur marche. Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots, suspende l'hémistiche, en marque le repos, BOIL. *Art p.* I. || **5°** Fig. Interdire à quelqu'un l'exercice de ses fonctions, sans lui ôter le caractère dont il est revêtu. On a suspendu le maire de cette commune. Suspendre un prêtre de ses fonctions. || **6°** Tenir en suspens, attentif. On demeura surpris : Cela suspendit les esprits, LA FONT. *Fabl.* VIII, 8. || **7°** Terme de musique. Faire une suspension. On ne peut guère passer raisonnablement d'un accord à l'autre, sans trouver une note qu'on peut suspendre et résoudre, GRÉTRY, *Méth. pour prél.* 15. || **8°** Se suspendre, *v. réfl.* Se tenir suspendu. Il [le fourmilier] monte sur les arbres, et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 56. || **9°** Être interrompu. En vérité, lorsqu'il m'arrive de penser que je suis dans le souvenir de ces deux personnes, pour ce moment toutes mes peines se suspendent, VOIT. *Lett.* 51.

— HIST. XII^e s. Teu merite [telle récompense] a au chef deu tor Qui felon est e traïtor, Et pire assez, qu'en le sepent À hautes forches mult sovent, BENOÎT, II, 8838. Quant l'arcevesque sout et bien li fut nuncié Qu'à Dovre erent li trei qui tant l'unt guerreié, Le brief à l'apostolie baille un vaslet à pié, U cil trei prelat erent suspendu e lacié, *Th. le mart.* 124. || XIV^e s. Especialement en fievre l'usage du triacle [thériaque] soit souspendu, H. DE MONDEVILLE, f° 87, *verso.* || XV^e s. Au moins estoit ce tenir les gens en crainte, et par especial ses officiers, dont aucuns avoit supendus pour pillerie, COMM. VII, 18. || XVI^e s. Il se faisoit porter dedans un petit lict suspendu bien près de terre, AMYOT, *Péric.* 52. Sertorius avoit occupé l'Hespagne, tenant les Romains suspendus en grande crainte, ID. *Pomp.* 25. Ilz mettoient leurs roys en justice, et les suspendoient de leur royauté, jusques à.... ID. *Agis et Cléom.* 13. Ma maîtresse avoit un coche de clisse, qui n'estoit gueres suspendu que de cordes, D'AUB. *Fœn.* III, 2. Quelque edict qui surpendist la persecution des reformez, ID. *Hist.* I, 93. Les larmes que cette aultre plus forte passion avoit suspendues, MONT. I, 63. C'est l'enfileure de nos aiguilles [aimantées] suspendues l'une de l'aultre, ID. I, 266. Vault-il pas mieulx suspendre sa persuasion, que de...? ID. II, 232.

— ÉTYM. Provenç. *suspendre;* espagn. *suspender;* ital. *sospendere;* du lat. *suspendere*, de *susum*, en haut, et *pendère*, pendre.

SUSPENDU, UE (su-span-du, due), *part. passé* de suspendre. || **1°** Qui est attaché et soutenu en l'air de manière à pendre. Ces drapeaux suspendus à ces voûtes fatales, VOLT. *Brutus*, III, 2. Pourquoi mon humble front va-t-il recevoir la couronne que Pétrarque a portée, et qui reste suspendue au cyprès funèbre du Tasse? STAEL, *Corinne*, II, 3. || Fig. Ils [les grands hommes] ne sont pas suspendus en l'air, tout abstraits de notre société, PASC. *Pens.* VI, 30, éd. HAVET. || Pont suspendu, pont dont le tablier ne repose pas sur des arches. || Voiture suspendue, voiture portée sur des ressorts. || Terme de marine. Se dit des objets supportés de manière à conserver leur position horizontale ou verticale malgré les mouvements du navire. || Terme de botanique. Se dit d'une graine qui dirige son sommet vers la base de la loge qui la renferme. || **2°** Par extension, il se dit des choses en équilibre et qui se tiennent d'elles-mêmes. Les grues s'étaient amassées en grand nombre, et se tenaient suspendues en l'air, attendant que l'on m'y renvoyât, VOIT. *Lett.* 9. Dieu, dont le bras vengeur, pour un temps suspendu, Sur cette race impie est toujours étendu, RAC. *Athal.* I, 2. Ces blocs qui, comme suspendus et menaçant les vallées, ne semblent plus tenir à leurs sommets [des monts], que pour attester les efforts qui se firent pour les en arracher, BUFF. *Min.* t. I, p. 174. La Hollande, cultivée par des citoyens et gouvernée par des lois impartiales, nourrit un peuple nombreux, et donne des bornes à la mer suspendue sur ses côtes, CONDIL. *Études hist.* I, 3. Son anneau lumineux [de Saturne], suspendu en voûte sur la tête des habitants, est un phénomène unique dans la nature, BAILLY, *Hist. astronom. mod.* t. II, p. 399. Ces voiles suspendus [nuages] qui cachent à la terre Le ciel qui la gouverne et l'astre qui l'éclaire, ST-LAMB. *Sais.* III. || Fig. Mme de la Fayette s'en va demain à une petite maison auprès de Meudon.... elle y passera quinze jours, pour être comme suspendue entre le ciel et la terre; elle ne veut pas penser, ni parler, ni répondre, ni écouter, SÉV. 132. || **3°** Pas suspendus, pas qui ne s'appliquent que très-légèrement sur le sol. À pas tremblants et suspendus Elle arrive enfin où repose Son époux aux bras étendus, LA FONT. *Psyché*, I, p. 83. || **4°** Fig. Qui est momentanément arrêté, interrompu. Le fatal sacrifice est encor suspendu, RAC. *Iphig.* V, 5. Quand Télémaque se trouva seul, toutes ses passions, suspendues comme un torrent arrêté par une forte digue, reprirent leur cours, FÉN. *Tél.* XIV. Un sommeil doux et puissant vint me saisir, mes sens étaient liés et suspendus, ID. *ib.* IV. La vengeance d'Hérode, un moment suspendue, VOLT. *Marianne*, II, 3. || Phrase suspendue, phrase dont le sens n'est pas achevé. On peut laisser une phrase suspendue quand on craint de s'expliquer, quand on aurait trop de choses à dire, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Tite et Bérén.* I, 1. || **5°** Terme de musique. Se dit d'un accord qui renferme une suspension. || **6°** En suspens, hésitant, incertain. Ma voix, de chacun d'eux justement prétendue, Par cette égalité demeure suspendue, ROTR. *Bélis.* II, 7. Ils [les pyrrhoniens] ne sont pas pour eux-mêmes; ils sont neutres, indifférents, suspendus à tout, sans s'excepter, PASC. *Pens.* VIII, 1, éd. HAVET. C'est une grande vérité que l'incertitude ôte la liberté : si vous étiez contrainte, vous prendriez votre parti; vous ne seriez point suspendue comme le tombeau de Mahomet, SÉV. 1 nov. 1676. Cette soif qui n'est jamais rassasiée, ces désirs toujours suspendus qui courent éternellement sans rien prendre, BOSS. *Sermons*, 3^e *dim. après Pâq.* 2. Jésus-Christ leur montre une vie future; et, les tenant suspendus dans cette attente, il leur apprend à se détacher de toutes les choses sensibles, ID. *Hist.* II, 6. Son époux s'en émeut, et son cœur éperdu Entre deux passions demeure suspendu, BOIL. *Lutr.* II. || **7°** En suspens, attentif. Le peuple était comme suspendu d'admiration en l'écoutant, SACI, *Bible, Év. saint Luc*, XIX, 48. Nous sommes suspendus dans l'attention de Philisbourg et de vos nouvelles, SÉV. 25 oct. 1688. Tout l'auditoire, qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait [Bourdaloue racontant la mort de Condé], ID. 25 avril 1687. Pendant que Philoctète avait raconté ainsi ses aventures, Télémaque était demeuré comme suspendu et immobile, FÉN. *Tél.* XVI. Et son âme éperdue Aux lèvres du héros demeure suspendue, DELILLE, *Én.* IV. || **8°** À qui on a interdit l'exercice de ses fonctions. Un magistrat suspendu.

SUSPENS (su-span), *adj. m.* || **1°** Suspendu, en parlant d'un ecclésiastique. Et déclaraient suspens et interdits ipso facto tous les ecclésiastiques qui, dans quinze jours, n'auraient pas signé leur ordonnance, RAC. *Hist. Port-Royal*, 2^e part. || **2°** En suspens, *loc. adv.* Dans l'incertitude, sans savoir à quoi se déterminer. Et, pour ne tenir plus en suspens vos esprits, Si vous voulez régner, le trône est à ce prix, CORN. *Rodog.* III, 2. Je suis en suspens si.... Aux extrêmes moyens je ne dois point courir, MOL. *l'Ét.* III, 2. Ils attendaient en suspens le jugement du sénat, BOSS. *Hist.* III, 6. Il demeure en suspens entre la confusion et la confiance, FLÉCH. *Dauphine.* Lassé de vivre toujours en suspens et dans l'incertitude, je me résolus... FÉN. *Tél.* I. Si Corneille a manqué à son art dans les détails, il a rempli le grand projet de tenir les esprits en suspens, et d'arranger tellement les événements, que personne ne peut deviner le dénoûment de cette tragédie [Rodogune], VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* IV, 5. || En suspens, momentanément arrêté. Elle [Minerve] a tenu tous vos défauts en suspens, comme Neptune, quand il apaise les tempêtes, suspend les flots irrités, FÉN. *Tél.* XXII. || En suspens, qui n'a pas reçu une décision. Et qu'on ne nous dise pas que ces promesses demeurent encore en suspens, BOSS. *Hist.* II, 13. On ne pouvait assez louer l'incroyable dextérité de Madame à traiter les affaires les plus délicates, et à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, ID. *Duch. d'Orl.*

— HIST. XVI^e s. Les autres disciples de Socrates en parlent bien; mais c'est en suspens, pource que nul n'a osé prononcer d'une chose dont il n'estoit pas bien persuadé, CALV. *Instit.* 127. Ils laissent tout enveloppé, suspens et confus par diversité d'opinions, ID. *ib.* 1173. La plus penible assiette pour moy, c'est estre suspens ez choses qui pressent, MONT. III, 47. Vault il pas mieux demeurer en suspens, que de s'infrasquer en tant d'erreurs que l'humaine fantasie a produites? ID. II, 232. Combien y a il de choses peu vraysemblables... desquelles si nous ne pouvons estre persuadez, au moins les fault il laisser en suspens! ID. I, 202. J'ay peur de tenir trop long-temps le lecteur suspens touchant la provision curieuse de notre langage, H. EST. *Précell.* édit. FEUGÈRE, p. 116.

— ÉTYM. Wallon, *suspein*, en suspens; du latin *suspensus*, de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSE (su-span-s'), *s. f.* || **1°** Censure par laquelle un ecclésiastique est déclaré suspens. Le cinquième article ordonne aux supérieurs [de couvents bénédictins] d'envoyer aux études les frères qui en auraient besoin, sous peine de suspense,

Hist. litt. de la Fr. t. XXIV, p. 55. || **2°** État d'un ecclésiastique suspens. Un prêtre qui dit la messe pendant sa suspense devient irrégulier. || **3°** Anciennement, charte de suspense, charte royale par laquelle tout procès intenté à une personne absente pour le service ou par les ordres du prince demeurait en surséance jusqu'à son retour.

— HIST. XV^e s. Du faisable faisoit promesse et du difficile suspense, G. CHASTELAIN, *Éloge du bon duc Philippe.*

— ÉTYM. *Suspens.*

SUSPENSEUR (su-span-seur), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui tient suspendu. Ligaments suspenseurs.

— HIST. XVI^e s. Deux cremasters ou suspenseurs des testicules, PARÉ, IV, 2.

— ÉTYM. Lat. *suspensum*, supin de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSIF, IVE (su-span-sif, si-v'), *adj.* || **1°** Terme de jurisprudence. Qui suspend, qui empêche d'aller en avant, de continuer. L'Église a toujours approuvé que ses enfants en usassent [de l'appel au plus proche concile] comme suspensif, ST-SIM. 459, 216. L'obligation contractée sous une condition suspensive est celle qui dépend, ou d'un événement futur et incertain, ou d'un événement actuellement arrivé, mais encore inconnu des parties, *Code civ.* art. 1181. || **2°** Dans le langage de la politique, veto suspensif, veto qui ajourne la promulgation d'une loi. Il y était statué [dans l'instrument de gouvernement].... que le protecteur [Cromwell] aurait le veto suspensif, CHATEAUBR. *Stuarts, le Protectorat.* || **3°** Terme de grammaire. Qui suspend le sens, le fait attendre. Le génitif, étant un cas suspensif, leur fait attendre [aux auditeurs] toutes ces idées que l'orateur ne pouvait leur présenter à la fois, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.* || Points suspensifs, points mis à la suite les uns des autres quand le sens est suspendu, inachevé. Si j'en croyais ma colère.... mais il faut céder à vos supplications.

— HIST. XIV^e s. Les constructions de Titus Livius sont si trenchées, si brieves, si suspensives, et si d'estranges moz, BERCHEURE, f° 1. || XVI^e s. Toutes appellations ont effet suspensif et devolutif, LOYSEL, 885.

— ÉTYM. Provenç. *suspensiu;* espagn. *suspensivo;* ital. *sospensivo;* du lat. *suspensum*, supin de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSION (su-span-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Action de suspendre, état de ce qui est suspendu. Le point de suspension d'une balance. || Manière de suspendre. M. Coulomb, de l'Académie des sciences, ayant imaginé une suspension dans laquelle l'aiguille est sans frottement, BUFF. *Min.* t. IX, p. 221. || En médecine légale, mort par suspension, mort par la pendaison. || Terme de vétérinaire. La suspension d'un cheval qu'on veut empêcher de rester constamment couché, pendant certaines maladies des organes locomoteurs, peut être pratiquée à l'aide de différents moyens. || Suspension à la Cardan, mode de suspension qui permet à un objet de conserver sensiblement sa position par rapport à l'horizon malgré les déplacements du support. || Terme d'horlogerie. Se dit des pièces ou parties par lesquelles un régulateur est suspendu. || **2°** Terme de chimie. État d'une substance tenue dans un liquide sans se précipiter. || **3°** Support suspendu, dans lequel on met une lampe, des fleurs. Une belle suspension. Une suspension de bronze doré. Bronze, pendules, candélabres, lustres, lampes, feux, suspensions, *Monit. univ.* 18 juin 1867, *Annonces.* || **4°** Nom donné à un phénomène optique, dans lequel des objets éloignés, vus à l'horizon, paraissent simplement suspendus en l'air, à la différence du mirage où il y a de plus une image renversée; le fait est que dans la suspension la seconde image existe, mais elle est extrêmement aplatie et réduite à une dimension infiniment petite, ce qui empêche de la voir, BIOT, *Instit. Mém. scienc.* 1809, p. 8. || **5°** Cessation temporaire. Suspension des poursuites. La suspension du payement d'une rente. La suspension de la fièvre. Une suspension de tout le mouvement de la machine ronde, SÉV. 9 mars 1672. J'ai été si occupée, mon cher cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire; je m'étais fait une suspension de toutes choses, ID. *à Bussy*, 3 nov. 1688. Tout ce que lui avait dit Mme de Chartres en mourant, et la douleur de sa mort avaient fait une suspension à ses sentiments qui lui faisait croire qu'ils étaient entièrement effacés, LA FAY. *Princ. de Clév. Œuvr.* t. II, p. 83, dans POUGENS. || En droit commercial, la suspension de payement diffère de la cessation de payement qui constitue la faillite, en ce que la cessation est réelle et générale, tandis que la première n'est qu'accidentelle et temporaire. || **6°** Suspension d'armes, cessation momentanée des actes d'hostilité. Comme ils [les Romains] ne faisaient jamais la paix de bonne foi, et que, dans le dessein d'envahir tout, leurs traités n'étaient proprement que des suspensions de guerre, MONTESQ. *Rom.* 6. || **7°** État d'un homme en suspens, en incertitude. Et les braves pyrrhoniens, en leur ataraxie, sont en suspension perpétuelle, PASC. dans COUSIN. Cette suspension de désirs entre la vie et la mort, et cette volonté soumise à celle de Dieu, ne sont-ce pas des caractères d'une âme chrétienne? FLÉCH. *Duch. de Montaus.* || Terme des mystiques. Suspension des puissances, voy. LIGATURE. || **8°** Action d'interdire un fonctionnaire de ses fonctions pour un temps. || **9°** Terme de grammaire. Sens interrompu, inachevé. La suspension se marque par une suite de points. || **10°** Figure de style qui consiste à tenir les auditeurs en suspens. La suspension, qui consiste à faire attendre une pensée qui surprend, DUMARS. *Œuvr.* t. V, p. 286. || **11°** Terme de musique. Marche d'un accord dans lequel on soutient un ou plusieurs sons de l'accord précédent, avant de passer à ceux qui appartiennent à l'accord actuel. On pourrait dire par exemple suspension de tel accord sur tel autre, suspension ascendante ou descendante, suspension simple ou double, suspension de tel degré de la gamme en partant de tel autre degré, GRÉTRY, *Méth. pour prél.* 15.

— HIST. XII^e s. Mais li reis nel volt pas metre à desfactiun; Ains li dist qu'il alast maneir à sa maisun; Mais de tut sun mestier li fist suspensiun, *Th. le mart.* 28. || XVI^e s. Leur effect [des pyrrhoniens], c'est une pure, entiere et très parfaite surseance et suspension de jugement, MONT. II, 234.

— ÉTYM. Provenc. *suspensio;* espagn. *suspension;* ital. *sospensione;* du lat. *suspensionem*, de *suspensum*, supin de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSOIR ou **SUSPENSOIRE** (su-span-soi-r'), *s. m.* || **1°** Ce qui tient suspendu en l'air. Il n'était qu'un hochet dont une faction scélérate tenait le suspensoir, BABŒUF, *Pièces*, II, 27. || **2°** Terme de chirurgie. Bandage destiné à soutenir le scrotum chez les individus affectés de quelque maladie des organes de la génération. || Suspensoir des mamelles, sorte de poche à peu près analogue au suspensoir du scrotum, et servant à soutenir les mamelles.

— HIST. XVI^e s. Les muscles suspensoires des testicules, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Prov. *suspensori;* espagn. *suspensorio;* du lat. *suspensum*, supin de *suspendere*, suspendre.

† **SUSPENTE** (su-span-t') ou **SURPENTE** (surpan-t'), *s. f.* Terme de marine. Cordage servant à maintenir les basses vergues. || Fausse suspente, cordage servant avec la suspente d'une vergue, pour l'aider ou la remplacer momentanément.

SUSPICION (sus-pi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Soupçon, défiance (usité surtout en termes de jurisprudence). En matière criminelle.... la cour de cassation peut. .. renvoyer la connaissance d'une affaire d'une cour à une autre.... pour cause de sûreté publique ou de suspicion légitime, *Code d'instr. crim.* art. 542.

— HIST. XIV^e s. Suspicion et opinion ne sont pas de cest nombre, ORESME, *Éth.* 173. Ils ont suspicion de mal sus ceulx qui.... ID. *ib.* 137. || XVI^e s. Il resolut d'en aller hors du païs, pour eviter par son absence la suspicion que l'on pourroit avoir sur luy, AMYOT, *Lyc.* 3. C'estoient [contre Montaigne, dans les guerres civiles] suspicions muettes qui couroient soubs main, ausquelles il n'y a jamais faulte d'apparence, MONT. IV, 203.

— ÉTYM. Provenc. *sospisio*, *suspicion;* ital. *sospizione;* du lat. *suspicionem. Suspicion* est un mot refait sur le latin *suspicionem*, qui, avec l'*i* bref, avait donné régulièrement *soupçon* (voy. ce mot). À côté il y avait une forme assez employée c'était *suspection;* elle vient du lat. *suspectionem.*

† **SUS-PIED** (su-pied), *s. m.* Terme de manége. Courroie de l'éperon qui passe sur le cou-de-pied.

† **SUSPIRIEUX, EUSE** (su-spi-ri-eû, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de la respiration, lorsqu'elle produit le bruit qui constitue le soupir.

— ÉTYM. Lat. *suspiriosus*, de *suspirium*, soupir.

† **SUS-PUBIEN, IENNE** (sus'-pu-biin, biè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est au-dessus du pubis. || Cordons sus-pubiens, les ligaments ronds de la matrice.

† **SUS-PUBIO-FÉMORAL, ALE** (sus'-pu-bi-o-fémo-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est relatif au pubis et au fémur. Muscle sus-pubio-fémoral.

† **SUSRELATÉ, ÉE** (sus'-re-la-té, tée), *adj.* Qui est relaté plus haut. L'acte susrelaté. La pièce susrelatée.

† **SUS-SCAPULAIRE** (su-ska-pu-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est au-dessus de l'omoplate. || Subst. Le sus-scapulaire supérieur, le muscle sus-épineux; le sus-scapulaire inférieur, le muscle sous-épineux.

† **SUSSEYEMENT** (su-sè-ie-man), *s. m.* Vice de prononciation, qui consiste à prononcer mal les *s*, c'est-à-dire à les prononcer en mettant la langue entre les dents, au lieu d'en appliquer le bout sur les dents d'en haut.

† **SUSSEYER** (su-sè-ié), *v. n.* Faire des susseyements; être sujet aux susseyements. C'était [les de Villiers] la famille du monde la plus mal organisée pour l'élocution, et c'était une famille où tout le monde parlait toujours : la maman grasseyait en nasillant; le papa susseyait et bégayait; le fils aîné bredouillait, et sa sœur bégayait et susseyait en zézeyant pour faire la jolie mignonne, DE COURCHAMP, *Souv. de la marq. de Créquy*, t. VI, ch. 13.

† **SUS-SPHÉNOÏDAL, ALE** (su-sfé-no-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est au-dessus du sphénoïde. || Conduit sus-sphénoïdal, conduit partant de la face supérieure ou interne du sphénoïde et aboutissant dans l'hiatus orbitaire.

† **SUS-TARSIEN, IENNE** (sus'-tar-siin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sur le tarse.

† **SUSTENTATION** (su-stan-ta-sion), *s. f.* || **1°** Action de soutenir. || Base de sustentation, l'espace compris entre les extrémités des deux pieds pendant la station verticale. || **2°** Action de sustenter, de donner des aliments ou des médicaments susceptibles de soutenir les forces d'une manière temporaire ou permanente, à la suite d'un accident et durant une convalescence.

— HIST. XIV^e s. Pour la substantation du corps ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Provenç. *sustentacio;* espagn *sustentacion;* ital. *sustentazione;* du lat. *sustentationem*, de *sustentare*, sustenter.

SUSTENTÉ, ÉE (su-stan-té, tée), *part passé* de sustenter. C'est la chair de cet Homme-Dieu, dont notre âme est sustentée et fortifiée, BOURDAL. *Myst. Très-St Sacrem.* t. I, p. 521.

SUSTENTER (su-stan-té), *v. a.* || **1°** En parlant des personnes, entretenir la vie par le moyen des aliments. Sustenter les pauvres. Il aura ce qu'il faut pour sustenter son corps, LA FONT. *Fér.* || Par extension. Quand la pénurie des espèces vous tourmente, quand les métiers, les arts, les manufactures, le commerce demandent à grands cris d'être sustentés, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 59. || **2°** Se sustenter, *v. réfl.* Se nourrir. Il faut se sustenter.

— HIST. XIV^e s. Sache que j'ay toute puissance De substanter [donner substance] toutes essences, *Nat. à l'alch. errant*, 402. || XVI^e s. Ainsi que le pain nourrist, sustente, et conserve la vie de nostre corps.... CALV. *Instit.* 1105. Une femme de village accusoit.... un soldat pour avoir arraché à ses petits enfants ce peu de bouillie qui luy restoit à les substanter, MONT. II, 48.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sustentar;* ital. *sostentare;* du lat. *sustentare*, fréquentatif de *sustinere*, de *susum*, en haut, et *tenere*, tenir. *Sustentare* signifie au propre tenir par-dessus, supporter, et, au figuré, soutenir les forces.

† **SUS-TONIQUE** (sus'-to-ni-k'), *adj.* Terme de musique. Se dit de la seconde note d'une gamme.

† **SUSURRATION** (su-zu-rra-sion), *s. f.* Bruit léger d'une personne qui parle à voix basse. N'ayez pas peur, Cynthie; ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par votre passage dans leur forêt mobile, CHATEAUBR. dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— HIST. XVI^e s. Susurration qui est diminution de la renommée d'autrui par paroles secrettes et occultes, *Les Triomphes de la noble dame*, f° 294.

— ÉTYM. Lat. *susurrationem*, murmure.

† **SUSURRUS** (su-zu-rrus'), *s. m.* Mot latin employé en pathologie pour désigner un murmure particulier qu'on entend dans certaines tumeurs anévrysmales avec ou sans frémissement.

— ÉTYM. Le lat. *su-surrus* se rattache, comme σύριγξ, au radical sanscr. *svar*, sonner.

† **SUTTEE** ou **SUTTIE** (su-tie, pour les deux or-

thographes), s. f. Sacrifice volontaire des veuves indiennes sur le bûcher funéraire de leur mari.

— ÉTYM. Sanscr. *çuddhi*, sacrifice volontaire.

† **SUTURAIRE** (su-tu-rê-r'), *adj.* Qui est muni d'une suture.

† **SUTURAL, ALE** (su-tu-ral, ra-l'), *adj.* Qui a rapport aux sutures, à une suture. || Terme de botanique. Déhiscence suturale d'un péricarpe, celle qui se fait par une suture marginale.

SUTURE (su-tu-r'), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie pour en obtenir la réunion. Suture à points séparés ou suture entrecoupée. Suture enchevillée ou emplumée. Suture entortillée. Suture à points passés. Suture du pelletier ou en surjet. Les orties de mer peuvent être greffées; on peut réunir les moitiés de différentes orties; mais, pour les assujétir, on est obligé d'avoir recours à la suture, BONNET, *Consid. corps org. Œuvr.* t. v, p. 348, dans POUGENS. || Sutures métalliques, celles dans lesquelles on emploie des fils d'or et d'argent très-fins qui ne déterminent pas de suppuration des tissus qu'ils traversent, ni autour d'eux lorsqu'ils restent inclus dans l'épaisseur des tissus lors de la cicatrisation de certaines plaies. || 2° Terme de botanique. Nom donné aux lignes généralement peu saillantes qui indiquent les points où les ruptures doivent avoir lieu, lignes qu'on a comparées aux lignes saillantes des linges qui ont été réunis par une couture. || 3° Terme d'anatomie. Jointure de deux os du crâne ou de la face, réunis par des dentelures. Ces jointures dentelées qu'on nomme les sutures du crâne, et par où les parties qui le composent se trouvent étroitement unies, MAIRAN, *Élog. de Hunauld.* || Suture fronto-pariétale, celle du frontal avec les deux pariétaux. || Suture frontale, celle qui unit ensemble les deux pièces osseuses dont le frontal se compose dans l'origine. || 4° Fig. En termes de littérature, travail fait après une suppression et pour la dissimuler. Le retranchement de cette scène a rendu une suture nécessaire. || 5° Genre de coquilles bivalves.

— HIST. XVIe s. Suture est une composition d'os faite à la semblance des choses cousues, PARÉ, IV, 43. Il y a cinq principales sortes de sutures [pour les plaies], ID. VII, 6.

— ÉTYM. Provenc. espagn. et ital. *sutura;* du lat. *sutura*, de *suere*, coudre; sanscr. *siv*, coudre, *sevana*, aiguille.

† **SUTURÉ, ÉE** (su-tu-ré, rée), *adj.* Qui offre une suture, qui a la suture saillante ou colorée.

† **SUTURER** (su-tu-ré), *v. a.* Terme de chirurgie. Pratiquer une suture. Suturer une plaie.

† **SUVE** (su-v'), *s. m.* Chêne liége (Var).

— ÉTYM. Lat. *suber*, liége.

SUZERAIN, AINE (su-ze-rin, rè-n'), *adj.* || 1° Terme de féodalité. Qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. Dame suzeraine. Si un homme voulait se plaindre de quelque attentat commis contre lui par son seigneur, il devait lui dénoncer qu'il abandonnait son fief; après quoi, il l'appelait devant son seigneur suzerain, et offrait les gages de bataille, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27. || Seigneurie suzeraine, dignité d'un fief ayant justice en propre. Ceux qui possédaient des seigneuries suzeraines se pouvaient qualifier hauts et puissants seigneurs. || 2° *S. m.* et *f.* Le suzerain, la suzeraine. Le vassal et le suzerain.

— HIST. XVIe s. Encores que le pape soit recogneu pour suzerain ès choses spirituelles, P. PITHOU (5). Les juges royaux souverains que nous appelons maintenant suzerains, PASQUIER, *Rech.* IV, p. 340, dans LACURNE.

— ÉTYM. Mot composé avec *sus*, en haut, comme *souverain* l'est avec *super*.

SUZERAINETÉ (su-ze-rè-ne-té), *s. f.* Qualité de suzerain. Il [Charles-Quint] fait rendre par le pape Modène et Reggio au duc de Ferrare sans se réserver.... d'autres droits que celui de la suzeraineté, VOLT. *Mœurs*, 124.

— HIST. XVIe s. Suseraineté, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Suzerain.*

SVELTE (svèl-t'), *adj.* || 1° Terme de peinture, de sculpture, d'architecture. Léger et dégagé. C'est cette ignorance grossière qui fait que tous les édifices conduits avec si peu de science et de jugement semblent pâtir, s'abaisser et tomber sous le faix, au lieu d'être égayés, sveltes et légers, et de paraître se porter facilement, comme la nature et la raison enseignent à les faire, POUSSIN, *Lettres*, p. 93. Un dôme plus svelte que celui de Saint-Pierre et d'un artifice admirable, VOLT. *Lois de Minos, not.* || 2° Il se dit des personnes et des animaux en un sens analogue. Cette femme est svelte. Sa forme [du cerf] élégante et légère, sa taille aussi svelte que bien prise, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 13. || Il se dit aussi des végétaux.

— ÉTYM. Ital. *svelto*, de *svellere*, ou *svegliere*, tirer, de *s* pour *ex*, et lat. *vellere*, tirer.

† **SVELTESSE** (svèl-tè-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est svelte. Quatre vases d'une sveltesse hardie, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 6 juin 1871.

— ÉTYM. Ital. *sveltezza.*

† **SWEDENBORGIEN, IENNE** (své-din-bor-jiin, jiè-n'), *s. m.* et *f.* Partisan du swedenborgisme. || *Adj.* Qui appartient à cette doctrine.

† **SWEDENBORGISME** (své-din-bor-ji-sm'), *s. m.* Espèce de doctrine mystique et théosophique qui a pour auteur Swedenborg.

† **SWERTIE** (svèr-tie), *s. f.* Genre de la famille des gentianées. La swertie vivace, *swertia perennis, L.* est commune dans les prairies tourbeuses des montagnes.

— ÉTYM. *Swert*, Hollandais à qui Linné dédia ce genre.

† **SWIÉTÉNIE** (svié-té-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de méliacées, dans lequel on distingue : 1° la *swietenia Mahagoni, L.* dont le bois est appelé bois d'amarante et mahogon; c'est notre bois d'acajou; 2° la swiétènie sénégalienne, dont le bois porte également le nom vulgaire de bois d'amarante, et de laquelle il paraît qu'on tire l'écorce appelée dans le commerce quinquina du Sénégal; 3° la swiéténie fébrifuge, dont l'écorce supplée le quinquina sous le nom indien de soymida, LEGOARANT.

— ÉTYM. Van *Swieten*, célèbre médecin hollandais.

SYBARITE (si-ba-ri-t'), *s. m.* || 1° Habitant de Sybaris. De ce nombre était Smindyride, le plus riche et le plus voluptueux des Sybarites: il arriva sur une galère qui lui appartenait, traînant à sa suite mille de ses esclaves pêcheurs, oiseleurs et cuisiniers, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. || 2° Fig. Homme qui mène une vie molle et voluptueuse. Crois-tu que, censeur hypocrite De la mollesse des mortels, Je veuille, indolent Sybarite, M'endormir au pied des autels? BERNIS, *Épît.* VI, *Ambit.* Vous n'étiez pas née lorsqu'on augmenta de cent francs la pension que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709; les Parisiens sont aujourd'hui des Sybarites, et crient qu'ils sont couchés sur des noyaux de pêche, parce que leur lit de roses n'est pas assez bien fait, VOLT. *Lett. Mme de Florian*, 1er mars 1769. ....Régner! n'est pas Sybarite qui l'ose, Ni blessé seulement par des feuilles de rose, P. LEBRUN, *Épît. le Roi de Grèce.*

— ÉTYM. Συβαρίτης, de Σύβαρις, ville de la Grande-Grèce renommée pour la richesse et le luxe de ses habitants.

† **SYBARITIQUE** (si-ba-ri-ti-k'), *adj.* Qui appartient à un Sybarite, aux Sybarites.

† **SYBARITISME** (si-ba-ri-ti-sm'), *s. m.* Néologisme. Recherche extrême; raffinement voluptueux.

† **SYCÉPHALIEN, IENNE** (si-sé-fa liin, liè-n'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres sycéphaliens, monstres où il y a fusion de deux têtes.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et κεφαλή, tête.

SYCOMORE (si-ko-mo-r'), *s. m.* || 1° Nom vulgaire et spécifique du figuier sycomore, urticées. L'Arabe m'a fait voir les tombes de nos soldats, sous les sycomores du Caire, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. || 2° Nom donné vulgairement, mais à tort, à l'érable faux-platane, acéracées, qui croît naturellement en France, et qui sert à orner les parcs et les promenades. Je veux sur le bord des ruisseaux Unir le pâle sycomore À l'if, ornement des tombeaux, MILLEV. *Élég.* ch. I. || 3° Faux sycomore, l'azédarach, méliacées.

— HIST. XIIIe s. Desous l'ombre d'un sichamore Siet Subiiens par grant honor, *Blancandin*, v. 4844. || XVe s. Qui, près le pié d'un sicomore vert, Dormoit au bord d'une claire fontaine, BASSELIN, XVI. || XVIe s. Les sapins, melezes, pins, sycomores, ifs.... O. DE SERRES, 785.

— ÉTYM. Συκόμορος, de συκῆ, figuier, et μορέα, mûrier (voy. MURIER). Cependant il serait possible que le mot grec n'eût qu'en apparence une signification, et qu'il fût une altération d'un mot sémitique : hébreu, *shikmah*, sycomore.

† **SYCONE** (si-ko-n'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de fruit composé, contenant un grand nombre de petites drupes qui proviennent d'autant de fleurs femelles, par exemple la figue.

— ÉTYM. Σῦκον, figue.

† **SYCOPHAGE** (si-ko-fa-j'), *adj.* Qui vit de figues.

— ÉTYM. Σῦκον, figue, et φαγεῖν, manger.

SYCOPHANTE (si-ko-fan-t'), *s. m.* || 1° Nom qu'on donnait dans Athènes aux dénonciateurs qui livraient aux passions de la foule les citoyens éminents et surtout ceux dont elle redoutait le plus la raison ou la vertu. Il y avait des gens à Athènes qui ne vivaient que de délations; on les appelait sycophantes, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 273. || 2° Aujourd'hui, fourbe, menteur, fripon, délateur, coquin. Sa personne étant ainsi faite [le loup habillé en berger], Et ses pieds de devant posés sur sa houlette, Guillot le sycophante approche doucement, LA FONT. *Fabl.* III, 3, Le sycophante alors me répondit, Qu'il faut tromper pour se mettre en crédit, VOLT. *Hypocr.* || 3° Espèce de carabe.

— HIST. XVIe s. Ceulx qui disent, qu'anciennement il estoit prohibé et defendu de transporter des figues hors du païs d'Attique, et que delà les delateurs qui accusoient et deceloient ceux qui en transportoient, furent appelez sycophantes, AMYOT, *Solon*, 48.

— ÉTYM. Συκοφάντης, nom donné aux dénonciateurs des voleurs de figues dans les bois sacrés de l'Attique, ou, selon Plutarque, de ceux qui en exportaient, et de là délateur, de σῦκον, figue, et φαίνειν, découvrir (voy. PHÉNOMÈNE).

† **SYCOSE** (si-kô-z'), *s. f.* ou **SYCOSIS** (si-kô-zis'), *s. m.* Terme de médecine. Maladie des follicules pileux caractérisée par l'éruption successive de petites pustules acuminées, semblables à celles de la couperose, éparses ou disposées en groupe sur le menton, la lèvre supérieure, les régions sous-maxillaires et les parties latérales de la face.

— ÉTYM. Lat. *sycosis*, de σύκωσις, excroissance en forme de figue, de σῦκον, figue.

† **SYÉNITE** (si-é-ni-t'), *s. f.* Sorte de roche granitique.

— ÉTYM. Ainsi dite de *Syène* en Égypte, où il y avait des carrières célèbres de cette roche.

† **SYÉNITIQUE** (si-é-ni-ti-k'), *adj.* Qui contient de la syénite.

SYLLABAIRE (sil-la-bê-r'), *s. m.* || 1° Petit livre dans lequel les enfants apprennent à lire. Rois qu'on montre aux enfants dans tous les syllabaires, V. HUGO, *Châtim.* VI, 5. || 2° Partie de ce livre où les lettres sont réunies et forment des syllabes.

— ÉTYM. *Syllabe.*

† **SYLLABATION** (sil-la-ba-sion), *s. f.* Lecture des mots en les divisant par syllabes, par opposition à épellation. Les partisans de la syllabation.

SYLLABE (sil-la-b'), *s. f.* || 1° Son produit par une seule émission de voix, et qui se compose soit d'une voyelle seule, soit de voyelles et de consonnes. Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour et qu'on appelait autrefois le tyran des mots et des syllabes, BALZ. *Socr. chrét.* X. Ceux qui se sont figuré que l'Académie n'était qu'une troupe d'esprits bourrus qui ne faisaient autre chose que de combattre sur les syllabes, introduire des mots nouveaux, en proscrire d'autres... PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III. Des villes que tu prends les noms durs et barbares N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres, BOIL. *Épît.* IV. Le nouveau Cicéron, tremblant, décoloré, Cherche en vain son discours sur sa langue égaré; En vain, pour gagner temps, dans ses transes affreuses, Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses; Il hésite, il bégaye, ID. *Lutr.* VI. Le défaut le plus ordinaire et qu'on doit éviter avec plus de soin, c'est de ne point appuyer sur les dernières syllabes, et de laisser tomber sa voix à la fin des périodes, ROLLIN, *Traité des Ét.* VI, 2e part. II, 3. Une syllabe dure gâte une pensée heureuse, VOLT. *Dict. phil. Art poét.* Dix syllabes par vers mollement arrangées Se suivaient avec art, et semblaient négligées, ID. *Trois manières.* La syllabe est un son complet qui est quelquefois composé d'une seule lettre, mais pour l'ordinaire de plusieurs; d'où vient qu'on lui a donné le nom de syllabe, *comprehensio*, assemblage, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 19. L'Alhambra!... Forteresse aux créneaux festonnés et croulants, Où l'on entend la nuit de magiques syllabes, V. HUGO, *Orient.* 31. || Syllabe longue, celle où la voix se prolonge; syllabe brève, celle où elle passe vite. Les syllabes longues ou brèves n'ont aucune durée fixe, pas même de rapport déterminé entre leur durée, DIDER. *le Neveu de Rameau.* || Syllabe pure, celle qui ne renferme qu'une seule voyelle. || Syllabe mixte ou composée, celle qui renferme une diphthongue ou une triphthongue. || Syllabe

directe, celle qui n'a qu'une consonne au commencement. || Syllabe inverse, celle qui n'a qu'une consonne à la fin. || Syllabe close ou fermée, celle où la voyelle est entre deux consonnes. || **2°** Par extension, mot, parole. Il n'y a point d'âmes, fussent-elles de fer ou de bronze.... qui puissent tenir contre les moindres syllabes de Jésus-Christ, BALZ. *Socr. chrét.* II. || Il ne dit pas une syllabe, il ne répondit pas une syllabe, il ne dit absolument rien, ne répondit absolument rien. || Je n'y changerai pas une syllabe, je n'y changerai rien. Lépine : Me donnez-vous votre dernier mot? — Lisette : Je n'y changerai pas une syllabe, MARIV. *le Legs*, sc. 3. || Je n'en oublierai pas une syllabe, je répéterai les paroles sans y rien omettre. Retiendrez-vous bien tout cela? — Je n'en oublierai pas une syllabe, DANCOURT. *les Agiot.* II, 3.

— HIST. XIV° s. Comme les letres sont parties des sillabes et les sillabes des diccions, ORESME, *Éth.* 253. || XVI° s. Syllabe, c'est un son entier, et peult estre d'une seule letre, comme d'une voyelle, peult aussi estre de plusieurs letres, voyelles ou consonnes, P. RAMUS, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 205.

— ÉTYM. Provenç. *sillaba*; espagn. *silaba*; ital. *sillaba*; du lat. *syllaba*, qui vient de συλλαβή, syllabe, de συλλαμβάνειν, prendre avec, de σὺν, avec, et λαμβάνειν, prendre.

† **SYLLABER** (sil-la-bé'), *v. a.* Assembler les lettres par syllabes.

— HIST. XIII° s. Li lais [le laïque] ne fait mie à gaber, Pour ce s'il ne set syllaber, DU CANGE, *syllabicare*.

SYLLABIQUE (sil-la-bi-k'), *adj.* || **1°** Qui a rapport aux syllabes. Dans une syllabe composée de plusieurs consonnes qui semblent se presser autour d'une voyelle, sphinx, grecs, Cécrops, la réunion précipitée de toutes ces articulations en un temps syllabique rend l'action de l'organe pénible et confuse, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VIII, p. 33. || Valeur syllabique, proportion de la durée d'une syllabe à celle d'une autre syllabe. Donner au discours cette sorte de modulation qui résulte non seulement de la valeur syllabique, mais encore de la qualité et de l'arrangement des mots, D'OLIVET, *Pros. franç.* V, 2. || Écriture syllabique, celle dans laquelle chaque syllabe est représentée par un seul caractère. || Diphthongue syllabique, celle qui fait entendre en une seule syllabe les deux voix consécutives qui forment la diphthongue. || Vers syllabiques, vers du genre des vers français, où le nombre des syllabes détermine seul la longueur des vers, par opposition à vers métriques grecs ou latins, où les syllabes avaient une valeur d'un temps ou de deux temps. || Dans la grammaire grecque, augment syllabique, augment qu fait compter une syllabe de plus. || **2°** Terme de musique. Chant syllabique, chant dans lequel chaque note répond à une syllabe.

— ÉTYM. Lat. *syllabicus*, de συλλαβικός, qui vient de συλλαβή, syllabe.

† **SYLLABIQUEMENT** (sil-la-bi-ke-man), *adv.* Par syllabes, d'une manière syllabique.

† **SYLLABISATION** (sil-la-bi-za-sion), *s. f.* Action d'épeler en décomposant par syllabes.

† **SYLLABISER** (sil-la-bi-zé), *v. a.* Ranger, diviser par syllabes.

† **SYLLABISME** (sil-la-bi-sm'), *s. m.* Système d'écriture dans lequel on représente par un seul signe la syllabe. C'est à un professeur de Dublin, le docteur Hinks, que revient le mérite d'avoir le premier mis en évidence le syllabisme assyrien, VIVIEN DE ST-MARTIN, *Rev. German.* t. XIX, p. 500.

— ÉTYM. *Syllabe*.

SYLLEPSE (sil-lè-ps'), *s. f.* || **1°** Figure de grammaire qui règle l'accord des mots, non d'après les règles grammaticales, mais d'après les vues particulières de l'esprit. Exemple : Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge, Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin, Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin, RAC. *Athal.* IV, 3. *Comme eux*, se rapportant au *pauvre* au singulier, parce qu'on a dans l'idée toute la classe des pauvres et non pas tel ou tel pauvre. || Syllepse du nombre, celle où les mots ne sont pas en rapport de nombre. On dit de même : syllepse du genre, syllepse de la personne. On tente, on est tentée, VOLT. *Prude*, III, 6. *Tentée* au féminin, parce que *on* désigne une femme. || **2°** Figure par laquelle un mot est employé à la fois au propre et au figuré. La syllepse oratoire est une espèce de métaphore ou de comparaison, par laquelle un même mot est pris en deux sens dans la même phrase, DUMARSAIS, *Tropes*, II, 11.

— ÉTYM. Provenç. *sylempsis* : de σύλληψις, qui vient de συλλαμβάνειν, comprendre, de σὺν, avec, et λαμβάνειν, prendre.

† **SYLLEPTIQUE** (sil-lè-pti-k'), *adj.* Qui a rapport à la syllepse.

† **SYLLOGISER** (sil-lo-ji-zé), *v. n.* Raisonner par syllogisme.

— HIST. XIV° s. Et celui qui est courcé [courroucé] est aussi comme celui qui sillogize et argue en soi meisme, ORESME, *Éth.* 205. || XVI° s. ... le docte Siger Qui, lisant en la rue aux Feurres en sa vie, Syllogizoit discours dont on lui porte envie, GRANGIER, *trad. de Dante*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 79.

— ÉTYM. Lat. *syllogizare*, de συλλογίζειν (voy. SYLLOGISME).

SYLLOGISME (sil-lo-ji-sm'), *s. m.* Terme de logique. Argument composé de trois propositions telles que la conséquence est contenue dans une des deux premières, et l'autre fait voir qu'elle y est contenue; ces trois propositions s'appellent la majeure, qui contient l'attribut de la conséquence; la mineure, qui en contient le sujet; et la conséquence ou conclusion. Sais-tu bien ce que tu as fait? un syllogisme in balordo. ....la majeure en est inepte, la mineure impertinente, et la conclusion ridicule, MOL. *Mar. forcé*, 6. Sans s'arrêter aux règles du syllogisme qui sont tellement naturelles qu'on ne peut les ignorer, PASC. *Esprit géom.* I. Il est évident que les choses qui ne sont pas différentes d'une troisième ne diffèrent point entre elles; c'est la base de tous nos raisonnements; c'est sur cela que nous fondons tous nos syllogismes, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 407. La règle véritable et fondamentale du raisonnement ou syllogisme est que le sujet de la conclusion soit compris dans l'extension de l'idée générale à laquelle on a recours pour en tirer la conclusion, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 324. Comme les rhéteurs et M. le Batteux lui-même distinguent fort bien le syllogisme philosophique du syllogisme ou argument oratoire, ID. *ib.* t. III, p. 384.

— HIST. XIII° s. Por ce est fox qui s'en aprime [approche]; Car, quant el fait bon silogime, Si doit l'en avoir grant paor Qu'el ne conclue du pior [pire], *la Rose*, 4094. || XIV° s. Sillogisme est fait de propositions universeles, ORESME, *Éth.* 177.

— ÉTYM. Provenç. *sillogisme*; espagn. *silogismo*; ital. *sillogismo*; du lat. *syllogismus*, qui vient de συλλογισμός, de σὺν, avec, et λόγος, raison.

SYLLOGISTIQUE (sil-lo-ji-sti-k'), *adj.* Qui appartient au syllogisme. La théorie syllogistique. La forme syllogistique, si chère aux scolastiques pour leurs vaines disputes, est bien moins nécessaire dans les véritables sciences que ces mêmes scolastiques ne le pensent ou ne le disent, D'ALEMB. *Mélanges*, etc. t. V, § 5. || Chaîne syllogistique, se dit quelquefois du sorite.

— ÉTYM. Lat. *syllogisticus*, de συλλογιστικός, de συλλογίζειν, syllogiser.

SYLPHE, IDE (sil-f', fi-d'), *s. m.* et *f.* || **1°** Nom que les cabalistes donnaient aux prétendus génies élémentaires de l'air. Une petite critique contre la Bérénice de Racine, qui me parut fort plaisante et fort spirituelle; c'est de l'auteur des sylphides, des gnomes et des salamandres [Montfaucon de Villars], SÉV. 16 sept. 1671. Cette guerre sera très-bien fondée, et, si les sylphes pouvaient périr, ils ne le pourraient faire dans une plus belle occasion, ID. 18 oct. 1671. Je n'outre rien; telle est en somme La demeure où je vis en paix, Concitoyen du peuple gnome, Des sylphides et des follets, GRESSET, *Chartreuse*. Sans quelques réminiscences de jeunesse et Mme d'Houdetot, les amours que j'ai sentis et décrits n'auraient été qu'avec des sylphides, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. Lucile enfin mit sur cette main un pied charmant, et s'élança si légèrement à cheval, que tous ses mouvements donnaient l'idée d'une de ces sylphides que l'imagination nous peint avec des couleurs si délicates, STAEL, *Corinne*, XVII, 6. Elle [la raison] niait votre existence, Sylphes charmants, peuples de l'air, BÉRANG. *Sylphide.* Je suis l'enfant de l'air, un sylphe, moins qu'un rêve, Fils du printemps qui naît, du matin qui se lève, V. HUGO, *Ball.* 2. || Fig. Arioste à son tour, sylphe heureux du Parnasse, Souple et nerveux, unit et l'adresse et l'audace, MILLEV. *Invention poétique.* Tous les plaisirs, sylphes de la jeunesse, Éveilleront sa lyre au sein des nuits, BÉRANG. *Tailleur.* || On dit en parlant d'une jeune femme élancée et gracieuse : C'est une sylphide, elle danse comme une sylphide. Je vous en dirai davantage, quand j'aurai vu Sylphide [Mme de Coulanges], SÉV. 16 sept. 1676. || **2°** *S. m.* Genre de coléoptères.

— ÉTYM. Mot gaulois qui signifie génie et qu'on trouve dans diverses inscriptions : *sulfi, sylfi, sylphi*, au fém. *sulevæ, suleviæ : Sulfis suis qui nostram curam agunt*, OREL. *Helvet.* 117. Ce qui est singulier, c'est que ce mot disparaît durant le moyen âge, du moins dans les écrits, et que le premier auteur moderne où il en soit question est Paracelse, qui donne ce nom aux génies nains de l'air et des bois.

† **SYLPHIRIE** (sil-fi-rie), *s. f.* Le pays des sylphides. || Par plaisanterie, les combles d'une maison. Des régions de sylphirie, De ce séjour aérien Dont ma douce philosophie Sait bannir la mélancolie En rimant quelque aimable rien.... GRESSET, *les Ombres*.

SYLVAIN (sil-vin), *s. m.* || **1°** Dieu des forêts, dans le polythéisme romain. [Dans un vieux bois qu'on coupait] toutes ces dryades affligées que je vis hier; tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer; tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois..., SÉV. 429. Et nymphes et sylvains sortaient pour l'admirer [Homère], Et l'écoutaient en foule, et n'osaient respirer, A. CHÉN. *Idylles, l'Aveugle.* Je lui dis : vous étiez du beau siècle amoureux; Sylvain, qu'avez-vous vu, quand vous étiez heureux? V. HUGO, *Ray. et ombr. la Statue.* || **2°** *S. m.* Les sylvains, famille d'oiseaux. || Espèce de papillon. || Espèce de coléoptère. || **3°** *Adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans les forêts.

— HIST. XVI° s.... D'Eglé, qui danse au son de l'harmonie, Quand elle voit les satyres suivans De Galathée, et de tous les sylvans, MAROT, I, 256.

— ÉTYM. Lat. *sylvanus* (voy. SYLVE).

† **SYLVANGE** (sil-van-j'), *s. f.* Sorte de poire.

† **SYLVATIQUE** (sil-va-ti-k'), *adj.* Se dit des plantes qui croissent naturellement sous les arbres des forêts

— ÉTYM. Lat. *sylvaticus*, de *sylva*, forêt.

† **SYLVES** (sil-v'), *s. f. pl.* Dans la littérature latine, recueil de pièces de vers détachées. Les Sylves de Stace. Je n'ai plus qu'un mot à dire de la nature des sylves en général; Vossius a déclaré que c'étaient toujours des poëmes improvisés, RAOUL ROCHETTE, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettr.* t. V, p. 297. Lucain avait laissé dix livres de sylves, outre la Pharsale et les autres poëmes mentionnés par le grammairien qui a écrit sa vie, ID. *ib.* p. 298.

— ÉTYM. Lat. *sylva*, proprement forêt, de même radical que ὕλη, bois, matière. Dans l'anc. franç. *sylva* avait donné *selve, sauve* : la Grande Sauve, *Sylva major*, nom d'une abbaye près de Bordeaux.

† **SYLVESTRE** (sil-vè-str'), *adj.* || **1°** Qui a le caractère de la forêt. Alors rien de tout cela [les ressources de l'industrie] ne venait au secours du moine, qui abordait sans armes, sans outils suffisants, souvent sans compagnon, ces profondeurs sylvestres, MONTALEMBERT, *les Moines de l'Occident*, t. II, p. 339. || **2°** Qui croît dans les bois, dans les lieux incultes. Pin sylvestre. || En botanique, il sert de nom d'espèce, ex. : la menthe sylvestre, et veut dire simplement sauvage, sans impliquer nécessairement l'idée de forêt.

— HIST. XVI° s. Or m'ont les dieux celestes et terrestres Tout faict heureux, mesmement les silvestres, MAROT, I, 222.

— ÉTYM. Lat. *sylvestris*, de *sylva*, forêt (voy. SYLVES).

† **SYLVESTRINS** (sil-vè-strin), *s. m. pl.* Religieux institués en 1231 par saint Sylvestre Gozzolini, sous l'étroite observance de la règle de saint Benoît.

† **SYLVICOLE** (sil-vi-ko-l'), *adj.* || **1°** Terme de zoologie. Qui habite les forêts. || **2°** Qui a rapport à la sylviculture. Le point de vue sylvicole, CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1865, p. 794.

— ÉTYM. Lat. *sylva*, forêt, et *colere*, habiter, cultiver.

† **SYLVICULTEUR** (sil-vi-kul-teur), *s. m.* Celui qui s'occupe de sylviculture.

† **SYLVICULTURE** (sil-vi-kul-tu-r'), *s. f.* La culture des forêts. || Partie de l'agriculture qui traite des soins à donner aux bois, aux forêts; de leur plantation, de leur exploitation, etc. Professeur de sylviculture.

— ÉTYM. Lat. *sylva*, forêt, et *cultura*, culture.

† **SYLVIE** (sil-vie), *s. f.* || **1°** Terme d'ornithologie. Nom moderne du genre fauvette (insectivores), dans lequel on distingue : la sylvie fitis de Vieillot, Meyer et Bechstein, dite vulgairement

pouillot; c'est la sylvie trochile de Latham, et la motacille trochile de Gmelin; elle est aussi appelée fénérotet, chauffour, chantre, fourneau, tuittuit, frétillet, fifi; la sylvie luscinie, nom sous lequel Scopoli confondait la luscinie philomèle (rossignol) de Ch. Bonaparte, et la luscinie majeure de Brisson, dite vulgairement grand rossignol; la sylvie régule de Latham, appelée roitelet, et devenue le régule cristé de Vieillot; la sylvie rubécule, dite vulgairement rouge-gorge, et en Normandie bérée. || 2° Terme d'entomologie. Nom donné par Geoffroy à la libellule cancellée (névroptères). || 3° Terme de botanique. Un des noms de l'anémone némorale (renonculacées), LEGOARANT.

† **SYLVIEN, IENNE** (sil-viin, viè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit des vaisseaux et autres organes qui se trouvent dans la scissure de Sylvius (voy. SCISSURE).

† **SYLVIQUE** (sil-vi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sylvique, principe qui, uni à l'essence de térébenthine et à l'acide pimarique, forme les résines des conifères.

— ÉTYM. Lat. *sylva*, forêt (voy. SYLVES).

† **SYMBLÉPHARON** (sin-blé-fa-ron), *s. m.* Terme de chirurgie. Adhérence des paupières avec le globe de l'œil.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et βλέφαρον, paupière.

SYMBOLE (sin-bo-l'), *s. m.* || 1° On appelait symbole chez les Grecs les paroles, les signes auxquels les initiés aux mystères de Cérès, de Cybèle, de Mithra se reconnaissaient, VOLT. *Dict. phil. Credo.* || 2° Figure ou image employée comme signe d'une chose. [Serpent réchauffé] Symbole des ingrats! LA FONT. *Fabl.* X, 2. Depuis que le roi a pris un soleil pour son symbole, et qu'il s'est approprié ce bel astre, BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 6. Tout symbole doit avoir un caractère propre et distinctif, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 32, dans POUGENS. Sachez qu'en général le symbole est froid, et qu'on ne peut lui ôter ce froid insipide, mortel, que par la simplicité, la force, la sublimité de l'idée, ID. *ib.* p. 88. Le symbole est un signe relatif à l'objet dont on veut réveiller l'idée, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VII, p. 181. La faucille est le symbole des moissons, la balance est le symbole de la justice, ID. *ib.* t. X, p. 237. Le symbole est indispensable dans l'emblème, et il ne l'est pas dans la médaille, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 259. J'apportai un bouton de rose avec ses épines, comme le symbole de mes espérances mêlées de beaucoup de craintes, BERNARD. DE ST-P. *Chaum. ind.* Le secret est d'une nature si divine, que les premiers hommes de l'Asie ne parlaient que par symboles, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 2. || Fig. Guillaume, enfant de chœur, prête sa main novice; Son front nouveau tondu, symbole de candeur.... BOIL. *Lutr.* I. || 3° Particulièrement, marque, figure qu'on voit sur les médailles, et qui sert à désigner soit des hommes ou des divinités, soit des contrées, des royaumes, des provinces, des villes. La ville de Paris a pour symbole un vaisseau. || 4° Symboles sacrés, ou, simplement, symboles, les signes extérieurs des sacrements. || 5° Formulaire qui contient les principaux articles de la foi. Le premier concile général, où 318 évêques qui représentaient toute l'Église.... dressèrent le symbole où la consubstantialité du Père et du Fils est établie, BOSS. *Hist.* I, 11. Qu'on dise tout ce qu'on voudra du Symbole des Apôtres, ce sera toujours un fait véritable, qu'il est reçu et pratiqué par tout ce qui porte le nom de chrétien, ID. 2° *instr. past.* 125. Au lieu de casser la tête à un ennemi renversé, il le forçait à renier son symbole religieux, MÉRIMÉE, *Préface des aventures de Fæneste, par A. d'Aubigné.* || Le Symbole des Apôtres, et, absolument, le symbole, celui qui fut établi par les apôtres, et qui commence par ces mots: Je crois en Dieu le Père tout-puissant.... || 6° Terme de rhétorique. Espèce de trope par lequel on substitue au nom d'une chose le nom d'un signe que l'usage a choisi pour la désigner. Ex.: A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée, CORN. *Ment.* I, 1. La robe, c'est-à-dire la magistrature; l'épée, c'est-à-dire l'état militaire. C'est une espèce de métonymie. || 7° Symbole chimique, nom donné par les chimistes aux lettres initiales par lesquelles, pour abréger, ils désignent les corps élémentaires. O et S sont les symboles de l'oxygène et du soufre.

— HIST. XVI° s. Le pain est un symbole, sous lequel nostre Seigneur nous offre la vraye manducation de son corps, CALV. *Instit.* 1113. Ces trois firent là un symbole [conspiration], et y tailleront bien de la besogne que l'on a bien sceu depuis et veu éclore, BRANT. *Capit. estrang.* t. II, p. 90.

— ÉTYM. Lat. *symbolum*, de σύμβολον, marque convenue, de συμβάλλειν, mettre ensemble, de σὺν, avec, et βάλλειν, jeter (voy. BALISTIQUE).

SYMBOLIQUE (sin-bo-li-k'), *adj.* || 1° Qui a le caractère de symbole. Ces représentations symboliques [figures monstrueuses dans les temples des Indiens] n'étaient autre chose que les emblèmes des vertus, VOLT. *Louis XV*, 29. On s'imagine savoir davantage, parce qu'on a augmenté le nombre des expressions symboliques et des phrases savantes, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* Sa philosophie [de Pythagore] était énigmatique et symbolique pour les uns, claire, expresse et dépouillée d'obscurités et d'énigmes pour les autres, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*pythagorisme*). En vain je cherchais des yeux le temple de Vénus, la longue galerie et la statue symbolique qui représentait le peuple d'Athènes, CHATEAUB. *Itin.* 1re partie. Et la création, toujours, toujours nouvelle, Monte éternellement la symbolique échelle Que Jacob rêva devant lui [le Verbe], LAMART. *Harm.* IV, 13. Le saule pleureur ne pleure pas plus que les autres saules.... la violette n'est pas plus modeste que le pavot.... l'expression morale des végétaux est donc purement symbolique, LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 344. || Se dit d'une sorte d'écriture hiéroglyphique. || Terme d'architecture. Colonne symbolique, colonne qui, par des attributs, désigne une nation, ou quelque action mémorable. || 2° Qui se rapporte aux formulaires de foi. Que les protestants n'avaient cessé de varier dans leurs actes qu'ils appellent symboliques, c'est-à-dire dans leurs propres confessions de foi, BOSS. 1er *avert.* III. || Livres symboliques ou authentiques, nom donné par les luthériens aux livres qui tiennent lieu de confession de foi, c'est-à-dire la Confession d'Augsbourg, les Articles de Smalcalde et la petite Confession de Luther. BOSS. *Réunion des protest. Réfl. Écrit Molanus, préambule.* || 3° Géométrie symbolique, celle qui étudie les équations des lignes et des surfaces, dans leur plus grande généralité, sans se préoccuper de savoir si leurs représentations géométriques se trouvent être réelles ou imaginaires. || 4° *S. f.* La symbolique, ensemble des symboles propres à une religion, à un peuple, à une époque. || Science qui expose ces symboles, qui cherche à en pénétrer le sens. || Ouvrage qui traite de cette science. La Symbolique de Creuzer. || 5° Système qui considère les religions polythéistes comme une collection de signes ou de symboles, sous lesquels se trouvent enveloppées des vérités naturelles, physiques, morales ou historiques. || On dit aussi : symbolique chrétienne.

— ÉTYM. Lat. *symbolicus*, de συμβολικός, qui vient de σύμβολον, symbole.

† **SYMBOLISATION** (sin-bo-li-za-sion), *s. f.* || 1° Action de symboliser, de représenter par des symboles. || 2° Règle particulière de l'ancienne poésie française, qui consistait à faire rimer ensemble plusieurs vers de suite ou plusieurs parties du même vers.

— HIST. XVI° s. Symbolization, COTGRAVE.

SYMBOLISER (sin-bo-li-zé), *v. n.* || 1° Sens ancien, peu usité aujourd'hui. Avoir de la conformité. Comme nous avons dû symboliser en bonheur, nous avons dû symboliser en malheur, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. II, p. 186, dans POUGENS. Mettons aux mains un de ces protestants indifférents, sociniens, pajonistes, arminiens (car tous ces noms symbolisent fort), avec quelque bon réformé, BOSS. 6° *avert.* 3° part. 17. || 2° Parler par symboles. || 3° *V. a.* Néologisme. Représenter par un symbole.

— HIST. XIV° s. Mais qui sauroit par documens, Comme la qualité terrestre Peult avec l'air prendre son estre, Symboliser avec froideur, Et se convertir en humeur.... *l'Alch. à nat.* 259. || XVI° s. Un pedant et un roy Ne te semblent ils pas avoir je ne sçay quoy De semblable, et que l'un à l'autre symbolise, DUBELL. VI, 20, *verso*. Si l'air est semblable à la maladie, il symbolise en indications avec la maladie, PARÉ, *Introd.* 22. Les elements symbolisent tellement les uns avec les autres, qu'ils se transmuent l'un en l'autre, ID. IX, 2° *disc.* Les arbres fruictiers et jardinages, symbolisans avec la vigne, demandent aussi exquis traictement, O. DE SERRES, 60.

† **SYMBOLISME** (sin-bo-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. État de la pensée et de la langue dans lequel les dogmes ne sont exprimés que par des symboles. || Manie de tout expliquer par des symboles. Depuis les beaux jours du symbolisme indien et de la mythologie grecque, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 2.

— ÉTYM. *Symboliser*.

† **SYMÉLIEN, IENNE** (si-mé-liin, liè-n'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres syméliens, monstres caractérisés par la fusion médiane des deux membres d'une même paire.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et μέλος, membre.

SYMÉTRIE (si-mé-trie), *s. f.* || 1° Rapport de grandeur et de figure que les parties d'un corps ont entre elles et avec le tout. Symétrie est ce qu'on voit d'une vue, fondée sur ce qu'il n'y a pas de raison de faire autrement, et fondée aussi sur la figure de l'homme; d'où il arrive qu'on ne veut la symétrie qu'en largeur, non en hauteur ni profondeur, PASC. *Pens.* XXV, 77, éd. HAVET. Ceux qui font les antithèses en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie, ID. *ib.* VII, 22. La raison qui fait que la symétrie plaît à l'âme, c'est qu'elle lui épargne de la peine, qu'elle la soulage, et qu'elle coupe, pour ainsi dire, l'ouvrage par la moitié, MONTESQ. *Goût, Symétrie.* La symétrie.... exige le rapprochement et la juste correspondance de deux parties semblables, quoique inversement disposées, LÉVÊQUE, *Science du Beau*, t. II, p. 340. || 2° Terme de botanique. Symétrie florale, la disposition relative des différents verticilles de la fleur. || Plan de symétrie, tout plan qui partage la fleur en deux moitiés symétriques. || Axe de symétrie, la droite géométrique suivant laquelle les plans de symétrie multiples se coupent au centre de la fleur. || 3° Terme d'anatomie. La régularité de forme que présentent la plupart des organes impairs de l'économie animale, organes dont une des moitiés latérales ressemble presque toujours exactement à l'autre moitié. || Ressemblance parfaite que présentent entre eux les organes pairs situés, l'un à droite, l'autre à gauche de la ligne médiane. || En zoologie, la symétrie binaire appartient aux vertébrés et aux articulés; la symétrie rayonnée aux échinodermes. || 4° Toute espèce d'arrangement suivant un certain ordre, une certaine proportion. Des vases arrangés avec symétrie. La symétrie d'une plantation. Ils [les enfants dans leurs jeux] sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, LA BRUY. XI. [Une femme mal faite] Pour mettre quelque sorte de symétrie dans sa taille, HAMILT. *Gramm.* 10. || Arrangement en ordre des plats qui composent un service. Il faut un nombre impair de plats de dessert pour que la symétrie y soit. || 5° Ordre, disposition, économie d'un ouvrage d'esprit. La symétrie d'un discours. Le naturel s'est usé sous la lime; La symétrie a banni le sublime; Et la clarté, ce flambeau du discours, Pâlit, s'éteint, et fait place aux faux jours, BERNIS, *Épît.* I, *Goût.* Partout où la symétrie est utile à l'âme et peut aider ses fonctions, elle lui est agréable; mais, partout où elle est inutile, elle est fade, MONTESQ. *Goût, Symétrie.* || Symétrie du style, correspondance qu'ont entre eux les mots et les membres d'une phrase. || 6° Terme de musique. Proportion et rapport de durée et d'intonation que les parties d'un air ont entre elles et avec le tout. || 7° Terme de géométrie. État des figures qui sont symétriques.

— ÉTYM. Συμμετρία, de σὺν, avec, et μέτρον, mesure.

SYMÉTRIQUE (si-mé-tri-k'), *adj.* || 1° Qui a de la symétrie. Arrangement symétrique. Phrases symétriques. Les vieilles même au marcher symétrique Des ans tardifs ont oublié le poids, GRESSET, *Ver-vert*, III. L'ordonnance de la Critique de la raison pratique [de Kant] est symétrique avec celle de la Critique de la raison pure, DE RÉMUSAT, *Inst. Acad. sc. mor. et pol.* t. V, p. 233. || 2° Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dont la forme atteint une certaine limite qui lui donne de la symétrie. || 3° Terme de zoologie. Qui est susceptible d'être partagé en deux côtés égaux par un plan. La nature a fait l'animal symétrique, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 233, dans POUGENS. || En anatomie, parties symétriques, celles qui, situées sur la ligne médiane, sont partagées par cette ligne en deux moitiés semblables, ou qui, situées des deux côtés de cette ligne, ont une ressemblance parfaite. || 4° Terme de géométrie. Figures symétriques, celles dont les éléments sont réciproquement égaux, mais inversement disposés, de sorte que la superposition

en est impossible. Angles solides symétriques. Polyèdres symétriques. || 5° Terme d'algèbre. Fonction symétrique, fonction qui reste la même quand on échange mutuellement ou les unes dans les autres les lettres qu'elle contient. || 6° En parlant des personnes, un homme symétrique, celui qui fait tout par compas et par mesure. Il [le public] siffle un auteur symétrique, Il rit d'un vers symétrisé, M. J. CHÉNIER, *Sur la Harpe.*

— ÉTYM. Συμμετρικός, de συμμετρία, symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT (si-mé-tri-ke-man), *adv.* Avec symétrie. Disposer une plantation symétriquement.

— ÉTYM. *Symétrique,* et le suffixe *ment.*

† **SYMÉTRISÉ, ÉE** (si-mé-tri-zé, zée), *part. passé* de symétriser. Voici le temps, madame, où vous devez jouir de vos beaux jardins, qui, grâce à votre bon goût, ne sont point symétrisés, VOLT. *Lett. à Cather. II,* 21 août 1772. Loin de la gravité chinoise De ce vieux druide empesé, Qui, sous un air symétrisé, Parle à trois temps, rit à la toise.... GRESSET, *Chartreuse.* Ne soyez donc plus symétrisés, raides, fichés, compassés et plantés en rond, DIDER. *Lett. à Mme Ricoboni.*

SYMÉTRISER (si-mé-tri-zé), *v. n.* || 1° Être disposé symétriquement. Pourquoi, ayant élevé une arcade à une des ailes de son bâtiment, il en fait autant à l'autre, il me répondra sans doute que c'est afin que les membres de son architecture symétrisent bien ensemble, DIDER. *Rech. philos. sur le beau, Œuvr.* t. II, p. 409, dans POUGENS. Les strophes symétrisaient avec les antistrophes [dans les odes grecques], et les épodes symétrisaient entre elles, BATTEUX, *Élém. litt. Poés. lyr.* IV. || 2° *V. a.* Faire symétrique (emploi qui n'est pas dans l'Académie). L'âme végétale symétrise le corps d'un animal d'abord dans le sein maternel en deux moitiés parfaitement semblables et en deux moitiés opposées tout à fait différentes, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* liv. V, *Harm. anim.*

— HIST. XVI° s. Symmetrié, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Symétrie.*

SYMPATHIE (sin-pa-tie), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Rapport existant entre deux ou plusieurs organes plus ou moins éloignés les uns des autres, et qui fait que l'un d'eux participe aux sensations perçues ou aux actions exécutées par l'autre. Il y a sympathie entre les parties d'un même organe et entre les organes divers d'un même appareil. || Terme de pathologie. Influence morbide qu'un organe malade exerce sur certains autres qui ne sont pas directement attaqués. || Fig. Quand le chef souffre, tous les membres souffrent par sympathie, BOURD. *Myst. de la Pass. de J. C.* t. I, p. 294. || 2° Penchant instinctif qui attire deux personnes l'une vers l'autre. L'aveugle sympathie est ce qui fait agir [dans l'amour], CORN. *Agésil.* II, 2. Il est des nœuds secrets, il est des sympathies, Dont par le doux rapport les âmes assorties S'attachent l'une à l'autre, ID. *Rod.* I, 7. Il y a des cœurs qui ont tant de sympathie sur certains sentiments, qu'ils sentent par eux ce que pensent les autres, SÉV. 62. Que ceux qui nient la sympathie des âmes expliquent, s'ils peuvent, comment de la première entrevue, du premier mot, du premier regard, Mme de Warens m'inspira, non-seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Le mot sympathie n'exprime qu'imparfaitement l'union intime de deux âmes qui n'en forment plus véritablement qu'une seule, GENLIS, *Mlle de la Fayette,* p. 238. Elle croyait à la sympathie; c'est la superstition de tous les cœurs sensibles, ID. *Veill. du chât.* t. II, p. 239, dans POUGENS. || 3° Terme de philosophie. La faculté que nous avons de participer aux peines et aux plaisirs des autres. La sympathie sert de contre-poids à l'égoïsme, *Dict. de l'Acad.* || 4° Sorte de penchant supposé par les anciens entre différents corps; aptitude à s'unir, à se pénétrer. Les sympathies entre certains animaux. Le mercure s'unit à l'or par sympathie. Une sympathie, une correspondance singulière n'était pour eux [les anciens] qu'un phénomène; et c'est pour nous un paradoxe, dès que nous ne pouvons le rapporter à nos prétendues lois du mouvement, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. IV, p. 234. || Poudre de sympathie, poudre préparée avec du vitriol calciné au soleil, que l'on jetait sur le sang sorti d'une blessure, et que l'on prétendait guérir la personne blessée, quoiqu'elle fût éloignée. Le baume tranquille ne faisait plus rien; c'est ce qui m'a fait courir avec transport à votre poudre de sympathie, qui est un remède tout divin; ma plaie a changé de figure, elle est quasi sèche et guérie, SÉV. 28 janv. 1685. Je crois que la poudre de sympathie n'est point faite pour de vieux maux : elle n'a guéri que la moins fâcheuse de mes petites plaies; j'y mets présentement de l'onguent noir, qui est admirable, ID. 7 févr. 1685. || Encre de sympathie ou encre sympathique, encre sans couleur qui noircit lorsqu'on la soumet à un certain agent. La première est écrite avec de l'encre ordinaire, et paraissait seule à la vue; la seconde est écrite avec de l'encre de sympathie, *Corresp. du gén. Klinglin,* I, 386. || 5° Rapport, convenance que certaines choses ont entre elles. Il y a une sympathie naturelle entre certains sons et les émotions de notre âme. || Terme de peinture. Propriété qu'ont certaines couleurs de plaire et de se faire mutuellement valoir, rapprochées ou mêlées ensemble.

— HIST. XVI° s. Et, à fin qu'on ne se moque de cette sympathie que j'ay avecques elles [pour les bestes], MONT. II, 132.

— ÉTYM. Συμπάθεια, de σὺν, avec, et πάθος, affection, passion.

SYMPATHIQUE (sin-pa-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de physiologie. Qui dépend de la sympathie. || Terme de pathologie. Affections sympathiques d'un organe, phénomènes morbides qui surviennent dans cet organe sans qu'aucune cause morbifique agisse directement sur lui, mais par la réaction d'un organe primitivement lésé. || Terme d'anatomie. Nerf grand sympathique, ensemble du système nerveux ganglionnaire considéré comme ne formant qu'un double cordon nerveux situé dans l'intérieur des cavités splanchniques, l'un à droite, l'autre à gauche de la colonne vertébrale; dit aussi nerf intercostal commun, nerf trisplanchnique, système nerveux de la vie organique. || 2° Qui opère par sympathie. Vos emplâtres opèrent mieux de loin que de près; ils sont de mauvais topiques et d'excellents sympathiques, GALIANI, *Corresp.* 19 juin 1772. || Encre sympathique, voy. SYMPATHIE, n° 4. || 3° Qui appartient à la sympathie. Qualités sympathiques. Me préserve Apollon de blasphémer les Grâces!... Ni surtout de Vénus la riante ceinture, Qui d'un nœud sympathique enchaîne la nature, LAMART. *Mort de Socrate,* 357. || 4° Il se dit de personnes qui éprouvent de la sympathie, ou qui se concilient la sympathie. Cet homme est très-sympathique.

— ÉTYM. *Sympathie.*

† **SYMPATHIQUEMENT** (sin-pa-ti-ke-man), *adv.* Avec sympathie, d'une manière sympathique. J'aimerais mieux aimer moins sympathiquement, TH. CORN. *le Charme de la voix,* II, 4.

† **SYMPATHISANT, ANTE** (sin-pa-ti-zan, zan-t'), *adj.* Qui a de la sympathie avec. Des âmes sympathisantes.

SYMPATHISER (sin-pa-ti-zé), *v. n.* || 1° Avoir sympathie, convenance d'humeur. Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant; Je le crois fort sympathisant Avec messieurs les rats, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Je vous assure que nous sympathisons, vous et moi, MOL. *Préc.* 10. Et nous sympathisons très-peu l'un avec l'autre, DESTOUCH. *Diss.* IV, 2. La difficulté de se partager dans la même maison entre deux femmes qui ne sympathisaient pas, m'empêchait de rendre à Mme Dupin des visites aussi fréquentes que je l'aurais voulu, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || 2° Avoir des rapports de convenance. La vertu ne sympathise pas tant avec la passion que fait le vice, DESC. *Pass.* 160. Vous vous imaginez que l'esprit humain ne cherche que le vrai; détrompez-vous, l'esprit humain et le faux sympathisent extrêmement, FONTEN. *Dial. Homère, Ésope.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. *Sympathie.*

† **SYMPÉTALIQUE** (sin-pé-ta-li-k'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des étamines, lorsque, réunissant les pétales, elles font qu'une corolle polypétale semble monopétale.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et *pétale.*

† **SYMPHONIASTE** (sin-fo-ni-a-st'), *s. m.* Compositeur de plain-chant, D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant,* au mot *za.*

SYMPHONIE (sin-fo-nie), *s. f.* || 1° Réunion de voix, ensemble de sons (sens primitif). Il [Nabuchodonosor] érige sa magnifique statue.... il étourdit tous les sens par le bruit de sa symphonie et par celui des acclamations qu'on fait autour d'elle, BOSS. *Sermons, Honneur,* I. || 2° Dans la musique ancienne, accord ou sons concordants, par opposition à la diaphonie ou sons discordants. Il [Isidore de Séville] ne compte que cinq symphonies ou accords, l'octave, la quarte, la quinte, l'octave et la quinte [la douzième] et la double octave, D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant,* au mot *symphonie.* || 3° Au XVII° siècle et dans le XVIII°, depuis le succès des opéras de Lulli, musique exécutée par l'orchestre seul. Il est dans nos opéras un genre de symphonie sur lequel nous nous arrêterons un moment, ce sont les ouvertures, D'ALEMBERT, *De la liberté de la musique,* 38. Je n'en dirai pas autant des symphonies de Lulli [autant de bien que de son récitatif]; aucune n'approche seulement de l'ouverture du Déserteur, VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 12 août 1774. La seule voix qu'on peut donner à l'acteur pantomime, est celle de la symphonie, parce qu'elle est vague et confuse; qu'elle ne gêne point l'action, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 165. Les Italiens donnent le nom de *sinfonia,* symphonie, aux ouvertures de leurs opéras, FÉTIS, *Dict. de musique, symphonie.* || Fig. Après dîner nous eûmes le Camus, son fils, et Ytier; cela fit une petite symphonie très-parfaite, SÉV. 141. || 4° Depuis la fin du XVIII° siècle, composition instrumentale pour orchestre dans la forme de la sonate, c'est-à-dire renfermant trois ou quatre morceaux de mouvements et de caractères différents. Aujourd'hui il [le mot symphonie] ne sert plus qu'à désigner les grandes compositions écrites pour orchestre, les symphonies de Haydn, de Mozart, D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant, symphonie.* C'est en 1754, après trois années d'essais et d'études, qu'il [Gossec] fit entendre sa première symphonie; par un singulier hasard, cette même année où il croyait inventer ce genre, Haydn écrivait sa première symphonie, qui fut suivie de tant d'autres; mais ce n'est que vingt ans plus tard que ces chefs-d'œuvre immortels furent connus en France, et dans cette période Gossec régna sans partage, et le titre de roi de la symphonie lui fut décerné sans contestation, AD. ADAM, *Derniers souvenirs d'un musicien,* art. *Gossec.* Les premières symphonies ne furent d'abord composées que de deux parties de violon, alto et basse, FÉTIS, *la Musique,* II, 18. || Symphonie caractéristique, celle qui a pour but de peindre quelque caractère moral ou quelque phénomène physique; ou bien qui a une couleur bien tranchée, un coloris qui lui est propre, comme la symphonie pastorale de Beethoven. || Symphonie concertante, c'est proprement un concerto pour deux ou plusieurs instruments récitants; morceau concerté pour plusieurs instruments obligés avec accompagnement d'orchestre, FÉTIS, *Dict. de mus.* || 5° Instruments de musique qui accompagnent les voix. Musique vocale avec symphonie, sans symphonie. || Il désigne quelquefois les instruments à cordes dans un orchestre, par opposition aux instruments à vent, qui font ce qu'on appelle l'harmonie. || 6° Corps de symphonistes. À telles enseignes que j'ai ordre de commander cent bouteilles de Surène pour abreuver la symphonie, LESAGE, *Turcaret,* II, 6. Le roi de Sardaigne avait alors la meilleure symphonie de l'Europe, J. J. ROUSS. *Confess.* II.

— HIST. XIV° s. Symphonie est concorde de plusieurs sons ensemble, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Συμφωνία, de σὺν, avec, et φωνή, voix (voy. PHONÉTIQUE).

SYMPHONISTE (sin-fo-ni-st'), *s. m.* || 1° Celui qui compose de la musique. Dès le temps de Ménalippide et de Philoxène, les symphonistes, qui d'abord étaient aux gages des poëtes et n'exécutaient que sous eux, et pour ainsi dire à leur dictée, en devinrent indépendants, J. J. ROUSS. *Ess. sur l'orig. des langues,* 19. || 2° Celui qui compose des symphonies. Beethoven est un des plus grands symphonistes qui aient existé. || 3° Celui qui fait sa partie dans une symphonie. Ce violon est un très-bon symphoniste. Mes bourreaux de symphonistes, qui voulaient s'égayer, raclaient à percer le tympan d'un quinze-vingts, J. J. ROUSS. *Conf.* IV.

— ÉTYM. *Symphonie.*

† **SYMPHORINE** (sin-fo-ri-n'), *s. f.* Arbrisseau originaire de Virginie, *lonicera symphoricarpus,* L. famille des caprifoliacées.

— ÉTYM. Σύμφορος, réuni, et καρπός, fruit, à cause des fruits qui sont des baies agglomérées.

† **SYMPHYSANDRIE** (sin-fi-zan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Vingtième classe dans le système de Linné, modifié par Richard, comprenant les plantes à fleurs simples, dont les étamines sont soudées ensemble par les anthères et par les filets; elle correspond à la syngénésie mo-

nogamique. Exemples : la balsamine, la violette.

— ÉTYM. Σὺν, avec, φύσις production, et ἀνήρ, ἀνδρός, mâle, étamine.

† **SYMPHYSANDRIQUE** (sin-fi-zan-dri-k'), *adj.* Qui a rapport à la symphysandrie. || Étamines symphysandriques, celles qui sont réunies par les anthères et les filets.

SYMPHYSE (sin-fi-z'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. En général, ensemble des moyens par lesquels sont assurés les rapports mutuels des os entre eux. || 2° Particulièrement, articulation immobile de deux os, et surtout des os du bassin. Symphyse pubienne. Symphyse sacro-iliaque. || Section de la symphyse, voy. SYMPHYSÉOTOMIE.

— HIST. XVI° s. Symphyse se fait en deux sortes : par moyen et benefice d'autre matiere et sans aucun moyen, PARÉ, IV, 43.

— ÉTYM. Σύμφυσις, de σὺν, avec, et φύσις, nature (voy. PHYSIQUE).

† **SYMPHYSÉOTOMIE** (sin-fi-zé-o-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui consiste à pratiquer la section du fibro-cartilage unissant ensemble les deux os du pubis.

— ÉTYM. *Symphyse*, et τομή, section.

† **SYMPHYSIEN, IENNE** (sin-fi-ziin, ziè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à une symphyse. || Couteau symphysien, instrument tranchant avec lequel on pratique la symphyséotomie.

† **SYMPHYSIOGYNE** (sin-fi-zi-o-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Plantes symphysiogynes, plantes dans lesquelles les organes femelles sont soudés ensemble.

— ÉTYM. Σὺν, avec, φύσις, production, et γυνή, femelle.

† **SYMPIÉZOMÈTRE** (sin-pi-é-zo-mè-tr'), *s. m.* Baromètre à réservoir d'air, jouissant d'une plus grande sensibilité que le baromètre à mercure.

— ÉTYM. Σὺν, avec, πιέζειν, presser, et μέτρον, mesure.

† **SYMPLECTIQUE** (sin-plè-kti-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est entrelacé avec un autre corps. || *S. m.* Une des pièces osseuses de la tête des poissons : le temporal, le symplectique et le préopercule.

— ÉTYM. Συμπλεκτικὸς, de σὺν, avec, et πλέκειν, plier.

† **SYMPLOCARPE** (sin-plo-kar-p'), *s. m.* Genre d'aroïdées dont une espèce (*symplocarpus fœtidus*, Nuttal, *dracuntium fœtidum*, *L.*) est de l'Amérique du nord.

— ÉTYM. Σύμπλοκος, associé, et καρπὸς, fruit (*symplocarpe*, pour *symplococarpe*).

† **SYMPLOQUE** (sin-plo-k') ou **SYMPLOCE** (sin-plo-s'), *s. f.* || 1° Terme de rhétorique. Figure de mots, dite aussi complexion, qui est une répétition consistant à commencer plusieurs membres de phrases ou à les finir par le même mot. || 2° *S. m.* Terme de botanique. Nom d'un genre de styracées, où l'on distingue le symploque de la Martinique (ainsi dit à cause de la soudure de ses étamines), appelé dans cette île comat blanc.

— ÉTYM. Συμπλοκή, de σὺν, avec, et πλέκειν, plier.

† **SYMPODE** (sin-po-d'), *s. m.* Terme d'anatomie. Chez les ascidies, stolon composé d'axes de générations différentes, simulant un axe d'une seule pièce.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et πούς, ποδὸς, pied.

† **SYMPODIQUE** (sin-po-di-k'), *adj.* Qui présente les caractères du sympode, qui s'y rapporte.

† **SYMPRYTANE** (sin-pri-ta-n'), *s. m.* Se disait, dans plusieurs républiques grecques, des collègues du premier magistrat, LETRONNE, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettres*, t. VI, p. 238.

— ÉTYM. Συμπρύτανις, de σὺν, avec, et πρύτανις, prytane.

SYMPTOMATIQUE (sin-pto-ma-ti-k'; quelques-uns prononcent sin-to-ma-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est l'effet ou le symptôme de quelque autre affection. Fièvre symptomatique. || Maladie symptomatique, celle qui n'est qu'un symptôme d'une autre affection, et qui, quand cette autre affection se termine, cesse elle-même aussitôt : condition sans laquelle elle constituerait une deutéropathie. || Médecine symptomatique ou médecine des symptômes, méthode de traitement qui consiste à attaquer les symptômes dominants d'une maladie, et non la maladie elle-même.

— HIST. XVI° s. Il faut sçavoir si la fievre est maladie ou symptome ; car, si elle est symptomatique, elle ne pourra estre guerie tandis que la maladie persistera et perseverera, PARÉ, XX, 35.

— ÉTYM. Συμπτωματικὸς, de σύμπτωμα, symptôme.

† **SYMPTOMATOLOGIE** (sin-pto-ma-to-lo-jie), *s. f.* Partie de la médecine qui traite des symptômes des maladies.

— ÉTYM. Σύμπτωμα, symptôme, et λόγος, doctrine.

SYMPTÔME (sin-ptô-m' ; quelques-uns disent sin-tô-m'), *s. m.* || 1° Phénomène insolite dans la constitution matérielle des organes ou dans les fonctions, qui se trouve lié à l'existence d'une maladie, et qu'on peut constater pendant la vie des malades. Les symptômes de la pleurésie. Des symptômes de peste. Érasistrate.... ayant examiné avec soin et suivi de près tous les symptômes de la maladie du jeune prince, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VII, p. 335, dans POUGENS. || Par extension. On voyait dans ses yeux et sur son front les symptômes de la douleur et de la colère, VOLT. *Babouc.* || 2° Fig. Indice, présage. Il y a quelques symptômes d'agitation dans la ville. Il [Riolan] aime le bon vin et est friand, qui est un symptôme de vieilles gens, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 141. Les symptômes du dehors venaient aggraver pour lui [Napoléon, en 1815] cette impression pénible de ses luttes intérieures avec les conseillers nouveaux, VILLEMAIN, *Souv. contemp. Cent-Jours*, X.

— ÉTYM. Σύμπτωμα, accident, de σὺν, avec, et πίπτειν, tomber.

† **SYMPTOSE** (sin-ptô-z'), *s. f.* Ancien terme de médecine. Nom donné à l'affaissement des parties.

— ÉTYM. Σύμπτωσις, de σὺν, avec, et πτῶσις, chute.

† **SYNADELPHE** (si-na-dèl-f'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres synadelphes, monstres qui ont un tronc unique, mais double dans toutes ses régions, et huit membres, parmi lesquels quatre paraissent être dorsaux et dirigés supérieurement.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et ἀδελφὸς, frère.

† **SYNADELPHIE** (si-na-dèl-fie), *s. f.* État des monstres synadelphes.

SYNAGOGUE (si-na-go-gh'), *s. f.* || 1° Assemblée des fidèles sous l'ancienne loi. La synagogue ne périssait point, parce qu'elle était la figure ; mais, parce qu'elle n'était que la figure, elle est tombée dans la servitude, PASC. *Pens.* XVI, 2, édit. HAVET. Une de leurs principales fonctions [des rabbins] était d'enseigner la loi de Dieu dans les assemblées qui se tenaient en chaque ville, le jour du sabbat, et que les Grecs nommèrent synagogues ou églises, FLEURY, *Mœurs des Israél.* § XV, part. 2, p. 201. || Enterrer la synagogue avec honneur, s'est dit d'abord de la pratique des premiers chrétiens, qui vivaient à l'extérieur comme les autres Juifs. Ils [les premiers chrétiens] vivaient à l'extérieur comme les autres Juifs, pratiquant toutes les cérémonies de la loi, et offrant même les sacrifices ; ce qu'ils continuèrent tant que le temple subsista, et c'est ce que les Pères ont appelé enterrer la synagogue avec honneur, FLEURY, *Mœurs des chrétiens*, p. 37. || Fig. et familièrement. Enterrer la synagogue avec honneur, bien finir une chose. Nous retournerons ce soir encore [à Brevannes] pour trois ou quatre jours ; et cela s'appellera enterrer la synagogue, avec le premier président de la cour des aides, qui a une belle maison ici près, SÉV. 15 nov. 1688. || 2° Depuis l'établissement du christianisme, la synagogue se dit aussi par opposition à l'Église chrétienne. || 3° Lieu où les Juifs s'assemblaient hors du temple pour faire des lectures, des prières. || 4° Lieu où présentement les juifs s'assemblent pour l'exercice de leur religion. On compte plus de vingt mille juifs autorisés par le pape en Italie ; ils ont près de 280 synagogues en Pologne, VOLT. *Mœurs*, 140.

— HIST. XI° s. Les sinagogues et les mahomeries, *Ch. de Rol.* CCLXVIII. || XIII° s. Et des sieges aiment as tables Les plus haus, les plus honorables, Et les premiers as synagogues, Cum fiers et orguilleus et rogues, *la Rose*, 11833.

— ÉTYM. Συναγωγή, proprement réunion, de σὺν, avec, et ἀγωγὸς, qui amène.

SYNALÈPHE (si-na-lè-f'), *s. f.* Terme de grammaire. Réunion de deux syllabes en une seule soit par synérèse, soit par crase, soit par élision.

— HIST. XVI° s. Semblablement, au milieu du vers est la syllabe feminine synalephée, c'est-à-dire non prononcée, comme il appert à la cinquieme du suivant vers heroïque : Bien soit venu auprès des pere et mere.... en quoy synalephe differe d'apostrophe, *Poetique de Boissiere*, p. 230.

— ÉTYM. Συναλοιφή, de συναλείφειν, fondre ensemble, proprement oindre ensemble, de σὺν, avec, et ἀλείφειν, oindre (voy. ALIPTIQUE).

SYNALLAGMATIQUE (si-nal-la-gma-ti-k'), *adj.* Terme de jurisprudence. Il se dit des contrats qui contiennent obligation réciproque entre les parties. Le contrat est synallagmatique ou bilatéral, lorsque les contractants s'obligent réciproquement les uns envers les autres, *Cod. civ.* art. 1102.

— ÉTYM. Συναλλαγματικὸς, de συνάλλαγμα, échange, de σὺν, avec, et ἀλλάσσειν, changer.

† **SYNANCÉE** (si-nan-sée), *s. f.* Genre de poissons acanthoptérygiens, où l'on distingue la synancée horrible, dite vulgairement sorcière, pythonisse et crapaud de mer ; c'est la scorpène horrible de certains auteurs.

† **SYNANTHE** (si-nan-t') ou **SYNANTHÉ, ÉE** (si-nan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs et les feuilles paraissent ensemble.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et ἄνθος, fleur.

† **SYNANTHÉRÉ, ÉE** (si-nan-té-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines sont soudées par les anthères. || *S. f. plur.* Famille de plantes qui a pour caractère cinq étamines à filets distincts, dont les anthères sont soudées ensemble et forment un tube traversé par un style simple que surmonte un stigmate bifide. C'est le synonyme de composées. || *Au sing.* Une synanthérée.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et *anthère*.

† **SYNANTHÉRIE** (si-nan-té-rie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes dont les étamines sont soudées par les anthères, nom substitué par Richard à celui de syngénésie employé par Linné.

† **SYNANTHÉRIQUE** (si-nan-té-ri-k'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des étamines qui ont les anthères réunies.

† **SYNANTHIE** (si-nan-tie), *s. f.* Terme de botanique. Monstruosité consistant dans la soudure anomale des fleurs voisines par les enveloppes ou par le support.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et ἄνθος, fleur.

† **SYNAPTASE** (si-na-pta-z'), *s. f.* Terme de chimie. Sorte de ferment dit aussi émulsine, qui se développe dans les amandes amères sous l'influence de l'eau et d'une douce chaleur, et qui, en agissant sur l'amygdaline, produit de l'acide cyanhydrique.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et ἅπτειν, lier, unir.

† **SYNARCHIE** (si-nar-chie), *s. f.* Règne de plusieurs princes qui gouvernent simultanément les diverses portions d'un même empire. La synarchie égyptienne.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et ἄρχειν, commander.

† **SYNARCHIQUE** (si-nar-chi-k'), *adj.* Qui a rapport à la synarchie.

† **SYNARTHROÏDAL, ALE** (si-nar-tro-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a lieu par synarthrose.

SYNARTHROSE (si-nar-trô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Articulation qui ne permet point le mouvement des os qu'elle unit.

— HIST. XVI° s. Article ou arthron a deux especes, à sçavoir diarthrose et synarthrose. — Synarthrose a mouvement, qui n'est point du tout si apperceu et manifeste. — Synarthrose a trois especes, sçavoir est suture, gomphose et harmonie, PARÉ, IV, 43.

— ÉTYM. Συνάρθρωσις, de σὺν, avec, et ἄρθρον, articulation.

† **SYNASPISME** (si-na-spi-sm'), *s. m.* Dans l'armée grecque, rapprochement des boucliers, de manière à former une sorte de rempart (συνασπισμὸς, de σὺν, avec, et ἀσπὶς, bouclier.

† **SYNATHROÏSME** (si-na-tro-i-sm'), *s. m.* Figure de rhétorique par laquelle on accumule dans une phrase plusieurs termes dont la signification est corrélative, plusieurs adjectifs, plusieurs verbes ou plusieurs propositions complémentaires.

— ÉTYM. Συναθροισμὸς, de σὺν, avec, et ἀθροίζειν, accumuler.

† **SYNAULIE** (si-nô-lie), *s. f.* Terme de musique ancienne. Réunion d'instruments à vent. || Dans la musique moderne, ce mot vaudrait beaucoup mieux que celui d'harmonie pour désigner l'ensemble des instruments insufflés.

— ÉTYM. Συναυλία, littéralement réunion de flûtes, et, par extension, réunion d'instruments à vent, de σὺν, avec, et αὐλὸς, flûte, tuyau.

† **SYNAXE** (si-na-ks'), *s. f.* Nom donné aux réunions des chrétiens primitifs, et à la sainte communion.

— ÉTYM. Σύναξις, réunion, de σὺν, avec, et ἄγειν, conduire.

† **SYNCARPE** (sin-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit composé provenant de plusieurs ovaires devenus charnus et soudés ensemble.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et καρπὸς, fruit.

† **SYNCARPIE** (sin-kar-pie), *s. f.* Terme de botanique. Monstruosité consistant dans la soudure anomale de deux fruits.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et καρπὸς, fruit.

† **SYNCATÉGORÉMATIQUE** (sin-ka-té-go-ré-ma-ti-k'), *adj.* Terme de logique. Qui appartient aux accessoires des prédicaments ou catégories. Il y a une différence essentielle entre catégorématique et syncatégorématique, VOLT. *Dial.* XXIV, 10.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et κατηγόρημα, catégorie (voy. ce mot).

† **SYNCELLE** (sin-sè-l'), *s. m.* Nom, dans l'ancienne Église grecque, d'une sorte d'officier placé auprès des patriarches, des évêques, etc. pour avoir inspection sur leur conduite. George, syncelle de Taraise, patriarche de Constantinople, vivait vers la fin du VIIIe siècle, LARCHER, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. I, p. 198. Le syncelle logeait au palais épiscopal, pour que l'évêque eût toujours un surveillant à sa porte, AM. THIERRY, *Revue des Deux-Mondes,* 1er nov. 1871, p. 26. || Syncelle pontifical, titre que les empereurs de Constantinople donnaient aux prélats.

— ÉTYM. Σύγκελλος, mot hybride, de σὺν, avec, et *cella*, cellule : proprement qui vit dans la même cellule.

SYNCHONDROSE (sin-kon-drô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Union de deux os par un cartilage.

— HIST. XVIe s. Puis en son extremité se joint par synchondrose, PARÉ, *Monstres, app.* 2.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et χόνδρος, cartilage.

† **SYNCHONDROTOMIE** (sin-kon-dro-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Section d'une synchondrose ou d'un cartilage interarticulaire.

— ÉTYM. *Synchondrose*, et τομή, section.

SYNCHRONE (sin-krô-n'), *adj.* Qui se fait dans le même temps, au même moment, à la différence d'isochrone qui signifie ayant une durée égale. Quand deux corps tombent en même temps à terre, on dit que leurs chutes sont synchrones. || Terme de géométrie. Courbe synchrone, se dit d'une courbe imaginée par J. Bernoulli.

— ÉTYM. Σύγχρονος, de σὺν, avec, et χρόνος, temps.

SYNCHRONIQUE (sin-kro-ni-k'), *adj.* || 1° Qui est du même temps. || Tableau synchronique, tableau où sont rapprochés les événements arrivés en différents lieux à la même époque. || 2° Il se dit des phénomènes qui s'accomplissent en même temps, comme la contraction des deux ventricules du cœur, etc.

— ÉTYM. *Synchrone.*

† **SYNCHRONISER** (sin-kro-ni-zé), *v. a.* Établir un synchronisme. Nous laisserons de côté les dépôts lacustres ou terrestres qui seront toujours facilement reconnus, sinon synchronisés, HORION, *Presse scientif.* 1865, t. I, p. 400.

— ÉTYM. Συγχρονίζειν, de σύγχρονος, synchrone.

SYNCHRONISME (sin-kro-ni-sm'), *s. m.* || 1° Rapport d'événements arrivés dans le même temps. Le synchronisme de deux événements. Diodore me paraît être l'écrivain de l'antiquité qui ait le mieux senti la nécessité de ces synchronismes dans une histoire universelle; mais il manque souvent d'exactitude, STE-CROIX, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 512. || 2° Simultanéité de deux phénomènes, comme celle des pulsations cardiaques et artérielles.

— ÉTYM. Συγχρονισμός (voy. SYNCHRONE).

† **SYNCHRONISTE** (sin-kro-ni-st'), *adj.* Il s'est dit pour contemporain. Vu qu'ils ont été tous deux synchronistes, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 442.

† **SYNCHRONOLOGIE** (sin-kro-no-lo-jie), *s. f.* Traité des synchronismes.

— ÉTYM. *Synchrone*, et λόγος, traité.

SYNCHYSE (sin-ki-z'), *s. f.* Terme de grammaire. Figure de construction ou plutôt vice de style par lequel, en détruisant l'ordre naturel des mots, on rend la phrase difficile à comprendre. C'est lorsque tout l'ordre de la construction est confondu, comme dans ce vers de Virgile : Aret ager; vitio moriens sitit aeris herba; et encore : Saxa, vocant Itali, mediis quæ in fluctibus, aras, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 274.

— ÉTYM. Σύγχυσις, confusion, de σὺν, avec, et χύειν, verser.

† **SYNCHYSIS** (sin-ki-zis'), *s. m.* Terme de médecine. Synchysis étincelant, affection chronique non douloureuse de l'œil, caractérisée par de petits points brillants ressemblant à de petites étincelles très-nombreuses, sans cesse renaissantes, qui se balancent au fond de l'œil, et sont visibles chacune pendant plusieurs secondes.

— ÉTYM. Σύγχυσις, confusion (voy. SYNCHYSE).

† **SYNCLINAL, ALE** (sin-kli-nal, na-l'), *adj.* Terme de géologie. Ligne synclinale, ligne où les couches qui se recourbent en des directions opposées sont censées se réunir. Je me suis confirmé dans l'opinion que ces roches sont plissées dans un seul sens, c'est-à-dire en fond de bateau, dont la ligne synclinale coupe transversalement la vallée, SISMONDA, *Acad. des sc. comptes rendus*, t. LIII, p. 114.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et κλίνειν, incliner.

† **SYNCOPAL, ALE** (sin-ko-pal, pa-l'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à la syncope. || Fièvre syncopale, fièvre intermittente pernicieuse, caractérisée par des syncopes réitérées.

SYNCOPE (sin-ko-p'), *s. f.* || 1° Diminution subite et momentanée de l'action du cœur, avec interruption de la respiration, des sensations et des mouvements volontaires. Dans l'approche du jour désiré où la princesse Anne espérait faire sa confession, elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa ni couleur, ni pouls, ni respiration, BOSS. *Anne de Gonz.* Bérulle tombe en syncope à la vue d'un chat, et moi à la vue d'un livre, LA BRUY. XII. || Par exagération. Elle veut qu'en détours la chose s'enveloppe, Et ce mot dit à cru lui cause une syncope, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. Les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux, les feraient tomber [les Français] en syncope, MONTESQ. *Lett. pers.* 24. || Syncope sénile, forme de syncope commune chez les vieillards. || 2° Terme de grammaire. Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. J'avoûrai pour j'avouerai, gaîté pour gaieté sont des syncopes. || 3° Terme de musique. Liaison de la dernière note d'une mesure avec la première de la mesure suivante, pour en faire comme une seule note. La syncope se fait lorsque, dans une partie, la fin d'une note est entendue en même temps que le commencement d'une note de la partie opposée, DESC. *Musique*, *manière de composer.* || Effet rhythmique produit par deux notes entendues successivement, et dont la seconde a une valeur double de la première.

— HIST. XIVe s. Ils sont acoustumés d'euls esvenoïr et d'avoir sincope, H. DE MONDEVILLE, f° 103. || XVIe s. Syncope est une soudaine et forte defaillance des facultés et vertus, et principalement de la vitale. — Les anciens l'ont appellé petite mort. — Tomber en syncope, PARÉ, VII, 14. Au lieu de dire *parlare*.... ils disent *parlar*.... et sont si bien accoustumez à ceste syncope, ou plustost apocope (que j'appelle retranchement).... H. EST. *Précel.* édit. FEUGÈRE, p. 47.

— ÉTYM. Provenç. *sincopi*; espagn. *sincope*; ital. *sincopa*, *sincope*: du lat. *syncope*, qui est le grec συγκοπή, de σὺν, avec, et κόπτειν, couper.

SYNCOPÉ, ÉE (sin-ko-pé, pée), *part. passé* de syncoper. || 1° Qui a subi le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe. Si, au lieu de je paierai, je prierai, on écrit je paîrai, je prîrai, etc. ces mots sont syncopés. || 2° Terme de musique. Note syncopée, note qui fait une syncope. Gamme syncopée, ou descendant, GRÉTRY, *Méth. pour prél. tableau.* || 3° Familièrement. Être syncopé, tout syncopé, être tout étonné, stupéfait.

SYNCOPER (sin-ko-pé), *v. a.* || 1° Faire une syncope sur un mot. Il syncope les mots, quand il plaît à l'oreille, MARMONTEL, *Œuvr.* t. X, p. 194. || Syncoper une lettre, la retrancher. Dans les vers, quelques typographes syncopent tous les *e* muets précédés d'une voyelle, écrivant j'avoûrai, nous loûrons, enjoûment, etc. au lieu de j'avouerai, nous louerons, enjouement, etc. || 2° Par extension, abréger. Ces scélérats la firent mettre [une lettre] dans tous les papiers publics, en la tronquant et la syncopant, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 205. || 3° *V. n.* Terme de musique. Faire une syncope. Plusieurs notes syncopent dans cet air. || 4° *V. a.* Familièrement. Faire tomber dans la stupéfaction, dans une sorte de syncope. Cette nouvelle m'a syncopé. || 5° Dans un langage presque burlesque, se syncoper, *v. réfl.* Tomber en faiblesse, en syncope. C'est une femme qui se syncope pour des riens.

— ÉTYM. *Syncope.* Il y avait dans le XVIe siècle *syncoper*, *syncopiser*, avec le sens de tomber en syncope.

† **SYNCRÂNIEN, IENNE** (sin-krâ-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit de la mâchoire supérieure, parce qu'elle tient de toute part au crâne.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et *crâne.*

SYNCRÉTISME (sin-kré-ti-sm'), *s. m.* || 1° Système de philosophie grecque qui consistait à fondre ensemble les divers systèmes. Les disputes qui s'élevaient continuellement parmi tant de sectes donnèrent lieu au syncrétisme, c'est-à-dire à un système par lequel on entreprenait de concilier toutes les opinions, et surtout celles des principaux philosophes, CONDIL. *Hist. anc.* XV, 2. || 2° Mode de philosopher qui a été transporté dans la médecine, et par lequel on réunit et mêle les vues et les doctrines différentes. || 3° Mélange d'opinions. Je crois même que notre union secrète [un prêtre catholique et un prêtre protestant] produira un très-bon effet; ce pieux syncrétisme ne sera point soupçonné du public, qui, voyant les deux partis acharnés contre ces gens-là [les encyclopédistes], ne manquera pas de les croire très-criminels, VOLT. *Dial.* 31.

— ÉTYM. Συγκρητισμὸς, de σὺν, avec, et κεράν, mélanger.

† **SYNCRÉTISTE** (sin-kré-ti-st'), *s. m.* Partisan du syncrétisme. Le syncrétiste était entre les philosophes ce que serait entre les hommes qui disputent, un arbitre captieux qui les tromperait, et qui établirait entre eux une fausse paix, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*syncrétistes*). Les chrétiens ne reconnaissaient qu'un Dieu; les syncrétistes, qui s'appelèrent alors éclectiques, n'admirent qu'un premier principe, ID. *ib.* (*éclectisme*).

— ÉTYM. Voy. SYNCRÉTISME.

† **SYNCRISE** (sin-kri-z'), *s. f.* Ancien terme de chimie. Passage d'un corps liquide à l'état solide, ou plutôt solidification ou coagulation de deux liquides mêlés ensemble.

— ÉTYM. Συγκρίνειν, coaguler.

† **SYNDACTYLE** (sin-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les doigts réunis. || *S. m. pl.* Les syndactyles, famille de passereaux dont les deux doigts externe et moyen sont réunis dans une grande partie de leur étendue.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et δάκτυλος, doigt.

† **SYNDACTYLIE** (sin-da-kti-lie), *s. f.* Réunion des doigts entre eux.

SYNDÉRÈSE (sin-dé-rè-z'), *s. f.* Terme de dévotion. Remords de conscience. Sait que c'est qu'hypostase avecque syndérèse, RÉGNIER, *Sat.* XIII. D'où vient que la conscience aveugle et corrompue ne l'emporte jamais tellement sur la saine conscience, que celle-ci, quoique d'une voix faible, ne réclame encore contre le mal que nous faisons, et qu'au moins par des doutes affligeants et par des syndérèses importunes elle n'empêche la prescription de l'erreur qui nous fait agir? BOURDAL. *Carême*, t. I, p. 281. Il s'élève aussi bien dans le fond de mon cœur Certain remords cuisant, certaine syndérèse, Qui furieusement sur l'estomac me pèse, REGNARD, *le Légataire*, IV, 7.

— HIST. XVIe s. Meu d'une synderese de sa conscience, PASQUIER, *Rech.* VI, p. 544, dans LACURNE.

— ÉTYM. Συντήρησις, surveillance, examen, de σὺν, avec, et τηρεῖν, observer. *Syndérèse*, fait probablement au XVIe siècle, porte la marque de la prononciation des Grecs modernes, qui prononcent le τ comme un δ après le ν.

† **SYNDESMOGRAPHIE** (sin-dè-smo-gra-fie), *s. f.* Terme d'anatomie. Description des ligaments.

— ÉTYM. Σύνδεσμος, ligament, de σὺν, avec, δεσμὸς, lien, et γράφειν, décrire.

† **SYNDESMOLOGIE** (sin-dè-smo-lo-jie), *s. f.* Terme d'anatomie. Traité des ligaments.

— ÉTYM. Σύνδεσμος, ligament, et λόγος, traité.

† **SYNDESMO-PHARYNGIEN** (sin-dè-smo-fa-rin-jiin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Faisceau syndesmo-pharyngien, faisceau charnu qui fait partie du constricteur supérieur du pharynx.

— ÉTYM. Σύνδεσμος, ligament, et *pharyngien.*

† **SYNDESMOSE** (sin-dè-smô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Union des os par les ligaments.

— ÉTYM. Σύνδεσμος, ligament.

† **SYNDESMOTOMIE** (sin-dè-smo-to-mie), *s. f.* Dissection des ligaments.

— ÉTYM. Σύνδεσμος, ligament, et τομή, dissection.

SYNDIC (sin-dik), *s. m.* || 1° Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps, d'une réunion de créanciers, etc. Le syndic des agents de change ; syndic en titre d'office ; syndic honoraire. Il y a des syndics dans les sociétés ouvrières. Au milieu de tous ces troubles [la Fronde], la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics.... VOLT. *Louis XIV*, 4. || Syndics provisoires, syndics nommés par le tribunal de commerce sur la présentation des créanciers d'une faillite dans leur première assemblée; syndics définitifs, syndics nommés par les créanciers de la faillite, après vérification des créances et refus de concordat. || 2° Terme de marine. Em-

ployé chargé, dans chaque commune d'un quartier maritime, d'aider le sous-commissaire des classes. || 3° Syndic d'arrosage, fonctionnaire chargé, dans le Dauphiné et le Valais, de diriger les eaux de manière que, sous la forme d'irrigations, elles ne nuisent à personne et profitent à tous. || 4° Premier magistrat de Genève. À la tête de la république [de Genève] sont quatre syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, D'ALEMB. *Gouv. Genève.*

— HIST. XVI° s. .... comme si, luy present, il eust pensé avoir un syndique, qui lui eust contrerollé son authorité, il fut bien aise de les laisser aller, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 20. Et ainsi, en voulant faire l'habile et le syndic de nature, tu[homme] demeures le seul sot au monde, CHARRON, *Sagesse*, I, 1.

— ÉTYM. Provenç. *sindic;* espagn. *sindico;* ital. *sindaco;* du lat. *syndicus*, avocat ou délégué d'une ville, qui est le grec σύνδικος, de σὺν, avec, et δίκη, justice. Le XVI° siècle et même le XVII° siècle au commencement avaient un verbe *syndiquer*, qui voulait dire censurer, critiquer.

SYNDICAL, ALE (sin-di-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient au syndicat. Les fonctions syndicales. || Autrefois, chambre syndicale des libraires, chambre qui s'occupait des affaires de la corporation des libraires. J'apprends qu'on a soigneusement gardé les ballots [de l'histoire de Pierre le Grand] à la chambre nommée syndicale, jusqu'à ce qu'on eût contrefait le livre à Paris; grand bien leur fasse! VOLT. *Lett. Helvétius*, 27 oct 1760.

— ÉTYM. *Syndic.*

SYNDICAT (sin-di-ka; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Fonction de syndic. || 2° Durée de la fonction de syndic. || 3° Terme de bourse. Réunion de capitalistes intéressés dans une même entreprise, et mettant en commun leurs titres pour en opérer la vente sans en altérer le prix. || 4° Terme de marine. Sous-quartier administré par un syndic.

— ÉTYM. *Syndic;* provenç. *sindicat, sendegat;* espagn. *sindicado;* ital. *sindicato.* Au XVI° siècle, *syndicat* a eu le sens de censure : Si j'ay loué le roy Louis douzieme de chose meschante, ne encores si je luy ay attribué chose qu'il n'aye faict, j'en seroie volontiers à syndicat, et ne craindroie point d'en respondre, CL. DE SEYSSEL, *Apolog. de l'hist. de Louis XII*, p. 173, dans LACURNE.

† **SYNDICATAIRE** (sin-di-ka-tê-r'), *s. m.* Celui qui fait partie d'un syndicat, et, en particulier, d'un syndicat de la bourse. Les bruits de cette semaine ont singulièrement contrarié les pratiques de MM. les syndicataires, *Journal l'Épargne*, 20 déc. 1868. || *Adj.* Sans doute la mécanique syndicataire s'applique souvent, et même le plus souvent, à d'excellentes valeurs, *ib.*

† **SYNDIQUER** (sin-di-ké), *v. a.* Former un syndicat, une réunion d'intéressés. Syndiquer des assurances, *Journ. offic.* 1re col, 18 août 1871. || Se syndiquer, *v. réfl.* Se former en syndicat. Se dit de plusieurs personnes ayant un même intérêt qui choisissent entre elles un syndic pour les représenter. Serait-il bien difficile aux producteurs de la même catégorie [pour l'exposition de 1867] de se syndiquer entre eux, et de désigner des délégués qui négocieraient pour eux tous avec la commission et les délégués? *Presse scientifique*, 1866, t. I, p. 382.

† **SYNDROME** (sin-dro-m'), *s. f.* Nom que les anciens médecins grecs donnaient à des énumérations de symptômes sans rapport obligé à des maladies déterminées.

— ÉTYM. Συνδρομή, concours, de σὺν, avec, et δρόμος, course.

SYNECDOCHE ou **SYNECDOQUE** (si-nèk-do-k'), *s. f.* Figure par laquelle on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre, le tout pour la partie, ou la partie pour le tout. Exemples : une voile pour un navire; les flots pour la mer; l'airain pour les canons. La synecdoque est une espèce de métonymie, par laquelle on donne une signification particulière à un mot, qui dans le sens propre a une signification plus générale, DUMARS. *Trop.* II, 4. Dans la métonymie je prends un nom pour un autre, au lieu que dans la synecdoque je prends le plus pour le moins, ou le moins pour le plus, ID. *ib.*

— ÉTYM. Συνεκδοχή, de σὺν, avec, et ἐκδοχή, acception, de ἐκ, hors, et δέχεσθαι, recevoir.

† **SYNÉCHIE** (si-né-kie), *s. f.* Terme de médecine. Adhérence de l'iris avec la cornée (synéchie antérieure), ou avec la capsule cristalline (synéchie postérieure).

— ÉTYM. Συνέχεια, adhérence, continuité, de σὺν, avec, et ἔχειν, avoir.

SYNÉRÈSE (si-né-rè-z'), *s. f.* Terme de grammaire. Sorte de métaplasme qui consiste en une contraction; d'où résulte une diminution dans le nombre de syllabes que le mot devrait avoir; exemples : diamant en deux syllabes, et en latin *Or-pheus* au lieu de *Or-phe-us*. Piron fait le mot *poëte* d'une seule syllabe : Aussi me traitent-ils de poëte à la douzaine, *Métrom.* II, 4; Songe donc qu'elle [la barque] porte un poëte et sa fortune, *Métrom.* IV, 1. Ce sont des synérèses.

— SYN. CRASE, SYNÉRÈSE. La synérèse conserve le son des lettres comme dans *poëte;* la crase donne un son tout autre, comme dans *plaire*, où *a* et *i* donne le son *è*.

— ÉTYM. Συναίρεσις, de σὺν, avec, et αἱρεῖν, prendre.

† **SYNERGIE** (si-nèr-jie), *s. f.* Terme de physiologie. Concours d'action, d'effort, entre divers organes, divers muscles. || Association de plusieurs organes pour l'accomplissement d'une fonction.

— ÉTYM. Συνέργεια, de σὺν, avec, et ἔργον, œuvre.

† **SYNERGIQUE** (si-nèr-ji-k), *adj.* Qui a rapport à la synergie. Les contractions synergiques de plusieurs muscles.

† **SYNERGISTES** (si-nèr-ji-st'), *s. m. pl.* Nom donné, dans le XVI° siècle, à quelques théologiens d'Allemagne qui, trouvant trop dure l'hypothèse de Luther sur le franc arbitre, enseignèrent que la grâce de Dieu ne convertit point les hommes sans la coopération de la volonté humaine.

† **SYNESTHÉTIQUE** (si-nè-sté-ti-k'), *adj.* Terme de physiologie. Qui éprouve une sensation simultanément avec un autre organe. Les parties synesthétiques de la rétine dans l'un et l'autre œil.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et αἰσθητικός, qui sent.

SYNÉVROSE (si-né-vrô-z'), *s. f.* Fausse orthographe pour synnévrose.

† **SYNGENÈSE** (sin-je-nè-z'), *s. f.* || 1° Hypothèse de quelques physiologistes qui admettent que tout ce qui vit aurait été créé en même temps. || 2° *Adj.* Terme de botanique. Qui a les étamines soudées par les anthères. Plantes syngenèses. || Se dit des étamines elles-mêmes. Étamines syngenèses.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et γένεσις, génération.

SYNGÉNÉSIE (sin-jé-né-zie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont leurs étamines réunies par les anthères.

— ÉTYM. *Syngenèse.* On prononce *syngenèse* et *syngénésie*, parce qu'on dit *genèse* et *génésie*, et parce que l'un est populaire et l'autre pédantesque.

† 1. **SYNGENÉSIQUE** (sin-je-né-zi-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'hypothèse des syngenésistes. || Théorie de la préformation syngenésique, hypothèse sur la procréation, d'après laquelle, à la création de chaque espèce, les germes de tous les individus qui doivent paraître dans la série des temps auraient été créés simultanément et emboîtés les uns dans les autres, d'où le nom de système de l'emboîtement des germes aussi donné à cette hypothèse.

† 2. **SYNGÉNÉSIQUE** (sin-jé-né-zi-k'), *adj.* Qui appartient à la syngénésie.

† **SYNGENÉSISTE** (sin-je-né-zi-st'), *s. m.* Partisan de l'hypothèse de la syngenèse.

† **SYNGNATHE** (singh-na-t'), *s. m.* Genre de poissons vulgairement appelés aiguilles de mer.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et γνάθος, mâchoire.

† **SYNIZÈSE** (si-ni-zè-z'), *s. f.* Nom donné par les grammairiens grecs et repris par les philologues modernes pour signifier la prononciation de deux voyelles distinctes en un seul temps prosodique, sans en faire une diphthongue.

— ÉTYM. Voy. SYNIZÉSIS.

† **SYNIZÉSIS** (si-ni-zé-zis'), *s. f.* Terme de chirurgie. Occlusion de la pupille produite par une inflammation spontanée ou survenue à la suite de l'opération de la cataracte.

— ÉTYM. Συνίζησις, de σὺν, avec, et ἵζειν, être assis : mot à mot conjonction.

† **SYNNERVIÉ, ÉE** (sin-nèr-vi-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est pourvu de nervures dont les tiges principales convergent vers le sommet de la feuille.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et *nerf* ou *nervure*.

† **SYNNÉVROSE** (si-nné-vrô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Union de deux os par des ligaments.

— ÉTYM. Συννεύρωσις, de σὺν, avec, et νεῦρον, ligament.

SYNODAL, ALE (si-no-dal, da-l'), *adj.* Qui appartient au synode. Des règlements synodaux. La salle synodale. Les pères du concile [en 381], après avoir arrêté les points de foi et de discipline... lui écrivirent [à Théodose] une lettre synodale... FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 48. Il serait sans doute à souhaiter que, dans ces assemblées synodales, nous n'eussions qu'à nous animer ensemble, MASS. *Disc. synod. Institution des synodes.*

— HIST. XVI° s. À la consecration des evesques estoit adjointe la coustume d'envoyer epistres synodales, CALV. *Instit.* 901.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sinodale;* ital. *sinodale;* du lat. *synodalis*, de *synodus*, synode.

SYNODALEMENT (si-no-da-le-man), *adv.* En synode. Les curés synodalement assemblés.

— ÉTYM. *Synodal*, et le suffixe *ment.*

SYNODE (si-no-d'), *s. m.* || 1° Assemblée des curés et des autres ecclésiastiques d'un diocèse, laquelle se fait par le mandement de l'évêque ou d'un autre supérieur. Le pape Sirice, après avoir condamné ces hérésiarques [joviniens], envoya ses légats à Milan, pour y convoquer un synode, et pour étouffer ces nouvelles erreurs dans le lieu même où elles étaient nées, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 13. Voici donc, mes frères, la seule peine que nous prononçons en plein synode contre.... MASS. *Disc. synod. Contre certains abus.* Les évêques s'exposaient aux censures ecclésiastiques, s'ils portaient leurs différends au tribunal séculier, préférablement à l'arbitrage des métropolitains et à la juridiction des synodes, NAUDET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 521. || 2° Chez les protestants, assemblée de ministres et d'anciens pour les affaires de l'Église. Synodes nationaux. Synodes provinciaux. Les calvinistes tinrent leur synode national de Sainte-Foi, BOSS. *Var.* 12. C'est en vain qu'ils [les protestants] ont voulu reprendre l'autorité attachée au nom de l'Église, et obliger les particuliers à se soumettre aux décisions de leurs synodes, BOSS. 1re *instr. past.* 19.

— HIST. XIII° s. N'ot en cest an provoire [prêtre] au sane [synode], Del raconter ne fust tous las, DU CANGE, *synodus.* Mais à envis ou volontiers Convient au sesne aler le prestre, ID. *ib.* || XIV° s. Icellui Piolet dist à l'exposant que sa femme avoit esté pour adultere rapportée au senne, ID. *ib.* || XV° s. Qu'il voulsist declarer que ce saint senne est duement convoqué par les cardinaux, MONSTREL. I, 55. || XVI° s. Si quelque prestre avoit esté condamné par son evesque, ou quelque evesque par le synode de sa province, incontinent ils en appelloyent à Rome, CALV. *Instit.* 900.

— ÉTYM. Provenç. *cenede;* espagn. et ital. *sinodo;* du lat. *synodus*, qui vient du grec σύνοδος, assemblée, de σὺν, avec, et ὁδός, voie, chemin. *Synodus*, avec l'accent sur *sy*, avait donné régulièrement *senne.*

1. **SYNODIQUE** (si-no-di-k'), *adj.* Lettres synodiques, lettres écrites au nom des conciles aux évêques absents. || *S. m.* Le synodique, le recueil des décisions des synodes.

— ÉTYM. Lat. *synodicus*, de *synodus*, synode.

2. **SYNODIQUE** (si-no-di-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Révolution synodique de la lune, ou mois synodique, temps employé par la lune pour revenir occuper une même position par rapport au soleil et à la terre; c'est le temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes consécutives. Le mois synodique de la lune est de 29 jours 12 heures 44 min. 2 sec.; cette expression s'emploie surtout par opposition à mois périodique ou mois sidéral de la lune, qui est de 27 jours 7 heures 43 minutes 11 secondes, temps que le satellite met à faire sa révolution autour de la terre. || Révolution synodique des nœuds de la lune, temps compris entre deux coïncidences successives d'un des nœuds de l'orbite de la lune avec le soleil. || Année synodique, celle qui ramène la terre à une même longitude avec une planète; il y a donc autant d'années synodiques différentes qu'il y a de planètes circulant comme la terre autour du soleil.

— ÉTYM. Συνοδικός, de σύνοδος, concours, de σὺν, avec, et ὁδός, voie.

† **SYNODIQUEMENT** (si-no-di-ke-man), *adv.* En synode (comme synodalement). Saint Cyrille eut bien la pensée de lui déclarer [à Nestorius] synodiquement, qu'il ne pouvait pas communiquer avec lui, BOSS. *Rem. hist. conciles*, I, 3.

SYNONYME (si-no-ni-m'), *adj.* || 1° Il se dit d'un mot qui a, à très-peu près, le même sens qu'un autre, comme péril et danger, funeste et fatal, mort et trépas. Ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes, c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots; et ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes, ce sont

des nuances souvent délicates et quelquefois presque imperceptibles, qui modifient ce sens primitif et général, D'ALEMB. *Élém. de philos.* ch. 13. || Fig. Il se dit de ce qui est une seule et même chose. Chez plusieurs, savant et pédant sont synonymes, LA BRUY. XII. Si quelquefois il [Pontchartrain] faisait du bien, c'était vanterie qui en faisait perdre tout le mérite, et qui devenait synonyme au reproche, ST-SIMON, 305, 233. Dans le langage de l'ancienne chevalerie, bailler sa foi était synonyme de tous les prodiges de l'honneur, CHATEAUB. *Génie*, I, II, 2. || 2° *S. m.* Mot synonyme. Les synonymes sont plusieurs dictions ou plusieurs phrases différentes qui signifient une même chose, LA BRUY. I. Les esprits médiocres ne trouvent point l'unique expression, et usent de synonymes, ID. *ib.* La maxime, qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir, dans toutes les occasions, des mêmes mots, VOLT. *Dict. phil. fécond.* || Demi-synonymes, mots qui sont exactement synonymes dans une partie de leur emploi, sans l'être dans l'autre partie. On pourrait donner peut-être pour exemple de ces demi-synonymes les mots de pleurs et de larmes, qui, au sens moral, semblent pouvoir être employés indifféremment, sans pouvoir l'être de même au sens physique; car on dit également les pleurs ou les larmes d'une mère; mais il semble qu'on dit beaucoup mieux les pleurs que les larmes de l'aurore, D'ALEMB. *Élog. Girard*, note 4. || 3° En histoire naturelle, se dit des noms différents qui servent à désigner le même être. Il ne faut pas oublier que la multitude des noms nuit à l'avancement des sciences, qu'il faut diminuer les synonymes, et rétablir ainsi la précision de la nomenclature que le nombre des mots rend toujours plus difficile, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 58, dans POUGENS. || 4° *Au plur.* Titre de certains ouvrages, en forme de dictionnaire, dans lesquels la différence des mots synonymes est expliquée (il prend une majuscule). Les Synonymes latins de Gardin Dumesnil. Les Synonymes français de Girard. Les Synonymes de Lafaye.

— SYN. SYNONYME, ÉQUIVALENT. L'équivalent remplace un mot par une locution qui signifie la même chose; par exemple quand on met la définition au lieu du terme lui-même. Le synonyme offre des nuances d'acception qui le distinguent plus ou moins d'un mot à signification voisine.

— HIST. XV° s. Et que aucun ne puist cuidier qu'ilz soient sinonimes, c'est assavoir, qu'ilz signifient tout un, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 2.

— ÉTYM. Lat. *synonymon*, de συνώνυμον, de σὺν, avec, et ὄνομα, nom.

SYNONYMIE (si-no-ni-mie), *s. f.* || 1° Qualité des mots synonymes. La synonymie des mots mort et trépas. || 2° Figure de rhétorique qui exprime la même chose par des mots synonymes. || 3° En histoire naturelle, concordance de divers noms qui ont été donnés à un même animal, à une même plante. La nomenclature et la synonymie.

— ÉTYM. Lat. *synonymia*, du grec συνωνυμία, de συνώνυμον, synonyme.

SYNONYMIQUE (si-no-ni-mi-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à la synonymie. Les discussions synonymiques. || Qui appartient au synonyme. Expressions synonymiques. || 2° *S. f.* La synonymique, art ou science des synonymes et de leur distinction.

— ÉTYM. *Synonyme.*

† **SYNONYMIQUEMENT** (si-no-ni-mi-ke-man), *adv.* D'une manière synonymique.

† **SYNONYMISTE** (si-no-ni-mi-st'), *s. m.* Grammairien qui recherche, qui explique les synonymes, qui s'occupe de synonymie.

† **SYNOPSE** (si-no-ps'), *s. f.* Nom donné à des ouvrages dans lesquels les Évangiles, imprimés en colonnes, offrent en regard les passages correspondants ou parallèles.

— ÉTYM. Voy. SYNOPSIS.

† **SYNOPSIS** (si-no-psis'), *s. f.* Ouvrage qui présente le coup d'œil, l'ensemble d'une science.

— ÉTYM. Σύνοψις, de σὺν, avec, et ὄψις, vue.

SYNOPTIQUE (si-no-pti-k'), *adj.* || 1° Qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les parties d'un ensemble. Combien ai-je à regretter de n'avoir pas reçu plutôt la table synoptique de vos nouvelles expériences! BONNET, *Lett. div. Œuvr.* t. XII, p. 331, dans POUGENS. || Terme de minéralogie. Se dit d'une variété produite par des lois de décroissement offrant comme le tableau de celles qui ont lieu dans l'ensemble des autres variétés. || 2° Terme d'exégèse. Évangiles synoptiques, celui de saint Matthieu, celui de saint Marc et celui de saint Luc, ainsi nommés parce qu'ils concordent entre eux dans leurs dispositions principales, et qu'on peut, en quelque sorte, les embrasser d'un même coup d'œil, par opposition à l'Évangile de saint Jean, dont le plan est différent. || *Subst.* Les synoptiques, en parlant de ces trois Évangiles.

— ÉTYM. Συνοπτικὸς, de σύνοψις, synopsis.

SYNOQUE (si-no-k'), *adj. f.* Terme de médecine. Fièvre synoque, ou, substantivement, la synoque, fièvre continue qui dure un certain temps sans intermission et même sans rémission bien marquée.

— HIST. XVI° s. La fievre qui vient du sang est appelée synoque, et est toujours continue, PARÉ, XX, 8.

— ÉTYM. Συνοχὸς, continu, de σὺν, avec, et ἔχειν, avoir (voy. HECTIQUE).

† **SYNOSTÉOLOGIE** (si-no-sté-o-lo-jie), *s. f.* Terme d'anatomie. Traité des articulations et de leurs moyens d'union.

— ÉTYM. Σὺν, avec, ὀστέον, os, et λόγος, traité.

† **SYNOSTOSE** (si-no-stô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Soudure des os. Synostose crânienne, soudure des différentes pièces qui composent le crâne.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et ὀστέον, os.

† **SYNOTE** (si-no-t'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les oreilles sont conjointes. || Terme de tératologie. Monstres synotes, monstres qui ont deux corps intimement unis au-dessus de l'ombilic commun avec une tête incomplétement double, offrant d'un côté une face et de l'autre une ou deux oreilles confondues ensemble.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et οὖς, ὠτὸς, oreille.

SYNOVIAL, ALE (si-no-vi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la synovie. Les sacs synoviaux. || Membranes synoviales, membranes analogues aux séreuses par leur disposition, mais qui en diffèrent en ce que le fluide qu'elles sécrètent est épais, visqueux et séjourne dans le sac membraneux en quantité notable. || Capsules synoviales, petits sacs membraneux sans ouverture, blanchâtres, demi-transparents, minces et mous, formés d'un seul feuillet qui se déploie sur les surfaces des cavités articulaires diarthrodiales et aux endroits où glissent beaucoup de tendons.

SYNOVIE (si-no-vie), *s. f.* Humeur exhalée par les membranes synoviales qui tapissent la surface des cavités articulaires.

— ÉTYM. Mot forgé par Paracelse.

† **SYNOVINE** (si-no-vi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance organique coagulable propre à la synovie et différente de l'albumine.

† **SYNOVITE** (si-no-vi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des membranes synoviales.

† **SYNSPORÉES** (sin-spo-rée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Les algues qui se reproduisent par conjugaison, d'où on les appelle aussi conjuguées.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et σπορὰ, semence.

† **SYNTAGME** (sin-ta-gm'), *s. m.* Dans la phalange grecque, division de 256 hommes, formant un carré plein de 16 hommes de côté (σύνταγμα).

SYNTAXE (sin-ta-ks'), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Manière de joindre ensemble les mots d'une phrase et les phrases entre elles. Ce qui fait en chaque langue que les mots excitent le sens que l'on veut faire naître dans l'esprit de ceux qui savent la langue, c'est ce qu'on appelle syntaxe, DUMARSAIS, *Œuvres*, t. V, p. 2. Ce n'est pas assez d'avoir des mots pour chaque idée; il faut encore savoir former, de plusieurs idées, un tout dont nous saisissions tout à la fois les détails et l'ensemble, et dont rien ne nous échappe; voilà l'objet de la syntaxe, CONDIL. *Gramm.* II, 26. La syntaxe, comme le remarque M. Dumarsais, ne consiste que dans des signes choisis pour marquer les rapports; et la construction consiste dans les différents arrangements que nous pouvons nous permettre, en observant toujours les règles de la syntaxe, ID. *ib.* || 2° Partie de la grammaire qui traite de l'arrangement des mots, de la construction des propositions, des rapports logiques des phrases entre elles, et des lois générales et particulières qu'on doit observer pour rendre son langage et son style corrects, purs et élégants. On ne saurait être trop réservé à faire des règles générales; et cela ne regarde plus que personne; mais pourtant notre syntaxe ne se fera pas toute seule, Vaugelas ne l'a pas épuisée, à beaucoup près, D'OLIVET, *Rem. Rac.* 78. || 3° Livre où sont exposées ces règles (écrit avec une majuscule). Cet écolier a perdu sa Syntaxe. || 4° Syntaxe intérieure, la formation des mots; elle procède par transformation, fusion et agglutination, elle s'exerce dans le corps même des mots, elle les forme, AD. RÉGNIER, *Form. des mots dans la langue grecque*, Paris, 1855, p. 13.

— HIST. XVI° s. La syntaxe, c'est la seconde partie de la grammaire, qui enseigne le bastiment des mots entre eulx par leurs proprietez, et est presques seulement en convenance et mutuelle communion des proprietez, comme du nom avec le nom ou avec le verbe, de l'adverbe avec tous les mots auxquels il est adjoinct, de la conjonction en l'ordre des choses conjoinctes, RAMUS, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 236.

— ÉTYM. Lat. *syntaxis*, de σύνταξις, de σὺν, avec, et τάξις, ordre, arrangement.

SYNTAXIQUE (sin-ta-ksi-k'), *adj.* Qui appartient à la syntaxe. Analyse syntaxique. Ordre syntaxique. Les rapports syntaxiques des mots.

— REM. *Syntaxique* a été formé directement de *syntaxe*. La véritable formation grecque aurait préféré *syntactique*, de συνταχτικός.

— ÉTYM. *Syntaxe.*

SYNTHÈSE (sin-tè-z'), *s. f.* || 1° Proprement, composition. || Terme de chimie. Opération par laquelle on réunit des corps simples pour former des composés, ou des corps composés pour en former d'autres d'une composition plus complexe. || Action de recomposer un corps avec ses éléments séparés par l'analyse. || 2° Terme de pharmacie. Composition des remèdes. || 3° Terme de chirurgie. Réunion de parties divisées; par exemple, celle des bords d'une plaie ou celle des fragments d'un os (synthèse de continuité), ou le rapprochement de parties qui étaient seulement écartées ou déplacées, ainsi que cela a lieu dans les luxations (synthèse de contiguïté). || 4° Tableau présentant l'ensemble d'une science; livre qui explique toutes les parties de la science suivant cet ordre. || 5° Terme de logique. Procédé logique qui, opposé à l'analyse, descend des principes aux conséquences et des causes aux effets. La manière de démontrer est double : l'une se fait par l'analyse ou résolution, et l'autre par la synthèse ou composition, DESC. *Rép. aux secondes obj.* 51. La synthèse, par une voie toute différente [de l'analyse], et comme en examinant les causes par leurs effets, bien que la preuve qu'elle contient soit souvent aussi des effets par les causes, démontre à la vérité clairement ce qui est contenu en ses conclusions, et se sert d'une longue suite de définitions, de demandes, d'axiomes, de théorèmes et de problèmes, afin que, si on lui nie quelques conséquences, elle fasse voir comment elles sont contenues dans les antécédents...; mais elle ne donne pas comme l'autre une entière satisfaction à l'esprit de ceux qui désirent d'apprendre, parce qu'elle n'enseigne pas la méthode par laquelle la chose a été inventée, ID. *ib.* 53. La synthèse, qu'on appelle aussi méthode de composition, consiste à commencer par les choses les plus générales, pour passer à celles qui le sont moins, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 384. Dans la démonstration, ou l'on remonte de la chose à démontrer aux premiers principes, ou l'on descend des premiers principes à la chose à démontrer; d'où naissent l'analyse et la synthèse, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 334. La synthèse est la méthode de chercher le vrai par des raisonnements fondés sur des principes solides et des propositions démontrées, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 295, dans POUGENS. La première règle de la synthèse consiste à définir avec soin les termes qu'on emploie, ID. *ib.* p. 298. || 6° Terme de philosophie. Opération mentale par laquelle on construit un système. || 7° Terme de mathématiques. Démonstration des propositions par la seule déduction de celles qui sont déjà prouvées. Dans tous les ouvrages de mathématiques, il [Lahire] ne s'est presque jamais servi que de la synthèse, ou de la manière de démontrer des anciens, par des lignes et des proportions de lignes, souvent difficiles à suivre à cause de leur multitude et de leur complication, FONT. *Lahire.* La synthèse, méthode qui exige plus de méditations que de calculs et plus d'efforts que de travail, CONDORCET, *d'Arci.* La préférence de Newton pour la synthèse peut s'expliquer par l'élégance avec laquelle il a pu lier sa théorie des mouvements curvilignes aux recherches des anciens sur les sections coniques, et aux belles découvertes qu'Huyghens venait de publier suivant cette méthode, LAPLACE, *Exp.* V, 5. La synthèse géométrique a la propriété de ne faire jamais perdre de vue son objet, et d'éclairer la route entière qui conduit des premiers axiomes à leurs dernières conséquences, ID. *ib.* V, 5. || 8° Terme de grammaire. Figure, dite aussi syllepse, qui consiste à réunir en un seul deux mots primitivement

séparés : soucoupe pour sous-coupe, tirepied pour tire-pied.

— SYN. SYNTHÈSE, DÉDUCTION. La synthèse est proprement et essentiellement la reconstitution des éléments en un composé, comme l'analyse est la résolution du composé en ses éléments ; c'est ce que la chimie nous enseigne d'une manière nette et précise. Mais, quand on dit que la synthèse est la méthode qui va de la cause aux effets, du principe aux conséquences, du général au particulier, on ajoute à la synthèse une idée qui en fait la méthode déductive, la déduction. La déduction est donc la synthèse considérée quant à l'application aux cas particuliers de la connaissance de la cause, du principe, de l'antécédent, du général. Les mathématiques, où l'on tire de quelques axiomes un ensemble immense de notions, est le plus grand exemple qu'ait donné l'esprit humain de son pouvoir de synthèse ou de déduction.

— ÉTYM. Σύνθεσις, synthèse, composition, de σὺν, avec, et θέσις, action de poser (voy. THÈSE).

SYNTHÉTIQUE (sin-té-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de chimie. Qui aide à former une synthèse, à reproduire par synthèse. Expériences synthétiques relatives aux météorites, DAUBRÉE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 200. || 2° Qui appartient à la synthèse. Méthode synthétique. Démonstration synthétique. Un système doit être un ouvrage synthétique, reposant sur la combinaison des propositions dépendantes, pour leur solidité, des principes qui leur servent de base, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. III, p. 282, dans POUGENS. || Jugement synthétique, voy. JUGEMENT. || 3° Qui est habile à la synthèse. Esprit synthétique.

— ÉTYM. Συνθετικός, de σύνθετος, composé, de même formation que σύνθεσις, synthèse.

SYNTHÉTIQUEMENT (sin-té-ti-ke-man), *adv.* D'une manière synthétique. Démontrer synthétiquement une proposition.

— ÉTYM. *Synthétique*, et le suffixe *ment*.

† **SYNTHÉTISME** (sin-té-ti-sm'), *s. m.* Terme de chirurgie. Ensemble des quatre opérations nécessaires pour faire la synthèse, c'est-à-dire pour réduire une fracture et la maintenir réduite : l'extension, la réduction, la coaptation et le bandage.

† **SYNTHRÔNE** (sin-trô-n'), *adj.* Terme du polythéisme. Divinités synthrônes, divinités représentées assises également sur des trônes.

— ÉTYM. Σύνθρονος, de σὺν, avec, et θρόνος, trône.

† **SYNTONINE** (sin-to-ni-n'), *s. f.* Fibrine musculaire (de σὺν, avec, et τόνος, cordon).

† **SYNTROPHIQUE** (sin-tro-fi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui vit sur un autre corps vivant, sans en tirer sa nourriture.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et τροφή, nourriture.

† **SYPHILICOME** (si-fi-li-ko-m'), *s. m.* Nom donné aux hôpitaux et aux dispensaires spécialement destinés au traitement de la syphilis.

— ÉTYM. *Syphilis*, et κομεῖν, soigner, traiter.

† **SYPHILIDE** (si-fi-li-d'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné aux affections cutanées qui sont sous la dépendance de la syphilis.

† **SYPHILIGRAPHE** (si-fi-li-gra-f'), *s. m.* Auteur qui décrit la syphilis. || On dit aussi syphiliographe et syphilographe.

† **SYPHILIGRAPHIE** (si-fi-li-gra-fie), *s. f.* Description de la syphilis. || On dit aussi syphiliographie et syphilographie.

— ÉTYM. *Syphilis*, et γράφειν, décrire.

† **SYPHILIGRAPHIQUE** (si-fi-li-gra-fi-k'), *adj.* Qui concerne la description de la syphilis.

SYPHILIS (si-fi-lis'), *s. f.* Terme de médecine. Autrefois, maladie où étaient confondues les affections vénériennes ; aujourd'hui, maladie spécifique transmise par contact et par hérédité, caractérisée, à ses différentes périodes, par certains accidents dont l'évolution est subordonnée à l'action du virus syphilitique et dont la marche est ordinairement déterminée ; distincte des affections vénériennes, qui, elles aussi, se gagnent par le contact, mais qui ne deviennent pas constitutionnelles.

— HIST. XVIe s. De nostre temps Fracastor s'est montré très excellent en sa Syphilis, bien que ces vers soient un peu rudes, BONS. 584.

— ÉTYM. Mot inventé par Fracastor dans son poëme latin sur la maladie vénérienne ; on ignore s'il le tirait de quelque autre mot ; dans tous les cas il l'écrivait *syphilis*.

† **SYPHILISATION** (si-fi-li-za-sion), *s. f.* Terme de médecine. Sorte de saturation des organes vivants par le virus syphilitique, ou, mieux, état d'immunité auquel on arrive par une succession de chancres.

† **SYPHILISER** (si-fi-li-zé), *v. a.* Produire la syphilisation.

† **SYPHILISME** (si-fi-li-sm'), *s. m.* Aptitude à être syphilisé.

SYPHILITIQUE (si-fi-li-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la syphilis. Virus syphilitique. Accidents syphilitiques. || *S. m.* Les syphilitiques, les malades affectés de syphilis. Un hôpital de syphilitiques.

— ÉTYM. *Syphilis.* On trouve *siphilidique* dans *Trévoux*, *Mém.* 1725, t. I, p. 76.

† **SYPHILOÏDE** (si-fi-lo-i-d'), *adj.* Qui a la forme de la syphilis.

— ÉTYM. *Syphilis*, et εἶδος, forme.

† **SYPHILOMANIE** (si-fi-lo-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Monomanie qui consiste à croire qu'on est en proie à l'infection syphilitique ; elle se rencontre non-seulement chez les syphilitiques guéris, mais aussi chez ceux qui n'ont eu ni accidents syphilitiques ni accidents vénériens.

— ÉTYM. *Syphilis*, et *manie*.

SYPHON, *s. m.* Voy. SIPHON.

SYRIAQUE (si-ri-a-k'), *adj.* || 1° Se dit de la langue que parlaient les anciens peuples de la Syrie. Leur langue vulgaire [des Juifs] fut la syriaque ou chaldaïque, telle qu'elle est dans Daniel, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. XXVIII, 3e part. p. 356, dans POUGENS. || *S. m.* Le syriaque, la langue syriaque. || *Adj.* Qui est écrit en langue syriaque. Les traductions syriaques des auteurs grecs. || 2° *Adj.* Ulcères syriaques, l'angine couenneuse, ainsi dite parce que cette affection a été observée dans l'antiquité en Syrie.

† **SYRIEN, ENNE** (si-riin, riè-n'), *adj.* Terme de géographie. Qui appartient à la Syrie. || Lettres syriennes, dénomination par laquelle les auteurs anciens désignent les écritures de forme cursive, qui remplacèrent les caractères cunéiformes.

SYRINGA (si-rin-ga), *s. m.* Voy. SERINGAT. *Syringa* est une erreur du Dictionnaire de l'Académie ; c'est non pas le nom du seringat, mais le nom linnéen du lilas.

† **SYRINGE** (si-rin-j'), *s. f.* || 1° Flûte de Pan, flûte à sept tuyaux. || On a dit aussi syrinx. Syrinx parle et respire aux lèvres du berger, A. CHÉNIER, éd. FOUQUIÈRES, *Épigr.* p. 108. || 2° Nom donné par les Grecs aux plus magnifiques des sépultures royales de Thèbes, en Égypte, celles de Biban-el-Molouk. Ces tombes royales, ou syringes, selon l'expression des anciens, étaient encore au nombre d'environ quarante au temps de Strabon, LETRONNE, *Instit. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 353. || On trouve aussi syringue.

— ÉTYM. Σύριγξ, tuyau. Sépultures ainsi dites parce qu'elles étaient creusées dans le roc comme les tuyaux de la flûte de Pan.

SYRINGOTOME (si-rin-go-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument dont on se servait autrefois pour l'opération de la fistule à l'anus.

— ÉTYM. Σύριγξ, fistule, et τέμνειν, couper.

SYRINGOTOMIE (si-rin-go-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération de la fistule par incision.

— ÉTYM. Voy. SYRINGOTOME.

† **SYRIUM** (si-ri-om'), *s. m.* Sulfure de nickel, mêlé de fer, de cobalt et d'arsenic, pris pour un corps simple.

† **SYRO-ARABE** (si-ro-a-ra-b'), *adj.* Qui appartient à la Syrie et à l'Arabie. || Langues syro-arabes, synonyme de langues sémitiques.

† **SYRO-CHALDAÏQUE** (si-ro-kal-da-i-k'), *s. m.* Nom de l'un des dialectes araméens. Le syro-chaldaïque, langue vulgaire qui se forma chez les Juifs par suite des altérations de l'hébreu, que l'on parlait en Palestine, au temps du Christ, et qui est employée dans les grandes compositions rabbiniques appelées Talmud, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc. de l'Orient, Les temps primit.* p. 120.

† **SYRO-MACÉDONIEN, ENNE** (si-ro-ma-sé-doniin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à l'empire grec de Syrie. L'époque syro-macédonienne est fort célèbre parmi les chronologistes.

SYROP, SYRUPEUX. Voy. SIROP, SIRUPEUX.

† **SYRRHIZE** (si-rri-z'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de l'embryon, lorsque la radicule est un peu soudée avec le périsperme.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et ῥίζα, racine.

SYRTES (sir-t'), *s. f. plur.* Sables mouvants, très-dangereux pour les navires. Que Neptune en courroux, s'élevant sur la mer, D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air, Délivre les vaisseaux, des syrtes les arrache.... BOIL. *Art p.* III. || On distingue la Grande Syrte et la Petite Syrte, d'où le pluriel les Syrtes.

— HIST. XIIIe s. La navire fut empainte en mer pour aler droit par mi ces syrtes et ces trespas perilleux, G. DE TYR, *Hist. occid. des crois.* t. II, p. 573.

— ÉTYM. Σύρτις, de σύρειν, agiter, remuer, balayer.

† **SYSSARCOSE** (si-ssar-kô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Union des os par le moyen des chairs ou des muscles ; telle est l'union des omoplates avec les côtes.

— HIST. XVIe s. L'omoplate est attachée par les muscles venans des vertebres et de la teste ; cette attache et conjonction est nommée syssarcose, PARÉ, IV, 19.

— ÉTYM. Συσσάρκωσις, de σὺν, avec, et σάρξ, chair.

† **SYSSIDÈRE** (si-ssi-dè-r'), *s. m.* Météorite contenant du fer avec des grains pierreux.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et σίδηρος, fer.

† **SYSSITIE** (si-ssi-tie), *s. f.* Repas fait en commun, chez les Spartiates. Syssities lacédémoniennes.

— ÉTYM. Συσσιτία, de σὺν, avec, et σῖτος, aliment.

† **SYSSOMIEN, IENNE** (si-sso-miin, miè-n'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres syssomiens, ou, substantivement, les syssomiens, monstres comprenant ceux qui constituent des êtres doubles à deux corps confondus et comme entrelacés l'un avec l'autre.

— ÉTYM. Σὺν, avec, et σῶμα, corps.

SYSTALTIQUE (si-stal-ti-k'), *adj.* Terme de physiologie. Qui a le caractère de la systole. Mouvement systaltique des artères.

— ÉTYM. Συσταλτικός, de συστέλλειν, contracter (voy. SYSTOLE).

SYSTÉMATIQUE (si-sté-ma-ti-k'), *adj.* || 1° Qui se rapporte à un système, à une vue d'ensemble. Cette loi d'Auguste [*julia*, sur le mariage] fut proprement un code de lois et un corps systématique de tous les règlements qu'on pouvait faire à ce sujet, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 21. Le génie seul peut former un ordre systématique des choses et des faits, de leurs combinaisons respectives, de la dépendance des causes et des effets, BUFF. *Min.* t. IV, p. 9. Le véritable esprit systématique, qu'il faut bien se garder de prendre pour l'esprit de système, avec lequel il ne se rencontre pas toujours, D'ALEMB. *Œuvr.* t. I, p. 302. Tournefort avait donné le premier une méthode vraiment systématique de classer les plantes, CONDORCET, *Linné.* || 2° Qui se rapporte à un système, en tant que ce système est plutôt une conception de l'esprit qu'un résultat scientifique. Opinion systématique. Les idées systématiques de la philosophie rationnelle, DIDER. *Interprét. de la nat.* n° 29. L'esprit systématique est bien plus dangereux que les systèmes, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 344, dans POUGENS. || Médecine systématique, celle qui est faite d'après un système, par opposition à la médecine expérimentale. La médecine systématique me paraît (et je ne crois pas employer une expression trop forte) un vrai fléau du genre humain, D'ALEMB. *Mélanges*, etc. t. V, § VI. || 3° Il se dit des personnes qui poursuivent les systèmes, les vues d'ensemble. Descartes avait l'esprit systématique et l'invention des desseins [attribués à Dieu, à la nature], VAUVENARGUES, *Du génie.* Un des plus savants hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire, mais systématique comme tous les savants, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Bochart.* || Substantivement. Un systématique. Des systématiques. || 4° Il se dit, dans le langage général, des opinions, des sentiments auxquels on s'entête comme à un système. C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une fureur systématique, telle qu'on en voit beaucoup en Italie, STAEL, *Corinne*, X, 2.

— ÉTYM. Lat. *systematicus*, de συστηματικός, de σύστημα, système.

SYSTÉMATIQUEMENT (si-sté-ma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière systématique.

— ÉTYM. *Systématique*, et le suffixe *ment*.

† **SYSTÉMATISATION** (si-sté-ma-ti-za-sion), *s. f.* Réunion en corps de doctrine de faits jusqu'alors isolés. Systématisation anatomique. Systématisation physiologique. Le code des lois positives dont il [un corps de jurisprudence] offre la systématisation et le commentaire, COURNOT, *De l'enchaînement*, etc. t. II, p. 151.

† **SYSTÉMATISER** (si-sté-ma-ti-zé), *v. a.* Réunir des faits ou des opinions en un seul corps de doctrine. Une science est systématisée, quand on reconnaît que tous ses phénomènes dépendent d'un petit nombre de faits, DESTUTT-TRACY, *Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 405. Les anciens, dont l'esprit

méditatif cherchait à systématiser toutes les connaissances, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 74.

† **SYSTÉMATOLOGIE** (si-sté-ma-to-lo-jie), *s. f.* Histoire des systèmes.

† **SYSTÉMATOLOGIQUE** (si-sté-ma-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la systématologie.

SYSTÈME (si-stê-m'), *s. m.* || 1° Proprement, un composé de parties coordonnées entre elles. Descartes est proprement le premier qui ait traité du système du monde avec quelque soin et quelque étendue, D'ALEMB. *Disc. prélim. syst. monde, Œuvr.* t. XIV, p. 80. On appelle système du monde l'assemblage et l'arrangement des corps célestes, et l'ordre selon lequel ces corps sont situés relativement les uns aux autres, et suivant lequel ils se meuvent, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 3. Il est peu d'événements politiques dont le souvenir se conserve autant que celui d'une grande entreprise liée au système général de l'univers ou au progrès de l'esprit humain, CONDORCET, *Maurepas.* Nicolas Copernic, le restaurateur de l'astronomie physique et l'auteur du vrai système du monde, naquit à Thorn, ville de la Prusse royale, le 19 février 1473, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 337. Les satellites de Jupiter forment autour de lui un système semblable à celui des planètes autour du soleil, LAPLACE, *Expos.* IV, 6. || 2° En anatomie, ensemble des parties similaires. Le système osseux. Les premiers physiologistes avaient observé déjà que les habitudes du système musculaire ou moteur sont dans une espèce d'équilibre singulier avec celles du système nerveux ou sensitif, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 181. || L'ensemble des vaisseaux artériels constitue le système vasculaire à sang rouge. L'ensemble des vaisseaux veineux constitue le système vasculaire à sang noir. L'ensemble des vaisseaux et des ganglions lymphatiques constitue le système absorbant ou lymphatique. || 3° Constitution politique, sociale des États. Le système féodal. Le système représentatif. Le système fédératif. || 4° Doctrine à l'aide de laquelle on dispose et coordonne toutes les notions particulières. Deux fameux ministres de France ont travaillé à l'envi à sauver les inconvénients de ce système [la recherche des origines de l'Église réformée dans l'Église romaine], pour parler dans le style du temps, BOSS. *Var.* I, 24. Jusqu'à présent l'Académie des sciences ne prend la nature que par petites parcelles; nul système général, de peur de tomber dans l'inconvénient des systèmes précipités, dont l'impatience de l'esprit humain ne s'accommode que trop bien, FONT. *Utilité des math. Préface.* Il [Boerhaave] ne se fonde jamais que sur l'expérience bien avérée, et laisse à part tous les systèmes, qui peuvent n'être que d'ingénieuses productions de l'esprit humain désavouées par la nature, ID. *Boerhaave.* A la grande connaissance qu'il avait de l'anatomie, il joignait le talent d'imaginer heureusement les usages des structures, et en général il avait le don du système, ID. *Tauvry.* J'ai vu les mœurs anéanties et remplacées par des plans de morale; et, lorsque la patrie demandait des secours, je n'ai entendu que des voix qui lui offraient des systèmes, ST-FOIX, *Ess. Paris*, t. III, p. 439, dans POUGENS. Les systèmes sont comme les rats, qui peuvent passer par vingt petits trous, et qui en trouvent enfin deux ou trois qui ne peuvent les admettre, VOLT. *Dict. phil. Barbe.* Ce n'est pas que ces créateurs de systèmes n'aient rendu de grands services à la physique.... on les a comparés à des alchimistes qui, en faisant de l'or (qu'on ne fait point), ont trouvé de bons remèdes ou du moins des choses très-curieuses, ID. *Hom. aux* 40 *écus, Nouvelles douleurs.* Il y a dans l'étude de l'histoire naturelle deux écueils également dangereux; le premier est de n'avoir aucune méthode: et le second, de vouloir tout rapporter à un système particulier, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* Ces écrivains qui n'ont d'autre mérite que de crier contre les systèmes, parce qu'ils sont non-seulement incapables d'en faire, mais peut-être même d'entendre la vraie signification de ce mot, qui les épouvante ou les humilie, ID. *Min.* t. IV, p. 8. Ayez un système, j'y consens; mais ne vous en laissez pas dominer, DIDER. *Interprét. de la nat.* n° 27. Il ne faut qu'un fait pour renverser un système, ID. *Rech. philos. sur le beau.* Un système n'est autre chose que la disposition des différentes parties d'un art ou d'une science dans un ordre où elles se soutiennent toutes mutuellement, et où les dernières s'expliquent par les premières : celles qui rendent raison des autres, s'appellent principes, CONDILL. *Traité des syst.* I. Le but d'un système est de lier à un fait général, ou à un petit nombre de faits généraux, tous les faits particuliers qui paraissent avoir de l'analogie avec eux, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 307, dans POUGENS. Les systèmes sont utiles; nous disons plus, ils sont nécessaires; les vérités qui ne sont pas classées sont mal connues, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 335. Si jamais on a proposé un système hardi, c'est celui de Copernic; il fallait contredire tous les hommes, qui ne jugent que par les sens, il fallait leur persuader que ce qu'ils voient n'existe pas, ID. *ib.* t. I, p. 336. || Il se dit souvent en mauvaise part. Il faut se défendre de l'esprit de système. Newton n'a jamais fait de système; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ses imaginations à la place de la vérité, VOLT. *Lett. à M. L. C.* 23 déc. 1768. Observez l'esprit humain, vous verrez dans chaque siècle que tout est système chez le peuple comme chez le philosophe, CONDIL. *Traité des syst.* 18. || 5° En histoire naturelle, toute classification méthodique des êtres naturels. Les systèmes naturels. || En particulier, classification qui n'a d'autre but que de rendre l'étude de ces êtres plus facile. Le système sexuel de Linné. || 6° Ensemble de choses qui se tiennent. Système des temps d'un verbe. La nation moscovite, peu connue que de ses plus proches voisins, faisait presque une nation à part, qui n'entrait point dans le système de l'Europe, FONTEN. *Czar Pierre.* Le marquis de Brandebourg [Frédéric II], par cette manœuvre singulière [en quittant l'alliance de la France pour celle de l'Angleterre], fit seul changer tout le système de l'Europe, VOLT. *Mém. Voltaire.* || Le système métrique, l'ensemble des mesures déduites du mètre comme base commune. || Système bibliographique, ordre qu'on suit dans la classification des livres. || Terme de géologie. Synonyme de terrain ou de formation. || 7° Terme de musique. L'ordonnance générale et l'ensemble des intervalles musicaux élémentaires, compris entre les deux limites sonores extrêmes appréciables à l'oreille. || 8° Terme de métrique ancienne. Suite de vers de la même mesure : ainsi dans la strophe saphique, l'adonique vient après un système de saphiques. || Terme de musique ancienne. Deux ou plusieurs degrés entre une note et la suivante ; c'est à peu près ce que nous nommons degrés disjoints. || 9° Plan qu'on se fait, moyens qu'on se propose pour réussir en quelque chose. Système de conduite. Système de gouvernement. Combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finances ou d'argent! J. J. ROUSS. *Pologne,* II. Un système d'oppression plus pesant et plus suivi.... RAYNAL, *Hist. philos.* VII, 27. Dans le système des Européens, accoutumés à ne compter pour rien les peuples du nouveau monde, ce pays devait appartenir aux Provinces unies, ID. *ib.* XVII, 27. On me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions qui s'étend même à celles de la presse, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 3. || Se faire un système de quelque chose, s'y tenir avec entêtement et vouloir y donner une apparence de raison. || Système continental, interdiction par laquelle Napoléon Ier voulait empêcher le continent de commercer avec l'Angleterre. || 10° Terme de finance. Plan et moyens employés pour répartir l'impôt et établir le crédit. || Le Système (avec une majuscule), l'ensemble des opérations financières de Law. Vous trouveriez Paris le pays de la félicité, si vous aviez vu, comme moi, le temps du Système, où il était défendu, comme un crime d'État d'avoir chez soi pour cinq cents francs d'argent, VOLT. *Lett. Mme de Florian,* 1er mars 1767.

— REM. Voici les observations de Bouhours sur le récent usage de système dans le langage ordinaire : « Il y a quelques années, ce mot n'était connu que des philosophes et des mathématiciens. Depuis que M. de la Chambre a fait le *système de l'âme*, on s'est accoutumé à ce mot. Il y en a qui disent : *le système de la cour, le système des affaires d'Allemagne;* mais cela n'est pas encore bien établi (*Nouv. Rem.*). »

— SYN. ESPRIT DE SYSTÈME, ESPRIT SYSTÉMATIQUE. L'esprit de système est la disposition à prendre des idées imaginées pour des notions prouvées. L'esprit systématique est la disposition à concevoir des vues d'ensemble. L'un est un défaut, l'autre peut être une qualité.

— ÉTYM. Lat. *systema;* du grec σύστημα, de σύν, avec, et στάω, être debout.

† **SYSTOLAIRE** (si-sto-lè-r'), *adj.* Synonyme de systolique.

SYSTOLE (si-sto-l'), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. L'état du cœur dans lequel les fibres musculaires de cet organe sont en contraction; ce qui détermine le resserrement des parties contractées, c'est-à-dire la diminution de leur volume et de leurs cavités dans tous les diamètres à la fois. La fameuse question de l'accourcissement ou de l'allongement du cœur dans la systole, MAIRAN, *Élog. de Hunauld.* || Systole artérielle, resserrement des artères dû à leur élasticité, qui fait qu'elles reviennent sur elles-mêmes après avoir été distendues par le sang que chasse la systole ventriculaire. La systole artérielle coïncide avec la diastole cardiaque. || 2° Terme de métrique ancienne. Licence poétique par laquelle on emploie comme brève une syllabe longue.

— ÉTYM. Συστολή, contraction, de συστέλλειν, contracter, de σύν, avec, et στέλλειν, mettre.

† **SYSTOLIQUE** (si-sto-li-k'), *adj.* Qui a rapport à la systole. Mouvement systolique.

SYSTYLE (si-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Ordonnance d'architecture suivant laquelle l'entrecolonnement est de deux diamètres ou quatre modules. || *Adj.* Portique systyle. Temple systyle.

— ÉTYM. Σύστυλος, de σύν, avec, et στῦλος, fût, colonne, (voy. STYLE.)

† **SYZÉTÈSE** (si-zé-tè-z'), *s. f.* Figure de rhétorique par laquelle on commence, on établit une discussion.

— ÉTYM. Συζήτησις, de σύν, avec, et ζήτησις, recherche.

† **SYZÉTÈTE** (si-zé-tè-t'), *s. m.* Se dit de certains docteurs juifs qui cherchent les sens allégoriques et mythiques de l'Écriture.

— ÉTYM. Σύν, avec, et ζητεῖν, chercher.

SYZYGIE (si-zi-jie), *s. f.* || 1° Terme d'astronomie. Positions du soleil et de la lune, quand ces astres sont en conjonction ou en opposition, c'est-à-dire à la nouvelle et à la pleine lune. Les marées vont en croissant des quadratures aux syzygies, et en décroissant des syzygies aux quadratures, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 190. Lorsque les deux marées lunaire et solaire coïncident, la marée composée est plus grande; ce qui produit les grandes marées vers les syzygies, LAPLACE, *Expos:* IV, 11. || Il se dit aussi des planètes. || 2° Terme de métrique ancienne. Réunion de plusieurs pieds en un seul. Le latin *libertate* est un épitrite formé par syzygie d'un spondée et d'un trochée. || 3° Syzygies valentiniennes, dans le gnosticisme, déterminations successives et personnelles de l'essence divine, se déroulant deux par deux, chaque éon masculin ayant à côté de lui un éon féminin (voy. OGDOADE).

— ÉTYM. Συζυγία, jonction, de σύν, avec, et ζυγός, joug (voy. JOUG).

† **SYZYGION** (si-zi-ji-on), *s. m.* Genre de myrtacées, dans lequel on distingue le syzygion caryophyllé, c'est le myrte caryophyllé de certains auteurs. Il fournit la cannelle giroflée, attribuée à tort à l'agathophylle aromatique. Ce syzygion, qui croît à Ceylan, est dit encore bois de crabe et bois de clous, LEGOARANT.

T

T (té, ou, dans la nouvelle épellation, te), *s. m.* || **1°** La vingtième lettre de l'alphabet et la seizième des consonnes. Un T majuscule. Un petit t. || **2°** T final ne se prononce ordinairement que devant les mots commençant par une voyelle ou par une *h* muette. || Cependant on le fait sentir même devant une consonne, à la fin de certains mots tels que : accessit, brut, chut, dot, déficit, indult, etc. || Richelet dit qu'à la fin du sens il faut faire sentir le *t* de quelque mot que ce soit : allumer un fagot, obliger un ingrat, etc. Cette prononciation, recommandée aussi par Régnier-Desmarais, n'est plus usitée. || **3°** *Ti* se prononce *si*, dans certains mots, tels que *inertie*, *prophétie*, etc. || **4°** *Tien* se prononce *sien*, dans les noms propres terminés en *tien* : Gratien, Dioclétien, et dans ceux qui désignent de quel pays on est : Vénitien, Vénitienne. || **5°** Le *t* garde sa valeur propre devant *y* : Amphictyon, ptyalisme, Titye, etc. Le *th*, quelles que soient les lettres dont ce digramme est précédé ou suivi, se prononce *t* : antipathie, Pythie, Scythie, sympathie, Thyeste. || **6°** T euphonique : lorsque le temps d'un verbe terminé par une voyelle est immédiatement suivi des pronoms *il*, *elle*, *on*, et lorsque l'adverbe *voilà* est immédiatement suivi du pronom *il*, on intercale un *t* : Dira-t-on, joue-t-elle, fera-t-il, va-t-il. Ainsi, n'ayant au cœur nul dessein pour Clitandre, Que vous importe-t-il qu'on y puisse prétendre? MOL. *F. sav.* I, 1. Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà! ID. *ib.* I, 1. || Ce *t* est étranger à l'ancienne langue, du moins quant à la prononciation. Dans les très-hauts temps, il s'écrivait, mais ne se prononçait pas le plus souvent. À la fin du XIIe et au XIIIe siècle, il ne s'écrivait ni ne se prononçait : les vers montrent que l'on disait *aime il* en deux syllabes, et non, comme nous, en trois syllabes, *aime-t-il*. Mais la prononciation actuelle était en vigueur dès le XVIe siècle au moins; car les grammairiens de ce siècle nous apprennent que, bien qu'on écrive *aime il*, on prononce *aime-t-il*. || **7°** Dans l'imprimerie et la reliure, T indique la 20e feuille d'un volume. || **8°** Terme de musique. T sur une partie de chant signifie taille. || Sur les partitions d'une symphonie il se met quelquefois pour *tutti* (tous). || **9°** Dans les marques qu'on gravait autrefois sur l'épaule des condamnés, T signifiait travaux; T. F. travaux forcés. || **10°** Sur les monnaies de France, il indique qu'elles ont été frappées à Nantes. || **11°** Il valait 160 dans les lettres numérales employées chez les Romains, et, surmonté d'un trait, 160 000. || **12°** Se dit de tout ce qui a la forme de cette lettre, voy. TÉ.

— ÉTYM. Lat. *t*; grec, ταῦ, qui est le *tau* phénicien.

1. TA (ta), *adj. poss. fém.* Voy. TON, *adj.*

† **2. TA** (ta), *s. m.* Coup de baguette sec donné sur une caisse de tambour.

† **TA, TA, TA, TA**, se dit pour arrêter celui qui divague, ou pour se moquer de lui. Ta, ta, ta, ta, voilà bien instruire une affaire; Il dit fort posément ce dont on n'a que faire, Et court le grand galop quand il est à son fait, RAC. *Plaid.* III, 3.

TABAC (ta-ba; au plur. des ta-bà; le *c* se lie : du ta-ba-k à priser), *s. m.* || **1°** Genre de la famille des solanées. || Nom vulgaire et spécifique de la nicotiane tabac (solanées), servant aussi à désigner quelques autres espèces, telle que la nicotiane paniculée. Il arrive des malheurs même aux noms attachés aux plantes, témoin la nicotiane, qui ne s'appelle plus que tabac, FONTEN. *Morin.* On a surtout cultivé le tabac dans cette province [la Virginie] et dans le Maryland; c'est un commerce immense, et un nouveau besoin artificiel, VOLT. *Mœurs*, 153. Le tabac demande une terre médiocrement forte, mais grasse, unie, profonde, et qui ne soit pas trop exposée aux inondations, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 9. || Huile de tabac et huile volatile de tabac, nom donné parfois à la nicotianine. || **2°** Nom des différentes préparations que l'on fait subir aux feuilles séchées de cette plante, pour les usages qui consistent à en introduire la poudre dans les fosses nasales, à les mâcher, ou à les brûler afin d'en aspirer la fumée. C'est la passion des honnêtes gens; et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre, MOL. *Fest.* I, 1. On n'attend pas même qu'on en [tabac] demande, et l'on court au-devant du souhait des gens; tant il est vrai que le tabac inspire des sentiments d'honneur et de vertu à tous ceux qui en prennent, ID. *ib.* Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale, TH. CORN. *Festin de Pierre*, I, 1. Nous défendons à tous ecclésiastiques de faire coutume d'user du tabac en poudre, notamment et en tous cas dans les églises, pour exterminer cette indécence scandaleuse de la maison de Dieu, BOSS. *Ordonn. synodale*, 1698. [Une femme qui] Fait même à ses amants, trop faibles d'estomac, Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac? BOIL. *Sat.* X. Sa Majesté... voulant prévenir les accidents du feu qui pourraient arriver si les officiers mariniers, matelots et soldats qui y servent avaient la liberté de prendre du tabac en fumée, veut et ordonne que tout officier marinier, matelot ou soldat.... soit privé d'un mois de solde et mis aux fers pendant huit jours, *Ordre du roi*, 1681, dans JAL. Il soutint, sous la présidence de M. Fagon, premier médecin, une thèse contre le tabac, dont le style et l'érudition furent généralement admirés et les préceptes fort peu suivis, FONT. *Berger.* Eh bien, monsieur, boire et prendre du tabac, c'est ce qui fait aujourd'hui le mérite de la plupart des jeunes gens, DANCOURT, *Chev. à la mode*, I, 5. Toujours barbouillée de tabac : on ne la prendrait pas pour une femme de province, LESAGE, *Turcaret*, IV, 2. La première ferme de tabac fut en France de trois cent mille livres par an; elle est aujourd'hui de seize millions, VOLT. *Mœurs*, 153. La plante à laquelle l'usage semble avoir fixé le nom de tabac, fut apportée en France dès le règne de François II par Jean Nicot, ambassadeur de France auprès de Sébastien, roi de Portugal : insensiblement sa vertu fut connue et séduisit; il en entrait assez considérablement dans le royaume en 1629, pour attirer l'attention du gouvernement; une déclaration du mois de décembre soumit le petun, car alors il s'appelait ainsi, à payer 30 sols par livre de droits à son entrée dans le royaume, FORBONNAIS, *Financ. de la France*, t. I, p. 213. C'est au principe âcre, principe très-voisin des huiles, que le tabac doit ses propriétés, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 395, dans POUGENS. || Tabac du régent, tabac à priser préparé avec des aromates. || Tabac d'Espagne, tabac à priser parfumé. || Tabac combustible, celui qui supporte, sans s'éteindre, le plus grand intervalle de temps entre deux bouffées consécutives. Tabac incombustible, celui qui s'éteint aussitôt qu'il a été allumé ou un instant après. || Familièrement. Je n'en donnerais pas une prise de tabac, une pipe de tabac, je n'en fais aucun cas. || Fig. et populairement, tomber dans le tabac, tomber dans la détresse. || **3°** Les tabacs, manufacture et administration des tabacs. Par là, tout s'aplanit dans la littérature.... un jeune homme, dans les lettres, avance, fait son chemin, comme dans les sels et les tabacs, P. L. COUR. *à MM. de l'Académie*. || **4°** Il s'est dit pour tabagie. [Lesdits lieutenants généraux de police] auront la visite des halles, foires et marchés, des hôtelleries, auberges, maisons garnies, cabarets, cafés, tabacs et autres lieux publics, *Édit*, oct. 1699. BRILLON, *Dict. des arrêts*, t. V, p. 186. || **5°** Faux tabac, la nicotiane rustique. || **6°** Tabac des montagnes ou des Vosges, nom vulgaire de l'arnica. || Tabac marron, espèce de morelle. || **7°** Tabac d'Espagne, nom vulgaire d'un papillon, l'*argyne paphie*, lépidoptères diurnes de Fabricius. Europe.

— ÉTYM. Picard, *toubake*; espagn. *tabaco*; ital. *tabacco*; angl. *tobacco*; allem. *tabak*, *tobak*, *tubak*. Les messagers que Christophe Colomb envoya dans l'île de Guahani, qu'il nomma San-Salvador, racontèrent qu'ils avaient rencontré plusieurs naturels qui tenaient en main un petit tison d'herbes dont ils aspiraient la fumée; l'herbe brûlée se nommait *cohiba*, et le tison était appelé *tabaco*; on a pris la partie pour le tout, et ce dernier mot seul a prévalu, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes*, 1868, 1er août, p. 709. La prononciation a varié quelque temps entre *tabac* et *tobac*; et Colletet, dans ses épigrammes, a dit : Autant vaut prendre du tobac Dans une pipe parfumée.

† **TABACIQUE** (ta-ba-si-k'), *adj.* Qui concerne le tabac. || Acide tabacique, mélange d'acides malique et citrique retiré du tabac.

† **TABACOLOGIE** (ta-ba-ko-lo-jie), *s. f.* Traité sur le tabac.

TABAGIE (ta-ba-jie), *s. f.* || **1°** Lieu public où l'on va fumer du tabac. Ils [les peuples sauvages du Canada] ont entre eux leurs festins dans leurs mariages, dans leurs victoires, dans la réception de leurs amis, et y prennent force tabac; d'où, comme je crois, ils appellent ces réjouissances tabagies, N. SANSON, *l'Amérique*, 3e *traité*, 1657. || **2°** Petite cassette où l'on renferme tout ce qui sert pour fumer.

— ÉTYM. *Tabac.*

† **TABANIENS** (ta-ba-niin), *s. m. pl.* Famille d'insectes diptères, à laquelle appartient le taon (*tabanus*).

1. TABARIN (ta-ba-rin), *s. m.* || **1°** Farceur qui égayait de ses quolibets, au commencement du XVIIe siècle, les rues et les places de Paris, principalement le pont Neuf; il avait été valet de Mondor, charlatan. Le charton n'avait pas dessein De les mener voir Tabarin, LA FONT. *Fabl.* VIII, 12. || **2°** Par emploi d'un nom propre pour nom appellatif, farceur qui monte sur des tréteaux pour représenter dans les places publiques (il s'écrit avec une majuscule). Le Parnasse parla le langage des halles; Apollon travesti devint un Tabarin, BOIL. *Art p.* I. Un Tabarin mordant, caustique et rustre, Devient par elle un sénateur illustre, J. B. ROUSS. *Allég.* I, 1. || Faire le Tabarin, faire le bouffon.

— ÉTYM. *Tabarin* était ainsi nommé du *tabar* ou *tabard* qu'il portait; le *tabar* était, dans l'ancienne langue, le nom d'une espèce de manteau en serge verte.

† **2. TABARIN** (ta-ba-rin), **TABURIN** (ta-bu-rin), *s. m.* Morceau de bois qui forme la clef de la charpente de la drome, dans une forge.

1. TABARINAGE (ta-ba-ri-na-j'), *s. m.* Terme vieilli. Action de tabarin, ou bouffonnerie.

— ÉTYM. *Tabarin.*

† **2. TABARINAGE** (ta-ba-ri-na-j'), *s. m.* Disposition des brins de bruyère pour empêcher les ordures des vers à soie de tomber sur ceux qui sont au-dessous.

† **TABASCHIR** (ta-ba-chir), *s. m.* Concrétions siliceuses qui se forment au nœud des bambous, dans leur cavité, aux dépens de la silice qui donne à l'épiderme des graminées sa dureté (arabe, *tábâchir*). || On trouve aussi tabaxir.

† **TABATIER, IÈRE** (ta-ba-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui travaille à la fabrication du tabac.

TABATIÈRE (ta-ba-tiè-r'), *s. f.* || **1°** Petite boîte où l'on met du tabac en poudre. Tabatière d'or, d'argent, d'écaille. Le comte d'Aguilar était accusé d'avoir empoisonné dans une tabatière le père du duc d'Ossone, ST-SIM. 90, 182. Nous avons vu à deux ou trois louis des tabatières de carton, qui sont aujourd'hui à vingt-quatre sous, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 21. || **2°** Tabatière anatomique, nom donné à la petite fossette du métacarpe comprise entre les tendons du long extenseur et du court extenseur du pouce; il a pour origine l'usage où sont les gens du peuple d'y déposer leur tabac à priser avant que de le renifler. || **3°** Fusil à tabatière, nom donné, dans le langage familier, à un fusil se chargeant par la culasse, dont le mécanisme s'ouvre par un mouvement analogue à celui à l'aide duquel s'ouvre une tabatière. || **4°** Lucarne en tabatière, lucarne ayant la même inclinaison que le toit.

— REM. On a dit d'abord tabaquière : Vous voyez quantité de jeunes gens de qualité qui viennent chez vous avec une tabaquière à la main, le visage et les doigts tout sales de tabac, CAILLÈRES, *Mots à la mode*, 1re *conv.*

— SYN. TABATIÈRE, BOÎTE. Il y eut un temps où tabatière paraissait ignoble aux gens du bel air; ils le laissaient aux gens du peuple, et disaient boîte. À table, je lui ai demandé souvent sa tabatière qu'il n'appelle pas sa boîte, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 9. Aujourd'hui boîte s'emploie quelquefois pour tabatière, mais seulement quand il s'agit d'une tabatière de prix, et quand d'ailleurs le sens est bien

déterminé. Le roi lui a fait présent d'une boîte d'or enrichie de diamants. On dit à quelqu'un qui prend du tabac : Vous avez une belle boîte.

— ÉTYM. *Tabac*; Berry, *tabaquière*; ital. *tabacchiera*.

† **TABELLAIRE** (ta-bel-lê-r'), *adj.* En forme de table. || Impression tabellaire, celle qui se fait avec planches solides. L'art monétaire, qu'ils [les anciens] ont connu, est sans doute très-voisin de l'imprimerie, au moins tabellaire, DAUNOU, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, 522.

— ÉTYM. Lat. *tabella*, petite table (voy. TABLE).

TABELLION (ta-bèl-li-on), *s. m.* || **1°** Primitivement, officiers qui avaient pour fonction de délivrer les grosses des actes reçus en minutes par les notaires. || **2°** Officier public qui faisait les fonctions de notaire dans les juridictions subalternes et seigneuriales. Il fut fait défense aux greffiers, notaires et tabellions, de passer des actes obligatoires entre chrétiens et juifs.... ailleurs que dans les maisons des prévôts... *Ancien arrêt*, dans DESQUIRON, *Comment. sur le décret*, p. 9.

— HIST. XV° s. Mandons et faisons assavoir Que le tabellion, de voir [de vrai].... A veu nouvellement à Tours De Vaillant l'obligation, CH. D'ORL. *Ball.* 79. || XVI° s. Thomas Arnoton clerc notaire et tabellion juré, *Bibl. des ch.* 4° série, t. III, p. 62.

— ÉTYM. Lat. *tabellionem*, de *tabella*, tablette, dimin. de *tabula*, table.

TABELLIONAGE (ta-bèl-li-o-na-j'), *s. m.* || **1°** Fonction de tabellion. || Logement, étude du tabellion. || **2°** Droit de tabellionage, droit qu'avaient les seigneurs hauts justiciers d'établir un tabellion, un notaire pour instrumenter dans leur ressort.

† **TABELLIONER** (ta-bèl-li-o-né), *v. a.* Ancien terme de jurisprudence. Dresser un acte, en donner expédition.

— HIST. XV° s. Je vueil que les convenances [conventions] soient si feaument prises, escrites, grossoyées, tabellionnées et scellées que... FROISS. III, p. 263, dans LACURNE.

TABERNACLE (ta-bèr-na-kl'), *s. m.* || **1°** Tente, pavillon (usité seulement en parlant des Hébreux). Retourne, Israël, dans tes tabernacles. || Fig. Fixer son tabernacle, ses tabernacles, s'établir à demeure. De ce moment [la mort de Monseigneur], il [Vendôme] résolut d'y fixer [en Espagne] ses tabernacles, ST-SIM. 301, 157. Qu'il est difficile de se déplaire dans un lieu où tout nous rit.... de ne pas fixer son tabernacle où l'on se trouve si bien! MASS. *Carême, Dang. des prospér. temp.* || La fête des Tabernacles, une des trois grandes solennités des Hébreux qui se célébrait après la moisson, sous des tentes, en mémoire des tentes où ils campèrent à leur sortie d'Égypte. Il n'y avait que trois grandes fêtes en toute l'année, la Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. XXII, 2° part. p. 292, dans POUGENS. || **2°** Le tabernacle du Seigneur, le tabernacle du témoignage, et, par excellence, le Tabernacle (avec une majuscule), la tente où reposait l'arche d'alliance pendant le séjour des Israélites dans le désert, jusqu'au temps où le temple fut bâti. Il mettra la main sur la tête de sa victime, qui sera immolée à l'entrée du tabernacle du témoignage, SACI, *Bible, Lévit.* III, 2. Durant que le peuple errait dans le désert, Moïse construisit le Tabernacle, temple portatif où les enfants d'Israël présentaient leurs vœux au Dieu qui avait fait le ciel et la terre, BOSS. *Hist.* II, 3. || Fig. Le Dieu de bonté et de majesté vient habiter dans nous, et fait de nos cœurs autant de sanctuaires et de tabernacles où il réside, BOURDAL. *Serm. 17° dim. après la Pentecôte, Domin.* t. IV, p. 81. || **3°** Dans le Nouveau Testament, les tabernacles éternels, le séjour céleste, la demeure des bienheureux. Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que, lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XVI, 9. || **4°** Ouvrage de menuiserie, d'orfèvrerie, de marbre, etc. où l'on renferme le saint ciboire; le tabernacle est fermé à clef et mis au-dessus de la table de l'autel. Salut! ô sacrés tabernacles, Où tu descends, Seigneur, à la voix d'un mortel! LAMART. *Harm.* I, 8. || Fig. Achevez, seigneur, en lui votre ouvrage; couronnez vos dons; ranimez ces vertus humaines, ces os arides, par un souffle de vie.... formez de tous ces trésors de l'Égypte un tabernacle à votre gloire, MASS. *Or. fun. Conti.* || Œuvre des tabernacles, œuvre destinée à fournir aux églises pauvres les objets nécessaires à la célébration du culte. || **5°** Terme de la marine des galères Lieu d'environ six pans de long, et élevé d'un degré au-dessus du reste; c'est la place d'où le capitaine faisait le commandement. Il [le capitaine, pendant la tempête] demeura toujours sur le tabernacle, donnant les ordres avec une froideur admirable, RETZ, *Mém.* dans JAL. || **6°** Terme de construction. Espace libre, ménagé sous terre, autour d'un robinet, pour qu'on puisse le manœuvrer au moyen d'une clef à long manche. || **7°** Caisse ajustée sur la meule du cloutier.

— HIST. XII° s. Deus enseverad le lignage Levi, e eslit e retint especialment à sun servise del tabernacle, ki primes fud levez al desert de Synaï, *Rois*, p. 2. La descunfiture turna sur Israel; et fuirent tuit, ki einz einz, chascun à sun tabernacle, *ib.* 15. || XIII° s. Et es tabernacles d'eus ne soit qui abit [habite]; tabernacles apele il les tentes que firent li Jui el desert, *Psautier*, f° 81. || XV° s. L'un de ses gens avoit derobé en une eglise le tabernacle où l'on met corpus domini, LOUIS XI, *Nouv.* V. Près des joustes avoit faict un eschafault moult riche là où le roy fut couronné l'endemain, et si avoit par dessus un tabernacle [dais] couvert d'un drap d'or, *Perceforest*, t. II, f° 14. || XVI° s. Ceux qui habitent en maison de fange, et sont detenus en tabernacles terriens, CALV. *Inst.* 592.

— ÉTYM. Provenç. *tabernacle*; espagn. *tabernaculo*; ital. *tabernacolo*; du lat. *tabernaculum*, qui vient de *taberna*, cabane en planches, de même radical que *tabula* (voy. TABLE).

TABIDE (ta-bi-d'), *adj.* Terme de médecine. Consumé par le marasme. M. d'Émery est mort tout sec et tout tabide, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 18.

— HIST. XVI° s. En fin meurent miserablement, languissans, tabides, arides et secs, PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. Lat. *tabidus*, de *tabum*, sang corrompu.

† **TABIFIQUE** (ta-bi-fi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui cause la consomption, le marasme.

— ÉTYM. Lat. *tabes*, consomption, et *facere*, faire.

TABIS (ta-bî; l'*s* ne se prononce pas, même devant une voyelle, dit Chifflet, *Gramm.* p. 216), *s. m.* Étoffe de soie unie et ondée, passée à la calandre sous un cylindre qui imprime sur l'étoffe les inégalités onduleuses gravées sur le cylindre même. Une belle petite fermière de Bodégat, avec de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande découpé sur du tabis, les manches tailladées, SÉV. 434. On apporte à l'instant ses somptueux habits, Où sur l'ouate molle éclate le tabis, BOIL. *Lutr.* IV.

— HIST. XV° s. J'ay draps de soye et tabis, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 174.

— ÉTYM. Espagn. portug. et ital. *tabi*; bas-lat. *attabi*; de l'arabe *'attâbiya*, nom d'étoffes bigarrées et ondées, qu'on fabriquait dans un quartier de Bagdad, dit *el'attâbiya*, ainsi nommé de *'Attâb*, un arrière-petit-fils d'*Omaiya*.

TABISÉ, ÉE (ta-bi-zé, zée), *part. passé* de tabiser. Taffetas tabisé.

TABISER (ta-bi-zé), *v. a.* Rendre une étoffe ondée à la manière du tabis. Tabiser du ruban, de la moire. Il n'y a de différence entre tabiser et moirer, que celle qui est occasionnée par la grosseur du grain de l'étoffe, c'est-à-dire, que, dans le tabis, le grain de l'étoffe n'étant pas considérable, les ondées se remarquent moins que dans le moiré, où le grain de l'étoffe est plus considérable, *Dict. des arts et mét. calandreur.*

— ÉTYM. *Tabis.*

TABLATURE (ta-bla-tu-r'), *s. f.* || **1°** Ancien terme de musique. Pièce de musique qui est écrite sur un papier, qui est tirée à cinq ou six lignes, et qui est en notes, en chiffres ou en lettres pour servir à apprendre la musique vocale ou instrumentale. Voilà de la tablature pour la guitare. Enseigner par tablature. Entendre, savoir la tablature. Si quelqu'un pouvait apprendre en un jour à jouer du luth excellemment, par cela seul qu'on lui aurait donné de la tablature qui serait bonne, DESC. *Méth.* VI, 11. Ce Roussel était un des fins danseurs d'Angleterre, je veux dire pour les contredanses; il en avait un recueil de deux ou trois cents en tablature qu'il dansait toutes à livre ouvert, HAMILT. *Gramm.* 8. || Tablature alphabétique, emploi des lettres de l'alphabet pour noter les parties du luth, de la guitare et de quelques instruments du même genre. || Il s'est dit aussi d'un tableau qui représente un instrument à vent et à trous, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts, pour former toutes les notes. || **2°** Fig. Ce qui sert d'enseignement (sens figuré qui a vieilli comme le sens propre). Le dictateur a été le pédagogue des triumvirs, bien qu'il y ait eu quarante-six ans entre lui et eux; la première proscription a été la tablature de la seconde: Sylla l'a bien pu; pourquoi ne le pourrai-je pas? BALZ. *Socrate chrét.* 8. Ne m'importunez plus de votre tablature; Sans vos instructions je sais bien mon métier, CORN. *Suiv.* II, 1. .... Surtout suivez ma tablature, Gardez toujours la bourse, et donnez à mesure, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, I, 5. || Il lui donnerait de la tablature sur cette matière, il est plus habile que lui là-dessus, il lui en remontrerait (locution qui a vieilli). J'embrasse M. de Grignan premièrement, et suis fort aise qu'il ait la bonne foi d'avouer que je lui donne bien de la tablature pour savoir bien aimer, SÉV. 380. || Entendre la tablature, être rusé, capable de mener une intrigue. Une lettre, Crispin! — Ah ciel! quelle aventure! Le maître de musique entend la tablature, REGNARD, *Fol. amour.* II, 7. || Figurément et familièrement. Donner de la tablature à quelqu'un, lui causer de la peine, du souci, le mettre en cervelle. C'était une petite personne dont la garde m'aurait donné bien de la tablature, LESAGE, *Bachel. de Salam.* VI, 8. Voilà un visage qui donne sûrement de la tablature à la dame du logis, BOISSY, *Franç. à Londres*, sc. 16. Sa première femme et la mienne nous ont donné, de leur vivant, un peu de tablature, LEGRAND, *Métam. amour.* sc. 5.

— HIST. XVI° s. Je lui donnay de la tablature de M. le Grand; je luy appris à tourner les talons en dedans, à cheminer en oye, et de pareille gravité, D'AUB. *Conf.* II, 1.

— ÉTYM. Dérivé de *table*.

TABLE (ta-bl'), *s. f.* || **1°** Planche, ais (sens propre). Table rase. || **2°** Planche ou réunion de planches portée sur un ou plusieurs pieds. || **3°** Table de nuit. || **4°** Table de billard. || **5°** Chacune des quatre divisions du tablier, au trictrac. || **6°** Table d'un instrument de musique. || **7°** Particulièrement, table à manger. || **8°** Chez le souverain, tables servies réglément. || **9°** Table d'hôte. || **10°** Table ronde. || **11°** Nourriture qu'on prend à table considérée par rapport à la quantité, à la délicatesse. || **12°** Sainte table. || **13°** Poids de table. || **14°** Table à roue, dans les usines à glaces. || **15°** Portion de roche à surface plane. || **16°** Lame ou plaque de métal, morceau de pierre, de marbre, sur lequel on peut graver, écrire, peindre. || **17°** À Rome, loi des Douze Tables; tables nouvelles; tables de proscription. || **18°** Table de marbre, une des anciennes juridictions de la France. || **19°** Plaques ou pièces de plomb, dont on forme le revêtement d'une terrasse ou d'un réservoir. || **20°** Table de verre || **21°** Table d'une enclume. || **22°** Nom donné aux claies étagées sur lesquelles on dispose les vers à soie. || **23°** Les tables du crâne. Chez le cheval, la surface de frottement de l'incisive. || **24°** Diamant en table. || **25°** En métallurgie, table tournante. || **26°** Tables ou rouelles d'essai. || **27°** Chez les cartiers, mener la table. || **28°** Sorte de ballot. || **29°** En architecture, plan vertical de forme carrée ou oblongue, qui se détache du nu du mur. || **30°** Bassin où se fait le sel par l'évaporation de l'eau de mer. || **31°** Index servant à faire trouver facilement les matières ou les mots d'un livre. || **32°** Feuille, planche sur laquelle certaines matières sont présentées méthodiquement et en raccourci. || **33°** En mathématiques, série de nombres dont la grandeur et la variation sont déterminées par leurs rapports avec une ou plusieurs variables.

1° Planche, ais (sens propre qui n'est resté usité que dans quelques termes de métier). || Terme de typographie. Planche qui porte le chevalet du tympan. || Planche qui sert à l'imprimeur en taille-douce. || Table rase, planche sur laquelle il n'y a rien de peint, ainsi dite parce que les anciens peintres peignaient non sur une toile, mais sur une table de bois. || Table rase ou table d'attente, lame, planche sur laquelle il n'y a encore rien de gravé. || Fig. Esprit tout à fait neuf sur une matière, et susceptible de recevoir toute espèce d'impressions (voy. à l'étymologie). L'esprit d'un enfant est une table rase, sur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé, VOLT. *Dict. phil. Table.* Il faudrait pour cela être table rase sur la question.... BONNET, *Contempl. nat.* X, 31. Si les esprits étaient semblables à une table rase, comme le demandait Locke, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 163. || Fig. Faire table rase, rejeter toutes les idées qu'on a acquises, et en adopter de nouvelles. || Faire table rase, signifie aussi abolir, proscrire les anciennes institutions. Qu'en s'unissant d'abord ils fassent table rase; Et, pour les ac-

corder ensuite, on les écrase, C. DELAV. *la Popular.* II, 2. || Table de cire, tablette enduite de cire sur laquelle on peut écrire quelque chose avec un poinçon. L'âme humaine est une table de cire où la nature imprime son image, DIDER. *Opinion des anc. philos.* (*Platonisme*). || 2° Particulièrement, planche ou réunion de planches portée sur un ou plusieurs pieds et qui sert à divers usages. Table ronde, carrée, ovale. Table à coulisses, à rallonges. Table à écrire. Table à manger. La table où l'on servit le champêtre repas Fut d'ais non façonnés à l'aide du compas, LA FONT. *Philém. et Baucis.* Nous sommes en l'air; tous mes gens sont occupés à déménager : j'ai campé dans ma chambre; je suis présentement dans celle de l'abbé, sans autre chose qu'une table pour vous écrire, SÉV. 368. Il y a deux tables de jeu dans ma chambre à l'heure que je vous parle, ID. 605. On s'assied; mais d'abord notre troupe serrée Tenait à peine autour d'une table carrée, BOIL. *Sat.* III. || Table de piquet, de bouillotte, de brelan, etc. table où l'on joue au piquet, à la bouillotte, au brelan, etc. || Table à la Tronchin, table se haussant et se baissant à l'aide d'un mécanisme et sur laquelle on peut écrire debout. || Table à modèle, table sur laquelle l'artiste place, dispose le modèle. || Tables tournantes, frappantes et parlantes, genre de prestige qui fut fort à la mode en 1853 et 1854. || Fig. et familièrement. Jouer cartes sur table, ne pas prendre la peine de dissimuler. || Fig. Mettre sur table, sur la table, exposer sans dissimulation. Il [Mazarin] mit son cœur sur la table, il m'assura qu'il me parlerait comme à son fils, RETZ, III, 71. || Papiers ou papier sur table, preuves en main. Il faut voir cela en détail, il faut mettre papiers sur table, PASC. *Peuple juif*, 6, édit. FAUGÈRE. Villars leur parla [au roi et à Mme de Maintenon] papier sur table, par preuves et par faits qui ne se pouvaient contester, ST-SIM. 277, 234. Pourquoi mettre Mme du Châtelet dans la nécessité douloureuse de montrer, papier sur table, que vous vous démentez vous-même pour l'outrager? VOLT. *Lett. Thiriot*, 12 févr. 1739. || 3° Table de nuit, inventée en 1717 (VOLT. *Dict. phil. Table*), meuble commode qu'on met auprès d'un lit, et sur lequel se placent plusieurs ustensiles pour l'usage de la nuit. Nos bonnes anciennes tables de nuit, bien revêtues de marbre en dedans, ayant un rebord sur la table, de manière à garantir de toute chute les choses qu'on met dessus, sont, dans ce genre, ce qu'il y a de mieux, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 89, dans POUGENS. || 4° Table de billard, châssis de madriers sur lequel on applique le tapis. || 5° Terme de trictrac. Chacune des quatre divisions du tablier, appelées aussi jans. || Il se disait autrefois de ce qu'on nomme plus ordinairement aujourd'hui dames : jan de deux tables, jan de six tables. || Toute-table, ou toutes-tables, voy. ce mot. || Jeux de tables, anciennement, tous les jeux où l'on emploie des dames et un échiquier ou un tablier. || 6° Table d'un instrument de musique, les parties larges d'avant et d'arrière qui supportent le chevalet et qui vibrent à l'unisson des cordes. Table de basse, de guitare, de luth. Il ne serait pas impossible que les qualités supérieures de certains instruments de musique dépendissent de ce que le plan de leur table d'harmonie se trouve incliné d'un certain nombre de degrés sur la direction des fibres, SAVART, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 421. || 7° Absolument. Table à manger, et surtout table servie couverte de mets. Dresser une table. Table de dix couverts. Servir à table. Chez lui-même, à sa table, au milieu d'un festin, D'un si parfait ami devenir l'assassin, CORN. *Sertor.* V, 4. Jupin pour chaque état mit deux tables au monde; L'adroit, le vigilant et le fort sont assis À la première; et les petits Mangent leur reste à la seconde, LA FONT. *Fabl.* X, 7. À table comptez-moi, si vous voulez, pour quatre, MOL. *le Dép.* V, 1. Apprenez.... que c'est un coupe-gorge qu'une table remplie de trop de viandes, ID. *l'Avare*, III, 5. Il y avait quarante dames à table; le souper fut magnifique; le roi vint, et fort gravement regarda tout sans se mettre à table, SÉV. 15. Et qu'au retour tantôt un ample déjeuner Longtemps nous tienne à table et s'unisse au dîner, BOIL. *Lutr.* IV. Permettez, avant tout, qu'Esther puisse à sa table Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur, RAC. *Esth.* III, 7. La critique de Lamotte [reprochant à Racine de n'avoir pas fait venir Hippolyte et Thésée dans le temple où l'on n'osait jurer en vain] est de feu M. le marquis de Lassai; il la fit à table chez M. de la Faye, où j'étais avec feu M. de Lamotte, qui promit qu'il en ferait usage, VOLT. *Dict. phil. Épreuve.* || Mettre la table, disposer tout ce qu'il faut sur la table : assiettes, couteaux, fourchettes, serviettes, etc. On met la table au ministère; Renommez-moi, je suis pressé, BÉRANG. *Ventru aux élections.* || Mettre sur table, servir le repas. On met sur table, et le doyen prend place, LA FONT. *Cas.* Le filleul et le cousin de monsieur verseront à boire, et le maître clerc mettra sur table, DANCOURT, *Fête du vill.* I, 6. || Cette locution n'est plus usitée, on dit servir : On a servi, le dîner est sur la table. || Se mettre à table, s'asseoir auprès de la table pour manger. || Sortir de table, quitter la table, se lever de table, interrompre ou finir le repas. Il sort de table, et la cohorte N'en perd pas un seul coup de dent, LA FONT. *Fabl.* I, 14. || On dit dans un sens analogue : être hors de table. || Tenir table, demeurer longtemps à table. Une nuit qu'ayant tenu table Et bu force vin nouveau, LA FONT. *Anneau.* Comme ils étaient Allemands, ils tinrent table longtemps, en attendant le révérend père provincial, VOLT. *Candide*, 14. || Tenir table, donner habituellement à manger à ses amis invités ou non. Vous vous croyez considérable; Mais dites-moi, tenez-vous table? LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. On me mande que Coulanges est le favori du pape, et que M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, qu'il tient une table, comme aux états : voilà un air d'établissement, SÉV. 598. Quelque bien instruit que vous soyez de la misère de leur condition [des pauvres], vous ne pensez pas à l'adoucir, vous ne le pouvez pas en effet, vous tenez table, vous bâtissez, LA BRUY. VI. L'on dit d'un grand qui tient table deux fois le jour, et qui passe sa vie à faire digestion, qu'il meurt de faim, pour exprimer qu'il n'est pas riche.... ID. XII. || Tenir une grande table, une grosse table, donner ordinairement de grands repas. Il est à Rennes tenant une grande table, dont il se passerait fort bien; car cette dépense ne mène à rien, SÉV. *à Bussy*, 17 juill. 1689. Perdant au jeu, et tenant une grosse table, HAMILT. *Gramm.* 6. || Tenir table ouverte, donner à manger à tous les visiteurs qui surviennent, même quand ils n'ont pas été priés. Un régiment n'est point le prix des services; c'est le prix de la somme que les parents d'un jeune homme ont déposée, pour qu'il aille, trois mois de l'année, tenir table ouverte dans une ville de province, VOLT. *Dial.* XXIV, 15. Le matin, sa bibliothèque était ouverte à tous les savants; le soir, sa table l'était à la bonne compagnie, ID. *Zadig*, 4. || Propos de table, traits de gaieté et de familiarité qui échappent dans un repas. || On dit dans un sens analogue : chanson de table; ronde de table. || Liberté de table, liberté de la parole à table, sans craindre l'espionnage, la dénonciation. Cette liberté de table, regardée en France comme la plus précieuse liberté qu'on puisse goûter sur la terre, VOLT. *Ingénu*, 19. || Tomber sous la table, être ivre au point de glisser hors de sa chaise. Nos ouvriers sont encore sous la table; je les ai bien grisés, LEGRAND, *l'Amour diable*, sc. 2. Avant vous sous la table Tombent deux, trois amis, Endormis, BÉRANG. *On s'en fiche.* || Mettre quelqu'un sous la table, l'enivrer. || Bénir la table, faire en commun, avant le repas, la prière du bénédicité. || Admettre quelqu'un à sa table, inviter à dîner quelqu'un d'inférieur à soi par la naissance ou par le rang. Nous les admettons à nos tables [les comédiens], et nous leur fermons nos cimetières, VOLT. *Lett. Damilaville*, 18 juill. 1762. || La grande table, la table des grandes personnes, par opposition à la petite table, qui est la table des enfants. || Donner la table à quelqu'un, le nourrir à sa table. || Avoir la table et le logement chez quelqu'un, y être nourri et logé. Vous aviez la table, le lit, l'habit, veste et culotte, les souliers et la pistole par mois, DIDER. *Neveu de Rameau.* || Vivre à la même table, manger habituellement ensemble. || Courir, piquer les tables, aller en parasite manger souvent chez ceux qui tiennent table. || Il se tient mieux à table qu'à cheval, il ne sait que goinfrer, il est inutile. || Mettre couteaux sur table, se préparer à faire bonne chère. || Il dîne à la table de son maître, se dit d'un homme faible qui se laisse maîtriser par sa femme. || De la table au lit, du lit à la table, se dit d'une vie débauchée et fainéante || Avoir les pieds sous la table, les coudes sur la table, boire et se réjouir. || Le dos au feu, le ventre à table, se dit de quelqu'un qui est dans la meilleure position. || À table! appel qu'on fait pour que les convives aillent se mettre à table. || Table de poupe, nom qu'on donnait dans les galères à la table ou entretien de bouche du capitaine. || 8° Tables chez le souverain, se dit des tables servies réglément où certains officiers ont droit de manger. Il y avait tant de tables chez le roi : la table du chambellan, la table du maître d'hôtel, etc. Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même, à l'exemple de son grand veneur [M. de la Rochefoucauld], a retranché celles de Marly; il n'y a plus que celle des dames, SÉV. 493. Marly est un séjour délicieux depuis l'établissement des tables particulières, MAINTENON, *Lett. au duc de Noaill.* 19 août 1710. La seconde Dauphine ayant le goût de la musique italienne, on fit venir à Versailles Cafarelli, à qui l'on entretint, pendant son séjour, un carrosse et une table de six couverts, DUCLOS, *Œuvr.* t. VII, p. 176. || Dans les grandes maisons, la première table, la table des maîtres; la seconde table, celle des principaux domestiques; la table du commun, la table des valets. Il faut quatre repas [à Chantilly, chez le prince de Condé]; il y aura vingt-cinq tables servies à cinq services, sans compter une infinité d'autres qui surviendront, SÉV. 43. Le rôti, qui avait manqué non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui [à Vatel] revenait toujours à la tête, ID. 47. || C'est lui qui tient la table, se dit de celui qui fait les honneurs de la table chez les princes et les grands seigneurs, qui ordonne à ceux qui la servent. On mange à deux tables dans le même lieu; il y a quatorze couverts à chaque table; Monsieur en tient une, et Madame l'autre, SÉV. 73. || Tenir la première, tenir la seconde table, faire les honneurs de la première, de la seconde table. || Dans les communautés, la première table, la principale table, celle qui se sert à une heure réglée; la seconde table, celle qui sert de supplément à la première. || 9° Table d'hôte, voy. HÔTE, n° 5. || 10° Table ronde, table imaginée pour éviter les disputes de préséance entre chevaliers, et dont les anciens poëmes ont attribué l'invention à Artus, roi fabuleux de l'Angleterre (on met une majuscule à Table). || Chevaliers de la Table ronde, les douze chevaliers que les vieux romans en langue d'oïl font compagnons d'Artus, roi des Bretons. || Fig. et par plaisanterie, chevaliers de la Table ronde, ceux qui aiment à être longtemps à table. || Table ronde, nom donné, dans le moyen âge, à des divertissements chevaleresques. || 11° Fig. Nourriture qu'on prend à table, considérée par rapport à la quantité, à la délicatesse des mets. Avoir une table frugale. Malheur à vous, qui vous levez dès le matin pour vous plonger dans les excès de la table, SACI, *Bible*, *Isaïe*, V, 11. Idoménée régla sa table, où il n'admit que du pain excellent, du vin du pays qui est fort agréable, mais en fort petite quantité, avec des viandes simples, FÉN. *Tél.* XII. Tous les plaisirs en foule venaient s'offrir à moi : ma musique était admirable; j'avais une table exquise, ID. *Dial. des morts anc.* (*Diogène*, *Denys l'ancien*). La vie inutile, la licence des discours, la sensualité des tables, les soins de l'ambition, MASS. *Carême*, *Pâques*. L'homme riche met toute sa gloire à consommer, toute sa grandeur à perdre en un jour à sa table plus de bien qu'il n'en faudrait pour faire subsister plusieurs familles, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 176. Lui [Apicius] qui, après avoir consumé un milliard à sa table, s'empoisonna pour n'être pas réduit à vivre avec dix millions de sesterces, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VII, p. 127. || Aimer la table, aimer la bonne chère. || 12° Sainte table, l'autel même sur lequel le prêtre prend les hosties avec lesquelles il va donner la communion. Cette action par laquelle le Fils de Dieu est posé sur la sainte table sous les signes représentatifs de sa mort, BOSS. *Projet, explication eucharist.* Tous ceux qui portent la marque d'enfant de Dieu ont droit d'être admis partout où ils voient la table de leur commun père, ID. *Var.* XV, 67. || Fig. La sainte table, la communion. Qui pourrait dire par quelles terreurs elle arrivait aux délices de la sainte table? BOSS. *Anne de Gonz.* Chrétiens, mes frères, qui dans cette solennité viendrez vous purifier dans les tribunaux de la pénitence, pour donner à Jésus-Christ dans vos cœurs une nouvelle naissance, en le recevant à la table sacrée, MASS. *Avent*, *Dispos. à la Comm.* || Table d'autel, table dans laquelle on encastre la pierre bénite sur laquelle le prêtre pose le calice. || Table-sainte, balustrade ou grille qui sépare le chœur du sanctuaire et devant laquelle viennent s'agenouiller les communiants. || 13° Dans certaines provinces (Languedoc, Provence), poids de table,

poids à l'usage du pays qui différait du poids de marc. || **14°** Table à roue, large jante circulaire, liée au moyeu par des rais en bois léger et servant à doucir les grandes glaces. || **15°** Portion de roche à surface plane. En descendant, on passe sur le penchant de plusieurs grandes tables ou couches d'une roche feuilletée, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 399, dans POUGENS. || Tables de glaciers, blocs de pierre placés sur les glaciers, et qui, protégeant contre la fusion la glace au-dessous d'eux, se présentent comme perchés, le reste ayant fondu davantage autour d'eux. || Terme de géographie. Sommet d'une montagne, quand elle forme une espèce de plateau. || Montagne de la Table, constellation méridionale. || **16°** Lame ou plaque de métal, morceau de pierre, de marbre, sur lequel on peut graver, écrire, peindre, etc. Graver sur une table d'airain. || Les tables de la loi, les tables de l'alliance, les lois données par Dieu et portées par Moïse aux Hébreux. Ce fut quand je montai sur la montagne pour y recevoir les tables de pierre, les tables de l'alliance que le Seigneur fit avec vous, SACI, *Bible, Deutéron.* IX, 9. Il [Dieu] écrit de sa propre main, sur deux tables qu'il donne à Moïse au haut du mont Sinaï, le fondement de cette loi, BOSS. *Hist.* I, 4. || Table isiaque, voy. ISIAQUE. || Table alimentaire, inscription romaine du temps de Trajan, découverte en 1747. || **17°** À Rome, loi des Douze Tables, recueil de lois publiées par les décemvirs, 450 avant Jésus-Christ (avec un D et un T majuscules). Dix magistrats qu'on créa sous le nom de décemvirs avec une autorité absolue, rédigèrent les lois des Douze Tables, qui sont le fondement et la source du droit romain, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. III, p. 819, dans POUGENS. Ce n'est pas le seul endroit de la loi des Douze Tables où l'on voit le dessein des décemvirs de choquer l'esprit de la démocratie, MONTESQ. *Espr.* XII, 21. || Tables nouvelles, édit qui abolissait toutes les dettes et obligations. || Tables de proscription, liste où étaient portés les noms de ceux que Sylla et après lui les triumvirs proscrivirent. La foudre a dévoré ce détestable airain, Ces tables de vengeance, où le fatal burin Épouvantait nos yeux d'une liste de crimes, VOLT. *Triumv.* I, 1. || **18°** Table de marbre, une des anciennes juridictions du royaume, partagée en trois tribunaux : celui du connétable, plus tard des maréchaux de France; celui de l'amiral et celui du grand forestier, représenté plus tard par le grand maître des eaux et forêts; juridiction ainsi nommée d'une longue table de marbre sur laquelle les vassaux étaient tenus d'apporter leurs redevances. P. Corneille était avocat du roi aux siéges généraux de l'amirauté, et des eaux et forêts de la Normandie en la table de marbre du Palais de Rouen. || Terme féodal. Mettre en sa table, unir ou réincorporer à sa table, user de retrait, par puissance de fief, sur l'acheteur ou l'héritier d'un fief. || Table de mer, ancien droit seigneurial établi par les comtes de Provence sur les marchandises et denrées que les étrangers faisaient entrer dans le port de Marseille, ou en faisaient sortir. Le sieur de Libertat, propriétaire du droit qui se lève sur les marchandises appartenant aux étrangers, appelé la table de mer, *Délib. du 20 janv.* 1654, dans JAL. || **19°** Plaques ou pièces de plomb dont on forme le revêtement d'une terrasse ou d'un réservoir. Plomb en table. Table de plomb. || Établi sur lequel on coule le plomb. || Table à couler, masse de fonte sur laquelle on coule les glaces. Établi sur lequel on les étame. || **20°** Table de verre, le verre plat qui n'a point été soufflé, qui n'est point encore employé. || Verre en table, verre de Bohême, le verre le plus blanc et le plus épais de tous. || **21°** Table d'une enclume, lame d'acier qui recouvre la partie de l'enclume sur laquelle on frappe. || **22°** Nom donné aux claies étagées sur lesquelles on dispose les vers à soie dans les magnaneries. || Table volante, toile tendue sur un cadre de bois pour transporter les vers à soie ou déliter. || **23°** Terme d'anatomie. Les tables du crâne, les deux lames osseuses de tissu compacte qui revêtent les surfaces interne et externe des os du crâne. || La table interne est aussi appelée table vitrée à cause de sa fragilité. || Chez le cheval, la table, la surface de frottement de l'incisive, lorsque l'usure a détruit les deux bords tranchants qui circonscrivent, dans la dent intacte, le cul-de-sac extérieur. || **24°** Diamant en table, rubis balais en table, diamant, rubis taillés sur deux faces bien dressées avec un biseau et des pans en facette sur la tranche. Figure semblable à celle d'un diamant taillé en table, DESC. *Météor.* 3. || On dit de même table de rubis, table d'émeraude. || Défaut à la surface d'un diamant, venant soit de matières étrangères qui y sont incorporées, soit de coups qui le fêlent. || **25°** Terme de métallurgie. Table tournante, anneau de fonte d'une seule pièce, présentant une surface conique inclinée vers l'axe pour les sables et pour les plus gros schlamms, inclinée au contraire à l'extérieur pour les schlamms fins, et qui procure le lavage du dépôt reçu en chaque point de la table. || **26°** Tables ou rouelles d'essai, se disait de deux plaques d'étain, dont l'une était dans la chambre du procureur du roi du Châtelet, et l'autre dans celle de la communauté des potiers d'étain, sur laquelle les maîtres potiers étaient obligés d'empreindre les marques des poinçons dont ils devaient se servir pour marquer leurs ouvrages. || **27°** Chez les cartiers, mener la table, assortir les cartes et les diviser par jeux. || **28°** Sorte de ballots usités dans le Levant, qui sont plats et carrés. Toutes les fourrures dont je viens de parler viennent en peaux et en tables; les peaux se vendent en proportion du prix des tables que j'ai indiqué, suivant le nombre de peaux qu'il faut pour former la table, PEYSSONNEL, *Traité sur le commerce de la mer Noire*, I, 189. || **29°** Terme d'architecture. Plan vertical de forme carrée ou oblongue qui se détache du nu du mur. || Table d'attente, bossage pour recevoir une inscription. || Terme de maçonnerie. Partie de maçonnerie ou seulement de plâtre sur le mur, unie, lisse, saillante ou renfoncée, ordinairement de forme carrée ou rectangle. || On nomme aussi table, dans les ravalements faits de crépi moucheté en plâtre ou en mortier, les panneaux qui sont encadrés de bandes d'enduit. || Terme de menuiserie. Table saillante, panneaux en saillie sur leur bâti. || Terme de peinture et dorure en bâtiment. Table saillante, filet portant des ombres et des clairs représentant le contour et la saillie d'un panneau de menuiserie. || Terme de blason. Table d'attente, écu qui n'est chargé d'aucune pièce ni meuble. || **30°** Nom que les ouvriers, dans le Midi, donnent au bassin où se fait le sel par évaporation de l'eau de mer. || **31°** Index, ordinairement sous forme alphabétique, servant à faire trouver facilement les matières ou les mots qui sont dans un livre. Table des matières. Table alphabétique. Table méthodique. Un habile médecin italien, qui, ayant travaillé sur les Aphorismes d'Hippocrate, dédia chaque livre de ses commentaires à un de ses amis et la table à un autre, M^lle^ DE SCUDÉRY, *Conversations, dialogue.* J'ai préparé des expériences et j'en donnerai la table, VOLT. *Feu*, II, 4. || Fig. On a des espèces de tables dans la mémoire, FÉN. *Exist.* 41. || Table des chapitres, la table où l'on indique la matière traitée dans chaque chapitre. || Fig. Autre sujet de conversation; mais il ne faut faire à présent que la table des chapitres pour quand nous nous verrons, SÉV. 1^er^ déc. 1690. || **32°** Feuille, planche sur laquelle certaines matières sont présentées méthodiquement et en raccourci, afin qu'on puisse les voir d'un coup d'œil. Table généalogique, chronologique. || Tables météorologiques, tables où l'on inscrit jour par jour les changements qui ont lieu dans l'atmosphère. || Tables des modales, table qui contenait les propositions modales. La table des modales, appelée le pont aux ânes, *Dial. d'Or. Tubero*, t. II, p. 54. || Terme de marine. Se dit quelquefois pour livre des signaux. || **33°** En mathématiques, série de nombres dont la grandeur et la variation sont déterminées par leurs rapports avec une ou plusieurs variables, auxquelles on donne successivement toutes les valeurs particulières convenables au sujet qu'on se propose. Une table d'intérêts. || Tables de survie, voy. SURVIE. || Table de multiplication ou de Pythagore, ou table pythagorique, table qui contient tous les produits de la multiplication des nombres simples, les uns par les autres, depuis un jusqu'à neuf. || Tables de logarithmes, voy. LOGARITHME. || Tables des sinus, voy. SINUS. || Table de réduction, table indiquant le rapport que différents poids, différentes mesures, différentes monnaies, etc. ont les uns avec les autres. || Tables astronomiques, tables calculées d'après les lois de la gravitation, et au moyen desquelles on peut, à l'aide de simples opérations numériques, assigner d'avance la position des planètes et des satellites pour un temps quelconque. Une grande table pour trouver l'heure en mer par la hauteur des astres, table qui est en entier l'ouvrage de Mme de Lalande sa nièce [de Lalande], DELAMBRE, *Inst. Mém. scienc.* 1807, 2^e^ sem. p. 50. La théorie des inégalités séculaires et périodiques du mouvement des planètes, fondée sur la loi de la pesanteur universelle, a donné aux tables astronomiques une précision qui prouve la justesse et l'utilité de cette théorie, LA PLACE, *Exp.* IV, 3. || Tables alphonsines, tables astronomiques rédigées par l'ordre du roi Alphonse de Castille. Les tables appelées, de son nom, tables alphonsines, parurent le jour même qu'il monta sur le trône.... BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 299. La gloire et les malheurs du règne d'Alphonse sont dans l'oubli, mais on conserve la mémoire des tables alphonsines, CONDORCET, *Maurepas.* || Tables rodolphines, tables dédiées à l'empereur Rodolphe. Les tables rodolphines, qui furent pour Kepler l'objet de tant de travaux et l'occasion de tant de découvertes, parurent en 1627, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 125.

— REM. Scarron a dit : Ils se mirent à table qui fut couverte peu de temps après, *Rom. com.* III, 2. Cette manière de parler est fautive, vu que se mettre à table fait une locution qui ne permet pas de séparer table et d'y rapporter le *qui* conjonctif.

— HIST. XI^e^ s. As tables juent, pur els esbancier [divertir], *Ch. de Rol.* VIII. || XII^e^ s. Ne porra Deus aprester table el desert? *Liber psalm.* p. 106. Quatorze rois i ot ains que table fust mise, *Sax.* XXIII. || XIII^e^ s. Au jardin le [du] roi [il y] ot mainte table dressée, *Berte*, II. Quiconcques veut estre deycier à Paris, ce est à savoir fesceur de dez à tables et à eschiés, d'os et d'yvoire, de cor et de toute autre maniere d'estoffe.... *Liv. des mét.* 181. Et mainte espice delitable, Que bon mengier fait après table, *la Rose*, 1354. Et s'à eus ne poés aler, Faites i par aucun parler Qui soit messagiers convenables, Par vois, par letres ou par tables [tablettes]; Mès jà n'i metés propre non, *ib.* 7530. Maistre Robert de Cerbone, pour la grant renommée que il avoit d'estre preudomme, il [Louis IX] le faisoit manger à sa table, JOINV. 195. Devant leur portes sont les eglises, là où on sonne les cloches selonc les Latins, et tables [sorte de crécelle] selonc la maniere des Grieus, DU CANGE, *tabula.* || XIV^e^ s. L'utilité pour quoi il [le cerveau] fu blanc, c'est qu'il fust aussi comme une table rase qui puet comprendre pluseurs figures et toutes couleurs, H. DE MONDEVILLE, f° 15, *verso.* Estre humbles et doux, et les gens saluer, Bonne table tenir.... *Guescl.* 15173. Le test [crâne] est compost de deux tables plaines et legeres, LANFRANC, f° 21. Chiaus [ceux] qui nous soloient servir Pour joie d'amours deservir [mériter], S'en faisoient grans esbanois [divertissements], Tables reondes et tournois, J. DE CONDÉ, t. III, p. 22. Les changeurs commis et deputez à ce faire et en lieux publics et accoustumez en nostre royaume et tenans tables [changes] ez villes où ils changeront, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 298. En la noble maison au roi une table appellée la table d'oneur, en laquelle seront assiz la veille et le jour de la premiere feste les trois plus souffisans princes, trois plus souffisans bannerez, et trois plus souffisans bachelers.... *ib.* t. II, p. 466. Unes tables d'argent à escripre, en cire, esmailliées par dehors, DE LABORDE, *Émaux*, p. 505. Les tables où on escript, qui sont de fust, couvertes de cire verte ou de cire rouge ou noire, ID. *ib.* Je vous diray un exemple d'une bonne dame qui acquist un grant blasme sans cause à une grande feste d'une table ronde de joustes [espèce de combat de chevalerie], LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, f° 14, dans LACURNE. || XV^e^ s. Messire Hue et les autres qui se sauverent, se prirent aux tables [planches] et aux masts, et le vent, qui estoit fort, les bouta sur le sablon, FROISS. II, p. 75, dans LACURNE. Table ronde à tous venants [façon de donner à manger à tous ceux qui se présentaient], *Bouciq.* I, p. 62, dans LACURNE. Tables basses [les tables qui étaient autour de la principale table, laquelle était de deux pieds plus haute que les autres], *Perceforest*, t. II, f° 129. Ayant le doz au feu et le ventre à la table, Estant parmi les pots pleins de vin delectable, BASSEL. *Vau de Vire*, II. || XVI^e^ s. La table de diamant grande et belle, dont l'anneau estoit esmaillé de noir, MARG. *Nouv.* XIII. La tierce table [le troisième service] qui est à la fin du repas, *Les triomphes de la noble dame*, f° 115, dans LACURNE. Un propos de table.... MONT. I, 163. Encores qu'ils soyent payez, si est-ce que quasi tous ne payent rien, et si faut encores les traiter à vingt sols pour table (comme on dit) et au partir du logis que l'hoste fasse la courtoisie, LANOUE, 105. Le soldat françois a ceste persuasion,

que son capitaine ne lui doit denier ni les caresses ni la table, ID. 299. Le seigneur qui a reuni à sa table [à son fief] le fief de son vassal, n'est tenu en faire hommage à son seigneur, LOYSEL, 643. Il n'y a quelquefois que la premiere table de l'os rompue, PARÉ, III, 4. Les freres et sœurs de la table entiere [de père et de mère], *Nouv. Coust. gén.* t. I, p. 306. Table sans sel, bouche sans salive, COTGRAVE. Table vault escole notable, ID. Il est à table et n'ose manger, ID. De grosse table à l'estable, ID. Ronde table oste le debat, ID. Qui à la table dort doit payer l'escot, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 218. On n'envieillist point à table, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 246. Une fort grant table de diamant, à plain fons, un peu longuet et escorné de deux coings, accompaigné d'une grosse perle en œuf, qui est celluy que achepta le roy François premier et lui cousta soixante cinq mil escuz, DE LABORDE, *Émaux*, p. 504. Le roy avoit juré en pleine table qu'il le feroit mourir, D'AUB. *Mém.* p. 93, éd. LALANNE. Il leur mit sur table les memoires de toutte la chrestienté, ID. *ib.* p. 127.

— ÉTYM. Picard et bourguign. *taule;* wallon, *tâf;* provenç. *taula;* espagn. *tabla;* portug. *taboa;* ital. *tavola;* du lat. *tabula*, planche, dérivé d'un radical *ta*, étendre, et du suffixe *bula*, comme de *fari fa-bula*. M. Vincent, *Correspond. litt.* 25 déc. 1859, a trouvé dans un Comput cette phrase: *Anima in principio suæ creationis est tanquam tabula rasa, in qua nichil depictum est;* c'est la reproduction de ce que dit Aristote de l'intelligence: Ὥσπερ ἐν γραμματείῳ ᾧ μηδὲν ὑπάρχει ἐντελεχείᾳ γεγραμμένον (*De l'Âme*, III, IV, 14).

TABLEAU (ta-blô), *s. m.* || 1° Table de bois ordinairement noircie en usage dans les classes, pour écrire, tracer des figures. Tracer un cercle sur le tableau. On l'a tenu très-longtemps au tableau. || 2° Cadre de menuiserie, fixé à un mur dans un endroit apparent pour y afficher des actes publics. || 3° Terme d'architecture. La partie de l'épaisseur d'une baie de porte ou de fenêtre qui est en dehors de la fermeture. || 4° Terme de marine. Nom qu'on donnait autrefois et que parfois on donne encore à la partie plate de la poupe qui surmonte la voûte de l'arcasse; partie souvent décorée d'ornements multipliés, de figures sculptées, etc. || Tableaux des signaux, espèce de plan encadré, pour suppléer au livre des signaux. || 5° Tableau d'une vanne, encadrement formé de deux piliers montants et de la traverse ou chapeau. || 6° Feuille ou planche sur laquelle les matières d'un sujet sont rangées méthodiquement pour être vues d'un coup d'œil. Tableau synoptique. Tableau statistique. Les colonnes d'un tableau. On savait qu'il avait sans cesse sous les yeux des tableaux complets et précis de la situation des finances, MARMONTEL, *Mém.* XII. || Il se dit à certains jeux. Des tables de jeu, des fiches, des jetons, les tableaux d'un cavagnole, et tous les apprêts nécessaires pour se ruiner en s'amusant, DIDER. *Promen. sceptique.* || Terme de typographie. Tout ouvrage à cadre, filets ou accolades. || 7° Carte ou feuille sur laquelle sont écrits par ordre les noms des personnes qui composent une compagnie. Le tableau des avocats. Tout l'honneur qu'on lui fit alors [au chancelier, dans l'Académie française], fut de mettre son nom le premier dans le tableau et à quelque distance des autres qu'on y avait rangés par sort, PELLISS. *Hist. Acad.* IV. Chaque année, le préteur faisait une liste ou tableau de ceux qu'il choisissait pour faire la fonction de juges pendant l'année de sa magistrature, MONTESQ. *Espr.* XI, 18. Cornelius Rufinus, guerrier distingué, qui avait été dictateur et deux fois consul, les censeurs le rayèrent du tableau des sénateurs, parce qu'il avait une vaisselle d'argent qui pesait dix livres, PASTORET, *Instit. Mém. Hist. et litt. anc.* t. III, p. 319. || L'ordre du tableau, l'ordre suivant lequel les personnes d'une profession, d'une compagnie, sont inscrites dans un tableau. Avancements qui ne se firent plus que par promotions, suivant l'ancienneté, ce qu'on appela l'ordre du tableau, ST-SIM. 409, 119. Je vous donne ma voix pour être mon successeur [à l'Académie française], à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau, VOLT. *Lett. Chabanon*, 4 déc. 1765. L'ordre du tableau, qui partout et dans tous les siècles a étouffé le génie et les talents, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 58. || Tableau civique, s'est dit, dans la révolution française, d'un tableau où étaient inscrits tous les citoyens d'un canton ou d'une section qui avaient prêté le serment civique. || 8° Ouvrage de peinture sur une table de bois, de cuivre, etc. ou sur de la toile. Tableau de genre. Tableau d'histoire. Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau, Et, sans porter envie à la pompe des princes, Se contente chez lui de les voir en tableau, RACAN, *Pastorale*. Et comme ce logis, plein de magnificences, Abondait partout en tableaux, Et que la laine et les pinceaux Traçaient de tous côtés chasses et paysages.. . LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Quand je considère en moi-même la disposition des choses humaines confuse, inégale, irrégulière, je la compare souvent à certains tableaux que l'on montre assez ordinairement dans les bibliothèques des curieux comme un jeu de la perspective; la première vue ne vous montre que des traits informes.... BOSS. 1er *sermon, Providence*, 1. On prétend que les anciens peintres ne peignaient que sur des tables de bois, blanchies avec de la craie, d'où vient le mot de *tabula*, tableau, et que l'usage de la toile parmi les modernes n'est pas même fort ancien, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. XI, 1re part. p. 143, dans POUGENS. Lorsque vous aurez des tableaux à juger, allez les voir à la chute du jour: c'est un instant très-critique, DIDER. *Salon* de 1767, *Œuvr.* t. XIV, p. 60, dans POUGENS. Corinne trouvait que les tableaux pieux faisaient à l'âme un bien que rien ne pouvait remplacer, STAEL, *Corinne*, VIII, 3. Pour mon tableau du Poussin, que ce soit, si vous voulez, le Ravissement de saint Paul, ou la Femme adultère, ou un des Sacrements, têtebleu! à de tels ouvrages opposer ce que l'on fait maintenant, c'est outrager le goût, c'est blasphémer les arts, P. L. COUR. *Conversation chez la comtesse d'Albany*. || Fig. Nous nous sommes plaints que la mort.... a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même, un tableau qui s'avançait à la perfection avec une incroyable diligence, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Fig. Une ombre au tableau, un léger défaut. || Au moyen âge, tableau ployant et ouvrant, tableau composé de deux, trois et jusqu'à cinq pièces, liées par des charnières et se repliant sur elles-mêmes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 506. On dit aujourd'hui, diptique, triptique. || Tableau mouvant, voy. MOUVANT. || Tableau vivant, voy. VIVANT. || Plan du tableau, se dit, en perspective, d'un plan qu'on imagine placé entre les objets et l'œil de l'observateur, et qui détermine l'image de ces objets par son intersection avec les rayons visuels. || 9° Fig. Ensemble d'objets qui frappe la vue, et dont l'aspect fait impression. Cette vallée offre un magnifique tableau. Cette scène, ce paysage fait tableau. Quelque danger qu'il y ait à se souvenir d'elle [une dame], je n'ai pu jusques ici m'en empêcher; et, sans mentir, je ne donnerais pas le tableau qui m'est resté d'elle dans l'esprit pour tout ce que j'ai vu de plus beau dans le monde, VOIT. *Lett.* 49. || 10° Terme de physique. Tableau magique, plaque de verre, garnie d'une feuille découpée en petits losanges voisins les uns des autres, mais non contigus, collés de manière à représenter certaines figures, qui apparaissent en traits de feu quand on y fait passer dans l'obscurité une étincelle électrique. || 11° Subdivision des actes de certains ouvrages dramatiques, qui répond à un changement de décoration; division d'un drame, d'une féerie, etc. || 12° Terme de théâtre. Groupement de personnages qui sont exposés quelques instants aux yeux des spectateurs. Le père étend les bras et bénit ses enfants: tableau. || Terme de danse. Se dit de certaines positions ou attitudes. || 13° Fig. Représentation vive et naturelle d'une chose, soit en action, soit de vive voix, soit par écrit. Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles Où Rome par ses mains déchirait ses entrailles, CORN. *Cinna*, I, 3. Sur les noires couleurs d'un si triste tableau Il faut passer l'éponge ou tirer le rideau, ID. *Rodog.* II, 3. Vous avez prétendu que je consacrasse la mémoire des vertus du père Bourgoing, et que je vous proposasse comme en un tableau le modèle de sa sainte vie, BOSS. *Bourgoing.* Que Racine, enfantant des miracles nouveaux, De ses héros sur lui [Louis XIV] forme tous les tableaux, BOIL. *Art p.* IV. Mais à ces doux tableaux mon âme indifférente N'éprouve devant eux ni charme ni transport, LAMART. *Médit.* I. || Familièrement. Cela achève, complète le tableau, cela ajoute aux désagréments, aux ennuis. || 14° En musique, réunion de plusieurs objets formant un tout peint par la musique imitative. Le tableau de cet air est bien dessiné; ce chœur fait tableau, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. tableau.*

— HIST. XIVe s. Prit les lettres qu'il portoit, et les mist en un parfond tablel d'une table de bois, *Chronique de St Denis*, t. I, f° 59, dans LACURNE. Laquelle ordonnance ne fu onques criée ne publiée, mais seulement est escripte en un tablel, pour icelle veoir à ceulx qui afaire en ont, DU CANGE, *tablettus*. Deux tableaux d'ivoire à porter la pais [reliquaire à baiser], DU CANGE, *tabula*. Un tableau d'or, là où estoit pourtrait nostre Seigneur Jhesus Crist, ID. *ib.* Uns tableaux d'argent blanc, de la hautesse du soleil, en un estuy de cuir noir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 506. Uns tableaux de bois cloans de quatre pieces, et y a painct en l'un le roy Charles-Quint, le roy Jean son pere, l'empereur, son oncle, et Edouart, roy d'Angleterre, ID. *ib.* p. 507. Un tableau d'or rond, qui se euvre, et y a dedens un crucifix d'ivoire et une annonciation, et y a escript: il me tarde, ID. *ib.* p. 507. || XVe s. Quatre tableaux de painture ployans, esquels sont au vif les visages du roy Charles, de l'Empereur, du roy Jehan et de Edouart, roy d'Angleterre, ID. *ib.* p. 506. Uns tableaux de bois à pignons, en sept pieces, fais de painture, de la vie de monseigneur saint Laurens, et ou tableau du milieu a un crucifiement, Nostre Dame et saint Jehan aux costez, ID. *ib.* p. 506. Pour un estuy de cuir à mettre le tableau que monseigneur fait toujours mener avec lui, ID. *ib.* p. 508. || XVIe s. A Jean le Roux, dit Picart, et Dominique Florentin, imagers, pour avoir fait vingt deux tableaux, façon de grotesques, dedans les compartiments faits de pierres cristallines, dedans lesquels il y a des masques faits de petits cailloux de diverses couleurs, ID. *ib.* p. 508. Il avoit veu un tableau [exposé] de tout ce qui est arrivé depuis, entre les mains de Gaspard Baronius, D'AUB. *Mém.* p. 126, éd. LALANNE. Paris te dresse un vain tombeau, Geneve un certain hymenée; A Paris tu meurs en tableau [effigie] (vers faits pour le mariage de d'Aubigné), ID. *ib.* p. 146.

— ÉTYM. Dimin. de *table*.

† **TABLEAUTIN** (ta-blô-tin), *s. m.* Petit tableau. Un tableautin, chef-d'œuvre d'esprit et de couleur, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 1er mai 1870, p. 754, 5e col.

† **TABLÉE** (ta-blée), *s. f.* || 1° Réunion de personnes à table. Toute la tablée se leva saisie d'effroi. || 2° Longueur d'étoffe qui s'étend d'un bout de la table à l'autre, après avoir été tendue.

— HIST. XVIe s. La gouvernante distribuera la viande par quartiers, comme par tablées, selon les especes de bestail, O. DE SERRES, 372.

— ÉTYM. *Table;* bourguig. *taulée*.

TABLER (ta-blé), *v. n.* || 1° Anciennement, au jeu de trictrac, poser deux dames sur la même ligne, ce qu'on dit aujourd'hui caser. || Fig. et familièrement. Vous pouvez tabler là-dessus, vous pouvez compter là-dessus. Puis-je compter sur vous pour me rendre service?.... J'ai tablé là-dessus, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 3. Si vous faites la faute de lui ôter l'éducation [au duc du Maine], tablez que de lui ôter son rang avec, ne vous l'éloignera pas plus que le seul dépouillement de l'éducation, ST-SIM. 509, 237. Par ces caractères qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déjà combien le bonasus approche du bison, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 74. || 2° Tenir table. Et plein de joie, allez tabler jusqu'à demain, MOL. *Amph.* III, 6. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Table;* provenç. *taular*, asseoir à table; ital. *tavolare*.

TABLETIER, IÈRE (ta-ble-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend des échiquiers, des damiers, et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène.

— HIST. XIIIe s. Quiconques veut estre tabletier à Paris, estre le puet franchement et ouvrer du bois et de toutes manieres de fuz, d'ivoire.... *Liv. des mét.* 171.

— ÉTMY. *Tablette*.

TABLETTE (ta-blè-t'), *s. f.* || 1° Planche posée pour mettre quelque chose dessus. Les tablettes d'une armoire, d'une bibliothèque.... Voyez-vous sur ces tablettes cette longue suite de volumes? voilà, mon cher Alphonse, l'ouvrage immortel qui achèvera de vous dévoiler les secrets de la nature, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 108, dans POUGENS. Quant je m'asseois dans ces retraites, Pleines des générations, Où tu ranges sur deux tablettes La sagesse des nations, LAMART. *Recueil. poétiques, à A. Martin sur sa bibliothèque.* || Terme de marine. Planche polie où les charpentiers tracent leurs équerrages. || 2° Pièce de marbre, de pierre ou de bois, de peu d'épaisseur. Tablette de cheminée. Tablette d'appui. || Table en marbre, en pierre ou en

faïence, qui couvre un poêle. || Cordon en pierre de taille qui couronne le sommet des murs de fortification. || 3° Terme de pharmacie. Médicament solide qui a le sucre pour excipient, et qui contient en outre un mucilage et quelques substances médicamenteuses pulvérisées. Tablette d'aloès. Tablette purgative. || Il se dit de certaines autres compositions sèches auxquelles on donne la forme de la tablette. Tablette de chocolat. Tablettes de bouillon. || 4° *Au plur.* Petites planchettes de bois enduites d'une légère couche de cire, sur laquelle les anciens écrivaient. Les anciens ont écrit d'abord sur des feuilles de palmier, puis sur des écorces d'arbres; après cela, sur des tablettes enduites de cire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 104, dans POUGENS. || 5° Par extension, feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier, etc. attachées ensemble et qu'on porte ordinairement sur soi pour écrire les choses dont on veut se souvenir. Que l'on cherche partout mes tablettes perdues; Mais que, sans les ouvrir, elles me soient rendues, BOIL. (vers de Quinault, *Cyrus*, I, 5, dans) *Héros de romans.* La terre ressemble à de grandes tablettes où chacun veut écrire son nom; quand ces tablettes sont pleines, il faut bien effacer les noms qui y sont déjà écrits, pour y en mettre de nouveaux, FONTEN. *Dial.* I, *Morts anc.* || Mettre quelque chose sur ses tablettes, en prendre note. || Fig. Vous êtes sur mes tablettes, se dit par manière de menace à quelqu'un de qui on a sujet de se plaindre. || Fig. Ôtez cela de dessus vos tablettes, rayez cela de vos tablettes, se dit à celui qui assure une chose qu'on prétend n'être pas vraie, et aussi : ne comptez plus là-dessus, ne vous attendez pas à cela. || 6° Titre de certains ouvrages où les matières sont rédigées par ordre et en raccourci. Tablettes historiques, chronologiques. Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes, Les quatrains de Pibrac et les doctes tablettes Du conseiller Mathieu; l'ouvrage est de valeur Et plein de beaux dictons à réciter par cœur, MOL. *Sganar.* I. || 7° La tablette, amusement de société, dans lequel on fait rouler sur un tableau deux petites boules marquées sur différentes facettes, depuis 1 jusqu'à 12.

— HIST. XIII° s. Et touz les oisiaus du seigneur si ont une petite tablette aus piez pour chascun estre congneus.... en laquele tablete est escript...., MARC POL, p. 306. || XIV° s. Je vous suppli que vous me veuilliés envoier vostre douce ymage au vif et en une petite tablette, MACHAUT, p. 138. Et est blanche [la cervelle], pour ce que elle puisse mieux recepvoir les dispositions des choses sentenciées comme une tablette blanche, LANFRANC, f° 22, *verso.* Une petite tablette d'argent à sçavoir les heures, hebergiée en un estuy de cuir, DE LABORDE, *Emaux*, p. 509. Trois tablettes à escripre, ID. *ib.* p. 505. Le suppliant se print à porter la balle ou tablette de mercerie; ....unz merchiers à taulette, DU CANGE, *tabula.* || XVI° s. Le patient prendra par dedans au matin, trois heures devant le past, des tablettes de *diarrhodon abbatis*, PARÉ, IX, 13. Autres [infirmes] cheminent sur deux petites tablettes, qui peuvent voltiger et faire soubressauts, ID. XIX, 23. Pour faultes qui concernent le service divin, elles [religieuses] ... mangeront à terre en refectoir au pain et à l'eau, ou seront à la misericorde, qui est que, quant elles seront ainsi à la tablette au meilleu du refectoir, elles n'auront sinon ce que la superieure leur envoyera de misericorde, DU CANGE, *tabula.* De respondre à un propos où il y eust plusieurs divers chefs, il n'est pas en ma puissance; je ne saurois recevoir une charge sans tablettes, MONT. III, 54.

— ÉTYM. Dimin. de *table;* wallon, *tâblett, taublett;* provenç. *tauleta;* espagn. *tableta;* portug. *taboleta;* ital. *tavoletta.*

TABLETTERIE (ta-blè-te-rie), *s. f.* Métier, commerce, ouvrages du tabletier.

— HIST. XV° s. La rue de la tableterie où l'on faisait pignes, tables et autres ouvrages d'ivoire, DE LABORDE, *Émaux*, p. 509.

— ÉTYM. *Tabletier.*

1. **TABLIER** (ta-bli-é; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ta-bli-é-z en ivoire), *s. m.* || 1° Anciennement, la table, non pas seulement du jeu des tables, mais de tous les jeux qui se jouent avec des pièces mobiles sur une surface plane. || Petite table distinguée par des carrés de deux différentes couleurs pour jouer aux échecs aux dames. || 2° La totalité d'un trictrac, divisée en deux parties subdivisées chacune en deux tables. || 3° Parquet d'un pont suspendu. || Ensemble des poutres et des planches qui forment une des travées d'un pont de charpente || Partie supérieure d'un pont militaire, sur laquelle se fait le passage. || 4° Support en bois ou en pierre sur lequel pose une ruche. || 5° Terme de sculpture. Ornement sculpté sur la face d'un piédestal. || 6° Anciennement, nom donné à des bureaux de recette des droits du roi, en certaines provinces. Et la nouvelle imposition qui fut établie en 1599.... elle a été créée pour être levée de tablier en tablier, et lesdits tabliers sont composés de certain nombre de paroisses [hors desquelles les marchandises ne peuvent sortir sans payer le droit], *Édit*, sept. 1664.

— HIST. XIII° s. Monsieur Gautier en fu le miex paié; car il jeta tous les deniers qui estoient sus le tablier, dont il y avoit grant foison, JOINV. 253. || XIV° s. Li taule rouge est eslevée ou taulier, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 54. Un tablier de fust garny de jeux de tables et d'eschez, DE LABORDE, *Émaux*, p. 509. || XV° s. Ung tablier de marbre blanc et noir, bordé par dedens, ouvré tout autour à ymaiges de petiz enfans nuz, et est percié, entre le tablier et l'eschiquier, à mectre une petite layette de bois où sont les tables et eschecz de yvoire blanc et noir, ID. *ib.* p. 510. Vivres, tabliers, cartes aurons, Où souvent nous estudierons, CH. D'ORL. *Chanson* 96. Les supplians commencerent à s'en partir d'illec pour eulx en aler en ung tablier ou ouvrouer d'escripture.... où avoient acoustumé escrire et exercer fait de pratique, DU CANGE, *tabularium.* || XVI° s. Ceulx qui par certains jeux de tablier apprennent l'arithmetique et la geometrie, MONT. I, 195. Il declara au receveur general que toutes les finances de sa generalité et celles de Picardie et Bourgoigne, qui se devoient rapporter par commandement exprès de sa majesté à son tablier.... CARL. V, 3. Je presente seulement les choses et les estalle comme sur le tablier, CHARRON, *Sagesse, Préf. de la 2° éd.* Il n'est permis à aucun voisin ou habitant de la ditte ville, vendre, trancher ou poiser chair en detail aux tabliers [étaux] communs de la ditte ville, s'il n'a premierement fait et presté le serment en tel cas accoustumé, *Coust. gén.* t. II, p. 698. Ils poursuivirent leurs desseins avecques telle opiniastreté, qu'en fin de jeu ils demeurerent maistres du tablier, c'est à dire paisibles possesseurs du royaume d'Angleterre, PASQUIER, *Rech.* I, p. 31, dans LACURNE. Nostre vie ressemble à un jeu de tablier : si les dez ne viennent à propos pour nous, nous rengeons par artifice à nostre profit ce qui est venu par sort et hazard, *Nature d'amour*, f° 148, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *taulier;* du lat. *tabularium*, de *tabula*, table, planche.

2. **TABLIER** (ta-bli-é; l'*r* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ta-bli-é-z élégants), *s. m.* || 1° Pièce de toile, de serge, de cuir, etc. que les femmes et les artisans mettent devant eux pour ne point gâter leurs habits. ...je vois venir sur le soir, Du plus haut de son aphélie, Notre astronomique Émilie [Mme du Châtelet], Avec un vieux tablier noir Et la main d'encre encor salie, VOLT. *Ép.* 45. Enfants, voici les bœufs qui passent; Cachez vos rouges tabliers, V. HUGO, *Ball.* 13. || Droit de tablier, droit que dans quelques métiers les apprentis qui passent ouvriers payent à leurs nouveaux camarades. || Rôle à tablier, rôle d'artisan dans l'opéra-comique, et rôle de soubrette pour les femmes. || Cette actrice a pris le tablier, elle joue les rôles de soubrette. || 2° Carré long de taffetas, de laine, d'indienne, que les femmes portent sur le devant de leurs robes pour les ménager, et qu'elles garnissent quelquefois de manière à être un ornement || Fig. On dit qu'une fille a crainte que le tablier ne lève, pour exprimer qu'elle se défend des tentatives amoureuses d'un homme, de peur des suites. Se trouvant plus heureux qu'il n'avait espéré, il [Caderousse] tâcha de profiter de sa bonne fortune; Mlle de Toussi avait pour le moins autant d'impatience que lui de le satisfaire, mais elle avait les raisons du tablier, qui est un obstacle terrible pour les amants, BUSSY-RABUTIN, *France galante*, p. 305, éd. POITEVIN, 1857. || 3° Tablier de timbale, morceau d'étoffe enrichi de broderie qui se met autour d'une timbale. || 4° Morceau de cuir attaché sur le devant d'un cabriolet ou autre voiture pour garantir de la pluie ou des éclaboussures. || 5° Terme de marine. Doublure que l'on met à certaines voiles pour les garantir du frottement des hunes et des barres. || Sorte de sac à l'usage du servant d'une bouche à feu. || 6° Morceau de peau cloué à la table qui enchâsse la pierre des batteurs d'or. || Morceau de toile qu'on suspend sous le ventre des béliers pour les empêcher de saillir les brebis. || 7° Terme d'anatomie. Prolongement des lèvres de la vulve chez quelques hordes du midi de l'Afrique. || Ensemble des pièces qui voilent les organes sexuels de quelques araignées. || Terme de botanique. Division inférieure, ordinairement pendante, de l'enveloppe florale des plantes orchidées.

— HIST. XII° s. Par l'uis qu'il ont trové overt, Entrent, et il voient covert Un dois [dais] d'un tablier grant et lé, *la Charrette*, v. 983.

— ÉTYM. Berry, *tabelier, tabilier.* Le même par assimilation que *tablier* 1.

TABLOIN (ta-bloin), *s. m.* Ancien terme d'artillerie. Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons. || On dit aujourd'hui plate-forme.

— ÉTYM. *Table.*

† **TABORITE** (ta-bo-ri-t'), *s. m.* Membre d'une secte de hussites, qui refusa d'accepter quatre articles acceptés par les calixtins et réglés dans le concile de Bâle.

— ÉTYM. Ainsi dit des retranchements ou *tabor* dont ils se servaient dans la guerre. *Tabor* est un mot turc adopté par les Cosaques et les Slaves, signifiant un camp de chariots.

† **TABOU** (ta-bou), *s. m.* Espèce d'interdiction prononcée sur un lieu, un objet ou une personne par les prêtres ou les chefs en Polynésie. || Se dit adjectivement des personnes ou des choses soumises au tabou. Cela est tabou.

† **TABOUER** (ta-bou-é), *v. a.* Déclarer tabou.

TABOURET (ta-bou-rè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ta-bou-rè-z élégants), *s. m.* || 1° Petit siége à quatre pieds, qui n'a ni bras, ni dos. Un fauteuil près mon oncle! un tabouret suffit, REGNARD, *Légat.* III, 7. || 2° Droit du tabouret, droit qu'avaient les duchesses de s'asseoir sur un tabouret ou siége pliant pendant le souper du roi et au cercle de la reine. M. le Prince s'était engagé.... de faire donner le tabouret à la comtesse de Foix; et le cardinal, qui y avait grande aversion, suscita toute la jeunesse de la cour pour s'opposer à tous les tabourets qui n'étaient pas fondés par brevet, RETZ, *Mém.* t. II, p. 84, liv. III. Madame de Fontanges est duchesse.... elle prend demain son tabouret, SÉV. 118. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Ventadour, très-belle et jolie; on fut quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret, ID 1er avr. 1671. Aucune des femmes des gardes des sceaux n'a eu le tabouret, ST-SIM. 70, 157. [La noblesse, durant la Fronde, étant assemblee aux Augustins, et délibérant en règle] On eût cru que c'était pour réformer la France et pour assembler les états généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de Pons, VOLT. *Louis XIV*, 4. Le grand avantage d'avoir un tabouret ailleurs, quand on peut avoir un bon fauteuil chez soi! SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 12. D'Argenson demanda le tabouret pour sa femme et l'obtint; c'est la première qui l'ait eu à titre de femme d'un garde des sceaux, DUCLOS, *Œuvr.* t. V, p. 330. || Un tabouret, une personne qui a droit à un tabouret. Monsieur disait à la princesse [duchesse de Bourgogne] de baiser les personnes qu'elle devait, c'est-à-dire princes et princesses du sang, ducs et duchesses et autres tabourets, ST-SIM. 41, 234. || 3° Siége sur lequel étaient exposés en place publique les condamnés à une peine infamante. || 4° Terme de physique. Tabouret électrique, sorte d'isoloir. || 5° Petit meuble pour poser les pieds quand on est assis. || 6° Terme d'équitation. Sorte de siége auquel on donne les différents mouvements que l'on fait exécuter à un cheval de manége. || 7° Lanterne qui fait partie des machines destinées à puiser les eaux dans une carrière. || 8° Nom donné autrefois aux pelotes qu'on mettait sur les toilettes, et qui étaient des coffrets ou écrins. Pelotons ou tabourets, le cent pesant estimé à 6 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif.* || 9° Le tabouret, sorte de plantes, *thlaspi bursa pastoris.*

— HIST. XV° s. La suppliante avoit prins en ung coffre trois bourses et ung bouton ou tabouret à usage de femme, estoffez de sonnettes et de boullons d'argent, DU CANGE, *taborellus.* || XVI° s. Ainsi que Catherine Parlan alloit aux champs en trousse sur un cheval, une aiguille de son tabouret entra dedans sa fesse dextre, PARÉ, XIX, 14. Tabouret d'honneur [tabouret où une femme de la cour était assise], BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 375.

— ÉTYM. Dimin. de *tabour*, ancienne forme de *tambour;* ainsi dit par assimilation de forme.

† **TABOURIN** (ta-bou-rin), *s. m.* || 1° S'est dit pour petit tambour. || 2° Machine tournante qu'on attache au-dessus d'une cheminée pour l'empêcher de fumer.

— ÉTYM. Dimin. de *tabour*, ancienne forme de *tambour*.

† **TABULAIRE** (ta-bu-lê-r'), *adj.* || 1° Qui tient à l'emploi des tableaux; qui emploie des tableaux. Logarithmes tabulaires, ceux des tables. || 2° Qui est en forme de table. Porphyre tabulaire.

— ÉTYM. Lat. *tabula*, table.

† **TABULARIUM** (ta-bu-la-ri-om'), *s. m.* Nom donné au dépôt des archives, chez les Romains.

† **TABURON** (ta-bu-ron), *s. m.* Marteau de mer, poisson.

TAC (tak), *s. m.* || 1° Nom vulgaire donné à une sorte de gale qui est une phlegmasie éruptive et contagieuse de la peau; le cheval, le chien et le mouton y sont le plus sujets. || 2° Anciennement, maladie aiguë, dite aussi horion, qui régna d'une manière épidémique au commencement du XVIe siècle, et qui se caractérisait par une forte fièvre et une toux très-fatigante || 3° Nom vulgaire de la salamandre aquatique, dite aussi triton.

— HIST. XVIe s. N'envoye à tes brebis ny tac, ny clavelée, RONS. 726. Navire laquelle, pour ce qu'elle est toute noire de poix et de tac.... *Nuits de Straparole*, t. II, p. 119, dans LACURNE. L'un y avoit [au visage] la picote, l'autre le tac, RAB. IV, 52. Afin de t'admonester de rechef, qu'à l'advenir tu laisses le tac et la souilleure de ces paroles injurieuses, que tu rabaisses de tout point ceste volonté de mesdire, PASQUIER, *Lettres*, t. III, p. 869.

— ÉTYM. Lat. *tactus*, contact, au sens de lèpre des bestiaux, dans l'antique version de la Bible, dite *Itala*, ms. du VIe siècle, publié par Lord Ashburnam, AUGUSTE BRACHET, *Dict. étym.*

† **TACAMAQUE** (ta-ka-ma-k'), *s. m.* Résine peu usitée, qui provient d'un arbre de la famille des térébinthacées, *elaphrium jacquinianum*, Humb. et Bonpl. *fagara octandra, L.*; le peuplier baumier de l'Amérique du Nord en donne aussi.

† **TACCA** (ta-kka), *s. f.* Plante (*tacca pinnatifida*, Forster), dont la racine, âcre et amère, s'adoucit par la culture, et donne une fécule nourrissante et transportée en Europe de préférence au sagou.

† **TACCACÉES** (ta-kka-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones dont la tacca est le type.

TACET (ta-sèt'), *s. m.* Mot latin qu'on écrit sur une partie de musique pour indiquer que la voix ou l'instrument doit garder le silence pendant toute la durée du morceau ou du mouvement. || Fig. et familièrement. Tenir, garder le tacet, ne pas parler, ne pas dire son secret. Quand je réplique, Sachez que c'est à vous à tenir le tacet, TH. CORN. *Geôl. de soi-même*, IV, 4. Vous saurez le secret quand il en sera temps, Et prétendez en vain me voir changer de note; Je tiens bien le tacet.... ID. *Galant doublé*, I, 2. Jusque-là je pense qu'il nous faut aussi garder le tacet, *Corresp. du général Klinglin*, I, 286. || Il a toujours gardé le tacet, il est demeuré sans rien dire dans la conversation.

— ÉTYM. Lat. *tacet*, il se tait (voy. TAIRE).

† **TACHANT, ANTE** (ta-chan, chan-t'), *adj.* || 1° Qui tache. || En botanique, se dit des plantes qui salissent les doigts. || 2° Qui se tache. Se dit des étoffes, des couleurs qui se salissent facilement. Cette robe est jolie, mais la nuance en est bien tachante.

† **TACHARD** (ta-char), *s. m.* Espèce de buse.

TACHE (ta-ch'), *s. f.* || 1° Marque qui salit, qui gâte. Vous savez bien, monsieur, qu'un des devants de mon pourpoint est couvert d'une grande tache de l'huile de la lampe, MOL. *l'Av.* III, 2. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, BOSS. *Mar.-Thér.* Henri IV leur avait souvent raconté que, jouant aux dés avec le duc d'Alençon et le duc de Guise, quelques jours avant la Saint-Barthélemy, ils virent deux fois des taches de sang sur les dés, et qu'ils abandonnèrent le jeu saisis d'épouvante, VOLT. *Mœurs*, 171. Ces taches noires ou brunes qui salissent souvent la pierre de taille de nos édifices ont de quoi intéresser le naturaliste, puisqu'elles sont, au vrai, des amas de plantes microscopiques, BONNET, *Contempl. nat.* III, 7. La presque totalité des taches qui se forment sur les étoffes provient des corps graisseux ou huileux, tels que l'huile, la graisse, le suif, la pommade, la cire, le cambouis, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 491. || Tache d'huile, tache causée par l'huile, et qui tend toujours à s'agrandir. || Fig. Cela fait tache d'huile, c'est une flétrissure qui va toujours en augmentant. || Fig. La tache du péché, la souillure que l'on contracte par le péché. Le péché a cela de propre, qu'il imprime une tache à l'âme qui va défigurant en elle toute sa beauté, BOSS. *Sermons*, *Péché d'habitude*, I. || 2° Tache d'étain, défaut de fabrication des bouches à feu en bronze; c'est une marque blanchâtre, provenant d'un excès d'étain. || 3° Marques naturelles sur la peau ou sur le poil des animaux. Vous offrirez un veau du troupeau qui soit sans tache, SACI, *Ézéchiel*, XLIII, 23. Le roi m'a voulu voir [moi, léopard], Et, si je meurs, il veut avoir Un manchon de ma peau : tant elle est bigarrée, Pleine de taches, marquetée, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. || Fig. L'Agneau sans tache, Jésus-Christ. Dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, BOSS. *Mar.-Thér.* || 4° Il se dit aussi en parlant des végétaux. Les feuilles de la pulmonaire ont des taches brunes. || 5° Défaut dans la transparence ou la couleur d'une pierre précieuse. Je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète; je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 1er juill. 1764. || 6° Altération plus ou moins circonscrite de la couleur de la peau, sans aucune élevure ni dépression. Mon imagination me refusait opiniâtrément des taches sur ce charmant visage, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 6. Une femme de ma connaissance qui est rousse et borgne, qui a une tache de vin sur la moitié du visage, GENLIS, *Jeanne de France*, t. I, p. 64, dans POUGENS. || Taches hépatiques, voy. ÉPHÉLIDE. || Taches de rousseur, synonyme d'éphélides. || 7° Il se dit des taches qui se forment sur certains organes. Une tache sur l'œil, sur la cornée. Le poumon présente quelquefois des taches noirâtres. || 8° Terme d'anatomie. Tache germinative, partie de la vésicule germinative qui a disparu depuis longtemps, lorsque par segmentation du vitellus qui la contient s'est formé le blastoderme. || Tache embryonnaire, amas de cellules qui se forme sur le blastoderme. || 9° Terme de peinture. Masse de couleurs sans liaisons, sans harmonie. Cette partie fait tache. || Fig. Faire tache, se dit d'une chose, d'une personne qui jette quelque déshonneur. Cela fait tache dans sa vie. Cet homme fait tache dans une telle société. || 10° Parties obscures qu'on remarque avec le télescope sur le disque du soleil, des planètes, des satellites. Peut-être il y aurait eu querelle entre eux [astronomes] à qui serait demeuré le maître des taches [du soleil] pour les nommer comme il eût voulu, FONTEN. *Mond.* 4e *soir.* Quant aux taches du soleil, il se trouva que ce n'étaient point des planètes, mais des nuages, des fumées, des écumes qui s'élèvent sur le soleil, ID. *ib.* On a remarqué des taches sur le disque du soleil; elles furent aperçues en 1611 par le P. Scheiner, jésuite, ou par Galilée, qui lui en disputa la découverte; on observa ensuite que les taches avaient un mouvement qui, vu de la terre, se fait de l'orient vers l'occident, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 38. Dominique Cassini considéra Vénus; il y vit des taches; mais ces taches étaient très-faibles, d'une étendue considérable, avec des contours mal terminés, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 321. Hevelius compare les taches claires de la lune aux montagnes, aux plaines, et les taches obscures aux mers et aux lacs de la terre, ID. *ib.* t. II, p. 223. La tache isolée qui servit à Dominique Cassini pour déterminer la révolution de Jupiter sur son axe, ID. *ib.* t. II, p. 716. Des montagnes d'une grande hauteur s'élèvent à la surface de la lune; leurs ombres projetées sur les plaines y forment des taches qui varient avec la position du soleil, LA PLACE, *Syst. du monde*, I, 4. || Par extension. Un fantôme s'élance sur le seuil des portes inexorables; c'est la Mort; elle se montre comme une tache obscure sur les flammes des cachots qui brûlent derrière elle, CHATEAUBR. *Mart.* liv. VIII. || Fig. Il cherche des taches dans le soleil, il veut trouver des taches dans le soleil, il cherche, il veut trouver des défauts dans les choses les plus parfaites; locution née dans un temps où l'on ne savait pas que le soleil avait des taches, et où l'on croyait que, vu la pureté du feu, il ne pouvait en avoir. || 11° Fig. Défauts d'un ouvrage d'ailleurs très-bon. Il se trouve des taches dans cet ouvrage. Il y a deux cents trente ans que l'astronome Jean Fabricius a trouvé des taches dans le soleil; il y a deux mille deux cents ans que le grammairien Zoïle en avait trouvé dans Homère, V. HUGO, *Disc. de réception*. || 12° Fig. Tout ce qui blesse l'honneur. Ne souffrez point de tache en la maison d'Horace, CORN. *Hor.* V, 1. Est-il vice plus bas [que le mensonge]? est-il tache plus noire? ID. *Ment.* V, 3. La vie sans tache, SACI, *Bible, Sagesse*, IV, 9. Prenez courage, ne laissez point cette tache à votre réputation, SÉV. 565. L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite, Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite, BOIL. *Sat.* X. Tout mon sang doit laver une tache si noire, RAC. *Mithr.* III, 1. Les femmes ne peuvent pas assister à l'assemblée; les hommes au-dessous de vingt ans n'en ont pas encore le droit; on cesse d'en jouir quand on a une tache d'infamie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 14. Ma pauvreté est fière; je n'ai qu'un méchant pourpoint, mais je n'y veux point de taches, DUCIS, *Corresp.* 11 octobre 1813. A défaut de regret, qui ne l'a respecté [le duc d'Orléans, mort en 1842]? Faites parler la foule, et la haine et l'envie : Ni tache sur son front, ni faute dans sa vie; Nul n'a laissé plus pur le nom qu'il a porté, A. DE MUSSET, *Poésies nouv.* 13 juill. || 13° Tache noire, un chétodon. || 14° Tache s'est dit pour qualité bonne ou mauvaise; c'est un sens depuis longtemps oublié. Cigaral a reconnu et confessé avoir reçu de Garcie de Contreras une sienne fille, avec ses taches bonnes ou mauvaises, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigaral*, I, 6.

— HIST. XIe s. Teiches a males e mult grant felonie, *Ch. de Rol.* CXII. || XIIe s. E eslit prestres sanz tache, qui estoient parfit en la loi de Dieu, *Machab.* I, 4. Chi entre sans tache et ovret justice.... *Liber. psalm.* p. 14. || XIIIe s. Tex [tel] est amors, tex est sa teke, *Fl. et Blanchefl.* 2645. Icele dame ot nom Biautés; Ainsinc comme une des cinq fleches, En li ot maintes bones teches, *la Rose*, 998. Dame, fet-il, por moi garir, Se vous me lessiiez morir Sanz estre aimez, ce seroit teche, *Lai de l'ombre*. Seneschal, il ne nous a pas servi, mes nous l'avons soufert entour nous, aus mauveses taches que il a, JOINV. 289. || XIVe s. Des bonnes taches du roy Gontran pouvoit on dire assez : large aumosnier estoit vers les prelats.... *Chron. de St Denis*, t. I, fo 65, dans LACURNE. Il [un emplâtre] oste taiches et asubtille cicatrices.... LANFRANC, fo 47. || XVe s. En [du soupçon de trahison] demeura un long temps en grand danger et en tel tache et parole messire Gaillard Vighier, FROISS. II, II, 2. || XVIe s. Leurs livres qui estoient entachez de petites taches, sont du tout souillés quand ils sont maniés, par ces pourceaux, CALV. *Inst.* 521. Estimans que c'estoit une honte et une tache à la noblesse de souffrir que des hommes issus de lieu bas et obscur.... AMYOT, *Caton*, 33. Toute incomparable qu'elle est [la vaillance d'Alexandre], si a elle encores ses taches, MONT. II, 8.

— ÉTYM. Picard, *take*, tache, et aussi place, endroit; bourg. *teiche*, tache; wallon, *teg*, tache, et *tak*, s. f., plaque de fer qu'on applique au fond d'une cheminée; génev. *tache*, petit clou de fer à tête ronde que l'on met sous les souliers et les sabots; provenç. *taca*, *tacca*, tache; espagn. *taca*, *tacha*, tache, *tacha*, petit clou; portug. *tacha*; ital. *tacca*, tache, proprement coche, entaille, et *taccia*, tache; bas-lat. *tasca*, *tachia*. Les autres langues romanes n'ont que la forme en *a*; mais le français a deux formes, l'une en *a*, et l'autre en *e*. Les significations sont au nombre de trois : 1° ce qui attache, fixe; ce sens est commun à tous les territoires; 2° tache; 3° qualité bonne ou mauvaise, sens qui paraît particulier au français. Il est difficile de s'orienter. Pour le sens d'attache, le radical se trouve également dans le celtique et dans le germanique : gaél. *tac*, clou; irl. *tag*, pointe; holl. *tak*; all. *Zacke*. Maintenant, le sens de ce qui s'attache est-il devenu métaphoriquement une tache? la chose paraît certaine. Enfin, faut-il aussi comprendre le sens de qualité sous cette même catégorie, la qualité étant considérée comme ce qui est attaché, ou faut-il le séparer du reste, et le rapprocher du celtique : bas-breton, *tech*, habitude; gaél. *teagaisg*, instruire, faire prendre des habitudes, angl. *teach*, enseigner?

1. **TÂCHE** (tâ-ch'), *s. f.* || 1° Ouvrage qu'on donne ou qu'on se donne à faire à certaines conditions, dans un certain espace de temps. Donner une tâche à des écoliers, à des ouvriers. S'imposer une tâche. Remplir sa tâche. Pour que la tâche d'aujourd'hui soit faite, je t'aiderai, et nous nous

coucherons une heure plus tard, GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de modes*, sc. 6. || Fig. Chanter, ou je m'abuse, Est ma tâche ici-bas, BÉRANG. *Vocat.* || Travailler à la tâche, être à la tâche, travailler à un ouvrage dont on doit être payé sans égard au nombre des journées qu'on y aura employées. || On dit dans le même sens : Ces ouvriers travaillent à tâche, sont à leur tâche. Les scieurs et les faucheurs sont ordinairement à leur tâche, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 28, dans POUGENS. || Fig. Prendre à tâche de faire une chose, s'attacher à faire une chose. Il y a peu d'opinions que vous ayez pris si à tâche d'établir, PASC. *Prov.* XV. Je veux prendre à tâche désormais d'en dire autant de bien [de votre amitié], que j'en ai dit de mal, SÉV. *À Ménage*, 19 août 1652. Le chevalier Temple, qui a pris à tâche de rabaisser tous les modernes, VOLT. *Dict. phil. Anc. et mod.* || Prendre à tâche quelqu'un, se charger de ses intérêts. Quand on ne peut aller [réussir] par le maître, il faudrait que quelque ministre vous prît à tâche, SÉV. 4 juill. 1679. || 2° Fig. Ce que l'on a à faire par devoir, obligation ou nécessité. Le philosophe qui donne le précepte sans l'exemple ne remplit que la moitié de sa tâche, DIDER. *Claude et Nér.* I, 46. Instruire, persuader, émouvoir, sont la tâche de l'éloquence en général; mais, selon le sujet, elle s'adresse plus directement à l'esprit ou à l'âme, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VI, p. 46. .... ainsi travailler sans relâche ! Mais quelle tâche ! — Il est une plus rude tâche, Et c'est de ne rien faire, COLLIN D'HARLEV. *Mœurs du jour*, I, 2. || 3° En bloc et en tâche, voy. TÂCHE 2. || Proverbe. À chaque jour suffit sa tâche.

— HIST. XIII° s. Quant il en œvrent à lor tasque ou à lor jornée, BEAUMAN. XXIX, 5. || XV° s. Marcanda Mons. de Corbie à Bernard le Clerc de faire une tasque de carpenterie en la maison et cense de Gentelle, DU CANGE, *taschia.* || XVI° s. Elles leur rendoient la tasche qu'elles avoient prise à faire de la trenchée toute faitte, AMYOT, *Pyrrh.* 62. Ayants faict leur tasche, ils [des bœufs attelés à un manége] s'arrestoient tout court, MONT. II, 174.

— ÉTYM. Génev. *tâche*, masculin; provenç. *tasca, tascha*, sorte de redevance; bas-lat. *tasca*, prestation rurale; d'après Diez, du bas-lat. *taxa*, taxe, ce qui est imposé, du lat. *taxare*, taxer. Ce mot se trouve dans le celtique : kymri et gaélique, *tasg*, tâche; il faut alors penser qu'il vient du latin ou des langues romanes. L'anglais *task*, tâche, vient du celtique ou du français. *Taxa* a donné *tasche*, comme *laxus* a donné *lasche*. On trouve *tascheste*, pour petite imposition : Car trop faict aux gens de hutin Par les taschestes qu'il mit sus, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 212.

2. **TÂCHE** (tâ-ch'), *s. f.* Terme vieilli. Sorte de ballot. || En bloc et en tâche, *loc. adv.* En gros, en masse. Acheter en bloc et en tâche. Acheter en tâche et en bloc, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, I, p. 43, dans LACURNE. || On dit de même : Marchander des ouvrages en bloc et en tâche.

— REM. L'orthographe est vicieuse; il faudrait écrire *tache* (voy. à l'étymologie).

— HIST. XIII° s. La tache de cuirs, dix cuirs por la tache, dusques à six taches, TAILLIAR, *Recueil*, p. 18. Se chapeliers de feutre achate aignelins en tache sanz nomer pois, *Liv. des mét.* 250. || XIV° s. Les supplians frapperent sur lui en tasche, comme ceulx qui pas bien ne veoient, DU CANGE, *taschia.* || XV° s. Qui ne commence son euvre sur affection vertueuse et ne la conduit au liveau et sous la mesure de raison, semble à celui qui edifie sur faulx fondement, et conduit son ouvrage en tasche pour apparoir, non pas pour durer, A. CHARTIER, *l'Espérance*, p. 298.

— ÉTYM. *Tache*, dans le sens de ce qui attache; voy. TACHE à l'étymologie.

TACHÉ, ÉE (ta-ché, chée), *part. passé* de tacher. || 1° Qui a une tache, des taches. Je crains que le présent taché du sang de Nesse.... ROTR. *Herc. mour.* III, 4. || Fig. Que son nom soit taché, sa mémoire flétrie, CORN. *Cid*, IV, 5. || 2° Terme d'histoire naturelle. Se dit des pétales ou des feuilles qui portent des taches, et, en général, d'une surface offrant des taches peu nombreuses et d'une certaine dimension, à la différence de tacheté, dont on se sert quand les taches sont petites et très-nombreuses.

TACHÉOGRAPHIE (ta-ché-o-gra-fie), *s. f.* Voy. TACHYGRAPHIE.

† **TACHÉOMÈTRE** (ta-ché-o-mè-tr'), *s. m.* Voy. TACHYMÈTRE.

— ÉTYM. Ταχύς, ταχέος, vite, et μέτρον, mesure.

TACHER (ta-ché), *v. a.* || 1° Salir, faire une tache. Tacher du linge avec de l'encre. Le bout du doigt reste noir, la plume est tachée, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 11. || Fig. Tu taches de mépris l'Église et ses autels, RÉGNIER, *Épît.* I. [Il] Tachera bien souvent une innocente vie, TRISTAN, *Panthée*, III, 1. Et qu'un Romain s'efforce à tacher le renom D'un guerrier à qui tous doivent un si beau nom, CORN. *Hor.* V, 3. || 2° Se tacher, *v. réfl.* Faire une tache à ses vêtements. Prenez garde, vous allez vous tacher.

— HIST. XIII° s. Mais quant l'on voit de toi tachiés Ceux qui enseigner nous devoient, *Les vers du monde.*

— ÉTYM. *Tache*; wallon, *techi*; provenç. *tacar, tachar*; espagn. et portug. *tachar*; ital. *tacciare.* D'*attacher* nous avons renvoyé à *tacher* pour l'étymologie; dans *attacher*, le radical *tac* signifie ce qui fixe (voy. TACHE, à l'étymologie).

TÂCHER (tâ-ché), *v. n.* || 1° Faire des efforts pour venir à bout de. Pour ce qui regarde le conseil que vous me donnez de disposer mes raisons selon la méthode des géomètres.... je vous dirai ici en quelle façon j'ai déjà tâché ci-devant de la suivre, et comment j'y tâcherai encore ci-après, DESC. *Rép. aux sec. obj.* 48. Je définis la cour un pays où les gens.... Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être, Tâchent au moins de le paraître, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. Ma foi, monsieur, si vous m'en croyez, vous tâcherez, par quelque autre voie, d'accommoder l'affaire, MOL. *Fourb.* II, 8. La maison de France, la plus grande sans comparaison de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elle tâchent de tirer leur gloire de cette source, BOSS. *Duch. d'Orl.* Et sur les pieds en vain tâchant de se hausser, BOIL. *Art p.* IV. Les vrais philosophes passent leur vie à ne point croire ce qu'ils voient, et à tâcher de deviner ce qu'ils ne voient point, FONTEN. *Mond.* 1er *soir.* La politique tâche sans cesse de concilier l'erreur reçue et le bien public, VOLT. *Dial.* 19. || 2° Suivi de *à* ou de *y*, travailler à, s'efforcer de. Je vous assure qu'en courant tant de différents royaumes, je songe toujours à vous, et je tâche à former quelque dessein que vous puissiez un jour exécuter, VOIT. *Lett.* 46. Et d'un tel contretemps il fait tout ce qu'il fait, Que, quand il tâche à plaire, il offense en effet, CORN. *Ment.* I, 1. Voilà des raisons solides et qui méritent qu'on y réponde; il faut y tâcher, LA FONT. *Pysché*, I, p. 99. Ma foi, je ne sais pas Quand on verra finir ce galimatias; Depuis assez longtemps je tâche à le comprendre, MOL. *Sganar.* 22. Je vois qu'envers mon frère on tâche à me noircir, ID. *Tart.* III, 7. J'ai bien senti cette joie [d'être avec Mme de Grignan], je ne me reproche rien; j'ai bien tâché à retenir tous les moments, et ne les ai laissés passer qu'à l'extrémité, SÉV. 10 nov. 1673. Je tâche tous les jours à profiter de mes réflexions, ID. 30 oct. 1673. L'homme, loin de faire Dieu semblable à soi, tâche plutôt, autant que le peut souffrir son infirmité, à devenir semblable à Dieu, BOSS. *Hist.* II, 11. J'ai l'horreur du vice, je tâche à me tenir exempt de certaines passions, BOURDAL. *Pensées*, t. II, 460. De belles dents, qui ne sont belles et blanches à leur tour que parce qu'elles se trouvent heureusement ainsi sans qu'on y tâche, MARIV. *Pays. parv.* 2° part. || Familièrement. Il n'y tâchait pas, il ne l'a pas fait exprès, avec intention. || Familièrement. Pardonnez-lui, il n'y tâchait pas, se dit par plaisanterie, quand un homme a fait quelque chose de bien plutôt par hasard qu'à dessein. || 3° Absolument, faire des efforts pour une œuvre à laquelle on n'est pas propre. Nous ne serons jamais aussi heureux que les sots; mais tâchons de l'être à notre manière... tâchons... quel mot! rien ne dépend de nous, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 2 juill. 1754. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— REM. 1. On a essayé de distinguer un sens entre *tâcher de* et *tâcher à*, disant que le premier s'emploie quand il s'agit d'une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet : Je tâcherai d'oublier cette injure; et le second, quand il s'agit d'une action qui a un but marqué hors du sujet : Il tâche à m'embarrasser, à me nuire. Mais cette distinction n'est pas appuyée par l'usage des auteurs; et il faut en revenir à ce que disait Bouhours, que c'est l'oreille qui doit décider en chaque cas entre *à* et *de*. || 2. Je tâcherai qu'il soit content, est incorrect. Le subjonctif constitue un régime direct, et tâcher n'en reçoit pas; on ne dit pas non plus : Tâchez à ce qu'il soit content.

— HIST. XV° s. La plus part des gens taschent à leur complaire [aux princes], COMM. *Prologue.* Il taschoit à tant de choses grandes, ID. III, 3. || XVI° s. Ces biens icy, où tous sont si taschans, Viennent sans reigle aux bons et aux meschans, ST-GELAIS, 216. Ilz se ruerent sur eulx, et tascherent à leur oster leur argent, AMYOT, *Rom.* 36. Il tascha incontinent de faire embarquer ses citoyens sur les galeres, ID. *Thém.* 13. Si l'envieuse mort tasche à rendre estouffées Les vertus dont ta vie a celebré ton nom, DU MAURIER, *Sur la mort de la belle Gabrielle*, cité dans *le Bouquiniste*, 1860, p. 586.

— ÉTYM. *Tâche* 1; wallo.. *tachi*; génev. *tâcher à quelqu'un*, le viser, *tâcher moyen*, s'efforcer (*tâcher moyen* se dit aussi en Bresse et en Bourgogne).

† **TÂCHERON** (tâ-che-ron), *s. m.* Homme qui prend de seconde main un travail à faire, et s'en charge, ou le répartit entre quelques ouvriers.

— ÉTYM. *Tâche* 1; Berry, *tâcheron*, petit entrepreneur de moissons, de terrassements. *Tascheeur* avait un sens analogue : Et si ne doit nus mestres de ce mestier ne tascheeur avoir qu'un aprentiz, *Liv. des mét.* 206.

† **TACHET** (ta-chè), *s. m.* Oiseau d'Afrique.

TACHETÉ, ÉE (ta-che-té, tée), *part. passé* de tacheter. || 1° Marqué de taches nombreuses. Un long poil tacheté sur son dos étendu, Jad.. d'un léopard la superbe parure... DELILLE, *Én.* VIII. || Fig Comm une peau de tigre, au couchant s'allongeait le Nil jaune, tacheté d'îles, V. HUGO, *Orient.* 1. || Il se dit, en histoire naturelle, des taches dont on ne détermine pas le nombre. Feuilles tachetées de rouge. La fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance, BUFF. *Ois* t. IX, p. 232. Voy. TACHÉ. || Terme de médecine. Maladie tachetée, synonyme de mélanémie. || 2° *S. f.* Tachetée, nom de quelques couleuvres.

TACHETER (ta-che-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je tachette, je tachetterai), *v. a.* Marquer de diverses taches, en parlant de la peau des hommes et des animaux. Le grand soleil lui a tacheté le visage. || Il se dit aussi de taches artificielles. Il faudra tacheter de rouge le fond jaune de cette étoffe.

— HIST. XVI° s. Et comment n'auroyent-ils quelquesfois les affections tachettées de sang, veu que plusieurs gens d'Eglise les ont si rouges de la teinture de vengeance? LANOUE, 584.

— ÉTYM. Fréquentatif de *tacher.*

† **TACHETURE** (ta-che-tu-r'), *s. f.* Marques de ce qui est tacheté.

— HIST. XVI° s. Tacheture, COTGRAVE.

† **TACHIRON** (ta-chi-ron) ou **TACHIROU** (ta-chi-rou), *s. m.* Nom donné, en Afrique, au coucou honoré (zygodactyles), appelé dans l'Inde cuil, LEGOARANT.

TACHYGRAPHE (ta-chi-gra-f'), *s. m.* || 1° Celui qui s'occupe de tachygraphie. || S'est dit, dans le Bas-Empire, des écrivains qui se servaient de l'écriture cursive. || 2° Nom que Chappe avait d'abord donné au télégraphe (voy. ce mot). Chappe m'expliqua l'usage de sa machine, à laquelle il donnait le nom de tachygraphe [qui écrit vite]; je lui proposai de substituer à cette dénomination imparfaite celle de télégraphe [qui écrit de loin]; il adopta ce changement; le nom de télégraphe est resté, et a, comme on dit, fait fortune, MIOT, *Mém.* t. I, p. 38, *note.*

— ÉTYM. Ταχύς, vite, et γράφειν, écrire

TACHYGRAPHIE (ta-chi-gra-fie), *s. f.* Système d'écriture au moyen duquel on écrit presque aussi vite que parle un orateur.

TACHYGRAPHIQUE (ta-chi-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la tachygraphie.

† **TACHYGRAPHIQUEMENT** (ta-chi-gra-fi-ke-man), *adv.* Au moyen de la tachygraphie.

† **TACHYMÈTRE** (ta-chi-mè-tr'), *s. m.* Instrument que l'on a proposé pour mesurer la vitesse du mouvement d'une machine.

— ÉTYM. Ταχύς, vite, et μέτρον, mesure.

† **TACHYPÈTE** (ta-chi-pè-t'), *s. m.* Le tachypète aigle, dit vulgairement la frégate.

— ÉTYM. Ταχύς, vite, et πέτομαι, voler.

† **TACHYTYPIE** (ta-chi-ti-pie), *s. f.* Mot forgé par P. L. Courier pour désigner une presse imaginaire imprimant aussi vite que la parole. Une nouvelle presse dont l'usage est tel qu'on écrit comme on parle, aussi vite, aisément; c'est une tachytypie, P. L. COUR. *Lett.* IX.

— ÉTYM. Ταχύς, vite, et τύπος, type.

TACITE (ta-si-t'), *adj.* || 1° Qui n'est point for-

mellement exprimé, mais qui est sous-entendu ou qui se peut sous-entendre. Que cette proposition, qu'il n'y a rien de certain, n'est pas si absolument affirmative, qu'elle ne contienne en soi une tacite exception d'elle-même, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des paiens*, II, *Pyrrhon*. Et par conséquent point de frais, non plus que de contributions tacites à titre de présents.... VAUBAN, *Dime*, p. 161. L'art de se contrefaire et de se cacher n'est souvent que l'aveu tacite de nos vices, MASS. *Or. fun. Madame*. Il est assez bizarre... que je n'aie pas en France la permission tacite de prouver que Louis XIV était un grand homme, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 mars 1752. Il y a un pacte tacite qu'on nous fera du bien, et que, tôt ou tard, nous [parasites] rendrons le mal pour le bien qu'on nous aura fait, DIDER. *Neveu de Rameau*. L'extrême étonnement que nous marquons d'une bonne action, est un aveu tacite que nous serions incapables de la faire, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 105, dans POUGENS. || Tacite reconduction, voy. RECONDUCTION. || 2° Au sens latin, muet; latinisme inusité. J'espère que votre bénignité trouvera aussi agréables mes tacites images [dessins au frontispice de Virgile], comme lui sont les facondes louanges de qui les sait faire, POUSSIN, *Lett.* 10 avril 1641.

— HIST. XVI° s. Son langaige tenoit plus de la r... mande que d'une remonstrance, entremeslée d'...n tacite courroux, CARLOIX, II, 14.

— ÉTYM. Lat. *tacitus*, de *tacere*, taire. On disait *taisible*; *tacite* n'est venu qu'au XVI° siècle.

TACITEMENT (ta-si-te-man), *adj.* D'une manière tacite. Les ennemis de Lamotte l'ont accusé d'avoir ambitionné la monarchie universelle en littérature; peut-être aspirait-il tacitement à cette gloire, sans trop s'en douter, D'ALEMB. *Élog. Lamotte*, note 23.

— HIST. XVI° s. En blasmant les choses contraires, tacitement ils louent les vices qui sont en ceulx qu'ils flattent, AMYOT, *Comment discern. le flatt.* 26.

— ÉTYM. *Tacite*, et le suffixe *ment*; provenç. *tacitament*; espagn. et ital. *tacitamente*; l'anc. langue disait *taisiblement*, *taisanment*.

TACITURNE (ta-si-tur-n'), *adj.* || 1° Qui est d'humeur à parler peu. On le voyait [un enfant] toujours doux, paisible et taciturne, ne disant jamais mot, et ne jouant jamais à tous ces petits jeux que l'on nomme enfantins, MOL. *Mal. imag.* II, 6. Il vaut mieux passer pour sérieuse que pour ridicule, et pour taciturne que pour imbécile, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, t. I, p. 164, dans POUGENS. Il était guindé dans toutes ses allures, taciturne à donner des vapeurs, cependant un peu plus ennuyant quand il parlait, HAMILT. *Gramm.* VII. || On dit aussi : un esprit taciturne, un caractère taciturne. || Fig. Souvent délivré du tourment De ces illusions nocturnes, Je considère au firmament L'aspect des flambeaux taciturnes, SAINT-AMAND, *le Contemplateur*. || Substantivement. On ne croit plus que médiocrement Qu'un taciturne abonde en jugement, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 173, dans POUGENS. || Guillaume le Taciturne, ou, absolument, le Taciturne, se dit de Guillaume I^{er}, prince d'Orange, fondateur de l'indépendance des Provinces-Unies. || *S. m.* Membre d'une secte d'anabaptistes. || 2° Qui rend taciturne. Pourquoi cette douleur si taciturne? LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe, lett.* 83.

— HIST. XVI° s. La lune celeste, laquelle.... rassemble ses rays argentines pour en enrichir la nuit taciturne, J. LEMAIRE, cité dans *Revue de l'instruction publique*, 30 mars 1865, p. 827. Toutes les contrarietez s'y treuvent [en moi].... bavard, taciturne, laborieux, delicat.... MONT. II, 7.

— ÉTYM. Lat. *taciturnus*, dérivé de *tacere* (voy. TAIRE).

† **TACITURNEMENT** (ta-si-tur-ne-man), *adv.* D'une manière taciturne. Il [Montesquieu] n'osait s'arracher de cette robe, sa fatalité de famille; qui peut douter qu'il n'en ait souffert.... et taciturnement amassé un merveilleux fond de haine pour ce passé atroce? MICHELET, *Régence*, p. 138.

— HIST. XVI° s. Nous avions certains prisonniers, auxquels taciturnement on avoit voulu qu'ils conceussent nostre dernier desespoir, PARÉ, t. III, p. 706.

TACITURNITÉ (ta-si-tur-ni-té), *s. f.* || 1° Humeur d'une personne taciturne. Tant ce grand homme avait de flegme, et une taciturnité proportionnée à sa taille, SCARR. *Rom. com.* II, 17. C'est beaucoup qu'il sorte quelquefois de ses méditations et de sa taciturnité pour contredire, et que, même pour critiquer, il daigne une fois le jour avoir de l'esprit, LA BRUY. V. || Terme de pathologie. Silence prolongé et morbide, un symptôme des affections nerveuses, et surtout de la mélancolie. || 2° Silence que l'on garde. M. Sidrac, qui avait jusque-là gardé le silence, parce que MM. Goudman et Grou avaient toujours parlé, sortit enfin de sa taciturnité, VOLT. *Oreilles*, 6. Faut-il s'étonner si la taciturnité qu'ils [les maris] voient régner chez eux les en chasse? J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Fig. Frappés d'étonnement à la vue de cette grande solitude [Moscou déserte], ils [les soldats français] répondaient à l'imposante taciturnité de cette Thèbes moderne par un silence aussi solennel, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 5.

— HIST. XV° s. Afin que les simples.... ne fussent pas escandalizés par sa taciturnité [de saint Paul], *Intern. consol.* II, 36. || XVI° s. Taciturnité, AMYOT, *Fab.* 2.

— ÉTYM. Provenç. *taciturnitat*; espagn. *taciturnidad*; ital. *taciturnità*; du lat. *taciturnitatem*, *de taciturnus*, taciturne.

† **TACON** (ta-kon), *s. m.* || 1° Jeune saumoneau, dans le bassin de la Loire. || 2° Cryptogame parasite, dit aussi mort du safran, *rhizoctonia crocorum*, *DC*. Il appartient aux sphériacées. || Nom de la maladie qu'il cause.

— ÉTYM. Probablement *tac*, pointe, clou, radical qui se trouve dans plusieurs mots (voy. TACHE, à l'étymologie).

† **TACONÉ, ÉE** (ta-ko-né, née), *adj.* Terme rural. Se dit du raisin dont la peau a été altérée par le soleil.

— ÉTYM. *Tac*, pointe, tache (voy. TACHE, à l'étymologie).

† **TACONNAGE** (ta-ko-na-j'), *s. m.* Défaut de fabrication des bouches à feu en fonte, qui provient d'une gerçure produite à la surface intérieure du moule.

— ÉTYM. Même radical que *taconé*.

† **TACONNER** (ta-ko-né), *v. a.* Terme de typographie. Frapper ou donner quelques coups de pointe pour niveler.

— ÉTYM. Même radical que *tacot*.

† **TACONNET** (ta-ko-nè), *s. m.* Tussilage pas-d'âne.

† **TACOT** (ta-ko), *s. m.* Outil qui sert à mettre la navette volante en mouvement dans les métiers à tisser. || En Bourgogne, le battoir d'une laveuse de lessive.

— ÉTYM. Dimin. de *tac*, radical signifiant pointe, qui se trouve dans beaucoup de mots (voy. TACHE 2).

† **TACOUL** (ta-koul), *s. m.* Pièce du manche d'un marteau de forge.

† **TACQUES** (ta-k'), *s. f. plur.* Se disait, dans les tarifs de douane, de tous les ustensiles de fer fondu.

— ÉTYM. *Tac*, clou, pointe (voy. TACHE, à l'étymologie).

TACT (takt'), *s. m.* || 1° Celui des cinq sens qui appartient à l'organe cutané, et qui fait juger de certaines qualités des corps, de leur solidité ou de leur fluidité, de leur humidité ou de leur sécheresse, de leur température, etc. Le tact comprend deux sensations fondamentales : le sens de contact ou de pression et le sens de température. L'exemple de cet illustre aveugle prouve que le tact peut devenir plus délicat que la vue, lorsqu'il est perfectionné par l'exercice, DIDER. *Lett. sur les aveug.* Le nombre des idées qui peuvent venir par le tact est infini; car il comprend tous les rapports des grandeurs, c'est-à-dire une science que les plus grands mathématiciens n'épuiseront jamais, CONDIL. *Traité des sens.* II, 8. Le tact est le premier sens qui se développe; c'est le dernier qui s'éteint, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 197. || 2° Fig. Jugement fin et sûr en matière de goût, de convenances, d'usage du monde. Cet homme a du tact. C'est un homme de tact. Pour la vérité dans les sentiments, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 8 mars 1769. Ce tact attentif de l'esprit qui fait sentir les nuances des fines convenances, BUFF. *Rép. au duc de Duras*. Ce tact fin que nous tenons de l'observation continue des phénomènes, DIDER. *Ess. sur la peint.* I. Finesse de tact, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 56. Ceux qui passent leur vie dans la société la plus étendue, sont bien bornés s'ils ne prennent pas facilement un tact fin et délicat, et s'ils n'acquièrent pas la connaissance du cœur humain, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 162, dans POUGENS. || Tact médical, habileté à juger du caractère d'une maladie et des moyens qui y conviennent, habileté qui paraît presque instinctive et qui provient d'une longue expérience et d'un naturel heureux.

— HIST. XIV° s. Est il home qui ait le tact si soubtil comme l'areigne, qui sent le doit avant que le doit le touche? *Modus*, f° XXV, *verso*. || XVI° s. Le sentiment du tact est diminué en ceux qui souffrent douleur, et qui ont la peau calleuse, aspre et dure, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. Lat. *tactus*, de *tangere*, toucher.

TAC-TAC (tak-tak), *s. m.* Mot qui sert à exprimer un bruit réglé. S'endormir au tac-tac d'un moulin.

— HIST. XVI° s. Faisant jouer les marteaux de nos portes, ils font un tac tac, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 671, dans LACURNE.

TACTICIEN (ta-kti-siin), *s. m.* Celui qui entend bien la tactique. Il y a quelques tacticiens qui s'écrieront à la lecture d'une relation : Oh la belle bataille! P. L. COUR. *Lett.* II, 230. || Fig. Un habile tacticien, un homme qui sait manœuvrer dans les affaires de la vie, et surtout dans les débats parlementaires.

— ÉTYM. *Tactique*.

† **TACTICOGRAPHIE** (ta-kti-ko-gra-fie), *s. f.* Délinéation des manœuvres militaires; représentation graphique des évolutions de guerre.

— ÉTYM. *Tactique*, et γράφειν, décrire.

TACTILE (ta-kti-l'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui est ou qui peut être l'objet du tact. La vue aperçoit la lumière et les couleurs; l'ouïe est affectée par les sons; le goût, par les saveurs; l'odorat, par les odeurs; enfin le toucher, par les différentes qualités tactiles des objets, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 310. || 2° Qui a rapport au tact, au toucher. Assujétir l'organe visuel à l'organe tactile, J. J. ROUSS. *Ém.* II. La seconde partie où il [Condillac] examine les sensations tactiles de la statue immobile, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 496. Les fonctions tactiles, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 191.

— HIST. XVI° s. L'object du toucher ou attouchement est toute qualité tactile, savoir est premiere, chaud, froid, humide et sec; ou seconde, rude, poly, leger.... PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. Lat. *tactilis*, de *tactus*, tact.

† **TACTILEMENT**, (ta-kti-le-man), *adv.* D'une manière tactile. Tactilement, par une action sur les papilles nerveuses, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 754.

TACTION (ta-ksion), *s. f.* Terme très-peu usité. Action de toucher.

— ÉTYM. Lat. *tactionem*, de *tactus* (voy. TACT).

TACTIQUE (ta-kti-k'), *s. f.* || 1° L'art de combattre et d'employer les trois armes principales, infanterie, cavalerie et artillerie, dans les terrains et les positions qui leur sont favorables. La tactique exécute les mouvements qui sont commandés par la stratégie. La tactique consiste à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à disposer les troupes, à se prévaloir avec avantage des machines de guerre, VOLT. *Dict. phil. Tactique*. || On dit dans le même sens : tactique navale. || *Adj.* Le bataillon est l'unité tactique de l'infanterie, l'escadron et la batterie sont l'unité tactique de la cavalerie et de l'artillerie. || 2° Fig. Manière de conduire ou de diriger les corps délibérants. Sa pensée [de M. de Pontécoulant], comme il l'avouait plus tard, était une pensée de tactique défensive plutôt que de législation, VILLEMAIN, *Souv. contemp. Cent-Jours*, ch. 13. || 3° Fig. Marche qu'on suit, moyen dont on se sert pour réussir. C'est sa tactique ordinaire. C'est une vieille tactique.

— ÉTYM. Τακτική, de τάσσειν, ranger.

† **TADIN** (ta-din), *s. m.* Coquille du genre des nérites.

† **TADORNE** (ta-dor-n'), *s. m.* Espèce de canard, *anas tadorna*, *L.* (tardone, dans Trévoux).

— HIST. XVI° s. Tadorne, COTGRAVE, BELON.

TAEL (ta-èl), *s. m.* Unité de poids valant une once d'argent et servant en Chine de valeur monétaire.

TÆNIA (té-ni-a) et ses composés, voy. TÉNIA, etc.

TAFFETAS (ta-fe-tâ), *s. m.* || 1° Étoffe de soie unie et brillante. Robe de taffetas. Ruban de taffetas. Voyez ce taffetas; la mode en est nouvelle; C'est œuvre de la Chine, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Un taffetas de jaune et de rouge barré, BAHIER, *le Cabinet de Quinault*, p. 53. || 2° Terme de pharmacie. Tissu de fil, très-fin, imprégné d'un principe ag-

glutinatif ou vésicant, et fréquemment appliqué chez l'homme sur les solutions de continuité ou sur la peau, pour un but thérapeutique. || Taffetas d'Angleterre ou taffetas gommé, sparadrap préparé en appliquant, au moyen d'un pinceau, sur du taffetas, une couche de colle de poisson dissoute dans la teinture de benjoin à chaud; il sert à rapprocher les bords des petites plaies. || Taffetas vésicatoire ou épispastique, sparadrap agglutinatif rendu vésicant et remplaçant assez bien les emplâtres vésicatoires. || **3°** Coquille univalve.

— HIST. XVᵉ s. Une piece de taffetas changeant de Levant estroit, contenant neuf aulnes, estimée l'aulne vingt sols, *Bibl. des ch.* 6ᵉ série, t. I, p. 347. || XVIᵉ s. Pourtant le jour de la reveue il bailla ce taffetas [le drapeau blanc du vicomte de Turenne] à garder au vicomte de Lavedan, D'AUB. *Hist.* II, 183. Avec les lances si pleines de tafetas qu'elles portoient ombre, ID. *ib.* III, 54.

— ÉTYM. Bourguig. *taiffetar;* espagn. *tafetan;* ital. *taffetà;* du persan *tâftah*, part. passé du verbe *taften*, tresser, entrelacer.

TAFIA (ta-fia), *s. m.* L'eau-de-vie de cannes, qui se fait avec les écumes et les gros sirops de sucre; les Français l'appellent guildive et les Anglais rhum. L'eau-de-vie qu'on tire des cannes est appelée guildive; les sauvages et les nègres l'appellent taffia, LE P. LABAT, *Nouv. voy. aux îles franç.* t. III, p. 410.

† **TAFON** (ta-fon), *s. m.* Coquille du Sénégal.

† **TAFOUILLEUX** (ta-fou-lleû, *ll* mouillées), *s. m.* Homme dont l'industrie est de ramasser les objets que la Seine charrie, DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, t. VI, p. 184.

† **TAGAL** (ta-gal), *s. m.* Le solen strigillé (coquilles bivalves).

† **TAGAROT** (ta-ga-ro) ou **TAGEROT** (ta-je-ro), *adj.* Voy. FAUCON.

— ÉTYM. Arabe, *tâhortî*, adj. de *Tâhort*, ville bien connue (DOZY).

† **TAGÈTE** (ta-jè-t'), *s. f.* Voy. ŒILLET 2, n° 3.

† **TAGUAN** (ta-gou-an), *s. m.* Nom donné par Buffon au pteromys pétauriste (mammifères rongeurs), le polatouche taguan de certains auteurs.

TAÏAUT (ta-iô), *interj.* Cri du chasseur, quand il appelle les chiens pour les lancer après la bête. À trois longueurs de trait, taïaut, voilà d'abord Le cerf donné aux chiens, MOL. *Fâch.* II, 7. Mon étourdi se met à sonner comme il faut, Et crie à pleine voix taïaut! taïaut! taïaut! ID. *ib.* II, 7. || Substantivement. M. de Marsillac conserve sa tristesse au milieu de tous les taïauts, SÉV. 421.

— ÉTYM. W. Scott, *Waverley, Append. to a general preface*, II, dit : *a loud taiout*, et en note : *tailliers-hors*, et en phrase moderne : *tally-ho!* Est-ce que *taïaut* viendrait de *tailler?*

† **TAÏCOUN** ou **TAÏCOUNE** (ta-i-koun-n'), *s. m.* Prononciation chinoise, adoptée en Europe, de shiogoune, nom japonais d'un des feudataires du mikado ou souverain du Japon, qui a fini, comme nos maires du palais, par prendre la plus grande partie de l'autorité souveraine.

† **TAÏCOUNAL, ALE** (ta-i-kou-nal, na-l'), *adj.* Qui a rapport au taïcoune. La famille taïcounale.

† **TAÏCOUNAT** (ta-i-kou-na), *s. m.* Autorité du taïcoune. L'abolition du taïcounat.

TAIE (tê; plusieurs disent une tête d'oreiller, c'est une grosse faute, née de cette nuisible tendance qui porte à confondre un mot moins connu avec un mot plus connu), *s. f.* || **1°** Linge en forme de sac qui sert d'enveloppe à un oreiller. Une taie d'oreiller. || **2°** Il s'est dit d'enveloppes en forme de taie d'oreiller. Il mit à part la graisse, la queue, et toutes les graisses qui couvrent les intestins, la taie du foie, et les deux reins avec la graisse qui y est attachée, SACI, *Bible, Lévit.* VIII, 25. || **3°** Nom qu'on donne vulgairement aux diverses taches blanches et opaques qui se forment quelquefois sur la cornée. Votre médecin ne vous donnera jamais la vue du lynx; mais souffrez qu'il vous ôte une taie de vos yeux, VOLT. *Dial.* 26 || Fig. Laisser tomber les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur, dans la première ivresse d'une composition rapide, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 nov. 1762.

— HIST. XIIᵉ s. Là sist li empereres sur un cuisin [coussin] vaillant; La plume est d'oriol, la teie escarimant, *Voy. de Charlem. à Jérusal.* p. 12. || XIIIᵉ s. Trois coussins à deux toies ouvrées, TAILLIAR, *Recueil*, p. 281. || XIVᵉ s. Ce sont grosses toyes rouges qui leur queuvrent les yeux, *Modus*, f° XLIV. Boulir l'escorce de houx en eaue, tant que la taie de dessus se separe, *Ménagier*, II, 5. || XVᵉ s. J'y voy trouble; car es yeulx ay la taye, Et n'y congnois le blanc d'avec le bis, CH. D'ORL. *Rondel de Jehan Caillau.* || XVIᵉ s. En une hostie qui fut immolée, il se trouva deux bourses du fiel enveloppées d'une seule taye, AMYOT, *Arat.* 53. L'operation qui se fait lorsqu'on abbat la taye ou cataracte, PARÉ, IV, 6. Les tayes [membranes du fœtus], ID. XVIII, 12.

— ÉTYM. Wallon, *tîk*, taie d'oreiller; bas-lat. *teca*, pour *theca*, caisse, enveloppe, du grec θήκη.

† **TAILLABILITÉ** (ta-lla-bi-li-té, *ll* mouillées), *s. f.* État de qui est taillable. Le conseil supprima la taillabilité à laquelle Choudens était sujet, moyennant la somme de 507 livres, VOLT. *Lett. Hennin*, 20 déc. 1770. [Les serfs de Saint-Claude] soumis à cette infâme taillabilité de servitude qui est l'opprobre de la nature humaine, ID. *Lett. Christin*, 30 mars 1772.

TAILLABLE (ta-lla-bl', *ll* mouillées, et non ta-ya-bl'), *adj.* || **1°** Sujet à la taille. Triplez seulement le nombre des têtes taillables en y comptant les femmes et les filles, vous trouverez près de vingt millions d'âmes, VOLT. *Russie*, I, 2. La taille, la capitation taillable et tous les autres accessoires de la taille, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 64. Nous étions la gent corvéable, taillable et tuable à volonté, nous ne sommes plus qu'incarcérables, P. L. COUR. *Lettre première.* || Substantivement. [D'après l'édit de 1666] parmi les taillables, tout père de famille qui avait eu dix enfants était à l'abri de toute imposition, VOLT. *Louis XIV*, 30. Il faut perfectionner la répartition individuelle de la taille.... les proportions sont fixées par les taillables eux-mêmes, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 66. Lorsqu'il [le collecteur] marche sans huissiers, dit un intendant au ministre en 1764, les taillables ne veulent pas payer, TOCQUEVILLE, *l'Ancien régime*, II, ch. 12. || **2°** Il se disait des provinces et des villes dont les habitants étaient sujets à la taille. Province taillable. || **3°** Il se disait encore des terres mêmes et des biens sur lesquels on imposait la taille, dans les pays de taille réelle.

— HIST. XIIIᵉ s. Bien se gart cil qui jure qu'il raportera tout ce qui se doit partir entre oirs, ou qui jure ce qu'il a vaillant, parce qu'il est taillable à son segneur ou à aucune commune, qu'il die verité, BEAUM. XX, 10. Tout chil et toutes chelles qui ne sont pas taillavle, TAILLIAR, *Recueil*, p. 357.

— ÉTYM. *Tailler;* provenç. *talhable*, imposable.

TAILLADE (ta-lla-d', *ll* mouillées, et non ta-ya-d'), *s. f.* || **1°** Coupure, entaille dans les chairs. On lui a fait de grandes taillades au visage. || **2°** Coupures en long qu'on fait dans de l'étoffe, dans des habits. Les dames portaient vertugade, Les chevaliers collet monté, Pourpoint de satin à taillade, Et longues dagues au côté, CHAUL. *Épître au nom de M. le duc à Mme la duch. du Maine*, 27 mai 1702. || **3°** Incision faite à un arbre. On en pratique deux autres [incisions] semblables du côté du nord [au tronc de l'érable]; ces quatre taillades sont creusées, à mesure que l'arbre donne sa séve, jusqu'à la profondeur de deux pouces et demi, CHATEAUBR. *Amér. Récolte du sucre d'érable.* || **4°** Sorte d'épée tranchante autrefois en usage.

— HIST. XVᵉ s. Guillaume des Jardins, qui tenoit une tailade toute nue en ses mains, frappa Denisot.... DU CANGE, *taillada.* || XVIᵉ s. Les bestes appellées insectes, pource qu'elles ont des incisions, taillades ou descouppures par dessus le dos ou par dessous, PARÉ, *Animaux*, 8. Aucuns au lieu des anneaux ne font qu'une taillade au groin du pourceau, O. DE SERRES, 337. En ce disant, il donna trois coups d'un traict : il s'advance pour donner une taillade, soudain tire une estocade, puis un revers, MERLIN COCAÏE, t. II, p. 232, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tailler;* provenç. *talhada, taillada;* espagn. *tajada;* ital. *tagliata.*

TAILLADÉ, ÉE (ta-lla-dé, dée, *ll* mouillées), *part. passé* de taillader. Sa constance [de lord Russel], envers les pourpoints tailladés, qu'il a soutenus longtemps après leur suppression universelle, HAMILT. *Gramm.* 7. Les hommes portaient des habits tailladés, LESAGE, *Est. Gonz.* 8.

TAILLADER (ta-lla-dé, *ll* mouillées, et non ta-ya-dé), *v. a.* Faire des taillades. Taillader un pourpoint. Là des sacrificateurs se tailladaient le corps comme firent depuis les prêtres de Bellone, VOLT. *Mœurs, Circonc.* Tandis qu'on le tailladait, il disputait anatomie avec son chirurgien, GRIMM, *Corresp.* t. III, p. 41. || Fig. Faire des coupures, des suppressions dans un écrit. Les comédiens m'ont tailladé assez mal à propos [dans Tancrède]; mais tout sera réparé à la reprise, VOLT. *Lett. Thiriot*, 27 oct. 1760.

— ÉTYM. *Taillade;* génev. *tailladen.*

† **TAILLADIN** (ta-lla-din, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de confiseur. Tranche mince de citron ou d'orange.

TAILLANDERIE (ta-llan-de-rie, *ll* mouillées, et non ta-yan-de-rie), *s. f.* Métier, commerce de taillandier. || Ouvrages du taillandier.

— HIST. XVᵉ s. Maistres jurez du mestier de cousturerie et taillanderie [métier de tailleur], *Ordonn.* fév. 1485.

— ÉTYM. *Taillandier.*

TAILLANDIER (ta-llan-dié, *ll* mouillées, l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* Artisan qui fait toute sorte d'outils pour les charpentiers, les charrons, les laboureurs, comme faux, haches, cognées, serpes. || Taillandier en pierre, l'ouvrier qui chez les anciens hommes fabriquait les haches et les couteaux en silex. À toutes les époques, le taillandier en pierre, quand il a eu à travailler le silex et quelques autres roches à cassure écailleuse, a agi par pression plus souvent peut-être que par percussion, ROULIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 1293.

— HIST. XVᵉ s. L'humble supplication des maistres des mestiers de taillandiers [tailleurs] et prepointiers, *Ordonn.* mai 1481. || XVIᵉ s. Le rang qui sont les petits mestiers : tourneur de toutes sortes de bois, taillandier ou maistres d'œuvre blanche, *Édit*, avril 1597.

— ÉTYM. *Taillant.*

TAILLANT (ta-llan, *ll* mouillées, et non ta-yan), *s. m.* || **1°** Tranchant d'un couteau, d'une épée, etc. Ébrécher le taillant d'une hache. || **2°** Terme de métallurgie. Rondelles pour couper les bidons de fonderie. Une chaleur du second dégré.... qui leur permet [aux fers] de s'aplatir et de s'étendre sous les cylindres, et de se fendre ensuite sous les taillants, BUFF. *Hist. min. intr. part. exp. Œuv.* t. VII, p. 85.

— HIST. XVIᵉ s. Un fer courbé en forme de faucille, ou plustost de ce qu'au marais de Poitou on appelle un taillant, D'AUB. *Hist.* II, 372.

— ÉTYM. *Tailler.*

TAILLE (tâ-ll', *ll* mouillées, et non tâ-ye), *s. f.* || **1°** Tranchant d'une épée. Il y avait des épées longues et sans pointe, qui ne servaient qu'à frapper de taille, comme étaient celles des Gaulois, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1ʳᵉ part. p. 381, dans POUGENS. Ils frappent de pointe et de taille, à droite, à gauche, VOLT. *Zadig*, 19. || Arme de taille, arme blanche qui agit du tranchant; ne s'emploie guère que dans l'expression : arme d'estoc et de taille, celle qui agit de la pointe et du tranchant. || D'estoc et de taille, de la pointe et du tranchant. || Fig. Qui d'estoc et de taille étrillent les auteurs, RÉGNIER, *Sat.* X. N'importe, parlons-en [d'une bataille] et d'estoc et de taille Comme oculaire témoin : Combien de gens font-ils des récits de bataille Dont ils se sont tenus loin! MOL. *Amph.* I, 1. || À la taille, se disait autrefois d'un homme dont la tête était mise à prix. Pour sauver un homme qui aura sa tête à la taille, je me mettrai en danger d'y mettre la mienne, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 12. || **2°** Manière dont on coupe certaines choses. La taille de cet habit ne vaut rien. || Habit galonné sur les tailles, habit galonné sur tous les endroits où il est taillé, sur toutes les coutures. Un temps fameux par cent batailles Mit du galon sur bien des tailles, BÉRANG. *Vieux habits.* || Taille des arbres, opération dans laquelle on coupe aux arbres fruitiers des bourgeons ou des branches, à l'effet de leur donner une forme particulière, de leur faire produire chaque année des fruits, ou de maintenir entre les diverses parties un certain équilibre. La taille fixe principalement l'attention des vignerons, BARTHÉL. *Anach.* chap. 59. || Taille en vert, taille qui se fait tant qu'il y a du vert sur les arbres, par opposition à taille d'hiver. || Taille des ruches, opération par laquelle on enlève aux abeilles le superflu de leur miel et de leur cire. || Manière dont on coupe une plume pour écrire. La taille de cette plume ne vaut rien. || **3°** Particulièrement, manière dont on coupe la pierre, le bois avec art et selon certaines dimensions. La taille des pierres. La chaux carbonatée grossière est employée pour les constructions; la solidité de quelques-unes de ses variétés et la facilité qu'on trouve à la taille lui donnent un grand avantage, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 206. || Terme de marbrier. Taille brute, dressage préliminaire. Taille apparente, taille faite pour profiler ou élé-

gir. Taille d'épaisseur, équarrissage. || Pierre de taille, toute pierre, dure ou tendre, qu'on a dressée avec l'instrument. La pierre de taille se vend à la voie à Paris, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 22, dans POUGENS. || Fig. À peine me fus-je expliqué, que le pauvre homme [Fontanieu] se prit à respirer tout haut, comme si on lui eût ôté une pierre de taille de dessus l'estomac, ST-SIM. 508, 206. || **4°** Terme de métallurgie. Taille de fonderie, plan sur lequel glissent les tenailles. || **5°** Terme de houilleur. Chemin pratiqué dans une veine de houille, dans un massif de minerai. || Chargeur à la taille, celui qui charge le charbon extrait par l'ouvrier à la veine. || Se dit d'une méthode d'extraction qui consiste à placer un certain nombre d'ouvriers de front suivant toute la longueur d'un massif. || **6°** Manière dont on travaille les pierres précieuses. Un lapidaire qui entend bien la taille du diamant, des diamants. On en demandait quatre millions [du diamant dit plus tard le Régent]; mais, faute d'acheteurs, on le donna pour deux, et de plus les rognures qui sortirent de la taille, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 323. || Taille en rose, voy. DIAMANT. || Taille en brillant, taille dans laquelle on a un diamant à pointes, ou on le ramène à cette forme : on abat un peu plus de la moitié de la hauteur de sa pointe ou pyramide carrée qui est au-dessus, on abat environ un demi-quart de la hauteur de la pyramide d'en dessous, et alors la lumière, entrant par la grande face que l'on a faite en dessus, allant frapper le fond formé par la petite face, revient en avant, puis, traversant les faces de côté, éprouve l'action connue sous le nom d'effet prismatique. || **7°** Terme de gravure. Incision faite avec le burin dans le cuivre ou dans toute autre matière. Ce sont les secondes et troisièmes tailles qui donnent à la peau sa mollesse, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 359, dans POUGENS. || Taille-douce, gravure faite sur une planche de cuivre avec le burin seul, sans le secours de l'eau-forte. Cet ouvrage [de Tournefort], qui a conservé sa première forme de lettres adressées à M. de Pontchartrain, aura 200 planches en tailles-douces, très-bien gravées, de plantes, d'antiquités, FONTEN. *Tournefort.* Il [Louis XIV] donna mille louis à Benserade pour faire graver les tailles-douces de ses Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, VOLT. *Louis XIV*, 25. Dans la taille-douce, tout est éclairé, le travail introduit l'ombre et la nuit, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 361. Une seconde opération du citoyen Gengembre, opération que je n'hésite pas à qualifier de découverte, fut la multiplication des planches pour la gravure en taille-douce, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 476. Anciennement, taille-douce était un terme d'orfévrerie, et signifiait la gravure au burin et en hachure sur les pièces de vaisselle; ni Robert Étienne, en 1539, ni Jean Nicot, en 1606, n'ont admis cette expression; Monet, en 1635, la prend encore dans le sens de travail d'orfévrerie, sans application à l'expression : tailler en taille-douce; c'est dans le XVII^e siècle seulement qu'on distingua, dans le commerce des estampes, les épreuves de la gravure en taille-douce de celles que fournissent les travaux de la pointe sèche, les eaux-fortes et les tailles de bois en relief, DE LABORDE, *Émaux*, p. 510. || Taille de bois, gravure qui se fait sur une planche de bois. || Taille-douce se dit aussi de l'estampe tirée sur une taille-douce. Les tailles-douces n'étant faites que d'un peu d'encre, DESC. *Dioptr.* 4. La taille-douce que Charron mit au-devant du livre de la Sagesse, peut donner matière à des réflexions; il semble que ce soit une figure favorable aux pyrrhoniens, *Anal. de Bayle*, t. IV, p. 190. || Taille de bois, estampe tirée sur une planche de bois. || **8°** Terme de monnaie. Division d'un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales. Les louis étaient à la taille de trente au marc. || **9°** Terme de chirurgie. Opération par laquelle on extrait les calculs formés dans la vessie. Le duc d'Estrées périt avant cinquante ans de l'opération de la taille, ST-SIM. 59, 248. Les médecins et chirurgiens, ayant su qu'il [un condamné à mort] était incommodé de la pierre, présentèrent [en 1474] une requête que plusieurs personnes étaient travaillées du même mal; qu'il était fort douteux que l'opération de la taille pût leur sauver la vie; mais qu'on pouvait en faire l'épreuve sur un criminel, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 51. || **10°** Bois coupé qui commence à repousser. Une jeune taille. Une taille de deux ans. || **11°** Longueur du corps humain de la plante des pieds au vertex, ainsi dite parce que, en idée, le corps est supposé avoir été taillé à une certaine dimension. Une riche taille. Comme, d'après Quételet, l'homme continue à croître depuis vingt ans jusqu'à vingt-cinq ans et même trente ans d'environ 12 à 15 millimètres, la taille moyenne du Français [homme] dont la croissance est achevée, serait de 1655 millimètres. Ma taille est deux ou trois doigts au-dessous de la médiocre, VOIT. *Lett.* 78. Un fantôme pareil, et de taille et de face, Tandis que vous fuirez, remplira votre place, CORN. *Médée*, IV, 6. Petit de taille, noir, le regard un peu louche, ID. *Œdipe*, IV, 4. Ils [les Apuliens] sont presque de la taille des géants, FÉN. *Tél.* X. On a exagéré la grandeur des Patagons, qui habitent vers le détroit de Magellan; mais on croit que c'est la nation de la plus haute taille qui soit sur la terre, VOLT. *Mœurs*, 146. La grande taille pour les hommes est depuis cinq pieds quatre ou cinq pouces jusqu'à cinq pieds huit ou neuf pouces.... la taille médiocre est depuis cinq pieds ou cinq pieds un pouce, et la petite taille est au-dessous de cinq pieds, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 328. Le duc d'Orléans était d'une figure agréable, d'une physionomie ouverte, d'une taille médiocre, mais avec une aisance et une grâce qui se faisait sentir dans toutes ses actions, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 195. || Fig. Ils nous feront une France à leur taille; Pour ces laquais comptons trois mille francs, BÉRANG. *10 000 francs.* Les rois fuyaient; les rois n'étaient pas de sa taille [de Napoléon], V. HUGO, *Crépusc.* 2. || Absolument. Ne pas avoir la taille, ne pas avoir la taille exigée pour le service militaire. || Être de taille à, être assez grand, assez fort pour. Et le mâtin était de taille À se défendre hardiment, LA FONT. *Fabl.* I, 5 || Fig. Je ne suis de taille ni d'humeur À pouvoir d'une belle essuyer la froideur, MOL. *Mis.* III, 1. Ce n'est pas que nous manquions de postulants pour s'enrôler, mais il ne sont pas de taille, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 21 mars 1776. Les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre, CHATEAUBR. *Stuarts, De l'ouverture du long parlement.* || Il se dit, dans le langage familier, de la longueur de toute sorte d'objets. Le papier et mon écriture la font paraître [cette lettre] d'une taille excessive, SÉV. 3 juill. 1677. || **12°** Il se dit de la hauteur et grosseur des animaux. Une grenouille vit un bœuf Qui lui sembla de belle taille, LA FONT. *Fabl.* I, 3. La taille de nos animaux quadrupèdes n'approche pas de celle de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame; nos plus gros oiseaux sont fort petits, si on les compare à l'autruche, au condor, au casoar, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 7. || En vétérinaire, la taille des animaux se mesure du point le plus élevé du garrot au sol. || Un cheval entre deux tailles, un cheval d'une taille médiocre. || Proverbe. De toutes tailles bons lévriers. || **13°** Particulièrement, conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Son habit lui prend bien la taille. Outre que sa taille ronde ne lui permettait pas même de monter sur un âne, quand on en aurait pu trouver d'assez forts pour la porter, SCARR. *Rom. com.* II, 10. J'ai bon air, bonne mine, Les dents belles surtout, et la taille fort fine, MOL. *Mis.* II, 1. Quelle joie de vous voir belle et de belle taille! SÉV. 9 mars 1672. Elle avait la plus jolie taille du monde, HAMILT. *Gramm.* 7. Labranche : Tu peux te servir de ceux [des habits] de mon maître.... Oui, justement, tu es à peu près de sa taille. — Crispin : Peste! il n'est pas mal fait, LESAGE, *Crispin rival*, 3. Cette taille, comme elle est bien prise! MARIV. *Pays. parv.* 1^{re} part. Menues plutôt que bien faites, elles [les Parisiennes] n'ont pas la taille fine; aussi s'attachent-elles volontiers aux modes qui la déguisent, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. Elles se tenaient de manière que leurs bras étaient entrelacés autour de leurs tailles, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 431, dans POUGENS. Quoiqu'elle ait une taille un peu longue et l'habitude, à quarante-cinq ans, de porter des corps bien baleinés, ID. *ib.* t. I, p. 29. || Cette femme n'a point de taille, elle est grosse et courte. Elle n'avait point de taille, encore moins d'air, HAMILT. *Gramm.* 6. || Nom donné, dans quelques provinces, au corsage, en parlant de robes de femmes. || **14°** Terme de boulangerie et de boucherie. Petit bâton divisé en deux parties qui se rapportent et sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches ou petites entailles, pour marquer la quantité de pain, de viande fournie et reçue. Prendre à la taille le pain chez le boulanger. Les tailles corrélatives à leurs échantillons font foi entre les personnes qui sont dans l'usage de constater ainsi les fournitures qu'elles font, *Code civ.* art. 1333. || Jouer à la taille, se dit de joueurs qui, au lieu de se payer à la fin de chaque partie, notent les pertes et les gains et ne règlent entre eux qu'après un temps plus ou moins long. || **15°** Sous l'ancienne monarchie, imposition qu'on levait sur les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques, ou qui ne jouissaient pas de quelque exemption (on disait la taille ou les tailles). Feu ma mère m'amena petit garçon à Paris, pour me retirer des champs où la guerre et la taille font trop et trop de désordres, G. PATIN, *Lett.* t. II, p. 282. Il est seigneur de la paroisse où ses aïeux payaient la taille, LA BRUY. VI. Ce mot de taille venait de l'usage des collecteurs, de marquer sur une petite taille de bois ce que les contribuables avaient donné, VOLT. *Mœurs*, 81. || Taille personnelle, celle qui se levait sur chaque personne taillable. Taille réelle, celle qui se levait sur les terres et les possessions taillables. Il [l'abbé de Saint-Pierre] travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire, VOLT. *L. XIV, écrivains, St-Pierre.* Indépendamment de la taille réelle et de la taille d'exploitation, qu'on peut répartir d'après des principes fixes, il existe encore une taille appelée personnelle et qui dépend non de la propriété territoriale, mais des autres facultés des contribuables, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 67. La taille entraînait, quand elle était personnelle, c'est-à-dire perçue sur les facultés présumées des contribuables, une série d'inquisitions et d'injustices qui devenaient insupportables pour tout paysan un peu aisé, LAVERGNE, *Rev. Deux-Mondes*, 15 avril 1867, p. 978. || Taille jurée, celle que le seigneur imposait sans s'enquérir de la valeur des biens des habitants, par opposition à taille abonnée, par laquelle on se rédimait au prix d'une somme fixe. || **16°** Au pharaon, au vingt-et-un, se dit de la série complète des coups qui se suivent, jusqu'à ce que le banquier ait retourné toutes les cartes du jeu qu'il a dans la main. En faveur du mariage jouons quelques reprises de lansquenet, ou quelques tailles de pharaon, DANCOURT, *Dér. du pharaon*, sc. 25. Elle fit donner un siége et un jeu de cartes à Candide, qui perdit cinquante mille francs, en deux tailles, VOLT. *Candide*, 22. || **17°** Terme de musique. Autrefois, partie vocale intermédiaire entre la basse et la haute-contre. Il chantait une méchante taille aux trios, du temps qu'on en chantait, SCARR. *Rom. com.* I, 5. || Fig. L'humilité chante la basse, disait-il, et l'ambition chante le dessus; la colère fait la taille, et la vengeance la contre-taille, la modestie tient le tacet, la prudence bat la mesure et conduit le concert, *Francion*, liv. II, p. 474. || Taille, nom qu'on donnait autrefois en France à la voix de ténor, FÉTIS, *Dict. de musique, taille.* || C'est une bonne taille, une belle taille, se disait d'un homme qui a une belle voix de taille. || Haute-taille, voix qui approche de la haute-contre. || Basse-taille, c'est le ténor grave. On distinguait les tailles élevées et les basses-tailles; on donne aujourd'hui ce dernier nom à toutes les basses profondes, plus spécialement désignées au siècle dernier sous le nom de basses-contre. Elle aimait fort honnêtement un brave musicien qui avait une très-belle basse-taille, VOLT. *Les deux consolés.* || **18°** Basse-taille, en termes de sculpture, se dit des figures de peu de saillie exécutées sur le marbre, sur la pierre, le bronze, etc. On dit maintenant bas-relief. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis; toutes ses victoires, par des basses-tailles, couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes, dont les attitudes sont admirables, SÉV. *à Bussy*, 10 mars 1687. || **19°** Taille haute, taille basse, certains gestes de la danse des bouffons (*Dict. de danse*, 1787).

— HIST. XIII^e s. Tuit li pavement du palais et des chambres sont tuit d'or, de pierres de taille espesse bien deux doie [doigts], MARC POL, p. 539. Se il [des usagers] vuelent fou [du hêtre] pour airdoir, il convient qu'il le prangnent tout à taille et à aire, gros et graille, einsi con il vient, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. III, p. 567. Taille et tonlieus [elle] assist au païs par maistrie, *Berte*, LX. La clartez de la nuit ne souffist pas à ouvrer de leur mestier, car leur mestier est de taille, *Liv. des mét.* 156. Renart maudit la chevauchiée Qui sor lui a fet itel taille; Fuiant s'en torne, *Ren.* 20523. Si i

avoit trestout à taille De riches pierres grant plenté [quantité] Qui moult rendoient grant clarté, *la Rose*, 1072.... Tant orent aise Qu'oublié orent la destresce, Et chanta chacuns de leesce; Quar povres qui a bien sanz faille, Met tout le mal à la viez taille, RUTEB. II, 203. || XIVe s. Et sans espandre ou baillier vostre argent chacun jour, vous pourrez envoier maistre Jehan au bouchier, et prendre char sur taille, *Ménagier*, II, 4. Et seront tailliés [les parisis] de taille de recours, sans fors et sans foible, *Ordonn.* 25 sept. 1327. Punicion et correccion des fais perpetrés et avenus, en ladite ville et taille [territoire] d'icelle, DU CANGE, *tallia*. || XVe s. Et devisoit au maistre de ses ouvriers de taille [sculpture] et de peinture... à faire nouvelles images et peintures, FROISS. III, IV, 14. Il estoit chaussetier, et gens de telle taille l'ont [credit] quant ilz [les gens d'une commune] sont ainsi desordonnez, COMM. VI, 7. Par ceste exemple.... puet estre clerement entendue la forme et la taille d'un lay à tous ceulx qui les vourront faire, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 400. Uns tableaux d'ivoire, en deux pieces, où il y a plusieurs ymages de haute taille très deliéement ouvrées de plusieurs histoires, DE LABORDE, *Émaux*, p. 510. || XVIe s. Deux coupes d'argent vermeil doré, de taille douce, pesant ensemble sept marcs quatre onces, ID. *ib.* Car mieulx nous vaut, soit d'estoc ou de taille, Se defendant, mourir en la bataille, J. MAROT, V, 75. Dont pour ce coup Françoys eurent conqueste, Car à l'assault plusieurs misrent à taille, ID. V, 95. Voyla com d'Alvian desiroit la bataille, Pensant en sa musique faire la contre et taille, Mais luy et tout le camp se trouverent deceuz, Quant oultre leur vouloir le roy fist le dessus, ID. V, 118. Larges fossez, à fons de cuve et taille, Tous remplis d'eau, boulevars et renfors, ID. V, 118. Taille seigneuriale [loyaux-aides ou aides en 4 cas] est le double des redevances, LOYSEL, 909. La plus grande violence des barbares consistoit en coups de taille de leurs espées, AMYOT, *Cam.* 68. Où le desbat [entre Charles-Quint et François Ier] n'estoit que à taille, il [Clément VII] le mettait à poincte, BONIVARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 90. [Les loups] Semblent se faire honneur, qui premier de la taille [taillis] Sortiroit, pour fuir la meute qui l'assaille, *Plaisir des champs*, p. 283. Un homme de petite taille, plein de vigueur, MONT. II, 17. A vieil compte nouvelle taille, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 149.

— ÉTYM. Voy. TAILLER; wallon, *teie*, coupure; provenç. *talha*, incision, impôt, forme, façon; catal. *talla*; espagn. *taja*, *tala*, *talla*; portug. *talha*; ital. *taglia*. Championnière, *De la propriété des eaux courantes*, p. 496, sépare *taille*, impôt, des autres significations, et pense qu'il représente le latin *talia* (de *talis*, choses semblables), les rédacteurs d'actes mettant souvent *his talia*, ou *alia talia*, à la suite d'énumérations de prestations. Scheler sépare aussi du reste *taille*, impôt, le tirant d'un type fictif *tacula*, qui dérive du bas-lat. *tacus*, imposition. Mais *taille*, impôt, ne paraît pas être autre chose que l'extension de la taille usitée dans certains commerces où l'on fait des coches pour marquer ce qui est dû.

TAILLÉ, ÉE (tâ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de tailler. || **1°** Dont on a coupé, retranché quelque partie, pour lui donner quelque forme, l'ajuster à quelque usage. Quel colosse de bronze et taillé doctement! TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Il veut [Jésus] que son sépulcre soit honorable.... il est situé au milieu d'un jardin, taillé tout nouvellement dans le roc, BOSS. *1er sermon, Pâques, préambule.* Il a paru un Batave [Leuwenhoeck] qui, avec le secours d'un verre admirablement taillé, a vu.... VOLT. *Dial.* XXIX, 9. || Fig. Moi, pierre dure et insensible; moi, qui ne puis être taillé que sous les coups redoublés du marteau, FÉN. t. XVIII, p. 154. || Fig. et familièrement. Besogne toute taillée, ouvrage dont les matériaux sont si bien préparés qu'il n'y a plus qu'à en faire usage. || **2°** Plume taillée, plume préparée avec le canif de manière à pouvoir écrire. Ah! plût à Dieu que j'eusse des plumes taillées de votre main (je ne sors pas de furie, j'en écrase tous les jours cinq ou six), et qu'avec cette plume si bien taillée, que je n'ai point, je pusse, mon cher monsieur, vous remercier dignement! SÉV. *à du Plessis*, 19 janvier 1691. || Fig. Vous trouvez que ma plume est toujours taillée pour dire des merveilles du grand maître [Louis XIV]; je ne le nie pas absolument, SÉV. 299. Sa plume [du duc de Grammont] n'était pas taillée pour une si vaste matière [l'histoire du roi], ST-SIM. 132, 209. Enfin tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 déc. 1768. || **3°** Terme de marine. Navire taillé, celui dont les fonds sont plus évidés qu'il n'est d'usage. || **4°** Coupé par morceaux. || Fig. Il fallut forcer le village et le cimetière, ce qui fut exécuté, et il y eut deux ou trois régiments taillés en pièces, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 146. || **5°** Cote mal taillée, arrêté de compte en gros, sans égard à ce qui peut appartenir à chacun à la rigueur. || **6°** Qui a subi l'opération de la taille. Le pauvre Pomenars fut taillé avant-hier avec un courage héroïque, SÉV. 398. || **7°** Terme de blason. Se dit d'un écu lorsqu'il est partagé en deux parties égales par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe. || Mal taillé, se dit d'un habit qui est représenté de deux couleurs rangées non symétriquement. || **8°** Il se dit d'un vêtement que l'on coupe dans une étoffe. .... Sur la création Hercule promenait l'éternelle justice, Sous son manteau sanglant taillé dans un lion, A. DE MUSSET, *Rolla*. || **9°** Qui a une certaine forme. Une gorge blanche, ferme, taillée comme celle de la Vénus de Médicis, VOLT. *Candide*, 11. || Bien, mal taillé, qui a un corps bien ou mal fait, bien ou mal proportionné. Peu de nos gens de cour sont mieux taillés que lui, CORN. *le Ment.* II, 1. Six laquais bien taillés, la livrée admirable, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* I, 2. Les bêtes ne s'admirent point; un cheval n'admire pas son compagnon...., étant à l'étable, le plus pesant et le plus mal taillé ne cède pas son avoine à l'autre, PASC. *Pens. div.* 76, édit. FAUGÈRE. L'homme le plus mal taillé ne cède pas son pain à l'autre; mais le plus fort l'enlève au plus faible, VOLT *Rem. Pens. Pascal*, 52. || Fig. Être taillé à, avoir la capacité de. Sont-ce des visions que je me mets en tête, Quand je me crois taillée à pouvoir mériter La gloire de quelque conquête? MOL. *Psyché*, I, 1. Vous êtes taillée à être bien malheureuse, MAINTENON, *Prov.* p. 85, dans POUGENS. Tu n'es pas taillé pour être le messager de Cecourt, MARIV. *Pays. parv.* 6e part.

† **TAILLE-CRAYON** (tâ-lle-krè-ion, *ll* mouillées), *s. m.* Petit instrument pour tailler les crayons, formé d'une lime montée sur métal ou sur bois. || *Au plur.* Des taille-crayons.

† **TAILLE-MÈCHE** (tâ-lle-mè-ch', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument du cirier pour couper les mèches d'égale longueur. || *Au plur.* Des taille-mèches.

TAILLE-MER (tâ-lle-mèr, *ll* mouillées), *s. m.* || **1°** Terme de marine. Pièce de bois saillante, appliquée sur le devant de l'étrave, et servant à couper l'eau. || **2°** Goëland brun. || *Au plur.* Des taille-mer.

— ÉTYM. *Tailler*, et *mer*; espagn. *tajamar*; portug. *talhamar*; ital. *tagliamare*.

† **TAILLE-PLUME** (tâ-lle-plu-m', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument pour tailler une plume à écrire, d'un seul coup et d'un seul mouvement. || *Au plur.* Des taille-plumes.

† **TAILLE-PRÉ** (tâ-lle-pré, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires de la courtilière. || *Au plur.* Des taille-prés.

TAILLER (tâ-llé, *ll* mouillées, et non tâ-yé), *v. a.* || **1°** Retrancher aux arbres certaines branches pour leur donner une certaine forme ou pour les mettre à fruit (sens étymologique). Tailler un arbre. || Absolument. On taille avec la serpette ou le sécateur. Une autre question partage les vignerons : faut-il tailler long ou court? les uns se règlent sur la nature du plant ou du terrain; d'autres, sur la moelle des sarments, BARTHÉL. *Anach.* ch. 59. || Tailler à mort, tailler les arbres en leur laissant très-peu de branches à fruit et à bois. || Dans la Haute-Garonne, tailler la vigne à mort, la tailler à quatre yeux. || **2°** Retrancher d'une matière, avec un instrument tranchant ou autre, ce qu'il y a de superflu, pour lui donner une forme, la rendre propre à un usage. Tailler une pierre. Tailler une grotte dans le roc. On employait autrefois les diamants bruts tels qu'ils sortaient de terre; ce n'est que dans le XVe siècle qu'on a trouvé en Europe l'art de les tailler, BUFF. *Min.* t. VII, p. 384. Voir broyer tes couleurs et tailler tes crayons, MARMONTEL, *Épît. à Voltaire*. S'enfermer pour tailler des plumes, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 5. || Fig. Il faut tailler ces pierres spirituelles pour les faire entrer dans l'édifice sacré de l'Église, MASS. *Or. fun. Villeroy*. Voyez seulement les endroits où Racine a taillé en diamants brillants les cailloux bruts de Corneille, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Perth.* I, 1. || Fig. Donner une certaine longueur à quelque chose. Taille-t-on vos avis à une certaine mesure? PASC. *Prov.* II. || **3°** Sculpter. Pour vous éterniser sous ces arcs glorieux Qu'une savante main taille aux victorieux, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Si le seul Lysippe Fut digne de mouler l'héritier de Philippe, Si nul autre sculpteur ne le tailla que lui, LA FONT. *Lett.* XIV. Dinocrate.... avait dit que, de toutes les montagnes qu'il connaissait, le mont Athos dans la Thrace était le plus propre à être taillé en forme humaine, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 579, dans POUGENS. Phidias sur le tien [le Jupiter d'Homère] tailla son Jupiter, Tel que tu peins ce dieu sur le trône de l'air, Bien loin des autres dieux qui devant lui s'abaissent, DELILLE, *Imag.* V. César t'eût confié sa cendre, Et c'est toi qu'eût pris Alexandre Pour lui tailler le mont Athos, V. HUGO, *Feuilles d'automne, à David, statuaire*. || Sculpter pour soi. L'art se tailla des dieux d'or, d'argent et de cuivre, BOIL. *Sat.* XII. || **4°** Couper en plusieurs morceaux, en plusieurs pièces, soit avec le couteau, soit avec des ciseaux. Tailler des chemises, un manteau. Tailler du pain par morceaux. Les travaux de son sexe, comme tailler et coudre une robe, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Fig. Se tailler, tailler à soi. Le beau Raoul, d'ordinaire, se taillait dans la conversation une part royale, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, VI. Ô géant [Charles-Quint]!.... On vend ton sceptre au poids! un tas de nains difformes Se taillent des pourpoints dans ton manteau de roi, V. HUGO, *Ruy-Blas*, III, 2. || Fig. Tailler la robe selon le corps, mesurer ses entreprises à ses forces, sa dépense à ses ressources. Aussi selon le corps on doit tailler la robe, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Absolument. Cet ouvrier taille bien. || Fig. Tailler et rogner, disposer des choses à sa fantaisie. Que chacun taille, rogne et glose sur mes vers, RÉGNIER, *Sat.* XII. Coupez, taillez en maître; Vous pouvez tout, TH. CORN. *D. Cés. d'Av.* I, 5. Coupez, taillez, rognez en pleine liberté, DESTOUCH. *Diss.* IV, 4. || Tailler la soupe, couper le pain en tranches minces pour les tremper avec le bouillon. || Fig. et familièrement. Tailler des bavettes, se dit de ceux et surtout de celles qui s'amusent à causer, à babiller. || Fig. Tailler une matière, parler d'une chose à tort et à travers. Voilà fort plaisamment tailler cette matière, Et donner à ta langue une libre carrière, CORN. *la Place roy.* I, 1. || Tailler de l'ouvrage, de la besogne, couper une étoffe de manière qu'il n'y ait plus qu'à coudre. || Fig. Tailler de la besogne à quelqu'un, lui donner beaucoup de chose à faire, et aussi lui susciter beaucoup d'embarras. Il était indubitable que la furieuse révolte qui en même temps s'était faite en Espagne leur avait taillé de la besogne [aux Romains], MALH. *Le XXXIIIe livre de Tite Live*, ch. 19. On me taillait une besogne à laquelle je m'attendais peu, RETZ, III, 72. J'attends les feuilles de Prault [un libraire]; je lui taillerai de la besogne, VOLT. *Lett. d'Argental*, déc. 1760. J'ai mis cela dans la tête de madame pour lui tailler de la besogne, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. IV, p. 340, dans POUGENS. || On dit de même : tailler de l'ouvrage. || Tailler les morceaux, couper le pain, la viande par morceaux, de manière qu'il n'y ait plus qu'à manger. || Fig. Tailler les morceaux à quelqu'un, lui prescrire ce qu'il doit faire, lui limiter ce qu'il doit dépenser. Mais dites-moi s'il n'est pas charmant de lui avoir taillé ses morceaux de la journée, de façon qu'il passe à rôder, à jurer après sa dame, le temps qu'il destinait à se complaire avec la nôtre! BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 2. || Tailler un habit en plein drap, couper un habit dans une pièce de drap entière. || Fig. Il taille en plein drap, se dit d'un homme qui a toute liberté de s'étendre, de faire, de dépenser, etc. J'étais l'autre jour en un lieu où l'on taillait en plein drap : on ouvrait des prisons, on faisait revenir des exilés, on remettait plusieurs choses à leur place, SÉV. *à Bussy*, 27 févr. 1679. On a beau faire, il faut prendre femme à Paris; L'on y taille en plein drap, REGNARD, *le Bal*, 8. || Il a taillé en plein drap, il a été en pouvoir de faire tout ce qu'il a voulu. || **5°** Fig. Tailler en pièces une armée, la défaire entièrement. Il commença à tailler en pièces ses ennemis, et à devenir célèbre par ses grandes actions, SACI, *Bible, Machab.* I, IX, 66. Quelques régiments d'infanterie, particulièrement celui des gardes du prince d'Orange, se firent tailler en pièces, sans que pas un soldat quittât sa place et son rang, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 231. Deux régiments de ces paysans armés [milices suédoises] taillèrent en pièces le régiment des gardes du

roi de Danemark, dont il ne resta que dix hommes, VOLT. *Charles XII*, 5. || Tailler des croupières à l'ennemi, le poursuivre vivement et de près, alors qu'il est en fuite. Les ennemis, pensant nous tailler des croupières, Firent trois pelotons de leurs gens à cheval, MOL. *Amph.* I, 1. || Fig. Tailler des croupières à quelqu'un, lui susciter des embarras. || 6° Tailler les mouches, tailler les ruches, enlever une partie des provisions que les abeilles y ont placées. || 7° Tailler à mort, extraire totalement la résine des pins et des sapins. || 8° Terme de marine. Tailler un bâtiment, l'évider par devant, pour lui donner une marche supérieure. || Absolument. Tailler de l'avant, avoir de la vitesse. || 9° Terme de chirurgie. Faire l'opération de la taille. Il fit mourir cet enfant par le moyen des médecins, sous prétexte de le faire tailler de la pierre qu'il n'avait pas, et se rendit maître d'une partie du royaume, BOSS. *Hist.* I, 10. J'appris la mort de l'abbé de Machault, qui s'était fait tailler deux jours après la première douleur qu'il eût jamais ressentie de la pierre, DANGEAU, I, 58, 4 oct. 1684. Je voyais que c'était un homme charitable qui me taillerait gratis dans l'occasion, VOLT. *Oreilles*, 1. || 10° Terme de vétérinaire. Tailler un cheval, le châtrer. || 11° Terme de monnaie. Diviser un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales de monnaie. || 12° Mettre à la taille, imposer. Un bruit sourd continue que le Mazarin a la pierre dans la vessie; ainsi la taille sera nécessaire à celui qui a si bien taillé le peuple, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 136. || 13° *V. n.* Couper en taillant. L'épée gauloise n'avait pas de pointe, et par conséquent on ne pouvait s'en servir que pour tailler, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 527. || 14° Fig. Terme de jeu. Être banquier, tenir les cartes et jouer seul contre tous les autres joueurs, par exemple, au pharaon, au vingt-et-un, etc.; ainsi dit de ce que le banquier fait la taille, c'est-à-dire distribue les cartes qu'il a dans la main jusqu'à ce qu'il les ait toutes retournées. On dit que cet abbé, que je ne connais point du tout... est un homme de fort peu de capacité, qui passa sa vie à tailler à la bassette, BOSS. *Lett. quiét.* 250. On chassa de Paris plusieurs hommes et femmes qui taillaient au pharaon, ST-SIM. 319, 17. C'est un si honnête homme, qui taille si honorablement, DANCOURT, *Dér. du pharaon*, sc. 22. Paris a toujours été à peu près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère; c'est un grand jeu de pharaon, où ceux qui taillent emboursent l'argent des pontes, VOLT. *Lett. Mme de Florian*, 1er mars 1769. || 15° Se tailler, *v. réfl.* Être taillé. Cette pierre se taille facilement. Les arbres se taillent au printemps. C'est ainsi que doit être l'âme chrétienne, ni oisive, ni empressée, mais tranquille aux pieds de Jésus.... oh! qu'elle s'est utilement taillée [par allusion à la taille de la vigne], qu'elle a fait une salutaire blessure à son trop d'activité! BOSS. *Méd. sur l'Év.* 2e *partie*, 1e *jour*. || Se tailler en pièces, se dit d'une troupe qui tourne ses armes contre elle-même. A peine eut-elle [l'armée des Israélites] commencé ce divin chant que les ennemis, qui étaient en embuscade, se tournèrent l'un contre l'autre, et se taillèrent eux-mêmes en pièces, BOSS. *Polit.* IX, IV, 1.

— HIST. XIe s. [Il] Tint Durandal, ki ben trenchet et taillet, *Ch. de Rol.* CIII. || XIIe s. Si bel lor a li cuens [le comte] la parole taillie, N'a baron en la court qui de rien l'en desdie, *Sax.* XXXII. || XIIIe s. Mere, de quoi me chastoiez? Est-ce de coudre ou de taillier? Ou de filer ou de broissier? *Romancero*, p. 54. Et si taillierent entre els une pais telle que.... H. DE VALENC. XXXII. Del lard il tailla un morsel, *Lai del desiré*. Et quant la messe fu dite, si fist li rois aporter pain et vin, et fist tailler des soupes et en mangea une, *Chr. de Rains*, 147. Et à son diner, le servi li rois Henri d'Engleterre à genous, et tailla devant lui, *ib.* p. 10. Et le virent biel enfant et bien tailliet, et bien sembloit gentius hom, *ib.* 84. Et si dois ta robe bailler A tel qui sache bien tailler, Et face bien seans les pointes Et les manches joignans et cointes [jolies], *la Rose*, 2156. Comment Virginius plaida Devant Apius, qui jugea Que sa fille, à tout bien taillée, Fust tost à Claudius baillée, *ib.* 5612. Et por ce que noz avons veu aucuns gentix homes qui disoient qu'il ne devoient pas estre taillié avec les homes de poesté... BEAUM. XLIX, 5. Il sunt tex viles où les bestes poent aler es vingnes du tans qu'eles sunt vendengies dusqu'à tant qu'on les taille au printans, ID. LII, 3. Et maintes foiz vi que il leur tailloit leur pain et leur donnoit à boivre, JOINV. 293. || XIVe s. Le cuir est matiere de celui qui le taille, ORESME, *Éth.* 25. Bien taillé à courir, ID. *ib.* 27. || XVe s. Le roi Charles de Navarre n'estoit mie digne ne taillé de tenir heritage au royaume de France, FROISS. II, II, 19. Les choses se taillerent autrement si comme je vous dirai, ID. II, II, 225. Et se taillerent [cotisèrent], chacun selon son aisement, de gens d'armes à pié et à cheval, d'archers, d'arbalestiers... ID. I, p. 214, dans LACURNE. Gobert, le souverain escripvain, qui composa l'art d'escripre et de taillier plumes, GUILLEBERT DE METZ, *Descript. de Paris.* p. 84. Espée à haut tailler [sorte de sabre], DU CANGE, *taillada*. Et moult reputoient ses belles manieres sages et gracieuses et toutes telles que noble enfant taillé à venir à grand bien doit avoir, *Boucig.* I, 3. Selon qu'il leur sembloit, ce vent n'estoit mie taillé de cesser d'un grand temps, *ib.* II, 18. La bonté du prince, lequel tailloit peu ses subjectz, COMM. I, 2. || XVIe s. L'art de peindre et tailler [sculpter] sont dons de Dieu, CALV. *Instit.* 62. Il se fit chastrer (qu'on dit plus honnestement tailler), DESPERR. *Contes*, CXIII. Ceux qui ont esté taillés et circoncis par commandement de la loy en leur enfance, PARÉ, XV, 32. Les veines des bras qu'il s'estoit faiçtes tailler à son medecin pour mourir, MONT. II, 91. L'homme taille les parts aux animaux ses confreres et leur distribue... ID. II, 156. Ces belles regles que nous avons taillées et prescrites à nature, ID. II, 263. Je ne sceus jamais tailler plume, ID. III, 44. Un gentilhomme feut taillé par l'ordonnance des medecins, auquel on ne trouva de pierre, ID. III, 318. Les coulomnes furent taillées en la quarriere du marbre Pentelique, AMYOT, *Publ.* 29. Il leur remonstra que les arbres taillez et couppés revenoient en peu de temps, ID. *Péric.* 62. Il fut taillé en pieces bien quinze mille hommes, ID. *Fab.* 6. Il s'en alla avec les despouilles de celle province, laquelle il avoit pillée et taillée à son aise l'espace de quatre ans durant, ID. *Sylla*, 51. ....Le nombre effrené des financiers, qui font leur propre des tailles du peuple, s'accommodent du plus net et plus clair denier, et du reste taillent et cousent à leur volonté, *Sat. Ménippée, Disc. de d'Aubray*.

— ÉTYM. Wallon, *tey*; namur. *tèï*; provenç. *talar, talhar, taillar*; catal. *tallar*; espagn. *tajar, talar, tallar*; portug. *talhar*; ital. *tagliare*; du latin *talea*, branche coupée, qui, dans la langue rustique, avait donné *intertaleare* ou *intertaliare*, tailler les arbres, et *taliatura*, taille des arbres.

TAILLERESSE (tâ-lle-rè-s', *ll* mouillées), *s. f.* Ancien terme de monnaie. Ouvrière qui réduit les pièces au poids de l'ordonnance.

— ÉTYM. Féminin de *tailleur*, comme *chasseresse* de *chasseur*.

† **TAILLERIE** (tâ-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Art de tailler le diamant; lieu où on le taille. La taillerie de diamants établie dans le jardin de l'Exposition, *Monit. univ.* 26 mai 1867, p. 631, 1re col.

— ÉTYM. *Tailler*. Dans l'ancienne langue, *taillerie* signifiait le métier de tailleur d'habits.

† **TAILLEROLE**, ou **TAILLEROLLE** (ta-lle-ro-l', *ll* mouillées), *s. f.* Instrument pour tondre le velours.

† **TAILLET** (ta-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Outil de forgeron.

† **TAILLETTE** (ta-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Petite espèce d'ardoise.

TAILLEUR (ta-lleur; *ll* mouillées, et non tayeur), *s. m.* || 1° Celui qui taille. Un tailleur d'habits. Nos tailleurs de pierre de grès sont très-souvent malades du poumon, quoique cette poussière de grès n'ait pas d'autre mauvaise qualité que sa très-grande ténuité, BUFF. *Min.* t. VI, p. 68. Les Tarquins, ô pudeur! de ces hommes de guerre Ont fait des balayeurs et des tailleurs de pierre! PONSARD, *Lucrèce*, V, 4. || Sculpteur. Sublime Michel-Ange, ô vieux tailleur de pierre, AUG. BARBIER, *Il pianto.* || 2° Absolument. Artisan qui fait des habits. C'est un chef-d'œuvre que d'avoir inventé un habit sérieux qui ne fût pas noir; et je le donne en six coups aux tailleurs les plus éclairés, MOL. *Bourg. gent.* II, 8. J'eus sujet de me plaindre de mon tailleur qui m'avait fait perdre en un instant l'attention et l'estime publique, MONTESQ. *Lett. pers.* 30. Jean de Leyde, tailleur, qui fut roi des anabaptistes, VOLT. *Phil. Instruct. à Rustan.* Ah! mon habit, que je vous remercie! Que je valus hier grâce à votre valeur! Je me connais, et plus je m'apprécie, Plus j'entrevois que mon tailleur, Par une secrète magie, A caché dans vos plis un talisman vainqueur, SÉDAINE, *Épître à son habit.* || Tailleur pour chemises, chemisier. || *Adj.* Garçon tailleur. M. Jourdain, un maître tailleur, un garçon tailleur portant l'habit de M. Jourdain; un laquais, MOL. *Bourgeois gent.* II, 8. || Il ne faut pas se quitter comme des tailleurs, il ne faut pas se quitter sans boire un coup ensemble. || 3° Anciennement. Tailleur pour femme, celui qui ne faisait que les corps de jupe, et qui faisait faire le reste aux couturières. Le tailleur de Mme de Montespan lui apporta l'habit qu'elle avait ordonné, SÉV. 326. Peux-tu t'époumonner, t'étouffer, t'affecter, pour faire entendre raison à un tailleur de corps? MIRAB. *Lett. orig.* t. II, p. 375. || Aujourd'hui, tailleurs pour dames, tailleurs qui font des manteaux et autres vêtements de drap pour les dames. || 4° Ouvrier qui taille le diamant en brillant, et qui taille les cristaux. || 5° Tailleur général des monnaies de France, nom du titulaire d'une charge créée par Henri II; le tailleur général faisait les coins; on le nomme aujourd'hui graveur général. || 6° Chirurgien qui pratique la taille, lithotomiste. Un de mes voisins en a guéri [de la pierre], bien que ce fût pour la troisième fois qu'il fût taillé; l'adresse de nos tailleurs est si grande, que les malades n'ont plus tant la grande horreur qu'ils avaient autrefois de cette opération, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 227. || 7° Terme de jeu. Celui qui taille dans une maison de jeu.

— HIST. XIIe s. E enveiad lui mairen de cedre, e charpentiers, e taillurs de pierre, *Rois*, p. 137. || XIIIe s. Et furent mandé sans demeur A un mercier trente cendaus, Et les tailleürs avœc aus [eux]; Robes font faire sans delai, *Bl. et Jehan*, 4608. Ainz se tendra li frepiers à la freperie, et li tailleres au mestier de la tallerie, *Liv. des mét.* 414. || XIVe s. L'isle de Lesbie, où les tailleurs de pierre ont leur regle de plunt laquele il transmuent selon la figure de la pierre, ORESME, *Éth.* 167. Le talleur de cuir, ID. *ib.* 25. || XVe s. Conseil fut donné et arresté, et ceux nommés qui feroient l'avant-garde, et furent ordonnés vingt et cinq cens tailleurs de bois, de hayes, de buissons, et fossoyeurs, pour remplir et unir les chemins, FROISS. III, p. 324, dans LACURNE. Et avoit amené de Naples plusieurs ouvriers excellents comme tailleurs [sculpteurs] et peintres [pour les constructions de Charles VIII à Amboise], COMM. VI, 18. Les tailleurs de robes de nostre bonne ville de Paris, *Ordonn.* sept. 1461. Nos officiers de recepte, fermiers, collecteurs, tailleurs, paieurs de gens d'armes.... *Ordonn.* janv. 1487. || XVIe s. Les tailleurs d'images et sculpteurs, AMYOT, *Comm. disc. le flat.* 63. Anthoine de la Rue, maistre tailleur d'habits, PARÉ, XV, 27. Jean de Gourmont, tailleur d'histoires (sculpteur), ID. XVIII, 94. Lesdits gardes ou commis et lesdits tailleurs et essayeurs, contregardes et prouvostz des ouvriers et monnoyers de chacune monnoye, *Ordonn.* 19 nov. 1507. Nostre changement est si subit et si prompt en cela [les modes], que l'invention de touts les tailleurs du monde ne sçauroit fournir assez de nouvelletez, MONT. I, 370.

— ÉTYM. *Tailler*; provenç. *talaire, talador*; catal. *tallador*; espagn. *tajador, tallador*; ital. *tagliatore*. *Taillere* dans l'ancien français, et *talaire* dans le provençal est au nominatif.

† **TAILLEUSE** (ta-lleû-z', *ll* mouillées), *s. f.* Couturière qui coupe les vêtements de femmes.

† **TAILLE-VENT** (ta-lle-van; *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Terme de marine. Voile à bourcet qui remplace la grande voile, dans certains bâtiments, quand le vent est fort; se dit aussi quelquefois de la grande voile. || 2° Goëland brun.

TAILLIS (ta-llî, *ll* mouillées, et non ta-yî), *adj. m.* || 1° Bois taillis, bois crû sur souches et par rejetons, que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps. Une loi portée sous Henri VIII défendait aux propriétaires des bois taillis de défricher leurs terres, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 30. || 2° *S. m.* Un taillis, un bois taillis. Des taillis les plus hauts mon front atteint le faîte; Mes pieds ne me font point d'honneur, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. La gelée du printemps est le fléau des taillis, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2e *mém.* Les taillis clairs et en mauvais terrain, où croissent abondamment la bourgène, la ronce.... ID. *Quadr.* t. II, p. 83. Un taillis uniquement peuplé en chêne croît moins vite que lorsqu'il est mélangé de charme, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 186, dans POUGENS. || Fig. Gagner le taillis, se mettre en lieu de sûreté. Mais tu seras armé de pied en cap. — Tant pis, J'en serai moins léger à gagner le taillis, MOL. *le Dép.* V, 1. || 3° Terme d'eaux et forêts. Mode d'exploitation d'une forêt, qui ne donne que des bois de faibles dimensions; il est op-

posé à la futaie. On distingue le jeune taillis (10 ans), le moyen taillis (10 à 25 ans), et le haut taillis (25 à 30 ans). || Taillis composé ou taillis sous futaie, système consistant à laisser sur pied, à chaque exploitation, un certain nombre d'arbres destinés à acquérir tout le développement dont ils sont susceptibles.

— HIST. XIIIe s. Ne vaques, ne brebis, ne quevaus, ne quievres en taillies de bois, porce qu'eles y font damaces en toutes saisons, BEAUM. LII, 5. || XIVe s. Mener le limier es taillis et parmy le boys, *Modus*, f° X, *verso*. || XVIe s. Tranches et taillis de bois sont deffensables jusques à trois ans et un mois, *Coust. gén.* t. II, p. 134.

— ÉTYM. *Tailler*.

TAILLOIR (ta-lloir, *ll* mouillées, et non ta-yoir), *s. m.* || **1°** Terme peu usité. Assiette de bois sur laquelle on taille, on coupe de la viande. || **2°** Terme d'architecture. Partie supérieure du chapiteau des colonnes; tablette sur laquelle pose l'architrave.

— HIST. XIIIe s. Lors li fist aporter le roy des Tartarins un grant taillouer d'or chargé de joiaus à pierres precieuses, JOINV. 278. || XIVe s. Le millier d'escuelles et de tailloers, DU CANGE, *talliatorium*. || XVIe s. Les pieds des elephans sont ronds comme tailloirs, large de deux ou trois empans, et autour sont cinq ongles, PARÉ, *Monstr. app.* 3. Ceste sepulture est en figure carrée; au lieu de colonnes ce sont les vertus approchantes à la moyenne proportion du colosse; elles soutiennent le vase et taillouer du chapiteau dessus leurs testes, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 20, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tailler;* wallon, *teyeu*.

1. **TAILLON** (ta-llon, *ll* mouillées, et non ta-yon), *s. m.* Ancien terme de finances. Imposition de deniers qui était comme un supplément de la taille. Un brave laboureur.... qui, après avoir payé la taille, le taillon, les aides et gabelles, le sou pour livre, la capitation et les vingtièmes, ne se trouvait pas puissamment riche au bout de l'année, VOLT. *Jeannot et Colin*.

— HIST. XVIe s. De cette contribution et taillon, l'une partie est employée à bien boyre, l'aultre à bien manger, RAB. *Pant.* IV, 51. Les gendarmes, se contentans des fournitures portées par les ordonnances du taillon, CARLOIX, III, 16

— ÉTYM. *Taille*.

† 2. **TAILLON** (ta-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Partie taillable ou taillée d'une plume à écrire.

— ÉTYM. *Tailler*. Au XVIe siècle, *taillon* se disait pour morceau. Ung gros cervelat, anticipant devant le front de leur bataillon, le voulut saisir à la gorge : par Dieu, dit Gymnaste, tu n'y entreras qu'à taillons; ainsy entier ne pourroys tu, RAB. *Pant.* IV, 41.

TAIN (tin), *s. m.* || **1°** Amalgame qui a la propriété d'adhérer au verre, et qui se fait en mettant, sur une glace placée horizontalement, une feuille d'étain qu'on recouvre de mercure. On étend, sur une grande table de pierre mobile et à rebord, des feuilles d'étain laminé; on les recouvre d'une couche de mercure de quelques centimètres d'épaisseur; on glisse la glace qu'on veut mettre au tain sur le bain de mercure; et on fait écouler le mercure surabondant en redressant la table de pierre, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 367. || **2°** Bain d'étain dans lequel on plonge le fer noir après le décapage.

— ÉTYM. *Tain* pour *estain*, étain, comme *pasmer* pour *espasmer*.

† **TAION** (ta-ion), voy. TAYON.

TAIRE (tê-r'), je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent; je taisais; je tus; je tairai; je tairais; tais, qu'il taise, taisons, taisez, qu'ils taisent; que je taise, que nous taisions; que je tusse; taisant, *v. a.* || **1°** Ne pas dire, cacher. M. le Tellier seul, disaient les factieux, savait dire et taire ce qu'il fallait, BOSS. *le Tellier*. On les croit insensibles [les âmes vertueuses], parce que non-seulement elles savent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrètes, ID. *Mar.-Thér.* Il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas, ID. *Louis de Bourbon*. En publiant ses magnificences [du Messie], ils [les prophètes] ne taisent pas ses opprobres, ID. *Hist.* II, 4. La grande maxime, ou, pour mieux parler, le grand abus de la science du monde, est de taire les vérités désagréables, BOURDAL. 4e *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 135. Sénat, j'ai vu le crime, et j'ai tu les complices, VOLT. *Rome sauv.* IV, 6. Je n'ai pas entrepris mes confessions pour taire mes sottises, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Vous ne pouvez rien taire; un peu de discrétion est bien rare aujourd'hui, P. L. COUR. 2e *lett. partic.* || **2°** Se taire, *v. réfl.* S'abstenir de parler. Elle s'est tue; ils se se sont tus après quelques moments. Il est bon de parler et meilleur de se taire; Mais tous deux sont mauvais alors qu'ils sont outrés, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? taisons-nous; ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux, BOSS. *Mar.-Thér.* Il y a certaines gens qui apprennent toute leur vie à parler, et qui devraient peut-être se taire toute leur vie, MALEBR. *Rech. vér.* V, 11. Celui qui ne sait pas se taire sur un secret, FÉN. *Tél.* XXIV. Il se tait et fait le mystérieux sur ce qu'il sait de plus important, et plus volontiers encore sur ce qu'il ne sait pas, LA BRUY. VIII. Sacrés prélats de nos Gaules, combien de fois le vîtes-vous dans vos assemblées ignorer l'art nouveau de se taire! MASS. *Or. fun. Villars*. Quand un homme n'a rien à dire de nouveau, que ne se tait-il? MONTESQ. *Lett. pers.* 66. On peut souvent appliquer ce que M. Royer-Collard disait d'un orateur maladroit : Il a manqué une belle occasion de se taire, LEGOARANT. || Fig. Quoi! même vos regards ont appris à se taire, RAC. *Brit.* II, 6. || **3°** Ne pas exhaler son chagrin. Si tant de mères [qui ont perdu leurs enfants] se sont tues, Que ne vous taisez-vous aussi? LA FONT. *Fabl.* X, 13. La douleur qui se tait n'en est que plus funeste, RAC. *Andr.* III, 3. || **4°** Ne pas divulguer un secret. La femme.... Crut la chose, et promit ses grands dieux de se taire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Elle est fort heureuse du parti qu'on lui offre, et dont elle est demeurée d'accord; c'est de se taire très-religieusement : et, moyennant cela, on ne la poussera pas à bout, SÉV. 14. Quiconque ne sait pas se taire est indigne de gouverner, FÉN. *Tél.* III. || **5°** Se taire de, passer sous silence. On parle d'eaux, de Tibre et l'on se tait du reste, CORN. *Cinna*, IV, 4. Il est assez de geais à deux pieds.... Je m'en tais, et ne veux leur causer nul ennui, LA FONT. *Fabl.* IV, 9. C'est bien la moindre chose que je vous doive, après m'avoir sauvé la vie, que de me taire devant vous d'une personne que vous connaissez, lorsque je ne puis en parler sans en dire du mal, MOL. *Festin*, III, 4. Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire, VOLT. *Catil.* V, 2. || Ne pouvoir se taire d'une chose, céder à un sentiment qui porte à publier une chose. C'est avoir bien de la langue de ne pouvoir se taire de ses propres affaires, MOL. *Scapin*, III, 4. On me mande que Mme de Valavoire est à Paris, qui dit des biens de vous inimaginables; elle ne se peut taire de votre beauté, de votre civilité, de votre esprit, de votre capacité, SÉV. 10 juin 1671. || **6°** Être passé sous silence. Un pareil fait ne peut se taire. Votre infidélité ne saurait plus se taire, TH. CORN. *Ariane*, I, 3. || **7°** En parlant des animaux et des choses, cesser de faire du bruit. Les oiseaux se taisent dans les airs. Dans ces superbes allées [de Chantilly], au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, BOSS. *Louis de Bourbon*. En même temps les vents se turent, FÉN. *Tél.* XXIV. Tout se calme à l'instant, les foudres se sont tus, DELILLE, *Parad. perdu*, XI. Maintenant tout dormait sur sa bouche glacée; Le souffle se taisait dans son sein endormi, LAMART. *Sec. Méditations*, 22. || **8°** Fig. Ne pas parler, avec un nom de choses pour sujet. Quoi! l'univers se tait sur le destin d'Égiste! VOLT. *Mérope*, II, 1. Il est vrai que l'histoire se tait sur le partage fait par Clovis du territoire de la Gaule, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 232. || **9°** Fig. Cesser d'avoir de l'influence, de se faire sentir. Il faut que les sens et les passions se taisent, si l'on veut entendre la parole de la vérité, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 11. Placé ainsi sur le trône de l'éloquence, il [Bossuet] vit, ce qui peut-être ne s'était jamais vu entre auteurs, la jalousie de tous ses contemporains se taire devant lui, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 76, dans POUGENS. Le père en lui se tait, et le Romain l'emporte, DELILLE, *Én.* VI. || **10°** Se soumettre. Quand vous verrez les rois tomber à vos genoux, Et la terre en tremblant se taire devant vous, RAC. *Alex.* III, 6. Tous les Romains se sont tus devant moi, MONTESQ. *Dial. de Sylla*. || **11°** Faire taire (avec ellipse du pronom personnel), imposer silence, réduire au silence. Faites taire ce bavard. Il [Théodose] appuya la religion, il fit taire les hérétiques, BOSS. *Hist.* I, 11. Je dois employer mon crédit pour obliger le roi à faire taire tout le monde, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles*, 3 avril 1697. Les dieux, qui m'inspiraient, et que j'ai mal suivis, M'ont fait taire trois fois par de secrets avis, RAC. *Mithr.* IV, 2. Que dirai-je de ce personnage [Bossuet] qui a fait parler si longtemps une envieuse critique et qui l'a fait taire? LA BRUY. *Disc. de récep.* Quelques personnes qu'on appelle dévotes se sont élevées contre les Calas; mais, pour la première fois, depuis l'établissement du fanatisme, la voix des sages les a fait taire? VOLT. *Pol. et lég. Lett. à d'Alemb. sur les Calas*. || Faire taire le canon de l'ennemi, le mettre hors d'état de tirer. Le canon des ennemis est très-bien servi; mais on prétend que nos batteries, qui seront bientôt en état, le feront taire, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 383. || Fig. et dans le langage soutenu. Si je n'ai pas fait taire mon âme, si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs, BOSS. *Mar.-Thér.* L'un [Turenne], par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain et fait taire l'envie, ID. *Louis de Bourbon*. Jules.... Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes, RAC. *Bérén.* II, 2. Un prodige étonnant fit taire ce transport, ID. *Iphig.* I, 1. Elles [les paroles de Mentor] étaient semblables à ces paroles enchantées qui tout à coup, dans le profond silence de la nuit, arrêtent au milieu de l'Olympe la lune et les étoiles, calment la mer irritée, font taire les vents et les flots, et suspendent le cours des fleuves rapides, FÉN. *Tél.* XI. || **12°** *S. m.* Le franc taire, la liberté de se taire (mot formé à l'imitation de franc parler). Il n'est pas permis longtemps d'y garder son franc taire; car ceux qui y parlent ne veulent être écoutés que par des gens qui les applaudissent, B. DE ST-PIERRE, dans le *Dict. de* BESCHERELLE, au mot FRANC-TAIRE. || Proverbe. Qui se tait consent, et, plus souvent, qui ne dit mot consent.

— HIST. XIe s. Respunt li reis : ambdui [tous deux] vos en taisez, *Ch. de Rol.* XVIII. Tais, Oliviers, li quens Rolans respunt, *ib.* LXXVIII. || XIIe s. Douce dame, je ne vous os [ose] rover [demander] Ce dont amours ne me rove pas taire, *Couci*, II. De peu me sert que me veut conforter D'autrui amer; mieux me vaudroit taisir, *ib.* XX. Ici de Charlemaine [je] me doi ore bien taire, *Sax.* XXXI. Ne fis dunques dissemblant? ne moi touge dunkes? ne moi cessai ge dunkes? *Job*, p. 471. || XIIIe s. En France se croisa Hevelons li vesques de Soissons.... Enguerrans de Boves, Robers ses freres et maint autre baron dont li livres se taist ores, VILLEH. V. Que ceste chose soit si teüe et celée, *Berte*, XVI. Dolente fu la dame, mout fu taisans et mue, *ib.* LXXX. La roïne se teut atant, et rentra en sa cambre, et pensa com elle poroit faire, *Chr. de Rains*, 32. Dist en avez vostre plaisir, S'avez perdu un biau taisir, *Ren.* 8832. Nus fox ne scet sa langue taire, *la Rose*, 4750. Li oisel qui se sunt teü Tant cum il ont le froit eü, *ib.* 67. N'en quier plus parler, je m'en tès, *ib.* 5444. Il est tenu et gardé à droit, que les lois soient abatues par desacostumance, non pas solemant par l'aide de celui qui fet la loi, mès par le taire et par le consentement de toz, *Liv. de jost.* 6. Et si se turent li flot, *Psautier*, f° 133. Tulles [Cicéron] dit que cil qui se taist est semblables à celui qui conferme, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 544. || XIVe s. Pour ce chaicun se devroit taire, Qui ne sceit très bien la matiere Comme Bretaigne fut soubmise, *Le liv. du bon Jeh.* 1625. || XVe s. Qui de tout se taist de tout a paix, GERSON, *Harangue au roi Charles VI*, p. 17. Elle taisoit qu'elle fust cause de la dilasion, LOUIS XI, *Nouv.* LXXXVI. || XVIe s. Je l'ay taisé.... quand viendra le temps de le dire, se pourra faire, *Lett. de Louis XII*, t. III, p. 26, dans LACURNE. Je vous declarerai un secret, dont le taire me met en tel estat que vous voyez, MARG. *Nouv.* XII. Il s'y treuve plusieurs advis qui valent mieulx teus que publiez aux foibles esprits, MONT. II, 348. Plus apprend qui se taist que qui parle hault et brait, GENIN, *Récréat.* t. II, p. 247. Bien dire fait rire, bien faire fait taire, COTGRAVE. Fols sont sages quand ils se taisent, ID. Quand d'autruy parler tu voudras, regarde toy, et te tairas, ID.

— ÉTYM. Berry, *taiser;* provenç. *taser, taiser;* ital. *tacere;* du latin *tacere*, qu'on rapproche du germanique : goth. *thahan*, anc. haut-all. *dagên*, suéd. *tiga*. La forme régulière est *taisir, taiser*, du lat. *tacēre;* mais la forme *taire* indique une très-ancienne accentuation vicieuse *tacĕre;* comparez *plaire* et *plaisir*.

TAISSON (tè-son), *s. m.* || 1° Autre nom du blaireau. || 2° Au Chili, nom d'un poisson sans arêtes et fort délicat.

— HIST. XIII° s. Je devant diz Robers, reconnois que li prevot de Rumigni puist penre en ce bos lievre ou connin, renart et taisson, DU CANGE, *taxus*. || XIV° s. Je n'obs [eus] onques solers qui tant me duraissent comme ceulx que j'ai eubz qui estoient de cuir de taisson, *Modus*, f° LXXV. || XVI° s. O glirons, o tessons que le sommeil oppresse, RONS. 613. La prevoyance du fourmy, la negligence du tesson, la fidelité du chien, PARÉ, *Anim.* 1. Ils dorment comme des tessons, LARIVEY, *le Morfondu*, IV, 7.

— ÉTYM. Wallon, *tesson, tasson*; messin, *tèchon*; génev. *tasson*; provenç. *tays*; espagn. *tejon*; portug. *texugo, teixugo*; ital. *tasso*; bas-lat. *taxus* et *taxo, taxonis*, dans des textes du VII° et du VIII° siècle; de l'allem. *Dachs*, blaireau. Diez, qui admet cette étymologie, remarque pourtant que *Dachs* aurait donné *daisson*, non *taisson*, et qu'il faut supposer une ancienne forme *Tahs*; le *t* existe en effet dans des dialectes, et on trouve en Suisse *tàs, tàsen*, pour la belette. Il n'est pas impossible que le mot ait aussi été gaulois; car les lexiques ont *taxoninus*, donné comme mot gaulois et signifiant qui appartient au blaireau.

† **TAISSONNIÈRE** (tè-so-niè-r'), *s. f.* Terme de chasse. Tannière du blaireau ou taisson.

† **TALAIRE** (ta-lê-r'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui descend jusqu'aux talons. Tunique talaire (du lat. *talaris*, de *talus*, talon).

TALAPOIN (ta-la-poin), *s. m.* || 1° Nom donné aux prêtres bouddhistes de Siam par les Européens; les indigènes les nomment *phra*. || Par raillerie et dénigrement, moine. Combien avez-vous de soldats? — Quatre-vingt mille fort médiocrement payés. — Et des talapoins? — Cent vingt mille, tous fainéants et très-riches, VOLT. *Dial.* 22. || 2° Guenon des Indes.

— ÉTYM. *Talapat*, nom, en siamois, du palmier, dont la feuille fournit la matière de l'éventail que ces religieux portent constamment à la main.

† **TALARD** (ta-lard), *s. m.* Espèce de châssis sur lequel on étend les cordes à boyau, pour les faire sécher.

† **TALARO** (ta-la-ro), *s. m.* Monnaie qui se frappe en Autriche, mais qui n'a cours qu'en Afrique (Nubie, Cordofan, etc.), en arabe *rydl*, et qui vaut 5 francs 25 centimes. || *Au plur.* Des talari.

— ÉTYM. Allem. *Thaler*, écu.

† **TALAYOT** (ta-la-io), *s. m.* Nom donné dans les îles Baléares à des constructions cylindro-coniques qu'on attribue aux Phéniciens.

† **TALBOT** (tal-bo), *s. m.* Nom donné dans le Poitou à un billot de bois que les paysans mettent au cou de leurs chiens pour les empêcher de courir trop librement ou d'attaquer les passants, *Affiches de Paris*, 4 janv. 1777, dans LACURNE.

— HIST. XVI° s. Trois habitans de ceux qu'ils appelloient huguenots souffrans, lui apportent les clefs; il laisse sur la porte un corporal qu'on lui avoit donné pour talbot et qui l'importunoit.... D'AUB. *Hist.* I, 336.

— ÉTYM. Voy. TALEVAS.

TALC (talk), *s. m.* Silicate de magnésie anhydre, substance verdâtre, blanchâtre ou grisâtre, le plus souvent feuilletée, susceptible de se diviser en lames minces plus ou moins transparentes, qui offrent deux axes de double réfraction : elle est assez analogue au mica, mais elle en diffère chimiquement par l'absence de l'alumine, et physiquement en ce qu'elle est douce et onctueuse au toucher, que ses feuillets sont moins élastiques, BEUDANT, *Minér.* p. 254. De tous les talcs, le blanc est le plus beau; on l'appelle verre fossile en Moscovie et en Sibérie, où il se trouve en assez grand volume; il se divise aisément en lames minces et aussi transparentes que le verre, BUFF. *Min.* t. 1, p. 84. Les couleurs dominantes du talc sont le blanc, le vert pomme et le jaunâtre, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 503. Savon bleu pâle au talc.... savon recuit au talc, *Journ. offic.* 6 nov. 1871, p. 4329, 1^{re} col. || Talc graphique, synonyme de stéatite. || Talc de Montmartre, nom donné improprement au gypse laminaire des environs de Paris. || Talc de Venise, poudre très-fine et très-douce au toucher, qui enlève les taches de graisse et d'huile, si on les en saupoudre tout de suite.

— HIST. XVI° s. Aux plastrieres de Montmartre, il se treuve certaines veines d'un plastre qu'ils appellent hif ou miroirs.... il est comme une espece de talc, PALISSY, 294.

— ÉTYM. Esp. et portug. *talco*; de l'arabe *thalq*.

† **TALCAIRE** (tal-kê-r'), *adj.* Qui appartient au talc.

† **TALCIQUE** (tal-si-k'), *adj.* Qui est composé de talc.

† **TALCITE** (tal-si-t'), *s. m.* Talc nacré, mica altéré par les feux volcaniques.

† **TALCO-MICACÉ, ÉE** (tal-ko-mi-ka-sé, sée), *adj.* Qui renferme du talc et du mica.

† **TALCO-QUARTZEUX, EUSE** (tal-ko-kouar-tseû, tseû-z'), *adj.* Qui est formé de talc et de quartz.

TALED (ta-lèd), *s. m.* Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans les synagogues.

TALENT (ta-lan; le *t* se lie : un ta-lan-t extraordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des ta-len-z extraordinaires), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Nom d'un poids, chez les Grecs, qui variait suivant les pays, qui fut primitivement de 19440 grammes, et que la réforme de Solon porta chez les Athéniens à 27000 grammes. || Talent d'argent, talent d'or, valeur de compte qui désignait le poids d'un talent en argent, en or. Le talent en argent de 19440 grammes valait 4440 francs, et celui de 27000 grammes valait 5750 francs. Le talent d'or valait environ seize fois autant que le talent d'argent, rapport qui diminua, l'or étant devenu plus commun. || Parabole des talents, parabole dans laquelle un maître, partant en voyage, donne des talents à ses serviteurs; le premier et le second les font valoir; le troisième enfouit le sien, *Év. St Mathieu*, XXV, 14 et suiv. La parabole des talents et celle des mines semble avoir été prononcée en confirmation des dernières paroles que nous avons lues de saint Luc : celui à qui on donne beaucoup, on lui redemande beaucoup, BOSS. *Médit. sur l'Évang.* 90° *jour.* Si votre corps est un talent précieux qui doit profiter entre les mains de Dieu, mettez-le de bonne heure dans le commerce, et n'attendez pas à le lui donner qu'il le faille enfouir dans la terre, ID. dans RÉMUSAT, *Infl. de la scol. sur la langue franç.* p. 401. Il [du Plessis Mornay] fit sa confession, avouant qu'il avait beaucoup reçu et peu profité, et, comme on lui répondait qu'il avait fidèlement employé son talent.... DE FÉLICE, *Hist. des prot. de France*, liv. III, p. 302. || Enfouir son talent, ne pas faire valoir les avantages qu'on possède. Mlle Gervaise était fort jolie en sa jeunesse et n'enfouissait pas le talent, car elle se servait admirablement bien de sa beauté, TALLEMANT, dans RÉMUSAT, *Infl. de la scol. sur la lang. franç.* p. 400. || 2° Fig. Aptitude distinguée, capacité, habileté donnée par la nature ou acquise par le travail (ainsi dit, comme l'a montré M. de Rémusat, par une métaphore tirée des talents de l'Évangile). Vous connaissez mon bien, mon talent, ma naissance, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Ne forçons point notre talent; Nous ne ferions rien avec grâce, ID. *ib.* IV, 5. [Les madrigaux] C'est mon talent particulier, et je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, MOL. *Préc.* 10. Ses divins attributs [de Dieu] paraissaient-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires? BOSS. *Louis de Bourbon.* [Mme d'Aiguillon] trouvait-elle des gens de bien inconnus ou négligés, elle leur procurait des emplois selon leurs talents, FLÉCH. *Aiguillon.* Toutes les fautes de M. de Vendôme sont oubliées, et c'est un héros : il n'aurait aucun talent s'il était malheureux, MAINTENON, *Lett. au duc de Noaill.* 27 déc. 1710. J'ai cent mille vertus en louis bien comptés; Est-il quelque talent que l'argent ne me donne? C'est ainsi qu'en son cœur ce financier raisonne, BOIL. *Épît.* V. La nature, fertile en esprits excellents, Sait entre les auteurs partager les talents, ID. *Art p.* I. Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent, ID. *ib.* IV. Quoique vous ayez la paix chez vous, vous ne laisserez pas de traiter avec de grands honneurs ceux qui auront le talent de la guerre, FÉN. *Tél.* XIV. D'autres qui placent heureusement et avec succès, dans les négociations les plus délicates, les talents qu'ils ont de bien parler et de bien écrire, LA BRUY. *Disc. de récep.* Il est peut-être aussi rare de connaître son talent que d'en avoir un bien décidé, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 243, dans POUGENS. Voici comme je définis le talent : un don que Dieu nous a fait en secret, et que nous révélons sans le savoir, MONTESQ. *Pens. div.* p. 267, dans POUGENS. Un homme à qui il manque un talent se dédommage en le méprisant, ID. *Lett. pers.* 145. On doit se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places : on peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur, VAUVEN. *Pensées*, 68. La vie est courte; il n'y a pas un moment à perdre à l'âge où je suis; la vie des talents est encore plus courte, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 janv. 1762. Celui qui n'a qu'un talent peut être un grand génie; celui qui en a plusieurs est plus aimable, ID. *Lett. Berger*, 24 avr. 1735. Il y avait à Florence un dominicain nommé Jérôme Savonarole; c'était un de ces prédicateurs à qui le talent de parler en chaire fait croire qu'ils peuvent gouverner les peuples, ID. *Mœurs*, 108. Il est à remarquer que, Racine ayant consulté Corneille sur sa tragédie d'Alexandre, Corneille lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait aucun talent pour ce genre d'écrire, ID. *Louis XIV, Écrivains, Racine.* Il me semble que ceux de nos talents qui demandent de l'exécution, ne vont pas ordinairement jusqu'à soixante ans dans toute leur force, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 1. Mentir est le talent de ceux qui n'en ont pas, M. J. CHÉNIER, *la Calomnie.* || Enfouir ses talents, rendre ses talents inutiles ou par modestie, ou par défaut d'habileté, ou par paresse. || Fig. et familièrement. Il n'a pas le talent de vous plaire, se dit par une sorte de reproche à quelqu'un qui a pour un autre une aversion mal motivée. Je sais qu'elle n'a pas le talent de vous plaire, A. DUVAL, *Tyran dom.* II, 4. || Demi-talent, habileté incomplète dans un art, dans les lettres. L'impossibilité de s'appliquer et le goût de la dissipation ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talents en tout genre, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. Cet amour-propre malheureux qui accompagne les demi-talents, CONDORCET, *Tressan.* || On a dit en ce sens : mi-talent. Il [le comte de Charolois] a cultivé ce mi-talent en s'enfermant en solitude par incomplaisance et misanthropie, D'ARGENSON, *Mém.* t. II, p. 406. || Homme de talent, celui qui a du talent, qui possède un talent. || Homme à talents, celui qui est habile en différents arts. Les singes sont des gens à talents que nous prenons pour des gens d'esprit, BUFF. *Morc. choisis*, p. 112. Ces dernières presque toutes filles à talents, chez lesquelles on faisait de la musique ou des bals, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Dans les corps à talents, nulle distinction ne fait ombrage, si ce n'est celle du talent, P. L. COUR. *à MM. de l'Acad.* || Peintre à talent, celui qui s'applique à quelque genre particulier de peinture, comme à faire le portrait, le paysage, à peindre des tabagies, des batailles, des animaux, etc. || 3° La personne même qui possède un talent. Les talents dénués de fortune aspirent tous à Paris, FONT. *Lagny.* Le sage n'oublie point que, s'il est un respect extérieur que les talents doivent aux titres, il en est un autre plus réel que les titres doivent aux talents, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 60. Jeunes talents qui entrez dans la carrière du théâtre, étudiez la nature, approfondissez l'art, CAHUSAC, *Danses anc. et mod.* III, IV, 7. Sur leurs premiers talents je m'étais modelé, C. DELAV. *Comédiens*, I, 6. || Demi-talent, celui qui ne possède qu'un demi-talent. Pour un homme à talents qui s'élève, dont on est jaloux, et qu'on voudrait perdre, il sort de dessous terre mille demi-talents qu'on accueille pendant deux jours, qu'on précipite ensuite dans un éternel oubli, VOLT. *Lois de Minos, Épît.*

— HIST. XI° s. Fier sunt si hume, n'unt talent [volonté] qu'il li faillent, *Ch. de Rol.* CCXXVI. || XII° s. Talent est num de peis.... li Rumain le peis de treis vint livres e duze, e li altre le peis de siz vinz livres apelent un talent, *Rois*, p. 244. Grant pechez est et grant paine D'amor servir faintement, Si com la fausse gent vaine Qui font semblant sans talent [passion], *Couci*, IV. || XIII° s. Car de li [elle] honorer a chascuns bon talent, *Berte*, IX. || XV° s. Ce vous vient de mauvais talent Nourry en couraige felon, CH. D'ORL. *Ball.* 48. Il m'est pris talent que je fasse à Pilate une requeste Qui ne sera pas deshonneste, *la Pass. de N. S. J. C.* || XVI° s. Ils feront semblant d'estre plus joyeulx que souvent ne seront, et quelquefoys riront lorsque n'en auront talent, RAB. *Progn. Pant.* 5. Talent, ancien mot, pour volonté, H. ESTIENNE, *Précellence*, édit. FEUGÈRE.

— ÉTYM. Wallon, *dalant*, désir, besoin; provenç. *talen, talant, talan*, désir, volonté; espagn. et ital. *talento*, même sens; du latin *talentum*, du grec τάλαντον, sorte de poids, balance. Τάλαντον se rapporte à τλάω, *tollere*, racine sanscr. *tul*, soulever, peser. Le sens étymologique est un poids; il n'a pas passé dans les langues romanes; mais

de l'idée de poids qui emporte la balance, elles lui ont donné, par une figure remarquable, la signification de volonté, de désir. Là ne devaient pas s'arrêter les transformations; au XVII[e] siècle, *talent* perdit le sens de désir, de volonté, et il prit celui de don de la nature, d'aptitude; c'est, comme on a vu, une métaphore tirée de la parabole de l'Évangile; métaphore du reste en usage dans les écoles dès les hauts temps, comme M. de Rémusat l'a fait voir par ce passage d'Abélard : Quasi [Deus] indignaretur illa litteralis scientiæ talenta, quæ utrique nostrum commiserat, ad sui nominis honorem non dispensari, ABÆL. *Op.* p. 101, éd. COUSIN (voy. MALTALENT).

TALER (ta-lèr), *s. m.* Voy. THALER.

† **TALEVAS** (ta-le-vâ), *s. m.* Ancien terme militaire. Grand bouclier carré, employé dans le combat à pied.

— HIST. XII[e] s. As talevas se sout [sut] bien couvrir et moler [se mouler, se conformer à la grandeur du talevas], *Rou*, v. 3517.

— ÉTYM. Ce mot est de difficile discussion. Du Cange a *tavolacius, tabolatius;* mais ce latin représente seulement l'italien *tavolaccio*, bouclier. Maintenant, est-ce *talevas* qui vient de *tavolaccio*, ou *tavolaccio* de *talevas?* Ce qui empêche de faire venir *talevas* de *tavolaccio*, c'est la haute antiquité du mot en français; au XII[e] siècle on n'empruntait guère de mots à l'italien; et *tavolaccio* aurait donné en français *tablas* ou *taulas*. Il faut donc renoncer à ce côté de la question. Il faut aussi, ce semble, renoncer à l'autre; car du français *talevas* on ne voit pas comment les Italiens auraient fait *tavolaccio*, dont l'étymologie paraît évidente (de *tavola*, planche : *tavolaccio*, grande planche; c'était un bouclier de bois). Toutefois il reste singulier que *talevas* et *tavolaccio* aient tant de ressemblance, sans avoir rien de commun. Du Cange a un autre rapprochement; un lexique cambro-britannique lui donne : *talbos, clypeus*, et *talvas, clypeus*. Le mot serait d'origine celtique, et fournirait en même temps une étymologie pour *talbot*, le sens de ces mots étant pièce de bois.

TALION (ta-li-on), *s. m.* Punition qui consiste à traiter un coupable de la même manière qu'il a traité les autres. Les États despotiques, qui aiment les lois simples, usent beaucoup de la loi du talion, MONTESQ. *Esp.* VI, 19. Les peines de ces derniers crimes [ceux contre la tranquillité et la sûreté] sont ce qu'on appelle des supplices; c'est une espèce de talion qui fait que la société refuse la sûreté à un citoyen qui en a privé ou qui a voulu en priver les autres, ID. *ib.* XII, 4. || Fig. Vous sentez bien qu'ils ont raison, Et qu'il faut punir le coupable; L'heureuse loi du talion Est des lois la plus équitable, VOLT. *Ép.* 73. Condamné à son tour, il [Charles I[er]] déclara que sa mort était un juste talion de celle de Strafford, CHATEAUBR. *Stuarts, Ouverture du long parlement.*

— ÉTYM. Provenç. *talio;* espagn. *talion;* ital. *talione;* du lat. *talionem*, de *talis*, tel.

TALISMAN (ta-li-sman), *s. m.* Nom qu'on donne à certaines figures ou caractères gravés sur la pierre, ou sur le métal, auxquels on attribue des relations avec les astres, et des vertus extraordinaires, suivant la constellation sous laquelle ils ont été gravés. [Un chevalier] .... que de vieux talismans Firent chercher fortune au pays des romans, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Ne craignez ni les éclipses, ni les signes formés sur les mains ou sur le visage, ni les images nommées talismans, imprégnées de vertus célestes, BOSS. *Polit.* V, 3, 1. Le magicien fit un talisman composé des plus puissants caractères de la cabale, LESAGE, *Diable boit.* 2. Le fameux talisman de Catherine de Médicis existe encore, VOLT. *Dict. phil. Talisman.* Honte au guerrier sans vaillance Qui combat la noble lance Avec d'impurs talismans! V. HUGO, *Odes*, IV, 12. || Talismans astronomiques, ceux qui portent la figure de quelque corps céleste. || Fig. Il y a longtemps que les seuls talismans qui font aimer sont les charmes de la personne aimée, HAMILT. *Gramm.* 11. Un talisman fatal plongeait dans le silence le peuple de la nouvelle Alexandrie; ce talisman, c'est le despotisme, qui éteint toute joie, et qui ne permet pas même un cri à la douleur, CHATEAUBR. *Itin.* part. 6.

— ÉTYM. Espagn. *talisman;* ital. *talismano;* de l'arabe *telsam*, au plur. *telsamân*, figure magique, horoscope; le mot arabe vient du grec τετελεσμένα, proprement choses consacrées, puis nom donné aux statues des divinités païennes dans le Bas-Empire qui furent considérées comme malfaisantes. Au XVI[e] siècle, *talisman* se disait des prêtres idolâtres et des prêtres musulmans : Les talismans et prestres de toutes sortes, D'AUB. *Hist.* III, 425. Les prestres de Turquie qui se nomment talismans, LE LOYER, *Disc. et hist. des spectres*, 1605, p. 805.

TALISMANIQUE (ta-li-sma-ni-k'), *adj.* Qui appartient au talisman. Une large bande de parchemin vierge, toute marquée de caractères talismaniques, LESAGE, *Diable boit.* 1.

† **TALITRE** (ta-li-tr'), *s. m.* Genre de crustacés des côtes de France.

† **TALLAGE** (ta-la-j'), *s. m.* Quantité de tiges que donne une touffe ou pied d'orge, de blé. Le tallage du blé, de l'orge. En comptant, dans les expériences que j'ai faites sur la récolte de cette année, la totalité des tiges mortes, grêles ou vigoureuses, j'ai pu en déduire le tallage moyen produit par chaque touffe de blé, PIERRE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVII, p. 974.

† **TALLARET** (ta-la-rè), *s. m.* La petite mouette cendrée.

TALLE (ta-l'), *s. f.* || 1° Branche enracinée qu'un arbre pousse à son pied. || 2° Nom donné aux branches ou aux jeunes tiges qui s'élèvent, soit de la racine, soit de la tige souterraine des plantes annuelles ou herbacées, et qui forment par leur réunion une touffe plus ou moins considérable. || Ensemble des pousses qui, dans les graminées, entourent la tige principale. Il faudra semer le blé un peu clair, afin que des talles trop drues n'étouffent pas les jeunes plants, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 190, dans POUGENS. || Pour la vigne, tiges qui poussent plus haut que l'échalas, et que l'on coupe pour éviter la perte de la séve.

— ÉTYM. Ital. *tallo;* du lat. *thallus*, qui est le grec θαλλὸς, branche, θάλλειν, pousser du feuillage.

† **TALLEMENT** (ta-le-man), *s. m.* Action de taller. || Succession des phénomènes produisant la talle. Pour peu que le sol soit bon et que les saisons soient favorables au tallement des blés, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 21, dans POUGENS.

TALLER (ta-lé), *v. n.* || 1° Pousser une ou plusieurs talles. || 2° Se dit des plantes dont la nature ou l'art étale les racines, et leur fait produire un plus grand nombre de drageons. Le rouleau que l'on passe sur un jeune gazon en brise les tiges et fait taller les racines. || Il se dit particulièrement des céréales. Les blés tallent, ont bien tallé, c'est-à-dire poussent ou ont poussé plusieurs chaumes. Le blé arrosé a été constamment d'un vert beaucoup plus foncé que le blé non arrosé; il est aussi devenu plus grand, il a plus tallé, et ses épis ont été plus fournis de grains, BONNET, *Us. feuill.* 5[e] *mém.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Talle.*

† **TALLEVANE** (ta-le-va-n'), *s. f.* Pot de grès où l'on met du beurre. Des beurres de provision dans de longs pots de grès, qu'on nomme tallevanes, GENLIS, *Mais. rust.* t. II, p. 49, dans POUGENS.

TALLIPOT (ta-li-po), *s. m.* Espèce de palmier qui croît à Ceylan et au Malabar, et dont les feuilles sont très-grandes; c'est le palmier *talapat* (voy. TALAPOIN), *corypha umbraculifera*, L. Les rachis des feuilles servent à écrire les manuscrits bouddhiques de Ceylan, de Birman, etc.

TALMOUSE (tal-mou-z'), *s. f.* Pièce de pâtisserie sucrée, dans laquelle il entre de la crème, du fromage et des œufs. Des talmouses de Saint-Denis. Vous vous portez fort bien aussi, Comme on voit à votre frimouse, Qu'on prendrait pour une talmouse, *Première harangue des habitants de Sarcelles à Mgr l'archevêque de Paris* (*Pièces et anecdotes intéressantes*, etc. 1[re] part. p. 1). || Fig. et populairement. Soufflet; coup de poing.

— REM. Scarron écrit talemouse : Il fit lors le premier tourteau, Qu'on nomma depuis talemouse, *Virg.* V.

— HIST. XIV[e] s. Pastés de chapon et talmouse, *Ménagier*, II, 4. || XV[e] s. Item à Jehan Raguier je donne,... Tant qu'il vivra (ainsi l'ordonne) Tous les jours une talemouze Pour houter et fourrer sa mouse, VILLON, *Testam.*

— ÉTYM. *Talemouse* paraît tenir à *talemelier*, qui signifiait boulanger. Scheler pense que *talemouse*, au sens de coup sur la figure, vient d'un mot provincial *taler*, meurtrir, et *mouse*, face (voy. MUSEAU). Cela paraît très-vrai; car la talmouse a aussi été dite *casse-museau*; cela du même coup explique *talemelier*, qui vient de *taler*, battre, et *mêler*.

TALMUD (tal-mud; on fait sonner le *d*), *s. m.* Ancien recueil des lois, des coutumes, des traditions et des opinions des Juifs compilées par leurs docteurs (on met un T majuscule). Le Talmud de Jérusalem. Le Talmud de Babylone, qui est le plus estimé. Ils ont un livre qu'ils nomment Talmud, c'est-à-dire doctrine, qu'ils ne respectent pas moins que l'Écriture elle-même; c'est un ramas des traités et des sentences de leurs anciens maîtres, BOSS. *Hist.* II, 8. Le Talmud contient un million de fables, toutes plus impertinentes les unes que les autres, HUET, *Orig. des romans*, p. 37, dans POUGENS. Il y a des chrétiens qui, à l'imitation des juifs, regardent le Talmud comme une mine abondante d'où l'on peut tirer des trésors infinis, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Juifs*). || Se dit absolument du Talmud de Babylone. Le Talmud de Babylone a été terminé l'année même de la mort de Rabina, chef de l'école de Sura, et mort l'an 500; quelques-uns de ses collaborateurs lui ont survécu, notamment le rabbin Achaï, mort en 506; ce qui a pu faire penser que la clôture définitive de cet ouvrage a eu lieu en cette dernière année, LE GRAND RABBIN ULMANN, dans LEGOARANT.

— ÉTYM. Hébreu, *talmud*, du verbe *lamad*, apprendre.

TALMUDIQUE (tal-mu-di-k'), *adj.* Qui appartient au Talmud. Décisions talmudiques. Docteur talmudique.

TALMUDISTE (tal-mu-di-st'), *s. m.* Celui qui est attaché aux opinions du Talmud. Les juifs sont convaincus que les talmudistes n'ont jamais été inspirés, et ils n'attribuent l'inspiration qu'aux prophètes, DIDER. *Opin. des anc phil.* (*Juifs*).

— HIST. XVI[e] s. Comme disent les talmudistes, en sort n'estre mal aulcun contenu, RAB. *Pant.* III, 42.

1. **TALOCHE** (ta-lo-ch'), *s. f.* Terme populaire. Coup donné sur la tête avec la main. Je ferai grêler une multiplication de coups, tapes, taloches, horions, CYR. DE BERG. *Pédant joué*, I, 1. Ils me donnent des taloches et des coups de pied dans les os des jambes, DANCOURT, *Loterie*, sc. 17. Tu te cachais pour me flanquer une taloche, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. V, p. 128, dans POUGENS. || Fig. Mon cher ami, il faut toujours que, de près ou de loin, je reçoive quelque taloche de la fortune, VOLT. *Lett. Thiriot*, 1[er] sept. 1735.

— HIST. XVI[e] s. Depuis [je] veiz en Escosse Le roy Jacques meurtrir d'espée et de talloce, DUMÉRIL, *Dict. du patois norm.* à *talander.*

— ÉTYM. Très-probablement, augmentatif d'un substantif *tale*, dérivé du verbe provincial *taler*, meurtrir : Berry, bourg. et Jura, *taller;* Vosges, *tala*, comme sac et sacoche.

† 2. **TALOCHE** (ta-lo-ch'), *s. f.* Terme de construction. Planche mince, de forme rectangulaire, munie d'un manche sur une de ses faces, et servant à étendre le plâtre frais, pour former un enduit ou un plafond.

— ÉTYM. Ce terme de métier a conservé l'ancien mot *taloche*, bouclier. Une hache à son col portoit le bon Bertrand, S'espée avoit au lez qui tranchoit roidement Et une grand taloche qui au costé li pent, *Guescl.* 688.

TALON (ta-lon), *s. m.* || 1° Partie postérieure du pied de l'homme, et, anatomiquement, partie du pied formée par le calcanéum. On dit qu'Achille ne pouvait être blessé qu'au talon. Il a mal au talon. Joignez les talons. Il [Alexandre] lui fit percer [à Bétis, prisonnier de guerre] les talons, y fit passer une corde, et, la faisant ensuite attacher à un char, il le fit traîner ainsi autour de la ville, jusqu'à ce qu'il en mourût, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 323. || Fig. Le talon d'Achille, la partie vulnérable. Quoique Despréaux ne se reposât sur personne du soin de louer ses ouvrages, il a plus d'une fois avoué que, dans tout ce qu'il avait écrit, il restait un côté faible, et, comme il s'exprimait lui-même, le talon d'Achille, qu'aucun de ses ennemis n'avait pu trouver, D'ALEMB. *Élog. Despréaux.* Achille était invulnérable partout, le talon excepté ; or tout homme a, dans sa position, son caractère, son esprit ou sa personne, un point qui est pour lui ce qu'était le talon pour Achille; c'est là qu'il faut frapper, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § 2. || Fig. et familièrement. Tirer des soupirs de ses talons, s'efforcer de soupirer pour avoir l'air affligé. [À la nouvelle de la mort du grand Dauphin] Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, ST-SIM. 293, 211. || Sur les talons de quelqu'un, derrière lui. En entrant, je vis une grosse porte à barreaux de fer, qui, dès que je fus passé, fut fermée à double tour sur mes

talons, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Familièrement. Marcher sur les talons de quelqu'un, le suivre de très-près. || On dit de même : suivre sur les talons. Monseigneur le duc de Bourgogne nous suivait sur les talons, ST-SIM. 273, 193. || Fig. Marcher sur les talons de quelqu'un, le suivre de près pour l'âge, la fortune, le succès. Faites difficulté après cela [des exemples pris à l'histoire] d'ôter de votre chemin un homme qui vous presse dans le monde et qui vous marche sur les talons, BALZ. *De la cour*, 7ᵉ *disc.* Tantôt c'est M. de la Harpe, tantôt c'est vous [qui avez le prix de l'Académie]; vous marchez tous deux sur les talons l'un de l'autre, quand vous courez, VOLT. *Lett. Gaillard*, 23 janv. 1769. || Être sur les talons de quelqu'un, le suivre de très-près. J'entends venir des gens qui sont sur nos talons, MOL. *l'Ét.* III, 12. La princesse de Modène était sur mes talons à Fontainebleau ; elle est arrivée ce soir, SÉV. 2 novembre 1673. Hé ! mort de ma vie ! voilà votre père sur nos talons ! DANCOURT, *Mais. de camp.* sc. 3. || Être toujours sur les talons de quelqu'un, aux talons de quelqu'un, le suivre partout de manière à l'importuner. Car depuis quinze jours, partout où nous allons, C'est rendez-vous pour elle, elle est à nos talons, HAUTEROCHE, *Esp. foll.* I, 1. || Montrer les talons, s'enfuir, se retirer de quelque lieu. || Montrez-moi les talons, sortez d'ici, déguerpissez. || Tourner les talons, se retirer. Allons, cela étant, hors d'ici, tournez-moi les talons avec toutes ces canailles-là ! MARIV. *Double inconst.* I, 9. Dès que le général eut les talons tournés, je voulus aller dire un mot à la belle, P. L. COUR. *Lett.* I, 92. || Voir les talons de quelqu'un, être débarrassé de sa présence. Une autre raison me fait désirer beaucoup de voir, comme on dit, leurs talons, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 mars 1764. || Fig. et populairement. Il a l'esprit au talon, se dit d'un homme qui, par étourderie ou par préoccupation, ne pense pas à ce qu'il dit. || Familièrement. Se donner du talon dans le derrière, faire un saut pour partir. Elle ouvrit la fenêtre, mit le petit prince dans un panier, et, se donnant du talon dans le derrière, elle glissa sur les airs, comme elle aurait pu faire avec des patins, COMTE DE CAYLUS, *Féeries*, *Œuv.* t. VIII, p. 209. dans POUGENS. || Fig. et populairement. Se donner des talons, du talon dans le derrière, donner de grandes marques de joie, et aussi se moquer de tout ce qui peut arriver, ou bien encore, vivre en toute liberté. || **2°** Par extension, partie postérieure du pied de quelques animaux. La distance du talon du pied du cerf aux os ou ergots sert à connaître son âge. || Chez le cheval, partie de derrière du bas du pied, qui est comprise entre les quartiers, et opposée à la pince. || Chez le cheval, pied à talons hauts : lorsque les talons sont trop élevés, l'appui se fait principalement sur la pince, et le boulet se redresse; le cheval tend à devenir pinçard ; ce pied est ordinairement accompagné d'une fourchette maigre. || Pied à talons bas : dans ce pied, le poids du corps se porte principalement sur les talons, qui se fatiguent, et sur la fourchette, qui, généralement forte dans cette espèce de pied, est exposée aux contusions. || **3°** Partie d'un soulier, d'une botte, d'une chaussure où pose le derrière du pied. Souliers à talons de cuir. Des souliers à talons plats, à talons hauts. Talon de soulier : oh ! que cela est bien tourné ! que voilà un habile ouvrier ! PASC. *Pens.* XXV, 80 *ter*, édit. HAVET. Les hauts talons sur lesquels elles [les femmes] sont juchées les font paraître autant de sauterelles qui voudraient courir sans sauter, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Sophie est légère et porte des talons bas, ID. *ib.* Je suis fâchée d'être si petite pour mon âge ; si vous me permettiez de porter des talons, je parie qu'elle me respecterait bien davantage, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 8, dans POUGENS. || Fig. et familièrement. Femme de court talon, femme qui se laisse aller aisément. || **4°** Talon rouge, soulier à talon rouge que la noblesse avait seule le droit de porter à l'ancienne cour. Je n'ai pas osé le risquer [le gémissement de l'ombre de Ninus, dans Sémiramis] sur la scène de Paris, qui est plus remplie de petits-maîtres français à talons rouges que de héros antiques, VOLT. *Lett. Albergati*, 4 déc. 1758. Je vous suis caution que le marquis, malgré son élégance et ses talons rouges, ne remettrait jamais les pieds dans la maison, POINSINET, *Cercle*, sc. 1. || Fig. Homme de la cour. Il vaudrait cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, et faire un petit talon rouge, que de.... J. J. ROUSS. *Lett. à M. L. A. M. Corresp.* t. II, p. 187, dans POUGENS. || Il se dit quelquefois aujourd'hui de ceux qui imitent les manières de l'ancienne aristocratie de cour. La Tulipe, homme de cour, a quitté son briquet pour se faire talon rouge.... on n'a pas meilleur ton que monsieur ou monseigneur le comte de la Tulipe, P. L. COUR. *Lett.* X. || **5°** Dans le fer du cheval, les talons sont les extrémités qui font suite aux quartiers et qui se terminent par les éponges. || Dans le mors, c'est la partie de l'embouchure comprise entre la liberté de langue et les canons. || **6°** Terme de manége. Éperon dont le talon d'un cavalier est armé. Ce cheval entend les talons, connaît les talons, obéit, répond aux talons. Il n'est bon qu'à presser des talons une mule, V. HUGO, *Orient.* 5. || Talon de dehors, le talon du cavalier qui est du côté de la muraille; on dit par opposition talon de dedans. || Ce cheval est bien dans les talons, il est sensible à l'éperon. || Promener un cheval dans la main et dans les talons, le gouverner avec la bride et l'éperon. || Porter un cheval d'un talon sur l'autre, lui faire sentir tantôt l'éperon droit, tantôt l'éperon gauche dans un même manége. || Serrer les talons, pincer des deux talons, appuyer deux coups d'éperon à son cheval. || **7°** Fer qui garnit la partie inférieure d'une lance, d'une pique, etc. Le talon d'une hallebarde. || **8°** La partie renforcée de la lame d'une arme blanche, qui s'appuie contre la monture. || Partie inférieure de la lame d'un couteau, d'un rasoir. || **9°** Talon de culasse, partie de la culasse d'une arme à feu portative à percussion, qui est engagée dans le bois, et par l'intermédiaire de laquelle se transmet l'action du recul. || **10°** Dans les essieux, saillie ménagée sur le corps de l'essieu, pour l'empêcher de glisser longitudinalement. || **11°** Le talon d'une pipe, la petite saillie qu'on laisse au bas du godet d'une pipe. || **12°** Talon de jet, pièce en bois qui se place à la partie inférieure du jet, pour le coulage des projectiles. || **13°** Terme d'architecture. Petit membre composé d'un filet carré et d'une cimaise droite; différent par conséquent de l'astragale, qui est un membre rond. Talon droit. Le talon renversé est celui dont la partie concave est en haut. || Terme de menuiserie. Le derrière d'une moulure, lequel est arrondi et dégagé. || Terme de serrurerie. Se dit de tous les coudes de peu de longueur que l'on fait aux deux bouts d'une poignée tournante, à l'extrémité d'une bande, au bout d'une plate-bande, d'un harpon, d'une penture. || **14°** Terme de marine. L'extrémité de la quille, vers l'arrière du vaisseau. Nous donnâmes quelques coups de talon, mais si faibles qu'ils n'endommagèrent pas le bâtiment, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 149, dans POUGENS. || Talon des varangues, la partie qui repose sur la quille. || **15°** Partie de la potence qui soutient la verge du balancier d'une horloge. || **16°** Dans les instruments de musique à cordes, partie du manche qui est collée sur le tasseau. || **17°** Partie du sep de la charrue qui traîne sur le sol. || **18°** La partie basse et la plus grosse d'une branche coupée. || Portion inférieure d'une bouture coupée sur du vieux bois. || **19°** Petite feuille échancrée qui soutient la feuille des orangers ; c'est un pétiole commun dilaté. || **20°** Terme de zoologie. Sommet de la valve concave de quelques coquilles bivalves. On pourrait les appeler huîtres tronquées, ailées et lisses, parce qu'elles ont le talon aplati, et qu'elles sont comme tronquées en devant, BUFF. *Add. et corr. th. terr. Œuv.* t. XII, p. 421. || Terme d'entomologie. Extrémité du tibia qui s'unit avec le tarse. Renflement qui se trouve à la base de l'étui de l'aiguillon chez les hyménoptères. || **21°** Outil en fer servant à sculpter les ornements en plâtre. || **22°** Dernier morceau, reste d'une chose entamée. Le talon du pain, du fromage. || **23°** Terme de jeux de cartes. Ce qui reste de cartes après qu'on en a donné à chacun. Le talon est faux. Compter le talon. || **24°** Talon de souche, vignette imprimée à l'endroit d'un registre à souche, où l'on coupe les feuillets qui doivent être détachés. || **25°** Terme de boucherie. Talon de collier, partie du cou du bœuf qui longe le paleron, la surlonge, et qui va en pointe jusqu'à l'échine

— HIST. XIIᵉ s. Sanglanz [il] ot les talons de tost esperonner, *Sax.* XIII. Uns huem, fait lur li reis, qui a mun pain mangié, Qui à ma curt vint povres, e mult l'ai eshalcié, Pur mei ferir as denz ad sun talun drescié, *Th. le mart.* 134. Que est par lo talun, en cui li fins est del cors, signifiiet se li termes non del œvre ? *Job*, 446. || XIIIᵉ s. Les cheveus ot [Beauté] blons et si lons, Qu'il li batoient as talons, *la Rose*, 1012. Presque tous jours à pié alons; Moult avons poudreus les talons, *ib.* 12364. || XIVᵉ s. Par foi, ce dit Girars, demain nous en alons ; Et, pourque le voulés, monstrons lor les talons, *Girart de Ross.* V. 1931. Veez cy une telle ; elle est moult courtoise de son corps, et a les talons bien cours, et tel et tel se esbat avec elle, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, fᵒ 57, dans LACURNE. || XVᵉ s. Les quarante jours dessus diz Du siege faiz et accompliz, Desloga environ minuit Le roy [anglais qui assiégeait Reims], et li autres trestuit A Reims montrerent les talons, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 155. Elle a les talons si cours qu'il ne faut la pousser guere fort pour la faire choir, *Caquets de l'accouchée*, p. 148, dans LACURNE. || XVIᵉ s. Il se faisoit marcher sur les talons avant lascher pied devant les regimens de Brissac et de Goas, D'AUB. *Hist.* I, 281. Le duc eust bien voulu oster cette espine de son talon, ID. *ib.* II, 295. Quand l'orgueil va devant, suivez-le bien à l'œil, Vous verrez la ruine aux talons de l'orgueil, ID. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 278.

— ÉTYM. Bourguig. *taulon ;* provenç. *talo ;* espagn. *talon ;* portug. *talão ;* ital. *tallone ;* d'une forme fictive *talonem*, dérivée du lat. *talus*, cheville du pied, talon, que les étymologistes dérivent de *taxillus*, osselet, comme *ala* de *axilla*.

TALONNÉ, ÉE (ta-lo-né, née), *part. passé* de talonner. Suivi de près. Les ennemis talonnés dans leur retraite par la cavalerie.

† **TALONNEMENT** (ta-lo-ne-man), *s. m.* Action de talonner.

— HIST. XVIᵉ s. Quand il [Alexandre] vit qu'il [Bucéphale] ne demandoit plus qu'à courir, alors il luy donna carriere à toute bride, en le pressant encore avec une voix plus aspre que son ordinaire et un talonnement de pieds, AMYOT, *Alex.* 9.

TALONNER (ta-lo-né), *v. a.* || **1°** Suivre de près, marcher sur les talons. Talonne un président, suis-le comme un valet, RÉGNIER, *Sat.* XVI. Et le troisième Diorès Qui le talonne de si près [à la course], SCARR. *Virg.* V. Tu me talonnes quand je sors, Tu m'attends quand je me retire, Tu me poursuis jusques aux bains, J. B. ROUSS. *Épigr.* III, 27. Il la poursuit, la talonne, l'atteint, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || **2°** Poursuivre de près. De même qu'un lion que vingt chasseurs talonnent, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Dans la nécessité ou de forcer ce gué, ou de combattre avec un grand désavantage Philippe, qui le talonnait de fort près, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. V, p. 103, dans POUGENS. || **3°** Frapper du talon, de l'éperon. Monte un cheval de bois.... Talonne le genet, RÉGNIER, *Sat.* V. || **4°** Fig. Presser vivement, jusqu'à l'importunité. Il y a plus de cinq ou six mois que les imprimeurs me talonnent de telle sorte que tout ce que je puis faire ne va pas à revoir les feuilles de la première édition, BAYLE, *Lettres*, p. 790, dans POUGENS. George, que tous les jours maint créancier talonne, DU CERCEAU, *Poés. Épigr.* 20. Me talonnant sans cesse pour expédier les dépêches du roi et des ministres, il les signait en hâte, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || Talonner une femme, lui faire la cour de très-près. ....voyant qu'il talonnait Hébé qui toujours s'éloignait, SCARR. *Typh.* V. Veuve d'un illustre époux [le maréchal de l'Hôpital], Vous nous la donnez bonne, Quand vous faites les yeux doux A ce pédant [Omer Talon] qui vous talonne, *Docum. inéd. sur l'hist. de Fr. Journ. d'Ol. Lefèvre d'Ormesson*, t. II, p. 25, note 2. || **5°** Fig. Il se dit des choses qui nous serrent de près. Laissez-moi mon bavolet, avec mon teint fleuri; je vous laisserai vos cent ans avec la mort qui vous talonne, FÉN. t. XIX, p. 4. Sans les soixante-dix-huit ans qui me talonnent, VOLT. *Lett. Catherine II*, 22 janv. 1770. || **6°** Fig. Il se dit de ce qui presse, tourmente. Les malheurs qu'elle avait prévus de si loin, commençaient à la talonner, et de toutes parts elle craignait des embûches, VOIT. *Hist. Alcidalis.* Un homme, lequel se disant frère de la rosecroix, vous aurait prédit, il y a dix ou douze ans, quelque grand malheur talonner la France, NAUDÉ, *Rosecroix*, VII, 4. Tant la frayeur les talonnait, SCARR. *Virg.* II. Que faites-vous dehors, et quel soin vous talonne, Vous à qui je défends de parler à personne ? MOL. *l'Ét.* I, 4. Pressé par la faim qui me talonnait, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || **7°** *V. n.* Terme de marine. En parlant d'un bâtiment, toucher le fond de la mer de l'extrémité de la quille. Le navire a talonné en franchissant la barre.

— HIST. XVIᵉ s. Si la fortune cruelle Et la mort continuelle Me talonnent pas à pas, DU BELLAY, III, 86, *recto.* Cette troupe estoit talonnée [suivie, soutenue] de deux bataillons de piques, D'AUB. *Hist.* I, 141. La conclusion du conseil fut de battre l'es-

trade, et tallonner [harasser] tant que l'on pourroit les Albanois.... CARL. V, 9. Son asne talonnoit le bon vieillard Silene, RONS. 911.

— ÉTYM. *Talon.*

† **TALONNETTE** (ta-lo-nè-t'), *s. f.* Morceau de tricot pour renforcer le talon d'un bas

† **TALONNIER** (ta-lo-nié), *s. m.* || **1°** Ouvrier qui fait des talons. Les formiers fabriquent aussi des talons.... les faiseurs de talons qui sont ordinairement de pauvres maîtres cordonniers, s'appellent talonniers, *Dict. des arts et mét. formier.* || **2°** Terme de marine. Pièce de bois qui s'applique sous le milieu d'une varangue qui ne fournit pas de quoi former son talon ou support.

— HIST. XVI° s. Vestement talonnier [qui pend jusqu'aux talons], P. BELLIER, *traduct. de Philon*, 1575, in-f°, p. 271.

TALONNIÈRE (ta-lo-niè-r'), *s. f.* || **1°** Ailes que Mercure porte aux talons, pour faire ses courses plus vite, en qualité de messager des dieux. Les talonnières de Mercure. || **2°** Morceau de cuir que les religieux des ordres déchaussés ajoutaient à leurs sandales pendant l'hiver, pour se couvrir les talons. || **3°** Terme de marine. Partie inférieure du gouvernail, coupée en onglet pour ne pas porter sur la saillie que fait la quille au delà de l'étambot.

— HIST. XVI° s. Il [Mercure] noue aux pieds ses riches talonnieres, DUBELL. IV, 13, *recto.*

— ÉTYM. *Talon.*

† **TALPA**, s'emploie quelquefois dans cette locution : *exemplum ut talpa*, pour signifier un exemple qu'on apporte en lieu de plusieurs autres. Les voilà devenus ours, lions, éléphants, Les uns sous une masse énorme, Les autres sous une autre forme ; Il s'en vit de petits : exemplum ut talpa, LA FONT. *Fabl.* XII, 1.

— ÉTYM. Ces mots qui paraissent signifier : *exemple comme la taupe*, sont, d'après Dübner, une abréviation : *exemplum ut a. l. p. a.* lu *exemplum ut talpa*, et signifiant : *exemplum ut afferam loco plurimorum aliorum.*

† **TALPACHE** (tal-pa-ch'), *s. m.* Soldat d'une troupe légère hongroise, au service de l'Autriche.

† **TALPIER** (tal-pié), *s. m.* Un des noms vulgaires de la puce pénétrante (dermatophile pénétrant de Guérin-Méneville), dite aussi chique.

— ÉTYM. Lat. *talpa*, taupe ; insecte ainsi dit parce qu'il s'introduit sous la peau, comme une taupe dans la terre.

† **TALPIFORME** (tal-pi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une taupe.

— ÉTYM. Lat. *talpa*, taupe, et *forme.*

† **TALPINETTE** (tal-pi-nè-t'), *s. f.* Espèce de musaraigne.

† **TALPOÏDE** (tal-po-i-d'), *s. m.* Genre de mammifères rongeurs.

† **TALQUEUX, EUSE** (tal-keû, keû-z'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est formé de talc. La composition des serpentines et des pierres ollaires exige d'abord l'atténuation du mica en filets talqueux, BUFF. *Min.* t. VII, p. 85.

— ÉTYM. *Talc.*

† **TALUER** (ta-lu-é), *v. a.* Voy. TALUTER.

1. **TALUS** (ta-lû), *s. m.* || **1°** Synonyme de pente, qui s'emploie dans le cas d'une pente assez forte ; se dit spécialement de la surface inclinée d'un terrain. L'Arveiron, alors très-petit, sort, en rampant, de dessous la glace, qui descend en talus jusqu'au niveau du terrain, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 5, dans POUGENS. || Tailler, couper une chose en talus, la couper obliquement, en biseau. || **2°** La surface même qui est en pente. Talus revêtu de gazon. || Il se dit surtout en fortifications. Le talus intérieur. Le talus de la banquette. || Le talus est à deux tiers, se dit d'un talus dont l'inclinaison est telle que le rapport de sa hauteur à sa base est le même que celui de 2 à 3. || **3°** Inclinaison qu'on donne aux parements des ouvrages de maçonnerie pour les asseoir solidement ; cette inclinaison est plus forte que celle du fruit, et moindre que celle du glacis. || **4°** Se dit de certaines pièces en fer dont une partie a une direction oblique par rapport aux lignes générales. Rosette en talus.

— HIST. XVI° s. Si le lieu de la cisterne est terre ferme, la fosse est creusée à plomb, à fons de cuve ; si mouvante ou sablon, en pente ou talus, O. DE SERRES, 781. Ils voudront que ces façons de parler qui estoyent en credit eux estans jeunes, obtiennent reintegrande asçavoir fossé en talut cu talus.... H. EST. *Précell.* édit. FEUGÈRE, p. 374.

— ÉTYM. Wallon, *talu* ; du bas-lat. *talutum*, avance, projection, du lat. *talus*, talon. La 1re édition du dictionnaire de l'Académie écrit *talut* ou *talus* ; c'est *talut*, qui est la bonne orthographe, comme le montrent l'étymologie et le verbe *taluter.*

† 2. **TALUS** (ta-lus'), *adj. m.* Terme de chirurgie. Pied talus, espèce de pied bot dans laquelle le talon seul porte sur le sol et la face dorsale du pied est redressée contre la jambe.

— ÉTYM. Lat. *talus*, talon.

† **TALUSER** (ta-lu-zé), *v. a.* Terme de marine. Tailler en biseau, en parlant d'une pièce de bois.

— ÉTYM. *Talus.*

† **TALUTAGE** (ta-lu-ta-j'), *s. m.* Action de taluter. || État de ce qui est taluté.

TALUTÉ, ÉE (ta-lu-té, tée), *part. passé* de taluter. Fossé taluté.

TALUTER (ta-lu-té), *v. a.* Construire ou mettre en talus. Taluter les bords d'un étang. || On a dit taluer. Dont le fer doit être talué des deux côtés, DESC. *Dioptr.* 10. M. Bourcet préféra un établissement sur bermes, avec un revêtement sans épaisseur, taluant de deux cinquièmes, et appuyant sur un rempart de terres mouillées, battues et comprimées, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 30.

— HIST. XVI° s. Les aultres cavoyent foussez, taluyoient parapectes, RAB. III, *prol.* Assujetir le fossé, en le façonnant plus estroit par bas que par haut, non en pente et talussant, ains à plomb et droite ligne, O. DE SERRES, 70.

— ÉTYM. *Talus* 1, par *talut.*

† **TAMANDUA** (ta-man-du-a), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du myrmécophage tamandua (mammifères édentés), qui est le fourmilier tamandua de certains auteurs.

— ÉTYM. Il vient du tupi-guarani, *taixi-mondé*, piége à fourmi, BURTON, *The Highlands of the Brazil*, t. I, p. 23.

† **TAMANOIR** (ta-ma-noir), *s. m.* Espèce de fourmilier.

— ÉTYM. Chez les Caraïbes, *tamanoa*, CAULIN, *Hist. de la nueva Andalucia*, 1779, in-f°, p. 38.

† **TAMARICIN** (ta-ma-ri-sin), *s. m.* Mammifère des bords de la mer Caspienne, rangé dans le genre loir.

1. **TAMARIN** (ta-ma-rin), *s. m.* || **1°** Fruit du tamarinier. || **2°** Se dit quelquefois abusivement pour tamarinier.

— HIST. XIII° s. Si donnent aux marcheans à faire et à boire une chose qui a nom tamarandi, qui leur fait aler hors ce qu'il ont ou ventre, MARC POL, p. 658. || XVI° s. La rhubarbe, les myrobolans, les tamarins, les sebestes, le syrop de roses laxatif, PARÉ, XVIII, 66.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *tamarindo* ; de l'arabe *thamar hindi, thamar*, fruit, datte, et *hindi*, indien : datte de l'Inde.

2. **TAMARIN** (ta-ma-rin), *s. m.* Petit singe de l'Amérique, du genre des ouistitis.

TAMARINIER (ta-ma-ri-nié ; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* Genre de la famille des légumineuses, où l'on distingue le tamarinier proprement dit, *tamarindus indica, L.* qui croît dans l'Inde, l'Arabie et l'Égypte, et dont la gousse renferme une pulpe laxative. On le nomme aussi tamarin.

— ÉTYM. *Tamarin* 1.

TAMARIS (ta-ma-ri), **TAMARISC** (ta-ma-risk) ou **TAMARIX** (ta-ma-riks'), *s. m.* Arbrisseau à feuilles très-petites et à fleurs en épis, dont l'écorce est employée en médecine comme astringente, *tamarix gallica, L.*

— HIST. XIII° s. Li barillier puent [peuvent] faire baris de fuz de tamaric et de bresil, *Liv. des mét.* 104. || XVI° s. On fera brusler bois de genest, fresne et tamarix, PARÉ, XXIV, 21.

— ÉTYM. Provenç. *tamarisc*, du latin *tamarice, tamaricum, tamariscus, tamarix.* Les jardiniers disent à tort *tamarin*, ce qui est loin d'être la même chose.

† **TAMARISCINÉES** (ta-ma-ri-ssi-née), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones dont le genre tamarisc est le type.

† **TAMBOUL** (tan-boul), *s. m.* Arbre de Madagascar, un des noms vulgaires de l'*ambore tambourissa*, monimiacées.

TAMBOUR (tan-bour), *s. m.* || **1°** Caisse de forme cylindrique, dont les deux fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec des baguettes pour en tirer des sons. Et le peuple, qui tremble aux frayeurs de la guerre, Si ce n'est pour danser, n'aura plus de tambours, MALH. II, 1. On dit qu'un tambour couvert d'une peau de brebis ne résonne point et perd entièrement le son lorsque l'on frappe sur un autre tambour couvert d'une peau de loup, DESC. *Mus. Objet.* Qu'on fasse un tambour de ma peau [de Ziska], on fera fuir nos ennemis au son de ce tambour, VOLT. *Ann. Emp. Sigismond*, 1424. Tambour, terme imitatif qui exprime le son de cet instrument guerrier inconnu aux Romains, et qui nous est venu des Arabes et des Maures, ID. *Dict. phil. Tambour.* Chez les Lapons Suédois il y a dans chaque famille un tambour pour combattre le diable, BUFF. *Hist. nat. hom.* t. V, p. 6. Aux longs roulements des tambours, AUG. BARBIER, *la Curée.* || Tambour roulant, caisse roulante, tambour du diamètre des tambours ordinaires, mais plus haut de la moitié environ ; il s'emploie dans la musique militaire. || Gros tambour, se dit quelquefois de la grosse caisse. || Battre du tambour, tirer des sons du tambour. Apprendre à battre du tambour. || Battre le tambour, donner un signal, un avertissement avec le tambour. || Le tambour bat, on bat le tambour. Robert s'engagea, sans carte routière, Vers quatre-vingt-douze ; il avait vingt ans ; Depuis le Pont-Neuf jusqu'à la frontière, Il suivit nu-pieds les tambours battants, LAURENT-PICHAT, *Avant le jour.* || Le tambour appelle, le tambour bat pour assembler les soldats. || Tambour battant, au son du tambour. Le roi ayant fait passer les troupes en revue devant lui, tambour battant et trompettes sonnantes, pour aller au lieu de l'attaque, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 312. || Fig. et familièrement. Tambour battant, sans donner de relâche. Je ne voudrais pas, ce me semble, solliciter tambour battant, dans une chambre [de tribunal] où l'on est persuadé que vous n'avez que trop de crédit, SÉV. *à Mme de Grignan*, 3 juill. 1689. M. de Chartres était amoureux de mademoiselle de Berry, et menait cela tambour battant, ST-SIM. 93, 219. || Mener quelqu'un tambour battant, remporter sur lui plusieurs avantages consécutifs, le presser vivement, le malmener. Tambour battant menez-moi votre Agnès, GHERARDI, *Théât. ital.* t. II, *Naissance d'Amadis*, sc. 7. || Fig. Faire battre le tambour, divulguer. J'ai soutenu que M. de Guéméné avait bien fait, et les femmes aussi, l'un d'avoir suivi un goût honnête et raisonnable, et elles de n'avoir point fait battre le tambour, SÉV. 390. || Avoir le ventre tendu comme un tambour, avoir le ventre enflé soit pour avoir trop mangé, soit pour maladie. || Sans tambour ni trompette, voy. TROMPETTE. || **2°** Tambour de basque, sorte de petit tambour, composé d'un large cerceau de bois et d'une peau bandée dessus, en forme de sas, garni de grelots et de petites plaques de cuivre dont on joue en le tenant d'une main et le frappant de l'autre. Je donne tous les jours un violon et un tambour de basque à très-petits frais ; et dans ces prés et ces jolis bocages, c'est une joie que d'y voir danser les restes des bergers et des bergères du Lignon, SÉV. 283. || **3°** Par extension, celui qui bat le tambour. Il [le czar Pierre] va s'instruire dans les chantiers de Hollande ; il y veut être charpentier pour apprendre la construction, comme il a voulu commencer par être matelot sur ses vaisseaux, et tambour dans ses troupes de terre, pour apprendre à devenir général, CONDIL. *Étud. hist.* III, 2. À la diane [en 1848], le tambour s'éveillait pour agiter tout le long du jour ses baguettes infatigables, REYBAUD. *Jér. Paturot*, III, 14. || Tambour-major, celui qui commande et dirige les tambours d'un régiment ; il porte une grosse canne. Le tambour à la grosse canne demande l'honneur de vous être présenté, PICARD, *Noces sans mar.* II, 14. Nous, peuple épris en politique Du tapage et des galons d'or, Pour présider la république, Faisons choix d'un tambour-major, BÉRANG. *les Tambours.* Les hauts tambours majors aux panaches énormes, V. HUGO, *Châtiments*, *l'Expiation.* || Le tambour-major est choisi à cause de sa haute taille et de sa belle prestance ; d'où vient qu'il est souvent pris pour un type de belle apparence, mais de nullité. Elle se demanda par quelle indigne lâcheté de son cœur elle avait pu aimer cette manière de tambour-major, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § 8. || Tambour-maître, tambour qui a le grade de caporal. || **4°** Métier circulaire pour broder à l'aiguille. || Broder au tambour, broder à l'aide d'une espèce de tambour, sur lequel la mousseline est tendue, et d'aiguilles crochues avec lesquelles on attire le coton d'un côté à l'autre. Le Dictionnaire des arts et métiers de 1767 dit que cette manière de broder est récente et qu'elle a été apportée du Levant. || Cylindre rembourré pour faire et raccommoder la dentelle. || **5°** Terme d'anatomie. Membrane dite aussi tympan, qui sépare de l'oreille moyenne le conduit auditif. || Chez l'âne enfoncement du cartilage

thyréoïde, recouvert d'une membrane tendineuse et lâche, qui est posée verticalement et à l'extrémité des lèvres de la glotte; ce tambour, qui n'existe pas chez le cheval, passe au mulet, HERRISSANT, *Mém. de l'Acad.* 1753, p. 279. || 6° Terme d'horlogerie. Cylindre sur lequel s'enroule la corde ou la chaîne d'une horloge. || Boîte ronde qui contient le grand ressort d'une montre. || 7° Terme de serrurier. Cloison de tôle ou de cuivre de forme ronde, qui renferme quelque pièce, un mouvement ou un ressort; telle est la cloison que l'on place derrière une porte pour qu'elle se ferme seule, et qu'on nomme aussi baril. || 8° Petite enceinte en menuiserie ou en maçonnerie, qui, percée d'une ou plusieurs portes, est placée aux principales entrées d'un grand édifice, d'une église, et empêche le vent du dehors d'y pénétrer. || Terme de menuiserie. Coffre renfermant quelque saillie dans une pièce. || 9° Terme de fortification. Petit retranchement en charpente, muni de créneaux, destiné à couvrir des portes d'ouvrages ou des communications d'un ouvrage à l'autre. || 10° Dans certains jeux de paume, avance ou saillie de maçonnerie, faite en biais qui est du côté de la grille, et qui, en détournant le cours de la balle, la rend plus difficile à jouer. || 11° Terme d'architecture. Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne, ou le noyau d'un escalier à vis. || Se dit quelquefois de la campane ou cloche du chapiteau corinthien. || Terme de marbrerie. Masse de marbre rapportée par le haut d'un pilastre de chambranle, dans laquelle sont taillées les moulures formant le chapiteau. || Terme de poêlier. Tambour mécanique, ouvrage en plâtre que l'on fait sous le manteau d'une cheminée pour empêcher qu'elle ne fume. || Endroit où se joignent plusieurs tuyaux. || 12° Tuyau qui en joint deux autres de diamètres inégaux. || 13° Terme de marine. Assemblage de plusieurs planches pour couvrir la tête du gouvernail, etc. || Tambour d'un bateau à vapeur, la partie qui fait saillie et qui protége les roues, dans un bateau à aubes. || 14° Chauffe-chemise. || 15° Machine à pétrir l'argile. || 16° Couteau à tambour, couteau à gaîne dont la mitre est ronde. || 17° Terme de pêche. Filet de forme cylindrique qu'on nomme aussi louve. || 18° Terme de mécanique. Toute roue creuse || Proverbes. C'est vouloir prendre des lièvres au son du tambour, se dit en parlant d'une entreprise qui a besoin de secret et que l'on divulgue mal à propos avant l'exécution. || Ce qui vient de la flûte retourne au tambour, le bien acquis trop rapidement ou par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi aisément qu'il a été amassé. Je ne laissais pas de voir avec une extrême douleur fondre ainsi mon argent d'Italie, et s'en aller au bruit du tambour ce qui venait au son de la flûte, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 3.

— HIST. XI° s. En Sarraguce fait suner ses taburs, *Ch. de Rol.* LXVI. || XIII° s. Que on ne l'esveillast pas du son d'un tabur, *Berte*, XLI. Et sembloit que foudre cheist des ciex au bruit que les nacaires, les tabours et les cors sarrazinois menoient.... JOINV. 245. || XIV° s. Et est la guerre entre eulx [loup et mouton] si naturelle en tout, que aulcuns veulent dire que, si l'on faisoit ung tabour de la peau d'ung mouton et de celle d'ung loup, ilz ne pourroyent estre de bon accord, *le Songe du Vergier*, I, 154. || XVI° s. Vous pareillement, Trudon, ainsy estoyt nommé son tabourineur, soyez y avecques vostre fleute et tabour, RAB. *Pant.* IV, 12. Le tintamarre de nos canons et de nos tambours, MONT. III, 303. Battant un bacin ou quelque meschant tabourin (faut-il point tambour suyvant la reformation derniere?) NOEL DU FAIL, *Cont. d'Eutrap.* ch. XIX. Les pitoiables meres Pressent à l'estomac leurs enfans esperdus, Quand les tambours françois sont de loin entendus, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 38.

— ÉTYM. Wallon, *tabeur;* bourguig. *tambor;* provenç. *tabor*, *tanbor;* espagn. *tambor;* ital. *tamburo.* On le fait venir de l'arabe *thanbour*, guitare à long manche et à six cordes de métal. Pihan préfère y voir un dérivé de *thabal*, timbale et aussi tambour. Quant à Scheler, il le tire du verbe *taper.* De ces étymologies, *taper* est écarté à cause que le *p* ne paraît nulle part. Reste le choix entre *thanbour* et *thabal*, celui-ci plus approchant par le sens, celui-là par la forme.

† **TAMBOURETTE** (tan-bou-rè-t'), *s. f.* Espèce de pigeon dont la voix imite le son du tambourin. C'est la colombe tympanistrie, de Temminck; elle habite la Cafrerie.

TAMBOURIN (tan-bou-rin), *s. m.* || 1° Nom d'une espèce de tambour, moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on ne bat qu'avec une seule baguette, pour accompagner le son aigu d'un galoubet dont on joue de l'autre main. Et rends enfin au Vaudeville Ses grelots et son tambourin, BÉRANG. *Désaug.* || 2° Par extension, celui qui joue du tambourin. Le tambourin du village. || 3° Air ou danse au tambourin. Quand Amazan fut aux pieds des Pyrénées, les magistrats et les druides du pays lui firent danser malgré lui un tambourin, VOLT. *Princ. Babyl.* XI. Des tambourins, parce que c'est le genre où Mlle Camargo excellait, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 164, dans POUGENS. || 4° Perle ronde d'un côté et plate de l'autre. || 5° Dans les fabriques de soie, machine sur laquelle on porte les chaines pour les plier.

— HIST. XV° s. Ceste nuict firent nos Allemans le guet tous; et leur donna le roy trois cens escus, et le firent bon, et sonnoient bien leur tabourins, COMM. VIII, 6. Toutes folles accoutumances, Jeux, banquets, tabourins et danses, Abandonner pour à Dieu plaire, *Blason des faulces amours*, p. 281, dans LACURNE. || XVI° s. Le duc [de Savoie], desjà de soy mesmes empainct [à s'emparer de Genève], ne se laissa gueres poulcer pour courir, si que, s'il avoit faict devant sonner le tabourin, il commença lors à dancer, BONIVARD, *Chron. de Genève*, I, 6. Tabourins à nopces sont ordinairement battus; tabourineurs bien festoyez, battuz jamais, RAB. *Pant.* IV, 15. Jean Zischa voulut qu'on l'escorchast après sa mort, et de sa peau qu'on feist un tabourin, MONT. I, 15. La cavité dite mastoïde ou tabourin [de l'oreille], PARÉ, 4, 10. Il commanda aux deux caporaux de faire venir le tabourin majour du marquis de Guast.... M. DU BELL. 527.

— ÉTYM. Diminut. de *tambour;* bourg. *taiborin;* provenç. *tamborin;* ital. *tamburino.*

† **TAMBOURINAGE** (tan-bou-ri-na-j'), *s. m.* Action de tambouriner. || Fig. Mme de Coulanges a des soins de moi admirables.... elle me rend le tambourinage [les éloges, les soins] qu'elle reçoit de beaucoup d'autres, SÉV. 4 sept. 1677.

TAMBOURINÉ, ÉE (tan-bou-ri-né, née), *part. passé* de tambouriner. Un chien tambouriné et retrouvé.

TAMBOURINER (tan-bou-ri-né), *v. n.* || 1° Battre le tambour ou le tambourin. Il joua longtemps de son fifre, De son tambour tambourina, SCARR. *Virg.* I. || Particulièrement, en parlant des enfants, faire du bruit en battant sur les petits tambours qui leur servent de jouet. Ces enfants ne font que tambouriner toute la journée. Votre fils faisait un tonnerre de diable avec une assiette, dont il tambourinait sur la table, CYR. DE BERG. *Pédant joué*, V, 3. Jetons nos chapeaux et nous coiffons de nos serviettes, Et tambourinons de nos couteaux sur nos assiettes, SCARRON, *Chanson à boire.* || Il se dit aussi de tout autre bruit comparé à celui d'un tambour. Il me conta que, le matin, M. le duc de Valois lui avait dit qu'il avait bien tambouriné à sa porte, GENLIS, *Mém.* t. III, p. 141, dans POUGENS. || 2° *V. a.* Réclamer au son du tambour un objet perdu. Tambouriner un portefeuille. || Fig. et familièrement, répandre quelque chose aussi bruyamment que fait un tambour. Il a tambouriné cela par toute la ville. || 3° Se tambouriner, *v. réfl.* S'annoncer à grand bruit. Tout charlatan se tambourine, BÉRANG. *les Tambours.*

— HIST. XV° s. Un heaulme paré sur le comble d'un paon faisant la roe par artifice et maistrise, branlant et tabourinant les pennes de la queue les unes contre les autres.... *Perceforest*, t. I, f° 140.

— ÉTYM. *Tambourin.*

TAMBOURINEUR (tan-bou-ri-neur), *s. m.* Celui qui tambourine. Elle avait six tambourineurs, Douze fifres et six sonneurs De mélodieuses cymbales, SCARR. *Virg.* I. || Fig. Il ménage jusqu'au valet du tambourineur, il ménage les personnes les plus viles pour réussir dans ses desseins.

— HIST. XVI° s. Un tabourineur qui fluteroit tout seul, seroit estimé comme un precheur qui monteroit en chaire sans assistans, DESPER. *Contes*, XL. Lieux estrangers que j'ay cent fois plus aimé pour sejour que celui de ma patrie, estant du naturel des tabourineurs, qui aiment mieux la maison d'autruy que la leur, BRANT. *Capit. franç.* t. IV, p. 154, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tambouriner.*

† **TAMERLAN** (ta-mèr-lan), *s. m.* Se dit, par plaisanterie, d'un homme pacifique, qui, faisant partie de quelque milice bourgeoise, essaye de se donner un air guerrier.

— ÉTYM. *Tamerlan*, le célèbre et terrible conquérant tartare.

† **TAMIER** (ta-mié), *s. m.* Voy. TAMINIER.

† **TAMIJE** (ta-mi-j'), **TAMILE** (ta-mi-l'), *adj.* Voy. TAMOUL.

TAMINIER (ta-mi-nié), *s. m.* Genre de plantes, dit aussi tamier, de la famille des dioscorées, dont l'espèce ordinaire *tamus* ou *tamnus communis, L.* est appelée sceau de Notre-Dame.

— ÉTYM. Est-ce un dérivé du latin *tamnus?*

TAMIS (ta-mî), *s. m.* || 1° Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses. Tamis fin. Gros tamis. Tamis en toiles métalliques, en soie, en crins. Tamis à tambour. La nourriture se purifie, comme si on la passait par un tamis, FÉN. *Exist.* I, 24. On se sert des tamis pour obtenir en poudre d'une grosseur uniforme les substances que l'on a d'abord broyées ou pilées dans un mortier, THENARD, *Traité de chim.* t. IV, p. 409, dans POUGENS. || Fig. Pascal, en épurant la langue, l'a, pour ainsi dire, passée à un tamis trop fin; il n'a pas assez conservé de la substance de Montaigne, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 424. || Fig. et familièrement, passer par le tamis, être examiné sévèrement. || 2° Terme de pêche. Filet maintenu par un cylindre de bois, en forme de tambour, ajusté au bout d'une perche. || 3° Morceau de bois, percé d'un grand nombre de trous, qui porte et maintient les tuyaux, dans l'orgue.

— HIST. XIII° s. Quar on les puet aussi reprendre et chastoier [les femmes], Que l'on porroit la mer d'un tamis espuisier, JUBINAL, *Jongl. et trouv.* p. 23. || XV° s. C'estoit la meschine qui des tamis jouoit, LOUIS XI, *Nouv.* XVII.

— ÉTYM. Bourguig. *taimi;* provenç. *tamis;* espagn. *tamiz;* ital. *tamigio;* vénit. *tamiso;* bas-latin, *tamisium*, d'origine incertaine. Diefenbach l'a tiré du celtique *tamma*, mettre en pièces; mais Diez objecte qu'il faudrait admettre un suffixe *itium* qui serait rendu en provençal par *tamitz*, non par *tamis.* Il propose le néerlandais *teems*, tamis. A son tour, Scheler demande si ce mot *teems*, dont on ne sait pas l'origine, ne serait pas un emprunt aux langues romanes.

† **TAMISAGE** (ta-mi-za-j'), *s. m.* Action de tamiser. Tamisage et emballage, *Instr. sur le serv. des man. des tabacs*, 30 juin 1832, art. 219.

† **TAMISE** (ta-mi-z'), *s. f.* Étoffe de laine lustrée. Tamise chaîne double; chaîne : laine doublée retorse; trame : laine simple, *Tabl. annexé aux lett. pat.* 22 juill. 1780.

TAMISÉ, ÉE (ta-mi-zé, zée), *part. passé* de tamiser. Du poivre tamisé. || Fig. Bien souvent fatigués du soleil, nous aimons Boire au petit ruisseau tamisé par les monts, V. HUGO, *Crép.* 19.

TAMISER (ta-mi-zé), *v. a* || 1° Faire passer par le tamis. Tamiser de la farine. Il faut tamiser ce bouillon pour en séparer les effondrilles. || Fig. La zone inférieure [d'un appareil électrique] où cesserait l'argenture, correspondrait angulairement aux bâtiments voisins, et leur tamiserait une lumière adoucie, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LII, p. 415. || 2° *V. n.* Passer par un tamis. On sortira les barils de poudre des magasins, et on les radoubera sur des toiles pour recevoir la poudre qui tamiserait, *Régl. et instruct. conc. les poudres de guerre*, 17 germinal an VII, p. 16. || 3° Terme de marine. On dit que les voiles tamisent, quand elles sont vieilles, claires et que le vent passe au travers.

— HIST. XV° s.... J'ai moult souvent Tamisié en une escafote La poudrette parmi ma cotte [étant enfant], FROISS. *Espin. amour.* Il fut affublé de ce bluteau, et puis commence à tamiser, LOUIS XI, *Nouv.* XVII.

— ÉTYM. *Tamis;* wallon, *tammhi.*

TAMISERIE (ta-mi-ze-rie), *s. f.* Fabrique de tamis.

† **TAMISEUR** (ta-mi-zeur), *s. m.* Celui qui tamise.

† **TAMISIER** (ta-mi-zié), *s. m.* Celui qui fait et vend des tamis, *Tarif des patentes*, 1858.

† **TAMOUL, OULE** (ta-moul, mou-l'), *adj.* La langue tamoule, ou, substantivement, le tamoul, langue dravidienne parlée dans le sud de l'Inde. || On dit aussi tamije, tamile.

† **TAMPAGE** (tan-pa-j'), *s. m.* Pièce de bois qui se place en travers du filon pour soutenir un plancher que le mineur laisse en arrière dans l'exploitation en gradins droits.

— ÉTYM. *Tamper.*

† **TAMPAIL** (tan-pall, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de métallurgie. Fermeture en bois qui sert de toit à la sentinelle de la trompe.

† **TAMPANE** (tan-pa-n'), *s. f.* Pignon de la cage d'un moulin, que le grand arbre traverse.

† **TAMPE** (tan-p'), *s. f.* Petit morceau de bois qu'on insère de force entre le frisoir et une autre partie du métier à friser les étoffes.

— ÉTYM. Même radical que *tampon*.

† **TAMPER** (tan-pé), *v. a.* Mettre des tampes à un métier.

— ÉTYM. Même radical que *tampon*.

† **TAMPLON** (tan-plon), *s. m.* Sorte de petit ros dont le tisserand se sert pour augmenter la largeur de sa toile.

TAMPON (tan-pon), *s. m.* || **1°** Morceau de bois, de métal, etc. servant à boucher une ouverture. Tampon de liége. Tampon de bois. || Familièrement. Je m'en soucie comme de colin-tampon, voy. COLIN-TAMPON. || **2°** Terme de marine. Morceau de bois conique ou cylindrique dont on se sert pour boucher les trous de la muraille par lesquels l'eau de la mer peut s'introduire dans le bâtiment. || Tampons d'écubiers, tampons à l'aide desquels on ferme les écubiers au besoin. || **3°** Bouchon fait avec du linge ou du papier. Un tampon de linge. Un tampon de papier. || **4°** Bonde d'un étang. || **5°** En artillerie, le tampon du grain de lumière est la partie tronconique qui est dans la région voisine de l'âme de la pièce. || **6°** Terme de chirurgie. Petite masse d'étoupe roulée qu'on introduit dans une plaie étroite, dans une cavité, pour arrêter le sang, pour absorber le pus. On introduit bien avant dans la narine d'où coule le sang un tampon imbibé d'eau styptique, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 233, dans POUGENS. || **7°** Par extension, il se dit de tout ce qui bouche. Ce sont ces mêmes lames d'abord mucilagineuses, ensuite cartilagineuses, qui forment enfin un tampon osseux dans les os qu'on a percés, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 397, dans POUGENS. || **8°** Nom donné, dans les convois de chemin de fer, aux têtes rembourrées dont chaque wagon est pourvu. || Coup de tampon, nom donné aux collisions entre trains de chemin de fer. || **9°** Plaque de pierre, de bois ou de fonte, ajustée dans une feuillure pour fermer un orifice horizontal. || **10°** Piston de cuvette de garde-robe à l'anglaise. || Dalle de pierre mobile, dite aussi clef, placée sur la voûte d'une fosse d'aisance pour en boucher l'entrée. || **11°** Grosse cheville de bois que l'on met dans les cloisons, entre les solives des planchers, pour soutenir la maçonnerie. || Cheville de bois ou morceau de cuivre aplati, rivé et soudé au bout d'un tuyau, à deux mètres de la souche d'un jet. || Cheville de bois que l'on met dans un trou percé dans un mur de pierre, pour y faire entrer un clou, une vis, etc. || **12°** Terme de gravure. Rouleau dont se servent les imprimeurs en taille-douce pour appliquer l'encre sur la planche gravée. Tampons pour timbres humides. Boîte à tampons. || Petit morceau de taffetas plié en bourse et rempli de coton pour étendre le vernis sur la planche. || Bande de feutre avec laquelle on introduit, par le frottement, du noir entre les tailles et les hachures, pour juger de leur effet. || Morceau d'étoffe pour nettoyer la planche quand on a achevé de tirer les épreuves.

— HIST. XV° s. Quatre à cinq cens tampons de bois pour lesditz canons, *le Jouvencel*, f° 85, dans LACURNE. || XVI° s. Les poissons d'un vivier, incontinent le tampon ou ventiseau tiré en saison convenable.... *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 137. Un gros tampon [un gros homme], OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Autre forme de *tapon*.

TAMPONNÉ, ÉE (tan-po-né, née), *part. passé* de tamponner. Une cruche d'huile bien tamponnée.

† **TAMPONNEMENT** (tan-po-ne-man), *s. m.* Action de tamponner. || En chirurgie, introduction de bourdonnets ou de tampons de charpie dans une plaie ou dans une cavité naturelle, telle que les cavités nasales, pour arrêter une hémorrhagie.

TAMPONNER (tan-po-né), *v. a.* || **1°** Boucher avec un tampon. || **2°** Terme de chirurgie. Arrêter le sang au moyen de tampons. || **3°** Terme de charpentier. Planter de grosses chevilles de bois dans la face et la rainure d'une pièce de charpente, pour faire liaison avec la maçonnerie. || Terme de menuiserie et de serrurerie. Mettre un tampon. || **4°** Étendre l'encre sur une planche gravée en taille-douce. || Frotter une plaque de cuivre avec un tampon. || **5°** Terme de chemin de fer. Donner un coup de tampon. Le train a tamponné une locomotive qui stationnait sur la voie.

— ÉYTM. *Tampon*.

TAM-TAM (tam'-tam'), *s. m.* Instrument qui vient de la Chine et qui produit par la percussion un son particulier, remarquable surtout en ce qu'il augmente après le coup reçu jusqu'à devenir effrayant et dure fort longtemps; on s'en sert dans certains effets sombres de la musique dramatique, FÉTIS, *Dict. de musique*. Le tam-tam est un disque peu épais d'un assez grand diamètre, et dont les bords sont légèrement relevés. Le caractère du son qu'il produit tient surtout à la composition de l'alliage dont il est formé. Le tam-tam fait son entrée dans le même opéra [*Les Bardes*, 1804]; cet instrument chinois avait sonné pour la première fois à Paris aux funérailles de Mirabeau le 4 avril 1791, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, t. II, p. 349.

— ÉTYM. Onomatopée.

TAN (tan), *s. m.* Écorce pulvérisée du chêne, du sumac, du châtaignier, etc. qu'on emploie à tanner les peaux. Moulin à tan. On pourrait éviter de renouveler le tan, en l'arrosant avec de l'eau chargée de tannin, lorsqu'il serait épuisé de ce principe, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 682.

— HIST. XIII° s. Por poi n'afol quant g'i entan; Ne m'estuet pas taner en tan; Quar le resveil Me tane assez quant je m'esveil, RUTEB. 16.

— ÉTYM. Origine incertaine. Frisch le tire de l'allem. *Tanne*, sapin; Diefenbach, du bas-breton, *tanu*, chêne; en gaélique, *tionas*, en irlandais, *tionus*, signifient une tannerie. Ce dernier mot convient mieux, parce que c'est plutôt avec l'écorce du chêne qu'avec celle du sapin que se fait le *tan*. Le mot est ancien; car on trouve le verbe *tanare* dans les Gloses d'Erfurt.

† **TANACÉTIQUE** (ta-na-sé-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tanacétique, acide cristallisable retiré de la tanaisie.

TANAISIE (ta-nè-zie), *s. f.* Genre de la famille des composées, où l'on distingue la tanaisie proprement dite, *tanacetum vulgare*, *L.*

— HIST. XIV° s. Ache, tenoisie, mente et sauge, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. Basilicon, coq, thanesie, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 411. || XVI° s. Aluine, mente, tenaise, verbaine, O. DE SERRES, 912.

— ÉTYM. Origine inconnue; wallon, *teinhaie*; angl. *tansy*.

TANCÉ, ÉE (tan-sé, sée), *part. passé* de tancer. Tancé vertement par son précepteur.

† **TANCEMENT** (tan-se-man), *s. m.* Action de tancer. Argenson conclut à la cassation de l'arrêt, confirmation de la sentence de l'official de Rouen, tancement des curés, ST-SIM. 520, 159.

TANCER (tan-sé). Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : je tançais, tançons), *v. a.* Terme qui se disait jadis aussi bien dans le style élevé que dans le style ordinaire, et qui aujourd'hui est devenu familier. Réprimander. Il disparut comme flots courroucés Que Neptune a tancés, MALH. III, 4. Et bien que, jeune enfant, mon père me tançât, Et de verges souvent mes chansons menaçât, RÉGNIER, *Sat.* IV. L'enfant lui crie : au secours! je péris; Le magister, se tournant à ses cris, D'un ton fort grave à contre-temps s'avise De le tancer.... LA FONT. *Fabl.* I, 19. Ciel! comme elle a tancé ma hardiesse! VOLT. *Droit du seign.* III, 11. Elle me tançait vivement de celle [lettre] que j'avais écrite à M. de Montmolin, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || Se tancer, *v. réfl.* Se faire des reproches à soi-même. Ah! sotte, répondais-je après, en me tançant, RÉGNIER, *Dial.*

— HIST. XI° s. Je ne vos pois tenser [protéger] ne guarantir, *Ch. de Rol.* CXXXVIII. [Ils] tencent à lui [le réprimandent].... *ib.* CLXXXIII. || XII° s. E quant vers saint iglise volt li reis rien mesprendre, Qui la devreit partut e tenser e defendre.... *Th. le mart.* 71. || XIII° s. Une roche est en mer seans, Moult parfont ou milieu leans, Qui sus la mer en haut se lance, Contre qui la mer gronde et tance, *la Rose*, 5948. Cil qui garda la forest de Hès por le conte et uns hons de poesté se tencherent ensemble, BEAUM. XXX, 80. Car il set bien que fame de po volentiers tance, RUTEB. 183. || XIV° s. C'est une derision de tanser et accuser les choses de dehors nous, ORESME, *Éth.* 50. Tensier ou mesdire, ID. *ib.* 142. || XV° s. Ne me tansez point, car je cognois bien ma grant follie, COMM. I, 13. || XVI° s. Quand je tanse avecques mon valet, je tanse du meilleur courage que j'aye, MONT. I, 370. Il le tansa de la soudaine mutation de sa contenance, ID. I, 271.

— ÉTYM. Picard, *tincher* (Ce dicton picard à l'entour fut écrit : Biaux chires leups, n'écoutez mie Mère tenchent chen fieu qui crie, LA FONT. *Fabl.* IV, 16); Berry, *tanser*, tourmenter; provenç. *tensar*; d'un type latin fictif *tentiare* (le bas-lat. a *contentiare*, disputer), dérivé de *tentus*, part. passif de *tenere*, type qui, avec le sens radical de tenir, a signifié défendre et attaquer, protéger et malmener.

TANCHE (tan-ch'), *s. f.* Poisson d'eau douce du genre de la carpe. L'oiseau [le héron], S'approchant du bord, vit sur l'eau Des tanches qui sortaient du fond de ces demeures, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Pour les détruire [les sangsues], on peuplera l'étang de tanches ou d'autres poissons qui en font leur pâture, BUFF. *Ois.* XVII, p. 213. || Tanche de mer, dite aussi gallot, tancoïde, le labre tanche.

— HIST. XIII° s. Tanche de vivier, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 89. || XV° s. En tous estans on pesche tanches; Qui peult, il veult, qui a, il a, COQUILL. *Droits nouveaux*. || XVI° s. Et ont [les bêtes] un pareil exercice [la chasse] les unes sur les autres, les chiens sur les lievres, les brochets sur les tanches.... MONT. II, 170. De tous poissons, fors que la tanche, Prenez le dos, laissez la panche, cité par RATHERY et B. DES MARETZ, dans les notes de leur Rabelais, I, 39.

— ÉTYM. Lat. *tinca*.

† **TANCHIS** (tan-chî), *s. m.* Terme de construction. Partie biaise de comble qui recouvre une noue en tuile, en ardoise ou en plomb.

† **TANCOÏDE** (tan-ko-i-d'), *s. m.* Voy. TANCHE.

† **TANDELIN** (tan-de-lin), *s. m.* Hotte de sapin à l'usage du saunier.

† **TANDEM** (tan-dèm'), *s. m.* Cabriolet découvert d'origine anglaise, à deux chevaux en flèche.

TANDIS (tan-di ; avec *que*, quelques-uns prononcent tan-di-ske ; ce qui est moins bon que tan-di-ke), *adv.* || **1°** Pendant ce temps-là. Tandis la nuit s'en va, ses lumières s'éteignent, MALH. I, 1. Et tandis il m'envoie Faire office envers vous de douleur et de joie, CORN. *Hor.* IV, 2. Tandis la vieille a soin du demeurant, LA FONT. *Faucon.* || **2°** Tandis que, *loc. conj.* Pendant le temps que. Tandis que je ferai préparer son départ, Vous irez dans mon camp l'attendre de ma part, CORN. *Nicom.* II, 2. Camoëns, d'une ancienne famille portugaise, naquit en Espagne dans les dernières années du règne célèbre de Ferdinand et d'Isabelle, tandis que Jean II régnait en Portugal, VOLT. *Ess. poés. ép.* VI. Vous faites fort bien, tandis que vous êtes encore jeune, d'enrichir votre mémoire par la connaissance des langues, ID. *Lett. d'Argens*, 22 juin 1737. || Le *que* peut se séparer de tandis. Nous cultivons les vergers et la plaine, Tandis, petits oiseaux, qu'elle [la nature] fait tout pour vous, DESHOUL. t. I, p. 99. Mais tandis, ô mon Dieu, qu'aux yeux de ton aurore Un nouvel univers chaque jour semble éclore, LAMART. *Harm.* I, 3. || **3°** Tant que. Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent, PASC. *Pens.* XV, 13 *bis*, édit. HAVET. Tandis que vous vivrez, le sort, qui toujours change, Ne vous a point promis un bonheur sans mélange, RAC. *Iphig.* I, 1. || **4°** Au lieu que, servant à marquer une opposition, un contraste. Il fait que tout prospère aux âmes innocentes, Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé, RAC. *Esth.* I, 1. Ce peuple si faible [les Juifs], opprimé en Égypte.... n'a jamais pu être exterminé, tandis que d'autres, plus puissants, ont suivi la destinée des choses humaines, MASS. *Carême*, *Vérité de la religion*. Tandis que les autres législateurs se sont bornés à empêcher le mal, il [Lycurgue] nous a contraints d'opérer le bien et d'être vertueux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 43.

— REM. L'emploi de *tandis* sans *que* pour dire pendant ce temps, ancien dans la langue, a été proscrit par Vaugelas et par Ménage, bien que Corneille et la Fontaine s'en soient encore servis. Voltaire a suivi ces grammairiens, disant que *tandis* sans *que* n'est permis que dans le style burlesque. L'exemple de Corneille devrait autoriser à le faire revivre; car il n'y a pas de mot unique qui le remplace convenablement.

— HIST. XIII° s. Et tandis que il les asanble, Renart ses coroies li emble, *Ren.* 16944. Lietard, qui tandis s'apensoit De respondre.... *ib.* 16130. || XV° s. Quand il fut venu en Navarre, on lui fit très bonne chere; et se tint avec sa mere un tandis, puis prit congé, FROISS. II, III, 13. || XVI° s. Joie entiere on ne peut avoir, Tandis que l'on est en ce monde, MAROT, II, 110. Tandis que nous aurons des muscles et des veines, Et du sang, nous aurons des passions humaines, RONS. 775.

— ÉTYM. Provenç. *tandius*. Le provençal vient du lat. *tandiu*; mais le français vient de *tantos dies*, comme le montre le mot parallèle *tous dis*.

TANDOUR (tan-dour), *s. m.* Nom que les Armé-

niens, les Grecs et les Turcs donnent à une table ronde ou carrée, couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre, et sous laquelle on met un réchaud rempli de braise.

— ÉTYM. Arabe, *tannour*, four, brasier, duquel les Turcs ont fait *tandour*.

† **TANEVOT** (ta-ne-vo), *s. m.* Terme de menuisier. Moulure qui a la forme du quart d'un ovale avec filet et dégagement.

TANGAGE (tan-ga-j), *s. m.* Terme de marine. Balancement du vaisseau de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant. Nous reconnûmes que ce mât ne résisterait pas longtemps au tangage que la grosse mer nous faisait éprouver au plus près, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 411. Les moyens de diminuer le roulis et le tangage des vaisseaux, sans nuire à leurs autres qualités, CONDORCET, *Daniel Bernoulli*.

— ÉTYM. *Tanguer*.

TANGARA (tan-ga-ra), *s. m.* Genre d'oiseau de la famille des passereaux, dont l'espèce principale est le tangara évêque (*tangara episcopus, L.*), habitant la Guyane.

TANGENCE (tan-jan-s'), *s. f.* Terme de géométrie. État de ce qui est tangent. || Point, ligne de tangence, point, ligne, suivant lesquels deux lignes, deux surfaces sont tangentes.

— ÉTYM. *Tangent*.

† **TANGENT, ENTE** (tan-jan, jan-t'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Qui touche une ligne ou une surface en un seul point. || Une ligne droite tangente à une courbe est la limite des positions d'une sécante dont un des points d'intersection avec la courbe va en se rapprochant indéfiniment de l'autre; réciproquement, la courbe est tangente à la ligne droite. La ligne droite peut être sécante à la courbe en un autre point; elle peut même traverser la courbe au point de tangence, comme cela a lieu pour les droites tangentes aux points d'inflexion. || Deux courbes sont dites tangentes en un point, quand une même ligne droite leur est tangente à toutes deux en ce point. || Un plan est dit tangent à une surface en un point, suivant une ligne, lorsqu'il contient les droites tangentes à toutes les courbes qu'on peut tracer sur cette surface par ce point ou par tous les points de cette ligne. Réciproquement, la surface est tangente au plan. || Une ligne est dite tangente à une surface en un point, quand la droite tangente à cette surface en ce point est située dans le plan tangent à la surface au même point; et, réciproquement, la surface est tangente à la ligne. || Deux surfaces sont dites tangentes en un point, suivant une ligne, quand elles ont même plan tangent en ce point, en tous les points de cette ligne. || 2° Il se dit quelquefois simplement pour touchant à. De ces trois enveloppes [autour du soleil], la première, tangente au noyau solide, est formée de nuages semblables aux nuages terrestres, A. GIRARD, *Journal des Débats*, 20 avril 1865.

— ÉTYM. Lat. *tangentem*, touchant, de *tangere*, toucher.

TANGENTE (tan-jan-t'), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Ligne droite tangente. Un géomètre vous démontre qu'entre un cercle et une tangente vous pouvez faire passer une infinité de lignes courbes, mais que vous n'en pouvez faire passer une droite, VOLT. *L'h. aux 40 écus, Entretien avec un géomètre*. || Fig. Au lieu de ce soleil couchant dont le rayon allongé tantôt illumine une forêt, tantôt forme une tangente d'or sur l'arc roulant des mers, CHATEAUBR. *Génie*, II, IV, 1. || S'échapper par la tangente, se dit d'un corps qu'une force centripète abandonne, et qui continue son mouvement suivant la tangente à la courbe qu'il décrivait. La pierre de la fronde, au moment qu'elle part, s'échappe par la tangente. Les parties de ces tourbillons tendent toujours à s'échapper par la tangente, VOLT. *Feu*, I, III, 4. || Fig. S'échapper par la tangente, s'esquiver, se tirer d'affaire adroitement. || 2° Problème des tangentes, problème d'analyse dans lequel on se propose de déterminer les tangentes à une courbe dont l'équation est connue. Méthode des tangentes, ensemble des procédés de calcul à l'aide desquels on résout ce problème. Problème inverse des tangentes, problème d'analyse dans lequel on se propose de déterminer l'équation d'une courbe, connaissant l'équation générale de ses tangentes ou toute condition analytique à laquelle elles doivent satisfaire. Méthode inverse des tangentes, ensemble des procédés de calcul à l'aide desquels on résout ce problème. Descartes a dit que ce qu'il avait le plus désiré de savoir dans la théorie des courbes était la méthode générale d'en déterminer les tangentes qu'il trouva, FONTEN. *Lagny*. || 3° En géométrie, tangente d'un arc de cercle, tangente menée à l'une des extrémités d'un arc de cercle, et prolongée jusqu'au point où elle rencontre le rayon passant par l'autre extrémité de l'arc; elle est dite aussi la tangente de l'angle au centre qui comprend cet arc entre ses côtés. || Dans le calcul trigonométrique, la tangente d'un arc est le nombre positif ou négatif qui, la longueur du rayon étant prise pour unité, mesure la longueur de cette tangente. L'ombre [du gnomon] est une tangente; ce sont en effet les ombres qui ont donné l'idée des tangentes; et ce sont les Arabes qui les premiers en ont calculé des tables pour l'usage de la science des cadrans solaires, et qui, par suite, les ont introduites dans la trigonométrie, DELAMBRE, *Abr. astr.* 3e *leçon*. Dans tout triangle sphérique rectangle, la tangente d'un côté est égale au produit de la tangente du côté opposé par le sinus de l'autre côté, ID. *ib.* 4e *leçon*.

— ÉTYM. *Tangent*.

† **TANGENTIEL, ELLE** (tan-jan-siel, siè-l'), *adj.* Terme de géométrie. Qui est tangent, qui a rapport aux tangentes. || Coordonnées tangentielles, système de géométrie analytique dans lequel les courbes et les surfaces sont définies par leurs tangentes et leurs plans tangents. || On nomme plus particulièrement coordonnées tangentielles les paramètres variables qui, dans ce système, déterminent la position de chacune des tangentes, de chacun des plans tangents. || 2° Terme de mécanique. Force tangentielle, projection, sur la trajectoire d'un mobile, de la force qui agit sur lui. || 3° Frottement tangentiel, synonyme de rodage.

† **TANGHIN** (tan-ghin), *s. m.* ou **TANGHINIE** (tan-ghi-nie), *s. f.* ou **TANGHUIN** (tan-guin), *s. m.* Arbre de Madagascar, de la famille des apocynées, *cerbera venenifera*, Steudel, *tanghinia venenifera*, Poiret, *cerbera maughas, L. cerbera tanghin*, Hook.

† **TANGHUINE** (tan-gui-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe vénéneux isolé du fruit dit tanghuin de Madagascar.

† **TANGIBILITÉ** (tan-ji-bi-li-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est tangible.

TANGIBLE (tan-ji-bl'), *adj.* Terme didactique. Qui peut être touché, qui tombe sous le sens du tact. Autre chose est, par rapport à nous, l'objet mesurable et tangible, autre chose est l'objet visible, VOLT. *Dict. phil. Distance*. Il [l'éléphant, à l'aide de sa trompe] mesure les distances des objets, juge de leur résistance, démêle leurs qualités tangibles.... BONNET, *Contempl. nat.* XII, 40.

— HIST. XVIe s. .... discerner le chaud, froid, sec, humide, pesant, leger, egal, aspre, mol, dur, grand, petit, et autres choses tangibles, PARÉ, XIV, 28.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tangible*; ital. *tangibile*; du lat. *tangibilis*, de *tangere*, toucher.

† **TANGON** (tan-gon), *s. m.* Terme de marine. Sorte de vergue servant à l'amarrage des embarcations, etc.

† **TANGU** (tan-gu), *s. m.* Voy. TANGUE.

† **TANGUE** (tan-gh'), *s. f.* Sorte de dépôt terreux qui se trouve en certaines baies et embouchures de rivières, et qui est un excellent engrais. On désigne sous les noms de tangue, tanque, tangu, cendre de mer, sablon, charrée blanche, etc. particulièrement dans les départements de la Manche, du Calvados, d'Ille-et-Vilaine, une espèce de sable gris ou blanc grisâtre, qui se dépose ordinairement dans les baies, anses, havres, et principalement à l'embouchure des rivières ou des petits cours d'eau de la basse Normandie et de la basse Bretagne, ISIDORE PIERRE, *Étud. sur les engr. de mer*, p. 7.

— HIST. XIVe s. Ad queminum tangoour, DELISLE, *Agricult. norm.* p. 274. || XVIe s. Tangue estoit ce qu'ailleurs aucuns appellent fange.... et icelle appelée tangue comme estant pure fange, *Factum relatif aux droits d'un évêque sur la tangue*, dans LEHÉRICHER, *Hist. et gloss. du normand*, II, p. 127.

— ÉTYM. D'après M. Roulin, angl. *dung*, fumier, la tangue étant un engrais (douteux à cause du *d*).

TANGUER (tan-ghé), *v. n.* Je tanguais, nous tanguions, vous tanguiez; que je tangue, que nous tanguions, que vous tanguiez. Terme de marine. || 1° Obéir au mouvement du tangage. || Fig. Se dit en parlant des personnes embarrassées dans leur marche ou qui sont dans un état fâcheux. || 2° Il se dit aussi du navire qui enfonce trop dans l'eau par son avant. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. D'après M. Roulin, *tanguer*, c'est s'enfoncer dans la tangue par l'avant, ce qui arrive aux embarcations qui viennent sur la côte; puis s'enfoncer trop dans l'eau par l'avant, et enfin avoir le mouvement de tangage. Il rattache aussi *tangueur*, *tangueux* à *tangue*.

† 1. **TANGUEUR** (tan-gheur) *s. m.* Navire qui tangue beaucoup.

† 2. **TANGUEUR** (tan-gheur) ou **TANGUEUX** (tan-gheû), *s. m.* || 1° Homme de peine qui décharge les embarcations sur la côte. || 2° Tangueux, nom donné, au XVIe siècle, au pingouin commun trouvé dans des îles aux environs de Terre-Neuve.

† **TANGUIER** (tan-ghié), *v. a.* Engraisser une terre avec de la tangue.

— ÉTYM. *Tangue*.

† **TANGUIÈRE** (tan-ghiè-r'), *s. f.* Lieu où l'on prend la tangue.

TANIÈRE (ta-niè-r'), *s. f.* || 1° Caverne où les bêtes sauvages se retirent. Les pas empreints sur la poussière.... Tous, sans exception, regardent sa tanière [du lion] LA FONT. *Fabl.* VI, 14. || Fig. L'ours effrayé [l'homme du Nord] regagne sa tanière, Loin du soleil qu'il voulait disputer, BÉRANG. *Malade*. || 2° Fig. Logis retiré, comparé à une tanière. Vivre seule dans sa tanière Est un assez méchant parti; Et ce n'est qu'avec un ami Que la solitude doit plaire, VOLT. *Épît.* 48. Telles on nous peint les tanières Où gisent ainsi qu'au tombeau Les pythonisses, les sorcières, Dans le donjon d'un vieux château, GRESSET, *Chartr.* || Familièrement. Il est toujours dans sa tanière, se dit d'un homme d'humeur sauvage qui sort rarement de chez lui.

— HIST. XIIIe s. Et Hersent par si grant effort Se feri dedenz la taisniere, *Ren.* 579. Connins i avoit qui issoient Toute jor hors de lor tesnieres, *la Rose*, 1387. || XVe s. Par sus montaignes et bois, comme on fait aux loups, et en leurs tanieres et repaires, fit chasser à eux le prudent gouverneur, *Boucic.* II, 7. || XVIe s. Ils n'osoient plus sortir de leurs thesnieres, et enduroient que l'on emmenast leurs bestiaux sans se presenter à les venir rescourre, CARL. VI, 13. Et ne sommes nullement descouverts, encores que le regnard soit revenu en sa thasniere, ID. VI, 44. La Candie estoit comme la seconde tesniere et retraitte de ces larrons, AMYOT, *Pomp.* 44. Leur taniere [de fourmis], MONT. II, 179.

— ÉTYM. Bourguig. *taneire*. Ménage et, après lui, Diez regardent ce mot comme une contraction de *taissonière*, réduit du *taisson*; l'*s* dans l'ancienne forme du mot paraît montrer qu'il en est ainsi. Mais alors il faut en séparer l'italien *tana*, tanière, malgré l'apparence de parenté.

TANIN (ta-nin), *s. m.* Terme de chimie. Substance dite aussi acide tannique, qui se trouve dans l'écorce du chêne et dans d'autres végétaux, et qui rend ces substances propres à tanner les peaux. On confondait autrefois la matière végétale particulière nommée aujourd'hui tanin, avec ce qu'on désignait par le nom de substance astringente, de principe astringent, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 92. Le tanin a plusieurs usages très-importants: c'est en le combinant avec les peaux gonflées qu'on prépare le cuir, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 352, dans POUGENS. || Tanin artificiel, voy. STYPHINIQUE.

— ÉTYM. *Tan*.

TANNAGE (ta-na-j'), *s. m.* Opération industrielle par laquelle on combine les matières astringentes des végétaux avec le principe gélatineux de la peau des animaux; il se forme un tannate de gélatine qui, tout en conservant au tissu cutané sa souplesse et sa ténacité, le rend complétement imputrescible. Les arts nouveaux que la chimie a créés pour le prompt tannage des cuirs, pour la composition des savons, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. XXII. || Résultat de cette action.

— HIST. XIVe s. Visitacion, cognoissance et interpretacion du fouage [action d'enfouir les peaux] des cuirs tannés, comme il ont sur le fait du tannage, *Ordonn. des rois de Fr.* t. V, p. 315.

— ÉTYM. *Tanner*.

TANNANT, ANTE (ta-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui tanne ou sert au tannage. Une substance tannante. || 2° Fig. et populairement. Qui ennuie, qui fatigue. Un homme tannant. Une occupation tannante.

— REM. L'Académie ne le donne que comme adjectif masculin; mais cet adjectif populaire est usité aussi au féminin.

† **TANNATE** (ta-nna-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels produits par la combinaison du tanin ou acide tannique avec les bases.

TANNE (ta-n'), *s. f.* || 1° Marque, piqûre qui reste sur une peau d'animal, après qu'elle a été prépa-

rée. || **2°** Terme de médecine. Petite tumeur formée par l'accumulation de l'épithélium, accompagnée ou non du produit de la sécrétion d'une glande sébacée qui est dilatée par cette accumulation. Une tanne considérable survenue au nez de M. Boulainviliers, ancien prévôt de Paris, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1er sem .p. 121.

— **HIST.** XVe s. De tanne et de vert perdu, Las! j'ai trouvé mon cueur vestu, CH. D'OR. p. 287.

— **ÉTYM.** Anc. franç. *tanne*, couleur brune, couleur de tan : la *tanne* est ainsi dite de sa couleur.

TANNÉ, ÉE (ta-né, née), *part. passé* de tanner. || **1°** Qui a subi l'opération du tannage. Peaux tannées. || **2°** Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. Si ce n'est qu'ils ont le visage Un peu tanné, sauf votre honneur, SCARR. *Virg.* IV. Sa face [du gibbon] est aplatie, de couleur tannée et assez semblable à celle de l'homme, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 113. Les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Brésiliens bruns, quoique sous la même latitude que les nègres, ID. *ib.* t. III, p. 200. || *S. m.* Le tanné, la couleur tannée. Il paraît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir dépend entièrement de la situation du climat, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 209.

— **HIST.** XVe s. Deux aulnes de tanné brun [sorte de drap], estimées sept livres, *Bibl. des chart.* 6e série, t. I, p. 346.

† **TANNÉE** (ta-née), *s. f.* Vieux tan qui a déjà servi à préparer des peaux, et que les jardiniers emploient à faire des couches et à couvrir des plates-bandes.

TANNER (ta-né), *v. a.* || **1°** Préparer les cuirs avec du tan, de manière à les rendre plus solides et imputrescibles. || Terme de pêche. Tremper un filet dans une décoction de tan, pour le conserver. || **2°** Fig. et populairement. Fatiguer, ennuyer. C'est un homme qui me tanne. || **3°** Populairement. Tanner le cuir, battre, rosser.

— **HIST.** XIIIe s. Nuz cordouaniers de Paris ne puet ouvrer de cordouan qui soit tannez, car l'euvre seroit fausse, et doit estre arse, *Liv. des mét.* 228. Ce dist Renart, ne vos tanez [tourmentez], *Ren.* 2434. Ne m'estuet pas [il ne me faut pas] taner en tan ; Quar le resveil Me tane assez quant je m'esveil, RUTEB. 16. || XIVe s. Connins de couleur entre tanné et jaune, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. Vous ferez tant que vous me perdrez, et que je me tannerai de vous ; car vous requerez trop avant, FROISS. II, III, 22. Trop volontiers se fussent partis ceux de Brusselles et de Louvaing ; car ils estoient si tanés que plus ne pouvoient, ID. I, I, 48. || XVIe s. Il y a un milieu qui est composé des deux extremitez, comme le gris, ou le tané, composé du blanc et du noir, AMYOT, *De la vertu morale*, 11. Les meridionnaux sont de couleur tannée, obscure et basanée, PARÉ, *Introd.* 7. Ne Papillon pas ne le point, Ne Thenot ne le tenne point, MAROT, II, 174.

— **ÉTYM.** *Tan* ; wallon, *tené*. On a dit que *tanner*, tourmenter, ennuyer, était pour *taonner* (prononcé tanner), piquer comme un taon. Mais l'historique écarte complétement cette idée.

TANNERIE (ta-ne-rie), *s. f.* Lieu où l'on tanne les cuirs. Établir une tannerie. || Fig. Cet homme [le bibliomane] me reçoit dans une maison où dès l'escalier je tombe en faiblesse d'une odeur de maroquin noir dont les livres sont tout couverts.... je ne veux non plus que lui visiter sa tannerie qu'il appelle bibliothèque, LA BRUY. XIII. || Proverbe À la tannerie tous bœufs sont vaches, et à la boucherie toutes vaches sont bœufs, on trompe partout, on donne aux choses qu'on veut faire passer le nom qui est le mieux reçu.

— **HIST.** XIVe s. Sur ledit mestier de tannerie, *Ordonn.* juin 1370. || XVIe s. Es escorcheries, cloaques et tanneries, PARÉ, XXIV, 3.

— **ÉTYM.** *Tanner*; wallon, *tennerie*.

TANNEUR (ta-neur), *s. m.* Celui qui tanne les cuirs, qui vend des cuirs tannés. || Adjectivement. Maître tanneur, ouvrier tanneur.

— **HIST.** XIIIe s. Taneur qui decaupent doivent chascuns, chascun an, neuf sous de hauban, à poiier au roy, *Liv. des mét.* 298. || XIVe s. Nous avons receu la supplicacion des tanneurs de nostre ville de Troyes, contenant comme d'ancienneté soient ordenez quatre maistres sur le fait dudit mestier.... *Ordonn. des rois de Fr.* t. V, p. 315. || XVe s. Et s'aucun des cuirs vers aux taneurs de la ville.... estoient trouvez mal tanez.... [on le fera] remetre en tan et appareiller tant qu'il soit assez tanné et tencé [corrigé], *Ordonn.* mai 1487.

— ÉTYM. *Tanner*; wallon, *teneu*.

† **TANNIQUE** (ta-nni-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui a rapport au tanin. || Acide tannique, synonyme de tanin. || Liqueur tannique, solution d'acide tannique. || Injection tannique, injection employée contre la blennorrhagie.

— ÉTYM. *Tan*.

† **TANNOGÉLATINE** (ta-nno-jé-la-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance floconneuse, insoluble et presque indestructible, composée de tanin et de gélatine, et formant la base du cuir.

— **ÉTYM.** *Tan*, et *gélatine*.

† **TANNOMÉLANIQUE** (ta-nno-mé-la-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tannomélanique, corps qui se produit en exposant à l'air, dans un vase plat, une solution de tanin dans une dissolution étendue de potasse.

— ÉTYM. *Tan*, et μέλας, μέλανος, noir.

† **TANQUE** (tan-k'), *s. f.* Voy. TANGUE.

† **TANREC** (tan-rèk), *s. m.* Genre de carnassiers insectivores de Madagascar, voisin du genre hérisson.

TANT (tan ; le *t* se lie : tan-t-il est vrai). || **1°** Substantif abstrait qui exprime une quantité indéfinie, indéterminée. || **2°** Tant de, suivi d'un substantif, une si grande quantité de. || **3°** Tant et si, tant et de tels, tant et tant. || **4°** Faire tant que..., obtenir par ses efforts. Faire tant de, faire tant que, aller jusqu'à, jusqu'au point de. || **5°** Pris adverbialement. Tant, avec un verbe, en si grande quantité. || **6°** Tant, devant un adjectif, si, tellement. || **7°** Tant, construit avec un participe passif. || **8°** Tant, suivi d'un adjectif et de *que*, signifiant quelque.... que. || **9°** Tant par forme d'épiphonème, et signifiant à tel point. || **10°** Il se dit pour autant dans une phrase négative ou interrogative. || **11°** Il se dit pour autant dans quelques phrases affirmatives. || **12°** Tant et plus. || **13°** Il sert à marquer un certain rapport, une certaine proportion entre les choses dont on parle. || **14°** Tant que, aussi longtemps que. || **15°** Tant que, aussi loin que. || **16°** Tant que, jusqu'à ce que. || **17°** Tant que, de façon que. || **18°** Tant plus que moins. || **19°** Comme il y en a tant. || **20°** Tant mieux. Tant pis. || **21°** En tant que, selon que. || **22°** Tant il y a que, tant y a que. || **23°** Tant soit peu. || **24°** Tant s'en faut que. || **25°** Si tant est que. || **26°** Sur et tant moins. || **27°** À tant, à ce point-là, là-dessus. || **28°** Tant plus, tant plus ; tant plus, tant moins. || **29°** Tant plus, signifiant d'autant plus. || **30°** Tant seulement. || Proverbes.

1° Substantif abstrait qui exprime une quantité indéfinie, indéterminée. Un d'eux, le plus hardi, mais non pas le plus sage, Promit d'en rendre tant [de la ferme], LA FONT. *Fabl.* VI, 4. Cet homme par son testament, Selon les lois municipales, Leur laissa [à ses filles] tout son bien par portions égales, En donnant à leur mère tant, ID. *ib.* II, 20. L'un, c'était le marchand, savait l'arithmétique : À tant par mois, dit-il, je donnerai leçon, ID. *ib.* X, 16. Et pour notre patron une somme de tant, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 5. Mon bien se monte à tant : tenez, voilà le vôtre, BOIL. *Sat.* X. Une taxe par tête, un tribut de tant pour cent, sont les seuls [tributs] convenables, MONTESQ. *Esp.* XIII, 10. Ils [les libraires] font travailler des auteurs à tant la feuille, comme je fais travailler mes manœuvres dans mon jardin à tant la toise, VOLT. *Lett. Catherine II*, 1er janv. 1772. Dans l'indépendance où je voulais vivre, il fallait cependant subsister ; j'en imaginai un moyen très-simple : ce fut de copier la musique à tant la page, J. J. ROUSSEAU, *Conf.* VIII. Toi, Pierre, combien as-tu payé cette année-ci? tant ; le voilà, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphlets.* || Tant tenu, tant payé, voy. TENU. || Lorsque *tant*, en ce sens, suit un nom de nombre, il veut *de* après soi. Vingt et tant de sous. Il leur a montré que, de cent cinquante et tant d'opinions qui visaient au souverain bien, il n'y en avait pas une qui eût touché le but, BALZ. *Socrate*, 1er *disc.* J'aurai, mes comptes faits, plus de quatre cent et tant de mille livres, DANCOURT, *Femme d'intr.* V, 7. || Terme de jeu. Familièrement. Être tant à tant, avoir autant de points, autant de parties l'un que l'autre. || **2°** Tant de, suivi d'un substantif, une si grande quantité de. Nous n'avons qu'un honneur, il est tant de maîtresses! CORN. *Cid*, III, 6. Comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres dont on était accablé dans ces derniers temps? SÉV. *à Mme de Coulanges*, 3 fév. 1695. Mon esprit rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Tant de précaution affaiblit votre règne, RAC. *Brit.* IV, 4. Certes il eût mieux valu que ces soldats eussent tué l'empereur Theodose, comme ils en avaient tué tant d'autres, que d'égorger quinze mille de leurs compatriotes, VOLT. *Pol. et lég. Paix perp.* 21. Tant de candeur dans cette physionomie, et tant de perfidie, d'ingratitude dans ce cœur! RICCOBONI, *Œuv.* t. I, p. 244, dans POUGENS. || Tant de.... que, une si grande quantité que. Je prends tant de plaisir à vous écrire, que je n'en trouve guère davantage à ne rien faire, VOIT. *Lett.* 15. Vous avez tant de philosophie, que l'un de ces jours je vous prierai de m'en faire part, pour m'aider à soutenir vos malheurs et mes chagrins, SÉV. *à Bussy*, 23 août 1673. Tant de coups imprévus m'accablent à la fois, Qu'ils m'ôtent la parole, et m'étouffent la voix, RAC. *Phèdre*, IV, 2. L'empire de la mer donne tant de supériorité, que, si vous étiez dans une île, aucune puissance n'oserait vous attaquer, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect 3. || Tant de.... avec *que* et *de* suivi d'un infinitif. Vous voyez mon logis; si vous me vouliez faire Tant d'honneur que d'y prendre un champêtre repas, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Qui donc est ce coquin qui prend tant de licence Que de chanter et m'étourdir ainsi? MOL. *Amph.* I, 2. || **3°** Tant et si, tant et de tels, tant et tant. Il a fait tant et de si belles actions : cette façon de parler a été fort usitée autrefois par les meilleurs écrivains; mais aujourd'hui elle a je ne sais quoi de vieux et de rude, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 555, dans POUGENS. On dit par manière de formule : tant et si longuement qu'il vous plaira, comme en cette phrase : Faites vos affaires à loisir, et demeurez ici tant et si longuement qu'il vous plaira, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 70, dans POUGENS. Vous pourriez m'opposer tant et de tels obstacles, Que pour les surmonter il faudrait des miracles, CORN. *Cinna*, III, 1. Nous sommes vos voisins, nos filles sont vos femmes; Et l'hymen nous a joints par tant et tant de nœuds.... ID. *Hor.* I, 4. Mais comme enfin son père A tant et tant de biens qu'il n'en saurait que faire, TH. CORN. *D. Cés. d'Aval.* I, 2. Il a tant d'héritiers, le bon seigneur Géronte, Il en a tant et tant, que par fois j'en ai honte, REGNARD, *le Légat.* I, 1. || **4°** Faire tant que..., obtenir par ses efforts que. Les grenouilles.... Par leurs clameurs firent tant Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique, LA FONT. *Fabl.* III, 4. J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine, ID. *ib.* VII, 9. Enfin tant fit l'illustre personnage qu'il fut tout dans la maison et moi rien, J. J. ROUSS. *Confes.* VI. || Faire tant de..., aller jusqu'à, se décider à. Ce n'est plus la mode d'y marchander [à donner le monseigneur aux maréchaux], quand on fait tant de leur écrire, SÉV. 21 août 1675. La fortune a pris plaisir d'en insulter la France [du cardinal de Fleury] en l'en établissant roi absolu, et dans un âge où les autres radotent quand ils font tant d'y parvenir, ST-SIM. 119, 54. || Faire tant que de..., même sens. Lorsqu'on fait tant que de rendre raison d'une loi, il faut que cette raison soit digne d'elle, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 16. Parce qu'il n'est pas né pour les petites choses.... s'il fait tant que de s'y livrer.... il les traite moins bien qu'un autre, VAUVEN. *Sujétion de l'esprit.* Quand ils font tant que d'être bons, ils veulent en avoir le mérite, J. J. ROUSS. *Em.* V. Donnez, donnez, dit-il, puisqu'on a tant fait que de les égorger [des moutons], il faut bien que quelqu'un les mange, MARMONTEL, *Cont. mor. Philos. soi-dis.* || Absolument. Puisque vous avez tant fait, il faut continuer. || **5°** Pris adverbialement. Tant, avec un verbe, en si grande quantité, tellement. Il ne faut pas tant discourir. Vous qui dites tant que je ne me saurais contraindre, VOIT. *Lett.* 24. Vous n'aimeriez pas tant, si vous n'étiez aimé, CORN. *Rodog.* IV, 3. N'aimons jamais, ou n'aimons guère : Il est dangereux d'aimer tant, Ce n'est pas le plus sûr pour plaire, QUIN. *Thés.* II, 5. L'Angleterre a tant changé qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Quelquefois, en ce sens, on met par inversion *tant* en tête de la phrase. Quatre animaux divers.... Toutes gens d'esprit scélérat, Hantaient le tronc pourri d'un pin vieux et sauvage ; Tant y furent, qu'un soir à l'entour de ce pin L'homme tendit ses rets, LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. || **6°** Tant, devant un adjectif, si, tellement. Voilà une malade qui n'est pas tant dégoûtante, MOL. *Méd. m. lui*, II, 6. Elle n'est pas tant sotte, ma foi ; et je la trouve assez passable

ID. *Fourber.* I, 3. La maîtresse tant jolie Dont j'étais si fort entêté, VOLT. *Ép.* 19. Voilà, monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage qui court déjà les quatre coins de la France, J. J. ROUSS. *Lett. à M. L. C. D. L.* 10 oct. 1769. Voilà le propos du lieutenant que je ne trouve point tant sot, P. L. COUR. *Lett.* I, 61. Brisson [le président] demanda de pouvoir achever, avant qu'on le pendît, son traité des usages et coutumes de Perse, qui devait être, disait-il, une tant belle œuvre, ID. *Réponse aux anonymes.* || Tant, employé devant un adverbe, si, tellement. Vous à qui la mort même, de tant près que vous l'ayez vue, n'a jamais pu faire peur, VOIT. *Lett.* 35. Tu ne fais pas tant mal, CORN. *la Veuve*, IV, 8. Je sais vraiment que vous ne vous portez pas tant mal, tant mal, madame, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 5 mars 1683. || 7° Tant, construit avec un participe passif. Ce grand homme [le P. Bourgoing], ne voulant pas qu'il fût tant permis aux infirmités d'interrompre les occupations d'un prêtre de Jésus-Christ, BOSS. *Bourgoing.* Cette femme autrefois tant aimée, VOLT. *Dict. phil. Tant.* Cette femme autrefois tant célébrée par vous, ID. *ib.* || 8° Tant, suivi d'un adjectif et de *que*, signifiant quelque.... que, avec le subjonctif ou l'indicatif. Arracher le consentement du lecteur, tant obstiné et opiniâtre qu'il puisse être, DESC. *Rép. aux secondes obj.* 53. || Anciennement, on supprimait le *que*, et on faisait une inversion; ce tour pourrait encore être employé. Et même ses courroux, tant soient-ils légitimes, Sont des marques de son amour, MALH. I, 5. Il n'est bon courtisan, tant frisé peut-il être.... RÉGNIER, *Sat.* XII. || Dans le style marotique, on peut supprimer le pronom. Oncques ne fut amant tant soit chéri [au lieu de tant soit-il] Qui.... CHAULIEU, *Madrigal, Sur L****. || 9° Tant par forme d'épiphonème, et signifiant à tel point. Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port; Tant, à nous voir marcher en si bon équipage, Les plus épouvantés reprenaient de courage, CORN. *Cid*, IV, 3. Tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie! BOSS. *Reine d'Anglet.* Et moi je ne veux plus, tant tu m'es odieux, Partager avec toi la lumière des cieux, RAC. *Théb.* IV, 3. Elle [la fauvette tachetée].... se laisse prendre dessus [le nid] plutôt que de l'abandonner.... tant est grande la force de cet instinct qui, d'animaux faibles, fugitifs, fait des animaux courageux et intrépides, BUF. *Ois.* t. IX, p. 217. Tant dut coûter de peine Ce long enfantement de la grandeur romaine! DELILLE, *Én.* I. || 10° Il se dit pour autant dans une phrase négative ou interrogative. Je n'estimerai ni n'aimerai jamais rien tant au monde que vous, VOIT. *Lett.* 14. Je ne puis dire tant de bien de celle-ci [de cette pièce] que de la précédente, CORN. *Place roy. Examen.* Des trésors.... me pourraient-ils donner tant de joie que votre amitié? SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 août 1671. Mais elle n'est pas tant ma fille que l'on pense, REGNARD, *Démocr.* I, 2. || 11° Il se dit pour autant dans quelques locutions affirmatives. || Tous tant que nous sommes, tous tant que vous êtes, tout autant que nous sommes, que vous êtes de personnes. Le funeste succès de leurs armes impies.... Pour tous tant qu'ils étaient demande-t-il mes pleurs? CORN. *Hor.* III, 2. Et tous tant que nous sommes Nous nous laissons tenter à l'approche des biens, LA FONT. *Fabl.* VIII, 7. Ne nous abusons pas, cela nous regarde tous tant que nous sommes, PASC. *Prov.* XIX. .... Toi et le conquérant.... et tous tant que vous êtes, vous avez extrêmement tort, FONTEN. *Milon.* Comment vous portez-vous, tous tant que vous êtes? VOLT. *Lett. Mme de Florian*, 3 mars 1770. || Tant qu'il peut, tant qu'il veut, autant qu'il peut, qu'il veut. Il travaille tant qu'il peut. Il en a tant qu'il veut. Voilà mon Marin.... pêchant le mal en eau trouble: il en dit hautement tant qu'il veut; il en fait sourdement tant qu'il peut, BEAUMARCH. 4e *mémoire.* || Il pleut tant qu'il peut, il pleut beaucoup. || 12° Tant et plus, autant qu'il en faut et même plus. Laissez-nous le soin de vous chercher des pratiques; nous vous en fournirons tant et plus, LESAGE, *Est. Gonz.* 38. J'eus aussi des visites de Genève tant et plus, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || 13° Il sert à marquer un certain rapport, une certaine proportion entre les choses dont on parle. Tant plein que vide. Tant bon que mauvais. Je l'aime tant pour lui que pour son père. Quand les enfants avaient appris à bien lire et à écrire, on leur enseignait la grammaire, tant de la langue latine que de la grecque, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv*, t. IX, 2e part. p. 737, dans POUGENS. || Tant bien que mal, médiocrement. || 14° Tant que, aussi longtemps que. Je ne me puis estimer malheureux, tant que j'aurai l'honneur d'être aimé de vous, VOIT. *Lett.* 14. Mais, tant qu'il pourra tout, que pourrai-je, madame? CORN. *Sertor.* III, 4. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies, BOSS. *Reine d'Anglet.* Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé, LA BRUY. XIV. Après avoir commandé qu'on les poursuivît tant que le jour durerait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 446, dans POUGENS. || 15° Tant que..., aussi loin que.... Tant que la vue se peut étendre. || 16° Tant que, jusqu'à ce que (avec le subjonctif). Différez pour le mieux encor cette visite, Tant que, maître absolu de votre jugement, Vous soyez en état de faire un compliment, CORN. *Mélite*, V, 2. Adieu, je vais traîner une mourante vie, Tant que par ta poursuite elle me soit ravie, ID. *Cid*, III, 4. La charité se nourrit et s'élève plus sûrement quand elle est comme gardée par la crainte; c'est ainsi qu'elle se fortifie, tant qu'enfin elle soit capable de se soutenir par elle-même, BOSS. *Fragm. sur div. matières de controv.* 3e *fragm.* Enivrez-vous de ce vin, tant que ses fumées vous fassent perdre.... ID. *Pensées*, 2. Suppliez, gémissez, implorez sa clémence, Tant qu'elle vous admette enfin en sa présence, A. CHÉNIER, *Élégies*, II, 13, édit. FOUQUIÈRE, p. 241. || L'Académie, dans son Examen du Cid, a blâmé cette locution, mais à tort, car elle se comprend très-bien comme l'ont employée Corneille et Bossuet. || 17° Tant que, de façon que. Toutes sottises dont la belle Se défend avec grand respect, Tant qu'au père à la fin cela devint suspect, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || 18° Tant plus que moins, *loc. adv.* À peu près. Il a dix mille livres de rente, tant plus que moins. || 19° Comme il y en a tant, se dit de choses, de personnes qui ne se distinguent par rien de particulier. Qui pouvait imaginer que, pour une fille comme il y en a tant, tu tomberais dans l'état où je te vois? DIDER. *Père de famille*, III, 5. || 20° Tant mieux, *loc. adv.* qui marque qu'on est content que quelque chose soit. S'il se conduit sagement, tant mieux pour lui. || Tant pis se dit en un sens contraire. C'est tant pis pour vous, MOL. *Tart.* II, 2. Tant pis encore de prendre peine à dire des sottises, et d'être mauvais plaisants de dessein formé, ID. *Critique*, I. La Condamine est aujourd'hui Reçu dans la troupe immortelle; Il est sourd, c'est tant mieux pour lui; Mais il n'est pas muet, et c'est tant pis pour elle, LA CONDAMINE, *Épigramme sur sa réception à l'Académie.* || Familièrement. Tant pis, tant mieux, se dit quelquefois pour marquer qu'on ne se soucie guère de la chose dont il s'agit, et qu'il n'y a grand sujet de s'affliger ni de se réjouir. || Tant-pis, Tant-mieux, noms plaisants de deux médecins dont l'un assurait que le malade succomberait et l'autre qu'il guérirait. Le médecin Tant-pis allait voir un malade Que visitait aussi son confrère Tant-mieux, LA FONT. *Fabl.* V, 12. || 21° En tant que, *loc. conj.* Selon que, moyennant, comme, à la condition de. Je suis assuré que ces façons de penser que j'appelle sentiments et imaginations, en tant seulement qu'elles sont des façons de penser, résident et se rencontrent certainement en moi, DESC. *Méd.* III, 1. Je ne la fais amoureuse que par ambition, et en sorte qu'elle semble n'avoir point d'amour, qu'en tant qu'il peut servir à sa grandeur, CORN. *Pomp. Examen.* Le bien n'est bien qu'en tant que l'on s'en peut défaire; Sans cela c'est un mal, LA FONT. *Fabl.* X, 5. On peut dire que toute idée est distincte, en tant que claire, *Logique de Port-Royal*, p. 91, dans POUGENS. Déshéritant, en tant que besoin pourrait être, Parents, nièces, neveux, nés aussi bien qu'à naître, REGNARD, *Légat.* IV, 6. L'esprit ne crée et n'imagine des objets qu'en tant qu'ils sont semblables à ceux qu'il a connus par des idées directes et par des sensations, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 236. || 22° Tant il y a que, tant y a que, *loc. familière*, quoi qu'il en soit. Tant y a que les soldats travaillèrent aux radeaux avec tant de courage que.... VAUGEL. *Q. C.* 421. Maintenant, si ce dénoûment est selon l'art ou non, c'est une autre question qui se videra en son lieu; tant y a qu'il se fait avec surprise, et qu'ainsi l'intrigue ni le démêlement ne manque point à cette pièce, *Acad. Sentim. Cid.* Je suis faible, et ne me pique point de ne l'être pas; tant y a, je n'en puis plus, SÉV. 115. Cette comparaison [de Dieu punissant les Juifs par Titus] avec un magistrat qui fait rouer des malfaiteurs, vous fait horreur; tant y a que Dieu s'est comporté à peu près de même, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne, RAC. *Plaid.* III, 3. || 23° Tant soit peu, voy. PEU. || Tant et si peu qu'il vous plaira, en telle et si petite quantité qu'il vous plaira. || 24° Tant s'en faut que.... voy. FALLOIR, n° 12. || 25° Si tant est que.... avec le subjonctif, si la chose est, supposé que la chose soit. Croyez que vos bonnes grâces à tous me sont très-précieuses, si tant est que je les aie, CH. DE SÉVIGNÉ, dans SÉV. t. IX, p. 468, éd. RÉGNIER. || 26° Sur et tant moins, voy. SUR 2 n° 44, et MOINS n° 14. || 27° À tant, à ce point, là-dessus. À tant (pour user des termes de M. le cardinal d'Ossat), je vous donne le bon soir, BALZ. *Liv.* I, *lett.* 16. À tant se tut; Richard, tombé des nues, Fut tout heureux de pouvoir s'en aller, LA FONT. *Calendr.* || Cette locution a vieilli, mais on pourrait très-bien l'employer d'après la Fontaine et Balzac. || 28° Tant plus, tant plus; tant plus, tant moins. Tant plus nous avons de besoin d'une chose, tant plus nous avons d'obligation à celui qui nous la donne, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 35. Tant plus il y aura de bienheureux dans le ciel, tant moins il restera de gens de bien sur la terre, BALZ. *Lett.* VIII, *liv.* 7. Quand ils [des madrigaux] sont bons, en ce cas tout prudhomme Les prend au poids, au lieu de les compter; Sont-ils méchants, tant moindre en est la somme, Et tant plus tôt on s'en doit contenter, LA FONT. *Poésies, mél.* XVI. Tant plus le chemin est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir, PASC. *Pass. de l'amour.* || Cette locution est tombée en désuétude; et on supprime aujourd'hui tant. || 29° Tant plus, d'autant plus. Je ne me suis pas moqué de vous alors; mais je m'en moque tant plus aujourd'hui, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 10. Il y a un longtemps qu'à force de m'inspirer du respect, il m'a fait oublier sa naissance; ou, si je m'en souviens encore, c'est pour honorer tant plus sa vertu, ID. *Lett. à Zinzendorf*, 20 oct. 1764. || 30° Tant seulement, pour seulement n'est plus usité; il est resté dans le langage populaire; autrefois il était du bon usage. De n'avoir pas chez soi pour lui donner Tant seulement un malheureux dîner, LA FONT. *Faucon.* || Proverbes. Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre ou la terre, voy. TERRE. || Tant va la cruche à l'eau qu'elle se brise, en retombant souvent dans la même faute, en s'exposant souvent au même péril, on finit par s'en trouver mal.

— REM. 1. Avec *tant de* et un substantif, le verbe et l'adjectif qui suivent s'accordent avec le substantif, non avec *tant*. Jamais tant de beauté fut-elle couronnée? RAC. *Esth.* III, 9. Tant de galanterie et tant d'esprit n'étaient pas bon signe; il fallait apparemment que son amour ne fût plus ni si sérieux, ni si fort, MARIV. *Marianne*, 7e part. || 2. Je leur donne un tant, et ils me tiennent quitte de tout, n'est pas correct, il faut dire je leur donne tant. || 3. Tant ne se joint point à un simple adjectif; on ne dit pas tant vertueux, tant méchant. Cependant, comme on a vu ci-dessus, il s'emploie de la sorte dans un langage où l'on prend un ton archaïque ou de bonhomie. || 4. Après le verbe actif ou neutre, sans auxiliaire, il faut toujours mettre *tant*: il travaille tant; il pleut tant. || 5. Quand le verbe auxiliaire se joint au verbe actif, on place *tant* entre l'un et l'autre: Il a tant travaillé, ils ont tant écrit; et jamais dans ces cas on ne se sert de *si*. || 6° « Lorsque vous avez à exprimer un sentiment particulier par un verbe passif, comme je suis si touché, si ému, si courroucé, si animé, vous ne pouvez dire: je suis tant ému, tant touché, tant courroucé, tant animé, parce que ces mots tiennent lieu d'épithète; mais, lorsqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot tant: cette affaire fut tant débattue; les accusations furent tant renouvelées; les juges tant sollicités; les témoins tant confrontés, et non pas si confrontés, si sollicités, si renouvelés, si débattus. La raison en est que ces participes expriment des faits, et ne peuvent être regardés comme des épithètes, » VOLT. *Dict. phil. Tant.* Voltaire ajoute: « On peut dire surtout en vers: Cette femme tant aimée. Quand on ajoute de qui elle a été aimée, il faut dire: si aimée de vous, de lui, et non tant aimée de lui, parce qu'alors vous désignez un sentiment. » Ceci est une

subtilité; et rien n'empêche de dire : cette femme tant aimée de vous, de lui.

— HIST. XIe s. Teres e fiez [fiefs] tant com vos en valdrez, *Ch. de Rol.* V. .... se tant ai de leisir, *ib.* XXXIV. Par tantes terres [il] ad sun cors demenet, *ib.* XXXIX. Sunez vos grailes, tant que en cest ost ad, *ib.* CLIV. Tant chevalcherent que en Sarraguce sunt, *ib.* CXC. || XIIe s. Mais se voz euz [yeux] où l'on se puet mirer, Qui tant sont cler... *Couci,* II. Par tantes foiz [j'] ai esté assailliz, Que je n'ai mais povoir de moi deffendre, *ib.* V. Et quant je pluz sui loinz de sa contrée, Tant est mes cuers pluz près et ma pensée, *ib.* XVII. Grant pechié fait qui son homme veut prendre Par biau semblant monstrer, tant que bien tient, *ib.* XXI. On ne puet pas servir à tant seignour, *ib.* XXIV. Et de cors et de membres [elle] par fu si avenanz, Qu'onques Dex ne fist home tant soit vielz ne crolanz, Se l'osast esgarder, ne li muast talanz, *Sax.* V. || XIIIe s. Et dura tant leur consaus [conseil] que il furent tuit à un acort, VILLEH. CX. Et fu devisés qu'il prendroient terre à Corfol, et que li premier atendroient les derreniers, tant [jusqu'à ce] qu'il seroient ensemble, ID. LVI. Tant com il furent là, on les fist honorer, *Berte,* III. Mais laissez la tant vivre qu'ele pourra durer, *ib.* XCVII. À peine [elle] put mot dire, tant li cuers lui failli, *ib.* CXXVII. Sire, je loe que vous li otroyés bataille, et je ne doute, ne tant ne quant, que nous n'aions la victoire, *Chr. de Rains,* 25. Mès il est de tel cruauté, Qu'il ne se daingne encor refraindre, Tant me voie plorer ne plaindre, *la Rose,* 3256. Voilliés que j'aim tant solement; Autre chose ne vous demant, *ib.* 3191. Esperance li fait souffrir Tant maus que nus n'en sait le conte Por la joie qui cent tans [cent fois autant] monte, *ib.* 2638. Car tant cum vous plus atendrez, Tant plus, sachiés, de tens perdrez, *ib.* 3481. Il i avoit d'oisiaus trois tans [trois fois autant] Qu'en tout le remanant de France, *ib.* 176. Mais de tant comme as quemins apartient.... BEAUMAN. XXV, 4. Le roy ot conseil que il ne partiroit de Damiete, jusques à tant que son frere le conte de Poitiers seroit venu, JOINV. 218. Nulz ne peut tant pechier, que Dieu ne peut plus pardonner, ID. 197. || XIVe s. C'est impossible que mal, en tant comme mal, soit bien, ORESME, *Éth.* 69. Le bien tant est plus commun, tant plus vault et plus est à aimer, ID. *ib.* 162. Tant plus est une operacion ou passion voluntaire, tant plus est elle à loer ou à vituperer, et tant moins voluntaire, tant moins est à loer, ID. *ib.* 47. Nous avon dit.... en quel maniere et en quel cas la loy de rendre tant pour tant est juste, ID. *ib.* 154. Et au pape de Romme irai si esploitant Que vingt mil en arez; et puis je ferai tant Que monseigneur le roy, son frere le vaillant, Vous en donra plenté... *Guescl.* 11068. || XVe s. Or se gardent de moi, car heure viendra que je les payerai de la monnoie pareille; on la forge à tant que on peut, FROISS. III, IV, 30. Mais tant y a, monseigneur, ils ne payent chose que ils prennent; et fuit tout le menu peuple partout où ils viennent, ID. II, III, 58. De la prise [de] Charles de Montmorency furent les François moult courroucés, mais amender ne le purent tant comme adonques, ID. I, I, 141. Or nous tairons nous de parler de lui tant qu'à present et des Anglois, et retournerons aux Escots, ID. I, I, 46. Je vous attendrai tant que vous serez revenu, ID. I, I, 119. Sire, faites semblant de deloger et de vous traire autre part, et laissez un petit de vos gens devant la ville; ceux de laiens istront tantost hors; de tant les connois-je bien, ID. I, I, 243. Et pour ceste cause envoyerent devant le roy, et feirent tant qu'ils obtindrent ce qu'ils demandoient, JUV. DES URS. *Charles VI,* 1406. Et conclut par ce point que tant peu et tant grand qu'il y a de gloire ne de felicité, procede de leur main, J. CHASTEL. *Expos. sur vérité mal prise.* De tant que le machineur seroit plus prochain du roi... de tant seroit la chose plus inique, MONSTREL. I, 39. Tant pour le duc que pour luy, COMM. III, 11. De tant qu'ilz sont plus grans, ilz portent les oultrages à plus grant desplaisir et dueil, ID. III, 11. Ledit Cleret se tint à tant [s'en tint là], et luy laissa son argent, ID. VI, 2. Et avoit dit [Louis XI] que, si on le veoit en ceste necessité de mort, que l'on ne luy dist fors tant seullement : parlez peu, ID. VI, 12. || XVIe s. S'il n'est point licite de figurer Dieu par effigie corporelle, tant moins sera-il permis d'adorer une image pour Dieu, CALV. *Instit.* 82. Mais quelle moquerie est-ce d'orner une chose si petite d'un tiltre tant superbe? ID. *ib.* 186. Je ne nie pas que ce ne soit l'office d'un bon fidele, de s'abstenir de toute familiarité des meschans, et de ne se mesler avec eux en quelque affaire que ce soit tant qu'il puisse, ID. *ib.* 824. De tant loing que le veid Pantagruel, il dist es assistans.... RAB. *Pant.* II, 9. Tant plus y estudions, tant moins y entendons, ID. *ib.* II, 10. Somme, ilz beurent tant et tant, que ilz s'endormirent comme porcz sans ordre parmy le camp, ID. II, 28. On m'a dit que ces tant femmes de bien ont communement maulvaise teste, ID. III, 9. J'ay songé tant et plus, mais je ny entendz note, ID. III, 14. De couraige tant et plus; je ne crains rien que les dangers, ID. IV, 23. Il fut, tant luy que sa posterité, declaré roturier, MONT. I, 56. Faictes leur tant de bonne chere qu'il vous plaira, ID. I, 71... Qu'il s'en vestit tant qu'il auroit executé... [jusqu'à ce qu'il eût], ID. I, 95. Ils ne font pas tant malicieusement que lourdement les ingenieux, ID. I, 265. Aussi tost qu'il y a tant soit peu d'apparence que... ID. II, 93. Il y avait onze mille tant d'ans.... ID. II, 333. Il semble qu'en ces glorieux jours là ce n'estoit pas tant la bataille des Grecs contre les Perses, comme la victoire de la liberté sur la domination, LA BOÉTIE, 18. Cresus, ce tant riche roy, ID. 50. L'amitié s'entretient, non tant par un bienfait, que par la bonne vie, ID. 72. Et puis, je disne et mange tant et si peu, que je puisse passer le jour sans me sentir ny vuide ny trop chargé, ID. 203. Vois tu pas que tous les hommes, tant qu'il y en a, par maniere de dire, s'ayment bien eux mesmes? ID. 209. Il mourut en ceste bataille plus de 15000 hommes, tant du costé de Pyrrhus que du costé des Romains; mais ilz se retirerent à tant les uns et les autres, AMYOT, *Pyrrhus,* 47. Demosthenes employa entierement tout tant qu'il avoit de sens et de science en l'art de rhetorique, ID. *Cicér. et Démosth.* 1. Est-ce tant que la mort, est-ce si grand malheur, Que le vulgaire croit? RONS. 302. De l'admirer je ne suis assouvy, Car l'œil de voir n'est lassé tant qu'il vive, ID. 50. Amour, tant sois tu fort, tu perdras la bataille, ID. 270. À tant [aussitôt] Francus s'embarque en sa navire, ID. *Franciade,* I.

— ÉTYM. Provenç. *tant, tan;* espagn. *tanto,* adj. *tan,* adverbe; portug. et ital. *tanto;* du latin *tantus,* si grand. *Tantus* est formé de l'adverbe *tam,* et le suffixe *tus,* comme dans *robus-tus; tam* est l'accusatif pris adverbialement du thème pronominal *ta,* qu'on retrouve dans *tum: tantus* signifie donc étymologiquement : ainsi, de cette façon.

† **TANTALATE** (tan-ta-la-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide tantalique avec une base.

† 1. **TANTALE** (tan-ta l'), *s. m.* || 1° Personnage de la mythologie, condamné dans les enfers à chercher à prendre des fruits qui s'enfuyaient et une eau qui lui échappait, pour calmer sa soif et sa faim. Tantale aux eaux du Styx portait en vain sa bouche, Toujours proche d'un bien que jamais il ne touche, LA FONT. *Pysché,* II, p. 193. || Fig. On se fait une idole De trésors, ou de gloire, ou d'un plaisir frivole; Tantales obstinés, nous ne portons les yeux Que sur ce qui nous est interdit par les cieux, LA FONT. *Poésies mêlées,* LXIX. || 2° Terme de physique. Vase de Tantale, coupe dans l'intérieur de laquelle on a disposé un siphon, de telle sorte qu'au moment où l'on achève de la remplir, tout le liquide s'écoule par le pied.

— HIST. XVIe s. De ma soif près des eaux Tantale est la figure, DESPORTES, *Diane,* II, 53.

† 2. **TANTALE** (tan-ta-l'), *s. m.* Métal particulier nommé aussi colombium ou columbium, découvert en 1801 par Hatchett.

† 3. **TANTALE** (tan-ta-l'), *s. m.* || 1° Genre de gralles, dans lequel on distingue le *tantale loculator,* dit aussi tantale d'Amérique, pélican d'Amérique, couricaca; on l'appelle dans le Mexique acalotl, acacalotlet, corbeau aquatique; c'est le tantale bavard et l'ibis acalotl de certains auteurs.

† **TANTALEUX** (tan-ta-leû), *adj. m.* En chimie, acide tantaleux, se dit de l'oxyde tantalique.

† **TANTALICO-AMMONIQUE** (tan-ta-li-ko-ammo-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel tantalique combiné avec un sel ammonique. || On dit semblablement : tantalico-calcique, tantalico-potassique, etc.

† **TANTALIQUE** (tan-ta-li-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide tantalique ou peroxyde de tantale.

† **TANTALITE** (tan-ta-li-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par la combinaison de l'acide tantaleux avec une base.

TANTE (tan-t'), *s. f.* || 1° La sœur du père ou de la mère. Éraste. Et monsieur votre oncle?—Pourceaugnac : Je n'ai point d'oncle. — Vous en aviez pourtant en ce temps-là.... — Non : rien qu'une tante. — C'est ce que je voulais dire, madame votre tante; comment se porte-t-elle? MOL. *Pourc.* I, 6. Je ne m'arrêterai point à Dijon : je ne pourrai refuser quelques jours en passant à quelque vieille tante que je n'aime guère, SÉV. 154. || 2° La femme de l'oncle. || 3° Grand'tante, la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. Deux grand'tantes. || 4° Tante à la mode de Bretagne, la cousine germaine du père ou de la mère. || 5° Populairement. Ma tante, le Mont-de-piété ou un prêteur sur gages. Emprunter cent francs à ma tante. Il m'est impossible de faire ce que vous demandez [rendre la vaisselle d'argent qu'il avait achetée à crédit] par la raison qu'en ce moment mon argenterie ou, si vous aimez mieux, votre argenterie est chez ma tante. — Chez ma tante! cria l'orfévre se levant avec fureur, CH. DE BERNARD, *les Ailes d'Icare,* ch. 4.

— HIST. XIIIe s. Se li frere prant feme, et la sor se marie, et chascun a enfanz, li enfant à la seror apeleront lo frere lor oncle et cil au frere apeleront la sor ente, *Liv. de jost.* 226. Nos meres qui furent seurs germaines de nostre dit oncle et antes de nostre dit cousin, *Ass. de Jérus.* II, 413. E sa tante celui porta, *Grégoire,* p. 50. Ele fu sa tante e sa mere, *ib.* p. 112. Et come Eideline se seist avec l'enfant, il comença à crier et à dire à icele Eideline : ma tante, ma tante, veez, veez, *Miracles St Loys,* p. 173. Se tere esquiet [échoit] de costé à celi qui est mariés, comme d'oncle ou d'antain, de frere ou de sereur.... BEAUM. XIII, 13. || XVe s. Et se tint madame Anne de Behaigne à Bruxelles delez son oncle et sa belle ante, FROISS. II, II, 133. Que comme il ait votre pere servi Et vostre tante en Lombardie aussi, E. DESCH. *Supplicat. au roi.*

— ÉTYM. Picard, *ante, nante;* wallon, *antin,* grand'tante; provenç. *amda;* lombard, *ameda; amida;* Brescia, *meda;* du lat. *amita,* qui, ayant l'accent sur *a,* a donné régulièrement *ante,* qui est la forme ancienne conservée dans le picard. Mais d'où vient le *t-ante?* Diez pense que c'est un *t* euphonique comme dans *voilà-t-il;* mais, pour qu'une lettre euphonique ait une raison d'être, il faut qu'il y ait rencontre de deux voyelles; aussi, précisant davantage, et pour avoir cette rencontre, Scheler admet qu'avec les adjectifs possessifs féminins on a intercalé un *t: ma-t-ante,* et que finalement ce *t* euphonique s'est agglutiné avec *ante.* À cela, il y a lieu d'objecter que nous n'avons aucune trace de l'intercalation d'un *t* euphonique après les adjectifs possessifs féminins *ma, ta, sa.* Cela reste donc à l'état d'hypothèse. Autant que nous savons présentement, *tante* représente *ta ante;* mais alors comment se fait-il que *ta ante* ou *t'ante* soit devenu l'équivalent de *ante?* Ici se présente une analogie : les cas analogues sont la justification des cas singuliers. Le wallon forme les noms de parenté avec l'adjectif possessif *mon, ma,* ainsi *monfré,* frère, *maseûre,* sœur, *mononk,* oncle, *matante,* tante; dans ces mots *mon, ma* n'est qu'un son et n'a point de sens. Quelque chose de semblable se sera fait pour *ante; ta* s'y sera agglutiné sans y rien ajouter; et *tante* a fini par expulser *ante;* ces formes proviennent du parler enfantin et domestique; et les enfants disent encore aujourd'hui *tatan* pour *tante.* Au reste, *tante* est fort ancien; il est dans le poëme sur Grégoire. Quant à *antain,* c'est le cas du régime pour *ante.*

TANTET (tan-tè; le *t* ne se lie pas dans la conversation), *s. m.* Terme familier. Une petite quantité, un peu, tant soit peu. Un tantet de pain, de vin. || Un tantet se dit aussi adverbialement. Cette maîtresse un tantet bise Rit à mes yeux; pourquoi cela? LA FONT. *Pâté.* Pour Criséis il a l'âme un tantet férue, REGNARD, *Démocr.* I, 2.

— HIST. XVe s. Au passer ce tantet d'aigue et le fossé, FROISS. II, III, 31. Or tost! issons hors de notre ville, et allons combattre ce tantet d'Anglois, ID. I, I, 233.

— ÉTYM. Dimin. de *tant;* provenç. *tantet.*

† **TANTIÈME** (tan-tiè-m'), *adj.* Qui représente tant d'une grandeur déterminée. La tantième partie d'un nombre, *Log. de Port-Royal.* || *S. m.* Tant sur une quantité déterminée. Voyez dans Paris l'impôt mobilier, comme il monte plus vite dans ses tantièmes que les différentes catégories de loyers, DUPONT-WHITE, *Liberté politique,* p. 236.

— HIST. XVIe s. Ils cottoient seulement que c'estoit le premier, le second, le troisieme ou le

tantieme qui se trouvoit en ordre, de ceulx qui s'estoient presentés, AMYOT, *Lyc.* 55. Quand il y havoit plus de sepmaniers que de jourz en la sepmaine, ils estoient remis au tantiesme du moys, BONIVARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 79.

— ÉTYM. Dérivé de *tant*; ital. *tantesimo*.

TANTINET (tan-ti-nè; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Terme familier. Une très-petite quantité. Je n'en veux qu'un tantinet. || Un tantinet se dit aussi adverbialement. Quant à son Salluste que j'ai persiflé un tantinet, MIRABEAU, *Lett orig.* t. II, p. 451.

— HIST. XV^e s. Combien qu'il n'ayme bruyt ne noise, Si luy plaist-il ung tantinet, VILLON, *Testam.* || XVI^e s. Si de mesme vous aultres beuvez un grand ou deuz petitz coupz en robbe, je ne y treuve inconvenient aulcun, pourveu que du tout louez Dieu ung tantinet, RAB. *Pant.* III, *Prol.*

— ÉTYM. Dimin. de *tant*, par l'intermédiaire de *tantin*, qui s'est dit et qui se trouve dans le portugais *tantino*. On disait aussi *tantelet:* XV^e siècle. Ce tantelet de bonnes gens qui demeurez sont en ton royaulme, *Perceforest*, t. II, f° 43.

TANTÔT (tan-tô), *adv.* || 1° Bientôt. Vous en verrez tantôt la suite en nos lambris, LA FONT. *Phil. et Baucis.* || On dit de même, avec le présent. Ce bâtiment est tantôt achevé. Il est tantôt nuit. J'en suis tantôt quitte. Le corps n'est tantôt plus que feuillage et que bois, LA FONT. *Ph. et Bauc.* Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer, BOIL. *Sat.* VI. Me voici donc tantôt au comble de mes vœux, RAC. *Théb.* IV, 3.|| Tantôt plus, avec une négation, bientôt. Je ne sais tantôt plus à qui je dois penser, RACAN, *Berg. Arténice*, I, 3. Donnez-vous du repos; Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os, RAC. *Plaid.* I, 4. || 2° Particulièrement. Dans peu de temps, peu après, en parlant du jour où l'on est. Je l'ai vu ce matin, et je le reverrai tantôt. La personne qui est venue chez moi de sa part doit revenir tantôt pour savoir la réponse, MARIV. *Fauss. confid.* II, 2. || Substantivement. Incessamment agité de remords intérieurs, il disait, pour les calmer en quelque manière, tantôt, tantôt; mais ce tantôt ne venait pas, et il le remettait toujours au lendemain, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 281. || À tantôt, *loc. adv.* À un autre moment du même jour. Au revoir, à tantôt. || Sur le tantôt, dans l'après-midi. Je viendrai sur le tantôt. || 3° Peu auparavant, il y a peu de temps, en parlant du jour où l'on est. J'ai vu tantôt l'homme dont vous me parlez. Qui m'épargnait tantôt ose enfin m'accuser! CORN. *Rodog.* V, 4. Une affaire pareille à celle de tantôt N'est pas assurément ici ce qu'il nous faut, MOL. *Tart.* IV, 5. Quoi! ne m'avez-vous pas Vous-même, ici, tantôt, ordonné son trépas? RAC. *Andr.* V, 3. || 4° Tantôt, avec un nombre de jours, de mois, etc. à peu près. Ma sœur, lui dit Progné, comment vous portez-vous? Voici tantôt mille ans que l'on ne vous a vue, LA FONT. *Fabl.* III, 15. De grâce, à quoi bon tout ceci? Dit une abeille fort prudente; Depuis tantôt six mois que la cause est pendante.... ID. *Fabl.* I, 21. Il y a tantôt cinquante ans qu'on se plait à mettre sous mon nom beaucoup de sottises qui, jointes avec les miennes, composent en papier bleu une bibliothèque considérable, VOLT. *Lett. Cramer*, 3 nov. 1768. || 5° Il se répète pour exprimer l'alternative, la succession. Rodrigue dans mon cœur combat encor mon père, Il l'attaque, il le presse, il cède, il se défend, Tantôt fort, tantôt faible et tantôt triomphant, CORN. *Cid*, III, 3. Tantôt on les eût vus côte à côte nager, Tantôt courir sur l'onde et tantôt se plonger, LA FONT. *Fabl.* III, 12. Eh bien! que gagnez-vous, dites-moi, par journée? — Tantôt plus, tantôt moins, ID. *ib.* VIII, 2. Les autres sectaires, pour la plupart, sont des chrétiens qui, n'ayant pu porter toute la hauteur et, pour ainsi dire, tout le poids de la foi, ont cherché à décharger la raison tantôt d'un article, tantôt d'un autre, BOSS. *Var.* XV, 122. Tantôt migraine, tantôt occupation, souvent paresse, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 2 mars 1681. Tantôt à cette reine il vous peint redoutable, Tantôt voyant pour l'or sa soif insatiable.... RAC. *Athal.* I, 1. L'Aurore: Près de Procris il est fort empressé? — Phylacte: Tantôt oui, tantôt non, madame, DANCOURT, *Céph. et Procris*, III, 3. Un Africain [saint Augustin], tantôt manichéen, tantôt chrétien, tantôt débauché, tantôt dévot, tantôt tolérant, tantôt persécuteur, VOLT. *Dial.* 26. Tantôt artisan, tantôt artiste, quelquefois homme à talents, j'avais partout quelque connaissance de mise, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— HIST. XII^e s. Et tant tost alerent là, *Machab.* I, 2. Li rois s'assist tantost que finée ot sa vois, *Sax.* XXXIII. || XIII^e s. Il escria as siens qu'il le meissent à terre vistement, ou, se ce non, il feroit justice de leur cors; et il firent tantost son commandement, VILLEH. LXXVIII. Tout tantost li rois Flores son oirre [voyage] apareilla, *Berte*, CXXII. Si tost com j'en parole, tantost sa couleur mue, *ib.* CXXIV. De mon lit tantost me levai, Chauçai moi, et mes mains lavai, *la Rose*, 89. || XIV^e s. Et de ces passions ai je parlé tantost devant, ORESME, *Eth.* 42. || XV^e s. Si en fit prendre vingt de ceux qui le feu y avoient bouté, et les fit tantost et sans delai pendre, afin que les autres y prissent exemple, FROISS. I, I, 274. Le plus des chevaliers et de leurs maistres estoient encore à la cour, qui de ce ne savoient rien; et, tantost qu'ils ouirent nouvelles de ce hutin, ils se trairent au plus tost, ID. I, I, 31. Faites justice, nous le voulons, et n'epargnez homme; car vous voyez bien que les cas qu'avez monstrés le demandent, et tantost, ID. IV, p. 335, dans LACURNE. On parla à aucuns, qui tantost après furent bons serviteurs du roy, COMM. V, 11. || XVI^e s. Et avec gros raisins estuvoient les jambes de Forgier mignonement, si bien qu'il fust tantoust guary, RAB. *Garg.* I, 26. Et voyant encores tantost [bientôt] qu'on menoit son fils à la mort, MONT. I, 6. Maudissant tantost le cervelat, tantost le jambon, ID. I, 20. Nos dames, ainsi molles et delicates qu'elles sont, s'en vont tantost entr'ouvertes jusqu'au nombril, ID. II, 163. Ce sera tantost, fois je [je fais, je dis], ou demain, ou quand il me plaira, ID. III, 288.

— ÉTYM. *Tant*, et *tôt;* Berry, *tantoût;* à Genève et dans plusieurs provinces, *le tantôt*, l'après-midi; *on se verra ce tantôt, il pleut tous les tantôts.*

† **TANTOUILLÉ** (tan-tou-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Se dit, en Saintonge, des résidus de la préparation du porc qu'on tue dans les campagnes à la Saint-Jean; les restes du sang des boudins sont cuits ensemble et forment une sorte de bouillie épaisse et noire qu'on donne aux enfants sur des tartines pendant les jours qui suivent.

— ÉTYM. *Tantouiller*, au sens de souiller, était employé au XVI^e siècle: Plusieurs fentes et crevasses [aux pieds] toutes tantouillées de sang et de grosses cloches, SULLY, *Mém.* t. II, p. 218.

TAON (ton, d'après l'Académie; mais plusieurs prononcent *tan*, comme *pan* pour *paon*), *s. m.* || 1° Insecte diptère, de la famille des tabaniens; les femelles sont avides du sang des animaux, les mâles se contentent de butiner sur les fleurs. Comme un taureau vainqueur dans cent pâturages.... supporte avec impatience la piqûre du taon, sous les ardeurs du midi, CHATEAUBR. *Mart.* liv. VI. || Fig. Et le taon des guerres civiles Piqua les âmes des méchants, Qui firent avoir à nos villes La face déserte des champs, MALH. VI, 29. || 2° Nom, dans les environs de Paris, de la larve du hanneton. || Proverbe. La moindre mouche qui le piquera sera un taon, le moindre malheur qui lui arrivera sera un grand malheur.

— HIST. XII^e s. Toz jors doit puir li fumiers, Et taons poindre, et maloz [frelons] braire, Et felons enuier et nuire, CRESTIEN DE TROIES, *Cheval. au lyon*, p. 116. || XVI^e s. Ilz alleguoyent le tesmoignage de Aristophanes en la comedie intitulée les Tahons ou Mousches guespes, RAB. IV, 58. Nos loix sont comme toilles d'aragnes; les simples mouscherons y sont prins, les groz taons malfaisans les rumpent, ID. V, 12. On dit que le tahon qui tourmente les taureaux se fiche auprès de leurs aureilles, AMYOT, *Com. discer. le flatt.* 22. Hanetons et tavans, DU BARTAS, dans RAYNOUARD, *Lex.*

— ÉTYM. Génev. *tavan;* patois des Fourgs, *tovan;* provenç. *tavan;* cat. *tavá;* espagn. *tábano;* portug. *tabão;* ital. *tafano;* du latin *tabănus.* L'accentuation espagnole fait penser qu'il y a eu une forme *tabănus.* Ascoli (*Journ. de Kuhn*, XII, 437) rapproche *tabanus* du sauscr. *tapana*, brûlant.

† **TAP** (tap), *s. m.* Terme de marine. Nom qu'on donne à des pièces de bois qui servent à soutenir les pierriers.

— ÉTYM. Le même que *tape* 2.

TAPABOR (ta-pa-bor), *s. m.* Terme vieilli. Nom d'une sorte de bonnet pour la campagne, dont on peut rabattre les bords, pour se garantir de la pluie et du vent. Il est temps d'avancer; baissons le tapabor, CORN. *Veuve*, III, 9.

— ÉTYM. *Taper*, et *bord.* D'après Richelet, c'était une sorte de bonnet à l'anglaise qu'on portait à la mer, et qui était en usage au siége de la Rochelle, sous Louis XIII.

TAPAGE (ta-pa-j'), *s. m.* || 1° Terme familier. Désordre accompagné d'un grand bruit. Mme de la Vrillière qui vint ici faire tapage avec Mme de Listenai, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 6. Au milieu de la nuit! quel tapage vous faites! COLLIN D'HARLEV. *Malice pour malice*, III, 9. Quel tapage dans ce Paris! PICARD, *Prov. à Paris*, I, 3. || Faire tapage, se disait autrefois parmi des jeunes gens débauchés pour tout briser dans un mauvais lieu. || 2° Fig. Terme de beaux-arts. Se dit de l'effet d'un tableau dans lequel il y a trop de mouvement, trop de contrastes. On dit plus ordinairement fracas. || 3° Fig. Bouleversement. Les Français arrivent tard à tout; mais enfin ils arrivent; la lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion; et alors ce sera un beau tapage, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 2 avr. 1764. || 4° Reproches faits avec bruit, criailleries. || 5° Grand bruit qu'on fait d'une affaire. Bien des gens veulent que tout le tapage fait par le parlement ait été le résultat des intrigues de ce prélat ambitieux, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXVI, p. 40.

— ÉTYM. *Taper.*

TAPAGEUR (ta-pa-jeur), *s. m.* Celui qui fait du tapage, qui a l'habitude de faire du tapage. On ne souffre plus de tapageurs dans les troupes, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. II, p. 49, dans POUGENS. Ah! ah! c'est le tapageur qui s'est fait arrêter à l'émeute de vendredi, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XVI. || *Adj.* Enfant tapageur. Quand on l'animait, il était bruyant et tapageur en paroles, J. J. ROUSS. *Confes.* VII. || Fig. Toilette tapageuse, toilette où une femme affecte les modes les plus caractérisées et les couleurs les plus voyantes.

— REM. L'Académie ne donne pas le féminin; mais il est usité: tapageuse.

— ÉTYM. *Tapage.*

1. **TAPE** (ta-p'), *s. f.* Coup de la main. Elle [la princesse d'Harcourt] prit une femme de chambre forte et robuste, à qui elle distribua force tapes et soufflets, ST-SIM. 113, 235. Est-ce ici la journée des tapes? BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 8. Quand ça vous a donné une tape, en riant d'un gros air bête, TH. LECLERCQ, *Proverb.* t. II, p. 249, dans POUGENS. || Fig. Vous ne me dites rien.... de l'évêque limousin qui va succéder dans l'Académie à.... et qui aura sa tape s'il *pompignanise* [est partisan de Lefranc de Pompignan], VOLT. *Lett. Thiriot*, 8 août 1760.

— HIST. XV^e s. Et se laïens [dans la maison] il avient tel [dégât], Que bien j'en ai [moi chien] toutes les tapes, FROISS. *Cheval et levrier.*

— ÉTYM. Voy. TAPER 1.

† 2. **TAPE** (ta-p'), *s. f.* || 1° Bouchon de linge à l'aide duquel on ferme le trou pratiqué à la pointe d'une forme à sucre. || 2° Bâton qui bouche le fond de la cuve du brasseur. || 3° Terme de marine. Bouchon de bois ou de liége dont on se sert pour fermer la bouche d'une pièce d'artillerie, un écubier ou le nable d'une embarcation.

— ÉTYM. Voy. TAPER 2.

TAPÉ, ÉE (ta-pé, pée), *part. passé* de taper. || 1° Qui a reçu une tape. L'enfant tapé par son camarade. || 2° Il se dit de certains fruits aplatis et séchés au four. Poires tapées. || Fig. Je deviens plus que jamais pomme tapée; ne comptez jamais de ma part sur un visage, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1758. || 3° Anciennement. Sucre tapé, espèce de cassonade blanche, que l'on faisait passer aux Antilles pour du sucre raffiné; on remplissait de cette cassonade des formes dont l'intérieur était mouillé, et on foulait à différentes reprises avec une espèce de pilon. || 4° Laines tapées ou repoussées, jeunes laines maigres et élancées qui croissent avant que la vieille soit tondue. || 5° Il s'est dit d'une ancienne manière d'arranger les cheveux dans la coiffure des femmes. Il y a des boucles sur la tête; cela est jeune et joli, cela est peigné, quelquefois un peu tapé, bouclé, chiffonné, taponné, et selon que cela sied au visage, SÉV. 6 mai 1671. || 6° Terme de graveur. Vernis tapé, vernis étendu bien également sur la planche. || 7° Fig. et populairement. Réponse bien tapée, mot bien tapé, réponse faite à propos, mot vif et piquant. Aussi a-t-on fait plusieurs couplets sur tous les ministres dont le portrait est bien tapé, *Journal de Barbier*, en 1742. || Terme de peinture. Tableau tapé, tableau fait avec beaucoup de liberté et de hardiesse. Le tableau tapé exige, pour produire son effet, qu'on le voie d'un peu loin, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin*, *taper*. || 8° Pièce tapée, voy. PIÈCE.

TAPECU (ta-pe-ku), *s. m.* || 1° Espèce de balançoire en bascule. || Bascule, jeu où deux personnes, placées chacune sur le bout d'une poutre mise en équilibre, s'amusent à se faire hausser et baisser. Jouer à tapecu. || 2° Par dérision, voiture très-dure, qui cahote beaucoup. Nous partîmes dans un méchant tapecu. || 3° Nom donné, par plaisanterie, à la poche que les capucins portaient par derrière, sous leurs habits. || 4° Bascule qui s'abaisse par un contre-poids, pour fermer l'entrée d'une barrière. || 5° Terme de marine. Voile établie sur la poupe d'un navire; l'effet en est de porter le bâtiment au vent, et de lutter ainsi contre la dérive. || Mât de tapecu, le mât qui porte le tapecu des embarcations. || Chaise de sangles dans laquelle sont assis les ouvriers qui travaillent le long du bord des vaisseaux.

— REM. Nous ne comprenons pas pourquoi il faut écrire tapecu et torche-cul. Deux différences (un tiret et une *l*) dans la manière d'écrire ces deux mots! PAUTEX. Beaucoup de dictionnaires et d'auteurs écrivent tapecul.

— HIST. XVe s. Les portiers avoient avalé et fermé le tapecul de la porte, DU CANGE, *tapare*. || XVIe s. Ce qui eschappa se sauva dans Congnac, pressez jusques dans le tappe-cul, D'AUB. *Hist.* I, 282.

— ÉTYM. *Taper, cul.*

† **TAPÉE** (ta-pée), *s. f.* || 1° Terme populaire. Grande quantité, grande réunion. Quelle tapée d'enfants! || 2° Terme de menuisier. Un ou plusieurs bouts de planches qu'on colle les uns sur les autres pour former une saillie qui doit être débillardée ou sculptée.

† **TAPEMENT** (ta-pe-man), *s. m.* || 1° Action de taper. Son génie théâtral avait deviné toutes les contorsions, les convulsions, les tapements de pied et les cris terribles que l'on a tant applaudis depuis à Paris, GENLIS, *Mém.* t. I, p. 34, dans POUGENS. || 2° Terme de gravure. Action d'étendre également le vernis sur la planche.

— ÉTYM. *Taper* 1.

1. **TAPER** (ta-pé), *v. a.* || 1° Donner une tape, des tapes. Tapez ce petit drôle. || 2° Taper les cheveux, les relever avec le peigne, les crêper; locution vieillie; on dit crêper. Dites à Montgobert qu'on ne tape point les cheveux, et qu'on ne tourne point les boucles à la rigueur, comme pour y mettre un ruban; c'est une confusion qui va comme elle peut, et qui ne peut aller mal, SÉV. 15 avril 1671. || Taper un cheval, lui relever les crins, l'approprier, l'arranger. || 3° Fig. Terme de peinture. Exprimer ses figures d'une manière hardie et négligée, en donnant çà et là quelques coups de pinceau. || Terme de peintre en bâtiment. Frapper plusieurs petits coups de la brosse pour faire entrer la couleur dans tous les creux de la sculpture. || Terme de peintre et doreur. Coucher les blancs d'apprêt pour la peinture et la dorure. || Terme de gravure. Taper le vernis, l'étendre également sur la planche. || 4° Fig. et familièrement. Porter à la tête, en parlant d'un vin capiteux. Quand le vin tape L'époux qu'on drape, Que sur la nappe Il s'endort à point, BÉRANG. *Cocag.* || Absolument. Ce vin tape fort. Ce vin tape à la tête. || 5° *V. n.* Porter des coups. Il faut taper sur le cousin, Taper sec, taper dur, et si bien qu'il le sente, DU CERCEAU, *les Deux cousins*, II, 9. || Taper du pied, frapper la terre, le plancher avec le pied. Je suis dans la chambre de M. le chevalier, il est dans sa chaise, qui tape du pied gauche, SÉV. 28 janv. 1689. Comme elle [Mlle Corneille, jouant la comédie] était naturelle, vive, gaie! comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on la soufflait mal à propos! VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mars 1762. || Populairement. Taper sur les vivres, bien manger. || Fig. Taper sur le ventre à quelqu'un, prendre un ton de familiarité excessive. || 6° Fig. et populairement. Taper de l'œil, dormir. Il y avait près d'une heure que je tapais de l'œil au mieux, quand je m'entends éveiller, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill. Œuv.* t. X, p. 50, dans POUGENS. || 7° Se taper, *v. réfl.* Se donner des tapes l'un à l'autre. Ils se sont tapés à qui mieux mieux.

— HIST. XVe s. Et tapoient ces viretons [flèches] si au juste parmi ces testes que.... qui en estoit atteint, il avoit fait pour la journée, FROISS. II, III, 24. Les quelz orent un grant hutin Entr'eulx pour la force du vin, Qui en cervel les ot tappez, Tant que l'un dist: vous y mentez, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 408. || XVIe s. Frappez dessus comme sus seigle verde, ne les espargnez; tappez, doublez, frappez, je vous en prye, RAB. *Pant.* IV, 12. Si bien qu'en peu de temps toute cette corne de l'armée turquesque quitte le combat, tappe à terre [gagne la rive], pour sauver les hommes comme ils purent, D'AUB. *Hist.* II, 81. Il fallut paier d'autre monnoie, quand l'amiral et Haumont tapperent à bord et cramponnerent de haut en bas, ID. *ib.* II, 208.

— ÉTYM. Provenç. *taparel*, battoir. Diez le tire du bas-allem. *tappe*, patte.

† 2. **TAPER** (ta-pé), *v. a.* Enfoncer des bouchons avec la tapette. || En sucrerie, taper une forme, boucher la forme avec un bouchon de linge, pour que le sirop ne puisse s'en échapper. || Terme de marine. Mettre la tape à un canon, à un écubier, etc.

— HIST. XVe s. Il fist mettre sur le lieu où il avoit esté frappé ung petit de mousse pour cuider tappir et faire cesser le sang, DU CANGE, *tapare*.

— ÉTYM. Esp. *tapar*, boucher, couvrir; du germanique: all. *zapfen*, boucher; isl. *tappi*; suéd. *tapp*. L'ital. *zaffo*, bouchon, est de même origine.

† **TAPERELLE** (ta-pe-rè-l'), *s. f.* Nom, en Bourgogne, d'un jouet que font les enfants avec un bout de sureau et qui lance par compression et avec une petite explosion un tampon d'étoupe.

— ÉTYM. *Taper* 2.

† 1. **TAPETTE** (ta-pè-t'), *s. f.* || 1° Petite tape. || 2° Jouer à la tapette, taper une bille contre un mur.

— ÉTYM. *Tape* 1.

† 2. **TAPETTE** (ta-pè-t'), *s. f.* || 1° Espèce de tampon dont se servent les graveurs. || 2° Espèce de palette de bois dont les tonneliers se servent pour enfoncer les bouchons.

— ÉTYM. Dimin. de *tape* 2.

TAPI, IE (ta-pi, pie), *part. passé* de tapir. Qui s'est caché en resserrant son corps. Cet animal [la fourmi], tapi dans son obscurité, Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été, BOIL. *Sat.* VIII. Je reste dans la banlieue de Genève, tapi dans les neiges comme un blaireau, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 janv. 1764. || Fig. Mais, tapi dans vos voluptés, Vous ne songez qu'à votre affaire, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 146.

† **TAPIACA** (ta-pi-a-ka), *s. m.* Voy. TAPIOCA.

† **TAPIER** (ta-pié), *s. m.* Arbre de l'Amérique du Nord à écorce astringente et à fruit comestible, appartenant à la famille des capparidées (*cratæva tapia*).

† **TAPIN** (ta-pin), *s. m.* Populairement. Celui qui bat le tambour.

— ÉTYM. *Taper* 1.

TAPINOIS, OISE (ta-pi-noî, noi-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui se cache pour faire quelque chose (vieilli en cet emploi). Et vous venez dans l'ombre, en fine tapinoise, Eprouver si mon cœur aisément s'apprivoise, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, II, 4. || 2° En tapinois, *loc. adv.* Sourdement, en cachette. La pauvre amante approche en tapinois, LA FONT. *Courtis.* M. l'Impuissant marchait en tapinois à nos côtés, GILBERT, *le Carnav. des aut.* || 3° Fig. D'une manière rusée, dissimulée. Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur, MOL. *Préc.* 10. Que vous semble de ce mot tapinois? n'est-il pas bien choisi?... tapinois, en cachette; il semble que ce soit un chat qui vient de prendre une souris, tapinois, ID. *ib.* 10. Un blondin favori Qui prend en tapinois la place du mari, DESTOUCH. *Irrésolu*, V, 10. Mais, sous un autre nom, ma muse en tapinois, Se fait, dans le Mercure, applaudir tous les mois, PIRON, *Métrom.* II, 1.

— HIST. XVIe s. Dissimulation tapinoise, larcin tapinois, LAPORTE, *Épithètes*. En tapinois, RABEL. p. 33, dans LACURNE.

— ÉTYM. L'ancienne langue ne connaissait pas *tapinois*; il paraît né au XVIe siècle; on disait *en tapinage*, *à tapin*, qui se dit encore en Normandie. On est très-tenté de dériver *tapinois*, *tapinage*, *tapin*, de *tapi*, et d'y rattacher le provenç. *tapin*, *tapi*, caché, obscur, et l'ital. *tapino*, misérable, infortuné, sens qu'avait aussi *tapin* en français [XIIe siècle: Toute France a cerchie come tapins truans, *Sax*, V]; mais comment du participe *tapi* tirer des mots en *n*? Cette objection, très-grande, force à se reporter vers *tapinus*, humble, *tapinositas*, humiliation, qui avaient eu quelque usage dans le latin du moyen âge, et qui viennent du grec ταπεινὸς, humble, chétif, misérable. *En tapinage* a voulu plus d'une fois dire en chétif appareil, et ce sens s'est rapproché de celui de *tapinois* assez facilement, surtout avec influence de *tapir*.

† **TAPINOSE** (ta-pi-nô-z'), *s. f.* Figure de rhétorique, plus connue sous le nom d'exténuation, litote, euphémisme.

— ÉTYM. Ταπείνωσις, humiliation.

TAPIOCA ou **TAPIOKA** (ta-pi-o-ka), *s. m.* Fécule de racine de manioc, bien lavée et bien séchée, dite aussi sagou blanc. || Un tapioca, un potage au tapioca. || Tapioca-bouillon, sorte de conserve qui fait un excellent bouillon || Quelques auteurs écrivent tapiaca.

— ÉTYM. *Tipioka*, nom tupi-guarani du jus vénéneux qui sort de la racine de manioc quand on la presse, BURTON, II, 39, d'après le *Voy. au Brésil du prince de Wied-Neuwied*, I, 116.

† **TAPION** (ta-pi-on), *s. m.* Terme de marine. Nom donné aux taches ou marques blanches qui s'aperçoivent sur les mornes ou rochers, et qu'on prend de loin pour des voiles ou des navires. || Certain espace où la mer, étant moins agitée, a une couleur plus mate que celle des eaux avoisinantes.

1. **TAPIR (SE)** (ta-pir), *v. réfl.* Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie ou resserrée. Enfin, me tapissant au recoin d'une porte.... RÉGNIER, *Sat.* XIII. Je me tapis d'aguet derrière une muraille, ID. *ib.* XI. À ces mots sort de l'antre un lion grand et fort; Le pâtre se tapit, et dit à demi-mort.... LA FONT. *Fabl.* VI, 1. Nous avons essuyé dans le bateau, à cent pas de ce pont [d'Amboise], un petit orage, qui était assez poétique; mais nous nous sommes tapis contre le rivage, SÉV. 16 sept. 1684.

— SYN. SE TAPIR, SE BLOTTIR. Il y a dans se tapir l'idée de se cacher, qui n'est pas dans se blottir. Un enfant se blottit dans son lit, pour avoir moins froid, mais il ne s'y tapit pas.

— HIST. XIIe s. Qui dunc veïst ses clers e ses moines fuïr, E nevels [neveux] e parens e mucier e tapir.... *Th. le mart.* 153. Va t'en d'ici vers orient, si te tapis à la riviere, *Rois*, p. 310. || XIIIe s. Enfans, qui les flors alés querre Et les freses naissans sus terre, Li mau serpent refroidissant, Qui se vet ici tapissant.... Pensez, enfans, de l'eschever, *la Rose*, 16800. Ne puet [peut] virtu tapir en umbre, *Édouard le conf.* v. 3975. || XIVe s. Les membres qui ne sont pas convenables à lieure [bandage] artificiel sont ceux qui ne sont pas fermes, et qui sont tapissans [bouchant] et contraignans, si comme les paupieres, les leivres, le col, le pis, H. DE MONDEVILLE, f° 59. || XVe s. Là estoit le sire de Saint-Py... car il estoit au premier chef, et alloit tout en tapissant voir et imaginer le convenant [des Flamands], FROISS. II, II, 184. Entrerent à la couverte, afin qu'ils ne fussent apperceus, en un petit aunoy, et là se capirent, ID. II, p. 207, dans LACURNE. Adonc dit l'ung d'eulx: tapissons [cachons-nous], et voyons qu'il fera, *Perceforest*, t. VI, f° 47. || XVIe s. Ce proverbe clost la bouche à ceulx qui d'eulx mesmes ne valent rien, et se vont tapissans sous les vertus de leurs ancestres, AMYOT, *Arat.* 1. On y passe par-dessus une claie pesante, pour affermir la terre: croians aucuns que la terre ainsi tapie, voire endurcie, est plus propre pour les millets, O. DE SERRES, 119. Les pluies tombans violemment dessus la terre de nouveau ensemencée la tapissent si fort, que les semences n'en peuvent lever ne sortir, par tel endurcissement s'y estouffant, ID. 521. Il se vouloit taper, afin que les autres qui le poursuivoient ne le peussent voir, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 399, dans LACURNE. C'est le roolle de la couardise, non de la vertu, de s'aller tapir dans un creux, soubz une tumbe massifve, pour eviter les coups de la fortune, MONT. II, 27.

— ÉTYM. Berry, *se capir: ce lapin s'est capi derrière un mur.* Du Cange le tire du lat. *talpa*, taupe; mais nulle part l'*l* caractéristique ne paraît. Frisch y suppose le radical allemand *zapf*, tapon; par conséquent ce serait le même verbe que *taper* 2. Diez l'approuve; et en effet c'est la vraie étymologie. À l'actif, dans l'historique (voy. aussi l'exemple rapporté à *taper* 2), ce verbe signifie boucher, fermer; et l'on conçoit sans peine comment, au réfléchi, il a pris le sens de se tapir. On remarquera la forme *se capir*, qui est dans Froissart et dans le parler du Berry.

2. **TAPIR** (ta-pir), *s. m.* Quadrupède qui se trouve en Amérique; son nez est en forme de petite trompe, laquelle n'a pas, comme celle de l'éléphant, la faculté de s'allonger et de se raccourcir; toutefois le tapir s'en sert pour saisir des branches d'arbres et les attirer à lui. Le tapir est le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres; or ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, BUFF. *Quadrup.* t. X, p. 2. || Le tapir indien a été appelé maïba par F. Cuvier.

† **TAPIRER** (ta-pi-ré), *v. a.* Faire prendre artificiellement aux plumes des perroquets la couleur jaune ou rouge. Tapirer des perroquets. Ils [les sauvages] frottent du sang de cette grenouille [la rainette] le perroquet à demi plumé; les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu de vertes qu'elles étaient, deviennent d'un beau jaune ou d'un très-beau rouge; c'est ce qu'on appelle en France perroquets tapirés, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 331.

— ÉTYM. En galibi, *tapiré*, rouge, BIET, *Voy. de la France équinox. en l'isle de Cayenne*, p. 428. Desmarets, *Dict. des sc. nat.* t. XXXIX, p. 6, conteste ce qu'on dit du sang de la rainette; mais M. Roulin pense que, avant de nier, il faut s'informer.

TAPIS (ta-pi; l'*s* ne se prononce pas, même devant une voyelle, dit Chifflet, *Gramm.* p. 216), *s. m.* ‖ **1°** Pièce d'étoffe dont on couvre une table, des murs ou un parquet. Un tapis de pourpre, de velours. Tapis de table. Tapis de pied. Tapis de Turquie. Tapis de Perse. Conservation, battage, remise à neuf et pose des tapis. Sur un tapis de Turquie, Le couvert se trouva mis, LA FONT. *Fabl.* I, 9. On a beau faire tirer le canon des sept tours de Topana pour de prétendues victoires; la vérité perce à travers la fumée du canon, et vient effrayer Moustapha sur ses tapis de zibeline, VOLT. *Lett. Catherine II*, 28 nov. 1769. M. de Montigni s'occupa d'établir à Aubusson une fabrique de tapis de pied supérieurs aux tapis de Perse et de Turquie, non pour la durée ou la solidité des couleurs, mais pour l'agrément et le bon goût des dessins, CONDORCET, *Montigni.* On me dira peut-être que rien ne prouve que les tapis dont il est question dans Pline, étaient des étoffes à poils, comme les tapis de pied de la Savonnerie, DESMARETS, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 2° sem. p. 162. ‖ Tapis de haute lisse, tapisserie qu'on tendait sur les murs des appartements, véritables tableaux tissés sur une chaîne de chanvre avec des laines nuancées qui produisent, par la juxtaposition des couleurs, tous les effets et toutes les difficultés de la grande peinture; les fils de la chaîne sont perpendiculaires, l'ouvrier travaille à l'envers; la manufacture des Gobelins exécute exclusivement les tapisseries de haute lisse, DE LABORDE, *Émaux*, p. 511. ‖ Tapis de basse lisse, tapisseries dont on faisait les tentures, les coussins, et généralement tout l'ameublement d'une chambre ou salle de tapisserie; c'est le même travail que la haute lisse; seulement les dimensions en étant moins grandes permettent d'étendre horizontalement sur un métier les fils de la chaîne, et l'ouvrier travaille à l'endroit, son modèle devant lui; la manufacture de Beauvais s'est conservé cette spécialité, ID. *ib.* p. 511. ‖ Les tapis velus, appelez plus tard tapis de Turquie et façon de Turquie, sont formés, de même que le velours, de fils de laine, qui, après s'être noués autour de la chaîne, la dépassent en longues mèches juxtaposées; ces mèches, coupées également à l'extrémité, offrent à l'œil l'intérieur et le velu de la laine, ID. *ib.* ‖ Tapis de muraille; lorsqu'on cessa de joncher les salles, lorsque les tapis velus, presque tous de Turquie, eurent remplacé les herbes et les feuilles, on appela tapis de murailles les tapisseries à personnages qui les couvraient et qu'il fallait distinguer des autres tapis étendus sur le sol, ID. *ib.* ‖ **2°** Tapis d'un bureau. ‖ Fig. Mettre une affaire, une question sur le tapis, la proposer pour l'examiner. Aussitôt que les conseils furent en exercice, la première affaire qu'ils mirent sur le tapis fut le département des provinces, MALH. *Le* XXXIII° *liv. de Tite-Live*, ch. 25. On a mis sur le tapis d'établir un conseil, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 237, dans POUGENS. Un édit pour légitimer vos mariages [des protestants] a été mis trois fois sur le tapis devant le roi à Versailles: il est vrai qu'il n'a point passé, VOLT. *Lett. des Monts*, 25 déc. 1767. ‖ Amuser le tapis, décider de petites affaires. Ces petites affaires particulières dont on ne fait qu'amuser le tapis dans les conseils royaux des finances, voy. D'ARGENSON, *Mém.* p. 175, dans POUGENS. ‖ Amuser le tapis, signifie aussi entretenir la compagnie de choses vaines. Noirmoutier veut amuser le tapis, mais je le ferai parler français, RETZ, IV, 294. Beretti conseillait de rendre des réponses plausibles, d'amuser le tapis et de gagner du temps, ST-SIM. 496, 253. ‖ Amuser le tapis se dit aussi d'actions qui tendent à atermoyer. Et tout cela pour donner des jalousies, et tenir les confédérés dans l'incertitude, et seulement afin de les empêcher de faire un gros d'armée d'une partie de leurs garnisons, et amuser le tapis, SÉV. 266. ‖ **3°** Tapis d'une table de salon. C'est un bruit commun qui court maintenant le tapis de toutes les compagnies.... NAUDÉ, *Rosecroix*, III, 1. ‖ Tapis à housse, tapis servant de housse. Il [la Fontaine] se glissa dans la chambre à coucher de la dame, et se cacha sous une table couverte d'un tapis à housse, WALKENAER, *Hist. de la Font.* p. 7. ‖ Fig. Tenir quelqu'un sur le tapis, mettre quelqu'un sur le tapis, s'en entretenir avec détail, soit en bien, soit en mal. Il faut, à quelque prix et de quelque façon que ce soit, qu'ils satisfassent à leur malice, et que, pour avoir l'applaudissement de ceux qui leur ressemblent, puisqu'ils n'ont rien à dire contre votre vie, ils trouvent en votre prospérité de quoi vous mettre sur le tapis, MALH. *à M. de Luynes, trad. du* XXXIII° *liv. de* TITE LIVE. Les mauvais moines étaient mis sur le tapis, BOSS. *Var.* 11. ‖ Être sur le tapis, se dit aussi d'une personne dont on s'occupe pour quelque affaire. Il n'est plus question de cette comtesse; il en a maintenant une autre sur le tapis, LEGRAND, *Galant coureur*, sc. 5. ‖ Fig. Être sur le tapis, être l'objet de l'entretien. Le pauvre Destin, qui avait été si bien sur le tapis, SCARR. *Rom. com.* I, 5. De l'air dont elle parle en ma propre présence, Dieu sait comme en secret je suis sur le tapis, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 3. ‖ Mettre sur le tapis, être sur le tapis, se dit aussi d'une affaire, d'une question dont on s'occupe. On a encore remis sur le tapis le mariage de sa nièce l'aînée [de Mazarin] avec le duc de Mercœur, GUI PATIN, *Nouv. lett* t. I, p. 230, dans POUGENS. Plusieurs visites, où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante, qui exerce les esprits de l'assemblée, MOL. *Préc.* 5. Il y a assez de nouvelles ici sur le tapis pour faire parler le salon, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 12 janv. 1711. ‖ Revenir sur le tapis, se dit d'une chose dont on s'occupe de nouveau. Je crois.... que je m'en trouverai bien [du bain de vendange pour les mains]; si je suis trompée, Vichy reviendra sur le tapis, SÉV. 21 sept. 1676. ‖ **4°** Tapis vert, ou, simplement, tapis, table de jeu. J'entends; autour d'un tapis vert, Dans un maudit brelan, ton maître joue et perd, REGNARD, *le Joueur*, I, 2. Que l'aube au tapis vert surprend à son retour, Veillant toute la nuit, se plaignant tout le jour, DELILLE, *Trois règnes*, III. ‖ Le tapis brûle, se dit, au jeu, lorsque quelqu'un a oublié de déposer sa mise. ‖ Au vingt et un, le banquier dit: le tapis compte pour dix, quand il donne une carte au lieu de deux à chacun des joueurs qui sont censés alors avoir chacun dix en main. ‖ **5°** Tapis vert se dit aussi quelquefois du lieu où s'assemblent des administrateurs, etc. On a discuté cette affaire au tapis vert. ‖ **6°** Tapis de billard, le drap vert qui recouvre la table d'un billard. ‖ **7°** Fig. Tapis vert, ou, simplement, tapis, nom donné en horticulture à des étendues couvertes de plantes basses et gazonnantes. Le tapis vert de Versailles. ‖ On dit de même: un tapis de verdure, de gazon, de mousse, de fleurs. Et les pasteurs, couchés sur de riants tapis, Réveillent par leurs chants les échos assoupis, ROUCHER, *les Mois*, II. Que mon bras arrondi t'entoure et te soutienne Sur ces tapis de fleurs, LAMART. *Méd.* II, 24. Vénus se lève à l'horizon; À mes pieds l'étoile amoureuse De sa lueur mystérieuse Blanchit les tapis de gazon, ID. *Médit. le Soir.* ‖ **8°** Terme de manége. Cheval qui rase le tapis, cheval qui, aux diverses allures, n'élève pas assez les pieds au-dessus du sol. ‖ **9°** Terme d'anatomie. Portion de la choroïde qui n'est pas noire mais brillante, à reflets métalliques changeants selon les incidences de la lumière. ‖ **10°** Se dit des couleurs qu'on fait flotter sur l'eau, pour marbrer le papier. ‖ **11°** Tapis franc, cabaret, auberge où se réunissent les voleurs. ‖ **12°** Tapis de Perse, une coquille bivalve.

— HIST. XII° s. Il fiert Gerart l'espanois au fier vis, De sor son elme qui est à flor de lis; Li cercles d'or ne li vaut un tapis, *Raoul de C.* 135. Juste un pilier s'asist en la terre entaiez; N'i fu suz lui tapiz ne oreiller culchiez, *Th. le mart.* 162. ‖ XIII° s. Je ne sui pas de ces povres prescheurs ne de ces povres herbiers...., qui portent boites et sachez, et si estendent un tapiz, RUTEB. 256. ‖ XIV° s. Pour douze tappis veluz du païs de Turquie, dont il y en a dix petits et deux moyens, DE LABORDE, *Émaux*, p. 513. ‖ XV° s. Les murs de la ville et les tours estoient pavoisés de tapis mouillés pour resister contre le trait, FROISS. III, IV, 15. A Pasquier Grenier, marchant tapissier, demourant à Tournay, pour plusieurs pieces de tapisserie, ouvrées de fil, de laine et de soye, garnies de toile, franges, cordes et rubans, contenant en tout vij cent aulnes ou environ; c'est assavoir: six tapis de muraille, pour parer une salle, faiz et ouvrés de l'istoire du roy Assuere, DE LABORDE, *Émaux*, p. 512. Un tappis velu blanc, de l'ouvrage d'Espaigne, ID. *ib.* p. 511. ‖ XVI° s. Le roi, devenu plus soigneux par son aage et par les defaux essuiez, monstra qu'il n'estoit point seulement capitaine le cul sur la selle, mais aussi sur le tapis, D'AUB. *Hist.* III, 338. Quand, voyant un homme au-dessous de toutes affaires, nous le disons estre reduit au tapis, maniere de parler que nous empruntasmes des joueurs, lesquels jouans sur un tapis verd, quand ils n'ont plus d'argent devant eux pour mestier mener, ils sont contraints desemparer la table, on les dit estre reduits au tapis verd, PASQUIER, *Rech.* VII, p. 728, dans LACURNE. Nostre roi Charles, qui avoit tant de debtes, et qui devoit à Dieu et au monde, estoit au tapis et au saffran sans ceste bonne guerre, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 200, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *tapit*, *tapi*; anc. cat. *tapis*; espagn. et portug. *tapiz*; ital. *tappeto*; du lat. *tapetem*, *tapetum*, qui vient du grec τάπης. Le prov. *tapit* représente *tapetem*; mais le franç. *tapis* ou *tapiz* représente le bas-lat. *tapecius*.

TAPISSÉ, ÉE (ta-pi-sé, sée), *part. passé* de tapisser. Garni de tapis. Quand cette femme [une devineresse] aurait dit vrai Dans une chambre tapissée, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. ‖ Par extension. La promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait, SÉV. 47. Le fond de l'œil étant tapissé par la choroïde aussi bien que par la rétine, MALEBR. *Rech. vér. Éclair. sur l'opt.* t. IV, p. 443. Les temples étaient en grand nombre [au Mexique] et la plupart magnifiques, mais teints de sang et tapissés des têtes des malheureux qu'on avait sacrifiés, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 12. Une géode tapissée de cristaux de strontiane sulfatée, BECQUEREL, *Instit. Mém. acad. sc.* t. XI, p. 3.

TAPISSER (ta-pi-sé), *v. a.* ‖ **1°** Revêtir, orner de tapisseries les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. Tapisser un salon. Les rues étaient tapissées. Tapisser un appartement à neuf. ‖ **2°** Par extension, il se dit de tout ce qui revêt ou couvre les murs d'un appartement. Tapisser une chambre de papier peint. Les fidèles viennent tapisser de leurs offrandes les murs de la chapelle. ‖ On dit aussi: Ce mur, ce coin de rue est tapissé d'affiches. ‖ **3°** Par une autre extension, il se dit de ce qui revêt, recouvre une surface. Le printemps tapisse de fleurs les gazons. La membrane séreuse qui tapisse les parois thoraciques. Elle [la grotte] était tapissée d'une jeune vigne, qui étendait ses branches souples également de tous côtés, FÉN. *Tél.* I. ‖ **4°** *V. n.* Faire de la tapisserie à l'aiguille. Au reste elle n'avait au monde sa pareille À manier un canevas, Filait mieux que Clothon, brodait mieux que Pallas, Tapissait mieux qu'Arachne.... LA FONT. *Coupe.* ‖ **5°** Se tapisser, *v. réfl.* Être tapissé. Les prairies se tapissent de fleurs.

— HIST. XVI° s. Et que Flora, qui de tous biens est playne, Voyst [aille] tapissant de flourettes meslées, J. LEMAIRE, *Épît. de l'amant vert.* Un eschafauld.... royalement tapissé et orné de fleurs et de parfums, MONT. II, 35. Un siege plus bas, tappissé, pour les gentilshommes, CARLOIX, IV, 20.

— ÉTYM. *Tapis.*

TAPISSERIE (ta-pi-se-rie), *s. f.* ‖ **1°** Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, de la soie, de l'or, etc. Pantoufles en tapisserie. Pendant son travail [du roi d'Espagne], la reine travaillait en tapisserie, ou elle écrivait, ST-SIM. 457, 203. Les tapisseries à l'aiguille s'appellent tapisseries de point, à cause des points d'aiguille, VOLT. *Dict. phil. Tapisserie.* Il y choisit une aiguille d'or, s'empare de la soie, et voilà mon colonel qui fait de la tapisserie, POINSINET, *Cercle*, sc. 2. Iris, dans le III° livre de l'Iliade, trouve Hélène occupée à représenter en tapisserie les maux que les Troyens et les Grecs avaient soufferts pour elle dans les combats, LÉVESQUE, *Instit. Mém. lett. et beaux-arts*, t. I, p. 385. ‖ Tapisseries échantillonnées, commencées pour servir d'échantillon, de guide. ‖ **2°** Grandes pièces d'ouvrages de laine ou de soie servant à revêtir les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. On avait tendu de tous côtés des tapisseries de fin lin, de couleur de bleu céleste et d'hyacinthe, qui étaient soutenues par des cordes de fin lin teintes en écarlate,

SACI, *Bible, Esth.* I, 6. Si j'étais en votre place, j'achèterais une belle tenture de tapisserie de verdure, ou à personnages, que je ferais mettre dans sa chambre pour lui réjouir l'esprit et la vue, MOL. *Am. méd.* I, 1. Je m'amuse à faire abattre de grands arbres; le tracas que cela fait représente au naturel ces tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver: des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilà le tableau, SÉV. 20 nov. 1675. Les tapisseries au métier sont de haute ou de basse lisse; pour fabriquer celles de haute lisse, l'artiste regarde le tableau placé à côté de lui; mais, pour la basse lisse, le tableau est sous le métier, et l'artiste le déroule à mesure qu'il en a besoin, VOLT. *Dict. phil. Tapisserie.* Les ouvrages en tapisserie sont quelquefois des tableaux précieux, LÉVESQUE, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 383. || Garnir une tapisserie, la doubler de toile. || Être derrière la tapisserie, être derrière un paravent garni de tapisserie. Ne soyez point du tout en peine de moi, je lis et je m'amuse; j'ai des affaires que je fais devant l'abbé, comme s'il était derrière la tapisserie, SÉV. 221. Néron, qui se cache derrière une tapisserie pour écouter [dans Britannicus, de Racine]…. VOLT. *Comm. Corn. Rem. Bérén. Préf.* || Fig. Être derrière la tapisserie, connaître les secrets rouages des affaires. Je voudrais au moins avoir été derrière la tapisserie, SÉV. 50. Avec quel art ne feront-elles pas [les personnes du parti dressé contre le duc de Bourgogne] jouer tous leurs ressorts de derrière les tapisseries? ST-SIM. 195, 113. || Faire tapisserie, assister à un bal ou à quelque autre grande réunion sans y prendre part; ces personnes sont ordinairement rangées le long des murs de la salle. Encore ne faut-il pas se mettre comme celles qui ne vont au bal que pour faire tapisserie, PICARD, *Manie de briller*, II, 14. || 3° Il se dit aussi de toute sorte d'étoffe, de tissu servant à couvrir ou à orner les murailles d'une chambre. Tapisserie de cuir doré. Tapisserie de brocatelle. || Le papier de tenture d'une chambre. || 4° Art, métier du tapissier.

— HIST. XIVe s. L'office des femmes est de faire provision de tapisseries, de ordonner à les tendre, *Ménagier*, II, 4. || XVe s. Flacons pleins de malvoisie Seroient ma tapisserie, BASSEL. XXXII. || XVIe s. Puisque vous allez à Lyon, je vous prie de me faire faire une patisserie, je voulais dire une tapisserie, de quelque nouvelle invention, D'AUB. *Fœn.* IV, 16. A chaque costé de la salle il falloit trois pentes de tapisserie, ID. *ib.* IV, 17. Le prince fut contraint d'aller vers Strasbourg vendre toute sa vaisselle d'argent, sa tapisserie, ses meubles, ID. *Hist.* I, 340. La tapisserie dont ladite salle estoit tendue, en douze pieces ou environ, sembloit estre moderne, et faicte exprès, richement estoffée à haute lisse, *Sat. Mén. les Tapisseries.*

— ÉTYM. *Tapisser*; bourg. *taipisserie.*

TAPISSIER, IÈRE (ta-pi-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait ou qui vend toute sorte de meubles de tapisserie et d'étoffe, et qui se charge aussi de tendre les tapisseries dans une maison, de garnir les fauteuils. Dans les grandes maisons il y a des valets de chambre tapissiers. || Fig. Le prince de Conti appelait le maréchal de Luxembourg le tapissier de Notre-Dame [à cause des drapeaux ennemis qu'il prenait et qu'on y suspendait], VOLT. *Louis XIV*, 16. || Tapissier-décorateur, celui qui pose les tapisseries ou tentures d'appartement, les rideaux, les dais de lit, les portières, recouvre les meubles, tend les tapis sur le parquet, et s'occupe, en un mot, de toutes les parties de l'ameublement. || 2° *S. f.* Tapissière, ouvrière qui fait de la tapisserie, qui travaille en tapisserie à l'aiguille. Ainsi ….Se plaignait l'araignée autrefois tapissière, Et qui lors, étant filandière, Prétendait enlacer tout insecte volant, LA FONT. *Fabl.* X, 7. || 3° Tapissière, voiture légère ouverte de tous côtés qui sert principalement au transport des meubles; on l'emploie aussi pour les déménagements, pour le transport de certaines marchandises; elle s'emploie aussi pour les promenades populaires dans les environs de Paris. || 4° *Adj.* Maître tapissier. Garçon tapissier. || Marchand tapissier, celui qui vend des tapis. La communauté des marchands tapissiers est très-ancienne à Paris; elle était autrefois partagée en deux : l'une sous le nom de maîtres marchands tapissiers de haute lisse, l'autre sous celui de courtepointiers, *Dict. des arts et m. Tapissier.* Jean Poquelin, marchand maître tapissier et bourgeois de Paris, tapissier ordinaire de la maison du roi, EUD. SOULIÉ, *Recherches sur Molière, inventaire*, p. 130. || Terme de zoologie. Abeilles tapissières, abeilles qui coupent les pétales des fleurs pour en tapisser leur nid. || *S. f. pl.* Tapissières, tribu de la famille des aranéides.

— HIST. XIIIe s. Quiconques veut estre tapicier de tapiz sarrazinois à Paris, estre le puet franchement, pour tant que il euvre as us et aus coustumes del metier, *Liv. des mét.* 126. || XVe s. Estienne Boutet, tappicier de la feue royne, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 353.

— ÉTYM. *Tapisser.*

TAPON (ta-pon), *s. m.* || 1° Étoffe, linge, etc. qu'on bouchonne et qu'on met en tas. Cette robe est toute en tapon. || 2° Terme de marine. Morceau de toile qui sert à boucher un trou dans une voile. || Bouchon du nable d'une embarcation. || 3° Gros tambour en usage dans les Indes. || 4° Bouvreuil.

— HIST. XVIe s. Le derriere de mes chenelles sera fermé, au bout, d'un tapon, qui aura un nombre infiny de petits trous, et par tel moyen le canal distillera l'eau, comme une amiable rosée, PALISSY, 80.

— ÉTYM. *Taper* 2.

† **TAPONNAGE** (ta-po-na-j'), *s. m.* Action de taponner les cheveux. Je suis bien aise que vous ayez compris la coiffure; c'est justement ce que vous aviez toujours envie de faire; ce taponnage vous est naturel, il est au bout de vos doigts, SÉV. 42.

† **TAPONNER** (ta-po-né), *v. a.* Arranger les cheveux en tapons, sorte de coiffure des dames du temps de Louis XIV. Le bel air est de se peigner pour contrefaire la petite tête revenante; vous taponnerez tout cela à merveille; cela est fait en un moment, SÉV. 15 avril 1671. || Se taponner, *v. réfl.* Se coiffer en tapon. Cette mode durera peu, elle est mortelle pour les dents; taponnez-vous seulement par grosses boucles, comme vous faisiez quelquefois; car les petites boucles rangées de Montgobert sont justement du temps du roi Guillemot, SÉV. 4 avril 1671.

— ÉTYM. *Tapon.*

TAPOTÉ, ÉE (ta-po-té, tée), *part. passé* de tapoter. Des enfants continuellement tapotés.

TAPOTER (ta-po-té), *v. a.* Terme familier. Donner de petits coups à plusieurs reprises. || Jouer du piano avec négligence ou inhabileté.

— HIST. XVIe s. Il aimeroit mieux avoir perdu tout son bien plustost que son nom fust tapoté par toutes les cours, barres, auditoires... CARLOIX, III, 19.

— ÉTYM. Fréquentatif de *taper* 1.

† **TAPURE** (ta-pu-r'), *s. f.* Arbrisseau de la Guyane, vulgairement bois de golette.

† **TAQUE** (ta-k'), *s. f.* Plaque de fer fondu.

TAQUÉ, ÉE (ta-ké, kée), *part. passé* de taquer.

TAQUER (ta-ké), *v. a.* Je taquais, nous taquions, vous taquiez; que je taque, que nous taquions, que vous taquiez. Terme d'imprimerie. Passer le taquoir sur une forme.

— ÉTYM. Voy. TAQUOIR.

† **TAQUERET** (ta-ke-rè), *s. m.* Plaque de fonte, dans un fourneau de forge.

† **TAQUERIE** (ta-ke-rie), *s. f.* Terme de métallurgie. Ouverture par laquelle on introduit le combustible dans les fourneaux à réverbère.

TAQUET (ta-kè), *s. m.* || 1° Terme de marine. Crochet de bois à deux branches, qu'on attache sur le mât ou sur le plat-bord, pour y amarrer quelque manœuvre. || Poulie à taquet, poulie dont la caisse est garnie d'un renfort dit taquet, qui empêche la poulie de se coucher. || 2° Terme de menuiserie. Petit morceau de bois taillé pour maintenir l'encoignure d'un meuble. || Bout de bois qui sert à porter le bout d'un tasseau ou d'une barre qu'on ne peut pas arrêter avec des clous. || 3° Petits piquets qu'on enfonce en terre, pour servir de repères dans un alignement. || 4° Terme de fauconnerie. Ais sur lequel on frappe pour faire revenir l'oiseau.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *tac*, qui signifiait clou, pointe; esp. *taco*, clou, cheville; et qui vient de l'allemand (voy. TACHE, à l'étymologie).

TAQUIN, INE (ta-kin, ki-n'), *adj.* || 1° Vilain, avare, qui chicane sur la dépense; il vieillit, en ce sens, qui est le sens propre. J'ai bien peur qu'il n'y ait bien des fautes [dans un livre]; car tous nos libraires sont bien taquins et bien ignorants, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 340, dans POUGENS. Courtenvaux était avare et taquin, et, quoique modeste et respectueux, fort colère, ST-SIM. 151, 206. || 2° Par changement de sens, qui s'amuse à quereller sur de petites choses, pour le plaisir de contrarier. Un enfant jaloux et taquin. Ceux qui connaissent le caractère taquin, opiniâtre, vindicatif, BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXXIII, p. 21. || *Subst.* Quel ennuyeux taquin!

— HIST. XVe s. Icelui Pierre appela le suppliant arlot taquin... qui veut autant dire... truand, bastard, *Lettres de remission*, 1411, dans le *Dict.* de DOCHEZ. || XVIe s. Un prodigue despensier qui consumera tout, ils luy reprocheront qu'il sera un taquin mechanique, AMYOT, *Comm. disc. le flatt.* 35. Nous disons avare ou avaricieux, eschars, taquin, H. EST. *Précellence.* Les courtisans estimoient Louis XII un taquin, pour estre plus retenu en ses dons, E. PASQUIER, *Lett.* XII, 6.

— ÉTYM. Espagn. *tacaño*; napolit. *taccagno*, avare. Le radical paraît être *tac*, clou, ce qui attache; le *taquin* étant tenace de ce qu'il possède (voy. TACHE, à l'étymologie). Une autre étymologie, séparant *taquin* de *taccagno*, dit que le *taquin*, avare, a été nommé ainsi à cause de l'avarice d'un officier de la bouche chez Louis XI, nommé *Taquin* (voy. DUCLOS, *Preuves de Louis XI*, p. 258).

TAQUINÉ, ÉE (ta-ki-né, née), *part. passé* de taquiner. Cet enfant taquiné sans cesse par ses camarades.

TAQUINEMENT (ta-ki-ne-man), *adv.* D'une manière taquine.

— HIST. XVIe s. Taquinement, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Taquine*, et le suffixe *ment.*

TAQUINER (ta-ki-né), *v. n.* || 1° Avoir l'habitude de contrarier et d'impatienter pour de minces sujets. || 2° *V. a.* Taquiner un enfant. || 3° Se taquiner, *v. réfl.* Ces deux enfants se taquinent sans cesse.

— ÉTYM. *Taquin.*

TAQUINERIE (ta-ki-ne-rie), *s. f.* || 1° Caractère de celui qui est taquin. M. de Castries est d'une taquinerie insupportable, BARON DE BESENVAL, *Mém.* t. III, p. 93, dans POUGENS. || 2° Action de celui qui taquine. Cessez vos taquineries.

— HIST. XVIe s. La taquinerie [taquanerie, dans l'éd. Mérimée, bibl. Elzévir] fut qu'en montant le degré, les laquais osterent les esperons de leurs maistres, et les miens me demeurent, D'AUB. *Fæn.* II, 13. La faulte qu'il a commise est procedée ou d'infirmité, ou d'erreur, ou de hastivité, ou de paresse, ou de taquinerie [avarice], AMYOT, *Comm. refrén. la colère*, 30.

— ÉTYM. *Taquiner*; espagn. *tacañeria.*

TAQUOIR (ta-koir), *s. m.* Terme d'imprimerie. Morceau de bois de sapin, doublé de chêne, sur lequel on frappe avec un maillet pour mettre de niveau toutes les lettres d'une forme.

— ÉTYM. L'anc. franç. *tac*, ce qui attache, clou (voy. TACHE, à l'étymologie).

† **TAQUON** (ta-kon), *s. m.* Terme d'imprimerie. Garniture qu'on met au tympan, ou sous les caractères, pour que toutes les lettres viennent bien.

† **TAQUONNER** (ta-ko-né), *v. a.* Terme d'imprimerie. Mettre des taquons.

† **TARABÉ** (ta-ra-bé), *s. m.* Perroquet du Brésil.

† **TARABISCOT** (ta-ra-bi-sko), *s. m.* Terme de menuiserie. Petite cavité, dite aussi grain d'orge, qui sépare une moulure d'une autre ou d'une partie lisse. || Outil avec lequel on fait cette cavité.

TARABUSTÉ, ÉE (ta-ra-bu-sté, stée), *part. passé* de tarabuster. Dame, on a l'esprit tarabusté de toute sorte de besogne, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 230.

TARABUSTER (ta-ra-bu-sté), *v. a.* || 1° Importuner, contrarier par des interruptions fréquentes, du bruit, des discours à contre-temps. Qui est-ce qui vient me tarabuster? Tu ne fais que tarabuster mon attention d'un endroit à un autre, HAMILT. *Hist. de Perth. et Férand.* dans le conte du *Bélier.* || 2° Traiter rudement, tourmenter. Monsieur, si vous saviez comme il me tarabuste, BOURSAULT, *Fabl. d'És.* III, 6. N'est-ce pas assez d'une année à se tarabuster l'esprit? DU CERCEAU, *Poés. Valise du poëte.* Votre amitié pour moi a la malice de tarabuster le marquis A..., et de lui faire sentir que quelquefois les plus grands seigneurs ne laissent pas d'être obligés de payer leurs dettes, VOLT. *Lett. Cideville*, 25 nov. 1758. Ma mère, vous avez dans la tête quelque chose qui vous tarabuste, ÉLIE BERTHET, *la Ferme de l'oseraie*, XIII.

— HIST. XVIe s. Ne m'en tabustez plus l'entendement, RAB. *Garg.* I, 6. Par Dieu, coquins, si vous me tabustez icy, je vous coupperai la teste à

treslous, ID. *Pant.* II, 18. Tarabuster, COTGRAVE. Il [le diable] se fouroit dedans [les idoles des païens], bruioit et tarabustoit quelquefoys, quelquefoys gectoit feu et flamme par la gueulle, BONIVARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 3.

— ÉTYM. Forme extensive de *tabuster;* génev. *tarabusquer;* Berry, *tabuser, tabuster*. Comparez le provenç. *tabust*, vacarme, *tabussar;* ital. *tambussare*, faire du bruit. *Tabus* est aussi dans Rabelais : Fagoteurs de tabus [incitateurs de querelles], *Garg.* I, 50.

† **TARAISON** (ta-rê-zon), *s. f.* Tuile qu'on place devant l'entrée du fourneau de verrerie, pour diminuer cette ouverture.

† **TARANCHE** (ta-ran-ch'), *s. f.* Grosse cheville de fer qui sert à tourner la vis d'un pressoir.

1. **TARARE** (ta-ra-r'), *interj.* familière. Il marque la moquerie, le dédain. Lélie : S'il faut pour l'obtenir que tes genoux j'embrasse, Vois-moi.... — Mascarille : Tarare! MOL. *l'Ét.* III, 12. G. Dandin : De grâce.... — Lubin : Non. — G. Dandin : Je te donnerai.... — Lubin : Tarare! ID. *G. Dand.* II, 7. Dorante par mes soins l'épousera, — Tarare! Elle est dans nos filets, REGNARD, *le Joueur*, I, 2. || Tarare pon-pon, se dit pour se moquer de la vanité étalée par quelqu'un dans un récit, dans des projets. Hippolyte : Mais il m'aime, tu vois. — Jacinte : Lui! tarare pon-pon! BOURSAULT, *les Deux Nicandres*, I, 4.

— ÉTYM. Mot de fantaisie; voyez dans Coquillart un mot de ce genre : Nous parlames tariatara Puis, de monsieur, puis de madame, *le Monol. de la botte de foin*.

† 2. **TARARE** (ta-ra-r'), *s. m.* Tarare ventilateur, dit aussi van mécanique, cribleur, machine qui sert à nettoyer et épurer à fond le blé.

† **TARASPIC** (ta-ra-spik) ou **TÉRASPIC** (té-ra-spik), *s. m.* Nom vulgaire et corrompu de thlaspi. Il est à remarquer que les espèces nommées téraspic par les jardiniers appartiennent non au genre thlaspi, mais au genre ibéris.

†**TARASQUE** (ta-ra-sk'), *s. f.* Représentation d'un animal monstrueux que l'on promène solennellement à Tarascon et dans plusieurs autres villes de France.

TARAUD (ta-rô), *s. m.* Outil qui sert à tarauder. || Outil de fer pour creuser des écrous de bois. || Espèce de tarière dont se servent les charrons. || Petit morceau de bois pour tendre les cordes autour de la perche des arçonneurs.

— HIST. XVI^e s. Tarault, COTGRAVE.

— ÉTYM. Même radical que dans *tarière* (voy. ce mot).

† **TARAUDAGE** (ta-rô-da-j'), *s. m.* Action de tarauder.

TARAUDÉ, ÉE (ta-rô-dé, dée), *part. passé* de tarauder.

TARAUDER (ta-rô-dé), *v. a.* Percer en spirale une pièce de bois ou de métal, de manière qu'elle reçoive les filets d'une vis. || Tarauder une vis, lui faire des canelures qui mordent dans le bois ou s'enchâssent dans un écrou.

— REM. L'usage a prévalu d'employer tarauder (et par suite taraud et taraudage) indistinctement pour faire dans un écrou les logements des filets d'une vis, ou pour faire ces filets eux-mêmes sur la vis; on a pourtant pour ce dernier cas : filière, filetage et fileter.

— ÉTYM. *Taraud*.

† **TARAXACINE** (ta-ra-ksa-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière amère du *taraxacum dens leonis, L.*

† **TARAXACUM** (ta-ra-ksa-kom'), *s. m.* Nom latin du pissenlit (synanthérées), ayant une trentaine d'espèces, parmi lesquelles on distingue le taraxacum dent-de-lion, dit vulgairement liondent, pissenlit, couronne de moine et dent-de-lion; quelques auteurs l'appellent taraxacum commun, et d'autres ont confondu les genres taraxacum et léontodon, parce que le pissenlit a été le *leontodon taraxacon*, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Taraxacum*, latin des botanistes, de ταραξις, trouble, et ἀκέομαι, guérir : plante calmante.

† **TARAXIS** (ta-ra-ksis), *s. m.* Terme de médecine. Altération de la vision résultant d'une légère ophthalmie ou d'une cause vulnérante.

— ÉTYM. Τάραξις, trouble.

† **TARBOUCH** (tar-bouch), *s. m.* Espèce de turban; bonnet de couleur rouge à gland bleu. Tous les membres de l'ambassade turque en France portent le tarbouch.

— ÉTYM. Turc, *tharbouch*, bonnet de laine rouge à flamme bleue.

TARD (tar; le *d* ne se lie jamais), *adv. de temps.* || 1° Quand le temps convenable est passé; après le temps ordinaire. Le corbeau, honteux et confus, Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, LA FONT. *Fabl.* I, 2. On se levait trop tard, on se couchait trop tôt, ID. *ib.* VII, 2. La mort est un remède à trouver quand on veut, Et l'on s'en doit servir le plus tard que l'on peut, MOL. *le Dép.* IV, 1. Voiture et Sarrasin étaient nés pour leur siècle, et ils ont paru dans un temps où il semble qu'ils étaient attendus; s'ils s'étaient moins pressés de venir, ils arrivaient trop tard, et j'ose douter qu'ils fussent tels aujourd'hui qu'ils ont été alors, LA BRUY. XIII. Ancienne histoire, ancienne astronomie, ancienne physique.... tout cela n'est qu'ancienne absurdité, qui doit faire sentir le bonheur d'être né tard, VOLT. *Dict. phil. Axe.* Les gouvernements sont comme les hommes : ils se forment tard, ID. *Mœurs*, 188. Il faut dans ces affaires [persécutions pour un livre] agir comme en temps de peste : *cito, longe, tarde*, fuyez vite, allez loin, revenez tard, ID. *Lett. Tressan*, 11 févr. 1776. || Tôt ou tard, dans un temps éloigné ou dans un temps prochain. Tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard, J. J. ROUSS. 2^e *promen.* || Pas plus tard que demain, très-prochainement. Vous, ma nièce et ma fille, deux impertinentes que je renfermerai dans un couvent pas plus tard que demain, DANCOURT, *Prix de l'arqueb.* sc. 11. || 2° Tard, par rapport à la journée, vers la fin du jour. Il est rentré fort tard. || 3° Il s'emploie adjectivement au même sens. Il est tard, après tout, de m'en vouloir dédire; Aujourd'hui l'on s'assemble, aujourd'hui l'on conspire, CORN. *Cinna*, I, 2. Mais, seigneur, c'est bien tard s'opposer à l'orage, RAC. *Alex.* II, 2. || Il se dit de la fin de la journée. Je ne croyais pas qu'il fût si tard. Je vais donc couper la tête à mon coq [qui devait ressusciter à l'aide d'un élixir], continuait le charlatan; mais, comme il est tard et que cette opération est digne du grand jour, ce sera pour demain, VOLT. *Dial.* 26. Il se fait déjà tard, et partons au plutôt, BOISSY, *Deh. tromp.* III, 3. || 4° Substantivement. Au plus tard, dans le cas où on tarderait le plus. Dans une heure au plus tard vous essuierez ses larmes, CORN. *Poly.* I, 1. || Sur le tard, dans la soirée. Lui donner tous les matins le bonjour, et sur le tard le bonsoir, PASC. *Prov.* IX. On voit toujours sur le tard Venir l'omelette au lard Qu'au secours de ta faim le ciel propice envoie, CHAUL. *à La Fare, à Fontainebleau*, en 1701. || Fig. Tardivement. À peine sur le tard rentre-t-on en soi-même, CORN. *Imit.* III, 44. M. de Mortemart, s'étant avisé sur le tard d'un héroïsme de probité et de vertu, n'en prit que le fanatisme, ST-SIM. 127, 145. || Terme de pêche. Voyage de tard, second voyage que les pêcheurs de morue font dans l'année à Terre-Neuve. || Proverbe. Il vaut mieux tard que jamais. Je ne crois pas que nous puissions recevoir de nouvelles bien fraîches; et c'est en cette occasion qu'il faut dire : il vaut mieux tard que jamais, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 28 juin, t. I, p. 115, dans POUGENS.

— REM. Tard adverbe ne se met qu'après le verbe.

— HIST. XI^e s. Mais lui ert tart [il lui tarde] qued il s'en fust alez, *Saint Alexis*, XIII. En Rencesvals est tart del repairer.... [il est tard pour se rendre en....], *Ch. de Rol.* CLXXVII. || XIII^e s. À tart avez, dame, ce conseil pris, QUESNES, *Romancero*, p. 108. Qui mangée l'auront ains que soit guere tart, *Berte*, XXII. Et par ce pot on entendre k'on pot bien venir trop tart à fere se [sa] demande, BEAUM. VIII, 11. Le soir tout tart me dit monseigneur Aubert de Narcy, que nous l'alissions veoir, JOINV. 218. || XIV^e s. Et quant vient sur le tard, *Modus*, f° XLVIII. || XV^e s. Alors elle, pour l'heure tarde, le baisa, et puis luy dist : Allez-vous-en, je ne sçay que voulez dire, *Jeh. de Saintré*, ch. 18. Il estoit jà sur le tard, COMM. II, 1. Encor vault mieux tart que jamais Soy repentir de ses meffais, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 541. || XVI^e s. On dit qu'il se meit bien tard et sur l'arriere saison de son aage à apprendre les lettres grecques, AMYOT, *Caton*, 5. Il estoit grossier et peu subtil de nature, et s'appercevoit à tard des faultes qu'on luy faisoit, ID. *Anton.* 28. Ils sortiront du colombier, sans beaucoup s'en esloigner pour l'obscurité et l'heure tarde du jour, O. DE SERRES, 395. Qui tard veut ne veut, COTGRAVE.

— ÉTYM. Génev. *venir à tard, arriver à tard;* Berry, *ne venez pas à tard;* wallon, *târ, taur;* provenç. *tart, tard;* espagn. *tardo, tarde;* ital. *tardo, tardi;* du lat. *tardus*, et l'adv. *tarde*.

† **TARDEMENT** (tar-de-man), *s. m.* Action de tarder.

— HIST. XVI^e s. Je suis en merveilleux ennuy de ce que j'ay sceu qu'elle s'esbahit du tardement de mon retour, MARGUER. *Lett.* 57.

— ÉTYM. *Tarder;* provenç. *tardament, tarzament;* ital. *tardamento*.

TARDER (tar-dé), *v. n.* || 1° Ne pas se hâter suffisamment de faire une chose. Souvent qui tarde trop se laisse prévenir, CORN. *Rodog.* IV, 7. Et que dans mon désert où j'ai fait vœu de vivre, Vous soyez, sans tarder, résolue à me suivre, MOL. *Mis.* V, 7. Puisse la chrétienté ouvrir les yeux! que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie et de la fameuse journée de Raab, où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises? BOSS. *Mar-Thér.* [Ô mort] Que tardes-tu? parais; que je m'élance enfin Vers cet être inconnu, mon principe et ma fin, LAMART. *Médit.* V. || Bien que tarder à, avec un infinitif, soit plus usité, on dit aussi : tarder de. || 2° S'arrêter, ou aller lentement, en sorte qu'on vienne tard. Pourquoi avez-vous tant tardé? Vous avez bien tardé à venir. || 3° Ne pas tarder, avec un nom de personne pour sujet, faire bientôt, obtenir bientôt ce dont il s'agit. Le peuple de Dieu ne tarda pas d'imiter les mœurs des Cananéens, dès qu'il eut contracté avec eux les liaisons et la familiarité que Moïse leur avait défendues, MASS. *Confér. Fuite du monde.* La cour de Madrid ne doit pas tarder à voir augmenter ce tribut, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 25. || 4° Il se dit avec un nom de chose pour sujet, et exprime la lenteur, le retard; se construisant avec *à* ou *de* et l'infinitif. Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre, Mon esprit aussitôt commence à se détendre, BOIL. *Art p.* 1. Que ton retour tardait à mon impatience! RAC. *Bajaz.* I, I. Le relâchement ne tarde pas de nous paraître innocent pour nous, dès qu'il nous a paru innocent dans les autres, MASS. *Profess. relig. Serm.* 2. Le jour du départ ne tarda pas d'arriver, CHATEAUBR. *Itin.* part. 7. || 5° Impersonnellement. Avoir de l'impatience, trouver le temps long pour ce qu'on désire, avec *que* et le subjonctif, ou *de* et l'infinitif. Il me tarde bien que mon procès soit fini. Il me tardait que ma maison fût bâtie. Le récit de mes malheurs, dit-il, serait trop long. — Non, non, répondit-elle; il me tarde de les savoir, FÉN. *Tél.* I. À l'instant Télémaque semble voler dans ces espaces vides et immenses, tant il lui tarde de savoir s'il verra son père, ID. *ib.* XVIII. Tandis que dans sa mansarde Jeanne veille et qu'il lui tarde De voir rentrer son mari, BÉRANG. *Ivrogne.* || Après *il me tarde que* on trouve au subjonctif le *ne* explétif; mais ce *ne* n'est plus usité. Il me tarde déjà que je n'aie des habits raisonnables, pour quitter vite ces guenilles, MOL. *Mar. forcé*, 4. Il me tarde que je ne goûte le plaisir de la voir, ID. *Sicil.* 10. || 6° S'arrêter, séjourner; sens vieilli. D'où l'on peut tirer une conséquence infaillible, que, si le plus jeune des deux frères était en âge de se marier quand César partit d'Égypte, l'aîné en était capable quand il y arriva, puisqu'il n'y tarda pas plus d'un an, CORN. *Pomp. Examen.* Ces héros.... prirent terre à Lemnos, dont était reine Hypsipile, et où ils tardèrent deux ans, ID. *Toison d'or, Examen.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 7° *V. a.* Retarder; emploi vieilli. À des cœurs bien touchés tarder la jouissance, C'est infailliblement leur croître le désir, MALH. II, 9. Certes, je ne pense pas que de si faibles considérations dussent tarder une si juste entreprise, BALZ. *Liv.* IV, *lett.* 10.

— SYN. TARDER, DIFFÉRER. L'idée propre de tarder est celle d'être, de demeurer longtemps à venir, à faire, et l'idée de différer celle de remettre, de renvoyer à un autre temps, à un temps plus éloigné.

— HIST. XI^e s. Quant aler dei [je dois], n'i ai plus que targer, *Ch. de Rol.* XXV. Et Olivers de ferir ne se target, *ib.* CIII. || XII^e s. Mais vo [votre] voloir trop targe à ma merci, *Couci*, VII. Dunc apela li reis frere Franc l'aumonier : Va tost à l'apostolie, fait-il, ne te targier, *Th. le mart.* 54. || XIII^e s. Mès je te lo [conseille] que tu te taignes [tiennes] Bien près de li por Dous-regart, Que ses solas trop ne te tart, *la Rose*, 2734. C'est cele [papelardie] qui en recelée, Quant nus [nul] ne s'en puet prendre garde, De nul mal faire ne se

tarde, *ib.* 412. Buiemont, dist li Turs, porquoi targes-tu tant? Plus est de mie nuit, près est l'aube aparant, *Ch. d'Ant.* VI, 578. || XV^e s. A la tierce fois que chascun montast sans targer, FROISS. I, I, 37. Et lui tardoit qu'il ne fust jà à cheval, COMM. IV, 8. Sa maistresse l'envoyoit devers le curé, pour savoir qui le tardoit tant de venir, LOUIS XI, *Nouv.* LVI. || XVI^e s. Ains [avant] que boire et manger, Ses chefz de guerre a mandé sans targer, J. MAROT, V, 100. O puissant Pan, de ton hault lieu regarde Ces cas piteux, et à venir ne tarde Donner secours à tes simples brebis, MAROT, I, 317. Je m'en vengeray, quoy qu'il tarde [quelque tard que ce soit], DESPER. *Cymbal.* 104. Il me tarde tant que je ne vous voy, et tant et tant je le desire.... MARG. *Lett.* XI. Quoique fol tarde, jour ne tarde, COTGRAVE.

— ÉTYM. Norm. *targer, targier;* wallon, *târdé, taurdé;* provenç. *tardar, tarzar;* espagn. *tardar;* ital. *tardare;* du latin *tardare.* La forme *targer* suppose un latin barbare *tardiare.*

TARDIF, IVE (tar-dif, di-v'), *adj.* || 1° Qui ne se hâte pas assez, avec un nom de personne. Ô remède trop lent! ô filles trop tardives, ROTR. *Hercule mour.* IV, 1. Un Turenne qui, plus tardif en apparence, n'en était que plus sûr du succès, MASS. *Or. fun. Louis le Grand.* L'impétueux Turnus, avide de combats, De sa troupe tardive a devancé les pas, DELILLE, *Én.* IX. Némésis, la tardive déesse, Qui frappe le méchant sur son trône endormi, A. CHÉNIER, *à Charlotte Corday.* || Tardif à. Ô cœurs pesants et tardifs à croire non ce qui est écrit par les prophètes, mais ce qui a été promis par Jésus-Christ même, BOSS. 1^re *instr. past.* 37. || 2° Poétiquement. Qui vient le soir. [Si j'étais étoile] Je viendrais chaque nuit, tardif et solitaire, Sur les monts que j'aimais briller près de la terre, LAMART. *Médit.* II, 8. || 3° Lent, en parlant de choses. Nestor le reconnaît et se hâte, mais d'un pas pesant et tardif, de l'aller recevoir, FÉN. *Tél.* XI. [La justice divine] .... n'en est pas moins redoutable Pour être tardive à punir, J. B. ROUSS. *Odes,* I, 4. Ils n'obéissent jamais mieux que quand ils vont à pas tardifs, MONTESQ. *Esp.* V, 10. Si ta voile tardive attend ici l'aurore, Bientôt tu la verras armer tous ses vaisseaux, Te suivre, t'arrêter, t'attaquer sur les eaux, DELILLE, *Én.* IV. || 4° Qui vient tard, trop tard, avec un nom de chose. Une occasion si tardive à s'offrir, MAIRET, *Solim.* I, 2. Les sermons du P. Bourgoing n'étaient pas le fruit de l'étude lente et tardive, BOSS. *Bourgoing.* Il [M. de Montausier] savait qu'une charité tardive, selon les Pères de l'Église, avait plus d'avarice que de piété, ID. *Duc de Mont.* Ô soins tardifs et superflus! RAC. *Phèdre,* V, 6. Je fixai à cet instant la tardive époque de mon retour à mes devoirs, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 9. La nuit est tardive à leur impatience, M. J. CHÉN. *Charles IX,* IV, 3. || 5° Qui se forme, se développe lentement. Ces sortes d'esprits sont tardifs. À la campagne et dans le pauvre peuple, les enfants sont plus tardifs, parce qu'ils sont mal et trop peu nourris; il leur faut deux ou trois années de plus, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 238. || Arbre tardif, arbre qui arrive tard à son plein développement. Bon, disais-je en moi-même, les arbres tardifs sont ceux qui portent les meilleurs fruits, MOL. *Mal. imag.* II, 6. || En un autre sens, arbre tardif, arbre qui donne des fruits tardifs. || 6° En parlant des fruits, qui mûrit tard. Cerises, pêches, poires tardives. || Fig. Jeune et brillant héros, dont la haute sagesse N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse, BOILEAU, *Disc. au roi.* || Se dit en parlant de plantes qui fleurissent tard comparativement à d'autres. || Terrain tardif, terrain où les productions sont lentes à venir. || Agneaux, perdreaux, poulets tardifs, ceux qui naissent après les autres.

— HIST. XII^e s. Dedans quatorze jors viendront li plus tardif, *Sax.* XXIV. || XIII^e s. Pere, por Diu, car te haster; Trop es tardius d'à Diu aler, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 160. Cascuns par soi bien le semont, Qu'il face con loiaus amis, Et del rotor ne soit targis, *Partonop.* v. 2024. Tu ne daigneras ouir leur complainte, car trop sera tardive, *Psautier,* f° 69. Si est l'orine espesse, et li pous sera tardius, ALEBRANT, f° 10. || XIV^e s. Quant est as infortunes, l'en doit estre perecheux et tardif de appeler ses amis, ORESME, *Éth.* 290. || XVI^e s. Combien chacune [étoile] est hastive ou tardive à faire son cours, CALV. *Instit.* 16. Nous avons l'esprit tardif et hebeté, ID. *ib.* 100. Mais tu es Dieu pitoyable.... Tardif à estre irrité, MAROT, IV, 304. Tant les saisons sont tardifves en ces quartiers là, AMYOT, *Lucull.* 60. Le sang devient espais, tardif et congelé, PARÉ, XXII, 8. En nostre siecle, elles [les femmes] reservent plus communement à estaler leurs bons offices et la vehemence de leur affection envers leurs maris perdus.... tardif tesmoignage et hors de saison, MONT. III, 177. Ce roi [Charles IX]... juste harquebusier, Giboyoit aux passans trop tardifs à noyer, D'AUB. *Tragiques, les Fers.* Encor esclorrez-vous, fleurs si franches, si vives, Bien que vous paroissiez dernieres et tardives, ID. *ib. les Feux.*

— ÉTYM. Dérivé de *tard;* wallon, *tâdrou,* tardif, *tadrow,* tardive; Berry, *tardi;* provenç. *tardiu;* espagn. *tardio;* ital. *tardivo.*

† **TARDIFLORE** (tar-di-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui fleurit tard.

— ÉTYM. *Tard,* et *fleur.*

† **TARDIGRADE** (tar-di-gra-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui marche avec lenteur. || *S. m. plur.* Famille de mammifères onguiculés qui n'ont point de dents incisives, et dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, ordinairement très-allongés et crochus. || Nom d'un genre de vers munis de quatre paires de tubercules locomoteurs armés de crochets, et jouissant de la propriété de se dessécher et de revenir à la vie au contact de l'eau comme les rotifères. Le tardigrade, ainsi nommé de la lenteur extrême de sa marche, ressuscite comme le rotifère; il est bien moins petit et porté sur six jambes, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 263, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *tardigradus,* de *tardus,* lent, et *gradi* (inusité), marcher.

† **TARDILLON** (tar-di-llon, *ll* mouillés) ou **TARDON** (tar-don), *s. m.* Terme rural. Il se dit en général de tous les petits animaux, poulets et autres qui naissent tardivement.

— ÉTYM. *Tarder.*

TARDIVEMENT (tar-di-ve-man), *adv.* D'une manière tardive.

— HIST. XII^e s. Et maintes foix la puet-on [la tristesse] tant plus tardiement deboteir, ke cele plus longement est en l'appresseie pense, *Job,* p. 445. || XVI^e s. Les phlegmatiques cuisent [digèrent] leurs viandes tardivement, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Tardive,* et le suffixe *ment;* wallon, *tadrowmain.*

TARDIVETÉ (tar-di-ve-té), *s. f.* || 1° Terme de jardinage. Croissance tardive. Il y a des fruits estimables pour leur hâtiveté, et d'autres pour leur tardiveté, LA QUINTINYE, *Jardins,* dans RICHELET. || 2° Lenteur de mouvement. Il est chaud à cause de la tardiveté de son cours, DESC. *Météor.* 4. La tardiveté du mouvement de Saturne, RICHELET. || En ce sens, il est vieux; mais il mérite d'être remis en usage soit pour la bonté du mot en soi, soit d'après l'exemple de Descartes.

— HIST. XVI^e s. Aristides les reprit et blasma à bon escient de leur negligence et tardiveté, AMYOT, *Arist.* 26. ....À cause de la pesanteur et tardifveté de la pituite, PARÉ, XX, 20. Regarde sa tardiveté [de la gravelle]; il [ce mal] n'incommode et occupe que la saison de la vie qui, ainsi comme ainsin, est meshuy perdue et sterile, MONT. IV, 270

— ÉTYM. *Tardif.* Le XVI^e siècle disait aussi *tardité.*

† **TARD-VENUS** (tar-ve-nu), *s. m. pl.* Ramas de gens de guerre des armées françaises et anglaises, et principalement des garnisons de Gascogne, qui, étant licenciés après le traité de Brétigny, se mirent à parcourir la France en la ravageant.

1. **TARE** (ta-r'), *s. f.* || 1° Déchet dans une marchandise; diminution soit dans la quantité, soit dans la qualité. Cette marchandise a subi beaucoup de tare. || Nombre de grammes que, sur un poids quelconque de marchandises, on compte de moins au profit de l'acheteur, en raison de la tare. L'incertitude de la vérité des balances et de la fidélité des poids a fait naître l'embarras de la tare et la nécessité des déductions, BUFF. *Ess. arith. mor. Œuv.* t. X, p. 192. || Tare d'espèces, rabais que l'on supporte dans le compte de l'argent, lorsqu'on change un billet ou une monnaie, et qui est le droit du changeur. || Tare de caisse, perte qui se trouve sur les sacs d'argent, soit à cause des fausses espèces, soit à cause des mécomptes, en payant ou en recevant. || 2° Fig. Vice, défaut. Ce bois est bon, il n'y a pas de tare. ....ressembler à ces fontaines Dont les conduites souterraines Passent par un plomb si gâté, Que, toujours ayant quelque tare, Au même temps qu'on les répare, L'eau s'enfuit d'un autre côté? MALH. III, 3. Comme il n'y a point de si beau corail qui n'ait sa tare, de si parfait diamant qui n'ait sa paille, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero,* t. II, p. 142. || 3° Terme de maquignon. Dans le cheval, c'est une défectuosité, d'une origine quelconque, maladive ou non, qui a son siége à la peau ou dans les parties sous-jacentes, et qui diminue plus ou moins la valeur du cheval. || 4° Fig. Tache, sujet de blâme. Ils en ôtent l'éclat et laissent une tare Au plus riche ornement dont la terre se pare, VOIT. *Poés. Œuv.* t. II, p. 78. Daguesseau et sa femme étaient soupçonnés de jansénisme; avec cette tare, c'était merveille comme ses vertus et ses talents l'avaient porté où il était arrivé, ST-SIM. 69, 134. Il est surprenant que, malgré cette tare [son livre à l'index], il [le père Tellier] ait été confesseur du roi, ID. 217, 177. Soit esprit de retour, soit désir de se nettoyer d'une fâcheuse tare, il [Biron] désira des lettres d'abolition, ID. 450, 53. || C'est un homme sans tare, qui n'a ni tare, ni défaut (locution qui a vieilli), c'est un homme irréprochable. || 5° Poids des barils, pots, enveloppes, etc. dont on s'assure d'abord, pour connaître le poids net des marchandises que l'on y mettra. On déduira la tare, et l'on ne tiendra compte que du poids net. || 6° Répondre tare pour barre, dire un mot pour l'autre, répondre de travers. Il voulut s'essayer au latin, et il répondit tare pour barre.

— HIST. XV^e s. Anglois fort à congnoistre sont; En eulx ne se fault rigoller, N'en leur maintien n'en leur parler; Frappent et tuent sans dire gare; Ne fyer ne vous y vueillez, Que il y aroit beaucoup tare, *Mistere d'Orleans,* p. 408. || XVI^e s. Numa considerant que la tare de l'inegalité [entre le cours du soleil et celui de la lune] est de unze jours, pour ce que les douze revolutions de la lune se font en 354 jours, et celle du soleil en 365.... AMYOT, *Numa,* 31. La curiosité est un desir de sçavoir les tares et imperfections d'autrui, ID. *De la curiosité,* 2. Il y avoit quarante mil escus pour la tare de l'or, outre lesdits douze cens mille escus [les écus ayant été pris au poids et au titre, non au cours, ces 40,000 écus représentaient la différence], M. DU BELL. 161. Il fera passer ces allées à travers de ses forets, si faire se peut, sans grande tare [dommage], O. DE SERRES, 16. Quand j'imagine l'homme tout nud.... ses tares, sa subjection naturelle et ses imperfections, MONT. II, 203. Enfance, jeunesse, virilité, vieillesse, chacune a ses propres et particulieres tares, CHARRON, *Sagesse,* I, 36. Il y avoit six aunes de tare [manque] en la piece de drap, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 748. Faire tomber toute la tare et coulpe sur la cour, ID. *Recherches,* II, 4. Il n'est cheval qui n'ait sa tare, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *tara;* anc. esp. *atara;* bas-lat. *tara,* poids; de l'arabe *tarha,* ou, avec l'article, *at-tarha,* déchet, tare.

† 2. **TARE** (ta-r'), *s. f.* Terme de blason. Se disait autrefois des grilles qui couvraient la visière du casque.

1. **TARÉ, ÉE** (ta-ré, rée), *part. passé* de tarer. || 1° Qui est affecté de tare. Marchandise tarée. Fruits tarés. || Cheval taré, cheval qui présente des défectuosités résultant d'un accident ou d'une opération; exemples: cicatrices au genou, suite de la cautérisation de la peau par le fer rouge. || Fig. Un homme taré, homme décrié pour de mauvaises actions. Le fils est taré; je puis le dire; cela est de notoriété publique, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. I, p. 328. || On attribue à Mirabeau le premier emploi de taré au sens figuré.

† 2. **TARÉ, ÉE** (ta-ré, rée), *adj.* Terme de blason. Se dit de la position du heaume ou du timbre d'un écu. Taré de front. Taré de côté ou de profil.

TARENTELLE (ta-ran-tè-l'), *s. f.* Nom d'une espèce de danse des environs de Tarente en Italie. Le prince d'Amalfi, Napolitain de la plus belle figure, qui priait Corinne de danser avec lui la tarentelle, STAEL, *Corinne,* VI, 1. || Air sur lequel se règle cette danse.

— ÉTYM. Ital. *tarentella,* tarentule (voy. ce mot).

TARENTISME (ta-ran-ti-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Maladie nerveuse qui a régné dans la Pouille et même dans une partie de l'Italie pendant les XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, et qui depuis s'est éteinte. Elle était particulièrement déterminée par la piqûre de la tarentule, mais aussi par celle d'autres insectes, la piqûre ne paraissant agir en ce cas que comme exerçant une influence sur le système nerveux; elle résultait aussi de l'imitation, la vue des malades affectés de taren-

tisme développant la maladie chez d'autres personnes; elle donnait une extrême envie de danser.

— ÉTYM. Voy. TARENTULE.

TARENTULE (ta-ran-tu-l'), *s. f.* || 1° Nom vulgaire et spécifique de la *lycose tarentule* (aranéides), dont le venin n'est dangereux que pour les insectes qui lui servent de nourriture, et qui n'a produit le tarentisme que dans des circonstances toutes particulières. || Fig. Piqué de la tarentule, animé par quelque vive passion. Tous les premiers historiens des croisades semblent mordus des mêmes tarentules que les croisés, VOLT. *Mél. hist. Panég. St Louis.* || 2° Nom donné, sur les bords de la Méditerranée, au gecko des murailles, espèce de reptiles sauriens, appelé en italien *tarentola* ou *terrentola*.

— HIST. XVe s. Plus criminel que escorpion et tarente, G. CHASTEL. *Exp. sur vérité.* || XVIe s. En la Pouille, il y a une espece d'araignée, que ceux du pays nomment tarentule; P. Rhodien la nomme phalange.... PARÉ, *Introd.* 24.

— ÉTYM. Ital. *tarantola, tarentella*, de *Tarento*, Tarente.

TARER (ta-ré), *v. a.* || 1° Causer de la tare, du déchet, gâter, corrompre. L'humidité a taré ces marchandises. || Fig. Tarer la réputation de quelqu'un, y porter atteinte. Afin que la France ne soit point tarée d'en avoir reçu [un monstre], nourri et fomenté un si difforme et ridicule [la rosecroix], NAUDÉ, *Rosecroix*, X, I. || 2° Peser un vase, un baril vide, afin qu'après l'avoir rempli on sache le poids de ce qu'on y a mis. || 3° Se tarer, *v. réfl.* Devenir gâté. Ces fruits se tarent.

— HIST. XVIe s. Un medecin, qui, pour mieux cognoistre quelz sont les corps sains et nets, les compareroit aux gastez et tarez, AMYOT, *Lyc.* 5. Les enfans naissent vicieux et defectueux, quand ilz naissent de personnes tarées, ID. *ib.* 30. L'ambition est un vice fort odieux, duquel Aristides estoit totalement delivré, et Caton fort taré, ID. *Arist. et Cat.* 11. On mettoit en religion les femmes borgnes, bossues, deffaites, folles, tarées, RAB. *Garg.* I, 52.

— ÉTYM. *Tare* 1.

† **TARET** (ta-rè), *s. m.* Genre de mollusques, à coquilles bivalves, *teredo navalis*, *L.* qui font des trous dans le bois des vaisseaux et des pilotis.

— ÉTYM. Même radical que dans le lat. *tarmes*, ver qui ronge le bois; τερέω, percer; bas-breton *teûreûgen*, tique.

TARGE (tar-j'), *s. f.* || 1° Espèce de bouclier. Le mot de targe, dans les anciens écrivains, semble appliqué indifféremment à tous les boucliers; dans le XVe siècle, il paraît désigner plus spécialement celui que portaient les hommes d'armes et les archers; la targe variait de forme suivant les pays; la targe allemande était généralement carrée, à surface concave, portant quelquefois à l'un de ses angles une échancrure pour passer la lance, M. O. PENGUILLY L'HARIDON, *Catal. du Musée d'artill.* || 2° Monnaie des ducs de Bretagne, qui portait au revers l'image d'un bouclier. || 3° Terme d'horticulture. Dans les compartiments d'un parterre, ornement qui a la forme d'un croissant arrondi par ses extrémités.

— HIST. XIe s. Lor targes roées [ornées de ronds], *Ch. de Rol.* CCLX. || XIIIe s. Et avint un jour que li rois Richars aloit remirant le castiel une targe devant lui, *Chr. de Rains*, p. 79. Il avoit bien trois cens nageurs en sa galie, et à chascun de ses nageurs avoit une targe de ses armes, JOINV. 215. || XVe s. La targe au col, le glaive au poing, FROISS. I, I, 99. || XVIe s. Ses hommes d'armes à pied, couverts de grandes targes d'airain doré, RAB. *Sciomachie.* Leurs targues à la mode du pays, D'AUB. *Hist.* II, 321. Il n'a escu ni targe, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *tarja, targua*; anc. cat. *darga*; espagn. *tarja, adarga*; portug. *adarga*; du germanique : anglo-sax. *targe*; anc. scandin. *targa*; anc. h. allem. *zarga*. La forme *adarga* s'explique par l'arabe *al daragah*, bouclier de cuir.

TARGETTE (tar-jè-t'), *s. f.* || 1° Terme de serrurerie. Moyen de fermeture qui consiste en un morceau de métal aplati, toujours de petite dimension, ayant un bouton au milieu et un mouvement de va-et-vient entre deux crampons. Aux portes, croisées, planches de cloison ou de fermeture de boutiques, gonds, targettes et serrures, *Code civ.* art. 1713. || 2° Morceau de cuir dont les aplaigneurs se couvrent la main, pour qu'elle ne soit point écorchée par les cardes.

— ÉTYM. Dimin. de *targe*; génev. *tergette*; Berry, *targette*, rideau de lit. Dans l'ancienne langue, *targette* signifiait un bouclier; l'anglais *target* en vient.

† **TARGEUR** (tar-jeur), *s. m.* Voy. RHOMBE, n° 2.

TARGUER (tar-ghé), *v. a.* Je me targuais, nous nous targuions, vous vous targuiez; que je me targue, que nous nous targuions, que vous vous targuiez, *v. réfl.* Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation. Certes, vous vous targuez d'un bien faible avantage, MOL. *Mis.* III, 5. Combien de soi-disant chevaliers et marquis Se targuent follement de noblesse à Paris! HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 4. Malgré le prétendu zèle pour moi dont Grimm se targuait au dehors, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. M. Linguet a commencé par se targuer de l'arrêt rendu en sa faveur, BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXXIV, p. 135. L'univers est un temple où l'on voit l'injustice Se targuer sur l'autel, un sceptre dans la main, GILB. *Quarts d'heure de misanthr.*

— HIST. XIIIe s. Honte fiert, mais el se targe Si resnablement de sa targe, Qu'onques li cop ne li greva, *la Rose*, 15679. || XIVe s. L'exposant sacha [tira] son coustel pour soy defendre, dont il se targa par pluseurs foiz et brisa pluseurs cops de coustel à lui gettez par Garin, DU CANGE, *targa.* || XVe s. Barons et chevaliers de Bretaigne, rebellans au duc, lesquels ne veulent obeir à leur seigneur.... se targent du roi de France, FROISS. II, p. 92, dans LACURNE. Les dictes deux galées qui aux deux lez la targerent [celle du capitaine].... *Boucîq.* II, 26. || XVIe s. Afin qu'il [le nom de Henri] me serve de defense et sauvegarde pour me targuer et prevaloir contre les langues des envieux, PARÉ, *Déd.* .... Qui tient loisible tout ce qu'il luy plaist, qui ose tout ce qu'il estime loisible, et qui en tout ce qu'il ose se targue toutefois contre la revenche pour.... M. DU BELL. 499. Cette maniere de se targer et couvrir [faire la tortue] estoit composée ne plus ne moins que sont les tuiles arrangées sur la couverture d'une maison, AMYOT, *Anton.* 57. Il [mon courage] est comme nature me le forgea, et se targue pour le conflict, d'une marche populaire et commune, MONT. IV, 195.

— ÉTYM. *Targe*; provenç. *targar.* Le sens propre est se couvrir d'une targe, et fig. se faire fort, prendre avantage.

TARGUM (tar-gom'), *s. m.* Ancien commentaire chaldéen, dit aussi paraphrase chaldéenne, sur le Vieux Testament, qui fut fait après la captivité de Babylone, pour aider à l'ignorance des Juifs qui avaient oublié l'hébreu.

— ÉTYM. Chaldéen, *targum*, interprétation.

† **TARGUMIQUE** (tar-gu-mi-k'), *adj.* Qui appartient au targum.

† **TARGUMISTE** (tar-gu-mi-st'), *s. m.* Classe d'écrivains hébraïques paraphrastes de la Bible.

1. **TARI, IE** (ta-ri, rie), *part. passé* de tarir. Qui est mis à sec. Une citerne tarie. Tous ses fleuves étaient ou taris ou troublés, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. || Fig. Il avoue que les oracles étaient taris dans la Béotie qui en avait été une source très-féconde, FONTEN. *Orac.* II, 1. Le sang des Antonins sur la terre est tari, VOLT. *Ép.* 46. Le mal n'était pas dans l'âme; quand il est là, rien n'est possible, la source de tout est tarie, STAEL, *Corinne*, XVIII, 5.

2. **TARI** (ta-ri), *s. m.* Liqueur alcoolique résultant du suc ou séve de plusieurs palmiers que l'on soumet à la fermentation. || On écrit aussi tary.

† **TARIER** (ta-rié), *s. m.* Voy. SAXICOLE, oiseau.

TARIÈRE (ta-riè-r'), *s. f.* || 1° Outil de fer, emmanché de bois, dans la forme d'un T, qui sert à percer le bois pour y mettre des chevilles. On perce avec des tarières les arbres résineux, pour en obtenir les sucs qui coulent alors abondamment, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 115. || Trous de tarière, trous percés avec une tarière. On peut se servir de caisses plates et portatives, dont le fond ait été percé de plusieurs trous de tarière, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 395, dans POUGENS. || 2° Instrument avec lequel on peut percer dans le sol, en quelques jours, des trous de 6 à 8 centimètres de diamètre et de 100 à 150 mètres de profondeur. La tarière des fontainiers. || 3° Terme d'histoire naturelle. Instrument dont les femelles de quelques insectes sont pourvues, et qui leur sert à percer soit l'écorce des végétaux, soit la peau des animaux. Le poisson à coquille appelé purpura a une langue fort longue, dont l'extrémité est osseuse et pointue; elle lui sert comme de tarière pour percer les coquilles des autres poissons, BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. ter. Œuv.* t. I, p. 427. || 4° Genre de coquilles univalves.

— HIST. XIIIe s. En un trou de tariere lui boutent erramment Les deux pols [pouces].... *Berte*, XCV. || XIVe s. Perciez icelluy cerisier d'une tariere, *Ménagier*, II, 2. Icellui Jehan avoit emblé en l'ouvroir une doloere, quatre talieres, DU CANGE, *taratrum.* || XVIe s. La taravelle [pour planter la vigne] ressemble aux grands taraires des charpentiers, O. DE SERRES, 165.

— ÉTYM. Wallon, *taré*; espagn. *taladro*; du lat. *taratrum*, tarière.

TARIF (ta-rif), *s. m.* || 1° Tableau d'indication temporaire ou permanente des droits à payer pour la navigation, le passage ou le parcours des rivières, l'exportation ou l'importation des denrées et marchandises, etc. Plus maudit qu'un tarif, CYRANO DE BERGERAC, *Pédant joué*, I, I. Comme la quotité de la dîme royale doit être certaine et sue de tous les contribuables, il est important qu'elle soit déclarée par un tarif public, VAUBAN, *Dîme*, p. 137. L'Angleterre n'a guère de tarif réglé avec les autres nations; son tarif change, pour ainsi dire, à chaque parlement, par les droits particuliers qu'elle ôte ou qu'elle impose, MONTESQ. *Espr.* XX, 7. || Fig. Si vous voulez savoir mon tarif, je trouve qu'un philosophe vaut mieux qu'un roi, un roi qu'un ministre, un ministre qu'un intendant, un intendant qu'un conseiller, un conseiller qu'un jésuite, et un jésuite qu'un janséniste, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 12 janv. 1763. Un ministre célèbre [Walpole] avait le tarif des probités, et s'en vantait publiquement, à la honte des Anglais, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 46. || Anciennement, mettre en tarif, autoriser une localité à percevoir la taille par la forme d'imposition qui lui paraissait préférable, BOISGUILLEB. *Factum de la France*, IX. || Se dit, absolument, d'un édit qui, sous Mazarin, haussa les droits d'entrée sur les denrées et les marchandises. L'édit du tarif dans la minorité de Louis XIV fit révolter le parlement, et causa la guerre insensée de la Fronde; on paya mille fois plus pour la guerre civile que le tarif n'aurait coûté, VOLT. *Dict. phil. Tarif.* || 2° Terme de jurisprudence. État des droits ou émoluments alloués aux fonctionnaires publics et aux officiers ministériels, pour les différents actes de leur ministère. || Tarif des frais et dépens, règlement qui fixe le coût des divers actes et les droits de vacations en matière de procédure civile, criminelle et de police || 3° Rôle, tableau du prix de certaines denrées. || Tarif des monnaies, table indiquant la valeur courante des monnaies. || Tarif des glaces, table où le prix des glaces se trouve calculé d'après leurs dimensions; il indique la marche un peu compliquée propre à déterminer le prix du décimètre carré pour chaque surface, et cette marche diffère suivant que la glace est au-dessus ou au-dessous de 661 décimètres carrés.

— ÉTYM. Espagn. *tarifa*, de l'arabe *ta'arifa*, notification, de *'arrifa*, faire connaître.

TARIFÉ, ÉE (ta-ri-fé, fée), *part. passé* de tarifer. Marchandises tarifées. || Fig. Des consciences tarifées.

TARIFER (ta-ri-fé), *v. a.* Appliquer un tarif; fixer d'après un tarif les droits que doivent payer certaines denrées, etc.

— ÉTYM. *Tarif.*

† **TARIFICATION** (ta-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Action de tarifer; résultat de cette action.

TARIN (ta-rin), *s. m.* Petit oiseau à bec conique et pointu, et à plumage verdâtre; c'est un chardonneret, *fringilla spinus*, *L.* Le serin, la linotte, le tarin, le bouvreuil semblent être naturellement musiciens, BUFF. *Morc. choisis*, p. 288.

— HIST. XIVe s. Vous l'avez atrapé com on prent le tarin; Bien a esté trahi Pietre par faux couvin, *Guescl.* 16660. Et le [la] vit-on [la montagne] en l'air volant comme tairin; Demie liewe et plus, ala outre un gradin, *Baud. de Seb.* XII, 594. || XVIe s. Elle [la femme du duc de Savoie] s'en alla de là les monts; luy [le duc], comme un bon tarin, luy courut après, et jamais depuis ne revint à Geneve, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 18.

— ÉTYM. Diez, à cause de la forme *tairin*, propose, avec doute, de le tirer de l'adj. picard *tère*, tendre; de sorte que le *tarin* serait un oiseau délicat. D'autres pensent qu'il a été ainsi nommé de son chant qui semble dire *tarin tarin.*

TARIR (ta-rir), *v. a.* || 1° Mettre à sec. Tarir un étang, un puits. D'un ruisseau qui peut nuire interrompez la course, Et, pour faire encor mieux, tarissez-en la source, BOURSAULT, *És. à la cour*, V, 6. || Par extension. Tarir les larmes, les pleurs, faire cesser de pleurer. Peuples, que cette belle

fête à jamais tarisse vos pleurs, MALH. III, 1. Mes soins avec le temps pourront tarir ses larmes, CORN. *Théod.* V, 7. À force de pleurer on tarit les larmes, MARIV. *Marianne*, 6e part. Si je peins la bienfaisance Et les pleurs qu'elle tarit, BÉRANG. *Halte-là.* || Tarir ses larmes, ses pleurs, cesser de pleurer. Apaisez vos soupirs et tarissez vos larmes, CORN. *Illus. com.* III, 1. || Fig. Peuple, fais voir ta joie à ces divinités Qui vont tarir le cours de tes calamités, ID. *Toison d'or, Prol.* sc. 4. Depuis ce jour fatal qui changea votre choix en tristesse, et qui tarit toutes les ressources de votre fortune, MASS. *Carême, Prière* 2. Voulez-vous [ô Seigneur] tarir la source de la race royale? ID. *Orais. funèb. Louis XIV.* Je dis : voilà le vice; il use le bonheur, Il tarit l'avenir, DELILLE, *Imag.* VI. || 2° *V. n.* Être mis à sec, cesser de couler. Cette source a tari hier. Cette source est tarie depuis hier. Ne sais-tu pas que mon armée ne pouvait en un repas se désaltérer sans faire tarir des rivières? FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Xercès, Léonidas*). Il y a des vaches dont le lait tarit absolument un mois ou six semaines avant qu'elles mettent bas, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 194. Que deviendraient ces enfants eux-mêmes, privés d'une mamelle qui tarirait en chemin? RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4. || Par extension. Rien ne tarit sitôt que les larmes, VAUGEL. *Q. C.* V, 5. C'est trop verser de pleurs, il est temps qu'ils tarissent, CORN. *Poly.* II, 4. || 3° Fig. Cesser, s'arrêter, en parlant de quelque chose comparée à une source. Ce fertile sujet ne tarira jamais, LA FONT. *Contr.* Un mensonge capable de faire tarir ces charités, PASC. *Prov.* XV. On vit tarir tout d'un coup les principales sources de la charité, FLÉCH. *Lamoignon.* Les campagnes sont en friche.... le commerce tarit, FÉN. *Tél.* XII. La vieillesse languissante et ennemie des plaisirs.... fait tarir dans ton cœur la source de la joie, ID. *ib.* XIX. || Ne point tarir sur un sujet, en parler sans cesse, y revenir souvent. Les hommes ne tarissent point en sots raisonnements sur les affaires présentes, MAINTENON, *Lett. à Mme la marquise de Dangeau*, 11 juin, t. VII, p. 64, dans POUGENS. On m'assure qu'il ne tarit point sur vos louanges, ID. *Lett. au cardinal de Noailles*, 25 déc. 1695. Tandis qu'une âme juste.... ne peut tarir sur les récits de ses faiblesses, MASS. *Carême, Confession.* || Absolument. Il ne tarit point, il parle sans cesse de l'objet dont il s'agit. Le petit abbé y sera avec ses contes; je ne sais où il les prend, mais il ne tarit point, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 26 sept. 1762. || L'entretien tarit, on n'a plus rien à se dire, on ne sait que se dire. Ce n'était pas que l'entretien tarît entre nous, et qu'elle parût s'ennuyer dans nos promenades, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. La conversation des amis ne tarit jamais, disent-ils, ID. *Hél.* V, 3. || 4° Se tarir, *v. réfl.* Devenir à sec, cesser de couler. Cette source s'est tarie. Il y a encore une autre espèce de larmes qui n'ont que de petites sources, qui coulent et se tarissent facilement, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 133.

— HIST. XIIIe s. Tout entour point l'erbe menue Qui vient pour l'iaue espesse et drue, Et en iver ne puet morir, Ne que l'iaue ne puet tarir, *la Rose*, 1544. Et jamais n'est tarie Ma dolors ne garie, RUTEB. *Théoph.* || XVIe s. Les fonteines tarissent de tout point, AMYOT, *Cam.* 5. L'on y void continuellement de nouveaux jettons qui poussent et croissent, et des vieux qui tarissent et meurent, O. DE SERRES, 504. Pour vous l'air se corrompe et le feu s'amortisse, La terre se desseiche, et la mer se tarisse, DU BELLAY, III, 74, *recto.* Et disoit on, s'il [l'empereur Julien] eust gaigné la victoire contre les Parthes, qu'il eust faict tarir la race des bœufs au monde, pour satisfaire à ses sacrifices, MONT. III, 83.

— ÉTYM. Berry, *tairir, térir*; provenç. *tarir*; de l'anc. haut-allem. *tharrjan*, dessécher.

TARISSABLE (ta-ri-sa-bl'), *adj.* Qui peut être tari. Ce puits n'est pas tarissable. Une source facilement tarissable.

— HIST. XVIe s. Encores que nous voulussions penser qu'il y eut des sources et fontaines d'or non terrissables, M. DU BELL. 361.

— ÉTYM. *Tarir.*

† **TARISSANT, ANTE** (ta-ri-san, san-t'), *adj.* Qui est près de tarir, qui va tarir. Une source tarissante. || Fig. Seul et délaissé, je sentais venir le froid des premières glaces, et mon imagination tarissante ne peuplait plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur, J. J. ROUSS. 2e *prom* || Fig. Une bourse tarissante, une bourse où il n'y a presque plus rien. Nous continuâmes notre voyage aussi allégrement que nous l'avions commencé, mais filant un peu plus droit vers le terme, où notre bourse tarissante nous faisait une nécessité d'arriver, J. J. ROUSS. *Conf.* III.

TARISSEMENT (ta-ri-se-man), *s. m.* État de ce qui est tari. Le tarissement des puits.

— ÉTYM. *Tarir*; provenç. *tarimen.*

TARLATANE (tar-la-ta-n'), *s. f.* Espèce de mousseline extrêmement claire et légère dont les femmes font des toilettes de bal.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **TARO** (ta-ro), *s. m.* Terme correspondant à celui de pain, dans toute la Polynésie et une grande partie de l'Australie, tandis qu'aux îles Sandwich on donne ce nom aux variétés de l'arum comestible (aroïdées), dont les racines sont très-riches en fécule (*caladium esculentum*); à la Nouvelle-Zélande on désigne par là le pain grossier fait en broyant sur des pierres les racines fibreuses de l'acrostic fourchu (fougères), LEGOARANT. On écrit aussi tarro.

† 1. **TAROT** (ta-ro), *s. m.* Ancien nom du basson.

2. **TAROT**, voy. TAROTS.

TAROTÉ, ÉE (ta-ro-té, tée), *adj.* Cartes tarotées, cartes dont le dos est marqué de grisaille en compartiments.

— ÉTYM. Voy. TAROTS.

† **TAROTIER** ta-ro-tié), *s. m.* Fabricant de tarots, de papiers de fantaisie.

TAROTS (ta-ro), *s. m. pl.* || 1° Cartes à jouer qui sont tarotées et qui de plus sont marquées d'autres figures que les cartes ordinaires. Outre les quatre séries à signes variés qu'ils comprennent comme les jeux de cartes communes, les jeux de tarots en offrent une cinquième ... cette cinquième série est une suite de figures, généralement au nombre de vingt-deux; vingt et une sont numérotées et prennent rang entre elles d'après le numéro dont elles sont marquées; la moindre de ces figures l'emporte sur toutes les cartes des séries numérales, même sur les rois; de là elles ont reçu le nom d'atouts et celui de triomphes; c'est à ces atouts qu'appartient proprement le nom de tarots; lesquelles séries de cartes numérales qui, avec les atouts, composent les jeux des tarots, ont chacune quatre figures : roi, reine, cavalier et valet, une figure de plus que les cartes communes; ainsi les jeux de tarots ont au moins trente-huit figures, c'est-à-dire vingt-deux pour les atouts et seize pour les honneurs des quatre séries numérales; ajoutons que, dans les pays qui ont conservé les anciens types, les signes distinctifs de ces quatre séries sont : les deniers, les coupes, les épées et les bâtons, MERLIN, *Revue archéol.* t. XVI, p. 283. || 2° Jeu qu'on joue avec ces cartes. Jouer aux tarots ou au tarot. Je dirais que le jeu des tarots représente une république mieux que les échecs ne représentent la cour d'un roi; aux tarots il y a de tous états comme dans une république; il y a des deniers pour récompenser les bons; il y a des épées pour la défense de la patrie; il y a des chevaliers, des sergents, des bateleurs, des triomphes, des empereurs, des papes et des fous; qui voudrait moraliser cela, ferait un livre plus gros que les Recherches de maître Pasquier, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 222, dans LACURNE. Les plus anciennes cartes à jouer, celles du jeu de tarot, ont une analogie marquée, par leur forme, les dessins qu'elles offrent, leur grandeur, leur nombre, avec les cartes dont se servent les Chinois, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. Inscr. et belles-lett.* t. VII, p. 418. Il y a trois espèces de jeux de tarots : le jeu lombard-vénitien, le *tarocchino* de Bologne, et les *minchiate* de Florence; voici les noms des figures du tarot lombard-vénitien (semblable aux tarots de France) : le fou, 1 le bateleur, 2 la papesse, 3 l'impératrice, 4 l'empereur, 5 le pape, 6 l'amoureux, 7 le chariot, 8 la justice, 9 l'ermite, 10 la roue de fortune, 11 la force, 12 le pendu, 13 la mort, 14 la tempérance, 15 le diable, 16 la maison-Dieu ou la foudre, 17 l'étoile, 18 la lune, 19 le soleil, 20 le jugement, 21 le monde, MERLIN, *Orig. des cartes à jouer.*

— HIST. XVIe s. Les autres le tarot aiment à manier, GAUCHER, *Plaisir des champs*, p. 248. L'inventeur des chartes italianes, desquelles on s'esbat au jeu appelé tarault, feit, à mon avis, fort ingenieusement, quand il meist les deniers et les bastons en combat à l'encontre de force et justice; mais encore merita il plus de louange d'avoir en ce dict jeu donné le plus honorable lieu au sot, ainsi que nous à l'az, que nous debvons appeler *narr*, qui signifie sot en allemant, CHARLES ÉTIENNE, *Paradoxes, Déclamation* 5.

— ÉTYM. Ital. *tarocchi.*

TAROUPE (ta-rou-p'), *s. f.* || 1° Poil qui croît entre les sourcils. || 2° Nom, au Mans, du chanvre grossier. Filer de la taroupe.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **TARPANS** (tar-pan), *s. m. pl.* Chevaux sauvages du nord de l'Europe.

† **TARPÉIENNE** (tar-pé-iè-n'), *adj. f.* Roche Tarpéienne, à Rome, partie du mont Capitolin d'où l'on précipitait les condamnés à mort. Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance de la roche Tarpéienne au Capitole, MIRABEAU, *Disc.* 22 *mai* 1790.

† **TARQUIN** (tar-kin), *s. m.* Variété de poire.

† **TARSAL, ALE** (tar-sal, sa-l'), *adj.* Le même que tarsé.

† **TARSALGIE** (tar-sal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Arthralgie du tarse.

— ÉTYM. *Tarse*, et ἄλγος, douleur.

TARSE (tar-s'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. La partie postérieure du pied, composée de sept os enclavés les uns dans les autres. || Le troisième article du pied des oiseaux. || Dans les crustacés, la sixième pièce des pattes simples. || La dernière partie des pattes des insectes. || 2° *Adj.* Fibro-cartilages tarses, nom donné à deux expansions fibreuses placées dans l'épaisseur du bord libre des paupières.

— HIST. XVIe s. Les cartillages du tarse des cils, PARÉ, II, 1. Prenant pour le tarse ce qui est contenu par les sept premiers os, qui respond au carpe de la main, ID. IV, 30.

— ÉTYM. Ταρσός, tarse, proprement une claie.

† **TARSÉ, ÉE** (tar-sé, sée), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les tarses d'une autre couleur que le reste de la patte.

TARSIEN, IENNE (tar-siin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport au tarse. || Os tarsiens, nom donné quelquefois collectivement aux sept os du tarse. || Articulations tarsiennes; on comprend sous ce nom celle de l'astragale avec le calcanéum, celle des deux rangées du tarse entre elles, et celles des os de la seconde rangée entre eux.

TARSIER (tar-sié), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de mammifères de l'ordre des quadrumanes, qui ont le tarse très-long.

— ÉTYM. *Tarse.*

† **TARSO-MÉTATARSIEN, IENNE**, (tar-so-mé-ta-tar-siin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au tarse et au métatarse. || Articulations tarso-métatarsiennes, celles des os de la seconde rangée du tarse avec les os métatarsiens.

† **TARSO-PHALANGIEN, IENNE** (tar-so-fa-lan-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au tarse et aux phalanges. || Ligament tarso-phalangien, nom donné par Girard au ligament sésamoïdien supérieur du membre postérieur, appelé par Bourgelat tendon suspenseur du boulet.

† **TARSORRHAPHIE** (tar-so-ra-fie) *s. f.* Terme de chirurgie. Suture des cartilages tarses.

— ÉTYM. *Tarse*, et ῥαφή, suture.

TARTAN (tar-tan), *s. m.* || 1° Étoffe écossaise à carreaux de diverses couleurs. || 2° Vêtement de tartan.

— ÉTYM. Origine inconnue. Les dictionnaires anglais disent qu'en leur langue *tartan* est d'origine française. D'après Michelet, *Orig. du droit*, p. 209, il vient du gallique *tarstin* ou *tarsuin*, de travers.

TARTANE (tar-ta-n'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Nom d'un petit navire de la Méditerranée, dont la forme allongée est analogue à celle des chebeks; en général, il est ponté, et porte un seul mât et une voile latine. La tartane est un bâtiment de transport et de pêche. || 2° Terme de pêche. Filet à manche ressemblant au gangui; on s'en sert à Marseille et sur les côtes du Languedoc, pour faire une pêche qui porte le même nom.

— ÉTYM. Espagn. portug. et ital. *tartana*; de l'arabe *taridah*, sorte de vaisseau affecté spécialement au transport des chevaux, qui avait donné au bas-latin *tarida, tareta*, et au bas-grec ταρίτης, ταρίδες, en français *taride* : XIIIe siècle. Convenances faites à Genne des naves et des tarides... *Arch. des miss. scient.* 2e série, t. III, p. 260.

1. **TARTARE** (tar-ta-r'), *s. m.* Terme de mythologie. Nom que les poëtes donnent au lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers (avec

un T majuscule). C'était une opinion établie dès le troisième siècle, que Jésus était descendu dans l'*Adès*, dans le Tartare, mots que nous traduisons par celui d'Enfer, VOLT. *Dict. phil. Symbole.*

— ÉTYM. Lat. *Tartarus*, du grec Τάρταρος.

2. **TARTARE** (tar-ta-r'), *s. m.* || **1°** Nom d'un peuple originaire du Turkestan; on a donné vaguement ce nom à tous les peuples de l'Asie moyenne, depuis la mer Caspienne jusqu'aux côtes orientales. S'ils arrivent, ces Tartares, ou nous les ferons rentrer dans le Tartare d'où ils sont sortis, ou bien ils nous enverront nous-mêmes jouir, dans le ciel, du bonheur promis aux élus : le jeu de mots qu'on prête ici à saint Louis, se retrouve dans presque tous les écrits de cette époque; et c'est peut-être là, pour le dire en passant, la véritable cause de l'altération que les Occidentaux ont apportée au nom des Tatars, ABEL-RÉMUSAT, *Instit. Mém. inscr. et bell.-lett.* t. VI, p. 408. || **2°** Se dit des courriers employés par la Porte ottomane et les ambassadeurs européens à Constantinople (avec un *t* minuscule). L'Athénien tremblant, Debout, la main au cœur et la tête courbée, Adorait le coursier du tartare insolent, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, III. || **3°** Tartares s'est dit des valets militaires de la maison du roi, parce qu'ils pillaient pendant que leurs maîtres se battaient, VOLT. *Dict. hist. Tartare.* Son tartare vint me dire qu'il m'attendait à onze heures, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 18 oct. 1769. || Fig. Il faut que les chirurgiens soient les égaux ou les tartares des médecins, DIDER. *Lett.* || **4°** Chez les tailleurs, l'apprenti. || **5°** Terme de cuisine. A la tartare, se dit en parlant d'une manière d'accommoder le poisson et la viande, qui consiste à les servir panés et grillés, avec une sauce froide à la moutarde que l'on nomme aussi sauce à la tartare ou sauce tartare.

— HIST. XIII° s. D'autre part viennent li Tartaire, Que l'en fera mes à tart taire, Qu'on n'avoit cure d'aler querre, RUTEB. 101. Joinville dit Tartarins.

TARTAREUX, EUSE (tar-ta-reû, reû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui a les qualités du tartre. Sédiment tartareux. Un excellent anatomiste... a démontré que les os sont formés originairement de deux substances, l'une membraneuse, l'autre tartareuse ou crétacée, BONNET, *Paling. phil.* XI, 4. || Acidule tartareux, ancien nom du tartre. || Acide tartareux, ancien nom de l'acide tartrique.

† **TARTARIFORME** (tar-ta-ri-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence du tartre des dents. En examinant avec une bonne loupe la concrétion tartariforme qui ceint les dents vers leur couronne, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 369.

† **TARTARIMÉTRIE** (tar-ta-ri-mé-trie), *s. f.* En chimie, méthode analytique qui consiste à soumettre à l'alcalimètre le carbonate de potasse provenant de la calcination de la crème de tartre.

— ÉTYM. Lat. *tartarus*, tartre et μέτρον, mesure.

TARTARIQUE (tar-ta-ri-k'), *adj.* Voy. TARTRIQUE.

† **TARTARISÉ, ÉE** (tar-ta-ri-zé, zée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient du tartre.

— ÉTYM. *Tartarus*, tartre.

† **TARTARO** (tar-ta-ro), *s. m.* Nom italien d'un tuf très-fin et très-blanc.

TARTE (tar-t'), *s. f.* || **1°** Espèce de pâtisserie, qui contient ordinairement de la crème, ou des confitures, ou des fruits. Et, s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon, Et qu'on vienne à lui dire à son tour, qu'y met-on? Je veux qu'elle réponde : une tarte à la crème, MOL. *Éc. des f.* I, 1. || **2°** Fig. et anciennement. Tartes bourbonnaises, certains bourbiers assez communs dans le Bourbonnais, dont le passage est dangereux pour les chevaux et les voitures, le dessus se desséchant au soleil et le dedans demeurant plein de boue.

— HIST. XIII° s. Chaudes tartes et chaus flaons, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 89. || XIV° s. Paste pestrie ainsi comme pour le fons d'une tartre, *Ménagier*, II, 5. Jamais qui n'aroit paste le pain ne feroit on; Ne tarte sans estoffe ne vaut mie un bouton, *Baud. de Seb.* XI, 17. || XVI° s. L'ane ne failloit point à vous planter le pauvre St Chelent en un fossé, ou en quelque tarte bourbonnoise, DESPER. *Contes*, XXIX. En ce logis qui devroit estre Purgatoire d'enfans gastés, Comme en leur paradis terrestre, Ils mangent tartres et pastez [la prison de Genève où, par connivence, les détenus jouissaient de tout plaisir], BONIVARD, *Anc. et nouv. pol. de Genève*, p. 98. On se saoule bien de manger tartes, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *tâtt*; bas-lat. *tarta*, dans un texte de 1103. Diez pense que c'est une altération de *tourte* (voy. ce mot); en tout cas elle est singulière. Le bas-breton dit *tartez*, tarte, mais il vient probablement du français. Le kymri a *torth*, un pain.

TARTELETTE (tar-te-lè-t'), *s. f.* Petite tarte. Je vous envoie cette lettre par M. de Montmor, intendant à Marseille, autrefois M. du Fargis, qui mangeait des tartelettes avec mes enfants, SÉV. *à Coulanges*, 1er déc. 1690.

— HIST. XIV° s. Est assavoir que chascun fromage doit fournir six tartelettes, *Ménagier*, II, 4. || XV° s. Sucre blanc pour les tartelettes, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 497. || XVI° s. Il haïssoit les femmes et les salades comme poison; les flannets, les tartelettes, DESPER. *Contes*, LXXIX.

— ÉTYM. Dimin. de *tarte*.

† **TARTEVELLE** (tar-te-vè-l'), *s. f.* Partie de la trémie d'un moulin.

TARTINE (tar-ti-n'), *s. f.* || **1°** Tranche de pain recouverte de confitures ou de beurre. Elle ne manquait jamais de faire la critique la plus amère des beef-steak, des pouddings et des tartines de viande et de beurre, GENLIS, *Parvenus*, t. III, p. 291, dans POUGENS. || **2°** Dans l'argot du journalisme, long article considéré surtout comme farci de lieux communs, et n'apprenant rien au lecteur. Il s'enfonça dans la lecture d'un de ces articles indigestes qu'en style de presse on appelle des tartines, mais que les amateurs du genre avalent toujours, bien ou mal beurrés, avec le plus estimable appétit, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § 1. || Il se dit aussi des longs discours. Débiter une tartine.

— HIST. XVI° s. Tartine, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Dérivé de *tarte*.

† **TARTON-RAIRE** (tar-ton-rê-r'), *s. m.* Nom du *passerina tartonraira*, famille des daphnacées, vulgairement gros retombet, trintanelle, malherbe, dont l'écorce a été proposée pour remplacer le garou.

† **TARTOUILLADE** (tar-tou-lla-d', *ll* mouillées), *s. f.* En langage d'atelier, peinture d'une exécution très-lâchée, et dans laquelle la composition et le dessin sont complétement sacrifiés à la couleur. Malgré le dégoût naturel et réfléchi que m'inspirent les productions que l'on ne peut désigner que par des mots qui me répugnent autant qu'elles, la nécessité m'oblige d'entrer dans quelques détails au sujet des tartouillades, des pochades, de toutes ces peintures indigestes enfin, dont le voisinage importun obscurcit l'éclat des ouvrages de choix que renferme l'exposition, DELÉCLUZE, *Expos. des artistes vivants*, 1850, p. 99.

† **TARTOUILLER** (tar-tou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Faire des tartouillades. Que dire de la prédilection du jury, qui a reçu et placé au rez-de-chaussée, sous l'œil du spectateur, la pochade intitulée *les Faneuses*, l'autre *les Arabes nomades*, et enfin une *Cafetière* en cuivre grossièrement tartouillée, qui figure dans je ne sais laquelle des trente-quatre salles du premier étage? DELÉCLUZE, *Expos.* p. 135.

† **TARTOUILLEUR** (tar-tou-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Peintre qui fait des tartouillades. Cette dernière disposition [absence d'horizon] semble être particulièrement affectionnée par les artistes tartouilleurs, DELÉCLUZE, *Expos.* p. 138.

† **TARTRALIQUE** (tar-tra-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tartralique, produit de l'action de la chaleur à 200° sur l'acide tartrique hydraté pendant un court espace de temps.

† **TARTRAMIDE** tar-tra-mi-d'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action de l'ammoniaque sur l'éther tartrique.

† **TARTRAMIQUE** (tar-tra-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tartramique, produit de la décomposition de l'éther tartrique par les alcalis.

TARTRATE (tar-tra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide tartrique avec les bases. || Tartrate acidule de potasse, bitartrate de potasse, sel qui existe tout formé dans plusieurs matières végétales et surtout dans le raisin, dit aussi crème de tartre. || Tartrate de potasse et d'antimoine, vomitif, dit ordinairement émétique.

TARTRE (tar-tr'), *s. m.* || **1°** Substance saline qui, sous la forme d'une croûte, s'attache aux parois des tonneaux de vin; on le purifie par l'ébullition dans l'eau avec une terre alumineuse, ensuite par la filtration, qui sépare les impuretés solubles, et enfin par l'évaporation de l'eau filtrée qui donne la crème de tartre. Le tartre est un dépôt salin qui se sépare peu à peu des liqueurs vineuses, et prend une forme concrète et presque pierreuse, BUFF. *Min.* t. III, p. 322. Dans le commerce, le tartre qui provient des vins blancs porte le nom de tartre blanc; et celui qui provient des vins rouges porte celui de tartre rouge, THENARD, *Traité de chimie*, t. III, p. 138, dans POUGENS. || Tartre émétique ou tartre stibié, le tartrate de potasse et d'antimoine. || Tartre soluble, le tartrate de potasse. || Tartre ammoniacal, le tartrate d'ammoniaque. || Tartre régénéré, l'acétate de potasse. || **2°** Tartre vitriolé, ancien nom (donné par Crollius) du sulfate de potasse. || Terre foliée de tartre, ancien nom de l'acétate de potasse, ainsi dite à cause de son aspect. || **3°** Crème de tartre, tartrate naturel de potasse avec un excès d'acide. L'existence de l'acide tartarique a été démontrée dans la crème de tartre par Duhamel, Margraff et Rouelle le jeune; c'est Scheele qui le premier est parvenu à l'isoler, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 131 dans POUGENS. || **4°** Enduit d'abord limoneux, blanchâtre ou jaunâtre, qui s'amasse au collet des dents, se durcit, et forme, à la base de la couronne, une incrustation phosphato-calcaire qui finit par en environner la surface, si l'on n'a pas le soin de l'enlever. Dents pleines de tartre.

— HIST. XVI° s. Prenez deux livres de tartare, c'est à dire lye de bon vin qui adhere contre les tonneaux, PARÉ, XXIV, 39. Ainsi est tirée huile de myrrhe, huile de tartre et de vitriol, ID. XXV, 24. Puis sera entonné, en y ajoustant une chopine d'eau de vie avec sel de tartre, laquelle eau se taindra en rouge par la tartre, O. DE SERRES, 829.

— ÉTYM. Génev. *la tartre* des dents; espagn. et ital. *tartaro;* du bas-lat. *tartarum*, qui, se trouvant dans des textes du XIII° et du XIV° siècle, exclut Paracelse de la paternité de ce mot. Le Glossaire de Simon de Gênes (voy. du Cange) dit : Tartar, arabice, tartarum, quod ex vino in lateribus vegetis generatur. Le bas-grec a aussi τάρταρον.

† **TARTREUX, EUSE** (tar-treû, treû-z'), *adj.* Qui a la qualité du tartre. De quelle patience eut besoin M. Akerblad pour enlever une espèce de croûte tartreuse, dont l'écriture était couverte! P. L. COUR. *Littérat. sur une dissert. d'Akerblad.*

— ÉTYM. *Tartre.*

† **TARTRIER** (tar-tri-é), *s. m.* Fabricant de tartre.

† **TARTRIFUGE** (tar-tri-fu-j'), *s. m.* Préparation qui enlève les incrustations des générateurs à vapeur, *Alman. Didot-Botin*, 1871-1872, p. 131, 3° col. (de *tartre*, et lat. *fugare*, chasser).

† **TARTRIMÈTRE** (tar-tri-mè-tr'), *s. m.* Terme de chimie. Instrument analogue à l'alcalimètre, qui sert à établir la valeur commerciale de la crème de tartre ou bitartrate de potasse.

— ÉTYM. *Tartre*, et μέτρον, mesure.

TARTRIQUE (tar-tri-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui concerne le tartre et ses composés. || Acide tartrique, acide qu'on rencontre dans beaucoup de fruits acides, le raisin surtout, et qui est l'élément constitutif du tartre, où il est combiné avec de la potasse. || Acide tartrique droit, celui qui dévie à droite le rayon polarisé. Acide tartrique gauche, celui qui le dévie à gauche. Acide tartrique inactif, modification isomérique de l'acide tartrique proprement dit, sans pouvoir rotatoire, qui n'est ni droit ni gauche par conséquent, et n'est point formé d'une combinaison du droit et du gauche. || Limonade tartrique, limonade faite avec l'acide tartrique. || Sirop tartrique, sirop fait avec l'acide tartrique uni au sirop de sucre. || On dit aussi tartarique.

— ÉTYM. *Tartre.*

† **TARTRITE** (tar-tri-t'), *s. m.* Terme de chimie. Ancien synonyme de tartrate, alors que l'acide tartarique se nommait acide tartareux.

† **TARTROBORATE** (tar-tro-bo-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné à des composés où l'acide borique entre avec une base alcaline dans la composition de certains tartrates doubles : la crème de tartre soluble, par exemple, qui est un tartroborate de potasse.

† **TARTROGLYCÉRIQUE** (tar-tro-gli-sé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tartroglycérique, corps obtenu en combinant la glycérine avec l'acide tartrique.

† **TARTROVINIQUE** (tar-tro-vi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tartrovinique, produit de la combinaison de l'acide tartrique à l'alcool ordinaire.

TARTUFE (tar-tu-f'), *s. m.* || **1°** Personnage d'une célèbre comédie de Molière. Molière [qui alors allait faire des lectures de sa pièce] avec Tartufe y doit jouer son rôle, BOIL. *Sat.* III. Le Tartufe, qui était une satire des dévots et surtout de la morale des jésuites, alors tout-puissants, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la

chambre, et est resté au théâtre pour toujours, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 sept. 1769. Il avait pour oncle un autre abbé de Roquette, évêque d'Autun, qui, par son zèle de commande et sa dévotion politique, eut l'honneur, dit-on, de fournir à Molière l'heureux original d'après lequel il a peint le précieux tableau du Tartufe, D'ALEMB. *Élog. de Roq.* Certainement l'ensemble du Tartufe est de main de maître.... toutefois.... je n'hésite pas à dire que, si la pièce eût été faite de mon temps, je n'en aurais pas permis la représentation, NAPOLÉON, *Mémorial*, éd. de 1842, t. II, p. 128. || 2° Faux dévot, hypocrite, coquin se servant du manteau de la religion (avec un *t* minuscule). [Molière] un athée et en même temps un tartufe achevé, DE ROCHEMONT [pseudonyme], *Observ. sur le Festin de Pierre*, Paris 1665 [époque où les premiers actes de Tartufe avaient de la célébrité, bien que la pièce n'eût pas encore été jouée]. Molière a si bien peint ce caractère [de l'hypocrite] dans la personne de Tartufe, et a rendu ce caractère tellement propre à Tartufe que notre langue s'est trouvée enrichie de ce mot, et que Tartufe, nom propre, est devenu par figure un nom commun; de sorte que l'on dit aujourd'hui d'un hypocrite et d'un faux dévot, c'est un tartufe, DUMARS. *Œuv.* t. III, p. 289. || Tartufe de mœurs, homme vicieux qui affecte de grands principes de morale.

— REM. Tartuf, orthographe que La Fontaine a donnée, par licence poétique, au mot tartufe. C'étaient [chat et renard] deux vrais tartufs, deux archipatelins, LA FONT. *Fabl.* IX, 14.

— ÉTYM. Molière, qui écrit *Tartuffe*, a emprunté ce mot à l'italien; *Tartufo* se trouve dans le Malmantile de Lippi avec le sens d'homme à esprit méchant; le Malmantile circulait manuscrit en France avant le Tartufe (voy. Génin, *Récréat.* t. I, p. 292). *Tartufo* est la contraction de *tartufolo*, une truffe.

TARTUFERIE (tar-tu-fe-rie), *s. f.* Terme familier. Mot nouveau formé de celui de Tartufe, action d'hypocrite, maintien d'hypocrite, friponnerie de faux dévot, VOLT. *Dict. phil. Tartuferie.* Et vous espérez sans doute jouir en paix du succès de votre tartuferie! parbleu, vous avez compté sans votre hôte, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, XIX.

† **TARTUFIER** (tar-tu-fi-é), *v. a.* || 1° Mot créé par Molière: marier à Tartufe. Vous serez, ma foi, tartufiée, MOL. *Tart.* II, 3. || 2° Captiver, séduire, comme Tartufe captive Orgon. Mais que pensez-vous qu'on voit chez moi? des Provençaux; ils m'ont tartufiée, SÉV. 140. || 3° *V. n.* Faire le tartufe.

1. **TAS** (tâ; l'*s* se lie: un tâ-z-énorme), *s. m.* || 1° Accumulation de choses de la même espèce. Un tas de papiers. Mettre en tas, en un tas. Là sur des tas poudreux de sacs et de pratique Hurle tous les matins une sibylle étique, On l'appelle chicane, BOIL. *Lutr.* V. Il s'agit [dans une guerre], dit le philosophe, de quelques tas de boue grands comme votre talon; ce n'est pas qu'aucun de ces millions d'hommes qui se font égorger prétende un fétu sur ces tas de boue, VOLT. *Micromégas*, 7. Je trouvai des tas de dépêches tant de la cour que des autres ambassadeurs, dont il n'avait pu lire ce qui était chiffré, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || Populairement. Mettre plusieurs choses ablativo tout en un tas, les mettre ensemble confusément. || Familièrement. Se mettre tout en tas, se ramasser et se mettre en un peloton. || Fig. Crier famine sur un tas de blé, se plaindre au milieu de l'abondance. || Il ferait rire un tas de pierre, se dit d'un plaisant. || Fig. et familièrement. Un tas de, beaucoup de. Je ne dois d'autre réponse à cet argument [contre Olympie], que de bâtir un roman à la façon de Calprenède, et de supposer un tas d'aventures improbables, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 26 févr. 1762. J'appris que le prétendu baron m'en avait imposé par un tas de mensonges, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || 2° Multitude de gens, en mauvaise part, par mépris. Certes, c'est lâchement qu'un tas de médisants.... De frivoles soupçons nos courages étonnent, MALH. V, 26. Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, Que pressent de mes lois les ordres légitimes, CORN. *Cinna*, V, 1. Un tas de misérables sophistes formés dans l'école du mensonge, BOIL. *Disc. sur la satire* XII. Lodève mourut riche et vieux, et laissa un tas de bâtards, ST-SIM. 133, 228. Vous avez un tas de créanciers, que j'aurais bien envie de mettre à notre bataillon, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 1. Ces tas de désœuvrés qu'on appelle bonne compagnie, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. || Tirer dans le tas, lâcher son coup de fusil sur une masse d'hommes ou d'animaux, sans en viser un en particulier. || 3° Au trictrac, se dit de l'amas de dames qu'on fait avant de commencer le jeu. || 4° Terme d'architecture. Se dit de la masse d'un ouvrage en construction. || Approcher des matériaux sur le tas, les monter de sorte qu'ils soient prêts à être employés. || Tas de charge, dans les voûtes gothiques, se dit des coussinets à branches, d'où partent les ogives, formerets, arcs doubleaux, etc. || Terme de maçonnerie. Tailler sur le tas, se dit lorsque la taille, au lieu de se faire au chantier, s'exécute au bâtiment. || Terme de charpentier. La place sur laquelle on raccorde, dans le bâtiment, une pièce que l'on pose. On dit faire une mortaise, un tenon, un coupement, une entaille sur le tas. || Terme de ponts-et-chaussées. Tas ou tas droit, rangée de pavés en ligne droite, sur le milieu d'une chaussée.

— SYN. TAS, MONCEAU. Ce qui distingue le tas du monceau, c'est que le tas est composé de parties semblables, tandis que monceau n'implique pas cette idée: un monceau de ruines, plutôt qu'un tas de ruines; un tas de blé plutôt qu'un monceau de blé.

— HIST. XIII° s. Et quant crestiien virent le roi ensi maintenir, si se ferirent tout à un tas en mer et prirent terre, *Chron. de Rains*, 201. || XIV° s. Un tas.... De fain [foin] en une grange qu'on et fait entasser, *Guescl.* 20523. || XV° s. [Les François] ocioient [les Flamands] à grands tas en la boue et ès maisons où ils se traioient, FROIS. II, II, 184. Et feroit à tas de son espée sur le bassinet et sur le dos du seigneur de Sconnevort, ID. I, I, 140. Lesquelx se bouterent et musserent tous ensemble en une tasse de boys, DU CANGE, *tassia*. Et comme furent traictez ung tas de povres francs archiers qui avoient esté prins dedans Neelle, COMM. III, 10. || XVI° s. Soubdain vindrent à tas saiges femmes de tous coustez, RAB. *Garg.* I, 6. Bœuf de saison à tas [en quantité], ID. I, 4. Un tas de jeunesses folles, DU BELLAY, III, 76, *recto*. Un tas de gens, interpretes et contrerooleurs ordinaires des desseings de Dieu, MONT. I, 248.

— ÉTYM. Berry, *à tas*: il y avait du monde à tas dans l'assemblée; provenç. *tatz*; du germanique: anglo-sax. *tass*; néerlandais, *tas*, amas de blé; anc. haut-allem. *zas*; ou du celtique: gaélique, *tas*; kymri, *dâs*; bas-breton, *dastum*.

2. **TAS** (tâ), *s. m.* || 1° Matrice dont se servent les boutonniers (ce qui est le sens ancien). || 2° Petite enclume portative, placée quelquefois sur le même billot qu'une grande. || 3° Terme de monnayage. Bloc d'acier sur lequel on essaye la sonorité des monnaies frappées. Les ayant brisés [des boutons de platine] dans un mortier d'agate et sur un tas d'acier, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VII, p. 54.

— HIST. XIII° s. Nus [nul] bouclier de fer ne peut ferir boucles en tas, quar elles ne sont ne bonnes ne loiaus, *Liv. des mét.* 58. || XIV° s. Que nuls orfevres ne puissent faire planches de boutons ferues en tas, qui ne se reviennent massives et toutes pleines, *Statuts des orfèvres de Paris*, DE LABORDE, *Émaux*, p. 514.

— ÉTYM. D'après Scheler, *tas* représente le radical de *tasseau*; mais *tasseau* est le lat. *taxillus*, osselet, et de là on ne peut tirer *tas*. Le sens propre est instrument à faire des boutons; et c'est de là qu'il a pris dans d'autres métiers le sens de petit bloc, de petite enclume. Il semble probable que ce n'est pas autre chose que le mot *tas* 1.

† **TASSART** (ta-sar), *s. m.* Scombéroïde voisin du thon.

TASSE (tâ-s'), *s. f.* || 1° Petit vase servant à boire. Il faut que le gobelet couvert ou une coupe soit sur la table et une tasse auprès pour faire l'essai à la coupe, et faut que ledit gobelet soit au grand bout de la table, *Honneurs de la cour*, ms. p. 73, dans LACURNE. À toi, compère; et de prendre la tasse, Et de trinquer.... LA FONT. *Troq.* Lachésis, emplissant sa tasse, S'écrie: Atropos dort enfin, BÉRANG. *Parques.* || Fig. et populairement. Boire à la grande tasse, se noyer. || 2° Gobelet à anse dans lequel on prend du café, du thé. || La liqueur qui est contenue dans la tasse. Prendre une tasse de café, de thé. || Demi-tasse, tasse plus petite que les tasses ordinaires, et dans laquelle on sert ordinairement du café à l'eau.

— HIST. XIV° s. Une tasse d'or toute plaine à un petit souage et à un couvescle bien plat, DE LABORDE, *Émaux*, p. 514. || XV° s. Cinq tasses d'argent faictes à cuers [de la vente des biens de J. Cœur], ID. *ib.* p. 514.

— ÉTYM. Provenç. *tassa* et *tasça*; cat. *tassa*; espagn. *taza*; portug. *taça*; ital. *tazza*; de l'arabe *thâça*. L'ancienne langue avait un autre *tasse*, qui signifiait poche.

TASSÉ, ÉE (tâ-sé, sée), *part. passé* de tasser. Des terres bien tassées. || Terme d'architecture. Se dit d'un bâtiment dont la charge a fait tout son effet. || Terme de peinture et de sculpture. Figure tassée, figure trop courte et trop lourde.

1. **TASSEAU** (ta-sô), *s. m.* || 1° Terme de menuiserie. Petit morceau de bois qui sert à soutenir l'extrémité d'une tablette. || Se dit aussi des tringles qui servent à attacher des boiseries ou des lattes sur les poteaux des cloisons. || 2° Traverse de bois sur laquelle est montée l'armature d'un piston pour une cuvette de garde-robe. || 3° Forme sur laquelle les luthiers appliquent et collent les éclisses qui composent le corps d'un luth, d'un violon, etc. || 4° Terme de maçonnerie. Petit tas de plâtre en forme de cul-de-lampe fait dans un angle pour y déposer un chandelier ou autre ustensile. || Petit solin fait en saillie sur un mur pour porter le bout d'une tablette. || Petit mur en briques qui porte une plaque de fonte formant âtre relevé d'une cheminée, ou qui supporte une auge ou autre pierre peu élevée au-dessus du sol. || Petits fragments de moellons maçonnés avec du plâtre pour faire le scellement des sapines ou écoperches qui supportent un échafaudage. || 5° Terme de marbrier. Se dit des blocs de pierre ou de marbre que l'on scelle sur les côtés d'un autre bloc avant de le débiter en tranches. || 6° Terme de serrurier. Outil de fer servant à relever et emboutir les ouvrages de tôle.

— ÉTYM. Lat. *taxillus*, tasseau. L'ancienne langue avait aussi *tassel*, en bas-latin *tasellus*, pour désigner un ornement de forme carrée qui se mettait aux vêtements. *Tasseau*, *tassel* avait encore le sens de petit tas, mais alors c'était le diminutif de *tas* 1.

† 2. **TASSEAU** (ta-sô), *s. m.* Petite enclume portative.

— ÉTYM. Diminutif de *tas* 2.

† **TASSÉE** (tâ-sée), *s. f.* Le contenu d'une tasse; plein une tasse. Il lui jeta une tassée d'eau au visage.

† **TASSELIER** (ta-se-lié), *s. m.* Chaussée destinée à recevoir les mulons [tas de sel], *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 511.

— ÉTYM. Dérivé de *tas* 1.

TASSEMENT (tâ-se-man), *s. m.* L'effet des constructions, des terres qui s'affaissent par leur propre poids sur elles-mêmes. Il n'y a à craindre aucun affaissement ou tassement vertical, GIRARD, *Instit. Mém scienc.* t. X, p. 408.

— ÉTYM. *Tasser.*

TASSER (tâ-sé), *v. a.* || 1° Mettre des choses en tas, de façon qu'elles occupent peu de place. Tasser de la paille, des fagots. C'est une coutume générale dans toute la Pologne de tasser leur blé en paille en confusion sans le lier, et d'en faire plusieurs pyramides dans les champs autour de leur maison, LE LABOUREUR, *Gouvern. de Pologne*, p. 216, dans LACURNE. On évite de tasser le sable autrement que par son propre poids, BECQUEREL, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 575. || Tasser des terres, les pilonner. || 2° Terme de peinture et de sculpture. Ne pas donner le développement nécessaire. Tasser des figures, un groupe. || 3° *V. n.* Devenir dur, épais, en parlant des végétaux. Ces fleurs tassent. Cette oseille a bien tassé. || 4° Se tasser, *v. réfl.* Se mettre, demeurer en tas. Les aliments coulent avec plus de peine et se tassent moins dans l'estomac, BRILLAT-SAVARIN. || S'affaisser sur soi-même, en parlant de terres, de bâtiments. Ce mur s'est tassé.

— HIST. XV° s. Ainsi pourrez en tout lieu comparer, Et en amant passer mainte pensée, Et tant sera honneur en vous tassée Que vous pourrez amoureux appeler, AL. CHART. *Lai de Plaisance.*

— ÉTYM. *Tas* 1.

† **TASSET** (ta-sè), *s. m.* Voy. TROQUE 2.

TASSETTE (tâ-sè-t'), *s. f.* Plaques d'acier qui protégent le haut des cuisses, dans les anciennes armures. || S'est dit plus tard des basques d'un pourpoint.

— HIST. XVI° s. .... La balle ne luy toucha nullement, mais seulement le vent au milieu de sa tassette, qui fit telle force, que toute la partie exterieure de la cuisse devint livide et noire, PARÉ, III, 696. Les armes estoient un corselet à longues tassettes avec des manches de maille et des gantelets, M. DU BEL. 475.

— ÉTYM. *Tassette* paraît être un diminutif de *tasse* qui signifiait poche. Les *tassetiers* étaient des faiseurs de bourses.

† **TASSIOT** (ta-sio), *s. m.* Croix, formée de deux lattes, par laquelle le vannier commence certains ouvrages.

† **TASSOLE** (ta-so-l'), *s. f.* Genre de plantes nyctaginées.

† **TATA** (ta-ta). Espèce d'exclamation arbitraire; c'est ainsi que, dans les salles d'armes, on disait : c'est un tata, pour désigner un ferrailleur, VOLT. *Dict. phil.* T. || Madame tata, mademoiselle tata, personne qui se mêle de tout, qui descend dans les plus petits détails et veut en remontrer aux autres. || *Au plur.* Des tatas.

† **TATAN** (ta-tan), *s. f.* Mot enfantin qui signifie tante.

† **TATAR, ARE** (ta-tar, ta-r'), *s. m.* et *f.* Voy. TARTARE 2.

† **TATARET** (ta-ta-rè), *s. m.* Voy. FAUCON.

TÂTÉ, ÉE (tâ-té, tée), *part. passé* de tâter. || **1°** Manié doucement. Une étoffe tâtée par une main exercée. || **2°** Terme de beaux-arts. Se dit d'un dessin dont le trait est incertain et mal arrêté. Une main prompte à suivre un beau feu qui la guide, Et dont comme un éclair la justesse rapide Répande dans ses fonds, à grands traits non tâtés, De ses expressions les touchantes beautés, MOL. *la Gloire du Val-de-Grâce.* || On dit dans le même sens tâtonné.

† **TÂTE-AU-POT** (tâ-tô-po), *s. m.* Homme qui se mêle des affaires de ménage.

† **TÂTE-POULE** (tâ-te-pou-l'), *s. m.* Terme populaire. Sobriquet que l'on donne à un homme qui s'occupe de soins domestiques, de choses trop minutieuses. || *Au plur.* Des tâte-poule.

TÂTER (tâ-té), *v. a.* || **1°** Employer le toucher afin de connaître. Tâter une étoffe. Tâtant son ennemi au défaut des armes, il lui plongea son poignard dans le flanc, VAUGEL. *Q. C.* IX, 5. L'un l'autre ils s'accusaient de cette violence, Et sans lumière aucune, en querellant le sort, Sont venus doucement tâter si j'étais mort, MOL. *Éc. des femmes*, V, 2. Je tâte votre habit; l'étoffe en est moelleuse, ID. *Tart.* III, 3. || Tâter le pouls à quelqu'un, appuyer ses doigts sur l'artère du bras, ou toute autre artère accessible, pour connaître le mouvement du sang. Clitandre tâtant le pouls à Sganarelle : Votre fille est bien malade, MOL. *Am. méd.* III, 5. || Fig. Tâter le pouls, questionner quelqu'un pour connaître ses dispositions au sujet d'une affaire. || Fig. Se tâter le pouls, examiner ce que l'on peut. Je sonde ma portée et me tâte le pouls, RÉGNIER, *Sat.* I. || Tâter le chemin, reconnaître si un chemin est praticable. Tous les pavés sont devenus impraticables.... voyant que nous ne voyions plus rien, et qu'il fallait tâter le chemin.... SÉV. 430. || Familièrement. Il tâte le pavé, il ne peut pas s'appuyer fortement en marchant. || Terme de manége. Ce cheval tâte le terrain, il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs. || Fig. Tâter le pavé, le terrain, agir avec précaution, avec circonspection. Enfin, elles ont tant tortillé autour de moi, qu'ayant tâté et trouvé le terrain favorable, elles m'ont avoué qu'elles avaient fait écrire cette lettre par Démonville, SÉV. 435. Ils savent tâter le terrain et s'y accommoder, GHERARDI, *Théât. ital.* t. II, p. 100. || **2°** Fig. Essayer de connaître la capacité, les opinions d'une personne, mettre une personne à l'épreuve. Adieu; je vais tâter mon gendre là-dessus, SCARR. *Jodelet*, III, 3. Tâtez-la par divers endroits pour découvrir par où les grandes vérités peuvent mieux entrer dans sa tête, FÉN. *Éduc. filles*, 7. Il est question de les voir en particulier [les hommes].... de les tâter de tous côtés, de les sonder pour découvrir leurs maximes, ID. *Tél.* XXIV. Il cessa de me tâter, et, changeant de discours de peur de m'inspirer quelque défiance.... LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 5. Je jugeai bien qu'il avait dessein de tâter mon esprit; je me tins sur mes gardes et me préparai à mesurer tous mes mots, ID. *Gil Bl.* VII, 2. J'espère bien que tous les Choiseul me permettront de mettre leurs noms en gros caractères parmi les souscripteurs de Corneille; je vais d'abord tâter le roi, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 juin 1761. || Fig. Je tâcherais.... mes chers enfants, de me mettre en état de venir un peu tâter la Providence, prendre part au bonheur de mes cadets, et vivre avec les vivants, SÉV. 13 mars 1680. || Tâter l'ennemi, faire des démonstrations hostiles, de petites attaques, pour connaître ses dispositions. || Tâter le courage de quelqu'un, ou, simplement, tâter quelqu'un, commencer à l'attaquer, à l'offenser, pour voir s'il se défendra. Tout est plein de ces poltrons adroits qui cherchent, comme on dit, à tâter leur homme, c'est-à-dire à découvrir quelqu'un qui soit encore plus poltron qu'eux, et aux dépens duquel ils puissent se faire valoir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 60. || Terme de manége. Tâter son cheval, essayer la finesse et les moyens du cheval que l'on monte. || Terme de marine. Tâter le vent, essayer de loffer quand on est au plus près, pour voir si les voiles continueront à porter et si l'on peut loffer davantage. || **3°** Tâter une chose, l'essayer pour voir ce qu'on en peut tirer. Un problème proposé par M. le marquis de l'Hôpital dès 1692 aux géomètres, comme méritant leur recherche, et qui certainement n'avait pas été dix ou onze ans sans être tâté et même bien tourné de tous les sens par les plus habiles, FONTEN. *Saurin.* Tâte tous les sujets et guette tous les mots, DELILLE, *Convers.* I. || **4°** Terme de peinture. Travailler d'une main servile et peu hardie. || **5°** *V. n.* Explorer. par le toucher. Léandre : Avez-vous des témoins? — L'intimé : Monsieur, tâtez plutôt : Le soufflet sur ma joue est encore tout chaud, RAC. *Plaid.* II, 6. Mais, dit le nain, j'ai bien tâté; mais, répondit l'autre, vous avez mal senti, VOLT. *Microm.* 4. Voyez, tâtez, mesurez, pesez, nombrez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus, ID. *Lett. à M. L. C.* 23 déc. 1768. || **6°** Tâter à, faire un léger essai d'une chose pour en connaître la qualité. Tâter aux sauces. Tâter au vin. || **7°** Tâter de..., manger ou boire d'une chose, non pour en connaître les qualités, mais pour en jouir. Jupiter, s'il était malade, Reprendrait l'appétit en tâtant d'un tel mets, LA FONT. *Fabl.* XI, 6. Au moins je tâterai de l'oie. — Nous l'avons mangée à dîner, BRUEYS, *Avoc. Pat.* III, 13. Je vais tâter du vin dont nous boirons ce soir Une ample effusion, REGNARD, *le Distr.* I, 7. || Activement, dans le même sens; tournure qui a vieilli. De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. || **8°** Par extension. Jouir en général, avoir sa part de. Maints présages à tous connus Faisaient bien juger que Turnus, Comme époux en toute sa vie Ne tâterait de Lavinie, SCARR. *Virg.* VI. Que je serais heureuse de tâter un peu de cette sorte de vie avec une telle compagnie! SÉV. 25 juill. 1689. Je crois qu'il y a une dose de tendresse dans mon cœur, qui tient à votre personne, et dont les autres mères ne tâtent pas, ID. *à Mme de Grignan*, 12 févr. 1690. Mme de Kerman est une fort aimable personne, j'en ai tâté, ID. 19 avr. 1689. Il achetait mille choses qu'il donnait imprudemment à la Senantes.... la petite Saint-Germain n'en tâtait plus que bien rarement, HAMILT. *Gramm.* 4. La noblesse n'est pas une chimère, mais quelque chose de très-réel, très-solide, très-bon, dont on sait tout le prix, chacun en veut tâter, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || Vous en tâterez, c'est-à-dire vous en passerez par là, vous aurez ce bonheur ou ce malheur. Point, Tartufe est votre homme, et vous en tâterez, MOL. *Tart.* II, 3. || Vous n'en tâterez plus, vous n'aurez plus la chose dont il s'agit. Voilà ce que c'est d'avoir causé; vous n'en tâterez plus, et je vous laisse sur la bonne bouche, MOL. *G. Dandin*, II, 7. || Il n'en tâtera que d'une dent, il n'en aura que peu, il n'obtiendra pas ce qu'il désire. || En tâter, se battre. Et comme on nous fit lors une paix telle quelle, Nous sûmes l'un à l'autre en secret protester Qu'à la première vue il en faudrait tâter, CORN. *le Ment.* IV, 1. || **9°** Essayer, faire l'expérience de quelque chose. L'un est soûl de la guerre civile, l'autre n'en a jamais voulu tâter, BALZ. *le Prince*, 2. Vous avez voulu tâter de la noblesse; et il vous ennuyait d'être maître chez vous, MOL. *G. Dandin*, I, 3. J'eusse opiné à tâter du climat de Provence, cette année, SÉV. 30 oct. 1689. A-t-elle [Pauline, la fille de Mme de Grignan] tâté de Lucien? est-elle à portée des Petites Lettres [les Provinciales]? ID. 15 janv. 1690. Je n'avais point encore tâté du dégoût et du chagrin de n'avoir point de vos lettres, ID. 10 juill. 1680. Il faut qu'un honnête homme ait tâté de la cour, LA BRUY. VIII. Allez, vous êtes fou de vouloir, à votre âge, Pour la seconde fois tâter du mariage, REGNARD, *Fol. amour.* I, 3. Je suis un vieux gladiateur accoutumé à être condamné aux bêtes dans l'arène; mais je tremble de voir une femme [Mme Denis, auteur d'une pièce de théâtre] qui veut tâter de ce combat, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 juillet 1752. Pardon, mon cher ange; ce n'est pas ma faute, si j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, selon ma louable coutume, ID. *ib.* 8 mars 1775. Il avait tâté de plusieurs métiers avant de se fixer, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 389. Depuis qu'elle avait voulu tâter de la littérature, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. Je n'attends que la paix pour voyager; je tâterai de différents pays, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 déc. 1759. || **10°** Ne pas tâter de, ne pas mordre à, ne pas être pris à. Il a beau dire, je ne tâte pas de son amour pour la Provence, SÉV. 32. Chavigny fit le malade, mais M. le Prince ne tâta pas de cette duperie, ST-SIM. 8, 98. || **11°** Se tâter, *v. réfl.* Appliquer sur soi-même le toucher. Pourtant, quand je me tâte et que je me rappelle, Il me semble que je suis moi, MOL. *Amph.* I, 2. || **12°** Fig. Examiner ses sentiments, se sonder sur quelque chose. Il se juge en autrui, se tâte, s'étudie, CORN. *Pomp.* III, 1. Il faut se tâter, se manier, se sonder, pour savoir qu'on est vain, MALEBR. *Rech. vér.* II, II, 6. Ce n'est que dans un commerce libre et ingénu qu'on peut bien connaître les hommes, qu'on se tâte, qu'on se démêle et qu'on se mesure avec eux, VAUVEN. *Œuv. compl.* t. I, p. 122, dans POUGENS. || **13°** Être trop attentif à sa santé. Il se tâte continuellement. || Fig. Un peuple qui se tâte sans cesse, et trouve tous les endroits douloureux.... MONTESQ. *Esp.* XIV, 13. || **14°** Essayer de connaître réciproquement la force l'un de l'autre. [Dans une discussion] on se tâte, pour ainsi dire, l'un l'autre dans les premiers coups qu'on se porte; quand on s'est un peu expliqué, quand on croit avoir découvert où chacun met la difficulté, et avoir senti le faible, tout ce qui suit est plus vif, plus pressant, BOSS. *Conf. avec Claude, Avertissement.* Après s'être tant tâtés et regardés en Europe, la guerre enfin se déclara de fait par les impériaux en Italie, ST-SIM. 95, 1. On se tâta, on s'étudia, on chercha à se lasser, à se surprendre réciproquement, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 3.

— HIST. XII° s. Mains unt, e ne tasterunt, *Liber psalm.* p. 176. Gusté en ai [du fruit du paradis]; Deus! quel savor! Unc ne tastai d'itel sador, *Adam*, p. 27. Li reis, quant il out tasté le commencement de la proesse des Juis.... *Machab.* II, 13. || XIII° s. Signour, tastez, et si veez Que dame Deux est moult souez [doux], *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 282. Plus tost qu'il pot, vint cele part, Taste, si ad l'enfant trové, MARIE, *Frêne.* Le bras prent et taste le pous, *Ren.* 19528. Puis [le médecin] li taste, qu'il n'i areste, Au pous du bras.... *Bl. et Jehan*, 673. Tastant à la main, à maniere d'avugle, *Miracles St Loys*, p. 175. || XIV° s. Ainsi furent Anglois es grans bois de Cisay, Qui boivent liement si bon vin que d'Aussai [Alsace]; Hé dieux! dient Anglois, ains tel vin ne tastai, *Guescl.* 22115-22134. Tu cognoistras male complexion en la plaie, se tu vois la pel d'environ la plaie trop rouge et chaulde à taster, LANFRANC, f° 12, *verso.* || XV° s. Aveugle suy, ne sçay où aler doye; De mon baston, affin que ne forvoye, Je vais tastant mon chemin çà et là, CH. D'ORL. *Bal.* 64. Si fut tasté et quis, et la lettre trouvée sur lui, FROISS. I, I, 228. Et leur dit qu'ils prissent mille hommes d'armes et deux mille archers, et s'en allassent tastant et regardant selon la riviere de Somme, ID. I, I, 276. || XVI° s. Que saint Antoine me arde, si ceulz tastent du piot qui n'auront secouru la vigne! RAB. *Garg.* I, 27. Je n'ai tasté des verges qu'à deux coups, et bien mollement, MONT. II, 73. Ce mystere commençoit à taster ma souspeçon, ID. IV, 227. Il la fit taster par tout [la rivière]; en fin fut trouvé un gué, LANOUE, 642. Il emporte trois barricades sans les taster, D'AUB. *Hist.* II, 171. Si tu tastes de la chaux dissoute sur le bout de la langue, tu trouveras une mordication salsitive, PALISSY, 33. Quand il eut un peu tasté des richesses et des delices de l'Orient, AMYOT, *Anton.* 27. Quand deux grandz capitaines comme ces deux là se sont tastez une fois en tels hazards.... BRANT. *Duc d'Albe.*

— ÉTYM. Provenç. et anc. espagn. *tastar;* ital. *tastare;* d'un verbe itératif, d'après Diez, formé du latin *taxare*, qui signifie toucher fortement et souvent. *Tastare* représente donc une forme fictive *taxitare.* L'allemand *tasten* vient des langues romanes.

TÂTEUR, EUSE (tâ-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || **1°** Celui, celle qui agit avec irrésolution, avec timidité. || **2°** Tâteur d'homme, celui qui tâte le courage de quelqu'un. Si cet exemple [brûler la cervelle à un insulteur] intimide un peu les tâteurs d'hommes, et fait marcher les gens d'honneur qui ne ferraillent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage [pendu pour meurtre] ne sera pas inutile à la société, J. J. ROUSS. *Lett. à l'abbé M.* 14 mars

1770. Autrefois nous avions des tâteurs qui faisaient métier d'éprouver les débutants; s'il y en a encore, en arrivant à son régiment, il passera par leurs mains, CH. DE BERNARD, *la Peau de lion*, v.

— HIST. XVe s. Comme un bon tasteur de vin.... après avoir gousté d'un hypocras ou d'un excellent vin pineau, *Les quinze joies du mariage*, p. 67, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tâter*.

TÂTE-VIN (tâ-te-vin), *s. m.* Sorte de petit vase pour déguster. || *Au plur.* Des tâte-vin.

— ÉTYM. *Tâter, vin.*

† **TATIENS** (ta-siin), *s. m. pl.* Nom donné par Romulus à la première tribu du peuple romain; les deux autres étaient les rhamnes et les lucères.

† **TATIGNON** (ta-ti-gnon), *s. m.* Petit meuble sur lequel les brodeurs posent les mouchettes et la chandelle pendant la veillée.

† **TATIGUÉ** (ta-ti-ghé), ou **TATIGOIN** (ta-ti-gouin), *interj.* Voy. TÉTIGUÉ.

TATILLON, ONNE (ta-ti-llon, llo-n', *ll* mouillées, et non ta-ti-yon), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tatillonne. C'est un tatillon. Tâchez qu'il n'y ait rien à redire; car c'est un tatillon, s'il en fut jamais, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. I, p. 58, dans POUGENS.

— ÉTYM. Dérivé de *tâter*.

TATILLONNAGE (ta-ti-llo-na-j', *ll* mouillées, et non ta-ti-yo-na-j'), *s. m.* Action de tatillonner. La gêne que son tatillonnage et ses variations perpétuelles m'auraient causée, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. III, p. 224, dans POUGENS.

TATILLONNER (ta-ti-llo-né, *ll* mouillées, et non ta-ti-yo-né), *v. n.* Terme familier. S'occuper mal à propos, inutilement, de toute sorte de petits détails.

— ÉTYM. *Tatillon.*

† **TÂTONNAGE** (tâ-to-na-j'), *s. m.* Synonyme de tâtonnement. Mauvais tâtonnage politique que tout cela, D'ARGENSON, *Journ. et Mém.* t. II, p. 54, Paris, in-8.

† **TÂTONNÉ, ÉE** (tâ-to-né, née), *part. passé* de tâtonner. Exécuté en tâtonnant, avec peu de sûreté. Molé... a dénaturé la déclamation tragique, en y portant les tons tâtonnés, LA HARPE, *Corresp.* t. II, p. 25.

TÂTONNEMENT (tâ-to-ne-man), *s. m.* Action de tâtonner. || Fig. Il ne perdait plus de temps en tâtonnements et en épreuves, il était sûr de ses moyens et du succès, FONTEN. *Ruisch.* Ce ne fut qu'au bout de deux mois d'expérience qu'il [un aveugle de naissance, opéré de la cataracte] put apercevoir que les tableaux représentaient des corps solides; et lorsque après ce long tâtonnement d'un sens nouveau en lui.... VOLT. *Phil. Newt.* II, 5. Enfin, après bien des tâtonnements, il est venu un homme qui a découvert le premier ressort de la nature, la cause de la pesanteur, ID. *Dial.* 13. Ce n'est que par une suite d'expériences ou de tâtonnements, qui commencent peut-être avant la naissance, que l'âme s'habitue à rapporter à leur véritable lieu les sensations qu'elle éprouve, et à ne mouvoir précisément que les membres qu'il faut mouvoir, BONNET, *Ess. psych.* 2. || Terme de mathématiques et de physique. Méthode de tâtonnement, méthode par laquelle on cherche à résoudre une question en essayant différentes suppositions et différents moyens.

— ÉTYM. *Tâtonner.*

TÂTONNER (tâ-to-né), *v. n.* || 1° Chercher dans l'obscurité en tâtant. Je me veux r'habiller, je cherche, je tâtonne, RÉGNIER, *Sat.* XI. || 2° Tâter avec les pieds et les mains pour se conduire plus sûrement. Marcher en tâtonnant. Que Dieu les frapperait d'aveuglement, et qu'ils tâtonneraient en plein midi comme les aveugles, PASC. *Proph.* 34, éd. FAUGÈRE. || 3° Fig. Procéder avec embarras faute de lumières nécessaires. Sept ou huit ans de plus qu'il n'avait l'ont rendu plus sage, et le font marcher en tâtonnant, BUSSY-RABUTIN, *Lett.* t. II, p. 149, dans POUGENS. Un pinceau qui tâtonne, MOL. *Gloire du Val-de-Grâce.* Je suis si accoutumée à me voir confondue sur la plus grande partie de mes désirs, que je ne parle de l'avenir qu'en tâtonnant, SÉV. 30 juill. 1677. J'allais tâtonnant par une suite de raisonnements, mais la lumière ne luisait point dans mes ténèbres, FÉN. t. XVIII, p. 342. Tronchin [célèbre médecin] ne sait où il en est; car il a abandonné son premier traitement: il tâtonne, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 24 nov. 1768. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 4° *V. a.* Essayer quelque chose en tâtonnant. Le petit homme [Coulanges] chanta, et fit un vrai plaisir à l'abbé de Marsillac, qui admirait et tâtonnait ses paroles avec des tons et des manières si semblables à celles de son père [M. de la Rochefoucauld] qu'on en était touché, SÉV. 10 janv. 1689. Je ne me suis déterminé à commencer mes corrections au terme 114, qu'après avoir tâtonné toutes les autres suites que donnaient les sommes des nombres pris cinq à cinq et même dix à dix, BUFF. *Prob. de la vie, Œuv.* t. X, p. 220. || 5° Tâter quelqu'un (emploi qui n'est plus usité). Il [le cardinal d'Estrées] était quelquefois haut, quelquefois colère, ce n'était pas un homme qu'il fît bon tâtonner, ST-SIM. 370, 150.

— HIST. XVIe s. Après avoir remonstré que Dieu se peut en tastonnant sentir des aveugles [peut être senti par les aveugles], CALV. *Inst.* 14. Ceulx que la tristesse accable se laissent pourtant par intervalles tastonner à quelque plaisir, MONT. IV, 207. Ha! que je porte et de haine et d'envie Au medecin qui vient soir et matin Sans nul propos tastonner ce tetin! RONS. 169.

— ÉTYM. Voy. TÂTONS; picard, *tatiller;* provenç. *tastonar.*

TÂTONNEUR, EUSE (tâ-to-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tâtonne. M. le garde des sceaux, qui, de son naturel, est fort tâtonneur, a peine à se décider, BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXX, p. 310.

— ÉTYM. *Tâtonner*

TÂTONS (À) (tâ-ton; l'*s* ne se prononce pas, même devant une voyelle, dit Chifflet, *Gramm.* p. 216), *loc. adv.* || 1° En tâtonnant dans l'obscurité. On chercha, en s'éveillant comme à tâtons, les lois, on ne les trouva plus, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 140, dans POUGENS. Pendant que Destin courait à tâtons après ceux qui avaient enlevé Angélique, SCARR. *Rom. com.* II, 2. Ils iront à tâtons comme dans les ténèbres, SACI, *Bible, Job,* XII, 25. Notre commerce à tâtons [Mme du Deffant aveugle et Voltaire ayant mal aux yeux] devient vif, madame, VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 27 juin 1764. || Ce sont des enfants de la messe de minuit, qui cherchent Dieu à tâtons, se dit de débauchés qui profitent de l'occasion de ce jour-là. || 2° Fig. D'une manière incertaine; en essayant de divers moyens dont on n'est pas sûr. Nous vivons à tâtons, et dans ce monde ici Souvent avec travail on poursuit du souci, RÉGNIER, *Sat.* III. Je ne puis souffrir qu'au commencement d'une carrière où l'on ne marche encore qu'à tâtons, on prétende avoir atteint ceux qui sont au bout, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 71, dans POUGENS. Les gens qui n'ont point de principe dans les affaires, et qui n'ont point de vrai discernement des esprits, vont toujours comme à tâtons; c'est un hasard quand ils ne se trompent pas, FÉN. *Tél.* XXII. Il est difficile de pénétrer dans les profondeurs de l'histoire ancienne; quand on y saisirait la vérité à tâtons, on ne serait jamais sûr de la tenir, VOLT. *Dict. phil. Élie et Énoch.*

— HIST. XIIe s. Com avugles qui à tastons Va aucune chose cerchant, CRESTIEN DE TROYES, *Cheval. au lyon,* v. 1140. || XIVe s. Elle moult le dist à bas ton; Pour ce l'acolay à taston; Car nulle goute ni veoie, MACHAUT, p. 49. || XVIe s. Mon jugement ne marche qu'à tastons, chancelant, bronchant.... MONT. I, 155.

— ÉTYM. *Tâter. Taston*, substantif fait de *taster*, comme *plongeon* de *plonger*, a donné d'une part *tastonner :* agir en taston, et d'autre part *à tastons* ou *à taston:* à la façon des tastons ou du taston.

TATOU (ta-tou), *s. m.* Animal du Brésil, de la grandeur d'un cochon de lait, dont il a aussi le museau, couvert d'un test écailleux en forme de cuirasse (les tatous sont un genre de la famille des édentés). Tous les tatous sont originaires de l'Amérique; ils étaient inconnus avant la découverte du nouveau monde, les anciens n'en ont jamais fait mention, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 115.

— ÉTYM. Mot brésilien : Quod Hispani ab armis quibus tectus est *armadillo* appellant, Gallis vero voce brasilianica *tatu* dicitur, CH. L'ÉCLUSE (CLUSIUS), *Exoticorum libri decem*, v, 15.

TATOUAGE (ta-tou-a-j'), *s. m.* L'ensemble des moyens par lesquels des matières colorantes, végétales ou minérales, sont introduites sous l'épiderme et à des profondeurs variables, à l'effet de produire une coloration ou des dessins apparents et de longue durée, quoique non absolument indélébiles, BERCHON.

TATOUÉ, ÉE (ta-tou-é, ée), *part. passé* de tatouer. Les membres du conseil sont assis ou couchés à terre dans diverses attitudes : les uns, tout nus, n'ont pour s'envelopper qu'une peau de buffle; les autres, tatoués de la tête aux pieds, ressemblent à des statues égyptiennes, CHATEAUBR. *Amér. gouvernement.*

† **TATOUEMENT** (ta-tou-man), *s. m.* Synonyme peu usité de tatouage.

TATOUER (ta-tou-é), *v. a.* Peindre, barioler le corps de figures de diverses couleurs. Ils [les Tahitiens] admiraient la couleur de notre teint, ils serraient nos mains, et ils paraissaient étonnés de ce que nous n'étions pas tatoués, 2e *voy. de Cook, trad. franç.* 1772-1776, dans BERCHON (Nous avons cru devoir créer ce mot, dit le traducteur, pour exprimer les petits trous qu'ils se font sur la peau avec des pointes de bois). || Se tatouer, *v. réfl.* Les peuples de l'Océanie ont l'habitude de se tatouer.

— ÉTYM. M. le docteur Berchon (*Recherches sur le tatouage*) a démontré l'origine et exposé la filiation de ce mot. La première fois qu'il se montre, c'est sous la forme anglaise dans le récit du premier voyage de Cook : Les Indiens [de Tahiti] impriment sur leur corps des taches suivant l'usage de plusieurs autres parties du monde, qu'ils appellent *tattow* (traduction franç. avril 1769). Puis il est francisé dans le verbe *tatouer*, comme on l'a vu plus haut. Il vient du tahitien *tatau*, prononcé *tataou*, qui signifie les marques ou dessins tracés sur la peau humaine; *tatau* dérive de *ta* qui signifie marque, dessein, empreinte.

† **TATOUEUR** (ta-tou-eur), *s. m.* Celui qui pratique le tatouage.

† **TATTERSALL** (ta-tèr-sal), *s. m.* Établissement public qui a pour objet la vente aux enchères des chevaux de selle ou d'attelage, des voitures, harnais, équipages de chasse, fondé dans Paris à l'instar d'un établissement semblable à Londres. C'est une société anonyme autorisée par décret du 19 septembre 1855.

— ÉTYM. *Tattersall* était un groom du duc de Kingston, qui, après s'être enrichi par l'acquisition du célèbre coureur Highflyer, fonda un marché aux chevaux, lequel a gardé son nom, FORGUES, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1868.

† **TATZÉ** (ta-tzé), *s. m.* Fruit d'un arbrisseau de la famille des myrsinées (*myrsine africana, L.*) qui croît sur les roches humides de la plus grande partie de l'Afrique, et surtout en Abyssinie, à 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est ténifuge.

† **TAU** (tô), *s. m.* || 1° La dix-neuvième lettre de l'alphabet grec. || Fig. Mettre le tau à quelque chose, y donner son approbation (locution qui vient de l'Apocalypse, où un ange marque d'un T le front des prédestinés). Il n'appartient qu'au public de mettre le tau aux mérites des particuliers, *Rép. à l'apologie de d'Olivet*, dans DESFONTAINES. || 2° Instrument, en forme de tau grec, que plusieurs divinités égyptiennes tiennent à la main. || 3° Terme de blason. Meuble de l'écu qui ressemble à un T.

† **TAUCHIE** (tô-chie), *s. f.* Ancien mot signifiant damasquinure. Les splendides arquebuses enrichies de tauchies d'argent ou d'ivoire, LAVOIX, *Monit. univ.* 3 août 1867, p. 1067, 3e col.

† **TAUD** (tôd), *s. m.* ou **TAUDE** (tô-d'), *s. f.* Terme de marine. Tente faite d'une grosse toile goudronnée ou peinte qu'on établit au-dessus des barques pendant la nuit quand il pleut.

— ÉTYM. Espagn. *tolda, toldo*, bonne grosse toile qu'on tend sur une cour ou sur un bateau; portug. *toldar*, tapisser. D'après Covarrubias et Diez, il vient du lat. *tholus* (avec intercalation d'un *d*, comme dans *humilde*, de *humilis*), toit en forme de coupole. Mais M. Dozy objecte que le sens n'est pas satisfaisant, et il propose l'arabe *dholla* (aussi avec insertion d'un *d*), qui a le même sens que *tolda, toldo*, et qui vient de *dhill*, ombre. L'intercalation n'est pas sans difficulté; on l'éviterait en s'adressant au germanique : anc. scandinave, *tialld*, tente; vieux flamand, *telde;* allem. *Zelt.*

† **TAUDER** (tô-dé), *v. a.* Terme de marine. Déployer, tendre le taud. || Se tauder, *v. réfl.* Se mettre à l'abri sous le taud.

— ÉTYM. *Taud.*

TAUDION (tô-di-on), *s. m.* Terme populaire. Mauvais taudis.

— ÉTYM. Dimin. de *taudis.*

TAUDIS (tô-di), *s. m.* || 1° Anciennement, logement qui faisait partie des travaux d'un siége pour la facilité des approches. || 2° Aujourd'hui et par dégradation de sens, petit logement misérable, malpropre. Ils languirent toute leur vie dans leur taudis, PATRU, *Plaidoyer* 4. Elle [l'espérance] habite dans le taudis de l'indigence et dans le palais des princes, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 118, dans POUGENS. De Philémon vous connais-

lisez l'histoire, Amant aimé dans le coin d'un taudis, VOLT. *Ce qui plaît.* || Familièrement. C'est un taudis, un vrai taudis, se dit d'une chambre où tout est en désordre.

— HIST. XVe s. Et aussi fist faire dedans les boys grand nombre de charrettes, taudis de bois avec les eschelles à assaillir villes et forteresses, *Bibl. des ch.* 4e série, t. II, p. 561. Et se sont tous leans retrais En ce chasteau et abbaye.... Plusieurs là retrayez se sont En ung petit meschant taudis, *Myst. du siege d'Orleans*, p. 717. || XVIe s. Oultre tout cela y avoit vingt taudis tout chargez et pleins de vaisselle d'argent, AMYOT, *Lucull.* 75. Ayant levé le flanc que faisoit ladite casemate, commença avec taudis à miner sous la muraille, faisant lesdites mines et estant dedans le fossé ledit Pietre de Navarre, sortit de dessous les taudis qui estoient le long du mur pour recognoistre quelque chose, M. DU BELL. 19. Plusieurs de tels estaudis seront dressés en chacun membre, salle ou chambre, selon sa capacité, O. DE SERRES, 472.

— ÉTYM. *Taudis* et l'ancien verbe *taudir*, couvrir, viennent probablement de l'anc. scandin. *tialld*, tente, *tiallda*, dresser une tente, selon Diez (voy. TAUD). Bouchet, dans ses *Serées*, fin du XVIe siècle, donne une liste des mots de l'argot de son temps, où se trouve *taudis*, maison (15e serée).

† **TAUGOUR** (tô-gour), *s. m.* Petit levier qui tient un essieu de charrette bandé sur les brancards.

† **TAULE** (tô-l'), *s. f.* Terme de métallurgie. Table de l'enclume.

— ÉTYM. Ancienne forme de *table*.

† **TAULIER** (tô-lié), *s. m.* Tablette sur laquelle on présente les portions aux religieux, dans les réfectoires de certains monastères.

— ÉTYM. Voy. TAULE.

† **TAUMALIN** (tô-ma-lin), *s. m.* Crabe pagure. || Se dit, dans les îles, d'une sauce que l'on fait avec l'intérieur des crabes.

TAUPE (tô-p'), *s. f.* || 1° Nom d'un genre de mammifères carnassiers insectivores, dans lequel on distingue la taupe commune, dont les yeux sont très-petits et tellement cachés sous les poils qu'on en a longtemps nié l'existence. Prenons la taupe pour arbitre; Comme Thémis elle est sans yeux, L'air grave et robe noire; on ne peut choisir mieux, LAMOTTE, *Fabl.* III, 14. La taupe, sans être aveugle, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire usage du sens de la vue, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 322. Tout le monde connaît les souterrains de la taupe; mais tout le monde ne sait ce que ces souterrains renferment de curieux; c'est là qu'à l'abri des insultes des animaux carnassiers, loin du trouble, du bruit et des regards des curieux, l'industrieuse taupe élève sa nombreuse famille dans une heureuse obscurité qui assure sa tranquillité et son bonheur, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 8. || Ne voir pas plus clair qu'une taupe, se dit d'une personne qui ne voit pas bien. || Fig. Être sous terre comme une taupe, vivre caché dans la retraite. Le pauvre Nicole est dans les Ardennes, et M. Arnauld sous terre, comme une taupe, SÉV. 31 mai 1680. || Fig. Une taupe, une personne intellectuellement aveugle. Ce que vous me mandez que nous sommes des taupes, et que la paix est quelquefois bonne et quelquefois la guerre, cela, dis-je, est du meilleur sens du monde, BUSSY-RABUTIN, *Lett. à Mme de Sév.* 22 mars 1673. Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous, Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes, LA FONT. *Fabl.* I, 7. Toujours taupe à l'égard de sa propre personne, Méprisant tout le monde, et n'admirant que lui, DESTOUCH. *Homme sing.* I, 4. || Familièrement. Noir comme une taupe, très-noir. Blanche, qui est plus noire qu'une taupe, LESAGE, *Est. Gonz.* 17. Sa jolie petite femme, noire comme une taupe, VOLT. *Lett. Prince de Ligne*, 18 févr. 1764. || Populairement. Cet homme est allé dans le royaume des taupes, il est mort. Je ne vois guère plus qu'une taupe; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 26 avr. 1770. || Fig. C'est une vraie taupe, se dit d'un sournois dangereux, qui agit par des voies souterraines. || Il va comme un preneur de taupes, se dit d'un homme qui marche doucement sans faire de bruit. || Servir comme une taupe dans un pré, être nuisible. || 2° Nom vulgaire et vieilli d'une espèce de loupe irrégulière, sinueuse, formée sous les téguments de la tête, qui sont soulevés comme la terre fouillée par la taupe. || Terme de vétérinaire. Mal de taupe, voy. MAL, n° 8. || 3° Taupe étoilée du Canada, nom vulgaire de la *condylure crétée* (carnassiers insectivores). || Taupe de Sibérie, animal qui a le poil vert et or, et qui est différent de nos taupes, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 328. || Taupe de mer, requin. || Nom vulgaire et spécifique de la cyprée taupe ou porcelaine taupe, coquille univalve. || Taupe volante, courtilière; on dit aussi taupe-grillon. || 4° Terme rural. Taupe à rigoles, charrue pour les irrigations et les desséchements. || Proverbe. Un chasseur, un pêcheur et un preneur de taupes feraient de beaux coups sans les fautes.

— HIST. XIIIe s. Des yex dou cuer ne veons gote, Ne que la taupe soz la mote, RUTEB. 245. Nous resamblons la taupe qui ot et pas ne voit.... Nos oions les sermons c'on dit et amentoit; Si n'i a cil ne cele qui par ce se chastoit, *la Chantepleure*, dans RUTEB. t. I, p. 399. || XIVe s. Vous endormirés Argus, si que il ne verra mes que une taupe, MACHAUT, p. 149. || XVIe s. Des taupes chez nous; et des lynx chez autrui, cité dans FOURNIER, *Variétés hist. et litt.* t. IV, p. 66.

— ÉTYM. Picard, *teupe;* provenç. catal. et ital. *talpa;* du latin *talpa*.

TAUPE-GRILLON (tau-pe-gri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Insecte de la famille des grillons, dit aussi courtilière. || *Au plur.* Des taupes-grillons.

— REM. Legoarant dit que taupe-grillon devrait être, non du masculin, comme le fait l'Académie, mais du féminin, attendu que dans cette expression le mot *taupe* occupe d'abord l'esprit.

— ÉTYM. *Taupe*, et *grillon*.

† **TAUPETTE** (tô-pè-t'), *s. f.* Courtilière.

— ÉTYM. Dimin. de *taupe*.

TAUPIER (tô-pié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des tô-pié-z adroits), *s. m.* Preneur de taupes.

— ÉTYM. *Taupe*.

1. **TAUPIÈRE** (tô-piè-r'), *s. f.* Piége à prendre les taupes.

— ÉTYM. *Taupier*.

† 2. **TAUPIÈRE** (tô-piè-r'), *s. f.* Espèce de champignon.

TAUPIN (tô-pin), *s. m.* || 1° Nom qu'on donnait à un corps de milice française sous Charles VII. Les francs Taupins (avec un T majuscule). || Nom qu'on donnait autrefois aux pionniers des armées, aux mineurs. || 2° Dans l'argot des lycées, élève en mathématiques spéciales (aspirant à l'École polytechnique, à l'École normale, à l'École centrale). || 3° Insecte, dit aussi maréchal à cause du petit bruit qu'il produit en sautant, qui fait du tort au blé dans la culture, coléoptères, genre *elater*.

— ÉTYM. Origine inconnue.

TAUPINÉE (tô-pi-née) ou **TAUPINIÈRE** (tô-pi-niè-r'), *s. f.* || 1° Petit monticule de terre formé par la taupe aux extrémités ou aux points les plus élevés de sa galerie souterraine. La terre des taupinières a son mérite, lorsque l'animal travaille dans un sol depuis longtemps en prairie, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 269, dans POUGENS. || 2° Familièrement. Petite élévation de terre, monticule. La moindre taupinée était mont à ses yeux, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Cet autre petit étang qui, sous le nom de grand Océan, entoure la taupinière, VOLT. *Micromég.* 4. || 3° Petite maison de campagne basse et sans apparence.

— HIST. XVIe s. Ruynant les obscures forests, receptacles de briguans et meurtriers, taulpinieres d'assassinateurs, RAB. *Pant.* III, 2.

— ÉTYM. *Taupe;* Berry, *taupine*.

TAURE (tô-r'), *s. f.* Jeune vache.

— ÉTYM. Bourg. *torie;* du latin, *taura*, fém. de *taurus*.

TAURÉADOR (to-ré-a-dor), *s. m.* Voy. TORÉADOR.

TAUREAU (to-rô), *s. m.* || 1° Bête à cornes qui est le mâle de la vache. Deux taureaux combattaient à qui posséderait Une génisse avec l'empire, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Tels deux fougueux taureaux, de jalousie épris, Auprès d'une génisse au front large et superbe.... BOIL. *Lutr.* V. Les anciens ont appelé taureaux éléphants les bœufs d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 205. Le taureau doit être gros, bien fait et en bonne chair, ayant l'œil noir, le regard fixe, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses, courtes et noires, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 225, dans POUGENS. || Le sang de taureau était regardé, à tort, par les anciens comme un poison. Il [Thémistocle] but du sang de taureau, ou, selon d'autres, il avala un poison fort prompt, et mourut ainsi à Magnésie, âgé de soixante-cinq ans, ROLLIN, *Hist. anc. (Œuv.* t. III, p. 352, dans POUGENS. || Combat de taureaux, course de taureaux, sorte de spectacle où des hommes à pied et à cheval et armés de lances combattent contre un taureau que le toréador achève. Les combats de taureaux, affreux; deux grands pensèrent y périr; leurs chevaux tués sous eux; très-souvent la scène est ensanglantée, SÉV. 408. Leur conversation roula d'abord sur une course de taureaux qui s'était faite depuis peu de jours, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 7. || Fig. et familièrement. C'est un taureau se dit d'un homme extrêmement robuste. Danton, la bouche torse, demi-homme et demi-taureau, dans sa laideur royale... MICHELET, *Hist. de la Rév.* VIII, 1. || Une voix de taureau, une très-grosse voix. L'un de nos camarades, dont la voix disputait à celle des taureaux du Cantal où il était né, entonna l'hymne de louange, MARMONTEL, *Mém.* 1 || Un cou de taureau, un cou large et musculeux. || Taureau banal, taureau qui appartenait au seigneur du lieu, et auquel ses vassaux étaient tenus d'amener toutes leurs vaches. || Fig. et grossièrement, taureau banal, homme toujours prêt aux plaisirs amoureux. || Taureau Farnèse, nom d'un groupe admiré à Rome, et qui représente Dircé que les enfants de Lycus attachent à la queue d'un taureau furieux. Il est d'un seul bloc de marbre et placé dans le palais Farnèse. || Taureau d'airain, ou taureau de Phalaris, taureau jeté en fonte, employé par Phalaris pour y enfermer et brûler ceux qu'il voulait punir. || 2° Le taureau, symbole qui joue un grand rôle dans la religion de Zoroastre. Mithra, emblème du soleil, était toujours chez les Perses représenté par un taureau, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 289. Il n'est point d'être qui joue un rôle plus important dans la cosmogonie des Perses que le taureau, le premier des êtres créés qui ne fût pas le produit de l'union des deux sexes, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 210. || 3° Taureau à bosse, taureau du Mexique, du Canada, taureau des Illinois, noms vulgaires du bison. || Taureau des Indes, le zébu. || 4° Terme d'astronomie. Le second signe du zodiaque, où le soleil entre vers le 21 d'avril, et qui est représenté dans le globe sous la figure de cet animal (avec un T majuscule). || L'Œil du Taureau, étoile de la constellation du Taureau. || Taureau royal de Poniatowski, petite constellation boréale située entre le Serpent, l'Aigle et Ophiucus. || 5° Taureau des étangs, héron butor. || Taureau volant, un scarabée. || 6° Terme de marine. Navire de charge très-renflé de l'avant (Manche).

— HIST. XIIIe s. Plus plaira à Dieu la moie louenge que sacrefices de torel qu'en li soloit faire en la viez loi, *Psautier*, f° 81. || XVe s. Une jument n'aroit d'un toreaux cure, Ne la chievre n'a cure du sengler, E. DESCHAMPS, *Fou est vieux homme*, etc. || XVIe s. Ils luy donnent le plaisir du combat des dogues contre les ours et les taureaux.... mais celuy du taure plus que l'autre.... Un puissant taure et bien aguerry.... Et amenoiton des taures de Provence, CARLOIX, II, 4. Je vis sa forte ville et le Po menaçant, Qui va comme un taureau par les champs mugissant, RONS. 1re *églogue*.

— ÉTYM. Berry, *tauriau;* wallon, *torai;* d'une forme fictive *taurellus*, dimin. de *taurus*, taureau. La forme simple se trouve dans la plupart des patois et dans les autres langues romanes. Comparez le grec ταῦρος, le gaélique *tarbh*, le kymri *tarv*, le bas-breton *taru*, le sanscrit *sthara*, all. *Stier*.

† **TAURELIÈRE** (tô-re-liè-r'), *s. f.* Se dit d'une vache qui demande souvent le taureau. La taurelière est sujette à avorter.

— ÉTYM. *Taureau*, par l'ancienne forme *taurel*.

† **TAURICIDER** (tô-ri-si-dé), *v. a* Terme vieilli. Combattre et tuer les taureaux dans les courses de taureaux. Don Japhet : Je veux tauricider avec mon seul laquais. – Foucaral : Tauricidez tout seul, SCARR. *D. Japhet*, III, 4.

— ÉTYM. Lat. *taurus*, taureau, et *cædere*, tuer.

† **TAURILLON** (tô-ri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Jeune taureau. Taureaux et taurillons, venant des pays étrangers, la pièce payera 3 livres, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XVIe s. Taurillon, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dimin. de *taur*, taureau.

† **TAURINE** (tô-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière cristallisable découverte dans la bile du bœuf.

TAUROBOLE (to-ro-bo-l'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Sacrifice d'expiation, fort commun aux

troisième et quatrième siècles de l'ère chrétienne ; on égorgeait un taureau sur une grande pierre un peu creusée et percée de plusieurs trous : sous cette pierre était une fosse, dans laquelle le sujet de l'expiation recevait sur son corps et sur son visage le sang de l'animal. || 2° Autel que les prêtres faisaient élever pour perpétuer un service solennel, presque toujours en l'honneur de Cybèle.

— ÉTYM. Ταυροβόλιον, de ταῦρος, taureau, et βάλλειν, jeter, sacrifier.

† **TAUROBOLIQUE** (tô-ro-bo-li-k'), *adj.* Qui concerne un taurobole. Autel taurobolique.

† **TAUROBOLISER** (tô-ro-bo-li-zé), *v. a.* Offrir le sacrifice du taurobole. Je ne me rends point encore sur Julien ; je ne peux croire qu'il ait eu les ridicules qu'on lui attribue, et qu'il se soit fait débaptiser et tauroboliser de bonne foi, VOLT. *Lett. Formont*, 17 avr 1735.

† **TAUROCHOLATE** (tô-ro-ko-la-t'), *s. m.* Terme de chimie. Taurocholate de soude, principe trouvé dans la bile de tous les mammifères, sauf le porc.

† **TAUROCHOLIQUE** (tô-ro-ko-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide taurocholique, acide obtenu par la décomposition du choléate de soude, l'un des principes constituants de la bile.

† **TAUROMACHIE** (tô-ro-ma-chie), *s. f.* || 1° Combat de taureaux. || 2° Art de combattre les taureaux. || Les Tauromachies de Goya, suite d'eaux-fortes dans lesquelles ce peintre a reproduit les principales scènes des combats de taureaux.

— ÉTYM. Ταῦρος, taureau, et μάχη, combat.

† **TAUROMACHIQUE** (tô-ro-ma-chi-k'), *adj.* Qui a rapport à la tauromachie.

† **TAUROPHAGE** (tô-ro-fa-j'), *s. m.* Terme d'antiquité. Mangeur de taureau, nom qu'on donnait à Bacchus et à Silène.

— ÉTYM. Ταυροφάγος, de ταῦρος, taureau, et φαγεῖν, manger.

† **TAUSSIN** (tô-sin), *s. m.* Un des noms vulgaires du chêne cerris, à Mantes, Beauvais, etc. Il ne faut pas toutefois le confondre avec le chêne-tauze, dit tauzin, LEGOARANT.

† **TAUTE** (tô-t'), *s. f.* Nom donné par les Marseillais au calmar vulgaire ou grand calmar.

TAUTOCHRONE (tô-to-kro-n'), *adj.* Qui a lieu en des temps égaux. || Courbe tautochrone, ou, substantivement, la tautochrone, courbe telle que, si on laisse tomber un corps pesant le long de sa concavité, il arrivera toujours au point le plus bas dans le même temps, de quelque point qu'on le fasse partir. M. Fontaine n'avait cherché, comme les géomètres qui l'avaient précédé, qu'à déterminer la courbe tautochrone dans quelques hypothèses de force accélérative, CONDORCET, *d'Alembert*. La question de savoir s'il existe une tautochrone dans toutes les hypothèses et de déterminer celles où elle existe, ID. *ib.*

— ÉTYM. Ταὐτὸ, le même (de τὸ, le, et αὐτὸ, même), et χρόνος, temps.

TAUTOCHRONISME (tô-to-kro-ni-sm'), *s. m.* Égalité des temps durant lesquels certains effets se produisent. On connaît depuis Huyghens le tautochronisme rigoureux de la cycloïde pour un point pesant, HATON, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 533. || Terme de mécanique. Propriété des mouvements ou des oscillations du pendule.

TAUTOGRAMME (tô-to-gra-m'), *s. m.* Pièce de vers où l'on n'emploie que des mots qui commencent tous par la même lettre. || *Adj.* Vers tautogrammes, dits aussi vers lettrisés, vers dont les mots commencent par une même lettre.

— ÉTYM. Ταὐτὸ, le même (de τὸ, le, et αὐτὸ, même), et γράμμα, lettre, de γράφειν, écrire.

† **TAUTOGRAMMATIQUE** (tô-to-gra-mma-ti-k'), *adj.* Synonyme de tautogramme, adjectif.

TAUTOLOGIE (tô-to-lo-jie), *s. f.* || 1° Vice d'élocution par lequel on redit toujours la même chose. Le sophiste trompe ou par des choses fausses, ou par des paradoxes, ou par le solécisme, ou par la tautologie, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Philos. péripatéticienne*). || 2° Dans les formules de droit, nom donné aux répétitions de mots consacrés. Ainsi vente faite et consommée est une tautologie à deux termes.

— ÉTYM. Ταυτολογία, de ταὐτὸ, le même (de τὸ, le, et αὐτὸ, même) et λόγος, discours.

TAUTOLOGIQUE (tô-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a le caractère de la tautologie. Style tautologique. || Écho tautologique, écho qui répète plusieurs fois les mêmes sons.

— ÉTYM. Ταυτολογικὸς, de ταυτολογία, tautologie.

† **TAUTOPHONIE** (tô-to-fo-nie), *s. f.* Répétition excessive du même son, comme dans : Ton thé t'a-t-il ôté ta toux ?

— ÉTYM. Ταυτοφωνία, de ταὐτὸ, le même (de τὸ, le, et αὐτὸ, même), et φωνὴ, voix.

TAUX (tô ; l'*x* se lie : un tô-z élevé), *s. m.* || 1° Somme à laquelle une personne est taxée pour ses impositions ; ce qui est le sens propre. Que les surtaux des tailles seraient jugés sommairement ; qu'après trois mois.... nul ne soit reçu opposant en surtaux ; et que ceux qui ne seront taxés qu'au-dessous de vingt livres... ne soient admis et soient contraints au payement de leurs taux, *Arrêt du Cons.* 25 fév. 1666. || 2° Prix établi pour la vente des denrées. Le taux de ces marchandises est fixé par ordonnance de police. || Fig. Et mettre à même taux le noble et le faquin, RÉGNIER, *Sat.* X. Leur sotte vanité ne croit pouvoir trop haut À des faveurs de cour mettre un injuste taux, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. N'appréciant rien sur le taux de l'opinion, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 3° Se dit des frais de justice, des fonds publics, etc. Réduire des écritures au taux convenable. Le taux des actions des chemins de fer est de tant. || 4° Le denier auquel les intérêts de l'argent prêté sont réglés, établis ou stipulés. Prêter de l'argent au taux légal. Le prêt n'a pu venir à l'ancien taux, parce que la quantité de l'argent a augmenté toutes les années en Europe, MONTESQ. *Esp.* XXII, 6. || On disait de même autrefois : au taux du roi, au taux réglé par l'ordonnance, etc. || On dit dans un sens analogue : le taux d'une rente viagère. || 5° Se dit quelquefois en parlant de l'argent que l'on expose au jeu, du prix auquel on met la partie.

— HIST. XIVe s. Et lui faire amender selon la qualité du meffait au tax des gardes de nostre monnoye, DU CANGE, *taxare*. || XVIe s. Chascune salle avoit un taux prefix et certain de la despense qui s'y devoit faire, AMYOT, *Lucull.* 82.

— ÉTYM. *Taux* est le masculin de *taxe* (voy. TAXER).

† **TAUZE** (tô-z') ou **TAUZIN** (tô-zin), *s. m.* Espèce de chêne ; on le nomme aussi chêne noir, *quercus tozza*, Bosc.

† **TAVAILLON** (ta-va-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de construction. Morceau de sapin refendu, pour couvrir les maisons.

TAVAÏOLLE (ta-va-io-l'), *s. f.* Linge garni de dentelles dont on se sert à l'église pour une offrande

— HIST. XVIe s. L'un portant quelques livrets à vendre, un autre de la mercerie, un autre des tavaiolles.... marchand de tavayolles, D'AUB. *Hist.* II, 343.

— ÉTYM. Ce paraît un diminutif de *touaille* (voy. ce mot)

† **TAVEL** (ta-vèl), *s. m.* Vin très-estimé qui se récolte aux environs de Tavel (Gard).

† **TAVELAGE** (ta-ve-la-j'), *s. m.* Maladie des fruits qui deviennent tachés.

— ÉTYM. Voy. TAVELÉ.

TAVELÉ, ÉE (ta-ve-lé, lée), *part. passé* de taveler. Une panthère tavelée. La couleuvre avec sa peau tavelée, BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 6. || Se dit de la chandelle qui a été tachée, parce qu'on a employé le suif trop chaud.

TAVELER (ta-ve-lé). L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je tavelle, je tavellerai), *v. a.* Marquer de taches, de mouchetures. || Se taveler, *v. réfl.* Devenir tavelé. La peau de cet animal commence à se taveler.

HIST. XIIIe s. Le cuir de nos jambes devenoit tavelés de noir et de terre aussi comme une vielz heuse [botte], JOINV. 236. || XVe s. En ce faisant, la bonne couleur dont elle estoit taincte se deffist tellement, que la face luy devint tavellée de blanc et de noir, *Perceforest*, t. III, fo 114. || XVIe s. La ratte se trouva aussi toute pourrie, les boyaux et omentum livides et tavelés, PARÉ, V, 19. Rousseaux [gens roux] tavelés, ID. XVI, 39.

— ÉTYM. Bas-lat. *tavellare*, paver, du bas-latin, *tavella*, espèce de brique, qui est une autre forme de *tabula* (voy. TABLE).

† **TAVELLAGE** (ta-vè-la-j'), *s. m.* Action de faire passer la soie à la tavelle, dans le dévidage.

† **TAVELLE** (ta-vè-l'), *s. f.* Dévidoir employé dans les moulins à dévider la soie. Une petite tavelle. || Petite tringle de bois qui frappe la trame, en certains métiers.

TAVELURE (ta-ve-lu-r'), *s. f.* Bigarrure d'une peau tavelée. || Terme de fauconnerie. Se dit des mailles ou taches de diverses couleurs qui se trouvent sur le plumage d'un oiseau de proie

— HIST. XVIe s. Aucunes quelque temps apres la conception ont des tavelures en la face, PARÉ, XVIII, 5.

— ÉTYM. *Taveler.*

TAVERNE (ta-vèr-n'), *s. f.* || 1° Lieu où les gens viennent boire pour de l'argent ; en ce sens, il ne se dit guère qu'avec une idée de mépris ou de débauche. De quelque façon qu'on gouverne, Pourvu que j'aille à la taverne, Il me semble que tout va bien, MAINARD, *Poésies*, dans RICHELET. Il hante la taverne, et souvent il s'enivre, LA FONT. *Fabl.* XII, 19. Passer de Mme de La Fayette à Scarron, et aller de Zaïde au Roman comique, c'est aller de la bonne compagnie à la taverne, LAHARPE, *Cours de litt.* t. IX, p. 4[illegible], dans POUGENS. || 2° En Angleterre, lieux où l'on donne à manger à prix d'argent. || Par extension, il se dit avec ce même sens en France et ailleurs. Je payai mon passage au capitaine, et lui donnai un dîner d'adieu dans une très-bonne taverne auprès du port, CHATEAUB. *Amér. Voy. en Amérique.* || 3° Ancien terme de marine. Chambre où un officier marinier dans les vaisseaux des XVIe et XVIIe siècles, et le comite dans les galères vendaient des vivres, des boissons et du tabac aux gens de l'équipage. Les tavernes furent défendues en 1672. Sa Majesté voulant retrancher les abus qui se commettent sur la plupart de ses vaisseaux de guerre par le moyen des tavernes.... *Ordonn.* 20 oct. 1672, dans JAL.

— SYN. TAVERNE, CABARET. Quand taverne est pris seulement au sens de lieu où l'on va boire, il s'y attache une idée de mépris qui n'est pas dans cabaret ; et, quand il est pris au sens de lieu où l'on donne à boire et à manger, il indique un établissement plus relevé que le cabaret.

— HIST. XIIIe s. Nul ne voise boire en taverne, se il n'est trespassant, ou tel qu'il n'ait point de meson en la ville, *Ordonn.* de 1256. Il aloient en la tavierne il dix ou il onze, et despendoient XX ou XXX ou plus ou moins, et mandoient à un prudhome de petit lignage de la vile, auques riche, que il paiast lor despens, *Chr. de Rains*, 226. Maint ribaus.... despendent en la taverne Tout leur gaaing et lor espergne, Puis revont porter les fardiaus, *la Rose*, 5071. Nous voulons et establissons que touz nos prevos et nos baillifs.... se gardent de geu de dez, de taverne.... JOINV. 295. || XIVe s. En la taverne sont faictes les meslées ; en l'eglise sont faictes les paix, *Modus*, fo LXV, *verso*. La taverne si est le moustier au deable, où ses disciples vont pour le servir, *Ménagier*, I, 3. || XVe s. Si aucuns privileges.... ont esté donnés.... ce n'a point esté fait ne entendu pour faire vente en assiette et taverne, mais simplement en detail, parce que de faire taverne est vil estat et mestier.... *Déclar. du roi*, 16 août 1498. En taverne pas ne t'hiverne, Car c'est une dangereuse caverne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 218. || XVIe s. Les daiz qu'on estend sur les tables ne sont permis qu'aux maisons des princes et aux tavernes, MONT. I, 387.

— ÉTYM. Bourg. *taivarne*, *tavane* ; wallon, *tavienn* ; provenç. *taverna* ; espagn. *taberna* ; ital. *taverna* ; du lat. *taberna*, de même radical que *tabula* (voy. TABLE).

† **TAVERNER** (ta-vèr-né), *v. n.* Hanter les tavernes.

— HIST. XVIe s. Car faire il peut tout ouvrage du dyable, Comme yvroigner, paillarder, taverner, Frapper, tuer, sans estre punissable, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 91.

TAVERNIER, IÈRE (ta-vèr-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.* Terme vieilli. Celui, celle qui tient taverne. || Tavernier vendant à pot, c'est-à-dire donnant à boire seulement, par opposition aux cabaretiers vendant à assiette. Nous avons fixé notre droit de huitième pour chacun muid jauge de Paris, vendu en détail dans notre bonne ville et faubourgs de Paris, par les taverniers vendant à pot, à 5 livres 8 sols ; et par les cabaretiers vendant à assiette, à 6 livres 15 sols ; ce qui a donné lieu aux adjudicataires de notre ferme des aides, d'empêcher les taverniers vendant à pot d'avoir en leurs maisons des siéges, nappes et serviettes.... *Déclar. du roi*, 29 nov. 1680. || *Adj.* Le visage de cette nymphe tavernière était le plus petit et son ventre était le plus grand du Maine, SCARR. *Rom. com.* II, 6

— HIST. XIIIe s. Tout cil pueent estre tavernier à Paris qui veulent, se il ont de quoi, par paiant le chantelage au roy, les mesures aus bourgeois et les crieurs, *Liv. des mét.* 28. On fist entendant à Pierres qui sires estoit d'une vile, qu'il y avoit

aucuns tavreniers qui mesuroient à trop petite mesure, BEAUM. XXVI, 15. || XIVe s. Mais aucunes gens sont, bien le puis tesmoignier, Qui n'aiment pas tant Dieu qu'il font le tavrenier, *Baud. de Seb.* V, 6. || XVIe s. Le tavernier s'enyvre de sa taverne, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *tavernier*; espagn. *tabernero*; portug. *taverneiro*; du lat. *tabernarius*, de *taberna*, taverne.

† **TAVON** (ta-von), *s. m.* Mégapode, oiseau des Philippines.

TAXATEUR (ta-ksa-teur), *s. m.* || 1° Celui qui taxe. || 2° En particulier, le commis qui, à la poste, taxe les lettres et les paquets. || 3° Terme de procédure. Celui qui taxe les dépens.

— ÉTYM. *Taxer*.

TAXATION (ta-ksa-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de taxer. || 2° *Au plur.* Anciennement, ce qui était dû aux gens de finance, aux trésoriers et aux receveurs sur l'argent qu'ils recevaient. || Aujourd'hui, avantages pécuniaires alloués à des employés de quelques administrations.

— HIST. XIIIe s. En ceste amende n'a point de taxasion, fors à la volenté du prince, BEAUM. I, 39. Selon la tauxation du roi, ID. XLIX, 4. || XVe s. Et venoient les commissaires du roi ens ès bonnes villes qui portoient les taxations, FROISS. II, III, 52.

— ÉTYM. Prov. *taxasion*; esp. *tasation*; ital. *tassazione*; du lat. *taxationem*, de *taxare*, taxer.

TAXE (ta-ks'), *s. f.* || 1° Règlement fait par l'autorité pour le prix de certaines denrées. Faire la taxe des vivres, des denrées. Taxe des actes des huissiers. || Le prix établi par le règlement. La taxe des lettres. On réclame contre cette taxe nouvelle. || 2° Règlement fait par autorité de justice pour certains frais occasionnés par un procès. Taxe des dépens. || Terme de pratique. Tierce taxe, taxe faite par l'avoué de l'une des parties, sur la prière de son confrère qui occupait pour la partie adverse. || 3° Il s'est dit du prix payé pour indulgences. Polydore Virgile et le cardinal d'Ossat s'accordent à placer l'invention de la taxe de chancellerie sous Jean XXII, vers l'an 1320, et le commencement de celle de la pénitencerie seize ans plus tard sous Benoît XII, VOLT. *Dict. phil. Taxe.* Le prix de chaque crime est taxé dans un ouvrage latin imprimé à Rome par l'ordre de Léon X, le 8 novembre 1514, sous le titre de Taxes de la sacrée chancellerie et de la sacrée pénitencerie, ID. *ib.* || 4° Imposition en argent mise dans certaines circonstances sur les personnes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois [à Rennes]; et, si on ne les trouve dans vingt-quatre heures, elle sera doublée, et exigible par les soldats, SÉV. 30 oct. 1675. Les taxes et les confiscations furent immenses [après la défaite des luthériens à Muhlberg]; elles entrent toujours dans la vengeance des souverains, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1547. || Somme que cette imposition oblige à payer. Il a refusé de payer la taxe. || 5° Il se dit pour impôt, en général. Si en général la taxe n'est point excessive, si on laisse au peuple un nécessaire abondant, MONTESQ. *Esp.* XIII, 7. Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres et ameublements, sur les étoffes et la dorure, sur les cours et jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espèce, sur les professions oiseuses, J. J. ROUSS. *Écon. polit.* Pauvres, ils [les paysans] affectaient de le paraître encore plus, parce que les taxes, qui étaient personnelles et arbitraires, croissaient aussitôt qu'un laboureur laissait apercevoir de l'aisance, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 17. Quelle est la forme d'imposition la plus propre à concilier les intérêts publics avec les droits des citoyens? c'est la taxe sur la terre, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 10. || Taxe des pauvres, impôt établi en Angleterre en faveur des pauvres.

— HIST. XIIIe s. Tant [elle] fist de males tesches el païs asseoir, *Berte*, LXV. || XVIe s. L'argent qui est frappé du coing publique, est fait argent monnoyé, et reçoit une nouvelle taxe de valeur, CALV. *Instit.* 1041. Il feit mettre en taxe et estima les vestemens, etc. dix fois plus qu'ilz ne valoient, AMYOT, *Cat.* 36.

— ÉTYM. Voy. TAXER; provenç. *taxa*; espagn. *tasca*; portug. *taxa*; ital. *tassa*.

TAXÉ, ÉE (ta-ksé, ksée), *part. passé* de taxer. || 1° Qui doit payer une certaine taxe. Un pauvre passementier dans ce faubourg Saint-Marceau était taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises, SÉV. 199. || 2° Accusé. Necker n'en fut pas moins taxé de vanité pour avoir publié ce compte, MARMONTEL, *Mém.* XII.

TAXER (ta-ksé), *v. a.* || 1° Régler, limiter le prix des denrées, des marchandises. Taxer le prix du pain. Taxer la viande. || Fig. Il importe de ramener tout ce que nous faisons au motif qui l'a produit, et de taxer toutes nos actions dans notre cœur même, MASS. *Carême, Confess.* || Régler les frais de justice. Taxer des vacations. || Terme de procédure. Fixer les frais de justice faits dans un procès, une faillite. || 2° Faire une imposition soit en deniers, soit en denrées. Je reçois un arrêt du conseil d'en haut de M. l'abbé Tribolet, qui me taxe à donner aux pauvres de mes villages vingt boisseaux de blé par mois, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 4 févr. 1694. Du jour où la nation permit aux rois d'établir un impôt général sans son concours, et où la noblesse eut la lâcheté de laisser taxer le tiers état pourvu qu'on l'exceptât elle-même..., TOCQUEVILLE, *l'Anc. régime et la révol.* II, 10. || Taxer d'office, régler par autorité supérieure et extraordinaire la taxe qu'un taillable devait payer. Comme sa taxe avait été portée trop haut, l'intendant la diminua et le taxa d'office. || Fig. Ainsi on taxe son jeu et ses plaisirs pour les pauvres: on les fait entrer en société de son gain, MASS. *Carême, Vérit. culte.* Il [Épaminondas] leur disait: Sphrodias a une fille en âge d'être mariée; il est trop pauvre pour lui constituer une dot; je vous ai taxés chacun en particulier suivant vos facultés, BARTHÉL. *Anach.* ch. 5. || 3° Accuser quelqu'un d'un défaut, d'un tort, soupçonner. Cicéron le taxe [Épicure] de cela [avoir méprisé les lettres] et particulièrement du peu d'estime qu'il faisait de la dialectique, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Épicure*. M. Chapelain dit que taxer ne doit point être banni du beau langage; M. de la Mothe le Vayer est du même sentiment; il ajoute que c'est une pure imagination de dire que taxer pour noter et même pour accuser ne doit plus être employé dans le beau style, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. I, p. 371, dans POUGENS. Je m'offre à vous y servir, puisqu'il m'en a déjà taxée, MOL. *G. Dand.* I, 7. Le commissaire: Comment? vous croyez donc qu'un homme de justice?... — Sganarelle: Ce que j'ai dit n'est pas pour taxer votre office, ID. *Éc. des mar.* III, 5. Les remontrants avaient déclaré que des hommes de grand nom et de grande réputation dans la réforme avaient établi des choses qui ne convenaient pas avec la sagesse de Dieu; ces grands hommes qu'ils voulaient taxer étaient les auteurs de la réforme, Calvin, Bèze.... BOSS. *Var.* XIV. Tubéron avait taxé de crime la conduite de ceux qui avaient porté les armes contre César, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 3. || Absolument. Je ne taxe personne, je ne fais tomber sur personne le soupçon, le reproche dont il s'agit. || 4° Se taxer, *v. réfl.* Fixer la somme qu'on veut donner. Ces sages sénateurs avaient quelquefois pour le peuple une juste condescendance, comme lorsque dans une extrême nécessité non-seulement ils se taxèrent eux-mêmes plus haut que les autres, ce qui leur était ordinaire, mais encore qu'ils déchargèrent le menu peuple de tout impôt, BOSS. *Hist.* III, 6. Dans quelques pays, les moines s'y étant emparés des dîmes au préjudice des curés, les paysans ont été obligés de se taxer eux-mêmes pour fournir à la subsistance de leurs pasteurs, VOLT. *Dict. phil. Impôt.* || 5° S'accuser soi-même. Il s'est taxé de trop d'indulgence. || S'accuser réciproquement. Ils se taxent de mauvais procédés.

— REM. Quelques-uns disent encore ce méchant mot: Il m'a taxé en ma réputation. Il faut dire: il a maltraité ma réputation; ce mot de taxé ne vaut rien dans cet endroit, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 65, 1668. Cette remarque n'a plus de place aujourd'hui.

— HIST. XIIIe s. Desquels la value jugeons et taussons à la somme de..., DU CANGE, *taxare*. Et taxa on les despens à cent mil livres de tournois à reprendre dedens cinq ans, *Chr. de Rains*, p. 223. Quant il fet ses establissemens, il tauxe l'amende, BEAUMAN. XLIX, 4. || XVe s. Le comte de Vuarvich par pitié fut respité de la mort, et tauxé à telle penitence que je vous diray, FROISS. IV, p. 293. || XVIe s. Et qu'il ne payeroit rançon, fors que il meismes se voudroit tauxer, MENARD, *Hist. de Guesclin*, p. 298, dans LACURNE. Taxant et maudissant par cris desesperez Les astres sans raison contre lui conjurez, DESPORTES, *Angelique*, 1. ... pour un prix d'argent qu'il leur taxa, AMYOT, *Caton*, 43. Ce neantmoins encore ne peut il pas eviter que ses malveuillans ne l'en taxassent et blasmassent, ID. *Pomp.* 4. Ce que j'ay dit n'est pas pour taxer ceux de qui j'ay parlé, la vertu desquels j'ay tousiours grandement admirée, LANOUE, 611.

— ÉTYM. Provenç. *taxar*; espag. *tasar*; portug. *taixar*; ital. *tassare*; du lat. *taxare*, taxer, blâmer, proprement toucher souvent, fréquentatif de *tagere* pour *tangere* (voy. TACT).

† **TAXIARQUE** (ta-ksi-ar-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Officier supérieur dans les armées grecques. Un taxiarque, officier général, tenait le registre où sont inscrits les noms des citoyens qui, étant en âge de porter les armes, doivent se présenter à ce tribunal, BARTHÉL. *Anach.* ch. 10.

— ÉTYM. Ταξίαρχος, de τάξις, troupe militaire, et ἄρχειν, commander.

† **TAXIDERMIE** (ta-ksi-dèr-mie), *s. f.* Art de préparer la peau et le squelette des animaux morts, de manière à leur conserver toutes leurs formes; art de l'empailleur. || Ouvrage sur la manière d'empailler les animaux.

— ÉTYM. Τάξις, arrangement, et *derme*.

† **TAXIDERMIQUE** (ta-ksi-dèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la taxidermie.

† **TAXIDERMISTE** (ta-ksi-dèr-mi-st'), *s. m.* Synonyme savant d'empailleur. Un habile taxidermiste.

† **TAXILOGIE** (ta-ksi-lo-jie), *s. f.* Science des classifications.

— ÉTYM. Τάξις, ordre, et λόγος, doctrine.

† **TAXINOMIE** (ta-ksi-no-mie) ou **TAXIONOMIE** (ta-ksi-o-no-mie), *s. f.* Partie de la botanique qui traite des classifications des plantes, des lois et des règles qui doivent déterminer l'établissement des méthodes et systèmes.

— REM. On trouve dans les auteurs *taxonomie*, mais cela n'est pas correct; les noms grecs féminins en ις, ιος, prennent en composition ι ou ιο et non ο: φυσιολογία, physiologie.

— ÉTYM. Τάξις, arrangement, et νόμος, loi. Τάξις vient de τάσσω, sanscr. *taksh*, tailler, faire, former.

† **TAXINOMIQUE** (ta-ksi-no-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la taxinomie.

† **TAXIONOMIE** (ta-ksi-o-no-mie), *s. f.* Voy. TAXINOMIE.

† **TAXIS** (ta-ksis), *s. m.* Terme de chirurgie. Pression méthodique qu'on exerce avec la main sur une tumeur herniaire pour la réduire.

— ÉTYM. Τάξις, action de ranger, mettre en place.

† **TAYON** (ta-ion), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Se dit des baliveaux réservés depuis trois coupes, et qui ont par conséquent trois fois l'âge d'un taillis.

— HIST. XVIe s. Chenes que l'on dit tayons, de l'aage de soixante ans ou par dessus, *Coust. gén.* t. I, p. 696.

— ÉTYM. L'anc. franç. *taion*, grand-père, pris figurément, qui, comme ces baliveaux, a trois fois l'âge de son petit-fils. *Taion*, grand-père, et *taie*, grand'mère, sont de la langue enfantine.

† **TCHÈQUE** (tchè-k'), *s. m.* Langue appartenant au slave et parlée dans la Bohême.

† **TCHOUDE** (tchou-d'), *adj.* Nom donné quelquefois à la famille des peuples ouraliens ou finnois.

TE, *pron. pers.* Voy. TU. Pour l'emploi de *te* comme pronom réfléchi, voy. SE, Rem. 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

TÉ (té), *s. m.* || 1° Terme de fortification. Disposition de plusieurs fourneaux de mines présentant la figure d'un T. || Dans les siéges, on donne le nom de T à deux tranchées creusées à trente mètres de la palissade du chemin couvert et embrassant le saillant. || 2° Terme de chirurgie. Bandage en T, bandage qui a une forme analogue à celle de cette lettre. || Incision en T, incision formée par une incision cruciale incomplète. || 3° Espèce de croix tronquée que les religieux de l'ordre de Saint-Antoine portaient sur leurs vêtements. || 4° Pièce métallique affectant une forme plus ou moins analogue à celle de la lettre T. Chaînette à T. Support de marchepied à T. Les fers à T et à double T, dont l'emploi est devenu si fréquent, et qui entrent pour au moins les 9/10 de la masse du fer mise en œuvre dans les constructions de maisons de location, CH. GARNIER, *Monit. univ.* du 10 août 1867, p. 1093, 2e col. || 5° Équerre dont la forme est celle du T. || Terme de serrurerie. Espèce d'équerre double qui se rapporte sur les traverses des petits bois de croisée pour en tenir les assemblages. || Terme de menuiserie. Traverse qui s'assemble dans le bas des deux pieds d'une table, d'un tréteau, et reçoit l'entretoise. || 6° Vis qui tient la lame avec le manche du couteau. || 7° Terme de poêlerie. Bout de tuyau portant un autre bout en

travers, pour emboîter des suites de tuyaux. || Bâti de tôle en forme de T mis au-dessus d'un tuyau de poêle, pour prévenir l'engouffrement du vent. || 3° Terme de musique. Syllabe de solmisation désignant, dans le système de l'école de Galin et ses continuateurs, l'ut dièze. Tamberlick donne le té aigu dans Othello.

— ÉTYM. La lettre *T*.

† **TEBETH** (té-bèt'), *s. m.* Nom du 4° mois de l'année civile des Hébreux, qui était le 10° de leur année sacrée. Il commençait vers le 20 décembre; car on datait l'année civile de l'équinoxe d'automne, et l'année sacrée de l'équinoxe du printemps.

— ÉTYM. *Technique*.

† **TECHNICITÉ** (tè-kni-si-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de ce qui est technique.

TECHNIQUE (tè-kni-k'), *adj.* || 1° Propre à un art, qui appartient à un art. Les procédés techniques. || Termes techniques, termes particuliers à telle ou telle science, à tel ou tel art. Substantif, adjectif, déponent, sont des termes techniques, parce qu'ils appartiennent spécialement à la grammaire. Je pense que les termes techniques ne sont utiles qu'autant qu'ils sont absolument nécessaires, CONDILL. *Gramm. Objet de cet ouvrage.* Une science est issue du pays où les mots techniques dont elle se sert ont pris naissance, BAILLY, *Atlantide*, p. 393. || Vers techniques, vers qui contiennent l'expression de quelque règle, définition ou principe. Vers techniques pour apprendre l'histoire; les vers de Despautère sont techniques, VOLT. *Dict. phil. Technique.* || 2° *S. m.* Le technique, la partie matérielle d'un art. Le jugement du moral appartient à tous les hommes de goût, celui du technique n'appartient qu'aux artistes, DIDER. *Pensées sur la peint.* Ce peintre [Latour] n'a jamais rien produit de verve, il a le génie du technique; c'est un machiniste merveilleux, ID. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 268, dans POUGENS. || 3° *S. f.* L'ensemble des procédés d'un art, d'une fabrication. La technique des métaux incrustés. Le charme de couleur, la technique habile, qui distinguent nos peintres naturalistes, CH. CLÉMENT, *Journ. des Déb.* 26 déc. 1869. || Fig. La technique de la nature, LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 513. || 4° S'est dit quelquefois pour science. La technique des langues.

— ÉTYM. Τεχνικὸς, de τέχνη, art, que l'on rattache au sanscrit *tvaksh*, charpenter. Les Grecs avaient τὸ τεχνικὸν, le tehnique.

† **TECHNIQUEMENT** (tè-kni-ke-man), *adv.* D'une manière technique; selon les procédés techniques.

† **TECHNOGRAPHIE** (tè-kno-gra-fie), *s. f.* Description des arts et de leurs procédés.

— ÉTYM. Τέχνη, art, et γράφειν, décrire.

† **TECHNOLITHE** (tè-kno-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre qui représente des dessins d'objets particuliers aux arts. || On appelle technomorphite celle qui a la forme même d'un de ces objets.

— ÉTYM. Τέχνη, art, et λίθος, pierre.

TECHNOLOGIE (tè-kno-lo-jie), *s. f.* || 1° Traité des arts en général. Une technologie complète. || 2° Explication des termes propres aux différents arts et métiers. On n'invente rien, si ce n'est des mots; on accroît outre mesure le bagage des technologies, L. REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 14.

— ÉTYM. Τεχνολογία, de τέχνη, art, et λόγος, doctrine.

TECHNOLOGIQUE (tè-kno-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient aux arts en général. Nomenclature technologique.

† **TECHNOLOGUE** (tè-kno-lo-gh'), *adj.* Les écrivains technologues, ceux qui écrivent sur les arts et métiers, PONCELET, *Rapp. sur les mach. et outils*, t. I, p. 146.

† **TECHNOMORPHITE** (tè-kno-mor-fi-t'), *s. f.* Voy. TECHNOLITHE.

— ÉTYM. Τέχνη, art, et μορφή, forme.

† **TECK** (tèk), *s. m.* Voy. TEK.

† **TÉCOLITHE** (té-ko-li-t'), *s. f.* || 1° Pierre que l'on trouve dans les éponges, et que l'on croyait propre à dissoudre les calculs urinaires. || 2° Nom donné par quelques minéralogistes à des pointes d'oursin fossile en forme de massue.

— ÉTYM. Τηκόλιθος, qui fond les calculs, de τήκειν, fondre, et λίθος, calcul.

† **TÉCOME** (té-ko-m'), *s. m.* Genre de plantes de la famille des bignoniées.

† **TÉCOU** (té-kou), *s. m.* Nom, dans le bas Limousin, de petits saumons qu'on trouve dans la Vienne et le Taurion; la chair en est très-estimée.

† **TECT** (tèkt), *s. m.* || 1° Terme de vénerie. Partie de l'os frontal sur laquelle porte le bois du cerf, du daim, etc. || 2° Tect à porc, écurie servant à l'élève des porcs, *Courrier de l'Ain*, 1er juin 1863.

— ÉTYM. Lat. *tectum*, toit.

† **TECTIBRANCHE** (tè-kti-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les branchies couvertes.

— ÉTYM. Lat. *tectus*, couvert, et *branchies*.

† **TECTIPENNE** (tè-kti-pè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les ailes forment une sorte de boîte.

— ÉTYM. Lat. *tectus*, couvert, et *penna*, penne.

† **TECTRICE** (tè-ktri-s'), *adj. f.* Terme de zoologie. Se dit des plumes qui couvrent les ailes et la queue des oiseaux.

ÉTYM. Lat. *tegere*, couvrir.

TE DEUM (tè-dé-om'), *s. m.* || 1° Cantique de l'Église qui se dit ordinairement à la fin de matines, et se chante extraordinairement, avec pompe et cérémonie, pour rendre grâces à Dieu d'une victoire ou de tout autre événement heureux (on met deux majuscules : Te Deum). M. Ménage veut qu'on dise deux Te Deum et non deux Te Deons; je suis de son avis, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. III, p. 132, éd. de Paris, 1738. Le mardi 7 juin, le roi fut le matin faire chanter le Te Deum dans la principale église de Rhinberg, qui était maintenant le temple des protestants, PELLISS. *Lett. hist.* t. I, p. 119. On périssait de misère au bruit des Te Deum et parmi les réjouissances, VOLT. *Louis XIV*, 16. || 2° Cérémonie qui accompagne cette action de grâces. Assister au Te Deum. On ordonna un Te Deum, des feux de joie, et des remercîments publics à M. de Chaulnes, SÉV. 180. J'ai battu les Romains, écrivait Annibal aux Carthaginois; envoyez-moi des troupes : j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent; voilà ce que signifient les Te Deum, J. J. ROUSS. *Paix perp.* || *Au plur.* Des Te Deum.

— ÉTYM. Premiers mots d'un cantique qui commence par *Te Deum laudamus*. Plusieurs prononçaient *te deon*, comme *facton* pour *factum*.

† **TEFF** (tèf), *s. m.* Nom, en Abyssinie, du *poa abyssinica*, Jacq. graminée de la tribu des festucacées, qui y est généralement cultivée comme céréale.

† **TEGMEN** (tè-gmèn), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Enveloppe immédiate de l'amande. || Enveloppe extérieure de la fleur des graminées. || Ensemble des écailles du bourgeon. || 2° Terme de zoologie. Nom donné par quelques auteurs aux ailes supérieures des insectes, quand elles sont coriaces et parsemées de nervures.

— ÉTYM. Lat. *tegmen*, ce qui couvre, de *tegere*, couvrir.

† **TEGMINÉ, ÉE** (tè-gmi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui est pourvu d'un tegmen.

† **TÉGULAIRE** (té-gu-lê-r'), *adj.* || 1° Terme de minéralogie. Qui est susceptible d'être divisé en lames assez étendues et peu épaisses. Schiste tégulaire. || 2° *S. f.* La tégulaire, genre de fougères.

— ÉTYM. Lat. *tegula*, tuile.

† **TÉGULE** (té-gu-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Petite plaque située à l'origine des ailes supérieures des insectes hyménoptères.

— ÉTYM. Lat. *tegula*, tuile.

TÉGUMENT (té-gu-man), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Tout ce qui sert à couvrir, à envelopper. La peau est le tégument du corps de l'homme et des animaux. A mesure que nos organes prennent un peu de force au sortir des téguments où nous avons été renfermés neuf mois, VOLT. *Lett. M. L. C.* 23 déc. 1768, *sur les qualités occultes.* Le corps du plus grand nombre des animaux est enveloppé, et tous les organes sont recouverts par plusieurs couches de membranes différentes qu'on nomme en général les téguments, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 252. Le tégument qui recouvre la plantule et les cotylédons est composé de trois lames qui adhèrent fortement entre elles, MIRBEL, *Instit. Mém scienc.* 1818, p. 304. || Terme de botanique. Tégument propre, enveloppe immédiate de l'amande d'une graine ou spermoderme. || Téguments floraux, le calice et la corolle, c'est-à-dire les enveloppes immédiates des organes sexuels.

— ÉTYM. Lat. *tegumentum*, de *tegere*, couvrir.

† **TÉGUMENTAIRE** (té-gu-man-tê-r'), *adj.* Qui a le caractère d'un tégument. || Qui fait l'office de tégument. Organes, membranes tégumentaires.

TEIGNASSE (tè-gna-s'), *s. f.* Voy. TIGNASSE.

TEIGNE (tè-gn'), *s. f.* || 1° Genre de lépidoptères séticornes de la tribu des tinéites. || Teigne des grains, teigne qui fréquente les greniers, lie ensemble plusieurs grains de blé, d'avoine, etc. avec de la soie, et les attache à un fourreau dans lequel elle se retire, se procurant ainsi la nourriture et le logement. La teigne ne se contente pas d'un simple fourreau de feuilles; il ne serait apparemment ni assez doux ni assez chaud; elle le double de pure soie, et elle a soin de tenir la doublure plus épaisse dans les endroits où le frottement est plus grand, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 37. || Teigne à falbalas, nom donné aux fourreaux que construisent les chenilles des teignes, quand ils sont formés de replis flottants, comme festonnés. || Teignes aquatiques, les larves des friganes. Les teignes aquatiques sont des vers à six pieds qui se transforment en des mouches à quatre ailes d'un genre particulier; leurs ailes sont colorées à peu près comme celles des papillons, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 11. || 2° Insectes lépidoptères nocturnes dont les larves rongent les étoffes, les livres, etc.; les larves mêmes qui rongent. Les draps et autres étoffes de laine sont rongés principalement par les larves de la teigne des tapisseries et de la teigne fripière, tandis que les fourrures éprouvent beaucoup de dégât par les larves de la teigne des pelleteries. Réaumur apprend le procédé des teignes pour allonger et élargir leurs fourreaux, en plaçant celles qui avaient des tuyaux faits aux dépens d'une étoffe blanche, sur une étoffe rouge, SENNEBIER, *Ess. art. d'obser.* t. I, p. 263, dans POUGENS. Réaumur s'occupe sans cesse de la perfection des arts dans ses laborieuses études; il cherche, dans les excréments des teignes, de nouvelles couleurs, ID. *ib.* t. I, p. 124. || 3° Fausses teignes, nom donné aux espèces de chenilles qui se font des fourreaux non portatifs, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 9. || 4° Nom vulgaire de différentes affections cutanées de la tête. Avoir la teigne. Quand on le saluait fort honnêtement, il n'ôtait non plus son chapeau que s'il eût eu la teigne, *Francion*, liv. VI, p. 223. Mon remède guérit, par sa rare excellence, Plus de maux qu'on n'en peut nombrer dans tout un an : La gale, La rogne, La teigne, La fièvre, La peste, MOL. *Am. méd.* II, 7. || Teigne amiantacée, espèce d'éruption rapportée au pityriasis et au psoriasis. || Teigne tondante ou tonsurante, herpès tonsurant des auteurs, affection parasitique des poils causée par le *trichophyton tonsurans*, et qui n'a aucune analogie de nature ni d'évolution avec les maladies vésiculeuses appelées herpès. || Teigne faveuse, voy. FAVEUX || Fig. Il s'est fait un prodigieux changement dans le parlement de Toulouse; la moitié est devenue philosophe, et les vieilles têtes rongées de la teigne de la barbarie mourront bientôt, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 13 janv. 1769. || Familièrement. Cela tient comme une teigne, se dit d'une chose qui tient fortement. || 5° Terme de vétérinaire. Chez le cheval, variété des eaux aux jambes, dont le siége est borné à la partie de la peau qui est la plus rapprochée des talons. || Nom donné à la maladie des moutons, dite bouquet ou noir museau. || Teigne des faucons, ricin. || 6° Maladie qui attaque l'écorce des arbres.

— HIST. XIII° s. Qu'el a les levres vermeillettes, Et les dens si blanches et nettes, Qu'il n'i pert [paraît] taigne ne ordure, *la Rose*, 3477. C'est [l'amour] taigne qui riens ne refuse, Les porpres et les buriaus use, *ib.* 4345. || XVI° s. Le drap mangé de teignes, qui sont vers qui rongent habillement, PARÉ, XV, 2. On doit regarder à sa teste si elle n'a point de teigne, ID. XVIII, 23. La teigne en Languedoc appelée rasque, O. DE SERRES, 962.

— ÉTYM. Provenç. *teina*, *teinia*; cat. *tinya*; espagn. *tiña*; portug. *tinha*; ital. *tigna*; du lat. *tinea*, la teigne insecte. La *teigne*, maladie, a été dite ainsi à cause d'une certaine ressemblance de la lésion avec le travail de la *teigne*, insecte.

† **TEIGNERIE** (tè-gne-rie), *s. f.* S'est dit, dans quelques hôpitaux, de l'emplacement où l'on met les teigneux.

TEIGNEUX, EUSE (tè-gneû, gneû-z'), *adj.* || 1° Qui a la teigne. Des enfants teigneux. || Substantivement. Un teigneux, une teigneuse. L'autre, qui fait le teigneux, est un bel adolescent dont la tête est couverte d'une peau qui cache une chevelure de page de cour, LESAGE, *Diable boit.* 17. || Fig. et familièrement. Il n'y avait que trois teigneux et un pelé, se dit pour se moquer d'une assemblée qui n'était pas bien fournie de beau monde. || 2° Terme d'imprimerie maintenant hors d'usage. Balles teigneuses, balles dont le cuir est trop gras et sur lesquelles l'encre ne peut pas prendre. || 3° Terme de graveur. Se dit du cuivre qui a de petites taches.

— HIST. XIIIe s. Un enfant qui n'avoit c'un œil, Et s'ert tingneus... RUTEB. II, 207. || XVIe s. Ausdits estats n'y avoit que trois tigneux et un pelé, *Sat. Mén.* p. 2. Ulcere teigneuse, ainsi dite parce qu'elle ronge la chair, comme la teigne le drap, PARÉ, *Introd.* 21. Herbe aux teigneux, petasites en latin, O. DE SERRES, 616. Jamais teigneux n'aima le pigne, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *tignou*; Berry, *tigneux*; wallon, *tigneu*; provenç. *tinhos*; cat. *tinyos*; espagn. *tiñoso*; ital. *tignoso*; du lat. *tineosus*, de *tinea*, teigne.

TEIL (tèll', *ll* mouillées) et **TEILLEAU** (tè-llô, *ll* mouillées), *s. m.* Noms populaires du tilleul.

— HIST. XIIIe s. Un chapon [il] mangea tot descuit Enmi les chans, desoz un teil, *Renart*, 23108.

— ÉTYM. Lat. *tilia*, tilleul.

† **TEILLAGE** (tè-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Voy. TILLAGE.

TEILLE tè-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. TILLE.

TEILLER (tè-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Voy. TILLER.

† **TEILLEUR, EUSE** (tè-lleur, eû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Voy. TILLEUR.

† **TEINDOUX** (tin-doû), *s. m.* Variété de pêche.

TEINDRE (tin-dr'), *v. a.* Je teins, tu teins, il teint, nous teignons, vous teignez, ils teignent; je teignais; je teignis; je teindrai; je teindrais; teins, teignons; que je teigne, que nous teignions; que je teignisse; teint; teignant. || 1° Faire prendre à une étoffe ou à quelque autre chose une couleur différente de sa première couleur. Teindre du fil, de la laine, une étoffe. Teindre en rouge, en noir. Teindre n'est autre chose qu'extraire d'une substance les principes colorants qu'elle contient, pour les transporter sur une autre, AMEILHON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 545. La laine est probablement la première matière que les hommes ont teinte, parce qu'il n'y en a guère qui prennent si aisément la teinture, ID. *ib.* p. 549. On n'a commencé à teindre le lin qu'assez tard; Pline ne fait pas remonter au delà du siècle d'Alexandre les premières tentatives qu'on a faites en ce genre, ID. *ib.* p. 574. || 2° Il se dit des choses qui colorent l'eau et les autres liqueurs où on les jette. On teint le vin blanc avec du gros vin rouge. || 3° Il se dit aussi de ce qui imprime une couleur qu'il est difficile de faire disparaître. Les mûres teignent les mains, le linge. Ne pourrai-je, en fuyant un indigne repos, D'un sang plus glorieux teindre mes javelots? RAC. *Phèdre*, III, 5. Le fatal rivage que j'ai teint du sang de mon ami et du mien, LESAGE, *Diable boit.* 15. Des trois couleurs rouge, jaune et bleue dont sont teintes les pierres précieuses, la rouge est la plus fixe, BUFF. *Min.* t. VII, p. 415. || Par extension. Ce Jésus en qui Madame a espéré, dont elle a porté la croix en son corps par des douleurs cruelles, lui donnera encore son sang, dont elle est déjà toute teinte, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 4° Fig. Imprimer ce que l'on compare à une couleur, à une teinture. Nous les teignons [les idées des choses] de nos qualités, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Des couleurs du sujet je teindrai mon langage, DELILLE, *Jard.* I. || 5° Se teindre, *v. réfl.* Être teint. Les laines et les cotons se teignent presque toujours au bouillon, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 319, dans POUGENS. || Fig. Contracter une certaine manière d'être. Afin de nous abreuver et nous teindre de cette créance [la foi], qui nous échappe à toute heure, PASC. *Pens.* X, 8. Quelquefois elles [les lois] passent au travers [des préjugés] et s'y teignent, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 19. Malgré lui, dans lui-même, un vers sûr et fidèle Se teint de sa pensée et s'échappe avec elle, A. CHÉN. *Élégies*, XXI. || 6° Fig. Prendre une teinture, une connaissance légère. Il nous est plus facile de nous teindre d'une infinité de connaissances qu'en bien posséder un petit nombre, VAUVEN. *Max.* 269.

— HIST. XIe s. En Rencesvals jo la tendrai vermeille [mon épée], *Ch. de Rol.* LXXVI. || XIIe s. En l'autre chambre avant s'en est li reis alés, De maltalent e d'ire e tainz et tressués, *Th. le mart.* 33. || XIIIe s. Que tez piez [ton pied] soit teinz ou sanc, *Psautier*, fo 78. Fille, com ceste amour vous a palie et tainte! AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 16. Riches dras [elle] ot et vestus qui furent tains en graine [écarlate], *Berte*, LXXIV. Icele [flèche] fu de felonie Toute tainte et envenimée, *la Rose*, 969. Amour d'omme envers fame n'est mie tainte en graine, Por trop pou se destaint, por trop pou se desgraine, J. DE MEUNG, *Test.* 437. || XVIe s. Les teinturiers teignent le plus souvent la couleur qu'ilz voyent estre la plus requise, AMYOT, *Cat.* 15. Les delices des grands s'envolent en fumée, Et leurs forfaicts marquez teignent leur renommée, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 82.

— ÉTYM. Wallon, *tid*; provenç. *tengner*, *tenher*; catal. *tenyir*; espagn. *teñir*; portug. *tingir*; ital. *tingere*, *tignere*; du lat. *tingere* (comparez τέγγειν, mouiller).

1. **TEINT** (tin), *s. m.* Manière de teindre. Drap bon teint. Cette étoffe est mauvais teint. Des trois couleurs primitives que la teinture emploie, le rouge, le jaune et le bleu, il n'y a plus que le jaune qui ne présente pas un degré de solidité suffisant pour qu'on puisse le regarder comme couleur fixe ou bon teint, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. II, p. 507. || Le grand teint, ou le bon teint, le teint qui est fait avec des drogues chères et propres à donner une couleur solide, et résistant à la détérioration exercée par le soleil. Le petit teint, ou le mauvais teint, ou le faux teint, teinture faite avec de mauvaises drogues et qui s'altère facilement. Il sera libre à tous fabricants de teindre et peindre, faire teindre et peindre les étoffes, toiles ou toileries en grand ou en petit teint ou en couleur mélangée de grand et petit teint.... le plomb de bon teint ne sera apposé que sur celles teintes en bon teint; et, à l'égard de celles teintes en petit teint ou en couleur mélangée, il ne pourra y être mis que le plomb de petit teint, *Lett. patent.* 5 mai 1779, art. 8. Fixer sur les tissus plusieurs couleurs qu'on regardait comme faux teint, CHAPTAL, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. I, p. 318. Ces mêmes auteurs [grecs] distinguent les couleurs en couleurs fugaces et couleurs permanentes, comme nous les distinguons aujourd'hui en couleurs de grand teint et couleurs de petit teint, AMEILHON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 362. || Grand-teint, titre d'une communauté de teinturiers qui ne pouvaient employer que des drogues de première qualité.

— HIST. XIIe s. De loin reluit li teinz et li blasons, *Ronc.* p. 132. || XIIIe s. Dame, c'est uns tains de folie, Qui par le païs est espars, *Lai du conseil.* || XVIe s. La campagne recolorée Du teint de ses plus belles fleurs, DU BELLAY, *Œuvres*, p. 322, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Teint* 1; provenç. *tenh*; catal. *tint*; espagn. *tinte*; ital. *tinto*.

2. **TEINT** (tin; le *t* ne se lie pas: un tin olivâtre; au pluriel, l'*s* se lie: des tin-z-olivâtres), *s. m.* Le coloris du visage. Sur l'éclat d'un beau teint qu'on voit si périssable, CORN. *Mélite*, I, 1. Comme dans ces prisons son teint s'est altéré! ROTR. *Herc. mour.* II, 4. Soudain son visage a changé, son teint s'est éclairci, ses yeux se sont animés, MOL. *Am. méd.* III, 6 Jamais je ne vous vis un teint si frais et si gaillard, ID. *l'Av.* II, 6. C'est un grand déplaisir que votre beau teint ne puisse pas soutenir l'air de Provence, SÉV. 80. La reine [femme de Jacques II] maigre et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs, un beau teint, un peu pâle, ID. 505. Elle a la taille fort belle, les yeux beaux, le teint fort uni, mais un peu trop chargé de rouge, FLÉCH. *les Grands jours d'Auv.* Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie Semblait d'ortolans seuls et de bisques nourrie? BOIL. *Sat.* III. Attends, discret mari, que la belle en cornette Le soir ait étalé son teint sur la toilette, Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté salis, Envoie au blanchisseur ses roses et ses lis, ID. *ib.* X. L'or même à la laideur donne un teint de beauté, ID. *ib.* VIII. Qu'il paraît bien nourri! quel vermillon! quel teint! ID. *ib.* X. La pâleur de la mort est déjà sur son teint, RAC. *Phèdre*, V, 5. Dieux puissants! quelle étrange pâleur De son teint tout à coup efface la couleur! ID. *Esth.* II, 7. Si les femmes étaient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint ... LA BRUY. III. Elle [Mme de Jarnac] avait, disait-on, un beau teint pour éclairer sa laideur, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 146, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Adieu à qui gueres ne chaut D'armer son tainct contre le chaut, MAROT, II, 122. Leurs beaux visages et leurs beaux teincts, AMYOT, *Pomp.* 98. Joye au cœur fait beau teint, COTGRAVE. Au dernier coin se sied la miserable crainte.... Son visage sans feu a le teint du trespas, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 142.

— ÉTYM. *Teint* 3.

3. **TEINT, EINTE** (tin, tin-t'), *part. passé* de teindre. || 1° À quoi on a donné une certaine couleur. Une robe teinte en noir. || Drap teint en laine, drap dont la laine a été teinte avant d'être employée à la fabrication de l'étoffe. || 2° Qui offre une certaine teinte. Il [le petit râle de Cayenne] a le devant du cou et la poitrine d'un blanc légèrement teint de fauve et de jaunâtre, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 259. || 3° Qui a reçu une couleur qu'il est difficile de faire disparaître. Des mains teintes de sang. De tous les deux côtés on me donne un mari, Encor tout teint du sang que j'ai le plus chéri, CORN. *Cid*, V, 5. || Fig. Il est encore teint du sang de ses victimes, ses mains sont teintes de sang, se dit d'un homme qui a commis ou ordonné des meurtres. Ce prince [le duc d'Anjou], teint du sang répandu à la journée de la Saint-Barthélemy, VOLT. *Ann. Emp. Maximilien II*, 1573. || Dans un sens favorable. La liberté! j'ai vu cette déesse altière, Avec égalité répandant tous les biens, Descendre de Morat en habit de guerrière, Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens Et de Charles le Téméraire, VOLT. *Ép. au lac de Genève.* || 4° Fig. Qui a reçu une certaine manière d'être. Des idées teintes de la sagesse humaine, L'ABBÉ HAUTEVILLE, dans DESFONTAINES.

TEINTE (tein-t'), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Il se dit des nuances qui résultent du mélange de deux ou de plusieurs couleurs. L'habile artiste doit confondre et mêler les teintes. J. J. ROUSS. *Ém.* V. Si la richesse de la langue s'y prêtait et qu'elle possédât huit cent dix-neuf mots correspondants aux huit cent dix-neuf teintes de la palette, il faudrait qu'il employât le seul qui rendrait précisément la teinte de l'objet, DIDER. *Pensées sur la peint.* Ainsi, par une teinte avec art assortie, Vernet de deux couleurs éteint l'antipathie, DELILLE, *Jard.* II. L'art d'écrire semble avoir suivi l'art de la peinture; la palette du poëte moderne se couvre d'une variété infinie de teintes et de nuances, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 2. || Teinte vierge, se dit d'une couleur qui n'est point mélangée. || 2° Degré de force que le peintre donne aux couleurs. Teinte forte. Teinte faible. La diminution, la dégradation des teintes. Le rayon, sans se détacher du corps du soleil, souffre diverses dégradations, ou, comme parlent les peintres, les teintes de la lumière ne sont pas également vives, BOSS. 6e *avert.* I, 44. Teinte plate, teinte uniforme. || Demi-teinte, ton de couleur moyenne entre la lumière et l'ombre. La tête des brunes s'embellit dans la demi-teinte, celle des blondes à la lumière, DIDER. *Essai sur la peint.* IX. L'ombre du baldaquin les couvrait, et il se détachait en demi-teinte sur cette architecture grisâtre, ID. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 30, Dans l'ombre, comme disent les voyageurs; dans la demi-teinte, comme disent les artistes, ID. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 183. || Fig. C'était un caractère singulier que le sien [Mme Geoffrin], et difficile à saisir et à peindre, parce qu'il était tout en demi-teintes et en nuances, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Terme de gravure. Demi-teinte, le passage des clairs aux ombres. || 3° Terme de peinture et dorure. Teinte dure, celle dont on fait usage pour les fonds. || Couche de fond étendue sur un papier de tenture avant de l'imprimer. || 4° Se dit en parlant des couleurs naturelles des objets. Presque tout son plumage est noirâtre avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 54. Lorsque l'aurore venait joindre à leurs douces et éternelles clartés [des étoiles] ses teintes de rose, je me croyais aux portes du ciel, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.* || Fig. Cet amour prit la teinte de son âme noire, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 3. Les pensées prennent la teinte des idiomes, ID. *Ém.* II. || 5° Fig. Petite dose. Il y a dans cet écrit une teinte de malice. Il me semble que nous aurions tous besoin d'une teinte légère de stoïcisme, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 86.

— HIST. XIIIe s. Tout maintenant que il [le caméléon] touche aucune chose, il pert sa color, et devient de autretel teinte, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 238.

— ÉTYM. *Teint* 3; provenç. *tencha*.

TEINTÉ, ÉE (tin-té, tée), *part. passé* de teinter. Terme de peinture. Parties d'un plan teintées de rouge, de jaune. || Dans le langage général, qui a reçu ou qui a une légère teinte. De l'eau teintée de vin. Tout le dessous du corps d'un gris très-clair, teinté d'olivâtre, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 85. || Papier teinté, papier blanc à écrire ou à imprimer, auquel on a donné une légère teinte quelconque.

TEINTER (tin-té), *v. a.* || 1° Terme de peinture. Colorier d'une manière plate, plus ou moins foncée. || 2° Dans le langage général, donner une teinte légère. Le ciel teintait de bleu la mer.

— ÉTYM. *Teinte*.

TEINTURE (tin-tu-r'), *s. f.* || 1° Liqueur préparée pour teindre. Préparer de la teinture. Mettre des étoffes à la teinture. || 2° Couleur que cette liqueur

laisse sur les choses que l'on teint. Drap d'une belle teinture. Cette étoffe a bien pris la teinture. D'aussi bonne teinture Que jamais on en vit sortir des Gobelins, RÉGNIER, *Sat.* X. ....un vieux chapeau gras de mauvaise teinture, ID. *ib.* XI. Là d'une obscure source il coule une onde obscure, Qui semble du Cocyte emprunter la teinture, BRÉBEUF, *Phars.* III. || Fig. Chimène : Il [glaive] est teint de mon sang.—Rodrigue : Plonge-le dans le mien, Et fais-lui perdre ainsi la teinture du tien, CORN. *Cid*, III, 4. Dieu [au jugement dernier] imprimera sur nos fronts une marque éternelle d'ignominie.... ô mes frères, que la teinture de cette honte, si je puis parler de la sorte, sera inhérente alors! BOSS. *Sermons, Jugement dernier*, 2. || 3° Action, art de teindre, fixation de particules colorantes à la surface des fibres textiles. La teinture est un art qui ne se peut apprendre que par un long temps et beaucoup d'expérience, *Règl. sur les manuf.* août 1669, *teinturier de soie, laine et fil*, art. 83. L'art de la teinture s'est emparé de l'oxyde de fer; il en a fait un principe colorant très-précieux, CHAPTAL, *Instit. Mém. sc.* t. III, p. 98. Un fruit aura teint les doigts ou les lèvres du premier qui l'aura porté à sa bouche; une herbe aura laissé l'empreinte de son suc sur le corps qui l'aura froissée; voilà probablement la première origine de la teinture, AMEILHON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 545. L'art de la teinture consiste dans trois grandes opérations : 1° à bien nettoyer le sujet qu'on veut teindre, et à le dépouiller de toute matière étrangère qui pourrait l'empêcher de prendre la couleur; 2° à le disposer par des compositions particulières à recevoir dans ses pores le principe colorant et à l'y retenir; 3° à préparer le bain de couleur dans lequel il doit être .. is, et à l'y travailler suivant les règles de l'art, ID. *ib.* t. III, p. 357. || 4° Terme de pharmacie et de chimie. Solution d'une ou de plusieurs substances simples ou composées, plus ou moins colorées, dans un menstrue convenable : de là les noms de teinture aqueuse, alcoolique, éthérée, suivant que ce menstrue est l'eau, l'alcool ou l'éther. Teinture de tournesol. Elle faisait des élixirs, des teintures, des baumes, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Teinture d'or, liquide qu'on obtient en versant une huile volatile dans une dissolution de chlorure d'or, et qu'on regardait autrefois comme cordial. Je crois que les personnes qui ont pris de la teinture d'or ne peuvent prendre de mauvais air [maladie contagieuse], VOIT. *Lett.* 14. || Teinture de mars, tartrate de potasse et de fer liquide. || Teinture âcre de tartre, combinaison de la potasse ou de la soude caustiques avec l'alcool. || Chez les alchimistes, teinture se dit de la pierre philosophale, parce qu'elle teint les métaux moins nobles de la couleur des métaux plus nobles. || 5° Fig. Connaissance superficielle d'une science, d'un art. L'auditeur, qui communément n'a qu'une teinture superficielle de l'histoire, CORN. *Sertor. Au lecteur.* Il a une teinture de Paris et de l'opéra; il chante, il est familier, SÉV. 445. Elle [Mme de Kerman] sait un peu de tout; j'ai aussi une petite teinture, ID. 30 avr. 1689. Je ne veux vous donner ici qu'une teinture de ces vérités importantes, qu'on reconnaît d'autant plus qu'on entre plus avant dans le particulier, BOSS. *Hist.* II, 5. Bien loin de s'effrayer ou de rougir du nom de philosophe, il n'y a personne au monde qui ne dût avoir une forte teinture de philosophie, LA BRUY. XI. Il se donne pour un homme universel, parce qu'il a une légère teinture de toutes les sciences, LESAGE, *Gil Blas*, liv. XI, 5. Helvia était instruite; son père lui avait donné une assez forte teinture des beaux-arts, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 2. || 6° Fig. Impression conservée d'une première éducation. Il faudrait qu'ils n'eussent aucune teinture d'humanité, si une clémence si peu attendue ne dissipait toute leur haine, CORN. 2° *disc.* L'air du monde change en bonnes qualités Ces teintures qu'on prend aux universités, ID. *Suite du Ment.* II, 4. La Bagnols est partie ; la Mousse est allée avec elle; si vous pouviez l'attirer à Grignan pour donner quelques bonnes teintures à ce petit marquis [le jeune Grignan], vous seriez trop heureuse, SÉV. 19 juill. 1677. Il reste toujours quelque teinture de son premier état, ou du moins le temps seul peut l'effacer, MARIV. *Pays. parv.* 6° part. || 7° Fig. Apparence légère. Je vous eusse offensée par mes compliments, qui ne pouvaient que retenir la teinture de ma mauvaise humeur, BALZ. liv. VII, *Lett.* 31. Les choses humaines ne sont pas encore si désespérées que les vices, qui ne sont que vices, qui montrent toute leur laideur sans aucune teinture d'honnêteté, soient honorés dans le monde, BOSS. *Serm. pour le mardi de la 2° sem. de car.* 2. || 8° Fig. Influence reçue. Il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel; il en faut plus encore pour que la terre transmette ses qualités, BUFF. *Morc. choisis*, p. 45. Le style prend la teinture du caractère, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 91.

— HIST. XIII° s. Nus ne puet ne ne doit joindre voire [verre] en couleur de cristal pour tainture ne pour painture nule; quar l'œuvre est fause, et doit estre quassée, *Liv. des mét.* 73. Et la fenestre estoit overte, Dont il veoit à sa tainture Com ele estoit et nete et pure, *Ren.* 12001. || XIV° s. C'est medecine cordiale Et tainture plus qu'aureale, *Nat. à l'alch.* 1030. Se tu les vuels avoir noirs [les cheveux], sy comme les Grecs ou les Espaigneux les desirent, fay ceste tainture.... LANFRANC, f° 38. || XVI° s. Car fermeté c'est le noir par droicture, Pour ce que perdre il ne peut sa tainture, MAROT, II, 31. A quoy s'adjoustent raports, soupçons et calomnies, de maniere que, quand quelqu'un seroit blanc comme neige, par telles teintures on le feroit devenir rouge comme escarlatte, LANOUE, 60. Quand je me confesse à moy religieusement, je trouve que la meilleure bonté que j'aye a de la teincture vicieuse, MONT. III, 87. C'est à toy, cardinal [de Lorraine], plus rouge de nostre sang que d'autre teinture.... que la France redemande la vie de tant de gentilshommes.... RÉGNIER DE LA PLANCHE, *De l'Estat de France sous François II*, 1560.

— ÉTYM. Wallon, *teinteur*; provenç. *tentura*; espagn. et ital. *tintura*; du lat. *tinctura*, de *tingere*, teindre.

† **TEINTURERIE** (tin-tu-re-rie), *s. f.* Atelier de teinture. || Métier du teinturier.

— HIST. XIII° s. La reine Blanche.... otroia que li mestiez des toisserans peust avoir deus hostex [hôtels] esquex l'en peust ovrer du mestier de tainturerie et de toissanderie, et franchement.... *Liv. des mét.* 117.

— ÉTYM. *Teinturier.*

TEINTURIER, IÈRE (tin-tu-rié, riè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui exerce l'art de teindre. Teinturiers en soie, en bois, en chapeaux, en peaux, en plumes. Il n'y a présentement que trois teinturiers appellés du grand et bon teint des manufactures de laine... où il y aura moins de trois teinturiers du bon teint en manufactures de laine, il sera choisi, des teinturiers du petit teint des plus capables, le nombre qu'il faudra pour parfaire celui de trois teinturiers du grand teint.... à la charge de faire le chef-d'œuvre de la teinture du bon teint, de renoncer à la teinture du petit teint, *Règlem. sur les manufact.* août 1669, art. 1, *Teinturiers en laine.* Il [Dieu] ouvre le cœur de Lydie, une teinturière en pourpre, pour écouter ce que disait saint Paul, BOSS. *Élévat. sur myst.* XXIV, 10. Les teinturiers font presque partout un mystère de l'acide qu'ils emploient; mais c'est partout ou l'acide acéteux, ou le sulfurique, ou le nitrique, ou le muriatique, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 98. || Teinturier-dégraisseur, teinturier qui se charge de faire disparaître les taches des étoffes, des vêtements. || *Adj.* Maître teinturier. Les maîtres teinturiers du grand et bon teint ne pourront teindre en petit teint, ni les teinturiers du petit teint ne pourront aussi teindre en grand et bon teint, ni même en bleu, attendu que le guède de pastel n'est attribué qu'aux maîtres teinturiers du bon teint, *Règlement*, etc. art. 2. || 2° Raisin teinturier, raisin dont le suc est coloré. || 3° Fig. Celui qui élabore, corrige, refond les œuvres auxquelles un autre met son nom. Mme la comtesse de Beauharnais a fait présenter une comédie, elle a été reçue; on ne doute pas que le sieur Dorat ne soit son teinturier, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, 25 sept. 1776. || Il fait cela avec son teinturier, se dit d'un homme qui s'attribue un ouvrage d'esprit qu'on l'a beaucoup aidé à faire.

— HIST. XIII° s. Quiconques veut estre tainturiers à Paris de guesde et de toutes autres couleurs desquels l'en taint dras, estre le puet franchement, *Liv. des mét.* 135. || XVI° s. Mençonge de teinturier, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 149.

— ÉTYM. *Teinture.*

† **TEINT-VIN** (tin-vin), *s. m.* Nom vulgaire de l'airelle myrtille, dont le fruit est employé par des marchands de vin à teindre le vin blanc

† **TEK** ou **TECK** (tèk), *s. m.* Grand arbre de la famille des verbénacées, *teka grandis*, Lamk, *tectona grandis*, *L.* croissant dans l'Inde; son bois, assez léger, mais très-solide, sert à la construction des vaisseaux et des maisons. M. le docteur Sprenger, ayant visité, il y a quelques années, les ruines du palais des Cosroès à Ctésiphon, reconnut que les boiseries du palais étaient en bois de teck, REYNAUD, *Relat. pol. et comm. de l'emp. rom. avec l'Asie orient.* p. 171.

TEL, ELLE (tèl, tè-l'), *adj.* || 1° Qui est de même, de la même qualité. L'ordre que j'ai tenu en ceci a été tel : premièrement j'ai tâché de trouver... DESC. *Méth.* VI, 2. Cieux! a-t-on vu jamais, a-t-on rien vu de tel! CORN. *Pol.* III, 2. Cliton : A ce compte il est mort! — Dorante : Je le laissai pour tel, ID. *le Ment.* IV, 1. La première [roue] y meut la seconde; Une troisième suit : elle [la montre] sonne à la fin; Au dire de ces gens, la bête est toute telle, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Tel était l'état déplorable des catholiques anglais, BOSS. *Reine d'Anglet.* Tel on l'avait vu dans les combats, résolu, paisible, occupé de ce qu'il fallait pour les soutenir, tel il parut à ce dernier choc [le moment de la mort], ID. *Louis de Bourbon.* Le syrien Héliogabale, ou plutôt Alagabale, son fils [de Caracalla], ou du moins réputé pour tel, ID. *Hist.* I, 10. Son langage le plus ordinaire est tel : retirons-nous de cette multitude qui nous environne, LA BRUY. *Théophr* XXVI. On l'a vu [Leibnitz] fort affligé à la mort du feu roi de Prusse et de l'électrice Sophie; la douleur d'un tel homme est la plus belle oraison funèbre, FONTEN. *Leibnitz.* Se fier à un perfide et à un scélérat connu pour tel, c'est une témérité qui n'est point pardonnable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 119, dans POUGENS. Il paraît difficile qu'il y ait moins de 150 millions d'âmes, ou soi-disant telles, à la Chine, VOLT. *Dial.* 27. Telle est la condition malheureuse des tyrans : ils ne peuvent se confier ni dans les gens de bien qu'ils éloignent, ni dans les méchants qui leur restent, DIDER. *Cl et Nér.* I, 55. .... Ferme dans ma route, et vrai dans mes discours, Tel je fus, tel je suis, tel je serai toujours, M. J. CHÉN. *Disc. sur la satire.* || Tel en ce sens a, mis en tête ou à la fin de la phrase, une acception différente. Tel fut son langage, indique que le langage qu'on vient de rapporter fut tenu. Son langage fut tel, indique qu'on va rapporter le langage dont il s'agit. || 2° Suivi de *que*, il marque le rapport, la ressemblance de deux choses que l'on compare. Il n'y a presque point d'homme qui veuille en toutes choses se laisser voir tel qu'il est, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 126, dans POUGENS. M. le cardinal de Retz est arrivé tout tel qu'il est parti, SÉV. 28 avr. 1678. Je me trouvai toute telle à cet égard [à l'égard de M. de Chaulnes] que si nous avions eu la députation, ID. 16 oct. 1689. La voilà cette princesse si admirée et si chérie, la voilà telle que la mort nous l'a faite, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il [l'homme] craint de se voir tel qu'il est, parce qu'il n'est pas tel qu'il devrait être, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants, Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps, RAC. *Athal.* I, 1. Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira, ID. *Lett. à Boileau*, 11 avril 1692. Les Scythes [tragédie] ne valent pas les Guèbres; il s'en faut beaucoup; mais, tels qu'ils sont, ils pourront être utiles à Lekain, et lui fournir trois ou quatre représentations à Paris, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 août 1769. Il nous trouverait [nous Français] tels qu'il nous a laissés il y a vingt-cinq ans, faisant et disant beaucoup de sottises, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 avril 1775. On a dit que Pascal a deviné ce que deviendrait notre langue; il serait mieux de dire qu'il est un de ceux qui ont le plus contribué à la rendre telle qu'elle est aujourd'hui; il a fait ce qu'on veut qu'il ait deviné, CONDIL. *Art d'écr.* IV, 5. La conscience, qui lui faisait [à J. J. Rousseau] sentir en lui plus de bien que de mal, lui donna le courage que lui seul peut-être eut et aura jamais de se montrer tel qu'il était, J. J. ROUSS. 2° *dial.* || Il n'est rien tel, voy. RIEN, n° 14. || Un homme tel que lui, un homme de son mérite, de son rang. Un homme tel que moi voit sa gloire ternie, Quand il tombe en péril de quelque ignominie, CORN. *Hor.* V, 2. Un rival comme lui n'est pas fait, que je croi, Pour traverser les vœux d'un homme tel que moi, DESTOUCH. *Glorieux*, III, 4. || Il se dit aussi ironiquement et par mépris. C'est, répondit Épaminondas, qu'il ne convenait pas à un homme tel que vous, de vous intéresser à un homme tel que lui,

BARTHÉL. *Anach.* ch. 5. || 3° Familièrement. Tel quel, aussi mauvais et même plus mauvais que bon, de peu de valeur. La réputation telle quelle qu'ils [mes livres] me pourraient acquérir, DESC. *Méth.* VI, 1. Et comme on nous fit lors une paix telle quelle, CORN. *le Ment.* IV, 1. La voilà telle que la mort nous l'a faite ; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître, BOSS. *Duch. d'Orl.* Cet accord tel quel ne dura guère, ID. *Var.* II, 45. À vous la gloire de ce faible et tel quel commencement de bonne volonté, ID. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 76° *jour*. L'abbé aime la compagnie telle quelle et la table, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 10 août 1759. Pour peu que Corneille soit justifiable par des raisons telles quelles, dans les endroits où vous l'attaquez, vous êtes sûr d'avoir contre vous les pédants, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 27 janv. 1763. || Pris au hasard. Ainsi les écrits de l'un ne donnant aucune prise aux desseins des autres, ils ont été contraints, pour satisfaire leur passion, de prendre une proposition telle quelle, et de la condamner sans dire en quoi, ni pourquoi, PASC. *Prov.* III. || On dit aussi : tel que tel, mais presque toujours avec l'idée d'une estime médiocre. Comment trouvez-vous son livre? tel que tel. Il me fit un acte de contrition tel que tel, SCARR. *Rom. com.* II, 6. || Tel quel signifie encore : sans changement, dans le même état. Je vous rends votre livre tel quel, sans y avoir fait aucun dommage. || 4° Dans le style soutenu, tel s'emploie pour exprimer une comparaison. Un roi magnanime [Mithridate] qui, dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en était que plus indigné, MONTESQ. *Rom.* 7. || Employé pour exprimer une comparaison, il peut se répéter. Tel fruit, tel arbre, pour bien faire, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. || Proverbes. Tel maître, tel valet, les valets suivent l'exemple de leurs maîtres. || Telle vie, telle fin, on meurt comme on a vécu. || En poésie, il s'emploie comme ainsi. Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux, BOIL. *Lutr.* V. || Quelquefois après tel que.... on répète tel pour indiquer l'application de la comparaison, ou l'on met l'adjectif démonstratif *ce, cet*. Tel qu'est le juge du peuple, tels sont ses ministres ; et tel qu'est le prince de la ville, tels sont aussi les habitants, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, X, 2. En tel état que nous serons morts, en cet état immuable nous serons représentés au grand jour de Dieu, BOSS. *Sermons, Jugement dernier*, 2. Tel que Dieu est à l'égard de toute la matière, tel a-t-il voulu que je fusse à l'égard de cette petite partie de la matière qu'il a mise dans la dépendance de ma volonté, ID. *Lib. arb.* 2. Telle qu'une bergère, au plus beau jour de fête, De superbes rubis ne charge point sa tête, ... Telle, aimable en son air, mais simple dans son style, Doit éclater sans pompe une élégante idylle, BOIL. *Art p.* II. || 5° Tel signifiant si grand, si fort, si élevé, etc. Un homme d'un tel orgueil est inabordable. J'achèverai devant le prisonnier ; Trouvez bon qu'un secret d'une telle importance, Puisque vous le mandez, s'explique en sa présence, CORN. *Héracl.* IV, 3. Que le sort de tels esprits [les ambitieux comme Cromwell] est hasardeux ! BOSS. *Reine d'Anglet.* Il ne faut pas manquer à de telles grâces, ID. *Anne de Gonz.* || Dans le même sens, avec *que*. J'ai telle opinion de sa justice que je le prendrai volontiers pour arbitre de notre différend, BALZ. *Lett.* VI, liv. V. L'amour qu'il me portait eut sur lui tel pouvoir, Qu'il voulut sur mon sort faire parler l'oracle, CORN. *Œd.* II, 3. Que dites-vous d'Hermodore? Qu'il est mauvais, répond Anthime ; qu'il est mauvais ; qu'il est tel, continue-t-il, que ce n'est pas un livre, ou qui mérite du moins que le monde en parle, LA BRUY. I. Monsieur mit telles gens en campagne, qu'il [Cosnac] fut découvert, ST-SIM. 92, 207. || On peut mettre après *que* la préposition *de* avec l'infinitif. Ils [les anges déchus] sont tombés à un tel point de misère, que de s'adonner à séduire les hommes, BOSS. *Sermons, Démons*, 1. || Tel, dans ce sens, peut se mettre en tête de la phrase. Telle enfin était son habileté [de Turenne], que, lorsqu'il vainquait, on ne pouvait en attribuer l'honneur qu'à sa prudence, et lorsqu'il était vaincu, on ne pouvait en imputer la faute qu'à la fortune, FLÉCH. *Turenne.* || 6° En un sens indéfini, indéterminé, en parlant de personnes ou de choses qu'on ne veut ou ne peut désigner précisément. Tout de bon, je suis tout autre que vous ne m'avez vu ; et telle personne s'est sauvée autrefois de mes mains, qui ne m'échapperait pas à cette heure, VOIT. *Lett.* 20. L'occasion nous rit dans un si grand dessein, Mais tel bras n'est à nous que jusques à demain, CORN. *Sertor.* I, 1. Ils [les brames] ont en tête Que notre âme, au sortir d'un roi, Entre dans un ciron ou dans telle autre bête Qu'il plaît au sort, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Mais, après quelques jours, le dieu l'attrapa bien, Envoyant un songe lui dire Qu'un trésor était en tel lieu, ID. *ib.* IX, 13. On se met en tête d'avoir une telle charge, on veut obtenir une telle permission, on prétend que telle préférence nous est due, et l'on s'obstine à l'emporter, BOURDAL. *Instr. paix avec le prochain, Exhort.* t. II, p. 348. Bien que les magistrats lui aient permis tels transports de bois qu'il lui plairait, sans payer de tribut, LA BRUY. *Théoph.* XXIII. Une dame que je ne connais point, qui s'est dit votre parente, qui est faite de telle et telle manière, MARIV. *Marianne*, 6° part. L'idée générale d'orange, par exemple, n'est dans son origine que l'idée de telle orange, CONDIL. *Traité sens.* IV, 6. || Un tel, une telle, une personne indéterminée qu'on ne peut nommer plus précisément. J'ai vu dans le palais une robe mal mise Gagner gros ; les gens l'avaient prise Pour maître un tel, qui traînait après soi Force écoutants.... LA FONT. VII, 15. Et criez sans aucune pause, D'un ton rien moins que naturel : Monsieur l'huissier, pour le marquis un tel, MOL. *Remerc. au roi.* On dit communément : après un tel, qui sera chancelier? qui sera primat des Gaules? LA BRUY. XII. N'est-ce pas vous, monsieur, qui vous nommez un tel? — Oui, je me nomme un tel ; mais j'ai, ne vous déplaise, Encore un autre nom, REGNARD, *le Bal*, 13. Monsieur le commandant, veuillez faire arrêter et conduire en prison un tel de tel endroit, P.-L. COUR. *Lett.* III. || *Au plur.* On dit messieurs tels, mesdames telles et telles. On n'a point à souffrir mille rebuts cruels, On n'a point à louer les vers de messieurs tels, À donner de l'encens à madame une telle, Et de nos francs marquis essuyer la cervelle, MOL. *Mis.* III, 7. || En ce sens, il s'emploie aussi sans article. Tel porte jusqu'aux cieux leur vertu sans égale [des Horaces et des Curiaces], Et tel l'ose nommer sacrilége et brutale, CORN. *Hor.* III, 2. C'est de ces coups Qu'Amour fait ; témoin telle et telle ; Mais ceci soit dit entre nous, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Nous savons en même temps que telle et telle dont les communions sont si fréquentes, ont néanmoins leurs défauts comme les autres, BOURDAL. *Dim. Oct. du St-Sacrement, Dominic.* t. II, p. 331. Tel vient de mourir à Paris de la fièvre, qu'il a gagnée à veiller sa femme qu'il n'aimait point, LA BRUY. XI. Tel, connu dans le monde par de grands talents, honoré et chéri partout où il se trouve, est petit dans son domestique et aux yeux de ses proches, ID. XII. Telle sans aucun attrait pour la retraite se consacre au Seigneur par pure fierté, MASS. *Carême, Vocation.* || Tel sans article, s'emploie pour celui, et en ce sens il doit être toujours suivi d'un relatif. Et puis nous y pouvons apprendre Que tel est pris qui croyait prendre, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera, RAC. *Plaid.* I, 1. Tel eût été toujours vertueux, qui ne l'est plus, parce que son maître lui a donné trop d'autorité et trop de richesses, FÉN. *Tél.* XXIV. || Proverbe. Tel menace qui tremble. || 7° De telle sorte que, en telle sorte que, *loc. conj.* Tellement, si bien, que.... avec l'indicatif. Il a agi de telle sorte que ses amis mêmes l'ont abandonné. Il a embrouillé l'affaire en telle sorte qu'on ne peut plus le tirer d'embarras. || On dit dans un sens analogue : de telle façon que.... de telle manière que.... || 8° À tel point, tellement. Orgon : Quoi donc ! la chose est-elle incroyable? — Dorine : À tel point Que vous-même, monsieur, je ne vous en crois point, MOL. *Tart.* II, 2.

— REM. 1. L'usage est de dire monsieur un tel, madame une telle, et non monsieur tel, madame telle. || 2. Tel comme. Tel veut *que* après soi, et non pas *comme* : Faites-moi la part telle qu'il vous plaira, et non telle comme il vous plaira, VAUGEL. *Nouv. rem.* p. 60, dans POUGENS. || 3° Tel que avec le subjonctif, dans le sens de quelque que, a été condamné par les grammairiens, en tête desquels est Vaugelas. Cependant on en trouve des exemples dans les meilleurs auteurs. Il y en a qui disent par exemple : Dieu est présent en tous lieux, tels qu'ils soient ; c'est mal parler, il faut dire : quels qu'ils soient, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 701, dans POUGENS. La puissance, telle qu'elle soit, qui fait continuer le mouvement, DESC. *Diopt.* 2. Je crois que Brute même, à tel point qu'on le prise, Voulut plus d'une fois rompre son entreprise, CORN. *Cinna*, III, 2. Voilà, mon père, un point de foi bien étrange, qu'une doctrine est hérétique telle qu'elle puisse être, PASC. *Prov.* XVII. On ne met pas la main sur un [des livres apportés par Mme de Sévigné], tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier, SÉV. 5 juin 1680. Nous vous demandons [à Dieu] que notre lumière, telle qu'elle soit, se perde dans la vôtre et s'évanouisse devant vous, BOSS. *Concupisc.* 32. Un auteur, tel qu'il soit, se regarde sans hésiter comme le juge de tout autre auteur, VAUVEN. *le Critique borné.* En cela seul [les flatteries à Néron] il [Lucain] a imité Virgile, qui avait eu la faiblesse de donner à Auguste un encens que jamais un homme ne doit donner à un autre, tel qu'il soit, VOLT. *Ess. poés. ép.* IV. Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme d'Houdetot*, 25 mars 1758. Ajoutons que cet usage date du XVI° siècle, comme on peut le voir à l'historique, et que rien dans la syntaxe n'oblige à condamner comme un solécisme *tel que* suivi d'un subjonctif. Il n'en est pas ainsi de *tel* dans le même sens précédant un adjectif, par exemple : Un système tel absurde qu'il soit ; ici il y a une faute ; car *tel* ne peut précéder un adjectif ; et cette locution doit être condamnée.

— HIST. XI° s. Nen ai [je n'ai] tel gent ki la sue [sienne] derumpet, *Ch. de Rol.* II. Tel as ocis dunt al coer [il] me regrette, *ib.* CXX. Tels quatre cens s'en asemblent à helmes, *ib.* CLIV. || XII° s. Et s'il i va tex hom qui sagement lor die.... *Sax.* XX. Oïl, par Dieu, tels est ma destinée, *Couci*, VI. || XIII° s. Tel blasme amors, qui en toute sa vie Leal amour ne bonne ne connut, QUESNES, *Romancero*, p. 86. Il peut sa crois garder et estoier, Qu'encor l'a-il tele qu'il l'emporta [à la croisade], HUES D'OISI, *ib.* p. 104. Li guerredons soit tex qu'ele me die : Amis, bien sai que ne me haez mie, LE ROI JEAN DE BRIENNE, *ib.* p. 141. Li empereres Baudoins chevaucha vers Salenique à tout tiex gens comme il avoit, VILLEH. CXVIII. Si parla au conte Looys de Bloys et de Chartain, et fu tiels li consaus que il s'en istroient fors, ID. CXL. Il vous venra veoir prochainement emmi liu de vostre tere, ne jà ne serés teus que vous l'osés atendre, *Chr. de Rains*, p. 59. Renart respont : ainz n'oï tal ; Tiez se plaint n'a mie de mal, *Ren.* 309. Fai tant que tex envers tous soies, Cum tous envers toi les voudroies, *la Rose*, 5473. Tex juge fait le larron pendre, Qui miex deüst estre pendus, Se jugement li fust rendus, *ib.* 5608. Mais l'en puet tiex songes songier Qui ne sont mie mençongier, *ib.* 3. || XIV° s. Par ce que nous eslisons bonnes œuvres ou males, nous sommes tex ou quiex, c'est à dire bons ou malvès, ORESME, *Éth.* 65. Et quant les choses ne avienent pas telles comment il esperoient, ID. *ib.* 88. On norist tel quaiel [petit chien], ce dist-on bien souvent, Qui saut le maistre au col mout anguisseusement, *Baud. de Seb.* II, 184. || XV° s. Si pouvoient estre les Anglois et les Bretons de la contesse de Montfort environ deux mille cinq cents hommes d'armes, et six mille archers, et quatre mille hommes de pied ; les François estoient quatre tels tant, et tous gens d'estoffe et bien appareillés, FROISS. I, I, 210. Quatre petiz liz telz comme quelz, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 245. Ces trois chevaliers ne purent oncques entrer en leurs hostels pour eux armer ; mais ils firent autant d'armes que tels qui estoient armés, FROISS. I, I, 31. Ha Rohan! ha Mauny!... ha, tels et tels! je vous plains, ID. II, II, 183. Monseigneur Gaston porte une bourse à sa poitrine telle et telle, ID. II, III, 13. Et pria aucuns seigneurs de l'Empire, tels comme le comte de Hainaut, le duc de Lorraine.... ID. I, I, 80. Tel me veez, tel me prenez, CH. D'ORL. *Chanson.* Lesdits Bretons et Bourguignons furent ès terrouers de Montmartre.... prendre et vendengier toute la vendange qui y estoit, jaçoit-ce qu'elle n'estoit point meure, et en firent du vin tel quel pour le boire, J. DE TROYES, *Chron.* 1465. Adonc crient ceux qui se voient au-dessus : vive tel, vive tel, et meure tel! *Boucig.* II, 4. «.... Et y viendra ma commere telle, et mon cousin tel, » qui à l'aventure ne lui est rien, mais c'est la maniere de le dire, *Les quinze joyes du mariage*, p. 79. || XVI° s. Tel fait baston dont souvent est battu, J. MAROT, p. 41, dans LACURNE. Ne cachez pas un cueur dur et rebelle Sous tel beauté, ID. I, 352. Et toi, prelat, dont il est peu de tels, ID. II, 187. Tel en mesdict qui pour soy la desire, ID. II, 354. Puysque telle est ceste fatale destinée que

par yceulx soye inquieté ezquelz plus je me repousoye.... RAB. *Garg.* I, 29. Si je le vous celois, je ne vous serois telle que je suis, MARG. *Lett.* 99. Cette telle quelle faculté que j'ay de.... MONT. I, 34. Et mille tels exemples, ID. I, 66. Une loy, telle qu'elle soit.... ID. I, 120. Il desfeit plusieurs tyrans, avec une bien petite trouppe de gens et encore telz quelz, AMYOT, *Timol. et P. Æm. comp.* 1. Il fut tel comme le poëte Euripide descrit Capaneus, ID. *Pélop.* 6. La bonne viande, telle qu'elle soit, ne peut faire profit au corps, s'elle n'est prinse en deue quantité, PARÉ, *Introd.* 14. De tel arbre tel fruit : c'est d'amour la nature, RONS. 804. Entre tels tel deviendras, COTGRAVE. Pour ce que bien souvent nous souffrons peines telles, Soustenans des plus grands les injustes querelles, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 96.

— ÉTYM. Bourguig. *tey*, au fem. *teille*; provenç. *tal*, *tau*; espagn. *tal*; ital. *tale*; du lat. *talis*, qui est composé du thème pronominal *ta*, et du suffixe *alis* qui indique la dépendance, la ressemblance : *fluvi-alis*, *cere-alis*. Comparez τηλίκος, dorien τᾱλίκος, si grand, d'un tel âge.

† **TÉLAGON**, (té-la-gon), *s. m.* Mammifère voisin des moufettes. Télagon de Java, *midaus meliceps*, FRÉD. CUVIER.

TÉLAMONS (té-la-mon), *s. m. plur.* Terme d'architecture. Figures humaines employées à soutenir des corniches, des consoles, etc.

— ÉTYM. Τελαμὼν, lien, et, proprement, le lien qui soutient le bouclier.

† **TÉLANGIECTASIE** (té-lan-ji-è-kta-zie), *s. f.* Terme de médecine. Dilatation des vaisseaux éloignés du cœur ou capillaires ; fongus.

— ÉTYM. Τῆλε, loin, ἀγγεῖον, vaisseau, et ἔκτασις, dilatation, de ἐκ, hors, et τάσις, tension.

† **TÉLÉGONIE** (té-lé-go-nie), *s. f.* Titre d'un des poëmes du cycle troyen.

— ÉTYM. Τηλεγόνεια, de Τηλέγονος, fils d'Ulysse.

† **TÉLÉGRAMME** (té-lé-gra-m'), *s. m.* Dépêche télégraphique. Télégramme, ce mot qui exprime une idée nouvelle d'une manière si laconique.... on ne le trouve encore, à notre connaissance du moins, dans aucun vocabulaire, REVEIL, *Rapp. au Sénat*, *Monit.* du 22 mai 1867, p. 608, 5e col.

— ÉTYM. Τῆλε, loin, et γράμμα, écrit.

TÉLÉGRAPHE (té-lé-gra-f'), *s. m.* ‖ 1° Machine placée sur un lieu élevé, qui sert à transmettre au loin des avis, des nouvelles, et qui repose sur l'emploi de la lunette d'approche pour discerner de loin les signaux. Miot de Mélito raconte (*Mém.* t. I, p. 38), que Chappe [inventeur du télégraphe] vint le voir au ministère de la guerre et lui donna de minutieux détails de son appareil qu'il nommait alors *tachygraphe* ; Miot lui dit tout de suite que la dénomination était mauvaise, et qu'il devait la changer en celle de *télégraphe*; Chappe fut frappé de la justesse de l'observation, et adopta l'appellation qui depuis ce temps a prévalu, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1867, p. 464. ‖ On dit télégraphe aérien, quand on veut le distinguer du télégraphe électrique. ‖ Fig. M. le maire est le télégraphe de notre commune; en le voyant on sait tous les événements, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4. ‖ Fig. Faire le télégraphe, c'est un télégraphe, se dit d'un homme qui gesticule beaucoup. ‖ Télégraphe de nuit, appareil muni de lanternes qu'on a proposé pour correspondre la nuit. ‖ 2° Télégraphe nautique ou marin, instrument destiné à transmettre les signaux sur mer. ‖ 3° Télégraphe militaire, appareil portatif au moyen duquel un général en chef peut faire parvenir ses ordres avec la plus grande promptitude. ‖ 4° Nom d'une plante de l'Inde, *desmodium gyrans*, dont les petites feuilles terminales se meuvent en haut ou en bas, suivant l'intensité de la lumière. ‖ 5° Télégraphe électrique, télégraphe fondé sur l'emploi de courants électriques produits par une machine, conduits par des fils et transmettant des signaux dont le sens est convenu. ‖ Télégraphe sous-marin, télégraphe électrique dont les fils sont plongés au fond de la mer. ‖ 6° À l'origine, il s'est pris adjectivement. Signé Chappe, ingénieur télégraphe, *Journal de Perlet*, 12 fruct. an V, n° 656.

— ÉTYM. Τῆλε, loin, et γράφειν, écrire.

† **TÉLÉGRAPHIE** (té-lé-gra-fie), *s. f.* Art de construire ou d'employer les télégraphes. ‖ Terme de marine. Télégraphie universelle, système télégraphique pour s'entendre entre nations.

† 1. **TÉLÉGRAPHIER** (té-lé-gra-fi-é), je télégraphiais, nous télégraphiions, vous télégraphiiez; que je télégraphie, que nous télégraphiions, que vous télégraphiiez), *v. a.* Transmettre une dépêche à l'aide de signes télégraphiques; correspondre par le télégraphe. On lui télégraphia qu'il eût à revenir.

† 2. **TÉLÉGRAPHIER** (té-lé-gra-fié), *s. m.* Synonyme de télégraphiste. ‖ *Adj.* Les candidats télégraphiers.

TÉLÉGRAPHIQUE (té-lé-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport au télégraphe. Signes télégraphiques. ‖ Nouvelle, dépêche télégraphique, nouvelle, dépêche arrivée par le télégraphe.

† **TÉLÉGRAPHIQUEMENT** (té-lé-gra-fi-ke-man), *adv.* Par le moyen du télégraphe. Le jour où, avec un appareil et un fil, on a su communiquer télégraphiquement entre deux points, le problème de la création d'un réseau télégraphique couvrant la France entière était théoriquement résolu, G. MARQFOY, *Des réformes nécess. en télégraphie*, p. 137.

† **TÉLÉGRAPHISTE** (té-lé-gra-fi-st'), *s. m.* L'employé qui transmet les dépêches télégraphiques. La formation d'un corps de télégraphistes demandera une organisation aussi régulière, une discipline et une instruction aussi sérieuses, des exercices aussi répétés que les autres corps spéciaux, génie ou artillerie, *Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1866, p. 219.

† **TÉLÈGUE** (té-lè-gh'), *s. m.* Sorte de chariot russe. Il traversa la steppe dans un télègue.

† **TÉLÉICONOGRAPHE** (té-lé-i-ko-no gra-f'), *s. m.* Nom donné par M. Revoil à un instrument qui sert à reproduire de loin les images des objets, *Journ. offic.* 29 juin 1869, p. 888, 5e col.

— ÉTYM. Τῆλε, loin, εἰκὼν, image, et γράφειν, tracer.

† **TÉLÉMÈTRE** (té-lé-mè-tr'), *s. m.* Instrument destiné à évaluer rapidement les distances. Télémètre de campagne. Télémètre multipliant.

— ÉTYM. Τῆλε, loin, et μέτρον, mesure. On trouve aussi *télomètre*, moins bon que *télémètre*.

† **TÉLÉMÉTRIE** (té-lé-mé-trie), *s. f.* Art de mesurer les distances.

† **TÉLÉMÉTRIQUE** (té-lé-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à la télémétrie.

† **TÉLÉOLOGIE** (té-lé-o-lo-jie), *s. f.* Terme de philosophie. Doctrine des causes finales, c'est-à-dire celle qui explique les êtres par le but apparent auquel ils semblent destinés.

— ÉTYM. Τέλος, τέλεος, fin, et λόγος, doctrine.

† **TÉLÉOLOGIQUE** (té-lé-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la téléologie. ‖ Qui envisage les rapports des moyens à leurs fins. Jugement téléologique.

† **TÉLÉPHIEN** (té-lé-fiin), *adj. m.* Ancien terme de chirurgie. Ulcère téléphien, ulcère difficile à guérir.

— HIST. XVIe s. Ulcere telephien, parce que Telephus en a esté malade, PARÉ, XI, 4.

— ÉTYM. *Téléphe*, héros mythologique, qui reçut de la main d'Achille une blessure, laquelle dégénéra en ulcère.

† **TÉLÉPHONIE** (té-lé-fo-nie), *s. f.* Art, moyen de faire parvenir les sons au loin. ‖ Art de correspondre à de grandes distances à l'aide du son, ou télégraphie acoustique.

— ÉTYM. Τῆλε, loin, et φωνή, voix.

† **TÉLÉPHONIQUE** (té-lé-fo ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la téléphonie. ‖ Signaux téléphoniques, signaux fournis par une gigantesque trompette que fait sonner à intervalles réguliers une machine soufflante, et destinés à avertir, dans les temps de brume, les navires du voisinage de la terre.

TÉLESCOPE (té-lè-sko-p'), *s. m.* ‖ 1° Nom générique des instruments d'optique destinés à observer les objets éloignés ; l'image de ces objets y est formée par la réflexion des rayons lumineux sur des miroirs et amplifiée ensuite par des verres grossissants. Il paraît que c'est à Middelbourg en Zélande que les télescopes ont pris naissance, vers l'an 1590, environ trois cents ans après la découverte des lunettes, et que leur invention est due à Zacharie Jansen, lunettier de Middelbourg, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 457. Simon Marius en Allemagne et Galilée en Italie sont les premiers qui aient fait de longs télescopes, propres pour les observations astronomiques, ID. *ib.* p. 459. Le télescope astronomique fait voir les objets renversés ; ce qui est tout à fait indifférent, quand on observe des corps ronds tels que sont les corps célestes, ID. *ib.* p. 475. Un télescope astronomique peut aisément être changé en télescope terrestre [où les objets ne sont pas renversés], en y ajoutant deux verres oculaires, ID. *ib.* p. 477. Kepler, en appliquant sur cette image [donnée par un verre convexe] un nouveau verre convexe, nous a rendus les maîtres d'augmenter presque à volonté cette convergence, et de grossir considérablement les objets; le télescope doit donc être considéré comme un véritable microscope; le premier verre, l'objectif, vous soumet une image de l'objet éloigné, et vous y portez la loupe qui a le pouvoir de l'amplifier, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 101. L'heureuse invention du télescope nous a mis à portée de vérifier cette explication [que pendant le jour les étoiles n'étant qu'effacées ne cessent pas de luire] en nous faisant voir les étoiles au moment où le soleil est le plus élevé, LAPLACE, *Exp.* I, 1. ‖ 2° L'usage a prévalu de réserver le nom de télescopes à ceux qui sont à miroirs ou catoptriques, et le nom de lunettes aux télescopes à lentilles ou dioptriques. ‖ 3° Petite constellation méridionale.

— ÉTYM. Τῆλε, loin, et σκοπεῖν, voir.

TÉLESCOPIQUE (té-lè-sko-pi-k'), *adj.* ‖ 1° Qui se fait avec le télescope. Considérations fondées sur les observations télescopiques, LAPLACE, *Exp.* V, 6. ‖ 2° Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope. Étoiles télescopiques. ‖ Planètes télescopiques, les planètes qui sont situées entre Mars et Jupiter.

† **TÉLÉSIE** (té-lé-zie), *s. f.* Nom donné par Haüy aux trois gemmes les plus précieuses, le rubis, le saphir et la topaze d'Orient.

— ÉTYM. Τελέσιος, parfait

† **TÉLÉTIQUE** (té-lé-ti-k'), *adj.* Terme d'antiquité grecque. Qui a rapport aux initiations, aux mystères. Poëtes télétiques, ceux dont les poëmes concernaient les initiations et les divinités mystérieuses, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, table 5.

— ÉTYM. Τελεταί, initiations, mystères.

† **TÉLIAMBE** (té-li-an-b'), *s. m.* Terme de métrique ancienne. Se dit d'un vers terminé par un ïambe ; nom donné à l'hexamètre *miurus*.

— ÉTYM. Τέλος, fin, et *ïambe*.

TELLEMENT (tè-le-man), *adv.* ‖ 1° De telle façon. Les princes sont tellement les ministres de Dieu, qu'ils sont hommes néanmoins et non pas dieux, PASC. *Prov.* XIV. Quand la fortune eut abandonné la reine, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus, tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avait pour le bien des autres, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ceux qui se donnent tellement à Dieu, qu'ils ont toujours un regard au monde, ID. *Panég. St Joseph.* Il est tellement éloigné du langage commun, qu'il n'en est pas moins naturel, LAMOTTE, cité dans L. RACINE, *Rem. sur le théât. de J. Rac. disc. prélim.* Mon père comprit qu'un intendant placé entre le roi et le peuple doit se regarder comme l'homme de l'un et de l'autre, tellement destiné à être l'organe des volontés du maître qu'il le soit peut-être encore plus des vœux et des prières des sujets, D'AGUESSEAU, *Vie de son père.* ‖ 2° À un si haut degré. Elle [l'âme] voit un objet [Dieu] au prix duquel elle se compte pour rien, et en est tellement éprise qu'elle le préfère à soi-même, non-seulement par raison, mais par amour, BOSS. *la Vallière.* Elle se trouve tellement changée, qu'elle avait peine à le croire, ID. *Anne de Gonz.* L'esprit est tellement esclave de l'imagination, qu'il lui obéit toujours lorsqu'elle est échauffée, MALEBR. *Rech. vér.* V, 11. ‖ On dit aussi : tellement que de, avec l'infinitif. Thésée n'est pas tellement dépouvu de sens, que d'attacher tant de prix à des conquêtes vulgaires, P. L. COUR. *Éloge d'Hélène.* ‖ 3° Tellement que, signifie aussi si bien que. Tellement donc que vous ne voulez plus entendre parler de lui. ‖ 4° Tellement quellement, *loc. adv.* Ni bien ni mal, mais plutôt mal que bien, Elle se défit tellement quellement d'une visite sérieuse qui l'assiégeait, HAMILT. *Gramm.* 8. Laisser aller le monde comme il va, faire son devoir tellement quellement, et dire toujours du bien de M. le prieur, est une ancienne maxime de moine, VOLT. *Pol. et lég. Ce qu'on ne fait pas.*

— HIST. XIIIe s. Pour ce qu'il la vouloit tellement esmaier, *Berte*, XIX. Comment [elle] est eschapée des bestes telement [de cette façon], *ib.* XLVII. ‖ XIVe s. Et eslit plus très bien vivre par un an, que vivre par pluseurs ans telement quelement, ORESME, *Eth.* 280. ‖ XVe s. Tellement que le destrier de messire Enguerrant tomba, et celuy de Saintré fut espaulé, *Jeh. de Saintré*, ch. 38. Tellement fut appointé entre eulx et moy qu'ils payeroient tout le bestail qu'ilz avoient prins, COMM. III, 6. ‖ XVIe s. Il est vray aussi que les rides et macules d'icelle sont effacées; mais c'est tellement, que de jour en jour elles s'effacent encores, CALV. *Instit.* 929.

— ÉTYM. *Telle*, et le suffixe *ment;* provenç. *talment;* ital. *talmente.*

† TELLETTE (tè-lè-t'), *s. f.* Sorte de toile de crin, à l'usage du fabricant de papier.

— ÉTYM. Dimin. de *tele*, qui s'est dit pour *toile* (voy. ce mot).

TELLIÈRE (tè-liè-r'), *adj. m.* Papier tellière, beau papier dit aussi papier ministre, de grand format, employé surtout pour les impressions de bureau et les pétitions. || Substantivement. Du tellière, de beau tellière.

— ÉTYM. Legoarant pense qu'il a été ainsi nommé d'après le chancelier *le Tellier* sous Louis XIV.

† **TELLINE** (tèl-li-n'), *s. f.* Genre de coquilles bivalves.

— ÉTYM. Τελλίνη.

† **TELLURATE** (tèl-lu-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide tellurique avec une base.

TELLURE (tèl-lu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Métal découvert, en 1782, par Müller de Reichenstein, dans les mines d'or de Transylvanie. Il a été aussi appelé or problématique, or paradoxal, et même or blanc, en risquant, par ce dernier nom, de le faire confondre avec le platine, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *tellus, telluris*, la terre.

† **TELLURÉ, ÉE** (tèl-lu-ré, rée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient du tellure.

† **TELLUREUX** (tèl-lu-reû), *adj. m.* Terme de chimie. Acide tellureux, acide le moins oxygéné formé de tellure et d'oxygène.

† **TELLURHYDRIQUE** (tèl-lu-ri-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tellurhydrique, hydrogène telluré, acide hydrotellurique, gaz incolore, d'odeur désagréable d'œufs pourris. || Éther tellurhydrique, ou acétène monotelluré, produit de la distillation du tellurure de potassium dans une dissolution chaude de sulfovinate de baryte.

† **TELLURIDE** (tèl-lu-ri-d'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison de tellure et d'un corps simple.

† **TELLURIEN, IENNE** (tèl-lu-riin, riè-n'), *adj.* Synonyme de tellurique 2.

† 1. **TELLURIQUE** (tèl-lu-ri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide tellurique, combinaison acide la plus oxygénée du tellure.

— ÉTYM. *Tellure.*

† 2. **TELLURIQUE** (tèl-lu-ri-k'), *adj.* Qui a rapport à la terre, à son influence sur les corps organisés. Les forces telluriques.

— ÉTYM. Lat. *tellus, telluris*, la terre.

† **TELLURISEL** (tèl-lu-ri-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison des tellurures entre eux.

† **TELLURISME** (tèl-lu-ri-sm'), *s. m.* Nom par lequel on a désigné le magnétisme terrestre.

— ÉTYM. Lat. *tellus, telluris*, la terre.

† **TELLURITE** (tèl-lu-ri-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par la combinaison de l'acide tellureux avec une base.

† **TELLURURE** (tèl-lu-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison de tellure et d'un corps simple.

† **TÉLODYNAMIQUE** (té-lo-di-na-mi-k'), *adj.* Qui exerce, transmet une puissance au loin. Le câble télodynamique, imaginé par M. F. Hirn, de Logelbach, le frère du savant correspondant de l'Académie des sciences, résout complétement le difficile problème de la transmission de la force motrice à de grandes distances; cette petite corde métallique, à peine grosse comme le petit doigt, transporte la force où l'on veut, par dizaines, par centaines de chevaux, H. DE PARVILLE, *Monit. univ.* 8 avril 1868, p. 495, 3e col.

— ÉTYM. Τῆλε, au loin, et δύναμις, force. Il vaudrait mieux dire *télédynamique*.

† **TELON** (tè-lon), *s. m.* Ancienne sorte d'étoffe. Droguets, tiretaines, telons et draps de bas prix, *Arrêt du Conseil*, 19 fév. 1671.

— ÉTYM. Ce doit être un dérivé de l'ancien *tele*, toile.

TÉMÉRAIRE (té-mé-rê-r'), *adj.* || 1° Hardi jusqu'à l'imprudence. Ainsi donc un sujet téméraire A si peu de respect et de soin de me plaire, CORN. *Cid*, II, 6. Contrariétés : l'homme est naturellement crédule, incrédule, timide, téméraire, PASC. *Pens.* VIII, 15, éd. HAVET. Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'État, discourir sur le voyage d'Angleterre, BOSS. *Duch. d'Orl.* Une téméraire jeunesse se jetait sans étude et sans connaissance dans les charges de la robe, FLÉCH. *le Tellier.* || En un sens particulier. Entreprenant auprès des femmes. Émile aime; il n'est donc pas téméraire, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Substantivement. Un téméraire, une téméraire. J'attaque en téméraire un bras toujours vainqueur, CORN. *le Cid*, II, 2. Qui serait ce vaillant, ou bien ce téméraire? ID. *ib.* IV, 5. Téméraire, où voulez-vous passer? Au delà de ce lieu gardez-vous d'avancer, RAC. *Ath.* III, 2. J'ai affirmé ce que je savais, vous niez ce que vous ne savez pas; qui des deux est le téméraire? J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.* || En un sens particulier, celui qui est entreprenant auprès des femmes. Voyant ma mère exposée à un grand nombre de téméraires qui voulaient l'épouser, FÉN. *Tél.* III. || 2° Qui annonce de la témérité, qui a le caractère de la témérité. Et, de quelque façon que vous tourniez l'affaire, Prendre femme est à vous un coup bien téméraire, MOL. *Éc. des fem.* I, 1. Son téméraire orgueil [d'Achille], que je vais redoubler, Croira que je lui cède, et qu'il m'a fait trembler, RAC. *Iphig.* IV, 8. Son génie [de Gustave Wasa] formait de ces entreprises que le vulgaire croit téméraires, et qui ne sont que hardies aux yeux des grands hommes, VOLT. *Charles XII*, 1. L'inoculation nous paraissait téméraire avant les exemples courageux qu'ont donnés M. le duc d'Orléans, le duc de Parme.... maintenant il serait téméraire de ne la pas employer, ID. *Élog. L. XV.* Craignez de faire un serment téméraire, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 331, dans POUGENS. || 3° Jugement téméraire, jugement hasardé qu'on porte sur une personne ou une chose. Avez-vous fait assez de jugements téméraires, lui dit l'invisible? SCARR. *Rom. com.* I, 9. || 4° En théologie, proposition téméraire, proposition qui mène à des inductions contraires à la véritable doctrine. || Par extension. Si on les écoutait, ils [les savants] prétendraient encore à être seuls professeurs, sous prétexte qu'il faut savoir pour enseigner, proposition au moins téméraire, mal sonnante, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || On le dit aussi des personnes en un sens analogue. Que M. Arnault soit téméraire ou non, ma conscience n'y est pas intéressée, PASC. *Prov.* I.

— HIST. XVe s. Il fut proposé.... comment on pourroit faire faire une sortie temeraire à ceux de la ville de Gand, afin de trouver quelque moyen de pouvoir prendre sur eux punition et vengeance de leurs hautaines et grandes entreprises, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 655, dans LACURNE. || XVIe s. .... Que nous moderions nos sermens en telle sorte qu'ils ne soyent point temeraires, legerement faits, ni en matiere frivole, CALV. *Inst.* 293. Je ne me plains du vol que j'ay tenté, Jeune Dedale, aux perils temeraire, DESPORTES, *Diane*, I, 28.

— ÉTYM. Lat. *temerarius*, qui vient de l'adverbe *temere*, au hasard.

TÉMÉRAIREMENT (té-mé-rê-re-man), *adv.* || 1° D'une manière téméraire. Se jeter témérairement dans le péril. C'est en vérité, pour des gens qui ne parlent que de l'Écriture, se jouer trop témérairement de ses oracles, BOSS. *Var.* XIII, 35. Je crains de me flatter trop témérairement, FAGAN, *Rendez-vous*, sc. 13. || 2° Au hasard, inconsidérément. Le plus souvent, ceux qui savent le moins, Sont témérairement et juges et témoins, RÉGNIER, *Sat.* XV. La raison a été obligée de céder, et la plus sage prend pour ses principes ceux que l'imagination des hommes a témérairement introduits en chaque lieu, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Ce n'était pas [attribuer un meurtre] juger témérairement du duc de Glocester; ce prince était un monstre né pour commettre de sang-froid tous les crimes, VOLT. *Mœurs*, 117. || 3° Dans le langage juridique. Contre droit et raison. Pour avoir méchamment et témérairement avancé, se disait quelquefois dans des arrêts qui condamnaient à une amende honorable.

— HIST. XVIe s. Là où il semble advis que le monde soit temerairement tourné dessus et dessous, il repute que Dieu y besongne à le conduire, CALV. *Inst.* 155.

— ÉTYM. *Téméraire*, et le suffixe *ment.*

TÉMÉRITÉ (té-mé-ri-té), *s. f.* Hardiesse qui va jusqu'à l'imprudence et à la présomption. Je sais que vous avez trop de bénignité, Et que vous ferez grâce à ma témérité, MOL. *Tart.* III, 3. Vous y verrez des conciles et des papes d'un côté, et des jésuites de l'autre, qui s'opposeront à leurs décisions touchant le sens d'un auteur, sans que vous accusiez vos confrères, je ne dis pas d'hérésie, mais non pas même de témérité, PASC. *Prov.* XVII. Si la témérité du hasard qui a semé les lois humaines en avait rencontré au moins une qui fût universelle, ID. *Pens.* III, 8, édit. HAVET. Et moi, je saurai bien, si vous vous emportez, Arrêter les fureurs de vos témérités, TH. CORN. *Mort d'Annibal*, I, 3. Ce discours est d'une prodigieuse témérité, BOSS. *Lett.* 256. Il [M. de Turenne] étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvait arrêter par la force, et releva par cette prudente et heureuse témérité l'État penchant vers sa ruine, FLÉCH. *Turenne.* Après un coup si hasardeux, ils pouvaient se retirer glorieusement, si la témérité, quand elle est heureuse, pouvait garder quelque mesure, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 499, dans POUGENS. Quand la témérité est heureuse, elle ne trouve plus de censeurs, LESAGE, *Diable boit.* 10. Où il n'y a point d'assertion, il n'y a point de témérité, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.* Tandis que la France imitait la témérité philosophique de ses libres voisins [l'Angleterre], VILLEMAIN, *Littér. tabl. du XVIIIe siècle*, 2e part. 2e leçon. En flattant l'orgueil des souvenirs historiques, sans gêner par aucune témérité de réflexion et de langage la prudente étiquette d'un auditoire de souverains, de princes, de ministres et d'ambassadeurs, ID. *Souv. contemp. les Cent-Jours*, ch. 3.

— HIST. XVe s. Sedition fault [pèche] et temerité, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 19. || XVIe s. Cela ne seroit point sans l'opprobre de Dieu, de dire qu'il eust abandonné l'homme, la plus noble de ses creatures à la temerité de fortune, CALV. *Instit.* 155. Si par vostre rigueur je meurs avant le tans, Veu ma temerité, j'auray ce que j'attans, DESPORTES, *Élégies*, I, 16.

— ÉTYM. Provenç. *temeritat*; espagn. *temeridad;* ital. *temerità*; du lat. *temeritatem.*

TÉMOIGNAGE (té-moi-gna-j'), *s. m.* || 1° Action de témoigner, rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait ou sur une personne. [Si Achille n'avait combattu aux champs de Troie] Notre âge aurait-il aujourd'hui Le mémorable témoignage Que la Grèce a donné de lui? MALH. IV, 5. Carlos rend témoignage en vain contre soi-même, CORN. *D. Sanche*, V, 4. Jésus-Christ n'a point voulu du témoignage des démons, ni de ceux qui n'avaient pas vocation, mais de Dieu et de Jean-Baptiste, PASC. *Pens.* XXIV, 23 bis, édit. HAVET. Il [Jésus] leur ordonne [aux apôtres] de porter témoignage de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont ouï et de ce qu'ils ont touché, BOSS. *Hist.* II, 6. Les apôtres rendent témoignage à Jésus-Christ, ID. *ib.* II, 7. Mon ami, sur les bons témoignages qui m'ont été rendus de vous, j'ai résolu de contribuer autant qu'il me serait possible à vous remettre sur pied, LESAGE, *Diable boit.* 20. Selon le témoignage d'Isben Aben, historien arabe, les générations des oiseaux, des nuées, des vents et tous les escadrons des anges se réunirent pour élever cet enfant [Mahomet], et se disputèrent cet avantage, ID. *Lett. pers.* 39. L'Histoire du célèbre Nani, les Mémoires du maréchal d'Estrées.... rendent justice au mérite de Concini et à son innocence; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivants, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une manière si cruelle, VOLT. *Mœurs*, 175. De deux témoignages, le moins suspect n'est pas celui que l'on dépose, mais celui qu'on laisse échapper, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 344. || 2° Particulièrement, déposition par-devant la justice. Nul ne mourra sur le témoignage d'un seul, SACI, *Bible, Deutéron.* XVII, 6. Les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir, ID. *ib. Évang. St Matth.* XXVI, 59. Ce fut Charondas qui introduisit les jugements contre les faux témoignages, MONTESQ. *Esp.* XII, 2. [Dans certains pays] les bouchers ne sont pas admis en témoignage, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Pour distinguer le lâche, il devrait seul vieillir; Et, son cœur paraissant aux traits de son visage, Les rides contre lui porteraient témoignage, P. LEBRUN, *Pallas*, III, 8. || 3° Le témoignage de la conscience, le sentiment et la connaissance que chacun a en soi-même de la vérité ou de la fausseté d'une chose, et de la bonté ou de la méchanceté d'une action. Des reproches soutenus constamment [par M. de Lamoignon], quand il a eu pour lui le témoignage de sa conscience, FLÉCH. *Lamoignon.* Si la guerre vient malgré tous les soins qu'un roi prend pour conserver la paix, il a du moins alors pour lui le témoignage de sa conscience, FÉN. *Tél.* XXIII. || 4° Le témoignage des sens, ce que nous apprenons par les sens. || Ne s'en rapporter qu'au témoignage de ses yeux, n'ajouter foi qu'aux faits dont on a été témoin. || 5° Témoignage des hom-

mes, se dit du témoignage auriculaire, de la tradition et de l'histoire, en tant que servant à prouver un fait ou une vérité. || 6° Rendre témoignage à une chose, reconnaître cette chose et y rendre hommage. La grande et pieuse Anne d'Autriche rendait un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de M. le Tellier, BOSS. *le Tellier*. Suspendez pour un temps votre douleur, fidèles et désolés domestiques de cette princesse, et rendez ici témoignage à la vérité, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Que Dieu veille sur vous, enfant dont le courage Vient de rendre à son nom ce noble témoignage, RAC. *Athal.* II, 8. || Il faut toujours rendre témoignage à la vérité, rien ne doit empêcher de dire vrai. || Rendre témoignage de, attester, MM. les curés rendront témoignage à tout Paris de son désintéressement [de M. d'Ypres], PASC. *Prov.* XVI. Il y a des hommes qui ont droit de rendre témoignage d'eux-mêmes, FONT. *Tschirnhaus.* || Rendre témoignage à, attester en faveur de quelqu'un. Merci, à qui le prince de Condé et le vigilant Turenne ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, BOSS. *Louis de Bourbon.* La foi rendra aux justes témoignage pour témoignage, parce qu'il est certain que les justes recevront devant Dieu un témoignage honorable de leur foi, BOURDAL. 1er *avent, Jugement dern.* p. 57. || 7° Preuve, marque de quelque chose. Il est temps que, par un témoignage de compatir avec vous, j'évite la mauvaise opinion que vous pourrait donner mon silence, MALH. *Lettres,* I, 11. Ton fils [le fils de Henri IV] Nous rend de sa valeur un si grand témoignage.... RÉGNIER, *Sat.* I. Encore me semble-t-il plus excusable de ne rien dire [écrire] à une personne dont on ne se souvient point, que de s'en souvenir et ne lui en donner aucun témoignage, VOIT. *Lett.* 32. Vous pouvez imaginer le contentement que j'ai eu de recevoir tant de témoignages d'affection de tout ce qu'il y a d'aimables personnes au monde, ID. *Lett.* 42. Ce respect l'a ravi; sa bouche et son visage M'en ont donné sur l'heure un digne témoignage, CORN. *Cid,* I, 1. Force gens ont été l'instrument de leur mal; Candaule en est un témoignage, LA FONT. *Cand.* Tant de témoignages invincibles qu'ils [les jansénistes] ont donnés de leur foi, PASC. *Prov.* XVI. Il semble que Dieu n'ait conservé à Madame le jugement libre jusqu'au dernier soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi, BOSS. *Duch. d'Orl.*

— REM. Il faut distinguer rendre témoignage de et rendre témoignage à. Rendre témoignage de, c'est déclarer qu'une chose est : rendre témoignage de la vérité, c'est déclarer la vérité telle qu'elle est. Rendre témoignage à, c'est rendre hommage : rendre témoignage à la vérité, c'est lui faire honneur, s'incliner devant elle.

— HIST. XIIIe s. Les faus tiesmoignages que li archediakenes et li doiiens et li cantres avoient dounés à l'archevesque par le conselg dou capitle, *Chr. de Rains,* 166. S'il s'enfuit [un homme appelé pour aller en bataille], il a perdu honnor et tout ce qu'il tient en fief, ne ne doit puis estre oïs en cort en tesmoignage, ne en apeler autrui, BEAUM. II, 25. Il doit mener avecques bone gent qui voient les cozes qu'il prenderont, et qu'il en puissent porter tesmoignage par devant le segneur, ID. LIV, 8. Et ainsi, comme noz avons dit, que li tesmoignages de sainte Eglise doit estre creus de ce qu'ele tesmongne les bons mariages ou les malvès, aussi entendons nos que ses tesmognages doit estre creus en toutes causes desquels le [la] conoissance apartient à sainte Eglise, ID. XVIII, 11. || XVIe s. Là où il y a deux tesmoings le tesmoignage n'est rejectable, BONIVARD, *Chr. de Geneve,* I, 14. Cachant sa face, en laquelle luy monte Le sang vermeil, tesmoignage de honte, MAROT, IV, 111. Se descouper pour tesmoignage de deuil, MONT. I, 14. Rendre tesmoignage d'une chose, ID. I, 103. L'auctorité de ces tesmoignages... ID. I, 203.

— ÉTYM. *Témoigner;* wallon, *temoigneg;* provenç. *testimoniatge.*

TÉMOIGNÉ, ÉE (té-moi-gné, gnée), *part. passé* de témoigner. Dont on a donné marque, preuve. L'indignation témoignée par ceux qui furent témoins de cette action.

TÉMOIGNER (té-moi-gné; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 200, l'*e* se prononce comme l'*e* ouvert; c'était un reste de l'*s* étymologique : *tesmoigner*), *v. n.* || 1° Servir de témoin, porter témoignage. Témoigner contre quelqu'un. Témoigner en justice. Je témoignerai de son innocence. || 2° *V. a.* Marquer, faire connaître. Adorez-le [Dieu] dans l'âme, et n'en témoignez rien, CORN. *Poly.* IV, 3. Je vous vois accabler un homme de caresses, Et témoigner pour lui les dernières tendresses, MOL. *Mis.* I, 1. Cela me fit pitié, mais je ne lui en témoignai rien, PASC. *Prov.* V. Vous m'aimez, vous me le témoignez, SÉV. 341. Il [Pompone] m'a fort prié de vous assurer de son estime et du soin qu'il aura toujours de faire tout ce qui vous la pourra témoigner, ID. *à Mme de Grignan,* 27 avr. 1672. Adorez, quand il [le soleil] se lève, la bonté de Dieu qui pardonne; et ne témoignez pas à votre frère un visage chagrin, pendant que le ciel et Dieu même, si l'on peut parler de la sorte, lui en montre un si serein et si doux, BOSS. *Médit. sur l'Évang. Sermon sur la montagne,* 8e *jour.* Il [Boileau] se piquait de penser rarement comme ses confrères, et il l'avait témoigné assez plaisamment dans une autre occasion, où ils avaient tous été de son avis : J'en fus très-étonné, disait-il, car j'avais raison, et c'était moi, D'ALEMB. *Éloges, St Aulaire.* Elle était douloureusement affligée de l'opinion qu'il avait témoignée sur les Italiennes, STAEL, *Corinne,* VI, 2. || Témoigner que. Le pauvre Ésope se jeta aux pieds de son maître; et, se faisant entendre du mieux qu'il put, il témoigna qu'il demandait pour toute grâce qu'on sursît de quelques moments sa punition, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Mes chevaux témoignèrent hier qu'ils seraient bien aises de se reposer à Montargis, SÉV. 290. || Témoigner de, avec l'infinitif. Quelque promesse alors qu'il eût faite à la mère De remettre ses fils au trône de leur père, Il témoigna si peu de la vouloir tenir, Qu'elle n'osa jamais les faire revenir, CORN. *Rodog.* I, 1. Quand je fus seul avec mon ami, je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine apportait dans la morale, PASC. *Prov.* IV. || Témoigner, avec l'infinitif sans *de.* La reine ne me témoigna pas désirer rien de moi de plus que ce que j'avais fait, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 13. Il témoigne concevoir pour lui une affection particulière, BOURD. *Pensées,* t. II, p. 370. || Témoigner de la force, se dit d'un cheval qui par ses mouvements paraît avoir de la vigueur. || 3° Être l'indice de, avec un nom de chose pour sujet. Thamas-kouli-kan, qui de nos jours a fait crever les yeux à Thamas son maître, ne s'appelait que son esclave, comme ce mot même de kouli le témoigne, VOLT. *Mœurs,* 169.

— HIST. XIe s. Il perdra son chatel [avoir], si il testimoinent qu'il ne prist... *Lois de Guill.* 25. || XIIe s. En la piere ot une escriture Qui testemogne l'aventure, WACE, *Brut,* v. 5300. Maintenir le devons, ce [je] tesmoig et connois, *Sax.* XVIII. Et feissent dous [deux] humes avant venir, qui Naboth accussassent e sur lui testemoniassent que il out mesparled de Deu meime e del rei, *Rois,* p. 331. Et ce mimes tesmongе sainz Jakemes, *Job,* p. 442. || XIIIe s. Et bien le tesmoigne Joffrois li mareschaus de Champagne, qui ceste œuvre traita et tout cela vit à l'euil, VILLEH. LXXIX. Noz avons touquié [touché] c'on [ce qu'on] doit fere de cex [ceux] qui tesmoignent faus à essient, BEAUM. XXXIX, 64. A testament fere doivent estre tex [telles] gens qui le puissent tesmogner, s'aucuns debas en mouvoit, ID. XII, 9. S'aucuns dist lait à l'autre en la vile, et il soit veu d'eschevin ou testmoignié par deux autres personnes, il paiera pour l'amende trois sols, DU CANGE, *testimoniare.* || XIVe s. Nul ne pourra doresnavant estre receu au serment de mesureur de terres, s'il n'est temoigné par gens de foy, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 381. || XVe s. Les œuvres tesmoignent le contraire, COMM. IV, 7. || XVIe s. Sainct Paul tesmoigne que nul ne peut bien parler de Christ, sinon par le Saint Esprit, CALVIN, *Instit.* 197. Les mouvements de notre visage tesmoignent nos pensées, MONT. I, 97. Choses tesmoignées par gents dignes de foy, ID. I, 202. Saint Augustin tesmoigne avoir veu.... ID. I, 203. Aulcun vice ne tesmoigne tant de bassesse de cœur, ID. III, 51. Pour tesmoigner [montrer] plus de courage, elles... ID. III, 129.

— ÉTYM. Wallon, *temoigni;* prov. et esp. *testimoniar;* port. *testemunhar;* it. *testimoniare;* du bas-latin *testimoniare,* de *testimonium* (voy. TÉMOIN).

TÉMOIN (té-moin; au XVIIe siècle, on donnait un son plus grave à la finale au pluriel : M. Chapelain a raison de dire que un faux témoin se prononce avec la dernière syllabe brève, et les faux témoins, qui est le pluriel, avec la dernière longue, ce qui les distingue notablement, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 1024, dans POUGENS), *s. m.* || 1° Témoignage, marque, ce qui sert à faire connaître (sens propre et primitif, *témoin* représentant le latin *testimonium,* témoignage). Hélas! cette vertu, quoique enfin invincible, Ne laisse que trop voir une âme trop sensible; Ces pleurs en sont témoins, CORN. *Poly.* II, 2. Le présent conte en est un bon témoin, LA FONT. *Mul.* Et j'ai de sûrs témoins de votre trahison, MOL. *Mis.* IV, 3. Tous ceux qui, comme des hirondelles, viennent chercher votre soleil, en sont de bons témoins [que, l'hiver, le climat de la Provence est meilleur que celui de Paris], SÉV. 11 janv. 1690. Il cite pour témoin un auteur du temps d'Alexandre, BOSS. *Hist.* II, 12. || Prendre quelqu'un à témoin, le prendre en témoignage, invoquer son témoignage. Je prends d'Hacqueville à témoin de l'état où il m'a vue autrefois, SÉV. 19. Nous prendrons à témoin le dieu qu'on y révère, RAC. *Phèdre,* V, 1. || Dans la locution à témoin, *témoin* reste invariable, disent les grammairiens; naturellement, puisqu'il représente témoignage. On demande s'il faut dire : Je vous prends tous à témoins, avec une *s*, au pluriel; cette question fut faite dans une célèbre compagnie, où tout d'une voix on fut d'avis qu'il fallait dire : à témoin au singulier, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 1021, dans POUGENS. Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre, que je vous ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, SACI, *Bible, Deutéron.* XXX, 19. Je prends à témoin tous les Grignans qui sont ici de la vérité de tout ce que je dis, SÉV. 2. Tite, touché de leurs maux [des Juifs de Jérusalem], prenait ses dieux à témoin qu'il n'était pas cause de leur perte, BOSS. *Hist* II, 8. || Fig. Juste postérité, à témoin je t'appelle, RÉGNIER, *Sat.* II. Je prends à témoin Ces bois, ces prairies, DESHOUL. t. II, p. 89. || Témoin, au commencement d'une phrase, se prend adverbialement, se dit d'une chose qui sert à prouver ce qu'on vient d'avancer, et demeure invariable quel que soit le mot qui suive, car il signifie témoignage. Ce mot est indéclinable et comme adverbe en cette phrase : témoin tous les anciens philosophes; car, assurément, il faut dire témoin, et non pas témoins, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 1023, dans POUGENS. Mais il [le chien] est sot, il est gourmand : Témoin ces deux mâtins qui dans l'éloignement Virent un âne mort, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. Luther avait été élevé dans de bons principes, et il ne pouvait s'empêcher d'y revenir de temps en temps, témoin le traité qu'il fit de l'autorité des magistrats en 1534, BOSS. *Var.* I, 28. Quand avons-nous manqué d'aboyer au larron? Témoin trois procureurs dont icelui Citron A déchiré la robe.... RAC. *Plaid.* III, 3. || En témoin de quoi, *loc. adv.* Terme de pratique. En témoignage de quoi. Cette clause si ordinaire : en témoin de quoi j'ai signé la présente, où l'on ne peut pas dire que témoin ne signifie témoignage, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 1025, dans POUGENS. On dit maintenant : en foi de quoi. || 2° Par passage du sens abstrait au sens concret, celui, celle qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport. Témoin auriculaire. Témoin à gages. Récuser un témoin. Témoin à charge. Témoin à décharge. Assigner, produire des témoins. N'importe, parlons-en et d'estoc et de taille Comme oculaire témoin, MOL. *Amph.* I, 1. Déments donc tout Paris, qui, prenant la parole, Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu, Tout prêt à le prouver, te dira : je l'ai vu, BOIL. *Sat.* X. Il viendra me demander peut-être Un grand homme sec, là, qui me sert de témoin, Et qui jure pour moi lorsque j'en ai besoin, RAC. *Plaid.* I, 6. Aristote nous dit qu'à Cumes les parents de l'accusateur pouvaient être témoins, MONTESQ. *Esp.* XII, 2. En Angleterre, on reçoit les témoins des deux parts, et l'affaire est, pour ainsi dire, discutée entre eux, ID. *ib.* XXIX, 11. La coutume était de mettre sur l'autel une motte de terre, quand on donnait ses biens à l'Église; des témoins tenaient lieu de contrat, VOLT. *Mœurs,* 46. On ne fait point déposer les témoins en secret [en Angleterre]; ce serait en faire des délateurs; la procédure est publique, ID. *Dial.* XXIV, 15. La loi [au moyen âge] exigeait beaucoup de témoins; il en fallait soixante-douze contre un évêque, quarante contre un prêtre, plus ou moins contre un laïque, suivant la qualité de l'accusé ou la gravité de l'accusation, DUCLOS, *Œuv.* t. I, p. 302. Sénèque parle de ce fait comme un témoin oculaire, DIDER. *Claude et Nér.* I, 2. Il craignait les témoins, et non pas les remords, COMTE DE CAYLUS, *Cont. orient. Œuv.* t. VII, p. 308, dans POUGENS. || Fig. Parle maintenant, ô ma conscience, je te rends la parole et la liberté; c'est le premier témoin qu'il faut ouïr contre ce criminel, c'est-à-dire nous-mêmes contre nous-mêmes, BOSS.

Sermons, Péché d'habitude, 3. || Il se dit aussi d'une femme, sans changer de genre. Elle a été témoin de ce qui s'est passé; elle en est un bon témoin. || Témoins nécessaires, témoins qui ne sont reçus que parce que la chose dont il s'agit n'a pu être connue que d'eux. || Faux témoin, celui qui assure comme témoin un fait contraire à la vérité. A l'égard des faux témoins qu'on a subornés contre cet Homme-Dieu, BOURDAL. *Exhort. Faux témoign. rendus contre J. C.* t. II, p. 22. En France la peine contre les faux témoins est capitale; en Angleterre elle ne l'est point, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 11. || Témoin muet, toute chose qui peut servir d'indice ou d'une sorte de preuve. Quelques taches de sang sur ses vêtements furent des témoins muets contre lui. || Vous m'êtes tous témoins que.... se dit pour invoquer le témoignage des personnes présentes. || Dieu m'est témoin, m'en est témoin, il sait que ce que je dis est véritable. Je vous aime, Le ciel m'en soit témoin, cent fois plus que moi-même, CORN. *Poly.* I, 2. Saints autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui par ces artificieuses fictions de l'éloquence que je mets dans la bouche de M. le Tellier ces fortes paroles, BOSS. *le Tellier.* Les dieux nous sont témoins que nous n'avons renoncé à la paix que quand la paix nous a échappé sans ressource par l'ambition inquiète des Crétois, FÉN. *Tél.* XI. || 3° Personne dont on se fait assister pour certains actes. Dresser un acte en présence de témoins. Il [le cardinal de Fleuri] m'assura positivement.... que ce n'était pas le chevalier de Forbin, mais Bontemps et Monchevreuil qui avaient assisté comme témoins [au mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon], VOLT. *Lett. Roques*, 1752. Don Bazile voudra bien nous servir de second témoin, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 7. Plaisant mariage! où sont les témoins? ID. *ib.* IV, 8. Ne pourront être pris pour témoins du testament par acte public ni les légataires, à quelque titre qu'ils soient, ni leurs parents ou alliés au quatrième degré inclusivement, *Code civ.* art. 975. Les témoins produits aux actes de l'état civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, *ib.* art. 37. || Témoins instrumentaires, témoins dont on se fait assister pour certains actes, par opposition à témoins judiciaires, ceux qui déposent en justice. || Témoin moi-même ou témoin le roi, formule dont se sont servis quelques princes et notamment les rois d'Angleterre, pour ratifier quelques chartes. || 4° Celui qui accompagne un homme qui se bat en duel. Les témoins essayèrent vainement d'arranger l'affaire. Les témoins mesurèrent le terrain. || 5° Celui qui voit, qui entend quelque chose, qui en est spectateur. Mais si mon frère était le témoin de ma joie.... CORN. *Rodog.* V, 3. Un riche laboureur, sentant sa fin prochaine, Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger, PASC. *Pens.* XXIV, 46, éd. HAVET. Tristes, mais fidèles témoins de ses derniers sentiments [de Mme de Montausier], combien de fois vous a-t-elle dit.... FLÉCH. *Mme de Mont.* Dieu, qui en fut le principe et le seul témoin [des actions de Mme d'Aiguillon], en est lui-même la récompense, ID. *Mme d'Aiguil.* Parlez, écrivez, agissez, pensez, comme si vous aviez mille témoins; comptez que tôt ou tard tout est su, MAINTENON, *Avis à la duch. de Bourg.* Que vois-je autour de moi que des amis vendus Qui sont de tous mes pas les témoins assidus? RAC. *Brit.* I, 4. Je compris qu'il avait quelque chose de personnel à me communiquer, et que ce qu'il avait à me dire ne demandait point de témoins, MARIV. *Pays. parv.* 6° part. En vérité, que des farces si grossières puissent abuser un moment, il faut en être témoin pour le croire, J. J. ROUSS. 2° *dial.* La mort d'un ami ravit à l'homme vertueux un témoin de ses vertus, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 7. || Fig. Ce fut le soleil à midi qui éclaira le mariage; la lune a été témoin du reste, SÉV. 399. Et mon cœur, soulevant mille secrets témoins, M'en dira d'autant plus que vous m'en direz moins, RAC. *Andr.* IV, 5. Malheureux diadème, Instrument et témoin de toutes mes douleurs, ID. *Mithr.* V, 1. || Mes yeux en sont témoins, se dit d'une chose qu'on a vue soi-même. || 6° *Au plur.* En termes d'arpentage, petits morceaux de tuile, d'ardoise qu'on pose sous les bornes des héritages, pour reconnaître, par la suite, si les bornes ont été déplacées. On accusa ce propriétaire d'avoir déplacé les bornes de son champ; mais les témoins firent voir qu'il n'en était rien. || 7° Dans la fouille des terres, on nomme temoins, des hauteurs ou des buttes, qu'on laisse d'espace en espace, pour faire juger combien on a ôté de terre des endroits qui demeurent vides. || Par extension. Ces montagnes dont la base était plus solidement appuyée, sont restées comme des espèces de témoins et de monuments qui indiquent la hauteur qu'avait anciennement le sol de ces contrées, BUFF. *Add. th. terr. Œuv.* t. XII, p. 403. || 8° Dans les travaux de forage, morceau de roche qui reste après avoir été entamé de tous les côtés, et que l'on détache facilement. || 9° *Au plur.* Feuillets d'un livre que le relieur a laissés exprès sans les rogner, pour faire voir qu'il a épargné la marge autant qu'il lui a été possible; on les nomme de même quand ils ont été laissés involontairement, par suite d'une feuille cornée quand on a rogné. En rognant à deux fois vous rognez d'autant moins, Et vous êtes plus sûr de laisser des témoins, LESNÉ, *la Reliure*, p. 59. Ces témoins sont des feuilles qui ne se trouvent pas tout à fait rognées en queue du livre; ils sont pour l'ordinaire très-inégaux, puisque ce n'est autre chose que la barbe du papier, ID. *ib.* 171. || 10° *Au plur.* Terme de marine. Bouts de toron que les cordiers laissent à chaque bout d'une pièce de cordage. || 11° Nom donné par les essayeurs au bouton d'argent qu'ils obtiennent par la coupellation du plomb d'œuvre, lorsqu'ils veulent s'assurer de sa qualité avant de coupeller. || 12° Défauts de la tonte du drap. || 13° Terme d'eaux et forêts. Témoins, arbres de lisière et autres qu'il est défendu d'abattre dans les ventes.

— SYN. PRENDRE À TÉMOIN, PRENDRE POUR TÉMOIN. Il y a une grande différence entre: je vous prends à témoin, et: je vous prends pour témoin. La première locution signifie: j'invoque votre témoignage; la seconde signifie: je vous prends, je vous accepte comme témoignant. On peut prendre à témoin les grands, les princes, Dieu même; mais on ne les prend pas pour témoins.

— HIST. XII° s. Qui d'ouir et d'entendre a loisir et talant, Fasse pais, si escout bone chançon vaillant, Dont li livre d'istoire sont tesmoing et garant, *Sax.* I. || XIII° s. Se un borgois de Paris ne un forain de dehors, quel que il soit, livre le tesmoing [échantillon] de son grain pour vendre, *Liv. des mét.* 22. .... Si comme se je convenence que je porterai fax tesmong, BEAUMAN. XXXIV, 24. Il est faus tesmoins qui dist à essient menchonge en son tesmongnage après ce qu'il jure, ID. *ib.* XXX, 46. || XV° s. Là estoient les douze pers de France, pour le roy d'Angleterre festoyer, et aussi pour estre personnellement et faire tesmoing à son hommage, FROISS. I, I, 12. Par le tesmoing [témoignage] monseigneur le dalphin, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 180. || XVI° s. Puis dit ainsi: loing de nous pour le moins Sont à present regardeurs et tesmoings, MAROT, IV, 80. J'appelle ici en tesmoins tous ceux qui ont crainte de Dieu, CALV. *Instit.* 1171. Les bestes.... tesmoings les chiens qui.... MONT. I, 101. Tesmoings les brebis de Jacob, ID. I, 102. Temoins passent lettres [titres, actes], LOYSEL, 774. Response qui depuis est venue en proverbe, à savoir de celuy qui, estant interrogé de quel mestier il estoit, respondit qu'il estoit du mestier de tesmoing, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 252, dans LACURNE. Pour tesmoing jamais ennemy N'y soit receu, ny moins amy, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 149. Et cette race a veu (qui l'a plus estonnée?) Que Dieu à ses tesmoings a donné maintesfois, La langue estant couppée, une celeste voix, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 147.

— ÉTYM. Berry, *témoin*; wallon, *témon*; provenç. *testimoni*; du lat. *testimonium*, de *testis* (pour *trestis*, voy. TESTER), et le suffixe *monium*, suffixe secondaire formé de *mon* (comme dans *sermo*), qui fait des noms d'agent, et *ium*, *io*, qui fait des noms d'acte. *Testimonium* se trouve dès le VIII° siècle, en un capitulaire, au sens de *témoin*; et dès lors les Romans avaient donné un sens concret à ce substantif abstrait.

1. **TEMPE** (tam-p'), *s. f.* Région latérale de la tête comprise entre l'œil et l'oreille; elle répond à la partie écailleuse de l'os temporal et à la portion correspondante du muscle de ce nom. Tempe droite. Tempe gauche. Son œil d'aigle, son front argenté vers les tempes, Rappelaient les fiertés des plus mâles estampes, TH. GAUTIER, *P. Corneille.* || Terme d'entomologie. Partie située de chaque côté de la moitié postérieure des yeux, entre le front et le vertex.

— REM. On a dit longtemps temple: Ce mot temple est féminin quand il signifie la partie de la tête qui est entre l'oreille et le front; c'est ainsi qu'il faut écrire et prononcer ce mot; ceux qui disent tempe ne parlent pas bien, *Acad. Obs. sur Vaugel.* p. 480, dans POUGENS. Deux petits fers [d'une coiffure] s'enfoncent dans les temples, empêchent la circulation, font des abcès, SÉV. 5 oct. 1689.

— HIST. XI° s. De sun cervel le temple en est rumpant, *Ch. de Rol.* CXXXII. || XIII° s. Lors m'en vins, si cun dit vous é, Par ces buissons gratant mes temples, *la Rose*, 14741. || XVI° s. Si un malade a les yeux cavés, les temples abattues et le nez pointu, on cognoist qu'il est proche de la mort, PARÉ, *Introd.* 23. Par les temples est entendu ce qui est situé entre le petit canthus ou petit angle de l'œil et l'oreille, ID. III, 1. Je luy conseille se faire ouvrir l'artere du temple, ID. XV, 4. Les Libyens.... par cette coutume.... de leur cauteriser [aux enfants] et brusler les veines du chef et des temples.... MONT. III, 208.

— ÉTYM. Berry et génev. *la temple*; provenç. *templa*; ital. *tempia*; du lat. *tempora*, pluriel de *tempus*, tempe. *Temple*, d'où *tempe*, est du féminin, parce que d'ordinaire le vieux français donne ce genre aux pluriels neutres latins.

† 2. **TEMPE** (tan-p'), *s. f.* Terme de boucherie. Morceau de bois pour tenir ouvert le ventre d'un animal.

† **TEMPÉ** (tin-pé), *s. f.* || 1° Vallée de Thessalie entre le mont Ossa et l'Olympe. || 2° Par extension, toute espèce de vallée remarquable par la beauté et la fraîcheur. Ces fraîches Tempés. Aux plus arides bords Tempé rit à leurs yeux, A. CHÉN. *Élégies*, I, 24. || Gresset l'a fait du masculin: ce Tempé, cette autre Idalie, *Ode II, Sur l'amour de la patrie.* Il vaut mieux le faire féminin, car on sous-entend *vallée*.

— ÉTYM. Lat. *Tempe* (au pluriel), τὰ Τέμπη.

TEMPÉRAMENT (tan-pé-ra-man), *s. m.* || 1° Mode de composition et de mélange. On ne saurait répondre précisément à cette question: à quelle hauteur les pompes élèvent l'eau à Paris, si l'on ne détermine aussi le tempérament de l'air [s'il est chargé de vapeurs ou non], PASC. *Pesant. de l'air*, VII. || Absolument. Juste mélange. La santé du corps consiste dans le tempérament des humeurs, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 383. || 2° Particulièrement. Constitution physique du corps humain, ou, en langage technique, résultat général, pour l'organisme, de la prédominance d'action d'un organe ou d'un système. Tempérament bilieux. Tempérament sanguin. Tempérament lymphatique. Tempérament nerveux. La vanité, la honte, et surtout le tempérament font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes, LA ROCHEFOUC. *Max.* 220. Quelle journée! quelle amertume! quelle séparation! vous pleurâtes, ma très-chère, et c'est une affaire pour vous; ce n'est pas la même chose pour moi, c'est mon tempérament, SÉV. 11 juin 1677. Elle [la mère de M. de Montausier] ne souffrit pas en lui ces délicatesses qui affaiblissent le tempérament et la vigueur du corps et de l'âme, FLÉCH. *Duc de Mont.* Bon! ce sont de plaisants sages que ceux qui le sont par tempérament, FONTEN. *Sén. et Scarr.* Que sais-je si la disposition même de votre tempérament ne vous laisse rien à craindre là-dessus; si vous ne portez pas déjà la mort dans le sein? MASS. *Carême, Impén.* Il n'y a guère à compter que sur les vertus du tempérament; confiez votre vin plutôt à celui qui ne l'aime pas naturellement, qu'à celui qui forme tous les jours de nouvelles résolutions de ne pas s'enivrer, DUMARS. *Œuv.* t. VI, p. 33. Pierre le Grand avait une taille haute, dégagée, bien formée, le visage noble, des yeux animés, un tempérament robuste, propre à tous les exercices et à tous les travaux, VOLT. *Russie*, I, 6. Le tempérament du roi [Philippe V] lui rendait une femme nécessaire, et sa dévotion ne lui permettait aucune infidélité, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 108. La différence des tempéraments dépend surtout de celle des centres de sensibilité, des rapports de force ou de faiblesse et des communications sympathiques des divers organes, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 80. || Fig. L'État romain, constitué de la manière que nous avons vue, était, pour ainsi parler, du tempérament qui devait être le plus fécond en héros, BOSS. *Hist.* III, 6. || Il peut se dire des animaux. Chez les animaux, le tempérament règle tout; chez l'homme, la raison règle le tempérament, et le tempérament réglé facilite, à son tour, l'exercice de la raison, BONNET, *Contempl. nat.* V, 5. || La Fontaine l'a dit d'un arbre, transformé en personnage parlant: Que ne

l'émondait-on, sans prendre la cognée [pour l'abattre] ? De son tempérament il eût encore vécu, *Fabl.* x, 1. || Absolument. Avoir du tempérament, être porté au plaisir physique de l'amour. Les neuf bégueules savantes Avec leurs têtes de pédantes Avaient peu de tempérament, VOLT. *Ép.* 29. Les femmes qui ont beaucoup de tempérament sont peu fécondes, BUFF. *Hist. anim.* ch. 8. || **3°** Caractère. Les Anglais pensent profondément; Leur esprit en cela suit leur tempérament; Creusant dans les sujets et forts d'expériences, Ils étendent partout l'empire des sciences, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. .... Mais, quoi qu'on fasse, Propos, conseil, enseignement, Rien ne change un tempérament, ID. *ib.* VIII, 16. M. de Tournefort était d'un tempérament vif, laborieux, robuste, FONTEN. *Tournefort.* Ce malheureux tempérament que vous nous alléguez si souvent, ne vous trouvez-vous pas tous les jours dans des situations où il faut le gêner, le contraindre? MASS. *Carême, Samarit.* Il y a un zèle d'humeur et de tempérament qui n'est jamais loin de l'imprudence, ID. *Confér. Zèle pour le salut des âmes.* L'heureux tempérament! ma joie en est extrême, Gai, vif, aimant à rire: enfin toujours le même, PIRON, *Métrom.* II, 1. Quoi que l'art humain puisse faire, le tempérament précède toujours la raison, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || **4°** Fig. Manière de tempérer, de régler, de conduire. Qui doute que ce tempérament de tout cet univers ne se fasse par les révolutions et vicissitudes du soleil et de la lune? MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 23. Vous me deviez dire pour tempérament à ma vanité, qu'il ne faut que je rapporte à ma suffisance [capacité] une faveur que je dois à vos bons offices, BALZ. liv. VI, lett. 25. Il [Charlemagne] mit un tel tempérament dans les ordres de l'État, qu'ils furent contrebalancés et qu'il resta le maître, MONTESQ. XXXI, 18. || **5°** Fig. Expédient, biais, adoucissement, ménagement, pour concilier les esprits, pour accommoder les affaires. Nous lui fîmes voir qu'après ce qui s'était passé, il n'y avait plus de sûreté pour lui dans le tempérament, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 284, dans POUGENS. Cette mauvaise délicatesse qui oblige ceux qui sont dans la nécessité de reprendre les autres, de choisir tant de détours et de tempéraments pour éviter de les choquer, PASC. *Pens.* II, 8, édit. HAVET. Il proposa cinq ou six tempéraments qui auraient été reçus, si le roi ne s'était fait une loi de ne les point recevoir, SÉV. 135. Le tranquille ministre, qui connaissait les sages tempéraments des conseils des rois, BOSS. *le Tellier.* Il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire, ID. *Bourgoing.* Le peuple ne put être ramené que par les paisibles remontrances de Menenius Agrippa; mais il fallut trouver des tempéraments, et donner au peuple des tribuns pour le défendre contre les consuls, ID. *Hist.* I, 8. Bien que, rougissant de ces excès, il [Jurieu] ait tâché d'apporter ailleurs de faibles tempéraments à ses séditieuses maximes, ID. 5° *avert.* 31. Il [l'empereur Eugène] crut avoir trouvé un tempérament plausible, et ménagé par ses vaines distinctions une religion à laquelle il n'était pas fort attaché, et qu'il ne lui convenait pas pourtant d'abandonner, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 39. M. le Tellier fut choisi pour chercher ces difficiles tempéraments de menace qui étonne, de remontrance qui corrige, de douceur qui apaise, de sévérité qui châtie, ID. *le Tellier.* Nous trouvons toujours des tempéraments entre le monde et Jésus-Christ, MASS. *Panégyr. St Étienne.* Ce n'est pas que je condamne le tempérament d'une sage prudence, ID. *Avent, Épiphan.* Tous les tempéraments en matière de devoir sont à craindre, ID. *Carême, Passion.* Dans ces circonstances, les gens qui ont de la sagesse et de l'autorité s'entremettent; on prend des tempéraments, on s'arrange, on se corrige, MONTESQ. *Esp.* V, 11. || **6°** Dans un sens analogue, mesure, modération. Je ne vois point de créature Se comporter modérément; Il est certain tempérament Que le maître de la nature Veut que l'on garde en tout, LA FONT. *Fabl.* IX, 11. J'avais besoin d'un caractère nouveau [le style], et qui fût mêlé de tous ceux-là [familier, élégant, héroïque]; il me le fallait réduire dans un juste tempérament; j'ai cherché ce tempérament avec un grand soin, ID. *Psyché, Préf.* Vous ne gardez en rien les doux tempéraments, MOL. *Tart.* V, 1. Ce style enchanteur qui, dans un juste tempérament entre la bassesse et l'élévation, est presque toujours élégant et clair, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. || **7°** Terme de musique. Altération légère que l'on fait subir à de très-petits intervalles, de manière à éviter une dissonance choquante. Il y a deux espèces de tempéraments: le tempérament employé par les instruments à sons fixes des orchestres, et qui consiste à confondre le dièze et le bémol en prenant pour leur valeur commune le milieu de l'intervalle qui les sépare; le tempérament employé pour le piano, pour l'orgue, etc. et qui consiste à diviser la gamme entière ou l'intervalle d'octave en 12 intervalles égaux appelés demi-tons moyens. Il existe aussi deux gammes tempérées distinctes: 1° la gamme dite: gamme tempérée de l'orchestre; 2° la gamme appelée: gamme du tempérament égal, laquelle, comme on voit, s'écarte encore plus de la gamme naturelle que la gamme tempérée de l'orchestre; car nonseulement le dièze et le bémol y sont confondus, mais même tous les sons de la gamme naturelle y sont plus ou moins altérés. Ces deux tempéraments ont été imaginés pour ne pas multiplier trop les trous des instruments à vent, les touches des pianos, etc. Le tempérament est un vrai défaut; c'est une altération que l'art a causée à l'harmonie, faute d'avoir pu mieux faire, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.*

— HIST. XVI° s. De telle mixtion des substances et qualités des elemens, viennent les temperamens et complexions de corps, PARÉ, *Introd.* 4. L'on divise le temperament en deux premieres differences; car ou il est temperé ou intemperé, ID. *ib.* 5.

— ÉTYM. Provenç. *temperamen*; anc. esp. *templamiento*; ital. *temperamento*; du lat. *temperamentum*, de *temperare*, tempérer.

TEMPÉRANCE (tan-pé-ran-s'), *s. f.* || **1°** Modération. S'il faut de la tempérance dans la sagesse, il en faut aussi dans les précautions qu'elle inspire, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 13. || **2°** Particulièrement. Vertu qui modère les passions et les désirs, et surtout les désirs sensuels. Là [dans l'amour de Dieu] se trouve la tempérance parfaite; car on ne peut plus goûter les plaisirs des sens qui dérobent à Dieu les cœurs et l'attention des esprits, BOSS. *la Vallière.* La tempérance, disait un ancien, est la meilleure ouvrière de la volupté, FÉN. *Éduc. filles*, 5. Dans un climat où l'imagination est si vive, où les passions sont si ardentes, la prudence devait être la première qualité d'esprit; la tempérance, la première du cœur, BARTHÉL. *Anach.* ch. 81. || **3°** Plus particulièrement, modération dans le boire et le manger. Les bêtes ne tombent point dans les excès infâmes où l'homme se laisse entraîner; si elles n'ont pas la tempérance par raison et par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature, BOURDAL. 6° *dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 22. Je ne me doutais pas que la tempérance fût la nourrice du génie, et cependant rien n'est plus véritable, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Société de tempérance, titre de certaines associations, fondées aux États-Unis et en Angleterre, à l'effet d'arrêter l'abus des boissons spiritueuses.

— HIST. XVI° s. Les bons preceptes touchant la magnanimité et temperance, MONT. I, 180.

— ÉTYM. Provenç. *tempransa*; cat *temperancia*, *templansa*; espagn. *templanza*; portug. *temperança*; ital. *tempranza*; du lat. *temperantia*, de *temperare*, tempérer.

TEMPÉRANT, ANTE (tan-pé-ran, ran-t'), *adj.* || **1°** Qui a la vertu de tempérance. Qu'il soit affable; qu'il soit sobre, juste, saint, tempérant, SACI, *Bible, St Paul, Épît. à Tite*, I, 8. Épicure fut, toute sa vie, un philosophe sage, tempérant et juste, VOLT. *Phil. ignor.* 34. Que m'importe que tu sois tempérant? c'est un précepte de santé que tu observes, tu t'en porteras mieux, et je t'en félicite, ID. *Dict. phil. Vertu.* || Substantivement. Personne tempérante. Le tempérant évite les excès. || **2°** Terme de médecine. Qui a la vertu de tempérer, de modérer l'activité trop grande de la circulation. Une potion tempérante. || Substantivement. Les tempérants sont de légers calmants.

— ÉTYM. *Tempérer.*

TEMPÉRATURE (tan-pé-ra-tu-r'), *s. f.* || **1°** Disposition du corps vivant, tempérament (sens tombé en désuétude). M. de Malherbe use de température pour tempérament; M. le cardinal de Lorraine, dit-il, fut d'une température où il n'y avait rien à désirer; je l'ai vu aussi dans Amyot, mais c'est qu'il se disait autrefois, et il ne se dit plus, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 117. Chaque âge a ses façons, et change de nature, De sept ans en sept ans, notre température, RÉGNIER, *Sat.* 5. Une température de corps sujette, comme la nôtre, à toutes les incommodités de la vie et à la nécessité de la mort, BOSS. *Sermons, Bonté*, I. || **2°** État sensible de l'air qui affecte nos organes, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. Une seule forêt de plus ou de moins dans un pays suffit pour en changer la température, BUFF. 7° *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 349. La température de l'automne dispose les oiseaux à l'engourdissement, et celle du printemps les dispose à se ranimer, ID. *Ois.* t. XII, p. 304. Tout changement de température occasionne un vent, ou dérive d'un vent qui transporte d'un lieu à un autre la température et la densité que lui a communiquées celui de son origine, RAMOND, *Inst. Mém. scienc.* 1818, p. 145. || **3°** Degré appréciable de chaleur qui règne dans un lieu ou dans un corps. Si l'on mêle ensemble deux pintes d'eau, dont la température de l'une soit de 20 degrés et celle de l'autre de 50, la température du mélange sera de 35 degrés, savoir de 20 degrés de chaleur commune, plus 15 degrés moitié de 30, excès de 50 sur 20, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 259. Quelle température peut-on supposer actuellement au centre de la terre? SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 252, dans POUGENS. Toutes les fois que deux ou plusieurs corps s'attirent et se combinent chimiquement, leur température s'élève ou s'abaisse, et ne reste jamais la même dans le moment de leur union, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 72. En général, dans les substances solides, des accroissements égaux de chaleur correspondent sensiblement à des températures égales et à des accroissements égaux de volume, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. IV, p. 196. L'expérience nous a fait connaître depuis longtemps, que la température des lieux profonds est invariable, et qu'elle est égale à la valeur moyenne des températures observées à la surface dans le cours d'une année, ID. *ib. Mém. scienc.* 1821, 1822, t. V, p. 166. Le mot température désigne un certain état d'équilibre relativement aux causes physiques qui produisent les sensations de chaleur et de froid; à partir d'un de ces états déterminés, dire que la température d'un corps augmente ou diminue, revient à dire que ce corps s'échauffe ou se refroidit, PRIVAT-DESCHANEL, *Traité élém. de phys.* p. 238, Paris, 1869. || Les expressions d'animaux à sang froid et à sang chaud sont actuellement remplacées par les expressions plus exactes d'animaux à température variable et à température fixe.

— HIST. XVI° s. Tout ainsi comme un corps fort et sain de nature, S'alterant à la longue en sa temperature, DESPORTES, *Cartels et mascarades pour le duc du Maine.* La chaulde temperature de l'air, MONT. I, 258. Pour autant qu'il est très necessaire entendre la distinction des temperamens, je descriray les temperatures des parties du corps, des aages, des humeurs et des medicamens, PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. Provenç. *tempradura*; espagn. *templadura*; ital. *temperatura*; du lat. *temperatura*, de *temperare*, tempérer. *Température*, signifiant proprement manière d'être, s'est d'abord uniquement appliqué à la manière d'être du corps, puis à la manière d'être de l'atmosphère, sens qui seul est resté en usage.

TEMPÉRÉ, ÉE (tan-pé-ré, rée), *part. passé* de tempérer. || **1°** Dont l'excès a été diminué, corrigé. Il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes destinés à l'empire, lorsqu'ils donnent des marques d'un naturel heureux; on voit en eux des rayons de la majesté de Dieu, tempérés des ombres de la faiblesse des hommes, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Il s'ensuit que j'aurais voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré, J. J. ROUSS. *Dédic. à la rép. de Genève.* || Monarchie tempérée, celle où le monarque n'est pas investi d'une autorité absolue. || **2°** Qui offre une température éloignée du chaud et du froid. Les tritons, rassemblés de mille endroits divers, Autour d'elle flottaient sur l'onde tempérée, J. B. ROUSS. *Cant.* 4. Au delà du 50° degré, on chercherait en vain des terres tempérées dans cet hémisphère austral, où le refroidissement glacial s'est étendu beaucoup plus loin que dans l'hémisphère boréal, BUFF. *Add. et corr. th. terr. Œuv.* t. XII, p. 383. || Climats tempérés, climats où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. Le climat tempéré ne produit que des choses tempérées, les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves.... BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 6. || Air tempéré, l'air qui n'est ni trop chaud ni

trop froid. || Zone tempérée, voy. ZONE. || Substantivement. Le thermomètre est au tempéré, marque le tempéré. || 3° Qui est éloigné des excès moraux. Dans une monarchie vaste et tranquille, où une partie des forces de la nation suffit à sa défense, le bonheur public tient essentiellement à des mœurs tempérées, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 314. || C'est un homme fort tempéré, c'est un esprit tempéré, c'est un homme, un esprit modéré, sage. || 4° Terme de littérature. Style, genre tempéré, style, genre qui tient le milieu entre le simple et le sublime. Éloquence tempérée. Les Muses, qui haïssent le genre médiocre et tempéré, doivent s'accommoder infiniment d'une religion qui montre toujours ses personnages au-dessus ou au-dessous de l'homme, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 8. || Substantivement. Cet orateur reste dans le tempéré. || 5° Terme de musique. Gamme tempérée, gamme qui résulte de l'opération du tempérament. Ces douze sons, répliqués à différentes octaves, font toute l'étendue de l'échelle générale, sans qu'il puisse jamais s'en présenter aucun autre, du moins dans le système tempéré, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.*

† **TEMPÉRÉMENT** (tan-pé-ré-man), *adv.* D'une manière tempérée.

— HIST. XVI^e s. Temperement, COTGRAVE.

TEMPÉRER (tan-pé-ré. La syllabe *pé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je tempère, excepté au futur et au conditionnel : je tempérerai), *v. a.* || 1° Diminuer l'excès d'une qualité physique. Tempérer l'aigre par le doux. La mer tempère dans ces climats l'ardeur de l'air, qui d'ailleurs ne peut jamais être aussi grande que dans l'intérieur ou sur les côtes occidentales de l'Afrique, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 222. De son céleste éclat tempérant la lumière, Il se montre couvert d'une armure guerrière, DELILLE, *Parad. perdu*, XI. || 2° Rafraîchir, en parlant des chaleurs du corps, morbides ou non. Tempérer une ardeur d'entrailles par des tisanes. On le fait baigner pour lui tempérer un peu le sang. Personne n'aura-t-il le pouvoir d'obtenir de vous quelque espèce de soin et de régime pour tempérer un peu ce sang si enragé? SÉV. *À Mme de Grignan*, 16 sept. 1677. || Absolument. Hérille, soit qu'il parle, qu'il harangue, ou qu'il écrive, veut citer : il fait dire au Prince des philosophes, que le vin enivre; et à l'Orateur romain, que l'eau tempère, LA BRUY. XII. || On disait de même autrefois : Tempérer l'acrimonie des humeurs. || Fig. Tempérer sa bile, réprimer sa colère. || 3° Diminuer l'intensité d'une qualité morale. Elle aimait mieux tempérer la majesté et l'anéantir devant Dieu que de la faire éclater devant les hommes, BOSS. *Mar.-Thér.* Pendant qu'il [Louis XIV] parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère, ID. *ib.* Le feu qui sortait de ses yeux, et la douceur qui tempérait cette vivacité, FÉN. *Tél.* I. Une bonté et une affabilité qui ne se démentait en rien, et par laquelle ils savaient tempérer l'autorité du commandement, et le rendre aimable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 296, dans POUGENS. || 4° Calmer, modérer. Le temps a tempéré sa douleur. Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes : la prudence les assemble et les tempère, LA ROCHEFOUC. *Réfl.* 182. J'ai quatre-vingts ans passés, vous n'en avez que vingt-cinq; je vous tempérerai, et vous m'échaufferez, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 46, dans POUGENS. En Allemagne, la paix de Nuremberg tempéra les rigueurs du décret de la diète d'Augsbourg, BOSS. *Var.* IV, 3. Je dois vous représenter.... un homme doux et secourable, qui a su tempérer l'austérité des lois par tous les adoucissements qu'inspirent la miséricorde et la charité, FLÉCH. *Lamoignon.* L'âge avait fait pour lui ce que la nature avait fait pour d'Alembert : il avait tempéré tous les mouvements de son âme, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 5° Apporter des tempéraments, des adoucissements, des biais. Il a été fort nécessaire que nos pères aient tempéré les choses par leur prudence, PASC. *Prov.* VI. Nos nouveaux mystiques tâchent de tempérer leurs excès par deux excuses.... BOSS. *Ét. d'orais.* III, 9. S'il faut tempérer la vérité en géométrie, que sera-ce dans les autres matières? FONT. *Leibnitz.* On ne tarde pas d'être infidèle à Dieu, quand on veut tempérer par des égards humains les devoirs d'une vie nouvelle, MASS. *Avent, Concept.* Rome, de qui nous avons appris notre catéchisme.... a su toujours tempérer les lois selon les temps et les besoins, VOLT. *Dict. phil. Police des spect.* || 6° Se tempérer, *v. réfl.* Perdre l'excès d'une qualité physique. Les thermomètres, au faubourg Saint-Honoré, marquent 2 ou 3 degrés de froid de plus qu'au faubourg Saint-Marceau, parce que le vent du nord se tempère en passant sur les cheminées de cette grande ville, BUFF. 7° *Ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 348. || 7° Diminuer réciproquement un excès. Par l'excès ou par le défaut d'imagination l'intelligence est très-imparfaite; afin qu'il ne lui manque rien, il faut que l'imagination et l'analyse se tempèrent mutuellement, et se cèdent suivant les circonstances, CONDIL. *Trait. des syst.* XIII. || 8° S'adoucir, se modérer. Un certain Grec disait à l'empereur Auguste, Comme une instruction utile autant que juste, Que, lorsqu'une aventure en colère nous met, Nous devons avant tout dire notre alphabet, Afin que dans ce temps la bile se tempère, MOL. *Éc. des fem.* II, 4.

— HIST. XII^e s. Mais or [je] conseil au roi qu'il laist à saint iglise, Si com il a promis, e droiture e franchise, Ses frans homes ait chiers, temprez soit en justice, *Th. le mart.* 164. || XIV^e s. Quant le temps sera bel, cler et tempéré, *Modus*, f° LXXXIV || XV^e s. Ils trouvoient peu de bonnes eaux et de fresches pour temprer leur vin, ni eux rafreschir, FROISS. II, III, 82. || XVI^e s. J'ay temperé [dit la nature] la vie et la mort entre la doulceur et l'aigreur, MONT. I, 89 En l'amitié, c'est une chaleur temperée et egale, ID. I, 209 J'ayme des natures temperées et moyennes, ID. I, 224. L'un des plus beaux jardins de l'univers, plus temperé que les Isles fortunées, LANOUE, 147. On leur peut bailler [aux œufs] une chaleur artificielle et si bien temperée, ou dans un four ou par autres voyes, qu'on en verra sortir les propres oiseaux que nature eust engendrez, ID. 471. Il ordonna une forme de gouvernement fort bien temperé pour maintenir les citoyens en paix et en concorde les uns avec les autres, AMYOT, *Péric.* 3. Elle en tempere le relaschement ou roidissement, reduisant chascune passion à temperature moderée pour la garder de faillir, ID. *De la vertu morale*, 11. [Il] Flatte son cœur felon et tempere son ire, RONS. *Élég.* 19. La fomentation d'eau chaude doit estre temperée, c'est-à-dire moyenne entre bouillante et froide, PARÉ, XIII, 31.

— ÉTYM. Provenç. *temprar*, *trempar*; espagn. et portug. *temperar*; ital. *temperare*; du latin *temperare*, mélanger.

TEMPÊTE (tan-pê-t'), *s. f.* || 1° Violente agitation de l'air souvent accompagnée de pluie, de grêle, d'éclairs, de tonnerre. Semblables à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne, BOSS. *Louis de Bour.* || Terme de météorologie. Tempêtes, vents violents qui, après avoir soufflé un certain temps de la même direction, en changent quelquefois plus ou moins brusquement. || Dans la nomenclature des vents, on réserve ce nom à un vent qui parcourt 20 mètres à la seconde. || Tempête tournante, voy. OURAGAN. || 2° Particulièrement. Orage sur mer. La reine se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours, ID. *ib.* Le cap de Bonne-Espérance est fameux par ses tempêtes et par le nuage singulier qui les produit, BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. terr. Œuv.* t. II, p. 261. || Fig. Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale; cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, BOSS. *Reine d'Angl.* Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête De cent foudres d'airain tournés contre sa tête, BOIL. *Épît.* IV. || Le cap des Tempêtes, le cap de Bonne-Espérance. || Fig. Doubler le cap des tempêtes, échapper à un péril, à une crise. || L'oiseau des tempêtes, le goëland. Et, comme l'oiseau des tempêtes, Tremper tes ailes dans les flots, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 10. || 3° Grand fracas. Leur troupe n'était pas encore accoutumée À la tempête de sa voix, LA FONT. *Fabl.* II, 19. || 4° Fig. Grande agitation de l'âme. Les uns [les gens de cour] sont tout de feu [dans l'amour], et les autres [les gens de la ville] mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe; la vie de tempête surprend, frappe et pénètre, PASC. *Pass. de l'amour.* L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde, il peut bien y soulever des tempêtes, mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, BOSS. *Mar.-Thér.* Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête, Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête, RAC. *Esth.* III, 5. || 5° Fig. Ce qui s'élève contre quelqu'un comme le vent de la tempête. Si vous voulez calmer toute cette tempête,... CORN. *Héracl.* III, 4 Quelque tempête va renverser mes desseins, Et ce secret sans doute est celui que je crains, MOL. *le Dép.* III, 3. Quelle tempête devait s'élever contre l'Église naissante! BOSS. *Hist.* II, 13. Je m'assure un port dans la tempête; Néron m'échappera, si ce frein [Britannicus vivant] ne l'arrête, RAC. *Brit.* I, 1. Nous [les encyclopédistes] avons essuyé cet hiver une tempête; j'espère qu'enfin nous travaillerons en repos; je me suis bien douté qu'après nous avoir aussi maltraités qu'on a fait, on reviendrait nous prier de continuer, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 août 1752. || 6° Querelle violente. Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête, On en a pour huit jours d'effroyable tempête; Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton, MOL. *Fem. sav.* II, 9. || 7° Trouble, sédition dans un État. Un coup imprévu de tempête civile et domestique jette sur des bords étrangers cette princesse infortunée qui... FLÉCH. *Mme d'Aiguill.* Heureux qui, dans le sein de ses dieux domestiques, Se dérobe au fracas des tempêtes publiques! DELILLE, *Homme des champs*, II.

— HIST. XI^e s. Sis [si les] aquillit e tempeste e ored, *Ch. de Rol.* LIII. || XII^e s. Il le fiert si qu'il lui abat L'espée moult près de la teste, Si l'envaïst come tempeste, *la Charrette*, 2726. || XIII^e s. Dieux dist, et si estut li esperites de tempeste, et eslevé sunt li flot de la mer, *Psautier*, f° 133. || XIV^e s. Et telle chose avient aucune foiz en tempestes à ceulx qui, pour leur neif alegier, jettent lour denrées en la mer, ORESME, *Éth.* 48. En celle tempeste [en ce temps] vindrent li Normant la seconde fois jusques à Paris, DU CANGE, *tempesta.* Le vol d'un hairon bien montant, Est-ce point chose deduisant, Qui monte hault jusques aux nues? Et puis aucunes fois advient Qu'il [l'épervier] le prend là haut par la teste, Puis s'en viennent comme tempeste, Tournant aval jusqu'à la terre, *Modus*, f° CVI, *verso*, || XV^e s. Et tant que Philippes Giffars, Qui pour le prevost se mesloit, Et qui très bien armez estoit, Et avoit bacinet en teste, Fut occis en ceste tempeste, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 573. || XVI^e s. Lors commence à tirer et faire tel tempeste Que le camp de Venise en peult ouyr la feste, J. MAROT, V, 119. Deux pots au feu signifient feste, deux femmes font la tempeste, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *tainpess*; provenç. *tempesta*; du latin fictif *tempesta*; les autres langues romanes ont : espagn. *tempestad*; ital. *tempestà*, de *tempestatem*. *Tempestas* vient de *tempus*, temps, et a d'abord signifié moment du jour, puis état atmosphérique en général, enfin spécialement mauvais temps. À côté de *tempeste*, il y avait un masculin *tempest*, qui suppose un latin fictif *tempestus* : E les orez, les merveillus tempez, *Ch. de Rol.* CLXXXII.

† **TEMPÊTEMENT** (tan-pê-te-man), *s. m.* Action de tempêter.

— HIST. XV^e s. Ce tempestement et effroi fait en plusieurs lieux parmi le chastel dura une longue espace, et puis se cessa, FROISS. II, III, 22

TEMPÊTER (tan-pê-té), *v. n.* || 1° Faire grand bruit. Je cours à mon logis, je heurte, je tempête, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte; Messieurs, allez plus loin tempêter de la sorte, RAC. *Plaid.* I, 8. || 2° Particulièrement. Faire beaucoup de bruit par mécontentement. C'est en vain qu'il tempête et feint d'être en fureur, CORN. *Poly.* V, 1. Vous avez beau tempêter, vous perdrez, HAMILT. *Gramm.* 3. Eh! ne l'entendrions-nous pas, s'il était au logis? cesse-t-il de crier, de gronder, de tempêter tant qu'il y est? BRUEYS, *Grondeur*, I, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII^e s. Et flors et fruiz d'arbres abatent, Tant les tempestent et debatent, *la Rose*, 18116. || XIV^e s. Un peu après au mois de juin tempesta si forment, que les blés et les vignes furent destruits et les bois froissez du tout en tout, *Chr. de St-Denis*, t. II, f° 25, dans LACURNE. || XV^e s. Quand les trois comtes d'Escoce qui capitaines et meneurs estoyent de tous les autres, eurent fait leur emprise, et moult tempesté le païs, FROISS. III, p. 331, dans LACURNE. Furent deux hommes tempestez [frappés du tonnerre], dont l'un fut tué tout mort, et ses souliers et ses chausses, son gippon furent tous dessirez, et si n'avoit point le corps entamé, et l'autre homme fut tout affolé,

Journ. de Paris sous Charles VI et VII, p. 2, dans LACURNE. Je ne vai point en colere Tempester à la maison, BASSELIN, XV. Et par ainsi n'avez-vous croix, et sont les serviteurs de vos officiers pauvres et obligés et tempestés, MONSTREL. I, 106. || XVIᵉ s. Vint un boulet qui si fort tempestoit Qu'il abbatit Ung arbre gros, dont un esclat sortit, J. MAROT, V, 105. A un fol, si vous lui ostez sa marote qu'il aime tant, il se tempestera encores davantage, LANOUE, 94.

— ÉTYM. *Tempête;* wallon, *teinpester;* provenç. et espagn. *tempestar;* ital. *tempestare.*

† **TEMPÊTEUR** (tan-pê-teur), *s. m.* Celui qui tempête, qui fait du bruit.

— HIST. XVᵉ s. Quand ce vint l'autre nuit après en suivant, encore revinrent ces tempesteurs mener plus grand noise que devant, FROISS. II, III, 22.

† **TEMPÊTUEUSEMENT** (tan-pê-tu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière tempêtueuse.

— HIST. XVᵉ s. Il se parti en telle maniere de la montaigne et s'en alla si tempestueusement et à si grant erre, qu'il sembloit que ce fust fouldre et tempeste à le veoir aller, *Lancelot du lac*, t. II, fᵒ 94, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tempêtueuse*, et le suffixe *ment;* ital. *tempestuosamente.*

TEMPÊTUEUX, EUSE (tan-pê-tu-eû, eû-z'), *adj.* Qui est sujet aux tempêtes, ou qui cause les tempêtes. Je touche au port, je n'ai plus à craindre ni les vents tempêtueux, ni les écueils, BERNARD. DE ST-P. *Mort de Socr.* Et toi, terrible mer, séjour tempêtueux, Déjà j'ai célébré tes champs majestueux, DELILLE, *Imag.* III.

— HIST. XIVᵉ s. Et les grans undes sont tempestueuses et perilleuses, ORESME, *Éth.* 53. || XVIᵉ s. Le vent, s'il luy commande, Souffle tempestueux, Et s'enfle en la mer grande Le flot impetueux, MAROT, IV, 318. Un bras de mer si tempestueux et si large, D'AUB. *Hist.* III, 266. Grande tourmente, pour le moins aussi tempestueuse que celle de Pantagruel, *Dial. de Tahureau*, p. 178, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *tempestuos, tempestos;* esp. *tempestuoso;* du lat. *tempestuosus*, de *tempestas*, tempête.

1. **TEMPLE** (tan-pl'), *s. m.* || **1°** Chez les Romains, lieu découvert d'où la vue pouvait s'étendre, et consacré par les augures. Le sénat ne pouvait s'assembler légalement que dans un lieu consacré par les augures, auquel on donnait pour cette raison le nom de temple, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 123. || **2°** Édifice public consacré à la divinité chez les peuples qui ont un culte. Tous les monstres d'Égypte ont leur temple dans Rome, CORN. *Poly.* IV, 6. Le Capitole bâti par Tarquin le Superbe, et le temple qu'il éleva à Jupiter dans cette forteresse, BOSS. *Hist.* III, 6. Ils [les Scythes] revinrent dans la Palestine, où quelques-uns d'entre eux pillèrent, à Ascalon, le temple de Vénus le plus ancien qui eût été consacré à cette déesse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 100, dans POUGENS. Entre les temples célèbres bâtis par le peuple d'Ionie, le plus mémorable, quoiqu'il ne soit pas le plus ancien, est le fameux temple de Diane construit à Éphèse, ID. *ib.* t. XI, 1ʳᵉ part. p. 19. Les peuples qui n'ont point de temples ont peu d'attachement pour leur religion, MONTESQ. *Esp.* XXV, 3. Comme la divinité est le refuge des malheureux, et qu'il n'y a pas de gens plus malheureux que les criminels, on a été naturellement porté à penser que les temples étaient un asile pour eux, ID. *ib.* Les Tyriens avaient un temple dans lequel Hérodote entra, et qu'il dit avoir deux mille trois cents ans d'antiquité, VOLT. *Déf. mil. Bolingbr.* 9. Point de temple, point de palais bien entendu sans une belle vue et sans une grande place, ID. *Phil. Hérode, monuments.* Vos yeux se tournent depuis longtemps vers ce fameux temple de Minerve, un des plus beaux ornements d'Athènes; il est connu sous le nom de Parthénon, BARTHÉL. *Anach.* ch. 12. Les temples des Grecs et des Romains n'étaient que le sanctuaire proprement dit; les sacrifices étaient offerts sous les péristyles, à la vue d'un peuple immense qui ne pénétrait point dans l'enceinte sacrée, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 133. Il paraît que l'intérieur des temples destinés à la célébration des mystères admettait certains prestiges de lumière et d'obscurité, faits pour ébranler l'imagination des assistants, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist et litt. anc.* t. III, p. 266. C'est une belle idée qu'avaient les anciens de placer les temples au sommet des lieux élevés, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || Fig. Il [Épicure] fut le premier qui prononça courageusement ce qu'il en pensait [des dieux du paganisme], et qui osa publiquement ébranler, autant qu'il lui fut possible, les fondements de tous les temples de la Grèce, en déclamant contre la vanité du culte qui s'y exerçait, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Épicure.* || **3°** Absolument et par excellence, le temple que Salomon bâtit à Jérusalem par ordre de Dieu, et qui fut rebâti par Hérode. J'ai dessein de bâtir un temple au nom du Seigneur mon Dieu, selon que le Seigneur l'a ordonné à David mon père, SACI, *Bible, Rois*, III, V, 5. Cette prédiction de la ruine du temple réprouvé, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. Hérode, ce politique raffiné, qui, pour avoir rebâti le temple avec une magnificence presque semblable à celle de Salomon.... BOSS. *Médit. sur l'Év. La dern. sem. du Sauv.* 35ᵉ *jour.* Il [David] ordonna aux lévites de venir au temple le matin et le soir, pour y bénir Dieu et pour y chanter ses louanges, ID. *Polit.* VIII, V, 5 Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel, RAC. *Athal.* I, 1. || Le second temple, le temple rebâti par Hérode. || **4°** Dans le style soutenu, église consacrée au culte catholique. Soit, mais il est saison que nous allions au temple, CORN. *le Ment.* IV, 9. Marinette : Pour vous chercher j'ai fait dix mille pas, Et vous promets, ma foi.... — Eraste : Quoi? — Marinette : Que vous n'êtes pas Au temple, au cours, chez vous, ni dans la grande place, MOL. *le Dép.* I, 2. Tu le vois, tous les jours [Louis XIV], devant toi prosterné, Humilier ce front, de splendeur couronné, Et, confondant l'orgueil par d'augustes exemples, Baiser avec respect le pavé de tes temples, RAC. *Esth. Prologue.* Les chrétiens n'eurent des temples que vers le commencement du règne de Dioclétien; l'Église était alors très-nombreuse, VOLT. *Dict. phil. Autels.* || Fig. Dans le style de la chaire, les fidèles sont les temples vivants, les temples du Saint-Esprit. En faire [d'un grand peuple] le temple de Dieu, le réconcilier à Dieu.... PASC. *Pens.* XVIII, 16, édit. HAVET. Il nous consacre comme temples de Dieu, il nous consacre comme enfants de Dieu, BOURDAL. *Serm.* 17ᵉ *dim. après la Pent. Dominic.* t. IV, p. 78. Elle [cette passion] déshonore le corps du chrétien; elle profane le temple de Dieu en nous, MASS. *Carême, Enf. prod.* || Le nouveau temple, l'Église chrétienne. La gloire de ce nouveau temple sera bien plus grande que la gloire du premier [les Juifs], PASC. *Pens.* XXV, 171. || Fig. Le temple, l'ensemble des idées chrétiennes. Malebranche est un aigle enfermé dans le temple, D. STERN, *Esquisses mor.* p. 157. || **5°** Se dit, chez les protestants, de l'édifice où se font les cérémonies du culte. M. le cardinal de Bouillon fut hier bénir l'église d'Orsay, qui n'était maintenant qu'un temple, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 116. || **6°** Anciennement, résidences des chevaliers du Temple (on met une majuscule). Le faubourg du Temple à Paris. Je n'ose presque vous parler de votre déménagement de la rue du Parc-Royal pour aller demeurer au Temple; j'en suis affligée pour vous et pour moi : je hais le Temple autant que j'aime la déesse [Mme de Coulanges] qui veut présentement y être adorée, SÉV. *à Coulanges*, 1ᵉʳ déc. 1690. Après sa banqueroute, réfugié au Temple, lieu de franchise alors pour les débiteurs insolvables, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Chevalerie du Temple, ordre des templiers. || **7°** Le Temple, dans le langage de la franc-maçonnerie, le lieu où se réunissent les francs-maçons. || **8°** Fig. et poétiquement, temple de Mémoire, ou, simplement, temple, souvenir qui reste des grandes œuvres ou des grandes actions (on met une majuscule à Mémoire). Celle à qui dans mes vers, sous le nom de Nérée, J'allais bâtir un temple éternel en durée, MALH. VI, 25. J'irais plus haut peut-être au temple de Mémoire, Si, dans un genre seul, j'avais usé mes jours, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX. || Être inscrit au temple de Mémoire, avoir immortalisé son nom.

— HIST. XIᵉ s. Il viola le temple Salomon, *Ch. de Rol.* CXVII. || XIIᵉ s. Cist temples [est], cum li huem, senz honor, *Machab.* I, 2. Puis entrad li poples de la terre el temple Baal, e destruisirent les altels.... *Rois*, p. 288. || XIIIᵉ s. L'en avoit ordenné que le Temple [les chevaliers du Temple] feroit l'avant-garde, et le comte d'Artois auroit la seconde bataille après le Temple, JOINV. 224. || XIVᵉ s. Ainssin fasoit Girars : es bons prenoit exemple, A Dieu s'estudioit de son cuer [cœur] faire temple, *Girart de Ross.* V. 2995. || XVᵉ s. Pour les laiz [laïques] et ceuls du temple [ecclésiastiques], E. DESCH. *Poésies mss.* fᵒ 468.

— ÉTYM. Provenç. *temple;* espagn. *templo;* ital. *tempio;* du lat. *templum*, qui est le même que τέμενος, de τέμνειν, couper : proprement, lieu coupé par deux lignes d'orientation que les augures traçaient pour leurs observations.

† 2. **TEMPLE** (tan-pl'), *s. f.* || **1°** Outil de charron. || **2°** Instrument pour tenir l'étoffe tendue sur le métier. Pour diriger la largeur de la toile, l'ouvrier se sert d'un instrument appelé temple, qui est une petite règle de bois ayant des dents ou hoches en forme de crémaillère, *Dict. des arts et mét. Tisserand.* || On dit aussi templu. Les temples ou templus, *Tarif des douanes*, 1869 p. 140. || **3°** *Au plur.* Terme de pêche. Perches horizontales qui servent à construire les bourdigues.

† **TEMPLET** (tan-plé) ou **TEMPLOIR** (tan-ploir), *s. m.* Le même que temple 2, nᵒ 2.

TEMPLIER (tan-pli-é; l'*r* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les tan-pli-é-z accusés), *s. m.* || **1°** Chevalier d'un ordre militaire qui fut institué à Jérusalem en 1118, sous Baudoin II, dans une maison voisine du lieu où avait existé le temple de Salomon, d'où l'ordre tira son nom de chevaliers du Temple. Sur les lettres et les instances du pape on avait arrêté les templiers dans tous les États de la chrétienté; il n'y en eut de condamnés à mort qu'en France et dans le comté de Provence, qui appartenait alors au roi de Naples et de Sicile, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 282, dans POUGENS. On accusait les templiers de réunir tout ce qu'on reprochait à ces deux professions [le soldat et le prêtre] : les débauches et la cruauté du guerrier, et l'insatiable passion d'acquérir qu'on impute à ces grands ordres qui ont fait vœu de pauvreté, VOLT. *Mœurs*, 66. L'accusation et l'emprisonnement sont de 1309; mais on a retrouvé des lettres de Philippe le Bel au comte de Flandre, datées de Melun 1306, par lesquelles il le priait de se joindre à lui pour extirper les templiers, ID. *ib.* || Boire comme un templier, boire avec excès. || **2°** Membre d'une secte mystique qui prétend tirer son origine de l'ancien ordre des templiers, et à laquelle se rattachent les francs-maçons.

— REM. « Dès 1807 on a fait savoir à l'Académie française que la phrase boire comme un templier, insérée dans ses précédentes éditions, est une corruption de celle : Boire comme un temprier (ancien synonyme de verrier), laquelle vient de ce que les ouvriers employés à la fonte du verre, étant exposés à une forte chaleur, boivent de temps à autre par suite de leur transpiration continuelle », LEGOARANT. Pour justifier cela, il faudrait des textes. Le fait est que boire comme un templier, se trouve déjà dans Rabelais.

— HIST. XIIIᵉ s.... Se ce ne sont seles vernisiées, fetes pour templiers ou pour gens de religion, *Liv. des mét.* p. 208. Je descendi et envoiai mon cheval avec les templiers, qui estoient bien une arbalestrée darieres, JOINV. 277. Servir volez com templiers por noient, MÄTZNER, p. 82. || XIVᵉ s. Si fist crestienté telement essilier, Que par lui furent mort et peri li templier, *Baud. de Seb.* XIII, 936. || XVIᵉ s. Je ne boy en plus qu'une esponge, je boy comme ung templier, RAB. *Garg.* I, 5.

— ÉTYM. *Temple* 1 : provenç. *templier;* espagn. *templario;* ital. *tempiere.*

† **TEMPLU** (tan-plu), *s. m.* Voy. TEMPLE 2.

† **TEMPO** (tin-po), *s. m.* En musique, mot italien, qui signifie temps, et qui s'emploie dans les locutions suivantes : tempo di minuetto, mouvement de menuet; tempo di marcia, mouvement de marche, etc. || Tempo giusto, mouvement exact et modéré. || A tempo, au temps, expression qui indique qu'il faut revenir au mouvement primitif, quand on l'a retardé ou accéléré momentanément.

— ÉTYM. Ital. *tempo* (voy. TEMPS).

TEMPORAIRE (tan-po-rê-r'), *adj.* || **1°** Qui est pour un temps. Il exerce un pouvoir, une autorité temporaire. || **2°** Qui appartient au temps. Trois valeurs temporaires seulement, la longue, la brève et la semi-brève étaient en usage aux XIIᵉ et XIIIᵉ siècles, COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 13. || **3°** Heure temporaire, le 12ᵉ de l'intervalle de temps entre le lever et le coucher du soleil, quelle que soit la saison ou l'époque de l'année. Les heures temporaires étaient en usage chez la plupart des anciens peuples.

— HIST. XVIᵉ s. Provisiuns ainsi concedées ne sont que temporaires, ST-JULIEN, *Mesl. hist.* p. 141, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *temporarius*, de *tempus*, temps.

TEMPORAIREMENT (tan-po-rê-re-man), *adv.*

Pour un temps. Il n'est dans ce poste que temporairement.

— ÉTYM. *Temporaire*, et le suffixe *ment*.

TEMPORAL, ALE (tan-po-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tempes. Artère temporale. || Aponévrose temporale, large expansion fibreuse fixée à toute la ligne courbe temporale et à l'arcade zygomatique. || Les os temporaux, ou, substantivement, les temporaux, l'un droit et l'autre gauche, sont situés aux parties latérales et inférieures de la tête. || Muscle temporal, ou, substantivement, le temporal, muscle dont les fibres naissent de la fosse et de l'aponévrose temporales; il s'attache à l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure.

— HIST. XVI^e s. Le muscle nommé crotaphite, c'est à dire temporal, PARÉ, IV, 9.

— ÉTYM Lat. *temporalis*, de *tempus*, tempe.

TEMPORALITÉ (tan-po-ra-li-té), *s. f.* || 1° Anciennement, juridiction du domaine temporel d'un évêché, d'un chapitre, d'une abbaye, etc. Appelant d'une sentence donnée par le bailli de la temporalité de l'évêché de Paris, le sixième septembre 1614, *Arrêt du parlement*, 6 juill. 1615. || 2° Pouvoir temporel. Ce qui donnait prétexte aux protestants de préférer leur fidélité à celle des catholiques, c'était la prétention des papes sur la temporalité des rois, BOSS. *Déf. var.* 1^{er} *disc.* 55.

— HIST. XIII^e s. ....Diex qui voit en sa presence La triple temporalité [le passé, le présent et le futur] Souz un moment d'eternité, *la Rose*, 19275. Bonne coze est et porfitavle et selonc Dieu et selonc le siecle, que cil qui gardent le [la] justice esperituel.... laissassent justicier et esploitier à le [la] laie justice les cas qui apartiennent à le [la] temporalité, BEAUMAN. XL, 1. || XIV^e s. Ils [les ecclésiastiques] ne deüssent mie avoir telz fermetez [forteresses], N'estriver aux seigneurs dont ils furent fondez, Ne tenir ne deüssent de temporalitez, *Guescl.* 20803. Au roy, non pas au pape, appartient juger des possessions; doncques le pape n'est pas seigneur en la temporalité, *le Songe du vergier*, II, 76. || XV^e s. De quoi l'evesque de Cambray pour le temps, qui s'apeloit Jean, en perdroit en Hainaut toutes ses revenues en temporalité, FROISS. II, II, 48.

— ÉTYM. Provenç. *temporalitat*; espagn. *temporalitad*; ital. *temporalità*; du lat. *temporalitatem*, de *temporalis*, temporel.

TEMPOREL, ELLE (tan-po-rèl, rè-l'), *adj.* || 1° Qui passe avec le temps, par opposition à éternel. Les choses visibles sont temporelles, mais les invisibles sont éternelles, SACI, *Bible, St Paul*, 2^e *épît. aux Corinth.* IV, 18. L'amour qui nous attache aux beautés éternelles N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles, MOL. *Tart.* III, 3. Les afflictions temporelles couvrent les biens éternels où elles conduisent; les joies temporelles couvrent les maux éternels qu'elles causent, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. Il a renversé votre fortune temporelle, je le veux; et, en le haïssant, vous renversez le fondement de votre salut éternel, MASS. *Carême, Pardon.* Les dévots n'aiment jamais tant Dieu que lorsqu'ils en ont obtenu leurs petites satisfactions temporelles, MARIV. *Pays. parv.* 5^e partie. || Il se dit aussi par opposition à spirituel. Il [le sens spirituel des Écritures] a été couvert sous le temporel en la foule des passages, et a été découvert clairement en quelques-uns, PASC. *Pens.* XV, 7, édit. HAVET. Si ce peuple [les Juifs] encore infirme avait besoin d'être attiré par des promesses temporelles, BOSS. *Hist.* II, 4. Ce monde, c'est un royaume temporel où l'on ne connaît pas Jésus-Christ, MASS. *Carême, Élus.* || 2° Séculier, par opposition à ecclésiastique. Autrefois et les canons et les lois et les évêques et les empereurs concouraient ensemble à empêcher les ministres des autels de paraître, pour les affaires même temporelles, devant les juges de la terre, BOSS. *le Tellier.* On se venge sur elle [l'Église] de quelques-uns de ses ministres, trop hardis usurpateurs des droits temporels; à son tour, la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Église captive, et se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même, ID. *ib.* Pepin délivre Rome, assiége Pavie, se rend maître de l'exarchat, et le donne, dit-on, au pape; c'est le premier titre de la puissance temporelle du saint-siége, VOLT. *Ann. emp. Charlemagne*, 755. || Le pouvoir temporel, s'entend du pouvoir temporel du pape. || Père temporel, se disait, chez les capucins, d'une personne séculière que déléguait le pape pour administrer le produit des aumônes recueillies par ces moines mendiants et avoir soin de toutes leurs affaires. || 3° *S. m.* Le temporel, les biens, l'avoir. Le temporel ouvre la voie au spirituel, et c'est un des préparatifs les plus efficaces, BOURDAL. *Exhort. Char. env. les nouv. cathol.* t. I, p. 131. Ainsi, jouissant, pour le peu de jours qu'il me reste, des secours nécessaires pour le temporel, J. J. ROUSS. *Mém. au gouv. de Savoie.* || 4° Particulièrement, revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice. Le roi lui saisit son temporel [au cardinal de Bouillon], et par famine l'obligea de revenir en France, ST-SIM. 279, 25. Philippe-Auguste avait saisi le temporel de tout évêque assez mauvais Français pour obéir au pape, VOLT. *Mœurs*, 50. || 5° Autorité temporelle, séculière. Son autorité spirituelle [du gouvernement romain] toujours un peu mêlée de temporel, VOLT. *Louis XIV*, 2.

— HIST. XII^e s. Par les biens temporaus, *Th. le mart.* 85. || XIII^e s. Les unes [choses] qui sont temporels, lesqueles commencent et finissent, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 21. Sainte eglise doit estre gardée des malfeteurs par l'espée temporel, BEAUM. I, 38. || XIV^e s. Homme est temporel, et, par soy, homme ou celle ydée est perpetuel, ORESME, *Éth.* VI, 11. || XV^e s. Il vit du labeur temporel, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 125. || XVI^e s. Nous voyons que tout ce qui est terrien et du monde, est temporel et mesme caduque, CALV. *Instit.* 381. Comme une ville estoit superieure à l'autre ou inferieure quant au temporel, aussi on lui assignoit son degré de preeminence quant au regime spirituel, ID. *ib.* 971.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *temporal*; ital. *temporale*; du lat. *temporalis*, de *tempus*, temps.

TEMPORELLEMENT (tan-po-rè-le-man), *adv.* Pour le temps, par opposition à éternellement. Vous les laissez périr temporellement, et sur cela vous vivrez tranquilles et sans scrupule? BOURDAL. *Exhort. char. env. les nouv. cathol.* t. I, p. 136. || Pour les choses temporelles. On demande comment les descendants des Juifs qui n'étaient pas complices de la mort de Jésus-Christ.... peuvent être temporellement punis dans leurs enfants, aussi innocents que leurs pères, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, extrême tolérance.*

— HIST. XIII^e s. Nous creons que li drois du pere et de le [la] mere li soit descendus temporelment, BEAUM. XX, 8. || XVI^e s. Dieu ne testifie point tousjours son amour envers ceux qu'il fait fructifier temporellement, CALV. *Instit.* 453. Avec la sapience ilz ont moyen d'estre honorez et heureux en ce monde temporellement, et glorieux en l'autre eternellement, AMYOT, *Mor. Epist.* 1.

— ÉTYM. *Temporelle*, et le suffixe *ment*; provenç. *temporalment*; espagn. et ital. *temporalmente*.

† **TEMPORISATEUR, TRICE** (tan-po-ri-za-teur, tri-s'), *adj. f.* Qui temporise. Action temporisatrice, LAMART. cité dans LEGOARANT.

TEMPORISATION (tan-po-ri-za-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de temporiser. La temporisation en chirurgie.

— ÉTYM. *Temporiser.*

TEMPORISEMENT (tan-po-ri-ze-man), *s. m.* Retardement, dans l'attente d'une occasion plus propice. Ce temporisement ralentit le courage de leurs soldats, D'ABLANC. dans BOUHOURS, *Nouv. rem.*

— HIST. XVI^e s. Par un tel temporisement et sejour, ils ne faisoient que refroidir l'ardeur de leurs soldats, BEAUGUÉ, *Guerre d'Escosse*, I, 90. La riviere empescha le combat le dimanche, comme aussi le temporisement perpetuel d'Abdelmelech, D'AUB. *Hist.* II, 391.

— ÉTYM. *Temporiser.*

TEMPORISER (tan-po-ri-zé), *v. n.* Différer, dans l'attente d'un temps plus favorable. L'habitude que je me fais de temporiser et de ne jamais rien conclure, BOURDAL. *Myst. Épiphanie*, t. I, p. 102. Lorsqu'on désire, on se rend à discrétion à celui de qui l'on espère; est-on sûr d'avoir, on temporise, on parlemente, on capitule, LA BRUY. XI. Personne n'ignore qu'il [Philippe de Valois à Crécy] pouvait, en temporisant, prendre toute l'armée anglaise par famine, VOLT. *Mœurs*, 76. Tandis que les conjurés de Pison temporisent entre l'espérance et la crainte, la conjuration se découvre et ils périssent tous, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 111. || Il se conjugue avec le verbe *avoir*.

— HIST. XV^e s. Et par le contraire, ceulx qui sçavent dissimuler sont prisez et temporisent ès cours plus que autres gens, AL. CHART. *le Curial.* Je tien que ce seroit le plus glorieux royaume qui temporisast soubz les nues, nonobstant que au gré de tous ne soit mie gouvernée la chose publique, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 15. Et sembloit qu'elle voulust temporiser et attendre ce qu'il seroit encore de l'adventure dudit duc [la défaite de Granson], COMM. V, 2. || XVI^e s. Mais si le fat vieillissant temporise Jusqu'à porter au menton barbe grise, RONS. *Élégie* 32. Qu'il [le duc de Guise à la bataille de Dreux] ne se peult excuser d'avoir faict alte et temporisé avecques les forces qu'il commandoit..., MONT. I, 342. Mulei-Mohameth et ses conseillers tendoient à temporiser près de l'Arache, D'AUB. *Hist.* II, 391.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *tempus, temporis*, temps; ital. *temporeggiare*.

TEMPORISEUR (tan-po-ri-zeur), *s. m.* Celui qui temporise, qui est dans l'habitude de temporiser. Si Néron [le consul] n'eût défait Asdrubal avant qu'il pût se joindre à son frère [Annibal], tout était perdu; Fabius le Temporiseur l'eût été sans ressource, FÉN. *Dial. des morts anc.* 35. M. d'Argental crie toujours après la chevalerie [Tancrède]; et moi qui suis devenu temporiseur, avec toute ma vivacité, je réponds qu'il faut attendre, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 122. || *Adj.* Le naturel froid et temporiseur d'Heinsius servait Albéroni, ST-SIM. 468, 159.

— HIST. XVI^e s. Il fut aussitost payé des attentes de forces que ce temporiseur avoit toujours en main, D'AUB. *Hist.* I, 242. .... que les modestes et temporiseurs, se fiants en leurs services, le perdoient [l'avancement] tout comptant, CARL. II, 10

— ÉTYM. *Temporiser.*

† **TEMPORO-AURICULAIRE** (tan-po-ro ô-ri-ku-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la région temporale et à l'oreille. || Muscle temporo-auriculaire, le muscle supérieur de l'oreille.

† **TEMPORO-CONCHINIEN** (tan-po-ro-kon-ki-niin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Nom donné au muscle inférieur de l'oreille.

— ÉTYM. Lat. *tempus, temporis*, la tempe, et *concha*, la conque de l'oreille.

† **TEMPORO-MAXILLAIRE** (tan-po-ro-ma-ksil-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la tempe et à la mâchoire. || Articulation temporo-maxillaire, celle qui a lieu entre le condyle de la mâchoire, d'une part, la portion antérieure de la cavité glénoïde et l'apophyse transverse du temporal, de l'autre part.

† **TEMPORO-SUPERFICIEL** (tan-po-ro-su-pèr-fi-si-èl), *adj. m.* Terme d'anatomie. Nerf temporo-superficiel, branche collatérale du nerf maxillaire inférieur, appelée aussi auriculo-temporale.

TEMPS (tan; l's se lie : un tan-z agréable; au XVI^e siècle, on prononçait tan, PALSGRAVE, p. 24), *s. m.* || 1° La durée des choses en tant qu'elle est mesurée ou mesurable. || 2° Le temps suivant les points de vue philosophiques. || 3° La durée bornée, par opposition à éternité. || 4° Il se dit des intervalles de quelques cosmogonies. || 5° Un temps, un certain espace de temps. Le long temps. Avec le temps. || 6° En mécanique, la durée qu'un phénomène exige pour se produire. || 7° Temps, en astronomie. || 8° Le Temps, divinité. || 9° Succession des jours, des heures, des moments, par rapport aux travaux, aux occupations. || 10° Bon temps, mauvais temps, le temps où l'on est bien, où l'on est mal. Prendre du bon temps. || 11° Terme préfix, durée limitée. Temps légaux. Avoir fait son temps. || 12° Les siècles, les différents âges, les différentes époques. Les hauts temps. La nuit des temps. La plénitude des temps. || 13° Le bon temps, le vieux temps, le temps de nos pères. || 14° Il se dit des différents âges de la vie. || 15° Une grande époque prévue. || 16° Il se dit par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement d'un pays, les manières de vivre, etc. || 17° Délai. || 18° Intervalle suffisant, loisir. || 19° Conjoncture, occasion propre, moment. || 20° La saison propre à chaque chose. || 21° État de l'atmosphère. || 22° Gros temps, temps d'orage. || 23° Temps, en termes de vénerie. || 24° Temps, en termes d'escrime. || 25° Temps, en termes de manége. || 26° Temps, en termes d'art militaire. || 27° Temps, en termes de marine. || 28° Temps, en termes de chirurgie. || 29° Temps, en termes de danse || 30° Temps, en termes de musique. || 31° Durée qu'on emploie à prononcer les syllabes. || 32° Pauses qu'on observe dans la déclamation. || 33° Temps, en termes de grammaire. || 34° À temps. || 35° Sur le temps. || 36° En même temps, au même temps. || 37° Dans le même temps. || 38° Tout d'un temps. || 39° De tout temps, de tous temps. || 40° De temps en temps, de temps à autre. || 41° En temps et lieu. || 42° Suivant ou selon le temps, suivant ou, selon les temps. || 43° Dans le temps que, au temps

que. || **44°** Au même temps que, à même temps que. || **45°** Entre temps. || Proverbes.

1° La durée des choses, en tant qu'elle est mesurée ou mesurable; cette mesure est marquée surtout par le mouvement et la révolution apparente du soleil. Le temps assez souvent a rendu légitime Ce qui semblait d'abord ne se pouvoir sans crime, CORN. *Cid*, V, 8. Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, SACI, *Bible, Év. St Jean*, XVI, 16. Le temps marche toujours; ni force ni prière, Sacrifices ni vœux n'allongent la carrière, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX. Patience et longueur de temps Font plus que force ni que rage, ID. *Fabl.* II, 11. Au reste vous saurez Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire. — Voyons [votre sonnet], monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire, MOL. *Mis.* I, 2. Si on pouvait avoir un peu de patience, on épargnerait bien du chagrin; le temps en ôte autant qu'il en donne; vous savez que nous le trouvons un vrai brouillon, mettant, remettant, rangeant, dérangeant, imprimant, effaçant, approchant, éloignant, et rendant toutes choses bonnes et mauvaises, et quasi toujours méconnaissables, SÉV. 24 nov. 1675. Pour Mme de la Fayette, le temps, qui est si bon aux autres [qui console], augmente et augmentera sa tristesse, ID. 414. Il abrége le temps des périls par la vigueur de ses attaques, BOSS. *Louis de Bourbon*. Madame, de ces maux à qui la raison cède, Le temps, qui calme tout, est l'unique remède, TH. CORN. *Ariane*, III, 2. Hâtons-nous; le temps fuit, et nous traîne après soi; Le moment où je parle est déjà loin de moi, BOIL. *Épît.* III. Il n'est point de secrets que le temps ne révèle, RAC. *Brit.* IV, 4. On dit que le temps est le seul bon juge; mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous, VOLT. *Lett. Cideville*, 20 mars 1755. Le grand ouvrier de la nature est le temps; comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme et réglé, il ne fait rien par sauts, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 8. Les grands animaux vivent plus longtemps que les petits, parce qu'ils sont plus de temps à croître, ID. *De la vieillesse et de la mort*. Le temps instruit le temps, DELILLE, *Trois règn.* VIII. Ô temps, être inconnu que l'âme seule embrasse, Invisible torrent des siècles et des jours, THOMAS, *Ode au temps*. [Nos beaux jours] Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface Ne nous les rendra plus! LAMART. *le Lac*. || Le temps dévore tout, à la longue tout se détruit. || Le temps lui dure, il lui semble que le temps passe lentement, il a hâte de. Je dis à l'un : vous vous ennuyez; et à l'autre : le temps ne vous dure guère, PASC. *Pens.* VII, 5, éd. HAVET. || Poétiquement. Sur les ailes du temps la tristesse s'envole; Le temps ramène les plaisirs, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Ses soins ne purent faire Qu'elle échappât au temps, cet insigne larron, ID. *ib.* VII, 5. J'espérais que du temps la main tardive et sûre Justifierait les dieux en vengeant leur injure, VOLT. *Mérope*, V, 5. || Par trait de temps, à la longue. Peut-être par trait de temps pourrait-il s'apaiser, J. J. ROUSS. *Prom.* 1. || Laps de temps, voy. LAPS. || **2°** Le temps, suivant les points de vue philosophiques. Suivant Leibnitz le temps est l'ordre des existences successives. On l'a aussi défini : Idée qui résulte en nous de la comparaison entre l'état successif et celui de coexistence, états dont la mémoire nous donne le sentiment, en retraçant à notre esprit l'ordre et la succession des impressions physiques et morales que nous avons éprouvées, longtemps après que les événements qui les avaient produites ont cessé d'être. Il y a bien de différentes opinions touchant l'essence du temps : les uns disent que c'est le mouvement, d'une chose créée; les autres, la mesure du mouvement, PASC. *Espr. géom.* I. Tout mon être dépendant du temps, dont la nature est de n'être jamais que dans un moment qui s'enfuit d'une course précipitée et irrévocable, BOSS. *Yol. de Monterby*. Le temps n'ayant d'autre mesure que la succession de nos idées, BUFF. *De la vieillesse et de la mort*. Le temps est le calcul du mouvement relatif à la priorité et à la postériorité, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*péripatéticienne philos.*). Nous n'en savons pas davantage sur le temps, nous ne jugeons de la durée que par la succession de nos idées; mais cette succession n'a rien de fixe, CONDIL. *Art de rais.* II, 1. Un temps est une portion de durée mesurée; l'idée de temps est donc formée de l'idée déjà abstraite et générale de durée, combinée avec celle de mouvement, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 213. Le temps est pour nous l'impression que laisse dans la mémoire une suite d'événements dont nous sommes certains que l'existence a été successive, LAPLACE, *Exp.* I, 3. || **3°** La durée bornée, par opposition à éternité. Ne soyons point honteux de l'objet de notre adoration [Jésus]; nous adorons un enfant; mais cet enfant est plus ancien que le temps; il se trouva à la naissance des choses, BALZ. *Socr. chrét.* I. Il n'est plus sur terre; il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité, SÉV. 483. Que si le temps mesuré au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? BOSS. *Duch. d'Orl.* Ô mort, où est ta victoire? ta main avare n'a rien enlevé à cette vertueuse abbesse, parce que ton domaine n'est que sur le temps, ID. *ib.* Fils de Dieu dans l'éternité, Fils d'Abraham dans le temps, ID. *Hist.* I, 10. Le temps a commencé selon qu'il vous a plu [vous, Dieu]; et vous en avez fait le commencement tel qu'il vous a plu, comme vous en avez fait la suite et la succession, que vous ne cessez de développer du centre immuable de votre éternité, ID. *Élévat. sur les myst.* III, 3. Son empire [de Dieu] a des temps précédé la naissance, RAC. *Ath.* I, 4. Dieu n'a dû produire le monde que dans le temps, FÉN. t. III, p. 4. Il a élevé votre ennemi dans le temps, pour vous sauver dans l'éternité, MASS. *Carême, Pardon*. Si l'homme, comme la bête, n'est fait que pour le temps, ID. *Carême, Vérité d'un avenir*. Le temps, cette image mobile De l'immobile éternité, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 2. L'immobilité des êtres, la solitude d'un lieu, son silence profond, suspendent le temps; il n'y en a plus, rien ne le mesure; l'homme devient comme éternel, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 187, dans POUGENS. Il [Dieu] dit au mouvement : du temps sois la mesure; Il dit à la nature : Le temps sera pour vous, l'éternité pour moi, THOMAS, *Ode sur le temps*. Gloire à toi, dans les temps et dans l'éternité, Éternelle raison, suprême volonté! LAMART. *Méd.* I, 2. || Avant tous les temps, avant les temps, avant le temps, avant la création du monde. || **4°** Il se dit des intervalles de quelques cosmogonies. Le premier Zoroastre fit créer l'univers en six temps; ces six temps, qui n'étaient pas égaux, composèrent une année de 365 jours, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen. note g.* || **5°** Un temps, un certain espace de temps. Comme l'âme se meut un temps en sa prison, RÉGNIER, *Sat.* III. Valère, enfin, pour être un amant rebuté, Montre depuis un temps trop de tranquillité, MOL. *le Dép* I, 1. Il cache un temps sa passion à l'objet aimé, ID. *Préc.* 5. Que ne puis-je vous dire enfin ce que vous sauriez mieux que moi, si la douleur de l'avoir perdue ne vous faisait oublier pour un temps le plaisir que vous avez eu de la posséder? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Vous pourrez voir, un temps, vos écrits estimés Courir de main en main par la ville semés, BOIL. *Sat.* IX. Il faut savoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de Fleury ni le maréchal de Belle-Isle, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 mai 1762. Toute âme est sœur d'une âme; Le monde peut en vain un temps les séparer, Leur destin tôt ou tard est de se rencontrer, LAMART. *Joc.* III, 101. || Cela n'a qu'un temps, se dit d'une chose qui ne dure que fort peu. || Du temps, pendant un certain temps. Ces peuples s'entre-détruisirent : cela fit que l'empire d'Orient subsista encore du temps, MONTESQ. *Rom.* 20. || Quelque temps, pendant un peu de temps. J'y fus [j'y allai], à quelque temps de là, PASC. *Lett. à Jacqueline*, 26 janv. 1648. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles, FLÉCH. *Turenne*. || Le long temps, un long intervalle de temps. Par un long temps et une lâche flatterie il [Curtius Rufus] obtint le consulat, D'ABLANCOURT, *Tacite*, 324. Son père peut venir, quelque long temps qu'il tarde, CORN. *Ment.* II, 2. On doit se regarder soi-même un fort long temps, Avant que de songer à condamner les gens, MOL. *Mis.* III, 9. Assiégée durant un long temps sans sentir aucune incommodité, elle [Babylone] se rit de ses ennemis et des fossés que Cyrus creusait autour d'elle, BOSS. *Hist.* II, 4. Il faut un long temps pour se procurer une marine redoutable, VOLT. *Louis XV*, 28. Il passait de longs temps à considérer l'horizon, à se tenir sous les arbres, SAINTE-BEUVE, *Causeries*, 9 février 1856. || Avec le temps, au bout d'un certain temps. Vous m'en pourrez instruire avec le temps; Avec le temps aussi vous pourrez me connaître, RAC. *Bajaz.* III, 2. Nous verrons avec le temps, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Après le temps, s'est dit pour : au bout d'un certain laps de temps. Ce n'est qu'après le temps, et après qu'on est initié au jargon d'une ville, qu'on sait enfin que monsieur B.... est publiquement depuis vingt années le mari de madame L...., LA BRUY. III. || **6°** Terme de mécanique. Le temps, les temps, la durée qu'un phénomène exige pour s'accomplir. Sans connaître la cause de la pesanteur, nous apprenons par l'expérience que les espaces décrits par un corps qui tombe sont entre eux comme le carré des temps, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 213. || **7°** Terme d'astronomie. Temps solaire, temps réglé sur le mouvement du soleil. || Temps sidéral, temps réglé sur le mouvement de la sphère céleste. || Temps solaire vrai ou temps vrai, temps évalué au moyen de l'intervalle compris entre deux passages successifs du centre du soleil au même méridien. || Temps solaire moyen ou temps moyen, temps réglé sur la marche d'un soleil fictif qui se meut uniformément dans le plan de l'équateur, et qui passe à l'équinoxe en même temps qu'un autre soleil fictif animé d'un mouvement uniforme dans le plan de l'écliptique et passant au périgée et à l'apogée en même temps que le soleil vrai. || Temps astronomique, temps subdivisé en 24 heures qui se comptent d'un midi à l'autre. || Temps civil, temps divisé en deux périodes de 12 heures chacune, dont l'origine est à minuit. || Temps périodique, temps qu'un corps céleste emploie à faire une révolution entière autour d'un point, et, plus particulièrement, le temps qu'emploie une planète à parcourir son orbite entière. || **8°** Le Temps (avec une majuscule), divinité païenne qu'on représente sous la figure d'un vieillard ailé, tenant une faux à la main. Bientôt ils défendront de peindre la Prudence, De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain, Ou le Temps qui s'enfuit une horloge à la main, BOIL. *Art p.* III. Et d'ailes et de faux dépouillé désormais, Sur les mondes détruits le Temps dort immobile, GILBERT, *le Jugem. dern.* Près de la beauté que j'adore Je me croyais égal aux dieux, Quand au bruit de l'airain sonore Le Temps apparut à nos yeux, BÉRANG. *le Temps*. || **9°** Particulièrement, succession des jours, des heures, des moments, considérée par rapport aux travaux, aux occupations. Et la perte du temps ne se répare plus, MAIRET, *Sophon.* II, 4. Le temps est un trésor plus grand qu'on ne peut croire, CORN. *Rodog.* II, 2. Je vous conjure de prendre le temps de.... BOSS. *Lett.* 159. Les conseils où il assistait lui laissaient presque tout son temps, ID. *le Tellier*. Les chagrins qu'il me cause M'occuperont assez tout le temps qu'il repose, RAC. *Brit.* I, 1. Vous nous aviez laissé espérer.... que Marseille partagerait avec Aix les temps qu'il vous est libre de donner à l'une ou à l'autre de ces deux belles villes, M^me^ DE GRIGNAN, dans SÉV. t. X, p. 557, éd. RÉGNIER. Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté, LA BRUY. XII. Le temps bien ménagé est beaucoup plus long que n'imaginent ceux qui ne savent guère que le perdre, FONTEN. *Marsigli*. Il [Lémery] a bien fait voir que qui ne perd point de temps en a beaucoup, ID. *Lémery*. J'ai tout mon temps à moi : je griffonne des histoires, je songe à des tragédies, et, quand je ne souffre pas, je suis heureux, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 fév. 1757. Le temps est assez long pour quiconque en profite; Qui travaille et qui pense en étend la limite, ID. *6e disc.* Le temps nous pressait; j'écrivis très-rapidement le poëme, MARMONTEL, *Mém.* X. Le bonheur de la vie est dans l'emploi du temps, ST-LAMBERT, *Saisons, hiver*. || Une heure de temps, deux heures de temps. En vérité tout cela mériterait bien que l'on donnât vingt-quatre heures de son temps à le voir, FONTEN. *les Mondes*, 1^er^ *soir*. || Prendre le temps de quelqu'un, lui dérober son temps, l'empêcher de travailler. || Perdre temps, et, plus habituellement, perdre le temps, perdre son temps, faire de vains efforts, perdre sa peine. Tu perds temps de me secourir, Puisque je ne veux point guérir, MALH. V, 18. Monsieur, j'ai perdu temps, votre homme se dédit, MOL. *l'Ét.* III, 2. Quand ils l'ont voulu faire, ils y ont perdu leur temps, PASC. *Prov.* V. Le marquis de Torci, suppliant dans la Haye au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius, VOLT. *Louis XIV*, 21. || Perdre le temps, perdre son temps, ne rien faire ou faire des choses inutiles. || Ne pas perdre temps, ne pas perdre de temps, faire sans aucun retard. Je n'ai point perdu

temps, et, voyant leur colère Au point de ne rien craindre, en état de tout faire, J'ajoute en peu de mots.... CORN. *Cinna*, I, 3. || Je n'ai pas de temps à perdre, je n'ai pas de temps à employer inutilement. Ce qui me fâche, c'est que je n'ai point de temps à jeter, SÉV. 23 mars 1689. || Je n'ai pas de temps à perdre pour arriver à tel endroit, je n'ai que le temps nécessaire pour ne pas y arriver trop tard. || Il s'en va temps, il s'en allait temps, il est temps, il était temps. Il s'en va temps que je reprenne Un peu de forces et d'haleine, LA FONT. *Fabl. Épilogue.* || Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps, faire du temps un meilleur usage qu'on n'en a fait par le passé. || Passer le temps, passer son temps à quelque chose, à faire quelque chose, l'y employer. Il passe son temps à jouer. || Absolument. Passer le temps, se distraire en attendant l'heure marquée pour quelque chose. || Familièrement. Passer bien le temps, son temps, se divertir. || Passer mal le temps, son temps, s'ennuyer beaucoup, et fig. être fort maltraité. Que sûrement Stanislas finira comme Teucer, et que Pharès, évêque de Cracovie, passera mal son temps, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 avril 1772. Si des regards il [Furia] eût pu mordre, j'aurais mal passé mon temps, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || Fig. Tuer le temps (voy. TUER). || Couler le temps, laisser écouler le temps dans l'attente d'une occasion plus favorable. || Pousser le temps avec l'épaule, différer l'exécution de quelque chose (voy. ÉPAULE, n° 1). || **10°** Bon temps, mauvais temps, le temps où l'on est bien, où l'on est mal. Aidant au bon temps, supportant le mauvais, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Nous n'avions pas le sou, mais nous étions contents; Nous étions malheureux, c'était là le bon temps, COL. D'HARLEV. *Mes souvenirs.* || Prendre du bon temps, se divertir. A d'austères devoirs le rang de femme engage, Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends, Pour être libertine et prendre du bon temps, MOL. *Éc. des f.* III, 2. Alors, cher Cinéas, victorieux, contents, Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps, BOIL. *Épît.* I. Le duc d'York [plus tard Jacques II], ayant mis sa conscience en repos par la déclaration de son mariage, crut qu'il pouvait donner un peu de bon temps à son inconstance, en vertu de ce généreux effort, HAMILT. *Gramm.* 8. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours, VOLT. *Lett. Gaillard*, 28 avril 1769. || Fig. Avoir bon temps, n'être pas réprimandé, grondé. C'est à M. de Grignan que je m'en prends [d'avoir laissé Mme de Grignan s'embarquer sur le Rhône]; le coadjuteur a bon temps : il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare, SÉV. 3 mars 1671. || **11°** Terme préfix, durée limitée. Ses cheveux blanchissent avant le temps. Cet hymen différé ne rompt point une loi, Qui, sans marquer de temps, lui destine ta foi, CORN. *Cid*, V, 8. Dieu, qui fait tout en son temps, BOSS. *Hist.* II, 4. Nous ferons en son temps ce qu'il faudra, ID. *Lett. rel.* 3. Peut-être avant le temps ce grand orgueil éclate, RAC. *Alex.* III, 1. Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous? ID. *Phèdre*, IV, 2. Tout n'a qu'un temps chez les hommes, VOLT. *Louis XIV*, 36. || Terme de droit. Temps légaux, tout ce qui est relatif aux prescriptions, déchéances, délais, dates, durées, âges requis par la loi. || Terme d'eaux et forêts. Temps de coupe et de vidange, terme accordé à l'adjudicataire d'une vente pour couper et enlever les bois de cette coupe. || Il a fait son temps, se dit d'un homme qui, après un long service, sort d'un emploi, et aussi d'un homme usé. Je n'ai que vingt ans, Et, comme toi, je n'ai pas fait mon temps, LA FONT. *Mazet.* Je suis encor de mise et n'ai pas fait mon temps, BOISSY, *Impatient*, III, 7. || Avoir fait son temps, se dit des choses hors d'usage. Le paganisme avait fait son temps. || Cet habit a fait son temps, cet habit a été porté aussi longtemps qu'il pouvait l'être, il ne peut plus servir. || Il a fait son temps, se dit d'un soldat qui a achevé son temps de service. || Il se dit aussi d'un condamné à la détention, quand il a achevé la durée de sa peine. || **12°** Les siècles, les différents âges, les différentes époques. Les temps historiques. Les temps fabuleux. Que ne peuvent, grand roi, tes hautes destinées Me rendre la vigueur de mes jeunes années! Qu'ainsi qu'au temps du Cid je ferais de jaloux! CORN. *Au roi sur son retour de Flandres.* En ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël, SACI, *Bible, Juges*, XVII, 6. Il y a des temps où la terre entière n'est qu'un théâtre de carnage, et ces temps sont trop fréquents, VOLT. *Mœurs*, 26. Ô le bon temps que ce siècle de fer! ID. *Mondain.* Aigues-Mortes, qui est actuellement à plus d'une lieue et demie de la mer, était un port du temps de saint Louis, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terr. Œuv.* t. II, p. 135. Dans tous les temps il y a eu la raison du peuple et la raison des sages; dans tous les temps il y a eu le goût du vulgaire et le goût d'un monde plus cultivé, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 29. || Presser les temps, resserrer les dates, les espaces chronologiques. Sans trop presser les temps, il est aisé de voir qu'elle [Jocaste] n'a pas plus de trente-cinq ans, VOLT. *Œdipe, lett.* 5°. || Les hauts temps, les temps reculés dans l'antiquité. Les hauts temps de l'ancien français, le XI° et le XII° siècle. || La nuit des temps, les siècles écoulés dans lesquels l'histoire se tait ou bien n'est qu'une vague tradition. || L'abîme des temps, les siècles lointains dans lesquels tout se perd, tout s'oublie. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps, LA BRUY. XIII. .... L'âme des chrétiens, prête à quitter le corps, De l'abîme des temps voit déjà les deux bords, LAMART. *Joc.* V, 188. || En termes de l'Écriture sainte, dans la plénitude des temps, dans le temps auquel Jésus-Christ est venu accomplir les prophéties. || A la consommation des temps, à la fin du monde. || Dans le cours des temps, dans la suite des temps, dans un temps futur très-éloigné. || Le Livre des Temps, s'est dit des Paralipomènes. || Au temps jadis, autrefois. La génisse, la chèvre et leur sœur la brebis, Avec un fier lion, seigneur du voisinage, Firent société, dit-on, au temps jadis, LA FONT. *Fabl.* I, 6. || Familièrement. Dans le temps, jadis, autrefois. Cela m'a coûté mille francs dans le temps. || Au temps, du temps que les bêtes parlaient, dans le temps des choses fabuleuses. Du temps que les bêtes parlaient, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. || Populairement. Du temps du roi Guillemot, du roi Dagobert, du temps qu'on se mouchait sur sa manche, se dit pour marquer des siècles éloignés, des siècles grossiers. || **13°** Le bon temps, le vieux temps, le temps de nos pères. C'est l'amour du vieux temps, il n'est plus à la mode, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, IV, 1. Tu sais que d'un peu de bêtise Le bon vieux temps est accusé; Mais dans ce siècle plus rusé J'ai grand regret à la franchise De l'âge d'or si méprisé, BERNIS, *Épît.* VIII. Le dîner, après la toilette, fut animé d'une gaieté du bon vieux temps, MARMONTEL, *Mém.* X. Chez vous, Français, nul bûcher n'est dressé, On ne rompt plus : le bon temps est passé, M. J. CHÉN. *Épigr.* 8. || Par ironie, être du bon temps, être crédule, arriéré, etc. Pour une jeune déesse, vous êtes bien du bon temps! MOL. *Amph. Prologue.* || **14°** Il se dit des différents âges de la vie. La Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas; cette pente va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller, SÉV. *Lett. au président de Moulceau*, 27 janv. 1687. Il y a des temps dans la vie où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience de ne pas pousser les choses à l'extrémité, ID. 20 sept. 1684. Le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, BOSS. *Anne de Gonz.* Il n'y a personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait quelques événements heureux, des temps ou des moments agréables, FONT. *Du bonheur.* || Le jeune temps, le temps de la jeunesse. .... Dans mon jeune temps, le suivant [l'aigle] sur ces cimes, Mon pied comme mon œil se jouait des abîmes, LAMART. *Jocel.* II, 73. || De vieux temps, depuis longtemps. Son père, de vieux temps, est grand ami du mien, CORN. *le Ment.* II, 3. || De mon temps, alors que j'étais jeune. Il me semble que de mon temps il y avait encore une espèce de générosité et de franchise dans les malices mêmes de l'envie, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 3 sept. 1710. Il dit en voyant de fort belles pêches qu'on avait servies : de mon temps, les pêches étaient bien plus grosses qu'elles ne le sont à présent; la nature s'affaiblit de jour en jour, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 7. || En son temps, pendant qu'il vivait. Ce fut un sot, en son temps, très-insigne, LA FONT. *Mandragore.* || Le premier temps, le second temps, le bon temps d'un artiste, les phases diverses de son talent. Votre sœur [Mme Denis, dans Mérope] a joué comme Mlle Duménil; je dis comme Mlle Duménil dans son bon temps, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 5 nov. 1759. || **15°** Une grande époque prévue. Le temps prédit par l'état du peuple juif, par l'état du peuple païen, par l'état du temple, par le nombre des années, PASC. *Pens.* XVIII, 3, édit. HAVET. Le temps était arrivé que notre sage ministre devait être montré à son prince et à sa patrie, BOSS. *le Tellier.* Les temps sont accomplis, princesse, il faut parler, RAC. *Athal.* I, 2. Les temps prédits par la sibylle A leur terme sont parvenus : Nous touchons au règne tranquille Du vieux Saturne et de Janus, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 1. Un temps viendra que tous les hommes, soumis à la seule pensée, se conduiront par les clartés de l'esprit, CHATEAUBR. *Mart.* XVI. || On dit dans le même sens : les signes du temps, certains signes qui annoncent la gravité des événements. || Les derniers temps, les temps très-voisins du jugement dernier. Oh! disaient les peuples du monde, Les derniers temps sont-ils venus? Nos pas, dans une nuit profonde, Suivent des chemins inconnus, V. HUGO, *Odes*, I, 9. || **16°** Il se dit par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement d'un pays, les manières de vivre, les modes, etc. Espérons en des temps meilleurs. Le socialisme est la question du temps. Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori [Mazarin] sut céder au temps et s'éloigner de la cour, BOSS. *le Tellier.* Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps Où les rois s'honoraient du nom de fainéants? BOIL. *Lutr.* II. Vous, ministre de paix dans les temps de colère...., RAC. *Athal.* II, 5. Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encore, Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore, ID. *Brit.* I, 1. || Ô temps, ô mœurs, locution exclamative pour se plaindre des temps et des mœurs. Voilà donc les pauvres Sirven déboutés de leur demande; ô temps, ô mœurs! D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 fév. 1768. || Les temps sont durs, il y a de la gêne, de la souffrance. Le moyen d'estimer un contemporain autant qu'un homme mort il y a plus de deux cents ans!.... personne n'ose convenir franchement des richesses de son siècle; nous sommes comme les avares, qui disent toujours que le temps est dur, VOLT. *Aux auteurs du Nouvelliste.* Les temps sont durs; accordez-lui le délai qu'il demande, DIDER. *Père de famille*, II, 1. || Le temps qui court, le temps qu'il fait, les circonstances telles qu'elles se comportent. C'est entre les dévots un étrange commerce, Un trafic par lequel, au joli temps qui court, Toute affaire fâcheuse est facile à la cour, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Les hommes sont chers par le temps qu'il fait, et comme vous les demandez surtout, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 1. || Être de son temps, avoir les idées du temps où l'on vit, et aussi se conformer aux usages de son temps. || Le temps des scélérats, des délateurs, le temps qui leur est favorable, où il y en a beaucoup. || **17°** Délai. Accorder du temps. Obtenir du temps. On vous donne du temps; Et jusques à demain je ferai surséance, MOL. *Tart.* V, 4. Il faudrait prendre du temps, deux ou trois mois pour le moins, BOSS. *Lett. abb.* 163. || Ne chercher qu'à gagner du temps, différer. En vain [l'orateur qui reste court], pour gagner temps, dans ses transes affreuses, Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses, BOIL. *Lutr.* VI. || **18°** Intervalle suffisant, loisir. Revenez plus tard, je n'ai pas le temps de vous écouter. Mais ne leur donnez pas, tardant trop à punir, Le temps de se remettre et de se réunir, CORN. *Héracl.* III, 4. Ils ont leurs temps où ils se rendent inaccessibles, FLÉCH. *Panég. saint Louis.* Afin que Télémaque eût le temps d'acquérir plus de gloire et plus de vertu, FÉN. *Tél.* XVII. || **19°** Conjoncture, occasion propre, moment. .... adieu, l'amour vous presse, Et je serais marri qu'un soin officieux Vous fît perdre pour moi des temps si précieux, CORN. *Méd.* I, 1. Le temps de chaque chose ordonne et fait le prix, ID. *Pomp.* I, 3. Vous le saurez quand il en sera temps, MOL. *Psyché*, III, 3. J'ai pris le temps de sortir pendant que vous dormiez, ID. *G. Dand.* III, 8. Elle [Mme de Grignan] est dans un temps de mauvaise santé, à quoi elle est accoutumée, SÉV. 9 fév. 1683. Vous savez qu'il faut prendre les temps à propos, ID. 13 mars 1680. Voilà tout ce que je vous puis dire; vous saurez le reste dans son temps, ID. 27 juin 1672. Dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, BOSS. *Louis de Bourbon.* Fidèle dans leurs disgrâces, il osa les louer et les servir [ses amis] en des temps où les autres n'osaient presque pas les plaindre, FLÉCH. *Duc de Mont.* S'il en est temps encor, cours et sauve la reine, RAC. *Mithr.* V, 4. Et juge s'il est temps, ami, que je repose, ID. *Iphig.* I, 1. Il [Télémaque] attaque les Dauniens par derrière, dans

un temps où ils croyaient l'armée des alliés enveloppée, FÉN. *Tél.* XVII. Elle cachait ses vrais sentiments, et faisait semblant de ne vouloir vivre que pour lui dans le temps même où elle ne pouvait le souffrir, ID. *ib.* III. Ce qu'on appelle un fâcheux est celui.... qui choisit le temps du repas et que le potage est sur la table pour dire qu'ayant pris médecine.... LA BRUY. *Théophr.* XX. Semblable à cette femme qui prenait le temps de demander son masque, lorsqu'elle l'avait sur son visage, ID. XI. Sa mère [de Thalès] le pressant de se marier, il répondit d'abord qu'il n'était pas encore temps; et, quand plusieurs années se furent écoulées, il répondit qu'il n'était plus temps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 614. Prince. il est temps, marchez à notre tête, ID. *Adél. du Guescl.* I, 4. || Un temps viendra, il arrivera une circonstance, une conjoncture favorable. || Prendre son temps, prendre bien son temps, prendre mal son temps, saisir le moment favorable ou défavorable pour faire quelque chose. Le mulet prend le temps, RÉGNIER, *Sat.* III. Qui peut, sans s'émouvoir, supporter une offense, Peut mieux prendre à son point le temps de sa vengeance, CORN. *Méd.* I, 5. Un temps bien pris peut tout, pressez l'occasion, ID. *Sophon.* I, 4. Aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire; Le moine disait son bréviaire : Il prenait bien son temps! LA FONT. *Fabl.* VII, 9. Bonjour et bon an, mon cher cousin; je prends mon temps de vous demander pardon après une bonne fête, SÉV. *à Bussy*, 2 janv. 1681. Est-ce bien prendre son temps que d'aller troubler par des larmes la joie d'un festin? MASS. *Panégyr. Ste Magdel.* Franchement, vous ne pouviez pas prendre plus mal votre temps, LA MOTTE, *Minutolo*, sc. 3. Je sais quelle est votre bonté et votre indulgence, et qu'on prend toujours bien son temps avec vous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 fév. 1736. Pour réussir en France il faut prendre son temps, ID. *ib.* 2 mars 1772. || Prendre son temps que...., saisir le moment où.... Le malheureux prend son temps que Damon.... LA FONT. *Coupe.* Mme de Langeron, prenant son temps qu'il [le prince de Condé] avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un juste-au-corps avec des boutonnières de diamants, SÉV. 399. || Absolument. Prendre son temps, guetter et saisir l'instant favorable. Dans l'abord il [le moucheron] se met au large, Puis prend son temps, fond sur le cou Du lion qu'il rend presque fou, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Ayant pris leur temps, ils se jettent sur lui, lui ôtent son épée, et, avec sa propre ceinture, ils lui lient les mains derrière le dos, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 152. || Prendre son temps sur quelqu'un, attaquer quelqu'un au moment où on a l'avantage. Deux ennemis secrets.... Qui, dans leur juste haine animés et constants, Sur l'ennemi commun sauront prendre leur temps, CORN. *Héracl.* V, 6. || Prendre son temps, faire une chose sans se presser. || Prendre le temps de quelqu'un, attendre le moment qui convient à quelqu'un dont on a besoin. S'il s'agit de vous faire une remontrance.... vous croyez avoir droit d'exiger qu'on prenne votre temps, qu'on entre dans votre esprit, BOURDAL. *Car.* II, *Zèle*, 169. || Prendre quelqu'un sur le temps, saisir une occasion subite et favorable auprès de quelqu'un, ou ne pas lui laisser le temps de la réflexion. Je te prends sur le temps; Pour rendre à mon égard ta conduite louable, Emploie en ma faveur le crédit favorable, BOISSY, *Deh. tromp.* II, 10. || **20°** La saison propre à chaque chose. Le temps de la moisson, des vendanges. Les temps des plaisirs absorbent ceux des devoirs, FLÉCH. *Panég. St Louis.* || En médecine et en chirurgie, on distingue le temps de nécessité et celui d'élection : le temps de nécessité est celui où l'on est forcé d'employer tel ou tel médicament, de pratiquer telle ou telle opération, pour empêcher la maladie de s'aggraver; le temps d'élection est celui où l'on se décide à agir, parce qu'il est plus convenable à la nature de la maladie et à l'état du malade. || Le temps de Pâques, le temps pascal, les jours pendant lesquels les fêtes de Pâques se célèbrent. || Le temps des vacances, l'époque de l'année où les tribunaux, les colléges, etc. sont fermés. || Quatre-Temps, voy. QUATRE-TEMPS. || Terme de liturgie. Le propre du temps, voy. PROPRE, n° 18. || **21°** État de l'atmosphère. Le temps est couvert. Être exposé aux injures du temps. Temps calme, serein, variable. Que faisiez-vous au temps chaud? Dit-elle à cette emprunteuse, LA FONT. *Fabl.* I, 1. ....certain soir qu'il faisait un temps fort brun, ID. *Berc.* Le beau temps et la pluie, et le froid et le chaud Sont des fonds [de conversation] qu'avec elle on épuise bientôt, MOL. *Mis.* II, 5. Le temps et mes humeurs ont peu de liaison; j'ai mes brouillards et mon beau temps au dedans de moi, PASC. *Pens.* VI, 47. Il a fait un horrible temps ces jours passés, SÉV. 473. Il fait un temps épouvantable, ID. 477. J'aime les temps bas; mais, quand ils sont si bas qu'ils tombent sur notre nez, et qu'il pleut, et qu'on ne voit goutte, j'ai envie de pleurer, ID. 13 déc. 1684. Il s'échappe seul à pied, toutes les nuits, par toute sorte de temps, à toute heure, DIDER. *Père de famille*, I, 5. Un temps gris, qui ternit et confond tous les objets, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. Aussi vous aidais-je à semer, ou à serrer vos gerbes, quand le temps menaçait d'orage, P. L. COUR. 2° *lett. partic.* || Fig. et familièrement. Faire la pluie et le beau temps, avoir un grand crédit dans une maison, dans un pays, etc. || Fig. Prendre le temps comme il vient, s'accommoder à tous les événements. Il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament, SÉV. *À Bussy*, 14 mai 1686. Disposé à prendre toujours le temps comme il viendrait, FONTEN. *Dial. morts anc.* 4. || Couleur du temps, couleur bleue. Oiseau bleu, couleur du temps, Vole à moi promptement, COMTESSE D'AULNOY, *Oiseau bleu.* || Fig. La couleur du temps, la nature des circonstances. Selon l'amant du jour et la couleur du temps, GRESSET, *le Méchant*, I, 2. || Il fait un temps de demoiselle, ni pluie, ni vent, ni soleil. || Le temps est haut, les nuages sont élevés. || Fig. Haut comme le temps, plein de fierté, très-hautain. || Fig. Hausser le temps, voy. HAUSSER, n° 2. || **22°** Gros temps, temps d'orage en mer ou sur une rivière. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils essuyèrent un si gros temps, qu'ils ne savaient où se mettre, SÉV. 24 déc. 1688. Les deux jours suivants, le gros temps ne nous permit pas de faire voile, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 211. De gros temps, assez ordinaires en hiver, dans ces parages, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 3. || Terme de marine. Coup de temps, coup de vent. || **23°** Terme de vénerie. Voie de vieux temps, voie d'un jour ou deux. || Aller de temps, se dit du chien quand la voie n'est pas ancienne et qu'il en remontre. Cette voie n'est pas de temps, elle est vieille. || Revoir de bon temps, trouver une voie fraîche et de la nuit. || Tirer sur le temps, tirer au moment favorable. || Fig. Tirer sur le temps, profiter de l'occasion favorable. Comme il [Puysieux] avait beaucoup d'esprit et de connaissance du roi, il s'avisa de tirer hardiment sur le temps, ST-SIM. 141, 61. || **24°** Terme d'escrime. Se dit du moment favorable que l'on doit choisir pour fondre sur son adversaire. || Coup de temps, coup pris d'opposition sur un développement. || Fig. et populairement. Voir le coup de temps, s'apercevoir d'un contre-temps assez tôt pour le déjouer. || Prendre sur le temps, frapper son adversaire d'une botte au moment où il s'occupe de quelque mouvement. || Tirer sur le temps, pousser une botte, au moment où l'adversaire se prépare lui-même à en tirer une. || **25°** Terme de manége. Se dit de chaque mouvement accompli, de quelque allure que ce soit. Cet exercice se fait en trois temps. Un temps de cheval. || S'applique aussi à quelques-unes des aides que donne le cavalier. Un temps de jambes. || Temps d'arrêt, action de la main pour ralentir le mouvement. || Fig. Temps d'arrêt, ralentissement, suspension dans quelque opération. || Temps de langue, appel de la langue. || Temps de galop, voy. GALOP. || **26°** Dans l'art militaire, en instruction de détail, l'action d'exercice qui s'exécute à un commandement, et qui se divise en mouvements pour en faciliter l'exécution. || **27°** Terme de marine. Intervalle que l'on met après chaque coup de canon d'un salut. || Partie d'un signal de nuit. || Subdivision des divers commandements de l'exercice des bouches à feu. || **28°** En chirurgie, on appelle temps les opérations simples dont la réunion constitue les opérations composées. || Opérations en deux temps ou en plusieurs temps, celles qu'on cesse après avoir fait certaines parties, pour les reprendre une ou plusieurs fois et les terminer plus tard. || **29°** Terme de danse. Moments précis pendant lesquels il faut faire certains mouvements divisés par des pauses. Si les temps de l'entrechat ne sont ni coupés ni battus, et qu'ils soient au contraire frottés et roulés l'un sur l'autre, il n'y aura pas de clair qui fasse valoir les ombres, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 305, dans POUGENS. L'élégance de sa taille et la longueur de ses membres s'associaient à merveille aux temps développés et aux pas hardis de la danse, ID. *ib.* p. 342. || **30°** Terme de musique. La division la plus immédiate de la mesure, constituant une unité de durée divisible et subdivisible elle-même en deux et en trois parties. Mesure à deux temps. Mesure à deux temps ternaires. Mesure à trois temps binaires. || Dans les mesures à deux temps et à quatre temps, temps forts, temps frappés ou temps impairs; temps faibles, temps levés ou temps pairs. || Appuyer sur les temps forts, les faire sentir. || Par extension. Dans l'accent naturel de la parole, ainsi que dans celui du chant, dans la quantité prosodique et dans la mesure vocale, il y a des temps forts et des temps faibles, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 458. || Demi-temps, durée de la moitié d'un temps. || **31°** Durée qu'on emploie à prononcer les syllabes. Il y a à observer le temps que l'on met à prononcer chaque syllabe; les unes sont prononcées en moins de temps que les autres, et l'on dit de celles-ci qu'elles sont longues, et de celles-là qu'elles sont brèves; les brèves sont prononcées dans le moins de temps qu'il est possible; aussi dit-on qu'elles n'ont qu'un temps, c'est-à-dire une mesure, un battement; au lieu que les longues en ont deux, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 45. || **32°** Dans la déclamation, pauses qu'on observe entre certaines phrases, entre certains mots. Souvenez-vous de ne rien précipiter, d'animer tout, de mêler des soupirs à votre déclamation, de mettre de grands temps, VOLT. *Lett. Mlle Gaussin*, décembre 1730. || **33°** Terme de grammaire. Différentes inflexions qui marquent dans les verbes le moment auquel se rapporte l'existence, l'état ou l'action. Le temps présent. Les temps passés. Temps dérivés. À l'égard des temps, il faut observer que toute action est relative à un temps, puisqu'elle se passe dans le temps; les rapports de l'action au temps sont marqués en quelques langues par des particules ajoutées au verbe, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 343. || Temps primitifs, se dit des temps des verbes qui servent à former les autres. || Temps seconds, temps dérivés des temps primitifs. || Temps seconds, se dit, dans la grammaire grecque, d'une seconde forme de certains temps. || **34°** À temps, *loc. adv.* Assez tôt, ni trop tôt, ni trop tard.... pourvu qu'il [le bonheur] nous vienne, il vient toujours à temps, RÉGNIER, *Elég.* II. Dans cette confusion on ne pouvait se mouvoir de concert; les ordres ne venaient jamais à temps, BOSS. *Hist.* III, 5. || À temps de..., avec un infinitif. À temps d'agir. Vous qui ne différez de vous convertir que parce que vous croyez que vous serez assez à temps, au lit de la mort, de vous donner à Dieu, MASS. *Carême, Impén.* || Pour un temps limité. Travaux forcés à temps. Le mal était que cet emploi n'était qu'à temps, mais il mettait en état de chercher et d'attendre, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Ses membres [d'un corps politique], participant à la constitution des deux extrêmes, seront partie à temps et partie à vie, ID. *Gouv. de Polog.* 8. On ne peut engager ses services qu'à temps et pour une entreprise déterminée, *Code civ.* art. 1780. || **35°** Sur le temps, au moment même. Je fais d'excellents impromptus à loisir; mais, sur le temps, je n'ai jamais rien fait ni dit qui vaille, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || **36°** En même temps, au même temps, à la même heure, dans le même moment, ensemble. Jésus-Christ est venu enseigner sa loi à tous les hommes, et leur donner au même temps les exemples de l'accomplir, FLÉCH. *Panég.* I, 247. || Descartes a dit : à même temps. Si la quantité de ces vapeurs n'est à même temps augmentée, *Pass.* 131. || **37°** Dans le même temps, sans tarder, incontinent. Si par hasard il a appris ce qui aura été dit dans une assemblée de ville, il court dans le même temps le divulguer, LA BRUY. *Théophr.* VII. || **38°** Tout d'un temps, aussitôt, sans tarder. Et tout d'un temps on le voit y voler, CORN. *Hor.* IV, 2. Bonsoir, car tout d'un temps je vais me renfermer, MOL. *Éc. des mar.* III, 2. En arrivant, j'allai recevoir cette lyre, et tout d'un temps je la vendis, MARMONTEL, *Mém.* II. || En même temps. Il lui sera facile D'apaiser tout d'un temps les mânes de Camille, CORN. *Hor.* V, 3. Emmenez avec vous les souffleurs [alchimistes] tout d'un temps, LA FONT. *Fabl.* II, 13. Mais je voudrais qu'on cherchât tout d'un temps.... BOIL. *Epigr.* XXX. || **39°** De tout temps, de tous temps, toujours. Et mon dessein a été de tout temps de plaire à peu de personnes, BALZ. *Liv.* I, *lett.* 2. Tu sais que, de tout temps à l'amour opposée, Je rendais souvent grâce à l'injuste Thésée, RAC. *Phèd.* II, 1. || **40°** De temps en temps,

de temps à autre, de fois à autre, quelquefois. Le Dieu, dont vous parlez, de temps en temps sévère, CORN. *Attila*, V, 3. Et c'est pour m'affranchir de cette dépendance Que.... de temps en temps, j'irrite ses ennuis, RAC. *Brit.* II, 2. || 41° En temps et lieu, dans le temps et le lieu convenables. Je te remercie de ta protection, et je ne manquerai pas de la réclamer en temps et lieu, PICARD, *Deux Philiberts*, I, 11. || 42° Suivant ou selon le temps, suivant ou selon les temps, conformément aux circonstances. || 43° Dans le temps que, au temps que, *loc. conj.* Dans le temps où, pendant que. Vous les avez poursuivis l'épée à la main au temps de leur affliction, au temps que leur iniquité était à son comble, SACI, *Ézéchiel*, XXXV, 5. Jésus-Christ est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvait la plus heureuse, BOSS. *Mar.-Thér.* || 44° Au même temps que, et, plus rarement, à même temps que..., justement dans l'instant où. Et à même temps qu'avec la houssine il renversa les marmousets dans le bassin, l'armée navale des ennemis fit naufrage, BALZ. *le Barbon.* || 45° Entre temps, dans l'intervalle. Entre temps il alla dîner. || Proverbes. Le temps perdu ne se répare point, ne se recouvre point. || Le temps est un grand maître. Le temps est un grand maître, il règle bien des choses, CORN. *Sertor.* II, 4. || Chaque chose a son temps, il y a temps pour tout. Dame il y a temps pour tout, MARIV. *Pays. parv.* 6e part. Il y a quelque temps qu'on ne parlait que des jésuites; et à présent on ne s'entretient que des escargots; chaque chose a son temps, VOLT. *Colimaçons*, 1. || Qui a temps a vie, quand le terme où l'on doit satisfaire à une obligation est éloigné, on a du loisir pour s'y préparer. || Qui gagne du temps gagne tout. || Le temps est à Dieu et à nous, nous avons le loisir de faire ce dont il s'agit, ou, en général, de faire ce qu'il nous plaît. || Il y a temps de rire et temps de pleurer, temps de parler et temps de se taire. || Il est un temps pour s'en aller et prendre congé, se dit des importuns. || Après ce temps-ci il en viendra un autre, se dit pour se consoler dans la misère du temps. || Il viendra un temps où les chiens auront besoin de leur queue, un temps viendra où l'on aura besoin des gens ou des choses qu'on néglige maintenant. || Tout vient à temps pour qui peut ou qui sait attendre, il faut attendre l'occasion pour en profiter, sans la provoquer. || Du temps faut parler pour propos renouveler. || Changement de temps, entretien de sot. || Autre temps, autres mœurs. || Après bon temps on se repent, se dit aux prodigues qui se préparent un avenir malheureux. || Il n'y a point de temps perdu, les uns ont le bon, les autres le mauvais.

— HIST. XIe s. Il est mult vielz, si ad sun tens uset, *Ch. de Rol.* XXXIX. Morz est li quens [le comte], de sun tens ni ad plus, *ib.* CXIX. Demorent trop, n'i puent estre à tens, *ib.* CXXXVI. Cuntre paiens [il] fut tuz tens campiuns, *ib.* CLXIII. Dist l'emperere : tens est del herberger, *ib.* CLXXVII. || XIIe s. E cel jor [il] ne li dist rien; mais, quant il vit son tens, appelé à conseil, il respondit.... *Machab.* II, 14. Li noviaus tanz et mais et violete, *Couci*, VI. Encor viendra lieus et tens De ma très grant joie avoir, ID. XII. Quant [je] voi venir le bel tanz et la flor, ID. XVII. A la douzor del tens qui raverdoie, Chantent oisel et florissent vergier, ID. XXI. Guiteclins de Sassoigne, quant ce vint à son tans, De sa premiere feme ot deus vaslez enfans, *Sax.* V. N'i [en une belle femme] perdi pas nature ses uevres ne son tans, *ib.* || XIIIe s. Car à nos tans est perdus li sains lieus, QUESNES, *Romancero*, p. 94. On n'aime pas dame pour parenté [sa famille], Ains quant ele est bele, courtoise et sage; Vous en saurez par tens la verité, *ib.* p. 110. A l'issue d'avril un temps dous et joli, *Berte*, I. Grant temps [ils] furent ensemble, car ainsi plut à Dieu, *ib.* III. Cil jour [il] fit mout lait temps et de froide maniere, *ib.* XX. Devant la mienuit li temps un peu s'escure, *ib.* XLII. Lors [elle] se musse au buisson; si lait le tans [le mauvais temps] passer, *ib.* XLIII. Si avint, un tans après la mort de Godefroi et le roi Baudoin, son frere, qu'il ot un roi en France qui ot nom Loeys li Justicieres, *Chr. de Rains*, p. 2. Il lui fist en tans et en lieu Sentir son pooir et sa force, *Lai de l'ombre.* Si cum vous le verrez en tens, *la Rose*, 6637. Je me fais apeler Oiseuse, Dist ele, à tous mes congnoissans; Si sui riche fame et poissans; S'ai d'une chose moult bon tens; Car à nule riens je ne pens Qu'à moi joer et solacier, *ib.* 585. Et est desormais bien tans, Qu'ele ait o li un escuier, *Bl. et Jeh.* 193. Il soloit estre k'on se vengeoit, par droit de guerre, dusqu'au septisme degré de lignage, et ce n'estoit pas merveille el tans d'adont, BEAUM. LIX, 20. La seconde [cause de servitude] si est parce que el tans cha en arriere, par grant devotion, moult se donnoient aus [eux] et lor oir et lor cozes as sains et as saintes, ID. XLV, 19. Onques homme lay [laïque] de nostre temps ne vesquit si saintement, JOINV. 191. Ausi parole il del jor dou joïse [du jugement] comme se il fust passez; car Escriture met un tens por autre assez sovent, *Psautier*, f° 117. || XIVe s. Comme une aronde seule ne signifie pas le temps de ver [printemps], ne un seul biau jour ne le fait pas, ORESME, *Eth.* X, 16. Bonne delettacion qui se devroit ensuir ou temps à venir, ID. *ib.* 132. Baron, ce dist li rois, je vous tien à sachans; Veilliez moi conseiller; car il en est bien tamps, *Guescl.* 8452. Si vous prions cherement, que en le temps moien [dans l'intervalle] vous veullez conforter, DU CANGE, *tempus medium.* || XVe s. Quand le roi vit sa sœur que grant temps n'avoit vue, FROISS. I, I, 6. Et ils ne pouvoient bonnement plus avant hostoyer, ni guerroyer pour l'hiver temps qui entré estoit, ID. I, I, 157. Ceux du chastel virent bien que le faix leur estoit grand, et, si le roi David maintenoit son propos [de les assiéger aussi vivement], ils auroient fort temps, ID. I, I, 163. Quant ces gens d'armes [du duc d'Anjou] se trouverent en ce pays [de Calabre] si bon et si gras et rempli de tous biens, ils se tinrent tout aises et s'en donnerent du bon temps, ID. II, II, 137. On a vu le temps que il ne l'eust pas fait pour nul avoir, ID. II, II, 206. Ils perdoient là leur temps, ID. II, II, 230. On doit le temps ainsi prendre qu'il vient; Tous dis ne puet durer une fortune : Un temps se pert, et puis l'autre revient, ID. *Poésies mss.* p. 337, dans LACURNE. Je veuil laisser aux autres faire Leur temps, car le mien est passé, AL. CHART. *la Belle dame.* Quand tout vray et tout clair est que la chose va ainsi, et non de nouvel, mais de tout temps, CHASTEL. *Exposit. sur verité.* Prince qui veult que le bon temps reviengne, Les trois estas en bonnes meurs repringne, E. DESCH. *Souffr. du peuple.* Seez vous, beau sire, Il est bien temps de le vous dire : Mais je suis ainsi gracieux, *Patelin.* .... et tenoit le roi pour homme craintif, et estoit vray que par temps il l'estoit, COMM. III, 12. Ceste maladventure ne luy advint pas seulle, car tout en ung temps fut prins le conte de Roussy son filz, ID. IV, 4. Autant estimé et requis de ses voisins ung temps a esté que nul prince qui fust en chrestienté, ID. V, 9. Au moins celluy qui aura bonne cause et la pourchassera bien et deffendra largement, à longueur de temps aura raison si.... ID. V, 18. Ilz ont le meilleur temps de France, Sans soucy, sans melencolye, *Rec. de farces*, p. 292. || XVIe s. Car ils prennent pour grand' louange Quand on les estime inconstants, Et disent que le tans se change, Et que le sage suit le tans, DESPORTES, *Diverses amours*, XLI, *Chanson.* Je laisse au philosophe et aux gens de loisir à mesurer le tans par mois et par journées; Je conte, quant à moi, le tans par le desir, ID. *Cleonice*, IV. Temps c'est la difference du verbe selon le present, preterit, futur, RAMUS, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 225. Non qu'ilz feissent ce grand voyage tout d'une tire, mais à plusieurs reprises, marchans tous les ans sur le temps nouveau [printemps] plus avant en païs, de sorte que par long traict de temps ilz traverserent ainsi toute la terre ferme de l'Europe, AMYOT, *Marius*, 18. Au temps que les bestes parloient, il n'y a pas trois jours, RAB. *Pant.* II, 15. La rose à la parfin devient un gratecu, Et tout avecq' le temps par le temps est vaincu, RONS. 164. Il sçavoit par sur tous laisser courre et lancer, Bien demesler d'un cerf les ruses et la feinte, Le bon temps, le vieil temps, l'essuy, le rembuscher, ID. 210. Vostre apprehension et vostre seul penser Un temps furent à moy; or' vostre amour me laisse : Le temps peut toutes choses à la fin effacer, ID. 274. Le temps s'en va, le temps s'en va, ma dame; Las, le temps, non, mais nous, nous en allons, ID. *Poés. diverses.* Le temps corrige tout, quand on le conduit bien, GARN. *Hippol.* III, 269. On ne doit contraindre le temps, ne sur Dieu haster le pas, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 245. Au temps qui court, PALSGRAVE, p. 811. Qui previent les temps, fort souvent il s'en plaint, SULLY, *Mém.* t. IX, p. 476.

— ÉTYM. Wallon, *tain*; provenç. *temps*; espagn. *tiempo*; portug. et ital. *tempo*; du lat. *tempus*, temps; comparez l'angl. *time*, l'angl.-sax. *tima*, le gaél. *tim*, *tiom*.

† **TÉMULENCE** (té-mu-lan-s'), *s. f.* Terme de médecine. État semblable à l'ivresse.

— ÉTYM. Lat. *temulentia*, ivresse.

TENABLE (te-na-bl'), *adj.* || 1° Où l'on peut se tenir, demeurer. La campagne n'est pas tenable. On avait cru y être un jour de plus, pour aller voir le lieu de la bataille; mais les chemins sont si peu tenables qu'on a changé d'avis, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 261. Quand vous viendrez, les eaux seront grandes, et la place ne sera plus tenable, SÉV. 10 oct. 1673. La place n'était pas tenable pour un jaloux, il sortit furieux, MONTESQ. *Lett. pers.* 141. Six mois de l'année la place publique n'est pas tenable, J. J. ROUSS. *Contr.* III, 15. || 2° Terme de guerre. Il se dit d'un poste où l'on peut se défendre. Elles [les lois de la guerre] ne permettent pas de se défendre contre une armée dans une place ou un château qui n'est pas tenable, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. t. V, p. 386, dans POUGENS. Jérusalem est dominée de toutes parts; pour la rendre tenable contre une armée régulière, il faudrait faire de grands ouvrages avancés, à l'ouest et au nord, CHATEAUBR. *Itin.* part. 4.

— HIST. XIIe s. Paiz fine e entiere e tenable, Certaine, seüre e estable, BENOÎT, II, 12055. || XIIIe s. N'est-ce donc chose bien provable, Que sa roe [de la fortune] n'est pas tenable? *la Rose*, 6048. Car Platon dist, c'est chose voire, Que plus tenable est la memoire De ce qu'on aprent en enfance, De quiconques soit la science, *ib.* 13094. || XVe s. Et disoit bien que ce n'estoit pas forteresse tenable contre un ost, FROISS. I, I, 137. || XVIe s. Aucun douaire n'estoit tenable, quand il surpassoit la moitié du vaillant de celui qui doue, LOYSEL, 139.

— ÉTYM. *Tenir.*

TENACE (te-na-s'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Il se dit des plantes qui s'attachent, s'accrochent. Une tige, une feuille tenace. || 2° Qui s'attache à, pour ronger, serrer. L'intrépide lion dans un piége surpris S'irrite du danger, et de sa dent tenace Ronge, en grondant, la toile où lui-même s'enlace, GILB. *le Poëte malh.* || 3° Il se dit d'un corps dont les parties adhèrent fortement les unes aux autres. Du chanvre très-tenace. L'eau chaude et surtout bouillante peut prendre plus de sucre en dissolution que l'eau froide, et former un liquide plus épais, plus tenace que le sirop, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 165. || Métal tenace, métal qui supporte une pression, un tiraillement considérable, sans se rompre. Quoique l'or soit le plus compacte et le plus tenace des métaux, il n'est néanmoins que peu élastique et peu sonore, BUFF. *Min.* t. IV, p. 256. || Roche tenace, roche qu'on a de la peine à détacher, à casser. || 4° Dont on ne peut se défaire, qu'on ne peut écarter, en parlant des personnes. Ce diable-là est furieusement tenace; c'est celui qui possède ordinairement les femmes, quand elles ont le diable au corps, REGNARD, *Retour impr.* sc. 13. Non, je ne vis jamais d'animal si tenace [un créancier], ID. *le Joueur*, III, 7. Ce fade médecin est un amant tenace, Et qui ne s'aperçoit jamais qu'il embarrasse, LEGRAND, *Aveugle clair-voy.* sc. 1. Reste encore un neveu, mais un neveu tenace, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* I, 6. || 5° Fig. Qui est attaché opiniâtrément à ses idées, à ses prétentions. Homme tenace. || Il se dit des choses. Préjugé tenace. On tient beaucoup aux choses dont on est continuellement occupé, témoin l'obstination tenace des mahométans et des juifs, et la facilité qu'ont de changer de religion les peuples barbares et sauvages, MONTESQ. *Espr.* XXV, 2. || Avoir la mémoire tenace, ne point oublier ce qu'on a appris. || Terme de jeux. Demeurer tenace, à l'hombre, avoir deux cartes, l'une inférieure et l'autre supérieure à la plus haute carte de l'adversaire, et cependant faire les deux levées, parce que l'adversaire doit jouer le premier. || 6° Fig. Qui ne donne qu'avec peine, avare. Sa fille est riche; mais l'oncle, qui est tuteur, est tenace, DANCOURT, *Vert-galant*, sc. 3. || Il est d'une humeur fort tenace, on ne saurait en rien tirer.

— HIST. XVIe s. La pituite se rendant plus tenace et visqueuse, PARÉ, XX, 27. C'est une maladie [l'absence d'un bon jugement] qui n'est jamais où elle se veoid; elle est bien tenace et forte, MONT. III, 64.

— ÉTYM. Lat. *tenacem*, de *tenere*, tenir.

† **TENACEMENT** (te-na-se-man), *adv.* D'une manière tenace; avec ténacité.

— HIST. XVIe s. Tenacement, COTGRAVE.

TÉNACITÉ (té-na-si-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce

qui est tenace. La ténacité de la poix. Cette liqueur n'avait qu'un peu de ténacité, BUFF. *Hist. anim.* VI. || 2° Résistance que les corps opposent aux efforts qui tendent à les rompre, soit par choc, soit par pression ou traction. La ténacité du chanvre. || Propriété qu'ont les métaux ductiles, réduits en fils d'un petit diamètre, de supporter un certain poids sans se rompre. Tout alliage diminue ou détruit la ténacité des métaux; celle de l'or est si forte qu'un fil de ce métal, d'un dixième de ligne de diamètre, peut porter, avant de se rompre, cinq cents livres de poids, BUFF. *Min.* t. IV, p. 234. La ténacité est la résistance que les molécules d'un métal ductile offrent à leur désunion; on l'estime par le poids que peut porter, sans se rompre, un fil métallique d'un diamètre déterminé, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 79. || Liaison et enchaînement des parties dont sont composés les différents terrains. || 3° Résistance de certains animaux de service à la fatigue, aux privations, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1872, p. 387. || 4° Fig. Attachement invariable à une idée, à un projet. On n'a jamais vu pareille ténacité. || Sa mémoire est d'une grande ténacité, il retient, sans l'oublier, ce qu'il a mis une fois dans sa mémoire. La mémoire a plus de ténacité.... BONNET, *Ess. anal. âme*, 25. || 5° Avarice.

— HIST. XVI° s. Tenacité, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *tenacitatem*, de *tenax*, tenace.

† **TENACULUM** (té-na-ku-lom'), *s. m.* Terme de chirurgie. Aiguille courbée au bout, attachée à un manche, et destinée à tenir les artères qui doivent être liées.

— ÉTYM. Lat. *tenaculum* (voy. TENAILLE).

TENAILLE (te-nâ-ll', *ll* mouillées, et non te-ná-ye), *s. f.* || 1° Instrument de fer composé de deux espèces de mâchoires qui s'ouvrent et se resserrent pour saisir. Apportez la tenaille. || Plus usité au *plur.* Arracher un clou avec des tenailles. Le parlement condamna Poltrot à être déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux et écartelé, supplice réservé aux assassins des rois, VOLT. *Hist. parl.* XXIV. || Mors de la tenaille, les deux demi-cercles qui sont à un de ses bouts. || Tenailles justes, celles avec lesquelles on saisit un lopin peu volumineux; tenailles goulues, celles qui sont plus ouvertes et avec lesquelles on forge quelques instruments. || 2° Instrument de maréchalerie avec lequel on tient le fer pour le travailler sur l'enclume. On distingue la tenaille à mettre au feu, qui sert à tenir le fer placé dans le foyer, et les tenailles à main, plus petites, avec lesquelles on tient le fer pour le frapper et lui donner la forme convenable. || 3° Terme de serrurier. Tenaille à chanfrein, espèce de mordache. || Tenaille à vis, petit étau à main, qui sert pour tenir une clef, pour en arrondir la tige. || 4° Terme de treillageur. Outil de fer acéré ayant deux branches avec tête aplatie, servant à couper les pointes et à ployer les tringles. || 5° Dans les manufactures de glaces, on appelle tenailles un cadre de fer avec lequel on embrasse les cuvettes qui tiennent le verre en fusion pour le verser sur la table de cuivre. || 6° Instrument de chirurgie dont on se sert pour couper des esquilles ou des cartilages; c'est une espèce de pince dont les mors ont beaucoup de force, et sont tranchants dans l'endroit où ils se touchent. || 7° En fortification permanente, petit ouvrage bas, situé en avant de la courtine des fronts bastionnés, à deux faces qui présentent un angle rentrant vers la campagne. Deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, et, derrière elles, de bonnes tenailles, avec caponnières et poternes de communication au corps de la place, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 32. || Double tenaille, celle qui a un angle saillant au milieu, entre deux angles rentrants. || En fortification passagère, combinaison de quatre droites formant un angle rentrant entre deux saillants obtus. || Lignes à tenailles, ligne de fortification dont les éléments présentent cette combinaison. || 8° Terme d'entomologie. Nom donné aux crochets recourbés qui terminent l'abdomen des labidoures ou perce-oreilles, et chez les mâles de certaines libellules ou demoiselles. || 9° Poisson des Indes. || 10° Ancien terme de marine. Dans les galères, tenailles de poupe, deux pièces en forme d'arceau surbaissé, dont l'une est à l'entrée de la poupe et l'autre à son extrémité.

— HIST. XIII° s. Ansois [auparavant] fu martez [marteau] et tenaille, Que ne fu li fevres sans faille, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 743. || XIV° s. Pour une tenaille, unes pincettes, et un tirtifeu, DE LABORDE, *Émaux*, p. 515. || XV° s. Dan Nichodem, venez o mei, Alum despendre notre rei [Jésus attaché à la croix]; Nel refusum, tut seit il mort.... Tanailles et martel portez, Dunt li clou serunt derivez, *la Resurrection du Sauveur*, p. 18. || XVI° s. Dandelot fit reconnoistre la breche par le capitaine Normand, lequel ayant fidellement rapporté les retranchements, faicts en tenaille dans le ravelin et un plus grand dans la courtine.... D'AUB. *Hist.* I, 231. Ils sauterent le fossé environ les deux tiers, et viennent mesler dans la tenaille que nous avons descritte [il s'agit d'un ordre de bataille], ID. *ib.* II, 181. Une tenaille ou pincette bien acerée, faitte presque comme celles que les Parisiens et Lyonnois sont curieux d'avoir en leur foyer, ID. *ib.* II, 372. Le labourage se croisera, non à angles droits, ains à obtus et aigus ou en tenaille, comme on dit, O. DE SERRES, 92. Quand nous oyons, en Josephe, cet enfant tout dechiré de tenailles mordantes et percé des alesnes d'Antiochus.... MONT. II, 21. Si tost que de te voir je n'ay plus le bonheur, Aussitost ce cruel me met à la tenaille D'un regret importun qui toujours me travaille Sans donner tant soit peu de treve à ma douleur, R. BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 58, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *tenalha*; esp. *tenaza*; it. *tanaglia*; du lat. *tenacula*, lien, attache, pluriel neutre pris en forme de nom féminin, de *tenere*, tenir.

TENAILLÉ, ÉE (te-nâ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de tenailler. || 1° Un criminel tenaillé. || Fig. Voilà encore quatre ou cinq jours que je serai tenaillée, déchiquetée, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 1686, t. II, p. 185, dans POUGENS. || 2° Fortification tenaillée, système de fortification, dû à Montalembert, dont le tracé général est fait suivant une série de triangles équilatéraux réunis à angle droit; le flanquement est obtenu par des casemates placées dans les rentrants.

† **TENAILLÉE** (te-nâ-llée, *ll* mouillées), *s. f.* Quantité de tronçons d'épingles que l'empointeur prend pour les porter sur la meule.

† **TENAILLEMENT** (te-nâ-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de tenailler. Le Bourguignon qui tua le prince d'Orange, après avoir pleuré quand on lui coupait sa perruque frisée, se mit à rire au milieu des tenaillements, voyant tomber quelque chose sur la tête d'un des spectateurs de son supplice, *Dial. d'Orat. Tubero.* t. II, p. 215. Les tortures, les roues, les tenaillements, le fond des cachots, DIDER. *Lett. de Ramsay.*

— HIST. XVI° s. Tenaillement, COTGRAVE.

TENAILLER (te-nâ-llé, *ll* mouillées, et non pas te-nâ-yé), *v. a.* Supplicier avec des tenailles ardentes. Il [Damiens] fut tenaillé avec de grosses pinces ardentes aux bras, aux cuisses et à la poitrine, VOLT. *Hist. parl.* LXVII. L'évêque [de Munster], après l'avoir quelque temps montré [Jean de Leyde, le chef des anabaptistes] de ville en ville, comme on fait voir un monstre, le fit tenailler avec des tenailles ardentes, ID. *Mœurs*, 132. || Fig. C'est me faire beaucoup de bien, en me reprochant que je ne le mérite pas; et cela est proprement me baiser la main, en me tenaillant le cœur, VOIT. *Lett.* 6. Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve, Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve, BOIL. *Épigr.* XIV.

— HIST. XVI° s. Et le poignant regret qui tenaille mon ame, DESPORTES, *Diane*, II, 8. Pour alleger mon esprit languissant, Qu'amour tenaille à secrettes attaintes, ID. *Cléonice*, XXXIV. Poltrot mené à Paris est tenaillé et tiré à quatre chevaux, D'AUB. *Hist.* I, 181. Ils ne vouloient point attaquer le logis du siege, tant pour estre les trenchées bien tenaillées, que d'autant que la principale force des Affricains estoit en cavallerie, ID. *ib.* I, 187.

— ÉTYM. *Tenaille.*

TENAILLON (te-nâ-llon, *ll* mouillées, et non te-nâ-yon), *s. m.* Ouvrage de fortification qui se trouve quelquefois placé sur chacune des faces d'une demi-lune, dont il laisse le saillant découvert. Ils [les assiégés dans Lille] repoussèrent par deux fois 7000 hommes qui attaquèrent leur chemin couvert et un tenaillon, ST-SIM. 210, 78.

— ÉTYM. Dimin. de *tenaille.*

† **TÉNALGIE** (té-nal-jie), *s. f.* Terme de chirurgie. Ténalgie crépitante, synonyme d'aï (voy. AÏ 1).

— ÉTYM. Τένων, tendon, et ἄλγος, douleur.

TENANCIER, IÈRE (te-nan-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Terme de féodalité. Celui, celle qui tenait en roture des terres dépendantes d'un fief. || Franc tenancier, celui qui tenait des terres en roture, mais qui en avait racheté les droits. || 2° Il se dit aujourd'hui quelquefois d'un petit fermier qui tient une métairie dépendante d'une grosse ferme.

— ÉTYM. *Tenant* 1.

TENANT, ANTE (te-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui tient; usité dans très-peu de locutions. Séance tenante, dans le cours de la séance. || Je vous remercie, mais rancune tenante, c'est-à-dire sans renoncer à ma rancune. || Anciennement, les plaids tenants, à l'audience. || Les gens tenants la cour de parlement. Les gens tenants la cour des comptes. || Cet emploi de tenants au pluriel est un reste de l'ancienne grammaire qui accordait toujours les participes présents. || 2° *S. m.* Celui qui, dans un tournoi, entreprenait de tenir contre tout assaillant. Les tenants sont ceux qui ouvrent le carrousel, et qui font les premiers défis par les cartels qu'ils font publier par les hérauts, avec les conditions des courses et des combats, LE PÈRE MÉNESTRIER, *Des tournois*, p. 194, dans LACURNE. Les quatre tenants parurent au bout de la lice, avec une quantité de chevaux et de livrées qui faisaient le plus magnifique spectacle qui eût jamais paru en France, LA FAY. *Princ. Clèves, Œuv.* t. II, p. 195, dans POUGENS. || Se dit dans les courses de chevaux ou de bagues. || Fig. Mon silence est troublé tous les jours par l'éloquence d'autrui, et il faut que, pour mes péchés, je sois le tenant de tous les compliments de France, BALZ. liv. I, lett. 10. || 3° Fig. et familièrement. Celui qui soutient une opinion contre ceux qui la combattent. Je suis persuadé que le plus grand nombre des lecteurs ne se souviennent plus de la réplique de l'un des tenants, lorsqu'ils lisent la dernière de l'autre tenant, BAYLE, *Lett. à Des Maizeaux*, 21 sept. 1706. Je trouvai, en y entrant, qu'on y traitait un point de métaphysique, et que Freret et Boindin étaient les tenants de la dispute, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 57. || 4° Celui qui, dans la conversation, dans le monde, prend parti pour une personne. Il est le tenant d'un tel. Le duc de Charost était un des premiers tenants du petit troupeau [des quiétistes], ST-SIM. 56, 193. || 5° Familièrement. Amant d'une femme qui en a plusieurs l'un après l'autre. Quand Ninon se lassait du tenant, elle le lui disait franchement, et en prenait un autre, ST-SIM. 151, 202. || 6° Il est le tenant dans cette maison, se dit d'un homme qui a le plus d'influence dans une maison, qui y tranche du maître. || 7° Terme de blason. Se dit des figures d'hommes ou d'anges qui soutiennent l'écu, sans le lever. || 8° Il s'est dit pour tenancier. Celui qui n'aurait été homme ni tenant du seigneur ne lui payait qu'une amende de 60 livres, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 28. || 9° Les tenants, les terres qui bornent une propriété. Ces deux chemins sont les tenants de cet héritage. || Les tenants et aboutissants d'une pièce de terre, les terres qui y sont adjacentes, qui la bornent. || Fig. Connaître tous les tenants et aboutissants d'une affaire, bien connaître tout ce qui s'y rattache. || Fig. Il me disait souvent les tenants et aboutissants des maîtresses de son maître, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill. Œuv.* t. X, p. 26. || 10° Tout en un tenant, tout d'un tenant, *loc. adv.* En parlant d'héritages, sans interruption, d'une même continuité. Avoir cent hectares tout d'un tenant. Sur nos rives du Cher où tout est divisé, où se trouvent à peine deux arpents d'un tenant, P. L. COUR *Gaz. du village*, n° 1.

— HIST. XII° s. Enz el tenant [par où on tient] [il] l'a bien fet reonder [son bâton], *Bat. d'Aleschans*, v. 3664. || XIII° s. Large d'avoir et tenans [avare] de merchi, *Ms. de poésies franç. av.* 1300, t. III, p. 999, dans LACURNE. La grant dolor me renovele De mes plaies de maintenant; Trois fois me pasme en ung tenant, *la Rose*, 1840. Il li demande aucun heritage ou aucuns muebles dont il est tenans, BEAUM. I, 15. ....Par soufrance de segneur, qui ont baillé lor heritages à cens et à rentes anciennement, et les livrerent par convenence à lor tenans, à plus petite mesure que.... ID. XXVI, 12. || XV° s. Et dura la gelée soixante et six jours en un tenant, FENIN, 1407. Après ce que tous les barons et tenans du royaume lui eurent faict feauté et hommage [à Philippe de Valois], FROISS. I, I, 51. Ni onques les Gascons, trente ans d'un tenant, ne furent fermement à un seigneur, ID. II, III, 24. || XVI° s. Pour joindre l'Espagne, la France et les Pays-Bas tout en un tenant, *Sat. Mén.* p. 171. Disant qu'il avoit esté marié de nouveau, qu'il avoit espousé une telle, laquelle il cottoit par tenans et aboutissans, *l'Amant ressuscité*, p. 488, dans LACURNE. Terres tenantes, glueuses ou visqueuses, comme celles de quoy on faict les pots, PALISSY, 251

TÉNARE (té-na-r'), *s. m.* L'enfer des païens (avec un T majuscule). Elle invoque à grands cris tous les dieux du Ténare, Les Parques, Némésis, Cerbère, Phlégéthon.... J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.*

— ÉTYM. Lat. *Tænarus.* Ταίναρος était le nom d'un cap de Laconie ; il s'y trouvait un temple de Posidon [Neptune], et, dans ce temple, un trou qu'on croyait être une bouche des enfers.

† **TENDABLE** (tan-da-bl'), *adj.* Qui peut être tendu.

— HIST. XIVe s. Tendable, DU CANGE, *tensibilis.*

TENDANCE (tan-dan-s'), *s. f.* || 1° Terme didactique. L'action, la force par laquelle un corps est porté à se mouvoir. Si la lune perdait toute l'impulsion, toute la tendance qu'elle a pour aller d'occident en orient en ligne droite, FONT. *Newton.* Si elles [les étoiles] n'étaient balancées de toutes parts et à l'infini par des tendances réciproques, elles se réuniraient toutes incessamment autour d'un centre commun, MAIRAN, *Éloges, Halley.* Il y a une attraction évidente entre le soleil et les planètes, une tendance mutuelle de tous les corps les uns vers les autres, VOLT. *Phil. Newt.* II, 7. Ce qui achève de démontrer l'identité de la tendance de la lune vers la terre avec la pesanteur, c'est qu'il suffit, pour avoir cette tendance, de diminuer la pesanteur terrestre, suivant la loi générale de la variation de la force attractive des corps célestes, LAPLACE, *Exp.* IV, 1. || Fig. Débarrassé de mille sottises qui me tiraillaient en tous sens, je reprends aussitôt ma tendance naturelle vers le lieu que vous habitez, P. L. COUR. *Lett.* I, 313. || 2° Direction du mouvement. || 3° En chimie, tendance à l'union, expression qu'on emploie quelquefois pour désigner l'attraction de composition, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 68. || 4° Fig. Direction vers, intention de produire un effet, d'établir une doctrine. Ce livre a des tendances panthéistiques. || Procès de tendance, procès non pour ce qui est dit expressément dans un écrit, mais pour la direction qui y est sensible. || 5° Fig. Pente vers quelque chose. Cet homme a une fâcheuse tendance, de fâcheuses tendances. La règle avec une inclinaison à l'anarchie, et l'anarchie avec une tendance à l'ordre et à l'harmonie, MONTESQ. *Esp.* XXX, 1. Une tendance vers le bien, que nul obstacle ne dérange, MARMONTEL, *Bélis.* 13. Il y a en France une tendance invétérée à exproprier les citoyens au profit de la société, LANFREY, *Hist. de Nap.* t. II, p. 129.

— HIST. XIVe s. Aucune foiz volonté signifie le fait et mouvement principal de la puissance dessus dite, et est desir et tendence à aucune fin, ORESME, *Eth.* 69. Sa dame où avoit sa tendance Et son confort et s'esperance. *Chastel. de Couci,* v. 7592.

— ÉTYM. *Tendant.*

TENDANT, ANTE (tan-dan, dan-t'), *adj.* Qui tend, qui va à quelque fin. Des discours tendants à prouver que.... Une erreur tendante à la subversion du sacrement, BOSS. *Var.* III.

† **TENDE** (tan-d'), *s. f.* Terme de boucherie. Tende de tranche, dans le bœuf, morceau placé à la région interne de la cuisse, et comprenant surtout le muscle vaste interne et les adducteurs.

† **TENDELET** (tan-de-lè), *s. m.* || 1° Petite tente. Il lui donna un palanquin à tendelet de soie cramoisie, BERN. DE ST-P. *Chaum. ind. Préamb.* || 2° Terme de marine. Espèce de dais que l'on place au-dessus de l'arrière de certains canots, pour abriter ceux qui s'y trouvent placés. Un peu en arrière du milieu de la longueur [de la gondole] est un tendelet, sous lequel on peut mettre trois personnes à l'aise, ou quatre un peu gênées, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 269. || Ancien terme de marine. Petites tentes de poupe que l'on mettait aux embarcations des officiers généraux ou supérieurs, dans la marine du Levant. Je n'ai jamais vu un si grand feu de canon que celui que les Turcs firent sur nos chaloupes.... nous avions seuls des tendelets, ce qui fit croire aux ennemis que c'étaient les généraux qui s'assemblaient pour se parler, *Mém. de Villette, attaque d'Alger,* p. 65, dans JAL. || 3° Terme d'horticulture. Petite tente dont on se sert pour mettre certaines plantes délicates à l'abri des rayons du soleil de midi.

— ÉTYM. Dimin. du bas-lat. *tenda* (voy. TENTE).

† **TENDELIN** (tan-de-lin), *s. m.* Sorte de hotte de sapin, pour le transport de la vendange.

† **TENDER** (tin-dèr), *s. m.* Terme de chemin de fer. Mot anglais employé pour désigner un chariot d'approvisionnement qui porte l'eau et le charbon nécessaires à la locomotive.

— ÉTYM. Angl. *tender,* de *to tend,* être de service, apocope du franç. *attendre.*

† **TENDERIE** (tan-de-rie), *s. f.* Chasse où l'on tend des piéges pour attraper des oiseaux ou d'autres animaux.

† **TENDEROLLE** (tan-de-ro-l'), *s. f.* Terme de marine. Synonyme de marquise.

— ÉTYM. Dimin. du bas-lat. *tenda* (voy. TENTE).

TENDEUR, EUSE (tan-deur, deû-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tend quelque chose. Un tendeur de tapisseries. || 2° Terme de chasse. Braconnier qui tend des lacs, des tirasses, des traîneaux, des collets, etc., pour prendre le gibier. || Nom, en fauconnerie, de ceux qui prennent les oiseaux de proie au passage, parce qu'ils tendent, pour cela, un filet, accompagné d'un duc dressé, qui appelle les oiseaux et les fait tomber dedans. || 3° *S. f. pl.* Terme de zoologie. Les tendeuses, tribu d'aranéides, comprenant celles qui font des toiles à réseau régulier, composées de cercles concentriques que coupent des rayons partant du centre.

— HIST. XIVe s. Lesdits marchanz tendeurs [de filets] et pescheurs, *Ord. des rois de Fr.* t. II, p. 208.

— ÉTYM. *Tendre* 2.

TENDINEUX, EUSE (tan-di-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tendons, qui est de la nature des tendons. Tissu tendineux. Fibre tendineuse. Insertions tendineuses. || Muscle demi-tendineux, muscle de la région postérieure de la cuisse. || 2° Il se dit des viandes qui ont beaucoup de fibres tendineuses. La cuisse ordinairement dure et tendineuse dans le canard, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 288.

— HIST. XVIe s. Laquelle couleur est donnée à ces muscles par le meslange de la tunique blanche ou aponeurose tendineuse avec leur chair rouge, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Bas-lat. *tendo, tendinis,* tendon.

† **TENDOIR** (tan-doir), *s. m.* ou **TENDOIRE** (tan-doi-r'), *s. f.* || 1° Bâton, dit aussi tendoi, qui fait partie d'un métier de tisserand et qui empêche la poitrinière de se dérouler. || 2° Se dit des perches sur lesquelles on étend des étoffes pour les faire sécher. Tous les draps et serges étant pour l'usage des troupes et le commun du peuple, ne seront tirés ni aramés [allongés à l'aide de rames] en longueur ni en largeur, et seront mis sur les tendoires pour sécher, sans aucune extension, *Lett. pat.* 21 août 1718.

— ÉTYM. *Tendre* 2.

TENDON (tan-don), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Cordon ou faisceau fibreux plus ou moins long, quelquefois rond, plus ordinairement aplati, d'un blanc luisant, distinct du muscle par la nature de ses fibres et parce qu'il n'est pas contractile. Elle mourut d'une saignée qui lui fut faite, où on lui coupa le tendon, ST-SIM. 329, 59. Le tendon est la corde immobile par elle-même qui, tirée par les muscles raccourcis, fait mouvoir les os les uns sur les autres, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 239. || Tendon d'Achille, gros tendon aplati, formé, à la partie postérieure et inférieure de la jambe, par la réunion des tendons des muscles jumeaux et soléaires, et s'attachant à la partie inférieure de la face postérieure du calcanéum; ainsi nommé parce que la fable raconte qu'à cet endroit Pâris blessa Achille. || 2° Terme de vétérinaire. Chez les chevaux, la corde formée, derrière le canon, par les tendons des muscles perforant et perforé. Le tendon doit être sec, net et dur. || Tendon failli, c'est-à-dire manqué, celui qui, à sa naissance au genou, est trop rapproché de la colonne osseuse; cette conformation est mauvaise, parce que la corde tendineuse doit toujours s'écarter, autant que possible, du levier osseux sur lequel elle agit. || Tendon féru, celui qui est blessé.

— HIST. XVIe s. Les uns [muscles] produisent de leur ventre plusieurs tendons, comme ceux qui flechissent les doigts, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Ital. *tendine,* d'un latin fictif *tendo, tendinis* ou *tendonis,* dérivé de *tendere,* tendre (voy. TENDRE 2). D'Aubigné a dit *tendons* pour lisières : Les tendons de l'enfance, *Hist.* III, 545.

1. **TENDRE** (tan-dr'), *adj.* || 1° Qui peut être facilement coupé, divisé. Du bois tendre. Une pierre tendre. Le plomb et l'étain sont des métaux tendres. Une certaine plante [d'Irlande] dont la tige est tendre, et presque aussi douce, dit-on, que celle de la canne à sucre, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 400. || 2° Viande tendre, viande qui se divise facilement avec les dents. On me demanda si j'étais pour le mouton noir ou pour le mouton blanc; je répondis que cela m'était fort indifférent, pourvu qu'il fût tendre, VOLT. *Scarmentado.* On le chasse [le faisan] à l'oiseau de proie; et l'on prétend que ceux qui sont pris de cette manière sont plus tendres, et de meilleur goût, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 92. || Familièrement. Cette viande est tendre comme rosée, elle est très-tendre. || Tendre se dit aussi des légumes et des herbes. || 3° Pain tendre, pain nouvellement cuit, et qui cède sous la pression des doigts. Rincy ne s'en émut point; il protesta que personne ne mangerait qu'il n'eût du pain tendre, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 211, dans POUGENS. || 4° Qui ressent fortement ce qui agit physiquement. Des membres tendres et délicats. Oserait-elle [l'âme] toucher à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé? BOSS. *la Vallière.* Que du Seigneur la voix se fasse entendre, Et qu'à nos cœurs son oracle divin Soit ce qu'à l'herbe tendre Est, au printemps, la fraîcheur du matin, RAC. *Athal.* III, 7. Je suis comme un enfant dont les organes encore tendres sont vivement frappés par les moindres objets, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. N'est-ce point offenser, appauvrir la nature, que de détruire ainsi ses tendres germes dans les espèces que nous ne pouvons d'ailleurs multiplier? BUFF. *Ois.* t. XV, p. 83. Marcher avec des pieds trop tendres sur des épines, LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe, Lett.* 88. || Ce cheval est tendre à l'éperon, il y est très-sensible. || Il a la bouche tendre, il a la bouche délicate. || Il est tendre aux mouches, il est extrêmement sensible aux piqûres des mouches. || Fig. et familièrement. Il est tendre aux mouches, il ne peut supporter les moindres incommodités, et aussi il s'offense des moindres choses. En vérité, la vie est triste quand on est aussi tendre aux mouches que je la [le] suis, SÉV. 21 sept. 1675. || On dit dans le même sens au propre et au figuré : il a la peau tendre. || Avoir la vue tendre, les yeux tendres, avoir la vue délicate, faible. || 5° L'âge tendre, la tendre jeunesse, l'enfance, la première jeunesse. Nous nous aimions tous deux dès la plus tendre enfance, RAC. *Théb.* II, 1. Qu'as-tu fait de mon fils? Je te l'ai confié dès l'âge le plus tendre, ID. *Phèdre,* V, 6. Hippias, d'un âge plus avancé, semblait devoir accabler Télémaque, dont la tendre jeunesse était moins nerveuse, FÉN. *Tél.* XVI. || Dès ses plus tendres années, dès son enfance. La passion dominante de Thémistocle était l'ambition et l'amour de la gloire, qui parut en lui dès ses plus tendres années, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 134, dans POUGENS. || 6° Fig. Qui ressent vivement ce qui agit moralement. Je crois, monsieur, que vous n'avez pas l'imagination si tendre qu'il vous faille consoler de cela, VOIT. *Lett.* 35. Comme en cette matière il a le cerveau tendre, TH. CORN. *Berger extrav.* I, 3. Je connais votre cœur; vous devez vous attendre, Que je vais le frapper par l'endroit le plus tendre, RAC. *Bérén.* III, 3. || Avoir la conscience tendre, être délicat sur les choses qui intéressent l'honneur. Sa pureté [de la langue française] va jusqu'au scrupule, comme celle des personnes qui ont la conscience tendre, et auxquelles l'ombre même du mal fait horreur, BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 2. || 7° Qui touche à des intérêts délicats. Ce qui rendait la querelle sur les images si vive, et fit que, dans la suite, les gens sensés ne pouvaient pas proposer un culte modéré, c'est qu'elle était liée à des choses bien tendres : il était question de la puissance.... MONTESQ. *Rom.* 22. || 8° Fig. Disposé aux sentiments affectueux, et, plus particulièrement, au sentiment de l'amour. Un père tendre. Un tendre amant. De bonne fortune pour nous, elle est plus tendre pour ses amis [que pour ses amants], VOIT. *Lett.* 25. Quand je pense que la vie, et principalement la mienne, se passe dans l'éloignement et dans l'inquiétude, je plains ceux qui sont aussi tendres que moi, SÉV. 1er déc. 1679. Les hommes sont pour l'ordinaire moins tendres que les femmes, MAINTENON, *Avis à la duchesse de Bourg.* O Dieux! à quels tourments mon cœur s'est vu soumis, Voyant des deux côtés ses plus tendres amis! RAC. *Théb.* II, 1. Vous qui êtes tendre jusqu'à n'oser parler à Idoménée [de votre départ de peur de l'affliger], vous ne serez plus touché de ses peines dès que vous serez sorti de Salente, FÉN. *Tél.* XXIII. Vous connaissez son cœur, il est aussi tendre pour ses amis que terrible pour ses ennemis, VOLT. *Jenni,* 6. || Tendre à, avec un infinitif. Ils [les premiers chrétiens] sont fermes dans les périls, mais ils sont tendres à aimer leurs frères, BOSS. 2e *sermon, Pentecôte,* 2. || Familièrement. N'être pas tendre, être sévère, rigoureux. Quand une fois je m'y mets, je ne suis pas tendre, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill.*

Œuv. t. x, p. 39, dans POUGENS. || 9° Qui a le caractère de l'affection. Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu; la foi nous paraîtra douce en la prenant par un endroit si tendre, BOSS. *Anne de Gonz.* Dieu ne demande pas aux personnes de son sexe une sublime raison, ni une science fastueuse, mais une dévotion tendre, FLÉCH. *Dauphine.* Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre et sensible joie il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune vainqueur [le fils de Louis XIV], ID. *Duc de Mont.* Oh dieux! tant de respects, une amitié si tendre, Que de raisons pour moi, si vous pouviez m'entendre! RAC. *Andr.* II, 2. Nous sommes seuls encor; hâtez-vous de répandre Des pleurs que vous arrache un intérêt si tendre, ID. *Iphig.* I, 5. Toujours de vos bontés je vais m'entretenir, Chérir de vos vertus le tendre souvenir, VOLT. *Zaïre*, II, 2. || Il se dit particulièrement de l'amour. Un tendre aveu. .... J'en vois qui sont faites à pouvoir inspirer de tendres sentiments, MOL. *Mis.* III, 5. Zaïre est la première pièce de théâtre dans laquelle j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite, VOLT. *Zaïre, Lett.* Que j'aime à triompher de ce tendre embarras! ID. *ib.* III, 6. De cet espoir trop tendre elle était occupée, ID. *ib.* V, 10. || 10° Attendrissant. Qui ne serait touché d'un si tendre spectacle? CORN. *Poly.* V, 6. || 11° Qui se laisse facilement aller à.... en bonne et en mauvaise part. Vous pensiez bien trouver quelque jeune coquette, Friande de l'intrigue, et tendre à la fleurette, MOL. *Éc. des mar.* II, 9. Vous êtes donc bien tendre à la tentation, ID. *Tart.* III, 2. Moi qui suis tendre aux larmes, SÉV. 1er juill. 1672. Un cœur même tendre pour le bien, MASS. *Carême, Mot. de conv.* J'ai un peu fait le nigaud avec le prince, parce que je suis tendre à la peine d'autrui; mais le prince est tendre aussi, et il ne dira mot, MARIV. *Double inconst.* III, 6. || 12° Touchant, gracieux. Le tendre chant des oiseaux. Que leurs tendres écrits [de Théocrite et de Virgile] par les Grâces dictés.... BOIL. *Art p.* II. De cette fleur si tendre et si tôt moissonnée, RAC. *Athal.* IV, 3. Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, ID. *Esth.* I, 1. Il commençait à n'avoir plus ces grâces si tendres qui sont comme la fleur de la première jeunesse; son teint devenait plus brun et moins délicat, ses membres moins mous et plus nerveux, FÉN. *Tél.* XVII. Ma fille, tendre objet de mes dernières peines, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Les Grâces, dont les soins ont élevé Racine, Aiment à répéter ses écrits enchanteurs, Tendres comme leurs yeux, doux comme leurs faveurs, A. CHÉN. *Frag. de l'art d'aimer.* || Avoir le son de la voix tendre, un son de voix tendre, avoir le son de la voix touchant et gracieux. Enfants, car votre voix est enfantine et tendre, A. CHÉN. *l'Aveugle.* Il me semble déjà dans mon oreille entendre De sa touchante voix l'accent touchant et tendre, LAMART. *Jocelyn, Prol.* || En musique, un air tendre, un air touchant, respirant l'amour. Que chanteront-ils?.... je veux quelque chose de tendre et de passionné, MOL. *Sicil.* 4. || 13° En peinture, touches tendres, coups de pinceau extrêmement délicats. || Pinceau tendre, pinceau délicat. || Cette acception a vieilli. || 14° Couleur tendre, couleur délicate, qui ne fatigue pas la vue. Le pic que M. Brisson a décrit sous le nom de pic blanc a le plumage du corps d'un jaune tendre, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 48. || On le dit, dans le même sens, de la lumière. La lumière tendre de la lune adoucit encore la blancheur de leur peau, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 17, dans POUGENS. Les rideaux des fenêtres n'étaient qu'entr'ouverts; un jour tendre se glissait dans l'appartement à travers des ondes de pourpre, MARMONTEL, *Contes mor. Alcib.* Tu parus au milieu de nous comme un soleil levant, dont la tendre lumière prépare la sérénité d'un beau jour, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 2. || 15° *S. m.* Le tendre d'une pierre, dit aussi la moye, la couche tendre qui se trouve dans la pierre. || 16° Fig. Ce qu'il y a d'affectueux, de sensible. C'est me faire une plaie au plus tendre de l'âme, MOL. *l'Ét.* III, 4. || 17° Penchant. J'ai un furieux tendre pour les hommes d'épée, MOL. *Préc.* 12. || Familièrement. Tendresse d'amour. Elle m'a fait entendre Tant seulement, qu'elle a pour nous du tendre, VOLT. *Nanine*, I, 2. La fille [Ophelia] de cet officier de la couronne, qui avait du tendre pour Hamlet, devient réellement folle, ID. *Mél. litt. À MM. de l'Acad. franç.* || En termes des romans amoureux du XVIIe siècle, le pays de Tendre, nom allégorique d'un royaume imaginaire, représentant les diverses circonstances d'une intrigue amoureuse. Puis bientôt en grande eau sur le fleuve de Tendre Naviguer à souhait, tout dire et tout entendre, BOIL. *Sat.* X. N'avez-vous jamais vu la carte du Tendre dans Clélie? je suis pour eux à Tendre-sur-Enthousiasme, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 18 mai 1772. || 18° Le tendre de tranche, voy. TENDE. || Proverbes. Dieu vous assiste, notre pain est tendre, nos couteaux sont rouillés, nous ne pouvons rien vous donner. || Jeune femme, pain tendre, bois vert, mettent la maison au désert.

— HIST. XIe s. Karles respunt : trop avez tendre coer, *Ch. de Rol.* XXII. || XIIe s. Jamais mes ieuz [je] ne verrai aseuvis De regarder sa bele face tendre, *Couci*, V. || XIIIe s. Selonc ce qu'ele ert [était] tendre et jeune creature, *Berte*, XLII. || XIVe s. Icelle femme estoit tendre [délicate] à son enfantement, car elle avoit eu plusieurs de ses enfans morts-nez, DU CANGE, *abortire.* || XVe s. Messire Jean Loustree, qui estoit plus tendre [tranchait plus au vif] en ses paroles que nul des autres, FROISS. II, II, 142. Le froid païs de Flandre, Dont le peuple est mouvant, rebelle et tendre [changeant], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 213. Adonc parla le mary et dist : Canifre, je vous ay à femme prinse pour le bien que j'ay trouvé en vous; mais je vous voy trop tendre [légère]; si allez où bon vous semble; car de vous n'ay que faire, *Perceforest*, t. IV, f° 113. Le cueur est seul, desarmé, nu et tendre, Et les yeulx sont bien armez de plaisirs, CH. D'ORL. *Ball.* 4. Le jouvencel Bouciquaut ne ressembla mie ceulx lesquels, après le grand travail, fuyent tant qu'ils peuvent au repos et aise, si comme font les nouveaux et tendres, *Bouciq.* I, 9. || XVIe s.... Ou trompe moy en me faisant entendre Qu'elle a le cueur bien ferme, et, fust-il tendre, MAROT, I, 347. Ains, Seigneur, viens estendre Sur moi ta pitié tendre, ID. IV, 235. Dez sa tendre enfance, MONT. I, 164. Mon ame ahanne en compagnie d'un corps si tendre, si sensible, ID. I, 165. Ne croyez point si par inadvertance il m'eschappe quelque mot qui puisse desplaire ausdits seigneurs, si d'aventure ils estoient tendres des oreilles, M. DU BELL. 228. Marius avoit en ce quartier là une fort belle maison, où il y avoit des moyens de delices plus tendres et plus effeminées, qu'il ne sembloit estre convenable à un homme qui.... AMYOT, *Marius*, 10. Tendre à pitié, jusques à pleurer facilement, ID. *Sylla*, 64. Ces coups de flesches perçoient tout ce qu'ilz rencontroient, autant le dur que le tendre, ID. *Crassus*, 45. Tendre affection, ID. *Sert.* 28. Trop tendre fait briser ou fendre, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 429. C'est mollesse poltronne et delicatesse indigne d'un honneste homme qui nous rend incommodes et desagreables en conversation, et tendres au mal, au cas qu'il faille changer de maniere de faire, CHARRON, *Sagesse*, I, 39.

— ÉTYM. Picard, *tère;* wallon, *teinr* ou *têr;* bourg. *tarre;* provenç. *tenre, tendre;* espagn. *tierno;* portug. *tenro;* ital. *tenero;* du lat. *tenerum*, qui tient sans doute au radical *tan*, lat. *tendere*, grec τείνω : qui se laisse étendre.

2. **TENDRE** (tan-dr'), je tends, tu tends, il tend, nous tendons, vous tendez, ils tendent; je tendais; je tendis; je tendrai; je tendrais; tends, qu'il tende, tendons, tendez; que je tende, que nous tendions; que je tendisse; tendant; tendu, *v. a.* || 1° Tirer et bander quelque chose. Tendre les chaînes qui ferment un port. Tendre des toiles pour le sanglier. Tendre des filets. Tendre un ressort. De sorte qu'ils [des gens qui bernaient] demeurèrent longtemps en bas tendant la couverture, et regardant en haut, sans se pouvoir imaginer ce que j'étais devenu, VOIT. *Lett.* 9. Un ancien oracle avait ordonné que Formosante ne pourrait appartenir qu'à celui qui tendrait l'arc de Nemrod, VOLT. *Princ. de Babyl.* I. Semblable à l'insecte insidieux qui fabrique ses filets dans l'obscurité, la politique tendit sa toile au milieu de l'Europe, et l'attacha en quelque manière à toutes les cours, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 3 Dans les cieux, à ma voix, la nuit tendra ses voiles, DELILLE, *Én.* IV. || Absolument. Tendre aux bécasses, aux oiseaux, tendre les filets pour les prendre. À la Saint-Jean je tends aux grues, RÉGNIER, *Ép.* III. || Tendre le jarret, rendre la jambe aussi droite que possible sur la cuisse. Comme en dansant le menuet, Vous tendîtes le jarret! DÉSAUGIERS, *M. et Mme Denis, chanson.* || Fig. Je tendis tous les ressorts de mon esprit pour chercher comment on pouvait guérir d'un polype au cœur, résolu d'entreprendre cette merveilleuse cure, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Fig. Donner trop de tension, mettre les choses au point qu'elles semblent prêtes à se rompre. Ce rapport des lois avec ce principe tend tous les ressorts du gouvernement, MONTESQ. *Esp.* V, 1. || On dit dans un sens analogue : Cela tendit la situation. || 2° Tendre une tente, l'établir, la dresser. Il fit tendre son pavillon. || On dit dans un sens analogue : tendre un lit. Hé bien donc, dit Julie, qu'on lui tende un petit lit dans ma chambre, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || 3° Tendre un piége, le disposer pour qu'un animal puisse s'y prendre. Ils ont voulu me faire périr dans le piége qu'ils m'ont tendu en secret, SACI, *Bible, Psaum.* XXXIV, 7. || Il se dit de toute espèce de piéges, même de ceux dont on ne tend aucune partie. Tendre une souricière. Tendre des gluaux. || Fig. Tendre un piége, un panneau à quelqu'un, chercher à abuser, à tromper quelqu'un. Tendre à l'innocence les piéges les plus inévitables du péché, BOURDAL. *Pénitence, 2e avent*, p. 268. Un traître y tend pour vous un piége inévitable, VOLT. *Sémiram.* V, 4. || On dit aussi : tendre des embûches. Mercure tendit des embûches à Prométhée, le surprit, et le jeta dans le fond d'un cachot, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Grecs*). || 4° Tapisser. Tendre une pièce, un appartement. L'église était tendue de noir. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort, on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer, VOLT. *Lett. Fischer*, 5 avr. 1768. || Absolument. Ce jour-là on tend dans toutes les rues. || 5° Présenter en avançant. Tendre les mains aux chaînes. Tendre son chapeau pour recevoir quelque chose. Tendre la joue. Tendre les mains au ciel, vers le ciel. Laisse à de lâches cœurs verser d'indignes larmes, Tendre aux tyrans les mains et mettre bas les armes; Toi, tends la gorge au fer, vois-en couler ton sang, Et meurs sans t'ébranler, debout et dans ton rang, ROTROU, *Saint-Genest*, II, 2. Je saurai, s'il le faut, victime obéissante, Tendre au fer de Calchas une tête innocente, RAC. *Iphig.* IV, 4. À peu de distance suivaient ses enfants [de Persée mené en triomphe à Rome] avec leurs gouverneurs, leurs précepteurs et tous les officiers de leur maison, qui, fondant tous en larmes, tendaient leurs mains au peuple, ROLL. *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 163, dans POUGENS. Il tend en souriant un morceau de son pain à une vache blanche qui s'avance vers lui, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 499, dans POUGENS. L'un tend ses petits bras au papillon qui vole, DELILLE, *Imag.* III. Mais il [un aveugle] entend leurs pas, prête l'oreille, espère, Se trouble, et tend déjà les mains à la prière, A. CHÉN. *l'Aveugle.* || Fig. En réclamant son titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, il [Voltaire] tendait lui-même le bout de la chaîne avec lequel on l'aurait attaché si on avait voulu, MARMONTEL, *Mém.* V. || Tendre la main, avancer la main en signe d'amitié. Septime se présente, et, lui tendant la main, Le salue empereur en langage romain, CORN. *Pomp.* II, 2. || Tendre la main, demander l'aumône. Est-ce à un homme qui a servi vingt ans sa patrie, qui s'est retiré couvert de blessures, et qui depuis n'a cessé de travailler sans relâche, est-ce à lui de tendre la main? MARMONTEL, *Cont. mor. Lauret.* J'ai moi-même été pauvre et j'ai tendu la main, A. CHÉN. *Idylles, le Mendiant.* || On le dit, par extension, de celui qui mendie des places, des grâces. Cette façon de demander harmonieusement l'aumône, commence, si je ne me trompe, à Pindare; on ne peut tendre la main plus emphatiquement, VOLT. *Dict. phil. Flatterie.* || Fig. Tendre la main, se reconnaître vaincu, demander la paix. Et dans ce triste état il faut que les Romains Ou nous tendent la gorge ou nous tendent les mains, DU RYER, *Scévole*, III, 2. || Fig. Tendre la main à quelqu'un, lui offrir du secours, le secourir. Elle courut lui tendre une main favorable, RAC. *Bajaz.* I, 4. Si tout dresse des piéges à la jeunesse des rois, tout leur tend les mains aussi pour leur aider à les éviter, MASS. *Pet. carême, Malh. des gr.* Ma famille me persécute; on ne me tend la main dans mon désastre que pour me déshonorer, VOLT. *Ingénu*, 17. Maître des nations, tendez la main à Cérès [favorisez l'agriculture], relevez ses autels, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 163, dans POUGENS. C'est en France, dans le pays de la politesse, des sciences, des arts, du bon goût, de la philosophie, qu'on nous persécute [nous encyclopédistes] ! et c'est du fond des contrées barbares et glacées du Nord qu'on nous tend la main, ID. *Lett. à Mlle Voland*, 3 oct. 1762. || Fig. Tendre la main, faire signe de venir à

nous. Saint Paul tend les mains aux gentils, BOSS. *Hist.* II, 7. || Tendre les bras, les ouvrir pour recevoir quelqu'un. Mon fils n'est plus? hé quoi! quand je lui tends les bras, Les dieux impatients ont hâté son trépas? RAC. *Phèdre*, V, 6. || Fig. Si nous voulons servir, Sylla nous tend les bras, CORN. *Sertor.* I, 1. Un tel homme, dégagé du siècle, qui a mis toute son espérance en la vie future, voyant approcher la mort, ne la nomme ni cruelle ni inexorable; au contraire il lui tend les bras, BOSS. *Bourgoing.* Voilà, lui dit-il, la Sicile qui nous tend les bras, et vous savez de quelle importance est cette île, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 365, dans POUGENS. || Dans un sens tout différent, tendre les bras à ou vers..., implorer du secours. Le pape, à qui il [Charles Martel] était nécessaire, lui tendait les bras, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 11. || 6° Avancer trop, en parlant de certaines parties du corps. Cette personne tend le cou, tend le ventre. Faut-il tendre toujours le dos, quand vous marchez? Présentez mieux la gorge et baissez cette épaule, REGNARD, *Distr.* I, 4. || Terme de manége. Tendre le nez, porter le nez au vent, en parlant du cheval. || 7° Terme d'escrime. Se dit absolument pour allonger le bras raide, au lieu de parer les coups, afin de blesser son adversaire, au risque d'être blessé soi-même. || 8° *V. n.* Aller vers (ce sens neutre dérive du latin qui a dit *tendere gressum*, et, absolument, *tendere*, diriger ses pas). Il [l'arc-en-ciel] ne procède que de la façon que les rayons de la lumière agissent contre ces gouttes [d'eau], et de là tendent vers nos yeux, DESC. *Météor.* 8. Où tend Mascarille à cette heure? MOL. *le Dép.* I, 4. C'étaient de toutes parts des bruits confus de gens.... qui couraient sans savoir où tendaient leurs pas, FÉN. *Tél.* I. L'homme est né pour l'action, comme le feu tend en haut et la pierre en bas, VOLT. *Rem. Pens. Pasc.* 23. Où tend ce tourbillon rapide, Et quel conducteur intrépide Vole sur un char lumineux? MALFIL. *Ode, Élie aux cieux.* Je vois bien que vous tendez vers le nord, que vous allez m'y conduire sans que je m'en aperçoive, BAILLY, *Atlantide*, p. 412. || Fig. C'est un homme qui tend à ses fins, il va constamment, avec adresse, vers le but qu'il s'est proposé. || Aboutir. Où tend ce chemin-là? || Cette maladie tend à la mort, elle est mortelle. || Le malade tend à sa fin, il est bien près de sa fin. || 9° Terme de mécanique. Avoir une tendance vers. M. Huyghens avait prouvé que, selon Descartes, les corps pesants auraient dû tendre, non au centre de la terre comme ils y tendent toujours, mais à différents points de l'axe de la terre, FONT. *Saurin.* || Fig. C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 11. || 10° Fig. Avoir un but, un terme. À quelque heureuse fin que tendent ses projets, Jamais il [un roi] ne fait rien au gré de ses sujets, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. L'autre vit où tendait cette feinte aventure; Il rendit le fer au marchand, Qui lui rendit sa géniture, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Pour moi, je crois qu'au ciel tendent tous vos soupirs, Et que rien ici-bas n'arrête vos désirs, MOL. *Tart.* III, 3. La fausse gloire ne le tentait pas, tout tendait au vrai et au grand, BOSS. *Louis de Bourbon.* Les livres sacrés des Romains.... ont péri par les mains des Romains mêmes, et le sénat les fit brûler comme tendant à renverser la religion, ID. *Hist.* II, 13. Je ne sais quelle disposition inquiète et vague au plaisir des sens, qui ne tend à rien et qui tend à tout, ID. *Comédie*, 8. Nous passons notre vie à tendre au bien et à faire le mal, MAINTENON, *Lettre à Mme de Glapion*, 3 mars 1703. Le trône où vous tendez, RAC. *Théb.* I, 5 (locution blâmée, à tort, par L. Racine). Où tendait ce discours qui m'a glacé d'effroi? ID. *Phèdre*, III, 6. Le métier et l'exercice des Lacédémoniens était la guerre; tout tendait là chez eux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 529, dans POUGENS. Peu occupé des grâces légères du discours, et quelquefois même négligeant les règles gênantes de la pureté du langage, il [Bossuet] tend au grand, au sublime, au pathétique, ID. *Traité des Ét.* III, 2. Tout animal est toujours entraîné par un instinct invincible à tout ce qui peut tendre à sa conservation, VOLT. *Traité de métaph.* 8. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes, doit être protégé bien fortement par vous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 févr. 1769. Le talent d'un esprit fin, c'est de persuader qu'il ne tend pas à l'être; et cet artifice est au comble, quand la finesse a l'air de la naïveté, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 465. || 11° Se tendre, *v. réfl.* Être tendu. Ce papier se tend mal. La peau s'est tendue. Ici, du haut des monts une colonne d'eau Se précipite en masse, ou se tend en rideau, DELILLE, *Trois règ.* III. || Proverbe. Il vaut mieux tendre la main que le cou (MONTLUC, *la Comédie des proverbes*, III, 6), il vaut mieux demander l'aumône que voler et se mettre en danger d'être pendu.

— HIST. XIe s. Li empereres tent ses mains envers Deu, *Ch. de Rol.* IX. Dunez li l'arc que vos avez tendut, *ib.* LX. || XIIe s. Lors me souvient d'une douce dolour Et du douz lieu où mes cuers [mon cœur] tent et bée, *Couci*, XVII. E li sainz comença mot à mot à prover Où li reis par ces leis voleit tendre e aler, *Th. le mart.* 57. Tu qui es si crual e fier, Orrible et faus e miserin, Tens si chascon jor à ta fin, BENOÎT, II, 6274. || XIIIe s. Et s'escrierent tuit à une vois et tendant leurs mains en haut, VILLEH. XVII. Je croi qu'à moi requerre [ils] ont mout petit tendu, *Berte*, LI. Et alla tant par mer et par terre, que il vinst à Orliens où li rois Philippes estoit, et li tendi la lettre, sans saluer, *Chr. de Rains*, p. 59. Car tout ainsi comme uns homs tent Un oisel pour autre oisel prendre, Tout autressi convient-il tendre S'amour pour autre amour avoir, *Bl. et Jeh.* 3303. Et s'à poveté le voit tendre, Il ne doit mie tant atendre Que cil s'aïde li requiere, *la Rose*, 4726. Li clerc tendi s'arbalestre, et traît, et en feri lui parmi le cœur, JOINV. 209. Miels [mieux] vous venist avoir tendu [des filets] Ou as biches ou as coulons, *Fabliaux mss.* p. 339, dans LACURNE. || XIVe s. Puis après il [les nerfs optiques] se dessevrent [séparent], et tent chascun à sa propre partie, H. DE MONDEVILLE, f° 17. Car puis c'uns hons en femme voet mettre son argu, Ains devendroit diables avoecques Bregibu [Belzébuth], Qu'il n'en vigne à s'entente; mais tels i a tendu Qui i a esté pris.... *Baud. de Seb.* VIII, 514. || XVe s. C'est la fin que medecins tendent toujours que avoir grands salaires et profits des seigneurs et des dames, de ceux et celles qu'ils visitent, FROISS. III, IV, 30. Ne vous chaille de tendre à amasser, Mais ne pensez qu'à mener bone vie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 58.... le saige homme Par son sens et par sa clergie Qui sçara l'art d'astronomie, Et qui tend jusques là ses voiles.... ID. *ib.* f° 471. Si n'y ot cely qui ne tendist les oreilles, et qui ne meist toute son entente à l'escouter, J. CHASTEL. *Chr. du duc Philippe*, ch. 7. || XVIe s. Or en mon chemin je trovay ung compaignon qui tendoyt aux pigeons, RAB. *Pant.* II, 32. Leur pied mesme s'est venu prendre Au filé qu'ils ont osé tendre, MAROT, IV, 243. La raison doibt tendre en somme à nous faire bien vivre, MONT. I, 69. Un manteau en escharpe, un bas mal tendu, ID. I, 192. Cettuy cy se peine, se roidit et se tend, pour.... ID. II, 105. Ils faisoient tendre cette immense capacité de voiles de pourpre, ID. IV, 14. Ægeus lui ordonna qu'à son retour il tendist la voile blanche, si son filz estoit eschappé, AMYOT, *Thés.* 20. Pirithous, tendant le premier la main à Theseus, luy dit, ID. *ib.* 38. Ce n'estoit pas la fin ny le but auquel tendoit Lycurgus, que de laisser sa cité commandant à plusieurs, ID. *Lyc.* 65. Il ne feit que tendre et roidir davantage son austerité naturelle, ID. *Sylla*, 64. Plus justice n'estoit aux hommes familiere Comme elle souloit estre, et ne vouloit hanter Le peuple qui desjà tendoit à se gaster, RONS. 870. Qui à aise tend, aise luy faut, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *taind*, tendre des filets; provenç. *tendre*; espagn. *tender*; ital. *tendere*; du lat. *tendere*; grec, τείνειν; gaél. *teann*; bas-bret. *tenna*; sanscr. *tana*.

† **TENDRELET, ETTE** (tan-dre-lè, lè-t') ou **TENDRET, ETTE** (tan-drè, drè-t'), *adj.* Un peu tendre.

— HIST. XVIe s. Ses pieds sont tendrelets et ne va point touchant La terre.... DU BELLAY, IV, 73, *recto.*

— ÉTYM. Dimin. de *tendre* 1.

† **TENDRELLE** (tan-drè-l'), *s. f.* Nom, à Saint-Lô, du nombril.

— ÉTYM. Dimin. de *tendre* 1.

TENDREMENT (tan-dre-man), *adv.* || 1° Avec tendresse. Tout le respect et toute la vénération que j'ai pour elle [une dame], ne peuvent empêcher qu'avec cela je ne l'aime tendrement comme la meilleure personne qui soit au monde, VOIT. *Lett.* 25. Puisque vous les lisez [nos lettres] avant votre coucher, nous vous empêchons tendrement de dormir trois fois la semaine, SÉV. 526. Il n'est pas possible que je [Platon] ne sois pas aimé de quelqu'un [Xénocrate] que j'aime si tendrement, BARTHÉL. *Anach.* 7. || 2° Avec une expression tendre. Les héros chez Quinault parlent bien autrement, Et jusqu'à : Je vous hais, tout s'y dit tendrement, BOIL. *Sat.* III. Il faut plus tendrement prononcer ce mot-là, REGNARD, *le Distr.* III, 3. || 3° Délicatement. Peindre tendrement.

— HIST. XIIe s. [Il n'est aucun] Qui de pitié moult tenrement ne plore, *Ronc.* p. 107. Tant tendrement les fols ama, que reddement [rigidement] nes [ne les] chastia, *Rois*, p. 9. || XVe s. Et quand le gentil chevalier eut ouï complaindre la roine si tendrement, et que toute fondoit en larmes et en pleurs, FROISS. I, I, 14. || XVIe s. Agesilaus avoit cela, entre autres choses, qu'il aimoit fort tendrement ses enfants, AMYOT, *Agés.* 42.

— ÉTYM. *Tendre*, et le suffixe *ment*.

TENDRESSE (tan-drè-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est tendre; il se dit du jeune âge. Une jeune reine, dans laquelle se rencontrent ensemble l'avantage de l'expérience avec la tendresse de l'âge, le loisir de l'étude avec l'occupation d'une royale naissance.... PASC. *Lett. à la reine Christine.* || 2° Délicatesse des formes. Nul ciseau, nul tour, nul pinceau ne peut approcher de la tendresse avec laquelle la nature tourne et arrondit ses sujets, BOSS. *Connaiss.* IV, 2. || Terme de beaux-arts. S'est dit autrefois de la douceur, de la délicatesse et de la légèreté du pinceau, du ciseau. || *S. f. pl.* Terme de gravure. Endroits légers et qui doivent paraître éloignés. || 3° Fig. Sensibilité exquise pour les choses morales. Cette première tendresse d'une conscience innocente, ah! que vous l'avez endurcie! la pénitence, la communion, vous avez appris à les profaner, BOSS. *Sermons, Nécessité de la pénit.* 2. À mesure que l'esprit religieux s'en va, une certaine crainte de Dieu s'efface, une certaine tendresse de conscience diminue, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 387. || 4° Sentiment tendre d'amitié, d'affection. Il me déplaît seulement de penser qu'avec toute cette tendresse que vous me témoignez, il y a quelque occasion pour laquelle vous voudriez que je fusse pendu, VOIT. *Lett.* 46. J'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement, PASC. *Pens.* XXIV, 69, édit. HAVET. La tendresse que j'ai pour vous, ma chère bonne, me semble mêlée avec mon sang, et confondue dans la moelle de mes os; elle est devenue moi-même, je le sens comme je le dis, SÉV. 8 nov. 1680. Madame ne veut plus sentir de tendresse que pour le Dieu crucifié qui lui tend les bras, BOSS. *Duch. d'Orl.* Sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il [Condé mourant] ne s'y laisse jamais vaincre, ID. *Louis de Bourbon.* Contez.... Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse, BOIL. *Épît.* X. Pour le sang de ses rois vous voyez sa tendresse, RAC. *Athal.* V, 2. La tendresse a sa source dans le cœur; la sensibilité tient aux sens et à l'imagination, D'ALEMB. *Synon. Œuv.* t. III, p. 329. La tendresse ne se manifeste pas toujours au dehors; la sensibilité se déclare par des signes extérieurs, ID. *ib.* || *Au plur.* Peut-être que nous la verrons un jour rentrer d'elle-même dans les voies de la nature, et reprendre ces tendresses, ces affections autrefois si violentes, et qu'un zèle ou un dépit inconsidéré a, ce semble, comme étouffées, PATRU, *Plaidoy.* II. Je vous vois accabler un homme de caresses, Et témoigner pour lui les dernières tendresses, MOL. *Mis.* I, 1. Il n'y a que vous qui ayez la bonté d'entrer dans mes extrêmes tendresses [pour ma fille], SÉV. *à d'Hacqueville*, 17 juin 1671. Je n'ai pas tout à fait oublié le monde; j'en connais les tendresses et les bontés, pour entrer dans les sentiments des autres, ID. 30 oct. 1673. L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, BOSS. *le Tellier.* || 5° Particulièrement, l'amour. Et même pour Alceste elle a tendresse d'âme, MOL. *Mis.* III, 3. Parmi tant de beautés qui briguent leur tendresse, Ils [les sultans] daignent quelquefois choisir une maîtresse, RAC. *Bajaz.* I, 3. Ma bouche a fait l'aveu qu'un autre a ma tendresse, VOLT. *Alz.* IV, 2. L'homme passionné.... Donne aux fleurs la gaîté, donne aux mers leur courroux, La mémoire aux rochers, aux myrtes la tendresse, DELILLE, *Imag.* IV. || *Au plur.* Les tendresses de l'amour humain y font [dans Polyeucte] un si agréable mélange avec la fermeté du divin, que sa représentation a satisfait tout ensemble les dévots et les gens du monde, CORN. *Poly. examen.* Tu sais combien de fois ses jalouses tendresses [de Mithridate] Ont pris soin d'assurer la mort de ses maîtresses, RAC. *Mithr.* I, 1. || 6° Attendrissement. On me fit là [chez les Pompone] des réponses si tendres, que je ne pus les soutenir sans une extrême

tendresse, SÉV. 8 déc. 1679. || 7° Tendre et pieux penchant. Vous lui avez donné [à Mlle de Grignan qui voulait entrer en religion] de la tendresse pour de plus grands desseins et de plus hautes vues, SÉV. 11 sept. 1680. || 8° Objet d'un tendre attachement. Vous êtes la véritable et la sensible tendresse de mon cœur, SÉV. *à Mme de Grignan*, 10 août 1680. || 9° *Au plur.* Paroles tendres, témoignages d'affection. Ils [M. et Mme de Grignan].... me dirent adieu avec des tendresses et des remercîments infinis, SÉV. 1er août 1685. J'ai reçu et baisé votre lettre, et lu vos tendresses avec des sentiments qui ne s'expliquent point, ID. *à Mme de Grignan*, t. III, p. 187, édit. RÉGNIER. Vingt siècles de vie ne me suffiraient pas pour répondre aux tendresses des grands, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 22 nov. 1709. Vous savez sa coutume, et sous quelles tendresses Sa haine sait cacher ses trompeuses adresses, RAC. *Mithr.* I, 5.

— REM. Vaugelas voulait qu'on dît tendresse, en parlant des viandes tendres : « Tendreté ne vaut rien, tendreur encore moins; il faut dire tendresse », *Nouv. rem.* p. 470, dans POUGENS. Artichauts, mes beaux artichauts, toute la tendresse, toute la verduresse, cri qu'on entendait autrefois dans les rues de Paris ; cela était conforme à Vaugelas.

— HIST. XIVe s. Ouquel temps de nostre tendresse [enfance], DU CANGE, *teneritudo*. || XVIe s. Dureté, mollesse, douleur, tendresse, renitence, PARÉ, V, 3. Les jeunes gens, pour la tendresse et mollesse de leur aage, sont aisement trompés, facilement croient et reçoivent impression, CHARRON, *Sagesse*, p. 410, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *tendreza, tenreza* ; espagn. *terneza* ; ital. *tenerezza* ; de *tener* (voy. TENDRE 1). L'ancienne langue disait *tendror*, au XVIe siècle *tendreur* : Il nous fault fortifier l'ouïe, et la durcir contre cette tendreur du son cerimonieux des paroles, MONT. IV, 37.

TENDRETÉ (tan-dre-té), *s. f.* En parlant des viandes, des légumes, qualité de ce qui est tendre. On doit estimer ce fruit à cause de sa tendreté, LA QUINTINYE, dans RICHELET. Les harmonies animales du blé consistent.... dans la souplesse et dans la tendreté de ses tiges, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* liv. I, *tabl. gén.*

— HIST. XIVe s. Les blés et les viandes qui sont tendres; par quoy, pour la tendreté.... *Modus*, f° VIII. || XVIe s. Leurs os, pour leur tendreté et mollesse.... PARÉ, VIII, 10. Difficilement souffrent-ils le transplantement, pour la tendreté de leurs racines, O. DE SERRES, 635.

— ÉTYM. Wallon, *teinristé, teinrsuté* ; du lat. *teneritatem*, de *tener*, tendre 1.

† **TENDRETTE** (tan-drè-t'), *s. f.* Rave ou radis long.

— ÉTYM. Dimin. de *tendre* 1.

† **TENDREUR** (tan-dreur), *s. f.* Synonyme inusité de tendresse. Cette tendreur qui empêche de reconnaître les défauts de ses enfants spirituels [livres], *Dial. d'Or. Tubero*, t. II, *Lettre*.

TENDRON (tan-dron), *s. m.* || 1° Bourgeon, rejeton tendre de quelques plantes, de quelques arbres. || 2° Fig. et familièrement. Une jeune fille. La voyageuse académie Recommande à l'humanité Comme à la tendre charité Un gros tendron de Laponie, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 62. Voyageurs à dévaliser, tendrons à croquer, tout leur est bon, PICARD, *Conteur*, I, 8. Seuls nous chasserons, Et tous vos tendrons Subiront l'honneur Du droit du seigneur, BÉRANG. *Carabas*. || 3° Cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de quelques animaux. Une fricassée de tendrons de veau.

— HIST. XIIIe s. Cievres qui ne manguent fors tenrun de brankes, ALEBRANT, f° 66. || XVIe s. La vigne, par ses tendrons ou capreoles tortues, embrasse toutes choses, PARÉ, *Anim.* 21. Il n'avoit sceu gaigner la bonne grace d'un tendron qu'il pourchassoit, MONT. III, 383.

— ÉTYM. Diminutif de *tendre* 1.

TENDU, UE (tan-du, due), *part. passé* de tendre. || 1° Qui est tiré et bandé. Nos ennemis plus forts viennent les arcs tendus, MAIRET, *Solim.* V, 6. Ils découvrirent un vaisseau qui venait droit à eux, voiles tendues, LESAGE, *Diable boit.* 15. Plus loin, non sans frayeur, dans les airs suspendue, Eglé monte et descend sur la corde tendue, DELILLE, *Hom. des ch.* I. || Terme de balistique. La trajectoire d'un projectile est plus ou moins tendue suivant qu'elle s'approche plus ou moins de la ligne droite. || Canon de fusil bien tendu, canon bien dressé, sans ondulations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. || 2° Distendu. Il aperçut qu'une espèce de poche très-large que portait l'hermite paraissait tendue et enflée, VOLT. *Zadig*, 20. || 3° Qui est en état de ferme extension, en parlant des articulations du corps. Jarret tendu. Il [un danseur] est arqué; il a tiré de ce défaut un avantage qui annonce l'habile homme : il est tendu, il est en dehors, il est vigoureux, mais il est adroit, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 311, dans POUGENS. || 4° Disposé de manière à servir, en parlant d'un piége. Et, s'il avait affaire à quelque maladroit, Le piége est bien tendu, CORN. *Poly.* V, 1. || 5° Dressé et mis en état de servir. Un pavillon tendu. Il ne nous reste plus Que notre chambre où deux lits sont tendus, LA FONT. *Berc.* || 6° Tapissé. Après dix-huit ans de prison.... Marie eut la tête tranchée dans une chambre de sa prison tendue de noir, VOLT. *Mœurs*, 169. || Fig. Tout l'univers aussi s'en vit tendu de deuil, ROTR. *St Gen.* II, 8. Le ciel, tendu et fermé de toutes parts, n'offrait à nos yeux qu'une voûte ténébreuse que la flamme pénétrait, et qui s'appesantissait sur la terre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 59. || 7° Présenté en avançant. Le cou tendu, l'œil fixe et le cœur palpitant, VOLT. *Gertrude*. Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux, T'ouvrent leurs bras sanglants tendus du haut des cieux, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || 8° Fig. Qui vise à. Elles [Mme et Mlle de Lillebonne] se trouvèrent à Marly avec un entregent, une politesse à tout le monde qu'on voyait toute tendue à obtenir tolérance et silence, ST-SIM. 59, 247. || 9° Fig. Fortement appliqué. Et s'il ne s'abaisse à cela et qu'il veuille toujours être tendu, PASC. dans COUSIN. Un travail si long et si tendu, ID. dans COUSIN. Voilà de quoi sans doute avoir l'esprit tendu, PIR. *Métrom.* I, 8. || 10° Fig. Où l'on voit l'effort. Style tendu. Il ne faut pas guinder l'esprit; les manières [de raisonner] tendues et pénibles le remplissent d'une sotte présomption, PASC. *Espr. géom.* 2. Corneille est plus tendu, plus inégal, moins ordonné que Racine, LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 261. || 11° Situation tendue, situation des affaires où les choses menacent de se rompre comme une corde trop tendue.

† **TENDUE** (tan-due), *s. f.* Terme de chasse. Canton où l'on a tendu des piéges pour attraper des oiseaux. || Action de tendre des piéges, des filets. || Piéges fixes ou mobiles que l'on tend aux oiseaux pour les prendre.

— HIST. XVe s. Grand maistre de la fauconnerie et des tendues, *États des offic. des ducs de Bourg.* p. 152, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tendu.*

TÉNÈBRES (té-nè-br'), *s. f. pl.* || 1° Obscurité, absence de lumière. Ô combien d'actions, combien d'exploits célèbres Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres! CORN. *le Cid*, IV, 3. Étendez votre main vers le ciel, et qu'il se forme sur la terre de l'Égypte des ténèbres si épaisses qu'elles soient palpables, SACI, *Bible, Exode*, X, 21. Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres De ces murs désertés habitent les ténèbres, BOIL. *Lutr.* III. Le fils d'Ulysse, l'épée à la main, s'enfonce dans ces ténèbres horribles [de l'enfer], FÉN. *Tél.* XVIII. Mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Je ne sens rien là de ces ténèbres visibles avec lesquelles la lumière se mêle, et qu'elle rend presque lumineuses, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 454, dans POUGENS. || 2° Obscurcissement de la vue, qui se manifeste dans les défaillances. D'épaisses ténèbres lui couvrent les yeux; les mains lâchent les rênes ; il tombe de son cheval, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 424, dans POUGENS. || Les ténèbres de la mort, l'obscurité qui s'empare du mourant. Aussitôt ses beaux yeux noirs s'éteignirent et furent couverts des ténèbres de la mort, FÉN. *Tél.* XX. || 3° En termes de l'Écriture, la sombre malfaisance des démons. Les temps de trouble arrivaient; c'était l'heure de la puissance des ténèbres; les apôtres étaient déjà comme au milieu de ces troubles, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 78e *jour*. Ces esprits lumineux [les anges tombés] devinrent esprits de ténèbres, ID. *Hist.* II, 1. Qu'a fait le démon, ce prince des ténèbres, ennemi de Dieu et jaloux de sa gloire? BOURDAL. *Myst. Pent.* t. I, p. 444. Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres, Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres, RAC. *Esth. Prol.* || Fig. Œuvre de ténèbres, œuvre aussi méchante que les œuvres du diable. Cet ouvrage de ténèbres [Histoire du ministère du cardinal de Richelieu], plus flétri sans doute par le mépris public que par l'arrêt qui le condamne, VOLT. *Mensonges impr. test. Richel.* IX. Cette production de ténèbres est l'ouvrage ou d'un diable en trois personnes ou d'une personne en trois diables, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 10 oct. 1764. || J. J. Rousseau a dit dans un sens analogue : L'immense édifice de ténèbres qu'ils ont élevé autour de lui, ne suffit pas pour les rassurer, 3e *dial.* || 4° Dans le langage biblique, les ténèbres extérieures, la perdition, la damnation. Liez-lui les pieds et les mains, dit le roi [dans la parabole de l'Évangile], ôtez-lui la liberté dont il a fait un si mauvais usage, jetez-le dans les ténèbres extérieures, BOSS. *Méd. sur l'Évang. La dern. sem. du Sauveur*, 34e *jour*. Ah! si le serviteur inutile est jeté dans les ténèbres extérieures.... MASS. *Avent, Jugem. univ.* || 5° Fig. Ce qui est comparé aux ténèbres. Prenez garde que Dieu ne vous laisse dans les ténèbres, PASC. *Prov.* II. Jésus-Christ même se voyait contraint de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'eucharistie, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ce fait nous montre de quelles ténèbres la prétendue sagesse des païens était accompagnée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 311, dans POUGENS. Comme le monde entier est dans l'erreur et dans les ténèbres sur les devoirs de la foi, MASS. *Carême, Inconstance.* L'homme plein de ténèbres et de passions depuis le péché, ID. *Carême, tiéd.* 1. Des systèmes établis dans des temps de ténèbres doivent disparaître dans notre siècle, VOLT. *Lett. Prost de Royer*, 1er oct. 1763. Il [Fréret] avait fait dans les langues orientales et dans les ténèbres de l'antiquité autant de progrès qu'on en peut faire, ID. *Mél. litt. Lett. au prince de* ***, 7, *Fréret.* Ténèbres de l'entendement humain, quelle main téméraire osa toucher à votre voile? J. J. ROUSS. *Ém.* III. Souvent aussi cette lumière de l'Église [Bossuet] porte la clarté dans les discussions de la plus haute métaphysique ou de la théologie la plus sublime; rien ne lui est ténèbres, CHATEAUBR. *Génie*, III, IV, 4. || 6° Dans la liturgie catholique, matines qui se chantent l'après-dînée du mercredi, du jeudi et du vendredi de la semaine sainte (il s'écrit avec une majuscule). J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici; une grande solitude, un grand silence, un office triste, des Ténèbres chantées avec dévotion.... SÉV. 26 mars 1671. L'autre.... Pense être au jeudi saint, croit que l'on dit Ténèbres, BOIL. *Lutr.* IV. Jeudi saint 19 avril 1685 : à Ténèbres le roi entendit pour la première fois *Quare fremuerunt* de Lulli, qui fut fort loué, DANGEAU, I, 157.

— HIST. XIe s. Cuntre midi tenebres i a granz, *Ch. de Rol.* CIX. || XIIe s. De cez tenebres soi vit avironeit li prophetes, *Job*, p. 469. || XIIIe s. Saint Matheus dit : Se ta lumiere est tenebre, les tenebres de toi que seront? BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 339. Et par la joie convient lors Que li cuers oblit ses dolors Et les tenebres où il iere [était], *la Rose*, 2755. || XIVe s. J'estoie toute nue, vous m'avez fait vestir; Je vivoie en tenebres, fait m'avez esclacir [sic, lisez : esclarir], *Guescl.* 8856. || XVe s. Car, ce disoit Socrate, la pensée des mortels est enveloppée de très espaisses tenebres, *Bouciq.* IV, 3. || XVIe s. La tenebre obscure, J. MAROT, V, 295. Toute l'eaue de la mer ne seroit suffisante à effacer ceste tache, ne toutes les tenebres du monde pour la cacher, M. DU BELL. 227. Tout ainsi que la lumiere Les tenebres devant soy chasse, Tout ainsi doulx regart defface Les tenebres où le cueur gist, PALSGR. p. 877.

— ÉTYM. Provenç. *tenebras* ; espagn. *tinieblas* ; ital. *tenebra, tenebria* ; du lat. *tenebræ*. L'ancienne langue avait formé un substantif *tenebror*, beaucoup plus usité que *ténèbres*. *Tenebræ* est rattaché par les étymologistes au sanscr. *tamas*, obscurité, avec *m* changé en *n* à cause du *b* suivant.

† **TÉNÉBREUSEMENT** (té-né-breû-ze-man), *adv.* D'une manière ténébreuse, perfide. D'Artagnan se poussa ténébreusement à la cour par l'intrigue, ST-SIM. 248, 47. Je ne laissais pas d'être surpris qu'il [Pontchartrain] pût être touché de l'accroître [son pouvoir] de ma dépouille, jusqu'à l'avoir si adroitement, si longuement, si ténébreusement ménagée, ID. 304, 218.

TÉNÉBREUX, EUSE (té-né-breû, breû-z'), *adj.* || 1° Où il n'y a aucune clarté. Fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Écriture.... BOSS. *Anne de Gonz.* Du plus saint appareil la ténébreuse horreur, Les autels, les serments, tout enchaîne Séide, VOLT. *Fanat.* III, 5. J'ai couru m'enfoncer dans ces bois ténébreux, LEGOUV. *Épichar. et N.* I, 3. || Poétiquement, le séjour ténébreux, l'enfer. || Fig. L'audace d'une femme, arrêtant ce concours, En des jours téné-

breux a changé ces beaux jours, RAC. *Athal.* I, 4.
Quel espoir si flatteur, ou quels heureux destins,
De vos jours ténébreux ont fait des jours sereins? VOLT. *Zaïre*, I, 1. || 2° Fig. Qui est enveloppé comme sous des ténèbres, qui ne porte aucune lumière à l'esprit. Ce sont ceux qui ont le plus d'esprit, qui se rebutent le plus aisément des méthodes ténébreuses, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 101. Nos ténébreuses querelles théologiques ne bornent pas au dedans du royaume le tort et le mal qu'elles nous causent, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 134. Rien n'est plus ténébreux que l'histoire de cette immense contrée [Afrique]; le chaos commence à se débrouiller à l'arrivée des Carthaginois, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 4. || 3° Il se dit des auteurs qui rendent obscur le sens de leurs pensées. On appelait Héraclite le philosophe ténébreux, parce qu'il ne parlait jamais que par énigme, FÉN. *Héracl.* || 4° Qui est devenu obscur par le temps. Ceux qui, avant que son livre [de Guérin du Rocher] parût, ont été d'un avis différent du sien sur quelques points de la ténébreuse antiquité, VOLT. *Mél. litt. Hist. temps fabul.* || Les temps ténébreux de l'histoire, les temps où l'histoire est incertaine, peu connue. || 5° Fig. Difficile à pénétrer. Ô promesse! ô menace! ô ténébreux mystère! RAC. *Athal.* III, 6. La part que j'ai prise, messieurs, à cette affaire qui n'a jamais été ténébreuse pour moi, VOLT. *Pol. et lég. Procès Morangiès*, 4° *lett.* En paraissant dormir le gouvernement veille; Ténébreux dans sa marche, il poursuit son chemin, DUCIS, *Othello*, II, 7. || Il est sombre et ténébreux, il a l'air sombre et ténébreux, se dit d'un homme sombre et mélancolique. || 6° Fig. Il se dit des actions mauvaises qui s'enveloppent de ténèbres. L'infâme calomnie, avec perversité, Répand ses ténébreux scandales, VOLT. *Jean qui pleure*, etc. Demeurez; écoutez leurs complots ténébreux, ID. *Triumv.* I, 2. Les preuves les plus ténébreuses, les témoignages les plus suspects leur ont suffi pour se décider en mal sans autre vérification, J. J. ROUSS. 2° *dial.* || Fig. Un coquin ténébreux, un homme qui cache avec soin ses manœuvres coupables. Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux, BOIL. *Ép.* IX. Celui-là.... N'est pour moi qu'un maraud sinistre et ténébreux, V. HUGO, *Ruy Blas*, I, 2. || Dans le style soutenu, l'esprit ténébreux de discorde, le démon de la discorde. Souvenez-vous de ce temps de désordre et de trouble, où l'esprit ténébreux de discorde confondait le droit avec la passion, le devoir avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise, FLÉCH. *Tur.* || 7° *S. m.* Le beau Ténébreux, dans les romans de chevalerie, se dit d'Amadis, qui, désespéré des rigueurs de la belle Oriane, vécut comme un sauvage dans une solitude. || Il se dit, par plaisanterie, des amoureux qui ont quelque raison de cacher leurs entreprises galantes. Je n'ai qu'une chose à faire, c'est d'entonner là [près d'une femme peu contente de son mari] la cantilène consolatrice que gazouille depuis un an ce beau Ténébreux, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § VI.

— REM. Cette personne a le visage ténébreux ou brun; l'un et l'autre sont bien reçus, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 32, 1668. Cette locution n'est plus d'usage.

— HIST. XI° s. Halt sunt li pui, e li val tenebrus, *Ch. de Rol.* LXIII. Turnez ses oilz [ses yeux sont tournés], mult li sunt tenebros, *ib.* CCIV. || XIV° s. Une fosse.... Obscure, tenebreuse, machonnée, effortie, *Baud. de Seb.* VI, 27. || XV° s. Et faisoit si noir, si brun et si tenebreux, qu'on ne veoit devant soi un arpent loin, FROISS. II, III, 99. || XVI° s. Le patient a les yeux tenebreux, n'oyant point... PARÉ, VIII, 12. Mes yeux estoient couverts d'un voile tenebreux, RONS. 810. Ay je pas veu en Platon ce divin mot, que nature n'est rien qu'une poesie enigmatique, comme, peult estre, qui diroit une peincture voilée et tenebreuse? MONT. II, 280.

— ÉTYM. Prov. *tenebros*; esp. et ital. *tenebroso*; du lat. *tenebrosus*, de *tenebræ*, ténèbres.

† **TÉNÉBRICOLE** (té-né-bri-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans les ténèbres.

— ÉTYM. *Ténèbres*, et lat. *colere*, habiter.

† **TÉNÉBRION** (té-né-bri-on), *s. m.* || 1° Ami des ténèbres intellectuelles (emploi aujourd'hui inusité). Ces ténébrions et anacritiques frères de la rosecroix, NAUDÉ, *Rosecroix*, 110, 2. || 2° Genre de coléoptères, dont une espèce, à l'état de larve, vit dans la farine. On dit aussi blatte.

— ÉTYM. Lat. *tenebrionem*, ami des ténèbres, de *tenebræ*, ténèbres. Au XVI° siècle on disait *tenebrion* pour esprit follet, et comme injure contre les hérétiques.

† **TÉNÉBROSITÉ** (té-né-brô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est ténébreux. Avec ton nez bridé de ta coiffe importune, Ta ténébrosité m'en pourrait bailler d'une, TH. CORN. *Galant doublé*, I, 2.

— ÉTYM. Lat. *tenebrositatem*, de *tenebrosus*, ténébreux.

† **TENELLE** (te-nè-l'), *s. f.* Variété d'orge à épi court, large et fourni (nom spécial au Cotentin, d'après CHOMEL, *Dict. économ.*).

TÈNEMENT (tè-ne-man), *s. m.* || 1° Terme de féodalité. Métairie dépendante d'une seigneurie. || 2° Aujourd'hui, un tènement de maisons, maisons qui se tiennent. Vendre un tènement de maisons.

— HIST. XII° s. E que li arcevesques e li suen ensement Tiengent bien e en pais e honurablement E terres e iglises e altre tenement, *Th. le mart.* 119. || XIII° s. Oil, ce respondi Raison; Mès n'entens pas champ ne maison, Ne robe, ne tex garnemens, Ne nus terriens tennemens, *la Rose*, 5344.

— ÉTYM. *Tenir*; provenç. *tenement*.

TÉNESME (té-nè-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Sentiment douloureux de tension et de constriction à la région de l'anus avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle. || Ténesme vésical, envie continuelle et douloureuse d'excréter l'urine, avec chaleur et cuisson, dont le siége paraît être au col de la vessie.

— HIST. XIV° s. Aux fistules du fondement advient souvent tenesme, que nous appellons espreintes, par acrimonie de la matiere, PARÉ, XI, 21.

— ÉTYM. Lat. *tenesmus*, de τεινεσμός ou τηνεσμός.

TENETTES (te-nè-t'), *s. f. pl.* || 1° Terme de chirurgie. Espèce de pinces que l'on introduit dans la vessie pour en extraire les calculs dans l'opération de la cystotomie. || 2° Petites tenailles, qui servent pour l'étamage.

— ÉTYM. *Tenir.*

1. **TENEUR** (te-neur), *s. f.* || 1° Ce que contient mot à mot un écrit, texte littéral. Elle me lia le pouce avec de la soie, quoi que son mari lui pût dire; elle m'en tira du sang avec le bout d'une aiguille, et elle m'en fit signer de cette teneur.... RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 381, dans POUGENS. La propre teneur [de la lettre] est bonne à garder, BOSS. *Lett. quiét.* 152. Je pense comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du maréchal de Turenne [au sujet de l'incendie du Palatinat] est supposée, VOLT. *Lett. Colini*, 21 oct. 1767. || Il se dit surtout en style de pratique. L'arrêt fut exécuté selon sa forme et teneur. || 2° Continuité, suite. Les esprits continuent à se mouvoir d'une même teneur dans le cerveau, DESC. *Pass.* 160. Une même et constante teneur de bon gouvernement, *Dial. d'Or. Tubero*, t. II, p. 269. Hasarder une opinion qui tende à blanchir un personnage illustre, contre des autorités que contredisent la teneur de sa vie, de sa doctrine, et l'estime générale dont il a joui, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 36. || 3° Terme de minéralogie. Ce que contient de substance principale ou accessoire un minerai, la fonte, un composé chimique. À part sa teneur en eau, la serpentine peut être rapprochée des météorites du type commun, DAUBRÉE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 663.

— HIST. XII° s. Quand il esgardeit si le hanap tut entur, E vit le vin si truble qu'il en out grant hisdur, Dous iraignes vit surdre del funz d'une tenur, *Th. le mart.* 105. || XIII° s. Et qu'il aillent ou plet segont la tenor des premieres letres, *Liv. de jost.* 18. Lettres desquelles la teners an commance et est an telle maniere.... *Bibl. des ch.* 4° série, t. III, p. 61. || XIV° s. Continuement et tout d'une teneur, BERCHEURE, f° 42, *verso*. Au roy il a baillé ces lettres proprement; Lors uns aragonnoiz lui lisi belement; Quant la teneur choisi [il vit], s'ot le cuer moult dolent, *Guescl.* 7092. || XVI° s. Je loue le benoist servateur, lequel vous conserve en ce long teneur de santé parfaite, RAB. *Pant.* IV, 4. Continuer des actions si diverses d'une si pareille teneur qu'il ne s'y sente point d'interruption, MONT. I, 396.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tenor*; portug. *teor*; ital. *tenore*; du lat. *tenorem*, de *tenere*, tenir.

2. **TENEUR** (te-neur), *s. m.* || 1° Celui qui tient. || 2° Terme de commerce. Teneur de livres, celui qui, chez un négociant, écrit régulièrement sur les livres ce qui entre et ce qui sort, ce qui est acheté et ce qui est vendu, ce qui est payé et ce qui est dû. || 3° Il se dit de celui qui tient toute espèce de registres. Je crois que les ecclésiastiques doivent être payés et bien payés, comme serviteurs du public, précepteurs de morale, teneurs des registres des enfants et des morts, VOLT. *Dict. phil. Symbole.* || 4° Terme de fauconnerie. Se dit du troisième oiseau qui attaque le héron dans son vol.

— HIST. XV° s. Et pour estre teneur de la place et juge de ceste bataille, je seroye content.... que ce fust le roy mon souverain, *Boucicq.* II, 31.

— ÉTYM. *Tenir.*

† 3. **TENEUR** (te-neur), *s. f.* Terme de plain-chant. Partie de la psalmodie qui en est comme la dominante. La teneur.... qui joue un rôle extrêmement important, puisque c'est autour que dans chacun des modes se développe la méthode à laquelle elle sert comme de point de rappel, LA FAGE, *Cours complet de plain-chant*, n° 88.

— HIST. XIV° s. Les plus grands chantent la teneur, Les autres la contreteneur, GACE DE LABUIGNE, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 751.

— ÉTYM. *Tenir.* C'est le même mot que *teneur* 1.

† **TÉNEVIÈRE** (té-ne-viè-r'), *s. f.* Nom donné, en Suisse, à des monticules de pierres, à des empierrements.

TÉNIA (té-ni-a), *s. m.* Genre d'entozoaires cestoïdes, dont le corps, plat et composé d'un grand nombre d'anneaux articulés, a souvent plusieurs mètres de longueur. || Absolument, le ténia, le ver solitaire. Pline parle de ténia de trente pieds; et un auteur plus digne d'être cru, l'illustre Boerhaave, a assuré en avoir vu un de trente aunes, BONNET, *Hist. nat. Mém. Œuv.* t. III, p. 97, dans POUGENS. Le ténia, que nous nourrissons malgré nous, et le monstre qui vit ignoré au fond de la mer, s'élèvent contre cette prétention [que les animaux soient faits pour l'homme], ID. *Contempl. nat.* V, 16.

— HIST. XVI° s. Le ver large, qu'il [Aétius] appelle tænia, PARÉ, VI, 23.

— ÉTYM. Lat. *tænia*, ver solitaire, proprement bandelette, de ταινία, bandelette.

† **TÉNIADÉ** (té-ni-a-dé) ou **TÉNIOÏDE** (té-ni-o-i-d'), *s. m.* Famille de vers cestoïdes.

† **TÉNIERS** (té-nié), *s. m.* Tableau peint par Téniers. Acheter un Téniers (avec un *t* majuscule).

† **TÉNIFUGE** (té-ni-fu-j'), *adj.* Terme de médecine. Médicament ténifuge, et, substantivement, un ténifuge, spécifique contre le ténia.

— ÉTYM. *Ténia*, et lat. *fugare*, mettre en fuite.

† **TÉNIOPTÈRE** (té-ni-o-ptè-r'), *s. m.* Nom donné par Ch. Bonaparte à un genre d'oiseaux insectivores, où l'on distingue le ténioptère pepoaza (rives de la Plata), le tyran pepoaza de Vieillot, dit pepoaza.

— ÉTYM. Ταινία, bandelette, et πτερὸν, aile.

TENIR (te-nir), je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent; je tenais; je tins, nous tînmes; je tiendrai; je tiendrais; tiens, qu'il tienne, tenons; que je tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent; que je tinsse; tenant; tenu, *v. a.* || 1° Avoir à la main, ou entre les mains. || 2° Tenir quelqu'un, le retenir, contenir, soutenir. || 3° Tenir, en termes de manége. || 4° Posséder, occuper. || 5° Occuper, remplir, en parlant de l'espace. || 6° Tenir une maison, un appartement, les occuper, y loger. || 7° Occuper militairement. || 8° Tenir, en termes de marine. || 9° Avoir dans sa composition. || 10° Contenir, renfermer, ou être susceptible de contenir, de renfermer. || 11° Occuper certains lieux, exercer certains métiers, certaines professions pour l'utilité ou la commodité du public. || 12° Tenir maison. || 13° Mettre, garder en quelque lieu. || 14° Avoir autorité sur certaines choses. || 15° Faire qu'une personne ou une chose demeure dans un certain état, dans une certaine situation. || 16° Il se dit de l'ordre où sont placés les hommes et les choses, soit effectivement, soit dans l'opinion. || 17° Tenir, en termes de musique. || 18° Remplir une fonction. || 19° Réunir en séance une assemblée, une compagnie. || 20° Arrêter, fixer. || 21° Réprimer, empêcher de. || 22° Tenir quelqu'un, être maître de son esprit, de son cœur. || 23° Donner une occupation durant quelque temps. || 24° Suivre, aller dans, en parlant d'une route, d'une voie. || 25° Observer comme règle. || 26° Exécuter, effectuer, en parlant de ce qui est promis. || 27° Persister dans. || 28° Il se dit des affections, des passions, des maladies du corps et de l'esprit qui s'emparent de quelqu'un. || 29° Tenir de, être redevable à. || 30° Tenir de, avoir appris de quelqu'un, en parlant d'une nouvelle, d'un récit, d'un fait || 31° Réputer, croire. || 32° Professer, être partisan de. || 33° Tenir des discours, un lan-

gage, parler d'une certaine manière. || **34°** Être chargé de gérer la caisse, de faire les écritures des livres, chez un banquier, chez un négociant. || **35°** Soutenir, en parlant d'un pari. || **36°** Tenir tête, tenir pied, tenir la main, tenir l'œil. || **37°** Saisir intellectuellement. || **38°** Faire tenir, faire en sorte que certaines choses soient remises, transmettre. || **39°** *V. n.* Être attaché à. || **40°** Être difficile à ôter, à arracher, à déplacer. || **41°** Ne tenir à rien, ne tenir à guères. || **42°** Fig. Tenir au cœur. || **43°** Être attaché par des liens moraux. || **44°** Être pris par une opinion, une affection, une passion. || **45°** Avoir des rapports, des relations de famille ou autres. || **46°** Avoir pour but, désirer. || **47°** Être contigu. || **48°** Résulter, provenir de. Dépendre. || **49°** Avoir de la ressemblance, participer. || **50°** Être assemblé, en parlant d'un corps délibérant, d'une assemblée. || **51°** Persister, se maintenir dans le même état. || **52°** Subsister sans altération, en parlant d'un traité, d'une convention, d'un marché. || **53°** Se maintenir dans une situation. || **54°** Tenir pour, se ranger du côté de, donner son assentiment à. || **55°** Résister, tant au propre qu'au figuré. || **56°** Tenir, en termes de chasse. || **57°** Tenir, en termes de marine. || **58°** Ne pas tenir à, ne pas tenir contre, être irrité, impatienté. Ne pouvoir plus y tenir. || **59°** En tenir, avoir reçu des coups, du plomb ou autre chose, et fig. éprouver quelque chose de fâcheux, être dupé; être séduit, épris. || **60°** Être contenu. || **61°** *V. réfl.* Se tenir, se prendre, s'attacher à quelque chose. || **62°** Se tenir l'un l'autre. || **63°** Se tenir ou s'en tenir à une chose, ne vouloir, ne faire rien de plus, se borner à. || **64°** Être, demeurer dans un certain lieu. || **65°** Être, demeurer dans une certaine situation. || **66°** Il se dit de certaines dispositions morales ou intellectuelles. || **67°** Avoir lieu, en parlant d'assemblées, de réunions. || **68°** Se contenir, retenir quelque mouvement de passion. Se tenir de, s'empêcher de. || **69°** Se tenir, en termes de marine. || **70°** Se réputer, se croire. || **71°** Être dit, prononcé. || **72°** Être accompli, en parlant d'une promesse. || Proverbes.

1° Avoir à la main ou entre les mains. L'autre [enfant] sortit aussitôt [du sein de sa mère], et il tenait de sa main le pied de son frère; c'est pourquoi il fut nommé Jacob, SACI, *Bible, Genèse*, XXV, 25. Ne tiens-je pas une lanterne en main? MOL. *Amph.* I, 2. En vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements, BOSS. *Duch. d'Orl.* Où me cacher? fuyons dans la nuit infernale; Mais que dis-je? mon père y tient l'urne fatale, RAC. *Phèdre*, IV, 6. Ce qu'on ne s'imaginerait pas, il [La Fontaine] faisait ses délices de Platon et de Plutarque; j'ai tenu les exemplaires qu'il en avait, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 340, dans POUGENS. Il [Charles XII] tenait lui-même sa jambe avec les deux mains, regardant les incisions qu'on lui faisait, comme si l'opération eût été faite sur un autre, VOLT. *Charles XII*, 4. Que diable aussi, l'on tient ce qu'on tient, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 3. || Fig. Rendre les papes assez puissants pour tenir en maîtres la balance de l'Italie, VOLT. *Mœurs*, 163. || Fig. Tenir en ses mains, avoir en sa puissance. Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes, RAC. *Esth.* I, 1. Vous tenez dans vos mains plus d'une destinée, VOLT. *Orphel.* V, 4. || On dit de même : tenir en sa puissance. Je tiens le fils des rois, le vôtre, en ma puissance, VOLT. *Orphel.* V, 4. || Se tenir, tenir à soi. Il se tenait la tête dans ses mains. || Familièrement. Se tenir les côtes, et, plus rarement, les côtés de rire, rire démesurément. On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis Simon le Franc; on en aurait ri sous Louis XI; comment voulez-vous qu'on ne se tienne pas les côtes sous Louis XV, le plus indulgent et le plus aimable des souverains? VOLT. *Lett. Damil.* 11 mars 1763. Je quitte la plume pour me tenir les côtés; il faut que je satisfasse mon envie de rire, LETOURNEUR, *Cl. Harlowe, Lett.* 99. || Terme de jeux. Tenir les cartes, les mêler et les donner ensuite. || Fig. Cet homme tient le bon bout, il est nanti, il a ses sûretés. || Fig. Tenir le fil d'une intrigue, en avoir saisi le nœud, le secret. || Au jeu de dés, tenir les dés, avoir le cornet en main, avoir la main pour jeter les dés. || Fig. Tenir le dé dans la conversation, être, dans une conversation, celui qui la dirige et qui a la parole. || Fig. Tenir la plume, faire les fonctions de secrétaire. || Cet homme tient bien ce qu'il tient, il n'est pas facile de lui faire lâcher prise, et aussi il est avare. || Fig. Il ne tient rien, se dit d'un homme qui manque à réussir en quelque chose. Et, quand il a goûté d'un si doux entretien, Je puis dire dès lors que je ne tiens plus rien, CORN. *la Suiv.* II, 7. Tu me dis des injures exprès pour voir si je me mettrai en colère; mais tu ne tiens rien, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. III, p. 169, dans POUGENS. Prenez-la dans l'emportement, ou vous ne tiendrez rien, BARON, *Homme à bon. fort.* III, 4. Si vous jouez toujours votre personnage aussi mal, nous ne tenons rien, MARIV. *l'Heur. stratag.* I, 13. || En un sens analogue. Comment peut-on savoir ce qu'on tient avec lui? Jamais ce qu'il vous dit n'est ce qu'il veut vous dire, GRESSET, *le Méch.* I, 5. || Absolument. Tiens, tenez, prends, prenez. Tiens, voilà de quoi vaincre et taureaux et gens d'armes, CORN. *Tois. d'or*, IV, 4. Tiens, tiens, sans y chercher plus de façon, voilà Ton beau galant de neige avec ta nonpareille, MOL. *Dép.* IV, 4. Tiens, perfide, regarde et démens cet écrit, RAC. *Baj.* V, 4. Il [Rosimond] retourna chercher la fée dans les bois : Tenez, lui dit-il, votre anneau, FÉN. t. XIX, p. 29, *Rosimond et Braminte.* || Se dit aussi à une personne que l'on frappe, qui subit quelque mauvais traitement. Tiens, tiens, voilà le coup que je t'ai réservé, RAC. *Andr.* V, 5. || Il s'emploie uniquement pour attirer l'attention. Tenez, je vais tout vous dire. Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'âme, Horace avec deux mots en ferait plus que vous, MOL. *Éc. des fem.* V, 4. Tenez, cet animal, qui débute par me dire une injure, MARIV. *Serm. indiscr.* I, 3. || Familièrement. Tiens! je ne m'y attendais pas. || Il se dit quelquefois avec le sens de : voyez. Tenez, le voilà qui passe dans la rue. || **2°** Tenir quelqu'un, le retenir, contenir, soutenir. Tenir quelqu'un par le bras, par le corps. Tenir un enfant par la lisière. Ah! c'est à ce coup que nous te tenons, pendard, HAUTER. *Cocher*, sc. 19. Je te tiens écumant sous mon talon de fer! V. HUGO, *Ruy Blas*, V, 3. || Fig. Tenir quelqu'un par les lisières, le gouverner comme un enfant. || Tenir par la main, prendre avec sa main la main, le bras de quelqu'un. Elle tenait son enfant par la main. || Tenir quelqu'un à la gorge, voy. GORGE. || Fig. Tenir quelqu'un au cul et aux chausses, voy. CHAUSSES. || Fig. Tenir quelqu'un le bec dans l'eau, voy. BEC. || Fig. Tenir quelqu'un, quelque chose dans sa manche, voy. MANCHE 2, n° 1. || Fig. Tenir quelqu'un de court, ne pas laisser de liberté. L'évêque de Chartres n'aimait pas les jésuites, les tenait de court et bas, ST-SIM. 78, 13. || Fig. Tenir de près, surveiller avec soin. J'ai élevé votre sœur, je suis sans inquiétude, je l'ai tenue de si près, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 8. || Il faut le tenir à quatre, se dit d'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts de plusieurs hommes réunis. || Fig. Il faut le tenir à quatre, se dit d'un homme emporté dont il est difficile d'empêcher les violences. || Fig. Se faire tenir à quatre, faire le difficile dans une affaire, dans un accommodement. Et pour Junon qui fait la folle, Et se fait à quatre tenir, Vous la verrez bien revenir, SCARR. *Virg.* I. || Fig. Ne pas se faire tenir, être tout disposé à. Bartholomé, ayant ses hontes bues, Ne se fit pas tenir pour demeurer, LA FONT. *Calend.* || Fig. Je tiens mon homme, je le tiens, je l'ai amené dans le piége, il ne peut plus m'échapper. || Tenir un enfant sur les fonts, ou, simplement, tenir un enfant, le présenter au baptême, en être le parrain ou la marraine. Le Dauphin [Charles VIII] fut tenu sur les fonts par Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, et par Jeanne de France, duchesse de Bourbon, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 416. Le directeur de la douane s'avisa de me prier de lui tenir un enfant, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Fig. Tenir quelqu'un sur les fonts, voy. FONTS. || Fig. Tenir quelqu'un sur le tapis, voy. TAPIS. || **3°** Terme de manége. Tenir un cheval, le maintenir dans les différents exercices auxquels on le soumet. Tenir un cheval en bride, en talons. || Fig. Tenir quelqu'un en bride, l'assujettir, l'arrêter, le conduire malgré lui. || Tenir un cheval dans la main, en être toujours le maître. || Tenir la main, tirer la bride. || Tenir les hanches, faire marcher par des pas de côté, en sorte que la jambe de dehors chevauche sur celle de dedans. || Tenir les chevaux au filet, les attacher avec un filet dans la bouche pour les empêcher de manger. || Fig. Tenir quelqu'un au filet, voy. FILET, n° 2. || Tenir la bride haute, tenir la bride de manière à empêcher le cheval de se livrer à son ardeur. || Fig. Il [un galant homme] doit tenir la bride aux grands empressements Qu'on a de faire éclat de tels amusements [faire des vers], MOL. *Mis.* I, 2. || Terme de courses. Tenir la corde, faire courir son cheval le plus près possible de la corde qui détermine l'hippodrome, ce qui est un avantage, et fig. avoir l'avantage, être supérieur. Pour me servir d'une comparaison de jockey, mon rival avait l'avance et tenait la corde, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § VI. || **4°** Posséder, occuper. Tenir un pays en souveraineté. Tenir une terre en fief. Ces autres peuples des Indes qui tiennent un pays vaste et inhabité, VAUGEL. *Q. C.* 539. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que des rebelles tenaient presque toutes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Nos seigneurs les castors tenant le Canada Se piquent d'être un peuple libre, LA MOTTE, *Fabl.* III, 6. Sextus Pompée tenait la Sicile et la Sardaigne, MONTESQ. *Rom.* 13. L'Église y trouvait cet avantage, que ceux qui avaient reçu de ces biens [pris sur elle] ne les tenaient plus que d'une manière précaire, ID. *Esp.* XXXI, 11. Ce fut alors que saint Pierre vint établir son siége à Rome, après l'avoir tenu sept ans à Antioche, CONDILL. *Hist. anc.* XV, 5. || Cet officier, ce commandant tient telle ville, telle place de guerre pour le service de tel prince, il y commande, il la garde pour les intérêts de ce prince. || Cela se dit surtout en temps de troubles, de droits contestés. Il se jeta dans la place, et la tint pour le roi. || Tenir une terre par ses mains, la faire valoir soi-même, au lieu de l'affermer. || Tenir une terre à foi et hommage de quelqu'un, posséder une terre qui relève de quelqu'un. || Absolument. Tenir de quelqu'un à cause de quelque terre. Il tenait de tel seigneur. || **5°** Occuper, remplir, en parlant de l'espace. Il tient en voiture la place de deux personnes. L'armée tenait deux lieues de pays. Ces tableaux tiennent trop de place. Les épisodes tiennent la moitié de ce poëme. Il tient le milieu en se promenant avec ses égaux, LA BRUY. VI. || Il se dit aussi du temps. J'ai lu la *Vie de M. d'Épernon*, qui tient presque un siècle, SÉV. 27 avril 1689. || Fig. Tenir lieu d'une personne, d'une chose, la remplacer. Vous qui me tenez lieu d'Agrippe et de Mécène, CORN. *Cinna*, II, 1. Tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, nous tiennent lieu de prochain, BOURDAL. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 225. Une servile peur tint lieu de charité, Le besoin d'aimer Dieu passa pour nouveauté, BOIL. *Lutr.* VI. Vous à qui cependant je consacre mes jours, Muses, tenez-moi lieu de fortune et d'amours, PIRON, *Métrom.* V, 12. || **6°** Tenir une maison, un appartement, occuper une maison, un appartement, y loger. || Tenir le lit, tenir la chambre, demeurer dans son lit, dans sa chambre. || Terme de pratique. Tenir prison, demeurer en prison. || **7°** Occuper militairement. Il destina les gros navires à tenir le fleuve, et à tomber avec impétuosité sur les ennemis, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 64. || Tenir la campagne, voy. CAMPAGNE n° 1. || **8°** Terme de marine. Tenir la mer, rester à la mer, en naviguant sans relâche. Nous passâmes deux mois à tenir la mer, *Mém. Villette-Mursai*, dans JAL. Mylord Herbert a attaqué M. de Gabaret, qui tenait la haute mer avec une partie de notre flotte, SÉV. 25 mai 1689. || Tenir la mer, être maître de la mer. Les Romains tenant la mer, il n'était plus possible d'envoyer ni vivres, ni secours aux armées de Sicile, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 340, dans POUGENS. Il restait aux Suédois une armée navale avec laquelle ils tenaient la mer, VOLT. *Russie*, II, 5. || Tenir la côte, la ranger de près. || Tenir le large, naviguer à une certaine distance de la côte. || Tenir le plus près, naviguer au plus près du vent. || On disait autrefois : tenir au plus près. Ils [les ennemis] tenaient au plus près du vent, pour tâcher de nous le regagner, *Mém. de Villette*, dans JAL. || Tenir le vent, synonyme de tenir le plus près. Les Français ont presque tout fait [à une bataille navale contre les Hollandais], y ayant eu cinquante vaisseaux anglais qui n'ont fait que tenir le vent, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 198. En partant de l'Ascension, je tins le vent pour ranger les côtes du cap Vert d'aussi près qu'il me serait possible, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 407. || Tenir la cape, c'est rester à la cape pendant un certain temps. || Tenir un objet, un autre bâtiment par son travers, le laisser sur le côté. || Tenir deux objets l'un par l'autre, apercevoir deux objets sur une même ligne. || Tenir un bâtiment, n'être point gagné de vitesse par lui. || Tenir sous son pavillon, tenir ralliés autour du vaisseau que l'on commande et sur lequel est arboré le signe distinctif de son commandement, les na-

vires que l'on escorte, le convoi que l'on est chargé de protéger. || Tiens bon! tiens bon, là! commandement à des hommes qui agissent sur un cordage, sur un cabestan, etc. de suspendre leurs efforts, ou, selon les cas, d'amarrer le cordage dont il s'agit sans en rien lâcher. || 9° Avoir dans sa composition. En général, les mines de plomb tiennent presque toutes une petite quantité d'argent, BUFF. *Min.* t. V, p. 255. Le mines de cuivre tenant argent sont bien plus communes que celles qui contiennent de l'or, ID. *ib.* p. 72. || 10° Contenir, renfermer, ou être susceptible de contenir, de renfermer. Cette salle tient mille personnes. Cette bibliothèque tient mille volumes. Tenir pour pouvoir contenir est fort nouveau en notre langue; on ne le voit point dans les anciens auteurs; et en effet on ne trouve point tenir en cette manière dans le Dictionnaire de Nicod, VAUGEL. *Nouv. Rem. Observ. de M.****, p. 95, dans POUGENS. || Ce baril, ce seau tient bien le vin, l'eau, le vin, l'eau qu'on y met ne s'enfuit point. Un mastic avec lequel j'ai fait enduire, il y a trente-six ans, un assez grand bassin au jardin du roi, qui depuis a toujours tenu l'eau, BUFF. *Min.* t. III, p. 14. || Fig. et familièrement. Tenir beaucoup de vin, boire beaucoup sans devenir ivre. Vous mettez votre gloire à tenir bien du vin, REGNARD, *le Distr.* I, 5. Il [Vaillac] tenait beaucoup de vin, enivrait la compagnie et s'enivrait après, ST-SIM. 182, 191. || 11° Occuper certains lieux, exercer certains métiers, certaines professions pour l'utilité ou la commodité du public. Tenir boutique. Tenir pension. Tenir une auberge. Tenir une académie d'équitation. On eût dit presque qu'il imitait les anciens gymnosophistes qui menaient leurs disciples dans les déserts où ils tenaient leur école, FONTEN. *Tournefort.* || Tenir école, être à la tête d'une école, enseigner. || Fig. Rousseau [Jean-Baptiste].... écrivit que j'étais venu en Hollande prêcher contre la religion, que j'avais tenu école de déisme chez M. 'SGravesende, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 52. || Tenir des marchandises, avoir un assortiment de certaines marchandises, en vendre. Tenez-vous de la mercerie? Madame sera contente, je l'espère: vous aussi, mesdames; je tiens de tout et à bon compte, PICARD, *Manie de briller*, II, 13. || 12° Tenir maison, voy. MAISON, n° 15. || Tenir table, voy. TABLE, n° 7. || 13° Mettre, garder en quelque lieu. Il tient son argent en son cabinet. Il faut tenir cela à la cave, dans le garde-manger. On le tient en prison. Qu'on la tienne en lieu sûr, en attendant sa mère, CORN. *Héracl.* IV, 2. Il faut tenir la couveuse [faisane] dans un endroit éloigné du bruit et un peu enterré, afin qu'elle y soit plus à l'abri des inégalités de la température et des impressions du tonnerre, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 53. || Cet homme tient sa femme à la campagne, dans un couvent, il l'oblige de demeurer à la campagne, dans un couvent. Depuis deux ans mon oncle me tient éloigné du monde, dans ce triste château, PONT DE VESLE, *Somnamb.* sc. I. || Il tient son fils dans un collège, au collège, il l'a mis au collège, afin qu'il étudie. || Tenir des écoliers en pension, les avoir en pension chez soi. || Tenir quelqu'un chez soi, le loger chez soi, lui donner sa table. || Tenir quelqu'un, l'avoir près de soi, sous sa main. Et, puisque je vous tiens, vous souperez ici, RÉGNIER, *Sat.* X. Ah! si nous le tenions ici, que je prendrais de joie à venger, sur son dos, tous les pas inutiles que sa jalousie nous fait faire! MOL. *Sicil.* 5. || Ce prince tient un ambassadeur, un résident auprès de tel prince, dans telle cour, il entretient un ambassadeur, un résident, etc. || Tenir une garnison dans une ville, y entretenir une garnison. || Tenir garnison dans une ville, y être en garnison. || On dit en un sens analogue: tenir des troupes en un lieu. Tous les lieux où il [Louis XIV] est obligé de tenir des troupes, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 8. || 14° Avoir autorité sur certaines choses. Pouvions-nous le surprendre, ou forcer les cohortes Qui de jour et de nuit tiennent toutes ses portes? CORN. *Héracl.* IV, 6. Songez-vous que je tiens les portes du palais? RAC. *Baj.* II, 1. || Fig. C'est le Dieu des chrétiens, c'est le maître des rois, C'est lui qui tient ma foi, c'est lui dont j'ai fait choix, CORN. *Théod.* III, 3. || 15° Faire qu'une personne ou une chose demeure dans un certain état, dans une certaine situation. Il nous a tenus debout pendant deux heures. Tenir les esprits en suspens. Tenir quelqu'un en échec. Qui.... Tinrent fidèlement mon enseigne debout, RÉGNIER, *Épît.* I. Mais une juste peur tient son âme effrayée, CORN. *Cinna*, II, 1. Tenez toujours divisés les méchants, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Henriette me tient sous son aimable empire, MOL. *Fem. sav.* I, 4. Je vous ai mandé tout ce que je savais pour vos jambes; si vous ne les tenez chaudement, vous ne serez jamais soulagée, SÉV. 382. C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever? ID. *ib.* Dieu promet de tenir son peuple dans une durable et parfaite tranquillité, ID. *Hist.* II, 5. Philisbourg qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, ID. *Louis de Bourbon.* Ces lieux sombres et retirés où la honte tient tant de langueurs et de nécessités cachées, FLÉCH. *Aiguillon.* Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée D'un ramas d'étrangers l'indiscrète fureur, RAC. *Ath.* V, 2. Ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir l'esprit toujours gai, ID. *Lett. à Boileau*, 24 mai 1687. L'art que j'avais de tenir toujours les hommes dans quelque nouvelle espérance, FÉN. *Dial. des morts mod. Richelieu, Mazarin.* Je viens vous tenir un cheval tout prêt, en cas de semblable malheur, afin qu'on ne vous coupe pas la tête, HAMILT. *Gramm.* 5. Afin que l'idée de la présence de Dieu aux pensées les plus secrètes de l'âme obligeât les hommes à tenir leur cœur, non moins que leurs mains, dans une grande pureté, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, 1re part. ch. 1. Quelqu'un de ces génies supérieurs qui sont faits pour gouverner les esprits médiocres, et les tenir toujours dans la situation dont on a besoin, LESAGE, *Turcar.* I, 10. Pour tenir les grands princes toujours faibles, ils [les Romains] ne voulaient pas qu'ils reçussent dans leur alliance ceux à qui ils avaient accordé la leur, MONTESQ. *Rom.* 6. Les églises se partageaient entre les héritiers; et, quand elles étaient tenues d'une manière indécente, les évêques n'avaient d'autre ressource que d'en retirer les reliques, ID. *Espr.* XXXI, 11. J'ai tenu, pendant quarante-huit heures, sept milliers de fonte en fusion dans mon fourneau, BUFF. *Min.* t. IV, p. 131. Vous avez tenu vos amis en peine, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Il ne faut ni tenir la main fermée ni l'ouvrir tout à la fois; il faut ouvrir les doigts l'un après l'autre; la vérité s'en échappe peu à peu, sans faire courir aucun risque à ceux qui la tiennent et qui la laissent échapper, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 88. Adieu, mon cher maître : le ciel vous tienne en joie! ID. *Lett. à Voltaire*, 9 janvier 1773. || Bien tenir, mal tenir sa maison, la bien, la mal administrer. || Il tient bien sa classe, il y maintient la discipline; il ne sait pas tenir une classe, il ne sait pas y maintenir la discipline. || Cette place de guerre tient le pays en respect, tient le pays en crainte, tout le pays est sous la domination de cette place. || Ce corps de troupes a tenu les ennemis en respect, il était tellement posté que les ennemis n'ont pu faire aucune entreprise. || Cet emploi tient en sujétion, il ne laisse pas de temps libre. || Tenez cela secret, gardez le silence là-dessus. On convint de tenir l'affaire secrète, MARIV. *Marianne*, 3e part. Les Chaldéens tenaient leur science secrète pour se faire plus respecter des peuples, VOLT. *Dict. phil. Ciel matériel.* || Familièrement. Il nous a tenu le cas secret, il a affecté de n'en point parler, il en a fait mystère. || Tenir en exercice, en haleine, exercer souvent. || Tenir une chose en état, en bon état, la maintenir, l'entretenir. || 16° Il se dit de l'ordre où sont placés les hommes et les choses, soit effectivement, soit dans l'opinion. Les livres reliés tiennent le premier rang de ces tablettes. Des bois tiennent le haut du coteau. Je t'ai préféré même à ceux dont les parents Ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs, CORN. *Cinna*, V, 1. Je me trouve assez de bien pour tenir dans le monde un rang assez passable, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Après avoir tenu dans le monde des rangs honorables, BOURDAL. *Myst. Ascens. de J. C.* t. I, p. 403. Le voilà donc mort, ce grand ministre [Louvois], cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, SÉV. *Lett. à de Coulanges*, 26 juillet 1691. La reine, qui dans Sparte avait connu ta foi, T'a placé dans le rang que tu tiens près de moi, RAC. *Iph.* I, 1. || Tenir le haut bout, le haut du pavé, occuper le plus haut rang. || Tenir sa place, figurer avec honneur. Soyez persuadé que, par mon goût, vous seriez tout le beau premier à la fête [le mariage de Mlle de Sévigné]; bon Dieu, que vous y tiendriez bien votre place! SÉV. *Lett. à Bussy*, 7 janv. 1669. Par son savoir et ses lumières tenant bien sa place au milieu d'eux, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || On dit de même familièrement : tenir bien son coin. || Tenir bien son rang, sa place, son poste, occuper dignement l'emploi où l'on est. || 17° Terme de musique. Tenir sa partie, la chanter ou la jouer. || Fig. et familièrement. Tenir bien sa partie, bien remplir les fonctions dont on est chargé. || Tenir l'orgue. M. Chauvot, l'habile organiste, tenait le grand orgue, *Journ. offic.* 19 mars 1870, p. 492, 6e col. || 18° Remplir une fonction. Quand le chancelier tenait le sceau. Au nom de l'empereur dont vous tenez la place, CORN. *Poly.* III, 3. Je suis né de parents, sans doute, qui ont tenu des charges honorables, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. || Au théâtre, tenir un rôle, le remplir. Les autres rôles sont honnêtement tenus, mais pas davantage, FR. SARCEY, *Opin. nat.* du 20 mai 1867. || 19° Réunir en séance une assemblée, une compagnie. Tenir audience. C'est dans cette salle que l'Académie tient ses séances. Tenir les plaids. C'est tel président qui tient cette année la chambre des vacations. Le lion tint conseil, et dit : mes chers amis.... LA FONT. *Fabl.* VII, 1. L'écrit portait Qu'un mois durant le roi tiendrait Cour plénière.... ID. *ib.* VII, 7. Il [l'empereur Rodolphe] aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux Ticho-Brahé que tenir les états de Hongrie et de Bohême, VOLT. *Mœurs*, 178. Irène.... parla elle-même dans le concile [2e de Nicée]; c'est le seul qui ait été tenu par une femme, ID. *Dict. phil. Conciles.* Le roi tient actuellement son lit de justice pour cette belle affaire du parlement et du clergé, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 13 déc. 1756. || Tenir chapelle, voy. CHAPELLE. || Les gens tenant le parlement, se disait, sous l'ancienne monarchie, des membres du parlement. || Par plaisanterie. Si j'avais un conseil à donner aux gens tenant la comédie... VOLT. *Lett. Damilaville*, 29 avr. 1765. || 20° Arrêter, fixer. On ne peut le tenir. Il est fort léger; on ne sait comment le tenir. || 21° Réprimer, empêcher de. Madame la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire, SÉV. 502. J'ai peine, en le voyant, à tenir ma colère, REGNARD, *le Distr.* V, 7. Si vous me promettiez de tenir votre langue, je vous conterais.... mais non; car vous iriez tout dire, P. L. COUR. 2e *lett. particulière.* || Je ne sais qui me tient, je ne sais qui m'empêche de sévir. Je ne sais qui me tient, infâme, Que je ne t'arrache les yeux, ID. *Amph.* II, 3. Pour vous conduire au but où pas un ne parvient, Et quand enfin?... allez! je ne sais qui me tient, PIRON, *Métrom.* II, 4. || 22° Tenir quelqu'un, être maître de son esprit, de son cœur. Je suis si attachée à vous, et vous me tenez par tant d'endroits, que je sens plus que les autres la peine de la séparation, SÉV. 279. Je donnais des plaisirs aux gens débauchés et de la dévotion aux dévots pour les tenir tous, FÉN. *Dial. des morts mod. Henri III, la Duch. de Montpensier.* || 23° Donner une occupation durant quelque temps. Cette lecture m'a tenu longtemps. J'ai eu une visite qui m'a tenu une heure. Cet avocat a tenu toute l'audience. Je ne vous tiendrai guère. Il nous a tenus deux heures à ne rien faire. || 24° Suivre, aller dans, en parlant d'une route, d'une voie. Je l'ai rencontré, il tenait le chemin de Lyon. Ces marchands faisaient leur route, tenant à peu près le quarantième degré de latitude nord, MONTESQ. *Esp.* XXI, 16. || Fig. Il faudra tenir la voie qu'ont tenue tous vos pères [il faudra mourir], MASS. *Avent, Mort du péch.* || Fig. Tenir un chemin, une route, agir dans une certaine direction. Le chemin que je tiens pour les expliquer [les questions de Dieu et de l'âme], DESC. *Médit. préf.* 1. Je vais de toutes parts où me guide ma veine, Sans tenir en marchant une route certaine, BOIL. *Disc. au roi.* Tout doit tendre au bon sens; mais, pour y parvenir, Le chemin est glissant et pénible à tenir, ID. *Art p.* I. Comme on croit d'ordinaire que la route qu'on a tenue était la seule qu'on devait prendre, VOLT. *Œdipe, lettre* 6. La meilleure manière d'instruire les autres, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même, CONDIL. *Conn. hum.* II, 2. || Fig. La conduite à tenir en tel cas, la façon dont il faut s'y comporter. || Tenir une bonne ou une mauvaise conduite, se conduire bien ou mal. || Tenir le milieu dans une affaire, prendre un tempérament, un expédient entre deux choses opposées, entre deux extrémités. Le milieu entre l'ampoulé et le familier est difficile à tenir, VOLT. *Comm. Corn. rem. Héracl.* I, 1. || Fig. Tenir le parti de quelqu'un, être de son parti. || Terme de vénerie. Tenir la voie, suivre bien la voie. Tenir les abois, se dit lorsque l'animal s'arrête au milieu des chiens qui crient dessus. || 25° Observer comme règle. L'ordre que j'ai

tenu en ceci a été tel : premièrement.... DESC. *Méth.* VI, 3. Quel temps devons-nous prendre, et quel ordre tenir? CORN. *Pomp.* IV, 1. Cet empire que tient la raison sur les sens Ne fait pas renoncer aux douceurs des encens, MOL. *Fem. sav.* I, 1. || 26° Exécuter, effectuer, en parlant de ce qui est promis. Vous commencez à tenir ce que vous m'avez dit, que vous ne seriez bonne qu'aussi longtemps que la fortune me serait mauvaise, VOLT. *Lett.* 50. Et reconnaissez-vous au front de vos amis Qu'ils soient prêts à tenir ce qu'ils vous ont promis? CORN. *Cinna,* I, 3. Un étranger, Fatime, un captif inconnu, Promet beaucoup, tient peu.... VOLT. *Zaïre,* I, 1. || Fig. et familièrement. Sa mine promet peu et tient beaucoup. Une vogue qui promettait tant et tenait si peu, HAMILT. *Gramm.* 6. || Tenir sa parole, sa promesse, y rester fidèle. Tant s'en faut que les vents aient emporté ma promesse, ils m'ont donné lieu de la tenir; il y a déjà huit jours qu'ils m'arrêtent ici, VOIT. *Lett.* 49. Ces hommes du commun tiennent mal leurs promesses, CORN. *Nicom.* III, 7. Valère a votre foi; la tiendrez-vous, ou non? MOL. *Tart.* I, 6. J'ai fait vœu d'être veuve, et je le veux tenir, REGNARD, *le Bal,* 4. || Tenir un traité, un marché, une convention, exécuter un traité, un marché, une convention. || 27° Persister dans. Nous nous jurâmes amitié, je la tiendrai toute ma vie à sa famille avec tendresse et reconnaissance, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 38, dans POUGENS. Elle m'a répondu, tenant son quant-à-moi : Va, va, je fais état de lui comme de toi, MOL. *le Dép.* IV, 2. Vous tenez votre gravité.... démontez votre sérieux, SÉV. *à Bussy,* 9 juin 1669. Le roi, tout accoutumé qu'il était à représenter, eut peine à tenir son sérieux, COMTE DE CAYLUS, *Féeries, Œuv.* t. VIII, p. 238, dans POUGENS. || Tenir sa colère, persister dans sa colère (locution qui a vieilli). Les femmes aiment la vengeance; mais elles ne tiennent pas toujours leur colère, HAMILT. *Gramm.* 9. || Tenir sa morgue, affecter d'avoir une mine fière et dédaigneuse. || Tenir rigueur à quelqu'un, repousser les avances qu'il fait pour se réconcilier, ou continuer de lui refuser quelque chose. || En musique, cet instrument tient l'accord, ne tient pas l'accord, il ne reste pas longtemps accordé. On dit aussi neutralement : il tient, il ne tient pas d'accord. || 28° Il se dit des affections, des passions, des maladies du corps et de l'esprit, qui s'emparent de quelqu'un. La fièvre et la goutte m'ont tenu longtemps, chacune à leur tour, et je n'en suis pas encore tout à fait dehors, VOIT. *Lett.* 170. Quelle mauvaise humeur te tient? MOL. *Bourg. gent.* III, 10. Voilà sa folie qui le tient, ID. *Méd. malgré lui,* I, 6. Dieu vous envoie des secours.... qui devraient bien vous empêcher de vous pendre, si cette envie vous tenait encore, SÉV. 490. Pour les douleurs, elles tiennent l'âme et le corps; la vue de Dieu les fait souffrir avec patience.... mais elle ne les adoucit pas, ID. 4 mai 1672. || Qu'a-t-il? qu'est-ce qui le tient? quel sujet, quelle raison a-t-il d'agir ainsi? || On dit de même : je ne sais ce qui le tient. || 29° Tenir de, être redevable à. Zéthès, et Calaïs, et Pollux, et Castor, Et le charmant Orphée, et le sage Nestor, Tous vos héros enfin tiennent de moi la vie, CORN. *Méd.* II, 2. Rome a reçu des rois ses murs et sa naissance; Elle tient des consuls sa gloire et sa puissance, ID. *Cinna,* II, 1. Oui, je tiens tout de vous; et j'avais lieu de croire.... RAC. *Bajaz.* II, 1. On fait gloire d'être ingrat envers les dieux, de qui on tient la vie et tous les biens qu'elle renferme, FÉN. *Tél.* XVIII. Nous tenons des Arabes, les Arabes des Indiens, et peut-être les Indiens de quelque autre peuple, ces dix caractères 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0, CONDILL. *Lang. calc.* I, 15. || Ceux dont ou de qui je tiens la vie, mon père et ma mère. || Ne tenir rien de quelqu'un, ne lui avoir aucune obligation, ne pas dépendre de lui. || Tenir une femme de la main de quelqu'un, la recevoir conduite, présentée par lui. Il épouse, dit-il, Hermione demain; Il veut, pour m'honorer, la tenir de ma main, RAC. *Andr.* III, 1. || Tenir un domestique de la main de quelqu'un, avoir un domestique par l'entremise de quelqu'un. Et puis c'est de ma main que l'on tient la soubrette, IMBERT, *Jaloux sans amour,* V, 1. || Tenir une chose de race, de naissance, apporter en naissant une chose qui s'est transmise par le sang des ancêtres. Ils sont tous braves, dans cette maison, ils tiennent cela de race. Je crois tenir un peu de Rome où je suis née, CORN. *Othon,* III, 3. || Absolument. Tenir de race, avoir les habitudes, les mœurs communes à une famille. J'ai tous les sentiments que mon devoir m'ordonne, Je tiens de votre sang et de votre couronne, ROTR. *Antig.* IV, 6. || Tenir quelque chose de son père et de sa mère, leur ressembler en cette chose. Il voit une jeune personne qui lui veut du bien (car il tient cela de vous, d'être aimé de toutes les femmes), MOL. *Fourber.* I, 6. Je vous avertis, ma très-chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous, SÉV. 608. Elle [la chienne mulet d'un chien et d'une louve] tenait du chien par sa queue qui était courte et émoussée, au lieu que le mâle tenait sa queue de la louve, BUFF. *Quadr.* t. XII, p. 246. || Absolument. Tenir de son père, de sa mère, leur ressembler soit de figure, soit de caractère. Je vous dis qu'elle tient de son père, RAC. *Plaid.* II, 6. Vénus l'imita bien [Jupiter] : chacun tient de son père, VOLT. *Dimanche.* Madame et mademoiselle avaient voulu lui faire un mystère.... mais il a deviné; il tient de vous, PICARD, *Alcade de Mol.* IV, 10. || Il a de qui tenir, se dit d'un enfant qui ressemble en quelque chose à son père ou à sa mère. Il a de qui tenir, répondit un autre bourgeois qu'il appelait son compère, CAILLÈRES, *Bon et mauv. us. Convers.* I. || Fig. Tenir quelque chose de, participer en quelque chose à la nature de. Comme une étincelle a quelque chose de semblable au soleil, et une goutte d'eau tient quelque chose du vaste océan, VOLT. *Dial.* 23. || 30° Tenir de, avoir appris de quelqu'un, en parlant d'une nouvelle, d'un récit, d'un fait. Mais de qui tenez-vous la mort de D. Garcie? CORN. *D. Sanche,* V, 3. Il vous a dit qu'il tenait cela de ma bouche? MOL. *Princ. d'Él.* IV, 1. Et c'est de Lycarsis qu'elle tient la nouvelle? ID. *Mélic.* II, 1. Je tiens du célèbre Cheselden, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença de faire fabriquer à Londres, en 1715, les instruments de son art, VOLT. *Louis XIV,* 33. || 31° Réputer, croire. Et je tiendrai toujours mon bonheur infini, Si les miens sont vengés, et le tyran puni, CORN. *Héracl.* III, 1. Néarque : Je tiens leur culte impie [des païens]. — Polyeucte : Et je le tiens funeste, ID. *Poly.* II, 6. Et moi, moins populaire, Je tiens indifférent d'être craint ou de plaire, ROTR. *Antig.* II, 4. Leur espérance est aux troupes de Brandebourg.... on les tient fortes de quatorze ou quinze mille hommes, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 171. En cela j'ai pour guides Tous les maîtres de l'art, et tiens qu'il faut laisser Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser, LA FONT. *Fabl.* X, 15. Parmi ces louis.... J'en ai, sans y penser, mêlé que je tiens faux, MOL. *l'Ét.* II, 6. Je tiens cette comédie une des plus plaisantes que l'auteur ait produites, ID. *Critique,* 3. Je tiens que, hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens, ID. *Préc.* 10. Je tiens impossible de connaître les parties, sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître les parties, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Thalès tenait que la vie et la mort ne différaient en rien, FÉN. *Thal.* Je tiens que les gens qui sont auprès de nous nous communiquent, malgré que nous en ayons, leur joie ou leur tristesse, BRUEYS, *Grondeur,* II, 16. Je tiens nos philosophes très gens de bien, VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 15 janv. 1761. Je tiens les hommes de tous les siècles pour ce qu'ils sont, faibles, fourbes et méchants, trompeurs et dupes les uns des autres, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 185. || Tenir à, regarder comme. Estimant que ton cœur, par douceur diverti, Tiendrait les lâchetés à quelque conscience, RÉGNIER, *Élég.* II. Je tiens à grand honneur de lui avoir des obligations que j'aurais honte d'avoir à tout autre, VOIT. *Lett.* 50. Ils [les Germains] tiennent à grandeur d'être bornés par des déserts et des terres inhabitées, D'ABLANC. *Guerre des Gaules,* VI, 2. Mais si tu ne les perds [tes pas et tes discours], je le tiens à miracle, CORN. *la Veuve,* I, 1. Il n'est pas naturel de craindre et fuir l'honneur, De tenir les mépris à souverain bonheur, ID. *Imit.* II, 12. Il [le cardinal de Richelieu] tiendrait à injure le mépris qu'on ferait de sa protection, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Le magistrat, tenant à mépris et irrévérence cette réponse, le fit mener en prison, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Il n'y a personne sans doute qui ne tînt à beaucoup de gloire de toucher à un tel ouvrage, MOL. *Sicil.* 12. Ils doivent tenir à grande grâce qu'il ait tellement.... BOSS. *Lib. arb.* 4. || Tenir pour, même sens. Les jugements de ceux que j'ai tenus pour mes amis, DESC. *Méth.* VI, 5. On les [chrétiens] tient pour sorciers dont l'enfer est le maître, CORN. *Poly.* IV, 6. Saint Basile tenait ces écrits pour ariens, PASC. *Prov.* XVII. Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, BOSS. *Louis de Bourbon.* Si je n'ai mis douze brodeurs après [un habit], qui n'ont fait que travailler jour et nuit, tenez-moi pour un infâme, HAMILT. *Gramm.* 7. L'antiquité tenait pour axiome que rien n'est rien, que de rien ne vient rien, VOLT. *le Pauvre diable.* Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Je me le tiens pour dit, il n'est pas besoin que vous m'en avertissiez davantage. Son cousin ne se le tint pas pour dit, HAMILT. *Gramm.* 9. || Tenez-vous pour dit, soyez assuré que, ou souvenez-vous que. || Tenir comme, réputer pour, traiter comme. Je le loge et le tiens comme mon propre frère, MOL. *Tart.* V, 3. || Tenir en estime, estimer. L'estime où je vous tiens ne doit pas vous surprendre, MOL. *Mis.* I, 2. || 32° Professer, être partisan de. Mais je suis généreux, et tiens cette maxime Que..., MALH. IV, 6. C'est une opinion orthodoxe; tous les thomistes la tiennent, PASC. *Prov.* I. Vous et ceux qui tiennent cette doctrine, ID. *ib.* XIII. Jean, évêque de Jérusalem, accusé de tenir les huit propositions d'Origène, ID. *ib.* XVIII. Leur but principal est de savoir au vrai les opinions qu'ils ont tenues, sans se mettre beaucoup en peine de ce qu'il en faut tenir, MALEBR. *Rech. vér.* II, II, 4. || 33° Tenir des discours, un langage, parler d'une certaine manière. Ce sont les discours que vous teniez, avant que nous eussions parlé à votre femme, HAUTER. *Crisp. méd.* I, 4. Ah! monsieur, sur mon compte on tient bien des propos, DESTOUCH. *Hom. sing.* I, 4. Deux amis, par exemple, qui ne se sont pas vus depuis longtemps, se rencontrent : l'attention qu'ils donnent à la surprise et à la joie qu'ils ressentent, leur fait naître aussitôt le langage qu'ils doivent se tenir, CONDIL. *Art de pens.* I, 5. On m'a prêté des discours que je n'ai jamais tenus, et que je n'aurais rien gagné à tenir, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire,* 8 déc. 1763. || Molière a dit : tenir des paroles. Je vous trouve fort bon de tenir ces paroles, *Fâcheux,* I, 8. Qui ose tenir ces paroles? je crois connaître cette voix, *Don Juan,* V, 5. || 34° Être chargé de gérer la caisse, de faire les écritures des livres, chez un banquier, chez un négociant. Tenir la caisse chez un banquier, chez un receveur. Tenir les livres chez un banquier. || On dit de même : tenir un registre, des registres. || Tenir registre de quelque chose, inscrire quelque chose dans le livre, dans le registre. || Tenir note de quelque chose, en prendre note pour s'en souvenir. Je vous dois déjà quelques ports de lettres; ayez la bonté de tenir une note de tout cela jusqu'au printemps, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou,* 13 nov. 1763. || Fig. Cet homme tient registre de tout, il remarque tout exactement, et il s'en souvient. || Tenir compte d'une somme à quelqu'un, lui passer cette somme en compte. || Fig. Je vous tiendrai compte de cela, je chercherai les occasions de reconnaître les obligations que je vous ai. || Fig. Tenir compte, ne pas tenir compte de quelqu'un, de quelque chose, voy. COMPTE, n° 6. || 35° Soutenir, en parlant d'un pari. Tenir une gageure. || Tenir vingt francs, parier vingt francs. || Je n'en voudrais pas tenir vingt écus, je ne donnerais pas la chose dont il s'agit pour vingt écus. En quelle impatience Suis-je de voir mon frère, et lui conter sa chance!... Je n'en voudrais pas tenir vingt bons écus, MOL. *Éc. des mar.* III, 2. || Absolument. Vous pariez cent francs, je tiens. || Terme de jeux. Tenir jeu à quelqu'un, continuer à jouer contre lui tant qu'il veut. || Dans les jeux de renvi, comme dans ceux où la mise n'est pas réglée, accepter un renvi, y aller de tout l'argent dont un autre y va. Vous y allez de cinq francs, je les tiens, je tiens tout. || Absolument. Vous y allez de tant, je tiens. || Absolument. Au trictrac, tenir, n'être pas forcé par le dé de rompre son plein, ou continuer à jouer sans lever les dames. || Tenir le jeu, à la paume, être du côté de la grille, pour recevoir et jouer le service. || 36° Fig. Tenir tête à, voy. TÊTE. || Tenir pied à boule, voy. BOULE. || Tenir la main à quelque chose, voy. MAIN, n° 41. || Tenir l'œil à, voy. ŒIL, n° 6. || 37° Saisir intellectuellement. Je tiens le mot de l'énigme, le sens de ce passage, la solution du problème. || 38° Faire tenir, faire en sorte que certaines choses soient remises, transmettre. Je vous envoie un livre de Mlle de Gournay, qu'elle m'a donné pour vous le faire tenir, VOIT. *Lett.* 126. Ce pauvre garçon était attaché à M. Fouquet, il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir une de ses lettres à sa femme, SÉV. 1. Je vous conseille de faire tenir un petit compliment par d'Hacqueville à Mme de la

Fayette sur cette abbaye, ID. 238. Je ne doute point des difficultés de trouver de l'argent et de le faire tenir, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 4 juillet 1706. Bon! il y a dix ans qu'il est séparé de sa femme, à qui il fait tenir une pension à Valognes, afin de l'empêcher de venir à Paris, LESAGE, *Turcaret*, IV, 2. Ils n'avaient point de fusils à baïonnette; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir, VOLT. *Louis XV*, 40. On ne recevait plus de nouvelles de la Suède, et on ne pouvait y en faire tenir, ID. *Charles XII*, 4. || 39° *V. n.* Être attaché à. Damoclès nageait dans la joie [à la table de Denis].... il aperçoit malheureusement, en levant les yeux, la pointe d'une épée suspendue sur sa tête, et qui ne tenait au plancher qu'avec un crin de cheval, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 236, dans POUGENS. || Fig. Ne tenir qu'à un fil, à un filet, être près de se détacher. Sa vie ne tient qu'à un fil. Pour moi, je reçois d'étranges secousses, et mon cœur ne tient plus qu'à un filet, MOL. *Préc.* 12. || Fig. Ses pieds ne tiennent pas à terre, il ne tient pas à terre, se dit d'un enfant, d'un jeune homme vif et toujours en mouvement, ou d'une personne qui marche, qui danse fort légèrement. || Tenir ensemble, être joints l'un à l'autre. Vous me dites des merveilles de votre santé, c'est-à-dire que vous êtes belle, car votre beauté et votre santé tiennent ensemble, SÉV. *à Mme de Grignan*, 14 juillet 1680. Il paraît qu'autrefois l'île de la Grande-Bretagne faisait partie du continent, et que l'Angleterre tenait à la France, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terr. Œuv.* t. II, p. 419. Le 26 octobre 1701, il est né à Tzoni, en Hongrie, deux filles qui tenaient ensemble par les reins; elles ont vécu vingt et un ans, ID. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 411. || 40° Être difficile à ôter, à arracher, à déplacer. On ne saurait arracher ce clou, il tient trop. L'emplâtre tenait fortement à la peau. Ces pierres tiennent fortement. Mais il n'a pas prévu Que je saurais souffler de sorte Qu'il n'est bouton qui tienne.... LA FONT. *Fabl.* VI, 3. || Cela tient comme poix, cela tient très-fortement. || On dit aussi : cela tient comme teigne. || Cette porte tient, on a peine à l'ouvrir. || Fig. Il n'est..., il n'y a qui tienne, quelque résistance que la chose oppose. Il n'est ordre qui tienne; Je prie, et ce doit être assez..., TH. CORN. *l'Inconnu*, V, *divert.* sc. 1. Il n'est pas à la mode. — Il n'est mode qui tienne, MONTFLEURY, *Femme juge et part.* III, 2. Si, par un long abus du pouvoir, le despotisme s'établissait à un certain point [en Europe], il n'y aurait pas de mœurs ni de climat qui tinssent, et dans cette belle partie du monde la nature humaine souffrirait, au moins pour un temps, les insultes qu'on lui fait dans les trois autres, MONTESQ. *Espr.* VIII, 8. || 41° Ne tenir à rien, ne tenir à guères, se dit d'une situation fort précaire. Je crois que vous savez que Mademoiselle a chassé Guilloire; le pauvre Segrais ne tient à guères, SÉV. 31. Il est certain que soit cela, soit autre chose aurait enfin renversé cette fortune qui ne tenait plus à rien, ID. 392. Ma condition présente ne tenait à rien, MARIV. *Marianne*, 5e part. La conduite du général [des jésuites] était d'autant plus maladroite, qu'il savait que le crédit de son ordre ne tenait presque plus à rien, VOLT. *Hist. parl.* 67. || Ne tenir à guères, avoir peu de force, en parlant de sentiments. Ma colère ne tient à guère, et ma tendresse pour vous deux [M. et Mme de Grignan] tient à beaucoup, SÉV. 11 mars 1671. || Ne tenir à rien, être sur le point de se faire. Cet aveu ne tient plus à rien, nous le ferons peut-être demain, peut-être ce soir, MARIV. *Marianne*, 10e part. || Me voilà prêt à partir, je ne tiens à rien, rien ne m'arrête, rien ne m'en empêche. || On dit à peu près dans le même sens : Je vous payerai quand vous voudrez, votre argent ne tient à rien. || 42° Fig. Tenir au cœur, se dit des personnes que l'on affectionne, auxquelles on porte un vif intérêt. J'embrasse les Grignan; l'aîné me tient bien tendrement au cœur, SÉV. 170. M. l'abbé de Langeron et M. du Puis ne lui tiennent guère moins au cœur que M. de Cambrai, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles*, 7 août 1698. || Il se dit des choses auxquelles on s'intéresse vivement. Cela te tient donc bien au cœur? MOL. *Princ. d'Él.* V, 2. Toutes ces choses me tiennent fort au cœur, SÉV. 546. Diantre! l'amour vous tient au cœur de bon matin, RAC. *Plaid.* I, 5. Cette acquisition vous tient-elle bien au cœur? LAMOTTE, *Magnifique*, I, 4. || Se dit aussi, dans un sens défavorable, de ce qui inquiète. Argante : Ah! maudite galère! — Scapin, à part : Cette galère lui tient au cœur, MOL. *Fourb.* II, 11. || Cette injure lui tient au cœur, il en a du ressentiment. || 43° Fig. Être attaché par des liens moraux. Il tient à ce parti-là par des raisons de famille. Pour moi, je ne tiens plus à vous par aucun attachement du monde, MOL. *Don Juan*, IV, 9. Un homme de bien ne sera pas étonné dans les approches de la mort; son âme ne tient presque plus à rien, elle est déjà comme détachée de ce corps mortel, BOSS. *2e sermon, Purific.* 2. Il n'y a rien à quoi l'on ne tienne, quoiqu'on ne le sente pas toujours; de même qu'on ne sent pas toujours que son âme est unie, je ne dis pas à son bras et à sa main, mais à son cœur et à son cerveau, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 13. Les rois aiment que l'on tienne à leur personne, et ils se défient avec raison de leur dignité, FONTEN. *Dangeau.* Il ne tenait à rien par son goût, et se livrait à tout par celui des autres, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 108. Tout est occasion de chute à qui ne tient plus à rien, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. M. Damilaville a de l'amitié pour moi, et il sait l'intérêt que je prends à M. de Saint-Géni et à tout ce qui vous tient par le fil le plus léger, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 3 nov. 1760. Angélique : Vous croyez que je suis nièce de la baronne? — Sainville : Comment? — Angélique : Il n'en est rien, je ne tiens à personne, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* II, 8. Le plus grand des malheurs est celui de ne tenir à rien et d'être isolé, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 135, dans POUGENS. || En termes de dévotion, il ne tient plus à la terre, il est détaché des choses du monde. Un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre, BOSS. *le Tellier.* || 44° Fig. Être pris par une opinion, une affection, une passion. Tenir à son opinion. Il tient à l'argent. Mais, hélas! qu'on tient à la vie, Quand on tient si fort à l'amour! RAC. *Théb.* V, 1. Lié par l'amitié, jamais par les choses, et tenant plus à mes sentiments qu'à mes intérêts, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Par.* On tient à ses propres résolutions par ce sentiment de liberté qui résiste à celles des autres, MARMONTEL, *Cont. mor. Fem. com. peu.* || 45° Fig. Avoir des rapports, des relations de famille ou autres. Et puisqu'il tient encore à nous, comme il l'avoue, par ma belle-fille.... SÉV. 570. Que ceux qui achètent soient comme ne possédant pas, et qu'ils cessent de s'imaginer que ce qui tient si peu à eux soit véritablement en leur puissance, BOSS. *Méd. sur l'Év. dern. sem. du Sauv.* 40e *jour.* Par la loi du corps, je tiens à ce monde qui passe; par l'espérance et par la foi, je tiens à Dieu qui ne passe point, FLÉCH. *Dauphine.* Je tiens, par le bonheur de ma naissance, à un grand nom [Corneille] qui, dans la plus noble espèce des productions de l'esprit, efface tous les autres noms, à un nom que vous respectez vous-mêmes, FONTEN. *Disc. récept.* Il [l'athée] ne regarde les hommes que comme les tristes fruits d'un assemblage bizarre et fortuit, auquel il ne tient que par des liens passagers, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* Nous tenons tous à un certain monde qui nous environne, ID. *Carême, Resp. hum.* Le parlement, dont les familles, tenant à toutes les familles de Paris, formaient aisément la voix publique, VOLT. *Hist. parl.* 67. Pourvu que je ne parle en mes écrits.... de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs, BEAUMARCH. *Mar. Fig.* V, 3. || 46° Fig. Avoir pour but, désirer. Je tiens à vous convaincre. Ne tient-il qu'à marquer de cette ignominie Le sang de mes aïeux qui brille dans Junie? RAC. *Brit.* I, 2. || 47° Être contigu. Son parc tient à la forêt. Sa maison tient au presbytère. Le czar.... voulait savoir quelle était sa situation à l'égard de l'Amérique, si elle tient à la Tartarie, ou si la mer de Septentrion donnait un passage dans ce grand continent, ce qui lui aurait encore ouvert le nouveau monde, FONTEN. *Pierre Ier.* || 48° Fig. Résulter, provenir de. Ces événements tiennent à des causes inconnues. Avez-vous de la peine à concevoir que les bonnes qualités d'un homme tiennent à d'autres qui sont mauvaises, et qu'il serait dangereux de le guérir de ses défauts? FONTEN. *Dial.* 1, *Morts mod.* Cette corruption était d'autant plus dangereuse, qu'elle était plus ancienne, et tenait plus, en quelque sorte, à l'abus des mœurs qu'à l'abus des lois, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 2. Je dirai que la chaleur de J. J. Rousseau me paraît tenir plus aux sens qu'à l'âme, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 377. || Dépendre de. Enfin Dieu soit loué et remercié mille et mille fois, puisque ma chère comtesse se porte bien! ma vie tient à cette santé, SÉV. 23 févr. 1676. À quoi tiennent, mon Dieu! les vertus politiques? Combien doivent leur faute à leur sort rigoureux, Et combien semblent purs, qui ne furent qu'heureux! V. HUGO, *Cromwell*, I, 1. || Impersonnellement. Il se dit des obstacles, des considérations qui empêchent une chose de se faire. À quoi tient-il? de quoi dépend-il? Il ne tient pas à moi, il ne dépend pas de moi S'il n'exige qu'une visite de ma part, qu'à cela ne tienne. Je désire avec tant de passion que vous ayez tout ce que vous méritez, que, s'il ne tenait qu'à cela que vous eussiez un royaume, sans mentir je crois que j'y consentirais, VOIT. *Lett.* 46. À moi ne tiendra pas que la beauté que j'aime Ne me quitte bientôt pour un autre moi-même, CORN. *Place roy.* I, 4. Il ne tiendra qu'à vous, beau sire, D'être aussi gras que moi, lui repartit le chien, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Vous auriez pu sans peine y puiser [à une somme d'argent] à toute heure. — À toute heure! bons dieux! ne tient-il qu'à cela? L'argent vient-il comme il s'en va? ID. *ib.* IV, 20. Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis, Il ne tient pas à moi; c'est toujours quelque chose, ID. *ib.* V, 1. Nous vous trouvons errants, dispersés et plus faibles que nous; il ne tiendrait qu'à nous de vous égorger, FÉN. *Tél.* X. À quoi tient-il donc.... que la vérité ne triomphe dans votre cœur? MASS. *Carême, Évidence de la loi.* C'est une justice à rendre au jeune prince; il a tenu à peu de chose qu'il ne fût maître de l'Angleterre, A. DUVAL, *Édouard en Écosse*, III, 6. || Il ne tient pas à une personne que telle chose ne se fasse, signifie quelquefois, non-seulement qu'elle n'y apporte aucun obstacle, mais même qu'elle y contribuera de tout son pouvoir. Il ne tint pas aux empereurs que Jésus-Christ même, dont ils persécutaient les disciples, n'eût des autels parmi les Romains, BOSS. *Hist.* II, 12. Je sais seulement, et toute l'Europe le sait comme moi, qu'il ne tient pas à Votre Majesté que l'humanité ne respire enfin après tant de malheurs, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 déc. 1762. || 49° Avoir de la ressemblance, participer. Pour être bon poëte, il faut tenir des fous, RÉGNIER, *Sat.* IV. Le voyage de Blois qui tient plus du roman que de l'histoire, BALZ. *2e hist.* Mais votre fermeté tient un peu du barbare, CORN. *Hor.* II, 3. Quelle sœur! cette sœur ne tient guère de vous, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* III, 7. Je tiens de feu ma femme; et je me sens, comme elle, Pour les désirs d'autrui beaucoup d'humanité, MOL. *Mélic.* I, 4. Sa fermeté [de Corbinelli] tient un peu du barbare, SÉV. 10 sept. 1681. Un coup imprévu qui tenait du miracle délivra la princesse des mains des rebelles, BOSS. *Duch. d'Orléans.* Laissons ces circonstances, qui tiennent encore un peu du monde, et passons de ces vertus civiles aux vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées, FLÉCH. *Mme de Montaus.* L'esprit, la galanterie, la magnificence, quand il [M. le Prince, fils du grand Condé] était amoureux, réparaient en lui une figure qui tenait plus du gnome que de l'homme, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 102, dans POUGENS. Il y aura toujours, dans notre nation, de ces âmes qui tiendront du Goth et du Vandale; je ne connais pour vrais Français que ceux qui aiment les arts et les encouragent, VOLT. *Mél. litt. A un premier commis.* L'art le plus innocent tient de la perfidie, ID. *Zaïre*, IV, 2. || 50° En parlant d'un corps délibérant, d'une compagnie, être assemblé. L'Assemblée nationale tient tous les jours. L'Académie française tient les jeudis. || En parlant des foires, des marchés, des spectacles, avoir lieu. Les théâtres tiennent. Le marché tient tous les mercredis et samedis. || 51° Persister, se maintenir dans le même état. La neige tient. La frisure ne tient pas. Les nouvelles de cette année ne tiennent pas d'un ordinaire à l'autre, SÉV. 18 févr. 1671. || Cet instrument ne tient pas d'accord, voy. au n° 27. || Cette couleur ne tient pas, elle n'est pas solide. || Le temps ne tiendra pas, ne restera pas longtemps comme il est. || 52° Subsister sans aucun changement ni altération, en parlant d'un traité, d'une convention, d'un marché. Mais si le pacte tient.... ROTR. *Antig.* II, 4. Je t'ai promis ma fortune et ma nièce; c'est notre traité, et il tient, DIDER. *Père de famille*, III, 6. || 53° Se maintenir dans une situation. Je n'ai rien appris des démarches de l'empereur; apparemment elles seront lentes, et nous pourrons tenir ici longtemps, si nous attendons la fin, PELLISSON, *Lett. hist.*

t. I, p. 389. Voltaire, de retour de Berlin, d'où il avait fait chasser le malheureux d'Arnaud, et où il n'avait pu tenir lui-même, MARMONTEL, *Mém.* V. || Continuer les affaires. On est persuadé que cette maison ne tiendra pas. || **54°** Tenir pour, se ranger du côté de, donner son assentiment à. Aristie.... à qui.... Je rapporte avec joie et ma main et ma foi; Je ne dis rien du cœur, il tint toujours pour elle, CORN. *Sert.* V, 7. Mais, madame, mon sens ne s'est point démenti, Et je ne puis tenir pour un mauvais parti, ROTR. *Antig.* I, 4. Il tient pour l'injustice, et moi pour la raison, ID. *ib.* II, 2. M. l'évêque de Chartres tient pour les vœux absolus; il est le seul de son sentiment, MAINTENON, *Lett. à Mme de Saint-Géran*, 2 juillet 1686. Ce qu'il [le prince d'Orange devenu roi d'Angleterre] devait appréhender, c'était le ressentiment de plusieurs rois qu'il outrage en la personne d'un seul roi; mais ils tiennent pour lui, LA BRUY. XII. Ceux qui tenaient encore pour le plein de Descartes, pour les prétendus effets de la matière subtile, VOLT. *Phil. Newt.* III, 1. Les médecins qui tenaient pour les anciens intentèrent un procès à ceux qui démontraient la circulation du sang, ID. *Singul. nat.* 19. Devant ma tonne on ne viendra point dire : Pour qui tiens-tu, toi qui ne tiens à rien? BÉRANG. *Nouv. Diog.* || **55°** Résister, tant au propre qu'au figuré. Ni grilles, ni verrous ne tiennent contre moi, CORN. *Méd.* IV, 6. Sa confiance n'a jamais tenu un quart d'heure contre sa peur, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 445, dans POUGENS. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'en se retirant au château, le comte de Nassau pouvait encore tenir six jours au moins, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 319. Déjà l'armée est assez forte Pour faire corps et battre aux champs; La voilà tantôt qui menace Gouverneurs de petite place, Et leur dit qu'ils seront pendus, Si de tenir ils ont l'audace, LA FONT. *Coupe.* Quelque ressentiment qu'un outrage nous cause, Tient-il contre un remords d'un cœur bien enflammé? MOL. *Amph.* II, 6. Enfin je ne comprends pas la noirceur de ces vapeurs, de tenir contre tant de bonnes choses, SÉV. 565. La mort du roi d'Angleterre n'a pu tenir contre la jeunesse avide des plaisirs du carnaval, ID. 28 févr. 1685. Ceux-ci [les Brutiens et les Samnites].... furent forcés à subir le joug des Romains; Tarente les suivit de près; les peuples voisins ne tinrent pas; ainsi tous les anciens peuples d'Italie furent subjugués, BOSS. *Hist.* I, 8. Les ouvrages des Égyptiens étaient faits pour tenir contre le temps, ID. *ib.* III, 3. Les mœurs corrompues de la nation les entraînaient bientôt dans les plaisirs, contre lesquels nulle éducation ne peut tenir, ID. *ib.* III, 5. L'idolâtrie même sentait dans notre religion une force victorieuse contre laquelle les faux dieux ne pouvaient tenir, ID. *ib.* II, 12. Je ne m'en défends point : mes pleurs, belle Ériphile, Ne tiendraient pas longtemps contre les soins d'Achille, RAC. *Iphig.* II, 3. La place [Jérusalem] tint trois mois entiers, et aurait encore tenu autant, et peut-être obligé les Romains à abandonner leur entreprise, sans la rigueur superstitieuse avec laquelle les assiégés observaient le sabbat, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 466, dans POUGENS. Tienne qui voudra contre de si grandes extrémités [les misères du peuple], je ne veux être, si je le puis, ni malheureux ni heureux : je me jette et me réfugie dans la médiocrité, LA BRUY. VI. Il faut avouer ma faiblesse; je n'ai pu tenir contre le pâté de perdrix dont vous m'annoncez l'agréable arrivée par votre lettre, CHAUL. *Autre réponse à M. l'abbé C.* Si elle s'avise de laisser tomber quelques feintes larmes, en conscience, croyez-vous tenir un seul moment devant elle? BRUEYS, *Muet*, I, 4. La statue de sel [la femme de Lot changée en sel] ne pouvait pas tenir à la pluie, VOLT. *Quest. de Zapata*, 18. Peu de cœurs comme vous tiennent contre l'absence, ID. *Tancr.* I, 6. Les seuls champions qui pussent tenir devant les chevaliers de France, étaient les chevaliers d'Angleterre, CHATEAUBR. *Génie*, IV, V, 4. || Terme de guerre. Les ennemis ne tiennent pas, ils n'attendent pas qu'on aille à eux, et ils se retirent. || Tenir bon, tenir ferme, résister, se défendre. Si je n'eusse point fui pour la mort de Pélie, Si j'eusse tenu bon dedans la Thessalie, CORN. *Médée*, I, 5. L'arbre tient bon; le roseau plie, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Il ne reste plus désormais sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines [de l'État], BOSS. *Reine d'Anglet.* Tantôt, sur les rives de Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers et de domestiques, il court à la défense d'un pont, et tient ferme contre une armée.... FLÉCH. *Turenne.* Sa suite [de Charles XII] commençait à désespérer; lui seul tint ferme, et ne parut pas abattu un moment, VOLT. *Charles XII*, 5. || Tenir bon, tenir ferme, ne pas céder aux instances, aux offres, etc. Tenez bon, et vous aurez cette terre pour le prix que vous offrez. Gros-René à Éraste : N'ayez pas le dernier. — Marinette à Lucile : Tenez bon jusqu'au bout, MOL. *le Dép.* IV, 3. || Cet homme ne tient point contre la raillerie, contre la plaisanterie, dès qu'on le raille, qu'on le plaisante, il s'embarrasse, il se décontenance. || **56°** Terme de chasse. Les perdrix ne tiennent pas, elles partent sans qu'on puisse en approcher. La marouette, comme tous les râles, tient si fort devant les chiens, que souvent le chasseur peut la saisir avec la main, ou l'abattre avec un bâton, BUFF. *Ois.* t. V, p. 244. || Une bête tient aux chiens, quand elle est sur ses fins et qu'elle se défend contre eux. || **57°** Terme de marine. Tenir à la mer, tenir contre les vagues, se dit d'un bâtiment qui supporte une grosse mer. En hiver, le port de Cochin est inabordable, et il ne peut en sortir aucun vaisseau, parce que les vents y soufflent avec une telle impétuosité, que les bâtiments ne peuvent pas tenir à la mer, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terr. Œuv.* t. II, p. 252. || Tenir au vent, naviguer avec le vent presque contraire. || Tenir sous voiles, avoir toutes les voiles appareillées et être prêt à faire route. || Tenir en travers, naviguer en présentant le côté à la lame. || Tenir sur ses ancres, c'est n'être pas arraché de la place qu'on occupe ni par les efforts du vent, ni par les chocs violents des lames. || Tenir, en parlant d'une ancre, rester immobile à la place où elle s'est attachée. || Tenir bon, c'est à la fois tenir ferme, et cesser de haler sur un cordage qu'on tire. || **58°** Ne pas tenir à, contre, être irrité, impatienté de. Quelle sécheresse de conversation! on n'y dure point, on n'y tient pas, MOR. *Préc.* 5. Aratus, qui était plein de probité et d'honneur, ne put tenir contre une injustice si criante, et s'en plaignit hautement, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 111, dans POUGENS. Je hais si fort les pédants, j'ai tant d'horreur pour les hypocrites, je me mets si fort en colère contre les fanatiques, que je ne pourrais jamais tenir à Paris plus de deux mois, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 15 janv. 1761. On se lasse à la longue d'être brûlé; il n'y a patience de saint qui puisse y tenir, ID. *Facéties, Pot pourri.* Le moyen de tenir à ces répliques-là? BOISSY, *Deh. tromp.* II, 4. Cet ami si modéré et si philosophe pour supporter les maux d'autrui, se vit peu de temps après, pour quelque sottise qu'il fit, le sujet d'une mauvaise épigramme; sa philosophie n'y tint pas, D'ALEMB. *Éloges, Mariv.* || Ne pouvoir plus y tenir, être hors de soi. Je n'y puis plus tenir, j'enrage; et mon dessein Est de rompre en visière à tout le genre humain, MOL. *Mis.* I, 1. Julie : Mais la décence. — Le Marquis : Encore! on n'y peut plus tenir, Et ce terme est ignoble à faire évanouir, LA NOUE, *Coquette corr.* III, 5. || On dit de même : C'est à n'y pas tenir. La compagnie est trop mauvaise, c'est à n'y pas tenir. || **59°** En tenir, avoir reçu des coups, du plomb ou autre chose. Avez-vous atteint cette perdrix? je crois qu'elle en tient. || A la campagne, quand on mène la vache au taureau, on dit qu'elle en tient, quand l'opération réussit. || Fig. En tenir, éprouver quelque chose de fâcheux, de désagréable; être trompé, dupé. Vous en tenez, monsieur, CORN. *le Ment.* V, 6. Voyant qu'il nous prenait pour d'autres, Et que nous étions Phrygiens, Il s'écria : j'en tiens! j'en tiens, SCARR. *Virg.* III. Tant pis pour vous : c'est justement le cas, Vous en tenez, ma commère, ma mie, LA FONT. *Serv.* En quelle impatience Suis-je de voir mon frère et lui conter sa chance! Il en tient le bon homme avec tout son phébus, MOL. *Éc. des mar.* III, 2. || Croire quelque bourde. Que dis-tu de l'histoire, et de mon artifice? Le bonhomme en tient-il? m'en suis-je bien tiré? CORN. *le Ment.* II, 6. || Être fou. Il en tient un peu là; sa présence d'esprit A chaque instant du jour me charme et me ravit, REGNARD, *le Distr.* II, 5. || Être ivre. Il a bu plus que de raison, il en tient. || Aimer d'amour. Tircis : Tu crois donc que j'en tiens? — Cloris : Fort avant, CORN. *Mél.* II, 4. C'est-à-dire, son cœur en tient déjà pour moi? TH. CORN. *Comt. d'Org.* I, 2. Mon cher maître, dis-je à don Christoval, vous êtes bien épris de dona Anna; la dame, de son côté, en tient aussi apparemment, LESAGE, *Est. Gonz.* 23. Laquais, me regarde-t-elle? — Oui da, monsieur. — Elle en tient, *la Comédie des chansons*, I, 3. || **60°** Être contenu. Tous vos meubles ne pourront tenir dans cet appartement. Dieu merci, nous avons l'hôtel de Carnavalet; c'est une affaire admirable; nous y tiendrons tous, SÉV. 365. Il [Huet] prétendait que tout ce qui fut jamais écrit depuis que le monde est monde, pourrait tenir dans neuf ou dix in-folio, si chaque chose n'avait été dite qu'une fois; il en exceptait les détails de l'histoire, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* t. II, p. 278, dans POUGENS. Ses démonstrations anatomiques [de M. Hunauld] lui attirèrent un si grand concours d'étudiants, qu'ils ne pouvaient tenir dans l'amphithéâtre où elles se faisaient, tout spacieux qu'il est, MAIRAN, *Éloges, Hunauld.* Environ cent hommes tenaient dans ces bâtiments [les barques de Louis le Débonnaire], VOLT. *Mœurs*, 25. || Populairement. Je n'en ai non plus qu'il en pourrait tenir dans l'œil, dans mon œil, je n'en ai point du tout. || Impersonnellement. Il tient tant de veltes dans le baril. || Fig. Jamais dessus le trône on ne vit plus d'un maître; Il n'en peut tenir deux, RAC. *Théb.* IV, 3. Votre mère, c'est bien cette France féconde Qui fait, quand il lui plaît, pour l'exemple du monde, Tenir un siècle dans un jour, V. HUGO, *Crépusc.* 1. || **61°** Se tenir, *v. réfl.* Se prendre, s'attacher à quelque chose. Se tenir à une branche. Si elle [l'âme] n'avait pas oublié Dieu, si elle avait toujours songé qu'elle est son image, elle se serait tenue à lui comme au seul appui de son être, BOSS. *la Vallière.* || Se tenir à cheval, être à cheval. Le duc d'Anjou et le duc de Guise lui aidèrent à monter à cheval, où elle se tenait avec une grâce admirable, LA FAY. *Princesse Montpensier, Œuv.* t. II, p. 300, dans POUGENS. Montons vite à cheval, quoique je ne puisse me tenir que sur une fesse, VOLT. *Cand.* 9. || Se tenir bien à cheval, y être ferme et de bonne grâce. || Dans le sens opposé, s'y tenir mal. || **62°** Se tenir l'un l'autre. Se tenir par la main; se tenir bras dessus, bras dessous. Vous êtes, ô vallon, la retraite suprême, Où nous avons pleuré, nous tenant par la main, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 34. || Fig. Se tenir par la main, être d'intelligence, se secourir l'un l'autre. Le parti des sages ne laisse pas d'être considérable.... je vous le répète, mes frères, si vous vous tenez tous par la main, vous donnerez la loi, VOLT. *Lett. Helvétius*, 12 déc. 1760. || Fig. La disgrâce et la faveur se tiennent par la main, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 10 août, t. I, p. 123, dans POUGENS. Les beaux-arts, qui se tiennent comme par la main et qui d'ordinaire périssent et renaissent ensemble, VOLT. *Mœurs*, 82. Toutes les sciences sont sœurs, a dit un ancien; elles se tiennent toutes comme par la main, CAMBACÉRÈS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 9. || Fig. Être dans une dépendance réciproque, en parlant de choses. Toutes les choses de la nature se tiennent et se prouvent les unes les autres, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 2. Le vrai, le bon et le beau se tiennent de bien près, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 6. Tout se tient dans la nature et dans la politique, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 27. || **63°** Fig. Se tenir ou s'en tenir à une chose, ne vouloir, ne faire rien de plus, se borner à. Chacun le dit, et chacun s'en tint là, LA FONT. *Fauc.* Je puis fermer les yeux sur vos flammes secrètes, Tant que vous vous tiendrez aux muets interprètes, MOL. *Fem sav.* I, 4. Philinte : Et pour votre procès, dont vous pouvez vous plaindre, Il vous est en justice aisé d'y revenir, Et contre cet arrêt.... — Alceste : Non, je veux m'y tenir, ID. *Mis.* V, 1. Nous ne nous tenons jamais au temps présent PASC. *Pens.* III, 5, éd. HAVET. Tenez-vous-en là, mon père, si vous m'en croyez, ID. *Prov.* IV. C'est ainsi qu'on raisonne [voir en tout la main de Dieu] quand on lève les yeux; mais ordinairement on s'en tient aux pauvres petites causes secondes, SÉV. 25 mai 1680. La reine d'Espagne se tient au traité des Pyrénées, qui est de ne point accabler ses alliés, ID. 26 févr. 1672. Tenons-nous-en à croire fermement que personne n'est heureux, ID. 15 juin 1680. Je m'en tiens à ma première maxime : quand on a affaire à un homme aussi violent et aussi brouillon que vous l'étiez, assassiner est le plus sûr, FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Charles VII, Jean duc de Bourgogne*). Qui change une fois, peut bien ne pas s'en tenir là, LAMOTTE, *Minutolo*, sc. 2. La philosophie, sire, respecte qui elle doit, estime qui elle peut, et s'en tient là, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 29 avril 1763. || Savoir à quoi s'en tenir, n'être nullement incertain. L'Angleterre a tant changé qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir, BOSS. *Reine d'Angl.* Moyennant l'embarras où je vais jeter le marquis, il faudra bien qu'il parle; et je veux

savoir à quoi m'en tenir, MARIV. *le Legs*, sc. 1. || À certains jeux de cartes. Je m'y tiens, je suis content des cartes que j'ai; je n'en demande pas d'autres. Vous y tenez-vous, ou voulez-vous d'autres cartes? || S'en tenir à son mot, s'arrêter, se fixer à ce qu'on a annoncé d'abord. || S'en tenir à son mot, en parlant d'un marchand, ne vouloir rien rabattre du prix fixé tout d'abord. || Se tenir à peu de chose, se tenir à peu, ne pas conclure une affaire, bien qu'il s'agisse de peu de chose pour qu'on soit d'accord. Ils se tiennent tous deux à peu de chose. Il se tient à vingt francs sur un marché de mille francs. || On dit dans le même sens : Se tenir à rien, se tenir à très-peu de chose. || 64° Être, demeurer dans un certain lieu. Le chamois se tient sur les montagnes. La mère de Jésus et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, Marie Madeleine, se tenaient auprès de sa croix, SACI, *Bible, Év. St Jean*, XIX, 25. Je ne prends aucune part dans ses affaires; qu'elle se tienne de son côté et moi du mien, BOURD. *12e dim. après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 287. Je suis né, disait-il, dans une ville fort petite; et, pour l'empêcher de devenir encore plus petite, j'aime à m'y tenir, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, ch. II, I, 2. Elle ne se tenait chez elle que pour passer sa vie dans une oisiveté contemplative, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Les hommes ne sont pas bons à grand'chose; fripons ou sots, voilà pour les trois quarts; et, pour l'autre quart, il se tient chez soi, VOLT. *Écoss.* II, 5. Il est une race de rossignols beaucoup plus gros que les autres, laquelle se tient et niche dans les charmilles, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 163. Et vous aussi, monsieur de Montmorency, tenez-vous quelques moments dans cette pièce-ci, COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, I, 6. Il avait reconnu le roi, qui, en traversant la cour, lui ordonna de lui faire éviter les antichambres où se tenaient les domestiques, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 225, dans POUGENS. || Fig. Se tenir à sa place, rester, comme il convient, dans la situation qu'on occupe. Il ignore quelle est la place des autres; mais il sent la sienne et s'y tient, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Un tel se tient six mois à la campagne, et six mois à la ville, il passe six mois à la campagne et six mois à la ville. || S'il est bien, qu'il s'y tienne, se dit, par dépit, d'un homme dont on entend vanter le bonheur. || Quand on est bien, il faut s'y tenir, il ne faut pas changer légèrement, pour peu qu'on se trouve passablement dans son état. || On dit de même : Êtes-vous bien, tenez-vous-y. Te voilà bien, cadet, tiens-y-toi, TH. CORN. *Comte d'Org.* V, 9. || On dit aussi et mieux : tiens-t'y. Un seul serment suffit à la vie d'un homme; tu en as déjà prêté un; tiens-t'y, CH. DE BERNARD, *Gentilh. campag.* II, 28. || 65° Être, demeurer dans une certaine situation. Se tenir à ne rien faire. Se tenir debout, à genoux. Il se tient toujours propre. Se tenir à l'écart. Se tenant assise en votre maison, elle pleurera son père et sa mère un mois durant, SACI, *Bible, Deutéron.* XXI, 13. Nous n'avons point voulu, de peur du personnage, Risquer à nous tenir ensemble davantage, MOL. *Éc. des femmes*, IV, 6. À chaque attaque [de la mort] il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance, BOSS. *le Tellier*. Allons, mademoiselle, tenez-vous droite, PICARD, *Cousin de tout le monde*, sc. 4. || Se tenir bien, se tenir mal, avoir un bon, un mauvais maintien. Voilà qui va le mieux du monde, et vous vous tenez à merveille [un peintre, à la personne dont il fait le portrait], MOL. *Sicil.* 12. Je ressemblais assez à une aimable petite fille, toute fraîche sortie d'une éducation de village, et qui se tient mal, mais dont les grâces encore captives ne demandent qu'à se montrer, MARIV. *Marianne*, 1re part. Sa taille eût été grande et belle, si elle se fût mieux tenue, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Il ne sait comment se tenir, il ne sait quelle attitude prendre. || Tenez-vous en repos, se dit à une personne qui importune par des gestes incommodes ou trop libres. || Fig. Tenez-vous en repos, soyez sans inquiétude. Pour nous, qui n'approfondissons pas tant les choses, tenons-nous en repos sur le tout: voulons-nous être plus savants que nos maîtres? PASC. *Prov.* III. Eh! ma sœur, lui dit l'autre, tenez-vous en repos; et vous, monsieur, ajouta-t-elle en m'adressant la parole, allez-vous-en, je vous prie, MARIV. *Pays. parv.* 5e part. || Fig. Se tenir les bras croisés, rester à ne rien faire quand il faudrait travailler || Absolument. Se tenir, rester debout. Je voudrais bien me pouvoir dire à moi-même que je suis quelque chose, un grand homme.... mais qui m'a dit que je me tiendrais, si j'étais plus haut? BOSS. *Disc. vie cachée.* || Se tenir, signifie aussi demeurer tranquille. Le petit doigt de tatan lui dira que tu n'as jamais voulu te tenir pendant qu'on te frisait, et que tu as fait enrager la coiffeuse, GENLIS, *Théâtre d'éduc. Lingère*, I, 6. || Familièrement. Vous n'avez qu'à vous bien tenir, se dit par forme d'avertissement ou de menace à une personne qui a quelque mauvaise affaire. Vous l'avez offensé, il est vindicatif, vous n'avez qu'à vous bien tenir. Tu me parais une bonne pièce de ménage; et le drôle qui t'aura n'aura qu'à se bien tenir, LEGRAND, *Philanthrope*, sc. 14. || On dit de même : Tenez-vous bien, prenez garde, prenez les moyens de vous défendre. || 66° Il se dit de certaines dispositions morales ou intellectuelles. Tenez-vous gaillard; pour moi je me trouve depuis quinze jours plus mal que je n'ai jamais fait, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 194. Quand nous avons quelque différend, ma sœur et moi, si je fais la froide et l'indifférente, elle me recherche; si elle se tient sur son quant-à-moi, je vas au-devant, LA FONT. *Psyché*, II, p. 140. Mais, puisque sur le fier vous vous tenez si bien, Je garde ma nouvelle, et ne veux dire rien, MOL. *Mélic.* I, 3. Mais je les vois, monsieur, qui passent par ici; Tenez-vous ferme au moins, ID. *Dép.* IV, 2. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée qu'à peine se connaît-elle elle-même, BOSS. *le Tellier*. On sent qu'il se tient presque à regret dans les détails où son sujet l'entraîne, et que son esprit prend son vol dès qu'il le peut, et s'élève aux vues générales, FONTEN. *Leibnitz*. Le seul remède à ses caprices [de la fortune], C'est de s'y tenir préparé, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 4. Mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance, MONTESQ. *Lett. pers.* 161. || 67° Avoir lieu, en parlant d'assemblées, de réunions. La foire se tient tous les ans ici. Le marché se tiendra demain. L'histoire courut si bien que, dès le lendemain, chacun sut dans le voisinage que le sabbat se tenait chez M. Noiret, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. L'assemblée commence de très-grand matin, elle se tient au théâtre de Bacchus, ou dans le marché public, ou dans une grande enceinte voisine de la citadelle, et nommée Pnyx, BARTHÉL. *Anach.* ch. 14. Il s'est tenu ici une assemblée générale, ID. *ib.* ch. 82. || 68° Se tenir, se contenir, retenir quelque mouvement de passion. J'ai peine à me tenir, et la main me démange, MOL. *Tart.* V, 4. || Se tenir de, s'empêcher de. À peine se purent-ils tenir de pleurer, VAUGEL. *Q. C.* 298. Je veux bien que vous sachiez, car je ne me saurais tenir de vous apprendre toujours quelque chose...., VOIT. *Lett.* 193. Elle [Mme de Sévigné] est brusque et ne se peut tenir de dire ce qu'elle croit joli, quoique assez souvent ce soient des choses un peu gaillardes, TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes, Sévigny et sa femme*. Acante ne se peut tenir de réciter certains couplets de poésie, LA FONT. *Psyché*, I, p. 13. Monsieur, je vous demande pardon; mais vous êtes si plaisant, que je ne saurais me tenir de rire, MOL. *Bourg. gent.* III, 2. Je ris incognito d'abord que je le vois; Je ne puis m'en tenir, quelque effort que je fasse, BOURSAULT, *Fables d'És.* I, 1. || Il se dit avec *que* et le subjonctif. Votre mari ne se tiendra jamais Qu'à sa maison des champs, je vous l'assure, Tantôt il n'aille éprouver sa monture, LA FONT. *Magnif.* || Fig. et familièrement. Se tenir à quatre, faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater, pour ne pas se mettre en colère. || 69° Terme de marine. Se tenir au vent d'un navire ou d'un point quelconque, gouverner et manœuvrer de manière à se maintenir dans la position du vent, relativement à ce navire ou à ce point. || Se tenir en travers, présenter le côté à la lame ou au vent, ou prendre la panne. || Se tenir à la cape, se mettre et rester à la cape. || 70° Se réputer, se croire. Ils sont morts, mais pour Albe, et s'en tiennent heureux, CORN. *Hor.* V, 3. L'arbre tombant, ils seront dévorés; Qu'ils s'en tiennent pour assurés, LA FONT. *Fabl.* III, 6. Cet attachement dont la délicatesse de mon cœur se tenait offensée, MOL. *Festin*, I, 2. Et malgré nos malheurs je me tiens trop heureux D'avoir paré le coup qui vous perdait tous deux, RAC. *Mithr.* V, 4. J'ai fait mon profit de cette ode [du roi, sur la patience, à M. de Keiserling].... le remède opère sur moi tout aussi bien que sur votre goutteux; car je me tiens tout aussi philosophe que lui, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 8 mars 1738. Je vous avoue que je me tiendrais bien malheureux, si je mourais avant d'avoir vu.... ID. *Lett. au pr. roy. de Pr.* nov. 1736. Puisque la fière et redoutable maison d'Autriche a la modestie de se tenir pour battue, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 déc. 1762. || 71° Être dit, prononcé. Les discours qui se sont tenus en cette occasion. Il s'est tenu beaucoup de propos sur son compte. || 72° Être accompli, en parlant d'une promesse, d'un vœu. Mon vœu doit se tenir. || Proverbes. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, la possession d'un bien présent est préférable à la promesse d'un bien plus considérable. Sans te piquer d'honneur, crois qu'il n'est que de prendre, Et que tenir vaut mieux mille fois que d'attendre, CORN. *le Ment.* IV, 6. Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras : L'un est sûr; l'autre ne l'est pas, LA FONT. *Fabl.* V, 3. || Quand on est bien, on ne s'y peut tenir, le désir du changement fait qu'on s'ennuie de tout. || Il vaut mieux tenir que querir, proverbe altéré souvent en : il vaut mieux tenir que courir, c'est-à-dire la possession actuelle vaut mieux que la peine d'aller chercher. || Serrez la main, et dites que vous ne tenez rien, se dit à quelqu'un de qui on se moque, en faisant semblant de lui vouloir donner une chose qu'on ne lui donne pas. || Promettre et tenir sont deux, souvent on manque à ce qu'on a promis. || Il fait bon aller à pied quand on tient son cheval par la bride. || Autant pèche celui qui tient le sac que celui qui met dedans, ou autant vaut celui qui tient le veau que celui qui l'écorche, les complices d'un crime sont aussi punissables que l'auteur.

— REM. 1. Quand *il tient* impersonnel est suivi de *que*, il veut le subjonctif : Il tient à moi que cela se fasse, que cela ne se fasse pas. Il ne tiendra qu'à lui que le différend se juge par une bataille. || 2. *Il tient*, dans une phrase négative ou interrogative, veut *ne* après le *que* : Il ne tint pas à eux que la ville ne fût démolie. Il ne tiendra qu'au roi qu'aux effets je ne passe, CORN. *Nic.* I, 3. Voltaire, dans son *Commentaire*, dit, à tort, que le second *ne* est fautif; mais ce *ne* peut être supprimé; on trouve un exemple de cette suppression dans Voiture (voy. le n° 48).

— HIST. XIe s. Cil qui tenent lur terre à cense, *Lois de Guill.* 40. Li reis Marsilie la tient [Saragosse], ki Deu nen aime, *Ch. de Rol.* I. À St Michel [il] tendrat mult halte feste, *ib.* IV. Puis [il] recevrat la lei que nus tenum, *ib.* XV Laissum les fols, as sages nus tenuns, *ib.* XV. L'estreu [étrier] lui tint ses oncles Guinemer, *ib.* XXVI. Tenez, bel sire, dist Rolans à sun oncle, *ib.* XXVIII. Ne l'orrat [ouïra] hume [qui] ne t'en tienget por fol, *ib.* CLXVII. Geifreid d'Anjou ki l'enseigne teneit, *ib.* CLIX. N'escut ne bronie ne pout son colp tenir [résister au coup], *ib.* CCXLIII.

— XIIe s. De vos [il] tenra Espagne à governer, *Ronc.* p. 7. Devers Espaigne ont lor voie tenue, *ib.* p. 69. Par cui il est amez et cher tenuz, *ib.* p. 81. Tenez mon gage, emperere puissant, *ib.* p. 187. Bien se tiennent andoi [tous deux], moult sont preu li vassal, *ib.* p. 193. Que cele où j'ai mon cuer et mon penser, [je] Tiegne une foiz entre mes bras nuete, *Couci*, VI. Dame, nul mal que j'ai [je] Ne tieng fors à leger, *ib.* VIII. Merci, amors, de ce qu'ele me deingne Tenir à sien.... *ib.* IX. Et si l'aim [je l'aime] tant de fin cuer sans feintise, Que [je] ne me puis tenir de li [la] prier, *ib.* XI. Car fine amours tient mon cuer et maistroie, *ib.* XVI. Grant peché fait qui son homme veut prendre Par biau semblant monstrer, tant que bien tient, *ib.* XXI. Je ne tieng pas l'amor à droit partie, Dont il convient morir ou trop amer, *ib.* XXI. Prendre mari est chose à remenant; N'est pas marchés qu'on laist quant [on] se repent; Tenir l'esteut, soit lait ou avenant, *Romancero*, p. 73. Le premier roi de France fist Dex par son commant Couronner à ses anges dignement en chantant, Puis le commanda estre en terre son sergent, Tenir droite justice et la loi mettre avant, *Sax.* I. Li dux Miles se tint devers un cimitire [cimetière], Et voit environ li ses chevaliers occire, *ib.* X. Au jour du jugement, quant Dex tanra ses plais, *ib.* XV. En pais [nous] tenons nos terres, ses [si les] faisons gaaignier [cultiver], *ib.* XVI. À Loon tint sa cort Charles, nostre justise [justicier], *ib.* XXIII. Vers nous ne se tenra forteresce ne tours, *ib.* XXVII. Qui que le tiegne à sens, je le tieg à folor, *ib.* XXVII. Car tost [nous] en seriens blasmé et vil tenu, *ib.* XXVIII. À cest conseil se sont tuit li prince tenu, *ib.* XXVIII. Dunc ad fait devant sei venir li reis Henris Les evesques, sis [si les] ad forment à raisun mis, E volt que il li tiengent ço qu'il li unt promis, Qu'il tendrunt les custumes e les leis del païs, *Th. le mart.* 40. E nis [même] li reis de France, ù il ot greignur

fei, De ses beals oilz plura e se tint tut en sei, *ib.* 108. Tis peres nus tint mult dur e en grant destresce, *Rois*, p 281. Paürs moi tinuet et tremblors, et totes mes osses furent espaüries, *Job*, p. 481.

— XIIIe s. Mieus vaut un tien ne font deus qu'on atent, ADAM DE GIVENCI, dans l'*Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 520. Cil quens [ce comte] Hues tenoit un castel à sa vie, qui avoit non le Dimot, VILLEH. CXXXVI. Li quens de Blois et li quens de Saint-Pol, et toutes les autres gens qui à aus [eux] se tenoient, alerent à l'assaut, ID. LXXVI. Quant li Venicien virent le gonfanon Saint-Marc à terre, et la galie leur seigneur qui ot prise terre, si se tint chascun à honis s'il ne faisoit ausinc, ID. LXXIX. Tant tenoient li Grieu nostre gens près, qu'il ne pooient dormir ne reposer, ne mangier, ne boire, se armé non, ID. LXXVI. Il estoit prestre et tenoit la paroisce de la ville, ID. I. Et li distrent que il vint en Constantinoble pour tenir la pais tele come il deviseroient et einsi come il avoit asseuré, ID. CXXIV. Et leur donneroient pooir [aux messagers] par leur letres, que ce qu'il feroient seroit pleinement tenu, ID. VIII. Et à tous les jors de sa vie il tendra cinc cens chevaliers en la terre d'outremer à sa despense, qui garderont la terre, ID. LI. Nus [nul] qui vous a veüe n'esgardée Ne se porroit de vous louer tenir, VIDAME DE CHARTRES, *Romanc.* p. 115. A po [peu] tint que pechié m'encombra, *Psautier*, f° 86. Adonc tenoient Franc les Tyois pour amis, *Berte*, V. En son poing [il] tenoit nu le brant fourbi d'acier, *ib.* XIX. Puisqu'ele est eschapée, au meilleur nous tenons [tenons-nous à ce qu'il y a de mieux], *ib.* XXIII. [Pinçon] Qu'espervier fameilleus tient saisi en la groe, *ib.* XXXIII. Un vœu que je tenrai à tous jours, sans fausser, *ib.* XLIII. De ces noveles ci [je] me tiens à mal païe [satisfaite], *ib.* LXXII. Lors [il] ne se tenist mie, qui le deüst tuer [quand on devrait le tuer], Que son poir [il] ne fasse de s'amour conquester, *ib.* CXII. Adont fu si liés qu'il ne vosist mie Dieu tenir par les piés, *Chr. de Rains*, 150. Que vos avez fait mainte guiche A maint oisel, à mainte biche, C'on ne se set à coi tenir, *Ren.* 1737. Estes-vos [voilà] un garçon corant, Deus levriers tint en une lesse, *ib.* 1207. Trop s'est de toi Honte esloingnie, Si ne s'est mie bien poignie [peinée] De toi garder et tenir court, *la Rose*, 3556. Envie est de tel cruauté, Qu'ele ne porte leauté A compaignon ne à compaigne, N'ele n'a parent, tant li tiengne, A cui el ne soit anemie, *ib.* 256. Si n'avoit el [Largesse] joie de rien, Cum quant el pooit dire, tien, *ib.* 1138. A Dedalus prennent exemple, Qui fist eles à Ycarus, Quant par art, non mie par us, Tindrent par mer voie commune, *ib.* 5245. Sous piés si cort les tient et donte.... *ib.* 5227. 5227. N'encor pas à tant ne s'en tiennent, Mais par tous les leus où il viennent, Blasmant les vont et diffamant, *ib.* 4931. Que nus ne soit si hardis qu'il die mot, et que tuit se taisent et tiengnent coi, BEAUM. LXIV, 11. Et comme se [sa] feme li eust donné en son testament se [sa] partie à tenir se [sa] vie [durant], et l'en pooit tel don fere par le [la] coustume de Biavoisis.... ID. XII, 10. S'aucuns est semons por aidier lor signeur contre ses ennemis, il n'est pas tenus, s'il ne veut, à issir hors du fief ou des arriere fiés son seigneur, ID. II, 11. Ce qui li [au roi] plaist à faire doit estre tenu por à loi, ID. XXXV, 29. Nos prions à tos que l'on noz en veuille tenir por excusez, ID. *Concl.* Un cuncil general tenir, *Édouard le conf.* V. 1615. Or t'est il cheü ambes as, Or te tien à ce que tu as, RUTEB. II, 93. Et le Sarrazin avoit ostée sa touaille de sa teste, et osta son anel de son doy pour asseurer que il tenroit la treve, JOINV. 237. J'ai veu en cest païs aucuns desloiaus crestiens qui tenoient la loi des Beduyns, ID. 230. Se le roy ou les legaz vouloient envoier troiz cens chevaliers en Constantinoble, nous y estions tenu d'aler par nos seremens, ID. 212. Et sachiez que, au jour que je parti de nostre païz pour aler en la terre sainte, je ne tenoie pas mil livres de terre, ID. 208. A la paroy du cloistre où le roy mangoit, qui estoit environné de chevaliers et de serjans qui tenoient grant espace.... ID. 205. Du conte d'Anjou qui estoit en sa nef, se pleingnoit aussi à moy, qui nulle compaingnie ne li tenoit, ID. 253. Se tu vels savoir de un tonnel combien il tient, *Comput*, f° 21. ... Cil est fox [fou], par saint Germain, Qui ce que il tient en sa main Giete à ses piez en non chaloir, *Fabliaux mss.* p. 221, dans LACURNE.

— XIVe s. Et a esté [la doctrine]... tenue en grant autorité dès devant l'avenement de nostre Seigneur Jesuchrist, ORESME, *Prol.* Et Socrates se tenoit fort en cest argument, ID. *Éth.* 92. Et le juge est le prince ou celui qui tient le lieu du prince et qui le represente, ID. *ib.* 162. Et aucuns excellens et bien besoignans selon vie attive tiennent que felicité est honneur, ID. *ib.* V, 9. En sont venu à lui et se vont escriant : Amis, tenez-vous bien, secours arez poissant, *Guescl.* 15840. Bertran, ce dit li princes, beaux sire, ce sera Tantost, se vous volez : fors qu'à vous ne tenra, *ib.* 13507. Et je mis mon doy sur le bout de la voine trenchée, et la tins si fort que riens ne yssoit, LANFRANC, f° 14, *verso.*

— XVe s. Se femme as, qui soit apparens, Juene ou autre, qui ait parens, Et tu la veulz de près tenir, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 57. L'un veult couchier [au jeu], l'autre tenir, Jouer à beau ou à lait gieu, ID. *Poesies mss.* f° 272. Vous, monseigneur duc d'Alanson, Vos gens et vostre artillerie, Y serez là pour tenir bon, *Myst. du siege d'Orleans*, p. 721. Il ne tient pas à nous, mais au roi et à son conseil... FROISS. II, III, 18. [Après la bataille de Crécy, Édouard félicite son fils :] Vous estes mon fils, car loyalement vous vous estes hui acquitté; si estes digne de tenir terre, ID. I, I, 294. Le roi de France manda ses freres.... pour savoir à laquelle election de ces deux papes [Urbain et Clément] il se tenroit, ID. II, II, 48. Et fit [Charles V] un commandement especial par tout son royaume que on tenist Clement à pape, ID. II, II, 48. La bonne cité de Vennes, qui fermement se tenoit à la comtesse, ID. I, I, 176. Si richement vestue et atournée que chascun s'en esmerveilloit, et ne se pouvoit tenir de la regarder, et de remirer à la grande noblesse de la dame, ID. I, I, 165. Les deux mareschaux de l'ost passerent si près de la cité de Bauvais et des faubourgs, qu'ils ne se purent tenir qu'ils n'allassent assaillir et escarmoucher à ceux des barrieres.... ID. I, I, 275. Je tiens tant de vostre noblesse et de vostre loyauté que, se vous l'entreprenez, n'y faudrez nullement, ID. I, I, 47. Le siege qui fut devant Tournay fut grand et bien tenu, ID. I, I, 139. Les soudoyers de Bouchaing ardirent l'autre partie de la ville d'Ascon qui se tenoit françoise, ID. I, I, 113. Contre tous deux ne pourroit pié tenir; Amour aussi est de leur aliance; Nul ne tiendroit contre telle puissance, CH. D'ORL. *Bal.* 4. S'en toy ne tient, pas ne tendra à moy Que ne soyons desormais en requoy, ID. *Chanson* 16. Quant ung amoureux escrira Son dueil, qui trop le tient de rire, Au plustost envoyé l'aura A celle qui est son seul mire, ID. *Ball.* 21. J'aimeroye, pour le cueur mien, Mieux que tu l'auras, un tien, ID. *Rondeau.* Mais ne tint pas le dit voyage, *Bouciq.* I, 13. Faisons leur assez mal souffrir, Tandis que nous les tenons, *Nativ. de J. C.* Quand Troylus vit le chevalier qui ne laissoit aller la damoiselle à la besongne, il luy en fist mal, et dist : Sire chevalier, vous n'estes pas bien courtois, que ne laissez aller la damoiselle. Beau sire, dist le chevalier, que tient il à vous? Il en tient tant à moy, dist Troylus, que vous la laisserez aller, vueillez ou non, se occasion n'avez raisonnable, *Perceforest*, t. II, f° 65. Si tost que le roi sceut ce, il dit : Malle chose est de malle femme; car aussi bien est deceu le riche que le poure; je m'en scez bien à quoi tenir [je sais bien quel parti je prendrai], *ib.* t. V, f° 101. Entra en jalousie, pour ce que on disoit que le duc de Brabant son mary tenoit une gentille femme, LE FEVRE DE ST REMY, *Hist. de Ch. VI*, p. 152, dans LACURNE. Et aussi telle opinion tiennent les Anglois, COMM. I, 3. Le conte de Charolois vouloit dire que de son vivant le roy ne les devoit rachapter, luy ramentevant combien il estoit tenu à sa maison durant qu'il estoit fugitif de son pere, ID. I, 12. Le chasteau tint deux ou trois jours, ID. III, 3. Luy priant qu'il tint la main que son maistre acceptast ce party, ID. II, 15. Pour le tenir en craincte et en humilité, ID. V, 18. La vertu de ceulx-là fit tenir bon à ce peuple, ID. VI, 6. On avoit tenu parolles à ce duc de Cleves et autres de ce mariage, qui tous furent courroucez [le mariage ne se fit pas], ID. V, 17. Et qu'il [Louis XI] ayme plus naturellement ceulx qui luy sont tenus, qu'il ne fait ceulx à qui il est tenu [dont il a reçu des services], ID. III, 12. Estimoient ceste œuvre, et la tenoient à louenge, ID. III, 12. Fist serment au roy, luy promettant tenir son party, ID. I, 2. Et ne m'est pas advis que le sens d'ung homme sceut donner ordre.... ne que les choses tinssent aux champs comme elles sont ordonnées en chambre [il s'agit de bataille], ID. I, 3. Ceste opinion fut tenue [adoptée], ID. II, 2. Jamais homme ne tint plus grande desloyauté, ID. III, 4. Tant vaut tien que chose promise, VILLON, *Ball.*

— XVIe s. Ainsy s'en vont joyeusement, tenans le chemin de la Saullaye, RAB. *Garg.* I, 42. Picrocolle tint conseil toute la nuyct, ID, I, 43. Aulcuns lui tindrent compaignie [à boire], ID. I, 41. Noé, onquel tant sommes obligez et tenuz de ce qu'il nous planta la vigne, ID. *Pant.* I, 1. Je vous ay jà dict tant de foys que vous ne me tenissiez plus telles paroles, ID. *ib.* II, 21. Voyant Pantagruel que il s'amusoyt à tirer sa dicte masse, qui tenoyt en terre entre le roc, luy courut sus, ID. *ib.* II, 29. Et croyez, que de ce cousté ne faillons de nous tenir sur nos gardes, car nous sommes souvent menassés, MARG. *Lett.* CIX. Telles actions tiennent plus d'oultrecuidance que de... MONT. I, 22. Nous ne pouvons estre tenus au delà de nos forces, ID. I, 30. Nous ne tenons les uns aux aultres que par la parole, ID. I, 36. Le roy avoit advisé d'y tenir prez du duc un gentilhomme, ID. I, 38. Et ne teint à gueres qu'il n'en perdist la vie, ID. I, 39. Je ne tiens plus si fort aux commodités de la vie, ID. I, 81. Je tiens plus hazardeux d'escrire... ID. I, 103. S'il tient de mon humeur, il... ID. I, 167. Cette isle [l'Atlantide] tenoit plus de païs que l'Afrique et l'Asie ensemble, ID. I, 231. Quand on ordonna que nous teinssions la teste descouverte en presence des dieux... ID. I, 260. Si nous tenions à Dieu par l'entremise d'une foy vifve.... ID. II, 140. Platon dict tenir de Pindare cette croyance, ID. II, 308. La meilleure regle que nous pussions tenir en ce fait, est d'imiter notre Seigneur Jesus Christ, LANOUE, 78. Cette nation tenoit encore de l'ancienne ferocité des Huns, ID. 308. Pere Varad jesuite l'avoit tint long temps enfermé pour cette instruction, D'AUB. *Hist.* III, 299. Samuel tient son rang, juge et prophete sage, A qui ce peuple sot, friand de son dommage, Demande un roi, ID. *la Chambre dorée.* Le langage qu'elle luy a teint encores à ce matin, CARL. VI, 38. Il [l'historien] est comme un greffier tenant registre des arrests de la justice divine, AMYOT, *Préf.* XII, 39. Je t'ay descript les moyens qu'il faut tenir pour administrer une chose publique, ID. *ib.* XXII, 50. Les premiers habitans qui tindrent le païs d'Attique, ID. *Thés.* 3. Les brigands, pendant qu'il passoit par les lieux où ilz se tenoient, se cachoient de peur, ID. *ib.* 7. Amy, tu tiens sans propos beaucoup de bons propos, ID. *Lyc.* 42. A cela ne tienne, que je ne declare moy mesme au roy ce que j'ay à luy dire, ID. *Thém.* 49. S'il ne tient qu'à cela.... ID. *Coriol.* 28. Le marché se tient à Rome de neuf en neuf jours, ID. *ib.* 29. Celuy peut hardiment nager, à qui l'on tient le menton, COTGRAVE. Qui tient se tienne, ID.

— ÉTYM. Berry, *tiendre, tienre, tinre;* wallon, *tini, tuni, tir, têr;* prov. *tener, tenir;* catal. *tenir;* espagn. *tener;* port. *ter;* ital. *tenere;* du lat. *tenere.*

† **TÉNITE** (té-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Combinaison ferrugineuse entrant dans le fer météorique et se présentant en bandelettes minces.

— ÉTYM. Ταινία, bandelette.

TENON (te-non), *s. m.* || 1° Terme d'arts. Extrémité d'une pièce de bois ou de métal taillée de manière à s'ajuster dans une entaille ou mortaise pratiquée dans une autre pièce. || Tenon passant, tenon qui traverse de part en part la pièce mortaisée. || Tenon en queue d'aronde, celui qui, resserré à sa naissance, s'élargit jusqu'à son extrémité en affectant la forme d'une queue d'hirondelle. || Tenons croisés, se dit quand chacune des pièces assemblées présente jointivement un tenon et une mortaise. || Terme de charpentier. Tenon à renfort, celui auquel on a conservé un épaulement à son collet. || 2° Terme de maçonnerie. Saillie ronde ou carrée pratiquée dans le bout d'une dalle, pour entrer en encastrement dans une entaille faite dans le joint de la suivante. || Terme de marbrier. Partie dégagée par chaque bout d'une colonne, pour entrer dans les socles et chapiteaux. || Terme de sculpture. Se dit des morceaux de marbre qu'on laisse derrière des parties qui paraissent détachées, afin de soutenir celles-ci et d'empêcher qu'elles ne se cassent pendant le transport. Quand les statues sont en place, on scie les tenons. || 3° Terme d'arquebuserie. Dans les fusils dont le canon n'est pas réuni au bois par des boucles, les tenons sont de petits mentonnets en fer soudés au-dessous du canon, et qui servent à le fixer au bois. || La partie postérieure de la grande capucine d'un fusil de munition, qui est percée pour laisser passer la baguette (vieilli dans ce sens). || 4° Terme d'artillerie. Tenon de manœuvre, pièce cylindrique en fer fixée aux affûts, sous laquelle on engage la pince d'un levier pour la manœuvre. || 5° Terme

de marine. Tenons de l'ancre, espèce d'oreilles placées à la verge de l'ancre près de l'organeau; elles entrent dans le jas, qu'elles retiennent à sa place.

— HIST. XVe s. Se mettront yceux couplez en tenon sur les corbeaux, *Mém. de la soc. des antiq. de Norm.* t. XXIV, p. 635. || XVIe s. Puis le chirurgien joindra les levres de l'ulcere, lesquelles seront pincées et serrées avec cest instrument nommé tenon, auquel sont trois trous, par lesquels on mettra des aiguilles au travers, PARÉ, XV, 49. Si comme la nef est gouvernée par les tenons, ainsi est la cité menée par le sens et sçavoir du juge, *Rozier historial*, I, 7.

— ÉTYM. *Tenir.*

† **TENONNER** (te-no-né), *v. a.* Garnir de tenons. Tenonner des pièces de menuiserie ou de charpenterie.

TÉNOR (té-nor), *s. m.* || **1°** Terme de musique. Ténor a remplacé l'ancien nom de taille, ou plutôt de haute-taille. La voix naturelle de l'homme appartient ordinairement à cette partie que l'on appelle ténor, CHORON, *Manuel de musique*, section II, ch. 4. Par cette expression (ordinairement) l'auteur entend ici la voix virile la plus ordinaire; mais il se trompe en donnant cette qualité au ténor; elle appartient à la moyenne taille ou baryton, *Note de Lafage* sur cette assertion de son maître. En effet les voix d'homme se divisent ainsi : tailles : la haute-taille ou ténor va du premier *ut* de l'alto au deuxième *sol* du violon; la moyenne-taille ou baryton part du *la* au-dessous; la basse-taille, part du *fa*, une tierce au-dessous du baryton; la basse-contre fait encore une note au-dessous, et la haute-contre une ou deux notes au-dessus du ténor, CHORON, *ib.* t. IV, p. 71. Parce que la voix du roi [Louis XII] était propre pour le ténor, Josquin [musicien célèbre d'alors] lui donna cette partie, MERSENNE, *Traité de la voix*, I, 35. || **2°** Chanteur qui a le genre de voix qu'on nomme ténor, et en général celui qui chante la partie virile la plus haute. Romance à deux voix pour dessus et ténor, pour ténor et basse. Quatuor pour premier et second dessus, ténor et basse. || On distingue aujourd'hui fort ténor ou ténor de grand opéra et ténor léger ou d'opéra comique. Le premier a la voix plus forte et se sert exclusivement de la voix de poitrine; le deuxième l'a plus faible et se sert de la voix de tête et sait faire des roulades, etc.

— HIST. XVe s. Jehan Ales que on dist estre chorial et teneur en l'eglise de Nostre Dame de Chartres, DU CANGE, *tenor*. Jehan Tromelin tenour de la chapelle de Monseigneur, ID. *ib.* Et font joyeuse chanterie De contres, deschans et teneurs, CH. D'ORLÉANS, *Rondeau.* Commencerent trois petits enfants d'eglise [enfants de chœur] avec un teneur une très-douce chançon, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 669. || XVIe s. Mais le roi congnoissant que la musique entiere Fournie n'estoit pas, transmist tost à l'enconstre Ses flustes de teneur pour faire basse contre, J. MAROT, V, 153. .... et ce qui plus me griefve [d'aller à pied], C'est que je n'ay cuisse, jambe, ne greve Qui sur plain champ puisse faire teneur; Quelque dessus je ferois de bon cueur Sur ung courtault de moyenne valeur, ID. V, 264.

— ÉTYM. Bas-lat. *tenor*; ital. *tenore*; proprement teneur, mode, façon (voy. TENEUR 1). Le terme de *ténor*, qui veut dire *teneur*, vient du latin *tenere*, parce que, dans la musique chorale, c'était cette partie qui le plus souvent tenait le plain-chant, CHORON et LAFAGE, *Manuel de musique*, t. I, p. 99.

† **TÉNORISANT, ANTE** (té-no-ri-zan, zan-t'), *adj.* Qui se rapproche du ténor. Baryton ténorisant.

† **TÉNORISÉ, ÉE** (té-no-ri-zé, zée), *adj.* Morceau ténorisé, morceau chanté par un baryton ténorisant. || Fig. Il s'est dit autrefois pour proclamer avec éclat. J'ai surtout dans l'esprit cette accusation si grave, si odieuse, si ténorisée, si répétée, que les témoins avaient osé intenter aux magistrats de cette société, BONNET, *Paling.* XIX, 2.

† **TÉNORRHAPHIE** (té-no-ra-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Suture des tendons.

— ÉTYM. Τενων, tendon, et ῥαφή, suture.

† **TÉNOTOME** (té-no-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument qui sert à pratiquer la ténotomie, surtout par la méthode sous-cutanée. || Ténotome droit, petit scalpel à lame courte et très-étroite, qui sert à frayer le passage du ténotome courbe, avec lequel on divise le tendon.

— ÉTYM. Voy. TÉNOTOMIE.

† **TÉNOTOMIE** (té-no-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui consiste à pratiquer la section d'un ou de plusieurs tendons. || En un sens plus général, toute opération dans laquelle on coupe une partie trop tendue ou trop courte, quelle qu'elle soit d'ailleurs.

— ÉTYM. Τένων, tendon, et τομή, section.

† **TENSEUR** (tan-seur), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui tend. || *S. m.* Tenseur de l'aponévrose crurale, muscle du fascia lata. || Tenseur de la choroïde, muscle qui naît de l'anneau sclérotical osseux des oiseaux et s'unit à toute la circonférence antérieure de la choroïde.

— ÉTYM. *Tendre* 2.

† **TENREC** (tan-rèk), *s. m.* voy. TANREC.

† **TENSIF, IVE** (tan-sif, si-v'), *adj.* Qui est accompagné de tension. La douleur ressentie pendant la formation d'un abcès est tensive.

— HIST. XVIe s. Une très grande douleur tensive, pongitive et bruslante, PARÉ, VI, 23.

— ÉTYM. Voy. TENSION.

TENSION (tan-sion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || **1°** État de ce qui est tendu. Ces membranes, pour se soutenir dans leur état de tension.... ont besoin d'être toujours remplies en partie, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 182. Si des cordes sonores sont tendues, la tension étant la même, plus ces cordes seront longues, plus les sons qu'elles rendront seront graves, DIDER. *Musiq. des anc.* Ses accès lui prenaient par des éclats de rire involontaires; au rire succédait une tension dans tous ses membres, MARMONTEL, *Mém.* III. || Bruit de tension, son rendu par la vibration de toute membrane passant subitement de l'état de flaccidité à celui de tension. || Tension d'une trajectoire, voy. TRAJECTOIRE. || **2°** Augmentation du volume d'un corps par l'effet de l'écartement ou du tiraillement de ses molécules. || Tension artérielle, énergie de la tendance au retrait des artères distendues. || **3°** Terme de physique. Tension d'un liquide, la force avec laquelle il tend à se réduire en vapeur, et qui varie selon la température. || Tension des vapeurs, force avec laquelle les vapeurs pressent de dedans en dehors et en tous sens les parois des vases qui les contiennent. || Tension électrique, manifestation de l'électricité statique, caractérisée par un effet répulsif et attractif de corps légers chargés d'électricité. || **4°** Terme de pathologie. État des parties vivantes qui n'ont plus leur souplesse naturelle, les tissus étant distendus par l'afflux d'un liquide ou par l'accumulation de gaz, ou leurs fibres étant tirées en sens opposé par une cause quelconque. || **5°** État d'un canon de fusil qui est bien dressé. || **6°** Fig. Tension d'esprit, grande application. Ils passent leur vie dans une tension d'esprit continuelle, VAUVEN. *Vivre en paix avec les hommes.* || **7°** Fig. Défaut de style que l'on compare à une corde trop tendue. Vous concevez qu'une tension continuelle et une hauteur monotone devaient être le défaut des écrits de Thomas, MARMONTEL, *Mém.* XI.

— HIST. XVIe s. La douleur, chaleur, tension, rougeur, nous signifie l'humeur estre sanguin, PARÉ, V, 3.

— ÉTYM. Lat. *tensionem*, de *tendere* (voy. TENDRE 2).

TENSON (tan-son), *s. f.* Terme de poésie du moyen âge. Dispute sur une question de galanterie, dans laquelle deux ou plusieurs poëtes soutenaient des partis différents. Ces pièces de poésie avaient parfois aussi pour objet des plaintes langoureuses ou des reproches amers.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie fait tenson du masculin. Ce mot n'est masculin ni en français ni en provençal, ni au sens propre de querelle, ni au sens figuré d'espèce de poésie.

— HIST. XIIIe s. Or nos metons en loial jugement, Si est la tençon de nos deus definée, *Tenson du duc de Brabant et de Gillebert*, dans RAYNOUARD, *Lexique.* || XVIe s. Les tensons estoyent disputes d'amours qui se faisoient entre les chevaliers et dames poetes entreparlans ensemble de quelque belle et subtille question d'amours, J. DE NOSTRAD. *Poës. provenç.* p. 15, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *tenso*; ital. *tenzone*; du lat. *tensionem*, action de tendre (voy. TENDRE 2). *Tenson* était fort employé par l'ancienne langue au sens de querelle.

† **TENTACULAIRE** (tan-ta-ku-lê-r'), *adj.* Qui a rapport aux tentacules. La couronne tentaculaire d'un polype.

TENTACULE (tan-ta-ku-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Appendice mobile non articulé et très-diversement conformé, dont beaucoup d'animaux sont pourvus, et qui, la plupart du temps, sert d'organe tactile. Spallanzani renversa les oursins pour voir s'ils se redressent par le moyen de leurs piquants ou de leurs tentacules, et il vit que les piquants n'avaient d'autre action que celle de s'écarter pour laisser aux tentacules la faculté de se mouvoir, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 4, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *tentare*, tâter.

† **TENTACULÉ, ÉE** (tan-ta-ku-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni de tentacules.

† **TENTACULIFORME** (tan-ta-ku-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un tentacule.

TENTANT, ANTE (tan-tan, tan-t'), *adj.* Qui tente, qui cause une envie, un désir. Cela devrait être bien tentant pour vous, et je ne sache guère autre que vous qui voulût s'aviser de n'être point tenté de tout cela, BARON, *Hom. à bonnes fort.* I, 11. Aux déités, fables des vieux empires, Nous opposons des diables peu tentants, BÉRANG. *Vin de Chypre.*

TENTATEUR, TRICE (tan-ta-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tente. Nous devenons à leur égard [des serviteurs] des tentateurs domestiques, MASS. *Avent, Épiph.* Cette Lucrèce des Asturies, à qui la mauvaise mine de son tentateur prêtait de nouvelles forces, fit une vigoureuse résistance, LESAGE, *Gil Blas*, I, 3. || En termes de l'Écriture, le tentateur, le démon. Le tentateur, s'approchant de lui, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains, SACI, *Bible, Évang. S. Matth.* IV, 3. Craignez d'exercer l'emploi du tentateur en voulant donner à l'innocence la connaissance du bien et du mal, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || *Adj.* Beauté tentatrice. Je chante l'homme en proie aux piéges tentateurs, DELILLE, *Parad. perdu*, I. || L'esprit tentateur, le démon. La malice de l'esprit tentateur, et son apparition sous la forme du serpent, BOSS. *Hist.* I, 1.

— ÉTYM. Provenç. *temptaire*, *tentador*; espagn. *tentador*; ital. *tentatore*; du lat. *tentatorem*, de *tentare*, tenter. Dans le provençal, *temptaire* est le nominatif, et *tentador*, le régime.

† **TENTATIF, IVE** (tan-ta-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Méthode tentative, selon l'Encyclopédie, méthode imparfaite que l'on tâche de perfectionner par des essais et des expériences. || *S. m.* Le tentatif, nom d'un syllogisme. Quel est l'hypothétique [syllogisme], quel le tentatif, quel le dialectique ou probable, *Dial. d'Or. Tubero*, t. II, p. 54.

— ÉTYM. Lat. *tentativus*, de *tentare*, tenter

TENTATION (tan-ta-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Mouvement intérieur par lequel on est porté à des choses soit indifférentes, soit mauvaises. Je n'ai jamais eu de si basse tentation que celle du gain, BALZ. liv. II, lett. 4. Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, MOL. *G. Dand.* II, 4. Je suis un peu étonnée que l'air du menuet ne vous donne pas la moindre tentation; quoi! pas une seule agitation dans les jambes? SÉV. 404. Avouons de bonne foi qu'il n'y a point de tentation égale à celle de la puissance, ni rien de plus difficile que de se refuser quelque chose, quand les hommes vous accordent tout, BOSS. *Polit.* X, 6, 1. Ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées! ID. *Duch. d'Orl.* J'ose dire que de toutes les tentations dont les princes ont le plus à se garder, ce sont celles qui les poussent à tirer tout ce qu'ils peuvent de leurs sujets, VAUB. *Dîme*, p. 230. L'homme est plus libre d'éviter les tentations que de les vaincre, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. Ignores-tu qu'il est des tentations déshonorantes qui n'approchèrent jamais d'une âme honnête, qu'il est même honteux de les vaincre, et que se précautionner contre elles est moins s'humilier que s'avilir? ID. *ib.* IV, 13. N'exposez plus votre vie aux tentations de la misère et du désespoir, ID. *Ém.* IV. Il n'y a point de tentation sans espoir, ID. *Gouv. de Polog.* ch. VIII. || **2°** En matière de religion, sollicitation au mal par la suggestion du diable ou par celle de la concupiscence. La flamme est l'épreuve du fer, La tentation l'est des hommes, CORN. *Imit.* I, 13. Vous êtes donc bien tendre à la tentation, MOL. *Tart.* III, 2. Tant de tentations qui accablent la nature humaine, BOSS. *Reine d'Anglet.* Jésus-Christ trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocents dans ses élus, ID. *Mar.-Thér.* Toutes les créatures sont un piége et une tentation à l'homme, ID. *Comédie*, 10. Le dépouillement religieux y met à couvert de la tentation des richesses.... et quand je dis la tentation des richesses..., que de tenta-

tions renfermées dans celle-là seule! MASS. *Profess. relig. Serm.* 2. || Particulièrement. La tentation d'Ève et d'Adam par le serpent. L'exemple et la complaisance fortifiant. la tentation, il [Adam] entre dans les sentiments du tentateur si bien secondé [par Ève], BOSS. *Hist.* II, 1.

— HIST. XII^e s. Sulunc le jurn de temptacium el desert, *Liber psalm.* p. 139. Si la temptacions ravist aulcune foiz la pense juske al delit [plaisir], *Job*, p. 452. Avient à la fois ke al tens de temptation fiert si grant folie nostre savoir.... *ib.* p. 503. || XIII^e s. Ne nos moine mie en tentation, mès delivre nos de mal, *Psautier*, f° 198. || XIV^e s. Les stoyciens disoient que celui qui est vertueux ne sent nulle passion ne temptacion de ire ne de concupiscence, ORESME, *Éth.* 38 || XV^e s. Temps de doleur et de temptacion; Age de plour, d'envie et de tourment, E. DESCH. *Du temps présent.* || XVI^e s. Le despit est la plus forte tentation de toutes les autres, MARG. *Nouv.* XVIII.

— ÉTYM. Wallon, *temmtâssion*, provenç. *temptacio, tentacio;* espagn. *tentacion;* ital. *tentazione;* du lat. *tentationem*, de *tentare*, tenter.

TENTATIVE (tan-ta-ti-v'), *s. f.* || 1° Action par laquelle on tente, on essaye de faire réussir quelque chose. L'office de bouffon a ses prérogatives; Mais souvent on rabat nos libres tentatives, MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Vous voyez que tous vos amis vous ont conseillé cette tentative; quel plaisir n'auriez-vous pas, si par vos soins et vos sollicitations vous obteniez cette petite grâce! SÉV. 27 sept. 1684. Il [César] fait diverses tentatives pour voir si les Romains pourraient s'accommoder au nom de roi: elles ne servent qu'à le rendre odieux, BOSS. *Hist.* III, 7. Alfred est le premier auteur de ces tentatives hardies [pour naviguer au nord] que les Anglais, les Hollandais et les Russes ont faites dans nos derniers temps, VOLT. *Mœurs*, 26. Il y a bien loin des opérations minutieusement exactes de l'astronomie aux premières tentatives que fit Ératosthène pour évaluer la grandeur de la terre d'après la longueur des ombres du gnomon observées à Syène et à Alexandrie, BIOT, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. III, p. LXXIV. || || 2° Terme d'école. Acte public, par lequel celui qui aspirait à être reçu bachelier de la faculté de théologie, faisait preuve de sa capacité.

— ÉTYM. *Tentatif.*

1. **TENTE** (tan-t'), *s. f.* || 1° Pavillon de peau, de toile et autres substances dont on se sert pour se mettre à couvert. Il [Louis XIV] est venu camper dans un guéret, sous des tentes même assez petites, les grandes étant demeurées à Grave l'année dernière, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 276. Nous allons faire planter au bout de la grande allée, du côté du mail, une petite espèce de tente, SÉV. 435. Elles font des tentes, dont les unes sont de peaux cirées, les autres d'écorces d'arbres, FÉN. *Tél.* VIII. Chaque famille, errante dans ce beau pays, transporte ses tentes d'un lieu en un autre, ID. *ib.* Toute l'armée des alliés dressait déjà ses tentes, ID. *ib.* XII. Ces tentes [des soldats], pour l'ordinaire, étaient de peaux; d'où vient cette expression fort usitée dans les auteurs: *sub pellibus habitare* [loger sous les peaux], ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 2^e part. p. 421, dans POUGENS. On lui présenta [à Charles XII], de la part du Grand Seigneur, une large tente d'écarlate brodée d'or, VOLT. *Charles XII*, 7. || Fig. Un seul jour, ô mon Dieu, passé dans votre maison sainte, s'écriaient-ils.... console plus le cœur que les années entières passées dans les plaisirs et dans les tentes des pécheurs, MASS. *Carême, Resp. dans les temples.* Il habitera sous des tentes de sûreté et de confiance, ID. *Profess. relig. Serm.* 2. Et qu'est-ce que la terre? une prison flottante, Une demeure étroite, un navire, une tente, LAMART. *Harm.* III, 9. || Fig. Se retirer sous sa tente, cesser, par contrariété, de prendre part à quelque chose, par allusion à Achille, qui, irrité contre les Grecs, cessa de prendre part aux combats. || Chez les Juifs, fête des Tentes, voyez SCÉNOPÉGIE. || 2° *Au plur.* Les tentes, le camp, les troupes. Qu'ils viennent vous chercher sous les tentes d'Achille, RAC. *Iphig.* V, 2. Le ciel qui m'a conduit dans les tentes du Maure, VOLT. *Tancr.* III, 2. || 3° Fig. La guerre, à cause que c'est surtout en campagne que l'on se sert des tentes. Il étudiait la géométrie jusques dans sa tente, FONTEN. *l'Hôpital.* Il [Bonaparte] fit du glaive un sceptre et du trône une tente, Tout son règne fut un combat, V. HUGO, *Odes*, I, 11. || 4° Tente-abri, petite tente légère que les soldats peuvent dresser instantanément en réunissant ensemble plusieurs des morceaux de toile dont chacun d'eux est muni. || *Au plur.* Des tentes-abris. || 5° Terme de marine. Toile tendue sur une partie d'un navire, ou sur ce navire dans toute son étendue, pour mettre le pont à l'abri du soleil. || Tente de nage, toile que l'on tend au-dessus des bancs dans quelques embarcations. || 6° Terme de chasse. Sorte de filet que l'on tend pour prendre des bécasses et autres oiseaux de passage. || 7° Dans quelques provinces, barrage en menues branches soutenues par des pieux que l'on fait dans une rivière, et auquel on adapte, devant un petit passage laissé exprès, la gueule d'une nasse pour prendre du poisson. || 8° Terme d'anatomie. Tente du cervelet, repli de la dure-mère tendu entre le cerveau et le cervelet.

— HIST. XIII^e s. Al jardin orent fait dresser la maistre tente, *Berte*, X. Il chevauchent tant qe il furent venu en plain là ù les enimis estoient à tendes, MARC POL, p. 743. || XIV^e s. Comme fait l'yraigne qui prend les mouches en ses rets et en ses tentes, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, f° 26, dans LACURNE. || XVI^e s. Les Arabes que l'on surnomme Scenites (comme qui diroit Tentoniers), pour ce que c'est un peuple vagabond, qui n'a point d'autres maisons que des tentes qu'il porte tousjours quant et soy, AMYOT, *Lucull.* 38. Sçavoir au vray les devis qu'il [Brutus] tenoit en sa tente à quelqu'un de ses privez amis, la veille d'une bataille, MONT. II, 107.

— ÉTYM. *Tendre* 2; provenç. *tenda;* espagn. *tienda;* ital. *tenda.*

2. **TENTE** (tan-t'), *s. f.* Terme de chirurgie. Faisceau de charpie longue, dont les filaments sont disposés parallèlement et liés par le milieu avec un fil, et dont on se sert pour les plaies, pour dilater certaines ouvertures, etc.

— HIST. XIV^e s. Medecine ne tente ne doit toucier sans moien le nerf blecié, fors vin eschaufé, H. DE MONDEVILLE, f° 48. || XVI^e s. Et sera mis en la playe une tente d'or ou d'argent.... PARÉ, VI, 12. Faut mettre une tente de linge delié en quatre ou cinq doubles, trempé en syrop rosat, ID. VIII, 16.

— ÉTYM. *Tenter.* La *tente* est proprement une sonde; et l'on disait tenter une plaie pour la sonder: XV^e s. Et luy tenterent ses playes, et vont mettre sus ce qu'elles sçeurent que bon feust, *Perceforest*, t. I, f° 47.

TENTÉ, ÉE (tan-té, tée), *part. passé* de tenter 1. || 1° Mis en usage pour faire réussir. Une entreprise tentée infructueusement. || 2° Sollicité à quelque péché. Femme tentée et femme vaincue, c'est tout un, MARIV. *Arleq. poli par l'amour*, sc. 1. Un homme tenté résiste une fois, parce qu'il est fort, et succombe une autre fois, parce qu'il est faible, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. Ce qui nous est défendu par la conscience n'est pas d'être tentés, mais de nous laisser vaincre aux tentations, ID. *Ém.* V. || 3° Qui éprouve le désir de quelque chose. Ces sollicitations furent bien reçues d'un prince déjà tenté de cette conquête, VOLT. *Charles XII*, 1. || Être tenté, être bien tenté de faire quelque chose, en avoir envie, une extrême envie. Je serais tentée de vous envoyer une grande lettre de Mme de Moussy, SÉV. 433. Télémaque fut tenté de s'en réjouir, FÉN. *Tél.* VII.

† **TENTEMENT** (tan-te-man), *s. m.* Terme d'escrime. Mouvement qui consiste à battre deux fois le fer de l'adversaire.

— ÉTYM. *Tenter.*

1. **TENTER** (tan-té), *v. a.* || 1° Mettre en usage quelque moyen pour faire réussir ce qu'on désire, ce qu'on entreprend. Il est beau de tenter des choses inouïes, Dût-on voir par l'effet ses volontés trahies, CORN. *Sertor.* IV, 2. J'ai tenté les moyens d'acquérir son suffrage, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Dans l'âme, elle [une prude] est du monde, et ses soins tentent tout Pour accrocher quelqu'un, sans en venir à bout, MOL. *Mis.* III, 3. Les nations septentrionales, qui habitaient des terres froides et incultes, attirées par la beauté et par la richesse de celles de l'empire, en tentent l'entrée de toutes parts, BOSS. *Hist.* III, 7. La mort se déclare, on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques, ID. *le Tellier.* [Un homme] qui se mesure avec ses forces, qui entreprend les choses difficiles, et ne tente pas les impossibles, FLÉCH. *Turenne.* Ils eurent fait en peu de jours trois mille barques, et tentèrent le passage en divers endroits, ID. *Hist. de Théodose*, III, 63. D'abord il a tenté les atteintes mortelles Des poisons que lui-même a crus les plus fidèles, RAC. *Mithr.* V, 4. L'admission de M. Diderot à l'Académie ne me paraît pas du tout impossible; mais, si elle est impossible, il la faut tenter, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 24 juillet 1760. Nous sommes dans un temps où l'on tente les ouvrages les plus singuliers, mais non pas où ils réussissent, ID. *Mél. litt. Obs. sur Tristram Shandy.* || Tenter de, avec un infinitif. Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, BOSS. *Duch. d'Orl.* || On le construit quelquefois avec *à*. Est-ce un crime de tenter à sortir d'esclavage? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 3. || Tenter la fortune, tenter fortune, voy. FORTUNE, n^{os} 1 et 2. || 2° Hasarder, mettre au hasard. Peut-être que je [moi sceptique] pourrais trouver quelques éclaircissements dans mes doutes.... mais... en traitant avec mépris ceux qui se travailleront de ce soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter un si grand événement [la mort, la vie future], PASC. *Pens.* IX, 1, éd. HAVET. [Il] laisse sa destinée éternelle entre les mains du hasard, et va tenter mollement un si grand événement, MASS. *Carême, Vérité d'un avenir.* Le czar, incertain s'il tenterait le lendemain le sort d'une nouvelle bataille, VOLT. *Russie*, II, 1. || 3° Dans le langage soutenu, tenter un lieu, essayer d'y pénétrer; tenter une route, la suivre au loin. L'autre [le renard] fit cent tours inutiles.... Partout il tenta des asiles, Et ce fut partout sans succès, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Pourquoi tenter si loin des courses inutiles? RAC. *Mithr.* III, 1. C'est Dieu, pensais-je, qui m'emporte.... Quels cieux ne tenterons-nous pas? LAMART. *Harm.* III, 9. Je tentai du désert les routes incertaines, C. DELAV. *le Paria*, III, 4. || 4° Dans le style de l'Écriture, éprouver la foi, la fidélité. Dieu tenta Abraham et lui dit: Abraham, Abraham, SACI, *Bible, Genèse*, XXII, 1. Ils souffrent; mais la même main qui les éprouve les soutient, et ils ne sont pas tentés au delà de leurs forces, MASS. *Carême, Dégoûts.* || Absolument. Il y a bien de la différence entre tenter et induire en erreur; Dieu tente, mais il n'induit pas en erreur, PASC. *Pens.* XXIII, 10. || Tenter Dieu, lui demander des miracles, de nouveaux effets de sa toute-puissance. Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu, comme vous l'avez tenté au lieu de la tentation, SACI, *Bible, Deutéron.* VI, 16. || Fig. Tenter Dieu, se jeter dans des périls, dans des embarras dont on ne peut sortir sans miracle. Quoi! monsieur, vous voulez tenter Dieu? quelle audace! MOL. *le Dép.* V, 4. Savez-vous qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire? SÉV. 12. La Providence est la commune mère; Fiez-vous-y, mais ne la tentez pas, LAMOTTE, *Fabl.* II, 16. Sire, on voit dans le ciel des nuages de feu; Suspendez votre marche, il ne faut tenter Dieu, ALFRED DE VIGNY, *le Cor.* || On dit de même en parlant des païens: tenter les dieux. Pourquoi tenter les dieux? pourquoi vous présenter Aux coups qu'il vous faut craindre et qu'on peut éviter? VOLT. *Oreste*, I, 5. || 5° Solliciter au mal, au péché. Et les occasions tentent les plus remis, CORN. *Poly.* III, 5. Alors Jésus fut conduit par l'esprit dans le désert pour y être tenté par le diable, SACI, *Bible. Evang. St Matth.* IV, 1. Que nul ne dise, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente; car Dieu est incapable de tenter, et de pousser au mal, ID. *ib. St Jacq. Épît. cath.* I, 13. || Avec *de* et un infinitif. Ils méprisèrent l'argent et toutes les richesses artificielles, qui ne sont richesses que par l'imagination des hommes, et qui les tentent de chercher des plaisirs dangereux, FÉN. *Tél.* XIX || 6° Essayer de séduire. Il y en a même qui ont pris cette occasion de tenter ma fidélité; vous ne sauriez croire, monseigneur, quels avantages on m'a offerts pour me faire promettre de quitter votre parti cet hiver, VOIT. *Lett.* 82. Comme on ne lui laissait argent ni pierrerie, Le geôlier fut fidèle, elle eut beau le tenter, LA FONT. *Coupe.* On tenta le gouverneur hollandais, qu'on savait avare; le marché fut conclu, et il introduisit l'ennemi dans la ville en 1641, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 14. || 7° Mettre à l'épreuve, en parlant de la patience, de la colère. J'ai cent fois, dans le cours de ma gloire passée, Tenté leur patience et ne l'ai point lassée, RAC. *Brit.* IV, 4. Et tenter un courroux que je retiens à peine, ID. *Phèdre*, IV, 2. || Essayer de faire impression sur. Tenter sa pitié, à mesure qu'il était plus inexorable, MONTESQ. *Lett. pers.* 157. || 8° Donner désir, envie. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tente encor notre archer, friand de tels morceaux, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Je suis tentée de sa proposition [de Mme de Vins, l'invitant à aller chez elle], de sorte que j'ai la mine de ne

m'en aller que dimanche à la messe de Livry, SÉV. 21 août 1676. La fausse gloire ne le tentait pas, BOSS. *Louis de Bourbon.* Combien le trône tente un cœur ambitieux! RAC. *Bajaz.* V, 4. Pour fixer de certaines gens, il est bien aussi sûr de les tenter que de leur plaire, MARIV. *Marianne*, 2e part. Espérant tenter les gens par le bon marché, en me mettant à leur discrétion, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Tenter de, avec un substantif. Les millions ne me pouvaient tenter d'une mésalliance, ni la mode, ni mes besoins me résoudre à m'y ployer, ST-SIM. 15, 167. || Tenter de, avec un infinitif. Quand j'irai en province, je vous tenterai de revenir avec moi et chez moi, SÉV. *à Mme de Grignan*, 21 juin 1671. || Se laisser tenter, céder. Vous m'avez trop écrit, ma très-chère; vous vous laissez tenter à l'envie de causer, SÉV. 2 fév. 1680. || 9° Inspirer des désirs amoureux. Le cœur se gagne, on tente, on est tentée, VOLT. *Prude*, II, 6. || Sa peau ne me tente guère, sa personne ne me plaît pas, ne me touche pas le cœur. Et je vous verrais nu du haut jusques en bas, Que toute votre peau ne me tenterait pas, MOL. *Tart.* III, 2. || 10° Terme d'escrime. Faire un tentement.

— HIST. XIIIe s. Esprueve mei, Diex, si me tante, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 277. Et quant li archevesque le sot, si le fist tempter en moult de manieres, par quoi il relaissast çou [ce] qu'il avoit entrepris, *Chr. de Rains*, 243. Mes toutevois sunt il tenté D'user de franche volenté, *la Rose*, 14298. || XIVe s. Ils temptoient secretement les courages des nobles jouvenceaux, par quelle maniere les royauls peussent estre receuz dedens la ville, BERCHEURE, fo 28, *verso.* Or convient il tempter à declarer ceste chose plus plenement, ORESME, *Éth.* VIII, 11. Pource que il a peu veu d'experience, et si est plus tempté des desirs corporels, ID. *ib.* IV. Orgueil, ire et desdaing l'allerent si tenter, Que par despit li dit: faites ci amener Bertran du Gueselin; je m'i veil acorder, *Guescl.* 13421. || XVe s. Adonc va leurs playes tenter [sonder], comme celle qui bien s'en sçavoit ayder, *Perceforest*, t. I, fo 41. || XVIe s. Non que le vol de ma plume animée Soit pour tenter un vol icarien, DUBELL. V, 34, *recto.* Les bons escripts me tentent et remuent quasi où ils veulent, MONT. II, 329. Si d'adventure tu te rends et es las de plus tenter la fortune, AMYOT, *Cor.* 35. Pour avoir failly le chemin, et n'avoir pas bien tenté le guay en traversant le fleuve de Lycus, ID. *Démétr.* 66. Il fut si outrecuidé, ou, pour mieux dire, si tenté du vin, ainsy qu'il le confessa, BRANT. *Cap. franç.* t. III, p. 69.

— ÉTYM. Wallon, *temmté*, tourmenter; provenç. *temptar;* espagn. *tentar;* ital. *tentare;* du lat. *tentare.* On a cru que *tentare* était un fréquentatif de *tenere;* mais, d'après les dernières recherches des érudits, il paraît que la forme certifiée par les manuscrits et les inscriptions est *temptare*, ce qui exclut soit *tenere*, soit *tendere.* Cependant Corssen, *Auspr.* I, 123, 2e édit. maintient *tentare*, regardant *temptare* comme une très-ancienne faute d'orthographe.

† 2. **TENTER** (tan-té), *v. a.* Couvrir d'une tente. Les pêcheurs couchent presque toujours dans leurs chaloupes après les avoir tentées, c'est-à-dire combiné avec les mâts et les voiles une tente qui les abrite parfaitement, *Journal officiel*, 15 oct. 1869, p. 1349, 1re col.

— ÉTYM. *Tente* 1.

† **TENTOI** (tan-toi), *s. m.* Barre qui, dans les métiers de haute lisse, sert à tourner les rouleaux pour tendre la chaîne de l'ouvrage.

TENTURE (tan-tu-r'), *s. f.* || 1° Nombre de pièces de tapisserie qu'il faut pour tapisser une salle, un appartement, et qui sont ordinairement de même dessin et faites pour se servir de pendants. Géronte : Et ma belle tapisserie qui me coûtait près de deux mille écus, qu'est-elle devenue? — Le marquis : Nous en avons eu dix-huit cents livres; c'est bien vendre. — Géronte : Comment, bien vendre! une tenture comme celle-là, REGNARD, *Ret. imprév.* 20. Plusieurs pièces qui tapissent un appartement s'appellent une tenture; on les tend, on les détend, on les cloue, on les décloue, VOLT. *Dict. phil. Tapissier.* Paris surpassa les tapis de Perse et les tentures de Flandres par ses dessins et ses teintures, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 8. || Ce mot désigne le plus souvent les pièces d'étoffe de deuil qui sont tendues, lors d'un convoi ou d'un service, dans l'intérieur et à l'extérieur de l'église ainsi qu'à la maison mortuaire. || Fig. On avait besoin d'effort pour ne pas trouver à redire qu'il n'y eût point de tenture et d'appareil funèbre [chez Chamillart à sa chute], ST SIM. 237, 148. || 2° Étoffe, cuir, papier peint, etc., servant à tapisser une chambre. Une tenture de cuir doré. Une tenture de damas. Une tenture de papiers peints. Papier-tenture. || 3° Action de tendre des tapisseries.

— ÉTYM. *Tendre* 2.

TENU, NUE (te-nu, nue), *part. passé* de tenir. || 1° Qu'on a entre les mains. Un livre tenu négligemment. || 2° Il se dit d'une assemblée. Dans un parlement tenu en 829, à Aix-la-Chapelle, VOLT. *Mœurs*, 23. || 3° Bien tenu, mal tenu, en bon ordre, en mauvais ordre. Quand on arrivait avant l'heure.... on allait se promener dans un jardin assez agréable et bien tenu, FONTEN. *Louville.* Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique.... cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs génisses.... VOLT. *Mél. litt. à M. Dupont.* || 4° Bien tenu, mal tenu, se dit de marchandises dont les prix se soutiennent, ne se soutiennent pas. Les sucres sont bien tenus cette semaine. || 5° Qui est obligé à quelque chose. Je ne suis pas tenu de cela, à cela. Je ne suis pas tenu de croire aux yeux d'autrui, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Si le mari la désavoue aussitôt, elle ne sera point tenue à sa parole, SACI, *Bible, Nombr.* XXX, 13. À restitution nul n'est tenu, si.... PASC. *Prov.* VIII. Les médecins d'Égypte qui [n'ayant pu guérir Darius] avaient tous été condamnés à être pendus.... comme s'ils eussent été tenus de répondre du succès, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 59, dans POUGENS. Dans quel temps les anciens habitants [de la Hongrie] commencèrent-ils à être tenus en conscience d'être serfs des descendants d'Attila? VOLT. *Dict. phil. Droit.* Le tribunal indiquera la maison dans laquelle la femme sera tenue de résider, *Code civ.* art. 268. Le mari est tenu, pour la totalité, des dettes de la communauté, *ib.* art. 1484. || 6° Être tenu à quelqu'un, lui avoir de l'obligation, lui être redevable. Que je vous suis tenu de ce qu'il n'en sait rien! CORN. *l'Illus. com.* I, 3. Je vous suis bien tenu de ce soin obligeant, Qui m'épargne un grand trouble et me rend mon argent, MOL. *l'Ét.* I, 7. || 7° Estimé, réputé. Par son mari chère tenue Tout de même qu'auparavant, LA FONT. *Coupe.* Un jeune hermite était tenu pour saint, ID. *Herm.* || Prov. Tant tenu, tant payé, tant tenu que payé, se dit d'une personne qu'on paye juste en raison du temps qu'on l'a employée, du service qu'elle a rendu. Je vous conseille de le prendre à l'essai; quand vous le trouverez sous votre patte, servez-vous-en : tant tenu, tant payé, SÉV. 22 février 1695. J'aime tant que l'on m'aime, et n'ai point d'inconstance; Mais, quand par un caprice on songe à me quitter, Je suis trop mon ami pour m'en inquiéter.... Ainsi je vis heureux, tant payé que tenu, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, I, 3. || À l'impossible nul n'est tenu.

TÉNU, NUE (té-nu, nue), *adj.* || 1° Qui est fort délié, qui est peu compacte. Un fil ténu. Elles [les plantes] dans leur nutrition ne tirent pas les parties grossières de la terre ou de l'eau; il faut que ces parties soient réduites par la chaleur en vapeurs ténues, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 153. Il n'y a que cette divisibilité en parties extrêmement ténues qui puisse être prouvée par l'expérience, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 5. || 2° Presque aqueux, en parlant d'un liquide, de l'urine, du pus. || 3° Terme de médecine. Qui est peu nourrissant. Mettre un malade à une diète ténue.

— HIST. XIIe s. De Cantorbire aveie l'archediaconé... N'iere [je n'étais pas] del tut si tenves cum tu as ci mustré, *Th. le mart.* 87. || XIIIe s. S'ele [la femme] a lais piez, tous jors se chauce, À grosse jambe ait tenvre chauce, *la Rose*, 13546. Ses deux levretes [petites lèvres] ne sont pas Tenves, mais par raison grossetes, *Bl. et Jeh.* 300. || XVIe s. La cholere [bile] est de consistence tenue et subtile, PARÉ, *Introd.* 6. Ordonner une diete tenue au patient, ID. VIII, 17. C'est lui qui maintenant redonne aux pastoureaux La grace de jouer du tenve chalumeau, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 69.

— ÉTYM. Wallon, *tenn;* Maine, *tarve, teurve*, mince, pâle, chétif; provenç. *teun, teunne;* espagn. et ital. *tenue;* du lat. *tenuis;* sanscrit, *tanu*, du radical *tan*, étendre. *Tenve* est encore dans la 1re édit. du Dict. de l'Académie; et Ménage a conservé *terve*, comme se disant dans l'Anjou. *Tenve* représente *tĕn-uis*, qui, comme on sait, se disait à côté de *tĕ-nŭ-is.*

TENUE (te-nue), *s. f.* || 1° Tenue de la plume, manière de tenir la plume. || 2° Assiette ferme d'un homme à cheval. Il n'a point de tenue à cheval. || Cette selle n'a point de tenue, il n'est pas aisé de se tenir ferme sur cette selle. || 3° Terme de marine. La tenue d'un mât, son assujettissement convenable. || 4° Terme de marine. Qualité du fond sur lequel est mouillée une ancre. La tenue est bonne quand le sol résistant retient l'ancre, que le vent, le courant ou la marée pourrait entraîner; elle est mauvaise quand il est facilement labouré par l'ancre, JAL. Nous y avons mouillé le même jour par les vingt-quatre brasses d'eau, fonds sableux, y ayant bonne tenue, *Journal de la route du vaisseau le More*, 1688, dans JAL. Nous travaillâmes à appareiller; on ne nous avait pas trompés en nous assurant que la tenue était forte dans ce mouillage; nous fûmes très-longtemps à faire avec le cabestan des efforts inutiles, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 278. Le port n'est ouvert qu'aux vents de sud-ouest; et la tenue y est si bonne, que je crois qu'on y serait sans aucun danger pendant la mousson où ils règnent, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 336, dans POUGENS. || 5° Temps pendant lequel certaines assemblées tiennent leurs séances. Une tenue d'états, ou les chambres assemblées pour une affaire très-capitale, n'offrent point aux yeux rien de si grave et de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un grand jeu, LA BRUY. VI. Chacun y disputa [au concile de Constance, en 1414] de luxe et de magnificence; on en peut juger par le nombre de cinquante orfèvres qui vinrent s'y établir avec leurs ouvriers pendant la tenue du concile, VOLT. *Mœurs*, 72. || 6° Tenue de table, temps qu'on demeure à table. Ils [la cabale opposée au duc de Bourgogne] exagérèrent quelques tenues de table trop longues et quelques parties de volant, ST-SIM. 209, 68. || 7° La tenue d'une école, d'une classe, la manière dont on y maintient la discipline. || Terme de marine. Tenue d'un navire, ordre, propreté, discipline, régularité du service établis à bord de ce navire. || 8° Maintien, manières. La tenue de ces personnes est excellente. || Manquer de tenue, n'avoir point de tenue, manquer de maintien dans le monde. || 9° Continuité, durée. Cet été, la chaleur n'est pas de tenue. || Le temps n'a point de tenue, il est fort variable. || 10° Fig. Constance, consistance. Une tenue incroyable dans les idées avec toute la grâce et la légèreté possible de l'expression, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 15 juin 1774. Autre esprit inégal, sans aucune tenue, GRESSET, *le Méch.* V, 5. || N'avoir point de tenue, changer souvent d'avis, être léger. Vous n'avez point de tenue : vous m'avez interrogé sur la forme de notre gouvernement et vous me parlez de musique, VOLT. *Dial.* 22. || 11° Manière d'être habillé. La tenue exigée pour paraître dans un salon. || Avoir une bonne tenue, être propre et soigné dans ses habits, sans recherche. || Tenue de rigueur, tenue dont on ne peut se dispenser en certaines occasions. || Tenue se dit particulièrement des militaires. Tenue d'hiver, d'été. La tenue d'un régiment, d'une troupe, d'un soldat. Ce régiment a une belle tenue. On dit que vous faites des sacrifices pour la tenue de votre régiment, qui est superbe, PICARD, *Trois quartiers*, II, 4. || Être en grande tenue, être en habit de parade. || Être en petite tenue, n'avoir que la tenue exigée pour le service ordinaire. || On dit quelquefois simplement : être en tenue. || 12° Terme de jeu. Action d'un joueur qui pourrait s'en aller et qui ne le fait pas. Seissac fit une tenue à M. de Lorge, et qu'il [M. de Lorge] jugea contre toutes les règles du jeu, ST-SIM. 55, 168. || 13° Tenue des livres, science de tenir les livres, fonction de celui qui les tient. || 14° Terme de musique. Note ou accord soutenu pendant plusieurs mesures, ou, dans un mouvement lent, pendant plusieurs subdivisions de temps. Les tenues sont impossibles sur le piano. Le célèbre Lulli a eu presque toujours une extrême attention à ajuster son chant à la bonne prononciation; par exemple il ne fait point de tenue sur les syllabes brèves, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 52. Que si l'on chante *gloi-reu*, cette désinence acquiert tous les droits des voyelles, modulation, tenue, port de voix, D'OLIVET, *Pros. franç.* II, 2. Ils [les chanteurs] font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable [l'*e* muet], et ne peuvent souvent en venir à bout, VOLT. *Mél. litt. À l'abbé d'Olivet.* La tenue du son ne variera point, si la tension des cordes demeure la même à différentes ouvertures de la glotte, BONNET, *Contempl. nat.* t. VIII, p. 35, dans POUGENS. Le rossignol déploie sa voix.... ce sont des cadences ou

des tenues à perte d'haleine, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 20 oct. 1760. Nous citerons la tenue des flûtes et des clarinettes, pendant que les instruments à cordes s'agitent dans le grave.... H. BERLIOZ, *À travers chants*, p. 32. || **15°** Terme de fiefs. Tenue noble, fief qui relève d'un autre fief. || **16°** Dans le Berry, portion de territoire d'une commune comprenant des propriétés de même nature. || **17°** Tout d'une tenue, *loc. adv.* Sans séparation, sans interruption, tout d'un tenant.

— HIST. XIIIe s. La propriété de le [la] coze lui sera acquise, parce que tenue de dix ans li sera contée, BEAUM. XVI, 4. || XVe s. Ils desobeyrent à Carados, disant que la terre qu'ils avoient en tenue estoit nuement à eulx, *Perceforest*, t. IV, fo 18. || XVIe s. Quand quelque evesque ordonnoit un successeur, cela n'avoit point de tenue, sinon qu'il fust ratifié par le peuple, CALV. *Inst.* 865. Car j'ay espoir leur donner tel venue, Que devant moy n'auront point de tenue, J. MAROT, V, 131. La sagesse françoise a esté en proverbe pour une sagesse qui prenoit de bonne heure, et n'avoit gueres de tenue, MONT. I, 181. Vraiment! vous estes femme de promesse et de tenue, DESPER. *Contes*, VIII. La tenue ne fut pas comme la charge, ains furent lesdits legionnaires repoussez de l'arcbuserie espagnolle, M. DU BELL. 350. S'eboulant la terre sablonneuse à cause de sa legereté sans avoir tenue, O. DE SERRES, 407. L'histoire arreste le flux de nostre memoire, qui autrement auroit trop peu de durée et de tenue, AMYOT, *Préf.* II, 27.

— ÉTYM. *Tenu*; provenç. *tenguda*; espagn. et ital. *tenuta*.

† **TÉNUEMENT** (té-nû-man), *adv.* D'une manière ténue.

— HIST. XIIe s. De ses mervilhoses oevres pensons nos petit et tenuement, *Job*, p. 479.

† **TÉNUICORNE** (té-nu-i-kor-n'), *adj.* Qui a des cornes ou des antennes grêles.

— ÉTYM. Lat. *tenuis*, ténu, et *cornu*, corne.

† **TÉNUIFLORE** (té-nu-i-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de la calathide, quand elle est composée de fleurs très-petites.

— ÉTYM. Lat. *tenuis*, ténu, et *flos*, fleur.

† **TÉNUIFOLIÉ, ÉE** (té-nu-i-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles ou folioles grêles.

— ÉTYM. Lat. *tenuis*, ténu, et *folium*, feuille.

† **TÉNUIROSTRE** (té-nu-i-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a un bec grêle. || *S. m. pl.* Les ténuirostres, famille de passereaux, ayant pour caractère essentiel un bec grêle et long, dont le peu de force les oblige à se nourrir de larves et d'insectes mous. Genres principaux : huppe, grimpereau.

— ÉTYM. Lat. *tenuis*, ténu, et *rostrum*, bec.

TÉNUITÉ (té-nu-i-té), *s. f.* Qualité de ce qui est ténu. Le feu et l'eau peuvent également réduire toutes les matières à l'homogénéité, le feu en dévorant ce qu'elles ont d'impur, et l'eau en séparant ce qu'elles ont d'hétérogène et les divisant jusqu'au dernier degré de ténuité, BUFF. *Min.* t. VI, p. 86. Soit à cause de l'extrême ténuité de la lumière, soit parce que cet astre [le soleil] répare la perte qu'il éprouve, par des moyens jusqu'ici inconnus, il est certain que depuis deux mille ans sa substance n'a pas diminué d'un deux-millionième, LA PLACE, *Expos.* IV, 16.

— HIST. XVIe s. La tenuité des vaisseaux, PARÉ, I, 11. Pour la tenuité de la maison, qui est de petit revenu, DU CANGE, *tenuitas*.

— ÉTYM. Lat. *tenuitatem*, de *tenuis*, ténu. L'ancienne langue disait *tenuesse*.

1. **TENURE** (te-nu-r'), *s. f.* || **1°** Terme de féodalité. Mode suivant lequel on tenait une terre. L'imperfection de cette tenure [ne pouvoir disposer du bien tenu en mainmorte] n'est pas le seul vice qui affecte l'héritage mainmortable, VOLT. *Pol. et lég. Coutume de Franche-Comté.* || Mouvance d'un fief. Cette terre était dans la tenure de tel duché. || Mode ou condition de la possession d'un fief, d'un bénéfice militaire. || Tenure féodale, fief noble, en général. || Tenure de chevalier, fief noble qui imposait la condition de suivre son seigneur à la guerre. || Tenure de roture, mode de possession qui existe encore en Angleterre, et pour laquelle le tenancier doit un service déterminé. || **2°** Il se dit quelquefois pour terre donnée à ferme. Ce n'est pas que je veuille faire l'apologie des grandes tenures d'après le système qui s'est introduit en Angleterre; mais je tiens seulement à l'opinion qu'une ferme un peu considérable est mieux cultivée qu'une de moindre étendue, NOËL, *Inst. Mém. sc. phys. et math. sav. étr.* t. I, p. 242.

— REM. Bernardin de St-Pierre a dit tenure dans le sens de tenue : Qu'il l'avait sondé; que la tenure et le mouillage en étaient très-bons et que le vaisseau y était en parfaite sûreté, *Paul et Virginie.* Rien ne paraît justifier cet emploi; il y a confusion de termes.

— HIST. XIIe s. Dam Hebert de Saint Liz fu de grant teneüre [possessions], DU CANGE, *tenere.* || XIIIe s. Et de tant de tens come il fu merme [mineur] d'aage, la teneure de son aversaire ne li griege, *Ass. de J.* I, 65. Se uns hons demande heritage à aucun, et cil met avant tenure de dix ans pesible, BEAUM. VIII, 9. || XVIe s. Fidelité et felonie sont reciproques entre le seigneur et le vassal; et, comme le fief se confisque [est perdu] par le vassal, ainsi la tenure feodale [le droit féodal] par le seigneur, LOYSEL, 649.

— ÉTYM. *Tenu.*

† 2. **TENURE** (te-nu-r'), *s. f.* Trou fait dans un bloc d'ardoise pour recevoir le coin.

— ÉTYM. *Tenir.*

† **TENUTE** (te-nu-t'), *s. f.* Sorte de fief dans l'ancien royaume de Pologne. Les biens royaux appelés starosties, tenutes ou advocaties, CONDIL. *Étud. hist.* II, 2.

† **TÉOCALLI** (té-o-kal-li), *s. m.* Espèce de pyramide qui servait de temple chez les Mexicains.

TÉORBE ou **THÉORBE** (té-or-b'), *s. m.* Instrument à cordes pincées, de la famille des luths, inventé au commencement du XVIe siècle par un musicien italien, nommé Bardella. Le téorbe est plus grand que le luth, et a deux têtes, l'une pour les cordes qui se doigtent sur le manche, l'autre pour les grosses cordes qui servent pour les basses et qui se pincent à vide, FÉTIS, *Dict. de musique.* Il vous faudra trois voix, un dessus, une haute-contre et une basse, qui seront accompagnées d'une basse de viole, d'un téorbe et d'un clavecin, MOL. *Bourg. gent.* II, 1.

— REM. Du temps de Ménage on disait de préférence *tuorbe*; quelques-uns aussi disaient *tiorbe.* Scarron le faisait féminin.

— ÉTYM. Ital. *tiorba.*

† **TÉPALE** (té-pa-l'), *s. m.* Terme de botanique. Chacune des pièces d'un périgone ou enveloppe florale.

— ÉTYM. Mot fait sur le modèle de *sépale*, par Aug. Pyrame de Candolle.

† **TÉPHROMANCIE** (té-fro-man-sie), *s. f.* Espèce de divination dans laquelle on se servait de la cendre des sacrifices.

— ÉTYM. Τέφρα, cendre, et μαντεία, divination.

† **TÉPHROSIE** (té-fro-zie), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses papilionacées, tribu des lotées. Le *tephrosia tinctoria*, Persoon, *galega tinctoria*, *L.* donne l'indigo de Ceylan. || Les feuilles du *tephrosia senna*, Kunth, de Popayan, ont les propriétés du séné. || La racine du *tephrosia leptostachya*, *DC.* du Sénégal, est purgative. || Le *tephrosia toxicaria*, Persoon, sert à empoisonner le poisson sans le rendre vénéneux.

† **TEPIDARIUM** (té-pi-da-ri-om'), *s. m.* Chambre des thermes romains où l'on prenait les bains tièdes.

— ÉTYM. Lat. *tepidarium*, de *tepidus* (voy. TIÈDE).

† **TÉPIDITÉ** (té-pi-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est tiède. || Fig. Manque de ferveur. Et bien loin de tâcher qu'une chaleur si belle Prenne de jour en jour une force nouvelle, Nous laissons attiédir son impuissante ardeur, Qui de tépidité dégénère en froideur, CORN. *Imit.* I, 11.

— HIST. XVe s. Negligence et tepidité pour punir les meffaits, *Hist. de la Toison d'or*, 2e vol. fo 127.

— ÉTYM. Provenç. *tepiditat*; ital. *tiepidità*; du lat. *tepiditatem*, de *tepidus* (voy. TIÈDE).

† **TER** (tèr), *adv. latin.* Trois fois. Il s'emploie quelquefois en français après bis, deux fois. || On s'en sert en musique pour indiquer qu'un passage doit être répété trois fois. || Dans les paroles des chansons, il indique qu'un vers ou un fragment de vers doit être répété trois fois.

† **TÉRABDELLE** (té-ra-bdè-l'), *s. f.* Sorte de machine pneumatique opérant à volonté la saignée locale et la révulsion par l'intermédiaire de tubes aillant de la machine à des ventouses.

— ÉTYM. Τηρεῖν, prendre, et βδέλλα, sangsue.

† **TÉRATOGÉNIE** (té-ra-to-jé-nie), *s. f.* Mode de production des monstruosités.

— ÉTYM. Τέρας, monstre, et γένεια, naissance.

† **TÉRATOLOGIE** (té-ra-to-lo-jie), *s. f.* Partie de la pathologie dans laquelle se trouvent décrites et classées les monstruosités.

— ÉTYM. Τέρας, monstre, et λόγος, traité.

† **TÉRATOLOGIQUE** (té-ra-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la tératologie.

† **TÉRATOLOGISTE** (té-ra-to-lo-jis-t'), *s. m.* Celui qui s'occupe de tératologie. || Auteur d'une tératologie.

† **TÉRATOSCOPIE** (té-ra-to-sko-pie), *s. f.* Sorte de divination qui consistait dans l'observation des phénomènes dits prodiges, tels que les accouchements monstrueux, les pluies de pierre, de sang, etc. les combats d'armées aériennes.

— ÉTYM. Τέρας, τέρατος, monstre, merveille, et σκοπεῖν, examiner.

† **TERBIUM** (tèr-bi-om'), *s. m.* Terme de chimie. Nouveau métal découvert par M. Mosander dans l'yttria.

TERCÉ, ÉE (tèr-sé, sée), *part. passé* de tercer. Vigne tercée.

TERCER ou **TERSER** (tèr-sé), *v. a.* Donner un troisième labour, une troisième façon à la vigne.

— ÉTYM. Lat. *tertius*, troisième.

TERCET (tèr-sè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : de tèr-sè-z harmonieux), *s. m.* Couplet ou stance de trois vers. Et qu'ensuite [dans le sonnet] six vers artistement rangés Fussent en deux tercets par le sens partagés, BOIL. *Art p.* II. Pétrarque eut honte de ses divins tercets, parce qu'ils étaient italiens, et depuis ne reprocha-t-on pas à Machiavel d'avoir écrit l'histoire autrement qu'en latin? P. L. COUR. *Trad. nouv. d'Hérod. préface.* || Au XVIIe siècle, on disait aussi tiercet. Enfin les quatrains sont admirables tous deux; Venons-en promptement aux tiercets, je vous prie, MOL. *Fem. sav.* III, 2.

— ÉTYM. Ital. *terzetto*, dimin. de *terzo*, troisième, du lat. *tertius*.

† **TERCINE** (tèr-si-n'), *s. f.* Terme de botanique. Troisième membrane de l'ovule; c'est le chorion de Malpighi ou nucelle (de *tertius*, troisième).

† **TÉRÉBENTHÈNE** (té-ré-ban-tè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Essence de térébenthine, déviant à gauche le plan de polarisation. || Hydrates de térébenthène, composés cristallisés, solides, qui se produisent quand le térébenthène est exposé longtemps à l'air.

TÉRÉBENTHINE (té-ré-ban-ti-n'), *s. f.* Nom collectif des résines liquides, qui sont des sucs odorants, demi-liquides et glutineux découlant d'arbres de la famille des conifères et de celle des térébinthacées. || Térébenthine de Chio, celle qui vient du térébinthe. || Térébenthine de Venise, celle qui est fournie par le mélèze; on la nomme gomme d'Orenbourg, dans le nord de l'Europe. || Térébenthine commune de Bordeaux, de France, de Strasbourg, celle qui provient des *pinus piceu* et *maritima.* || Térébenthine de la Mecque, de Judée, de Gilead ou du Caire, térébenthine qu'on obtient par incision de l'écorce des *balsamodendron opobalsamum* et *gileadense*, Kunth, famille des térébinthacées burséracées. || Térébenthine cuite; on la prépare en faisant bouillir la térébenthine de Venise dans de l'eau, et arrêtant l'opération lorsqu'un peu de cette résine, jetée dans de l'eau froide, y prend une consistance plastique. || Térébenthine liquide ou de soleil, celle qui a été épurée par le tamisage; térébenthine compacte, celle qui est obtenue en faisant fondre la résine molle après en avoir retiré la térébenthine de soleil. || Essence de térébenthine, liquide incolore, plus léger que l'eau, d'une odeur forte et désagréable, qui diminue sensiblement par des distillations réitérées et se rapproche alors de celle du citron. L'essence de térébenthine noircit les couleurs, gâte l'effet du tableau, et en rend la touche aride, DIDER. *Peint. en cire, Œuv.* t. XV, p. 354, dans POUGENS. || **2°** Champignon malfaisant du genre agaric.

— HIST. XIVe s. Une once de terebentine blanche, LANFRANC, fo 10, *verso*.

— ÉTYM. Génev. *turbentine*; provenç. *terebentina*, *terbentina*; espagn. *trementina*; portug. *termentina*; ital. *trementina*; du lat. *terebinthina*, de *terebinthus*, térébinthe.

† **TÉRÉBINTHACÉES** (té-ré-bin-ta-sée), *s. f. plur.* Famille de plantes dont le térébinthe est le type.

TÉRÉBINTHE (té-ré-bin-t'), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du pistachier térébinthe qui sert de type à la famille des térébinthacées. C'est au pied de quelques-uns de ces térébinthes, aïeux du térébinthe qui me couvre, que le poëte sacré [David] venait sans doute attendre le souffle qui l'inspirait si mélodieusement, LAMART. *Voy. en Orient*, *Jérusalem.*

— ÉTYM. Prov. *terebinte*; esp. et ital. *terebinto*; du lat. *terebinthus*, qui vient de τερέβινθος.

† **TÉRÉBINTHINÉ, ÉE** (té-ré-bin-ti-né, née), *adj.* Qui contient de la térébenthine, qui en a les qualités.

† **TÉRÉBINTHINIQUE** (té-ré-bin-ti-ni-k'), **TÉRÉBINIQUE** (té-ré-bi-ni-k'), ou **TÉRÉBYLIQUE** (té-ré-bi-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide térébinthinique, etc. produit de l'action de l'acide azotique sur l'essence de térébenthine.

† **TÉRÉBRANT, ANTE** (té-ré-bran, bran-t'), *adj.* ‖ 1° Qui perce ou perfore. ‖ Terme de zoologie. Se dit des coquilles bivalves dont les animaux ont la faculté de percer les pierres. ‖ *S. m. plur.* Famille d'insectes hyménoptères. ‖ 2° Terme de médecine. Se dit de la douleur, quand il semble que la partie souffrante soit percée par un corps qui cherche à s'y introduire.

— ÉTYM. Lat. *terebrare*, percer (voy. TARIÈRE).

† **TÉRÉBRATEUR** (té-ré-bra-teur), *s. m.* Synonyme de perforateur.

TÉRÉBRATION (té-ré-bra-sion), *s. f.* Action de percer. La térébration du crâne dans le trépan, des côtes dans la thoracocentèse. ‖ Particulièrement. Action de percer un arbre pour en tirer un suc résineux, ou gommeux, ou gommo-résineux.

— ÉTYM. Lat. *terebrationem*, de *terebrare*, percer.

† **TÉRÉBRATULE** (té-ré-bra-tu-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de coquilles bivalves.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *terebratus*, percé, perforé, de *terebrare* (voy. TÉRÉBRANT).

† **TÉRÉBRATULITE** (té-ré-bra-tu-li-t'), *s. f.* Térébratule fossile.

— ÉTYM. *Térébratule*, et la finale minéralogique *ite*, qui indique fossilité.

† **TEREC** (té-rèk), *s. m.* Ancien nom du goudron, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— ÉTYM. Ce mot se trouve dans le composé *enterquer*, goudronner, DU CANGE, *intrire*, et dans le normand *tarquer*, qui tient peut-être à l'anglais *starch*, empois.

† **TÉRÉNIABIN** (té-ré-ni-a-bin'), *s. m.* Sorte de manne liquide qui vient de Perse (du persan *terengobin*).

† **TÉRÉTICAULE** (té-ré-ti-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a une tige arrondie.

— ÉTYM. Lat. *teres*, *teretis*, arrondi, et *caulis*, tige.

† **TERGAL, ALE** (tèr-gal, ga-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a rapport au dos des insectes.

— ÉTYM. Lat. *tergum*, dos.

† **TERGÉMINÉ, ÉE** (tèr-jé-mi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui forme trois couples. Se dit d'une feuille composée, dont le pétiole commun se termine par deux pétioles secondaires, portant chacun une paire de folioles vers le sommet, tandis que le pétiole commun lui-même en porte une troisième paire à la naissance des deux pétioles secondaires.

— ÉTYM. Lat. *tergeminus*, de *ter*, trois fois, et *geminus*, double.

† **TERGIVERSATEUR** (tèr-ji-vèr-sa-teur), *s. m.* Celui qui tergiverse. Il reconnut le cardinal pour tergiversateur et ennemi des grands plus que jamais, VOYER D'ARGENSON, *Mém.* p. 375, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Tergiversateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *tergiversatorem* (voy. TERGIVERSER).

TERGIVERSATION (tèr-ji-vèr-sa-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de tergiverser. Les chambres assemblées au parlement après beaucoup de tergiversations, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 331, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Toute tergiversation nous est ostée, CALV. *Inst.* 26.

— ÉTYM. Lat. *tergiversationem*, de *tergiversari*, tergiverser.

TERGIVERSER (tèr-ji-vèr-sé), *v. n.* Prendre des détours, des faux-fuyants. Il y aurait la plus extrême lâcheté à l'un de nous deux d'abandonner l'autre, de tergiverser, de craindre un scélérat qui offense un ami, VOLT. *Lett. Thiriot*, 19 janv. 1739. Rousseau fait une autre chicane au Misanthrope; il lui reproche de tergiverser d'abord avec Oronte, LAHARPE, *Cours de litt.* t. VIII, p. 257. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° s. Tant qu'il leur est possible, ils taschent tousjours de tergiverser contre le jugement de Dieu, CALV. *Inst.* 263.

— ÉTYM. Génev. *tragiverser*, *trégiverser*; du lat. *tergiversari*, de *tergum*, dos, et *versari*, tourner, fréquentatif de *vertere* (voy. VERSION).

† **TERGUM** (tèr-gom'), *s. f.* Terme d'entomologie. Dos de chacun des trois segments du thorax des insectes.

— ÉTYM. Lat. *tergum*, dos.

TERME (tèr-m'; au XVI° siècle, *terme* rime le plus souvent avec des mots en *arme*), *s. m.* ‖ 1° Borne, limite de la carrière. J'ai à voir devant Dieu quel est celui qui me paraîtra le plus avantageux pour arriver à mon terme, qui est toujours le salut, BOURDAL. *Instruct. Choix d'un état de vie, Exhort.* t. II, p. 446. Le vulgaire est content s'il remplit son devoir; Il faut plus au héros; il faut que sa vaillance Aille au delà du terme et de notre espérance, VOLT. *Tancr.* V, 3. Il faut plus de force pour s'arrêter au terme, que pour le passer par la violence de l'impulsion, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 13. ‖ 2° Chez les Romains, divinité dont la représentation en forme de borne servait de limite aux héritages et à l'État (il prend une majuscule). Lorsque Tarquin voulut bâtir le Capitole, il trouva que la place la plus convenable était occupée par les statues de beaucoup d'autres divinités; il s'enquit par la science qu'il avait dans les augures, si elles voudraient céder leur place à Jupiter: toutes y consentirent, à la réserve de Mars, de la Jeunesse et du dieu Terme; là-dessus s'établirent trois opinions religieuses: que le peuple de Mars ne céderait à personne le lieu qu'il occupait; que la jeunesse romaine ne serait point surmontée; et qu'enfin le dieu Terme des Romains ne reculerait jamais; ce qui arriva pourtant sous Adrien, MONTESQ. *Rom.* 15. ‖ Terme de statuaire. Figure d'homme ou de femme dont la partie inférieure se termine en gaîne, et qu'on place ordinairement dans les jardins, au bout des allées et des palissades. Foi de peuple d'honneur, ils lui promirent tous De ne bouger non plus qu'un terme, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. ‖ Être planté comme un terme, rester longtemps debout à la même place. Eh bien! tu restes là comme un terme à me regarder; va me chercher une voiture, PICARD, *Deux Philiberts*, I, 16. ‖ Terme marin, celui auquel on donne, au lieu de gaîne, deux queues de poisson entortillées. ‖ Terme rustique, terme dont la gaîne, ornée de bossages ou de glaçons, porte la figure de quelque divinité champêtre. ‖ Terme double, celui dont la gaîne porte deux demi-corps, ou deux bustes adossés. ‖ 3° Fin dans le temps ou dans l'espace. Il n'y a rien autre chose par quoi nos sens soient touchés que cette seule superficie qui est le terme des dimensions du corps qui est senti ou aperçu par les sens, DESC. *Rép. aux 4*[es] *obj.* 71. Quels termes n'a franchis ma course vagabonde? ROTR. *Herc. mour.* I, 1. Nos termes sont pareils par leur courte durée; Qui de nous des clartés de la voûte azurée Doit jouir le dernier? LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Le voyage d'Auvergne n'aura ni fin ni terme, SÉV. 384. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? BOSS. *le Tellier.* Je n'entreprends pas, chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours, ID. *Reine d'Anglet.* Alors nous le vîmes.... comme un sage pilote.... aller droit, comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'État et au rétablissement de l'autorité royale, ID. *le Tellier.* Cette mort dans la paix et dans l'espérance du Seigneur qu'il [M. le Tellier] a regardée comme la fin de son travail et le terme de son pèlerinage, FLÉCH. *le Tellier.* Les vainqueurs fatigués.... Publiant à la fin le terme du carnage, VOLT. *Orphel.* I, 3. L'homme qui ne meurt pas de maladies accidentelles, vit partout quatre-vingt-dix ou cent ans; nos ancêtres n'ont pas vécu davantage, et depuis le siècle de David ce terme n'a point du tout varié, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 358. ‖ Être à son dernier terme, être près de mourir. La reine touche presque à son terme fatal, RAC. *Phèdre*, I, 2. Vous seul [Dieu] voyez si je suis encore loin de ma course, ou si je touche déjà au terme fatal, au delà duquel est la mort et le jugement, MASS. *Carême, Impén. fin.* Le roi [Louis XI], voyant que son terme n'était pas éloigné, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 310. ‖ 4° Fig. Il se dit dans l'ordre intellectuel et moral. Aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit, MONTESQ. *Esp* XXIV, 13. Tel a été le dernier terme de son ambition, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande qu'elle a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveugle respect, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 90. ‖ 5° Anciennement, en chronologie, les termes des fêtes mobiles étaient certains jours fixes, d'où l'on commençait à compter pour trouver les fêtes mobiles. Le terme de la Septuagésime était le 7 de janvier, etc. Ce calcul n'est plus en usage depuis la réformation du calendrier. ‖ 6° Temps préfix. Ayant fait cet hiver un effort pour m'échapper [de la cour d'Espagne] devant ce terme [dix ou douze mois], VOIT. *Lett.* 34. Elle n'a que fureur et que vengeance en l'âme; Mais, en si peu de temps, que peut faire une femme? Je n'ai prescrit qu'un jour de terme à son départ, CORN. *Méd.* IV, 2. ‖ Particulièrement, temps préfix d'un payement. Emprunter à long terme. Payer dès que le terme est échu. Somme payable en six termes. Le terme diffère de la condition, en ce qu'il ne suspend point l'engagement, dont il retarde seulement l'exécution, *Code civ.* art. 1185. Le débiteur ne peut plus réclamer le bénéfice du terme lorsqu'il est en faillite, *ib.* art. 1188. Le terme de grâce n'est point un obstacle à la compensation, *ib.* art. 1292. ‖ Terme de rigueur, terme passé lequel il n'y a plus de délai à obtenir. ‖ À la bourse, opération à terme, opération dont le règlement n'a lieu qu'à une époque plus ou moins éloignée du moment de la négociation, mais cependant toujours fixée d'avance. ‖ 7° Espace de trois mois de loyer d'une habitation. Nous sommes restés trois termes dans ce logement. ‖ Somme à payer au bout du terme. Un tailleur, à qui Mme d'Alain louait quelques chambres dans le fond de la maison, vint un quart d'heure après lui apporter un reste de terme qu'il lui devait, MARIV. *Pays. parv.* 3° part. Enfin cette femme m'a payé son terme, PICARD, *Provinc. à Paris*, III, 3. ‖ La fin du terme. Je déménage au terme. ‖ Demi-terme, la moitié du terme d'une location. Payer un demi-terme. Il nous a fallu déloger à mi-terme, REGNARD, *Ret. imprévu*, 13. ‖ 8° Époque naturelle de l'accouchement. Enfant venu à terme. Elle approche de son terme. Elle menaçait d'accoucher avant terme, HAMILT. *Gram.* 7. ‖ Fig. Vous devez enfanter un homme; et cet homme que vous devez enfanter, et à qui vous devez donner une vie nouvelle, c'est vous-même; votre heure est venue, vous êtes à terme, BOSS. *Sermons, Tristesse des enfants de Dieu*, 2. ‖ Demi-terme, mi-terme, la moitié du temps ordinaire de la grossesse. Faire une fausse couche à mi-terme. ‖ Demi-terme, sorte d'ajustement que portent les femmes arrivées au demi-terme de leur grossesse. ‖ Terme se dit aussi des femelles de quelques animaux, jument, vache, chienne, etc. Une vache qui n'est pas encore à terme. Une lice étant sur son terme, LA FONT. *Fabl.* II, 7. ‖ 9° Mot, expression (la scolastique ayant donné à *terminus*, qui en latin ne signifie jamais que borne, le sens de détermination, de définition, et la transition étant naturelle de définition à expression). Mais peut-être que vous avez jugé que cette fortune [recevoir une lettre de vous, Balzac] était tellement au delà de ce que je devais espérer, qu'il vous fallait avec loisir chercher des termes pour me la rendre croyable, VOIT. *Lett.* 1. Elle a.... insulté mon oreille Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas, MOL. *Femm. sav.* II, 6. Que ce soit de cet état même [le scepticisme] qu'il [un incrédule] fasse le sujet de sa joie et de sa vanité, je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature, PASC. *Pens.* IX, 1, édit. HAVET. Tant il est vrai que tout meurt en lui [l'homme], jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il ne s'agit pas de termes, mais de choses, ni de manières d'expliquer, mais du fonds, ID. 1[er] *avert.* 6. Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir, BOIL. *Art p.* I. Elles [les femmes] sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste, que, tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, LA BRUY. I. Les colères sont plus fréquentes, et l'on se dit des injures plus poliment et en meilleurs termes, ID. IX. Atticus ne rougit point d'avouer qu'un matelot lui avait appris la véritable signification d'un terme de marine, qu'il avait longtemps ignorée et sur laquelle il s'était trompé, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 3. Une infinité de termes antiques se conservent dans des cantons éloignés, tandis que les capitales et les grandes villes varient dans leur langage de siècle en siècle, VOLT. *Mél. hist. Mens. imprim. conspir. Piémont.* Quand il faut représenter des idées qui n'ont pas encore été exprimées, on est obligé de se servir de termes qui paraissent contradictoires; et c'est

par cette raison que les philosophes ont souvent employé, dans ces cas, des termes étrangers, afin d'éloigner de l'esprit l'idée de contradiction qui peut se présenter en se servant de termes usités, et qui ont une signification reçue, BUFF. *Hist. anim.* ch. II. On lui reproche [à Hobbes] d'avoir introduit dans sa philosophie des termes nouveaux; mais, ayant une façon particulière de considérer les choses, il était impossible qu'il s'en tînt aux mots reçus, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*hobbisme*). Dire que la cause est égale à son effet, c'est dire, en d'autres termes, que la force est égale au mouvement, CONDIL. *Art de rais.* II, 3. || Je lui ai dit cela en propres termes, dans les mêmes termes que je viens de rapporter. || S'exprimer en termes propres, employer les termes convenables à la chose dont on parle. || Mesurer, peser, composer ses termes, s'exprimer avec réserve, circonspection. || Parler de quelqu'un en bons termes, en mauvais termes, en dire du bien, du mal. On parla fort de vous à plusieurs reprises, et en très-bons termes, SÉV. 44. || Ne pas ménager ses termes, dire avec dureté des choses désagréables. Le duc d'Estrées poussait un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageait point les termes, SÉV. 28 mars 1689. || **10°** Expression particulière à un art, à une science. Un terme scientifique. C'est un terme de métier. Terme didactique. Termes de droit, de médecine. Un dictionnaire des termes de la marine. Ses mœurs sont inégalement égales, pour parler en termes de notre Aristote, CORN. *le Cid, Avertissement.* Aux termes de l'Écriture, l'aumône est une justice; ce que nous appelons un don, le sage le nomme une dette, FLÉCH. *Duc de Montaus.* || **11°** Un des éléments de la proposition. Le sujet est le terme essentiel de la proposition. Des deux termes que l'on compare dans une proposition, l'un s'appelle sujet et l'autre attribut, CONDIL. *Art d'écr.* I, 3. || Terme de comparaison, de relation, chacun des deux objets que l'on compare, qui ont du rapport entre eux. Ce terme de comparaison n'est point exact. Père et fils sont deux termes de relation. || Fig. L'âme, qui est le terme entre le Père et le Fils, c'est le Saint-Esprit, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 3. || **12°** En logique, les termes d'un syllogisme, les trois termes dont les idées combinées deux à deux forment les trois propositions. || Le moyen terme, le terme intermédiaire dans le syllogisme. || **13°** En mathématiques, termes d'un rapport, d'une proportion, d'une progression, chacune des quantités qui composent le rapport, la proportion, la progression. || Fig. Si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme, l'institution de la magistrature le second, J. J. ROUSS. *Inég.* 2e part. || **14°** En algèbre, terme ou monôme, expression telle que *ab*, entre les parties de laquelle il n'y a signe ni d'addition ni de soustraction. Les termes dont il s'agit sont ceux qui dépendent de la distance du soleil à l'apogée de la lune; je crois être le premier qui les aie calculés exactement, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 97. || **15°** Condition. Les affaires de Rome ne vont pas trop bien.... on a envoyé par l'ordinaire les termes que l'on a choisis, et je doute qu'on s'en contente, SÉV. septembre 1690. || **16°** *Au plur.* État où est une affaire, position d'une personne à l'égard d'une autre. Voilà à quels termes je suis réduit et comme quoi je vis, BALZ. liv. I, lett. 8. Mais parlez à son père, et bientôt son pouvoir Remettra son esprit aux termes du devoir, CORN. *l'Illus. com.* II, 8. On avait espéré que les propositions des députés des états généraux [de Hollande], qui étaient arrivés le même jour, mettraient les choses en tels termes qu'il ne serait pas besoin de leur envoyer des troupes, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 187. Il lui dit que, quoique deux visites lui fussent pardonnables dans les termes où il était avec elle.... SCARR. *Rom. com.* I, 22. La chose en est aux termes de n'en plus faire de secret, MOL. *Festin*, III, 4. En quels termes sommes-nous réduits, s'il n'y a que les jansénistes qui ne se brouillent ni avec la foi ni avec la raison? PASC. *Prov.* II. En vérité, mon père, s'il fallait que le soupçon de calvinisme tombât sur eux [jansénistes] ou sur vous [jésuites], je vous trouverais en mauvais termes, ID. *ib.* XVI. Comme ma connaissance n'allait pas jusque-là, je me vis en termes de ne lui pouvoir répondre, ID. *ib.* XVII. Et ne présume pas que Vénus ou Satan Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman, BOIL. *Sat.* X. Quoique peu accommodé des biens de la fortune, il se tint toujours dans les termes d'un désintéressement parfait, ne prenant rien de ceux qui venaient l'entendre, FÉNEL. *Socrate.* Protestants et premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes; on ne peut trop le répéter; ils étaient également innocents ou également coupables, VOLT. *Mœurs, Rem.* XVI. Il [Pierre le Grand] voulut apprendre de près en quels termes était le régent de France avec l'Angleterre, et si ce prince était affermi, ID. *Russie*, II, 8. Je ne suis pas ici en termes de pouvoir faire le modeste; un accusé sur la sellette, qui voit que son affaire va mal, se recommande par où il peut, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || Proverbes. Qui a terme ne doit rien, on ne peut pas contraindre au payement d'une dette qui n'est pas échue. || Le terme vaut l'argent, quand on a du temps, on a le moyen de se créer des ressources.

— SYN. **1.** TERME, LIMITES, BORNES. Le terme est un point; les limites sont une ligne; les bornes un obstacle. || **2.** TERMES, MOTS, EXPRESSIONS. Les termes sont distingués des mots, en ce que ces derniers sont de la langue, et que les premiers sont du sujet, ainsi que les expressions sont de la pensée. L'usage décide des mots, la convenance avec les choses fait la bonté des termes, le tour fait le mérite de l'expression, LAVEAUX. || **3°** TERMES PROPRES, PROPRES TERMES. Les termes propres sont ceux que l'usage a consacrés, pour rendre précisément les idées que l'on veut exprimer. Les propres termes sont ceux mêmes qui ont été employés par la personne que l'on fait parler ou par l'écrivain que l'on cite.

— HIST. XIe s. S'il le pot truver dedenz le terme, *Lois de Guill.* 4. Vendrat li jurz, si passerat li termes, *Ch. de Rol.* IV. || XIIe s. Le terme [je] vous dirai de vous apareiller : D'ui cest jour en un an soiez prest d'ostoier [entrer en campagne], *Sax.* XVI. Si metomes un terme prochain, ne demort guaire; Puis seromes ensemble pour faire au roi contraire, *ib.* XXXI. || XIIIe s. Li termes est près que vos en devés aler, et la compaignie de vos et des Veniciens ne doit durer que jusques à la Saint-Michel, VILLEH. LXXXVIII. Dedens le termine del couronnement, espousa li marchis de Montferrat l'empereris qui feme l'empereour Kyrsac avoit esté, ID. CXI. Dame vaillans, pleine de courtoisie, Jugiés se cil doit jà d'amor joïr, Qui met respit en son plus grant desir, Et si ne scet le terme de sa vie, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 653. Sa mere [elle] a tost mandée, n'i fu lonc terme mis, *Berte*, LXXV. Et jura li rois devant tous que, se li castiaus ne estoit rendus devers le tierme des trives et il les pooit prendre par force, il les feroit tous ocire et mettre à l'espée, *Chr. de Rains*, 177. Li diex d'amours sans terme metre De leu, ne de tens en sa letre, Toute sa baronie mande, *la Rose*, 10479. Quant aucun acate [achète] en tele maniere qu'il paiera le pris de le [la] vente à termes, BEAUM. XLIV, 37. Car tout se pert souvent par dés ou par luxure, Ou il se monteplie par terme ou par usure, J. DE MEUNG, *Test.* 380. || XIVe s. Li cevaliers fust trais à fin, Si croi [je crois] ses tiermes fust moult cours.... J. DE CONDÉ, t. II, p. 238. Il [l'hermite] dist : Girars, as-tu en Dieu creance ferme? Et ciz dist : oïl, sire, non tos jours, mais à terme [par intervalle], *Girart de Ross.* V. 2079. Il convient souvent user de termes ou de mots propres en la science, qui ne sont pas communement entendus ne congnus de chascun, ORESME, *Prol.* Et, tout cecy fait, tient ses termes [plaids, assises] le maire chascun jour, environ heure de tierce devant disner et à relevée après disner, DU CANGE, *terminus.* || XVe s. ....Que les offres que le roy de Navarre mettoit en termes faisoyent bien à recueillir, FROISS. II, p. 23, dans LACURNE. La fin, qui est le terme de tout œuvre, rend concluse et close toute chose à terme establie, CHR. DE PIS. *Charles V*, I, 12. Et ses termes et façons qu'il tenoit [Louis XI, à propos de son talent à gagner les gens] luy ont saulvé la couronne, COMM. I, 10. J'entendz tenans termes honnestes comme on tient à ambassadeurs [il s'agit d'envoyés chargés d'observer ce qui se passe chez l'étranger sous prétexte d'ambassade], ID. III, 8. Congnoissoit bien que ledit seigneur de Cran tenoit de mauvais termes audit prince d'Orange, ID. V, 17. Et pour ce avoit elle tenu ces termes [ce langage], affin que le chevalier fust deceu, *Perceforest*, t. V, f° 45. Et à cause de l'effroy qu'il fist, y eut plusieurs femmes qui en accoucherent avant terme, J. DE TROYES, *Chron.* 1465. Et pour ce qu'il pourroit sembler à aucuns que il ne suffist mie de dire en termes si generaux.... que amour soit bon à qui bien en sait user.... *Bouciq.* I, 7. Luy tient les plus estranges termes [façons d'agir] que jamais; car, quand elle le veoit, ne s'en fist qu. moquer, *Aresta amorum*, p. 160, dans LACURNE. || XVIe s. Après marchoit Bourbon, qui tenoit termes [air, allure] D'un Scipion, quand va donner alarmes.... J. MAROT, V, 25. Auprès du feu, couards tiennent gros termes, ID. V, 43. L'argent par terme [à diverses échéances] recueilly Peu de profit souvent ameine, MAROT, III, 30. Qui t'a establi les termes de ta vie? MONT. I, 73. Quand il sera venu au terme de l'aage où je suis, ID. I, 115. Aussitost que l'amour entre aux termes de l'amitié, le desir s'esvanouit, ID. I, 209. Terme vault autant à dire comme borne; c'est le dieu des confins, AMYOT, *Numa*, 28. Il ne luy restoit plus qu'à coucher l'edict en bons termes, ID. *Solon*, 25. Les femmes grosses enfantoient leurs enfans presque tous defectueux, et n'y en avoit pas un qui vinst à terme, ID. *Publ.* 38. Ce pendant que la bataille estoit en telz termes, on dit qu'il s'apparut en l'air une grande flamme, ID. *Thém.* 29. Luy mesme aussi de son costé estoit bien desplaisant de les voir reduits à si mauvais termes, ID. *Alc.* 40. Dedans le terme du temps qu'il avoit prefix, ID. *Nicias*, 13.

— ÉTYM. Provenç. et cat. *terme;* du lat. *terminus*, qui tient au grec τέρμα, borne. *Ter-minus* est un participe moyen de la racine *tar*, pénétrer: ce qui va au delà, ce qui limite. *Terme* est la forme française; au XIIIe siècle on refit sur le latin *termine*, qui n'a pas duré.

† **TERMER** (tèr-mé), *v. a.* Terme d'eaux et forêts. Termer une vente, assigner le lieu et le jour de son adjudication.

— HIST. XVIe s. Vienne sur champs, mais avec son armée, Vous presenter la bataille termée, Il la perdra... MAROT, II, 305. Leur destin, Eternel ou termé selon l'arrest divin, BAÏF, *Œuv.* p. 198.

— ÉTYM. *Terme.*

TERMÈS (tèr-mès') ou, plus souvent, **TERMITE** (tèr-mi-t'), *s. m.* Nom d'un genre de névroptères dont les différentes espèces sont appelées par les Arabes *caria* ou *karia ;* elles portent aussi le nom vulgaire de poux de bois et de fourmis blanches Dans ce genre on distingue le termès destructeur, qui s'est introduit à la Rochelle et ailleurs dans l'ouest de la France. Le termite ronge les pièces de bois, sans attaquer l'extérieur, de sorte qu'elles paraissent intactes, alors qu'elles sont déjà tout à fait détruites. || Fig. Un travail de termite, un travail destructeur et occulte.

— ÉTYM. Lat. *tarmes*, ver rongeur, déjà écrit *termes* dans Isidore de Séville.

† **TERMIN** (tèr-min), *s. m.* Haut termin, faux termin, nom des chauffoirs qui se succèdent dans la fabrication du sel, *Enquêtes sur les sels*, t. I, p. 511.

† **TERMINAIRE** (tèr-mi-nê-r'), *s. m.* Quêteur ou prédicateur d'un couvent, d'un ordre mendiant, qui devait se renfermer dans les limites assignées à sa communauté.

— ÉTYM. Lat. *terminus*, terme.

TERMINAISON (tèr-mi-nè-zon), *s. f.* || **1°** État d'une chose qui se termine, qui cesse, qui finit. La terminaison d'une affaire, d'une maladie. La terminaison de la crise. || **2°** En anatomie, le bout ou la disparition des nerfs, des vaisseaux, etc. La terminaison d'un nerf. Les terminaisons artérielles. || **3°** Terme de grammaire. Désinence. Terminaison féminine. Terminaison masculine. L'arrangement des mots français fait entendre en quel sens ils sont pris, au lieu qu'en latin c'est la terminaison des mots qui détermine le rapport sous lequel le mot doit être considéré, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 7. Avouez, monsieur, que la prodigieuse variété de toutes ces désinences [dans la langue française] peut avoir quelque avantage sur les cinq terminaisons [*a, e, i, o, u*] de tous les mots de votre langue [l'italien], VOLT. *Lett. Tovazzi*, 24 janv. 1761.

— HIST. XIVe s. Couples [couplets] d'un meisme nombre de sillabes et de semblable terminaison, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Qu'il croyoit fermement, que ce juge devoit faire la terminaison de sa vie, CARL. VII, 11. Je viendray à des exemples de diminutifs ayans autres terminaisons, H. EST. *Précell.* éd. FEUGÈRE, p. 99. Leur langage [de certains sauvages d'Amérique], c'est un langage doulx et qui a le son agreable, retirant aux terminaisons grecques, MONT. I, 246.

— ÉTYM. Lat. *terminationem*, de *terminare*, terminer. L'ancienne langue disait *terminance;* et au XVIe siècle on avait sur le latin, refait *termination.*

TERMINAL, ALE (tèr-mi-nal, na-l'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Il se dit de ce qui termine une partie, de ce qui en forme l'extrémité. || En anatomie, fil ou filet terminal, filament creux qui termine la dure-mère rachidienne. || 2° Se dit, en botanique, de tout organe qui naît au sommet d'un autre. Bourgeons terminaux. || 3° Terme d'antiquité romaine. Qui concerne les limites. Loi terminale.

— ÉTYM. Prov. *termenal;* esp. *terminal;* ital. *terminale;* du lat. *terminalis,* de *terminus,* terme.

† **TERMINALIER** (tèr-mi-na-lié), *s. m.* Synonyme de badamier.

† **TERMINATEUR, TRICE** (tèr-mi-na-teur, tri-s'), *adj.* Qui termine. Tracez sur votre toile le cercle terminateur de la lumière et de l'ombre, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 211, dans FOUGENS. Ainsi trois sortes de lignes préliminaires : la ligne terminatrice de la lumière, la ligne de la balance des figures, et les lignes de la perspective, ID. *ib.* p. 212.

— ÉTYM. Lat. *terminatorem,* de *terminare,* terminer.

† **TERMINATIF, IVE** (tèr-mi-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Qui forme la terminaison

— ÉTYM. Lat. *terminare,* terminer.

† **TERMINATIONNEL, ELLE** (tèr-mi-na-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Terme de grammaire. État agglutinatif ou terminationnel, état des langues où deux ou plusieurs racines sont unies ensemble pour former des mots, de manière qu'une des racines demeure immuable, tandis que les autres peuvent changer.

— ÉTYM. Lat. *terminatio* (voy. TERMINAISON).

TERMINÉ, ÉE (tèr-mi-né, née), *part. passé* de terminer. || 1° Borné, limité. Par ce bruit je vous ai donné Un renom, qui n'est terminé Ni de fleuve, ni de montagne, MALH. VI, 4. || 2° Terminé de, se dit d'une couleur qui est terminée par une autre. Les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 109. || Traits, contours terminés, traits bien arrêtés, qui n'ont rien de vague, d'indécis. Des images faibles et mal terminées, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 518. Une de ces peaux [des léopards] coûte huit ou dix louis, lorsque le fauve en est vif et brillant, et que les taches en sont bien noires et bien terminées, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 288. || 3° Achevé, fini. Dès lors on admira ce règne fortuné, Et commencé trop tard et trop tôt terminé, VOLT. *Henr.* X.

TERMINER (tèr-mi-né), *v. a.* || 1° Borner, limiter. Par le corps, j'entends tout ce qui peut être terminé par quelque figure, qui peut être compris en quelque lieu, et remplir un espace en telle sorte que tout autre corps en soit exclus, DESC. *Médit.* II, 4. Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, est l'ancienne Numidie, VOLT. *Mœurs,* 161. Au delà se présente la presqu'île de Pallène; et, dans le lointain, le mont Athos termine cette superbe vue, BARTHÉL. *Anach.* ch. 35. || Fig. Borner, arrêter dans une limite déterminée. Ainsi, ma sœur, du moins vous avez dans vos plaintes Où porter vos souhaits et terminer vos craintes, CORN. *Hor.* III, 4. || 2° Achever, finir. Souffre qu'avec honneur je termine mes jours, CORN. *Hor.* II, 6. On ne pouvait assez louer l'incroyable dextérité de Madame à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait tous les intérêts opposés, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il termina plusieurs guerres par sa valeur, et n'en entreprit aucune par ambition, FLÉCH. *Hist. de Théodose,* I, 1. Terminons des regrets qui pourraient trop s'étendre, QUIN. *Rol.* I, 1. Ainsi fut terminée la seconde guerre punique, après avoir duré dix-sept ans, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3° part. ch. 1. || Terme de manége. Terminer des courbettes, des voltes, les finir selon les règles. || 3° Mettre un terme. La mort termina les conquêtes d'Alexandre. || Être au bout, à l'extrémité de quelque chose. Toute la force d'une phrase se réunit quelquefois dans le mot qui la termine, CONDILL. *Conn. hum.* II, I, 12. Ces dieux, ces demi-dieux, cette famille immense, Que termine César, que Jupiter commence, DELILLE, *Géorg.* III. || 4° Se terminer, *v. réfl.* Être achevé, terminé. L'affaire se termina par un traité de paix solennel. Le public aime assez que chaque acte se termine par quelque morceau brillant qui enlève les applaudissements, VOLT. *Comm. Corn Bérén.* III, 4. L'histoire de l'Académie française publiée par Pellisson et d'Olivet se termine au commencement du siècle où nous vivons, D'ALEMB. *Œuv.* t. VI, p. 17. || 5° Aboutir. Vous serez surpris quand vous apprendrez à quoi se termine un si grand éclat, PASC. *Prov.* I. Un amour ardent et sensible pour les vérités de la foi, soit pour celles qui regardent la soumission de l'esprit, soit pour celles qui regardent la pratique dans le monde; à quoi toute la religion se termine, Mme PÉRIER, *Vie de Pascal.* Aux premiers siècles, toutes les intrigues du conclave se terminaient à choisir entre les prêtres celui qui paraissait avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre, SÉV. 26 juill. 1691. Si ses enfants [de l'Église] inclinent la tête devant le livre de l'Évangile,... s'ils le baisent avec respect, tout cet honneur se termine à la vérité éternelle qui nous y est proposée, BOSS. *Exp. de la doctr. de l'Égl.* 5. Puisque ses crimes [de Jérusalem] recommencent sans cesse, que toutes mes miséricordes sur elle se terminent à de nouvelles ingratitudes, MASS. *Carême, Inconst.* || 6° Être borné. La fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette parole intérieure, à cette pensée intellectuelle, à cette image de la vérité qui se forme en nous, BOSS. *Hist.* II, 6. Car enfin le Tout-Puissant n'aurait fait que des ouvrages peu dignes de lui, si toute sa magnificence ne se terminait qu'à des grandeurs exposées à nos sens infirmes, ID. *ib.* || 7° Terme de grammaire. Avoir telle ou telle désinence. Les verbes de la 1re conjugaison se terminent en *er* à l'infinitif.

— HIST. XIIe s. Tuit ti homme [tous tes hommes] mal te terminent, Mal te veulent, mal te destinent, Moult te heent [haïssent], moult te menacent, Mal te quierent, mal te pourchacent, *Roman de Brut,* f° 53, dans LACURNE. || XIIIe s. Or [elles] le truevent de biau confort.... Et tost par l'ostel s'espandi Que Jehans esteit terminés [gueri], *Bl. et Jeh.* 1112. || XIVe s. Fini, c'est chose terminée, limittée et certaine, ORESME, *Éth.* 46. Or est garie [la langueur d'un chevalier] et tierminnée, J. DE CONDÉ, t. II, p. 193. || XVe s. Environ nonne que le dit enfant fut terminez [mort], DU CANGE, *terminare.* Fin de compte, la chose termina en paix, COMM. VII, 3. || XVIe s. Comment pouvoyent ils terminer leurs afflictions à une minute de temps, veu qu'ils estoyent affligez toute leur vie? CALV. *Instit.* 336. Ceulx de qui ny les bornes qui separent l'Asie de l'Europe ne peuvent terminer l'insatiable convoitise d'avoir, comment se contenteroient ils du leur? AMYOT, *Pyrr.* 23. Il le supplia bien humblement de vouloir terminer ceste guerre, ID. *Sylla,* 48. C'estoit un amour se terminant en amitié, MONT. I, 212. Par laditte coustume un pere ou mere est hoir de son enfant terminé [décédé] sans hoir procreé de sa chair en leal mariage, à la charge de payer les debtes, *Coust. gén.* t. I, p. 765.

— ÉTYM. Provenç. *termenar, terminar;* espagn. *terminar;* ital. *terminare;* du lat. *terminare,* de *terminus,* terme.

† **TERMINIS (IN)** (in'-tèr-mi-nis'), *loc. latine* usitée en termes de jurisprudence. Une décision in terminis est celle dans laquelle le juge a atteint les limites du mandat qui lui est confié.

— ÉTYM. Lat. *in,* en, *terminis,* termes.

† **TERMINISME** (tèr-mi-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des terministes.

† **TERMINISTE** (tèr-mi-ni-st'), *s. m.* Nom que l'on donne à ceux qui croient que, dans l'Église et hors de l'Église, Dieu a fixé dans la vie de chaque homme un terme de rigueur, au delà duquel il ne lui accorde plus aucun moyen de repentir ou de salut, quoique son existence se prolonge encore sur la terre.

† **TERMINOLOGIE** (tèr-mi-no-lo-jie), *s. f.* || 1° Ensemble des termes techniques d'une science ou d'un art. La terminologie chimique. Cette prétendue science n'est qu'une vaine terminologie. || 2° Langue particulière que se fait chaque auteur.

— ÉTYM. Mot hybride fait du lat. *terminus,* terme, et λόγος, traité.

TERMITE (tèr-mi-t'), *s. m.* Voy. TERMÈS.

† **TERMITIÈRE** (tèr-mi-tiè-r'), *s. f.* Fourmilière de termites

† **TERNAGE** (tèr-na-j'), *s. m.* Nom vulgaire du lupin.

TERNAIRE (tèr-nê-r'), *adj.* || 1° Qui est composé de trois unités. L'idée que nous avons de l'entendement divin ne me semble point différer de celle que nous avons de notre propre entendement, sinon seulement comme l'idée d'un nombre infini diffère du nombre binaire ou du ternaire, DESC. *Rép. aux 2es obj.* 14. || Arithmétique ternaire, système de numération qui exprimerait tous les nombres par le moyen de trois caractères, tels que 1, 2 et 0. || 2° Qui est distribué trois par trois. || 3° Terme de minéralogie. Qui est produit en vertu d'un décroissement par trois rangées. || 4° Terme de chimie. Composé ternaire, composé qui résulte de la combinaison de trois corps simples, ou plutôt de deux composés binaires ayant un principe commun. || 5° Terme de musique. Divisé par trois. Temps ternaire. Mesure ternaire.

— ÉTYM. Provenç. *ternari;* espagn. et ital. *ternario;* de *ternarius,* trois (voy. TROIS).

† **TERNATE** (tèr-na-t'), *s. f.* Genre de plantes légumineuses, créé par Tournefort et réuni depuis au genre *clitoria* de Linné.

† **TERNAUX** (tèr-nô), *adj. invar.* Cachemire Ternaux, cachemire fabriqué par la maison de commerce fondée par Ternaux, à l'imitation de ceux des Indes. On dit aussi substantivement : un ternaux.

1. **TERNE** (tèr-n'), *adj.* Qui n'a point ou qui a peu d'éclat. Les yeux ternes ne disent presque rien, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Le poli terne, gras et savonneux de tous les jades, BUFF. *Min.* t. VII, p. 52. || Terme de peinture. Coloris terne, coloris sans éclat. || Fig. Un style terne, un style sans couleur. Cette image est brillante, mais jure au milieu de son entourage terne, comme de l'argent plaqué sur de l'étain, SAINTE-BEUVE, *Critiques,* I, p. 200, *J. B. Rousseau,* édit. de 1841.

— HIST. XVe s. Et quant le roy eust ouy ceste nouvelle, si fust tant courroucé qu'il en perdit toute la couleur et devint aussi terne que cendre, *Lancelot du lac,* t. III, f° 29, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. TERNIR.

2. **TERNE** (tèr-n'), *s. m.* || 1° Terme de loterie. Réunion de trois numéros qui ne doivent produire de gain qu'à condition de sortir tous trois au même tirage. Ma fortune est faite, mon terne est venu.... il y avait longtemps que je guettais ce terne-là, FLORIAN, *les Deux billets,* 2. J'ai poursuivi un terne pendant longtemps; mais j'y ai renoncé ; c'est une ruine que la loterie, PICARD, *Manie de briller,* II, 11. || Terne sec, trois numéros qu'on ne joue pas séparément, c'est-à-dire qu'on prend sans jouer ni l'extrait ni l'ambe qu'ils contiennent. Au dernier tirage de la loterie, nous gagnons un terne sec de vingt-quatre mille francs, PICARD, *Voy. interr.* I, 1. || Fig. et familièrement. C'est un terne à la loterie, se dit d'un bien, d'un avantage que le hasard seul procure. || 2° Terme du jeu de loto. Trois numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale. || 3° Terme de jeu de dés. Les deux trois. Il me faudrait un terne. Il amena successivement deux ternes. || On dit aussi sans article, et au pluriel : amener ternes.

— HIST. XVe s. Abusé m'a et faict entendre D'ambesas que ce fussent ternes, VILLON, *G. testam. Double ballade.* || XVIe s. Un Seneque, un Burre, un Trazée, ceste terne de gens de bien.... LA BOÉTIE, 69.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *terna;* du lat. *ternus,* triple, de *ter, tres* (voy. TROIS).

TERNÉ, ÉE (tèr-né, née), *adj.* Terme de botanique. Il se dit des parties qui sont rapprochées trois par trois. Les feuilles du trèfle sont ternées, c'est-à-dire composées de trois folioles.

— ÉTYM. Lat. *ternus,* triple.

TERNES (tèr-n'), *s. m.* Voy. TERNE, n° 3.

TERNI, IE (tèr-ni, nie), *part. passé* de ternir. Rendu terne. D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni? C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini, Un astrolabe en main, elle a dans sa gouttière À suivre Jupiter passé la nuit entière, BOIL. *Sat.* X. Elle couvre ce front, terni par les douleurs, De baisers maternels, entremêlés de pleurs, A. CHÉN. *le Jeune malade.* || Fig. Tous mes plaisirs sont morts, où ma gloire ternie, CORN. *Cid,* I, 7. Si, quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni.... BOSS. *le Tellier.* Dans la guerre si malheureuse dont ils [les Français] sortent, j'ai vu leurs auteurs et leurs philosophes soutenir la gloire du nom français, ternie par leurs guerriers, J. J. ROUSS. *Confess.* V.

† **TERNIER** (tèr-nié), *s. m.* Grimpereau.

† **TERNIFOLIÉ, ÉE** (tèr-ni-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles verticillées trois par trois.

— ÉTYM. Lat. *ternus,* triple, et *folium,* feuille.

TERNIR (tèr-nir), *v. a.* || 1° Ôter ou diminuer l'éclat d'une chose. Le centième décembre a les plaines ternies, Et le centième avril les a peintes de fleurs.... MALH. II, 12. Ils entrèrent dans Rome.... par un temps gris qui ternit et confond tous les

objets, STAEL, *Corinne*, I, 4. Je vous revois, et le temps trop rapide Ternit ces yeux où riaient les amours, BÉRANG. *Déesse.* Le soir retient ici son haleine expirante, De crainte de ternir la glace transparente Où se mire le firmament, LAMART. *Harm.* I, 10. L'Archipel tout à coup frappé d'ombre, Comme un vaste miroir qu'un souffle aurait terni, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, III, 2. || Fig. Un seul doute, un seul mot la blesse [la foi]; un souffle, pour ainsi dire, la ternit, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* || 2° Par extension, éclipser, obscurcir. À peine tu parais les armes à la main, Que tu ternis les noms du Grec et du Romain, CORN. *Remerc. au Roi.* Et comme ami je le prie et conjure, S'il veut ternir un ouvrage immortel, Qu'il fasse mieux, ID. *Rondeau.* Si la gloire de César a terni celle de presque tous les grands capitaines de la république, HELVÉTIUS, *De l'esprit, discours* IV, 1. || 3° Fig. Diminuer, ôter l'éclat des choses morales ou intellectuelles. Jamais personne n'a été mieux persuadé que lui, que l'avarice, la sécheresse et l'orgueil ternissent les plus belles qualités des grands hommes, RETZ, *Conjur. Fiesque.* On voudrait, à quelque prix que ce fût, ternir la beauté de son action [la retraite du cardinal de Retz], SÉV. 209. La fin de son règne [de Clovis] ternit la gloire des commencements, BOSS. *Hist.* I, 11. De peur que la contagion du siècle ne ternît, en quelque façon, la pureté de son innocence, FLÉCH. *Panégyr. Franç. de Paule.* L'hymen de Soliman ternit-il sa mémoire? RAC. *Bajaz.* II, 3. Sa mère Pénélope l'avait nourri malgré Mentor dans une hauteur et dans une fierté qui ternissaient tout ce qu'il y avait de plus aimable en lui, FÉN. *Tél.* XVI. [Louis XIV] n'ayant point encore éprouvé les malheurs qui ternirent les dernières années de son règne, D'ALEMB. *Apolog. de Clerm. Tonn.* L'ignorance a terni tes lumières sublimes [de l'Évangile], LAMART. *Harm.* III, 5. || 4° Se ternir, *v. réfl.* Devenir terne. On approche un miroir ou une lumière de la bouche du malade : si le miroir se ternit, ou si la lumière vacille, on conclut qu'il respire encore, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 378. || Fig. C'est d'ordinaire ainsi que ses pareils agissent; À suivre leur devoir leurs hauts faits se ternissent, CORN. *Nicom.* II, 1. Que tout l'État périsse, Avant que jusque-là ma vertu se ternisse, ID. *Suréna*, III, 1.

— HIST. XVe s. Toute la couleur luy ternit, *l'Amant ressuscité*, p. 540, dans LACURNE. J'ay deuil que vieulx villains tarnys Soient d'or et d'argent si garnis; Et mignons en ont tant besoin! VILLON, *Baillev. et Malep.* || XVIe s. Il n'y a que cette seule tache en tous ses haults faits d'armes, qui ternisse un peu son honneur, AMYOT, *Alex.* 100. Pourquoy est-ce que tu as les yeux si agus à voir le mal d'autruy, et si ternis à voir le tien propre? ID. *De la tranq. d'âme*, 14. Comme à ceste fleur, la vieillesse Fera ternir vostre beauté, RONS. 384. Cet aspect lui fit paslir la conscience et ternir le teint, D'AUB. *Hist.* I, 250. Je ne sçais ny plaire, ny resjouir, ny chatouiller; le meilleur conte du monde se seiche entre mes mains et se ternit, MONT. III, 37.

— ÉTYM. D'après Diez, de l'anc. haut-all. *tarni*, caché, *tarnjan*, cacher, obscurcir. L'anglais *to tarnish* vient du français.

† **TERNISSEMENT** (tèr-ni-se-man), *s. m.* Action de ternir.

— HIST. XVIe s. Ternissement et enfoncement des yeux, grisonnement de poil, O. DE SERRES, 803.

† **TERNISSEUR** (tèr-ni-seur), *s. m.* Celui qui ternit.

— HIST. XVIe s. Ternisseur, COTGRAVE.

TERNISSURE (tèr-ni-su-r'), *s. f.* État de ce qui est terni. La ternissure d'une cuirasse, d'un miroir.

— HIST. XVIe s. Pasleur au visage, lividité ou ternisseure aux ongles, PARÉ, XX, 17.

— ÉTYM. *Ternir.*

† **TERNO-ANNULAIRE** (tèr-no-a-nu-lè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une substance cristallisée en prismes, dont chaque base offre un anneau de facettes dues à un décroissement par trois rangées.

† **TERNO-SINGULAXE** (tèr-no-sin-gu-la-ks'), *adj.* Terme de cristallographie. Voy. SINGULAXE.

† **TERNSTROEMIACÉES** (tèrn-strè-mi-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones, ainsi dite du genre principal dédié par Linné au botaniste suédois *Ternstrœm.*

† **TÉROULLE** (té-rou-l'), *s. f.* Terre noire et légère qui, dans la recherche des mines de charbon de terre, est considérée comme un indice de l'approche de ce minéral

† **TERPINE** (tèr-pi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Un des hydrates du térébenthène.

† **TERPINOLE** (tèr-pi-no-l'), *s. f.* Terme de chimie. Essence qui se forme par l'action des acides sur l'hydrate d'essence de térébenthine.

† **TERPODIUM** (tèr-po-di-om'), *s. m.* Sorte d'instrument de musique. Terpodiums, mêmes droits que les forte-piano, selon leur forme, *Tarif des douanes de* 1844, p. 106.

† **TERPSICHORE** (tèr-psi-ko-r'), *s. f.* || 1° Nom d'une des neuf Muses, celle qui préside à la danse. || Fig. Une Terpsichore, une danseuse qu'on vante, ou, ironiquement, dont on se moque. || 2° La 81e petite planète, découverte par M. Tempel en 1864.

— ÉTYM. Τέρψις, amusement, et χόρος, danse.

† **TERRADE** (tè-ra-d'), *s. f.* Boue des rues qu'on porte sur les terres.

1. **TERRAGE** (tè-ra-j'), *s. m.* Anciennement, droit seigneurial, qui se levait en plusieurs points comme la dîme de dix ou douze gerbes l'une.

— HIST. XIIIe s. Miex [mieux] vault uns jaians qu'uns pages, Et deux dismes que uns terrages, *Anc. poés. franç. Vatic.* dans LACURNE.

— ÉTYM. *Terre.*

2. **TERRAGE** (tè-ra-j'), *s. m.* || 1° En sucrerie, action de terrer, d'enlever le sirop adhérent aux cristaux du sucre. Le refroidissement détermine bientôt la cristallisation du sucre; à cette époque, on débouche le trou des formes, et le sirop s'écoule; après quoi l'on procède au terrage, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 168, dans POUGENS. || 2° Terme rural. Synonyme de colmatage.

— ÉTYM. *Terrer.*

† **TERRAILLE** (tè-râ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Sorte de poterie fine, jaune ou grisâtre, qui se fabrique à Escrome, près le Pont-Saint-Esprit. Porcelaines, faïence et terraille, PEYSSONNEL, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, t. I, p. 109.

† **TERRAILLER** (tè-râ-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme rural. Répandre de la terre sur les prés, pendant l'hiver.

TERRAIN (tè-rin), *s. m.* Voy. TERREIN, orthographe meilleure, le mot venant de *terrenus.*

TERRAL (tè-ral), *s. m.* Terme de marine peu usité. Brise de terre, vent qui souffle de la terre vers le large, par opposition à brise de mer, celle qui, venant du large, pousse vers la terre.

— ÉTYM. *Terre.*

† **TERRAMARE** (tèr-ra-ma-r'), *s. f.* Terme de géologie. Sorte de terre ammoniacale qu'on exploite comme engrais en différents points de l'Italie. || Nom donné à l'emplacement de stations humaines du nord de l'Italie, qui appartiennent aux temps préhistoriques; la terramare est formée des débris de toutes sortes provenant des hommes qui y habitaient. Les terramares de l'Émilie, amas contenant de la cendre, du charbon, des silex et des os travaillés, des ossements d'animaux dont la chair paraît avoir été mangée, des tessons de poteries et divers autres restes de l'industrie des premiers âges, offrent également une grande analogie avec les *kjoekkenmoeddings*, ALFRED MAURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er av. 1867, p. 653.

† **TERRA-MERITA** (tèr-ra-mé-ri-ta), ou **TERRE MERITE**, *s. f.* Voy. TERRE, n° 27.

† **TERRAN, ANE** (tè-ran, ra-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui se loge dans la terre. Il y a un tanyrhynque terran, coléoptères.

TERRAQUÉ, ÉE (tèr-ra-ké, kée), *adj.* Composé de terre et d'eau; usité seulement dans ces locutions et analogues : globe terraqué, masse terraquée. J'ai bien peur que notre petit globe terraqué ne soit précisément les petites maisons de l'univers dont vous me faites l'honneur de me parler, VOLT. *Memnon.*

— REM. Au XVIIIe siècle, Voltaire et les autres écrivaient terraquée au masculin.

— ÉTYM. Adjectif singulier pour lequel il n'y a pas d'historique et qui paraît formé de *terra*, terre, et *aqua*, eau; car l'adjectif latin *terraceus* n'aurait pu donner *terraqué.*

† **TERRAS** (tè-râ), *s. m.* Résine qui tombe au pied des arbres et s'y mélange de terre

— ÉTYM. *Terre.*

† **TERRASSANT, ANTE** (tè-ra-san, san-t'), *adj.* Qui terrasse. M. de Buffon demeure aussi attaché à ses corps jaunes qu'à ses molécules organiques, malgré tant d'objections terrassantes qu'on a accumulées contre son système, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. VI, p. 395, dans POUGENS. Notre pieux académicien, en opposant à l'impiété les raisons les plus terrassantes que son zèle pouvait lui fournir, D'ALEMB. *Éloges, Destouches*, note 9.

1. **TERRASSE** (tèr-ra-s'), *s. f.* || 1° Levée de terre ordinairement soutenue par de la maçonnerie, pour la promenade ou pour la vue. Votre terrasse doit être une fort belle chose; je suis souvent avec vous tous, et mon imagination sait bien où vous trouver dans cette belle et grande principauté, SÉV. 436. || Ce jardin est en terrasse, il est élevé en forme de terrasse. || Ce jardin est tout en terrasse, il est composé de plusieurs terrasses plus élevées les unes que les autres. || 2° Travaux de terrasse, tous les travaux qui se font en remuant des terres. || 3° Ouvrage de maçonnerie en forme de balcon, de galerie, au-devant d'une habitation. Les fenêtres de sa chambre ouvrent sur une terrasse. || 4° Couverture d'un édifice en plate-forme. Dans l'Orient on passe les nuits sur les terrasses. Les toits de cette ville sont en terrasse. Ces têtes couronnaient, sur les créneaux rangées, Les terrasses de rose et de jasmin en fleurs, V. HUGO, *Orient. les Têtes du sérail.* || 5° Terme de peinture. Premier plan des paysages. || 6° Terme de sculpture. Surface du socle, sur laquelle reposent les pieds de la figure. || Terme d'architecture. Contre-terrasse, terrasse élevée au-dessus d'une autre. || 7° Terme de blason. Se dit de la pointe de l'écu, faite en forme de champ plein d'herbe. || 8° Se dit de parties tendres qui se trouvent quelquefois dans les marbres; défaut qui se répare avec de petits éclats et un mastic de la poudre du même marbre. || 9° Partie d'une pierre précieuse qui ne peut souffrir le poli. || 10° Cuvette où l'on chauffe l'argent que l'on veut dorer.

— HIST. XVe s. Les verrieres y sont [au réfectoire] de belle face, Et de menuz quarreaux par la terrace [le sol] Est tout pavé, CHR. DE PISAN, *Dit de Poissy.* Et sur la seconde porte estoit ung drap qui couvroit depuis hault sur la tarrache jusques à la bée de la porte [lors d'une entrée royale à Rouen], VIRIVILLE, *Chron. normande*, ch. 56. Firent ceux de Naples grant joye parmy la ville, et allumerent feux et chandelles parmy les rues et sur les terrasses des maisons, MONSTREL. t. I, ch. 163, p. 241, dans LACURNE. Ainsi que le suppliant fut venu de besongner de certaine terrasse ou torchis en certain endroit de son hostel, DU CANGE, *terratia.* || XVIe s. ... Qu'on porteroit des materiaux à la porte neuve, pour, sous couleur de la vouloir fermer de murailles, en oster les gabions et terrasses dont elle estoit condamnée, D'AUB. *Hist.* III, 335.

— ÉTYM. Bas-lat. *terracia*, de l'adjectif latin *terraceus*, de *terra*, terre.

2. † **TERRASSE** (tèr-ra-s'), *s. f.* Terrasse de Hollande, tuf volcanique des environs d'Andernach qu'on cuit et qu'on réduit en poudre, AL. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 228.

— ÉTYM. Corruption du mot *trass.*

TERRASSÉ, ÉE (tè-ra-sé, sée), *part. passé* de terrasser. Jeté à terre. Un lion d'immense stature Par un seul homme terrassé, LA FONT. *Fabl.* III, 10. || Fig. Toute son audace a paru terrassée, RAC. *Athal.* II, 2. || Terme de blason. Se dit d'un arbre, d'une plante représentée sur un écu, avec la terre qui couvre sa racine. || Se dit aussi de la pointe d'un écu qui représente un terrain.

TERRASSEMENT (tè-ra-se-man), *s. m.* || 1° Action de terrasser, de remuer et transporter des terres. Ces déblais et ces remblais, ainsi que leurs transports à des distances déterminées, sont désignés généralement sous le nom de terrassements, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. 293. La dépense des terrassements nécessaires à l'établissement d'un canal de navigation diminue dans un plus grand rapport que le carré de la chute des écluses au moyen desquelles la pente entière de ce canal est rachetée, ID. *ib.* p. 171. || 2° Action de terrasser, de renverser.

— HIST. XVIe s. Ceux qui se sont separez de nostre religion tendent principalement au terrassement du saint siege de Rome, PASQUIER, *Rech.* III, p. 260, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Terrasser.*

TERRASSER (tè-ra-sé), *v. a.* || 1° Appuyer un amas de terre derrière une muraille pour la fortifier. Terrasser un mur. Terrasser un chemin. || 2° Creuser, fouir la terre. Paul-Louis, sur les hauts de Véretz, fait des choses admirables, c'est le premier homme du monde pour terrasser un arpent de vigne, P. L. COUR. *Gaz. du vill.* n° 4. || 3° Dresser et régler les terres pour faire un pavage. || 4° Renverser, jeter à terre avec violence. Il terrasse lui seul et Guibert et Grasset, Et Gorillon la basse et Grandin le fausset, BOIL. *Lutr.* V. Ce n'est pas assez néanmoins pour obtenir la cou-

ronne [du combat à la lutte]; il faut que le vainqueur terrasse au moins deux fois son rival, et communément ils en viennent trois fois aux mains, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || 5° Fig. Faire perdre courage, consterner. Il est presque impossible que de pareils coups fassent la même impression sur le coupable et sur l'innocent; l'un est terrassé malgré lui-même par le témoignage de sa conscience; l'autre en est soutenu et relevé, FONT. *Marsigli.* Terrasser l'insolence, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. Ma générosité le terrassa, l'anéantit devant moi, MARIV. *Marianne*, 8° part. || 6° Mettre quelqu'un dans l'impossibilité de répondre. Il [Corbinelli] me paraît étourdi et terrassé de votre esprit et de votre vivacité, SÉV. 29 janv. 1685. Quoique M. Guglielmini avoue qu'il n'était pas encore entièrement sorti des sections coniques, il terrassait en géométrie son adversaire, FONTEN. *Guglielmini.* Pourquoi me harceler par des prodiges, quand tu n'as besoin pour me terrasser que d'un syllogisme? DIDER. *Pens. philos.* n° 50. || 7° Se terrasser, *v. réfl.* À la guerre, se couvrir d'ouvrages de terre.

— HIST. XVI° s. Les ennemis estonnez et pressez fermerent leur porte, par laquelle ils ne firent aucune saillie depuis, tant que dura le siege, mais fut dès lors terrassée et condamnée, BEAUGUÉ, *Guerre d'Escosse*, I, 7.

— ÉTYM. *Terrasse* 1, dans le sens de sol, terrein.

† **TERRASSEUR** (tè-ra-seur), *s. m.* Se dit des ouvriers qui hourdent le sol et les cloisons.

† **TERRASSEUX, EUSE** (tè-ra-seû, seû-z'), *adj.* Se dit d'un marbre, d'une pierre qui contient des terrasses. Plusieurs de ces marbres sont sujets à un très-grand défaut : ils sont terrasseux, c'est-à-dire parsemés de plus ou moins grandes cavités remplies d'une matière qui ne peut recevoir le poli, BUFF. *Min.* t. II, p. 17.

— ÉTYM. *Terrasse.*

TERRASSIER (tè-ra-sié; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des tè-ra-sié-z actifs), *s. m.* Entrepreneur de terrassements. || Ouvrier qui travaille à remuer, à transporter des terres.

— HIST. XVI° s. Et toi, qui n'es qu'un terracier desnué de toutes langues, sinon de celle que ta mere t'a apris, oses-tu bien.... PALISSY, 227.

— ÉTYM. *Terrasser.*

† **TERRASSON** (tè-ra-son), *s. m.* || 1° Terme de construction. Petite partie de couverture en plateforme. || 2° Motteux.

† **TERRAT** (tè-ra), *s. m.* Auget plein d'eau où le potier trempe de temps en temps ses mains pour empêcher que la terre glaise ne s'y attache.

TERRE (tê-r'), *s. f.* || 1° Sol sur lequel on marche et qui produit les végétaux. || 2° Terre, en termes de terrassement, de fortification. || 3° À terre. || 4° À plate terre. || 5° Par terre. || 6° Terre à terre. || 7° Donner du nez en terre. || 8° Sous terre. || 9° Entre deux terres. || 10° Terre se dit par rapport à l'action d'inhumer. || 11° La couche qui produit les plantes, la substance même d'un sol arable. || 12° La terre considérée relativement à sa composition et comme une matière ou substance particulière. || 13° Terre à sucre. || 14° Terre à pot ou à potier. || 15° Nom donné par les anciens philosophes à l'un des quatre éléments des corps. || 16° Nom donné pendant longtemps par les chimistes à un certain nombre de substances qu'ils n'avaient pu décomposer. || 17° La terre, planète. || 18° Il se dit, surtout au pluriel, de parties du globe, d'étendues de pays. || 19° Il se dit, tant au singulier qu'au pluriel, des pays. || 20° Domaine, fonds rural. || 21° La terre qui est sur le bord de la mer, d'un fleuve. || 22° La terre ferme, partie du globe distinguée des eaux, soit continent, soit île. || 23° La Terre, divinité. || 24° Fig. Les habitants de la terre. || 25° Fig. et par grande hyperbole, toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. || 26° Fig. La vie présente. || 27° Terre rouge de la neige. Terre mérite. || Proverbes.

1° Sol sur lequel on marche, et qui produit les végétaux. Un tremblement de terre. Les veilles cesseront aux sommets de nos tours; Le fer mieux employé cultivera la terre, MALH. II, 1. Dieu donna à l'élément aride le nom de terre, et il appela mers toutes les eaux rassemblées, SACI, *Bible*, *Genèse*, I, 10. Alors Jonathas déchira ses vêtements, se mit de la terre sur la tête et fit sa prière, ID. *ib.* *Machab.* I, II, 71. On jette enfin de la terre sur la tête [du mort], et en voilà pour jamais, PASC. *Pens.* XXIV, 58, éd. HAVET. Comme il [Épictète] était terre et cendre, après avoir si bien compris ce qu'on doit... ID. *Entret. avec Saci.* Si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, BOSS. *Duch. d'Orl.* La terre et l'onde, expression trop commune en poésie pour signifier l'empire de la terre et de la mer, VOLT. *Dict. phil. Terre.* Il est prouvé par des expériences directes que ce qu'une plante tire de la terre pour sa nourriture est très-peu de chose, et qu'il n'entre que quelques onces de terre pour fournir à l'accroissement d'un arbre du poids de 150 ou 200 livres, BONNET, *Contempl. nat.* V, 13. Cède-moi la terre, dit l'orgueilleux Sicambre. — La terre que je te céderai, s'écria le Gaulois, tu la garderas éternellement, CHATEAUBR. *Mart.* VI. Voilà donc le séjour d'un peuple, et le murmure De ces innombrables essaims Que la terre produit et dévore à mesure, LAMART. *Harm.* I, 10. Ô terre, ô mer, ô nuit, que vous avez de charmes! ID. *ib.* I, 10. || Fig. Il n'a pas travaillé inutilement, la terre qu'il cultivait lui ayant donné avec abondance des fruits de bénédiction et de grâce, BOSS. *Bourgoing.* || Mettre pied à terre, descendre de cheval, de voiture, de quelque endroit élevé. Le duc mit pied à terre pour la secourir, HAMILT. *Gram.* 10. Un écureuil pourrait parcourir une bonne partie de la Russie sans mettre pied à terre [en passant d'arbre en arbre, BERNARD. DE ST.-P. *Étude* V. || En parlant des chevaux, courir ventre à terre, galoper avec une extrême vitesse. Il [M. Millin] écrit à Paris qu'on lui envoie, ventre à terre, par une estafette, ses autres habits habillés, P. L. COUR. *Lett.* II, 68. || Mettre un genou en terre, s'agenouiller. Parvenue sur le champ de bataille, la légion s'arrête, met un genou en terre, et reçoit de la main d'un ministre de paix la bénédiction du Dieu des armées, CHATEAUBR. *Mart.* VI. || Fig. Reprendre terre, reprendre de nouvelles forces, par allusion à la fable d'Antée qui reprenait des forces quand il touchait la terre. L'attachement paraît plus grand qu'il n'a jamais été [entre le roi et Mme de Montespan]; ils en sont aux regards; il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là, SÉV. 30 juill. 1677. || Fig. Baiser la terre, raser la terre, être dépourvu de toute élévation. Ses vers plats et grossiers, dépourvus d'agrément, Toujours baisent la terre et rampent tristement, BOIL. *Art p.* II. || Fig. Ras-terre, même signification. Il [le vieux Beaujon] est au-dessous d'une épigramme; il est si ras-terre et si platement bénêt, que personne n'a le courage de s'en moquer; ce serait grêler sur le persil, DE COURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. V, ch. 8. || Fig. Faire de la terre le fossé, voy. FOSSÉ. || Remuer de la terre, fouir et transporter de la terre pour des travaux de toute nature. || Il a bien remué de la terre, se dit de quelqu'un qui a fait transporter beaucoup de terres d'un endroit à l'autre, dans un parc, dans un jardin. || Terres rapportées, voy. RAPPORTÉ.

|| 2° En termes de terrassement, la résistance qu'une certaine terre oppose au travail s'évalue par un nombre qui indique dans quelle proportion il faut unir les piocheurs aux pelleteurs pour la remuer; dans ce nombre, le pelleteur est toujours représenté par une unité. En conséquence une terre est dite à 1 homme, quand un pelleteur suffit pour la remuer, à 2, 3... hommes, quand il faut joindre au pelleteur 1, 2... piocheurs; à 3 hommes 1/2, quand il faut 5 piocheurs pour 2 pelleteurs, etc. || En termes de fortification, sac à terre, petit sac en forte toile, qu'on remplit de terre et qu'on utilise, dans certains cas, pour la construction des batteries. || Remuer de la terre, remuer la terre, se dit des travaux que l'on fait à la guerre pour attaquer ou défendre une place, pour élever des retranchements. || On dit aussi : se couvrir de terre. Ouvrage de terre.

|| 3° À terre, se dit par extension de ce qui est ou de ce qui tombe sur le sol à nos pieds, quel que soit ce sol, la terre ou le plancher d'une chambre, le carreau, un parquet, un tapis; avec cette idée que ce qui tombe ne touchait pas le sol auparavant. Cette draperie touche à terre. Ce couvreur est tombé à terre. || Fig. Cela n'est pas tombé à terre, cela a été remarqué, relevé. Je ne sais si vous avez celle [l'intention] de m'écrire des endroits admirables; vous y réussiriez, mais aussi ils ne tombent pas à terre, SÉV. 22 sept. 1677. Il laissa échapper quelques paroles qui ne tombèrent point à terre, LESAGE, *Gil Bl.* XII, 3. || On dit dans le même sens : Il ne laissera pas tomber cela à terre. || Ne pas toucher à terre, courir si vite qu'il semble qu'on ne touche pas la terre. Le voyez-vous ce conquérant [Alexandre], avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds, et ne touche pas à terre? BOSS. *Louis de Bourbon.* || Fig. Cette affaire n'a pas touché à terre, elle a passé sans difficulté. || Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre, il ne donne pas le temps de se reconnaître. || Regarder à terre, avoir les regards fixés sur le sol. Mme Dorsin, morne et pensive, regardait à terre, MARIV. *Marianne*, 8° part.

|| 4° À plate terre, sur la terre, sur le pavé, sur le plancher. En ce temps, on était ravi d'être à plate terre dans la paroisse du Montagu, SÉV. 26 janv. 1683. La perdrix rouge ne construit point de nid, mais pond ses œufs à plate terre, sur un peu d'herbe ou de feuilles, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 200. Ils dorment à l'air à plate terre, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

|| 5° Par terre, se dit de ce qui est ou de ce qui tombe sur le sol à nos pieds, avec cette idée que ce qui tombe, touchait le sol auparavant. Il est tombé par terre en courant. Elle a vu deux Horaces par terre, et le troisième en fuite, CORN. *Hor. Examen.* Ils ont été vaincus sur le bord de l'Euphrate, ils ont été renversés par terre, SACI, *Bible*, *Jérémie*, XLVI, 6. Ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements [de Grignan] par terre, SÉV. 9 sept. 1694. Ces grands édifices que l'effort d'une main ennemie ou le poids des années ont portés par terre, BOSS. 3° *sermon*, *Pâques*, 3. || Mettre par terre, renverser par terre. Se jetant à ces mots sur le vin et l'encens, Après en avoir mis les saints vases par terre, CORN. *Poly.* III, 2. || Fig. Jeter par terre, anéantir, renverser. Un même instant conclut notre hymen et la guerre, Fit naître notre espoir, et le jeta par terre, CORN. *Hor.* I, 3. Il vous a élevé aux yeux du monde; il vous a porté par terre, BOSS. *Lett.* 11. || Fig. Tenir à terre, tenir dans l'abaissement. Pendant que les armées consternaient tout, il [le sénat romain] tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus, MONTESQ. *Rom.* 6. || Fig. Être à terre, être renversé. Pourquoi ont-ils attendu que la Société [les jésuites] fût à terre pour l'écraser? D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 206. || Battre quelqu'un à terre, abuser de l'avantage que l'on a contre quelqu'un hors d'état de se défendre. || On dit de même : tuer à terre. Je me suis rendu dans la réplique que je vous ai faite; je vous ai demandé la vie, vous me voulez tuer à terre, cela est un peu inhumain, BUSSY, *à Mme de Sév.* 31 août 1668, dans SÉV. t. I, p. 526, édit. RÉGNIER. Levez-vous, comte, je ne veux point vous tuer à terre; ou reprenez votre épée pour recommencer le combat, SÉV. *à Bussy*, 4 sept. 1668. || Fig. Tomber par terre, tomber à terre, être renversé, détruit. Et, n'eût été Léonce, en la dernière guerre, Ce dessein avec lui serait tombé par terre, CORN. *Héracl.* I, 1. Allez, honneurs, plaisirs qui me livrez la guerre : Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, En moins de rien tombe par terre, ID. *Poly.* IV, 2. Tous vos raffinements tombent par terre, PASC. *Prov.* XVI. Platon : Ta tyrannie [Denys] n'a pas été plus solide que ma république; elle est tombée par terre, FÉN. t. XIX, p. 227.

|| 6° Terme de manége. Ce cheval va, travaille terre à terre, son galop est de deux temps et de deux pistes. || Fig. Terre à terre, d'une manière dépourvue de toute élévation. Comment, cet impertinent ne veut pas que les femmes aient de l'esprit! il condamne toutes nos expressions élevées, et prétend que nous parlions toujours terre à terre! MOL. *Impromptu*, 3. Je demande pardon à votre bel esprit de cette lettre toute terre à terre, mais il en faut quelquefois de cette façon, SÉV. *à Bussy*, 12 juill. 1691. Ma philosophie est terre à terre, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 313, dans POUGENS. || Fig. Aller terre à terre, avoir des vues peu élevées, des idées communes. Le mien [esprit] est fait, ma sœur, pour aller terre à terre, MOL. *Femm. sav.* I, 1. Il faut en ce monde une philosophie qui aille plus terre à terre, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 17. || Aller terre à terre, faire peu de progrès. Je vois avec douleur que vos progrès sont très-lents, et que vous n'allez que terre à terre, *Anal. de Bayle*, t. II, p. 66. || Substantivement, le terre à terre, allure du cheval qui consiste en une succession de petits sauts, près de terre, faits de côté et le cheval avançant toujours; c'est un air relevé. || Terme de danse. Le terre à terre, pas qui s'exécute sans sauter, en rasant la terre avec les pieds. Les mouvements des bayadères sont plutôt bizarres que gracieux; leurs pas, peu élevés et peu hardis, sont plutôt des terre à terre ou des pas à l'anglaise, que les pas relevés et hardis de nos belles dan-

souses, LESCALLIER, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 36. || Fig. Le terre à terre du style, des pensées. Il y a dans le talent une force motrice qui a horreur du terre à terre, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XVIII. || 7° Donner du nez en terre, tomber sur la face. || Fig. Échouer dans une affaire. || 8° Sous terre, sous la superficie de la terre. Creuser une habitation sous terre. Mettre des conduits sous terre. || Il y a longtemps qu'il est sous terre, qu'il est mort. Elle est mal pleurée, le père et le mari voudraient qu'elle fût déjà sous terre, SÉV. 400. || Par exagération. Je voudrais être cent pieds sous terre, se dit quand on a quelque chagrin violent, quelque honte, quelque confusion. Jenni aurait voulu être cent pieds sous terre, VOLT. *Jenni*, 7. || Fig. Sous terre, par intrigues cachées. Le P. le Tellier, qui faisait tout sous terre, n'imitait en rien le P. de la Chaise, ST-SIM. 281, 64. || Sous terre, dans un endroit très-caché. Je trouvai au bout du mail le frater [Ch. de Sévigné], qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, se sentant si coupable d'avoir été trois semaines sous terre à chanter matines, qu'il ne croyait pas me pouvoir aborder d'une autre façon, SÉV. 235. || Sous terre, d'une manière sourde. Ce secret [la haine entre Mme de Montespan et Mme de Maintenon] roule sous terre depuis plus de six mois, SÉV. 7 août 1675. || De dessous terre, d'un endroit très-caché. Hommes noirs d'où sortez-vous? Nous sortons de dessous terre, BÉRANG. *Révér. pères.* || Fig. Il est tant de traitants qu'on voit depuis la guerre En modernes seigneurs sortir de dessous terre, REGNARD, *Joueur*, V, 6. Quand ces gens-là viennent à se manifester, vous voyez des vertus qui sortent de dessous terre, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. || 9° Terme de culture. Couper entre deux terres, aller, à quelques pouces au-dessous de la surface du sol, trancher une racine pivotante avec un fer de bêche, sans d'ailleurs soulever la motte ni arracher la plante. Couper les chardons entre deux terres. || Fig. Entre deux terres, par intrigues cachées. M. du Maine n'allait jamais qu'entre deux terres, et on verra qu'il me ménagea toujours, ST-SIM. 308, 35. || 10° Terre, se dit par rapport à l'action d'inhumer. Bénir la terre d'un cimetière. Ouvrir la terre. On paye tant dans cette paroisse pour l'ouverture de la terre. Je me plains seulement de ce pays barbare Qui de six pieds de terre à son prince est avare, ROTR. *Antig.* IV, 3. Et s'il faut, poursuivit la vieille charitable, Que votre cruauté lui refuse un secours, C'est un homme à porter en terre dans deux jours, MOL. *Éc. des femmes*, II, 6. Paul.... Est curé maintenant et met les gens en terre, BOIL. *Épigr.* XX. || Terre sainte, terre bénite et consacrée à l'inhumation des fidèles. Être enterré, inhumé en terre sainte. Le refus qu'on a fait à Voltaire et à Molière de les enterrer l'un et l'autre dans ce que nous appelons terre sainte, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 9 oct. 1778. || Que la terre te soit légère, ancienne formule pour les sépultures des Grecs et des Romains. || Fig. Faire rentrer en terre, remplir de crainte, de confusion. [Harlay avait] des yeux qui, fixés sur un client ou un magistrat, étaient pour le faire rentrer en terre, ST-SIM. 47, 198. || 11° La couche qui produit les plantes, la substance même d'un sol arable. Terre forte, légère, grasse. Terre à blé. Si M. de Grignan ne vous donne quelque repos, comme on fait à une bonne terre.... SÉV. 90. La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants qui méritent ses fruits par leur travail, FÉN. *Tél.* V. S'ils [les labours] doivent être multipliés dans les pays froids, où les terres trop compactes ont besoin d'être divisées, il faut les économiser dans des pays chauds, où le soleil pénétrerait trop facilement jusqu'aux racines, TESSIER, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 260. Le soleil cuit la terre pendant les grandes chaleurs, PARMENTIER, *Culture des grains*, t. I, p. 223. Les terres engraissées avec la chaux ne peuvent enrichir que les vieillards, ID. *ib.* p. 306. Plus tôt en terre, plus tôt hors de terre, ID. *ib.* t. II, p. 430. || Terre végétale, terre naturelle, répandue partout en épaisseur inégale, et propre à la végétation, dite aussi terre franche. La terre végétale, presque entièrement composée des détriments et du résidu des corps organisés, BUFF. *Min.* t. VII, p. 302. Les agricoles qui ont voulu suppléer aux engrais par des labours trop fréquemment répétés.... ont vu leur terre s'appauvrir graduellement, et leurs champs devenir stériles par la destruction de la terre végétale, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 208, dans POUGENS. || Terre vierge, terre qui n'a pas encore été cultivée. || Terre neuve, terre qui n'a pas été retournée depuis longtemps. || Terre de bruyère, terreau acide formé de débris de plantes riches en tanin. || Terre usée, terre à laquelle on a trop fait produire. || Terres froides, terres argileuses et humides ou terres marneuses. || Un arbre en pleine terre, ou un arbre de pleine terre, un arbre qui n'est pas planté dans une caisse. || 12° La terre considérée relativement à sa composition et comme une matière ou substance particulière. Terre calcaire. Terre siliceuse. || Terre d'Almagra, terre ocreuse rouge, usitée dans la peinture à fresque. || Terre blanche de Cologne, terre de pipe. || Terre brune de Cologne, sorte de lignite employé comme matière colorante dans la peinture en détrempe et même dans la peinture à l'huile; on s'en sert aussi comme combustible. || Terre de la Chine, terre à porcelaine, le kaolin. || Terre à foulon, espèce de glaise onctueuse au toucher qui sert à préparer les draps. || Terre du Japon, cachou. || Terre jaune, argile ocreuse. || Terre de Lemnos, substance argileuse qui ne diffère pas essentiellement de la sanguine ou argile ocreuse rouge graphique de Haüy. On en formait de grosse pastilles sur lesquelles on imprimait le sceau du Grand Seigneur, ce qui lui a fait aussi donner le nom de terre sigillée. || Terre de Lemnos, se disait aussi d'une substance solide, rougeâtre et légèrement astringente, préparée en Égypte, suivant Prosper Alpin, avec la pulpe du fruit du baobab. || Terre de Nocera, nom de la terre d'ombre (Nocera est une ville de l'ancienne Ombrie). || Terre d'ombre, argile ocreuse, d'un beau brun foncé, qu'on tirait autrefois de l'Ombrie (d'où son nom), mais qui existe dans plusieurs autres lieux de l'Italie, et que le commerce nous apporte de l'île de Chypre quelquefois sous le nom de terre d'ombre de Turquie. Elle sert en peinture (LEGOARANT). || Terre de pipe, variété d'argile blanche. || Terre à pisé, nom donné, à cause de son emploi, au limon jaune ou lehm. || Terre pourrie d'Angleterre, sorte de tripoli léger et friable, très-estimé pour polir. || Terre de Sienne, minerai de fer oxydé, employé en peinture. || Terre de Vérone, matière colorante employée dans la peinture à l'huile et dans le stuc. || 13° Terre à sucre, argile blanche qu'on emploie pour le terrage, et qui possède la propriété de se charger d'eau et de la laisser échapper peu à peu. || 14° Terre à pot ou à potier, ou, simplement, terre, argile blanchâtre, compacte, molle, qui se cuit dans les fourneaux, et dont on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. De la poterie de terre. Un plat de terre. || Terre blanche, terre de pipe, terre anglaise, noms donnés aux faïences fines. || Terre vernissée, celle qui, en sortant de la roue du potier, reçoit un couche de plomb calciné. Vaisselle de terre vernissée. || L'argile dont les sculpteurs se servent pour modeler leurs ouvrages. Un très-habile artiste de ce pays-ci, nommé Houdon, déjà connu par plusieurs beaux ouvrages, a fait en terre, en attendant le marbre, un magnifique buste du patriarche [Voltaire], D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 16 août 1778. || Terre cuite, cette même terre façonnée en statues, en vases, etc. et durcie au feu. Un buste, un médaillon de terre cuite. || On dit dans le même sens : une terre cuite. En général, les terres cuites de Le Moine valent mieux que ses marbres, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 110, dans POUGENS. || 15° Nom donné par les anciens philosophes à l'un des quatre éléments qu'ils supposaient dans les corps. La terre, l'eau, l'air et le feu. La terre pure est la base ou le fond de la composition des solides; le chimiste la retrouve dans tous les corps dont il fait l'analyse, BONNET, *Contempl. nat.* III, 4. || 16° Nom donné pendant longtemps par les chimistes à un certain nombre de substances qu'ils regardaient provisoirement comme simples, aucun des agents connus jusqu'alors n'ayant de prise sur elles, mais qu'on est parvenu depuis à décomposer et à ramener à la classe des corps oxygénés. La chaux, la strontiane étaient des terres. Ce sont ces oxydes qu'on a connus jusque dans ces derniers temps sous le nom générique de terres ou de bases salifiables terreuses, et sous les noms spécifiques de silice, zircone, thorine, alumine, yttria, glucine et magnésie, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 38, dans POUGENS. || Terres métalliques, les oxydes métalliques. || Terre absorbante, le carbonate de chaux, de magnésie. || Terre animale, phosphate calcaire qui entre dans les os. || Terre foliée, voy. FOLIÉ. || Terre pesante, la baryte. || Terre de Sedlitz, magnésie. || 17° Planète qui fait sa révolution annuelle autour du soleil en trois cent soixante-cinq jours, six heures et quelques minutes, et qui tourne sur elle-même en vingt-quatre heures. Que l'homme contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté.... que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre [le soleil] décrit, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. La terre elle-même est emportée avec une rapidité inconcevable autour du soleil, LA BRUY. XVI. La terre est soumise, comme les autres planètes, aux lois des mouvements, MONTESQ. *Lett. pers.* 113. Il n'est plus possible de douter que cette même terre si grande et si vaste pour nous ne soit une assez médiocre planète, une petite masse de matière qui circule avec les autres autour du soleil, BUFF. *Théor. terr. part. hyp. Œuv.* t. IX, p. 302. La terre est un globe d'environ trois mille lieues de diamètre; elle est située à trente millions de lieues du soleil, autour duquel elle fait sa révolution en trois cent soixante-cinq jours, ID. *Hist. nat. preuv. th. terr. Œuv.* t. I, p. 185. Le premier résultat que l'on peut admettre comme vérité, c'est que la terre a été originairement fluide; ses parties, animées par la pesanteur et liées par la cohésion, n'auraient pas obéi à la petite force centrifuge, si elles n'avaient été molles ou plutôt liquides et capables de glisser facilement ou de couler les unes sur les autres, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 42. On observe que les corps tombent plus lentement sous l'équateur; Newton en conclut que la terre a la figure d'un sphéroïde aplati par ses pôles, ID. *ib.* t. II, p. 528. Une autre entreprise plus extraordinaire, plus délicate et plus difficile que la détermination de l'obliquité de l'écliptique, fut celle de la mesure de la terre; elle a immortalisé Ératosthène, ID. *ib.* t. I, p. 35. M. Cassini estime qu'un homme à pied, marchant, par un beau chemin et du même pas, douze heures par jour, ferait le tour de la terre en deux ans, ID. *Hist. astr. anc.* p. 146. Tout porte à croire que la masse intérieure du globe est encore douée maintenant de sa fluidité originaire, et que la terre est un astre refroidi, qui n'est éteint qu'à sa surface; ce que Descartes et Leibnitz avaient pensé, CORDIER, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 538. || Le globe terrestre. Cieux, écoutez ma voix; terre, prête l'oreille, RAC. *Athal.* III, 7. L'ouverture du siècle présent se fit, à l'égard de la géographie, par une terre presque nouvelle que M. Delisle présenta, FONT. *Delisle*. Que savons-nous si la terre entière n'a pas des causes générales, lentes et imperceptibles de lassitude? MONTESQ. *Lett. pers.* 113. Une partie du globe se prend au figuré pour toute la terre; on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre, quoiqu'ils n'en possédassent pas la vingtième partie, VOLT. *Dict. phil. terre.* || Être sur terre, vivre, exister. || Enfant de la terre, homme. Malheur à l'enfant de la terre Qui, dans ce monde injuste et vain, Porte en son âme solitaire Un rayon de l'esprit divin! V. HUGO, *Odes, le Génie.* || Tant que terre nous pourra porter, aussi loin que nous pourrons aller. || Elliptiquement. Tant que terre. Nous irons tant que terre. || Fig. Aussi longtemps qu'on voudra. Je suis d'une paresse digne de la vôtre par le chaud; je vous tiendrais compagnie à causer sur un lit, tant que terre nous pourrait porter, SÉV 24 juin 1676. || On ne voit ni ciel ni terre, se dit quand on est dans une profonde obscurité. || Fig. et familièrement. Remuer ciel et terre, employer toute espèce de moyens pour arriver à son but. || 18° Il se dit, surtout au pluriel, de parties du globe, d'étendues de pays. Terres inhabitées. Les terres arctiques. Je méditais ma fuite aux terres étrangères, RAC. *Bajaz.* III, 2. Kempfer a très-bien remarqué que tous les peuples situés à l'orient de l'Asie donnent le nom d'Indes à toutes les terres australes, DIDER. *Opin. des anc. philos (Asiatiques)*. Je me portai sur le 37e parallèle, pour chercher la prétendue terre découverte par les Espagnols en 1610; je ne crois point à l'existence de cette terre, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 193, dans POUGENS. || Fig. Je m'en vais gager qu'ils n'ont jamais vu la carte de Tendre, et que Billets-Doux, Petits-Soins, Billets-Galants.... sont des terres inconnues pour eux, MOL. *Préc.* 5. || Terre de Labrador, contrée située au nord de l'Amérique, près de la baie de Hudson. || Terre de Labour, contrée de l'Italie, ainsi nommée à cause de sa fertilité. || Terre des Papous ou Nouvelle-Guinée, île située près des Moluques. || 19° Il se dit, tant au singulier qu'au pluriel, des pays. Les terres du Turc, du Mogol. Soit que.... Tu passes comme un foudre

en la terre flamande, MALH. II, 6. Préparez-vous à voir par toute votre terre Ce qu'ont de plus affreux les fureurs de la guerre, CORN. *Nicom.* III, 1. La Lorraine, la Comté et tout ce qui borde le Rhône était terre d'empire, VOLT. *Lett. Courtivron*, 12 juill. 1757. Seyssel, où, étant sur terre de France, nous n'aurions plus rien à risquer, J. J. ROUSS. *Confess.* III. Quel que soit le destin que couve l'avenir, Terre [Italie], enveloppe-toi de ton grand souvenir! LAMART. *Harm.* II, 3. || La terre sainte, la Judée. Tous les pèlerins, le chapelet à la main, étaient restés en silence dans la même attitude, attendant l'apparition de la terre sainte, CHATEAUBR. *Itin.* part. 3. || Terre de promission, terre promise, la Palestine que Dieu promit à Abraham. || Fig. C'est une terre de promission, se dit d'un pays gras et fertile. || Terre de malédiction, terre maudite, terre infertile, dangereuse. Tout ce qui est au monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; malheureuse la terre de malédiction que ces trois fleuves de feu embrasent plutôt qu'ils n'arrosent! PASC. *Pens.* XXIV, 33. || **20°** Domaine, fonds rural. Je verrai bientôt Gourville, et lui parlerai de Vénejan; c'est une situation admirable; mais il ne faut pas le vendre à vil prix, comme on vend aujourd'hui toutes les terres, SÉV. 303. M. de Rochebonne s'en va dans ses terres pour donner ordre à ses affaires, ID. 161. Ce que c'est que l'illusion de croire avoir du bien, quand on n'a que des terres, ID. 9 oct. 1675. Eh bien, mon pauvre Lépine, je suis sur mes terres; et me voilà pourtant, en dépit de l'envie, propriétaire du château et de la seigneurie de Gaillardin, DANCOURT, *Vacances*, sc. 3. Si j'avais seulement une petite terre où je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre, MONTESQ. *Lett. pers.* 132. Dans la plupart des tribunaux, on admet cette maxime: nulle terre sans seigneur, comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie, VOLT. *Mœurs*, 38. Les nouveaux ministres disaient dans leur préambule qu'on ne doit taxer que les terres, parce que tout vient de la terre jusqu'à la pluie, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt, ID. *l'Homme aux 40 écus, désastre.* Ils [les gens de la bande noire] achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, décomposent les grandes propriétés; c'est pitié de voir quand une terre tombe dans les mains de ces gens-là; elle se perd, disparaît, P. L. COUR. *Lett.* V. || Fig. Si vous poursuivez le mérite, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser, MOL. *Préc.* 10. || Fig. Chasser sur les terres d'autrui, empiéter sur les droits des autres. || Terre vague, terre que personne ne réclame. || Terre bien plantée, terre où il y a beaucoup de plantations. || Terre bien bâtie, terre où il y a une belle maison d'habitation, et tous les bâtiments nécessaires pour l'exploitation. || N'avoir pas un pouce de terre, n'avoir point de biens en fonds de terre. || Être riche en fonds de terre, posséder beaucoup de terres. || Fig. Quitter une terre pour le cens, abandonner une chose plus onéreuse que profitable. || **21°** La terre, qui est sur le bord de la mer, d'un fleuve. Terre haute. Terre basse. Dans le moment où Télémaque [sortant de la barque de Charon] mit pied à terre, FÉN. *Tél.* I.XVII. Savoir, à une heure marquée, qui a descendu à terre avec un argent frais et d'une nouvelle prise, LA BRUY. VI. Quelques jours après cet accident nous aperçûmes la terre, CHATEAUBR. *Amér. Voy. en Amérique.* S'il arrive que le fleuve ne s'élève pas à quatre cents pouces, il n'y a d'arrosées que les terres basses, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 3. || Fig. J'aperçois terre enfin, et je me hâte de gagner le rivage, DESC. *Musique, Des modes.* || Terre! terre! cri des matelots quand, après une longue navigation, ils aperçoivent la terre. || Fig. Panthion nous lut ensuite un ouvrage d'une excessive longueur; Diogène, assis auprès de lui, jetait par intervalles les yeux sur le manuscrit, et, s'étant aperçu qu'il tendait à sa fin: Terre! terre! s'écria-t-il, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. || Prendre terre, débarquer, aborder. Pompée fut massacré devant les murs de Pélusium qu'on appelle aujourd'hui Damiette, et César prit terre à Alexandrie, CORN. *Pomp. Examen.* || Mettre à terre, faire débarquer. Je sais.... qu'Antoine a mis à terre Ce qui dans ses vaisseaux restait de gens de guerre, CORN. *Pomp.* V, 3. || Perdre terre, se dit d'un vaisseau qui, s'éloignant de la terre, cesse de la voir. || Perdre terre, se dit aussi quand, entrant dans l'eau, on va assez loin pour, debout, ne plus toucher le fond avec les pieds. || Fig. Perdez terre dans cet océan, BOSS. *Pens.* 2. Je l'ai mené si loin qu'il en a perdu terre, TH. CORN. *Feint astrol.* II, 5. || Fig. Faire perdre terre à quelqu'un dans une discussion, le réduire à ne savoir que répondre. || Aller terre à terre, se dit des bâtiments qui naviguent sans perdre la terre de vue. Après avoir passé des années entières à creuser le tronc d'un gros arbre avec des pierres tranchantes, ils [les anciens hommes] se mettaient sur la mer dans ce tronc, et allaient terre à terre portés par le vent et par les flots, FONTEN. *Mond.* 2ᵉ *soir.* Que sont les voyages des anciens, faits presque toujours terre à terre, comparés à ceux dont s'honore l'histoire moderne? BOUGAINV. *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 53. || Fig. Quand nous les aurons surmontées [des difficultés], nous nous trouverons dans ces belles routes où les hommes de génie nous ont devancés; et peut-être avoueront-ils qu'ils y sont arrivés, comme nous, terre à terre, CONDIL. *Lang. calc.* I, 4. || Raser la terre, se dit d'un bâtiment quelconque qui va près des côtes. || Cette ville est bien avant dans les terres, elle est fort éloignée du bord de la mer. || Terme de marine. Être à terre ou sous la terre, en naviguer très-près. || Chasser la terre, chercher à la découvrir ou à s'en rapprocher. || Être à terre d'un navire, se trouver entre la terre et ce navire. || Terre de beurre, nuage voisin de l'horizon dont l'apparence est celle de la terre. C'est une terre de beurre, elle fondra au soleil. || Vent de terre, vent qui souffle de la terre. || Terres mortes, vases, graviers qui encombrent un cours d'eau. || Armée de terre, forces de terre, les troupes qui combattent sur terre, par opposition à armée de mer, forces de mer. || **22°** La terre ferme, partie du globe distinguée des eaux, soit continent, soit île. || Terre ferme, se dit en géographie par opposition à île. || Autrefois, les possessions de Venise sur le continent. Les nobles de terre ferme. Elle [Venise] défendait à peine ses États de terre ferme des prétentions de l'Allemagne, VOLT. *Louis XIV*, 2. || Terre ferme, nom que les Espagnols donnaient au gouvernement de Panama. || **23°** La Terre (on met une majuscule), personnification divinisée de la terre, chez les anciens. Les géants étaient fils de la Terre. || **24°** Fig. Les habitants de la terre. Là [dans la mort] se perdent ces noms de maîtres de la terre, D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre, MALH. I, 3. Si cela était, il n'y aurait plus de parti différent ni de division dans le monde; tous les hommes n'auraient qu'une volonté, et toute la terre vous obéirait, VOIT. *Lett.* 29. Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre, BOSS. *Reine d'Anglet.* Quand la terre obéit, que craignez-vous des dieux? VOLT. *Sémiram.* II, 7. Ah! nous [chrétiens] n'avons que trop aux maîtres de la terre Emprunté pour régner leur puissance adultère, LAMART. *Harm.* I, 6. || **25°** Fig. et par grande hyperbole, toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. Avec moi, si tu veux, aime toute la terre, Sans craindre que jamais je t'en fasse la guerre, CORN. *Place roy.* II, 8. Je n'y fus point, parce qu'on oublia de m'apporter mon billet; tout le reste de la terre habitable y était, SÉV. 129. Seize années d'une prospérité accomplie qui coulèrent sans interruption avec l'admiration de toute la terre, BOSS. *Reine d'Anglet.* Délaissée de toute la terre dès ma naissance, je fus comme jetée entre les bras de sa providence paternelle [de Dieu], ID. *Duch. d'Orl.* De l'aveu de toute la terre, votre femme est d'une vertu et d'une soumission, qui devraient vous obliger à toutes sortes d'égards, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 25 juin 1684. Ce monsieur de la Serre, Si bien connu de vous et de toute la terre, REGNARD, *le Joueur*, III, 4. Elle n'avait plus rien et devait à toute la terre: à son boucher, à son boulanger, à ses femmes, à ses valets, à sa couturière, à son cordonnier, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 325, dans POUGENS. J'ai fait aujourd'hui les quatre coins de Paris, et j'ai vu, je crois, toute la terre, ID. *Est-il bon, est-il méchant?* II, 3. Ce Desprès connaît toute la terre, PICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, III, 5. || Cela est reçu par toute la terre, et, familièrement, par toute terre. || **26°** Fig. La vie présente. Vous ne songez qu'à la terre. Les plaisirs de la terre. Ce texte [vanité des vanités], qui convient à tous les événements, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle [Marie] est dans cette terre d'exil notre consolation, BOURDAL. *Dévot. à la Vierge, Myst.* t. II, p. 361. Que ne puis-je, porté sur le char de l'aurore, Vague objet de mes vœux, m'élancer jusqu'à toi? Sur la terre d'exil pourquoi rester encore? Il n'est rien de commun entre la terre et moi, LAMART. *Médit.* I. || **27°** Terre rouge de la neige, un des noms vulgaires sous lesquels on a désigné le *protococcus nivalis*, hydrophyte de la famille des phycées, appelé aussi neige rouge. || Terre mérite ou terra merita, nom donné dans le commerce à la racine du safran des Indes ou curcuma, quand elle est réduite en poudre. Garance, terra merita ou coucoume, gaude, génestrolle, *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1671, art 117. || Terra merita a été altéré en talmerital. Gaude, cochenille, talmerital, bourre de chèvre, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 5. || Proverbes. Il a peur que la terre ne lui manque, se dit d'un homme avare et timide qui craint toujours que le nécessaire ne vienne à lui manquer. || Six pieds de terre suffisent pour le plus grand homme, la mort rend égales toutes les conditions. || Bonne terre, mauvais chemins, dans les terres grasses les chemins sont mauvais. || Qui terre a guerre a, qui a du bien est sujet à avoir des procès. || Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, c'est la capacité du propriétaire qui fait la valeur de la terre. Louis XIV faisait observer sur la carte à l'un de ses courtisans quel petit espace la France occupait dans le monde: Vraiment, sire, dit le courtisan, tant vaut l'homme, tant vaut sa terre, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 468. || Terre bien cultivée, moisson espérée. || De bonne vie bonne fin, De bonne terre bon pepin. || Il vaut mieux en terre qu'en pré, se dit d'un homme dont on regretterait peu la mort.

— HIST. XIᵉ s. Ki abate femme à terre pour faire lui force, *Lois de Guill.* 19. Jamais en tere [sur terre] [Charles] ne porterat curone, *Ch. de Rol.* LXXII. Li quens Rollans veit l'arcevesque à tere, *ib.* CLXIV. || XIIᵉ s. Et ore vos, reis, entendez, seiez apris, vos qui jugiez la terre, *Psautier*, dans *Arch. des missions scient.* t. V, p. 145. De plene terre est sailliz en l'arzon, *Ronc.* p. 52. Qui trestout gisent par terre ensanglantez, *ib.* p. 101. Terre de France, *ib.* p. 87. Aler m'estuet [me faut aller] mourir en terre estraigne [étrangère], *Couci*, XXII. Chascun plore sa terre et son païs, Quant il se part de ses coraus amis [amis de cœur], *ib.* XXIV. Aussi com en la mer est puissanz la baleine, Si est lor poestez en terre soveraine, *Sax.* XXX. Scaïmans e Rogiers par secche terre alerent, *Th. le mart.* 50. || XIIIᵉ s. Se nous en alons à terre ferme, la terre est grande et large.... VILLEH. LXII. Et une autre partie s'en embla par terre, qui bien s'en quida aler sainement par Esclavonie, ID. LIV. Et le fist moult honorablement sevelir comme empereour et mettre en terre, ID. XCVIII. Et tout li Latin qui estoient hebergié en Constantinoble, de quelque terre que il fussent, n'i oserent puis demorer, ID. XCI. Li empereres Alexis l'apela en une chambre, puis le fist jeter à terre, et li fist traire les iels fors de la teste, ID. CXV. Berte dort ens au bois dessus la terre dure, *Berte*, XLII. .... Si comme teres gaignables, bois, prés, vignes, gardins... toutes tix [telles] cozes sont heritage, BEAUM. XXIII, 3. Tretuit grant et petit ne se sient sus autre chose que sus la terre, et dient que.... seoir sus la terre est moult hounorable chose, pour ce que nous sommes tuit de terre, et à la terre devons retourner, MARC POL, p. 617. C'est grant merveille des richesses qui y sont [dans des îles], d'or, de pierres et de toutes espiceries; mais elles sont si loings de terre ferme que à grant paine y puet l'en aler, ID. p. 551. || XIVᵉ s. J'ai pour l'amour de toi grant paine recheüe Et en terre et en mer; mais Diex m'a secourue, *Baud. de Seb.* III, 131. || XVᵉ s. Pape Gregoire monta en mer en Marseille.... et prit terre à Gennes, FROISS. II, II, 20. Et [les Anglois], venus en la place et devant le moustier, ils mirent tantost pied à terre et empoignerent leurs lances, ID. II, II, 210. Si en occirent et mirent par terre grand foison, et puis retournerent [dedans Aubenton, ID. I, I, 103. Et ainsi donnent achoison Aux ennemis d'eulx mettre à terre [vaincre], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 80. Excepté qu'il ne consentiroit pour riens qu'ilz eussent terre [les Anglais en France], COMM. IV, 8. Lancelot commença à le toucher plus vivement que devant à force de grans coups de son espée trenchant, et à prendre terre sur luy, *Lancelot du lac*, t. III, f° 150, dans LACURNE. Dissension se meut entre le suppliant et ung nommé Jehan Ythier, à l'occasion de certaine terre morte ou fumier, DU CANGE, *terra.* A tant prindrent terre

[prirent place pour jouter] par devant les hourdis, où ilz furent moult regardez des dames et damoyselles, *Perceforest*, t. V, f° 105. Terre sans seigneur est legiere à conquester, *ib.* t. II, f° 34. Tel accroist sa terre, qui n'accroist pas pourtant son honneur, *ib.* t. III, f° 85. || XVI° s. Or y avoit-il dix ou douze galeres qui le cotoyoient [Lautrec] toujours terre à terre, pour le favoriser, CARL. I, 4. Que mauldite soit cent pieds sous terre l'entreprise! ID. V, 20. Et c'est comme si quelqu'un monstroit à un pere son enfant couché par terre, tout sanglant.... LANOUE, 57. Proverbe a esté depuis et jà de longtemps en usage entre les Grecs mesmement, et de longtemps aussi a esté trouvé veritable : bonne terre, mauvaise gent, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 4, dans LACURNE. Terre chevauchée est à demi mangée, COTGRAVE. On ne doit pas laisser bonne terre pour mauvais seigneur, ID. Terres sauvages que l'on appelle en Normandie terres mortes, DU CANGE, *terra*. La terre ouvre son sein ; du ventre des tombeaux Naissent des enterrez les visages nouveaux, D'AUB. *Tragiques, Jugement.*

— ÉTYM. Wallon, *tèr;* bourguig. *tarre;* prov. et ital. *terra;* esp. *tierra;* du lat. *terra*, de *torrere*, brûler, rendre sec, de même radical que le sanscr. *tars*, être sec, se dessécher; grec, τέρσομαι, sécher, essuyer : proprement la chose sèche. *Terra*, de *torrere*, l'o conservé dans *ex-torris*, exilé.

TERRÉ, ÉE (tè-ré, rée), *part. passé* de terrer. || 1° À quoi on a mis de la terre. Un arbre terré. || Sucre terré, sucre mis en pain après avoir été blanchi par l'argile. Et où lesdits redevables voudraient payer en moscouades terrées et blanchies, ou bien en sucres raffinés, concassés, ou en poudre autrement dite cassonnades blanches, *Arrêt du conseil*, 26 oct. 1672. || Paille terrée, celle qui a été couverte de terre, par suite de longues pluies ou d'inondation. || 2° Logé dans un terrier. Me voilà, comme une marmotte, terré pour sept mois, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Luze*, 27 oct. 1764.

TERREAU (tè-rô), *s. m.* || 1° Résultat actuel de la décomposition des végétaux; il ne faut pas confondre le terreau avec la terre végétale. Dans tous les bois, il y a une couche de terreau de six à huit pouces d'épaisseur, qui n'a été formée que par les feuilles, les petites branches et les écorces qui se sont pourries, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terr. Œuv.* t. I, p. 353. Le dernier terme de la décomposition lente et manifestement putride des tiges herbacées, la fin du fumier que l'on nomme, dans cet état, consommé, est la réduction en terreau, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 226. Cette formation du terreau, qui est une suite nécessaire du dépérissement successif des végétaux, est le grand et simple moyen que la nature emploie pour fournir sans cesse l'aliment à de nouvelles végétations, ID. *ib.* p. 228. || 2° Terre mêlée de fumier pourri, qu'on emploie à faire des couches dans les jardins potagers. Des lits de terreau. || 3° Nom donné dans le Lyonnais à des fossés à demi comblés. La place des Terreaux, à Lyon, place faite sur un ancien canal de jonction du Rhône à la Saône.

— HIST. XII° s. Palefrois ne chevaus L'erbe sanglente ne paist par ces terraus, *Ronc.* p. 149. || XVI° s. .... puis se tirant à part, Sur un terreau qui pendoit à l'escart.... RONS. 646.

— ÉTYM. *Terre;* dans l'ancienne langue, *terreau* a le sens de terrein.

† **TERREAUDEMENT** (tè-rô-de-man) ou **TERREAUTAGE** (tè-rô-ta-j'), *s. m.* Action de terreauder. La possibilité d'opérer à peu de frais un terreaudement naturel au moyen des eaux pluviales, DE VIBRAYE, p. 37. On peut encore semer en mars et avril en pleine terre, avec terreautage, *l'Écho agricole*, dans *le National* de 1869, 16 avril 1869.

† **TERREAUDER** (tè-rô-dé) ou **TERREAUTER** (tè-rô-té), *v. a.* Améliorer une terre avec du terreau. J'entendais se lamenter naguère sur l'épaisseur des terres de Beauce et sur la difficulté qu'on éprouve à produire utilement des fourrages, à moins qu'on ne terreaude, DE VIBRAYE, *Exploit. agric.* p. 37. || Couvrir de terreau les racines d'une plante. Une plante terreaudée.

† **TERRÉE** (tè-rée), *s. f.* Terme rural. Petite pièce de terre, exhaussée par ce qu'on retire de larges et profonds fossés qui l'entourent. || *S. f. pl.* Terrées, portions d'argile schisteuse qu'on rencontre interposées entre les couches de houille.

TERREIN (tè-rin), *s. m.* || 1° Espace de terre plus ou moins étendu, considéré d'une manière générale. Ce sont les hommes qui font l'État, et c'est le terrein qui nourrit les hommes, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 10. Je ne vois dans ces terreins si vastes et si richement ornés [jardins] que la vanité du propriétaire et de l'artiste, qui, toujours empressés d'étaler l'un sa richesse et l'autre son talent, préparent à grands frais de l'ennui à quiconque voudra jouir de leur ouvrage, ID. *Hél.* IV, 11. Il examinait, au travers d'une grosse pluie, le terrein, comme s'il eût pu devenir un champ de bataille, SÉG. *Hist. de Nap.* IX, 2. || Ils se rendent sur le terrein, ils vont se battre en duel. || Disputer le terrein, se dit, à la guerre, de l'opiniâtreté avec laquelle un des partis défend sa position contre l'autre. Elle [la monarchie] a des places fortes qui défendent ses frontières et des armées pour défendre ses places fortes; le plus petit terrein s'y dispute avec art, avec courage, avec opiniâtreté, MONTESQ. *Espr.* IX, 5. || Fig. Disputer le terrein, se défendre vivement. Les femmes n'y sont pas comme nos Persanes qui disputent le terrein quelquefois des mois entiers, MONTESQ. *Lett. pers.* 55. || Ménager le terrein, employer utilement tout le terrein qu'on a. || Fig. Ménager le terrein, se servir avec prudence des moyens dont on peut disposer. || Gagner du terrein, s'avancer peu à peu dans une lutte contre les hommes ou contre les choses. Le combat était d'homme à homme, chacun tâchant de repousser son compagnon et de gagner du terrein sur lui, D'ABLANC. *Arrien*, I, 5. || Fig. Gagner du terrein, faire des progrès, avancer peu à peu. La cour a gagné beaucoup de terrein dans les provinces particulièrement où l'ardeur des parlements est beaucoup attiédie, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 341, dans POUGENS. La saine philosophie gagne du terrein depuis Archangel jusqu'à Cadix, VOLT. *Lett. Diderot*, 14 août 1776. || Perdre du terrein, reculer dans une lutte. L'aile gauche perdait incessamment du terrein. || Fig. Perdre du terrein, perdre force, faveur, crédit. Mme le Vasseur, qui vit que j'avais gagné du terrein sur le cœur de sa fille et qu'elle en avait perdu, s'efforça de le reprendre, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || 2° Fig. L'état des circonstances, des rapports, des conditions. Parlons.... de M. le cardinal de Fourbin Janson; il s'en va à Rome; M. de Chaulnes.... lui donnera connaissance de ce terrein-là, qu'il sait naturellement, SÉV. avril 1690. Je lui demandais [à Ch. de Sévigné voulant vendre sa charge] d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin quelque chose qui pût cacher le fond du terrein, ID. 14 févr. 1680. Ces arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrein favorable, où ils fructifiaient tout à coup, VOLT. *Louis XIV*, I. || Connaître le terrein, connaître les inclinations, le caractère des personnes à qui on a affaire. || On dit dans le même sens : reconnaître le terrein : tâter, sonder le terrein. || Être sur son terrein, parler de ce qu'on connaît bien, ou agir dans une affaire qui nous est familière. En effet, madame, il est là sur son terrein; pour en avoir meilleur marché, il faut le dépayser un peu, P. L. COURIER, *Convers. chez la comtesse d'Albany.* || En un sens opposé : il n'est pas, il n'est plus sur son terrein. || Se placer sur un bon, sur un mauvais terrein, soutenir une bonne ou une mauvaise cause; choisir bien ou mal ses moyens d'attaque ou de défense. || 3° Terme de manége. Espace de terre que l'on parcourt à cheval au manége ou ailleurs. || Embrasser du terrein ou son terrein, aller au large, au manége. Il se dit aussi du cheval dont les allures sont vives. || Garder, observer le terrein ou son terrein, se dit du cheval qui suit la même piste sans se serrer ni s'élargir. Il se dit aussi du cavalier. || Perdre du terrein, se rétrécir sur les voltes. || Ce cheval tâte le terrein, il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs. || 4° La terre, par rapport à certaines qualités. Un excellent, un mauvais terrein. J'aime mieux un ruisseau.... .... Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux, Roule, plein de gravier, sur un terrein fangeux, BOIL. *Art p.* I. || Terreins agricoles, terreins servant à la culture, et constitués par les débris des masses minérales formant la surface du globe et par les détritus des corps organiques qui s'y sont mêlés. || Défoncer un terrein, voy. DÉFONCER. || 5° Terme de géologie. Nom donné aux roches considérées par rapport à l'étendue qu'elles occupent, et d'après le mode et l'époque de leur formation. La géologie est la science des terreins. Les terreins sont distingués d'après l'époque relative de leur formation, et divisés en primaires ou primitifs, secondaires ou moyens, tertiaires ou supérieurs. || 6° Terme de peinture. Se dit de toutes les parties d'un paysage qui représentent la terre nue ou seulement revêtue d'herbe. || 7° *Adj.* Sable terrein, sable de terre, des sablonnières, par opposition à sable de mer ou de rivière.

— SYN. TERROIR, TERREIN, TERRITOIRE. Terroir se dit de la terre en tant qu'il s'agit de l'étendue d'un canton considérée par rapport aux productions de la terre; terrein, d'un espace plus circonscrit considéré par rapport à ce qu'on y peut faire; territoire, en tant qu'il s'agit de juridiction.

— HIST. XVI° s. Un canal sera profondement creusé, sans crainte d'aller trop avant, soit terrain [terre] ou rocher, O. DE SERRES, 760.

— ÉTYM. Ital. *terreno;* du lat. *terrenus* (d'où *terrein*, et non *terrain*), terrestre, de *terra*, terre.

† **TERREMENT** (tê-re-man), *s. m.* Terme rural. Opération qui consiste à exhausser un bas-fonds habituellement immergé, au moyen de terres enlevées à des hauteurs, et qu'on fait charrier et déposer par les eaux.

— ÉTYM. *Terrer.*

† **TERRE-NEUVE** (tê-re-neu-v'), *s. m.* Un terre-neuve, un chien de Terre-Neuve, grand et beau chien à long poil et aimant à aller à l'eau. Un beau terre-neuve. || On dit aussi : chien terre-neuvien et terre-neuvier. || Par plaisanterie et par allusion à la proposition qu'on avait faite d'employer les chiens de Terre-Neuve pour repêcher les hommes tombés dans la Seine. C'est une pêche pour la morgue [tirer de l'eau un homme mort]; mais le vertueux terre-neuvier n'en aura pas moins rempli son devoir, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 13.

TERRE-NEUVIER (tê-re-neu-vié; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve. || Navire qui sert à cette pêche. || *Adj.* Navire terre-neuvier. || *Au plur.* Des terre-neuviers.

TERRE-NOIX (tê-re-noî), *s. f.* Plante dite aussi jarnote, gernotte, châtaigne de terre, noix de terre, qui est de la famille des ombellifères, *bunium bulbocastanum* et *conopodium denudatum*, Koch. || Il se dit aussi des bulbes de cette plante, sphériques, de la grosseur d'une noisette ou un peu plus, noirâtres au dehors, blancs au dedans, alimentaires. || *Au plur.* Des terre-noix.

— ÉTYM. *Terre*, et *noix.*

TERRE-PLEIN (tê-re-plin), *s. m.* || 1° Terme de fortification. Partie horizontale d'un rempart, d'une batterie, située derrière le parapet, l'épaulement. || 2° Terme d'architecture. Il se dit de toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie, pour servir de terrasse ou de chemin. Au delà de ce bassin était un terre-plein, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || 3° Par extension, tout espace horizontal comparé à un terre-plein. Les jardins des religieux [du mont Saint-Bernard], situés sur de petits terre-pleins entre les rochers les mieux abrités du voisinage, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. IV, p. 206, dans POUGENS. || *Au plur.* Des terre-pleins.

— REM. Terre-plein est une fausse orthographe; *plain* venant non de *plenus*, mais de *planus.*

— HIST. XVI° s. Ville en tres-heureuse assiette... qui avoit un terre-plain naturel, revestu de briques, D'AUB. *Hist.* II, 257.

— ÉTYM. *Terre*, et le lat. *planus*, plan : un plan (surface plane) de terre. L'ital. *terrapieno* a pris le mot français avec sa faute.

TERRER (tè-ré), *v. a.* || 1° Terme d'agriculture et de jardinage. Mettre de nouvelle terre au pied d'une plante. Terrer un arbre. || Répandre de la terre sur les prairies et les gazons. || Mêler ensemble différentes sortes de terres. || Reporter dans le haut d'une propriété en pente la terre que les eaux ont entraînée en bas. || 2° Terrer une étoffe, l'enduire de terre à foulon, pour la dégraisser. || Terrer un artifice, en garnir la gorge de poussière de terre. || Terrer le sucre, couvrir le fond du pain avec une couche de terre argileuse détrempée. Les encourager.... non-seulement à terrer et à blanchir leurs moscouades, mais aussi à raffiner leurs sucres, *Arrêt du conseil*, 26 oct. 1672. || 3° *V. n.* En parlant de certains animaux, creuser la terre pour s'y loger. Le lapin terre, et le lièvre ne terre pas. || 4° Se terrer, *v. réfl.* Être terré, couvert de terre. La vigne se terre quelquefois. || Le sucre se terre avant d'être mis en formes. || 5° Se terrer, se cacher sous terre, en parlant de certains animaux. Les lapins se sont terrés. Lorsqu'elles [les perdrix rouges] sont suivies de près, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, et se terrent quelquefois, ce que ne font point les perdrix grises, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 216. || Par extension. Les naturels ont déjà abandonné les

gourtes dans lesquelles ils se terraient comme des blaireaux pendant tout l'hiver, LAPÉROUSE, *Voy.* ch. XXII, p. 146. || 6° Terme de guerre. Se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de terre. Les assiégeants s'étaient si bien terrés, qu'ils étaient à l'abri du feu de la place.

— HIST. XIII° s. De sus le font terrer [un engin de guerre], que li Turc ne l'arsisent, *Ch. d'Ant. Compl.* 110. || XV° s. [L'aigle] D'autre aigle ne veult riens acquerre, Son nif ne son aire conquerre; Il luy souffist qu'elle surmonte En son païs où elle terre [habite], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 317.

— ÉTYM. *Terre.*

TERRESTRE (tè-rè-str'), *adj.* || 1° Qui appartient à la terre, qui en vient, qui tient de la nature de la terre. Le globe terrestre. Des exhalaisons terrestres. François, cet ange terrestre, après tant d'actions héroïques et un si long exercice d'une vertu consommée.... BOSS. *Panég. St Franç. d'Ass.* 2. Ne jamais préférer, dans aucune occasion, un être aussi terrestre, aussi fragile que le corps, à une substance dont l'origine est céleste, et la durée éternelle, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79. Là, je m'enivrerais à la source où j'aspire; Là, je retrouverais et l'espoir et l'amour, Et ce bien idéal que toute âme désire, Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour, LAMART. *Médit.* I, 1. || Paradis terrestre, voy. PARADIS. || 2° Il se dit par opposition à spirituel. Je veux la même chose [l'assurer de mes sentiments] pour M. de Grignan, et pour sa fille, fille céleste, et même pour la terrestre [Mlle d'Alerac], SÉV. 11 sept. 1680. Tout ce qu'il [Jésus-Christ] avait encore de mortel et de terrestre, a été attaché à la croix; mort une fois, il ne mourra plus désormais, MASS. *Carême, Pâques.* Le plaisir de l'hymen est terrestre et grossier, REGNARD, *le Distr.* IV, 3. Comment voulez-vous que nous [Juifs] pussions, nous les plus terrestres des hommes, inventer un système tout spirituel? VOLT. *Dict. phil. Enfer.* Il y a toujours je ne sais quoi de terrestre qui se mêle à nos sentiments les plus délicats et à nos actions les plus généreuses, BONNET, *Paling.* XXII, 5. || 3° Ancien terme de chimie. Grossier, épais. On a tiré de cette liqueur ce qu'il y avait de plus terrestre. || 4° Qui croît ou vit sur la terre, par opposition à aquatique. Agaric terrestre.

— HIST. XII° s. Pur la terrestre iglise furent andui [tous les deux] ocis; Le celestiel regne unt par lur mort conquis, *Th. le mart.* 158. || XVI° s. A mon terrestre ciel j'ose faire la guerre, Comme un nouveau geant que l'orgueil va touchant, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte,* LXIX. Le duc d'Albe avec une armée terrestre.... D'AUB. *Hist.* I, 232. Cartilage est une partie similaire de notre corps, après l'os la plus terrestre, froide, seiche.... PARÉ, II, 1. Ce n'est pas merveille si nos moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette cognoissance supernaturelle et celeste [de la religion], MONT. II, 226.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *terrestre;* du lat. *terrestris;* de *terra,* terre. L'ancienne langue disait bien plus *terrien* que *terrestre.*

† **TERRESTRÉITÉ** (tè-rè-stré-i-té), *s. f.* Qualité de ce qui est terrestre. || *Au plur.* Parties les plus grossières d'une substance, d'une liqueur.

— HIST. XVI° s. Pour la densité et terrestreté de sa substance, PARÉ, XX, 18.

— ÉTYM. Provenç. *terrestritat;* espagn. *terrestridad;* ital. *terrestrità;* du lat. *terrestris,* terrestre.

† **TERRET** (tè-rè), *s. m.* Cépage noir de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de Vaucluse.

† **TERRET-BOURRET** (tè-rè-bou-rè), *s. m.* Cépage de l'Hérault et du Gard.

† **TERRETTE** (tè-rè-t'), *s. f.* Le *glechoma hederacea,* Linné, labiées, nommé aussi lierre terrestre, rondote, rondotte et herbe de la Saint-Jean.

TERREUR (tèr-reur), *s. f.* || 1° Crainte violente que l'on ressent. Cet Achille de qui la pique Faisait aux braves d'Ilion La terreur que fait en Afrique Aux troupeaux l'assaut d'un lion, MALH. III, 1. Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient, Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient, CORN. *Cid,* IV, 3. La vouloir mettre [la religion] dans l'esprit et dans le cœur par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur, PASC. *Pens.* XXIV, 3, éd. HAVET. La terreur et la désertion se met dans leurs troupes, BOSS. *Louis de Bourbon.* Dans le camp du prince de Condé, on ne connaît point les vaines terreurs qui fatiguent et rebutent plus que les véritables, ID. *ib.* J'ai conçu pour mon crime une juste terreur, RAC. *Phèd.* I, 3. Il a répandu sur nos armées un esprit de terreur et de vertige, MASS. *Carême, Mot. de conv.* Vous avez pris de vaines terreurs, lui répondit l'empereur [Alexandre Sévère], MONTESQ. *Esp.* XII, 9. L'auteur a cru remplir par ce moyen un des deux grands objets que les Grecs regardaient comme le but de la tragédie, la terreur, D'ALEMB. *Élog. Crébillon.* [Ce Romain qui menaçait de secouer, en déroulant sa toge, les fléaux de la guerre] il était seul, il tenait en ses mains une grande destinée, il portait la terreur, MIRAB. *Collection,* t. III, p. 320. || Terreur panique, voy. PANIQUE. || 2° La terreur de quelque chose, la terreur que quelque chose inspire. La terreur de son nom rendra nos villes fortes, MALH. II, 1. Et, ce que n'avait pu la terreur du supplice.... CORN. *Hor.* V, 3. En faisant dire à notre conscience : j'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ses jugements, BOURDAL, 9° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 154. Si vous ne sentez pas assez toute la terreur et l'étendue de cette vérité, souffrez que je vous en développe les conséquences, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. || Il remplit tout de la terreur de son nom, se dit d'un conquérant dont le nom répand de la terreur partout. || 3° Fig. Objet d'épouvante. Rodrigue maintenant est notre unique appui.... Le soutien de Castille et la terreur du Maure, CORN. *Cid,* IV, 2. Vous avez vu M. de Bâville, la terreur du Languedoc, SÉV. 2 oct. 1689. Les Gaulois d'Italie, que leurs guerres continuelles et leurs victoires fréquentes rendaient la terreur des Romains, BOSS. *Hist.* I, 8. Le Parthe, des Romains comme moi la terreur, RAC. *Mithr.* III, 1. Son trône [de la Pologne] vacant par la mort d'un roi qui avait été la terreur des infidèles, MASS. *Or. fun. Pr. de Conti.* Un roi [Frédéric II] qui est la terreur des postillons comme de l'Autriche, et qui fait tout en poste, VOLT. *Lett. Thiriot,* 8 oct. 1743. || Il est la terreur des coupables, se dit d'un juge sévère. || 4° La terreur, se dit absolument de l'époque de la Révolution française pendant laquelle le tribunal révolutionnaire et l'échafaud furent en permanence. Les hommes sensés n'imputeront jamais à la philosophie les horreurs commises en son nom sous le régime de la terreur, GRÉGOIRE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* IV, p. 70. Les effroyables immolations de la terreur et les stériles agitations du directoire, LANFREY, *Hist. de Nap.* t. III, ch. 4. || La terreur blanche, se dit des massacres que firent les royalistes dans le Midi après la chute de Robespierre, et en 1815 sous la Restauration.

— REM. Terreur, joint aux adjectifs possessifs, se dit de celui qui craint, et non de celui qui est craint : leur terreur signifie la terreur qu'ils ressentent, et non la terreur qu'ils inspirent.

— HIST. XIV° s. Que il voulsissent de celles terreurs delivrer la chose publique, BERCHEURE, f° 36. Une soubdaine terreur, ID. f° 59, *verso.* || XVI° s. Il faut que quelques uns soyent chastiez rudement, à fin que cela apporte terreur aux autres, LANOUE, 106. S'appelans les bras de la patrie, les gardiens des armes et la terreur des ennemis, ID. 199. Il leur faudroit si peu de bon succès pour mettre en terreur toute la chrestienté, que desja j'apprehende un tel inconvenient, ID. 388.

— ÉTYM. Prov. et esp. *terror;* ital. *terrore;* du lat. *terrorem, terrere,* faire trembler, que les étymologistes rattachent au sanscrit *tras,* trembler.

TERREUX, EUSE (tè-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui a les qualités de la terre. Le phosphate de chaux est la matière terreuse des os. On a longtemps imaginé qu'il y avait une terre première.... nous ne connaissons plus que différentes sortes de substances terreuses, sans que nous puissions dire d'aucune, voilà le principe des autres, VOLT. *Singul. nat.* 22. || Goût terreux, odeur terreuse, goût, odeur de terre. || Fig. et bassement. Avoir le cul terreux, se dit d'une fille à marier, qui est riche en biens-fonds, mais d'une famille peu relevée. || 2° Mêlé de terre. Sable terreux. Métal terreux. || 3° Qui est plein de terre, sali de poussière. Il a les mains toutes terreuses. || Avoine terreuse, celle qui renferme de petits cailloux, de la poussière ou de la terre. || 4° Qui est couleur de terre, de poussière. || Visage terreux, visage couleur de terre et semblable à celui d'un mort. Ces malheureux soldats [revenant de Moscou] décharnés, le visage terreux.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 3. || Terme de peinture. Couleur terreuse, couleur terne, sans transparence. || 5° Terme de joaillerie. Qui est de couleur de terre. || Terme de minéralogie. Se dit d'une substance qui ressemble à une terre durcie.

— HIST. XIII° s. Et se savoir volés son estre, Qui n'est ne souple ne terreus, Fain demore en un champ perreus, Où ne croist blé, buisson ne broce, *la Rose,* 10185.

— ÉTYM. Berry, *terreux, terrouse;* prov. *terros,* esp. et ital. *terroso;* du lat. *terrosus,* de *terra,* terre.

† **TERRIBILITÉ** (tèr-ri-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est terrible. Il y a là-dessous une terribilité cachée, à laquelle vous prendrez garde, quand il vous plaira d'y apporter de l'attention, BALZ. *Lett. à Conrart,* 21 juill. 1653.

— HIST. XV° s. Force de courage ou magnanimité est ung moyen entre hardiesse et paour, et aussi entre oser entreprendre et la terribilité espouventable qui est souvent es choses que l'homme entreprent, *Hist. de la toison d'or,* t. I, f° 114.

— ÉTYM. Provenç. *terribilitat;* espagn. *terribilidad;* ital. *terribilità;* du lat. *terribilitatem,* de *terribilis,* terrible.

TERRIBLE (tè-ri-bl'), *adj.* || 1° Qui cause, inspire de la terreur. Il [J. C.] n'a point donné d'inventions, il n'a point régné; mais il est humble, patient, saint devant Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché, PASC. *Pens.* XVII, 1, éd. HAVET. On est assez aise d'être au milieu des nouvelles dans ces terribles temps [la guerre], SÉV. 16 août 1675. Celui qui règne dans les cieux... est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons, BOSS. *Reine d'Anglet.* Que sera-ce, quand Jésus-Christ.... leur dira d'une voix terrible : Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, nation impie? ID. *Anne de Gonz.* L'âme du prince paraissait éclairée comme d'en haut dans ces terribles rencontres [les batailles], ID. *Louis de Bourbon.* Il est bien terrible de tomber dans les mains de Dieu, puisqu'il est si terrible de tomber dans les mains des hommes, BOURDAL. *Exhort. Char. env. les prisonn.* t. I, p. 92. Entre les deux partis Calchas s'est avancé.... Terrible et plein du dieu qui l'agitait sans doute, RAC. *Iph.* V, 6. La mer la plus terrible et la plus orageuse Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse, ID. *Esth.* III, 1. On doit être surpris que la mort soit si terrible à des chrétiens, MASS. *Carême, Mort.* || 2° Qui inspire la terreur tragique. Tout ce que dit Corneille sur l'art de traiter des sujets terribles sans les rendre trop atroces, est digne du père et du législateur du théâtre, VOLT. *Comm. Corn. Rem.* 2° *disc.* || 3° Qui se fait fortement sentir en mal, en parlant de choses. Un vent terrible. Il fait un temps terrible. Vos blessures m'avaient donné une terrible inquiétude, SCARR. *Rom. com.* II, 13. Voici un terrible jour, ma chère fille; je vous avoue que je n'en puis plus, SÉV. 160. Elle [cette grâce, un dédommagement pécuniaire] ne pourrait venir plus à propos; car je crois que vous êtes dans de terribles dérangements [d'argent], ID 22 sept. 1684. M. le chevalier de Grignan a eu la goutte terrible aux deux mains, ID. 6 oct. 1688. || 4° Étrange, extraordinaire, en parlant des choses. Votre discours me donne une terrible envie De connaître ce frère : amenez-le-nous donc, LA FONT. *Joc.* Les affaires de l'empire se brouillaient d'une terrible manière, BOSS. *Hist.* I, 10. Il se passe ici des choses terribles entre Mme de Montespan et moi, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin,* 1669, t. II, p. 3, dans POUGENS. Les auteurs d'une terrible histoire universelle prétendent que tous les Américains sont une colonie de Tartares, VOLT. *Dict. phil. Population.* || 5° Il se dit des personnes avec un sens péjoratif. C'est un terrible faiseur de vers. C'est un terrible harangueur. Et ma femme est terrible avecque son humeur, MOL. *Fem. sav.* II, 9. Ceux qui se font tuer pour ces messieurs-là [les rois] sont de terribles imbéciles; gardez-moi ce secret avec les rois et avec les prêtres, VOLT. *Lett. d'Alembert,* 12 déc. 1757. || C'est un terrible homme, se dit d'un homme importun, fatigant. || Enfant terrible, voy. ENFANT, n° 9. || Frère terrible, se dit, chez les francs-maçons, de celui qui préside aux épreuves auxquelles on soumet les récipiendaires. || 6° *S. m.* Le terrible, ce qui inspire la terreur. Savez-vous bien que Rameau avait fait une musique délicieuse sur ce Samson; il y avait du terrible et du gracieux, VOLT. *Lett. Chabanon,* 18 janv. 1768.

— REM. Dans ses remarques sur Desportes, Malherbe dit au sujet de ce vers *terrible et redoutable :* terrible ne se dit pas comme en latin *terribilis.* Cette observation, qui ne semble pas vraie pour le temps de Malherbe, ne l'est pas du tout pour les temps qui ont suivi.

— HIST. XIV° s. Or est il ainsi que nous craignons et avons paour de choses terribles, ORESME,

Éth. 78. Une chose est terrible à un homme, qui n'est pas terrible à l'autre, et n'est pas une mesme chose terrible à touz, ID. *ib.* 80. || XVe s. Venez, gorriers et gorrieres [élégants et élégantes], Qui faictes si bien les manieres, Que c'est une chose terrible, VILLON, *Repues franches.* || XVIe s. Quand ilz s'addonent à bien, ils sont excellens; lors aussi qu'ils veulent faire mal, ils sont terribles, LANOUE, 85. La vraye [fortitude] est, quand quelqu'un au milieu des plus grands dangers et choses terribles, voire de la mort, se monstre ferme et sans peur, ID. 204. Continuellement tomboit un verglas si terrible, que quasi les gens de pied ne pouvoyent marcher sans tomber, ID. 659. C'est une parole populaire [contentez-vous du vostre], mais elle a une terrible estendue; que ne comprend elle? MONT. IV, 127.

— ÉTYM. Wallon, *terib;* bourguig. *tarb;* provenç. et esp. *terrible;* portug. *terrivel;* ital. *terribile;* du lat. *terribilis*, de *terrere* (voy. TERREUR).

TERRIBLEMENT (tè-ri-ble-man), *adv.* || 1° De manière à inspirer de la terreur. Il tonnait terriblement. Alors la licence excessive ou la patience poussée à l'extrémité menacent terriblement les maisons régnantes, BOSS. *Reine d'Anglet.* La jalousie naturelle des Espagnols n'est point éteinte, et on hasarde terriblement la vie du jeune roi, FÉN. t. XXII, p. 470. || 2° Familièrement. Extrêmement, excessivement. Une telle bonté me donne à vous terriblement, pour parler à la mode, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 215. Pour moi, j'aime terriblement les énigmes, MOL. *Préc.* 8. Il faut un peu rapaiser votre sang, qui a été terriblement ému pendant le voyage, SÉV. 27 sept. 1679. La nuit est terriblement noire, LAMOTTE, *Matrone*, sc. 4. Un commissaire qui donne sa bourse est terriblement amoureux, DANCOURT, *Bourg. de qual.* II, 8. Adieu, mon cher ami; je vieillis terriblement, je m'affaiblis; mais l'âge et les maladies n'ont aucun pouvoir sur les sentiments du cœur, VOLT. *Lett. en vers et en pros*, 144.

— HIST. XVe s. Tant allerent tout à pied qu'ilz vindrent au perron qui estoit illec de nouvel apporté; si le regarderent à merveilles, car il estoit terriblement grant, *Perceforest*, t. IV, f° 53. || XVIe s. Ç'a esté [l'or] un instrument fatal, qui a si terriblement remué toutes les cupiditez des hommes.... LANOUE, 404. .....les Pays-Bas, qui sont terriblement grands, CARL. I, 43. Offot, lequel eut terriblement beau nez à boire on baril, RAB. II, 1.

— ÉTYM. *Terrible*, et le suffixe *ment;* bourg. *tarbeman;* wallon, *teribmain;* provenç. *teriblamen;* espagn. *terriblemente;* ital. *terribilmente.*

† **TERRICOLE** (tè-rri-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui habite la terre; qui vit sur la terre ou dans la terre.

— ÉTYM. Lat. *terra*, terre, et *colere*, habiter.

TERRIEN, IENNE (tè-riin, riè-n'; au féminin, Palsgrave, XVIe siècle, dit, p. 63, qu'on prononce terriane; au XVIIe siècle on le faisait de trois syllabes: tè-ri-in), *adj.* || 1° Qui possède des terres. Sa ressource [de l'Angleterre] ne peut être que dans l'alliance d'une grande puissance, jalouse aussi de la France et terrienne, ST-SIM. 505, 140. C'est à vous de donner la moitié de votre subsistance, vous qui êtes un seigneur terrien, VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, *Désastre.* || Chevalier terrien, celui qui tient un fief dans sa mouvance. || Substantivement, terrien, terrienne, celui, celle qui possède des terres. Tout simple rentier qui n'augmente pas son bien le perd à la longue; les terriens se soutiennent, parce que, l'argent augmentant numériquement, le revenu de leurs terres augmente en proportion, VOLT. *Dict. philos. Écon. domest.* || Grand terrien, seigneur qui possède beaucoup de terres. Clitie avait aussi beaucoup de bien, Son mari même était grand terrien, LA FONT. *Fauc.* || Fig. De l'empyrée? oui-da! vous voilà grand terrien, L'espace est vaste, PIRON, *Métrom.* I, 8. || Grand terrien, se dit d'un grand prince dont la domination s'étend sur beaucoup de pays (emploi qui vieillit). Je me trouve aussi grand terrien Que le roi de Lydie et que l'Assyrien, TRISTAN, *Panthée*, I, 4. Nous les verrons [les papes], tantôt grands terriens, tantôt dépouillés de presque tout, comme plusieurs autres souverains, VOLT. *Mœurs*, 16. || 2° Terrestre, par opposition à spirituel (sens qui vieillit). On doit au jour du dimanche cesser des œuvres terriennes, BOSS. *Var.* 11.

— HIST. XIIe s. .... plus criement [craignent] asez le terrien seignur, Que il ne funt Jesu le puissant creatur, *Th. le mart.* 28. || XIIIe s. Dou devin droit sunt saintes choses et religioses, et les autres choses dou terrien droit, *Liv. de jost.* 63. Et avez si done volenté envers li [Dieu] que pour nulle riens terrienne, ne pour meschief que on feist du corps, ne le relinqueriés, JOINV. 198. || XIVe s. Si me semble que nous devons beneyr et louer le roy du ciel, qui a son peuple pourveu de tel roy terrien, plein de si grant saigesse, ORESME, *Prol.* || XVe s. Amour, amour, humblement vous mercye, Et à tousjours vostre servant seray Pour vostre honneur, pour vostre courtoisie, Et pour les biens et doulz pensers que j'ay; Ne jamais jour dieu terrien n'aray Fors vous tout seul où je vueil tout soufrir, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 172. Depuis ne avalla viande terrienne en son cors, ne boyre nul, *Perceforest*, t. VI, f° 128. C'est l'homme terrien dont je seroye plus joyeux s'il était gary, *Lancelot du lac*, t. I, f° 97, dans LACURNE. || XVIe s. L'empereur est grand terrien, Plus grand que M. de Bourbon, MAROT, II, 125. Les autres moins terrains sont à part habitans Torrens, fleuves, ruisseaux, les lacs et les estans, RONS. 877. Les lois des princes terriens, quelque grieves et dures qu'elles soient.... ont neanmoins leur vigueur, CALVIN, *Confession de foi.* La consideration de la nature est une pasture propre à nos esprits; elle nous esleve et enfle, nous faict desdaigner les choses basses et terriennes, par la comparaison des superieures et celestes, MONT. II, 242.

— ÉTYM. Provenç. *terren, terre;* espagn. et ital. *terreno;* du lat. *terrenus*, de *terra*, terre.

1\. **TERRIER** (tè-rié; l'*r* ne se lie jamais), *adj. m.* || 1° Terme de féodalité. Papier terrier, registre contenant le dénombrement des particuliers qui relevaient d'une seigneurie et de leurs redevances ou obligations. Dites aux femmes ce que c'est que fief, droit de champart, lods et ventes, amortissement et reconnaissances, papiers terriers, et autres choses semblables, FÉN. t. XVII, p. 104. || Substantivement. Madame, répondit le vieillard, sous l'ancien régime on nommait terrier ou papier terrier le recueil de foi et hommage, aveux et dénombrements, déclarations et reconnaissances passées à une seigneurie par les vassaux censitaires, emphytéotes et justiciables, CH. DE BERNARD, *Gentilhomme campagnard*, I, 29. || Lettres de terrier, lettres du petit sceau que devaient obtenir les seigneurs pour appeler devant notaire ceux de leurs vassaux qui étaient débiteurs de redevances. || 2° Se disait, dans les monastères, du religieux chargé du recouvrement des cens et autres droits.

— HIST. XVIe s. Le vassal est tenu de communiquer à son seigneur choisissant le relief, ses papiers de recette et terriers, et en bailler copie aux depens du seigneur, LOYSEL, 556.

— ÉTYM. *Terre.* Dans l'ancienne langue, *terrier* signifie homme de la terre, juge de la terre, seigneur de la terre.

2\. **TERRIER** (tè-rié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des tè-rié-z enfoncés), *s. m.* || 1° Trou, cavité dans la terre où certains animaux se retirent. Le renard sait creuser un terrier avec deux issues, FÉN. *Exist.* I, 19. Lorsque la lapine est près de mettre bas, elle se creuse un nouveau terrier, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 30. || L'hôte des terriers, le renard. Voici pourtant un cas où tout l'honneur échut À l'hôte des terriers.... LA FONT. *Fabl.* XI, 6. || Fig. Le tombeau, la mort. J'ai grande et juste appréhension que tout cela ne le mène [un malade] au terrier, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 250. || Une toux de renard qui mène au terrier, une toux qui ne finira que par la mort. || 2° Fig. Retraite profonde et cachée. || Cet homme s'est retiré dans son terrier, il ne paraît plus dans le monde, il vit dans une retraite profonde. || Il est allé mourir dans son terrier, il est allé finir sa vie dans sa maison, dans son pays.

— HIST. XIVe s. Ses maisons [de la loutre] sont terriers qui sont aux rives des rivieres et des eaues, *Modus*, f° LXVII, *verso.* Abatre, bouscher et faire abatre et bouscher tous receiz et terriers à connis [lapins] et à toutes autres bestes, *Ordon. des rois de Fr.* t. V, p. 380. || XVIe s. Il disoit que, le terrier estant pris, où les renards se retiroient, après on les courroit à force par toute la France, LANOUE, 598.

— ÉTYM. *Terre.* Dans l'ancienne langue, *terrier* signifie bien-fonds, terrein, tertre, le bord d'une rivière, terreau. En Normandie, *terriers*, les terres qu'on retire des fossés, des mares, en les curant.

† 3. **TERRIER** (tè-rié), *adj.* || 1° Chien terrier ou, substantivement, un terrier, un basset. || 2° *S. m.* Grimpereau de muraille. || *Adj.* Merles terriers, merles qui ont l'habitude de nicher contre terre.

— ÉTYM. *Terre.*

† **TERRIÈRE** (tè-riè-r'), *s. f.* Terme rural. Lieu d'où l'on tire de la terre.

† **TERRIFIER** (tèr-ri-fi-é), *v. a.* Néologisme. Frapper de terreur; épouvanter.

— ÉTYM. Lat. *terrefacere*, de *terrorem*, terreur, et *facere*, faire. On a dit à tort: *terrorifier.*

TERRINE (tè-ri-n'), *s. f.* || 1° Vase à fond plat, de peu de hauteur, de forme cylindrique en grès ou en terre vernie. Une terrine pleine de lait. Une terrine à savonner. || 2° Pâté en terrine, ou, simplement terrine, viande assaisonnée d'épices, de truffes, etc. et cuite dans une terrine, où on la laisse pour la servir froide. Une terrine de lièvre. || Il se dit aussi de choses chaudes servies en terrines. Nous mangeons chaud, nos terrines ne cèdent point à celles de M. de Coulanges, SÉV. 18 sept. 1684.

— HIST. XIVe s. Lequel Bery print un godet de terre ou terrin à quoy ilz buvoient, DU CANGE, *terrineus.* IIIc et L que buires que tierins à laver, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 89. || XVIe s. Et la mettre dedans une terrine, avec assez grande quantité d'eau, PARÉ, XXV, 46.

— ÉTYM. Bas-lat. *terrineus*, fait de terre, de *terra*, terre; Berry, *terrasse*, terrine.

TERRINÉE (tè-ri-née), *s. f.* Plein une terrine, autant qu'il en peut tenir dans une terrine. Une terrinée de lait.

— ÉTYM. *Terrine.*

† **TERRIPÈTE** (tè-rri-pè-t'), *adj.* Terme de géologie. Développement terripète, effet dû aux événements physiques qui modifient sans cesse la forme extérieure de la planète.

— ÉTYM. Lat. *terra*, terre, et *petere*, aller vers.

TERRIR (tè-rir), *v. n.* || 1° En parlant des tortues, venir sur le rivage pour y pondre ses œufs. || Se dit des poissons qui s'approchent de la terre, quand il fait chaud. || 2° Terme de marine. Arriver à la vue d'une terre, arriver à terre. Des barques qui puissent terrir ou échouer à quelque heure de la marée que ce soit, se relever et reprendre mer sans dangers et sans avaries, NOËL, *Instit. Mém. sc. phys. et math. sav. étr.* t. I, p. 243. || On dit plus souvent atterrir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVIe s. Salarais, courant la mer et terrissant de ce costé là, vit des vaisseaux chrestiens, les charge et deffaict en un combat d'un jour et d'une nuit, D'AUB. *Hist.* I, 37.

— ÉTYM. *Terre.*

TERRITOIRE (tè-ri-toi-r'), *s. m.* || 1° Étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction, etc. Les Églises eurent le droit de faire payer les compositions dans leur territoire, et d'en exiger le *fredum*, MONTESQ. *Esp.* XXX, 21. Leur territoire [des Romains], du temps des rois et des premiers consuls, n'était pas si étendu que celui de Raguse, VOLT. *Mœurs, Introd.* Le voilà ce théâtre et de neige et de gloire [les Alpes], Éternel boulevard qui n'a point garanti Des Lombards le beau territoire, ID. *Ép. au lac de Genève.* Combien croyez-vous que le territoire de France contienne d'arpents? Cent trente millions dont presque la moitié est en chemins, en villes, villages, landes, bruyères, marais, sables, terres stériles, couvents inutiles, jardins de plaisance plus agréables qu'utiles, terrains incultes, mauvais terrains mal cultivés, ID. *l'Homme aux 40 écus, Entretien avec un géomètre.* || Donner territoire, prêter territoire, se dit d'un évêque qui, dans son diocèse, permet à un autre évêque de faire certaines fonctions épiscopales. || 2° Aux États-Unis, contrée assez peuplée déjà pour avoir besoin d'être administrée au nom du congrès fédéral, mais n'ayant pas encore atteint le chiffre de population nécessaire pour faire sa constitution, et pour entrer, avec l'agrément du congrès, au même titre que les autres États, dans la république.

— ÉTYM. Lat. *territorium*, de *terra*, terre.

TERRITORIAL, ALE (tè-ri-to-ri-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui concerne le territoire, qui comprend le territoire. Impôt territorial. Le droit romain se conserva mieux dans les contrées de la Gaule autrefois soumises aux Goths et aux Bourguignons, d'autant plus que ce droit y était une loi territoriale et une espèce de privilége, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 11. || 2° Garanti par le territoire. Assignats, mandats territoriaux. || 3° Mer territoriale d'un pays, espace limité par une sorte de frontière maritime qu'on appelle ligne de respect.

— ÉTYM. Lat. *territorialis*, de *territorium*, territoire.

† TERRITORIALEMENT (tè-ri-to-ri-a-le-man), *adv.* En vertu d'une condition territoriale. Au moyen âge les abbayes faisaient partie, territorialement, de l'ordre féodal.

† TERRITORIALITÉ (tè-ri-to-ri-a-li-té), *s. f.* Ce qui appartient en propre à un territoire considéré politiquement. Les reprises de chaque conjoint doivent être exclusivement déduites des valeurs françaises, parce que leur imputation, même partielle, sur les biens étrangers violerait le principe de la territorialité de l'impôt, *Jugement du tribunal de la Seine du* 4 mars 1852, cité dans *Répertoire périodique de l'enregistrement*, vol. de 1866, p. 476. En matière de droit international, le principe de la territorialité doit l'emporter sur celui de la nationalité, *Journ. officiel*, 23 décembre 1869, p. 1689, 5e col.

† TERRIVOME (tè-rri-vo-m'), *adj.* Terme de géologie. Qui vomit de la fange ou du limon. Volcan terrivome.

— ÉTYM. Lat. *terra*, terre, et *vomere*, vomir.

TERROIR (tè-roir), *s. m.* || 1° Terrein considéré par rapport à l'agriculture. C'est une vérité qui ne peut être contestée que le meilleur terroir ne diffère en rien du mauvais s'il n'est cultivé, VAUBAN, *Dîme*, p. 28. || Ce vin sent le terroir, il a un goût qui tient à la qualité du terroir. La qualité des terrains se communique aux végétaux qui y sont placés; elle forme ce qu'on nomme goût de terroir, FOURCROY *Conn. chim.* t. VIII, p. 276. || Fig. et familièrement. Cet homme sent le terroir, il a les défauts qu'on attribue aux gens de son pays. Il se peut qu'un homme [Tite-Live] né et élevé à Padoue eût conservé, s'il est permis de parler ainsi, un goût de terroir, et qu'il n'eût pas toute cette finesse, cette délicatesse de l'urbanité romaine, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, II, 2. || Fig. Sentir le terroir, se dit aussi des ouvrages d'esprit qui ont des défauts attribués aux habitudes du pays où l'auteur est né, a vécu. || 2° Il s'est dit pour territoire. Pausistrate s'alla camper en terroir de Stratonicée, MALH. *Le* XXXIIIe *livre de Tite-Live*, ch. 18.

— HIST. XIIe s. Avons donné trois mencaldes de no tiere geisant en no tieroer as religieus de Femi (donation de 1193), TAILLIAR, *Recueil*, p. 7. || XIIIe s. Et por ce doit on regarder.... le [la] valeur du teroir et le [la] charge que les teres doivent, BEAUM. XXVII, 11. .... porce que por le [la] nature du teroir il y a plus malvese voie, ID. XXV, 5. Aucunes fois sont li bon vin refusé, quant on nomme le teroir où il ont crut, ID. *Prol.* || XIVe s. Le champ chetif [captif], c'est le terouer prins et aquis des anemis, BERCHEURE, f° 45. || XVe s. Mon gosier dit aussi qu'il [un vin] a pris sa naissance Du terroir des bons vins, BASSEL. XXVIII. Ung terreur ou pasturail assis au village de Favars, DU CANGE, *territoria.* || XVIe s. Consire ou grande consoulde est plante de terroir humide, O. DE SERRES, 610. Puisque tant de labeurs, de soupirs et de cris, Tous ont esté semez en terroir infertile, DESPORTES, *Cléonice*, 63. L'ile d'Oleron, qui est un terroir plein de delices, D'AUB. *Hist.* II, 303. Attirez par la bonté et fertilité du terroir, MONT. I, 233.

— ÉTYM. *Terre.*

† TERRORISER (tèr-ro-ri-zé), *v. a.* Établir le système de la terreur; soumettre au régime de la terreur. || Absolument. Les jacobins.... terrorisèrent à leur tour, MICHELET, *Préf. de la Terreur*.

† TERRORISME (tè-rro-ri-sm'), *s. m.* Système de la terreur, pendant la Révolution française. Le terrorisme employé comme système, P. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1872, p. 278.

† TERRORISTE (tè-rro-ri-st'), *s. m.* Partisan, agent du système de la terreur. Destitués sous le nom de terroristes, BABŒUF, *Pièces*, I, 90.

† TERROU (tè-rou), *s. m.* Voy. GRISOU.

TERSER (tèr-sé), *v. a.* Voy. TERCER.

† TERSET (tèr-sè), *s. m.* Terme rural. Houe à large fer et à manche court.

† TERTIAIRE (tèr-si-è-r'), *adj.* Qui occupe le troisième rang. || Terme de géologie. Période tertiaire, troisième période géologique. Le passage des montagnes secondaires aux tertiaires, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 367, dans POUGENS. || Terrains tertiaires, les terrains à commencer par la craie, jusque et non compris les alluvions anciennes. || Terme de botanique. Pédoncule tertiaire, second degré de ramification d'un pédoncule composé. || Se dit aussi du rameau de la branche qu'émet ce pédoncule.

— ÉTYM. Lat. *tertiarius*, de *tertius*, troisième de *tres* (voy. TROIS).

† TERTIO (tèr-si-o), *adv lat.* Il signifie troisièmement, et s'emploie pour désigner le troisième article d'une série (3°), quand on a commencé à compter par primo, secundo.

TERTRE (tèr-tr'), *s. m.* || 1° Petite éminence de terre, qui s'élève dans une plaine et qui ne tient à aucune côte. Le tertre isolé sur lequel sont situés la ville et le vieux château de Montbard, est élevé de 140 pieds au-dessus de la rivière, BUFF. *Add. Théor. terr. Œuv.* t. XIII, p. 169. Vis-à-vis de ma fenêtre est un tertre sur lequel se rassemblent les enfants, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Se dit quelquefois des éminences qui recouvrent une sépulture. Assez près de nous s'élevait Un tertre qui la mine avait D'être la fosse de quelque homme, SCARR. *Virg.* III. On n'a point élevé de marbre sur leurs humbles tertres, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* Je parlerai des tertres tumulaires à l'occasion de ceux de notre France, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 419. L'homme de Waterloo nous dira-t-il sa vie, Et ce qu'il a fauché du troupeau des humains, Avant que l'envoyé de la nuit éternelle Vînt sur son tertre vert l'abattre d'un coup d'aile, A. DE MUSSET, *la Nuit de mai.* || 3° Espèce d'établi sur lequel les tanneurs font les tourbes ou mottes de vieux tan.

— HIST. XIe s. [Enseigne] En sum un tertre cuntre le ciel levée, *Ch. de Rol.* LIV. || XIIe s. Eyke voske [voilà que] cist vient saillanz ens montaignes et trespessanz les tertres, ST BERN. 528. Li provoire et li ordenez En sus un teltre sont montez, *Rou*, dans DU CANGE, *tertrum.* || XIIIe s. En un bois joste Duvelinc [Dublin], Sur un tertre lès la marine, *Lai de Melion.* D'ung tertre qui près d'iluec iere [était], Descendoit l'iave grant et roide, Clere, bruiant.... *la Rose*, 108. Comme descorde fust sur ce que je demandoie au tertre ou finage de Mont-Esclair, DU CANGE, *tertrum.* || XVe s. Tant allerent [les gens du comte de Flandre] que ils virent [les Gantois] avaler [descendre d'] un tertre, FROISS. II, II, 97. || XVIe s. Philippus, voyant d'un tertre l'ordre et distribution du camp romain, MONT. I, 230. Ma maison est juchée sur un tertre, comme dict son nom, et n'a point de piece plus esventée que cette cy [la bibliothèque], ID. III, 289.

— ÉTYM. Wallon, *tièr*; Brie, *tuarte*, chemin escarpé dans une côte. Origine incertaine. H. Estienne le tirait de τέρεθρον, sommité d'une chose. Mais, attendu qu'on ne voit pas comment ce mot grec serait entré, Diez propose *terræ-torus*, élévation de terre, l'accent dans un mot composé pouvant se reculer, exemple, *trèfle* de *trifolium*.

† TERTULLIANISME (tèr-tu-li-a-ni-sm'), *s. m.* Hérésie, opinion des tertullianistes.

† TERTULLIANISTE (tèr-tu-li-a-ni-st'), *s. m.* Partisan de Tertullien, après l'adhésion de celui-ci à l'hérésie montaniste.

† TERVAGANT (tèr-va-gan), *s. m.* Nom donné jadis chez les chrétiens à de prétendus dieux des musulmans. || On trouve aussi tarvagant. Et reniant Mahom, Jupin et Tarvagant, LA FONT. *Fianc.*

— HIST. XIe s. À Tervagan tolent [ôtent] sun escarbucle, *Ch. de Rol.* CLXXXIII.

† TERZA RIMA (tèr-tsa-ri-ma), *s. f.* Système de versification employé par les premiers poëtes italiens, par Dante et Pétrarque, dans leurs grands poëmes. Ce système consistait à couper le chant en tercets ou stances de trois vers. Mais, bien que le sens fût arrêté ou au moins suspendu à la fin de chaque tercet, tous se reliaient pourtant l'un à l'autre, parce qu'il y avait au milieu de chacun un vers qui amenait deux rimes dans le suivant; à la fin de la pièce on ajoutait un vers pour rimer avec celui-là. En voici le modèle : aba-bcb-cdc-ded.... yzyz.

— ÉTYM. Ital. *terza*, troisième, du lat. *tertius*, troisième, et *rima*, rime.

† TERZETTO (tèr-tsè-tto), *s. m.* Terme de musique. Composition de peu d'étendue pour trois voix ou trois instruments (mot italien qui est le même que notre mot *tercet*).

TES (tê; l's se lie : tê-z amis), *adj. poss. plur.* Voy. TON, *adj.*

† TÈSE (tè-z'), *s. f.* Petits morceaux, dits aussi bois gras, de la racine du pin sylvestre, qui, dans les Pyrénées, tiennent lieu de chandelles et forment l'éclairage le plus ordinaire des montagnards, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 22.

— ÉTYM. Lat. *tæda*, bois résineux.

† TESSELLE (tè-sè-l'), *s. f.* Morceau de marbre carré qui entre dans la composition d'un pavé.

— ÉTYM. Lat. *tessella*, carreau.

† TESSELLÉ, ÉE (tè-sè-lé, lée), *adj.* Qui est disposé par carreaux, comme un damier

— ÉTYM. Lat. *tessellatus*, de *tessella*, tesselle.

† TESSELIÈRE (tè-se-liè-r'), *s. f.* À Bourgneuf, compartiment de la série des chauffoirs de salines, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 511.

— ÉTYM. *Tesselle.*

† TESSÈRE (tè-sè-r'), *s. f.* Dans l'antiquité chrétienne, nom donné à des objets qui servaient de signe de ralliement entre chrétiens.

— ÉTYM. Lat. *tessera*, mot d'ordre, proprement figure cubique, de τέσσαρες, quatre.

TESSON (tè-son), *s. m.* Débris de bouteille cassée, de pot cassé. La jeune fille aperçut Moréal appuyé sur la crête du mur, au risque de se couper les mains aux formidables tessons de verre qui s'y trouvaient incrustés, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XXI.

— HIST. XIIIe s. Si tost qu'il vit que Pierres aloit par les tavernes et qu'il prenoit les mesures, il prist ses mesures et les depecha [cassa], si que, quant Pierres i vint, il n'i trova plus que les tessons des mesures qui estoient depecies, BEAUM. XXVI, 15.

— ÉTYM. Dit pour *teston*, de *test* 1 (voy. ce mot)

† TESSURE (tè-su-r'), *s. f.* Terme de pêche. Jonction de plusieurs filets ensemble. Chaque bateau met à la mer de 12 à 16 filets par tessure de 3 ou de 4, et il n'est pas rare qu'une seule tessure de 3 filets rapporte assez de poisson pour compléter le chargement d'un bateau, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 4 janv. 1868, p. 20, 3e col.

1. TEST (tê; quelques-uns prononcent tèst', mais à tort), *s. m.* Le même que TÊT, n° 1 et 2.

2. TEST (tê; quelques-uns prononcent tèst', mais à tort), *s. m.* Le même que TÊT, n° 4 et n° 5.

3. TEST (tèst'), *s. m.* Mot anglais qu'on n'emploie en français que dans cette locution : Le serment du Test (avec une majuscule), acte par lequel on nie la transsubstantiation et l'on renonce au culte de la Vierge et des saints. Le fameux serment du Test mérite bien d'avoir place dans cette histoire, puisqu'il a été un des actes principaux de la religion en Angleterre, BOSS. *Var.* XIV, 122.

— ÉTYM. Angl. *test*, épreuve, du lat. *testis*, témoin.

† TESTA (tè-sta), *s. m.* Terme de botanique Pellicule qui revêt la surface de la graine.

— ÉTYM. Lat. *testa*, coquille (voy. TÊTE).

TESTACÉ, ÉE (tè-sta-sé, sée), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert d'un têt, d'une coquille. Les animaux testacés. || *S. m. pl.* Les testacés, les mollusques dont le corps est recouvert d'une enveloppe solide d'une ou de plusieurs pièces. Est-il bien sûr qu'ils [les coquillages trouvés loin des mers] ne soient pas les dépouilles des testacés et des crustacés de nos lacs? VOLT. *l'Hom. aux 40 écus, Nouvelles douleurs.* (Voltaire écrit testacées, crustacées, suivant l'usage de son temps.) || 2° Terme de minéralogie. Formé de couches ou de feuillets curvilignes qui se recouvrent naturellement. || Arsenic testacé, arsenic qu'on emploie pulvérisé et délayé dans l'eau miellée (sous les noms très-impropres de cobalt et cobalt à mouches) pour détruire les mouches.

— ÉTYM. Lat. *testaceus*, de *testa*, têt (voy. TÊTE).

TESTAMENT (tè-sta-man), *s. m.* || 1° Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. [La Mort au vieillard] J'aurais trouvé ton testament tout fait, Ton petit-fils pourvu, ton bâtiment parfait, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Les mourants qui parlent dans leurs testaments peuvent s'attendre à être écoutés comme des oracles; chacun les tire de son côté et les interprète à sa manière, je veux dire selon ses désirs ou ses intérêts, LA BRUY. XIV. Solon, qui permettait à Athènes de laisser son bien à qui on voulait par testament, pourvu qu'on n'eût point d'enfants, contredisait les lois anciennes, MONTESQ. *Espr.* V, 5. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus, VOLT. *Lett. Thiriot*, 27 janv. 1769. Louis XIV n'eut jamais de part à ce fameux testament du roi d'Espagne Charles II, qui changea la face de l'Europe, ID. *ib.* 1768 (sans date). Le parlement de Toulouse lui a fait un honneur insigne [à Bayle], en faisant valoir son testament qui devait être annulé comme celui d'un réfugié, selon la rigueur de la loi, et qu'il déclara valide comme le testament d'un homme qui avait éclairé le monde et honoré sa patrie, ID. 3e *discours, notes.* Il y a deux ans que milord Maréchal me voulut mettre dans son testament; je m'y opposai de toute ma force, J. J. ROUSS. *Conf.* II. On ouvre un testament; ces premiers mots sont lus : « Je veux.... » on dit encor je veux quand on n'est plus! COLLIN D'HARLEV. *Vieux*

célib. IV, 2. Le testament est un acte par lequel le testateur dispose, pour le temps où il ne sera plus, de tout ou partie de ses biens, et qu'il peut révoquer, *Code civ.* art. 895. || Par menace. Faites votre testament, préparez-vous à mourir. Mettez seulement huit gros lots dans la boite, ou faites votre testament; la petite société est fort brutale, il est bon de vous en avertir, DANCOURT, *Loterie*, sc. 28. || Testament par acte public, celui qui est reçu par deux notaires en présence de deux témoins, ou par un notaire en présence de quatre témoins, *Code civ.* art. 971. || Testament olographe, celui qui est écrit, daté et signé de la main du testateur. Ils n'ont pas moins de testaments dans leur cassette que d'almanachs sur leurs tables, ils les comptent par les années : un second se trouve détruit par un troisième, qui est anéanti lui-même par un autre mieux digéré, et celui-ci encore par un cinquième, olographe, LA BRUY. XIV. || Testament mystique ou secret, testament écrit ou au moins signé par le testateur, et remis par lui clos et scellé à un notaire, en présence de six témoins. || Testament inofficieux, testament dans lequel le testateur ne fait aucune mention de quelqu'un de ses plus proches héritiers de droit. || Testament ab irato, celui qui est fait par un motif de haine ou de colère. || Testament militaire, testament fait à l'armée, sans toutes les formalités nécessaires aux autres testaments. || Droit de testament, droit que les évêques s'arrogèrent sur les legs pieux. En 1505, il y eut dans cette rue une espèce de sédition à l'occasion d'une marchande que le curé ne voulait pas enterrer, qu'on ne lui eût montré, ou à l'évêque, le testament qu'elle avait fait, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 33. || 2° Testament de mort, déclaration libre et volontaire d'un criminel après sa condamnation à mort (locution aujourd'hui peu usitée). || Par extension. Testament de mort, écrit ou discours qui atteste les derniers sentiments d'une personne. Celui qui conseilla au philosophe de laisser un testament de mort, eut une idée utile et grande, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 7. Ce discours que vous venez d'entendre, leur dit-il, est mon testament de mort, THIERS, *Hist. de la révol.* XXII. || 3° Testament politique, se dit d'écrits politiques posthumes attribués à certains hommes d'État, et contenant leurs vues et leurs projets. C'est lui [Antoine Aubri] qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du testament politique du cardinal de Richelieu, VOLT. *Louis XIV, Écrivains.* Le Testament politique du cardinal Alberoni, recueilli de divers mémoires, lettres et entretiens de Son Éminence, est imprimé à Lausanne en Suisse, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 16. || 4° L'Ancien Testament, les livres saints qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ; le Nouveau Testament, les livres saints postérieurs à sa naissance (on met des majuscules). Pour prouver tout d'un coup les deux Testaments, il ne faut que voir si les prophéties de l'un sont accomplies en l'autre, PASC. *Pens.* XVI, 4, édit. HAVET. Jésus-Christ, que les deux Testaments regardent, l'Ancien comme son attente, le Nouveau comme son modèle; tous deux comme leur centre, ID. *ib.* XVII, 10. L'Ancien Testament contenait les figures de la joie future, et le Nouveau contient les moyens d'y arriver, ID. *ib.* XXIV, 28. Par le rapport des deux Testaments on prouve que l'un et l'autre est divin; ils ont tous deux le même esprit et la même suite, BOSS. *Hist.* II, 13. Il [Montausier] avait lu cent treize fois le Nouveau Testament de Jésus-Christ avec application et avec respect, FLÉCH. *Duc de Montaus.* || Ils se disent l'un et l'autre de l'alliance de Dieu avec les hommes. L'Ancien Testament n'était que la figure du Nouveau. || Proverbe. Grasse cuisine, maigre testament.

— HIST. XIII° s. Et trouva sa mere moult malade si come au lit de la mort et fist son testament, *Chr. de Rains*, 216. Li septimes cas qui appartient à sainte Eglise, si est des testamens, BEAUM. XI, 10. Plus disoit Jehans, que, quant ses peres se senti malades, il fist son testament crier en pleine paroisse, ID. VIII, 11. Lors appela Mons. Philippe son filz, et li commanda à garder comme par testament touz les enseignemens que il lessa, JOINV. 300. || XVI° s. Le pain est testament ou ratification que le corps de Jesus Christ nous est donné, CALV. *Instit.* 1111.

— ÉTYM. Provenç. *testament;* espagn. et ital. *testamento;* du lat. *testamentum,* de *testari* (voy. TESTER), avec le suffixe *mentum* (voy. MENT). C'est Tertullien qui, traduisant διαθήκη par *testamentum*, a introduit ce mot pour signifier les livres de l'ancienne et de la nouvelle alliance.

TESTAMENTAIRE (tè-sta-man-tê-r'), *adj.* Qui concerne le testament. || Disposition testamentaire, disposition contenue dans un testament. Un Français qui se trouvera en pays étranger, pourra faire ses dispositions testamentaires par acte sous signature privée, *Code civ.* art. 999. || Exécuteur testamentaire, celui qu'un testateur charge de l'exécution de son testament. || Héritier testamentaire, et, substantivement, un testamentaire, un héritier par testament. Qui voit-on.... au parquet, à la porte ou dans la salle du magistrat? des héritiers ab intestat? non.... on y voit des testamentaires qui plaident en explication d'une clause ou d'un article, LA BRUY. XIV.

— ÉTYM. Provenç. *testamentari;* espagn. et ital. *testamentario;* du lat. *testamentarius,* de *testamentum,* testament.

† **TESTAMENTER** (tè-sta-man-té), *v. n.* Faire son testament. Sans avoir, en mourant, égard à ma prière, Il a testamenté tout d'une autre manière, REGNARD, *le Distrait,* V, 10.

— HIST. XIII° s. D'acquest l'en puet testamenter, *Liv. de jost.* 224. Mès l'en dit en mains liex, et maintes gens le croient, Que jà tant ceste gent ne testamenteroient Por le proufit des ames ne des mors...., J. DE MEUNG, *Test.* 898.

— ÉTYM. *Testament.*

TESTATEUR, TRICE (tè-sta-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait un testament. Et ledit testateur déclare en cet endroit Que de signer son nom il est dans l'impuissance, De ce l'interpellant au gré de l'ordonnance, REGNARD, *le Légat.* IV, 6. Cette cérémonie [faire son testament] Jamais d'un testateur n'a raccourci la vie, ID. *ib.* IV, 6. Tout testateur qui avait oublié de faire un de ces legs qu'on appelle pieux, était déclaré déconfès, c'est-à-dire à peu près sans religion, VOLT. *Hist. parl.* I. Cela seul est un puissant indice que la testatrice était une fourbe, ID. *Pol. et lég. Prob. just. act. comm.* || 2° Testateur politique, celui qui a rédigé un testament politique. Le testateur politique emploie une section entière à prouver qu'il faut être gouverné par la raison, VOLT. *Mensonges impr. test. Richelieu, Quest. imp.*

— HIST. XVI° s. La confirmation du testament depend de la mort du testateur, CALV. *Inst.* 1152.

— ÉTYM. Provenç. *testaire, testador, testairitz;* espagn. *testador;* ital. *testatore;* du lat. *testatorem,* de *testari,* tester.

1. **TESTER** (tè-sté), *v. n.* Déclarer par acte ce que l'on veut qui soit exécuté après sa mort. Un dépit.... les fait tester; ils s'apaisent et déchirent leur minute, LA BRUY. XIV. La permission indéfinie de tester, accordée chez les Romains, ruina peu à peu la disposition politique sur le partage des terres, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 1. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. Lat. *testari,* tester, proprement témoigner, de *testis,* témoin, parce que, dans le droit romain primitif, le testament ne s'écrivait pas, mais le testateur énonçait sa volonté à haute voix en présence de témoins qu'il attestait. L'osque *tristamentud* (*testamento*) montre que *testis* est pour *trestis,* dont l'origine est controversée.

† 2. **TESTER** (tè-sté), *v. a.* Rétablir un peigne de tisserand, en substituant d'autres dents aux anciennes.

† **TESTICULAIRE** (tè-sti-ku-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux testicules. La bourse testiculaire.

TESTICULE (tè-sti-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Corps glanduleux qui sert dans le mâle à préparer la matière destinée à la génération. Le même parlement de Paris, le 8 janvier 1665, rendit arrêt sur la nécessité de deux testicules apparents, et déclara que sans eux on ne pouvait contracter mariage, VOLT. *Dict. phil. Test.* || 2° Il s'est dit pour ovaire. Valisnieri, ayant examiné les testicules d'une truie qui n'avait pas encore porté, BUFFON, *Hist. anim.* VII. || 3° Une coquille univalve. || 4° Testicule de chien, orchis mâle.

— HIST. XVI° s. Les hommes ont les testicules hors du ventre, et les femmes au dedans, PARÉ, I, 27.

— ÉTYM. Provenç. *testicul;* espagn. *testiculo;* ital. *testicolo;* du lat. *testiculus,* testicule, dimin. de *testis* qui signifie aussi testicule.

† **TESTICULÉ, ÉE** (tè-sti-ku-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni de testicules.

TESTIF (tè-stif), *s. m.* Poil de chameau.

— ÉTYM. Origine inconnue.

TESTIMONIAL, ALE (tè-sti-mo-ni-al, a-l'), *adj.* Qui atteste, prouve. || Preuves testimoniales, preuves par témoins. J'ajouterai que les preuves [de noblesse] de Rosen ne furent que testimoniales, ST-SIM. 143, 88. || Lettres testimoniales, lettres qui rendent témoignage de la vie et des mœurs de quelqu'un.

— HIST. XVI° s. Rapportans bonnes et seures testimoniales de tout ce que dessus, PASQ. *Rech.* IX, p. 834, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *testimonialis,* de *testimonium,* témoignage (voy. TÉMOIN).

† **TESTIMONIALEMENT** (tè-sti-mo-ni-a-le-man), *adv.* D'une manière testimoniale; par témoin.

† **TEST-OBJET** (tè-stob-jè), *s. m.* Terme d'anatomie. Préparation transparente, faite à l'aide d'animaux ou de végétaux microscopiques, d'organes ou d'éléments anatomiques, qui, présentant des particularités de structure compliquées, servent à juger de la force des microscopes.

— ÉTYM. Angl. *test-object,* de *test,* preuve, et *object,* objet : objet qui sert de preuve.

TESTON (tè-ston, d'après Richelet), *s. m.* || 1° Ancienne monnaie d'argent, qui, sous François I^er^, valait dix sous quelques deniers, et dont l'usage a fini sous Louis XIII, lorsque leur valeur était montée par degrés à dix-neuf sous et demi. Le pauvre vertueux est une monnaie qui n'a point cours.... il mange, le dernier, du pire et du plus cher; son teston ne vaut pas huit sous, M^lle^ DE GOURNAY, *Apologie,* p. 594-631. [Si j'étais médecin] J'aurais un beau teston pour juger d'une urine, RÉGNIER, *Sat.* IV. Ils sont beaux, bien peignés, belle barbe au menton; Mais, quand il faut payer, au diantre le teston, ID. *ib.* XIII. Les monnaies d'argent [de Louis XII] étaient les plus épaisses que l'on eût frappées depuis le commencement de la monarchie; et le premier des rois de France, il y fit graver son portrait; d'où leur vient le nom de testons, MONGEZ, *Instit. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 226. || Je n'en donnerais pas un teston, cela ne vaut pas un teston fendu en quatre, s'est dit et, en Lorraine, se dit encore d'une chose qui n'a pas de valeur. || Fig. Faux teston, personne à qui on ne peut se fier. Je ne connais point de charlatan Nardoin, mais bien Nardin, apothicaire, qui est un faux teston et un dangereux pendard, GUI PATIN, *Lett.* II, p. 132. Étienne : Adieu donc, faux teston. — Béatrix : Je te hâterai bien si je prends un bâton, SCARR. *Jodelet,* III, 2. || 2° Monnaie des États romains valant 1 f. 62.

— HIST. XVI° s. Nous voyons aujourd'hui en la France plus de doublons qu'il n'y avoit il y a cinquante ans de petits pistolets, comme j'ay veu pareillement plus de testons que de douzains, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 20.

— ÉTYM. Ital. *testone,* de *testa,* tête, à cause de la *tête* du roi qui y était gravée.

TESTONNÉ, ÉE (tè-sto-né, née), *part. passé* de testonner. Et ma tête, ainsi testonnée, D'un chapeau de fleurs fut ornée, SCARR. *Virg.* II.

TESTONNER (tè-sto-né, d'après Richelet; au contraire, Walkenaer, dans son éd. des Fables de la Fontaine, 1841, voulant indiquer la prononciation, fit imprimer têtonnant), *v. a.* Terme vieilli. Peigner les cheveux, les accommoder avec soin. [Deux femmes] L'allaient quelquefois testonnant, C'est-à-dire ajustant sa tête, LA FONT. *Fabl.* I, 17. Elle n'avait point de coiffe; mais encore passe, elle est jeune et jolie; mais toutes ces femmes de St-Germain et cette la Mothe se font testonner par la Martin, SÉV. 18 mars 1671.

— HIST. XVI° s. Il mourut de l'esgratignure d'un peigne en se testonnant, MONT. I, 74. Il se fault testonner, ordonner et renger pour sortir en place, ID. II, 60. Catulle, qui l'avoit testonné si rudement sous le nom de Mamurra, ID. III, 162. Il estoit en voie d'être testonné [rossé] par ledit mari irrité, DESPER. *Contes,* VIII.

— ÉTYM. *Teston,* au sens de tête.

† **TESTUDO** (tè-stu-do), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom donné à une tumeur enkystée en façon d'écaille de tortue.

— ÉTYM. Lat. *testudo,* tortue.

† **TESTULE** (tè-stu-l'), *s. m.* Terme de botanique Membrane extérieure de l'ovule.

— ÉTYM. Dimin. de *test* 2.

TÊT (tê), *s. m.* || 1° Synonyme de tesson. Il n'en restera pas un têt [du vase de terre] avec lequel on puisse puiser un peu d'eau, PASC. *Prov.* XVI. C'est de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pot cassé, VOLT. *Lett. à Mme de Choiseul,* 13 mars 1771. || Têts et blocailles, nom donné aux débris d'ouvrages en fonte. || 2° Terme

de chimie. Espèce de coupelle dont on se sert pour griller la mine dans les essais docimastiques. || **3°** Le crâne, les os qui couvrent le cerveau (vieilli en ce sens). || Terme de vénerie La partie de l'os frontal d'où partent les pivots de la tête du cerf. S'il [le cerf] est né au mois de mai, on verra paraître, dans le même mois de mai suivant, les naissances du bois qui commence à pousser sur le têt, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 37. || Ce cerf a les meules dans le têt, il a les meules très-basses. || **4°** Terme d'histoire naturelle. Enveloppe dure des animaux, mais particulièrement celle qui est surtout calcaire, comme la coquille des mollusques, la carapace des crustacés et des échinodermes. Les cornes d'Ammon fossiles ont leur têt extrêmement léger et mince, tandis que les coquilles qui se tiennent toujours au fond de l'eau sont épaisses et pesantes, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 135, dans POUGENS. || **5°** Enveloppe des tortues et des tatous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs; ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 125. || **6°** Terme de botanique. Voy. TESTA.

— HIST. XII° s. Ki à un test raoit [raclait] jus le venin, *Job*, p. 449. || XIII° s. Encore pert il bien as tes quels li pos fu, ADAM DE LA HALLE, *Li jus Adam.* Ma vertuz secha ausi comme tez de pot, *Psautier*, f° 29. || XV° s. Lors frappa le roy Artus sur le heaulme tellement que nulle chose ne le peut garantir, qu'il ne lui fist l'espée sentir jusques au test [crâne], et du test abatit il une piece, *Lancelot du lac*, t. III, f° 158, dans LACURNE. || XVI° s. Nature les ha muniz et couvertz de gousses, testz, coques.... RAB. *Pant.* III, 8. Des morts le test estoit plus dur aux Ægyptiens qu'aux Persiens, MONT. I, 260. Le crane, que nous appelons le test, est dessus la teste comme un heaume, PARÉ, III, 4. L'on casse doucement le pot, et de mesme en retire on les tests et pieces, O. DE SERRES, 544.

— ÉTYM. Lat. *testum*, couvercle, de même radical que *testa*, pot de terre (voy. TÊTE).

† **TÉTANIE** (té-ta-nie), *s. f.* Voy. TÉTANOS intermittent.

† **TÉTANIQUE** (té-ta-ni-k'), *adj.* || **1°** Terme de médecine. Qui tient du tétanos. Accidents tétaniques. || **2°** Qui est affecté de tétanos. || Substantivement. Un tétanique.

— ÉTYM. Lat. *tetanicus*, du grec τετανικός (voy. TÉTANOS).

† **TÉTANISATION** (té-ta-ni-za-sion), *s. f.* Action de tétaniser. Tétanisation par la strychnine.

† **TÉTANISER** (té-ta-ni-zé), *v. a.* Rendre tétanique. La strychnine tétanise.

† **TÉTANOÏDE** (té-ta-no-i-d'), *s. f.* Terme de médecine. Se dit des phénomènes convulsifs qui, dans le strychnisme, ressemblent à ceux du tétanos.

— ÉTYM. *Tétanos*, et εἶδος, forme.

TÉTANOS (té-ta-nos'), *s. m.* || **1°** Terme de médecine. Maladie caractérisée par la rigidité, la tension convulsive d'un plus ou moins grand nombre de muscles, et quelquefois de tous les muscles soumis à l'empire de la volonté; elle produit une immobilité absolue, que ni la volonté du malade ni les efforts d'autrui ne sauraient vaincre. Le climat des Antilles attaque les enfants nouveau-nés d'un mal qui semble renfermé dans la zone torride; on l'appelle tétanos, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 32. || **2°** Tétanos intermittent, dit aussi tétanie, sorte de névrose sans gravité observée surtout chez les femmes.

— HIST. XVI° s. La premiere sorte de convulsion est dite en grec tetanos, qui se fait lorsque tout le corps se tient droit, PARÉ, VII, 8.

— ÉTYM. Τέτανος, de τείνειν, tendre.

† **TÉTAR** (té-tar), *s. m.* Terme de marine. Bloc de bois sur la tête duquel on a creusé un cran, pour loger un réa de poulie.

TÊTARD (tê-tar), *s. m.* || **1°** Nom donné aux larves des jeunes reptiles batraciens, surtout de ceux qui, à l'état parfait, n'ont pas de queue. On voit dans les étangs glisser les têtards destinés à être grenouilles, VOLT. *Sing.* 12. || **2°** Arbre dont on coupe le tronc à deux ou trois mètres au-dessus du sol, pour lui faire produire des branches que l'on exploite périodiquement pour le chauffage et autres usages. Le chêne, l'orme, le charme et le saule sont les arbres le plus ordinairement tenus en têtards. Il est des cantons de la France où on plante beaucoup de frênes au milieu des haies rustiques, pour les laisser croître à toute leur hauteur, ou pour les couper en têtards, BOSC, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 226. || **3°** Terme d'eaux et forêts. Arbre qui, dans les coupes de bois, est conservé comme tête de limite. || **4°** Têtard de timon, partie postérieure d'un timon qui est engagée dans la fourchette. || **5°** Synonyme de chabot. || **6°** Lin têtard, sorte de lin. Une terre substantielle est celle qui convient au lin moyen et au lin têtard, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 75.

— ÉTYM. Dérivé de *tête.*

† **TÉTARTIN** (té-tar-tin), *s. m.* Terme de minéralogie. Espèce de feldspath à base de soude.

† **TÉTARTOÈDRE** (té-tar-to-è-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Cristal qui offre le phénomène de la tétartoédrie.

† **TÉTARTOÉDRIE** (té-tar-to-é-drie), *s. f.* Terme de cristallographie. État d'un cristal où les parties de la forme primitive qui sont géométriquement égales ne sont physiquement identiques que par quarts; ce qui fait que le nombre des parties simultanément modifiées n'est alors que le quart de ce qu'il serait si les conditions physiques étaient pleinement concordantes avec les conditions géométriques.

— ÉTYM. Τέταρτος, quatrième, et ἕδρα, face.

† **TÉTARTOÉDRIQUE** (té-tar-to-é-dri-k'), *adj.* Qui offre le caractère de la tétartoédrie.

† **TÉTARTOPRISMATIQUE** (té-tar-to-pri-sma-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme d'un prisme et n'en montre que le quart des faces.

— ÉTYM. Τέταρτος, quatrième, quart, et *prisme.*

TÉTASSES (té-ta-s'), *s. f. plur* Terme grossier. Mamelles flasques et pendantes. Celles qui ont les plus longues tétasses, la plus grande bouche, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Or. Tub.* t. I, p. 32.

— HIST. XV° s. Faisandes deviennent beccasses, Les tetons deviennent tetasses, COQUILLART, *Droits nouveaux.*

— ÉTYM. Dérivé péjoratif de *tette.*

TÊTE (tê-t'), *s. f.* || **1°** Partie qui, chez l'homme et les animaux, contient le cerveau et les organes des sens, et qui est unie au corps par le cou. || **2°** La tête séparée du tronc. || **3°** Tête de Méduse. || **4°** Tête de mort. || **5°** La partie de la tête qui est recouverte par les cheveux. || **6°** L'intérieur de la tête. || **7°** Fig. Sur la tête, au-dessus de, en domination. || **8°** Au-dessus de la tête, se dit de ce qui recouvre, submerge. || **9°** Par-dessus la tête, plus qu'on ne veut, plus qu'on ne peut. || **10°** Lever la tête. Tête levée. || **11°** Tête baissée. || **12°** Jeter à la tête, au propre et au figuré. || **13°** Faire tête à. || **14°** Tête, en termes de manége. || **15°** Tête, en termes de vénerie. || **16°** Une belle tête. || **17°** Représentation d'une tête humaine par un peintre, par un sculpteur. || **18°** Mesure comparative, à l'aide de laquelle on fixe, en peinture, les dimensions des autres parties du corps. || **19°** Sur le turf, une tête, la longueur de la tête d'un cheval. || **20°** Dans les monnaies, côté de la figure. || **21°** Chevelure. || **22°** Tête à perruque. || **23°** Course de la tête. || **24°** Individu. || **25°** Personne. || **26°** Vie. || **27°** L'ensemble de tout ce qui comprend et imagine. || **28°** Personne douée de telle ou telle qualité. || **29°** Tête se dit, avec une épithète, de personnages occupant une position importante. || **30°** Saine raison. || **31°** Têtes rondes. Têtes blanches. || **32°** Chef. || **33°** Sommet, sommité. || **34°** Il se dit de ce qui est comparé à une tête. || **35°** En anatomie, tête d'un os, d'un muscle. || **36°** Dans les plantes, assemblage d'organes réunis en un faisceau terminal. || **37°** Extrémité ou partie antérieure d'un objet. || **38°** Tête, en termes de marine. || **39°** Tête, en termes de musique. || **40°** Tête, en termes d'astronomie. || **41°** Tête, en termes d'architecture. || **42°** Tête, en termes de guerre. || **43°** Tête, au trictrac. || **44°** Il se dit de ce qui sert de commencement. || **45°** La tête d'une station de fiacre. || **46°** Tête de ligne, dans les chemins de fer. || **47°** Tête de ligne, dans une armée navale. || **48°** Partie d'une armée, d'une troupe, d'un cortége qui marche la première. À la tête de. || **49°** Corps de troupes qui s'avance vers quelque endroit. || **50°** Têtes de vin, les premières cuvées. || **51°** Tête, dite par assimilation de forme. || **52°** Tête-morte. || **53°** Tête-de-More. || **54°** Tête de nègre, chez les relieurs. || **55°** Noms de quelques plantes. || **56°** Noms de quelques coquilles. || **57°** Nom d'un coléoptère. || **58°** Noms de poissons. || **59°** Noms de sauriens et de serpents. || **60°** Noms d'oiseaux. || **61°** De tête. || **62°** Tête à tête. || **63°** Tête pour tête. || **64°** Ah ! tête ! par la tête ! || Proverbes.

1° Partie qui chez l'homme et les animaux contient le cerveau et les organes des sens, et qui est unie au corps par le cou. Le haut de la tête. Une tête de chapon. Une tête de carpe, de brochet. Vous ne jurerez pas par votre tête, parce que vous n'en pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir, SACI, *Bible, Év. St Matth.* V, 36. Il [Saül] était plus grand que tout le peuple de toute la tête, ID. *ib. Rois*, I, IX, 2. Le dernier acte [de la vie humaine] est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste; on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais, PASC. *Pens.* XXIV, 58, éd. HAVET. Je puis bien concevoir un homme sans mains, pieds, tête; car ce n'est que l'expérience qui nous apprend que la tête est plus nécessaire que les pieds; mais je ne puis concevoir l'homme sans pensée, ce serait une pierre ou une brute, ID. *ib.* I, 2. S'ils [les grands hommes] sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres, ID. *ib.* VI, 30. Pomenars [qui avait un procès criminel] est divin, il n'y a point d'homme à qui je souhaite plus volontiers deux têtes : jamais la sienne n'ira jusqu'au bout, SÉV. 75. Puisque c'est l'air, et qu'il faudrait changer de place aux brouillards [à cause de la situation élevée du chateau de Grignan], et mettre au-dessus de votre tête ce qui est au-dessous de vos pieds, ID. 80. Il [le prince de Condé] n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls; Dieu lui est une armure plus assurée, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ses superbes coursiers.. L'œil morne maintenant et la tête baissée, Semblaient se conformer à sa triste pensée, RAC. *Phèdre*, V, 6. La tête de l'homme est à l'extérieur et à l'intérieur d'une forme différente de celle de la tête de tous les autres animaux, à l'exception du singe, dans lequel cette partie est assez semblable, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 313. La tête en entier prend, dans les passions, des positions et des mouvements différents; elle est abaissée en avant dans l'humilité, la honte, la tristesse; penchée à côté dans la langueur, la pitié; élevée dans l'arrogance; droite et fière dans l'opiniâtreté, ID. *ib.* p. 299. Je ne chercherai point à placer une tête de géant sur un corps de nain, CARMONTELLE, *Prov. Entr'actes*, t. IV, p. 3, dans POUGENS. Il est grandi de la tête et fortifié à proportion, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 409, dans POUGENS. || Mettre la tête à la fenêtre, ouvrir la fenêtre et passer la tête en dehors. Nous avons mis la tête à la fenêtre, et nous avons pris le soleil pour la lune, tant il était pâle, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 10. || De la tête aux pieds, du haut du corps jusqu'en bas. C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère, MOL. *Mis.* II, 5. Nous le tournâmes en ridicule depuis la tête jusqu'aux pieds, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 8. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 déc. 1774. || Donner une tête, piquer une tête, se jeter dans l'eau la tête la première || Très-familièrement, tomber cul par-dessus tête, tomber la tête en bas et le derrière en l'air. || Fig. Il y va de cul et de tête, comme une corneille qui abat des noix, il s'y emploie de toute sa force, sans ménagement. || Ce sont deux têtes dans un même bonnet, se dit de personnes liées d'amitié ou d'intérêt. || Il a la tête près du bonnet, se dit d'un homme prompt et colère. À propos, vous frondez la perruque de Boileau [les vers où il parle de sa perruque]; vous avez la tête bien près du bonnet, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 8 oct. 1760. || C'est vouloir donner de la tête contre les murs, c'est tenter une entreprise où il est impossible de réussir. || On dit aussi : c'est se donner la tête, c'est donner de la tête contre un mur. || Fig. et familièrement, ne savoir où donner de la tête, ne savoir que faire, que devenir, quel parti prendre. Apollon et Mercure, étant brouillés là-haut, Ne savaient ici-bas où donner de la tête, BOURSAULT, *És. à la cour*, I, 5. On ne sait où donner de la tête pour de l'argent [pour avoir de l'argent], SÉV. 179. Ne sachant plus où donner de la tête, le comte de Soissons eut recours à son cadet, le prince Eugène, ST-SIM. 109, 198 || Porter la tête sur un échafaud, sur l'échafaud, avoir la tête tranchée sur un échafaud. || Par exagération. Je parie ma tête, je parie ma tête à couper, je mettrais ma tête à couper que cela est, je parie tout ce qu'on voudra que cela est, je me soumets à tout ce qu'on voudra si cela n'est pas || Fig. Il y a eu beaucoup de têtes cassées à ce siége, on y a tué beaucoup de gens. || Fig. Avoir cinquante ans, soixante ans sur la tête, être âgé de cinquante ans, de soixante ans. || Par extension. L'invocation des saints a plus de 1200 ans sur la

tête, JURIEU, dans BOSS. 3ᵉ *Avert.* 8. || Fig. Sur la tête, se dit de ce qui est conféré à quelqu'un. On mettait sur la tête d'un même homme plusieurs charges; ce qui était considéré à Carthage comme la preuve d'un mérite non commun, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 205, Chez les Turcs, ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. || Fig. Attirer sur sa tête, provoquer contre soi. Antoine sur sa tête attira notre haine En se déshonorant par l'amour d'une reine, CORN. *Cinna*, III, 4. || Fig. et familièrement. Laver la tête à quelqu'un, lui faire une forte réprimande. Il [Benserade parlant du déluge] s'exprime ainsi : Dieu lava bien la tête à son image; peut-on.... dire rien de plus petit ni de plus ridicule?... BOIL. *Préf.* VI, de l'édit. de 1701. Lavons la tête à ce large visage, VOLT. *Enf. prod.* I, 2. || Se jeter dans l'eau la tête la première, s'y précipiter la tête en avant. Lorsqu'on a, comme moi, épousé une méchante femme, le meilleur parti qu'on puisse prendre, c'est de s'aller jeter dans l'eau la tête la première, MOL. *G. Dand.* III, 15. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter la tête la première dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1777. || Fig. et familièrement. Il s'y est jeté la tête la première, il s'est engagé brusquement, inconsidérément dans une affaire périlleuse. || 2° La tête séparée du tronc. Le fils tout dégouttant du meurtre de son père, Et, sa tête à la main, demandant son salaire, CORN. *Cinna*, I, 3. Donnez-moi présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste, SACI, *Bible, Év. St. Matth.* XIV, 8. On craignait qu'Amurat, par un ordre sévère, N'envoyât demander la tête de son frère, RAC. *Baj.* I, 3. La tête d'Orphée qui faisait encore de la musique, et qui chantait Eurydice quand on la jetait dans les eaux de l'Èbre, VOLT. *Dict. phil. Sensation.* Les Espagnols, au siége de Harlem, ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers, les habitants leur jetèrent onze têtes d'Espagnols, avec cette inscription : dix têtes pour le payement du douzième denier, et l'onzième pour l'intérêt, ID. *Mœurs*, 164. || 3° Tête de Méduse, voy. MÉDUSE. || 4° Tête de mort, tête humaine dont il ne reste que la partie osseuse. Mme de Monaco, en mourant, n'avait aucun trait ni aucun reste qui pût faire souvenir d'elle; c'était une tête de mort gâtée par une peau noire et sèche, SÉV. *à Bussy*, 27 juin 1678. || Tête de mort, nom que les marchands de tableaux et les doreurs de Paris donnaient aux bordures de bois uni, qui ont six pouces de hauteur sur quatre pouces neuf lignes de largeur; apparemment de ce que les premières estampes pour lesquelles on en fit, représentaient des têtes de morts. || Fromage tête de mort, nom populaire du fromage de Hollande en boule. || Tête de mort, espèce de papillon crépusculaire; c'est le sphinx tête de mort. || Tête de mort, trou à la surface d'un ouvrage de menuiserie, causé par la rupture d'une cheville qui s'est brisée au-dessous de la surface. || Obus tête de mort, obus qu'on employait autrefois, percé de plusieurs trous par lesquels il lançait des matières enflammées. || Terme de marine. Tête de mort, espèce de nœud. || 5° Particulièrement, la partie de la tête qui est recouverte par les cheveux. En tombant il a failli se fendre la tête. Les coups à la tête sont dangereux. Accoutumé tout comme les paysans à courir tête nue au soleil, au froid, à s'essouffler, à se mettre en sueur, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. Je parie qu'à quinze ans elle ne saura ni entrer dans une chambre, ni s'habiller de bonne grâce, ni poser une fleur dans sa tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 257, dans POUGENS. || Tête pelée, tête chauve, se disent en parlant d'une personne qui n'a point du tout de cheveux, ou qui n'en a point sur une partie de la tête. || 6° L'intérieur de la tête. Mal de tête. Douleur de tête. Ce sont quelques vapeurs qui me viennent de monter à la tête, MOL. *Mar. forcé*, 4. L'autre jour il me dit : pourquoi touchez-vous à votre tête, ma mère, vous y avez mal? SÉV. 570. || Avoir la tête pesante, embarrassée, éprouver dans la tête un sentiment de pesanteur, d'embarras. || C'est un casse-tête, voy. CASSE-TÊTE, n° 3 et n° 4. || Il a la tête bonne, il boit beaucoup sans s'enivrer. || Porter à la tête, se dit d'une odeur forte, de la vapeur du charbon, de certains vins. || On dit de même : Ce vin monte à la tête, il envoie des fumées à la tête. Le vin pur monte à la tête, MOL. *l'Av.* III, 2, Le vin qui monte à la tête Fait jaser le perroquet; Ce n'est pas la seule bête Dont le vin fait le caquet, CHAUL. *Dial. entre deux perroq.* || On dit dans le même sens : donner dans la tête.... Le nouveau [vin] donne fort dans la tête, Quand on le veut boire sans eau, MOL. *Amph.* III, 2. || Fendre la tête, la tête me fend, voy. FENDRE, n° 4 et n° 4. || Rompre la tête à quelqu'un de quelque chose, l'en importuner. [La mouche à la fourmi] Puis allez-moi rompre la tête De vos greniers... LA FONT. *Fabl.* IV, 3. || Se rompre la tête à faire quelque chose, s'y appliquer avec une contension d'esprit fatigante. Il se rompt la tête à résoudre des problèmes. || On dit dans le même sens : se casser la tête. Il [le cardinal de Retz] se casse la tête d'application, SÉV. 12 oct. 1677. || Crier à tue-tête, crier de toute sa force. La fait crier à tue-tête, Comme on fait après un larron, SCARR. *Virg.* IV. || On dit dans le même sens : crier à pleine tête, du haut de sa tête. Il crierait, comme moi, du haut de son gosier; Et cette autre personne honnête Crierait tout du haut de sa tête, LA FONT. *Fabl.* VIII, 12. Ce fut lui [Cléon] qui le premier donna l'exemple de crier à pleine tête dans les assemblées, où jusque-là on avait gardé beaucoup de décence et de modération, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 584, dans POUGENS. || Voix de tête, voy. VOIX. || 7° Fig. Sur la tête, au-dessus de, en domination. Enfin il fit si bien qu'il se trouva sur la tête de tout le monde dans le temps que tout le monde croyait l'avoir encore à ses côtés, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 97, dans POUGENS. Le peuple, forcé par son besoin propre à se donner un maître, ne peut rien faire de mieux que d'intéresser à sa conservation celui qu'il établit sur sa tête, BOSS. 5ᵉ *avert.* 56. Vous verriez avec horreur et tremblement ce que fait dans les grandes places l'oubli de Dieu et cette terrible pensée de n'avoir rien sur sa tête, ID. *Sermons, Impénit.* 1. || Fig. Se mettre sur la tête quelqu'un, l'élever au-dessus de soi. Je vous le dis encor, mettre Othon sur nos têtes, C'est nous livrer tous deux à d'horribles tempêtes, CORN. *Oth.* II, 4. Ce ne fut pas sans douleur que Tromp, à qui la naissance, le succès éclatant du dernier combat et les applaudissements de la multitude avaient élevé le courage, se vit mettre Ruyter sur la tête, PELLISS. *Hist. de Louis XIV.* || 8° Au-dessus de la tête, se dit de ce qui recouvre, submerge. Malheureux Girondins, s'écriait Danton, ils nous ont précipités dans l'abîme de l'anarchie, ils en ont été submergés; nous le serons à notre tour, et déjà je sens la vague à cent pieds au-dessus de ma tête, LAMARTINE, *Girondins*, XLV. || Fig. Au-dessus de sa tête, au-dessus de soi. Qu'il n'est pas tout à fait indigne de vos feux, Et qu'il peut en prétendre une juste conquête, N'ayant plus que les dieux au-dessus de sa tête, CORN. *Pomp.* IV, 3. || 9° Fig. Par-dessus la tête, plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut. Je vous fais mille amitiés de Mme de la Fayette, qui m'en a chargée par-dessus la tête, SÉV. 14 oct. 1676. || Avoir des affaires par-dessus la tête, avoir beaucoup d'affaires. || Avoir des dettes par-dessus la tête, être accablé de dettes. || En avoir par-dessus la tête, être excédé de quelque chose. Il faudrait la quitter si souvent, que j'aurais bientôt du mariage par-dessus la tête, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5. || 10° Fig. Lever la tête, se montrer, paraître avec plus de hardiesse. Quand vous verrez, mes frères, l'iniquité qui lève la tête au milieu même du temple de Dieu, BOSS. *Sermons, sur l'Église*, 3. Lève, Jérusalem, lève ta tête altière, RAC. *Ath.* III, 7. Ceux mêmes qui sont assez sages pour condamner un si grand désordre, ne le sont pas assez pour oser lever la tête les premiers, et pour donner des exemples contraires, FÉN. *Tél.* XXII. Lorsque cette république [la Hollande] levait la tête hors de ses marais, le reste de l'Europe était plongé dans les guerres civiles par le fanatisme, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 5. || On dit de même : relever la tête. || Tête levée, la tête haute. Ah! c'est l'original De mes airs de grandeur qui vient tête levée; Mon éclat emprunté cesse à son arrivée, DESTOUCH. *Glor.* II, 9. || Fig. Aller tête levée, la tête levée, aller sans craindre aucun reproche, aucun affront. J'en vois marcher tête levée, Qui n'iraient pas ainsi, j'ose vous l'assurer, Si sur le bout du nez tache pouvait montrer Que telle chose est arrivée, LA FONT. *Petit chien.* Socrate.... conservant sa liberté, et marchant tête levée au milieu de trente tyrans, qui faisaient tout trembler, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 118, dans POUGENS. Je vais tête levée par tout le monde, sans craindre que quelqu'un m'ose faire le moindre reproche, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 6. || 11° Tête baissée, sans regarder devant soi. Une chauve-souris donna tête baissée Dans un nid de belette, LA FONT. *Fabl.* II, 5. Heureux ceux qui se jettent tête baissée et les yeux fermés entre les bras du Père des miséricordes! FÉN. t. XVIII, p. 388. Il [Dion] crut que l'exemple serait plus efficace que les discours, et se jeta tête baissée au milieu des ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 276, dans POUGENS. Quand on entre dans une chambre où on le tient enfermé [le grand pluvier], il ne cherche qu'à se cacher, à fuir, et va, dans son effroi, donner tête baissée et se heurter contre tout ce qui se rencontre, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 170. || Fig. Y aller tête baissée, se précipiter aveuglément dans le péril, dans le désordre. Allons-nous-en, tête baissée, Leur montrer que nous sommes gens A les manger à belles dents, SCARR. *Virg.* II. Il y avait dans cette lettre de quoi faire donner tête baissée dans une aventure plus téméraire que celle qu'on lui proposait, HAMILT. *Gramm.* 9. Son fils donnait tête baissée dans les égarements de son âge, MARMONTEL, *Cont. mor. École pér.* || Il se dit aussi d'un homme qui entreprend avec chaleur une affaire. || Il y donne tête baissée, il donne complétement dans le piége. || 12° Jeter à la tête, lancer quelque chose à la tête de quelqu'un. Il était non-seulement permis par le Deutéronome, mais ordonné d'épouser la veuve de son frère quand elle n'avait point d'enfants; la veuve était en droit de sommer son beau-frère d'exécuter cette loi, et, sur son refus, elle devait lui jeter un soulier à la tête, VOLT. *Mœurs*, 135. || Fig. Jeter à la tête, présenter d'une façon brusque. Vous m'avez jeté fort à propos vos vers à la tête pour m'amuser et m'empêcher de voir la petitesse de votre lettre, SÉV. 25 janv. 1690. || Jeter à la tête, reprocher. Il lui jeta à la tête ses richesses mal acquises. Il lui jeta à la tête qu'il avait été contrebandier. || Fig. et familièrement. Jeter une marchandise à la tête, l'offrir à vil prix. Il y avait tant de gibier au marché, qu'on le jetait à la tête. || Fig. et familièrement. Jeter une chose à la tête de quelqu'un, la lui offrir sans qu'il l'ait demandée. D'éloges on regorge, à la tête on les jette, MOL. *Mis.* III, 7. Les meilleures choses sont dégoûtantes, quand elles sont jetées à la tête, SÉV. 142. Je voyais, dis-je, un établissement certain qu'on me jetait à la tête, MARIV. *Pays. parv.* 1ʳᵉ part. Il est fâcheux à un galant homme à qui tout Paris jette ses filles à la tête, et qui les refuse toutes, de venir lui-même essuyer les dédains d'une jeune citoyenne de village, ID. *l'Épreuve*, sc. 14. || Se jeter à la tête, faire les premières avances. Et l'on en est réduite à n'espérer plus rien, A moins que l'on se jette à la tête des hommes, MOL. *Psyché*, I, 1. Elle n'ira pas se jeter à la tête d'un jeune homme, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ce sont toujours les fripons qui se jettent à la tête des gens, PICARD, *Prov. à Paris*, IV, 20. || 13° Faire tête à, présenter la face à. C'est aux environs de Wilsen, où M. de Turenne battit les ennemis de l'année passée, et presque au même endroit, excepté qu'on fait tête à la brèche qu'il avait à dos, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 112. || Fig. Tenir tête à quelqu'un, faire tête à quelqu'un, s'opposer à lui, lui résister, ne lui point céder en quelque chose. Viriatus.... le plus grand homme que l'Espagne ait opposé aux Romains, et le dernier qui leur a fait tête dans ces provinces avant Sertorius, CORN. *Sertor. Au lecteur.* Il [saint-Pierre] n'avait pas eu la force de résister à une servante, et le voilà qui tient tête à tous les magistrats de Jérusalem, BOSS. *Panég. St Pierre*, 2. Il veut qu'on fasse tête contre tous les vices, et il n'y a que celui-ci [la volupté] contre lequel il ordonne de s'assurer par la fuite, ID. *Panég. St Benoît*, I. Il [Darius] s'était fortifié de l'infanterie grecque, qu'il avait rangée près de lui, la jugeant seule capable de tenir tête à la phalange macédonienne, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 351. Un petit coin de terre [la Hollande] presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à Philippe II, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales, VOLT. *Mœurs*, 164. Pour tenir tête, sire, à un adversaire tel que Votre Majesté, il faudrait du moins que j'eusse tout entière à ma disposition la pauvre petite tête que Dieu m'a donnée, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 déc. 1767. Elle avait pour maxime que, lorsque dans le monde on entendait dire du mal de ses amis, il ne fallait jamais prendre vivement leur défense et tenir tête au médi-

sant; car c'était le moyen d'irriter la vipère et d'en exalter le venin, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Faire tête, montrer de la fermeté. Morguant les accidents, fait tête à la fortune, RÉGNIER, *Sat.* XVI. Fais tête au malheur qui t'opprime, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 4. J'aurais dû peut-être tenir tête à l'orage, si je m'en étais senti le talent, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || En un autre sens, faire tête à des visiteurs, leur faire les honneurs de sa maison. Je me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe; tous les passants viennent chez moi; il faut que je tienne tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, et même à des Français que je ne verrai plus, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 4 juin 1764. || Mettre un homme en tête à quelqu'un, opposer à quelqu'un un homme qui puisse lui résister. Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat, VOLT. *Dict. phil. Criminel.* || Avoir quelqu'un en tête, avoir quelqu'un pour concurrent, pour adversaire. Dans cette terrible journée [la bataille du faubourg St-Antoine] où le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince, où, avec l'élite des troupes, il avait en tête un général si pressant, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 14° Terme de manége. Mettez la tête du cheval à la muraille; placez la tête; relevez la tête; portez la tête en dedans. Avoir la tête dedans ou en dedans, se dit d'un cheval, lorsqu'on le mène de biais sur la volte et qu'on lui fait plier la tête un peu en dedans de la volte. || Tête de more ou de maure, se dit d'un cheval qui a la tête noire et le reste du corps d'une autre couleur. || On dit qu'un cheval est en tête, légèrement ou fortement en tête, quand il présente une tache blanche plus ou moins grande sur le front ou sur le chanfrein. || Dessus de tête, partie supérieure de la têtière d'une bride, qui passe derrière les oreilles du cheval. || 15° Terme de vénerie. Bois ou cornes des bêtes fauves. || Tête portant trochures, bois qui porte trois ou quatre andouillers à la sommité. || Tête en fourche, bois dont les andouillers du sommet font la fourche. || Tête paumée, bois dont le sommet s'ouvre et figure une paume de main. || Tête couronnée, bois dont les andouillers du sommet forment une espèce de couronne. || Têtes ouvertes, tête de cerf, de daim et de chevreuil, dont les perches sont fort écartées; ce qui est leur plus belle qualité. || Tête bien née, tête bien régulière. || Tête rouée, tête formant une sorte de roue. || Tête couverte, se dit d'un animal rentré dans ses demeures. || Les cerfs, dans leur troisième année, se nomment cerfs à la première tête; dans leur quatrième, cerfs à la seconde tête: et dans leur cinquième, cerfs à la troisième tête, etc. parce qu'ils ont leur premier bois complet, puis leur deuxième, leur troisième, etc. Mais moi, mon jugement, sans qu'aux marques j'arrête, Fut qu'il n'était que cerf à sa seconde tête, MOL. *Fâch.* II, 7. Dès que le cerf est à sa quatrième tête, il est assez reconnaissable pour ne s'y pas méprendre, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 18. || Terme de fauconnerie. Faire la tête d'un oiseau, accoutumer un oiseau au chaperon. || 16° Une belle tête, tête d'homme qui produit un bel effet, tant par les traits du visage que par la belle conformation du crâne. Ma taille est deux ou trois doigts au-dessous de la médiocre; j'ai la tête assez belle avec beaucoup de cheveux gris, VOLT. *Lett.* 78. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête, LA ROCHEFOUCAULD, *Son portrait fait par lui-même, imprimé en* 1658. Belle tête, dit-il, mais de cervelle point, LA FONT. *Fabl.* IV, 14. || 17° Représentation d'une tête humaine par un peintre, par un sculpteur. Il me semble que j'ai fait beaucoup quand j'ai terminé une tête en un jour, pourvu qu'elle fasse son effet, POUSSIN, *Lett.* 20 août 1645. Tant de livres faits sur la peinture par des connaisseurs n'instruiront pas tant un élève que la seule vue d'une tête de Raphaël, VOLT. *Œdipe, Préf.* 1729. En général les grosses têtes raccourcissent les figures, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 60, dans POUGENS. || Tête d'étude se dit d'une tête faite avec soin et qui n'est pas un portrait. || Fig. et populairement. Faire sa tête, prendre de grands airs. || Génin, *Récréat.* t. I, p. 186, explique ainsi cette locution : « Un apprenti qui en a fini avec les nez, les yeux, les bouches et les oreilles passe à l'ensemble; à partir de ce jour, il est artiste, il fait le fier : il fait sa tête. » Explication douteuse. Il se peut que cela vienne de l'habitude des acteurs de se faire une tête de convention pour la scène. || Ornement de sculpture qui se met à la clef d'un arc, d'une plate-bande, etc. On dit aussi masque ou mascaron. || Cartes à jouer à deux têtes, cartes dont les figures ont une tête en haut et une tête en bas, ce qui épargne la peine de les retourner. || 18° Terme de peinture. Mesure comparative à l'aide de laquelle on fixe les dimensions des autres parties du corps. L'ensemble d'une figure a de sept têtes à sept têtes et demie. || 19° Sur le turf, une tête, la longueur de la tête d'un cheval. Ce cheval ne l'a emporté que d'une tête. || 20° Dans les monnaies, côté de la figure. || 21° Par extension, chevelure. Tête frisée. Elle [Mme de Nevers] avait tous les cheveux coupés sur la tête et frisés naturellement par cent papillottes qui lui font souffrir toute la nuit mort et passion; tout cela fait une petite tête de chou ronde, sans nulle chose par les côtés, SÉV. 18 mars 1671. || Tête naissante, cheveux qui reviennent après avoir été coupés, et qui sont déjà un peu longs. || 22° Tête à perruque, voy. PERRUQUE. || Têtes pour coiffeurs et pour modistes. || 23° Course de la tête, sorte d'exercice militaire et de manége qui consiste à frapper au grand galop, avec la lance, l'épée ou le pistolet, des têtes de carton qui sont placées à cet effet. Le roi alla tirer dans son petit parc, Monseigneur courut les têtes, et s'essaya à en courre sept; on ajoutait aux quatre têtes ordinaires celle du SABRE, celle du pistolet et celle de la flèche, DANGEAU, I, 51, 3 sept. 1684. Ils disputèrent le prix en une seule course, dans laquelle ils firent chacun quatre têtes, ID. I, 131, 4 mars 1685. || Tête de Méduse, la seconde tête qui est plate et large d'un pied. || Tête de more, ou la tête de Turc, la troisième tête. || Tête de more ou de Turc, se dit aussi d'une enclume en forme de tête qui sert de dynamomètre. Dumas avait un jonc en bois de sycomore, Et près de lui Gautier qui sur la tête more Fait cinq cent vingt pour son écot, TH. DE BANVILLE, *Odes funambulesques*, Lévy, 1859, p. 155. || Fig. Souvent ce fonctionnaire [le commissaire de police, dans les réunions publiques] n'est pour les orateurs qu'une tête de Turc sur laquelle on trouve agréable de frapper, *le journ. la Liberté*, 12 nov. 1869. || Terme de marine. Tête de more, ancien nom du chouquet sur la Méditerranée. || 24° Individu. Un nombre infini de Romains périrent entre les mains des barbares, faute d'être rachetés à un écu par tête, BOSS. *Hist.* I, 11. Si tu [Neptune] me fais revoir l'île de Crète malgré la fureur des vents, je t'immolerai la première tête qui se présentera à mes yeux, FÉN. *Tél.* V. À raison de 275 drachmes par tête d'esclave, Nicias possédait un capital de 275000 drachmes ou de 46 talents, qui lui rapportaient plus de dix talents, LETRONNE, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VI, p. 203. || On le dit des animaux dans un sens analogue. Ce troupeau est composé de tant de têtes. || Payer tant par tête de loup, payer tant à celui qui tue un loup et qui en apporte la tête. || Mettre une rente viagère sur la tête de quelqu'un, constituer une rente viagère, pour en jouir durant la vie de quelqu'un. Relativement aux rentes constituées sur deux ou plusieurs têtes.... on n'y fait mention que de l'âge de la tête qui est certifiée existante, *Décret du* 23 *floréal an II, rapport Cambon*, p. 88. Emprunts ruineux à raison de dix pour cent sur des têtes de tout âge, tout le monde ayant intérêt de choisir de jeunes têtes, *ib.* p. 90. || Cette rente, cette pension passera sur la tête d'un tel, il aura cette rente, cette pension après le décès de la personne qui en jouit maintenant. || Têtes de choix, individus qui, considérés par rapport à certaines conditions de durée de la vie, présentent des qualités exceptionnellement favorables. || Terme de jurisprudence. Succéder par tête, se dit lorsque des copartageants viennent de leur chef à la succession et sans représentation d'aucun autre. || 25° Personne. Tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulé sur une tête qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune, BOSS. *Reine d'Anglet.* Depuis plus de six mois éloigné de mon père, J'ignore le destin d'une tête si chère, RAC. *Phèdre*, I, 1. Tu m'oses présenter une tête ennemie, ID. *ib.* IV, 2. || Tête couronnée, empereur ou roi. Je connais trois têtes couronnées du nord qui feraient honneur à notre Académie, l'impératrice de Russie, le roi de Pologne et le roi de Prusse; voilà trois philosophes sur le trône, VOLT. *Lett. Marmontel*, 20 déc. 1766. À la main des bourreaux ils m'auraient condamnée! Une tête royale et trois fois couronnée! P. LEBRUN, *Marie Stuart*, I, 6. || Familièrement. Il n'y a tête d'homme qui ose entreprendre de faire telle chose, il n'y a aucun homme assez hardi.... Tellement donc.... qu'il n'y a tête d'homme qui ose lui en parler, SÉV. 19 oct. 1689. || 26° Vie. Ta tête répondra de tant de barbaries, CORN. *Médée*, V, 7. Me montrant à la cour, je hasardais ma tête, ID. *Cid*, IV, 3. Je ne viens point ici demander ma conquête; Je viens tout de nouveau vous apporter ma tête, ID. *ib.* V, 8. Nous avons parlé assez sérieusement de ses affaires [de Pomenars], qui ne sont jamais de moins que de sa tête; le comte de Créancé veut à toute force qu'il ait le cou coupé, Pomenars ne veut pas; voilà le procès, SÉV. 70. Il y a des gens qui en veulent à sa tête [de Gadagne], ID. *à Pompone*, 17 nov. 1664. La vigueur qui, durant cinq ans, lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles, BOSS. *le Tellier.* || Mettre la tête de quelqu'un à prix, promettre une somme à qui le tuera. || Il lui en coûta la tête, il paya de sa tête, il subit la mort. Et tout autre que vous, malgré cette conquête, Revenant sans mon ordre, eût payé de sa tête, CORN. *Nicom.* II, 2. || Sur la tête, sur la vie. J'en réponds sur ma tête et j'aurai l'œil à tout, CORN. *Héracl.* III, 4. Dès ce moment, je mets sur votre tête les moindres fautes qui se commettront, MONTESQ. *Lett. pers.* 148. || La prise de cette place a coûté bien des têtes, il en a coûté la vie à bien du monde. || 27° Fig. L'ensemble de tout ce qui comprend et imagine. Apollon reconnut ce qu'il [un consultant] avait en tête, LA FONT. *Fabl.* IV, 9. J'avais prévu ma chute en montant sur le faîte; Je m'y suis trop complu; mais qui n'a dans la tête Un petit grain d'ambition? ID. *ib.* X, 10. Tu te prends à plus dur que toi, Petit serpent à tête folle, ID. *ib.* V, 16. Il faut avouer que, quand la vieillesse se met l'amour en tête, elle fait plus d'extravagances que la jeunesse, HAUTEROCHE, *Crisp. méd.* III, 4. La tête d'une femme est comme une girouette Au haut d'une maison, qui tourne au premier vent, MOL. *le Dép.* IV, 2. Et [pensez-vous] quand nous nous mettons quelque chose à la tête, Que l'homme le plus fin ne soit pas une bête? ID. *Éc. des mar.* I, 2. C'est une idée qui m'avait passé une fois par la tête, ID. *Impromptu*, 1. Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête, ID. *Fem. sav.* II, 9. J'admire Jupiter, et je ne comprends pas Tous les déguisements qui lui viennent en tête, ID. *Amph. Prologue.* Tout ce que vous lui direz sera inutile; elle s'est mis cela dans la tête, ID. *Festin*, II, 5. Ce vulgaire dessein [vous marier] vous peut monter en tête? ID. *Fem. sav.* I, 1. Faites, faites, monsieur, les choses à ma tête, ID. *ib.* V, 3. J'ai jeté tout cela dans la tête de la Troche, SÉV. 232. Si Vardes passe à Grignan, comme il me le mande, mettez-lui dans la tête de venir à Vichy, ID. 363. La reine a été deux fois aux Carmélites avec Mme de Montespan, où cette dernière se mit à la tête de faire une loterie, ID. 29 avr. 1676. N'admirez-vous point.... de quelle manière les choses entrent différemment dans la tête? ID. 22 mars 1680. Mme de la Fayette.... a dans la tête que vous ne preniez point ... l'esprit ni les pensées de Provence, ID. 12 janv. 1689. Elle [la grande-duchesse de Toscane] a dans la tête Mme de Céreste, comme la plus.... extravagante personne qu'elle ait jamais vue, ID. 26 juill. 1675. Lorsqu'on a mis dans la tête d'un peuple ignorant que tout est si clair dans l'Écriture, qu'il y entend tout ce qu'il y faut entendre..., BOSS. *Var.* VII, 66. Ce pélagianisme.... que M. de Jurieu impute à l'Église romaine, n'est assurément que dans sa tête, ID. 2° *avert.* 18. J'avais tellement le jeu dans la tête, HAMILT. *Gramm.* 3. Je me suis mis dans la tête que chaque étoile pourrait bien être un monde, FONTEN. *les Mondes*, 1er *soir.* À propos de quoi me supposez-vous l'amour en tête? je n'ai pas ce bonheur ou ce malheur-là, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 29 août 1764. Le dérangement de la tête influe sur le cœur, et le dérangement du cœur sur la tête, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1er juin 1759. Il y a peu d'hommes dont la tête ait moins senti l'influence de la vieillesse, CONDORCET, *Maurepas.* Vous connaissez ma tête; vous le savez, je suis extrême en tout, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 365, dans POUGENS. Il faut que je parle à ces novices; il s'agit de leur remettre la tête, ID. *Théât. d'éduc. Cécile*, sc. 1. Je vous préviens.... que sa tête est légère, qu'il est étourdi, inconséquent et vain, ID. *ib. Zélie*, III, 2. Toujours des idées romanesques en tête, BEAUMARCH. *Barb. de Séville*, III, 4. Moi, messieurs, j'ai une pauvre tête, peu de jugement; j'ai été gâté par ma mère,

PICARD, *Deux Philiberts*, III, 13. || Mettez-vous bien dans la tête que, soyez bien convaincu, bien persuadé que. Mettez-vous bien dans la tête, baron, que les femmes ne s'aiment guère, et qu'en particulier la comtesse me hait, SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 1. || Il a la tête dure, il ne peut rien apprendre. || Avoir la tête dure, signifie aussi être rebelle, opiniâtre. Vous êtes un peuple d'une tête dure, SACI, *Bible, Exode*, XXXIII, 3. || Il a la tête encore trop faible, il ne peut s'appliquer. || Avoir martel en tête, avoir dans l'esprit des choses qui inquiètent. || On dit dans le même sens : Cela lui met martel en tête, lui donne martel en tête; il en a martel en tête. || En faire à sa tête, agir à sa tête, faire, agir suivant sa propre volonté. Mais que dorénavant on me blâme, on me loue, Qu'on dise quelque chose, ou qu'on ne dise rien, J'en veux faire à ma tête; il le fit et fit bien, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Doucement, doucement, petit garçon, soyez sage. — Je n'en ferai qu'à ma tête, DANCOURT, *Com. des coméd. Amour charl.* III, 17. || On a dit dans le même sens : faire par sa tête. M. Amelot se pique de tout faire par sa tête, D'ARGENSON, *Mémoires*, t. II, p. 131. || Donner dans la tête, inspirer une passion. Ribaldos lui avait donné dans la tête sans qu'elle en sût rien, VOLT. *Cosi sancta*. || Faire un coup de tête, faire sans réflexion une chose hardie. || Faire des coups de tête, faire des étourderies. || Faire un coup de sa tête, se déterminer de soi-même, sans prendre conseil. Qu'on me traite partout du plus grand des faquins, S'il est aucun respect ni pouvoir qui m'arrête, Et si je ne fais pas quelque coup de ma tête, MOL. *Tart.* III, 1. || Avoir de la tête, avoir du jugement et du calme. Vous avez de la tête, du jugement, du discernement, SÉV. 432. || On dit dans un sens contraire : n'avoir pas de tête, avoir peu de tête. Tout cela arrivait par le peu de tête du chef, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 97, dans POUGENS. || C'est un homme de tête, c'est un homme qui réunit la capacité à la fermeté. On voit ici ce que peut dans une république, dans un État, un homme de tête et de bon conseil, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 386. M. Oronte est homme d'esprit, homme de tête; ce n'est point à lui qu'il faut se jouer, LESAGE, *Crispin rival*, sc. 14. || Avoir de la tête, signifie aussi être opiniâtre, capricieux. C'est une bonne femme, mais elle a de la tête. || Conserver sa tête, garder le sang-froid nécessaire pour prendre un parti. || On dit dans le sens contraire : perdre la tête, n'avoir plus sa tête, n'avoir plus la tête à soi. Le lâche qui perd la tête et la raison dans le danger, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 145, dans POUGENS. Le comte : Je ne lui demande rien. — Figaro : Que la quittance de mes cent écus : ne perdons pas la tête, BEAUMARCH. *Barb. de Séville*, IV, 8. || La tête lui tourne, faire tourner la tête, voy. TOURNER. || Il a une bonne tête, il a la tête bonne, il a de la force d'esprit et une raison solide. Il avait à beaucoup d'égards ce qu'on appelle une bonne tête, STAEL, *Corinne*, I, 3. || Avoir la tête chaude, prendre feu, s'emporter aisément. Ma femme bien souvent a la tête un peu chaude, MOL. *Fem. sav.* II, 5. Je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 juillet 1769. || Cet homme a la tête froide, il conserve son sang-froid. || Avoir la tête légère, être étourdi, inconstant. Nous avons, je le vois, la tête un peu légère, GRESSET, *Méchant*, III, 9. || **28°** Tête se dit pour personne douée de telle ou telle qualité. Si vous en consultiez des têtes bien sensées, Elles vous déferaient de ces belles pensées, CORN. *Nicom.* II, 3. M. de Pompone.... je n'ai jamais vu une tête si bien faite, SÉV. 394. Les têtes les plus froides sont les plus animées dans les grandes occasions, VOLT. *Jenni*, 2. Saint Paul et saint Augustin, dit le fougueux jésuite, étaient des têtes chaudes qu'on mettrait aujourd'hui à la Bastille, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 124. || Une bonne tête, une forte tête, personne d'un esprit droit, de jugement, de capacité. Les bonnes têtes vous diront ce qu'il leur semble de votre retour; je ne veux pas que vous m'en croyiez, croyez-en M. de la Garde, SÉV. 2 nov. 1673. On en était convenu avec les meilleures têtes de l'assemblée, BOSS. *Lett.* 97. Eumène était un homme ferme et la meilleure tête de tous les capitaines d'Alexandre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 75. Vous autres, fortes têtes, Vous voilà; vous prenez tous les gens pour des bêtes, GRESSET, *Méch.* I, 4. || C'est une tête carrée se dit d'un homme qui a un jugement juste et solide. || Une tête sage, rassise, posée, personne d'un jugement droit, d'une imagination réglée. || Une tête faible, personne qui se laisse entraîner par l'imagination, par la terreur, qui se laisse aller trop facilement à tout ce qu'on lui suggère. || Une tête folle, un extravagant, un jeune homme étourdi, inappliqué. || Une tête légère, personne qui a peu de suite et de tenue dans les idées, dans la conduite. || Une tête à l'évent, personne qui manque de jugement, de conduite, dont l'esprit est frivole et le caractère léger. || On dit de même : tête éventée, écervelée, sans cervelle, de linotte, de girouette. || Absolument, c'est une tête, se dit quelquefois d'une personne qui manque de jugement, de conduite. Point de nouvelles de Sirven, sinon qu'il est à Toulouse.... autre tête encore que ce Sirven; le monde est fou, VOLT. *Lett. Beaumont*, 24 janv. 1770. || Tête de fer, se dit d'un homme d'une opiniâtreté invincible. Le baron Grothusen remarqua que les Turcs ne mêlaient dans leurs cris aucune injure contre le roi, et qu'ils l'appelaient seulement tête de fer, VOLT. *Charles XII*, 6. || Une tête de fer signifie aussi un homme qui supporte le plus pénible travail de cabinet. C'est une tête de fer, il étudierait vingt heures par jour. || Mauvaise tête, personne sujette à beaucoup d'écarts et de travers dans sa conduite ou dans ses opinions. Ah, fi, comme vous dites, des mauvaises têtes! cela gâte tout, et ruine même la société, SÉV. 29 janv. 1690. || Mauvaise tête se dit aussi d'un homme qui prend facilement querelle et duel. || **29°** Tête se dit aussi, avec une épithète, de personnages occupant quelque position importante. Les choses en demeurèrent là par la difficulté de soutenir un mensonge si fort avéré par tant de gens principaux et des premières têtes, ST-SIM. 10, 123. Plusieurs bons bourgeois, plusieurs grosses têtes qui se croient de bonnes têtes, vous disent avec un air d'importance, que les livres ne sont bons à rien, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Proportions.* || Têtes de corps, s'est dit pour ce qu'on appelle maintenant cadre, en termes militaires. Il n'y a d'autre moyen pour former cette armée que de rappeler quelques-unes de vos troupes d'Allemagne, afin d'avoir au moins des têtes de corps, et de faire augmentation de milices pour les y incorporer [1742], *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, t. I, p. 7. || **30°** Fig. Saine raison. Perdre la tête. Sa tête n'y est plus. La tête est partie. Vous voyez bien, messieurs, qu'il n'a pas sa tête, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1er juill. 1778. Je crus m'apercevoir que, dans certains moments, il n'avait pas entièrement sa tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 408, dans POUGENS. || Il a encore toute sa tête, il a conservé toute sa tête, se dit d'un vieillard, d'un malade qui garde toutes ses facultés intellectuelles. Elle est visiblement mieux : plus d'assoupissement, toute sa tête, un son de voix naturel, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 243, dans POUGENS. || On dit au sens contraire : il n'a plus de tête; il n'a plus sa tête. || C'est une tête perdue, c'est une personne qui montre de l'égarement dans sa conduite, dans ses discours. || Il a la tête mal timbrée, la tête fêlée; il a un coup de hache, de marteau à la tête, se dit d'un homme léger, étourdi, bizarre, extravagant. || On dit dans le même sens : c'est une tête fêlée, c'est une tête mal timbrée. || Il a des chambres vides à louer dans la tête, se dit d'un homme dont la raison n'est pas saine. || Autrefois on disait qu'un homme a la tête verte, que c'est une tête verte, pour exprimer qu'il est brusque et évaporé. Pourvu qu'il demeure d'accord qu'il a la tête verte, SÉV. 23 oct. 1676. || **31°** Têtes rondes, nom par lequel les cavaliers ou partisans de la cour, pendant la guerre de Charles Ier et jusque sous Charles II, désignèrent leurs ennemis, les parlementaires; il fut plus tard remplacé par celui de whig. Ce sobriquet de tête ronde fut d'abord donné aux Écossais, parce qu'ils avaient les cheveux rasés de fort près (LEGOARANT). || Têtes blanches, turbans, Turcs. Envoyez cent mille écus à deux favoris du grand seigneur, et, avant qu'il soit six mois, on verra toute l'Italie si pleine de têtes blanches que ses calamités et misères nous feront trop plus de pitié que leurs ruses et finesses ne nous donneront de crainte, *Mém. de Villeroy*, t. III, p. 98, dans LACURNE. || **32°** Chef. L'empire est à donner, et le sénat s'assemble Pour choisir une tête à ce grand corps qui tremble, CORN. *Pulch.* I, 1. Sur moi seul doit tomber l'effort de la tempête; Quand le bras a failli, l'on en punit la tête; Qu'on nomme crime ou non ce qui fait nos débats, Sire, j'en suis la tête, il n'en est que le bras, ID. *le Cid*, II, 9. Ainsi Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête d'un corps formé par tous les peuples du monde, MONTESQ. *Rom.* 6. Alors on regardait l'Europe comme un corps à deux têtes; et ces deux têtes étaient l'empereur et le pape; les autres princes n'étaient regardés aux diètes de l'empire et aux conclaves que comme des membres qui devaient être des vassaux, VOLT. *Mœurs*, 70. || **33°** Par analogie, sommet, sommité. Qui ne sait de quelles tempêtes Leur fatale main autrefois, Portant la foudre de nos rois, Des Alpes a battu les têtes? MALH. IV, 5. L'arbre étendit trop loin ses branches, et la tête se sécha, MONTESQ. *Espr.* XXXI, 32. En Suisse, où les têtes des premières montagnes sont couvertes d'une verdure abondante et fleurie, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 81. Cette fumée enveloppe constamment la tête du volcan, et se répand sur ses flancs en brouillard ténébreux, ID. *Min.* t. III, p. 78. En continuant de marcher au sud, je passai sur une tête de rocher composée en entier de delphinite, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 216. || **34°** Il se dit de ce qui est comparé à une tête. || La tête d'un compas, la partie ronde où les deux jambes du compas sont assemblées par une charnière. || La tête d'un marteau, partie du fer d'un marteau qui ne se termine pas en pointe. Il y a des marteaux à deux têtes. || On dit de même : la tête d'une coignée. || Boulet à deux têtes, boulet ramé. Les boulets à deux têtes valent douze à quinze livres le cent, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 311. || **35°** Terme d'anatomie. L'extrémité arrondie de certains os longs, comme le fémur, l'humérus. Les têtes des os, qui se durcissent les dernières et qui sont les parties les plus éloignées du milieu, sont aussi les parties les plus grosses de l'os, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 345. || La portion la plus volumineuse de certains organes mous. La tête de l'épididyme. || La tête d'un muscle, son attache supérieure. || **36°** Dans les plantes, assemblage d'organes réunis en un faisceau terminal ou formant un ensemble arrondi. C'est dans la cavité même de la tête du chardon que notre chenille se transforme en chrysalide, BONNET, *Observ.* 19e, *Insect.* La tête du cocotier se couronne de dix ou douze feuilles ailées, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 17. || Cet oranger fait bien sa tête, la tête en est bien garnie et bien ronde. || Il se dit de l'extrémité d'en haut. Des têtes de pavots, d'artichauts, ou de pavot, d'artichaut. || Il se dit, dans d'autres plantes, de l'extrémité d'en bas, qui est dans la terre. La tête d'un oignon. La tête d'un poireau. || Se dit de la réunion de tous les aulx, de toutes les gousses qui ont crû ensemble. || Tête de la racine, le point de celle-ci qui touche à la tige. || Dans certains fruits, l'extrémité opposée à la queue. Cette pomme commence à se pourrir par la tête. Poire à deux têtes. || **37°** Extrémité ou partie antérieure d'un objet, d'un instrument quelconque. Tête d'écouvillon, de refouloir, de lanterne. || La tête d'un clou, d'une vis, l'extrémité ronde ou aplatie qui est opposée à la pointe. Il y a de l'indigence d'esprit à dire également la tête d'un clou, la tête d'une armée, VOLT. *Dict. phil. Langues.* || Clou, vis à tête perdue, clou, vis dont la tête n'excède point la surface de ce qu'ils attachent ou retiennent. || Tête à la romaine, se dit de la sommité d'une grosse vis, qui est sphérique et percée d'un trou pour la faire tourner. || Têtes de clous, nom qu'on donne en imprimerie à des caractères usés. || La tête d'une épingle, l'extrémité ronde opposée à la pointe. || La tête d'une aiguille, le bout du chas. || Premier assemblage des pièces de bois d'un train à flotter. || Petit bout d'un pain de sucre. || Extrémité d'une bougie, d'une chandelle, par où on l'allume. || Tête d'un filet, partie supérieure d'un filet qui est tendu verticalement. || Tête d'un instrument à cordes, le haut du manche, où s'attachent les chevilles. || Tête de filon, son affleurement. || Tête de sonde, la partie supérieure d'une sonde. || Partie de pavé au-devant de deux ruisseaux circulaires qui se réunissent pour n'en former qu'un. || Terme de tapissier. Le haut d'un rideau. || En artillerie, tête d'affût, bande en fer qui recouvre la partie antérieure des flasques d'un affût. || **38°** Terme de marine. Partie avancée ou placée de l'avant. Tête de bossoir. Tête de rade. || La tête d'un mât, du gouvernail, leur extrémité supérieure. || Tête d'alouette, se dit d'une espèce de nœud. || Faire tête à son ancre, se dit d'un bâtiment qui est placé dans la direction de son ancre et de son câble. || Tête du vent, instant où le vent commence à souffler || De tête en tête, se dit de la longueur d'un navire mesurée de la

tête de l'étrave à celle de l'étambot, ou encore de ses extrémités les plus éloignées. || 39° Terme de musique. La tête d'une note, la partie la plus grosse et la plus apparente, dont la position sur la portée détermine quelle est la note. || 40° Terme d'astronomie. La tête d'une comète, nébulosité plus ou moins lumineuse qui semble former le corps de l'astre, par opposition à la queue qui est une traînée lumineuse située à la partie opposée. || Tête du dragon, nœud ascendant de la lune. || 41° Terme d'architecture. Tête de nef, la partie antérieure d'une nef. || Tête de voussoir, la partie antérieure d'un voussoir. || Tête de mur, l'épaisseur d'un mur à son extrémité. || Terme de charpenterie. Tête de chevalement, pièce de bois posée horizontalement sur deux étais pour porter un mur, un plancher, un pan de bois chevalé. || Tête de cabestan, la partie de l'axe qui est percée de mortaises pour le faire mouvoir. || Terme de serrurerie. Tête de pivot, partie saillante d'un pivot à équerre. || 42° Terme de guerre. La tête de la tranchée, l'endroit qui est le plus avancé du côté de la place assiégée. || La tête du camp, la partie du camp qui regarde le terrain destiné pour y mettre les troupes en bataille. On tire de la prison ce chef infortuné avec sept cents prisonniers qui y étaient avec lui, et on les fait venir à la tête du camp; Giscon est exécuté le premier, et tous les autres ensuite, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 355, dans POUGENS. || Tête de pont, ouvrage élevé sur la rive ennemie d'une rivière, pour couvrir des ponts, et assurer à une armée le passage d'une rive à l'autre. || On dit : les deux têtes du pont, quand le pont est fortifié des deux côtés. || Tête de défilé, le bout qui regarde l'ennemi. || 43° Au trictrac, la flèche du coin. || 44° Il se dit de ce qui sert de commencement. La tête d'un canal, d'un bois. Tête de chapitre. Il n'y a presque point de mots dont la sévérité de cette dame ne veuille retrancher ou la tête ou la queue, pour les syllabes déshonnêtes qu'elle y trouve, MOL. *Critique*, 6. La première personne qui se présente [dans une généalogie] est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous; il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête, SÉV. *À Bussy*, 22 juillet 1685. Arrivé avec son armée à la tête de deux chemins, dont l'un conduit à Jérusalem, l'autre à Rabbath, capitale des Ammonites, ce prince incertain et flottant délibère lequel il prendra, ROLLIN, *Hist. anc. Préface*. || En tête ou à la tête, au commencement, au frontispice. Cette morale qui a en tête un Dieu crucifié, PASC. *Pensées pour les Provinciales*, I, éd. FAUGÈRE. Quoi! mes pères! afficher vous-même dans Paris un livre si scandaleux, avec le nom de votre père Meynier à la tête, ID. *Prov.* XVI. La préface qu'ils mirent à la tête de leur confession de foi, BOSS. *Var.* 11. En Angleterre, le parlement qui fit mourir Charles Ier sur un échafaud, commença par mettre le nom du prince à la tête de toutes les résolutions qu'il prenait pour le perdre, VOLT. *Charles XII*, 2. || Terme d'imprimerie. Ligne de tête, celle qui est ordinairement occupée par le titre courant, et par le numéro ou folio de la page. || Terme de commerce. Avoir tête et queue, se dit d'une pièce d'étoffe qui n'a point été entamée. || Terme de chemin de fer. Fourgon de tête, fourgon à bagages qui est placé immédiatement après le tender. || 45° La tête d'une station de fiacres, l'endroit où elle commence. || Se dit quelquefois de la voiture qui est la première de la file. Prendre la tête. Faire marcher la tête. || 46° Terme de chemin de fer. Têtes de ligne, le point d'où part un chemin de fer et celui où il aboutit. Paris et Brest sont les deux têtes de ligne du chemin de fer de l'Ouest. || Fig. Paris est tête d'opinion, comme, en langage de chemins de fer, il est tête de ligne, E. DE GIRARDIN, *la Liberté*, 26 mai 1869. || 47° Terme de marine. Tête d'une ligne de bataille, le premier ou les premiers vaisseaux de cette ligne. Le Fortuné menait la tête; il aborda celui de la tête des Hollandais; mais, ses grappins ayant rompu, les vaisseaux se séparèrent, *Rapport de J. Bart*, 11 juill. 1694, dans JAL. || 48° Partie d'une armée, d'une colonne de troupe, d'un cortége, etc. qui marche la première. La tête du cortége. Peut-être il vaudrait mieux, en tête d'une armée, Faire parler pour moi toute ma renommée, CORN. *Héracl.* II, 7. S'il [le peuple] le voit à sa tête, il en fera son roi, ID. *Nicom.* V, 5. Je perdis un de mes frères, qui fut tué à la tête du régiment de la reine, dragons, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 239, dans POUGENS. La tête de l'armée ayant décampé, MAIRAN, *Élog. du Card. de Fleury*. Les boulets traversaient de tête en queue sa colonne, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 7. || Il fut cassé à la tête de sa compagnie, en présence de sa compagnie, devant les premiers rangs. Entre nous, l'État n'a pas grand besoin de vous, puisqu'il vous a remercié de vos services à la tête de votre compagnie, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 9. || Ce régiment a la tête de tout, il forme l'avant-garde de toute l'armée. || Fig. Tenir la tête, se dit, dans le cours d'un scrutin, du candidat qui a le plus de voix. || À la tête de, à la première place, au premier rang, le plus souvent avec l'idée de commandement ou de supériorité. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, BOSS. *Reine d'Anglet.* Toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes, ID. *Louis de Bourbon*. Les Volsques, toujours battus par les Romains, espérèrent de se venger, ayant à leur tête le plus grand homme de Rome [Coriolan], ID. *Hist.* III, 6. La cour rassemblait alors un assez grand nombre de gens illustres par l'esprit, MM. Racine, Despréaux, de la Bruyère, de Malezieu, de Court; M. de Meaux était à la tête, FONTEN. *Malezieu*. Génie rare [Galilée] et dont on verra toujours le nom à la tête de plusieurs des plus importantes découvertes sur lesquelles soit fondée la philosophie moderne, ID. *Viviani*. Phidias mérite, par bien des raisons, d'être mis à la tête des sculpteurs, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 82. Le célèbre philosophe Leibnitz.... qui s'était mis en Allemagne à la tête d'une école opposée [à Newton], attaqua ces expressions du philosophe anglais [espace pur, durée], VOLT. *Phil. Newt.* I, 2. Pierre Alexiovitz, qui, vingt ans auparavant, n'avait pas une barque dans la mer Baltique, se voyait alors maître de cette mer, à la tête d'une flotte de trente grands vaisseaux de ligne, ID. *Charles XII*, 7. Vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 26 juill. 1764. Les premiers qui marchent dans une carrière restent toujours à la tête des autres dans la postérité, ID. *Lett. Faugères*, 3 mai 1776. || Être à la tête des affaires, en avoir la direction. Ceux qui sont à la tête des grandes affaires, ne trouvent pas moins d'embarras dans leur propre parti que dans celui de leurs ennemis, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 388, dans POUGENS. Ce peuple [Athéniens], qui tous les jours met à la tête de ses affaires des gens que je ne voudrais pas mettre à la tête des miennes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 27. || On dit de même : être à la tête d'une maison, d'une administration, d'une entreprise, etc. Je suis à la tête d'une bonne manufacture de fer étamé et de cuivre, VOLT. *Jeannot et Colin*. Sétoc fut appelé du fond de l'Arabie pour être mis à la tête du commerce de Babylone, ID. *Zadig*, 21. || Familièrement. Être à la tête de, posséder. Si l'on se souvient que je suis à la tête de quatre mille livres de rente, MARIV. *Pays. parv.* 7e part. || 49° Particulièrement. Corps de troupes qui s'avance vers quelque endroit, soit pour s'opposer à l'ennemi, soit pour lui dérober la connaissance de quelque chose (sens aujourd'hui peu usité). L'armée montra une tête de ce côté-là. || 50° Têtes de vin, les premières cuvées des meilleurs vins de Bourgogne et de Champagne. || Tête du blé, le blé de la meilleure qualité. || 51° Tête de chat, petit moellon que l'on a trop arrondi. || Tête de moine, sorte de fromage du Cantal, de forme entièrement ronde. || Bourrelet qui est formé à l'extrémité d'une glace coulée. || Tête de palastre, bout de chaque serrure qui affleure l'épaisseur de la porte et dans lequel est pratiqué le passage du pêne. || Terme de marbrier. Partie saillante formée par un élégissement dans un travers de cheminée, etc. || 52° Ancien terme de chimie. Tête-morte, résidu; on dit plus souvent : caput mortuum. Je vois des mixtes, tels que les végétaux et les animaux, que je décompose et dont je tire quelques éléments grossiers, l'esprit, le phlegme, le soufre, le sel, la tête-morte, VOLT. *Phil. Newt.* I, 8. || Fig. Peut-être dans tous ces creusets des philosophes y a-t-il une ou deux onces d'or; mais tout le reste est tête-morte, fange insipide dont rien ne peut naître, VOLT. *Dict. phil. Philosophie*, IV. || 53° Tête-de-More, vaisseau de cuivre étamé en dedans, qui sert dans quelques distillations (avec une M majuscule). || 54° Terme de relieur. La tête de nègre, couleur noire tirant sur le bleu, avec un reflet rougeâtre. || 55° Tête d'âne, la centaurée scabieuse. || Tête de carpe, espèce d'agaric. || Tête de coq l'*hedysarum caput galli*, Linné. || Tête de mort, l'*antirrhinum orontium*, L. || 56° Tête d'araignée, nom marchand d'une coquille univalve, le *murex tribule*. || Tête de barbet, nom marchand d'une coquille univalve, le murex noueux de Linné, devenu la cérite ou mieux la cérite goumier de Bruguière. Il est appelé en Languedoc le tutarel. || Tête de bécasse, nom marchand d'une coquille univalve, le *murex haustellum* (mer des Indes et Moluques) de Linné. || Tête de fourmilier ou de tamanoir, espèce de coquille, la *pyrrhule canaliculée*, univalves de Lamarck, murex canaliculé (mers glaciales, Canada) de Linné, appelé aussi tête d'Isis. || Tête de requin, nom vulgaire d'une coquille univalve, le casque bourse, que l'on trouve dans l'île de l'Ascension. || Tête de serpent, espèce de coquille univalve, le strombe lentigineux qu'on nous apporte de l'océan Indien, LEGOARANT. || 57° Tête armée, nom donné par Geoffroy à l'aphodie fouisseur, coléoptères, de Fabricius. || 58° Tête d'âne, ou âne, nom donné, dans les départements méridionaux, au chabot ou cotte goujon, acanthoptérygiens. || Tête de lièvre, espèce de poisson, le *gobie lagocéphale*, acanthoptérygiens. || Tête nue, nom distinctif de l'*esox gymnocéphale* de Linné, malacoptérygiens abdominaux, lequel fait actuellement partie du genre érythrine. || Tête de tortue, le *tétraodon testudiné*, plectognathes; il habite les mers de l'Inde, LEGOARANT. || 59° Tête fourchue, basilic d'Amboine, nom donné par Lacépède au lophyre fourchu (sauriens) d'Oppel (île d'Amboine). || Tête de chien, espèce de boa. || Tête noire, espèce de couleuvre. || Tête plate, espèce de gecko. || 60° Tête blanche, le suiriri, oiseau d'Amérique. || Tête noire, nom donné à quelques oiseaux. Fauvette, bouvreuil à tête noire. || Grosse tête, bouvreuil et gros-bec (Picardie). || 61° De tête, *loc. adv.* De mémoire, d'imagination. Faire un paysage, un portrait de tête. Il [Crébillon] imaginait des sujets de romans qu'il composait ensuite de tête et sans les écrire; car sa mémoire était aussi prodigieuse que sa paresse était insurmontable, D'ALEMB. *Élog. Créb.* || Agir de tête, payer de tête, prendre son parti de sang-froid, avec résolution, dans une occasion difficile. || 62° Tête à tête, *loc. adv.* seul à seul. Pour être tête à tête, on n'en est pas moins sage, HAUTEROCHE, *les Appar. tromp.* I, 6. Quoi! l'on ne peut jamais vous parler tête à tête? À recevoir le monde on vous voit toujours prête, MOL. *Mis.* II, 3. Elle [la maréchale de Clérenbaut] perdit mille louis contre le petit d'Harouys, tête à tête, SÉV. 27 déc. 1679. Je m'en vais faire de grandes promenades toute seule tête à tête, comme disait Tonquedec, ID. 63. Pardon de ce volume dont je vous ennuie; que ne puis-je vous ennuyer tête à tête, et vous dire combien je vous suis attaché! VOLT. *Lett. Richelieu*, août 1750. || *S. m.* Tête-à-tête, entrevue d'une personne avec une autre. J'évite le tête-à-tête avec cette comtesse ridicule dont vous m'embarrassez, MOL. *Comtesse*, 1. M. de Louvois a ménagé à Mme de Montespan un tête-à-tête avec le roi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Fontenac*, 1680, t. I, p. 71, dans POUGENS. Tu crois, dans les douceurs qu'un tendre amour apprête, Soutenir de Daphné l'éternel tête-à-tête, VOLT. *Disc.* 4. Interromps ou préviens les trop longs tête-à-tête, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 13. Les amants qui ont usé le premier feu de la passion sont charmés qu'on coupe la longueur du tête-à-tête, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 166. || L'Académie, à tête-à-tête substantif, met ordinairement des traits d'union; pourtant elle l'écrit aussi sans traits d'union. Ils ont dîné, ils ont été se promener maritalement en tête à tête, au mot *maritalement*. || 63° Tête pour tête, *loc. adv.* se dit pour exprimer une rencontre inopinée; l'un devant l'autre. Mme de B*** que je trouvai l'autre jour tête pour tête, SÉV. 14 mars 1689. Il lui est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête à la rencontre d'un prince et sur son passage, LA BRUY. XI. || 64° Ah! tête! par la tête! espèce de jurement. Ils sont d'intelligence; ah! tête, CORN. *l'Illus.* III, 10. Par la mort! par la tête! par le ventre! si je le trouve, je le veux échiner, MOL. *Scapin*, II, 9. Ah! tête! ah! ventre! que ne le trouvé-je à cette heure avec tout son secours! ID. *ib.* II, 9. || Proverbes. Grosse tête, peu de sens, la grosseur de la tête n'augmente pas la capacité de l'esprit. || Tête de fou ne blanchit jamais, se dit des personnes qui, ne faisant attention à rien et à personne, n'ont point de souci et ne prennent guère de cheveux

blancs. || Le poisson commence toujours à sentir par la tête. || À laver la tête d'un More, à laver la tête d'un âne, on perd son temps et sa lessive, on perd sa peine à corriger un homme incorrigible. || Autant de têtes, autant d'opinions, autant de personnes, autant de manières de voir. || Mauvaise tête et bon cœur, les gens étourdis et emportés ont souvent un bon cœur. Tu crois te justifier en disant que tu as une mauvaise tête et un bon cœur; belle excuse! PICARD, *Deux Philiberts*, I, 11. || Il est comme le bonnetier, il n'en fait qu'à sa tête, se dit d'un opiniâtre. || Une tête de mouton est une bisque de gueux. || Sa tête donne bien du mal à ses pieds, se dit d'un homme inquiet. || Quand on n'a pas bonne tête, il faut avoir bonnes jambes, se dit des gens étourdis, sujets à oublier, que leurs oublis forcent à courir beaucoup pour les réparer.

— HIST. XIe s. Dunc [il] rendra le chatel [l'avoir] e vingt sols pur la teste, *Lois de Guill.* 4. De noz ostages ferat trencher les testes, *Ch. de Rol.* IV. || XIIe s. Tous li moins courrouciez s'estoit bien aatis [résolu], Qu'ains [auparavant] i lairroit la teste que il fust asservis, *Sax.* XXVI. || XIIIe s. Comment que vilenages viennent, il se departent par teste, autant à l'un comme à l'autre, BEAUM. XIV, 11. || XIVe s. Girars ha male teste, mais bientost se revient; À gens qui tost se muevent faire ainssin le convient, *Girart de Ross.* V. 945. Mais il le savoit bien estre de telle teste, Qu'il croyoit le consoil malvais plus que l'oneste, *ib.* V. 3211. Distribuant egalement et par testes, c'est à dire tant à l'un comme à l'autre, BERCHEURE, fo 22, *verso*. || XVe s. Et faisoit commander sur la teste, que nul ne mist devant les bannieres, FROISS. I, I, 41. Les compagnons qui ouïrent le comte et messire Gautier ainsi parler, mirent leurs testes ensemble [délibérèrent ensemble] et dirent l'un à l'autre.... ID. I, I, 217. Sitost qu'il le virent, ils commencerent à murmurer et à bouter trois testes en un chaperon, et dirent : Voici celui qui est trop grand maistre et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté, ID. I, I, 248. Le roi d'Angleterre entendit aux paroles de ce comte dessus nommé si parfaitement, que oncques puis ne lui purent issir hors de la teste, ID. II, II, 237. Je suis informé de pieça que le roi de France a bien vingt mille hommes d'armes, ce sont soixante mille testes armées, ID. II, II, 185. Je n'en pensois pas moins; car l'archevesque, où que il soit, a trop chaude teste, ID. II, III, 50. Vous savez.... Que, quant une femme s'arreste À peu de chose ou autrement, Jamès n'en fera qu'à sa teste, *Mistere d'Orleans*, p. 462. Autres fois la teste lui fent De doleur.... E. DESCH. *Poesies mss.* fo 252. Quand la teste Dieu jurera, ID. *ib.* fo 32. Adonc un bourgois honourable Qui Jehan Maillart fut appelés.... Dist au prevost, teste levée, Que jà clef ne seroit livrée, ID. *Miroir de mariage*, p. 147. Ainsi escouterent, et le sire de Roqueton dist : j'ay bien oy gens qui sont entre cy et le pont; or que nous ne facions point la teste sourde; escoutons encores l'un çà l'autre là au coing de ceste haie, *le Jouvencel*, fo 62, dans LACURNE. [Louis XI] homme de teste, ouvrant de soy mesmes sans conseil de nulluy, G. CHASTEL. *Chr. des ducs de Bourg.* II, 48. Ils devoient combatre de haches, et en ferir chascun quinze coups de la teste et martel, sans rien toucher de la pointe ny d'estoc, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 555, dans LACURNE. Onques puis ne trouva le roy de France homme qui osast lever la teste contre luy, COMM. V, 1. Sergens armez dont chascun tenoit une arbalestre tendue, et avoit sur chascune encoche ung vireton de telle teste que pour froisser et tuer ung cheval, *Perceforest*, t. I, fo 37. Foy que doy les yeulz de ma teste, De son courroux forment m'ennuie, *la Passion de N. S. J. C.* .... Vous estes Tenu l'une des saiges testes Qui soit en toute la paroisse, *Patelin*. Hélas! j'ay usé par ci devant de ma teste, j'ay voulu suivre mon seul sens par trop d'obstination, *l'Amant ressuscité*, p. 535, dans LACURNE. || XVIe s. Ils ocioient ceulx qui s'opiniastroient à leur faire teste, AMYOT, *Lyc.* 49. Des testes d'oignons, ID. *Numa*, 27. Il acorda que l'on eschangeroit les prisonniers en rendant 250 drachmes d'argent pour chasque teste, ID. *Fab.* 19. La premiere hostie immolée, le devin luy en monstra le foye qui n'avoit point de teste; mais, à la seconde qu'il immola, se trouva une belle et grosse teste du foye, ID. *Marc.* 48. Le cheval jetta par terre son maistre tout armé de pied en teste comme il estoit, ID. *Arist.* 31. Et si dit on que à la veue de son capitaine il combatit teste à teste contre un des ennemis, et le desfeit, ID. *Mar.* 3. Le gros bout du foye, qu'on appelle la teste, desfailloit, ID. *Cimon*, 33. Crier à pleine teste, ID. *Nicias*, 14. Ilz leur meirent au devant une teste de leurs hommes d'armes bardez et armez de toutes pieces, et espandirent leur chevaux legers çà et là à l'entour d'eulx, ID. *Crass.* 48. Il meit en teste à Agesilaus qu'il entreprist ce voyage, ID. *Agés.* 7. Les aulx ou oignons, et generalement toutes les plantes ayans teste, PARÉ, *Animaux*, 21. Passe temps : On luy avoit tout refusé [à un fol qui vient de prendre un morceau sur la table]. — Je pleige d'autant : Il en a de sa teste usé, *Recueil de farces*, p. 346. Je ne pense pas qu'on cognoisse les fols par la teste, encores qu'on die : il a la teste mal faite, BOUCHET, *Serées*, III, p. 248, dans LACURNE. La vertu n'est pas plantée à la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible, MONT. I, 176. J'ay voulu que ces vers portassent votre nom en teste, ID. I, 222. Il y a apparence que les Turcs ne voudroyent faire là leur teste [prendre cette ville pour point de résistance], LANOUE, 441. .... Se saisir d'Orleans pour là dresser une grosse teste, si on venoit aux armes, ID. 546. Un des plus braves gentils-hommes de ce royaume, et qui avoit du feu et du plomb en la teste, ID. 564. J'ay desjà cinquante ans sur la teste, ID. *ib.* M. le prince, estant deslogé, dressa sa teste vers la Normandie, ID. 591. On fit un conseil de guerre de sept testes seulement, D'AUB. *Mém.* p. 137. Vous estes fils de serfs, et vos testes tondues Vous font ressouvenir de vos meres vendues, ID. *Tragiques, Princes.* Les deux gros, n'ajant pris loisir que de prendre leurs sallades, donnent teste pour teste, ID. *Hist.* I, 328. L'amiral avoit interrompu, disant avoir pour suspects ceux qui l'avoient condamné au gibet, et avoient mis sur sa teste 50 000 escus, ID. *ib.* II, 15. Après plusieurs altercations, sur ce que Mirambeau ne se pourroit faire avouer des hardies paroles qu'il avoit prononcées, les desputez le prirent sur leur teste, ID. *ib.* II, 252. Je vous apporterai cent doubles ducats à deux testes, ID. *ib.* II, 332. Teste Dieu pleine de reliques [jurement], BRANT. *Cap. fr.* t. I, p. 102. Ce fut un grand sujet de joye à toute l'armée de se voir ainsi portée de la teste à la queue [d'une fâcheuse situation à une bonne] en un moment par l'arrivée imprevue d'un chef dont l'attente avoit jusqu'alors soutenu ses esperances, *Mém. de Tavannes*, p. 196, dans LACURNE. Ce vieux et rusé capitaine [le prince de Parme] lui faisoit [à Henri IV désireux d'engager une bataille] tousjours des testes d'infanterie [lui présentait toujours quelque infanterie pour l'arrêter], SULLY, *Mém.* t. I, p. 425. Tenez chaud le pied et la teste, au demeurant vivez en beste, COTGRAVE. La maladie des enfants de Pavin, la teste plus grosse que le poing, OUDIN, *Curios. franç.* Avoir des grillons en la teste, ID. *ib.*

— ÉTYM. Wallon, *tiess;* bourg. *tête;* génev. *dire de tête, savoir de tête*, dire par cœur, savoir par cœur; provenç. espagn. portug. et ital. *testa;* du lat. *testa*, vase de terre cuite, et, plus tard, par assimilation, crâne, tête : *testa* est pour *tersta*, comme *tostus* est pour *torstus*, et se rattache au radical sanscr. *tars*, sécher (voy. TERRE et TORRIDE).

TETÉ, ÉE (te-té, tée) ou **TÉTÉ, ÉE** (té-té, tée), *part. passé* de teter. La nourrice tetée par l'enfant.

TÊTE-A-TÊTE (tê-ta-tê-t'), *s. m.* Voy. TÊTE, no 60.

† **TÊTEAU** (tê-tô), *s. m.* En agriculture, extrémité d'une maîtresse branche.

† **TÊTE-BÊCHE** (tê-te-bê-ch'), *loc. adv.* Se dit de deux personnes, de deux choses posées, couchées de manière que la tête de l'une réponde aux pieds de l'autre. Ils étaient dans le même lit, mais couchés tête-bêche. || Il y a un jeu d'enfants dans lequel les deux joueurs se tiennent tête-bêche ou à tête-bêche.

— ÉTYM. Norm. *léquevêché*, en sens inverse. Cette locution est composée de *tête* et d'une corruption de *bechevet* qui signifie chevet, tête à rebours, du préfixe *bes* (voy. *bes*....), et *chevet*, diminutif de *chef*, tête (voy. CHEVET). Dans cette locution, *tête* est un pléonasme introduit parce qu'on n'entendait plus suffisamment le mot *bechevet*, qui au XVIe siècle était usité tout seul : Les escuiers, avec chascun un poignard au poing, faisoient parler le galland par-dessus leurs jambes appuiées à la muraille de l'autre costé, et aux deux à bechevet; encores contraignirent-ils leur maistre d'avoir une espée courte à la main, aiant vestu un pourpoint maillé, D'AUB. *Hist.* II, 420. Là dessus furent envoiés les cardinaux du Perron et Ossat, lesquels, s'estans trainez de genoux, se coucherent de leur long la face en bas, et, comme l'on dit, à be-chevet, ID. *ib.* III, 431. Dans les jeux de Gargantua (RAB. I, 22), on trouve : à teste bechevel. Burgaud Desmarets et Rathery, dans leur note, disent que ce jeu consiste à faire deviner si deux épingles qu'on cache dans sa main sont placées tête-bêche, ou dans le même sens.

† **TÊTE-BLEU** (tê-te-bleu), *interj.* Espèce de jurement de l'ancienne comédie. Tête-bleu! ce me sont de mortelles blessures, De voir qu'avec le vice on garde des mesures, MOL. *Mis.* I, 1.

— ÉTYM. *Tête*, et *bleu*, par euphémisme pour *Dieu*.

† **TETÉE** (te-tée), *s. f.* Ce qu'un enfant tette en une fois.

TETER (te-té) ou **TÉTER** (té-té; dans la première orthographe on double le *t* devant un *e* muet : je tette, je tetterai; dans la seconde *té* se change en *tè* devant un *e* muet : je tète, excepté au futur et au conditionnel : je téterai, je téterais), *v. a.* || **1o** Sucer le lait de la mamelle. Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né? Reprit l'agneau; je tette encor ma mère, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Les chèvres se laissent téter aisément, même par les enfants, pour lesquels leur lait est une très-bonne nourriture, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 269. || Cet enfant a tété de plusieurs laits, il a eu plusieurs nourrices. || Il a teté de mauvais lait, il a eu une mauvaise nourrice. || Absolument. Étant las de teter, j'étranglai ma nourrice, DESMAREST, *Visionnaires*, I, 1. C'est sans raisonner qu'un enfant qui tète ajuste ses lèvres et sa langue de la manière la plus propre à tirer le lait qui est dans la mamelle, BOSS. *Connaiss.* V, 3. On voyait teter les enfants depuis le commencement du monde; mais on ne pouvait sentir le poids de l'air qui poussait le lait dans leurs bouches; comme il fait jaillir l'eau dans les pompes aspirantes : Torricelli fut le premier qui le démontra, il n'y a guère plus d'un siècle, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 70 dans POUGENS. Crispin : Ce fils fut retiré de nourrice à l'âge de douze ans. — Lisette : À l'âge de douze ans? — Crispin : Oui, il a tété fort longtemps, ce garçon-là; c'est ce qui fait qu'il a l'esprit vif, LEGRAND, *Usurier gentilhomme*, sc. 2. On pourra ne laisser téter que trente ou quarante jours les veaux qu'on voudra livrer au boucher, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 196. || **2o** Se téter, *v. réfl.* Se dit de l'action d'une nourrice qui, ayant trop de lait, opère elle-même, à l'aide d'un tuyau, la succion de son lait.

— HIST. XIIIe s. Adonques tettront-il [les veaux] huit semaines, et puis metez forage devant eux, si qu'il puissent prendre à manger, *Bibl. des ch.* 4e série, t. II, p. 368. || XVe s. Va teter, va, enfant; or vois-je bien que les François ont faute de gens, quand les enfants menent en bataille [paroles d'un chevalier flamand au jeune Bouciquaut], *Bouciq.* I, 9. Il faut boire, comme on dit, qui sa mere ne tette; Puisque sommes tous sevrés, beuvons donc de ce bon piot, BASSELIN, XXII. || XVIe s. Et bien souvent donnoit à tetter aux petits enfants de ses esclaves, afin de leur imprimer une charité et amour naturelle envers son fils, AMYOT, *Caton*, 41. L'agneau qui aura teté une chevre sera plus farouche, PARÉ, XVIII, 24. La nourrice, devant que donner à teter à l'enfant, se fera teter, ou soy-mesme se tetera avec un instrument de verre que. .. ID. XVIII, 27. Quatre [dieux] à un enfant, protecteurs de son maillot, de son boire, de son manger, de son tetter, MONT. II, 276.

— ÉTYM. Bourguig. *tecé;* provenç. et espagn. *tetar;* ital. *tettare* (voy. TETTE).

† **TÉTERELLE** (té-te-rè-l'), *s. f.* Petit appareil employé pour l'allaitement artificiel (écrit *tetrelle* dans l'*Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 676, 2e col.).

† **TÉTERON** (té-te-ron), *s. m.* Espèce de champignon.

† **TÊTIER** (tê-tié), *s. m.* Celui qui fait les têtes d'épingles. || Ancien terme de marine. Rameur de l'avant dans une galère ou une embarcation.

TÊTIÈRE (tê-tiè-r'), *s. f.* || **1o** Coiffure du haut de la tête. [Peau de lion] Dont la têtière en morion Était ajustée à la sienne, SCARR. *Virg.* VII. || Partie de la robe du chartreux qui couvre la tête. || **2o** Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés. On assujétit la tête même [de l'enfant] par des têtières; il semble qu'on a peur qu'il n'ait l'air d'être en vie, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

|| 3° Partie de la bride d'un cheval qui est appliquée sur la tête et qui sert à supporter le mors. || 4° Bois qu'on met en tête des pages en faisant l'imposition d'une forme typographique. || 5° Terme de marine. Cordage cousu au bord supérieur d'une voile ; cette ralingue, comme les autres, est prise pour fortifier la voile dont les laizes tendraient à se désunir sous l'effort du vent, JAL. || 6° Bois qui soutient la tête des plis d'un soufflet d'orgues. || Terme de métallurgie. Têtière d'un soufflet, masse du fût où est le centre d'oscillation.

— HIST. XIIIe s. Et li chevaus deit estre covers de covertures de fer, et aveir une testiere de fer, et, en mi la testiere, une broche tel come celle de l'escu, *Ass. de Jérus.* I, 170. || XVIe s. Testiere ou salade, ROB. EST. *Dict.* Ils l'emmenerent tout boiteux, la teste passée dans la testiere du caparaçon, D'AUB. *Fæn.* II, 18.

— ÉTYM. *Tête* (voy. ce mot) ; provenç. et ital. *testiera.*

† **TÉTIGUÉ** (té-ti-ghé), **TÉTIGOY** (té-ti-goi), **TÉTIGUENNE** (té-ti-ghè-n'), *interj.* Altération de têtedieu dans la bouche des paysans des anciennes comédies. Hé! tétigué! ne lantiponez point davantage, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 6. || On trouve aussi tatigué et tatigoin.

TETIN (te-tin), *s. m.* || 1° Le bout de la mamelle, soit chez les femmes, soit chez les hommes. Cet enfant ne prend pas le tetin. Cet homme a été blessé sous le tetin. || Nom donné à deux petits mamelons de la vache, qui quelquefois se trouvent placés en arrière des quatre principaux mamelons, et qui ne fournissent que rarement du lait. || 2° La mamelle tout entière ; en ce sens il est vieux. Un blanc tetin.

— HIST. XVIe s. Tetin qui n'a rien que la peau, MAROT, III, 42. [Un éléphant] luy mettoit [à une femme] quelquesfois la trompe dans le sein par dessoubs son collet, et luy tastoit les tettins, MONT. II, 185. Au dernier coin se sied la miserable Crainte.... Elle a sous un tetin la playe où le Mal-heur Ficha ses doigts crochus pour luy oster le cœur, D'AUB. *Tragiques, la Chambre dorée.*

— ÉTYM. Dérivé de *tette.*

TETINE (te-ti-n'), *s. f.* || 1° Mamelle des animaux auxquels on a donné le nom de mammifères. On peut juger des mœurs fraternelles des animaux par le nombre des œufs de leurs nids et par les tetines de leurs mères, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. VII. || Chez la vache, nom donné aux quatre principaux mamelons. || 2° Pis de la vache ou de la truie, considéré comme aliment. Manger de la tetine. || 3° Fig. Enfoncement qu'une balle de pistolet ou de fusil fait sur une cuirasse, quand elle ne la perce pas tout à fait. La balle du pistolet fit une tetine à sa cuirasse.

— HIST. XIVe s. Tetines de vache, cuites avec la char et mangées comme la char, *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Les Tartares sans distinction de parti mettoient à feu et à sang tout le pays, mangeoient, comme on dit, les enfants et les tetines des femmes, D'AUB. *Hist.* I, 238. Instrument propre à tirer le lait des mamelles des femmes, nommé tetine, PARÉ, XVIII, 35.

— ÉTYM. Dérivé de *tette ;* bourguig. *tetaigne ;* provenç. *tetina.*

† **TÊTINE** (tê-ti-n'), *s. f.* Voy. AUCHE.

† **TÊTOIR** (tê-toir), *s. m.* Machine pour frapper les têtes d'épingles.

TETON (te-ton), *s. m.* || 1° Mamelle, en parlant seulement des femmes. C'est l'office du médecin de voir les tetons des nourrices, MOL. *Méd. m. lui.* II, 5. Elle avoit entre ses deux tetons un beau bouquet de tulipes, VOLT. *Cand.* 28. Le fils à qui sa mère donnait un gros teton blanc, ID. *l'Homme aux 40 écus, impôts payés à l'étrang.* || 2° Teton de Vénus, belle variété de pêche. || 3° Teton blanc, nom vulgaire d'une coquille univalve, la natice mamelle. || Fossile du genre oursin.

— HIST. XVe s. Les tetons mignars de la belle, MAROT, III, 188.

— ÉTYM. Dérivé de *tette.*

TETONNIÈRE (te-to-niè-r'), *s. f.* || 1° Mot populaire et grossier, désignant une femme qui a beaucoup de gorge. || 2° Bande avec laquelle on soutient quelquefois les seins.

— ÉTYM. *Teton.*

TÉTRA.... (té-tra). Préfixe qui, employé dans le langage scientifique, signifie quatre et est le préfixe grec τετρα qui équivaut à τέσσαρα (voy. QUATRE).

† **TÉTRA-ATOMIQUE** (té-tra-a-to-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Voy. TÉTRATOMIQUE.

† **TÉTRABRANCHE** (té-tra-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre branchies.

† **TÉTRACENTIGRADE** (té-tra-san-ti-gra-d'), *adj. m.* Thermomètre tétracentigrade, thermomètre divisé en 400 degrés entre le mercure fondant et bouillant, et imaginé par M. Walferdin à l'effet d'éviter les températures négatives dans les observations météorologiques.

† **TÉTRACÈRE** (té-tra-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre antennes ou tentacules.

— ÉTYM. *Tétra...*, et κέρας, corne.

† **TÉTRACHIRE** (té-tra-ki-r'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les quatre membres se terminent par des mains.

— ÉTYM. *Tétra...*, et χείρ, main.

† **TÉTRACOQUE** (té-tra-ko-k'), *adj.* Terme de botanique. Composé de quatre coques.

— ÉTYM. *Tétra...*, et *coque.*

TÉTRACORDE (té-tra-kor-d'), *s. m.* || 1° Terme de musique. Ancienne lyre à quatre cordes. || 2° Échelle ou série de quatre sons consécutifs. La musique des anciens Grecs était fondée sur des tétracordes, et non sur des gammes ou échelles de sept sons. Les tétracordes ne restèrent pas longtemps bornés au nombre de deux ; il s'en forma bientôt un troisième, puis un quatrième ; nombre auquel le système des Grecs demeura fixé, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. tétracorde.* Le tétracorde qui lui était dédié [à Mercure] signifiait, selon cet auteur [Macrobe], les quatre saisons, comme les sept cordes de la lyre d'Apollon signifiaient les sept planètes, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 320.

— HIST. XIVe s. Les trois tetracordes dyatonique, cromatique et enharmonique, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Τετράχορδος, de τέτρα, et χορδὴ, corde.

† **TÉTRACTIQUE** (té-tra-kti-k'), *adj.* Qui n'admet que quatre nombres, que quatre chiffres. Arithmétique tétractique.

— ÉTYM. Tiré de τετρακτὺς, quaternaire (voy. TÉTRA).

† **TÉTRADACTYLE** (té-tra-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre doigts à chaque pied.

— ÉTYM. *Tétra...*, et δάκτυλος, doigt.

† **TÉTRADE** (té-tra-d'), *s. f.* Terme de philosophie ancienne. Assemblage des quatre premiers nombres naturels, 1, 2, 3, 4.

— ÉTYM. Τετρὰς, le quaternaire (voy. TÉTRA).

† **TÉTRADIQUE** (té-tra-di-k'), *adj.* Qui appartient au nombre quatre, à la tétrade.

TÉTRADRACHME (té-tra-dra-km'), *s. f.* Monnaie grecque d'argent, valant quatre drachmes ou environ 3 fr. 70 de notre monnaie. Il résulte des opérations de M. Tillet, qu'un marc de tétradrachmes dont chacun aurait 324 grains de poids, et 11 deniers 29 grains de fin, vaudrait maintenant dans le commerce 54 livres 3 sous 9 deniers, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, *tabl.* 14.

— REM. L'Académie fait ce mot du féminin. Mais les archéologues en usent toujours au masculin, se conformant au mot grec qui est neutre.

— ÉTYM. Τετράδραχμον, de τέτρα, quatre, et δραχμὴ, drachme.

† **TÉTRADYNAME** (té-tra-di-na-m') ou **TÉTRADYNAMIQUE** (té-tra-di-na-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la tétradynamie.

TÉTRADYNAMIE (té-tra-di-na-mie), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné, dans le système de Linné, à une classe comprenant des plantes munies de six étamines, dont quatre plus longues que les deux autres.

— ÉTYM. *Tétra...*, et δύναμις, puissance : quatre puissances (étamines).

† **TÉTRAÉDRAL, ALE** (té-tra-é-dral, dra-l'), *adj.* Qui a la forme d'un tétraèdre. Surface tétraédrale.

TÉTRAÈDRE (té-tra-è-dr'), *s. m.* Terme de géométrie. Solide compris sous quatre faces. Tétraèdre symétrique, le plus simple de tous les corps réguliers, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. IV, p. 78. || *Adj.* Des cristaux, bien formés en prismes tétraèdres, GUYTON, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 63.

— ÉTYM. *Tétra...*, et ἕδρα, face (voy. SEOIR).

† **TÉTRAÉDRIQUE** (té-tra-é-dri-k'), *adj.* Qui a rapport au tétraèdre. || En histoire naturelle, se dit de tous les corps qui se rapprochent seulement de cette forme.

† **TÉTRAFIDE** (té-tra-fi-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Divisé en quatre lobes séparés par des sinus profonds.

— ÉTYM. *Tétra...*, et *findere*, fendre.

† **TÉTRAGONAL, ALE** (té-tra-go-nal, na-l'), *adj.* Qui se rapporte au tétragone.

— ÉTYM. Lat. *tetragonalis*, de *tetragonus*, tétragone.

TÉTRAGONE (té-tra-go-n'), *adj.* || 1° En histoire naturelle, se dit de tout ce qui offre quatre angles et quatre côtés. Capsule tétragone. Des anthères tétragones. || 2° Terme d'astrologie. Aspect tétragone, aspect de deux planètes qui sont distantes de 90 degrés. || 3° *S. m.* Surface à quatre côtés ; on dit habituellement quadrilatère. || 4° *S. f.* Tétragone étalée ou cornue, plante potagère analogue aux épinards et originaire de la Nouvelle-Zélande, *tetragonia expansa*, Ait. famille des mésembryanthémées.

— REM. Tétragone appartient au langage de l'histoire naturelle et non de la géométrie. En géométrie, on dit quadrangulaire.

— ÉTYM. Lat. *tetragonus*, de τετράγωνος, de *tétra....*, et γῶνος, angle.

† **TÉTRAGRAMME** (té-tra-gra-m'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui est composé de quatre lettres. || *S. m.* Un tétragramme. || Locution mystique employée pour exprimer, sans le prononcer, le nom de la Divinité. Saint Clément d'Alexandrie assure que le tétragramme mystique qu'on ne faisait connaître qu'à ceux qui étaient admis dans le sanctuaire, était Ιαού, ABEL RÉMUSAT, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VII, p. 45. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui porte quatre lignes colorées.

— ÉTYM. *Tétra....*, et γράμμα, lettre et ligne.

† **TÉTRAGYNE** (té-tra-ji-n') ou **TÉTRAGYNIQUE** (té-tra-ji-ni-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre pistils. Fleur tétragyne.

† **TÉTRAGYNIE** (té-tra-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes à quatre pistils.

— ÉTYM. *Tétra...*, et γυνή, femme, femelle, pistil.

† **TÉTRAHYDRIQUE** (té-tra-i-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Composé tétrahydrique, composé qui a quatre proportions d'hydrogène pour une proportion de l'autre composant.

— ÉTYM. *Tétra...*, et *hydr....* pour *hydrogène.*

† **TÉTRAKÈNE** (té-tra-kè-n'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit composé de quatre akènes réunis.

— ÉTYM. *Tétra...*, et *akène.*

TÉTRALOGIE (té-tra-lo-jie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Ensemble de quatre pièces de théâtre que les poëtes présentaient au concours : les trois premières étaient des tragédies, et la quatrième un drame satyrique.

— ÉTYM. Τετραλογία, de *tétra...*, et λόγος, discours.

† **TÉTRALOGIQUE** (té-tra-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à une tétralogie.

† **TÉTRAMAZE** (té-tra-ma-z'), *adj.* Qui a quatre mamelles. Femme tétramaze.

— ÉTYM. *Tétra....* et μαζὸς, mamelle.

† **TÉTRAMÈRE** (té-tra-mè-r'), *adj.* Terme d'entomologie. Qui a quatre articles aux tarses.

— ÉTYM. *Tétra...*, et μέρος, partie.

† **TÉTRAMÈTRE** (té-tra-mè-tr'), *adj.* Se dit d'un vers grec ou latin composé de quatre pieds dans le genre dactylique ou anapestique, et de huit pieds dans le genre ïambique.

— ÉTYM. Τετράμετρος, de *tétra....*, et μέτρον, mesure (voy. MÈTRE).

† **TÉTRAMÉTRIQUE** (té-tra-mé-tri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit des substances dont les cristaux se rapportent à un système à quatre axes.

— ÉTYM. *Tétra...*, et μέτρον, mesure.

† **TÉTRANDRE** (té-tran-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre étamines. Fleur tétrandre.

— ÉTYM. Voy. TÉTRANDRIE.

TÉTRANDRIE (té-tran-drie), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné, dans le système de Linné, à une classe et à deux ordres comprenant des plantes munies de quatre étamines.

— ÉTYM. *Tétra...*, et ἀνήρ, ἀνδρὸς, homme, mâle, étamine.

† **TÉTRANDRIQUE** (té-tran-dri-k'), *adj.* Qui appartient à la tétrandrie.

† **TÉTRAO** (té-tra-o), *s. m.* Voy. TÉTRAS.

† **TÉTRAONIDES** (té-tra-o-ni-d'), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Famille d'oiseaux gallinacés, formée du seul genre tétras.

† **TÉTRAPÉTALE** (té-tra-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre pétales. Corolle tétrapétale.

— ÉTYM. *Tétra...*, et *pétale.*

† **TÉTRAPHYLLE** (té-tra-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui se compose de quatre feuilles ou

foliole. Involucre tétraphylle. || Plante tétraphylle, plante dont les feuilles sont quaternées.

— ÉTYM. *Tétra*..., et φύλλον, feuille.

† **TÉTRAPLES** (té-tra-pl'), *s. m. pl.* Bible dans laquelle Origène a placé, sur quatre colonnes, quatre versions grecques de l'Ancien Testament, celles d'Aquila, de Symmaque, des Septante et de Théodotion.

— ÉTYM. Τετράπλοος, quadruple.

† **TÉTRAPODE** (té-tra-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre pieds.

— ÉTYM. Τετράποδος, de *tétra*..., et ποῦς, ποδὸς, pied.

† **TÉTRAPTÈRE** (té-tra-ptè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a quatre ailes.

— ÉTYM. *Tétra*..., et πτερὸν, aile.

† **TÉTRAPTOTE** (té-tra-pto-t'), *adj.* Terme de grammaire. Se dit des noms grecs ou latins qui n'ont que quatre terminaisons différentes à un même nombre.

— ÉTYM. Τετράπτωτον, de τέτρα, quatre, et πτῶσις, chute, terminaison, cas.

† **TÉTRARCHAT** (té-trar-ka), *s. m.* Autorité, dignité d'un tétrarque. || Durée de ses fonctions.

TÉTRARCHIE (té-trar-chie), *s. f.* || 1° Partie d'un état divisé entre quatre chefs. Caligula lui donna [à Hérode Agrippa] la petite tétrarchie d'Hérode Philippe, son oncle, et enfin lui accorda le titre de roi, VOLT. *Phil. Sectes des Juifs, Hérodiens.* || 2° Section de l'ancienne phalange grecque; elle était composée de 64 hommes.

— ÉTYM. Τετραρχία, de τετράρχης, tétrarque.

TÉTRARQUE (té-trar-k'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Prince dépendant d'une puissance supérieure, et dont les États étaient censés faire la quatrième partie d'un royaume démembré. L'ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de roi et de tétrarque, VOLT. *Mœurs*, 52. || 2° Chef d'une tétrarchie, dans la phalange grecque.

— HIST. XIIIe s. Puis le fist occire [saint Jacques] à un coutel Herodes li tetrarches, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 71.

— ÉTYM. Τετράρχης, de *tétra*..., et ἄρχειν, commander.

† **TÉTRAS** (té-trâ), *s. m.* Genre d'oiseaux gallinacés; synonyme de coq de bruyère. Le tétras ou grand coq de bruyère a près de quatre pieds de vol; son poids est communément de douze à quinze livres, BUFF. *Ois.* t. III, p. 287. Les grands oiseaux, que la plupart des disciples de saint Hubert ne tuent que dans leurs rêves, les outardes, les canepetières, les tétras, les gelinottes, etc. DE CHERVILLE, *Journal illustré*, 31 janv. 7 fév. 1869, p. 39.

— ÉTYM. Τετράων.

† **TÉTRASÉPALE** (té-tra-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre divisions au calice.

— ÉTYM. *Tétra*..., et *sépale*.

† **TÉTRASPERME** (té-tra-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre graines.

— ÉTYM. *Tétra*..., et σπέρμα, graine.

† **TÉTRASTACHYÉ, ÉE** (té-tra-sta-ki-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont en épis quaternes.

— ÉTYM. *Tétra*..., et σταχύς, épi.

† **TÉTRASTICHE** ou **TÉTRASTIQUE** (té-tra-sti-k'), *adj.* || 1° Terme de littérature. Qui est composé de quatre vers. Il nous est parvenu des Grecs des fables tétrastiches. || *S. m.* Un tétrastique, un quatrain. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé sur quatre rangs.

— ÉTYM. *Tétra*..., et στίχος, rangée et vers.

† **TÉTRASTOME** (té-tra-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre bouches ou suçoirs.

— ÉTYM. *Tétra*..., et στόμα, bouche.

1. **TÉTRASTYLE** (té-tra-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Temple à quatre colonnes de front. || *Adj.* Un temple tétrastyle.

— ÉTYM. Τετράστυλος, de *tétra*..., et στῦλος, colonne.

† 2. **TÉTRASTYLE** (té-tra-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Ovaire tétrastyle, ovaire surmonté de quatre styles.

— ÉTYM. *Tétra*..., et *style*.

† **TÉTRASYLLABE** (té-tra-sil-la-b'), *adj.* Terme de grammaire. Composé de quatre syllabes.

— ÉTYM. Τετρασύλλαβος, de *tétra*..., et συλλαβή, syllabe.

† **TÉTRASYLLABIQUE** (té-tra-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui a quatre syllabes.

† **TÉTRATOMICITÉ** (té-tra-to-mi-si-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité d'un atome tétratomique.

† **TÉTRATOMIQUE** (té-tra-to-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un atome qui a quatre points d'attraction, et des corps qui ne sont saturés que par quatre atomes d'un autre corps. Ainsi le carbone est dit un élément tétratomique, parce que un atome de carbone fixe invariablement quatre atomes d'un élément mono-atomique, ou deux atomes d'un élément diatomique.

— ÉTYM. *Tétra*..., et *atome*.

† **TÉTRODON** (té-tro-don), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de poissons.

— ÉTYM. *Tétra*..., et ὀδοὺς, ὀδόντος, dent.

TETTE (tè-t'), *s. f.* Le bout de la mamelle; ne se dit qu'en parlant des animaux.

— HIST. XVe s. Et avoit [la truie] les tettes grandes et longues, FROISS. II, III, 22. || XVIe s. De leur presenter la tette, de les bercer, PARÉ, XVIII, 29. Ce veau, ennuyé de perdre la tette de sa nourrice, couroit par la chambre, DESPÉR. *Contes*, CXIX.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *teta*; ital. *tetta*; comparez le grec τίτθη, l'anc. haut-allem. *ziza*; le celtique : gaél. *teth*, bas-bret. *tez*, *téc'h*, mamelle; sanscr. *dhâ*, téter.

† **TETTE-CHÈVRE** (tè-te-chè-vr'), *s. m.* Engoulevent. || *Au plur.* Des tette-chèvres.

† **TETTIN** (tè-tin), *s. m.* Ouverture, bouche du four à potier.

TÊTU, UE (té-tu, tue; c'est la prononciation que Richelet note aussi pour son temps), *adj.* || 1° Qui a une tête, sens aujourd'hui inusité. Ayant d'abord été battu Par le chien triplement têtu, SCARR. *Virg.* VI. || 2° Fig. Qui est tellement attaché à ses idées qu'il n'écoute rien. Les filles sont quelquefois un peu têtues, MOL. *Méd. m. lui*, III, 7. On eut beau lui remontrer que les usages avaient changé; l'Ingénu était têtu, car il était Breton et Huron, VOLT. *l'Ingénu*, 4. Il [d'Alembert] est têtu comme une mule; il est tout plein d'esprit, il a toutes sortes d'esprit, il est gai, il est charmant, ID. *Lett. Thiriot*, 11 août 1760. L'âne est lent, indocile et têtu, BUFFON, *Âne*. || Substantivement. C'est un grand têtu. Cet enfant est un petit têtu. Une petite têtue. Je n'aime pas les têtus. || 3° *S. m.* Marteau à tête carrée, avec lequel on abat la pierre, près des arêtes, pour la dégrossir : on s'en sert aussi pour assurer la pierre sur le mortier, quand on la pose. || 4° Espèce de poisson, le *leuciscus jeses*, dit aussi chevanne.

— SYN. TÊTU, ENTÊTÉ. Le têtu et l'entêté sont attachés à leur sens, et tellement livrés à leurs idées qu'ils n'écoutent rien; mais le têtu l'est par nature, par caractère; l'entêté l'est par accident, par suite d'une impression reçue, parce qu'il lui est arrivé de se laisser prévenir : aussi le défaut du têtu est irremédiable, tandis qu'on désabuse quelquefois l'entêté.

— HIST. XIIIe s. Jeunes, jolif, felons, testu Ne me priseront ung festu, *la Rose*, 9215. || XIVe s. Il [les pastoureaux] depeçoient mariages, Et faisoient pluseurs domages; Car fol estoient et testu, DU CANGE, *pastorelli*. || XVe s. Saule, Saule, trop es testu; Dy pour quoy me guerroies tu? *Mart. de Paul.* || XVIe s. Ceulx qui ont à negocier avecques des femmes testues peuvent avoir essayé à quelle rage on les jecte quand on oppose à leur agitation le silence et la froideur, MONT. III, 144.

— ÉTYM. *Tête*; wallon, *chestou*, *tiestou*; provenç. *tastug*.

† **TEUCRIETTE** (teu-kri-è-t'), *s. f.* Espèce de véronique, dit aussi véronique des montagnes, *veronica teucrium*, L.

— ÉTYM. Τεύκριον, germandrée, à laquelle la *teucriette* ressemble un peu par les feuilles et le port.

† **TEUGUE** (teu-gh') ou **TUQUE** (tu-k'), *s. f.* Terme de marine. Espèce de gaillard que l'on élevait quelquefois à l'arrière, le plus souvent à l'avant, pour se garantir de l'injure du temps. Sa Majesté fait très-expresses défenses.... de rien changer aux soutes du fond de cale, ni d'élever aucune tuque de charpente sur les dunettes, *Ordonn. du roi*, 13 juin 1671, dans JAL.

— ÉTYM. Lat. *tegula*, tuile, d'après JAL.

† **TEUTATÈS** (teu-ta-tès'), *s. m.* Un des dieux auxquels les Gaulois offraient des victimes humaines.

† **TEUTOMANIE** (teu-to-ma-nie), *s. m.* Zèle excessif pour tout ce qui est allemand; chauvinisme allemand.

— ÉTYM. *Teuton*, et *manie*.

† **TEUTON, ONNE** (teu-ton, to-n'), *adj.* Se dit de l'ensemble de tous les peuples germains. || L'idiome teuton ou, substantivement, le teuton, l'ancienne langue germanique. || *S. m.* Les Teutons.

— ÉTYM. Nom de la peuplade germanique qui fut vaincue par Marius. Les *Teutons* de Marius sont rattachés avec raison aux envahisseurs du Ve siècle apr. J. C.; toutefois *teutonicus*, *teutonica lingua* ne commence à se dire des Allemands que vers le VIIIe siècle, et par les souvenirs de l'antiquité.

TEUTONIQUE (teu-to-ni-k'), *adj.* Qui a rapport aux anciens Teutons, qui leur appartient. || Se dit d'une espèce d'écriture gothique. Lettres teutoniques. || Ordre Teutonique (avec un T majuscule), ordre fondé pendant le siége d'Acre, pour recueillir les pauvres et les malades allemands abandonnés en Palestine; il porta d'abord le nom de chevaliers de Notre-Dame du mont Sion; dans le XIIIe siècle il fut appelé et établi en Prusse. Les deux grands ennemis de la Pologne furent longtemps les Turcs et les religieux chevaliers teutoniques, VOLT. *Mœurs*, 119. || Hanse teutonique, voy. HANSE.

— ÉTYM. *Teuton*.

† **TÉVERTIN** (té-vèr-tin), *s. m.* Voy. TRAVERTIN.

TEXTE (tèk-st'), *s. m.* || 1° Les propres paroles d'un auteur, d'un livre, considérées par rapport aux commentaires, aux gloses, qu'on a faits dessus. L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition, LA BRUY. XIV. Il [Huet] avait lu vingt-quatre fois le texte hébreu [de la Bible], en le conférant avec les autres textes orientaux, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 400, dans POUGENS. Un texte précis de la loi, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. Quand il [Malebranche] a voulu développer cette grande vérité, que tout est en Dieu, les lecteurs ont dit que le commentaire est plus obscur que le texte, VOLT. *Phil. Tout en Dieu.* || Fig. J'ai trop bien profité pour n'être pas instruit A quels discours malins le mariage expose; Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose, BOIL. *Sat.* X. D'après l'athée, la nature est un livre où la vérité se trouve toujours dans la note, et jamais dans le texte, CHATEAUBR. *Génie*, I, VI, 4. || Restituer un texte, rétablir l'ordre, les mots, ou la ponctuation. || 2° Dans la poésie espagnole, se dit de trois vers qui expliquent le sujet d'une certaine pièce de vers dont le reste s'appelle glose. Le texte se met en tête de la glose, et sert de refrain à chaque stance de celle-ci. || 3° Passage de l'Écriture sainte, qui fait ordinairement le sujet du sermon, et par lequel le prédicateur commence. Je n'ai point parcouru les livres sacrés pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ce texte [vanité des vanités], qui convient à tous les états et à tous les événements de la vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet, ID. *ib.* Les textes viennent de ce que les pasteurs ne parlaient jamais autrefois au peuple de leur propre fonds; ils ne faisaient qu'expliquer les paroles du texte de l'Écriture; insensiblement, on a pris la coutume de ne plus suivre toutes les paroles de l'Évangile; on n'en explique plus qu'un seul endroit, qu'on nomme le texte du sermon, FÉN. *Dialogue sur l'éloquence*, III. || Fig. Il prend mal son texte, il s'appuie sur une mauvaise raison. || 4° Fig. Sujet d'entretien, de discours. On eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence, pour en offrir le texte à nos entretiens, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il [l'abbé de St-Pierre] voulait que les sujets de nos prix d'éloquence ne fussent plus, comme ils l'ont été durant près d'un siècle, des textes de sermons, mais qu'on les consacrât à l'éloge des hommes célèbres qui ont honoré la nation par leurs talents et par leurs vertus, D'ALEMB. *Élog. L'abbé de St-P.* || Revenir à son texte, revenir au sujet de discussion, à ce qui fait l'objet principal dans ce dont il est question. Je reviens à mon texte : il faut que l'on jouisse, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. || 5° Se dit d'un livre d'Évangiles porté, aux grand'messes, par le diacre, qui le donne à baiser à l'officiant, avant que celui-ci baise l'autel. || 6° Terme d'imprimerie. Gros texte, caractère entre le gros romain et le saint-augustin. || Petit texte, caractère entre la gaillarde et la mignonne. || Proverbe. Glose d'Orléans, plus obscure que le texte (voy. GLOSE).

— HIST. XIIe s. A Roem fist mainte malice, N'i laissa tiexte [livre d'Évangile] ni galice, DU CANGE, *textus*. || XIIIe s. N'encor ne fais-ge pas pechié, Se ge nome, sans metre gloses, Par plain texte les nobles choses Que mes peres en paradis Fist de ses propres mains jadis, *la Rose*, 6990. || XIVe s. Avec ce je ne ose pas eslongier [éloigner] mon parler du texte de Aristote, qui est en plusieurs lieux obscur, ORESME, *Prol.* En plus grelle letre que n'est le tieuste, H. DE MONDEVILLE, f° 33. [Pierre Flotte] Qui dedans Paris commença A sermoner, ainçois tença; Car son sermon tence sembla. Je ne

sai où son tieste embla, *Chron. de Geffroi de Paris*, p. 34. Un autres livres ou tiextes tous couvers d'argent, *Bibl. des ch.* 4e série, t. v, p. 164.

— ÉTYM. Provenç. *texte, test;* du lat. *textus*, tissu et texte, de *texere*, tisser.

TEXTILE (tèk-sti-l'), *adj.* || 1° Susceptible d'être mis en tissu. || Se dit, en particulier, des plantes qui fournissent de la filasse propre à la filature : le chanvre, le lin, le phormium, etc. || *S. m.* Un textile, une matière propre à être mise en tissu. Le coton est un textile. || 2° Qui se rapporte au tissage. Les industries textiles, AUDIGANNE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1864, t. III, p. 890. || 3° Terme de minéralogie. Qui présente des filets minces et allongés.

— ÉTYM. Lat. *textilis*, de *texere*, tisser.

† **TEXTILITÉ** (tèk-sti-li-té), *s. f.* Propriété des corps textiles.

— ÉTYM. *Textile.*

TEXTUAIRE (tèk-stu-è-r'), *s. m.* Livre où il n'y a que le texte, sans commentaire, sans notes. Un textuaire de la Bible. || *Adj.* Qui concerne le texte.

— ÉTYM. Lat. *textus*, texte.

TEXTUEL, ELLE (tèk-stu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est dans un texte. || 2° Cité conformément à un texte. Une citation textuelle.

— HIST. XVe s. On doit expliquer ladite loi à l'entente de la fin, et non pas en sens litteral ou sentence textuelle, MONSTREL. I, 39.

— ÉTYM. Lat. *textus*, texte.

TEXTUELLEMENT (tèk-stu-è-le-man), *adv.* D'une manière conforme au texte.

— HIST. XVe s. Ainsy qu'il est textuellement contenu au chapitre.... GODEFROY, *Annot. sur l'hist. de Charles VI*, p. 544.

— ÉTYM. *Textuelle*, et le suffixe *ment.*

† **TEXTULAIRE** (tèk-stu-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne la texture, les tissus (Blainville, 1822). || Anatomie textulaire (Blainville), étude anatomique des tissus, dite aussi histologie.

TEXTURE (tèk-stu-r'), *s. f.* || 1° Action de tisser. || État d'une chose tissue. || 2° Dans le langage didactique, la disposition, l'entrelacement des parties qui composent un corps. Par cette simple exposition de la texture du bois, on voit que la cohérence longitudinale doit être bien plus considérable que l'union transversale, BUFF. *Hist. nat. Part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 163. || Particulièrement, en anatomie, un des caractères d'ordre organique des êtres vivants, qui consiste en un arrangement réciproque offert dans chaque tissu par leurs éléments anatomiques et particulier pour chacun d'eux. La texture des tendons, des muscles, des membranes séreuses. || 3° En termes de littérature, la liaison des différentes parties d'un ouvrage, etc. La texture d'une pièce de théâtre.

— HIST. XIIIe s. L'en apele drap nays, à Paris, le drap duquel la chaane [chaîne] et la tisture est tout d'un, *Liv. des mét.* 119. || XVIe s. Faisant une merveilleuse texture en maniere d'un filet ou rets, PARÉ, III, 9.

— ÉTYM. Prov. *texura, tezura;* esp. *textura;* ital. *testura;* du lat. *textura*, de *texere*, tisser.

† **THALAME** (ta-la-m'), ou **THALAMION** (ta-la-mi-on), *s. m.* Terme de botanique. Évasement du pédoncule des synanthérées. || Sorte de fructification des lichens.

— ÉTYM. Lat. *thalamus*, lit.

† **THALAMIFLORE** (ta-la-mi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des familles de plantes dicotylédones qui se caractérisent par une double enveloppe florale à pétales distincts insérés sur le réceptacle (de Candolle).

— ÉTYM. *Thalame*, et *fleur.*

† **THALASSIBIE** (ta-la-ssi-bie), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les eaux de la mer.

— ÉTYM. Θάλασσα, mer, et βίος, vie.

† **THALASSIOPHYTE** (ta-la-ssi-o-fi-t'), *s. m.* Terme de botanique. Plante marine. || Nom donné à différentes algues. Les grands thalassiophytes avec leurs éventails de feuilles rouges, vertes ou jaunes, GRIMARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er avril 1867, p. 680.

— ÉTYM. Θαλάσσιος, marin, et φυτὸν, plante.

† **THALASSIQUE** (ta-la-ssi-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport à la mer, qui en provient. || Terme de géologie. Se dit des terrains de sédiment supérieurs, c'est-à-dire de ceux qu'on trouve depuis la surface de la terre jusqu'à la craie exclusivement. Le caractère thalassique de la surface terrestre est sans cesse allé en s'affaiblissant.

— ÉTYM. Θάλασσα, mer.

† **THALASSOCRATIE** (ta-la-sso-kra-sie), *s. f.* Empire des mers. M. Bianchini fait toujours grand cas de ce qu'il appelle la thalassocratie, l'empire ou du moins l'usage libre de la mer; en effet l'importance de cette thalassocratie, connue et sentie dès les premiers temps, l'est aujourd'hui plus que jamais; et les nations de l'Europe s'accordent assez à penser qu'elles acquièrent plus de véritable puissance en s'enrichissant par un commerce tranquille, qu'en agrandissant leurs États par des conquêtes violentes, FONTEN. *Bianchini.* || Les thalassocraties de Castor de Rhodes, empire de la mer Égée attribué par cet historien successivement à différents peuples.

— ÉTYM. Θάλασσα, mer, et κρατεία, empire.

† **THALASSOMELI** (ta-la-sso-mé-li), *s. m.* Médicament que les anciens composaient de parties égales d'eau de mer, de miel et d'eau de pluie, le tout exposé au soleil pendant la canicule dans un vase poissé; c'était un médicament purgatif.

— ÉTYM. Θάλασσα, mer, et μέλι, miel.

† **THALASSOMÈTRE** (ta-la-sso-mè-tr'), *s. m.* Sonde marine.

— ÉTYM. Θάλασσα, mer, et μέτρον, mesure.

† **THALASSOMÉTRIQUE** (ta-la-sso-mé-tri-k'), *adj.* Qui concerne les sondages en mer.

THALER (tal-r', ou, à la française, ta-lèr), *s. m.* Monnaie d'Allemagne qui vaut 3 fr. 68, d'après l'*Ann. du Bur. des longit.* || On dit quelquefois daler.

— ÉTYM. Allem. *Thaler;* holland. *daler;* angl. *dollar.*

† **THALIE** (ta-lie), *s. f.* || 1° L'une des neuf Muses; elle préside à la comédie. || 2° Petite planète télescopique découverte en 1852.

† **THALLE** (ta-l'), *s. m.* Terme de botanique Expansion foliacée des lichens, semblable à une tige ou à une feuille, et constituant toute la plante, à l'exception de la fructification. || Se dit aussi de l'expansion foliacée des algues.

— ÉTYM. Θαλλὸς, branche, rejeton.

† **THALLIQUE** (tal-li-k'), *adj.* Qui se rapporte au thallium.

† **THALLITE** (tal-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Épidote.

† **THALLIUM** (tal-li-om'), *s. m.* Terme de chimie. Nouveau métal, un peu moins blanc que l'argent, découvert dans les boues des chambres où l'on fabrique l'acide sulfurique par la combustion des pyrites.

— ÉTYM. Θαλλὸς, branche d'arbre, à cause de la couleur verte de la raie que le *thallium* donne dans le spectre.

† **THALWEG** (tal-vègh'), *s. m.* Ligne plus ou moins sinueuse au fond d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux courantes. || Thalweg d'une vallée, la ligne d'intersection des plans de pente latérale des deux berges de la vallée. Thalweg d'un cours d'eau, la position du filet d'eau qui se meut avec la plus grande vitesse. Le thalweg d'un cours d'eau ne correspond pas toujours au thalweg de la vallée. Pendant l'étiage, la navigation [de Rouen à Paris] était fort difficile, parce qu'il fallait chercher le thalweg, dont la largeur était peu considérable, et y lutter avec effort contre la vitesse du courant, E. GRANGEZ, *Voies navig. de France*, p. 627. Le thalweg du Rhin formera la démarcation entre la France et les États de l'Allemagne, *Traité de Paris* de 1815, art. 2.

— ÉTYM. Allem. *Thalweg*, de *Thal*, vallée, et *Weg*, chemin.

† **THAMNOPHILE** (ta-mno-fi-l'), *s. m.* || 1° Genre d'insectes coléoptères. On y distingue le thamnophile majeur, qui se trouve au Paraguay. || 2° Nom moderne du genre batara, oiseaux insectivores, dans lequel on distingue le thamnophile coraya qui porte à la Guyane le nom vulgaire de coraya, et le thamnophile alapi, appelé à la Guyane alapi, LEGOARANT.

— ÉTYM. Θάμνος, buisson, et φίλος, ami.

† **THAMUS** (ta-mouz'), *s. m.* Nom d'un mois des Juifs, qui était le 4e de leur année sacrée et le 10e de leur année civile. Conformément à la prononciation, écrit aussi thamouz, et on trouve en outre les variantes thamuz et thammuz.

† **THANATOLOGIE** (ta-na-to-lo-jie), *s. m.* Traité de la mort; théorie de la mort.

— ÉTYM. Θάνατος, mort, et λόγος, discours. Θάνατος se rapporte au radical sanscr. *han*, tuer, qui est pour *dhan* (*ni-dhana*, mort).

† **THANATOLOGIQUE** (ta-na-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui se rapporte à la thanatologie. || Terme de médecine légale. Qui se rapporte au corps mort. La partie thanatologique de la médecine légale comprend ce qui concerne l'individu mort.

† **THANATOMÈTRE** (ta-na-to-mè-tr'), *s. m.* Thermomètre destiné à être introduit dans l'estomac ou le rectum, dont la température descend rapidement à 20° après la mort réelle, ce qui n'a pas lieu dans la mort apparente.

— ÉTYM. Θάνατος, mort, et μέτρον, mesure.

† **THANATOPHOBIE** (ta-na-to-fo-bie), *s. f.* Crainte exagérée de la mort, symptôme ordinaire de l'hypochondrie.

— ÉTYM. Θάνατος, mort, et φόβος, crainte.

† **THAPSIE** (ta-psie), *s. f.* Nom d'un genre d'ombellifères à fruit oblong, échancré aux deux extrémités, muni de quatre ailes membraneuses. On y distingue la thapsie velue, *thapsia villosa, L.* qui a une racine contenant une essence âcre et corrosive; on en fait des rubéfiants.

† **THARGÉLION** (tar-jé-li-on), *s. m.* Onzième mois de l'année athénienne; il correspondait à partie de mai et juin.

† **THARU** (ta-ru), *s. m.* Autour du Chili.

THAUMATURGE (tô-ma-tur-j'), *adj.* Qui fait des miracles. Saint Grégoire Thaumaturge. || Substantivement. Les montagnes s'ébranlent, et ces masses sans soutien demeurent suspendues par la force de la foi de ce thaumaturge [saint François de Paule], FLÉCH. *Panég. St François de Paule.* || Il se prend aussi en mauvaise part. Despréaux observait avec raison que les faux thaumaturges avaient très-rarement tenté l'opération critique de la résurrection des morts, D'ALEMB. *Élog. Despr.* note 35. On n'a jamais rien appris de certain sur les premières années de ce thaumaturge [Cagliostro], DECOURCHAMP, *Souv. de la marq. de Créquy*, t. IV, ch. V.

— ÉTYM. Θαυματουργός, de θαῦμα, θαύματος, merveille, et ἔργον, œuvre.

† **THAUMATURGIE** (tô-ma-tur-jie), *s. f.* Œuvre des thaumaturges.

† **THAUMATURGIQUE** (tô-ma-tur-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la thaumaturgie. Ces thaumaturgiques frères de la rosecroix, NAUDÉ, *Rosecroix*, VIII, 4.

THÉ (té), *s. m.* || 1° Arbrisseau qui croît à la Chine et au Japon, et dont les feuilles servent à faire une infusion, *thea sinensis*, Simson (ternstrœmiacées, camelliées ou théacées). Le thé est un arbrisseau d'une forme agreste, haut de cinq ou six pieds, commun à la Chine et au Japon; il se plaît dans les lieux escarpés; on le trouve plus souvent sur le penchant des collines et le long des rivières, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 25. || 2° Nom donné à la feuille. La première récolte se fait sur la fin de février; les feuilles, alors petites, tendres et délicates, forment ce qu'on appelle le thé impérial, parce qu'il sert principalement à l'usage de la cour et des gens en place, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 26. || Les thés verts se divisent : 1° le thé hysson ou thé-chun; le plus estimé, à feuille longue, étroite, charnue, tournée en spirale, recouverte de duvet; il contient 48 p. 100 de matières solubles; 2° le hysson junior ou yutsson, formé de petites feuilles jaunes, choisies et cueillies avant la pluie; il contient 52 p. 100 de matières solubles; 3° l'hysson choulang; il a un goût particulier qu'il doit, dit-on, à la fleur de l'olivier odorant; il contient 46 p. 100 de matières solubles; 4° l'hysson skin ou de rebut, formé des détritus de toutes les feuilles de l'hysson qui ne pourraient entrer dans les premières qualités; il contient 43 p. 100; 5° et 6° le thé poudre à canon et le thé impérial, formés l'un et l'autre par des triages de l'hysson et fortement roulés en forme de graines rondes; le thé impérial est composé de grains plus menus et mieux formés que le poudre à canon; ils contiennent 52 p. 100; 7° le tonkay ou thé du ruisseau est la dernière récolte de la saison, la bonté des thés étant d'autant plus grande que la récolte est faite plus tôt; il ne possède que 43 p. 100, *Le thé et le chocolat*, Paris, 1861, p. 98. || Le thé noir se divise en cinq sortes principales : 1° le pekoë, dont une espèce est le plus fin et le plus aromatisé des thés noirs, et qui est formé par la première récolte de l'arbuste; 2° le congo, qui fait la base de la consommation journalière de la Chine, et qui se récolte immédiatement après le pekoë; 3° le souchong, dont la feuille, plus large que celle du congo, est mince et souvent brisée; 4° le pouchong, qui a une grande finesse d'arome; 5° le bohea, le plus commun, le moins cher, le plus discrédité de tous les thés noirs, *ib.* 100. || Le thé vert et le thé noir diffèrent en ce que le noir est

préparé avec fermentation préalable des feuilles, puis dessèchement rapide au feu, pendant que, pour le vert, les feuilles sont desséchées au feu, sans fermentation, mais doucement et avec des pressions pour chasser les éléments humides et astringents. || 3° Infusion des feuilles de thé. Offrir, verser du thé. Le Mazarin prend du thé pour se garantir de la goutte, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 292. Il est vrai que Mme de la Sablière prenait du thé avec son lait, SÉV. 16 fév. 1680. Lorsqu'on prépare la teinture ordinaire du thé, on sait qu'elle doit être différente, selon qu'on la veut plus ou moins chargée, DE BLÉGNY, *conseiller médecin ordinaire du roi, Le bon usage du thé*, 1687. Il prend du thé deux fois par jour, et il se croit le mérite de Locke ou de Newton, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 373, dans POUGENS. || 4° Collation du soir dans laquelle on sert du thé et qui offre l'occasion de réunir une société nombreuse. Il y a thé chez Mme une telle. Depuis ce temps-là, je tiens thé ouvert, et tout le monde admire la bouilloire, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 297, dans POUGENS. Eh! ne suis-je pas engagée à une lecture, à un thé? GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, I, 9. || 5° Thé suisse, ou thé de Suisse, mélange de plusieurs espèces de plantes aromatiques, recueillies dans les Alpes, et dont on fait des infusions médicinales. Un paysan de Montru, qui, dans son enfance, herborisait dans le Jura pour faire du thé suisse, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || 6° Thé d'Europe, la véronique officinale. || Thé de France, la sauge, la mélisse officinale. || Thé des Norvégiens, la ronce du Nord. || Thé du Canada, *gaultheria procumbens, L.* éricacées. || Thé du Paraguay, espèce de houx nommé aussi maté, *ilex paraguaiensis, L.* (voy. HOUX). || 7° Terme rural. Thé de foin, voy. SOUPE, n° 5. || 8° Thé de viande ou de bœuf, infusion de viande hachée pour les malades.

— ÉTYM. En langue mandarine *tcha*, en japonais *tsyeo*.

† **THÉACÉ, ÉE** (té-a-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble au thé.

THÉATIN (té-a-tin), *s. m.* Nom d'un ordre religieux, fondé au XVIe siècle par Pierre Caraffe, évêque de Théate, qui en fut le premier supérieur, et du siége duquel ils tirèrent leur nom. Leur objet était de rétablir l'ancienne vie apostolique, en s'abandonnant à la Providence pour les besoins du corps.

THÉÂTRAL, ALE (té-a-tral, tra-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au théâtre. Les habitudes théâtrales. Il n'y eut guère [à Rome] de véritable représentation théâtrale qu'à la fin de la première guerre punique; l'exemple en fut donné par un Grec esclave, Livius Andronicus, qui déclama et chanta lui-même l'ouvrage qu'il avait composé, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 329. Presque toutes les nations polies de l'Europe sentirent alors le besoin de l'art théâtral, qui rassemble les citoyens, adoucit les mœurs, et conduit à la morale par le plaisir, VOLT. *Mœurs*, 121. || Année théâtrale, le temps qui s'écoule depuis la rentrée de Pâques jusqu'à la clôture de la semaine sainte, pour les théâtres ouverts toute l'année; et saison annuelle d'ouverture, pour les théâtres fermés une partie de l'an. || 2° Qui vise à l'effet sur le spectateur. Expression théâtrale. Manières théâtrales. Nous nous flattons que le quatrième acte sera extrêmement théâtral, VOLT. *Lett. Lekain*, 23 févr. 1767. Un récit écrit par Racine est supérieur à toutes les autres actions théâtrales, ID. *Dict. phil. Art dramat.* Qu'une Phèdre, dont le caractère est le plus théâtral qu'on ait jamais vu.... ID. *Oreste, Épître.* || 3° Empreint d'une grandeur apparente et affectée plutôt que réelle. Ce règne théâtral [de Louis XIV], CHAMFORT, *Tabl. historiques, introd.* Il [Napoléon] se revêt lui-même d'une grandeur théâtrale, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, VIII.

— REM. La Harpe a fait usage de théâtrals au pluriel; cela était naturel quand ce mot commençait à entrer dans l'usage; et il en a été ainsi de la plupart des nouveaux adjectifs en *al.* Mais maintenant il est assez établi pour le décliner comme les autres et dire, au pluriel, théâtraux.

— HIST. XVIe s. Es dictz philosophes seroit malseant escrire chose que fust au peuple plausible, theatral, populaire, BONIVARD, *Advis et devis des lengues*, p. 64.

— ÉTYM. Lat. *theatralis*, de *theatrum*, théâtre.

† **THÉÂTRALEMENT** (té-a-tra-le-man), *adv.* D'une manière théâtrale. Cet ouvrage [Pulchérie] .... n'est ni intéressant, ni conduit théâtralement, ni bien écrit, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pulch. préf.* C'est ici que toute la rage antiphilosophique s'est déployée; elle a dit: Sénèque veut mourir théâtralement, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 94.

THÉÂTRE (té-â-tr'), *s. m.* || 1° Édifice, lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles. Le théâtre de Bordeaux passe pour le plus beau théâtre de France. Ils [les Romains] bâtissaient quelquefois des théâtres qui contenaient jusqu'à quatre-vingt mille spectateurs: ils les bâtissaient pour quelques jours avec la même solidité que s'ils avaient dû subsister, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 1. Comme le théâtre [à Athènes] n'est pas couvert, il arrive quelquefois qu'une pluie soudaine force les spectateurs de se réfugier sous des portiques et dans des édifices publics qui sont au voisinage, BARTHÉL. *Anach.* ch. 70. Chez les anciens, ce mot théâtre ne signifiait pas seulement le lieu élevé où l'acteur paraissait et où se passait l'action, mais aussi toute l'enceinte du lieu commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Mém. inscrip. et bell.-lett.* t. V, p. 102. || 2° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. N'assistez point aux théâtres; car tout y est, comme dans le monde dont ils sont l'image, ou concupiscence des yeux ou orgueil de la vie; on y rend les passions délectables, et tout le plaisir consiste à les réveiller, BOSS. *Concupisc.* 31. On est accoutumé en Italie à regarder le théâtre comme une grande salle de réunion où l'on n'écoute que les airs, STAEL, *Corinne*, VII, 2. On assure que le ministère... vient de nommer un inspecteur général des théâtres de province, C. DELAV. *Comédiens*, I, 1. Mais quoi! déjà midi! je plains fort la personne Exacte au rendez-vous qu'au théâtre on lui donne, ID. *ib.* I, 4. || Il y a théâtre ce soir, on joue ce soir la comédie, locution de la cour, DE CAILLIÈRES, 1690. || Fermer le théâtre, cesser les représentations pendant quelque temps. || Rouvrir le théâtre, recommencer à jouer. || Mettre une pièce au théâtre, la donner aux comédiens, la faire représenter. || Mettre un sujet au théâtre, en faire une comédie ou une tragédie. || Le théâtre s'ouvre [la toile se lève], ROTROU, *St Genest*, II, 1. || 3° Théâtre, par rapport à ce qu'on joue, c'est-à-dire au répertoire. Théâtre de l'opéra, de l'opéra-comique, du vaudeville. || Le Théâtre-Français (avec deux majuscules), théâtre de Paris, particulièrement affecté à la représentation des pièces des auteurs classiques. || Second Théâtre-Français, nom donné à l'Odéon, à Paris. Second Théâtre-Français: Aujourd'hui la première représentation des Comédiens, comédie en cinq actes, en vers.... C. DELAV. *Comédiens, prologue.* || À Paris, les théâtres des boulevards, ceux où l'on jouait le mélodrame. || 4° Théâtre, par rapport à la langue dans laquelle les pièces sont écrites. || Il y a un théâtre français à Saint-Pétersbourg, un théâtre italien à Londres, il y a à Saint-Pétersbourg un théâtre où l'on joue des pièces françaises, à Londres un théâtre où l'on joue des pièces italiennes. || 5° Théâtre en plein vent, les parades, les marionnettes, les théâtres des foires, les pièces militaires ou pièces nationales. || Théâtre forain (voy. FORAIN). || 6° Particulièrement. La partie élevée où les acteurs donnent la représentation; la scène. La décoration du théâtre. Le devant, le fond du théâtre. Représenter sur le théâtre. Il excelle à conduire un char dans la carrière.... À venir prodiguer sa voix sur un théâtre, RAC. *Brit.* IV, 4. || Fig. Venir sur le théâtre, comparaître, rendre raison. Ne voulez-vous pas bien me permettre présentement de passer derrière le rideau, et de vous faire venir sur le théâtre? SÉV. novembre 1680. || Fig Se retirer derrière le théâtre, disparaître, se refuser à. Il est assez extraordinaire de rompre avec un homme parce qu'il écrit trop bien; mais je vous dis le fait, elle s'est retirée derrière le théâtre [la jeune marquise de Sévigné refusant plaisamment d'entretenir correspondance avec M. de Grignan, parce que, disait-elle, il écrivait trop bien], SÉV. 23 avr. 1690. || Changements de théâtre, les changements de décoration dans la même pièce; on dit aujourd'hui plus ordinairement: changements de décoration, changements de scène. || Fig. La belle madame [de Montespan] commence un peu à se lasser de cette exposition publique.... si ce changement de théâtre finit, c'est qu'il était trop agréable pour être de longue durée, SÉV. 14 août 1676. || Monter sur le théâtre, exercer la profession de comédien. || Habits de théâtre, habits servant dans les représentations dramatiques. || Masques de théâtre, masques dont les anciens se servaient pour représenter les divers personnages. || Fig. Ce qui n'a qu'une vaine apparence. Les grands pour la plupart sont masques de théâtre, LA FONT. *Fabl.* IV, 14. || Les personnes de théâtre, les acteurs et les actrices de profession. C'est une femme de théâtre. Elle rentre ce soir: soubrette du théâtre, Elle aspire aux bravos du parterre idolâtre, C. DELAV. *Comédiens*, I, 5. || Pièce de théâtre, tout ouvrage de littérature fait pour être représenté sur le théâtre. || Mot de théâtre, phrase ou membre de phrase que l'auteur a écrit dans l'intention de produire un certain effet sur le public. || Fig. Roi de théâtre, prince qui laisse gouverner son État par ses ministres, et qui n'a que la représentation d'un roi, et aussi prince incapable qui affecte sans cesse les priviléges de la royauté || Fig. Héros de théâtre, héros qui font parade de leur héroïsme. Elle [la sagesse païenne] formait des héros de théâtre dont les grands sentiments n'étaient que pour les spectateurs, MASS. *Pet. carême, Triomphe.* || On dit dans un sens analogue: personnage de théâtre. Faisant de l'Évangile un assemblage monstrueux de vrai et de faux, et de nous-mêmes un personnage de théâtre qui n'a que des actions empruntées, et à qui rien ne convient que ce qu'il paraît, BOSS. *Sermons, Haine pour la vérité*, 2. || 7° Autrefois, les bancs disposés des deux côtés de la scène pour des gens privilégiés, et qui y furent maintenus jusqu'en 1759. J'étais sur le théâtre, en humeur d'écouter La pièce, MOL. *Fâch.* I, 1. À faire aux nouveautés dont je suis idolâtre, Figure de savant sur les bancs du théâtre, ID. *Mis.* III, 1. || 8° En parlant des anciens, se dit particulièrement de l'hémicycle où étaient rangés les spectateurs, et qui était opposé à la scène. || 9° L'art et la profession du comédien. Le théâtre instruit mieux que ne fait un gros livre, VOLT. *Trois man.* Il est certain que chez eux [les anciens] la profession du théâtre était si peu déshonnête, que la Grèce fournit des exemples d'acteurs chargés de certaines fonctions publiques, soit dans l'État, soit en ambassades, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Pour le théâtre ayant quitté l'aiguille, BÉRANG. *Bonne fille.* || Cet acteur est né pour le théâtre, il a des dispositions naturelles pour bien représenter. || Il n'est pas encore assez accoutumé au théâtre, il n'a pas encore acquis l'habitude nécessaire pour bien jouer. || Cet acteur a l'habitude, l'usage, l'expérience du théâtre, il connaît son art, il en a la pratique. Je connais mon théâtre, et veux en amateur Jouer à mon profit le rôle d'inspecteur, C. DELAV. *Coméd.* I, 1. || Quitter le théâtre, renoncer au théâtre, se dit d'un comédien qui renonce à sa profession, et d'un auteur qui ne veut plus faire de pièces de théâtre. || 10° La poésie, la littérature dramatique, les règles qui y président. Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré, BOIL. *Art p.* III. Le théâtre, fertile en censeurs pointilleux, Chez nous pour se produire est un champ périlleux, ID. *ib.* Le théâtre [à Athènes] perdit son antique fureur, ID. *ib.* Le seul Molière peignait les mœurs des Français du siècle dernier à leurs propres yeux; le tableau a changé, mais il n'est plus revenu de peintre, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 17. Non, le théâtre ne corrige pas; il peut amuser, faire réfléchir, instruire même; mais convertir, jamais, MAZÈRES, *les Trois quartiers, Préface.* || Écrire, travailler pour le théâtre, composer des tragédies ou des comédies. Tentez la gloire, et, dans un grand ouvrage, Pour le théâtre abdiquez les pipeaux, BÉRANG. *Censeur.* || Accommoder un sujet au théâtre, disposer un sujet de telle sorte, qu'il soit propre à être représenté sur le théâtre. || Coup de théâtre, événement imprévu pour les spectateurs qui arrive dans une pièce. || Fig. L'exil de ce ministre fut un coup de théâtre. || 11° Recueil de toutes les pièces dramatiques d'un auteur. Le théâtre de Corneille. || Le théâtre grec ou des Grecs, le théâtre latin, les tragédies et comédies composées par les auteurs grecs, par les auteurs latins. Cela seul [l'exposition des pièces] fait peut-être voir que le théâtre des anciens, d'ailleurs à jamais respectable, est, par rapport au nôtre, ce que l'enfance est à l'âge mûr, VOLT. *Vie de Molière, Amphitryon.* || On dit de même: le théâtre français, le théâtre anglais, etc. Les Anglais avaient déjà un théâtre,

aussi bien que les Espagnols, quand les Français n'avaient encore que des tréteaux, VOLT. *Mél. litt. trag. angl.* Le théâtre français, avec les défauts qui lui restent, est cependant à peu près aussi parfait qu'il peut l'être, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || 12° Ensemble de pièces composées pour un but spécial. Un théâtre d'éducation. J'ai fait un théâtre à l'usage des enfants et des jeunes personnes, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 273, dans POUGENS. || 13° Fig. Lieu où se passe quelque événement. Une mère passionnée [Anne d'Autriche] montera sur le théâtre de la royauté avec le roi son fils [Louis XIV déclaré majeur], de l'esprit et de l'autorité duquel elle tâchera de se servir pour appuyer ses créatures, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 589. Je passerai par Paris, qui est le théâtre des nations, SÉV. 11 déc. 1689. Mandez-moi la suite de tout ce qui se passe à Grignan; c'est le théâtre où j'ai le plus d'attention, quoiqu'il ne soit pas le plus important de l'Europe, ID. 6 juill. 1689. Que deviendront les États, si on établit de telles maximes [le droit de défendre sa religion par la guerre civile]? que deviendront-ils, encore un coup, si ce n'est une boucherie et un théâtre perpétuel et toujours sanglant de guerres civiles? BOSS. 5e *avert.* 31. Je ne suis rien; un si petit intervalle [de vie] n'est pas capable de me distinguer du néant; on ne m'a envoyé que pour faire nombre; encore n'avait-on que faire de moi; et la pièce n'en aurait pas été moins jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre, ID. *Serm. Mort*, 1. Quel peuple ennemi de la France n'a pas ressenti les effets de sa valeur, et quel endroit de nos frontières n'a pas servi de théâtre à sa gloire? FLÉCH. *Tur.* Flandre, théâtre sanglant où se passent tant de scènes tragiques, triste et fatale contrée, trop étroite pour contenir tant d'armées qui te dévorent, ID. *ib.* [Les maladies] Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes, Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes, BOIL. *Ép.* XI. Ami Santillane, me dit-elle, quand je l'eus achevé [mon récit], vous jouez, à ce que je vois, un assez beau rôle sur le théâtre du monde, LESAGE, *Gil Bl.* XII, 1. Naples, depuis Charles d'Anjou, était devenu le théâtre des attentats contre les têtes couronnées, VOLT. *Ann. Emp. Venceslas*, 1379. Ces rocs tout calcinés, cette terre noirâtre, Tout d'un grand incendie annonce le théâtre, DELILLE, *Hom. des ch.* III. || 14° Position où l'on est en vue des hommes. Je suis sur le théâtre; il faut bien qu'on me siffle ou qu'on m'applaudisse, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 18 janv. 1683. Je ne prends point pour juge une cour idolâtre, Paulin, je me propose un plus ample théâtre, RAC. *Bérén.* II, 2. || Sortir du théâtre, n'être plus en représentation. Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être, est de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, LA BRUY. X. || 15° Fig. Il se dit de ce qui se passe dans le corps, dans l'esprit. Le poumon est le théâtre des phénomènes de la respiration. Après avoir ri de toutes ces figures [apparences au clair de lune, dans un bois], et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous revenons, SÉV. 12 juin 1680. || 16° Terme d'hydraulique. Théâtre d'eau, disposition de plusieurs allées d'eau avec jets, cascades, rocailles et figures. || 17° Espèce de chantier pour faire égoutter les morues qu'on vient de laver. || Sorte de séchoir pour la poudre à canon. || Pile de bois à brûler dans un chantier. || 18° Terme de marine. Nom qu'au XVIIe siècle on donnait, sur la Méditerranée, au château d'avant.

— REM. Théâtre Français est écrit par l'Académie sans trait d'union à *relâche*, avec trait d'union à *théâtre* et à *figurant*.

— HIST. XIVe s. Un theatre, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Elles [les femmes] desirent les citez, Les doulx mos à eulx [elles] recitez, Festes, marchiez et le theatre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 528. Mais assez d'autres femmes voy, Qui vont par tout sans nul convoy, Aus festins, aux champs, au theatre, Pour soulacier et pour esbatre, ID. *ib.* f° 510. || XVIe s. Toutte la France alloit devenir... un theatre de tragedies où l'on alloit porter le fer et le feu, *Mem. s. du G.* ch. 29.

— ÉTYM. Wallon, *teyâtt, teyautt;* du lat. *theatrum*, qui vient de θέατρον, de θεάομαι, voir.

† **THÉÂTRIFIÉ, ÉE** (té-a-tri-fi-é, ée) *adj.* Identifié avec le théâtre. Il y a si longtemps qu'il [un vieux comédien] paraît sur le théâtre, qu'il est, pour ainsi dire, théâtrifié, LESAGE, *Diable boit.* 16.

† **THÉBAÏDE** (té-ba-i-d'), *s. f.* Lieu désert dans l'Égypte, où se retirèrent de pieux solitaires chrétiens; ainsi nommé parce qu'il était voisin de la ville de Thèbes. On peut aisément croire que, puisqu'il pratiquait au milieu de Paris cette frugalité digne de la Thébaïde, Paris était pour lui une Thébaïde à l'égard de tout le reste, à cela près qu'il lui fournissait des livres et des savants, FONTEN. *Morin.* || Fig. Lieu désert, solitude profonde. Ce Port-Royal est une Thébaïde ; c'est le paradis, c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée.... SÉV. 26 janv. 1674. Comment vos jours dureraient-ils plus d'un moment, puisque dans notre Thébaïde ils ne laissent pas de courir? ID. 564.

† **THÉBAIN, AINE** (té-bin, bè-n'), *adj.* Qui est relatif aux deux villes de Thèbes, d'Égypte et de Grèce. Les dynasties thébaines. || La légion thébaine, légion chrétienne que les légendes disent avoir subi tout entière le martyre sous Maximien.

† **THÉBAÏNE** (té-ba-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom d'un des alcaloïdes de l'opium qui porte aussi le nom de paramorphine.

— ÉTYM. Voy. THÉBAÏQUE.

† **THÉBAÏQUE** (té-ba-i-k'), *adj.* Terme de pharmacie. Extrait thébaïque, nom donné à l'extrait aqueux d'opium, à cause de l'opium d'Égypte qui est le plus répandu dans le commerce, et qui est ainsi nommé de la ville de Thèbes.

† **THÉCAPHORE** (té-ka-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Réceptacle portant des thèques.

— ÉTYM. Θήκη, loge, et φορός, qui porte.

THÉIÈRE (té-iè-r'), *s. f.* Vase pour faire infuser le thé. Instance.... concernant des théyères qui ont été saisies [20 sept. 1736, à Bordeaux], *Registre du conseil de commerce*, F. 12, 83, p. 607 bis (Arch. nat.).

— ÉTYM. *Thé.*

THÉIFORME (té-i-for-m'), *adj.* Qui ressemble au thé. Infusion théiforme, infusion que l'on prépare comme celle du thé.

— ÉTYM. *Thé*, et *forme*.

† **THÉINE** (té-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe actif du thé, analogue à celui du café.

THÉISME (té-i-sm'), *s. m.* Croyance en l'existence de Dieu. J'ai vu des gens s'étonner qu'une religion aussi modérée que le théisme, et qui paraît si conforme à la raison, n'ait jamais été répandue parmi le peuple.... c'est que le théisme doit encore moins s'appeler une religion qu'un système de philosophie, et que le vulgaire des grands et le vulgaire des petits n'est point philosophe, VOLT. *Dict. phil. Athée.* Ce n'est pas qu'il [Cromwell] vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans fanatisme, ne peut guère servir qu'à des philosophes, et jamais à des conquérants, ID. *Mœurs*, 181.

— ÉTYM. voy. THÉISTE.

THÉISTE (té-i-st'), *s. m.* Celui qui croit à l'existence de Dieu. Locke était un théiste déclaré, VOLT. *Dict. phil. Athée.* Nous sommes plus d'un million d'hommes dans l'Europe qu'on peut appeler théistes; nous osons en attester le Dieu unique que nous servons, ID. *Philos. Prof. de foi théistes.* Qu'est-ce qu'un théiste? c'est celui qui dit à Dieu : je vous adore et je vous sers; c'est celui qui dit au Turc, au Chinois, à l'Indien et au Russe : je vous aime, ID. *Dict. phil. Théisme.* || Particulièrement, celui qui admet une religion et un culte public, par opposition à déiste, qui, tout en reconnaissant un Dieu, n'admet ni religion ni culte. || *Adj.* Un philosophe théiste. || Systèmes théistes, se dit de tous les systèmes de philosophie qui reconnaissent l'action de Dieu sur l'univers.

— ÉTYM. Θεός, Dieu, que Ascoli, *Journ. de Kuhn*, XVII, 142, identifie avec *deus*, de la sorte : sanscrit védique *divya*, représenté en grec par διϜεός, d'où θεός, et en latin par *deus; divya* vient de *div*, ciel.

† **THÉLALGIE** (té-lal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur du mamelon.

— ÉTYM. Θήλη, mamelon, et ἄλγος, douleur.

† **THÉLITE** (té-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du mamelon.

— ÉTYM. Θήλη, mamelon, et *ite* finale médicale indiquant inflammation.

† **THÉLORRHAGIE** (té-lo-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie par le mamelon.

— ÉTYM. Θήλη, mamelon, et ῥαγεῖν, faire éruption.

† **THÉMATIQUE** (té-ma-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui a rapport au thème d'un mot. Les suffixes thématiques. || 2° Terme de musique. Catalogue thématique d'un opéra, catalogue des thèmes de cet opéra. Le plus grand nombre des petites partitions de piano et de chant publiées depuis plusieurs années commencent par la table thématique des morceaux, c'est-à-dire les premières mesures, notées, de chacun d'eux, mises en regard de l'indication des pages où ils se trouvent. || Tables thématiques pour les quatuors, trios, sonates, etc. tables donnant les premières mesures des quatuors, trios, etc. || Qui a rapport au thème. L'idée thématique, fournie par les paroles, DE LA GENEVAIS, *Rev. des Deux-Mond.* 15 fév. 1872, p. 846.

THÈME (tè-m'), *s. m.* || 1° Sujet, proposition que l'on entreprend de prouver ou de traiter. Vous discourez fort bien, sans avoir un thème, SÉV. 236. M. de Cambrai prit son thème [de sermon] sur la soumission due à l'Église, ST-SIM. 66, 95. M. Delisle va à son régiment, et je n'aurai plus de nouvelles; il avait une pitié charmante pour ma curiosité; il me donnait des thèmes toutes les semaines, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 28 juill. 1774. || Fig. Prendre mal son thème, avancer quelque chose qu'on ne peut soutenir, et aussi prendre mal ses mesures. || 2° Matière de devoir qu'on donne aux écoliers à traduire de leur langue dans celle qu'ils apprennent. Un thème latin. Un thème grec. Quand les enfants ont déjà quelque légère teinture du latin, et qu'ils ont été un peu formés à l'explication, je crois que la composition de thèmes peut leur être fort utile, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 3. || La composition de l'écolier faite sur le thème donné. Il compose un thème, madame, que je viens de lui dicter sur une épître de Cicéron, MOL. *Comtesse*, 17. M. de Beauvillier traita M. de Chevreuse comme un régent fait un écolier qui apporte un thème plein des plus gros solécismes, ST-SIM. 333, 122. Un illustre ami de Mme Dacier m'a assuré qu'elle n'avait fait qu'un seul thème en sa vie, ce qu'il avait appris d'elle-même et qu'elle ne l'avait fait que par amusement, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 129. En classe.... j'écrivais sans peur, mais sans système, Versant le barbarisme à grands flots sur le thème, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 44. || Faire un thème en deux façons, le recommencer en employant d'autres expressions, d'autres tournures que celles qu'on avait employées la première fois. Il n'est peut-être pas aussi utile qu'on le pense de faire le thème en deux façons, DUMARSAIS, *Œuv.* t. III, p. 259. || Fig. Faire son thème en deux façons, dire, écrire la même chose de deux façons différentes. || Faire son thème en deux façons, signifie aussi tendre à un même but par des moyens différents, examiner les différentes ressources auxquelles on peut recourir. Vous calculez votre désordre [le désordre de vos affaires], ma fille, et vous tournez votre thème en plusieurs façons, SÉV. 11 déc. 1689 || Fort en thème, se dit d'un élève qui fait bien les thèmes, et, à cause que le thème n'exige pas d'imagination, d'un élève dont l'esprit n'a point de vivacité. || 3° Terme de grammaire. Le mot non encore revêtu de sa désinence de flexion, mais prêt à la recevoir. Le thème d'un nom, d'un verbe. || Particulièrement, on appelle thème, en termes de grammaire grecque, la première personne du présent de l'indicatif, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 350. || 4° Terme de musique. Chant, motif suffisamment caractérisé, qui peut servir de sujet soit pour un morceau de contre-point, soit pour des variations. || 5° Terme d'astrologie. Thème céleste, ou, simplement, thème, figure que tracent les astrologues, lorsqu'ils veulent tirer l'horoscope de quelqu'un, en marquant le lieu où sont à ce moment les étoiles et les planètes. || 6° S'est dit, dans le Bas-Empire, d'un gouvernement gardé par une légion qui était elle-même appelée thème. Une carte de l'empire grec du moyen âge, tirée de la description qu'en fit l'empereur Constantin Porphyrogénète dans le Xe siècle.... l'empire est divisé en thèmes, expression inouïe jusque-là.... FONTEN. *Delisle.*

— HIST. XIIIe s. Por plus enforcier l'anatesme, Quant il aura finé son tesme, Li met ou poing ung ardant cierge, *la Rose*, 19788. || XVe s. Noblece de corage, prise en maniere de teume en ceste premiere partie de mon volume, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 4. D'autre part dit saint themme et glose Que ce seroit aussi fort chose Passer par le tro d'une aguille Un chamel.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 569. || XVIe s. Et, pour venir au propos de mon theme, il [Julien] couvoit, dict Marcellinus, de longtemps en son cœur le paganisme, MONT. III, 83. Si, par essai, on me vouloit donner un theme à la mode des colleges, ID. I, 194

— ÉTYM. Provenç. *thema;* espagn. et ital. *tema;* du lat. *thema*, qui est le grec θέμα, thème, de τίθημι, poser (voy. THÈSE).

THÉMIS (té-mis'), *s. f.* || 1° Terme du polythéisme. Déesse de la justice. Bientôt ils défendront de peindre la Prudence, De donner à Thémis ni bandeau ni balance, BOIL. *Art p.* III. || 2° Poétiquement. La justice même. Les arrêts de Thémis Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux, BOIL. *Épît.* VI. Vous aussi, de Thémis généreux nourrissons [les étudiants en droit], C. DELAV. *Disc. d'ouverture de l'Odéon.* || 3° Un des noms de la constellation de la Vierge. || 4° Planète télescopique découverte en 1853.

—ÉTYM. Θέμις, déesse de la justice, et aussi loi, usage, de θη, radical qui est dans τίθημι.

† **THÉNAR** (té-nar), *s. m.* Terme d'anatomie. Saillie que les muscles court abducteur, opposant, et court fléchisseur du pouce, forment à la partie antérieure externe et supérieure de la main.

— HIST. XVI° s. Les muscles qui estendent le tenar de la main, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Θέναρ, paume de la main.

† **THÉOBROME** (té-o-bro-m'), *s. m.* Nom moderne du genre cacaoyer ou cacaotier, byttnériacées. On y distingue le théobrome cacao, dit vulgairement cacaoyer ou cacaotier, et qui produit la semence appelée cacao, employée à la fabrication du chocolat.

— ÉTYM. Θεὸς, dieu, et βρῶμα, mets : mets des dieux.

† **THÉOBROMINE** (té-o-bro-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde se trouvant dans le cacao, *theobroma cacao, L.*

† **THÉOCRATE** (té-o-kra-t'), *s. m.* Membre d'une théocratie; celui qui exerce un pouvoir théocratique.

— ÉTYM. Voy. THÉOCRATIE.

THÉOCRATIE (té-o-kra-sie), *s. f.* Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme les ministres de Dieu ou des dieux ou appartiennent à une race sacerdotale. Leur État [des Juifs] n'était ni monarchie, ni aristocratie, ni démocratie, mais, comme Joseph le nomme, théocratie, FLEURY, *Mœurs des Israël.* t. XXIII, 2° part. p. 296, dans POUGENS. Les premiers incas, en se disant descendants en droite ligne du soleil, établirent une théocratie; tout se faisait au nom du soleil, VOLT. *Dict. phil. Théocratie.* Il en est ainsi chez tous les peuples de la terre : on commence par la théocratie, on finit par les choses purement humaines; plus les sociétés perfectionnent les connaissances, moins il y a de prodiges, ID. *ib. Miracles.*

— ÉTYM. Θεοκρατία, de θεὸς, Dieu, et κράτος, puissance.

THÉOCRATIQUE (té-o-kra-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la théocratie; qui a le caractère de la théocratie. Les brachmanes dans l'Inde ont eu longtemps le caractère théocratique, c'est-à-dire qu'ils ont eu le pouvoir souverain au nom de Brama, VOLT. *Dict. phil. Théocratie.*

— ÉTYM. *Théocratie.*

† **THÉOCRATIQUEMENT** (té-o-kra-ti-ke-man), *adv.* D'une manière théocratique.

THÉODICÉE (té-o-di-sée), *s. f.* || 1° Justice de Dieu. || Partie de la théologie naturelle qui traite de la justice de Dieu, et qui a pour but de justifier sa providence, en réfutant les objections tirées de l'existence du mal. Le plus grand ouvrage de M. Leibnitz, qui se rapporte à la théologie, est sa Théodicée, imprimée en 1710; on connaît assez les difficultés que M. Bayle avait proposées sur l'origine du mal, soit physique, soit moral, FONTEN. *Leibnitz.* Toute la théodicée de Leibnitz ne vaut pas une expérience de Nollet, VOLT. *Mél. litt. À M****. Personne au monde ne respecte et n'admire plus que moi le grand Leibnitz; sa Théodicée est un de mes livres de dévotion, BONNET, *Œuv. mél.* t. XVIII, p. 43, dans POUGENS. || 2° Abusivement, dans le langage de l'école éclectique moderne, partie de la philosophie qui traite de l'existence et des attributs de Dieu, de ses rapports avec l'homme.

— ÉTYM. Θεὸς, Dieu, et δίκη, justice.

† **THÉODOLITE** (té-o-do-li-t'), *s. m.* Instrument d'astronomie et de géodésie, qui sert à mesurer directement les angles réduits à l'horizon, et les distances zénithales. || Théodolite autographe, ou planchette photographique, instrument à l'aide duquel on applique la photographie à la levée des plans.

— ÉTYM. Origine inconnue; car les étymologies données (θεάω, voir, et ὁδὸς, voie, ou δολιχὸς, long) ne sont pas acceptables.

† **THÉODOSIEN, IENNE** (té-o-do-ziin, ziè-n'), *adj.* Qui appartient à Théodose le Grand ou à Théodose II, son petit-fils. || Le code théodosien, code publié en 438, sous Théodose le jeune.

THÉOGONIE (té-o-go-nie), *s. f.* || 1° Génération des dieux. || Titre d'un poëme d'Hésiode. La Théogonie ou généalogie des dieux. On peut regarder la Théogonie d'Hésiode et les poëmes d'Homère comme les archives et les monuments les plus sûrs de la théologie des anciens et de l'opinion qu'ils avaient de leurs dieux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 600, dans POUGENS. || 2° Tout système religieux dans l'antiquité païenne sur les rapports des dieux entre eux et avec le monde. Le peu qui nous reste des théogonies phénicienne, persane, syrienne, indienne, égyptienne, VOLT. *Phil. Bible expl. Genèse.*

— ÉTYM. Θεογονία, de θεὸς, Dieu, et γόνος, génération.

† **THÉOGONIQUE** (té-o-go-ni-k), *adj.* Qui appartient à la théogonie.

† **THÉOGONISTE** (té-o-go-ni-st'), *s. m.* Celui qui traite de la théogonie. On cite parmi les théogonistes et les fondateurs de la philosophie fabuleuse des Grecs, Épiménide de Crète et Homère, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Grecs*).

THÉOLOGAL, ALE (té-o-lo-gal, ga-l'), *adj.* || 1° Qui a rapport à la théologie (peu usité en ce sens; on dit plutôt théologique). Les persécuteurs théologaux, VOLT. *Quest. miracl.* 16. || Il se dit des vertus qui ont principalement Dieu pour objet, et sont les plus nécessaires au salut. Les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité. || Par une extension satirique. Ménagère de ses ressources, elle réservait pour son déclin la médisance, le jeu et la dévotion, ces trois vertus théologales des vieilles femmes, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, VIII. || 2° *S. m.* Théologal, chanoine institué dans le chapitre d'une église cathédrale pour enseigner la théologie, et pour prêcher en certaines occasions. Les théologaux de Paris, de Sens. C'est peut-être par ces sortes de raisonnements [raisonnements philosophiques] que les théologiens ne sont pas quelquefois les plus dociles; d'où est venu le proverbe, que le médecin et le théologal croient rarement au remède et à la religion, ST-ÉVREM. *Jugement sur les sciences*, p. 160.

— ÉTYM. Voy. THÉOLOGIE.

THÉOLOGALE (té-o-lo-ga-l'), *s. f.* Charge, dignité de théologal.

† **THÉOLOGALEMENT** (té-o-lo-ga-le-man), *adj.* Avec la majesté prétentieuse qu'affectent quelques théologaux.

— HIST. XVI° s. Après que tout le monde eut sonorement et theologalement toussi, craché et recraché, *Sat. Mén.* p. 65. *Fatum*, en commun lenguage destinée, theologallement pourvoiance de Dieu, BONIVARD, *Amartigenée*, p. 178.

THÉOLOGIE (té-o-lo-jie), *s. f.* || 1° Doctrine des choses divines. La théologie païenne. La théologie des mahométans, des Indiens. Les Grecs et les Latins ont fait régner des fausses déités; les poëtes ont fait cent diverses théologies, PASC. *Pens.* XI, 5 *bis*, édit. HAVET. L'empereur Théodose harangua le sénat, et l'exhorta à embrasser le christianisme; mais on lui répondit toujours que par l'usage et l'expérience on avait reconnu le paganisme pour une bonne religion, et que, si on le quittait pour le christianisme, on ne savait ce qui arriverait; voilà quelle était la théologie du sénat romain, FONT. *Oracl.* II, 4. Varron distinguait trois sortes de théologies : la fabuleuse, qui était celle des poëtes; la naturelle, enseignée par les philosophes; la civile ou politique, qui était en usage parmi le peuple, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, ch. III, I, 2. || 2° En particulier, doctrine de la religion chrétienne. La théologie catholique. La théologie protestante. Bachelier, licencié, docteur en théologie. La Faculté de théologie. Je vous demande pardon.... de m'emporter ainsi devant vous dans la théologie, au lieu de demeurer dans la philosophie, qui était seule mon sujet; mais.... il est difficile de ne pas y rentrer, quelque vérité qu'on traite, parce qu'elle est le centre de toutes les vérités, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Nous donner de l'horreur pour la malice de ceux qui emploient le raisonnement seul dans la théologie, au lieu de l'autorité de l'Écriture et des Pères, ID. *Fragm. Trait. vide.* François Malaval, un laïque sans théologie, BOSS. *États d'or.* I, 10. || Faire sa théologie, faire son cours de théologie. || Théologie canonique, législation de l'Église. || Théologie liturgique, enseignement des cérémonies du culte. || Théologie positive, partie de la théologie qui comprend l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, les décisions des Pères, des papes et des conciles. La théologie a été longtemps remplie de subtilités fort ingénieuses à la vérité, utiles même jusqu'à un certain point, mais assez souvent excessives; et l'on négligeait alors la connaissance des Pères, des conciles, de l'histoire de l'Église, enfin de tout ce qu'on appelle aujourd'hui théologie positive, FONTEN. *du Hamel.* || Théologie mystique, la contemplation. || Théologie dogmatique, exposition des croyances. || Théologie morale, enseignement des règles de conduite. || Théologie parénétique, la prédication. || 3° Théologie naturelle, notions sur Dieu, le bien et le mal, considérées comme venant de la seule raison. Ceux-là honorent bien la nature, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie, PASC. *Pens.* VII, 28, édit. HAVET. La théologie naturelle n'a de connaissance de Dieu que celle que produit la raison seule, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 239. || Théologie naturelle, titre d'un ouvrage de Raymond de Sebon qui, au XV° siècle, tenta de lier les spéculations théologiques à l'observation de la nature et de l'humanité. || 4° Doctrine théologique. La théologie des Pères. Suivant la théologie la plus reçue. Une théologie profonde. || Il se dit des opinions particulières, plus ou moins reçues parmi les écrivains ecclésiastiques. Certains points de la théologie de saint Augustin ont excité de grands débats. || 5° Recueil des ouvrages théologiques d'un auteur. La Théologie de Bellarmin. || 6° L'ensemble des théologiens. Ce qui a été constamment enseigné par saint Augustin, et ensuite par saint Thomas et par toute la théologie, BOSS. 2° *instr. sur les passages*, 43° *pass.*

— HIST. XV° s. Et de theologie [Charles V] souvent vouloit oyr, entendoit les poins de la science, en savoit parler, sentoit par raison et estude ce que theologie demonstre, CHR. DE PIS. *Charles V*, III, 3. || XVI° s. A ce moyen il aime gens lettrez, En grec, latin, et françoys bien estrez A diviser d'hystoire ou theologie [trois syllabes], JEHAN BOUCHET, *Epistre responsive à Rabelays* (à la suite de l'Épitre de Rabelais).

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *teologia*, du lat. *theologia*, qui vient de θεολογία, de θεὸς, Dieu, et λόγος, doctrine.

THÉOLOGIEN (té-o-lo-jiin), *s. m.* || 1° Celui qui sait la théologie, qui écrit sur la théologie. Ce sont des disputes de théologiens et non pas de théologie; nous qui ne sommes point docteurs, n'avons que faire à leurs démêlés, PASC. *Prov.* III. Saint Grégoire de Nazianze, que l'Orient appelle son théologien par excellence, BOSS. 2° *instr. sur les passages*, 4° *passage.* Faible théologien [Jurieu], qui fait semblant de ne pas comprendre combien de vérités il nous faut croire, quoique nous ne sachions pas toujours le moyen de les concilier ensemble! ID. 2° *avert.* 10. L'instruction des peuples et la défense de la religion veulent qu'un théologien ait fait une étude profonde de l'histoire ecclésiastique; qu'il connaisse les hérésies, les décisions de l'Église, les écrits des saints Pères, et qu'il saisisse tout le fil de la tradition, CONDIL. *Hist. anc.* XV. || On dit théologienne au féminin. Encore une fois, l'âme simple et bien intentionnée ne fait point tant la théologienne et la savante; elle sait ce que Dieu lui commande, et elle met en lui sa confiance, BOURDAL. *Carême, Sur la prédestin.* Et puis madame se mêlait de raisonner de religion; elle avait des sentiments, elle parlait de doctrine, c'était une théologienne, MARIV. *Pays. parv.* 4° part. || 2° Par extension, étudiant en théologie.

— HIST. XIV° s. Et par ce appert il que le bon theologien et le bon juriste ne sont pas discordans, ORESME, *Éth.* 163. || XVI° s. Nous baillons en gardes nos ames aux theologiens, lesquelz pour la plus part sont hærectiques, RAB. III, 29.

— ÉTYM. *Théologie;* provenç. *theologian.*

THÉOLOGIQUE (té-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la théologie. Une vaste et profonde lecture dans les matières théologiques, FONTEN. *Boerhaave.* Le respectable Barnevelt mourut sur l'échafaud pour la plus folle et la plus impertinente dispute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques, VOLT. *Dict. phil. Quisquis.*

— ÉTYM. Lat. *theologicus*, de θεολογικός, de θεολογία, théologie.

THÉOLOGIQUEMENT (té-o-lo-ji-ke-man), *adv.* Selon les principes de la théologie. Toutes les vertus sont des vices quand on n'a pas la foi; or vous n'avez pas la foi; donc, malgré vos vertus,

que j'honore, vous êtes des coquins théologiquement parlant, VOLT. *Dial.* 28.

— ÉTYM. *Théologique*, et le suffixe *ment*.

† **THÉOLOGISER** (té-o-lo-ji-zé), *v. n.* Parler des matières théologiques, en raisonner.

— HIST. XIVe s. Theologizer c'est parler de theologie, DU CANGE, *theologari*.

† **THÉOLOGISME** (té-o-lo-ji-sm'), *s. m.* Abus des principes théologiques.

† **THÉOPASCHITE** (té-o-pa-ski-t'), *s. m.* Hérétiques qui affirmaient que la nature divine avait souffert sur la croix (de θεὸς, Dieu, et πάσχειν, souffrir).

† **THÉOPHAGE** (té-o-fa-j'), *s. m.* S'est dit, par dénigrement, chez les protestants, des catholiques croyant à la transsubstantiation.

— ÉTYM. Θεὸς, Dieu, et φαγεῖν, manger.

† **THÉOPHANIE** (té-o-fa-nie), *s. f.* || 1° Chez les Grecs, apparition ou révélation de la divinité. || 2° Ancien nom de l'Épiphanie.

— HIST. XIIIe s. Le samedy avant la thiphaine ou mois de janvier, DU CANGE, *theophania*.

— ÉTYM. Θεοφανία, de θεὸς, Dieu, et φαίνεσθαι, apparaître.

† **THÉOPHILANTHROPE** (té-o-fi-lan-tro-p'), *s. m.* Membre d'une secte religieuse qui professait le théisme; elle s'établit en France en 1796, obtint du gouvernement l'usage de plusieurs églises, et fut supprimée par les consuls en 1801.

— ÉTYM. Θεὸς, Dieu, φίλος, ami, et ἄνθρωπος, homme.

† **THÉOPHILANTHROPIE** (té-o-fi-lan-tro-pie), *s. f.* Doctrine des théophilanthropes; système religieux qui s'appuyait principalement sur l'amour de Dieu et des hommes.

† **THÉOPHILANTHROPIQUE** (té-o-fi-lan-tro-pi-k'), *adj.* Qui appartient à la théophilanthropie, aux théophilanthropes.

† **THÉOPHRASTE** (té-o-fra-st'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de myrsinées, dans lequel on distingue la théophraste américaine, dite vulgairement coquemollier, qui habite Haïti.

† **THÉOPNEUSTIE** (té-o-pneu-stie), *s. f.* Terme didactique. Inspiration divine.

— ÉTYM. Θεὸς, divinité, et πνευστὸς, inspiré, de πνεῖν, souffler.

THÉORBE (té-or-b'), *s. m.* Voy. TÉORBE.

† **THÉORE** (té-o-r'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Membre d'une théorie. Théores, titre réservé à ceux qui étaient choisis pour aller offrir des sacrifices aux dieux à Delphes ou à Olympie au nom des villes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 195.

— ÉTYM. Θεωρὸς, sur lequel les étymologistes sont en désaccord; les uns n'y voient que θεωρὸς, spectateur, inspecteur, de θεάομαι; les autres admettent qu'il y a deux θεωρὸς, celui dont il vient d'être question, et le θεωρὸς, envoyé pour consulter les oracles, qui viendrait de θεὸς, dieu, et ὤρα, soin, comme θυρωρὸς, πυλωρὸς, etc.

THÉORÈME (té-o-rê-m'), *s. m.* Terme didactique. Toute proposition qui a besoin d'une démonstration pour devenir évidente. La proposition que, dans un triangle rectangle, le carré fait sur le grand côté est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés, est un théorème. Ces ennemis des vers Au monde épouvanté parlent de théorèmes, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 61. Les théorèmes de Huyghens sur la force centrifuge suffisaient pour reconnaître la loi de la tendance des planètes vers le soleil, LAPLACE, *Exp.* II, 1. || Terme de géométrie. Théorème local, toute proposition qui exprime une propriété commune à tous les points d'une ligne donnée, droite ou courbe.

— ÉTYM. Θεώρημα, de θεωρεῖν, considérer (voy. THÉORIE).

† **THÉORÉTIQUE** (té-o-ré-ti-k'), *adj.* Synonyme peu usité de théorique. Le raisonnement en déduit [des lois trouvées par l'expérience] des conséquences théorétiques et pratiques dont la collection systématique constitue la science humaine, BONNET, *Paling.* XVIII, 3. Il n'y a [suivant les pyrrhoniens] aucun caractère théorétique du vrai et du faux; il y en a un pratique, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*pyrrhonienne philos.*).

— ÉTYM. Θεωρητικὸς, de θεωρία, voy. THÉORIE 1.

THÉORICIEN (té-o-ri-siin), *s. m.* Celui qui connaît la théorie, les principes d'un art.

— ÉTYM. *Théorie* 1.

1. **THÉORIE** (té-o-rie), *s. f.* || 1° Spéculation; connaissance qui s'arrête à la simple spéculation, sans passer à la pratique. Cet homme a plus de théorie que de pratique. Ceux que vous rendez innocents dans la théorie, sont perdus dans la pratique [devant les juges], PASC. *Prov.* VI. Je veux vous apprendre la jalousie, du moins par théorie, SÉV. 447. Dans les arts soumis au calcul, la théorie devance et conduit la pratique; dans les arts où président le génie et le goût, c'est au contraire la pratique qui précède la théorie: l'exemple donne la leçon, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 430. || 2° Rapport établi entre un fait général ou le moindre nombre de faits généraux possible, et tous les faits particuliers qui en dépendent. Théorie de l'électricité, de la chaleur, de la gravitation. La vraie cause nous demeure voilée; et toutes nos théories de causes ne sont jamais que des théories d'effets, BONNET, *Œuv.* t. X, p 383, dans POUGENS. Trouverait-on dans l'histoire des sciences une grande théorie dont les premières idées, les détails et les preuves appartiennent à un seul homme? CONDORCET, *Linné*. La théorie est l'explication des phénomènes célestes par les lois du mouvement, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 8. On peut accroître la probabilité d'une théorie, soit en diminuant le nombre des hypothèses sur lesquelles on l'appuie, soit en augmentant le nombre des phénomènes qu'elle explique, LAPLACE, *Exp.* IV, 15. || 3° En astronomie, théorie d'une planète, réunion de ses six éléments, le temps de sa révolution, l'angle que son orbite fait avec l'écliptique, les points du ciel auxquels répondent les intersections de ces deux plans, les points du ciel vers lesquels sont dirigées les extrémités de la ligne des absides, l'instant où la planète y a passé, et l'excentricité de son ellipse. || 4° Théorie de la terre, synonyme de géologie. Lorsque j'ai composé en 1774 le traité de la théorie de la terre, BUFF. *Not. just. Ép. nat. Œuv.* t. XIII, p. 264. || 5° Dans le langage ordinaire, toute notion générale, par comparaison avec une théorie scientifique. Leur théorie [des dramaturges tirant leur pathétique des accidents de la vie commune] roule sur deux erreurs, l'une que tout ce qui intéresse est bon pour le théâtre; l'autre, que tout ce qui ressemble à la nature est beau, et que l'imitation la plus fidèle est toujours la meilleure, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 38. || Théories socialistes, humanitaires, opinions aventureuses qu'on se fait sur l'avenir des sociétés, de l'humanité. Loin de vous, saintes théories, Codes promis à l'avenir, Ce rhéteur aux lèvres flétries, V. HUGO, *Ray. et ombres*, 1. || 6° Terme d'art militaire. Principes de la manœuvre. Leçons de théorie. || Faire la théorie, l'enseigner. || Il se dit aussi des leçons de théorie. Il y a théorie tous les matins. || Petit livre contenant la théorie.

— ÉTYM. Θεωρία, de θεωρεῖν, de θεάω, considérer, et, suivant les uns, ὤρα, soin, et, suivant Lobeck, ωρος, qui n'est qu'une finale. Lobeck a raison; comparez πληθ-ώρη.

2. **THÉORIE** (té-o-rie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Députation qu'on envoyait pour offrir, au nom d'une ville, des sacrifices à un dieu, ou lui demander un oracle. À Athènes il était défendu d'exécuter aucun condamné durant le voyage de la théorie. Nous nous hâtâmes de sortir de ces lieux, et bientôt nous fûmes attirés par les sons mélodieux d'une lyre, et par des voix plus touchantes encore; c'était la théorie ou députation que ceux de Delphes envoient de neuf en neuf ans à Tempé, BARTHÉL. *Anach.* ch. 35. Regardez sur les mers cette pompe fleurie; C'est le vaisseau sacré, l'heureuse théorie, LAMART. *Socrate*.

— ÉTYM. Θεωρία, de θεωρος, voy. THÉORE.

THÉORIQUE (té-o-ri-k'), *adj.* Qui appartient à la théorie, qui concerne la théorie. Quelques périodes fondées sur de très-longs intervalles de temps et d'heureuses conjectures sur la constitution de l'univers mêlées à beaucoup d'erreurs, formaient toute leur astronomie théorique [des anciens, avant l'école d'Alexandrie], LAPLACE, *Expos.* V, 2.

— HIST. XIIIe s. Bele ere [j'étais] et jone et nice et fole, N'onc ne fu d'Amors à escole Où l'en leüst la teorique; Mès ge sai toute la pratique, *la Rose*, 13007. || XIVe s. La theorique des planetes, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. J'ay mille fois regretté que nous ayons perdu le livre que Brutus avoit escript de la vertu; car il fait beau apprendre la theorique de ceulx qui sçavent bien la practique, MONT. II, 107.

— ÉTYM. Θεωρικὸς, de θεωρία, voy. THÉORIE 1.

THÉORIQUEMENT (té-o-ri-ke-man), *adv.* D'une manière théorique. Traiter une matière théoriquement.

— ÉTYM. *Théorique*, et le suffixe *ment*.

† **THÉORISER** (té-o-ri-zé), *v. n.* Créer des théories, une théorie.

† **THÉOSOPHE** (té-o-so-f'), *s. m.* Celui qui enseigne ou qui pratique la théosophie; espèce d'illuminé. Il suit de ce qui précède que les théosophes ont été des hommes d'une imagination ardente; qu'ils ont corrompu la théologie, obscurci la philosophie, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Théosophes.*)

— ÉTYM. Θεόσοφος, de θεὸς, Dieu, et σόφος, sage.

† **THÉOSOPHIE** (té-o-so-fie), *s. f.* Spéculation de certains illuminés qui prétendent se mettre en communication avec la divinité et en recevoir des dons particuliers, en diriger, ou en combattre l'influence ou l'intervention, soit par l'intermédiaire des génies ou des démons dans certains phénomènes qu'on suppose contraires aux lois naturelles, soit par l'intermédiaire des astres ou des fluides. Valentin Weigel, qui parut dans le quinzième siècle, laissa des ouvrages de théosophie, qui firent grand bruit dans le seizième et le dix-septième, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Théosophes*). Morus passa successivement de l'aristotélisme au platonisme, du platonisme au scepticisme, du scepticisme au quiétisme, du quiétisme à la théosophie et à la cabale, ID. *ib.* (*Pythagorisme*).

— ÉTYM. Θεοσοφία, de θεόσοφος, théosophe.

† **THÉOSOPHIQUE** (té-o-so-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la théosophie, aux théosophes.

† **THÉOSOPHISME** (té-o-so-fi-sm'), *s. m.* || 1° Caractère des spéculations théosophiques. L'application de la philosophie à la révélation engendra parmi les musulmans une espèce de théosophisme, le plus détestable de tous les systèmes, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Sarrasins.*) || 2° Nom donné par Kant au système des philosophes qui, comme Malebranche, croient voir tout en Dieu.

† **THÉOTISME** (té-o-ti-sm') *s. m.* Terme de philosophie. Nom que l'on a donné à la doctrine de Catherine Théot, illuminée qui a fait quelques prosélytes à Paris, en 1794.

† **THÉOTISQUE** (té-o-ti-sk), *adj.* Se dit du tudesque ou ancien allemand, et particulièrement du dialecte de la tribu franque.

— ÉTYM. Lat. *theodiscus*, *theudiscus*, anc. franç. *thiois*, ital. *tedesco*; du german. *theodisc*, *diutisc*, signifiant proprement national, aujourd'hui *deutsch*.

† **THÈQUE** (tè-k'), *s. f.* Terme de botanique. Urne des mousses. || Conceptacle formé d'une membrane très-fine et transparente, qui contient plusieurs spores disposées en série, à la suite les unes des autres. La thèque ou sporange est un des modes de fructification des champignons, des lichens et des algues.

— ÉTYM. Θήκη, loge.

THÉRAPEUTES (té-ra-peu-t'), *s. m. pl.* Moines du judaïsme, qui se livraient à la vie contemplative, et qui menaient une vie fort mortifiée; ils ont été comme le modèle sur lequel s'est formé l'état monastique. Remarquons en passant que les révérends pères carmes ont gravement et fortement soutenu que les thérapeutes étaient carmes, VOLT. *Philos. Hist. établ. christ.* Les thérapeutes s'enfermaient toute la semaine sans sortir de leurs cellules, et même sans oser regarder par les fenêtres, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Juifs*).

— ÉTYM. Θεραπευτής, de θεραπεύειν, servir, soigner.

1. **THÉRAPEUTIQUE** (té-ra-peu-ti-k'), *adj.* Qui a rapport aux thérapeutes.

— ÉTYM. *Thérapeutes*.

2. **THÉRAPEUTIQUE** (té-ra-peu-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au traitement des maladies. Moyens thérapeutiques. || 2° *S. f.* La thérapeutique, partie de la médecine qui a pour objet le traitement des maladies, c'est-à-dire qui donne des préceptes sur le choix et l'administration des moyens curatifs des maladies et sur la nature des médications. Cours, manuel de thérapeutique.

— HIST. XVIe s. Voyant les bons medicins donner tel ordre à la partie prophylactique et conservatrice de santé en leur endroit, qu'ilz n'ont besoin de la therapeutice et curative par medicaments, RAB. III, 29. L'intelligence des choses dites contre nature est deue à la troisieme partie de medecine, nommée therapeutique, c'est-à-dire curative, PARÉ, *Introd.* 3.

— ÉTYM. Θεραπευτικὸς, ἡ θεραπευτικὴ, de θεραπεύειν, soigner.

† **THÉRAPEUTISTE** (té-ra-peu-ti-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de thérapeutique.

† **THÉRAPIE** (té-ra-pie), *s. f.* Se dit quelquefois pour thérapeutique.

— ÉTYM. Θεραπεία, soin des maladies.

† **THÉRÈSE** (té-rè-z'), *s. f.* Nom d'un oiseau. Je lui ai [au bruant du Mexique] donné le nom de

thérèse jaune à cause de la couleur jaune qui règne sur toute la partie antérieure de la tête et du cou, BUFF. *Ois.* t. VIII. p. 83.

THÉRIACAL, ALE (té-ri-a-kal, ka-l'), *adj.* Qui contient de la thériaque, qui participe de ses propriétés. || Eau thériacale, produit obtenu par la distillation d'un grand nombre de substances végétales aromatiques et de la thériaque.

— HIST. XVIe s. L'eau theriacale, PARÉ, XVI, 38.

— ÉTYM. *Thériaque.*

THÉRIAQUE (té-ri-a-k'), *s. f.* Terme de pharmacie. Électuaire très-composé, ainsi appelé parce qu'on le regardait comme un spécifique contre toute espèce de venins et de serpents; on en fait remonter l'origine jusqu'à Andromaque, premier médecin de l'empereur Néron. La thériaque est stomachique et calmante. La princesse vient jouir de mon soleil; elle a donné d'une thériaque céleste au bon abbé, qui l'a tiré d'un mal de tête et d'une faiblesse qui me faisait grand'peur, SÉV. 25 fév. 1685. || Thériaque des pauvres, le diatessaron. || Thériaque allemande, l'extrait de genièvre.

— REM. D'après Vaugelas, au XVIIe siècle, thériaque était masculin et féminin : du thériaque, de la thériaque.

— HIST. XIIIe s. Car de cesti venin l'ordure, Nus [nul] triacles n'en a la cure, *la Rose*, 16816. || XIVe s. La vertu d'amitié est une doulceur, une rousée et un triacle contre envie, *Ménagier*, I, 3. Li archer vont traiant; là furent mal voisin; Li uns haioit plus l'autre que triacles venin, *Baud. de Seb.* VII, 200. Un petit barillet d'or, à mettre triacle, que le roy faict porter avec lui continuellement, DE LABORDE, *Émaux*, p. 527. || XVe s. Et lors va parmi la praerie cueillant des herbes celles que elle congnoist pour oster le venin, puis les mect avec du triacle.... *Lancelot du lac*, t. II, f° 74, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *thériacle;* provenç. *tiriaca, triacla;* catal. *triaga;* espagn. *teriaca*, *triaca:* ital. *teriaca;* du lat. *theriaca*, qui vient du grec θηριακή, sous-entendu ἀντίδοτος : antidote contre les bêtes malfaisantes; de θήρ, bête.

THERMAL, ALE (tèr-mal, ma-l'), *adj.* Se dit des eaux médicinales dont la température habituelle excède 25° centigrades. Les matières en effervescence et les substances combustibles anciennement enflammées continuent de brûler; et c'est ce qui fait aujourd'hui la chaleur de toutes nos eaux thermales, BUFF. 4e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 204. || Se dit des plantes et des animaux qui croissent ou vivent dans les eaux thermales.

— ÉTYM. Voy. THERMES.

† **THERMALITÉ** (tèr-ma-li-té), *s. f.* Qualité, nature des eaux thermales.

THERMANTIQUE (tèr-man-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Excitant, échauffant.

— ÉTYM. Θερμαντικός, de θερμαίνειν, échauffer, de θερμός, chaud (voy. THERMES).

† **THERMANTITE** (tèr-man-ti-t'), *s. f.* Sorte de fossile.

THERMES (tèr-m'), *s. m. plur.* || 1° Terme d'antiquité. Édifice destiné à l'usage des bains publics. Les thermes de Julien dont des restes se voient à Paris. Le voyageur est pénétré d'admiration lorsqu'il contemple les vastes ruines des thermes de Dioclétien, sur lesquels sont placés aujourd'hui l'église, le monastère et les jardins des moines de Saint-Bernard, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 496. Nous le parcourûmes plusieurs fois [le défilé], nous visitâmes les thermes ou bains chauds qui lui ont fait donner le nom de Thermopyles, BARTHÉL. *Anach.* ch. 34. C'est dans les thermes de Caracalla qu'étaient placés l'Hercule Farnèse, la Flore et le groupe de Dircé, STAEL, *Corinne*, IV, 5. || 2° Aujourd'hui, établissements disposés pour l'usage thérapeutique des eaux médicinales chaudes. Les thermes de Bagnères de Luchon.

— HIST. XVIe s. Les thermes des cardingaux, belles et delitieuses souverainement, RAB. *Pant.* V, 5.

— ÉTYM. Θέρμαι, de θέρμη, chaleur, θερμός, chaud, qui est de même radical que l'allemand *warm*, zend *garema*, sanscr. *gharma*, chaud.

THERMIDOR (tèr-mi-dor), *s. m.* Le onzième mois du calendrier républicain; il commençait le 19 juillet, et finissait le 17 août. Là, quand de thermidor la septième journée [jour où son frère André Chénier fut guillotiné] Sous les feux du Lion ramènera l'année, M. J. CHÉNIER, *Sur la calomnie.* || Journée de thermidor, journée du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), qui amena la chute de Robespierre. || Style thermidor, se dit, dans les ateliers, d'un genre de décoration lourde et sans caractère, employé vers les dernières années de la république française.

— ÉTYM. Θέρμη, chaleur, et δῶρον, don.

† **THERMIDORIEN, IENNE** (tèr-mi-do-riin, riè-n'), *adj.* Qui prit part à la journée du 9 thermidor contre Robespierre. || Substantivement. La journée de vendémiaire fut celle des thermidoriens, BABŒUF, *Pièces*, I, 108.

† **THERMIQUE** (tèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la chaleur. Les caractères thermiques des maladies. || Machines thermiques, machines destinées à rafraîchir ou à réchauffer l'air des habitations et à fabriquer de la glace. || Cartes thermiques, cartes sur lesquelles les températures extrêmes, les courbes de température moyenne pourraient être représentées, FONVIELLE, *Presse scientifique*, 1864, t. I, p. 302.

— ÉTYM. Θέρμη, chaleur.

† **THERMO....** Mot grec qui vient de θέρμη, chaleur, et qui est employé en composition dans certains mots.

† **THERMO-BAROMÈTRE** (tèr-mo-ba-ro-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui réunit les propriétés du baromètre à celles du thermomètre.

† **THERMOCHIMIE** (tèr-mo-chi-mie), *s. f.* Théorie des phénomènes calorifiques qui accompagnent les phénomènes chimiques.

† **THERMOCHROÏQUE** (tèr-mo-kro-i-k'), *adj.* Terme de physique. Se dit des corps qui, comme l'alun et le verre, sont diathermanes pour certaines radiations et ne le sont pas pour d'autres qu'ils absorbent ou transmettent inégalement.

— ÉTYM. *Thermo....* et χροιά, couleur.

† **THERMOCHROSE** (tèr-mo-krô-z'), *s. f.* Qualité des corps thermochroïques. || Coloration par la chaleur solaire.

— ÉTYM. *Thermo..*, et χρῶσις, coloration.

† **THERMODYNAMIQUE** (tèr-mo-di-na-mi-k'), *s. f.* La science de la force produite par la chaleur. La thermodynamique moléculaire.

† **THERMO-ÉLECTRICITÉ** (ter-mo-é-lèk-tri-si-té), *s. f.* Électricité développée par un changement de température. || Partie de la physique qui traite des phénomènes de cet ordre.

† **THERMO-ÉLECTRIQUE** (tèr-mo-é-lèk-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la thermo-électricité ou à la chaleur et à l'électricité. || Se dit des phénomènes résultant des courants électriques qu'on peut exciter dans les métaux par le seul fait des variations de la température.

† **THERMOGÈNE** (tèr-mo-jè-n'), *adj.* Qui engendre la chaleur. Le pouvoir thermogène des aliments.

— ÉTYM. *Thermo*, et le suffixe *gène.*

† **THERMOGRAPHE** (tèr-mo-gra-f'), *s. m* Appareil qui enregistre les températures.

— ÉTYM. *Thermo...*, et γράφειν, écrire.

† **THERMOGRAPHIE** (tèr-mo-gra-fie), *s. f.* Terme de physique. Production d'images sur une surface polie, à l'aide de la chaleur et sans l'intervention d'aucune lumière.

† **THERMO-LAMPE** (tèr-mo-lan-p'), *s. f.* Appareil qui fournit à la fois le gaz pour l'éclairage et la chaleur pour chauffer les appartements.

† **THERMOLOGIE** (tèr-mo-lo-jie), *s. f.* Traité de la chaleur. || Doctrine de la chaleur.

† **THERMOLOGIQUE** (tèr-mo-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la thermologie.

† **THERMOMAGNÉTIQUE** (tèr-mo-ma-gné-ti-k'), *adj.* Qui appartient au thermomagnétisme.

† **THERMOMAGNÉTISME** (tèr-mo-ma-gné-ti-sm'), *s. m.* Terme de physique. Magnétisme développé par la chaleur. || Branche de l'électromagnétisme qui s'occupe de la production des courants électriques au moyen de la chaleur.

† **THERMOMÉCANIQUE** (tèr-mo-mé-ka-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la mécanique du calorique. Problème thermomécanique.

THERMOMÈTRE (tèr-mo-mè-tr'), *s. m.* || 1° Instrument qui indique les degrés de la chaleur ou du froid actuel. Il fait un froid extrême; notre thermomètre est au dernier degré, SÉV. 507. Voilà qui est fait, nous suions tous à grosses gouttes; jamais les thermomètres ne se sont trouvés à telle fête, ID. 1er juill. 1676. Le docteur Martine, qui a fait un bon ouvrage sur les thermomètres, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VI, p. 220. || Fig. Le jour des noces, le thermomètre de la tendresse est à son plus haut degré, mais le lendemain il descend bien bas, REGNARD, *Attend. moi sous l'orme*, 6. || 2° Ces instruments sont dits thermomètres métalliques, thermomètres à liquide, thermomètres à gaz, suivant que la température y est indiquée par la dilatation d'un métal, d'un liquide ou d'un gaz. Thermomètre à mercure, à esprit de vin, à air. || Thermomètre à poids ou à déversement, instrument qui indique la température par le poids du mercure qui sort de la tige de verre qui le renferme. || Ces instruments sont aussi dénommés d'après la manière dont leur graduation est établie. Thermomètre de Réaumur, celui dont l'échelle est divisée en 80 degrés entre la glace fondante et l'eau bouillante. || Thermomètre centigrade, celui dont l'échelle est divisée en 100 degrés entre la glace fondante et l'eau bouillante. || Thermomètre de Fahrenheit, thermomètre usité en Angleterre, dont l'échelle est divisée en 212 degrés, à partir de la congélation du mercure jusqu'à l'eau bouillante. Le terme de la glace fondante ou le 0 du thermomètre centigrade et de Réaumur répond au 32° de Fahrenheit, et il reste 180° pour répondre aux 100 ou aux 80 degrés du thermomètre centigrade ou de Réaumur. || 4 degrés de Réaumur en valent 5 centigrades et 9 de Fahrenheit. || Thermomètre de Delisle, celui qui n'a qu'un point fixe, le point de la chaleur de l'eau bouillante; ce point est le 0° de l'instrument. || 3° Thermomètre différentiel, instrument propre à mesurer des différences de température. || Thermomètres à maximum ou à minimum, ceux qui sont destinés à conserver l'indication de la température la plus haute ou la température la plus basse à laquelle l'instrument a été soumis. Les plus connus sont ceux de Rutherford, de Six, de Walferdin. || Thermomètre à registre, thermomètre disposé de manière à noter successivement ses propres indications en l'absence de l'observateur. || 4° Thermomètre électrique, circuit fermé composé d'un fil de fer et d'un fil de cuivre soudés à leurs points de jonction, dans lequel se trouve un galvanomètre gardant parfaitement le zéro. || 5° Fig. Indice. La bourse et le taux des fonds publics sont le thermomètre de la confiance publique. L'intérêt particulier serait votre sauvegarde et, en quelque sorte, le thermomètre des besoins de la circulation, MONTESQUIOU, *Rapport*, 27 août 1790, p. 16. Ces spéculations trop consultées jusqu'à présent comme le thermomètre du crédit, et qui, dans le fait, sont si opposées au bien général, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 195. Tenir des notes du thermomètre journalier de l'opinion, BABŒUF, *Pièces*, I, 178.

— ÉTYM. *Thermo...*, et μέτρον, mesure.

† **THERMOMÉTRIE** (tèr-mo-mé-trie), *s. f.* Mesure de la chaleur. || Thermométrie clinique, appréciation thermométrique des variations de la chaleur animale dans les maladies.

† **THERMOMÉTRIQUE** (tèr-mo-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la thermométrie, au thermomètre, à la chaleur. Échelles thermométriques. M. Deluc.... est, de tous les physiciens, celui qui a.... donné les meilleures règles pour procéder bien dans les expériences thermométriques, BONNET, *Us. feuill.* 2e *supplém.*

† **THERMOMÉTROGRAPHE** (tèr-mo-mé-tro-gra-f'), *s. m.* Thermomètre marin qui sert à déterminer la température de la mer, à différentes profondeurs. L'étui d'un thermométrographe.

— ÉTYM. *Thermomètre*, et γράφειν, écrire.

† **THERMO-MULTIPLICATEUR** (tèr-mo-mul-ti-pli-ka-teur), *s. m.* Appareil thermométrique très-sensible formé par la réunion de la pile thermo-électrique de Nobili avec le galvanomètre.

— ÉTYM. *Thermo...*, et *multiplicateur.*

† **THERMONEUTRALITÉ** (tèr-mo-neu-tra-li-té), *s. f.* Condition qui fait que des sels, en se dissolvant, ne perdent ni ne gagnent de la chaleur. La loi de thermoneutralité des sels, FAVRE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 723.

† **THERMOPATHOLOGIQUE** (tèr-mo-pa-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la chaleur morbide.

† **THERMOPHYSIOLOGIE** (tèr-mo-fi-zi-o-lo-jie), *s. f.* Théorie des phénomènes caloriques qui se produisent pendant les actions physiologiques.

† **THERMOPYLES** (tèr-mo-pi-l'), *s. f. pl.* Passage célèbre par la mort héroïque de Léonidas et des trois cents Spartiates, situé non au bord de la mer, mais dans le mont Œta, et ne présentant pas, en certains endroits, plus de huit mètres de largeur. || Fig. Dumouriez manda au pouvoir exécutif qu'il avait occupé l'Argonne : « Grand-Pré et les Islettes, écrivit-il, sont nos Thermopyles; mais je serai plus heureux que Léonidas, » THIERS, *Révolution*, VII.

— ÉTYM. Θερμοπύλαι, de θερμός, chaud, et πύλη, porte.

† **THERMORHÉOSTAT** (tèr-mo-ré-o-sta), *s. m.* Instrument qui rend fixe un flux de chaleur.

— ÉTYM. *Thermo....* ῥεῖν, couler, et στάτης, qui arrête.

† **THERMOSCOPE** (tèr-mo-sko-p'), *s. m.* Instrument destiné à découvrir de très-petits changements de température, ainsi dénommé par Rumford, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 71.

— ÉTYM. *Thermo...*, et σκοπεῖν, examiner.

† **THERMOSCOPIE** (tèr-mo-sko-pie), *s. f.* Mesure de la chaleur atmosphérique.

† **THERMOSCOPIQUE** (tèr-mo-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport à la thermoscopie; qui a les qualités ou remplit l'office d'un thermoscope.

† **THERMOSIPHON** (tèr-mo-si-fon), *s. m.* Siphon qui sert à conduire la chaleur dans une serre ou autre local.

— ÉTYM. *Thermo...*, et *siphon*.

† **THÉSAURISATION** (té-zo-ri-sa-sion), *s. f.* Action de celui qui thésaurise. Observez, messieurs, que le papier-monnaie ne sert point à la thésaurisation, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 401.

— ÉTYM. Lat. *thesaurizationem*, de *thesaurizare*.

THÉSAURISER (té-zo-ri-zé), *v. n.* Amasser de l'argent. Il [l'avare] a le moins de part au trésor qu'il enserre, Thésaurisant pour les voleurs, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. Hé! comment veux-tu donc que je fasse? suis-je femme à thésauriser? LESAGE, *Turcaret*, I, 1. Enfin, que le roi doive beaucoup, ou peu, ou rien, il est certain qu'il ne thésaurise pas; s'il thésaurisait, il y perdrait lui et l'État, VOLT. *Pol. et lég. Embelliss. de Paris.* L'homme qui thésaurise nuit, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 267. || Activement. Faites-vous des trésors qui ne périssent pas, thésaurisez, pour le siècle futur, un trésor inépuisable, BOSS. *Panég. St Franç. d'Ass.* 2.

— HIST. XVe s. Faire maison de nouvelle fabrique, Thesauriser, estre praticien, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 244. || XVIe s. L'estat est de si grande parade que tout y va sans en pouvoir reserver ou thesaurizer aulcune chose, CARLOIX, VIII, 27. Nostre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est vivre à propos : toutes aultres choses, regner, thesauriser, bastir, n'en sont qu'appendicules et adminicules, MONT. IV, 296.

— ÉTYM. Lat. *thesaurizare*, de *thesaurus* (voy. TRÉSOR).

THÉSAURISEUR, EUSE (té-zo-ri-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui thésaurise.

THÈSE (tê-z'), *s. f.* || 1° Toute proposition que, dans le discours ordinaire, on met en avant pour la défendre si elle est attaquée. Il a pris une mauvaise thèse. Vous soutenez une bonne thèse. Mes paroles, comme les satires de la comédie, demeurent dans la thèse générale, MOL. *Critique*, 7. Il voulut soutenir sa thèse par un exemple, HAMILT. *Gramm.* 9. Vendôme était plein de chiens et de chiennes dans son lit, qui y faisaient leurs petits à ses côtés; une de ses thèses était que tout le monde en usait de même, ST-SIM. 156, 39. || Changer la thèse, c'est l'acte volontaire ou involontaire de l'esprit qui, dans le cours d'une déduction ou d'un débat, arrive à soutenir ou à réfuter autre chose que ce qu'il avait paru ou voulu établir ou contester au début. || Fig. et familièrement. Cela change la thèse, cela fait changer d'opinion, modifie la manière de voir. Ce que vous dites là change la thèse, LESAGE, *Diable boit.* 19. || 2° Particulièrement, proposition de philosophie, de théologie, de médecine, de droit, que l'on soutient publiquement. Ces thèses [de Pic de la Mirandole] firent beaucoup de bruit, et eurent plus d'éclat que n'en ont eu de nos jours les découvertes de Newton et les vérités approfondies de Locke, VOLT. *Mœurs*, 109. Souvenez-vous qu'on a soutenu des thèses contre la circulation du sang; songez à Galilée, et consolez-vous, ID. *Lett. Maupertuis*, janv. 1738. || 3° Plus ordinairement, l'ensemble des propositions que l'étudiant soutient pour être reçu licencié, agrégé, docteur. Cet étudiant prépare sa thèse. || Aujourd'hui, le doctorat ès lettres et le doctorat ès sciences se composent de deux thèses, l'une en latin, l'autre en français, sur des points de littérature ou de science; ce sont de véritables ouvrages et non plus seulement des propositions à discuter || 4° La dispute même des thèses. Assister à une thèse. Présider à une thèse. Disputer, argumenter à une thèse. Une thèse soutenue à Douai par les carmes déchaussés, BOSS. *Lett. quiét.* 395. J'ai entendu quelquefois regretter les thèses que l'on soutenait jadis en grec; j'ai bien plus de regret qu'on ne les soutienne pas en français; on serait obligé d'y parler raison, ou de se taire, D'ALEMB *Œuv.* t. III, p. 467. || Fig. Soutenir thèse pour quelqu'un, prendre les intérêts, la défense de quelq || 5° Grande feuille, ou cahier, où sont imprimées les questions, les propositions de celui qui soutient la thèse. Autrefois la thèse était une feuille de papier ou de satin, ordinairement enrichie de quelque estampe. Thomas Diafoirus, tirant de sa poche une grande thèse roulée, qu'il présente à Angélique : J'ai, contre les circulateurs, soutenu une thèse qu'avec la permission de monsieur, j'ose présenter à mademoiselle, MOL. *Mal. imag.* II, 6. On nous mande.... que les minimes de votre Provence ont dédié une thèse au roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière où l'on voit clairement que Dieu n'est que la copie, SÉV. 13 juin 1685. || Brochure où est imprimée la dissertation qui a servi de thèse.

— ÉTYM. Θέσις, proprement action de poser.

† **THÉSIS** (té-zis'), *s. f.* Terme de prosodie ancienne. Syllabe sur laquelle on posait le pied à terre ou la main sur le pupitre : c'est ce mouvement que nous appelons le frappé. Mais il y a cette différence entre nous et les anciens que nous effectuons le frappé en même temps que nous prononçons la note forte ou la syllabe accentuée; tandis qu'ils posaient le pied ou la main en prononçant les syllabes glissantes, c'est-à-dire sur lesquelles la voix s'affaiblit.

— ÉTYM. Θέσις, action de poser.

† **THESMOPHORE** (tè-smo-fo-r'), *s. f.* Terme d'antiquité. Législatrice, surnom donné à Cérès, en sa qualité d'introductrice de l'agriculture et de l'ordre civil parmi les hommes. || Fig. La thesmophore du nord [Catherine II] assembla en 1767 des députés de toutes les provinces, qui contenaient environ douze cent mille lieues carrées, VOLT. *Dict. phil. Lois*, I.

— ÉTYM. Θεσμοφόρος, de θεσμὸς, loi, et φόρος, qui porte.

† **THESMOPHORIES** (tè-smo-fo-rie), *s. f. pl.* Terme d'antiquité. Fête que les femmes d'Athènes célébraient en l'honneur de Cérès thesmophore. C'est en l'honneur de cette divinité considérée comme législatrice que les femmes célébraient la fête solennelle et mystérieuse des Thesmophories, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 212.

— ÉTYM. Τὰ θεσμοφόρια.

THESMOTHÈTE (tè-smo-tè-t'), *s. m.* Terme d'antiquité. Titre qu'on donnait dans Athènes aux magistrats gardiens des lois. Les trois premiers archontes ont chacun un tribunal où ils siégent accompagnés de deux assesseurs qu'ils ont choisis eux-mêmes; les six derniers, nommés thesmothètes, ne forment qu'une seule et même juridiction, BARTHÉL. *Anach.* ch. 15.

— ÉTYM. Θεσμοθέτης, de θεσμὸς, loi, et θέτης, qui pose.

† **THÊTA** (tê-ta), *s. m.* Nom de la huitième lettre de l'alphabet grec.

† **THÉTIS** (té-tis'), *s. f.* || 1° Terme de mythologie. Une des déesses de la mer, qui fut mère d'Achille. || Fig. Je sais qu'on l'a nommée [la reine Élisabeth d'Angleterre] l'étoile du nord, la déesse de la mer, la véritable Thétis, BALZ. lett. 10, liv. VI. || 2° La mer. Plongé dans le sein de Thétis, Le soleil a cédé l'empire À la pâle reine des nuits, LAMART. *Médit. Le golfe de Baia.* || 3° Genre de coquilles bivalves. || 4° Planète télescopique découverte en 1852.

† **THEU** (teu), *s. m.* Autre forme de teugue.

THÉURGIE (té-ur-jie), *s. f.* Espèce de magie qui procurait commerce avec les divinités bienfaisantes. Toutes les religions alors connues admettaient une espèce de magie; et on distinguait la magie céleste et la magie infernale, la nécromancie et la théurgie; tout était prodige, divination, oracle, VOLT. *Dict. phil. Religion.* Séparer la philosophie de la théurgie, et renvoyer celle-ci aux diseurs de bonne aventure, aux saltimbanques, aux fripons et aux prestidigitateurs, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Éclectisme*). || Théurgie médicale, guérison des maladies par l'intervention des dieux. || Dans le langage des néo-platoniciens, l'action de Dieu, ou l'art de produire Dieu, c'est-à-dire de le faire descendre dans l'âme et d'y créer un état extatique.

— ÉTYM. Θεουργία, de θεὸς, dieu, et ἔργον, œuvre; ou par contraction de θεο-εργία.

THÉURGIQUE (té-ur-ji-k'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à la théurgie. Le conte ridicule que Julien dans ses opérations théurgiques.... fit deux fois le signe de la croix, et deux fois tout disparut, VOLT. *Fragm. hist.* 7.

— ÉTYM. Θεουργικός (voy. THÉURGIE).

† **THÉURGISTE** (té-ur-ji-st') ou **THÉURGITE** (té-ur-ji-t'), *s. m.* Celui qui s'occupe de théurgie. Les théurgites, les anciens sages avaient tous une verge avec laquelle ils opéraient, VOLT. *Dict. phil. Verge.* Un savant qui avait composé treize volumes sur les propriétés du griffon, et qui de plus était grand théurgite, se hâta d'aller accuser Zadig devant un archimage, ID. *Zadig*, 1. Julien quitta ce philosophe sensé pour se livrer aux deux plus violents théurgistes que la secte éclectique eût encore produits, Maxime d'Éphèse et Chrysanthius, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Éclectisme*).

— ÉTYM. Θεουργός (voy. THÉURGIE). M. Rossignol veut qu'on dise *théurge*, comme *thaumaturge*, et non *théurgite* ou *théurgiste*.

† **THÉVÉTIE** (té-vé-sie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des apocynées dont toutes les espèces sont très-vénéneuses par leur suc, leur bois et leur graine.

† **THIBAUD** (ti-bô), *s. m.* Thibaud l'Agnelet, nom donné par la Fontaine à l'agneau par transposition du nom du berger à l'animal. Thibaud l'Agnelet passera, Sans qu'à la broche je le mette, *Fabl.* X, 3.

— HIST. XVe s. Thibaud l'Aignelet, nom du berger fripon dans *Patelin*. || XVIe s. Où sont ceulx [moutons] de Thibaut l'Aignelet? RAB. IV, 8.

THIBAUDE (ti-bô-d'), *s. f.* Tissu grossier fait de poil de vache dont on se sert pour doubler les tapis de pied.

† **THIONATE** (ti-o-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels que les acides de la série thionique forment avec les bases.

† **THIONIDES** (ti-o-ni-d'), *s. m. pl.* Terme de chimie. Famille des corps qui renferment le soufre.

— ÉTYM. Θεῖον, soufre.

† **THIONIQUE** (ti-o-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui concerne le soufre et ses composés. || Série thionique : le soufre forme avec l'oxygène une série remarquable de combinaisons à 5 équivalents de ce dernier, que Berzelius a réunies sous le nom d'acides thioniques.

— ÉTYM. Θεῖον, soufre.

THLASPI (tla-spi), *s. m.* Genre de la famille des crucifères, où l'on distingue le thlaspi des champs ou monnoyère, *thlaspi arvense*; le thlaspi de montagne, *thlaspi montanum*; le thlaspi bourse à pasteur, vulgairement tabouret, *thlaspi bursa pastoris*.

— ÉTYM. Θλάσπις.

† **THLIPSIE** (tli-psie), *s. f.* Terme de médecine. Compression ou resserrement des vaisseaux par une cause externe, qui en diminue par degrés le calibre, et finit par le détruire.

— ÉTYM. Θλῖψις, compression.

† **THNÉTOPSYCHIQUE** (tné-to-psi-chi-k'), *s. m.* Hérétiques qui soutenaient la mortalité de l'âme.

— ÉTYM. Θνητὸς, mortel, et ψυχή, âme.

† **THOKA** (to-ka), *s. m.* Nom birman de la seule espèce formant le genre amherstie (légumineuses), arbre regardé comme l'une des plus magnifiques productions végétales que l'on connaisse.

† **THOL** (DUC DE), (duk-de-tol), *s. m.* Nom vulgaire de la tulipe *suaveolens* (Orient, Europe méridionale), de Roth, la seule tulipe qui ait de l'odeur, et qu'à tort on a confondue avec la tulipe bossuelle, ou tulipe campsopétale, mieux nommée tulipe de Gessner, LEGOARANT.

† **THOMISME** (to-mi-sm'), *s. m.* Doctrine de saint Thomas d'Aquin, particulièrement sur la prédestination et la grâce.

† **THOMISTE** (to-mi-st'), *adj.* Qui appartient au thomisme. || *S. m.* Partisan du thomisme. C'est là, mon père, la doctrine constante de saint Augustin, de saint Prosper, des Pères qui les ont suivis, des conciles, de saint Thomas, et de tous les thomistes en général, PASC. *Prov.* XVIII.

THON (ton), *s. m.* Gros poisson de mer du genre des scombres, *thynnus vulgaris*, *L.* Thon frais. Thon mariné. Nos bâtiments ont été environnés de thons; mais nous en avons très-peu pris, parce qu'ils étaient si gros, qu'ils cassaient toutes nos lignes, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 22, dans POUGENS. || On donne quelquefois le nom de thon aux bonites ou pélamides des mers tropicales.

— HIST. XIVe s. Ton est un poisson qui est trouvé en la mer ou estans marinaulx des parties de Languedoc, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Provenç. *thon*; ital. *tonno*; du lat. *thunnus*, du grec θύννος.

† **THONNAIRE** (to-nè-r'), *s. f.* Nom donné en Provence au filet qui sert à prendre les thons. Des madragues ou filets à pêcher des thons.... ne pourront les capitaines de madragues ôter la liberté aux autres pêcheurs de tendre thonnaires

ou combrières, et de pêcher dans le voisinage de la madrague, *Ordonn.* août 1681. || On dit aussi tonare. Les tonares, avec lesquelles ils pêchent les thons, DUQUESNE, *à Seignelay*, 17 août 1680.

† **THONNINE** (to-ni-n'), *s. f.* Chair de thon salée. Thonnines, marsouins, baleines et autres poissons, le cent pesant payera 20 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XVI° s. Anchoies, sardes, harencs, tonnines, O. DE SERRES, 812.

† **THOR** (tor), *s. m.* Nom d'une divinité des Scandinaves.

† **THORA** (to-ra), *s. m.* Nom sous lequel les Juifs désignent le Pentateuque.

† **THORACIDE** (to-ra-si-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Partie antérieure du corps d'un crustacé.

— ÉTYM. *Thorax.*

THORACIQUE (to-ra-si-k'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au thorax. Capacité thoracique. || Membres thoraciques, les membres supérieurs, parce qu'ils sont articulés avec les parties latérales et supérieures du thorax. || Régions thoraciques du tronc ; on distingue de chaque côté la région thoracique antérieure, qui répond aux muscles pectoraux et au sous-clavier, et la région thoracique latérale, qui répond au grand dentelé. || Viscères thoraciques, le cœur et les poumons contenus dans le thorax. || Canal thoracique, gros tronc lymphatique formé par la réunion successive de tous les vaisseaux lymphatiques des membres inférieurs, de l'abdomen, du membre supérieur gauche, et du côté gauche de la tête, du cou et du thorax. || 2° *S. m. pl.* Terme de zoologie. Ordre de la classe des poissons osseux, comprenant ceux de ces animaux qui ont les nageoires ventrales placées sous les pectorales. || Famille de coléoptères, ayant le corselet terminé en pointe.

— REM. Thorachique, qu'on trouve et que le Dictionnaire de l'Académie donne, doit être rejeté comme étant mal formé de thorax.

— HIST. XVI° s. On perce les os en trepanant les costes, aux hydropiques, aux thoracisques où l'eau est contenue au thorax, PARÉ, *Introd.* 2. Les muscles lumbaux et thorachiques, ID. IV, 33.

— ÉTYM. Θωρακικὸς, de θώραξ, thorax.

† **THORACOCENTÈSE** (to-ra-co-san-tè-z'), *s. f.* Opération chirurgicale qui consiste à percer la paroi du thorax, afin de donner issue à un liquide amassé dans la cavité pleurale. || On trouve thoracentèse, qui est mal formé.

— ÉTYM. Θώραξ, θωρακος, poitrine, et κέντησις, perforation.

† **THORACODIDYME** (to-ra-co-di-di-m'), *s. m.* Terme de tératologie. Se dit des monstres soudés à partir du thorax, de haut en bas.

— ÉTYM. *Thorax*, et δίδυμος, double.

† **THORACOSCOPIE** (to-ra-ko-sko-pie), *s. f.* Terme de médecine. Art d'explorer la poitrine.

— ÉTYM. *Thorax*, et σκοπεῖν, examiner.

† **THORACOZOAIRE** (to-ra-ko-zo-ê-r'), *adj.* Se dit des animaux chez lesquels prédominent les organes de la poitrine.

— ÉTYM. *Thorax*, et ζῶον, animal.

† **THORADELPHE** (to-ra-dèl-f'), *s. m.* Terme de tératologie. Genre de monstres doubles monocéphaliens, dans lequel les troncs sont réunis au-dessus de l'ombilic avec deux membres thoraciques et séparés au-dessous sans parties surnuméraires.

— ÉTYM. Mot mal formé de *thorax*, et ἀδελφὸς, frère.

THORAX (to-raks'), *s. m.* Terme d'anatomie. Synonyme de poitrine. Dans l'oiseau, le thorax, avec toutes les parties qui en dépendent ou qu'il contient, est plus fort ou plus étendu à l'intérieur et à l'extérieur qu'il ne l'est dans les autres animaux, BUFF. *Ois.* t. I, p. 22. À ces mots, la bête aquatique, Du fond de son petit thorax, Leur chanta pour toute musique *Bré ké ké kex, koax, koax*, J. B. ROUSS, *les Grenouilles et le rossignol.* || Premiers anneaux qui suivent la tête, chez les crustacés et les articulés. || Chez les insectes, segment intermédiaire du corps, qui porte les pattes.

— HIST. XIV° s. La thorace, c'est poitrine, H. DE MONDEVILLE, f° 22, *verso.* || XVI° s. Par le thorax, dit ventre moyen, on entend tout ce qui est compris depuis les clavicules jusques à l'extremité des costes tant vrayes que fausses et diaphragme, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. Θώραξ, poitrine.

† **THORICTE** (to-ri-kt') ou **THORICTIDE** (to-ri-kti-d'), *s. m.* Genre de sauriens; on y distingue le thorictide dracène (Cayenne), dit vulgairement dragonne.

† **THORINE** (to-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Oxyde de thorium.

† **THORINIUM** (to-ri-ni-om') ou **THORIUM** (to-ri-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal en poudre noirâtre, d'un aspect métallique.

— ÉTYM Ainsi nommé du dieu *Thor*, qu'adoraient les Scandinaves.

† **THORIQUE** (to-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit de l'oxyde du thorium et des sels que produit cet oxyde.

† **THORITE** (to-ri-t'), *s. f.* Minéral trouvé en Norwége, près Brevig, sur l'île de Lœven; on en extrait le thorium.

† **THORIUM**, *s. m.* Voy. THORINIUM.

† **THRIDACE** (tri-da-s'), *s. f.* Terme de pharmacie. Substance qu'on prépare en évaporant le suc obtenu par contusion et expression des tiges de laitue montée (*lactuca sativa*).

— ÉTYM. Θρίδαξ, laitue.

† **THRIPS** (trips'), *s. m.* Genre d'insectes de l'ordre des hémiptères.

— ÉTYM. Θρίψ, ver du bois.

† **THRISSE** (tri-s'), *s. f.* || 1° Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux, dans lequel on distingue la thrisse clupéoïde (mer de l'Inde), appelée aussi myste. || 2° Nom spécifique d'un cathoesse (malacoptérygiens abdominaux), dit vulgairement cailleu-tassart; il a fait partie du genre clupée, et se trouve en Chine, au Japon, à la Caroline et aux Antilles, LEGOARANT.

† **THROMBOSE** (tron-bô-z'), *s. m.* Terme de médecine. Mot employé dans ces dernières années pour désigner la formation du caillot, la coagulation de la fibrine, surtout lorsqu'il s'agit du sang se coagulant dans les vaisseaux ou épanché dans les tissus.

— ÉTYM. Θρόμβωσις, de θρόμβος, thrombus.

THROMBUS (tron-bus'), *s. m.* Terme de chirurgie. Petite tumeur arrondie, violacée, qui se forme quelquefois autour de l'ouverture d'une veine sur laquelle on a pratiqué la saignée.

— HIST. XVI° s. Le sang se concrée en thrombus, et après se pourrist, PARÉ, V, 30.

— ÉTYM. Θρόμβος, caillot.

† **THUBAN** (tu-ban), *s. m.* Belle étoile tertiaire de la constellation du Dragon.

THUIA ou **THUYA** (tui-a), *s. m.* Genre de la famille des cupressinées. L'espèce la plus répandue est le thuya occidental ou du Canada, *thuya occidentalis.* Cet arbre est très-employé en ébénisterie; il a des coupes très-veinées. || Le thuya oriental ou de la Chine appartient au genre *biota.*

— ÉTYM. Θυΐα, ou mieux θύα.

† **THUIE** (tuie), *s. f.* Dans le département des Basses-Pyrénées, des Landes et de la Gironde, on donne ce nom [de landes] aux terrains couverts de thuie, c'est-à-dire de divers arbustes, que l'on coupe tous les trois ans, pour former des engrais, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 172.

THURIFÉRAIRE (tu-ri-fé-rê-r'), *s. m.* Clerc qui dans les cérémonies de l'Église porte l'encensoir et la navette où est l'encens. || Fig. Néologisme. Flatteur, louangeur.

— ÉTYM. Lat. *thus, thuris*, encens, et *ferre*, porter.

† **THURIFÈRE** (tu-ri-fè-r'), *adj.* Se dit des arbres qui donnent une résine analogue à l'encens.

— ÉTYM. Lat. *thurifer*, de *thus*, encens, et *ferre*, porter.

THUYA, *s. m.* Voy. THUIA.

† **THYADE** (ti-a-d'), *s. f.* Nom donné aux bacchantes.

— ÉTYM. Θύω, être saisi de transport.

THYM (tin), *s. m.* Genre de la famille des labiées, dont le type est le thym vulgaire, *thymus vulgaris, L.* Je vois fuir aussitôt toute la nation Des lapins, qui, sur la bruyère, L'œil éveillé, l'oreille au guet, S'égayaient, et de thym parfumaient leur banquet, LA FONT. *Fabl.* X, 15. || Thym bâtard, serpolet, *thymus serpillum, L.* || Thym blanc, germandrée de montagne.

— HIST. XVI° s. Armoise, thym, origan.... PARÉ, XVIII, 83.

— ÉTYM. Provenç. *thimi*; ital. *timo*; du lat. *thymus*, qui vient de θύμος, thym, de θύω : herbe à fumigation.

† **THYMALLE** (ti-ma-l'), *s. m.* Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux dans lequel on distingue : le thymalle commun, dit vulgairement ombre de rivière; c'est le saumon thymalle de quelques classificateurs ; le thymalle lavaret, nommé lavaret; c'est le corégone lavaret de certains auteurs; le thymalle murénule, qui est le thymalle albule des uns, et pour d'autres, le saumon murénule; le thymalle de Wartmann, dit aussi saumon de Wartmann, et mieux corégone de Wartmann, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *thymallus*, θύμαλλος.

† **THYMÉLÉES** (ti-mé-lée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédonées, ainsi dite du *daphne thymelæa*, espèce type de la famille, dont le nom grec est θυμελαία, de θύμος, et ἐλαία : huile parfumée.

† **THYMIATECHNIE** (ti-mi-a-tè-knie), *s. f.* Thymiatechnie médicale, art d'employer les parfums en médecine, ou, dans un sens plus étendu, l'emploi des fumigations.

— ÉTYM. Θυμιᾷν, parfumer, fumiger, et τέχνη, art.

† **THYMIQUE** (ti-mi-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au thymus. Artères thymiques. || Terme de médecine. Asthme thymique, maladie des enfants qui survient par accès très-courts, surtout la nuit, et cause subitement la mort.

— ÉTYM. *Thymus.*

† **THYMUS** (ti-mus'), *s. m.* Terme d'anatomie. Corps oblong, bilobé, glandiforme, situé derrière le sternum, occupant la partie supérieure du médiastin antérieur et la partie inférieure du cou, où il est couvert par les muscles sterno-hyoïdien et sterno-thyréoïdien. C'est le thymus du veau, que nous mangeons sous le nom vulgaire de riz de veau. || Il y a dans le bœuf un thymus assez volumineux, appelé fagoue par les bouchers.

— HIST. XVI° s. Les autres glandules sont plates, comme la phagoue nommée thymus, et le pancreas, PARÉ, I, 17.

— ÉTYM. Θύμος.

† **THYRÉAL** (ti-ré-al), *s. m.* Un des os branchiaux des poissons.

† **THYRÉOÏDE** (ti-ré-o-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Cartilage thyréoïde, le plus grand de ceux du larynx, dont il occupe la partie antérieure supérieure. || Glande thyréoïde, corps situé sur la partie antérieure inférieure du larynx et sur les premiers anneaux de la trachée-artère, et qui semble souvent composé de deux lobes ovoïdes, tenant l'un à l'autre par une sorte de tubercule transversal, qu'on nomme isthme.

— REM. Les livres d'anatomie disent thyroïde, mais c'est une faute; voy. l'étymologie.

— HIST. XVI° s. Le cartilage scutiforme, autrement nommé thyroïde, PARÉ, II, 16.

— ÉTYM. Θυρεοειδής, d'où *thyroïde*, veut dire semblable à une porte; or le cartilage en question est semblable non à une porte, mais à un bouclier (*scutiforme*, comme dit Paré). C'est donc θυρεοειδής qu'il faut lire, de θυρεὸς, bouclier, et εἶδος, forme. Il importe de corriger cette faute du langage anatomique. Galien dit correctement θυρεοειδής; θυροειδής est une faute de copiste dans Oribase, répétée par les anatomistes.

† **THYRÉOÏDIEN, IENNE** (ti-ré-o-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au cartilage ou à la glande thyréoïde.

† **THYRÉOÏDITE** (ti-ré-o-i-di-t'), *s. f.* Inflammation du corps thyréoïde.

† **THYRÉONCIE** (ti-ré-on-sie), *s. f.* Terme de médecine. Tuméfaction du corps thyréoïde, goître.

— ÉTYM. *Thyréoïde*, et ὄγκος, tumeur.

† **THYRSANTHE** (tir-san-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les fleurs en thyrse. || On dit aussi thyrsoïde.

— ÉTYM. *Thyrse*, et ἄνθος, fleur.

THYRSE (tir-s'), *s. m.* || 1° Javelot environné de pampre et de lierre, et terminé par une extrémité en forme de pomme de pin. Bacchus y paraissait, couronné de lierre, appuyé d'une main sur son thyrse, et tenant de l'autre une vigne ornée de pampres et de plusieurs grappes de raisins, FÉN. *Tél.* XVII. || 2° Terme de botanique. Mode d'inflorescence dans lequel les fleurs sont disposées en grappes composées, à pédicelles rameux, ceux du milieu étant plus longs que ceux du bas et du sommet.

— ÉTYM. Lat. *thyrsus*, de θύρσος, thyrse.

† **THYSANURE** (ti-za-nu-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Ordre d'insectes voisin des névroptères, ne subissant pas de métamorphose, dont la bouche est disposée pour broyer, et dont l'abdomen est terminé par trois filets servant à sauter.

— ÉTYM. Θυσάνουρος, de θύσανος, frange, et οὐρά, queue, l'ου grec se rendant en latin par *u* se rend aussi par *u* en français; *thysanoure*, qu'on trouve, n'est donc pas bon.

TIARE (ti-a-r'), *s. f.* || 1° Ornement de tête en

usage autrefois chez les Perses, chez les Arméniens, chez les Juifs. Il lui mit la tiare sur la tête; et, au bas de la tiare qui couvrait le front, il mit la lame d'or consacrée par le saint nom qu'elle portait, SACI, *Bible, Lévit.* VIII, 9. Je ceignis la tiare et marchai son égal [de Joad], RAC. *Athal.* III, 3. Strabon dit que la tiare des grands de la Perse ressemblait à celle des mages, dont la tête était enveloppée dans des bonnets d'étoffe serrés qui descendaient sur les joues et couvraient même les lèvres, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 13. Nous avons vu, dans un passage des Éthiopiques d'Héliodore, qu'elles [les femmes] portaient la tiare comme les hommes, et qu'elles l'ôtaient aussi comme eux pour saluer, ID. *ib.* t. IV, p. 37. Strabon nous a conservé la forme de la tiare des Perses armés; c'était un bonnet de laine foulée, fait en forme de tour, ID. *ib.* t. IV, p. 51. || 2° Grand bonnet que porte le pape dans les grandes cérémonies, et autour duquel sont trois couronnes d'or enrichies de pierreries, avec un globe surmonté d'une croix. Les trois couronnes qui ont été ajoutées l'une à l'autre en différents temps, marquent que l'autorité pontificale s'étend sur les trois Églises, la militante, la souffrante et la triomphante. Voilà l'identité de forme entre la tiare des papes et celle des rois perses parfaitement établie, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 81. || Fig. Porter la tiare, être pape. || Poser, mettre la tiare sur la tête de quelqu'un, le faire pape. || 3° Fig. La dignité papale. Il se montra digne de la tiare. Le pape Alexandre VI avait acheté publiquement la tiare, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, idée de la réforme.* Ces jours où le roi Jean, lâche autant que barbare, Rendait le sceptre anglais vassal de la tiare, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, III, 4. || Fig. Toucher à la tiare, toucher à la puissance papale. || 4° Terme de zoologie. Tiare bâtarde, voy. VOLUTE.

— HIST. XVI° s. [Le pape] haiant sus teste une grande thyare marquettée sus or de pierres precieuses d'extime d'un million d'or, BONIVARD, *Source de l'idolâtrie, Introd.* p. XIII.

— ÉTYM. Τιάρα, tiare.

† **TIBÉRON** (ti-bé-ron), **TIBURIN** (ti-bu-rin), **TIBURON** (ti-bu-ron), *s. m.* Voy. MARTEAU, n° 12.

TIBIA (ti-bi-a), *s. m.* Terme d'anatomie. L'os le plus gros de la jambe, situé à la partie interne et antérieure de ce membre. || Troisième articulation des pattes des insectes.

— HIST. XVI° s. L'os de la greve, ou tibia, PARÉ, XI, 23.

— ÉTYM. Lat. *tibia.*

TIBIAL, ALE (ti-bi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport au tibia. Artère tibiale. Nerfs tibiaux. || Plumes tibiales, celles qui garnissent la jambe de l'oiseau. || *S. m.* Le tibial antérieur, le jambier antérieur, muscle. Le tibial postérieur, le jambier postérieur.

— ÉTYM. Lat. *tibialis*, de *tibia*, jambe.

† **TIBIO-MALLÉOLAIRE** (ti-bi-o-mal-lé-o-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Veine tibio-malléolaire, la grande veine saphène, qui correspond au tibia et à la malléole interne.

† **TIBIO-TARSIEN, IENNE** (ti-bi-o-tar-siin, sièn'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit de l'articulation et des ligaments qui unissent le tibia avec l'astragale, un des os du tarse. || Terme de chirurgie. Amputation tibio-tarsienne, amputation pratiquée dans l'articulation de la jambe avec le pied.

TIC (tik), *s. m.* || 1° Terme de vétérinaire. Chez le cheval, tic proprement dit, qui consiste dans une contraction brusque des muscles de l'encolure et des parois du ventre, accompagnée d'un bruit particulier, sorte d'éructation amenant la sortie de gaz hors de l'estomac; tic par habitude, causé par l'ennui ou l'imitation et qui consiste en certains mouvements vicieux, *Dict. de vétérinaire.* || On distingue le tic d'appui, parce que, dans l'action qui le constitue, le cheval prend un point d'appui sur le corps qu'il ronge ou qu'il serre; le tic en l'air, qui est plus rare : ce qui le constitue est l'action de porter le nez en haut, sans rien saisir avec les dents, sans appuyer les dents sur aucun corps; et le tic de l'ours, qui consiste en une espèce de piétinement ou de balancement continuel. || Tic rongeur, celui qui consiste dans l'action de mordre ou de ronger la terre, les murs, le fer, etc. || 2° Mouvement convulsif local ou habituel, contraction convulsive de certains muscles, et particulièrement de quelques-uns de ceux du visage; on l'appelle quelquefois tic convulsif, pour le distinguer du tic douloureux. L'abbé était désolé de vapeurs, avec un tic qui à tous les moments lui démontait tout le visage, ST-SIM. 160, 106. Le czar avait de beaux yeux noirs, grands, vifs, le regard majestueux et gracieux, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait toute la physionomie, ID. 467, 139. Leur monsieur Paton est bien le plus vilain mâtin, le plus disgracié mortel, avec son tic et son bégaiement, DANCOURT, *Galant jardinier*, sc. 9. || 3° Tic douloureux de la face, variété de la névralgie faciale, siégeant plus souvent sur les branches nerveuses frontale ou sous-orbitaire que sur les autres; la douleur, parfois assez intense pour arracher des cris, revient par élancements instantanés ou de courte durée et s'accompagne de contractions involontaires de quelques muscles de la face. || 4° Fig. Certaines habitudes plus ou moins ridicules qu'on a contractées sans s'en apercevoir. Ici l'amour des vers est un tic de famille, PIR. *Métrom.* I, 2. Je riais du ton circonspect et mystérieux qu'il mettait à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentait assez les bureaux, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. J'ai remarqué depuis que cette manière sèche d'interroger les gens pour les connaître est un tic assez commun chez les femmes qui se piquent d'esprit, ID. *ib.* II. C'est un homme d'esprit, mais grand parleur, et même fatigant par le tic qu'il a d'ajouter à chaque phrase qu'il prononce, un hem, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 107. Ce sont en général les hommes les plus stupides ou les plus distraits qui ont le plus de tics et de mots d'habitude, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 438. || Le tic du jour, les petits ridicules du moment.

— ÉTYM. Ital. *ticchio.* Ce mot paraît tenir à l'allem. *Tick*, attouchement léger, et aussi tic, *ticken*, toucher légèrement, et au gaélique *tacaid*, une douleur subite. Mais Diez rattache *ticchio* à l'anc. haut-allem. *ziki*, chevreau, *ticchio* ayant été formé comme *capriccio*, de *capra*, chèvre.

† **TICAGE** (ti-ka-j'), *s. m.* Chez le cheval, existence du tic. Les principaux cas rédhibitoires sont le ticage, la pousse ou battement des flancs.... NORMAND, *Feuilleton du Siècle*, 22 mai 1867.

† **TICAL** (ti-kal), *s. m.* Monnaie siamoise valant un peu moins de trois francs, DU HAILLY, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 sept. 1866, p. 408.

TIC TAC (tik-tak), *s. m.* Onomatopée exprimant un bruit sec qui résulte d'un mouvement réglé. Sans cesse auprès de vous le cœur me fait tic tac, TH. CORN. *Baron d'Albikr.* III, 5. || Il s'est dit pour exprimer les coups de gens qui se battent. [Ils] S'en vinrent du parler à tic tac, RÉGNIER, *Sat.* X. || *S. m.* Le tic tac du moulin. À son doux tic tac [du tourne-broche] un jour les partis Signeront la paix entre deux rôtis, BÉRANG. *Tournebr.*

† **TIE** (tie), *s. f.* Instrument des ouvriers qui font des ouvrages de raclerie dans les forêts.

TIÈDE (tiè-d'), *adj.* || 1° En parlant des liquides, qui est entre le chaud et le froid. Un bain tiède. Tous deux, en la trouvant sans fièvre, Dirent qu'elle prendrait huit jours le lait de chèvre, Et que celui de vache après l'allait guérir, Surtout qu'il ne fallait lui donner que mi-tiède, POISSON, *Œuv. diverses, poésies.* || 2° Par extension, il se dit d'autre chose que des liquides. Un certain loup dans la saison Que les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie, LA FONT. *Fabl.* V, 8. Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais, FÉN. *Tél.* VIII. [Crucifix] Dans mes tremblantes mains tu passas, tiède encore De son dernier soupir; LAMART. *Médit.* II, 22. || Fig. Mon cœur est tiède encor des feux de ma jeunesse, LAMART. *Harm.* II, 12. || 3° Fig. Sans action, nonchalant, sans ardeur, sans ferveur. Fi! ne me parlez point, pour être vrais amants, De ces gens qui pour nous n'ont nuls emportements, De ces tièdes galants, de qui les cœurs paisibles Tiennent déjà pour eux les choses infaillibles, MOL. *Fâch.* II, 4. Ne craignez point.... que ma joie se refroidisse; elle a un fond si chaud qu'elle ne peut être tiède, SÉV. 5 févr. 1674. Je résolus de vous écrire des lettres tièdes et languissantes, pour jeter dans l'esprit de celle à qui vous les donniez, que l'on cessait de vous aimer, LA FAY. *Princ. Clèves, Œuv. compl.* t. II, p. 118, dans POUGENS. Ce zèle avec lequel elle animait les âmes les plus tièdes à secourir le prochain, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* Ah! si j'étais secondé! mais les frères sont tièdes, les frères ne sont point rassemblés, VOLT. *Lett. Damilaville*, 6 juill. 1764. On est bien tiède aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public; on va à l'Opéra-Comique le jour qu'on brûle le chevalier de la Barre, et qu'on coupe la tête à Lalli, ID. *Lett. Chabanon*, 7 août 1769. Vous pouvez juger si, se sentant prête à les quitter [ses enfants], ses caresses furent tièdes et modérées, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || Communion tiède, celle qui se fait avec peu de préparation et sans dévotion. || Substantivement, en parlant des personnes. Mais le lâche et le tiède a douleur sur douleur, Et voit fondre sur lui tout ce qu'il appréhende, CORN. *Imit.* I, 25. Votre zèle est égal à votre raison; je hais les tièdes, VOLT. *Lett. Damilaville*, 15 mars 1765. [L'archevêque Mailly] jaloux de la considération dont jouissait le cardinal de Noailles, entreprit de se distinguer dans le parti opposé, et y laissa bientôt derrière lui les plus fanatiques qu'il appelait les tièdes, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 424. || L'enfer des tièdes, par allusion au passage de l'*Enfer* de Dante, III, où il place ceux qui ne sont ni pour Dieu ni pour le diable. || 4° Adverbialement. Boire tiède.

— HIST. XIII° s. ... Et de vin teve Les plaies que il a lui leve [lave], *Bl. et Jehan*, 4437. Prendés un drapiel, si le molliés en ewe tieve, ALEBRANT, f° 14. || XIV° s. Laissier refroidier jusques à tiede, *Ménagier*, II, 5. || XVI° s. Cela maintenoit les deux parties en ardeur et appetit de nouveaux amoureux, non tiedes, ne languissans, AMYOT, *Lyc.* 28. Vous avez trop d'esgard, de conseil, de sagesse; Mon humeur n'est pas propre à si tiede maistresse, DESPORTES, *Élég.* II, 1.

— ÉTYM. Poitou, *tude;* prov. *tebe;* catal. *tebi;* espagn. *tibio;* ital. *tepido, tiepido;* du lat. *tepidus*, tiède, *tepor*, chaleur; sanscr. *tapas*, chaleur. On remarque que les formes romanes en *v* ou *b* font abstraction du *d* et gardent le *p;* c'est l'inverse pour le français *tiède.*

TIÈDEMENT (tiè-de-man), *adv.* Avec tiédeur, avec nonchalance. Il sert ses amis tièdement.

— HIST. XVI° s. Tousjours l'excès d'amour se change en jalousie; Quand j'aime tiedement, je ne suis point jaloux, DESPORTES, *Cléonice*, LXXI. Comme les rayons du soleil qui, vaguant à leur naturelle liberté, eschaufent doucement et tiedement, CHARRON, *Sagesse*, I, 19.

— ÉTYM. *Tiède*, et le suffixe *ment;* prov. *tebiament;* espagn. *tibiamente;* ital. *tiepidamente.*

TIÉDEUR (tié-deur), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est tiède. La tiédeur de l'eau. || Par extension. L'air soufflait des soupirs, il apportait des nues Des tiédeurs, des odeurs, des langueurs inconnues, LAMART. *Joc.* IV, 125. || 2° Fig. Nonchalance, marque d'activité, d'ardeur, de ferveur. Les passions de la jeunesse ne sont guère plus opposées au salut que la tiédeur des vieilles gens, LAROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 341. Une lâche tiédeur s'empara des courages, BOIL. *Lutr.* VI. L'amitié a ses moments de tiédeur comme la dévotion, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 186, dans POUGENS. Le talent singulier qu'elle [Mme de St-Julien] a d'animer la tiédeur des ministres, et de les intéresser à faire du bien, VOLT *Lett. Mme de St-Julien*, 21 sept. 1775. Vous nous reprochez de la tiédeur; mais je crois vous l'avoir déjà dit, la crainte des fagots est très-rafraîchissante, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 31 juillet 1762. Je te vomirai, dit l'Écriture, en parlant à la tiédeur; j'en dirais autant en parlant à la médiocrité je ne sais comment le mauvais choque moins que le médiocre continu, J. DE MAISTRE, cité par STE-BEUVE, *Port-Royal*, III, 14. || *Au plur.* Actes de tiédeur. Que d'infidélités dans tout le cours de ma vie! que de tiédeurs et de lâchetés! BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 449. Objet infortuné de ses tristes tiédeurs, Je dévore en secret mes soupirs et mes pleurs, LAMOTTE, *Inès*, II, 1.

— HIST. XII° s. Li altre l'arguent et reprenent et dient k'il soffrir ne puient la perece [paresse] de sa tevor, ST BERN. 567.

— ÉTYM. *Tiède.*

TIÉDI, IE (tié-di, die), *part. passé* de tiédir. De l'eau un peu tiédie.

TIÉDIR (tié-dir), *v. n.* Devenir tiède. L'eau tiédit. Faire tiédir de l'eau.

— HIST. XVI° s. On pourra user du lait venant de la vache, mais un peu tiedi, PARÉ, XVI, 22.

— ÉTYM. *Tiède;* Berry, *tiedzir;* provenç. *tebezir.*

TIEN (tiin; l'*n* ne se lie pas: le tiin est meilleur), **TIENNE** (tiè-n'; au XVI° siècle on prononçait tianne, PALSGRAVE, p. 3). || 1° *Adj. possessif*, relatif à la seconde personne du singulier et signifiant à toi. N'en doute point, quoi qu'il advienne, La belle Oranthe sera tienne, MALH. V, 20. Mais n'appréhende pas qu'un autre ainsi m'obtienne; Vis pour ton cher tyran, tandis que je meurs tienne, CORN. *Cinna*, III, 4. Oui, tendre et généreux amant, ta

Julie sera toujours tienne, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 15. || 2° Le plus ordinairement, il se construit avec l'article défini et ne se met jamais devant un substantif. Mon père est malade, le tien se porte bien. Ma maison est bâtie; la tienne n'est pas commencée. Voici mes livres; où sont les tiens? || 3° *S. m.* Le bien qui t'appartient. Défends le tien, mais respecte le bien d'autrui. || 4° Le tien et le mien, la propriété en général. Rome donc eut naguère un maître dans cet art Qui du tien et du mien tire son origine, LA FONT. *Candaule.* Chez l'animal qu'on appelle homme, On la reçut [la Discorde] à bras ouverts, Elle et que-si-que-non son frère, Avecque tien et mien son père, ID. *Fabl.* VI, 20. Et le mien et le tien, deux frères pointilleux, Par son ordre amenant les procès et la guerre, En tous lieux de ce pas vont partager la terre, BOIL. *Sat.* XI. Ces peuples [des îles Mariannes], ignorant le tien et le mien, mangèrent quelques provisions du vaisseau, VOLT. *Mœurs*, 149. Dès que nous les aurons peuplées [les terres], il faudra revenir au tien et au mien, et à ces lois qui très-souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer, ID. *Dict. phil. Homme.* || 5° *S. m. pl.* Tes proches, tes alliés, tes serviteurs. Et la loi des chrétiens T'ordonne-t-elle ainsi d'abandonner les tiens? CORN. *Poly.* V, 2. Le dieu lui répondit : Les tiens cesseront de régner quand un étranger entrera dans ton île pour y faire régner tes lois, FÉN. *Tél.* V. || 6° Familièrement. Tu fais des tiennes, tu te divertis, ou tu fais des actions compromettantes. On dit que tu fais ici des tiennes, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 13.

— HIST. XIII° s. Ge sui tuens, fai moi sauf, *Psautier*, f° 151. || XV° s. Je suis des tiens, ce dist Thieris : Car je ne puis orgueil amer, FROISS. *Pastourelle.*

— ÉTYM. Voy. MIEN; Berry, *ten, tenne*, prononcés *tin, tène.*

TIENS (tiin), *impér.* de tenir.

† **TIERÇAGE** (tièr-sa-j'), *s. m.* Terme d'ancienne coutume. Tiers des biens d'un défunt, que le curé de la paroisse avait droit de prendre, en certains endroits, pour donner la sépulture au corps.

— ÉTYM. *Tiers.*

† **TIERÇAIN** (tièr-sin), *s. m.* Espèce de tonneau. Trois tonneaux et six tierçains de cidre, *Arrêt de la cour des aides de Normandie*, 2 déc. 1615.

† **TIERÇAIRE** (tièr-sê-r'), *s. m.* Celui qui est du tiers ordre de Saint-François, et d'autres sociétés religieuses.

— ÉTYM. *Tiers.*

TIERCE (tièr-s'), *s. f.* || 1° Terme de musique. L'intervalle qui se trouve entre la seconde et la quarte. La tierce renversée produit la sixte. La marche par tierce conduit à tous les tons, GRÉTRY, *Méth. prél. leç.* 15. || Tierce majeure, tierce composée de quatre demi-tons, et qui a pour renversement la sixte mineure. Quand cinq ondes d'une note entrent dans l'oreille en même temps que quatre ondes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une tierce majeure, MAX MÜLLER. || Tierce mineure, intervalle qui comprend trois demi-tons, et qui a pour renversement la sixte majeure. Quand six ondes d'une note entrent dans l'oreille dans le même temps que cinq ondes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une tierce mineure, MAX MÜLLER. || Tierce augmentée, intervalle composé de cinq demi-tons, et ayant pour renversement la sixte diminuée. || Tierce diminuée, intervalle composé de deux demi-tons, et ayant pour renversement la sixte augmentée. || Tierce de Picardie, la tierce majeure qu'on fait entendre dans l'accord parfait qui termine certaines pièces d'église ou autres écrites en mode mineur; nommée ainsi parce qu'elle était usitée par les maîtres picards, Ockeghem, Josquin des Prez (XV° siècle) et leurs élèves, fondateurs de l'harmonie musicale; ils terminaient tous leurs morceaux mineurs par une tierce majeure « en l'honneur de la très-sainte Trinité ». || Jeu d'orgue, accordé à la tierce du jeu de deux pieds ouverts. || 2° Terme du jeu de piquet. Trois cartes d'une même couleur qui se suivent. Tierce majeure, tierce dont la première carte est un as. Tierce au roi ou de roi, tierce à la dame ou de dame. Tierce basse, tierce composée du neuf, du huit et du sept. || 3° Terme d'escrime. Position du poignet tourné en dedans, dans une situation horizontale, l'épée de l'adversaire étant à la gauche. Dégager en tierce, parer en tierce, se fendre en tierce. Êtes-vous fou de l'aller quereller, lui qui entend la tierce et la quarte, et qui sait tuer un homme par raison démonstrative? MOL. *Bourg. gent.* II, 3. Allons, touchez-moi l'épée de tierce et achevez de même, ID. *ib.* Ne nous direz-vous point pourquoi les Scipion, les Métellus, les César et les Pompée n'allaient point sur le pré pousser de tierce et de quarte? VOLT. *Pol. et lég. Prix just. et hum.* || Porter une tierce, une botte en tierce, et, absolument, porter en tierce, porter une botte dans cette position. || 4° La deuxième des quatre divisions du jour artificiel, chez les Romains, depuis la fin de la troisième heure jusqu'à midi. || 5° Dans la liturgie catholique, la seconde des heures canoniales, laquelle se chantait à la troisième heure du jour suivant la manière de compter des anciens : ce qui répond pour nous à neuf heures du matin. || 6° Terme d'imprimerie. Dernière épreuve que l'on confère avec le bon à tirer avant de mettre sous presse. Voir la tierce. Corriger la tierce. || 7° Terme de mathématique et d'astronomie. Soixantième partie d'une seconde. Il trouva que, pendant une nuit obscure, la sensation que produisait un charbon allumé durait environ huit tierces, CONDORCET, *d'Arci.* || Aujourd'hui on ne compte plus par tierces, on compte par fractions décimales de seconde. || 8° Droit seigneurial levé sur les fruits de la terre. Pour cette tierce que je dois prendre du côté de Courcelles, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 3 juin 1693. || 9° Terme de blason. Fasce formée de trois triangles.

— HIST. XIII° s. Et li François lor remanderent qu'il i seroient l'endemain devant tierce, et le [l'ormeau] copperoient ou despit de lui, *Chr. de Rains*, p. 63. || XIV° s. Comme il feust tierce de nuit ou environ, DU CANGE, *tertia.* || XV° s. Il estoit heure de haute tierce [près de midi], FROISS. I, I, 284.

— ÉTYM. *Tiers*; Berry, *tierce, tiarce*, impôt; provenç. *tersa, tercia*, une heure du jour; espagn. *tercia*; ital. *terza.*

TIERCÉ, ÉE (tièr-sé, sée), *part. passé* de tiercer. || 1° Haussé d'un tiers, en parlant d'un prix. Bail tiercé. || 2° Qui a reçu un troisième labour. Champ tiercé. || 3° Terme de blason. Se dit d'un écu qui est divisé en trois parties. Tiercé en bande, en pal, en fasce.

† **TIERCE-FEUILLE** (tièr-se-feu-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de blason. Figure semblable à celle du trèfle, dont elle ne diffère que parce qu'elle n'a pas de queue; on en charge les écus des armoiries.

TIERCELET (tièr-se-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les tièr-se-lè-z et les femelles; tiercelets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Le mâle de certains oiseaux de proie; sa taille est d'un tiers plus petite que celle de la femelle. Vous dites d'un tiercelet de faucon qui est fort léger, et qui fait une belle descente sur la perdrix : voilà un bon oiseau, LA BRUY. XII. Ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet est d'un tiers environ plus petit que la femelle, BUFF. *Ois.* t. I, p. 90. || 2° Fig. Homme très-inférieur à l'importance qu'il affecte de se donner (emploi qui a vieilli). Muse, et sans varier, dis-nous quelques sornettes De tes enfants bâtards, tiercelets de poëtes, RÉGNIER, *Sat.* II. Les demi-savants et les tiercelets de savants gobent tout, *Anti-Ménagiana*, p. 61. Pelletier de Sousi, conseiller d'État et tiercelet de ministre, ST-SIM. 69, 136.

— HIST. XIV° s. Des autres oiseaulx de proie [que l'épervier] l'en dit tiercelet celluy qui est masle, *Ménagier*, III, 2 || XVI° s. Avec un tiercelet d'autour, demie douzaine d'espanols et deux levriers, vous voilà roy des perdrix et lievres pour tout cest hyver, RAB. I, 12. Tiercelet de Job [très-patient], COTGRAVE. A propos de ce que j'ay dict du gentilhomme qu'on appelle un hobreau, il me souvient qu'on dit : il fait du tiercelet de prince, du gentilhomme qui veut enjamber par dessus le rang des gentilshommes, et en quelques façons qui sentent non seulement le bien grand seigneur, mais le prince, H. EST. *Précellence.* Nous nous tenons descouverts bien loing autour d'eulx [les princes].... et autour de cent aultres, tant nous avons de tiercelets et quartelets de roys, MONT. I, 338.

— ÉTYM. Dimin. d'un diminutif fictif *tiercel*, dont l'équivalent se trouve dans le provenç. *tersol* et l'ital. *terzuolo*, tiercelet. *Tiercel* vient de *tiers.*

† **TIERCELINE** (tièr-sè-li-n'), *s. f.* Se dit des religieuses du tiers ordre de Saint-François de l'étroite observance.

1. **TIERCEMENT** (tièr-se-man), *s. m.* || 1° Ancien terme de pratique. Surenchère du tiers sur le prix d'une chose après adjudication. || Terme d'eaux et forêts. Demi-tiercement, enchère sur le tiercement, qui augmente le prix de la moitié du tiers. || 2° Dans les fermes du roi, la surenchère par laquelle on triplait le prix de l'adjudication. || 3° L'augmentation d'un tiers dans le prix des places d'un spectacle. Le tiercement des places. || 4° Réunion qui se fit, sous la Convention, de deux bataillons de volontaires pour un bataillon de troupes de ligne; ce qui forma les demi-brigades. || 5° Terme rural. Se dit, en quelques cantons, pour assolement triennal.

— HIST. XIV° s. Les fermiers sur qui l'on aura tiercé ou doublé, pourront croistre d'une enchere de la premiere assiette sur celui qui aura tiercé ou doublé, et semblablement l'un sur l'autre, dedans huit jours après le tiercement ou doublement, *Lettres patent.* 21 janv. 1382. || XVI° s. Se mettent lesdits tiercement et doublement sur la premiere mise, c'est à dire que, si la premiere mise est de dix livres, le tiercement sera de cent sols, et le doublement de dix livres, et de plus plus et de moins moins, *Coust. gén.* t. I, p. 888.

— ÉTYM. *Tiercer.*

† 2. **TIERCEMENT** (tièr-se-man), *adv.* Terme vieilli. En troisième lieu.

— HIST. XIV° s. Et tiercement est à regarder se il a coustume ferme et estable.... ORESME, *Éth.* 41. || XVI° s. Tiercement et pour dernier argument.... AMYOT, *Arist.* 1.

— ÉTYM. *Tierce*, et le suffixe *ment*; provenç. *terzament*; ital. *terzamente.*

TIERCE OPPOSITION, *s. f.* Voy. TIERS, n° 9.

TIERCER (tièr-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : tierçant, tierçons), *v. a.* || 1° Terme de pratique ancienne. Hausser d'un tiers le prix d'une chose après adjudication. Pour tiercer un bail judiciaire de trois cents livres, il fallait enchérir cent livres au-dessus. || Absolument. On avait tel délai pour tiercer. || Dans les fermes du roi, surenchérir en triplant le prix de l'adjudication. Tiercer une enchère. || 2° Partager les fruits d'une abbaye en trois parts, pour en donner une à l'abbé, distribuer la seconde aux religieux, et réserver l'autre pour les réparations. || 3° Terme de construction. Réduire au tiers. || Tiercer le pureau des ardoises, en recouvrir les deux tiers. || 4° Donner aux terres un troisième labour, une troisième façon. Il faut tiercer cette vigne. || En ce sens, on dit également tercer. || 5° *V. n.* Augmenter d'un tiers le prix des places à un spectacle. On a tiercé aujourd'hui à la comédie. || 6° Terme du jeu de paume. Servir de tiers d'un côté, et tenir une place vers la corde. Il tierce bien.

— HIST. XIII° s. S'il fu autrefois tierciés, BEAUMAN. XLVII, 12. Se li serjans l'abbé estoit en defaut de venir terchier [lever le droit dit tierce], DU CANGE, *tertia.* || XVI° s. Lorsque quelqu'un prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui qui le seconde ou qui le tierce (comme on parle), se batte aussi à outrance contre les seconds et les tiers de la part contraire, LANOUE, 248. Il distribua ses tresors aux capitaines, tierça leurs apointemens et la paie des soldats, D'AUB. *Hist.* II, 321. On laboure ou houe la vigne au mois de mars; à la mi-mai, on la bisne; et on la tierce à la Saint-Jean, O. DE SERRES, 182. Il y a des femmes maintenant qui se font bien acheter.... en cas que restitution ayt lieu par la mort du mary, il faut augmenter la somme de la moitié du douaire, qu'on appelle tiercer, pour le droict de survie de la femme, DU VERDIER, *Div. leçons*, p. 94. Le cens se tierce, et la rente infeodée se rachete simplement, et est à savoir de vingt sols de cens trente sols, de vingt sols de rente vingt sols, *Coust. gén.* t. II, p. 236. Maugiron et Rivarot secondoient et tierçoient Quielus, BRANTÔME, *les Duels.*

— ÉTYM. *Tiers*; provenç. *tersar*; ital. *terzare.*

† **TIERCE-RIME** (tièr-se-ri-m'), *s. f.* C'est la traduction de l'italien terza-rima (voy. ce mot). Quelques poëtes français, M. E. Deschamps entre autres, ont imité cette forme de versification.

† **TIERCEROLLE** (tièr-se-ro-l'), *s. f.* Barrique contenant 210 litres.

TIERCERON (tièr-se-ron), *s. m.* Arc qui naît des angles dans une voûte ogivale.

† **TIERCET** (tièr-sè), *s. m.* S'est dit pour tercet. Venons-en promptement aux tiercets, je vous prie, MOL. *Femm. sav.* III, 2.

† **TIERCEUR** (tièr-seur), *s. m.* Terme d'ancienne jurisprudence. Enchérisseur qui fait un tiercement. || Terme de jeu. Celui qui tierce, à la paume.

† **TIERCIÈRE** (tièr-siè-r'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet en manche, dont les mailles ont à peu près six lignes d'ouverture en carré.

† **TIERCINE** (tièr-si-n'), *s. f.* Morceau de tuile fendue en long, dont les couvreurs se servent pour le battellement. || Tuile que l'on est obligé de réduire sur sa largeur pour compléter le rang ou pureau près d'un solin ou d'une ruellée.

TIERÇON (tièr-son), *s. m.* || 1° Anciennement, mesure de liquides, du tiers d'une mesure entière. || 2° Tierçon de Champagne, dit aussi caque, contenant 90 litres. || Le demi-tierçon de Champagne, dit aussi la demi-caque, contenant 50 litres. || 3° Caisse de bois de sapin pour le savon. || 4° Tonneaux de forme oblongue, en bois blanc et du poids de 300 kil. dans lesquels arrive le riz de la Caroline.

— ÉTYM. *Tiers.*

TIERS, ERCE (tièr, tièr-s'), *adj.* || 1° Troisième; en ce sens, il a vieilli et ne reste usité que dans certaines phrases. La tierce partie d'un tout. En maison tierce. Billet écrit à la tierce personne. En main tierce. Recevez-moi pour tiers d'une amitié si belle, CORN. *Suite du Ment.* V, 5. Le premier [ail] passe; ainsi fait le deuxième; Au tiers il dit : que le diable y ait part! LA FONT. *Pays.* Tout ce qu'on put obtenir du prince fut qu'il consentît de traiter d'égal avec l'archiduc, à condition qu'en lieu tiers ce prince ferait les honneurs des Pays-Bas, BOSS. *Louis de Bourbon.* Je me lasse de parler en tierce personne, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. En Allemagne on a renchéri sur cette formule de politesse [le vous], en ajoutant le pluriel à la tierce personne, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 258. || Tiers arbitre, arbitre qui est appelé à départager des arbitres volontaires. || 2° Tiers parti, parti qui se forme entre deux partis extrêmes. De ces deux contraires sentiments, le jugement et l'oreille peuvent faire comme un tiers parti, qui, à mon avis, est le meilleur, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 207, dans POUGENS. Il y aura un parlement [en Angleterre, après l'expulsion de Jacques II]; on espère à un tiers parti, qui ne voudra point du prince d'Orange, SÉV. 496. || Nom donné en 1594 à un parti qui se forma entre celui du roi Henri IV et celui de la Ligue. || 3° Le tiers état, la partie de la nation qui n'appartenait ni à la noblesse, ni au clergé. Le temps de Philippe le Bel, qui commença son règne en 1285, fut une grande époque en France, par l'admission du tiers état aux assemblées de la nation, VOLT. *Mœurs*, 65. Un tiers état, sans lequel il n'y eut jamais chez aucun peuple ni arts, ni mœurs, ni lumières, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 23. Qu'est-ce que le tiers état? tout; qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? rien; que demande-t-il à devenir? quelque chose, SIEYÈS, *Qu'est-ce que le tiers état?* Que ce toit [jeu de paume] leur rappelle Ce tiers état à la honte rebelle, Fondateur de la liberté, A. CHÉN. *Le jeu de paume*, 7. || On dit aussi absolument le tiers. Les députés du tiers. Le doublement du tiers, en 1789. || Le tiers frisé, la partie du tiers état qui avait reçu quelque éducation. Ledit Goupilleau n'était pas même un de ces roturiers du tiers frisé qui savaient marcher les pieds en dehors, DECOURCHAMP, *Souv. de la marq. de Créqui*, t. VII, chap. 4. || 4° Tiers ordre, voy. ORDRE, n° 19. || 5° Terme de médecine. Fièvre tierce, fièvre qui revient périodiquement de deux jours l'un. Mme de la Fayette me prie de vous dire l'état où elle est.... la fièvre tierce l'a reprise, SÉV. 145. || Double-tierce, celle où le malade a tous les jours des accès alternativement semblables, de sorte que le premier répond au troisième, le deuxième au quatrième, ainsi de suite. La fièvre double-tierce le saisit [le chanoine], et il se coupa la gorge avec un rasoir au quatrième accès, RETZ, IV, 298. || Tierce doublée, celle qui présente deux accès tous les deux jours et un jour d'intermittence. || 6° Terme de vénerie. Tiers an, troisième année. Ce sanglier est dans son tiers an. || On dit aussi : c'est un tiers an. || 7° Terme de féodalité. Tierce foi, état dans lequel un fief tombait, lorsque celui qui l'avait acquis, puis son héritier, puis l'héritier de ce dernier en faisaient foi et hommage. || Tierce main, troisième possession d'un héritage noble dont la foi n'était plus due, parce qu'on l'avait changée en devoirs. || 8° *S. m.* Une troisième personne, et, par extension, une personne étrangère. Je connus alors.... que personne ne juge d'un tiers avec moins de passion que vous jugiez de vous-même, VOIT. *Lett.* 34. Un tiers est toujours incommode en de pareilles rencontres, HAUTEROCHE, *le Coch.* 18. Les lois qui font périr un homme sur la déposition d'un seul témoin, sont fatales à la liberté; la raison en exige deux, parce qu'un témoin qui affirme, un accusé qui nie, font un partage; et il faut un tiers pour le vider, MONTESQ. *Esp.* XII, 3. Comme ils [les hommes] vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus, il y en a tant de sortes différentes, qu'il est nécessaire qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir, ID. *Lett. pers.* 95. Souvent un tiers se brouille avec les deux partis, GRESS. *Méch.* IV, 7. Je sais que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour; sa présence ne me chassera point; mais ne trouvez pas mauvais, je vous supplie, que tout autre tiers me fasse disparaître, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de C.* p. 16, dans POUGENS. || En tiers, *loc. adv.* Exprime la position d'une personne qui se trouve troisième avec deux autres dans une réunion. Si vous eussiez cru qu'elle eût été en tiers, SÉV. 289. M. le Prince vint se mettre en tiers, et se rendit maître de la conversation, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 17 mars 1692. Grammont soupait continuellement en tiers ou en quart avec eux [Livry et des Ormes], ST-SIM. 132, 210. On lui répond [à Claude] qu'il serait assez riche, s'il plaisait à ses affranchis de l'admettre en tiers, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 19. || 9° Terme de jurisprudence. Tiers détenteur, celui qui est actuellement possesseur d'un bien acheté d'une personne et réclamé par une autre. Si le tiers détenteur ne remplit pas les formalités qui seront ci-après établies pour purger sa propriété, il demeure, par l'effet seul des inscriptions, obligé comme détenteur à toutes les dettes hypothécaires, *Code civ.* art. 2167. || Tiers possesseur, même sens. Le tiers possesseur a le même droit, sauf sa garantie contre son vendeur, *Code civ.* art. 1681. || Terme de procédure. Tiers saisi, celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. || Tiers opposant, celui qui, n'ayant point été partie dans une contestation jugée, prétend que le jugement ou l'arrêt lui fait tort, et qui s'oppose à l'exécution. || On appelle tierce opposition l'acte qu'il fait signifier à cette fin. || Terme de droit commercial. Tiers porteur, second endosseur d'un effet. || 10° La troisième partie d'une chose qui est ou que l'on conçoit divisée en trois parties. Douze francs et le tiers en sus font seize francs (voy. un autre sens de cette locution à SUS). J'en cache les deux tiers [de mes gens] aussitôt qu'arrivés, CORN. *Cid*, IV, 3. Quand l'astre du jour Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour, RAC. *Athal.* I, 1. J'ai saisi l'occasion de lui envoyer ce jeune baron de Pellemberg, qui est un tiers d'Allemand, un tiers de Flamand, un tiers d'Espagnol, et qui voulait changer ces trois tiers en une totalité russe, VOLT. *Lett. Catherine II*, 11 déc. 1772. Le tiers du genre humain périt avant d'avoir atteint l'âge de vingt-trois mois.... les deux tiers du genre humain périssent avant l'âge de trente-neuf ans, en sorte qu'il n'y a guère qu'un tiers des hommes qui puissent propager l'espèce, et qu'il n'y en a pas un tiers qui puissent prendre l'état de consistance dans la société, BUFF. *Prob. vie*, *Œuv.* t. X, p. 241. Dans les ordres rigoureux, ajoutait un saint cardinal, il y a un tiers de saints, un tiers de fous, un tiers de mécontents, D'ALEMB. *Éloges*, *Segrais*, *note* 7. Parti des deux tiers, se disait des partisans du doublement du tiers état en 1789. || Autrefois, toile d'un tiers, de deux tiers, toile qui avait un tiers, deux tiers d'aune de largeur. || Terme de marine. Naviguer au tiers franc, se dit quand le propriétaire d'un bâtiment de commerce reçoit le tiers du fret, et que les deux autres tiers servent à la solde et à la nourriture de l'équipage. || 11° Tiers consolidé, capital des rentes sur l'État après sa réduction au tiers. Et jamais ma dépense excédant ma recette Ne me force à bâtir un espoir mal fondé Sur le terrain mouvant du tiers consolidé, C. DELAVIGNE, *Éc. des vieill.* I, 1. || 12° Terme d'ancienne coutume. Tiers coutumier, troisième partie des biens du père ou de la mère, dont il n'était pas permis de disposer au préjudice des enfants. || Tiers denier, droit consistant dans le tiers du prix des ventes extraordinaires des bois et des pâturages des communautés, qui était attribué au roi et aux seigneurs hauts justiciers. || Tiers lods, prélèvement que faisaient le roi et les seigneurs hauts justiciers, à la vente d'un pré, du tiers du droit de lods, pour prix de la concession des eaux qui servaient à l'irrigation de ce pré. || Tiers à merci, droit seigneurial du tiers que le seigneur prenait à volonté. || Terme de féodalité. Tiers et danger, droit de prendre dans les bois qui y étaient sujets le tiers et le dixième de ce qui était vendu, soit en nature, soit en deniers. Droits de tiers et danger, à nous dus sur les bois de notre province de Normandie, *Arrêt du conseil*, 18 févr. 1673. || 13° Le tiers et le quart, s'est dit d'un prélèvement. Sont fournis les dits ecclésiastiques de deux cent cinquante neuf métairies et sept mille arpents de vigne, qui sont par eux baillés à ferme, sans compter trois mille arpents où ils prennent le tiers et le quart, *Description de la carte cénomanique*, 1715, dans CH. NISARD, *Journ. de l'instr. publique*, 2 août 1860. || 14° Familièrement. Le tiers et le quart, toutes sortes de personnes indifféremment, le premier venu (la 3e et la 4e personne, d'une façon indéterminée; voy. la phrase de St-Simon : en tiers et en quart, n° 8). Homme qui hors de là faisait le goguenard; Tout passait par son étamine; Aux dépens du tiers et du quart Il se divertissait.... LA FONT. *Candaule.* Et l'on y sait médire et du tiers et du quart, MOL. *Tart.* I, 1. Après avoir causé avec vous du tiers et du quart, SÉV. 23 déc. 1677. Vexations infinies exercées à tort et à travers sur le tiers et sur le quart, VAUBAN, *Dîme*, p. 237. Vous savez avec quelle bonne foi j'ai prêté mon argent au tiers et au quart depuis deux ans, DANCOURT, *Désol. des joueuses*, sc. 9. || 15° Un tiers, petite mesure qui était entre la chopine et le demi-setier. || 16° *S. f.* Tierce, compagne que l'on donne à une religieuse quand elle reçoit une visite au parloir. La sœur qui sert de tierce au parloir sera soigneuse d'écouter tout ce qui se dit, *Constit. de Port-Royal*, p. 156, dans RICHELET.

— REM. 1. Voy. MOITIÉ pour l'accord de tiers avec le verbe. || 2. Cazotte, *Diable amour.* XI, a dit : Nous nous trouvâmes en tiers, en parlant de deux personnes à qui une troisième se joint. Locution vicieuse. Les deux ne sont pas en tiers avec le survenant; c'est lui qui est en tiers avec les deux.

— HIST. XIe s. Après les dous [deux] [ils] establisent la terce [eschele, escadron], *Ch. de Rol.* CCXVI. D'ici qu'il ait tres foiz demandé dreit; e s'il à la tierce fiée ne pot dreit aver.... *Lois de Guill.* 42. || XIIe s. Quant Robert ert culchiez e deûst reposer, Tantes afflictions, ço dist, perneit [prenait] li ber, Bien le tierz de la nuit ne voleit il cesser, *Th. le mart.* 103. || XIIIe s. La tierce bataille fist li quens Hues de Saint-Pol, VILLEH. LXIX. Li uns ot nom Morant, li tiers ot nom Renier, *Berte*, XIX. Quant son segré dit li aura, Jamès li tiers ne le saura, *la Rose*, 1746. Si comme il avient que uns hons prent se [sa] cousine en tiers ou en quart, BEAUMAN. XVIII, 7. || XIVe s. Nous leur baillons en assiete et en pris de vint et cinq livres tournois petiz de rente par an tout nostre droit de tiers et de dangier, que nous avions en douze vint et quatorze acres de bois, DU CANGE, *tertium.* Au soir après souper icellui doyen s'en ala jouer es prés avecques autres gens et plusieurs jeunes femmes au jeu du tiers, et là il couru et sailli legierement et liement, ID. *ib.* || XVe s. Tiers hoir ne jouist de chose mal acquise, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 60. Plus les grevas encor le tiers [trois fois plus à la bataille de Poitiers qu'à celle de Crecy], ID. *ib.* f° 572. Le lendemain allames coucher au village de Montlhery, qui estoit le tiers jour de la bataille, COMM. I, 5. || XVIe s. Ils dient tant que je croi que le tiers, En escrivant, fait rougir les papiers, MAROT, I, 405. Plus de deux tiers des vertus medicinales consistent en.... MONT. III, 228. Le premier fut Romulus [qui remporta des dépouilles opimes].... le tiers fut Cl. Marcellus, qui occit de sa propre main Britomartus roy des Gaulois, AMYOT, *Rom.* 25. Au mesme lieu [près de Lagny], c'estoit lui [d'Aubigné] qui faisoit le tiers entre le roy et le mareschal de Biron, D'AUB. *Mém.* p. 91. Henri tiers de ce nom, ID. *Hist.* II, 228. C'est une race qu'on appelle double, que celle qui se remplit de deux chevreaux en une ventrée; il y en a quelquefois de tierces, O. DE SERRES, 330. Quant au troisieme ordre, qu'on appelle le tiers estat.... LANOUE, 541. Survint en tiers pied [en tiers, entre deux], PASQUIER, *Rech.* III, p. 281.

— ÉTYM. Prov. *ters*; esp. *tercio*; it. *terzo*; du lat. *tertius*, troisième, qui est dérivé de *tres*, trois.

TIERS-POINT (tièr-poin), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Point de section au sommet d'un triangle équilatéral. || Courbure des voûtes ogivales composées de deux arcs de cercle. Une voûte élevée au-dessus du plein cintre se nomme une voûte en tiers-point. || 2° Terme de perspective. Point pris à discrétion sur la ligne de vue, où aboutissent toutes les diagonales qu'on tire pour raccour-

cir les figures. || 3° Terme de menuisier. Espèce de lime triangulaire propre à affûter les dents des scies. || Terme de serrurier. Sorte de lime à trois faces. || Sorte de lime à l'usage du peignier. || 4° Terme de marine. Nom qu'on a donné à une voile triangulaire. || *Au plur.* Des tiers-points.

— ÉTYM. *Tiers*, et *point*.

† **TIERS-POTEAU** (tiêr-po-tô), *s. m.* Terme de construction. Pièce de bois qui sert pour les cloisons légères.

† **TIEUTÉ** (tieu-té), *s. m.* Terme de botanique. Nom vulgaire à Java, et nom spécifique du strychnos tieuté (apocynées), qui est le vomiquier tieuté de certains auteurs, et dont le suc sert à préparer l'upas tieuté, un des poisons les plus violents, LEGOARANT.

TIGE (ti-j'), *s. f.* || 1° Partie de la plante qui tend à s'élever verticalement, et qui porte les feuilles, les fleurs et les fruits ; on l'appelle tronc dans les arbres dicotylédons; stipe dans les monocotylédones arborescentes ; chaume dans les graminées; hampe dans les oignons, lorsque, naissant au milieu des feuilles, elle est nue, droite et terminée par les fleurs. ...ce chêne énorme Dont la tige toujours informe S'épuise en rameaux superflus, GRESSET, *Épît. P. Bougeant*. De ta tige détachée, Pauvre feuille desséchée, Où vas-tu? — Je n'en sais rien, A. ARNAULT, *Fabl.* V, 16. || Arbres à hautes tiges, ou, simplement, hautes tiges, arbres dont on laisse les tiges s'élever. || Arbres à basses tiges, ou, simplement, basses tiges, ceux qu'on empêche de s'élever. || Demi-tige, arbre fruitier de quatre ou cinq pieds de haut, et dont la croissance naturelle a été arrêtée. || Tige se dit, chez les jardiniers, des arbres auxquels on ne laisse qu'un seul jet, pour les distinguer de ceux qu'on destine à former des espaliers ou des gobelets. || Fig. Vous reconnaissez que l'Église a une tige toujours subsistante, dont on ne peut se séparer sans se perdre, BOSS. *Hist.* II, 13. || 2° Il se dit plus particulièrement en parlant des plantes qui ne sont ni arbres ni arbrisseaux. Laisser mourir une fleur sur sa tige. Tige de lis. Tige droite. Tige couchée. || 3° Terme de généalogie. Chef de qui sont sorties les branches d'une famille, tant la branche aînée que la cadette. Et que si de cette couronne, Que sa tige illustre lui donne [à Henri IV], Les lois ne l'eussent revêtu, MALH. II, 4. Tel le grand saint Louis, la tige des Bourbons, Lui-même du soudan forçait les bataillons, CORN. *Victoires du roi*. Un peuple qui ne s'est jamais regardé que comme une seule famille, nous conduit naturellement, à Abraham qui en est la tige, BOSS. *Hist.* II, 13. Triste reste de nos rois, Chère et dernière fleur d'une tige si belle, RAC. *Athal.* IV, 6. Abdolonyme, descendu, quoique de loin, de la tige royale [de Tyr], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 263. Saint Louis, neuvième du nom, roi de France, est la tige de la branche des Bourbons, VOLT. *Henr.* I, *Notes*. De ce nombre [des protestants sauvés par des catholiques lors de la Saint-Barthélemy] fut un Tronchin, qui resta plusieurs jours caché dans un tonneau, et, s'étant retiré à Genève, y a été la tige de la famille de ce nom, ID. *Henr.* II, *Notes*. || Par extension, il se dit des animaux. Dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme des tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 251. || Lignée. Tous les mâles depuis vingt ans et au-dessus qui pouvaient aller à la guerre, furent comptés par tiges, par familles et par maisons, SACI, *Bible, Nomb.* I, 22. || Faire tige, devenir l'origine d'une famille. La branche d'où il est issu a fait tige en France. || Fig. Si quelques-uns [des saints Pères] ont eu quelque chose de particulier dans leurs sentiments ou dans leurs expressions, tout cela s'est évanoui et n'a pas fait tige dans l'Église, BOSS. 1er *avert.* 37. || 4° Fig. Origine, source. Les luthériens, qui étaient la tige de la réforme, BOSS. 6e *avert.* 3e part. 4. Toutes les Églises naissantes venaient de la tige commune des apôtres, ou de ceux que les apôtres avaient envoyés, et en tiraient leurs pasteurs avec la doctrine, ID. 2e *instr. past.* 64. On a vu sortir de cette tige d'iniquité des rejetons honteux, qui ont été l'opprobre de leur nom et de leur siècle, MASS. *Pet. carême, Hum. des gr.* || 5° Par analogie, tout prolongement allongé et plus ou moins cylindrique, qui fait partie d'un corps quelconque. || La tige d'une colonne, le fût. || La tige d'un rinceau, l'espèce de branche qui part d'un culot ou fleuron, et qui porte les feuillages d'un rinceau d'ornement. || La tige d'une roue de montre, l'arbre de cette roue quand il est un peu mince. || Terme d'architecture. Pied qui supporte une coupe d'où jaillit une fontaine. || La tige d'une clef, etc. la partie mince et allongée qui est entre l'anneau et le panneton. || Tige de flambeau, le tuyau depuis la patte jusqu'à l'embouchure. || La tige d'un guéridon, la partie qui prend depuis le pied jusqu'à la table. || Tige d'une plume, la partie qui surmonte le tuyau et de chaque côté de laquelle se développent les barbes. || Tige de botte, le corps de la botte où l'on met la jambe. || La partie d'un bas de tricot où on le rétrécit. || Corps d'un clou. || Tige de pompe, manche auquel tient le piston. || 6° Terme de sculpture. Tige d'un trépan, partie de cet instrument à laquelle on applique l'archet. || Terme de métallurgie. Tige de laminoir, partie carrée qui se trouve en dehors du tourillon, et sur laquelle s'adaptent les intermédiaires du mouvement. || 7° Carabine à tige, carabine portant une tige fixée à la culasse, de manière à ménager, entre elle et le canon, un espace annulaire dans lequel se loge la poudre. La balle prend appui sur l'extrémité de cette tige, et elle est forcée par des coups de baguette qui l'aplatissent et l'engagent dans les rayures.

— REM. Au XVIe siècle, tige devint masculin chez quelques-uns, malgré l'étymologie et l'usage plus ancien.

— HIST. XIe s. [Guenes] Vait s'apuier suz le pin à la tige, *Ch. de Rol.* XXXVI. || XIVe s. Prenez la tige du rouge chol [chou], *Modus*, f° XCIV. || XVIe s. De la racine procede ung tige unicque, rond, ferulacé, verd on dehors, RAB. *Pant.* III, 49. Pour esclaircir le branchage de ce tige foisonnant en trop de gaillardise, MONT. III, 98. Le roseau produict une longue tige et droicte, ID. IV, 168. Pyrrus issu de la noble tige de Hercules, AMYOT, *Mar. et Pyr.* 4. Tant que tige fait souche, elle ne branche jamais, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *tibia*, jambe, dont le sens a été appliqué à la *jambe* d'une plante, d'un arbre. *Tigel* diminutif de *tige* s'est dit des jambes des chausses.

† **TIGÉ, ÉE** (ti-jé, jée), *adj.* Terme de blason. Se dit des plantes représentées avec une tige d'un émail autre que celui des feuilles ou des fleurs.

† **TIGELLE** (ti-jè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Partie de l'embryon végétal qui unit la radicule au cotylédon.

— ÉTYM. Diminutif de *tige*.

† **TIGELLÉ, ÉE** (ti-jèl-lé, lée, *adj.* Terme de botanique. Se dit de la plumule, quand elle est munie d'une tige visible.

† **TIGERON** (ti-je-ron), *s. m.* Tige très-courte, qui entre dans l'axe d'une roue ou d'un balancier d'horlogerie.

TIGETTE (ti-jè-t'), *s. f.* Terme d'architecture. Espèce de tige ornée de feuilles, d'où sortent les volutes du chapiteau.

— ÉTYM. Dimin. de *tige*.

† **TIGLINE** (ti-gli-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière extraite des graines du *croton tiglium, L.* et du *jatropha curcas, L.*

TIGNASSE (ti-gna-s'), *s. f.* || 1° Terme populaire. Mauvaise perruque. M. de Martel, fils de la belle Martel.... arrive ici sous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée et une tignasse par-dessus ses cheveux.... est-il fou? VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 août 1763. || Fig. Les perruques de Genève [les riches] proposent actuellement [lors de querelles intestines] des accommodements aux tignasses, VOLT. *Lett. Chabanon*, 11 janv. 1768. || 2° Coiffe enduite d'onguent pour les teigneux. || On dit aussi teignasse. Les teigneux ont été des premiers à prendre la perruque; et, comme ils n'avaient pas soin de la tenir bien propre et bien peignée, on a donné le nom de teignasses aux perruques mal peignées, THIERS, *Livre des Perruques*, p. 29 et 393, dans LACURNE.

— ÉTYM. Le mot paraît venir de *tigne* ou *teigne*, une mauvaise perruque ayant été comparée à la chevelure d'un *teigneux*.

TIGNON (ti-gnon), *s. m.* Terme populaire. La partie des cheveux qui est derrière la tête, en parlant des femmes. À l'ombre d'un tignon frisé Elle croit nous cacher son âge, LEGRAND, *les Paniers, vaudeville*. || Le mot propre est chignon.

— HIST. XVIe s. Il se quarre comme un pouil sur un tignon, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. L'étymologie paraît être la même que celle de *tignasse*.

TIGNONNÉ, ÉE (ti-gno-né, née), *part. passé* de tignonner.

TIGNONNER (ti-gno-né), *v. a.* Terme populaire. || 1° Mettre en boucles les cheveux du tignon. || 2° Se tignonner, *v. réfl.* Se prendre par le tignon, par les cheveux, en parlant de deux femmes.

— ÉTYM. *Tignon*.

TIGRE (ti-gr'), *s. m.* (le mâle), **TIGRESSE** (ti-grè-s'), *s. f.* (la femelle). || 1° Bête féroce, dont le poil est rayé ou moucheté, et qui a la forme d'un chat; *felis tigris* (mammifères digitigrades) des naturalistes; cette espèce est parfois nommée tigre royal, pour la distinguer de certaines autres, dites improprement tigres. Aux accents dont Orphée emplit les monts de Thrace, Les tigres amollis dépouillent leur audace, BOIL. *Art p.* IV. Enfin je vis Bacchus : il était sur son char traîné par des tigres, MONTESQ. *Templ. de Gnide*, 6. Le vrai tigre, le seul qui doive conserver ce nom, est un animal terrible et peut-être plus à craindre que le lion, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 137. Ce furent des ambassadeurs indiens qui présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il était à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains, ID. *ib.* t. III, p. 255. || Il est jaloux comme un tigre, il est jaloux jusqu'à la rage. || 2° Fig. Homme cruel, impitoyable. Tigres, allez combattre; et nous, allons mourir, CORN. *Hor.* II, 7. Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain, À ce tigre altéré de tout le sang romain, ID. *Cinna*, I, 3. Je ne sais si ce tigre a reconnu sa proie, RAC. *Esth.* III, 3. V. A. R. me fait frémir en me parlant de ce que je soupçonnais du czar; eh! cet homme est indigne d'avoir bâti des villes; c'est un tigre qui a été le législateur des loups, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* février 1738. || Fig. C'est un tigre, un vrai tigre, il est d'une excessive cruauté. || Il se dit, par exagération, d'un homme insensible à l'amour. Ce tigre, que jamais je n'abordai sans crainte, RAC. *Phèd.* IV, 6. || Par exagération moqueuse, celui qui se fâche et fait quelque coup d'autorité. Les voltigeurs [de la garde nationale] et les flots sont changeants. — Bah! répondis-je, un tas de moutons! — Moutons aujourd'hui, tigres demain, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 2. || 3° Fig. et familièrement. Tigresse, femme qui fait la furieuse quand on lui parle d'amour. ...Lucrèce Qui ne manqua de faire la tigresse, LA FONT. *Mandr.* La dame n'était pas tigresse; elle prêta volontiers l'oreille aux discours de la vieille, LESAGE, *Guz. d'Alf.* I, 3. Je cherche une beauté qui soit un peu tigresse, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, I, 5. || 4° Tigre, nom donné à différents animaux d'Amérique. Le jaguar, le jaguarète, le couguar et le chat-pard sont les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de tigre, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 142. || Tigre barbet ou frisé, le guépard. || Tigre du Brésil ou de la Guyane, le jaguar. || Tigre chat, le serval, l'ocelot. || Tigre chasseur, un des noms vulgaires du chat à crinière, dit aussi léopard à crinière et guépard, c'est le guépard à crinière de certains auteurs. || Tigre des Iroquois, tigre poltron, le couguar. || Tigre loup, hyène. || Tigre noir, le jaguar. || 5° Tigre, nom spécifique d'un python (ophidiens), qu'on trouve au Bengale. || 6° Tigre, nom que certains auteurs ont donné à l'ostracion cubique (branchiostèges), poisson qui habite la mer Rouge et celle des Indes. || 7° Tigre, insecte moucheté qui s'attache aux feuilles des arbres fruitiers, dit aussi punaise tigre : c'est la tingide clavicorne (hémiptères) de Fabricius, que l'on trouve aux environs de Paris. || Tigre de l'asperge, nom donné par les jardiniers au criocère de l'asperge (insectes coléoptères), qui était pour Fabricius le *lema* de l'asperge. || 8° Tigre, nom spécifique d'une cyprée (mollusques), et nom vulgaire du cône milléponctué, lequel a été appelé aussi cône tigre. || 9° Groom d'un élégant. || 10° Petite constellation située entre Pégase et le Serpentaire. || 11° Adjectivement. Chevaux tigres, chiens tigres, chevaux, chiens tavelés et mouchetés à peu près comme les tigres.

— HIST. XIIIe s. Tigres est une beste qui plus naist es parties de Ircanie que en autre, et est menuement tachiée de noires taches, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 251. || XVIe s. La tigre à qui on a derobé les petits fants, YVER, p. 569. Tesmoin.... qui à l'age de soixante ans espousa une fille de vingt ans, dont il devint jaloux comme un tigre ou deux, D'AUB. *Conf.* I, 4. Au fond d'une caverne une tygre felonne L'a nourry de chair crue.... RONS. 807. Troys monstres, le premier estoit un cheval fée, le second estoit un tingre aiant teste d'homme...,

Pièce publiée par LEROUX DE LINCY, dans *Bibl. des ch.* 5e série, t. II, p. 183.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *tigre;* du lat. *tigris*, qui vient de τίγρις, dérivé lui-même de l'anc. persan *tigrâ*, flèche, qui vient du rad. *tij*, aiguiser, pour *stig* (comparez STIGMATE).

TIGRÉ, ÉE (ti-gré, grée), *part. passé* de tigrer. || 1° Moucheté comme la peau du tigre. Dans notre langue, on a appelé peaux de tigres ou peaux tigrées toutes les peaux à poil court qui se sont trouvées variées par des taches arrondies et séparées, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 130. Des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre, ID. *ib.* t. V, p. 331.... Trois officiers, Immobiles et fiers sur leur selle tigrée, V. HUGO, *Orient.* 16. || 2° Il se dit de la robe blanche ou grise du cheval, sur laquelle se trouvent disséminées des plaques colorées, trop larges pour former des mouchetures.

— REM. L'Académie, ne donnant pas le verbe tigrer, n'a tigré que comme adjectif.

† **TIGRER** (ti-gré), *v. a.* Orner de taches pareilles aux mouchetures ou aux bandes du poil du tigre.

— ÉTYM. *Tigre.* Le normand dit *tivré* pour marbré, l'appliquant au beurre mal mêlé; est-ce une altération de *tigré?*

† **TIGRERIE** (ti-gre-rie), *s. f.* Colère de tigre (mot de fantaisie). Dieux! que j'aime la tigrerie! C'est le métier des beaux esprits, *Paroles de Mme de Grignan*, dans SÉV. 9 sept. 1671.

† **TIGRETIER** (ti-gre-tié), *s. m.* Nom donné dans l'Abyssinie à une sorte de chorée endémique qui paraît avoir de grandes ressemblances avec le tarentisme.

† **TIGRIDIE** (ti-gri-die), *s. f.* Plante d'ornement de la famille des iris, *tigridia pavonica*, Redouté, ainsi nommée à cause des mouchetures de la fleur.

† 1. **TIGRINE** (ti-gri-n'), *s. f.* Étoffe souple et légère, mélangée de soie et de cachemire.

† 2. **TIGRINE** (ti-gri-n'), *s. f.* Coquille du genre Vénus.

TILBURY (til-bu-ri), *s. m.* Cabriolet découvert et léger.

— ÉTYM. Angl. *tilbury*, du nom du carrossier qui inventa ce genre de voiture.

† **TILDE** (til-dé), *s. f.* Nom du signe ~ qu'on met sur l'*n* en espagnol, pour indiquer que cette *n* se prononce comme notre *gn* : *doña.*

— ÉTYM. Lat. *titulus* (voy. TITRE 2).

† **TILIACÉES** (ti-li-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes qui a pour type le tilleul.

— ÉTYM. Lat. *tilia*, tilleul

† **TILIN** (ti-lin), *s. m.* Terme de conchyliologie. Cône marchand (univalves).

† **TILL** ou **TEEL** (til), *s. m.* Graine oléagineuse venant de l'Inde.

TILLAC (ti-llak, *ll* mouillées, et non ti-yak), *s. m.* || 1° Terme de marine. Synonyme de pont, seul usité aujourd'hui. || Faux tillac, espèce de pont établi à fond de cale, pour la conservation des marchandises. || Franc tillac, ancien terme de marine, signifiant un pont complet couvrant le navire d'un bout à l'autre. || 2° Il se dit aussi du pont de certains grands bateaux qui naviguent sur les rivières. Le tillac du coche d'eau était encombré de marchandises.

— HIST. XVIe s. Et pour une douzaine de balloiz [balais] à nectoyer les fons, tillacz et chambres d'icelle galleace [la Reale, en armement en 1538], dans JAL. Panurge.... restoyt acropy sus le tillac, RAB. IV, 18.

— ÉTYM. Espagn. *tillá;* portug. *tilhá;* du germanique, d'après Diez : anc. scandin. *thilia;* suéd. *tilja;* anglo-sax. *thille;* anc. haut-all. *dili*, plancher. Diez demande d'où vient la finale *ac;* il est probable que le mot germanique est entré de toutes pièces dans l'espagnol, et, avec une corruption, dans le français, où *tillac* n'est pas ancien. Cependant on trouve *bois de tillac* qui semble signifier bois de tilleul : Vingt-quatre pavois faictz de bois de tillac collé à nerfz de cerfz et de beuffles, et couvers de peaux de hures, *Alector roman*, p. 67, dans LACURNE. Que faut-il penser de ce mot et de cette forme?

† **TILLAGE** (ti-lla-j', *ll* mouillées) ou **TEILLAGE** (tè-lla-j'), *s. m.* Action de teiller le chanvre et le lin, c'est-à-dire de séparer la filasse de la tige, après le rouissage.

† **TILLAU** (ti-llô, *ll* mouillées), *s. m.* Tilleul des bois. || On a dit aussi tillot : pour chacun cent de perches d'aulnes ou tillots, *Arrêt du parlem.* 14 juin 1664.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *tilia*, tilleul.

1. **TILLE** (ti-ll', *ll* mouillées, et non ti-ye), *s. f.* || 1° Nom donné vulgairement au liber du tilleul. || 2° Nom vulgaire donné à l'écorce de la tige du chanvre ; on dit aussi teille.

— HIST. XIIIe s. Les renes de lor frains estoient De tille, qui molt mal seoient, *Lai du trot.* Li grains en est doux à mengier; Maintes foiz m'a eü mestier; Et de la tile [chènevotte] a-on argent, *Ren.* 19825. Et si vint li quens de saint Gille, Ki n'i fist vallant une tille, MOUSKES, *ms.* p. 687, dans LACURNE. || XVIe s. La teille ou poil du fin chanvre pour les exquises toiles procede des pieds [de la plante], O. DE SERRES, 730.

— ÉTYM. Lat. *tilia*, tilleul, qui signifie aussi écorce de tilleul, et, par extension, écorce des brins de chanvre.

2. **TILLE** (ti-ll'), *s. f.* Instrument qui est tout ensemble hache et marteau à l'usage des tonneliers, des couvreurs et d'autres artisans; il se nomme aussi hachette et assette. Les sondes à fromages, les tricoises, les tilles appartiennent à la classe des outils, *Tarif des douanes*, 1869, p. 130. || Outil pour fouiller le fond des formes de sucre, avant de leur donner la terre.

— ÉTYM. Origine inconnue.

3. **TILLE** (ti-ll', *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Anciennement, petit pont, petite couverte à l'arrière d'un bâtiment non ponté. || 2° Aujourd'hui, petit compartiment en planches fait à l'avant et à l'arrière d'une barque, pour servir d'armoire à l'équipage.

— ÉTYM. La même que *tillac.*

† 4. **TILLE** (ti-ll'), *s. m.* Genre de coléoptères.

TILLÉ, ÉE (ti-llé, llée, *ll* mouillées) ou **TEILLÉ, ÉE** (tè-llé, llée), *part. passé* de tiller 1. Du chanvre teillé.

1. **TILLER** (ti-llé, *ll* mouillées, et non ti-yé) ou **TEILLER** (tè-llé), *v. a.* || 1° Détacher avec la main le filament du chanvre, en brisant la chènevotte. On veille une heure ou deux en teillant du chanvre, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. || Se dit aussi du lin, etc. || 2° Faire une corde de tille.

— HIST. XVe s. Et plus causer et jargonner Qu'une vieille qui teille, BASSEL. LVIII. Mais si chanvre broyes ou tilles, VILLON, *Ball. de bonne doctrine.* || XVIe s. Ce sont les feux que vous voyez tout le long de la Garonne, que celles qui teillent font, D'AUB. *Fœn.* III, 5.

— ÉTYM. *Tille* 1; Berry, *tailler, téier;* bourg. *tillai.*

† 2. **TILLER** (ti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de marine. Recouvrir une tille avec des planches.

— ÉTYM. *Tille* 3.

† **TILLETTE** (ti-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de construction. Espèce d'ardoise d'échantillon.

TILLEUL (ti-lleul, *ll* mouillées, et non ti-yeul ; Ménage recommande de prononcer tilleu), *s. m.* || 1° Genre de la famille des tiliacées. On y distingue : 1° le tilleul à grande feuille, dit improprement tilleul de Hollande, car il est très-commun en France; c'est celui dont la fleur est employée en infusion (*tilia europæa, L.*); 2° le tilleul à petite feuille, appelé tilleul sauvage en Anjou; il reçoit ailleurs le nom de tilleul des bois, LEGOARANT; 3° le tilleul argenté, *tilia argentea*, Desfont. originaire de Hongrie, cultivé dans les parcs. || 2° La fleur de tilleul, qui est légèrement antispasmodique; l'infusion qu'on en fait. Boire du tilleul.

— HIST. XIIIe s. Par cele foi que me devez, Et que devez à mon filluel Que j'oi [entends] chanter sor ce tilluel, *Ren.* 1812. || XVe s. Arbalestes à tilloles, *Ordonn.* 20 mars 1451. Bien apperçoit le tiloel là où il escript les lettres, *Perceforest*, t. I, f° 113.

— ÉTYM. Wallon, *tyou;* génev. *tillol;* Berry, *tuiolle, tillol, tillau;* du lat. *tiliola*, diminutif de *tilia.* Aux environs de Paris on dit *la tillole.* Le simple *tilia* donne dans l'ancienne langue *teill, til*, dans le Berry *teil.*

† **TILLEUR** (ti-lleur) ou **TEILLEUR, EUSE** (tè-lleur, lleû-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière, qui tille ou teille le chanvre.

† **TILLOT** (ti-llo), *s. m.* Voy. TILLAU.

† 1. **TILLOTTE** (ti-llo-t') ou **TILLOLLE** (ti-llo-l'), *s. f.* Petit bateau très-léger, terminé en pointe à ses extrémités, pour pêcher dans les endroits où il y a très-peu d'eau.

† 2. **TILLOTTE** (ti-llo-t'), *s. f.* Instrument pour broyer le chanvre (Champagne).

— ÉTYM. *Tiller* 1.

† **TILLOTTER** (ti-llo-té, *ll* mouillées), *v. a.* Briser le chanvre avec la tillotte.

TIMAR (ti-mar), *s. m.* Concession de terre faite par le Grand Seigneur en faveur d'un soldat turc, à la charge par ce dernier de la faire valoir, de fournir autant de cavaliers qu'il possède de fois trois mille aspres de rente annuelle, et de se rendre lui-même à l'armée en cas d'appel. Ce que les Turcs appellent timar est une sorte de bénéfice militaire en fonds de terre, que l'on peut assimiler aux commanderies de Malte et de l'ordre teutonique, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. I, p. 82.

— ÉTYM. Turc, *timar*, bénéfice militaire.

TIMARIOT (ti-ma-ri-o), *s. m.* Soldat turc qui jouit d'un timar. Les divers rapports.... établis entre le gouvernement, les bénéficiers ou timariots et les sujets raya qui cultivent et font valoir les terres, SILV. DE SACY, *Inst. Mém. inscr. et bell. lett.* t. VII, p. 56.

TIMBALE (tin-ba-l'), *s. f.* || 1° Caisse de cuivre à l'usage de la cavalerie, faite en demi-globe, et couverte d'une peau corroyée et tendue, sur laquelle on frappe. Le lendemain, dès le point du jour, on entendit nos timbales, et on vit paraître quelque cavalerie, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 229. Nous avons pris quantité d'étendards et de drapeaux et quelques paires de timbales, ST-SIM. 12, 144. Ensuite [dans un triomphe célébré à Moscou] venaient les étendards, les timbales, les drapeaux gagnés à ces deux batailles [Lesno et Pultava], VOLT. *Charles XII*, 5. || *Au plur.* Jeu d'orgues qui imite le roulement des timbales. || 2° Dans les orchestres, timbales accordées le plus souvent de manière à sonner la tonique et la dominante des morceaux où on les emploie; elles se jouent avec des baguettes de bois dur pour obtenir des sons forts; pour les effets doux, on a des baguettes recouvertes en peau; on change l'intonation au moyen de vis qui tendent plus ou moins les timbales. Les frères Philidor signalés en 1665 au carrousel de Monseigneur à Versailles, en exécutant une marche en quatuor sur deux paires de timbales, C. BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, t. II, p. 35. || 3° Gobelet de métal qui a à peu près la forme d'une timbale ou d'un verre sans pied. Une timbale d'argent. || 4° Petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, dont on se sert pour jouer au volant. || 5° Fig. et populairement. Marmite. || 6° Terme de cuisine. Nom qu'on donne à toute espèce de ragoût enveloppé d'une pâte et cuit au four.

— REM. À l'expression battre la timbale dans un concert, que donne l'Académie, il faut substituer battre les timbales, attendu que dans un concert ou à l'orchestre il y a toujours deux timbales, chacune à un ton différent de l'autre, tel que fa et mi ; mais, au lieu de battre, les musiciens disent généralement, blouser les timbales, ou, absolument, blouser, LEGOARANT.

— ÉTYM. Wallon, *tibal;* port. *timbal;* ital. *timballo, taballo;* de l'arabe *thabal*, timbale. Scheler tire *timbale* du lat. *tympana;* mais la finale *ale* présente des difficultés à cette dérivation.

TIMBALIER (tin-ba-lié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des tin-ba-lié-z habiles), *s. m.* Celui qui bat des timbales. On trouva que le prétendu ministre était un trompette du milord [qui, pour tromper une femme, simulait un mariage], et le témoin son timbalier, HAMILT. *Gram.* 9. Je suis le fils d'un timbalier des armées du roi, MARIV. *Préj. vaincu*, sc. 1. Quelquefois, en poussant une voix de tonnerre, Je fais le timbalier sur les bords de ma chaire, SANLECQUE, *Poëme sur les mauvais gestes des prédicateurs.*

— ÉTYM. *Timbale;* wallon, *tibalt.*

† **TIMBRAGE** (tin-bra-j'), *s. m.* || 1° Action, manière de timbrer. N'en attendez pas l'arrivée [d'un ballot] pour commencer l'opération du timbrage, *Lettre des régisseurs de l'enregistrement*, du 16 nivôse an IV. Ils [les directeurs] donneront les ordres nécessaires pour le timbrage du nombre d'exemplaires [des patentes] qui sera fixé, *Instruction du 21 frimaire* an X. Les timbres aux prix de 1 fr. 50 cent. et de 2 fr. actuellement employés pour le timbrage du grand papier et du papier de grand registre, *Décret impérial du 3 juillet* 1862. || 2° Il se dit dans la gravure sur métaux. Timbrage à plusieurs couleurs, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1331, 1re col.

1. **TIMBRE** (tin-br'), *s. m.* || 1° Timbre d'un tambour, corde à boyau tendue en double sur le fond inférieur d'un tambour pour le faire mieux résonner. Il vaut mieux voir des broches que des piques, des marmites que des timbres, et tous les ustensiles de cuisine que ceux de la guerre,

Francion, VI, p. 242. || 2° Cloche sans battant, qui est frappée en dehors par un marteau. Le timbre d'une pendule. On met des timbres aux portes des appartements pour servir de sonnette. Timbres pour tables et appartements. || Fig. Il y a un timbre sur lequel frappent les cinq organes de nos sens, VOLT. *Newton*, I, 5. || Fig. et familièrement. Avoir le timbre fêlé, être un peu fou. Si vous lui parlez, ayez un peu d'égard à sa faiblesse; songez qu'elle a le timbre un peu fêlé, REGNARD, *Ret. imprév.* 18. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout à fait, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 22 fév. 1769. || On dit de même : timbre brouillé. Il a si bien veillé Et si bien fait, qu'on dit que son timbre est brouillé, RAC. *Plaid.* I, 1. || Fig. Brouiller le timbre, faire tourner la tête. De l'air dont je soutiens certains tendres souris, Je brouillerais le timbre aux plus sages marquis, TH. CORN. *Comt. d'Org.* IV, 2. || 3° Son que rend le timbre. Ce timbre est trop éclatant. || 4° Qualité sonore d'une voix, d'un instrument. Ce violon a beaucoup de timbre. La voix s'affermit et prend du timbre, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Cette voix était la plus rare que l'on eût entendue, soit par le volume et la plénitude des sons, soit par l'éclat perçant de son timbre argentin, MARMONTEL, *Mém.* IV. Sa voix [de ma mère] a-t-elle encor ce doux timbre d'argent? LAMART. *Joc.* VI, 218. || 5° Caractère d'un son indépendamment de son rang dans l'échelle, caractère tenant à des sons harmoniques qui coexistent avec le son fondamental et qui lui forment une espèce d'accompagnement; cette espèce d'accompagnement, dont l'oreille ne discerne pas les éléments, est précisément le timbre. Le timbre de la flûte est essentiellement différent de celui du hautbois. Le timbre est moelleux ou sec, perçant ou sourd, aigre ou doux; celui que produit une corde pincée ne ressemble point au timbre de la même corde frottée par un archet ou attaquée par la percussion, FÉTIS, *la Musique*, I, 7. L'idée n'était pas venue [du temps de Lulli] de profiter de la différence des timbres des instruments, et de leur donner des parties spéciales pour les marier entre eux, AD. ADAM, *Dern. souv. d'un mus.* art. *Gossec*, n° 3. || 6° Premier vers d'un vaudeville connu, qu'on écrit au-dessus d'un vaudeville parodié pour indiquer sur quel air ce dernier doit être chanté. Mettre les timbres aux couplets d'un vaudeville. Le véritable timbre de l'air de Mme Grégoire est celui-ci : *C'est le biau Thomas*, tiré de la pièce de *Cadichon*. || 7° Marque imprimée sur le papier que la loi rend obligatoire pour les actes et pour certaines impressions. Payer le timbre. L'impôt du timbre. || Timbre à l'extraordinaire, timbre apposé après coup sur des actes qui auraient dû être écrits sur du papier timbré. || Timbre sec, timbre qui n'est marqué que par la pression du coin sur lequel il est gravé. || Bureau de timbre, bureau où l'on débite le papier timbré. || Timbre de dimension, celui dont le prix est en raison de la grandeur du papier employé. || Timbre proportionnel, celui dont le prix est calculé d'après les sommes et valeurs auxquelles il est destiné. || Bâtiment où l'on timbre. Aller au timbre. || 8° Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres, indiquant le lieu et le jour du départ pour celles qui partent, et le lieu et le jour de l'arrivée pour celles qui arrivent. Cette lettre porte le timbre de Paris. || 9° Timbre-poste, ou, simplement, timbre, cachet volant qui indique l'affranchissement d'une lettre et que celui qui envoie la lettre colle auprès de l'adresse. Donnez-moi un timbre de 15 centimes, de 25 centimes. En Belgique on a constaté que des timbres-poste avaient été imités par la photographie, *Commiss. intern. des postes*, Paris 1863, p. 123. || L'administration des postes s'obstine à écrire, au pluriel, des timbres-postes, malgré le sens et le public : des timbres-poste, c'est-à-dire des timbres de la poste. || Timbre-dépêche, timbre à l'aide duquel on affranchit une dépêche télégraphique. Art. 8. L'administration des lignes télégraphiques est autorisée à faire vendre au prix de.... des timbres spéciaux dont l'apposition sur une dépêche en opérera l'affranchissement. — Art. 11. Les dispositions de l'art. 142 du Code pénal sont applicables à ceux qui auront contrefait des timbres-dépêches ou qui auront fait usage sciemment des timbres-dépêches contrefaits, *Loi sur la corresp. télégr. privée*, 13 juin 1866. || Un timbre-dépêche, et des timbres-dépêches, c'est-à-dire un timbre de dépêche, et des timbres de dépêches. || 10° Terme de construction. C'est, dans un mémoire de travaux, le résultat des quantités trouvées par le calcul, et que l'on porte en regard de chaque article, en mettant au-dessus de ces chiffres la nature des travaux auxquels ils appartiennent. || 11° Partie arrondie du casque, qui s'applique sur la tête. || 12° Terme d'armoirie. On donne le nom de timbre à tout ornement placé sur le sommet de l'écu des armoiries et servant à désigner la qualité de la personne qui le porte (tiare, chapeau rouge, mitre et crosse, mortier, casque et heaume). Les souverains portent le timbre ouvert. Arrêt rendu le 23 août 1663 qui déclare ledit Lamois roturier.... que le timbre de ses armes serait rompu, *Arrêt du conseil*, 12 mars 1665. || 13° Timbre violet, petit champignon de la famille des serpentins.

— HIST. XII° s. Tabors et tinbes.... *Ronc.* p. 178. || XIII° s. Sonez timbre [*tympanum*], *Psautier*, f° 99. || XIV° s. Et devons savoir qu'il y a en l'eglise cinq manieres de cloches : c'est assavoir esquelles, timbres, noles, noletes et cloches : la cloche sonne en l'eglise, l'esquelle ou refectouer, le timbre ou cloistre, la nole ou chœur, la nolette en l'horloge, DE LABORDE, *Émaux*, p. 516. Deux flacons d'or à tissus de soye esmailliez d'un escusson et d'un timbre des armes de M. le Dalphin, ID. *ib.* p. 517. || XV° s. .... Et adonc haultement Ont le tymbre [cloche] sonné; le partement Convint faire lors bien hastivement, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. Ils sonnerent, des tours là où ils estoient en leur garde, grand foison de tymbres et de tabours, FROISS. III, IV, 15. Et ne faisoient les seigneurs nul compte d'autres gens d'armes, s'ils n'estoient à heaumes et à tymbres couronnés, ID. I, I, 64. Une couverture de tappiceryе au timbre du roi, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 353. || XVI° s. Faudra que le dessus du fourneau soit tout d'une piece, en forme d'une cloche en timbre, O. DE SERRES, 358. Assez tost l'horrible creste De ton tymbre menassant A l'ennemy palissant Annoncera la tempeste, DU BELLAY, III, 42, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et portug. *timbre*; bas-lat. *tymbrys*, tambour et casque; du lat. *tympanum*, tambour, comme *diacre* de *diaconus*. Après le sens de tambour, timbre a pris celui de tout ce qui sonne, cloche, etc.; de là le timbre fêlé. Par une autre dérivation il a signifié un casque à cause de la forme, puis une pièce d'armoirie, et enfin le timbre qu'on appose sur des actes.

† 2. **TIMBRE** (tin-br'), *s. m.* Se disait, chez les pelletiers, d'un certain nombre de peaux de martre ou d'hermine. Martres zebelines excellentes, le timbre tenant vingt couples, payera 40 livres, *Tarif* 18 sept. 1664.

— HIST. XIV° s. Pour 60 timbres, contenant chacun timbre 60 peaux, DU CANGE, *timbrium*. || XV° s. Troys timbres de martres subelines dont le meilleur vault VI vingt X escus, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 346, *l'Inventaire après la mort de la reine femme de Louis XI*.

— ÉTYM. Allem. *Zimmer*, un certain nombre de peaux, qui paraît être le même que *Zimmer*, chambre, construction, le même que l'anglais *timber*, bois de charpente.

† 3. **TIMBRE** (tin-br'), *s. m.* Dans l'Angoumois et ailleurs, sorte de grande auge en pierre.

— HIST. XVI° s. Un timbre de marbre blanc, *les Triomphes de la noble dame*, f° 186, dans LACURNE. Le lieu et timbre où fut baptisé Constantin, ROHAN, *Mém.* t. II, p. 255, dans LACURNE. Bacbuc, jectant je ne sçay quoy dedans le tymbre, dont soubdain feut l'ébullition de l'eau.... RABEL. *Pantagr.* V, 44.

— ÉTYM. D'après Jaubert, qui a trouvé *thine* ou *thinre* dans les vieux comptes de Bourges, *timbre* est une forme de *tinre*, qui se rattache à *tinette* (voy. ce mot).

TIMBRÉ, ÉE (tin-bré, brée), *part. passé de* timbrer. || 1° Fig. et familièrement. Une cervelle, une tête, un cerveau mal timbré, ou qui n'est pas bien timbré, un écervelé, un fou (locution qui vient de l'emploi métaphorique de timbre fêlé pour raison dérangée). Le premier président de Bordeaux est amoureux d'elle [Mme de Brissac] comme un fou; il est vrai que ce n'est pas d'ailleurs une tête bien timbrée, M^me DE LA FAYETTE, dans SÉV. t. III, p. 204, éd. RÉGNIER. La vie de la duchesse de Montbazon fut obscure, et ses mœurs et sa tête mal timbrée avaient beaucoup fait parler d'elle, ST-SIM. 260, 109. || On dit dans le même sens : une personne timbrée, une cervelle, une tête timbrée. Je suis bien aise que vous ayez en main toutes les pièces sur lesquelles vous pourrez juger à loisir si je suis timbré ou non, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 251, dans POUGENS. Il y a déjà quelque temps que je m'aperçois qu'il est un peu timbré, GENLIS, *Th. d'éduc. le Magistrat*, II, 3. || 2° Marqué d'un timbre. Cette lettre n'est pas timbrée. Cette ferme en un an produirait plus de rente Que le papier timbré ne peut rendre en quarante, REGNARD, *le Distr.* IV, 9. ....un bavard en robe, apprenti chicaneur, Qui, de papiers timbrés barbouilleur téméraire.... VOLT. *Ép.* 50. J'ai reçu le 12 de ce mois par la poste une lettre anonyme, sans date, timbrée de Lille et franche de port, J. J. ROUSS. *Lett. à Panckoucke*, 15 fév. 1761. || 3° Terme de blason. Timbré se dit de l'écu couvert du casque ou timbre.

TIMBRER (tin-bré), *v. a.* || 1° Terme de procédure et d'administration. Écrire en tête d'un acte sa nature, sa date et le sommaire de ce qu'il contient. Timbrer une pièce, un acte. || 2° Imprimer sur du papier, sur du parchemin, la marque ordonnée par la loi. Timbrer des billets, des affiches. Faire timbrer les numéros d'un journal. || 3° Imprimer sur une lettre une marque qui indique le lieu d'où elle vient, et le jour de départ et d'arrivée. On timbre les lettres au lieu de départ et au lieu d'arrivée. || 4° Timbrer les livres d'une bibliothèque, les marquer d'un cachet, d'un sceau particulier qui sert à les faire reconnaître. || 5° Terme de blason. Mettre au-dessus d'un écu un timbre ou quelque autre marque d'honneur, de dignité. Les armes du pape sont timbrées d'une tiare.

— HIST. XVI° s. Et au-dessous leur cachet apposé, qui sont bien aultres et plus grands qu'à la françoise, car ils sont tous timbrez, CARL. IX, 51. Armet en teste, thymbré d'une tiare persicque, RAB. IV, 50. Il ne me chaut de tous ces tiltres et pancartes, ny d'armoiries, timbrées ou non timbrées, *Sat. Mén.* p. 98.

— ÉTYM. *Timbre* 1. *Timbrer* avait le sens de frapper le tambour : XIII° s. Lors fait soner ses graisles et ses tabors timbrer, *Ch. d'Ant.* VI, 45.

TIMBREUR (tin-breur), *s. m.* Celui qui marque avec le timbre.

TIMIDE (ti-mi-d'), *adj.* || 1° Qui manque de hardiesse ou d'assurance. Cet animal est fort timide. Monsieur [le frère de Louis XIII] était timide et paresseux au souverain degré, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 447, dans POUGENS. Est-il possible, dis-je, qu'un homme si assuré dans la guerre soit si timide en amour? MOL. *Am. magn.* I, 1. Le roi [Louis XIV] la vit [Christine].... mais à peine lui parla-t-il; élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né, le rendait timide, VOLT. *Louis XIV*, 6. Elle hésite, elle n'ose, elle unit dans son âme L'audacieux despote et la timide femme, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, II, 2. || Timide à, suivi d'un infinitif. Et, timide à l'aimer, je meurs [je brûle] d'en être aimée, CORN. *Toison d'or*, IV, 2. Une amante moins belle aime mieux, et du moins, Humble et timide à plaire, elle est pleine de soins, A. CHÉN. *Élégies*, II, 17. || Timide envers. Le malheur et le repentir l'avaient rendu timide envers la destinée, STAEL, *Corinne*, I, 1. || Substantivement. On ne voyait pas autour de lui des rangs affreux de gardes en haie pour effrayer les timides ou pour rebuter les importuns, FLÉCH. *Panégyr. St Louis*. || 2° Il se dit des actions, du discours, du caractère, etc. L'amour n'est guère heureux lorsqu'il est trop timide, QUINAULT, *Atys*, IV, 1. Faut-il qu'en un moment un scrupule timide Perde.... RAC. *Bajaz.* II, 3. Quels timides conseils m'osez-vous suggérer? ID. *Athal.* III, 6. Je ne sais si cette négligence, Les ombres, les flambeaux, les cris et le silence, Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs, Relevaient de ses yeux les timides douceurs, ID. *Brit.* II, 2. Les habitudes timides des animaux fugitifs devant l'homme, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 261. Un âme noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de St-Germ. Corresp.* t. VII, p. 238, dans POUGENS. C'est d'un pied timide qu'ils [les païens] approchaient eux-mêmes des idoles, CONDILLAC, *Hist. anc.* III, 3. || Fig. Marche timide, conduite excessivement prudente. || 3° Il se dit du manque de hardiesse dans les œuvres de l'esprit. Écrivain timide. Style timide. Qu'on ne s'attende pas pourtant de trouver ici une version timide et scrupuleuse des paroles de Longin, BOIL. *Traité du sublime, Préface du trad.* 1674. Qu'on ne soit plus surpris, si, à mesure que le goût devient plus difficile, l'imagination devient plus timide et plus froide, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 269. || Se dit d'une manière de travailler du peintre, du sculpteur ou du graveur, qui manque

de décision et de fermeté. Un faire timide. Pinceau, ciseau, burin timide.

— HIST. XVIe s. La mere du timide ne sçait que c'est de pleurer, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *timidus*, de *timeo*, craindre, comme *pavidus* de *paveo*.

TIMIDEMENT (ti-mi-de-man), *adv.* Avec timidité. Parler, s'avancer timidement. Hélas! le citoyen, timidement fidèle, N'oserait en ces lieux imiter ce saint zèle, VOLT. *Oreste*, II, 2.

— HIST. XVIe s. Timidement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Timide*, et le suffixe *ment*.

TIMIDITÉ (ti-mi-di-té), *s. f.* || 1° Qualité de celui qui est timide. Plus plein d'étonnement que de timidité, CORN. *Héracl.* III, 1. Prudente sans timidité, pressante sans indiscrétion.... attendant de la bonté du prince plus que de son propre crédit, FLÉCH. *Dauphine*. Cette timidité savante qui arrêtait Locke sur le bord des abîmes, VOLT. *Lett. à M****, 1740. On ne perd les États que par timidité, ID. *Fanat.* I, 1. La timidité tient au caractère; l'embarras, aux circonstances, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 330. Les hommes ont plus de timidité dans l'esprit que dans le cœur; et les esclaves volontaires font plus de tyrans que les tyrans ne font d'esclaves forcés, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 6. || 2° Se dit aussi en parlant des actions, des discours. La timidité de ce conseil. On blâma la timidité de sa conduite. || 3° Manque d'assurance, quelquefois même avec une idée favorable. La timidité est un défaut dont il est dangereux de reprendre les personnes qu'on en veut corriger, LA ROCHEFOUC. *Max.* 480. Tout cela est caché sous un beau visage fort régulier, sous une modestie extrême, sous une timidité aimable, sous une jeunesse de dix-sept ans, SÉV. 20 mai 1680. La timidité rend les hommes farouches, quand ils se font surtout un devoir de ne la pas surmonter, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 60, dans POUGENS. En devenant plus malheureux, je suis devenu plus timide, et jamais je n'ai menti que par timidité, J. J. ROUSS. 4e *promen.* Non de cette aimable timidité qui vient de la crainte de déplaire, mais de l'embarras d'un sot qui ne sait que dire, et du malaise d'un libertin qui ne se sent pas à sa place auprès d'une honnête fille, ID. *Hél.* II, 18. La timidité, qui naquit autrefois avec l'amour, est toujours une de ses compagnes inséparables, COMTE DE CAYLUS, *Féeries, Pimprenelle*, *Œuv.* t. VIII, p. 349, dans POUGENS. Cette timidité souffrante qui se mêlait souvent à ses impressions les plus agréables, STAEL, *Corinne*, IV, 1. Son visage mâle exprima la timidité la plus délicate, ID. *ib.* III, 2.

— HIST. XVe s. Dissimulation fault [pèche] et timidité, GERSON, *Harengue à Charles VI*, p. 10. || XVIe s. Quelquesfois ceste vertu imaginative fait cheoir la personne de quelque lieu haut, pour la grande apprehension et timidité qu'elle a de tomber, PARÉ, XVIII, 11. Come entendra on force sans entendre timidité, continence sans incontinence...? BONIVARD, *Amartigenée*, p. 177.

— ÉTYM. Lat. *timiditatem*, de *timidus*, timide.

† **TIMIER** (ti-mié), *s. m.* Nom, aux environs de Gênes, du sorbier des oiseaux.

† **TIMOCRATIE** (ti-mo-kra-sie), *s. m.* Gouvernement dans lequel les fonctions, les honneurs, sont réservés aux plus riches.

— HIST. XIVe s. Les bonnes [polities] sont royalme, aristocratie, et la tierce peut estre appelée convenablement tymocracie, ORESME, *Éth.* 245.

— ÉTYM. Τιμοκρατία, de τίμη, estimation du revenu, et κρατεῖν, commander.

† **TIMOCRATIQUE** (ti-mo-kra-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la timocratie.

TIMON (ti-mon), *s. m.* || 1° Pièce de bois longue, fixée au milieu de la volée d'une voiture, et par l'intermédiaire de laquelle les chevaux retiennent, font reculer la voiture et soutiennent le poids de la partie antérieure. Le timon s'est brisé. On sait que l'usage de donner plusieurs timons à un char était fréquent chez les anciens, surtout dans les quadriges, QUATR. DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 386. || Fig. Il faut que M. de la Garde ait de bonnes raisons pour se porter à l'extrémité de s'atteler avec quelqu'un [se marier].... mais enfin il faut venir au timon et se mettre sous le joug comme les autres, SÉV. 17 mai 1676. || Timon d'une charrue, longue pièce de bois en forme de timon à laquelle sont attelés les bœufs ou les chevaux. De huit pieds en avant que le timon s'étende, DELILLE, *Géorg.* I. || 2° Terme de marine. D'abord la barre du gouvernail, puis, par extension, le gouvernail lui-même. Telle qu'un vaisseau sans timon, Le jouet des fureurs de l'onde, CORN. *Imit.* I, 13. Comme nous voulûmes partir [de Zante], nous ne trouvions pas l'émir [le douanier], pour nous rendre notre timon [le chef de la douane avait fait enlever le gouvernail du navire, pour qu'il ne pût quitter le port sans avoir acquitté les droits], SPON, *Voy. d'Italie*, t. II, p. 27. || 3° Fig. Direction de ce qui est comparé à un navire. Il veut tenir tout seul le timon des affaires, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 1. ....Ces rois nés valets de leurs propres ministres, Et qui, jamais en main ne prenant le timon, Aux exploits de leur temps ne prêtaient que leur nom, BOIL. *Épît.* VIII. Ai-je mis dans sa main le timon de l'État Pour le conduire au gré du peuple et du sénat? RAC. *Brit.* I, 1. Le duc de Lerme ne tient plus le timon de la monarchie, LESAGE, *Est. Gonz.* 34.

— HIST. XVIe Une couple de chevaulx attelez à mesme timon, MONT. I, 183. Aussi facilement que le timon faict retourner la navire, ID. II, 195. [L'esprit humain] un esclair celeste auquel Dieu a donné la raison comme un timon animé pour le mouvoir avec reigle et mesure, CHARRON, *Sagesse*, I, 15.

— ÉTYM. Provenç. *timo*; espagn. *timon*; ital. *timone*; du lat. *temonem*, timon.

† **TIMONERIE** (ti-mo-ne-rie), *s. f.* Terme de marine. Métier du timonier. On dit d'un marin qu'il est dans la timonerie, quand il a fait les études pratiques et théoriques qui tiennent au maniement du gouvernail, au sondage, aux signaux. || La portion du pont à l'arrière du navire où se tiennent les timoniers. || Maître de timonerie, officier subalterne qui commande sur cette partie du pont.

— ÉTYM. *Timon*.

TIMONIER (ti-mo-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des ti-mo-nié-z habiles), *s. m.* || 1° Celui qui gouverne le timon d'un navire sous les ordres du pilote. Dans nos vaisseaux, la fonction des pilotes est de veiller à ce que les timoniers suivent exactement la route que le capitaine leur ordonne, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 121. || 2° Nom qu'on donne à chacun des chevaux qui sont au timon; les autres se nomment chevaux de volée.

— HIST. XVIe s. Ainsi que le sage timonnier en jettant d'un cœur masle et viril la derniere ancre.... PASQUIER, *Lett.* t. III, p. 561.

— ÉTYM. *Timon*.

TIMORÉ, ÉE (ti-mo-ré, rée), *adj.* || 1° Qui est pénétré d'une crainte salutaire, en parlant de la crainte d'offenser Dieu. Pénitent d'autant plus timoré qu'il était ignorant, VOLT. *Éduc. d'un prince*. Des vieillards timorés, des moines fanatiques, Versant sur l'avenir des larmes prophétiques, Maudissent cette guerre et pleurent leur pays, MASSON, *Helvét.* VI. Lucile était une personne très-timorée, et qui fatiguait souvent son âme à force de scrupules et d'interrogations secrètes sur sa conduite, STAEL, *Corinne*, XIX, 5. || Conscience timorée, celle que la crainte du mal alarme facilement, qui porte la délicatesse jusqu'au scrupule. La princesse palatine croyait voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu; quel supplice à une conscience timorée! BOSS. *Anne de Gonz.* Né avec une conscience très-timorée, il veillait avec sévérité et avec scrupule sur lui-même, CONDORCET, *Bertin*. || 2° Qui porte très-loin le scrupule en général. Il me semble qu'une femme est d'ordinaire moins timorée qu'une fille, VOLT. *Dict. phil. Terelas*. Autant nous devons de sévérité à l'esprit de mécontentement et de murmure, autant nous devons de patience, de discussion et d'exhortation aux doutes des âmes timorées, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 340. Vous ne me ferez jamais croire qu'un avocat de Paris, un homme d'esprit, soit timoré à ce point-là, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. III, p. 154, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Timoré, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ital. *timorato*; du lat. *timoratus*, de *timor*, crainte.

TIN (tin), *s. m.* || 1° Terme de marine. Morceau de bois de peu de longueur, sorte de billot employé en le mettant à plat pour servir de support à une pièce de construction que l'on travaille, ou, spécialement, à la quille d'un navire en construction, afin de l'exhausser au-dessus de sa cale. Après que le vaisseau est bâti ou radoubé, ils laissent entrer la marée qui l'enlève de dessus les tins et le met à flot, *Corresp. de Colbert*, t. III, 2, p. 342. || 2° Pièce de bois qui soutient les tonneaux dans une cave.

— ÉTYM. Lat. *tignum*, pièce de charpente, poutre, solive. A *tig-num* comparez τεκ-των, charpentier.

† **TINAGE** (ti-na-j'), *s. m.* Corvée qui se faisait par un homme, deux bœufs et une charrette, *Arch. des fin. mss. Instr. sur la chambre des Comptes*, p. 32, 1701.

† **TINCAL** ou **TINKAL** (tin-kal), *s. m.* Borax impur et brut. || Quelques auteurs nomment particulièrement tinkal la matière grasse qui empâte et enveloppe les cristaux, FOURCROY, *Conn. chim.* t. III, p. 328.

— ÉTYM. Espagn. *atincar*; portug. *atincal*; de l'arabe, *at-tencar*, tincal.

TINCTORIAL, ALE (tin-kto-ri-al, a-l'), *adj.* Qui sert à teindre; qui a rapport à l'art de teindre. Ingrédients tinctoriaux. Matières tinctoriales, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 489.

— ÉTYM. Lat. *tinctor*, teinturier, de *tingere* (voy. TEINDRE).

TINE (ti-n'), *s. f.* || 1° Tonneau qui sert à transporter de l'eau. || Sert aussi à transporter la vendange de la vigne au pressoir. || 2° Nom des espèces de tonnes ouvertes par un des fonds, lesquelles servent à contenir le minerai ou les eaux qu'on élève au-dessus d'un puits de mine. || 3° Baquet en bois employé dans la fabrication de la poudre. || 4° Tine de beurre, coquille du genre cône.

— HIST. XVIe s. Celier pour les cuves, tinnes et pressoirs, O. DE SERRES, 20.

— ÉTYM. Wallon, *teinn*; provenç. espagn. et ital. *tina*; du lat. *tina*.

† **TINÉITES** (ti-né-i-t'), *s. m. pl.* Tribu de lépidoptères, dont le genre teigne est le type.

— ÉTYM. Lat. *tinea*, teigne.

† **TINEL** (ti-nèl), *s. m.* Terme hors d'usage. Mot tiré de l'italien, qui signifie une salle basse où les domestiques mangent dans une grande maison. Le sommelier en hâte est sorti de la cave; Déjà monsieur le maître et son monde se lave; Trêve avecque l'honneur, je m'en vais tout courant Décider au tinel un autre différend, RÉGNIER, *Sat.* VI.

— HIST. XIVe s. Bien sai qu'il est entrez dedens à son commant, Avec lui quatre cent de son tinel plus grant, DU CANGE, *tinnulus*. || XVe s. Et fut delivrée à monseigneur Jean de Hainaut une abaye de blancs moines pour son corps et son tinel tenir, FROISS. I, I, 30. || XVIe s. Tenir cour pleniere et tinel ouvert, c'est-à-dire table ouverte à tous venans, LA COLOMBIÈRE, *Théâtre d'honneur*, t. I, p. 32, dans LACURNE. De telles figures à memoire perpetuelle fit Frapin peindre son tinel et salle basse, RAB. IV, *Anc. prol.*

— ÉTYM. Catal. *tinell*; ital. *tinello*; bas-lat. *tinnulus*, *tinellus*; du lat. *tina*, vase, cuve, suivant l'Académie de la Crusca.

† **TINET** (ti-nè), *s. m.* Machine pour suspendre, dans les boucheries, un animal écorché. || Levier pour porter des tines ou tinettes. Ses fils, ses filles et garçons brasseurs qui survinrent armés de bâtons et de tinets, *Arrêt du conseil*, 15 mai 1722.

— ÉTYM. *Tinet* tient sans doute à *tinel*, gros bâton, dans l'ancien français.

TINETTE (ti-nè-t'), *s. f.* || 1° Vaisseau de bois fait de douves, ordinairement plus large par en haut que par en bas, et qui sert au transport du beurre fondu. Ne seront débités dans l'étendue de notre ferme des gabelles aucuns beurres, soit en pots, tinettes, barils, ou autres vaisseaux, dans lesquels il y ait aucun sel net et en nature, *Ordonn.* mai 1680. || 2° Espèce de tonneau qui sert aux vidanges.

— HIST. XVe s. Il veit au milieu d'ung moult beau pré une tinette pleine d'eau chaude, *Perceforest*, t. IV, f° 12.

— ÉTYM. Dimin. de *tine*; wallon, *tinulett*

† **TINIER** (ti-nié), *s. m.* Arbrisseau d'Amérique.

† **TINION** (ti-ni-on), *s. m.* Chiendent.

— ÉTYM. Ce parait être le même que *tignon*, chignon, à cause des racines comparées à une *tignasse*.

† **TINOPORE** (ti-no-po-r'), *s. m.* Nom d'un genre de céphalopodes créé par Montfort et rapporté maintenant au genre *calcarine*, mais cependant avec doute, LEGOARANT.

TINTAMARRE (tin-ta-ma-r'), *s. m.* Terme familier. Bruit éclatant, accompagné de confusion et de désordre. Les trompes et les cors font un tel tintamarre Que le bonhomme est étonné, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Parmi ce spectacle si rare [d'un feu d'artifice], Figure-toi le tintamarre, Le fracas et les sifflements Qu'on entendait à tous moments, ID. *Œuvres diverses*, t. II, p. 302. L'esprit de ce souverain juge du monde [l'homme] n'est pas si

indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui, PASC. Pens. III, 9, édit. HAVET. Vous ne savez pas tout le tintamarre qu'a fait ici le tonnerre, BOSS. *Lett. abb.* 106. Un gouverneur qui fait grand tintamarre et brûle ses faubourgs, HAMILT. *Gramm.* 8. Comment veut-il juger d'une pièce en effet Au tintamarre affreux qu'au parterre on a fait? PIRON, *Métrom.* V, 2. || *Au plur.* Fût-il Suivi de cent clairons sonnant des tintamarres, V. HUGO, *Ruy Blas*, I, 2. || Par extension. Bruit des fêtes, des réceptions. Je pense, ma chère enfant, au tintamarre où vous avez été ces derniers jours; nous étions dans des occupations bien différentes, SÉV. 6 mars 1680. Nous trouvons partout.... les compliments et le tintamarre qui accompagne vos grandeurs, ID. *à Mme de Grignan*, 30 juill. 1689. Au milieu de tout le tintamarre du mariage du roi, leurs morts [de la Vrillière et de Grammont] ne feront pas le moindre petit bruit, VOLT. *Lett. Mme de Bernières*, 7 sept. 1725. Cela va faire un tintamarre, un sabbat dans la maison, AL. DUVAL, *le Naufrage*, sc. 17. || Fig. Éclat, effet produit. Ce bruit de la vaisselle [portée à la monnaie] fit un grand tintamarre à la cour, ST-SIM. 233, 106.

— HIST. XVe s. O tintamarre plaizant Et doulcement rezonnant Des tonneaux que l'on relie, BASSELIN, L. || XVIe s. Tant cette ame [de Rodomont] enragée, inhumaine et terrible Faisoit de tintamarre et se monstroit horrible, DESPORTES, *Mort de Rodomont*. Le malade oit un bruit et tintamarre aux oreilles...., PARÉ, XVI, 40. Leurs pieces de batteries [balistes des anciens] representoient, comme l'effect, aussi le tintamarre des nostres, MONT. I, 363. Fiez-vous à vostre philosophie, vantez-vous d'avoir trouvé la febve au gasteau, à veoir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques, ID. II, 249. La foudre et le tonnerre ne font point un tel tintamarre que fait une femme lorsqu'elle se met sur ses ergots pour abbayer, CHOLIÈRES, *Contes*, t. II, après-dîn. II, p. 68, dans POUGENS.

— ÉTYM. Wallon, *titamâr;* d'après Pasquier, *Recherches*, p. 734, de *tinte à marre*, les vignerons ayant l'habitude de s'avertir au loin en tintant ou frappant sur le fer de leurs marres.

TINTAMARRER (tin-ta-ma-ré), *v. n.* Terme populaire et vieilli. Faire du tintamarre. Je m'en revins tout épouvanté tintamarrer à notre huis, CYR. DE BERG. *Pédant joué*, V, 1. Que l'on ne fasse point tintamarrer leurs armes, CHAMPMESLÉ, *le Parisien*, II, 8. || Activement. Elle eut beau le tintamarrer, tarabuster, sabouler, COMTE DE CAYLUS, *Écosseuses*, *Œuv.* t. X, p. 522, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Qui sera une recherche tintamarée et de la plus pernicieuse consequence qu'il est possible de penser, FROUMENTEAU, *Finances*, III, p. 424. Au lieu que la raison devroit avoir la surintendance chez vous, vos sens sifflent, bruyent, grondent, s'elevent et tintamarrent comme une tempeste orageuse, PASQUIER, *Lettres*, t. III, p. 590.

1. **TINTÉ, ÉE** (tin-té, tée), *part. passé* de tinter 1. Cloche tintée.

2. **TINTÉ, ÉE** (tin-té, tée), *part. passé* de tinter 2. Futailles tintées.

TINTEMENT (tin-te-man), *s. m.* || 1° Action de tinter une cloche. Le tintement a lieu après le dernier coup précédant l'office, et il indique que l'office va commencer. || Bruit, son de cloche qu'on tinte. Un tintement funèbre. || 2° Prolongement du son d'une cloche, lequel va toujours en diminuant dans l'air après que le coup a frappé. Voici l'heure de la prière Et les tintements du beffroi; Vous qui priez, priez pour moi, MILLEV. *Priez pour moi.* || 3° Bruit comparé aux sons saccadés d'une cloche qui tinte. La rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres.... ses vers [du poëte] ne sont qu'un vain tintement de syllabes fastidieuses, VOLT. *Dict. phil. Rime.* Semblable au tintement réitéré d'écus qui tomberaient successivement l'un sur l'autre, BUFF. *Ois.* t. X, p. 38. || 4° Terme de médecine. Tintement métallique : Laennec appelle ainsi un tintement analogue à celui d'une petite cloche ou d'un verre qui finit de résonner, tintement qui retentit dans le tube du stéthoscope, ou, sans stéthoscope, à l'oreille appliquée contre la poitrine. || 5° Sensation qu'on éprouve quelquefois dans les oreilles, comme si l'on entendait un son aigre et continu, sans cependant qu'il y ait aucun bruit extérieur. Pourquoi des paroles échappées au hasard, un mouvement involontaire, un tintement d'oreille, ne seraient-ils pas autant d'avertissements que nous donnent les dieux? CONDIL *Hist. anc.* I, 12.

— HIST. XIVe s. De là vient le tintement ou cornement d'oreilles, PARÉ, IV, 10.

— ÉTYM. *Tinter* 1.

TINTENAGUE (tin-te-na-gh'), *s. f.* Voy. TOUTENAGUE.

1. **TINTER** (tin-té), *v. a.* || 1° Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne frappe que d'un côté. Tinter la grosse cloche. || Absolument. On tinte à la paroisse. || On tinte un office pour avertir qu'il est au moment de commencer. Que cette messe serait tintée par trente-trois coups distincts et séparés, HARDUIN, *Mém. sur l'Artois*, p. 200, dans POUGENS. || 2° *V. n.* Sonner lentement. La cloche de la chapelle tinte. || Voilà le sermon qui tinte, la messe qui tinte, la cloche tinte pour avertir que le sermon, la messe va commencer. || 3° Il se dit d'autres petits sons comparés à ceux d'une clochette. M. de Segrais écrivit au nom de l'Académie de Caen, pour inviter l'Académie française à décider s'il fallait dire bo-n à monter, bo-n à descendre, ou ne point faire tinter la consonne finale de bon, D'OLIVET, *Pros. franç.* III, 6. Pauvres fous, battons la campagne; Que nos grelots tintent soudain, BÉRANG. *Couplet.* Ah! je voudrais qu'on entendît Tinter sur la vitre sonore Le grésil léger qui bondit, ID. *Maud. print.* Les troupeaux dont la cloche Comme un appel lointain tintait de roche en roche, LAMART. *Joc.* VIII, 89. || Faire tinter un verre, lui faire rendre un son en le frappant comme une cloche. || 4° Frapper une clochette pour appeler. Mes divins anges, quand vous voudrez des commentaires cornéliens, vous n'avez qu'à tinter, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 sept. 1761. || 5° Se prolonger comme un tintement. La même voix tintait longtemps dans mes oreilles, Et, sortant de mon cœur, m'entretenait tout bas, LAMART. *Destinées de la poésie.* || 6° L'oreille lui tinte, il entend, dans son oreille, sans qu'il y ait aucun son extérieur, un bruit pareil à celui d'une petite cloche. Il n'a pas un moment de repos en sa vie; Si l'oreille lui tinte, ô dieux! tout est perdu, LA FONT. *Coupe.* || On dit aussi : les oreilles lui tintent. Les yeux s'éteignirent, les oreilles tintèrent, l'esprit se perdit, les défaillances se succédèrent, et nous crûmes qu'il touchait à la fin de sa vie et de ses douleurs, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1er oct. 1768. || Faire tinter les oreilles de quelqu'un, lui répéter très-souvent une chose. Que, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du chancelier; qu'on ne lui donne ni repos ni trêve; qu'on lui crie toujours : Calas, Calas! VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 août 1762. || Fig. Les oreilles doivent vous avoir bien tinté, se dit pour faire entendre à une personne qu'on a beaucoup parlé d'elle en son absence. Si les oreilles vous tintent, ne croyez pas que ce soit une vapeur, c'est que nous parlons fort de vous, SÉV. 21 août 1677. || Fig. et familièrement. Le cerveau lui tinte, il a la tête fêlée, dérangée. D'assez bon vin chaque jour une pinte Rajustera ton cerveau qui te tinte, VOLT. *Pauv. diable.*

— HIST. XIIe s. E vit tut entur lui les eveques ester; Uns suls d'els pur le rei ne volt un mot tinter, *Th. le mart.* 41. || XIIIe s. Nul ne set si bien distinter, Qu'il en ose ung seul mot tinter, *la Rose*, 11100. || XVIe s. Mon Dieu, quel plaisir c'estoit, Quand Pelotin se grattoit, Faisant tinter sa sonnette Avec sa teste folette! DUBELL. VII, 38, *verso.* Ils sont du tout chassés par le son des clochetes qu'on y tinte, O. DE SERRES, 485.

— ÉTYM. Lat. *tinnitare*, fréquentatif de *tinnire*, résonner. L'ancienne langue avait une autre forme, *tentir*, qui est restée dans le composé *retentir*.

2. **TINTER** (tin-té), *v. a.* Terme de marine. Appuyer, assujétir avec des tins. Tinter la quille d'un navire.

— ÉTYM. *Tin.*

† **TINTIN** (tin-tin), *s. m.* Se dit, par onomatopée, pour exprimer, dans une partie de table, le choc des verres. Vivandière du régiment, C'est Catin qu'on me nomme; Je vends, je donne et bois gaîment Mon vin et mon rogomme; J'ai le pied leste et l'œil mutin, Tintin, tintin, tintin, r'lin tintin, BÉRANG. *Vivandière.* || On dit aussi tinrelintintin.

— HIST. XIIIe s. Mais ou [au] plus grant tintin d'espées seur cherviaux [cerveaux, têtes] Là où [il] veoit le plus machues et coutiaus.... ADAM DE LA HALLE, *le Roi de Sezile*, dans RUTEBEUF, t. I, p. 433. || XVIe s. Tintin de la cloche, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 671, dans LACURNE. Au tintin de la sonnette, DU BELLAY, VII, 37, *verso.*

TINTOUIN (tin-touin), *s. m.* || 1° Sensation trompeuse d'un bruit analogue à celui d'une cloche qui tinte, et dû à un état morbide du cerveau ou à une lésion du nerf auditif. Avoir un tintouin continuel dans les oreilles. Ils furent salués du canon de si près, qu'ils en eurent tous la tête échauffée et le tintouin dans les oreilles plus de demi-heure après, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 397. || 2° Fig. et familièrement. Inquiétude, embarras que cause une affaire. Dame, il est juge, et ça donne du tintouin, GENLIS, *Th. d'éduc. Rosière*, I, 2.

— HIST. XVe s. Il fault retourner aux bons vins, Comme à la beste Qui nous a mis ces tintouins Et ce mal dans la teste, BASSELIN, *Vau de Vire*, 43. || XVIe s. Souvent la surdité est accompagnée de quelque tintouin des oreilles, qui incommode fort les malades, PARÉ, XX *bis*, 9. Il a beaucoup de tintouins en la teste, COTGRAVE. François II mourut d'un tintouin d'oreilles, SULLY, *Mém.* t. VII, p. 398.

— ÉTYM. *Tinter*, par une dérivation de fantaisie. Montaigne a le verbe tintouiner : Le son mesme des noms qui nous tintouine aux oreilles, III, 300.

† **TION** (ti-on), *s. m.* Caillou, ou fer plat, qui sert à tirer les crasses et les cendres du creuset.

† **TIOQUET** (ti-o-kè), *s. m.* Nom, en Bourgogne, de la fringille montifringille (granivores), dite ailleurs pinson des Ardennes ou pinson d'Ardennes, LEGOARANT.

† **TIOU-TIOU** (tiou-tiou), *s. m.* Sorte d'oiseau du lac de Genève, bon à manger. Je m'amusais à rappeler de temps en temps des tiou-tiou.... J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 17.

† **TIPULAIRES** (ti-pu-lê-r'), *s. m. pl.* Famille d'insectes assez semblable aux cousins.

† **TIPULE** (ti-pu-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre d'insectes diptères.

— ÉTYM. Lat. *tipulla*, on plutôt *tippulla* (QUICHERAT, *Nonius*), araignée d'eau.

TIQUE (ti-k'), *s. f.* || 1° Un des noms vulgaires donnés aux espèces du genre ixode, et surtout à l'ixode ricin qui s'attache aux chiens, aux bœufs, aux moutons et autres animaux (les ixodes sont non pas des insectes, mais des arachnides). Ils [certains oiseaux] se posent sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 92. || Soûl comme une tique, très-soûl, vu que la tique se gorge de sang et semble immobile ensuite. || 2° Père des tiques, un des noms donnés par les Européens établis en Égypte au héron bouvier (gralles) de Savigny (Égypte, Java), qu'ils appellent aussi garde-bœuf, LEGOARANT.

— HIST. XVIe s. On dit que le tahon qui tourmente les taureaux, se fiche auprès de leurs aureilles, et aussi fait la tique aux chiens, AMYOT, *Comm. discern. le flatt.* 22.

— ÉTYM. Ital. *zecca;* du germanique : angl. *tick;* danois, *tege;* bas-allem. *teck;* allem. *Zecke*, tique.

TIQUER (ti-ké), *v. n.* Avoir un tic. || On dit qu'un cheval tique, lorsqu'il contracte l'encolure et produit une éructation, soit qu'il appuie les mâchoires sur quelque corps à sa portée, soit que cet appui n'ait pas lieu. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. *Tic.* Wallon, *tikté.*

† **TIQUET** (ti-kè), *s. m.* Un des noms vulgaires des altises.

— HIST. XVe s. Maistre moine, plus rond qu'un tiquet [qu'une tique], LOUIS XI, *Nouv.* LXXXIII.

— ÉTYM. Dimin. de *tique.*

TIQUETÉ, ÉE (ti-ke-té, tée), *adj.* Tacheté, marqué de petites taches. Un œillet tiqueté.

— HIST. XVIe s. Tiqueté, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **TIQUETURE** (ti-ke-tu-r'), *s. f.* État d'un objet tiqueté. La tiqueture d'une coquille.

TIQUEUR, EUSE (ti-keur, keû-z'), *s. m.* et *f.* Il se dit des animaux domestiques qui ont contracté un tic. Cheval tiqueur. Jument tiqueuse.

— ÉTYM. *Tiquer.*

TIR (tir), *s. m.* || 1° L'action ou l'art de tirer une arme à feu, et d'en diriger le coup. Chasse au tir. Être habile au tir. La pratique du tir. Le tir du fusil, du pistolet, du canon, du mortier. Tir sur plateforme, tir à embrasure, à barbette. || Tir de campagne, de siége, tir en brèche, désigne les genres de service et la nature de l'effet à produire. Le premier fait relatif au tir des projectiles creux remonte au siége d'Ostende en 1602, ANDRÉOSSY, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 178. || Ligne de tir, axe d'un canon supposé prolongé indéfiniment. || Plan de tir, plan vertical passant par la ligne de tir d'une arme à feu. || Angle de tir, angle formé par la ligne de tir avec les horizontales du

plan de tir. || Tir en blanc (il n'y a pas de projectile), tir à boulet; tir à obus; tir à mitraille (le projectile est une boîte à mitraille); tir à balles (le projectile est un obus à balles); tir à boulets rouges; tir de grenades; tir de balles à feu.... || On dit de même : le tir de l'arbalète. || 2° Ligne suivant laquelle on tire, surtout en parlant du canon. La justesse du tir. || Tir direct; il est à peu près perpendiculaire à la ligne sur laquelle on tire. || Tir d'écharpe ; il prend cette ligne obliquement, mais en avant. || Tir d'enfilade; il est dirigé dans le prolongement de cette ligne. || Tir à revers; il prend cette ligne obliquement, mais par derrière. || Tir de plein fouet, celui dans lequel le projectile arrive directement sur le but, sous un angle faible. || Tir plongeant; le projectile, lancé à faible charge, décrit une trajectoire courbe de manière à venir frapper le but placé derrière un obstacle. || Tir à ricochet; le projectile est tiré à peu près parallèlement au sol, de manière à fournir plusieurs bonds en ricochant sur le terrain. || Tir à toute volée; le projectile est lancé sous un grand angle et avec une forte charge, de manière à porter le plus loin possible. || Ce fusil n'a pas le tir juste, on n'est pas assuré de l'effet de la direction. || 3° Flanc de tir, la partie de la rayure, dans les canons rayés, sur laquelle l'ailette du projectile prend appui dans le tir. || 4° Lieu où l'on s'exerce à tirer des armes à feu. Le tir de Vincennes. Il y a là un lieu où l'on s'exerce au tir du pistolet. Aller au tir.

— ÉTYM. Subst. verbal de *tirer*.

TIRADE (ti-ra-d'), *s. f.* || 1° Action de tirer. S'il [Ravaillac] avoua des choses étranges, ce ne fut que lorsqu'il eut demandé, à la première tirade des chevaux, qu'on le relâchât, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 121. Les tirades et les secousses durèrent une heure [dans l'écartèlement de Damiens]; les membres s'allongèrent et ne se séparèrent pas, VOLT. *Hist. parl.* XXX. || 2° Fig. Morceau d'un ouvrage en prose ou en vers, et qui est le développement d'une même idée. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser, SÉV. 27 janv. 1687. Vous avez des pensées et des tirades incomparables ; il ne manque rien à votre style, ID. 22 janv. 1672. || Une tirade de, beaucoup de pensées, de phrases qui se suivent sur le même sujet. Je vous conjure de pardonner ces tirades de réflexions à l'extrême tendresse que j'ai pour vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 6 avril 1672. || Familièrement. Une tirade d'injures, beaucoup d'injures débitées de suite. || 3° Terme de théâtre. Ce qu'un personnage débite sans être interrompu. Rien de parfaitement beau, rien qui enlève ; point de ces tirades de Corneille qui font frissonner, SÉV. 126. Villars ne parlait que par tirades de théâtre, ST-SIM. 259, 219. Il ne faut pas aller à bride abattue; mais toute tirade demande à être un peu pressée; c'est un point essentiel, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, janv. 1750. On trouve dans ses pièces [de Boissy] plus de détails que de grands effets, plus de tirades que de scènes, et plus de portraits que de caractères, D'ALEMB. *Élog. Boissy*. La facilité du public à applaudir les tirades et les portraits, a fait de nos scènes de comédie des galeries d'enluminures, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 491. Quant au reste de la tirade [dernière scène d'Alzire], c'est la substance de la morale évangélique, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 7. La tirade, ou, en termes de coulisses, la tartine, voilà ce que l'on va chercher au théâtre.... la tirade, bien analysée, peut presque toujours se réduire à une conversation entre l'auteur et le public, à laquelle les personnages de la pièce ne servent que de prétexte, *Globe*, 17 janvier 1825. || 4° En mauvaise part, développement de lieux communs sans rapport bien marqué avec le sujet. Une ennuyeuse tirade. Il ne lui restera que l'ignominie d'avoir fait des tirades contre des gens de bien, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 176. || 5° Terme de musique. Passage que fait la voix ou l'instrument dans l'intervalle d'une note à une autre, par les notes diatoniques de cet intervalle distinctement articulées. Une tirade brillante. || 6° D'une tirade, tout d'une tirade, *loc. adv. et famil.* Tout d'un trait, sans s'arrêter. Il nous a récité une ode tout d'une tirade. Cela dura le reste du voyage de Marly, qui, d'une tirade, nous conduisit à Fontainebleau sans retourner à Versailles, ST-SIM. 305, 244.

— ÉTYM. *Tirer;* provenç. et espagn. *tirada*, portée, trait, jet; ital. *tirata*.

TIRAGE (ti-ra-j'), *s. m.* || 1° Action de tirer. Ce cheval est excellent au tirage. || Difficulté, peine qu'on éprouve à tirer. Le tirage d'une voiture est la force de traction qu'il faut lui appliquer pour vaincre les résistances passives qui s'opposent à son mouvement. Il y a beaucoup de tirage sur le caillou. || Il y a du tirage, le chemin est difficile, les chevaux ont de la peine à tirer, et fig. la chose offre des difficultés, on a peine à s'entendre. Entre ces neuf cents habitants des deux sexes, logés sous les mêmes toits, il y a de temps en temps des scènes un peu vives, du tirage, comme on dit familièrement, L. REYBAUD, *Rev. des Deux-Mond.* 15 fév. 1872, p. 799. || 2° Chemin de halage sur le bord des rivières. Il faut laisser tant de pieds de tirage sur le bord de cette rivière. || Chevaux de tirage, chevaux employés à tirer les bateaux. || 3° Tirage des étoffes, ce que les ouvriers font pour les allonger et leur donner plus d'aunage. Si les longueurs [des toiles] après le blanchissage comparées à celles qu'elles avaient en écru, ne présentent point un tirage abusif, *Instruction de Necker, Imprim. du cabinet du roi*, 1781. || 4° Tirage des métaux, action de les faire passer par la filière. L'or est le métal qui s'étend le plus au tirage. || 5° Tirage de la soie, action, quand le cocon est formé et qu'on l'a débarrassé de la bourre, de saisir les fils de soie et de les tirer, en en réunissant au moins trois et quelquefois vingt. || 6° Action d'extraire les pierres, les roches de la carrière. Cette compagnie [en 1722] avait le droit de prendre dans les magasins du roi, pour le tirage des rochers, une quantité annuelle de 10000 livres de poudre au prix de revient, E. LAMÉ-FLEURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er oct. 1857, p. 672. || 7° L'action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. Ce ne fut qu'à minuit que le tirage se rétablit [dans un fourneau] ; on l'entretint jusqu'à huit heures du matin, BUFF. *Min.* t. V, p. 464. || 8° Terme de serrurier. On nomme ainsi, pour une serrure à équerre ou pour un loqueteau, les fils de fer câblés et attachés des deux bouts, ou d'un seul, et garnis par l'autre d'un anneau. || 9° Quantité de lacets qu'on fabrique en un quart d'heure. || 10° Terme d'imprimerie. Action de mettre sous presse les feuilles et de les imprimer. On commence le tirage. || Résultat de cette impression, manière dont les feuilles sont imprimées. Un très-beau tirage. || Il se dit de réimpressions successives avec les mêmes formes ou planches. Premier, second, troisième tirage. || En parlant des estampes de la gravure en taille-douce, on dit tirage et non impression. Beau tirage. Tirage négligé, défectueux. || 11° Tirage d'une loterie, action de tirer les billets, les numéros. Il serait nécessaire d'ordonner le tirage de toutes les loteries, *Rap. Montesq.* 27 août 1790, p. 19. || 12° Tirage au sort, ou, simplement, tirage, action de faire sortir au sort. Le tirage au sort pour le recrutement de l'armée. Que Dieu conduisait le sort, et qu'il disposait non-seulement du tirage, mais aussi de la volonté du peuple, VOLT. *Phil. Bible expl. Saül.* || On a dit de même : le tirage de la milice. || 13° En corroierie, tirage au liége, action de faire monter sur la fleur de la peau tannée une sorte de grain.

— HIST. XVIe s. Le tirage en est aussi fort aisé, puisque c'est en roulant, comme charretes, et non en rampant, comme la herce-commune, O. DE SERRES, 74. Les Espagnols, espargnans les coucons mieux qualifiés pour le tirage, emploient en graine les doubles et triples.... aussi ne se peuvent-ils guiere bien tirer, à cause de la multiplicité des bestes, lesquelles, vomissans leur soie.... ID. 491.

— ÉTYM. *Tirer*.

† **TIRAILLE** (ti-râ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Espèce de balancier, dans une machine d'exhaustion.

TIRAILLÉ, ÉE (ti-râ-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de tirailler. Tiré à différentes reprises, de çà et de là. Enfin, à force d'être tiraillé, il ouvrit les yeux et se découvrit à Destin, SCARR. *Rom. com.* II, 13. || Fig. Il [Louis XIV] est mort tiraillé par des prêtres qui s'anathématisaient les uns les autres avec le zèle le plus insensé et le plus furieux [au sujet d'une bulle du pape], VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* mars 1737.

TIRAILLEMENT (ti-râ-lle-man, *ll* mouillées, et non ti-râ-ye-man), *s. m.* || 1° Action de tirailler; effet de cette action. À force de tiraillements on le fit déguerpir du lit. Le caoutchouc.... extensible, élastique, compressible, reprenant son premier état, sa première dimension, quand le tiraillement ou la compression cesse, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 39. || 2° Fig. Il se dit des difficultés qui surviennent entre les administrations, les pouvoirs qui se disputent les attributions, les affaires. La puissance exécutive, partagée entre plusieurs individus, manque d'harmonie entre ses parties, et cause un tiraillement continuel incompatible avec le bon ordre, J. J. ROUSS. *Pologn.* 7. || 3° Sensation de malaise éprouvée dans certaines parties intérieures du corps et comparée à un tiraillement. Tiraillement d'estomac. Ne me connaissez-vous pas de la langueur, des tiraillements? POINSINET, *Cercle*, sc. 7. Il eut beaucoup de tiraillements à la poitrine, et un sentiment de chaleur vive dans le ventre, SABATIER, *Inst. Mém. scienc.* t. I, p. 200. || Fig. Il se dit, en un sens analogue, de sensations morales. Quand l'excessive douleur rassemble dans le sein d'un misérable toutes les furies de l'enfer; quand mille tiraillements opposés le déchirent, sans qu'il puisse en distinguer un seul, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— ÉTYM. *Tirailler*.

TIRAILLER (ti-râ-llé, *ll* mouillées, et non ti-râ-yé), *v. a.* || 1° Tirer une personne, une chose à diverses reprises, avec insistance, avec violence. Tirailler une étoffe pour l'allonger. Elle prend messire Énéas, Et, le tiraillant par le bras, Le promène dedans la ville, SCARR. *Virg.* IV. Est-ce, dis-je, un fort grand plaisir, Lorsque l'on dort du meilleur somme.... D'être tout à coup réveillé Et cruellement tiraillé Par un pauvre ami que harasse L'inquiet démon de la chasse? PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. || Fig. Il y avait à peine de l'étoffe pour deux chants; l'auteur l'a tiraillée pour en fournir quatre, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 275. || Absolument et fig. Faire des efforts pour. Je ne vois goutte à ce qu'il me mande; il me parle dans un pot cassé : je tiraille, je devine, je lis un mot pour un autre, et puis, quand le sens m'échappe, je me mets en colère, et je jette tout, SÉV. 5 juillet 1671. || 2° Fig. S'efforcer d'attirer. Ils [Mme de Grignan et l'évêque de Marseille] se tiraillent les consuls, à qui en aura le plus, SÉV. 23 nov. 1673. Je ne sais pas encore où je me fixerai : chacun me tiraille de son côté, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 119, dans POUGENS. || Multiplier les instances. À quoi sert de le tirailler ainsi? Je ne sais point tirailler ni violenter les gens, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. II, p. 352, dans POUGENS. || 3° Causer des embarras, des peines. La pauvre Sanzei est tiraillée par de ridicules espérances que son mari n'est point mort [il n'avait pas reparu après une bataille], SÉV. 6 sept. 1675. Ce bon saint n'avait été ni enfermé dans une communauté, ni tiraillé par des courtisans, MAINTEN. *Lett. à Mme de Glapion*, 26 sept. t. III, p. 191, dans POUGENS. Une demi-douzaine d'affaires très-désagréables me tiraillent de tous côtés, VOLT. *Lett. Thibouville*, 28 nov. 1776. Du tumulte des sociétés naissent des multitudes de rapports nouveaux et souvent opposés, qui tiraillent en sens contraire ceux qui marchent avec ardeur dans la route sociale, J. J. ROUSS. 2e *dial.* || 4° *V. n.* Tirer d'une arme à feu souvent et ennuyeusement. Toute la journée il tiraille sous mes fenêtres. || Activement. Deux méchants pierriers qu'il tiraillait tout le jour, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 5° Terme de guerre. Engager un feu irrégulier et à volonté. Le roi dit à son souper : Orange est pris; Grignan avait sept cents gentilshommes avec lui : on a tiraillé du dedans ; et enfin on s'est rendu le troisième jour: je suis fort content de Grignan, SÉV. 173. Le général Kellermann n'arriva que le 2 mai à Lugo, après avoir tiraillé sur toute la route avec les paysans de la contrée, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XVIII. || 6° Se tirailler, *v. réfl.* Se tirer les uns les autres à diverses reprises et avec violence. Les écoliers, en se tiraillant entre eux, déchirent souvent leurs habits.

— ÉTYM. *Tirer*, avec le suffixe péjoratif *aill*.

TIRAILLERIE (ti-râ-lle-rie, *ll* mouillées, et non ti-râ-ye-rie), *s. f.* || 1° Action de tirailler. || 2° Terme de guerre. Action d'une troupe qui fait feu continuellement. Un homme à routine, un homme à vieux préjugés, accoutumé à la tiraillerie et au train ordinaire, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 juin 1757.

— ÉTYM. *Tirailler*.

TIRAILLEUR (ti-râ-lleur, *ll* mouillées, et non ti-râ-yeur), *s. m.* || 1° Celui qui tiraille. || Chasseur qui tire mal. || Soldat qui tiraille et combat en avant d'une troupe, ou sans faire partie d'une troupe. [Dans les guerres de la Révolution] on entamait l'action avec des nuées de tirailleurs à pied et à cheval, FOY, *Guerre de la Péninsule*, t. I, p. 102. Placée en potence sur la division Girard [à la bataille de Ligny], cette brigade avait jeté en avant de son front une forte ligne de tirailleurs cachée dans les moissons, CHARRAS, *Waterloo*, VIII. || 2° *Adj.*

m. Terme de zoologie. Se dit de plusieurs coléoptères qui ont la faculté d'émettre avec explosion, par l'anus, une fumée blanchâtre servant à écarter leurs ennemis.

— ÉTYM. *Tirailler.*

† **TIRANCE** (ti-ran-s'), *s. f.* Terme de marine. Pieux de tirance, pieux inventés pour traîner des cordages sur le fond de la mer; ils sont armés à leur extrémité de deux pointes, entre lesquelles est un rouleau tournant sur son essieu, avec une poulie de retour à leur tête.

— ÉTYM. *Tirer.*

TIRANT (ti-ran), *s. m.* ‖ **1°** Cordon servant à ouvrir et à fermer une bourse. Les tirants d'une bourse. ‖ **2°** Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, qui servent à l'attacher sur le cou-de-pied, au moyen de cordons, de boucles ou d'agrafes. ‖ **3°** Anses faites d'un tissu de fil ou de soie et cousues à l'intérieur d'une tige de botte, pour aider à la chausser, en tirant sur ces anses au moyen de crochets. ‖ **4°** Nœud de cuir qui sert à bander les ficelles attachées à la peau d'un tambour. ‖ **5°** Anciennement, petite bande de parchemin avec laquelle on enfilait plusieurs papiers, chez les procureurs et les notaires. ‖ **6°** Terme d'architecture. Pièce de bois ou barre de fer arrêtée aux deux extrémités, pour empêcher l'écartement d'une charpente, de deux murs, d'une voûte. Leur intensité [des flammes] était telle que les tirants en fer qui reliaient les fermes ont été fondus, *Moniteur univ.* 8 oct. 1868, p. 1360, 4° col. ‖ Se dit aussi d'une poutre qui porte un plancher. ‖ **7°** Bouton auquel s'attache la queue d'un violon ou d'un violoncelle. ‖ **8°** Morceau de fer attaché sur une poutre ou scellé contre un mur. ‖ **9°** Pièce qui, dans les voitures, réunit l'essieu à la volée. ‖ Dans les affûts de place, pièce de bois qui réunit le corps d'essieu à l'entretoise de crosse. ‖ **10°** Certaines portions tendineuses qui se trouvent dans la viande de boucherie, et qui ne se laissent pas mâcher. ‖ **11°** Partie du sarment de vigne que la taille conserve. ‖ **12°** Tirant d'eau, ou, simplement, tirant, mesure de l'immersion d'un navire dans l'eau, quantité dont il s'enfonce dans l'eau. Vu le grand tirant d'eau des vaisseaux, il importe beaucoup qu'on puisse calculer avec précision l'heure de la haute mer, LÉVÊSQUE, *Instit. Mém. scienc.* 2° *sem. hist.* p. 270.

— HIST. XVI° s. Les tirans d'une bourse, d'un chaperon de faucon, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Tirer.*

†**TIRARIE** (ti-ra-rie), *s. f.* Se dit, dans les salines, d'une ouvrière qui retire le sel des chaudières.

TIRASSE (ti-ra-s'), *s. f.* ‖ **1°** Terme de chasse. Filet pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, etc. Tous ont ce qu'il faut pour la chasse, Fusils, bassets, furets, tirasse, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. ‖ Fig. Tel qui pour titre ose employer Des vers qu'il prit à la tirasse, DUCERCEAU, *Poés. Nécessité de la critique.* ‖ **2°** Terme de musique. Clavier de pédales qui, dans les petites orgues, fait baisser seulement les basses du clavier à la main. ‖ **3°** Espèce de ciment.

— HIST. XVI° s. Avec le mesme chien en esté, arrestera les cailles et tourterelles, qu'il prendra leur jettant la tirasse ou filé par dessus, O. DE SERRES, 994.

— ÉTYM. Voy. TIRASSER; ce filet étant *tiré* par le chasseur.

TIRASSÉ, ÉE (ti-ra-sé, sée), *part. passé* de tirasser. Alouettes tirassées.

TIRASSER (ti-ra-sé), *v. a.* ‖ **1°** Il s'est dit dans le sens de tirailler. Et les linceuls trop courts pour les pieds [il] tirassait, RÉGNIER, *Sat.* XI. ‖ **2°** Chasser, prendre à la tirasse. Tirasser des cailles. ‖ Absolument. Ils s'amusent à tirasser. ‖ Neutralement. Tirasser aux cailles. Tirasser aux alouettes.

— HIST. XVI° s. Jusque à ce que Manuel, l'ayant tirassé et secoué.... MONT. I, 62. Le pere que le fils tirassoit et sabouloit emmy la rue.... ID. I, 115.

— ÉTYM. *Tirer*, et l'affixe péjoratif ou augmentatif *asse;* provenç. *tirassar.*

† **TIRA-TUTTO** (ti-ra-tou-tto), *s. m.* Terme de musique. Registre destiné à ouvrir tous les jeux de l'orgue à la fois.

— ÉTYM. Ital. *tirare*, tirer, et *tutto*, tout.

† **TIRAUDE** (ti-rô-d'), *s. f.* Boucle placée sur un levier. ‖ Sonnette à tiraude, sonnette employée pour enfoncer des pieux, dans laquelle le mouton est enlevé à l'aide d'un câble sur lequel on tire et qu'on abandonne quand on veut faire retomber le mouton.

TIRE (ti-r'), *s. f.* ‖ **1°** Il s'emploie dans cette *loc. adv.* et familière : Tout d'une tire, sans discontinuation, de suite. Relisez la pièce tout d'une tire, et voyez si, étant jouée par des acteurs intelligents.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mai 1767. ‖ **2°** Tire-d'aile, voy. plus bas ce mot à son rang. ‖ **3°** Terme d'eaux et forêts. Coupe faite à tire et aire, de suite et sans intermission de la vieille vente à la nouvelle, en allant toujours devant soi et ne laissant que les arbres réservés; locution empruntée à l'ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts. ...En y laissant les baliveaux destinés au repeuplement; c'est la coupe à tire aire.... la coupe à tire aire est généralement adoptée pour les bois taillis, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 96. À moins de clauses contraires, les bois seront exploités à tire et aire, et à la cognée, le plus près de terre que faire se pourra, de manière que l'eau ne puisse rester sur les souches, *Art.* 23 *du cahier des charges générales pour la vente des coupes de bois de l'exercice* 1845. ‖ On dit aussi à tire et à aire. (La locution exacte paraît être, comme dans Dralet, *à tire aire*, c'est-à-dire en tirant l'aire, en faisant comme une aire la surface boisée.) ‖ **4°** Terme d'argot. Voleur à la tire, celui dont la spécialité est de tirer, dans la foule, ce que contiennent les poches des voisins. ‖ **5°** Terme de blason. On nomme tires les traits ou les rangées de vair qu'on emploie pour distinguer le beffroi, le vair ou le menu vair. Ils en ont chacun leur nombre.

— HIST. XII° s. Les noz [les nôtres] [ils] vont dechassant, nes ont cure d'eslire, Mais ainsi come il sont, les prennent tire et tire, *Sax.* X. ‖ XIII° s. La vielle li dist lors belement tire à tire, *Berte*, XIV. Renart s'en fuit, ne volt plus dire; Parmi le bois trestot à tire, Com cil qui bien sot le travers, *Ren.* 1864. De cascune tire [condition, race] de gent Qui là seoient ensement, Demanda li rois Agolans, Ki kascuns ert [était], petis u grans, PH. MOUSKES, *ms.* p. 144, dans LACURNE. ‖ XV° s. Au mieux que puet [peut] se paint et pere, Affinque plus belle en appere, Ses cheveulx joint si tire à tire, Que nulz n'y sçaroit que redire, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 455. Qu'ilz s'en allassent belle tire [bien vite], *Vigiles de Charles VII*, p. 98, dans LACURNE. Vous vous en irez de tire à Romme, et parlerez à Paul Ursin, auquel me recommanderez, *Boucіq.* III, 20. Gueres ne dure Vaine verdure, Joyeuses flours; L'esté figure; L'hiver procure Tire de plours, *le Blason des faulces amours*, p. 296, dans LACURNE. ‖ XVI° s. Non, une foys, mais par diverses tires, Avoit moqué grand nombre de satyres, MAROT, IV, 50. Non qu'ilz feissent ce grand voyage tout d'une tire, mais à plusieurs reprises, AMYOT, *Marius*, 18. Marius, depuis son premier consulat continua les cinq autres de rang tout d'une tire de la faveur de fortune, ID. *ib.* 50. Leur donna la chasse à tire de cheval, *Hist. du chev. Bayard*, p. 367, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. TIRER; génev. *voilà une bonne pluie, il en faudrait deux jours de tire; écrire à tire de plume*, écrire aussi vite que la plume peut aller; Berry, *il y a de la tire pour monter ce coteau; tire à tire*, à l'instant, tout de suite; wallon, *tir*, engeance, race; prov. et esp. *tira*, bande, tire.

TIRÉ, ÉE (ti-ré, rée), *part. passé* de tirer. ‖ **1°** Mû, amené vers soi ou après soi. La voiture tirée par les chevaux. ‖ **2°** Tiré à quatre chevaux, écartelé. ‖ Par un jeu de mots qui est une allusion à ce supplice. Il [le gazetier Marin devenu riche] a tant fait par ses journées, qu'enfin nous avons vu de nos jours le corsaire allant à Versailles, tiré à quatre chevaux sur la route, BEAUMARCH. 4° *mém.* ‖ **3°** Mis hors. L'épée tirée du fourreau. Dans l'antre de la bête féroce.... devant elle, sous ses yeux étincelants, ses ongles tirés, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 108. ‖ Ils sont à couteaux tirés, aux couteaux tirés, voy. COUTEAU, n° 6 ‖ **4°** Rideau tiré, rideau écarté. Le rideau tiré, on vit la scène. ‖ Rideau tiré, rideau avancé pour cacher quelque chose. Les rideaux de son lit étaient tirés, de manière que je pouvais entrer sans être aperçue, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 120. ‖ **5°** Il se dit d'une liqueur qu'on fait couler du réservoir qui la contient. Le vin est tiré, mettons-nous à table. Mme Anderson a souvent observé que le lait le premier tiré ne ressemblait point au dernier, PARMENTIER, *Instit. Mém. scienc.* t. IV, p. 244. ‖ Fig. Le vin est tiré, il faut le boire, l'affaire est engagée, il n'y a plus moyen de reculer. Valère au marquis qui refuse de se battre : Oh! le vin est tiré, monsieur, il faut le boire, REGNARD, *Joueur*, III, 11. ‖ **6°** Familièrement. Être tiré à quatre épingles, être ajusté avec soin. ‖ **7°** Qu'on a fait sortir, délivré. Le pieux Henoc, miraculeusement tiré du monde qui n'était pas digne de le posséder, BOSS. *Hist.* I, 1. ‖ Fig. Tiré d'affaire, qui a échappé à une difficulté, à un péril, à une maladie. Vous avez cru comme moi, sans fondement, que l'abbé de Condillac était mort : heureusement il est tiré d'affaire, et reviendra bientôt chez nous jouir de la fortune et de la réputation qu'il mérite, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 3 janv. 1765. ‖ **8°** Il se dit d'un coup d'arme à feu. Le dernier coup tiré des remparts [de Maestricht] lui ôta la vie [au comte de Bissi], VOLT. *Mél. litt. Él. offic. morts en* 1741. ‖ Tué à coups de fusil, en parlant de gibier. Un de ses officiers des chasses écrivit par ses ordres que c'était de la chasse de Son Altesse, et du gibier tiré de sa propre main, J. J. ROUSS. *Conf.* X. ‖ **9°** Visage tiré, visage amaigri, allongé. Tout son visage, tiré et rétréci [d'Astarbé], faisait des grimaces hideuses, FÉN. *Tél.* VIII. ‖ Substantivement. Les masques de Bouligneux et de Martigny avaient la pâleur et le tiré des personnes qui viennent de mourir, ST-SIM. 142, 70. ‖ **10°** Fig. Qu'on a fait sortir de la bouche d'une personne. Après cet aveu tiré de sa propre bouche, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 598, dans POUGENS. ‖ **11°** Qui a été extrait de, en parlant de compositions d'esprit. Ces pensées, quoique tirées d'Homère, n'en sont pas moins plates, LESAGE, *Diable boit.* 14. La tragédie d'Othello, tirée du roman de Cintio et de l'ancien théâtre de Milan, VOLT. *Mél. litt. à l'Acad. franç.* I. ‖ **12°** Imprimé. Le prix de la feuille tirée ne diminue qu'à raison du nombre des exemplaires, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 309. ‖ **13°** Tracé. Un retranchement tiré au-devant du village. Ces rues sont larges, tirées au cordeau, et formées par des maisons un peu basses, mais agréablement bâties, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. ‖ **14°** Représenté par la peinture. Cette beauté [Angélique, de l'Arioste].... ne fut qu'un portrait mal tiré des merveilles que nous devions admirer en vous [Mme de Saintot], VOIT. *Lett.* 4. Et moi je suis réellement capucin; j'en ai la patente avec le portrait de saint François tiré sur l'original, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 4 mai 1770. ‖ **15°** Déduit, conclu. Il l'a trouvée [cette conséquence] toute tirée dans Vasquez, PASC. *Réfut. de la rép. à la* 12° *lett.* ‖ **16°** Affecté. Tout en lui [le prince de Conti] coulait de source; jamais rien de tiré, de recherché, ST-SIM. 220, 215. ‖ Forcé. Vous nous payez ici d'excuses colorées, Et toutes vos raisons, monsieur, sont trop tirées, MOL. *Tart.* IV, 1. ‖ On dit dans un sens analogue : tiré de loin, tiré par les cheveux. Il y a des figures [dans l'Ancien Testament] claires et démonstratives; mais il y en a d'autres qui semblent un peu tirées par les cheveux, et qui ne prouvent qu'à ceux qui sont persuadés d'ailleurs, PASC. *Pens.* XVI, 1, édit. HAVET. Il faut éviter les jeux de mots trop affectés et tirés de loin, DUMARS. *Trop.* part. II, art. 11. ‖ **17°** *S. m.* Terme de droit commercial. Celui qui est désigné pour payer une lettre de change. Celui qui fournit la lettre de change s'appelle souscripteur ou tireur; celui sur qui elle est fournie s'appelle tiré, ou accepteur lorsque la lettre de change lui a été présentée et qu'il l'a revêtue de son acceptation, *Répertoire général de l'Enregistrement, Effet de commerce*, n° 5237-2. ‖ **18°** *S. m.* Chasse au fusil. On fit hier un beau tiré. ‖ On dit dans le même sens : chasse au tiré. Comme la bécassine part de loin et très-rapidement, et qu'elle fait plusieurs crochets avant de filer, il n'y a pas de tiré plus difficile, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 257. ‖ On écrit aussi tirer. Les trois frères Lorrains avaient été au tirer du roi, ST-SIM. 64, 67. ‖ **19°** Nom donné, dans certains bois, à des taillis maintenus au-dessous de la hauteur d'homme, afin qu'on puisse y exercer la chasse à tir.

† **TIRE-À-BARRE** (ti-ra-ba-r'), *s. m.* Outil de tonnelier.

† **TIRE-ARRACHE** (ti-ra-ra-ch'), *s. m.* Rousserolle.

† **TIREAU** (ti-rô), *s. m.* Allége de certains bateaux. Défense d'exiger lesdits droits de péage sur les alléges et tireaux [des bateaux chargés de sel], *Arrêt du conseil*, 5 sept. 1675. ‖ On trouve aussi tirot.

TIRE-BALLE (ti-re-ba-l'), *s. m.* ‖ **1°** Instrument dont on se servait fréquemment autrefois en chirurgie pour retirer les balles ou autres projectiles engagés dans une plaie profonde. ‖ **2°** Instrument destiné à extraire la charge du canon des armes à

feu portatives se chargeant par la bouche. || *Au plur.* Des tire-balles.

— HIST. XVIe s. Et si c'est une petite balle de plomb, sera tirée avec une tire-balle figurée aux playes des hacquebutes; ce que j'ay fait à cause que la pointe du tire-balle s'insere dedans le plomb, PARÉ, *Introd.* 2.

† **TIRE-BARBE** (ti-re-bar-b'), *s. f.* Un des noms marchands de la vulselle linguléе (coquille) de l'océan Indien, et dite aussi tire-poil.

† **TIRE-BONDE** (ti-re-bon-d'), *s. m.* Outil pour enlever la bonde d'un tonneau. || *Au plur.* Des tire-bondes.

† **TIRE-BORD** (ti-re-bor), *s. m.* Terme de marine. Instrument de bois dont on se sert dans les chantiers de construction, pour faire appuyer les bordages sur les membrures.

TIRE-BOTTE (ti-re-bo-t'), *s. m.* || 1° Petite planche entaillée, dont on se sert pour se débotter. || 2° Crochets de fer qui, passés dans les tirants, servent à chausser les bottes. || 3° Tirant de la botte; dans cette acception il vieillit, et tirant est plus usité. || 4° Gros galons de fil dont les tapissiers se servent pour border les étoffes qu'ils emploient en meubles. Dans ce sens il vieillit, on dit communément anglaises. || *Au plur.* Des tire-bottes.

TIRE-BOUCHON (ti-re-bou-chon), *s. m.* || 1° Sorte de vis de fer ou d'acier qui tient à un manche ou à un anneau et qui est employée pour tirer les bouchons des bouteilles. Des saints le surprirent [Cromwell] un jour occupé à boire : Ils croient, dit-il à ses joyeux amis, que nous cherchons le Seigneur, et nous cherchons un tire-bouchon; le tire-bouchon était tombé, CHATEAUBR. *Stuarts, Captivité du roi.* || 2° Cheveux frisés en tire-bouchon, cheveux en tire-bouchon, ou, simplement, des tire-bouchons, des cheveux frisés en spirale, et affectant la forme d'un tire-bouchon. L'humidité a défait vos tire-bouchons. || En tire-bouchon, se dit des parties des plantes qui sont naturellement en forme de spirale. || *Au plur.* Des tire-bouchons.

† **TIRE-BOUCLER** (ti-re-bou-klé), *s. m.* Terme de charpentier. Outil pour dégauchir l'intérieur des mortaises.

TIRE-BOURRE (ti-re-bou-r'), *s. m.* || 1° Partie du tire-balle qui sert à extraire le papier de la cartouche. || Instrument monté sur une hampe qui sert à extraire la charge des bouches à feu. || 2° Outil du bourrelier. || Outil du papetier pour enlever les ordures qui se trouvent dans la pâte. || 3° Tire-bourre de sonde, instrument destiné à ramener les parties de la sonde qui sont restées dans les forages, ainsi que certains cailloux que le trépan n'a pas brisés. || *Au plur.* Des tire-bourre.

— HIST. XVIe s. Ceux là avec des tirebourre desroberent les bales de ceux qui estoient ignorans du fait, D'AUB. *Hist.* III, 60.

TIRE-BOUTON (ti-re-bou-ton), *s. m.* Petit crochet dont on se sert pour faire entrer les boutons dans les boutonnières. || *Au plur.* Des tire-boutons.

† **TIRE-BRAISE** (ti-re-brè-z'), *s. m.* Outil pour tirer la braise du four. || *Au plur.* Des tire-braise.

† **TIRE-CENDRE** (ti-re-san-dr'), *s. f.* Nom donné à la tourmaline, qui, chauffée, attire les cendres et autres corps légers, BUFF. *Min.* t. VI, p. 171.

† **TIRE-CLOU** (ti-re-klou), *s. m.* Outil du couvreur, pour arracher les clous. || *Au plur.* Des tire-clous.

TIRE-D'AILE (ti-re-dè-l'), *s. f.* Battement d'ailes précipité que fait un oiseau dans un vol rapide. La corneille, en deux tires-d'aile, s'élève au-dessus des autres oiseaux. || Voler à tire-d'aile, voler aussi rapidement qu'il est possible. Prendre l'essor et se guinder à tire-d'aile à ces voûtes azurées du plus pur de notre âme, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 42. Le corbeau part à tire-d'aile; Il aperçoit de loin l'imprudente gazelle Prise au piége et se tourmentant, LA FONT. *Fabl.* XII, 15. || Par extension, très-rapidement. Vous dites que la promesse que je vous ai faite n'est point de celles dont on peut attendre les effets avec modération; mais encore ne faut-il vouloir que ce qui se peut faire; on ne peint point à tire-d'aile, POUSSIN, *Lettres*, 8 oct. 1649. Le duc de Marlborough marcha à tire-d'aile au Rhin, et le passa à Coblentz, ST-SIM. 134, 230. Je sais que le bien qu'on dit d'un homme ne passe guère la chambre où on en parle, et que la calomnie va à tire-d'aile jusqu'aux ministres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 janv. 1735. Heureux, bien plus heureux cet homme de génie, Qui, placé dans l'aisance et cultivant les arts, N'a pas besoin d'appui pour fixer nos regards! Il vole à tire-d'aile au temple de mémoire, GILBERT, *Plaintes du malheureux.*

— REM. 1. L'Académie donne à tire-d'aile le genre masculin, contrairement à ce qu'elle dit à *tire* : Tire, subst. féminin, il n'est usité que dans l'expression *tire-d'aile*, etc. De plus il est évident que tire-d'aile est composé du substantif *la tire*, l'action de tirer, et d'*aile*; tire-d'aile est donc certainement féminin. || 2. L'Académie écrit au pluriel des tire-d'aile; mais si, comme cela est certain, *tire-d'aile* signifie *une tire d'aile*, il faut écrire au pluriel des tires-d'aile. || 3. Voltaire a écrit : à tire-d'ailes. Le phénix s'envola à tire-d'ailes, *Princ. de Babyl.* 11.

— HIST. XVIe s. Voyans la proye guaigner à tyre d'esle, ilz estoyent bien marryz, RAB. *Garg.* I, *prol.* Celuy-là [Virgile], on le veoit aller à tire d'aile, d'un vol hault et ferme, suyvant tousjours sa poincte, MONT. II, 104.

† **TIRE-DENT** (ti-re-dan), *s. m.* Outil du fabricant de peignes. || *Au plur.* Des tire-dents.

† **TIRÉE** (ti-rée), *s. f.* Portion de la surface d'une glace qu'on polit en une fois.

† **TIRE-FAUSSET** (ti-re-fô-sè), *s. m.* Pince propre à tirer des faussets.

† **TIRE-FEU** (ti-re-feu), *s. m.* Terme d'artillerie. Armement, composé d'un crochet, d'un cordon et d'une poignée, qui sert à mettre le feu aux bouches à feu, en déterminant l'inflammation d'une étoupille. || Tire-feu porte-lance, armement employé pour communiquer le feu aux fusées de guerre. || *Au plur.* Des tire-feu.

† **TIRE-FILET** (ti-re-fi-lè), *s. m.* Outil pour former des filets sur les métaux. || Sorte de bouvet à l'usage du menuisier. || *Au plur.* Des tire-filets.

TIRE-FOND (ti-re-fon), *s. m.* || 1° Anneau de fer terminé en vis qui sert aux tonneliers pour placer la dernière douve du fond d'un tonneau. || 2° Anneau pour suspendre un lustre, un ciel de lit à un plafond. || 3° Instrument de chirurgie destiné à pénétrer dans les corps étrangers qu'il faut extraire, et à se fixer dans leur substance assez fortement pour les amener au dehors. || 4° Partie du tire-balle qui sert à extraire les balles. || Instrument employé pour retirer des projectiles creux les fusées qu'on ne peut retirer avec le tire-fusée. || 5° Coquille univalve. || *Au plur.* Des tire-fond.

— HIST. XVIe s. Les premiers petars que nous eusmes estoient ainsi faits, les uns pour pendre à l'estrier avec le tire-fonds, les autres à la fourchette en contrepoussant, D'AUB. *Hist.* II, 349. Faudra appliquer un tirefons, et tirer l'os en haut, ainsi que font les tonneliers quand ils veulent retirer une douve du dedans au dehors, PARÉ, VIII, 6.

† **TIRE-FUSÉE** (ti-re-fu-zée), *s. m.* Instrument employé pour retirer les fusées en bois des projectiles creux. || *Au plur.* Des tire-fusées.

† **TIRE-GORET** (ti-re-go-rè), *s. m.* Renouée, *polygonum aviculare*, *L.* dite aussi herbe à cochons.

— ÉTYM. *Tirer*, attirer, et *goret*.

† **TIRE-LAINE** (ti-re-lè-n'), *s. m.* || 1° Outil du fondeur. || 2° S'est dit pour tireur de laine (voy. TIREUR). Attaqués par cinq ou six tire-laine, SCARR. *Rom. com.* I, 18. || *Au plur.* Des tire-laine.

TIRE-LAISSE (ti-re-lè-s'), *s. m.* Ancien terme familier, emprunté d'un certain jeu, et qui se dit quand un homme vient à être frustré à l'improviste d'une chose qu'il croyait ne pouvoir lui manquer. Le roi essuya pendant le cours de ce siége un cruel tire-laisse, ST-SIM. 2, 35. Je ne répondrais pas que la pique du roi sur ses absences [du duc de Chevreuse] ne lui ait valu ce tire-laisse, ID. 300, 145. J'adresse ma lettre pour vous au comte de Noailles [le second fils du maréchal], afin que M. Amelot [le ministre des affaires étrangères], qui la lui enverra, ne sache pas que je vous écris, et, de plus, cela lui donnera un petit tire-laisse dont je me réjouis d'avance, *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, publiée par M. Camille Rousset, cité par SAINTE-BEUVE, dans *le Constitutionnel*, 14 août 1865.

— ÉTYM. *Tirer*, *laisser*.

† **TIRE-LANGUE** (ti-re-lan-gh'), *s. m.* Torcol (Provence).

TIRE-LARIGOT (À) (ti-re-la-ri-go), *loc. adv.* Voy. LARIGOT.

TIRE-LIGNE (ti-re-li-gn'), *s. m.* || 1° Petit instrument de métal dont on se sert pour tirer, tracer des lignes. || Outil du plombier, pour tracer une raie sur le plomb qu'il veut couper. || 2° Fig. et familièrement. Architecte dépourvu d'invention, qui ne sait que tirer des lignes pour copier les modèles. || *Au plur.* Des tire-lignes.

TIRELIRE (ti-re-li-r'), *s. f.* Petit vaisseau en forme de tronc, à la partie supérieure duquel est pratiquée une fente par où l'on fait entrer des pièces de monnaie, sans pouvoir les retirer autrement qu'en brisant la tirelire. Sa tirelire est pleine. || Fig. Vos Indes, vos galions, votre Pérou, étaient de pauvres tirelires, au prix d'un budget discuté, voté par de bons députés [Louis XVIII au roi d'Espagne], P. L. COUR. *Pièce diplomatique.*

— HIST. XIIIe s. Et embourser tiex choses et metre en tirelire, Qui à ung grant besoin porroient bien suffire, J. DE MEUNG, *Test.* 459. Et embourser tels choses et mettre en tirenlire, Qui à un grant besoin pourroient bien suffire, *Le dit des femmes.* N'i aura [dans une maison] chevron ne cheville; Toute tenra [tiendra] à tirelire, *Nouv. rec. de fabliaux*, t. I, p. 207. || XVIe s. Il n'avoit qu'un petit escabeau devant luy couvert d'une vieille serviette, et dessus une tirelire, *Sat. Mén.* p. 9.

— ÉTYM. Scheler le tire de l'italien *tirare*, tirer, et *lire*, livres; le mot n'est pas italien, une tirelire se dit *salvadenajo*. *Tirelire*, indécomposable en éléments réels, est un mot de fantaisie, confirmé par la variante *tirenlire* et par cette promesse d'une maison qui *tiendra à tirelire* (il s'agit d'une moquerie). *Tirelire* est le pendant de *turelure*.

† **TIRE-LISSE** (ti-re-li-s'), *s. f.* Pièce du métier à gaze.

† **TIRELLE** (ti-rè-l'), *s. f.* Se dit de petites cordes employées au montage des chaînes, dans les métiers de soierie.

† **TIRE-LOPIN** (ti-re-lo-pin), *s. m.* Parasite, pauvre hère.

— HIST. XVe s. Hume-brouet mene à la dense Le maistre de tirelopins, *Martyre de saint Denis.*

† **TIREMENT** (ti-re-man), *s. m.* Action de tirer.

— HIST. XIVe s. Lesquels Pierre et Jehannot Baillet prindrent ledit Fremin par la barbe et par la poitrine en lui tirant et lachant, et pour le tirement.... DU CANGE, *tirator.*

— ÉTYM. *Tirer*; provenç. *tiramen*; espagn. *tiramiento*; ital. *tiramento.*

TIRE-MOELLE (ti-re-moi-l'), *s. m.* Petit instrument d'argent de la forme d'un manche de cuiller, mais creusé en gouttière dans sa longueur, dont on se sert à table pour tirer la moelle d'un os. || *Au plur.* Des tire-moelle.

† **TIRE-PAILLE** (ti-re-pâ-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Ancien nom du succin.

— ÉTYM. *Tirer*, et *paille*, à cause que le succin frotté devient électrique et attire les pailles.

† **TIRE-PAVÉ** (ti-re-pa-vé), *s. m.* Jouet d'enfant, qui est une sorte de ventouse qu'on fait adhérer aux objets. || *Au plur.* Des tire-pavés.

† **TIRE-PIÈCE** (ti-re-piè-s'), *s. m.* Outil de raffineur de sucre.

TIRE-PIED (ti-re-pié), *s. m.* Courroie, lanière de cuir dont les cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage sur leurs genoux. || Se dit quelquefois pour chausse-pied. || *Au plur.* Des tire-pieds.

† **TIRE-PLOMB** (ti-re-plon), *s. m.* Rouet dont le vitrier se sert pour allonger le plomb.

† **TIRE-POIL** (ti-re-poil), *s. m.* Voy. TIRE-BARBE.

† 1. **TIRE-POINT** (ti-re-poin), *s. m.* Tringle dont le cirier se sert. || Terme de marine. Sorte de ceinture de bois dans l'intérieur d'un bâtiment.

† 2. **TIRE-POINT** (ti-re-poin), ou **TIRE-POINTE** (ti-re-poin-t'), *s. f.* Instrument pointu qui sert à piquer. || On dit aussi tiers-point.

TIRER (ti-ré), *v. a.* || 1° Attirer, mouvoir vers soi, quand on est soi-même immobile. || 2° Mouvoir après soi, vers soi, en marchant. || 3° Tirer à soi, amener de son côté. Tirer à soi la couverture. || 4° Tirer les yeux, faire mal aux yeux. || 5° Ce navire tire tant d'eau. || 6° Tirer le pied, la jambe. Tirer sa révérence. || 7° Faire sortir une chose d'un endroit ou d'une autre chose. || 8° Tirer du vin, de l'eau. Tirer au clair. || 9° Tirer la langue. || 10° Tirer les bas, les bottes à quelqu'un. || 11° Tirer pays. || 12° Tirer du sang. || 13° Tirer les vaches. || 14° Faire sortir, au hasard, des billets, des numéros, des noms. || 15° Faire venir d'un lieu plus ou moins éloigné certains produits. || 16° Faire sortir en suçant. || 17° Extraire par voie de distillation ou d'expression. || 18° Tirer la racine d'un nombre. || 19° Faire sortir quelqu'un d'un endroit, l'éloigner de quelque chose. || 20° Délivrer, dégager quelqu'un soit d'un lieu où il est mal, soit de quelque état comparé à ce lieu. || 21° Étendre, allonger. || 22° Tirer l'or, l'argent, les étendre en fils déliés. || 23° Tirer au sec. || 24° Tirer un coup, l'assener. || 25° En escrime, tirer des feintes, l'estocade. || 26° Lancer des armes de trait. || 27° Décharger une arme à feu. || 28° Viser avec une arme. || 29° Creuser en suivant une certaine direction. || 30° Tracer. || 31° Faire le

portrait de quelqu'un. || **32°** Tirer copie. || **33°** Faire plusieurs exemplaires de ce qui est composé en caractères d'imprimerie. || **34°** Tirer une lettre de change. || **35°** Faire qu'une personne interrogée parle. || **36°** Recueillir, percevoir, obtenir, recevoir. || **37°** Tirer tout, faire la vole. || **38°** Fig. Puiser, emprunter. || **39°** Faire sortir de, faire produire à. || **40°** Inférer, conclure. || **41°** *V. n.* Exercer une traction. || **42°** Aller, s'acheminer. || **43°** Tirer de long. || **44°** Tirer à la mer. || **45°** Remettre à la décision du sort. || **46°** Tirer des armes. || **47°** Tirer d'une arme de trait ou d'une arme à feu. || **48°** Il se dit de l'arme à feu qui part et fait explosion. || **49°** Faire éprouver une sensation de tiraillement. || **50°** Tirer au volume. Tirer à la ligne. || **51°** Tirer en longueur, se prolonger. || **52°** Tirer à sa fin. || **53°** Tirer à des conséquences, amener, entraîner certaines conséquences. || **54°** Tirer à, avoir de la ressemblance avec. || **55°** Tirer sur, avoir quelque rapport, quelque ressemblance. || **56°** *V. réfl.* Se tirer, se délivrer, sortir. S'en tirer. || **57°** Être ôté d'un lieu, en parlant d'un objet. || **58°** Être mis hors. || **59°** Être extrait de, par distillation ou expression. || **60°** Être extrait de, par la mine, la pioche ou la pelle. || **61°** Être obtenu, recueilli. || **62°** Être l'objet d'un tir. || **63°** Être imprimé. || **64°** Être conclu comme conséquence. || Proverbe.

1° Attirer, mouvoir vers soi, quand on est soi-même immobile. Tirez cette porte. Il lui tirait les cheveux. Comme un enfant qui est tiré par les voleurs d'entre les bras de sa mère, qui ne le veut point abandonner, PASC. *Extr. des lettres à Mlle de Roannez*, 8. Ce fut un spectacle bien étrange de voir tirer un tribun ignominieusement par des licteurs et des affranchis hors de son tribunal, ST-RÉAL, *Conjur. des Gracques*. Il [le hocco] devient familier au point de heurter à la porte avec son bec pour se faire ouvrir, de tirer les domestiques par l'habit lorsqu'ils l'oublient.... BUFF. *Ois.* t. IV, p. 139. Sa sœur cadette a beau la tirer par son vêtement, elle n'entend rien, DIDEROT, *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 178, dans POUGENS. || Fig. Est-ce lui qui naguère aux dépens de sa vie Sauva des ennemis votre empereur Décie, Qui leur tira mourant la victoire des mains, Et fit tourner le sort des Perses aux Romains? CORN. *Poly.* I, 3. Sa grâce et sa vertu sont de douces amorces, Qui, pour tirer les cœurs, ont d'incroyables forces, MOL. *l'Ét.* III, 2. || Tirer le verrou, fermer une porte au verrou. || Tirer la porte sur soi ou après soi, la fermer après l'avoir traversée. Mon père est sorti brusquement, il a tiré sur lui la porte du cabinet, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 6. || Tirer l'échelle, voy. ÉCHELLE. || Tirer l'oreille, les oreilles à quelqu'un, et fig. Se faire tirer l'oreille, voy. OREILLE. || Populairement et fig. Tirer une dent, escroquer. || Tirer la laine, voy. LAINE. || Tirer le diable par la queue, voy. DIABLE, n° 2. || Tirer l'eau, se dit de ce qui pompe l'eau par absorption. Ce morceau d'aubier a repris de l'eau, et a continué d'en tirer pendant six jours, en sorte qu'au 10 avril il avait tiré 107 grains et demi d'eau, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VIII, p. 338. || Ce cuir tire l'eau comme une éponge, il s'en imbibe beaucoup. || **2°** Mouvoir après soi, vers soi, en marchant. Tirer un cheval par la bride. Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé.... Six forts chevaux tiraient un coche, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. Le champ est labouré, on n'a plus besoin des bœufs qui ont tiré la charrue, et on ne se soucie pas de les nourrir; j'ai tiré, sire, la charrue le mieux que j'ai pu, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 8 nov. 1771. En général, pour tirer un fardeau sur un terrain inégal et raboteux, comme ils le sont presque tous, il est plus avantageux de tirer un peu en haut, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 380. || Tirer un criminel à quatre chevaux, l'attacher par les pieds et par les mains à quatre chevaux qui le tirent chacun d'un côté et le démembrent. || Par extension. Je ne savais point du tout la manière dont était mort ce vieil Évreux; je vois Dieu qui tourne les volontés de ce bonhomme d'une manière extraordinaire, pour le conduire à être déchiré et massacré, et tiré enfin à quatre chevaux [dans un accident de voiture], SÉV. 455. || Fig. et familièrement. Tirer quelqu'un à quatre, lui faire les plus grandes instances pour le décider à quelque chose. || Fig. Se faire tirer, se faire prier, se faire faire des instances. Ce valet de pied se fit tirer d'abord, puis se laissa faire [se mit à table], ST-SIM. 129, 175. || Absolument. Il [l'éléphant] tire également, continûment et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 223. Deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot tirent autant que quatre forts chevaux, ID. *Quadrup.* t. V, p. 112. || Fig. et familièrement. On aura bien à tirer dans cette affaire, on aura bien de la peine à la faire réussir. || Il a encore bien à tirer pour en venir là, il a encore bien de la peine à avoir avant de parvenir à son but. || Terme de manége. Ce cheval tire à la main, il résiste à l'action de la bride. || **3°** Tirer à soi, amener de son côté. Tirer à soi la couverture. || Fig. et familièrement. Tirer la couverture à soi, prendre plus que sa part. || Fig. Tirer à soi, s'arroger. Émilie : La mienne [gloire] se flétrit, si César te veut croire. — Cinna : Et la mienne se perd, si vous tirez à vous Toute celle qui suit de si généreux coups, CORN. *Cinna*, V, 2. L'un soutient son oracle, et l'autre sa statue; chacun veut tout tirer à soi, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 16. || On dit de même : tirer de son côté. Chacun les tire de son côté [les volontés des testateurs], et les interprète de sa manière, je veux dire selon ses désirs ou ses intérêts, LA BRUY. XIV. || **4°** Tirer les yeux, faire mal aux yeux, en les forçant (expression provenant d'une fausse sensation : il semble que cette douleur tire les yeux hors de la tête). Cette écriture est trop fine, elle tire les yeux. Fermez les volets, le soleil me tire les yeux. || En un autre sens. Cela tire l'œil, cela attire le regard. || **5°** Terme de marine. Ce navire tire tant d'eau, tant de pieds d'eau, il enfonce dans l'eau de tant. Un vaisseau de 50 à 56 pièces qui tire seize à dix-sept pieds d'eau, SEIGNELAY, *à de Seuil*, 21 déc. 1678, dans JAL. Les navires des Indes, qui étaient de jonc, tiraient moins d'eau que les vaisseaux grecs ou romains, qui étaient de bois, et joints avec du fer, MONTESQ. *Espr.* XXI, 6. || **6°** Tirer le pied, la jambe, les porter en arrière de soi pour faire une révérence. Il y avait plus de politesse dans l'air ouvert et humain de son visage [d'un quaker], qu'il n'y en a dans l'usage de tirer une jambe derrière l'autre, et de porter à la main ce qui est fait pour couvrir la tête, VOLT. *Dict. phil. Quakers*. Lubin tire le pied et ôte son chapeau avec les grâces naïves de la nature, MARMONTEL, *Cont. mor. Ann. Lub.* On veut être quelque chose : dès qu'un jeune homme sait faire la révérence, riche ou non, peu importe, il se met sur les rangs; il demande des gages, en tirant un pied derrière l'autre : cela s'appelle se présenter, P. L. COUR. *2e lettre au Censeur*. || Tirer sa révérence à quelqu'un, le saluer. Moi j'étais en train de tirer une révérence que je laissai à moitié faite, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. || Tirer la révérence, se dit aussi pour saluer en s'en allant, s'en aller. Je lui dis ma façon de penser, et je lui tirai ma révérence. || Fig. Tirer sa révérence, exprimer un refus. Ce que vous me proposez ne me convient pas, et je vous tire ma révérence. || **7°** Faire sortir une chose d'un endroit, ou d'une autre chose. Tirer une épine du pied. Tirer sa bourse de sa poche, une pièce de monnaie de sa bourse. Tirer de l'eau d'un puits, du vin d'un tonneau. Tirer l'or de la mine. Ces dieux qu'ils honorent sont semblables à des pierres qu'on tire d'une montagne, SACI, *Bible, Baruch*, VI, 38. Il tire après ces mots une brillante épée, ROTR. *Antig.* I, 2. Vous êtes de l'humeur de ces amis d'épée Que l'on trouve toujours plus prompts à dégaîner Qu'à tirer un teston, s'il fallait le donner, MOL. *l'Ét.* III, 5. Elle [Mlle de Guinée] eut des convulsions, on la crut morte; on lui voulut tirer le cœur, pour le mettre dans un couvent qu'elle aimait; elle cria quand on commença.... SÉV. 20 juill. 1694. Et que du sein des monts le marbre soit tiré, RAC. *Esth.* III, 9. Après avoir tiré du trésor quatre mille cent trente livres d'or, et quatre-vingt mille livres d'argent.... il [César] se mit en état de poursuivre Pompée et ses partisans, VERTOT, *Révol. rom.* XIII. Nous avons au Cabinet du roi un fœtus de rhinocéros qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 347. || Fig. Ils ont tiré cet art du nombre des vertus, RÉGNIER, *Sat.* IV. Un de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes, FLÉCH. *le Tellier*. || Tirer sa montre, regarder à sa montre l'heure qu'il est. Dans l'impatience de me voir à son aise, elle tira sa montre à plusieurs reprises, et dit l'heure qu'il était, pour conseiller honnêtement la retraite à nos convives, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. || Tirer l'épée contre quelqu'un, se battre contre lui. || Faire tirer l'épée à quelqu'un, le forcer à se battre. || Fig. Tirer l'épée, prendre les armes, en venir aux armes. On ne sait qui défendre, ou qui blâmer des deux, Qui des deux a tiré plus justement l'épée : Les dieux servent César, mais Caton suit Pompée, BRÉBEUF, *Phars.* I. Des Espagnols lui ont dit à la Haye que le roi avait pris bien des places, mais que, pour eux, sans tirer l'épée, ils en avaient pris trois qui en valaient bien d'autres, Maestricht, Bréda et Bolduc, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 253. || Tirer l'épée contre son prince, se révolter contre lui. || Fig. Tirer son épingle du jeu, voy. ÉPINGLE. || Fig. Tirer à quelqu'un une épine du pied, voy. ÉPINE. || Fig. Tirer les marrons du feu, voy. MARRON. || Fig. et familièrement. Tirer pied ou aile, arracher quelque chose d'une personne, peu ou beaucoup. || Fig. Tirer à quelqu'un les vers du nez, voy. VER. || Fig. Tirer une plume de l'aile à quelqu'un, voy. PLUME. || Fig. Tirer d'un sac deux moutures, voy. SAC. || Tirer des sons d'un instrument, lui faire rendre des sons. || Tirer du feu d'un caillou, en faire jaillir du feu en le frappant. || Tirer des larmes des yeux de quelqu'un, le toucher au point de le faire pleurer. Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez, BOIL. *Art p.* III. Nous nous en voulions, Mme Denis et moi, d'avoir tiré des larmes des plus beaux yeux qui soient actuellement à Turin; ces yeux sont ceux de Mme de Chauvelin l'ambassadrice, VOLT. *Lett. à Mme de Fontaine*, 24 nov. 1757. || On dit dans le même sens : tirer des soupirs. L'image de l'empire en de si jeunes mains M'a tiré ce soupir pour l'État que je plains, CORN. *Pulch.* II, 1. || **8°** Tirer du vin, tirer de l'eau, faire venir du vin d'un tonneau, de l'eau d'un puits. Il fait tirer du meilleur [vin] cependant, LA FONT. *Orais.* || On dit dans le même sens : tirer bouteille. Faites-moi toujours tirer chopine, je vous prie, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 32. Va-t'en m'attendre, ici près, aux Barreaux verts, et faire tirer bouteille, REGNARD, *Sérénade*, 13. || Tirer du vin au clair, le transvaser après l'avoir laissé reposer. || Fig. Tirer une affaire au clair, l'éclaircir, la débrouiller. Rien n'est, ce me semble, si facile, tout serait alors tiré au clair, sans que des personnes qui peuvent beaucoup me nuire eussent le moindre prétexte contre moi, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 nov. 1767. Je supplie très-instamment mes anges de vouloir bien parler à le Jeune, et de tirer la chose au clair, ID. *ib.* 11 janv. 1773. J'attends qu'un de mes amis.... soit de retour de la campagne, pour tirer au clair cette histoire abominable, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 nov. 1769. || **9°** Tirer la langue, avancer sa langue hors de la bouche. Le médecin lui dit de tirer la langue. Les chiens, quand ils sont échauffés, tirent la langue. Pour perdre la moitié de leurs dents [dans la salivation mercurielle], en tirant la langue d'un demi-pied, et pour mourir de la poitrine au bout de six mois, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Entretien avec un chirurgien*. || Tirer la langue à quelqu'un, est une sorte de manifestation d'injure et de moquerie. || Fig. et populairement. Faire tirer la langue à quelqu'un d'un pied de long, le faire languir dans l'attente de quelque chose. || Je lui verrais tirer la langue d'un pied de long, que je ne lui donnerais pas un verre d'eau, se dit en parlant d'une personne pour qui on n'a aucune compassion. || **10°** Tirer les bas, les bottes à quelqu'un, les lui ôter des jambes. || On a dit de même tirer un diadème. Il lui faudrait du front tirer le diadème, CORN. *Nic.* V, 7. || Tirer son chapeau, l'ôter pour saluer. Il ne m'a pas tiré son chapeau. || Fig. et populairement. Tirer ses chausses, tirer ses grègues, s'enfuir. Le galant aussitôt Tire ses grègues, gagne au haut, Mal content de son stratagème, LA FONT. *Fabl.* II, 15. Donnez-moi vitement quelques coups de bâton, Et me laissez tirer mes chausses sans murmure, MOL. *le Dép.* I, 4. || **11°** Tirer pays, tirer chemin, s'en aller, s'enfuir (c'est, comme gagner pays, mettre du pays, de l'espace derrière soi). Vu que la fuite en est la fin la plus heureuse [d'un duel], Et qu'il faut que, l'un mort, l'autre tire pays, CORN. *Suiv.* IV, 5. Ma foi, si vous ne tirez pays, j'irai chercher le commissaire, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* III, 13. Et sans plus m'écouter, il a tiré chemin, TH. CORN. *le Galant doublé*, III, 3. || **12°** Tirer du sang, saigner. Je lui conseille de se

faire tirer du sang, et lui promets de ne le lui échauffer jamais par mes façons de parler trop libres, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 256. || Par exagération. Je tremble comme une feuille; on ne me tirerait pas une goutte de sang, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. II, p. 171, dans POUGENS. || **13°** Tirer les vaches, les traire. || **14°** Faire sortir, au hasard, de la boîte qui les contient, des billets, des numéros, des noms. Tirer les billets, les numéros d'une loterie. Le président a tiré au sort les noms des jurés. Ce jeune homme a tiré un mauvais numéro. Le sort, dit le prélat, vous servira de loi; Que l'on tire au billet ceux que l'on doit élire, BOIL. *Lutr.* I. Tout était tiré rigoureusement au sort, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 10. || Absolument. Il tourne le bonnet; l'enfant tire, et Brontin Est le premier des noms qu'apporte le destin, BOIL. *Lutr.* I. || Tirer une loterie, tirer les numéros d'une loterie, faire sortir par le sort les numéros. || Tirer quelque chose à la courte paille, en décider par le hasard de la plus courte paille. Tirez votre réponse à la courte paille, MARIV. *Surpr. de l'amour*, III, 4. || Tirer le gâteau des Rois, ou, simplement, tirer les Rois, distribuer au hasard les parts d'un gâteau dans lequel il y a une fève, afin que celui à qui elle échoit soit le roi de la fête. || **15°** Faire venir d'un lieu plus ou moins éloigné certains produits. On tire beaucoup de tabac de l'Amérique. Ce négociant tire ses étoffes de Lyon. Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes esclave du coton, de la soie, du riz, du blé, de l'huile, des cuirs, VOLT. *Dict. phil. Espr. des lois.* Pour juger s'il y a du luxe dans l'usage des choses, il suffirait souvent de considérer l'éloignement des lieux d'où on les tire, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 27. || **16°** Faire sortir en suçant. Les sangsues ont tiré beaucoup de sang. L'enfant tire le lait de la mamelle. || **17°** Extraire par voie de distillation ou d'expression. Tirer le suc des herbes. Tirer de l'huile sans feu. Tirer cette huile sans feu, comme on tire l'huile vierge, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 293, dans POUGENS. || Fig. On se nourrit des anciens et des habiles modernes; on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle ses ouvrages, LA BRUY. I. || Fig. Il tire la quintessence de tout, il est habile, adroit, et fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire. || Il tirerait de l'huile d'un mur, voy. HUILE, aux proverbes. || **18°** Terme d'arithmétique. Tirer la racine carrée, cubique d'un nombre, trouver, par le calcul, la racine carrée, cubique de ce nombre. || **19°** Faire sortir quelqu'un d'un endroit, et aussi de quelque emploi. Je voulais avoir lieu d'abuser Émilie, Effrayer son esprit, la tirer d'Italie, CORN. *Cinna*, V, 3. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira [Mme la Dauphine] de sa solitude, FLÉCH. *Dauphine.* J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus, Qui depuis.... RAC. *Brit.* IV, 2. Que les fonctions saintes du ministère fassent tout mon plaisir, comme elles font toute ma gloire; que tout ce qui me tire de l'exercice de ces fonctions, me soit insupportable, MASS. *Paraphr. ps.* XXV, V. 12.... Pour fuir un éclat, monsieur, je vous conjure, De me tirer d'ici dès demain, dès ce soir, Pour que Valère et moi nous cessions de nous voir, DESTOUCH. *Glor.* I, 9. || Tirer à part, voy. PART 2, n° 10. || Fig. On ne peut le tirer de là, il se tient attaché à son idée, il répond toujours la même chose. || Fig. Tirer quelqu'un d'un mauvais pas, le dégager d'une affaire difficile, fâcheuse, embarrassante. Et, loin de le tirer de ce pas hasardeux, Ma bonté ne ferait que nous perdre tous deux, CORN. *Poly.* V, 1. || Fig. Tirer quelqu'un de la boue, de la poussière, le faire sortir d'un état misérable et bas. || **20°** Délivrer, dégager quelqu'un soit d'un lieu où il est mal, soit de quelque état comparé à ce lieu. Tirez-moi de ce trouble, ou souffrez que je meure, CORN. *Rodog.* V, 4. Vous donc, mes vrais amis, qui me tirez de peine, ID. *Héracl.* III, 4. Vous ne les craindrez point, parce que le Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, est avec vous, SACI, *Bible, Deutéron.* XX, 1. Eh! mon ami, tire-moi du danger; Tu feras après ta harangue, LA FONT. *Fabl.* I, 19. Cet Anglais [Talbot, qui donnait le quinquina] vient de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds, SÉV. 387. M. de la Trousse aurait pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes, ID. 451. Cette duchesse [de Chaulnes] ne cesse de me dire que la belle comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers, ID. 30 juill. 1689. Les ennemis sont poussés partout; Oudenarde est délivrée de leurs mains; pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ils tremblent qu'un censeur.... N'aille du fond du puits tirer la vérité, BOIL. *Disc. au roi.* Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur, RAC. *Phèdre*, II, 5. Il faut que sur le trône un roi soit élevé, Qui se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, L'a tiré par leur main de l'oubli du tombeau.... ID. *Athal.* I, 2. Si je reviens si craint et si peu désiré, Ô ciel! de ma prison pourquoi m'as-tu tiré? ID. *Phèdre*, III, 5. Il ne rougit pas de leur raconter quand et de quelle manière il a tiré cet homme des ennemis, et l'a apporté dans sa tente, LA BRUY. *Théophr.* XXV. Cent écus que feu votre époux, mon intime ami, me prêta pour me tirer d'une affaire d'honneur que j'eus autrefois à Bruges, LESAGE, *Diable boit.* 4. Cet abbé [Desfontaines] est un homme que j'ai, en 1724, tiré de Bicêtre, où il était renfermé pour le reste de ses jours, VOLT. *Mél. litt. aux aut. Bibl. franç.* Ce fut Gustave Wasa qui, en tirant les Suédois de l'obscurité, anima aussi les Danois par son exemple, ID. *Mœurs*, 117. Tire-moi, par pitié, de mon doute terrible, ID. *Alz.* IV, 5. Voilà comme vous êtes : une plaisanterie vous tire d'affaire, quand vous n'avez pas de bonnes raisons à donner, GENLIS, *Théât. d'éduc. Fausse délicat.* I, 2. || **21°** Étendre, allonger. Tirer du linge sur la platine. Tirer une courroie. || Fig. Tirer la courroie, et, absolument, tirer, employer beaucoup d'économie pour soutenir une dépense jusqu'à une certaine époque. Il faut qu'il tire bien la courroie pour gagner le bout de l'an. Il a bien à tirer pour suffire à son ménage. || Tirer une corde, la tirer ferme, la bander le plus qu'on peut. || Tirer bien ses bas, ses gants, les étendre bien sur la jambe, sur le bras, de manière qu'ils ne fassent point de plis. Elle [Mlle Temple] rougit d'abord, pâlit ensuite.... tira ses gants l'un après l'autre jusques au coude, HAMILT. *Gram.* 10. || Tirer le cordon, se dit du portier qui ouvre la porte extérieure de la maison au moyen du cordon placé dans sa loge. || Tirer à poil une étoffe de laine, de soie, de coton, en faire sortir, en faire paraître le poil, en le tirant avec une espèce de carde. || Tirer les rideaux, les ouvrir ou les fermer. || Fig. Tirer le rideau, écarter ce qui empêche de voir, de savoir. En un mot, le petit démon qui nous tirerait les rideaux, nous divertirait extrêmement, SÉV. 197. || Fig. Tirer le rideau sur quelque chose, et, absolument, tirer le rideau, ne plus s'occuper d'une chose, la mettre en oubli. Sur les noires couleurs d'un si triste tableau Il faut passer l'éponge, ou tirer le rideau, CORN. *Rodog.* II, 3. || Fig. Tirer en longueur, prolonger, allonger. L'attention de l'auditeur déjà lassée se rebute de ces conclusions qui traînent et tirent la fin en longueur, CORN. *Hor. exam.* Ce général du sénat [Pompée], qui voulait tirer la guerre en longueur pour avoir le temps d'amasser de plus grandes forces, passa d'Italie en Épire, VERTOT, *Révol. rom.* XIII. || Tirer une affaire en longueur, en éloigner la conclusion. Elle me dit franchement que, ses intentions étant conformes aux miennes, elle n'avait pas dessein de tirer les choses en longueur, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 6. || **22°** Tirer l'or, tirer l'argent, les étendre, les allonger en fils déliés. || Tirer l'épingle, faire passer le laiton par la filière. || Tirer le cierge, le fabriquer à la main. || **23°** Tirer au sec, faire sécher une confiture. || **24°** Tirer un coup, le porter, l'assener (emploi qui vieillit; cette acception provient du sens que tirer a d'étendre, allonger). Le mulet prend le temps, et du grand coup qu'il tire Lui enfonce la tête, RÉGNIER, *Sat.* III. || Terme de manége. Tirer la ruade, ruer, en parlant d'un cheval. || **25°** Terme d'escrime. Tirer des feintes, faire des mouvements simulés, pour tromper son adversaire. || Tirer une estocade, un coup d'estocade, pousser une estocade à celui contre qui on fait des armes (phrase qui a vieilli). || Fig. Tirer l'estocade, une estocade à quelqu'un, lui demander de l'argent à emprunter, sans avoir l'intention de le lui rendre (phrase qui a vieilli). || **26°** Lancer des armes de trait (cette acception provient de l'emploi de tirer un coup). C'est pourtant maintenant qu'il se faut assurer, Et lui tirer des traits qu'il ne puisse parer, MAIRET, *Sophon.* III, 2. Je tirerai contre eux toutes mes flèches, SACI, *Bible, Deutéron*, XXXII, V. 23. || **27°** Décharger une arme à feu. Tirer un coup de fusil. Tirer des salves d'artillerie. Méli, capitaine de Livry, ayant voulu tirer un fusil chargé depuis longtemps, le fusil lui creva dans la main, et on a été obligé de lui couper le bras, SÉV. 8 nov. 1688. Il [un navire] tire du canon pour demander du secours; car la mer est bien mauvaise, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* En Europe, nous tirons le canon en signe d'allégresse pour annoncer la destruction de plusieurs milliers d'hommes, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 3. || On dit dans un sens analogue : tirer un feu d'artifice, tirer des pétards, des fusées. || Bien tirer le pistolet, être très-adroit au tir du pistolet. || Pour les armes portatives, on dit : tirer le fusil, la carabine, le pistolet, et tirer au pistolet, au fusil, à la carabine. || Dans les bouches à feu, on emploie toujours le régime direct : tirer le canon, le mortier, l'obusier; avec cette nuance toutefois que tirer le canon a une signification tout à fait universelle, tandis que, dans le cas général, on dira plutôt pour les autres pièces : tirer des bombes, des obus. || Pour les projectiles, on dit : tirer des boulets ou à boulets, tirer des obus ou à obus, tirer des bombes. || Fig. Tirer sa poudre aux moineaux, perdre sa peine et son temps. Force godelureaux à vendre, Devant Héro faisant les beaux, Tirèrent leur poudre aux moineaux; Ce que ne faisait pas Léandre, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 280 || **28°** Diriger une arme à feu sur. La ville était prise.... ce petit chevalier [de Longueville] monte sur le revers de la tranchée.... un soldat veut tirer une bécassine, et tire ce petit garçon; il en est mort le lendemain, SÉV. 8 nov. 1688. Il [un oiseau] est difficile à tirer, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 110. Allons tirer des grives, c'est assez pousser d'arguments, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. || Fig. Je lui dis : Vraiment, madame, vous avez tiré de bien près ce bon père, vous aviez peur de le manquer, SÉV. 284. Le voilà pourtant ce seizième [d'août] que nous avons suivi depuis deux mois; je pars demain; je n'eusse jamais cru.... qu'un jour visé de si loin pût être tiré si juste, ID. 15 août 1677. || Fig. et familièrement. Pour lui parler, il faut le tirer au vol, le tirer en volant, il est difficile de le joindre et de trouver le moment de lui dire un mot. || **29°** Creuser en suivant une certaine direction. Les canaux que l'on tire pour arroser des pays qui en ont besoin, FONTEN. *Guglielmini.* Bientôt après, il [Pierre le Grand] tira ce canal qui joint la mer Caspienne au golfe de Finlande et à l'Océan, VOLT. *Russie*, I, 11. Au delà était un marais, et derrière le marais les Russes avaient tiré un retranchement d'un quart de lieue, ID. *ib.* I, 16. || **30°** Tracer. Tirer une ligne. Tirer une allée au cordeau. Tirer un plan sur du papier. Tirer une raie sur ce qu'on a écrit. || Tirer en ligne de compte, employer, comprendre dans un compte. || On dit plus ordinairement : mettre en ligne de compte. || **31°** Faire le portrait de quelqu'un, soit en peinture, soit en sculpture (emploi qui vieillit). On l'a tiré en cire, en plâtre. Je vous enverrai celui [le portrait] que vous me demandez; je faisais difficulté d'y faire commencer sitôt; car cette absence m'a tellement changé, que, si l'on me tire bien, je ne serai pas reconnaissable, VOIT. *Œuv.* t. II, p. 232. Il n'y a pas longtemps que je me suis fait tirer par Rigaud, me dit-il, c'est un des meilleurs peintres de Paris, et tous ceux qui voient ce portrait, disent que j'y suis fort bien tiré : — un homme du monde.... ne se serait pas servi du mot tirer qui n'a aucun usage dans ce sens que parmi la bourgeoisie, CAILLIÈRES, *Du bon et mauvais usage, convers.* 1re. On sait que ce prince [Alexandre] avait défendu.... à tout autre peintre qu'Apelle de tirer son portrait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 97, dans POUGENS. De se faire tirer certain homme eut envie; Chacun veut être peint une fois en sa vie, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 4. || Fig. Tirer en exemple, proposer pour modèle. Ces choses qu'il faut souffrir au théâtre, parce qu'elles ont un éclat dont la surprise éblouit, et qu'il ne ferait pas bon tirer en exemple pour conduire une action véritable sur leur plan, CORN. *Héracl. Examen.* On a vu des génies extraordinaires passer tout d'un coup de la méditation du cabinet aux charges les plus difficiles; mais ces gens-là ne peuvent être tirés en exemple, ST-EVREMOND, *De l'étude et de la conversation.* || **32°** Tirer copie, tirer une copie, tirer la copie, copier. Tirer copie d'un acte. Un fameux grammairien nommé Tyrannion, qui demeurait alors à Rome, ayant grande envie d'avoir les œuvres d'Aristote, obtint du bibliothécaire de Sylla la permission d'en tirer une copie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 175, dans POUGENS. D'après son grand tableau, lorsqu'elle fut sortie, Vous fîtes

l'autre jour tirer cette copie, DORAT, *Feinte par amour*, I, 4. || Tirer les parties d'une partition, les extraire et les copier, pour que chaque concertant ait la sienne, tandis que le chef d'orchestre a la partition complète sous les yeux. Réellement cela m'occupait, et beaucoup, pour rassembler la musique, les concertants, les instruments, tirer les parties, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || 33° Faire plusieurs exemplaires de ce qui est composé en caractères d'imprimerie. Tirer une feuille, un volume, une gravure. Cet ouvrage a été tiré à cinq cents exemplaires. Attendez.... c'est depuis vingt ans, On en tira cent exemplaires, BOIL. *Epigr.* 5. Il [Louis XV] fit imprimer au Louvre un petit livre de la géographie pour le cours des fleuves, qu'il composa en partie sous les leçons de M. de Lisle, et dont on tira cinquante exemplaires, VOLT. *Él. fun. Louis XV.* La planche d'étain ne saurait tirer proprement beaucoup plus de huit à neuf cents exemplaires, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 297. || Absolument. Bon à tirer. Il faut mettre de l'encre et tirer avec soin; dites cela à votre imprimeur, P. L. COUR. *Lett.* VI. || Un bon à tirer, voy. BON, n° 18. || 34° Terme de commerce. Tirer une lettre de change, faire un billet qui doit être payé au porteur par un correspondant. Tirer une lettre de change payable à deux mois de vue, à vue. || Tirer une lettre de change sur quelqu'un, ou, absolument, tirer sur quelqu'un, lui adresser une lettre de change. L'on tire sur les pays étrangers pour les payer [ces dépenses], MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. Qu'à Paris on me charge de faire passer à Amsterdam mille onces d'argent, lorsque l'échange est à six pour cent au-dessus du pair, et supposons qu'alors il soit de quatre pour cent au-dessus du pair de Paris à Londres et de deux pour cent au-dessous de Londres à Amsterdam; dans une pareille circonstance, on voit qu'il y a un bien plus grand profit à tirer d'abord sur Londres, pour tirer ensuite de Londres sur Amsterdam, qu'à tirer directement de Paris sur Amsterdam, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 17. || On dit de même : tirer une somme sur quelqu'un. Vous pouvez tirer sur moi de petites sommes, BOSS. *Lett. quiét.* 214. || Tirer une lettre de change par première, seconde, troisième, la tirer en deux ou plusieurs exemplaires, soit afin que, l'un étant perdu, l'autre puisse le remplacer, soit afin que, l'un étant envoyé à l'acceptation du tiré, l'autre puisse être négocié pendant ce temps-là. || 35° Faire qu'une personne interrogée parle. Cinna vient, et je veux en tirer quelque chose, CORN. *Cinna*, III, 1. Donnez-vous la peine de tirer la vérité, et de m'empêcher d'être trompée, SÉV. 21 déc. 1692. Il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas, BOSS. *Louis de Bourbon.* Feignons; et de son cœur, d'un vain espoir flatté, Par un mensonge adroit tirons la vérité, RAC. *Mithr.* III, 4. Elle tira le secret de ses compagnes, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 144, dans POUGENS. Tout ce que je pus tirer de lui ne fut que des conjectures vagues, aussi propres à confirmer qu'à détruire mes craintes, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 29. || Ne pouvoir tirer un mot de quelqu'un, ne pouvoir rien tirer de quelqu'un, n'en pouvoir obtenir de réponse, d'éclaircissement. Valère : Que t'a dit Marine? — Scapin : Marine? rien du tout; c'est une fille dont on ne saurait tirer une parole, REGNARD, *Sérén.* 5. C'est une petite fille si niaise qu'on n'en peut rien tirer, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. I, p. 25, dans POUGENS. || Tirer de la bouche, faire dire. Je pense qu'il vaut mieux que de sa propre bouche Je tire avec douceur l'affaire qui me touche, MOL. *Éc. des f.* II, 2. Luther n'en a jamais tant dit, et tout ce que ses emportements lui ont tiré de la bouche n'approche pas de ce que Calvin dit froidement de lui-même, BOSS. *Var.* IX. || On ne peut parvenir à tirer la vérité de sa bouche, se dit d'un accusé qui ne veut rien avouer. || Tirer un éclaircissement de quelqu'un, faire en sorte qu'il donne l'éclaircissement qu'on désire de lui. || 36° Recueillir, percevoir, obtenir, recevoir. Il tire dix mille francs de rente de sa terre. On a tiré beaucoup d'argent du nouvel impôt. On peut tirer du fruit de tout ce qui fait peine, CORN. *Pulch.* III, 1. M. le Prince n'a de force contre Votre Majesté que celle qu'il tire de la haine qu'on a contre M. le cardinal, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 364, dans POUGENS. Je tirai l'autre jour à Rennes, du milieu du tourbillon, une heure de conversation avec M. de Chaulnes, SÉV. 18 août 1680. Ceux qui tirent des pensions, gages, appointements et dons du roi, VAUBAN, *Dîme*, p. 70. Je suis ravie qu'il n'ait tiré aucun avantage de son artifice, LESAGE, *Diable boît.* 4. On tire peu de service des vieillards, VAUVEN. *Max.* LXXX. Les registres de la chambre des comptes des Pays-Bas, qui sont actuellement à Lille, déposent que Philippe II ne tirait pas quatre-vingt mille écus des sept Provinces-Unies, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 17. Vous trouverez que la cour de Madrid tire annuellement 55 084 450 livres de ses provinces du nouveau monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 28. || Tirer race, faire couvrir des juments pour en avoir des produits. || Tirer de l'argent de quelqu'un, se faire donner de l'argent par supercherie ou par sollicitation. Fais-nous un peu ce récit, qu'on m'a dit qui est si plaisant, du stratagème dont tu t'es avisé pour tirer de l'argent de ton vieillard avare, MOL. *Scapin*, III, 1. La duchesse de Lude leur donne cinquante écus tous les ans : n'en saurait-on tirer davantage? MAINTENON, *Lett. à M. de Caylus*, t. VI, p. 97, dans POUGENS. Vous aviez trouvé là une nouvelle manière de tirer de l'argent des princes, FONTEN. *Auguste, Aretin.* Pour deux ou trois personnes qui voudront bien payer, il y en aurait cinquante dont je ne tirerais jamais un sou, DANCOURT, *Désol. des joueuses*, sc. 9. Henri III tira d'Aaron, juif d'York, quatorze mille marcs d'argent, et dix mille pour la reine, MONTESQ. *Esp.* XXI, 20. || Tirer quelque grâce de quelqu'un, en obtenir quelque grâce par adresse ou par instance. Il a tiré de lui une donation. || Tirer promesse, tirer parole de quelqu'un, faire en sorte qu'il promette, qu'il donne sa parole. || On ne saurait tirer raison de cet homme, on ne peut obtenir de lui qu'il fasse ce qu'il doit. || Tirer raison, tirer satisfaction d'une injure, d'une offense, faire réparer l'injure, l'offense. Mourir sans tirer ma raison!... Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison, CORN. *Cid*, I, 9. || Tirer vengeance, se venger. Je vous déclare que ma santé est assez bonne.... pour tirer de vous la vengeance la plus complète, VOLT. *Diatr. du docteur Akakia.* || Tirer parti de quelqu'un, de quelque chose, en tirer des services, de l'avantage. || Tirer avantage d'une chose, la tourner, l'interpréter à son avantage. || Tirer vanité d'une chose, s'en prévaloir. Ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance? Êtes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer vanité? MOL. *Don Juan*, IV, 6. || On dit dans le même sens : tirer gloire. On exposait une peinture Où l'artisan avait tracé Un lion d'immense stature Par un seul homme terrassé; Les regardants en tiraient gloire, LA FONT. *Fabl.* III, 10. || 37° Terme de jeux. Tirer tout, faire la vole. || 38° Fig. Puiser, emprunter. Le pouvoir tire son droit de la nation. Les mots que nous avons tirés du latin. L'instruction qu'on tire de l'histoire. La maison de France, la plus grande sans comparaison de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source, BOSS. *Duch. d'Orl.* Fontenelle ne le traduisit pas [le livre de Van Dale sur les oracles]; mais il en tira ce qu'il crut de plus convenable à sa nation, qui aime mieux les agréments que la science, VOLT. *Dict. phil. Oracles.* Ce n'est guère qu'à Paris que je pourrai trouver ces immenses recueils dont je tire quelques gouttes d'élixir, ID. *Lett. au roi de Pr.* novembre 1742. || C'est de là que cette ville, cette rivière tire son nom, elle doit à telle circonstance le nom qu'elle porte. Ce vin tire son nom du territoire qui le produit. || Tirer son origine, tirer sa source de, provenir. Cette rivière tire sa source de telle montagne. Il tire son origine de telle famille. || On dit aussi : Les généalogistes tirent l'origine de cet homme de telle maison, ils prétendent que cet homme provient de telle maison. || 39° Faire sortir de, faire produire à Quelque sinistres qu'ils [les événements] nous paraissent, nous devons espérer que Dieu en tirera la source de notre joie, si nous lui en remettons la conduite, PASC. *Lett. Sur la mort de son père.* La manière dont il [Dieu] produit l'âme est beaucoup plus merveilleuse : il ne la tire point de la matière; il l'inspire d'en haut; c'est un souffle de vie qui vient de lui-même, BOSS. *Hist.* II, 1. On tirait un autre chef d'accusation contre lui des forts qu'il avait bâtis près de la ville de Byzance, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 51. Pythagore croit que Dieu est une âme répandue dans tous les êtres de la nature, et dont les âmes humaines sont tirées, ID. *Hist. anc.* liv. XXVI, ch. III, 1, 2. Savant dans cet art enchanteur de tirer de la plus petite situation les sentiments les plus délicats, VOLT. *Oreste, Ép.* || 40° Inférer, conclure. Et de là nous pouvons tirer des conséquences, Qu'on n'acquiert point leurs cœurs sans de grandes avances, MOL. *Mis.* III, 5. Ils [les anciens] doivent être admirés dans les conséquences qu'ils ont bien tirées du peu de principes qu'ils avaient, et ils doivent être excusés dans celles où ils ont plutôt manqué du bonheur de l'expérience que de la force du raisonnement, PASC. *Préface sur le traité du vide.* Il aurait pu encore tirer cet autre argument, VOLT. *Dict. phil. Vérité.* || On dit de même : tirer une conjecture de. Tirer un bon, un mauvais augure, un bon, un mauvais présage de quelque chose. Les présages qu'on tire du vol des oiseaux et des entrailles des victimes, FÉN. *Tél.* XXIII. || Tirer l'horoscope d'une personne, faire son horoscope en vertu des préceptes de l'astrologie judiciaire. || Tirer les cartes à quelqu'un, lui prédire sa destinée d'après l'arrangement fortuit des cartes que l'on consulte. || Absolument et familièrement. Je ne tire pas les cartes, je ne me mêle pas de prédire ce qui adviendra. || 41° *V. n.* Exercer une traction. On tirait fortement sur la corde pour amener le lourd fardeau. || Cette corde tire, elle est bandée extrêmement ferme. || Terme de vénerie. Tirer sur le trait, se dit en parlant du limier qui trouve la voie et veut avancer. || Terme de manége. Tirer au renard, se dit du cheval qui se jette violemment en arrière, lorsqu'il est attaché. || Terme de fauconnerie. Faire tirer l'oiseau, le faire becqueter en le paissant, et surtout en lui donnant un pât nerveux pour exciter son appétit. || Dans une corderie, tirer au premier brin, peigner ou travailler le chanvre de manière à en obtenir les fibres du premier brin. || 42° Terme familier. Aller, s'acheminer. Nous sommes découverts, tirons de ce côté, MOL. *l'Ét.* III, 13. Quel caquet est le vôtre! Tirez de cette part; et vous, tirez de l'autre, ID. *Tart.* II, 4. M. de Bouillon tira droit en Bourgogne d'où il était venu, ST-SIM. 200, 176. Nous prîmes congé d'eux le lendemain matin après avoir fait un partage égal de nos espèces, et nous tirâmes vers Valence, LESAGE, *Gil. Bl.* VI, 2. Pour arriver à son pied [d'une montagne], je tirai plus à l'ouest que je n'avais fait la veille, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 186, dans POUGENS. || En tirant vers, à, sur, se dit en parlant des localités, pour en désigner la direction. L'Arabie s'étend du désert de Jérusalem jusqu'à Aden, vers le quinzième degré, en tirant droit du nord-est au sud-est, VOLT. *Dict. phil. Arabes.* Au delà de ces îles, en tirant sur les Moluques, il y en a d'autres.... ID. *Mœurs*, 149. || Tirer au large, s'enfuir. || Tirez, allez-vous-en, n'approchez pas, éloignez-vous. Tirez, tirez, vous dis-je, ou bien je vous assomme, MOL. *l'Ét.* IV, 8. Tirez, tirez, monsieur le bailli, et rengainez vos procédures, le défunt n'est pas mort; le voilà que je vous amène, DANCOURT, *Mari retrouvé*, sc. 23. || Tirez, tirez, terme dont on se servait autrefois pour chasser un chien. Dandin : Tirez, tirez, tirez. — L'Intimé : Notre père, messieurs... — Dandin : Tirez donc! quels vacarmes! Ils ont pissé partout, RAC. *Plaid.* III, 3. || Terme de vénerie. Tirez, tirez, chiens! cri dont on se sert pour faire suivre les chiens quand on les appelle. || 43° Tirer de long ou le long, se dit de la bête qui s'en va sans s'arrêter. || Dans le langage général, tirer de long, s'enfuir. La colombe l'entend, part et tire de long, LA FONT. *Fabl.* II, 12. || Tirer de long, signifie aussi apporter des délais dans une affaire. || 44° Terme de marine. Tirer à la mer, prendre le large. || Tire avant! commandement qu'on adresse aux rameurs pour qu'ils nagent avec plus de vigueur. || 45° Remettre à la décision du sort. On les fit tirer au sort. Ils tirèrent tous deux à la courte paille. On les fit tirer au doigt mouillé. Tenez donc, voici deux bûchettes; Accommodez-vous, ou tirez, LA FONT. *Fabl.* III, 8. || Tirer à qui..., décider par la voie du sort qui.... J'admirais la brutalité de quelques Anglais, de ces marauds sans doute qui tirent au billet pour un teston à qui sera pendu; monsieur, ils fumaient nonchalamment dans un si grand danger, ST-EVREM. *Sir Politick*, II, 1. N'avez-vous point trouvé qu'il [l'historien Josèphe] jouait d'un grand bonheur dans cette cave où ils tiraient à qui se poignarderait le dernier? SÉV. 12 janv. 1676. || Tirer à la conscription, et, absolument, tirer, prendre un des numéros qui, à la conscription, décident si on sera soldat ou non. Il tire cette année. || Terme de jeu. Tirer à qui fera, décider par le sort qui jouera le premier. || Fig. et familièrement. Tirer au bâton, tirer au court bâton avec quelqu'un, contester avec lui d'égal à égal (locution vieillie,

se disant d'un homme qui était inférieur dans la chose dont on conteste, à celui avec qui il conteste). Il ne vous appartient pas de tirer au bâton avec lui. || 46° Tirer des armes, ou, simplement, tirer, faire des armes, s'exercer au maniement du fleuret, de l'épée, du sabre. Tirer au mur, à la muraille. Tirer de tierce, de quarte. Tirer en tierce, en quarte. Il tire bien. Et moi, je leur soutiens à tous deux que la science de tirer des armes est la plus belle et la plus nécessaire de toutes les sciences, MOL. *Bourg. gent.* II, 4. Après trois mois de leçons je tirais encore à la muraille, hors d'état de faire assaut, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Les fers une fois engagés, je n'ai plus songé qu'à ma besogne; car Daligny tire au moins de ma force, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, XII. || Tirer la main plate, enlever la main avec les ongles en l'air. || Tirer dans le fer, tirer dans le côté où l'adversaire est couvert. || Tirer dans les armes, allonger un coup d'épée entre les bras de son adversaire, ou, ce qui est la même chose, du côté gauche de son épée. || Tirer hors les armes, allonger un coup d'épée hors des bras de son adversaire, ou, ce qui est la même chose, du côté droit de son épée. || Tirer sur les armes, porter une botte à son adversaire, dehors ou dans les armes, en faisant passer la lame de l'épée par-dessus son bras. || Tirer sous les armes, porter une botte à son adversaire dehors ou dans les armes, en faisant passer la lame de l'épée par-dessous son bras. || Tirer sur le temps, tirer au moment où l'adversaire va tirer. || Fig. Tirer sur le temps, profiter prestement de l'occasion. || 47° Tirer d'une arme de trait ou d'une arme à feu, la faire partir. Tirer de l'arc, de l'arbalète. Tirer de l'arquebuse. Tirer aux perdrix, au blanc. Tirer en l'air. Tirer juste. Tirer à boulet, à boulets rouges, à coups perdus. Tirer à poudre, à balle, à plomb. Poudre à tirer. En parlant des bouches à feu, tirer d'écharpe, d'enfilade, à revers, de plein fouet, à ricochet, à toute volée, sur plateforme, à embrasure. Sur mer, tirer à fleur d'eau, en plein bois [dans le corps du navire]. Ils [les Hollandais] doivent avoir plus de monde tué que nous, d'autant qu'au lieu qu'eux tirent à démâter, nous tirons au corps du vaisseau, *Relation du combat de Lipari*, 18 juin 1676, dans JAL. Fais les avances; nous serons de moitié du prix, et je tirerai pour ton compte, DANCOURT, *le Prix de l'arquebuse*, sc. 17. C'est de là, des fenêtres d'une maison qui subsiste encore [hôtel qui avait appartenu au connétable de Bourbon], qu'un jeune monarque... tira, la nuit de la Saint-Barthélemy, sur ses propres sujets qui passaient l'eau pour se sauver au faubourg Saint-Germain, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 25, dans POUGENS. Il avait appris à tirer chez les Bulgares, et il aurait abattu une noisette dans un buisson sans toucher aux feuilles, VOLT. *Candide*, 16. Il [un habit simple] l'empêchait d'être remarqué et d'être choisi par les ennemis, qui eussent tiré à sa personne, VOLT. *Charles XII*, 2. On a vu les Suisses au service de la Hollande tirer sur les Suisses au service de la France, ID. *Dict. phil. Bala.* Tirant de temps en temps sur quelques oiseaux, et souvent tenté de tirer sur lui-même; mais il aimait encore la vie, à cause de Mlle de Saint-Yves, ID. *l'Ingénu*, VII. Le canon tirait sur eux à cartouche; mais le roi, qui se découvrait davantage, était le plus exposé, ID. *Charles XII*, 8. Mes amis, fâché de la peine; Surtout ne tirez point trop bas, BÉRANG. *Vieux caporal.* Ils [les Russes] tirèrent mal, il est vrai, la plupart en l'air et comme des gens troublés, mais de si près, que la fumée, les feux et le fracas de tant de coups épouvantèrent les chevaux wurtembergeois et les renversèrent pêle-mêle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. || Fig. C'était [l'évêque d'Avranches].... un saint évêque qui avait si peur de mourir hors de son diocèse, que.... il n'en sortait point du tout; il y en a d'autres qu'il faudrait que la mort tirât bien juste pour les y attraper, SÉV. 9 mai 1689. Il faudrait voir comme on [une coquette] tire sur tout, sans distinction et sans choix, ID. 26 mai 1676. || Tirer de loin, lâcher un coup à une grande distance de l'objet. || Fig. Le jour viendra, je l'espère, que nos discours seront un peu plus justes; on tire de si loin, qu'il est impossible de tirer droit, SÉV. 8 sept. 1680. || Tirer au vol, ou en volant, tirer sur un oiseau lorsqu'il vole. Et quand un gentilhomme.... Sait tirer en volant, boire et signer son nom, REGNARD, *Ménechm.* III, 8. || Fig. Il [le duc de Richelieu] a de beaux éclairs, quand la rapidité des affaires et des plaisirs lui laisse des moments pour tirer en volant aux choses de littérature et de goût, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 janv. 1773. || Tirer au juger, faire feu sur le gibier sans le voir, mais en jugeant par certains indices la place qu'il occupe. || Tirer à l'oiseau, chercher à abattre un oiseau de bois placé au haut d'une perche. || Fig. Tirer sur, jeter ses vues. Il y avait un parent de l'abbé Bayard, qui était avec nous à Langlar; s'il y eût été en même temps que la duchesse, il eût été fort digne qu'elle eût tiré dessus, SÉV. 289. || Fig. Tirer sur quelqu'un, dire du mal de quelqu'un, ou bien en faire l'objet de plaisanteries. La satire entraîne toujours plus loin qu'on ne veut; c'est un si doux plaisir pour certaines gens, de tirer sur d'autres, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 240, dans POUGENS. Notre intelligence n'échappa pas au marquis; il n'en tirait pas moins sur moi : au contraire il me traitait plus que jamais en amoureux transi, martyr des rigueurs de sa dame, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Fig. Tirer à cartouches, à boulets rouges sur quelqu'un, en dire les choses les plus offensantes. || Fig. Tirer sur quelqu'un à bout portant, lui dire en face des choses dures, ou lui lancer des épigrammes. || Fig. Vous tirez sur vos troupes, sur vos gens, sur vos pigeons, vous attaquez ceux qui sont dans vos intérêts. || 48° Il se dit aussi de l'arme à feu qui part et fait explosion. Son fusil vint malheureusement à tirer. Les cloches sonnent, le canon tire, cent mille voix lui répondent, VOLT. *Amabed*, *Lett.* 15. || Fusil qui tire juste, fusil qui ne fait pas dévier la balle ou le plomb dont il est chargé. || 49° Faire éprouver une sensation de tiraillement. La peau du visage me tire; Et je ressens par tout le corps Certains frémissements que je ne saurais dire, DANCOURT, *Céphale et Procris*, II, 5. || 50° Tirer au volume, se dit d'un libraire, d'un auteur qui grossit un ouvrage pour avoir un plus gros volume, ou plus de volumes. On tire au volume, non pas pour la raison qu'en donne Pline, qu'il en est d'un bon livre comme de toute autre chose, et que plus il est grand, meilleur il est; mais parce que les plaideurs, dit-on, mesurent le prix du plaidoyer à son étendue et à sa durée, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 318. || Tirer à la ligne, allonger un article, un écrit, pour qu'il contienne plus de lignes et soit plus payé. || 51° Tirer en longueur, se prolonger, ne pas se terminer. Il me paraît que cette affaire va tirer en longueur, et prendre un tour assez désagréable, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 5 janv. 1696. Le siége tirant en longueur, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 3. || 52° Tirer à sa fin, être près de finir, d'être terminé. Cet ouvrage tire à sa fin. On espère que la maladie tire à sa fin. Ayant dîné ce jour-là fort sobrement à mon auberge, pour mieux ménager ma pistole qui tirait à sa fin, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 1. || Ce malade tire à sa fin, à la fin, il est près de mourir. Trois neveux qui se sont assemblés chez lui, dès qu'ils ont appris qu'il tirait à sa fin, ID. *Diable boit.* 12. Je ne sais si Votre Majesté est informée que M. Thiriot, chargé de sa correspondance littéraire, tire absolument à sa fin, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 9 oct. 1772. || 53° Tirer à des conséquences, amener, entraîner certaines conséquences. Laissez-moi ce discours [sur l'âge]; quand vous le faites, il me pousse trop loin, et tire à de grandes conséquences, SÉV. à *Mme de Grignan*, 17 juin 1685. || Tirer à conséquence, se dit d'une chose qui peut avoir des suites graves, dont on pourrait s'autoriser, se prévaloir pour quelque chose de pareil. C'est une grâce que vous pouvez lui accorder, elle ne tire pas à conséquence. Il assura la fée que les bontés qu'il avait témoignées à Canadine ne tiraient point à conséquence, COMTE DE CAYLUS, *Œuv.* t. IX, p. 250. || 54° Tirer à, avoir de la ressemblance avec. Et l'air de son visage a quelque mignardise Qui ne tire pas mal à celle de Dorise, CORN. *Clit.* II, 9. || Avoir le caractère de. Vous avez grande raison de ne me point mettre au rang de ces oncles trop oncles, et je n'ai pour vous que des sentiments qui tirent droit au paternel, BOIL. *Lett. à la Chapelle*, 3 janv. 1700. Le monument ne me semble pas de fort grand goût, et a une pesanteur, à mon avis, tirant au gothique, ID. *Lett. à Brossette*, 14 mai 1707. Le style de Marguerite [Reine de Navarre] n'était pas des meilleurs, il s'en faut de beaucoup; il est lâche, diffus et embarrassé, tirant à la manière et au précieux, quand il n'est pas tendu, lourd et mystique, NODIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1839, p. 351. || S'approcher de, en parlant d'une teinte Mlle de Scudéry était laide; son teint surtout, tirant au noir, ôtait à sa figure toute prétention à la beauté, V. COUSIN, *Journ. des sav.* avril 1858, p. 215. || 55° Tirer sur, avoir quelque rapport, quelque ressemblance. Un peu tanné, sauf votre honneur, Et tirant sur le ramonneur, SCARR. *Virg.* IV. Un portier rustre, farouche, tirant sur le Suisse, LA BRUY. VI. Crosat revint à la cour avec une physionomie entièrement changée et qui tirait sur le niais, ST-SIM. 67, 110. Délicats sentiments tirant sur la fadeur, DUFRÉNY, *Mar. fait et rompu*, III, 4. Je remarquai qu'il écoutait le récit qu'on lui faisait, d'un maintien froid, pensif et tirant sur l'austère, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. || Il se dit particulièrement des couleurs, des nuances. Couleur de marron tirant au gris cendré, BUFF. *Ois* t. V, p. 192. Un brun tirant sur le roux, ID. *ib.* t. V, p. 440. || 56° Se tirer, *v. réfl.* Se délivrer, se dégager, sortir. Il s'est tiré de prison avec beaucoup de peine. Il sait bien se tirer d'un pas si hasardeux, CORN. *Hor.* IV, 2. Ma foi, quand j'y songe, j'ai fait fort sagement de me tirer de cette affaire, MOL. *Mar. forcé*, 16. Je retiens toujours ce que vous m'avez mandé : on se tire de l'ennui comme des mauvais chemins; on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois, pour n'avoir pas le courage de l'achever : c'est comme de mourir, vous ne voyez personne qui ne sache se tirer de ce dernier rôle, SÉV. à *Mme de Grignan*, 28 août 1675. Vivent les gens d'esprit! ils se tirent de tout, TH. CORN. *D. Cés. d'Avalos*, I, 1. Pour se tirer de peine Chacun promet assez : Mais la promesse est vaine Lorsque les périls sont passés, QUIN. *Thés.* III, 5. J'ai su par adresse me tirer des mains du duc de Bourgogne, FÉN. *Dial. Louis XI, Louis XII.* C'est un calme dont vous aurez plus de peine à vous tirer que de la tempête même, MASS. *Avent, Délai de la conv.* Il [d'Aubigné] se tirait des réprimandes qu'elle lui faisait, par des plaisanteries qui réussissaient presque toujours avec Mme de Maintenon, quand elles étaient faites avec esprit, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 253, dans POUGENS. Comme il n'y avait que ma conduite qui pût dépendre de moi, et que d'ailleurs je savais que les princes se tirent toujours d'affaire, STAAL, *Mém.* t. II, p. 125. Je ne me tirai pas mal du rôle de vieillard [dans une tragédie], attendu que malheureusement je le joue d'après nature, VOLT. *Lett. Tressan*, 3 févr. 1758. Croyez-vous de bonne foi que, si vous eussiez eu un compte rapide à rendre d'un aussi grand nombre d'artistes et d'ouvrages, vous vous en seriez mieux tiré que lui? DIDER. *Lett. à Falconet*, sept. 1766. De quoi ne se tire-t-on pas avec des distinctions? ID. *Opin. des anc. philos.* (*Chinois*). Elle avait tous les talents nécessaires pour se bien tirer d'une négociation, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || Il se tirerait d'un puits, se dit d'un homme qui vient de sortir de quelque danger, de quelque embarras très-grand, et, en général, qui est ordinairement très-heureux ou très-habile. || Familièrement. S'en tirer, s'en bien tirer, sortir heureusement d'une maladie, d'une affaire fâcheuse. Que dis-tu de l'histoire et de mon artifice? Le bonhomme en tient-il? m'en suis-je bien tiré? CORN. *le Ment.* II, 6. Je crains bien que ce ne soit ton maître. — Qu'importe? il s'en faut tirer, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* II, 7. L'autre aussitôt de s'excuser, Alléguant un grand rhume : il ne pouvait que dire Sans odorat; bref, il s'en tire, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Vous ai-je mandé que la bonne marquise d'Uxelles a la petite vérole? on espère qu'elle s'en tirera : c'est un beau miracle à nos âges, SÉV. 30 sept. 1676. || On dit de même : il s'est fort bien tiré de là. Vous aurez quelque peine à vous tirer de là. || S'en tirer mal, ne pas sortir heureusement, avec habileté, d'une affaire, d'un embarras. Il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événements qui lui sont connus; et, s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal, LA BRUY. VI. || Comment vous en tirez-vous? comment s'en tire-t-il, se dit pour s'informer comment on mène quelque affaire, quelque occupation. Et le jeu? comment vous en tirez-vous? SÉV. 455. || Se tirer de la presse, de la foule, se mettre hors du rang des autres. Quelques hommes importants à la cour qui s'étaient persuadés que Son Altesse Sérénissime [le comte de Clermont] ne pouvait paraître à l'Académie sans y occuper une place qui le tirât, disaient-ils, de la foule, dont il se tirait bien mieux en cherchant à s'y cacher, D'ALEMB. *Œuv.* t. XI, p. 410. || Se tirer du pair, se tirer de pair, s'élever au-dessus des autres, avoir quelque avantage particulier. || 57° Être ôté d'un lieu en parlant d'un objet. Il couchait dans une chambre haute où l'on montait par une échelle

qui, apparemment, se tirait quand il y était entré, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 432, dans POUGENS. || 58° Être mis hors. Les enfants des dieux, pour ainsi dire, se tirent des règles de la nature, et en sont comme l'exception, LA BRUY. II. || 59° Être extrait de, par distillation ou expression. L'huile se tire des olives. || 60° Être extrait de, par la mine, la pioche ou la pelle. Ce marbre se tire de telle carrière. || 61° Être obtenu, recueilli. Tire le bien du mal, lorsqu'il s'en peut tirer, RÉGNIER, *Sat.* XV. C'est principalement de ce concile [de Trente] que se tireront des éclaircissements qui devront contenter les protestants, BOSS. *Projet de réunion, Lettre* 40. Louis XIII avait prédit à mon père le grand parti qui se pouvait tirer de Blaye, ST-SIM. 9, 112. || 62° Être l'objet d'un tir. Tout le monde est rassemblé dans les avenues où se tire le prix, DANCOURT, *le Prix de l'arqueb.* sc. 15. || 63° Être imprimé. Cet ouvrage se tire à mille exemplaires. || 64° Être conclu comme conséquence. La grandeur de l'homme est si visible, qu'elle se tire même de sa misère, PASC. *Pens.* I, 4. || Proverbe. On tirerait plus tôt un pet d'un âne mort qu'un sou de sa bourse, se, dit d'un avare duquel on ne peut rien obtenir. || On dit de même : On tirerait plutôt de l'huile d'un mur, que de tirer de l'argent de lui.

— HIST. XIe s. [Il] Tiret sa barbe cum hum ki est iret, *Ch. de Rol.* CLXXIII. || XIIe s. Bien savez e veez à quei il [le roi] tent e tire, *Th. le mart.* 36. Tant ont erret et lor voie tirerent, Qu'à Ribuemont à quinze jors revinrent, *Raoul de C.* 261. || XIIIe s. Si tost com l'achoisist, a sa resne tirée, *Berte,* XLVI. Après le roi mon pere si fort li cuers [cœur] me tire, *ib.* LXXXVIII. Mainte paume batue et mains cheveus tirés, *ib.* CXXXII. Lors a pris s'espée à tirer Du fuerre [fourreau], si l'en volt ferir, *Ren.* 4227. Et sa femme vers soi le tire, Qui bien voit qu'il est à mesaise, *la Rose,* 16602. Ces nefs, qui vont amont ce flun, se font tirer, pour ce que l'aigue court trop fort; car autrement ne pourroient-elles monter, MARC POL, p. 478. A ce tirons sor tote rien, Qu'el se marit et bel et bien, *Partonop.* v. 6533. Tant comme la chose est plus pesanz, tant se tire ele plus vers abisme, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 113. Seigneurs, ne regardez qu'à main senestre, pour ce que chascun i tire, JOINV. 224. Vous orrez tout en un tirant [vous entendrez tout de suite], *Hist. des trois Maries, ms.* p. 74, dans LACURNE. || XIVe s. En la ville [de la Rochelle] n'i ot si petit ne si grant, Qui à estre françois n'alast moult desirant; A sa nature va li lieux tousjours tirant, *Guescl.* 18770. || XVe s. Après ce que les barons du royaume lui eurent faict feauté et hommage, excepté le jeune roi d'Angleterre, qui encores ne s'estoit tiré avant, FROISS. I, I, 51. [Jacques d'Artevelle voulait s'échapper par derrière] mais son hostel estoit jà rompu et effondré par derriere, et y avoit plus de quatre cents personnes qui tous tiroient à l'avoir, ID. I, I, 248. [Je] deis la cause qui me menoit et le desir qui me tiroit de servir et plaisir faire à sa haultece, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 2. Le menu peuple tire tantost la vie des souverains en exemple, *Boucicq.* IV, 6. Le suppliant aperçut des oultardes, esquelles il se adressa pour y tirer, DU CANGE, *cavalcare*. Au partir de la porte, il n'avoit que six lances, mais tout le monde commencea à tirer après luy, *Hist. d'Artus III*, p. 766, dans LACURNE. Atant picquerent les deux chevaliers l'ung à l'encontre de l'autre tant que les deux chevaulx povoient tirer, *Perceforest*, t. VI, f° 63. Le cheval sur quoy Lancelot estoit monté estoit ung pou trop tirant, si le portoit oultre sa volonté mainteffois, *Lancelot du lac*, t. I, f° 127, dans LACURNE. Et lors madame, tout en riant et par maniere de farce, tout à part le tira, et puis coiement luy dit.... *Jeh. de Saint.* ch. IX. Lors tira son chemin devers Noyon, COMM. I, 2. Disant que l'on estoit en peril, et conseilloit tirer à l'aube du jour le chemin de Bourgongne, ID. I, 4. Il [Louis XI] tyra en Normandie pour assembler ses gens, ID. I, 5. Le cueur leur tyra plus à la paix que à la guerre, ID. IV, 6. Et croy que il disoit vray, se les choses se fussent tirées oultre, ID. IV, 1. Leurs conseils estoient longs; et cependant le roy tiroit avant, ID. VII, 15. || XVIe s. Tant testonné, tant bien tiré, tant bien espousseté, RAB. *Garg.* I, 15. Et lors cessoit de manger quand le ventre luy tiroit, ID. *ib.* I, 21. Tirans les langues comme levriers, ID. *ib.* I, 33. Les coupz d'artillerye que l'on tiroyt du chasteau, ID. *ib.* I, 34. Le froc tire à soy les opprobres, comme le vent dit cecias attire les nues, ID. *ib.* I, 40. Je vous envoye son pourtraict tyré sur le vif, ID. *Ép.* 9. Les plus ordinaires occasions se tirent de cette practique, MONT. I, 25. A quoy faire y reculez vous, si vous ne pouvez tirer arriere? ID. I, 89. J'advisay d'en tirer quelque usage, ID. I, 95. Quoy qu'il en soit, nature tirera cependant son train, ID. I, 99. Il tire le bonnet [il salue].... ID. I, 109. Ils tirent seurement de leurs arcs en nageant, ID. I, 112. Tirer une promesse de quelqu'un, ID. I, 120. Des chariotes tirées par des bœufs, ID. I, 238. Tirer à quelqu'un force coups de traicts, ID. I, 239. Un parler sec, qui tire un peu vers le desdaigneux, ID. I, 292. Il tira le ver du nez à un certain ambassadeur que.... ID. II, 13. Quand les peintres nous tirent, aprez le naturel, un subject qui nous est familier, ID. II, 282. Du sang tiré soubs l'aile droite d'un pigeon, ID. II, 213. Tout le plaisir qui se peult tirer de leur art, ID. II, 104. Les brigands, pendant qu'il passoit par les lieux où ilz se tenoient, se cachoient de peur et se tiroient arriere, AMYOT, *Thés.* 7. Ægeus tira au sort les autres enfans qui devoient aller quand et luy, ID. *ib.* 19. La police de Lycurgus estoit austere et plus tirant au gouvernement de la noblesse, ID. *Lyc. et Num. comp.* 4. Sans s'arrester aux larmes des passagers qui se tourmentent d'effroy et tirent du cueur... ID. *Péric.* 63. Tirer une guerre en longueur, ID. *Fab.* 20. Il tiroit un vent impetueux et bruslant comme un estourbillon de foudre, ID. *ib.* 32. Evalcus luy tira un coup d'espée.... et Pyrrhus tout aussitost luy tira un coup de javeline, dont... ID. *Pyrrh.* 70. Le roy luy feit mener après luy quatre vingts vaches pour les tirer, et en avoir le laict frais par chacun jour, ID. *Artax.* 31. Quelques vaisseaux qui tiroient moins d'eau passent entre la terre et Barbarico, D'AUB. *Hist.* II, 80. Tu estimois la mort en liberté plus chere Que tirer en servant une haleine precaire, ID. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 116. Et quand dans les ruisseaux jusqu'à la rive pleins Les hommes tiroient l'eau dans le creux de leurs mains, RONS. 935. Calvin.... le laissa comme tirant à la mort et ne parlant plus, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 91. Les petits enfants à la mamelle de leurs meres allangouries, tirants pour neant et ne trouvants que succer, *Sat. Mén.* p. 110. Il a du tout perverty et tiré au poil [tiré par les cheveux] les passages de l'Escriture, *Dialogues de Tahureau*, p. 129, dans LACURNE. Bref, qui veut en tableau tirer la poesie, Deesse qui du ciel tombe en la fantaisie, Qu'il tire de Ronsard seulement le portrait, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 234, *verso*, dans LACURNE. Ce qu'assemble pille pille, desassemble tire tire, COTGRAVE. On touche tousjours sur le cheval qui tire, ID. Il [Charles IX] prist une grande harquebuze de chasse qu'il avoit, et en tira tout plein de coups à eux [aux protestants], mais en vain, car l'harquebuze ne tiroit si loin, BRANTÔME, *Hommes illustres, Charles IX.*

— ÉTYM. Berry, *tirer*, teter; *tirer sur*, se diriger vers; provenç. espagn. et portug. *tirar;* ital. *tirare;* du germanique : goth. *tairan;* anc. haut-all. *zeran;* néerland. *téren;* angl. *tear*, déchirer, rompre; sanscr. *dar;* grec, δείρω.

† **TIRERIE** (ti-re-rie), *s. f.* || 1° Atelier où l'on étire le fil de fer. La tirerie des fils d'acier et de fer. || 2° Échange prolongé de coups de fusil entre deux troupes.

— HIST. XVIe s. Le lundy en après, renforchent leur tirrie A la tour Nostre Dame sans faire grand turie, MORIN, *Siége de Boulogne*, p. 37.

— ÉTYM. *Tirer.*

† **TIRE-SAC** (ti-re-sak), *s. m.* Nom, dans les moulins, d'un mécanisme employé à monter ou descendre les sacs de blé, de farine, etc. || *Au plur.* Des tire-sacs.

† **TIRE-SÈVE** (ti-re-sè-v'), *s. m.* Branche garnie de boutons.

† **TIRE-SOU** (tire-sou), *s. m.* Terme populaire. Usurier. || Importun qui demande sans cesse de l'argent. || *Au plur.* Des tire-sous.

TIRET (ti-rè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les ti-rè-z et les papiers; tirets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Petit morceau de parchemin long et tortillé, servant à enfiler et à attacher des papiers. Et aussi les deux tirets de parchemin pendants sur le pli ne peuvent pas faire voir qu'il y ait jamais eu de scel, *Procès-verbal du 12 août 1665, du greffier de l'élection de Laon.* || On disait aussi queue. || 2° Petit trait horizontal dont on se sert pour joindre certains mots qui proprement sont censés n'en faire qu'un, comme tout-puissant, belles-lettres, etc. || En ce sens, les grammairiens disent trait d'union, et les imprimeurs division. || 3° Ce même trait sert aussi, placé au bout de la ligne, à indiquer qu'un mot n'est pas fini. || 4° Terme de typographie. Ligne qui indique un nouvel interlocuteur dans le dialogue ou une suspension dans le discours. || 5° Pièce de bois qui sert d'arc-boutant dans un moulin.

— HIST. XVIe s. Lettre qui n'avoit point esté leue, encor que le tiret en eust esté rompu, SULLY, *Mém.* t. IX, p. 120.

— ÉTYM. *Tirer.*

TIRETAINE (ti-re-tè-n'), *s. f.* Sorte de droguet de drap grossier, moitié laine, moitié fil. Tiretaines larges; chaîne : lin ou chanvre; trame : laine du pays cardée, *Tabl. ann. aux lett. pat. du 22 juill. 1780, Orléans.*

— HIST. XIIIe s. Reubes qui ne soient trop caudes ni trop froides, si com de tiretaines, de dras de coton, ALEBRANT, f° 24. Je le vi [Louis IX] aucune foiz en esté, que, pour delivrer sa gent, il venoit ou jardin de Paris, une cote de chamelot [camelot] vestue, un seurcot de tyreteinne sanz manches, JOINV. 199.

— ÉTYM. Origine inconnue; génev. *tredaine, tridaine.* On écrivait aussi *tirtaine, Arrêt du Conseil,* 12 févr. 1718.

† **TIRE-TERRE** (ti-re-tê-r'), *s. m.* Outil du carrier pour enlever la terre qui retient les pierres.

† **TIRE-TESTON** (ti-re-tè-ston), *s. m.* Se dit de tout jeu de cartes où l'on convient que celui qui gagnera le coup tirera seulement une pièce de monnaie de la masse. Jouer au tire-teston, à tire-teston. || On dit dans un sens analogue tire-sou.

TIRE-TÊTE (ti-re-tê-t'), *s. m.* Terme d'obstétrique. Instrument pour extraire la tête de l'enfant mort dans la matrice. || *Au plur.* Des tire-têtes, selon l'Académie, qui pourtant écrit des serre-tête.

† **TIRETOIRE** (ti-re-toi-r'), *s. f.* || 1° Outil du tonnelier. || 2° Instrument dont les dentistes se servent pour extraire les incisives et les racines de la mâchoire inférieure.

† **TIRETTE** (ti-rè-t'), *s. f.* || 1° Cordons fixés aux coutures des lés d'une jupe de robe de femme à l'envers, se réunissant à la taille et servant à relever cette jupe symétriquement. || 2° Long sarment de vigne contourné. || 3° Plaque de fer qui sert à boucher le tuyau de la cheminée du fourneau de distillateur. || 4° Morceau de cuir dont on se sert pour remettre l'escarpin sur la forme.

— ÉTYM. *Tirer.*

TIREUR, EUSE (ti-reur, reû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tire. Bourgelat,... c'est un des meilleurs tireurs de la voiture philosophique, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 29 déc. 1763. || 2° Dans les fonderies de plomb pour les armes à feu, ouvrier qui tire de la chaudière le plomb fondu et qui le verse dans les moules. || Ouvrier qui applique le mordant sur les toiles peintes. Le mordant coloré dont on doit se servir est contenu dans une terrine; un ouvrier, qu'on nomme tireur, prend ce mordant avec une maniette.... *Dict. des Arts et mét. Toiles peintes.* || Tireur, euse, ouvrier, ouvrière, chargés de tirer les ficelles des semples dans une manufacture d'étoffes. || Nom de jeunes ouvriers qui tiennent les deux extrémités d'un rouleau de papier de tenture pendant qu'on l'imprime. || 3° Tireur d'or, ouvrier qui tire, bat et file l'or, l'argent ou l'argent doré. On a fait ici une capture de voleurs de grand chemin.... il y en a un de Paris, fils d'un tireur d'or de la rue Saint-Denis, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 24. || Ouvrier épinglier. || 4° Tireur de mine, ouvrier qui travaille dans les mines. Un morceau de mine de fer cubique, semblable à celui de Sibérie, que mes tireurs de mine ont trouvé dans le territoire de Montbard, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VIII, p. 102. || 5° Homme qui tire le bois des trains de bois. || 6° Tireur de laine, se disait anciennement d'un filou qui volait les manteaux de laine. Ce pillage [des troupes], qui était trouvé tout aussi mauvais au parlement que celui des tireurs de laine sur le Pont-Neuf, RETZ, IV, 135. || 7° Aujourd'hui, en termes d'argot, tireur, voleur à la tire. || 8° Celui, celle qui tire du vin d'un tonneau. L'une pourtant des tireuses de vin De lui sourire au retour ne fit faute, LA FONT. *Rémois.* || 9° Celui qui extrait par voie de distillation ou autrement. Appelons-les, s'il vous plaît, des tireurs d'essences; ils mettent leurs avis à l'alambic..., BALZ. *De la cour*, 3e *disc.* || Fig. Tireur d'éclaircissement, s'est dit de celui qui veut qu'une personne s'explique sur quelques paroles qu'elle a dites. Je vois bien que M. le Maistre est un tireur d'éclaircissement, BALZ. liv. VI, lett. 3. Je conjure mon bon génie De me tirer de la manie Des ti-

reurs d'éclaircissements, MAINARD, dans RICHELET. || 10° Tireuse de cartes, prétendue devineresse qui prédit l'avenir, d'après les diverses combinaisons des cartes. Elle fait des livres, elle est hardie, tranchante, romanesque, athée, et tremble devant une tireuse de cartes, PICARD, *Provinc. à Paris*, II, 1. || Il y a aussi des tireurs de cartes. || Tireur d'horoscope, en un sens analogue. Après les tireurs d'horoscopes, marchaient les scribes des choses sacrées, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Égyptiens*). || 11° Celui qui s'exerce au tir; celui qui tire, qui chasse au fusil. C'est un bon tireur. Victoire, victoire ! Salut, honneur Au bon tireur ! DANCOURT, *Prix de l'arqueb.* sc. 22. || Absolument, chasseur qu'on entretient pour tuer du gibier. || Se dit aussi en parlant de ceux qui, dans une battue, sont chargés de tirer, tandis que d'autres font la battue. || 12° Il se dit de soldats envoyés pour faire des décharges d'armes à feu. On disposa des tireurs sur plusieurs points. || 13° Anciennement, tireur d'armes, celui dont la profession est de montrer à faire des armes; on dit aujourd'hui maître d'armes. Tout beau, monsieur le tireur d'armes; ne parlez de la danse qu'avec respect, MOL. *Bourg. gent.* II, 3. Bussy-le-Clerc, l'un des Seize, qui, de tireur d'armes, était devenu gouverneur de la Bastille et le chef de cette faction, VOLT. *Henr.* IV, *Notes*. || Absolument, il se dit aujourd'hui de celui qui fait des armes. C'est un bon, un médiocre tireur. || Terme d'escrime. Arrêter un tireur, prendre un coup d'arrêt sur une marche avec opposition. || Tireur d'armes, coquille univalve. || 14° Terme de commerce. Celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un. || 15° Tireur de prime, se disait au jeu de prime. Ce qui y est y est [dans un événement dont on ne connaît pas encore l'issue]; et l'inquiétude, non plus que les façons des tireurs de prime, ne fait rien à l'affaire, SÉV. 14 août 1776.

— HIST. XV° s. L'umble supplication des maistres ouvriers du mestier de tireur de fil de fer de nostre ville de Rouen, *Ordonn.* mai 1485. || XVI° s. Un rude tireur le floret au poing, MONT. I, 164. Les coucons ainsi preparés attendront le loisir du tireur, O. DE SERRES, 493. Coupeurs de bourse et tireurs de laine, BRANTÔME, *Hom. ill. Charles IX.*

— ÉTYM. *Tirer*; prov. et esp. *tirador*; it. *tiratore*.

† **TIRE-VEILLE** (ti-re-vè-ll'), *s. f.* Terme de marine. Corde servant de rampe à l'escalier extérieur d'un navire; il y en a une de chaque côté de cette échelle. || Par extension, les garde-fous ou sauvegardes tendus sur le beaupré.

— ÉTYM. *Tirer* et *veille : veille* à ce que la corde ne casse, et *tire* sur cette corde, pour t'aider à monter, JAL.

† **TIRE-VERGE** (ti-re-vèr-j'), *s. m.* Outil de fabricant de bas.

† **TIRICA** (ti-ri-ka), *s. m.* Perroquet d'Amérique.

† **TIRIT** (ti-ri), *s. m.* || 1° Un des noms vulgaires de l'*accentor alpin* (insectivores) de Vieillot, dit aussi mouchet. || 2° Un des noms vulgaires de l'*embérise miliaire* (granivores) de Gmelin, appelée autrement proyer, LEGOARANT.

TIROIR (ti-roir), *s. m.* || 1° Petite caisse emboîtée dans un meuble au moyen de deux coulisses, et qui se tire par un bouton, un anneau ou une clef. Ouvrir, fermer un tiroir. || Fig. La mémoire ! à ce nom se troublent tous nos sages : Quelle main a creusé ces secrets réservoirs ? Quel dieu range avec art tous ces nombreux tiroirs, Les vide ou les emplit, les referme ou les ouvre ? DELILLE, *Imag.* I. || Fig. En termes de théâtre, pièces à tiroir, comédies sans nœud et sans dénoûment, et qui ne sont qu'une suite de scènes. Ces sortes de pièces s'appellent familièrement pièces à tiroir, LAHARPE, *Cours de litt.* t. IV, p. 469. || 2° Il se disait des lanières qui s'attachent aux fermoirs de livres. || 3° Pièce essentielle des machines à vapeur, formée d'une caisse que divise en deux parties une cloison perpendiculaire à la longueur du cylindre. Le tiroir est mobile dans des coulisses placées sur ce cylindre, et animé d'un mouvement de va-et-vient au moyen d'une tige mue elle-même par l'arbre de couche. Les tiroirs, en distribuant alternativement la vapeur en dessus et en dessous du piston, font communiquer en temps convenable le haut ou le bas du cylindre avec le condenseur, LEGOARANT. || 4° Cylindre de la machine à friser les étoffes. || 5° Morceau de fer plat qui sert à fixer le canon sur le fût du fusil. || 6° Fig. et familièrement, en théorie militaire, le second rang d'une troupe formée sur trois rangs. Les hommes de petite taille sont ordinairement placés dans le tiroir. || 7° Terme de fauconnerie. Objet propre à attirer l'oiseau, pour le reprendre au poing; on se sert d'ailes de chapon ou de coq-d'inde.

— HIST. XIV° s. Celui qui tendra [tiendra] le faulcon luy doit oster le chaperon par la tiroire, *Modus*, f° LXXXIII. Un très bel messel, bien escrit et bien enluminé, qui est pour le roy en son oratoire, à deux fermoirs d'or, hachiez à fleurs de lys, et les tiroirs des chainettes d'or à un petit lis au bout, DE LABORDE, *Émaux*, p. 516. || XV° s. Un certain engin à relier tonneaux, appelé tirouer, DU CANGE, *tiratorium*. || XVI° s. Je m'en voys après mon tirouer. Quel tirouer, dist Gargantua, entendez-vous ? Mon breviaire, dist le moyne, RAB. *Garg.* I, 41.

— ÉTYM. *Tirer*; Berry, *tirouer*, *tiroué*.

† **TIROLE** (ti-ro-l'), *s. f.* Terme de pêche. Filet à très-petites mailles en tramail, ayant cinq ou six pieds en carré et monté sur une perche de douze pieds.

TIRONIEN, IENNE (ti-ro-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Qui appartient à Tiron. || Notes tironiennes, sorte de sténographie. L'art de ces notes (notes tachygraphiques, dont chacune exprimait soit une association de mots, soit un mot, soit une syllabe), introduit, suivant Isidore, chez les Romains par Ennius, fut tellement perfectionné et pratiqué par Tiron, l'affranchi de Cicéron, qui l'employait à relever ses plaidoyers et ses discours prononcés au sénat, que ce genre d'écriture fut appelé notes tironiennes, nom qu'il a conservé, FEUILLET DE CONCHES, *Causeries d'un curieux*, II, 7. || Alphabet tironien, table alphabétique et explicative des notes tironiennes.

† **TIROT** (ti-ro), *s. m.* || 1° Voy. TIREAU. || 2° Raie bouclée.

† **TISAGE** (ti-za-j'), *s. m.* Action de chauffer le four dans une verrerie.

— ÉTYM. *Tiser*.

TISANE (ti-za-n'), *s. f.* || 1° Boisson qui ne tient en dissolution qu'une petite quantité de substances médicamenteuses, et que l'on administre dans les maladies pour aider l'action des médicaments plus actifs. Une tisane dont un jésuite d'Ingolstadt lui avait donné [à Leibnitz] la recette lui causa des convulsions et des douleurs excessives, dont il mourut le 14 novembre 1716, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Leibnitzianisme*). || Tisane purgative, celle où l'on a mêlé quelque purgatif. || 2° Tisane de Champagne, vin de Champagne plus doux, plus sucré, moins spiritueux.

— HIST. XIV° s. Tizanne doulce : prenez de l'eau et faites boulir, puis mettez pour chascun sextier d'eau une escuelle d'orge largement, *Ménagier*, II, 5. || XVI° s. Ptisane, qu'on appelle communéement tisane, H. EST. *Précellence*, p. 218.

— ÉTYM. Prov. *tisana*, *tipsana*; esp. et it. *tisana*; du lat. *ptisana*, de πτισάνη sous-entendu κρίθη, orge broyée (de πτίσσω, piler), parce que la *ptisane* était une décoction d'orge broyée.

† **TISANERIE** (ti-za-ne-rie), *s. f.* Lieu d'un hôpital où se font les tisanes.

† **TISARD** (ti-zar), *s. m.* En métallurgie, ouverture principale par où les fourneaux tirent l'air.

— ÉTYM. *Tiser*.

† **TISER** (ti-zé), *v. a.* Introduire du combustible dans un four de fusion.

— ÉTYM. Voy. TISON.

† **TISEUR** (ti-zeur), *s. m.* Ouvrier chargé de chauffer le four d'une verrerie.

† **TISIPHONE** (ti-zi-fo-n'), *s. f.* L'une des trois Furies. || Fig. Ai-je offert à tes yeux ces tristes Tisiphones, Ces monstres pleins d'un fiel que n'ont pas les lionnes ? BOIL. *Sat.* X (Voltaire ne veut pas de cette rime, il prononçait *ône*, *Lett. Laus*, 7 déc. 1770).

— ÉTYM. Τισιφόνη, de τίσις, punition, et φόνος, meurtre : celle qui venge le meurtre.

† **TISOIR** (ti-zoir), *s. m.* Instrument pour attiser le feu d'un four de fusion.

TISON (ti-zon), *s. m.* || 1° Reste d'une bûche, d'un morceau de bois dont une partie a été consumée. Je trouve des tisons du feu de la Saint-Jean, RÉGNIER, *Sat.* XI. J'agace mes tisons; mon adroit artifice Reconstruit de mon feu le savant édifice, DELILLE, *Trois règ.* I. Faisons, comme un tison qu'on heurte au dur chenet, Étinceler la vie, V. HUGO, *Crép.* 33. || Familièrement, on dit que les tisons se baisent, quand ils sont à peine rapprochés et font un maigre feu. Nous ne retrouvions au logis que le feu de quelques tisons qui se baisaient sous la marmite, et auxquels à peine tour à tour nous était-il permis de dégeler nos doigts, MARMONTEL, *Mém.* I. || Familièrement. Garder les tisons, être toujours sur les tisons, avoir toujours le nez sur les tisons, se tenir constamment près du feu. || Fig. et familièrement. Cracher sur les tisons, se dit des gens âgés qui ne quittent pas le coin du feu. || Fig. Les tisons, le foyer, le logis. On ne peut s'amuser à rien; quand on est loin de ses tisons, il faut courir, SÉV. 22 nov. 1671. || Fig. Prendre le tison par où il brûle, commencer une affaire autrement qu'il ne faut. || Terme de mythologie. Tison de Méléagre, tison auquel était attachée la vie de ce héros; les Parques entrèrent dans la chambre d'Althæa, sa mère, et lui dirent que son fils vivrait jusqu'à ce que le tison qui était au feu fût consumé; Méléagre ayant tué les frères d'Althæa à cause des querelles suscitées par les dépouilles du sanglier de Calydon, celle-ci conçut un tel courroux qu'elle jeta au feu le tison fatal; et Méléagre mourut. || 2° Fig. Ce qui allume, enflamme, comme fait un tison. Oui, je suis votre honte et le fatal tison Qui remplira de feu toute votre maison, DESMARETS, *Visionnaires*, IV, 6. Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette, Le malheureux tison de ta flamme secrète, MOL. *Sgan.* 6. || Tison de la discorde, personne qui porte le trouble, la dissension, la sédition (la Discorde est représentée un tison allumé à la main). Tison de la discorde et fatale furie, Que le démon de Rome a formée et nourrie, RAC. *Mithr.* V, 1. || Tison de discorde, se dit aussi d'une chose qui est une matière de discorde, un sujet de dissensions. L'indigence, qui est le tison de la discorde, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames*, *Œuv.* t. XII, p. 95. || Fig. Un tison d'enfer, personne perverse, digne de brûler en enfer. Adieu, tison d'enfer, fesse-mathieu femelle, REGNARD, *le Joueur*, V, 10. Les jésuites aussi criaient contre Pascal, et l'eussent appelé pamphlétaire; mais le mot n'existait pas encore; ils l'appelaient tison d'enfer, la même chose en style cagot, P. L. COURIER, *Pamphlet des pamphlets*.

— HIST. XII° s. De trois tisons [morceaux de bois] est faite ceste sente, por ceu ke li piet de ceos [ceux] ki à lei se vorront apoier, ne puist glacier [glisser] en la voie, ST BERN. 568. || XIII° s. Lors les ont mises sor la brese Qui des tisons lor fu remese, *Ren.* 928. Toutevoiz trouva l'en par les quatre plungeurs, que, au froter que nostre nef avoit fait au sablon, en avoit bien osté quatre taises [toises] du tyson [quille] sur quoy la nef estoit fondée, JOINV. 283. Quar on puet [peut] de legier esprendre Sans painne et sans aatisson Un auques enarse tisson [un tison déjà un peu brûlé], MOUSKES, ms. p. 149, dans LACURNE. || XV° s. Assez esteint est en moy le tison De sot desir.... CH. D'ORL. *Ball.* 121. Sur le Noël morte saison.... Et qu'on se tient en sa maison Pour le frimas, près du tison, VILLON, *Pet. testam.* || XVI° s. Chascun buschet fait son tison, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 267. Tison brusle tison, ID. *ib.* p. 426. Vieilles amours et vieux tisons s'allument en toutes saisons, ID. *ib.* p. 434. Le tison qui l'esveille et l'embrase et la tue Lui faict pour le plaisir mespriser bruit et veue, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 110.

— ÉTYM. Prov. *tizo*, *tuzo*; cat. *tió*; esp. *tizon*; portug. *tição*; ital. *tizzo*, *tizzone*; du lat. *titionem*.

TISONNÉ, ÉE (ti-zo-né, née), *adj.* Nom donné à la robe blanche ou grise sur laquelle se trouvent des taches noires allongées, qui semblent avoir été faites par le frottement d'un tison charbonné. Cheval tisonné. Jument gris-tisonnée.

— HIST. XVI° s. L'autre met dextrement les tigres aux attaches, Tizonnez sur la peau, R. BELLEAU, *Poésies*, t. I, p. 18, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tison*.

TISONNER (ti-zo-né), *v. n.* Remuer les tisons sans besoin. Et même en raisonnant on aime à tisonner, DU CERCEAU, *Poés. les Pincettes*. Chaque saison a ses plaisirs; celui de tisonner en philosophant vaut au moins la promenade, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. II, p. 38, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Tison*.

TISONNEUR, EUSE (ti-zo-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à tisonner. Il dit entre ses dents : peste du tisonneur, DU CERCEAU, *Poés. les Pincettes*.

— HIST. XIV° s. Tisonnier ou foier, DU CANGE, *titionarium*.

— ÉTYM. *Tisonner*.

TISONNIER (ti-zo-nié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie), *s. m.* Instrument de fer étroit et long, qui sert à attiser le feu de la forge et à en retirer le mâchefer.

— ÉTYM. *Tisonner*.

† **TISRI** (ti-sri), *s. m.* Premier mois de l'année civile des Hébreux, le septième de leur année sacrée; quelques-uns écrivent thisri. Ce mois com-

mençait à l'équinoxe d'automne pour finir vers le 20 octobre.

TISSAGE (ti-sa-j'), *s. m.* Action de tisser, ouvrage de celui qui tisse. Tissage lourd, demi-blanc, pour grands draps, *Journ. off.* 4 fév 1872, p. 829, 2ᵉ col.

— ÉTYM. *Tisser.*

TISSÉ, ÉE (ti-sé, sée), *part. passé* de tisser. Toile bien tissée. ‖ Il ne se dit pas au figuré; on se sert alors de tissu.

TISSER (ti-sé), *v. a.* Faire de la toile ou d'autres étoffes en croisant ou en entrelaçant les fils de la chaîne et de la trame. Une machine à tisser. ‖ Il ne s'emploie pas au figuré.

— HIST. XVIᵉ s. Cleante après venoit, lequel tissa La belle toyle.... BARON D'OPPÈDE, *les Triomphes de Pétrarque*, fº 89, dans LACURNE.

— ÉTYM. Forme moderne qui a remplacé l'ancien verbe *tistre* (voy. ce mot).

TISSERAND (ti-se-ran), *s. m.* ‖ 1º Ouvrier qui fait de la toile. Tisserand en basin. Nous ignorons qui a inventé la navette; le premier tisserand, le premier maçon, le premier forgeron ont été sans doute de grands génies, VOLT. *Dict. phil. Antiquité.* Aujourd'hui les tisserands travaillent, assis, sur une chaîne tendue horizontalement, et ils se servent d'un peigne perpendiculaire pour serrer le tissu; au contraire, les premiers tisserands, c'est-à-dire ceux dont il est fait mention dans les plus anciens écrivains, travaillaient debout, sur une chaîne tendue perpendiculairement avec des poids, et ils frappaient sur la trame, pour serrer les tissus, avec une forte règle de bois horizontale, MONGEZ, *Mém. hist et litt. anc.* t. IV, p. 241. ‖ Fig. Vous n'ignorez pas, monsieur Bourdillon [pseudonyme de Voltaire lui-même], qu'un roi est comme un tisserand continuellement occupé à regarder les fils de sa toile qui se cassent, VOLT. *Lett. au roi de Pologne Poniatowski*, 6 déc. 1767. ‖ Ouvrier qui fait des étoffes de laine ou de soie. ‖ Tisserand en drap ou tisserand drapant. ‖ 2º Nom spécifique du tétranyque tisserand (arachnides trachéennes), appelé par Geoffroy tisserand d'automne, et qui a fait partie du genre acare, LEGOARANT.

— HIST. XIIIᵉ s. Peintres sont de trop grant valeur; Il n'est tisserent ne laveur, Ne gent de teinturerie Qui ne leur doivent faire honneur, *Dit des peintres.* Nus ne puet [peut] estre toissarrans de lange à Paris, s'il n'achate le mestier du roi, *Liv. des mét.* 113. ‖ XVᵉ s. Le comte de Flandre s'en vint à Ypre, et là fit il decoller meschans gens tels que.... tisserands qui avoient mis à mort ses chevaliers, FROISS. II, II, 63. ‖ XVIᵉ s. Quatrieme rang, qui sont les mestiers d'entre les mediocres et petits : tisserant en draps, ou drapier drappant, tisserant en toille, *Édit*, avril 1597.

— ÉTYM. Provenç. *teisseran*; ital. *tesserandolo*; de l'anc. franç. *tessier*, avec le suffixe *and*, *ant*, qui répond au suffixe anc. haut-allem. *ing*, *inc*, exprimant un métier (on trouve aussi écrit *teisserenc*, qui existe en outre comme nom propre). L'ancien *tessier* se retrouve dans les noms propres et dans les patois : Berry, *tessier*, *texer*, *tissier*. Le wallon dit *tehen*, qui répond à l'ancien *teissant* : XIIᵉ s. Trenchede est ensement, cum de teissant, la meie vie, *Liber psalm.* p. 233.

TISSERANDERIE (ti-se-ran-de-rie), *s. f.* Profession de ceux qui tissent, ou de ceux qui vendent les ouvrages des tisserands.

— HIST. XIIIᵉ s. Nus toisserans de lange ne autres ne puet ne ne doit avoir mestier de toisseranderie dedanz la banliue de Paris, se il ne set le mestier fere de sa main, *Liv. des mét.* 114.

† **TISSEUR** (ti-seur), *s. m.* Celui qui tisse.

— HIST. XIIᵉ s. Goliath ki lance fud tele cume suble de tissurs, *Rois*, p. 204.

1. **TISSU** (ti-su), *s. m.* ‖ 1º Il se dit de certains petits ouvrages tissus au métier. Un tissu d'or et de soie. Tristement dégarni du tissu de cheveux Dont la main d'un barbier coiffa son front crasseux, VOLT. *Marseill. et Lion.* ‖ Par extension. Un long tissu de fleurs, ornant sa tresse blonde, LA FONT. *Adonis.* Le temps n'a pas encor bruni l'étroite pierre, Et sous le vert tissu de la ronce et du lierre On distingue un sceptre brisé, LAMART. *Médit.* II, 7. ‖ 2º Étoffe tissue. Des tissus de laine. Et toi, fatal tissu, malheureux diadème.... RAC. *Mithr.* V, 1. Les fils et les tissus de chanvre, de lin et de soie doivent être regardés comme des composés de fibres blanches unies à une certaine quantité de matière colorante, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 314, dans POUGENS. Puis c'étaient des bijoux, des colliers, des merveilles.... Des tissus plus légers que des ailes d'abeilles, V. HUGO, *Orient.* 33. ‖ Fig. Ainsi le grand vieillard, en images hardies, Déployait le tissu des saintes mélodies, A. CHÉNIER, *l'Aveugle.* ‖ 3º Dans le moyen âge, le galon, le ruban, ou le morceau d'étoffe qui formaient le corps et la partie résistante d'une ceinture, d'une jarretière ou d'un tiroir de livre; sur ce tissu on fixait, soit à l'aiguille, soit avec des clous, les pièces en or, quelquefois à charnières, gravées, niellées ou émaillées, qui en faisaient l'ornement et le prix; alors le tissu était dit ferré d'or ou d'argent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 517. ‖ 4º Il se dit par extension pour tissure, texture. Le tissu de cette étoffe est lâche. ‖ 5º Espèce de corde plate, dont on fait des sangles pour les bêtes de somme. ‖ 6º Terme d'anatomie. Parties solides du corps formées par la réunion d'éléments anatomiques enchevêtrés, ou simplement juxtaposés. Tissu musculaire. Tissu fibreux. J'ai observé le tissu extérieur d'une langue de mouton, MONTESQ. *Esp.* XIV, 2. ‖ Tissu dartoïque ou dartoïde, nom donné à toutes les parties de l'économie se contractant sous l'influence de certaines impressions morales, du froid, du chatouillement, etc. comme fait le dartos. Il est reconnu aujourd'hui que c'est non un tissu particulier, mais le tissu lamineux ou le tissu dermique contenant des fibres-cellules, à la contraction desquelles est dû le phénomène. ‖ Tissus accidentels, tissus qui se développent et vivent dans l'économie animale, quoiqu'ils ne fassent pas partie de la composition du corps, dans les circonstances normales. ‖ En botanique, tissu se dit aussi en parlant des différentes parties qui constituent les végétaux. Le tissu végétal, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CXXXVI. ‖ Il se dit aussi, en minéralogie, de la manière dont les particules sont disposées. En général, les grès les plus purs et les plus durables sont aussi ceux qui ont le grain le plus fin et le tissu le plus serré, BUFF. *Min.* t. I, p. 207. ‖ 7º Fig. Il se dit de ce qui est comparé à un tissu. Laissez-nous faire à loisir le tissu de notre roman, MOL. *Préc.* 5. Un saint Justin, un saint Irénée.... tant d'autres qui passaient les jours et les nuits à méditer l'Écriture sainte, dont leurs écrits ne sont qu'un tissu, BOSS. 1ᵉʳ *avert.* 16. Je pourrais me jeter dans une plus haute contemplation du tissu des Écritures que Dieu a voulu composer exprès d'obscurité et de lumière, ID. *Explic. de la proph. d'Isaïe*, 3ᵉ *lettre.* Un tissu d'énigmes leur serait une lecture divertissante [à certains esprits amoureux d'une excessive brièveté], LA BRUY. I. Ce [la tragédie] n'est pas un tissu de jolis sentiments, de déclarations tendres, d'entretiens galants, de portraits agréables, de mots doucereux, ID. I. Il est d'une nécessité absolue que nous sachions démêler quel est, dans le tissu d'un discours, l'emploi grammatical de chaque mot, D'OLIVET, *Essai gramm.* I, 3. Les pièces espagnoles étaient des tissus d'aventures incroyables, VOLT. *Comm. Corn. Cid*, *Préf. Comment.* ‖ 8º Fig. Suite, enchaînement de diverses choses. Quel tissu de malheurs forme ta destinée! TRISTAN, *M. de Chrispe*, V, 5. Il lira seulement l'histoire de ma vie; Là, dans un long tissu de belles actions, Il verra comme il faut dompter des nations, CORN. *Cid*, I, 6. Comptez, ma bonne, que cette année et toutes celles de ma vie sont à vous; c'est un tissu, c'est une vie tout entière qui vous est dévouée jusqu'au dernier soupir, SÉV. 8 janv. 1674. L'histoire de l'empire grec, c'est ainsi que nous nommerons dorénavant l'empire romain, n'est plus qu'un tissu de révoltes, de séditions et de perfidies, MONTESQ. *Rom.* 21. Je n'envisage pour le reste de ma vie qu'un tissu de douleurs qui ne sera adouci que par ma patience à les supporter, VOLT. *Lett. Mme de Bernières*, octobre 1724.

— HIST. XIIIᵉ s. Bien le ceint Blonde d'un tissu Qu'ele meïsmes ot tissu, *Bl. et Jehan*, 3984. ‖ XIVᵉ s. Deux tissus [ceintures] ferrez d'argent, DU CANGE, *texus.* ‖ XVᵉ s. Le tiers coup de la jouste fut bel.... de ce coup tous deux se deheaumerent si nettement, que les tissus des heaumes rompirent, et volerent jus sur la prée par derriere les croupes des chevaux, FROISS. IV, p. 54, dans LACURNE. Fins tissus, *Petit J. de Saintré*, p. 146, dans LACURNE. Fins cuevrechiefs à or batus, À pierres et perles dessus, Tyssus de soie et de fin or, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 20. ‖ XVIᵉ s. Mauldit et malheureux tissu [diadème], ne me serviras-tu point à ce triste service [s'étrangler]? AMYOT, *Lucul.* 32.

— ÉTYM. *Tissu* 2.

2. **TISSU, UE** (ti-su, sue), *part. passé* de tistre. Les lambeaux mal tissus de la robe grossière, CORN. *Imit.* I, 24. Autre toile tissue [par l'araignée], autre coup de balai, LA FONT. *Fabl.* III, 8. Songez qu'en portant un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir, J. J. ROUSS. *Lett. à Mlle d'Ivernois*, t. XIX, p. 423, édit. MUSSET-PATHAY. ‖ Fig. De notre hymen les liens mal tissus.... CORN. *Œd.* V, 4. Je mène une vie tissue d'infirmités et de chagrins, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 1ᵉʳ nov. 1682. Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de grand capitaine, et non de vertueux, lui qui disait que la toile d'honneur doit être grossièrement tissue, VOLT. *Mœurs*, 111. Une chose me persuade qu'il [Spinosa] a pu être lui-même la dupe de ses propres raisonnements, c'est l'art avec lequel il les a tissus, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 11. Tes jours furent tissus de gloire et d'infortune, LAMART. *Médit.* 14.

† **TISSULAIRE** (ti-ssu-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne les tissus. Anatomie tissulaire, anatomie des tissus, histologie.

— ÉTYM. Dérivation arbitraire de *tissu* 1.

TISSURE (ti-su-r'), *s. f.* ‖ 1º Liaison de ce qui est tissu. La tissure de cette toile est inégale. Ces variations viennent de ce que les pores et la tissure d'un corps ne sont jamais également distribués, VOLT. *Feu*, II, III, 8. Il [le crêpe anglais] comporte l'emploi de la soie de Bengale et de Chine, tandis que les plus belles soies de France forment la tissure de notre crêpe, *Tarif des douanes*, 1869, p. 152. ‖ 2º Fig. La disposition, l'ordre de ce qui est comparé à un tissu. La tissure de ce poëme [une tragédie], CORN. *Androm. argument.* L'ingénieuse tissure des fictions avec la vérité, où consiste le plus beau secret de la poésie, ID. *Poly. abrégé du mart.* Ô la belle chaîne, ô la sainte concorde, ô la divine tissure que nos nouveaux docteurs [les protestants] ont rompue! BOSS. VI, *Véture*, 1. Je ne suis pas aussi content du fond de votre allégorie et de la tissure de l'ouvrage, que je le suis des beaux vers qui y sont répandus, VOLT. *Lett. Cideville*, 6 nov. 1733.

— HIST. XVIᵉ s. Tant plus nous entrons en ce propos, et plus ces bons seigneurs draperont sur la tissure et tous à nos depens, MARG. *Nouv.* XX. Je n'ayme point de tissure où les liaisons et les coustures paroissent, MONT. I, 192. Ce debat les poussa à en croire de très doctes personnages, lesquels, ayant demandé de voir la tissure de l'œuvre pour en bien juger, approuverent l'invention, D'AUB. *Tragiques*, *Préface.*

— ÉTYM. *Tisser*, comme *gravure* de *graver*; Maine, *titure.*

† **TISSUTERIE** (ti-su-te-rie), *s. f.* Art du passementier, du rubanier.

— ÉTYM. *Tissutier.*

TISSUTIER (ti-su-tié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel l'*s* se lie : des ti-su-tié-z-habiles), *s. m.* Ouvrier qui fait des tissus, des rubans, des ganses, etc, La déclaration du 4 avril 1707 rendue en faveur de la communauté des maîtres tissutiers, rubaniers, frangers.... *Arrêt du conseil*, 30 juill 1738.

— ÉTYM. *Tissu* 1, par l'anc. partic. *tissut.*

TISTRE (cet infinitif, aujourd'hui inusité, se prononçait sans doute ti-tr'), *v. a.* Il signifie tisser et est usité seulement au participe passé tissu, et aux temps qui en sont composés. Elle a tissu elle-même cette toile.... L'accable de baisers, et pour comble lui donne Un bracelet de façon fort mignonne, En lui disant : il est de mes cheveux, Je l'ai tissu, LA FONT. *Joc.* ‖ Fig. Oui, c'est moi, cher amant, qui t'arrache la vie; Roxane ou le sultan ne te l'ont point ravie : Moi seule j'ai tissu le lien malheureux Dont tu viens d'éprouver les détestables nœuds, RAC. *Bajaz.* V, 12. ‖ Fig. C'est lui qui a tissu cette intrigue, c'est lui qui l'a conduite. La pièce est délicate et ceux qui l'ont tissue.... CORN. *Nicom.* II, 3.

— HIST. XIIIᵉ s. Pour moi, las, dolereux chetis! Qui sait se je forge ou je tis, Ou se je sui ou mors ou vis [vif]? *la Rose*, 8532. Li gieus fet ce que l'en ne cuide; Qui que tisse, chascuns desvide, RUTEB. 32. ‖ XIVᵉ s. Et sans toy, qui sers et ministre, Je ne puis seule l'œuvre tistre, *Nat. à l'alch.* 1048. Chà [çà], dist le chevaliers, sire, n'atendez plus; Achatez ce drap chi [ci], qui est si bien tissus, *Beaud. de Seb.* III, 58. La vessie est tissue de deux peaulx dont chascune est nerveuse, LANFRANC, fº 35. ‖ XVᵉ s. Ceuls-ci tissent la sainte toile De religion et le voile, E. DESCH. *Poésies mss.* fº 545. ‖ XVIᵉ s. Ou à tissir, pour fromages former, Panier

d'osier et fiscelles de jonc, MAROT, I, 220. L'araignée nous a apprins à tistre et à coudre, l'arondelle à bastir, MONT. II, 74. La nuict, d'autres desfaisoient tout ce qu'elles avoient faict et tissu le jour, AMYOT, *Rom.* III. J'en ay tissu une narration qui ne sera point, ce me semble, inutile, ID. *Nicias*, 2. Jamais homme ne se mettra à vouloir tixtre un drap ou ourdir une toile qu'il ne l'ait auparavant appris, ID. *Que la vertu se peut apprendre*, 2. Voilà comment sur le mestier humain Non les trois sœurs, mais amour de sa main Tist et retist la toile de ma vie, DU BELLAY, II, 31 *recto*.

— ÉTYM. Wallon, *teh;* prov. *teisser;* cat. *texir;* esp. *tejir;* port. *tecer;* it. *tessere;* du lat. *texere*, tisser.

TITAN (ti-tan), *s. m.* Nom des géants qui, selon la fable, voulurent escalader le ciel et détrôner Jupiter. Jupiter foudroya les Titans (avec un T majuscule). .... Contre son beau-père [César] ayant besoin d'asile, Sa déroute orgueilleuse [de Pompée] en cherche aux mêmes lieux [Égypte] Où contre les Titans en trouvèrent les dieux, CORN. *Pompée*, I, 1. || Fig. Dans l'histoire où tu luis comme en une fournaise, Reste seul à jamais, Titan quatre-vingt-treize, V. HUGO, *Châtim. Nox*.

— HIST. XVIe s. ....avoir pour tout guide un desir temeraire, Et, comme les Titans, au ciel vouloir monter, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, XLIV.

— ÉTYM. Τιτάν.

† **TITANATE** (ti-ta-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide titanique avec une base.

† **TITAN-COTTE** (ti-tan-ko-t'), *s. m.* Arbre de l'Inde, *strychnos potatorum*, *L.* de la famille des loganiacées. Le fruit de cet arbre a la singulière propriété de purifier et de clarifier l'eau impure, de manière à la rendre non-seulement potable, mais même agréable à boire.

† **TITANE** (ti-ta-n') ou **TITANIUM** (ti-ta-ni-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal découvert par Gregor en 1791. || Titane silicéo-calcaire de Haüy, dit aussi sphène et titanite.

— ÉTYM. Τίτανος, terre blanche, plâtre.

† **TITANÉ, ÉE** (ti-ta-né, née), *adj.* Qui contient du titane. || Fer titané, combinaison de sesquioxyde de titane avec du protoxyde de fer.

† **TITANICO-AMMONIQUE** (ti-ta-ni-ko-a-mmo-ni-k'), *adj. m.* Se dit d'un sel titanique combiné avec un sel ammonique. On dit semblablement titanico-calcique, titanico-cuivrique, etc.

† **TITANIDES** (ti-ta-ni-d'), *s. m. pl.* Famille de substances minérales qui se compose du titane et de ses combinaisons.

† **TITANIFÈRE** (ti-ta-ni-fè-r'), *adj.* Qui renferme du titane.

— ÉTYM. *Titane*, et lat. *ferre*, porter.

† 1. **TITANIQUE** (ti-ta-ni-k'), *adj.* Qui appartient aux Titans. Orgueil, entreprise titanique.

— HIST. XVIe S. Titanique, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Titan.*

† 2. **TITANIQUE** (ti-ta-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un acide et d'un oxyde de titane. || Se dit aussi des sels produits par cet acide. Sels titaniques. || Qui appartient, qui a rapport au titane. Sulfure titanique.

— ÉTYM. *Titane.*

† **TITANISME** (ti-ta-ni-sm'), *s. m.* Esprit de révolte et d'usurpation. Conserver à la maison régnante l'éclat de sa prérogative si uniquement distinctive, et la tranquillité intérieure de l'État, du péril du titanisme et des dangereuses secousses qu'il ne peut manquer d'en recevoir, ST-SIM. 397, 171.

— ÉTYM. *Titan.*

† **TITANITE** (ti-ta-ni-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Synon. du titane silicéo-calcaire de Haüy.

† **TITANOMACHIE** (ti-ta-no-ma-chie), *s. f.* Combat des dieux contre les Titans.

— ÉTYM. *Titan*, et μάχη, combat.

† **TITHONICITÉ** (ti-to-ni-si-té), *s. f.* Force chimique inhérente aux rayons du spectre, force dont la photographie est un des effets.

— ÉTYM. *Tithon*, époux de l'Aurore, dont le nom a été donné à l'agent chimique qui réside dans les rayons solaires.

TITHYMALE (ti-ti-ma-l'), *s. m.* Terme de botanique. Un des anciens noms de l'euphorbe cyprès. Les gueux qui se font enfler les jambes avec du tithymale et qui se couvrent d'ulcères pour arracher quelques deniers aux passants, VOLT. *Dict. phil. austérités.*

— HIST. XIVe S. La tige de l'herbe à la culeuvre, qui en medecine est appelée tintinmale, *Modus*, fo CXIV, *verso.* || XVIe s. Aussi les guerit [les myrmecies] le jus de chelidoine, le lait de tithymal, PARÉ, V, 21. Les abeilles mortes de flux de ventre, acquis par avoir trop mangé des fleurs de tithymale et d'orme, O. DE SERRES, 464.

— ÉTYM. Lat. *tithymalus*, de τιθύμαλος.

† **TITI** (ti-ti), *s. m.* Nom populaire donné à Paris aux jeunes ouvriers des faubourgs. || Sorte de déguisement de carnaval. || Se dit aussi de ceux qui portent ce costume.

TITILLATION (ti-til-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Léger chatouillement qui ne produit qu'une sensation agréable.

— REM. Outre le sens de chatouillement, l'Académie donne à titillation celui de légère agitation qui se remarque dans certains corps (mouvement de titillation; la titillation de la fibre). Ce sens, qui est étranger au latin, paraît étranger aussi aux ouvrages didactiques, les seuls qui emploient ce terme.

— HIST. XVIe s. La ridicule titillation de ce plaisir, MONT. III, 358.

— ÉTYM. Prov. *titillacio;* esp. *titillacion ;* it. *titillazione;* du lat. *titillationem*, de *titillare*, titiller.

TITILLÉ, ÉE (ti-til-lé, lée), *part. passé* de titiller.

TITILLER (ti-til-lé), *v. a.* Causer la titillation. Ce vin titille agréablement le palais.

— HIST. XIIe s. Cum la char ki tetille [palpite] après l'entameüre, *Th. le mart.* 168. || XVIe s. Afin qu'elle soit aiguillonnée et titillée, PARÉ, XVIII, 4.

— ÉTYM. Lat. *titillare.*

† **TITIRI** (ti-ti-ri), *s. m.* Tyran matinal (oiseaux insectivores), de Vieillot; il se trouve à Porto-Rico.

† **TITIT** (ti-tit'), *s. m.* Nom donné, d'après son cri, à l'*accentor modulaire* (oiseaux insectivores), dit aussi fauvette d'hiver.

† **TITRAGE** (ti-tra-j'), *s. m.* Terme de commerce. Action de titrer, de désigner la qualité d'une marchandise, d'une substance. Nitrate de potasse : réfaction pour corps étrangers, au delà de 4 p. 100 au titrage. — Salpêtre, en simple emballage; frais de titrage partagés, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866, sur les usages commerciaux.*

— ÉTYM. *Titrer.*

1. **TITRE** (ti-tr'; au XVIe s. écrit tiltre, mais prononcé titre, PALSGRAVE, p. 23), *s. m.* || 1° Inscription en tête d'un livre, indiquant la matière qui y est traitée, et ordinairement le nom de l'auteur qui l'a composé. Nous voulons faire un livre qui aura pour titre : Les peines légères et salutaires de l'amitié, SÉV. 531. .... tous ces vains amas de frivoles sornettes, Montre, Miroir d'amour, Amitiés, Amourettes, Dont le titre souvent est l'unique soutien, Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien, BOIL. *Épît.* IX. Les titres des livres sont comme ceux des hommes aux yeux du philosophe ; il ne juge de rien par les titres, VOLT. *Mél. hist. Ex. test. pol. Alberoni.* || Fig. Toute secte, comme on sait, est un titre d'erreur; il n'y a point de secte de géomètres, d'algébristes, d'arithméticiens, parce que toutes les propositions de géométrie, d'algèbre, d'arithmétique sont vraies, VOLT. *Dict. phil. Tolérance*, 2. || Il se dit également des inscriptions placées au commencement des divisions d'un livre. || Terme d'imprimerie. Faux titre, premier titre abrégé, imprimé sur le feuillet qui précède celui où est le titre entier de l'ouvrage. || Titre courant, titre qui est écrit au haut des pages, pour indiquer le sujet d'un livre et quelquefois des chapitres. || Titre-planche, nom qu'on donne au titre d'un livre, lorsqu'il est gravé en taille-douce ou lithographié, avec des ornements historiés et relatifs au sujet de l'ouvrage. || 2° Nom de certaines subdivisions usitées dans les codes des lois, dans les ouvrages de jurisprudence. Le titre des Successions, dans le Code civil. Un long titre. Un titre difficile. Nous avons dans les Décrétales le titre fameux *De frigidis et maleficiatis* qui est fort curieux, VOLT. *Dict. phil. Impuissance.* || Par extension. Traiter comme Senaut toutes les passions, Et, les distribuant par classes et par titres, Dogmatiser en vers et rimer par chapitres, BOIL. *Sat.* VIII. || 3° Marque que l'ouvrier met au chef de chaque pièce de sa fabrique || 4° Nom exprimant une qualité honorable, une dignité. Il a le titre de duc, de marquis. Cette terre portait le titre de comté. Du nom de dictateur, du nom de général, Qu'importe, si des deux le pouvoir est égal? Les titres différents ne font rien à la chose, CORN. *Sertor.* III, 2. Reine, puisque ce titre a pour vous tant de charmes, ID. *Nicom.* III, 1. Je trouve que toute imposture est indigne d'un honnête homme, et qu'il y a de la lâcheté à déguiser ce que le ciel nous a fait naître, à se parer aux yeux du monde d'un titre dérobé, à se vouloir donner pour ce qu'on n'est pas, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Celui [le nom] d'Estrées est comblé de tous les titres qui peuvent entrer dans une maison, SÉV. 3 avr. 1681. Charlemagne se fit couronner roi d'Italie, et prit le titre de roi des Français et des Lombards, BOSS. *Hist.* I, 11. Sans s'en laisser éblouir [de la dignité de chancelier], le modeste ministre disait seulement que le roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, voulait donner un titre à son tombeau et un ornement à sa famille, ID. *le Tellier.* Ses rois [de la Grèce], à vous ouïr, m'ont paré d'un vain titre, RAC. *Iphig.* IV, 6. Il ne reste au sénat qu'à juger sous quel titre De Rome et des humains je dois être l'arbitre, VOLT. *M. de César*, I, 3. Être Bonaparte et se faire sire! *Il aspire à descendre :* mais non, il croit monter en s'égalant aux rois; il aime mieux un titre qu'un nom, P. L. COUR. *Lettre de.... mai 1804.* || Fig. Je suis homme et soldat; ce sont là tous mes titres, DUCIS, *Othello*, I, 7. Exempte d'un culte hypocrite, La raison ne connaît de rangs Que ceux que donne le mérite Et de titres que les talents, GRESSET, *Épît. Égal.* || 5° Il se dit de certaines qualifications données par honneur. Le titre de Sire, de Majesté se donne aux rois; celui de Sainteté se donne aux papes. Le titre d'Altesse. On donne aux cardinaux le titre de Votre Éminence. || Il se dit aussi de certaines églises de Rome et des environs dont les cardinaux prennent le nom. Cardinal du titre de Sainte-Sabine. Cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens. || 6° Il se dit, en général, de qualifications bonnes ou mauvaises, par comparaison aux titres de dignité. Le titre de bienfaiteur. Et, si je n'en obtiens la grâce tout entière, Malgré le nom de père et le titre de fils, Je deviens le plus grand de tous ses ennemis, CORN. *Héracl.* I, 4. Quelques titres honteux que partout on lui donne, Son misérable honneur ne voit pour lui personne, MOL. *Mis.* I, 1. Notre malheureuse reine, donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 7° Propriété, exercice de certaines charges, de certaines professions. Il eut cette charge en titre, après l'avoir exercée longtemps par commission. Sa commission fut érigée en titre d'office. || Fig. et familièrement. C'est un fripon en titre d'office, c'est un grand fripon (phrase vieillie). || Professeur en titre, par opposition à professeur suppléant. || Commis en titre, se dit par opposition à surnuméraire. || Fig. En titre, se dit d'une position qu'on occupe comme par un titre. Je fus aussitôt reconnu dans la société pour l'amant en titre, c'est-à-dire pour le maître de la maison, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 168. Ou, sans honte, on voyait une maîtresse en titre Des intérêts des rois devenir seule arbitre, A. DUVAL, *Man. des grand.* III, 8. || 8° Il se dit de certaines professions qui ne peuvent être exercées qu'en vertu d'un brevet, d'un diplôme, etc. Il attend son titre. Il a le titre de notaire, mais il n'exerce pas encore. Il n'a pas encore reçu son titre de médecin, d'avocat. || Titre nu, charge, par exemple, de commissaire-priseur, achetée sans clientèle qui y soit jointe. || 9° En droit, la cause qui rend une possession légalement efficace. Il n'y a point de servitude sans titre. Qui, les places d'autrui par armes usurpant, Le titre disputaient au premier occupant, RÉGNIER, *Sat.* X. Tout le titre par lequel vous possédez votre bien n'est pas un titre de nature, mais d'un établissement humain, PASC. *Disc. cond. des grands*, I. Toutes les occupations des hommes sont à avoir du bien; et ils ne sauraient avoir de titre pour montrer qu'ils le possèdent par justice; car ils n'ont que la fantaisie des hommes; ni force pour le posséder sûrement, ID. *ib.* III, 12. En fait de meubles, possession vaut titre, *Code civ.* art. 2279. || On acquiert à titre universel, par succession; à titre particulier, quand l'acquisition, par exemple un achat, porte sur un objet particulier. || On acquiert à titre entre-vifs par donation entre-vifs; à titre à cause de mort, par testament; le premier est irrévocable, le second révocable. || On acquiert à titre lucratif, quand l'acquéreur ne fournit pas d'équivalent, comme dans la donation, le legs, la succession; à titre onéreux, quand l'acquéreur fournit un équivalent, comme dans la vente. || 10° Titre de rente, reconnaissance d'une rente annuelle que l'État paye au porteur du titre. Les titres de rente sont nominatifs ou au porteur, suivant qu'ils portent ou ne portent pas le nom du propriétaire. || 11° Acte écrit, pièce authentique qui établit un droit, une qualité. Il a reçu le titre de baron signé du roi. Les titres et papiers. Les titres de noblesse. Ce titre a été tiré des archives de telle abbaye. Titre de propriété. Il a produit des titres authentiques,

des titres faux. C'est un héritier qui trouve les titres de sa maison; dira-t-il peut-être qu'ils sont faux, et négligera-t-il de les examiner? PASC. *Notes écrites pour la préf. génér.* édit. FAUGÈRE. La noblesse n'existe pas sans titre, et les simples gentilshommes d'autrefois, ceux qui font partie de ce que nos chartes ont appelé l'ancienne noblesse, ont le droit de prendre celui d'écuyer, BISTON, *De la fausse noblesse*, p. 7. Colbert l'employa [Mabillon] à rechercher les anciens titres, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Mabillon.* Le monde et les courtisans ne croient pas aisément aux vieux titres qu'on ne retrouve que lorsqu'on fait fortune, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 457, dans POUGENS. || Fig. Apprenez qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature; que la vertu est le premier titre de noblesse, MOL. *Festin*, IV, 6. Il [Montesquieu] présente à la nature humaine ses titres, qu'elle a perdus dans la plus grande partie de la terre; il combat la superstition, il inspire la morale, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 51. || Titre nouvel, titre par lequel un nouveau possesseur, un héritier s'engage à payer la rente ou la redevance servie par l'ancien. Passer titre nouvel. || Titre nouvel se dit aussi du nouvel engagement que l'on est en droit d'exiger du débiteur originaire, lorsque le temps de la prescription approche. || En ces emplois, on ne dit pas nouveau. || Titre se dit au sens de document. Il faut peser l'autorité de cette multitude de différents titres [documents géographiques], FONTEN. *De Lisle.* || **12°** *Au plur.* Il se disait des provisions d'un office ou d'un bénéfice, et se joignait quelquefois au mot capacités. Il a produit ses titres et capacités. || Titre clérical, contrat par lequel on assignait une recette annuelle, ordinairement de cinquante écus, pour la subsistance de celui qui voulait embrasser l'état ecclésiastique; il ne pouvait être saisi, ni aliéné. || **13°** Droit sur lequel on s'appuie pour demander, pour faire, etc. A quel titre faites-vous cette réclamation? De son sort qui t'a rendu l'arbitre? Pourquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? à quel titre? RAC. *Andr.* V, 3. || Fig. Faux titre, mensonge, fausseté. L'honneur qui sous faux titre habite avecque nous, RÉGNIER, *Sat.* VI. Quoique je ne fisse pas profession de mépriser la gloire en cynique, je faisais néanmoins fort peu d'état de celle que je n'espérais point pouvoir acquérir qu'à faux titres, DESC. *Méth.* I, 13. Oh! cœur rempli de feinte, Tu masques tes désirs d'un faux titre de crainte; Un sceptre est l'objet seul qui fait ton nouveau choix, CORN. *Méd.* III, 3. Et l'orgueil, d'un faux titre appuyant sa faiblesse, Maîtrisa les humains sous le nom de noblesse, BOIL. *Sat.* V. || A bon titre, à juste titre, avec fondement, avec droit et raison. Oui, l'honneur que reçoit la vôtre [famille] par ce choix, En pouvait à bon titre immortaliser trois, CORN. *Hor.* II, 1. Je pourrais vous citer cent autres traits.... qui lui ont acquis à bon titre la réputation d'être un homme d'esprit, SCARR. *Rom. com.* I, 13. || En un autre sens, à bon titre, foncièrement, avec un caractère réel. Comme vous agissez en monarque prudent, Elle agit de sa part en cœur indépendant, En amante à bon titre, en princesse avisée, CORN. *Œd.* I, 4. || A tant de titres, pour tant de justes motifs. S'il osait profaner ce qu'il doit honorer à tant de titres, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. || A titre de, *loc. préposit.* En qualité de, sous prétexte de. Il possède à titre d'héritier. Il s'est introduit dans cette maison à titre de parent. Et qu'à titre d'esclave il commande en ces lieux, CORN. *Poly.* IV, 2. Prétendez-vous longtemps me cacher l'empereur? Ne le verrai-je plus qu'à titre d'importune? RAC. *Brit.* I, 2. || A titre de grâce, à titre de dette, comme une grâce, comme une dette. || On dit de même : à titre de don, à titre de prêt. || A titre d'office, en vertu de sa qualité, de sa charge. Présider à titre d'office. || **14°** Par extension, qualités, capacités, services, travaux qui donnent droit à quelque chose. De tous les candidats, c'est vous qui avez le plus de titres. Je n'ai point vu Mme de Longueville, on ne la voit point; elle est malade : il y a eu des personnes distinguées; mais je n'en ai pas été, et n'ai point de titres pour cela, SÉV. 149. Il [un miroir] est à vous par bien des titres, ID. *à Mme de Grignan*, 13 juin 1685. Ce sera, dans nos jours, s'être fait un nom parmi les hommes et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire, BOSS. *Louis de Bourbon.* D'autre part un galant.... Condamne la science, et, blâmant tout écrit, Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit, BOIL. *Sat.* IV. Qui peut prétendre aujourd'hui au salut par un titre d'innocence? MASS. *Carême, Élus.* Vous faites donc de votre faiblesse le titre de votre sécurité, ID. *Carême, Tiéd.* 2. Voltaire est bien ingrat d'avoir calomnié un culte qui lui a fourni ses plus beaux titres à l'immortalité, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 7. || **15°** Terme de monnaie. Degré de fin de l'or et de l'argent monnayés. Les monnaies françaises sont au titre de neuf dixièmes de fin, et d'un dixième d'alliage (ce qui se dit aussi titre droit). Le prince établit le poids et le titre de chaque pièce de monnaie, MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. Un métal est très-propre à être une mesure commune, parce qu'on peut aisément le réduire au même titre, ID. *ib.* Chaque État y met son empreinte [sur la monnaie], afin que la forme réponde du titre et du poids, et que l'on connaisse l'un et l'autre par la seule inspection, ID. *ib.* Nous ne pouvons employer l'or qu'à dix-huit karats sur cette frontière, attendu que la ville de Genève n'en a jamais employé d'autre, et que l'or de l'Allemagne et de tout le Nord est encore à un plus bas titre, VOLT. *Pol. et lég. au roi en son conseil.* On dit de ces alliages qu'ils sont à un titre d'autant plus élevé qu'ils contiennent plus d'argent; ainsi un lingot qui, sur 1000 parties, contient 950 d'argent, est au titre de 950, THENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 480, dans POUGENS. || Titre se dit aussi de la vaisselle et des matières d'or et d'argent non fabriquées. Pour ouvrages d'or et d'argent, la loi du 19 brumaire an VI (9 nov. 1797), encore en vigueur, reconnaît trois titres pour l'or : 920, 840 et 750 millièmes de fin; et deux titres pour l'argent, savoir : 950 et 800 millièmes de fin. || **16°** Terme de chimie. Poids fixe d'un réactif qui contient une liqueur titrée (voy. TITRÉ). Titre alcoolique. Titre saccharimétrique. || **17°** Terme de chasse. Lieu, relais où l'on poste les chiens, pour courir la bête à propos, quand elle passe. || Mettre les chiens à bon titre, les bien poster pour courre.

— HIST. XIII^e s. Ce ne pot estre que Jehans tiengne un ceval par title d'acat et par title d'emprunt, BEAUM. VI, 26. || XV^e s. Et vouloient.... que on envoyast suffisans hommes devers le roi de France, à savoir si il avoit accordé ni consenti à ardoir en Hainaut.... ni à quels titres cils [les soudoyers] l'avoient fait, pourtant qu'on n'avoit point defié le comte ni le pays, FROISS. I, I, 101. Roi, tu sais comment ton frere, sans nul titre de raison, a mort mon fils et mon heritier, ID. II, II, 235. Usurperent ou eurent à bon tiltre, je ne sçai lequel, COMM. I, 3. || XVI^e s. Lorsqu'il eut ordonné ses gens d'armes de cheval et mise son artillerye en tiltre [qu'il l'eût braquée], J. D'AUTON, *ms.* f° 74, dans LACURNE. Celtuy-ci, soubs titre de la science, se donna loi de choisir aultrement, MONT. I, 60. Je l'appelle [mon valet] un badin, un veau, je n'entreprends pas de luy coudre à jamais ces tiltres, ID. I, 270. L'achat donne tiltre au diamant, et la difficulté à la vertu, ID. I, 312. Nos qualitez n'ont tiltre qu'en la comparaison, ID. IV, 134. Rome, confederée de si longtemps et par tant de tiltres à notre couronne, ID. IV, 140. Les uns entendoient à tendre toilles, autres à mettre gros levriers à tiltre, et la plus part à buissonner et à regarder s'ils verroient point des premiers quelque beste au repos, *D. Flores de Grece*, f° VII, dans LACURNE. Le titre ne fait pas le maistre, LOYSEL, *Instit.* n° 775.

— ÉTYM. Prov. *tiltre, titol*; esp. *titulo*; ital. *titulo*; du lat. *titulus*, titre; altéré en *ticlus* par le peuple (*Appendix Probi*, dans KEIL, V, 162); *ticlus* aurait dû donner *teil*; mais, l'Église ayant conservé *titulus*, d'où *title*, le peuple en fit *titre*, BRACHET.

2. **TITRE** (ti-tr'), *s. m.* Petit trait que l'on met au-dessus d'une ou de plusieurs lettres pour marquer qu'il y a une abréviation; par exemple *v̄re*, écrit quelquefois pour *votre*.

— ÉTYM. Catal. *tilla*; espagn. *tilde*, petit trait, accent; portug. *til*; d'après Covarruvias, du lat. *titulus*, signe, marque; ce que Diez approuve, ajoutant que entre l'espagn. *tilde* et le lat. *titulus* est la même inversion qu'entre *cabildo* et *capitulum*.

TITRÉ, ÉE (ti-tré, trée), *part. passé* de titrer. || **1°** Qui porte un titre de dignité, de noblesse. Les princesses n'en sont pas encore venues en 1714 à déclarer qu'elles ne visiteraient plus même les femmes non titrées, ST-SIM. 429, 173. Des femmes titrées se montraient courageusement sur le devant du carrosse de sa femme et de sa fille [de Law], DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 5. || Fig. [Un poëte] Être.... le jouet titré des petits et des grands, PIRON, *Métrom.* V, 4. || Terre titrée, terre qui a le titre de duché, de marquisat, de comté, etc. || **2°** Terme de chimie. Liqueur titrée ou normale, liquide contenant, pour un volume donné, un poids fixe d'un réactif en dissolution, de sorte qu'on détermine, par le nombre de centimètres cubes de la liqueur qui sont décomposés au contact d'un autre liquide, la quantité en poids de ce réactif existant dans le liquide qu'on examine.

† **TITREC** (ti-trèk), *s. m.* Motteux.

† **TITRE-PLANCHE** (ti-tre-plan-ch'), *s. f.* Voy. TITRE, n° 1.

TITRER (ti-tré), *v. a.* || **1°** Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre. Les voyageurs et les missionnaires qui ont titré de royaume le petit pays de Travancor [Indes], VOLT. *Pol. et lég. Fragm. hist. Inde*, 10. || Donner à une personne les prérogatives attachées à certains titres. || **2°** Terme de chimie. Titrer une liqueur, y mettre en dose déterminée une certaine substance qui sert à doser d'autres substances. || **3°** *V. n.* Prendre le titre de. De petits capelans et de petits tondus qui titrent d'abbés, *Anti-Ménagiana*, p. 130. || **4°** Se titrer, prendre un titre de dignité, de noblesse. C'est une gueuse Qui gagne ses habits au métier de coureuse, Et qui, poussant le leurre autant qu'elle pourra, Se titrera marquise et vous attrapera, TH. CORN. *Galant doublé*, I, 1.

— HIST. XV^e s. Qui me honore, grandement me diffame, Quant je vois droit, lors est que me devoye; Pour loz et pris, je tiltre de diffame; Grief desplaisir m'est excessive joye, CH. D'ORL. *Ball.* 104. || XVI^e s. Le roy l'appelloit son cousin, et le titroit amiral de France et gouverneur en chef de Rouen, SULLY, *Mém.* t. II, p. 177.

— ÉTYM. *Titre.*

TITRIER (ti-tri-é; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des ti-tri-é-z habiles), *s. m.* || **1°** Anciennement, religieux chargé de veiller à la conservation des titres du monastère. || **2°** Aujourd'hui, en mauvaise part, falsificateur de titres, fabricateur de faux titres.

— ÉTYM. *Titre.*

† **TITUBANT, ANTE** (ti-tu-ban, ban-t'), *adj.* Qui titube, qui chancelle.

— HIST. XVI^e s. Jamais instruction ne feut titubante et rien asseverante, si la sienne [de Platon] ne l'est, MONT. II, 240.

TITUBATION (ti-tu-ba-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Action de chanceler. || Terme de médecine. État de celui qui titube. La titubation est le symptôme ordinaire de toute lésion cérébelleuse. || **2°** Mouvement de nutation de l'axe terrestre. ...Son balancement annuel dans l'écliptique était dégénéré alors en une titubation journalière, BERNARD. DE ST-P. *Étude* 1.

— HIST. XVI^e s. Titubation, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *titubationem*, de *titubare*, tituber.

† **TITUBER** (ti-tu-bé), *v. n.* Terme de médecine. Chanceler debout et en marchant.

— HIST. XVI^e s. Leur main ne doit tituber ne varier la balance de justice, *Hist. de la Tois. d'or*, t. II, f° 120, dans LACURNE. Car quant un peu chopper Me voyent et tituber, Soudain se resjouissent, CARTHENY, *Voy. du cheval. errant*, f° 104, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *titubare*, chanceler.

TITULAIRE (ti-tu-lê-r'), *adj.* || **1°** Qui a rapport à un titre, à une inscription. || Patron titulaire d'une église, le saint dont cette église porte le nom. || Terme de diplomatique. S'est dit des caractères avec lesquels on écrit des titres d'ouvrages ou de chapitres. || **2°** Qui a le titre et le droit d'une dignité, d'une fonction, sans la possession et l'exercice. Les princes de la maison de Savoie ont été longtemps rois titulaires de Jérusalem. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le régiment de Corinthe, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe, VOLT. *Louis XIV*, 4. || **3°** Qui est revêtu d'un titre, soit qu'il en remplisse, soit qu'il n'en remplisse pas la fonction. Professeur, chanoine titulaire. Les membres titulaires d'une société savante. || Substantivement. Le titulaire est en congé. Il n'est que le gérant de ce bureau de tabac; une telle en est la titulaire. Quand le choix est fait [de la femme assez riche pour que sa dot paye une charge de notaire], on attaque à la fois le père et la fille; l'ancien titulaire se charge de l'un, le nouveau titulaire se charge de l'autre, et, au bout d'un mois, le contrat se signe, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 12. || Il se disait de même autrefois de charges, d'offices, de bénéfices. Le titulaire et le survivancier. Mettre le titulaire en possession du bénéfice. Comme il n'y a pas de raison qu'une dignité tue

celui qui s'en trouve revêtu.... ce n'est pas un événement fort rare à un titulaire d'enterrer son successeur, LA BRUY. XII.

— HIST. XVIe S. Par ce moyen estant despouillé de son essence, il [le Fils] sera seulement un Dieu titulaire, CALV. *Inst.* 92. L'evesque [de Genève] fit response... Que voulez-vous que je y face? je ne suis que evesque titulaire, BONIVARD, *Chron. de Genève*, III, 1. Au regard de la nouvelle invention des superlatifs latins en *issime*, comme illustrissime, que nous pouvons appeler superlatifs titulaires..., MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 73. Elle [la fortune] m'a faict quelques faveurs venteuses, honoraires et titulaires, sans substance, MONT. IV, 143.

— ÉTYM. Lat. *titularis*, de *titulus*, titre.

† **TITULARIAT** (ti-tu-la-ri-a), *s. m.* Néologisme. Charge, fonction qui donne un titre à celui qui la remplit.

† **TITULATURE** (ti-tu-la-tu-r'), *s. m.* Ensemble des titres que porte une personne. Pour ne pas avoir l'air de jouter en titulature avec la femme de M. Le Normand d'Étiolles [Mme de Pompadour], j'avais ordonné qu'on eût soin de ne marquer aucune autre de mes qualifications que celle de marquise douairière de Créquy, *Souv. de Mme de Créquy*, t. III, p. 23. On remplirait quatre grandes pages avec la titulature et les majorats de cette puissante maison d'Egmont, *ib.* t. II, ch. 8.

† **TITUS** (ti-tus'), *s. m.* Coiffure à la Titus, coiffure où les cheveux sont courts, avec de petites mèches aplaties appliquées sur la tête; ainsi dite parce qu'elle est imitée de la coiffure des bustes et statues de l'empereur Titus.

† **TITYE** (ti-tie), *s. m.* Géant fils de la terre, dont deux vautours rongent le foie dans les enfers.

† **TIVEL** (ti-vèl), *s. m.* Nom de la vénus Lucine, coquilles (*bivalves*).

† **TLA** (tla), *s. m.* Coup donné sur un tambour, des deux baguettes presque simultanément, avec mollesse de la première, et en frappant un coup sec de l'autre.

† **TMÈSE** (tmè-z'), *s. f.* Terme de grammaire grecque et latine. Division des parties d'un mot composé, par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots; exemple : Puis donc qu'on nous permet de prendre Haleine.... RAC. *Plaid.* III, 3.

— ÉTYM. Τμῆσις, de τέμνειν, couper.

TOAST (tôst'), *s. m.* Voy. TOSTE.

TOASTER (tô-sté), *v. a.* Voy. TOSTER.

† **TOC** (tok'), *interj.* || 1° Onomatopée d'un bruit, d'un choc sourd. Le loup ne fut pas longtemps à arriver à la maison de la mère-grand; il heurte, toc toc! CH. PERRAULT, *le Petit Chaperon rouge.* Lundi dernier, à cette heure-ci à peu près, j'entends à ma porte, toc toc, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 102, dans POUGENS. || 2° *S. m.* Espèce de sonnerie sourde d'une montre à répétition sans timbre. Une montre à toc. || 3° Jeu qui se joue sur un trictrac, et qui n'est qu'un diminutif du vrai jeu. On convient de jouer en un, ou deux ou trois trous; et l'on marque un trou chaque fois qu'on gagne deux points. La partie est donc très-vite finie. || 4° Terme de marine. Courir à toc de voiles, faire route en forçant de voiles autant que possible.

† **TOCADE** (to-ka-d'), *s. f.* Voy. TOQUADE.

— ÉTYM. Voy. TOQUER.

† **TOCAGE** (to-ka-j'), *s. m.* Terme de métallurgie. Action de jeter le combustible par la toquerie.

† **TOCAN** (to-kan), *s. m.* Saumon qui a moins d'un an.

TOCANE (to-ka-n'), *s. f.* Vin nouveau de la mère goutte. Tocane de champagne. L'auteur m'a fait boire aujourd'hui de la tocane; c'est un bon vivant, DANCOURT, *les Trois Cousines*, *Prol.* sc. 5.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **TOCANTE** (to-kan-t'), *s. f.* Voy. TOQUANTE.

† **TOC-FEU** (tok-feu), *s. m.* Grille à feu que l'on descend dans les mines pour en faciliter l'aérage.

† **TOCOLOGIE** (to-ko-lo-jie), *s. f.* Théorie des accouchements; traité des accouchements.

— ÉTYM. Τόκος, accouchement, et λόγος, traité, doctrine.

† **TOCOLOGIQUE** (to-ko-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la tocologie.

TOCSIN (tok-sin), *s. m.* || 1° Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups pressés et redoublés, pour donner l'alarme. J'entends sonner le tocsin. Le bruit du tocsin. Je ne conçois pas comment on n'a point sonné le tocsin contre eux [les commis des fermes] dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 14 déc. 1775. || Fig. Cet arrêt [prononcé par la nation soulevée contre les juges d'Arras] est leur seul châtiment; c'est un tocsin général qui éveille la justice endormie, VOLT. *Pol. et lég. Méprise d'Arras.* En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu, et on persécute ceux qui sonnent le tocsin, CHAMFORT, *Maximes et pensées*, VIII. || Fig. Sonner le tocsin, donner l'alarme. || Fig. Sonner le tocsin, signifie aussi exciter un soulèvement, exciter, enflammer les passions. Le même Jurieu, qui a condamné les guerres civiles comme contraires à l'esprit du christianisme, sonne maintenant le tocsin, et n'oublie rien pour montrer que ces guerres sont légitimes, BOSS. *Var. déf.* 1er *disc.* 14. Vous verrez aussitôt le peuple féminin S'élever à grands cris et sonner le tocsin, LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, IV, 14. || Sonner le tocsin contre, sur quelqu'un, exciter contre lui le public. Ces titres ne coûtent rien aux réformés, pourvu qu'on ait sonné le tocsin contre Rome, BOSS. *Var.* 44. Autant que les anabaptistes méritaient qu'on sonnât le tocsin sur eux de tous les coins de l'Europe.... VOLT. *Mœurs*, 133. Les sermons, ou plutôt les tocsins qu'on sonne à Versailles contre nous en présence du roi, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 janv. 1758. Voilà les cuistres de l'université qui viennent de sonner un nouveau tocsin, ID. *ib.* 26 déc. 1771. || 2° Dans quelques villes, la cloche du tocsin, ou, simplement, le tocsin, la cloche destinée à sonner le tocsin. Le tocsin est placé dans cette tour.

— HIST. XIVe S. Bientost en oyrent nouvelles par le touquesaint de ladite ville, qui est accoutumé de sonner par la guette d'icelle ville, quant nos annemis y survainent, DU CANGE, *touquassen.* || XVIe S. Ils avoient sonné le toxsainct, CARL. III, 12. Les ungs vindrent aux clochers pour battre le tocsainct, ID. VIII, 12. On dit *sonner le tocsin*.... mais il vaut mieux escrire *toquesin*; et encore, si en adjoutant un *g*, on escrit *toquesing*, on approchera plus près de l'étymologie; car c'est un mot gascon, composé de *toquer*, au lieu de ce que nous disons *toucher* ou *frapper*, et de *sing* qui signifie cloche, et principalement une grosse cloche, comme voulentiers en effroy on sonne la plus grosse, H. EST. *Précellence*, p. 186.

— ÉTYM. *Toquer*, et le lat. *signum*, pris, au moyen âge, dans le sens de cloche.

† **TODDY** (to-di), *s. m.* Nom du jus qui exsude d'incisions pratiquées au cocotier. || Liqueur spiritueuse que l'on tire d'une espèce de palmier; elle est obtenue par incision des spathes du cocotier, LEGOARANT. || Espèce de boisson forte, mélange d'eau chaude et de liqueurs spiritueuses, qui est en usage parmi les Anglais.

† **TODIER** (to-dié), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux. Le motteux ou cul-blanc niche, comme le todier, sous terre, mais d'une manière différente et avec des précautions que le todier n'est pas obligé de prendre, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 28.

TOFFANA (toff-a-na), voy. AQUA TOFFANA.

TOGE (to-j'), *s. f.* Terme d'antiquité romaine. Robe de laine qui était le vêtement propre des Romains, et qu'ils mettaient par-dessus la tunique. Ce Romain qui, portant la guerre dans les plis de sa toge, menace de secouer, en la déroulant, tous les fléaux de la guerre, MIRAB. *Collection*, t. III, p. 320.

— HIST. XIVe S. Togue estoit aucune robe honneste de quoy Roumain usoient en temps de paiz, BERCHEURE, f° 3. Il [Cincinnatus] commanda à sa femme que elle apportast sa togue de leur mesonnete, ID. f° 59, *verso.* || XVIe S. Luy estant vestu de longue togue, MAROT, II, 303.

— ÉTYM. Lat. *toga*, de *tegere*, couvrir (voy. TOIT).

† **TOHU-BOHU** (to-u-bo-u), *s. m.* Nom que l'on donne, d'après la Genèse, au chaos primitif. La terre était tohu-bohu, et le vent de Dieu était sur les eaux, VOLT. *Phil. Bibl. expl. Gen.* || Fig. Désordre, chaos. C'était un tohu-bohu à ne pas s'entendre.

— ÉTYM. Voy. *Genèse*, I, 2, en hébreu; la Vulgate traduit ces mots par : *terra erat inanis et vacua.*

TOI (toi), *pron. pers.* Voy. TU.

† **TOILAGE** (toi-la-j'), *s. m.* Ce qui forme le dessin d'une dentelle.

TOILE (toi-l'), *s. f.* || 1° Tissu de fil de lin, ou de chanvre, ou de coton. Grosse toile. Toile fine, toile de ménage, toile de batiste, toile de Hollande, de Normandie, de Bretagne. Je détruirai et les colliers et les toiles si déliées, ces vaines couvertures qui ne cachent rien, BOSS. *la Vallière.* La côte de Coromandel fournit les plus belles toiles de coton qu'il y ait dans l'univers, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 15. Pline nous apprend que les Égyptiens employaient les mordants pour teindre ces toiles en diverses couleurs dans un seul bain, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 262. C'était de l'Ibérie, aujourd'hui l'Espagne, que les Romains tiraient la plus grande partie de leurs toiles, et surtout de celles qui devaient être mises à la teinture, AMEILHON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 576. || Toile de compte, toile fine. || Familièrement. Il va se mettre dans les toiles, il va se coucher. || Toile cirée, toile enduite d'une matière qui la rend imperméable à l'eau. Les années coulent sur elle [duchesse du Lude, qui restait belle], comme l'eau sur la toile cirée, Mme DE COULANGES, 3 mars 1704, dans SÉV. t. X, p. 505, édit. RÉGNIER. || Toile perdue, se dit dans le commerce, quand on ne rend pas le sac. || Toile de mai, ainsi dite du beurre de mai (voy. BEURRE), sparadrap qu'on prépare avec des bandes de toile trempées dans une matière emplastique. || Fig. Toile de Pénélope, œuvre qu'on ne finit jamais, qu'on fait et défait sans cesse, par allusion à Pénélope, qui, ayant promis aux prétendants d'en choisir un pour mari quand elle aurait fini une certaine toile, défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour. Cet ouvrage [le Dictionnaire de l'Académie] est une toile de Pénélope, dont on défait en un jour ce qu'on a fait en un autre, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 185. || Fig. En termes militaires, déchirer la toile, faire un feu de peloton successif, et non instantané, dont le son traîne, au lieu de faire entendre une seule explosion. || 2° Toile se dit par opposition à coton. Je déteste le linge de coton; je n'aime que la toile. || 3° Toile peinte, toile de coton qui est peinte de diverses couleurs. || Il se dit d'une toile peinte aux Indes, ou à la manière des Indes, avec des couleurs solides et durables. On y a établi [à Montpellier] plusieurs fabriques d'indiennes ou toiles peintes, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 391. || Toile imprimée, toile peinte par impression. On y achète des toiles imprimées, dont les procédés, d'abord servilement copiés en Europe, ont été depuis simplifiés et perfectionnés par notre industrie, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 24. || 4° Il se dit aussi de quelques autres tissus. Toile de crin. Toile d'amiante. || Toile métallique, toile faite avec des fils de métal. Pour prévenir ces accidents [l'inflammation du feu grisou], il suffit de placer la lumière destinée à éclairer le mineur dans une petite lampe dont les jours sont recouverts d'une toile métallique très-fine, THENARD, *Traité de chim.* 1re part. liv. IV, n° 84 bis. || Toile d'or, toile d'argent, certains tissus légers dont la trame est d'or ou d'argent, et la chaîne de soie. || Toile de soie, espèce de gaze ou toile très-claire fort à la mode au commencement du XVIIe siècle. Que vous vendez de ces toiles de soie! CORN. *Gal. du Pal.* I, 4. || 5° En toile, en pièce (les pièces de drap sortent de la fabrique enveloppées dans une toile). La première colonne contiendra la date du jour auquel ladite pièce [il s'agit d'étoffes de laine] aura été présentée en toile au bureau de visite.... *Lett. patentes*, 1er juin 1780, art. 10. || 6° Terme d'emballage. Toile grasse, toile enduite d'une sorte de goudron, avec laquelle on enveloppe les caisses; toile maigre, toile non goudronnée qu'on met par-dessus la toile grasse. || 7° Terme de peinture. Toile imprimée, toile clouée sur un cadre et enduite d'une teinte ordinairement blanche ou grisâtre sur laquelle on peint. Où serait l'homme qui osât dire qu'une servante barbouillant au hasard cette toile avec un balai, les couleurs se seraient rangées d'elles-mêmes? FÉN. *Exist.* VIII. || Par extension, tableau. La toile est animée, et le marbre respire, VOLT. *Henr.* VII. Fuyant parmi les morts sa patrie asservie, Sous sa main [de L. David], rivale des dieux, La toile s'enflammait d'une éloquente vie, A. CHÉN. *le Jeu de paume, à Louis David.* Plusieurs autres statues du genre pieux montrent que le christianisme ne saurait pas moins animer le marbre que la toile, CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 5. C'est par lui [le peintre David] que notre grandeur Sur la toile respire encore, BÉRANG. *Convoi de David.* || 8° Tapisseries. Seule au milieu des filles de sa cour, Elle [la reine Mathilde] animait ces toiles immortelles, Doux monument.... P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 5. || 9° Tissu que font les araignées pour prendre les insectes. L'aragne cependant se campe en un lambris.... Travaille à demeurer : voilà sa toile ourdie, Voilà des moucherons de pris, LA FONT. *Fabl.* III, 8.

Rentrons au centre, comme l'insecte au milieu de sa toile, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Ceux qui nous l'ont transmise [l'histoire] ressemblent à des naturalistes qui décriraient avec complaisance les combats des araignées qui se dévorent, et qui oublieraient de nous faire connaître l'industrie avec laquelle elles fabriquent leur toile, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 187. Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées, CHATEAUBR. *René.* || Fig. Le P. Tellier ne tarda pas à embarrasser dans ses toiles le cardinal de Noailles comme une araignée fait une mouche, ST-SIM. 415, 224. || Toile d'araignée, toile à matelas, coquilles univalves; c'est le cône aranéeux. || 10° Particulièrement, rideau qui cache la scène d'un théâtre. Au bruit que la toile fit à mon oreille en se levant, mon sang se gela dans mes veines, MARMONTEL, *Mém.* III. Ne fût-ce même que pour cacher le besoin qu'on a quelquefois de baisser la toile, il serait à souhaiter qu'on la baissât toujours dès qu'un acte serait fini, ID. *Œuv.* t. VII, p. 220. || 11° Tente (acception qui vieillit). Il y a tant d'hommes sous la toile. || L'armée est sous la toile, elle est campée. || 12° Se dit, en termes de marine, pour l'ensemble des voiles. Porter beaucoup de toile. || Charrier de la toile, porter autant de voiles que possible. || Mettre de la toile dehors, déployer des voiles. || 13° Les toiles d'un moulin à vent, les toiles tendues sur les ailes d'un moulin pour le faire aller. || 14° Terme de chasse. Grandes pièces de toile, bordées de grosses cordes, qu'on tend autour d'une enceinte et dont on se sert pour prendre les bêtes noires. Nous avons trouvé deux sangliers dans nos toiles. || Grands filets que l'on tend pour prendre des cerfs, des biches, des chevreuils, etc. || Capitaine des toiles, officier qui tend les toiles bordées de fortes cordes, pour prendre le gros gibier, surtout quand on veut l'avoir vivant. || 15° Rideaux dans un jeu de paume qui descendent depuis le toit jusqu'à la muraille pour préserver du soleil. Tirer les toiles. La balle a donné dans les toiles. || 16° Feuille de métal qui se forme entre les pièces d'un moule. || Proverbe. Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile, se dit pour refuser quelque chose, par allusion à un conte d'une bonne vieille qui avait recommandé à son fils, très-simple d'esprit et chargé de vendre une pièce de toile, de ne pas la vendre à quelqu'un qui parlerait trop.

— HIST. XIIIe s. La toile de l'iraigne, qui contre le vent n'a durée, *Psautier*, f° 110. Si aurez un bon confenon O langues tresques à l'arçon, Chauces, teles [toiles de fer, sorte d'armure], hauberc et haume, *Partonop.* ms. de St-Germ. f° 152, dans LACURNE. || XIVe s. Icellui Denaing fust alez boire en une taverne de cervoise en ladite ville de Valenciennes avec un tellier de toiles, pour à lui marchander de toiles tistre, DU CANGE, *telarius.* || XVe s. Au milieu de la lice avoit une toile pour conduire les chevaux, pour les courses de lances, O. DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 268, dans LACURNE. Joustes furent faictes et criées par Jehan monsieur de Cleves, Jacques de Lalain et moult d'autres; et furent joustes sans toile, sans fiens [fumier] ou sablon, en un lieu devant l'hostel du prince que l'on appelle les bailles, ID. *ib.* p. 237. || XVIe s. Dix aulnes toille d'argent, frizée d'or, pour faire bas de soye, capparasson et harnoys de cheval, à 25 escus soleil l'aulne, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 497. Puis sur tout le ventre sera appliquée ceste toile Gautier, PARÉ, XVIII, 34. Et les draps en provenans en toile [en pièce], envoiera au foulon pour y estre desgraissés, O. DE SERRES, 883. Ou si j'estois assez subtil Pour animer par un outil La toile muette, ou le cuivre, Mon art t'offriroit ces presens, RONS. 644. A toile ourdie Dieu mande le fil, COTGRAVE. Toille, femme laide ni belle Prendre ne doibs à la chandelle, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 426. Faire avec les piedz la toylle soubz la table et touttes autres petittes muguetteries, lesquelles les amoureux hont accoustumé de faire avec leurz dames, BONIVARD, *Advis et devis*, p. 101.

— ÉTYM. Wallon, *teûl, teule*; bourguign. *theule*; génev. *avoir la toile sur les yeux*, être agonisant; provenç. *tela, tella*; espagn. *tela*; portug. *tela, tea*; ital. *tela*; du lat. *tela*, contraction de *texela*, de *texere* (voy. TISTRE).

† **TOILÉ** (toi-lé), *s. m.* Fond de la dentelle. || Blonde d'un point très-serré.

TOILERIE (toi-le-rie), *s. f.* || 1° Commerce de toile. || Atelier où l'on fabrique les toiles. || Magasin où l'on vend des toiles. || 2° Nom collectif par equel on désigne tous les tissus de coton, de chanvre et de lin. Toutes espèces de toiles et toileries de fil de lin, de chanvre, de coton, ou mélangées desdites matières, *Lett. pat.* 30 sept. 1780, *Châlons.* Ils portent du riz, de la gomme-laque, des toileries dans le golfe Persique, d'où ils retirent des fruits secs, de l'eau rose et surtout de l'or, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 30.

— HIST. XVe s. Raoul le pareur ouvrier du mestier de telerie en telles, DU CANGE, *telarius.*

— ÉTYM. *Toile*, par l'intermédiaire de *toilier.*

TOILETTE (toi-lè-t'), *s. f.* || 1° Petite toile. || Se dit des batistes ou toiles de lin très-fines. Fabricant de toilettes. Lingerie de toile de lin neuve, comme draps, toilettes, chemises, collets.... *Tarif*, 18 sept. 1664. || 2° Morceau de toile qui sert à envelopper certaines marchandises, pour les garantir ou pour les porter en ville. Les marchands d'étoffe et les tailleurs se servent de toilettes. Défenses de les envelopper.... dans des enveloppes qui puissent marquer une autre qualité.... savoir les draps de la première qualité dans des toilettes de taffetas, ceux de la deuxième dans des toilettes moitié taffetas et moitié canevas ou treillis; et ceux de la troisième dans des toilettes de treillis, *Arrêt du conseil*, 15 mai 1676. || 3° Grand morceau de linge ou de taffetas qui est ordinairement embelli de quelque dentelle de fil d'or ou d'argent, qu'on étend sur une petite table, et sur lequel on met la trousse garnie de peignes, de brosses et de tout ce qui est nécessaire à l'ornement et à l'ajustement des hommes et des femmes. Toilette unie. Toilette à dentelle. Qu'elle ait, comme un piquier, le corselet au dos, Et tout ce qui de jour la fait voir si doucette, La nuit comme en dépôt soit dessus la toilette, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Toilette de point, point préparé pour servir de toilette. Elle acheta une belle toilette de point d'Angleterre. || Fig. et anciennement, plier la toilette, prendre quelque chose dans un logis et s'enfuir. Cela se disait principalement d'un valet volant les hardes de son maître. || 4° Il se dit plus particulièrement des flambeaux, des boîtes, des flacons, des carrés qui servent à une femme quand elle se pare. Toilette d'argent. || Dessus de toilette, pièce de velours, de damas, etc. bordée de dentelle ou de frange, avec laquelle on couvre tout ce qui est sur la toilette. || 5° Tout ce qui couvre et garnit le meuble devant lequel une femme se place quand elle veut se parer. Belle toilette. Riche toilette. Mettre la toilette. || 6° Le meuble même garni de tout ce qui est nécessaire à la parure et à la coiffure d'une femme. Il dit : faisons le contrat; on y consentit, et puis il dit : mais qui nous empêche de les marier demain? chacun dit : mais des habits, mais une toilette, mais du linge; il se moqua de ces sottises, SÉV. 567. Attends, discret mari, que la belle en cornette Le soir ait étalé son teint sur la toilette, BOIL. *Sat.* X. || Voir une dame à sa toilette, l'entretenir à sa toilette, la voir, l'entretenir pendant qu'elle se coiffe. J'avais ce matin un Provençal, un Breton, un Bourguignon à ma toilette, SÉV. 131. Troisville fréquenta les toilettes: le pied lui glissa; de dévot il devint philosophe, ST-SIM. 133, 222. Il savait par cœur tous ces petits propos de toilette, tous ces jolis mots qui ne disent rien, MARMONTEL, *Cont. mor. Bonne mère.* || Il y a eu toilette à Versailles, se disait quand la cour voyait la reine ou Madame à sa toilette. Est-il possible que vous n'entendiez pas, quand j'ai dit : il y a eu toilette, que cela veut dire que la cour a vu la reine d'Angleterre et Madame à sa toilette? CAILLIÈRES, *Mots à la mode, convers.* I. || Pilier de toilette, homme qui assiste assidûment à la toilette d'une ou plusieurs femmes (locution qui a vieilli). || Revendeuse à la toilette, marchande à la toilette, femme qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux, des étoffes pour les vendre. Aurais-tu deviné que M. Turcaret eût une sœur revendeuse à la toilette? LESAGE, *Turcaret*, IV, 13. || On dit de même : vendre à la toilette, revendre à la toilette. Je revends à la toilette, et je me nomme madame Jacob, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || 7° Action de se parer, de s'habiller, pour paraître en public, pour aller en société; il se dit des hommes et des femmes. Faire sa toilette. La toilette de cet homme n'est pas longue. Elle aime la toilette. J'y fus avec Mme de Chaulnes et Mme de Carman; elle [la Dauphine] était à sa toilette, SÉV. 419. Votre tante n'est encore qu'éveillée; et, entre le réveil et la sortie d'une demi-vieille, il y a bien des cérémonies de toilette, DUFRESNY, *le Double veuvage*, I, 2. Elle était éblouissante en sortant de sa toilette; je trouvai qu'elle ne savait pas moins effacer la plus brillante parure qu'orner la plus simple, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. Et, sans être coquette, Il faut que l'on s'occupe un peu de sa toilette, A. DUVAL, *Tyran domest.* II, 6. J'ai su depuis qui payait sa toilette, BÉRANG. *le Grenier.* Dornier, assis dans un fauteuil, assistait à la toilette de celui qu'il nommait son cher maître, CH. DE BERNARD, *Un Homme sérieux*, IV. || Ensemble des ajustements dont on se pare pour aller dans le monde; en ce sens, il se dit aussi des hommes. Riche toilette. Toilette de bon goût. Dans ces lieux d'un concours général où les femmes se rassemblent pour montrer une belle étoffe, et pour recueillir le fruit de leur toilette, LA BRUY. VII. || Cabinet de toilette, petite pièce où l'on s'habille. Le doux parfum d'un cabinet de toilette n'est pas un piége aussi faible qu'on pense, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 8° Dans la lingerie, toilette ou parure, un col de femme avec les manches pareilles. Acheter une toilette brodée. Quand une dame achète un col, la marchande lui demande si elle veut la toilette complète. || 9° Toilette de propreté, soins que l'on prend pour se laver, se nettoyer. || 10° Nom qu'on donne aux apprêts auxquels on soumet le condamné à mort, avant de le conduire à l'échafaud. || 11° Toilette se dit quelquefois des choses. La toilette préparatoire des bûches d'un train de bois. || 12° Bleu de toilette, espèce de teinture bleue dont on se sert pour donner une teinte bleuâtre au linge blanc qu'on empèse avant de le repasser. || 13° Membrane graisseuse et claire dont on se sert dans la boucherie et la charcuterie pour couvrir certaines pièces. || 14° Dans les papeteries, nom donné à un tamis de crin qui est placé sur les ouvertures d'une plaque de bois où passe l'eau des piles d'un moulin à chiffon.

— HIST. XVIe s. Un petit coffre de nuit, de broderie d'or, doublé par dedans de satin, prisé XXX escus; dans lequel s'est trouvé une thoillette de thoile d'or en broderie de mesme et son sac de nuit de mesme avec des franges et crespines à ladite thoillette et sac garny de ses houpes; ladite thoilette et sac doublé de satin de Bruges, prisés ensemble XXX escus, DE LABORDE, *Émaux*, p. 516. Pour une toillette jaulne pour envelopper une robbe à une nayne de ladicte dame [la reine], ID. *ib.* Ces membranes sont fort deliées, ressemblans à petites toilettes d'araignées, PARÉ, XVIII, 7.

— ÉTYM. Dimin. de *toile*; provenç. *teleta*, pellicule. On appelait toilette la toile qui servait à envelopper des vêtements ou objets précieux, celle aussi qui contenait tout ce qui était nécessaire à l'ajustement d'une femme.... on étendait cette toile ou petite toile sur une table qui en prit le nom, ainsi que l'ensemble du vêtement qu'on ajustait devant elle, DE LABORDE, *Émaux*, p. 516.

TOILIER, ÈRE (toi-lié, liè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Marchand, marchande de toile en gros ou en détail. || 2° Ouvrier qui fabrique de la toile. || 3° *Adj.* Qui a rapport à la fabrique de la toile. Industrie toilière.

— ÉTYM. XIVe s. Un tellier de toiles, DU CANGE, *telarius.*

— ÉTYM. *Toile*; provenç. *telier*, catal. *teler.*

TOISE (toi-z'), *s. f.* || 1° Mesure longue de six pieds. La toise vaut en mètres 1m,949. L'Arabe, échappé des sables brûlants où il s'estimait heureux d'enfermer une ou deux toises d'ombre sous une tente de peaux de brebis, cet Arabe a élevé presque sous nos yeux des cités gigantesques, CHATEAUBR. *Génie*, I, IV, 2. || Toise du Pérou, ou toise de l'Académie, toise emportée par les astronomes qui allèrent mesurer au Pérou des arcs du méridien; elle est devenue l'unité fondamentale des mesures géodésiques, adoptée partout excepté en Angleterre. || Toise de Laponie ou du Nord, toise emportée par les astronomes pour y mesurer des arcs du méridien; elle fit naufrage et s'altéra par le séjour momentané dans la mer. || Fig. et familièrement. Des mots longs d'une toise, de grands mots. Ils me font dire aussi des mots longs d'une toise, RAC. *Plaid.* III, 3. || Fig. Mesurer les hommes à la toise, avoir plus d'attention à leur taille, à leur extérieur qu'à leur mérite. || Fig. On ne mesure pas les hommes à la toise, c'est par leur mérite qu'il faut les apprécier. || Fig. Mesurer les autres à sa toise, les juger d'après soi. || Fig. Se mesurer à sa toise, ne pas avoir des prétentions au-dessus de sa condition. Oh! monsieur, point du tout, je suis une bourgeoise Qui sais me mesurer justement à ma toise, REGNARD, *le Joueur*, II, 14. || 2° La longueur de six pieds. Il y a tant de toises de muraille. || Toise courante, la mesure en lon-

gueur de quelque chose que ce soit, dont la hauteur ou la largeur est supposée partout la même. || Toise carrée, surface carrée dont le côté est une toise. || Toise cube, cube dont chaque face est une toise carrée. || Par extension, quantité de matière équivalente à celle qui est renfermée dans un corps cubique de six pieds. || 3° Terme de menuiserie. Toise mouvante, espèce de règle creuse dans toute sa longueur pour y placer une autre règle mobile. || 4° Terme d'horticulture. Toise traçoir, instrument qui permet de tracer à la fois, selon le besoin, trois ou quatre lignes parallèles.

— HIST. XIII° s. Quant li rois englois entendi que il venroient l'ourmiel [ormeau] copper, si fist fierer le tronc desous de bendes de fier tout entour, et avoit bien cinq toises de gros, *Chr. de Rains*, p. 68. Et cil s'en vont tout arouté Après corant, et font grant noise; Ne finerent de corre à toise [à grand train] Qu'il sont entré en la forest, *Ren.* 5523. Ja fussent fors aus chans no François retourné, Quant Tangres [Tancrède] li Puillans a celui encontré Qui sire ert de la ville; le chief li a copé; Une toise et demi a la teste volé, *Ch. d'Ant.* III, 361. || XIV° s. En alant ayez la teste droite, les paupieres basses et arrestées et la veue droite devant vous quatre toises et bas à terre, *Ménagier*, I, 2. || XV° s. En court les faitz poise, juge il est, à chascun rend sa toise [ce qui lui appartient], *Perceforest*, t. V, f° 112. || XVI° s. Nous usons en ce pays de deux toises, dont l'une est toise de charpentier et icelle a cinq pieds et demy, et l'autre est toise de masson, et icelle a six pieds pour faire la toise carrée, THAUMASSIÈRE, *Cout. de Berry*, ch. 92, p. 278, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *teûss;* ital. *tesa;* bas-lat. *teisia, thaisia;* du lat. *tensus,* tendu, de *tendere,* tendre : corde tendue.

TOISÉ, ÉE (toi-zé, zée), *part. passé* de toiser. || 1° Mesuré à la toise. Muraille toisée. || Fig. et populairement. C'est un homme toisé, c'est un homme dont on connaît le peu de valeur. || C'est une affaire toisée, l'affaire est finie, manquée, il n'y a plus à y revenir. || 2° *S. m.* Le toisé, mesurage à la toise. Ce toisé n'est pas juste. Faire un toisé. || Évaluation des travaux faits ou à faire. || Mémoire ou dénombrement des toises de chaque sorte d'ouvrages entrant dans la composition d'un bâtiment. || 3° Terme de mathématiques. L'art de mesurer les surfaces et les solides et d'en exprimer l'étendue ou le volume en parties de certaines unités convenues.

TOISER (toi-zé), *v. a.* || 1° Mesurer à la toise (on dit maintenant métrer, parce qu'on mesure par mètres). Toiser des bâtiments. Toiser des travaux. S'il estime la hauteur d'un clocher, qu'il le toise avec les maisons, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Toiser à mur, réduire de légers ouvrages de maçonnerie en toises de gros mur, en les mesurant. || Toiser à toise bout avant, mesurer les ouvrages sans retour ni demi-face, et les murs tant plein que vide, sans avoir égard aux saillies. || Toiser aux us et coutumes, mesurer tant plein que vide, en y comprenant les saillies. || Toiser la taille de pierre, réduire la taille de toutes les façons d'une pierre à la toise courante d'un pied sur six. || Toiser le bois, le réduire par 3 pieds cubes ou 12 pieds de longueur sur 6 pouces d'équarrissage. || Fig. Son esprit régulier [d'un géomètre] toisait tout ce qui se disait dans la conversation, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. Nous n'y choisirons point pour guide Cette raison froide et timide Qui toise impitoyablement Et la pensée et le langage, GRESSET, *Épît. P. Bougeant.* Tout versificateur doit savoir à propos Toiser une pensée et combiner des mots, FAVART, *Acajou*, I, 4. || 2° Toiser un soldat, mesurer sa taille. || Fig. Toiser quelqu'un, le regarder attentivement, pour apprécier son mérite, ou pour lui témoigner du dédain. Il l'a toisé de la tête aux pieds. Aussi connais-je bien mon monde; et je défie, Quant j'ai toisé mes gens, qu'on m'en impose en rien, GRESSET, *le Méch.* III, 10. || 3° Fig. Se toiser, *v. réfl.* Se regarder l'un l'autre avec dédain. Ils se sont toisés sans se dire un seul mot.

— HIST. XIII° s. C'est assavoir que tous marchans et maistres ouvriers des marchandises et mestiers cy après nommés toisent et portent pour vendre leurs dites denrées et marchandises es halles de Paris, *Liv. des mét.* 437.

— ÉTYM. *Toise.*

TOISEUR (toi-zeur), *s. m.* Celui dont le métier est de toiser. Ordonne que les dits mesureurs, toiseurs, et porteurs de chaux et plâtre.. seront tenus de représenter leurs lettres de provision, *Arrêt du conseil*, 21 mars 1674.

— HIST. XVI° s. Toiseur, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Toiser.*

TOISON (toi-zon), *s. f.* || 1° Fourrure du mouton, ou ensemble de tous les brins de laine qui recouvrent son corps. Alors, pour se couvrir durant l'âpre saison, Il fallut aux brebis dérober leur toison, BOIL. *Épît.* III. Chaque mouton était enveloppé d'une couverture de peau; cette pratique, empruntée des Mégariens, garantit la toison des ordures qui la saliraient, et la défend contre les haies qui pourraient la déchirer, BARTHÉL. *Anach.* ch. 59. Il y a des personnes qui enlèvent les toisons, avant d'avoir lavé les moutons; mais cette méthode est fort mauvaise, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 253, dans POUGENS. La toison enlevée doit être exposée à l'air, afin qu'elle sèche, ID. *ib.* p. 254. Et tu vois tes brebis, sur le jeune gazon, Épaissir le tissu de leur blanche toison, A. CHÉN. *Hymne à la France.* On peut stipuler que le colon délaissera au bailleur sa part de la toison à un prix inférieur à la valeur ordinaire, *Code civ.* art. 1828. || Terme de blason. Peau de mouton garnie de sa laine. || 2° Pelage laineux de plusieurs mammifères. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 62. || 3° Ironiquement, grande quantité de cheveux. Quelle toison il a! || 4° La toison d'or, la toison du bélier sur lequel, selon les anciens poëtes, Phryxus et Hellé passèrent la mer. Les Argonautes allèrent à la conquête de la toison d'or. La position d'Orchomène près de l'Hellespont, de la Propontide et du Pont-Euxin fait naturellement penser qu'elle tirait ses richesses d'un commerce sur les côtes de ces mers, qui avait donné lieu à la fable de la toison d'or, MONTESQ. *Esp.* XXI, 7. L'histoire de la toison d'or est bien moins fabuleuse et moins frivole qu'on ne pense.. il s'agissait d'ouvrir un commerce de la Grèce aux extrémités de la mer Noire, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Toison d'or, Préf.* || Terme d'alchimie. Toison d'or, matière par le moyen de laquelle on fait les ouvrages de la pierre philosophale. || 5° La toison d'or, ou, absolument, la Toison (avec majuscule), ordre de chevalerie institué en 1420 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne; il fut composé d'abord de trente chevaliers, dont ce prince fut le chef, et dont l'objet était de défendre la foi, au péril de leur vie, comme les Argonautes exposèrent leur vie pour la conquête de la toison d'or; ils portent au bas de leur collier la représentation d'un mouton; le roi d'Espagne est demeuré chef de cet ordre, en sa qualité de duc de Bourgogne. Le roi trouve très-bon, monseigneur, que le comte d'Ayen reçoive l'ordre de la Toison, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 3 mars 1706. || 6° Terme de tannerie. Plier une peau en toison, la plier régulièrement, de manière qu'elle ne forme qu'un carré d'un ou deux pieds.

— HIST. XII° s. Resa li reis de Moab out mult pecunie, é rendeit cume treud par an al rei de Israel cent mille aignels e cent milie multuns od tutes les tuisuns, *Rois*, p. 351. || XIII° s. Tu iez Rachel la desirée, Tu iez la droite Sarray, Tu iez la toison arouzée, Tu iez li bouchons Synay, RUTEB. II, 11. Avoir à clers, toison à chien, Ne pueent [peuvent] pas venir à bien, ID. I, 229. En un bos [il] truva un mutun Cras e refet sous la toison, MARIE, *Fabl.* 73. || XIV° s. Ansçois que [avant que] Troie fust assise [assiégée], Ne ains c'Ercules ne Jelzon Alaissent querre le [la] toizon, J. DECONDÉ, t. II, p. 98. || XVI° s. Le maistre ou le proprietaire peut faire abbatre le bois croissant et qui est sur son bien affermé, sans que le fermier y ait aucun droit ny à la toison ou aux branches, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 1034.

— ÉTYM. Prov. *tois, toisos;* anc. cat. *tuso;* esp. *tuson, toison;* port. *tozão, tuzão;* it. *tosone;* du lat. *tonsionem*, action de tondre, de *tondere*, tondre; le sens abstrait s'est changé en sens concret.

TOIT (toi; au plur. l's se lie : des toi-z hospitaliers), *s. m.* || 1° Partie supérieure des bâtiments, des maisons, qui sert à les couvrir, à les abriter. Contraindre les papistes à embrasser la réforme par taxes, par logements, par démolitions de leurs maisons et par découverte de leurs toits, BOSS. 5° *avert.* 5. L'un croit que le tonnerre est tombé sur les toits, Et que l'église brûle une seconde fois, BOIL. *Lutr.* IV. En approchant de Parme et de toutes les villes qui sont sur cette route, on a de loin le coup d'œil pittoresque des toits en forme de terrasse qui donnent aux villes d'Italie un aspect oriental, STAËL, *Corinne*, XIX, 6. Il faut se souvenir que les toits des anciennes maisons égyptiennes étaient plats comme le sont ceux des maisons modernes du Caire; c'est là que, de nos jours encore, les femmes ont coutume de s'entretenir, de voisine à voisine, des petits scandales et des bruits du jour; on comprend le chemin rapide que font les nouvelles de toit en toit; je viens au conte, les Femmes et le secret.... L. DE RONCHAUD, dans *Corresp. littér.* 5° année, n° 16, 25 juin 1861, p. 370. || Fig. C'est le dernier ouvrage; c'est le toit à l'édifice, BUFF. *Hist. anim.* V. || Habiter, coucher sous le même toit, loger dans la même maison. Ce ne sera pas sans beaucoup de peine que je perdrai l'espérance d'être sous un même toit avec vous, SÉV. 23 juill. 1677. L'impie qui suppose le grand Être jaloux, orgueilleux, malin, vindicatif, est plus dangereux; je ne voudrais pas coucher sous le même toit avec cet homme, VOLT. *Dict. phil. Impie.* Pour votre Germeuil, je vous avertis que nous ne pouvons plus loger lui et moi sous un même toit, DIDER. *Père de famille*, III, 7. || Fig. Publier, prêcher sur les toits, locution de l'Évangile qui signifie annoncer une chose, la divulguer, et qui vient de l'habitude orientale de causer sur les toits. Ce que vous avez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XII, 3. En la quittant, Gulphar alla tout droit Conter ce cas, le corner par la ville, Le publier, le prêcher sur les toits, LA FONT. *À femme avare.* L'erreur et la nouveauté se faisaient entendre dans toutes les chaires; et la doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Évangile, doit être prêchée jusques sur les toits.... BOSS. *Reine d'Angl.* || On dit aussi familièrement : Dire, crier une chose sur les toits, la répandre, la divulguer partout. C'est là ma véritable profession de foi [de reconnaissance envers le duc de Choiseul] que je fais entre vos mains; c'est là ce que j'ai crié sur les toits, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 22 janv. 1772. || 2° Par extension, maison, demeure. Le royaume en proie à des nations ennemies, personne en sûreté sous son propre toit, MASS. *Carême, Aumône.* Je reconnais Numa, prêtre saint et roi juste, Qui, créateur du culte et fondateur des lois, Passa d'un toit obscur dans le palais des rois, DELILLE, *Én.* VI. Ne souffre pas, mon Dieu, que notre humble héritage Passe de mains en mains troqué contre un vil prix, Comme le toit du vice ou le champ des proscrits! LAMART. *Harm.* III, 2. || Le toit paternel, la maison paternelle. Et du toit paternel le seuil ou la fumée, LAMART. *Harm.* II, 12. || Un toit hospitalier, un toit protecteur, maison où l'on reçoit l'hospitalité, où l'on trouve un refuge. || Un humble toit, une maison de peu d'apparence, une chaumière qu'habitent de pauvres gens. Cependant l'humble toit devient temple, et ses murs Changent leur frêle enduit aux marbres les plus durs, LA FONT. *Phil. et Baucis.* L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste [les soucis des grandeurs], ID. *ib.* || 3° Terme de jeu de paume. Les ais en forme de toit qui couvrent la galerie. Quand on joue partie à la paume, il faut servir la balle sur le toit de la galerie. Il y avait aussi une manière de petit toit au jeu de la longue paume, pour servir la balle. || Fig. Servir quelqu'un sur les deux toits, lui faciliter les moyens de réussir dans ce qu'il souhaite, ou lui donner l'occasion de paraître, de se faire valoir. || 4° Toit à cochons, à porcs, la petite loge où l'on enferme ces animaux. || Fig. C'est un toit à cochons, c'est une chambre malpropre. || 5° Terme de mines. Partie supérieure d'un filon, d'un banc, d'une couche. Ce grès sert de toit à la seconde veine [de charbon] qui a dix à quinze pieds d'épaisseur, BUFF. *Min.* t. II, p. 222. || 6° Toit chinois, toit persique, espèces de coquilles.

— HIST. XIII° s. La bone dame du mesnil A overt l'uis de son cortil, Que vespres ert [car il était soir], et si voloit Ses gelines metre en son toit, *Ren.* 1624. || XVI° s. Comme toutes choses dites à l'oreille sont preschées sur le toit quelque temps après, la verité fut connue, MARO. *Nouv.* VIII. Et ne vit rien qu'un teot à pourceaux, où il se traina le mieux qu'il put, ID. *ib.* XXIII. Eschylus assommé d'un toict de tortue, MONT. I, 74.

— ÉTYM. Wallon, *teu;* bourguig. *étoi;* Berry, *tet*, étable à renfermer du bétail; provenç. *teg, tet;* espagn. *techo;* portug. *tecto;* ital. *tetto;* du lat. *tectum*, de *tegere*, couvrir.

TOITURE (toi-tu-r'), *s. f.* Ce qui compose le toit d'une maison, d'un bâtiment. On travaille à la toiture. Faire des réparations à la toiture. Outre quelques autres indices, celui-ci démontre que le temple de la Concorde fut couvert d'une toiture

et d'un plafond, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. Hist. et litt. anc.* t. III, p. 239. || Terme de marine. Toiture mobile, toit ou couverture que l'on emploie dans les arsenaux.

— ÉTYM. Lat. *tectura*, enduit, de *tectum*, *tegere*.

† **TOKAI** ou **TOKAY** (to-kè), *s. m.* Vin de Hongrie que l'on place au premier rang parmi les vins doux. Pour comble de félicité, Vous possédez, dans votre cave, De ce tokai dont j'ai tâté, VOLT. *Lett. roi de Pr.* 28 oct. 1743.

TÔLE (tô-l'), *s. f.* || 1° Fer battu réduit en plaques minces. Tuyaux de tôle. J'ai fait de la très-bonne tôle avec de vieilles ferrailles; néanmoins le fer ordinaire, pourvu qu'il soit nerveux, bien sué et sans pailles, donnera aussi de la bonne tôle en la faisant au feu de bois, BUFF. *Min.* t. IV, p. 166. || Tôle émaillée, plaque de tôle enduite d'émail. || 2° Plaque servant à faire chauffer les pièces à émailler. || Tôle de fer, espèce de canal par le moyen duquel les lamineurs transmettent leur plomb de la chaudière dans l'auge.

— ÉTYM. L'origine est donnée par l'ancienne orthographe qui est *taule :* Fer en taule, pour un baril de 450 feuilles, 3 livres, 12 sols, *Arch. des finances, MM, abrégé des droits perçus à Bordeaux*, p. 52, *verso*. *Taule* est, dans la langue des bords de la Garonne et au delà, l'équivalent de *table*. La tôle est donc du fer en table.

† **TOLÈNE** (to-lè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Produit de la distillation du baume de Tolu avec l'eau.

TOLÉRABLE (to-lé-ra-bl'), *adj.* Qu'on peut supporter, tolérer. Cela n'est pas tolérable. Avant que l'Égypte pût devenir une habitation tolérable, VOLT. *Déf. de mon oncle*, 17.

— HIST. XIV° s. Vices grans et non tolerables, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Prov. *tollerable*; esp. *tolerable*; it. *tollerabile*; du lat. *tolerabilis*, de *tolerare*, tolérer.

† **TOLÉRABLEMENT** (to-lé-ra-ble-man), *adv.* D'une manière tolérable, supportable. Un homme qui avait quelque sens et qui raisonnait tolérablement sur d'autres sujets, VOLT. *Phil. Ex. mil. Bolingbr.* 26.

— HIST. XVI° Tolerablement, COTGRAVE.

TOLÉRANCE (to-lé-ran-s'), *s. f.* || 1° Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut pas ou ne veut pas empêcher. Leurs premiers succès que j'ai favorisés par ma tolérance, BALZ. liv. V, lett. 10. Notre surprise.... ne cessa que pour faire place à l'étonnement que nous donna la tolérance de cette proposition [de mariage] par Mlle d'Alerac, SÉV. 15 août 1685. Sans vouloir examiner si on ne pourrait pas soutenir qu'en effet il [David] était roi de droit, et que Saül ne régnait que par tolérance, BOSS. 5° *avert.* 28. Qu'est-ce que la tolérance? c'est l'apanage de l'humanité; nous sommes tous pétris de faiblesse et d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de nature, VOLT. *Dict. phil. Tolérance*, I. L'amitié doit avoir infiniment plus de tolérance que l'amour, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. III, p. 21, dans POUGENS. || 2° En matière de religion, tolérance théologique ou ecclésiastique ou religieuse, la condescendance qu'on a les uns pour les autres touchant certains points qui ne sont pas regardés comme essentiels à la religion. L'Église latine a toujours usé de tolérance pour l'Église grecque sur le mariage des prêtres. || Tolérance civile, la permission qu'un gouvernement accorde de pratiquer d'autres cultes que le culte reconnu par l'État. La tolérance civile, c'est-à-dire l'impunité accordée par le magistrat à toutes les sectes.... est liée nécessairement avec la tolérance ecclésiastique, BOSS. 6° *avert.* III, 11. || 3° Au point de vue philosophique, admission du principe qui oblige à ne pas persécuter ceux qui ne pensent pas comme nous en matière de religion. Si vous souffrez l'erreur qui attaque ces deux attributs divins [la spiritualité et l'immutabilité], de l'un à l'autre on vous poussera sur tous les points; et, dussiez-vous en périr, il vous faudra avaler tout le poison de la tolérance, BOSS. 6° *avert.* 109. Introduire parmi eux la confusion de Babel et l'indifférence des religions sous le nom de tolérance, ID. 1^{re} *instr. past.* 19. Comme il s'y déclarait ouvertement pour la tolérance universelle, décidant nettement qu'on avait eu tort de brûler Servet, *Note de la lett.* 73 de BAYLE, du 24 févr. 1689, t. I, p. 255. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France; mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondements, VOLT *Lett. Mariott*, 28 mars 1766. L'esprit de tolérance commence enfin à s'introduire chez les Français, qui ont passé longtemps pour aussi volages que cruels, ID. *Serm. Josias Rossette*. La tolérance est aussi nécessaire en politique qu'en religion; c'est l'orgueil seul qui est intolérant, ID. *Pol. et lég. Idées républ.* 51. La douceur de ce gouvernement [Hollande] et la tolérance de toutes les manières d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, ID. *Mœurs*, 187. Je ne viens pas prêcher la tolérance; la liberté la plus illimitée de religion est, à mes yeux, un droit si sacré, que le mot tolérance, qui voudrait l'exprimer, me paraît, en quelque sorte, tyrannique lui-même, puisque l'autorité qui tolère pourrait ne pas tolérer, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 61. || 4° Disposition de ceux qui supportent patiemment des opinions opposées aux leurs. Or connaissez-vous en France Certain couple sauvageon, Prisant peu la tolérance, Messieurs La Harpe et Naigeon? M. J. CHÉN. *les Deux missionnaires*. || 5° Maison de tolérance, se dit, à la police de Paris, d'une maison de prostitution. || 6° Terme de monnayage. Ce que la loi permet de donner aux monnaies d'or et d'argent en plus ou en moins que le titre ou le poids réel. La tolérance de titre en dessus ou en dessous du titre droit de 900 millièmes est de 2 millièmes pour les pièces d'or comme pour les pièces d'argent; la tolérance de poids en dessus ou en dessous est également de 2 millièmes pour les pièces d'or; quant aux pièces d'argent, elle est de 3 millièmes pour celles de 5 francs et plus forte pour celles de moindre valeur, LEGOARANT. || 7° Différence que la loi tolère dans le poids légal des denrées (pain, viande, etc.). || *S. f. plur.* Limites en plus ou en moins, dans les proportions ou dimensions d'armes, de projectiles ou autres objets. || 8° Terme de médecine. Faculté qu'ont les malades de supporter certains remèdes. Au bout de quelques doses la tolérance pour le tartre stibié s'établit d'ordinaire.

— HIST. XIV° s. Par tolerance, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Ce precepte qui ordonne un maintien desdaigneux et posé à la tollerance des maulx, MONT. III, 199. La matiere des Estats estoit la tolerance ou non tolerance de deux religions, D'AUB. *Hist.* II, 236. L'Escriture loue les saints de tolerance, quand ils sont tellement affligez de la dureté de leurs maux, qu'ils n'en sont pas rompus pour deffaillir, CALV. *Instit.* 555. Le chancelier de l'Hospital fist permettre par tollerance aux ministres de faire presches publiques, CONDÉ, *Mém.* p. 609.

— ÉTYM. Prov. *tolleransa*; esp. *tolerancia*; ital. *tolleranza*; du lat *tolerantia*, de *tolerare*, tolérer.

TOLÉRANT, ANTE (to-lé-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui tolère. || Il se dit principalement en matière de religion. Un zèle tolérant. La religion catholique, c'est-à-dire la plus sévère et la moins tolérante de toutes les religions, BOSS. 6° *avert.* 3° part. 9. [Le gouvernement turc] exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste, VOLT. *Mœurs*, 191. La religion protestante est tolérante par principe, elle est tolérante essentiellement; elle l'est autant qu'il est possible de l'être, puisque le seul dogme qu'elle ne tolère pas est celui de l'intolérance, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 2. La philosophie ne retrouvera pas aisément un prince tolérant comme lui par indifférence, ce qui est la bonne manière de l'être, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 27 janv. 1762. Il n'y a point de peuple plus tolérant que les Romains, ils sont accoutumés à ce qu'on ne vienne chez eux que pour voir et pour observer, STAEL, *Corinne*, X, 2. || Substantivement. Je lui appris que M. Freind était tolérant, et qu'il descendait de la fille de Guillaume Penn, le premier des tolérants, et le fondateur de Philadelphie, VOLT. *Jenni*, ch. 3. Je vois qu'on ne tolère ni la tolérance ni les tolérants [la police avait arrêté un écrit de Voltaire sur la tolérance], ID. *Lett. d'Alembert*, 31 déc. 1763. || Les tolérants, nom donné dans le XVII° siècle à ceux qui parmi les protestants toléraient les sectes dissidentes. Les tolérants, peuple immense dans la réforme, qu'il [Jussieu] appelle les indifférents, parce qu'ils vont à la tolérance universelle des religions sous la conduite d'Épiscopius et de Socin, BOSS. 6° *avert.* 3° part. 5. Apologie pour les vrais tolérants, où l'on fait voir, avec la dernière évidence, la pureté de leurs intentions et la vérité de leur dogme, pour opposer aux fausses idées que M Jurieu en donne dans quelques-uns de ses écrits, par G. Huet, cité dans BAYLE, *Lett.* 73 *du* 24 févr. 1689, t. I, p. 256. || Les non-tolérants, nom donné dans le XVII° siècle à ceux qui, parmi les protestants, ne toléraient pas les sectes dissidentes. Les non-tolérants se sont élevés contre lui [Jurieu] d'une terrible manière, BOSS. 6° *avert.* 2. || 2° Indulgent, facile dans le commerce de la vie. Il est fort tolérant de son naturel.

TOLÉRANTISME (to-lé-ran-ti-sm'), *s. m.* Néologisme du XVIII° siècle. || 1° En théologie, opinion de ceux qui étendent trop loin la tolérance théologique. || 2° Nom donné par dénigrement au système de ceux qui croient qu'on doit tolérer dans un État toutes sortes de religions. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance du nom de tolérantisme, comme si c'était une hérésie, comme si vous parliez de l'arianisme et du jansénisme, VOLT. *Lett. Hénault*, 26 févr. 1768. Qu'a-t-il [le siècle] produit pour qu'on le loue? sottises de toute espèce : la liberté de penser, l'attraction, l'électricité, le tolérantisme, l'inoculation, le quinquina, l'Encyclopédie et les drames, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 3. || Au sens favorable. Et dans l'Europe enfin l'heureux tolérantisme De tout esprit bien fait devient le catéchisme, VOLT. *Ép.* 97. En 1765 parut le mémoire imprimé de M. de Montclar en faveur du tolérantisme, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXIV, p. 228.

— ÉTYM. *Tolérant.*

† **TOLÉRATEUR** (to-lé-ra-teur), *s. m.* Celui qui tolère. Le tacite approbateur, plus que le tolérateur, et par conséquent le complice, BABEUF, *Pièces*, I, 156.

† **TOLÉRATION** (to-lé-ra-sion), *s. f.* Action de tolérer.

— HIST. XVI° Donnant l'occasion de toutes les miseres du roiaume au mespris des choses sacrées, à la tolleration des nouveautés, D'AUB. *Hist.* II, 247.

— ÉTYM. Lat. *tolerationem*, de *tolerare*, tolérer.

TOLÉRÉ, ÉE (to-lé-ré, rée), *part. passé* de tolérer. L'ouvrage sur la tolérance ayant été très-toléré des ministres et des personnes plus que ministres, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 15 déc. 1763. Ce captif ennemi, toléré parmi nous, C. DELAV. *Paria*, V, 6.

TOLÉRER (to-lé-ré. La syllabe lé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je tolère, excepté au futur et au conditionnel : je tolérerai, je tolérerais), *v. a.* || 1° Avoir de l'indulgence pour des choses qui ne sont pas bien, ou que l'on ne croit pas bien. Je ne puis tolérer que cela se passe ainsi. L'usage des billets de la première sorte ne peut être toléré qu'entre marchands et pour fait de marchandises seulement, VAUBAN, *Dîme*, p. 88. On lui tolère [à Jurieu] de dire qu'on se peut sauver dans une communion socinienne, BOSS. 6° *avert.* III, 76. L'on tolère quelquefois dans un État un assez grand mal, mais qui détourne un million de petits maux ou d'inconvénients qui tous seraient inévitables et irremédiables, LA BRUY. X. Vous savez que vous m'avez permis d'aimer monsieur votre fils et que je l'adore. — Moi, mademoiselle! je ne vous ai point permis ce petit commerce, je l'ai toléré, VOLT. *Jenni*, 4. Il n'y a de véritable gloire que pour les artistes qui atteignent la perfection; le reste n'est que toléré, ID. *Zulime, Lettre*. Une des premières vertus sociales est de tolérer dans les autres ce qu'on doit s'interdire à soi-même, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 3. L'algèbre ne tolère pas, comme les autres langues, des discours inutiles, CONDIL. *Lang. calc.* II, 8. || On le dit aussi en parlant des personnes. Tolérer quelqu'un. || 2° Exercer la tolérance religieuse. Plusieurs de ses domestiques avaient été malheureusement nourris dans l'erreur [le protestantisme] que la France tolérait alors, BOSS. *Louis de Bourbon*. || 3° En termes de médecine, avoir de la tolérance pour un médicament. Le tartre stibié ne fut pas toléré. || 4° Se tolérer, *v. réfl.* Avoir de la tolérance les uns pour les autres. Que l'on ne doit pas condamner les gens sur des expressions dures, quand les sentiments dans le fond sont innocents, et qu'on doit se tolérer dans ces expressions, JURIEU, dans BOSS. 2° *avert.* 2. Je vous prie de me faire savoir.... s'il [l'évêque de Salisbury] a déclaré que les difficultés [entre calvinistes et arméniens] sont si grandes, que l'on ne peut raisonnablement condamner aucun des deux partis, mais qu'ils doivent se tolérer réciproquement, BAYLE, *Lett. à des Maizeaux*, 21 sept. 1706. Lorsque les lois d'un État ont cru devoir souffrir plusieurs religions, il faut qu'elles les obligent à se tolérer entre elles, MONTESQ. *Esp.* XXXV. 9. Nous

devons nous tolérer mutuellement, parce que nous sommes tous faibles, inconséquents, sujets à la mutabilité, à l'erreur, VOLT. *Dict. phil. Tolérance*, 2.

— SYN. TOLÉRER, SOUFFRIR. On tolère les choses lorsque, les connaissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas; on les souffre lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. Dans tolérer il y a un fonds d'indulgence; dans souffrir il y a un fonds de patience.

— HIST. XIVe s. Elle admonestoit son mary à tolerer et dissimuler son injure, *Ménagier*, I, 9. || XVIe s. Nous avons prins la principale raison de bien tolerer la croix, de la consideration de la volonté de Dieu, CALV. *Instit.* 556. Jusques à ce que l'œil puisse bien tolerer la clarté sans douleur, PARÉ, XV, 23.

— ÉTYM. Provenç. *tollerar;* espagn. *tolerar;* ital. *tollerare;* du latin *tolerare*, radical *tol*, qui est dans *tollere*, prendre et qui se trouve dans le grec ταλᾶν, supporter, le goth. *thulan*, supporter, sanscr. *tul*, prendre, enlever, *tulâ*, balance; comparez TALENT.

† **TÔLERIE** (tô-le-rie), *s. f.* Art du tôlier. || Fabrique de tôle. || Objets en tôle. Tôlerie noire et galvanisée.

† **TOLET** (to-lè), *s. m.* Terme de marine. Cheville de fer ou de bois plantée verticalement dans le plat-bord du navire, ou, pour parler plus rigoureusement, dans une planche clouée sur ce platbord, JAL. C'est au tolet qu'on accroche l'estrope de l'aviron.

† **TOLETIÈRE** (to-le-tiè-r'), *s. f.* Terme de marine. Planche clouée sur le plat-bord et portant les tolets.

† **TÔLIER** (tô-lié), *s. m.* Celui qui fabrique de la tôle.

† **TOLLE** (to-l'), *s. m.* Nom qu'on donne au sarment dans les vignobles du Jura.

TOLLÉ (tol-lé), *s. m.* Cri d'indignation. Il s'éleva un tollé général contre l'orateur. || Crier tollé sur quelqu'un, contre quelqu'un, crier afin d'exciter l'indignation contre quelqu'un.

— HIST. XVIe s. Je laisse à penser au lecteur comme on cria tolle après luy, tellement que tout ce qu'il put faire fut de s'absenter du pays, PARÉ, XVIII, 54.

— ÉTYM. Impératif du latin *tollere :* ôte, enlève. Ce mot vient de *tolle hunc*, que se mirent à crier les Juifs contre Pilate pour qu'il fît mourir Jésus-Christ. *Tollere* a le même radical que *tolerare* (voy. TOLÉRER); il avait donné *tollir* ou *toudre*, verbe très-usité dans l'ancienne langue.

† **TOLOMANE** (to-lo-ma-n'), *s. f.* Fécule de tolomane, fécule extraite, aux Antilles, de la racine du *canna coccinea* (amomacées), alimentaire.

† **TOLU** (to-lu), *s. m.* Baume de Tolu, dit aussi baume de Carthagène, d'Amérique ou du Pérou, baume usité en pharmacie, qui découle d'un arbre, le *myrospermum toluiferum*, légumineuses.

— ÉTYM. *Tolu*, ville et port de la Nouvelle-Grenade.

† **TOLUIFÈRE** (to-lu-i-fè-r'), *adj.* Qui produit le baume de Tolu.

— ÉTYM. *Tolu*, et lat. *ferre*, porter.

†**TOMAHAWK** (to-ma-ôk), *s. m.* Hache de guerre dont se servent les sauvages de l'Amérique du Nord pour casser la tête à leurs ennemis. Les chefs de guerre, le tomahawk à la main.... prennent la gauche, CHATEAUBR. *Atala, le Récit, les Chasseurs.*

TOMAISON (to-mè-zon), *s. f.* Terme d'imprimerie. Indication du tome auquel appartient chaque feuille d'impression dans les ouvrages qui ont plusieurs tomes.

— ÉTYM. *Tome.*

TOMAN (to-man), *s. m.* Somme de compte en usage dans la Perse, et qui vaut environ 50 francs.

— HIST. XIIIe s. Le sel rend, chascun an, en somme III vingts tommans d'or, et chascun tomman vault LXX mille saies d'or (ital. *saggio*, sorte de monnaie), si que les III vingts tommans montent en somme : cinq mille et six cens pois d'or, et chascun pois d'or vault plus d'un flourin d'or, MARC POL, p. 510.

— ÉTYM. Mot turc-mogol, passé dans les langues arabe et persane sous cette forme *tômân*, et signifiant la somme ou quantité de dix mille, PAUTHIER.

TOMATE (to-ma-t'), *s. f.* Plante qui porte des fruits d'un rouge vif, *solanum lycopersicum*, L. dite aussi pomme d'amour. Un plant de tomates. || Fruit de cette plante. Sauce aux tomates, ou, par abréviation, sauce tomate

— ÉTYM. Espagn. *tomate;* du mexicain *tomatl.*

TOMBAC (ton-bak), *s. m.* Métal factice, composé de cuivre et de zinc. L'homme qui a le secret du tombac qui se file n'est pas seul; mais je crois qu'on n'en peut filer que très-peu et qu'il se casse, VOLT. *Lett. Moussinot*, mai 1737. Des tabatières de bois, de laiton et de tombac, PEYSSONNEL, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, I, 105. Quelques-unes [îles], comme celle de Bornéo, donnent l'alliage connu sous le nom de tombac, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 240.

— ÉTYM. Espagn. *tumbage;* portug. *tambaque;* ital. *tombacco;* du malais *tambaga*, cuivre.

† **TOMBAL, ALE** (ton-bal, ba-l'), *adj.* Terme d'archéologie. Qui sert aux tombes. Pierre tombale.

— ÉTYM. *Tombe.*

TOMBANT, ANTE (ton-ban, ban-t'), *adj.* || 1° Qui tombe. J'espérai qu'en lui Votre trône tombant trouverait un appui, CORN. *Rod.* II, 3. || Cheveux tombants, cheveux longs qui ne sont pas rattachés. || Il se dit, dans un sens analogue, de la crinière, des plumes. La queue est étagée, un peu tombante et entièrement rousse, BUFF. *Ois.* t. V, p. 450. || Étoile tombante, se dit quelquefois pour étoile filante. || En botanique, tige tombante, tige qui penche vers le sol; calice tombant, calice dont la chute a lieu au moment de celle des pétales. || Terme de conchyliologie. Ouverture tombante, ouverture d'une coquille univalve lorsque, ne suivant pas la direction de la spire, elle s'abaisse d'une manière subite. || 2° Nuit tombante, fin du jour, approche de la nuit. À la nuit tombante. || 3° Qui est en décadence, qui va vers sa fin. C'était une étrange chose de comparer la synagogue tombante, au point où son endurcissement et sa réprobation était marquée clairement par les prophètes, avec l'Église chrétienne, qui ne doit jamais tomber, BOSS. *Confér. avec Claude*, 2. Il [Fénelon] savait l'état tombant du roi, il savait ce qui le regardait après lui, ST-SIM. 380, 143. || Jour tombant, fin du jour. Donnez-lui cette lettre, il la portera à son adresse, mais au jour tombant, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Intrigante*, I, 3. || 4° Se dit d'un son qui faiblit. Lui, d'une voix tombante, offrant ce don fatal.... CORN. *Pomp.* III, 1. Les Italiens avaient peu de mots dont la finale se soutînt, et ils en avaient un nombre infini dont la finale était brève et tombante, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 456. || 5° Terme d'astrologie. Maison tombante, se dit de la 3e, de la 6e, de la 9e et de la 12e, parce qu'elles sont les dernières de chaque cadran.

TOMBE (ton-b'), *s. f.* || 1° Grande table de marbre, de pierre, de cuivre, etc. dont on couvre la fosse qui contient un mort. Mes cheveux gris me font déjà frémir; Dessous la tombe il faut toujours dormir; Elle est un lit où jamais on ne veille, MAINARD, dans RICHELET. Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte, CORN. *Hor.* III, 6. Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière, Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière, BOIL. *Ép.* VII. Le comte de Tessin.... après avoir été comblé d'honneurs pendant le cours d'une longue vie et avoir paru le plus heureux des hommes, a ordonné qu'on mît sur sa tombe : *Tandem felix*, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 247. || 2° Par extension, tombeau. Ma flamme par Hector fut jadis allumée; Avec lui dans la tombe elle s'est renfermée, RAC. *Andr.* III, 4. Je meurs, et sur ma tombe où lentement j'arrive, Nul ne viendra verser des pleurs, GILB. *Ode imitée de plusieurs psaumes.* Sa mère, peu de temps, hélas! Vint tous les soirs dans la vallée Visiter la tombe isolée, Et son amante ne vint pas, MILLEV. *Chute des feuilles.* Moi bien portant, quoi! vous pensez d'avance À m'ériger une tombe à grands frais, BÉRANG. *Mon tomb.* Quel est sur moi le froid qui tombe? C'est le froid du soir de mes jours; Promettez un rêve à ma tombe; Muses, restez; restez, amours, ID. *Sciences.* || 3° Fig. et poétiquement. La mort. Ta gloire est en danger, ta tombe est entr'ouverte, VOLT. *Fanat.* IV, 1. Nous [chrétiens] demandons des sourires au berceau et des pleurs à la tombe, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 1. || La tombe, pour le mort même. Qu'un vaste empire tombe, Qu'est-ce, au loin, pour ma tombe, Qu'un vain bruit qui se perd? DUCIS, *Stances.*

— HIST. XIIIe s. Et li fu faite tombe biele et riche, tele qu'il afferoit à roi, *Chr. de Rains*, 82. Dame, fait-il, car me menés À sa tombe [de ma mie], se le savés, *Fl. et Bl.* 705. Et ordonnons et prions et commandons estroitement à nos executeurs, que eus ne mettent pas plus de cinquante livres tournois en toutes choses à fere tombe sur nostre cors, ne plus de trente livres tournois à faire tombe sur nostre cuer, DE LABORDE, *Émaux*, p. 517. De saint Robiert enquist la vie, Si en a la tombe ravie; L'oissemente qu'il i trova, Plus d'avoir n'en porter rouva, DU CANGE, *tumba.* || XIVe s. Si celuy eprouvé est tel qu'il doive estre orfevre.... il le sera; mais il n'ouvrera ne fera ouvrer jamais d'autre metal que de bon or et de bon argent, si ce n'est en joyaux d'eglise, comme tombes, chasses, croix, DU CANGE, *tumba.* À Thibaut de la Nasse, marguillier de Saint Innocent, pour dix tumbes dont l'on a faict marches en la grand viz [escalier] neuve dudit Louvre, achetée de li chaque tumbe, prise au cimetiere dudit Saint-Innocent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 534. || XVe s. Y a forsbours moult grans [à Paris] comme se ce feust une ville à part, si y demeuroient ouvriers de divers mestiers, especiaulement bouchiers, tainturiers, ouvriers de tombes et de lames et autres, ID. *ib.* p. 517.

— ÉTYM. Berry, *tumbe;* provenç. *tomba;* espagn. *tumba;* ital. *tomba;* du latin, *tumba*, qui vient, avec changement de genre, de τύμβος, tombeau.

TOMBÉ, ÉE (ton-bé, bée), *part. passé* de tomber. || 1° Qui a été entraîné de haut en bas. Un fruit tombé. Un sceptre si tôt tombé d'une royale main, BOSS. *Mar.-Thér.* On lui a souvent [à Louis XIV] ouï parler des temps de son enfance avec amertume, jusque-là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du jardin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeurait alors, ST-SIM. 406, 74. On dit que [à la représentation de Tancrède] Satan était dans l'amphithéâtre sous la figure de Fréron, et qu'une larme d'une dame étant tombée sur le nez du malheureux.... VOLT. *Lett. d'Argental*, sept. 1760. || Fig. Un jour, qui n'est pas loin, elle verra tombée La troupe qui l'assaut et la veut mettre bas, MALH. I, 4. Et la fille d'Achab dans le piége tombée, RAC. *Athal.* V, 6. || 2° Tombé des nues, survenant à l'improviste. De quelle façon tu recevrais un gueux qui, tout à coup tombé des nues, viendrait te saluer au milieu d'une rue, LESAGE, *Guzm d'Alf.* III, 1. || 3° Déchu. L'homme ne sait à quel rang se mettre; il est visiblement égaré, et tombé de son vrai lieu, sans le pouvoir retrouver, PASC. *Pens.* VIII, 12, éd. HAVET. Elle [Mme de Vins, après la disgrâce de Pompone] est plus tombée qu'une autre, ne peut plus souffrir tous ces pays [la cour] où elle n'est plus, SÉV. 26 mai 1680. Il est permis de dire que la nature tombée a des forces pour faire le bien jusqu'à le pouvoir commencer.... ce qui rétablit en honneur le semi-pélagianisme, BOSS. 6e *avert.* III, 94. Les grands hommes, qui ne peuvent former et mûrir une nation naissante, ne sauraient rajeunir une nation vieillie et tombée, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 4. L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux, LAMART. *Médit.* I, 2. || 4° Que l'âge a affaissé. Je suis furieusement tombé, et il n'y a plus de société pour moi, VOLT. *Lett. d'Argence*, 3 sept. 1770. || 5° Qui a péché. Pourrions-nous nous plaindre, nous trop justement punis, tandis que vous, Ève encore non tombée, vous souffrez les persécutions des hommes? CHATEAUBR. *Mart.* XX. || S'est dit, substantivement, des chrétiens qui, effrayés par les tortures, consentaient à offrir de l'encens aux idoles. || 6° Un auteur tombé, auteur dont la pièce n'a pas réussi. Figaro : Mais les efforts de la cabale.... — Almaviva : Ah! la cabale, monsieur l'auteur tombé! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || Il se dit, dans le même sens, d'une pièce de théâtre. Voilà donc Athalie encore tombée! le malheur poursuit tout ce que je protége et que j'aime, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 1, dans POUGENS. Ce fut vingt-quatre ans après la chute des Nuées que Socrate fut jugé et condamné; croira-t-on qu'après un terme si long, une pièce tombée ait pu avoir quelque influence sur l'esprit du peuple et des juges? LÉVESQUE, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 355. || 7° Humilié. Voilà mon glorieux bien tombé! sa hauteur Avait, ma foi, besoin d'un pareil précepteur, DESTOUCH. *Glor.* II, 15. || 8° Se disait d'une montre, quand elle avait filé toute sa chaîne. || 9° Pas tombé, ou, substantivement, un tombé, pas que l'on exécute en s'élevant d'abord sur la pointe des pieds et pliant après le pas.

TOMBEAU (ton-bô), *s. m.* || 1° Monument élevé à la mémoire d'un mort au lieu même où il est enterré. Que ce tombeau nous convainque de notre néant, pourvu que cet autel nous apprenne en même temps notre dignité, BOSS. *Duch. d'Orl.* Que le monde voit peu de ces veuves qui s'ense-

velissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux! ID. *Anne de Gonz.* Ne perdez point le temps que vous laisse leur fuite [des Romains] À rendre à mon tombeau des soins dont je vous quitte, RAC. *Mithr.* V, 5. Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau? ID. *Ath.* I, 1. Si tu [Darius] veux nous [Scythes] forcer au combat, viens attaquer les tombeaux de nos pères, et tu sentiras qui nous sommes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 96, dans POUGENS. La dépense du superbe tombeau que ce prince [Alexandre] fit bâtir à l'honneur d'Éphestion, jointe à celle de toute la pompe funèbre, monta à plus de douze mille talents, c'est-à-dire à plus de trente-six millions, ID. *ib.* t. VI, p. 580. En 1646, on découvrit, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, le tombeau de Childéric II; et l'on y trouva un baudrier, des épées.... SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 141, dans POUGENS. Comme les lois de Sicyone défendent avec sévérité d'enterrer qui que ce soit dans la ville, nous vîmes, à droite et à gauche du chemin, des tombeaux dont la forme ne dépare pas la beauté de ces lieux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. Qu'importe alors que ces édifices aient été des amphithéâtres ou des sépulcres? tout est tombeau chez un peuple qui n'est plus, CHATEAUBR. *Itin.* 6e part. Non, la lyre aux tombeaux n'a jamais insulté, LAMART. *Nouv. Médit. Bonaparte.* Il faut cacher sa vie, et même son tombeau, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, 8. || Les tombeaux sont sacrés, il faut respecter les lieux où les morts sont enterrés. || Tombeau de famille, tombeau dans lequel les membres d'une famille se font enterrer. || Cette famille a son tombeau à tel endroit, on enterre ordinairement à tel endroit les membres de cette famille. || Vain tombeau, s'est dit quelquefois pour cénotaphe. || 2° Par extension, lieu où l'on périt. Et Rome, unique objet d'un désespoir si beau, Du fils de Mithridate est le digne tombeau, RAC. *Mithr.* III, 1. Le Milanais, source intarissable de guerre et le tombeau des Français, VOLT. *Mœurs*, 125. Sans parler de la croisade du nord et de celle contre les Albigeois, on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européens, ID. *ib.* 58. Si ma détention à la Bastille avait duré huit jours encore, elle aurait été mon tombeau, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Faire un tombeau d'un pays, en exterminer les habitants. C'est ce fier Gengis-kan, dont les affreux exploits Font un vaste tombeau de la superbe Asie, VOLT. *Orphel.* I, 1. || 3° Fig. La mort. Et que mon souvenir jusque dans le tombeau Attache à son esprit un éternel bourreau, CORN. *Médée*, I, 4. Il y a peu d'actions plus belles, et j'en conserverai avec tendresse la mémoire jusqu'au tombeau, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 28, dans POUGENS. Nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ceux qui sont morts sont morts; Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre? BOIL. *Sat.* IX. || On dit poétiquement dans un sens analogue: l'horreur du tombeau, la nuit du tombeau. Prince aimable, dis-nous.... Ou si dans la nuit du tombeau La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre? RAC. *Athal.* IV, 6. Bientôt de Jézabel la fille meurtrière, Instruite que Joas voit encor la lumière, Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger, ID. *ib.* IV, 3. || Descendre, entrer au tombeau, mourir. Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois, Ce bras jadis l'effroi d'une armée ennemie, Descendaient au tombeau tout chargés d'infamie, CORN. *Cid*, II, 9. Mais qu'un sceptre est pesant, quand on entre au tombeau! DUCIS, *Hamlet*, II, 5. || Tirer quelqu'un du tombeau, lui sauver la vie. Le médecin me veilla, ne me quitta pas, il me retira des portes du tombeau, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 196, dans POUGENS. || Mettre, conduire, mener au tombeau, causer la mort. Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau, La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau, CORN. *Cid*, III, 3. Les beautés que son absence allait mettre au tombeau, HAMILTON, *Gramm.* 11. || Suivre quelqu'un au tombeau, mourir peu de temps après lui. Sa femme n'a pas tardé à le suivre au tombeau. || 4° Fig. Lieu sombre, prison comparée à un tombeau. Suis-je de mon tombeau remontée à la vie? P. LEBRUN, *Marie St.* III, 1. || 5° Fig. En parlant des choses, fin, destruction. Cette douleur pressante Que la mort d'un amant jette au cœur d'une amante, Quand, près d'être éclairés du nuptial flambeau, Elle voit avec lui son espoir au tombeau, CORN. *Hor.* V, 2. Trouvez, si vous le pouvez, la même sûreté dans les vertus humaines; nées le plus souvent dans l'orgueil et dans l'amour de la gloire, elles y trouvent, un moment après, leur tombeau, MASS. *Petit carême, Fausse gloire hum.* L'opinion est le tombeau de la vertu chez les hommes, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 6° Lit à tombeau, ou en tombeau, voy. LIT. || 7° Chaudière en tombeau, espèce de chaudière à basse pression.

— HIST. XIIe s. E il mostrerent le temple de Dagon qui ars [brûlé] estoit, e les homes oscis, e les tombeaus e les os des ars [des brûlés], *Machab.* I, 11. [Il] Venuz est à merci al saint à sun tumbel, *Th. le mart.* 53. Respundi Achimas: Un grant tumbel vi, quant Joab chà m'enveiad, et el [autre] ne sai, *Rois*, p. 189. || XIIIe s. Car faisons faire un tomblel gent, De marbre fait et de cristal, *Fl. et Bl.* V. 544. Ele prist ladite Adete en ses bras qui einsi estoit malades, et la porta au tombel du benoiet saint Loys, *Miracles St Loys*, p. 133. || XVe s. Et avoit un petit tombel de marbre sur lui [le sire de Mauny, tué par des meurtriers], que ses varlets y avoient fait mettre, FROISS. I, I, 241. || XVIe s. Du ventre des tombeaux Naissent des enterrez les visages nouveaux, D'AUB. *Tragiques, Jugement.*

— ÉTYM. Dimin. du bas-lat. *tumbus*, tombe.

† **TOMBECORNE** (ton-be-kor-n'), *s. m.* Genre de plantes composées, voisin des centaurées.

TOMBÉE (ton-bée), *s. f.* || 1° Se dit de ce qui tombe en masse. La dernière tombée de neige, *Journ. offic.* 8 avr. 1872, p. 2434. || 2° En parlant du jour, déclin. À la tombée du jour. || En parlant de la nuit, approche. À la tombée de la nuit. || 3° Espèce de pas, voy. TOMBÉ, n° 9. || 4° Terme de marinier. Tombée de la mer, se dit de la mer qui se calme. || 5° Ce qui fait tomber entièrement le bassin de la balance où se trouve la marchandise. || 6° Masse de houille abattue à l'aide de coins.

— HIST. XVe s. La selle tumba à terre, et [il] print tel coup, qu'il fut tout estourdi dudit coup et tumbée, DU CANGE, *tombare.* || XVIe s. Au dresser du moulin, avec la commodité de l'eau, est requise la tumbée du bled, O. DE SERRES, 147.

— ÉTYM. *Tombé.*

TOMBELIER (ton-be-lié; l'r ne se lie jamais), *s. m.* Celui qui conduit un tombereau.

— ÉTYM. Voy. TOMBEREAU.

† **TOMBELLE** (ton-bè-l'), *s. f.* Tombe formée d'une éminence de terre.

TOMBER (ton-bé), *v. n.* || 1° Aller de haut en bas, en vertu de son propre poids. || 2° Avec pluie, neige, grêle, brouillard, etc. tomber s'emploie le plus souvent à l'impersonnel. || 3° Mourir. || 4° Succomber. || 5° Ne pas pouvoir se soutenir. || 6° Tomber aux pieds, aux genoux de quelqu'un. || 7° Tomber sur, se jeter sur, à l'improviste, attaquer avec violence. || 8° Faire rencontre inopinée. || 9° Être jeté dans, fortuitement ou malgré soi. || 10° Arriver à l'improviste chez quelqu'un. || 11° Passer d'une rue, d'un quartier dans un autre. || 12° Tomber sur un vers, sur un passage, le trouver sans le chercher. || 13° Recevoir du hasard telle situation. Tomber au sort à la conscription. || 14° Tomber en ou dans, être affecté de telle maladie. || 15° Terme de chasse. Tomber en défaut. Tomber en arrêt. || 16° Tomber en, dans, être réduit à, être jeté dans. || 17° Tomber de.... en, éprouver successivement, passer par. || 18° Tomber en, dans, faire quelque chose qui mérite blâme. || 19° Tomber dans, se laisser aller à. || 20° Perdre une haute position; possession. || 21° Absolument, pécher. || 22° Décroître, perdre de ses forces, de son mérite. || 23° Éprouver une chute au théâtre, en parlant d'un auteur. || 24° Tomber d'accord. || 25° Tomber à quelque chose, s'y conformer. || 26° Tomber dans, être sujet à quelque prescription. || 27° Tomber, avec un nom de chose pour sujet, ne plus se soutenir. || 28° Se détacher, en parlant de parties du corps vivant. || 29° Tomber sur, se dit d'objets qui sont entraînés sur d'autres. || 30° Être vaincu, se rendre. || 31° Déchoir, en parlant d'institutions, d'empires, de familles, etc. || 32° Perdre en autorité, en crédit, en vogue. || 33° Ne pas réussir, en parlant d'ouvrages dramatiques. || 34° Cesser, être discontinué, abandonné. || 35° Laisser tomber, ne pas donner d'attention à, ne pas s'occuper de. || 36° Arriver, s'approcher, en parlant de la nuit, du jour. || 37° S'apaiser, se calmer. || 38° En termes de marine, on dit qu'un mât, qu'un navire tombe sur l'avant, sur l'arrière. || 39° Être pendant. || 40° Des regards tombent sur quelqu'un, quand on le regarde comme d'en haut. || 41° Tomber sous le vent, en parlant de navires. || 42° Il se dit d'un coup qui vient d'en haut. || 43° Céder, disparaître. || 44° Faiblir, manquer || 45° Tomber en, arriver à, avec une idée de déchéance, de détérioration || 46° Dégénérer en. || 47° Devenir l'objet, la possession. || 48° Échoir. || 49° Tomber sous la main, se présenter fortuitement. || 50° Tomber dans l'esprit, dans la tête, se présenter à l'esprit. || 51° Se tourner fortuitement sur un sujet. || 52° Tomber sur, avoir son point principal en. || 53° Tomber sur, être porté sur, comme par une attaque. || 54° Tomber sur, s'appliquer à. || 55° Tomber bien ou mal, arriver à propos ou à contretemps. || 56° Faire jonction, aboutir. || 57° Coïncider par le temps. || 58° Terme d'imprimerie. Faire tomber les pages les unes sur les autres. || 59° Tomber sous, appartenir à la classe de. || 60° Ne pas garder la même élévation, en parlant de la voix. || 61° Tomber construit avec l'auxiliaire *avoir*. || Proverbes.

1° Aller de haut en bas, en vertu de son propre poids. Voilà la pluie qui tombe. Il frappe, et le tyran tombe aussitôt sans vie, CORN. *Héracl.* V, 7. Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge! ID. *Rodog.* IV, 1. Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour? SACI, *Bible, Isaïe*, XIV, 13. La maison tomba sur tous les princes et tout le reste du peuple qui était avec lui, ID. *ib. Juges*, XVI, 30. Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme; Un gland tombe: le nez du dormeur en pâtit, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. À qui la bourse? — Oh! dieux! elle m'était tombée, MOL. *l'Ét.* I, 7. Il [M. de Grignan] était tombé à Sorgues sur un degré, et s'était tellement cassé le nez et un peu la tête, et avait de si grands emplâtres, que jamais la Rapinière ni le Destin [personnages du *Roman comique* de Scarron] n'en portèrent de plus remarquables, SÉV. *Lett. à Coulanges*, 14 oct. 1694. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres le signe de notre rédemption, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il ne leur reste plus [au roi et à la reine de Pologne] qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre [la Pologne], ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, ID. *Anne de Gonz.* Une plume dans le vide d'air doit tomber aussi vite que du plomb, MALEBR. *Rech. vér. Éclair. sur la lum.* t. IV, p. 412, dans POUGENS. Il est beau qu'un mortel jusques aux cieux s'élève; Il est beau même d'en tomber, QUINAULT, *Phaéthon*, IV, 2. Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie, RAC. *Brit.* V, 5. À ce discours que l'on n'attendait pas, Robert glacé laisse tomber ses bras, VOLT. *Ce qui plaît.* Au nom du baron et de Pangloss les deux forçats poussèrent un grand cri, s'arrêtèrent sur leur banc, et laissèrent tomber leurs rames, ID. *Cand.* 27. De ma mort la feuille qui tombe Est le présage trop certain, MILLEV. *Chute des feuilles.* Tombez, tombez, feuilles légères, Et pour la plus tendre des mères Cachez quelque temps ce chemin, ID. *ib.* Quel est sur moi le froid qui tombe? C'est le froid du soir de mes jours, BÉRANG. *Sciences.* Quand la feuille des bois tombe dans la prairie, LAMART. *Méd.* I, 1. Quand la neige à minuit, lente, silencieuse, Tombe aux toits endormis, STE-BEUVE, *J. Delorme*, p. 186. || Impersonnellement. Oh! oh! dit-il, je saigne! et que serait-ce donc, S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde? LA FONT. *Fabl.* IX, 4. || Tomber à bas, tomber par terre. Ils vous ont vu courir, tomber le mort à bas, CORN. *Suite du Ment.* III, 4. || Par extension. Tomber à bas de, être renversé de. Tomber à bas d'un trône est un sort rigoureux, CORN. *la Tois.* IV, 1. || Sa tête tomba sur l'échafaud, il eut la tête tranchée. Il [le roi] a trop d'intérêt lui-même en ma personne, Et ma tête en tombant ferait choir sa couronne, CORN. *Cid*, II, 1. || Faire tomber une tête, faire périr quelqu'un, surtout par la main du bourreau. Quel bras fera tomber cette superbe tête? LA FOSSE, *Marius à Mint.* I, 4. || Tomber d'épilepsie, du haut mal, être épileptique, chaque accès causant la chute du malade. || Fig. Tomber de la poêle en la braise, tomber d'un mal dans un pire. Je tombai par malheur de la poêle en la braise, RÉGNIER, *Sat.* X. || Familièrement. Cet homme est tombé les quatre fers en l'air, il est tombé sur le dos, et, figurément, il est frappé d'étonnement. || Tomber mort, tomber raide mort, mourir tout d'un coup en tombant. Judas lui-même tomba mort, et tous les autres s'enfuirent, SACI, *Bible, Machab.* I, IX, 18. J'aime bien le bon naturel de ce fils qui tombe mort en voyant son pauvre père pendu; cela fait honneur aux enfants: il y avait longtemps que les

pères avaient fait leurs preuves, SÉV. 411. || Tomber de son haut, de toute sa hauteur, tomber, étant debout, par terre. || Fig. Tomber de son haut, être dans le plus grand étonnement. C'est un méchant; il me tint l'autre fois Propos d'amour, dont je fus si surprise Que je pensai tomber tout de mon haut, LA FONT. *Coc.* Killigrew pensa tomber de son haut, en apprenant son dessein, HAMILT. *Gram.* 9. || Tomber de bien haut, être saisi d'un profond étonnement. A vous dire le vrai, je tombe de bien haut, CORN. *le Ment.* I, 6. || On dit de même : tomber d'étonnement. Ce monsieur qui m'a apporté cette robe de chambre a pensé tomber d'étonnement de la beauté et de la ressemblance de votre portrait, SÉV. 270. || Dans le même sens : Les bras m'en tombent, ou me tombent. A cette nouvelle [les bâtards déclarés princes du sang], les bras me tombèrent, ST-SIM. 359, 241. || Fig. Tomber des nues, être très-étonné. Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries [rupture du mariage de Mademoiselle et de Lauzun], SÉV. 19 déc. 1670. || En un autre sens. Cet homme semble tomber des nues, il est embarrassé de sa contenance, il ne sait à qui s'adresser dans la compagnie où il se trouve. || Tomber des nues, signifie aussi n'être connu ni avoué de personne. Qu'on juge de celui qui tombe là des nues! il lui est presque impossible de parler une minute impunément, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || Cet homme est tombé des nues, il est arrivé sans être attendu. || Par extension. Tomber des nues, être mal amené, mal préparé, en parlant d'un incident, d'un personnage dans un ouvrage d'imagination, d'un sujet dans une conversation. Ce dénoûment tombe des nues. Cette matière avec elle ne peut tomber que des nues, MARIV. *le Legs*, sc. 3. || Fig. Tomber du ciel, se dit d'une chose qui arrive inopinément. Elle [la duchesse de Chaulnes] avait une si sincère envie de me faire tomber du ciel ces mille écus...., SÉV. 6 nov. 1689. || Tomber sur ses pieds, tomber debout, tomber de manière qu'on reste debout. || Fig. Tomber sur ses pieds, se tirer heureusement d'une circonstance critique, se trouver dans la même situation qu'auparavant. Il tombe toujours sur ses pieds. Il ne peut tomber que sur ses pieds. || On dit de même : Il ne peut tomber que debout. || Tomber par terre, se dit de ce qui, touchant à terre, tombe de sa hauteur; ainsi un homme tombe par terre, un arbre tombe par terre. Êtes-vous ici près, monsieur, tombé par terre? VOLT. *le Dépositaire*, III, 2. || Fig. Tomber par terre, n'avoir aucun effet, se perdre. Mais leur gloire tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, GODEAU, *Ode au roi.* Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, En moins de rien tombe par terre, CORN. *Poly.* IV, 2. Une vertu sort de la croix, et toutes les idoles sont ébranlées; nous les voyons tomber par terre, quoique soutenues par toute la puissance romaine, BOSS. *Hist.* II, 11. || Tomber à terre, se dit de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe d'en haut; ainsi un couvreur tombe à terre, le fruit d'un arbre tombe à terre. Les javelots s'entre-choquaient en l'air, de sorte que la plupart tombaient à terre sans effet, VAUGEL. *Q. C.* III, 11. De bonne fortune, il ne faisait point du tout de vent; car, s'il y en eût eu, la nuée en cheminant m'eût porté de côté ou d'autre, et ainsi je fusse tombé à terre, VOIT. *Lett.* 9. Là, près d'un Guarini, Térence tombe à terre, BOIL. *Lutr.* V. || Fig. Tomber à terre, ne pas être relevé, ne pas avoir d'effet. Sans qu'aucune de ses paroles soit tombée à terre, SACI, *Bible, Josué*, XXX, 14. Vous voyez que notre aventure ne tomba pas à terre, BUSSY-RABUTIN, *Lett.* t. III, p. 320, dans POUGENS. Je ne sais si vous avez celle [intention] de m'écrire des endroits admirables, vous y réussiriez; mais aussi ils ne tombent pas à terre, SÉV. 360. Le saint-père.... dit... qu'il fallait qu'elle [Mme de Coulanges] vînt à Rome.... cela ne tombera pas à terre, ID. 27 nov. 1689. || Fig. Les armes tombent des mains, le désir des combats s'apaise. Il fit la paix, et les armes Lui tombèrent de la main, MALH. II, 2. Les Manduriens, si irrités, sentaient que leurs armes leur tombaient des mains, FÉN. *Tél.* XI. || Faire tomber les armes des mains de quelqu'un, le vaincre, le fléchir, l'apaiser. Ses pleurs [de Roxane] ne m'ont-ils pas découvert sa tendresse? Peut-être elle n'attend qu'un espoir incertain Qui lui fasse tomber les armes de la main, RAC. *Bajaz.* II, 5. || Fig. La plume me tombe des mains, je n'ai pas le courage d'écrire. J'étais, comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tombait des mains dès que je voulais former une pensée et une lettre, SÉV. *à Bussy*, 29 juin 1686. La plume tombe des mains quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédients, J. J. ROUSS. *Polysyn. Jugement.* || Faire tomber la plume des mains, dégoûter, décourager d'écrire. || Fig. Le livre me tombe des mains, je n'en puis soutenir la lecture. Tous les gens sincères m'ont avoué que le livre leur tombait des mains, VOLT. *Cand.* 25. || Fig. Tomber du côté où l'on penche, se laisser aller à son penchant. On finit toujours par tomber du côté où l'on penche. L'un et l'autre [des princes] fait voir un mérite si rare, Que le souhait confus entre les deux s'égare, Et ce qu'en quelques-uns on voit d'attachement, N'est qu'un faible ascendant d'un premier mouvement : Ils penchent d'un côté, prêts à tomber de l'autre, CORN. *Rodog.* II, 2. || On dit qu'un rhume tombe sur la poitrine, quand, quittant la gorge, il gagne les bronches, le poumon. || Terme de marine. Laisser tomber une voile, la laisser aller à son propre poids, lorsqu'on détourne les rabans qui la retenaient pliée contre la vergue. || 2° Avec pluie, neige, grêle, brouillard, etc., tomber s'emploie plus ordinairement à l'impersonnel. Il tombe une pluie froide. Il est tombé ce matin beaucoup de grêle. Il tombe de l'eau. || 3° Tomber, mourir. (A partir de là on peut distinguer le sens de tomber, suivant qu'il a pour sujet une personne ou une chose.) Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs pieds, CORN. *Rodog.* V, 4. Merci tombe aux pieds du prince, digne victime de sa valeur, BOSS. *Louis de Bourb.* Le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, ID. *Anne de Gonz.* Hector tomba sous lui [Achille], Troie expira sous vous, RAC. *Andr.* I, 2. Je tomberai comme une fleur Qui n'a vu qu'une aurore, ID. *Esth.* I, 5. Hélas! sous le couteau d'une mère cruelle Te verrons-nous tomber une seconde fois? ID. *Ath.* IV, 6. Nestor, qui voyait tomber ses plus vaillants capitaines sous la main du cruel Adraste, comme les épis dorés tombent pendant la moisson, sous la faux tranchante d'un infatigable moissonneur, FÉN. *Tél.* XX. Une victime amenée à l'autel Y tombe sans défense, et son sang plaît au ciel, VOLT. *Fanat.* III, 7. || 4° Succomber. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger.... BOSS. *Mar.-Thér.* Quoi! vous allez combattre un roi.... Sous qui toute l'Asie a vu tomber ses rois, RAC. *Alex.* I, 1. Là il attendait chaque jour que les dieux justes, quoique patients, fissent tomber Adraste, FÉN. *Tél.* XXI. Lorsque du fier Anglais la valeur menaçante.... Satisfit en tombant aux lis qu'ils ont bravés, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Qui tombait avec art ne tombait point sans gloire, Et souvent le vaincu remportait la victoire, DELILLE, *Imag.* V. || 5° Ne pas pouvoir se soutenir. Trente femmes.... qu'il fallut baiser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou quarante messieurs me fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avait fait; Mme de Carman en tombait, car elle est délicate, SÉV. 550. || Fig. Il [l'homme] tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc, Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc, BOIL. *Sat.* VIII. || Tomber de faiblesse, d'inanition, être dans une extrême faiblesse, être près de se trouver mal, faute de nourriture. || Tomber de sommeil, avoir un besoin extrême de dormir. Il est minuit; je tombe de sommeil, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 28 sept. 1767. || 6° Tomber aux pieds, aux genoux de quelqu'un, s'y jeter poussé par un sentiment de respect ou de crainte. Et je ne réponds pas avant la fin du jour, Que.... Rome, avec lui [le sénat] tombant à vos genoux, Ne vous demande un choix digne d'elle et de vous, RAC. *Bérén.* II, 2. Une mère à vos pieds peut tomber sans rougir, ID. *Iphig.* III, 5. || 7° Tomber sur, se jeter sur, à l'improviste, attaquer avec violence. Il tomba sur lui avec fureur et le frappa. Cette place [Ypres] est farcie de gens de guerre, quoiqu'il en soit sorti deux mille hommes pour aller à Bruges, parce qu'on ne sait jamais où le roi tombera, SÉV. 18 mars 1678. Il précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés [à Rocroy], BOSS. *Louis de Bourb.* Le comte Arbétion, qui commandait ces escadrons ennemis, était prêt à tomber sur Théodose.... FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 58. Comme les barbares tombaient tout à coup sur un pays, n'y ayant point chez eux de préparatifs après la résolution de partir, il était difficile de faire des levées à temps dans les provinces, MONTESQ. *Rom.* 18. C'est ainsi que tout se balançait, et que tous les États tombaient les uns sur les autres, la Perse sur la Turquie, la Turquie sur l'Allemagne et sur l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne sur la France, VOLT. *Mœurs*, 124. Beaumont, maréchal de Bourgogne, à la tête de la noblesse et des milices du pays, tomba sur ces brigands et les défit, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 42. || On dit de même : Jean Bart avec ses vaisseaux tomba sur une flotte marchande. L'armée, après le gain de la bataille, tomba sur telle place. || Fig. Tomber sur, attaquer en paroles, blâmer. Je suis bien loin de vouloir tomber sur Mme de Beauvilliers; mais, entre nous, il me semble qu'elle ne doit point se mêler de la conduite de M. de Beauvais, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 120, dans POUGENS. Je suis un peu fâché qu'on soit tombé depuis peu si rudement sur Rapin Thoiras.... je regarde cet historien comme le meilleur que nous ayons, VOLT. *Lett. Hénault*, 12 mai 1754. Après avoir traité de la mort et de la brièveté de la vie, il [Sénèque] tombe sans ménagement sur les puérilités de la dialectique de son école, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 58. || On dit dans le même sens, familièrement : tomber sur le corps à quelqu'un, tomber sur sa friperie. Les Frérons et toute la canaille de la littérature vont me tomber sur le corps, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1er févr. 1773. || Fig. et familièrement. Tomber sur un plat, sur un mets, en manger avidement. || 8° Faire rencontre inopinée. Ces navires marchands tombèrent dans une flotte de vaisseaux ennemis. Il tomba au milieu de gens qui lui étaient inconnus. Les fuyards tombaient dans les troupes du roi; et ceux qui gardaient les chemins en tuaient un bien plus grand nombre que ceux qui étaient envoyés à la poursuite des ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 227, dans POUGENS. || Ne tomber que sur, faire rencontre à chaque pas. La Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare qu'elle appelle à son secours dans son désespoir; tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts, BOSS. *Anne de Gonz.* || Tomber entre les mains, dans les mains, aux mains de quelqu'un, devenir son captif, devenir sujet à sa volonté, à son autorité, à son empire. En Afrique, c'était la coutume des rois de porter toujours sur eux du poison très-violent, pour s'épargner la honte de tomber vivants entre les mains de leurs ennemis, CORN. *Sophonisbe, Exam.* Ce vainqueur enflé de tant de titres tombera à son tour entre les mains de la mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, entre ces mains où tout est action, où tout est vie, ID. *Anne de Gonz.* Dieu fait naître Moïse.... et le fait tomber entre les mains de la fille de Pharaon, ID. *Hist.* I, 3. Le sort, dont les arrêts furent alors suivis, Fit tomber en mes mains Andromaque et son fils, RAC. *Andr.* I, 2. Le cruel dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi; Je te plains de tomber dans ses mains redoutables, ID. *Ath.* II, 5. J'ignore.... Si la reine est tombée aux mains de l'oppresseur? VOLT. *Orphel.* I, 1. Nous sommes tombés, s'écria-t-il, entre les mains de l'ennemi. — Et pourquoi ne serait-il pas tombé entre les nôtres? répondit le général, BARTHÉL. *Anach.* ch. 1. || Tomber sous la main de quelqu'un, ou familièrement, sous sa patte, se trouver sous sa dépendance, ou à portée de sa colère, de son ressentiment. Allez, vous êtes une ingrate : Ne tombez jamais sous ma patte, LA FONT. *Fabl.* III, 9. || Familièrement. Tomber sous la coupe de quelqu'un, tomber en son pouvoir. || Tomber sous les lois, sous la dépendance, sous le joug, perdre sa liberté devenir assujetti. || 9° Être jeté dans, fortuitement, ou malgré soi. Tomber dans une embuscade, dans un piége. Tomber dans les fers. Le trop d'attention qu'on a pour le danger Fait le plus souvent qu'on y tombe, LA FONT. *Fabl.* XII, 18. On sait avec quelle rage les peuples anciens faisaient la guerre; que souvent, dans le siége d'une ville, hommes, femmes, enfants, tout se jetait dans les flammes, plutôt que de tomber au pouvoir du vainqueur, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 9. || 10° Arriver à l'improviste chez quelqu'un. Marquez-moi à peu près le jour de votre arrivée, et venez tomber chez moi : vous y trouverez votre chambre prête, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou, Corresp.* t. VI, p. 31, dans POUGENS. || Tomber sur les bras, attaquer, causer du dommage. Il [Datame] s'était posté de telle sorte qu'ils ne pouvaient pas l'envelopper; qu'au moindre mouvement qu'ils faisaient, il leur tombait sur les bras, et les incommodait considérablement, ROL-

LIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 342. Il le considérait comme un fléau qui allait leur tomber sur les bras, ANCILLON, *Mél. de litt.* t. II, p. 10, dans POUGENS. || Tomber sur les bras de quelqu'un, arriver inopinément chez lui et l'incommoder. Tu m'as abandonné dans un grand embarras; Un malheureux neveu m'est tombé sur les bras, REGNARD, *le Légat.* III, 4. || Fig. et familièrement. Tomber sur les bras de quelqu'un, se trouver inopinément à sa charge. || **11°** Passer d'une rue, d'un quartier dans un autre. De là je vins tomber au faubourg Saint-Germain, BOISSY, *Babillard*, sc. 3. || **12°** Fig. Tomber sur un vers, sur un passage, le trouver sans le chercher. Le feuilletant [un livre de casuistique] avec négligence et sans penser à rien, il tomba sur son cas et y apprit qu'il n'était point obligé à restituer, PASC. *Prov.* VIII. Nous tombons sur le chapitre quinzième [de Bélisaire]; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois, VOLT. *Lett. Marmontel*, 16 févr. 1767. || Tomber sur un sujet de conversation, y arriver sans le chercher. Lorsqu'on les lisait [les annales] devant lui [Assuérus], on tomba sur l'endroit où il était écrit de quelle sorte Mardochée avait donné avis de la conspiration de Bagathan, SACI, *Bible, Esther*, VI, 1. Et puisque nous voici tombés sur ce sujet, LA FONT. *Fabl.* IV, 10. Ayant donc mis à part les entretiens frivoles, Et beaucoup raisonné sur l'homme et sur l'esprit, Ils tombèrent sur la morale, ID. *ib.* VIII, 26. Je tombai sur l'expérience d'un Parisien ingénieux qui, pour se réjouir, avait fait labourer son parterre quinze fois, VOLT. *L'hom. aux 40 écus, lettre.* || Tomber dans l'exemple, citer un exemple. Et, pour tomber dans l'exemple, il y avait l'autre jour des femmes à cette comédie.... qui.... MOL. *Critique*, 3. || **13°** Recevoir du hasard telle situation. N'ai-je pas dit à Votre Majesté, en entrant ici, que l'on est tombé dans un temps où un homme de bien a quelquefois honte de parler comme il y est obligé? RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 367, dans POUGENS. || Tomber bien ou mal, faire une bonne ou mauvaise rencontre. Vous ne pouviez jamais mieux tomber que chez moi, MOL. *Sicil.* 17. Vous êtes bien tombée, nous vous ferons grand'chère, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, I, 2. Et vous êtes, pour rire, on ne peut mieux tombée, PIR. *Métrom.* II, 1. || Tomber au sort, tomber à la conscription, être désigné par le sort pour faire partie de la conscription. || **14°** Tomber en ou tomber dans, être affecté de telle maladie. Monsieur, j'ai une fille qui est tombée dans une étrange maladie, MOL. *Méd. m. lui*, II, 3. Cette nuit Mme la princesse de Conti est tombée en apoplexie, SÉV. 116. La reine, qui se trouva grosse, tomba en langueur; et tout l'État languit avec elle, BOSS. *Reine d'Anglet.* Enfin il tomba dans une apoplexie, dont il mourut le lendemain 2 février, âgé de 43 ans, FONTEN. *l'Hôpital.* Charles IX, dévoré de remords et d'inquiétudes, tomba dans une maladie mortelle, VOLT. *Hist. parl.* XXVIII. On a dit que j'étais tombé en jeunesse; mais on n'a pas encore dit que je fusse tombé en enfance, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 5 avr. 1771. || Tomber malade, devenir malade. Si je tombais malade ici, ce que je ne crois point du tout assurément, je vous prierais d'y venir en diligence, SÉV. 278. Je trouve que, dès qu'on tombe malade à Paris, on tombe mort; je n'ai jamais vu une telle mortalité, ID. 73. || Par extension, tomber amoureux, devenir amoureux. Mais la belle est tombée amoureuse de moi, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. Croirai-je que vous êtes tombé subitement amoureux de moi? MARIV. *l'Épreuve*, 4. || **15°** Terme de chasse. Tomber en défaut, se dit des chiens qui perdent la piste de la bête. || Tomber en arrêt, se dit du chien qui arrête un gibier. Le chien tomba en arrêt sur une perdrix. || **16°** Fig. Tomber en, dans, être réduit à, être jeté dans. Tomber dans la pauvreté, dans la misère. Un homme tel que moi voit sa gloire ternie, Quand il tombe en péril de quelque ignominie, CORN. *Hor.* V, 2. Qu'un homme prenne querelle avec un autre, et que, l'ayant tué, il vienne à le reconnaître pour son père ou pour son frère, et en tombe au désespoir, ID. 2e *disc.* Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par leurs crimes, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 183. C'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude, BOURDAL. *Resp. hum.* 2e *avent*, p. 384. || Tomber au point de, être réduit à l'extrémité de. Puissent tant de malheurs accompagner ta vie, Que tu tombes au point de me porter envie! CORN. *Hor.* IV, 5. || Tomber en disgrâce, dans la disgrâce, n'être plus dans les bonnes grâces de quelqu'un, n'avoir plus de part à sa bienveillance, à sa faveur. Depuis que je suis tombé dans la disgrâce, je n'ai jamais osé écrire à Sa Majesté pour me plaindre de mon malheur et lui faire voir mon innocence, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 268, dans POUGENS. || Tomber dans le mépris, devenir un objet de mépris. Et je tombais dans le mépris des honnêtes gens, LESAGE, *Turcaret*, I, 9. || Faire tomber quelqu'un en confusion, lui causer une grande confusion. || **17°** Fig. Tomber de.... en, éprouver successivement, passer par. Les esprits, une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en plusieurs sectes, BOSS. *Reine d'Anglet.* A chaque expérience, je tombais de surprise en surprise, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 516. La Harpe.... Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé, Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique, Tomba de chute en chute au trône académique, GILB. *Mon apolog.* || Tomber de Charybde en Scylla, en voulant éviter un mal tomber dans un autre. || Tomber de fièvre en chaud mal, tomber d'un état fâcheux dans un pire. || **18°** Fig. Tomber en, dans, faire quelque chose qui mérite blâme. Tomber dans le galimatias. Cet auteur tombe dans l'affectation, dans le précieux. Ce peintre tombe quelquefois dans la manière. C'est pour éviter ces miracles et ces prédictions que les impies sont tombés dans toutes les absurdités qui vous ont surpris, BOSS. *Hist.* II, 13. L'incrédulité où elle était enfin tombée, ID. *Anne de Gonz.* Le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies, peut-être plus condamnables que celles de ces apostats des premiers siècles, BOURDAL. *Respect hum.* 2e *avent*, p. 391. Isocrate, dans son Panégyrique, par une sotte ambition de ne vouloir rien dire qu'avec emphase, est tombé, je ne sais comment, dans une faute de petit écolier, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 31. On s'aperçoit que c'est le poëte qui parle, et non la princesse; c'est un défaut dans lequel Corneille tombe toujours, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pulchér. Préf.* Menacer, m'emporter, quelle imprudence extrême! J'en avertis Ambroise, et j'y tombe moi-même, COLL. D'HARLEV. *Vieux célib.* IV, 6. || Tomber en faute, tomber dans le crime, tomber dans le péché, commettre une faute, un crime, un péché. || Tomber dans l'erreur, dans la contradiction, en contradiction, se tromper, se contredire. Il [Woodward] tombe, aussi bien que Burnet, dans des contradictions évidentes, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. ter. Œuv.* t. I, p. 277. || Tomber dans le ridicule, dans quelque inconvénient, faire quelque action ridicule, faire quelque démarche qui a des suites fâcheuses. || Dans le style de l'Écriture. Tomber dans l'aveuglement, dans l'endurcissement, devenir aveugle, insensible aux vérités de la religion. || **19°** Fig. Tomber dans, se laisser aller à. Cette conversation nous est si naturelle que nous y tombons insensiblement; c'est un penchant si doux qu'on y revient sans peine, SÉV. 43. Avouez que le jour ne vous eût jamais jeté dans une rêverie aussi douce que celle où je vous ai vu prêt de tomber tout à l'heure à la vue de cette belle nuit, FONTEN. *Mond.* 1er soir. Je pleurai d'aise, je criai de joie, je tombai dans des transports de tendresse, de reconnaissance, MARIV. *Marianne*, 8e part. Bélise ne répondit point; elle était tombée dans une rêverie profonde et dans un sérieux glacé, MARMONTEL, *Contes mor. Scrup.* || Tomber dans la dévotion, devenir dévot. || **20°** Fig. Perdre une haute position, possession. Ce désir [du bonheur] nous est laissé, tant pour nous punir que pour nous faire sentir d'où nous sommes tombés, PASC. *Pens.* VIII, 10, édit. HAVET. Afin qu'ils ne tombent pas d'un si grand bonheur et d'un si grand honneur que Dieu leur a faits, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. Quand je viens à penser que ces mêmes personnes peuvent.... être au nombre malheureux des jugés, et qu'il y en aura tant qui tomberont de la gloire..., ID. *ib.* 3. Hélas! qu'elle [l'âme] s'est trompée, et que sa chute a été funeste! elle est tombée de Dieu sur soi-même, BOSS. *la Vallière.* || **21°** Absolument. Pécher. Le juste tombe sept fois le jour. Voici ce que dit le Seigneur : Quand on est tombé, ne se relève-t-on pas? SACI, *Bible, Jérémie*, VIII, 4. David tombe, devient adultère, il y ajoute l'homicide, BOURDAL. 9e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 149. On ne peut rien voir de plus éloquent que son épître [de saint Basile] à une vierge qui était tombée, FÉN. t. XXI, p. 114. || **22°** Fig. Décroître, perdre de ses forces, de son mérite. Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée, comme en Épaminondas, qui avait l'extrême valeur et l'extrême bénignité; car autrement ce n'est pas monter, c'est tomber, PASC. *Pens.* VI, 21, édit. HAVET. Elle [l'âme] ne peut pas demeurer en cet état, tout triste qu'il est: il faut qu'elle tombe encore plus bas, BOSS. *la Vallière.* Sans avoir besoin de ces divinités qui tombent de vieillesse, FONTEN. *Sur la poés. en gén. Œuv.* t. VIII, p. 207, dans POUGENS. Que verra-t-on par ce commentaire? que nul auteur n'est jamais tombé si bas, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Théod.* I, 1. || C'est un homme qui tombe, qui est bien tombé, il est affaibli de corps et d'esprit. || Perdre son crédit. Cet homme-là n'a pas été longtemps en crédit, il est bientôt tombé. || **23°** Absolument. Éprouver une chute au théâtre. Tenez; si vous tombez, je parle sans pitié, PIRON, *Métrom.* IV, 6. Qui sait, grand Dieu! quel sort m'attend ce soir? Sous l'effort des sifflets si ma pièce succombe, C'en est fait, je vous perds; je suis mort si je tombe, C. DELAV. *Comédiens*, II, 2. Un pauvre auteur qui tombe est-il une merveille? ID. *ib.* V, 6. || **24°** Tomber d'accord avec quelqu'un, convenir avec lui. || Absolument. Tomber d'accord, avouer, confesser. Je tombe d'accord de cela. Je tombe d'accord que cela est ainsi. Non, messieurs, disait-il, je ne m'en dédis point, Et tomberai d'accord de tout, hors de ce point, MOL. *Mis.* IV, 1. || Tomber dans le sens, tomber dans le sentiment de quelqu'un, être de même avis que lui, se ranger à son avis. Vous êtes tombé dans ma pensée; mais il n'était pas, ce me semble, de la dignité de ma politique de m'ouvrir le premier, ST-ÉVREM. *Sir Politick*, I, 3. || Ils l'ont fait à la fin tomber dans leur sens, ils lui ont enfin persuadé de se ranger de leur avis. || **25°** Tomber à quelque chose, s'y conformer, y atteindre. Quant au principal but qu'Ésope se propose, J'y tombe au moins mal que je puis, LA FONT. *Fabl.* V, 1. || **26°** Fig. Tomber dans, être sujet à quelque prescription. François II fut le premier qui tomba dans le cas de l'ordonnance de Charles V [pour la majorité des rois], BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 37. || **27°** Tomber, avec un nom de chose pour sujet, ne plus se soutenir. Ces bâtiments tombent de vétusté. Un ouvrage humain pourrait tomber après cent ans, comme après mille ans, BOSS. 1re *instr past.* 30. Quand tout cédait à Louis, quand les murailles tombaient au bruit des trompettes, ID. *Mar.-Thér.* Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie, ID. *le Tellier.* L'arche qui fit tomber tant de superbes tours, RAC. *Athal.* V, 1. Après avoir traversé une très-petite pièce qui tombait en ruine, GENLIS, *Mme de la Fayette*, p. 238, dans POUGENS. || **28°** Se détacher, en parlant de parties du corps vivant. Depuis sa fièvre les cheveux de cet enfant tombent beaucoup. La gangrène fit tomber les orteils. L'eschare ne tomba que le vingtième jour. Après avoir dit : je ferai tomber leurs cheveux, je détruirai, poursuit le Seigneur, les colliers et les bracelets, BOSS. *la Vallière.* Malgré tous mes soins, je n'ai pu empêcher que le troisième doigt du pied ne soit tombé sur la fin de juin, BONNET, 2e *mém. reprod. salam.* || **29°** Tomber sur, se dit d'objets qui sont entraînés sur d'autres. Assez souvent, dans le gros temps, ces navires tombent sur les navires voisins, et les entraînent dans des bas-fonds où ils périssent misérablement ensemble, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 3. || **30°** Être vaincu, se rendre. Mais aujourd'hui qu'il faut que l'une ou l'autre tombe, Qu'Albe devienne esclave ou que Rome succombe.... CORN. *Hor.* I, 1. Quatre batailles perdues font croire que Rome allait tomber, BOSS. *Hist.* I, 8. Toutes les villes [après Fontenoy] tombent devant lui [Louis XV], devant les princes de son sang, devant tous les généraux qui les assiégent, VOLT. *Panég. Louis XV.* || **31°** En parlant des institutions, des empires, des cités, des familles, etc. déchoir, diminuer, périr. Telle fut la mort de Saül et de ses trois fils; et toute sa maison tomba avec lui, SACI, *Bibl. Paralip.* I, X, 6. Babylone est tombée; elle est tombée cette grande ville qui a fait boire à toutes les nations le vin de sa prostitution, ID. *ib. St Jean, Apocal.* XIV, 8. J'ai vu tomber ton temple, et périr ta mémoire, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Je vis tomber l'empire où régnaient mes ancêtres, ID. *Alz.* III, 5. Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes, ID. *Philos. Profes. foi théistes.* Un seul homme [Pierre Ier], parce qu'il avait un génie actif et ferme, éleva sa patrie; et un seul homme [le schah de Perse], parce qu'il était faible et indolent, fit tomber la sienne, ID. *Russie*, II, 16. Vous avez vu tomber la gloire D'un Ilion trop insulté,

BÉRANG. *Mon âme.* || 32° Perdre en autorité, en crédit, en vogue. Cette mode commence à tomber. Cette théorie, ce système tombe devant les faits. Je vois mes honneurs croître, et tomber mon crédit, RAC. *Brit.* I, 1. Encore serait-il à souhaiter qu'on laissât tomber le commerce à l'égard de toutes les choses qui ne servent qu'à entretenir le luxe, la vanité et la mollesse, FÉN. *Tél.* XIX. Vous avez laissé choir le tripot de la comédie de Paris; je m'y intéresse fort médiocrement; mais je suis fâché que tout tombe, excepté l'Opéra-Comique, VOLT. *Lett. Richelieu*, 28 nov. 1767. On dit que le grand théâtre tragique est tout à fait tombé depuis la retraite de Mlle Clairon, ID. *Lett. à Marmontel*, 21 oct. 1771. Les livres qui tombent à Paris sont la fortune des libraires de province, J. J. ROUSS. *Hél.* 2e *préf.* Sous l'empire des peuples grossiers les lettres tombèrent, les théâtres furent détruits, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 5. La culture tomba; il y eut moins de terres ensemencées, et il survint des années de disette; le prix du blé fut excessif, ID. *Comm. gouv.* II, 12. || Tomber de haut, éprouver une grande décadence. J'ai été indigné que le siècle fût tombé de si haut, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 23 oct. 1772. || Cela est bien tombé aujourd'hui, se dit d'une chose qui n'est plus en faveur. Le service, autrefois de tant d'honneur suivi, Est bien tombé, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 3. || Ces études sont tombées, on les néglige beaucoup aujourd'hui. || 33° En parlant des ouvrages dramatiques, ne pas réussir. On venait de jouer sainte Agnès d'un Puget de la Serre; elle était tombée; sa chute donna mauvaise opinion de saint Polyeucte à l'hôtel de Rambouillet, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* I, 1. Zaïre, Oreste, Sémiramis, Mahomet, Tancrède, l'Orphelin de la Chine, tombèrent à la première représentation; elles furent accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps, ID. *Lett. Richelieu*, 27 mai 1767. Il [Voltaire] donne la tragédie de Marianne en 1722; Marianne était empoisonnée par Hérode; lorsqu'elle but la coupe, la cabale cria : la reine boit, et la pièce tomba, ID. *Comm. Œuv. aut. Henr.* Le même préjugé qui avait fait tomber le Festin de Pierre, parce qu'il était en prose, avait fait tomber l'Avare, ID. *Vie de Molière.* La musique de Rameau ne saurait jamais tomber, ID. *Lett. en vers et en prose*, 43. || Cette pièce de théâtre est absolument tombée, on ne la joue plus du tout, on n'en fait plus aucun cas. || 34° Cesser, être discontinué, abandonné. Mais un dessein formé ne tombe pas ainsi, CORN. *Nicom.* V, 4. La requête civile tombe quasi toute seule; après ce jugement, il n'est plus question du Conseil, toute chicane est finie, SÉV. 531. La conversation tombait d'abord qu'on ne buvait plus, HAMILT. *Gramm.* 4. Ils étaient également embarrassés et contraints l'un et l'autre, et la conversation tomba plusieurs fois, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 82, dans POUGENS. || Tomber de soi-même, cesser sans intervention étrangère. Il ne s'agit pas de réfuter ces rêveries des platoniciens, qui aussi bien tombent d'elles-mêmes, BOSS. *Hist.* II, 12. Les uns eurent le plaisir de voir tomber de soi-même ce qu'on avait fait sans eux, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 66. Il vaut mieux approfondir une bonne fois ce qui a rapport à la doctrine; après quoi tout le reste tombera de lui-même, MAINTENON, *Lett. au duc de Beauvilliers*, t. II, p. 207, dans POUGENS. Heureusement la plupart des opinions des philosophes tombent d'elles-mêmes, et ne méritent pas qu'on en parle, CONDIL. *Art de pens.* I, 12. || 35° Laisser tomber, ne pas donner d'attention à, ne pas s'occuper de. Je vous quitte, en vous priant.... de faire jaser Pauline, si vous avez envie de répondre à mes causeries; sans cela, laissez-les tomber, SÉV. 8 avr. 1689. Le banquier ne laissa pas tomber cette parole, et lui demanda en riant si lui et son frère seraient d'humeur à gagner une grosse somme d'argent et à faire fortune, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 501, dans POUGENS. [Il] Ne laisse rien tomber, pas la moindre parole, Registre tout sur son journal, DU CERCEAU, *Poésies, Remerc. au roi.* Le Cramer que vous voyez à Paris avait offert de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édition, et ensuite il avait laissé tomber cette offre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 févr. 1763. || Il faut laisser tomber cela, il faut, pour empêcher qu'on n'y fasse attention, paraître n'y pas faire attention soi-même. Ma foi, laissez tomber tout cela de soi-même, GRESSET, *le Méch.* IV, 7. || Ces bruits commencent à tomber, on commence à n'y plus donner autant d'attention qu'on faisait d'abord. || 36° Arriver, s'approcher, en parlant de la nuit, du soir. La nuit tombe. Le soir tombait, la lutte était ardente et noire, V. HUGO. *Châtiments, l'Expiation.* || La nuit est tombée, il est nuit close. Il faut que je vous quitte, mon ami; la nuit est tout à fait tombée, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 170, dans POUGENS. || Baisser, approcher de sa fin. Le jour commençait à tomber; nous ne laissions pas que d'avoir du chemin à faire jusqu'au château, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 188, dans POUGENS. Quand le jour tombe, il y a de grandes ombres dans la campagne qui semblent les replis de sa robe traînante, STAEL, *Corinne*, XX, 5. || Substantivement. Ou plutôt que ne puis-je, au doux tomber du jour.... LAMART. *Méd.* I, 20. || 37° S'apaiser, se calmer. La fièvre tombe. J'ai vu de son courroux tomber la violence, RAC. *Athal.* V, 2. Croyez-vous que des passions que vous nourrissez depuis l'enfance, qui sont devenues comme votre fonds et votre tempérament, tomberont, s'évanouiront en un instant? MASS. *Carême, Impén. fin.* Il a bien fait de laisser à la haine de ses camarades le temps de tomber, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 163, dans POUGENS. || Son goût pour les tableaux, pour la musique, etc. est bien tombé, il est devenu bien moins vif. || Terme de marine. La mer tombe, quand l'agitation en diminue, et que les lames s'abaissent. La mer, comme disent les marins, était tombée, et le ciel s'était éclairci, CHATEAUBR. *Itin.* part. 2. || On dit que le vent tombe, quand il perd de sa force, quand il tend à se calmer. Dès que les vents furent tombés, Bomilcar prit le large pour mieux doubler le cap, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 90, dans POUGENS. || 38° Terme de marine. Un mât, un navire tombe sur l'avant ou sur l'arrière, lorsque, au lieu de conserver la position verticale, il a une inclinaison du côté de la proue ou du côté de la poupe. || 39° Être pendant. De beaux cheveux lui tombent sur les épaules. Son manteau lui tombe sur les talons. || 40° On dit que des regards tombent sur quelqu'un, quand on le regarde comme d'en haut. Tous vos regards sur moi ne tombent qu'avec peine, RAC. *Iphig.* II, 2. Ses yeux.... Verront autour de vous les rois sans diadème, Inconnus dans la foule.... s'honorer d'un regard Que vous aurez sur eux fait tomber au hasard, ID. *Brit.* II, 2. Ses regards inquiets n'osent tomber sur moi, VOLT. *Marianne*, III, 4. || Laisser tomber un regard de pitié sur quelqu'un, prendre intérêt à sa misère, le secourir dans sa détresse. || Son regard tomba sur cet objet, sur cette personne, il regarda fortuitement cet objet, cette personne. || 41° Terme de marine. Un navire tombe sous le vent d'un point quelconque, lorsque, loin de se rapprocher de ce point, placé plus près que lui de l'origine du vent, il s'en éloigne. || 42° Il se dit d'un coup qui vient d'en haut. Le coup lui tomba d'aplomb sur la tête. Le coup qu'on m'a prédit va tomber sur ma tête, RAC. *Brit.* V, 7. || Fig. M. de Pompone n'était pas de ces ministres sur qui une disgrâce tombe à propos pour leur apprendre l'humanité, qu'ils ont presque tous oubliée, SÉV. 22 nov. 1679. || 43° Céder, disparaître. Grand prince, lui dit-il, tout va manquer, et il n'y a que votre présence qui puisse faire tomber les difficultés, MASS. *Or. fun. Conti.* || Fig. Les portes tombent, ce qui empêchait l'accès, l'entrée, disparaît. Mais d'être dans la foule, après avoir vu tomber les portes devant lui, c'est une chose qui le pénètre toujours [Pompone disgracié], SÉV. 408. || 44° Faiblir, manquer. Ces délicats à qui la moindre peine fait tomber le courage, BOSS. 1er *sermon sur les démons*, 2. Ce prince, si intrépide devant ses ennemis, sent toute sa fierté tomber devant le prophète, MASS. *Carême, Mélange.* || 45° Tomber en, dans, arriver à, avec une idée de déchéance, de détérioration. Les lois sans le secours des armes tombent dans le mépris; les armes qui ne sont point modérées par les lois tombent bientôt dans l'anarchie, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 128, dans POUGENS. Quelques États, sans avoir reçu d'échec qu'on puisse remarquer, tombent dans une faiblesse dont les voisins sont surpris, et qui étonne les citoyens mêmes, MONTESQ. *Esp.* V, 8. || Tomber en putréfaction, en pourriture, se pourrir. || Tomber en poussière, être réduit en poussière. || Tomber en loques, se dit d'un habit qui se déchire partout. || Dans le même sens, tomber par pièces. Il avait un habit noir plutôt usé que vieux, et qui tombait par pièces, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Tomber en désuétude, cesser d'être en usage. || Cela est tombé en oubli, on ne s'en souvient plus. || Terme de chimie. Tomber en déliquescence, en deliquium, se dit d'un corps solide qui, au contact de l'air, se remplit d'humidité et se fond. || 46° Dégénérer en. Cela tombe dans le maniéré. L'Époux sacré ne dit pas toujours qu'il aime l'épouse; à la fin, cela tomberait dans le froid, BOSS. *Explic. de la messe*, 25. || Cette maison est tombée en quenouille, il n'en reste que des filles. || Cette couronne, cette souveraineté tombe en quenouille, les femmes peuvent en hériter. || Tomber à rien, se réduire à très-peu de chose. Toutes ces grandes promesses sont tombées à rien. || Cette dépense tombe en pure perte, elle ne produit rien. || 47° Devenir l'objet, la possession. J'ose m'imaginer qu'à ses moindres exploits Les royaumes entiers tomberont sous ses lois, CORN. *le Cid*, II, 5. En vous de tout l'État j'ai défendu la cause, Quand je l'ai fait tomber dessous votre pouvoir, ID. *Agés.* V, 7. Je verrai sans regret tomber entre ses mains Tout ce que lui promet l'amitié des Romains, RAC. *Mithr.* I, 1. || Les biens de cette maison sont tombés dans telle autre par un mariage, ils y sont passés. Antoine de Bourbon.... chef de la branche des Bourbons, ainsi appelée d'un fief de ce nom qui tomba dans leur maison par un mariage avec l'héritière de Bourbon, VOLT. *Ess. guerr. civ. France.* || Tomber dans le domaine public, se dit d'une propriété privée qui cesse de l'être. Cet ouvrage est tombé dans le domaine public. || Fig. Tomber dans la conversation, devenir un sujet commun de conversation. Une science vaine, aride, dénuée d'agrément et d'utilité, qui ne tombe point dans la conversation, qui est hors du commerce, LA BRUY. 1. || 48° Échoir. C'est à cette extraordinaire et admirable piété, madame, que la France est redevable des bénédictions qu'elle voit tomber sur les premières armes de son roi, CORN. *Poly. à la reine régente.* Je viens remercier et mon père et mon roi.... D'avoir choisi mon bras pour une telle gloire, Et fait tomber sur moi l'honneur de sa victoire, ID. *Nicom.* II, 2. Et faire, par des choix judicieux et sains, Tomber le ministère en de fidèles mains, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Seigneur Harpagon, vous jugez bien que le choix d'une jeune personne tombera sur le fils, plutôt que sur le père, MOL. *l'Av.* V 6. Nous espérons d'apprendre que le régiment de M. le chevalier [de Grignan] tombera à son neveu, SÉV. 16 nov. 1689. Mais, si quelque vertu m'est tombée en partage, Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater La haine des forfaits qu'on ose m'imputer, RAC. *Phèdre*, IV, 2. La paix de Ryswick ne fut point faite dans la vue de faire tomber la monarchie d'Espagne à un fils de France, comme on l'avait toujours cru, VOLT. *Fragm sur l'hist.* XXIX. Il y a même un duché dans sa maison qui pourrait lui tomber un jour, SAURIN, *Mœurs du temps*, 12. || Le sort tomba sur lui, ce fut lui que le sort désigna. || 49° Tomber sous la main, se présenter fortuitement. Les papiers me tomberont sous la main quand j'y songerai le moins, BOSS. *Lett. abb.* 217. || Tomber entre les mains, venir fortuitement en la possession. Le hasard a fait tomber entre mes mains une pièce fort curieuse. Le Poussin, né aux Andelys en 1595, n'eut de maître que son génie et quelques estampes de Raphaël qui lui tombèrent entre les mains, VOLT. *Temple du goût.* || Impersonnellement. Il m'est tombé entre les mains une petite pièce de vers d'un jeune Courlandais ou Courlandois qui est venu dans mon ermitage [une Ode de Voltaire lui-même], VOLT. *Lett à Catherine II*, 12 févr. 1772. Il nous est tombé entre les mains un exemplaire anglais de Clarisse, accompagné de réflexions manuscrites, DIDER. *Éloge de Richardson.* || 50° Tomber dans l'esprit, dans la tête, se présenter à l'esprit. Je pensais être le premier à qui il fût tombé en l'esprit de sanctifier la poésie par un ouvrage si précieux, CORN. *Imit. préf.* éd. 1651. Cette sentence ne pourrait tomber que dans l'âme d'un homme.... PASC. *Prov.* XV. Il ne me tombe jamais dans l'esprit que ce soit votre faute; je connais votre soin, SÉV. 228. Il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle [l'âme de Turenne] ne fût pas en bon état [au moment où il fut tué], ID. 16 août 1675. Le maître de l'éloquence, accusant un gouverneur de province d'avoir fait crucifier un Romain, représente cette action comme la plus noire et la plus furieuse qui puisse tomber dans l'esprit d'un homme, BOSS. 1er *sermon, Exalt. de la croix, préambule.* || Cela ne me serait jamais tombé dans l'esprit, je ne me serais jamais avisé de cela, je n'aurais jamais conçu un tel soupçon, formé une telle conjecture. || Cela ne peut tomber que dans

l'esprit, que dans la tête d'un fou, il n'y a qu'un fou qui puisse imaginer telle chose. || Tomber au cœur, être imaginé, deviné par le cœur. Vous connaissant comme je fais, il me tomba au cœur que vous ne voudriez point quitter M. de Grignan, SÉV. 13 nov. 1676. || 51° Être tourné fortuitement sur un sujet. L'entretien tomba sur un tel. La conversation tomba sur la tranquillité de sa profession, MONTESQ. *Lett. pers.* 61. La conversation tombe sur votre ennemi, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 221, dans POUGENS. || Faire tomber la conversation sur, l'amener sur. En un lieu, l'autre jour, où je faisais visite, Je trouvai quelques gens d'un très-rare mérite, Qui, parlant des vrais soins d'une âme qui vit bien, Firent tomber sur vous, madame, l'entretien, MOL. *Mis.* III, 5. || Faire tomber quelque chose, l'amener dans le discours. Il y a un mois qu'elle [Mlle du Plessis] joue la fièvre quarte, pour faire justement tomber qu'elle la quitte le jour que ma mère va dîner au Plessis, CH. DE SÉV. dans SÉV. 5 janv. 1676. || 52° Tomber sur, avoir son point principal en. On s'étonnera peut-être de ce que j'ai donné à cette tragédie le nom de Rodogune plutôt que celui de Cléopatre, sur qui tombe toute l'action tragique, CORN. *Rodog. préface.* || Être à la charge de. Je souhaite qu'il donne quelque chose à la petite de Lévi, afin que tout ne tombe pas sur le roi, MAINTENON. *Lett. à Mme de la Viefville*, 28 nov. 1705. || Avoir pour objet. L'interdiction du feu et de l'eau chez les Romains tombait sur des choses nécessaires à la vie; celle-ci tombe sur tout ce qui peut la rendre supportable, J. J. ROUSS. 1er *dial.* || 53° Tomber sur, être porté sur, attaquer. La haine sur Titus tombera tout entière, RAC. *Bérén.* III, 2. C'est sur ceux qui partagent le gouvernement que tombe la rigueur du despotisme, VOLT. *Mœurs*, 93. Les critiques, les sarcasmes, les injures même tombèrent sur lui de toutes parts, D'ALEMB. *Éloges*, *Moncrif.* || Le soupçon tomba sur lui, on le soupçonna de la chose dont il s'agissait. || 54° Tomber sur, s'appliquer à. Cela [un dire de la princesse de Tarente, qu'elle avait le cœur comme de cire] tombe sur le général; mais le monde en a fait des applications particulières, SÉV. 11 déc. 1675. J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles qui ne tombent sur rien du tout : des oui, des voire, des lanternes où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt, ID. 19 juin 1680. || Faire tomber sur, rejeter sur, imputer à. Renfermez-vous à faire tomber la tromperie sur l'intérêt, SÉV. 18 déc. 1689. || 55° Tomber bien ou mal, arriver heureusement ou malheureusement, à propos ou à contre-temps. Cela tombe bien. Madame de Moreuil.... je vous conjure de lui faire tomber mes compliments à propos, SÉV. 8 juill. 1685. || 56° Faire jonction, aboutir. Ce chemin tombe dans tel autre. Le roi descendait le degré qui tombait dans la salle du souper, ST-SIM. 11, 129. Le Nil ne reçoit aucune rivière qu'à plus de cinq cents lieues de son embouchure; la dernière qui y tombe est le Moraba, et, de cet endroit jusqu'à sa source, il reçoit environ douze ou treize rivières, BUFF. *Hist. nat. preuv. théor. terr. Œuv.* t. II, p. 75. || 57° Coïncider par le temps. Son retour en Espagne doit tomber à l'an 1580, vers la fin de l'été, COMTE DE CAYLUS, *Mém. Acad. de Troyes*, *Œuv.* t. XII, p. 103. Je ne me suis pas aperçu que votre silence tombât précisément au temps de l'arrivée de notre chère sœur, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 6 sept. 1762. Cette cérémonie se fait avec solennité dans la fête des Apaturies, qui tombe au mois pyanepsion, et qui dure trois jours, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. || Cette fête tombe au jeudi, elle arrive, on la chôme le jeudi. || 58° Terme d'imprimerie. Faire tomber les pages les unes sur les autres, faire que la page du recto et celle du verso se correspondent exactement. || 59° Tomber sous, appartenir à la classe de. Je ne parle pas ici des vérités divines, que je n'aurais garde de faire tomber sous l'art de persuader, PASC. *Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. || Tomber sous les sens, être perceptible par les sens. Tous les corps qui tombent sous nos sens, BRISS. *Traité de phys.* t. I, ch. 2, n° 6. Dieu, il est vrai, ne tombe pas sous les sens; mais il a imprimé son caractère dans les choses sensibles, CONDIL. *Log.* I, 5. || Tomber sous le sens, être évident, incontestable. Les sujets qui tombent sous le sens ou sous le raisonnement, PASC. *Vide, Préf.* || Cela ne tombe pas sous le sens, se dit d'une chose qui paraît absurde, qui blesse le sens commun. || 60° Ne pas garder la même élévation, en parlant de la voix. Il fallait pour l'image, qu'après avoir peint la promptitude avec laquelle on fut frappé de cette nouvelle, la voix de l'orateur tombât avec ces mots : Madame se meurt, Madame est morte, CONDIL. *Art d'écr.* II, 14. || Laisser tomber la voix, ne pas la soutenir là où il le faudrait. || Laisser tomber ses paroles, parler négligemment, avec indolence. || Dans un sens un peu différent : se décider à parler. Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère Laissa tomber ces mots, LAMART. *Médit. le Lac.* || Terme de musique. Se dit d'une phrase musicale qui finit brusquement, qui n'est pas carrée. || Se dit absolument d'un vers dont la césure est défectueuse. || La voix tombe, se dit aussi d'une voix qui devient plus faible. Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint! BOSS. *Louis de Bourbon.* || 61° Tomber, qui se construit d'ordinaire avec l'auxiliaire *être* dans les temps composés, peut aussi recevoir l'auxiliaire *avoir*. Les poëtes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour entier; ce grand courage a tombé tout à coup, *Dict. de l'Acad.* Indépendamment du christianisme, les oracles ne laissaient pas de déchoir beaucoup par d'autres causes, et à la fin ils eussent entièrement tombé, FONTEN. *Oracl.* II, 5. Où serais-je, grand Dieu! si ma crédulité Eût tombé dans le piége à mes pas présenté? VOLT. *Orph.* II, 3. Jamais Voltaire n'avait été plus brillant que dans Alzire, et l'on a peine à concevoir qu'il ait tombé de si haut jusqu'à Zulime, LAHARPE, *Cours de litt.* 3e part. III, 8. Le *Malheureux imaginaire*, comédie en cinq actes de M. Dorat, a tombé depuis le premier acte jusqu'au dernier, ID. *Corresp. littéraire, Lett.* 56. Les pièces du Théâtre italien ont tombé encore plus indécemment, ID. *ib.* || Terme de fauconnerie. L'oiseau a tombé sur la perdrix, il a fondu tout d'un coup sur elle. || Bien que l'auxiliaire *être* soit le plus fréquent, cependant de ces exemples on conclut qu'il est des cas où *avoir* est absolument nécessaire pour rendre la nuance de la pensée. Cette phrase : mon enfant est tombé, ne peut signifier tout à la fois : mon enfant est par terre, et il a fait une chute tout à l'heure. Il faut dire dans ce dernier cas : mon enfant a tombé. || Proverbes. Quand la poire est mûre, il faut qu'elle tombe, quand les affaires sont venues à un certain point, il faut qu'elles éclatent. || Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises, se dit à ceux qui font des suppositions impossibles.

— REM. 1. Vaugelas condamne la locution tomber aux mains, et veut qu'on dise tomber entre les mains. Il a été réfuté par l'usage des meilleurs écrivains. || 2. On ne donne jamais aujourd'hui le sens actif à tomber; ce qui se faisait dans le XVIe siècle et dans l'ancien français, ce qui est resté dans le langage du peuple, et ce qui revient présentement dans un certain usage : Que M. de Persigny — pour nous servir d'une expression triviale mais très-énergique — *tombe* M. Rouher, rien de mieux! et la galerie ne peut qu'applaudir, L. JOURDAN, *le Siècle*, 15 juin 1869. C'est un emploi tiré de l'argot des lutteurs, où l'on dit : tomber son adversaire, le renverser. || 3. Tumber était encore en usage au XVIIe siècle : Tomber ou tumber, l'un et l'autre peuvent être reçus, étant en usage, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 137.

— HIST. XIIIe s. Et fu li vaissiaus bien cousus et poiés, et fu assis en l'aigue, en tele maniere qu'il ne pouvoit thumer ne afondrer, *Chr. de Rains*, 95. Mais tel cuide saillir qui tume, *Bl. et Jeh.* v. 430. Mes la contraire [fortune] et la perverse, Quant de lor grant estat les verse Et les tumbe autor de sa roe Du sommet envers dans la boe.... *la Rose*, 4911. Dansent, tument [sautent] espringhent et balent, *Ren.* t. IV, p. 223. Je servirai de mon mestier La mere Dieu en son moustier; Li autre servent de causer; Et je servirai de tumer [danser], DU CANGE, *tombare.* || XIVe s. Icellui Giraut donna audit Manson un si grant coup sur l'espaule que il le tumba par trois fois en la charriere, DU CANGE, *tombare.* || XVe s. Les autres commencerent à eulx esbatre, à saillir et thumer ou thumber sur une autre table, DU CANGE, *tombare.* Les François et Gascons estoient montez sur bons et forts chevaux, vistes et bons à la main, et pour ce abbatoient et tumboient tout se qu'ils trouvoient à eulx contraire, A. CHART. *Hist. de Ch. VI et VII*, p. 46. || XVIe s. Marquet tombit de dessus sa jument, RAB. *Garg.* I, 25. Peu de temps après, le bon Pantagruel tumba malade, ID. *Pant.* II, 23. L'un des enfans sur lesquelz tumba le sort, estoit son nepveu, AMYOT, *Thés.* 20. Il est meilleur de se tenir quoy, quand on sent comme un accès du hault mal qui nous veut prendre, de peur que nous n'en tombions, ID. *Comment refréner la colère*, 9. Le langaige qu'il avoit tenu de Villebon ne tomba pas à terre; car.... [il fut rapporté à Villebon], CARLOIX, IX, 5. Une tempeste qui fist trembler presque toute la ville, qui tomba par terre toutes les maisons prochaines, PARÉ, IX, 2e *disc.* Il n'a pas l'Italie en poste traversé Sur un cheval poussif, suant et harassé, Qui a cent fois tombé son maistre par la course, RONS. 667. La couleur blanche tombe, et la couleur brunette Est toujours en saison et ne se flestrit pas, ID. 743. Tumber de l'eau [uriner], MONT. I, 16. Ceulx à qui je tumberai en charge, ID. I, 18. Tumber roide mort, ID. I, 62. Tumber en defaillance, ID. I, 94. Tout ce caprice m'est tumbé presentement en main sur le conte que.... ID. I, 100. Il m'advint, l'aultre jour, de tumber sur un tel passage, ID. I, 156. Celui qui tumbe [meurt] obstiné en son courage, ID. I, 243. Celuy qui met la nappe tumbe toujours des despens, ID. I, 356. .... [Larmes] qui peuvent tomber des yeux sans que la vertu tombe du cœur CHARRON, *Sagesse*, I, 32. Il n'y a pas longtemps qu'un homme et une femme tomberent en dispute s'il falloit dire *tomba* ou *tombit;* celuy qui contestoit contre elle, tenoit resolument que *tomba* estoit bien meilleur; elle lui repliquoit à tous les coups : c'est votre opinion, mais quant à moi j'aimerois mieux *tombit*, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 114, dans LACURNE. Ce qui ne tomba pas en paille, mais fut bien relevé, DES ACCORDS, *Bigarrures*, p. 32, dans LACURNE. Qui chope et ne tombe adjouste à ses pas, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *tomber, tumber, timber; tomber sur une pierre cornue*, être mal avec sa femme; wallon, *toumé;* lorrain, *teumei;* champ. *tumer;* provenç. et espagn. *tumbar;* ital. *tomare*, tomber la tête la première, culbuter. Diez fait deux verbes différents de *tumer* et *tumber;* il rattache *tumber* au scandinave *tumba*, tomber la tête en avant, ou bien au latin *tumba*, tombe, qui a signifié aussi monceau. Il rattache *tumer* à l'ancien haut-allem. *tumon;* anglo-saxon, *tumbjan;* suédois, *tumla;* allem. mod. *taumeln;* angl. *to tumble*, verbes qui signifient tournoyer, trébucher, sauter. Il ne paraît pas qu'on puisse séparer ainsi *tumer* et *tumber;* dans l'ancienne langue c'est *tumer* seul qu'on trouve, avec le double sens de tomber et de sauter. Plus tard les deux se disent, et enfin *tumber* exclut absolument *tumer*, qui est resté dans quelques patois. Or *tumer*, par l'intercalation d'un *b* à côté de l'*m*, a pu facilement devenir *tumber;* mais *tumber* n'a pu également devenir *tumer;* c'est en effet l'ordre que l'historique présente : il faut donc admettre que la source de notre verbe est dans la seconde étymologie indiquée par Diez, qui l'a été aussi par Pott.

TOMBEREAU (ton-be-rô), *s. m.* || 1° Charrette entourée de planches servant à porter du sable, des pierres, etc.; on le décharge en trébuchant. Le sable de rivière à Paris se mesure au tombereau contenant vingt-sept boisseaux, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 31, dans POUGENS. Comme le manant enlève dans son tombereau les boues et les ordures de nos cités, CHATEAUBR. *Génie*, IV, II, 6. || 2° Ce qui est contenu dans un tombereau. Un tombereau de sable. || 3° Par extension, voiture lourde et grossière. Thespis fut le premier qui.... Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau, Amusa les passants d'un spectacle nouveau, BOIL. *Art* p. III. || 4° Charrette sur laquelle on menait au supplice les grands coupables. À six heures on l'a menée [la Brinvilliers] nue en chemise et la corde au col, à Notre-Dame, faire l'amende honorable, et puis on l'a mise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons, sur de la paille, SÉV. 296. Ceux qui ont eu la lâcheté barbare de le conduire [Lally] à la Grève dans un tombereau d'ordures avec un bâillon à la bouche, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 sept. 1774. || Le fatal tombereau, la charrette qui conduit les condamnés au lieu de l'exécution. Non, je ne verrai point le tombereau du crime, Ces licteurs, ce vil peuple, outrageant leur victime, DELILLE, *Pit.* III. || 5° Terme de pêche. Sorte de retranchement que l'on pratique derrière la bonde d'un étang, pour y pêcher, quand la bonde perd de l'eau. || 6° Petite claie avec laquelle on prend les oiseaux, en hiver.

— HIST. XIIIe s. Et tunberaus [machines de

guerre] y avoit six, et tinrent le chastel moult destroit, G. DE TYR, *Continuation*, p. 388. Qu'il orent assez mangoniaus, Et trebukès et tumeriaus, MOUSKES, dans DU CANGE, *tumbrellum*. || XIV^e s. El chemin à un lait pas vint.... Et fist un si lait tumberel, Qu'il se rompi le haterel [cou], J. DE CONDÉ, t. III, p. 86. Toute l'estendue de la verge d'un tumberel, *Modus*, f° LXXI. Illec seront tendus plusieurs engins, à quoy en prent les faisans : c'est assavoir à une caige, à ung tomberel, *ib.* f° CXXVII. Philippon estant en la compaignie d'un sien charreton qui menoit un tumerel à un sien cheval; liquel tumeriaus versa, DU CANGE, *tumbrellum*. || XV^e s. Or refault aler aux charrons Pour roes et pour tumeriaux, E. DESCH. *Miroir du mariage*. Henri de Maltrait fut mené par les quarefours de Paris en un venel ou tombereau, et après rendu à l'evesque, et illec mourut en la chambre que l'on dit oubliette, DU CANGE, *tumbrellum*. || XVI^e s. Chasser aux oiseaux à l'amorce, à la pipée, à la passée, au tombereau, à la tonnelle, au feu, au glu.... O. DE SERRES, 995.

— ÉTYM. *Tomber*, un *tombereau* étant une charrette disposée de manière à pouvoir trébucher; de là encore un *tombereau* en termes d'oiseleur est une sorte de trébuchet; de là aussi le sens de chute qu'a ce mot dans les anciens textes.

† **TOMBERELLE** (ton-be-rè-l'), *s. f.* Grand filet avec lequel on prend des perdrix.

— ÉTYM. Voy. TOMBEREAU.

† **TOMBEUR** (ton-beur), *s. m.* Nom donné aux ouvriers qui opèrent les démolitions.

† **TOMBISEUR** (ton-bi-zeur), *s. m.* Terme de fauconnerie. Se dit du premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol.

— ÉTYM. *Tomber*, au sens actif.

† **TOMBOLA** (ton-bo-la), *s. f.* Espèce de loterie de société, qui se joue comme le loto, et dans laquelle on distribue en lots un certain nombre d'objets de valeur ou d'agrément. Pour gagner la tombola, ce qu'on nomme aussi faire tombola, il faut que tous les numéros d'un carton soient sortis de l'urne; le tirage de ces boules ou de ces numéros s'appelle tirer la tombola. Hier au soir j'ai vu gagner deux tombolas consécutives.

— ÉTYM. Ital. *tombola*, jeu de loto, qui tient à *tombolare*, culbuter.

TOME (to-m'), *s. m.* || 1° Volume qui fait partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit. Ma plume, ici traçant ces mots par alphabet, Pourrait d'un nouveau tome augmenter Richelet [dictionnaire], BOIL. *Sat.* X. Dominique de Soto expliqua ces décrets [sur la prédestination] en faveur de l'opinion des dominicains, en trois volumes in-folio; mais frère André Vega les expliqua en quinze tomes à l'avantage des cordeliers, VOLT. *Mœurs*, 172. || 2° Il s'emploie quelquefois simplement pour volume, c'est-à-dire livre relié ou broché. Il a fait imprimer tous ses ouvrages en un tome. || 3° Fig. Partie. Croyait-elle [Mme de Maintenon] qu'on pût toujours ignorer le premier tome de sa vie? SÉV. 7 juill. 1680. Elle [Mme de Mouci] me choisit plutôt qu'une autre pour me faire part de sa conduite; elle a raison; ce second tome est digne d'admiration pour ceux qui ont lu le premier, ID. 12 juin 1680. Vous me ferez à loisir un second tome de vos aventures, ID. *à M. du Plessis*, 25 sept. 1689. || Fig. et familièrement. Faire le second tome de quelqu'un, lui ressembler en quelque chose; cela se dit souvent en mauvaise part. Vous faites son second tome. || On dit : faire le troisième tome, en parlant de trois personnes. Je ne veux pas être le troisième tome de la Fayette et Dumouriez, *Corresp. du général Klinglin*, I, 12. || Faire le second tome, se dit aussi d'actions qui se ressemblent. Mme de Saint-Simon rencontre la princesse d'Harcourt dans la rue seule, en grand habit, tenant sa queue dans ses bras; c'est que ses gens l'avaient abandonnée, et lui avaient fait le second tome du Pont-Neuf [joué le même tour], ST-SIM. 113, 235.

— SYN. TOME, VOLUME. Volume représente un objet soit unique et complet, soit détaché et d'une division souvent arbitraire. Tome, répondant à section, exprime toujours division, et une division rationnelle. Ainsi un tome peut former un traité spécial compris dans un ouvrage plus général, mais jamais un ouvrage complet; il n'y a tome que s'il y a division. On met d'ailleurs un tome en plusieurs volumes, ou plusieurs tomes en un volume, à volonté; ce n'est qu'une affaire de commodité.

— ÉTYM. Lat. *tomus*, tome; de τόμος, section, de τέμνειν, couper.

TOMENTEUX, EUSE (to-man-teû, teû-z'), *adj.* Terme de botanique. Il se dit en parlant des organes (tige, feuille, etc.) dont la surface offre un assemblage de poils longs, mous, entre-croisés et crépus, analogues au coton. || S'emploie aussi en zoologie. || En anatomie, qui est recouvert de villosités. On sait que la lame interne de la plèvre, du péritoine, du péricarde peut s'épaissir, devenir tomenteuse, et revêtir certains caractères des membranes muqueuses, SERRES, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. XI, p. 717.

— ÉTYM. Lat. *tomentum*, bourre.

† **TOMER** (to-mé), *v. a.* Terme de librairie. Diviser un ouvrage par tomes. || Indiquer le chiffre des tomes au bas des feuilles.

† **TOMME** (to-m'), *s. f.* Nom, sur les deux versants des Alpes du Dauphiné, d'un fromage tendre et blanc comme celui du Mont-Dore, qui, en vieillissant, subit une fermentation plus intense, se durcit et prend alors le nom de fromage.

† **TOMOTOCIE** (to-mo-to-sie), *s. f.* Terme d'obstétrique. Opération césarienne.

— ÉTYM. Τομή, incision, et τόκος, accouchement.

† **TOM-POUCE** (tom'-pou-s'), *s. m.* Nom d'un nain dont il est question dans un conte de fée. || Il se dit, par extension, d'un homme de très-petite taille.

— ÉTYM. Angl. *Tom*, abrév. de *Thomas*, et *pouce*.

1. **TON** (ton; devant une voyelle et une *h* muette : to-n ami, to-n homme) au masculin; **TA** (ta) au féminin; **TES** (tê, l'*s* se lie : tê-z amis) au pluriel pour les deux genres. || 1° *Adj. possessif* qui répond au pronom personnel *tu*, *toi*. Ton ami, ta femme, tes affaires. Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs, CORN. *Cid*, II, 9. Ton oncle, dis-tu, l'assassin, M'a guéri d'une maladie, BOIL. *Épigr.* XXI. || 2° Par un solécisme qui s'est introduit au XIV^e siècle et qui dès lors a pris force d'usage, *ton*, au masculin, précède les noms et les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle ou par une *h* muette. Ton heureuse audace. Quoique ton ennemie, Je ne puis te blâmer d'avoir fui l'infamie, CORN. *Cid*, III, 4. || L'ancienne langue disait *ta* et élidait l'*a*, comme dans l'article *la*; t'ame, t'espée. || 3° Ton, ta, tes placés devant les adverbes comparatifs font superlatif. Ton plus fidèle ami.

— HIST. XI^e s. Qu'il devendra, jointes ses mains, tis homs [ton homme], *Ch. de Rol.* XXV. Dame, dist ele, jo i ai si grant perte! Ore vivrai en guise de turtrele; Quant n'ai tun filz, ensemble ot tei voil estre, *St Alexis*, XXX. || XIII^e s. Vilain, fist Renart, je n'ai cure De tes poucins; qu'il soient ton, *Ren.* 5332. Garde ton cor, panse de t'ame, *Fabl. et contes anc.* t. III, p. 46. || XIV^e s. Et s'il y a femme qui gise [soit en couches], Soit tantost ton enseigne mise Sur le sommet de la maison, MACHAUT, p. 116. La quarte branche de ire si est quant par ton ire tu as esmeu Dieu par jurer, *Ménagier*, I, 3, || XV^e s. Amis, t'amour me contraint, A. CHART. *Œuv.* p. 773. || XVI^e s. .... quand jamais elle ne t'escriroit, Ja pour cela t'amour ne periroit, MAROT, I, 325. Pour ton amour j'ay souffert tant d'ennuis, ID. III, 331.

— ÉTYM. Picard, *ten*, *tin*, *t'n* devant une voyelle; provenç. *tos* au nom. sing. et au régime pluriel, *ton* au régime singulier, *ta* au féminin, *tiei*, *tei*, au nominatif pluriel; du lat. *tuus*, qui dérive de *tu*, tu, toi. Dans l'ancien français *tis* est le nominatif masculin, *ton* est le régime; *ti* le nominatif pluriel, *tes* le régime pluriel. *Ton* représente *tuum*.

2. **TON** (ton), *s. m.* || 1° Étymologiquement et proprement, tension; de là l'emploi de ce mot en médecine où il signifie : état de rénitence et d'élasticité de chaque tissu organique dans l'état de santé. Un cordial qui donne du ton à l'estomac. Si je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de M. le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs, VOLT. *Lett. Richelieu*, 3 juin 1771. || 2° Terme de grammaire. Pour les anciens, élévation de la voix sur une syllabe d'un mot (ce qui est une sorte de tension). || 3° Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix. Ton de voix. Un ton aigre. Un ton doux. Ton plaintif. Le ton de la pitié, de la colère. De sa sœur tout exprès j'ai pris l'image entière, Mon visage a même air, ma voix a même ton, CORN. *Tois. d'or*, II, 1. Vous détruirez toujours mes conseils par les vôtres; Le seul ton de ma voix vous en inspire d'autres, ID. *Othon*, V, 2. Et, m'écriant d'un ton qui t'aurait fait horreur, J'ai dissipé mon songe, et non pas ma terreur, ROTR. *Vencesl.* IV, 1. Vous me marquez si bien les divers tons de ceux qui m'ont souhaitée dans ma chambre, que je les ai tous reconnus, SÉV. 4 févr. 1685. Je ne trouve point qu'il les faille entièrement bannir [les contes] quand ils sont courts et tout pleins de sel, comme ceux que vous faites.... personne ne peut atteindre à vos tons et à votre manière de conter, ID. *à Bussy*, 20 déc. 1675. Quoi! madame, un rival.... — La comtesse : D'un ton plus bas, de grâce, TH. CORN. *l'Inconnu*, II, 5. Je n'ai ni le ton ni la voix assez forte, BOIL. *Disc. au roi.* J'en suis sorti.... la poitrine beaucoup plus dégagée.... et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un non à pleine voix qui l'a surpris lui-même.... il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là, mais, comme vous voyez.... c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, ID. *Lett. à Racine*, 23 août 1687. Dandin : Avocat, De votre ton vous-même adoucissez l'éclat. — L'intime : Oui-da, j'en ai plusieurs, RAC. *Plaid.* III, 3. Monsieur, dit-il, haussant le ton, Je ne suis plus de mon opinion, DELILLE, *Convers.* II. || 4° Par extension, manière de la voix, par rapport à la nature des discours. Le ton de la sincérité. Parler d'un ton de maître. Il rebat sans cesse les mêmes choses, il est toujours sur le même ton. Le rieur alors, d'un ton sage, Dit..., LA FONT. *Fabl.* VIII, 8. Et ses roulements d'yeux et son ton radouci N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici, MOL. *Mis.* I, 1. Il est vrai que d'Hacqueville ne laisse rien à désirer; je n'ai jamais vu des tons et des manières fermes et puissantes pour soutenir ses amis comme celles qu'il a, SÉV. 18 déc. 1675. Vardes m'a ôté toute l'inquiétude que j'aurais pu avoir, en me disant, avec tous les bons tons du monde, que le fond de votre teint est tranquille et blanc, ID. 13 sept. 1677. M. du Maine est un prodige d'esprit; premièrement aucun ton et aucune finesse ne lui manque...., ID. 7 août 1676. Un esprit né sans fard, sans basse complaisance, Fuit ce ton radouci que prend la médisance, BOIL. *Sat.* IX. Mais la gloire, madame, N's'était point encor fait entendre à mon cœur Du ton dont elle parle au cœur d'un empereur, RAC. *Bér.* IV, 5. Elle le suppliait de ne lui plus parler sur ce ton, HAMILT. *Gramm.* 4. J'avais laissé prendre à Protésilas un certain ton décisif, auquel je ne pouvais presque plus résister, FÉN. *Tél.* XIII. La plupart du temps, elles [les paroles] ne signifient point par elles-mêmes, mais par le ton dont on les dit; souvent, en redisant les mêmes paroles, on ne rend pas le même sens, MONTESQ. *Esp.* XII, 12. J'enverrai bientôt quelque chose à mes anges de fort sérieux; car je ne laisse pas de l'être quelquefois; vous savez que mon patron est l'Intimé qui avait plusieurs tons, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 fév. 1763. Et de ce ton qui devait aller chercher l'âme, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. Prenant le ton d'un homme instruit de mes anciennes erreurs, mais plein de confiance dans ma droiture, il me parla comme un père à son enfant, ID. *ib.* IV, 6. Le ton de la conversation y est [à Paris] coulant et naturel; il n'est ni pesant ni frivole; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, ID. *ib.* II, 14. L'impératrice le crut fou et en parla sur ce ton à ses familiers, DIDER. *Sur la princ. d'Askow.* Dans le langage, on appelle ton le caractère de noblesse, de familiarité, de popularité, le degré d'élévation ou d'abaissement qu'on peut donner à l'élocution, depuis le bas jusqu'au sublime, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 253. Il est ridicule.... — infiniment, cela est vrai, parce qu'il a toujours avec les femmes un ton léger ou méprisant, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 35, dans POUGENS. Elle a de la grâce et de la douceur dans ses manières, un ton fort noble, ID. *Th. d'éduc. Ennemis génér.* I, 5. || Être sur un ton, dire des choses d'une certaine espèce. Pendant que nous sommes sur ce ton-là [parler des intrigues amoureuses de la cour d'Angleterre], je vous dirai, avec la permission de la sagesse de M. de Grignan.... SÉV. 128. || Le prendre sur un ton de, parler comme, en qualité de. Le prenant sur un ton de tuteur, HAMILT. *Gram.* 10. || Le prendre sur un ton bien haut, trop haut, tenir un langage qui dénote de trop hautes prétentions. Il allait sans doute s'engager dans une mauvaise affaire pour l'avoir pris d'un ton trop haut, SCARR. *Rom. com.* II, 15. Luther le prit d'abord d'un ton bien haut, BOSS. *Var.* IV, 22. Quoi! fallait-il fulminer et le prendre d'un ton si haut, pour abattre si peu de chose? ID. *la Vallière.* || Le prendre sur un ton bien haut, signifie aussi avoir de hautes prétentions. Vous menez donc la vie des sages; vous vous retirez du monde; vous êtes bien

jeune, mon ami, pour le prendre d'un ton si haut, SÉV. *à M. du Plessis*, 26 juin 1689. C'est le prendre d'un ton bien haut pour des hommes faibles et mortels, BOSS. 3e *dim. après Pâq. Provid. Préamb.* || Le prendre sur un ton, d'un ton, s'exprimer ou se comporter d'une certaine manière. Le prenez-vous sur ce ton? Sur quel ton le prenez-vous? Si vous le prenez sur ce ton, Monsieur, je n'ai plus rien à dire; Et vous aurez toujours raison, MOL. *Amph.* II, 1. Vous me payez de raison, et vous le prenez sur un ton qui mérite qu'on vous pardonne, SÉV. 55. Vous le prenez là d'un ton qui ne vous convient guère, HAMILT. *Gram.* 4. Puisque vous le prenez sur ce ton-là, monsieur, je ne veux pas vous le montrer [un brillant], LESAGE, *Turc.* II, 3. || Familièrement. Prendre un ton, prendre des airs de supériorité. Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton; Je ne sais où me mettre, et c'est un vrai dragon, MOL. *Fem. sav.* II, 9. || Familièrement. Parler à quelqu'un du bon ton, lui parler d'une manière propre à s'en faire écouter. || Changer de ton, changer de langage, de conduite, de manière d'être. J'ai douté fort longtemps que ce fût tout de bon, Et je croyais toujours qu'on changerait de ton, MOL. *Tart.* IV, 7. || Faire baisser le ton à quelqu'un, l'obliger à rabattre de ses airs de supériorité, de ses prétentions. || 5° En musique, et par la même idée étymologique de tension appliquée aux cordes, le son, par rapport à son degré de gravité ou d'acuité. La différence des tons ne vient point de la force des vibrations de l'air, mais de leur promptitude, MALEBR. *Rech. vér. éclairc. sur la lum.* t. IV, p. 338, dans POUGENS. Il n'y a point de ton dans un son simple; un coup de fusil, un coup de fouet, un coup de canon produisent des sons différents qui cependant n'ont aucun ton, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 472. Du rapport combiné des différents tons naît l'harmonie, BONNET, *Contempl. nat.* V, 14. || 6° Ton signifie aussi l'intervalle entre deux notes, ce que Choron proposait de nommer un diaton (voy. ce mot); alors le ton est précisément l'intervalle de la quinte à la quarte qui s'exprime par le rapport 9 : 8, c'est-à-dire que sol à la quinte d'ut fait 9 vibrations, pendant que fa ou la quarte en fait 8. Ce rapport se retrouve exactement de l'ut au ré, ou de la tonique à la seconde, et du la au si, ou de la sixte à la septième. Du ré au mi et du sol au la l'intervalle est seulement de 10 : 9; ce qui fait nommer ces deux tons, des tons mineurs, tandis que les trois précédents sont des tons majeurs. || Fig. et par plaisanterie, en parlant de coups plus fortement assenés. Ah! qu'est-ce ci, grands dieux! il frappe un ton plus fort, MOL. *Amph.* I, 2. || Demi-ton, ou semi-ton, intervalle d'à peu près la moitié d'un ton. Il faut chanter cet air d'un demi-ton plus haut. Il y a dans la gamme un demi-ton du mi au fa, et un autre du si à l'ut. Il y a douze demi-tons dans la gamme, GRÉTRY, *Méth. prél.* VI. || Demi-ton majeur, différence de la tierce majeure à la quarte. || Demi-ton mineur, différence de la tierce majeure à la tierce mineure. || Demi-ton diatonique, celui qui existe d'une note à l'autre, comme d'ut à ré bémol. || Demi-ton chromatique, celui qui existe d'une note à la même note subissant une altération, comme d'ut à ut dièse. || 7° Ton pris dans le sens de mode. || Ton majeur, gamme où la distance de la tonique à la tierce est de deux tons; ton mineur, gamme où cette distance n'est que d'un ton et demi. || Tons relatifs, les modes ou tons majeurs et mineurs qui ont à la clef le même nombre de dièses ou de bémols comme ut majeur et la mineur qui n'en ont pas; sol majeur et mi mineur qui ont un dièze; fa majeur et ré mineur qui ont un bémol, etc. || Sons adjoints ou conjoints, les modes qui ont le plus d'affinité avec le ton principal, c'est-à-dire qui conservent le plus de notes semblables, par exemple à l'égard du ton d'ut, celui de fa, ou sa quarte qui n'a qu'un bémol de plus, et celui de sol ou sa quinte qui n'a qu'un dièze. || 8° Gamme que l'on adopte pour la composition d'un air, d'un morceau, et qui prend son nom de la première note de cette gamme. Il y a un dièse dans le ton de sol, deux dans le ton de ré, trois dans le ton de la. Ce musicien sort du ton. Changer de ton. || Le ton d'ut, le ton de sol, le ton ayant pour tonique la note ut, la note sol. Il faut avouer en général que le ton de la plaisanterie est, de toutes les clefs de la musique française, celle qui se chante le plus aisément, VOLT. *Lett. du Deffant*, 21 nov. 1766. || Donner le ton, indiquer par la voix ou par un instrument le ton d'un morceau. || Fig. On doit... Et se donner le ton autant qu'on a d'haleine, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Fig. Donner le ton, faire par influence que les autres prennent nos manières, tiennent notre langage. Il ne faut quelquefois qu'un homme d'esprit pour donner le ton à tout son siècle, LAMOTTE, dans DESFONTAINES Lorsque la France donnait le ton à toutes les nations de l'Europe, VOLT. *Lett. Richelieu*, 4 juillet 1772. Ce qui donne le ton chez ce peuple léger [les Français], c'est un certain nombre de femmes charmantes, DIDER. *Mém. Promen. scept.* Donner le ton au public, qui ne demande pas mieux que de le prendre, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* III, III, 3. Elle donne le ton à toutes nos dames, PICARD, *Duhautcours*, I, 5. || Il se dit aussi des choses qui exercent une influence de même genre. La nature et le climat dominent presque seuls sur les sauvages; les manières gouvernent les Chinois; les lois tyrannisent le Japon; les mœurs donnaient autrefois le ton dans Lacédémone; les maximes du gouvernement et les mœurs anciennes le donnaient dans Rome, MONTESQ. *Espr.* XIX, 4. || Fig. et familièrement. Je le ferai bien chanter sur un autre ton, je l'obligerai à parler, à se conduire autrement qu'il ne fait. || Fig. Chanter sur un ton, tenir un certain langage. Qu'il essaye un peu de chanter sur ce ton, principalement sur le soin de votre santé, SÉV. 380. || Proverbe. C'est le ton qui fait la musique, c'est le ton, c'est la manière dont on dit les choses qui dénote l'intention de celui qui les dit. || 9° Ton d'église, mode du plain-chant. Il y a huit tons d'église, quatre authentiques et quatre plagaux. Le ton de l'épître, de l'évangile, de la préface. Souffrirez-vous toujours qu'un orgueilleux m'outrage.... et, s'égalant à moi, Donne à votre lutrin et le ton et la loi, BOIL. *Lutr.* I. || 10° Degré d'élévation du son des instruments. Le diapason règle le ton. Son violon était monté sur ce ton-là. Avant que de chanter, il faut que je prélude un peu et joue quelque pièce, afin de mieux prendre mon ton, MOL. *Mal. imag. Intermède*, I, 4. || Fig. Il semble.... Que Phébus à leur ton accorde sa vielle, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Fig. Être monté sur un ton, avoir telle ou telle disposition. Mon esprit n'est pas monté présentement sur ce ton-là, SÉV. 71. Pour monter les âmes au ton des âmes antiques, J. J. ROUSS. *Polog.* 3. || Fig. Sa maison est montée sur ce ton-là, telle est la manière dont on y vit. || Fig. Se mettre au ton de quelqu'un, se conformer à ses idées, à ses mœurs, à son langage. || 11° Terme de vénerie. Ton pour les chiens, air que l'on joue sur le cor de chasse. || 12° *Au plur.* Se dit des corps de rechange du cor et de la trompette, parce que c'est à l'aide de ces corps de rechange que ces instruments peuvent jouer dans différents tons. || Tons ouverts, se dit de ceux qu'on obtient sur le cor sans introduire la main dans le pavillon, à la différence des tons bouchés. || 13° Il se dit, dans le même sens, de la manière, de l'expression dans le langage écrit. Qui ne croirait que des gens qui parlent de ce ton-là [dans un écrit], eussent sujet de se plaindre? PASC. *Prov.* XV. Toutes mes pensées me faisaient mourir; j'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton, SÉV. 14. Que ne trouve-t-on point dans les huit dernières lettres [Provinciales], qui sont sur un ton tout différent? ID. 607. De quel ton, de quel cœur, car les tons viennent du cœur, de quelle manière m'y parlez-vous de votre tendresse! ID. *à Mme de Grignan*, 5 mai 1689. Mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites; car elles ont des tons, et ne sont pas supportables quand elles sont ânonnées ou épelées, ID. 24 juill. 1691. J'aime fort ce que me mande Montgobert; elle me plaît toujours, je la trouve salée, et tous ses tons me font plaisir, ID. 6 oct. 1675. Je finis le ton des reproches pour vous dire.... ID. mars 1690. Il y eut un tel bruit avant-hier, comme je finissais ma lettre, que je ne vous dis pas la moitié de ce que je voulais; et c'est un bonheur que je vous aime constamment trois jours de suite pour pouvoir reprendre le fil de mon discours sur le même ton, ID. 17 déc. 1688. Pourquoi entend-il [M. de Grignan] des tons ironiques sur les louanges que je lui donne? ID. 20 déc. 1688. Il a pris le ton plaintif et opprimé, BOSS. *Lett. quiét.* 134. Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle, BOIL. *Art p.* II. Prenez mieux votre ton; soyez simple avec art, ID. *ib.* I. Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon; Calprenède et Juba parlent du même ton, ID. *ib.* III. La géométrie n'a qu'un ton; mais peut-être ferait-elle bien elle-même d'en changer quelquefois un peu, puisqu'elle parle à des hommes, FONTEN. *Rolle.* Vous m'envoyez de très-jolis vers.... voilà un bon ton, rien n'est plus rare, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 25 juin 1774. Cette harmonie des mots ne fait ni le fond ni le ton du style, et se trouve souvent dans des écrits vides d'idées; le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet, BUFF. *Disc. de réception.* À l'égard des lettres de Claire, de Wolmar et d'Édouard [dans la Nouvelle Héloïse], je ne conçois pas comment on peut les trouver du même ton que celles des deux personnages principaux, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 369. Ton se dit aussi des autres caractères que l'expression reçoit de la pensée, de l'image, du sentiment. : le ton triste de l'élégie, le ton galant du madrigal, le ton léger de la plaisanterie, le ton pathétique, le ton sérieux, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 254. Les mœurs, le goût et les usages du grand monde ont passé dans la bourgeoisie, il n'y a presque plus que deux tons, et il n'est plus permis à celui du peuple de dominer même dans la comédie, ID. *ib.* t. VIII, p. 378. Simple et grand, fort et doux, Unissez tous les tons pour plaire à tous les goûts, DELILLE, *Jard.* I. Si j'eusse commencé : chrétiens, après les attentats inouïs d'une infernale révolution.... une fois monté sur ce ton, il m'était facile de continuer et mener à fin mon volume, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || 14° Les manières en général. Le ton de la ville. Le ton du collége. Un ton de corps de garde. Il n'y a point de règle générale pour les tons et pour les manières, et il n'y a point de bonnes copies, LAROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 133. Le chien prend le ton de la maison qu'il habite, BUFF. *Morc. choisis*, p. 125. Elle l'avait priée de former mes manières et de me donner le ton du monde, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Votre esprit plaît et doit plaire par bien des qualités, par l'excellence de votre ton, par la justesse de votre goût, par l'art que vous avez de dire à chacun ce qui lui convient, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse.* Mais à présent, mon cher habit, Tout est de mon ressort, les airs, la suffisance; Et ces tons décidés qu'on prend pour de l'aisance, Deviennent mes tons favoris, SEDAINE, *Ép. à mon habit.* Le ton, le style du beau monde sont ce qu'il y a de moins poétique dans le monde, P. L. COUR. *Trad. d'Hérodote, Préf.* || 15° Le bon ton, le langage, les manières du monde poli, des gens bien élevés. Le bon ton, dans ceux qui ont le plus d'esprit, consiste à dire agréablement des riens, et à ne pas se permettre le moindre propos sensé, si l'on ne le fait excuser par les grâces du discours, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 8. Ce prétendu bon ton qui n'est qu'un abus de l'esprit ne laisse pas d'en exiger beaucoup, ID. *ib.* ....votre excessive sensibilité sur ce qu'on nomme le bon ton dans les manières et dans les discours; le défaut de cette qualité vous paraît à peine effacé par le sentiment le plus tendre et le plus vrai qu'on puisse vous marquer, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse.* Zélis, qui, par bon ton, à la philosophie Joint tous les goûts divers, tous les amusements, Rit avec nos penseurs, pense avec ses amants, GILB. *Le XVIIIe siècle.* Du bon ton qu'ils n'ont pas se croyant les arbitres, DORAT, *Feinte par amour*, II, 2. Le bon ton, dans ce qui s'appelle la bonne compagnie, est un système de convenances qu'elle s'est fait à elle-même et qui lui est particulier; il interdit en général une familiarité déplacée, et par conséquent tous les mots, tous les tours de phrase qui supposent, dans celui qui parle, la négligence des égards qu'il doit à la société, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 256. Le bon ton n'est autre chose que le bon goût mis en pratique, ID. *ib.* p. 255. La maréchale était l'oracle du bon ton, GENLIS, *Mém.* t. I, p. 383, dans POUGENS. || On dit dans un sens contraire : le mauvais ton. Un homme de mauvais ton. Une familiarité de mauvais ton. Joignant au mauvais ton d'une ironie perpétuelle la prétention de penser philosophiquement, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 347, dans POUGENS. || Absolument. Le ton, ce qu'on regarde comme le bon ton par excellence. Ce qu'on appelle le ton, cette espèce d'impudence qui ne doute de rien et qui ne permet pas la réplique, MARQUIS D'ARGENSON, *Mém.* IV, p. 132. || Ton, absolument, se dit aussi pour grand ton et luxe. Je ne veux pas fréquenter cette personne; il y a trop de ton dans sa maison. || 16° Le haut ton, le grand ton, les manières du plus grand monde. Des propos libres, des maximes du haut ton, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Fi des coquettes maniérées! Fi des bégueules du grand ton! BÉRANG. *Jeannette.* || 17° La

disposition de l'opinion, à un moment donné. Le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées [dans l'affaire des poisons] et l'horreur du scandale, SÉV. 31 janv. 1680. La dévotion était le ton de son siècle [de Louis XI], DUCLOS, *Œuv* t. III, p. 360. || Disposition individuelle. Je parlai l'autre jour de lui [M. Trouvé] à notre comtesse de Fiesque, la croyant pour lui sur le même ton que vous ; mais je me trouvai repoussée.... SÉV. 20 avr. 1683. Il n'y a point d'endroit [à Livry] où je ne me souvienne de ma fille, et qui ne soit marqué tendrement dans mon imagination; car je n'y vois plus rien que sur ce ton, ID. 27 sept. 1679. || 18° Façon d'agir, de se comporter. M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille [affaire des poisons], et se croit assez innocent pour prendre ce ton, SÉV. 24 janv. 1680. Elle me marque tant d'empressement et tant d'amitié, que j'en suis tout embarrassée; quand on ne peut être sur le même ton, on ne sait que répondre, ID. 15 avr. 1685. Nous mangeons ensemble, nous sommes dans une parfaite intelligence, et il est vrai que plus on connaît M. le chevalier [de Grignan] sur ce ton-là, plus on l'aime, ID. 6 oct. 1688. || 19° Terme de peinture. Nom des différentes teintes relativement à leur force, à leur éclat (par extension du sens de série des tons musicaux à la série des nuances). Des tons clairs. Tons faux. Tons blafards. Des tons sombres. Cette huppe est de même ton de couleur que le reste du corps, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 143. Les anciens ont compté cinq espèces d'améthystes qu'ils distinguaient par les différents tons ou degrés de couleurs, ID. *Min.* t. VI, p. 150. Et, le prisme à la main, l'audacieux Newton Des diverses couleurs distingua chaque ton, DELILLE, *Trois règ.* IV. On retrouve chez les Romains ce ton des chairs auquel les peintres ont donné le nom de couleur historique, CHATEAUBR. *Italie, à M. de Fontanes*, 10 janv. 1804. || Tons vigoureux, ceux qui ont beaucoup d'intensité; tons chauds, ceux qui, à une grande intensité, joignent un certain éclat procédant de la couleur de feu; tons fins, ceux qui résultent de nuances légères, qui ont peu d'intensité, et se succèdent par des passages doux, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin, ton.* Le ciel [à Smyrne], moins pur que celui de l'Attique, avait cette teinte que les peintres appellent un ton chaud, c'est-à-dire qu'il était rempli d'une vapeur déliée, un peu rougie par la lumière, CHATEAUBR. *Itin.* 2° part. || Fig. Elle [la religion, par rapport à la peinture] donne des tons plus sublimes à la figure humaine, CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 3. || Ton de couleur, degré de force du coloris. Ce paysage est d'un beau ton de couleur. Le ton de couleur de ce tableau tire sur le rouge. || Couleur qui domine dans un tableau. Du reste, sans détails de nature et rouge de ton, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 79, dans POUGENS. || Se dit, dans une estampe, des passages du blanc au noir. || Broder ton sur ton, broder couleur sur couleur. || Dans la gamme des couleurs établie par M. Chevreul, le ton est la couleur elle-même considérée dans son intensité ou sa légèreté, par opposition à la nuance, qui est due au mélange de couleurs situées dans le voisinage. Ainsi le bleu est foncé ou clair, c'est le ton; il est violeté, c'est la nuance.

— REM. 1. Le mot ton est employé quelquefois, à tort, comme synonyme de son ou de note : Le chanteur a de bons tons dans la voix; locution qu'il faut éviter. || 2. Se donner des tons, est une locution née pendant la Révolution, d'après GENLIS, *Mém.* t. V, p. 91.

— HIST. XII° s. Et s'escria clerement à haut ton, *Ronc.* p. 59. Ce dist Tierris d'un ton mout avenant, *ib.* p. 187. || XV° s. Quant le ton [bruit] de l'escu et du palais fut passé, les chevaliers se dresserent tout esbahis, *Perceforest*, t. IV, f° 52. Il ouyt hannir ung cheval d'une forte voix et grosse : Dieu des forests, dit le jouvenceau, où est ce cheval de tel ton? il ne peult qu'il ne soit de grant valleur, *ib.* f° 113. || XVI° s. L'accent ou ton en prononciation est une loi ou regle certaine pour elever ou abaisser la prononciation d'une chacune syllabe, MEIGRET, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 104. Ces pauvres baudets de village, Lourdauts, sans cœur et sans courage, Qui jamais ne prennent leur ton Qu'à la mesure d'un baston, *Sat. Mén. l'Ane ligueur.*

— ÉTYM. Provenç. *ton;* lat. *to;* espagn. *ton, tono;* portug. *tom;* ital. *tuono;* du lat. *tonus*, qui vient de τόνος, signifiant proprement corde, tendon, action de tendre les cordes de la lyre, puis ton, de τείνειν, tendre (voy. ce verbe).

† 3. **TON** (ton), *s. m.* || 1° Terme de marine. Partie supérieure d'un mât, comprise entre le capelage et l'extrême sommet de ce mât. || 2° Dans le métier du rubanier, grosse noix percée de plusieurs trous par lesquels passent deux cordes que l'on bande à l'aide de cet appareil.

— ÉTYM. On disait au commencement du XVII° siècle *tenon*, dont *ton* serait une altération, JAL.

† **TONAILLE** (to-nâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de pêche maritime. Nom des pièces qui composent la charpente de la plate-forme couverte ou chafaud (voy. ADDIT. ET CORRECT.) que les pêcheurs construisent sur le bord de la mer. || On trouve aussi tenaille. L'établissement de la pêche consiste dans le chaufaud, ses orgages et les tenailles.... HAUTEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 248.

† **TONAL, ALE** (to-nal, na-l'), *adj.* || 1° Terme de musique. Qui a rapport à une tonalité. Après la grande transformation tonale qui s'était opérée par l'harmonie dissonante, FÉTIS, *Traité de la th. et de la pr. de l'harmonie, préf.* p. XIX. || 2° Particulièrement. Qui a rapport à la tonalité moderne. Une fugue tonale. Cet accord n'est pas tonal. Cette résolution est parfaitement tonale. On en est venu aujourd'hui à se servir généralement du mot tonal pour désigner cette propriété inhérente aux degrés de notre musique d'avoir chacun un caractère particulier, SAUGEON et ANATOLE, *Lett. sur l'enseignement pop. de la mus.* V.

† **TONALEMENT** (to-na-le-man), *adv.* D'une façon tonale. Un compositeur moderne doit, avant tout, écrire tonalement.

† **TONALITÉ** (to-na-li-té), *s. f.* || 1° Propriété caractéristique d'un ton. L'auscultation fait entendre dans un muscle contracté un son d'une tonalité déterminable qui serait, d'après Wollaston, très-voisin de l'ut de 32 vibrations, *Acad. des scienc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 1171 || 2° Terme de musique. Autrefois, synonyme de ton au sens du n° 9. Ainsi on disait : la tonalité de ré. On dit aujourd'hui et on doit dire : ton de sol, ton de ré. || Aujourd'hui, l'ensemble des intonations, ou résultat d'un assemblage de sons graves et aigus disposés de telle sorte que, dans la composition de l'échelle des sons, les tons et les demi-tons se succèdent d'une manière déterminée. Les tonalités sont comme les langues, elles varient et se modifient selon les temps et les lieux, LOQUIN. Par le mot tonalité, nous n'entendons plus la prédominance d'un accord sur un autre accord, ni d'un ton sur les autres tons, mais la prédominance de tel ou tel système de musique sur tout autre système dans l'oreille et l'organisation humaines, D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant, tonalité.* || Tonalité grecque, système de musique fondé sur l'emploi de tétracordes ou d'échelles de quatre sons, dont les anciens Grecs se servaient; il a été usité chez les Latins jusqu'à la chute de l'empire romain. || Tonalité du plain-chant, système de musique fondé sur l'emploi d'hexacordes ou échelles de six sons, réglé définitivement au VI° siècle par le pape saint Grégoire le Grand ; il régna généralement dans tout l'Occident civilisé jusqu'à la fin du XVI° siècle. La tonalité alors en usage [à l'époque qui a précédé l'introduction de l'harmonie dissonante dans l'art] était celle du plain-chant; cette époque s'est prolongée jusqu'à la fin du XVI° siècle, FÉTIS, *Traité de la th. et de la pr. de l'harmonie*, § 243. Le système de tonalité dans lequel ces hymnes [chantées à l'église] sont écrites.... est susceptible de rencontrer fréquemment d'admirables applications, H. BERLIOZ, *À travers chants*, p. 13. || Tonalité moderne, système de musique dans lequel on écrit aujourd'hui, inauguré d'une manière inconsciente et partiellement dans les dernières années du XVI° siècle par le compositeur Monteverde, et fondé sur les rapports admis dans la gamme. La tonalité moderne, c'est-à-dire la langue musicale dans laquelle écrivent nos compositeurs, et la seule qui soit familière aux musiciens de nos jours, est de formation récente; elle ne date pas même de trois cents ans, LOQUIN, *Tonalité moderne*, p. 1. || 3° Qualité d'un morceau écrit dans un ton bien déterminé, qui fait que l'oreille n'est pas contente si un morceau écrit dans un certain ton ne se termine pas par la tonique.

TONARION (to-na-ri-on), *s. m.* Terme d'antiquité. Flûte avec laquelle on donnait le ton aux orateurs.

— ÉTYM. Τονάριον, de τόνος, ton.

† **TONCA** ou **TONKA** (ton-ka), *s. m.* Arbre de la famille des légumineuses papilionacées qui croît dans les forêts de la Guyane et dont la graine porte le nom de fève tonka, *coumarouna odorata*, Aublet, *dipterix odorata*, Wildenow, dit aussi gaïac de la Guyane. || La fève tonca, ou, simplement, le tonca, dit aussi tongo et noix de gaïac, sert à aromatiser le tabac. Avoir une fève de tonka dans sa tabatière.

† **TONCIQUE** (ton-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide toncique, acide de la coumarine.

† **TONDAGE** (ton-da-j'), *s. m.* || 1° Action de tondre le poil des chevaux et d'autres animaux; il s'emploie de préférence à tonte, quand on parle du cheval. || 2° Action de tondre les draps.

† **TONDAILLE** (ton-dâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Dans le centre de la France, tonte des bêtes à laine. || Fête, repas qui accompagne la tonte. Conservez la fraîcheur de vos rieuses grisettes, dans les campagnes la joie de vos bourrées, le festin des tondailles avec ses galettes et sa fromentée, H. DE LA TOUCHE, *le Déshérité*, dans JAUBERT, *Gloss.*

— HIST. XVI° s. Tondailles, mestivailles, RAB. V, 17.

— ÉTYM. *Tondre.*

TONDAISON (ton-dê-zon), *s. f.* || 1° Action de tondre les troupeaux. || 2° La laine qu'on en retire. || 3° Temps où l'on tond.

— HIST. XIV° s. Depuis tondisons jusques à le [la] S. Remy, DU CANGE, *tondero.* || XVI° s. Tondoison, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Tondre.*

† **TONDANT, ANTE** (ton-dan, dan-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui fait tomber les poils. Teigne tondante.

TONDEUR, EUSE (ton-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tond. Un bon tondeur peut tondre 30 à 40 bêtes communes en un jour, ou 15 à 20 bêtes mérinos. Tondeur de draps. Toutes [les victimes], comme un maigre troupeau, Dont le tondeur a pris la toison blanchissante, Portaient du rouge sur la peau, BARBIER, *Iambes, les Victimes.* || 2° Nom que l'on donne dans quelques provinces à celui dont la profession est de recueillir le miel des ruches. || 3° Celui qui retranche les branches superflues. Tondeur de buis. Tondeur de palissades. || 4° *S. f.* Tondeuse, nom donné à différentes machines destinées au tondage des draps. En plein XIX° siècle on a pu voir, à Sedan, la première tondeuse automatique brisée par les tondeurs à la main qui formaient encore une corporation puissante, E. DE MONTAGNAC, *Monit. univer.* 20 sept. 1866. || 5° Les tondeurs, nom qui a été donné à un genre d'aventuriers qui désolaient la France et qu'on nommait aussi écorcheurs.

— HIST. XIV° s. Sur les grans fraudes.... qui sont avenuz.... es draps mouilliez et tonduz à Paris.... nous avons fait venir.... la plus grant et plus saine partie des tondeurs de draps à table seche, *Ordonn.* déc. 1384. || XVI° s. Guillaume d'Alençon tondeur de draps, D'AUB. *Hist.* I, 77. Escornifleur, autrement tondeur de nappes, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 70, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tondre;* prov. *tondeire, tondedor;* esp. *tundidor.* On trouve dans le XII° siècle *tunterier.*

† **TONDIN** (ton-din), *s. m.* Terme d'architecture. Astragale au bas des colonnes. || Cylindre de bois dont les plombiers et les facteurs d'orgues se servent pour former et arrondir leurs tuyaux.

— ÉTYM. Ital. *tondino*, dimin. de *tondo*, rond, du lat. *rotundus*, par aphérèse (voy. ROND).

1. **TONDRE** (ton-dr'), je tonds, tu tonds, il tond, nous tondons, vous tondez, ils tondent; je tondais; je tondis; je tondrai; je tondrais; tonds, qu'il tonde, tondons, tondez; que je tonde, que nous tondions; que je tondisse; tondant; tondu, *v. a.* || 1° Couper la laine ou le poil à certaines bêtes. Tondre un barbet. La chair des bêtes que j'ai fait tuer pour ceux qui tondent mes brebis, SACI, *Bible, Rois*, I, XXV, 11. || Fig. et familièrement. Se laisser tondre la laine sur le dos, souffrir avec patience les vexations. || Fig. Tondre la brebis de trop près, mettre des impôts trop lourds sur le peuple. La dame d'honneur, se mêlant de la conversation, dit que très-souvent ce mot de berger était appliqué aux rois; qu'on les appelait bergers, parce qu'ils tondent de fort près leur troupeau, VOLT. *Pr. Babyl.* 2. Il est vrai qu'on nous tond un peu trop près, en attendant qu'on nous égorge, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 269, dans POUGENS. || On dit dans le même sens: tondre une province. Monsieur l'évêque de Munster, Vous tondez donc votre province? VOLT. *Ép.* 65. || Fig. et familièrement. Tondre quelqu'un, l'attraper, le tromper. Ceux qui nous chicanent, nous nous efforçons de les tondre, et nous ne les épargnons

point, MOL. *G. Dand.* II, 4. Ces moutons à deux pieds qui contemplent les hommes d'État dans une lourde stupéfaction, et, s'étonnant de se voir tondre si lestement, se regardent et se disent : Voilà de fiers hommes ! et que nous sommes bien tondus ! G. SAND, *Lettres d'un voyageur*, VIII. || Absolument et fig. Il tondrait sur un œuf, se dit d'un homme très-avare qui veut épargner les plus petites choses. Ils font de grandes et belles actions, et cependant ils tondraient sur un œuf, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. III, p. 121. || Tondre sur tout, tirer de l'argent de qui que ce soit et de quoi que ce soit. Il faut tondre sur tout, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || 2° Familièrement. Couper les cheveux de près. Il est tondu de frais. || Tondre un homme, le faire moine. Je n'ai point oublié ces ciseaux que vous montriez à tout le monde, disant que vous les portiez pour me tondre, FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Henri III, la duchesse de Montpensier.*) La crainte qu'il [Louis le Débonnaire] en eut [de ses ennemis] le détermina à faire tondre ses frères, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 20. || Je veux qu'on me tonde, je veux être tondu, si je fais cela, se dit par une sorte d'imprécation pour affirmer qu'on ne fera pas ce dont il s'agit ; locution née de l'ignominie qu'il y avait autrefois à être tondu. || Fig. Il a été tondu sur le peigne, et, plus ordinairement, il a été tondu, son avis n'a pas été suivi, il a échoué dans ses prétentions (locution qui vieillit et qui provenait aussi de la dégradation infligée aux gens qu'on faisait moines malgré eux). Il y est venu pour tâcher de soutenir sa thèse ; lui et sa cabale antimoniale y ont été tondus, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. II, p. 170, dans POUGENS. Sans toi j'étais tondu, je le dois avouer ; J'aurais reçu sans doute un affront effroyable, HAUTEROCHE, *Souper mal appr.* sc. 10. Que M. de Grignan se garde bien du monsieur [de dire monsieur à un maréchal, au lieu de lui dire monseigneur] ; il ferait mal sa cour ; le roi s'en est expliqué ; il sera tondu, SÉV. 19 août 1676. Il [Jurieu] a produit diverses causes de récusation contre M. Piélat et même des dépositions de témoins ; mais il a été tondu : le consistoire les a déclarées nulles, BAYLE, *Lett.* 24 août 1691. || 3° Tondre des draps, des feutres, en couper les poils pour les rendre unis, ras. || 4° Tondre une haie, couper les branches qui débordent. || On dit à peu près dans le même sens : tondre les buis, le gazon, etc. || Par extension. Pour en former l'emplacement [du nid], elle se contente de tondre à fleur de terre un petit rond dans l'herbe, qui bientôt se flétrit à l'entour par la chaleur de la couveuse, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 83. || 5° Il se dit de l'action des animaux qui broutent l'herbe. Les brebis ont tondu ce pré. Je tondis de ce pré la largeur de ma langue, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || 6° Terme de construction. Enlever une faible épaisseur du parement de la pierre.

— HIST. XIIe s. Li clers porte sun merc en sum le chief adès, Tunduz est cumme fous e de luins e de près, *Th. le mart.* 30. Cum ço oïd David, el desert, que Nabal fist tundre sun fulc [troupeau], *Rois*, p. 96. Une feiz par an fist tundre ses chevals [ses cheveux], quant sa chevelure li fud à grevance, *ib.* 174. || XIIIe s. Tout tes chaviaus [tonds tes cheveux], si va al roi, Tes vestemens change por haire, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 19. Onques Tristans, qui fu à force Tundus come fous por Yseut, *Lai de l'ombre.* Devant que li dras soit tondus, *Liv. des mét.* 133. Et si dist on un proverbe que cil qui à une fois escorche, deus ne trois ne tont, BEAUM. XLV, 37. Diex les confonde, Qui sires est de tout le monde ! Et je r'otroi que l'en me tonde, Se maus n'en vient, RUTEB. 202. || XIVe s. .... Se li sires ne tont Bien sovent ses subjès et puis tont et retont, *Girart de Ross.* v. 1147. Mais aussi grant journée paie Chevaus tondus, c'est chose vraie, Souvent que chieus [celui] à lons cheviaus, J. DE CONDÉ, t. III, p. 34. || XVe s. Pour ce cisme [schisme] est tout le monde perdu ; Guerre en descent entre foibles et fors ; En grant peril en sont prestre et tondu, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 248. || XVIe s. Et dont pour vray le moindre et le plus neuf Trouveroit bien à tondre sur un œuf, MAROT, I, 249. Sans estre raiz ne tondu, Incontinent on le fait moyne, ID. I, 188. Les clercs, en tondant un touppet de cheveux, monstrent qu'ils se sont desmis de l'abondance des biens terriens, CALV. *Instit.* 1181. Lui et tous ceux qui debatirent ce temporisement furent tondus, pour user du terme de ce temps, D'AUB. *Hist.* III, 149. Averti de Romme qu'on devoit tondre le roi à la fin des estats, ID. *ib.* III, 190. Ce qui est rais ne se peut tondre, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 260. Nous usons encore d'une signification de ce mot tondre contre celuy qui a perdu sa brigue, ou est descheu de son entreprise, quand nous disons qu'il a esté tondu de sa brigue ou de son entreprise, PASQ. *Rech.* VIII, p. 676, dans LACURNE. Toutesfois fut le pré tondu, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *toud* ; provenç. *tondre* ; cat. *tondrer* ; espagn. *tundir* ; ital. *tondere*, du lat. *tondēre*. Le français et le provençal viennent d'une accentuation barbare, *tondĕre*.

† 2. **TONDRE** (ton-dr'), *s. f.* || 1° Bois pourri sec, amadou naturel. || 2° Terme de marine. Nom par lequel on désigne de la toile brûlée, renfermée dans une boîte bien close, pour servir d'amadou. Ce moyen de se procurer du feu était fort en usage chez les marins avant l'invention des allumettes chimiques.

— ÉTYM. L'anc. franç. *tondre*, amadou (XIIIe siècle : Et li tondres od le galet, *Parton.* v. 5069), du germanique : anc. scandin. *tundr* ; anglo-sax. *tynder* ; angl. *tinder* ; allem. *Zunder*, amadou, de *zünden*, allumer.

TONDU, UE (ton-du, due), *part. passé* de tondre. || 1° Dont on a coupé le poil, la laine. Brebis tondues. || Proverbe. À brebis tondue Dieu mesure le vent (voy. BREBIS). || 2° De qui on a coupé les cheveux. Son front nouveau tondu, symbole de candeur, BOIL. *Lutr.* I. J'aime assez saint Benoît ; il prétendit du moins Que ses enfants tondus, chargés d'utiles soins, Méritassent de vivre en guidant la charrue, VOLT. *Ép.* 83. || Substantivement et fig. Il n'y avait que trois tondus et un pelé (voy. PELÉ). || 3° Il se dit des arbres, des herbes dont on rogne l'excédant. Ses petits salons verts bien tondus, bien soignés, DELILLE, *Jard.* I. || 4° Terme de diplomatique. Lettres tondues, espèce de caractères du XIIIe siècle, dépourvus de toutes les pointes ou saillies dont les lettres gothiques ordinaires sont surchargées.

† **TONDURE** (ton-du-r'), *s. f.* Ce qui tombe quand on tond le drap. Tondures de drap, le cent pesant payera comme bourre rouge, 13 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664.

† **TONGO** (ton-go), *s. m.* Voy. TONCA.

† **TONICITÉ** (to-ni-si-té), *s. f.* Terme de médecine. État de ce qui est tonique, consistant soit dans une manifestation particulière de l'élasticité inhérente à certaines parties, soit dans des modes de la contraction des muscles à fibres striées sous certaines influences nerveuses.

† **TONILIÈRE** (to-ni-liè-r'), *s. f.* Espèce de râteau dont la tête est garnie d'une poche de filet, et qui sert à pêcher certains coquillages.

TONIQUE (to-ni-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui offre rénitence et élasticité, en parlant d'un tissu organique. Force tonique. || Terme de pathologie. Spasmes toniques, s'est dit des crispations régulières encore soumises à la volonté, par opposition à spasme clonique. || 2° Terme de médecine. Se dit des médicaments qui ont la faculté d'exciter lentement et par des degrés insensibles l'action organique des divers systèmes de l'économie animale, et d'en augmenter la force d'une manière durable. || Substantivement. Faire usage des toniques. Le quinquina est un tonique. || 3° Terme de grammaire. Accent tonique, ton plus marqué dont on prononce dans un mot une syllabe particulière, caractérisé dans les langues anciennes par une plus grande élévation de la voix, et dans les langues modernes, par une plus grande intensité. *Anima*, qui est à la fois latin et italien, donne un bon exemple de la différence : l'*a*, dans le latin, est accentué et bref ; dans l'italien, il est accentué et long. || 4° Terme de musique. La note tonique, le son principal auquel, dans chaque mode, il serait impossible d'en substituer un autre, sans détruire ou altérer le sens de la phrase, et sans lequel on ne pourrait clore la plus simple période. || Substantivement. La tonique et la dominante. La tonique finit communément tous les airs, principalement à la basse et au chant. || 5° Écho tonique, celui qui ne répète que certains sons, ou qui modifie ceux qu'il transmet, de manière à en altérer sensiblement la nature.

— ÉTYM. *Ton* 2.

† **TONKA**, *s. m.* Voy. TONCA.

† **TONKAY** (ton-kè), *s. m.* Voy. THÉ.

TONLIEU (ton-lieu), *s. m.* Droit qui se payait pour les places où l'on étalait dans un marché.

— HIST. XIIe s. Se lui devons chevage, costume ne tonliu, *Sax.* XXIV. || XIIIe s. Taille et tonlieus [elle] assist au païs par maistrie, *Berte*, LX.

— ÉTYM. Provenç. *tolieu* ; du lat. *teloneum*, qui vient du grec τελωνεῖον, douane, de τελώνης, fermier, de τέλος, tribut, et ὠνεῖσθαι, acheter.

TONNAGE (to-na-j'), *s. m.* || 1° Port d'un bâtiment exprimé en tonneaux. Navire d'un fort tonnage. || Tonnage net, dit de registre, poids de marchandise qu'un navire porte par jauge ; tonnage brut, la capacité totale du navire. || 2° Évaluation en tonnes d'un commerce. Le tonnage français. || 3° Droit de tonnage, ou, simplement, tonnage, droit payé par un navire en raison du nombre de tonneaux qui en exprime la capacité. Tous les frais de port concernant le navire, tels que tonnages, ancrages, pilotages et autres (hors ceux de Marseille et de Toulon) seront à la charge de la marine, *Contrats d'affrétement*, sept. 1828, art. 10.

— HIST. XIVe s. Tonnage de vin, DU CANGE, *tunna*.

— ÉTYM. *Tonne*.

TONNANT, ANTE (to-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui fait entendre le tonnerre. Vos tonnerres sont bons à Grignan, ils ont un éclat et une majesté au-dessus de tous les autres..... c'est un Jupiter tonnant, comme du temps de Sémélé, SÉV. 353. || Poétiquement, l'airain tonnant, le canon. || 2° Fig. Qui fait un bruit comparé au tonnerre. Il [le peuple] appelait à son secours la voix tonnante des tambours, des trompettes et de tous les autres instruments de musique, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, 1. Du nom tonnant de Dieu j'effrayais tous ces vices, LAMART. *Joc.* VIII, 269. || Voix tonnante, voix forte, éclatante. || 3° Terme de blason. Avec feu et fumée. || 4° *S. f. pl.* Terme de musique militaire. Tonnantes, timbales qui imitent le tonnerre.

TONNE (to-n'), *s. f.* || 1° Vaisseau de bois plus grand que le tonneau et plus renflé par le milieu. Tonne reliée de fer. Le vin charme tous les esprits ; Qu'on le donne Par tonne, BÉRANG. *Gr. orgie.* || Ce que contient une tonne. Une tonne de vin. || Le jus de la tonne, le vin. Recourons quelquefois au doux jus de la tonne ; Mais qu'il serve à nous réveiller, PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 424. || 2° Terme de marine. Tonne qui sert de bouée, et, par extension, nom donné à certaines grosses bouées, coniques, ovales, ou d'autres formes, qu'on fait en cuivre ou en bois. || Droit de tonnes, rétribution que perçoit l'autorité sur tous les navires qui touchent son territoire, pour l'entretien des tonnes vides que l'on place au-dessus des rochers et bancs de sable, afin de les indiquer aux navigateurs. L'amiral jouira des droits d'ancrage, tonnes, balises, *Ordonn. d'août* 1681, I, I, 11. || Ancien terme de marine. Tonneau défoncé par un bout qu'on mettait sur la tête d'un mât pour l'abriter de la pluie. À l'égard des tonnes qui ont été mises jusqu'à présent sur les mâts, il doit examiner avec soin si cet usage n'est d'aucune utilité, SEIGNELAY, *à Vauvré*, 20 avr. 1680, dans JAL. || 3° Terme de pêche. Espèce de tonneau pour transporter le poisson d'eau douce. || 4° Tonne d'or, somme d'une valeur différente en Hollande et en Allemagne ; la tonne d'or vaut cent mille florins en Hollande, et cent mille thalers en Allemagne. Jamais commerce ne fut plus avantageux aux Portugais que celui du Japon ; ils en rapportaient, à ce que disent les Hollandais, trois cents tonnes d'or chaque année, et on sait que cent mille florins sont ce que les Hollandais appellent une tonne ; c'est beaucoup exagérer, VOLT. *Mœurs*, 142. En 1772, l'État devait six cent trois tonnes d'or, ou 90 450 000 livres, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 9. || Fig. Il a des tonnes d'or, il est très-riche. Un mari, de ceux-là que l'on perd sans pleurer, Vieux barbon qui laissait d'écus plein une tonne, LA FONT. *Gascon.* || Il a épousé une tonne d'or, il a fait un mariage très-riche. || Cette affaire a coûté des tonnes d'or, elle a coûté beaucoup. || 5° Il se dit, dans la marine française, d'un poids de mille kilogrammes. Une tonne de fer. Cent tonnes de houille. || Selon Bonnefoux, dans la marine la tonne a seulement la contenance d'un demi-tonneau, environ 500 kilogr. || Terme de chemin de fer. Unité de poids équivalant à mille kilogrammes ou à dix quintaux métriques. || 6° Terme d'histoire naturelle. Il sert à désigner plusieurs coquilles univalves de forme arrondie. Tonne sphérique. Tonne bigarrée, etc. || 7° Il s'est dit pour tonnelle. Mon Louvre est sous ces belles tonnes, Un bois est le temple où j'écris ; Des arbres en sont les colonnes, Et des feuillages les lambris, BERNIS, *Quatre sais. Print.*

— HIST. XIIIe s. Je voz donrai vingt livres rendus à tel terme, por douze tones de vin, se mon pere s'i acorde, BEAUM. XXXIV, 58. || XIVe s. Je congnois le vin à la tonne, VILLON, *Ball.* || XVIe s. Et en veit on evidemment descendre entre les deux batailles un grand corps enflammé, dont la forme

et figure estoit comme d'une tonne, et avoit couleur d'argent fondu, AMYOT, *Lucull.* 46.

— ÉTYM. Bourg. *tenne;* provenç. *tona;* bas-lat. *tunna.* On le trouve dans tous les idiomes germaniques : suéd. *tonna;* anc. suéd. *tynna;* angl. *tun;* allem. *Tonne;* mais Diez croit qu'il y est d'importation étrangère. On le trouve aussi dans le celtique : gaél. *tunna;* irl. *tonna.* Il est possible que toutes ces formes ne soient que des variations du lat. *tina,* cuve.

TONNEAU (to-nô), *s. m.* || 1° Grand vaisseau fait de douves de bois assemblées, entouré de cercles et fermé par deux fonds, pour mettre des liquides et des marchandises. Un tonneau d'huile. Dans un canton [de la Suisse], sur treize tonneaux de vin on en donne un [pour l'impôt], et on en boit douze; dans un autre canton, on paye la douzième partie, et on en boit onze, VOLT. *l'Hom. aux 40 écus, Entret. avec un géomètre.* Les Gaulois habitants des Alpes avaient inventé les vases de bois appelés tonneaux, comme l'atteste Pline, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 61. || Fig. Si on ne lui donne de la fumée, il s'enfume lui-même, et s'enivre pour ainsi dire à son tonneau, *Anti-Ménagiana,* p. 52. || Fig. et familièrement. C'est un tonneau; se dit quelquefois d'un ivrogne. || 2° Grand vase en terre cuite, employé chez les anciens, et auquel les modernes donnent le nom de tonneau en certaines locutions. || Le tonneau de Diogène, tonneau dans lequel Diogène faisait sa demeure. Est-il vrai que tu étais heureux dans ton tonneau ? FÉN. *Dial. des morts anc. Diogène, Denis l'ancien.* Il est vrai que, quand tout le monde se ferait Diogène, comme Rousseau, il faudrait parcourir bien des tonneaux avant de rencontrer un Diogène comme celui-là, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 375. || Fig. Rouler son tonneau, se livrer à quelque travail sans objet, par allusion à Diogène, qui, pour ne pas paraître oisif au milieu des Corinthiens se préparant à soutenir un siége, se mit à rouler son tonneau. Diogène, sous ton manteau, Libre et content, je bois et ris sans gêne, Diogène sous ton manteau, Libre et content, je roule mon tonneau, BÉRANG. *Nouv. Diog.* || Les deux tonneaux de Jupiter, tonneaux qui, suivant Homère, sont placés à côté de Jupiter, et contiennent l'un les biens, l'autre les maux. Des deux tonneaux de Jupiter, le plus gros est celui du mal; or pourquoi Jupiter a-t-il fait ce tonneau aussi énorme que celui de Cîteaux? VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 5 mai 1766. Votre Majesté a bien raison de dire que le mauvais tonneau de Jupiter, celui qui verse les maux sur les hommes, est plus grand et plus plein que celui qui verse les biens, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 11 oct. 1782. || Fig. Tonneau des Danaïdes, voy. DANAÏDES. || 3° Le contenu du tonneau. || Toute marchandise renfermée dans un tonneau. || 4° Tonneau rempli de terre servant dans les siéges et les fortifications. [A Suze] Louis XIII escalada les retranchements, poussé par les épaules pour escalader sur les roches et sur les tonneaux et sur les parapets, ST-SIM. 8, 96. || 5° Sorte de demi-tonneau dans lequel certaines marchandes se tiennent au marché pour leur commerce. Mme de Luxembourg ressemblait à ces grosses vilaines harengères qui sont dans un tonneau avec leurs chaufferettes sous elles, ST-SIM. 97, 27. || 6° Dans le commerce des vins, des cidres, mesure plus grande que le muid. Notre province de Normandie.... savoir, du tonneau contenant trois muids mesure de Paris à raison de 288 pintes de clair sans marc ni lie pour chacun muid; de la pipe qui est la moitié du tonneau; du muid qui est le tiers et du demi-muid qui est le sixième, *Lett. pat.* juill. 1680. || 7° Appareil qui sert de but pour tirer à la bombe. || 8° Baril défoncé, sur lequel les argenteurs posent la chaudière, afin qu'elle soit plus à portée de l'ouvrier. || 9° Terme de marine. Anciennement, poids de deux mille livres, et, en volume, espace de 40 pieds cubes. Après la paix de 1763, la Grande-Bretagne a envoyé assez régulièrement, tous les ans, aux côtes de Guinée, 195 navires, formant ensemble 23 000 tonneaux, et montés de 7 ou 8000 hommes, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 20. || Aujourd'hui, le tonneau de mer, ou tonneau métrique, est du volume d'un mètre cube, et du poids de 1000 kilogrammes (eau distillée). Navire de 500 tonneaux, de 1000 tonneaux. || Tonneau de jauge, totalité des tonneaux que la jauge assigne; tonneau de déplacement, le volume d'eau qu'un navire déplace. || 10° Tonneau de pierres se dit d'une quantité de pierres de quatorze pieds cubes, qui pèse environ la moitié d'un tonneau de navire. || 11° Nom donné en Flandre à l'engrais provenant des fosses d'aisance. || 12° Espèce de jeu, table percée de trous, qui répondent à autant de cases marquées 10, 20, 30, 50, 100, etc.; on tâche de loin d'y faire entrer des palets de fer, de cuivre ou de plomb, après être convenu du nombre qu'il faut atteindre pour gagner la partie. Jouer au tonneau.

— HIST. XIIe s. Il i ont mis du fu tout rasé [ras] un tonel, *Sax.* IX. Mes hummes [ils] unt batuz, mun somier escurcié; Mes tuneaus e mon vin tolu e esforcié, *Th. le mart.* 142. || XIIIe s. Il pristrent dix sept grans nés [nefs], et les emplirent de grans merriens et d'estoupes et de pois et de tonnauts vuis [vides], VILLEH. XCV. Nus jaugeur ne puet ne ne doit prendre de un tonnel jaugier, quelque li tonniax soit, petit ou grans, que deux deniers, *Liv. des mét.* 27. Jupiter en toute saison A sor le suel de sa maison, Ce dit Omers, deus plains tonneaus, *la Rose,* 6839. Ou le tonnel sans fons ira Emplir, ne ja ne l'emplira, Si cum font les Belidiennes Por lor folies anciennes, *ib.* 19504. Ne vont pas après Dieu tel gent le droit sentier; Ainz [onque] Diex ne vout avoir tonel sor son chantier, Ne denier l'un sor l'autre, ne blé, ne pain entier, RUTEB. 177. || XVIe s. Les traits, les lances et arbalestes à feu, les tonneaux meurtriers, PARÉ, IX, *Préf.* Item est à entendre que les noms des chargements sont differents, combien que qui l'entend tout revient à ung; car en ponent parlent à tonneaux, et en Provence et levant parlent à bottes: ung tonneau vault deux bottes, et doit poiser le tonneau de dix neuf à vingt quintaux peu plus peu moins, et la botte neuf quintaulx et dèmy, ANT. DE CONFLANTS, *Faits de la marine,* dans JAL. C'est ressembler aux tonneaux qu'on perce : l'on n'en peut rien tirer qu'on ne leur donne du vent, CHARRON, *Sagesse,* I, 21. A savoir le tonneau contenir 504 pots, la pipe ou queue 252 pots, la barique ou demie queue 126 pots; le hambourt ou le demi ponçon 84 pots; le baril de cervoise 72 pots, le baril d'huile 64 pots, *Ordonn. des assises de Caudebec,* du 30 janv. 1584, homologuées par *Lett. pat.* 6 sept. 1585.

— ÉTYM. Dimin. de *tonne;* wallon, *tonai;* bourg. *tonea;* provenç. et espagn. *tonel.*

† **TONNE-GRENOIR** (to-n'-gre-noir), *s. f.* **TONNE-LISSOIR** (to-n'-li-soir), *s. f.* Tonnes employées pour grener et pour lisser la poudre de guerre.

† **TONNELAGE** (to-ne-la-j'), *s. m.* Marchandises de tonnelage, celles qu'on met en des tonneaux.

TONNELÉ, ÉE (to-ne-lé, lée), *part. passé* de tonneler. Perdrix tonnelées.

TONNELER (to-ne-lé). L'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette : je tonnellerai, *v. a.* Terme de chasse. Prendre des perdrix à la tonnelle. || Fig. Amener à son avis. Saintrailles, ami du duc de Villeroy, l'avait tonnelé alléguant l'exemple du duc de Sully, ST-SIM. 220, 225.

— HIST. XVIe s. Ceux qui en eschaperent [de la Saint-Barthélemy] en blasmerent mondit sieur de Biron, et luy en donnerent toute la coulpe, disant qu'il les estoit allé tous amadouer et appaster pour les mener tous au marché de la boucherie; et pour ce commencerent à dégagouler contre luy; les uns l'appeloient tonneleur, parce que, comme fait un tonneleur avec sa tonnelle aux perdrix, il les avoit tous avec sa parole tonnelez et amassez pour les faire tous mourir.... BRANT. *Cap. franç.* t. III, p. 335.

— ÉTYM. *Tonnelle.*

1\. **TONNELET** (to-ne-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des to-ne-lè-z emplis), *s. m.* || 1° Espèce de petit baril pour mettre du vin, de l'eau-de-vie, etc. Le tonnelet d'un fantassin, d'une vivandière. Veuillez m'envoyer un tonnelet, et je vous le ferais remplir le plus promptement possible, *Corresp. du gén. Klinglin,* I, 589. || 2° Dans le moyen âge, vase à boire en forme de petit tonneau, DE LABORDE, *Émaux,* p. 519.

— HIST. XIVe s. Pour redrecier et rebrunir le tonnelet d'argent ouquel maistre Jehan le fol du roi boit, DE LABORDE, *Émaux,* p. 519. Que il celle partie qu'il lesseroient, il meissent en petiz tonnelès, BERCHEURE, f° 112. || XVe s. Et aussi ront qu'un tonnellet; Dieu le me sauve ce varlet, CH. D'ORL. *Ball.* 135.

— ÉTYM. Dimin. de *tonneau,* par l'ancienne forme *tonnel.*

2\. **TONNELET** (to-ne-lè), *s. f.* Terme de l'ancien costume de théâtre. Habit romain que portaient les acteurs tragiques quand ils représentaient Achille, Auguste, Pompée, etc. d'après Richelet; d'après d'autres, la partie basse d'un habit à la romaine, qui contenait les lambrequins, ordinairement de toile d'or ou d'argent, avec de grandes bandes de broderie. Dès lors tous les acteurs furent forcés de se vêtir sur ce modèle : plus de paniers pour les dames grecques et romaines, plus de chapeaux à grands panaches pour Mithridate et pour Auguste, plus de tonnelets aux cuirasses, plus de manchettes, plus de gants à frange, plus de perruques volumineuses pour les héros de l'antiquité, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 351.

— HIST. XIVe s. Un pourpoint nommé tonollet, DU CANGE, *tonacella.*

— ÉTYM. Ce paraît être un dérivé du latin *tunica,* tunique, par l'intermédiaire de formes comme *tonacella,* que donne DU CANGE.

TONNELEUR (to-ne-leur), *s. m.* Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

— ÉTYM. *Tonneler.*

TONNELIER (to-ne-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des to-ne-lié-z habiles), *s. m.* Ouvrier qui fait et répare les tonneaux. Jean Chauvin, dit Calvin, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu, avec des fagots verts, Michel Servet de Villa-Nuéva; cela n'est pas bien, VOLT. *Dict. phil. Trinité.* || Terme de marine. Celui qui a soin des futailles embarquées.

— HIST. XIIIe s. Cil qui vendent eschaudés ens hales de Paris au samedi, par devers les tonneliers, doivent chascun demie d'eschaudés de halage, *Liv. des mét.* 311. || XVIe s. Il est fils de tonnelier, il a une belle avaloire, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. *Tonneau,* par l'intermédiaire de *tonnel;* bourg. *tonnelé;* wallon, *tonnli.*

TONNELLE (to-nè-l'), *s. f.* || 1° Treillage en berceau couvert de verdure. Un jour dans un verger, au fond d'une tonnelle, Damon aperçoit Lise et Lucas auprès d'elle, ST.-LAMB. *Sais.* II. Mais aux buveurs sous la tonnelle Il dit.... BÉRANG. *Av. de Bagn.* || 2° Terme de chasse. Filet pour prendre les perdrix. Le maître de ces lieux en ordonne autrement; Il nous prend avec des tonnelles, Nous loge avec des coqs et nous coupe les ailes, LA FONT. *Fabl.* X, 8. || 3° Figure de bœuf ou de cheval, de bois ou de carton peint, dite aussi tonnelle, que le chasseur pousse devant lui, pour s'approcher des perdrix sans les effrayer, et les faire avancer vers le filet. || 4° Terme de pêche. Sorte de rets, que l'on tend au bord de la mer. || 5° Se dit, dans les verreries, de deux larges ouvertures voûtées communiquant à l'intérieur du fourneau de fusion à l'allemande.

— HIST. XIVe s. Pour tenir en bon estat et convenable des grans preaux, traillies et tonnelles et pavaillons que nous et nostre très chiere compaigne la royne avons fait faire pour nostre esbatement.... *Charte de Philippe de Valois,* mars 1340, dans *Arch. nat. trés. des ch.* 173, f° 103, v°, *pièce* 122. || XVe s. Comme les perdris qui, en fuiant à despourveue negligence le perdrieur qui les chevale, cheent en sa tonnelle, ALAIN CHART. *Espér. ou consol. des trois vertus.* || XVIe s. Cestuy arc finissoit en une belle et ample tonnelle, toute faicte de cepz de vignes, RAB. *Pant.* V, 34. Il se tenoit assez loing d'eux pour ne les effrayer, assez près pour les pousser dans la tonnelle, D'AUB. *Hist.* I, 101. Tout cela fit entrer Alphonse et Fabrice bien avant en la tonnelle [piége], CARLOIX, V, 10. Ceux-ci se mettent dans une tonnelle de laurier, où on eust trouvé de l'ombrage et du frais au plus fort de l'esté pour se garentir de la violence du soleil, *Pelerin. d'amour,* t. I, p. 148.

— ÉTYM. *Tonneau,* à cause de la ressemblance de construction; la tonnelle, berceau, étant soutenue par des cercles en bois, qui entrent aussi, comme soutiens, dans la tonnelle filet et dans la tonnelle figure.

TONNELLERIE (to-nè-le-rie), *s. f.* || 1° Profession du tonnelier. || Atelier où l'on fait des tonneaux. || Dans la marine, atelier des tonneliers, et magasin où sont gardés les pipes, futailles, tonneaux, etc. dont on a toujours une provision pour les besoins des navires armés ou en armement. || 2° Chez les chartreux et quelques autres religieux, lieu du couvent où sont les cuves et les futailles où l'on cuve le vin, etc.

— ÉTYM. *Tonnelier.*

TONNER (to-né), *v. n.* || 1° Retentir, en parlant du bruit de la foudre. Il a tonné cette nuit. Où se forge la foudre, il ne tonne jamais, BERNIS, *Relig. veng.* V. || Il s'emploie impersonnellement en cette acception. || 2° Faire entendre, faire éclater le tonnerre. Verras-tu concerter à ces âmes tragiques Leurs funestes pratiques, Et tonneras-tu point sur leur impiété? MALH. VI, 26. Quoi! dira-t-on, ce

grand Dieu qui déracine par son souffle les cèdres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres? BOSS. *la Vallière*. Dieu tonne du plus haut des cieux, et la Pologne est délivrée, ID. *Anne de Gonz.* Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne, Qui crois l'âme immortelle, et que c'est Dieu qui tonne, BOIL. *Sat.* I. Il [Boileau] croit que c'est Dieu qui tonne; mais il tonne comme il grêle, comme il envoie la pluie et le beau temps, comme il opère, comme il fait tout; ce n'est point parce qu'il est fâché qu'il envoie le tonnerre et la pluie, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre*, 1. || Fig. Dans ce moment encor le fils de Jupiter A fait sur moi des dieux tonner l'ordre suprême, DELILLE, *Én.* IV. || On n'entendrait pas Dieu tonner, se dit en parlant d'un très-grand bruit dont on est assourdi. Dieu pour s'y faire ouïr tonnerait vainement, BOIL. *Sat.* VI. || Fig. Tonner sur les choux, exercer sa force, son autorité sur ce qui est sans résistance. [Un jeune diable...] Et qui n'avait encor tonné que sur les choux, LA FONT. *Papef.* || 3° Par analogie. Faire un bruit semblable à celui du tonnerre. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ces foudres de bronze que l'enfer a inventées pour la destruction des hommes tonnaient de tous côtés, FLÉCH. *Turenne*. Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts, BOIL. *Sat.* IX. || 4° Fig. Parler, s'élever avec beaucoup de véhémence contre quelqu'un, contre quelque chose. Le P. Bourdaloue tonne à Saint-Jacques de la Boucherie, SÉV. *à Bussy*, 27 févr. 1679. Celui-là sera d'un naturel doux, ennemi du trouble et de l'injustice : tonnez tant qu'il vous plaira, ô divin Sauveur, contre les rapines et les violences, il applaudira à votre doctrine, BOSS. *Serm. Soumission à la parole*, 2. La Discorde, qui voit leur honteuse disgrâce, Dans les airs cependant tonne, éclate, menace, BOIL. *Lutr.* III. Il harangue le peuple, il tonne contre vous, LEGOUVÉ, *Épichar. et N.* IV, 7. Montre-moi cette Athènes Où méditait Platon, où tonnait Démosthènes, DELILLE, *Imag.* IV. C'est Mirabeau tonnant contre la cour; Sa voix nous crie : encore une bastille, BÉRANG. *14 juill.* || Proverbe. Quand il tonne en avril, le laboureur se réjouit. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII° s. E sur els [les méchants] es ciels tonerad li sire, *Liber psalm.* p. 236. Nus [nul] hom de char n'i oïst Deu tonant, *Ronc.* p. 156. || XIII° s. Il espartoit [éclairait] forment, et durement tonna, *Berte*, XXV. || XVI° s. Il disoit que jamais sa femme ne l'embrassoit, sinon quand il tonnoit bien fort, et pour ce avoit il accoustumé de dire en se jouant, qu'il estoit bien heureux quand Jupiter tonnoit, AMYOT, *Cat.* 35. Et ouit incontinent tout à l'entour bruire et tonner un grand nombre de tabourins, ID. *Crass.* 50. Après qu'il eut beaucoup tonné, il failloit qu'il pleust, qu'il greslast, voire qu'il foudroiast pour descharger le temps, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 48. Tant tonne qu'il pleut, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 134. Quand il tonne en mars, nous pouvons dire helas, COTGRAVE. Tout ce que tonne ne nous estonne, ID.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tronar*; portug. *troar*; ital. *tuonare*; du lat. *tonare*, que les étymologistes rattachent au sanscrit *stan*, tonner.

TONNERRE (to-nê-r'; d'après Palsgrave, p. 7, au XVI° siècle, la première syllabe se prononçait ton, comme dans le substantif *ton*), *s. m.* || 1° Bruit plus ou moins fort et plus ou moins prolongé qui accompagne la foudre. Un jour, un jour viendra que par toute la terre Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre, CORN. *Hor.* III, 5. Je veux suivre l'Écriture de mot à mot et de parole à parole; il ne faut point que l'homme parle, et je ne veux pas ici contrefaire la voix de Dieu, ni imiter le tonnerre, BOSS. *3° sermon pour le premier dimanche de l'Avent, Préambule.* Ô nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte! ID. *Duch. d'Orl.* Ma voix ferait sur eux les effets du tonnerre, VOLT. *Mahom.* II, 5. [À l'Opéra] le tonnerre est une lourde charrette qu'on promène sur le cintre, et qui n'est pas le moins touchant instrument de cette agréable musique, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23. La voix du tonnerre lointain, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, III, 1. || Fig. Voix de tonnerre, voix très-forte, très-éclatante. N'allez pas dès l'abord.... Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre : Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre, BOIL. *Art p.* III. Il a un teint basané, une voix de tonnerre, A. DUVAL, *les Héritiers*, sc. 17. || Fig. C'est un tonnerre, se dit d'un homme dont la voix est assourdissante. || Fig. Un coup de tonnerre, coup fatal. Trône, à t'abandonner je ne puis consentir; Par un coup de tonnerre il vaut mieux en sortir, CORN. *Rodog.* V, 1. M. de Pompone demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au roi, et savoir de sa bouche quelle faute avait attiré ce coup de tonnerre [la disgrâce], SÉV. 22 nov. 1679. || En un autre sens, événement étonnant. Quand je vois des gens fort heureux, je suis au désespoir : cela n'est pas d'une belle âme; mais le moyen aussi de souffrir des coups de tonnerre de bonheur comme il y en a, dit-on, pour les inclinations? SÉV. *à Bussy*, 19 déc. 1670. || Familièrement. Il est fait en coup de tonnerre, il est mal bâti, tout de travers, par allusion à la forme en zigzag des traits de la foudre qui éclate. || 2° Par extension, la foudre. Le tonnerre est tombé sur l'église. [Dans la Fable] Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre, C'est Jupiter armé pour effrayer la terre, BOIL. *Art p.* III. Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vît le jour... Le fit naître et soudain l'arma de son tonnerre, RAC. *Esth.* III, 4. Le tonnerre n'est qu'un grand phénomène électrique; Franklin le force à descendre tranquillement sur la terre; et, s'il foudroya Ajax Oïlée, ce n'est pas assurément parce que Minerve était irritée contre lui, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre*, 1. Il y a des grands seigneurs dont il ne faut approcher qu'avec d'extrêmes précautions; le tonnerre est de ce nombre; on sait que le professeur de mathématiques Richman fut tué à Pétersbourg, en 1753, par la foudre qu'il avait attirée dans sa chambre, ID. *ib.* 2. Avant les expériences de Franklin sur l'électricité, on se faisait des idées bien fausses du tonnerre, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. III, p. 7, dans POUGENS. || Fig. Attirer le tonnerre, attirer les malheurs, et, en particulier, ceux de la guerre. Seigneur, n'attirez point le tonnerre en ces lieux; Rangez-vous du parti du destin et des dieux, CORN. *Pomp.* I, 1. || 3° Image du tonnerre. Il sera dieu; même je veux Qu'il ait en sa main un tonnerre, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. Les anciens peignaient Jupiter prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes dans la patte de son aigle, et le lançant sur ceux à qui il en voulait; la saine raison n'est pas d'accord avec ces idées poétiques, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre*, 1. || 4° Poétiquement, le séjour, la région du tonnerre, le ciel. || Le maître du tonnerre, le dieu qui lance le tonnerre, Jupiter. C'est le pur sang du dieu qui lance le tonnerre, RAC. *Iphig.* V, 4. J'ai vu [à l'Opéra] le maître du tonnerre, Attentif au coup de sifflet, Pour lancer les feux sur la terre, Attendre l'ordre d'un valet, PANARD, *Description de l'Opéra.* || L'oiseau qui porte le tonnerre, l'aigle, oiseau de Jupiter. Regardez dans Denain l'audacieux Villars Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars, VOLT. *Henr.* VII. || 5° Par analogie et poétiquement, canon. Cent tonnerres de bronze ont donné le signal, VOLT. *Fontenoi.* || 6° Fig. Il se dit de tout ce qui renverse comme la foudre. Mélanchthon l'avait pris du beau côté, et voulait croire au commencement que, pour réveiller le monde, il ne fallait rien moins que les violences et le tonnerre de Luther, BOSS. *Var.* V, 3. Et sur le couple pâle et déjà demi-mort Fait tomber à deux mains l'effroyable tonnerre [un énorme in-folio], BOIL. *Lutr.* V. Ah! c'est ici seulement, au milieu de tant de scandales, qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, BRIDAINE, cité par MAURY, *Éloq. de la chaire*, XX. || 7° Partie renforcée du canon des armes à feu portatives, qui correspond à l'emplacement de la charge. || Dans certains obusiers, la partie qui est autour de la chambre. || 8° Pierre de tonnerre, sorte de pierre qu'on croyait tomber avec le tonnerre, et qu'au XVII° siècle on appelait carreau. || 9° Un des noms du *malapterurus electricus*, poisson électrique. || Proverbe. Toutes les fois qu'il tonne, le tonnerre ne tombe pas, c'est-à-dire des menaces ne sont pas toujours suivies d'effet.

— HIST. XI° s. Orez [orages] i ad de tuneire e de vent, *Ch. de Rol.* CIX. || XIII° s. Cel jour [il] fist moult mal temps de tonnoirre et d'ecliste, *Berte*, XCII. N'il ne cort mie doucement, Ains descent si hideusement, Qu'il tempeste l'air en son oire [sa marche] Plus que nul orrible tonnoire, *la Rose*, 6054. Et quant espar [éclair] vient en tonnoire, Si repuet l'en sovent veoir Des vapeurs les pierres cheoir, Qui ne monterent mie pierres, *ib.* 16304. Chascun de ces deux anemis A l'un de cels sur son col mis; D'iluec s'en tornerent grant oire; Lor petit pas sanble tonoirre, RUTEB. 322. || XV° s. Lors, comme se le tonnoire cheist du ciel...., CHASTEL. *Expos. sur verité mal prise.*

— ÉTYM. Wallon, *tonîr*, bourg. *tonnarre*; namur. *tonoire*; prov. *toneire, tonedre*; du lat. *tonitru*.

TONNES (to-n'), *s. f. pl.* Terme d'histoire naturelle. Voy. TONNE, n° 6.

† **TONOTECHNIE** (to-no-tè-knie), *s. f.* Terme de musique. Art de noter des airs en général. || Particulièrement. Art de noter, sur les cylindres des orgues de Barbarie ou des machines de cette espèce, les airs qu'on veut leur faire jouer.

— ÉTYM. *Ton* 2, et τέχνη, art.

† **TONOTECHNIQUE** (to-no-tè-kni-k'), *adj.* Qui appartient à la tonotechnie.

† **TONSILLAIRE** (ton-sil-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tonsilles ou amygdales. Angine tonsillaire.

† **TONSILLE** (ton-si-l'), *s. f.* Terme d'anatomie, synonyme d'amygdale.

— HIST. XVI° s. Les tonsilles ou amygdales, lesquelles font la salive pour humecter toute la bouche, PARÉ, I, 7.

— ÉTYM. Lat. *tonsillæ*, amygdales, et aussi *tusillæ*, diminutif d'après Festus de *toles* ou *tolæ*, amygdales, qu'Isidore dit être un mot gaulois.

† **TONSILLITOME** (ton-sil-li-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument aussi appelé sécateur des amygdales, ou amygdalotome, qui sert à exciser les amygdales tuméfiées chroniquement.

— ÉTYM. *Tonsille*, et τέμνειν, couper.

TONSURE (ton-su-r'), *s. f.* || 1° Cérémonie de l'Église catholique, par laquelle l'évêque, introduisant un homme dans l'état ecclésiastique, lui donne le premier degré de la cléricature en lui coupant une partie des cheveux. Recevoir la tonsure. Lettres de tonsure. || Prendre la tonsure, entrer dans l'état ecclésiastique. || Bénéfice à simple tonsure, bénéfice que l'on peut posséder n'ayant que la tonsure et sans être obligé de prendre les ordres sacrés et de résider sur les lieux. || Fig. Un docteur, un médecin, un avocat à simple tonsure, un docteur un médecin, un avocat qui n'est pas fort habile. || Par extension. Gentilhomme à simple tonsure, un petit gentilhomme, un pauvre gentilhomme (locution vieillie). Il [le cardinal de Bouillon] trouva un gentilhomme romain fort à simple tonsure, qui, avec de l'argent, s'était fait faire prince par le pape, ST-SIM. 53, 140. || 2° Couronne que l'on fait sur la tête aux clercs, sous-diacres, diacres, prêtres, etc. en leur rasant des cheveux. Il a fait faire sa tonsure. Il n'était pas permis [sous Charlemagne] de porter la tonsure sans appartenir à un évêque, VOLT. *Mœurs*, 20

— HIST. XV° s. Il disposa aussi de ses benefices, qui n'estoient qu'à simple tonsure, LOUIS XI, *Nouv.* LXVII. || XVI° s. Les uns font la premiere ordre de la tonsure clericale, la derniere de l'evesché, CALV. *Instit.* 1179. Il sentoyt ung doulx prurit des ongles et desgourdissement des braz, ensemble tentation vehemente en son esperit de battre ung sergent ou deuz, pourveu que ilz n'eussent tonsure, RAB. IV, 49.

— ÉTYM. Prov. esp. et ital. *tonsura*; du lat. *tonsura*, de *tonsum*, supin de *tondere*, tondre.

TONSURÉ, ÉE (ton-su-ré, rée), *part. passé* de tonsurer. Je demande un petit bénéfice au roi pour un fils de Mme de Montchevreuil qui a quinze ans, qui est tonsuré, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1676, t. II, p. 57, dans POUGENS. Permettez-moi de vous faire une petite remarque sur l'intelligence entre les rois et les prêtres que l'auteur du Système [de la nature] reproche aux fronts couronnés et aux fronts tonsurés, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 27 juill. 1770. || Substantivement. Un tonsuré. Un simple tonsuré.

TONSURER (ton-su-ré), *v. a.* Donner la tonsure. Tonsurer un diacre. Il [mon oncle] est résolu de me mener à Nîmes ou à Avignon, pour me faire tonsurer, RAC. *Lett.* 6 juin 1662.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tonsurar*; ital. *tonsurare*; du lat. *tonsurare*, de *tonsura*, tonsure.

TONTE (ton-t'), *s. f.* || 1° Action de couper les poils ou la laine qui recouvre le corps des animaux. || 2° La laine qu'on retire en tondant un troupeau. La tonte de son troupeau lui rapporte beaucoup. || 3° Temps où l'on tond les troupeaux. || 4° Action de couper les branches des arbres.

— ÉTYM. Substantif verbal de *tondre*.

TONTINE (ton-ti-n'), *s. f.* || 1° Réunion d'individus dont chacun convient de jouir viagèrement de l'intérêt de son capital et de l'abandonner ensuite

aux survivants, qui se partageront les rentes. Enfin je ne me plaindrai plus De l'étoile qui me domine; Il me reste encor cent écus Que je vais mettre à la tontine, BENSERADE, *Sur la tontine*. Laurent Tonti supplie très-humblement V. M. de considérer qu'il a été obligé, et qu'il l'est encore maintenant, de faire beaucoup de frais pour l'avancement et établissement de la tontine, *Documents inédits sur l'histoire de France, Correspondance administr. sous le règne de Louis XIV*, t. III, p. 16, *Lett. de Tonti au Roi*. M. Trousse-Galant a mis dix mille francs à la tontine sur la tête de ce garçon-là.... voilà pourquoi nous nous intéressons pour lui, LESAGE, *la Tontine*, 24. M. de Parcieux, de l'Académie des sciences, nous a donné un excellent ouvrage qui servira de règle à l'avenir au sujet des tontines et des rentes viagères, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 383. || 2° On étend aussi ce nom à toute opération financière fondée sur la durée de la vie humaine. || 3° On appelle aussi quelquefois tontine la rente que chaque actionnaire reçoit de la tontine. Je n'ai pas encore touché ma tontine. || 4° *Adj.* Rentes tontines, *Rapport Montesquiou*, 27 *août* 1790, *pièces justificatives*. || 5° Sorte de jeu de cartes auquel peuvent prendre part douze, quinze et même vingt personnes.

— ÉTYM. *Tonti*, Napolitain inventeur de ces sortes d'établissements (XVII° siècle).

TONTINIER, IÈRE (ton-ti-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a des rentes de tontine. Il nous suffira seulement de prouver quelle a été la perte de l'État, d'après l'ordre de mortalité des tontiniers, *Rapport Cambon sur le décret du* 23 *floréal an* II, p. 92.

— ÉTYM. *Tontine.*

TONTISSE (ton-ti-s'), *adj.* || 1° Qui vient de la tonture des draps. Bourre tontisse ou tonture. || 2° *S. f.* Tenture faite de toile, sur laquelle on a appliqué des tontures de draps pour figurer des étoffes. || 3° Papier-tontisse, papier de tenture fait de la même manière. Papeterie de tontisse.

— ÉTYM. *Tonte.*

† 1. **TONTON** (ton-ton), *s. m.* Oncle, dans le langage enfantin.

— ÉTYM. C'est le corrélatif de *tatan*.

† 2. **TONTON** (ton-ton), *s. m.* Altération fréquente et barbare de toton, voy. ce mot.

TONTURE (ton-tu-r'), *s. f.* || 1° Poil que l'on tond sur les draps. Seront lesdits draps tondus de bien près, et les tondeurs et apprêteurs leur donneront tous les apprêts et toutes les tontures nécessaires, *Réglem. des manuf.* 22 oct. 1697. || 2° Terme d'horticulture. Branches et feuilles que l'on coupe aux palissades, aux bordures. || 3° Action de tondre un gazon. || Le foin que cette opération produit. || 4° Terme de marine. Courbure des ponts d'un navire et de son bordage extérieur, dans le sens de la longueur, les extrémités se relevant plus ou moins, relativement au milieu. Comme l'Étoile tirait beaucoup plus d'eau de l'arrière que de l'avant, nous la mîmes rapidement en tonture, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 164.

— HIST. XIII° s. Lesdiz boys, la proprieté et la tonture d'iceulx, *Bibl. des ch.* 5° série, t. I, p. 79.

— ÉTYM. *Tonte.*

† **TONTURER** (ton-tu-ré), *v. a.* Terme de marine. Donner une certaine tonture à un navire.

† **TOPARCHIE** (to-par-chie), *s. f.* Terme d'antiquité. Petite souveraineté ou principauté. || Nom donné aux différentes provinces de la Palestine sous les Romains. Elle [Joppé] devint une des onze toparchies où l'idole Ascarlen était adorée, CHATEAUBR. *Itin.* part. 3.

— ÉTYM. Τοπαρχία, de τόπος, lieu (voy. TOPIQUE), et ἄρχειν (voy. ARCHONTE).

† **TOPARQUE** (to-par-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Chef d'une toparchie.

— ÉTYM. Τοπάρχης (voy. TOPARCHIE).

TOPAZE (to-pa-z'), *s. f.* Pierre précieuse d'un jaune doré, généralement composée de beaucoup d'alumine, de silice, d'acide fluorique et de fer, qui est la chrysolithe des anciens, et que l'on confond avec les quartz hyalins jaunes, qui offrent les mêmes nuances sans qu'il y ait rien de commun entre cette pierre précieuse et ces cristaux de roche colorés en jaune. Topaze orientale. Topaze d'Inde. Topaze du Brésil. L'analyse de la pierre connue sous le nom de lapis-lazuli, à laquelle M. Margraaf a joint depuis celle de la topaze de Saxe, est le premier modèle de l'analyse complète d'une pierre dure, CONDORCET, *Margraaf*. Quand les topazes sont d'un jaune pur et sans glaçures, elles ont quelque valeur; mais, en général, les joailliers en font peu de cas, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 423. La vraie topaze est un prisme à huit pans striés; sa pesanteur spécifique est semblable à celle du diamant, elle est plus dure que le cristal de roche et que l'émeraude, moins dure que le rubis, DE LABORDE, *Émaux*, p. 519. || Topaze limpide, topaze qui n'a pas de couleur. || Topazes brûlées, celles qui ont pris une teinte rosâtre. || Topazes occidentales, ou fausses topazes, topazes qu'on trouve en Bohême, en Suisse et autres contrées de l'Europe. On a mal à propos donné le nom de topazes à ces pierres qui se trouvent en Bohême, en Auvergne et dans plusieurs autres provinces de l'Europe, et qui ne sont que des cristaux de roche colorés d'un jaune plus ou moins foncé et souvent enfumé, BUFF. *Min.* t. VI, p. 151.

— HIST. XI° s. Pierres i ad, ametiste e topaze, *Ch. de Rol.* CXIII. || XII° s. Empur ice [pour cela] amai je les tuens comandemenz sur [plus que] or e topaze, *Liber psalm.* p. 193. [Charles] Qui des rois crestiens est toupace et rubis, *Sax.* XXVI. || XIII° s. Et li topasse et li bericle, *Blancandin*, v. 3880.

— ÉTYM. Provenç. *topazi*; catal. *topaci*; esp. *topacio*; ital. *topazio*; du lat. *topazius*, qui vient de Τόπαζος, île de la mer Rouge.

† **TOPAZOLITHE** (to-pa-zo-li-t'), *s. f.* Grenat d'un jaune de topaze.

— ÉTYM. *Topaze*, et λίθος, pierre.

† **TÔPE** (tô-p'), *s. m.* Sorte d'édifices religieux, propres à l'Inde bouddhique; ce sont des chapelles avec dômes, renfermant des reliques.

— ÉTYM. Forme altérée, dans l'Inde moderne, du sanscrit *stûpa*, amas, monceau, tôpe.

TÔPER (tô-pé; plusieurs prononcent to-pé), *v. n.* || 1° Terme de jeu de dés. Consentir à jouer autant que met au jeu l'adversaire. Ils [les rouques, sorte d'escrocs anglais] jouaient à la chance à deux dés; et, comme celui qui tient le dé à ce jeu en a tout l'avantage, les rouques avaient fait cet honneur au chevalier de Gramont [venu parmi eux pour jouer] de préférence; les rouques.... poussaient contre lui comme des furies; il tôpait partout, HAMILT. *Gram.* XI. || Elliptiquement, tôpe, je tôpe, ou j'accepte votre offre. L'un des joueurs ayant dit : masse dix pistoles, l'autre a dit tôpe. || On dit aussi : tôpe et tingue, je tôpe et je tiens. || Tôpe et tingue est aussi le nom d'un jeu de dés. Un point ou de Venise ou de quelque autre mode Serait d'un tôpe et tingue une suite incommode, TH. CORN. *Gal. doub.* V, 3. || 2° Par analogie. Adhérer à une offre, à une proposition. M. d'Elbœuf, qui ne cherchait que de l'argent, tôpait à tout ce qui lui en montrait, RETZ, II, 290. Le dépit est passé; vous enragez d'avoir tôpé, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 14. Il [un voiturier] propose son prix, on y tôpe; il demande à voir la malle, elle était à l'ordinaire, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 25 nov. 1760. || Je tôpe à cela, et, absolument, tôpe. Nous rîmes fort de tout cela, et avec mon fils même; car il est de bonne compagnie, et dit tôpe à tout, SÉV. 22 avr. 1671. « À la santé de M. l'ambassadeur; à la santé de Mme la duchesse de Chaulnes. — Tôpe à notre cher gouverneur; tôpe à la grande gouvernante. — Monsieur, je vous la porte; Madame, je vous fais raison. » Enfin, tant a été procédé.... ID. *au duc de Chaulnes*, 15 mai 1691. Il me dit à l'oreille : à tel endroit, demain. Tôpe, lui répondis-je en lui serrant la main, PH. POISSON, *Procureur arbit.* sc. 5.

— REM. La Fontaine a écrit top; Allons, sire Oudinet, À Jeanne top, *Troq.* Et aujourd'hui des gens prononcent tope et non pas tôpe. Au contraire plusieurs auteurs du XVII° siècle écrivent tauper.

— ÉTYM. Bourg. *taupi*; it. *toppare*; all. *toppen*, consentir à une offre; d'après Scheler, de la racine *top*, onomatopée exprimant le bruit de mains qui se frappent pour confirmer le consentement.

† **TOPHACÉ, ÉE** (to-fa-sé, sée), *adj.* Terme de médecine. Qui est de la nature du tophus. Concrétions tophacées.

— ÉTYM. Lat. *tofaceus*, de *tofus* (voy. TOPHUS).

† **TOPHET** (to-fèt'), *s. m.* Nom d'un endroit particulier de l'ancienne Jérusalem, que quelques-uns croient n'avoir été que la boucherie de la ville, où l'on entretenait aussi un feu continuel pour réduire en cendres les carcasses des animaux et d'autres immondices qu'on y apportait de tous les quartiers.

† **TOPHUS** (to-fus'), *s. m.* Terme de médecine. Dépôts de substance dure, comme osseuse, qui se forment soit dans l'intérieur des organes, soit aux environs des articulations; ils sont composés, dans le premier cas, de phosphate de chaux; et, dans le second, d'urate de soude, lorsqu'ils tiennent à la goutte.

— HIST. XVI° s. Tophes ou nodus, PARÉ, XVI, 4.

— ÉTYM. Lat. *tophus* ou *tofus*, tuf, de τόφος.

† **TOPIAIRE** (to-pi-è-r'), *s. f.* Terme d'antiquité. Art d'orner les jardins et de donner aux arbres des formes diverses. || *Adj.* Qui se rapporte à l'art d'embellir les jardins.

— HIST. XVI° s. Ung barrault d'or terny, couvert d'une vignette de grosses perles indicques, en ouvraige topiaire, RAB. *Pant.* IV, 1. Jardins bien cultivés et façonnés en parterres, labyrinthes et topiaires, YVER, p. 523.

— ÉTYM. Lat. *topiaria*, de τόπια, paysage, qui vient de τόπος, lieu.

TOPINAMBOUR (to-pi-nan-bour), *s. m.* || 1° Plante de la famille des composées, genre hélianthe, *helianthus tuberosus*, L. || Tubercules que produit cette plante, alimentaires pour l'homme et les animaux, et dont le goût est analogue à celui des fonds d'artichaut, mais plus sucré. || 2° Nom donné, aux Antilles, à une zingibéracée féculifère. || 3° Topinambours blancs, nom sous lequel on mange, au cap de Bonne-Espérance et à Haïti, les racines de l'*alstrœmeria edulis* (amaryllidacées) de Tussac.

— ÉTYM. *Topinamboux*, du pays desquels la plante est originaire.

† **TOPINAMBOUX** (to-pi-nan-bou), *s. m. pl.* Nom d'un peuple du Brésil, qu'on a quelquefois employé pour désigner des gens grossiers et ignorants. Voire chez les Grecs, qui pour nous Sont pires que Topinamboux, SCARR. *Virg.* V. J'ai traité de Topinamboux Tous ces beaux censeurs, je l'avoue, Qui, de l'antiquité si follement jaloux, Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue, BOIL. *Épigr.* XXV. || Boileau en a fait un adjectif : Et l'Académie, entre nous, Souffrant chez soi de si grands fous, Me semble un peu topinamboue, *Épigr.* 25.

TOPIQUE (to-pi-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport aux lieux. Dans vos travaux de physique et d'histoire naturelle, vous ne sauriez mieux faire que d'insister le plus qu'il vous sera possible sur les curiosités topiques du diocèse [de Béziers] et de la province, *Lett. inédite de Mairan*, 13 août 1739, dans *Bull. de la soc. arch. de Béziers*, 2° série, t. I, p. 69. || Divinité topique, divinité qui présidait à un lieu. Si un schisme s'élevait entre les sectes protestantes, aucun des partis ne trouverait à détruire dans l'autre aucun objet sensuel des superstitions; point de divinités topiques ni de saints tutélaires à briser ou à monnoyer, BAYLE, *Dict.* art. *Mâcon.* || 2° Terme de médecine. Il se dit des médicaments qu'on emploie à l'extérieur. Noailles prit le fer à la main, retrancha les chairs inutiles, et appliqua quelques remèdes topiques, MONTESQ. *Lett. pers.* 138. || *S. m.* Les emplâtres, les onguents, les cataplasmes sont des topiques. || 3° Fièvres topiques ou locales, variété de fièvres intermittentes anomales. || 4° Fig. Qui se rapporte exactement à ce dont il s'agit. Il résume, dans un langage éminemment substantiel et topique, les réformes que demande encore l'institution, U. LADET, *le Temps*, 22 mars 1868. || 5° Terme de rhétorique. Lieux topiques, synonyme de lieux communs. || 6° *S. f.* La topique, la doctrine des lieux topiques, l'art de les trouver. Les sceptiques ont inventé une topique particulière, et se sont servis de dix moyens avec lesquels ils examinent tout ce qu'on leur propose, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Pyrrhon.* || 7° *S. m. pl.* Les topiques, certains chefs généraux d'où l'on peut tirer de quoi s'étendre dans un discours. || Traité sur les lieux communs. Les Topiques d'Aristote. Les Topiques de Cicéron contiennent la méthode de trouver les arguments par le moyen de certains termes qui les caractérisent, et qu'on appelle lieux de rhétorique ou lieux de logique, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2° part. p. 689, dans POUGENS.

— ÉTYM. XVI° s. Il nous faut descrire les remedes locaux, ou particuliers.... et premierement noteras, que les remedes topiques apportent.... PARÉ, XXI, 20.

— ÉTYM. Τοπικὸς, de τόπος, lieu, et, au sens de lieux communs, τὰ τοπικά.

† **TOPOGRAPHE** (to-po-gra-f'), *s. m.* Celui qui s'occupe de topographie. || Peintre topographe, celui qui représente des églises, des palais, des villes, etc.

— HIST. XVIe s. Il nous fauldroit des topographes qui feissent des narrations des endroits où ils ont esté, MONT. I, 234.

— ÉTYM. Τοπογράφος, de τόπος, lieu, et γράφειν, décrire.

TOPOGRAPHIE (to-po-gra-fie), *s. f.* || 1° Description détaillée d'un lieu particulier. La topographie moderne de ces contrées-là [Éthiopie] n'est pas fort connue, et celle du temps de Céphée encore moins, CORN. *Androm. argument.* La topographie était si confuse, que, la veille de la bataille de Fontenoy, on examina toutes les cartes du pays, et on n'en trouva pas une seule qui ne fût entièrement fautive, VOLT. *Dict. phil. Géographie.* La première chose qui frappe en comparant ces descriptions [de volcans], c'est qu'on doit renoncer à transmettre à la postérité la topographie exacte et constante de ces montagnes ardentes; leur forme s'altère et change, pour ainsi dire, chaque jour, BUFF. *Add. th. terr. Œuv.* t. XIII, p. 57. || Topographie souterraine, description des gîtes houillers et métallifères. || 2° Art de représenter sur le papier la configuration d'une portion de terrain avec tous les objets qui sont à sa surface.

— ÉTYM. Lat. *topographia;* du grec τοπογραφία (voy. TOPOGRAPHE).

TOPOGRAPHIQUE (to-po-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la topographie. Description topographique. || Carte topographique, représentation exacte et détaillée d'un lieu, d'un canton.

† **TOPOLOGIQUE** (to-po-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la connaissance des lieux. || Système topologique, système qui consiste à rattacher une suite d'idées abstraites à des objets sensibles, familiers.

— ÉTYM. Τόπος, lieu, et λόγος, doctrine.

† **TOPONOMASTIQUE** (to-po-no-ma-sti-k'), *s. f.* L'onomastique des lieux.

— ÉTYM. Τόπος, lieu, et *onomastique.*

† **TOPONYMIE** (to-po-ni-mie), *s. f.* La désignation des localités par leurs noms. Le système de la toponymie ibérienne.

— ÉTYM. Τόπος, lieu, et ὄνομα, nom.

† **TOPONYMIQUE** (to-po-ni-mi-k'), *adj.* Relatif aux noms des localités. D'ingénieux rapprochements toponymiques.

† **TOPORAMA** (to-po-ra-ma), *s. m.* Panorama d'un endroit particulier; vue d'optique.

— ÉTYM. Τόπος, lieu, et ὁράω, voir.

† **TOQUADE** (to-ka-d'), *s. f.* Terme populaire. Manie pour, forte inclination. C'est sa toquade.

— ÉTYM. *Toquer.*

† **TOQUAGE** (to-ka-j'), *s. m.* Terme de typographie. Action de remplacer momentanément un ouvrier dans son travail.

† **TOQUANTE** (to-kan-t'), *s. f.* Terme populaire. Une montre, par allusion au tic-tac de la montre. Il avait, la semaine, Deux fois du linge blanc, Et comme un capitaine La toquante d'argent, *Chanson populaire : Dans les gardes françaises.*

— ÉTYM. *Toquer.*

TOQUE (to-k'), *s. f.* || 1° Sorte de chapeau à petits bords, plat par-dessus, plissé tout autour, et couvert de velours, de satin. Une toque de juge, de professeur. Cette femme avait une belle toque. Là-dessus, il ôta sa toque, SCARR. *Virg.* VI. Toque au lieu de chapeau, haut-de-chausse troussé : La barbe seulement demeure au personnage [il s'agit d'un homme qui s'habille en page], LA FONT. *Petit chien.* Défense aux bonnetiers-chapeliers de faire fouler les bonnets et toques au moulin, *Arrêt du parlem.* 8 fév. 1694. Zélie : D'abord on commence par m'établir sur la tête un énorme coussin.... — Rosine : Un coussin? — Zélie : Oui, ils appellent cela une toque, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Colombe,* sc. 3. || 2° Au turf, coiffure des jockeys; on ne dit jamais casquette. || 3° Sorte de coiffure en usage au XVIe siècle. || 4° Linge de chanvre ou de gros lin, qui couvre les épaules et l'estomac des religieuses du Saint-Sacrement. || 5° Nom vulgaire du *scutellaria galericulata, L.*, plante labiée commune dans les prés marécageux. || 6° Espèce de singe.

— HIST. XVIe s. Une tocque de velours noir sur laquelle estoit le chappeau de conte fait de grosses perles orientales, DE LABORDE, *Émaux,* p. 207.

— ÉTYM. Espagn. *toca;* portug. *touca;* ital. *tocca;* du celtique : bas-bret. *tok;* kymri, *toc,* chapeau, coiffure en général.

† **TOQUÉ, ÉE** (to-ké, kée), *part. passé* de toquer. || Fam. et fig. Il est toqué, il a le cerveau un peu dérangé.

† **TOQUER** (to-ké), je toquais, nous toquions, vous toquiez; que je toque, que nous toquions, que vous toquiez, *v. a.* || 1° Toucher. J'en ai vu [des filous] d'adroits à toquer une carte.... *Dial. d'Orat. Tubero,* t. II, p. 291. || Ce mot, vieilli, reste usité dans cette locution : Qui toque l'un toque l'autre, qui offense l'un offense l'autre. || 2° Fig. et populairement. Rendre fou, comme en touchant le cerveau. La politique l'a toqué. || 3° Terme de typographie. Remplacer un ouvrier dans un travail.

— HIST. XVe s. B. Laissons les là. — M. Ho je n'y toque; Il n'est point de pire defroque Que de malheur à malheureux, VILL. *Baillev. et Malepaie.*

— ÉTYM. Autre forme de *toucher* (voy. ce mot); génev. *tauquer, tôquer,* battre, frapper; Berry, *le cœur me toque, cette montre ne toque plus.*

† **TOQUERIE** (to-ke-rie), *s. f.* Chaufferie ou endroit du foyer d'un fourneau de forge.

TOQUET (to-kè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des to-kè-z élégants), *s. m.* Coiffure, espèce de bonnet de femmes et d'enfants. Ses mules d'un côté, de l'autre son toquet, RÉGNIER, *Sat.* XI. Je lève les yeux au ciel, je baise le louis devant lui [un enfant]; et, pour lui faire entendre mieux encore l'importance de la pièce sacrée, je lui bégaye de la voix, je lui désigne du doigt tout ce qu'on peut acquérir, un beau fourreau, un beau toquet, un bon biscuit, DIDEROT, *le Neveu de Rameau.* || Populairement. En avoir dans le toquet, être ivre. || Terme de musique. Voy. DOQUET.

— ÉTYM. Dimin. de *toque.*

† **TOQUEUX** (to-keû), *s. m.* Sorte de fourgon à l'usage des raffineurs de sucre.

† **TORAILLE** (to-râ-ll; *ll* mouillées), *s. f.* Espèce de corail brut.

1. **TORCHE** (tor-ch'), *s. f.* || 1° Étymologiquement, chose roulée, tortillée; sens inusité, mais qui se retrouve dans tout ce qui est désigné par le mot torche. || 2° Linge roulé que les femmes se mettent sur la tête quand elles portent un vase. || 3° Selle bourrée en paille et recouverte en grosse toile, qu'on met sur le dos des mules, des ânes ou des chevaux. || 4° Poignée de foin, roulée dans l'argile, dont on garnit le tour des tuiles qui forment les ouvreaux du four de glacerie. || 5° Écheveau d'or coupé par aiguillees, pour broder. || Paquet de fil de fer ou de laiton plié en rond. On dit aussi torque. || Un ou plusieurs tours que le vannier fait immédiatement en différents endroits d'une hotte. || 6° Flambeau consistant en un bâton de sapin ou de quelque autre bois résineux entouré de cire et de mèche, et, par suite, flambeau grossier fait de résine ou de cire. Torches funéraires. Torches ou flambeaux résineux pour pompiers, chemins de fer, etc. Ce criminel fut condamné à faire amende honorable la torche au poing. Boisselleries et racleries : pour une voie de 52 bottes de torches et manches de balais, entrant par eau, est dû 3 livres 13 sols 6 deniers, *Déclarat.* 22 oct. 1715, *tarif.* Il [François Ier] fit indiquer, au commencement de 1525, par Jean du Bellay, évêque de Paris, une procession générale à laquelle il assista une torche à la main, comme pour faire amende honorable des profanations des sectaires, VOLT. *Hist. parl.* XIX. || Fig. et poétiquement. Les torches d'hyménée, les torches nuptiales, le mariage. A peine, depuis l'heure à ce nœud destinée, A-t-elle vu flamber les torches d'hyménée, ROTR. *St Gen.* II, 8. Il [Massinissa] avait allumé les torches nuptiales [mariage avec Sophonisbe] devant les dieux domestiques de Syphax, CHATEAUBR. *Itinér.* part. 7. || Fig. Les torches de la Discorde. || 7° Terme de botanique. Cierge épineux. || 8° Terme de vénerie. Se dit des fumées qui sont à demi formées. || 9° Terme de jardinier. Fourchée de fumier pliée en deux servant à border une couche.

— HIST. XIVe s. Il se fuist combatus à torses alumans, *Baud. de Seb.* X, 312. La torsse pas tant ne vaudroit; Car sa clartés souvent faudroit, J. DE CONDÉ, t. III, p. 298. A Jehan Boinevie, pour frais d'arsures de torses à faire les presens de vin de nuit.... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière,* p. 58. Une poignée de chandeilles de cire, ou une torse de chambre, DU CANGE, *torsa.* || XVe s. Torche de fourre ardant, *Perceforest,* t. I, f° 51 Je serois bien heureuse d'avoir un tel jeune galant, qui n'auroit cure de moi, qui me dependroit tout le mien, et, se j'en sonnois mot, encore aurois-je la torche [c'est-à-dire on me donnerait tort; allusion aux amendes honorables], LOUIS XI, *Nouv.* LIII. || XVIe s. De chacun cent de torches d'ouzier, quatre torches. — De la chartée de bastons de raquette, torches et flambeaux, huit deniers parisis, *Arrêt du parlem.* 16 sept. 1577. Sachets, coussins, oreillers, torches de pailles. — Les torches ou fenons sont faites de bastons de grosseur d'un doigt, lesquels on envelôppe de paille, puis d'un demy linceul, PARÉ, XII, 8. Je lui ai veu aussi aimer quelquefois le bransle de la torche ou du flambeau, BRANT. *Dames illustres,* p. 259. La coustume de l'oziere [osier] est telle que ladicte oziere se vend à torches; et en doit avoir en chascune torche 64 ozieres qui font douze vingt douze quartiers, THAUMASS. *Cout. de Berry,* ch. 90, p. 278, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *torche,* tresse *: une torche de chanvre;* picard, *torke,* selle d'âne; provenç. *torcha;* ital. *torcia;* venit. *torzo;* d'un lat. fictif *tortia, tortium,* dérivé de *tortus,* de *torquere* (voy. TORDRE).

† 2. **TORCHE** (tor-ch'), *s. f.* Petit linge dont les peintres se servent pour essuyer les pinceaux et la palette.

— ÉTYM. Subst. verbal de *torcher.*

TORCHÉ, ÉE (tor-ché, chée), *part. passé* de torcher. L'enfant torché par sa nourrice. || Familièrement et fig. Un homme mal torché, mal habillé. || Cela est mal torché, est torché à la diable, cela est fait grossièrement. || Bien torché, bien fait en parlant d'œuvre de peinture. Sa mine est bien torchée (passez-moi ce mot, il est de l'art), largement peinte, et d'un faire très-ragoûtant, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 352, dans POUGENS.

TORCHE-CUL (tor-che-ku), *s. m.* Terme bas et grossier. || 1° Ce avec quoi on s'essuie le derrière après être allé à la selle. C'est dans le divin chapitre des torche-culs de Gargantua [que l'arrêt du parlement sur la loi naturelle devrait avoir sa place]; la besogne de ces messieurs ne mérite guère qu'on en fasse un autre usage, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 2 mai 1758. || 2° Fig. et familièrement. Écrit fort méprisable. Sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnait, soit en bien, soit en mal, aux moindres torche-culs, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || *Au plur.* Des torche-culs.

— HIST. XVe s. Lesquelz seigneurs si s'esbatoient A recueillir les torches culs Des seigneurs qui estoyent venus Aux chambres [latrines], et bien se pensoient Que à quelque chose servoyent, VILLON, 2e *repue franche.* || XVIe s. Comment Grandgousier congneut l'esprit merveilleux de Gargantua à l'invention d'un torche cul, RAB. I, 13.

— ÉTYM. *Torcher,* et *cul.*

† **TORCHE-FER** (tor-che-fèr), *s. m.* Torchon mouillé dont on se sert pour essuyer les fers à souder.

† **TORCHE, LORGNE** (tor-che-lor-gn'), *loc. adv.* Se dit de coups distribués à tort et à travers (locution vieillie). S'en vinrent du parler à tic tac, torche, lorgne RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XVIe s. Donez des horions, pati, patac.... Chipe, chope, torche, lorgne, *Chanson sur la bataille de Marignan,* dans LEROUX DE LINCY, *Chants français,* t. II, p. 66. Puis Pantagruel, ainsi destitué de baston, reprint le bout de son mast, en frappant torche, lorgne dessus le geant, RAB. II, 29.

TORCHE-NEZ (tor-che-né), *s. m.* Voy. TORDNEZ.

† **TORCHE-PERTUIS** (tor-che-pèr-tuî), *s. m.* Un des noms vulgaires de la sittelle d'Europe, oiseaux.

† **TORCHE-PIN** (tor-che-pin), *s. m.* Nom vulgaire de l'espèce de pin que les naturalistes appellent mugho.

— ÉTYM. *Torche,* et *pin :* pin bon à faire des torches; les paysans des montagnes du Dauphiné où le mugho croît en abondance, utilisent son bois pour en faire des torches.

† **TORCHE-PINCEAU** (tor-che-pin-sô), *s. m.* Petit linge pour essuyer les pinceaux et la palette. || *Au plur.* Des torche-pinceaux.

† **TORCHE-POT** (tor-che-po), **TORCHE-POTEUX** (tor-che-po-teû), *s. m.* Synonymes de torche-pertuis.

TORCHER (tor-ché), *v. a.* || 1° Frotter, comme on fait avec un torchon, pour nettoyer, pour essuyer. Il [le duc de Gesvres] fit partout dans le lit, tellement qu'il fallut passer une partie de la nuit à les torcher [lui et sa femme] et à changer de tout, ST-SIM. 141, 258. || Fig. et populairement. Il n'a qu'à s'en torcher le bec, il ne doit pas compter sur ce qu'il désire. Pour des ambassadeurs torchez-en votre bec, BOURSAULT, *le Mort vivant,* II, 6. Regarde-la bien, tu peux t'en torcher le bec, COMTE DE CAYLUS, *Loup galeux, Œuv.* t. IX, p. 310. || 2° Essuyer, nettoyer des pinceaux ou la palette. || Tor-

cher le quarteron d'or, le nettoyer avec un morceau de drap. || Torcher le tas, chez les cartiers, enlever la colle que la presse a fait sortir d'entre les feuilles. || 3° Fig. Battre. Il se fera torcher. || 4° Terme de marine. Trivialement, torcher de la toile, faire porter beaucoup de voiles à un bâtiment. || 5° Terme de construction. Recouvrir un mur, une cloison avec du torchis. || 6° Faire, avec un ou plusieurs brins d'osier, le cordon qui borde certains ouvrages de vannerie. || 7° Se torcher, *v. réfl.* S'essuyer, se nettoyer. *Folio a tergo*, ce qui veut dire une feuille à se torcher, GALIANI, *Corresp.* t. I, p. 119, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Si li torchoit [à son coursier] les costez et les flans, *les Enfances Guillaume*, dans JONCKBLOET, *Guill. d'Orange*, t. II, p. 16. S'on lo vult torchier [un cheval] Là ù li maz [le mal] gist, donc lo verriez drecier, Fiert des piez.... *Arch. des miss. scient.* 2e sér. t. V, p. 194. Pour le grant Dieu mout me prierent Li Juif, quant il m'encontrerent, Que men sydoine [mouchoir] leur prestasse, Au prophete son vis torchasse, Erramment [aussitôt] le sydoine pris, Et li torchei mout bien son vis [visage], *Saint-Graal*, 1599. || XIVe s. Et Longis, li membrés, Torcha ses iex du sanc, ce fu la verités, *Baud. de Seb.* XI, 376. || XVIe s. Ayans fait leur confession au prestre, ils estiment qu'ils peuvent torcher leur bouche et dire qu'ils n'ont rien fait, CALV. *Instit.* 502. Le duc de Guise, se baissant dessus [le cadavre de Coligny] et luy torchant le visage avec un mouchoir, dit : « Je le connoy; c'est luy-mesmes, » *Relation de la Saint-Barthél.* (*Mém. de l'état de France sous Charles IX*, t. I). Ils [les anciens] se torchoient le cul (il faut laisser aux femmes cette vaine superstition des paroles) avecques une esponge, MONT. I, 372.

— ÉTYM. *Torche*, dans le sens de bouchon de paille; Berry, *trocher;* wallon, *toirchi*, tordre, donner une entorse; provenç. *torcar, torquar;* catal. *torcar.*

TORCHÈRE (tor-chè-r'), *s. f.* || 1° Vase de fer à jour, placé à l'extrémité d'un long manche, dans lequel on met des matières combustibles pour éclairer. Partout se présentaient et des chaires légèrement suspendues, et des vases surmontés de flammes, et des balcons, et de hautes torchères, et des balustres en marbre, et des stalles sculptées, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 2. || 2° Candélabre qui porte des flambeaux, des girandoles, des bougies, et qui sert à éclairer un vestibule, un escalier, etc. Sa maison était plutôt illuminée qu'éclairée ; car tous les appartements sont remplis de lustres, de torchères et de girandoles, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 321, dans POUGENS. || 3° Guéridon fort élevé sur lequel on met un flambeau avec des bougies dans les grandes maisons (RICHELET)

— ÉTYM. *Torche.*

† **TORCHETTE** (tor-chè-t'), *s. f.* Petite poignée de paille. || Terme de métallurgie. Ringard de fer terminé en pelle. || Osier tortillé autour d'une hotte. || Terme de pêche. Sorte de panier fait de paille longue ou de glu, pour envelopper quelques poissons de choix.

— ÉTYM. Dimin. de *torche*. En Normandie, *c'est net et clair comme torchette*, se dit d'une chose sale ou d'une explication obscure.

TORCHIS (tor-chi), *s. m.* Mortier composé de terre grasse et de paille coupée qu'on emploie pour certaines constructions. On s'en sert pour remplir les vides souvent très-grands d'un bâtiment en charpente, ce qui permet d'économiser le bois. Vitruve, qui avait voyagé en Gaule et en Espagne, dit qu'encore de son temps les maisons étaient bâties d'une espèce de torchis, couvertes de chaume ou de bardeau de chêne, et que les peuples n'avaient pas l'usage des tuiles, VOLT. *Dict. phil. Antiquité.*

— HIST. XIIIe s. Li sueil sont de desesperance, Et li pommel de mescheance, Li torcheïs est de haïne, RUTEB. II, 33. || XVIe s. Place très-mauvaise et d'assiette et d'estoffe, comme estant commandée à la mousquetade, et aiant en plusieurs lieux ses parapets de torchis, D'AUB. *Hist.* III, 268.

— ÉTYM. *Torcher. Torchis*, dans l'ancienne langue, avait en outre le sens de *torche*, flambeau.

TORCHON (tor-chon), *s. m.* || 1° Serviette de grosse toile dont on se sert pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc. Un paquet de torchons. La véritable reine reprenait un bon teint frais et vermeil; mais elle était crasseuse, court-vêtue, et faite comme un petit torchon qu'on aurait traîné dans la cendre, FÉN. t. XIX, p. 6. || Fig. et populairement. Le torchon brûle à la maison, il y a une querelle de ménage. || Populairement, entre soldats, se donner un coup de torchon, se rafraîchir d'un coup de torchon, se battre au sabre, à l'épée. || Populairement. Se mettre dans ses torchons, se coucher. || 2° Morceau de vieux linge pour essuyer les planches de l'imprimeur en taille-douce. || 3° Terme de construction. Poignée de paille tortillée, ou petite natte de paille très-épaisse, servant à garantir les arêtes des pierres, quand on les remue. || 4° *Adj.* Papier torchon, sorte de papier pour l'aquarelle et la gouache.

— HIST. XIIe s. Cil escuier le prenent à gaber, De grans torchons li pristrent à ruer, Et l'un sor l'autre et enpaindre et boter, *Bat. d'Alesch.* v. 3401. En la sale fu mult traïtres apelé; De tutes parz i fu hautement escrié; Nis [même] torgeluns d'estraim unt après lui geté, *Th. le mart.* 46. || XIIIe s. Et li boef, qu'il soient d'un torsoun chescun jour bien frotez, et par tant amenderont, *Bibl. des ch.* 4e série, t. II, p. 368. || XVe s. Mon gallant [l'enfant prodigue] fut mis en cueilleur de pommes, habillé comme un brusleur de maisons, nud comme un ver; *vix ei remansit camisia* nette comme un torchon de cuisine, nouée sur l'épaule pour couvrir sa pauvre peau, MICHEL MENOT, *Sabbato secundæ domin. Quadrages.* Sire chevalier sauvage, estes vous party des forests pour donner telz torchons [coups]? Sire, dit le chevalier, pour donner telz coups et autres suis je party des forests, *Perceforest*, t. III, f° 6. || XVIe s. De là avint chose qui ne s'est gueres veue ailleurs, c'est que, comme les assiegez jettoient des torchons d'artifices pour tirer aux pionniers, on jettoit au loin ces feux à coups de canon, D'AUB. *Hist.* II, 369. Torchon de paille, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Torche*, dans le sens de bouchon de paille; wallon, *toirchon.*

† **TORCHONNER** (tor-cho-né), *v. a.* Frotter, nettoyer avec un torchon. || Fig. et familièrement. Faire mal, faire salement. Vous avez torchonné ce dessin.

— ÉTYM. *Torchon.* On a dit (XIVe siècle) *torchonnierement*, pour négligemment, *Arch. nat.* JJ75, pièce 58.

† **TORCIN** (tor-sin), *s. m.* Banc qui divise les schistes ardoisiers.

† **TORCINER** (tor-si-né), *v. a.* Tordre le verre pendant qu'il est chaud.

† **TORCOL** (tor-kol), ou **TORCOU** (tor-kou), *s. m.* Genre d'oiseaux grimpeurs, seule espèce, *yunx torquilla, L.*

† **TORCULAR** (tor-ku-lar), *s. m.* Mot latin voulant dire pressoir, employé en anatomie comme synonyme de pressoir d'Hérophile.

† **TORCULARIEN, IENNE** (tor-ku-la-riin, riè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au torcular. || Sinus torculariens, ceux qui se jettent dans le pressoir d'Hérophile.

TORDAGE (tor-da-j'), *s. m.* || 1° Action de tordre. || 2° Façon qu'on donne à la soie, en doublant les fils sur les moulinets.

— ÉTYM. *Tordre.*

† **TORD-BOYAUX** (tor-bo-iô), *s. m.* Nom qu'on donne à de l'eau-de-vie rendue plus brûlante par l'addition de substances âcres.

— ÉTYM. *Tordre*, et *boyaux.*

† **TORDE** (tor-d'), *s. f.* Terme de marine. Anneau de cordes, au bout des grandes vergues, pour garantir les rabans.

† **TORDEUR, EUSE** (tor-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui tord la laine, les soies, les fils, etc. || Tordeuse, ouvrière en soie qui, quand une pièce est finie, place la nouvelle pièce sur le métier. || Tordeuse se dit d'une espèce de chenille qui tord les feuilles. || Tordeuse, machine qui sert à tordre ensemble les fils de fer pour la confection des câbles.

— HIST. XVIe s. Celui [commerce] des tordeurs de fils, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 1060.

† **TORDION** (tor-di-on), *s. m.* Mot aujourd'hui inusité par lequel on désignait des mouvements qui tordaient le corps, des contorsions. Et par de certains tordions Qui causaient palpitations, SCARR. *Virg.* V.

— ÉTYM. *Tordre.*

† **TORD-NEZ** (tor-né), *s. m.* Terme de vétérinaire. Instrument, dit aussi torche-nez, dont on se sert pour assujettir le cheval pendant certaines opérations; c'est un bâton percé, à l'une des extrémités, d'un trou dans lequel on engage une grosse ficelle pliée en double, de manière que d'un côté elle fasse une anse, et de l'autre soit arrêtée par un nœud à chaque bout. On saisit dans cette anse le nez ou l'oreille de l'animal, et l'on tord jusqu'à ce que la douleur soit produite.

† **TORDOIR** (tor-doir), *s. m.* Sorte de moulin à huile.

† **TORDPIED** (tor-pié), *s. m.* Genre de mousses, genre *campylopus*, de Bridel.

TORDRE (tor-dr'), je tords, tu tords, il tord, nous tordons, vous tordez, ils tordent; je tordais; je tordis; je tordrai; je tordrais; tords, qu'il torde, tordons; que je torde, que nous tordions; que je tordisse; tordant, tordu, *v. a.* || 1° Tourner un corps long et flexible par les deux bouts en sens contraire, ou par un seul bout, l'autre étant fixe. Tordre du fil, un lien. L'une, penchée vers la surface de l'eau, y trempe son linge; l'autre, accroupie, le tord, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 199, dans POUGENS. L'homme est sur un flot qui gronde, L'ouragan tord son manteau, V. HUGO, *Voix*, 17. || Fig. Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent l'orgueil, l'arrogance, la présomption, LA BRUY. VIII. || Qui te tordrait le nez, il en sortirait encore du lait (*Comédie des Prov.* III, 7, XVIIe siècle), se dit par moquerie à un jeune homme, à un blanc-bec, qui se mêle de choses dont son âge le rend incapable. || Populairement. Ne faire que tordre et avaler, manger très-avidement, avaler presque sans mâcher. || 2° Tordre de la laine, de la soie, du fil, tourner à la main, au rouet ou au moyen d'une machine, plusieurs brins pour n'en former qu'un seul. || Attacher ces matières sur une cheville, et en rouler plusieurs écheveaux ensemble || Tordre le câble, joindre en un les cordons qui doivent le composer. || 3° Tourner violemment, en parlant d'un membre. Finissez donc, monsieur, vous me tordez le bras, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 11. || Tordre le cou, faire mourir en tournant le cou. Voit son faucon, lui tord le cou, le plume, LA FONT. *Fauc.* Si je résiste, il me tordra le cou, HAUTEROCHE, *Esp. foll.* V, 10. Tout ce qui restait de la Ligue à Paris ne publia-t-il pas que le diable avait tordu le cou à la belle Gabrielle d'Estrées? VOLT. *Pol. et lég. Avis au public, exemples.* || Se tordre les bras, les mains, tordre à soi les bras, les mains, dans un excès de passion, de douleur. Échevelée, étendue sur le cercueil de son amie, se tordant les mains, DIDER. *Él. de Richardson.* Se roulant par la chambre en se tordant les mains et mordant les pieds des chaises, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || 4° Tourner de travers. Je leur remontrerai, en penchant le cou et en tordant la bouche, que tu as une opinion erronée sur les cellules où furent renfermés les Septante, VOLT. *Dict. phil. Persécution.* Et de bals où il a dansé en bâillant à se tordre la bouche, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 19 déc. 1768. || 5° Fig. Détourner de sa signification naturelle un texte. Avouez la vérité, monseigneur : on aimerait mieux s'être expliqué plus précisément, et employer son esprit à bien définir les mots pour parler conséquemment, que de les tordre après coup pour se sauver comme on peut, BOSS. *Réponse à quatre lettres*, 1. L'Écriture se laissait tordre et violenter à qui le voulait, ID. *Var.* V, 22. Ils tordent une phrase d'Hippocrate pour faire accroire que les Grecs connaissaient la circulation du sang mieux que Harvey, VOLT. *Dict. phil. Système.* || Tordre le sens d'un auteur, d'un passage, lui donner une interprétation fausse et forcée. || 6° Se tordre, *v. réfl.* Agiter son corps en le tournant en sens contraire. Un ver qui se tord. Je vous assure que j'aurais crié plus d'une fois, au lieu qu'il a fallu soupirer, se mordre les lèvres et se tordre, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 26 oct. 1761 Satan boit, et, pris de colique, Il jure, il grimace, il se tord, BÉRANG. *Mort du diable.* Connaître un pas qu'on aime et que jaloux on suit, Rêver le jour, brûler et se tordre la nuit, V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 18. || Rire à se tordre, rire extrêmement. || 7° Devenir contourné. Cette branche s'est toute tordue. Ses yeux, remplis d'un feu sombre, roulaient avec égarement, sa bouche se tordait, VOLT. *Facéties, appar. Bertier.*

— HIST. XIIIe s. Et cil va la robe [mouillée] tordant, Qui entour le comte ot esté, *Bl. et Jeh.* 2748. La male passion le torde! *Ren.* 884. Et aus vieilletes [vieilles femmes] vont les mameles torgant, *Chans. d'Ant.* II, 38. La descordance acordent des maux que recordons, En lor lit se descordent por ce que nos tortons, RUTEB. 181. Ses puins et ses caveus [cheveux] torjant, *Ms. de poés. franç. av.* 1300, t. IV, p. 1351, dans LACURNE. || XIVe s. Se tu ne pues souder la voine ou l'artere [blessées] pour aucun empeschement, donc te convient il la voine tirer ou l'artere hors de son lieu, et tortre le bout, ou ardre à ung fer chault, LANFRANC, f° 14, *verso.* || XVe s. Qui lors vit hommes et femmes et les en-

fans d'iceux pleurer et tordre leurs mains.... il n'est si dur cœur qui n'en eust pitié, FROISS. I, I, 321. Et heurterent de la chasse du dit sainct contre une maison..., et ilz dirent que ledit sainct vouloit passer par la maison sans se tordre [se détourner], et en ung mouvement l'abbatirent, COMM. II, 4. Cy le traie [qu'elle tire son enfant] du puis et le couche à terre, puis die en tuertant ses mains : hareu! lasse! filz, tu es mort, *Mir. de sainte Genevieve.* || XVI° s. Panurge tordoyt la gueulle et retiroyt les doigtz, RAB. *Pant.* II, 29. Je tors bien plus volontiers une belle sentence, pour la coudre sur moy, que je ne tors mon fil pour l'aller querir, MONT. I, 191. Quelqu'un des siens luy tord le col, ID. I, 130. S'efforceans ordinairement de redresser la commune quand elle se tord, AMYOT, *Lucull. et Cimon*, 5. Les Atheniens ne tiroient que dards, flesches et traicts, dont le branlement des vaisseaux tordoit et empeschoit le droit fil, ID. *Nicias*, 45. Les curieux sont subjects à tordre le col et se retourner. .. ID. *De la cur.* 20. A qui on les a tors et comprimés [les testicules] par violence, PARÉ, XVIII, 43. Il ne se tord pas qui va plain chemin, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *tortre;* norm. *terquer*, *teurquier*, et aussi *teurdre* (mais l'*o* revient quand la syllabe n'est pas accentuée : *nous tordons*) : *tu mens, le nez te teurd*, par allusion à un ancien usage : un menteur pris sur le fait devant faire amende honorable en se tordant le nez et disant : j'ai menti; bourg. *todre;* wallon, *totd;* provenç. *torser;* espagn. et portug. *torcer;* ital. *torcere;* du lat. *torquere.* Les étymologistes le rapprochent de τρέπω, tourner. Le français *tordre* représente une accentuation barbare *torquère.*

TORDU, UE (tor-du, due), *part. passé* de tordre. L'empereur ne pouvait passer devant leur front sans avoir à éviter, à franchir ou à fouler des baïonnettes tordues par la violence du choc et des cadavres, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 8. || Terme de botanique. Il se dit d'un organe replié sur lui-même. || Préfloraison tordue se dit d'une corolle dialypétale à pétales imbriqués latéralement et enroulés dans le bouton.

— REM. Tors est le véritable participe, mais tombé en désuétude ; Marot voulait qu'on l'employât seul ; et Ménage remarque que tors se dit encore (je lui ai tors le cou), mais que tordu prend le dessus.

TORE (to-r'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Moulure ronde à la base des colonnes. || Tore supérieur, le plus mince d'une base attique ou corinthienne. || Tore inférieur, le plus épais de la même base. Les autres bases n'ont qu'un seul tore. || Tore corrompu, celui dont le profil a la forme d'un demi-cœur. || Ornement en rond sur une pièce de canon. || 2° Terme de géométrie. Surface engendrée par la révolution d'un cercle autour d'une droite située dans son plan et ne passant pas par son centre. || 3° Terme de botanique. Réceptacle cylindrique de certains fruits.

— ÉTYM. Lat. *torus*, partie saillante, de τόρος, instrument à ciseler, de τόρειν, percer.

TORÉADOR (to-ré-a-dor), *s. m.* En général, celui qui prend part à un combat de taureaux dans les courses publiques. [Alonzo, Manriquez] c'était un des plus grands toréadors de toute l'Espagne, ST-SIM. 385, 199.

— ÉTYM. Espagn. *toreador*, de *torear*, combattre le taureau, de *toro* (voy. TAUREAU).

† **TOREUTICIEN** (to-reu-ti-siin), *s. m.* Sculpteur qui pratique la toreutique. Les procédés métallurgiques du toreuticien, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 154.

† **TOREUTIQUE** (to-reu-ti-k'), *s. f.* Nom donné chez les Grecs à la sculpture chryséléphantine, troisième branche de l'art. L'art de la toreutique ou sculpture sur métaux, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 377.

— ÉTYM. Τορευτική, de τορεύειν, graver, dérivé de τόρος (voy. TORE).

† **TORGNIOLE** ou **TORGNOLE** (tor-gno-l'), *s. f.* || 1° Terme populaire. Petit mal blanc qui fait le le tour du doigt || 2° Coup sec et bien appliqué sur le visage, sur la tête.

— ÉTYM. Altération de *tourniole* (voy. ce mot) : le mal qui fait le tour du doigt, puis, par extension, un coup.

TORMENTILLE (tor-man-ti-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Plante de la famille des rosacées, dont la racine est astringente, *tormentilla erecta, L.*

— HIST. XIV° s. En France est esprouvée communement [contre les venins] racine de tourmentille, H. DE MONDEVILLE, f° 83 *verso* || XVI° s. Tourmentille, ainsi ditte de ce qu'elle appaise le tourment des dents ; en latin on l'appelle septifolium, à cause du nombre de ses fueilles, O. DE SERRES, 620.

— ÉTYM. *Tourment;* provenç. *tormentilla;* esp. *tormentila;* ital. *tormentilla.*

† **TORMINAL, ALE** (tor-mi-nal, na-l'), *adj.* Synonyme de tormineux.

† **TORMINEUX, EUSE** (tor-mi-neû, neû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui est sujet à la dyssenterie ou aux tranchées, qui s'y rapporte. || Douleurs tormineuses, celles qui s'interrompent et se renouvellent en prenant le caractère de tranchées.

— ÉTYM. Lat. *torminalis, torminosus*, de *tormina*, tranchées, de *torquere*, tordre.

† **TORNADE** (tor-na-d'), *s. f.* Se dit, dans les chansons provençales, de la ritournelle.

— ÉTYM. Provenç. *tornar*, tourner.

† **TORNADO** (tor-na-do), *s. f.* Espèce d'ouragan dont les directions sont tellement variables qu'il paraît venir en même temps de tous les points de l'horizon ; il ressemble en cela aux coups de vent appelés typhons dans la mer de Chine, et à ceux qui sont nommés cyclones sur les côtes des Indes orientales. Nous fûmes assaillis par un tornado. Les tornados sont dangereux.

— ÉTYM. Mot portugais, de *tornar*, tourner.

† **TORNASER** (tor-na-zé), *v. a.* Voy. TOURNASER.

1. **TORON** (to-ron), *s. m.* Assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble ; long faisceau composé de fils de caret, et qui a reçu un tortillement propre à le faire commettre avec d'autres torons semblables, pour en composer un cordage. En levant l'ancre, nous trouvâmes un toron du câble coupé par le corail ; et, deux heures plus tard, le câble l'eût été entièrement, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 194, dans POUGENS.

— ÉTYM. Wallon, *toir.* Richelet écrit *toron* ou *touron.* Faut-il voir dans *toron*, câble, le *toron*, moulure, par une assimilation de forme ?

2. **TORON** (to-ron), *s. m.* Terme d'architecture. Gros tore à l'extrémité d'une surface droite.

— ÉTYM. *Tore.*

† **TOROSITÉ** (to-rô-zi-té), *s. f.* Musculature bien marquée. Les muscles sont des organes du mouvement et donnent la forme extérieure, la torosité, les rondeurs, les saillies, les enfoncements de la peau, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 7.

— ÉTYM. Lat. *torosus*, musculeux, charnu.

† **TORPÉDO** (tor-pé-do), *s. f.* Synonyme de torpille 2.

— ÉTYM. Lat. *torpedo*, torpille.

TORPEUR (tor-peur), *s. f.* || 1° Sentiment de pesanteur générale ou partielle avec une diminution également générale ou partielle de la sensibilité et du mouvement, allant parfois jusqu'à l'assoupissement. Il ne leur est pas venu dans l'esprit que les cailles se retirassent aux approches des froids dans des trous pour y passer l'hiver dans un état de torpeur et d'engourdissement, comme font les loirs, les hérissons, les marmottes.... BUFF. *Ois.* t. IV, p. 251. || Par extension. Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil, ou plutôt de la torpeur de la nature, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 168. || 2° Fig. État d'inaction de l'âme. Les esprits sont plongés dans la torpeur.

— REM. Torpeur n'est dans le dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1835.

— ÉTYM. Lat. *torporem.*

TORPILLE (tor-pi-ll', *ll* mouillées, et non pas tor-pi-ye), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Genre de poissons cartilagineux plagiostomes voisins des raies, ayant un appareil électrique sur les côtés de la queue et donnant une commotion à ceux qui les touchent. Cet ingénieux physicien [Walsh], plus heureux que ses prédécesseurs, nous a dévoilé en entier le mystère, et nous a appris, par une suite nombreuse d'expériences, que les phénomènes de la torpille appartiennent essentiellement à l'histoire déjà si riche de l'électricité, BONNET, *Contempl. nat.* V, 13. || 2° Engin de guerre sous-marin, contenant une certaine masse de poudre, dont un appareil sert à déterminer l'explosion dans certaines circonstances. || On dit aussi torpedo en ce sens.

— HIST. XVI° s. La torpille a cette condition, non seulement d'endormir les membres qui la touchent, mais, au travers des filets et de la seime, elle transmet une pesanteur endormie aux mains de ceulx qui la remuent et manient, MONT. II, 181.

— ÉTYM. Ital. *torpiglia;* du lat. *torpere*, être engourdi. *Torpiglia* représente une forme *torpicula*, qui n'existe pas.

† **TORPILLÉ, ÉE** (tor-pi-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Garni de torpilles de guerre. Une zone torpillée.

† **TORPILLEUR** (tor-pi-lleur, *ll* mouillées), *s. m* Nom donné aux marins qui dirigent une torpille, appelés aux États-Unis mineurs sous-marins

† 1. **TORQUE** (tor-k'), *s. f.* || 1° Terme de blason. Bourrelet d'étoffe tortillée, des deux principaux émaux de l'écu, lequel se place quelquefois pour cimier sur le heaume qui couronne les armoiries. || 2° Botte de fil de laiton pliée en cercle.

— ÉTYM. Autre forme de *torche* dans le sens de chose tordue.

† 2. **TORQUE** (tor-k'), *s. m.* Terme d'archéologie romaine. Collier des barbares. Il [*Lunus*] est paré d'un collier semblable aux torques gaulois, et coiffé d'un bonnet asiatique parsemé d'étoiles, *Journ. officiel*, 25 juin 1869, p. 872, 6° col.

— ÉTYM. Lat. *torques*, collier.

† **TORQUER** (tor-ké), *v. a.* Filer le tabac, pour le mettre en rouleaux.

— ÉTYM. Lat. *torquere*, tordre.

TORQUET (tor-kè), *s. m.* Terme vieilli. Ce qui cache une embûche, une attaque. Dès que cette armée de la Moselle ne put plus donner de soupçons de torquets, l'électeur et Berwick laissèrent à du Bourg la garde des lignes de Haguenau, ST-SIM. 201, 181. Et cela avec une franchise de caractère peu commune et qui prête au torquet des courtisans envieux et malins, DIDER. *Mém. Lettre* 138, 15 juin 1774. || Donner un torquet, donner le torquet, tromper quelqu'un. || Donner dans le torquet, donner dans le panneau.

— ÉTYM. Dérivé de *torche*, dans le sens de chose tordue, enveloppée.

TORQUETTE (tor-kè-t'), *s. f.* Mannequin ou panier d'osier, qui sert à transporter le poisson de mer. || Par extension, panier de volaille ou de gibier.

— ÉTYM. Dimin. de *torche*, dans le sens de chose tordue.

† **TORQUEUR** (tor-keur), *s. m.* Celui qui file le tabac.

— ÉTYM. *Torquer.*

† **TORRÉFACTEUR** (to-rré-fa-kteur), *s. m.* Engin propre à produire la torréfaction. Un torréfacteur est employé, dans la manufacture des tabacs, à mettre le scaferlati hors d'état de fermenter. || Torréfacteur mécanique, instrument de torréfaction employé dans la préparation des tabacs.

TORRÉFACTION (tor-ré-fa-ksion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de torréfier. On sépare le soufre de toutes les substances métalliques et de toutes les matières pyriteuses par la simple torréfaction, BUFF. *Min.* t. III, p. 184. || Opération qui consiste à soumettre, à feu nu, au contact de l'air, certaines substances dont on veut modifier la composition chimique.

— SYN. TORRÉFACTION, GRILLAGE. Aujourd'hui, le mot grillage se dit des mines, et le mot torréfaction des matières végétales : distinction que Buffon ne connaissait pas.

— ÉTYM. Voy. TORRÉFIER.

TORRÉFIÉ, ÉE (tor-ré-fi-é, ée), *part. passé* de torréfier. Farine torréfiée.

TORRÉFIER (tor-ré-fi-é), je torréfiais, nous torréfiions, vous torréfiiez ; que je torréfie, que nous torréfiions, que vous torréfiiez, *v. a.* Soumettre à un feu vif des substances végétales ou animales. Torréfier du café.

— HIST. XVI° s. Des pignons bien choisis et nets, sont torrefiés dans le son, en une petite poësle, sur feu de charbon, et si bien sechés, qu'ils semblent presque rostis, O. DE SERRES, 876.

— ÉTYM. Lat. *torrefacere*, de *torrere*, rôtir (voy. TORRIDE), et *facere*, faire.

† **TORREIN** (tor-rin), *s. m.* Amas de matières étrangères qui traversent un bloc d'ardoise.

TORRENT (tor-ran), *s. m.* || 1° Courant d'eau très-rapide, soit permanent et produit par la grande déclivité du terrain dans les montagnes, soit peu durable et produit par des orages ou des fontes de neige. Avec grand bruit et grand fracas Un torrent tombait des montagnes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 23. Comme il n'y a point de fontaine dont la course soit si tranquille, à laquelle on ne fasse prendre par la résistance la rapidité d'un torrent, BOSS. *Sermons*, *Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Un torrent débordé qui, d'un cours orageux, Roule plein de gravier sur un terrain fangeux, BOIL. *Art p.* I. L'Arveiron est un torrent considérable, qui sort de l'extrémité inférieure du glacier des Bois par une grande arche de glace, SAUSSURE, *Voy.*

Alpes, t. III, p. 1, dans POUGENS. Un torrent est un cours d'eau qui affouille dans la montagne et dépose dans la vallée, SURELL, *Étude sur les torrents*, dans *Journ. des sav.* mai 1870, p. 262. || Fig. Le discours du P. Bourgoing se répandait à la manière d'un torrent, BOSS. *Bourgoing*. || Par exagération. Pleuvoir à torrent, pleuvoir avec une force et une abondance extraordinaires. Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières, BOIL. *Sat.* VI. || 2° Par extension, il se dit de certaines choses, eu égard à leur abondance, à leur impétuosité. Un torrent de bitume. Ils ont poussé d'abord de gros torrents de feux, CORN. *Tois. d'or*, V, 2. Le dieu [le soleil], poursuivant sa carrière, Versait des torrents de lumière Sur ses obscurs blasphémateurs, LE FRANC DE POMPIGNAN, *sur la mort de J. B. Rouss.* || Un torrent de larmes, des larmes très-abondantes. J'ai vu Mme de Fontenilles, qui a perdu sa mère; c'étaient des torrents de larmes; elle est abîmée dans sa douleur, SÉV. 8 oct. 1688. Deux torrents de larmes amères coulaient de mes yeux, et le doux sommeil leur était inconnu, FÉN. *Tél.* IX. || 3° Il se dit de ce qui coule abondamment en paroles ou en écrit. Un torrent de paroles. Ce mot aurait suffi sans ce torrent d'injures, CORN. *Poly.* III, 2. Il va nous inonder des torrents de sa plume, BOIL. *Lutr.* IV. Dans ces torrents d'injures [contre Corneille], il [l'abbé d'Aubignac] fut secondé par les mauvais auteurs; ce que l'on croira sans peine, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sertor. Préf.* Byron, viens en tirer [de ma lyre] des torrents d'harmonie, LAMART. *Méd.* I, 2. || 4° Fig. Guerrier, conquérant que rien n'arrête. Où sont ces grands guerriers dont les fatales ligues Devaient à ce torrent [Louis XIV] opposer tant de digues? BOIL. *Art p.* IV. Ils savent que, sur eux prêt à se déborder, Ce torrent [Rome], s'il m'entraîne, ira tout inonder, RAC. *Mithr.* III, 1. Mais qui peut dans sa course arrêter ce torrent [Achille]? ID. *Iphig.* I, 1. || Personne qu'on ne peut contenir, diriger. Et que c'est battre l'eau de prétendre arrêter Ce torrent effréné, qui de tes artifices Renverse en un moment les plus beaux édifices, MOL. *l'Ét.* III, 1. || 5° Fig. Il se dit des multitudes qui se précipitent. Une infinité de nations inconnues sortirent du Nord, se répandirent comme des torrents dans les provinces romaines, MONTESQ. *Lett. pers.* 131. || 6° Fig. Ce qui s'écoule, ce qui se presse avec la rapidité et la force d'un torrent. Les torrents de l'iniquité m'ont rempli de trouble, SACI, *Bible, Psaum.* XVII, 5. Ainsi le torrent du monde s'écoule, quelque soin qu'on prenne à le retenir; tout est emporté par cette suite rapide de moments qui passent; et par ces révolutions continuelles nous arrivons souvent, sans y avoir pensé, à ce point fatal où le temps finit et l'éternité commence, FLÉCH. *Duch. d'Aiguillon.* Dieu seul est toujours le même.... les torrents des âges et des siècles coulent devant ses yeux, MASS. *Bénéd. des drapeaux du rég. de Catinat.* Ce fut là le premier avantage qu'eut le roi Auguste, dans le torrent de sa mauvaise fortune, contre les armes victorieuses de son ennemi, VOLT. *Charles XII*, 3. Je suis si pressé par le temps que j'en ai la vue éblouie; le torrent de l'avidité des libraires m'entraîne, ID. *Lett. en vers et en prose*, 54. L'homme, entraîné lui-même par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée, BUFF. *Quadr.* t. I, p. 5. || Le torrent des affaires, leur grand mouvement. La pitié [pour la famille Calas] pénétra jusqu'au ministère, malgré le torrent continuel des affaires, qui souvent exclut la pitié, VOLT. *Pol. et lég. Traité sur la tol. Hist. abr.* || 7° Première impétuosité des sentiments, premier mouvement, premier emportement. La belle [une veuve] avait un père, homme prudent et sage; Il laissa le torrent couler; A la fin, pour la consoler.... LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Il me semble que vous avez peur que je ne sois ridicule, et que je ne me répande excessivement sur le sujet [le chagrin de l'absence de Mme de Grignan]; non, non, ma bonne, ne craignez rien; je sais gouverner ce torrent, SÉV. 5 juin 1675. Ulysse, en apparence, approuvant mes discours, De ce premier torrent laissa passer le cours, RAC. *Iphig.* I, 1. Mme la duchesse de Bourgogne pleurera; mais il faudra des raisons, non des larmes; qui les produira contre ce torrent [soulevé contre son mari]? ST-SIM. 195, 113. || 8° Influence de l'exemple, de la mode, des événements, force des choses. N'examinons donc plus la justice des causes; Et cédons au torrent qui roule toutes choses, CORN. *Pomp.* I, 1. C'est un torrent; qu'y faire? il faut qu'il ait son cours; Cela fut et sera toujours, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. Elle [la disgrâce de Pompone] ne sera pas sitôt oubliée de beaucoup de gens; car, pour le torrent, il va comme votre Durance quand elle est endiablée, SÉV. 8 déc. 1679. Pour arrêter le torrent des mauvaises mœurs, BOSS. *Bourgoing*, 2. Malheur à toi, torrent de la mauvaise coutume des hommes, disait autrefois saint Augustin; qui te pourra résister? FLÉCH. *Sermons*, 2° *dim. de l'avent.* Cependant au torrent je me laisse entraîner, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, I, 5. Ne nous laissons pas emporter au torrent de la coutume, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 4 mars 1706. Et ce qu'il y a de terrible, c'est qu'en cela vous ne faites que suivre le torrent; vos mœurs sont les mœurs de presque tous les hommes, MASS. *Carême, Élus.* Esprit faible et crédule en sa dévotion, Il suivait le torrent de la rébellion [la Ligue], VOLT. *Henr.* V.

— HIST. XVI° s. Boire à tout torrent, tourner à tout vent, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 236. Voyez les anciennes considerations qui ont donné le premier bransle à ce fameux torrent [les lois et leur autorité], plein de dignité, d'horreur et de reverence, MONT. II, 349.

— ÉTYM. Provenç. *torrent;* espag. et ital. *torrente;* du lat. *torrentem*, torrent, qui se précipite avec rapidité, de *torrere* (voy. TORRIDE), au sens de se dessécher : un cours d'eau qui se dessèche l'été.

† **TORRENTIEL, ELLE** (tor-ran-si-èl, è-l'), *adj.* Qui est produit par les torrents, qui appartient aux torrents. || Pluie torrentielle, pluie extrêmement abondante et impétueuse.

† **TORRENTUEUX, EUSE** (tor-ran-tu-eû, eû-z'), *adj.* Qui se transforme en torrent; qui en a l'impétuosité. Un ruisseau torrentueux. || Un lit torrentueux, lit d'un cours d'eau embarrassé et rétréci. || 2° Qui a les effets d'un torrent. La marche torrentueuse d'une rivière.

— ÉTYM. *Torrent.* Au XVI° siècle, on disait *torrentin.*

TORRIDE (tor-ri-d'), *adj.* Brûlant, excessivement chaud. Il n'est usité que dans : zone torride (voy. ZONE). Cependant on commence à dire : chaleur, température torride. || Substantivement. La torride, la zone torride. En se transportant des sables brûlants de la torride aux glacières du Nord, BUFF. *Morc. choisis*, p. 208.

— ÉTYM. Provenç. *torrid;* espagn. et ital. *torrido;* du latin *torridus*, brûlant, de *torrere*, de même radical que *terra*, la terre, comme le montre *extorris*, exilé, hors de la terre, et par conséquent le même que le sanscr. *tarsh*, sécher, grec, τέρσομαι.

† **TORRIDIEN, IENNE** (tor-ri-diin, diè-n'), *adj.* Qui a rapport à la zone torride, qui y ressemble.

TORS, ORSE (tor, tor-s'), *adj.* || 1° Synonyme de tordu; tors est l'ancien participe passé de tordre. De la soie torse. Du fil tors. Les chairs sont composées de divers filets qu'on appelle fibres, tors en différents sens, qui peuvent s'allonger et se raccourcir, BOSS. *Connaiss.* II, 2. Des filets si artistement tissus et si bien tors pour faire leur jeu, ID. *ib.* IV, 2. || Soies mi-torses, soies destinées à la broderie. || Bois tors, pièce de bois dont les fibres sont en spirale. || Maille torse, maille d'une chaîne en fer, qui a été tordue, afin de placer la maille suivante dans un plan déterminé. || 2° Qui est dans un état de torsion. Sa bouche est grosse et torse et semble.... RÉGNIER, *Sat.* X. Quoique pour lors mon misérable corps Souffrît cent maux en tous ses membres tors, SCARR. *Œuv.* t. VII, p. 80, dans POUGENS. Un suisse à barbe torse, et nombre de valets, Intendants, cuisiniers, rempliront mon palais, REGNARD, *Ménechm.* IV, 2. Que ton cou tors, désormais redressé, Sur son pivot garde un juste équilibre, VOLT. *Hypocris.* Les bassets à jambes torses sont ceux qui s'y glissent [dans les terriers] le plus aisément, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 208. Ils portent des fleurs aux oreilles, des cannes torses à la main, et des souliers à l'Alcibiade; c'est une espèce de chaussure dont Alcibiade a donné la première idée, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. C'est que la liberté n'est pas une comtesse Du noble faubourg St-Germain.... La bouche torse, l'œil errant.... AUG. BARBIER, *Ïambes, Popularité.* || Fig. Un cou tors, un col tors, un hypocrite. Que feraije, quand ce fripon, ce col tors d'Anitus et son parti.... s'attacheront à vous persécuter? VOLT. *Socrate*, II, 3. || 3° Terme d'architecture. Colonne torse, celle dont le fût est contourné en forme d'hélice. || 4° Terme de botanique. Dont les bords tournent ou tendent à tourner obliquement autour de leur axe. || 5° *S. m.* Le tors, le degré de torsion d'un fil. La régularité du tors. || Tors sans fil, faux organsin. || Gros cordon de soie employé en tapisserie. || Terme de marine. Degré de torsion, en parlant des cordages.

— SYN. TORS, TORDU. Tors se dit de ce qui a une torsion naturelle : du bois tors; ou une torsion opérée : de la soie torse; Tordu se dit seulement de la torsion opérée.

— HIST. XII° s. Et ses chevax molt tost l'emporte, Ne ne vet [va] mie voie torte, Mais la meillor et la plus droite, *la Charrette*, v. 725. || XIII° s. Atant cort et prent le plus tendre [poussin], Tot le manga à un sol mors; As autres nuef a le col tors, *Ren.* 17822. Je me couchié enmi la voie; Si tenoie la teste en tort [de travers], Ausi conme se fusse mort, *ib.* 4159. || XV° s. Par voies torses et obliques, FROISS. II, III, 7. Tu t'en iras les couvertes voyes tout le pays; tu connois bien les torses, les adresses et les chemins frayans.... ID. II, III, 112. || XVI° s. Il avoit la gueule torte comme je ne sais quoi, DESPER. *Contes*, LXXXV. Quelque petit enfant louche, ayant la veue torse, PARÉ, XVII, 1. La raison va tousjours et torte, et boiteuse, et deshanchée, et avecques le mensonge comme avecques la verité, MONT. II, 322.

— ÉTYM. Berry, *tours;* norm. *teurs;* du latin *torsus* ou *tortus*, part. passif de *torquere*, tordre (voy. ce mot).

TORSADE (tor-sa-d'), *s. f.* || 1° Terme de passementerie. Frange tordue en hélice, pour orner les rideaux, les draperies, les écharpes, etc. || 2° Dans l'armée, petit rouleau d'or et d'argent désignant les grades inférieurs; ce sont les petites torsades. Les épaulettes de capitaine sont à petites torsades. || Rouleaux, mais beaucoup plus gros, pour les grades supérieurs commençant à celui de chef de bataillon ou d'escadron.

— ÉTYM. *Tors.*

1. **TORSE** (tor-s'), *s. m.* || 1° Terme de sculpture. Figure tronquée qui n'a qu'un corps sans tête ou sans membres. Que ne voit-il pas dans ce tronçon d'homme qu'on appelle le torse? DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 315, dans POUGENS. || Absolument. Le Torse, dit aussi Torse du Belvédère, célèbre fragment antique que l'on juge avoir appartenu à une statue d'Hercule. L'impression la plus mélancolique que l'on éprouve au musée du Vatican, c'est en contemplant les débris de statues que l'on y voit rassemblés; le torse d'Hercule, des têtes séparées du tronc, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. || 2° Tronc, buste d'une statue entière, ou même d'une personne vivante. Cet homme a le torse trop court. Ils portent le costume que les artistes romains semblent être convenus de donner aux barbares européens et africains : la nudité du torse, les cheveux longs et hérissés, ainsi que la barbe, MONGEZ, *Instit. Mém. inscr. et bell.-lett.* t. VIII, p. 396. J'ai vu le torse d'un Hercule colossal parmi des socs, des herses et des râteaux, CHATEAUBR. *Italie, Tivoli et la villa Adriana.* || Populairement, se modeler le torse, bien manger pour se donner de l'embonpoint.

— ÉTYM. Ital. *torso*, trognon de chou et torse. Diez voit dans *torso*, trognon, le représentant du latin *thyrsus*, tige, bouquet; *torso*, de l'idée de trognon, passa, par celle de chose coupée, à l'acception de statue sans tête.

† 2. **TORSE** (tor-s'), *s. f.* || 1° Opération qui consiste à tordre la soie passée au bain de teinture. || 2° Chez les tourneurs, morceau de bois qui va en serpentant. || Outil propre à contourner en vis ou en spirale le fût d'un colonne.

— ÉTYM. *Tors.*

† **TORSÉ, ÉE** (tor-sé, sée), *adj.* Terme de vénerie. Se dit de l'oreille d'un chien qui est bien placée et bien torse.

† **TORSER** (tor-sé), *v. a.* Terme d'architecture. Contourner le fût d'une colonne, pour en faire une colonne torse.

TORSION (tor-si-on), *s. f.* || 1° Action de tordre; résultat de cette action. Le mouvement de torsion ou de pli est presque général dans les feuilles qui suivent le cours du soleil, et dont la page inférieure regarde toujours le ciel et la lumière, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 29. Sous la main de l'homme, la taille des arbres, la torsion des branches, la coupe annulaire de l'écorce, en ralentissant la marche de la séve, contribuent au développement des fruits, MIRBEL, *Instit. Mém. scienc.* 1808. || Terme de chirurgie. Torsion des artères, un des moyens employés efficacement pour arrêter les hémorrhagies provenant des ou-

vertures béantes de ces vaisseaux après les opérations ou les blessures. || Terme de marine. Action de tordre, ou plutôt de tortiller, de commettre les uns avec les autres les fils, puis les torons dont on compose les cordages. || 2° Terme de physique. Moyen de développer l'élasticité des corps et de mesurer l'action des petites forces, comme l'attraction, le magnétisme, l'électricité, etc. || Force de torsion, effort que fait un fil de métal ou d'autre matière pour se détordre. Suivant l'estimation de M. Colomb, les forces de torsion sont simplement en raison des angles de torsion, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 449. || Balance de torsion, appareil pour mesurer de très-petites forces. || 3° Terme de botanique. Monstruosité consistant dans une déviation en spirale plus ou moins régulière de toutes les parties d'une tige herbacée ou ligneuse. || Torsion accidentelle d'un organe, celle qui est déterminée par une inégalité de développement dans les deux côtés opposés. || 4° Terme d'anatomie. Torsion du cœur, disposition qui tourne légèrement à droite la face antérieure du cœur, et à gauche la face postérieure; mais ce dernier mouvement est beaucoup moins prononcé que le premier. || Torsion de l'humérus, disposition qui fait que l'humérus est tordu de 180° ou d'une demi-circonférence chez l'homme et la plupart des mammifères, et qui a pour résultat de changer le sens de la flexion de la seconde brisure du membre antérieur.

— HIST. XIV° s. Le quart traité sera des froisseures, des torsions.... H. DE MONDEVILLE, f° 4. || XVI° s. Si tumba incontinent Statira malade de la maladie dont elle mourut avec griefves douleurs et aspres torsions et trenchées es parties interieures, AMYOT, *Artax.* 24.

— ÉTYM. Prov. *torsio*; ital. *torzione*; du latin *tortionem*, de *tortum*, supin de *torquere* (voy. TORDRE).

† **TORSOIR** (tor-soir), *s. m.* Bille de chamoiseur pour tordre les peaux

— ÉTYM. *Tordre.*

TORT (tor; le *t* ne se lie pas; au plur. l'*s* ne se lie pas : des tor égaux : cependant quelques-uns la lient : des tor-z égaux), *s. m.* || 1° Ce qui est opposé à la raison, à la justice. Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort, que ceux qui ne peuvent souffrir d'en avoir, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 386. Ce qui fait voir que les hommes connaissent mieux leurs fautes qu'on ne pense, c'est qu'ils n'ont jamais tort quand on les entend parler de leur conduite, ID. *Max.* 494. Il y a des temps où certaines gens ont toujours raison; par la raison des contraires, Mazarin avait toujours tort, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 69, dans POUGENS. On est quelquefois empêtré dans son orgueil; c'est une belle charité que d'en tirer une créature qui ne sent peut-être pas son tort, SÉV. 441. Faisons la paix, mon pauvre cousin : j'ai tort, je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer, ID. *à Bussy*, 3 avril 1681. Vous voyez que je n'ai point de tort [dans des lettres retardées], ID. 3 avril 1675. Ainsi les Grecs avaient tort de s'imaginer, du temps de Polybe, que Rome s'agrandissait plutôt par hasard que par conduite, BOSS. *Hist.* III, 6. La lettre leur donnait le tort à tous deux, ID. *Var.* 2. C'est ici Madame du Tort : Qui la voit et ne l'aime a tort; Mais qui l'entend et ne l'adore A mille fois plus tort encore; Pour celui qui fait ces vers-ci, Il n'eut aucun tort, Dieu merci, FONTEN. *Portr. de Mme du Tort*, *Œuv.* t. X, p. 404, dans POUGENS. Il n'y a rien de plus beau que de dire franchement : j'ai tort, FÉN. *Éduc. filles*, 5. Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je pense qu'en cela même mon héros a grand tort, VOLT. *Lett. Richelieu*, 13 juin 1768. J'ai tort, madame, j'ai très-tort; mais je n'ai pas pourtant si grand tort que vous le pensez, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 10 août 1772. Il [Malesherbes] a bien des torts; mais il est digne qu'on lui dise ses torts; c'est le plus grand éloge que je puisse faire de lui, ID. *Lett. d'Argental*, 10 sept. 1755. Je ne devrais ni planter des jardins, ni faire des vers tendres; cependant j'ai ces deux torts, et j'en demande pardon à la raison, ID. *ib.* 8 nov. 1757. Je n'examine point lequel des deux avait tort; ils l'avaient peut-être tous deux, comme il arrive dans presque toutes les querelles, ID. *Jenni*, 3. Tu prends ton tonnerre au lieu de répondre, dit Ménippe à Jupiter, tu as donc tort, ID. *Mél. litt. Cons. à L. Rac.* Une scène violente entre le baron et moi, scène dans laquelle le tort était de mon côté, DIDER *Lett à Mlle Voland*, 20 nov 1770 Un j'ai tort vaut mieux que cent répliques ingénieuses, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 63, dans POUGENS. Ces femmes-là vous font croire aisément que ce sont leurs maris qui ont des torts avec elles, CARMONTELLE, *Prov. posth. Promen. des Tuileries*, sc. 2. Je lui cherchais des torts imaginaires; elle me pardonnait sans cesse des torts réels, GENLIS. *Veill. du chât.* t. I, p. 329, dans POUGENS. Quand les étrangers insultent à ce pays [l'Italie].... quand ils sont sans pitié pour nos torts, qui naissent de nos malheurs, STAEL, *Corinne*, II, 2. || Il a tous les torts, tous les mauvais procédés sont de son côté. || Mettre quelqu'un dans son tort, lui faire des propositions qu'il ne puisse refuser sans faire voir qu'il est déraisonnable, avoir pour lui un procédé auquel il ait tort de ne pas répondre. Il [le plénipotentiaire] fait de fausses offres, mais extraordinaires, qui donnent de la défiance et obligent de rejeter ce que l'on accepterait inutilement, qui lui sont cependant une occasion de faire des demandes exorbitantes, et mettent dans leur tort ceux qui les lui refusent, LA BRUY. X. Les politiques dirent que Torcy n'était allé s'humilier à la Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, VOLT. *Louis XIV*, 21. || Mettre quelqu'un dans son tort, faire que quelqu'un ait un tort à notre égard. Il est pénible à un homme fier de pardonner à celui qui le surprend en faute et qui se plaint de lui avec raison; sa fierté ne s'adoucit que lorsqu'il reprend ses avantages et qu'il met l'autre dans son tort, LA BRUY. IV. Gardez-vous bien de souffrir qu'il vous mette à son tour dans le tort, FÉN. *Tél.* XI. Tu vois tout ce que je fais pour la mettre dans son tort, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 7. || 2° Lésion, dommage qu'on souffre ou qu'on fait souffrir. Réparateur, redresseur des torts. La grêle a fait bien du tort en ce canton. Il ne lui a pas fait tort d'un écu. Je lui demanderai si j'ai fait tort à ***, BALZ. liv. VI, lett. 5. Ah! ne me faites pas ce tort de juger de moi par les autres! MOL. *l'Av.* I, 1. Et je me vis contrainte à demeurer d'accord Que l'air dont vous vivez vous faisait un peu tort, ID. *Mis.* III, 4. Des maximes qui vous font tort dans le monde, PASC. *Prov.* XII. Meurtres qui feraient tort à l'État, ID. *ib.* XIII. La plus aimable chose du monde est un portrait bien fait; quoi que vous puissiez dire, celui-là ne vous fait point de tort, SÉV. 63. Je fais tort au chevalier de vous mander ces sortes de choses [c'était lui qui devait les mander à Mme de Grignan], ID. 417. Adieu, mon pauvre cousin; ce n'est point ici une belle lettre, ni une réponse digne de la vôtre; mais on n'est pas toujours en belle humeur; il y a huit jours que je suis malade; cela fait tort à ma vivacité, ID. *à Bussy*, 19 juill. 1655. Ce serait faire tort à la mémoire de cette femme forte, que de montrer de la faiblesse, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Il [M. de Montausier] n'eut pas besoin de réparer, sur ses vieux ans, les torts qu'il avait faits en sa jeunesse, ID. *Duc de Mont.* || Faire tort à, être injuste envers. J'ai peur que vous ne soyez abattu; mais je vous fais tort, et je vous ai vu soutenir de si grands malheurs.... SÉV. *à Bussy*, 22 juill. 1685. Il y fallait regarder, élire entre les doctes, sans faire tort aux autres, les deux plus doctes, P. L. COUR. *Lettre à MM. de l'Académie.* || 3° À tort, *loc. adv.* sans raison, injustement, sans motif. Apprenez, apprenez La valeur de ce fils qu'à tort vous condamnez, CORN. *Hor.* IV, 2. Il a mis à tort ce pape au nombre des hérétiques, PASC. *Prov.* XVII. Peut-être tes soupçons à tort m'ont alarmé, C. DELAV. *Paria*, IV, 1. || 4° À tort et à travers, *loc. adv.* Sans discernement, sans y regarder. Le juge prétendait qu'à tort et à travers On ne saurait manquer condamnant un pervers, LA FONT. *Fabl.* II, 3. J'interrompais leur entretien pour parler à tort et à travers, LESAGE, *Gil Blas*, I, 5. La coutume d'introduire l'amour à tort et à travers dans les ouvrages dramatiques passa de Paris à Londres vers l'an 1660, avec nos rubans et nos perruques, VOLT. *Mél. litt. Tragéd. angl.* Presque plus de véritables arts, presque plus de génie [après le siècle de Louis XIV]; le mérite consistait à raisonner à tort et à travers sur le mérite du siècle passé, ID. *Princ. de Babyl.* 10. Vous êtes moqueuse à l'excès, inappliquée, légère.... vous parlez à tort et à travers, GENLIS, *Traité d'éduc. la Bonne mère*, I, 1. || On a dit aussi : de tort et de travers. Il en faut discourir de tort et de travers, RÉGNIER, *Sat.* II. || 5° À tort et à droit, sans examiner si la chose est juste ou injuste. Il veut ce qu'il veut, à tort et à droit. || 6° À tort ou à droit, à tort ou à raison, avec droit ou sans droit, avec raison ou sans raison. À tort ou à droit il se prétend lésé. || Proverbes. Qui doit a tort, on présume toujours que, quand on plaide, c'est qu'on ne veut pas payer. || Le mort a toujours tort, un homme mort ne pouvant se défendre, on rejette la faute de beaucoup de choses sur lui. On dit dans le même sens : Les absents ont tort. || La mort a toujours tort, se dit pour accuser les médecins, qui rejettent sur le compte de la maladie ce qui pourrait être le fait de leur inhabileté.

— REM. Quoique, dans la locution *avoir tort*, *tort* soit sans article, on peut le représenter par le pronom *le*, quand le sens est clair. Je crois que j'avais tort. — Oui vraiment vous l'aviez, ANDRIEUX, *les Étourdis*, III, 4.

— HIST. XI° s. Qui tort eslevera, u faus jugement fera, *Lois de Guill.* 41. || Si li ad dit : à tort vos curuciez, *Ch. de Rol.* XXXV. Charles respunt : tort fait kil me demandet, *ib.* LXV. Paien unt tort, e chrestien unt dreit, *ib.* LXXVII. Devers vos est li orguilz e li torz, *ib.* CXVIII. Josque li uns sun tort i reconnuisset, *ib.* CCLXI. || XII° s. Certes, dame, moult s'honeure Qui courtois est contre tort, *Couci*, IV. Voirs est [il est vrai] qu'amours m'a à son tort grevé, *ib.* XIV. Du tort et de la honte me vorroie vengier, *Sax.* XVI. || XIII° s. Bien savons que [la terre] est tolue à tort à lui et à son pere, VILLEH. XLIII. Et je ne doute ne tant ne quant que nous n'aions la victoire; car nous avons droit et il ont tort, ID. XXV. Et de ce Robiert issirent li Robiertois, qui dient encore que on lor fait tort dou roiaume, pour çou que cius [celui-là] estoit ainsnés, *ib.* p. 3. Li communs pueples vit plus en pais, quant li prevos et li sergans ne leur ozent riens meffere à tort, BEAUMAN. I, 9. Que se il muert à vostre tort [par votre faute], Vostre est la coupe [coulpe] de sa mort, DU CANGE, *Gloss. français.* || XIV° s. De tort et de travers si fiert et frappe et maille; Touz tue ceulx qu'il fiert de son branc qui bien taille, *Girart de Ross.* v. 3853. Mielx vault estre en tort cras et aise, Qu'en droit chetif et à malaise, J. BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 247. Miex vaut homme un denier, puisque loiaument a, Que cent libvres de tort, quant larecin i a, *Baud. de Seb.* VIII, 1065. || XV° s. Si on nous a fait des torts, nous en ferons aussi, FROISS. II, II, 59. Aucunes foiz, soit droict ou tort, CH. D'ORL. *Ball.* 3. Par voz arts et par vos pratiques Nous faisiez du droict le tort; Bien estes causes les plusieurs De partie de nos douleurs, MONSTREL. t. I, p. 327, dans LACURNE. À tous deux il tenoit grand tort [il avait de grands torts envers l'un et l'autre], COMM. IV, 3. || XVI° s. Elle abbatit tout le boys, à tordz, à travers, de czà, de là.... RAB. *Garg.* I, 16. Nous ne nous efforcerons point de voller les honneurs par droit ou par tort, par violence ou cautele et autres moyens obliques, CALVIN, *Instit.* 546. Qu'ils facent bien à ceux qui leur tiennent tort, et qu'ils prient pour ceux qui mesdisent d'eux, ID. *ib.* 1207. Je ferois tort à l'affecsion que je vous porte, si.... MARG. *Lett.* 63. J'experimente tant la bonne voulenté que vous portés à tout ce qui me touche, que je me fays tort quand je vous les recommande, ID. *ib.* 117. Nous avons grand tort d'estimer que... MONT. I, 69. Le peuple s'excusa envers luy du tort qu'il luy avoit ingratement fait, AMYOT, *Péric.* 70. Ilz l'avoient envoyé querir pour aider à celuy qui auroit le droit, à l'encontre de celuy qui auroit tort, ID. *Pélop.* 48. La memoire du tort et injure moult plus que benefice dure, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 325.

— ÉTYM. Wallon, *toir*; provenç. *tort*; espagn. *tuerto*; ital. *torto*; du bas-lat. *tortum*, injustice, qui est le participe passif *tortus*, tordu, de *torquere* (voy. TORDRE). *Le tort* se trouve dans d'anciens livres de droit pour *celui qui a tort.*

TORTE (tor-t'), *adj. fém.* Synonyme de torse. Il semble que ses reins et son épaule torte Fassent guerre à sa tête, RÉGNIER, *Sat.* X. La montée était torte et de fâcheux accès, ID. *ib.* XI.

— ÉTYM. *Torte* est le féminin de l'anc. part. passé *tort*, qui est dans le substantif *tort* (voy. TORS à l'historique).

TORTELLE (tor-tè-l'), *s. f.* Plante de la famille des crucifères, nommée aussi vélar. || Un des noms vulgaires du *sisymbrium officinale*, Scopoli.

— HIST. XVI° s. L'herbe dite erysimum ou yrio, en français vellar ou tortelle, PARÉ, V, 29.

TORTICOLIS (tor-ti-ko-li), *s. m.* || 1° Douleur inflammatoire ou rhumatismale qui a son siége dans quelques-uns des muscles du cou, et qui force le malade à tenir la tête inclinée en avant,

sur l'un des côtés, ou en arrière, suivant les muscles affectés. Je me porte mieux, ma très-chère; ce torticolis était un très-bon petit rhumatisme; c'est un mal très-douloureux, sans repos, sans sommeil; mais il ne fait peur à personne, SÉV. 245. || Familièrement, action de se tordre le cou. Les amants dos à dos, aux deux bouts du logis, Ne peuvent s'entrevoir sans un torticolis, LANOUE, *Coquette corr.* II, 5. || 2° *Adj.* Qui porte le cou de travers. Un coup d'air l'a rendu torticolis. || Substantivement. Il [le peintre] ne doit jamais s'imaginer un Christ, en quelque action que ce soit, avec un visage de torticolis.... POUSSIN, dans J. DUMESNIL, *Hist. des amat. ital.* p. 494. Mon pauvre corps est raccourci, Et j'ai la tête sur l'oreille; Mais cela me sied à merveille, Et parmi les torticolis Je passe pour des plus jolis, SCARR. *Œuv.* t. VII, p. 97. || Fig. Un torticolis, un faux dévot; c'est le même que cou tors. || J. B. Rousseau en a fait l'hypocrisie personnifiée : Le vieux Satan l'adopta pour sa fille; On dit qu'alors tout l'enfer s'assembla, Et que par choix le conseil l'appela Torticolis, figure symbolique De son cou tors et de sa tête oblique, *Allégories*, I, 1. || 3° *S. m.* Nom du torcol en Lorraine.

— HIST. XVI° s. Et les afusta justement [la tête coupée et le corps], affin que il ne feust torty colly, RAB. *Pant.* II, 30.

— ÉTYM. Lat. *tortum collum*, cou tordu; Berry, *torticou*.

† **TORTIL** (tor-til), *s. m.* Terme de blason. Lambrequin ou ruban qui s'enlace autour d'une couronne; c'est l'ornement spécial du baron. || Espèce de bandeau que portent les têtes de more.

— ÉTYM. *Tortile.*

† **TORTILE** (tor-ti-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est susceptible de se tordre.

— ÉTYM. Lat. *tortilis*, de *tortum*, supin de *torquere* (voy. TORDRE). Au XVI° siècle, on disait *tortisse* : Et la vigne tortisse.... RONS. *l'Élection de son sepulchre.*

TORTILLAGE (tor-ti-lla-j', *ll* mouillées, et non tor-ti-ya-j'), *s. m.* || 1° Terme familier. Façon tortueuse et embarrassée de s'exprimer. Elle [Mme de Coulanges] parle de la meilleure santé de Mme de la Fayette; tout cela saucé dans mille douceurs, point tant de tortillages, SÉV. 26 août 1677. Sans recherche, sans tortillage, sans prétention, M^{me} DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 262. Pour élaguer un peu les tortillages et les amphigouris, J. J. ROUSS. *Pologne*, 7. Quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne, ID. *Prom.* 5. || 2° Échappatoire, détour. Les chanceliers cèdent à toutes les duchesses partout, même à brevet, jusqu'à aujourd'hui, et sans tortillage ni difficulté, ST-SIM. 70, 157.

— ÉTYM. *Tortiller.*

† **TORTILLANT**, **ANTE** (tor-ti-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* || 1° Terme de blason. Se dit du serpent ou de la givre, qui entoure un meuble de l'écu. || 2° Bois tortillant, bois à brûler qui est tordu et qui se corde mal.

† **TORTILLARD** ou **TORTILLART** (tor-ti-llar, *ll* mouillées), *s. m.* Variété de l'orme champêtre (*ulmus campestris, L.*), qui se distingue par ses petites feuilles et les fibres contournées de son bois (d'où son nom); on le nomme aussi orme à moyeux. L'orme tortillart.

TORTILLE (tor-ti-ll', *ll* mouillées, et non tor-ti-ye), *s. f.* Allées étroites et tortueuses dans un bois, dans un parc pour se promener à l'ombre. || On dit aussi tortillère.

— ÉTYM. Autre forme de *tortil.*

TORTILLÉ, ÉE (tor-ti-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de tortiller. Tordu à plusieurs tours. Une corde tortillée. Cependant elle met sur la table les draps, Qu'en bouchons tortillés elle avait sous les bras, RÉGNIER, *Sat.* XI. De plusieurs de ces cordons réunis et tortillés ensemble, on compose les plus grosses cordes, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 415. || Terme de blason. Qui porte le tortil.

TORTILLEMENT (tor-ti-lle-man, *ll* mouillées, et non tor-ti-ye-man), *s. m.* || 1° Action de tortiller; état d'une chose tortillée. Il sent dans le ventre des tortillements. On verra qu'ils [les filets du grain ergoté désagrégé dans l'eau] ont un mouvement de flexion et de tortillement très-marqué, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 19. Est-il plus avantageux de tordre beaucoup les cordes, ou de les tordre peu? le tortillement augmente-t-il leur force, ou la diminue-t-il? BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 415. Mme d'Ervignac, après avoir fait à ces messieurs cent minauderies plus désagréables les unes que les autres, et tous ces tortillements de tête que vous lui connaissez, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, II, 1. || 2° Fig. et familièrement. Petits détours, finesses qu'on cherche dans les affaires. Entrez dans son cœur, et vous verrez qui a plus de part, de son sexe ou du vôtre, à tous ses tortillements, à ses minauderies, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 560.

— HIST. XVI° s. Faut commencer le bandage et y faire les premieres revolutions ou tortillemens, PARÉ, XII, 2.

— ÉTYM. *Tortiller.*

TORTILLER (tor-ti-llé, *ll* mouillées, et non tor-ti-yé), *v. a.* || 1° Tordre à plusieurs tours une chose facile à plier. Tortiller du papier, des cheveux. Comme elle tortillait son tablier avec une petite moue gentille! GENLIS, *Théât. d'éduc. Vrai sage*, II, 4. || Terme de corderie. Réunir ensemble plusieurs fils de caret pour en former un toron. || Terme de manége. Tortiller la croupe, lui faire faire un mouvement prononcé. || 2° Rouler sur le genou et sur le tablier, du plat de la main, les ficelles du dos des livres, quand elles ont été mises à la colle. || Former des cierges en manière de vis ou de spirale. || Terme de construction. Tortiller une mortaise, l'ouvrir avec le laceret ou la tarière. || 3° Populairement. Manger vite, avaler rondement. En un moment nous avions tortillé ce gigot. || 4° Fig. Donner diverses tournures à des paroles, à des pensées. Lorsque je lui vois tortiller En cent façons une pensée, DUCERCEAU, *Poésies, Valise du poëte.* || 5° *V. n.* Familièrement. Tortiller des hanches, marcher en se balançant. Rencontrez-vous une de ces jolies personnes qui vont trottant menu, les yeux baissés, coudes en arrière, et tortillant un peu des hanches? BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5. || 6° Fig. Tourner autour de quelqu'un, employer de petits manéges. Enfin, elles ont tant tortillé autour de moi, qu'ayant tâté et trouvé le terrain favorable, elles m'ont avoué qu'elles avaient fait écrire cette lettre par Demonville, SÉV. 435. Lorsque vous le sentez [le serpent, le démon] approcher avec de telles insinuations, et qu'il tortille, pour ainsi parler, par derrière et autour de vous, BOSS. *Élévat. sur myst.* VIII, 1. || 7° Chercher des détours, des subterfuges. L'ordre est formel, il n'y a pas à tortiller. Si vous étiez un honnête homme, vous ne tortilleriez pas tant pour répondre, COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, II, 11. || 8° Se tortiller, *v. réfl.* Se tordre, se replier sur soi-même en plusieurs façons. Voyez comme ce serpent se tortille.

— HIST. XV° s. Une bien petite fourchette d'or, à manche tortillié, pour mengier meures, DE LABORDE, *Émaux*, p. 324. || XVI° s. Ils tortillent leur fil avecques de petites pincettes, deux ou trois tours, puis le coupent assez près, PARÉ, VI, 17.

— ÉTYM. *Tortile*; bourg. *toteuillî*; Berry, *tortiller*, se donner du mouvement sans faire beaucoup de besogne.

TORTILLÈRE (tor-ti-llè-r', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. TORTILLE.

† **TORTILLIS** (tor-ti-lli, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Espèce de vermoulure qu'on trace dans les bossages. On dit plus ordinairement bossage vermiculé. || 2° Il s'est dit d'une espèce de bonbon. Tout ce qui se peut confire, jusqu'à des tortillis de sucre de diverses couleurs, LE LABOUREUR, *Voyage de la reine de Pologne*, p. 213, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tortiller.*

TORTILLON (tor-ti-llon, *ll* mouillées, et non tor-ti-yon), *s. m.* || 1° Coiffure d'une fille du bas peuple. || Fig. et familièrement. Petite servante prise au village. || Vieux en ces deux sens. || 2° Linge, torchon tortillé en rond. || Espèce de bourrelet que l'on met sur sa tête pour porter dessus un pot ou un panier. || 3° Instrument pour friser les cheveux. || Assemblage de clous autour de l'écusson d'un coffre. || 4° Partie du corps des mollusques trachélipodes qui ne sort pas de la coquille. || 5° En quelques provinces, un tortillon est un gâteau fait en forme de petit cerceau.

— HIST. XVI° s. Fougasses, brassadeaux, tourtillons, biscuits, eschaudés, O. DE SERRES, 825.

— ÉTYM. *Tortiller.* Berry, *tortillon*, tresse grossière : *un tortillon de paille, de foin*; bourg. *totillô*; provenç. *tortillo*, petit gâteau en forme de couronne.

† **TORTILLONNÉ, ÉE** (tor-ti-llo-né, née), *adj.* Embarrassé, peu naturel. La Bagnols m'écrit mille douceurs tortillonnées, SÉV. 4 sept. 1677.

— ÉTYM. *Tortillon.*

† **TORTILLONNER** (tor-ti-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Employer de petits détours.

— HIST. XVI° s. Sire, il ne faut plus tortignonner.... D'AUB. *Hist.* III, 291.

— ÉTYM. *Tortillon.*

† **TORTIN** (tor-tin), *s. m.* Tapisserie de laine torse.

— ÉTYM. *Tort*, ancien participe passé de *tordre.*

TORTIONNAIRE (tor-si-o-nê-r'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Inique, violent. Saisie tortionnaire. La loi qui permettrait d'emprisonner un citoyen sans information préalable et sans formalité juridique, serait tolérable dans un temps de trouble et de guerre; elle serait tortionnaire et tyrannique en temps de paix, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 19. Sans le remboursement, l'impôt sur les rentes serait le plus violent, le plus tortionnaire qu'il fût possible d'imaginer, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 276. || 2° Qui sert à torturer. Appareil tortionnaire. || *S. m.* Le tortionnaire le bourreau.

— HIST. XII° s. E dejuste tei ne habiterat malignes; ne ne parmainderont li torcunier devant tes oilz [yeux], *Psautier*, dans *Archives des missions scient.* t. V, p. 146. || XVI° s. Assassinemens et autres cas enormes et tortionnaires par lui commis et perpetrés, DESPER. *Contes*, XXXI.

— ÉTYM. Lat. *tortio*, torture, de *torquere*, torturer et tordre.

† **TORTIONNAIREMENT** (tor-si-o-nê-re-man), *adv.* D'une manière tortionnaire. Tous les juges d'une voix unanime déclarèrent la famille [de Calas] innocente, tortionnairement et abusivement jugée par le parlement de Toulouse, VOLT. *Pol. et lég. Dernier arrêt en faveur des Calas.*

— HIST. XV° s. Pour ce que torcionnairement avez, de nouvel, entrepris contre la couronne et seigneurie de.... MONSTR. II, 65.

TORTIS (tor-ti), *s. m.* || 1° Assemblage de plusieurs fils de chanvre, de laine, de soie, etc., tordus ensemble. || 2° Couronne ou guirlande de fleurs (vieilli en ce sens). Un tortis de myrte. || 3° Terme de blason. Fil de perles qui entoure la couronne des barons (en ce sens, synon. de tortil). Elles étaient richement vestues...., et portaient, avec leurs carcans et leurs chaînes de pierreries, d'autres tortis de perles et de gros diamants sur la tête, LE LABOUREUR, *Voyage de la reine de Pologne*, p. 139, dans LACURNE.

— HIST. XVI° s. D'un chapelet de fleurs couronnant le premier, D'une branche de pin le second, le dernier D'un tortis de laurier, DUBELL. VII, 80, *recto.* Après avoir relié D'un tortis de violettes Et d'un cerne de fleurettes L'or de leur chef delié, RONS. 352.

— ÉTYM. *Tortis* représente une forme latine fictive *torticius*, de *tortum*, supin de *torquere* (voy. TORDRE). *Tortis* dans l'ancienne langue avait la signification de torche, de flambeau.

† **TORTOIR** (tor-toir), *s. m.* Bâton dont on se sert pour assurer la charge d'une charrette, en tordant une grosse corde qui passe par-dessus cette charge.

— HIST. XVI° s. Tortouere, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Tort*, ancien participe de *tordre.*

TORTU, UE (tor-tu, tue), *adj.* || 1° Qui n'est pas droit, qui est de travers. On dit que les meilleurs navires et qui résistent le mieux aux tourmentes, se composent des arbres les plus tortus et noueux, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 290. Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Suis-je tortu ou bossu? MOL. *Pourc.* I, 5. Quel mal cela fait-il? la jambe en devient-elle Plus tortue, après tout, et la taille moins belle? ID. *Sgan.* 17. Comme une règle véritable redresserait une ligne tortue que j'aurais tracée, FÉN. *Dial. des morts anc.* 23. || Elle n'est ni tortue ni bossue, se dit pour vanter la taille d'une femme. || Fig. Que les chemins tortus deviennent droits, et les raboteux unis, MASS. *Av. Disp. à la comm.* || Familièrement. Le bois tortu, la vigne. La vigne est sans appui rampante; Son bois est débile et boiteux, Et le vin son fils nous fait faire Des pas tortus comme sa mère, *la Clef des chansonniers*, dans FR. MICHEL, *Argot.* || 2° Fig. Qui n'est pas conforme à la droite raison. Faire des raisonnements tortus. C'est un exemple en ce siècle tortu D'amour, de charité, d'honneur et de vertu, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Avoir l'esprit tortu, manquer de justesse dans l'esprit. Et, se laissant aller à son esprit tortu, De ses propres défauts se fait une vertu, BOIL. *Sat.* IV. || 3° Pris adverbialement. De travers. Puis-je autrement marcher que ne fait ma famille? Veut-on que j'aille droit quand on y va tortu? LA FONT.

Fabl. XII, 10. || 4° *S. m.* Serpent du genre boa.

— HIST. XIV° s. Pourquoi les pertuis de ces os furent tortus es oreilles, H. DE MONDEVILLE, f° 14. || XVI° s. L'aviron semble tortu dans l'eau, MONT. II, 352. Il les chassa d'une ardeur de courage inconsiderée jusques dedans des chemins tortus, plantez d'arbres et fossoyez de larges fossez, AMYOT, *Arat.* 45. Par ainsi la bouche et autres parties de la face demeureront tortues, PARÉ, VIII, 21. Tortue busche fait droict feu, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Tortu* représente une forme latine fictive *tortutus*, dérivé de *tortus*, l'action de tordre, de *torquere* (voy. TORDRE).

TORTUE (tor-tue), *s. f.* || 1° Animal amphibie à quatre pieds, qui marche fort lentement, et dont le corps est couvert d'un têt, d'une écaille (famille de la classe des reptiles). Tortue de mer. Tortue de terre. Soupe à la tortue. Écaille de tortue. Il laisse la tortue Aller son train de sénateur; Elle part, elle s'évertue : Elle se hâte avec lenteur, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Nos gens y prirent une tortue du poids environ de deux cents livres, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 251. || Pas de tortue, marche très-lente. Marchez donc; la, quel pas de tortue! TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, III, 9. || À pas de tortue, en tortue, comme une tortue, très-lentement. Faire les doux yeux sans parler, C'est faire l'amour en tortue, RÉGNIER, *Amour. tr.* Quand mes lettres vont comme des tortues par la tranquille voie du messager, SÉV. 8 avr. 1675. Il partit le plus tard qu'il put et marcha à pas de tortue, ST-SIM. 109, 169. Voyez où en sont Cyrus et Aronce au commencement du premier tome [du roman de Cyrus, par Mlle de Scudéry]; cependant ces héros, avec leurs pas de tortue, ne laissent pas d'arriver au douzième, FONTEN. *Lett. gal.* 8. Le mal a des ailes, et le bien va à pas de tortue, VOLT. *Lett.* 'SGravesande, 1736. || 2° Espèce d'abri ou de toit que les Romains formaient en tenant leurs boucliers réunis au-dessus de leurs têtes, pour se couvrir en approchant du pied de la muraille d'une ville assiégée. Ayant mis leurs boucliers sur leurs têtes, ils s'avancèrent ainsi en tortue, sans que ni les traits ni les tuiles pussent leur nuire en aucune façon, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 317. || Machine de guerre, montée sur des roues et couverte, à l'abri de laquelle on pouvait s'avancer jusqu'au pied des murailles d'une ville assiégée. || 3° Ustensile pour la coction de certains mets. || Terme de cuisine. Tête de veau en tortue, c'est-à-dire à la financière. || 4° Constellation qu'on appelle aussi la Lyre. || 5° Terme de marine. Embarcation qu'on emploie pour traverser un bras de mer. || 6° Petite tortue ou vanesse, sorte de papillon.

— HIST. XIII° s. D'un home pereceus je dirai : ce est une tortue, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 187. || XVI° s. Testudo, maladie ainsi appelée, à cause que les patiens ont une apostume à la teste, semblable à une tortue, PARÉ, *Introd.* 21. Belier, vignes, tortues, balistes, ID. IX. *Préf.* La tortue, quand elle a mangé de la vipere, MONT. II, 171.

— ÉTYM. *Tortu*, la bête ayant été ainsi nommée parce qu'elle a les pieds tortus; provenç. et espagn. *tortuga*.

TORTUÉ, ÉE (tor-tu-é, ée), *part. passé* de tortuer. Tige droite et non pas tortuée, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 473.

TORTUER (tor-tu-é), je tortuais, nous tortuions, vous tortuiez; que je tortue, que nous tortuions, que vous tortuiez, *v. a.* || 1° Rendre tortu. || 2° Se tortuer, *v. réfl.* Devenir tortu.

— ÉTYM. *Tortu*.

TORTUEUSEMENT (tor-tu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière tortueuse. Cette armée, qui part du sentier étroit qu'on a pratiqué sur le sommet des roches, et qui conduit laborieusement et tortueusement les hommes du haut de ces roches sur le pont qui les unit au château, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 164, dans POUGENS. Celui qui bassement et tortueusement Se venge... V. HUGO, *Ruy Blas*, I, 2.

— HIST. XIV° s. Les pierres se fendent tortueusement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Tortueuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *tortuosament*; espagn. *tortuosamente*.

TORTUEUX, EUSE (tor-tu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui est courbé plusieurs fois en différents sens. Combien de fois [M. de Montausier] arrêta-t-il une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son âme [du Dauphin]! FLÉCH. *M. de Mont.* Le prélat et sa troupe à pas tumultueux Descendaient du Palais l'escalier tortueux, BOIL. *Lutr.* V. Sa croupe se recourbe en replis tortueux, RAC. *Phèdre*, V, 6. Si les rivières sont tortueuses, leurs bords, qui les arrêtent à l'endroit des sinuosités, font élever les eaux, et leur donnent plus de force pour les ronger eux-mêmes et pour les percer, FONTEN. *Guglielmini*. Elles [les lois] ressemblent à nos villes bâties irrégulièrement au hasard, mêlées de palais et de chaumières dans des rues étroites et tortueuses, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 20 juillet 1770. Les possessions qu'ils [les flibustiers] occupèrent sur une côte tortueuse se trouvèrent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 46. De ses bras tortueux la vigne les embrasse [les ormeaux], DELILLE, *Par. perdu*, IV. || Fig. Esprit humain, abîme infini.... tu as des conduites si enveloppées, des retraites si profondes et si tortueuses.... BOSS. *Sermons, Prédicat.* 2. Le système général des sciences et des arts est une espèce de labyrinthe, de chemin tortueux, où l'esprit s'engage sans trop connaître la route qu'il doit tenir, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 230. Ne serait-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, et de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite? RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 47. || 2° Fig. Qui est contraire à la netteté, à la franchise, à la droiture. Une marche, une conduite tortueuse. Des voies tortueuses. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétrait les détours, et d'abord il savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent, BOSS. *le Tellier*. Je rougis d'écrire ces choses, et les docteurs qui les écrivent en avaient honte; c'est ce qu'on voit dans tout leur discours tortueux et embarrassé, ID. *Var.* VI, 6. Le chemin de la justice n'est pas de ces chemins tortueux qui ressemblent à des labyrinthes où on craint toujours de se perdre, ID. 2° *sermon, Dimanche de la Passion*, 2.

— SYN. SINUEUX, TORTUEUX. Dans la chose sinueuse, on considère surtout les enfoncements; dans la chose tortueuse, on considère surtout les plis et replis.

— HIST. XIV° s. Un pertuis tortueux, H. DE MONDEVILLE, f° 19, *verso*. Ligne courve et tortueuse, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Qui eslongné du droit sentier Suyt la tortueuse carriere.... DU BELLAY, III, 90, *verso*.

— ÉTYM. Provenç. *tortuos*; espagn. et ital. *tortuoso*; du lat. *tortuosus*, dérivé du substantif *tortus*, action de tordre, de *torquere* (voy. TORDRE).

TORTUOSITÉ (tor-tu-ô-zi-té), *s. f.* État de ce qui est tortueux. Dans les inextricables tortuosités de ce labyrinthe, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Quoique je fusse peu ébloui d'autre chose que du mérite des maréchaux de Brissac, des exploits et des services du premier, de la science de cour, des tortuosités, de la valeur du second, ST-SIM. 153, 230. Le parlement crut qu'en faisant arrêter Pommereu, il trouverait le bout d'un fil qui le conduirait en bien des tortuosités curieuses et secrètes, ID. 450, 32.

— HIST. XIV° s. Par sa longue demeure [du son] es dites tortuosités [de l'oreille] est apeticée l'excellence [intensité] de lui, H. DE MONDEVILLE, f° 14. || XVI° s. Il a forme, en longueur et tortuosité, d'un petit serpent, PARÉ, *Introd.* 21. Demeurant ce bout [de la corne] net et poli sans tortuosité, O. DE SERRES, 296.

— ÉTYM. Prov. *tortuositat*; esp. *tortuosidad*; du lat. *tortuositatem*, de *tortuosus*, tortueux.

† **TORTURANT, ANTE** (tor-tu-ran, ran-t'), *adj.* Qui torture. Les remords torturants.

TORTURE (tor-tu-r'), *s. f.* || 1° Action de tordre, contorsion. Ce sont apparemment ces bizarres attitudes et ces tortures naturelles qui ont anciennement frappé les yeux de la superstition, quand elle adopta cet oiseau [le torcol] dans les enchantements, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 129. || 2° Tourment, supplice. La torture, le fer et la flamme t'attend, ROTR. *St Gen.* II, 2. La Providence nous met quelquefois à la torture, en y employant la pierre, la gravelle, la goutte, le déchirement d'entrailles, les convulsions, et autres exécutions des vengeances de la Providence, VOLT. *Dict. phil. Torture.* || 3° Particulièrement. Tourment auquel on soumettait un accusé pour en obtenir des révélations; question. La torture a été abolie en France par Louis XVI en 1780. Quoiqu'il y ait peu d'articles de jurisprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques, il faut pourtant dire un mot de la torture, autrement nommée question; c'est une étrange manière de questionner les hommes; ce ne sont pourtant point de simples curieux qui l'ont inventée, ID. *Dict. phil. Torture.* Il [un conseiller de la Tournelle] se donne le plaisir de l'appliquer [un accusé] à la grande et à la petite torture, en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on recommence; et, comme dit très-bien la comédie des Plaideurs, cela fait toujours passer une heure ou deux, ID. *ib.* Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux esclaves, ID. *ib.* En quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main et la langue au chevalier de la Barre, qu'on l'appliquât à la torture ordinaire et extraordinaire, et qu'on le brûlât tout vif? ID. *Dict. phil. Supplices.* Il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un coupable, ID. *Dict. phil. Question.* On prétend qu'en faisant donner la torture aux accusés, il [Louis XI] était caché derrière une jalousie, pour entendre les interrogatoires, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 358. On les mettait [les esclaves] à la torture pour la moindre faute; ils pouvaient être punis de mort sans l'intervention du magistrat, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 24. || 3° Fig. Peine vive, tourment. Mettra-t-on tous les jours mon âme à la torture? ROTR. *Vencesl.* III, 3. Ce qui m'est un sujet d'éternelle torture, C'est de voir.... MOL. *D. Garc.* III, 2. || 4° Par exagération. Embarras, effort pénible. Tandis que ses discours me donnent la torture, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures Aux Saumaises futurs préparer des tortures, BOIL. *Sat.* IX. || Mettre quelqu'un à la torture, lui causer un embarras pénible ou une vive impatience. || On dit dans le même sens : être à la torture. || Mettre son esprit à la torture, donner la torture à son esprit, se donner la torture, être à la torture, s'occuper de quelque chose avec une grande contention d'esprit. Nicias, qui ignorait la ruse et la tromperie d'Alcibiade, ne pouvait concevoir un changement si étrange, et se donnait la torture pour en chercher la raison, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 605, dans POUGENS. J'ai beau donner la torture à mon esprit, je ne devine point le sujet de plaintes que vous pouvez avoir contre moi, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 12. || 5° Fig. Action de fausser quelque chose. Il est question présentement de la volonté de Dieu et de la vôtre [pour un voyage à Paris], ma fille, ne lui donnez point la torture, SÉV. 30 oct. 1676. || Particulièrement. Violence faite aux textes, aux mots. Ces auteurs ont corrompu tous les sens et donné la torture à tous les passages, MONTESQ. *Lett. pers.* 134. [Ils] Mettaient la langue à la torture, Et triomphaient de n'être pas compris, DELILLE, *Convers.* III.

— HIST. XII° s. Ne à ceste fieie ne mist mie li peires en respit la torture, comme faisoit al fil; car li peires aimet lo fil, ST BERN. 523. || XIV° s. Torture [distorsion] des eux [yeux], des oreilles, des levres et semblables, H. DE MONDEVILLE, f° 66. || XVI° s. Au coupable il semble [suivant les défenseurs de la question] qu'elle [la conscience] ayde à la torture pour lui faire confesser sa faulte, et qu'elle l'affoiblisse; et de l'aultre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture, MONT. II, 47.

— ÉTYM. Prov. esp. et it. *tortura*; du lat. *tortura*, de *tortum*, supin de *torquere*, torturer et tordre.

TORTURÉ, ÉE (tor-tu-ré, rée), *part. passé* de torturer. Et sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris*.

TORTURER (tor-tu-ré), *v. a.* || 1° Faire éprouver la torture, soumettre à la question. Les brigands l'ont torturé pour lui faire dire où était son argent. || Fig. Causer une vive peine morale. Vous me torturez. Une voix qui serre le cœur, qui torture l'âme, LA HARPE, *Cours de litt.* t. X, p. 10. || 2° Fig. Torturer un texte, un mot, lui donner une interprétation forcée, un sens contraire à celui qu'il a.

— HIST. XVI° s. Avoir les os rompus, desboités et torturés [tortus], PARÉ, XIX, 12.

— ÉTYM. *Torture*.

† **TORULE** (to-ru-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Cavité dans laquelle est implantée la base de chaque antenne des insectes.

— ÉTYM. Lat. *torus*, lit, qui est pour *storus*; comparez le sanscr. *stara*, couche, στόρνυμι, lat. *sternere*.

† **TORULEUX, EUSE** (to-ru-leû, leû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est renflé de distance en distance.

— ÉTYM. Dérivé de *torus*, renflement (voy. TORE).

TORY (to-ri), *s. m.* Nom donné en Angleterre primitivement aux partisans de Charles II, et qui est resté un parti politique soutenant la prérogative royale et les principes conservateurs. Les

torys et les whigs. A ces dénominations succédèrent bientôt [sous Charles II] les noms injurieux de whigs ou brigands presbytériens, de torys ou brigands papistes, que s'entre-donnèrent les deux partis, et qui depuis lors, acceptés par eux, ont vécu en Angleterre, attachés à deux grands intérêts qui la divisent encore, ARM. CARREL, *Contre-révolution en Angleterre*, p. 216. || *Adj.* Un ministère tory. Les journaux torys. L'ascendant de Castelreagh et de l'esprit tory en général était assuré de prévaloir [dans la chambre des communes en 1815], VILLEMAIN, *Souv. contemp. Les Cent-Jours*, VIII. || Quelques-uns écrivent, à l'anglaise, au pluriel tories. || Au fém. Une feuille tory.

— ÉTYM. Angl. *tory*, qui est un mot celtique irlandais signifiant sauvage, et est devenu le nom d'un parti politique.

† **TORYSME** (to-ri-sm'), *s. m.* Système politique des torys. L'illustre Burke se séparant de M. Fox et proposant contre la révolution ce que le torysme anglais continuait de proposer contre Napoléon, VILLEM. *Souv. contemp. les Cent-Jours*, VIII.

— ÉTYM. Angl. *toryism*.

TOSCAN, ANE (to-skan, ska-n'), *adj.* || 1° Terme d'architecture. Il se dit du plus simple des cinq ordres d'architecture, et de ce qui appartient à cet ordre; c'est une imitation du dorique grec; il a dix-sept modules et demi de hauteur; le chapiteau se compose d'un tailloir ou abaque, et de diverses moulures. Ordre toscan. Colonne toscane. || Architecture toscane, celle qui est essentiellement composée d'arcades et de bossages. || *S. m.* De là ils montèrent à l'habitation du vieillard par des degrés et par des perrons qui n'avaient point eu d'autre architecte que la nature; aussi tenaient-ils un peu du toscan, pour en dire la vérité, LA FONT. *Psyché*, II, p. 120. || 2° *S. m.* Le plus pur de tous les dialectes italiens. Le toscan se parle à Florence. Le dialecte poétique chez les Grecs était le vieux grec; en Italie, c'est le vieux toscan, qu'on retrouve dans le contado de Sienne et du val d'Arno, P. L. COUR. *Préf. de la traduct. d'Hérodote*.

— ÉTYM. Ital. *toscano*, dérivé du latin *tuscus*, habitant de l'Étrurie.

TOSTE (tô-st'), *s. m.* || 1° Proposition de boire à la santé de quelqu'un, à l'accomplissement d'un vœu, au souvenir d'un événement. Ils ont porté des tostes à tout le monde. || 2° Vœu que l'on exprime, discours que l'on prononce en portant le toste ou la santé. || On écrit aussi toast.

— ÉTYM. Angl. *toast*, proprement rôtie, puis vin qu'on boit avec la rôtie, et finalement coup bu à la santé. *Toast* vient du vieux franç. *tostée*, rôtie, *toster*, griller (XIVe siècle : Un varlet de chevaux vint en la cuisine, et là se despoilla pour soy toster ou rostir, DU CANGE, *tostum*); ces mots proviennent du latin *tostus*, grillé, rôti, part. passé de *torrere*, brûler (voy. TORRIDE).

TOSTÉ, ÉE (tô-sté, stée), *part. passé* de toster. Sa santé tostée par toute la table.

TOSTER (tô-sté), *v. a.* Porter un toast, des toasts. On a tosté la paix. Les Anglais, qui se sont piqués de renouveler plusieurs coutumes de l'antiquité, boivent à l'honneur des dames : c'est ce qu'ils appellent toster; et c'est parmi eux un grand sujet de dispute si une femme est tostable ou non, si elle est digne qu'on la toste, VOLT. *Dict. phil. Boire à la santé*. || *V. n.* Je n'exige pas que vous tostiez si souvent, quand vous dinerez chez le duc de Richemond, MONTESQ. *Correspond.* 33. Autrefois on dînait pour dîner, on buvait pour boire; aujourd'hui on dîne pour parler, on boit pour toster; mais, comme d'autre part on ne peut toster sans boire, il se trouve qu'après un certain nombre de tostes les têtes sont un peu échauffées, ALPH. KARR, *les Guêpes*, nov. 1843. || On écrit aussi toaster.

— ÉTYM. *Toste*.

TÔT (tô; le *t* se lie : tô-t après), *adv. de temps.* || 1° Dans peu de temps, promptement. Ami, vous m'avez tôt quitté, CORN. *Suite du Ment.* IV, 7. Puisqu'il faut qu'il périsse, il vaut mieux tôt que tard, ID. *Perth.* III, 3. Qui tôt ensevelit, bien souvent assassine, MOL. *l'Ét.* II, 3. Armande : Dépêchez. — Bélize : Faites tôt, et hâtez nos plaisirs, ID. *Fem. sav.* III, 1. Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné.... Que, s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime, RAC. *Athal.* IV, 3. Et, livrant au plaisir une ardente jeunesse, Tu crains d'être sage trop tôt, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 370, dans POUGENS. L'idée que nous nous détruirons par notre propre anarchie, sera tôt abandonnée des souverains, quand ils verront que nous existons nonobstant les journées de juillet, CHATEAUBR. *Captivité de la duch. de Berry.* || Absolument. Tôt, faites vite, venez vite. Je suivrai vos avis; mais tôt, le besoin presse, ROTR. *Antig.* V, 5. Dis-moi ton ordre, tôt, MOL. *Fâch.* II, 3. || 2° Tôt après, peu de temps après. La reine, ayant appris cette triste nouvelle, En reçut tôt après une autre plus cruelle, CORN. *Rod.* I, 6. Tôt après il se tue lui-même, BOSS. *Hist.* I, 11. || 3° Au plus tôt, au plus vite. || 4° De bonne heure. On ne peut pas dire qu'il soit tard, mais il n'est pas aussi tôt que vous le supposiez. Il était un roi d'Yvetot, Peu connu dans l'histoire, Se levant tard, se couchant tôt, Dormant fort bien sans gloire, BÉRANG. *Roi d'Yv.* || 5° On le joint aux adverbes *aussi*, *bien*, *si*, et alors il forme un seul mot. || Aussitôt, voy. AUSSITÔT. || Bientôt, voy. BIENTÔT. || Sitôt voy. SITÔT, à son rang. || 6° Plus tôt que plus tard, au plus vite. [Il] Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, Attacher un grelot.... LA FONT. *Fabl.* II, 2. || Locution singulière qui semble être pour : plutôt plus tôt que plus tard.

— REM. Voltaire d'abord et des grammairiens après lui ont dit que *tôt* au positif n'était plus que du bas style, et qu'il ne s'employait guère que dans la locution : tôt ou tard. Mais ce mot est si commode, si bien autorisé par l'exemple de bons écrivains, qu'il doit être employé sans scrupule dans le style le plus élevé.

— HIST. Xe s. Enz enl fou la getterent, com arde tost, *Eulalie*. Fendut que tost le volebat, *Fragm. de Valenciennes*, p. 469. || XIe s.... Pur le plus tost aler, *Ch. de Rol.* XC. || XIIe s. Or, tost aux armes, chevalier et serjant, *Ronc.* p. 130. Sanglanz [il] ot les talons de tost esperoner, *Sax.* XIII. Certes, seignor, dist-il, trop tost le saura-on, *ib.* XXV. Mais quant li reis Henris vit bien e entendi Qu'il purreit remaneir tuz dis à Punteigni.... Al plus tost qu'il porra fu l'ostera de cel ni, *Th. le mart.* 94. || XIIIe s. Plus tost qu'il onque purent, [ils] font leur oirre aprester, *Berte*, III. Il s'assist au mangier; si tost qu'il ot lavé [qu'il se fût lavé].... *ib.* LXVII. || XIVe s. Celui qui se occupe en peu de besoingnes n'est pas hastif ne tost mouvant, ORESME, *Éth.* 125. Tost et tart [le matin et le soir], DU CANGE, *tardus*. || XVe s. Tost environ dix heures du matin, COMM. I, 4. || XVIe s. Il departit si roiddement que ung guarrot d'arbaleste ne va plus toust, RAB. *Pant.* II, 28. Je serois d'avis de nous retirer en pays estrange par forme de parenthese, et suivre l'ordonnance des medecins encontre la peste : tost, loin et tard, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 278.

— ÉTYM. Berry, *toût*; provenç. et catal. *tost*; ital. *tosto*; du latin *tostus*, brûlé, par assimilation de la rapidité de la flamme; c'est ainsi que, dans l'ancien français, on a dit *chaut pas*, pour rapidement; que Dante a dit *impresa tosta*, entreprise rapide : la impresa, Che fu nel cominciar cotanto tosta, *Inf.* II, 4; et qu'au XVIe siècle on a dit *tostif*, pour hâtif; de sorte qu'il est inutile de songer, comme fait Diez, en cas qu'on récuserait *tostus*, à *tot-cito*, composé de *totus* et *cito*, tout-vite.

TOTAL, ALE (to-tal, ta-l'), *adj.* || 1° A quoi il ne manque rien. Somme totale. Il arriva un accident que je crus devoir être cause de ma totale destruction, VOIT. *Lett.* 10. Se laisser dépouiller au dehors et au dedans, c'est le total martyre et par conséquent l'état le plus éloigné de l'illusion, FÉN. t. XVIII, p. 369. || Une éclipse de lune est totale lorsque la lune pénètre entièrement dans le cône d'ombre de la terre. || Il y a éclipse totale du soleil pour les points de la terre pour lesquels la lune couvre complétement le soleil. || Marée totale, différence entre la moyenne de deux pleines mers consécutives et la basse mer intermédiaire. || 2° *S. m.* Un tout, l'assemblage de plusieurs choses considérées comme un tout. Ces deux totaux font tant. On ne pourrait estropier cent soldats sur toute une armée, qu'on ne diminuât les forces du total de l'armée, FÉN. t. III, p. 175. Il faut qu'ils [les matérialistes] disent que le monde matériel a en soi essentiellement la pensée et le sentiment.... et il faut avec cela confesser qu'il n'y a qu'un petit nombre de parties qui aient ce sentiment et cette pensée essentielle au total du monde, VOLT. *Métaphys.* 2. D'abord réunissant les deux sommes en une, C'est un total, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 7. || 3° Au total, en total, *loc. adv.* Tout compensé, tout compris. Au total, c'est une bonne affaire. Or là, puisqu'au total il n'est pas arrivé d'accident.... PICARD, *Provinc. à Paris*, I, 7. || 4° Somme totale, *loc. adv.* En comptant tout. Cela coûte, somme totale, dix mille francs.

HIST. XIVe s. Une injustice especial, qui est partie de tele injustice total, ORESME, *Éth.* 143. || XVe s. Il devoit avoir le gouvernement total du royaume, JUV. 1380. || XVIe s. Tous les autres Syracusains estoient comme le corps et les membres de tout l'equippage d'Archimedes, et luy seul en estoit l'ame qui mouvoit et remuoit le total, AMYOT, *Marc.* 26. Les faultes d'une partie gastée, qui pourroient estre prejudiciables au total, sont souvent redressées et corrigées par les autres parties saines et entieres, ID. *Lys.* 32.

— ÉTYM. Lat. *totalis*, qui doit avoir existé puisqu'on trouve *totaliter*, et qui dérive de *totus* (voy. TOUT). Au lieu de *total*, substantif, on disait au XVIe s. siècle, *totage*.

TOTALEMENT (to-ta-le-man), *adv.* Entièrement, tout à fait. Ma conduite dissipa totalement les inquiétudes de son père, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 360, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. Totalement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Ilz n'avoient point affaire à un ennemi totalement invincible, AMYOT, *Marcell.* 26.

— ÉTYM. *Totale*, et le suffixe *ment*.

† **TOTALISATEUR** (to-ta-li-za-teur), *adj. m.* Qui totalise, qui fait le total de ce qui a été opéré pendant un certain temps. Les anémomètres totalisateurs à compteur électrique. M. Saint-Loup.... s'occupe de l'indicateur totalisateur de Watt, et d'un moyen de substituer, dans la mesure du travail de la vapeur, la lecture d'un angle à la mesure d'une surface, *Journal officiel*, 1er avril 1869, p. 433, 5e col. || Appareils totalisateurs du travail mécanique, petits appareils qui enregistrent, qui comptent ce travail.

† **TOTALISATION** (to-ta-li-za-sion), *s. f.* Terme de comptabilité. Action de totaliser. La totalisation des dépenses de l'État.

† **TOTALISER** (to-ta-li-zé), *v. a.* Néologisme. Former un total; additionner.

TOTALITÉ (to-ta-li-té), *s. f.* Le total, l'ensemble. Ce ne sont pas les mots, mais la chose et la totalité du sentiment et de la pensée, que l'action doit exprimer, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 285.

— ÉTYM. *Total*; provenç. *totalitat*; espagn. *totalidad*; ital. *totalità*.

† **TOTANE** (to-ta-n'), *s. m.* Nom moderne du genre chevalier (gralles) dans lequel on distingue : le totane ochrope, dit vulgairement bécasseau, cul-blanc et pivette; le totane hypoleucos, dit vulgairement guignette, béco, et décrit par Buffon sous le nom de petite alouette de mer; le totane calidris, dit pierlin dans l'Ain, tandis que sur les bords du Rhône il porte le nom de courrier et ailleurs celui de gambette; le totane glottis, nommé vulgairement girardel, LEGOARANT.

† **TOTEM** (to-tèm'), *s. m.* Chez les tribus de la Nord-Amérique, sorte d'agent protecteur; le totem peut être un animal ou un végétal; il donne le nom à la tribu.

† **TOTÉMISME** (to-té-mi-sm'), *s. m.* État de civilisation auquel le totem préside.

† **TÔT-FAIT** (tô-fè), *s. m.* Sorte de pâtisserie, composée principalement de farine et de sucre mêlés avec des œufs battus, et qui se fait très-vite. Quelques personnes l'appellent gâteau à la minute. On servit deux énormes tôt-faits.

— ÉTYM. *Tôt*, et *fait*.

† **TOTIPALMES** (to-ti-pal-m'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille d'oiseaux palmipèdes, chez lesquels la palmure des pieds embrasse le pouce avec les autres doigts.

— ÉTYM. Lat. *totus*, entier, et *palma*, paume.

TOTON (to-ton), *s. m.* Espèce de dé à quatre faces, qui est percé d'une cheville, et qu'on fait tourner sur cette cheville; les quatre faces sont marquées des lettres A, D, R, T : A, initiale du latin *accipe*, prends, fait prendre un jeton; D, initiale de *da*, donne, fait mettre un jeton; R, initiale de *rien*, indique qu'on n'a rien à mettre ni à prendre; T, initiale du latin *totum*, tout, indique que le joueur prend tout l'enjeu; c'est un jeu d'enfants. Cette danseuse tourne comme un toton. Bien que j'aie toujours entendu prononcer des opéras comme on dit des factums et des totons, je ne voudrais pas assurer qu'on le doive écrire, et je pourrais bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte, BOIL. *Réflex. crit. sur Longin*, VIII. Je vous jure.... Que je ne comprends rien à ce maudit jargon, Et ne sais, pour tout jeu, que l'oie et le toton, REGNARD, *le Bal*, sc. 14. Croirait-on qu'un toton Fût l'image De tout mortel ici-bas Qui, poussé pas à pas, En aveugle voyage, BARRÉ (un des fondateurs du théâtre du Vaudeville), *Chanson*. || Fig. Faire de quelqu'un un toton, le faire tourner, aller, agir à volonté. Si l'on croit faire de moi un toton, on se

trompe, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. I, p. 306, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *totum*, tout (voy. ce mot); *totum* prononcé à la manière ancienne, *toton*.

TOUAGE (tou-a-j'), *s. m.* Terme de navigation. Action de touer. Il existe [sur la haute Seine], pour le remorquage des bateaux, un touage à la vapeur, avec chaîne noyée, sur une étendue de 7000 mètres, comprise entre le pont des Tournelles et le Port-à-l'Anglais, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 618. || Prix payé par le navire que l'on toue. Ne seront aussi tenus [les assureurs] des pilotages, touages, lamanages, des droits de congé, visite.... *Ordonn.* août 1681.

— HIST. XVIe s. Et font charte partie, thouage et petit lodmanage, *Rooles d'Oleron*, art. 13, dans JAL.

— ÉTYM. *Touer.*

TOUAILLE (tou-â-ll', *ll* mouillées, et non tou-â-ye), *s. f.* Linge suspendu à un rouleau, qui sert à s'essuyer les mains après qu'on les a lavées.

— HIST. XIIIe s. Deus bassins d'or en ses mains [il] prent, Une toaile à son col pent, *Lai del Desiré.* Il sembloit que toute la mer, tant comme l'en pooit veoir à l'ueil, feust couverte de touailles des voiles des vessiaus, JOINV. 213. || XVe s. Et fut depuis plus d'un mois que du bras il ne se pouvoit aider, et le portoit en escharpe en une touaille, FROISS. II, III, 43. En chambre après les grans mangers, Touailles blanches sans reprouche, A quoy on essura sa bouche, Quant le dragoir yert [sera] descouvert, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 497.

— ÉTYM. Provenç. *toalha*; catal. *tovalla*; espagn. *toalla*; portug. *toalha*; ital. *tovaglia*; bas-lat. *toacula*; de l'anc. haut-allem. *duhailla*; moy. haut-allem. *twehele*; angl. *towel*; de l'anc. haut-allem. *duahan*; goth. *thvahan*, laver.

TOUC (touk), *s. m.* Voy. TOUG.

TOUCAN (tou-kan), *s. m.* || **1°** Gros et bel oiseau du Brésil, dont les couleurs sont d'une variété admirable. Gorges de toucan. || **2°** Nom d'une constellation de l'hémisphère austral.

— HIST. XVIe s. Il a veu aux terres neufves un oiseau que les sauvages appellent en leur gergon toucan, il a le bec plus gros et plus long que tout le reste du corps, PARÉ, *Monstr. app.* 2.

— ÉTYM. Mot brésilien signifiant plume, d'après Buff. *Ois.* art. *toucan*; mais Burton, *Highlands of Brazil*, t. I, p. 40, ne donne pas cette étymologie; il attribue le nom de l'oiseau à son cri, *tucáno.*

† **TOUCHABLE** (tou-cha-bl'), *adj.* Qu'on peut toucher. La fausse quille du navire a été enlevée quand nous passions sur un banc qui, disait-on, n'était pas touchable, LEGOARANT.

— HIST. XIVe s. Spasme qui est fait en la plaie pour le nerf ou pour la corde ou semblable, en lieu touchable.... H. DE MONDEVILLE, f° 66.

1. **TOUCHANT, ANTE** (tou-chan, chan-t'), *adj.* || **1°** Qui est assez près pour toucher. Les habitants de Lassano ne nous reconnurent que quand nous fîmes feu sur eux à bout touchant, P. L. COUR. *Lett.* I, 154. || **2°** Terme de géométrie. Point touchant, le point auquel une droite touche une courbe, ou auquel une courbe en touche une autre, locution vieillie; on dit aujourd'hui : point de tangence, point de contact. || *S. f.* Touchante s'est dit autrefois pour tangente. || **3°** Fig. Qui va au point de la chose. .... Cet arrêt suprême Qui décide du sort de mon amour extrême, Doit m'être assez touchant.... MOL. *Éc. des maris*, II, 14. Les saints par leur exemple nous prêchent aujourd'hui une vérité, mais une vérité touchante, une vérité édifiante, BOURDAL. *2e avent*, *Sur la sainteté.* Je prie Votre Majesté qu'il me soit fait sur ces deux points une réponse touchante et essentielle que je puisse communiquer à l'empereur et qui soit propre à le satisfaire (1743), *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, t. I, p. 150. || **4°** Qui frappe. J'ai laissé ordre pour vous envoyer.... deux oraisons funèbres, qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes, BOSS. *Lett. à Rancé*, 30 octobre 1682. || **5°** Fig. Qui attendrit, qui émeut. Une jeune fille toute fondante en larmes, la plus belle et la plus touchante qu'on puisse jamais voir, MOL. *Fourber.* I, 2. On continuera à représenter Esther; Mme de Caylus, qui en était la Champmeslé, ne joue plus; elle faisait trop bien, elle était trop touchante, SÉV. 517. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, Madame relevait les présents, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le Cid n'est beau que parce qu'il est très-touchant, VOLT. *Comm. Corn. rem. 2e disc.* Elle [Hypatie] joignait la vertu la plus pure à la beauté la plus touchante, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Éclectisme*). || *S. m.* Ce qui est propre à toucher, à émouvoir. Cet auteur dramatique a abusé du touchant et du pathétique.

2. **TOUCHANT** (tou-chan), *prép.* Concernant, sur le sujet de. Un faux bruit s'y coula touchant la mort du roi, CORN. *Rodog.* I, 1. Voici ce que le Seigneur dit touchant les fils et les filles qui naîtront en ce lieu, touchant les mères qui les ont mis au monde, SACI, *Bible, Jérémie*, VI, 3. Ce n'est pas une lettre, c'est une relation que vient de me faire Moreuil, à votre intention, de ce qui s'est passé à Chantilly touchant Vatel, SÉV. 47. C'est lui [Charles XII] dont on se propose ici d'écrire ce qu'on a appris de certain touchant sa personne et ses actions, VOLT. *Charles XII*, I.

— HIST. XVe s. Et y estoit [en la ville de Saint-Omer, messire Geffroy de Chargny], et usoit de toutes choses touchant faits d'armes, comme roi, FROISS. I, I, 326. || XVIe s. Touchant les Scythes, on dit d'eux.... MONT. I, 49.

— ÉTYM. *Touchant* 1.

† **TOUCHAU** ou **TOUCHAUD** (tou-chô), *s. m.* Étoile d'or ou d'argent dont chaque branche est mélangée de cuivre à un titre différent; on s'en sert pour reconnaître, par l'empreinte laissée sur la pierre de touche, le titre des métaux précieux. Et quant aux menus ouvrages d'or qui ne pourront souffrir les essais à la coupelle, ils seront essayés aux touchaux, *Déclar. du roi*, 23 nov. 1721. On s'accoutume à juger habilement de ce premier essai à la touche ou à la pierre de touche, en commençant par s'exercer avec des alliages connus de toutes les proportions possibles, qu'on nomme touchaux, FOURCROY, *Connaiss. chimiques*, t. VI, p. 372. La découverte des acides minéraux a rendu l'essai de l'or à la pierre de touche, appelé l'essai au touchau, plus concluant, quoiqu'il soit moins précis que l'essai à la coupelle, MONGEZ, *Instit. Mém. Acad. inscrip.* t. IX, p. 198.

— HIST. XIVe s. Le suppliant ouvry l'uis de la chambre de nos monnoies et prist nos toucheaus et une touche.... bailla à un prestre nosdiz toucheaux d'or par lui pris, DU CANGE, *touchus.*

— ÉTYM. *Toucher.*

TOUCHE (tou-ch'), *s. f.* || **1°** Action de toucher. || Populairement. Coups qu'on donne. Ils s'écoulent tous et craignent la touche, D'ABLANC. *Lucien*, dans LEROUX, *Dict. comique.* || Au jeu de billard, se dit de l'action d'atteindre la bille sur laquelle on joue. Manque de touche. || Fig. Perte, disgrâce, mortification (sens familier qui vieillit). On l'a obligé à restituer une grosse somme; c'est une rude touche. Voilà pour votre adresse une assez rude touche, CORN. *Ment.* V, 3. || **2°** Action de toucher l'or, l'argent, de les éprouver par la pierre de touche. On connut à la touche que cette pièce était fausse. || Pierre de touche, espèce de pierre basaltique, noire, très-dure, sur laquelle on frotte les petits bijoux en or ou en argent, pour en reconnaître le titre; on traite la trace laissée sur sa surface au moyen de l'acide azotique; la couleur qu'elle prend indique approximativement le titre de l'alliage. Quant à son mors, il doit être à vingt-trois carats; car il [le cheval] en a frotté les bossettes contre une pierre que j'ai reconnue être une pierre de touche, et dont j'ai fait l'essai, VOLT. *Zadig*, 3. C'est sur la propriété qu'a la cornéenne lydienne de recevoir la trace de certains métaux, qu'est fondé l'usage que l'on fait de cette pierre pour juger, par aperçu, du titre de l'or; on la nomme vulgairement pierre de touche; elle porte aussi le nom de lydienne, parce que c'est celui que les anciens donnaient à la pierre de touche, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 552. || Fig. Pierre de touche, tout ce qui sert d'épreuve. Mettant leur jugement sur la pierre de touche, RÉGNIER, *Sat.* XV. L'impromptu est justement la pierre de touche de l'esprit, MOL. *Préc.* 10. Vous me confirmez dans la bonne opinion que j'en ai [du jeune Grignan], en me disant qu'il vous aime toujours et qu'il vous écrit; ce sont des pierres de touche que ces endroits-là, SÉV. *à du Plessis* [gouverneur du jeune Grignan], 26 juin 1689. L'occasion est, pour ainsi parler, la pierre de touche; c'est elle qui découvre l'âme, et qui en révèle tout le secret, BOURDAL. *Instruct. charité, Exhort.* t. II, p. 374. Ces détails précis, exacts et profonds qui sont la pierre de touche de la vérité d'un système, et que quelques auteurs affectent d'en appeler l'appareil, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 79. || **3°** Terme d'imprimerie. Action, manière d'appliquer l'encre sur les formes avec les balles ou le rouleau. || **4°** Troupeau de bœufs gras qu'on amène au marché : dénomination tirée de ce qu'on dit toucher les bœufs pour les conduire. || **5°** Chacune des pièces d'ébène, d'ivoire, etc. qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. Touches blanches. Touches noires. Un clavecin bien accordé ne fournit que des touches qui expriment la juste valeur de chaque son, FÉN. t. XXI, p. 147. || **6°** Chacun des petits filets saillants du manche de la guitare et de quelques autres instruments à cordes. Il faut mettre des touches au manche de cette guitare. || **7°** Dans le violon, la touche, la partie sur laquelle les doigts font toucher les cordes. || **8°** Par comparaison avec le jeu des instruments à clavier, touche se dit des sons considérés quant à l'organe qui contribue le plus à les former : *b, p, v, f, m*, appartiennent à la touche labiale, tandis que *d, t*, sont de la touche dentale. || **9°** Petit crochet d'os ou d'ivoire pour jouer aux jonchets. Lever des jonchets avec la touche. || **10°** Petit brin de bois ou de quelque autre chose dont les enfants qui apprennent à lire touchent les lettres qu'ils veulent épeler. || **11°** Terme de peinture. Manière dont un peintre indique et fait sentir le caractère des objets. La touche noble et sûre De Raphaël et du Poussin, VOLT. *Ép.* 29. Sous ses yeux [de Lesueur] des amours badins Ranimaient ces touches savantes, ID. *Temple du Goût.* Ici le coloris du peintre et sa touche sont beaucoup plus fermes, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 256, dans POUGENS. J'ai cru quelquefois reconnaître la touche mystique et le ton inspiré de Murillo, CHATEAUBR. *Itin.* part. 3. || **12°** Terme de sculpture. La façon nécessaire à chaque œuvre. Telle touche convient à tel éloignement du regard, et ne convient pas à tel autre. || **13°** Par analogie, en littérature, manière dont l'écrivain fait sentir le caractère de la pensée. Il [Fléchier] a peint d'une touche trop faible la noble et dangereuse fonction d'élever l'héritier d'un grand royaume, D'ALEMB. *Éloges, Fléchier.* C'est à la vérité de l'expression, à la force des touches, au choix des situations et des oppositions que le critique doit s'attacher, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 256. J'ai heureusement donné quelques touches imperceptibles à ma lettre à Renouard, P. L. COUR. *Lett.* II, 177. || **14°** Fig. Action de toucher, d'émouvoir. Ces impatiences d'un Dieu qui te cherche [âme pécheresse], ces touches pressantes d'un Dieu qui te trouve, BOSS. *Serm. Ferv. de la pénit.* I. Dans les premières touches de l'esprit [de Dieu], on ne sait d'où il vient, ni où il va; il vous inspire de nouveaux désirs inconnus aux sens, ID. *Médit. sur l'Évang.* 91e *jour.* Il restait ce secret regard d'une Providence miséricordieuse qui la voulait rappeler des extrémités de la terre; et voici quelle fut la première touche, ID. *Anne de Gonz.*

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] orfevre ne puet ouvrer d'or à Paris, qu'il ne soit à la touche de Paris ou mieudre [meilleure], laquele touche passe tous les ors de quoi on oevre en nule terre, *Liv. des mét.* 38. || XIVe s. Un petit je fu paoureus Par force de mal amoureus; Non pourquant à sa douce bouche Fis lors une amoureuse touche, MACHAUT, p. 47. Deux trompeeurs [joueurs de trompettes].... qui par touches Metent tantost trompes à bouches, G. GUIART, t. II, p. 313, v. 8119 [17101]. Esperons ou touches pour mener et conduire le cheval, DU CANGE, *touchia.* || XVIe s. La touche et regle de toutes imaginations solides, c'est la conformité à la doctrine d'Aristote, MONT. I, 161. Ils n'en donnent jamais une teuche qu'ils n'en reçoivent deux [ceux qui prétendent argumenter du succès des entreprises en faveur de leur cause], ID. I, 249. Ce n'est pas comme à l'escrime, où le nombre des touches donne gain, ID. I, 351. Il y a en nous de quoy chercher le vray, mais non pas de quoy l'arrester à la touche, ID. II, 235. Mais d'ouïr une vive touche et une reprehension qui, pour reformer les mœurs, use de parole poignante, sans en estre resserré, AMYOT, *Comm. il faut ouïr*, 24. Auxquelles passions la raison et la loy, venant à toucher avec une touche discrette et salutaire, remet promptement et efficacement le jeune homme en la droite voye, ID. *De la vertu morale*, 29. L'uvule [luette] est comme une touche ou archet qui touche les cordes d'une viole pour la faire resonner, PARÉ, VI, 7. Proverbe lequel j'ay vu estre fort commun à Paris : il est du bas or, il craint la touche, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 212, dans LACURNE. Et pensent que ce que l'on croit en leur village est la vraye touche de verité, CHARRON, *Sagesse*, I, 45.

— ÉTYM. Voy. TOUCHER; provenç. *tocha.*

TOUCHÉ, ÉE (tou-ché, chée), *part. passé* de toucher. || 1° Mis en contact. L'ambre ne répand pas un parfum si doux que les objets touchés par l'objet que l'on aime, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || Aux jeux de dame et de trictrac, dame touchée, dame jouée, on est obligé de jouer la pièce qu'on a touchée. || Au jeu d'échecs, pièce touchée, pièce jouée, quand on a touché une pièce, il faut la jouer. || Gage touché, se dit d'un petit jeu de société dans lequel les délinquants donnent des gages, c'est-à-dire certains menus objets; une personne touche un de ces gages, et une autre qui ne sait pas à qui est le gage, ordonne une pénitence. Jouer au gage touché. Qu'ordonnez-vous au gage touché? || Touché, à l'escrime, atteint par le fleuret de son adversaire. || 2° Dont on joue, en parlant d'un instrument de musique à touches. Un instrument bien touché peut exciter les passions, BOSS. *Sermons, Par. de Dieu*, 3. || 3° Où les coups de pinceau sont donnés d'une certaine façon. Tableau bien touché. Les têtes sont ici mieux touchées, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 337, dans POUGENS. Ce portrait hardi, colossal, expressif et touché de caractère, FALCONNET, *Œuvres div.* t. III, p. 62. || 4° Il se dit, dans un sens analogue, des choses de la littérature. Selon que du sujet touché diversement Les vers à mon discours s'offrent facilement, RÉGNIER, *Sat.* 1. La tragédie, sans doute, est quelque chose de beau quand elle est bien touchée, MOL. *Critique*, 7. Tous les travers de l'homme sont fort bien touchés dans cette épître, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 24 janv. 1747. || Article touché, article vigoureusement fait. || 5° Fig. Ému. Quelle sorte d'ennuis fut jamais ressentie Égale au déplaisir dont j'ai l'esprit touché! MALH. V, 16. Je me sens touché de quelque vanité d'avoir de la passion pour un homme qui a l'approbation et les louanges de tout le monde [le marquis de Pisany], VOIT. *Lett.* 119. M. de Clèves avait épuisé toute sa constance à soutenir le malheur de voir une femme qu'il adorait, touchée de passion pour un autre, LA FAY. *Princ. de Clèv.* *Œuvres compl.* t. II, p. 188, dans POUGENS. || Absolument. Ne me lorgne point, toi, j'ai l'esprit trop touché [je suis trop fâchée], MOL. *le Dép.* IV, 4. Le funeste succès [la fièvre et la mort du cardinal de Retz] n'a que trop justifié nos discours.... ma fille est touchée comme elle le doit, SÉV. *à Guitaut*, 25 août 1679. Qui n'est touché sensiblement en lisant le nom de son fils, de son frère, d'un parent cher, d'un ami tué, ou blessé, ou exposé dans cette terrible bataille qui sera célèbre à jamais [Fontenoi]? VOLT. *Fontenoi, Disc. prél.* Mais ces pleurs bienfaisants, ces pleurs délicieux Que donne aux cœurs touchés l'indulgence des cieux, DELILLE, *Imag.* VIII. || 6° Touché de Dieu, ou, simplement, touché, sur qui la grâce s'est fait sentir. Avant que l'on soit touché, on n'a que le poids de sa concupiscence, qui porte à la terre, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 4. Vous qui, après avoir été touché de Dieu dans ce saint temps, reviendrez à vos premières voies, MASS. *Carême, Sur la rechute.* || 7° Fig. Sur qui une impression a été faite. Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs, BOSS. *Anne de Gonz.* Maxime, touché de ses raisons, promit de leur sauver la vie, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 43. Peu instruit ou peu touché de la rigueur inflexible des principes catholiques en matière de foi, il [un protestant] croyait que chacune des parties belligérantes devait faire à la paix quelques sacrifices, et céder un point pour en obtenir un autre, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* || 8° Qui éprouve le sentiment de l'amour. Quand le cœur est véritablement touché, il sent du plaisir à tout ce qui lui prouve à lui-même sa propre sensibilité, Mme DE TENCIN, *Œuv.* t. I, p. 52, dans POUGENS.

† TOUCHE-À-TOUT (tou-cha-tou), *s. m.* Celui qui touche à tous les objets. Cet enfant est un touche-à-tout. || Fig. Homme qui touche à tout, qui se mêle de tout. || *Au plur.* Des touche-à-tout.

† TOUCHEMENT (tou-che-man), *s. m.* Action de toucher.

— HIST. XIVe s. Toute la delettacion est en l'usage de ce qui est fait par touchement.... ORESME, *Éth.* 94. || XVe s. [Dans les instruments] la nature des cordes et le touchement des doiz, E. DESCHAMPS, *Art de faire chansons.*

— ÉTYM. *Toucher*; provenç. *tocamen*; espagn. *tocamiento*; ital. *toccamento*.

1. TOUCHER (tou-ché), *v. a.* || 1° Sentir un objet avec la main. || 2° Se mettre en contact avec un objet, de quelque autre façon que ce soit. || 3° À l'escrime, atteindre du fleuret ou de l'épée. || 4° Éprouver sur la pierre de touche. || 5° En imprimerie, appliquer l'encre sur les formes. || 6° Frapper sur des animaux pour les faire marcher. || 7° Jouer de certains instruments de musique. || 8° Toucher l'aiguille d'un compas, la frotter sur une pierre d'aimant. || 9° En termes de marine, toucher une terre, toucher le vent. || 10° Recevoir, en parlant de sommes d'argent. || 11° Il se dit du contact d'objets inanimés. || 12° Être contigu. || 13° En peinture, poser et étendre les couleurs sur le tableau. || 14° Fig. Traiter, exprimer comme fait le peintre avec son pinceau. || 15° Fig. Parler d'une chose. || 16° Être sensible, douloureux, offensant. || 17° Toucher d'un sentiment, d'une passion. || 18° Faire impression. || 19° Émouvoir. || 20° Changer le cœur, en parlant de la grâce divine. || 21° Inspirer de l'amour. || 22° Concerner, regarder. || 23° Être parent, être de la même famille. || 24° S'approcher de, en parlant d'une époque vers laquelle on va. || 25° Toucher le but, y atteindre. || 26° *V. n.* Porter la main sur. || 27° Toucher de toute autre façon. || 28° Être en contact, avoir contact. || 29° Toucher dans la main à quelqu'un. || 30° En termes de marine, frapper de la quille ou du flanc sur un banc, sur une roche. Toucher à un port. || 31° Atteindre à. || 32° Toucher à quelque chose, en prendre, en ôter. Faire subir quelque peine. || 33° Apporter des modifications, des changements, des restrictions. || 34° S'attaquer à. || 35° Y toucher, avoir de la malice. || 36° Être limitrophe. || 37° Arriver à, en parlant d'un temps, d'une époque dont on approche. || 38° S'occuper de, avoir pour objet. || 39° Avoir de l'intérêt pour. || 40° Concerner, regarder. || 41° Toucher de naissance à quelqu'un, être lié avec lui par la parenté. || 42° *V. réfl.* Être contigu. || 43° Avoir des points de ressemblance. || 44° Se toucher d'affinité, être parents. || 45° Devenir touché, ému.

1° Sentir un objet avec la main. Toucher de la main, du doigt. Toucher doucement, légèrement. Ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XXII, 51. Au sortir de la messe et de la station, sans entendre encore parler d'autres affaires, le roi a touché les malades, qui ont été en assez grand nombre pour un lieu comme celui-ci, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 151. Ce que vous avez vu, entendu et touché presque de vos mains, MASS. *Or. fun. Villars.* Ces maux [l'épilepsie, les écrouelles] étaient l'effet d'un miracle; il fallait un miracle pour en guérir; on faisait des pèlerinages, on se faisait toucher par les prêtres; cette superstition a fait le tour du monde, VOLT. *Dial.* XXIV, 3. Gardez-vous-en bien, répondit la Syrienne; ce que nous cherchons ne peut être touché que par des femmes, ID. *Zadig*, 18. Mais d'où vient qu'en ce temple Obéide rendue, En touchant cet autel est tombée éperdue? ID. *Scythes*, III, 1. || Fig. Ne pas toucher de cartes, ne pas toucher les cartes, ne pas jouer aux cartes. Votre madame qui a juré de ne pas toucher des cartes que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille, ne jouera de longtemps, la pauvre femme, SÉV. 501. || Fig. Toucher au doigt, Être très-voisin. Cela donne une effroyable idée de notre éloignement; et l'on a besoin de l'espérance qui nous dilate présentement le cœur, et nous fait toucher au doigt le temps où nous serons bientôt ensemble, SÉV. 456. || Fig. et familièrement. Faire toucher une chose au doigt et à l'œil, la faire comprendre clairement, en donner des preuves indubitables, telles que celles que fournissent le toucher et la vue. || Toucher au vif, toucher à l'endroit où une plaie est à vif. || Fig. J'ai le cœur serré à n'en pouvoir plus, quand je suis dans cette grande chambre où j'ai tant vu ma très-chère et très-aimable enfant; il ne me faut guère toucher sur ce sujet pour me toucher au vif, SÉV. 8 janv. 1674. || 2° Se mettre en contact avec un objet, de quelque autre façon que ce soit. Toucher du pied. Il le toucha avec son gant, avec son chapeau. La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie; Mais ses lèvres [de Britannicus] à peine en ont touché les bords... RAC. *Brit.* V, 5. Je me trouvai poussée, ballottée, pressée, enlevée, mes pieds ne touchaient plus la terre, GENLIS, *Mém.* t. II, p. 66, dans POUGENS. || Toucher la figue, voy. APPRÊTER, n° 4. || 3° À l'escrime, toucher, atteindre d'un coup de fleuret, ou d'épée. Il a touché son adversaire. || Terme de billard. Toucher la bille, la heurter avec la sienne dans le carambolage. || Absolument. Philibert cadet dans le billard: J'ai touché, monsieur; je suis sûr que j'ai touché, PICARD, *Deux Philibert*, III, 11. || 4° Éprouver sur la pierre de touche. Toucher un lingot d'or. Cette pièce d'or est douteuse, elle a été touchée deux ou trois fois. || 5° Terme d'imprimerie. Appliquer l'encre sur les formes avec les balles ou avec le rouleau. Toucher la forme également. Toucher en noir, en rouge. || 6° Frapper sur des animaux pour les faire marcher, les chasser devant soi. Toucher un troupeau. Le postillon toucha ses chevaux, et l'on partit. || Absolument. Touche, cocher, CORN. *Veuve*, III, 9. Il descend du palais, et, trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans; le cocher touche, et croit ramener son maître dans sa maison, LA BRUY. XI. || Fig. On regarde l'amour comme une hôtellerie Où l'on ne fait qu'un gîte, et puis, touche, cocher, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 310. || Il se construit aussi avec la préposition *sur*. Toucher sur les uns et sur les autres. || Terme de manége. Toucher de la gaule, aider de la gaule, en frapper légèrement sur l'épaule du cheval. || 7° Jouer de certains instruments de musique qui sont à touches ou à cordes. C'est une faute contre la politesse que de louer immodérément en présence de ceux que vous faites chanter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents, LA BRUY. V. Quelque estimé que fût Thémistocle, on crut qu'il manquait quelque chose à son mérite, parce que, après un repas, il ne put, comme les autres, toucher la lyre; l'ignorance sur ce point passait pour un défaut d'éducation, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. III, p. 540, dans POUGENS. Le P. Cottin.... parlait bien, chantait mieux, avait la voix belle, touchait l'orgue et le clavecin, J. J. ROUSS. *Conf.* V. D'autres touchent la lyre; à leur tête est Orphée, DELILLE, *Én.* VI. || Fig. On croit toucher des orgues ordinaires en touchant l'homme; ce sont des orgues, à la vérité, mais bizarres, changeantes, variables, PASC. *Pens.* XXV, 118, édit. HAVET. || On dit aussi: Toucher du piano, de l'orgue, etc. On peut l'entendre [la messe] en touchant de l'orgue, BOSS. *Lett. abb.* 99. || Fig. et familièrement. Il ne faut pas toucher cette corde-là, c'est une corde qu'il ne faut pas toucher, cette affaire est délicate, il ne faut pas en parler. || Fig. Toucher la grosse corde, parler de ce qu'il y a de principal, de décisif. || 8° Toucher l'aiguille d'un compas (boussole), la frotter sur une pierre d'aimant pour lui donner la vertu magnétique. || 9° Terme de marine. Toucher une terre, s'y arrêter accidentellement. || Toucher le vent, gouverner très-près. || 10° Recevoir, en parlant de sommes d'argent. Six mille francs que je devais toucher à Nantes, SÉV. 437. Les Phocéens ouvrirent les yeux, et nommèrent des commissaires pour faire rendre compte à tous ceux qui avaient touché les deniers publics, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. VI, p. 43, dans POUGENS. Vos mains ont touché le prix du sang et de l'infortune de mille malheureux, MASS. *Carême, Pâques.* J'épouserai Angélique.... je toucherai la dot, LESAGE, *Crispin rival*, 3. La Barbarini [une chanteuse] touchait à elle seule plus que trois ministres d'État ensemble, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || 11° Il se dit du contact d'objets inanimés. Tout ce qui nous touche trop violemment nous blesse, BOSS. *Conn.* I, 17. La barque touchait déjà le rivage de l'empire de Pluton, FÉN. *Tél.* XVIII. Et je meurs! de sa froide haleine Le vent funeste m'a touché, MILLEV. *Chute des feuilles.* Les doux fruits que leur main de l'arbre a détachés, Ou que d'un souffle impur leur haleine a touchés, C. DELAV. *Paria*, I, 1. || 12° Être contigu. Ma maison touche la sienne. Il y a un champ qui touche celui de mon père; et ceux qui le cultivent sont exposés aux ardeurs du soleil, MONTESQ. *Lett. pers.* 13. C'est le voisin dont je vous ai parlé, celui dont l'enclos touche le mien, A. DUVAL, *Maison à vendre*, sc. 14. || Terme de géométrie. Cette ligne droite touche cette courbe, elle y est tangente. || 13° Terme de peinture. Il se dit de l'opération par laquelle le peintre pose et étend les couleurs sur le tableau. Ce peintre a bien touché ces figures. À la manière dont un tableau est touché, on reconnaît le maître qui l'a fait, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin, Toucher.* || Absolument. Le peintre aura été plus sûr de l'effet de son pinceau, aura touché plus fièrement, plus librement, aura moins remanié, tourmenté sa couleur, DIDER. *Essai sur la peinture*, ch. 2. || 14° Fig. Traiter, exprimer, comme fait le peintre avec son pinceau. Ce poëte touche bien les passions. || 15° Fig. Parler d'une chose, et, quelquefois, en parler incidemment. J'ai déjà touché ces deux questions [de Dieu

et de l'âme humaine] dans le discours français que je mis en lumière, en l'année 1637, touchant la méthode, DESC. *Médit. Préf.* En cinq ou six lignes vous avez compris tout ce que je pouvais ouïr de plus agréable au monde, et, en me promettant la présence de mon maître, votre conversation et votre amitié, vous avez touché tous mes souhaits, VOIT. *Lett.* 34. Au moins je vais toucher une étrange matière, MOL. *Tart.* IV, 4. Je me réduisis à ne toucher qu'un petit nombre d'importuns ; et je pris ceux qui s'offrirent d'abord à mon esprit, ID. *Fâch. Préf.* Il n'a pas touché les meilleurs moyens de sa cause, LA BRUY. *Théophr.* XVII. Il [le public] peut regarder avec loisir ce portrait que j'ai fait de lui d'après nature, et, s'il se connaît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger, ID. *les Caractères.* Il y a peu de détails dans cet ouvrage [l'Essai sur les mœurs].... je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux, VOLT. *Lett. à M****, 1765. Je touche en peu de mots les belles découvertes et les innombrables erreurs de notre René [Descartes], ID. *Lett. Formont*, décembre 1732. || Toucher un mot, quelque chose d'un sujet, en dire quelques mots. Philotas n'aura daigné, dans un si long entretien, toucher un seul mot d'une affaire qui. .. VAUGEL. *Q. C.* 362. Je vous supplie très-humblement, quand vous écrirez [à M. Bailleul].... de lui en toucher quelque chose [du payement de la pension de Voiture], et de lui témoigner qu'il vous a fait plaisir, VOIT. *Lett.* 165 (*à M. d'Avaux*). Puisque vous voulez que je n'en touche rien, MOL. *D. Garc.* II, 7. De l'hymen de ma sœur touchez-lui quelque chose, ID. *Tart.* I, 4. Je touchai un mot des occupations continuelles et du zèle pour le service du roi, SÉV. 329. La dame Jacinte aurait mieux aimé que le chanoine eût commencé par faire son testament ; elle lui en toucha même quelques mots, LESAGE, *Gil Blas*, II, 2. || 16° Fig. Être sensible, douloureux, offensant. Au moins, avant la mort, dis où le mal te touche, RÉGNIER, *Dial.* Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur, CORN. *Cid*, III, 4. Apprenez qu'il n'est rien qui blesse un noble cœur Comme quand il peut voir qu'on le touche en l'honneur, MOL. *l'Ét.* I, 10. Malgré la vue de toutes nos misères, qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, PASC. *Pens.* II, 4. La disgrâce de M. de Chartres est publique : il en est plus touché que je ne l'aurais pu croire de sa sainteté, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 24 oct. 1708. Quelquefois il avait envie d'aller se jeter à son cou, et de lui témoigner combien il était touché de sa faute, FÉN. *Tél.* VII. || 17° Toucher d'un sentiment, d'une passion, exciter ce sentiment, cette passion. Parmi tant d'objets différents, il y en eut un qui me toucha d'un véritable plaisir, VOIT. *Lett.* 9. ....tout ce qu'on voit de gloire temporelle Ne les touche d'aucun désir, CORN. *Imit.* II, 6. Vous me dites des choses si extrêmement bonnes sur votre amitié pour moi.... qu'en vérité je n'ose entreprendre de vous dire combien j'en suis touchée et de joie, et de tendresse, et de reconnaissance, SÉV. 24 juill. 1675. Je suis .... touchée d'une véritable joie, que vous ayez au moins tiré de vos malheurs.... la connaissance de ce que vous êtes, ID. *à Bussy*, 22 juill. 1685. Les hommes se plaisent généralement dans tout ce qui les touche de quelque passion que ce puisse être ; ils ne donnent pas seulement de l'argent pour se faire toucher de tristesse par la représentation d'une tragédie, ils en donnent aussi à des joueurs de gobelets pour se faire toucher d'admiration, MALEBR. *Rech.* V, 8. Mais si tant de malheurs vous touchent de pitié, RAC. *Théb.* I, 3. Si vous êtes touchés de curiosité, exercez-la du moins en un sujet noble, LA BRUY. VIII. Que leur destinée vous touche d'une sainte émulation, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* || Absolument. Son courage [de Mlle de Grignan se faisant religieuse] touche d'admiration et de tendresse pour elle, SÉV. 16 oct. 1680. || 18° Fig. Faire impression. J'espérais que l'éclat dont le trône se pare Toucherait vos désirs.... CORN. *Rod.* I, 5. Un vertueux remords n'a point touché mon âme, ID. *Cinna*, V, 3. Séparée de la personne du monde qui m'est la plus sensiblement chère, qui touche mon goût, mon inclination, mes entrailles, SÉV. 28 déc. 1673. Nous sommes touchés de son mérite [de Mme de Guitaut], et c'est une marque du nôtre, ID. *à Mme de Guitaut*, 16 mai 1680. Elle [Mlle de Fontanges] est.. si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette petite violette qui se cachait sous l'herbe.... ID. 1er sept. 1680. Cette grandeur que nous admirons de loin touche moins quand on y est né, BOSS. *Mar.-Thér.* Il n'y eut qu'une ambition qui fût capable de le toucher [M. de Turenne] : ce fut de mériter l'estime et la bienveillance de son maître, FLÉCH. *Turenne.* Ce reproche vous touche, RAC. *Phèdre*, I, 3. Le désir de la gloire m'a touché, j'ai cru qu'il était beau de gouverner un peuple par mon éloquence, FÉN. *Dial. des morts anc. Démosthène, Cicéron.* Je ne suis touché ni des richesses, ni des délices, ID. *Tél.* XXI. S'il est ordinaire d'être vivement touché des choses rares, pourquoi le sommes-nous si peu de la vertu ? LA BRUY. II. || 19° Fig. Émouvoir, attendrir. Ce qui touche mon cœur, ce qui charme mes sens, CORN. *Nicom.* IV, 5. Tous trois désavoueront la douleur qui te touche, ID. *Hor.* V, 3. Et ceux que vos rigueurs ne font qu'effaroucher, Peut-être à vos bontés se laisseront toucher, ID. *Cinna*, IV, 4. J'étais touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours, LA FONT. *Élégie*, IV. Votre procédé me touche assurément, MOL. *Éc. des mar.* III, 9. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan ; je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur, SÉV. 386. J'ai été sensiblement touchée de cette mort, ID. 118. Elle [une jeune fille] a bien de l'esprit et une envie si immodérée d'apprendre.... qu'elle m'en a touché le cœur, ID. 20 mai 1680. Ces émotions d'un jour qu'opèrent-elles ? un dernier endurcissement, parce qu'à force d'être touchés inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet, BOSS. *Mar.-Thér.* Dieu ! ne pourrai-je au moins toucher votre pitié ? RAC. *Andr.* III, 6. Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche, ID. *Athal.* I, 1. Ce que c'est qu'à propos toucher la passion ! ID. *Plaid.* III, 3. Orphée a bien touché, par le récit de ses malheurs, le cœur de ce dieu qu'on dépeint comme inexorable [Pluton], FÉN. *Tél.* XVIII. Le Seigneur s'est enfin laissé toucher à vos larmes, MASS. *Avent, Mort du péch.* Notre sage fut touché, non pas de la beauté de la dame (il était bien sûr de ne pas sentir une telle faiblesse), mais de l'affliction où il la voyait, VOLT. *Memnon.* || Absolument. Le secret est d'abord de plaire et de toucher, BOIL. *Art p.* III. L'éloquence n'est que l'art de toucher, d'émouvoir, d'intéresser ; je n'ajoute pas de persuader ; car quiconque touche, persuade, CONDILL. *Hist. anc.* III, 10. || 20° Il se dit de la grâce divine qui change le cœur. Quand il plaît à Dieu de toucher l'homme par sa miséricorde, PASC. *Prov.* XVIII. Il [l'abbé de Coulange] est si touché de Dieu qu'il prend un intérêt particulier aux grâces particulières que l'on reçoit de lui, SÉV. 11 sept. 1680. || Dieu l'a touché, il s'est converti. Que nous serions heureux si Dieu vous touchait ! MAINTENON, *Lett. à M. de Villette* [il était protestant], 16 juill. 1684. || 21° Toucher se dit quelquefois, par atténuation, pour inspirer de l'amour. Néron : La sœur vous touche ici beaucoup moins que le frère ; Et pour Britannicus....—Junie : Il a su me toucher, Seigneur ; et je n'ai point prétendu m'en cacher, RAC. *Brit.* II, 3. || 22° Fig. Concerner, regarder. ....l'affront me touche, il [Gormas] a perdu d'honneur Celui que de mon fils j'ai fait le gouverneur, CORN. *Cid*, II, 7. La question semble plus considérable en ce qu'elle touche la foi, PASC. *Prov.* I. Cette manière de priver les gens de leurs bénéfices est une nouveauté de mauvais exemple et qui touche tel qui n'y pense pas, ID. *ib.* XIX. Votre santé est un point qui me touche de bien près, SÉV. 75. Vous ne me sauriez jamais trop parler sur ce qui vous touche, ce sont mes véritables intérêts, ID. 27 nov. 1689. Mes amis m'intéressent, mais mes pauvres me touchent, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 17 févr. 1716. Et j'ose dire que, sur les ouvrages qui traitent de choses qui les touchent de si près et où il ne s'agit que d'eux-mêmes, ils [les hommes] sont encore extrêmement difficiles à contenter, LA BRUY. *Disc. sur Théophraste.* Votre réputation m'intéresse, comme je suis persuadé que la mienne vous touche, VOLT. *Lett. Thiriot*, 2 janv. 1739. || Absolument. Chacun en son affaire est son meilleur ami, Et tout autre intérêt ne touche qu'à demi, CORN. *Mél.* II, 4. || 23° Être parent, être de la même famille. Il nous touche de près, il est notre cousin. Il ne le touchait ni de parenté, ni d'alliance, MÉZERAY, *Hist. de France avant Clovis*, II, 8. A-t-on jamais rien vu.... de plus impertinent et de plus ridicule que d'amasser du bien avec de grands travaux et d'élever une fille avec beaucoup de soin et de tendresse, pour se dépouiller de l'un et de l'autre entre les mains d'un homme qui ne nous touche de rien ? MOL. *Am. méd.* I, 5. Cette jeune Florestine, que vous nommez votre pupille et qui vous touche de plus près, BEAUMARCH. *Mère coupable*, I, 6. || 24° Fig. S'approcher de, en parlant d'une époque vers laquelle on va. Ma fille, c'est donc là ce royal hyménée Dont nous pensions toucher la pompeuse journée, CORN. *Méd.* V, 4. || 25° Toucher le but, y atteindre. || Fig. Toucher le but, réussir à. Si j'y réussis, j'aurai touché le but que je me propose, MALH. *Lett.* I, 7. || 26° *V. n.* Porter la main sur. Toucher aux vases sacrés. Les enfants touchent à tout. N'y touchez pas. || 27° Toucher de toute autre façon. Ses pieds touchaient au sol. Et se tient sur ses pieds d'une telle façon, Que ses genoux toujours touchent à son menton, DANCOURT, *Sancho Pança*, II, 3. || Par exagération. Il ne touche pas à terre, il court, il danse très-légèrement. Le voyez-vous, dit-il, ce conquérant ; avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds et ne touche pas à terre ? BOSS. *Louis de Bourbon.* || Fig. Il ne touche pas à terre, il est dans le ravissement. Charme des yeux est à moi ; je l'ai épousée ; je ne touche plus à la terre, je suis dans le ciel, VOLT. *Amabed*, 3e *lettre.* || Fig. et familièrement. Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre, il ne donne pas le temps de se reconnaître, de respirer. || Ils ne laissent pas toucher la balle à terre, se dit de bons joueurs de paume. || Fig. et familièrement. Cette affaire ne touchera pas à terre, elle se fera sans difficulté. || Terme de vénerie. Toucher au bois, se dit du cerf qui, ayant refait sa tête, la frotte contre les arbres, pour détacher la peau velue qui la recouvre. || 28° Être en contact, avoir contact. Le peuple.... rapportait comme un précieux trésor des linges qu'il avait fait toucher à son visage [de Mélèce évêque d'Antioche, mort au concile de Constantinople], FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 49. De tous les endroits du royaume on leur demandait des linges qui eussent touché à cette relique, RAC. *Hist. de Port-Royal*, 1re part. Rentrons, et qu'un sang pur, par mes mains épanché, Lave jusques au marbre où ses pas ont touché, RAC. *Athal.* II, 8. Saint-Évremond déposa le corps de la duchesse Mazarin à N. D. de Liesse, où les bonnes gens la priaient comme une sainte et y faisaient toucher leurs chapelets, ST-SIM. 69, 128. || 29° Toucher dans la main à quelqu'un, mettre sa main dans la sienne, en signe d'amitié, d'accord, d'acquiescement. Ne vous liez point avec ceux qui s'engagent en touchant dans la main, et qui s'offrent à répondre pour ceux qui doivent, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XXII, 26. Allons, touchez-lui dans la main, et rendez grâce au ciel de votre bonheur, MOL. *Bourg. gent.* V, 6. Ôtez ce gant ; touchez à monsieur dans la main, ID. *Fem. sav.* III, 8. Le bourreau même était chef d'une troupe de brigands [dans les conflits des Armagnacs, au XVe siècle] ; et, comme le crime rend presque égaux ceux qu'il associe, il eut l'insolence de toucher dans la main du duc de Bourgogne, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 56. || Se toucher dans la main, se dit de deux personnes qui se touchent dans la main l'un à l'autre. Ils se sont touché dans la main. Mais, pour l'amour de moi, touchez-vous dans la main, HAUTEROCHE, *le Coch.* sc. 18. Nos chiens font amitié, dans la patte on se touche, LAMOTTE, *Fabl.* III, 15. || Touchez là, touchez-moi dans la main. La reine, transportée de joie, me tendit la main, en me disant : touchez là, et vous êtes après demain cardinal, et de plus le second de mes amis, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 366, dans POUGENS. || Touchez là, il n'en sera rien, se dit, par antiphrase, pour éconduire quelqu'un quand on ne veut pas faire ce qu'il demande. Touchez là, monsieur, ma fille n'est pas pour vous, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. || Elliptiquement. Touche ; nous n'avons plus sujet de jalousie, MOL. *le Dép.* I, 4. || 30° Terme de marine. Frapper, en passant, de sa quille ou de son flanc sur un banc, sur une roche, sur un écueil, quel qu'il soit. Le vaisseau a touché sur un récif. Les gros navires ne peuvent approcher de la rivière de Cayenne sans toucher ; et les vaisseaux de guerre sont obligés de rester deux ou trois lieues en mer, BUFF. *Not. just. Ép. nat. Œuv.* t. XIII, p. 301. || Toucher à un port, y relâcher, en passant et pour un peu de temps. Le navire, en allant en Amérique, touchera à Cadix. || 31° Atteindre à. Sa tête touchait au plancher. Le vent redouble ses efforts, Et fait si bien qu'il déracine Celui de qui la tête au ciel était voisine Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts, LA FONT. *Fabl.* I, 22. || Fig. Ces grands efforts d'esprit où l'âme touche quelquefois, sont chose où elle ne se tient pas, PASC. *Pens.* VII, 12.

|| 32° Toucher à quelque chose, en prendre, en ôter. Les ayant tués, ils ne voulurent toucher à rien de ce qui avait été à eux, SACI, *Bible, Esther*, IX, 10. Puisque vous ne touchez jamais à cet argent, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Et ne put au souper toucher à rien du tout, Tant sa douleur de tête était encor cruelle, MOL. *Tart.* I, 5. Accoutumée à ne manger que du pain ou du fruit à son goûter, elle ne touchait à rien, GENLIS. *Ad. et Théod.* t. I, p. 502, dans POUGENS. Je me contente de mon revenu, auquel je ne touche pas, PICARD, *Trois quartiers*, I, 1. || Toucher à, faire subir quelque peine. L'âme pénitente osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri et si ménagé? BOSS. *la Vallière*. || Toucher à une femme, avoir avec elle des privautés. Harpagon : Hé dis-moi un peu, tu n'y as point touché [à une cassette]? — Valère [croyant qu'on lui parle d'Élise] : Moi, y toucher! ah! vous lui faites tort aussi bien qu'à moi, MOL. *l'Avare*, V, 3. || 33° Fig. Toucher à, apporter des modifications, des changements, des restrictions. On a touché aux attributions de cette corporation. Les princes, Sire, ne doivent toucher à la religion que pour la protéger et pour la défendre, MASS. *Petit carême, Écueils.* Il ne faut pas plus toucher aux monnaies qu'aux poids et aux autres mesures, DUTOT, *Réflexions sur le commerce et les finances*, I, 6. Molière avait écrit son Avare en prose, pour le mettre ensuite en vers; mais il parut si bon, que les comédiens voulurent le jouer tel qu'il était, et que personne n'osa depuis y toucher, VOLT. *Dict. phil. Art dramat.* Il ne faut jamais toucher au gouvernement établi que lorsqu'il devient incompatible avec le bien public, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 18. || Il y a touché, se dit d'un homme qui a eu part à un ouvrage d'esprit. || 34° Fig. S'attaquer à. Leurs plus grands ennemis [des capucins de Bretagne] ne touchent pas à leurs mœurs, SÉV. 13 juin 1685. || 35° Fig. Y toucher, avoir de la malice. Voyez un peu, dirait-on qu'il y touche? LA FONT. *Gag.* Vous faites la discrète, Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez doucette, MOL. *Tart.* I, 1. À ces simplicités qui sortent de sa bouche, À cet air si naïf, croirait-on qu'elle y touche? REGNARD, *le Distr.* I, 4. [La maréchale de Clérembault] C'était une vieille pleine de traits et de sel, qui coulaient de source, sans faire semblant d'y toucher et sans aucune affectation, ST-SIM. 104, 110. || Il n'a pas l'air d'y toucher, on ne dirait pas qu'il y touche, il fait ses coups avec un air simple et ingénu. Et bien qu'elle me mette à deux doigts du trépas, On dirait à la voir qu'elle n'y touche pas, MOL. *Éc. des femm.* IV, 1. Pour moi, je vais faire semblant de rien; je suis un fin matois, et l'on ne dirait pas que j'y touche, ID. *Georg. Dand.* I, 2. || Sainte n'y touche, voy. NITOUCHE. || 36° Être limitrophe. Ils touchaient au pays inaccessible du Caucase, rempli de nations féroces dont on pouvait se servir, MONTESQ. *Rom.* 7. Le polype enchaîne le végétal à l'animal; l'écureuil volant unit l'oiseau au quadrupède; le singe touche au quadrupède et à l'homme, BONNET, *Contempl. nat.* II, 10. Je ne connaissais pas l'Auvergne, qui touche à la province que j'habite, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 362, dans POUGENS. || Être dans la proximité. Nous touchons presque à l'île d'Ithaque, FÉN. *Tél.* IX. Dans cet instant, on touchait aux portes du château, on rentra, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 417, dans POUGENS. || Fig. Bajazet touche presque au trône des sultans, RAC. *Baj.* I, 3. Un rang qui touchait de si près au trône, HAMILT. *Gramm.* 8. On craignait pour les jours du jeune roi [Louis XV]; on les aurait crus plus en sûreté entre les mains d'un prince qui n'aurait pas touché à la couronne de si près que le régent, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 338. On croyait toucher au succès, lorsque les navigateurs, opiniâtrément repoussés par les vents contraires.... RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 35. Je vois le but [la mort], j'y touche, et j'ai soif de l'atteindre, M. J. CHÉN. *la Promenade*. Ainsi, Eudore, tout annonce que nous touchons à une révolution, CHATEAUBR. *Martyrs*, IX. || 37° Arriver à, en parlant d'un temps, d'une époque dont on approche. Peut-être touchons-nous au moment désiré Qui saura réunir ce qu'on a séparé, CORN. *Sertor.* III, 4. Il semble qu'il [le jeune Sévigné] touche à sa guérison, SÉV. 461. Je finis, ma très-aimable et très-chère bonne..., dévorant par avance le mois de septembre où nous touchons, ID. 13 juin 1685. Saint Clément d'Alexandrie, maître d'Origène, qui touchait au temps des apôtres, BOSS. 1re *instr. past.* 27. Le roi touche à son heure dernière, RAC. *Mithr.* V, 4. Vous n'aviez pas encore atteint l'âge où je touche, ID. *Phèd.* III, 5. Ils touchent à la bienheureuse récompense, MASS. *Carême, Mort.* Avant de partir, il [Pierre Ier] voulut voir cette célèbre Mme de Maintenon qu'il savait être veuve en effet de Louis XIV, et qui touchait à sa fin, VOLT. *Russie*, II, 8. Le califat touchait à sa fin dans ce XIIIe siècle, tandis que l'empire de Constantin penchait vers la sienne, ID. *Mœurs*, 59. Nous touchons au moment de n'avoir plus de jésuites; et ce qui m'étonne, c'est que les herbes poussent comme à l'ordinaire, et que le soleil ne s'obscurcit pas, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 avril 1764. || 38° S'occuper de, avoir pour objet. Je n'ose toucher à son départ [de ma fille]; il me semble pourtant que tout me quitte, et que le pis qui me puisse arriver, qui est son absence, va bientôt m'achever d'accabler, SÉV. *à Guitaut*, 15 août 1679. Il suffit ici qu'un livre touche à certaines matières et qu'il attaque bien ou mal certaines gens, pour être en conséquence hors de prix, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 8 juin 1770. Les triomphes théologiques de Bossuet, quelque prix qu'on y doive attacher, sont la partie de son éloge à laquelle nous devons toucher avec le plus de réserve, ID. *Élog. Boss.* || 39° Avoir de l'intérêt pour. Au beau-père cela ne doit toucher en rien, SCARR. *Jodelet*, IV, 7. || 40° Concerner, regarder. Les choses qui touchent à l'honneur. Cela touche à des questions importantes, à de graves intérêts. || 41° Toucher de naissance à quelqu'un, être lié avec lui par la parenté. Ceux dont elle dépend sont de ma connaissance, Et même à la plupart je touche de naissance, CORN. *Suite du Ment.* II, 4. || 42° Se toucher, *v. réfl.* Être contigu. Ces deux maisons se touchent. La côte voisine est délicieuse par sa fertilité, par les fruits exquis qu'elle porte, par le nombre de villes et de villages qui se touchent presque, FÉN. *Tél.* III. Elle désirait passionnément une alliance entre des héritiers dont les domaines se touchaient, RICCOBONI, *Œuv.* t. V, p. 189, dans POUGENS. || Fig. C'est l'union des cœurs qui fait leur véritable félicité; leur attraction ne connaît point la loi des distances, et les nôtres se toucheraient aux deux bouts du monde, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 15. Notre séparation sera moins longue, et nos cœurs ne cesseront pas de se toucher, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 13 août 1773. || Terme de géométrie. Ces deux courbes se touchent, elles sont tangentes l'une à l'autre. || 43° Fig. Avoir des points de ressemblance. Encore que la vertu, prise en elle-même, soit infiniment éloignée du vice, néanmoins il faut confesser, à la honte de notre nature, que les limites s'en touchent de près dans le penchant de nos affections, BOSS. *Vêture de Mlle de Bouillon*, I. Ô que le génie et la folie se touchent de bien près! DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Théosophes*). La Feuillade, colonel de ce régiment, n'aimait pas Catinat, et ne devait pas l'aimer; car ces deux âmes n'avaient pas un seul point commun par où elles se touchassent, D'ALEMB. *Œuv.* t. IX, p. 182, note 5. || Les extrêmes se touchent, les choses les plus opposées ont des points de contact. Les Français avaient trouvé l'art de faire toucher les extrêmes : ils réunissaient des vertus et des vices, des traits de faiblesse et de force qui avaient toujours été jugés incompatibles, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 15. || 44° Se toucher d'affinité, être parents. Le mariage n'était point défendu par les lois romaines entre les personnes qui ne se touchaient d'affinité que dans la ligne collatérale, jusqu'à la loi de l'empereur Constance, POTHIER, *Contrat de mariage*, n° 155. || 45° Fig. Devenir touché, ému. Sûrs que son cœur pitoyable De leurs maux se touchera, CHAUL. *Épît. au duc de Vendôme.* || Proverbe. Il dit cela de la bouche, mais le cœur n'y touche, il ne parle pas sincèrement.

— REM. *À toucher*, l'Académie écrit : Ils se sont touchés dans la main; mais, à *main*, elle écrit : ils se sont touché dans la main. La véritable orthographe est la dernière. Quand il s'agit d'un accord, d'un acquiescement, on ne touche pas quelqu'un dans la main; on touche à quelqu'un dans la main. Ils se sont touchés dans la main a un autre sens : toucher quelqu'un dans la main, c'est lui faire un attouchement dans la main.

— HIST. XIe s. Deus le guârit [guarantit] qu'el cors [l'épieu] ne l'ad tuchet, *Ch. de Rol.* CI. || XIIe s. Pharao li reis de Egypte vint à ost à Gazer, si la prist, tuchad le feu, si l'arst e ocist les Chananeus, *Rois*, 269. Je vuel que tu le me plevisses.... Et que tu ne me tocheras, Ne vers moi ne t'approcheras, Tant que tu me verras monté, *la Charrette*, 827. E od [avec] ses ordes mains prist les sainz vesseaux e les tochoit ordement, *Machab.* II, 5. Sire, enclin tes ciels e descent; toche les monz, e il fumerunt, *Liber. psalm.* p. 222. Ne voilez [veuillez] tucher les miens crist, e es miens prophetes ne voilez maligner, *ib.* p. 155. || XIIIe s. Un lonc cor qu'il avoit lié À son col, a mis à sa bouche, Si fort et si très bien le touche, Et commence à corner si haut, Que retentir en fait le gaut [bois], *Ren.* 16190. Renart remaint, Tybert s'en touche [s'en échappe]. Si li escrie à plaine bouche : Renart, Renart, vos remanez, Et je m'en vais touz delivrez, *ib.* 2061. Moult grant douçor au cuer me touche, *la Rose*, 1015. Et des biens qui poent venir au bailli d'avoir les connissances dessus dites, toucerons nous briement, BEAUM. I, 9. Soit par reson d'eritage, soit de muebles, soit de querele qui touce à la persone, ID. II, 1. Quant ceulx à cheval virent que en les bleçoit par devers nous, ceulz à cheval toucherent à la fuie [fuite], JOINV. 233. Et n'osoient les hommes toucher aux femmes en nulle maniere, pour la loy que leur premier roy leur avoit donnée, ID. 284. Entrues [cependant] li pape s'acouca [se mit au lit] D'un mal qui al cuer [cœur] li toca, PH. MOUSKES, *mss.* p. 61, dans LACURNE. Et fu si saine [une femme guérie] que il sembloit que ele ne touchast à terre, *Miracles St Loys*, p. 164. || XIVe s. Se croire me voliés, par le mien serement, Puis qu'il n'en touche à vous, n'en parleriés noient, *Baud. de Seb.* VIII, 870. [L'Amour] Si li pierce le cuer [cœur] dou ventre D'une sajette.... Et puis le touce de la flamme Dont son cœur esprent et enflamme Pour l'amour à une pucielle, J. DE CONDÉ, p. 106. || XVe s. Ce dommage nous touche de si près, que en nous n'a point de recouvrer, FROISS. II, II, 202. Le roi y dina petit, car autre chose lui touchoit que boire et manger, ID. I, I, 167. Proppre mal touche de plus près que d'aultruy, G. CHASTEL. *Chron. des ducs de Bourg.* I, 64. On dit : celle femme n'y touche; Se vous la voyez quand elle rit, Vous diriés : vela ung enfant, COQUILLART, *Monol. du puits.* Lequel envoya incontinent deffendre aux Hostrelins de leur toucher, COMM. II, 5. Tous les seigneurs d'Allemaigne y estoient [à la guerre] à leurs despens, comme il est de coustume quant il touche le fait de l'empire, ID. IV, 3. Le roy partoit avant jour, et ne sceut oncques qu'il y eust guide, et touchoit jusques à midy, là où il repaissoit, ID. VIII, 7. Si oncques bouche d'omme toucha à la moye [mienne], *Les 15 joyes du mariage*, p. 71. || XVIe s. Ce qui vous touche lui touche, et ceulx qui sont contre vous sont contre luy, MARGUER. *Lett.* 165. Nostre nef fut mise en rade honnestement, sans toucher; mais le Sacre toucha, *Journ. Voy. Parmentier*, dans JAL. Touché au vif de cette derniere secousse, MONT. I, 6. Il touche [appartient] aux moindres de se trouver les premiers à l'assignation, ID. I, 51. À ce dernier traict se doibvent toucher et esprouver les autres actions de nostre vie, ID. I, 37. Cette isle touchoit quasi l'Espagne, ID. I, 232. À qui touche l'honneur de tant de victoires, à Guesquin, à Glesquin, ou à Gueaquin [celui que nous nommons du Guesclin]? ID. I, 348. Avoir l'ame touchée de repentance, ID. I, 405. Les philosophes n'ont gueres touché cette chorde, ID. II, 302. Ceulx qui me touchent [les miens], ID. IV, 96. Cela dit, chacun se toucha en la main pour confirmation, LANOUE, 565. Les reitres s'attendoyent de toucher pour le moins cent mille escus, ID. 625. Ilz [les Gaulois] demourerent quelque temps en doulte d'en approcher et de leur toucher [aux sénateurs romains], craignans que ce ne feussent des dieux, AMYOT, *Cam.* 40. Ceulx à qui le sort touchoit, venoient à estre du corps de la cour d'Areopage, ID. *Péric.* 7. Les passions sont comme des tons et sons de l'ame, qui veulent estre touchez et sonnez de main de bon maistre, ID. *ib.* 83. Et touchant ses bœufs, s'en alla vers la ville, ID. *Marius*, 64. Vos gens sont meusniers, mon cousin. — C'est pour toucher vos asnes, madame, D'AUB. *Hist.* I, 140. Les Espagnols, aians frapé en la riviere de Shenem avec quatre navires, bruslerent le plus avancé qui avoit touché, ID. *ib.* III, 201. En ces jours-là quatorze capitaines toucherent en la main pour essayer la reprise des Tourelles, ID. *Mémoires*, p. 11. Le prince lui voulut toucher à la main [l'atteindre], et au commencement de juillet passa au soir deux rivieres, ID. *ib.* III, 526. Faisoit de l'esbahi, comme s'il n'y eust jamais touché, *Nuits de Stra-*

parole, t. I, p. 38. On touche toujours sur le cheval qui tire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *tôchai*, frapper; Berry, *touche-aux-nues*, homme de petite taille ; prov. *tocar*, *tochar* *toquar* ; espagn. et portug. *tocar* ; ital. *toccare* ; d'après Diez, de l'anc. haut-allem. *zuchôn*, tirer, arracher. Ce qui rend cette étymologie très-probable, c'est que *se toucher* a signifié s'échapper, se tirer (voy. l'historique), ce qui serait inexplicable si *toucher* représentait un radical analogue à *tac* du latin *tac-tus*.

2. **TOUCHER** (tou-ché; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Celui des cinq sens qui nous fait connaître les qualités palpables des corps, telles que la consistance, la sécheresse ou l'humidité, la configuration extérieure. Les sensations ne produiraient que des jugements faux, s'ils n'étaient, à tout instant, rectifiés par le témoignage du toucher; celui-ci est le sens solide, c'est la pierre de touche et la mesure de tous les autres, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 181. Le toucher n'est qu'un contact de superficie, ID. *ib.* p. 504. Le toucher, considéré en lui-même, ne nous donne proprement qu'une sensation, celle de l'impénétrabilité et de la résistance plus ou moins grande des corps, d'où nous concluons la réalité de la résistance, D'ALEMB. *Mél. etc.*, t. V, § 7. Toutes les idées qui nous viennent par le toucher, supposent des comparaisons et des jugements; à peine le toucher est instruit, qu'il devient le maître des autres sens, CONDIL. *Œuv.* t. V, p. L. Le toucher paraît plus particulièrement le sens de l'homme, parce qu'il est plus parfait chez lui que dans les autres animaux, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. I, p. 186, dans POUGENS. Le toucher, roi des sens, les surpasse en richesse, DELILLE, *Imag.* I. || 2° Il se dit de la qualité qu'un corps touché fait apprécier. Le toucher gras de ce liquide semble provenir, comme celui du mercure, du grand rapprochement de ses parties ; et c'est en effet, après le mercure, le liquide le plus dense qui nous soit connu, BUFF. *Min.* t. III, p. 240. Le toucher dur du violoncelle racornit... J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 3° Manière dont un musicien joue d'un instrument à touches ou à cordes. Ce pianiste, ce joueur de guitare a un beau toucher, un toucher brillant. || 4° Contact. [Homme] qui ne soit pourtant Mal fait de corps, ni par trop dégoûtant, Ni d'un toucher si rude et si sauvage, LA FONT. *Mandrag.* Toutes les parties de moi-même se rassemblèrent sous ce toucher délicieux, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 14. || 5° Terme d'obstétrique et de chirurgie. Opération qui consiste à explorer avec le doigt médium ou l'indicateur certains organes.

— SYN. TOUCHER, TACT, ATTOUCHEMENT. Le toucher est le sens; le tact est le toucher en exercice. L'attouchement est l'action de toucher.

— HIST. XIVe s. Ceulx qui sont desattrempez en touchier ou en gouster, ORESME, *Éth.* 93. || XVIe s. Le toucher ou attouchement est fait en toutes parties ayans nerfs, PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. *Toucher* 1.

† **TOUCHETTE** (tou-chè-t'), *s. f.* Petites barres d'ivoire, incrustées dans le manche de la guitare, qui le divisent en demi-tons. L'instrument avait non-seulement des chevilles, mais des tons ou touchettes destinées à déterminer fixément la position des doigts lorsque l'on jouait, LA FAGE, *Hist. génér. de la mus.* t. II, p. 109.

† **TOUCHEUR** (tou-cheur), *s. m.* || 1° Celui qui touche. || 2° Particulièrement, toucheur, toucheuse, celui, celle qui prétend guérir par des attouchements. C'est là qu'on voyait s'assembler de tous côtés un nombre incroyable de personnes pour lui demander [à un prétendu prophète irlandais, en 1664] le rétablissement de leur santé; il ne faisait autre chose que les toucher.... c'est ce qui lui fit donner le nom de toucheur, *Vie de saint Évremond*, dans ses *Œuvres*, t. I, p. CXII. || Toucheur de carreau, se dit, en Normandie, de gens à qui la superstition populaire attribue le pouvoir de guérir le carreau par des attouchements. || 3° Toucheur, homme qui conduit les bœufs en troupe aux abattoirs. || 4° Dans les houillères de la Loire, conducteur des chevaux dans les galeries souterraines. || Ouvrier qui conduit le cheval employé à faire mouvoir les machines dans une ardoisière. || 5° Appareil qui, dans une presse mécanique, distribue l'encre sur les caractères.

— HIST. XVIe s. Toucheur d'asnes, COTGRAVE.

† **TOU-COI** (tou-koi). Terme de chasse. Mot qu'on emploie pour faire taire un limier lorsqu'il crie. Tou-coi, chien, tou-coi

— ÉTYM. *Tout*, et *coi*

TOUE (toue), *s. f.* || 1° Action de touer. Les vaisseaux n'y arrivent qu'à la toue, parce qu'ils trouvent toujours des vents contraires ou un grand calme, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 32. || 2° Bateau plat qui sert de bac. || Toue sapine, grande toue à quille et en bois de sapin. Pour une grande toue sapine de Seine, Yonne et Loing, est dû.... grandes toues et autres portant chefs ou quilles.... *Déclar.* 22 oct. 1715, *tarif.* || Toue chênière, toue en bois de chêne. .... le chargement des toues chênières [sur l'Yonne] .... peut être évalué de 65 à 70 tonneaux, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 723. || 3° Terme de marine. Petite embarcation plate.

— HIST. XVIe s. Mort vint par homme; et par eulx tous Trespasse mort avec sa toux, E. DESCH. *Poésies mss*, f° 369.

— ÉTYM. Voy. TOUER.

TOUÉ, ÉE (tou-é, ée), *part. passé* de touer. Navire toué.

TOUÉE (tou-ée), *s. f.* Terme de marine. || 1° Action de touer un navire. Sortir d'un port à la touée. || 2° Cordage à l'aide duquel on tire un vaisseau flottant pour lui faire parcourir un certain espace. || Grande touée, câble composé de trois câbles épissés bout à bout; la petite touée ne se compose que de deux câbles.

— HIST. XVe s. Lesquelx maistres des pons auront une bonne flecte [barque].... pour porter les fillez, appellez la touée, pour lesdits labourages faire, tant en montant et avalant lesdiz nefs, basteaux et vaisseaux, DU CANGE, *thouma.* || XVIe s. Legierement feirent une touée; Cables greslins on ahuste et apreste, A l'esqueult est l'ancre toute preste, Et à haller chascun fait son effort, J. PARMENTIER, *Chant roy.* dans JAL.

— ÉTYM. *Toué.*

TOUER (tou-é), je touais, nous touions, vous touiez; que je toue, que nous touions, que vous touiez, *v. a.* Terme de marine. Tirer à bord, soit par le moyen du cabestan, soit à bras, sur une amarre dont l'autre extrémité est fixée à terre ou à une ancre mouillée en avant du bâtiment, vers le lieu où l'on veut aller. || Se touer, *v. réfl.* Se haler sur un cordage attaché à une ancre, à un autre navire, à un point fixe quelconque. La frégate fut serrée contre la terre, l'arrière fort près des roches; il fut impossible de songer à se touer, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 150, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Le vent aiant mis bas, il falloit les laisser derriere [les caraques] ou les touer, D'AUB. *Hist.* II, 23. L'autre estant prise, les preneurs se firent touer bien à propos à leurs gens, ID. *ib.* II, 208.

— ÉTYM. Espagn. *atoar* ; de l'angl. *to tow*, touer, qui tient à l'allem. *Tau*, corde ; isl. *toug* ; suéd. *tog* ; holl. *touw*.

† **TOUEUR** (tou-eur), *s. m.* Sorte de remorqueur qui se distingue du remorqueur ordinaire en ce que le toueur, au lieu d'agir sur l'eau au moyen de roues ou d'une hélice, avance à l'aide d'une chaîne qui est mouillée au fond de l'eau sur tout le parcours, et qui s'engage sur un engrenage mis en mouvement par la machine du navire. L'administration est saisie d'un projet pour remplacer [sur le canal Saint-Quentin] les haleurs à bras par des toueurs mus par la vapeur, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 567.

† **TOUEUX** (tou-eû), *s. m.* Ancre de touée à l'aide de laquelle on se toue.

TOUFFE (tou-f'), *s. f.* || 1° Assemblage d'arbres, d'herbes, de fleurs, de plumes, etc. en quantité et rapprochés. Des touffes de scolopendre suspendues comme de longs rubans, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* Quelquefois, gravissant la mousse du rocher, Dans une touffe épaisse elle [la Muse] va se cacher, A. CHÉN. *Élég.* X. Et, colosses perdus dans ses larges contours [de Babel], Les palmiers chevelus, pendant au front des tours, Semblaient d'en bas des touffes d'herbes, V. HUGO, *Orientales*, I. || 2° Partie d'un bois, d'un bosquet extrêmement garnie. Je rencontrais de temps en temps des touffes obscures, impénétrables aux rayons du soleil comme dans la plus épaisse forêt; ces touffes étaient formées des arbres du bois le plus flexible.... J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || 3° Chevelure, toupet. A Livry, avec sa touffe ébouriffée [de M. de Grignan] vous ne pensiez pas qu'Adonis fût plus beau, SÉV. 78. || 4° Maladie des vers à soie.

— HIST. XIIIe s. Une tuffe de plume, DU CANGE, *tufa.* || XIVe s. Quant marjolaine est bien reprise, adonc la dois arrachier par touffes et replanter à large en pots, *Ménagier*, II, 2. || XVe s. Un toffel d'ortyes, DU CANGE, *tufa.*

— ÉTYM. Lat. *tufa*, sorte d'étendard fait de plumes usité chez les Romains. *Tufa*, qui est dans Végèce, appartient à la latinité dernière et est d'origine germanique : suisse, *zuffe*, une poignée de quelque chose; allem. *Zopf*, touffe de cheveux; angl. *top*, sommet. On a dit aussi *touche*, qui paraît provenir d'un radical différent : XVe siècle : Retraire je me vueil es touches Des bois, ainsi que les farouches; Car d'estre au monde j'ay grant honte, CH. D'ORL. *Rondeau.*

† **TOUFFER** (tou-fé), *v. a.* Terme rural. Disposer en touffes. || *V. n.* Se former en touffes.

TOUFFEUR (tou-feur), *s. f.* Terme familier. Exhalaison qu'on sent en entrant dans un lieu où il y a une grande chaleur.

— HIST. XVIe s. Touffeur, temps chaud et etouffant, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Touffeur* est le simple dont *étouffer* est le composé. L'objection faite contre Diez (voy. ÉTOUFFER) n'est donc pas valable.

TOUFFU, UE (tou-fu, fue), *adj.* Qui est en touffe, qui est épais et bien garni. Une plume touffue ondoyait sur sa tête, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Le blé, riche présent de la blonde Cérès, Trop touffu bien souvent épuise les guérets, LA FONT. *Fabl.* IX, 11. Son menton nourrissait une barbe touffue, ID. *ib.* XI, 7. Le génie poétique anglais ressemble jusqu'à présent à un arbre touffu, planté par la nature, jetant au hasard mille rameaux, et croissant inégalement avec force, VOLT. *Mél. litt. trag. angl.* Une race de brebis à plusieurs cornes, à la laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 124. Et des pampres touffus le luxe infructueux, DELILLE, *Géorg.* II. || 2° Garni de touffes. Sur tes rochers touffus.... A. CHÉN. *A la France.*

— HIST. XVIe s. La queue.... le bout de laquelle est fort touffu de poil, PARÉ, *Monstr. app.* 3.

— ÉTYM. *Touffe.*

TOUG (tough), *s. m.* Étendard turc, fait d'une demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or. || On dit aussi touc.

— ÉTYM. Turc, *tough*, queue de cheval.

† **TOUILLAGE** (tou-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Procédé pour la purification de la soude brute.

† **TOUILLE** (tou-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms du requin.

† **TOUILLE-BOEUF** (tou-lle-beuf), *s. m.* Espèce de chien de mer.

† **TOUILLER** (tou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Dissoudre la soude brute, et décanter la liqueur quand elle est devenue claire. || Remuer avec un bâton, en les humectant, les matières qui servent à fabriquer la poudre.

— ÉTYM. L'anc. franç. *touiller*, salir, barbouiller.

† **TOUILLOIR** (tou-lloir, *ll* mouillées), *s. m.* Bâton recourbé servant à touiller la poudre.

TOUJOURS (tou-jour; l'*s* ne se lie pas), *adv.* || 1° Tous les jours, sans fin, sans interruption. La lune tourne toujours autour de la terre. Mais quoi! toujours du sang, et toujours des supplices! CORN. *Cinna*, IV, 3. Le duc [de Chaulnes] est continuellement occupé ; toujours des troupes à envoyer, à loger ; toujours des revues, toujours des tambours, toujours des soldats, des régiments, des officiers, SÉV. 552. Eh quoi! souffrir toujours un tourment qu'elle ignore! Toujours verser des pleurs qu'il faut que je dévore! RAC. *Bérén.* I, 2. Eh! savez-vous ce que c'est que l'éternité? c'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement dans le silence des tombeaux : Toujours, jamais! Jamais, toujours! Et toujours! BRIDAINE, cité par MAURY, *Éloq. de la chaire*, XX. || Substantivement. Le toujours. Par toujours j'entends un très-long temps, et non pas une éternité absolue, le toujours de l'avenir n'étant jamais qu'égal au toujours du passé, BUFF. *Homme, Arith. morale, Œuv.* t. X, p. 71. || 2° En continuant à être, à faire. Il est toujours absent. Votre petit frère est toujours parti, et j'en suis toujours fâchée, SÉV. 22 avril 1676. Je l'ai voulu, sans doute; Et je le veux toujours, quelque prix qu'il m'en coûte, RAC. *Bajaz.* III, 1. || 3° Sans exception, en toute occasion. Vous n'avez pas toujours fait votre devoir. Je l'ai toujours dit. Ils [les ennemis] le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux, BOSS. *Louis de Bourbon.* Un style trop égal et toujours uniforme, En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme, BOIL. *Art p.* I. Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible, ID. *ib.*

Peut-être, en le voyant, votre amour plus timide Ne prendra pas toujours sa colère pour guide, RAC. *Andr.* I, 4. Toujours humble, toujours le timide Néron N'ose-t-il être Auguste et César que de nom? ID. *Brit.* I, 2. On croit avoir toujours aimé l'objet qu'on aime, tant il est difficile de concevoir qu'on ait pu vivre sans lui, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. || 4° Le plus souvent, ordinairement. Il ment toujours. Elle est toujours en prières. Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || 5° En attendant, néanmoins. Je vais sortir, travaillez toujours. Qu'il y ait, si l'on veut, de l'exagération dans ce nombre, toujours est-il assuré que son peuple était innombrable, BOSS. *Hist.* III, 3. Si dans l'Autriche Albert reçut la vie, La Suisse était toujours sa première patrie, LEMIERRE, *G. Tell*, I, 2. Enfin, pardessus tout cela, elle est parente du roi.... elle n'en est pas plus fière toujours, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 470, dans POUGENS. || 6° Du moins. Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir. || 7° À toujours, pour toujours, sans retour. Et le premier instant où les enfants des rois Ouvrent les yeux à la lumière Est celui qui vient quelquefois Fermer pour toujours leur paupière, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Tu le sais; chaque fois que j'aime, Je pense que c'est pour toujours, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 454, dans POUGENS. Adieu, mon aimable ami, adieu pour toujours : ainsi l'ordonne l'inflexible devoir, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 20.

— HIST. XI° s. Il priera tuz jurs pur nos pechez, *Ch. de Rol.* CXXXIX. Quant cil est mort, qui tuz jurs nus cadelet [commande], *ib.* CCVI. || XII° s. Et fine amor si ne doit pas grever Ceux qui peinent toz jors de lui servir, *Couci*, X. || XIII° s. S'or i laissons [à Jérusalem] nos enemis mortieus [mortels], À tousjours mais ert [sera] no vie honteuse, QUESNES, *Romancero*, p. 95. Et Sabine à tousjours de la terre est banie, AUDEFR. LE BAST. *ib.* p. 27. Et pour ce dit-on que trop fait cil mal et vilenie qui, par paour de mort, chose fait qui à deshonneur li peut estre reprovée à tous jors, VILLEH. CXLVIII. Le ferrais [tapissier] s'avisa que le soudanc venoit touz jours jouer aux eschez après relevée, JOINV. 213. || XVI° s. Je me suis dez tousjours entretenu des imaginations de la mort, MONT. I, 77. Il fault conclure que Dieu seul est, non point selon aulcune mesure de temps.... ains un realement estant, qui par un seul maintenant emplit le tousjours, ID. II, 379.

— ÉTYM. *Tous*, et *jours*; bourg. *tôjô*, *tôjor*, *torjo*; nivern. *toxor*; Berry, *toujous*; ouest du Berry, *torjous*; angoum. *teurjoux*, *teurjaux*, *trejaux*. L'ancienne langue disait aussi *tousdis*, ce qui est l'équivalent de *tous jours*; elle disait *toute jour*, y faisant *jour* féminin comme le latin *dies* l'est quelquefois.

† **TOULINE** (tou-li-n'), *s. f.* Terme de marine. Cordage qui sert à touer, à remorquer un navire.

— ÉTYM. Angl. *tow-line*, de *tow*, touer, et *line*, corde.

† **TOULOUCOUNA** (tou-lou-kou-na), *s. m.* Nom vulgaire, dans la Sénégambie, du *carapa touloucouna* de Perrotet, et dont les graines fournissent l'huile de touloucouna, actuellement d'un usage commercial en Europe, surtout à Marseille pour la fabrication du savon, LEGOARANT.

† **TOULOUCOUNIN** (tou-lou-kou-nin), *s. m.* Terme de chimie. Principe amer de l'écorce de touloucouna.

† **TOULOUPE** (tou-lou-p'), *s. f.* Sorte de peau d'agneau préparée. Les Tartares y portent, de leur propre territoire, ces belles touloupes de petits agneaux dont on éventre les mères, pour avoir des peaux moirées, blanches et fines, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 19.

TOUPET (tou-pè; le *t* ne se lie pas; au pluriel l'*s* se lie : des tou-pè-z-élégants), *s. m.* || 1° Petite touffe de poils, de cheveux, de crin, de laine. Un toupet de cheveux Lui fut coupé, droit vers le front du sire, LA FONT. *Muletier.* Peut-être.... Il.... S'arrachera de rage un toupet de cheveux Qui ne sont pas à lui, REGNARD, *le Joueur*, II, 1. Il avait par-dessus le marché les jambes fort tournées en dedans; et il était si chauve qu'il ne lui restait qu'un toupet de cheveux par derrière, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 2. || Un toupet de barbe, on dit plus ordinairement : un bouquet de barbe. || 2° Absolument, touffe de cheveux sur le sommet du front. Son toupet est dérangé. Un faux toupet. Vous ne reconnaîtriez pas cette personne qui se coiffait en toupet, qui mettait son busc entre sa chair et sa chemise, et qui ne s'asseyait que sur la pointe des siéges pliants, SÉV. 261. Son toupet gris, avec sa mignardise, lui donne l'air d'une vieille coquette, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 35, dans POUGENS. L'âge avait pu dégarnir son crâne; mais un toupet parfaitement en harmonie avec les cheveux réparait le ravage des années, REYBAUD, *Jér. Patur.* I, 3. || Familièrement. Se prendre au toupet, se prendre aux cheveux. || Fig. et familièrement. Son toupet lui prend, son toupet s'échauffe, il a un mouvement de caprice, d'impatience. Voyant le toupet [de la maréchale de Luxembourg] s'échauffer, je me tus et me laissai quereller, ST-SIM. 97, 27. || Fig. et populairement. Avoir du toupet, avoir du feu, de la verve, de la hardiesse, de l'effronterie. || Avoir du toupet, s'est dit parce que les bravi italiens laissaient croître un toupet qu'ils portaient sous leur chapeau, le ramenant sur leur visage, le coup fait, pour n'être point reconnus. || Relever le toupet, réprimander. Madame mère se plaignait à lui [un colonel] de quelques procédés de son fils [Napoléon Ier] : « ....Si j'étais de vous, madame, je lui relèverais le toupet avec de la pommade forte, » P. L. COUR. *Lett.* 13 déc. 1805. || 3° Dans le cheval, houppe de crins qui s'échappe de la partie antérieure de la crinière et qui tombe entre les oreilles. Le toupet est toujours en rapport avec la crinière pour l'abondance, la finesse et la longueur des crins. || 4° Toupet bleu, verdier de Java.

—HIST. XII° s. Par le toupet l'a sesi, sel tret jus [le tire en bas], *la Prise d'Orenge*, v. 120. || XIII° s. Et uns Turs [un Turc] est issus, si a prises ses armes, Et sist sor un cheval, les piés ot blans tot quatre, De devant al topet ot fremée une chartre [eut attaché une lettre], *Ch. d'Ant. Compl.* 58. || XIV° s. En une cité qui siet sur le toupet d'une haulte montaigne, *Chr. de St Denis*, t. I, f° 6, dans LACURNE. Il [le singe, à la cour du roi Noble] vait à l'un faisant la moe, Et l'autre reprent par la joe, Par le toupet ou par l'oreille, J. DE CONDÉ, t. III, p. 78. || XV° s. Il y pest chascun matin, Car il en a chault le touppet; Dieu le me sauve, ce varlet, CH. D'ORL. *Bal.* 135. Pirula, tipet de le nes [bout du nez], SCHELER, *Lexicogr. latine*, p. 126. C'est grant blasme que vous qui plorez ce que ne povez avoir, et dont ung autre jouira temprement à votre presence; et lors les compaignons vous rongneront le toupet comme à celluy qui a musé pour neant, *Perceforest*, t. V, f° 78. || XVI° s. Le troesne graine tous les ans, jettant sa semence dans de petites bouteilles noires à touppets, O. DE SERRES, 557.

— ÉTYM. Bourguig. *tôpô*, haut de la tête; diminutif de l'anc. français *toup*, qui vient de l'allem. *Zopf*, touffe de cheveux; anc. scandin. *toppr*; le radical est le même que dans *touffe* (voy. ce mot). Le gaélique a aussi *top*, *tap*, une touffe.

† **TOUPETTE** (tou-pè-t'), *s. f.* Nom donné par Bridel au genre *pohlia*, mousses.

TOUPIE (tou-pie), *s. f.* || 1° Jouet de bois fait en forme de poire; on y enroule une cordelette qui, en se déroulant rapidement, lui communique un mouvement de rotation sur sa pointe de fer. Toupie hollandaise. Toupie éolienne. ....la reine étourdie, Plus que sabot ni que toupie, Court en fureur par-ci par-là, SCARR. *Virg.* VII. || Fig. Lui [l'Amour] un enfant ! on ne considérait donc pas qu'il terrassait les Hercules, et qu'il n'avait jamais eu d'autres toupies que leurs cœurs, LA FONT. *Psyché*, II, p. 181. || On dit qu'une toupie dort, quand, tournant très-rapidement, elle reste immobile en une même place. || 2° Toupie d'Allemagne, toupie creuse, percée d'un trou, et qui fait du bruit en tournant. || 3° Populairement. Femme de mauvaise vie du plus bas étage. || 4° Genre de coquilles univalves. || 5° Instrument pour observer l'horizon en mer malgré le roulis et le tangage.

— HIST. XIV° s. Quarente pensers a femme, je vous afie, Anchois que puis avoir sa chemise vestie, Plus tost est retournée que li vens ne toupie, *Baud. de Seb.* dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 558. || XV° s. De la tourpie aux Amantins M'esbatoie soirs et matins, FROISS. *Poésies mss.* p. 87, col. 1.

— ÉTYM. Origine germanique d'après Diez : angl. *top*; de la racine *top*, pointe, extrémité, qui est identique avec le *top*, *zopf*, d'où *touffe* et *toupet* (voy. TOUFFE). D'un autre côté, *toupie* semble en rapport avec l'ancien français *toupin*, *tupin*, pot; provenç. *topi*, *topina*, de l'allem. *Topf*, pot. La toupie aurait-elle été dite de sa forme ronde comme celle d'un pot? On a dit aussi *toupil* pour toupie.

† **TOUPILLAGE** (tou-pi-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Action de toupiller. Je me promenais lentement et incessamment, sans m'attacher à personne.... je me servis de ce long toupillage pour parler aux uns et aux autres, ST-SIM. 514, 72.

TOUPILLER (tou-pi-llé, *ll* mouillées, et non tou-pi-yé), *v. n.* || 1° Tournoyer comme une toupie (sens propre qui n'est pas usité). || 2° Fig. et familièrement, en parlant des personnes, ne faire qu'aller et venir dans une maison. Je vas, je viens, je toupille, et, sitôt que je m'assieds, mes pauvres jambes.... BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 4. || Il se conjugue avec *avoir*. || Richelet écrit toupier.

— HIST. XIV° s. Par une main le prist, puis le fu toupians Trois tours environ lui; au quart le fu getans Encontre un dur pilier, *Baud. de Seb.* VII, 694. || XV° s. Il est à toupier à l'entour du buisson, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, f° 214, dans LACURNE. || XVI° s. Ce n'est pas topier le fuseau dans les doigts Qu'avoir le glaive en main.... *Myst. du siege d'Orleans*, *Append.* p. 794.

— ÉTYM. *Toupier* vient de *toupie*, et *toupiller* de *toupil* (voy. TOUPIE). En Normandie, on dit *toupiner*, de *toupin*.

TOUPILLON (tou-pi-llon, *ll* mouillées, et non tou-pi-yon), *s. m.* || 1° Petit toupet. || Fig. Chacun en prit sa pièce [du linge sale], et, la mettant en un toupillon, la darda à la tête d'Hortensius, qui se défendait au moins mal qu'il pouvait, *Francion*, IV, p. 154. || 2° Poils de la tête du veau. Le toupillon est nu et peu volumineux.... au-dessus de 6 à 9 mois.... le toupillon se garnit de poils plus ou moins frisés, *Tarif des douanes de 1844*, note 7. || 3° Branches inutiles et confuses d'un oranger.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. *toup*, primitif de *toupet*.

† **TOUPIN** (tou-pin), *s. m.* || 1° Espèce de toupie sans fer, qu'en fait tourner à l'aide d'un fouet. On dit plus souvent sabot. || 2° Instrument employé pour le commettage des grosses cordes, dit aussi gabieu.

— HIST. XIV° s. Toupin, DU CANGE, *trocus*.

— ÉTYM. Autre forme de *toupie* (voy. ce mot).

† **TOUPINIER** (tou-pi-nié), *s. m.* Dans le langage de la banque, nom donné à de petits escompteurs, faisant faire des signatures d'endossement pour cinq sous par des écrivains publics.

† **TOUPIOLE** (tou-pi-o-l'), *s. f.* Sceau de Salomon, *polygonatum vulgare*, DESFONT.

† **TOUPRAS** (tou-prâ), *s. m.* Nom donné, sur le banc de Terre-Neuve, à l'amarre d'un bâtiment.

† **TOUQUE** (tou-k'), *s. f.* Bâtiment pour la pêche du hareng.

1. **TOUR** (tour), *s. f.* || 1° Bâtiment élevé, rond ou à plusieurs faces, qui servait autrefois à fortifier l'enceinte des villes, des châteaux, etc. Les tours étaient carrées : chaque côté de la tour avait vingt pieds de largeur, SACI, *Bible*, *Judith*, I, 3. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches.... BOSS. *Louis de Bourbon.* Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts, Et de tes tours les magnifiques faîtes? RAC. *Esth.* I, 2. Diodore de Sicile nous apprend qu'il y avait sans cesse au haut de la tour de Babylone un astronome en faction qui observait les levers et les aspects des astres au moment de la naissance d'un enfant, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 144. || Fig. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte [n'avoir pas remis à temps une dépêche au roi] qui a fait répandre le verre [disgracier Pompone]; ce qui nous fait chasser notre portier, quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, SÉV. 8 déc. 1679. || Fig. Défense. Le poëte Fortunat a chanté, après saint Chrysostome, que Rome avait deux remparts et deux tours dans saint Pierre et dans saint Paul, BOSS. *Var.* XIII. || 2° Il se dit pour clocher. La tour de l'horloge. Ces temples, ces tours qui portent si haut dans les airs les éclatants attributs du christianisme, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 301. Proclamant sur son âme Les tours de Notre-Dame Centre de l'univers, BÉRANG. *Jean de Paris.* || Tours de beurre, nom donné aux clochers de plusieurs de nos cathédrales, à cause qu'elles avaient été bâties à l'aide de fonds provenant des offrandes faites par les paroissiens qui avaient obtenu l'autorisation de manger du beurre en carême. || 3° La tour de Babel, la tour que, suivant la Bible, les descendants de Noé essayèrent d'élever jusqu'au ciel, et dont Dieu arrêta la construction en faisant que les hommes

cessèrent de parler le même langage et de s'entendre. Saint Jérôme.... dit que la tour de Babel avait déjà quatre mille pas de hauteur; ce qui ferait vingt mille pieds, si c'étaient des pas géométriques, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen.* || Fig. Nous brûlons de désir de trouver une assiette ferme et une dernière base constante, pour y édifier une tour qui s'élève à l'infini, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. || Fig. et familièrement. Tour de Babel ou tour de Babylone, lieu où tout le monde parle à la fois et sans s'entendre. C'est véritablement la tour de Babylone, Car chacun y babille, et tout du long de l'aune, MOL. *Tart.* I, 1. || 4° La tour de Londres, vieux château bâti près de la Tamise par Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour ses colonies croître et prospérer sous ses regards attentifs, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 4. || Absolument, la Tour (avec une majuscule). Je voulais des premiers saluer à la Tour Le roi, qu'auprès de vous je croyais de retour, C. DELAV. *Enfants d'Édouard*, II, 4. || 5° Réduit construit dans les batteries de côte qui sont exposées à être attaquées avec du canon. || 6° Tour casematée, ou tour maximilienne, tour en maçonnerie, garnie de canon, qui est employée dans la fortification allemande. || 7° Tour tournante, espèce de tour en fer que l'on place sur le tillac des vaisseaux cuirassés, pour y loger des hommes et du canon. || 8° Tour à feu, ou, simplement, tour, phare placé sur les côtes. La tour de Cordouan. || 9° Tour de moulin à vent, le bâtiment rond qui porte les ailes et qui renferme la meule. || 10° Terme d'antiquité. Machines en forme de tours, placées sur le dos des éléphants, et remplies d'archers. || Tour mobile, machine de guerre des anciens employée dans les siéges. Il fallut [dans les siéges chez les anciens] trouver un autre moyen pour arriver jusqu'à la hauteur du rempart; et ce fut de bâtir des tours de bois roulantes plus hautes que les murs, et de les en rapprocher, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 409, dans POUGENS. || 11° Arbalète à tour, ancienne machine de guerre destinée à agir contre les tours; il faut la distinguer de l'arbalète à tour, arme portative (voy. TOUR 2). || 12° Aux échecs, la pièce qu'on appelait autrefois roc, et qui est placée aux coins de l'échiquier. || 13° Terme de pêche. Enceinte ronde des bourdigues, dans laquelle les poissons se rassemblent. || 14° Terme de construction. Tour ronde, se dit du parement convexe d'une portion de mur cylindrique. || Tour creuse, parement concave d'un mur cylindrique. || 15° Terme de serrurerie. Tour creuse, nom des plaques de fonte circulaires qui se placent dans les angles du contre-cœur d'une cheminée.

— HIST. XI° s. Od [avec] ses cadables [machines de guerre] les turs en abatied, *Ch. de Rol.* VIII. || XII° s. Il ont veü du Man la tor et le donjon, *Sax.* XXII. Vers nous ne se tenra [tiendra] forteresse ne tours, *ib.* XXVII. || XIII° s. Or est Renart dedens sa tor, *Ren.* 917. || XV° s. Pour ce vous tien ma dame et ma deesse, Mon refuge, ma fortresse et ma tour, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 184.

— ÉTYM. Bourguig. *tor*; provenç. *tor*; espagn. et ital. *torre*; du lat. *turris*, qui est le grec τύρσις ou τύῤῥις. Les langues celtiques ont: gaél. *torr*, tour, éminence, monticule; irland. *tor*.

2. **TOUR** (tour), *s. m.* || 1° Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, les métaux. || 2° Espèce de petite boîte cylindrique qui tourne sur deux pivots, et dont on se sert dans les monastères. || 3° Espèce de petit treuil qui était employé pour bander certaines arbalètes. || 4° Tour à piler. || 5° Tour, en termes de marine. || 6° Tour du potier. || 7° Tour à pâte. || 8° Mouvement circulaire. || 9° Un tour, deux tours de clef. || 10° Tour de broche. || 11° Tour de reins. || 12° Demi-tour. || 13° Marche, voyage, promenade, allées et venues. || 14° Il se dit de certaines choses qui vont en serpentant. || 15° Un tour de tric-trac. || 16° Un tour aux jeux de cartes. || 17° Chaque façon que le boulanger donne à la pâte. || 18° Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. || 19° Visite faite autour. || 20° Tour de l'échelle. Tour du chat. Tour de la souris. || 21° Tour de lit. || 22° Différentes parties de l'habillement, de la parure, montées en rond. || 23° Contour. || 24° Toute action qui exige de l'agilité, de la subtilité, de la souplesse, de la force. || 25° En chirurgie, tour de maître. || 26° Tour du bâton. || 27° En général, acte, action. || 28° Trait d'habileté, manière d'agir où il entre de l'adresse. || 29° Manière de présenter, de faire voir une chose. || 30° Tournure, forme, mouvement de style, manière d'exprimer ses pensées, de construire ses phrases. || 31° Façon d'être. || 32° Rang successif, alternatif. || 33° Tour à tour.

1° Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, les métaux. Tour en l'air. Cela est fait au tour. Les lignes du chapiteau de la cannelure des colonnes du Parthénon sont si déliées, qu'on serait tenté de croire que la colonne entière a passé au tour, CHATEAUB. *Itin.* part. 1. || Tours figurés, dits aussi tours à portraits et tours à combinaisons, tours qui servent à guillocher, à graver, à sculpter. L'art de graver avec la pointe du diamant et avec le tour naquit dans le siècle de Michel-Ange, J. DUMESNIL, *Hist. des amat. franç.* III, 37. || Fig. Cette femme a le bras, la main, la gorge faite au tour, elle les a parfaitement bien faits. Tout charmait, tout était fait au tour, LA FONT. *Tabl.* Offres, soins obligeants, compliments faits au tour, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 16. || On dit de même : un homme fait au tour, une femme faite au tour. Du reste elle est faite au tour; elle ne crie jamais, elle est douce et caressante, SÉV. 120. Voilà ce qui s'appelle un garçon fait au tour! REGNARD, *le Bal*, 9. || La chambre, l'atelier où est placé un tour. || 2° Espèce de petite boîte cylindrique, qui tourne sur deux pivots, et de laquelle on se sert dans les couvents des religieuses pour faire entrer ou pour faire sortir de petits objets. Enfin pourtant il a passé le tour Du monastère.... GRESSET, *Ver-vert*, II. || Dame du tour, religieuse qui, au dedans du couvent, a soin du tour et avertit les religieuses quand on les demande. || Se dit particulièrement des armoires rondes à pivot qui se trouvent à la porte des hospices et où l'on dépose les enfants que l'on veut abandonner à la charité publique. Il faut remarquer que le nombre des enfants présentés à l'hospice des Enfants-Trouvés de Paris est augmenté par celui des enfants que leurs parents indigents, ou même les gens des contrées voisines portent au tour de cet hospice, MOURGUE, *Instit. Mém. sc. ph. et math. Sav. étr.* t. I, p. 36. || On se sert d'une machine pareille dans le conclave, dans certains hospices, dans les prisons, et dans certaines maisons pour faire passer les plats de la cuisine dans la salle à manger sans en ouvrir la porte. || 3° Espèce de petit treuil qui était employé pour bander certaines arbalètes. Arbalète à tour. || 4° Tour à piler, appareil pour écraser les pommes à cidre. || 5° Terme de marine. Dévidoir sur lequel on enroule soit du bitord, soit la ligne du loch. || Tour mort, attache qui se fait en passant, sur une pièce de bois saillante, un seul tour d'un cordage, qu'on ramène ainsi sur lui-même. || Se dit aussi d'un cordage qu'on ne veut filer que peu à peu, malgré sa tendance à s'échapper. || Tour de bitte, attache qui se fait en passant le cordage en sautoir sur la bitte et sur son traversin. || Tour des câbles, entortillement des câbles de deux ancres mouillées. || Tour d'anguille, suite de circonvolutions spirales qu'on fait faire à un cordage sur un autre. || Pièce de tour, bordage courbe. || Le tour d'une pièce de bois, sa face courbe. || 6° Tour du potier, roue qui tourne horizontalement et sur laquelle on façonne et arrondit les vases de terre. || Machine des lapidaires à laquelle sont attachés plusieurs outils que l'on fait tourner au moyen d'une roue. || Machine qui sert à donner aux chaudrons et aux poêlons leur dernière façon. || 7° Tour à pâte, pièce sur laquelle le pâtissier travaille la pâte par le moyen d'un rouleau de bois. || Table de confiseur. || Rouleau de bois à l'usage des ciriers. || 8° Par comparaison avec le mouvement qui est propre au tour machine, mouvement circulaire. Tour de roue. Tour de meule. Avant que le soleil ait fait encore un tour, CORN. *Méd.* III, 1. Et n'élever personne au plus haut de la roue [de la Fortune], Que la fin de son tour ne jette dans la boue, ROTR. *Bélis.* IV, 10. Que la terre lui paraisse [à l'homme] comme un point, au prix du vaste tour que cet astre [le soleil] décrit, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Déjà la sombre nuit a commencé son tour, RAC. *Esth.* I, 3. .... Quand l'astre du jour Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour, ID. *Athal.* I, 1. Il fit un tour sur ses talons, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harl. Lett.* 98. || Familièrement. D'ici là il n'y a qu'un tour de roue, il y a peu de distance. || À tour de bras, de toute la force du bras (le bras décrivant un tour pour prendre son élan). Les comédiens sont des balourds de commencer la pièce [le Cid] par la querelle du comte et de don Diègue; ils méritent le soufflet qu'on donne au vieux bonhomme, et il faut que ce soit à tour de bras, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 août 1761. || En un tour de main, en un instant, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. En moins d'un tour de main cela s'accomplissait, LA FONT. *Chose imp.* Ils [les modernes] ont créé l'art de copier en un tour de main un livre entier; la science, par ce moyen, peut devenir universelle, VOLT. *Dial.* XXIX, 12. Il est clair que toutes ces choses arrivèrent dans le temps où Hercule d'un tour de main sépara les deux montagnes, Calpé et Abyla, ID. *Jenni*, 3. || 9° Un tour, deux tours de clef, action de tourner une fois, deux fois la clef dans la serrure. Allons fermer sur lui la porte à double tour, DANCOURT, *Trahison punie*, III, 8. La serrure était mauvaise; la clef ne fermait qu'à demi-tour, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Bien certainement, signora, quand j'irai par la ville, un bon double tour me répondra de vous, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 11. || 10° Tour de broche, révolution que fait la broche en tournant sur elle-même et en présentant successivement au feu ce qui est embroché. Nous avons des cuisiniers qui ne savent faire aucun ragoût, à la vérité; mais ils tirent les viandes si à propos, qu'un tour de broche de plus ou de moins, elles seraient gâtées, LESAGE, *Turcaret*, V, 7. || Ce poulet a un tour de broche de trop, il est un peu trop rôti. || 11° Tour de reins, entorse des reins causée par un effort ou par un faux mouvement. Il s'est donné un tour de reins. || Fig. Endroit faible. Il m'a voulu faire voir dans les œuvres mêmes de Cicéron cette débilité et ce tour de reins que son ami Brutus.... BALZ. *Barbon.* || On dit dans le même sens : tour, absolument. Sa réputation [de la grande duchesse de Toscane] n'a jamais eu ni tour, ni atteinte, SÉV. 26 juill. 1675. || 12° Demi-tour, demi-révolution qu'un homme fait sur lui-même. La belle fit demi-tour à droite, HAMILT. *Gramm.* 10. Un homme qui vient après moi et qui me passe me fait faire un demi-tour et un autre qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avait pris, MONTESQ. *Lett. pers.* 24. || Terme militaire. Demi-tour, mouvement par lequel on fait face du côté auquel on tournait le dos. Ils plièrent par un demi-tour à droite, malgré l'effort de quelques-uns de leurs officiers, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 290. Les escadrons rouges se rallièrent en faisant un demi-tour à droite, ST-SIM. 159, 83. || Terme de danse. Demi-tour de main, la moitié du tour de main; un cavalier et une dame se donnent la main droite, et décrivent chacune un demi-cercle. || 13° Par extension, marche, voyage, promenade, allées et venues. On me fit au jardin faire cinq ou six tours, RÉGNIER, *Sat.* II. Allons dans le jardin faire deux tours d'allée, CORN. *Suivante*, V, 8. Il y fit tant de tours [au lieu où son argent était enfoui] qu'un fossoyeur le vit, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours; Ma commère la carpe y faisait mille tours, Avec le brochet son compère, ID. *ib.* VII, 4. Vous voyez bien qu'à le recevoir [M. de Vendôme], le mener à Aix, revenir, ce sont des tours infinis, SÉV. 1er nov. 1680. Leurs expéditions [des flibustiers] furent des tours de voleurs, et jamais des campagnes de conquérants, VOLT. *Dict. phil. Flibustiers.* || Faire un tour à, en, de, aller à, dans, parcourir. Mon mari s'en va faire un tour aux champs, LA FONT. *Rém.* Il est à propos que je fasse un petit tour à mon argent, MOL. *l'Av.* II, 4. Je vous quitte pour aller faire un tour de ville, SÉV. 18 juin 1677. D'où j'irai faire un tour à Paris pour quelques affaires, BOSS. *Lett. abb.* 174. Allez faire un tour sur les lieux, et concertez tout avec M. de Tigny, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 6 oct. 1682. Son époux était allé faire un tour aux dogues et aux taureaux, HAMILT. *Gramm.* 8. Allons faire un tour de cuisine; Quand j'aurai déjeûné, j'irai voir la cousine, DESTOUCH. *Homme sing.* I, 8. Il est bien vrai qu'autrefois, ayant été avec Alzire en Amérique, je fis un petit tour en Afrique avec Zulime, avant d'aller voir Idamé à la Chine, VOLT. *Mél. littér. à l'auteur du Mercure.* Je crois la Grèce entière libre au moment que je vous parle; voulez-vous que nous allions y faire un tour? ID. *Lett. d'Alemb.* 7 juill. 1770. || Il est allé faire un tour de promenade, il est allé se promener. || Absolument. Il est allé faire un tour, il est allé se promener, mais il rentrera bientôt. || Faire ses tours, aller et venir, tourner. Il fait ses tours comme à l'ordinaire, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Faire ses quinze tours, faire mille choses inutiles. Elle allait à droite et à gauche,

rangeant et dérangeant, dépliant une nippe par-ci, ramassant un ruban par-là, poussant un siége, soupirant, disant : Mon Dieu! c'était ce que ma vénérable grand'mère appelait faire ses quinze tours, E. FEYDEAU, *Feuilleton de l'Opinion nationale,* 12 déc. 1868. || Populairement. Le petit tour, le grand tour se dit pour exprimer honnêtement les besoins naturels. S'il avait mal fait et qu'on le grondât, il allait se coucher dans un coin; il demandait à faire son petit tour et son grand tour, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert.* Tout à l'heure encore deux gendarmes me gardaient à vue jour et nuit.... je ne pouvais, sauf respect, faire mon grand tour sans l'assistance de ces deux messieurs, P. L. COUR. *Lett.* II, 76. || **14°** Il se dit de certaines choses qui vont en serpentant. Les tours et retours d'une rivière, d'un labyrinthe. || On dit aussi : les tours et détours. || Fig. Le nœud de votre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme [le péché originel], PASC. *Grand. et misère,* 25, édit. FAUGÈRE. || **15°** Un tour de trictrac, les douze trous. Je lui dis.... que, s'il le voulait, je lui jouerais ses quatre pistoles dans un tour unique, HAMILT. *Gramm.* III. || **16°** Au jeu de cartes, faire, jouer un tour, jouer jusqu'à ce que tous les joueurs aient eu successivement une fois la main. || Au brelan, jouer cinq tours aux écus, cinq tours aux deux écus, et un tour au louis d'or, jouer onze tours en tout, à condition de mettre un écu pour les cinq premiers tours, deux écus pour les cinq suivants, et un louis pour le onzième. || **17°** Chaque façon que le boulanger donne à la pâte. || Opération dite aussi voie, ou cours, ou trait, par laquelle les laineurs font passer le chardon sur le drap. || Terme de graveur. Se dit des trois premières opérations que l'on fait pour préparer le cuivre. || **18°** Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. La terre a neuf mille lieues de tour. Cet arbre a tant de tour. || Faire le tour de, parcourir la circonférence. Monseigneur a fait le tour de la place, SÉV. 467. Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice [un palais] n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, BOSS. *Hist.* III, 3. De ces parvis sacrés j'ai deux fois fait le tour, RAC. *Athal.* III, 7. Les États de quelques souverains d'Allemagne ou d'Italie, dont on peut faire le tour en une demi-heure, VOLT. *Microm.* I. Les arts, les coutumes, les opinions, les usages n'ont-ils pas fait le tour du monde? ID. *Mœurs, Rem.* 21. Aucun [ancien géographe] n'a osé dire ni même conjecturer qu'il était possible de faire le tour du monde; Magellan a été le premier qui l'ait fait en l'année 1519 dans l'espace de 1124 jours, BUFF. *Hist. natur. preuv. th. terr. Œuv.* t. I, p. 308. La Victoire, ce vaisseau fameux pour avoir fait le premier le tour du monde, et le seul de l'escadre de Magellan qui fût revenu en Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 7. Elle fit le tour de l'Europe, et retrouva la santé sur les grands chemins, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert.* || Faire le tour, tourner autour. Il avait fait une incroyable diligence pour faire le tour d'une montagne presque inaccessible, FÉN. *Tél.* XVI. La première fois qu'il [le perroquet] se vit dans une glace, il en approcha son bec, et, ne se rencontrant pas lui-même, qu'il prenait pour son semblable, il fit le tour de la glace, DIDER. *Lett. sur les Aveug.* || Absolument. [Pour me devancer] il hasarda de se briser contre la borne; il y brisa effectivement sa roue [de son char]; je ne songeai qu'à faire promptement le tour, pour n'être pas engagé dans son désordre, FÉN. *Tél.* V. || Prendre le grand tour, faire le grand tour, parcourir le plus long circuit pour arriver à. Elle avait pris le grand tour pour aller à Mons, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 13. Comme il [Adraste] sut.... que l'armée était divisée par la querelle de Télémaque avec Phalante, il se hâta de faire un grand tour, FÉN. *Tél.* XVI. || Faire le tour, s'étendre autour de. Ce bracelet fait plusieurs tours autour du bras. || Faire le tour d'un objet, l'examiner en tous ses côtés. J'ai fait le tour des choses de la vie, SAINTE-BEUVE, *Poésies, Sonnets, Épilogue.* || Faire son tour de France, d'Europe, se dit d'un artisan qui voyage de ville en ville en travaillant de son état. Quand tu seras prêt à partir, viens me revoir; je te donnerai une pistole pour t'aider à faire le tour d'Espagne, LESAGE, *Gil Bl.* II, 7. Il fut saisi, à dix-sept ans, de l'ardeur voyageuse qui, chaque année, enlève à leurs pénates de nombreuses phalanges de jeunes ouvriers pour les jeter dans la vie aventureuse, dans l'apprentissage ambulant qu'on appelle le tour de France, G. SAND, *le Compagnon du tour de France,* II. || Faire le tour du cadran, dormir pendant douze heures consécutives, l'aiguille parcourant le cadran en douze heures. Savez-vous, lui dit don Luis, que vous êtes couché depuis hier matin?... vous avez fait deux fois le tour du cadran, LESAGE, *Diable boit.* 21. || Terme de marine. Le vent fait le tour du compas, lorsque en peu de temps il paraît souffler de tous les points de l'horizon. || Prendre du tour, gouverner de manière à contourner un cap, un navire, un danger, sans courir risque de tomber dessus. || **19°** Visite faite autour. Il est honteux que vous ne connaissiez ni nos statues, ni nos tableaux; et demain il faut commencer le tour des musées et des galeries, STAEL, *Corinne,* VIII, 2. || **20°** Terme de jurisprudence. Tour de l'échelle, servitude par laquelle celui à qui elle est due a droit, lorsqu'il fait bâtir, de poser une échelle sur l'héritage d'autrui, et d'occuper l'espace de terre qui est nécessaire pour la mettre en usage; ce qu'on évalue ordinairement à six pieds. || Tour du chat, intervalle d'un demi-pied dont les fours et les forges doivent être éloignés des murs du voisinage suivant les usages de Paris. || Tour de la souris, intervalle de deux à trois pouces qui doit rester vide entre une chausse d'aisance et un mur mitoyen contre lequel elle est posée. || **21°** Tour de lit, étoffe qui environne le lit. On en sait d'autres qui ont des filles devant leurs yeux, à qui ils ne peuvent pas donner une dot.... qui se refusent un tour de lit et du linge blanc.... LA BRUY. XIII. || Tour de cuve, tablette qui entoure la cuve du papetier. || Cette tenture de tapisserie, cette garniture, cette robe a tant d'aunes de tour, elle a tant d'aunes de cours. || **22°** Différentes parties de l'habillement, de la parure, montées en rond. Un tour de cou, de tête. Entre son tour de gorge et son mouchoir, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Tour de plume, plume simple qu'on met autour du chapeau pour lui donner meilleur air. Plumets et tours pour chapeaux militaires, *Alm. Didot-Bottin,* 1871-72, p. 1233. || Faux cheveux, qu'on adapte sur le devant de la tête. Cette femme porte un tour. Le roi a commencé, ces jours passés, à mettre une perruque entière au lieu de tours de cheveux, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 395. || **23°** Contour. Que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre.... PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Il ne songeait qu'à conserver la délicatesse de son teint ... qu'à donner un tour gracieux aux plis de sa robe, FÉN. *Tél.* III. Le tour de son visage était gracieux, HAMILT. *Gramm.* 9. De courts cheveux dont l'un ne passe pas l'autre.... et qui se relèvent en demi-boucles autour des joues par un tour qu'ils prennent naturellement, MARIV. *Pays. parv.* 2° part. Le tour des yeux et le bout du nez sont noirs, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 225. || **24°** Toute action qui exige de l'agilité, de la subtilité, de la souplesse, de la force de corps. Cet homme fait des tours de force extraordinaires. Il parle, il danse, il fait cent tours, LA FONT. *Pet. chien.* Et le singe amuser l'ennemi par ses tours, ID. *Fabl.* V, 19. Le singe de sa part disait : venez, de grâce, Venez, messieurs; je fais cent tours de passe-passe, ID. *ib.* IX, 3. N'avez-vous point vu ces gens qui font des tours de cartes? SÉV. 299. Ces arcs d'ébène se font dans mon pays; il n'y a qu'un certain tour à donner [pour les bander], VOLT. *Pr. Babyl.* I. || Fig. Tour de force, action qui exige beaucoup de force. || Tour de force se dit aussi de ce qui exige beaucoup de force morale, d'habileté, de persévérance. C'est un tour de force que d'être parvenu à vous faire cette illusion, THÉOD. LECLERCQ, *Prov.* t. IV, p. 109, dans POUGENS. || Fig. Tour de métier, quelque action d'adresse, de malice, à laquelle on est disposé. Je vais parcourir les quatre parties du monde, et faire quelque tour de mon métier, LESAGE, *Diable boit.* 16. || Tour de main, tour de subtilité, d'adresse. Cet escamoteur fait des tours de main surprenants. Je fis ce tour de main avec beaucoup de subtilité, quoique ce fût mon coup d'essai, LESAGE, *Gil Bl.* V, 1. Il y a dans chaque profession un je ne sais quoi, portant différentes dénominations, qu'on appelle quelquefois le tour de main.... auquel est attachée la réussite de ce qu'on veut faire, DEVINCK, *Rapp. à l'Emp. Monit. univ.* 31 mars 1868, p. 465, 4° col. || Terme d'argot. Faire voir le tour, tromper, duper. || **25°** Terme de chirurgie. Tour de maître, manière de pratiquer le cathétérisme qui consiste à communiquer à la sonde un mouvement de demi-cercle, qui en place la concavité sous la symphyse, et en ramène le pavillon à une direction verticale. || **26°** Fig. Tour du bâton, profit secret et illicite ou abusif qu'un homme tire de son emploi (le tour du bâton est ainsi dit d'une escrime au bâton mentionnée dans l'historique). Que l'on aille d'un grand implorer une grâce, Sans le tour du bâton je doute qu'il la fasse; Pour avoir un emploi de quelque financier, C'est le tour du bâton qui marche le premier; On ne veut rien prêter, quelques gages qu'on offre, Si le tour du bâton ne fait ouvrir le coffre; Il n'est point de coupable un peu riche et puissant Dont le tour du bâton ne fasse un innocent, BOURSAULT, *Ésope à la cour,* IV, 5. Sans compter une infinité de petits gains malhonnêtes, connus dans tous les métiers sous le nom de tour du bâton, DIDER. *Mém.* t. III, p. 189, dans POUGENS. || **27°** Fig. En général, acte, action. À moins que d'avouer Que c'est un lâche tour qu'on le force à jouer, CORN. *D. Sanche,* V, 6. Vous n'avez point voulu me faire un tour d'adresse, ID. *le Ment.* V, 6. La Rappinière continua de tourner la chose en raillerie, et de la vouloir faire passer pour un tour de bon compagnon, SCARR. *Rom. com.* II, 15. Elle [la cigogne] retira l'os [du gosier du loup]; puis pour un si bon tour Elle demanda son salaire, LA FONT. *Fabl.* III, 9. || Tour d'ami, acte d'obligeance qu'on ne pouvait que difficilement espérer. || **28°** Particulièrement. Trait d'habileté, manière d'agir où il entre de l'adresse et quelquefois de la mauvaise intention. En humeur de nous faire un assez mauvais tour, RÉGNIER, *Sat.* XI. ... toute l'artillerie De Cupidon, non pas le langoureux, Mais celui-là qui n'a fait en sa vie Que de bons tours, le patron des heureux, LA FONT. *Orais.* C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour, ID. *Fabl.* III, 18. Que mon maître couvert de gloire Me joue ici d'un vilain tour! MOL. *Amph.* I, 1. Et tu m'oses jouer de ces diables de tours? ID. *Sganar.* 6. Vous avez entendu quelquefois parler des tracasseries de cour, des petites calomnies qu'on y débite, des beaux tours qu'on y joue; soyez bien sûr que la république des lettres est précisément dans ce goût, VOLT. *Lett. en vers et en prose,* 166. Ce sont là des tours de la destinée; mais je me moque de ses tours avec un ami comme vous et un peu de courage, ID. *Lett. d'Argental,* 29 oct. 1751. La rapine et la calomnie me sont venues assaillir.... où fuir? il faudra donc aller trouver l'empereur de la Chine; encore trouverai-je là des jésuites qui me joueront quelque mauvais tour, ID. *Lett. d'Argental,* 29 août 1755. Songez que vous ne pouvez faire aux sots et aux fripons un meilleur tour que de vivre, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire,* 20 avril 1773. C'est un bon tour que de faire épouser ma vieille gouvernante au coquin qui fit enlever ma jeune maîtresse, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro,* I, 4. || Fig. C'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours, SÉV. 553. Je me plaignis à lui du désordre de la poste; il me dit que la poste lui faisait des tours aussi bien qu'à moi, ID. 31. Mais je bats la campagne; L'ode et le vin font de ces tours, BÉRANG. *Troubad.* || Le tour est fait, la ruse, le subterfuge a réussi. Restez à cheval sur votre chiffre, votre détracteur est réduit au silence; le tour est fait, REYBAUD, *Jér. Paturot,* II, 13. || Un tour de maître Gonin, un tour d'homme rusé. || Fig. Cela vous jouera un mauvais tour, se dit pour avertir une personne qu'une chose lui est dangereuse. Ce rhume vous jouera un mauvais tour. || **29°** Manière de présenter, de faire voir une chose. Ils ne manquent jamais de saisir promptement L'apparente lueur du moindre attachement... D'en semer la nouvelle avec beaucoup de joie, Et d'y donner le tour qu'ils veulent qu'on y croie, MOL. *Tart.* I, 1. M. de Chaulnes espérait de donner un bon tour à toutes ces choses, SÉV. 19 oct. 1689. Il y a certains tours à faire valoir, qui ne sont pas inutiles en ce pays [la cour], ID. 20 nov. 1673. Je crains que M. de Pompone, qui s'était mêlé de cette affaire croyant vous obliger, ne soit un peu fâché de voir le tour qu'elle a pris, SÉV. 4 déc. 1675. Laissons les conjectures de M. Burnet et les tours dont il tâche en vain de colorer la réformation, BOSS. *Var.* VII, 36. Ils donnent aux faits tous les tours qu'ils veulent, ID. *Lett. quiét.* 337. On donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, BOURDAL. *7° dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 92. On n'eut pas besoin de chercher pour lui [M. le Tellier] ces tours ingénieux qui ne font entrevoir aux malades le danger où ils sont, qu'au travers de feintes promesses, ou de vaines espérances de guérison, FLÉCH. *le Tellier.* Il [Carré] dit à un prêtre qui, selon la pratique ordinaire, cherchait des tours pour le préparer à la mort, qu'il y avait longtemps que la philosophie et la religion lui avaient appris à mourir, FONTEN. *Carré.*

Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent le moins susceptibles, MONTESQ. *Lett. pers.* 57. Il me paraît que l'affaire des Calas prend un bon tour dans les esprits, VOLT. *Lett. Damilaville*, 26 déc. 1762. On veut donner le tour le plus noir à ce qui n'est au fond qu'une étourderie, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 485, dans POUGENS. || 30° Tournure, forme, mouvement de style, manière d'exprimer ses pensées, de construire ses phrases, d'arranger ses termes. Il faut avouer que cela a un tour spirituel et galant, MOL. *Préc.* 10. Vous avez le tour libre et le beau choix des mots, ID. *Fem. sav.* III, 5. Tout ce que dit Mme la Dauphine est juste et d'un bon tour, SÉV. 414. Ne dites point de mal de vos lettres; il y a du tour et de l'esprit partout, ID. *à Mme de Grignan*, 2 mars 1689. Ne quittez jamais le naturel; votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait, ID. 18 fév. 1671. Il y a [dans la lettre de Bussy au roi].... des tours pour le porter à vous secourir, qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables, ID. 17 juin 1687. Le tour des paroles de Tertullien, de Sénèque, de Montaigne et de quelques autres, a tant de charmes et tant d'éclat, qu'il éblouit l'esprit de la plupart des gens, quoique ce ne soit qu'une faible peinture et comme l'ombre de l'imagination de ces auteurs, MALEBR. *Rech. vér.* II, III, 3. Aimez sa pureté [de Malherbe], Et de son tour heureux imitez la clarté, BOIL. *Art p.* I. Si le terme est impropre ou le tour vicieux, ID. *ib.* Le philosophe consume sa vie à observer les hommes.... s'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité qu'il a trouvée, dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein, LA BRUY. I. Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on n'en voit dans celles de Balzac et de Voiture, ID. I. Il savait donner un tour agréable à ses récits, HAMILT. *Gram.* 3. L'art, la délicatesse, l'esprit et le tour y brillaient [dans la lettre de Fénelon au pape], ST-SIM. 46, 28. Ce palsambleu est impayable; c'est un petit tour cavalier qui frappe, qui saisit; j'aime les tours cavaliers, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, III, 6. Sa traduction de Quinte-Curce [de Vaugelas], qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli, VOLT. *Louis XIV*, 32. J'avais remarqué que les ouvrages des gens du monde, quoique peu corrects et assez mal écrits, avaient un certain tour négligé qui les faisait passer malgré la critique amère des auteurs de profession, COMTE DE CAYLUS, *Mém. des colporteurs, Œuv.* t. X, p. 241. J'entends par tours ingénieux, les bons mots, les traits, les saillies, les pensées fines et délicates; leur caractère est la gaieté, CONDIL. *Art d'écr.* II, 10. La plupart des grandes pensées prennent le tour de l'antithèse, soit pour marquer plus vivement les rapports de différence et d'opinion, soit pour rapprocher les extrêmes, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 237. Le grec d'Origène est singulièrement doux; il est cependant mêlé d'hébraïsmes et de tours étrangers, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 4. Les tours négatifs sont particuliers à Virgile, ID. *ib.* II, II, 10. || 31° Façon d'être. M. le duc d'Orléans m'avoua qu'ils n'étaient pas ensemble [avec la duchesse d'Orléans] sur le tour de tendresse, ST-SIM. 517, 102. Qu'on examine tous les autres arts; il n'y en a aucun qui ne reçoive des tours particuliers du génie différent des nations qui les cultivent, VOLT. *Ess. poés. ép.* I. || Tour d'esprit, manière d'être de l'esprit, du caractère. Il a un tour admirable dans l'esprit, MOL. *Préc.* 10. Il faut un peu badiner avec elle [la jeune marquise de Sévigné]; c'est le tour de son esprit, SÉV. 1er avr. 1689. Que ne puis-je vous marquer ici.... ce tour d'esprit particulier qui rendait sa conversation [de Mme de Montausier] si agréable! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Mme de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappaient pas, et qui savait si bien les faire sentir aux autres par ce tour unique à la maison de Mortemart, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 42, dans POUGENS. Le même tour d'esprit qui fait exceller une femme du monde dans l'art de tenir maison, fait exceller une coquette dans l'art d'amuser plusieurs soupirants, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 32° Rang successif, alternatif. Si vous avez pu tout sur moi, sur mon amour, Que je puisse sur vous quelque chose à mon tour! CORN. *Poly.* III, 4. Par des crimes nouveaux je punirai les vôtres; Et mon tour à périr ne viendra qu'après d'autres, ID. *Attila*, V, 3. Un bonheur continu rendrait l'homme superbe; Et chacun à son tour, comme dit le proverbe, MOL. *Éc. des fem.* V, 8. Toutes les choses ont leur tour, ID. *Psyché, Prologue.* Que je fasse voir au monde ingrat avec quelle impiété il le crucifie [Jésus-Christ] encore tous les jours; que je crucifie le monde à mon tour; que j'en efface tous les traits et toute la gloire, BOSS. *la Vallière.* Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants, BOIL. *Épît.* I. Il finira par l'ignominie, Dieu aura son tour; et la gloire de l'homme injuste ne descendra pas avec lui dans le tombeau, MASS. *Petit carême, Respect des grands.* Appius se leva quand ce fut son tour à parler, VERTOT, *Révol. rom.* I, 99. Les plaisirs ont leur temps, la sagesse a son tour, VOLT. *Ép.* 27. Les jésuites ont été abolis, les parlements ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour, ID. *Lett. Marmontel*, 21 oct. 1771. Vous concevez qu'après avoir vu périr toute ma famille du mal de poitrine, j'avais quelque raison de croire que c'était mon tour, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Un tour de rôle, un rang à prendre ou à donner. || À tour de rôle, voy. RÔLE, n° 5. || Au théâtre, tour de faveur, décision du comité des comédiens qui fait passer avant son tour la représentation d'une pièce. || Proverbe. À chacun son tour, si tu as aujourd'hui l'avantage sur moi, je l'aurai peut-être demain sur toi. || Barons de tour, dans le Languedoc, ceux qui, à leur tour, avaient entrée aux états de Provence. || 33° Tour à tour, *loc. adv.* L'un après l'autre, alternativement. Je fais le bien et le mal tour à tour, Je viens de là, vais là, j'appartiens à mon maître, MOL. *Amph.* I, 2. Entrez, généreux chefs des familles sacrées, Du ministère saint tour à tour honorées, RAC. *Athal.* IV, 2. A travers mille feux je vois Condé paraître, Tour à tour la terreur et l'appui de son maître, VOLT. *Henr.* VII.

— HIST. XIIe s. Chascuns torna sa resne et son tor a repris, *Ronc.* p. 184 Il fait un tor françois, jus le cuide verser; Mais Garins fu si fors, que nel pot remuer, *Romancero*, p. 41. || XIIIe s. C'est [Java] la greigneur [plus grande] isle qui soit ou monde; car bien a de tour v mille milles, MARC POL, p. 560. De cel tour [ruse, détour] m'apensai, Dame Dieu [j'] en graci, *Berte*, CXVIII. Et assambla son ost et ala en Frise, un pays anieus [ennuyeux], et le vot prendre par force, mais il ne savoit pas bien le tour, *Chron. de Rains*, 218. Fait li maistres : faisons un tour Par les marches, par la campagne, *l'Escoufle.* Renart li fait un tor d'Englois; Ysengrin nel doutoit ançois; Renart l'estraint.... *Ren.* 14980. Il est drois que toutes tes voies, Et tes alées et ti tour Soient tuit adès là entour, *la Rose*, 2397. Trois fois nous geterent le feu gregois celi soir, et le nous lancerent quatre foiz à l'arbalestre à tour, JOINV. 222. Ardane [la forêt des Ardennes] ert [était] moult grans à cel jor, Et porprendoit moult en son tor, *Partonop.* V. 500. Cist tors puet estre en deux manieres, ou que il dit la verité tout clerement; raison comment : tu veuls dire : il ajorne, di donc : jà commence le soleil à espendre ses rais parmi la terre; ou que il eschive la verité par son tor.... BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 486. || XIVe s. Mais Montmirail est forte et bien abretesquie [munie de bretèches], Et s'est de petit tour, si a ville jolie, *Hugues Capet*, v. 5884. Pour ce je pense faire un tour Jusqu'à Paris.... *Liv. du bon Jeh.* 3311. Ainsi scet faire femme; de tours scet plus de cent, *Baud. de Seb.* III, 401. Ensement sot la dame che soutil tour trouver, *ib.* IV, 521. [Mgr d'Anjou ayant écrit des lettres affectueuses au roi de Navarre, celui-ci] dit qu'il savoit bien que ce n'estoient que paroles pour le decevoir, et lui vouloit bailler du tour du baston ; car il savoit bien qu'il estoit l'ome du monde que Mr. d'Anjou haioit le plus, et que, puis qu'il vouloit feindre estre son amy, il se feindroit aussy, et lui donneroit un tour de baston comme il lui vouloit bailler, et, sous couleur de faire la besogne de Mr. d'Anjou, il feroit son traité avec le roy d'Arragon, *Chr. ms. de Nangis*, en 1377, dans LACURNE. || XVe s. Cette chevaucherie prist son tour vers les tentes, et les ardirent, FROISS. I, I, 112. Entrementes que le roi de France estoit sur le mont de Sangattes, et qu'il estudioit comment et par quel tour il pourroit combattre les Anglois qui s'y estoient fortifiés, ID. I, I, 319. Et leur dit que, s'il venoit à tour [s'il trouvait son occasion], il leur feroit cher comperer [payer], ID. I, I, 97. Il est verité que cette ville est de grand tour et de petite defense, ID. II, III, 42. Seconde n'a ne premiere En bien, en sens, en maniere, N'en gentil cors fait à tour, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 196. Tour d'escript [bon pour toucher de l'argent], DU CANGE, *tornare.* À tour de papier [à tour de rôle], ID. *turnus.* En telles armeures entroient ilz hardiment es batailles; mais à icelluy temps ung chevalier ne daignoit ferir ung autre fors par devant, et ils sçavoient alors le tour du baston, si se couvroient, *Perceforest*, t. I, f° 55. Lors entra au tref [tente] une pucelle qui apportoit viandes à plenté couvertes d'une touaille, puis mist avec la main la viande sur un tour [espèce de plat d'osier], *ib.* t. V, f° 60. Et fort doutoient les Escossois, qu'ils ne leur jouassent un mauvais tour, et se separerent des François, JUV. *Charles VI*, 1385. Mais au chef du tour la chose se remit tellement que le royaume de France en fut long-temps en voye de destruction, FENIN, 1410. Hé qui est-ce qui se puisse garder de male fortune? quand elle veult courir sus et nuire à qui que ce soit, bien en sçait trouver les tours, *Bouciq.* I, 3. Nul serrurier ne pourra faire serrure à tour et demy, si les rivetz ne sont mis à deux piez, car elle seroit fausse, *Ordonn.* août 1489. || XVIe s. À leur venue, ilz se festoyarent à tour de bras, RAB. *Garg.* I, 37. Pousé le cas que ma femme me voulust faire ung maulvais tour, ID. *Pant.* III, 18. Cest ung tour de vieille guerre; que t'en semble, frere Jean? ID. *ib.* IV, 8. Comme une rhombe girante, lors que tant subit est son tour, ID. *ib.* V, 25. La fiance et le desespoir doivent regner en nos cœurs à tour [tour à tour], CALV. *Instit.* 440. Veiller, pleurer, jurer, s'appaiser, se fascher, Lettres, faveurs, regards, ce sont tours de jeunesse, DESPORTES, *Diverses amours*, XXXIX. Que je luy ferois un tour d'amy, MONT. I, 95. Je veulx qu'il escoute son disciple parler à son tour, ID. I, 160. N'employer pas [dans une discussion] touts les tours qui peuvent servir, mais ceulx qui peuvent le plus servir, ID. I, 167. C'est un tour d'art et de science d'estre suffisant à l'escrime, ID. I, 242. S'il est besoin de couvrir un toit dont l'eau doit tomber sur son voisin, il est aussi tenu de bailler place pour le tour de l'echelle, LOYSEL, 295. Ariadne lui donna un peloton de fil, à l'aide duquel elle luy enseigna qu'il pourroit facilement issir des tours et destours du Labyrinthe, AMYOT, *Thés.* 22. Une danse en laquelle il y a plusieurs tours et retours, à l'imitation des tournoyemens du Labyrinthe, ID. *ib.* 25 Des couvertures et tours de lictz teincts en pourpre, ID. *Lyc.* 23. Ces boucliers n'ont pas leur tour entierement rond, ID. *Numa*, 23. Il devint bon ouvrier à besongner du tour et de menuiserie, ID. *P. Æm.* 59. Avant retirer une clef qui estoit dedans, il en faisoit un tour, D'AUB. *Hist.* III, 385. Elle luy fist present d'un tour de col et de brasselets de fines perles orientales, CARLOIX, IV, 31. Les roues ou tours [pour la soie], nommés à Paris desvidoirs et à Tours guindres, O. DE SERRES, 494. Mais une riche dame amoureuse et gentille, Qui a l'esprit bien né, se fait un mauvais tour, Quand par trop d'avarice elle vend son amour, RONS. 806. Tour de mulet, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *tor ay tor*, tour à tour; provenç. *torn, tor*; catal. *torn*; espagn. portug. et ital. *torno*; du latin *tornus*, tour, instrument à tourner, qui vient de τόρνος; le mouvement circulaire du tour ayant été pris métaphoriquement pour exprimer ce qui va en rond. Τόρνος est une forme de participe passif de τερέω, percer, aoriste 2e ἔτορον, radical *tri*, traverser.

† **TOURACO** (tou-ra-ko), *s. m.* Sorte de perroquet; le genre touraco faisait pour Linné partie des coucous; aujourd'hui il est classé à part, près des gallinacés. Le touraco, si remarquable par la chevelure verte qui se dresse sur sa tête, *Monit univ.* 17 nov. 1868, p. 1485, 4e col.

† **TOURAILLE** (tou-râ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Étuve dans laquelle le brasseur fait sécher le grain. || Ce grain lui-même quand il sèche.

† **TOURAILLON** (tou-ra-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Germe séché de l'orge, chez les brasseurs.

† **TOURANIEN, IENNE** (tou-ra-niin, niè-n'), *adj.* Synonyme de nord-altaïque (voy. ce mot); dénomination attribuée aux populations qui habitent entre la mer Caspienne et la mer du Japon, entre la chaîne du Thibet et l'Océan, et qui, tout en parlant des langues très-diverses, ont des caractères communs. Ce nom, indiqué d'abord par d'Omalius d'Halloy et adopté par Bunsen, provient du *khanat de Touran*, appelé khanat de Sibir après la conquête des Russes

† **TOURBAGE** (tour-ba-j'), *s. m.* Nom, dans la Loire-Inférieure, de l'exploitation de la tourbe.

1. **TOURBE** (tour-b'), *s. f.* Charbon très-hétérogène qui se forme dans la vase des marais par la

décomposition des débris végétaux qui y existent. La tourbe est bien véritablement un résidu de plantes ou herbes à demi décomposées, à demi brûlées, réduites en un état presque charbonneux, analogue, dans son genre, au bois fossile également charbonné, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 233. On a trouvé dans la tourbe beaucoup de monuments de l'industrie humaine, des armes, des outils de bûcheron et d'agriculture, des bois de construction, des chaussées, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 40. Ces observations semblent prouver que la tourbe est d'une formation beaucoup plus moderne que celle des autres combustibles fossiles, et qu'elle s'est formée depuis l'existence des sociétés, ID. *ib.* p. 41. || Tourbe carbonisée, dite charbon double, pour fourneaux. || Tourbe mottière, nom, dans la Loire-Inférieure, de la tourbe employée à faire des mottes. || Se dit, par extension, des tourteaux que l'on fait avec le tan.

— HIST. XII^e s. Pour lagne [bois] et pour tourbes acater à departir as poures de le [la] ville, *Testament de* 1200, dans TAILLAR, *Recueil*, p. 8. || XV^e s. Il y a [en Flandre] pou de bois pour ardoir, et font leur feu de tourbes de terre qu'ilz prennent es marois, *Liv. des propr. des choses*, XV, 59, f° 200, r. Une povre maisonnelle.... aussi noire que airement [encre] pour la fumée des tourbes qui s'y ardoient, FROISS. II, II, 157. || XVI^e s. Le prince Maurice fait un dessein sur Breda par le moien d'un bateau qui portoit ordinairement des tourbes à la garnison, sous lesquelles on pouvoit cacher des soldats, D'AUB. *Hist.* III, 316.

— ÉTYM. Wallon, *trouf;* picard, *troube, trouble;* espagn. *turba;* ital. *torba*, de l'anc. haut-all. *zurf*, anglo-sax. *turf;* all. *Torf*.

2. **TOURBE** (tour-b'), *s. f.* Troupe, avec un sens de dénigrement. Princes et rois, et la tourbe menue, LA FONT. *Belph.* Ce bel adage, si rebattu par la tourbe philosophique, J. J. ROUSS. *Orig. notes.* Qu'importent vos joies, vos peines, votre existence, non-seulement à votre voisin qui ne vous a jamais vu, mais encore à cette tourbe qu'on appelle vos amis? CHATEAUBR. *Pensées, réflex. et max.*

— HIST. XII^e s. Li Caldeu fistrent trois tuerbes, si envaïrent les chamoz, *Job*, p. 501. || XIII^e s. Et tantost s'assanbla une grande tourbe de gens entor eus, BEAUM. XXXIX, 12. Maintenant que il s'en furent alez, se feri en nostre paveillon une grant tourbe de gent de joenes Sarrazins, JOINV. 242. || XIV^e s. Cil qui, à leur grant peril, cheïrent en celle tourbe de gens, BERCHEURE, f° 35, *verso.* || XVI^e s. Suivant les avis de maistres Jean le Coq, Pierre le Sec et autres anciens sages sur ce ouïs par tourbes [comme témoins dans une enquête sur les coutumes].... LOYSEL, 335. Coutume se doit verifier par deux tourbes, et chacune d'icelles par dix temoins, ID. 782. M. de Guyse, ayant appellé 25 ou 30 des principaux, et tout debout sans tenir rang, mais comme en tourbe, propose.... CARL. V, 25. Comparez luy [à l'homme d'une grande âme] la tourbe de nos hommes, stupide, basse, servile, instable.... MONT. I, 326. Le peuple, nous entendons icy le vulgaire, la tourbe et lie populaire, CHARRON, *Sagesse*, I, 54.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *turba;* du lat. *turba;* grec, τύρβη.

† **TOURBER** (tour-bé), *v. n.* Exploiter, enlever la tourbe. || *V. a.* Enlever la tourbe d'un marais. Un règlement d'administration publique déterminera la direction générale des travaux d'extraction dans le terrain où sont situées les tourbes, celle des rigoles de desséchement, enfin toutes les mesures propres à faciliter l'écoulement des eaux dans les vallées, et l'atterrissement des entailles tourbées, *Loi du* 21 *avril* 1810, *art.* 85, *concernant les mines, minières et carrières.* || Se tourber, *v. réfl.* Être réduit en tourbe.

— HIST. XIV^e s. Les dits marès porront et poent les dits religieux tourber et effondrer, toute fois que il leur plaira, DU CANGE, *turba.*

— ÉTYM. *Tourbe* 1.

TOURBEUX, EUSE (tour-beû, beû-z'), *adj.* Qui contient de la tourbe, qui en est formé. Terrain tourbeux. Il semble que toutes les plantes et toutes les parties des plantes qui croissent et se trouvent enfoncées dans les eaux, devraient être susceptibles de concourir à sa formation [de la tourbe]; cependant il existe des marais remplis de végétaux aquatiques qui ne deviennent jamais tourbeux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 440, dans POUGENS. || Terme de botanique. Se dit des plantes qui vivent dans les tourbières.

— ÉTYM. *Tourbe* 1.

† **TOURBIER, IÈRE** (tour-bié, biè-r'), *adj.* Se dit d'un terrain qui renferme de la tourbe. || *S. m.* Ouvrier qui extrait ou voiture la tourbe. || Le propriétaire des terrains qui la produisent.

— ÉTYM. *Tourbe* 1.

TOURBIÈRE (tour-biè-r'), *s. f.* Terrain formé de tourbe et exploité pour l'extraction de ce combustible. Les tourbières produites si généralement dans le nord de l'Europe par l'accumulation des débris des *sphagnum* et d'autres mousses aquatiques, CUVIER, *Révol.* p. 167. Les tourbières sont ordinairement couvertes d'eau; mais il arrive aussi qu'elles recouvrent de l'eau, et qu'elles nagent à sa surface, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 38. Les fameuses tourbières qui fournissent à ce pays [la Hollande] presque tout le combustible qui lui est nécessaire, ID. *ib.* p. 43.

— HIST. XIII^e s. Li glise et jou avons commune peskerie et commun usage en toutes les peskeries, en tous les fossés et en toutes les tourbieres, TAILLIAR, *recueil*, p. 64. || XV^e s. Quant les mariniers veirent leur nef fichiée en la tourbiere [vase], ils furent tous comme desesperez, *Perceforest*, t. III, f° 102. Sitost que les barons eurent entendu le pervers Bruyant, qui estoit au milieu de ses palus et turbieres [fondrières], *ib.* t. IV, f° 31.

— ÉTYM. *Tourbe* 1; wallon, *trouflîr.*

1. **TOURBILLON** (tour-bi-llon, *ll* mouillées, et non tour-bi-yon), *s. m.* || 1° Vents impétueux qui tournoient (c'est le sens du latin *turbo*), différents des cyclones où l'air ne se meut pas toujours rapidement. Regarde parfois dans l'abîme, Avec des yeux de pleurs remplis, Ce point noir dans ton ciel limpide, Ce tourbillon sombre et rapide, Qui roule une voile en ses plis, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 9. || Par pléonasme, un tourbillon de vent. Un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche; et quel miracle que vous n'ayez pas été brisés et noyés en un moment! SÉV. 25. || Comme un tourbillon, avec une extrême rapidité. L'archevêque de Rheims revenait hier fort vite de Saint-Germain, comme un tourbillon; s'il croit être grand seigneur, ses gens le croient encore plus que lui, SÉV. 5 février 1674. || Fig. Corbinelli.... a redoublé sa dévotion à la Providence.... il a été fort touché de ce tourbillon de bonheur dans votre famille [l'abbé de Grignan, évêque, et le chevalier de Grignan, menin], SÉV. 28 févr. 1680. || 2° Mouvement de l'eau qui tournoie avec violence. Il y a dans cette rivière des tourbillons fort dangereux. || 3° Par extension, il se dit des choses qui ressemblent à un tourbillon. Des tourbillons de feu s'élançaient de leurs yeux, CORN. *Méd.* II, 2. On vit sur le penchant des montagnes voisines un tourbillon de poussière, FÉN. *Tél.* I. Des tremblements de terre presque continuels [sur le globe nouvellement formé].... des orages généraux et particuliers, des tourbillons de fumée, et des tempêtes excitées par les violentes secousses de la terre et de la mer, BUFF. 4° *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 235. || 4° Sorte d'artifice qui, par sa propre force, s'élève en tournant sur lui-même. Huit bouquets d'ensemble composés de grenades à serpenteaux, tourbillons et bombettes tricolores, *Monit. univ.* 16 et 17 août 1867, p. 1116, 3° col. || 5° Nom que les cartésiens donnaient à la révolution d'une planète, ou d'un astre, autour de son centre, et au mouvement de la matière environnante qui les suit. Un monde près de nous a passé tout du long, Est chu tout au travers de notre tourbillon, MOL. *Fem. sav.* IV, 3. Ce qu'on appelle un tourbillon, c'est un amas de matière dont les parties sont détachées les unes des autres, et se meuvent toutes en un même sens, FONTEN. *Mond.* 4° *soir.* Il donne aux planètes des tourbillons fort étendus, de sorte que ceux, par exemple de Jupiter et de Saturne, qui ont leurs centres éloignés de 165 millions de lieues, lorsqu'ils s'approchent le plus qu'il est possible, peuvent alors se couper vers leurs extrémités, ID. *Guglielmini.* Ce grand philosophe [Descartes], dans un temps où les observations astronomiques, la mécanique et la géométrie étaient encore très-imparfaites, imagina, pour expliquer les mouvements des planètes, l'ingénieuse et célèbre hypothèse des tourbillons, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 80. Quelque temps après Descartes, on vit partout des tourbillons; toutes les explications des phénomènes étaient fondées sur leurs opérations, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 210, dans POUGENS. Il [Descartes], imagina des tourbillons de matière subtile, au centre desquels il plaça les corps [célestes]; les tourbillons des planètes entraînaient les satellites, et le tourbillon du soleil entraînait les planètes, les satellites et leurs tourbillons, LA PLACE, *Exp.* V, 5. || 6° Fig. Tout ce qui entraîne les hommes. Les dames d'atour, les filles, la gouvernante et toute la maison part demain [pour aller au-devant de la Dauphine]; Mme de Coulanges est aujourd'hui dans le tourbillon de leur départ, SÉV. 24 janv. 1680. Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon [la cour], qui empêche d'abord de sentir le charme du repos et de la tranquillité? ID. 12 janv. 1680. Le tourbillon nous emporte; nous n'avons pas le loisir de nous arrêter si longtemps sur une même chose, ID. 28 fév. 1680. Mme de Maintenon, par un hasard, me fit une petite visite d'un quart d'heure.... un tourbillon me l'emporta, ID. 29 mars 1680. La cour était éblouie du tourbillon de son accueil [de Luxembourg] ouvert et populaire, ST-SIM. 16, 192. Le tourbillon du monde est cent fois plus pernicieux que ceux de Descartes, VOLT. *Lett. Helvétius*, 3 oct. 1739. Réaliser, au centre du tourbillon parisien, ce rêve d'isolement à deux dont se bercent tous les cœurs tendres, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, III. Dans ce tourbillon de Paris où tant d'existences se mêlent, un tour de roue suffit pour rompre et disperser les relations, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 9. || Absolument. Être dans le tourbillon. Il [Richelieu] sera dans le tourbillon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'Épernon, qui ne le valait pas, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 février 1771.

— HIST. XII^e s. Venanz si cume esturbeillun à deperdre mei, *Liber psalm.* p. 240. Li communs espirs de dolor si est alsi com uns turbilhons de tempest, *Job*, 460. Lors se li monte uns torbeillons El chief si grant que il forsane [devient fou], *Chev. au lyon*, v. 2804. || XIII^e s. Com il fu entre Pontaise et la ville de Saint-Denis, il li fu avis que il fust avironné d'un estourbeillon, de quoi il cheï à terre, *Miracles saint Loys*, p. 142. || XIV^e s. La mer.... N'escume point en tant de flots, Comme je portois dans la teste, Durant l'amoureuse tempeste, D'orageux tourbillons enclos, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *Ode.* Voulant faire jetter Jonas à la mer, il a envoyé un grand tourbillon et tempeste, CALV. *Instit.* 139. Il tiroit un vent impetueux et bruslant comme un estourbillon de foudre, AMYOT, *Fab.* 32.

— ÉTYM. Dérivé diminutif du lat. *turbo, turbinis*, vent violent et tournoyant; de même radical que *turba*, tourbe; le sens est mouvement rapide.

† 2. **TOURBILLON** (tour-bi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Embarras causés par des pierres dans les veines d'une mine de charbon fossile.

— ÉTYM. Est-ce un dérivé de *tourbe* 1?

† **TOURBILLONNAIRE** (tour-bi-llo-nê-r', *ll* mouillées), *adj.* Qui appartient à un tourbillon. || Se dit, dans quelques tremblements de terre, des mouvements de pulsation et d'oscillation qui ont lieu simultanément en plusieurs directions différentes.

† **TOURBILLONNANT, ANTE** (tour-bi-llo-nan, nan-t', *ll* mouillées), *adj.* Qui tourbillonne; qui forme les tourbillons. Dans la physique de Descartes, tout était tourbillon; tout s'expliquait par des mouvements circulaires et des impulsions tourbillonnantes, BUFF. *Min.* t. IX, p. 121. || Fig. Qui ressemble à un tourbillon. Les plaisirs tourbillonnants du monde.

† **TOURBILLONNEMENT** (tour-bi-llo-ne-man, *ll* mouillées), *s. m.* Mouvement d'un corps qui tourbillonne.

TOURBILLONNER (tour-bi-llo-né, *ll* mouillées, et non tour-bi-yo-né), *v. n.* || 1° Aller en tournoyant. Comme les trombes qui sont complètes descendent depuis le nuage jusqu'à la surface de la mer, l'eau frémira, bouillonnera, tourbillonnera à l'endroit vers lequel le bout de la trombe sera dirigé, BUFF. *Add. et corr. th. terr. Œuv.* t. XIII, p. 40. Ces amas de poussière blanchâtre, qui tourbillonnent dans nos campagnes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. || 2° Être agité ou s'agiter comme un tourbillon. Elle [la calomnie] s'élance, étend son vol, tourbillonne, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || 3° Terme militaire. Se dit d'une troupe qui, sous le feu ou une charge de l'ennemi, se met en désordre. La division Marcognet s'émeut, tourbillonne, et regagne précipitamment le vallon, CHARRAS, *Waterloo*, XII. || 4° *V. a.* Agiter comme ferait un tourbillon. Je crains que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne, SÉV. 24 avr. 1689. Il [Fléchier] a fait voir.... qu'elle [une personne se faisant religieuse] était délivrée de l'esclavage de nos passions, dont nous sommes tourbillonnés, ID. 1^er mai 1680.

— ÉTYM. *Tourbillon.*

† **TOURBILLONNEUX, EUSE** (tour-bi-llo-neû, neû-z', *ll* mouillées), *adj.* Plein de tourbillons.

— HIST. XVIe s. Il commande et esmeut les vens tourbillonneux, et fait escumer les flots de la mer en haut, CALV. *Instit.* 140.

† **TOURBILLONNISTE** (tour-bi-llo-ni-st', *ll* mouillées), *s. m.* Nom que les anticartésiens ont donné aux partisans des tourbillons.

1. **TOURD** (tour), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Poisson de mer, du genre labre.

— ÉTYM. Lat. *turdus*, tourd.

2. **TOURD** (tour), *s. m.* ou **TOURDELLE** (tour-dè-l'), *s. f.* La litorne, espèce de grive.

— ÉTYM. Lat. *turdus*, grive.

TOURDILLE (tour-di-ll', *ll* mouillées, et non tour-di-ye), *adj.* Usité seulement dans cette locution : gris tourdille, se dit d'un cheval dont la robe est grise, un peu jaunâtre et parsemée de petits bouquets de poils roussâtres.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *turdus*, grive.

† **TOURELÉE** (tou-re-lée), *adj. f.* Couronnes tourelées, ou crénelées, celles que portent les figures de femmes, ou de génies représentant des villes, sur les médailles.

— ÉTYM. *Tourelle.*

TOURELLE (tou-rè-l'), *s. f.* || 1° Petite tour. Ah! s'il triomphait du geôlier Qui me retient dans la tourelle, Je bénirais ce chevalier, BÉRANG. *Pris. et cheval.* || 2° Petite tour appliquée à l'angle d'un château, d'une maison, et qui ne descend pas jusqu'à terre. || 3° Tourelle de dôme, espèce de lanterne ronde sur le massif du plan d'un dôme, pour l'accompagner et pour couvrir un escalier à vis. || 4° Petite tour en fer qui surmonte le pont de certains navires cuirassés, et qui sert à abriter soit le capitaine, soit de grosses pièces d'artillerie. || 5° Terme de luthier. Se dit des parties cylindriques qui flanquent un buffet d'orgues. || 6° Nom qu'on donne à des pièces rondes, jointes ensemble, au milieu desquelles file la corde du passage d'un bac. || 7° Carabine à tourelle ou à colonne, ancienne carabine rayée dont les rayures avaient la forme de couronne.

— HIST. XIIe s. Les cinq tourieles ke j'ai dites Furent, les quatre, plus petites Que cele ki fu enmi liu [en milieu], POTVIN, *Bibliogr. de Chrestien de Troyes*, p. 155. || XIIIe s. Et fu pierchus [aperçu] d'un arbalestrier qui estoit en une touriele, *Chr. de Rains*, p. 79. || XVIe s. Il n'y avoit qu'un corps de logis et de meschantes tourelles.... on jette par terre la tourette de main gauche, D'AUB. *Hist.* II, 35.

— ÉTYM. Dimin. de *tour* 1; wallon, *touret.*

† **TOURER** (tou-ré), *v. a.* Plier et replier plusieurs fois la pâte sur elle-même.

— ÉTYM. *Tour* 2.

TOURET (tou-rè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des tou-rè-z en mouvement), *s. m.* || 1° Petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande. || 2° Pièce mécanique de fer, de cuivre, etc. dont l'effet est de tendre et de détendre une corde, etc. || 3° Dévidoir ou rouet à l'usage des cordiers. || 4° Rouet à filer. Dès que Thétis chassait Phébus aux crins dorés, Tourets entraient en jeu, fuseaux étaient tirés, LA FONT. *Fabl.* V, 6. || Sorte de grosse bobine pour dévider la soie. || 5° Petit tour à l'usage des graveurs en pierres fines. Le graveur Gai avait son touret chez elle (Mme de Pompadour), DIDER. *Salon* de 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 24, dans POUGENS. La gravure au touret ne produit que des traits arrondis; jamais elle ne produit de traits vifs ni des arêtes; les lettres qu'elle forme ne sont jamais terminées par des traits carrés, MONGEZ, *Instit. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 203. || 6° Gros clou dont la tête arrondie est arrêtée dans une branche d'un mors. || 7° Instrument de tour à tourner l'ivoire. || 8° Cheville qui est sur le bord d'un bachot, et où l'on met l'anneau de l'aviron lorsqu'on nage. || 9° Terme de serrurerie. Petite tringle ayant une tête d'un bout et courbée en S de l'autre. || 10° Anneau double qui empêche les jets d'un faucon ou toute autre courroie de s'embrouiller, DE LABORDE, *Émaux*, p. 520. || 11° Touret de nez, petit masque noir, TH. GAUTIER, *Capit. Fracasse*, IX.

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] chapelier de coton ne puet fere filer lou file à touret, et, se il le fesoit et il fust trouvez, il seroit ars [brûlé], *Liv. des mét.* 252. || XIVe s. [Le fragment osseux au crâne] soit osté o [avec] le touret, en faisant tant pertuis comme il souffist, H. DE MONDEVILLE, f° 54, *verso*. Surlonges que l'en dit petites longes, touret [ustensile de cuivre servant à empêcher la longe de l'epervier de s'embarrasser], *Ménagier*, III, 2. Un cor noir, dont les courroyes sont de cuir fauve accouplées à un touret, d'argent doré, DE LABORDE, *Émaux*, p. 520. || XVe s. Quenouilles, fuisseaux, fusées, happles, vertoiles, tourès, et autres bagaiges appartenans à l'art de fillerie, *les Évang. des quenouilles*, p. 55. || XVIe s. Qu'elles n'oublient pas leurs tourets de nez [masques, loups], quand elles iront par la ville; car ilz sont bien bons pour se rire et moquer de plusieurs choses que l'on voit, sans que le monde s'en apperçoive, DESPER *Cymbal.* 127.

— ÉTYM. Dimin. de *tour* 2.

† **TOURIE** (tou-rie), *s. f.* Sorte de grande bouteille de grès entourée de paille, de mousse ou d'osier.

† **TOURIER** (tou-rié), *s. m.* Se dit du portier des maisons religieuses, mais seulement dans la conversation; le titre claustral est portier.

— HIST. XVe s. Il commanda à ung sien tourier que le chevalier fust mis en forte prison, *Perceforest*, t. VI, f° 22.

— ÉTYM. *Tour* 1; prov. *torrer*, gardien d'une tour.

TOURIÈRE (tou-riè-r'), *s. f.* || 1° Domestique de dehors qui, dans les monastères de filles, fait passer au tour les choses qu'on y apporte. Elle [la mère Angélique] accourt au parloir avec précipitation, et demande qu'est-ce qu'on a servi aux capucins...., la tourière lui répond qu'on leur a servi du pain blanc et du vin des messieurs, RAC. *Lettre à l'auteur des hérésies imagin.* || 2° *Adj.* La sœur tourière. || Mère tourière, la religieuse qui a soin du tour en dedans.

— ÉTYM. *Tour* 2.

TOURILLON (tou-ri-llon, *ll* mouillées, et non tou-ri-yon), *s. m.* Cylindre mobile dans un coussinet, à l'aide duquel un appareil quelconque peut recevoir un mouvement de rotation; les tourillons sont toujours accouplés deux à deux, et ils ont le même axe qui est horizontal. Tourillons de la lunette méridienne, d'ancre, du treuil, d'une psyché. || Dans une bouche à feu, cylindre de métal placé de chaque côté entre la culasse et la volée, et autour duquel tourne la pièce quand on lui fait quitter la position horizontale; il porte sur l'affût. || Partie mobile d'un touret, qui sert à tendre et à détendre une corde, etc. || Terme de serrurerie. Se dit encore de petits goujons rivés sur une crémaillère pour faire mouvoir les lames d'une persienne.

— HIST. XVIe s. Par sa teste, l'omoplate reçoit le tourrillon ou teste du bras, PARÉ, IV, 19.

— ÉTYM. Dimin. de *tour* 1, par comparaison avec la forme ronde d'une *tour.*

† **TOURION** (tou-ri-on), *s. m.* Grosse tour. Force moines furent arrêtés; le projet était de se saisir d'abord du tourion des carmes [conjuration contre le roi d'Espagne Philippe V], ST-SIM. 109, 168.

— HIST. XVIe s. Torrion, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dérivé de *tour* 1.

† **TOURISTE** (tou-ri-st'), *s. m.* et *f.* Se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. || Se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie.

— ÉTYM. Angl. *tourist*, de *tour*, voyage, qui est le français *tour* 2.

† **TOURLOUROU** (tour-lou-rou), *s. m.* || 1° Populairement. Jeune soldat d'infanterie. || 2° Nom vulgaire, aux Antilles, des espèces du genre gécarcin (décapodes) (voy. ADDIT. ET CORRECT.) et principalement du gécarcin ruricole de Latreille, qui est le cancer ruricole de Linné, ou crabe de terre, dit tourlourou par les matelots, qui le comparaient au fantassin de l'armée de terre.

— ÉTYM. On trouve dans Cotgrave *turlureau*, joli garçon; est-ce de là que le langage populaire a tiré son *tourlourou?* L. Larchey (*Excentr. du lang.*) demande si *turlureau* ne viendrait pas de *turelure* (DU CANGE, *turella*), porte flanquée de tours : soldat défendant une turelure.

TOURMALINE (tour-ma-li-n'), *s. f.* Minéral siliceux, de composition très-complexe, qui jouit de la propriété de prendre la bipolarité lorsque les extrémités de ses cristaux sont inégalement chauffées. Toutes les tourmalines sont à demi transparentes; les jaunes et les rougeâtres le sont plus que les brunes et les noires, BUFF. *Min.* t. VI, p. 274.

— ÉTYM. On dit que c'est un mot de l'île de Ceylan.

TOURMENT (tour-man), *s. m.* || 1° Violente douleur corporelle. Dans les tourments inouïs de sa dernière maladie, la princesse Anne n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, BOSS. *Anne de Gonz.* Le superbe animal [un taureau], agité de tourments, Exhale sa douleur en longs mugissements, BOIL. *Lutr.* I. || Fig. Et, dans ce long tourment de la terre et de l'onde, Un nouveau monde éclos des débris du vieux monde! DELILLE, *Jard.* II. || 2° Tortures qu'on fait souffrir à quelqu'un. Il [Pierre] estime déjà ses oreilles coupables D'entendre ce qui sort de leurs bouches damnables, Et ses yeux d'assister aux tourments qu'on lui fait [à Jésus], MALH. I, 4. Dans les tourments ils laissèrent la vie, RAC. *Esth.* II, 3. Les Juifs, dont le bénédictin Calmet a fait graver les supplices dans son Dictionnaire, n'ont pu que couper, déchirer, mutiler, tirer, brûler, étouffer, écraser; tous les tourments se réduisent là, VOLT. *Princ. d'action*, 8. Ne me demandez pas non plus si les tourments des méchants seront éternels, et s'il est de la bonté de l'auteur de leur être de les condamner à souffrir toujours, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 3° Fig. Grande peine d'esprit. Qu'elle soit le tourment et le plaisir des cœurs, RÉGNIER, *Sat.* VII. La cruelle chose que d'avoir une tête aussi délicate et aussi épuisée que la sienne [de Pascal], qui a fait le tourment de sa vie, et l'a coupée enfin au milieu de sa course, SÉV. 544. Leur esprit [aux poëtes] toutefois se plaît dans son tourment, BOIL. *Ép.* XI. Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime, De l'entendre gémir, de l'affliger soi-même, Lorsque par un regard on peut le consoler! RAC. *Brit.* III, 7. Dieu vous préserve de joindre les tourments de l'esprit à ceux du corps! VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 18 juin 1755. L'amour est un dieu que la terre adore, Il fait nos tourments, il sait les guérir, ID. *Dict. phil. Hémistiche.* De la religion ténébreux monuments [les hiéroglyphes], Pour les sages futurs laborieux tourments, A. CHÉN. *Fragm. d'un poëme intit. Hermès.* Et quand vous conterez votre longue infortune, Les tourments de l'espoir et l'attente importune, DELILLE, *Hom. des ch. var. et add.* ch. 4.

— HIST. XIe s. En France en ad mult mervellus turment [orage], *Ch. de Rol.* CIX. Et [sauvas] Daniel del mervellus turment Enz en la fosse.... *ib.* CCXXIV. || XIIe s. Que je sui cil qui plus a de torment, *Couci*, VII. Deus en prist vengement [du roi d'Angleterre Guillaume le Roux], Al berser [coup de flèches] fu ocis e fina malement, Li corz en est purriz e l'aneme en turment, *Th. le mart.* 92. Engleterre est enclose et de terre et de vent; Ne crient Deu ne ses sains pur un poi de turment [orage], *ib.* 66. || XIIIe s. Adonc s'apaisa li tourmens, e fu la mer coie, *Chr. de Reims*, p. 49. Car puis en ai soufert grant peine et grief tourment, *Berte*, XLVII. Il vint à nous qui l'attendions en la chambre ou palais, et nous dit en riant, le tourment que il avoit eu aus prelas, dont le premier fu tel.... JOINV. 201. || XIVe s. Mes devroit l'en plus eslire morir et soustenir et souffrir très durs tormens, ORESME, *Éth.* 49. Après que il eut assiegé quinze jours, il fist drecer ses pierrers et ses mangonneaux, et maintes autres manieres de tourmens [machines de guerre], *Chr. de St Denis*, t. II, f° 3, dans LACURNE. || XVIe s. Au mort et à l'absent Injure ni tourment, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 233. Cette mort, que les uns appellent des choses horribles la plus horrible, qui ne sait que d'autres la nomment l'unique port des torments de la vie? MONT. I, 295. Il n'y a gueres moins de torment au gouvernement d'une famille que d'un estat entier, *id.* I, 274. Assez parens, assez tourmens, COTGRAVE. Abayez comme chiens, hurlez en vos tourmens, L'abysme ne repond que d'autres hurlemens, D'AUB. *Tragiques, jugement.*

— ÉTYM. Picard et Berry, *torment*; wallon, *tourmain*; provenç. *torment*, *turment*; espagn. et ital. *tormento*; du lat. *tormentum*, tourment, proprement engin à tordre, de *torquere* (voy. TORDRE).

TOURMENTANT, ANTE (tour-man-tan, tan-t'), *adj.* Qui tourmente. Cette amitié m'était plus tourmentante que douce, J. J. ROUSS. *Confess.* IX.

TOURMENTE (tour-man-t'), *s. f.* || 1° Orage, bourrasque sur la mer. Nous voici à quarante lieues du débouquement des Caïques, sans avoir plus sujet de craindre ces grandes et subites tourmentes qui arrivent d'ordinaire dans ces parages, D'ESTRÉES, *à Seignelay*, 7 sept 1680, dans JAL. Le 19 au soir nous fûmes enfin en état de partir; mais il sembla que le temps ne fît qu'empirer : grand vent du sud, déluge de pluie, tonnerre, grains en tourmente, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 211. || 2° Ouragans qui s'élèvent dans les hautes

montagnes. Il nous dit que ce village était sujet, en hiver, à de grandes intempéries, et surtout à des tourbillons de vent que l'on nomme tourmentes, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 130, dans POUGENS. || 3° Fig. Troubles qui agitent un pays. La tourmente révolutionnaire. Leur apathique indifférence.... au milieu de la générale tourmente, BABŒUF, *Pièces*, I, 146.

— HIST. XII° s. Ferms est cume la piere encontre la turmente, *Th. le mart.* 83. || XIII° s. Aimi lasse! fait-ele, com ci a longue attente! Cuens Garsiles amis, pour vous [je] sui en tourmente, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 11. Diex! que ne sait la dame le mal et la tourmente Que sa fille a soufert! *Berte*, LXXXIV. Ainsi fu la vieille arse et livrée à tourmente, *ib.* XCVI. || XV° s. Ceste nuyt sourdit une grande tourmente, COMM. III, 5. || XVI° s. Grosse tourmente toute la nuit, *Journ. du voy. de J. Parmentier*, dans JAL. Bias.... à ceulx qui passoient avecques luy le dangier d'une grande tourmente et appelloient le secours des dieux, MONT. I, 273. Car de cette tourmente il n'y a plus de port Que les bras estendus du havre de la mort, D'AUB. *Tragiques, les feux.*

— ÉTYM. Autre forme de *tourment* (voy. l'historique).

TOURMENTÉ, ÉE (tour-man-té, tée), *part. passé* de tourmenter. || 1° Livré à des supplices, à des peines corporelles. [Alexandre] tourmenté par son ambition durant sa vie, et tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine d'avoir voulu se faire adorer comme un dieu, BOSS. *la Vallière.* || 2° Livré à des peines morales. Cependant, tourmenté de ses propres desseins, Il est peut-être à plaindre autant que je vous plains, RAC. *Andr.* III, 1. Agrippine, tourmentée de tous les délires d'un pouvoir illégitime, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 42. Ah! que demandez-vous à mon cœur tourmenté! M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 2. || 3° En proie à une sorte de tourmente. Elles [des couches de roches] sont tourmentées en divers endroits : ici affaissées, là fléchies en différents sens, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 10, dans POUGENS. Et des brûlants débris du globe tourmenté, Le désordre enfantant la régularité, DELILLE, *Trois règ.* IV. Des blocs de granit, tourmentés et tordus par l'action du feu [du Vésuve], se sont recourbés à leurs extrémités, CHATEAUBR. *Italie, le Vésuve.* || 4° Terme d'arts. Travaillé avec un effort qui se fait sentir. ....Monument qui ne se fait remarquer que par son architecture bizarre et tourmentée, *Lett. de Mariette*, juin 1762, dans J. DUMESNIL, *Hist. des amat. franç.* I, 205. On conçoit presque comment l'architecture du Parthénon a des proportions si heureuses, comment la sculpture antique est si peu tourmentée, si paisible, si simple, lorsqu'on a vu le ciel pur et les paysages gracieux d'Athènes, de Corinthe et de l'Ionie, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. || Attitudes tourmentées, attitudes qui laissent voir la peine de l'artiste qui les a travaillées à plusieurs reprises. Point d'attitudes tourmentées ni recherchées, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 215, dans POUGENS. || On dit de même : Dessin tourmenté. Couleur tourmentée. || Par extension, il se dit des œuvres littéraires. Son ouvrage, écrit d'un style tourmenté, obscur, entortillé.... DIDER. *Mém. Parad. com.* La touche, quelquefois trop peu soignée dans Fontenelle, est, dans Marivaux, peinée et tourmentée, D'ALEMB. *Élog. Mariv.* ....Mes vers de travail tourmentés, A. CHÉN. *Élég.* II, 9.

TOURMENTER (tour-man-té), *v. a.* || 1° Faire souffrir quelque tourment corporel, quelque supplice. Et depuis tant de temps que nous les tourmentons [les chrétiens], Les a-t-on vus mutins? les a-t-on vus rebelles? CORN. *Poly.* IV, 6. Jeta dans les prisons ou envoya en exil, ou fit tourmenter cruellement un assez grand nombre de personnes, FONTEN. *Oracl.* II, 3. || 2° Causer de la douleur en parlant d'une maladie ou de tout autre accident. La goutte le tourmente. Nous étions tourmentés de cousins. || 3° Fig. Donner des peines d'esprit. Il faut surtout observer de ne pas tourmenter sa tête, BOSS. *Lett. Corn.* II. Ce n'est point le présent que je crains, c'est le passé qui me tourmente, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. Un désir inquiet tourmentait ma jeunesse, P. LEBRUN, *Pallas*, II, 3. Ô mon fils! les hommes ont vécu pendant plusieurs siècles dans une ignorance qui ne tourmentait point leur raison, BARTHÉL. *Anach.* ch. 30. || Absolument. Maudite jalousie! poursuivit-il, plus cruelle encore pour ceux qui tourmentent que pour ceux qui sont tourmentés! HAMILT. *Gramm.* 9. || Tourmenter sa vie, se donner bien de la peine de corps et d'esprit. Oui, je suis las de tourmenter ma vie, VOLT. *Enf. prod.* III, 3. || 4° Importuner, harceler. Cet homme me tourmente avec ses visites. Ses créanciers le tourmentent. Cessez de tourmenter une âme infortunée, RAC. *Mithr.* III, 5. Je ne puis croire que vous cherchiez à le tourmenter [J. J. Rousseau] dans sa solitude, où il est déjà assez malheureux par sa santé, par sa pauvreté, et surtout par son caractère, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 3 janv. 1765. || Terme de manége. Tourmenter son cheval, le châtier, ou l'inquiéter mal à propos. Le roi [Louis XIII] prit amitié pour Saint-Simon, à cause... qu'il ne tourmentait pas trop ses chevaux, TALLEMANT DES RÉAUX, *Louis XIII.* || 5° Agiter violemment. La mer tourmenta longtemps notre vaisseau. Ce cheval tourmente son cavalier. Il [le vent] frappe, élève, abaisse et tourmente les ondes, DELILLE, *Trois règn.* II. || 6° Déjeter. La sécheresse dessèche les futailles, les tourmente, et fait transsuder le vin, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 303, dans POUGENS. || 7° Forcer. Et, tourmentant sa voix pour appeler son frère, Lui pardonne des yeux et meurt, GILB. *Mort d'Abel*, ch. VII. || 8° Travailler avec effort. Les champs te prodiguaient leurs tributs volontaires : Il faudra tourmenter un avare terrain, DELILLE, *Parad. perdu*, X. || 9° Tourmenter un auteur, un texte, vouloir leur faire dire autre chose que ce qu'ils disent. Une chose qui me surprend toujours également, c'est l'infatigable et cruel acharnement à tourmenter Tacite pour trouver des torts à Sénèque, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 52. || 10° Terme d'art et de littérature. Retravailler de telle façon que l'effort se fasse sentir. L'artiste a tant consulté, si changé, si tourmenté sa composition, que je ne sais plus ce qu'il en reste, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 121. Boileau a tourmenté cet endroit de son poëme [le Lutrin]; il avait mis d'abord un horloger à la place du perruquier; il trouva que le personnage n'était pas assez comique, il changea et ne fit pas mieux, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 175. || Terme de peinture. Tourmenter des couleurs, les frotter après les avoir couchées. Tourmenter un dessin, le surcharger de traits. || 11° Se tourmenter, *v. réfl.* Se remuer, s'agiter. Ce cheval se tourmente. Elle [l'âme] se tourmente comme dans un songe; on veut parler, la voix ne se suit pas.... BOSS. *la Vallière.* Les cris redoublés de leur conductrice [poule ayant couvé des canards] qui, du rivage, les rappelle en vain, en s'agitant et se tourmentant comme une mère désolée, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 215. Le troisième se tourmentant sur sa chaise, cherchant une bonne posture et n'en trouvant point, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 17 août 1759. || 12° Se déjeter. Le bois neuf se tourmente beaucoup. Il est bien difficile d'empêcher que les barreaux ne se tourmentent, quand on les trempe, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 248. || 13° Se donner bien de la peine, s'inquiéter. Voyez comme il est bon de se tourmenter un peu pour avoir des places, SÉV. 17 janv. 1680. Ceux de Zurich.... s'en plaignent [d'un accord sur la cène] à Luther, qui se tourmente beaucoup pour les satisfaire, BOSS. *Var.* IV, 29. Elle [l'âme] se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui, ID. *la Vallière.* Vous cherchez, prince, à vous tourmenter, RAC. *Mithr.* II, 6. Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes [des dieux]? ID. *Iphig.* I, 2. Il n'y a qu'une seule chose au-dessus de leur puissance [de mes ennemis], et dont je les défie : c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Se tourmenter à. Qu'on ne se tourmente pas à chercher, comme on a fait jusqu'ici, les articles fondamentaux [de la réforme]; voici le fondement des fondements [que le pape est l'antechrist], BOSS. *Var.* XIII, 10. || On a dit aussi : se tourmenter de. Quand je me tourmente de vouloir vous inspirer ici la même attention [à votre santé], SÉV. 22 nov. 1679. || Se tourmenter qui...., se tourmenter pour savoir qui.... Vous vous tourmentez qui aura la première place, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 69° *jour.*

— HIST. XII° s. Tormente ceaus [ceux] qui nos grevent et nos font outraige, *Machab.* II, 1. Se [je] seüsse de premiers à l'enprendre [la croisade] Que li congiés [départ] me tormentast ensi.... *Couci*, XXIV. De ce sui au cuer dolente, Que cil [son amant] n'est en cest païs, Que si sovent me tormente, Ke je n'ai ne jeu ne ris, DAME DE FAIELE, dans *Couci.* || XIII° s. Joieusement [ils] chevauchent, n'est riens qui les tormente, *Berte*, CXXXIV. N'aura [il n'y aura] homme en la terre qui de riens vous tormente, *ib.* CXI. Et Berte rentre el bois dolente et tourmentée, *ib.* XLVI. Gar que fortune ne t'abate, Comment qu'el te tormente et bate, *la Rose*, 5902. Lors li ai dit : sachiés, biau sire, Amors durement [beaucoup] me tormente, *ib.* 2913. || XIV° s. Il ne se muent ou deportent de leur ire, sans ce que ceulx contre lesquels il sont irez soient tormentez ou punis, ORESME, *Éth.* 129. Et la mer se tourmente, uns grans vens va levant, *Baud. de Seb.* III, 251. || XV° s. Et disoit que le diable la tourmentoit, et sailloit en l'air, crioit et escumoit, et faisoit moult d'autres merveilles, J. DE TROYES, *Chron.* 1460. || XVI° s. Le remors qui tormente la conscience de Tibere, MONT. IV, 62. Il estima que la chose publique seroit moins agitée et moins tourmentée, quand elle seroit affermie et arrestée avec ces deux cours [de justice], AMYOT, *Solon*, 33. Le sage medecin quelquefois aussi luy donne des medecines qui le travaillent et le tourmentent, pour le guarir, ID. *Péric.* 32. Son cheval s'effraya si estrangement, et se tourmenta tant qu'il jetta le consul la teste devant par terre, ID. *Fab.* V. Estant la mer tourmentée, comme en la saison d'hyver, ID. *Agés.* 67.

— ÉTYM. *Tourment*; provenç. *tormentar, turmentar*; espagn. *tormentar*; ital. *tormentare.*

TOURMENTEUX, EUSE (tour-man-teû, teû-z'), *adj.* Terme de marine. Sujet aux tourmentes.

— ÉTYM. *Tourmente.*

TOURMENTIN (tour-man-tin), *s. m.* || 1° Terme de marine. Petit foc dont on fait usage pendant la tempête. || 2° Pétrel.

— ÉTYM. *Tourmente.*

† **TOURNAGE** (tour-na-j'), *s. m.* || 1° Action de façonner au tour, de tourner. Des blocs énormes de granit, plus durs que l'acier, ont été polis par des procédés de tournage au diamant, qui nous étaient inconnus.... NADIÉ, *Journal officiel*, 26 juil. 1869, p. 1021, 2° col. || 2° Terme de marine. Nom générique des cabillots et des taquets, sur lesquels on tourne les manœuvres en sautoir, pour les tenir raides.

† **TOURNAHAU!** (tour-na-ô) ou, par contraction, **TOURNAU!** (tour-nô), *interj.* Terme de vénerie. Un des cris que l'on pousse lorsque les chiens retournent en chassant.

— ÉTYM. *Tourne, à, haut.*

TOURNAILLER (tour-nâ-llé, *ll* mouillées, et non tour-nâ-yé), *v. n.* || 1° Terme familier. Faire beaucoup de tours et de détours sans s'éloigner. Le cerf n'a fait que tournailler. || 2° Rôder autour. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 3° *V. a.* Tourner fréquemment et maladroitement. La voisine va tournailler une clef dans la serrure, FABRE D'ÉGLANT. *Intrig. épist.* III, 7.

— ÉTYM. *Tourner*, avec le suffixe péjoratif *aille*; provenç. *tornalhar.*

1. **TOURNANT** (tour-nan), *s. m.* || 1° Coin de rue, de chemin. Tous deux, par un cas surprenant Se rencontrent en un tournant, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Le carrosse où se trouvait Mlle de Roquelaure s'arrêta à un tournant de la première rue où le prince de Léon attendait, ST-SIM. 199, 158. Les chars embarrassés dans les tournants des routes, V. HUGO, *Chants du crép. Prélude.* || Par extension. Il [Portocarrero] voulut être enterré dans le tournant d'un bas côté de son église de Tolède, ST-SIM. 249, 59. || Fig. Ô calamités embusquées Au tournant des prospérités! V. HUGO, *Voix intér.* 2. || 2° Endroit où le cours d'une rivière fait un coude. Au tournant d'une rivière. || 3° Espace où l'on fait tourner une voiture. Il n'y a pas assez de tournant. Quand les quarante-huit bœufs eurent pris leur tournant dans la grande cour du palais, COMTE DE CAYLUS, *Féeries, Pimprenelle, Œuv.* t. VIII, p. 371, dans POUGENS. || Le cocher n'a pas bien pris son tournant, a mal pris son tournant, il n'a pas bien pris ses mesures pour tourner. || Sur le turf, point où tournent les chevaux qui courent. || 4° Endroit dangereux dans la mer ou dans une rivière, où l'eau tournoie continuellement. Le bateau fut pris par le tournant. || 5° Moulin à deux tournants, moulin à deux roues qui font tourner deux meules. || 6° Terme d'eaux et forêts. Arbre qui sert de borne à la vente d'une coupe et qui se trouve dans un angle rentrant. || 7° Terme de navigation. Pieu enfoncé sur le rivage et portant un rouleau à pivot, sur lequel les bateliers font passer une corde, afin de tirer leurs bâtiments dans les détours d'une rivière. || 8° Terme de peinture. La partie d'un objet qui approche du contour, et que l'on fait ordinairement de couleurs rompues. Il est plus difficile de concevoir la suite et le tournant des

parties pour les réduire sur une superficie, que d'imiter une chose inanimée, NOEL COYPEL, *Disc. sur la peint.* || 9° Fig. Moyen détourné. On ne pouvait avoir plus d'esprit [que le prince de Léon], de tournant, d'intrigues, ST-SIM. 189, 29. Ces occupations [de la conduite de la famille du roi] étaient utiles [à Mme de Maintenon] à prendre de loin des tournants auprès du roi sur bien des choses qu'elle y savait faire entrer de droite et de gauche, ID. 444, 213.

— HIST. XVe s. Le suppliant fery d'un coustel ledit hoste un seul coup assez près du tournant de l'espaule senestre, DU CANGE, *tornatura.*

— ÉTYM. *Tournant* 2; bourg. *tornant*, tournant, détour

2. **TOURNANT, ANTE** (tour-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui tourne. Un pont tournant. || Fusil tournant, fusil à deux canons, non soudés ensemble, placés l'un au-dessus de l'autre, et pouvant changer de place au moyen d'une brisure pratiquée au bout de la culasse. || 2° Terme militaire. Qui exécute un mouvement pour tourner une position, un corps de troupe. Était-ce [une troupe qui s'avançait vers l'aile gauche française à Ligny] un corps tournant, inaperçu jusque-là, envoyé par Blücher, ou bien, une partie de l'armée anglo-hollandaise? CHARRAS, *Waterloo*, VIII. || On dit dans le même sens : mouvement tournant. || 3° *S. f.* Tournante, fusée d'artifice qui s'élève en tournant.

† **TOURNASAGE** (tour-na-za-j') ou **TOURNASSAGE** (tour-na-sa-j'), *s. m.* Façon qu'on donne aux poteries fines, sur le tour.

† **TOURNASER** (tour-na-zé) ou **TOURNASSER** (tour-na-sé), *v. a.* Façonner une poterie sur le tour.

— ÉTYM. *Tourner.*

† **TOURNASIN** (tour-na-zin) ou **TOURNASSIN** (tour-na-sin), *s. m.* Instrument tranchant dont on se sert pour tournasser.

† **TOURNASINE** (tour-na-zi-n') ou **TOURNASSINE** (tour-na-si-n'), *s. f.* Quantité ou masse de terre préparée pour être tournée.

† **TOURNASURE** (tour-na-zu-r') ou **TOURNASSURE** (tour-na-su-r'), *s. f.* Rognure faite avec le tournassin.

† **TOURNAU!** *interj.* Voy. TOURNAHAU.

† **TOURNE** (tour-n'), *s. f.* || 1° Être en tourne, se dit, au mail, quand on a passé la ligne des ais, vis-à-vis le tambour. || 2° Étoile de mer.

— HIST. XVe s. Le suppliant transporte par maniere d'eschange à Benoist trois mines de terre avecques un minot en plusieurs pieces, sans aucunes tournes [compensation] d'un cousté ne d'autre, DU CANGE, *torna.*

—ÉTYM. Subst. verb. de *tourner*; prov. et esp. *torna.*

TOURNÉ, ÉE (tour-né, née), *part. passé* de tourner. || 1° Travaillé avec le tour. Elle [Catherine II] envoya M. le prince de Kostouski présenter de sa part à M. de Voltaire.... une boîte tournée de sa main même, ornée de son portrait et de vingt diamants, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Fig. et familièrement. Bien tourné, mal tourné, bien fait, mal fait, en parlant du corps. Mille gens bien tournés s'offrirent à mes yeux, Qui de me plaire tous prirent un soin extrême, LA FONT. *Florent.* I, 8. C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires, À brûler constamment pour des beautés sévères, MOL. *Mis.* III, 1. Ses pieds n'étaient pas petits, mais bien tournés, HAMILT. *Gram.* 4. Mon garçon, tu me parais assez bien tourné, lui dit l'officier; si tu veux entrer dans ma compagnie, je te donnerai un bon engagement, VOLT. *Jeannot et Colin.* || Fig. Il se dit, en un sens analogue, de la disposition de l'esprit. Quoi! dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi, Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute, Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'homme?... BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. Un esprit mal tourné, un esprit qui prend les choses de travers. C'était un prince faible, un esprit mal tourné, CORN. *Pulch.* II, 2. || Fig. Bien, mal tourné se dit aussi des œuvres de l'esprit, discours, vers, etc. J'ajoute ici, malgré sa disgrâce [de Pertharite] que les sentiments en sont assez vifs et nobles, les vers assez bien tournés, CORN. *Perthar. Exam.* Voilà un compliment fort mal tourné, MOL. *Mar. forcé*, 16. Il me dit mille amitiés fort jolies, fort bien tournées, SÉV. 612. J'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné, et juste sur ce qu'on vous écrit, ID. *à Mme de Grignan*, 3 janv. 1689. Quoi! cette période n'a pas ses mesures, ce raisonnement n'est pas dans son jour, cette comparaison n'est pas bien tournée? BOSS. *Excuses des pécheurs*, 3. J'écrivis à Margency une lettre de remerciement tournée avec toute l'honnêteté possible, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || 2° À quoi on a fait faire un tour. Un feuillet tourné. Une page tournée. || Avant d'avoir emprunté aux Italiens le mot verso, on disait feuillet tourné pour folio verso. Ce passage se trouve dans les Antiquités françaises, feuillet 225 tourné, LEGOARANT. || À peine eut-il le dos tourné, à peine fut-il parti. À peine eut-il le dos tourné, qu'on se mit à rire. || Yeux tournés, yeux qui ont subi une convulsion. Prêt d'expirer de douleur et de faim, Les yeux tournés, et plus froid que ma pièce, VOLT. *Pauvre diable.* || 3° Dirigé vers. Et la France a les destinées Pour elles tellement tournées Contre les vents séditieux, MALH. III, 2. Ses yeux toujours tournés vers votre appartement, RAC. *Bérén.* IV, 7. On ensevelit ici les morts le visage tourné à l'occident, VOLT. *le Blanc et le Noir.* Quatre doigts épais, nerveux, tournés deux en avant, deux en arrière, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 4. Le temple [Parthénon], construit par les soins de Périclès.... sur le rocher même qu'on avait aplani, est tourné vers l'orient, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. || Fig. et familièrement. Avoir le nez tourné à, avoir chance de. Je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon pays, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Une maison bien ou mal tournée, qui est dans une bonne ou une mauvaise exposition. || On dit de même : cet appartement, cette chambre est bien tournée, est mal tournée. || Bien tournée, se dit d'une église qui, conformément aux canons, a son portail vers l'occident et son maître-autel vers l'orient. || Terme de blason. Croissant tourné, dont les pointes ou cornes regardent le côté dextre de l'écu. || 4° Arrangé, disposé. Vous serez très-bien logée dans mon appartement, et moi très-bien aussi; je vous conterai comme tout cela est tourné joliment, SÉV. 4 mai 1672. [Il] Approuve l'escalier, tourné d'autre façon, BOIL. *Art p.* IV. || Fig. Mais à d'autres revers ma fortune est tournée, RÉGNIER, *Sat.* XV. Il ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter [à Mme de la Fayette] l'ennui de cette privation [M. de la Rochefoucauld mort]; sa vie est tournée d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire, SÉV. 17 mars 1680. Les monuments n'admettent que des choses révolues et tournées à l'état d'histoire, TH. GAUTIER, *Hist. de l'art en France*, I, 94. || 5° Fig. Moralement incliné vers, adonné à, livré à. Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion, SÉV. 27 déc. 1684. Son esprit [du comte d'Estrées] est tout noble et si fort tourné sur les sciences et sur ce qui s'appelle les belles-lettres.... ID. 20 nov. 1689. Un roi entièrement tourné à la guerre voudrait toujours la faire, FÉN. *Tél.* V. Elle a de l'esprit en diable et tourné à la malice, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harlowe, Lett.* 117. || Être tourné à, avoir des dispositions pour. Pour [devenir] un grand homme, aucun d'eux [des enfants de Luxembourg] n'y était tourné, ST-SIM. 26, 42. || Tête tournée, esprit affolé. Nos Parisiens ont aujourd'hui la tête tournée du roi de Prusse, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 11 janv. 1758. || 6° Fig. Il se dit des volontés qui changent. Et cette volonté pour un autre tournée Vous peut-elle obéir après la foi donnée? CORN. *la Suiv.* V, 9. Les volontés n'étaient pas tournées; il y a un temps pour tout, SÉV. 20 oct. 1680. || 7° Tourné en, changé en. Non, ce féroce amour est tourné tout en rage, VOLT. *Orphel.* V, 1. Je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot; je vois mon pauvre pays désolé, mes Te Deum tournés en De profundis, mes nouveaux habitants dispersés, ID. *Lett. d'Argental*, 5 août 1776. Les désirs tournés en habitude se nomment passions, CONDIL. *Log.* I, 8. || 8° Se dit du fruit, des grains de raisin, lorsqu'ils commencent à changer de couleur et à s'approcher de la maturité. Des raisins déjà tournés. || 9° Qui est devenu aigre. Du lait tourné. || Vin tourné, vin devenu trouble, dont la couleur est altérée, dont le bouquet a disparu, et dont la saveur est devenue mauvaise.

† **TOURNE-À-GAUCHE** (tour-na-gô-ch'), *s. m.* Levier à œil, servant à tourner d'autres outils. || Outil qui sert à faire des pas de vis. || Outil pour écarter les dents des scies à droite et à gauche alternativement. || Instrument pour faire tourner le corps de la sonde. || *Au plur.* Des tourne-à-gauche.

TOURNEBRIDE (tour-ne-bri-d'), *s. m.* Cabaret établi auprès d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux qui y viennent.

— HIST. XVIe s. Tourne-bride, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Tourner, bride.*

TOURNEBROCHE (tour-ne-bro-ch'), *s. m.* || 1° Machine servant à faire tourner la broche. Tournebroche à poids. Tournebroche à sonnerie. Je ne tiens qu'au refrain bachique Par le tournebroche annoncé, BÉRANG. *Tournebr.* || 2° Petit garçon qui tourne la broche. Messieurs, chefs, sous-chefs, aides, marmitons, tournebroches et gâte-sauces, vous avez travaillé hier toute la journée, SCRIBE et MAZÈRES, *Vatel*, sc. IV. || 3° Chien qu'on met dans une roue pour faire tourner la broche. Il peupla tout de son engeance : Tournebroches par lui rendus communs en France, Y font un corps à part, LA FONT. *Fabl.* VIII, 24. À peine eut-il parlé [le lièvre qui fait le brave] qu'il entendit un petit tournebroche d'un fermier voisin, qui glapissait dans les buissons, FÉN. t. XIX, p. 53. || 4° Fig. et par dérision. Machine à vapeur de petits batiments de commerce.

— ÉTYM. *Tourner, broche*

† **TOURNE-CASE** (tour-ne-ka-z'), *s. m.* Jeu de hasard, qui se joue sur le trictrac avec deux dés. Chaque joueur a trois dames qu'il faut conduire sur la dernière case, sous ces trois conditions : 1° qu'on ne joue jamais que le plus petit dé; 2° qu'une dame ne peut ni se mettre sur une autre, ni passer par-dessus; 3° que si, une dame étant sur une flèche, le dé de l'adversaire en amène une autre sur la flèche vis-à-vis, la première est battue, c'est-à-dire qu'on est obligé de l'enlever et de la rentrer dans le jeu par le côté où l'on commence, sans pouvoir rien jouer tant qu'elle est hors du trictrac.

† **TOURNE-DOS** (tour-ne-dô), *s. m.* Position que l'on assigne, dans quelques halles au poisson, aux marchandes dont les denrées ne sont pas d'une entière fraîcheur.

— ÉTYM. *Tourner, dos.* Au XVIe s. on disait *tourne-dos* pour poltron.

TOURNÉE (tour-née), *s. f.* || 1° Voyages dans lesquels on visite plusieurs endroits. Nous commençâmes notre tournée par le canton de Fribourg, où il ne fit pas grand'chose, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Particulièrement. Petites courses qu'on fait en différents endroits. [Il] partit pour Limoges, et bientôt se mit à faire des tournées, suivi de deux seuls valets, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 164. Nous aurions fait la plus agréable tournée Dans nos prés, dans mes bois, COLLIN D'HARLEVILLE, *Chât. en Espagne*, IV, 8. || 2° Visite faite par certains fonctionnaires dans leur ressort. Frais de tournée. L'inspecteur est en tournée. Broglio fut noyé tout à fait sous le ministère du cardinal Fleury, contre qui, en faisant sa tournée, il s'échappa en propos les plus licencieux, ST-SIM. 450, 51. Vous avez fait la tournée de votre département assez à votre aise, et vous n'avez pas dû vous ennuyer, DANCOURT, 2e *chap. du Diable boit.* sc. 1. || 3° Voyage d'affaires, de commerce fait à des époques périodiques. Ce marchand est allé faire sa tournée en Allemagne. Ce commis-voyageur est en tournée. || 4° Populairement. Rasade offerte à l'assistance devant le comptoir du marchand de vin. || Volée de coups. Il a reçu une tournée. || 5° Terme de pêche. Espèce de seine qui est tirée par deux bateaux. || 6° Sorte de pioche à manche court.

— HIST. XIVe s. De laquelle rente ledit Estienne deschargea lui et lesdittes terres, et en laissa en tournée [échange] et assiette à laditte dame les rentes dont les parties ensuivent.... DU CANGE, *tornare.* Philippot le barbier estoit en un champ, tenant en sa main un oustil de la façon d'une petite hoe appelée tournée, ID. *tornaglium.* || XVIe s. Enfin après beaucoup de tournées et virées par des ruelles escartées, *Sat. Mén.* p. 222. Jean de Begine, demeurant sous la tournée du Pont au Change, PARÉ, XXVII, p. 664.

— ÉTYM. *Tourné;* Berry, *tournée*, journée employée dans les usines par des ouvriers qui en relèvent d'autres : *Je suis de tournée avec un tel;* wallon, *tournaie.*

† **TOURNE-FEUILLE** (tour-ne-feu-ll', *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Petit instrument dont on se sert pour tourner commodément les feuilles d'un cahier de musique, à mesure que l'on joue ou que l'on chante. || 2° Nom d'un agent inférieur de l'administration du timbre chargé de tourner les feuilles de papier soumis au timbre ; actuellement ce sont des femmes qui remplissent cet office. Il n'est conservé de tourne-feuilles dans aucun autre département, *Arrêté des consuls du 7 fructidor an X.* || *Au plur.* Des tourne-feuille ou feuilles.

† **TOURNE-FIL** (tour-ne-fil), *s. m.* Instrument

dont le peignier se sert pour donner le fil à ses outils tranchants. || *Au plur.* Des tourne-fil.

† **TOURNE-GANTS** (tour-ne-gan), *s. m.* Petit instrument pour retourner les gants et les assouplir, afin de les mettre facilement.

† **TOURNEL** (tour-nèl), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'étourneau.

TOURNELLE (tour-nè-l'), *s. f.* || **1°** Anciennement, petite tour. || Il s'emploie encore en parlant de quelques vieux bâtiments (avec un T majuscule). Le palais des Tournelles. Le quai de la Tournelle à Paris. || **2°** Ce nom de tournelle, étant devenu le nom de plusieurs châteaux, se conserva au parlement de Paris pour signifier la chambre chargée des affaires criminelles (avec un T majuscule). On m'a voulu donner de l'occupation sur mer; j'ai pensé être du dernier détachement de la Tournelle, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 2. Les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes [dans l'antiquité]; il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conseiller de la Tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui mène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot, VOLT. *Dict. phil. Torture.* || Tournelle civile, chambre qui fut érigée en 1667 pour les affaires au-dessous de 3000 livres. || **3°** Par extension, toute espèce de juridiction. On le tira [un capucin qui s'était enfui] de sa fosse pour le faire comparaître devant la Tournelle des capucins, VOLT. *Dict. phil. Vœu.*

— HIST. XIII° s. Et quant Sarrazin s'apierchurent, si orent grant paour, et fremerent lor portes, et garnirent lor tournieles, *Chr. de Rains*, p. 89. Les tornelles sunt lés à lés, Qui richement sunt bataillies [fortifiées], Et sunt de pierres bien taillies, *la Rose*, 3828. || XVI° s. Je pense qu'elle [la chambre de la Tournelle] soit ainsy appelée à raison de la tour ou tourelle dans laquelle se jugeoient lors les procès criminels, qui est celle qui sert aujourd'hui de buvettes à messieurs de la grand'chambre, MIRAUMONT, *Des cours souver.* p. 22, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dimin. de *tour* 1.

TOURNEMAIN (tour-ne-min), *s. m.* Usité seulement en cette locution (pour laquelle d'ailleurs on dit plutôt aujourd'hui en un tour de main) : En un tournemain, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. Le duc d'Épernon investit la grand'chambre, en emplissant la grande salle de milice, tout cela sur-le-champ, et, comme on dit, en un tournemain, ST-SIM. 373, 213. Le combat se fit en plein midi dans la rue de Richelieu; en un tournemain Breteuil fut tué, ID. 559, 270.

— HIST. XVI° s. Les duels n'estoient guere permis ny usitez parmi les Romains; car, s'ils le fussent estez, les deux soldats tant ennemys eussent bientost vuidé leur different en deux ou trois coups d'espée et en un tournemain, sans y retourner si souvent, BRANT. *Sur les duels*, p. 244.

— ÉTYM. *Tourner, main.*

† **TOURNEMENT** (tour-ne-man), *s. m.* Mouvement de ce qui tourne. || Tournement de tête, vertige. Je ne vous cacherai point, monsieur, que j'ai été attaqué depuis près de quatre mois d'un tournement de tête qui ne m'a pas permis de m'appliquer à rien, BOIL. *Lett. à Brossette*, 24 nov. 1707. S'accoutumer à voir sans crainte et sans tournement de tête les abîmes les plus profonds, DE SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 366, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Premiers ils ont appris des cieux les tournements, Et, considerant tout, nous ont tout fait connaistre, AMAD. JAMIN, *Poésies*, p. 201, dans LACURNE. L'os du coulde est deputé pour faire l'extension et flexion, et le rayon aux mouvemens lateraux et tournemens, PARÉ, IV, 26. Tournement des yeux et perversion de toute la face, ID. VII, 9.

— ÉTYM. *Tourner.*

† **TOURNE-MOTTE** (tour-ne-mo-t'), *s. m.* Un des noms du motteux.

† **TOURNE-OREILLE** (tour-no-rè-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Se dit d'une espèce de charrue dont le versoir est mobile. || *Adj.* Une charrue tourne-oreille.

TOURNER (tour-né), *v. a.* || **1°** Façonner au tour. || **2°** Fig. par comparaison avec la façon d'un tour, arranger d'une certaine manière les mots et les pensées. || 3° Détacher en spirale l'écorce d'un fruit. || **4°** Mouvoir en rond, circulairement. || **5°** D'une façon plus générale, donner un mouvement qui tient du mouvement en rond. || **6°** Diriger vers. || **7°** Faire le tour de. || **8°** En termes de guerre, tourner l'ennemi. || **9°** Changer le côté, la situation d'une chose. || **10°** Fig. Donner une certaine direction, en parlant de choses morales. || **11°** Donner une certaine manière d'être, un certain aspect. || **12°** Tourner contre, rendre contraire à. || **13°** Disposer, arranger. || **14°** Changer. || **15°** Tourner le sang, causer une vive et pénible impression. || **16°** Traduire. || **17°** Agir sur la volonté. || **18°** Tourner quelqu'un dans tous les sens, de tous les côtés. || **19°** Examiner de tous les côtés. || **20°** Tourner une case. || **21°** *V. n.* Se mouvoir en rond. || **22°** Se mouvoir, être mû à droite ou à gauche par un mouvement qui a quelque chose du mouvement en rond. || **23°** Tourner, en termes de chasse. || **24°** Tourner, en termes de manége. || **25°** Tourner, en termes de peinture. || **26°** Changer de côté, de situation. || **27°** Se diriger vers. || **28°** Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant des choses morales. || **29°** Aller et venir. || **30°** Hésiter, balancer, essayer, tenter. || **31°** La tête lui tourne. || **32°** Fig. Dépendre essentiellement. || **33°** Changer. || **34°** Tourner en, se changer en. || **35°** Tourner à la mort. || **36°** Avoir une certaine issue. || **37°** S'altérer, prendre une mauvaise qualité. || **38°** Tourner au gras. || **39°** Se déformer, se déranger. || **40°** Tourner à, se dit d'une couleur qui incline vers une certaine nuance. || **41°** Prendre de la couleur, commencer à mûrir. || **42°** Pommer, en parlant des laitues. || **43°** Populairement, tourner de l'œil. || **44°** Impersonnellement, se dit, dans quelques jeux, de la carte qu'on découvre. || **45°** *V. réfl.* Se tourner, être mû en rond. || **46°** Se donner des mouvements qui tiennent du mouvement en rond. || **47°** Se diriger vers. || **48°** S'adresser à. || **49°** Prendre parti. || **50°** Se tourner contre, être contraire, lutter contre. || **51°** Avoir une certaine issue. || **52°** Se tourner à la mort. || **53°** Se tourner à, arriver à, par un certain revirement. || **54°** Se tourner en, se changer, passer d'un état à un autre. || **55°** Devenir autre. || **56°** S'égarer, en parlant de l'esprit. || **57°** Prendre une certaine tournure, une certaine manière.

1° Façonner au tour. Tourner l'ivoire, l'argent, le fer. || Par extension. Les Grecs ont tourné l'élégante colonne corinthienne avec son chapiteau de feuilles, sur le modèle du palmier, CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 8. || Absolument. Un ouvrier qui tourne bien. || **2°** Fig. Par comparaison avec l'action du tour qui façonne, arranger d'une certaine manière les mots ou les pensées. Quelques poëtes, qui avaient dans la tête des vers difficiles à tourner, SCARR. *Rom. com.* II, 1. Vous tournerez cela, ma fille, beaucoup mieux que moi, et je suis persuadée que cette sollicitation fera un grand effet, SÉV. 570. Philisbourg est pris, ma chère enfant, votre fils se porte bien; je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours; vous apprendrez donc par ce billet que votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris, ID. 475. Je vous ai ouï dire que j'avais une manière de tourner les moindres choses, ID. *à Mme de Grignan*, 8 janv. 1674. Pauline est trop heureuse, ma chère enfant, d'être votre secrétaire : elle apprend à penser, à tourner ses pensées, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres, ID. 1er juin 1689. C'était un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, en de certains endroits, d'une manière qui la fît connaître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse, LA FAY. *Hist. Henr. d'Angl. Préf.* Il [J. B. Rousseau] savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance, VOLT. *L. XIV, écrivains, Rousseau.* La correction du style est devenue d'une nécessité absolue; on est obligé de tourner quelquefois un vers en plusieurs manières, avant de rencontrer la bonne, ID. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* IV, 3. J'ai dit souvent que la meilleure manière de juger les vers, c'est de les tourner en prose en les débarrassant seulement de la rime, ID. *Mél. litt. à M. de Tressan.* Boileau, correct auteur de libelles amers, Boileau, dit Marmontel, tourne assez bien un vers, GILB. *le XVIII° s.* Comment, sans vous compromettre, Vous tourner un compliment? BÉRANG. *Halte-là.* || **3°** Détacher en spirale l'écorce d'un fruit ou d'un légume. Tourner un citron. || Tourner le pain, lui donner une forme arrondie. || Tourner les têtes, faire et façonner les têtes d'épingles. || **4°** Mouvoir en rond, circulairement. Tourner une roue. Tourner la broche. La Parque qui tournait ce précieux fuseau, ROTR. *Bélis.* II, 8. J'opinerais qu'à cause de ces répétitions on le mît ici en la place de Sisyphe, et qu'on lui donnât cette grosse pierre à tourner et à retourner sans fin, comme il a fait ses sujets, FONT. *Jug. de Plut.* || Tourner le sas, voy. SAS. || Terme de marine. Tourner une manœuvre, la fixer par un ou plusieurs tours, sur un point fixe. || **5°** D'une façon plus générale, donner un mouvement qui tient du mouvement en rond. Mais s'il [Apollon] eût dit : voyez quelle est votre conquête; Je suis un jeune dieu, toujours beau, toujours frais; Daphné, sur ma parole, aurait tourné la tête, FONTEN. *Poés. div. Œuv.* t. IV, p. 363, dans POUGENS. J'ai vu ces chênes orgueilleux toucher le ciel de leur cime; j'ai tourné la tête, et ils n'étaient plus, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Jésuite*). Chaque bruit léger, chaque mouvement que j'entendais dans l'antichambre me faisait tourner la tête du côté de la porte, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 63, dans POUGENS. || Tournez la main, aussi vite que quand on tourne la main. Je suis prompte, mais, tournez la main, voilà qui est fini, GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Curieuse*, III, 5. || Tourner tête, tourner visage, se tourner pour faire face. Les ennemis le poursuivaient, il tourna tête, et les obligea de reculer à leur tour. Ces Numides, aussi bien que les Parthes, n'étaient jamais plus terribles que quand ils semblaient prendre la fuite par crainte et par lâcheté; car, alors tournant tout à coup visage, ils lançaient leurs traits et leurs flèches contre l'ennemi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 391, dans POUGENS. || Tourner ses souliers, les déformer en marchant, de manière que le pied n'y est plus bien placé. || Familièrement. Tournez-moi les talons, partez, éloignez-vous de moi. || Tourner le dos à quelqu'un, lui présenter le dos. Une jolie fille dit l'autre jour à Rennes une folie.... vous connaissez M. de la Trémouille et sa belle taille et sa laideur; il regardait une autre jolie personne dont il faisait l'amoureux, et tournait le dos à celle-ci...., SÉV. 601. Bartholo : Sachez que, quand je dispute avec un fat, je ne lui cède jamais. — Figaro lui tourne le dos : Nous différons en cela, monsieur; moi je lui cède toujours, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 5. || Fig. et familièrement. Tourner le dos à quelqu'un, rompre avec lui, abandonner ses intérêts, lui devenir contraire. Les hypocrites nombreux que ce séjour renferme lui tournèrent le dos comme à un philosophe ennemi de l'Église et de ses pasteurs, D'ALEMB. *Éloges, Massillon*, note 5. || Fig. La fortune lui a tourné le dos, la fortune lui est devenue contraire. || Tourner le dos aux ennemis, ou, simplement, tourner le dos, fuir. || Il tourne le dos où il veut aller, au lieu d'aller où il veut, il prend un chemin tout opposé. || Fig. Tourner le dos à la mangeoire, ou, bassement, tourner le cul à la mangeoire, se mettre dans une situation contraire à celle que demande la chose qu'on veut faire. || Tourner en fuite, mettre en fuite. Cléobule survient avec quelques amis, Met l'épée à la main, tourne en fuite le reste, CORN. *Théod.* IV, 4. || **6°** Diriger vers. Ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes, et ils se tuèrent les uns les autres, SACI, *Bible, Paralip.* II, XX, 23. Quelle joie!... Si leur haine, de Troie oubliant la querelle, Tournait contre eux le fer qu'ils aiguisent contre elle! RAC. *Iph.* IV, 1. Je crois que je serais mort de douleur, si elle n'avait tourné sur moi quelques regards, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 4. Tourne les yeux, sa tombe [de Jésus-Christ] est près de ce palais, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Les ivrognes tournent leurs mains contre eux-mêmes, DESJARDINS, *Rapp. à l'Assembl. nat.* n° 786, p. 16. || Ce prince tourna ses armes, ses forces contre tel État, il fit marcher ses troupes de ce côté-là, pour porter la guerre. || Fig. Tourner les yeux sur, considérer, songer à. Je ne puis tourner les yeux sur le passé, sans une horreur qui me trouble, SÉV. 148. Ce miracle inouï me fit tourner les yeux Vers la divinité qu'on adore en ces lieux, RAC. *Iphig.* I, 1. De quelque part sur moi que je tourne les yeux, Je ne vois que malheurs qui condamnent les dieux, ID. *Andr.* III, 1. Je ne tourne point sans répugnance les yeux sur le passé; il m'humilie jusqu'au découragement, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. || Tourner les yeux, avec un nom de chose pour sujet, faire considérer. Cet inconvénient tourna les yeux du ministère de Versailles vers l'île de Cerné [Ile de France], où les Portugais, suivant leur méthode, avaient jeté quelques quadrupèdes et des volailles, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 20. || Tourner ses pas d'un côté, vers un endroit, aller de ce côté, vers cet endroit. Qui tourne ici ses pas? VOLT. *Scyth.* IV, 1. || Tourner les pas de quelqu'un, le faire aller à. Mon désespoir tourna mes pas vers l'Italie, RAC. *Bérén.* I, 4. || Terme de construction. Exposer et disposer avec avantage un bâtiment. || Tourner les pieds en de-

dans, en dehors, porter la pointe des pieds en dedans, en dehors. || **7°** Faire le tour de. Comme il y avait de grandes difficultés à tourner le promontoire Malée, où des vents opposés se rencontrent et causent des naufrages, MONTESQ. *Esp.* XXI, 7. Je pris l'instant où personne ne songeait à moi : je tournai le coin de la rue et je disparus, J. J. ROUSS. *Confess.* III. Après avoir observé la caverne, je tournai le rocher dans lequel est son ouverture, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 159, dans POUGENS. || Terme de chasse. Tourner un lièvre, tourner des perdrix, tourner autour du lièvre, autour des perdrix. Elles [les barges] courent comme des perdrix; et le chasseur, en les tournant, les rassemble assez pour en tuer plusieurs d'un seul coup, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 277. || Tourner un bois, un buisson, en faire le tour. || Fig. Tourner quelqu'un, chercher à entamer avec lui quelque discussion délicate. Depuis quelques jours le roi tournait Monseigneur pour lui parler, ST-SIM. 271, 156. || **8°** Terme de guerre. Tourner l'ennemi, un poste, une montagne, etc. les prendre à revers. Éphialtès, qui avait indiqué aux Perses le sentier de la montagne par lequel ils tournèrent les Grecs aux Thermopyles, LETRONNE, *Instit. Mém. inscr. et bell. lett.* t. VI, p. 252. || **9°** Changer le côté, la situation d'une chose. Tourner une étoffe d'un autre sens. Ceux qui ne veulent point se délasser avec moi peuvent passer outre ; il leur est permis, ils n'ont qu'à tourner la page, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 13. L'étranger [Law] a tourné l'État comme un fripier tourne un habit ; il fait paraître dessus ce qui était dessous, MONTESQ. *Lett. pers.* 138. Périclès répondit que les lois ne leur permettaient pas d'ôter le tableau sur lequel on avait inscrit ce décret : Si vous ne le pouvez ôter, dit un des ambassadeurs, tournez-le seulement : vos lois ne vous le défendent pas, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || Fig. Le poids de sa grimace, où brille l'artifice, Renverse le bon droit, et tourne la justice ! MOL. *Mis.* V, 1. || Fig. Tournez la médaille, considérez cette personne ou cette chose du côté opposé. || Fig. Tourner casaque, abandonner son parti. || Fig. Tourner sa jaquette, même sens. J'ai reçu nouvelles que notre ancien ami Sorbière.... a tourné sa jaquette, en se faisant catholique romain, GUI PATIN, *Lett.* t. I, p. 216, dans POUGENS. || Tourner bride, se dit d'un cavalier qui revient sur ses pas. || Terme de marine. Tourner l'horloge, retourner le sablier. || Tourner la tête à quelqu'un, la faire tourner sur le cou. Le photographe tourna à droite la tête de celui dont il voulait prendre le portrait. || Fig. Tourner la tête à quelqu'un, l'excéder, l'importuner. || Tourner la tête à quelqu'un, lui faire changer une bonne résolution pour une mauvaise. || Tourner la tête, rendre fou, extravagant. Un excès de tendresse qui vous tourne la tête, HAMILT. *Gram.* 8. Tout cela lui a tourné la tête, et la tournerait à un autre, MARIV. *Serm. indiscr.* V, 1. L'opinion des armes enchantées dut tourner la tête à beaucoup de gens, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 22. || Tourner la tête, inspirer un orgueil extravagant. Je suis capucin au spirituel et au temporel.... tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 21 févr. 1770. || Tourner la tête, inspirer un violent amour. Un sentiment qui ne peut remplir le cœur qu'après avoir tourné la tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 277, dans POUGENS. Vous me plaisez, et j'ai le plus grand désir de vous tourner la tête, ID. *Veill. du chât.* t. III, p. 450, dans POUGENS. Tu es charmante, et tu vas lui tourner la tête, PICARD, *Deux Philiberts*, II, 3. || Tourner la tête, plaire extrêmement, en parlant de quelque chose. On joue à présent à Marseille le Père de famille; je suis désolé de ne pouvoir vous envoyer la gazette qui fait mention de son succès; toutes les têtes en sont tournées, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1er déc. 1760. Aimez-vous l'histoire naturelle? moi, elle me tourne la tête, GENLIS, *Théâtre d'éduc. Voyageur*, II, 3. || **10°** Fig. Donner une certaine direction, en parlant de choses morales. Soit que l'Euphrate à sa conquête Te fasse tourner ton désir.... MALH. VI, 2. D'Attila, s'il se peut, tournons l'emportement, Ou contre ma rivale, ou contre son amant, CORN. *Attila*, IV, 2. Il a différentes inclinations, selon la diversité des tempéraments qui le tournent et le dévouent tantôt à la gloire, tantôt aux richesses et tantôt aux plaisirs, LA ROCHEF. *Prem. pens.* n° 1. Il [Vardes] fit si bien que je ne pus tourner mon inquiétude que sur le passé [de votre santé], SÉV. *à Mme de Grignan*, 22 sept. 1677. N'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur [de Mme de la Sablière]?... n'est-ce pas Dieu qui lui donne la vue et le désir d'être à lui ? ID. 21 juin 1680. Dieu est le maître de nos volontés, il nous les tourne comme il lui plaît, ID. t. X, p. 543, éd. REGNIER. Ce corps qui est uni si étroitement à l'âme, devient l'objet le plus cher de ses complaisances, elle tourne tous ses soins de son côté.... BOSS. *la Vallière.* Il tourna uniquement ses vues et ses désirs vers l'Académie des sciences, MAIRAN, *Élog. de Petit.* Le terrain aride de l'Attique faisait une nécessité de tourner l'industrie des habitants aux arts et au commerce, CONDIL. *Hist. anc.* I, 16. || Tourner toutes ses pensées à quelque chose, vers quelque chose, y appliquer toutes ses pensées. La pauvre Mme de la Fayette.... tourne toutes ses pensées à finir comme ma pauvre tante, SÉV. 9 juill. 1677. Il tourna toutes ses pensées à l'établissement du culte divin, BOSS. *Hist.* II, 4. || On dit dans le même sens : tourner son cœur à Dieu. || **11°** Fig. Donner une certaine manière d'être, un certain aspect. On tournera cette affaire d'une manière dont vous aurez sans doute toute sorte de contentement, SÉV. 20 nov. 1673. Croyez-vous que mon style, qui est toujours tout plein d'amitié, ne se puisse mal interpréter ? je n'ai jamais vu de ces sortes de lettres entre les mains d'un tiers, qu'on ne pût tourner sur un méchant ton, ID. *à Bussy*, 12 janv. 1681. Ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion, qu'ils tournèrent insensiblement à des pratiques superstitieuses, BOSS. *Hist.* II, 5. Il faut patienter sur la grande affaire, et espérer que Dieu la tournera pour sa gloire, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 6 oct. 1699. Si l'on pouvait quelquefois craindre que par le don de la parole M. du Verney n'eût la facilité de tourner les faits selon ses idées, FONTEN. *du Verney.* || Tourner bien, tourner mal une affaire, une chose, lui donner un bon, un mauvais aspect. Madame a une éloquence si persuasive, elle tourne les choses d'une manière si agréable, qu'il faut être de son sentiment, malgré qu'on en ait, MOL. *Critique*, 3. Vous avez fort bien tourné la chose, BOSS. *Lett. quiét.* 76. || Tourner tout en mal, tourner tout en bien, interpréter tout en mauvaise part, en bonne part. || Tourner les choses à son avantage, les interpréter avantageusement pour soi, ou savoir en tirer avantage. || Tourner une chose en raillerie, la prendre comme dite ou faite en raillant et sans dessein d'offenser. Il ne se fâcha pas des choses désagréables qu'on lui disait, il les tourna en raillerie. || Tourner quelque chose en plaisanterie, en faire le sujet de plaisanteries. Le génie des Français est de tourner en plaisanterie les événements les plus affreux, VOLT. *Henr.* II, *not.* || Tourner en raillerie, en dérision, se moquer de quelque chose. Tel d'entre eux tourne en dérision tout ce qui est honnête, qui serait au désespoir que sa femme pensât comme lui, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || On dit dans le même sens : tourner en ridicule. Les amies de la voyageuse, voyant que le dessous des cartes se découvre, affectent fort de rire, et de tourner cela en ridicule, SÉV. 209. || Tourner quelqu'un en ridicule, faire rire à ses dépens. Va, ne me tourne point Octar en ridicule, CORN. *Att.* IV, 3. Je suis bien aise que Piron gagne quelque chose à me tourner en ridicule [Voltaire avait été dupe de vers faits par un homme sous le nom d'une femme; ce que Piron a mis dans sa Métromanie], VOLT. *Lett. Thiriot*, 25 janv. 1738. La Comédie des philosophes, dans laquelle je fus tourné en ridicule et Diderot extrêmement maltraité, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Les Parisiens ne laissent pas échapper une occasion de tourner la cour en ridicule, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 130, dans POUGENS. || Tourner quelqu'un en ridicule, avec un nom de chose pour sujet, le rendre ridicule. Et qu'un si grand courroux contre les mœurs du temps Vous tourne en ridicule auprès de bien des gens, MOL. *Mis.* I, 1. || Tourner en burlesque, rendre burlesque. Il n'y a rien de si profane dont on ne puisse tirer des moralités, ni rien de si sérieux qu'on ne puisse tourner en burlesque, DUMARS. *Tropes*, III, 9. || **12°** Tourner contre, rendre contraire à. Vous tournez contre Dieu tout ce que vous avez reçu de lui; votre abondance sert à vos passions.... MASS. *Pet. carême, Vic. vert. des grands.* Il y a un mauvais génie qui tourne tout ici contre moi, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* IV, 5. || **13°** Disposer, arranger. Chacune de ces troupes de chevaux [sauvages] a un cheval chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne et range quand il faut marcher ou s'arrêter, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 73. || **14°** Changer. La furie de votre bourreau qui tourne son exécution en un combat particulier contre son pendu, SÉV. 9 mars 1689. Quel changement produisait en moi ma complaisance pour des liaisons trop aimables, que l'habitude commençait à tourner en amitié! J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Tourner le discours, changer le sujet de l'entretien. J'en ai déjà parlé, mais il a su gauchir, Et, tournant le discours sur une autre matière, Il n'a ni refusé ni souffert ma prière, CORN. *Pomp.* IV, 2. Je puis par des propos éloignés couper la conversation, et peu à peu la tourner sur d'autres sujets, BOURDAL. *Exhort. faux témoig. rendus contre J. C.* t. II, p. 26. || **15°** Tourner le sang, causer une très-vive et très-pénible impression. Elle dit que le déchaînement qu'elle voit contre moi lui tourne le sang, et elle est bien étonnée de ma philosophie à cet égard, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 356, dans POUGENS. Mais aussi ce billet.... il m'a tourné le sang ! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 19. || **16°** Traduire (sens qui vieillit). Leurs Écritures [des Juifs] furent tournées en grec, et on vit paraître cette célèbre version appelée la Version des Septante, BOSS. *Hist.* I, 8. Nous allâmes le jour suivant, lundi, pour voir Jannes Tornœus, homme docte, qui a tourné en lapon tous les psaumes de David, REGNARD, *Voyage de Laponie* au commencement. || **17°** Agir sur la volonté. Comme nous avions eu deux ou trois jours pour tourner les esprits, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 39, dans POUGENS. Ainsi que je voudrai, je tournerai cette âme, MOL. *Éc. des fem.* III, 3. Et tournant à son gré ce cœur simple et sincère, VOLT. *Irène*, V, 1. || Tourner une personne à son gré, lui faire faire ou dire ce qu'on veut. || **18°** Tourner quelqu'un de tous les sens, de tous les côtés, lui faire diverses questions, diverses propositions, afin de tirer de lui ce qu'il sait ou ce qu'il veut. Par tant d'endroits tourna sa femme Qu'il apprit que.... LA FONT. *Cordel.* A la fin, elles la tournèrent de tant de côtés, que la pauvre épouse avoua la chose comme elle était, ID. *Psyché*, I, p. 75. Je l'ai tant tourné de tous les côtés, qu'il a prêté l'oreille aux propositions que je lui ai faites d'ajuster l'affaire pour quelque somme, MOL. *Scapin*, II, 8. || Absolument. Tourner quelqu'un, l'interroger avec adresse. Elle fait tant, tourne tant son amie Que.... LA FONT. *Comm. l'espr.* Quand il a voulu me tourner pour savoir le nom de celui que vous préfériez, GENLIS, *Théât. d'éduc. Amant anon.* IV, 2. || Tourner quelqu'un, le circonvenir. Le chevalier son frère, homme d'esprit, me tourna si bien, me faisant entendre qu'il y avait des droits attachés à la place de secrétaire, qu'il me fit accepter les mille francs, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || **19°** Examiner de tous les côtés. Et tous les avocats, Après avoir tourné le cas En cent et cent mille manières, Y jettent leur bonnet, LA FONT. *Fabl.* II, 20. || **20°** Tourner une case, se dit au trictrac, quand d'une case déjà faite on ôte une dame pour en composer une autre case entière, en y joignant une autre dame. || **21°** *V. n.* Se mouvoir en rond. La tête d'une femme est comme la girouette Au haut d'une maison qui tourne au premier vent, MOL. *Dép. am.* IV, 3. Il me semblait que j'étais à Dol dans un palais d'Atlante ; tous les noms que je connais tournaient autour de nous sans que nous les vissions, SÉV. 1er août 1685. Et le pupitre enfin tourne sur son pivot, BOIL. *Lutr.* III. Le soleil tourne en vingt-cinq jours et demi sur lui-même, et la terre en un jour sur elle-même, VOLT. *Mél. litt. à M****. Il importe peu pour la société que ce soit la terre qui tourne; mais il importe que les hommes qui tournent avec elle soient justes, ID. *Socrate*, III, 1. Un autre écrivait ou lisait, en tournant avec rapidité sur lui-même, BARTHÉL. *Anach.* ch. 25. Elle parlait : soudain avec un bruit terrible, Sur ses gonds mugissants tourne la porte horrible, DELILLE, *Én.* VI. || Fig. Voilà la girouette qui va tourner!... est-ce là une femme? elle ne contredit point ! LESAGE, *Crispin rival*, 6. || Faire tourner le sas, voy. SAS. || Faire tourner la baguette divinatoire, voy. BAGUETTE. || Fig. et familièrement. Tourner à tout vent, tourner comme une girouette, avoir l'esprit variable, être versatile. Ne tournez point à tout vent, et n'allez point par toute sorte de routes, SACI, *Bible, Ecclésiast.* V, 11. Vous tournez à tout vent, vous faites flèche de tout bois, DIDER. *Lett. à Falconet*, févr. 1766. || **22°** Se mouvoir, être mû à droite ou à gauche par un mouvement qui a quelque chose du mouvement en rond. Ce cocher a tourné trop court. Dites-lui qu'il tourne à droite. Le vent a tourné. D'un carrosse, en tournant, il accroche une roue,

BOIL. *Sat.* VI. Il l'observe de l'œil; et, tirant vers la droite, Tout d'un coup tourne à gauche.... ID. *Lutr.* V. J'ai des chevaux, morbleu, qui tourneraient sur la pointe d'une épée, DANCOURT, *Femme d'intrigues*, III, 11. Ils tournent dans une allée, moi dans le taillis, MARIV. *l'Heur. stratag.* I, 12. || Fig. ....Tes soucis doivent tourner ailleurs, CORN. *la Place roy.* V, 7. || Tournez, se dit à un cocher, pour lui faire prendre une direction opposée. || Le vent tourne au nord, à l'est, etc. il passe au nord, etc. || Tourner court, s'arrêter brusquement dans sa marche et se diriger d'un autre côté. Il tourna tout court au siége de la montagne, VAUGEL. *Q. C.* 354. || Fig. Tourner court, abréger. L'orateur a tourné court et s'est hâté de finir. || La maladie a tourné court, elle s'est terminée par une mort prompte et inattendue. || Ce dénoûment tourne trop court, il n'est pas assez ménagé. || **23°** Terme de chasse. Tourner au change, se dit des chiens lorsqu'ils attaquent un autre animal que celui de meute. || Se dit de la bête que l'on poursuit, quand elle fait un retour. || On fait tourner les chiens pour trouver le retour et le bout de la ruse. || **24°** Terme de manége. Prendre une autre direction que celle qu'on suivait d'abord; changer de main. || Tourner à toutes mains, se dit d'un cheval qui sait accomplir une conversion au pas, au trot et au galop. || Se dit aussi d'un cheval qui tourne aussi aisément à droite qu'à gauche. || **25°** Terme de peinture. Se dit des formes, des contours bien accusés, dont l'œil saisit facilement le relief. Cet objet tourne bien. || On dit de même que la lumière et l'air tournent autour d'un objet, pour exprimer que cet objet se détache de la toile. || **26°** Changer de côté, de situation. Souvent la tempête faisait tourner cette grande pièce de bois, et nous nous trouvions enfoncés dans la mer, FÉN. *Tél.* VI. || Le pied m'a tourné, j'ai eu une foulure. Rosine : Non, je ne me trouve pas mal.... mais c'est qu'en me tournant.... ah!... — Le comte : Le pied vous a tourné, madame? — Rosine : Ah! oui, le pied m'a tourné, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 4. || **27°** Se diriger vers. Il sort du pavillon pour tourner vers ces lieux.... TRISTAN, *Panthée*, V, 2. En quel lieu sommes-nous? De quelque part qu'on tourne, on ne voit que des fous, MOL. *Fâch.* II, 2. || Fig. Ne savoir de quel côté tourner, ne savoir que faire, que devenir. Hélas! que faire? hélas! de quel côté tourner? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || **28°** Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est une source amère, À moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 22. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *les Am. magnif.* I, 2. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 182. || En un sens opposé, tourner contre. Sa fureur est extrême, Et pourrait bien enfin tourner contre elle-même, QUINAULT, *Belléroph.* V, 4. || Tourner sur, s'occuper uniquement de. J'admire comme on peut tourner uniquement sur une pensée [la santé de Mme de Grignan], et comme tout le reste me paraît loin, SÉV. 19 janv. 1680. || **29°** Aller et venir. Quelle maison [un terrier] pour lui! l'on y tournait à peine, LA FONT. *Fabl.* IV, 17. Il [Turenne] dit au petit d'Elbeuf : Mon neveu, demeurez là; vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître, SÉV. 211. Je hais bien les affaires, je trouve qu'elles nous gourmandent beaucoup, et nous font aller, et venir, et tourner à leur fantaisie, ID. 422. Elle [Mme de Vins] ne cherche plus de douceur que dans sa famille; c'est ce qu'il y a de plus solide, après avoir bien tourné, ID. 9 juin 1680. || Circuler, en parlant de lettres, de dires. Qu'elle [Mme de Coulanges] ne sache point que je vous envoie ses lettres; elle vous en écrirait autant; mais on n'aime point que cela tourne, SÉV. 7 juill. 1680. .... Les reproches amers de M. de la Trousse, qui me dit que je devrais donc lui faire vendre [à mon fils] sa charge pour vaquer à celle de mon intendant; je vous prie que ceci ne tourne point, ID. t. VI, p. 149, édit. RÉGNIER. || Fig. Tourner autour de quelqu'un, essayer de s'insinuer auprès de lui. Broglio s'avisa de trouver mauvais que le prince royal [de Danemark] tournât autour d'elle [sa femme], et qu'elle le reçût bien, ST-SIM. 215, 159. || Fig. Tourner autour du pot, voy. POT, n° 7. || Fig. Tourner autour d'une pensée, la délayer. Fénelon conseille aux écrivains d'être simples, et il prend ce moment-là pour ne l'être point lui-même; il tourne autour d'une même pensée, et il la répète sans la rendre ni plus vive ni plus sensible, CONDIL. *Art d'écr.* III, 4. || Fig. Tourner autour d'une pensée, du mot de l'énigme, en approcher sans les rencontrer complétement. Je tournais tout autour de cette pensée, et ce que je disais ne me contentait point, CH. DE SÉV. dans SÉV. 15 janv. 1690. Il me paraît que je tourne autour du mot de l'énigme, mais je peux me tromper; vous savez que je ne suis pas grand politique, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 3 mars 1767. Les philosophes ont tourné autour des causes de la pesanteur sans pouvoir les trouver, ID. *Dial.* 29, 8. Il y a, au moment où j'écris, plusieurs personnes qui tournent autour du secret de M. Bachelier, DIDER. *Peint. en cire*, *Œuv.* t. XV, p. 372, dans POUGENS. || **30°** Hésiter, balancer, essayer, tenter. Jupiter eut jadis une ferme à donner; Mercure en fit l'annonce, et gens se présentèrent, Firent des offres, écoutèrent : Ce ne fut pas sans bien tourner; L'un alléguait que l'héritage.... LA FONT. *Fabl.* VI, 4. Puis je tiens inutile De tant tourner, il n'est que d'aller droit, ID. *Magn.* Hippocrate ne fait Choix de ses mots, et tant tourner ne sait, ID. *Abb.* Le pèlerin, sans tant tourner, lui dit.... ID. *Pet. chien.* M. de Paris tourna longtemps sans pouvoir être entendu par un homme si rempli de soi-même, ST-SIM. 24, 25. || **31°** La tête lui tourne, il se trouve étourdi pour avoir regardé en bas d'un lieu fort élevé. La tête ne tourne point au couvreur sur les toits, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || La tête lui tourne, il a des étourdissements, des vertiges. Votre soleil me fait peur; comment? les têtes tournent! on a des apoplexies comme on a des vapeurs ici, et votre tête tourne comme les autres, SÉV. 13 avril 1672. || Fig. Cette âme a bu les plaisirs du siècle, et, la tête lui ayant tourné, elle est tombée d'une grande chute, BOSS. *Sermons, Anges gard.* 2. || La tête lui tourne, l'esprit lui tourne, il extravague, il devient fou. L'esprit a tourné à la pauvre Mme de Nogent, SÉV. 148. La tête a tourné à deux docteurs, BOSS. *Lett. quiét.* 271. C'était [Dangeau] le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être seigneur, ST-SIM. 39, 198. La comtesse : Oui, si l'esprit me tourne. — Le baron : Eh bien, il vous tournera : c'est si peu de chose que l'esprit, MARIV. *Surpr. de l'am.* I, 8. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné [Lalli], mais qu'il ne méritait pas qu'on la lui coupât, VOLT. *Lett. d'Estaing*, 8 sept. 1766. || Fig. Faire tourner la tête, exciter amour, admiration, transport. Vous citez plaisamment cette dame qui aimait à faire tourner la tête à des moines; ce serait une bien plus grande merveille de la faire tourner à M. de Vence, SÉV. 125. Cette belle tête deviendra chauve; or je n'ai qu'à la voir à présent des mêmes yeux dont je la verrai alors; et assurément cette tête ne fera pas tourner la mienne, VOLT. *Memnon.* Aux battements de mains, aux acclamations de l'assemblée la tête lui tourne, il est hors de lui, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Le bruit a couru ici que vous deviez venir entendre Mlle Clairon dans la nouvelle salle, et voir jouer ce rôle d'Idamé qui a fait tourner la tête à tout Paris, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 28 juill. 1756. || Fig. La tête lui tourne, il ne se connaît plus dans la bonne fortune. Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, qui se familiarisent avec leur propre grandeur, et à qui la tête ne tourne point dans les postes les plus élevés, LA BRUY. XI. Donnez-moi un peu de grandeur, mais ne m'en donnez pas trop, de peur que la tête ne me tourne, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 10 mars 1740. || Il se dit aussi de celui à qui quelque chose trouble l'esprit. La tête tourne à nos pauvres ennemis : la vue de M. de Turenne les renverse, SÉV. 12 juin 1675. Les hommes insolents pendant la prospérité sont toujours faibles et tremblants dans la disgrâce; la tête leur tourne aussitôt que l'autorité absolue leur échappe, FÉN. *Tél.* XIII. La tête me tourna de la rapidité avec laquelle on y allait, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que celle d'un lapin, m'a un peu tourné; il faut digérer et avoir une grosse tête pour bâtir des maisons et des comédies et pour diriger les têtes des autres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 juill. 1770. Il [P. L. Courier] eut son grain d'ambition, son quart d'heure de folie, comme un autre; la tête aussi lui tourna; mais cela ne dura guère, il en revint bientôt avec mécompte et corrigé pour toute sa vie, CARREL, *Œuvres*, t. V, p. 196. || Il est si embarrassé que la tête lui tourne, que la tête lui en tourne, il a tant d'affaires, ou il se trouve dans une situation si difficile, qu'il ne sait quel parti prendre. || **32°** Fig. Dépendre essentiellement. M. le Duc pleura; c'était sur Vatel que tournait tout son voyage de Bourgogne, SÉV. 47. Tout tourne ou sur vous, ou de vous, ou pour vous, ou par vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 23 mars 1671. || **33°** Changer Mais las! mon sort est bien tourné, RÉGNIER, *Stances relig.* Amitié dangereuse et redoutable zèle, Que règle la fortune et qui tourne avec elle, CORN. *Pomp.* III, 2. Qui leur tira mourant la victoire des mains, Et fit tourner le sort des Perses aux Romains, ID. *Poly.* I, 3. || Le sort a tourné, il a passé d'un autre côté. À ce moment le sort tourna, BOSS. *Hist.* I, 9. || La chance a tourné, les choses ont changé de face. || Le temps tourne au froid, il devient froid. Nous demeurâmes quarante jours à Gawbockheim par un temps charmant, quoique tournant un peu sur le froid, ST-SIM. 23, 4. || **34°** Tourner en, se changer en. L'amour que j'ai pour toi tourne en haine pour elle, CORN. *Rodog.* II, 2. La règle que donne saint Augustin est de modérer l'usage de la communion, quand elle tourne en dégoût, BOSS. *Mar.-Thér.* || Fig. et familièrement. Faire tourner quelqu'un en bourrique, le tourmenter tellement qu'il ne sait ce qu'il fait ou ce qu'il dit. || **35°** Tourner à la mort, se dit d'un malade tombant rapidement dans un état qui fait augurer une mort prochaine. Monsieur le Prince demanda cette grâce [du prince de Conti] au roi un peu avant que de tourner à l'agonie, SÉV. 13 déc. 1686. || On dit dans le même sens : La maladie tourne à la mort. Vous voyez tous les jours les infirmités les plus légères tromper les conjectures de l'art et l'attente des malades, et tourner tout d'un coup à la mort, MASS. *Carême, Mort.* || **36°** Avoir une certaine issue. Cette maladie, cette affaire tourne mal. L'affaire a bien tourné. L'attaque de la demi-lune a mal tourné, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 240. Vous aurez vu comme la chose a tourné, SÉV. 114. N'importe, si mes soins tournent heureusement, GRESSET, *Méch.* IV, 2. || Tourner à, tourner en, même sens. Seigneur, ne faites rien qui tourne à votre blâme, DU RYER, *Scévole*, I, 7. Tout tourne en bien pour les élus, jusqu'aux obscurités de l'Écriture; car ils les honorent, à cause des clartés divines; et tout tourne en mal aux réprouvés, jusqu'aux clartés; car ils les blasphèment à cause des obscurités qu'ils n'entendent pas, PASC. *Pens.* XX, 6, éd. HAVET. N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux? l'Évangile le dit, il faut le croire, SÉV. 390. Quiconque pense invoquer Dieu en un autre nom qu'en celui de notre Seigneur Jésus-Christ, sa prière lui tourne à damnation, BOSS. *Sermons, Réconciliation*, I. [David] par sa pénitence a fait tourner son crime à la gloire de son créateur, ID. *Hist.* I, 5. Et bientôt le combat tourne à son avantage, RAC. *Théb.* V, 3. Tout leur art leur tournait à mal, LAMOTTE, *Fabl.* V, 7. Tous leurs efforts pour me nuire ont tourné à leur confusion, et leur ont attiré les mortifications les plus cruelles, J. J. ROUSS. *Lett. à Panckoucke*, 23 mai 1765. Monsieur, vous seul pouvez rétablir cette affaire : Elle tourne au plus mal, GRESSET, *le Méch.* III, 4. || Tout tourne contre lui, rien ne lui réussit. La vérité, celle même qui tourne contre lui, ne paraît pas lui déplaire, A. DUVAL, *Jeun. de Richel.* I, 6. || Ce jeune homme tourne mal, tourne bien, il ne soutient pas, il soutient les espérances qu'on avait conçues de lui. Enfin mon frère tourna si mal qu'il s'enfuit et disparut tout à fait, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Faut-il, dans la crainte qu'elles ne tournent mal, les élever dans l'ignorance? GENLIS, *Théât. d'éduc. Lingère*, I, 7. || **37°** S'altérer, prendre une mauvaise qualité. Le lait a tourné sur le feu. Ce vin tourne à l'aigre. Il est à craindre que cette sauce ne tourne. Les vins les moins spiritueux sont ceux qui tournent le plus vite, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 307, dans POUGENS. Du vin qu'a fait tourner l'orage, Un vin nouveau bientôt consolera, BÉRANG. *Vend.* || Par exagération. Cela fait tourner le sang, cela cause un saisissement, une émotion très-pénible. || **38°** Tourner au gras, se dit du salpêtre, lorsque, dans les raffineries, la cuite s'en épaissit, se met en pâte sans cristalliser. || **39°** Se déformer, se déranger. La taille de cette jeune personne tourne. || Ses yeux tournent, il devient louche. || **40°** Tourner à, se dit d'une couleur qui incline vers une certaine nuance.

Cette couleur [violette] tourne au rouge ou au bleu, selon que l'un ou l'autre de ces deux principes prédomine, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 103. || **41°** Prendre de la couleur, commencer à mûrir. Le raisin tourne déjà. On attend, pour découvrir les abricots et les pêches hâtives, que ces fruits commencent à tourner, ou prendre de la disposition à mûrir, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 490, dans POUGENS. || **42°** Pommer, en parlant des laitues. Lorsque les laitues commencent à tourner, c'est-à-dire à pommer, on doit retrancher les feuilles basses qui sont jaunes, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 453, dans POUGENS. || **43°** Populairement. Tourner de l'œil, mourir. || **44°** Impersonnellement, tourner s'emploie dans quelques jeux, et se dit de la carte qu'on montre, qu'on découvre, et dont la couleur détermine l'atout. Il tourne carreau. De quoi tourne-t-il? || C'est une faute de dire : que tourne-t-il? || Fig. Je voudrais savoir de quoi il tourne ou retourne, de quoi il s'agit. || **45°** Se tourner, *v. réfl.* Être mû en rond. Cette roue se tourne ainsi. || **46°** Se donner des mouvements qui tiennent du mouvement en rond. Se tourner dans son lit. Que nous sert cette queue? il faut qu'on se la coupe.... Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe; Mais tournez-vous, de grâce; et l'on vous répondra, LA FONT. *Fabl.* V, 5. On parle fort de la paix.... il semble qu'elle sera bonne à tout le monde; on souhaitait ainsi la guerre; c'est que nous nous tournons d'un côté sur l'autre, SÉV. 27 oct. 1675. Si je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, BOSS. *le Tellier.* Vous savez comment le Sauveur se tourna vers lui [Pierre], et le regarda, BOURDAL. *Exhort. sur le reniem. de St Pierre*, t. I, p. 473. || Fig. De quelque côté qu'on se tourne, quelque parti que l'on prenne. De quelque côté que vous vous tourniez, vous êtes forcé d'avouer deux choses : votre ignorance et la puissance immense du Créateur, VOLT. *Dict. phil. Âme.* || Familièrement. N'avoir pas le temps de se tourner, être très-occupé, très-affairé. Nous faisons tant d'affaires, que nous n'avons pas le temps de nous tourner, SÉV. 29 déc. 1675. || Fig. Avoir le temps de se tourner, avoir le temps d'examiner, d'agir. Je ne pus me persuader que le roi bâclât l'affaire, de lui à Monseigneur, avec tant d'autorité et si court que Mme la Duchesse et les siens n'eussent le temps de se tourner, ST-SIM. t. VIII, p. 262, édit. CHÉRUEL. || On ne peut se tourner, sans..., c'est-à-dire au moindre mouvement qu'on fait, on.... Pour les beautés, on ne pouvait s'y tourner [à la cour de Charles II] sans en voir, HAMILT. *Gram.* 6 || Se tourner en fuite, prendre la fuite. Les Sarrasins, qui croyaient n'avoir affaire qu'aux Arméniens, qu'ils avaient déjà battus plusieurs fois, surpris de voir les étendards de Saint-Jean, qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces chevaliers portaient, se tournèrent en fuite, VERTOT, *Hist. de Malte*, V. || **47°** Se diriger vers. Vos yeux, vos tristes yeux Avec de longs soupirs se tournent vers les cieux, RAC. *Brit.* V, 1. Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie; Déjà sur sa parole [de Calchas] ils [les vaisseaux] se tournent vers Troie, ID. *Iphig.* III, 3. Mon cœur est comme l'aimant, il se tourne vers le nord, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 24 janv. 1766. Bientôt tous les yeux se tournèrent vers moi, RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 424, dans POUGENS. || Fig. Rien ne se tourne du côté de la paix, SÉV. 25 janv. 1693. Il est heureux que notre amour-propre se tourne précisément où il doit être, ID. 24 janv. 1689. Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, VOLT. *Louis XIV*, 29. || Avec ellipse du pronom personnel. Je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides, SÉV. 16 nov. 1689. || Fig. et familièrement. Ne savoir de quel côté se tourner, ne savoir quel parti prendre, être très-embarrassé. Ne sachant plus où se tourner pour sauver M. de Cambrai, BOSS. *Lett. quiét.* 381. || **48°** S'adresser à. Puis [les démons] se tournant aux saints anges : hé bien.... est-ce que nous sommes seuls? BOSS. 2ᵉ *sermon, Démons*, 2. Quand il [le monde] commencera à m'oublier, et que je ne pourrai plus en faire usage, alors je me tournerai vers vous, et je vous dirai : Me voici, MASS. *Avent, Délai.* || **49°** Prendre parti. Les Romains méprisèrent ce gouvernement, et se tournèrent à Charlemagne, BOSS. *Hist.* I, 11. César.... se tourne du côté du peuple, ID. *ib.* III, 7. Ces mêmes Suisses se tournèrent contre François Iᵉʳ, VOLT. *Hist. parl.* XVI. || **50°** Se tourner contre, être contraire, lutter contre. Mais la fortune enfin se tourna contre nous, CORN. *Rodog.* I, 6. Leurs langues ont perdu leur force en se tournant contre eux-mêmes, SACI, *Bible, Psaum.* LXIII, 9. Antoine et César, après avoir ruiné Lépide, se tournent l'un contre l'autre, BOSS. *Hist.* I, 9. Alger, riche des dépouilles de la chrétienté, dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, ID. *Mar.-Thér.* Je vois que tout ce qu'on a jamais dit contre la liberté de l'homme, se tourne encore avec bien plus de force contre la liberté de Dieu, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 8 mars 1738. || **51°** Avoir une certaine issue. La reine a dîné.... avec Mme de Montespan et Mme de Fontevrault : vous verrez de quelle manière se tournera cette amitié, SÉV. 14 juin 1675. N'avançons point nos chagrins; espérons plutôt que tout se tournera selon nos désirs, ID. 8 janv. 1690. Il [le cardinal de Retz] a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées, ou non, ID. 27 juin 1678. Tout se tourne à la paix, ID. 27 juin 1672. Son étoile à lui [M. de Lavardin], c'est que tout se tourne à bien pour le faire riche, ID. 3 juill. 1680. L'obstacle semble se tourner à rien, BOSS. *Lett. abb.* 168. Mais que cet établissement se tournât mal, ce serait un des lieux du monde où Dieu serait le plus offensé, MAINTEN. *Lett. à Mme de**** 30 sept. 1693. Je ne sais ce que c'est : tout se tourne malheureusement, MONTESQ. *Lett. pers.* 151. || Se tourner au bien, suivre ce qui est bien. Cette princesse-là se tourne tout à fait au bien, MAINTEN. *Lett. à M. d'Aubigné*, 9 juin 1685. || Se tourner vers Dieu, donner son cœur à Dieu. || **52°** Se tourner à la mort, même sens que tourner à la mort, mais beaucoup moins usité. Dans cet état [mieux apparent], hier à six heures, il [la Rochefoucauld] se tourne à la mort.... en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement, SÉV. 17 mars 1680. || **53°** Se tourner à, arriver à, par un certain revirement. Il semble que le temps veuille se tourner au beau, comme quelques almanachs le promettent, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 358. Et tout d'un coup la conversation se tourne à parler des goûts de M. de Charost, SÉV. 18 févr. 1689. || **54°** Se tourner en, se changer, passer d'un état à un autre. C'est lors véritablement que leur phlegme s'est tourné en bile, BALZ. liv. I, lett. 7. Nous sommes résolus, si son mal [de Mme de la Trousse] se tourne en langueur, de nous en aller en Provence, SÉV. 6 avril 1672. Mes affaires de Nantes vont pitoyablement; tout s'est tourné en chicanes, en saisies, ID. 6 juill. 1689. C'était ouvrir une porte par laquelle toute l'Écriture et tous les mystères de notre salut se tourneraient en figures, BOSS. *Var.* II, 30. Tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie, ID. *Reine d'Anglet.* L'orgueil se tourne aisément en cruauté, ID. *Hist.* III, 4. Les hommes peuvent-ils espérer pour eux-mêmes quelque douceur de vie, si leur plus étroite société, qui est celle du mariage, se tourne en amertume? FÉN. *Éduc. filles*, I. Le doute s'était changé en admiration pour lui [Colomb] à son premier voyage; mais l'admiration se tourna en envie au second, VOLT. *Mœurs*, 145. || La fièvre tierce s'est tournée en quarte, en continue, elle est devenue quarte, continue. || **55°** Devenir autre. La licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant, BOSS. *le Tellier.* Le cœur de la reine se tourna tout d'un coup, HAMILTON, *Gram.* 11. || **56°** S'égarer, en parlant de l'esprit. Personne ne peut la gouverner [Mme de Vaubrun, dans le chagrin de la perte de son mari], et l'on craint tout de bon que son esprit ne se tourne, SÉV. 4 sept. 1675. || **57°** Prendre une certaine tournure, une certaine manière. J'avoue que vous m'avez arrêtée tout court, et que je ne puis souffrir la manière dont cela s'est tourné dans vos têtes, SÉV. 411. Les choses se tournent bien différemment dans les têtes des hommes, VOLT. *Lett. d'Argens*, 30 nov. 1764.

— HIST. XIᵉ s. Sur mei avez turnet fals jugement, *Ch. de Rol.* XXII. Jà cil d'Espaigne ne s'en deivent turner [s'en retourner], *ib.* CXXX. Andui li oil [les deux yeux] en la teste li turnent, *ib.* CXLVIII. Rollanz s'en turne, par le camp vait tut suls, *ib.* CLX. [Il] Turnat la teste vers la paiene gent, *ib.* CLXXI. Unt lur [ils leur ont] les doz turnez, *ib.* CLXXV.

— XIIᵉ s. Li rois Marsiles s'en estoit fuiant tornez, *Ronc.* p. 101. Jà de bataille n'en verrez un tourner, *ib.* p. 134. Sor lui torna li duels [deuil] par son folage, *ib.* p. 159. Chascuns torna sa resne et son tour a repris, *ib.* p. 193. [Ils font] Engin de mainte color Pour tourner joie en tristor, *Couci*, 1. Et quant l'alaine douce vente Qui vient de cel douz païs Où cil est qui m'atalente, Volentiers [j'] i tour mon vis [visage], DAME DE FAIEL, dans *Couci*. Car pur ço que il [les ecclésiastiques] criement [craignent] perdre lur dignité, Se sunt del tut suzmis à laie poesté; Quel part que li venz turt, se plessent od l'oré, *Th. le mart.* 127. Cil jors soit torneiz en tenebres, *Job*, p. 456. E Fenenna iço li turna à repruce, *Rois*, p. 3.

— XIIIᵉ s. Des autres homes et des autres dames i avoit-il tant qu'on n'i pooit son pié tourner, VILLEH. LXXXVI. Petit dura cil estors [combat]; quar Grieu tornerent le dos et furent desconfis à cele premiere pointe, ID. LXV. Et cil de la tor se desconfirent et se tornerent fuiant, ID. CIV. Emprès, prisrent entr'aus li baron un parlement à Soissons, por savoir quant il mouveroient et quel part il tourneroient, ID. VIII. De fortune me tourne diversement la roue, *Berte*, XXXIII. Et l'ourse l'eschiva [l'évita], autre voie est tournée [a pris un autre chemin], *ib.* XLVI. Bien [je] sai que li uns d'eus sera tost çà tournés [venu], *ib.* CXXI. Quant nostre sires voit ke li home et la feme sont en pechié et il tournent à repentance.... dont estent il sor aus la larghece de sa grace, H. DE VALENC. I. Sires, metés conselg que la cose ne tourne à pis, *Chr. de Rains*, p. 116. Et tournerent les lettres au coulon [pigeon] dessous sa diestre eile, *ib.* p. 95. Tourner la mole, *Liv. des mét.* 359. Cil qui sont regratier de cervoise vendre, ne les vendent pas si bones ne si loiaus, come cil qui les font en leur hostieuz, et les vendent aigres et tournées, *ib.* p. 30. Renart l'oï, si torne en fuie Tant, qu'en sa tesniere se fiche, *Ren.* 1198. Quant Renart l'a veü, pour sot Se tint, si torne le talon, *ib.* 25665. Car quant tu cuideras dormir, Tu commenceras à fremir, À tressaillir, à demener, Sor costé t'estouvra torner Une heure envers, autre eure adens [sur les dents], *la Rose*, 2442. Oraces dist, qui n'est pas nices : Quant li fol eschivent les vices, Il se tornent à lor contraire, *ib.* 5783. Nus ne doit croire que nus feist volentiers ses drois enfans bastars, por son heritage fere torner à autrui hoirs, BEAUM. XVIII, 14. Et quant en li fesoit tourner la teste devant, il se seignoit; car il avoit paour que il ne se brisast le col au tourner, JOINV. 270. Nous nous tornames, et veimes que il y en avoit bien mil et plus entre li et nous, et nous n'estions que six, ID. 227.

— XIVᵉ s. Si le lait n'est pas bien frais ou qu'il y ait eaue, il tornera, *Ménagier*, II, 5. Battre quatre ou six œufs, tant qu'ils soient degoutans comme eaue; autrement ils se tourneroient, *ib.* Fut fait cest eschange but à but, sans tourner malle ne deniers, entre lesdiz religieux et ledit chevalier, DU CANGE, *tornare.* Que sur les tresoriers de nos guerres ne soient par notre dit tresor tournées aucunes cedulles ou descharges, attendu que le fait d'iceux tresoriers est ordonné pour la guerre, et ne doit estre converti ailleurs, ID. *ib.*

— XVᵉ s. Guy de Flandre.... lequel se tourna Anglois en cette mesme année, et devint homme du roi d'Angleterre de foi et d'hommage.... FROISS. I, I, 70. Et estoit [Robert Salle] de membres le mieux tourné et le plus fort homme de toute Angleterre, ID. II, II, 114. Celle matinée chevauchoit messire Regnaud de Boullant, un chevalier d'Allemaigne, de la route [troupe] du duc de Lanclastre, et avoit chevauché depuis l'aube du jour, et tourné tout le païs, et n'avoit riens trouvé, ID. I, p. 234, dans LACURNE. Laquelle femme, pour avoir un pain d'un denier, voulsist que l'en lui tournast change d'un grant blanc, DU CANGE, *tornare.* Touteffois que la lune tourne ou se mue, ID. *ib.* Après que la ville fut tournée [eut changé de parti], tous les habitants firent le serment, COMM. I, 13. Partirent de sa maison aucuns de ses serviteurs qui se tournerent au service du roy, ID. III, 1. Sire, disrent ils, chevauchez seurement; car nous n'avons garde de tourner champ [reculer] pour tous ceulx que nous voyons là, *Lancelot du lac*, t. III, fᵒ 38, dans LACURNE.

— XVIᵉ s. Il luy sacrifia une chevre sur le bord de la mer, laquelle on trouva s'estre soudainement tournée en un bouc, AMYOT, *Thém.* 21. Dieu s'esjouit grandement, après qu'il eut achevé le monde, quand il le veit tourner et mouvoir son premier mouvement, ID. *Lyc.* 60. Estans les temples tournez vers le soleil levant, l'adorateur se tourne vers celle part, et puis se retourne vers le

dieu.... AMYOT, *Numa*, 25. Themistocle, tournant sa parole à luy, repliqua.... ID. *Thém.* 21. Si tost qu'ilz eurent le dos tourné, Pericles y alla aussi avec une armée, ID. *Péric.* 42. On apporta des lettres d'Icetes, par lesquelles il apparoissoit clairement, qu'il avoit tourné sa robbe, et qu'il estoit traistre, ID. *Timol.* 9. Soit qu'il veuille tourner [traduire] une chanson d'Horace... RONS. 664. Les excessives chaleurs et les grands bruits souvent renversent et font tourner les vins, O. DE SERRES, 228. Car à tourner d'une langue estrangere, La peine est grande et la gloire est legere, LA BOÉTIE, 473. Je tournerois pour toy non pas des vers, Mais bien je croy tout le monde à l'envers, ID. 481. Tournant sa cholere en rage, MONT. I, 5. Tourner une chose à bien, ID. I, 19. Ils tournerent leur pensée à la perte qu'ils venoient de faire, ID. I, 63. On me donnoit un theme en mauvais latin pour le tourner en bon, ID. I, 194. Quand j'ois reciter l'estat de quelqu'un, je tourne incontinent les yeux à moy, ID. II, 82. Ces bœufs tournoient certaines grandes roues à puiser de l'eau, ID. II, 173. Trop tourner fait à terre tomber, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 251. Puis [deux frères qui avaient amassé quelque butin en guerroyant] s'en retournerent en France, comme c'est la coustume du François; car, quoy qu'il soit, il faut qu'il tourne voir fumer sa cheminée, ou bien pour faire monstre de sa fortune, où de sa vaillance et voyage, BRANT. t. IV, p. 332, éd. MONMERQUÉ. Moulins tournans à vent et à eaue, pressoirs à vin, sont reputez immeubles, *Coust. gén.* t. I, p. 479. Bon charton tourne en petit lieu, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry et picard, *torner;* bourg. *tonnai;* provenc. et espagn. *tornar;* ital. *tornare;* du lat. *tornare*, travailler au tour (voy. TOUR 2).

† **TOURNERIE** (tour-ne-rie), *s. f.* Atelier où l'on tourne le bois, le marbre.

TOURNESOL (tour-ne-sol), *s. m.* || 1° L'héliotrope (borraginées), ainsi dit parce que ses fleurs se tournent vers le soleil. Un frêle tournesol croît et meurt avant un chêne, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 11. || Fig. Celui qui se prosterne devant une supériorité quelconque. Courage! inclinez-vous vers le soleil levant [un homme enrichi tout à coup], agiles tournesols, PICARD, *Marionnettes*, V, 8. Vers cet astre nouveau [une jeune et jolie femme] qui promettait d'éclipser toutes ses émules, s'inclinaient à l'envi tous les tournesols de la galanterie, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, III. || 2° Nom de quelques plantes, appelées aussi fleurs du soleil, qui se tournent vers le soleil tant qu'il est sur l'horizon. || 3° Plante à grande fleur radiée, dite aussi soleil, *helianthus annuus*, L. (famille des composées). || 4° Nom donné à une matière colorante d'un bleu violet, qu'on obtient par la fermentation de plusieurs espèces de lichens, et notamment du *roccella tinctoria*, qu'on met en contact avec l'urine, l'ammoniaque ou la chaux. Tournesol, le cent pesant payera comme orseille, 34 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664. Le tournesol paraît n'être que la combinaison d'une couleur rouge végétale avec un alcali ou oxyde métallique; en conséquence il faut concevoir qu'en versant un acide dans la dissolution de tournesol, cet acide se combine avec l'alcali, met la couleur rouge en liberté; et, en ajoutant ensuite à la liqueur un oxyde, celui-ci se combine avec l'acide ou la couleur rouge, et la ramène au bleu, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 3, dans POUGENS. || Tournesol en drapeau, tournesol préparé en Languedoc en trempant à plusieurs reprises dans le suc du croton tinctorial (euphorbiacées) des chiffons qu'on expose chaque fois à la vapeur d'un mélange de chaux et d'urine putréfiée. La mauvaise couleur bleue connue sous le nom de tournesol, que l'on fabrique au Grand-Gallargues dans le ci-devant Languedoc, en imbibant des chiffons avec le suc du *croton tinctorium*, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 69. || Tournesol en pains, tournesol préparé en Auvergne avec plusieurs espèces de lichens, *parmelia roccella* et *tartarea*, Acharius, que l'on mêle avec moitié de leur poids de cendres gravelées, et que l'on réduit en pâte en les arrosant de temps en temps avec de l'urine humaine. || Adjectivement. Bleu tournesol. || 5° Papier de tournesol, papier teint en bleu avec le tournesol en pain; il sert de réactif aux chimistes, attendu que sa couleur vire au rouge par les acides et au vert par les alcalis. || 6° Terme de peintre en bâtiment. Pâte de chaux colorée en bleu au moyen du tournesol.

— HIST. XIVe s. Prenez aus [chez] un espicier deux onces de tournesot [fruit de l'*heliotropium*, *triccocum*], *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Le verd de vessie, le tournesol, et autres telles couleurs, PALISSY, 289.

— ÉTYM. *Tourner*, et *sol* pour *soleil;* Berry, *tourne-soleil*, qui s'est écrit aussi : L'autre voyant le tourne-soleil dit : quand sera-ce, mon Dieu, que mon âme suivra les attraits de votre bonté? ST FRANÇ. DE SALES, p. 483, dans JAUBERT, *Gloss.* Le *tournesol*, couleur, est ainsi dit parce que le suc des graines du croton des teinturiers est modifié dans sa couleur par les rayons du soleil.

† **TOURNETTE** (tour-nè-t'), *s. f.* || 1° Dévidoir sur lequel les chandeliers dévident leurs cotons. || Dévidoir qui tourne sur un pivot. Une espèce d'écheveau où le moindre brin ne peut être cassé, rompu.... devrait se nouer, s'embarrasser encore plus souvent dans le lieu de sa formation, que mes soies sur ma tournette, DIDER. *Mém. Rêve d'Alemb.* || 2° Plateau tournant, sur lequel on pose un vase que l'on peint. || 3° Cage tournante pour les écureuils. || 4° Jeux de tournettes, jeux où l'on fait tourner une aiguille, et où l'on gagne ce qui est indiqué par le chiffre où l'aiguille s'arrête. || 5° Instrument coupant à l'usage des vitriers, des relieurs, etc. || 6° Petites pièces en verre, rondes ou ovales.

— HIST. XVIe s. Tournette [devidoir], DU CANGE, *tornum*.

— ÉTYM. Dimin. tiré de *tourner*.

TOURNEUR (tour-neur), *s. m.* || 1° Artisan qui fait des ouvrages au tour. Tourneur en bois, en ivoire. Tourneurs sur bois, sur métaux. Tourneurs en pierre, en plâtre. || 2° Celui qui communique à quelque chose un mouvement en rond. Oui, ce beau fils, ce tourneur de prunelles, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 1. || 3° Celui qui tourne sur lui-même. || *Adj.* Derviche tourneur, derviche qui, par dévotion, tourne longtemps et rapidement sur lui-même. || 4° Celui qui tourne une meule. || Enfant qui fait tourner le rouet à retordre. || Ouvrier qui, chez les potiers d'étain, dirige le crochet pour tourner la vaisselle. || Ouvrier qui tourne une presse mécanique. || 5° Tourneur de baguette, homme qui fait tourner entre ses mains une baguette, ordinairement de coudrier, à l'effet de reconnaître les eaux souterraines. || 6° Terme rural. Celui qui fait métier de châtrer les animaux. || 7° *S. f.* Tourneuse, ouvrière qui fait tourner le dévidoir où le brin s'étend en écheveau.

— HIST. XIIIe s. Toutes manieres d'ouvriers de trenchant, c'est à savoir tonneliers.... tourneurs, lambroisseur, etc. *Liv. des mét.* 106. || XIVe s. A Jehan de Syn, tourneur, pour un buffet, H. CAFFIAUX, *Nicole de Dury*, p. 96. || XVIe s. Tousjours l'aucteur vers soy la gloire ameine, Et le tourneur [traducteur] n'en retient que la peine, LA BOÉTIE, 475. Ouvriers de marquetterie, tourneurs, AMYOT, *Pér.* 25.

— ÉTYM. Wallon, *tourneu;* bourguig. *torneu;* du latin *tornatorem*, de *tornare*, tourner.

† **TOURNE-VENT** (tour-ne-van), *s. m.* Tuyau recourbé et mobile qu'on met au-dessus d'une cheminée, dit plus souvent aujourd'hui gueule de loup.

† **TOURNEVIRE** (tour-ne-vi-r'), *s. f.* Terme de marine. Cordage fort, et garni, dans sa longueur, de pommes dont l'effet est de retenir les garcettes, quand on joint la tournevire à un câble qu'on veut rentrer dans le navire par son moyen. La mer était si grosse que nous employâmes quatre heures à lever notre ancre; la tournevire, la marguerite cassèrent; le cabestan fut brisé, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 55, dans POUGENS.

† **TOURNEVIRER** (tour-ne-vi-ré), *v. a.* Faire mouvoir à sa fantaisie. Il faut qu'elle soit Parisienne; car elle entend bien à tournevirer un homme, *Théâtre Italien*, dans LEROUX, *Dict. comique*. Prendre les souterrains, tournevirer Nérine, DUFRESNY, *Réconcil. norm.* I, 9.

— HIST. XVIe s. Ils sçavent les passages de l'Escriture pour accommoder à leurs propos, et les tournevirer aux occasions comme ils en auront besoin, *Sat. Mén.* p. 75. Les moindres choses tournevirent nostre jugement, MONT. II, 322.

— ÉTYM. *Tourner*, et *virer*.

TOURNEVIS (tour-ne-vis'), *s. m.* Instrument de fer ou d'acier avec lequel on serre ou l'on desserre les vis.

— ÉTYM. *Tourner*, et *vis*.

† **TOURNILLE** (tour-ni-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Instrument dont le fabricant de bas au métier se sert pour relever les mailles tombées.

† **TOURNILLER** (tour-ni-llé; *ll* mouillées), *v. n.* Faire beaucoup de petits tours. L'auteur [dramatique], au lieu d'intriguer à son choix son ouvrage, est obligé de tourniller dans des incidents impossibles, BEAUMARCH. *Préf. du Mar. de Fig.*

† **TOURNIOLE** (tour-ni-o-l'), *s. f.* Nom vulgaire du panaris siégeant entre l'épiderme et la peau.

— ÉTYM. Ainsi dite parce que la *tourniole* occupe le *tour* de l'ongle.

† **TOURNIOLER** (tour-ni-o-lé), *v. n.* Terme inusité. Prendre des détours en parlant. Je vous rends mille grâces de votre aimable lettre... je n'y trouve rien à souhaiter que de n'écrire point toujours en tourniolant comme vous faites, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 3 juin 1693.

TOURNIQUET (tour-ni-kè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des tour-ni-kè-z en bois), *s. m.* || 1° Croix mobile posée horizontalement sur un pivot, pour ne laisser passer que les gens de pied. || Appareil mécanique pour compter les personnes qui entrent dans un lieu public. || 2° Poutre garnie de pointes de fer, que l'on place dans une ouverture, une brèche, à l'entrée d'un camp, pour disputer le passage à l'ennemi. || 3° Petit morceau de bois qui sert à accorder les tuyaux d'orgue. || 4° Terme de marine. Rouleau employé pour empêcher les cordages que l'on tire avec force, de frotter sur des objets que l'on veut ménager, ou de perdre une partie de leur action. || 5° Espèce de dévidoir sur lequel les épingliers dressent le fil de laiton. || 6° Terme de serrurier. Se dit de diverses pièces servant à tenir des contrevents ouverts, à tenir fermés des châssis vitrés, etc. || Poignée montée sur une clef, qui fait tourner le canon de propreté d'un robinet de garde-robe. || 7° Aiguille de fer, mobile dans un cercle au bord duquel il y a plusieurs chiffres ou divisions : on perd ou on gagne, suivant le nombre sur lequel l'aiguille s'arrête. || 8° Terme de physique. Tourniquet à gaz, instrument qui sert à démontrer la réaction causée par l'écoulement des gaz. || Tourniquet hydraulique, appareil qui se met en mouvement, en opérant une série de tours suivant son grand axe, quand, un liquide étant contenu dans un cylindre creux, mobile suivant son grand axe et pourvu à sa partie inférieure de deux ajutages soudés en sens inverse, on donne issue au liquide d'un seul côté, ce qui rompt l'équilibre des forces qui se faisaient obstacle sur les parois du vase. || Tourniquet électrique, système de tiges métalliques partant d'un centre commun, recourbées dans le même sens à leurs extrémités, et terminées par des pointes très-fines. || 9° Terme de menuiserie. Morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis à coulisse lorsqu'il est levé. || 10° Instrument de chirurgie destiné à comprimer les vaisseaux, pour suspendre le cours du sang pendant une opération. || 11° Nom vulgaire donné à chacune des espèces du genre gyrin (coléoptères). || 12° Nom d'une ancienne sorte de jeu. Nul d'eux ne serait si mauvais De frapper banc ni escabelle En présence de la chandelle Qui les servirait au piquet, Au berlan, ou au tourniquet, *Description d'Amsterdam*, dans FR. MICHEL, *Argot*.

— HIST. XVIe s. Tourniquet, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dimin. tiré de *tourner;* bourg. *torniquai*.

TOURNIS (tour-nî), *s. m.* Terme de vétérinaire. Maladie des bêtes à cornes, surtout des moutons, dont le principal symptôme consiste à tourner, d'abord fréquemment, puis continuellement, et qui dépend de la présence de cœnures dans un point quelconque de l'axe cérébro-spinal, du cerveau surtout. || On dit aussi tournoiement.

— HIST. XIIIe s. Le [la] brebis, mais k'ille ne soit rongneuse, ne clavereleuse, ne tourniche, DU CANGE, *tornutio*.

— ÉTYM. *Tourner*. *Tournis* est l'ancien adjectif *torneis*, signifiant qui se meut, qui tourne : *pont torneis*.

† **TOURNISSE** (tour-ni-s'), *s. f.* Terme de charpenterie. Poteau de remplissage, compris entre une sablière et une décharge, dans une cloison.

TOURNOI (tour-noi), *s. m.* Fête militaire où les chevaliers du moyen âge déployaient leur adresse en joutant ou en combattant les uns contre les autres. L'usage des tournois, qui, unissant ensemble les droits de la valeur et de l'amour, donnèrent encore à la galanterie une grande importance, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 22. Les tournois, si longtemps célèbres dans l'Europe chrétienne et si souvent anathématisés, étaient des jeux plus nobles que la lutte, le disque et la course des Grecs, et bien moins barbares que les combats des gladiateurs chez les Romains, VOLT. *Mœurs*, 99. Le prince Henri de Bourbon-Montpensier en fut encore la victime; une chute de cheval le fit périr; les tournois cessèrent alors absolument (1560), ID. *ib.* || Fig. Sur une table longue et façonnée exprès,

D'un tournoi de bassette ordonner les apprêts, BOIL. *Sat.* X. || **2°** Fig. Tournoi de paroles, assaut entre des orateurs, des parleurs. Dans tous les mélodrames, on réserve une scène à effet pour ces deux acteurs à forte poitrine; c'est un beau tournoi de paroles; l'un fait sonner toutes les *r*, l'autre toutes les *s*, TH. GAUTIER, *Hist. de l'art dramatique*, t. I, p. 24.

— HIST. XIII° s. Un tournoi [il] fait crier, que plus n'i veut atendre, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 17. || XIV° s. Ceulx qui vont as tournez, ORESME, *Éth.* 79. || XV° s. A tant il recouvra son heaulme et s'en arma, puis dist à Norgal : Sire chevalier, se vous sçavez riens que dire à ceste jouste, venez au tournoy, si en prenez sur moi vengeance au trenchant de l'espée, *Perceforest*, t. V, f° 23. Adonc les suivirent environ deux cens chevaliers, tant qu'ilz vindrent en la place; lors se voulurent par bendes partir; mais Paustonnet les destourna, disant que le tournoy estoit commun, et que chascun fist du mieux qu'il pourroit; à ces paroles appella chascun son compaignon de la jouste, et commencerent le tournoy fort et puissant, *ib.* t. IV, f° 158. Luy tout seul et ung sien cousin maintenoient le tournoy [combat véritable], et se deffendirent, *Lancelot du lac*, t. III, f° 40, dans LACURNE. Trop je connois Vos durs tournois Et vostre luyte, *le Blason des faulces amours*, p. 240, dans LACURNE. || XVI° s. Joustes, tournoys, courses de bagues, CARLOIX, II, 4.

— ÉTYM. Substantif verbal de *tournoyer*; provenç. *tornei*; catal. *tornesi*; espagn. *torneo*; portug. *torneios*, *torneos*; ital. *torneo*.

TOURNOIEMENT ou **TOURNOÎMENT** (tour-noi-man), *s. m.* || **1°** Action de ce qui tournoie. Les gouffres ne sont que des tournoiements d'eau qui sont produits par des courants opposés, et les ouragans ne sont que des tourbillons ou tournoiements d'air produits par des vents contraires, BUFF. *Théorie de la terre, preuves*, art. XV. || Fig. Heureux ceux qui voient le bouleversement et le tournoiement des choses humaines! NICOLE, *Essais*, t. VIII, 2° part. p. 176, dans POUGENS. || **2°** Tournoiement de tête, indisposition du cerveau, durant laquelle il semble que tous les objets tournent. Ce qu'il y a de plaisant dans mon goût pour les lieux escarpés, est qu'ils me font tourner la tête; et j'aime beaucoup ce tournoiement, pourvu que je sois en sûreté, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || **3°** Synonyme de tournis.

— HIST. XIII° s. Et avint un jour que chevalier de son lignage aloient au tournoiement [tournoi], *Chron. de Rains*, 81. Cil chevalier novelement Fu venus d'ung tournoiement, Où il ot faite pour s'amie Mainte jouste et mainte envaïe [assaut], *la Rose*, 1190. || XIV° s. Certains esbatemens et exercitations comme seroient par aventure tournoiemens, ORESME, *Eth.* 89. || XV° s. Commencerent les Anglois à mener forte guerre, et faire plusieurs courses et tournoiemens ou païs de Bretaigne, MONSTREL. t. II, p. 35. || XVI° s. Un esblouissement et tournoyement de teste, MONT. II, 301.

— ÉTYM. *Tournoyer*; provenç. *torneiament*, *torneyamen*; ital. *torneamento*, *torniamento*.

† **TOURNOIR** (tour-noir), *s. m.* Bâton qui meut le tour du potier d'étain.

† **TOURNOIRE** (tour-noi-r'), *s. f.* Moulin à carton.

TOURNOIS (tour-noî), *adj. invar.* || **1°** Il s'est dit de la monnaie qui se frappait à Tours, plus faible d'un cinquième que celle qui se frappait à Paris. || Il s'est dit ensuite des livres valant vingt sous, à la différence des livres parisis qui en valaient vingt-cinq, et des sous valant douze deniers, à la différence des sous parisis qui en valaient quinze. Des sous, des livres tournois. || **2°** Substantivement. Posséder trois bénéfices pour douze tournois, trois ducats et six carlins, VOLT. *Mœurs*, 127.

— HIST. XIII° s. Ou se Pierres dist que ce fust parisis qu'il presta, et li tesmoing dient que ce furent tornois ou autre monnoie, BEAUMAN. XL, 9. Et m'avint ainsi que, quant je arivai en Cypre, il ne me fu demouré de remenant que XII vins [240] livres de tournois, ma nef paiée, JOINV. 214. || XVI° s. Taxons et moderons leurs salaires pour chascune journée à la somme de huit sols parisis au pays de parisis, et de huit sols tournois au pays de tournois, *Gr. coust. de France*, liv. I, ch. 5, p. 44.

— ÉTYM. Lat. *turonensis*, de la cité de Tours.

† **TOURNOYANT, ANTE** (tour-no-ian, ian-t'; d'autres disent : tour-noi-ian, ian-t'), *adj.* || **1°** Qui fait plusieurs tours. Le roitelet troglodyte, ayant quelquefois reçu le nom de *trochilos* à cause de son vol tournoyant, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 291. Dès lors on ne vit plus que lignes ondoyantes, Que sentiers tortueux, que routes tournoyantes, DELILLE, *Jard.* IV. || **2°** Qui présente un tournoiement. Les eaux tournoyantes sont dangereuses. Après quoi la flamme ondoyante Fut dans l'air longtemps tournoyante, SCARR. *Virg.* VII. Un flot tournoyant, V. HUGO, *Orient.* 33. || **3°** Épithète donnée à une plante singulière, l'hédysare tournoyant, dont les deux folioles latérales exécutent sans cesse et d'elles-mêmes des mouvements successifs d'élévation et d'abaissement autour du pétiole.

TOURNOYER (tour-no-ié; quelques-uns disent : tour-noi-ié), *v. n.* Il se conjugue comme employer. || **1°** Tourner en faisant plusieurs tours. Les grands chemins qui tournoient entre des montagnes, DESC. *Méth.* II, 2. Ainsi jamais il n'est la proie Du lion toujours rugissant, Qui, pour surprendre l'innocent, Tout à l'entour de lui tournoie, CORN. *Imit.* I, 13. C'est comme dans une forêt, après avoir longtemps tournoyé parmi des sentiers embarrassés, se retrouver au point d'où on était parti, BOSS. 5° *avert.* 59. Il voit les tristes bords du fleuve marécageux dont les eaux bourbeuses et dormantes ne font que tournoyer, FÉN. *Tél.* XVIII. Démocrite, Épicure et Lucrèce, avec leurs atomes déclinant dans le vide, étaient pour le moins aussi enfants que Descartes avec ses tourbillons tournoyant dans le plein, VOLT. *Systèmes, not.* Les mains cherchent les mains; soudain la ronde immense Comme un ouragan sombre en tournoyant commence, V. HUGO, *Ballades, Sabbat.* || **2°** Fig. et familièrement. Biaiser, chercher des détours. C'est en vain qu'on tournoie : il en faut venir à reconnaître le consentement à sa perte [à la damnation], BOSS. *Préf. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, 20. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. Saint-Simon l'a employé activement, au sens d'écarter : On n'entendait plus parler du prince Louis, depuis qu'on l'avait tournoyé et laissé de côté, 118, 32.

— HIST. XII° s. Contre le ciel [il] va moult bien torniant Son fort espié.... *Ronc.* p. 37. || XIII° s. Et dirai dou roi Richart qui fu preus et hardi.... et venoit tournoyer es marches de France et de Poito, *Chr. de Rains*, p. 17. Ou sus charbon ou sur greïlles, Ou tournoiés à grans chevilles, Comme Yxion, à tranchans roes Que maufé [les diables] tornent à lor poes [pattes], *la Rose*, 19480. Si te puisse tornoier fievre, *Ren.* 21202. Ma feme het le tornoier [n'aime pas que j'aille au tournois], *Poésies mss. avant* 1300, t. III, p. 1270, dans LACURNE. J'irai as paiens tornoier [combattre], *Partonop.* v. 2071. Et se parti de Cambaluc, et ala bien quatre moys de journées vers ponent, et pour ce vous conterai tout ce que il vit en celle voie alant et tournoyant, MARC POL, p. 348. || XIV° s. Il [le renard] fuit en tournoyant, *Modus*, f° XL. || XV° s. Entandis que le chevalier tournoyoit au roy escossois, *Perceforest*, t. II, f° 149. Auquel jour il seroit lui quarantiesme de nobles hommes, montez et armez chascun la lance et l'espée au poing, et icelles espées seroient rabattues et les pointes coupées, pour courre la lance contre autres quarante qui y viendroient, et puis tournoyer des dites espées, MATH. DE COUCY, *Hist. de Ch. VII*, p. 679, dans LACURNE. || XVI° s. J'ai mieux aimé au coin d'une maison Du ciel apprendre et l'ordre et la raison.... Que, tournoyant la terre pas à pas, Voir tout le monde et ne l'entendre pas, ST GEL. 215. Et lui dirent qu'ilz sçavoient un chemin tournoyant que les ennemis ne gardoient point, AMYOT, *Flam.* 6. Il mect, entre l'historien et celui qui fait chose digne d'histoire, pareille difference qu'entre le heraut, ou trompette, et le tournoyant en la lice, M. DUBELL. *Prol.* La colique se fait par une contorsion, c'est à dire que les boyaux s'entortillent et tournoyent, de sorte.... PARÉ, XV, 65 *bis*. Le vin se verse, et l'escumeuse couppe De main en main tournoye par la troupe, RONS. 627. Tournoyant et flottant dans cette mer vaste, trouble et ondoyante des opinions humaines, MONT. II, 256.

— ÉTYM. Dérivé de *tourner*; provenç. *torneiar*, *tornegar*, *torniar*; catal. *tornejar*; espagn. *tornear*; ital. *torniare*.

† **TOURNOYEUR** (tour-no-ieur), *s. m.* Celui qui prend part à un tournoi. Si quelque chevalier avait mal parlé des dames, les autres tournoyeurs le battaient de leurs épées, VOLT. *Mœurs*, 99.

— HIST. XIII° s. Tornoieur, vos, que atendeiz, Qui la terre ne deffendeiz, Qui est à vostre creatour? RUTEB. 62. Ains est si très bons chevaliers, Si membrez et si porveans, Si tornoierres, si jostans, *Partonop. mss. de St-Germain*, f° 161, dans LACURNE. || XIV° s. Il a en France un tel proverbe : De bon tourneour couart guerrier, ORESME, *Éth.* 79.

— ÉTYM. *Tournoyer*; provenç. *torneyare* (au nominatif), *torneyador* (au régime); espagn. *torneador*.

TOURNURE (tour-nu-r'), *s. f.* || **1°** Ce qui tombe quand on façonne un objet au tour. L'oxyde de cuivre étant mêlé de tournure de ce métal, SÉRULLAS, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. XI, p. 193. || **2°** La forme donnée au fer à cheval pour qu'il s'ajuste sur le pied en en suivant les contours. || **3°** Terme de cuisine. Bande que le cuisinier ou le confiseur détache de la surface d'un légume ou d'un fruit. || **4°** Fig. Manière dont une personne est tournée, taille, habitude de corps. Voilà un soldat d'une bonne tournure; locution de la cour, DE CAILLÈRES, 1690. Il y a de certaines tournures d'hommes qu'on n'oublie point, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 1. Il est véritablement d'une fort jolie tournure, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 161. Que t'en semble? quelle tournure? Ils sont bien généreux vraiment De montrer gratis des figures Qu'on irait voir pour de l'argent, SCRIBE et GERM. DELAVIGNE, *Somnambule*, I, 9. || **5°** Fig. Manière de tourner, de présenter les choses. Il est vrai, dit le jeune comte, qui revenait de l'armée, qu'ils donnent à tout ce qu'ils disent des tournures admirables.... je sais qu'on dit fort bien : M. un tel a l'esprit bien ou mal tourné, et que c'est une façon de parler que l'usage a appliquée, dans un sens figuré, aux choses spirituelles; mais cela ne conclut pas qu'on puisse se servir du terme de tournure dans le même sens; la tournure est un terme de mécanique qui ne signifie autre chose que l'action, l'ouvrage des tourneurs; ainsi je suis d'avis qu'on le rende à ce métier, et qu'on cesse de lui faire un vol qui me paraît plus propre à avilir notre langue qu'à l'enrichir, CAILLÈRES, *Mots à la mode, Convers.* 1re. Je sais la tournure qu'il faut donner à ce qui vient d'arriver, MARIV. *Marianne*, 3° part. || Manière dont les choses se présentent. Je vis la tournure et le ton que prenait la plaisanterie, MARMONTEL, *Mém.* VII. L'affaire prit une mauvaise tournure, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 533, dans POUGENS. || Malgré la condamnation de Caillères, *tournure* s'est établi en ce sens. || **6°** Fig. Manière d'être en parlant de l'esprit. Son esprit est d'une agréable tournure. Je fis part de mon projet à mon amie; elle avait aussi une tournure d'esprit romanesque, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 255, dans POUGENS. || Tournure d'esprit a été blâmé par BOUHOURS, *Nouv. remarques* (ce qui n'a pas empêché le mot de réussir) : « Il y en a qui disent *tournure* d'esprit. Il faut laisser ce langage aux précieux et aux précieuses. Ce mot est venu trop tard pour réussir. A quoi bon dire *tournure* quand nous avons *tour?* » || **7°** Il se dit de l'arrangement des mots. Tournure de phrase. Cette tournure est élégante. La tournure d'un vers. || **8°** Bande d'étoffe raide ou empesée que les femmes mettent autour de leurs reins, pour faire bouffer la robe à cet endroit. Cette dame a mis trop de tournure. || Fig. Chacun [hommes de lettres prenant un pseudonyme] arrangeait un peu son nom, pour lui donner plus de tournure, TH. GAUTIER, dans le *Bien public*, 10 mars 1872.

— HIST. XV° s. Guillotin Barbes avoit getté et mis certaines pierres au no du moulin à fouler draps.... en telle maniere que ledit moulin et la tourneure d'icellui en estoient empeschez, DU CANGE, *torneura.* || XVI° s. A la tournure [présure] des chevreaux et aignaux, pour en faire de bonne presure, ajouste-on un peu de saffran, de gingembre et de poivre pulvérisé, avec bonne quantité de sel, O. DE SERRES, 285.

— ÉTYM. *Tourner*.

† **TOUROUTIER** (tou-rou-tié), *s. m.* Nom vulgaire du *sterculia ivira*, sterculiacées.

† **TOURQUE** (tour-k'), *s. f.* Mesure pour charger les minerais.

† **TOURRETTE** (tou-rè-t'), *s. f.* Genre de mousses. || Nom français du genre *turritis*, crucifères.

1. **TOURTE** (tour-t'), *s. f.* || **1°** Se dit, dans quelques provinces, d'un pain en forme de disque. Une tourte de pain bis. Une tourte de pain blanc. || **2°** Pièce de pâtisserie, dans laquelle on met des viandes, du poisson, etc. et qu'on sert chaude. En mangeant une tourte de pigeons, SÉV. 273. Mon appétit s'ouvre, Et mon œil découvre Les portes d'un Louvre En tourte arrondi, BÉRANG. *Cocagne.* || **3°** Il se dit quelquefois abusivement pour tarte. Elle ordonna à son grand écuyer de lui faire une tourte de confitures, VOLT. *Zadig*, 18.

|| 4° Terme de métallurgie. Espèce de pain provenant de la réduction du minerai d'argent en poudre. || 5° Marc de noix. || 6° Plaque d'argile qui sert de support à un creuset, dans les verreries. || Pièce de la lanterne d'un moulin.

— HIST. XIV° s. Tourtes lombardes, il y a des oiselets parmi la farce, *Ménagier*, II, 4. Le suppliant dit à sa femme qu'elle preist un grant pain fetiz, dit tourte, et en feist des pieces, et les donnast aus poures pour Dieu, DU CANGE, *panis tornatus*. || XVI° s. Adjoutans que point à eulx n'appartenoit manger de ces belles fouaces, mais qu'ils se debvoient contenter de gros pain ballé [où restent les balles du grain] et de tourte, RAB. *Garg.* II, 25.

— ÉTYM. Berry, *tourte*, pain bis de forme ronde et pesant de 30 à 40 livres; bourg. *torte;* espagn. et ital. *torta;* du lat. *torta*, gâteau plat, tourte, de *tortus*, tordu, tourné en rond, part. passif de *torquere*, voy. TORDRE. Le celtique a le même mot : kimry, *torth;* bas-bret. *tors*, pain rond ; gaél. et irl. *tort*, petit pain.

† 2. **TOURTE** (tour-t'), *s. f.* Nom spécifique, pour certains auteurs, d'un pigeon, dit vulgairement tourte et tourterelle de la Caroline; c'est la colombe carolinienne (Amérique) de certains auteurs, la colombe marginée de Latham, LEGOARANT.

— ÉTYM. Le même que *tourtre*.

TOURTEAU (tour-tô), *s. m.* || 1° Sorte de gâteau. Prenez avec vous dix pains, un tourteau et un vase plein de miel, et allez le trouver, SACI, *Bible, Rois*, III, XIV, 3. || 2° Petit pain bis, dans quelques provinces. || 3° Masse formée du résidu de certains végétaux dont on a exprimé de l'huile. Les principaux tourteaux sont ceux de lin, de pavot, de chènevis, de colza, d'olives, de faînes. || 4° Terme de blason. Figure qui, en or, se dit besant, en argent, plate, et en émail quelconque, tourteau. || 5° Disque de bois dur de forme lenticulaire, employé dans les poudreries pour briser les mottes du salpêtre et grener la poudre. || 6° Tourteau goudronné, artifice d'éclairage, composé d'une couronne faite avec de la vieille mèche à canon, enduite d'une composition éclairante. || 7° Plafond d'en bas d'une lanterne de moulin. || 8° Crabe tourteau, ou, simplement, tourteau, le cancer pagure de certains auteurs, dit aussi poupart, et sur le littoral de la Manche, poing-clos; il est très-bon à manger.

— HIST. XII° s. E fai à mun oes [gré] tut premierement un turtellet de cele farine, *Rois*, p. 311. || XIII° s. Si fait on bau [bail] sour les bateurs d'ole [huile], k'il bacent l'olie bien et loialment, et livrent droite mesure, et rendent les tourtiaus à cascum cou c'à lui afiert, TAILLIAR, *Recueil*, p. 417. || XIV° s. Autre les ha [les trésors du mort] qui s'en deporte, Et les despent, espoir, et gaste, Et fait grant tourtel d'autrui paste, MACHAUT, p. 98. || XVI° s. Il y eut un jeune homme, lequel, estant souspeçonné d'avoir empoisonné son pere dedans un tourteau, faisoit du mauvais et menaçoit Ciceron de luy dire injure, AMYOT, *Cicér.* 33.

— ÉTYM. Dérivé de *tourte* 1; wallon, *tortai;* Berry, *tourtiau;* Guernesey, *tourtel*, gros pain rond bis; provenç. *torteth;* catal. *tortell*.

† **TOURTELÉ, ÉE** (tour-te-lé, lée), *adj.* Terme de blason. Se dit des pièces qui sont chargées de tourteaux.

† **TOURTELET** (tour-te-lè), *s. m.* Feuille mince de pâtisserie.

† **TOURTELETTE** (tour-te-lè-t'), *s. f.* Petite tourte. || Terme d'art militaire. Vieille corde que l'on goudronne, pour faire un tourteau.

TOURTEREAU (tour-te-rô), *s. m.* Jeune tourterelle. Élever des tourtereaux. || Fig. Ce sont des tourtereaux, se dit de deux jeunes époux qui ont beaucoup d'amour l'un pour l'autre. Quand nous les trouvâmes au Vaudreuil, ils vivaient ensemble comme deux tourtereaux, GENLIS, *Mém.* t. II, p. 70, dans POUGENS. Oh! oui, ces pauvres enfants-là, ce sont deux tourtereaux, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 6.

— HIST. XIII° s. Turturele seiez, et je ier [serai] turturel, Qui ne prent fors un pair, com li livres espel, *Roman de Horn*.

— ÉTYM. Voy. TOURTERELLE.

TOURTERELLE (tour-te-rè-l'), *s. f.* || 1° Oiseau qui ressemble beaucoup au pigeon, mais qui est plus petit, *columba turtur*, L. gallinacés. Les tourterelles se fuyaient; Plus d'amour, partant plus de joie, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Toutes les tourterelles, sans en excepter une, se réunissent en troupes, arrivent, partent et voyagent ensemble, BUFF. *Ois.* t. II, p. 382. Nous achetâmes, dans le village, des tourterelles à coup de poignard; on leur a donné ce nom, parce qu'elles ont au milieu de la poitrine une tache rouge qui ressemble exactement à une blessure faite par un coup de couteau, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 339, dans POUGENS. || Tourterelle à collier, nom vulgaire de la colombe rieuse. || Petite tourterelle américaine, nom donné par Brisson à un oiseau qui est la colombe passerine (Antilles) de Latham, cocotzin d'Hernandez, petite tourterelle de la Martinique et pigeon de terre, LEGOARANT. || Fig. Je hais la coquetterie, et je suis une tourterelle pour la fidélité, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 7. D'un lutin c'est tout l'esprit, C'est un cœur de tourterelle, BÉRANG. *Margot.* || Fig. Ils s'aiment comme deux tourterelles, se dit de deux jeunes époux qui ont beaucoup d'amour l'un pour l'autre. Oh! parbleu, nous vivrons comme deux tourterelles, REGNARD, *Joueur*, IV, 9. || 2° Coquille du genre strombe.

— HIST. XI° s. Dame, dist ele, jo i ai si grant perte; Ore vivrai en guise de turtrele; Quant n'ai tun filz, ensemble ot [avec] tei voil estre, *Saint Alexis*, XXX. || XIII° s. Je voi que vous estes plus simple En cel surcot, en cele guimple, Que tortorele ne coulons, *la Rose*, 8552. Torterele est uns oisiaus de grant chasteé qui habite volentiers loing des gens, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 220. || XIV° s Perdrix, tuerterelles, gelines sauvages, *Bibl. des ch.* 5° série, t. I, p. 216. || XV° s. Et pour sa loyaulté garder, Il veult desormais ressembler A la loyalle turterelle Qui seule se tient, à part elle, Après qu'elle a perdu son per, CH. D'ORL. *Quittance d'amour*. || XVI° s. Et estimoit qu'en cette cage, sa farouche tourterelle se pourroit apprivoiser, YVER, p. 542.

— ÉTYM. Berry, *tourtourelle;* du lat. *turturella*, dimin. de *turtur* (voy. TOURTRE).

† **TOURTERRIÈRE** (tour-tè-riè-r'), *s. f.* Gros rouleau qui sert dans les ateliers à transporter des fardeaux considérables.

† **TOURTIA** (tour-ti-a), *s. m.* Nom que les mineurs donnent à un conglomérat siliceux, dur et de quelques mètres seulement de puissance, qui, dans certaines parties du bassin de Paris, remplace les couches de grès vert.

— ÉTYM Autre forme de *tourteau*.

TOURTIÈRE (tour-tiè-r'), *s. f.* Ustensile qui sert à faire cuire des tourtes. Les tourtières seront marquées et contre-marquées au corps; les anses seront marquées du poinçon du maître, *Réglem. orfévr.* 30 déc. 1679.

— ÉTYM. *Tourte*.

† **TOURTOIRE** (tour-toi-r'), *s. f.* Terme de chasse. Baguette mince ou houssine, avec laquelle les chasseurs font des battues en frappant sur les buissons.

TOURTRE (tour-tr'), *s. f.* Terme vieilli. Nom de la tourterelle en cuisine. Un plat de tourtres.

— HIST. XII° s. Onques tuertre qui pert son compaignon Ne fu un jour de [que] moi plus esbahie, *Couci*, XXIV. || XIII° s. Tu iez.... Aube qui le jor nos amainne, Tortre qui ses amors ne mue, RUTEB. II, 13. || XVI° s. Le toucan vit de poivre, comme nos tourtes, merles et estourneaux font ici de graine de lierre, PARÉ, *Monstr. app.* 2.

— ÉTYM. Provenç. *tortre;* ital. *tortore;* du lat. *turturem*. *Turtur* est évidemment l'imitation du cri de l'oiseau.

TOUSELLE (tou-zè-l'), *s. f.* Froment précoce dont l'épi est sans barbe, *triticum hybernum*, L. Je crois qu'il faut les couvrir [les champs] de touselle; Car c'est un grain qui vient fort aisément, LA FONT. *Papef.*

— HIST. XVI° s. Les Italiens, Piedmontois, ceux de Languedoc et de la Provence s'accordent à ce mot, tozelle, qui est un froment ras, prisé par sur tout autre pour sa delicatesse à faire pain, et aussi pour son facile accroist, O. DE SERRES, 107. Aroit un champ grand et restile [qui porte tous les ans], et le semoit de touzelle, RAB. IV, 45.

— ÉTYM. Provenç. *tozela;* du lat. *tonsus*, tondu, ras, à cause de l'apparence de ce blé; comparez le vieux franç. *tousel*, jeune garçon, *touse*, jeune fille, du lat. *tonsus*, *tonsa*, tondu, tondue.

TOUSSAINT (tou-sin), *s. f.* La fête de tous les saints, qui est toujours le 1er novembre. Nous arrivâmes hier, jour de la Toussaint : bon jour, bonne œuvre, SÉV. 166. Hé oui, ma fille, Quand octobre prend sa fin, La Toussaint est au matin, ID. 367. Venez passer la Toussaint ici : vous y entendrez le père Bourdaloue; vous verrez le roi faire ses dévotions, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 25 oct. 1685.

— HIST. XIII° s. Et sejornerent el païs jusques à la feste tossains, VILLEH. CLXVI. Cinq jors avant la touzsains, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 69. || XVI° s. Combien de fausses receptes donnez-vous, qui envoyent les pauvres malades au lendemain de la Toussaincts [les font périr, à cause que le jour des morts est le lendemain de la Toussaint]? *Contes de Cholières*, f° 43, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon et bourguig. *tossain;* de *tous*, et *saints*.

TOUSSER (tou-sé), *v. n.* || 1° Faire l'effort et le bruit que cause la toux. Votre fluxion ne vous sied point mal, et vous avez grâce à tousser, MOL. *l'Av.* II, 6. Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler, Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle, Ma sœur, que de tousser et de cracher comme elle, ID. *F. sav.* I, 1. Il se moucha, cracha, toussa, Puis en ces mots il commença, CHAPELLE et BACHAUMONT, *Voyage*. Vineuil est bien vieilli, bien toussant et bien crachant, et dévot, mais toujours de l'esprit, SÉV. 17 sept. 1675. Je crois qu'on tousse par tout le royaume; nous toussons beaucoup sur la frontière; c'est une épidémie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 mars 1765. Il faisait consister sa gloire à savoir et à raconter avec précision comment Fontenelle toussait et crachait, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 74. || Substantivement. Tous les marchers, toussers.... [sont différents], PASC. *Pens.* XXV, 63, édit. HAVET. || 2° Faire ce même bruit à dessein. Ayant toussé pour se nettoyer la voix, il commença par ces vers, LA FONT. *Psyché*, I, p. 22. Puis tousserez afin de m'avertir; Mais haut et clair, et plutôt deux fois qu'une, ID. *Savetier*. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. On a dit toussir encore au commencement du XVII° siècle : Sans oser ni cracher ni toussir ni s'asseoir, REGNIER, *Sat.* IV.

— HIST. XIII° s. Nuns [nul] ne me tent, nuns ne me baille; Je touz de froit, de fain baaille; Dont je suis mors et maubailliz, RUTEB. 3. || XIV° s. Comme homme menjue et veult parler, des lors il tout continuelment, duc à tant que ce qui est entré en la voie de l'air soit debouté hors, H. DE MONDEVILLE, f° 18, *verso*. || XVI° s. Pour obvier à ce [la révolte des Génois], le roy leur avoit laissé dedans leur ville si forte main armée, qu'ils n'eussent osé toussir, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 247, dans LACURNE. Et parce que ilz dormoyent la gueulle baye et ouverte, il leur remplit de sel le gousier, tant que ces paoures haires toussissoyent comme regnardz, RAB. *Pant.* II, 28. La hargne [hernie] leur vient du grand effort qu'ils font par leur crier et toussir, PARÉ, VI, 15. Le patient crachera le sang, et n'aura cesse de tousser, ID. VIII, 30.

— ÉTYM. Génev. picard et Berry, *toussir;* bourguig. et wallon, *tossé;* provenç. et portug. *tossir;* espagn. *toser;* ital. *tossire;* du lat. *tussire*, dénominatif de *tussis*.

† **TOUSSERIE** (tou-se-rie), *s. f.* Toux fréquente et fatigante. Ces Rochefoucauld furent toute la nuit dans leur jardin pendant le feu [un incendie]; et, le lendemain, l'abbé de Marsillac et ses sœurs étaient dans un enrouement et une tousserie pitoyable, SÉV. 28 déc. 1689. Les prédicateurs de son temps [le cordelier Maillard] affectaient de tousser.... j'ai vu autrefois de vieux prédicateurs qui affectaient ces tousseries, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 100.

— ÉTYM. *Tousser;* wallon, *tossreie*.

TOUSSEUR, EUSE (tou-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tousse souvent. || *Adj.* Il [le cordelier Maillard] n'a pas manqué dans un sermon.... de marquer à la marge, par des hem, hem, les endroits où il avait toussé.... jusqu'à Olivier Maillard je n'avais point ouï parler d'une éloquence tousseuse, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 100.

— HIST. XV° s. Devenus suis maigres, pelez, frilleux, Po [peu] voyant, sourt, sec, ennuyeux, chargent [à charge], Tousseur, roingneux, graveleux et gouteux, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 442. || XVI° s. Un tousseur continuel irrite mon poulmon, MONT. I, 91.

— ÉTYM. *Tousser;* wallon, *tosseu;* Berry, *tousseux*.

TOUT, TOUTE (tou, tou-t'; le *t* se lie : tou-t homme; au pluriel, l'*s* se lie : tou-z animaux; tou-z y sont; quelques-uns font sentir l'*s* du pluriel même devant une consonne : tous' viendront; ils y sont tous'; c'est une mauvaise prononciation; remarquez d'ailleurs que la prononciation de tout et de tous n'est pas la même; *ou* dans le premier a un son moins grave que dans le second : tou et toû), *adj.* || 1° Qui comprend totalité, intégrité, qui ne laisse rien en dehors. || 2° Il se construit avec l'article défini et les adjectifs possessifs, et se met avant eux. || 3° Tous les jours, tous les

mois, etc. Tous les deux jours, tous les trois jours, etc. || **4°** Il se construit avec l'article *un*, *une*, dans le sens d'entier. || **5°** Il se joint aux pronoms personnels, et se met après. || **6°** Tous deux, ou tous les deux. || **7°** Tout s'emploie au sens de chaque, et alors il se construit sans article. || **8°** Tout, construit sans article au sens de plein, entier, sans réserve. || **9°** Tout devant un nom de peuple, de pays, de ville, etc. exprime la totalité, l'ensemble des habitants. Tout Rome. || **10°** Tout Corneille, toutes les œuvres de Corneille. || **11°** Tous, au pluriel, s'emploie pour récapituler, résumer. || **12°** Tout, dans le sens de toute espèce de, rien que. || **13°** Tous, toutes au pluriel, au sens de tous les hommes, toutes les femmes. || **14°** Égal à tous, en termes de marine. || **15°** *S. m.* Tout, nom donné, sur le turf anglais, à un homme qui a pour profession d'espionner les écuries des courses. || **16°** Une chose considérée dans son entier, une chose complète. || **17°** Il se dit aussi sans article en ce sens. || **18°** Tout, sans article, signifiant toute chose, toute sorte de choses. || **19°** Tout, signifiant tout le monde, tout homme, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. || **20°** Le tout, toutes les choses en question. || **21°** Le tout, signifiant tout ce qu'il y a de plus important, de principal dans une affaire. || **22°** Mon tout dans une charade. || **23°** Au jeu, tout l'argent qu'on a devant soi. || **24°** À tout. || **25°** À tout prendre. || **26°** Après tout, dans le fond, tout bien considéré. || **27°** Du tout, complétement, absolument (au sens affirmatif). Du tout avec *rien*, *pas*, *point*, au sens négatif. || **28°** En tout. || **29°** Sur le tout, par surcroît. || **30°** Sur-tout. || **31°** *Adv.* Entièrement, complétement. || **32°** Tout, construit avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une voyelle ou une *h* muette. || **33°** Tout, construit avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une consonne ou une *h* aspirée. || **34°** Tout s'emploie adverbialement devant un substantif pour exprimer plénitude. || **35°** Il se joint à plusieurs prépositions et adverbes pour donner à l'expression plus d'énergie. || **36°** Il se met devant des superlatifs. || **37°** Tout au plus. || **38°** Tout, entrant dans diverses locutions. || **39°** Tout le premier, toute la première, tout les premiers. || **40°** Tout le même, tout les mêmes. || **41°** Tout un autre homme. || **42°** Je suis tout à vous. || **43°** Tout.... que.... avec un adjectif, bien que, quoique. || **44°** Tout.... que étant suivi d'autres membres de phrase qui en dépendent, on peut supprimer le *que* dans ces membres de phrase. || **45°** Tout, au sens de quoique, a été employé sans *que*. || **46°** Tout devant *en* et un participe présent signifie simultanéité. || **47°** Au trictrac, tout à bas.

1° Qui comprend totalité, intégrité, qui ne laisse rien en dehors. Tout ceci; tout cela. C'est tout ce que je puis faire que de vivre, BALZ. liv. I, lett. 4. Vous vous réservez tout pour Paris, et auriez peur de vous profaner au village, ID. liv. V, lett. 16. Notre Aragon, pour nous presque tout révolté, CORN. *D. Sanche*, I, 1. Que dix lustres et plus n'ont pas tout emporté Cet assemblage heureux de force et de clarté, Ces prestiges secrets de l'aimable imposture Qu'à l'envi m'ont prêtés et l'art et la nature, ID. *Œd. Vers à M. Fouquet*. Et, tirant toute à vous la suprême puissance, Vous me laissez des titres vains, ID. *Agés.* III, 1. Si vos conseils propices Ne conduisent mon sort parmi ces précipices, Je m'abandonne toute aux traits du désespoir, MOL. *le Dép.* IV, 1. Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage, ID. *Mis.* IV, 3. Je suis ravie de votre bonne santé et de votre beauté, car je vous aime toute, SÉV. 236. Cette conversation dura une heure, il est impossible de la redire toute, ID. 12. La justice divine, qui semble dormir et oublier les pécheurs, leur répugnant, pour ainsi dire, de toute elle-même, BOSS. *Sermons, 3e dim. de l'avent, nécessité*, 2. Nous avons tous une même origine, et cette origine est petite, ID. *Duch. d'Orl.* Nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux, ID. *ib.* Il me trahit, vous trompe et nous méprise tous, RAC. *Andr.* IV, 3. La vie est courte et ennuyeuse, elle se passe toute à désirer, LA BRUY. XI. Tout donné ce qui était vacant, tout réglé ce qui était à faire après lui, il [Louis XIII] le voulut rendre public, ST-SIM. 398, 178. Seule, loin de vous-même, et toute à mon ennui, VOLT. *Zaïre*, IV, 2. Mille petites craintes, toutes frivoles, la fatiguaient, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 13. Dans ce que je suis, moi, je mets toute mon âme; J'étais tout à la guerre, et suis tout à ma femme, COLLIN D'HARLEV. *Mœurs du jour*, V, 3. || Tout ce qui, tout ce que, peut être représenté par le pronom *il*. Tout ce que nous faisons, que nous pleurions, que nous nous réjouissions, il doit être d'une telle nature que nous puissions du moins le rapporter à Jésus-Christ, et le faire pour sa gloire, MASS. *Carême, Élus.* || Tous tant que..., autant qu'il y en a. Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes, De cette indigne classe où nous rangent les hommes, MOL. *Fem. sav.* III, 2. Oui, Dieu veut le salut de tous tant que nous sommes; Jésus-Christ a versé son sang pour tous les hommes, L. RAC. *Grâce*, IV. || Tout ce qui, tout ce que.... s'emploie quelquefois pour désigner des personnes. Je ne vous prierai point, tout ce que vous êtes ici, de l'en démentir, VAUGEL. *Q. C.* 467. Hé quoi! tout ce que j'aime, Cette Esther, l'innocence et la sagesse même.... Dans cette source impure aurait puisé ses jours! RAC. *Esth.* III, 4. Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux Lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux, ID. *Ath.* I, 2. Pline eut pour amis tout ce que son siècle a produit de grands hommes, tous ceux que leurs rares vertus distinguaient le plus, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. III, II, 4. || Familièrement. Tout-ci, tout-ça, toutes sortes de choses, de discours. Il lui disait tout-ci, tout-ça, qu'il l'aimait bien, et qu'elle était la plus belle du monde, MOL. *Mal. imag.* II, 11. || Ils sont tous étonnés, tous vivants, tous entiers, etc. il n'y en a aucun parmi eux qui ne soit étonné, qui ne soit vivant, qui ne soit entier, etc. Ils sont tout étonnés aurait un autre sens (voy. TOUT adverbe). || Tout ce qu'il y a.... sont les...., construction dans laquelle le substantif au pluriel, quoique placé après le verbe, en détermine le nombre. On m'a montré la pièce; et, comme tout ce qu'il y a d'agréable sont effectivement les idées qui ont été prises de Molière.... MOL. *Impromptu*, 3. Tout ce qu'il y a d'hommes sont presque toujours emportés à croire, non pas par la preuve, mais par l'agrément, PASC. *l'Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. || Tout ce qu'il y a de.... avec un adjectif, équivaut à un superlatif, et signifie tout ce qui est le plus.... Il [Jésus-Christ] a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'abject, PASC. *Lettre sur la mort de son père.* || Se faire tout à tous, s'accommoder à toutes les opinions, à tous les caractères. Enfin je me suis fait tout à tous pour les sauver tous, SACI, *Bible, St Paul, 1re épît. aux Corinth.* IX, 22. Chacun croit être tout à tous, PASC. *Pens.* XXV, 19, édit. HAVET. Mme de Castries, aimable, amusante, gaie, sérieuse, toute à tous, charmante quand elle voulait plaire, ST-SIM. 42, 252. Il savait se faire tout à tous; je me plaisais fort avec lui, j'en parlais à tout le monde, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || Bossuet, pour employer cette locution au pluriel, a fait de *tout à tous* une locution invariable : On ne peut compter les exemples ni des riches qui se sont appauvris.... ni des pasteurs charitables qui se sont faits tout à tous, *Hist.* II, 7. || Somme toute, somme totale, toutes les sommes jointes ensemble. || Fig. Somme toute, en définitive, à tout prendre. Il a de l'argent, des places; mais, somme toute, il n'est pas heureux. || **2°** Il se construit avec l'article défini et les adjectifs possessifs, et se met avant eux. C'est tout le rare exploit dont il se peut vanter, CORN. *Andromède*, V, 2. Il m'a sacrifié tout ce haut avantage, ID. *ib.* Nous prîmes en même temps toutes ses villes, nous en tuâmes tous les habitants, hommes, femmes et petits enfants, SACI, *Bible, Deutéron.* II, 34. J'y ai parlé [à la Sorbonne] toute ma demi-heure, PASC. *Prov.* II. Je prie M. le gouverneur de donner sur cela [la peste en Provence] tous les meilleurs ordres du monde, SÉV. 6 avr. 1672. Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là tout l'homme, BOSS. *Duch. d'Orl.* Dans cette courte prière vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grâce et toute la piété, ID. *Louis de Bourbon.* Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, ID. *Reine d'Anglet.* La puissance, les richesses, la violence, la flatterie, l'autorité, la faveur, tous les vents ne l'ébranlent pas, LA BRUY. XII. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance, et tout le désir de plaire; mais.... ID. XI. Un simple dépit est souvent toute la raison qui nous arrache brusquement au siècle et nous précipite dans la retraite, MASS. *Carême, Vocation.* Tout l'homme, c'est-à-dire, l'homme en entier, l'homme entièrement, l'homme considéré comme un individu spécifique, DUMARS. *Œuvres*, t. IV, p. 202. Nous avons tout le temps de nous ennuyer, VOLT. *Micromégas*, 2. Le marquis de Feuquières veut qu'on ne donne à la bataille de Sénef que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point, ID. *Louis XIV*, 12. Ce bel esprit de tous les temps, Cet homme de toutes les heures [le président Hénault], ID. *Lett. en vers et en prose*, 81. Voilà [au siége de Philisbourg], madame, la folie humaine dans toute sa gloire et dans toute son horreur, ID. *Lett. Mme de la Neuville*, 1734. Toutes mes pensées n'étaient que des désirs, toutes mes réflexions que des projets, tous mes sentiments que des espérances, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 18. Tous les peuples qui vivent misérablement sont laids ou mal faits, BUFF. *De l'homme.* || Tout le monde, voy. MONDE 1, n° 15. || En marine. Tout le monde en haut! commandement pour faire monter tout l'équipage sur les gaillards. || On dit de même : tout le monde en bas! tout le monde à la bande! etc. || **3°** Tous les jours, tous les mois, tous les ans, chaque jour, chaque mois, chaque an. || Tous les deux jours, tous les trois jours, tous les quatre mois, tous les six ans, etc. de deux jours en deux jours, de trois jours en trois jours, de quatre mois en quatre mois, de six ans en six ans, etc. Tous les cent dix ans les Romains devaient célébrer des fêtes solennelles en l'honneur des dieux, pendant trois jours et pendant trois nuits, DUMARS. *Œuvres*, t. I, p. 45. || Toutes les deux heures, toutes les vingt-quatre heures, etc. de deux heures en deux heures, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. || **4°** Il se construit avec l'article *un*, *une*, dans le sens d'entier. Tout un pays. Souvent il ne faut qu'un grand dans un royaume, ferme dans la foi, pour arrêter le progrès de l'erreur et des nouveautés, et conserver à tout un État la foi de ses ancêtres, MASS. *Petit car. Vices et vertus.* || **5°** Il se joint aux pronoms personnels, et se met après. Nous tous, vous tous, eux tous, elles toutes. || **6°** Tous deux, ou tous les deux, l'un et l'autre. Ils partirent tous deux pour la ville. Tous les deux sont morts depuis longtemps. De les suivre tous deux ils semblaient m'ordonner; Tous deux dans le Tartare ils semblaient m'entraîner, VOLT. *Œdipe*, II, 2. Je les servais tous deux, et tous deux m'ont flétrie, ID. *Tancr.* II, 7. || On dit de même : tous trois, tous quatre, et tous les trois, tous les quatre. Je suis content si j'ai cette dernière [cognée de fer]. — Tu les auras, dit le dieu, toutes trois [les cognées d'or, de fer et d'argent], LA FONT. *Fabl.* V, 1. || Au delà de ce dernier nombre jusqu'à dix, on supprime rarement l'article; au delà de dix on l'emploie toujours. Tous les cinq, tous les six, etc. tous les seize, tous les vingt, etc. || On a voulu trouver une distinction entre tous deux et tous les deux; tous trois et tous les trois, etc. On supposait que, disant : Ils viennent tous trois, pour exprimer qu'ils viennent ensemble, on ne pouvait dire qu'ils sont morts tous trois depuis longtemps pour exprimer que ces trois personnes avaient cessé de vivre, et qu'il fallait mettre ils sont morts tous les trois. Le fait est que l'usage n'établit aucune distinction réelle entre les deux expressions; et ce qui le prouve, c'est qu'au delà de dix on ne peut se dispenser de mettre l'article. Ainsi on ne dira pas : Ils sont partis tous seize, mais on dira : ils sont partis tous les seize; soit qu'il s'agisse d'un départ simultané, soit qu'il s'agisse seulement d'exprimer que les seize ne sont plus là. || **7°** Tout s'emploie au sens de chaque, et alors il se construit sans article. À tout propos. De tout point. En tout point. À toute occasion. À tout moment. De toute part. De toute sorte. Tout dieu veut aux humains se faire reconnaître, LA FONT. *Fill. de Minée.* Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, BOSS. *Reine d'Anglet.* .... en tout lieu disposée à les suivre, BOIL. *Sat.* XII. Tout éloge imposteur blesse une âme sincère, ID. *Épît.* IX. Toute musique n'est pas propre à louer Dieu, et à être entendue dans le sanctuaire; toute philosophie ne parle pas dignement de Dieu, de sa puissance, des principes de ses opérations et de ses mystères, LA BRUY. XVI. L'auteur des dialogues a dit que les belles sont de tous pays, et moi je dis que les sottises sont de tous les siècles, FONTEN *Jug. de Plut.* Tout mortel en naissant apporte dans son cœur Une loi qui du crime y grave la terreur, L. RAC. *Épît.* II. Trente mille habitants de tout âge et de tout sexe sont écrasés sous des ruines, VOLT. *Candide*, 5. Tout bourgeois est soldat, tout Paris est en armes, ID. *Henr.* III. Tout empereur allemand appelé en Italie y est toujours mal reçu, ID. *Ann. Emp. Conrad II*, 1025. Tout esprit de parti

doit céder au désir de s'instruire, ID. *Comm. Corn. Rem. Béren. préf.* Nous avions la liberté de nous voir à toute heure, LEGRAND, *la Nouveauté*, sc. 7. Toute femme m'amuse, aucune ne m'attache, GRESS. *le Méch.* II, 1. || On dit aussi : à tous moments, de toutes parts, de toutes sortes, etc. Et ne voyais-tu pas dans mes emportements Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments? RAC. *Andr.* V, 3. || Tout autre, avec une négation, nul autre. L'auteur de ces merveilles [le monde] les comprend; tout autre ne le peut faire, PASC. *Pens.* I, 1. (Remarquez que *nul autre* indiquerait seulement que personne ne peut comprendre ces merveilles; le tour positif *tout autre* indique de plus qu'il y en a qui l'essayent, mais qu'ils sont impuissants). || Tous temps, toutes maximes, chaque temps a ses maximes. Je crois qu'en ce temps-ci On eût fait au Scamandre un très-méchant parti; En ce temps-là semblables crimes S'excusaient aisément; tous temps, toutes maximes, LA FONT. *Scamandre.* || Par tout pays, par toute terre, en quelque lieu que ce soit. || Tout venant. Voy. VENANT. || 8° Tout, construit sans article, au sens de plein, entier, sans réserve. En toute liberté goûtez un bien si doux, CORN. *Hor.* II, 3. Cette amitié me charme, et je dois avouer Qu'Othon a jusqu'ici tout lieu de s'en louer, ID. *Othon*, II, 5. On s'élève par cette passion [l'amour], et on devient toute grandeur, PASC. *Pass. de l'amour.* Elle le livra pour tout supplice à sa conscience, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il sauva [dans une épidémie] ce peuple [de la Normandie, dont il était gouverneur] qui avait perdu toute espérance de santé et toute mesure de prudence, FLÉCH. *Duc de Montausier.* Il [le duc Bernard de Veimar] en gagne une quatrième [bataille], contre le duc de Lorraine, Charles IV, qui, comme Veimar, n'avait pour tout État que son armée, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III*, 1638. Le monde étant de toute éternité, ce qui fait sa beauté et son harmonie est aussi éternel, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*pythagorisme*). || Tout moi-même, ma personne entière. J'aime avec tout moi-même; et l'amour qu'on me donne En veut, je le confesse, à toute la personne, MOL. *Fem. sav.* II, 12. || En tout bien, tout honneur, sans qu'il y ait rien à redire. Mme de Brissac a une très-bonne provision pour son hiver, c'est-à-dire M. de Longueville et le comte de Guiche, mais en tout bien et tout honneur, SÉV. 111. || A tout hasard, au risque de tout ce qui peut arriver. || A toute force, par toute sorte de moyens. Il veut à toute force faire fortune. || A toute force, signifie aussi à la rigueur, absolument. On pourrait à toute force lui accorder ce qu'il demande. || Aller, courir à toutes jambes, à toute bride, aller courir fort vite. || Être à toutes mains, être propre à tout, se prêter à tout. || On dit de même : un homme à toutes mains. || Prendre de toutes mains, prendre de tous les côtés, à l'aide de tous les moyens. || On dit de même : prendre à toutes mains. Elle [Mme de Grancey] a mandé que l'âme prenante de Mme de Fienne avait passé heureusement dans son corps, et qu'elle prenait à toutes mains, SÉV. 391. || Dans le canton de Neufchâtel, Seine-Inférieure, fromage de tous biens, le fromage fabriqué avec la crème et le caillé du lait, tandis que les fromages fins se font seulement avec la crème. || 9° Tout devant un nom de peuple, de pays, de ville, etc. exprime la totalité, l'ensemble des habitants. J'ai vu tout Israël dispersé dans les montagnes comme des brebis qui n'ont point de pasteur, SACI, *Bible, Rois*, III, XXII, 17. Si l'opéra comique attire toujours tout Paris, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 11 févr. 1771. || Tout, joint avec un nom de pays, de ville, exprime une extrême affluence. Toute la France a visité cette maison, SÉV. 23 déc. 1671. Vous allez vous distinguer, j'espère; cela peut doubler votre réputation; j'ai tout Paris ce soir, PICARD, *Duhautcours*, I, 5. || Tout est invariable avec un nom de ville. C'est moi qui suis Sosie, et tout Thèbes l'avoue, MOL. *Amph.* I, 2. Vous parlez devant un homme à qui tout Naples est connu, ID. *l'Av.* V, 5. Ce prélat [Fénelon] a rempli tout Rome et toute la terre du grand nombre des sectateurs dont il se vantait, dans la faculté de Paris, BOSS. *Signatures des docteurs.* Et tout Smyrne ne parlait que d'elle et d'Euphrosyne; leur amitié passait en proverbe, LA BRUY. III. || 10° Tout Corneille, toutes les œuvres de Corneille. Quant à la lecture des poëtes français, nous l'interrompîmes, lorsque le prince eut beaucoup lu plusieurs tragédies de Corneille, tout Racine, tout Molière, tout Regnard et toutes les pièces de théâtre de M. de Voltaire, CONDIL. *Œuv.* t. V, p. CXLVI. || Tout Gil Blas, le roman entier de Gil Blas. Deux nobles compagnards, grands lecteur de romans, Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs compliments, BOIL. *Sat.* III. || 11° Tous, *au plur.* s'emploie pour récapituler, résumer. Il fut obligé de solliciter, d'avancer de l'argent, de répondre; toutes choses fort désagréables. Auprès de lui la fait asseoir, Prend une main, un bras... Toutes sottises dont la belle Se défend avec grand respect, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || 12° Tout, dans le sens de toute espèce de..., de rien que.... Ce sont toutes fables que vous nous contez là. Nous la faisons de tous écots [la Fortune], Elle est prise à garant de toutes aventures, LA FONT. *Fabl.* V, 11. Sans leur aide [des dieux], il ne peut entrer dans les esprits Que tout mal et toute injustice, ID. *ib.* XI, 7. Ne venez pas plus loin; Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin, MOL. *Tart.* I, 1. Ces visites, ces bals, ces conversations Sont du malin esprit toutes inventions, ID. *ib.* || 13° Tous, toutes, *au plur.* s'emploie substantivement au sens de tous les hommes, toutes les femmes. Voyez ces femmes, toutes sont belles. Abandonner mon camp en est un [crime] capital, Inexcusable en tous, et plus au général, CORN. *Nicom.* II, 2. Tous sortaient plus éclairés d'avec lui, BOSS. *Louis de Bourbon.* Non, ce secret terrible est de tous ignoré, VOLT. *Sémiram.* V, 1. Tous se nuisent, tous se détestent, tous s'embrassent, PICARD, *Provinc. à Paris*, II, 1. || 14° Terme de marine. Égal à tous, nom d'un des pavillons de la série des signaux, qui égale en valeur un des dix-neuf autres, quand il est hissé à une place inférieure. || 15° *S. m.* Tout, nom donné, sur le turf anglais, à un homme qui a pour profession d'espionner les écuries des courses. || 16° Une chose considérée dans son entier, une chose complète. Et le drôle eut lapé le tout en un moment, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers imperceptible lui-même dans le sein du tout, PASC. *Pens.* I, 1. Ils [les Perses] ne surent jamais trouver ce bel art depuis si bien pratiqué par les Romains, d'unir toutes les parties d'un grand État et d'en faire un tout parfait, BOSS. *Hist.* III, 5. Que d'un art délicat les pièces assorties N'y forment qu'un seul tout de diverses parties, BOIL. *Art p.* I. Entre esprit et talent il y a la proportion du tout à sa partie, LA BRUY. XII. Tandis que nous ne formerons qu'un même esprit et un même tout avec lui [le monde], MASS. *Mystères, Pentecôte.* J'avais déjà compris qu'en morale comme en géométrie le tout est plus grand que la partie, STAAL, *Mém.* t. I, p. 11. Étant, comme dit Timée, un point entre deux éternités, il me sera impossible de comprendre ce grand tout et son maître, qui m'engloutissent de toutes parts, VOLT. *Princ. d'act.* 3. Les gens du monde, faute d'étude et de talent exercé, sont rarement capables de former un tout tel que le théâtre l'exige, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 90. Cessons de considérer ce qui détermine une étendue à être telle, un tout à être tel, nous aurons les idées abstraites d'étendue et de tout, CONDIL. *Conn. hum.* sect. 5. || Tout ou partie, le tout ou une portion. || *Au plur.* Tout, dans ce sens substantif, conserve le *t*. Plusieurs touts distincts les uns des autres. || Il y a de la différence, une différence du tout au tout, la différence est complète. || 17° Il se dit aussi sans article. Tout ou rien. Il joue à tout perdre. Ce n'est pas tout. Il y a tout à parier que.... De cet exemple-ci ressouvenez-vous bien; Et, quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien, MOL. *Sgan.* 24. Puisque vous n'êtes point, en des liens si doux, Pour trouver tout en moi, comme moi tout en vous, ID. *Mis.* V, 7. J'y vendrai ma chemise, et je veux rien ou tout, RAC. *Plaid.* I, 7. S'il faut tout vous dire, ne me lisez point, J. J. ROUSS. *Ém.* II. La seule idée que je n'étais pas tout pour elle, faisait qu'elle n'était presque rien pour moi, ID. *Confess.* IX. La fortune n'est rien, la sagesse est tout, CONDIL. *Étud. hist.* I, 1. Ils jouent la vie comme une partie d'échecs, dans laquelle le succès est tout, STAEL, *Corinne*, VI, 3. || Dieu sur tout, se dit proverbialement, comme une parole de résignation et de confiance en Dieu. Dieu et sa providence sur tout, SÉV. 597. || C'est tout dire, on ne peut dire rien de plus. Qui dit Sillery dit tout; Peu de gens en leur estime Lui refusent le haut bout, LA FONT. *Fabl.* VIII, 13. Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier, BOIL. *Sat.* III. || C'est tout, et puis c'est tout, il n'y a rien de plus. Quoiqu'il n'eût guère vu d'autres gens qu'un ermite, Son troupeau, ses mâtins, le loup, et puis c'est tout, LA FONT. *Fabl.* X, 10. || C'est un bon homme, et puis c'est tout, il n'a que de la bonté, ce n'est qu'un bon homme. || Ce n'est pas tout, ce n'est pas le tout, il ne suffit pas, ce n'est pas assez. Ce n'est pas tout, ce n'est pas encore tout, il faut que vous alliez là. Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici, LA FONT. *Fabl.* III, 5. Monsieur Fleurant, ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable et ne pas écorcher les malades, MOL. *Mal. imag.* I, 1. J'ai conclu, après la lecture, que ce n'était pas le tout d'être fanatique, qu'il fallait tâcher encore de n'être pas ridicule, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 janv. 1773. Ce n'est pas tout pour un magistrat d'être serviteur des gendarmes; il faudrait être bon et ami de l'équité, P. L. COUR. *Lettre au Censeur*, IV. || Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la graisse, se dit quand on n'a qu'une partie de ce qui est nécessaire. || Voilà tout, il n'y a rien à ajouter. Vous êtes légère, étourdie et paresseuse; voilà tout, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 151, dans POUGENS. || Terme de marine. La barre dessous, tout! commandement de mettre la barre tout à fait sous le vent. || Sciez tout! sciez autant que possible avec vos avirons. || 18° Tout, sans article, signifiant toute chose, toute sorte de choses. Dans une grande âme tout est grand, PASC. *Pass. de l'amour.* Ma fille, on n'a jamais tout craint, quand on aime comme je fais, SÉV. 4 oct. 1679. Et, dans ce désespoir, qui peut tout ose tout, TH. CORN. *Comte d'Essex*, III, 4. Tout fuit, tout diminue, tout disparaît à mes yeux, BOSS. *Anne de Gonz.* Tout est vain dans l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit et le compte qu'il en faut rendre, ID. *Duch. d'Orl.* Tout était Dieu, excepté Dieu même, ID. *Hist.* II, 3. Tout, s'il [Néron] est généreux, lui prescrit cette loi; Mais tout, s'il est ingrat, lui parle contre moi, RAC. *Brit.* I, 1. La jeunesse est présomptueuse, elle se promet tout d'elle-même; quoique fragile, elle croit pouvoir tout, et n'avoir jamais rien à craindre, FÉN. *Tél.* I. Tout était adoré dans le siècle païen; Par un excès contraire on n'adore plus rien, L. RAC. *Relig.* VI. Hé bien, mon ami, tiens, voilà Jupiter qui peut tout, qui se mêle de tout, qui gouverne tout, qui est maître de tout; et je suis Momus, moi, qui me moque toujours de tout, DANCOURT, *Comédie des coméd. l'Amour charlat.* III, 2. [Les Français] vivant comme des enfants qui ne savent jamais la raison de ce qu'on leur ordonne, qui murmurent de tout, se consolent de tout, se moquent de tout et oublient tout, VOLT. *Dial.* 1. Algarotti était un Vénitien fort aimable.... il savait un peu de tout, et donnait à tout de la grâce, ID. *Mém. Volt.* || Il a réponse à tout, se dit d'une personne qui lève les objections, écarte les soupçons, etc. J'ai fait des questions : il répondait à tout, IMBERT, *Jaloux sans amour*, III, 9. || Il y va de tout, il importe de tout, rien n'est plus important. C'est cela même qui est le principal artifice de votre conduite, de faire croire qu'il y va de tout en une chose qui n'est de rien, PASC. *Prov.* XVIII. Il importe de tout de bien savoir choisir [les conversations], pour se le former [l'esprit] et ne point le gâter, ID. *Pens.* VII, 18, éd. HAVET. || Être de tout, se mêler de toutes les affaires, aller dans toutes les sociétés, être de toutes les parties. Cette incommodité [la surdité] n'est pas médiocre dans un âge où l'on aime fort à être de tout, SÉV. 1 oct. 1677. Le voilà [Dangeau] de tout à la cour, mais toujours subalterne, ST-SIM. 39, 196. || Familièrement. Comme tout, extrêmement, on ne peut davantage. Ils s'ennuient comme tout à ce camp, et votre maison leur vient bien à point, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 6. Voilà un petit mot qui me plaît comme tout, MARIV. *Arleq. poli par l'amour*, sc. 12. || Tout y va, la paille et le blé, on n'y épargne rien. || Bien que *tout* soit sans article; on peut y rapporter le pronom *il*. Il voit tout comme il est, et jamais ne s'abuse, CORN. *Imit.* II, 4. Dans une action tout allait comme il pouvait, sans que personne fût en état d'y pourvoir, BOSS. *Hist.* III, 5. Une raison première et universelle qui a tout conçu avant qu'il fût, ID. *Conn.* V, 2. || Se faire à tout, se prêter à tout, s'habituer, se prêter aux usages, aux convenances. || Tout compté, tout rabattu, ou tout bien compté et rabattu, tout étant bien examiné, toutes compensations faites. Tout compté, tout rabattu, il me doit encore mille francs. || On dit dans un sens

analogue : tout débattu, tout pesé, tout compté. Ceci montre aux provinces Que, tout compté, mieux vaut en bonne foi S'abandonner à quelque puissant roi, Que s'appuyer de plusieurs petits princes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. Tout débattu, tout bien pesé, Les âmes des souris et les âmes des belles Sont très-différentes entre elles, ID. *ib.* IX, 7. || **19°** Tout signifiant tout le monde, tout homme, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. Voici son raisonnement [de la comédienne Nell Gwin, qui voulait que Charles II reconnût un fils qu'il avait d'elle] : cette duchesse [de Portsmouth, maîtresse de Charles II], dit-elle, fait la personne de qualité ; elle dit que tout est son parent en France.... SÉV. 11 sept. 1675. Toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré, BOSS. *Duch. d'Orl.* Tout cédait au charme secret de ses entretiens, ID. *ib.* On trouve tout consterné, excepté le cœur de Madame, ID. *ib.* Tout n'est pas Caumartin, Bignon ni d'Aguesseau, BOIL. *Sat.* XI. Je ne choisirai point dans ce désordre extrême ; Tout me sera Pyrrhus, fût-ce Oreste lui-même, RAC. *Andr.* V, 2. Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune, ID. *Iphig.* I, 1. Tout frémit, tout se tait, aucun ne se présente, VOLT. *Tancr.* III, 4. Enfin je veux, chez moi, que tout chante, tout rie, PIRON, *Métrom.* II, 1. || **20°** Le tout, toutes les choses en question. Je vous laisse le tout pour six francs. || Il se dit après l'énumération de plusieurs choses, pour les joindre toutes ensemble. Il a fait telle et telle chose, le tout pour parvenir à son but. || Le tout ensemble, ce qui résulte de l'assemblage de plusieurs parties formant un tout. Il y a quelques beaux vers dans cette pièce ; mais le tout ensemble n'en vaut rien. || **21°** Le tout signifiant tout ce qu'il y a de plus important, de principal dans une chose. Il ne s'agit ici [dans la recherche de la vraie religion] de l'intérêt léger de quelque personne étrangère.... il s'agit de nous-mêmes et de notre tout, PASC. *Pens.* IX, 1. Chacun est un tout à soi-même ; car, lui mort, le tout est mort pour soi, ID. *ib.* XXV, 19. On ne perd jamais que d'une voix [dans le procès de Fouquet], et cette voix fait le tout, SÉV. 9 déc. 1664. C'est notre tout que notre présent ; et nous le dissipons, et l'on trouve la mort, ID. 8 avr. 1676. Vous avez des grâces de toutes les manières, et surtout un don de persévérance qui est le tout, ID. *à Moulceau*, 24 nov. 1687. La piété est le tout de l'homme, BOSS. *Louis de Bourbon.* La seule créature qui cherche au dehors et qui ne soit pas à soi-même son tout, c'est l'homme, CHATEAUBR. *Génie*, I, VI, 1. Aux sots revêtus Le tout est de plaire, BÉRANG. *Scand.* || Il en fait son tout, c'est son tout, c'est l'objet de sa sollicitude exclusive, il l'aime uniquement. Enfin il en est fou ; c'est son tout, son héros, MOL. *Tart.* I, 2. Vous savez sûrement que ma gouvernante, et mon amie, et mon tout, est enfin devenue ma femme, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Moultou, Corresp.* t. VII, p. 143, dans POUGENS. || **22°** Mon tout, dans une charade, se dit du mot composé qui forme le sujet. || **23°** Au jeu, à la bouillotte, je fais mon tout, je risque tout ce que j'ai d'argent devant moi. || Fig. Le tout pour le tout, expression dont on se sert pour indiquer qu'on est disposé à ne rien épargner pour venir à bout d'une affaire. Mettre, risquer, jouer le tout pour le tout. || Le tout, la troisième partie qui se joue après qu'un des deux joueurs a perdu partie et revanche, et où l'on joue autant d'argent qu'on en a joué dans les deux premières parties ensemble. Je lui gagnai partie, revanche et le tout dans un clin d'œil, HAMILT. *Gram.* III. || Le tout du tout, la partie qui se joue, après que la même personne a perdu partie, revanche et le tout, et dans laquelle on joue autant d'argent qu'on en a joué dans les trois parties précédentes. || **24°** À tout, se dit, à certains jeux de cartes, de la couleur qui emporte toutes les autres. Jouer à tout. || On en fait d'ordinaire un seul mot, voy. ATOUT. || **25°** À tout prendre, en considérant une chose dans son ensemble, dans ce qu'elle a de bon et de mauvais. À tout prendre, la situation est bonne. || **26°** Après tout, dans le fond, tout bien considéré. Mais, madame, après tout, je ne suis pas un ange, MOL. *Tart.* III, 3. Et peut-être, après tout, en l'état où je suis, Sa mort avancera la fin de mes ennuis, RAC. *Andr.* I, 4. Après tout, ces inepties, qui dans notre siècle sont parvenues au dernier excès, ne font aucun mal à la société, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 6. || **27°** Du tout, complétement, absolument, de tout point (emploi affirmatif qui a vieilli). Que si nos maux passés ont laissé quelques restes, Ils vont du tout finir, MALH. VI, 6. Cela est du tout admirable, BOSS. 3e *sermon pour la Purific.* Les sacrements y sont ou falsifiés ou anéantis du tout, ID. *Var.* 15. || Aujourd'hui il se joint avec *rien, point, pas*, pour rendre la négation plus forte, et signifie en aucune façon, nullement. Entendre clairement et distinctement qu'une chose est telle qu'on ne peut du tout point y rencontrer de limites, c'est clairement entendre qu'elle est infinie, DESC. *Rép. aux 1res obj.* 10. [Nature] De quoi parle à mon cœur ton murmure imparfait? Ne me dis rien du tout, ou parle tout à fait, CORN. *Héracl.* IV, 4. L'aube du jour arrive, et d'amis point du tout, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. M. de Laverdy fait assurément mieux que ses prédécesseurs [aux finances] ; car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes espérances, VOLT. *Lett. Richelieu*, 21 juill. 1764. Charles, indigné de se voir, en quelque sorte, chassé des terres du Grand Seigneur, se détermina à ne point partir du tout, ID. *Charles XII*, 6. Quant aux affaires, je n'y entends du tout rien, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme d'Épinay*, janvier 1757. || Du tout, avec *ne*, sans *pas, point*, ou *rien*, même sens ; mais moins usité. Si la piété.... En toi pauvre insensé n'est du tout amortie, RÉGNIER, *Épît.* I. Que je ne puis du tout consentir à ma honte, CORN. *Cid*, II, 1. Elle est de fort bon lieu, mon père ; et, pour son bien, S'il n'est du tout si grand que votre humeur souhaite.... ID. *Ment.* II, 5. Mon fils, je ne puis du tout croire Qu'il ait voulu commettre une action si noire, MOL. *Tart.* V, 3. J'ai trouvé ici un gros paquet de vos lettres ; je ferai réponse aux hommes quand je ne serai du tout si dévote [dévotions du vendredi saint], SÉV. 24 mars 1671. || Du tout, point du tout, servant de réponse, s'emploient elliptiquement pour nier. Avez-vous fait cela? Du tout. Moi? point du tout, je ne veux rien savoir, REGNARD, *Sérénade*, 3. || **28°** En tout, tout compris, sans rien omettre. Cela revient à deux cents francs en tout. || En tout et par tout, entièrement. Je suis de votre avis en tout et par tout, *Dict. de l'Académie.* || **29°** Sur le tout, par surcroît. Quelquefois même aux bons mots s'abandonne, Mais doucement et sans blesser personne ; Toujours discret et toujours bien disant, Et sur le tout, aux belles complaisant, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 1. || Terme de blason. Sur le tout, voy. SUR 2, n° 45. || **30°** Surtout, voy. SURTOUT. || **31°** *Adv.* Entièrement, complétement, sans exception, sans réserve. Je suis tout à vous. Il est tout en Dieu. La réflexion des lumières sur ce bronze en fait sortir un jour tout extraordinaire, CORN. *Andromède, décor. du 5e acte.* Que celui qui souffre et est persécuté ne soit ni tout méchant ni tout vertueux, mais un homme plus vertueux que méchant, ID. *Cid, avert.* Seigneur, il est tout vrai, j'aime en votre palais, ID. *Œd.* I, 3. Il [Dieu] est toujours tout juste et tout bon.... ID. *Poly.* I, 1. Il leur tomba du ciel un roi tout pacifique, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Il fut tout heureux et tout aise De rencontrer un limaçon, ID. *ib.* VII, 4. Par un exemple tout égal, ID. *ib.* X, 1. On ne saurait excuser en aucune sorte ses sentiments [de Montaigne] tout païens sur la mort, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs ; c'est un homme, SÉV. 551. Je voudrais que vous fussiez, ou tout un, ou tout autre ; que vous fussiez ouvertement, ou contre moi, ou pour moi, BOURDAL. *Dim. Octave de l'Ascension, Dominic.* t. II, p. 253. C'est là ce qui fait peur aux esprits de ce temps, Qui, tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans, BOIL. *Disc. au roi.* Nos vaisseaux tout chargés des dépouilles de Troie, RAC. *Andr.* II, 1. Le Seigneur tout seul lui paraît bon, véritable, fidèle, MASS. *Carême, Pécheresse.* Des ajustements tout achetés, tout prêts à être mis, sont bien aussi séduisants que l'argent même avec lequel on les achète, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. Je ne deviendrai point, je suis tout devenu, ID. *ib.* Comme il disait ces mots, arrive frère Coutu en hâte, tout courant, tout essoufflé, tout suant, tout haletant, VOLT. *Facéties, Rel. appar. Bertier.* || Familièrement. C'est tout un, c'est la même chose, cela revient au même. Notre mort (Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères), LA FONT. *Fabl.* III, 6. || Proverbialement. C'est tout un, mais ce n'est pas de même, cela revient au même, quoique ce ne soit pas la même chose. || Tout nouveau, tout beau, se dit de choses qui plaisent par le changement, et pour avertir de ne pas se fier à cette satisfaction. || Avoir tout l'air de, avoir complétement l'apparence. Il a tout l'air d'avoir été dupe. || **32°** Tout se construit de même avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une voyelle ou une *h* muette. Des mains tout écorchées. Mais enfin je connus, ô beauté tout aimable, Que cette passion peut n'être pas coupable, MOL. *Tart.* III, 3. Et, traitant de mépris les sens et la matière, À l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière, ID. *Fem. sav.* I, 1. Je crains que cette censure ne donne à ceux qui en sauront l'histoire, une impression tout opposée à la conclusion, PASC. *Prov.* I. || Autrefois on écrivait, on imprimait (et quelques personnes suivent encore cette orthographe) *toute* dans ces cas-là. Et puisque vous voyez mon âme toute entière.... CORN. *Nicom.* III, 2. Je vous embrasse, ma très-chère et très-aimable, et suis toute entière à vous, SÉV. 229. Pour moi, j'étais toute ébaubie, ID. 5 mars 1683. Elle se trouve toute vive et toute entière entre les bras de la mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* D'un repas sortant toute enfumée, BOIL. *Sat.* X. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeurait derrière, toute interdite, sans oser se montrer, FÉN. *Tél.* VII. Il a commencé son règne par une conduite toute opposée à celle de Pygmalion, ID. *ib.* VIII. Je me sens toute émue ; il n'y a rien de si charmant que vous, MONTESQ. *Templ. de Gnide*, 3. || **33°** Tout, mis devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou par une *h* aspirée, reçoit même genre et même nombre que l'adjectif ou le participe (anomalie que l'oreille a exigée). Elles parurent toutes honteuses. Oui, j'ai fait vanité d'être toute romaine, CORN. *Hor.* I, 1. Sévigné.... qui naquîtes toute belle, À votre indifférence près, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau Toute chaude et toute fumante, ID. *ib.* VIII, 3. Ma toute bonne, nous commençons d'être connues, MOL. *Préc.* 12. La bonne d'Escars, en vérité, ne se peut trop remercier : elle était toute malade, et cependant elle s'est appliquée avec un soin extrême à faire cette commission, SÉV. 309. Enfin me voilà toute reposée, toute tranquille, toute contente d'être en repos dans ma solitude, ID. 9 sept. 1671. Toute couchée et toute à votre aise, vous causerez avec moi, ID. *à Mme de Grignan*, 1684. Une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première, BOSS. *Hist.* III, 1. Ces lois qu'il a protégées l'ont rétabli [Charles II] presque toutes seules, ID. *Reine d'Anglet.* Notre duchesse de Bourgogne est toute triste de l'extrémité où se trouve la reine sa sœur, MAINTEN. *Lett. au duc de Noaill.* 22 févr. 1706. C'est surtout de Phénicie que vient le culte de la déesse que nous appelons Vénus ; la fable de Vénus et d'Adonis est toute phénicienne, VOLT. *Déf. mil. Bolingbr.* 9. || C'est par analogie avec cet emploi qu'on a dit toute de glace, en parlant d'un objet féminin. Didon, jadis toute de glace, Devint bientôt toute de feu, SCARR. *Virg.* IV. Il a plu à Dieu de se faire aimer ; et comme il a vu la nature humaine toute de glace pour lui, toute de flamme pour d'autres objets.... BOSS. 2e *sermon, Annonciat. Préambule.* || **34°** Tout s'emploie adverbialement devant un substantif pour exprimer plénitude. Il est tout cœur. Ah ! qu'il est doucereux, c'est tout sucre et tout miel, MOL. *Éc. des maris*, I, 2. Le chien est tout zèle, tout ardeur, tout obéissance, BUFF. *Chien.* Timidité touchante dans un homme dont le regard était tout esprit et tout âme, MARMONTEL, *Mém.* VI. Mon admirable frère est tout âme, CHATEAUBR. *Natch.* 2e partie, 1re moitié. || Être tout œil et tout oreille, être tout yeux et tout oreilles, regarder, écouter très-attentivement. Le diable était tout yeux et tout oreilles, LA FONT. *Belphég.* || Si le substantif est féminin et commence par une consonne ou par une *h* aspirée, *tout* n'en reste pas moins invariable. N'usez pas de toute votre raison, ne soyez pas tout intelligence et tout lumière, BALZ. *De la cour*, 4e *disc.* Pourquoi ne songez-vous pas qu'il [Dieu] est tout vue, tout ouïe, tout intelligence, BOSS. *Sermons*, 1er *dim. de l'avent, Nécessité*, 1. Mon Dieu, vous êtes tout amour et par conséquent tout jalousie, FÉN. t. XVIII, p. 303. Dans nos souhaits innocents, nous désirions être tout vue, pour jouir des riches couleurs de l'aurore ; tout odorat pour sentir les parfums de nos plantes ; tout ouïe pour entendre les concerts de nos oiseaux ; tout cœur pour reconnaître ces bienfaits, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Pourtant Molière, dans un cas semblable, a suivi la règle de l'adjectif féminin. Harpagon : Sais-tu bien de quoi nous parlons? — Valère : Non ; mais vous ne sauriez avoir tort, et vous

êtes toute raison, *l'Av.* I, 7. || Familièrement. Cet enfant est tout le portrait de son père, il lui ressemble parfaitement. || **35°** Il se joint à plusieurs prépositions et adverbes pour donner à l'expression plus d'énergie. Tout de travers. Il lui parla tout froidement. Tout haut. Tout court. Parler tout bas. De tout loin je vous ai reconnue, CORN. *Gal. du Pal.* IV, 14. Votre trésor! où pris? — Tout joignant cette pierre, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Mettez une pierre à la place, Elle vous vaudra tout autant, ID. *ib.* IV, 20. Tout comme si je ne sonnais pas, MOL. *Mal. imag.* I, 1. C'est justement tout comme, La femme est en effet le potage de l'homme, ID. *Éc. des femmes,* I, 3. Il me persuade qu'il [Ch. de Sévigné] n'a point d'envie de faire une sottise; mais, comme il est faible, et qu'il me mande tous les jours qu'il est différent de lui-même, qu'il est deux ou trois hommes tout à la fois.... SÉV. 1er nov. 1679. Elle [Mme de la Boulaye] trouve cette petite affaire toute comme elle est, ID. 19 août 1681. J'ai vu le triste Hémon abandonner son rang Pour venir embrasser ce frère tout en sang, RAC. *Théb.* III, 3. Monsieur Perrin Dandin, Tout franc, vous vous levez tous les jours trop matin, ID. *Plaid.* I, 1. J'arrivai exactement à l'heure; de tout loin je regardais si je ne la verrais point sur le chemin, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Ce que vous dites là sont tout autant de fables, sont tout autant de visions, les choses que vous nous dites ne sont que des fables, des visions. || Tout juste, avec une correspondance tout à fait exacte. On oublie que la moitié de la nation égorgea l'autre pour des arguments théologiques; il y aura bientôt deux cents ans tout juste [à la Saint-Barthélemy], VOLT. *Dial.* XXIV, 3. || Tout maintenant, voy. MAINTENANT. || Tout à cette heure, voy. HEURE, n° 18. || Tout d'un temps, voy. TEMPS, n° 38. || Populairement. Tout de même, néanmoins. On m'a défendu d'aller, mais j'irai tout de même. || **36°** Il se met devant des superlatifs. Joignez-y quelque bœuf: choisissez pour ce don Tout le plus gras du pâturage, LA FONT. *Fabl.* XI, 1. Et, quoique amis enfin, je suis tout des premiers.... MOL. *Mis.* I, 1. Votre hôtellerie est toute des plus fréquentées, SÉV. 430. La fête sera toute des meilleures, ID. 18 août 1680. Conservez votre joie et votre santé tout le plus longtemps que vous pourrez, ID. *à Bussy,* 29 juin 1686. J'étais tout au mieux avec le prélat, qui, toutes les fois qu'il me rencontrait, s'arrêtait pour me parler, LESAGE, *Estev. Gonz.* 28. Il est vrai, madame, qu'il est tout des plus laids, mais on n'en trouve pas facilement, BRUEYS, *Muet,* IV, 6. Il me paraît que chacun s'en va tout le plus loin qu'il peut, VOLT. *Lett. Richelieu,* 19 juill. 1773. Contravention toute des plus graves et des plus répréhensibles, MONTAIGLON, *Hist. de l'Acad. de peint.* t. I, p. 143. || À tout le moins, pour le moins. Tous tes péchés confesseras À tout le moins une fois l'an, *Commandements de l'Église.* || **37°** Tout au plus, en portant la chose aussi loin qu'il est possible. César, né du temps de Scipion l'Africain, n'aurait pas subjugué la république romaine; et, si Mahomet revenait aujourd'hui, il serait tout au plus shérif de la Mecque, VOLT. *Dict. phil. À propos.* || **38°** Il sert à former certaines locutions dont on ne peut le retrancher sans détruire ou altérer le sens. Tout à coup, tout de go, tout à fait, tout beau, tout de bon, etc. Voy. COUP, GO, FAIT, BEAU, BON, etc. || Tout doux, en douceur, avec ménagement. Je crains fort pour mon fait quelque chose approchant, Et je m'en veux, tout doux, éclaircir avec elle, MOL. *Amph.* II, 3. || Quant à tout doux, locution interjective, voy. DOUX. || **39°** Tout le premier, toute la première, tout les premiers, le premier de tous, la première de toutes, les premiers de tous. Nous avons douté de cette nouvelle et vous tout le premier. Madame, les femmes prendront cette mode, et vous toute la première (et vous deux toutes les premières). On suivra cet exemple, et nous tout les premiers. Accusez et Calchas et le camp tout entier, Ulysse, Ménélas, et vous tout le premier, RAC. *Iphig.* IV, 6. J'aurais ri tout le premier de ces plaisanteries, s'il me les eût faites en particulier, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 12. || **40°** Tout le même, tout les mêmes, toute la même, toutes les mêmes. C'est tout le même homme que vous avez connu. Ce sont tout les mêmes hommes. Il est certain que l'action par laquelle maintenant il [Dieu] le conserve [le monde] est toute la même que celle par laquelle il l'a créé, DESC. *Méth.* V, 7. || **41°** Tout un autre homme, un homme tout différent. Il semble que l'on ait toute une autre âme quand on aime que quand on n'aime pas, PASC. *Pass. de l'amour.* J'ai toujours cru que Mme de Coulanges.... serait toute une autre personne, SÉV. 25 juin 1690. || On dit plutôt aujourd'hui: un tout autre homme. || **42°** Je suis tout à vous, formule de politesse, signifiant: je suis tout disposé à faire ce qui vous sera agréable. || Elliptiquement. Tout à vous, se dit dans les formules de salutation par lesquelles on finit une lettre. || En ce sens, une femme écrit: je suis toute à vous. || **43°** Tout.... que.... avec un adjectif, bien que, quoique, avec le verbe à l'indicatif; en cet emploi *tout* s'accorde avec l'adjectif féminin, quand cet adjectif commence par une consonne ou une *h* aspirée. Tout habiles et tout artificieux qu'ils sont. Les peines que me donne cette amitié sont douces, tout amères qu'elles sont, SÉV. 4 oct. 1684. Tout éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses connaissances, BOSS. *Duch. d'Orléans.* La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, ID. *Hist.* II, 5. M. Chapelain a reçu l'ode avec la plus grande bonté du monde: tout malade qu'il était, il l'a retenue trois jours, et a fait des remarques par écrit, que j'ai fort bien suivies, RAC. *Lett.* 3 *à Levasseur.* La valeur, tout héroïque qu'elle est, ne suffit pas pour faire les héros, MASCAR. *Or. fun. de Tur.* Et, tout amie des bienséances que je suis, je ne vous approuve pas, MARIV. *le Legs,* SC. 10. On dit que vos chevaux manquent de fourrage en Westphalie, et qu'on leur donne du jambon; pour Dieu, faites donner à dîner à Lekain, tout laid qu'il est, VOLT. *Lett. Richelieu,* 4 juin 1757. Tout roi qu'il est, il [Frédéric II] ne trouve pas mauvais que les grands devoirs de l'amitié aillent les premiers, ID. *Lett. Thiriot,* 16 août 1743. || Au XVIIe siècle, on écrivait quelquefois *toute* même devant une voyelle. Cette pensée.... me blesse, toute impossible que je la vois présentement, SÉV. 17 juin 1685. || On mettait quelquefois le verbe au subjonctif; mais ce n'est plus l'usage. Tout grand jurisconsulte que je sois, je me trouve bien empêché à y répondre, VOLT. *Lett.* 76. || Il se construit en ce sens avec un substantif. Tout hôtelière qu'elle était. Si bien que, tout ours qu'il était, Il vint à s'ennuyer de cette triste vie, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience, BOURDAL. 14e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 400. Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre, RAC. *Plaid.* I, 1. Tout monsieur de la Vallée que j'étais, moi qui n'avais jamais eu d'autre voiture que mes jambes, MARIV. *Pays. parv.* 5e part. Tout marchands d'habits que nous sommes, Messieurs, nous observons les hommes, BÉRANG. *Vieux habits.* || Mais, si le substantif est féminin et commence par une consonne ou par une *h* aspirée, *tout* s'accorde avec le substantif. Toute femme qu'elle est. Toutes harpies qu'elles sont. || Cependant, même avec un substantif féminin présentant ces conditions, *tout* reste invariable si ce substantif est un nom de chose. Ce cœur se réveille, tout poudre qu'il est, BOSS. *Reine d'Anglet.* || **44°** Tout.... que étant suivi d'autres membres de phrase qui en dépendent, on peut supprimer le *que* dans ces membres de phrase. Mais il me reste un fils, et je sens que je l'aime, Tout rebelle qu'il est, et tout mon rival même, RAC. *Théb.* III, 6. Tout ennemi qu'il est de son roi légitime, Tout vengeur des Anglais, tout protecteur du crime, Je crains de l'affliger, seigneur, et je me tais, VOLT. *Adél. du Guescl.* I, 1. Telle était l'inflexibilité de Charles dans ses opinions, que, tout abandonné qu'il était en Pologne, tout poursuivi dans ses propres États, tout captif dans une litière turque, conduit prisonnier sans savoir où on le menait, il comptait encore sur la fortune, ID. *Charles XII,* 7. || **45°** Tout, au sens de quoique, a été employé sans *que.* Tout dédaigné je l'aime; et, malgré sa rigueur, Ses charmes plus puissants lui conservent mon cœur, CORN. *Suiv.* III, 3. Oui, je le chérirai tout ingrat et perfide, ID. *Hor.* II, 5. Juge par là combien ce conte est ridicule. — Tout ridicule, il plaît, et le peuple est crédule, ID. *Héracl.* I, 1. Le bon homme, tout vieux, chérit fort la lumière, MOL. *l'Ét.* III, 5. Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur [le goût], ID. *Mis.* I, 2. Oui, toute mon amie, elle est, et je la nomme Indigne d'asservir le cœur d'un galant homme, ID. *ib.* III, 7. Il [le sénéchal de Rennes] l'a laissée [une femme enlevée] pour une autre toute mariée aussi, qu'il a enlevée de vive force, SÉV. 19 août 1671. Monseigneur, tout à sa façon pesante et indolente, ne fut pas tout à fait neutre [dans des querelles de deux princesses], ST-SIM. t. VIII, p. 261, édit. CHÉRUEL || Cette tournure, bien que tombée en desuétude, pourrait encore être employée en des circonstances bien choisies. || **46°** Tout, devant *en* et un participe présent, signifie simultanéité. Il lui a dit ses vérités tout en riant. Il sortit tout en grondant. || **47°** Tout à bas, se dit au trictrac quand, avec les deux dames prises à la pile, on joue les deux nombres qu'on a amenés. || Tout d'une, se dit quand on joue ces deux nombres avec une seule dame.

— REM. **1.** Il faut distinguer: ils sont tous étonnés, et ils sont tout étonnés. Le premier signifie que tous sont étonnés; le second, qu'ils sont entièrement étonnés. Mais cette distinction disparaît au pluriel féminin; elles sont toutes confuses signifiant: elles sont entièrement confuses. Si on voulait exprimer que la confusion est chez toutes, il faudrait dire: toutes sont confuses. || **2.** Devant un adjectif féminin ou une locution équivalant à un adjectif, commençant par une voyelle ou par une *h* muette, on met tantôt *tout* et tantôt *toute*, suivant le sens. On met *tout*, quand il s'agit d'exprimer excès, intensité, et que *tout* ne peut pas être déplacé: Elle était tout en larmes; elle est tout à son devoir. Au contraire on mettra *toute* quand on voudra exprimer la totalité, et que *toute* pourra être déplacé: la forêt lui parut toute enflammée, on peut dire: toute la forêt lui parut enflammée; la maison était toute en feu, on peut dire: toute la maison était en feu; cette maison est toute à lui, on peut dire: toute cette maison est à lui. Cette distinction relative à *tout* n'était pas observée dans le XVIIe siècle ni dans le XVIIIe. Elle vient toute en pleurs vous demander justice, CORN. *Cid,* II, 8. Ensuite et toute à genoux, cette pauvre Mme de Froulai se traîna à ses pieds [du roi], SÉV. 21 août 1675. Toute en pleurs à ses pieds je me suis prosternée, VOLT. *Orphel.* V, 1. || **3.** Dans *tout entier* employé comme une seule expression, tout reste toujours invariable. Une heure tout entière. Les bons pères ne meurent pas tout entiers. Des masses tout entières de rochers. Cette règle, aujourd'hui obligatoire, ne l'était pas du tout au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Sont-ils morts tous entiers avec leurs grands desseins? CORN. *Cinna,* I, 3 Je t'offre tous entiers et mon corps et mon âme, ID. *Imit.* IV, 9. Il y périt trois légions toutes entières, MÉZER. *Hist. de Fr. av. Clovis,* I, 14. C'est lui qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tous entiers sans les endommager, FONTEN. *Sébastien.* || **4.** Au reste, au XVIIe siècle et même plus tard, la règle générale était de faire accorder en tous les cas *tout* avec son substantif, au lieu d'en faire un adverbe, un mot invariable. J'en croyais ses regards, qui, tous remplis d'amour, Étaient de la partie en un si lâche tour, CORN. *Mél.* III, 3. Un excès de plaisir nous rend tous languissants, ID. *Cid,* IV, 3. Souvent ceux que tu vois par leur vertu sublime Mériter notre amour, emporter notre estime, Tous parfaits qu'on les croit, sont le plus en danger, ID. *Imit.* I, 20. Des choses toutes opposées, LA BRUYÈRE. XIII. Jusqu'ici je me suis livré à des chagrins et à des tristesses toutes humaines, MASS. *Avent, Afflictions.* Un phoque.... que les Russes appellent lièvre de mer, à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 166. || **5.** *Tout autre* présente deux cas qu'il faut distinguer. Dans le premier cas, *tout* y signifie entièrement, et *autre* ne peut pas être déplacé; alors *tout* reste invariable: c'est tout autre chose; voici de tout autres affaires; la cour était tout autre à Marly qu'à Versailles. Mais, quand *tout* y signifie chaque et que autre peut être déplacé, alors *tout* s'accorde avec le substantif: demandez toute autre chose, c'est-à-dire toute chose autre; toute autre femme se serait rendue à ces sages conseils, c'est-à-dire toute femme autre; laissez là toutes autres affaires. Toute autre [qu'Agrippine] se serait rendue à leur discours, RAC. *Brit.* IV, 3. || **6.** On répète *tout* devant chaque substantif qu'il modifie. Ainsi l'on doit dire: il a perdu toute l'affection et toute l'inclination qu'il avait pour moi, et non pas: il a perdu toute l'affection et inclination. Fléchier a manqué à cet usage: [Jésus] dans sa crèche supprimant toute sa grandeur et sa gloire.... *Serm. pour le jour de Noël.* À plus forte raison faut-il le répéter devant deux substantifs de genre différent et dire: Je suis avec toute l'ardeur et tout le respect possible; cependant Bossuet a dit: Il en prend [des psaumes] avec David tous les sentiments et les affections, *Ét. d'orais.* VI, 42. Cet

exemple ne peut guère être imité. Si on voulait supprimer le second *tout*, il faudrait prendre le tour ancien et retrancher en même temps l'article avec le pronom : Toute la grandeur et gloire, toute sa grandeur et gloire; mais cela est archaïque. Toutefois il serait utile de réhabiliter cette tournure, qui abrége notablement la phrase. || **7.** On trouve dans les auteurs toute nuit pour toute la nuit. Il vint hier de Poitiers, et, sans faire aucun bruit, Chez lui paisiblement a dormi toute nuit, CORN. *le Ment.* III, 2. Cette tournure est tombée en désuétude. On en trouve des exemples dans les plus anciens textes (voy. l'historique). || **8.** Je vous aime tout ce qu'on peut aimer, est un barbarisme de phrase, VOLT. *Comm. Rem. Corn. Cid*, II, 5. || **9.** *Tout ce qui.... n'est pas.* Grammaticalement, cette locution signifie que la première condition n'entraîne pas toujours la seconde : Tout ce qui reluit n'est pas or; c'est-à-dire ce qui reluit n'est pas tout de l'or. Mais on ne dira pas : Tout ce qui est créé n'est pas éternel; car cela ne peut se tourner en : Ce qui est créé n'est pas tout doué d'éternité. En un mot, pour que la locution soit tout à fait claire, il faut que *tout* puisse être ôté de sa place, et passer dans le second membre. Mais cette locution a aussi un autre sens; elle signifie : tous ceux, nul de ceux, tout ce qui, rien de ce qui. Tous ceux qui la connaissent ne l'accusent pas, c'est-à-dire nul de ceux qui la connaissent ne l'accuse, LETOURNEUR, *trad. Cl. Harlowe*, t. VII, p. 309, éd. Genève. Tout ce qui n'est pas Dieu ne peut pas remplir mon attente, c'est-à-dire rien de ce qui n'est pas Dieu ne peut remplir mon attente, PASC. *Prière pour l'usage des mal.* En conséquence, il faut avoir présents à l'esprit les deux sens de cette locution, afin de ne pas tomber, par inadvertance, dans une amphibologie. || **10.** Notez encore ceci : Tous les champs ne sont pas ravagés, signifie que parmi les champs tous ne sont pas ravagés. Mais cette tournure peut encore signifier qu'aucun des champs n'est ravagé. Exemples : Tous les métiers languissent, et ne nourrissent plus les ouvriers, FÉN. *Lett. anon. au roi*, 1693. Tous les grands panneaux de la voûte n'existent plus, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 6 août 1871. Ici encore il faut prendre garde à l'amphibologie, et avoir soin que le contexte détermine précisément le sens de la tournure.

— HIST. VIIIe s. *Toti* pour *omnes* : Ubi et toti fuerant sepulti, BOUCHERIE, *Rev. des langues romanes*, t. II, p. 116, 1871.

— Xe s. Tuit oram que por nos [elle] degnet preier, *Eulalie.* Et en tot, *Fragm. de Valenc.* p. 469.

— XIe s. Set ans tuz pleins ad ested en Espaigne, *Ch. de Rol.* I. Un faldestoed [fauteuil] i unt fait tut d'or mer [pur], *ib.* VIII. Blanche ad la barbe e tut flurit le chef, *ib.* Par cels de France voelt il del tut errer [agir], *ib.* XI. Vus li avez tuz ses castels toluz, *ib.* XVI. Sire, dist Guenes, ço ad tut fait Rollans, *ib.* XXIV. S'ert ki l'ociet [s'il y avait qui le tue], tute pais puis averiumes, *ib.* XXVIII. Tut entur lui vint milie Sarazins, *ib.* XXX. Dist al paien : Deus tut mal te tramette, *ib.* CXXII. Mais tut seit fel, [qui] cher ne se vende primes [d'abord], *ib.* CXLI. Rolans s'en turne, par le camp [champ] vait tut suls, *ib.* CLX. Lessez gesir les morz tut cum il sunt, *ib.* CLXXIV. Li angles est tute nöit [toute la nuit] à son chef [à la tête de Charlemagne], *ib.* CLXXXI.

— XIIe s. À tote vostre vie, *Ronc.* p. 11. Toz cois se tint, *ib.* De mon bernage tot le mieux alosé [ce qu'il y a de plus renommé parmi mes barons], *ib.* p. 35. Tout en plorant [il] lor fit beneïçon, *ib.* p. 98. Tout par amour [elle] prendra la loi saintie, *ib.* p. 148. Tot droit à Blaive [ils] en sont devant alé, *ib.* p. 166. Tout tremblant se leva, *ib.* p. 192. Toz nus soit despouillez ses cors et sa façons, *ib.* p. 200. Donques ai-je toute joie enhaïe, *Couci*, II. Bien [je] cuidai vivre sans amour, Des ore en pais tout mon aé [âge], *ib.* III. Puisqu'en vous sont tot mal esteint, Et tout bien à droit alumé, *ib.* Toute biautez qui sor autre resplent Est mise en li [elle], qu'il n'y a que mesprendre, *ib.* V. Sor tote joie est cele couronnée Que j'ai d'amour : Diex! i faudrai-je donc? *ib.* VI. [Amour] Qui tout me donne à vos entierement, *ib.* XVI. Puisqu'ele m'a du tout à son vouloir, *ib.* XVII. Car j'i met tout, cuer et cors, et desir, Sens et savoir... *ib.* XIX. La couronne de France doit estre mise avant; Car tuit autre roi doivent estre à lui apendant, *Sax.* I. Desor toz autres rois [vous] auriez le dangier [domination], *ib.* VI. Tot ainsi com li asnes qui regarde le faix, *ib.* XV. D'ire et de mautalent [il] esprent tous [tout entier] et atise, *ib.* XXIII. Tous li moins courroucies s'estoit bien aatis Qu'ains i lairroit la teste que il fust asservis, *ib.* XXVI. Tous li plus hardi d'eus voussist [voudrait] estre à Brandis, *ib.* Li autre l'unt laissié tut sul enmi l'estur, *Th. le mart.* 28. Nostre seignur Deu del tut [du tout] siwez, et de tut vostre quer [cœur] servez, *Rois*, p. 41. Li toz poanz Deus, *Job*, p. 478. O parole brief et plaine, parole vive et fructifianz et digne k'ele tot par tot soit receue, ST-BERN. p. 558.

— XIIIe s. Et s'alierent ensemble en tel maniere, et distrent qu'il seroient de ore mais tuit un, VILLEH. CXV. La galie où il estoit prist terre tout maintenant, ID. LXXVIII. Il est crestiens tout ausi come vos estes, ID. LXVI. Et lors virent tout à plein Constantinoble, ID. LXI. Li Grieu avoient ce pont rompu, et li baron firent toute jor labourer l'ost et le pont affaitier toute nuit, ID. LXXIV. Je ne pris [prise] rien, ne biauté ne jouvent; Pourquoi? parce que la mort tout mestroie, *Anonyme* dans *Couci.* Tous ceus qui y alerent [je] ne vous vœil deviser, *Berte*, III. Que tout li grant seigneur, li comte et li marquis..., *ib.* V. Bien savez que tous trois de servage [je] jetai, *ib.* VII. [Rue qui] Ne fust toute couverte de dras très richement, *ib.* IX. Vostre chambre [je] ferai de toutes pars vider, *ib.* XI. Ele ert [était] en la forest toute la plus deserte, *ib.* XXXV. Moult volentiers la doivent [l'histoire] oïr toutes et tuit, *ib.* XXXVI. Je ne manjai pieça, toute sui afamée, *ib.* XLVI. Ele est toute engelée, et s'a faim moult forment, *ib.* XLVII. En nuit me sui au bois toute seule geüe, *ib.* LII. Laissez tout ce aler, n'en soit parole dite, *ib.* LIV. À tous se fist amer [aimer], *ib.* LIX. [Je] N'ai pas trouvé ma fille, on m'a du tout menti, *ib.* LXXXIX. Ne [femme] qui si fust à Dieu de tout en tout donnée, *ib.* CXV. Diex, nostre sire, qui est tout poissant, nous puet bien aidier, *Chr. de Rains*, p. 59. L'en apele drap nays, à Paris, le drap duquel la chaane et la tisture est tout d'un, *Liv. des mét.* 119. Vraiement sien ne sunt il mie, Tout ait il sor eus seignorie, *la Rose*, 5320. Lors devés la rose cueillir, Tout veés-vous neïs Dangier, Qui vous acuelle à ledangier [injurier], Ou que honte et paor en groucent, *ib.* 7717. Tot simplement et sans faire semblant que son aversaire ne s'en aperceive et amende sa faute, *Ass. de J.* 50. Forment [il] l'honeure, et tot por l'or, Dont tant a creü son tresor, *Fl. et Bl.* 2227. Dans rois, fait-il, foi que voùs doi, Del tot en tot [je] pas ne l'otroi, *ib.* 2761. Et comme li chevaliers eust hiaume il quel il avoit tout plain de broces par derriere, BEAUM. LXI, 63. Tel fait, qui sont si apert, doivent estre vengié par l'office au juge, tout soit ce que nus ne s'en face droitement partie, ID. VI, 12. Par les parties devons nous entendre le tout, *Psautier*, f° 107. .... Je te renvi Au gieu où nous metrons chascun Tout contre tout; tout ert [sera] à un, *Meraugis*, p. 194.

— XIVe s. Eslire très bonnes choses et avoir de telles choses vraye oppinion, ce n'est pas tout un, ORESME, *Eth.* 66. La chose qui est la partie d'un tout approce plus de son tout que le tout ne approce de la partie, ID. *ib.* 250. Tout partout où Bertran en Bretaigne savoit Ne joustes ne tournoiz, et qu'on s'i assambloit, Sur la meilleur jument de son pere montoit, *Guescl.* 285. Qu'on lui coupe la langue tout outre, si que dès lors en avant il ne puisse dire mal de Dieu ne d'autre, *Ordonn. des Rois*, t. II, p. 283. Ils le jetterent tout mort [roide mort], *Chr. de St Denis*, t. I, f° 17, dans LACURNE.

— XVe s. Il sentoit encore plusieurs villes et chasteaux sur la riviere de la Dordogne, qui contrarioient grandement le pays et travailloient toutes gens dont il avoit l'obeissance, FROISS. II, II, 1. Jean Lyon en estoit tout lié [joyeux], et cuidoit que ce fust pour lui, et ce estoit contre lui du tout, ID. II, II, 52. Ainsi fut l'ost logé toute une nuit en un bois, ID. I, I, 36. Estoit messire Godemar du Fay tout capitaine de la cité de Tournay et de Tournesis et des forteresses environ, ID. I, I, 100. Si repasserent toutes leurs gens, et s'en retournerent en ville sans perdre un tout seul homme, AL. CHART. *Hist. de Ch. VI et VII*, p. 95. Peu après la guette de St Denys vit venir les coureurs des François, et sonna à tout; et incontinent le dit messire de Beaumont et ses gens d'armes saillirent hors de la diste ville, ID. *ib.* p. 99. Une fois pour toutes croyez Que vous demourez escondict, ID. *la Belle dame sans mercy.* Tout malade qu'il estoit, qui luy eust parlé d'Anglois, il eust faict maniere de les combatre, JUVEN. 1411. Le peuple de Rome.... veindrent dire qu'ils tueroient tout, s'ils n'avoient en pape un Romain, ID. 1381. Gaires nul en son temps, à mectre le tout pour le tout, n'a esté trouvé pareil de luy, CHASTEL. *Chr. des ducs de Bourg.* II, 17. Ils firent grande poursuite environ deux ans; et de tout s'adressoient à Estienne de Vers, COMM. VII, 2. À regarder le tout, ID. *Prol.* Angers où hantent toutes nations de gens estrangers, ID. I, 1. Les Anglois meslez parmy, qui cuyderent posseder le tout du royaulme, ID. VI, 13. Quand Gadiffer l'entendit, il se print à rire, tout si malade qu'il estoit, *Perceforest*, t. I, f° 48.

— XVIe s. À tout le moins qu'il vous souvienne Des propos tenus en ce lieu, MAROT, dans JAUBERT, *Gloss.* Le chasteau ne se voulut de premiere venue rendre, ains attendit à mettre le siege et asseoir l'artillerie; et, voyans que c'estoit à tout [tout de bon], parlementerent et se rendirent, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 179, dans LACURNE. Au jour que tu viendras en ta majesté sainte Pour juger ce grand tout, qui fremira de crainte.... DESPORTES, *Œuv. chrestiennes*, *Paraphrase du Libera me.* Ceux cy, tous ignorans que ilz sont, en sçavent autant que les aultres, RAB. *Pant.* V, 18. Somme toute, il la tua, ID. *Épi.* 15. Tout ce qu'on peut de vous voir ou penser, Sont lacs et nœuds, qui mon ame ont liée, ST-GEL. 143. Et sommes tous enclins, quand tout est dit, À desirer ce qui est interdit; Le patient demande tout exprès L'eau defendue, et est tousjours après, ID. 200. S'il se pouvoit faire que tout tant qu'il y a de peres en terre, vinsent à perdre toute amour et affection paternelle, CALV. *Instit.* 715. J'entreprendrois bien sus ma vie, toute femme que je suis, de le garder de passer [Charles Quint], MARG. *Lett.* 127. S'il plaisoit au roy entendre de M. de Lautrec comme les chouses vont, sans du tout croire ceulx qui de longtemps ont desiré ruiner la maison de Montferrat, ID. *ib.* 59. Il s'enfuit tout en chemise, ID. *Nouv.* XL. Il les chargea touts endormis, MONT. I, 27. En tout et partout, ID. I, 28. Tout sur l'heure, ID. I, 59. Ceulx qui.... touts blecez encores et ensanglantez, ID. I, 63. Tout presentement [au moment même], ID. I, 73. Tout à un coup, ID. I, 82. C'est tout un, ID. I, 84. Exemples en tout et partout veritables, ID. I, 104. Tout grand bœuf qu'il estoit, ID. I, 105. Lors l'ancien feu est esteint tout partout en la maison, ID. I, 112. Le tout avoit esté descouvert par un des complices, ID. I, 127. Un peu de chaque chose et rien du tout : à la françoise, ID. I, 154. On nous les placque [les règles de grammaire et de rhétorique] en la memoire toutes empennées, ID. I, 163. Ils vont tous nuds [à la guerre], ID. I, 239. Or moy je suis tout face, ID. I, 259. Tout beau et honneste que vous estes, ID. II, 5. Mais toutes imbecilles qu'elles sont, quand.... ID. II, 294. As-tu grand froid? — Du tout point, respond Diogenes, ID. IV, 162. Il est tout notoire que ces trois princes ont grandement aimé leur peuple, LANOUE, 52. La pluspart des senateurs sont entr'eux très bien accordans, pour commettre toute iniquité, ID. 65. Ils devroient plustost en avoir compassion, et en toute douceur les prendre par le bras, et.... ID. 71. N'est-ce pas comme rebailler une saignée à un qui a quasi tout perdu son sang? ID. 193. On ne sçauroit du tout rien dire de Lycurgus, en quoy il n'y ait toujours quelques diversités entre les historiens, AMYOT, *Lyc.* 1. La science et sagesse qui pour lors estoit en estime, consistoit tout en graves sentences et dicts moraux, ID. *Thésée*, 3. Chasque citoyen avoit en tout et partout egale auctorité, ID. *ib.* 28. Les vieillards estoient comme peres et maistres de tout tant qu'ilz estoient d'enfans, ID. *Lyc.* 35. Attalus et Pompeius moururent tous deux à semblable jour qu'ilz estoient nez, ID. *Cam.* 33. Trouvant les portes de la ville toutes ouvertes, ID. *ib.* 39. À grands coups de leurs grosses lances, qu'ilz leur passoient de part en part à travers le corps fer et bois et tout, ID. *Crassus*, 51. Je tremble tout [suis tout tremblant] que quelqu'un de ces dieux Ne passionne après son beau visage, RONS. 114. Ma maistresse est toute angelette, Ma toute rose nouvelette, Toute mon gracieux orgueil.... Toute mon cœur, toute mon œil, Toute mes jeux et mes blandices...., Toute mon tout, toute mon rien..., Toute mon mal, toute mon bien, Toute fiel, toute ma sucrée..., Ma toute simple et toute fine, Toute mon ame et tout mon cœur, ID. 143. Tout ce qui est parfait ne dure pas longtemps, ID. 266. Le destin et la parque noire En tous ages sillent nos yeux, ID. 409. Las! ce

n'est rien de voir, maistresse, La face qui est tromperesse, Et le front bien souvent moqueur : C'est le tout que de voir le cœur, ID. 568. Il print l'oreille du larron, et la lui coupa toute nette, DESPER. *Contes*, LVIII. Et, sans faire sonner trompette ni sourdine, delogea toute nuit.... CARLOIX, I, 7. Qui voudroit bien juger de quelqu'un, il le faudroit voir à son tous les jours, CHARRON, *Sagesse*, p. 208, dans LACURNE. Qui tout me donne tout me nie, COTGRAVE. Qui de tout se taist de tout a prix, ID. Il est tout presché qui n'a cure de bien faire. ID. Tu ris une naissance, et je pleure un trespas; Mais nous faillons tous deux, DE BRACH, *Œuv.* t. II, p. 38.

— ÉTYM. Bourguig. *tô;* wallon, *to;* provenç. *tot;* espagn. et portug. *todo;* ital. *tutto;* du lat. *totus*, entier. *Totus* est pour *toutus;* osque, *touto;* sabellien, *touta;* qui veulent dire cité, commune; du rad. sanscr. *tu*, croître.

† **TOUT-CONNAISSANT** (tou-ko-nê-san), **TOUTE-CONNAISSANTE** (tou-te-ko-nê-san-t'), *adj.* Se dit de la connaissance divine. Une substance infinie.... toute-connaissante, DESC. *Médit.* III, 15.

TOUTE-BONNE (tou-te-bo-n'), *s. f.* La sauge sclarée, dite aussi orvale. || Variété de poire. || *Au plur.* Des toutes-bonnes.

— HIST. XIVe s. En janvier et fevrier toute-bonne soit plantée jusques à juing, *Ménagier*, II, 2. || XVIe s. Le jus des racines et fueilles d'orvale ou toute-bonne, O. DE SERRES, 829.

— ÉTYM. *Tout*, et *bon*.

† **TOUTE-BONTÉ** (tou-te-bon-té), *s. f.* La bonté suprême. Que le ciel à jamais par sa toute-bonté.... MOL. *Tart.* III, 3.

TOUTE-ÉPICE (tou-té-pi-s'), *s. f.* Nom vulgaire de la nigelle (voy. ce mot), dite aussi herbe aux épices ou de toutes épices. || Myrte piment. || *Au plur.* Des toutes-épices, mais prononcé toute-épice.

— ÉTYM. *Toute*, et *épice*.

TOUTEFOIS (tou-te-foi), *adv.* Néanmoins, cependant, mais. Mais que vous étiez plus heureuse, Lorsqu'on vous voyait autrefois, Je ne veux pas dire amoureuse, La rime le veut toutefois, VOIT. *À la reine Anne d'Autriche.* Ce malheur toutefois sert à croître sa gloire, CORN. *Poly.* I, 4. Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer, BOSS. *Mar.-Thér.* La flotte suédoise vint à sa rencontre [de l'amiral russe], commandée par le vice-amiral Erinschild; elle était moins forte des deux tiers, toutefois elle se battit pendant trois heures, VOLT. *Charles XII*, 7.

— REM. Voici le tableau des positions que toutefois peut occuper dans la phrase : Toutefois il viendra. Et toutefois il y consent. Si toutefois la chose est possible. Je ne laisserai pas toutefois de le servir. Quand il est joint à *quoique* et autres conjonctions dont le *que* est inséparable, il peut se mettre après ces conjonctions. Quand il est joint à *bien que, parce que* et autres dont le *que* est séparable, il peut se mettre après les conjonctions, et ordinairement entre la conjonction et le *que.* Pourvu toutefois qu'il le veuille. Afin toutefois qu'il puisse le faire. À condition toutefois qu'il y consentira.

— HIST. XVe s. Combien que l'entrée soit forte, toutefois le comte de Foix la conquit une fois, FROISS. II, III, 7. || XVIe s. Robinet m'a dit comme il avoit porté par delà une nouvelle dont je ne l'ose advouer du tout; toutes-fois les signes en sont sy apparents, que je la puis, ce me semble, esperer, MARG. *Lett.* 71. Sa maniere d'escrire estoit sentencieuse, et toutefois familiere, AMYOT, *Cat.* 14. Toutefois fut le pré tondu, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Tout*, et *fois;* ital. *tuttafiata.* La forme ancienne était *toutes voies* ou, en normand, *tutes veies*, de *tout* et *voie.*

TOUTENAGUE (tou-te-na-gh'), *s. f.* Alliage de cuivre et de zinc avec des traces presque imperceptibles d'arsenic introduit seulement pour en augmenter la blancheur.

— ÉTYM. Persan *toûtiyânâk*, mot hybride d'arabe et de persan, signifiant analogue à la tutie; *nâk* est une particule persane ajoutée au mot arabe.

† **TOUT-ENSEMBLE** (tou-tan-san-bl'), *s. m.* Terme de beaux-arts. Se dit de l'effet de la réunion des parties d'un ouvrage, abstraction faite du mérite de chacune de ces parties. De parties excellentes peut résulter un tout-ensemble fort peu satisfaisant.

† **TOUTE-PRÉSENCE** (tou-te-pré-zan-s'), *s. f.* Qualité de l'Être suprême, qui est présent partout.

TOUTE-PUISSANCE (tou-te-pui-san-s'), *s. f.* || 1° Pouvoir de la Divinité, lequel est sans bornes. Dès le temps nouveau-né, quand la toute-puissance D'un mot forma le ciel, l'air, la terre et les flots, BOIL. *Sat.* XII. || 2° Par exagération, il se dit d'une puissance humaine. Ce n'est plus la valeur, ce n'est plus la naissance Qui donne quelque droit à la toute-puissance, CORN. *Perthar.* I, 4. Et peut-on se venger de la toute-puissance? Oui, quand on ne craint rien, VOLT. *Triumv.* IV, 1. || Par plaisanterie. Du côté de la barbe est la toute-puissance, MOL. *Éc. des fem.* III, 2.

— HIST. XVIe s. La toute-puissance divine, MONT. I, 124.

TOUTE-SAINE (tou-te-sè-n'), *s. f.* Nom vulgaire de l'*hypericum androsæmum, L.* || Nom donné aussi à la toute-bonne. || *Au plur.* Des toutes-saines.

— ÉTYM. *Tout*, et *sain.*

† **TOUTE-SCIENCE** (tou-te-si-an-s'), *s. f.* Qualité de l'Être suprême, qui sait tout, qui connaît tout.

† **TOUTE-TABLE** ou **TOUTES-TABLES** (tou-te-ta-bl'), *s. m. sing.* Jeu analogue au revertier, mais plus facile et plus rapide, qui se joue à deux sur un trictrac, avec deux dés et quinze dames de chaque côté. La marche du jeu consiste à faire faire aux dames le tour entier du trictrac. Le but des joueurs est, après avoir fait passer toutes leurs dames dans leur dernier jan, d'enlever celles qu'ils ne peuvent jouer : celui-là gagne qui les a le premier enlevées toutes. Les doublets se jouent double, c'est-à-dire qu'avec un terne, un quine, on joue quatre trois, quatre cinq, etc. Toute dame découverte peut être battue par une dame adverse que le point du dé amène sur elle; la dame battue est aussitôt reprise par son propriétaire, qui n'en peut jouer absolument aucune autre, que celle-ci ne soit rentrée et ne recommence ainsi le tour entier qu'elle doit faire. Le nom de *toutes-tables* était autrefois en France la dénomination de ce jeu; mais le titre de *gammon* ou *back-gammon* l'a remplacé. Ce dernier nom vient des Anglais; c'est leur trictrac, car ils ne jouent point le nôtre, LEBRUN, *Manuel des jeux de calcul et de hasard*, p. 80.

— ÉTYM. Le nom de *toutes-tables* vient de la disposition qu'on donne aux dames en commençant la partie. Elles ne sont pas empilées, comme au trictrac ou au revertier, dans un seul coin, mais partagées pour chaque joueur en quatre tas, placés symétriquement dans *toutes les tables*, c'est-à-dire dans les quatre parties du trictrac.

† **TOUT-FÉCOND, TOUTE-FÉCONDE** (tou-fé-kon, tou-te-fé-kon-d'), *adj.* Se dit de la fécondité divine. Dieu tout-puissant et tout-fécond, VOLT. *Phil. Newt.* I, 3.

† **TOUTIER** (tou-tié), *s. m.* Celui qui dirige une toue. Une équipe se compose de dix bateaux.... pour conduire une équipe, il faut dix mariniers et un toutier, E. GRANGEZ, *Voies navig.* p. 318.

TOU-TOU (tou-tou), *s. m.* Dans le langage des enfants, chien. Bonjour, le plus gras des tou-tous; Si par hasard mon amitié vous tente, Je vous l'offre tendre et constante; C'est tout ce que je puis pour vous, DESHOUL. I, 165. || Fig. et familièrement. Il se dit des enfants. Viens m'embrasser, viens, mon tou-tou [son fils], CYR. DE BERG. *Péd. joué*, I, 7. || Il se dit aussi, par moquerie, d'un homme dont on s'amuse en le traitant comme un petit chien d'appartement. Il [un faussaire] fait dire à M. de Voltaire que les dames de Versailles sont d'agréables commères, et que J. J. Rousseau est leur tou-tou, VOLT. *Comment. hist. sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*

TOUT-OU-RIEN (tou-tou-riin), *s. m.* Partie d'une montre ou d'une pendule qui fait qu'elle sonne entièrement l'heure indiquée par les aiguilles, ou, ce qui arrive quand on n'a pas assez poussé le bouton, qu'elle ne répète rien. || *Au plur.* Des tout-ou-rien.

— ÉTYM. *Tout, ou*, et *rien.*

TOUT-PUISSANT (tou-pui-san), *adj. m.* **TOUTE-PUISSANTE** (tou-te-pui-san-t'), *adj. f.* || 1° Qui peut tout, en parlant de la suprême puissance. Par le nom de Dieu, j'entends une substance infinie, éternelle, immuable, indépendante, toute-connaissante, toute-puissante, DESC. *Médit.* III, 15. Dieu peut tout, hormis les choses lesquelles s'il les pouvait, il ne serait pas tout-puissant, mourir, être trompé et mentir, PASC. *Pens.* XXV, 188, édit. HAVET. Un Dieu tout-puissant à qui tout est aisé, MASS. *Myst. Soumiss.* Frappez, dieux tout-puissants; vos victimes sont prêtes, VOLT. *Œdipe*, I, 2. || Substantivement. Le Tout-Puissant (avec deux majuscules), Dieu. Le Seigneur a paru comme un guerrier; son nom est le Tout-Puissant, SACI, *Bible, Exode*, XV, 3. || 2° Par exagération, qui a un très-grand pouvoir, un très-grand crédit. J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante, RAC. *Brit.* I, 1. Puisqu'il est tout-puissant, il sera généreux, VOLT. *Orph.* III, 1. Rentrez en vous-même, monseigneur, sondez les replis de votre cœur, et, si vous désirez d'être tout-puissant, vous verrez que ce n'est que pour satisfaire quelque passion injuste, CONDIL. *Études hist.* II, 6. || On dit de même : Vous êtes tout-puissant sur l'esprit d'un tel. || Il se dit aussi des choses. Seul tu peux révéler par quel art tout-puissant Tu rendis tout à coup le chantre obéissant, BOIL. *Lutr.* VI. En voyant.... Vos charmes tout-puissants et les siens dédaignés, RAC. *Andr.* I, 4. || *Au plur. masc.* tout-puissants; *au plur. fém.* toutes-puissantes : des forces toutes-puissantes.

† **TOUT-VENANT** (tou-ve-nan), *s. m.* Se dit des morceaux de houille, sans choix. Les charbons de terre ne pourront se vendre.... à un prix supérieur à 40 francs pour le tout-venant et les briquettes, *Journ. offic.* 24 fév. 1871, 2e col.

† **TOUT-VENU** (tou-ve-nu), *s. m.* Seneçon commun.

TOUX (toû; l'*x* ne se prononce pas, même devant une voyelle, dit Chifflet, *Gramm.* p. 218), *s. f.* Expirations subites, courtes et fréquentes, par lesquelles l'air, en traversant rapidement les bronches et la trachée-artère, produit un bruit particulier. Une farce dans laquelle un vieillard est saisi d'une toux violente devant sa maîtresse, et lui dit : Mademoiselle, c'est d'amour que je tousse, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pulch. préf.* Et d'une horrible toux les accès violents Étouffent l'animal qui s'engraisse de glands, DELIL. *Géorg.* III. || Toux sèche, toux sans expectoration, par opposition à toux humide. || Toux grasse, voy. GRAS, n° 10.

— HIST. XVIe s. Le patient a une toux seiche, PARÉ, V, 10. Es registres du parlement on trouve que le vingt-sixieme jour d'avril, l'an 1403, y eut une maladie de teste et de toux qui courut universellement, si grande que ce jour là le greffier ne put rien enregistrer, et fut on contraint d'abandonner le plaidoyer, PASQUIER, *Rech.* IV, p. 375, dans LACURNE. Les noms mesme, de quoy ils [nos paysans] appellent les maladies, en adoulcissent et amollissent l'aspreté : la phthisie, c'est la toux pour eulx.... MONT. IV, 197.

— ÉTYM. Wallon, *toss;* Berry, *tousse* ou *tusse;* provenç. et espagn. *tos;* portug. *tosse;* ital. *tosse;* du lat. *tussis.*

† **TOUYOU** (tou-iou), *s. m.* Nom qu'on donne, dans l'Amérique méridionale, à la myctérie américaine (gralles), dite ailleurs jabiru.

† **TOUZARD** (tou-zar), *s. m.* Anciennement, sorte de peau préparée chez le mégissier. 12 sols sur la douzaine de touzards de mégie, *Déclar. du roi*, 16 févr. 1635.

— ÉTYM. Probablement l'ancien verbe *touser*, tondre, rendre ras, qui vient de *tonsus*, tondu (voy. TONDRE).

† **TOXÉMIE** (to-ksé-mie), *s. f.* Terme de médecine. État du sang devenu septique.

— ÉTYM. Τοξικὸν, poison, et αἷμα, sang.

† **TOXICITÉ** (to-ksi-si-té), *s. f.* Terme de médecine. Caractère toxique, propriété d'être toxique. La toxicité de la thébaïne.

— ÉTYM. Τοξικὸν, poison.

TOXICODENDRON (to-ksi-ko-din-dron), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de sumac très-vénéneux, *rhus toxicodendron, L.* dit sumac à la gale ou à la puce.

— ÉTYM. Τοξικὸν, poison, et δένδρον, arbre.

TOXICOLOGIE (to-ksi-ko-lo-jie), *s. f.* || 1° Science qui traite des poisons, des toxiques. || 2° Traité sur les poisons. La Toxicologie d'Orfila.

— ÉTYM. Τοξικὸν, poison, et λόγος, traité.

† **TOXICOLOGIQUE** (to-ksi-ko-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la toxicologie.

† **TOXICOLOGUE** (to-ksi-ko-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'applique à la toxicologie. || Auteur d'une toxicologie.

TOXIQUE (to-ksi-k'), *adj.* || 1° Qui a la propriété d'empoisonner. Substance toxique. || 2° *S. m.* Nom générique donné aux poisons et aux virus. || 3° *S. m.* Genre de coléoptères.

— ÉTYM. Τοξικὸν poison, de τόξον, arc, à cause que les poisons servaient à empoisonner les flèches.

† **TOYÈRE** (to-iè-r'), *s. f.* Pointe de la hache qui entre dans le manche.

TRABAN (tra-ban), *s. m.* Militaire armé d'une hallebarde, et chargé d'un service particulier. De vingt-quatre trabans qui se relayaient pour le porter [Charles XII, à Pultava], vingt et un furent tués, VOLT. *Charles XII*, 4. Des trabans à cheval précédaient le cortége [aux fêtes du cou-

ronnement de François-Joseph comme roi de Hongrie], *Moniteur*, 10 et 11 juin 1867, p. 717, 5e col.

— HIST. XVIe s. J'entrai dans la ville avec six hallebardiers qu'ils avoient tousjours veu marcher devant moy; j'avois aussy quatre ou cinq capitaines qui m'accompagnoient, qui avoient chacun deux trabants à leur suite, BASSOMPIERRE, *Mém.* t. II, p. 28, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *trabante;* suéd. *drabant;* allem. *Trabant;* bohême, *drabanti;* on fait venir ces mots de l'allem. *traben*, trotter, courir; voy. cependant TRABE.

† **TRABE** (tra-b'), *s. f.* || 1° Terme de blason. Bâton qui supporte une bannière. || La partie de l'ancre qui en traverse la tige par le haut. || 2° Météore en forme de poutre.

— ÉTYM. C'est *trabe* du XVIe siècle signifiant poutre et venant du lat. *trabes*, poutre. Le *traban* serait-il le porteur d'une *trabe*, bâton de bannière?

† **TRABÉATION** (tra-bé-a-sion), *s. f.* Terme d'architecture. Entablement, travaison.

† **TRABÉCULAIRE** (tra-bé-ku-lê-r'), *adj.* Qui concerne les trabécules, qui les constitue.

† **TRABÉCULE** (tra-bé-ku-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné aux procès filiformes dans le sinus longitudinal de la dure-mère, et aux petites fibres médullaires du cerveau qui constituent les commissures. || Trabécules osseuses, petits prolongements de substance osseuse qui, entre-croisés, limitent les cavités médullaires du tissu spongieux dans le voisinage du canal des os longs.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *trabes*, poutre.

TRABÉE (tra-bée), *s. f.* Terme d'antiquité romaine. Robe blanche ornée de bandes de pourpre en forme de poutre; c'était un vêtement de cérémonie.

— ÉTYM. Lat. *trabea*, de *trabs*, poutre, à cause de la forme des raies.

† **TRABUCOS** (tra-bu-kôs), *adj. invar.* Des cigares trabucos, ou, substantivement, des trabucos, cigares de la Havane, mentionnés pour la première fois dans l'arrêté présidentiel du 14 mai 1849. || *Au sing.* un trabuco.

— ÉTYM. Espagn. *trabuco*, gros mousquet; ces cigares sont gros, courts, ramassés.

TRAC (trak), *s. m.* || 1° Allure du cheval, du mulet, etc. || 2° Trace, piste des bêtes. || Vieux dans les deux sens.

— HIST. XVe s. Oncques ne voulut traverser le garet ne pays mol, de paour qu'on ne trouvast nostre trac, mais toujours nous mena le pays dur, *le Jouvencel*, f° 6, dans LACURNE. Lesquelz varlez de guerre demeurerent darriere par le commandement de leur cappitaine, pour prendre garde et faire guet sur le trac ou trayn de ladite compaignie, DU CANGE, *traca*. Grant femme seiche, noire et maigre, Qui veult d'amour suivre le trac, On dit que c'est ung fort vinaigre Pour gaster un bon estomac, COQUIL. *Droits nouv.* || XVIe s. Et vous, suyvant le trac de vos ayeux, Ne desdaignez les sons melodieux Que nous apprend ceste trouppe sçavante, DU BELL. V, 36, *recto*. Quand la limace au dos qui porte sa maison Laisse un trac sur les fleurs...., RONS. 160.

— ÉTYM. Angl. *track*, trace, ornière. D'après Diez, ce mot se rapporte non à *trace*, *tracer*, mais à un thème germanique : néerlandais, *treck*, action de tirer, trait.

† **TRACANAGE** (tra-ka-na-j'), *s. m.* Action de faire passer la soie au tracanoir, dans le dévidage.

† **TRACANER** (tra-ka-né), *v. a.* Passer au tracanoir, dévider, en parlant de la soie. Tracaner les fils.

— ÉTYM. L'ital. *tracannare*, avaler, de *tra*, à travers, et *canna*, tuyau, est probablement le même.

† **TRACANOIR** (tra-ka-noir), *s. m.* Engin du moulin à dévider la soie, ayant pour objet de dévider les fils sur de nouveaux roquets.

TRAÇANT, ANTE (tra-san, san-t'), *adj.* Racine traçante, racine qui trace, c'est-à-dire qui ne plonge pas dans la terre, mais se promène horizontalement sous la terre. || Racine traçante est souvent le nom inexact du rhizome. || Tige traçante, ou stolon, tige qui reste étendue sur la terre, et qui s'y enracine de distance en distance. On dit aussi rampant.

TRACAS (tra-kâ), *s. m.* || 1° Mouvement accompagné d'embarras, le plus souvent pour des choses de peu d'importance. Mais ne saurai-je point pourquoi tout ce tracas? Pourquoi tant de détours, HAUTEROCHE, *Soup. mal apprêté*, sc. 1. Tout ce tracas qui suit les gens que vous hantez, MOL. *Tart.* I, 1. Ce petit tracas de dame d'honneur, dont elle [Mme de Richelieu] s'acquittait si bien, est tout dérangé, SÉV. 6 avr. 1680. || 2° Se dit populairement du métier qu'on fait. Je fais tout doucement mon petit tracas. Tes choux, tes aulx, enfin tout ton tracas, LA FONT. *Jum.* Je ne suis pas si aise, et je la [ma vie] gagne à faire le tracas des maisons, MARIV. *Pays parv.* 2e part. || 3° Fig. Petits embarras. L'affaire du salut va avant les tracas du ménage, LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 429, dans POUGENS. Les Levantins en leur légende Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas, Dans un fromage de Hollande Se retira loin du tracas, LA FONT. *Fabl.* VII, 3. Ce qu'on recherche.... c'est le tracas, qui nous détourne d'y penser [à notre malheureuse condition] et nous divertit, PASC. *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. Le tracas de la dévotion, SÉV. 15 janv. 1674. Je ne pense pas que vous me soupçonniez d'être moins lasse que vous de tout ce qui s'appelle tracas, tracasseries, tracassiers, Mme DU DEFFANT, *Corresp.* t. I, p. 312, dans POUGENS. J'avais plusieurs écrits commencés, j'en fis la revue; j'étais assez magnifique en projets; mais, dans les tracas de la ville, l'exécution jusqu'alors avait marché lentement, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. || 4° Espace vide dans les planchers d'une raffinerie de sucre.

— ÉTYM. Substantif verbal de *tracasser*.

† **TRACASSANT, ANTE** (tra-ka-san, san-t'), *adj.* Qui tracasse, qui cause de l'inquiétude. Affaires tracassantes.

TRACASSÉ, ÉE (tra-ka-sé, sée), *part. passé* de tracasser. Tracassé par les créanciers. || Proverbe. Goutte tracassée est à moitié guérie, la moitié du traitement de la goutte est l'exercice.

† **TRACASSEMENT** (tra-ka-se-man), *s. m.* Action de tracasser.

— HIST. XVIe s. Et après plusieurs tracassements en mon esprit, suis forcé de dire.... PASQUIER, *Monophile*, p. 147, dans LACURNE.

TRACASSER (tra-ka-sé), *v. n.* || 1° Aller et venir, sur place, pour de petites occupations. Il aime la chambre, où il n'est ni oisif ni laborieux, où il n'agit point, où il tracasse, et dans l'équipage d'un homme qui a pris médecine, LA BRUY. XIV. Il est toute la matinée à se laver la bouche, il tracasse en robe de chambre, VAUVEN. *le Paresseux*. Je tracassais quelques instants autour de mes livres et papiers, pour les déballer et les arranger, plutôt que pour les lire, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || 2° Par extension, se livrer à des occupations que l'on compare aux allées et venues sur place. On leur donne [aux hommes] des charges et des affaires qui les font tracasser dès la pointe du jour, PASC. *Pens.* IV, 1, édit. HAVET. Après avoir tracassé toute sa vie dans l'héroïsme et dans les arts, qu'emporte-t-on dans le tombeau? un vain nom qui ne nous appartient plus, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* juin 1759. || 3° Agir avec un esprit inquiet et brouillon. Ne recevez point cet homme dans votre société; il ne fait que tracasser. Loin qu'on l'ait jamais accusé d'avoir tracassé dans les sociétés où il a vécu, ni brouillé ses amis entre eux, ni desservi personne avec qui il fût en liaison, J. J. ROUSS. 2e *dial.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 4° *V. a.* Inquiéter, tourmenter quelqu'un. Pourquoi le tracasser ainsi? Croyez nos conseils sur la timidité de l'aîné; si vous le tracassez, vous le déconcerterez au point qu'il n'en reviendra jamais, SÉV. 335. || 5° Terme de marine. Se dit d'une mer clapoteuse qui agite un bâtiment. || Se dit aussi, absolument, du bâtiment ainsi agité. || 6° Se tracasser, *v. réfl.* Se donner du souci, de l'embarras. De temps en temps je me tracasse sur des choses que je sens et que j'aperçois seul, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 29 août 1759. || S'inquiéter, se tourmenter l'un l'autre. Adieu, comte, point de rancune, ne nous tracassons plus, SÉV. *à Bussy*, 6 juillet 1670.

— HIST. XVe s. Quant on voit cheval qu'on promaine, Se il est chault, il a tracassé; Chien soufflant à la grosse alaine, On presume qu'il ait chassé, COQUIL. *Droits nouv.* || XVIe s. Tant feirent et tracassarent, pillans et larronnans, que il arrivarent à Seuillé, RAB. *Garg.* I, 27. Si je ne cours, si je ne tracasse, je ne suys point à mon ayse, ID. *ib.* I, 39. Subject vulgaire et tracassé [traité] en mille endroicts des livres, MONT. I, 221. J'aime les malheurs touts purs qui ne m'exercent et tracassent plus aprez l'incertitude de leur rabillage, ID. III, 47. Si l'agitation luy plaist [au corps], qu'il se tourneboule et tracasse à sa fantaisie, ID III, 200. A plus forte raison, les jeunes personnes qui sont tracassans dans les delices du monde, s'en doyvent deporter [de la lecture des romans], LANOUE, 141. Il tracasse de çà et de là, mais il ne vient pas à effet, PALSGRAVE, p. 667.

— ÉTYM. Bourg. *traicaissai;* picard. *trécasser*, aller et venir. Diez le tire de *trac*, et Scheler de *traquer;* ce qui revient au même.

TRACASSERIE (tra-ka-se-rie), *s. f.* || 1° Allées et venues pour de petites occupations. Les Tracasseries, ou M. et Mme Tatillon, titre d'une comédie de Picard. || 2° Chicane, mauvais incident, mauvaise difficulté. Ces billets de confession [pour la bulle *Unigenitus*] auraient fait naître une guerre civile dans les temps précédents; mais, dans le nôtre, ils ne produisirent heureusement que des tracasseries civiles, VOLT. *Dict. phil. Confess.* Toute l'intrigue de cette tragédie [Nicomède] n'est qu'une tracasserie, ID. *Comm. Corn. Rem. Nicom.* IV, 3. J'ai vu un temps où vous n'aimiez guère l'histoire; ce n'est après tout qu'un ramas de tracasseries qu'on fait aux morts, ID. *Lett. Cideville*, 9 févr. 1757. Dans les commencements [d'une liaison] il ne peut y avoir de tracasseries, et l'on n'a point de mauvais procédés à se reprocher, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 33. Cela me ferait de nouvelles tracasseries que je veux éviter, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || 3° Propos, rapport qui tend à brouiller des gens les uns avec les autres. Il y a des tracasseries partout, HAMILT. *Gramm.* 4. La reine, sans faire de tracasseries, ne laissait pas de les aimer, ID. *ib.* 7. Berlin est un petit Paris : il y a de la médisance, de la tracasserie, des jalousies de femmes, des jalousies d'auteurs, et jusqu'à des brochures, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 12 sept. 1750. Tout languit, tout est mort sans la tracasserie; C'est le ressort du monde et l'âme de la vie, GRESS. *Méchant*, II, 1. Personne ne sait mieux que lui les tracasseries de l'armée, VAUVEN. *Thersite*, *Var.* || 4° L'effet des mauvais propos. Il en est résulté une tracasserie entre les auteurs et les acteurs, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 432.

— HIST. XVIe s. Les estats, les charges et cette tracasserie du monde, MONT. I, 273.

— ÉTYM. *Tracasser*.

TRACASSIER, IÈRE (tra-ka-sié, siè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui qui va et vient pour de petites occupations. || *Adj.* Quand il s'agit de rendre service, et à des amis encore, sans me vanter, je suis aussi actif, aussi tracassier que M. et Mme Tatillon, PICARD, *les Tracasseries*, III, 14. || 2° Celui, celle qui tracasse, qui ne sait ce qu'il veut, qui suscite des difficultés sans raison. Oui, oui, défaites-vous de cette tracassière, DESTOUCH. *Irrésolu*, V, 9. On trouve cent chasseurs, cent tracassiers, cent ivrognes, pour un homme qui lit, VOLT. *Lett. d'Argence*, 19 sept. 1766. A sa place Mme de Longueville n'eût été qu'une tracassière; à la place de Mme de Longueville elle eût gouverné l'État, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || *Adj.* Une police tracassière. Tiens, je suis vive, et franche, et familière; Mais je suis bonne, et jamais tracassière, VOLT. *Prude*, IV, 5. Une petite femme tracassière qui se mêle de tout et qui brouille tout, parce qu'elle se croit bonne à tout et que, dans le vrai, elle n'est bonne à rien, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 20 nov. 1770. || 3° Brouillon, indiscret, qui colporte de mauvais propos de l'un à l'autre. Il ne résultera de cette petite malice.... rien autre chose que des assurances de la plus respectueuse estime.... si tous les tracassiers de Paris étaient ainsi payés de leurs peines, le nombre en serait moins grand, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 30 mars 1740. C'est [le P. Castel] le fou des mathématiques et le tracassier de la société, ID. *Lett. Thiriot*, 10 avr. 1738.

— ÉTYM. *Tracasser*. On trouve *tracasseur* au XVIe siècle.

TRACE (tra-s'), *s. f.* || 1° Vestige qu'un homme ou un animal laisse à l'endroit où il a passé. Sur quel espoir nouveau, dans quels heureux climats Croyez-vous découvrir la trace de ses pas? RAC. *Phèdre*, I, 1. Il aurait voulu pouvoir baiser les traces de ses pas, FÉN. *Tél.* VII. Les Brutiens sont légers à la course comme les cerfs et comme les daims.... à peine laissent-ils dans le sable quelques traces de leurs pas, ID. *ib.* X. || Terme de vénerie. Marque que le sanglier, et, en général, les bêtes noires laissent de leurs pieds sur la terre, ce qui les fait reconnaître des chasseurs. || Aller, revenir sur la trace, sur les traces, suivre, rejoindre. Dès que je le pourrai, je reviens sur vos traces, RAC. *Brit.* V, 2. || Sur les traces de quelqu'un, à sa suite. Moi, je m'arrêterais à de vaines menaces? Et je fuirais l'honneur qui m'attend sur

vos traces? RAC. *Iphig.* I, 2. || Fig. Les cœurs volent sur ses traces, il s'attire la bienveillance, l'amour de tout le monde. Jadis en moi se trouvaient réunis Les doux attraits, la jeunesse, les grâces Et de Narcisse et de votre Adonis; Aussi les cœurs volaient tous sur mes traces, MALFIL. *Narcisse,* III. || 2° Fig. Exemple à suivre. Et ces fameux héros, dont il suivra la trace, CORN. *Othon,* III, 3. Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace, MOL. *Tart.* I, 6. Fais connaître à mon fils les héros de sa race; Autant que tu pourras, conduis-le sur leur trace, RAC. *Andr.* IV, 1. Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule? ID. *Phèdre,* I, 1. Grand Dieu! si tu prévois qu'indigne de sa race, Il doive de David abandonner la trace, ID. *Ath.* I, 2. Il me disait tout ce que je devais faire pour marcher sur les traces de mon aïeul Minos, FÉN. *Tél.* XIII. Tout s'enflamma du désir de s'illustrer sur les traces de ce héros et de ses élèves, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 7. || 3° Marque, impression que laisse un chariot, un carrosse, etc. Suivre la trace d'un chariot. || 4° Toute marque laissée par une chose. Il porte sur son visage la trace de longues souffrances. Qu'on remue ces ruines, on trouvera, dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces de ses fondations, et l'idée du premier dessin, et la marque de l'architecte, BOSS. *la Vallière.* De son généreux sang la trace nous conduit, RAC. *Phèdre,* V, 6. Quelles traces de sang vois-je sur vos habits? ID. *Théb.* I, 3. Celle-ci [Iris], volant d'une aile légère, fend les espaces immenses des airs, laissant après elle une longue trace de lumière, FÉN. *Tél.* XVI. Jamais d'aucun mortel le pied.... N'imprima sur la terre une plus forte trace, LAMART. *Nouv. Médit. Bonaparte.* || Fig. De quelque côté que je suive les traces de la glorieuse origine de Madame, je ne découvre que des rois, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 5° Fig. Impression que les objets font dans l'esprit, dans la mémoire. Cette aventure a laissé des traces profondes dans mon esprit, dans ma mémoire. L'agitation attachée au commandement et aux grands rôles a fait de trop profondes traces [chez le duc de Chaulnes], pour qu'elles s'effacent jamais, SÉV. 13 mai 1695. Quelle possession vous avez prise de mon cœur, et quelle trace vous avez faite dans ma tête! ID. *à Mme de Grignan,* 27 sept. 1679. Tout [excepté penser à Mme de Grignan] passe, tout glisse, tout est par-dessus, et ne fait que de légères traces à mon cerveau, ID. 15 juin 1680. Les traces du cerveau n'obéissent point à l'âme, elles ne s'effacent pas lorsqu'elle le souhaite: elles lui font au contraire violence, et l'obligent même à considérer sans cesse les objets, d'une manière qui l'agite et qui la trouble en faveur des passions, MALEBR. *Rech. vér.* V, 11. Effacer les traces de la première habitude, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 435. Eh quoi! n'en pourrons-nous fixer au moins la trace [des jours de bonheur]? LAMART. *Médit. le Lac.* || 6° Fig. Tout ce qui sert à laisser une marque, une impression. On ne voit plus aucun reste ni des anciens Assyriens, ni des anciens Mèdes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens Romains; la trace s'en est perdue, et ils se sont confondus avec d'autres peuples, BOSS. *Hist.* II, 7. On vit François de Paule traverser toute la Sicile, laissant partout des traces d'une charité bienfaisante, FLÉCH. *Panég. St Franç. de Paule.* De mes feux mal éteints je reconnus la trace, RAC. *Andr.* I, 1. Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace, ID. *Athal.* III, 4. Ces églises si célèbres.... où il ne reste plus maintenant de traces de christianisme, MASS. *Carême, Parole de Dieu.* Sous Tibère, ils [les sénateurs romains] se portèrent si avidement au-devant du joug, que ce prince, le plus timide et le plus soupçonneux des hommes, s'en plaignait quelquefois et aurait voulu retrouver quelque trace d'une liberté qu'il redoutait, CONDIL. *Étud. hist.* II, 1. || 7° Lignes que l'on fait sur le terrain pour un dessin, un plan, etc. Faire la trace d'un parterre. || 8° En géométrie descriptive, les traces d'un plan, d'une droite, sont les lignes, les points suivants lesquels ce plan, cette droite coupent les plans de projection. || 9° Premiers points, premiers traits pour marquer les contours d'un ouvrage à l'aiguille. || Terme de point d'Alençon. Travail consistant à couvrir d'un fil les parties piquées (voy. PICAGE); autrement dit, reproduction exacte du dessin sur le parchemin dans la dentelle réseau. || 10° Trace d'un filon, petite fente qui se conserve dans l'amincissement ou l'étranglement d'un filon, et sert à le retrouver en conduisant à son redressement. || 11° Terme de vétérinaire. Trace de balzane, tache blanche peu étendue située sur la couronne d'un cheval. || 12° Voie, chemin (sens qui vieillit). Les deux nonnains n'oublièrent la trace Du cabinet, LA FONT. *Mazet.* Que servent tant de questions, sinon à nous faire perdre, parmi des détours infinis, la trace toute droite de la vérité? BOSS. *Sermons, Haine pour la vérité,* 2. Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux, Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux, BOIL. *Sat.* V.

— HIST. XII° s. Et les tues traces [tes traces] ne serunt cuneüdes [connues], *Liber psalm.* p. 104. Cil fu bons emperere, Deus li duna sa grace; Saint iglise l'eshauce, il veit Deu face à face; Li reis devreit ensiwre e ses mors [mœurs] e sa trace, *Th. le mart.* 91. || XIII° s. ....tantost com Meraugis Fu armez, un cheval de pris Lui amaine on en mi la place; Li cheval fu jusqu'en la trace Couvertz d'un blanc dyapre chier, *Meraugis,* p. 229. Et il a pris le liemier, Si a trové dedans son tor Trace d'un grant porc quartenor, *Partonop.* V. 1830. Que mes traces ne soient meues de ton plesir, mais demorer m'i fes, *Psautier,* f° 22. Toute la plaie fu si afermée.... fors tant sanz plus que ilecques estoit demoré une trace endurcie, *Miracles st Loys,* p. 178. [Les ronces] Mainte trace m'ont faite par dessus ma chair nue, *Berte,* LII. Quant Enguerrans le voit, le cuer en a joiant, Isnelement le suit à esperon brochant, De la trace qu'il tint ne perdi il noiant, *Ch. d'Ant.* III, 638. || XIV° s. Et lors li tribuns du plebe prenoient les anciens chevaliers, et nombroient quantes foiz il avoient esté en bataille rengée, et quantes plaies et traces il avoient sur leurs corps, BERCHEURE, f° 95, *verso.* Soit argent vif mis en une escuelle d'estaing, et crache dessus, et puis le broie o [avec] cheveux d'omme, et soit tant debatu qu'il ne demeure point de trace d'argent vif, LANFRANC, f° 42, *verso.* [Ils voulaient] .... que partout alast la trace De leur valour, de leur bonté, De leur pris, de leur loyauté, MACHAUT, p. 43. || XV° s. Vous partirez de ceste place, D'Anglois n'y en demorra trace, *Myst. du siege d'Orleans,* p. 739. || XVI° s. Un chien suyt son maistre à la trace, MONT. II, 172. Aux desportemens de Nicias on ne trouvera aucune trace de audace ou d'oultrecuidance, AMYOT, *Crass. et Nic.* 3. Pegase se tarist, et n'y a plus de trasse Qui nous puisse conduire au sommet du Parnasse, RONS. 703.

— ÉTYM. Voy. TRACER; bourg. *traice;* wallon, *track,* féminin, action de traquer; provenç. *trassa* et *tras,* masculin; espagn. *traza;* ital. *traccia.*

TRACÉ, ÉE (tra-sé, sée), *part. passé* de tracer. || 1° Dont on a tiré, disposé les lignes. Le plan tracé par l'architecte. C'est de lui [Cadmus] que nous vient cet art ingénieux De peindre la parole et de parler aux yeux, Et par les traits divers des figures tracées Donner de la couleur et du corps aux pensées, BRÉBEUF, *Phars.* III. || Fig. C'est le portrait d'Anaxagore tracé par Périclès, D'ALEMB. *Éloges, Montesq.* || 2° Écrit, mis sur le papier. Vous dirai-je qu'il [M. de Lamoignon] se fit une religion d'écouter les raisons des parties et de lire tous leurs mémoires.... sans se fier à ces extraits mal digérés et souvent tracés à la hâte? FLÉCH. *Lamoign.* Aussitôt trente noms, sur le papier tracés, Sont au fond d'un bonnet par billets entassés, BOIL. *Lutr.* I. .... Quels malheurs dans ce billet tracés Vous arrachent, seigneur, les pleurs que vous versez? RAC. *Iphig.* I, 1. || 3° Tracé se dit, en hippologie, des chevaux inscrits sur le studbook, et dont la généalogie est connue. || 4° Terme de blason. Se dit pour ombré. || 5° *S. m.* Trait, imitation de la forme, des contours d'un ouvrage d'art que l'on obtient à l'aide de dessins ou de plans graphiques. Faire le tracé d'un plan, d'un dessin. Le tracé et la mesure effective d'une ligne de 57 à 58 mille toises est de toute impossibilité dans les pays habités, DELAMBRE, *Abr. astron.* 23° *leçon.* || S'emploie souvent dans le discours comme synonyme de ligne, quand on parle d'une voie de communication. Le tracé du chemin de fer de Paris à Orléans passe par Étampes. || Le tracé d'un retranchement, d'un ouvrage de fortification est sa disposition horizontale sur le terrain; on le détermine par la projection horizontale des crêtes intérieures.

† **TRACE-BOUCHE** (tra-se-bou-ch'), *s. m.* Outil du facteur de pianos.

† **TRACELET** (tra-se-lè), *s. m.* Poinçon servant à tracer les divisions des instruments de mathématiques. Quant aux tracelets, on sait combien leur jeu est sûr; c'est là l'outil qui, sur la plateforme à diviser des artistes, trace 4000 traits sans se déranger, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus,* t. LVI, p. 378. || On dit aussi traceret et traçoir.

— ÉTYM. *Tracer.*

TRACEMENT (tra-se-man), *s. m.* Action de tracer. Le tracement d'un fort sur le terrain, d'une platebande.

— HIST. XVI° s. Tracement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Tracer.*

TRACER (tra-sé; le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : traçant, traçons), *v. n.* || 1° S'étendre, cheminer horizontalement entre deux terres, en parlant de racines qui ne s'enfoncent pas (sens immédiatement dérivé du sens propre qui est aller, courir sur la trace). L'orme, le chiendent tracent beaucoup. || Il se dit aussi des petits animaux qui creusent des souterrains. Les taupes coupent quelquefois les racines des arbres; elles tracent et remuent beaucoup de terre, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 478, dans POUGENS. || 2° *V. a.* Conduire un trait dans une certaine direction (sens dérivé du sens primitif qui est suivre une trace). Tracer une ligne droite. Son char [de Vénus], qui trace en l'air de longs traits de lumière, A bientôt achevé l'amoureuse carrière, LA FONT. *Adonis.* Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre, N'attendait point qu'un bœuf pressé de l'aiguillon Traçât à pas tardifs un pénible sillon, BOIL. *Épît.* III. Les énormes serpents tracent de larges sillons sur cette terre bourbeuse, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 43. Il s'assit alors, et, pendant qu'à l'exemple des sophistes, il levait la main pour tracer dans les airs un geste élégant.... BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. || Fig. Tracer le chemin à quelqu'un, lui donner l'exemple. || 3° Indiquer, marquer par une ou plusieurs lignes le contour de quelque chose. Tracer une circonférence. Tracer les profils d'un membre d'architecture. Tracer des contours. Je commence par tracer un homme, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 4° Tirer les lignes d'une figure, d'un dessin, d'un plan sur le papier, sur la toile, etc. Tracer un plan, tracer une épure, tracer un cadran, tracer une allée, un parterre, un fort. Lui-même il nous traça son temple et son autel, RAC. *Athal.* II, 4. On a conservé la carte sur laquelle il [Pierre le Grand] traça la communication de la mer Caspienne et de la mer Noire, qu'il avait déjà projetée, VOLT. *Russie,* I, 9. || Absolument. Tracer sur le terrain. || Chez les charpentiers, se servir du traceret. || Terme de construction. Tracer en grand, tracer sur un mur un arc, une épure, pour quelque construction d'architecture. || Fig. Tracer un modèle, donner un modèle, un exemple à suivre. Est-ce là cet auteur, l'effroi de la Pucelle, Qui devait des bons vers nous tracer le modèle? BOIL. *Ép.* I. || Fig. Tracer une image, représenter. Ô prince, vous vivrez éternellement dans ma mémoire; votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire.... BOSS. *Louis de Bourbon.* || 5° Faire les premiers points pour marquer le contour des objets dans un ouvrage de broderie, de tapisserie. Tracer des fleurs sur du canevas. Tracer de la tapisserie. || 6° Tracer des caractères, des mots, des lignes, les écrire. Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet, Pourrait d'un nouveau tome augmenter Richelet, BOIL. *Sat.* X. Ô lignes que sa main, que son cœur a tracées, A. CHÉN. *Élég.* III. || 7° Figurer. Mêlez vos pas à nos sons, Et tracez sur les herbettes L'image de nos chansons, MOL. *Am. magn.* II, 3° *interm.* sc. 5. || Marquer, indiquer. En vain sur la route fatale Dont les cyprès tracent le bord, Quelques tombeaux par intervalle Nous avertissaient de la mort, LAMART. *Méd.* II, 1. || 8° Fig. Faire connaître par le langage parlé ou écrit. T'ai-je tracé la vieille à morgue dominante? BOIL. *Sat.* X. L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme, ID. *Art p.* I. Il s'est fait apporter ces annales célèbres Où les faits de son règne avec soin amassés Par de fidèles mains chaque jour sont tracés, RAC. *Esth.* II, 1. Ces changements prédits, immuables, fixés, Que d'une plume d'or Bailly nous a tracés, A. CHÉN. *l'Invention.* || Tracer le tableau, l'image, la peinture de quelque chose, décrire quelque chose. Il nous a tracé le tableau de ses malheurs. Quelle peinture effrayante notre Évangile nous trace-t-il de la rechute, mes très-chers frères! MASS. *Carême, Rechute.* Laissons-les en tracer d'effroyables images, VOLT. *Triumv.* I, 3. || 9° Fig. Donner un enseignement, un plan. Tracer à quelqu'un des règles de conduite. Cet éclat de leurs actions [de nos ancêtres].... nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous

tracent, et de ne point dégénérer de leurs vertus, MOL. *D. Juan*, IV, 4. Mais il est des vertus que je lui puis tracer, RAC. *Brit.* I, 2. J'ai vu Burrhus, Sénèque, aigrissant vos soupçons, De l'infidélité vous tracer des leçons, ID. *Brit.* IV, 2. Le système législatif du nouvel État [la Virginie] fut tracé par le fameux Locke, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 14. || Tracer à quelqu'un la conduite, la route qu'il doit tenir, lui donner les conseils nécessaires pour qu'il atteigne le but. Sa conduite est toute tracée. C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile Trace vers la richesse une route facile, BOIL. *Sat.* VIII. Vous-même vous avez tracé votre carrière, VOLT. *Olymp.* II, 2. || **10°** Tracer la natte, faire les cordons de paille dont on doit la composer. || **11°** Se tracer, *v. réfl.* Être tracé. Ces lignes se tracent à la mécanique.

— HIST. XIII° s. Desci qu'à la noire montaigne [il] A Baleham trachié et quis, Nel pot trouver.... GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 131. Mais tex [tels] soixante après lui tracent [courent], Qui de la mort Jehan menacent, *Bl. et Jeh.* 4334. Se volez mengier à matin, Si alez en cel bois tracier, Où vos vos alez porchacier Aussi con vos souliez fere, *Ren.* 3807. Et vont traçant parmi ces rues, Pour veoir, por estre veues, *la Rose*, 9067. || XIV° s. Dont demanda dam Pietres : « où est li faulx Henris ? Je serai moult dolant, se de ci s'est partis. » Tracier a fait les champs, les vaux et les larris, *Guescl.* 12166. Ainsi partout nous tracasmes maint pas, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy.* || XVI° s. Si faut-il qu'ils tracent du nombre des papes Jean vingt-deuxieme, lequel publiquement a tenu que les ames estoyent mortelles, CALV. *Inst.* 918. Toujours depuis que la voye est tracée, Plus on y passe et plus elle est aysée, LA BOÉTIE, 481. Nous traçons dans les bois quelque voye esgarée ; Amour marche devant, et nous marchons après, ID. 330. Tracer une harengue, COTGRAVE. Nature fait chien tracer, ID. Le desir de marcher sur les erres que mon pere et mon bon oncle le cardinal m'avoyent tracées, *Sat. Mén. Harangue de M. le lieutenant.*

— ÉTYM. Normand, *trachier*, chercher ; picard, *tracher*, chercher avec soin ; espagn. *trazar* ; ital. *tracciare*. Diez le tire d'une forme non latine *tractiare*, dérivée de *tractus*, tiré de *trahere* ; de sorte que le sens primitif est faire un trait ; puis, comme une trace fait un trait, suivre à la trace, chercher, ce qui est un sens très-fréquent dans l'ancien français.

† **TRACERET** (tra-se-rè), *s. m.* || **1°** Synonyme de tracelet. || **2°** Outil de fer pointu dont les charpentiers se servent pour piquer et ligner le bois. On dit aussi traçoir.

† **TRACE-SAUTEREAU** (tra-se-sô-te-rô), *s. m.* Outil du facteur de pianos.

† **TRACEUR** (tra-seur), *s. m.* Celui qui trace sur le terrain de petits sillons, pour déterminer les contours d'un édifice, d'un jardin.

† **TRACEUSE** (tra-seû-z'), *s. f.* Ouvrière qui trace un canevas, une broderie, etc., par des points d'aiguille. || Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui trace le dessin piqué, c'est-à-dire indique les contours du dessin, l'esquisse.

† **TRACHÉAL, ALE** (tra-ché-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la trachée-artère. Artère trachéale. Nerfs trachéaux.

TRACHÉE (tra-chée), *s. f.* || **1°** Terme d'histoire naturelle. Dans les plantes, nom donné par Malpighi à des espèces de vaisseaux composés de cellules très-allongées superposées bout à bout, en empiétant un peu l'une sur l'autre par des extrémités coniques. Une lame argentée, élastique et tournée en spirale à la manière d'un ressort à boudin, forme les trachées ou les poumons de la plante, BONNET, *Us. feuill.* 2° *mém.* || **2°** Chez les insectes, canaux nombreux et déliés qui prennent naissance aux stigmates placés sur les côtés de l'abdomen, et conduisent l'air dans toutes les parties du corps. Les trachées des insectes ressemblent parfaitement à celles des plantes, BONNET, *Contempl. nat.* III, 19.

— ÉTYM. Voy. TRACHÉE-ARTÈRE.

TRACHÉE-ARTÈRE (tra-chée-ar-tè-r' ; Richelet recommande de prononcer tra-kée-artère ; aujourd'hui les anatomistes disent trachée), *s. f.* Terme d'anatomie. Canal communiquant du larynx aux bronches et servant au passage de l'air. || On dit aussi, par abréviation, trachée. Si on souffle avec force dans la trachée de quelque animal mort, on rendra des sons qui différeront peu de ceux que l'animal rendait, BONNET, *Ess. psych.* XVII, 25. || Descartes a dit : l'artère trachée, *Fœtus*, 2.

— HIST. XVI° s. La trachée-artère, appellée vulgairement la canne du poulmon, PARÉ, VI, 6.

— ÉTYM. Τραχεῖα ἀρτηρία, de τραχύς, raboteux, et ἀρτηρία, artère, à cause que les plus anciens anatomistes, qui croyaient les artères pleines d'air, assimilant à une artère le conduit qui va du larynx au poumon, le nommèrent raboteux en raison des anneaux qui le composent.

† **TRACHÉEN, ENNE** (tra-ché-en, è-n'), *adj.* Terme d'entomologie. Qui a des trachées.

† **TRACHÉITE** (tra-ché-i-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la trachée.

— ÉTYM. *Trachée*, et la finale médicale *ite* qui indique inflammation.

† **TRACHÈLE** (tra-chè-l'), *s. f.* Terme de marine. Milieu du mât d'un navire. || Entailles qui se trouvent à chaque bout de certaines machines, et qui servent à les tenir en bon état.

† **TRACHÉLIDES** (tra-ké-li-d'), *s. m. pl.* Famille parmi les insectes coléoptères hétéromères.

† **TRACHÉLIEN, IENNE** (tra-ké-liin, liè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Synonyme de cervical. || Apophyses trachéliennes, apophyses transverses des vertèbres cervicales. || Trous trachéliens, trous ou canaux percés à la base des apophyses trachéliennes, et donnant passage à l'artère vertébrale ou trachélo-occipitale. || Nerfs trachéliens, nom donné aux nerfs cervicaux.

— ÉTYM. Τράχηλος, cou.

† **TRACHÉLIPODE** (tra-ké-li-po-d'), *adj.* Qui a les pieds au cou. Mollusques trachélipodes (de τράχηλος, cou, et πούς, pied).

† **TRACHÉLISME** (tra-ké-li-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Contraction spasmodique des muscles du cou par action réflexe ou diastaltique, pendant l'épilepsie, etc. causant la compression des veines du cou, l'occlusion de la glotte, la protrusion et, par suite, la morsure de la langue.

— ÉTYM. Τράχηλος, cou, gorge.

† **TRACHÉLOBRANCHE** (tra-ké-lo-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte les branchies au cou.

— ÉTYM. Τράχηλος, cou, et *branchie*.

† **TRACHÉLO-DIAPHRAGMATIQUE** (tra-ké-lo-di-a-fra-gma-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au cou et au diaphragme. || Paire trachélo-diaphragmatique, la quatrième paire des nerfs cervicaux.

† **TRACHÉLO-DORSAL, ALE** (tra-ké-lo-dor-sal, sa-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la région trachélienne et au dos. || Nerf trachélo-dorsal, accessoire de Willis, spinal, noms donnés au nerf de la onzième paire encéphalique.

† **TRACHÉLO-OCCIPITAL, ALE** (tra-ké-lo-o-ksi-pi-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au cou et à l'occiput. Artère trachélo-occipitale

† **TRACHÉOCÈLE** (tra-ché-o-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Tumeur de la trachée.

— ÉTYM. *Trachée* (artère), et κήλη, tumeur.

† **TRACHÉOSTÉNOSE** (tra-ché-o-sté-nô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Rétrécissement de la trachée.

— ÉTYM. *Trachée* (*artère*), et στένωσις, rétrécissement.

TRACHÉOTOMIE (tra-ché-o-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération chirurgicale dans laquelle on établit une communication entre la trachée et l'extérieur au-dessous du larynx.

— ÉTYM. *Trachée* (*artère*), et τομή, incision.

† **TRACHOMA** (tra-ko-ma), *s. m.* Terme de médecine. Ophthalmie accompagnée de l'aspérité de la surface interne des paupières.

— ÉTYM. Τράχωμα, rudesse, de τραχύς, rude.

† **TRACHYCARPE** (tra-chi-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fruits rudes ou hérissés.

— ÉTYM. Τραχύς, raboteux, et καρπός, fruit.

† **TRACHYTE** (tra-chi-t'), *s. m.* Terme de géologie. Classe feldspathique de roches volcaniques à pâte grossière, celluleuse, âpre au toucher.

— ÉTYM. Τραχύς, rude.

† **TRACHYTIQUE** (tra-chi-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère du trachyte.

† **TRACHYTISME** (tra-chi-ti-sm'), *s. m.* Terme de géologie. Tendance à la formation du trachyte.

† **TRAÇOIR** (tra-soir), *s. m.* Poinçon qui sert à dessiner sur le métal les figures qu'on veut tracer. || Outil du fabricant d'instruments de mathématiques, voy. TRACELET. || Outil du charpentier, voy. TRACELET. || Outil du boutonnier. || Outil du jardinier.

— ÉTYM. *Tracer*.

† **TRAÇONS** (tra-son), *s. m. pl.* Maître des traçons, celui qui, dans les marais salants, tire le sel des bosses et le transporte sur des bêtes de somme.

† **TRACTARIENS** (tra-kta-riin), *s. m. pl.* Nom donné aux anglo-catholiques, nouvelle secte qui admet l'unité catholique sans reconnaître la suprématie du pape, et qui répudie l'alliance de l'État et de l'Église telle qu'elle existe en Angleterre, ainsi dits de *tracts* ou traités dans lesquels leur doctrine a été exposée.

† **TRACTATIVEMENT** (tra-kta-ti-ve-man), *adv.* En traitant, par un traité. Racheter tractativement les parts des émigrés, L. REYBAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er nov. 1871, p. 143.

† **TRACTIF, IVE** (tra-ktif, kti-v'), *adj.* Terme de mécanique. Qui exerce une traction. Force tractive.

— ÉTYM. Voy. TRACTION.

† **TRACTION** (tra-ksion), *s. f.* Terme de mécanique. Action d'une force qui, placée en avant de la résistance, tire un corps mobile à l'aide d'un fil, d'une corde ou de tout autre intermédiaire.

— HIST. XVI° s. Traction, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *tractionem*, de *tractum*, supin de *trahere*, tirer (voy. TRAIRE).

† **TRACTOIRE** (tra-ktoi-r'), *adj.* Terme de mécanique. Qui concerne la traction. Si la force de la lune s'étend jusqu'à la terre, à plus forte raison celle de la terre s'étend jusqu'à la lune et beaucoup plus loin ; rien de ce qui est analogue à la nature de la terre ne peut échapper à cette force tractoire, DELAMBRE, *Biograph. univ. Kepler.* || *S. f.* Terme de géométrie. Se dit d'une courbe dont la tangente est égale à une ligne constante.

— ÉTYM. Lat. *tractorius*, de *trahere*, tirer.

TRADITEUR (tra-di-teur), *s. m.* Terme d'histoire ecclésiastique. Nom de ceux qui, dans la persécution, livrèrent les livres sacrés aux païens.

— ÉTYM. Lat. *traditorem*, de *tradere* (voy. TRADITION).

† **TRADITIF, IVE** (tra-di-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui transmet.

— ÉTYM. Voy. TRADITION. On a dit *traditive* au sens de tradition : XVI° siècle. N'ayant voulu suivre en cela la traditive de ceux qui ont écrit par devant luy sur semblable argument, *le Prince de Machiavel*, *Ép.* p. 4.

TRADITION (tra-di-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Terme de jurisprudence et de liturgie. Action par laquelle on livre quelque chose à quelqu'un. La vente se consomme par la tradition de la chose vendue. L'ordre de portier, dans l'Église, se confère par la tradition des clefs. La tradition réelle, qui se faisait par le sceptre, constatait le fief, comme fait aujourd'hui l'hommage, MONTESQ. *Espr.* XXXI, 33. L'obligation de livrer la chose est parfaite par le seul consentement des parties contractantes ; elle rend le créancier propriétaire, et met la chose à ses risques dès l'instant où elle a dû être livrée, encore que la tradition n'en ait point été faite, *Code civ. Art.* 1138. Dans la tradition de la terre, dans les débats qui s'y rapportent, le témoin principal c'est la terre elle-même, MICHELET, *Orig. du droit franç. Introd.* XXVIII. La tradition par le fétu était d'usage en Hollande en 1764, ID. *ib.* CXXIII. || Fig. Le sang, l'éducation, l'histoire des ancêtres, jette, dans le cœur des grands et des princes, des semences et comme une tradition naturelle de vertu, MASS. *Pet. carême, Respect que les gr. d. à la relig.* || **2°** Transmission de faits historiques, de doctrines religieuses, de légendes, etc. d'âge en âge par voie orale et sans preuve authentique et écrite. La religion juive.... dans la tradition du peuple, PASC. *Pens.* XIX, 7, éd. HAVET. Une tradition aussi ancienne que le monde, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 296, dans POUGENS. Voilà quelle a été et quelle sera la récompense de l'impie qui préféra la philosophie à la tradition et au divin Alcoran, DIDER. *Opin. des anc. philos. Sarrasins.* Quoique la tradition fasse de Cadmus un fils du roi de Sidon.... CONDIL. *Hist. anc.* I, 10. On prétend qu'Hérodote, pour des raisons personnelles, a rapporté des traditions injurieuses à certains peuples de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 65. La tradition, qui, avant l'invention de l'écriture dépositaire de l'histoire des peuples, a tout confondu et tout défiguré, BAILLY, *Hist. d'astr. anc.* p. 15. La tradition orale et les chants de différents poëtes avaient et conservé et altéré les événements de cette guerre célèbre [guerre de Troie], LEVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 28. || Les faits mêmes ainsi transmis. Beaucoup de traits d'histoire ne sont que de fausses traditions. || Traditions judaïques, les interprétations que les docteurs juifs avaient données à la loi de Moïse, et les additions qu'ils y avaient faites, lesquelles ont été depuis recueillies par les rabbins. [Les pharisiens] se piquaient d'une observance exacte de la loi, et y ajoutaient un grand nombre

de traditions qu'il prétendaient avoir reçues de leurs ancêtres, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 393, dans POUGENS. || 3° Particulièrement, dans l'Église catholique, transmission de siècle en siècle de la connaissance des choses qui concernent la religion et qui ne sont point dans l'Écriture sainte. La religion catholique est fondée sur l'Écriture sainte et la tradition. La tradition, c'est-à-dire la suite toujours manifeste de la doctrine laissée et continuée dans l'Église, BOSS. *1re instr. past.* 27. C'était la tradition qui interprétait l'Écriture; on croyait que son vrai sens était celui dont les siècles passés étaient convenus, et nul ne croyait avoir droit de l'expliquer autrement, ID. *Hist.* I, 11. Les évêques ainsi assemblés [en concile] portaient avec eux l'autorité du Saint-Esprit et la tradition des Églises, ID. *ib.* I, 11. L'ancienne tradition du saint-siége et de l'Église catholique n'ont plus été, comme autrefois, des lois sacrées et inviolables, ID. *Reine d'Anglet.* Les valentiniens, les gnostiques, et d'autres sectes impies combattaient l'Évangile par de fausses traditions, ID. *Hist.* I, 10. || Les choses mêmes que l'on sait par la voie de la tradition. Ce point de discipline ne se trouve pas dans l'Écriture sainte, ce n'est qu'une tradition. || 4° Tout ce que l'on sait ou pratique par tradition, c'est-à-dire par une transmission de génération en génération à l'aide de la parole ou de l'exemple. Ce jeu de scène est une tradition, est de tradition. Laissez-en la décision aux Étruriens, qui ont la tradition des plus anciens oracles, et qui sont inspirés pour être les interprètes des dieux, FÉN. *Tél.* XXIII. On croit.... que des désordres manifestes, qui nous sont venus par tradition, sont des droits incontestables attachés à nos charges, MASS. *Carême, Confession.* La langue hébraïque s'écrivait autrefois sans voyelles, il n'y avait que les seules consonnes, et c'était la tradition et l'usage qui apprenaient comment il fallait placer les voyelles pour la lire et la prononcer, DUMARS. *Œuv.* t. VII, p. 42. J'étais à la répétition, à donner les traditions du Baron d'Albikrac [comédie de Th. Corneille] à cette troupe de comédiens qui est venue pour la foire, PICARD, *Vieux comédien*, sc. 1.

— HIST. XVIe s. L'usage commun de parler est tel, que tous edicts procedez des hommes touchant le service de Dieu, soyent nommez traditions humaines, CALV. *Instit.* 944. Dessaisine et saisine faite en presence de notaires et temoins vaut et equipolle à tradition et delivrance de possession, LOYSEL, 747. On fait bien fascher les huguenots, quand on leur monstre que l'autorité de l'Eglise et les traditions nous apprennent à reconnoistre les Escritures, D'AUB. *Confession de Sancy*, II, 2.

— ÉTYM. Provenç. *tradition*; espagn. *tradicion*; ital. *tradizione*; du latin *traditionem*, qui a donné, dans l'ancienne langue, *trahison* (voy. ce mot).

† **TRADITIONALISME** (tra-di-sio-na-li-sm'), *s. m.* Attachement aux traditions, aux anciens usages. Tandis qu'un traditionalisme probablement grossier, imitation des interprétations légendaires et juridiques des écoles juives de la Babylonie, pétrifiait de plus en plus le parsisme, NICOLAS, *Revue Germ.* t. VIII, p. 682. || Particulièrement. Opinion de ceux qui, dans l'Église catholique, pensent que l'idée de l'infini n'est pas une idée innée, mais que le premier homme a été averti par Dieu de la présence et de l'objet de cette idée, et qu'ainsi informé, Adam en a transmis à ses descendants la possession et l'intelligence. La cour de Rome a rejeté le traditionalisme.

† **TRADITIONALISTE** (tra-di-sio-na-li-st'), *s. m.* Partisan du traditionalisme. || Particulièrement, dans la philosophie catholique, nom donné à ceux qui font dépendre la pensée absolument et uniquement de l'enseignement et de la parole qui constituent la tradition.

TRADITIONNAIRE (tra-di-sio-nè-r'), *s. m.* Il se dit des Juifs qui expliquent l'Écriture par les traditions du Talmud. || Par extension, celui qui suit le passé, les précédents, les traditions. Les Anglais sont devenus un peuple traditionnaire.

— ÉTYM. *Tradition.*

TRADITIONNEL, ELLE (tra-di-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Fondé sur la tradition. Le décret par lequel Jean Hyrcan, père des deux derniers rois, avait aboli toutes leurs constitutions traditionnelles [des Juifs], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 453, dans POUGENS. L'autorité traditionnelle n'avait aucun empire sur ces sectaires, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES.

— ÉTYM. *Tradition.*

TRADITIONNELLEMENT (tra-di-sio-nè-le-man), *adv.* Suivant la tradition, d'après la tradition.

— ÉTYM. *Traditionnelle*, et le suffixe *ment*.

† **TRADUCIEN** (tra-du-siin), *s. m.* Nom que les pélagiens donnaient aux catholiques, parce que ceux-ci croient que le péché originel est transmis des pères aux enfants.

— ÉTYM. Lat. *traducere*, transmettre (voy. TRADUIRE).

TRADUCTEUR (tra-du-kteur), *s. m.* Celui qui traduit d'une langue dans une autre. ...le sec traducteur du français d'Amyot, BOIL. *Épît.* VII. Un habile traducteur doit être un Protée qui n'ait point de forme immuable, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 315, dans POUGENS. C'est un des progrès de la raison humaine dans ce siècle, qu'un traducteur ne soit plus idolâtre de son auteur, et qu'il sache lui rendre justice comme à un contemporain, VOLT. *Disc. récept.* Si ce qu'on prétend traduire n'est pas même une pensée, si ce n'est qu'une impression fugitive, un rêve inachevé de l'imagination ou de l'âme du poëte, un son vague et inarticulé de sa lyre.... que restera-t-il sous la main du traducteur? LAMART. *Disc. de récept. à l'Acad. franç.* || Traducteur juré ou assermenté, celui qui, auprès d'un tribunal, fait les traductions demandées. || *S. f.* Traductrice, femme qui fait des traductions. Madame [Dacier], sans vouloir troubler la paix de votre ménage, je vous dirai que je vous estime et vous respecte encore plus que votre mari; car il n'est pas le seul traducteur et commentateur; et vous êtes la seule traductrice et commentatrice, VOLT. *Dict. phil. Scoliaste.*

— HIST. XVIe s. Que diray-je d'aucuns, vrayement mieux dignes d'estre appellez traditeurs que traducteurs? veu qu'ilz trahissent ceux qu'ilz entreprennent exposer, DUBELL. I, 9, *recto*.

— ÉTYM. Ital. *traduttore*; du latin *traductorem*, celui qui fait passer d'un lieu à un autre (voy. TRADUIRE).

TRADUCTION (tra-du-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de traduire. Il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions.—Quoi! monsieur, dit le géomètre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas! MONTESQ. *Lett. pers.* 128. A mesure que, dans un ouvrage, le caractère de la pensée tient plus à l'expression, la traduction devient plus épineuse, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 270. Croyez-en ceux qui ont consacré beaucoup d'années à la traduction : si le succès les a quelquefois dédommagés de leurs peines, ils se sont plus souvent sentis vaincus dans cette lutte difficile, BITAUBÉ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 286. || 2° Version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. On a justement comparé le commun des traductions à un revers de tapisserie, qui tout au plus retient les linéaments grossiers des figures finies que le beau côté représente, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 1. Traducteur élégant [d'Ablancourt] et dont on appela chaque traduction la belle infidèle, VOLT. *Louis XIV, écrivains, d'Ablancourt.* Je regarde la traduction des Géorgiques par M. Delille comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue française; et je ne sais même si Boileau aurait osé traduire les Géorgiques, ID. *Lett. Chabanon*, 6 févr. 1771. Qu'on ne croie pas connaître les poëtes par les traductions; ce serait vouloir apercevoir le coloris d'un tableau dans une estampe, ID. *Ess. poés. Ép.* II. S'il est vrai qu'il n'y ait point de traduction exacte qui égale l'original, c'est qu'il n'y a point de langues parallèles, même entre les modernes, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 94. Le docte et pesant Dacier, grand ennemi de Lamotte pour l'amour des anciens, qu'il n'a pourtant point traités en ami dans ses traductions, D'ALEMB. *Élog. Lamotte.* Il n'y a qu'un moyen de rendre fidèlement un auteur d'une langue étrangère dans la nôtre : c'est d'avoir l'âme bien pénétrée des impressions qu'on en a reçues, et de n'être satisfait de sa traduction que quand elle réveillera les mêmes impressions dans l'âme du lecteur, DIDER. *Mélanges, Térence.* On a dit quelquefois que les traductions étaient des trahisons, *Journ. offic.* 24 fév. 1872, p. 1317, 3e col. || On dit de même : la traduction d'un passage, d'un vers, etc.

— SYN. TRADUCTION, VERSION. Ces deux mots sont synonymes; cependant, d'habitude, la traduction est en langue moderne, et la version en langue ancienne. Ainsi la Bible française de Saci est une traduction, et les Bibles latines, grecques, arabes, syriaques, sont des versions.

— HIST. XVIe s. Si les Romains n'ont vaqué à ce labeur de traduction, par quelz moiens donques ont ilz peu ainsi enrichir leur langue? DUBELL. I, 10, *recto*. Sçavons nous bien qu'en Basque et en Bretaigne il y ayt des juges assez pour establir cette traduction [de la Bible] faicte en leur langue? MONT. I, 399.

— ÉTYM. Prov. *traductio*; esp. *traduccion*; ital. *traduzione*; du latin *traductionem*, qui n'a que le sens de faire passer d'un lieu à un autre, et qui vient de *traducere* (voy. TRADUIRE).

TRADUIRE (tra-dui-r'), *v. a.* || 1° Terme de palais. Transférer quelqu'un d'un lieu à un autre. Il fut traduit des prisons du Châtelet à la Conciergerie. || Citer ou renvoyer quelqu'un devant un juge, un tribunal. Il fut traduit devant la cour d'assises. Devant certaine guêpe on traduisit la cause, LA FONT. *Fabl.* I, 21. Il m'a traduit au parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour le cens de deux sous et demi, VOLT. *Lett. à M. Perraud*, 24 avril 1767. || Traduire en justice, même sens. || 2° Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. Cicéron, à l'âge de dix-sept ans, avait traduit le poëme d'Aratus en vers latins, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, I, 1. L'honneur que vous [le cardinal Quirini] m'avez fait de traduire en si beaux vers la Henriade et le poëme de Fontenoy, VOLT. *Sémiram. Dissert.* Un auteur dont les ouvrages pleins de sentiment, de vérité, d'élégance et de noblesse ont été traduits dans toutes les langues, DIDER. *Claud. et Nér.* II, 11. || On dit de même : traduire un passage, une citation, un vers, etc. || Traduire un auteur, traduire ses ouvrages. On fait brûler Vanini, et on traduit Lucrèce pour monsieur le Dauphin, VOLT. *Lett. à M**** 1727. || Absolument. Si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. Si vous voulez qu'on vous traduise un jour, commencez par traduire vous-même, D'ALEMB. *Élog. Saci.* || Fig. Traduire en ridicule, voy. RIDICULE, n° 3. || 3° Par extension, expliquer, interpréter. Traduisez-moi votre pensée en termes plus clairs. || Manifester. Il savait ainsi traduire aux regards tous les sentiments de son âme, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. || 4° Se traduire, *v. réfl.* Se montrer, comparaître. Son projet de se mettre lui-même sur la scène et de s'y traduire comme un franc maraud, qui joue un rôle méprisable, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 19. || 5° Fig. Se traduire en ridicule, se rendre ridicule. J'enrage de voir de ces gens qui se traduisent en ridicule, malgré leur qualité, MOL. *Critique*, 6. || 6° Être traduit. Les poëtes ne se traduisent point; peut-on traduire de la musique? VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 mai 1754. Le sublime se traduit toujours, presque jamais le style, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 137. || 7° Être manifesté. Sa colère se traduisit en imprécations.

— HIST. XVIe s. Qui traduisent à credit les langues dont jamais ils n'ont entendu les premiers elements, DUBELL. I, 9, *recto*. Je me suis mis à revoir ce que de longtemps j'avoye traduit de grec en françois des Vies de Plutarque, et à continuer de traduire ce qui m'en restoit, AMYOT, *Épît.* Tout cela [ce pays] sans tirer le canon fut traduit de portugais en espagnol par.... D'AUB. *Hist.* II, 463. Ils commencerent à se mordre, accuser et injurier l'un l'autre, à presenter libelles diffamatoires, ausquels toute leur vie estoit traduite, CALV. *Instit.* 940.

— ÉTYM. Ital. *tradurre*; du lat. *traducere*, faire passer, de *tra* ou *trans*, au delà, et *ducere*, conduire (voy. DUIRE).

TRADUISIBLE (tra-dui-zi-bl'), *adj.* Qui peut être traduit. Cela n'est pas traduisible. L'ouvrage est-il traduisible?

— ÉTYM. *Traduire.*

TRADUIT, ITE (tra-dui, dui-t'), *part. passé* de traduire. || 1° Cité devant une juridiction. Un disciple de Galilée, traduit devant l'inquisition pour avoir soutenu le mouvement de la terre autour du soleil, VOLT. *Philos. Bible expl. Josué.* || 2° Tourné d'une langue dans une autre. L'Imitation de Jésus-Christ traduite en vers par Corneille. Quand il [un livre] est imprimé par toute l'Europe, et qu'il est traduit en plusieurs langues, LA BRUY. I.

TRAFIC (tra-fik), *s. m.* || 1° Commerce de marchandises. Un marchand grec en certaine contrée faisait trafic..., LA FONT. *Fabl.* VIII, 18. Carthage, enrichie par son trafic, voyait tous ses citoyens attachés à leurs richesses, BOSS. *Hist.* III, 6. Le trafic lui avait donné la naissance [à Carthage]; le trafic lui donna l'accroissement, et la mit en état de disputer longtemps à Rome l'empire du monde, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, 409, dans POUGENS.

On tâche autant qu'on peut, dans son petit trafic, À gagner ses dépens en servant le public, REGNARD, *le Joueur*, V, 2. Il faudra se souvenir que les marchands, de quelque espèce qu'ils soient, ne font que le commerce de commission, commerce que je nommerai quelquefois trafic, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 5. || Fig. Quel marché veut-il faire avec ce pauvre homme? oh! l'admirable trafic, le riche et précieux échange! il veut avoir l'habit de ce pauvre, et pour cela il lui donne le sien, BOSS. *Panég. St Franç. d'Assise*, I. || 2° Fig. et en mauvaise part, profit que l'on tire de certaines choses. Quel trafic on fait aujourd'hui des bénéfices! PASC. *Prov.* VI. Ô mon Dieu.... depuis que vos ministres eux-mêmes en ont fait [de votre maison] une maison de trafic, d'ennui et d'avarice, MASS. *Carême, Temples.* Ces hommes infâmes qui font un trafic honteux de la vérité, ID. *Pet. carême, Obstacles.* Il [Attila] envoyait à Constantinople ceux qu'il voulait récompenser, afin qu'on les comblât de biens, faisant un trafic continuel de la frayeur des Romains, MONTESQ. *Rom.* 19. Je sais bien qu'il y a des âmes aussi basses que jalouses qui pourront me reprocher de rendre à M. de Saint-Lambert éloges pour éloges, et de faire avec lui trafic d'amour-propre, VOLT. *Mél. litt. à M. Dupont.* || 3° Particulièrement, dans les chemins de fer, transport des marchandises, par opposition au transport des voyageurs. || 4° Terme d'arquebuserie. Espèce de cheville creuse que le forgeur adapte à un canon de fusil, et qui lui sert à le manier.

— HIST. XVe s. Tant de trafiques Et sophistiques Sçavez ferir, Que sans garir Faudra perir, Si vos raisons sont autentiques, *le Blason des faulses amours*, p. 234, dans LACURNE. || XVIe s. Les traffiques, tromperies, larrecins, rapacitez, lesquelles ont exercé jusques ici les facteurs et traffiqueurs des indulgences, CALV. *Instit.* 523. Il [Thalès] dressa une traficque qui dans un an rapporta telles richesses qu'à peine.... MONT. I, 142. Avec petits vaisseaux legers de coursaires ilz empeschoient tout le trafic et entrecours de la marchandise, AMYOT, *P. Æm.* 9.

— ÉTYM. Génev. *trafi*; prov. *trafec, trafey*; catal. *trafag*, *trafic*; espagn. *tráfago, tráfico*; portug. *tráfego, tráfico*; ital. *tráffico*. On remarque qu'en espagnol, en portugais et en italien l'accent est sur la première syllabe. Diez, observant que le portug. *trasfegar*, qui signifie transvaser, signifie aussi trafiquer, et que le catal. *trafag*, trafic, signifie aussi transvasement, conjecture qu'on a là une composition de la préposition *tra* ou *tras*, et *fag, fec, fic*, représentant le latin *vices*, échange; *vices* ayant pris l'*f*, provenç. *fetz*, franç. *fois*. La conjecture est plausible.

TRAFIQUANT (tra-fi-kan), *s. m.* Celui qui fait le trafic. Un trafiquant sur mer, par bonheur, s'enrichit, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Pierre Valdo [qui fut l'auteur des vaudois], marchand de Lyon, dans une assemblée où il était selon la coutume avec les autres trafiquants.... BOSS. *Var.* XI, 78. J'appellerai trafiquant un marchand, lorsque, par une suite d'échanges faits en différents pays, il paraît commercer de tout, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 5.

— REM. Il semblerait naturel d'écrire un trafi-cant comme on écrit un fabricant, PAUTEX.

TRAFIQUÉ, ÉE (tra-fi-ké, kée), *part. passé* de trafiquer. Des billets trafiqués sur la place.

TRAFIQUER (tra-fi-ké), je trafiquais, nous trafiquions, vous trafiquiez; que je trafique, que nous trafiquions, que vous trafiquiez, *v. n.* || 1° Faire trafic. Et sans peur du larron trafique le marchand, RÉGNIER, *Sat.* I. Il vendit son troupeau, Trafiqua de l'argent, le mit entier sur l'eau, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. Ils nous regardèrent comme des esclaves dont les Phéniciens trafiquaient, FÉN. *Tél.* II. Les Portugais trafiquèrent aux Indes en conquérants, MONTESQ. *Esp.* XXI, 21. || 2° Fig. Faire un profit illicite, malhonnête, honteux. Pour moi qui n'estime pas tant ma prose, je ne prétends point d'en trafiquer, BALZ. liv. VI, lett. 3. De plus, que Melpomène Souvent, sans déroger, trafique de sa peine, LA FONT. *Fabl.* I, 14. Un vil amour du gain infectant les esprits.... Trafiqua du discours et vendit les paroles, BOIL. *Art p.* IV. Des amis vendus.... Qui, choisis par Néron pour ce commerce infâme, Trafiquent avec lui des secrets de mon âme, RAC. *Brit.* I, 4. || 3° Fig. Avoir relation, commerce, correspondance. Vous qui, depuis dix ans à la cour attaché, Sur les seules douceurs [aux dames] vous êtes retranché, Et qui, ne méditant que conquêtes nouvelles, Trafiquiez sans scrupule avec toutes les belles! HAUTER. *Nobles de prov.* I, 6. Elle [Mme de Chaulnes] m'entretint deux heures.... pour me conter toute leur conduite [d'elle et de son mari].... elle sait que je trafique en plusieurs endroits, et que je pouvais avoir été instruite par des gens qui m'auraient dit le contraire, SÉV. 27 oct. 1675. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 4° *V. a.* Faire trafic de (peu usité en cet emploi). Ils [les Juifs] achètent à vil prix les blés, les bestiaux, les denrées du pays, les trafiquent à Dantzik et en Allemagne, VOLT. *Charles XII*, 2. || Négocier. Trafiquer une lettre de change. || Fig. Ceux dont l'unique profession est de vendre et d'acheter des billets publics sur les nouvelles heureuses et malheureuses qu'on débite, et de trafiquer la crainte et l'espérance, VOLT. *Dict. phil. Économie.* Embrasez-vous, autels! rentrent dans la poussière, Avec leur idole grossière, Tous ces tyrans sacrés qui trafiquent l'erreur, GILB. *le Jubilé.* De quel droit, trahissant les droits de la nature, Trafiquaient-ils le monde et la race future? LEBRUN, dans *Alman. des muses pour* 1791, p. 169.

— HIST. XVIe s. Tous gens vivans de la soude [solde] et de la guerre, comme ceulx qui ne sçavoient ni labourer la terre ny traffiquer sur mer, AMYOT, *P. Æm.* 18. Pour directeur de ceste entreprise [la conjuration d'Amboise] a esté commis un gentilhomme nommé la Renauldie, homme d'esprit, remuant, qui par cidevant a esprouvé diverses fortunes; cestuy a couru par tout le royaume, et traffiqué le cœur de plusieurs, PASQUIER, *Lett.* t. I, p. 179.

— ÉTYM. *Trafic*; espagn. *traficar, trafagar*; portug. *trafaguear*; ital. *traficare.*

† **TRAFUSOIR** (tra-fu-zoir), *s. m.* Machine pour séparer les écheveaux de fil ou de soie.

TRAGACANTHE (tra-ga-kan-t'), *s. f.* Nom donné à plusieurs arbrisseaux du genre astragale qui produisent la gomme adragant.

— ÉTYM. Τραγάκανθα, de τράγος, bouc, et ἄκανθα, épine.

TRAGÉDIE (tra-jé-die), *s. f.* || 1° Pièce de théâtre en vers, dans laquelle figurent des personnages illustres, dont le but est d'exciter la terreur et la pitié, et qui se termine ordinairement par un événement funeste. Le bonhomme Pyrante disait que vous étiez en philosophie, qu'il n'était encore qu'en cinquième, et qu'à la tragédie du collége il jouait Cupidon quand vous représentiez l'empereur, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* I, 1. La première de toutes les tragédies françaises est la Cléopatre de Jodelle; elle est d'une simplicité fort convenable à son ancienneté, FONTEN. *Hist. Théât. fr. Œuv.* t. III, p. 52. Il faut toujours dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on espère à chaque scène, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 nov. 1768. Nous apprenons qu'il s'élève une petite secte de barbares qui veut qu'on ne fasse désormais des tragédies qu'en prose, ID. *Dict. phil. Rime.* De tous les plaisirs de l'âme, je tiens que le premier est une tragédie bien jouée, ID. *Lett. Landgr. Hesse-Cassel*, 7 avr. 1764. On fait une tragédie, ma chère nièce, en trois semaines, il n'y a rien de plus aisé; mais, en trois semaines, on ne l'achève pas, ID. *Lett. Mme de Fontaine*, 11 juin 1761. J'avais cru que Racine serait ma consolation [à son commentaire sur Corneille]; mais il est mon désespoir; c'est le comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand homme-là, ID. *Lett. d'Argental*, 25 févr. 1763. Une tragédie est une expérience sur le cœur humain; et cette expérience ne réussit pas toujours, même entre les mains des plus habiles, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* Euclide avait tâché de réunir toutes les tragédies, comédies et satyres que depuis près de deux cents ans on a représentées sur les théâtres de la Grèce et de la Sicile; il en possédait environ trois mille, BARTHÉL. *Anach.* ch. 80. Mon petit neveu, vous me garderez une loge pour votre tragédie de société; je me sens en train de rire, PICARD, *Vieille tante*, I, 7. || Les tragédies de Sophocle, de Corneille, de Racine, etc. les tragédies composées par ces poëtes. || La tragédie de Cinna, d'Athalie, etc. la tragédie dont Cinna, Athalie, etc. est le sujet. Le roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'Esther, SÉV. 513. La tragédie de Mérope, première pièce profane sans le secours d'une passion amoureuse et qui fit à notre auteur plus d'honneur qu'il n'en espérait, fut représentée le 26 février 1743, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Fig. Muse tragique. Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs, BOIL. *Art p.* III. || 2° Art de composer, de jouer des tragédies; le genre tragique. La tragédie, informe et grossière en naissant, N'était qu'un simple chœur où chacun en dansant, Et du dieu des raisins entonnant les louanges, S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges; Là, le vin et la joie éveillant les esprits, Du plus habile chantre un bouc était le prix, BOIL. *Art p.* III. Je ferais voir que, pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauraient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le Thyeste de Varius et la Médée d'Ovide, ID. *Lett. à Perrault.* Thespis est regardé comme l'inventeur de la tragédie; il est aisé de juger combien dans ces premiers temps elle était grossière et imparfaite, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, I, 2. Eschyle commença à perfectionner la tragédie, et à la mettre en honneur; il donna à ses acteurs un masque, un habit plus décent, une chaussure plus haute appelée cothurne, et leur construisit un petit théâtre, ID. *ib.* La tragédie est encore plus faite pour être représentée que pour être lue, VOLT. *Zulime, Lettre.* On a beaucoup et trop écrit depuis Aristote sur la tragédie; les deux grandes règles sont que les personnages intéressent, et que les vers soient bons, ID. *Don Pèdre, Disc. hist.* Ils [les modernes] ont fait de la tragédie non pas le tableau des calamités de l'homme esclave de la destinée, mais le tableau des malheurs et des crimes de l'homme esclave de ses passions; dès lors le ressort de l'action tragique a été dans le cœur de l'homme, et tel est le nouveau système dont Corneille est le créateur, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 291. || 3° Fig. Événement funeste. La tragédie d'Angleterre [l'exécution de Charles Ier], DESC. *Lett. à Élisabeth, Rev. Germ.* t. XXXI, p. 82. En un temps où la fortune joue des tragédies par tous les endroits de l'Europe, VOIT. *Lett.* 53. Nous verrons ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie [révolution d'Angleterre], SÉV. 25 fév. 1686. L'homme est celui des animaux qui est le plus né pour la concorde, et l'homme est celui des animaux où l'inimitié et la haine font de plus sanglantes tragédies, BOSS. *Sermons, Charité fratern. préamb.* Il [Louis le Débonnaire] envoie des gens pour arrêter ceux qui avaient contribué au désordre de ses sœurs; cela causa bien des tragédies, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 20. Que me parles-tu, Vallier, de m'occuper à faire des tragédies? la tragédie court les rues; si je mets les pieds hors de chez moi, j'ai du sang jusqu'à la cheville, DUCIS, *Corresp. à M. Vallier (sans date, mais pendant la terreur).*

— HIST. XIVe s. Malvestiés et injustices que l'on raconte es tragedies, ORESME, *Eth.* 27 || XVIe s. Voyez vous quelles tragedies sont excitées par certains pastophores [prêtres]? RAB. IV. *Prol. de l'aut.* Cette tragedie [l'exécution de Horn et d'Egmont] que le duc d'Albe nous feit voir à Bruxelle, MONT I, 30. Les tragedies latines de Bucanan, ID. I, 198.

— ÉTYM. Lat. *tragœdia*, de τραγῳδία, de τράγος, bouc (voy. TRAGIQUE), et ᾠδή, chant (voy. ODE).

TRAGÉDIEN, IENNE (tra-jé-diin, diè-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Acteur, actrice tragique. Un grand tragédien. Une admirable tragédienne. || 2° Auteur de tragédies (sens peu usité; on dit plutôt un tragique). Apprends qu'un bon tragédien est très-propre à être un très-bon historien, parce qu'il faut dans toute histoire une exposition, un nœud, un dénoûment et de l'intérêt, VOLT. *Mél. litt. Lett. de la Visclède.*

— REM. Au XVIIe siècle, tragédien n'était pas usité au sens d'acteur tragique. Aussi voyons-nous qu'on se sert indifféremment de ce mot de comédie, pour qualifier tous les divertissements du théâtre; on n'a jamais dit: les tragédiens, ni allons à la tragédie, LA FONT. *Psyché*, I, p. 92.

— HIST. XVIe s. Les chantres, menestriers, tragediens et commediens, tous par ordre, y exercerent leur mestier, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 170, dans LACURNE.

TRAGI-COMÉDIE (tra-ji-ko-mé-die), *s. f.* || 1° Pièce de théâtre qui tient de la tragédie par le sujet et les personnages, et de la comédie par les incidents et le dénoûment. Dans ce temps-là la tragi-comédie était assez à la mode, genre mêlé, où l'on mettait un assez mauvais tragique avec du comique qui ne valait guère mieux, FONTEN. *Vie de Corn.* Euripide et Archippus avaient traité ce sujet de tragi-comédie [Amphitryon] chez les Grecs; c'est une des pièces de

Plaute qui a eu le plus de succès, VOLT. *Vie de Molière.* || 2° Il s'est dit aussi d'une pièce à dénoûment heureux où il n'y a ni incidents, ni personnages comiques. Le poëte, voulant que ce poëme [le Cid] finît heureusement, pour suivre les règles de la tragi-comédie, fait encore en cet endroit que Chimène foule aux pieds celles que la nature a établies, *Acad. sentim. Cid.* Observons que le Cid fut donné d'abord sous le titre de tragi-comédie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cid,* I, 2.

— HIST. XVI° s. Une tragi-comedie que la royne mere du roy fit jouer en son festin, la plus belle, et aussi bien et artistement representée que l'on pourroit imaginer, CASTELN. 169. Ce fut une estrange tragicomedie, pleine de grande inhumanité, d'offenser si cruellement son mary [parlant de l'histoire de la matrone d'Éphèse], BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 177.

— ÉTYM. Lat. *tragicomœdia* dans Lactance, pour *tragicocomœdia*, de *tragicus*, tragique, et *comœdia*, comédie.

TRAGI-COMIQUE (tra-ji-ko-mi-k'), *adj.* Il se dit de quelque accident fâcheux qui tient du comique. L'aventure est tragi-comique. || Il se dit par dérision des personnes. Pellegrin rarement s'applique à faire sermons en trois points; Trois théâtres ont tous les soins De ce prêtre tragi-comique, *Épigr. contre l'abbé Pellegrin.*

† **TRAGIEN, IENNE** (tra-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au tragus.

TRAGIQUE (tra-ji-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à la tragédie. Un acteur tragique. Des succès fortunés du spectacle tragique, Dans Athènes naquit la comédie antique BOIL. *Art p.* III. Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs, N'admet point en ses vers de tragiques douleurs, ID. *ib.* Les personnages tragiques, RAC. *Baj. Préface.* Le poëme tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine, dans tout son progrès, la liberté de respirer et le temps de vous remettre, LA BRUY. I. Oui, monsieur, je regarde Racine comme le meilleur de nos poëtes tragiques, sans contredit; comme celui qui le seul a parlé au cœur et à la raison.... VOLT. *Lett. Somarokof,* 26 févr. 1769. Pour les comédiens, je ne m'en mêlerai pas; je ne suis qu' animal tragique, ID. *Lett. d'Argental,* 1er sept. 1752. Phèdre est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme [Racine] où l'amour soit vraiment terrible et tragique, D'ALEMB. *Lett. à J. J. Rouss.* J'aime à voir.... de l'Eschyle anglais évoquant la grande ombre, Ducis tremper de pleurs son vers tragique et sombre, M. J. CHÉN. *la Calomnie.* Mais, bonjour; Clytemnestre m'appelle .... J'arrange pour demain mes tragiques douleurs, C. DELAV. *les Comédiens,* I, 6. || Fig. et familièrement. Un ton tragique, un air tragique, un ton, un air qui affecte quelque chose d'alarmant. Je lui dis cela d'un air un peu tragique, HAMILT. *Gram.* 9. || 2° Fig. Funeste. Tragique fureur, MAIRET, *M. d'Asdr.* I, 3. Quittez, quittez, madame, un dessein si tragique, CORN. *Cid,* III, 3. Et moi, tout effrayé d'un si tragique sort, J'accours pour vous en faire un funeste rapport, ID. *Rod.* V, 4. N'attendez pas.... que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, FLÉCH. *Tur.* L'un ou l'autre fit-il une tragique fin? BOIL. *Sat.* VII. Quittez, au nom des dieux, ces tragiques pensées, RAC. *Théb.* IV, 3. || Âme tragique, homme occupé de noirs desseins. Ô toi..... Dieu.... Verras-tu concerter à ces âmes tragiques Leurs funestes pratiques, Et tonneras-tu point sur leur impiété? MALH. VI, 26. || 3° *S. m. Le* genre tragique. Ce poëte s'est voué au tragique. Œdipe, les yeux crevés et encore sanglants, était souffert sur un théâtre immense; sur nos petits théâtres il eût révolté; le tragique, en s'affaiblissant, a observé les lois de la perspective, MARMONTEL, *Œuvres,* t. V, p. 37. || Le tragique bourgeois, le drame. Souvent je bâille au tragique bourgeois, Aux vains efforts d'un auteur amphibie Qui défigure et qui brave à la fois Dans son jargon Melpomène et Thalie, VOLT. *Pauvre diable.* || Ce qu'il y a de tragique dans une composition. Je regarde Cinna comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'âme et qui la déchire, VOLT. *Lett. Duclos,* 25 déc. 1761. N'est-il pas vrai que le grand tragique ne se rencontre que dans la dernière scène de Rodogune? mais ce sublime sur quoi est-il fondé? sur quatre actes bien défectueux, ID. *Lett. la Harpe,* 25 mai 1764. || Fig. Prendre les choses au tragique, les considérer d'une manière trop sérieuse, d'une façon triste, alarmante. Il a pris la chose au tragique et m'a fait ôter mon emploi, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Après cet accident, il se retira du monde, tomba en consomption, et mourut; c'est prendre les choses au tragique, vous en conviendrez, GENLIS, *Théât d'éduc. Méchant par air,* I, 7. || L'affaire tourne au tragique, menace d'avoir des suites funestes. || 4° Auteur de tragédies. Personnage [P. Corneille] véritablement né pour la gloire de son pays, comparable, je ne dis pas, à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse.... RAC. *Rép. au disc. de réception de Th. Corneille.*

—HIST. XVI° s. Quand le peuple gemit soubs le faix tyrannique, Quand ce siecle n'est rien qu'une histoire tragique, D'AUB. *Tragiq.* édit. LALANNE, p. 81.

— ÉTYM. Lat. *tragicus*, de τραγικός, de τράγος, bouc, parce qu'un bouc fut le prix des premiers chœurs tragiques dans l'Attique.

TRAGIQUEMENT (tra-ji-ke-man), *adv.* || 1° D'une manière conforme à la tragédie. Il [un pédant, à des noces] n'oublia rien de ce qu'Euripide a écrit contre les femmes mariées, et le prononça plus tragiquement que s'il eût voulu représenter Hippolyte, BALZ. *le Barbon.* Il [Racine] est le seul qui ait traité l'amour tragiquement, VOLT. *Lett. Somarokof,* 26 févr. 1769. || 2° Fig. D'une manière tragique, funeste. Il est mort tragiquement. || D'un air à exciter l'alarme. À chaque sourire du gros danseur, le jeune poëte fronçait tragiquement ses noirs sourcils, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants,* XII.

— ÉTYM. *Tragique*, et le suffixe *ment*.

† **TRAGOPAN** (tra-go-pan), *s. m.* Oiseau du genre faisan.

† **TRAGOPOGON** (tra-go-po-gon), *s. m.* Genre de synanthérées, dont une espèce, le tragopogon des prés, *tragopogon pratense*, *L.* est connue sous les noms de salsifis sauvage, barbe de bouc et salsifis des prés. || On y distingue aussi : le tragopogon porrifolié, dit salsifis blanc ou salsifis commun, (c'est la plante que les jardiniers cultivent sous le nom de salsifis) et le tragopogon velu qui a été le géropogon velu de certains auteurs, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *tragopogon*, de τραγοπώγων, de τράγος, bouc, et πώγων, barbe.

† **TRAGUS** (tra-gus'), *s. m.* Terme d'anatomie. Le petit tubercule situé en dehors et au devant de l'orifice du conduit auriculaire et qui se couvre de poils lorsqu'on avance en âge

— ÉTYM. Τράγος, bouc, à cause du poil qui couvre cette partie.

TRAHI, IE (tra-i, ie), *part. passé* de trahir. || 1° À qui on a fait une perfidie. Celui qui veut trahir est justement trahi, MAIRET, *Mort d'Asdr.* I, 4. Trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 2° À qui quelque chose a failli. Je sais me garantir de cette erreur commune De trahir mes amis trahis par la fortune, LAFOSSE, *Manlius,* I, 3. Le souverain du monde [Auguste], trahi dans ses affections les plus intimes, STAEL, *Corinne,* IV, 5. || À quoi on a manqué, en parlant de choses. Des chrétiens malheureux l'espérance est trahie, VOLT. *Zaïre,* II, 1.

TRAHIR (tra-ir; au XVI° siècle, Palsgrave, p. 19, recommande de prononcer l'*h* aspirée), *v. a.* || 1° Proprement, livrer par perfidie, et, en général, faire une perfidie à quelqu'un. Qui trahit tous nos dieux aurait pu vous trahir, CORN. *Poly.* III, 2. Monsieur ajouta encore deux ou trois conditions aussi engageantes, que j'ai oubliées, avec des opprobres contre la Rivière, qui le trahissait, me dit-il, pour les deux autres, et qui les trahissait pourtant tous trois, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 186, dans POUGENS. Le roi d'Angleterre est toujours trahi, même par ses propres officiers, SÉV. 496. Les gardes fidèles de nos rois [les Écossais] trahissent le leur [Charles Ier], BOSS. *Reine d'Angleterre.* Moi! je pourrais trahir le Dieu que j'aime! RAC. *Esth.* II, 9. Une femme [Cléopatre] à qui Antoine avait sacrifié le monde entier le trahit, MONTESQ. *Rom.* 13. Quiconque est soupçonneux invite à le trahir, VOLT. *Zaïre,* I, 5. || Absolument. Qui promet de trahir peut manquer de parole, CORN. *Othon,* V, 6. Je crois qu'à mon exemple, impuissant à trahir, Il hait à cœur ouvert ou cesse de haïr, RAC. *Brit.* V, 1. || 2° Manquer à ce que l'on doit à quelqu'un, sacrifier ses intérêts. Vous m'avez de César confié la jeunesse.... Mais vous avais-je fait serment de le trahir? RAC. *Brit.* I, 2. De quel droit sur vous-même osez-vous attenter?... Vous offensez les dieux auteurs de votre vie; Vous trahissez l'époux à qui la foi vous lie; Vous trahissez enfin vos enfants malheureux, Que vous précipitez sous un joug rigoureux, ID. *Phèdre,* I, 3. || Trahir les intérêts de quelqu'un. Trahir les intérêts ne signifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ses intérêts, non pas être perfide et traître, VOLT. *Louis XV,* 34. || Trahir la confiance de quelqu'un, manquer à la confiance qu'il a en nous. La mort de Bing, coupable ou non, annonçait d'une manière terrible à ceux qui servaient la nation, le sort qui les attendait, s'ils trahissaient la confiance qu'on avait en eux, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 15. || 3° Être infidèle en amour, en amitié. Lui [Pyrrhus] qui me fut si cher et qui m'a pu trahir! RAC. *Andr.* II, 1. Penses-tu qu'en effet Zaïre me trahisse? VOLT. *Zaïre,* IV, 5. Isabelle, fille de Philippe le Bel, femme galante, jalouse de son mari, qu'elle trahissait, ID. *Mœurs,* 75. || 4° Agir contre, en parlant de devoirs, de sentiments, d'obligations. Mais ce serait trahir tout ce que je leur doi, Que leur promettre un cœur, quand il n'est plus à moi, CORN. *Œd.* I, 3. Morbleu! c'est une chose indigne, lâche, infâme, De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son âme! MOL. *Mis.* I, 1. Je ne viens pas ici justifier la créature devant son créateur; je trahirais l'humilité de l'une, j'offenserais la vérité de l'autre, FLÉCH. *Duch. d'Aiguillon.* Ainsi les uns trahissaient l'empereur par une préoccupation de religion; l'autre trahissait sa religion par la passion qu'il avait de devenir empereur, ID. *Hist. de Théod.* III, 5. Je vais trahir ma gloire et montrer ma faiblesse, QUIN. *Rol.* I, 5. Je ne puis estimer ces dangereux auteurs Qui.... Trahissant la vertu sur un papier coupable.... BOIL. *Art p.* IV. Ils [les janissaires] ne trahiraient pas l'honneur de tant d'années, RAC. *Baj.* I, 1. Un enfant est peu propre à trahir sa pensée, ID. *Ath.* II, 6. J'ai si souvent trahi là-dessus mes promesses, MASS. *Avent, Délai.* L'excès de mon zèle m'a fait trahir mon devoir, LESAGE, *Diable boit.* 4. Ce serait trahir la mémoire de Corneille que de ne pas imiter la candeur avec laquelle il se juge lui-même : on doit la vérité au public, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Horace,* V, sc. dern. || Trahir la vérité, parler contre la vérité. Et parce que j'en use avec honnêteté, Et ne le veux trahir, lui, ni la vérité, MOL. *Mis.* V, 1. M'avez-vous vu, monsieur, trahir la vérité dans quelque occasion que ce fût? BEAUMARCH. *Mère coupable,* III, 8. || Trahir ses sentiments, parler contre ses sentiments. Ce sont des sentiments que je ne puis trahir; Je ne veux point de rois qui sachent obéir, CORN. *Nicom.* III, 2. Si vous êtes touché de la vertu et de la justice, pourquoi trahir là-dessus vos sentiments? MASS. *Carême, Resp. hum.* || 5° Trahir quelqu'un, révéler son secret. Ah! malheureux Arcas, tu m'as trahi, RAC. *Iph.* IV, 4. || Trahir le secret d'autrui, le révéler. Quoique je sois jeune, j'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret, et encore plus de ne trahir jamais, sous aucun prétexte, le secret d'autrui, FÉN. *Tél.* III. || Avec un nom de personne pour régime indirect et un nom de chose pour régime direct, révéler à, par trahison Mais surtout cachez-lui ce que je fais pour vous.... Que je vous puisse encor trahir son artifice, Et, pour mieux vous servir, rester à son service, CORN. *la Pl. roy.* II, 1. Cléopâtre a lieu d'attendre ce jour-là à faire confidence à Laonice de ses desseins et des véritables raisons de tout ce qu'elle a fait; elle [Laonice] eût pu trahir son secret aux princes, ou à Rodogune, si elle l'eût su plus tôt, ID. *Rod. Examen.* || 6° Payer d'ingratitude. Commençons un combat qui montre par l'issue Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue [la vie] : Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler, CORN. *Cinna,* V, 3. || 7° Déceler. Un cri, un geste involontaire, un mot échappé trahissent le sentiment, la pensée qu'on voudrait cacher. Elle m'a cru vainqueur.... Et soudain sa colère a trahi son amour, CORN. *Cid,* V, 7. Sa douleur a trahi les secrets de son âme, Et ne vous permet plus de douter de sa flamme, ID. *ib.* IV, 5. La rougeur de son front trahissait sa pensée, VOLT. *Sémir.* II, 1. || 8° En parlant des choses, ne pas seconder, rendre vain, décevoir. S'il est pour me trahir des esprits assez bas, Ma vertu pour le moins ne me trahira pas, CORN. *Cinna,* I, 4. Hélas! tout me trahit, et ma puissance est vaine! QUIN. *Arm.* V, 4. Vous n'auriez pas survécu à un accident qui eût trahi là-dessus vos précautions et vos artifices, MASS. *Avent, Jug. univ.* Si le clergé se flatta que la paix le rétablirait dans ses possessions, les événements trahirent ses espérances, RAYNAL, *Hist*

phil. IV, 17. || Ma parole a trahi ma pensée, mon intention, elle l'a mal traduite. (La parole, acte volontaire, traduit mal la pensée; mais un mot échappé involontairement la décèlerait; voy. plus haut, au n° 7.) || 9° Faire défaut à. Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire.... Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi! CORN. *Cid*, I, 7. || 10° Se trahir, *v. réfl.* Agir contre ses propres intérêts. Dussé-je me trahir, Puisque vous le voulez, je jure d'obéir, CORN. *D. Sanche*, I, 3. Vous-même, en ma faveur, vous voulez vous trahir! RAC. *Phèdre*, II, 2. || 11° Découvrir par imprudence ou par hasard ce qu'on voulait tenir caché. Ah! je respire enfin, et ma joie est extrême Que le traître une fois se soit trahi lui-même, RAC. *Bajaz.* IV, 5. Songez à vos promesses, craignez de vous trahir dans cette première entrevue, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 79, dans POUGENS. || Révéler le secret l'un de l'autre. Mais, en obéissant, ne nous trahissons pas, RAC. *Mithr.* I, 5.

— REM. Corneille a employé *trahir à* dans le sens de sacrifier à: Et, mettant différence entre ces deux coupables, J'ai trahi la justice à l'amour paternel, CORN. *Poly.* III, 3. Il a dit aussi *se trahir à* pour se livrer à : Souffrir qu'il se trahisse aux rigueurs de mon sort, *Hér.* IV, 1.

— HIST. XI° s. Traït vos ad ki à guarder vos out, *Ch. de Rol.* XCI. || XII° s. Se j'en travail [souffre], je n'en sai qui blasmer, Fors ses douz ieus et son simple vaire, Dont li mien sont traïs en l'esgarder, *Couci*, II. Douce dame, d'orgueil vous deffendez, Ne trahissiez vos biens [qualités] ne vos biautez, ID. XIV. || XIII° s. Lors pristrent conseil privéement pour lor seigneur traïr, VILLEH. XCVII. [toi] Qui ainsi m'as traïe de traïson cruel, *Berte*, XXVI. Blanchefleur traïrai : j'empoisonnerai] en pomme ou en cerise, *ib.* LXXVI. Et Blanchefleurs s'escrie : haro! traï, traï, *ib.* LXXXIX. || XV° s. Quand les seigneurs de France veirent leur logis ardoir et ouirent le cry, ils coururent vers leurs logis, crians : trahy, trahy, FROISS. liv. V, p. 97, dans LACURNE. || XVI° s. Mais paravant je luy voy Douter le mutin suysse Qui avoit trahy sa foy, DUBELL. III, 44, *recto*. Les mouvements forcez de nostre visage nous trahissent aux assistants, MONT. I, 97. Il trahit aux Russiens Visilicie, grande et riche cité, ID. III, 247. Antigonus n'a pas esté seul, qui a dit qu'il aimoit ceulx qui trahissoient, et avoit en haine ceulx qui avoient trahi, AMYOT, *Rom.* 26. Ilz conspirerent de trahir la chose publique aux barbares, ID. *Arist.* 32. Il [Antoine] se retira dedans la ville, criant que Cleopatra l'avoit trahy à ceulx contre qui il avoit entrepris et fait la guerre pour l'amour d'elle, ID. *Anton.* 98. Quand l'espoir, riant à mes yeux, De mon cœur vous trahit la porte, DESPORTES, *Œuv.* p. 273.

— ÉTYM. Prov. *trahir*; cat. *trair*; anc. espagn. *traer*; portug. *trair*; ital. *tradire*; du lat. *tradĕre*, livrer, corrompu par la bouche romane en *tradire*, de *tra*, indiquant transmission, et *dere*, pour *dare*, donner.

TRAHISON (tra-i-zon; au XVI° siècle, on prononçait *trahison* en trois syllabes et *traison* en deux), *s. f.* || 1° Action de celui qui trahit; acte d'une méchanceté perfide. Taire une trahison, c'est presque la commettre, MAIRET, *Solim.* I, 7. Alors elle [Athalie] déchira ses vêtements, et s'écria : Trahison, trahison, SACI, *Bible, Rois*, IV, II, 14. L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir, LA ROCHEFOUC. *Max.* 120. Les finesses et les trahisons ne viennent que de manque d'habileté, ID. *ib.* 126. Ceux qui tuent en trahison, PASC. *Prov.* VII. || Haute trahison se dit des crimes qui intéressent au premier chef la sûreté de l'État. Une loi d'Angleterre, passée sous Henri VIII, déclarait coupables de haute trahison tous ceux qui prédiraient la mort du roi, MONTESQ. *Espr.* XII, 10. Cette résolution qui constitue permanente la chambre élective, la déclare inviolable, incrimine de haute trahison quiconque tenterait de la dissoudre, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XIII. || 2° Il se dit des infidélités en amour. Perfide! il vous sied bien de tenir ce discours, Vous, qui, gardant au cœur d'infidèles amours, Quand je vous élevais au comble de la gloire, M'avez des trahisons préparé la plus noire, RAC. *Mithr.* IV, 4. || 3° Fig. Il se dit de ce qui surprend, comme fait une trahison. La pauvre malade [Mme de Coulanges] est hors d'affaire, à moins d'une trahison que l'on ne doit pas prévoir, SÉV. 30 sept. 1676. || La trahison des sens, le triomphe, par surprise, des sens sur la raison. || On a dit de même la trahison des yeux. Et jamais ma raison N'avoua de mes yeux l'aimable trahison, CORN. *Poly.* I, 3.

— HIST. XI° s. Guenes i vint, ki la traïson fist, *Ch. de Rol.* XII. || XII° s. Jerusalem prist il par traïson, *Ronc.* p. 29. Vendus nous a par male traïson, *ib.* p. 48. Au mont [monde] n'a [il n'y a], voir, si cruel traïson, Qu'un bel semblant et courage felon, *Couci*, IX. Li cuens Hues baisa Girart de Montloon.... Sans point de traïson, *Sax.* XXII. || XIII° s. Cil Alexis.... se fist empereour par tel traïson comme vous veez, VILLEH. XLII. Et sachiés que, selonc la grant traïson qui es Griex estoit, il i alerent en grant peril et en grant aventure, ID. XCIII. Atant se partirent d'avec, et s'en alerent tout, et pourpenserent une mortel trahison, *Chron. de Rains*, p. 22. Traïsons, si est quant on ne monstre pas sanblant de haine et on het mortellement.... si que.... BEAUM. XXX, 4. || XV° s. Vous appelant de traïson Devant le Dieu d'amour puissant, Qui me fera de vous raison, CH. D'ORL. *Ball.* 43. || XVI° s. Là les traysons vont celant Leurs pointes de sang trempées, DUBELL. III, 40, *recto*. Ha que vous sceustes bien espier la saison D'enfanter à propos la feinte trahison, ID. III, 72, *recto*. Cesar Auguste qui dit à Rymitacles, qu'il aimoit la trahison, mais qu'il haïssoit les traistres, AMYOT, *Rom.* 26. [Hector] Y fut tué par la traison d'Achille, RONS. 611.

— ÉTYM. Provenç. *traicio*, *traazo*, *tracio*, *trassio*; cat. *traició*; espagn. *traicion*; portug. *traição*; du lat. *traditionem*, de *tradere*, trahir.

TRAILLE (tra-ll', *ll* mouillées, et non trâ-ye), *s. f.* || 1° Corps flottant, employé pour passer une rivière, dit aussi pont volant; il est fixé à une poulie mobile le long d'un câble tendu en travers d'une rivière. La traille traverse sous l'impulsion du courant qui frappe obliquement ses côtés. || Corde qui sert à guider un pont volant. || 2° Il se dit aussi de deux ou trois bateaux liés ensemble et recouverts de madriers, qui, étant attachés par une longue corde à un point solide établi au milieu du fleuve, passent d'un bord à l'autre par la seule force du courant.

— HIST. XIV° s. Ronsses et arboirie s'elle y croist [sur le bord d'une rivière] où trailles de nefs ne pourroient passer; si grant arboirie [les riverains] n'y doivent laisser qu'on n'y puisse trailler; et, s'il ne le faisoient, les traillerurs pourroient coupper si avant que pour leur dite traille porter, BOUTEILLER, *Somme rural*, tit. 73, p. 428.

— ÉTYM. Diez le tire du lat. *tragula*, herse; la forme est bonne, mais le sens ne l'est pas. Il rejette la conjecture émise par quelques-uns que *traille* est une contraction de *tiraille*, parce qu'il n'existerait pas de verbe *trailler*; mais *trailler* existe, par conséquent la conjecture prend beaucoup de probabilité.

† **TRAILLER** (tra-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de pêche. Tirailler. || Trailler une ligne, lui donner de temps en temps une secousse, en la tirant vivement de la longueur d'une brasse.

— ÉTYM. Ce paraît être une contraction de *tirailler*.

† **TRAILLET** (tra-llè, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Sorte de châssis dont deux des côtés font saillie en sens opposés; il sert de dévidoir pour enrouler les lignes de pêche et la corde du libouret.

TRAIN (trin), *s. m.* || 1° En parlant des chevaux et des bêtes de voiture, allure. Le train de ce cheval est doux. Ce que cette femme lui dit de ces gens de cheval qui avaient passé par son hameau, lui donna courage de passer outre, et lui fit hâter le train de sa bête, SCARR. *Rom. com.* II, 1. Il est plus difficile de réduire à un train modéré un cheval jeune et vigoureux.... que de le laisser aller à bride abattue, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 177, dans POUGENS. || Ce cheval n'a point de train, il n'a point d'allure réglée. || Train rompu, celui qui est composé de deux allures. || A fond de train, se dit d'un cheval qu'on pousse aussi vite qu'il peut aller. || Aller bon train, aller fort vite à pied, à cheval, ou en voiture. J'espère vous tenir compagnie, quelque train que vous alliez, HAMILT. *Gramm.* 5. || On dit dans le même sens : Ce cocher mène bon train. || Aller son petit train, aller doucement, sans se presser. A une lieue et demie de la ville, comme le brancard allait son petit train, dans un chemin creux, SCARR. *Rom. com.* I, 14. || Fig. Je ne parle point, ô hommes! de vos légèretés, de vos folies et de vos caprices, qui vous mettent au-dessous de la taupe et de la tortue qui vont sagement leur petit train, et qui suivent, sans varier, l'instinct de leur nature, LA BRUY. XII. || Un train de sénateur, un marcher lent et grave. Il laisse la tortue Aller son train de sénateur, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. || Fig. C'est le train que Chamillart mena un homme [pour qui le roi avait déclaré qu'il ne ferait jamais rien], ST-SIM. 129, 179. || Au train dont nous allons, nous ne tarderons pas à les dépasser, nous allons si vite que nous ne tarderons pas à les dépasser. || En un sens contraire, au train dont nous allons, nous n'arriverons jamais. || Fig. Au train dont il va, il aura bientôt fini son travail, ou au train dont il y va, il aura bientôt fini, il avance si vite dans sa besogne qu'elle sera bientôt finie. || En un sens contraire, au train dont il va, dont il y va, il n'aura pas fini de si tôt. || Fig. Au train dont nous y allons, à la manière dont nous nous conduisons. C'est que du train dont nous y allons, on effleure tout et l'on n'approfondit rien, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert*. || Aller un train de poste, aller fort vite. || Fig. Mon ami, du train dont vous rêvez, savez-vous qu'un seul de vos rêves suffirait pour une galerie entière? DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 285, dans POUGENS. || Fig. Mener quelqu'un grand train, lui faire faire vite quelque chose. Quel train vous nous meniez, morbleu! BÉRANG. *Bedeau*. || Fig. et familièrement. Mener quelqu'un bon train, le faire aller bon train, beau train, grand train, ne le point ménager. De nous planter en France une nouvelle inquisition qui nous mènerait beau train, PASC. *Prov.* XIX. Vous le menâtes beau train de la manière dont vous l'aviez pris, SÉV. 55. Je vous assure que mes amis et moi, nous les mènerons [les pasteurs de Genève] beau train; ils boiront le calice jusqu'à la lie, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 3 janv. 1757. || Tout d'un train, sans retard. Tout d'un train il marcha vers la ville des Oxidraques, VAUGEL. *Q. C.* 516 Il est à propos que je tâche ici tout d'un train de l'expliquer, DESC. *Dioptr.* 2. Je veux qu'il [le jeune Grignan] aille vous voir au mois de novembre; et, comme il aura dix-huit ans, il faudrait tout d'un train songer à le marier, SÉV. 17 juill. 1689. || Grand train, pris adverbialement, vite. Car le bon temps revient grand train Où les rois chantaient au lutrin, BÉRANG. *Concordat*. || 2° Terme de turf. Vitesse déployée par le peloton des chevaux concurrents. || 3° Marche en général, mouvement. Du reste, en quoi répond au sort toujours divers Ce train toujours égal dont marche l'univers? LA FONT. *Fabl.* II, 13. Si les animaux vont toujours un même train comme les eaux et comme les arbres, c'est folie de leur donner un principe dont on ne voit parmi eux aucun effet, BOSS. *Connaiss.* V, 8. Le nombre des souffrants est infini; la nature se moque des individus; pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 8 févr. 1768. Me voici à Reims; mais mon cœur, qui va un autre train que moi, est avec vous, ID. *Lett. d'Argental*, 5 oct. 1749. || Fig. Aller son train, continuer. Quant aux communions, allez votre train, BOSS. *Lett. Corn.* 130. || Il se dit des choses dans le même sens. L'affaire de la Brinvilliers va toujours son train, SÉV. 292. Le temps est très-beau; mon voyage ira son train, ID. 9 déc. 1671. Cette maladie allait beau train, si elle n'avait été arrêtée par les miracles ordinaires du quinquina, ID. 1er déc. 1690. Votre santé va son train, la mienne décline, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*. t. V, p. 31, dans POUGENS. Au dehors les plaisirs, les jeux,... les excès mêmes de la bonne chère vont toujours leur train, MASS. *Carême, Mot. de conv.* L'ordre que la nature a voulu établir dans l'univers va toujours son train, FONTEN. *Dial.* 6, *Morts anc. et mod.* Corneille va son train [j'en continue le commentaire]; ah! le pauvre homme! qu'il me fait trouver Racine divin! VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 févr. 1763. Les loyers étaient arriérés, et les dettes allaient leur train, J. J. ROUSS. *Confess* VI. Et la coquetterie ira toujours son train, je gage? COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, I, 2. || Être en train, mettre en train, être en action, en mouvement. Quand il est en train, rien ne lui coûte. On a de la peine à le mettre en train. Puisque vous êtes en train, vous connaîtrez par là les sentiments que votre famille a pour vous, MOL. *Mal. imag.* II, 19. Le bon père était si en train, qu'on lui eût fait tort de le l'arrêter, de sorte qu'il poursuivit ainsi.... PASC. *Prov.* VII. J'en avais tantôt commencé un [compliment à M. de Vivonne]; ma plume n'était pas en train, j'ai tout planté là, SÉV. 26 mars 1680. Quand une fois l'imagination est en train, malheur à l'esprit qu'elle gouverne, MARIV.

Marianne, 1re part. Qu'il nous vienne un gai refrain, Et voilà le monde en train, BÉRANG. *Bon Franç.* || Être en train, un peu en train, avoir un léger commencement d'ivresse. || Être en train de, être disposé à. Être en train de jouer, de courir. Je suis tellement en train de suer, que je sue toujours, SÉV. 289. Je vous ai souhaité un lot à la loterie [une loterie tirée chez Mme de Montespan].... cela.... vous aurait remis en train d'être moins malheureux, ID. *à Bussy*, 3 avril 1681. Et moi, crois-tu que je ne sois pas très-riche et en train de le devenir davantage? PICARD, *Manie de briller*, III, 4. || Il n'est pas en train de rire, il n'est pas disposé à rire. || Il est en train de se ruiner, il mène une vie propre à le ruiner. || Mettre en train, exciter. Je fus, selon son conseil, trouver un bon casuiste de la Société.... je n'eus pas de peine à le mettre en train, PASC. *Prov.* V. Il aime à causer; et, quand on me met en train, je ne fais pas trop mal aussi, SÉV. 351. Il était le premier à nous mettre en train [de railler] sur son siége, HAMILT. *Gramm.* 8. || Particulièrement. Mettre en train, exciter à la joie, au plaisir. Le valet de Verville de temps en temps buvait un coup avec eux, pour les mettre en train, SCARR. *Rom. com.* II, 12. Lubin est d'une figure Qui met tout le monde en train, FAVART, *Annette et Lubin*, 1. Tous les gens gais ont le don merveilleux De mettre en train tous les gens sérieux, VOLT. *Droit du seign.* II, 6. Fillettes, flûte et tambourin, Mettez les vendangeurs en train, BÉRANG. *Vendang.* || Se remettre en train, se remettre à une partie de jeu, de table, de plaisir. On se remit en train, LA FONT. *Rém.* || Mettre une affaire en train, la commencer, la faire commencer. Je souhaite fort de pouvoir remettre en train mon commerce de la poste, SÉV. 20 avr. 1672. Après avoir mis la partie en train, la rompre serait à moi de mauvaise grâce, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 348, dans POUGENS. || Mettre une affaire en bon train, en avancer le succès. || On dit dans le même sens: L'affaire est en bon train. Voilà l'affaire en bon train, MOL. *Fourber.* I, 7. La trahison était en beau train, HAMILT. *Gram.* 4. L'affaire des Calas a été rapportée; elle est en très-bon train; je réponds du succès, VOLT. *Lett. d'Argence*, 2 mars 1763. || Il est en bon train, il est sur la voie du rétablissement. Je le laisse en bon train [le chevalier de Grignan]; les eaux lui font beaucoup de bien, SÉV. 22 sept. 1677. || Se mettre dans le train de, s'habituer à. S'il [le jeune Grignan] a pris de la hardiesse.... et qu'il se soit mis dans le train de parler, il ne lui manque plus rien, SÉV. 10 juill. 1689. Je serais désolé qu'elle [Mme Denis] se mît dans le train de donner au public des pièces médiocres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 oct. 1749. || 4° Partie de devant ou de derrière des chevaux, des bœufs et autres quadrupèdes. Ce cheval a le train de devant faible. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant; dans l'élan, au contraire, le train de devant est plus haut, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 146. || On dit aussi avant-train et arrière-train en parlant du cheval. || Terme de boucherie. Train des côtes, dans le bœuf, la vache et le taureau, la partie de l'animal qui contient les côtes et entre-côtes, à partir de la troisième pièce de l'aloyau jusqu'à l'épaule. || 5° Terme de charron. Ce qui porte le corps d'un carrosse, d'un chariot. Faire mettre un train neuf à une voiture. || 6° Terme d'imprimerie. Train de la presse, la partie de la presse sur laquelle on pose la forme, et qui avance sous la platine et s'en retire par le moyen de la manivelle. || Mise en train, action de tout disposer pour le tirage d'une forme. || Train de devant, tout ce qui roule sur les bandes. Train de derrière, train qui reçoit celui de devant avec toutes ses pièces, quand ce dernier fait son passage sous la platine. || 7° Suite de valets, de chevaux, de mulets, etc. Don Francisque ne manqua pas de se rendre le lendemain à Douai... son train était grand; il avait trente chevaux de main, les plus beaux du monde, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 24. Grosse maison, grand train, nombre de gens, LA FONT. *Belph.* Tout son train [de Turenne mort] était arrivé.... tous ces pauvres gens étaient fondus en larmes, SÉV. 28 août 1675. Elle [Mme de Montespan] est dans une calèche à six chevaux, avec la petite de Thianges; elle a un carrosse derrière, attelé de la même sorte, avec six filles, elle a deux fourgons, six mulets, et dix ou douze cavaliers à cheval, sans ses officiers : son train est de quarante-cinq personnes, ID. 15 mai 1676. Il y a trois jours que cette femme [Mme de la Hamelinière] est plantée ici avec tout son monde.... voilà le train qui m'est venu, et qui s'en ira quand il plaira à Dieu, ID. 21 juin 1680. Anne de Boulen était logée chez Henri VIII avec le train d'une reine, et François Ier lui fit les mêmes présents et lui rendit les mêmes honneurs que si elle l'eût été, LA FAY. *Princ. Clèves, Œuv.* t. II, p. 103, dans POUGENS. J'aurais cinquante mille livres de rente, que je n'aurais pas le train de grande dame, ni un lit galonné d'or comme Mme de la Fayette, ni un valet de chambre comme Mme de Coulanges, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 28 fév. 1678. Et pourquoi cette épargne enfin? l'ignores-tu? Afin qu'un héritier bien nourri, bien vêtu, Profitant d'un trésor en tes mains inutile, De son train quelque jour embarrasse la ville, BOIL. *Sat.* VIII. Comme elles [les dames de la cour] regorgent de train, de splendeur et de dignités, elles se délassent volontiers avec la philosophie ou la vertu, LA BRUY. VII. Réglez vos tables, vos parures, vos jeux, vos trains, vos édifices sur le pied de l'Évangile, MASS. *Carême, Aumône.* ....Ses soins zélés pour monsieur, pour madame, Pour enfants, valets, tout le train, LAMOTTE, *Fabl.* V, 4. Demande à ces dames quel train de maison je vais avoir, PICARD, *Manie de briller*, III, 14. || Fig. Il lui suffisait de se montrer avec l'appareil de ses vertus; aussi les pauvres formaient-ils tout son train, BOSS. *Panégyr. St Sulpice*, 2. || 8° Suite de bêtes destinées soit au transport, soit à la subsistance. Un grand train de bœufs, de chevaux. || 9° Train d'artillerie, troupes d'artillerie chargées de conduire les équipages de siége et de ponts et les approvisionnements d'artillerie. Portier, lieutenant du train, voit dans les mains de l'un d'eux [habitants de Cassano] ses propres pistolets, P. L. COUR. *Lett.* I, 154. || Train des équipages, ou, simplement, train, corps de troupes qui est chargé du transport de tous les approvisionnements autres que les munitions de guerre, nécessaires à une armée en campagne. || 10° Terme de chemin de fer. Suite de voitures ou wagons qui se meuvent ensemble. Train de marchandises. Train d'aller. Train de retour. Train de grande vitesse. || Train-poste (*au plur.* des trains-poste), train qui, sur les chemins de fer, emporte le courrier et les lettres. || Train express, voy. EXPRESS. || Train-éclair, train qui va très-vite. || Train de plaisir, train destiné à conduire directement un certain nombre de voyageurs dans un lieu déterminé, puis à les ramener. || 11° Long assemblage de bois de chauffage ou de menuiserie, assujetti avec des perches et des liens, et qu'on fait flotter comme un radeau sur les rivières. Pour un train desdits bois de 40 à 44 voies faisant le double de l'éclusée, est dû auxdits officiers 31 livres 9 deniers, *Déclar.* 22 oct. 1715, *Tarif.* || Train de bateaux, voy. TRAIT DE BATEAUX. Ces mots: Sur chacun train de sel, ne peuvent être entendus que des bateaux, tireaux et alléges qui passent sous les ponts de ladite ville, *Arrêt du conseil*, 17 juill. 1675. || 12° Se dit d'un nombre considérable de métiers, et, particulièrement, en typographie, du nombre de presses que l'on emploie. || 13° Il se dit aussi, dans certains métiers, d'une suite plus ou moins considérable d'objets à confectionner. Celui qui vise à la perfection, après avoir fait un train, je ne dis pas de 5 ou 600 volumes, mais seulement de 25 ou 30.... se corrigera, dans les trains suivants, des défauts qu'il aura remarqués dans celui-ci, LESNÉ, *la Reliure*, p. 20. || 14° Terme de marine. Train de mât, espèce de traîneau dont on se sert dans les arsenaux pour transporter des pièces de mâture. On dit aussi traîneau. || 15° Gens de vie peu exemplaire (sens vieilli). Cet homme a du train, du mauvais train chez lui. On sait qu'Orante mène une vie exemplaire; Tous ses soins vont au ciel; et j'ai su par des gens, Qu'elle condamne fort le train qui vient céans, MOL. *Tart.* I, 1. || 16° Par extension, bruit, tapage. On fait beaucoup de train dans cette maison. Quel train ici tous les matins! l'antichambre est pleine de marchands, de commissionnaires et de créanciers, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, I, 1. || Faire le train, se réjouir avec bruit. || Fig. Faire le train, faire du train, gronder, se fâcher. Si j'étais obligé de passer la nuit dans la forêt, il me ferait un train.... il me ferait un train! COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, II, 9. Elle était plus grognon; elle faisait un train à son valet de chambre, à ses femmes! GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de mode*, sc. 2. On ne voulait pas m'entendre; mais j'ai fait tant de train, qu'on n'a pu me refuser, ID. *Théât. d'éduc. la Rosière*, II, 8. Un service terrible, et toujours un train d'enfer, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 7. || Fig. Faire du train, se dit de quelque objet dont on parle beaucoup, qui agite l'opinion publique. Que dites-vous du train que fait Wilkes en Angleterre? il me semble que le despotisme n'a pas plus beau jeu dans ce pays-là que la superstition, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 26 mai 1768. || 17° Fig. Enchaînement, suite des choses. On ne sait plus comment reprendre le train de la journée, SÉV. 586. Je m'en vais reprendre le train de mes promenades, interrompues seulement pendant quatre jours, ID. 7 mars 1685. Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles, ID. 1er févr. 1690. Je les ai vus [votre esprit et votre corps] trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps, ID. *à Mme de Grignan*, 22 juill. 1685. Je suis fâchée que vous ayez perdu un de mes paquets; comme ils sont pleins de nouvelles, cela nous dérange, et vous ôte du train de tout ce qui se passe, ID. 3 juill. 1672. Il faut rentrer le plus tôt qu'on peut dans ce train ordinaire du gouvernement où les lois protégent tout et ne s'arment contre personne, MONTESQ. *Esp.* XII, 18. Je suppose.... que Dieu conserve, après la mort de l'homme, ce qu'on appelle son âme, et qu'il abandonne l'âme de la brute au train ordinaire de la destruction de toutes choses, VOLT. *Métaph.* 6. || 18° Tournure que prennent les événements, les affaires. Nous verrons dans peu de jours quel train prendra le reste de la campagne, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 252. Sitôt que les choses furent dans le train qu'il voulait, HAMILT. *Gram.* 4. || Prendre le train de, prendre une certaine tournure. L'époux voyant quel train prenait l'affaire, LA FONT. *Rém.* Et contre le prochain La conversation prend un assez bon train, MOL. *Mis.* II, 5. Ses malheurs [de Vardes] prennent le train de ne finir jamais, SÉV. 20 oct. 1682. Le carnaval ne prend pas le train d'être bien gaillard, ID. 31 déc. 1688. || L'affaire va bon train, va grand train, elle avance rapidement. || 19° Habitude, manière d'être. Voilà le train du monde et de ses sectateurs; On s'y sert du bienfait contre les bienfaiteurs, LA FONT. *Fabl* XII, 16. Mon Dieu! nous savons le train des enfants dont les pères se remarient, et de quel œil ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle belle-mère, MOL. *l'Av.* III, 4. Le peuple et les habiles composent le train du monde, PASC. *Pens.* III, 18, édit. HAVET. C'est une chose pitoyable de voir tant de Turcs, d'hérétiques, d'infidèles suivre le train de leurs pères, par cette seule raison qu'ils ont été prévenus chacun que c'est le meilleur, ID. *ib.* XXV, 80. Mais j'ai du train du monde un peu d'expérience, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, IV, 2. Quand on a commencé à prendre ce train [des hauts sentiments], les grands hommes se font les uns les autres, BOSS. *Hist.* III, 6. Une certaine habitude, un certain train établi a beaucoup de pouvoir en toute matière, FONTEN. *Oxanam.* J'admire le train de la vie humaine! nous plumons une coquette, la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'autres, LESAGE, *Turcaret*, I, 12. La société serait perdue, si l'on ne se moquait pas un peu de ceux qui vous sont le plus attachés; c'est le train du monde, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 mars 1764. || Prendre le train, prendre une certaine manière d'être. Si elle [ma tante] reçoit quelque soulagement, et qu'elle prenne le train de languir, je partirai dès que M. de Coulanges sera revenu, SÉV. 126. J'aime votre fille à cause de vous; mes entrailles n'ont point encore pris le train des tendresses d'une grand'mère, ID. *à Mme de Grignan*, 11 mars 1671. Il prit le train du libertinage, même avant l'âge d'être un vrai libertin, J.J. ROUSS. *Confess.* I. || Mener un train d'enfer, faire une grande dépense, user rapidement la vie. || 20° Genre de vie. Si j'ai dit que je voulais corriger ma conduite et me jeter dans un train de vie exemplaire, MOL. *Festin*, V, 2. A l'égard de la cour de France, tout y était comme à l'ordinaire; il y a un certain train qui ne change point; toujours les mêmes plaisirs, toujours aux mêmes heures, et toujours avec les mêmes gens, LA FAY. *Mém. cour de France, Œuv.* t. II, p. 396, dans POUGENS. Ils marchent toujours du même pas, sans s'alarmer, et suivent toujours le même train de vie, jusqu'à ce qu'ils se soient enfin précipités dans l'abîme, BOURDAL. *Exhort. sur le jugem. du peuple contre J. C.* t. II, p. 67. Les commerces recommencent; les entretiens se renouent; les passions se réveillent; tout va même train, MASS. *Avent, Disp.*

à la comm. Allons, mon gentilhomme, une superbe audace! Un train de roi, cet air qui dit : faites-moi place! G. DELAV. *Enf. d'Édouard*, II, 3. || 21° Terme de fauconnerie. Faire le train à un oiseau, lui donner pour compagnon un oiseau tout dressé, afin de l'accoutumer à la chasse. || 22° Nombre de vibrations qu'un mouvement d'horlogerie produit dans un temps déterminé.

— HIST. XIIIe s. Por ce qu'erent [ils étaient] si d'un train, Estoit Renart niés [neveu d'] Ysengrin, REN. 153. Se il le trovent, seront li [à lui] mal voisin, De lui feront molt doleros trahin, *Agolant*, v. 28. || XIVe s. Et que, l'iver passé, Bertran ira de là A toute la poissance des François par deça; Parmi la grant Guienne un tel train fera, De quoi jusqu'à mil ans parlé il en sera, *Guescl.* 19414. || XVe s. Il issit hors du chastel tout armé, atout quarante compagnons d'armes, et suivit couvertement le dernier train [de l'armée qui venait de passer], FROISS. I, I, 162. Et amena avec lui quarante lances; dont on en eut grand joye de sa venue; car il fut mis au train du roy, ID. liv. III, p. 104, dans LACURNE. Ils avoient chevauché si fort que les trois quarts de leurs gens estoient demourez en train derriere eux, MONSTREL. t. I, ch. 217, p. 288, dans LACURNE. Le cheval sur quoi le roy estoit monté.... ne daignoit aller ne trot, ne pas, ne emblure, ains alloit bondissant.... adonc dist le roy Passavant : que a ce cheval, qui ne se daigne mettre en aucun train? *Perceforest*, t. II, f° 46. Je me passerois bien de parler de ce fait, pour ce que ce n'est pas le train de ma matiere, mais je suis forcé d'en parler, COMM. IV, 1. [Il] amena madame de Savoye et tout son train en la plus prochaine place, ID. V, 4. La chose prit autre train dont on a parlé ci-après, ID. VII, 9. Quant maistre Françoys vit ce train, Dieu scet s'il fit piteuses lippes, VILLON, 1re *repue*. || XVIe s. La vaillance a ses limites, comme les aultres vertus, lesquels franchis, on se trouve dans le train du vice, MONT. I, 53. Par ce train [en procédant ainsi] vous ne faictes jamais rien qui vaille, ID. I, 58. Le monde va il pas mesme train que vous allez? ID. I, 88. [Archimède] meit soubdain en train des engins espouvantables, ID. I, 141. Lui qui n'avoit pas veu ce train [troupe] qui le suyvoit, ID. I, 187. Par là, j'enfilay tout d'un train Virgile en l'Æneide, et puis.... ID. I, 197. La mesnagerie de la laine, pour en vestir le train de la maison, LA BOÉTIE, 162. Celuy qui feroit le train de dehors [les occupations des champs, etc.], ID. 163. Ceux là mesmes [les chœurs], soit qu'ils facent quelque chose, ou qu'ils parlent, s'ils y vont d'un train en bon ordre, c'est plaisir de les veoir, ID. 171. Ce monstre avoit les deux jambes et train de derriere de pourceau, PARÉ, XIX, 20. Tout ce qui noue [nage] au plus profond de l'onde, Ceux qui d'une aile en l'air se font un train, Tout ce qui paist la terre au large sein.... RONS. 628. Nos lauriers sont sechez, et le train de nos vers Se presente à nos yeux boiteux et de travers, ID. 703.... Je parle des rusées Qui ont au train d'amour leurs jeunesses usées, ID. 125. Il va grand train, c'est à dire legierement, et il va à grand train pour il ha grande suitte après soy, ROB. EST. *Gramm. franç.* p. 104, dans LACURNE. Un qui fait train sur la mer [qui trafique], H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 36, dans LACURNE. Abaisser le train, ou, comme on dit par maniere de proverbe, tailler les morceaux plus menus, ID. *ib.* p. 304. Afin que le jeu print plus long train [durât plus longtemps], *Nuits de Straparole*, t. II, p. 94. Item est ordinairement à coustume que, quand on fait adjourner la femme mariée pour debte par elle deue ou pour autre cause, l'on fait du mesme train adjourner son mary, *Coust. gén.* t. II, p. 947. De grand train à l'estrain [à la paille], COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *trahi;* cat. *tragi;* espagn. *tragin, tragino;* ital. *traino;* dérivés du lat. *trahere*, tirer (voy. TRAIRE). Le mot est de deux syllabe, *tra-in*, jusque vers le XVe siècle.

TRAÎNAGE (trê-na-j'), *s. m.* Action de traîner, et, particulièrement, de traîner des traîneaux. Le temps du traînage.

— ÉTYM. *Traîner.*

TRAÎNANT, ANTE (trê-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui traîne à terre. Robe traînante. La bique, allant remplir sa traînante mamelle, Et paître l'herbe nouvelle, Ferma la porte au loquet, LA FONT. *Fabl.* IV, 15. || Fig. Ainsi nous allons toujours tirant après nous cette longue chaîne traînante de notre espérance, BOSS. *Sermons, Impénit.* 2. || Drapeaux traînants, drapeaux qu'on portait renversés au convoi d'un général d'armée. Les drapeaux qu'on leur avait enlevés paraissaient renversés et traînants sur la poussière, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 25. || Piques traînantes, les piques qu'on y portait renversées, le fer traînant à terre. || Terme de charpenterie. Semelle traînante, pièce de bois portant sur un plancher et affleurant le carreau, qui reçoit les jambes de force. || 2° Fig. En termes de littérature, qui a un caractère de longueur et de langueur. Le cinquième acte est moins traînant que celui des précédentes, CORN. *Galer. du Palais, Exam.* A le bien examiner, s'il y a quelques caractères vigoureux et animés, comme ceux de Placide et Marcelle, il y en a de traînants qui ne peuvent avoir grand charme, ni grand feu sur le théâtre, ID. *Théod. Exam.* || Discours, style traînant, discours, style languissant, qui renferme peu de choses en beaucoup de paroles. A dire franchement ce que je pense, cette relation [faite par le ministre protestant Claude d'une conférence avec Bossuet] ne fait honneur ni à lui ni à moi; nous y tenons tour à tour de longs discours assez languissants, assez traînants, assez peu suivis, BOSS. *Confér. avec Claude, avertiss.* S'ils [les poëtes écrivant en prose] s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur style est traînant et sans âme, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 170. || 3° Qui dure longtemps, trop longtemps, qui traîne. Que ne peut ma haine avec un plein loisir Animer les bourreaux qu'elle saurait choisir, Repaître mes douleurs d'une mort dure et lente, Vous la rendre à la fois et cruelle et traînante! CORN. *Théod.* V, 6. Ma traînante langueur, ID. *Imit.* III, 23. Trois jours de combat et de victoire, un effort soudain et immense parurent nous avoir arrachés, comme par enchantement, à cette sombre et traînante série de malheurs qui se déroulait devant nous, CARREL, *le National*, 25 nov. 1830. || Débile et languissant. Que faible est leur charité! Que leur dévotion est traînante et débile! CORN. *Imit.* IV, 10. Vous avez feint d'aimer et permis l'espérance; Mais cet amour traînant n'avait que l'apparence, ID. *Soph.* III, 2. || 4° Qui a quelque chose de monotone et de lent, en parlant de la voix. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la précision et l'énergie de Tacite, VOLT. *Lett. Laharpe*, 2 juin 1768. Quoiqu'il ait un accent traînant très-sensible, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 5. Elle avait pris le ton lent et traînant des religieuses, et sur ce ton traînant elle disait des choses très-saillantes qui ne semblaient pas aller avec son maintien, ID. *Confess.* V. Cette teinte de pathétique se faisait sentir encore davantage quand Fléchier prononçait ses oraisons funèbres; son action un peu triste, et sa voix un peu faible et traînante, mettaient l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui, D'ALEMB. *Élog. Fléchier.* Les sons ouverts et soutenus sont propres à l'admiration.... les syllabes traînantes et peu sonores, à l'irrésolution, CONDIL. *Harm. du style*, 3. Voyez, pour gagner temps, quelles lenteurs savantes Prolongent de ses mots les syllabes traînantes, DELILLE, *l'Homme des champs*, I.

— HIST. XVIe s. Il ne porta point.... la robbe trainnante en terre, AMYOT, *Alex.* 78.

TRAÎNARD (trê-nar; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient : des traî-nar-z-effrayés), *s. m.* || 1° Soldat qui reste en arrière de son corps. || Adjectivement. Soldat traînard. || 2° Par extension, homme inactif, négligent. C'est un traînard. || On pourrait dire au féminin : C'est une traînarde.

— HIST. XVIe s. Trainard, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Traîner.*

TRAÎNASSE (trê-na-s'), *s. f.* || 1° Long filet d'oiseleur. || 2° Nom collectif sous lequel les jardiniers désignent tant les jets ou stolons que les coulants et les propagules; ils disent en outre en ce sens traînée. || 3° Nom vulgaire du *polygonum aviculare*, L. dit aussi renouée des oiseaux.

— ÉTYM. *Traîner;* la plante ainsi dite à cause que les tiges en sont couchées.

† **TRAÎNASSER** (trê-na-sé), *v. a.* Terme familier. Traîner désagréablement en longueur. Çà, n'allez pas traînasser notre affaire, VOLT. *Nanine*, I, 2.

— HIST. XVe s. .... J'apperçois et congnois, Que, pour trainacer le patin, Il est de grans clers en françois, Qui ne sont qu'asnes en latin, COQUILL. *Les droits nouveaux.*

— ÉTYM. *Traîner*, avec le suffixe péjoratif *asse.*

TRAÎNE (trê-n'), *s. f.* || 1° Action d'être traîné. || 2° Queue traînante d'une robe. Quand le cortége royal pénétra dans le transept, un marteau oublié dans la précipitation du travail se prit dans la traîne de la duchesse de Sutherland, E. TEXIER, *le Siècle*, 31 mars 1867. || 3° Terme de marine. Corde qui traîne à la mer; pendant le combat on a soin d'en mettre autour du navire un certain nombre, afin que les hommes tombés à la mer puissent trouver là un premier moyen de sauvetage. C'est un miracle que la manière dont un petit gentilhomme.... étant élevé en l'air par la bombe tomba à la mer, et se sauva en se prenant à une traîne, VILLETTE-MURSAY, *au ministre*, 25 août 1704, dans JAL. || Être à la traîne se dit d'un objet quelconque que l'on jette à la mer après l'avoir fixé au bout d'un cordage. Un objet quelconque jeté d'un bâtiment à la mer, au bout d'un cordage, est dit être à la traîne. On a sa chaloupe, un canot, des embarcations à la traîne, lorsqu'elles sont amarrées de l'arrière et traînées par le bâtiment dans sa marche. On dit quelquefois qu'on a un bâtiment à la traîne, mais plus souvent qu'on l'a à la remorque (LEGOARANT). || Ce navire a trop de bois à la traîne, son arrière est trop renflé, trop lourd. || 4° Terme de marine. Petit chariot auquel est fixée l'extrémité d'un cordage que l'on commet, et qui se traîne à mesure que le commettage diminue la longueur du câble. || 5° Terme de pêche. Nom sous lequel on désigne assez souvent différentes espèces de seines, dont quelques-unes sont ordinairement composées de trois filets appliqués l'un sur l'autre. || Pêche aux traînes, espèce de pêche que l'on fait avec un crochet double que l'on traîne sur le sable, pour en tirer les coquillages qui s'y enfoncent. || 6° Sorte de herse sans dents. || 7° Nom donné à ces menus bois qui forment la lisière des forêts : ajoncs épineux, cépées rabougries, branches de taillis desséchées ou rompues. Les ramasseurs de traînes. || 8° Dans le Berry, chemin creux et ombragé. Vous ne l'ignorez pas, véroniques des bois; Bien des fois vous avez contemplé sous les traînes Le cortége navrant des tristesses humaines, THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1865; t. I, p. 743. || 9° Perdreaux qui sont en traîne, perdreaux qui ne peuvent pas encore voler ni se séparer de leur mère.

— HIST. XVe s. Quant il fut près, il apparceu les beufz de Pierre Caurin hatellés aux trahines [charrettes] chargées dudit bois, DU CANGE, *trainare.*

— ÉTYM. Nom verbal de *traîner.*

TRAÎNÉ, ÉE (trê-né, née), *part. passé* de traîner. || 1° Tiré après soi. Traîné par les rues de Jérusalem dans cet appareil ignominieux, BOURDAL. *Myst. Pass. de J. C.* t. I, p. 297. De mille affreux soldats Junie environnée S'est vue en ce palais indignement traînée, RAC. *Brit.* I, 3. J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils Traîné par les chevaux que sa main a nourris, ID. *Phèdre*, V, 6. || 2° Qu'on fait durer. En matière d'hyménées L'importune longueur des affaires traînées Attire assez souvent de fâcheux embarras, CORN. *Agés.* II, 2. L'ivrogne et le gourmand recevront leurs supplices Du souvenir amer de leurs chères délices; Et ces repas traînés jusques au lendemain Mêleront leur idée aux rages de la faim, ID. *Imit.* I, 24. Comment s'est fait ce changement? est-ce par une longue suite de négociations traînées? RAC. *Rép. au disc. de récept. de Th. Corneille.* || 3° Qui se prolonge, en parlant des sons. Le cri du torcol est un son de sifflement assez aigre et traîné, ce que les anciens appelaient proprement *stridor*, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 134. || En médecine, toux traînée, toux qui ne cesse pas nettement. || 4° *S. f.* Traînée des rues, prostituée. Tu verrais qu'il n'a jamais pu séduire qu'une traînée, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. IV, p. 162. || Proverbe. Autant traîné que porté, voy. PORTÉ.

TRAÎNEAU (trê-nô), *s. m.* || 1° Voiture sans roues dont on se sert pour aller sur la neige ou sur la glace. Le 7 janvier : Monseigneur voulait sortir en traîneau et mener les dames, mais le dégel l'en empêcha, DANGEAU, I, 105. Le 21 : La comtesse de Soissons, allant dans un corps de carrosse sur un traîneau, comme cela se pratique à Amsterdam, où elle est, avait été emportée par le cheval qui la menait, ID. I, 114. Ce fut là où nous vîmes pour la première fois un traîneau lapon, dont nous admirâmes la structure, REGNARD, *Voyage de Laponie.* Il [le renne] peut faire quatre ou cinq lieues par heure; mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 253. Nous fûmes forcés d'accepter un traîneau de Kamtschadales pour la collection des curiosités du roi, et deux aigles royaux pour la ménagerie, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 141, dans

POUGENS. C'est alors qu'emporté par un coursier rapide, Court le traîneau léger sur la neige solide, DELILLE, *Trois règnes*, III. || 2° Voiture sans roues qui sert à traîner des fardeaux, des marchandises || 3° Cadre de bois qu'on fait traîner sur les terres labourables pour les régaler. || On donne aussi ce nom à deux morceaux de bois disposés en sautoir et placés momentanément sous la charrue, afin de pouvoir la conduire dans les champs et la ramener sans l'user et sans trop fatiguer les attelages; on dit aussi traînoire. || 4° Grand filet pour le gibier ou le poisson. || 5° Terme de fauconnerie. Peau de lièvre qui sert de leurre.

— HIST. XIV° s. Qui est trouvé peschant au trainnel en quelque temps que ce soit, chet en amende de soixante sols, BOUTEILLER, *Somme rural*, tit. 40, p. 860, dans LACURNE. || XV° s. Li trainel en quoi on traine les fiens [fumier] à l'eaue, DELISLE, *Agric. norm.* p. 263. || XVI° s. A plusieurs fois ils receurent 356 traineaux, menez par des jumens sur les glaces, chargez de vivres, D'AUB. *Hist.* II, 94.

— ÉTYM. *Traîner*.

† **TRAÎNE-BUISSON** (trê-ne-bui-son), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'*accentor modulaire*, insectivores, dit aussi fauvette d'hiver, titit et rousselotte.

† **TRAÎNE-CHARRUE** (trê-ne-cha-rue), *s. m.* Motteux.

TRAÎNÉE (trê-née), *s. f.* || 1° Petite quantité de chose répandue sur une certaine longueur. Une traînée de blé, de plâtre. Il y a certainement une traînée de soufre sous terre depuis Lima jusqu'à Lisbonne, VOLT. *Candide*, 6. L'apparition des comètes suivies de ces longues traînées de lumière, a pendant longtemps effrayé les hommes, LAPLACE, *Exp.* I, 12. || 2° Longue suite de poudre à canon, qui sert à communiquer le feu à l'amorce. La plupart des artilleurs désespérés enclouent leurs pièces et dispersent leur poudre; d'autres en établissent une traînée qu'ils poussent jusque sous des caissons arrêtés au loin, en arrière de nos bagages.... le feu court.... les caissons sautent, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 13. || Fig. Le fanatisme est-il entièrement extirpé?.... n'est-ce pas une traînée de poudre à laquelle on peut mettre un jour le feu? VOLT. *Pol. et lég. le Cri des nations*. || 3° Morceaux de charogne, placés de distance en distance pour attirer un loup dans un piége. || 4° Passage fait en se traînant. Il [le cultivateur du nopal] détruira avec soin les animaux destructeurs, dont le plus redoutable est une chenille qui fait des traînées dans l'intérieur même de la plante, et attaque l'insecte [la cochenille] en dessous, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. || 5° Gens qui traînent. Quand elle [la division de Victor] n'aperçut derrière Napoléon qu'une traînée de spectres, couverts de lambeaux, de pelisses de femmes, de morceaux de tapis.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 3. || 6° Stolons que les plantes jettent de côté et d'autre, qui s'implantent en terre et deviennent autant de nouveaux pieds. || 7° Terme de pêche. Espèce de ligne de fond. || 8° Terme de tapisserie. Aiguillée de laine ou de soie, tendue sur le canevas et recouverte ensuite par un point ordinaire. Croyez donc que tout ce qui vient de vous m'est très-considérable, et que jusqu'à vos traînées de tapisseries, je suis aise de tout savoir; si vous voulez encore des aiguilles pour en faire, j'en ai d'admirables; pour moi j'en fis hier d'infinies, elles étaient aussi ennuyeuses que ma compagnie, SÉV. 13 oct. 1675. || 9° Terme de menuiserie. Trait de compas fait sur le bois.

— HIST. XIV° s. En iceluy bois fay une traisnée d'une cuisse d'une beste nouvellement morte, et la traisne parmy celluy bois, *Modus*, f° LXX. || XV° s. C'est une qu'on dit la rusée, Print cest amy et l'emmena, Affin d'en faire sa trainée Par voye indeue et diffamée, COQUIL. *Plaidoy*. Il me semble bien petit pour y mettre vos robes à l'aise sans les froisser, attendu les grandes et longues trainées qu'on fait aujourd'hui, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVI° s. A l'aultre foys, faisoit une trainée de pouldre de canon, et mettoyt le feu dedans, RAB. *Pant.* II, 16. Ce qu'il avoit dit rondement en peu de paroles, le truchement leur interpretoit et redisoit par une longue circuition et grande trainée de langage, AMYOT, *Cat.* 25. Tout cela se finissoit puis après en une trainée de putains, d'instrumens de musique.... ID. *Crass.* 71.

— ÉTYM. *Traîné*.

† **TRAÎNELLE** (trê-nè-l'), *s. f.* Terme de pêche. Sac de toile que l'on traîne sur le sable comme une petite charrue pour prendre des lançons.

† **TRAÎNE-MALHEUR** (trê-ne-ma-leur), *s. m.* Celui qui traîne une vie misérable. Voyez un peu! monsieur notre pasteur Veut de sa grâce à ce traîne-malheur Montrer de quoi finir notre misère, LA FONT. *Jument*.

— ÉTYM. *Traîner*, et *malheur*.

† **TRAÎNEMENT** (trê-ne-man), *s. m.* || 1° Action de traîner. || 2° Dégradation des bouches à feu; c'est la trace longitudinale que laisse sur l'âme d'une pièce un projectile dont la surface n'est pas unie.

— HIST. XVI° s. De là maints cris, maints trainements de fers Estoient ouys, souspirail des enfers, RONS. 643.

† **TRAÎNE-POTENCE** (trê-ne-po-tan-s'), *s. m.* || 1° Mauvais garnement, homme qui finira mal. || 2° Ce qui porte malheur à ceux qui en approchent. Mais dites-moi comment vous avez pu.... vous coiffer d'une princesse [une maîtresse de Charles II] qui ne pourrait être qu'un traîne-potence pour vous, quelque bien qu'elle vous voulût, HAMILT. *Gram.* XI.

TRAÎNER (trê-né), *v. a.* || 1° Tirer après soi. || 2° Traîner la jambe, traîner les pieds. || 3° Rouler avec soi, en parlant d'une rivière, d'un serpent. || 4° Forcer d'aller. || 5° Amener avec soi soit des personnes, soit des choses. || 6° Faire aller, avec un nom de chose pour sujet. || 7° Fig. Être accompagné de. || 8° Fig. Porter sans honneur. || 9° Fig. Avoir pour conséquence, avec un nom de chose pour sujet. || 10° Il se dit du temps, de la vie que l'on passe péniblement. || 11° Il se dit des paroles, du ton où il y a de la lenteur, de la voix qui s'allonge. || 12° En termes de construction, exécuter les corniches de plâtre. || 13° Traîner quelqu'un, différer à terminer l'affaire qu'on a avec lui || 14° *V. n.* Aller en traînant. || 15° Pendre jusqu'à terre. || 16° Il se dit des choses non rangées qui ne sont pas à la place où elles devraient être. || 17° Languir sans pouvoir se rétablir. || 18° Être l'objet de lenteurs, en parlant d'une chose. || 19° Être froid, languissant, en parlant d'une œuvre littéraire. || 20° Rester en arrière. || 21° Au billard, conduire quelque temps la bille. || 22° *V. réfl.* Se traîner, se glisser en rampant. || 23° Se mouvoir à genoux, prosterné. || 24° Se rouler. || 25° Marcher avec peine. || 26° S'avancer péniblement par un mouvement métaphorique comparé à un mouvement réel. || 27° S'étendre à grand' peine. || 28° Être froid, languissant, en parlant de compositions littéraires. || Proverbe.

1° Tirer après soi. Ose-t-elle traîner Théodore à la mort? CORN. *Théod.* V, 7. Car comment sauver l'œuf? le bien empaqueter; Puis des pieds de devant ensemble le porter, Ou le rouler, ou le traîner, C'était chose impossible, LA FONT. *Fabl.* X, 1. L'un [rat] se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras.... L'autre le traîna par la queue, ID. *ib.* X, 1. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse, SÉV. 30 nov. 1689. Il [Sésostris] régna trente-trois ans, et jouit longtemps de ses triomphes, beaucoup plus digne de gloire, si la vanité ne lui eût pas fait traîner son char par les rois vaincus, BOSS. *Hist.* III, 3. Tu te trompes, Philémon, si, avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage, LA BRUY. II. Ils [ceux qui se tuent] sont traînés indignement par les rues; on les note d'infamie; on confisque leurs biens, MONTESQ. *Lett. pers.* 76. Brunehaut, d'arienne devenue catholique, est accusée de mille meurtres; et un Clotaire II, non moins barbare qu'elle, la fait traîner, dit-on, à la queue d'un cheval dans son camp, et la fait mourir par ce nouveau genre de supplice, en 616, VOLT. *Mœurs*, 17. Ils [les lamantins] accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 262. Sur-le-champ on traîne le malheureux au supplice, DIDER. *Claude et Nér.* I, 20. || Traîner quelqu'un dans la boue, le jeter dans la boue et le traîner. || Fig. Traîner dans la boue, attaquer gravement la réputation de quelqu'un par des paroles ou par des écrits. Nos Parisiens ont aujourd'hui la tête tournée du roi de Prusse; il y a cinq mois qu'ils le traînaient dans la boue; et voilà les gens dont on ambitionne le suffrage, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 janv. 1758. || 2° Traîner la jambe, marcher en tirant une des jambes après l'autre, parce que cette jambe est faible ou blessée. || On dit dans le même sens : Ce cheval traîne la jambe. || Traîner les hanches, se dit du cheval dont l'allure est mal assurée, ou qui galope faux et se désunit. || Traîner les pieds, marcher de manière que les pieds ne quittent pas le sol; ce qui est un signe de grande faiblesse, et se voit chez quelques vieillards. || Cet oiseau traîne l'aile, il a les ailes pendantes, ce qui marque qu'il est blessé ou malade. || 3° Rouler avec soi, en parlant d'une rivière, d'un serpent. La rivière traîne bien des immondices, bien du sable. Comme un torrent fougueux qui, du haut des montagnes Précipitant ses eaux, traîne dans les campagnes Arbres, rochers, troupeaux par son cours emportés, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 5. Ni les vastes serpents ne traînent sur tes plantes En longs cercles hideux leurs écailles sonnantes, A. CHÉN. *Hymne à la France*. || 4° Forcer d'aller. Il [Vitikind] trouve, dans Brême, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une église et ses Saxons désespérés, qu'on traîne à des autels nouveaux, VOLT. *Mœurs*, 16. || 5° Amener avec soi soit des personnes, soit des choses. Mlle Gaudri vient de me dire que le czar traîne avec lui une fille, au grand scandale de Versailles, de Trianon et de Marly, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 11 juin 1717. Elle a pour premier point.... Exigé qu'un époux ne la contraigne point A traîner après elle un pompeux équipage, BOIL. *Sat.* X. Cotin à ses sermons traînant toute la terre, ID. *ib.* IX. Quels démons, quels serpents traîne-t-elle après soi? RAC. *Andr.* V, 5. N'était-ce pas assez qu'un vainqueur odieux De l'auguste Sion eût détruit tous les charmes, Et traîné ses enfants captifs en mille lieux? ID. *Esth.* I, 5. Vous voyez cet Assur, dont la grandeur hautaine Traîne ici sur ses pas un peuple de flatteurs, VOLT. *Sémiram.* I, 3. Lothaire, d'autant plus coupable qu'il était associé à l'empire, traîne son père [Louis le Débonnaire] prisonnier à Compiègne, ID. *Mœurs*, 23. C'est ainsi [comme Lacombe, directeur de Mme Guyon] qu'en ont usé presque tous ceux qui ont voulu établir une secte : ils traînent presque toujours des femmes avec eux, ID. *Louis XIV*, 38. || Fig. Hâtons-nous; le temps fuit et nous traîne avec soi, BOIL. *Ép.* III. || Traîner quelqu'un partout, le mener partout où l'on va. || Il traîne sa partie dans tous les tribunaux, se dit d'un plaideur qui traduit sa partie adverse de tribunal en tribunal. || Fig. Traîner les cœurs après soi, gagner l'affection, l'admiration générale. Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi, RAC. *Phèdre*, II, 5. || 6° Faire aller, avec un nom de chose pour sujet. Que feriez-vous, hélas! si quelque exploit nouveau Chaque jour, comme moi, vous traînait au barreau? BOIL. *Lutr.* III. Daigne, ô divin Sauveur, que notre voix implore, Prendre pitié des fragiles mortels, Et vois comme du lit, sans attendre l'aurore, Le repentir nous traîne à tes autels, RAC. *Hymne, le mercredi à matines*. || 7° Fig. Être accompagné de. Le prince Antiochus, devenu nouveau roi, Sembla de tous côtés traîner l'heur avec soi, CORN. *Rod.* I, 1. Et traînant avec soi les horreurs de la guerre, BOIL. *Sat.* VIII. Ce cœur.... Traîne partout l'amour qui l'attache à Monime, RAC *Mithr.* II, 3. Vous traînez partout la même indolence et la même langueur, MASS. *Carême, Tiéd.* 1. Dans quelque lieu que je vive et que je meure; en quelque asile obscur que je traîne ma honte et mon désespoir, Claire, souviens-toi de ton amie, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 28. L'Anglais, le Hollandais, le Français perdent de leurs préjugés nationaux en voyageant; l'Espagnol traîne avec lui les siens dans tout l'univers, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 31. || 8° Fig. Porter sans honneur. Il serait désagréable de les voir traîner leur nom, et prendre des partis peu convenables à leur naissance, MASS. *Carême, vocation*. || 9° Fig. Avoir pour conséquence, avec un nom de chose pour sujet. Don Juan, l'endurcissement au péché traîne une mort funeste, MOL. *D. Juan*, V, 6. Tous les maux que la licence ne manque pas de traîner après soi, BOURDAL. 8° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 102. Les déterminations où le respect et la crainte de ceux de qui nous dépendons, ont plus de part que nos propres penchants, traînent toujours après elles le repentir et l'amertume, MASS. *Carême, Vocation*. Mais qu'est aux yeux de la foi le bonheur humain? que dure-t-il? et, dans sa courte durée, combien traîne-t-il avec lui de fiel et d'amertume? ID. *Or. fun. Dauphin*. || Cette action a traîné après elle une longue suite de malheurs, elle a été suivie de beaucoup de malheurs dont elle a été l'origine. || 10° Fig. Il se dit du temps, de la vie que l'on passe péniblement. Adieu, je vais traîner une mourante vie, CORN. *Cid*, III, 4. Moi me taire? moi malheureuse! Ah! j'ai perdu mon fils! il me faudra traîner Une vieillesse doulou-

reuse, LA FONT. *Fabl.* X, 13. Ses médecins [de Mme de la Fayette] disent.... que, si elle allait plus loin dans ce chemin, elle pourrait être du nombre de ceux qui traînent leur misérable vie jusqu'à la dernière goutte d'huile, SÉV. 9 juillet 1677. On n'a plus guère de santé à l'âge de M. de Dangeau; et l'on traîne un reste de vie bien triste, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 5 avril 1717. L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance, Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance, RAC. *Bajaz.* I, 1. Ennuyé d'un monde où vous ne traînez plus que le poids de vos dégoûts et de vos crimes, MASS. *Carême, Enf. prod.* Impatients et bientôt las, Nous traînons nos jours inutiles; Nous rêvons, nous ne vivons pas, BERNIS, *Quat. sais. hiv.* Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances, VOLT. *Louis XIV*, 6. La plupart de ceux qui résistent à la maladie, traînent une convalescence lente et difficile, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 32. || Absolument. Supportez la vie; car, lorsqu'on a passé le temps des illusions, on ne jouit plus de cette vie, on la traîne; traînons donc, VOLT. *Lett. Mme de Lutzelbourg*, 14 oct. 1754. || **11°** Il se dit des paroles, du ton, où il y a lenteur, de la voix qui s'allonge. Traîner ses paroles. En vain pour gagner temps, dans ses transes affreuses, [un orateur] Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses, BOIL. *Lutr.* VI. Tantôt l'affreux hibou, seul au sommet des toits, Traîne en accents plaintifs sa effrayante voix, DELIL. *Én.* IV. || Par extension et poétiquement. Toutes [les Néréides], frappant leur sein et traînant un long deuil, Répétèrent, hélas! autour de son cercueil, A. CHÉN. *La jeune Tarentine.* || **12°** Terme de construction. Traîner se dit particulièrement d'un moyen qu'on emploie pour exécuter, dans les bâtiments, les corniches de plâtre, en promenant le calibre ou profil sur le plâtre encore mou. Traîner une corniche, une moulure. || On dit aussi pousser. || **13°** Traîner quelqu'un, différer à terminer l'affaire qu'on a avec lui. Il y a six mois que ce rapporteur me traîne pour le jugement de mon procès. || Traîner quelque chose, en différer la conclusion. Je ne sais demain si on jugera, ou si l'on traînera l'affaire toute la semaine, SÉV. *Lett. à Pompone*, 17 déc. 1664. || On dit dans le même sens : traîner en longueur. Un tribun, corrompu à force de présents, traîna l'assemblée en longueur, et enfin la dissipa, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 589, dans POUGENS. Scipion, qui les commandait, ne voulut jamais suivre l'avis de Caton, de traîner la guerre en longueur, MONTESQ. *Rom.* 11. || **14°** *V. n.* Aller en traînant. Elle [la perdrix] fait la blessée, et va traînant de l'aile, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || **15°** Pendre jusqu'à terre. Thamar était vêtue d'une robe qui traînait en bas, les filles des rois qui étaient encore vierges ayant accoutumé de s'habiller de la sorte, SACI, *Bible, Rois*, II, 13, 18. On voit à l'horizon sa lueur [du crépuscule] incertaine, Comme les bords flottants d'une robe qui traîne..., LAMART. *Méd.* II, 8. || Pendre en désordre. Ces cheveux en désordre et traînant sur les épaules, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 167, dans POUGENS. || Fig. Cependant que le tien [nom] traînera dans l'oubli, S'il ne tombe assez bas pour traîner dans la fange, CORN. *Imit.* III, 49. || **16°** Il se dit des choses non rangées qui ne sont pas à la place où elles devraient être. Chez lui tout est en désordre, tout traîne. Il faut que la première [lettre] du 27 février ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 mars 1770. On m'a mandé que la détestable copie sur laquelle le détestable Valade avait fait sa détestable édition [des Lois de Minos], venait d'une autre copie qui avait traîné dans l'antichambre de Mme du Barri, ID. *ib.* 19 avr. 1773. || Laisser traîner, ne pas prendre soin, ne pas ranger. S'il ne me trompe point, il se pourrait faire que votre secrétaire en eût laissé traîner une [copie de la *Lettre à Horace*]; cependant, vous autres messieurs les ministres, vous avez des secrétaires fidèles et attentifs, qui ne laissent rien traîner, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 nov. 1772. || Fig. Cela traîne dans tous les livres, traîne partout, se dit, par mépris, d'une pensée commune, vulgaire, etc. Fi donc, monsieur, ce sont des serments usés qui traînent partout, BOISSY, *Français à Lond.* sc. 15. || On dit dans le même sens : traîner les rues (c'est-à-dire traîner par les rues). Des lieux communs qui traînent les rues, VOLT. *Lett. Thibouville*, 8 févr. 1773. || **17°** Languir sans pouvoir se rétablir. Je me sens pesant et lourd, j'ai une fainéantise dans les membres, je bâille sans sujet.... tout me déplaît : je ne vis pas, je traîne, MARIV. *Surpr. de l'amour*, I, 2. Votre tante, ajouta-t-il en s'en allant, ne peut pas traîner plus de deux ans, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || **18°** Être l'objet de lenteurs, en parlant d'une chose. Cette affaire traîne. || On dit dans le même sens : traîner en longueur. L'affaire traîna en longueur et en aigreur, comme toutes les affaires de parti, VOLT. *Jenni*, IV. || Mettre du retard, en parlant d'une personne. J'attends mon fils, il s'en va à l'armée, il n'était pas possible qu'il fît autrement; je voudrais même qu'il ne traînât point, et qu'il eût tout le mérite d'une si honnête résolution, SÉV. 343. || **19°** Être froid, languissant, en parlant d'une œuvre littéraire. Ce discours, cet acte traîne. || **20°** Rester en arrière. Les blessés traînent loin du corps de l'armée. || Impersonnellement. Sébastiani insista comme les autres sur l'état de l'armée : Il est affreux, repartit l'empereur, je le sais; dès Vilna, il en traînait la moitié, aujourd'hui ce sont les deux tiers.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 6. || Il se dit aussi des bâtiments d'une flotte, d'un convoi qui, marchant mal ou manœuvrant mal, restent en arrière. || Se dit également des chiens de meute qui ne suivent pas le gros de la meute. || **21°** Terme du jeu de billard. Conduire quelque temps sa bille, sans que le bout de la queue la quitte. || **22°** Se traîner, *v. réfl.* Se glisser en rampant. Ce chasseur se traîna pour approcher du gibier. || **23°** Se mouvoir à genoux, prosterné. On entendit ses cris de fureur [de Napoléon] contre l'un des hommes chargés de cet approvisionnement [de Smolensk]; le munitionnaire n'obtint la vie qu'en se traînant longtemps sur ses genoux aux pieds de Napoléon, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 14. || Fig. Cet établissement est fort joli : elle [Mme de Fiennes] y règne trois ou quatre mois, et puis se va traîner aux pieds de toutes les grandeurs, comme vous savez, SÉV. 290. || **24°** Familièrement. Se rouler. Cet enfant se traîne par terre. || **25°** Marcher avec peine. L'Albain, percé de coups, ne se traînait qu'à peine, Et, comme une victime aux marches de l'autel, Il semblait présenter sa gorge au coup mortel, CORN. *Hor.* IV, 2. Il se traîna hier chez M. de Paris, SÉV 195. Les malades et les blessés, manquant de force pour se traîner hors des tentes, n'avaient pu se garantir du feu; ils paraissaient à demi brûlés, FÉN. *Tél.* XVII. Leur canot se fracassa contre les écueils; il fallut se traîner de rocher en rocher pendant une lieue entière, VOLT. *Candide*, 17. Dès cette première journée [après la sortie de Moscou], il [l'empereur] put remarquer que sa cavalerie et son artillerie se traînaient plutôt qu'elles ne marchaient, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1. || **26°** Fig. S'avancer péniblement par un mouvement métaphorique comparé à un mouvement réel. Parmi tant de vierges fidèles et ferventes, il est difficile qu'il ne s'en trouve encore quelqu'une qui se traîne dans la voie de Dieu, MASS. *Profess. relig.* 2. Je me traîne à la tombe où je ne puis descendre, VOLT. *Sémiram.* I, 5. Nous nous traînons seulement de soupçons en soupçons, de vraisemblances en probabilités, ID. *Dict. phil. Dieu.* Il faut, pour me faire entendre, que je me traîne de proposition en proposition, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 22, note 1. Les paroles se traînent après les impressions primitives, comme les traducteurs en prose sur les pas des poëtes, STAEL, *Corinne*, IX, 2. Ta vie et tes pensées Autour d'un souvenir, chaste et dernier trésor, Se traînent dispersées, V. HUGO, *Orient. Les tronçons du serpent.* || **27°** S'étendre à grand'peine. Votre chronologie se traîne avec peine à cinq ou six siècles au delà de la guerre de Troie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 65. || **28°** Être froid, languissant, en parlant de compositions littéraires. Ce discours est sans mouvement, il se traîne. Dans le premier acte l'action ne fait que se traîner. || Proverbe. N'est pas sauvé qui traîne son lien, se dit d'un homme qui n'est pas tout à fait sauvé d'un péril, délivré d'une mauvaise affaire. || On dit dans le même sens, et plus brièvement : Cet homme traîne son lien.

— HIST. XII° s. Tant destrier vont lor resne traînée, *Ronc.* p. 68. De ci à un haut tertre l'en ont fait trahiner, *ib.* p. 197. || XIII° s. Tout parmi la grant rue [ils] le firent traîner, *Berte*, XCVII. || XIV° s. Et d'un autre aussi que son fils trahinet, le pere li dist, quant il fu trahiné ou trait si que à l'uis : lesse, dit-il, seuffre toi, car si ques ici [jusqu'ici] trahiné ge mon pere, ORESME, *Éth.* 206. Celui qui trahine son vestement, pource que il ne ait labeur et peine ou tristece à le sourlever, ID. *ib.* 210. || XVI° s. Et si d'un pas difficile Hors du triste domicile Je me trayne par les champs, DUBELLAY, III, 79, *verso.* L'ame ne faict que traisner et languir, MONT. I, 42. Il les traisnera, si elles ne veulent suyvre, ID. I, 187. C'est une hardiesse dangereuse, oultre l'absurde temerité qu'elle traisne quand et soy, ID. I, 204. La curiosité, la subtilité.... traisnent la malice à leur suytte, ID. II, 223. Quelque chappelle de cinq sols, ou une vicairie qui vaut autant trainée que portée, CALV. *Instit.* 872. Par les chemins, en venant à Pons, la lassitude le faisoit traisner la nuict de feu en feu, D'AUB. *Mém.* p. 16. Une longue cueue de delices et voluptez parthienes qu'il trainoit après soy en si grand nombre de chariots, AMYOT, *Crass.* 71. Les Atheniens envoyerent Nicias à la guerre malgré luy; mais Crassus y trainna les Romains malgré eulx, ID. *Crass. et Nicias*, 6. Ils feirent tant qu'ilz le trainnerent en prison, ID. *Agis et Cléom.* 20.

— ÉTYM. *Train*; provenc. *trainar*; espagn. *traginar*; ital. *trainare*.

† **TRAÎNE-RAPIÈRE** (trê-ne-ra-piè-r'), *s. m.* Ancien terme de dénigrement. Bretteur, querelleur. Sans cesse ce traîne-rapière.... SCARR. *Gigant.* I.

† **TRAÎNERIE** (trê-ne-rie), *s. f.* Discours traînant, longueurs de paroles ou de musique. Il n'y eut personne qui pût endurer la traînerie de leur musique [des Français, à l'Opéra], après l'accent vif et marqué de l'italienne, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII, 2° part. Ce n'est pas son courage [à dire du bien de la Nouvelle Héloïse] qui m'étonne; mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînerie de paroles emmiellées et de fade galimatias! ID. *Lett. à Mme de Luxembourg*, 12 déc. 1760.

— HIST. XVI° s. Il contraignit l'autre à marcher, mais si tard pour les traineries du baron, qu'ils n'arriverent qu'au jour, D'AUB. *Hist.* II, 61. Longueurs, traineries de propos, CHARRON, *Sagesse*, p. 345, dans LACURNE.

TRAÎNEUR (trê-neur), *s. m.* || **1°** Celui qui traîne quelque chose. Mme d'Aiguillon alla voir Monsieur, qui était au Palais-Royal, et dit à son traîneur [celui qui traînait sa chaise] d'entrer, ST-SIM. 142, 71. || Autrefois, par dénigrement, traîneur d'épée, vagabond, fainéant qui porte l'épée. Et vous ne passez plus que pour traîneur d'épée, CORN. *Illusion*, III, 3. J'aurais mieux fait d'apprendre un métier que d'être un traîneur d'épée, SCARR. *Rom. com.* I, 13. || Aujourd'hui, traîneur de sabre, militaire peu occupé et qui affecte de promener partout son inutilité et son sabre. Cent voitures à trois chevaux portent chacune plusieurs quintaux d'écriture ronde et bâtarde, faite par des gens en uniforme, fumeurs de pipes, traîneurs de sabres, P. L. COUR. *Lett.* I, 75. || **2°** Celui qui conduit un traîneau sur la glace. || **3°** Ouvrier employé au transport des minerais, et qui tire ou pousse devant lui des traîneaux à patins. || **4°** Chasseur au traîneau. Les gardes-chasses sont à la poursuite des traîneurs. || **5°** Soldat qui marche derrière le corps auquel il appartient, synonyme de traînard. Les grandes armées laissent toujours après elles quelques traîneurs, CHATEAUBR. *Itin.* part. 6. Ignorait-on que toute la foule désolée des traîneurs des autres corps, à cheval, à pied, en voiture, s'ajoutait à ces embarras [du corps de l'arrière-garde], comme dans un corps malsain tous les maux accourent et se réunissent sur la partie la plus attaquée! SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 9. Les bandes de traîneurs qu'en s'avançant l'armée [française] laissa derrière elle, avaient comme enveloppé Smolensk de terreur et de destruction, ID. *ib.* IX, 14. || Bâtiment d'une flotte, d'un convoi qui reste en arrière. || Terme de chasse. Chien qui ne suit pas le gros de la meute. || **6°** Traîneur, traîneuse, celui, celle qui demeure derrière, qui est en retard. C'est aujourd'hui que, selon toutes les apparences, vous avez été reçus par le chapitre [de l'ordre du Saint-Esprit] avec quelques autres traîneurs, SÉV. 2 févr. 1689. L'hirondelle de rocher arrive en Savoie vers le milieu d'avril, et s'en va dès le 1er août; mais on voit encore des traîneuses jusqu'au 10 octobre, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 397.

— ÉTYM. *Traîner.*

† **TRAÎNOIR** (trê-noir), *s. m.* Terme rural. Châssis entrelacé de baguettes, qu'on fait traîner sur les terres labourées pour en rompre les mottes. Je lui donnerai des bœufs pour l'holocauste, des traînoirs au lieu de bois, et le blé qui est nécessaire pour le sacrifice, SACI, *Bible, Paralip.* I, XXI, 23. || Pièce de bois qu'on met en sautoir sous les charrues et les herses, pour les conduire dans les champs et les en ramener (voy. TRAÎNEAU).

TRAIRE (trê-r'), je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient; je trayais, nous trayions, point de passé défini; je trairai, nous trairons; je trairais, nous trairions; trais, trayons, trayez; que je traie, que nous trayions; trayant; trait, *v. a.* || 1° Proprement, tirer (sens ancien, qui n'est plus du tout usité, excepté dans les composés *soustraire, retraire*, et au participe passif : or trait, voy. TRAIT, 1, n° 1. || 2° En parlant de certains animaux, tirer leur lait. Elle a soin de traire ses vaches et ses brebis, FÉN. *Tél.* XII. L'heure de traire les brebis est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou aussitôt après qu'elles en sont revenues; on peut les traire deux fois par jour en été, et une fois en hiver, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 238. || Absolument. La bonne façon de traire est de conduire la main depuis le haut du pis jusqu'en bas sans interruption, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 229, dans POUGENS. || On dit de même : Traire du lait. || Fig. Tirer, obtenir de quelqu'un. Mon Dieu! je sais l'art de traire les hommes, MOL. *l'Av.* II, 5.

— HIST. XI° s. [Il] Trait Durandal sa bone espée nue, *Ch. de Rol.* CII. [Elle] Trait ses chevels, si se cleimet caitive, *ib.* CLXXXIV. || XII° s. Tant ont miné souz terre, chascuns à son cisel, Que des murs de Cologne ont trait maint grant carrel, *Sax.* IX. || XIII° s. Lors s'armerent tuit par l'ost chevalier et serjant, et trait chascuns à sa bataille, VILLEH. CVII. Cil Alexis print l'empereour son frere; si lui traist les iex de la teste, ID. XLII. A ses mains [elle] avoit trait un petit de fougere, *Berte*, XL. Lors [je] trais une aiguille d'argent D'un aguiller mignot et gent, Si prie l'aguille à enfiler, *la Rose*, 91. Le clerc tendi s'arbalestre, et trait, et en feri l'un parmi le cuer, JOINV. 209. || XIV° s. Un bœuf, quant il trait bien, ORESME, *Éth.* IX, 15. || XV° s. Ces archers.... avoient le diable au corps, et traioient dispersée-ment pour tout tuer seigneurs et varlets, FROISS. I, I, 31. || XVI° s. Encores que l'imaige feust contre-faicte et mal traicte, y estoit toutefoys latente et occulte quelque divine energie en matiere de pardons, RAB. IV, 50. Ilz s'en coururent çà et là, les espées traittes au poing, ravir et enlever les filles des Sabins, AMYOT, *Rom.* 20. La matinée venue, les aigneaux seront redonnez aux meres pour les tetter, après toutefois les avoir un peu traitées (sic), O. DE SERRES, 319.

— ÉTYM. Norm. *traire*, tirer; provenç. *traire*, tirer; espagn. *traer*; ital. *trarre*; du latin *trahere*, tirer. Le sens de *traire* est tirer; aujourd'hui il est borné au sens de tirer du lait du pis; et *tirer* l'a remplacé dans presque tous ses emplois.

1. **TRAIT** (trè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des trè-z irréguliers), *s. m.* || 1° Action de tirer une voiture, un chariot. || 2° Corde ou lanière en cuir par laquelle les chevaux tirent une voiture. || 3° Plusieurs bateaux qu'on attache ensemble pour remonter une rivière. || 4° Espace que l'on parcourt avec un filet qu'on traîne. || 5° Trait de corde, dans le supplice de l'estrapade. || 6° Machine pour enlever les eaux et vidanges d'une ardoisière. || 7° Ce qui entraîne l'un des bassins de la balance. || 8° Dans les houillères, le personnel employé à l'intérieur de la mine. || 9° Le trait, fil d'or ou d'argent. || 10° Chez les cardeurs, quantité de laine qui s'attache à chaque peigne. || 11° Ce qu'on avale de liqueur d'une seule haleine. || 12° Toute arme qui est lancée. || 13° Ce qui, se mouvant rapidement, est comparé à un trait d'arbalète. || 14° Fig. Ce qui frappe, touche l'âme, le cœur. || 15° Ligne qu'on trace avec la plume. || 16° Écriture. || 17° En peinture, ligne par laquelle on imite la forme d'un objet. || 18° Particulièrement, les lignes d'un dessin qui n'est pas ombré. || 19° Ligne naturelle, colorée, qui se remarque sur certains corps. || 20° Tracé des opérations nécessaires pour tailler la pierre et le bois. || 21° En termes d'art, certaines lignes destinées à servir de remarque. || 22° Dans le jardinage, trait de buis. || 23° Dans le blason, rang de carreaux d'un échiquier. || 24° Le trait de la scie. Trait de scie. || 25° Linéaments du visage. || 26° Un faux trait dans les yeux. || 27° Action qui marque une intention favorable ou nuisible. || 28° Action, acte ayant quelque chose de remarquable. || 29° En parlant d'histoire, un fait, un événement remarquable. || 30° Ce qui distingue ou caractérise une personne, une chose. || 31° Ce qu'il y a de saillant, de frappant, de brillant dans une composition littéraire. || 32° Particulièrement, pensée vive, brillante, imprévue. || 33° En musique, suite de notes rapides que l'on exécute sur les instruments ou avec la voix. || 34° Absolument, trait se dit pour mordant, vivacité de style et de langage. || 35° Fig. Parole piquante, railleuse. || 36° Particulièrement, attaque de la médisance, de la calomnie, de l'envie. || 37° Fig. Rapport d'une chose à une autre. || 38° Trait de temps. || 39° Dans la liturgie catholique, verset que l'on chante entre le graduel et l'évangile. || 40° Aux échecs, l'avantage de jouer le premier.

1° Action de tirer une voiture, un chariot. Lorsqu'on veut employer la vache au labourage, il faut avoir attention de l'assortir avec un bœuf de sa taille et de sa force, afin de conserver l'égalité du trait et de maintenir le soc en équilibre, BUFF. *Bœuf.* || Fig. Donner le premier trait, commencer, engager une affaire. Je m'en vais là dedans donner le premier trait, MOL. *l'Ét.* IV, 1. || Cheval de trait, cheval qui sert au tirage des voitures, par opposition à cheval de monture ou de selle. Les chevaux de trait forment l'une des grandes divisions établies dans les races chevalines, quand on les considère par rapport à leur service. || On dit de même bêtes de trait. || D'un trait, sans descendre de cheval. Ferme, d'un trait jusqu'à Séville, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 3. || Fig. D'un trait, d'un seul trait, sans intermédiaire, sans relâche. Voilà une infinité de lettres que je vous conjure de distribuer; je souhaite que les deux qui sont ouvertes vous plaisent; elles sont écrites d'un trait : vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal, SÉV. 3 avr. 1681. Ils iront d'un seul trait du tombeau dans les cieux.... Ceux qui, vainqueurs des sens pendant leur courte vie, Ont soumis à l'esprit la matière asservie, LAMART. *Mort de Socr.* 351. || 2° Corde ou lanière en cuir par l'intermédiaire de laquelle les chevaux tirent une voiture. Couper les traits. Ce cheval tire bien, il bande sur les traits. Lierez-vous le rhinocéros aux traits de votre charrue, afin qu'il laboure, et qu'il rompe après vous les mottes de terre? SACI, *Bible, Job*, XXXIX, 10. Les conducteurs de l'artillerie, du train des équipages, avaient, presque tous, dételé leurs chevaux, coupé les traits, abandonnant sur la route, dans les terres, pièces et canons, voitures et blessés, CHARRAS, *Waterloo*, chap. 12. || Terme de chasse. Longe à laquelle est attaché le limier qu'on mène au bois. Laisser aller un limier de la longueur du trait. || Tirer sur le trait, bander sur le trait, se dit du limier, quand il trouve la voie et veut avancer. || Allonger le trait à un limier, laisser le trait déployé tout de son long. || Lancer à trait de limier, suivre une bête avec le limier jusqu'à ce qu'elle soit debout. || 3° Plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière. || 4° Terme de pêche. Espace que l'on parcourt avec un filet que l'on traîne. || Se dit aussi des ailes des filets en manche. || 5° Trait de corde, dans le supplice de l'estrapade, se disait de chaque fois qu'on laissait retomber le patient. || Dans la question, action de resserrer la corde. || 6° Machine pour enlever les eaux et vidanges d'une ardoisière. || 7° Ce qui entraîne l'un des bassins de la balance. Le trait est trop juste. Le trait est trop fort. Lorsque les marchandises sont achetées aux compagnies de France et d'Hollande, elles en rendent, à cause du trait, de 2 à 3 pour cent de plus à Livourne, GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 123. || 8° Dans les houillères du Hainaut, le trait, le personnel employé à l'intérieur de la mine. La journée finie, le trait remonte.... en hiver le trait remonte de sa fosse, trouve le soleil couché, *l'Économiste belge*, dans *l'Opinion nationale*, 4 avril 1868. || 9° Le trait, fil d'or ou d'argent qui a passé par les vingt-cinq trous du prégaton, et qui est réduit à la grosseur d'une moyenne épingle. Le trait d'argent, pour arriver à sa plus grande finesse, passe par 135 trous de diverses filières, et le trait d'or par 145. Les tireurs de cuivre et traits d'or et d'argent faux seront tenus de filer leurs traits faux sur fil, *Ordonn.* 5 mai 1824, art. 3. || Fil d'argent ou de cuivre pur, qui sert pour les ouvrages de passementerie. || 10° Chez les cardeurs, trait, quantité de laine qui s'attache à chaque peigne. || 11° Ce qu'on avale de liqueur d'une seule haleine; action d'avaler d'une seule haleine. Vider son verre d'un seul trait. D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe, Il l'avale d'un trait, et chacun l'imitant.... BOIL. *Lutr.* I. || Boire à longs traits, lentement, en savourant ce qu'on boit. Ainsi, je me suis contentée de boire à longs traits, dont je me porte à merveille : il n'y a rien de si bon que ces eaux, SÉV. 363. Ce pauvre malade tourmenté d'une fièvre ardente avale du vin à longs traits, BOSS. *Sermons, Loi de Dieu*, 3. || Fig. Vous la voulez [votre douleur, de la mort du chevalier de Grignan] sentir à longs traits, sans en rien rabattre, sans aucune distraction, SÉV. 123. M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle.... nymphe de la cour, ID. 3 avr. 1686. Il avalait à longs traits le plaisir de la voir, HAMILT. *Gram.* 8. Quoi! du calice amer d'un malheur si durable Faut-il boire à longs traits la lie insupportable? VOLT. *Alz.* V, 3. En sorte que, quoi qu'il [le chrétien] fasse, on l'oblige de boire à longs traits à cette coupe enchantée [l'espérance], CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 3. || 12° Toute arme qui est lancée, soit avec la main, soit avec l'arc, soit avec la baliste, soit avec la fronde. Déjà de traits en l'air s'élevait un nuage, RAC. *Iphig.* V, 6. Les traits volèrent de part et d'autre, comme la grêle tombe dans une campagne pendant un orage, FÉN. *Tél.* X. || Gens de trait, ceux qui lançaient le javelot, tiraient de l'arc, etc. Scipion fait marcher à la première ligne les gens de trait avec la cavalerie gauloise, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 404, dans POUGENS. Quoique Rome eût encore de la cavalerie, des hommes de trait et des frondeurs.... MONTESQ. *Rom.* 1. || Trait d'arc, d'arbalète, portée d'un arc, d'une arbalète. Ces deux maisons sont à un trait d'arbalète l'une de l'autre. Toutes les fois qu'il est question, dans les auteurs, de la portée du trait, on doit entendre la distance à laquelle un homme lançait à la main un trait ou un javelot, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VII, p. 213. A deux traits d'arc de la proue, un rocher lisse et vert s'élevait à pic au-dessus des flots, CHATEAUBR. *Mart.* liv. XIX. || Fig. Comme un trait d'arbalète, ou, simplement, comme un trait, très-vite. Quand il [lièvre] vit Que l'autre [tortue] touchait presque au bout de la carrière, Il partit comme un trait; mais les élans qu'il fit Furent vains, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Cela [un mot piquant de Mme de Coulanges] partit plus vite qu'un trait, et nous en rîmes tous plus ou moins, SÉV. 24 janv. 1689. || 13° Par extension, ce qui, se mouvant rapidement, est comparé à un trait d'arbalète. J'ai de petits cabinets.... on y lit, on y cause, on laisse tomber les traits du serein, et puis on rentre.... SÉV. 25 sept. 1680. Une industrie non moins merveilleuse [que pour les sons] lance dans vos yeux, sans les blesser, les traits de lumière réfléchis des objets : traits si déliés et si fins, qu'il semble qu'il n'y ait rien entre eux et le néant; traits si rapides, qu'un clin d'œil n'approche pas de leur vitesse, VOLT. *Phil. tout en Dieu.* || Fig. De quelque rude trait qu'il [le destin] m'ose avoir frappée, CORN. *Pomp.* III, 5. De cette aversion son cœur préoccupé M'impute tous les traits dont il se sent frappé, ID. *Nicom.* IV, 2. [Il] Te garantira mal des traits de ma colère, ROTR. *St Gen.* III, 2. || Fig. Un trait de flamme, une parole, une expression passionnée. Chaque mot qu'il disait était un trait de flamme, VOLT. *Henr.* I. || Fig. Peindre avec des traits de flamme, exprimer avec la plus grande chaleur. Je m'en vais sans obstacle, avec des traits de flamme, Peindre à cette beauté les tourments de mon âme, MOL. *l'Ét.* IV, 2. [Apollon] Ne nous vend qu'à ce prix ces traits de vive flamme, Et ces ailes de feu qui ravissent une âme Au céleste séjour, J. B. ROUSS. *Ode au comte de Luc.* || Fig. Trait de lumière, une pensée qui vient tout à coup, une idée, un renseignement qui amène une découverte. Puisse-t-il par un trait de lumière fidèle Vous le mieux révéler, qu'il ne me le révèle! CORN. *Héracl.* V, 2. Dès qu'un trait de lumière se répand dans nos idées, nous rassemblons rapidement toutes les circonstances que l'erreur ou la prévention rendaient peu importantes à nos yeux, RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 327, dans POUGENS. Quel trait de lumière vient m'éclairer! GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 493, dans POUGENS. || 14° Fig. Ce qui frappe, touche, comme ferait un trait d'arbalète, l'âme, le cœur. J'avoue après cela, seigneur, que je vous aime, Et que mon cœur n'est point à l'épreuve des traits Ni de tant de vertus, ni de tant de bienfaits, CORN. *Pomp.* IV, 3. Et si votre amitié Sentait pour mes malheurs quelque trait de pitié, ID. *Pulch.* III, 3. Il s'est passé dans mon cœur un trait d'amitié si tendre et si sensible.... que je n'ai pu vous le cacher, SÉV. 15 nov. 1684. Autant de paroles qu'il [Jésus] prononce, ce sont autant de traits enflammés qui les touchent [les apôtres], qui les percent, qui les brûlent d'une ardeur toute nouvelle, BOURDAL. *Instruct. pour la 2e fête de Pâques, Exhort.* t. II, p. 271. Elle [Mme de Montausier] a ramassé toutes ses forces

pour combattre cette langueur ennemie.... qui lui portait tous les jours quelque trait mortel dans le sein, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Mais Mardochée, assis aux portes du palais, Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits, RAC. *Esth.* II, 1. Profitez de ces traits de miséricorde que Dieu lance encore sur votre cœur, MASS. *Carême, Sur la rechute*, 1. || Les traits de l'amour. Oui, je devais mourir des traits de votre vue, RÉGNIER, *Élég.* I. Madame, il vous souvient que mon cœur en ces lieux Reçut le premier trait qui partit de vos yeux, RAC. *Bérén.* I, 4. || **15°** Ligne qu'on trace avec la plume. Passer un trait sur une ligne pour l'effacer. Cette lettre est formée de deux traits. Le roi a lu votre mandement, monseigneur, et a mis un trait de plume à deux endroits qu'il m'a ordonné de vous expliquer, MAINTENON, *Lettre au cardin. de Noailles*, 9 juin 1700. Je signai volontiers l'acte en question, et, par ce trait de plume qui fut le fondement de ma fortune, je me fis un heureux sort, LESAGE, *Est. Gonz.* 56. || Enrichir, ruiner quelqu'un d'un trait de plume, faire ou détruire la fortune de quelqu'un, en écrivant ou en rayant quelques mots. || N'avoir qu'un trait de plume, écrire sans quitter la plume. Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume; aussi mes lettres sont fort négligées; mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté, SÉV. 86. || D'un trait de plume, sans quitter la plume, rapidement. Voilà ce que j'écrivis presque d'un trait de plume sur la table du cabinet des livres du Luxembourg, RETZ, IV, 227. Il [Piccini] écrivait son chant d'un trait de plume, MARMONTEL, *Mém.* IX. || D'un trait de plume, sans qu'il en coûte plus qu'un trait de plume La maison de France eut d'un trait de plume la monarchie entière [de l'Espagne], VOLT. *Louis XIV*, 17. || Terme de grammaire. Trait d'union, petite barre qui unit deux mots pour en faire un seul; par exemple : tout-puissant. || Fig. Trait d'union, moyen d'unir. La nature trace des traits d'union presque partout où nous voudrions marquer des intervalles et faire des coupures, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 385. || **16°** Écriture. Jetez-y les yeux, et connaissez vos traits; Ce billet découvert suffit pour vous confondre, MOL. *Mis.* IV, 3. De son auguste seing reconnaissez les traits, RAC. *Bajaz.* V, 11. J'espère que les mains de Mlle Henriette vont reprendre cette plume dont les traits sont divins, P. L. COUR. *Lett.* I, 230. || **17°** Terme de peinture. Ligne par laquelle on imite la forme d'un objet. La mort a effacé sous le pinceau même un tableau dont les premiers traits, dont le seul dessin montrait déjà tant de grandeur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Zeuxis accéléra les progrès de l'art par la beauté de son coloris; Parrhasius, son émule, par la pureté du trait et la correction du dessin, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. Donc, pour nous, le premier trait du dessin a existé dans l'idée éternelle de Dieu, CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 3. || Fig. En voilà déjà trois peints d'assez heureux traits, BOIL. *Sat.* X. La nature féconde.... Varie à l'infini les traits de ses dessins, VOLT. *Scythes*, IV, 1. || Fig. Peindre à grands traits, raconter rapidement et avec animation. || Trait de force, coup de crayon donné pour renforcer un autre trait. Nous engageons aussi M. Émile Breton à ne pas abuser des traits noirs dans l'accentuation des contours; cela ressemble à ces traits de force que le maître donne après coup aux dessins cotonneux des petits pensionnaires, TH. GAUTIER, *Journ. officiel*, 27 juin 1869. || Fig. Et surtout prenez soin d'effacer bien les traits Dont tant de peintres faux ont flétri mes portraits, BOIL. *Ép.* X. || Prendre le trait, copier les contours d'une figure; calquer. || Copier trait pour trait, copier exactement, fidèlement. || Fig. Trait pour trait, d'une façon exactement semblable. Tel qu'il puisse être, au moins j'en attends le portrait. — Repose-t'en sur moi, tu l'auras trait pour trait, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, II, 7. Venons à l'article du portrait; donnez-moi des dents et des joues, et je me fais peindre par Vanloo; en attendant, mon cher ange, envoyez aux charniers Saints-Innocents, mon effigie est là trait pour trait, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 déc. 1757. Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Terme de gravure. Hachure, taille. || **18°** Particulièrement, au sens collectif, les lignes d'un dessin qui n'est pas ombré. Un dessin au trait, au simple trait. Comme, dans les premiers commencements qu'un jeune écolier dessine, vous ne lui donnez qu'un simple trait, ne lui permettant pas d'y ajouter quelque ombre que ce soit, NOEL COYPEL, *Disc. sur la peinture.* || **19°** Ligne naturelle, colorée, qui se remarque sur certains corps. Un trait de vert d'émeraude très-vif tracé sur la gorge de ce colibri, tombe en s'élargissant sur le devant du cou, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 77. || **20°** Tracé des opérations nécessaires pour tailler la pierre et le bois, et pour appareiller les matériaux d'une construction. Apprendre, connaître le trait. Les menuisiers qui ne connaissent pas l'art du trait ou le développement des pièces qu'ils doivent assembler, ne sauraient les exécuter, s'ils n'en ont pas de semblables sous leurs yeux, SENNEBIER, *Essai art d'obs.* t. III, p. 229, dans POUGENS. || Couper de trait, ou couper le trait, faire, avec de la craie, du plâtre ou du bois, le modèle en petit d'une pièce de construction. || Pièce de trait, modèle ou partie de construction faits selon l'art du trait. Le modèle de cette voûte est une belle pièce de trait. || On dit dans un sens analogue : Le trait de cette voûte est beau, hardi, etc. || Trait carré, ligne qui coupe une autre ligne à angle droit. || Trait biais, ligne inclinée sur une autre ou en diagonale dans une figure. || Trait corrompu, dessin de charpente ou de coupe des pierres, tracé à la main sans correction. || Trait de Jupiter, assemblage de deux pièces de bois, placées à la suite l'une de l'autre, et entaillées de manière à présenter à peu près la forme que l'on prête aux foudres de Jupiter. || Terme de marine. Bâtiment à traits carrés, celui qui porte ses vergues perpendiculaires aux mâts, et qui est gréé par des voiles carrées. || **21°** Terme d'art. Certaines lignes destinées à servir de marque. Trait de repère. Trait de niveau. || Terme de marine. Ligne qui indique la direction du vent. || Traits du compas, lignes tracées sur une rose des vents pour indiquer les diverses directions ou divisions de la boussole. || **22°** Terme de jardinage. Trait de buis, filet de buis nain qui borde une plate-bande. || **23°** Terme de blason. Se dit d'un rang de carreaux d'un échiquier. || **24°** Le trait de la scie, marque indiquant l'endroit où il faut scier le bois, la pierre. || Ce que la scie emporte de la pierre ou du bois. || Trait de scie, chaque coupe faite avec la scie dans le bois ou dans la pierre. Cette voie de bois a été coupée à deux traits de scie, c'est-à-dire chaque bûche a été partagée en trois morceaux avec la scie. || **25°** Linéaments du visage; en ce sens, il se dit surtout au pluriel. Elle a de petits traits. Et ces informes traits qu'à six mois a l'enfance, Ayant mis entre nous fort peu de différence, CORN. *Héracl.* IV, 4. Ne considérez point des traits qui périront; C'est terre que cela; les vers les mangeront, LA FONT. *Coupe.* Si un portrait pouvait devenir tout à coup animé, comme il ne verrait en soi aucun trait qui ne se rapportât à la personne qu'il représente, BOSS. *la Vallière.* Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père, RAC. *Phèdre*, I, 3. Je l'ai vu : son même air, son même habit de lin, Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin, ID. *Athal.* II, 5. Il me sembla que je voyais Achille, tant il en avait les traits, FÉN. *Tél.* XV. Un corps mal fait peut renfermer une belle âme; et l'on ne doit pas juger du bon ou du mauvais naturel d'une personne par les traits de son visage, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 304. On est disposé naturellement à chercher et à croire démêler dans les traits d'un homme ce que l'on sait qu'il a dans le cœur, MARMONTEL, *Cont. mor. Bonne mère.* || Traits de l'esprit, se dit, par analogie, de la manière d'être de l'esprit. Il y avait encore un grand chapitre contre Mme de Brégy, qu'elle haïssait, parce qu'elle avait naturellement les traits du corps et de l'esprit que la duchesse [de Châtillon] n'avait que par artifice, BUSSY-RABUTIN, *Hist. amour. des Gaules*, p. 172. || **26°** Un faux trait dans les yeux, se dit des personnes qui, sans être absolument louches, ne laissent pas d'avoir une fausse direction dans l'un des yeux. Un homme qui a dans les yeux la fausse direction ou le faux trait, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 179. || **27°** Fig. Action qui marque une intention favorable ou nuisible. L'amitié modéra leurs feux sans les détruire, Et par des traits d'amour sut encor se produire, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier, MOL. *Tart.* V, 7. Mon drôle assurément leur jouera quelque trait, ID. *l'Ét.* III, 9. Ah! fortune, ce trait d'aventure propice Répare tous les maux que m'a faits ton caprice! ID. *Éc. des fem.* V, 2. Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps, RAC. *Athal.* I, 1. Luther fit brûler la bulle du pape et les décrétales dans la place publique de Wittenberg; on voit par ce trait si c'était un homme hardi, VOLT. *Mœurs*, 128. D'un trait méchant se montra-t-il capable? BÉRANG. *Bonne vieille.* || Très-familièrement. Faire des traits, tromper, faire des infidélités, particulièrement en affaire d'amour. || Un trait noir, une action méchante, perfide. La comtesse : On me défend, monsieur, de plaider de ma vie! — Chicaneau : Certes, le trait est noir, RAC. *Plaid.* I, 7. || **28°** Action, acte ayant quelque chose de remarquable. S'il part malgré vos pleurs, c'est un trait de prudence, CORN. *Poly.* I, 3. Le drôle fit un trait de franc soudard, LA FONT. *F. av.* Ce trait si surprenant de générosité Doit étouffer en moi toute animosité, MOL. *Fâch.* III, 5. Mme de Cauvisson [femme d'un des lieutenants généraux du Languedoc] a trouvé à propos de ne point aller voir Mme la duchesse de Noailles [femme du commandant de la province].... jamais un trait d'orgueil n'a été si mal placé, ni si mal reçu de tout le monde, SÉV. 20 oct. 1682. Partout il laisse échapper des traits d'humanité pour les peuples, MASS. *Petit carême, Human. des gr.* Vous ne lisez donc pas le Mercure de France? Il cite au moins par mois un trait de bienfaisance, GILB. *Le XVIIIe siècle.* Le projet d'unir les Athéniens avec les Thébains est regardé comme un trait de génie; le succès, comme le triomphe de l'éloquence, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. || Trait d'esprit, action ou parole ingénieuse. Ceci n'est point du tout un trait d'esprit, madame, Et c'est un pur aveu de ce que j'ai dans l'âme, MOL. *Fem. sav.* I, 4. C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent, Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent, BOIL. *Art p.* I. || Trait d'art, adresse d'art. Quelques-uns ont attribué cette conformité à un manque d'invention; mais c'est un trait d'art pour mieux abuser par une fausse mort le père de Clindor qui les regarde, CORN. *Illus. com. examen.* || **29°** En parlant d'histoire, un fait, un événement remarquable. Le trait rapporté par Tite-Live. Les beaux traits de notre histoire. || **30°** Ce qui distingue ou caractérise une personne ou une chose. C'est là le trait caractéristique de cette époque. Il leur fallait [aux martyrs] des roues et des chevalets, il leur fallait des ongles de fer pour marquer leur corps de ces traits sanglants qui les rendaient semblables à Jésus-Christ crucifié, BOSS. 1er *sermon, Compass. Ste Vierge*, 1. C'est le premier trait de la ressemblance, ID. *ib. Préamb.* La nature, féconde en bizarres portraits, Dans chaque âme est marquée à de différents traits, BOIL. *Art p.* III. Je ne dois pas omettre une de ses attentions, qui paraîtra risible, mais qui fait trait à l'histoire de mon caractère, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. C'est beaucoup pour la vertu qu'on ne puisse être aimable, qu'en tâchant de prendre son langage et ses traits, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 62, dans POUGENS. || Un trait de caractère, une action, ou une parole bien conforme au caractère de celui qui agit ou qui parle. J'ai vu d'elle des traits de caractère qui m'ont touché jusqu'au fond du cœur, MARIV. *Marianne*, 7e part. || **31°** Ce qu'il y a de saillant, de frappant, de brillant dans une composition littéraire. La feinte est un pays plein de terres désertes; Tous les jours nos auteurs y font des découvertes; Je t'en veux dire un trait assez bien inventé, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Il [un jeune prédicateur] fait des traits d'éloquence et des coups de maître si à propos et de si bonne grâce.... SÉV. 6 mai 1672. On ne trouve pas aisément des traits qui nous représentent au vif des émotions si violentes; et, si la peinture y a de la peine, l'éloquence ne s'y trouve pas moins empêchée, BOSS. 1er *sermon, Compass. Ste Vierge*, 1. L'oraison funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.... prononcée par Lingendes en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier, longtemps après, en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables, VOLT. *Louis XIV*, 32. Il y a par-ci par-là de bons traits dans le Jean-Jacques, ID. *Lett. Helvétius*, 1er mai 1763. || **32°** Particulièrement. Pensée vive, brillante, imprévue. Non qu'il faille bannir certains traits délicats, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Vous parlez de mes lettres, je voudrais que vous vissiez les traits qui sont dans les vôtres, et tout ce que vous dites en une ligne, SÉV. 27 sept. 1684. Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille, Qu'il coure dans ses vers de merveille en merveille, BOIL. *Art p.* III. Quand tu débiterais cent

impertinences, pourvu qu'avec cela il t'échappe seulement un bon mot, on oubliera les sottises, on retiendra le trait, LESAGE, *Gil Bl.* III, 4. Voilà ce fameux *qu'il mourût*, ce trait du plus grand sublime, ce mot auquel il n'en est aucun de comparable dans toute l'antiquité, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Hor.* III, 6. Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants, BUFF. *Disc. de récept.* C'est à qui fera les meilleurs contes, à qui dira les meilleurs traits, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. Il y a des écrivains qui veulent toujours être énergiques et ingénieux : ils croiraient ne pas bien écrire, s'ils ne terminaient pas chaque article par un trait ou par une maxime, et, dès la première ligne, on voit qu'ils préparent le mot par lequel ils veulent finir, CONDIL. *Art d'écr.* II, 11. || Trait de sentiment, pensée qui exprime un mouvement du cœur. || 33° Terme de musique. Suite de notes rapides que l'on exécute sur les instruments ou avec la voix. Il y a dans ce morceau des traits hardis, brillants. || Terme de plain-chant. Psalmodie traînée ou allongée sur un air lugubre. || 34° Néologisme. Se dit absolument pour mordant, vivacité de style et de langage. Avoir du trait. Il avait naturellement ce qu'on appelait alors du trait dans l'esprit, GENLIS, *Parvenus*, t. I, p. 214, dans POUGENS. || 35° Fig. Parole piquante, railleuse. Le prince y prend plaisir; car ils [les fous] donnent toujours Quelque trait aux fripons, aux sots, aux ridicules, LA FONT. *Fabl.* IX, 8. N'allons point nous appliquer nous-mêmes les traits d'une censure générale; et profitons de la leçon si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle à nous, MOL. *Critique*, 7. Te tairas-tu, serpent, dont les traits effrontés...? ID. *Tart.* II, 2. Ils jettent des traits contre la sagesse qui régit le monde, PASC. *Prov.* I. Sa sœur [de Mme de Montespan].... donne des traits de haut en bas sur la pauvre Io [Mme de Ludres], SÉV. 11 juin 1677. Cette raillerie maligne, ce trait que vous lancez en passant, BOSS. *Sermons, Justice*, 2. L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme; L'autre, d'un trait plaisant aiguiser l'épigramme, BOIL. *Art p.* I. Et, pour finir enfin par un trait de satire, Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, ID. *ib.* || 36° Particulièrement, attaque de la médisance, de la calomnie, de l'envie, etc. Et ce lâche attentat n'est qu'un trait de l'envie Qui s'efforce à noircir une si belle vie, CORN. *Nicom.* III, 8. Dieu tempère les prospérités des hommes puissants par des peines presque inévitables, et les abandonne aux traits envenimés de l'envie, FLÉCH. *Duchesse d'Aiguillon.* Il est une autre sorte de médisants qui condamnent ce vice et qui se le permettent...; qui portent le trait jusqu'au cœur; mais, parce qu'il est plus brillant et plus affilé, ne voient pas la plaie qu'il a faite, MASS. *Carême, Médis.* Quelle égide opposer aux traits de la satire? PIRON, *Métrom.* V, 1. On applaudit aux traits du méchant qu'on abhorre, GRESSET, *Méchant*, IV, 4. Cet ouvrage est rempli de principes dangereux et de traits contre la religion, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 242, dans POUGENS. || 37° Fig. Rapport d'une chose à une autre. Fagon était curieux de tout ce qui avait trait à son métier, ST-SIM. 14, 157. Les hommes en pas un pays n'ont voulu l'admettre [la naissance des bâtards] à rien de ce qui a trait au nom, à l'état et à la société des hommes, ID. 361, 20. Les choses de pur goût et d'agrément le touchaient peu; mais tout ce qui avait.... trait à la marine, au commerce, aux arts nécessaires, excitait sa curiosité, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 294. En tout ce qui tient aux vérités historiques, en tout ce qui a trait à la conduite des hommes.... J. J. ROUSS. 4° *prom.* Aujourd'hui on imprime qu'un article d'une déclaration du roi a trait à un arrêt de la cour des aides; si on avait demandé à Patru, à Pellisson, à Boileau, à Racine, ce que c'est qu'avoir trait, ils n'auraient su que répondre, VOLT. *Dict. phil. François.* || On voit que Voltaire condamne la locution *avoir trait à*. Elle est plus ancienne qu'il ne paraît le croire; car elle se trouve dans Saint-Simon. Sans être fort élégante, elle n'a rien d'incorrect. || 38° Trait de temps, durée, longueur de temps. Ces bornes posées par les lois seront franchies à trait de temps par des usurpations graduelles, J. J. ROUSS. *Pologne*, 8. Par trait de temps et malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, les sentiments secrets de Mme de Luxembourg se manifestaient de jour en jour davantage, ID. *Lett. à M. L. D. M.* 23 nov. 1770. || 39° Terme de liturgie catholique. Verset que l'on chante entre le graduel et l'évangile. || 40° Au jeu d'échecs, l'avantage de jouer le premier. Avoir le trait. || Donner deux traits, donner l'avantage de jouer deux pièces.

— HIST. XII° s. A moult grans trait le fort vin englotir, *Bat. d'Aleschans*, v. 4551. Oultre [il] s'en passe le trait à un archier, *Ronc.* p. 50. || XIII° s. Les trais insi come li ar de jometrie le commande et enseigne, WILARS DE HONECORT, *Prologue.* Vous savez bien que grant devis A d'emme à enne par un trait, *Senefiance de l'ABC.* L'on trouva que la saincte dame estoit trespassée, ou estoit au traict de la mort, DU CANGE, *tractus.* Et li rois en mi liu estoit, Qui cevaucoit le trot à trait [posément], PH. MOUSKES, *ms.* p. 509, dans LACURNE. || XIV° s. Tu ies de gens d'onneur estrais, Bien te dois warder de teus trais [de tels traits, comme paresse, lâcheté], J. DE CONDÉ, t. II, p. 94. A maistre le Noir [architecte] pour visiter et solliciter les ouvriers, et leur faire les trez de la devise desdits ouvraiges, DE LABORDE, *Émaux*, p. 525. Quant il [le roi aux échecs] se muet [meut], si ne doit il passer au premier trait le nombre de trois poins, J. DE VIGNAY, *Livre des esches*, p. 79, *verso.* Et avecques ce il a grosse vois et parle à trait et à lesir et ordeneement, ORESME, *Éth.* 125. Et cil de là dessus çà jus en la valée Traioient fierement, sans faire demourée; Mais li trais n'i vali une pomme pelée, *Guescl.* 13985. Et Bauduins li dist : or pensés du mengier, Et si buvés grans trais, pour vo maus oublier, *Baud. de Seb.* VIII, 198. || XV° s. Du trait y eut foison des Hainuyers navrés et blessés, FROISS. I, I, 31. Adonc s'ensonnierent les charretons autour de leurs chars, et osterent les deux mateaux où les traits sont, ID. II, II, 221. Dangier m'a joué de ce traict; Mais se je puis avoir puissance.... Si je lui rendrai la grevance, CH. D'ORL. *Ball.* 22. Or veult l'amant faire ditz et balades.... Et il s'enferme en chambre ou en retrait, Pour escrire plus à l'aise et à trait, Et met une heure à faire ung tout seul trait, AL. CHART. *Poésies*, p. 557. Vous m'escrivez qu'aucuns dient que le duc de Bourgogne doit aller mettre le siege à Dieppe ou à Arques; pareillement le mareschal Joachim le m'a escrit, et m'a demandé de l'artillerie, du trait et des vivres; au regard de l'artillerie, j'y ay envoyé un des gentilshommes de ma maison, pour y faire mener douze coulevrines et deux canons, quatre milliers de poudre et du trait d'arbaleste, DUCLOS, *Preuves de Louis XI*, p. 402, dans LACURNE. Et pour ce que le traict [trajet] estoit long, prindrent conseil d'aller repaistre à my chemin, le *Jouvencel*, f° 32, dans LACURNE. Le suppliant visita sa playe, et lui mist du trait d'eufs [blanc d'œuf] avecques des estouppes, DU CANGE, *tractus.* Se plusieurs marchans sont qui à un trait ensemble facent amener leurs denrées, que par une seule lettre ils se puissent passer, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 506. Ne se sont point corrigez, de quelque grandeur qu'elles soient [les punitions de Dieu] et à traict de temps, COMM. V, 18. || XVI° s. Peintres mal avisez, qui, par vostre peinture, Faites la mort sans yeux, reformez vos portraits; Toujours au plus beau but elle adresse ses traits, DESPORTES, *Epitaphes, Sillac.* Tendoyt la vele, montoyt on matz par les traictz [cordages], RAB. *Garg.* I, 23. Puys beut ung horrible traict de vin pineau, ID. I, 38. Le voyant sur ses derniers traits [mourant], MONT. I, 17. A ce dernier traict [la mort] se doibvent esprouver les..., ID. I, 167. Je ne sçay s'il y a traict en sa vie qui ait plus de fermeté que cettui cy, ID. I, 133. Comme un traict d'une poincte très delicate, ID. I, 171. Ce n'est que trois ou quatre traicts de plumes [un nom], ID. I, 348. Des armes à traict, ID. I, 355. Un long traict de temps, ID. II, 53. Ils achepterent le traict du filé avant qu'il fust tiré; mais, quand on vint à le tirer, il se trouva dedans un tripié d'or massif, AMYOT, *Solon*, 7. En considerant la force de la taille dont il estoit, et le traict de son visage, ID. *Marcel.* 50. Les veneurs n'endurent pas que leurs chiens poursuyvent toutes odeurs, ains les retiennent et retirent en arriere avec leurs traits, ID. *De la curios.* 19. Il [un navire] ne tiroit pas beaucoup d'eau, comme estant fait à la mode de la mer du Levant, en fuste et à trait carré, d'ailleurs foible et partant léger, D'AUB. *Hist.* II, 301. On invente toujours quelque trait plus habile Pour effacer du front toute marque virile, ID. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 112. Il leur monstra une carte de la cosmographie du traict [cours] du Rhin, CARL. IV, 24. Après le premier trait [coup] de ladite decoction, PARÉ, XVI, 8. Il le feit prendre, et luy donner tant de traicts de corde qu'il confessa estre venu pour espier, M. DUBELL. p. 50. Elle [Marguerite de Navarre] a bien autant de gentille grace à rencontrer de bons et plaisants mots, et brocarder si gentiment, et donner les traits et la venue.... BRANT. *Dames ill.* p. 226. Et est tenu celuy ou ceux qui mesurent ausdites mesures payer aux commis une maille de chacun trait [mesurage], *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 443. Un traict du laict d'une beste, COTGRAVE. Du dire au faict y a grand traict, ID.

— ÉTYM. *Trait* 2, dans le sens de tiré (tirer un chariot, une arme de jet, une ligne); provenç. *trait, trag, trah*; ital. *tratto.*

2. TRAIT, AITE (trè, trè-t'), *part. passé* de traire. || 1° Tiré; il ne se dit en ce sens que des métaux passés par la filière. Or trait. Argent trait. L'or trait ne se fabriquait qu'à Venise et à Milan, VOLT. *Mœurs*, 121. || 2° Dont on a tiré le lait. La vache est-elle traite? || On dit de même : du lait trait tout à l'heure.

TRAITABLE (trè-ta-bl'), *adj.* Doux, maniable, facile. Que le son d'un écu rend traitables à tous, CORN. *Ment.* I, 1. Il faut, parmi le monde une vertu traitable; A force de sagesse, on peut être blâmable, MOL. *Mis.* I, 1. Je vous demande pardon, mon cousin, je ne suis pas si traitable sur son absence [de ma fille] que sur la vôtre, SÉV. *à Bussy*, 19 mai 1677. Votre bise est-elle traitable? ID. 24 sept. 1675. Louis même, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs, les trouverait plus traitables dans cette pensée, BOSS. *Mar.-Thér.* Aujourd'hui, vieux lion, je suis doux et traitable, BOIL. *Épît.* V. C'est le privilége de tous les arts de rendre les hommes plus traitables, VOLT. *Russie, anecdotes.*

— HIST. XIII° s. D'or et d'argent, porce qu'il ierent [étaient] Traitable et precieus, forgierent Et vasselmentes et monnoies, *la Rose*, 9676. || XV° s. Ces paroles douces et traitables amollirent grandement la pointe de l'ire que l'empereur avoit, FROISS. II, III, 93. || XVI° s. Quoyque j'eusse la santé ferme et entiere et quant et quant un naturel doulx et traictable, MONT. I, 195. Ceulx qui nous desconseillent les femmes riches, de peur qu'elles soient moins traictables et recognoissantes, ID. II, 84.

— ÉTYM. Prov. *tractable;* esp. *tratable;* ital. *trattabile*; du lat. *tractabilem*, de *tractare*, traiter.

† **TRAITAILLER** (trè-tâ-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Faire sans cesse de nouveaux traités, de petites conventions mal observées; tripoter dans les négociations. Comme je connaissais M. de Longueville pour un esprit qui ne se pouvait empêcher de traitailler, dans le temps même où il avait le moins d'intention de s'accommoder, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 28, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Traiter*, avec le suffixe péjoratif *aille.*

TRAITANT (trè-tan), *s. m.* || 1° Celui qui se chargeait du recouvrement des deniers publics à des conditions réglées par un traité. La veuve et les cousins, chacun y fait pour soi, Comme fait un traitant pour les deniers du roi, CORN. *Suite du Ment.* I, 1. Sache quelle province enrichit les traitants, BOIL. *Sat.* VIII. [A Rome] Les chevaliers étaient les traitants de la république, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. Pour arrêter la fraude, il faut donner au traitant des moyens de vexations extraordinaires; et tout est perdu, ID. *ib.* XIII, 8. Les finances de l'État, dissipées sous Henri III, n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple, que le conseil des finances partageait avec les traitants, VOLT. *Mœurs*, 174. En 1625.... on avait ordonné qu'une chambre de justice serait établie tous les dix ans pour reprendre des mains des traitants les deniers qu'ils avaient gagnés avec le roi, ID. *Mél. litt. Obs. mém. Noailles.* Ceux qui composaient cette compagnie se nommaient traitants, parce qu'ils avaient traité avec le roi; ils faisaient seuls, en son nom, le commerce du sel, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 7. || 2° *Adj.* Médecin traitant, médecin qui traite un malade, les malades.

— ÉTYM. *Traiter.*

TRAITE (trè-t'), *s. f.* || 1° Action de tirer, de transporter certaines marchandises d'une province à une autre, ou d'un État à un autre. On a permis la traite des blés. Il s'est fait de grandes traites de vins. Accordant tout ce qu'on leur demandait pour la traite des grains de leur ville, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 279. || 2° En particulier, trafic que font les bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique. Ce bâtiment fait la traite; il va en traite; il est en traite. || Se disait autrefois de tout commerce d'échange qui se faisait avec des peuples sauvages

|| La traite des nègres, et, absolument, la traite, l'achat et la vente d'esclaves noirs. La traite est abolie. La première concession pour la traite des nègres est du 11 novembre 1673, VOLT. *Dict. phil. Esp. des lois.* Voilà donc la traite des noirs établie entre l'Europe et l'Afrique trente ans avant l'existence de Las Casas, qui naquit en 1474, GRÉGOIRE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 48. || Traite des blancs, nom qu'on donne quelquefois à l'industrie des agents de remplacement militaire. || On le donne aussi à la conduite de certains industriels qui profitent de la faiblesse et de l'ignorance des personnes qui sont sous leur dépendance, pour s'attribuer entièrement le produit de leur travail. || 3° Se dit du commerce des banquiers. Ce qui caractérise une lettre de change, c'est la traite de place en place. || La lettre de change elle-même. Faire accepter des traites. Il a des traites sur Bordeaux. || Traites et remises, un des comptes généraux du grand-livre, qui a pour objet l'entrée et la sortie des lettres de change et billets d'un négociant. || 4° Chemin fait par mer, traversée (sens vieilli). Il fallut se résoudre à partir de ces lieux.... Après huit jours de traite, un vaisseau de corsaires, Ayant pris le dessus du vent, Les attaqua.... LA FONT. *Fianc.* || 5° Étendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans se reposer. Les gens du carrosse, qui, ayant une grande traite à faire, s'étaient levés de bonne heure, SCARR. *Rom. com.* II, 9. Adieu, dit le renard, ma traite est longue à faire, LA FONT. *Fabl.* II, 15. D'où, continuant notre traite du même train, nous allâmes coucher à la ville de Daroca, LESAGE, *Estev. Gonz.* 23. Aussitôt Candide selle les trois chevaux; Cunégonde, la vieille et lui font trente milles d'une traite, VOLT. *Candide*, 9. En payant dix sols par cheval pour chaque traite de quatre lieues, ID. *Mœurs*, 94. || Fig. [Il] Ronfle toujours, fait la nuit d'une traite, LA FONT. *Gasc.* || Absolument. C'est une traite, il y a une traite, se dit pour exprimer que la distance d'un lieu à un autre est assez considérable. || 6° L'action de traire le lait. Le produit d'une traite faite avec soin et reçue successivement dans quatre vases donne véritablement quatre espèces de lait; le premier est le plus séreux; le second produit l'est moins; le troisième encore moins; et le quatrième contient une très-grande quantité de crème, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 391. || 7° Anciennement, droit levé sur les marchandises qui sortaient du royaume, ou qui y entraient, ou qui passaient d'une province à une autre. On payait la traite des marchandises en Bretagne, en Dauphiné. || Traite foraine, droit qui se levait sur toutes les marchandises qui entraient dans le royaume. || Traite domaniale, augmentation d'impôt sur quatre marchandises particulières, blé, vin, toile et pastel, lorsqu'elles étaient transportées hors du royaume. || 8° Ancien terme de monnaie. Tout ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des espèces monnayées. La traite comprenait le seigneuriage, le brassage et les remèdes de poids et de loi. || 9° Bord du plein, sur lequel les tanneurs mettent leurs peaux pour les égoutter.

— HIST. XV° s. Item a voulu et ordonné quatre traites de messes estre celebrées pour le remede et salut de son ame, DU CANGE, *tractus.* Au tiers coupplet, tu fais comparaison des tyrans de jadis et des gens horribles, lesquels, par traite de temps.... l'on a souvent amollis, G. CHASTEL. *Exp. sur vérité.* Nous faisions grandes traites et longues, et beuvions eau orde et non courante, COMM. VIII, 7. || XVI° s. Ce qu'un cheval peult faire de chemin en un jour, tout d'une traicte, MONT. III, 95. Si l'on garde au marchand son privilege antique, S'il a la traicte libre.... DUBELL. VIII, 47, *verso.* Il pensa d'aguerrir son armée par le chemin, et endurcir les gens à la peine, les faisant courir en toutes sortes, faire de grandes et longues traittes.... AMYOT, *Marius*, 22. Que lesdits sergents, à traicte [poursuite] d'autruy pour debte à cognoistre, ne pourront ceux sur qui telles traictes se feront, apprehender, *Coust. génér.* t. I, p. 794.

— ÉTYM. Féminin de *trait* 1, au sens de tiré.

1\. **TRAITÉ** (trè-té), *s. m.* || 1° Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière. Je crois que je ferai un traité sur l'amitié, SÉV. 383. Je n'ai point trouvé dans mon traité de l'ingratitude, que je le puisse quitter [un vieil oncle] dans l'âge où il est, ID. 8 avr. 1676. Le premier traité où Luther parut pour tout ce qu'il était, fut celui qu'il composa, en 1520, de la Captivité de Babylone, BOSS. *Var.* II, 1. Vos traités de morale ne sont que des spéculations sur la sagesse, FONTEN. *Dial.* 1, *Morts anc. mod.* Le traité de la Vertu des païens et les Dialogues d'Orasius Tubero lui firent des ennemis [à la Mothe le Vayer], VOLT. *Mél. litt. Lett. au pr. de****, 7. Apelle de Cos, peintre, et auteur de plusieurs traités sur la peinture, BARTHÉL. *Anach. tabl.* 5. || 2° Convention faite entre des souverains, entre des États. Il faut l'aveu de Rome, et que d'autre côté Le sénat de Carthage accepte le traité, CORN. *Sophon.* I, 3. Le landgrave fit son traité avec ceux de Bâle, BOSS. *Var.* 4. Liant les grands par des traités, gagnant les peuples par des remontrances, FLÉCH. *le Tellier.* Le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé, est, je crois, celui que Gélon fit avec les Carthaginois; il voulut qu'ils abolissent la coutume d'immoler leurs enfants, MONTESQ. *Esp.* X, 5. Ferdinand III.... fut obligé de conclure enfin la paix de Westphalie; les Suédois et les Français furent, par ce fameux traité, les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion, VOLT. *Mœurs*, 178. Ce sont les victoires qui font les traités, ID. *Louis XIV*, 22. Il n'est que trop vrai que les traités de paix ne sont que des trêves; à peine a-t-on quitté les armes, que la guerre de cabinet commence, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 241. Le traité de Munster ou la paix de Westphalie, qu'on a appelé le code des nations, ANQUETIL, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 13. || Fig. Et qu'une mort sanglante est l'unique traité Qui reste entre l'esclave et le maître irrité, RAC. *Bajaz.* IV, 7. L'intérêt est ton dieu, le mien est l'équité; Entre ces ennemis il n'est point de traité, VOLT. *Fanat.* II, 5. || 3° Convention entre particuliers, où avec le souverain, avec le gouvernement, avec l'administration. J'ai un traité avec lui. Les clauses du traité. Le traité que les entrepreneurs ont fait avec l'administration. || 4° Chose convenue. Mais pour vous, vous savez quel est notre traité; Parlez-moi, je vous prie, avec sincérité, MOL. *Mis.* I, 2.

— HIST. XIV° s. L'acteur [auteur] commence cy son traicté, et recite en general les oppinions anciennes de felicité humaine, ORESME, *Éth.* IV. Dont i fu uns traitiez et uns respiz donnez Pour rendre les Juifs à nos genz naturez, *Guescl.* 8302. || XV° s. Especialment les trettiers D'amours lisoie volontiers, FROISS. *Espin. am.* [Le connétable] leur [aux assiegés de Bergerac] fit remontrer.... que ja estoient ils en traité que de venir bons François, ID. II, II, 7. || XVI° s. Il fit la pluspart de ses faicts par amiables traittez, AMYOT, *Philop.* 12.

— ÉTYM. Prov. *tractat*; esp. *tratado*; ital. *trattato*; du latin *tractatus*, de *tractare*, traiter.

2\. **TRAITÉ, ÉE** (trè-té, tée), *part. passé* de traiter. || 1° Sur quoi on a raisonné. Une science bien traitée est un système bien fait, CONDIL. *Traité des syst.* 18. || 2° Avec qui on a agi de telle ou telle façon. Rodogune, par elle en esclave traitée, CORN. *Rodog.* I, 1. Mlle de la Fayette, toujours bien traitée de la reine, passait toutes les soirées chez cette princesse, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 189, dans POUGENS. || 3° Qui a reçu telle qualification. Et lui-même, traité de fourbe et d'imposteur, BOIL. *Sat.* XI. Son fils Judas Machabée, traité de Messie, périt après des efforts glorieux, VOLT. *Dict. phil. Théocratie.* || 4° En termes de chimie, qui a été soumis à l'action de tel ou tel agent. Ce résidu incristallisable, traité par l'alcool, a formé un dépôt abondant, BERTHOLLET, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 210.

TRAITEMENT (trè-te-man), *s. m.* || 1° Manière d'agir avec quelqu'un, de l'accueillir, de le traiter. Il n'y a point de chat qui soit plus libertin ni plus volontaire que lui [un certain matou]; j'espère pourtant que je l'arrêterai par le bon traitement que je lui fais, VOIT. *Lett.* 153. Traitement inhumain, ROTR. *Antig.* IV, 1. Rebuté de tant d'indignes traitements qu'on fait à la vertu, BOSS. *Reine d'Anglet.* Mais je garde à ce prince un traitement plus doux, RAC. *Brit.* II, 3. Il [Darius] répétait souvent qu'il aurait sacrifié de bon cœur cent Babylones, s'il les avait, pour épargner à Zopyre le cruel traitement qu'il s'était fait lui-même, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 72, dans POUGENS. Il en est de la patrie comme de ceux qui nous ont donné la vie, dont nous devons endurer les mauvais traitements avec soumission, ID. *Traité des Ét.* liv. V, 3° part. 2. Je ne sais pas pourquoi madame me donne mon congé : je n'ai point mérité ce traitement, MARIV. *Fauss. confid.* I, 8. Si ma fille recevait un pareil traitement, je crois que j'en mourrais de douleur, MONTESQ. *Lett. pers.* 70. || Bon traitement, mauvais traitement, se dit de la manière dont une femme traite un amant. Jamais mon zèle et ma persévérance N'ont eu de vous que mauvais traitements, LA FONT. *Rich.* Acanthe a du mérite, et t'aime tendrement : D'où vient que tu lui fais un si dur traitement? MOL. *Mélic.* I, 2. || *Au plur.* Mauvais traitements, se dit souvent pour coups, violences, sévices. || 2° Appointements attachés à un emploi. On n'a pas encore fixé son traitement. Le traitement des officiers de vaisseau n'était pas considérable; le capitaine de la première classe ne touchait que 1200 livres, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 273. Un homme comme Gail doit rire dans sa barbe, quand il touche cinq à six traitements, P. L. COUR. *Lett. à l'Académie.* || 3° Manière de conduire une maladie, à l'effet soit de la guérir, soit d'en diminuer le danger, soit de calmer les souffrances qu'elle cause, soit d'atténuer ou de dissiper les suites qu'elle peut entraîner. Il faut suivre le traitement indiqué. Ne soyez nullement en peine; il ne faut à mon fils qu'un bon traitement, SÉV. 23 oct. 1680. || Traitement moral, ensemble des moyens thérapeutiques tirés de la direction donnée à l'exercice des sentiments et des facultés intellectuelles. || Fig. Entreprendre le traitement des vices économiques, légués par un long désordre financier, *Journ. offic.* 19 fév. 1872, p. 1199, 3° col. || 4° Honneur qu'on rend dans les cours à des personnes de distinction. La république de Venise avait le traitement des têtes couronnées. Il [le prince de Condé] porta si loin les avantages d'un prince de France et de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentît à traiter d'égal avec l'archiduc; le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche jusque dans Bruxelles, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le prévôt des marchands traita le duc de Tresmes de monseigneur; M. de Montbazon et les gouverneurs de Paris avaient eu ce traitement, ST-SIM. 145, 109 || 5° Repas que le roi faisait donner en certaines occasions aux ambassadeurs ordinaires et extraordinaires, et même aux envoyés. Tel maître d'hôtel du roi fut chargé du traitement de cet ambassadeur, de ce prince. || 6° Terme forestier. Se dit de la manière d'aménager, d'exploiter une forêt. || 7° Nom des opérations qu'on fait subir à une substance pour un objet, soit industriel, soit scientifique. Le petit nombre d'auteurs qui ont écrit sur les mines de fer.... ne parlent point des différents traitements de ces mines, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VIII, p. 52. Le traitement des soies par le savon, ROARD, *Instit. Mém. sc. phys. et math. sav. étr.* t. II, p. 541.

— HIST. XV° s. Quand ils furent venus à ladite chapelle, ils se saluerent moult aimablement et festerent grandement; et après ils entrerent en leur traitement [pour traiter de la paix entre les rois de France et d'Angleterre], FROISS. I, I, 144. || XVI° s. Il en oublioit le boire et le manger et le reste du traittement de sa personne, AMYOT, *Marcel.* 27.

— ÉTYM. *Traiter*; provenç. *tractament*; espagn. *tratamiento*; ital. *trattamento*.

TRAITER (trè-té), *v. a.* || 1° Agir de telle ou telle manière avec quelqu'un. Traitez-moi comme ami, non comme souverain, CORN. *Cinna*, II, 1. Bien qu'Attila me traite assez confidemment, ID. *Att.* IV, 1. Vous traitez mal, Pauline, un si rare mérite, ID. *Poly.* IV, 4. M. le cardinal de Retz y était; il fut fort bien traité du roi, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 309. Dire d'un, puis d'un autre, est-ce ainsi que l'on traite Les gens faits comme moi? LA FONT. *Fabl.* IV, 16. Les obligeants diseurs d'inutiles paroles, Qui.... .... traitent du même air l'honnête homme et le fat, MOL. *Mis.* I, 1. On nous traite comme nous voulons être traités : nous haïssons la vérité, on nous la cache, PASC. *Pens.* II, 8, édit. HAVET. J'ai écrit au chevalier [de Grignan], non pas pour rien déranger, car tout est réglé, mais afin que l'on traite doucement et honnêtement mon fermier, mon procureur fiscal et mon sénéchal, SÉV. 241. Les Juifs ne sont pas mieux traités sous Démétrius que sous ses prédécesseurs, BOSS. *Hist.* I, 10. On croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables en les traitant comme tels, ID. *le Tellier.* Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; mais j'espère en ses miséricordes, ID. *Anne de Gonz.* Voyez de Darius et la femme et la mère : L'une le traite [Alexandre] en fils, l'autre le traite en frère, RAC. *Alex.* III, 2. Jamais les dieux n'ont été traités avec moins de respect que dans les comédies d'Aristophane, FONTEN. *Oracl.* I, 8. Il nous frappe et nous traite durement, comme des étrangers, MASS. *Avent*, *Afflict.* Dites un

peu à votre âme damnée, à ce M. Rafle, qu'il me traite plus humainement, la première fois que j'aurai besoin de lui, LESAGE, *Turc.* III, 5. Descartes est obligé de quitter sa patrie; Gassendi est calomnié; Arnauld traîne ses jours dans l'exil; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs, VOLT *Dict. phil. Lettres.* Les quatre commissaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde : Qu'on fasse venir Holstein, disaient-ils; qu'on dise à Hesse de nous venir parler, ID. *Louis XIV*, 21. Lisette : Ma maîtresse autrefois me traitait à merveille, Et ne peut me souffrir depuis qu'il la conseille, GRESSET, *le Méchant*, I, 2. || Fig. En un sens analogue, avec un nom de chose pour sujet. Seigneur, dans ce discours qui nous traite si mal, Vous voyez un effet des leçons d'Annibal, CORN. *Nicom.* II, 3. Il [Corbinelli] a été rudement traité de la fièvre tierce, SÉV. 22 sept. 1677. || Traiter de, traiter avec. Il traitait de mépris les dieux qu'on invoquait, CORN. *Poly.* III, 2. Ils sont insupportables, avec les impertinentes égalités dont ils traitent les gens, MOL. *Comtesse*, 11. Et, traitant de mépris les sens et la matière, A l'esprit comme nous donnez-vous tout entière, ID. *Fem. sav.* I, 1. || Fig. et familièrement. Traiter quelqu'un de haut en bas, ou du haut en bas, le traiter avec dédain, avec hauteur. Ces honnêtes diablesses Se retranchent toujours sur leurs sages prouesses, Qui, pour un petit tort qu'elles ne vous font pas, Prennent droit de traiter les gens du haut en bas, MOL. *Éc. des fem.* IV, 3. || Traiter en chien courtaud, traiter comme un chien, traiter très-mal. Il aurait grand regret de mourir, qu'il n'ait auparavant répondu à l'apologie de Montpellier, où il traitera le doyen en chien courtaud, GUI PATIN, *Lett.* t. I, p. 238, dans POUGENS. Elle répondit qu'elle ne savait pas traiter les domestiques comme des chiens, MAINTENON, *Proverb.* p. 4, dans POUGENS. || Familièrement. Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison, le réprimander, le châtier sans ménagement. || Traiter quelqu'un de Turc à More, voy. MORE, n° 2. || Traiter quelqu'un d'égal, se comporter à l'égard de quelqu'un comme envers un égal. Je.... pense toutefois n'avoir point de rival A qui je fasse tort en le traitant d'égal, CORN. *Excuse à Ariste.* Content de notre accueil, ils nous traitent d'égaux, VOLT. *Scythes*, I, 1. || 2° Il se dit du médecin ou chirurgien qui donne des soins à un malade. Entreprendre de traiter un incurable, BALZ. liv. VI, lett. 3. Je traiterai monsieur méthodiquement et dans toutes les régularités de notre art, MOL. *Pourc.* I, 10. Pour se faire traiter d'un cancer, BOSS. *Lett. abb.* 57. Ces douces Ménades, Qui, dans leurs vains chagrins sans mal toujours malades, Se font, des mois entiers, sur un lit effronté, Traiter d'une visible et parfaite santé, BOIL. *Sat.* X. Tout au plus a-t-il traité quelques amis, mais en amis, et en leur faisant très-peu de chose, FONTEN. *Méry.* || Fig. Deux médecins le traitèrent, de sorte Que sa douleur eut un terme assez court; L'un fut le temps et l'autre fut l'amour, LA FONT. *Fauc.* || On dit de même: traiter une maladie. Pour traiter une maladie, il faut premièrement en connaître les principes et la nature; ensuite.... BOSS. *Sermons, Péché d'habitude, Préambule.* || 3° Terme de chimie et d'industrie. Soumettre une substance à l'action de divers agents. Traiter la soude par la chaux vive. On peut toujours reconnaître par la simple observation si la mine que l'on traite contient du zinc, BUFF. *Min.* t. V, p. 412. En traitant des plantes et des animaux par le feu et l'eau dans des vaisseaux distillatoires, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. VIII. || 4° Traiter une forêt en futaie, en taillis, l'aménager, l'exploiter en futaie, en taillis. || 5° Régaler, donner à manger. Oh! oh! dit-il, voilà bonne cuisine! Qui traitez-vous? LA FONT. *Rém.* Maître Jacques : Potages.... entrées.... — Harpagon : Que diable! voilà pour traiter toute une ville entière, MOL. *l'Avare*, III, 5. Gellias, le plus riche des citoyens d'Agrigente, avait fait construire dans sa maison plusieurs grandes salles pour y recevoir et traiter ses hôtes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 163. Est-il joli, Quand on traite quelqu'un, de s'ennuyer à table, D'en sortir le premier? DESTOUCH. *Phil. mar.* IV, 3. Osmin, fais avertir l'intendant des cuisines Que je traite ici le sultan; Que la chère soit des plus fines, Et que l'on nous serve à l'instant, FAVART, *Soliman II*, II, 5. || Absolument. Il traite souvent. Traiter en chair et en poisson. || Il se dit aussi de ceux qui donnent à manger pour de l'argent Il traite à tant par tête. Il nous a bien traités pour le prix. Mon hôte à crédit me traite : J'ai bonne chère et vin vieux, BÉRANG. *H. rangé.* || 6° Travailler à régler les conditions, les clauses de quelque affaire. Traiter la paix. Mais nous sommes personnes à traiter les choses dans la douceur, MOL. *Mar. forcé*, 16. Le favori a traité un mariage pour le prince, SÉV. 239. Pendant que les coups venaient de tous côtés, ceux qui combattaient auprès de lui nous ont dit souvent que, si l'on avait quelque grande affaire à traiter avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui, BOSS. *Louis de Bourbon.* Absorbé dans ces spéculations, Newton devait naturellement être indifférent pour les affaires et incapable de les traiter, FONT. *Newton.* Ceux qui ne traitent jamais que leurs propres affaires, se passionnent trop pour juger sainement des choses, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Et comme tu disais, traitons ceci gaiement, LANOUE, *Coquette corr.* V, 3. || 7° Terme de commerce. Faire une opération de vente ou d'achat. Nous avons traité, au Port des Français, environ mille peaux de loutre, quantité bien suffisante pour connaître avec précision leur prix à la Chine, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 143, dans POUGENS. Les Anglais y traitent annuellement trois mille esclaves, arrivés la plupart, comme au Sénégal, des terres intérieures et très-éloignées, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 18. || 8° S'occuper de. La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement, BOSS. *Hist.* II, 5. Nos fonctions sont si saintes.... elles demandent des dispositions si pures, si dignes des mystères que nous traitons! MASS. *Confér. Retr. pour des curés.* || Traiter l'amour, faire l'amour, traiter une affaire d'amour. Géraste n'agit pas mal en vieillard amoureux, puisqu'il ne traite l'amour que par tierce personne, CORN. *Suiv. Exam.* || 9° Exposer, développer un sujet. Il traite la question : savoir si on peut tuer pour un soufflet, PASC. *Prov.* XIII. D'où il paraît [de l'impossibilité de démontrer les axiomes] que les hommes sont dans une impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science dans un ordre absolument accompli, ID. *Géom.* I. Le critique [de l'Esprit des lois] ne veut jamais que l'auteur traite son sujet, il veut continuellement qu'il traite le sien; et, parce qu'il est toujours théologien, il ne veut pas que, même dans un livre de droit, il soit jurisconsulte, MONTESQ. *Déf. Esp. lois*, part. 2. Ce sujet [Britannicus] était le plus difficile de tous à traiter, et ne pouvait réussir que par l'éloquence de Racine, VOLT. *Comm. Corn. Rem.* 2° *discours.* Quand nous souperons ensemble, nous parlerons de tout et ne traiterons rien, comme dit un certain auteur très-aimable; mais, hors de là, je veux traiter avec vous beaucoup de choses, VOLT. *Lett. Formont*, 25 déc. 1731. Strabon cite un poëte qui vivait de son temps, et qui était de Tarse en Cilicie; quelque sujet qu'on lui proposât, il le traitait en vers avec tant de supériorité, qu'il semblait inspiré par Apollon, BARTHÉL. *Anach.* ch. 80, note 5. || 10° Terme de peinture. Traiter un sujet, exécuter un tableau sur ce sujet. || On dit de même: Cette composition, cette figure est bien traitée, elle est bien et soigneusement exécutée. Petit genre, disaient-ils; mais les genres ne sont petits que quand ils sont traités petitement, HAILLET DE COURONNE, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peinture*, t. II, p. 421. || On dit aussi dans quelques arts manuels : cet ouvrier traite bien son ouvrage. || 11° Donner à quelqu'un tel ou tel titre. Puisqu'il vous a déplu vous traitant de Romain, CORN. *Nicom.* I, 2. Il [un homme jeté dans une île et pris pour le roi du lieu] se résolut enfin de se prêter à sa bonne fortune; il reçut tous les respects qu'on lui voulut rendre, et il se laissa traiter de roi, PASC. *Condit. des grands*, I. Le Syrien me traite et de reine et de sœur, RAC. *Ath.* II, 5. Ils la tiennent [une nouvelle] de Zamet, de Ruccelay ou de Conchini, qu'ils ne connaissent point, à qui ils n'ont jamais parlé, et qu'ils traiteraient de monseigneur s'ils leur parlaient, LA BRUY. V. La première dignité du royaume est si peu nécessaire à M. le chancelier pour l'illustrer, qu'on peut ne le traiter que de grand homme, FONTEN. *Reyneau.* Il [le roi de Prusse] me traitait d'homme divin; je le traitais de Salomon; les épithètes ne nous coûtaient rien, VOLT. *Mém. Volt.* || Par extension, donner telle ou telle qualification bonne ou mauvaise à une personne ou à une chose. Et j'ai traité cela de pure bagatelle, MOL. *Tart.* II, 2. Une philosophie Qui déclare la guerre au conjugal lien Et vous traite l'Amour de déité de rien, ID. *Princ d'Él.* I, 2. Me traiter de coquin, de fripon, de pendard, d'infâme! ID. *Scapin*, II, 7. [Ceux] qui ont bien connu combien cette bassesse [de la nature humaine] est effective, ont traité d'une superbe ridicule ces sentiments de grandeur qui sont naturels à l'homme, PASC. *Pens.* XI, 4 bis. Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà, Peut aller au parterre attaquer Attila, Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille, Traiter de visigoths tous les vers de Corneille, BOIL. *Sat.* IX. Dès longtemps votre amour pour la religion Est traité de révolte et de sédition, RAC. *Ath.* I, 1. C'est ainsi que le P. Hardouin traita d'athées Pascal, Malebranche et Arnauld; c'est ainsi que le docteur Lange traita d'athée le respectable Wolf, pour avoir loué la morale des Chinois, VOLT. *Dés. Lisbonne, Préf. notes.* || 12° *V. n.* Agir de telle ou telle façon (emploi vieilli). Chevalier, lui dit-elle, soyez discret, chacun a l'œil sur nous; si vous traitez de cette sorte, vous me perdrez, D'URFÉ, *Astrée*, I, 10. Ne vous offensez pas, objet rare et charmant, Si ma haine avec lui traite un peu rudement, CORN. *Théod.* II, 4. Une manière d'agir hardie qui l'obligeait de traiter familièrement avec les gens de la première qualité, TALLEMANT, *Disc. sur Benserade.* || 13° Négocier, travailler à l'accommodement d'une affaire. Un ambassadeur a été envoyé pour traiter de la paix. Il traite d'un mariage pour un de ses amis. || Absolument. Dès demain elle traite avec nos ennemis, CORN. *Sertor.* IV, 3. Et je l'en dédirais, s'il traitait sans Carthage, ID. *Sophon.* I, 3. Les Goths traitèrent avec les Romains, et s'établirent en Espagne, BOSS. *Hist.* I, 11. || 14° Négocier pour vendre, pour acheter, pour donner à ferme; passer les actes nécessaires pour la conclusion d'un traité. Traiter d'une charge, d'une terre. Il a traité à tel prix, à telles conditions. Des neveux qui traitent provisionnellement de ma succession avec des usuriers, POINSINET, *Cercle*, 4. || Traiter d'une dette, d'une prétention, prendre sur cette dette, sur cette prétention un arrangement quelconque. || 15° Entrer en affaire, en pourparler. En ne désirant qu'entretenir mes amis, ils veulent que je traite avec tout le peuple, BALZ. *Liv.* V, *Lett.* 1. On détruirait par là, traitant de bonne foi, Ce grand aveuglement où chacun est pour soi, MOL. *Mis.* III, 5. Sous cet air de jeunesse, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris, BOSS. *Duch. d'Orl.* Traitez du moins avec votre Dieu comme vous traitez avec les créatures, MASS. *Carême, Pâques.* Puisqu'il faut traiter avec les hommes, j'aime à traiter avec ceux qui trompent le moins, VOLT. *Dial.* 19. Partout il avait obtenu l'amitié de tous ceux avec qui il avait à vivre, et la confiance de tous ceux avec qui il avait à traiter, D'ALEMB. *Élog. Lafaye.* || Traiter d'égal, entrer en affaire, en discussion comme avec un égal. Ce superbe [Satan], ayant entrepris de traiter d'égal avec Dieu, BOSS. 2° *sermon sur les démons*, I. || 16° Prendre pour objet d'un travail, d'une discussion. Après avoir suffisamment reconnu les sentiments des hommes, j'entreprends derechef de traiter de Dieu et de l'âme humaine, DESC. *Médit. Préf.* 9. Les écrits de ce père traitant du larcin, PASC. *Prov.* VI. Environ l'an 1209, Pierre de Vaucernai fit son histoire des Albigeois, où, traitant d'abord des diverses sectes et hérésies de son temps, il met en premier lieu les manichéens, BOSS. *Var.* XI, 50. C'est dommage que nous ayons perdu le bel ouvrage de Salomon, qui traitait de toutes les plantes, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, VOLT. *Lett. Lorenzi*, 15 avr. 1760. Quel homme peut être assez hardi et assez borné pour entreprendre de traiter seul de toutes les sciences et de tous les arts? D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 301. || 17° Se traiter, *v. réfl.* Soigner sa propre maladie. Ce médecin s'est traité lui-même. Je vous prie que je sois rassurée sur votre rhumatisme; vous vous traitez si durement, que je ne vous trouve point bien entre vos mains, M^me DE COULANGES, *à Mme de Grignan*, dans SÉV. t. X, p. 489, édit. RÉGNIER. || 18° Se donner à soi-même un repas. Il se traitait tous les jours magnifiquement, MASS. *Carême, Mauvais riche.* || Se traiter bien ou mal, avoir un bon, un mauvais ordinaire. || Se donner l'un à l'autre, les uns aux autres, un repas, un régal. C'est un petit repas que le roi m'a rendu : Nous nous traitons parfois, REGNARD, *Démocr.* IV, 7. Eux ici [ceux du village d'Azai], nous chez eux, on se traite tour à tour, on se divertit le dimanche, P. L. COUR. *Pétition pour des villageois.* || 19° Être l'objet d'une négociation, d'un arrange-

ment. L'hymen qui se traitait du duc et de Cassandre, ROTR. *Vencesl.* IV, 2. || 20° Être l'objet d'une discussion, d'un travail. Il souhaitait avec une ardeur extrême qu'on fît une assemblée où la matière se traitât de nouveau sans passion, sans sophisterie et sans tyrannie, BOSS. *Var.* IV. Cette parole, messieurs, ne se traite guère dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs, ID. *Mar.-Thér.* || 21° Terme de commerce. Être vendu à tel ou tel prix. Le blé se traite à tant l'hectolitre. || 22° Se donner l'un à l'autre telle ou telle qualification. Le poëte et le philosophe se traitent mutuellement d'insensés, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 243. || 23° Être pratiqué. De vouloir parler de la politique suivant qu'elle se traite et exerce aujourd'hui, sans rien dire de ces coups d'État.... G. NAUDÉ, *Considér. sur les coups d'État*, I.

— SYN. TRAITER UNE MATIÈRE, TRAITER D'UNE MATIÈRE. Traiter une matière, c'est l'examiner, la discuter. Traiter d'une matière, c'est en faire l'objet d'un travail, d'une dissertation.

— HIST. XIIe s. Quant furent assamblé tuit li baron del Maine, Du chevage [nous] tratames l'ochoison premeraine, *Sax.* XXX. A l'honur l'apostolie [en l'honneur du pape, il] les voldra bel traitier E en humilité, e mult li erent chier, *Th. le mart.* 130. || XIIIe s. Henris de Valenciennes dist que, puisque li hom s'entremet du biel dire et de traictier, il se doit bien traveillier que.... H. DE VAL. I. En nom Dieu! dist uns sages hom, il seroit boin que on traitast de la pais al empereour, *Chr. de Rains*, 120. Entre tant de maus et de descors, assés furent qui traitoient paroles d'acort et de pais entre lui [Frédéric] et le pape Innocent; et endementiers que [tandis que] il traitoit et entendoit à ces choses.... BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 95. I tretierent et firent une accordance de paix des altercations, DU CANGE, *accordia.* Noz tracterons en cest capitre quix cozes [quelles choses] sont muebles et quix cozes sont heritages, BEAUM. XXIII, 1. || XIVe s. La maniere de traicter ceste science et de y proceder.... ORESME, *Éth.* III. || XVe s. Les bourgeois de la ville regarderent que, au long aller, ils ne se pourroient tenir; si prierent à deux chevaliers qui là estoient, qu'ils traitassent à ces seigneurs d'Angleterre.... FROISS. I, I, 224. Il les traita en grant violence et en grant rapine, COMM. V, 1. Le roy René de Cesile [Sicile] traictoit de faire le duc de Bourgongne son heritier, ID. V, 2. || XVIe s. Traictant avec lui des moyens de sa guarison, il luy dict.... MONT. I, 91. Ayant traicté chez lui une bonne compagnie, ID. I, 101. En l'estude que je traicte de nos mœurs, ID. I, 102. Ils bastissoyent comme s'ils n'eussent jamais deu mourir, et se traitoyent en leurs banquets, quasi ordinaires, comme s'ils n'eussent deu vivre qu'un jour, LANOUE, 170. Pour s'estre un petit eschauffé à la lucte, il s'est retiré aux bains chaulds pour se traitter à son aise, AMYOT, *Marcell.* 45. Il est bon chercher la balle avec les doigts, en maniant et traitant le lieu et les environs d'iceluy, PARÉ, IX, 3. Alla prendre garde à son cheval, qu'il traita [nourrit] de ce qu'il trouva, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 209, dans LACURNE. On traitte des moyens pour mutiner les villes, Pour nourrir les flambeaux de nos guerres civiles, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 93.

— ÉTYM. Wallon, *traiti*; provenç. *tractar*; espagn. *tratar*; ital. *trattare*; du lat. *tractare*, fréquentatif de *trahere*, tirer.

TRAITEUR (trè-teur), *s. m.* || 1° Celui qui apprête, qui donne à manger pour de l'argent. Et le traiteur, homme intraitable, Fit une terrible rumeur, SCARR. *Œuv.* t. I, p. 311. Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère? MOL. *Pourc.* I, 6. Il [Leibnitz] ne réglait pas ses repas à de certaines heures, mais selon ses études; il n'avait point de ménage, et envoyait querir chez un traiteur la première chose trouvée, FONT. *Leibnitz.* Il dit que le pâtissier Mignot [nommé dans Boileau] est mon oncle; je ne serais pas fâché d'avoir pour oncle un traiteur, si on avait fait bonne chère chez lui, VOLT. *Lett. Maupeou*, 20 déc. 1773. Un traiteur, qui pour mes dix-huit sous me donnait un assez bon dîner; j'en réservais une partie pour mon souper, et j'étais bien nourri, MARMONTEL, *Mém.* III. || 2° Nom que l'on donne à ceux qui font la traite avec les sauvages de la Louisiane.

— ÉTYM. *Traiter.* Froissart a ce mot dans le sens de celui qui fait une négociation.

† **TRAITOIRE** (trè-toi-r'), *s. f.* Outil du tonnelier pour allonger les cercles. On dit aussi traitoir.

TRAÎTRE, ESSE (trê-tr', trè-s'), *adj.* || 1° Qui trahit. Moi, seigneur! moi, que j'eusse une âme si traîtresse, CORN. *Cinna*, V, 1. Tout flatteur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître et odieux, BOSS. 5e *avert.* 31. Heureux! si je pouvais avant que m'immoler Percer le traître cœur qui m'a pu déceler! RAC. *Mithr.* IV, 2. || Traître comme Judas, se dit d'un homme qui, sous le masque de l'amitié, trahit de la manière la plus cruelle. || Populairement. Il n'est pas traître à son corps, il ne se refuse aucune commodité. || 2° Il se dit des animaux domestiques qui mordent, égratignent ou ruent quand on y pense le moins. Le chat est traître. Prenez garde à ce cheval, il est traître. Un chien traître. || 3° Il se dit des choses qui ont le caractère de la trahison, de la perfidie. Embûche traîtresse, TRISTAN, *Mariane*, IV, 1. Une traîtresse voix bien souvent vous appelle; Ne vous pressez donc nullement, LA FONT. *Fabl.* VIII, 21. Ce blé couvrait d'un lacs Les menteurs et traîtres appâts, ID. *Fabl.* IX, 2. Et que j'ai cru trouver quelque sincérité Dans les traîtres appas dont je fus enchanté, MOL. *Mis.* IV, 3. L'excès prodigieux De ce fatal amour né de vos traîtres yeux, ID. *ib.* IV, 3. || 4° Il se dit de certaines choses qui sont dangereuses sans le paraître. Le seul Ulysse en échappa [des piéges de Circé]; Il sut se défier de la liqueur traîtresse, LA FONT. *Fabl.* XII, 1. Il [l'évêque de Saintes] était sans fièvre et se croyait entièrement hors d'affaire; il causa une heure avec l'abbé Têtu; ces sortes de mieux sont quasi toujours traîtres, et tout d'un coup il est retombé dans l'agonie, SÉV. 1er juillet 1676. Pendant que nous en étions là, voilà une pluie traîtresse.... qui, sans se faire craindre, se met d'abord à nous noyer, ID. 23 août 1671. Des traîtresses de douleurs qui reviennent quelquefois, et dont il faut se moquer, parce que c'est la manière de peindre du rhumatisme, ID. 1er mars 1676. A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse, Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse, BOIL. *Sat.* III. J'ai banni loin de moi cette liqueur traîtresse [le vin] Qui nourrit des humains la brutale mollesse, VOLT. *Mahom.* II, 4. || 5° Familièrement. Il ne m'en a pas dit le traître mot, un traître mot, il ne m'en a pas dit un seul mot. (Cela signifie-t-il proprement : il ne m'en a pas dit un mot qui trahît ce dont il s'agissait? ou bien traître est-il un simple terme d'injure, comme qui dirait : un chien de mot?) || 6° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une trahison. Quiconque aime le traître, aime la trahison, MAIR. *Mort d'Asdrub.* II, 3. Au travers de son masque on voit à plein le traître; Partout il est connu pour tout ce qu'il peut être, MOL. *Mis.* I, 1. Philippe aimait la trahison, et n'aimait pas les traîtres, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 59, dans POUGENS. Le comte : Quant à moi, j'aime la politesse.—Lisimon : Moi je ne l'aime point, car c'est une traîtresse Qui fait dire souvent ce qu'on ne pense pas, DESTOUCH. *Glor.* II, 15. Tous les historiens flétrissent le connétable [de Bourbon] du nom de traître; on pouvait, il est vrai, l'appeler rebelle et transfuge; il faut donner à chaque chose son véritable nom : le traître est celui qui livre le trésor, ou le secret, ou les places de son maître, ou son maître lui-même à l'ennemi, VOLT. *Mœurs*, 123. || Traître, traîtresse se disent quelquefois comme termes d'injure, sans impliquer trahison ou perfidie. Vous ne m'aimez donc pas, madame la traîtresse? SCARRON, *Jodelet*, III, 7. .... Oui, oui, j'ai su que ce traître d'amant Parle de m'obtenir par un enlèvement, MOL. *Éc. des mar.* II, 11. Laisse là son nom, traître, et dis ce qu'il t'a dit, ID. *Mis.* IV, 4. Si mon traître d'époux par hasard était mort, REGNARD, *Démocr.* II, 7. D'où viens-tu, double traître? Dans l'état où je suis peut-on laisser un maître? LEGRAND, *Aveugle clairvoyant*, sc. 9. || 7° Traître de mélodrame, l'acteur qui, dans les anciens mélodrames, jouait le rôle du traître, et qui exagérait presque toujours ses gestes; et, par moquerie, l'homme qui affecte un air sombre, une marche cachée, des manières dissimulées. Tout à coup j'avise, rasant les maisons, le nez dans la cravate, sombre et voûté comme un traître de mélodrame, devinez qui? CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XXI. || 8° En traître, *loc. adv.* Avec trahison, traîtreusement. Va, tu l'as pris en traître; un guerrier si vaillant N'eût jamais succombé sous un tel assaillant, CORN. *Cid*, V, 6. || Avec un sujet au plur. J. J. Rousseau a dit en traîtres. Aucun d'eux osa-t-il l'attaquer en face? ils le prirent en traîtres, *Lett. à M. de St-Germain*, 26 fév. 1770. Il faut écrire *en traître*; c'est une locution adverbiale.

— HIST. XIe s. Li reis Marsile i fit mult que traïtre, *Ch. de Rol.* XIV. || XIIe s. Il maudit Gilemer le traïtor renois, *Sax.* XVIII. Queque dient li tuen e li deu traïtur [ceux qui trahissent Dieu et toi], Ne te turne à vilté mais à mult grant honur, *Th. le mart.* 74. Ne teus ovraignes [telles œuvres] comencier Vils, malvaises, ne traïtresses, Decevables ne felonesses, BENOÎT, II, 1909. || XIIIe s. Joffrois, qui marescaus estoit de nostre ost, manda à l'empereour que il aroit bataille contre Burile le trahitour, H. DE VALENC. VII. || XVe s. Furent toutes leurs maisons [aux Mahieux] abattues et portées par terre, ainsi que si ils fussent trahistres à tout le corps de la ville, FROISS. II, II, 54. || XVIe s. Ils crioyent contre les evesques, les blasmant outrageusement comme traistres de la discipline, CALV. *Instit.* 994. Mais qui pis est, trahistre et cauteleux, J. MAROT, V, 76. Car, maulgré eulx et leur langue traistresse, Je l'aymeray, et serviray sans blasme, ID. V, 259. Vostre traistre soubris, vostre double faintise, DUBELL. III, 70, *recto*. Complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous-mesmes, LA BOÉTIE, 23. Traistre beauté, venimeuse doulceur, ID. 445. C'estoit un traistre qui parloit à un autre traistre, AMYOT, *Alc.* 50. Nous tenons prisonniers en la Bastille de Paris les trahistres qui la vous ont vendu, CARLOIX, II, 1. Ah traistre amour, donne-moy paix ou treve, RONS. 6. Les Gaulois nos cousins, en Asie, haïssoient ces armes traistresses et volantes, duicts à combattre main à main, MONT. I, 363. Les meurtriers, les traistres, les tyrans, ID. II, 11.

— ÉTYM. Wallon, *traitt*; bourg. *treite*; provenc. *trahire*, *traire*, *trahidor*, *traidor*, *traïtor*; espagn. *traydor*; portug. *traditor*; ital. *traditore*; du lat. *traditorem*, de *tradere* (voy. TRAHIR). L'anc. français dit *traître* au nominatif répondant à *traditor*, et *traïtor* au régime, répondant à *traditorem*; mais, pour que *traditor* donne *traître*, il faut supposer que les Romans de la Gaule ont prononcé *tradítor*. La contraction de *traïstre* en *traître* était effectuée au XVIe siècle, bien qu'on orthographiât encore quelquefois *trahistre*.

† **TRAÎTREMENT** (trê-tre-man), *adv.* En traître.

— HIST. XIIIe s. Li fais est fais si traïtrement que uns ne le voit, BEAUM. XL, 20. || XVIe s. Ah! maudite esperance, à mon mal conjurée, Tu m'as bien cette fois traistrement abusé, DESPORTES, *Diverses amours*, XXVI.

TRAÎTREUSEMENT (trê-treû-ze-man), *adv.* D'une façon traîtreuse. Traîtreusement : cet adverbe ne vaut rien; car il n'est point en usage à la cour parmi ceux qui parlent bien, ni dans les bons auteurs, et il ne faut que cela pour lui faire son procès et le condamner, VAUGEL. *Nouv. rem. Obs. de M***, p. 474, dans POUGENS. Il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement vous en assure, SÉV. 383. La goutte l'étrangle [la Rochefoucauld] traîtreusement, ID. 17 mars 1680.

— HIST. XVIe s. Il y perdit trahitreusement la vie, CARLOIX, IX, 4.

— ÉTYM. *Traîtreuse*, et le suffixe *ment*.

† **TRAÎTREUX, EUSE** (trê-treû, treû-z'), *adj.* Qui a le caractère de la trahison, de la perfidie, en parlant des choses. C'est ce même Humbert que M. le duc d'Orléans voulut envoyer à la Bastille par le traîtreux conseil d'Effiat, ST-SIM. 428, 196. L'écueil traîtreux et redoutable des hypothèques occultes, PHILIPPE DUPIN, dans LEGOARANT.

— HIST. XVe s. Et quant je la voi si diverse, La trahitouse et la perverse, FROISS. *Poesies mss.* p. 153.

— ÉTYM. Dérivé de *traître*.

† **TRAÎTRISE** (trê-tri-z'), *s. f.* Terme familier. Action de trahir. Il m'a pris par traîtrise. Sa traîtrise est manifeste.

— ÉTYM. Dérivé de *traître*. Ce mot, formé correctement, est usité dans plusieurs provinces, et il n'y a pas de raison pour ne pas le recevoir.

† **TRAJECTILE** (tra-jè-kti-l'), *adj.* Terme de botanique. Se dit du connectif, quand il sépare les deux loges de l'anthère dans toute leur épaisseur.

— ÉTYM. Voy. TRAJECTOIRE.

TRAJECTOIRE (tra-jè-ktoi-r'), *s. f.* Terme de géométrie. || 1° Ligne décrite par le centre de gravité d'un corps en mouvement. Trajectoire des astres, des projectiles. Il [Halley] y réduit, conformément à l'idée de M. Newton, les trajectoires ou orbites de cette espèce de planètes à de simples paraboles qui ont le soleil pour foyer, MAIRAN, *Élog. Halley.* || Une trajectoire est plus tendue qu'une autre, lorsque la flèche en est moindre que

celle de cette autre, à égalité de portées. || On dit de même : la tension d'une trajectoire. Les tensions des trajectoires sont en raison inverse des flèches. || *Adj.* Ligne trajectoire. || **2°** Se dit d'une courbe qui coupe sous un angle donné toutes les courbes données par une même équation, en y faisant varier un paramètre indéterminé. Leibnitz, offensé des soupçons que les Anglais avaient jeté sur ses travaux, leur proposa comme une espèce de défi le problème des trajectoires, D'ALEMB. *Élog. Bernoulli.* La question des trajectoires ou des familles de courbes qui coupent sous des angles donnés une infinité d'autres courbes toutes du même genre, avait occupé tous les géomètres depuis Leibnitz et Bernoulli jusqu'à Euler, DELAMBRE, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 2e part. p. LIX.

— HIST. XVIe s. Trajectoire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *trajector*, qui traverse, de *trajicere* (voy. TRAJET).

TRAJET (tra-jè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des tra-jè-z incessants; trajets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || **1°** Espace à traverser d'un lieu à un autre. Cette porte d'ivoire [pour les songes], toute belle et magnifique qu'elle est, ne donne passage qu'au mensonge, là où l'autre de corne, vile, obscure et grossière, sert de trajet à la vérité, *Dial. d'Oratius Tubero*, t. I, *Lettre de l'autheur*. Le roi d'Angleterre est allé en Irlande.... si vous voulez lui rendre visite, il faut que vous passiez un trajet de mer, SÉV. *à Bussy*, 16 mars 1689. Quoique le trajet de chez ma mère au couvent fût assez long, à peine fut-il prononcé quatre mots pendant qu'il dura, MARIV. *Marianne*, 8e part. De ce fleuve [le Cyrus] il ne fallait qu'un trajet par terre de cinq jours, pour aller au Phase qui conduisait dans le Pont-Euxin, MONTESQ. *Esp.* XXI, 6. || **2°** Action de traverser l'espace d'un lieu à un autre. Le trajet est difficile. Notre trajet fut heureux. || Fig. Du souhait à la supposition le trajet est facile, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || **3°** Terme d'anatomie. Trajet d'un nerf, d'un vaisseau, etc. étendue linéaire qu'il occupe. Ce nerf se ramifie plusieurs fois pendant son trajet. || Terme de chirurgie. Le trajet d'une plaie, d'une fistule, etc., l'espace qu'occupe une plaie, une fistule dans l'intérieur des chairs.

— ÉTYM. Lat. *trajectus*, de *trajicere*, traverser, de *tra*, au delà, et *jacere*, jeter. Le XVIe siècle employait *trajetter*, traverser, transporter.

† **TRALALA** (tra-la-la), *s. m.* Terme populaire. Appareil. Être sur son tralala. Tout le tralala. || Une réception, une soirée dansante. Les tralalas intimes des Tuileries, *Le journal le Gaulois*, 9 sept. 1869.

— ÉTYM. *Tralala*, syllabes dépourvues de sens qu'on applique à toute espèce d'air, d'où chanson et actes qui reviennent comme des refrains.

TRAMAIL (tra-mall, *ll* mouillées), *s. m.* Voy. TRÉMAIL.

† **TRAMASSEUSE** (tra-ma-seû-z'), *s. f.* Ouvrière réparant les pipes de terre et en ôtant les bavures.

TRAME (tra-m'), *s. f.* || **1°** Fil que l'on conduit avec la navette entre les fils qu'on nomme chaîne, pour faire de la toile et diverses sortes de draps et d'étoffes. Trame de soie. Trame de fil. || Par extension. Les corps organisés sont des tissus plus ou moins fins, des ouvrages à réseaux, des espèces d'étoffes dont la chaîne elle-même la trame par un art que nous ne nous lasserions point d'admirer s'il nous était connu, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 204, dans POUGENS || **2°** Fig. Le cours de la vie, de la destinée. Mon père est mort, Elvire, et la première épée Dont s'est armé Rodrigue a sa trame coupée, CORN. *Cid*, III, 3. Il a coupé ma trame dès le commencement de mes jours, BOSS. *4e sermon, 1er dim. de carême, pénitence*, 3. Et [Jupiter] voyait tous les chefs, dont la trame devait ce jour-là être tranchée par le ciseau de la Parque, FÉN. *Tél.* XVII. Ciel! n'as-tu conservé la trame de ma vie, Que pour tant de malheur et tant d'ignominie? VOLT. *Ad. du Guescl.* III, 1. J'ai eu lieu d'admirer plus d'une fois comment se noue et se dénoue la trame de nos destinées, et de combien de fils déliés et fragiles le tissu en est composé, MARMONTEL, *Mém.* II. [Il] Rêve de longs succès, rêve de longs amours, Et d'une trame d'or file en riant ses jours, DELILLE, *Imag.* VI. || **3°** Fig. Complot, ruse. De combien de tragédies, Sans ton assuré secours, Étaient les trames ourdies Pour ensanglanter nos jours? MALH. II, 2. Je sais les tours rusés et les subtiles trames Dont pour nous en planter savent user les femmes, MOL. *Éc. des f.* I, 1. Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours, De rompre des méchants les trames criminelles, RAC. *Esth.* III, 4. La trame ourdie par Anitus [contre Socrate]... servait à la fois sa haine personnelle et la vengeance du parti populaire, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. Espérons que le temps dévoilera toute cette trame ténébreuse de perfidies et de noirceurs, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 88, dans POUGENS. || **4°** Nom donné à une sorte de soie moulinée.

— REM. On a dit aussi trème. Fil de trème dont la laine aura été bien et dûment cardée sans mélange, *Arrêt du Cons. d'État*, 12 juill. 1717.

— HIST. XIIIe s. Trop voit l'en en cest monde volentiers ce k'on aime; Mes pou vault telz deduiz, car adès y fault traime, J. DE MEUNG, *Test.* 1893. || XVe s. Se la traime fault et l'en y mette traime de mendre [moindre] valeur, DU CANGE, *abrocare*. || XVIe s. Sur le mestier d'un si vague penser Amour ourdit les trames de ma vie, RONS. *Amours de Cassandre*, 13.

— ÉTYM. Wallon, *traimm*; provenç. espagn. et ital. *trama*; du latin *trama*, que les étymologistes tirent de *trameare*, passer au delà, entre, de *tra*, au delà, et *meare*, passer (voy. MÉAT).

TRAMÉ, ÉE (tra-mé, mée), *part. passé* de tramer. || **1°** Dont la trame est passée entre les fils de la chaîne. Une étoffe tramée d'or, d'argent. || Fig. Le ciel, qui les avait l'un pour l'autre formés, Voulut que d'un même or leurs jours fussent tramés, RAC. *Poés. div. la Nymphe de la Seine.* || **2°** Fig. Comploté. Le 19 d'avril 1416, on découvrit une conspiration tramée dans Paris par le duc de Bourgogne, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. V, p. 171.

TRAMER (tra-mé), *v. a.* || **1°** Passer la trame entre les fils qui sont tendus sur le métier. Tramer fin. Enjoignons aux tisseurs de tramer et battre chaque pièce d'étoffe également dans toute son étendue, *Lett. pat.* 4 juin 1780, art. 4. || **2°** Fig. Machiner. Et la main de Pallas trame tous ces complots, RAC. *Brit.* IV, 2. C'est une opinion générale, qu'un gentilhomme de Sicile, nommé Jean de Procida, déguisé en cordelier, trama cette fameuse conspiration, par laquelle tous les Français devaient être égorgés à la même heure, le jour de Pâques, au son de la cloche des vêpres, VOLT. *Mœurs*, 61. Dans le cours du règne de cette grande reine [Elisabeth], cinq conspirations sont tramées contre sa vie par des jésuites, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*jésuite*). On trame quelque chose contre moi, disait-il, puisqu'on se cache de moi, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* || **3°** Se tramer, *v. réfl.* Être tramé, machiné. Un complot se trame dans l'ombre. || Impersonnellement. Il se trame quelque chose contre vous.

— HIST. XVIe s. Le temps leger s'envolle et nous va decevant, Miserables mortels, qui tramons en vivant Desseins dessus desseins, fallace sur fallace, DESPORTES, *Œuvres chrétiennes, Sonnets*, 4.

— ÉTYM. *Trame*.

† **TRAMEUR, EUSE** (tra-meur, meû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière dont l'occupation est de disposer les fils des trames. || *S. f.* Trameuse, engin dans la filature des draps.

TRAMONTANE (tra-mon-ta-n'), *s. f.* || **1°** L'étoile polaire, qui, avant la découverte de la boussole, servait seule de guide aux navigateurs. || Sur la Méditerranée, perdre la tramontane, ne plus voir la tramontane à cause des nuages; ne pouvoir plus s'aider de la boussole, à cause de l'agitation du vaisseau. || Fig. Perdre la tramontane, être troublé, ne plus savoir comment se conduire, se diriger. Dans ces ténèbres, monsieur le cardinal [de Richelieu] a-t-il vu moins clair, a-t-il perdu la tramontane? VOIT. *Lett.* 74. Il [le roi] me fit l'honneur de me dire qu'ils [les médecins de Henriette d'Angleterre mourante] avaient perdu la tramontane, qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient, et qu'il allait essayer de leur remettre l'esprit, LA FAY. *Hist. Henr. d'Anglet.* Dans les discours fleuris je perds la tramontane, DUFRESNY, *Réconc. norm.* I, 10. || **2°** Sur la Méditerranée, vent du nord. La tramontane, que nous avions en poupe, nous porta en une heure et demie à notre signal, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 252, dans POUGENS. || En général, vent du nord. Les froids météores qu'à travers mes chassis je considérais tomber du ciel, poussés d'une si rigoureuse tramontane, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 3. || **3°** Le côté du nord. Maison exposée à la tramontane.

— HIST. XIIIe s. Car donc, quel part la pointe [de l'aiguille aimantée] vise, La tresmontaigne est là sans doute, *Lais inédits*, p. IV. Vierge très gracieuse de toute grace plaine.... Clere estoile de mer, certaine tresmontaine, Maine nous et conduis en gloire souveraine, J. DE MEUNG, *Test.* 2117. || XVe s. Comme s'il voulsist dire que ce feust l'honneur et le soustenement de France et l'estoille tremontane dont tout se gouverne, CHASTELAIN, *Exposit. sur vérité*. || XVIe s. Comme aux mariniers eclaire Celle tramontane claire Qui tant decore la nuict, DU BELLAY, III, 11, *recto*. Seule fin de mes vœux, doux vent de ma navire, Ma claire tramontane, heureux port où j'aspire, DESPORTES, *Élég.* II, 5, *Pyromance*.

— ÉTYM. Wallon, *tremontranss*; provenç. *trasmontana*, *tramontana*, *tremontana*, l'étoile polaire, et aussi vent du nord; catal. espagn. portug. et ital. *tramontana*; de *tra* ou *trans*, au delà, et *mons*, *montis*, montagne. Comme l'indique le genre, c'est *stella*, étoile, qui est sous-entendu; et l'étoile polaire a été ainsi nommée en Provence et dans le nord de l'Italie, parce qu'elle s'y voit au delà des Alpes et des Apennins.

† **TRAM-WAY** (tra-mouè), *s. m.* Chemin de fer à rails plats, à niveau du sol; la traction s'y fait par des chevaux.

— ÉTYM. Angl. *tram-way*, de *tram*, rail plat, et *way*, voie.

† **TRANCADE** (tran-ka-d'), *s. f.* Gros bloc de pierre, plein de larges cavités, qui se trouve à la surface de la terre.

† **TRANCHAGE** (tran-cha-j'), *s. m.* Action de trancher. Le tranchage des feuilles minces de bois.

1. **TRANCHANT** (tran-chan), *s. m.* || **1°** Le côté tranchant d'une épée, d'un couteau, etc. Pharaon les a vus, et il s'est consolé de la foule de tout son peuple qui a été tué par le tranchant de l'épée, SACI, *Bible, Ézéchiel*, XXXII, 31. Le glaive qui a tranché les jours de la reine est encore levé sur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal, BOSS. *Mar.-Thér.* On voyait la terre s'ouvrir en sillons par le tranchant de la charrue, FÉN. *Tél.* XVII. C'est particulièrement dans la fabrication des tranchants, c'est-à-dire dans les opérations qui absorbaient le plus de main-d'œuvre, que les machines sont intervenues, *Presse scientifique*, 1861, t. II, p. 157. || Mettre à tranchant, c'est, après avoir blanchi et dégrossi une lame d'acier, en faire le tranchant sur une meule. || Rendre le tranchant à un glaive, l'aiguiser. Voyons de quelle audace Vous [Hollandais] détachez du toit l'armet et la cuirasse, Et rendez le tranchant à ces glaives rouillés Que du sang espagnol vos pères ont souillés, CORN. *Vict. du roi en* 1672. || Dans une épée, le tranchant se divise en trois parties qu'on appelle le talon, le faible et le fort. || Terme d'escrime. Vrai tranchant, partie de la lame d'une épée avec laquelle on se défend, et qui se trouve placée du côté gauche. Faux tranchant, partie de la lame dont on fait rarement usage, et qui est du côté droit. || Épée à deux tranchants, épée qui coupe des deux côtés. La parole de Dieu est vivante et efficace, elle perce plus qu'une épée à deux tranchants, SACI, *Bible, St Paul, Épît. aux Hébr.* IV, 12. || Fig. La parole de Dieu est une épée à deux tranchants, elle frappe et pénètre jusqu'au fond de l'âme || Fig. A deux tranchants, qui blesse de deux côtés. Ce pouvoir [royal] était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible, VOLT. *Mœurs*, 191. || Fig. Ce mot, ce raisonnement, cette raillerie, est une épée à deux tranchants, ce mot, ce raisonnement décide deux questions, cette raillerie attaque deux personnes ou deux ridicules à la fois. || On dit aussi simplement : Un argument à deux tranchants. || Fig. Une lame à deux tranchants, une personne qui est double dans sa conduite. Ô perfide chanteur! lame à deux tranchants! c'est toi qui payeras pour tout le monde, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 19. || **2°** Instrument qui sert à séparer la portion de rayons dont on veut s'emparer dans une ruche. || **3°** Le côté le plus mince d'un objet. On sait qu'on éprouve dans l'eau une plus grande résistance en y faisant mouvoir la main par le plat que par le tranchant, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 80. || **4°** *S. m. pl.* Les tranchants, voyez TRANCHANTS (côtés).

— HIST. XIIIe s. Couvreurs de mesons et toutes autres manieres d'ouvriers qui ouvrent du tranchant en merrien, *Liv. des mét.* 104. || XVe s. Je ne vueil parler fors que de la verité, et aller parmi le tranchant, sans colorer l'un ni l'autre, FROISS. II, III, 63. || XVIe s. Othon, ayant resolu de se tuer.... aprez avoir.... affilé le trenchant d'une espée de quoy il se vouloit donner, MONT. I, 339.

— ÉTYM. *Tranchant* 2.

2. **TRANCHANT, ANTE** (tran-chan, chan-t'), *adj.*

|| 1° Qui tranche, qui peut trancher. Un instrument tranchant. Les épées tranchantes des Gaulois, les éléphants de Pyrrhus, ne les surprirent qu'une fois [les Romains], MONTESQ. *Rom.* 2. Ainsi mes paroles étaient une épée tranchante à deux côtés, selon les paroles de l'Apocalypse, SÉV. 237. || Écuyer tranchant, officier qui est chargé de couper les viandes à la table des princes. || Substantivement, grand tranchant, grand écuyer tranchant. M. de Blainville fit à la Cène sa première fonction de grand maître des cérémonies, et la Chesnaye y servit comme grand tranchant, en portant un des plats, qui est un des droits de sa charge, DANGEAU, I, 157, *Jeudi saint*, 19 avr. 1685. || En vénerie, côtés tranchants, les côtés du pied de l'animal lorsqu'ils ne sont pas usés. || 2° Fig. Qui décide comme tranche une épée. Un esprit tranchant. Très-poli dans la conversation, mais hardi et tranchant, la plume à la main, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 déc. 1768. Juges superficiels et tranchants, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 146. || Il se dit des choses en un sens analogue. Vos paroles sont tranchantes, et mettent de l'huile dans le feu, SÉV. 13 nov. 1673. Ces réponses tranchantes contre un idolâtre ne pénétraient pas jusqu'à la racine de la difficulté, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. Quoiqu'il ne manquât pas de politesse à certains égards, son ton était aussi tranchant qu'impérieux, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, p. 339, dans POUGENS. || 3° Fig. Qui est sans nuance, sans adoucissement intermédiaire, en parlant de teintes, de couleurs. Des laquais chamarrés de livrées tranchantes, HAMILT. *Gramm.* 11. Les couleurs tranchantes frappent tous les yeux, VOLT. *Phil. ignor.* 32. Ainsi rien n'est tranchant, ainsi rien n'est mêlé; Ainsi sont réunis sur cette échelle immense Le degré qui finit et celui qui commence, DELILLE, *Trois règ.* VIII.

— HIST. XI° S. Tanz colps ad pris de bons espiez trenchans, *Ch. de Rol.* XL. || XII° S. Car veez cum li peres chastie sun enfant Par mult dulce parole e par aspre e mordant; E mainte feiz le bat de la verge tranchant, *Th. le mart.* 78. || XIII° S. Car moult [elle] doutoit la bise, qui ert [était] tranchans et fiere, *Berte*, XL. Nostre sire nel volt soufrir, Son ange fist devant venir, A [avec] une bien tranchant espée La voie a à celui veée, *Ren.* 219. || XV° S. Un large fer de Bordeaux, aussi tranchant et affilé que nul rasoir pouvoit estre, FROISS. II, II, 5. || XVI° S. Marius lui respondit avec un soupir trenchant tiré du profond du cœur, AMYOT, *Mar.* 73. Les grands avoient leurs eschansons et trenchants, MONT. I, 372. La sentinelle ne pouvant endurer la bise tranchante, D'AUB. *Hist.* III, 155.

TRANCHE (tran-ch'), *s. f.* || 1° Morceau coupé un peu mince d'un objet quelconque. Une tranche de melon. Ne trouvant plus de poulets coupés, elle fut réduite à lui servir des tranches de gigot de mouton, SCARRON, *Rom. com.* II, 8. Le père saisit un jambon qui pendait au plancher, en coupe une tranche et se retire, P. L. COUR. *Lett.* I, 215. || Il se dit aussi de morceaux de corps durs qui sont plus longs et larges qu'épais. M. l'abbé de Rochon a démontré cette inégalité de dureté dans les tranches du cristal de roche, en mettant sur la surface polie de ce cristal un verre objectif d'un long foyer, BUFF. *Min.* t. VI, p. 117. La fameuse table de marbre d'un seul morceau [au palais de Justice de Paris], si longue, si large et si épaisse que jamais on ne vit, disent les vieux papiers terriers, dans un style qui eût donné appétit à Gargantua, pareille tranche de marbre au monde, V. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, I, 1. || 2° Terme de cuisine. Un morceau de tranche, un morceau de cuisse de bœuf. || Terme de boucherie. Tranche grasse, partie de la cuisse du bœuf qui s'étend, de la longueur du tendre de tranche, en pointe comme le tendre, jusqu'à la culotte et au gîte. || Tranche au petit os, le milieu du gîte à la noix. || 3° Tranche de marbre, plaque mince de marbre, qu'on insère dans un compartiment de maçonnerie, pour décorer une façade, etc. || 4° Terme de géométrie. Se dit des solides qui résultent de la section d'un prisme, d'un cylindre, etc. par des plans parallèles. || Terme d'hydrostatique. Tranche d'un liquide, portion d'un liquide qu'on suppose partagé en sections infiniment minces. L'hypothèse du parallélisme des tranches, établie par Daniel Bernoulli, NAVIER, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 311. || 5° Terme d'arithmétique. Division qu'on fait des chiffres d'un nombre de trois en trois, afin de l'énoncer plus facilement. || 6° Terme de marine. Division de la cale. || 7° Terme de reliure. Surface unie que présente l'épaisseur d'un livre rogné. Tranche marbrée, dorée. Un volume de Cicéron doré sur tranche, et relié de maroquin de Levant, BALZ. *Dissert. crit.* 7. Il faut donner aux enfants un livre bien relié, doré même sur tranche, avec de belles images et des caractères bien formés, FÉN. t. XVII, p. 29. Que la tranche soit lisse, exempte d'aucun saut; Car c'est dans la rognure un bien vilain défaut, LESNÉ, *la Reliure*, p. 60. Quelquefois sur la tranche on peint des paysages, Des miniatures même, et mille autres objets, Qui ne sont apparents qu'en courbant les feuillets, ID. *ib.* p. 63. || Faire la tranche, couvrir cette tranche d'une couleur unie, ou jaspée, ou marbrée, ou même la couvrir de feuilles d'or, *Manuel du relieur*. || Petite bande d'or pour faire des bords de livres. || Tranche-peigne, tranche de livre marbrée au peigne. || 8° Circonférence des monnaies modernes, où l'on met la légende ou le cordonnet, pour empêcher qu'elles ne soient rognées. Un ingénieur français nommé Casting avait inventé la machine à marquer sur la tranche, qui opposait une digue à la cupidité des rogneurs des monnaies, MONGEZ, *Instit. Mém. acad. inscr.* t. IX, p. 229. || 9° Terme d'artillerie. Surface perpendiculaire à l'axe d'une bouche à feu et qui termine la volée. Tranche de la bouche d'un canon. Tranche des tourillons. || 10° Surface plane qui termine un objet. Je fus frappé d'un site d'où l'on avait une vue superbe du Mont-Blanc, de ses grandes tranches pyramidales et de sa pointe, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 440, dans POUGENS. || 11° Terre que la charrue enlève de la raie qu'elle ouvre. || 12° Le côté mince d'un objet. Lorsque l'anneau [de Saturne] ne nous présente exactement que sa tranche, il ne réfléchit pas assez de lumière pour qu'on puisse l'apercevoir avec les meilleures lunettes, BUFF. *Théor. terr. Œuv.* t. IX, p. 195. || 13° Synonyme de houe bident, voy. HOUE. || Ciseau acéré, fixé dans un bloc, avec lequel les faiseurs d'hameçons coupent le fil de fer. || Ciseau d'acier emmanché, servant à trancher le fer, quand il est chaud. || Couteau et espèce de coin à l'usage des fondeurs. || Sorte de marteau tranchant. || Outil du maréchal pour rogner ou couper un fer. || Double crochet dont se servent les ardoisiers. || 14° Nom donné, dans certaines provinces, à une sorte de bêche. Il a essayé de lui assener sur la tête un coup d'un instrument en fer dit tranche de jardinier, *le National* de 1869, 14 févr. 1869.

— HIST. XIV° S. Ils scierent les pieux dont je vous vois [vais] parlant, En terre rez à rez; mais je vous acreant Qu'on ne les alla pas trestous outre sciant; Puis alerent la trenche de terre recouvrant, *Guescl.* 19455. || XV° S. Le suppliant print une tranche et se mist à becher, DU CANGE, *trancheia.* Fort deffait et deffiguré par la tranche qu'il avoit au visage, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 646, dans LACURNE. Unes heures couvertes de cuir vermeil empraint et doré sur tranche, DE LABORDE, *Émaux*, p. 520. || XVI° S. Deux charretes où estoient les forges, trois chargées de pelles, picques et tranches, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 183, dans LACURNE. Marteaulx, pelles, picqz, tranches et hoyaulx, desquels nosditz salpestriers seront tenus se meubler et fournir, *Ordonn.* 13 févr. 1543. Se servant d'instrumens bien trenchans pour faire la trenche bien unie, O. DE SERRES, 469. J'ay un livre toscan dont la tranche est garnie richement d'or battu de l'une et l'autre part, LA BOÉTIE, 515.

— ÉTYM. Nom verbal de *trancher*; wallon, *treing*; picard, *tringue.*

TRANCHÉ, ÉE (tran-ché, chée), *part. passé* de trancher. || 1° Coupé, séparé en coupant. Il opina, sans s'appuyer sur rien, que M. Fouquet aurait la tête tranchée à cause du crime d'État, SÉV. *Lett. à Pompone*, 17 déc. 1664. La partie la plus voisine du mont Liban n'offre que des rochers tranchés et culbutés, et c'est ce qu'on appelle l'Arabie Pétrée, BUFF. *Addit. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 403. || Terme de blason. Écu tranché, écu coupé en ligne diagonale de droite à gauche. || Tranché crénelé, se dit quand la division du tranché est faite par créneaux. || Tranché taillé, se dit quand sur le tranché il y a une petite taille ou entaille au cœur de l'écu. || 2° Bois tranché, se dit du bois qui, ayant des nœuds ou des fils obliques, est difficile à façonner. || 3° Fig. Qui ne présente point d'intermédiaire. Les différences nombreuses et tranchées qui séparent ces deux espèces [le hocco et le dindon], BUFF. *Ois.* t. IV, p. 136. Un noir bien tranché, ID. *ib.* t. VIII, p. 103. Son plumage est agréablement mêlé et tranché de blanc et de noir, ID. *ib.* t. XIII, p. 155. C'est en s'efforçant à ranger toutes les productions organiques en classes, en genres et en espèces, que le naturaliste s'aperçoit que les divisions de la nature ne sont point tranchées comme celles de l'art, BONNET, *Paling. phil.* III, 3. Le ciel et la terre sont de deux couleurs si fortement tranchées, que cette nature elle-même a l'air d'être arrangée avec une sorte d'apprêt, STAEL, *Corinne*, XV, 7. Il s'en faut bien que l'instant où le baromètre commence à baisser ou à monter soit aussi nettement tranché ici que sous la zone torride, RAMOND, *Inst. Mém. scienc.* 1808, p. 104.

TRANCHÉE (tran-chée), *s. f.* || 1° Ouverture, excavation pratiquée dans la terre. On fait des tranchées pour dessécher les marais. Il fit ouvrir sur le soir la tranchée des deux côtés de la rivière, au-dessous et au-dessus de la ville, afin d'y faire écouler les eaux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 250, dans POUGENS. || Longue ouverture de terre faite pour planter des arbres, de la charmille, ou pour faire un fossé, une rigole. || Terme de ponts et chaussées. Excavation profonde, au fond de laquelle se trouve un canal, une rigole, un chemin de fer, une route. || Terme d'hydraulique. Tranchée de recherche, tranchée faite pour amasser les eaux de divers endroits. || Terme de chasse. Longue ouverture que l'on creuse pour fouiller et déterrer les renards et les blaireaux. || 2° Terme de guerre. Sorte de fossé creusé par l'assiégeant, dans les siéges, afin de pouvoir s'approcher à couvert de la place. Une tranchée enfilée. Monter sur le revers de la tranchée. Etre de tranchée. Quand on se résolut de l'attaquer par force [Corbie prise par les Espagnols], alors il n'y eut personne qui ne criât.... les autres disaient qu'on avait peur que nos soldats ne mourussent pas assez tôt de misère et de faim, et que l'on les voulait noyer dans leurs propres tranchées, VOIT. *Lett.* 74. La première [de trois choses dont on est redevable au roi] est d'avoir été à la tranchée tambour battant, et d'y avoir fait transporter les drapeaux; ce qui ne se pratiquait point, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 366. Toutes nos tranchées et travaux sont d'une grande profondeur pour mettre nos gens à couvert, ID. *ib.* t. III, p. 387. Viendra le temps que tes ennemis [à toi Jérusalem].... t'environneront de tranchées, et t'enfermeront, et te serreront de toutes parts, BOSS. *Hist.* II, 8. Il dit que la ville a des endroits faibles.... et capitulera après huit jours de tranchée ouverte, LA BRUY. X. Comme il [Charles XII] visitait la tranchée seul avec un ingénieur, il a reçu un coup dans la tête dont il est mort, MONTESQ. *Lett. pers.* 127. || Monter la tranchée, être de service à la tranchée. Il fit monter la première tranchée par son régiment, HAMILT. *Gram.* 8. Il alla au siége de Mons en 1691, et il montait tous les jours la tranchée, FONT. *Sauveur.* || Descendre la tranchée, quitter la tranchée où l'on a été de service. Voilà des lettres de votre enfant; il revient de descendre la tranchée [à Philisbourg], SÉV. *à Mme de Grignan, la Toussaint* 1688. || Tranchée simple, celle dont on commence l'exécution en étant entièrement à découvert. || Tête de tranchée, partie de la tranchée la plus rapprochée de la place. || Cavalier de tranchée, massif de terre avec parapet élevé par les assiégeants près des chemins couverts de la place, afin de pouvoir plonger dans les places d'armes saillantes pour en chasser les défenseurs. || Nettoyer la tranchée, se dit quand l'assiégé, faisant une sortie, chasse ou tue tous ceux qui sont dans la tranchée. M. de Lorraine ne voulait point qu'on s'amusât au siége de Trèves, et disait: Vous y périrez, messieurs; songez qu'il y a quatre mille hommes et un maréchal de France en colère; en effet, ce maréchal fait des miracles; il nettoye tous les deux ou trois jours la tranchée avec une propreté extraordinaire, SÉV. 215. || Tranchée double, celle qui a un parapet de chaque côté. || Tranchée à crochet, celle qui va en zigzag vers la place. || Tranchée se dit aussi de l'espèce de double rempart qu'on forme avec des fascines, des gabions, des sacs remplis de laine ou de terre, quand le terrain est de roche ou difficile à creuser. || 3° Terme forestier. Se dit des ouvertures qui se font dans les bois, telles que les laies et chemins. || 4° Terme de maçonnerie. Tranchée de mur, entaille dans une suite de pierres au dehors d'un mur, pour y encastrer l'extrémité d'une poutre et la recouvrir de plâtre. || 5° Douleurs aiguës qu'on ressent dans les entrailles; il se dit surtout au pluriel. L'insomnie, la colique et les tranchées sont le partage de l'homme intempérant, SACI, *Bible, Ecclé-*

siastiq. XXXI, 23. Ce remède si terrible qui fait trembler en le nommant.... purge beaucoup plus doucement qu'un verre d'eau de fontaine, ne donne pas la moindre tranchée, pas la moindre douleur, SÉV. 248. || Fig. C'est alors que l'âme est dans le travail et dans les tranchées de l'enfantement, BALZ. 4e *disc. sur la cour.* || Tranchées utérines, douleurs qui ont leur siége dans la matrice après l'accouchement, et qui sont causées par les efforts que fait cet organe pour expulser les caillots qu'il contient encore. || 6° Chez les chevaux, tranchées rouges, coliques très-violentes. || 7° Terme populaire. Tranchées de saint Mathurin, accès de folie.

— HIST. XIIIe s. Vit les tranchées et les murs Fors et espès et haus et durs, *Ren.* 11375. || XVIe s. Ce ciel de lict [d'un roi], tout enflé d'or et de perles, n'a aulcune vertu à rappaiser les tranchées d'une verte cholique, MONT. I, 328. Ils resolvent que Siré sortiroit par le ravelin de la porte avec chemises blanches, pour enfiler les tranchées, D'AUB. *Hist.* II, 305. Telle chose aide grandement à les faire accoucher, n'estant si vexée des tranchées ou ondées, PARÉ, XVIII, 16.

— ÉTYM. *Tranché*; bourg. *trainchée*; provenç. *trencada*.

† **TRANCHEFIL** (tran-che-fil), *s. m.* || 1° Terme de manége. Petite chaîne qui est autour du mors. || 2° Instrument pour former les veloutés des tapis de Turquie.

TRANCHEFILE (tran-che-fi-l'), *s. f.* || 1° Terme de relieur. Petit morceau de papier ou de parchemin, entouré de soie ou de fil, et qui se met au haut et au bas du dos d'un livre qu'on relie, afin de tenir les cahiers assemblés, et de résister à l'effort de la main qui tire un livre d'entre d'autres livres rangés sur un rayon de bibliothèque. Ce petit ornement qu'on nomme tranchefile, Maintient la coiffe ferme, au livre très-utile, LESNÉ, *la Reliure*, p. 65. || On trouve aussi dans les livres techniques tranchefil au masculin. C'est aussi sur le tranchefil que s'attache le ruban qu'on nomme sinet, *Dict. des arts et métiers, Relieur.* || 2° Couture en forme de bordure, dans l'intérieur des souliers.

— HIST. XVIe s. C'est [la douane] une tranchefile propre à estrangler le plus riche marchand de France, FROUMENTEAU, *Finances*, f° 38.

— ÉTYM. *Trancher*, et *file*.

† **TRANCHEFILER** (tran-che-fi-lé), *v. a.* Faire la tranchefile. Quand la tranche est dorée ou bien mise en couleur, Tranchefilez le livre au gré de l'amateur.... On tranchefile en fil, on tranchefile en soie.... On en fait en argent mêlé de soie et d'or, LESNÉ, *la Reliure*, p. 65.

— HIST XVIe s. Les paresseux mariniers, lesquels, à l'heure de la plus forte tourmente, sont contraints de s'empescher à recouldre et rapiecer les vieilles voyles, et à rehouer et tranchefiler leurs cables et cordages, M. DU BELLAY, *Prolog.*

† **TRANCHE-GAZON** (tran-che-ga-zon), *s. m.* Instrument propre à détacher le gazon par plaques, et à ébarber les bordures. || Charrue à soc large et tranchant et à coutre très-coupant.

TRANCHELARD (tran-che-lar), *s. m.* Couteau à lame fort mince, dont les cuisiniers se servent pour couper le lard en tranches très-minces.

— HIST. XVe s. Ung grant cousteau de cuisine, nommé tranchelart, DU CANGE, *tranchetus*.

— ÉTYM. *Trancher*, et *lard*.

† **TRANCHE-MAÇONNÉ, ÉE** (tran-che-ma-so-né, née), *adj.* Terme de blason. Se dit d'un écu dont une division est en maçonnerie.

† **TRANCHEMENT** (tran-che-man), *s. m.* Action de trancher.

— HIST. XIVe s. La char mauvese soit ostée o [avec] trenchement ou o cautere convenable, H. DE MONDEVILLE, f° 67, *verso*.

— ÉTYM. *Trancher*; provenç. *trencamen*.

† **TRANCHÉMENT** (tran-ché-man), *adv.* D'une manière tranchée. Nous avons écrit par Lafontaine que, tranchément, la trêve que le roi demande pour les Anglais et Hollandais nous avoit été refusée, *Mém. de Bellièvre et de Sillery*, p. 276.

— HIST. XIVe s. Volons que nostres hoirs ou nostre hoir soient controint trainchiement à tenir, à accomplir.... toutes les choses dessus dites, DU CANGE, *trencator*.

TRANCHE-MONTAGNE (tran-che-mon-ta-gn'), *s. m.* Terme familier. Fanfaron qui fait grand bruit de son courage et de ses exploits prétendus. || *Au plur.* Des tranche-montagnes.

— HIST. XVIe s. Tranche-montaigne, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Trancher*, et *montagne*.

† **TRANCHE-PAPIER** (tran-che-pa-pié), *s. m.* Couteau pour le papier. Des tranche-papiers en ivoire, en bois.

TRANCHER (tran-ché), *v. a.* || 1° Séparer en coupant. L'acier de Damas tranche le fer. Artaxerce, sous prétexte qu'il [un officier] avait manqué de respect pour son prince, en frappant la bête avant lui, ordonna qu'on lui tranchât la tête, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 362, dans POUGENS. Enfin Almagro fut fait prisonnier, et son rival Pizarro lui fit trancher la tête, VOLT. *Mœurs*, 148. || Absolument. Ce couteau tranche comme un rasoir. Ce prince vit l'échange, et l'allait empêcher; Mais l'acier des bourreaux fut plus prompt à trancher, CORN. *Héracl.* II, 6. || Trancher le placage, couper le bois en feuilles minces. || Trancher dans le vif, se dit d'un chirurgien qui coupe dans une partie que la gangrène n'a pas encore atteinte. || Fig. Trancher dans le vif, rompre tout à coup des relations nuisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire. || 2° Absolument, découper. Le service de l'écuyer consistait, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, comme les guerriers d'Homère, CHATEAUBR. *Génie*, IV, V, 4. || 3° Fig. Couper, ôter, interrompre comme par le fer. Et toujours la fortune, à me nuire obstinée, Tranche mon espérance aussitôt qu'elle est née, CORN. *Poly.* IV, 6. La vie est si précipitée dans sa course qu'à peine avons-nous pris les premières teintures des connaissances que nous recherchons, que la mort inopinément tranche le cours de nos études par une fatale et irrévocable sentence, BOSS. 2e *sermon, Quinquag.* I. || Poétiquement. Mettre fin à la vie. Mais si ce fer aussi tranche sa destinée, CORN. *Hor.* II, 4. La mort toujours cruelle Aime à trancher des jours heureux, Et n'entend point les vœux D'un infortuné qui l'appelle, QUIN. *Amad.* III, 1. Et le fer est moins prompt à trancher une vie Que le nouveau poison que sa main me confie, RAC. *Brit.* IV, 4. || La Parque a tranché ses jours, le fil de ses jours, il est mort. Elle apprit qu'il avait suivi Adraste dans les combats, et que la Parque avait tranché cruellement ses jours, FÉN. *Tél.* XX. || 4° Fig. Décider, résoudre. Trancher le nœud de la difficulté. Trancher une question. Mais laissons les vaines disputes, et tranchons, en un mot, la difficulté par le fond, BOSS. *Hist.* II, 13. Les exemples tranchaient tout le doute en cette matière, ID. *Var.* XV, 16. || 5° Abréger, couper court, mettre brusquement fin. Cela fut cause qu'elle trancha son discours assez court, D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 2. Et, pour trancher enfin ces discours superflus, Albe vous a nommé, je ne vous connais plus, CORN. *Hor.* II, 3. Et, pour trancher le cours de leurs dissensions, Il faut fermer la porte à leurs prétentions, ID. *D. Sanche*, I, 2. Tranchez-moi votre discours d'un apophthegme à la laconienne, MOL. *Mar. forcé*, 6. Ma dernière partie, que je tranche en un mot, parce que ce n'est que la suite des deux précédentes, BOSS. *Sermons, Asc. de J. C.* 2. Et tu verras mon indulgence Trancher nos éclaircissements, CHAULIEU, *Raccommodement, à Mme D.* Quand la discussion, comme il arrivait souvent, avait été longue, diffuse, obstinée, le premier consul savait la résumer, la trancher d'un seul mot, THIERS, *Hist. du Cons. et de l'Emp.* XIII. || Trancher le mot, appeler hardiment une chose par son nom; dire sans détour ce qu'on veut dire. Tranchez le mot, seigneur, je vous ai fait mon maître, Et je dois obéir malgré mon sentiment, CORN. *Sertor.* II, 2. Monsieur, la plupart des gens, sur cette question [si on est gentilhomme] n'hésitent pas beaucoup; on tranche le mot aisément; le nom ne fait aucun scrupule à prendre, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Il y a pourtant de part ou d'autre une fraude manifeste; tranchons le mot, un crime honteux, VOLT. *Pol. et lég. Nouv. probabilités.* Nous souffrons des choses, des gens.... quinze ans de galère, tranchons le mot, cet abaissé notre humeur fière, P. L. COUR. *Lettres au censeur*, X. || Le trancher net, dire tout franc et sans déguisement. Qu'il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net, D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait, MOL. *F. sav.* V, I. || 6° Terme de verrerie. Appuyer le verre fondu contre l'extrémité du mors de la canne. || Terme de métallurgie. Forger un métal sur la partie droite de la panne du marteau. || 7° *V. n.* Fig. Décider hardiment. Cela est bientôt dit, marquis; il n'est rien plus aisé que de trancher ainsi, MOL. *Critique*, 7. Voilà une réponse qui tranche, BOSS. 1er *avert.* 21. Des hommes qui, dans des mœurs dissipées, n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse aux vérités de la religion, tranchent, décident, sur des points qu'une vie entière d'étude, accompagnée de lumière et de piété, pourrait à peine éclaircir, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* || 8° Abréger, couper court. Car, tranchant avec moi par ces termes exprès....MOL. *Éc. des f.* III, 4. En peu de mots, sans façon, sans vous amuser à beaucoup de discours, tranchez-moi d'un apophthegme, ID. *la Jalousie du Barbouillé*, sc. 6. || Elliptiquement. Tranchons là, ne discutons pas davantage. || Trancher court, terminer en peu de mots une conversation, un discours. Si dans cette matière il n'était nécessaire de trancher court, BOSS. *Lett. abb.* 184. || Trancher net, s'expliquer avec quelqu'un en peu de mots et sans ménagement. Il n'y a rien de tel que de trancher net, et cela donne un air de savant qui éblouit un lecteur, BOSS. 5e *avert.* 37. || 9° Trancher du, se donner des airs de, en ce sens que ces airs seront péremptoires, avantageux, tranchants. Mais je ne m'aperçois que, tranchant du prud'homme, Mon temps en cent caquets sottement je consomme, RÉGNIER, *Sat.* IV. Tranchant du généreux, il croit m'épouvanter, CORN. *Poly.* V, 1. Ha! ne tranche plus du ministre, Tu n'étais né que pour le sistre, SCARR. *Mazarin. Œuv.* t. I, p. 286. Notre homme Tranche du roi des airs, pleut, vente, et fait en somme Un climat pour lui seul, LA FONT. *Fabl.* VI, 4. Je te vois en train De trancher avec moi de l'homme d'importance, MOL. *Amph.* I, 2. M. de Seignelay trancha du maître dans la marine, comme font tous les ministres du roi dans leur district, LA FAY. *Mém. cour France, Œuv.* t. III, p. 52, dans POUGENS Il me semblait qu'un homme qui voulait trancher du petit seigneur, ne devait pas se montrer fort sensible à la perte de ses hardes, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 3. Il faut voir ce marchand, philosophe en boutique.... Trancher du financier, jouer le grand seigneur, GILB. *Le XVIIIe s.* || Trancher du grand, faire le grand personnage. Le partisan, quoique des plus roturiers de sa compagnie, tranchait du grand, LESAGE, *Gil Blas*, III, 3. || 10° Passer d'une couleur vive à une autre couleur vive, sans aucune nuance ni adoucissement. Comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 52. || Fig. Cette pensée, cette phrase tranche dans son discours, elle a un caractère trop différent de ce qui précède et de ce qui suit. La qualité de fripon tranche moins que la vertu avec le caractère des hommes, il leur ressemble par là davantage, MARIV. dans DESFONTAINES. Il tombe quelquefois dans l'écueil dangereux de la familiarité du style, qui contraste et qui tranche avec la délicatesse ou la grandeur de la pensée, D'ALEMB. *Élog. Lamotte.* || Terme de teinturier. Se dit du drap teint en pièce, dont l'intérieur, lorsqu'on le coupe, paraît d'une nuance beaucoup plus faible. || 11° Se trancher, *v. réfl.* Être tranché. Ces branches se tranchent avec un sécateur.

— REM. On lit dans Corneille : Du plus grand des mortels j'ai vu trancher le sort, *Pomp.* II, 2. Voltaire a blâmé cette phrase, disant qu'on ne tranche point un sort; mais cela est trop rigoureux, puisqu'on dit trancher la destinée.

— HIST. XIe s. De noz ostages ferat trencher les testes, *Ch. de Rol.* IV. || XIIe s. Et se s'espée trenche, la meie [la mienne] ad grant reidur, *Th. le mart.* 37 Trenchied ad Deus ui le regne de Israel, *Livre des rois*, dans RAYNOUARD, *Gloss.* t. V, p. 416. || XIIIe s. S'ele a biau col et gorge blanche, Gart que cil qui sa robe trenche [taille], Si très bien la li escolete, Que la char pere [paraisse] blanche et nete Demi-pié d'arriers et devant, *la Rose*, 13518. Devant la table le roi, manjoit mes sires li roi de Navarre, et je tranchoie devant li, JOINV. 205. Quant vrai religieux en son cloistre s'enfonce, Monde et mondaine vie par veu si de soi tronce, J. DE MEUNG, *Test.* 730. Mestre Henry du Perche, qui demoroit à Paris, cyrurgien, trencha le pié [fit des incisions au pied] dudit Guillot en trois liex, *Miracles St Loys*, p. 129. Et lores si mistrent lor trancheor à une tour, et cil commencierent à trenchier [miner] le mur, DU CANGE, *trenchia.* Le porroit prendre [un vilain qui se serait laissé donner la chevalerie] li rois ou li bers en qui chastellerie ce seroit, et trencher ses esperons seur un fumier, ID. *calcar.* || XVe s. Or venoit le froid du matin qui les happoit et tranchoit tout le corps; dont ils entroient en fievres et en maladies; et au corps ils avoient le cours du ventre, FROISS. II, III, 83. Si leur [aux Anglais] fault garder

le passage, Que dedans Patay nullement Ne se boutent.... Connestable, je vous supplie Leur aller trancher le chemin, *Myst. du siége d'Orl.* p. 767. || XVI[e] s. Ces deux armées se trancherent et ramparerent, se flancquants d'artillerie.... CARLOIX, VII, 17. Premierement, en trenchant les vivres par mer avec ses vaisseaux, il fut en peu de temps maistre des provisions necessaires pour vivre, AMYOT, *Mar.* 77. Ils commencerent à trencher [ouvrir des tranchées] tout à l'entour pour le renfermer, ID. *Agésil.* 65. Les bois, les monts, les baisses [vallées] vois [je vais] tranchant [franchissant], LA BOETIE, 442. Cettui-là impuissant de livrer son isle, pource que le peuple se tenoit à la domination la plus ferme, et aussi que cet homme irresolu trenchoit des deux costez, D'AUB. *Hist.* II, 117. Une forteresse trenchée en roche de tous costez, ID. *ib.* I, 186. Triste, je trancherai ce tragique discours, ID. *les Tragiques*, II.

— ÉTYM. Génev. *trancher*, tourner, se cailler : *le lait a tranché*; provenç. *trencar, trenchar, trinquar*; catal. *trencar*; anc. esp. *trinchar*; esp. mod. et portug. *trincar*; ital. *trinciare*. Origine incertaine. Diez rejette *truncare*, les formes romanes y répugnant. Il rejette également *transcindere* et *transsecare*. Mais, Langensiepen ayant proposé une forme non latine *interimicare*, dérivée de *interimere*, Diez est conduit à proposer *internecare* (*internecare culmum*, dans Prudence, faire mourir le chaume) : *internecare* donnant *entrencar*, qui se trouve en effet dans le provençal, puis *trencar*, comme si le *en* tombé avait été la préposition *en*. Cela est très-peu sûr. Voyons les faits positifs. *Truncare* ou *trunciare* ont donné en français *trencher*, comme *voluntatem* a donné *volenté* et *unquam* a donné *anc*; réciproquement, on a un exemple de *en* latin transformé en *un* français, *fregunder* de *frequentare*. De plus on trouve *trenson* à côté de *tronçon*, *troncher* à côté de *trencher*, et *tronche* à côté de *trenche*. Tout montre donc que *trencher* a son origine dans *truncare*. Passons au provençal : nous y avons *trenso* à côté de *tronso*, et *anc* de *unquam*; on peut donc admettre que, là aussi, l'*un* de *truncare* s'est changé en *en*. Mais l'*in* de l'espagnol et de l'italien fait une grosse difficulté. Le provençal montre une transition; car il dit à la fois *trencar* et *trinquar* (la forme en *in* n'est pas absolument étrangère au français; voy. *trainchiement* à l'historique de TRANCHÉMENT). D'ailleurs le changement de l'*un* latin en *in* n'est pas sans exemple dans le domaine roman, puisqu'il y a en français *ainc* de *unquam*. L'*in* provençal, dérivé de *en*, aura déterminé l'*in* de l'espagnol et de l'italien. En résumé, le français vient de *truncare*, et il est probable que les autres formes romanes en viennent aussi.

TRANCHET (tran-chè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des tran-chè-z affilés; tranchets rime avec traits, paix, succès, etc.), *s. m.* Outil plat pour couper le cuir. || Couteau à l'usage du formier. || Outil du plombier pour couper le plomb. || Outil du serrurier pour couper le fer chaud, etc.

— HIST. XIV[e] s. Tenens in altera manu quemdam cultellum nuncupatum vulgariter tranchet, DUCANGE, *tranchetus*. || XVI[e] s. Le singe prenoit son tranchet et decoupoit le cuir de Blondeau comme il l'avoit vu faire, DESPER. *Contes*, XXI.

— ÉTYM. *Trancher*; wallon, *treinchet*.

† **TRANCHE-TÊTE** (tran-che-tê-t'), *s. m.* Ancien nom du bourreau.

— HIST. XV[e] s. Il fit appeler Jausselin, cil estoit la tranche-teste, et fit là decoller deux chevaliers, FROISS. II, III, 8.

† **TRANCHEUR** (tran-cheur), *s. m.* || 1° Celui qui ouvre la morue; synonyme d'habilleur. || 2° Trancheur de placage, celui qui coupe à l'aide de couteaux le bois en feuilles minces.

— HIST. XIII[e] s. Puis mist ses trancheours [mineurs] as murs, VILLEH. CLXXI.

† **TRANCHIS** (tran-chî), *s. m.* Terme de construction. Rang de tuiles ou d'ardoises, coupées de manière à s'appuyer dans l'angle d'une noue ou le long d'une jouée de lucarne.

— HIST. XIV[e] s. Trenchis [coupe de bois], DU CANGE, *trenchis*.

TRANCHOIR (tran-choir), *s. m.* || 1° Espèce de plateau de bois sur lequel on tranche la viande. || Planche de bois sur laquelle on coupe du lard lorsqu'on fait des lardons. || 2° Dans le moyen âge, plaques de métal rondes, plus souvent oblongues, et quelquefois carrées, sur lesquelles l'écuyer tranchant, armé des couteaux à couper devant le roi, coupait les viandes; il plaçait sur un second tranchoir de métal trois ou quatre tranchoirs faits de minces tranches d'un pain bis, fabriqué exprès à Corbeil, et sur cette sorte de coussin il déposait les morceaux de viandes bouillies ou rôties, d'abord pour le prince, ensuite pour ses convives, DE LABORDE, *Émaux*, p. 521. || 3° Tranchoir pointu, sorte de pièce de verre qu'on met dans quelques panneaux de vitres. || 4° Terme de teinture. Tranchoir ou tailloir, palette de bois qui contient une poignée de chaux ou de cendre gravelée que l'on met dans la cuve pour chaque balle de pastel.

— HIST. XIV[e] s. Rogier Percepot, sommellier de nos napes, en venant querre la nef et les tranchouoirs d'argent que l'en met à table devant nous, DU CANGE, *trencheator*. Une tranchoire à pied plain et doré, poise 1 marc et VII onces, DE LABORDE, *Émaux*, p. 522. || XVI[e] s. Choses chaudes maintenant longuement leur chaleur, comme tuiles ou carreaux, tranchoirs de bois eschaufés et envelopés avec des linges, O. DE SERRES, 919.

— ÉTYM. *Trancher*.

† **TRANGLES** (tran-gl'), *s. f. pl.* Terme de blason. Se dit des fasces rétrécies qui n'ont pas leur largeur ordinaire, et qui sont en nombre impair.

— ÉTYM. Autre forme de *tringle*.

TRANQUILLE (tran-ki-l'), *adj.* || 1° Sans agitation. Une mer tranquille. Cet enfant est tranquille. Le médecin lui a trouvé le pouls fort tranquille. Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins [de Louis XIV]; quand il marche, tout se croit également menacé; un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis, BOSS. *Mar.-Thér.* La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle, heureusement réunie, elle est tranquille et victorieuse, ID. *ib.* Dès que l'ombre tranquille Viendra d'un crêpe noir envelopper la ville, BOIL. *Lutr.* I. Son mari, qu'une affaire appelle dans la ville, Et qui chez lui sortant a laissé tout tranquille, ID. *Sat.* X. Quand son roi lui dit : pars, il s'élance avec joie, Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser, Et, tranquille, à ses pieds revient le déposer, RAC. *Esther, prologue.* Après le sacrifice, ils [Cléobis et Biton] s'endormirent, dans le temple même, d'un doux sommeil, et terminèrent leur vie par une mort tranquille, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 416, dans POUGENS. Tous les gouvernements sont égaux aux gens de commerce et de la campagne, dès lors qu'ils sont tranquilles, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 1. On vit tranquille aussi dans les cachots; en est-ce assez pour s'y trouver bien? J. J. ROUSS. *Contr. soc.* I, 4. Oui, j'ai quitté ce port tranquille, LAMART. *Médit.* 25. || 2° Qui est sans agitation morale, sans inquiétude. Tout est tranquille dans l'État. Tenez-vous tranquille. Un sage assez semblable au vieillard de Virgile, Homme égalant les rois, homme approchant des dieux, Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Soyez tranquille sur ma santé; elle est parfaite, SÉV. 3 mai 1680. Chaville vit M. le Tellier tranquille durant plusieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France, BOSS. *le Tellier.* Dès la première bataille, le prince est tranquille, tant il se trouve dans son élément, ID. *Louis de Bourbon.* Lui-même [un poëte] il s'applaudit, et d'un esprit tranquille Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile, BOIL. *Sat.* IV. J'ai des yeux; leur bonheur n'est pas encor tranquille, RAC. *Iphig.* II, 8. J'en laisse [de l'Asie] les Romains tranquilles possesseurs, ID. *Mithr.* III, 1. On vit uniment dans ce tranquille mélange de saint et de profane, MASS. *Avent, Disposit. à la comm.* Il [Aurengzeb] fut le barbare le plus tranquille, l'hypocrite le plus profond, le méchant le plus atroce...., VOLT. *Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 34. Et pense dans ce lieu tranquille Rencontrer son tranquille amant, ID. *Thél. et Macare.* Que n'ai-je, comme vous, ce tranquille courage, Si froid dans le danger, si calme dans l'orage? ID. *Ad. du Guescl.* II, 1. Au pied de l'échafaud, sans changer de visage, Elle s'avançait à pas lents; Tranquille elle y monta, C. DELAV. *Messéniennes, Mort de Jeanne.* || Tranquille à, tranquille à l'égard de. Muet à mes soupirs, tranquille à mes alarmes, RAC. *Androm.* V, 1. Il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer [lors de la mort du fils de Louis XIV] les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, ST-SIM. 293, 236. || Soyez tranquille, vous pouvez compter là-dessus. Cela se fera, soyez tranquille. || Soyez tranquille, est aussi une formule de menace. Je vais faire un scandale affreux; soyez tranquille, V. HUGO, *Ruy Blas*, IV, 7. || 3° Qui ne trouble le repos de personne. C'est un homme tranquille. Des citoyens tranquilles. Des voisins fort tranquilles. || Cheval tranquille, cheval qui n'a point d'ardeur. || 4° Terme de pharmacie. Baume tranquille, infusion de plantes narcotiques et d'un grand nombre de plantes aromatiques dans l'huile d'olive. Pour votre côté, j'ai envie de vous envoyer ce que j'ai de baume tranquille, SÉV. 5 nov. 1684.

— ÉTYM. Lat. *tranquillus*, tranquille.

TRANQUILLEMENT (tran-ki-le-man), *adv.* D'une manière tranquille. Si jamais le prince de Condé parut un homme extraordinaire, s'il parut voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, BOSS. *Louis de Bourbon.* Passer tranquillement, sans souci, sans affaire, La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire, BOIL. *Sat.* II. Elle [une dame à qui Fontenelle parlait du mouvement de la terre] me fit répondre qu'elle était déjà tout accoutumée à cette allure de la terre, et qu'elle avait passé la nuit aussi tranquillement qu'aurait pu faire Copernic lui-même, FONTEN. *Mond.* 2[e] *soir.* Vous avez donc soixante-neuf ans, mon cher confrère; qui est-ce qui ne les a pas à peu près? voici le temps d'être à soi et d'achever tranquillement sa carrière, VOLT. *Lett. Moncrif*, 27 mars 1757.

— ÉTYM. *Tranquille*, et le suffixe *ment*.

TRANQUILLISANT, ANTE (tran-ki-li-zan, zan-t'), *adj.* Qui tranquillise. Il a reçu une nouvelle tranquillisante. Cela est tranquillisant pour vous.

TRANQUILLISÉ, ÉE (tran-ki-li-zé, zée), *part passé* de tranquilliser. Tranquillisée sur l'avenir, elle s'occupa du présent, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 326, dans POUGENS.

TRANQUILLISER (tran-ki-li-zé), *v. a.* || 1° Rendre tranquille, calmer l'inquiétude. Il ne parviendra pas à tranquilliser sa conscience. Je verrai Panckoucke, et je le tranquilliserai, si cependant un pauvre diable qui a cent mille écus en papier sous un hangar à la Bastille [l'Encyclopédie séquestrée] peut être dûment tranquillisé, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 mars 1770. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || 2° Se tranquilliser, *v. réfl.* Se reposer, se tenir tranquille. Oui, fort bien, vous n'avez qu'à vous tranquilliser chez vous, et y attendre de mes nouvelles, DANCOURT, *Vert galant*, sc. 7. || Par extension. Il n'est pas ridicule de souhaiter qu'un sang auquel on prend tant d'intérêt se tranquillise et se rafraîchisse, SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 juill. 1677. || Cesser d'être inquiet. Tranquillisez-vous là-dessus.

— HIST. XVI[e] s. Tranquiliser [pacifier], SULLY, *Mém.* t. IX, p. 144.

— ÉTYM. *Tranquille.* On disait aussi au XVI[e] s. *tranquiller*, du lat. *tranquillare*, et *tranquilliter*.

TRANQUILLITÉ (tran-ki-li-té), *s. f.* || 1° État de ce qui est tranquille. La tranquillité de l'air, de la mer. La tranquillité du sommeil. A l'égard de la paix des Romains modernes, c'est la tranquillité de l'apoplexie, VOLT. *Dict. phil. Théodose.* C'est une belle chose que la tranquillité; oui, mais l'ennui est de sa connaissance et de sa famille, ID. *Lett. Moncrif*, 27 mars 1757. || Par extension. Vous voulez donc que je vous croie, ma fille, sur votre santé; je le veux, et je suis persuadée de la tranquillité de votre poitrine, SÉV. 13 déc. 1679. Règle générale : le détaillant [à Paris] demande avant tout la prospérité de la vente et la tranquillité des échéances, REYBAUD, *Jér. Paturot*, part. II, § 1. || 2° État de ce qui est sans agitation morale. Adieu, mais souviens-toi que c'est sur ta promesse Que mon esprit reprend quelque tranquillité, CORN. *Rodog.* I, 7. Ceux qui aiment M. Fouquet trouvent cette tranquillité admirable, je suis de ce nombre; les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde, SÉV. *à Pompone*, 20 nov. 1664. M. d'Avaux m'a mandé qu'il croyait qu'on vous avait envoyé votre cordon [le cordon bleu au comte de Grignan].... il admire la tranquillité de ne l'avoir pas demandé par un billet à M. de Châteauneuf, ID. 21 janv. 1689. Je la voudrais haïr avec tranquillité, RAC. *Brit.* III, 6. On ne voit jamais sur votre visage cette tranquillité d'un père de famille qui répand la joie dans toute la maison, BRUEYS, *Grondeur*, I, 7. Les législateurs de la Chine eurent pour principal objet du gouvernement la tranquillité de l'empire, MONTESQ. *Esp.* XIX, 19. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous

Louis XIV, fit la sûreté du régent et la tranquillité publique, VOLT. *Louis XV*, 2. Cette tranquillité philosophique, l'objet des désirs du sage, parce que c'est un bien que personne ne lui envie, D'ALEMB. *Élog. Campist.*

— HIST. XIIIe s. En pais e en tranquillité, *Ms. de St Jean.* || XIVe s. Tenu en pais et en tranquillité, BERCHEURE, fo 34, *recto.* || XVe s. La mer.... soubs la tranquilité d'ung doux ventelet s'atrampe et se pacifie, G. CHASTELAIN, *Exposit. sur vérité.* || XVIe s. Tranquillité d'esprit, Dont on a tant parlé, dont on a tant escrit, DESPORTES, *Tombeau de Desportes.* Tranquillité de conscience, laquelle le Seigneur donne aux siens, CALVIN, *Condition des âmes après la vie présente.* Si depuis la grande tranquillité de la France j'ai esté moins souvent près de Sa Majesté, D'AUB. *Hist. préface.*

— ÉTYM. Provenç. *tranquillitat*; espagn. *tranquilidad*; ital. *tranquilità*; du lat. *tranquillitatem*, de *tranquillus*, tranquille.

TRANS.... Préfixe qui entre dans la composition de certains mots, pour ajouter à leur signification l'idée de au delà, au travers: transalpin, transpercer, etc.

— ÉTYM. Lat. *trans*, au delà; comparez le celtique : gaél. *tair*, *tar*, au delà; allem. *durch*; angl. *through*; sanscr. védique, *tiras*.

TRANSACTION (tran-za-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Acte par lequel on transige sur un différend, sur un procès, etc. Transaction sous seing privé. Transaction par-devant notaire. Transaction sur procès. Une transaction disputée me fait transir; il n'y a donc rien de sûr, SÉV. 28 fév. 1685. La transaction est un contrat par lequel les parties terminent une contestation née, ou préviennent une contestation à naître, *Code civ.* art. 2044. || 2° Dans un sens plus étendu, tout ce qui se fait d'accords, d'affaires dans la vie ordinaire, dans le commerce. Les transactions de la vie civile. Les transactions commerciales. || 3° *Au plur.* Recueils des mémoires de quelques académies étrangères. Les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres.

— HIST. XIVe s. Transaction est de chose douteuse et incertaine, BOUTEILLER, *Somme rural*, tit. 41, p. 305. || XVe s. [La mer] Que la verge Moyse divisa, Sans eulx mouiller à leur transaction [passage de la mer Rouge], E. DESCH. *Poésies mss.* fo 129. || XVIe s. Je luy cede ceste mestairye, voyez ci le contrat de la transaction, RAB. *Garg.* I, 32.

— ÉTYM. Provenç. *transactio*; espagn. *transacion*; ital. *transazione*; du lat. *transactionem*, de *trans*, au delà, et *actio*, action.

† **TRANSACTIONNEL, ELLE** (tran-za-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui contient une transaction; qui a rapport à une transaction. Le caractère transactionnel d'un acte. Indemnité transactionnelle.

† **TRANSAILLES** (tran-zâ-ll', *ll* mouillées), *s. f. plur.* Nom, en Dauphiné et dans le Midi, des semences de transition qu'on fait entre la récolte du printemps et les semailles d'automne, et qui sont surtout composées de légumineuses, fèves, haricots, pois, etc.

— HIST. XVIe s. Les semences de la prime-vere, appellées les mars et, en plusieurs endroits, transailles et arrerailles, O. DE SERRES, p. 118.

TRANSALPIN, INE (tran-zal-pin, pi-n'), *adj.* Qui est au delà des Alpes. || Gaule transalpine, la Gaule proprement dite (au delà des Alpes, par rapport aux Romains). || République transalpine, nom qui fut proposé pour l'État formé en Italie en 1797 (au delà des Alpes, par rapport aux Français).

— ÉTYM. Lat. *transalpinus*, de *trans*, au delà, et *Alpes*, les Alpes.

† **TRANSANDIN, INE** (tran-zan-din, di-n'), *adj.* Qui traverse les Andes. Ligne télégraphique transandine.

† **TRANSATLANTIQUE** (tran-za-tlan-tik'), *adj.* Qui s'étend au delà de la mer Atlantique. Télégraphe, câble transatlantique. || *S. m.* Navire à vapeur faisant le service de paquebot entre l'Europe et l'Amérique. Les transatlantiques français.

— ÉTYM. *Trans*, et *atlantique*.

TRANSBORDÉ, ÉE (tran-sbor-dé, dée), *part. passé* de transborder. Marchandises transbordées.

TRANSBORDEMENT (tran-sbor-de-man), *s. m.* Terme de marine. Action de transborder. || Résultat de cette action; chose transbordée.

TRANSBORDER (tran-sbor-dé), *v. a.* Terme de marine. Porter d'un bord ou d'un navire dans un autre. || Absolument. Passer d'un navire dans un autre.

— ÉTYM. Lat. *trans*, au delà, et *bord*.

TRANSCENDANCE (tran-ssan-dan-s'), *s. f.* || 1° Supériorité marquée d'une personne ou d'une chose sur une autre. La transcendance du génie. || 2° Absolument. Affectation de supériorité. Brulart avait beaucoup d'esprit et de savoir, mais l'un et l'autre fort désagréable par un air de hauteur, de transcendance, de pédanterie, ST-SIM. 369, 130. || 3° Terme de philosophie. Caractère de ce qui est transcendant. La transcendance de certaines notions.

— ÉTYM. *Transcendant.*

TRANSCENDANT, ANTE (tran-ssan-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui monte, s'élève au delà du reste. L'on voit peu d'esprits entièrement lourds et stupides; l'on en voit encore moins qui soient sublimes et transcendants, LA BRUY. XI. La supériorité de ses lumières et un mérite transcendant, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 242, dans POUGENS. Il [Rubens] avait donné plusieurs fois des preuves d'un esprit solide et d'une pénétration transcendante, GERSAINT, *Catalogue raisonné*, p. 3. Je n'ai supposé dans mon élève ni un génie transcendant, ni.... J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2° Se dit, en général, de la partie la plus élevée d'une science. || Analyse transcendante, le calcul différentiel et intégral. || Géométrie transcendante, celle qui dépend du calcul infinitésimal. || Quantités transcendantes, celles dont la génération théorique implique l'infini, et dont on ne peut obtenir la valeur théorique que par approximation. | Équations transcendantes, celles qui contiennent des quantités transcendantes. || Courbe transcendante, courbe dont l'équation est transcendante. || Anatomie transcendante, celle qui, de l'observation et de la comparaison des dispositions anatomiques concrètes, s'élève à la conception abstraite des lois de l'organisation envisagée dans ses divers degrés. || 3° Terme de philosophie. Qui est susceptible d'une très-grande généralité. D'où s'est ensuivie la nécessité d'inventer des termes universaux, le genre, l'espèce, etc. et des termes transcendants, *ens*, *res*, *aliquid*, BOULAINVILL. *Réfut. de Spinosa*, p. 151. || Philosophie transcendante, partie de la métaphysique qui recherche l'autorité de nos facultés, la valeur des notions, la certitude des connaissances, etc. Quand, dans un système, le sujet ne cherche qu'à prononcer de façon ou d'autre sur la nature des choses qui ne sont pas lui, sur leur manière d'être indépendamment de la manière dont il les perçoit, nous appellerons son point de vue transcendant, sa philosophie philosophie transcendante, VILLERS, *Kant*, p. 115. || Idées transcendantes, toutes les idées qui émanent immédiatement de la raison.

— HIST. XVe s. C'est [Dieu] vertu sur toutes vertus, transcendent sur toutes, CHR. DE PIS. *Charles V*, III, 4. || XVIe s. Ces humeurs transcendentes [se désassocier du corps] m'effrayent, comme les lieux haultains et inaccessibles, MONT. IV, 307. Qui l'a [l'esprit] tant eslevé et transcendant, CHARRON, *Sagesse*, I, 15. Et dient les logiciens que ung est l'ung des six principes transcendans, DELAROCHE, *Arismetique*, fo 1.

— ÉTYM. Provenç. *trenscendant*; espagn. *transcendente*; ital. *trascendente*; du latin, *transcendere*, de *trans*, au delà, et *scandere*, monter.

† **TRANSCENDANTAL, ALE** (tran-ssan-dan-tal, ta-l'), *adj.* Terme de philosophie. Qui s'appuie ou a la prétention de s'appuyer sur des données supérieures aux impressions sensibles et à l'observation. On pourrait dire que la philosophie transcendante est l'étude de l'objectif, considéré comme existant absolument et en lui-même, et la philosophie transcendantale l'étude du subjectif, mais seulement en tant que celui-ci doit concourir à la formation des objets.... le procédé de Kant est critique, c'est-à-dire examinateur; sa doctrine est transcendantale, c'est-à-dire qu'elle recherche ce que nous mettons du nôtre dans la connaissance des objets, VILLERS, *Kant*, p. 116. Un bateau suit le fil de l'eau; le rivage fuit ou semble fuir; de deux personnes qui sont placées dans ce bateau, l'une dit : le rivage marche; elle est empiriste; l'autre dit : c'est nous qui marchons et qui attribuons ce mouvement au rivage; celle-ci est dans un point de vue transcendantal, ID. *ib.* p. 122. || L'analytique transcendantale, suivant Kant, recherche des conditions à priori qui sont dans l'entendement. || Dialectique transcendantale, suivant Kant, discussion des idées de la raison, ou de la science, qu'elle se forme par sa vertu propre, et dont les objets sont l'âme, le monde, Dieu. || Esthétique transcendantale, suivant Kant, recherche des formes générales de la sensibilité. || Fénelon disait transcendentel. Quand je le conçois [Dieu] dans ce genre que l'école appelle transcendentel.... FÉN. *Exist.* II, 2, *Ce que c'est que Dieu.* || Terme de géométrie. Courbe transcendantale, courbe dans le calcul de laquelle on fait entrer l'infini.

— ÉTYM. *Transcendant.*

† **TRANSCENDANTALEMENT** (tran-ssan-dan-ta-le-man), *adv.* D'une manière transcendantale.

† **TRANSCENDANTALISME** (tran-ssan-dan-ta-lism'), *s. m.* Terme de philosophie. Se dit de tous les systèmes dont le point de départ n'est pas l'observation et l'analyse. || Étude du subjectif. Le transcendantalisme de Kant.

† **TRANSCENDANTALISTE** (tran-ssan-dan-ta-list'), *s. m.* Partisan du transcendantalisme. || *Adj.* Qui appartient au transcendantalisme.

† **TRANSCONTINENTAL, ALE** (tran-skon-ti-nan-tal, ta-l'), *adj.* Qui passe à travers un continent. Par l'estafette transcontinentale New-York vient de recevoir des nouvelles de la Californie.

— ÉTYM. *Trans*, et *continent*.

† **TRANSCRÉATION** (tran-skré-a-sion), *s. f.* Terme de métaphysique. Transformation par création. Au lieu de la création absolue d'une âme raisonnable, on pourrait soutenir la doctrine de la transcréation d'une âme non raisonnable en âme raisonnable, ce qui se ferait par l'addition miraculeuse d'un degré essentiel de perfection, LEIBNITZ, cité dans *Revue de l'instr. publique*, 27 juin 1861, p. 198. Pourquoi recourir ici avec notre auteur à une opération particulière de Dieu, ou à une espèce de transcréation qui est la chose du monde la plus obscure? BONNET, *Paling. phil.* VII, 5.

— ÉTYM. *Trans*, et *création*.

† **TRANSCRIPTEUR** (tran-skri-pteur), *s. m.* Celui qui transcrit. Ils [les gentils] étaient si impertinents que de.... vouloir que Moïse eût été le transcripteur des inventions d'Hésiode et d'Homère, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Platon.*

— ÉTYM. Voy. TRANSCRIPTION.

TRANSCRIPTION (tran-skri-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de transcrire, résultat de cette action. La transcription d'un manuscrit. La transcription d'un acte sur les registres publics ne pourra servir que de commencement de preuve par écrit, *Code civ.* art. 1336. || 2° Terme de musique. Action de reporter un chant tel qu'il est, sans modification, d'un instrument sur un autre.

— ÉTYM. Lat. *transcriptionem*, de *transcribere*, transcrire.

TRANSCRIRE (tran-skri-r'), *v. a.* Il se conjugue comme écrire. || 1° Copier un écrit. Les rois étaient obligés par une loi expresse du Deutéronome à recevoir des mains des prêtres un de ces exemplaires si religieusement corrigés, afin qu'ils le transcrivissent et le lussent toute leur vie, BOSS. *Hist.* II, 3. Bertrand [d'Alembert lui-même] pouvait au moins et devait s'attendre à une réponse honnête et raisonnable, et non au persiflage que vous lui transcrivez, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 27 avr. 1773. Démosthène me disait un jour que, pour se former le style, il avait huit fois transcrit de sa main l'histoire de Thucydide, BARTHÉL. *Anach.* ch. 29. Dans le cas où la prescription suppose un titre, elle ne commence à courir que du jour où il a été transcrit sur les registres du conservateur, *Code civ.* art. 2180. || Absolument. Si on voulait faire usage de sa raison au lieu de sa mémoire, et examiner plus que transcrire, on ne multiplierait pas à l'infini les livres et les erreurs, VOLT. *Frag. hist.* XII. || 2° Terme de musique. Opérer une transcription. Gounod a transcrit pour le violon le prélude de Bach.

— HIST. XIIe s. Dunc se turna as dous [vers les deux] : seignurs, fait-il, tenez, J'ai le transcrit des lettres (einsi n'eschaperez), Qui vus ad de commune ecclesial sevrez, *Th. le mart.* 124. || XIIIe s. Il doit requerre à le [la] cort que se [sa] procuration soit transcrite mot à mot, et li transcris seelés du seel de le [la] cort, BEAUM. IV, 28. || XVIe s. Le priant de transcrire son interpretation au pied du memoire, et la signer, CARLOIX, VIII, 20. J'escris mes lettres tousjours en poste, et.... quoyque je peigne insupportablement mal.... ne les transcris jamais, MONT. I, 293.

— ÉTYM. Prov. *transcriure*, *transcriver*; esp. *transcribir*; portug. *transcrever*; ital. *trascrivere*; du lat. *transcribere*, de *trans*, au delà, et *scribere*, écrire.

TRANSCRIT, ITE (tran-skri, skri-t'), *part. passé* de transcrire. Contrat transcrit sur le registre des hypothèques.

† **TRANSDANUBIEN, IENNE** (tran-sda-nu-biin, biè-n'), *adj.* Qui est au delà du Danube. || Substan-

tivement. Des fils de conquérants des Turcs et des Transdanubiens, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 30 sept. 1775.

TRANSE (tran-s'), *s. f.* Grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain. Ainsi, toujours en transe, en ce nouveau souci, RÉGNIER, *Dial.* Son discours m'a laissé dans des transes mortelles, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 6. Quand je me le remets l'épée à la gorge dans les transes de la mort, PATRU, *Plaidoyer* 5. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et dans les justes frayeurs d'un péril qui est passé, SÉV. 476. Il [le roi] se réjouit à donner des transes au prince de Conti.... il lui fait dire qu'il faut remettre l'affaire [son mariage avec Mlle de Blois] à l'hiver qui vient, ID. 27 déc. 1679.

— HIST. XVe s. Ainsi [je] party en desplaisance D'amour, faisant chiere marrie, Et, comme tout ravi en trance, Prins congié, sans que plus mot dye, CH. D'ORL. *Départie d'am.* || XVIe s. Jamais mon esprit, estant tousjours en transe aux escoutes de l'advenir pour le regard du bien public, n'a jeté ceste crainte arriere de soi, AMYOT, *P. Æm.* 58. Selon les regles de l'art, à tout dangier qu'on approche, il fault estre quarante jours en transe de ce mal [la peste], MONT. IV, 208.

— ÉTYM. Wallon, *transs*, glas qu'on sonne pour la mort; espagn. et portug. *trance*, heure de la mort, moment décisif; ital. *transito*, passage de vie à trépas; du lat. *transitus*, passage. En français, *transe*, qui a voulu dire toute vive émotion pénible, tient à *transir* (voy. ce mot).

† **TRANSÉLÉMENTATION** (tran-zé-lé-man-tasion), *s. f.* Terme que les écrivains calvinistes ont employé en parlant de la transsubstantiation.

— ÉTYM. *Trans*, au delà, et *élément*.

† **TRANSEPT** (tran-sèpt), *s. m.* Terme d'architecture. Partie d'une église qui forme les bras de la croix et se trouve en dehors de la nef. On a écrit aussi transsept. Transept méridional. Transept septentrional. Elle [la tribune] règne sans interruption dans toute la circonférence [de l'église Notre-Dame], et retourne dans le transept sur les deux travées anciennes de chaque croisillon, DE GUILHERMY et VIOLLET-LEDUC, *Description de N.-D. de Paris*, p. 105.

— ÉTYM. Lat. *trans*, au delà, et *septum*, enclos.

† **TRANSFÉRÉ, ÉE** (tran-sfé-ré, rée), *part. pass.* de transférer. Une préfecture transférée d'une ville dans une autre.

† **TRANSFÈREMENT** (tran-sfè-re-man), *s. m.* Action de transférer. C'est au moyen de voitures cellulaires qu'on opère le transfèrement des forçats, LEGOARANT.

TRANSFÉRER (tran-sfé-ré. La syllabe *fé* prend un accent grave quand suit une syllabe muette : je transfère ; excepté au futur et au conditionnel : je transférerai, je transférerais), *v. a.* || 1° Faire passer d'un lieu à un autre. Transférer des reliques. Transférer un corps saint. Transférer un corps mort. Elle [Elisabeth] n'était point juge de la reine d'Écosse ; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Teutbury, qui fut pour elle une prison, VOLT. *Mœurs*, 169. Vous savez qu'il y a actuellement quatre-vingt-trois jésuites à Rennes, pas davantage, et que ces marauds, comme vous croyez bien, ne s'endorment pas dans l'affaire de M. de la Chalotais ; il est transféré à Rennes, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 août 1766. Ce fut un beau jour pour Mme de Maintenon que celui où l'école de Noisy fut transférée à Saint-Cyr, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 144, dans POUGENS. || 2° Faire passer d'une ville à une autre le siége d'une autorité, d'une juridiction. Transférer le siége d'un empire. On menace Rennes de transférer le parlement à Dinan ; ce serait la ruine entière de cette province, SÉV. 223. Le saint-siége fut transféré d'Avignon à Rome, au bout de soixante-douze ans, VOLT. *Mœurs*, 70. || Il se dit aussi de la personne qu'on déplace de la sorte. Vingt ans après, il [Harlay] fut transféré à l'archevêché de Paris, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 350, dans POUGENS. De l'évêché de Lavaur, il [Fléchier] fut transféré à celui de Nîmes, D'ALEMB. *Élog. Fléch.* || 3° Transférer une fête, la remettre d'un jour à un autre. || 4° Fig. Céder, transporter une chose à quelqu'un, en observant les formalités requises. Il lui a transféré tous ses biens. Il [Jésus-Christ] a transféré le droit de sacrificateur à un autre ordre de prêtrise que celui d'Aaron, étant lui-même prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech, FLÉCH. *Sermons, Messe.* Le royaume de France n'avait pas encore été transféré par une bulle ; Boniface enfin le mit dans le rang des autres États, et en fit un don à l'empereur Albert d'Autriche, VOLT. *Mœurs*, 65. Les vœux de l'homme reconnaissant qui ne peut s'acquitter d'un bienfait, transfèrent sa dette aux dieux, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 59. || Molière a dit transférer quelqu'un dans des biens. Il m'ose menacer de mes propres bienfaits, Et veut.... Me chasser de mes biens où je l'ai transféré, MOL. *Tart.* V, 3. || Par extension, transférer un nom, le faire passer d'un être à un autre. Pour transférer un nom [d'un animal à un autre], il faut au moins que le genre soit le même ; et, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 17. || 5° Se transférer, *v. réfl.* Être transféré. Le sceptre des arts se transfère d'une nation à une autre.

— HIST. XIVe s. Pluseurs y ot qui donnerent leur nons [noms] pour estre transferez à Crustumie, BERCHEURE, f° 10, *verso.* || XVIe s. Quand la prestrise a esté ainsi transferée, il y a eu translation d'alliance, CALV. *Instit.* 343. Si quelqu'un avoit si parfaite foy que de pouvoir transferer les montagnes, ID. *ib.* 425. Scipion, transferant la guerre de l'Italie en Libye, AMYOT, *Fab.* 50. Essaye toy en ta pensée de te transferer toy mesme et remettre à ce temps là, LA BOÉTIE, 337. Transferer la pensée des choses fascheuses aux plaisantes, MONT. III, 292.

— ÉTYM. Lat. *transferre*, de *trans*, au delà, et *ferre*, porter.

TRANSFERT (tran-sfèr ; le *t* ne se prononce jamais), *s. m.* || 1° Terme de finance et de commerce. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente sur l'État, d'une action, d'une marchandise en entrepôt. || 2° Transfert-payement, transfert-recette, opérations de comptabilité par l'une desquelles une caisse d'épargne annule le compte d'un déposant changeant de résidence, et le transmet à une autre caisse qui en prend charge sur ses livres. || 3° Terme de bourse. Changement de propriétaire d'une action nominative, effectué, soit par endos, soit par signature d'un acte synallagmatique émanant de l'ancien propriétaire et du nouveau, et déposé au siége social, ou transcrit sur un registre destiné par la société à cet effet.

— ÉTYM. Voy. TRANSFÉRER.

TRANSFIGURATION (tran-sfi-gu-ra-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* Changement d'une figure en une autre. || La transfiguration de Notre-Seigneur, l'état glorieux où Jésus parut sur le Thabor. || Le tableau de la transfiguration de Raphaël, ou, elliptiquement la Transfiguration de Raphaël (avec un T majuscule), tableau représentant la transfiguration de Jésus-Christ. La figure du possédé, dans le superbe tableau de la transfiguration par Raphaël, est une image désagréable et qui n'a nullement la dignité des beaux-arts, STAEL, *Corinne*, VIII, 3.

— HIST. XIIIe s. Il [saint Jacques] fu à la transfiguration, et à ressusciter la fille à un Juif, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 71. || XIVe s. Si lez elemens sont faiz un de l'autre par transfiguracion, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Provenç. *transfiguratio* ; espagn. *transfiguracion* ; ital. *trasfigurazione* ; du latin *transfigurationem*, de *transfigurare*, transfigurer.

TRANSFIGURÉ, ÉE (tran-sfi-gu-ré, rée), *part. passé* de transfigurer. C'est toi que j'en atteste, ô divin Raphaël, dont le pinceau céleste Osa représenter, par un sublime essor, Le Christ transfiguré sur le mont de Thabor ? DELILLE, *l'Imag.* V. Transfigurées par degré, elles [des âmes dans le purgatoire] s'envolent à des régions plus élevées, CHATEAUBR. *Mart.* liv. XXI.

TRANSFIGURER (tran-sfi-gu-ré), *v. a.* || 1° Changer la figure, le caractère. La légende transfigure les personnages historiques. || L'Académie n'a pas transfigurer à l'actif. || 2° Se transfigurer, *v. réfl.* Prendre une autre figure. Il est difficile.... que l'ange de ténèbres ne se transfigure quelquefois en ange de lumière, MASS. *Carême, Injust. du Monde.*

— REM. Transfigurer se dit pour exprimer que la figure prend quelque chose de supérieur et de plus éclatant; cependant on le trouve quelquefois avec le sens de transformer : Qu'il [Needham] s'en tienne à ses anguilles.... que surtout l'envie de se transfigurer en serpent ne lui prenne plus; qu'il ne pense pas qu'il soit en droit de siffler, parce qu'on le siffle, VOLT. *Quest. miracl.* 6.

— HIST. XIIIe s. Vers Medusa riens ne duroit; Car en roche transfiguroit, Tant faisoit felonesses uevres, *la Rose*, 21018. Et se transfigura en la figure Bretel [nom propre], MERLIN, f° 63, *recto.* || XIVe s. Uns angles [un ange] laiens se monstra, En la fourme dou roi s'est mis Et de viaire et de figure, Et le mousart roi transfigure [métamorphose], J. DE CONDÉ, p. 150. || XVe s. Mais est abesté le bonhomme, et paist l'herbe, et est transfiguré sans enchantement, *Les 15 joyes de mariage*, p. 116, dans LACURNE. || XVIe s. Nostre redempteur transfigura nos corps mesprisez en la gloire du sien, CALV. *Instit.* 802. Voila comment Satan se transfigure en ange de lumiere, ID. *ib.* 994.

— ÉTYM. Provenç. *transfigurar*, *trasfigurar* ; espagn. *transfigurar* ; ital. *trasfigurare*; du latin *transfigurare*, de *trans*, et *figurare*, figurer.

† **TRANSFIL** (tran-sfil), *s. m.* Gros fil de laiton, au bord de la forme du papetier.

† **TRANSFILAGE** (tran-sfi-la-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de transfiler.

† **TRANSFILER** (tran-sfi-lé), *v. a.* Terme de marine. Joindre deux toiles au moyen d'un lacet de corde qui, au travers d'œillets, passe alternativement de l'une à l'autre. || Entourer un objet avec de la petite ligne.

— ÉTYM. *Trans*.... et *fil*.

† **TRANSFIXION** (tran-sfi-ksion), *s. f.* Terme de chirurgie. Procédé d'amputation qui consiste à traverser d'un seul coup les chairs saines au-dessous d'une tumeur, avec un couteau à amputation ou un bistouri dont le tranchant est tourné vers la peau.

— ÉTYM. Lat. *transfixum*, supin de *transfigere*, percer d'outre en outre, de *trans*, et *figere*, piquer.

† **TRANSFORMATIF, IVE** (tran-sfor-ma-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la puissance de transformer. L'influence transformative de la physique et de la chimie s'est exercée plus visiblement : à peine nées, elles entrent dans les ateliers et y réforment tout, MARCEL ROULLEAUX, *J. des économistes*, juin 1861.

— ÉTYM. *Transformer* ; provenç. *transformatiu* ; espagn. *transformativo*.

TRANSFORMATION (tran-sfor-ma-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de transformer. Comme il y a des richesses naturelles, il y a des richesses artificielles; et elles sont également, les unes et les autres, de vraies richesses, puisque les transformations de l'art produisent des valeurs comme les transformations de la nature, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 9. || 2° Changement d'une forme en une autre. La transformation d'un insecte, d'une chenille en papillon. Les transformations des monarchies en républiques, des républiques en monarchies font passer l'humanité par tous les degrés de la perfection terrestre, et sont la principale décoration de notre planète, BONNET, *Caus. prem.* VIII, 6. || Terme d'anatomie pathologique. Transformation graisseuse des épithéliums et des leucocytes, nom donné aux cas où des granulations graisseuses se déposent dans les cellules épithéliales et dans les leucocytes. || 3° Terme de logique. Transformation des propositions, se dit des diverses traductions que l'on peut faire subir à une proposition sans en changer le sens. || 4° Terme d'algèbre. Se dit des diverses opérations que l'on fait subir à une équation, à une formule, à une expression algébrique, sans en changer la valeur. || Particulièrement, transformation des équations, moyen de solution par lequel on introduit une inconnue auxiliaire. || Terme de géométrie. Réduction d'une figure ou d'un solide en un autre de même surface ou de même volume. || Transformation d'axes des coordonnées, changement d'axes des coordonnées.

— ÉTYM. Provenç. *transformatio* ; espagn. *transformacion* ; ital. *trasformazione* ; du latin *transformationem*, de *transformare*, transformer.

TRANSFORMÉ, ÉE (tran-sfor-mé, mée), *part. passé* de transformer. Il [Timée de Locres] dit qu'il faut.... lui annoncer [à la multitude, pour l'effrayer et la contenir] que les coupables, transformés après leur mort en des bêtes viles ou féroces, épuiseront tous les malheurs attachés à leur nouvelle condition, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. || Sensation transformée, théorie de Condillac d'après laquelle toutes nos idées sont des sensations que l'intellect change en idées. Du désir naissent les passions, l'amour, la haine, l'espérance, la crainte, la volonté ; tout cela n'est donc encore que la sensation transformée, CONDIL. *Traité sens. extr. rais.*

TRANSFORMER (tran-sfor-mé), *v. a.* || 1° Donner à une personne ou à une chose une forme nouvelle. Plusieurs témoignaient qu'il [Para, roi d'Arménie] avait le secret de transformer les hommes, ou de les consumer par des langueurs incurables, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 65. Le

soleil penche à son couchant, il transforme en autant de diamants les gouttes d'eau qui pendent attachées aux extrémités inégales des pierres, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 6. || Terme d'algèbre. Transformer une équation, la changer en une autre égale, mais de forme différente. || 2° Fig Changer le caractère d'une chose, d'une personne. Rien ne saurait transformer une pareille action en un acte de vertu Ne sentez-vous pas que Minerve vous a comme transformé en un autre homme au-dessus de vous-même, pour faire par vous ce que vous avez fait? FÉN. *Tél.* XXII. Bientôt ces hommes [les Guaranis du Paraguai] furent transformés, et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs, VOLT. *Mœurs*, 154. || 3° Se transformer, *v. réfl.* Changer de forme. La chenille se transforme en papillon. Les démons se transforment quelquefois en anges de lumière, MALEBR. *Rech. vér.* II, III, 2. Si, par un sort pourtant qu'on ne peut concevoir, La belle, tout d'un coup rendue insociable, D'ange, ce sont vos mots, se transformait en diable, BOIL. *Sat.* X. || 4° Fig. Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts. C'est un homme qui se transforme en mille manières. La vertu se profane, Se déguise, se masque et devient courtisane, Se transforme aux humeurs...., RÉGNIER, *Sat.* V. || 5° Être transformé. Quand ces détriments [détritus] ont subi une violente action du feu.... ils ont été brûlés autant qu'ils pouvaient l'être, et se sont transformés en mâchefer, en sablons.... BUFF. *Min.* t. IV, p. 46.

— HIST. XVI° s. Et donques sermons ne porroient teles gens transformer et convertir à bien, ORESME, *Eth.* 324. Qui veist lors une povre vierge si noblement parée et soudainement transformée par telle maniere que à peine le peuple la recongnoissoit.... *Ménagier*, I, 6. || XVI° s. Beautez, graces, discours qui m'allez transformant, DESPORTES, *Diane*, II, 61. J'en veois qui se transforment et se transsubstancient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres, qu'ils entreprennent de charges, MONT. IV, 158.

— ÉTYM. Prov. et esp. *transformar*; it. *trasformare*; du latin, *transformare*, de *trans*, et *formare*, former.

† **TRANSFORMISME** (tran-sfor-mi-sm'), *s. m.* Hypothèse biologique, émanée des travaux de Lamarck et de Darwin, d'après laquelle on admet que les espèces dérivent les unes des autres par une série de transformations que déterminent les changements de milieux et de conditions vitales.

† **TRANSFORMISTE** (tran-sfor-mi-st'), *s. m.* Partisan du transformisme.

TRANSFUGE (tran-sfu-j'), *s. m.* || 1° Celui qui, à la guerre, abandonne son drapeau pour passer dans les rangs ennemis. On a su par un transfuge qui s'est venu rendre à Maestricht, que les Hollandais avaient déjà perdu devant Grave bien près de quatre mille hommes, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 170. Les transfuges, qui étaient environ neuf cents, voyant qu'il n'y avait point de quartier à espérer pour eux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 555, dans POUGENS. Mithridate put les armer [ses soldats] et les instruire dans l'art militaire des Romains, et former des corps considérables de leurs transfuges, MONTESQ. *Esp.* XXI, 12. || 2° Fig. Celui qui abandonne son parti pour passer dans le parti contraire. Le témoignage seul d'un homme obscur, d'un transfuge de toutes les religions, MASS. *Carême, Doutes sur la relig.* || On dit dans un sens analogue : transfuge de la vertu, des bons principes. Ce sont des transfuges qui craignent les lois qu'ils ont violées, et regrettent les vertus qu'ils ont perdues, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || En un sens qui n'est pas défavorable. Transfuge des routes ingrates De l'infructueux Hélicon, Dans les retraites des Socrates J'allais jouir de ma raison, GRESSET, *Chartr.* Rousseau, riche d'une âme indépendante et fière, Transfuge des châteaux, revole à la chaumière, MILLEVOYE, *Indép. de l'h. de lettres.* || Par exagération, qui va d'une demeure à une autre. Du palais des représentants à l'Élysée [où demeurait Napoléon Ier], on se voit à nu; et tout est mis à jour par de fréquents transfuges, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. XI.

— REM. « Transfuge : ce mot est nouveau, mais reçu avec applaudissement, à cause de la nécessité que l'on en avait..., transfuge.... est quiconque quitte son parti pour suivre celui des ennemis, » VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 760, dans POUGENS. Vaugelas se trompe; le mot n'est pas nouveau; seulement il était tombé en désuétude, ou du moins il a été employé par Bercheure, qui le tirait de Tite-Live.

— HIST. XIV° s. Fugitis et transfuges estoient cil qui lessoient leur ost et leur partie, et se transportoient de l'autre partie, BERCHEURE, f° 2, *verso*. Il se doubta que les Roumains ne le prissent, et que il ne le retraisissent comme transfuge, ID. f° 32, *recto*.

— ÉTYM. Lat. *transfuga*, de *trans*, au delà, et *fugere*, fuir.

TRANFUSÉ, ÉE (tran-sfu-zé, zée), *part. passé* de transfuser. Le sang transfusé dans les veines.

TRANSFUSER (tran-sfu-zé), *v. a.* Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. || Particulièrement, faire la transfusion du sang.

— ÉTYM. Lat. *transfusum*, supin de *transfundere*, de *trans*, au delà, et *fundere*, verser.

† **TRANSFUSEUR** (tran-sfu-zeur), *s. m.* Partisan de la transfusion du sang. || Celui qui la met en pratique.

TRANSFUSION (tran-sfu-zion), *s. f.* || 1° Action de transfuser. || Par extension. La transfusion des deux scènes paternelles d'Argire et d'Aménaïde [dans Tancrède] en une seule, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 oct. 1760. || Fig. Quand l'affection est mutuelle à un même degré, c'est l'union la plus étroite, c'est le plus parfait accord qui puisse régner entre deux êtres sensibles; c'est enfin, s'il est permis de le dire, la transfusion et la coexistence de deux âmes, MARMONTEL, *Œuv.* t. XVI, p. 448. || 2° Transfusion du sang, opération qu'on avait proposée pour rajeunir l'homme ou le rendre immortel. La panacée, quelle qu'en fût la composition, la transfusion du sang et les autres moyens qui ont été proposés pour rajeunir ou immortaliser le corps, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 355. || Fig. Nous envoyer, par quelque subtil enchantement, tout le sens, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille, SÉV. *à Coulanges*, 15 oct. 1695. || Aujourd'hui, opération qui consiste à introduire dans les veines d'un animal malade, pour remédier à son état, le sang d'un animal sain, et, d'après les expériences dernières, d'un animal de la même espèce. Après divers essais, Denis publia une relation de la cure d'un jeune homme qui, attaqué d'une léthargie extraordinaire, en aurait été guéri par la transfusion du sang artériel d'un agneau dans ses veines, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 393, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. La creation n'est point une transfusion, comme si on tiroit le vin d'un vaisseau en une bouteille, CALV. *Instit.* 127.

— ÉTYM. Lat. *transfusionem* (voy. TRANSFUSER).

† **TRANSGANGÉTIQUE** (tran-sgan-jé-ti-k'), *adj.* Qui est au delà du Gange. L'Inde transgangétique.

— ÉTYM. *Trans*, et *Gange*, fleuve de l'Inde.

TRANSGRESSÉ, ÉE (tran-sgrè-sé, sée), *part. passé* de transgresser. Des ordres imprudemment transgressés.

TRANSGRESSER (tran-sgrè-sé), *v. a.* || 1° Contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. J'ai seule transgressé cet arrêt inhumain, ROTR. *Antig.* IV, 3. Ne transgressez point les bornes que vos pères ont établies, dit le Sage, BOSS. *Polit.* IX, V, 5. || 2° Il se dit particulièrement de la violation des préceptes divins. Il y a dans le mariage des lois établies de Dieu, et qu'il n'est pas permis de transgresser, BOURDAL. 2° *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 99. Si leurs pieds souvent glissèrent, Si leurs lèvres transgressèrent Quelque lettre de ta loi, LAMART. *Harm.* II, 1.

— HIST. XVI° s. Celui qui se sera abstenu de transgresser exterieurement, aura satisfait aux lois politiques, CALV. *Instit.* 275. Troubler le royaume en transgressant les edicts, CONDÉ, *Mém.* p. 658.

— ÉTYM. Lat. *transgressum*, supin de *transgredi*, aller au delà, de *trans*, au delà, et *gradi*, aller.

TRANSGRESSEUR (tran-sgrè-seur), *s. m.* Celui qui transgresse. Si quelque transgresseur enfreint cette promesse, Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse, RAC. *Ath.* IV, 3. Dans la préparation du cœur à laquelle seule le Seigneur regarde, vous êtes peut-être un enfant de mort et un transgresseur déclaré de la loi, MASS. *Carême, Fautes légères.* Combien de transgresseurs [de la loi mosaïque] ont passé leurs jours dans les délices, témoin Salomon! VOLT. *Mél. litt. Lett. au pr. de****, 4. || *Adj.* Là sont plongés les juges transgresseurs, De l'innocence infâmes oppresseurs, J. J. ROUSS. *Allég.* II, 1.

— HIST. XIV° s. Transgresseur de loys, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Nous voyons aussi comment Moyse ratifie estroitement les preceptes de la loy; comment les prophetes insistent ardemment et menacent les transgresseurs, CALV. *Instit.* 233.

— ÉTYM. Provenç. *transgressor*; espagn. *transgresor*; ital. *transgressore*; du latin *transgressorem* (voy. TRANSGRESSER).

† **TRANSGRESSIF, IVE** (tran-sgrè-sif, si-v'), *adj.* Qui passe par-dessus ou au delà. || Terme de géologie. Se dit d'une couche qui est venue se déposer sur des couches de différente nature en montant par-dessus ces couches. Les bassins sidérolithiques et la molasse des environs de Montbéliard et de Belfort se trouvent en contact et en stratification transgressive avec tous les niveaux des étages jurassiques supérieurs, CONTEJEAN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 46.

— ÉTYM. *Transgresser*.

TRANSGRESSION (tran-sgrè-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de transgresser. Où il n'y a point de loi établie, ni de préceptes donnés, on ne saurait accuser personne de transgression, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *Droit de nature.* En se permettant toutes les transgressions qui ne sont pas renfermées dans le précepte, MASS. *Carême, Fautes légères.* Vous croyez vous tirer d'affaire en disant que Dieu payait son peuple [les Hébreux] comptant, en le punissant temporellement de ses transgressions, et en le récompensant par les biens de la terre quand il était fidèle, VOLT. *Mél. litt. Lett au pr. de****, 4.

— HIST. XIV° s. De communication politique sont trois especes, et les corrupcions ou transgressions de elles sont en nombre equal, ORESME, *Éth.* 245. Prevarication est quelconque transgression de bonne loy, ID. *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Vous savez la transgression D'Eve et d'Adam comme ils cheïrent, *Mart. de St Étienne.* || XVI° s. Il faut qu'il nie quant et quant, que la transgression de la loy n'est point peché, CALV. *Instit.* 468. Et les transgressions d'un pecheur miserable, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, psal. 51.

— ÉTYM. Provenç. *transgressio*; espagn. *transgresion*; ital. *transgressione*; du lat. *transgressionem* (voy. TRANSGRESSER).

† **TRANSHUMANCE** (tran-zu-man-s'), *s. f.* Émigration périodique des troupeaux de moutons des pays de plaine, qui vont, sous la conduite des bergers, passer les mois les plus chauds de l'année dans les pâturages des montagnes. Quant aux bestiaux, leur entrée et leur sortie constituaient moins un commerce qu'une transhumance; ils passaient l'été en France sur le versant nord des Pyrénées et l'hiver en Espagne sur le versant sud, F. BAUDRY, *Introd. aux Mém. de N. J. Foucault, Introd.* p. C.

— ÉTYM. *Transhumer*.

† **TRANSHUMANT, ANTE** (tran-zu-man, man-t'), *adj.* Se dit des bestiaux qu'on mène paître en été dans les montagnes et l'hiver dans les plaines. M. Pierre Lombard, baile [garde] d'un troupeau transhumant, E. BERTHET, *Directr. des postes*, p. 211.

† **TRANSHUMER** (tran-zu-mé). || 1° *V. a.* Mener paître des bestiaux en transhumance. || 2° *V. n.* Aller paître dans les montagnes. Beaucoup de troupeaux du midi de la France transhument; ils vont sur les Alpes, dans les pacages élevés de l'Ardèche et de l'Auvergne, etc. Le système pastoral et l'obligation de transhumer avec ses troupeaux, c'est-à-dire de se déplacer suivant les saisons, afin de trouver l'eau et l'herbe nécessaires à ses animaux, TISSERAND, *Rapp. au maréchal Vaillant*, *Monit. univ.* 8 avr. 1868, p. 494, 1re col. || 3° En certains pays, on fait aussi transhumer les ruches, pour que les abeilles trouvent une pâture plus abondante, et c'est souvent sur des bateaux qu'on les promène.

— ÉTYM. Espagn. *trashumar*; de *trans*, au delà, et *humus*, terre.

TRANSI, IE (tran-si, sie), *part. passé* de transir. || 1° Pénétré par le froid. Transi, gelé, perclus, immobile, rendu, N'ayant pas à vivre un quart d'heure, LA FONT. *Fabl.* VI, 13. Le rouge-gorge vient jusque sur nos fenêtres siffler sa petite chanson transie, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 334. || 2° Fig. Qui est dans un état moral comparé à celui d'une personne transie de froid. Un mal pour qui.... J'eus la bouche fermée et le cœur si transi, RÉGNIER, *Dial.* Et j'ai le cœur transi De crainte que quelqu'un ne te découvre ici, CORN. *la Pl. roy.* III, 8. Tous ses sens de tristesse étouffés et transis, SEGRAIS, dans VAUGEL. *Nouv. rem. Obs. de M****, p. 328, dans POUGENS. Nous sommes toujours transis, jusques à ce que nous sachions si nos troupes ont repassé le Rhin, SÉV. 6 août 1675. Rien n'est si froid que nos lettres, parce que notre cœur

est transi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 9 nov. 1717. || Par plaisanterie. Un amoureux transi, un amant qui ne peut surmonter la timidité qui le glace. Qu'elles ont à leur suite une troupe béante De langoureux transis..., RÉGNIER, *Sat.* 3. Je hais ces vains auteurs..., Qui.... fous de sens rassis, S'érigent pour rimer en amoureux transis, BOIL. *Art p.* II. Introduire dans la pièce de Sophocle [Électre] une partie carrée d'amants transis, est une sottise que tous les gens sensés de l'Europe nous reprochent assez, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 7 août 1761. Plus ma vive imagination m'enflammait le sang, plus j'avais l'air d'un amant transi, J. J. ROUSS. *Conf.* I.

TRANSIGER (tran-zi-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: transigeant, transigeons), *v. n.* || 1° Accommoder un différend par des concessions réciproques. Seigneur, afin que vous me pardonniez, je transige avec vous que je pardonnerai à tel qui m'a offensé, BOSS. *Pensées chrét.* 11. || Fig. Transiger avec, ne pas se montrer ferme sur.... On ne doit pas transiger avec l'honneur, avec le devoir. || 2° Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. Les deux plaideurs ont transigé. Pour transiger, il faut avoir la capacité de disposer des objets compris dans la transaction, *Code civ.* art. 2045. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3° *V. a.* Dans le langage administratif, accommoder par une transaction. La quotité des transactions doit nécessairement avoir une grande influence sur le sort des perceptions.... toutes les fois qu'une affaire aura été transigée, le directeur devra en faire mention dans la colonne n° 7.... toutes les fois qu'une affaire ne pourra être annotée dans la colonne n° 7, comme étant en voie d'arrangement ou transigée, elle devra nécessairement être portée devant les tribunaux, *Circul. contrib. indir.* 7 févr. 1821, n° 61. || 3° Se transiger, *v. réfl.* Être l'objet d'une transaction. Procès-verbal qui se transige.

— HIST. XIVe s. Et est par ce transigé et accordé que si par leur fait, faute ou coulpe.... DU CANGE, *mareare.* || XVIe s. Ceux qui aiment mieux poursuivre leurs quereles et procez jusqu'au dernier point, que de transiger amiablement, CALV. *Instit.* 528. Ce qu'ils alleguent d'un costé et d'autre sera facile à transiger, en observant distinctement les passages.... ID. *ib.* 817. Comme il appert par l'acte solennel accordé, passé et transigé entre tous eulx, CARL. X, 21.

— ÉTYM. Lat. *transigere*, pousser à travers, pousser jusqu'au bout, terminer, transiger, de *trans*, au delà, et *agere*, pousser (voy. AGIR).

† **TRANSIGIBLE** (tran-zi-ji-bl'), *adj.* Qui peut être l'objet d'une transaction.

TRANSIR (tran-sir), *v. a.* || 1° Pénétrer et engourdir de froid. Le froid et les neiges d'Alsace les transissent [les amis de Paris, en songeant aux amis qui sont en Alsace], VOIT. *Lett.* 67. || Absolument. Un air égal et doux, tiède haleine de l'onde, Règne ici quand la bise ailleurs transit ou gronde, LAMART. *Joc.* II, 83. || 2° Fig. Il se dit de l'effet que produit la crainte, l'affliction, et même le respect et l'admiration. Cette nouvelle le transit de peur. Vous le voudriez voir en corps et en âme avec cette gravité qui transissait les peuples d'admiration, BALZ. *les Romains.* J'entre en une vénération qui me transit de respect envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. || 3° *V. n.* Être saisi de froid. Or me voici d'un mal chu dans un autre; Je transissais, je brûle maintenant, LA FONT. *Orais.* Je sentis tout mon corps et transir et brûler, RAC. *Phèdre*, I, 3. || Fig. Cette vaine pitié dont mon cœur est transi, ROTR. *Bélis.* V, 5. Je n'ai fait que penser à votre état, à transir pour l'avenir, à craindre qu'il ne devienne pis : voilà ce qui m'a possédée, SÉV. 333. J'ai transi de vous voir passer de nuit cette montagne que l'on ne passe jamais qu'entre deux soleils et en litière, ID. 21.

— HIST. XIIe s. Charles comande les transiz [morts] enterrer, *Ronc.* p. 176. Car mult plus grief martyre suffri tant cum fu vis, Que ne fist el mustier là ù il fu ocis; Car erramment transi [mourut] e en joie fu mis, *Th. le mart.* 156. || XIIIe s. Quant saint François transsi, Jesu Crist reclama, En cinq leus, ce m'est vis, le sien cors entama, RUTEB. 180. || XVe s. Et ainsi transist la gloire du monde, CHRIST. DE PISAN, *Ch. V*, II, 11. Si raconter convenoit les histoires Des mauvais tours qui sont assez notoires, Que femmes font aux amoureux transis, *le Loyer des folles amours*, p. 229, dans LACURNE. || XVIe s. La langue se transit et la voix se fige, MONT. I, 98. Le voyant transi de ces nouvelles et en silence, ID. I, 129. Roides, transis et immobiles de froid, ID. II, 262. Il s'estonnera, il se transira [d'admiration], ID. I, 266. Estants revenus à eulx, ils en transissent d'estonnement les premiers, ID. II, 22. Son œil morne et transi en voyant ne void pas, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 142.

— ÉTYM. Génev. *tranzi*, transi; du lat. *transire*, passer, de *trans*, au delà, et *ire*, aller. Le sens primitif de *transir* dans l'ancienne langue est mourir, qui se dit encore aujourd'hui passer; de là les sens consécutifs.

TRANSISSEMENT (tran-si-sé-man), *s. m.* L'état où est une personne transie. || Fig. On paraît fort touché dans Paris.... de cette grande mort [de Turenne]; nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne, SÉV. 2 août 1675.

— HIST. XIVe s. Si qu'à moy en fist revenir, Et mist hors du transissement Où j'avoie esté longuement, MACHAUT, p. 38.

— ÉTYM. *Transir.*

TRANSIT (tran-zit'), *s. m.* Terme de douane. Faculté de faire passer des marchandises, des denrées à travers un État, une ville, sans payer les droits d'entrée. Marchandises en transit. Je lui envoyais [au duc de Richelieu] quelque chose.... il n'a pas reçu son paquet; apparemment que M. de Paulmy a voulu en prendre copie pour son droit de transit; à la bonne heure, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 juill. 1755. || Marchandises de transit, celles qu'on dépose momentanément dans les magasins d'un port dit aussi port de transit.

— ÉTYM. Lat. *transire*, passer, de *trans*, au delà, et *ire*, aller.

† **TRANSITAIRE** (tran-zi-tê-r'), *adj.* Qui a rapport au transit. || État transitaire, État que traversent des marchandises au transit. || *S. m.* Un transitaire, commerçant qui fait le transit.

— ÉTYM. *Transit.*

† **TRANSITER** (tran-zi-té), *v. a.* Passer des marchandises en transit. || *V. n.* Passer en transit. Les voyageurs allemands porteurs de billets directs et transitant par la France. Tant de tonnes transitent par ce canal.

TRANSITIF, IVE (tran-zi-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Il se dit des verbes exprimant une action qui, du sujet, est transmise directement au complément. || 2° En philosophie, cause transitive, cause dont l'action s'exerce sur un objet étranger, par opposition à cause immanente. || 3° Conjonctions transitives, celles qui expriment une transition, comme or, au reste, etc. || 4° Terme de géologie. Se dit des roches ou terrains que l'on considère comme formant le passage d'un terrain à un autre de formation plus récente. || 5° Néologisme. Qui a un caractère de transition.

— SYN. ACTIF, TRANSITIF. Actif a rapport au sens propre du verbe; transitif, à sa fonction dans la phrase.

— HIST. XVIe s. Nous appelons un verbe actif transitif, quand son action se peut transferer en un autre, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 82.

— ÉTYM. Prov. *transitiu*; esp. et it. *transitivo*; du lat. *transitivus*, *transitivum verbum*, verbe transitif, de *transire*, passer (voy. TRANSIT).

TRANSITION (tran-zi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours, d'un ouvrage. Ménager les transitions. Une heureuse transition. L'art des transitions. Par cette transition imprévue il prévient le lecteur, et la transition est faite avant que le poëte même ait songé qu'il la faisait, BOIL. *Longin, Subl.* 23. Il [Boileau] lui reprochait [à La Bruyère] de s'être épargné, dans son livre des Caractères, le travail des transitions, qui étaient, selon lui, tout ce qu'il y avait de plus difficile dans les ouvrages d'esprit; peu de personnes souscriront à ce jugement, D'ALEMB. *Éloges, Despr. note* 12. Cela me rappelle une transition aussi brusque, mais plus plaisante de Scarron, je crois; la voici : Des aventures de ce jeune prince à l'histoire de ma vieille gouvernante, il n'y a pas loin, car nous y voilà, CHAMFORT, *Notes sur les fables de la Fontaine*, XII, 12, vers 34. || Fig. De notre ville solitaire à la ville souterraine, la transition semble assez douce, STAEL, *Corinne*, II, 4. || Fig. Ménager les transitions, préparer adroitement son passage d'un parti à un autre. || 2° Terme de musique. Manière d'adoucir le saut d'un intervalle disjoint, en insérant des sons diatoniques entre les deux termes. || Transition régulière, celle qui se fait sur un temps faible. || Transition irrégulière, celle qui se fait sur un temps fort. || 3° Terme de géologie. Passage d'un genre de roches à un autre. Observez les transitions par lesquelles la nature a passé, lorsque, après avoir produit un genre ou un ordre de montagnes, elle a commencé à en produire d'un genre ou d'un ordre différent, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 291, dans POUGENS. || Terrains de transition, terrains situés sous les terrains secondaires. || 4° Fig. Passage d'un régime politique, d'un état de choses à un autre. La transition de la monarchie à la république. Il s'est fait dans l'atmosphère une brusque transition du chaud au froid. || 5° Terme d'astrologie. Passage des planètes dans certains lieux du ciel de l'horoscope.

— ÉTYM. Génev. *trancizion*; provenç. *transitio*; espagn. *transicion*; ital. *transizione*; du lat. *transitionem*, de *transire*, passer (voy. TRANSIT).

† **TRANSITIVEMENT** (tran-zi-ti-ve-man), *adv.* Terme de grammaire. D'une manière transitive. Verbe employé transitivement.

— ÉTYM. *Transitive*, et le suffixe *ment*; provenç. *transitivamen*; ital. *transitivamente*.

TRANSITOIRE (tran-zi-toi-r'), *adj.* || 1° Qui ne fait que passer, qui ne dure pas. Il y a des États où les lois ne sont qu'une volonté transitoire et capricieuse du souverain, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 2. Il [Frédéric II] m'a offert biens et dignités; je sais qu'elles sont transitoires; je les ai refusées, VOLT *Lett. Richelieu*, 6 oct. 1756. Il faut distinguer les erreurs transitoires et passagères des erreurs permanentes, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 27 nov. 1777. || 2° Intérimaire, qui remplit l'intervalle d'un état de choses à un autre. Un régime transitoire. || 3° Synonyme de transitif. Les actions immanentes sont opposées aux actions transitoires, ACAD. *à Immanent.*

— HIST. XIIIe s. Solaux qui le monde enlumine, Lune sans lueur transitoire, RUTEB. II, 12. En ceste vie transitoire, J. DE MEUNG, *Tr.* 525. Toutes choses que tu as transitoires, ne les cuidier pas grans choses, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 347. || XVIe s. Je sçavois bien que j'avois des richesses transitoires, et non permanentes, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 33. Un mespris philosophique des choses transitoires et mondaines, MONT. IV, 76.

— ÉTYM. Provenç. *transitori*; espagn. et ital. *transitorio*; du lat. *transitorius*, de *transire*, passer (voy. TRANSIT).

† **TRANSITOIREMENT** (tran-zi-toi-re-man), *adv.* D'une manière transitoire.

TRANSLATÉ, ÉE (tran-sla-té, tée), *part. passé* de translater. Plutarque translaté par Amyot.

TRANSLATER (tran-sla-té), *v. a.* Terme qui vieillit. Traduire d'une langue en une autre. || Il ne se dit plus guère qu'avec un sens de dénigrement. Or entends-moi; c'est que le petit homme Que tu connais et dont on peut prêcher : L'esprit est prompt, mais infirme est la chair, A translaté de la langue espagnole, N'a pas longtemps, comédie tant folle; Don Francisco de Royas est l'auteur; Et Paul Scarron, comme ai dit, translateur, SARRAZIN, *Épigr.* Je ne sais quel translateur du XVIe siècle a translaté ainsi ces vers de Virgile.... VOLT. *Dict. phil. Puissance.*

— HIST. XIIe s. Translatée [transportée] est glorie de Israel, kar l'arche est prise, *Rois*, p. 17. || XIIIe s. Mes or l'a uns mestres trovée, Qui l'a translatée en romanz, *Ren.* 20495. || XIVe s. Je Nicole Oresme, doyen de l'eglise nostre Dame de Rouen, propose de translater de latin en françois aucuns livres.... ORESME, *Eth. Prolog.* || XVIe s. Voz parolles, translatées de baragouin en françoys, veulent dire que je me marie hardiment, RAB. *Pant.* III, 34. Tantost après la mort de Salomon, la majesté du royaume d'Israel fut abbatue pour la plus grande partie, et translatée à un homme privé, CALV. *Instit.* 379.

— ÉTYM. Provenç. *translatar*; espagn. *trasladar*; ital. *traslatare*; du lat. *translatus*, transporté, de *trans*, au delà, et *lātus*, porté.

TRANSLATEUR (tran-sla-teur), *s. m.* Terme vieilli et marotique. Traducteur. Longepierre, le translateur, De l'antiquité zélateur, Imite les premiers fidèles, J. B. ROUSS. *Épigr.* III, 9. || Il se dit aussi, en mauvaise part, d'un écrivain qui traduit servilement. S'il s'éloigne trop de l'original, il ne traduit plus, il imite; s'il le copie trop servilement, il fait une version et n'est que translateur; n'y aurait-il pas un milieu à prendre? MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 268.

— HIST. XVe s. Et fait à notter, ce dit ce translateur, ce que Valere appelle fortune houllière [courtisane], *Bouciq.* III, 14. || XVIe s. Encores seroy-je bien d'opinion que le sçavant translateur fist

plus tost l'office de paraphraste, que de traducteur, DUBELL. I, 13, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *translatorem* (voy. TRANSLATER).

TRANSLATIF, IVE (tran-sla-tif, ti-v'), *adj.* Terme de droit. Par lequel on transporte, on cède une chose à quelqu'un. La prescription, ou une vente, ou une succession, ou tout autre titre translatif de propriété, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 158.

— ÉTYM. Lat. *translativus*, de *translatum* (voy. TRANSLATER).

TRANSLATION (tran-sla-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on fait passer une chose d'un lieu dans un autre. Cette translation [du corps de Turenne] a été touchante, et tout était en pleurs, et plusieurs criaient sans pouvoir s'en empêcher, SÉV. 212. Les idoles parlaient assez souvent; on faisait commémoration à Rome, le jour de la fête de Cybèle, des belles paroles que la statue avait prononcées lorsqu'on en fit la translation du palais du roi Attale, VOLT. *Dict. phil. Idolâtrie.* L'histoire ecclésiastique fait foi que les translations de reliques étaient également fréquentes en Occident et en Orient, ID. *Dict. phil. Reliques.* || Célébrer la translation d'un saint, célébrer le jour auquel les reliques d'un saint ont été transférées d'un lieu à un autre. || 2° Terme de mécanique. On dit qu'un corps est animé d'un mouvement de translation lorsque les lignes droites qui joignent les uns aux autres les points de ce corps, se transportent parallèlement à elles-mêmes. || Particulièrement. Mouvement de translation, mouvement par lequel un corps change de position dans l'espace, par opposition à mouvement de rotation. M. de Lalande a donné comme une conséquence probable de la rotation [du soleil] un mouvement de translation dans l'espace, DELAMBRE, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2e sem. p. 49, *hist.* Puisque la évolution diurne du ciel n'est qu'une illusion produite par la rotation de la terre, il est naturel de penser que la révolution annuelle du soleil emportant avec lui toutes les planètes, n'est pareillement qu'une illusion due au mouvement de translation de la terre autour du soleil, LAPLACE, *Expos.* II, 1. || 3° Action d'emmener un prisonnier d'un lieu à un autre. Je l'assurai que je n'avais aucune aversion à la translation de MM. les princes, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 204, dans POUGENS. Ne doutez pas que la translation précipitée du chevalier de Menil ne soit sue ici [à la Bastille] de tout le monde, STAAL, *Mém.* t. II, p. 215. || 4° Action de porter une juridiction, une puissance une personne, constituée en dignité, d'un lieu à un autre. La translation du saint-siége de Rome à Avignon. La translation d'un tribunal, d'une préfecture. Bon Dieu! quelle translation de Mme de Noailles à Perpignan! le moyen de la représenter hors de Versailles? SÉV. 31 août 1689. Le duc [de Bourgogne] avait demandé au pape la translation de ce prélat, et, n'ayant pu l'obtenir, il l'avait chassé et s'était saisi de son temporel, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 191. Il [Caulaincourt] n'admet pas l'idée de cette guerre de partisans, de cette translation du siége de l'empire, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XI. || 5° Action de transférer une propriété, une dignité d'une personne à une autre. Cette époque fameuse de la translation de la couronne aux carlovingiens faite sous le roi Pépin, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 16. Les formules qui portent la confirmation ou la translation à perpétuité d'un fief en faveur d'un leude ou fidèle.... ID. *ib.* XXX, 20. || Terme de jurisprudence. Translation de legs, déclaration par laquelle un testateur transfère un legs d'une personne à une autre. || 6° Remise à un autre temps. La translation d'une fête. || 7° Traduction; en ce sens, il est vieux ou marotique.

— HIST. XIIe s. Encontre ci est en l'ancienne translation escrit.... *Job*, p. 514. || XVIe s. Quand la prestrise a esté ainsi transferée, il y a eu translation d'alliance, CALV. *Inst.* 343. Quand l'Escriture nomme Dieu, homme de guerre : pour ce que sans translation ce langage seroit trop dur et aspre, je ne doute pas de le prendre comme une similitude tirée des hommes, ID. *ib.* 1114. Vous autres, qui ne vous employez qu'aux translations [traductions], DUBELL. I, 10, *verso*. Nous voulusmes voir s'il se seroit fait translation de la matiere du pleura au cerveau, PARÉ, XVIII, 68.

— ÉTYM. Provenç. *translatio*; espagn. *traslacion*; ital. *traslazione*; du lat. *translationem*, de *translatum* (voy. TRANSLATER).

† **TRANSLUCIDE** (tran-slu-si-d'), *adj.* Terme de physique. Qui laisse passer la lumière, sans permettre de distinguer les objets. Lorsqu'un minéral n'est point assez transparent pour qu'on puisse distinguer les objets placés derrière lui, on dit qu'il est translucide; les pierres nommées ordinairement agates sont translucides, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 32. Le sel gemme est toujours transparent, ou au moins translucide, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 559, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Que la pellicule des raisins se sera rendue mince, subtile et translucide, O. DE SERRES, 207.

— ÉTYM. Lat. *translucidus*, de *trans*, à travers, et *lucidus*, lucide.

† **TRANSLUCIDITÉ** (tran-slu-si-di-té), *s. f.* État, propriété d'un corps translucide. Les cristaux que renferme l'ophite ou porphyre vert opaque ont en tout les mêmes qualités, le même œil gras, la même translucidité, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 64. On fait à Florence, avec l'albâtre gypseux de Volterra, des vases ou de petites figures qui sont remarquables par leur translucidité, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 182. La translucidité de l'émail, DE LABORDE, *Not. des émaux du Louvre*, t. I, p. 9. La translucidité des très-jeunes feuilles du *clusia Brongniartiana*, TRÉCUL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 615.

† **TRANSLUIRE** (tran-slui-r'), *v. n.* Se conjugue comme luire. Être translucide.

— HIST. XVIe s. Telle revisite se reïterera de huict en huict jours, et jusques à ce que verrés vos lards transluire, manifestant par là estre remplis de sel, O. DE SERRES, 835.

— ÉTYM. Lat. *translucere*, de *trans*, à travers, et *lucere*, luire; provenç. *translutz*, transparence.

† **TRANSMARIN, INE** (tran-sma-rin, ri-n'), *adj.* Situé au delà des mers. Régions, nations transmarines. || Qui vient d'au delà des mers. Productions transmarines.

— ÉTYM. *Trans*, au delà, et *marin*.

† **TRANSMETTEUR** (tran-smè-teur), *s. m.* Appareil servant à transmettre les signaux de la télégraphie électrique, et formé de quatre roues de laiton, dont l'une produit les points, l'autre les traits, et les deux autres déchargent le fil après la production de chaque signal élémentaire.

TRANSMETTRE (tran-smè-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme mettre. || 1° Faire passer. On a transmis toutes les pièces au préfet. Transmettre des ordres. Les nerfs transmettent les sensations. Dans cette machine le mouvement est transmis par une roue. Exposer ce que je concevais de la lumière; puis, à son occasion, ajouter quelque chose du soleil et des étoiles fixes, à cause qu'elle en procède presque toute; des cieux, à cause qu'ils la transmettent, DESC. *Méth.* V, 2. Les impressions que ce sens [la vue] transmet au sens intérieur sont plus fortes que les impressions transmises par l'oreille, BUFF. *Disc. nat. anim.* t. V, p. 273. Commencer par les idées les plus simples que les sens transmettent, CONDIL. *Conn. hum.* II, II, 3. Mon fils m'en a transmis la nouvelle certaine, BRIFFAUT, *Ninus II*, I, 2. || 2° Faire passer ce qu'on possède en la possession d'un autre. Transmettre un privilége. La donation transmet la propriété des choses données. Quand il [Napoléon] aurait perdu toute force et abdiqué tout droit, avant d'exercer le plus grand de tous, celui de transmettre à un fils l'empire en héritage, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XIV. || 3° Fig. Faire parvenir comme par une transmission. Pour moi qu'un sang moins noble a transmis à la vie, CORN. *Sert.* II, 2. C'est là [dans la passion] que Jésus-Christ a supprimé les cérémonies de la loi, qu'il a transmis l'Ancien Testament au Nouveau, changé le sacerdoce lévitique.... FLÉCH. *Sermons, Messe.* Par ces grands Ottomans dont je suis descendue, Et qui tous avec moi vous parlent à genoux Pour le plus pur du sang qu'ils ont transmis en nous, RAC. *Bajaz.* V, 6. Socrate ne tint point école, et n'écrivit point; nous ne savons de sa doctrine que ce que ses disciples nous en ont transmis, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*socratique philos.*) À mon retour, j'appris que les Athéniens avaient fait mourir le plus juste des hommes [Socrate]; je [Xénophon] n'eus d'autre consolation que de transmettre par mes écrits les preuves de son innocence aux nations de la Grèce, et peut-être même à la postérité, BARTHÉL. *Anach.* ch. 39. || Transmettre son nom, sa gloire à la postérité, faire passer son nom, sa gloire jusqu'à la postérité. || 4° Se transmettre, *v. réfl.* Être transmis, transporté d'un lieu à un autre. M. Huyghens, dans son traité de la lumière, conclut par les éclipses des satellites de Jupiter, que la lumière se transmet environ six cent mille fois plus vite que le son, MALEBR. *Rech. vér. Éclairc. sur la lum.* t. IV, p. 341, dans POUGENS. || Fig. Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne : vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, SÉV. 25 févr. 1685. La raison et la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imite point, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 220.

— HIST. XIIe s. Quant li planteiz [la plénitude] del tens fut venue, si transmit Deus son fil, ST BERN. p. 527. || XIIIe s. A sun bon veisin il manda Que sa femme ad deus fiz eüz; De tanz enfanz esteit creüz; L'un li transmettra à lever [être parrain], De sun nun le face nomer, MARIE, *Frêne.* || XVIe s. Ce mesme jour transmis fut seigneur d'Alvian Loger à la Roquette, au chasteau de Millan, J. MAROT, V, 141. Fleuron de lys tant digne et precieux Jadis transmis au roy Clovis des cieulx, ID. V, 261. Après ce noble ouvrage, appelé des anciens microcosme, ainsi parfaitement basti, Dieu lui infonde et transmet l'ame, PARÉ, XVIII, 10.

— ÉTYM. Provenç. *trametre*; espagn. *transmitir, trasmitir*; ital. *trametter e*; du lat. *transmittere*, de *trans*, au delà, et *mittere*, envoyer (voy. METTRE). À côté de *transmettre*, l'ancienne langue avait une forme beaucoup plus usitée : *trametre.*

TRANSMIGRATION (tran-smi-gra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'un peuple, d'une troupe d'hommes qui passe de son pays dans un autre. On voit, par ce que les historiens nous disent du passage des peuples de la Scandinavie sur les bords du Danube, que ce n'était point une conquête, mais seulement une transmigration dans des terres désertes, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 3. J'ai avec moi tant de personnes dont je ne puis me séparer, que ma transmigration devient très-difficile, VOLT. *Lett. Laurencin*, 24 juin 1767. || 2° Terme de l'Écriture sainte. La transmigration de Babylone, le séjour des Juifs à Babylone. || 3° La transmigration des âmes, le passage des âmes dans d'autres corps selon l'opinion des pythagoriciens. Que dirai-je de ceux qui croyaient la transmigration des âmes, qui les faisaient rouler des cieux à la terre et puis de la terre aux cieux? BOSS. *Hist.* II, 6. Il [Platon] s'étendit sur l'immortalité et sur les diverses transmigrations de l'âme, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. Dans une de ces transmigrations, j'errai pendant quelque temps comme un fantôme léger dans le vague des cieux, ID. *ib.* ch. 64.

— HIST. XIIIe s. Li quins [le cinquième] aage commença à la transmigration de Babiloine, c'est à dire quant li Juif i furent mené en chaitiveison [captivité], BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 51. || XVIe s. Ils avoient si bien ensemble concerté cette transmigration du roi [François Ier, pris à Pavie] à Naples.... BRANT. *Lannoy.* L'objection que font à cette transmigration de corps à un aultre les epicuriens, MONT. II, 308. Il est à croire, si c'est [la mort] une transmigration d'une place à aultre, qu'il y a de l'amendement, d'aller vivre avecques tant de grands personnages trespassez, ID. IV, 215.

— ÉTYM. Lat. *transmigrationem*, de *trans*, au delà, et *migrare*, aller (voy. MIGRATION).

† **TRANSMIGRER** (tran-smi-gré), *v. n.* Subir la transmigration. J'ai dit qu'il était assez prouvé que la mémoire a son siége dans le corps; une âme qui transmigrerait d'un corps dans un autre n'y conserverait donc aucun souvenir de son état précédent, BONNET, *Paling. phil.* II, 4.

— ÉTYM. Lat. *transmigrare*, de *trans*, et *migrare*, aller.

TRANSMIS, ISE (tran-smî, smi-z'), *part. passé* de transmettre. Qu'on a fait passer d'un lieu dans un autre. Les rayons transmis dans du verre à un certain angle, VOLT. *Phil. newt.* II, 7. || Fig. Je connais une autre mère [Mme de Sévigné elle-même] qui ne se compte pour guère.... qui est toute transmise à ses enfants, SÉV. 26 juin 1680. Le droit de commander n'est plus un avantage Transmis par la nature ainsi qu'un héritage, VOLT. *Mér.* I, 3.

† **TRANSMISSIBILITÉ** (tran-smi-si-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est transmissible. La transmissibilité des maladies contagieuses. La transmissibilité de certaines aptitudes des parents aux enfants. || Terme de physiologie. Propriété qu'ont certains nerfs de déterminer la contraction des muscles en transmettant comme intermédiaires certaines actions cérébrales depuis le cerveau jusqu'aux muscles; elle est inhérente aux nerfs venant des racines antérieures; elle s'opère en sens opposé de la transmissibilité sensitive spéciale ou

générale, qui désigne le mode d'action des racines postérieures et des nerfs appartenant aux organes des sens.

TRANSMISSIBLE (tran-smi-si-bl'), *adj.* Qui peut être transmis. Des droits transmissibles.

— HIST. XVI° s. Transmissible, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *transmissibilis*, de *transmissum*, supin de *transmittere* (voy. TRANSMETTRE).

TRANSMISSION (tran-smi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de transmettre; résultat de cette action. || Fig. Nous ne concevons ni l'état glorieux d'Adam, ni la nature de son péché, ni la transmission qui s'en est faite en nous, PASC. *Pens.* XII, 12, édit. HAVET. Les enfants ne jouissent des biens du père que par transmission de son droit, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. La transmission de la noblesse sénatoriale de père en fils, NAUDET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 407. || 2° Terme de physiologie. Transmission héréditaire, passage de certaines conditions physiques ou morales des parents aux enfants. La transmission des maladies chroniques des pères aux enfants, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2° sem. p. 162. || 3° Terme de physique. Propriété d'un corps qui laisse passer la lumière ou la chaleur; il s'oppose à réflexion. La transmission de la lumière à travers les corps transparents, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VII, p. 234. La transmission de la chaleur par les divers métaux, GUYTON DE MORVEAU, *Inst. Mém. scienc.* 1808, p. 21. || 4° En mécanique, transmission de mouvement, communication de mouvement d'un corps à un autre. || Engin qui sert à procurer la transmission. Manufacture de transmission de toute nature.

— HIST. XVI° s. La transmission de cette grande couronne [de Portugal] à celle de Castille, MONT. III, 93.

— ÉTYM. Lat. *transmissionem*, de *transmissum*, supin de *transmittere*, transmettre.

† **TRANSMONTAIN, AINE** (tran-smon-tin, tè-n'), *adj.* Qui est d'au delà des monts et des Alpes, par rapport à nous Français. La transmontaine faction A fait, par subtil monopole, Du manteau de religion Une roupille à l'espagnole, *le Miroir du temps présent*, 1625.

— HIST. XIV° s. Que nulz tremontains ne puisse.... *Archiv. nat.* JJ84, p. 254.

TRANSMUABLE (tran-smu-a-bl'), *adj.* Qui peut être transmué. Les alchimistes croyaient que les métaux étaient transmuables.

— HIST. XIV° s. Comme un home qui est malvès est transmuable, semblablement nature humaine a mestier de transmutacion, ORESME, *Éth.* 227.

— ÉTYM. *Transmuer*; prov. *transmudable*, *trasmudable*; esp. *trasmutable*; ital. *trasmutabile*.

TRANSMUÉ, ÉE (tran-smu-é, ée), *part. passé* de transmuer. Des corps transmués.

TRANSMUER (tran-smu-é), je transmuais, nous transmuions, vous transmuiez; que je transmue, que nous transmuions, que vous transmuiez, *v. a.* Changer la nature d'une substance. L'homme ne peut transmuer les substances, ni d'un liquide de nature en faire un solide par l'art, BUFF. *Min.* t. V, p. 346. || Dans le langage des alchimistes, changer les métaux vils en métaux précieux. Transmuer le cuivre en or, l'étain en argent.

— HIST. XIII° s. [Une roche battue par la mer].... ne retient nule forme, Ainçois se transmue et reforme, Et se desguise et se treschange, Tousjors se vest de forme estrange, *la Rose*, 5958. || XIV° s. Les policies sont transmuées une en l'autre, ORESME, *Éth.* 247. Je parle adonc des elemens; Car par contraires qualitez Sont transmuez et agitez De leur propre en autre nature, *Nat. à l'alchim. err.* 170. || XV° s. Quant Galafer ouit ce, il fut tout transmué de joye, *Percefor.* t. V, f° 52. || XVI° s. L'art de transmuer les metaux imparfaits en parfaits, et de les multiplier en quantité, LANOUE, 460. Il se transmua en pluye d'or pour jouyr de Danaé, DESPER. *Cymbal.* 121.

— ÉTYM. Provenç. *transmudar*, *trasmudar*; espagn. *transmutar*, *trasmudar*; ital. *transmutare*; du lat. *transmutare*, de *trans*, au delà, et *mutare*, changer (voy. MUER).

TRANSMUTABILITÉ (tran-smu-ta-bi-li-té), *s. f.* Propriété de ce qui est transmuable.

— ÉTYM. Lat. *transmutare*, transmuer.

† **TRANSMUTATEUR** (tran-smu-ta-teur), *s. m.* Celui qui croit avoir le pouvoir de transmuer les métaux. Le transmutateur allemand [un alchimiste], VOLT. *Singul. nat.* 16.

TRANSMUTATION (tran-smu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Changement d'une chose en une autre. Cette transmutation de cendres en verre me semblant être aussi admirable qu'aucune autre qui se fasse en la nature, DESC. *Méth.* V, 2. Il s'applique avec ardeur à la connaissance des métaux, premier objet des travaux de la chimie, et dernier terme de ses espérances, si elle ose aspirer à la transmutation, FONTEN. *Élog. Poli.* Il est démontré que la question de la transmutation des métaux n'avait point été agitée avant le règne de Constantin, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Égyptiens*). M. Adanson.... a fait diverses expériences qui m'ont paru prouver qu'il n'y a point proprement de transmutation d'espèce chez les végétaux, et que tout ce qu'on obtient par la fécondation artificielle des poussieres d'espèces les plus voisines se réduit à de simples variétés plus ou moins durables, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 517.

— HIST. XIII° s. Tousjors feront li cors celestre, Selonc lor revolucions, Toutes lor transmutacions, *la Rose*, 17710. || XIV° s. Moult de transmutacions sont faites en ceste vie et fortunes de toutes manieres, ORESME, *Éth.* 21. || XVI° s. Par la transmutation alleguée, un metal parfait en doit resulter, qui ait un estre continuel, LANOUE, 473.

— ÉTYM. Provenç. *transmutacio*; espagn. *transmutacion*; ital. *transmutazione*; du lat. *transmutationem*, du lat. *transmutare*, transmuer.

† **TRANSNOMINATION** (tran-sno-mi-na-sion), *s. f.* Nom latin de la métonymie.

— ÉTYM. Lat. *transnominationem*, de *trans*, au delà, et *nominatio*, de *nomen*, nom.

† **TRANSOCÉANIEN, IENNE** (tran-zo-sé-a-niin, niè-n') ou **TRANSOCÉANIQUE** (tran-zo-sé-a-ni-k'), *adj.* Qui est au delà de l'Océan. Navigation transocéanienne. Télégraphie transocéanique.

— ÉTYM. *Trans*, au delà, et *Océan*.

† **TRANSPACIFIQUE** (tran-spa-si-fi-k'), *adj.* Qui traverse l'océan Pacifique.

† **TRANSPADAN, ANE** (tran-spa-dan, da-n'), *adj.* Qui est au delà du Pô. || République transpadane, nom sous lequel Bonaparte voulait d'abord organiser la Lombardie.

— ÉTYM. Lat. *trans*, au delà, et *Padus*, le *Pô*.

† **TRANSPARAÎTRE** (tran-spa-rê-tr'), *v. n.* Paraître à travers quelque voile. Dans le V° siècle avant l'ère chrétienne, un Phidias, eût-il été un disciple d'Anaxagore, trouvait hors de lui et en lui-même assez de croyances de toute nature, pour donner à ces personnifications des forces naturelles [les dieux du polythéisme] un corps où resplendît l'humanité et où transparût l'Olympe, LITTRÉ, *Journ. des Savants*, 1866, p. 601. Ceux qui voudront se rendre compte des procédés subtils de cette muse méditative et délicate [A. de Vigny] devront se donner la volupté de lire et de relire son délicieux poëme d'Éloa; car ces procédés y transparaissent avec la netteté d'une flamme épurée derrière un cristal, MONTÉGUT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er mars, 1867, p. 244.

— HIST. XVI° s. Transparoitre, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Trans*, et *paraître*.

TRANSPARENCE (tran-spa-ran-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est transparent. Si l'on attribue la transparence à l'homogénéité, l'or, dont les parties paraissent être homogènes, ne devrait-il pas être transparent? BUFF. *Min.* t. IV, p. 241. La transparence de l'air, STAEL, *Corinne*, V, 3. La transparence est ordinairement le caractère de la combinaison parfaite; cependant l'opacité n'est pas toujours une preuve du contraire, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 31. La couleur [dans un tableau] lui paraissait terne et grise, le dessin incorrect et tourmenté; le ciel manquait de transparence, le terrain de solidité, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § III. || Demi-transparence, état de certains corps qui ne laissent passer qu'une quantité de rayons lumineux insuffisante pour permettre d'apercevoir nettement les objets à travers leur substance. || La transparence du teint, se dit d'un teint qui semble laisser pénétrer le regard dans la peau.

— ÉTYM. *Transparent*; provenç. et espagn. *transparencia*; ital. *trasparenzia*.

TRANSPARENT, ENTE (trans-spa-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui se laisse pénétrer par une lumière assez abondante pour permettre de distinguer nettement les objets à travers leur épaisseur. Tous les corps qui sont sur la terre, ou colorés, ou transparents, ou lumineux, DESC. *Méth.* V, 2. Le bruit, l'éclat de l'eau, sa blancheur transparente, D'un voile de cristal alors peu différente, LA FONT. *Psyché*, I, p. 18. || Se dit aussi pour translucide dans le langage vulgaire. || 2° Terme de peinture. Se dit des couleurs qui en laissent paraître plus ou moins d'autres mises dessous ou qui paraissent à travers d'autres. || On dit dans un sens analogue : un teint transparent. || 3° Fig. Qui laisse apercevoir un sens caché, quelque chose de caché. Son cœur transparent comme le cristal ne peut rien cacher de ce qui s'y passe, J. J. ROUSS. 2° *dial.* Le mépris qu'ils [les ennemis de Rousseau] affectent.... n'est que le voile bien transparent d'une estime qui les déchire, et d'une rage qu'ils cachent très-mal, ID. *ib.* La beauté de cette allégorie est d'être simple et transparente, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 377. || 4° *S. m.* Transparent, papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit en le mettant sous le papier lorsqu'on écrit. Connaissant si peu le charme d'une vie oisive, solitaire et simple, ils ne peuvent croire que c'est tout de bon que j'herborise, que ce papier et ces petits livres étaient destinés à coller et dessiner des plantes sur le transparent, J. J. ROUSS. *Correspond. du Peyrou*, t. III, p. 239, dans POUGENS. || 5° Papier huilé derrière lequel on place des lumières dans les décorations. Une illumination en transparents. || 6° Sorte de tableau sur toile, sur gaze, sur papier huilé ou verni, etc. qu'on expose la nuit en des réjouissances et derrière lesquels on met des lumières pour faire paraître ce qu'il représente. Les Italiens font un grand usage des transparents; ce genre de décoration est éblouissant, mais il ne représente rien de vrai, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 96, dans POUGENS. || 7° Morceau de toile blanche ou de taffetas blanc bien tendu, pour faire des expériences d'optique. || 8° Préparation employée pour faire ressortir les couleurs placées dessous. Fait-on la chair vivante, animée, sans glacis et sans transparents? DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv* t. XIV, p. 92, dans POUGENS. Ceux qui font des transparents se sont servis de tout temps de la cire dissoute par l'essence de térébenthine, ID. *Peint. en cire*, *Œuv.* t. XV, p. 350. || 9° Sorte de vêtement, du temps de Mme de Sévigné. Elle m'a conté les transparents : avez-vous ouï parler des transparents? ce sont des habits entiers des plus beaux brocarts d'or et d'azur qu'on puisse voir, et, par-dessus, des robes noires transparentes, ou de belles dentelles d'Angleterre, ou de chenilles veloutées sur un tissu, comme ces dentelles d'hiver que vous avez vues : cela compose un transparent, qui est un habit noir, et un habit tout d'or, ou d'argent, ou de couleur, comme on veut; et voilà la mode, SÉV. 326. || 10° *S. f.* Transparente, variété de pomme. || Espèce de coquille.

— HIST. XIV° s. Lequel [corps] se trait à nature de aer, et est transparent dedens, ORESME, *Éth.* 22. || XVI° s. Un corps diaphane et transparent, comme l'air ou l'eau, ou la glace, ou le verre, PARÉ, *Introd.* 9. Epicurus faict les dieux luisants, transparents et perflables, MONT. II, 249.

— ÉTYM. Provenç *transparent*; espagn. *transparente*; ital. *trasparente*; de *trans*, à travers, et *parant*, part. de l'anc. verbe *paroir* (voy. PARAÎTRE).

TRANSPERCÉ, ÉE (tran-spèr-sé, sée), *part. passé* de transpercer. Et l'exemple du roi, de sa main transpercé, CORN. *Médée*, V, 5.

TRANSPERCER (tran-spèr-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : transperçant, transperçons), *v. a.* || 1° Percer de part en part. Si je sors à la campagne, je trouve des gens que l'épée a transpercés, SACI, *Bible*, *Jérémie*, XIV, 18. Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer, pour ma peine, M'aura d'un vilain coup transpercé la bedaine, MOL. *Sgan.* 17. || Par extension. Cette pluie nous a transpercés, elle a percé nos habits, et nous a mouillés complétement. || 2° Fig. Causer une douleur comparable à celle que cause une épée qui transperce. Cette nouvelle me transperce le cœur. La prophétie de Siméon s'accomplit, qui avait prédit que le glaive de douleur transpercerait son âme, LE P. SIM. MARS, *Myst. roy. de Dieu*, p. 74, dans POUGENS. || On dit aussi : transpercer de douleur. Cette nouvelle le transperça de douleur. || 3° Se transpercer, *v. réfl.* Se percer soi-même le corps. Il se transperça de son épée.

— HIST. XIV° s. Laquelle cheville devée [empêche] que la pointe [du trépan] ne tresperche soudainement par trop grant radeur, H. DE MONDEVILLE, f° 55. Finées les paroles du marquis, qui le cuer de la marquise naturellement devoient transpercier.... *Ménagier*, I, 6. || XV° s. Le chevalier monté sur le coursier [donné par Philippe à messire Jean de Hainaut] transperça tous les conrois des Anglois, et quand il fut hors et outre...

FROISS. I, I, 289. || XVIe s. Il leur transpercesoyt la poictrine, RAB. *Garg.* I, 27. Dez ma premiere enfance, la poesie a eu cela de me transpercer et transporter, MONT. I, 266.

— ÉTYM. *Trans*, et *percer;* picard, *trépercher.*

TRANSPIRABLE (tran-spi-ra-bl'), *adj.* Qui peut sortir par la transpiration. || Par lequel la transpiration peut avoir lieu. Membrane transpirable.

— HIST. XVIe s. Le vray cuir [derme] est poreux et transpirable, PARÉ, I, 4.

— ÉTYM. *Transpirer.*

TRANSPIRATION (tran-spi-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Exhalation continuelle, plus ou moins abondante, qui a lieu à la surface de la peau. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer; et il montrait, par le succès des sueurs, combien la transpiration diminuée ou facilitée déconcerte ou rétablit toute la machine du corps, FÉN. *Tél.* XVII. Sanctorius, dont les longues et curieuses expériences sur la transpiration ont rendu le nom immortel, apprit au monde savant que ce qui s'échappe de notre corps par cette sorte d'évacuation, dans l'espace de vingt-quatre heures et dans l'âge moyen, est aux autres évacuations en raison de cinq à trois, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 21. La transpiration est à son minimum au moment du repas et immédiatement après; elle atteint son maximum pendant la digestion, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 201. || Transpiration pulmonaire, celle qui se fait par la membrane muqueuse des voies pulmonaires. C'est en France seulement que l'on a considéré séparément la transpiration cutanée et la transpiration pulmonaire; cette recherche est due à Lavoisier et à M. Seguin, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 637, dans POUGENS. || Transpiration insensible, nom inexact donné à la portion de sueur qui s'évapore à mesure qu'elle est versée à la surface de l'épiderme, sans pouvoir être recueillie. Il s'attacha beaucoup à étudier la transpiration insensible du corps humain, FONTEN. *Dodart.* || Fig. Cette querelle [de Bussy et de Roussillon] se doit passer en riant, ou par insensible transpiration, SÉV. *à Bussy*, 19 août 1681. || 2° Le produit lui-même de la transpiration. Une transpiration de mauvaise odeur. Éviter avec soin les transpirations arrêtées, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 243, dans POUGENS. || 3° Terme de botanique. Exhalaison humide à la surface des végétaux. La transpiration des plantes en octobre est à celle qui se fait en août, comme 2 ½ à 9, BONNET, *Contempl. nat.* VI, 3. Hales a reconnu qu'un soleil de près d'un mètre de hauteur perdait près d'un kilogramme de transpiration en douze heures, et transpirait dix-sept fois plus qu'un homme, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 299. || 4° Fig. Indice. Tant de machines [contre Chamillart] ne pouvaient être en si grand mouvement sans quelque sorte de transpiration, ST-SIM. 234, 121.

— HIST. XVIe s. La cholere [bile] qui excede, en partie s'exhale par insensible transpiration et sueurs, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Transpirer.*

† **TRANSPIRÉ, ÉE** (tran-spi-ré, rée), *part. passé* de transpirer. Exhalé par transpiration. Des sucs gommeux ou résineux, transpirés par les feuilles, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 436, dans POUGENS. La quantité d'eau aspirée et transpirée par un tournesol pendant vingt-quatre heures, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 21, dans POUGENS.

TRANSPIRER (tran-spi-ré), *v. n.* || 1° Sortir du corps sous forme d'exhalation à la peau. Les humeurs transpirent au travers de la peau. || Par extension. Des fumées transpirent à travers les pores du gouffre, surtout du côté de la Torre del Greco, CHATEAUBR. *Italie, le Vésuve.* || 2° Il se dit du corps même qui laisse exhaler. M. Dodart s'assura par des expériences continuées durant trente-trois ans, que l'on transpire beaucoup plus dans la jeunesse, FONT. *Dodart.* Votre climat n'a point *maturam uvam* [le raisin mûr]; ma malheureuse machine m'obligera de m'éloigner du pays où l'on pense, pour aller chercher ceux où l'on transpire, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 16. Les végétaux transpirent, et ils s'endurcissent d'autant plus que leur transpiration est plus accélérée ou plus abondante, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. V, p. 299. || Par extension. Les terroirs qui transpirent beaucoup seront plus endommagés par les gelées du printemps que les autres, BUFF. *Expér. sur les végét.* 4e *mém.* || 3° Fig. Se laisser apercevoir. La vie, le sang et son incarnat transpirent à travers, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 104, dans POUGENS. || 4° Fig. Commencer à être connu, divulgué. Rien [d'une délibération du sénat romain] ne transpira au dehors; tant on gardait un secret inviolable dans les délibérations de cette auguste assemblée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv*, t. IX, p. 14. M. de Climal était un faux dévot, qui ne pouvait avec honneur laisser transpirer ni jalousie, ni amour, MARIV. *Marianne*, part. 2. Elle [la nation française] serait peu flattée [d'un écrit de Frédéric II]; le roi de France le serait encore moins, et je vous respecte trop l'un et l'autre, pour jamais laisser transpirer ce qui ne servirait qu'à vous rendre irréconciliables, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 19 mai 1759. Quant au contenu de la dépêche, rien n'a transpiré, P. L. COUR. *Gazette du village.* || Impersonnellement. Il ne transpirait rien dans le public des mesures que les confédérés prenaient pour déplacer ce ministre, LESAGE, *Gil Blas*, XII, 8. || 5° *V. a.* Faire sortir par transpiration. Ils [des capucins qui faisaient la médecine] ont mieux aimé.... me faire transpirer toutes les sérosités, SÉV. 17 juin 1685. || 6° Se transpirer, *v. réfl.* Donner lieu à transpiration, emploi qui est aujourd'hui peu en usage. Il se transpire beaucoup plus d'humeurs par les pores imperceptibles des artères et de la peau, qu'il n'en sort par les autres passages du corps, MALEBR. *Rech. vér.* II, I, 3. La chair de cochon que l'on mange se transpire peu, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 25.

— HIST. XVIe s. Ils frottent les patients en une grande chambre commune, où tous vents peuvent transpirer, PARÉ, XVI, 11.

— ÉTYM. Lat. *trans*, à travers, et *spirare*, souffler.

† **TRANSPLANTABLE** (tran-splan-ta-bl'), *adj.* Qui peut être transplanté.

— HIST. XVIe s. Les plantes des jardins transplantables sont les oignons, pourreaux, artichaux, O. DE SERRES, 522.

TRANSPLANTATION (tran-splan-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de transplanter. || Particulièrement. Action d'arracher un arbre vivant et de le transporter du lieu où il végétait dans un autre où il doit poursuivre sa croissance. || 2° Fig. Action de changer de résidence, en parlant des personnes. Il [M. de Voltaire] était parti [pour Berlin], après avoir combattu pendant plus de six mois contre toute sa famille et contre tous ses amis, qui le dissuadaient fortement de cette transplantation, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || 3° Prétendue manière de guérir les maladies, selon Paracelse, en les faisant passer d'un sujet dans un autre soit animal, soit végétal.

— HIST. XVIe s. Transplantation, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Transplanter;* provenç. *transplantacio;* ital. *traspiantazione.*

TRANSPLANTÉ, ÉE (tran-splan-té, tée), *part. passé* de transplanter. Ce sont des arbres transplantés: s'il n'y a point de suc dans la terre pour les nourrir, si c'est pour eux une terre sèche, y prendront-ils racine? BOURDAL. *Exhort. char. env. les nouv. cathol.* t. I, p. 136. || Fig. Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, Sous un ciel étranger comme moi transplantées, RAC. *Esth.* I, 1. Vos artisans de la ville, transplantés dans la campagne, FÉN. *Tél.* XII. Giulio Mazarini, cardinal, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile, transplantée à Rome, VOLT. *Louis XIV*, *Ministres.*

† **TRANSPLANTEMENT** (tran-splan-te-man), *s. m.* Action de transplanter.

— HIST. XVIe s. Ces plantes souffrent le transplantement, O. DE SERRES, 522.

TRANSPLANTER (tran-splan-té), *v. a.* || 1° Ôter une plante, un arbre d'un endroit, et le replanter dans un autre. Il [La Quintinye] a créé l'art de la culture des arbres et celui de les transplanter, VOLT. *Louis XIV, Écrivains.* || 2° Fig. Faire passer, transporter d'un pays dans un autre. Ce fut lui qui transplanta les arts dans ce pays. Malgré notre amitié, j'ignore quel orage Transplanta sa famille en ce désert sauvage, VOLT. *Scyth.* I, 1. Ce serait abuser de la complaisance de mon père de le transplanter si souvent, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. Ah! prenez en échange une vie agitée, Que loin du sol natal l'orage a transplantée, C. DELAV. *le Paria*, I, 1. || 3° Se transplanter, *v. réfl.* Passer d'un lieu dans un autre pour s'y établir. La difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 21 févr. 1770.

— HIST. XVIe s. Les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant, MONT. III, 354. Ez raisons et inventions que je transplante en mon solage et confonds aux miennes, j'ay, à escient, obmis par fois d'en marquer l'aucteur, ID. III, 98.

— ÉTYM. Provenç. *transplantar;* espagn. *trasplantar;* ital. *traspiantare;* du lat. *transplantare*, de *trans*, au delà, et *plantare*, planter.

† **TRANSPLANTEUR** (tran-splan-teur), *s. m.* Terme de jardinage. Celui qui transplante. || *Adj.* Le matériel et le personnel transplanteurs de la ville de Paris furent mis en réquisition, et la promenade des gros arbres commença au grand ébahissement des habitants du voisinage, ED. ANDRÉ, *Monit. univ.* 7 juin 1867, p. 699, 5e col.

— HIST. XVIe s. Transplanteur, COTGRAVE.

† **TRANSPLANTOIR** (tran-splan-toir), *s. m.* Terme de jardinage. Instrument propre à transplanter des arbres.

† **TRANSPONTIN, INE** (tran-spon-tin, ti-n'), *adj.* Qui est au delà des ponts.

— ÉTYM. *Trans*, au delà, et *pont.*

TRANSPORT (tran-spor; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient: des tran-spor-z excessifs), *s. m.* || 1° Action par laquelle on transporte quelque chose ou quelqu'un d'un lieu dans un autre. Transport des marchandises, de l'artillerie, de l'argent. Ce malade n'est pas en état de souffrir le transport. Tous les transports de peuples faits à Constantinople n'ont jamais réussi, MONTESQ. *Lett. pers.* 121. La vertu suppose la liberté, comme le transport d'un fardeau suppose la force active, VOLT. *Dict. phil. Droit canonique.* Accablé de chagrins et de maladies, Lalli, prisonnier dans Madras, demanda vainement qu'on différât son transport en Angleterre, ID. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 17. || Terme de marine. Action de porter des hommes, des marchandises, des vivres, etc. d'un lieu à un autre || 2° Par extension, voitures servant au transport des choses nécessaires à une armée. Un transport lourd et considérable. || En marine, un transport se dit pour: bâtiment de transport. Les transports manquaient. || 3° Action d'une personne qui, par autorité de justice, se rend, se transporte sur les lieux pour procéder à une vérification, à une visite. Transport d'un expert sur les lieux. || Droit de transport, indemnité accordée aux juges, aux greffiers, aux témoins et aux officiers ministériels, en cas de déplacement || 4° Terme de géologie. Terrain de transport, terrain d'alluvion. || 5° Action de porter le montant d'une addition du bas d'une page au commencement de la suivante. On dit plus souvent report. || 6° Jouer par transport, se dit, au trictrac, lorsqu'on joue toutes les dames qui sont abattues des piles, et qu'on en fait des cases et des demi-cases. || 7° Fig. Transport ou transport-cession, cession d'un droit qu'on a sur quelque chose. Faire le transport d'une rente. Je lui ai fait un transport de ma créance. Le cessionnaire d'un titre exécutoire ne peut poursuivre l'expropriation qu'après que la signification du transport a été faite au débiteur, *Code civ.* art. 2214. || Fig. C'est un don [la justification du pécheur] que le Père a fait à son Fils, et ce Fils miséricordieux nous le cède; il veut que nous jouissions de son droit; nous l'avons de lui par transport, BOSS. *Sermons, Jubilé, pénitence*, I. || 8° Fig. Mouvement violent de passion qui nous met hors de nous-mêmes. J'ai pour lui des transports de haine Que je ne conserve pas bien, CORN. *Héracl.* V, 1. Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne, RAC. *Andr.* I, 1. Perfide! oses-tu bien te montrer devant moi?.. Après que le transport d'un amour plein d'horreur.... ID. *Phèdre*, IV, 2. Ces paroles lui échappèrent dans le transport de sa passion, FÉN. *Tél.* VII. Cette indifférence pour les autres, et cette attention continuelle sur lui-même ne venaient que du transport continuel où il était jeté par la violence de ses passions, ID. *ib.* XVI. || Absolument. Tout mouvement passionné. Goûtez à pleins transports ce bonheur éclatant, MOL. *D. Garc.* III, 4. On mande que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport, SÉV. 536. Le soir, je reçus votre lettre, qui me remit dans les premiers transports [de chagrin], ID. *à Mme de Grignan*, 6 févr. 1671. Vous êtes toujours en joie, toujours content de vous-même? vous ne voyez rien: les choses humaines ne portent pas ce perpétuel transport, BOSS. *Polit.* X, IV, 1. Sait-on ce que l'on fait dans un premier transport? QUIN. *Mère coq.* II, 6. Il faut désormais que mon cœur, S'il n'aime avec transport, haïsse avec fureur, RAC. *Andr.* I, 4. Conçois-tu les transports de l'heureuse Hermione? ID. *Andr.* III, 3. Quels aveugles

transports Vous font tenter sur vous de criminels efforts? ID. *Mithr.* V, 1. J'ignore son dessein [de Xipharès]; mais un soudain transport L'a déjà fait descendre et courir vers le port, ID. *ib.* IV, 6. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport, VOLT. *Lett. Cideville*, 24 mai 1762. || 9° Enthousiasme. Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts? BOIL. *Sat.* IX. C'est lui qui vous dira par quels transports heureux Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, ID. *Art p.* IV. Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi! C'est lui-même, il m'échauffe, il m'inspire.... de ses mouvements secondez les transports, RAC. *Ath.* III, 7. [Ces esprits faciles].... Qui, dans les douceurs d'un tranquille délire, N'éprouvèrent jamais, en maniant la lyre, Ni fureurs ni transports, J. B. ROUSS. *Ode au comte du Luc.* Puis, ivres des transports qui nous viennent surprendre [en lisant les poëtes grecs], Parmi nous, dans nos vers, revenons les répandre, A. CHÉNIER, *l'Invention.* || 10° Transport au cerveau, ou, simplement, transport, délire, égarement de l'esprit causé par la maladie. Mlle de Guise n'a rien à se reprocher que la mort de son neveu; elle n'a jamais voulu qu'il ait été saigné; la quantité du sang a causé le transport au cerveau, SÉV. 73. Souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée? aurai-je un transport au cerveau? mourrai-je d'un accident? ID. 126. Ils ont [dans l'Élysée] le transport de l'ivresse, sans en avoir le trouble et l'aveuglement, FÉN. *Tél.* XIX. Il vaudrait autant parler raison à une personne dans le transport de la fièvre, que de s'opposer à la passion d'un homme amoureux avec le langage de la sagesse, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 260, dans POUGENS. Une fièvre qui lui a enfin donné le transport, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 27.

— HIST. XVIe s. Simple transport [d'une obligation] ne saisit pas [le nouveau possesseur doit le signifier à l'obligé], LOYSEL, 366. Qu'il se feroit transport de la matiere des poumons à la teste, PARÉ, XVIII, 68.

— ÉTYM. Subst. verbal de *transporter*; provenç. *transport*; esp. *transporte*, *trasporte*; it. *trasporto*.

TRANSPORTABLE (tran-spor-ta-bl'), *adj.* Qui peut être transporté. Ce malade n'est pas transportable.

† **TRANSPORTANT, ANTE** (tran-spor-tan, tant'), *adj.* Qui transporte, qui excite l'admiration, l'enthousiasme. Vous trouvez donc que vos comédiens ont bien de l'esprit de dire des vers de Corneille; en vérité, il y en a de bien transportants, SÉV. 27 avril 1671.

† **TRANSPORTATION** (tran-spor-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de transporter, d'un pays en un autre, un homme, une tribu, un peuple. L'auteur en compte quatorze [générations] de David à la transportation en Babylonie, et quatorze encore de la transportation à Jésus, VOLT. *Phil. Nouv. Test. Sommaire.* || 2° Terme de justice criminelle. En Angleterre, condamnation à être transporté dans une colonie pénitentiaire. || En France, condamnation à un séjour obligatoire en un lieu déterminé hors de la France continentale. La transportation n'est pas une peine infamante, et elle diffère en cela de la déportation.

— ÉTYM. Provenç. *transportacio*; espagn. *transportacion*; ital. *trasportazione*; du lat. *transportationem*, de *transportare*, transporter.

TRANSPORTÉ, ÉE (tran-spor-té, tée), *part. passé* de transporter. || 1° Porté d'un lieu à un autre. Des marchandises transportées par eau. || 2° Condamné à la transportation. Transporté avec beaucoup d'autres. || Substantivement. Un transporté. Des transportés. || 3° Fig. Saisi de quelque violent mouvement de passion. Et soudain l'empereur, transporté de plaisir.... CORN. *Poly.* I, 4. Transporté de zèle et d'amitié pour moi, il [Arnaud] me dit que j'étais folle de ne point songer à me convertir, que j'étais une jolie païenne].... SÉV. 48. Et lui-même à la mort il s'est précipité, De l'amour du pays noblement transporté, RAC. *Théb.* III, 4. Transportés à la fois de douleur et de rage, Nos bras impatients ont puni son forfait, ID. *Bajaz*, V, 11. Transporté d'une ardeur qui ne peut être oisive, ID. *Iphig.* I, 2. || Absolument. Enthousiasmé, ravi. Tous les spectateurs étaient transportés. || Absolument aussi, il signifie quelquefois transporté de colère. Pour moi j'étais si transporté Que, donnant de fureur tout le festin au diable.... BOIL. *Sat.* III.

TRANSPORTER (tran-spor-té), *v. a.* || 1° Porter d'un lieu dans un autre. Transporter des meubles, des marchandises. Faut-il le transporter [Joas] aux plus affreux déserts? RAC. *Athal.* III, 6. C'est lui [le P. Sébastien Truchet] qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tout entiers sans les endommager, de sorte que du jour au lendemain Marly changeait de face, et était orné de longues allées arrivées de la veille, FONTEN. *Truchet.* Enfin [après la petite vérole] je fus en état d'être transporté à Paris le 1er décembre, VOLT. *Lett. Breteuil*, janvier 1724. L'armée [des Perses] s'assembla aussitôt dans une plaine de Cilicie: six cents vaisseaux la transportèrent dans l'île d'Eubée, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2e, sect. 2. || En termes de l'Écriture, la foi transporte les montagnes, elle produit les effets les plus puissants et les plus merveilleux. || 2° Il se dit des actions de souverains qui déplaçaient des populations. D'autres [princes] introduisirent la coutume de transporter les peuples entiers avec toutes leurs familles dans de nouvelles contrées, où ils les établissaient et leur donnaient des terres à cultiver, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 7, dans POUGENS. Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines et se rétablit toujours, VOLT. *Mœurs*, 197. || 3° Condamner à la peine de la transportation. En Angleterre on n'assassine point, parce que les voleurs espèrent d'être transportés dans les colonies, non pas les assassins, MONTESQ. *Esp.* VI, 16. Rarement les voleurs sont-ils punis de mort en Angleterre; on les transporte dans les colonies, VOLT. *Pol. et lég. Délits et peines, Peine de mort.* || 4° Fig. Il se dit de l'action de faire passer d'un lieu à un autre une juridiction, une puissance, etc. Constantin transporta le siége de l'empire romain à Constantinople. Transporter un événement sur la scène. Un bruit confus.... Fait croire heureusement à ce peuple alarmé Qu'Amurat le dédaigne et veut, loin de Byzance, Transporter désormais son trône et sa présence, RAC. *Baj.* I, 2. Si Pygmalion ne change de conduite, notre gloire et notre puissance seront bientôt transportées à quelque autre peuple mieux gouverné que nous, FÉN. *Tél.* III. Elle imagina de faire un roman, et de transporter les caractères et les mœurs du temps présent sous les noms de la cour d'Auguste, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 236, dans POUGENS. || 5° Fig. Il se dit de passages, de choses littéraires qu'on introduit. Si d'ailleurs quelque endroit, plein chez eux [les anciens] d'excellence, Peut entrer dans mes vers sans nulle violence, Je l'y transporte.... LA FONT. *Poésies mêlées*, LXX. Bientôt on sentit qu'il fallait transporter dans notre langue les beautés et non les mots des langues anciennes, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 255. || 6° Fig. Changer le sens, la portée. Transporter un mot du propre au figuré. Enfin tous, parlant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de désirs et d'orgueil, ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avaient prises dans la société, J. J. ROUSS. *Inégal. préambule.* || 7° Déplacer. En transportant cent fois et le nom et le verbe, Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe, BOIL. *Sat.* II. || 8° Terme de droit. Céder à quelqu'un un droit. Transporter une rente, une dette, une créance. A ce frère si cher transportez tous mes droits, CORN. *Nicom.* IV, 3. L'acte par lequel le peuple de Dieu transporte à Simon toute la puissance publique et lui accorde les droits royaux, est remarquable, BOSS. *Hist.* II, 5. Si vous ne répondez pas à ce dessein de Dieu sur vous.... il se servira de quelque autre qui lui sera plus fidèle; il lui transportera cette couronne qui vous était destinée, MASS. *Carême, Aumône.* || 9° Fig. Causer des transports violents de passion. Parbleu! si grande joie à l'heure me transporte.... MOL. *Sgan.* 18. Parbleu, tu jugeras toi-même si j'ai tort, Et si c'est sans raison que ce coup me transporte, ID. *Fâch.* II, 2. Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous font oublier Dieu, BOSS. *Reine d'Anglet.* Est-ce que de Baal le zèle vous transporte? RAC. *Ath.* III, 3. L'affront que Philippe faisait à sa mère Olympias en la répudiant, le transporta [Alexandre] hors de lui-même, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 602, dans POUGENS. || Absolument. Exciter l'admiration, la satisfaction. Oh! ce discours me transporte, me ravit, PASC. *Pens.* X, 1, éd. HAVET. Le P. Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame qui transporta tout le monde, SÉV. 186. J'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 21. || 10° Se transporter, *v. réfl.* Se rendre en un lieu. Se transporter chez quelqu'un. || Il se dit ordinairement de ceux qui vont en quelque lieu par autorité de justice. Le juge s'est transporté sur le lieu du crime. Le lundi 16 janvier 1589, Jean Leclerc, dit Bussi.... devenu gouverneur de la Bastille, se transporta à la Grand' Chambre, suivi de cinquante satellites couverts de cuirasses, et le pistolet à la main, VOLT. *Hist. parl.* 31. || Aller se fixer en un lieu. Avant que de se transporter à Versailles, il fut quatre ou cinq mois à se rafraîchir la botanique avec M. Marchant, son ami et son confrère, FONTEN. *Bourdelin.* || 11° Fig. Imaginer qu'on est dans un lieu, dans un temps autre que celui où l'on est. Transportez-vous dans le passé. Transportez-vous en imagination dans l'avenir. Transportez-vous par la pensée au milieu des peuples sauvages. || 12° Fig. Être saisi d'un mouvement de passion. Dieu a permis que Mme la Dauphine, ayant su que cette jolie personne [la future de Dangeau] avait signé partout Sophie de Bavière, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse, SÉV. 3 avril 1686. Les Français auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez [le siége de Calais], je doute qu'ils les imitent; mais ils s'en transporteront dans vos pièces, et les aimeront dans les autres hommes, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Belloy*, 12 mars 1770.

— SYN. TRANSPORTER, TRANSFÉRER. L'on dit transporter des meubles, des marchandises, de l'argent, des troupes d'un lieu à un autre. Mais on dit transférer un prisonnier du Chatelet à la Conciergerie, un corps mort d'un cimetière dans un autre. Quand on transfère un magasin de marchandises précieuses, il faut tâcher de les transporter sans les gâter.

— HIST. XIIIe s. Ele [une enfant dont une jambe était sèche] ne se pooit ester sur ses piez, ainçois se tresportoit ou trainoit de lieu à autre à ses naches [fesses] et à ses manetes [petites mains], *Miracles St Loys*, p. 133. O dame de grant poesté.... Tresporte nous de cest orage.... En cel mont, en ce biel esté, cité dans BAUDOIN DE CONDÉ, t. I, *préface*, XIX. || XIVe s. Le souverain empire seroit des peres [sénateurs] au plebe tresporté, BERCHEURE, f° 75, *verso.* Tarquin mourit à Cumes, en quel lieu il s'estoit transportez, ID. f° 35, *recto.* || XVe s. Perducet, je te transporte, en la presence de mes hommes, toute la terre de Chaumont, FROISS. II, II, 167. Mais quant justice y est perie [dans un royaume], Ou y default, meüs [déplacé] sera Ly regnes où elle faurra [manquera], Et sera ailleurs transportez, E. DESCH. *Mir. de mariage*, p. 110. En la dicte nuit, nous, Robert de Tuillieres, lieutenant dessus nommé, nous transportasmes ou [au] dit hostel.... *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 219. || XVIe s. Si quelque sçavant homme les avoit transportées [les spéculations philosophiques] de grec et latin en nostre vulgaire.... DUBEL. I, 14, *recto.* Ne pensez que jamais gens plus feussent eslevez et transportez en pensée, que feurent en ycelle nuyct tant Thaumaste que Pantagruel, RAB. *Pant.* II, 18. C'estoit tout pervertir, de transporter à l'homme mortel ce qui est propre au sainct esprit, CALV. *Instit.* 817. Estans enflez d'orgueil, transportez d'indignation, ID. *ib.* 825. Corvées, tailles, ne peuvent estre vendues ni transportées à autrui.... LOYSEL, 918. Se laisser transporter à une violente cholere, AMYOT, *Thés. et Rom. comp.* 2. Transporté de la cupidité de gloire, ID. *Thém.* 6. Bion accomparoit telles manieres de gens à des vases à deux anses, qui se transportent aisément par les oreilles là où on veult, ID. *Mauv. honte*, 24.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *transportar*, *trasportar*; ital. *trasportare*; du lat. *transportare*, de *trans*, au delà, et *portare*, porter.

† **TRANSPORTEUR** (tran-spor-teur), *s. m.* Celui qui a une entreprise de transports. La compagnie transporteur, *Extr. d'un jugem. du trib. de comm. de la Seine*, 20 déc. 1869.

TRANSPOSÉ, ÉE (tran-spô-zé, zée), *part. passé* de transposer. || 1° Dont la place est intervertie. Il y a dans cette ligne des mots transposés. || 2° Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal, quand il paraît composé de deux moitiés qui auraient fait l'une sur l'autre un sixième de révolution. || 3° Terme de musique. Dont le ton est changé. Rien n'est plus naturel que de solfier par transposition, lorsque le mode est transposé, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

TRANSPOSER (tran-spô-zé), *v. a.* || 1° Mettre une chose à une autre place que celle où elle était, ou elle devrait être. Transposer des pages en impo-

sant. Transposer les termes d'une proposition. Transposer des feuilles, en reliant. On transpose le datif en poésie avec beaucoup d'élégance : À sa haute vertu je rends ce que je dois, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 543, dans POUGENS. Il ne faut point transposer les bornes des arts; la comédie doit s'élever et la tragédie doit s'abaisser à propos; mais ni l'une ni l'autre ne doit changer de nature, VOLT. *Comm. Corn. Rem. D. Sanche, Préf.* || 2° Terme de musique. Jouer, ou chanter, ou écrire dans un ton ce qui est noté dans un autre. J'ai transposé l'air *Asile héréditaire* en si. || Absolument. Mon maître m'a appris à transposer. || 3° Terme de jeu. Transporter son argent d'une carte sur une autre. Transposer le paroli du valet sur la dame. || 4° Se transposer, *v. réfl.* Être transposé. L'usage vous apprendra que tous les adverbes ne peuvent pas se transposer, et qu'on ne peut pas dire : les femmes vous avaient gâté bien, CONDIL. *Art d'écr.* I, 5.

— HIST. XIVe s. Adonques est transposée et muée la domination en olygarchie, ORESME, *Eth.* 248. || XVIe s. Il vouloit transposer les Atheniens de la poincte gauche [de l'armée] en la droitte, AMYOT, *Arist.* 37. Ilz fouilloient des pierres, et les transposoient d'une place en une autre, ID. *Anton.* 58.

— ÉTYM. *Trans*, au delà, et *poser*.

TRANSPOSITEUR (tran-spô-zi-teur), *adj. m.* Terme de musique. Piano transpositeur, piano qui par un mécanisme opère la transposition d'un son dans un autre. || Substantivement. Un transpositeur.

— ÉTYM. *Transposer*.

• **TRANSPOSITIF, IVE** (tran-spô-zi-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la faculté de transposer. || Langue transpositive, celle où les rapports des mots entre eux sont indiqués par leurs terminaisons, et où l'on n'est pas obligé de les placer suivant l'ordre analytique de la grammaire.

— ÉTYM. Lat. *transpositiva*, la métalepse, de *trans*, et *positum*, supin de *ponere* (voy. POSITION).

TRANSPOSITION (tran-spô-zi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de transposer; résultat de cette action. Ces transpositions d'épîtres [d'un Mécène à un autre] sont arrivées plus d'une fois; et un homme du Dauphiné ayant fait le panégyrique du cardinal de Richelieu, et le trouvant mort quand il arriva, il en fit le panégyrique de la reine mère Anne d'Autriche, Mlle DE SCUDERY, *les Conversations, Dialogue*. La poésie permet la transposition de tous les faits qui ne sont point écartés les uns des autres d'un grand nombre d'années, et qui n'ont entre eux aucune liaison nécessaire, VOLT. *Henr.* V, *Notes*. Une transposition, un mot oublié suffisent pour former un sens absurde ou odieux, ID. *Mél. litt. à Neaulme.* || Terme d'anatomie. Transposition des viscères, cas qui se présente quelquefois, où la place des viscères est intervertie, le cœur étant à droite et le foie à gauche. || 2° Terme d'imprimerie et de librairie. Interversion de feuilles d'impression, de cahiers. Ce livre est plein de transpositions. || 3° Renversement dans la construction ordinaire des mots. La transposition du génitif est fort agréable, comme dans ce vers : De ce fameux héros la valeur éclatante, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corn.* t. II, p. 542, dans POUGENS. Les transpositions légères qui donnent aux vers de la grâce et de la force, BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 2. Quand sera le voile arraché, Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre? aujourd'hui nos poëtes n'osent presque plus employer de transpositions, qui cependant ne peuvent faire qu'un bon effet, D'OLIVET, *Rem. Racine*, 15. Il faut toujours prendre garde que les transpositions ne donnent lieu à des équivoques, CONDIL. *Art d'écr.* I, 5. || 4° Terme d'algèbre. Opération qu'on fait en transposant, dans une équation, un terme d'un membre dans un autre. || 5° Terme de marine. Déplacement fait par un amiral entre les différentes escadres de l'armée. || 6° Terme de minéralogie. Déformation dans laquelle un demi-cristal est placé, comme si, après la section en deux du cristal en entier, on eût fait faire un sixième de révolution à l'une des moitiés sur l'autre. || 7° Terme de musique. Action de transposer. Transposition d'un ton dans un autre. Rien n'est plus naturel que de solfier par transposition, lorsque le mode est transposé, J. J. ROUSS. *Ém.* II. La transposition est une des plus grandes difficultés de la musique, considérée sous le rapport de la pratique; elle exige une aptitude particulière que des lecteurs, d'ailleurs habiles, n'ont pas toujours, FÉTIS, *la Musique*, I, 4.

— HIST. XVIe s. Sa vertu [de Coriolan], par la transposition d'une seule personne des uns aux autres, avoit apporté un si estrange et si soudain changement aux affaires.... AMYOT, *Cor.* 44. Par transposition de matière, PARÉ, IV, 6. Il adviendra facilement [dans les additions que Montaigne fait aux éditions de son livre] qu'il s'y mesle quelque transposition de chronologie, MONT. IV, 90.

— ÉTYM. *Trans*, et *position*.

TRANSRHÉNAN, ANE (tran-sré-nan, na-n'), *adj.* Qui est au delà du Rhin. Un pays transrhénan. Les royaumes transrhénans. Contrée transrhénane.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie ne donne que le féminin.

— ÉTYM. Lat. *transrhenanus*, de *trans*, au delà, et *Rhenus*, le Rhin.

† **TRANSSÉQUANIEN, IENNE** (tran-ssé-kouaniin, niè-n'), *adj.* Qui habite au delà de la Seine.

— ÉTYM. Lat. *trans*, au delà, et *Sequana*, Seine.

† **TRANSSUBSTANTIATEUR** (tran-sub-stan-si-ateur), *s. m.* Nom que les luthériens ont donné aux catholiques et aux membres des sectes auxquelles ils reprochaient d'admettre la transsubstantiation. Les transsubstantiateurs disent.... BOSS. *Var.* 2.

TRANSSUBSTANTIATION (tran-sub-stan-si-asion), *s. f.* || 1° Changement d'une substance en une autre. || Terme d'anatomie. Nom donné par Vetter et Burdach au cas dans lequel les parties constituantes d'un tissu, ayant été résorbées, sont remplacées par des éléments d'une autre espèce qui se substituent à lui, ce qu'on appelle habituellement transformation, mais à tort. || 2° Terme de théologie. Changement miraculeux de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Cette audace insupportable avec laquelle vous avez osé imputer à de saintes religieuses et à leurs directeurs de ne pas croire le mystère de la transsubstantiation, ni la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, PASC. *Prov.* XVI. Le terme de transsubstantiation, aussi naturel pour exprimer un changement de substance que celui de consubstantiel pour exprimer une unité de substance, BOSS. *Var.* III, 16. Si on croyait qu'il fût à propos, pour la satisfaction de quelques esprits, d'expliquer comment le sentiment qu'on a de la matière s'accorde avec ce que la foi nous enseigne de la transsubstantiation, on le ferait peut-être d'une manière assez nette et assez distincte, et qui certainement ne choquerait en rien les décisions de l'Église, MALEBR. *Rech. vér.* III, II, 8. Le terme de transsubstantiation ne s'établit que vers le XIIe siècle, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 806.

— HIST. XVIe s. Nous [protestants] ne pouvons pas dire beaucoup sur le point de la transsubstantiation; car elle est plus malaisée à prouver qu'à prononcer, quoyque le mot soit bien long, D'AUB. *Conf. de Sancy*, I, 10.

— ÉTYM. Lat. scolastique, *transsubstantiationem*, expression employée pour la première fois au concile de Latran, en 1215 (voy. TRANSSUBSTANTIER).

TRANSSUBSTANTIÉ, ÉE (tran-sub-stan-si-é, ée), *part. passé* de transsubstantier. Le pain et le vin étant transsubstantiés, l'un au corps, et l'autre au sang de N. S., BOSS. *Var.* 15.

TRANSSUBSTANTIER (tran-sub-stan-si-é), *v. a.* Il se conjugue comme prier. || 1° Changer une substance en une autre. || Fig. J'avais enseigné, dit-il [Luther], qu'il n'importait pas que le pain demeurât ou non dans le sacrement; mais maintenant je transsubstantie mon opinion; je dis que c'est une impiété et un blasphème de dire que le pain est transsubstantié, BOSS. *Var.* II. || 2° Terme de théologie. Opérer la transsubstantiation. Le nouveau mot de transsubstantier qu'on emploie ici, sans rien ajouter à l'idée de substance qu'on vient de voir reconnue contre Bérenger, ne faisait que l'énoncer par une expression qui, par sa signification précise, servait de marque, BOSS. *Var.* XV, 136.

— HIST. XVIe s. Les imposts de la France ont transsubstantié les champs du laboureur en paturages, les vignes en friche, D'AUB. *Conf.* I, X. J'en veois qui se transforment et se transsubstancient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres, qu'ils entreprennent de charges, MONT. IV, 158.

— ÉTYM. Provenç. *transsustanciar*; espagn. *transustanciar*; ital. *trasustanziare*, du lat. *trans*, au delà, et *substantia*, substance.

TRANSSUDATION (tran-ssu-da-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action d'un fluide qui passe à travers les parois d'un corps quelconque, et se ramasse en gouttelettes à sa surface. Qu'on se représente le nombre des espèces de ces animaux à coquille, ou, pour les tous comprendre, de ces animaux à transsudation pierreuse, BUFF. *Hist. min. Œuv.* t. VI, p. 147. || Transsudation cadavérique, action d'un liquide qui passe à travers les tissus après la mort.

— ÉTYM. *Transsuder*.

TRANSSUDER (tran-ssu-dé), *v. n.* || 1° Passer au travers des pores d'un corps par une espèce de sueur. Le suc cristallin qui transsude et sort des grandes masses quartzeuses, BUFF. *Min.* t. VI, p. 76. Il est très-sûr qu'il y a des coquilles qui croissent par juxtaposition; elles se forment des sucs pierreux qui transsudent des pores de l'animal, BONNET, *Contempl. nat.* III, 21. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° *V. a.* Laisser transsuder. Les feuilles de cet arbre [le mélèze] transsudent en certains temps une espèce de manne que les abeilles recueillent avec beaucoup d'empressement, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 226, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Et la pel dou dos li tressue, *Ren.* t. II, p. 370.

— ÉTYM. Provenç. *trassuzar*, *trassuar*; espagn. *trasudar*; ital. *trasudare*; du lat. *trans*, à travers, et *sudare*, suer.

† **TRANSTÉVÉRIN** (tran-sté-vé-rin), *s. m.* Celui qui habite au delà du Tibre, sur la rive droite du Tibre à Rome. Les Transtévérins prétendent descendre des anciens Romains; rien de moins prouvé; mais ce grand nom leur donne du cœur, H. BEYLE (STENDHAL), *Promenades dans Rome*.

— ÉTYM. Ital. *transteverino*, du lat. *transtiberinus*, de *trans*, et *Tiberis*, le Tibre.

† **TRANSURANIEN, ENNE** (tran-zu-ra-niin, niè-n'), *adj.* Au delà d'Uranus. Planète transuranienne, RADAU, *Rev. des Deux-Mond.* 1866, p. 1062.

† **TRANSVASATION** (tran-sva-za-sion), *s. f.* Action de transvaser. Certains vins, quoique excellents, se ruinent par la seule transvasation, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, *Lettre*.

— ÉTYM. *Transvaser*. On trouve quelquefois *transvasion*, qui est incorrect.

TRANSVASÉ, ÉE (tran-sva-zé, zée), *part. passé* de transvaser. Un liquide transvasé.

† **TRANSVASEMENT** (tran-sva-ze-man), *s. m.* || 1° Action de transvaser. || Fig. Les puissances alliées n'ont-elles pas donné au monde le spectacle du singulier transvasement des nations qui, conquérantes, viennent garder les vaincus, et, vaincues, vont maintenir les conquérantes? SALVANDY, cité dans PAUTEX. || 2° Action de transporter les abeilles d'une ruche dans une autre.

— HIST. XVIe s. Transvasement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Transvaser*; ital. *travasamento*.

TRANSVASER (tran-sva-zé), *v. a.* Verser une liqueur d'un vase dans un autre. L'aveugle.... estime.... la plénitude des vaisseaux au bruit que font en tombant les liqueurs qu'il transvase, DIDER. *Lett. sur les aveugles*. Il faut ne transvaser les vins que lorsqu'ils sont bien faits, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 300, dans POUGENS. || Fig. L'esprit de l'Évangile Est un baume enfermé dans un vase d'argile; Homme ! sans le briser, transvasez la liqueur, LAMART. *Joc.* IX, 306.

— HIST. XVIe s. Ce vin ainsi brouihé et peslemeslé est transvasé, O. DE SERRES, 218.

— ÉTYM. *Trans*, au delà, et *vase*; ital. *travasare*.

† **TRANSVASEUR** (tran-sva-zeur), *s. m.* Appareil propre à transvaser; espèce de pompe, de siphon. || Ouvrier qui fait le transvasement.

† **TRANSVERSAIRE** (tran-svèr-sè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte aux apophyses transverses. || Transversaire cervical, muscle qui naît du sommet des apophyses transverses et des six vertèbres supérieures du cou, et s'attache aux racines postérieures des apophyses transverses depuis la sixième vertèbre cervicale jusqu'à la seconde. || Transversaire épineux, muscle qui remplit la gouttière sacrée, toute la portion de la gouttière lombaire qui est en dehors des apophyses articulaires, la gouttière dorsale et la gouttière cervicale jusqu'à l'axis.

— ÉTYM. *Transverse*.

TRANSVERSAL, ALE (tran-svèr-sal, sa-l'), *adj.* || 1° Qui passe en travers. Les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre, BUFF. *Ois.* t. X, p. 107. || Terme de géométrie. Substantivement, une transversale, une ligne transversale. || *S. f. pl.* Terme d'astronomie. Lignes que l'on trace sur le limbe d'un quart de cercle, entre deux circonférences concentriques, et qui servent à subdiviser les degrés. || 2° En botanique, les valves, les

cloisons sont transversales quand elles sont perpendiculaires à l'axe du péricarpe, exemple : la casse. || 3° En anatomie, il se dit de certaines parties qui sont placées obliquement. Les muscles transversaux du nez. || 4° Se dit d'une coquille bivalve, quand la ligne comprise entre les bords antérieur et postérieur est plus grande que celle qui descend perpendiculairement des crochets.

— HIST. XIV° s. Fassie [bande] qui doit lier l'espaulle doit avoir en latitude six doiz traversaus, H. DE MONDEVILLE, f° 41. || XVI° s. Succession de biens avitins ou de conquest faits par les pere ou mere devant leur mariage solemnisé ne monte jamais soit en droite ligne ou en transversale, tant qu'il y a des parents collateraux.... *Coust. génér.* t. II, p. 713.

— ÉTYM. *Transverse.*

TRANSVERSALEMENT (tran-svèr-sa-le-man), *adv.* D'une manière transversale. On a donné à cet oiseau le nom de roi des gobe-mouches, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête et qui est posée transversalement, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 357. Quand on coupe le polype transversalement, c'est à peu près comme si l'on coupait un sac ou un boyau transversalement, BONNET, 1° *lett. Hist. nat.*

— HIST. XVI° s. Les autres sont situées transversalement, comme transversaux de l'epigastre, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. *Transversale*, et le suffixe *ment.*

TRANSVERSE (tran-svèr-s'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui est situé en travers. || Apophyses transverses, apophyses situées latéralement sur le corps des vertèbres. || Artère transverse de la face, branche que la temporale envoie sur le masséter. || *S. m.* Transverse de l'abdomen ou du bas-ventre, muscle de la région lombaire, qui s'attache supérieurement au cartilage de la dernière côte sternale et de toutes les fausses côtes. || Transverse du menton, faisceau du muscle triangulaire des lèvres. || 2° Terme de botanique. Se dit de l'embryon, lorsqu'il s'allonge en direction à peu près parallèle au plan du style. || 3° Terme de géométrie. Axe transverse de l'hyperbole, celui dont le prolongement passe par les deux foyers de la courbe.

— HIST. XVI° s. Les fibres transverses du cœur sont l'organe de la faculté constrictive, PARÉ, I, 4. La partie transverse du colon, ID. *ib.*

— ÉTYM. Lat. *transversus*, de *trans*, en travers, et *versus*, tourné (voy. VERSION).

† **TRANSVIDER** (tran-svi-dé), *v. a.* Verser dans un vase ce qui reste dans un autre vase ou dans plusieurs autres.

— ÉTYM. *Trans*, et *vider.*

† **TRANTANEL** (tran-ta-nèl), *s. m.* Nom languedocien du *passerina tinctoria*, thymélées; cette plante fournit une couleur jaune. Nous avons la malherbe et le trantanel, qui sont deux plantes d'une odeur forte dans leur emploi, qui croissent dans le Languedoc et dans la Provence, *Instruction générale pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 315.

TRANTRAN (tran-tran), *s. m.* La manière ordinaire de conduire certaines affaires; la routine qu'on y suit. Je sais le trantran, le cérémonial de l'arquebuse, DANCOURT, *Prix de l'arqueb.* sc. 3. De Mesmes chercha à suppléer à son ignorance en apprenant bien ce qu'on appelle le trantran du palais, ST-SIM. 319, 165. Quand on est nouveau venu dans une maison, on n'en sait pas le trantran, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill. Œuv.* t. X, p. 61.

— REM. On entend quelquefois dire train-train; c'est une corruption de trantran, par confusion, comme si le mot *train* était dans ce terme.

— HIST. XVI° s. Il entend le trantran, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Subst. verbal de l'anc. verbe *trantraner*, qui est le hollandais *tranten*, *trantelen*, se promener çà et là.

† **TRAPAN** (tra-pan), *s. m.* || 1° Le haut d'un escalier où finit la rampe. || 2° Grande planche percée de plusieurs trous qui sert à égoutter la feuille, dans les papeteries, *Dict. des arts et mét.*

— HIST. XIV° s. Le suppliant dudit plancher desterra et osta un trapen, pour y cuidier avaler et entrer et prendre la finance, DU CANGE, *trappa.* || XV° s. Par nuit le suppliant leva un aiz ou trapant, qui estoit couchiez en la maniere de plancher, ID. *ib.* || XVI° s. Les Champaignois appellent un ais de bois trapan, TRIPPAULT, *Celthellen.* dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. TRAPPE 2.

† **TRAPÈLE** (tra-pè-l'), *s. m.* Genre de sauriens, appelé changeant par certains auteurs, et dans lequel on distingue le trapèle égyptien.

— ÉTYM. Τραπελός, qui se tourne, qui se change, de τρέπειν, tourner.

† **TRAPER** (tra-pé), *v. n.* S'est dit des melons qui grossissent.

— ÉTYM. Verbe formé de l'adj. *trapu.*

TRAPÈZE (tra-pè-z'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Quadrilatère dont deux côtés sont inégaux et parallèles. Le profil de la jetée de Plimouth est un trapèze qui a 300 pieds anglais de largeur à sa base, et 30 pieds de largeur à son sommet, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 416. || 2° Terme de gymnastique. Machine formée d'un bâton d'un mètre de longueur, ayant à chaque extrémité une gorge pour recevoir une corde; ces cordes sont terminées par un anneau qui sert à suspendre le trapèze, qui doit être à 40 ou 50 centimètres au-dessus de la tête pour les divers exercices. || Dans les hôpitaux, il y a, attaché au-dessus du lit, un petit trapèze en bois, qui aide les malades à se soulever. || 3° Terme d'anatomie. Le trapèze, ou, adjectivement, l'os trapèze, le premier de la seconde rangée du carpe, en comptant de dehors en dedans, c'est-à-dire en partant du pouce. || Le trapèze, ou, adjectivement, le muscle trapèze, muscle situé à la partie postérieure et supérieure du tronc.

— HIST. XVI° s. Le muscle appellé trapeze, vulgairement capuchon de moine.... PARÉ, IV, 19.

— ÉTYM. Lat. *trapezium*, de τραπέζιον, trapèze, qui vient de τράπεζα, contraction de τετράπεζα, de τέτρα, quatre, et πέζα, pied.

† **TRAPÉZIEN, IENNE** (tra-pé-ziin, ziè-n'), *adj.* Qui appartient au trapèze. || Terme de minéralogie. Nom donné à une variété qui a sa surface latérale composée de trapèzes situés sur deux rangs, entre deux bases.

† **TRAPÉZIFORME** (tra-pé-zi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un trapèze.

† **TRAPÉZITE** (tra-pé-zi-t'), *s. m.* Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, du receveur général des finances.

— ÉTYM. Τραπεζίτης, changeur, de τράπεζα, table (voy. TRAPÈZE).

† **TRAPÉZOÈDRE** (tra-pé-zo-è-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Solide dont les faces sont trapézoïdales. || Solide composé de vingt-quatre faces quadrilatères symétriques.

— ÉTYM. *Trapèze*, et ἕδρα, forme.

† **TRAPÉZOÏDAL, ALE** (tra-pé-zo-i-dal, da-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui tient du trapézoïde.

TRAPÉZOÏDE (tra-pé-zo-i-d'), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Quadrilatère plan dont tous les côtés sont obliques entre eux. || 2° Terme d'anatomie. Le trapézoïde, ou, adjectivement, l'os trapézoïde, le second de la seconde rangée du carpe, en comptant de dehors en dedans, c'est-à-dire en partant du pouce. || Ligament trapézoïde, portion antérieure du ligament coraco-claviculaire.

— ÉTYM. Τραπεζοειδής, de τράπεζα, et εἶδος, forme.

† **TRAPP** (trap'), *s. m.* Roche verdâtre ayant la forme d'un escalier. M. Bucquet a donné à l'Académie un mémoire sur la pierre appelée trapp, CONDORCET, *Bucquet.* || Nom commun au basalte, au porphyre, à l'amygdaloïde, reconnus pour appartenir à une même famille. || Trapp-tuf, tuf volcanique.

— ÉTYM. Suédois, *trappa*, suite de gradins; allem. *Treppe*; roche ainsi dite par Bergmann, parce qu'elle se présente souvent sous forme de terrasse ou gradin.

1. **TRAPPE** (tra-p'), *s. f.* || 1° Porte posée horizontalement sur une ouverture à rez-de-chaussée ou au niveau du plancher. Ces deux hommes levèrent une grande trappe de bois, couverte de terre et de broussailles, qui cachait l'entrée d'une longue allée en pente et souterraine, LESAGE, *Gil Blas*, I, 3. || 2° L'ouverture elle-même. Monter au premier par une trappe. || 3° Espèce de porte, de fenêtre qui se hausse et qui se baisse dans une coulisse. La trappe d'un colombier. || 4° Espèce de porte en tôle, dans une cheminée à la prussienne ou autre. || Pièce de tôle servant à intercepter l'air froid d'une cheminée. || Petite porte que l'on place sur un coffre de cheminée pour le service des ramoneurs. || 5° Pièce de fer qui s'engage dans les dents du cric des berlines. || 6° Piége pour prendre des bêtes, formé d'un trou pratiqué en terre et recouvert de branchages, ou d'une bascule. Tendre une trappe. Dresser une trappe.

— HIST. XII° s. ....cil qui delivrera Tous ces qui sont pris à la trape Au reaume dont nus n'eschape, *la Charrette*, 1934. || XIII° s. Ne huchier ne huissier ne pueent [peuvent] ne ne doivent faire ne trappe ne huis ne fenestre, sans goujons de fust ou de fer par leurs seremens, *Liv. des mét.* 106. Or est Renart en male trape, Que li chien durement le hape, *Ren.* 2059. || XV° s. Chien et chat, la trape aux souris, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 418. || XVI° s. De vous tenir près des herses, trappes et bacules, de peur qu'on ne les abatte, CARL. V, 12. Qui fait la trappe, qu'il n'y cheie, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 392. La trape des cieux, COTGRAVE. Toute personne prenant, en quelque part que ce soit, pigeons à trappe, fillets, ou collets, est par laditte coustume punissable comme ayant commis larcin, *Coust. gén.* t. I, p. 244.

— ÉTYM. Provenç. *trapa*; espagn. *trampa*; portug. *trapa*; ital. *trappola*; du bas-lat. *trappa* (qui est dans la loi salique), lequel vient de l'anc. haut-all. *trapo*, piége.

† 2. **TRAPPE (LA)** (tra-p'), *s. f.* Ordre religieux dont le chef-lieu était à la Trappe près de Mortagne. || Nom propre devenu la denomination générale des couvents de l'ordre de la Trappe. Il y a des trappes dans toutes les parties du monde.

— ÉTYM. D'après Legoarant, dans le patois du Perche, où se trouve Mortagne, *trapan* signifiant degré (voy. TRAPAN), *Notre-Dame de la Trappe* veut dire Notre-Dame des degrés, du tertre, du monticule, parce qu'elle est située sur une hauteur (voy. TRAPP).

† **TRAPPEBOIS** (tra-pe-boî), *s. m.* Sittelle.

† **TRAPPÉEN, ENNE** (tra-pé-in, è-n'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a les caractères du trapp. || Qui est formé de trapp. || Terrains trappéens, groupe comprenant les terrains volcaniques qui ont subi une liquéfaction pâteuse.

— ÉTYM. *Trapp.*

† **TRAPPELLE** (tra-pè-l'), *s. f.* Espèce de petite souricière à trappe.

— HIST. XVI° s. Nous n'avons pas esté si tost hors du Berri, que l'entreprise de Bourges, une des plus insignes trapelles [ruses de guerre] de ce temps.... D'AUB. *Hist.* I, 317.

— ÉTYM. Dimin. de *trappe* 1.

† **TRAPPETTE** (tra-pè-t'), *s. f.* Baguette entre les lisses, dont l'usage est de faire retomber les fils qui demeurent en l'air après que les navettes sont passées.

— ÉTYM. Dimin. de *trappe* 1.

† **TRAPPEUR** (tra-peur), *s. m.* Se dit des chasseurs de profession, dans l'Amérique du Nord.

— ÉTYM. Angl. *trapper*, homme qui chasse à la trappe, de *trappe* 1.

† **TRAPPILLON** (tra-pi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Ce qui tient fermée une trappe. || 2° Nom de certaines ouvertures pratiquées dans le plancher d'un théâtre pour le jeu des décorations.

— ÉTYM. Dimin. de *trappe* 1.

TRAPPISTE (tra-pi-st'), *s. m.* Religieux de l'ordre de la Trappe. || Qui a rapport ou qui appartient à l'ordre religieux de la Trappe.

† **TRAPPISTINE** (tra-pi-sti-n'), *s. f.* || 1° Femme appartenant à un couvent de religieuses de l'ordre de la Trappe. || 2° Espèce d'élixir fabriqué par des trappistes.

† **TRAPPITE** (tra-ppi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Roche à base de trapp.

† **TRAPPON** (tra-pon), *s. m.* Trappe à fleur de terre qui sert à fermer les caves où l'on entre par la rue.

— ÉTYM. Dérivé de *trappe* 1.

TRAPU, UE (tra-pu, pue), *adj.* Gros et court, en parlant des personnes et des animaux. Trapu, courtaud, mais bien pris dans sa taille, DUCERCEAU, *Poés. Avénem. du messager.* Quoiqu'elle [la marmotte] ne soit pas tout à fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 7. Ils [les Lapons] sont très-petits, trapus quoique maigres; la plupart n'ont que quatre pieds de hauteur, et les plus grands n'en ont que quatre et demi, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 3

— ÉTYM. Génev. *trape*; Dauphiné, *trapet*; Lyon, *trapet*; de *trape*, trapu, qu'on trouve très-employé au XVI° siècle. On a indiqué le gaélique *tarp*, tas, monceau. Un adjectif conviendrait mieux, dit Diez; et il donne la préférence à l'anc. haut-allemand *taphar*, *tapar*, pesant, considérable.

1. **TRAQUE** (tra-k'), *s. f.* Terme de chasse. Action de traquer.

— ÉTYM. Voy. TRAQUER; Berry, *traque*, *traquette*, chemin étroit, sentier.

† 2. **TRAQUE** (tra-k'), *s. f.* Terme de marine. Nombre de trois avirons.

TRAQUÉ, ÉE (tra-ké, kée), *part. passé* de traquer. Un loup traqué dans un bois.

TRAQUENARD (tra-ke-nar; le *d* ne se lie pas), *s. m.* || **1°** Piége du genre des trébuchets dont on se sert pour prendre les animaux nuisibles. Ou lorsque dans un traquenard Vous prenez quelque vieux renard, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. On se garantit du renard, en tendant des piéges ou traquenards, avec une préparation qui sert à les amorcer, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 229, dans POUGENS. || Fig. Cet homme s'est laissé prendre au traquenard. || **2°** Chez le cheval, allure particulière, regardée comme défectueuse par les écuyers, et consistant en une espèce de trot décousu, dans lequel les deux battues du bipède diagonal se font distinctement entendre, mais plus rapprochées l'une de l'autre que celle du bipède opposé. Ce cheval va le traquenard. || Se dit d'un cheval qui a l'allure appelée traquenard. Son traquenard rongeant son frein D'or, d'argent, de fer ou d'airain, De son pied grattait la poussière, SCARR. *Virg.* IV. || **3°** Ancienne danse vive et gaie.

— HIST. XVI^e s. La reyne mere estoit tombée d'un fort traquenart qu'elle montoit, si rudement que l'on pensoit qu'elle en deust mourir, CASTELNAU, 464. Aller le pas, le trot, l'entrepas, le gualot, les amblès, le trotin, le traquenard, RAB. I, 12.

— ÉTYM. Même radical que *tracanoir*, sorte de dévidoir. Le piége, qui est du genre des trébuchets, a donné son nom à l'allure dans laquelle le cheval semble trébucher.

TRAQUER (tra-ké), je traquais, nous traquions, vous traquiez; que je traque, que nous traquions, que vous traquiez, *v. a.* Terme de chasse. Fouiller un bois pour en faire sortir le gibier. Traquer un bois. || Plus particulièrement, obliger les bêtes d'entrer dans les toiles ou de passer sous le coup des chasseurs, en resserrant toujours davantage une enceinte faite dans un bois. Traquer des loups. || Par extension, en parlant des personnes, les resserrer dans un lieu pour les prendre. Traquer des voleurs, des contrebandiers. || Fig. Poursuivre à outrance. Une révolution qui allait traquer, comme des bêtes nuisibles, les nobles, les grands et les riches, MORELLET, *Mém.* t. II, p. 23, dans POUGENS.

— HIST. XV^e s. Par elle [Jeanne d'Arc] nous vient ceste chose; Mais, se je la tiens en ma main, Son corps n'a garde qu'i repose; Traquer le feray, je propose, Desmembrer à quatre chevaulx, *Mistere d'Orleans*, p. 483. || XVI^e s. Comme un large sentier entre deux montagnettes.... De neige revestu, que le traquant berger N'a point foulée encor de son pié passager, R. BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 17.

— ÉTYM. Berry, *trac;* angl. *track*, trace, ornière, que Diez et Scheler rattachent au néerlandais *trekken*, tirer et aller. Il est certain que *traquer* a eu le sens de tirer.

TRAQUET (tra-kè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des tra-kè-z à renards; traquets rime avec paix, succès, traits), *s. m.* || **1°** Piége que l'on tend aux bêtes puantes. Un renard pris au traquet. || Fig. Donner dans le traquet, se laisser tromper par quelque artifice. MM. de Mairan et de Bragelogne, députés de l'Académie pour louer M. Privat, n'ont pas donné dans le traquet; ils ont déclaré nettement qu'il y avait certaines hypothèses dans ce livre qu'ils ne pouvaient admettre, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 166. || **2°** Morceau de bois qui passe au travers de la trémie du moulin, et dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule. || Fig. C'est un traquet de moulin, sa langue va comme un traquet de moulin, se dit d'une personne qui parle beaucoup. Madame, il ne fait rien que conter des sornettes; La langue, tout le jour, lui va comme un traquet, BOISROBERT, *la Belle plaideuse*, I, 2. || **3°** Oiseau, ainsi nommé à cause du mouvement continuel de ses ailes et de sa queue (voy. SAXICOLE).

— HIST. XVI^e s. N'estimant, de ma part, plus vehemente et fructueuse musique qu'un beau traquet de moulin battant joieusement la mesure, NOEL DU FAIL, *Cont. d'Eutrapel*, ch. XIX, f° 99.

— ÉTYM. Diez le rattache à *traquer*.

TRAQUEUR (tra-keur), *s. m.* Terme de chasse. Celui qu'on emploie pour traquer.

— ÉTYM. *Traquer*

† **TRASS** (tra-s'), *s. m.* Espèce de tuf volcanique.

† **TRATTE** (tra-t'), *s. f.* Pièce du support de la cage d'un moulin.

† **TRAULET** (trô-lè), *s. m.* Pointe d'acier, fixée à l'extrémité d'une petite hampe, dont on se sert pour marquer des points sur un plan, pour piquer un dessin d'architecture.

† **TRAUMATICINE** (trô-ma-ti-si-n'), *s. f.* Solution de gutta-percha dans le chloroforme.

— ÉTYM. *Traumatique*, à cause que cette substance a été employée dans quelques lésions de la peau.

TRAUMATIQUE (trô-ma-ti-k'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui a rapport, qui appartient aux plaies, aux blessures. Hémorrhagie traumatique. || Fièvre traumatique, celle qui accompagne la suppuration des grandes plaies.

— ÉTYM. Τραυματικός, de τραῦμα, blessure, de τράω, percer.

† **TRAUMATIQUEMENT** (trô-ma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière traumatique.

† **TRAUMATISME** (trau-ma-ti-sm'), *s. m.* Terme de chirurgie. État dans lequel une blessure grave jette l'organisme.

— ÉTYM. Τραῦμα, blessure.

† **TRAVADE** (tra-va-d'), *s. f.* Terme de marine. Se dit de certains vents qui, en un temps très-court, font le tour du compas, et qui sont accompagnés de pluie, d'éclairs et de tonnerre. Ces travades que les mariniers craignent tant en leurs grands voyages, particulièrement un peu au delà du cap de Bonne-Espérance, DESC. *Météor.* 7.

— ÉTYM. Portug. *travados*, de *travar*, tourner, empêtrer.

TRAVAIL (tra-vall, *ll* mouillées, et non travaye), *s. m.* || **1°** Nom donné à des machines plus ou moins compliquées, à l'aide desquelles on assujettit les grands animaux, soit pour les ferrer, quand ils sont méchants, soit pour pratiquer sur eux des opérations chirurgicales. Vous connaissez mes chevaux, ils sont fort beaux; celui qui s'appelle le Favori était au travail; on lui faisait le poil de l'oreille, ne vous en déplaise, il s'est mis en furie; on a voulu lui rendre sa liberté; il s'est jeté comme un furieux par-dessus les barres, et s'est crevé le cœur, SÉV. 460. || *Au plur.* Des travails. || **2°** Par extension du sens d'instrument qui assujettit, gêne, fatigue; c'est le sens primordial comme le montre l'historique. (En cette acception, le pluriel est travaux, tra-vô; l'*x* se lie : des travô-z immenses.) Mais ce sensible outrage Se mêlant aux travaux d'un assez long voyage..., MOL. *Sgan.* 10. Rare et fameux esprit [Molière], dont la fertile veine Ignore, en écrivant, le travail et la peine, BOIL. *Sat.* II. Pensez-vous que ces cœurs, tremblants de leur défaite.... Cherchent avidement sous un ciel étranger La mort et le travail pire que le danger? RAC. *Mithr.* III, 1. Mais une dure loi, des dieux mêmes suivie, Ordonne que le cours de la plus belle vie Soit mêlé de travaux, J. J. ROUSS. *Odes*, III, 1. || **3°** Soins et soucis de l'ambition. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil? BOSS. *le Tellier.* || **4°** Inquiétude. Entrez dans ces raisonnements [de Pompone, conjecturant que les menaces de guerre vont se dissiper].... et ne vous mettez point si tôt en travail; c'est dommage de perdre vos douleurs, SÉV. *à Mme de Grignan*, 28 févr. 1689. || **5°** Travail d'enfant, ou, simplement, travail, douleurs de l'enfantement, ou, techniquement, succession de phénomènes violents et douloureux dont l'ensemble caractérise la fonction de l'accouchement. Quelque prétexte spécieux de pèlerinage nocturne, ou d'amie en travail d'enfant, que vous veniez de secourir, MOL. *G. Dandin*, III, 8. Quand on entend les cris d'une femme en travail qui sont médiocres et languissants, on dit; elle n'accouche pas encore.... BOSS. *Sermons, Tristesse des enf. de Dieu*, 2. Que produira l'auteur après tous ces grands cris? La montagne en travail enfante une souris, BOIL. *Art p.* III. Cette fille s'est tuée pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le roi, quoiqu'elle fût en travail et prête à accoucher, M^me DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 40, dans POUGENS. À des travaux affreux Lucine nous condamne, A. CHÉN. *Idylles, l'Oaristys.* || Fig. Étaient-ce [les troubles de la Fronde] les derniers efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? BOSS *Anne de Gonz.* Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ, ID. *ib.* Thomas est en travail d'un gros poëme épique, GILBERT, *Le XVIII^e siècle.* || **6°** Peine qu'on prend pour faire quelque chose. Le travail du corps. Le travail de l'esprit. L'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler, SACI, *Bible, Job*, V, 7. D'argent, point de caché; mais le père fut sage De leur montrer avant sa mort Que le travail est un trésor, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Par le travail on charmait l'ennui, on ménageait le temps, on guérissait la langueur de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté, BOSS. *Ann. de Gonz.* Après de grandes maladies causées par de grands travaux, ID. *le Tellier.* Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu et par la grandeur du sujet et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail, ID. *Louis de Bourbon.* Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime, Tirer de son travail un profit légitime, BOIL. *Art p.* IV. Mon père, soixante ans au travail appliqué, En mourant me laissa.... ID. *Ép.* V. Aux larmes, au travail le peuple est condamné, RAC. *Ath.* IV, 3. Celui qui aime le travail a assez de soi-même, LA BRUY. XI. Chacun est touché de sa patience, de son travail, de sa tranquillité, FÉN. *Tél.* XIV. L'homme dont il est question avait un état qui, en l'obligeant à un travail assez doux, le mettait dans le cas d'être utile, M^me DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p 202, dans POUGENS. Forcez les hommes au travail; vous les rendrez honnêtes gens, VOLT. *Pol. et lég Délits et peines, Peine de mort.* La nature est inépuisable; Et le travail infatigable Est un dieu qui la rajeunit, ID. *Odes*, XI. Le travail éloigne de nous trois grands maux, l'ennui, le vice et le besoin, ID. *Candide*, 30. Le travail, entre autres avantages, a celui de raccourcir les journées et d'étendre la vie, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 79. Le travail modéré fortifie, le travail excessif accable, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4. Le travail est le pain nourricier des grandes nations, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 413. Les plaisirs du travail manquaient à l'âge d'or; J'en hais l'oisiveté, j'en aime l'innocence, DELILLE, *Pitié*, IV. Le travail veut un but : au bout de la carrière On s'anime à sa vue et surtout on espère, ID. *Imag.* VI. La force et le travail, que je n'ai point perdus, Par un peu de repos me vont être rendus, A. CHÉN. *le Mendiant.* De tous les moyens qui conduisent à la fortune, les deux plus sûrs sont la persévérance et le travail, REYBAUD, *J. Patur.* I, 16. || Maison de travail, maison de détention où l'on fait travailler les détenus. || Homme de travail, homme qui gagne sa vie par un métier pénible. || Homme de grand travail, homme très-laborieux. || Terme de fauconnerie. Oiseau de grand travail, oiseau fort dans son vol, et ne se rebutant jamais. || **7°** Service auquel on soumet les animaux. Le travail [pour des chevaux] ne sera pas grand, d'aller jusqu'à la foire, MOL. *l'Av.* III, 5. || Bêtes de travail, les bœufs, chevaux, etc. employés au travail. || Terme de manége. Se dit des différents exercices du cheval. || Travail de plate-longe, exercice auquel on assujettit généralement les élèves, dans les premières leçons. || **8°** Se dit de l'action d'une machine ou du résultat de cette action. || Travail moteur, celui qui est développé par une force motrice; travail résistant, celui qui est développé par une force résistante. || **9°** Terme de mécanique. Travail élémentaire d'une force qui agit sur un point mobile, le produit de la force tangentielle par l'élément de chemin parcouru. || Travail total de la force, la somme de ses travaux élémentaires. Quand la force est constante en grandeur et en direction, et que le point sur lequel elle agit se déplace suivant la direction de la force, son travail est égal au produit de la force par le déplacement du point. Dans ces évaluations, la force étant exprimée en kilogrammes, et le déplacement en mètres, le travail est exprimé en kilogrammètres. || **10°** Il se dit, par analogie, de l'action mécanique des agents naturels. Le fonds actuel de notre terre était la surface du globe primitif avant le travail des eaux, BUFF. *Min.* t. I, p. 146. || **11°** Travail à mouiller, façon qu'on donne aux peaux pour en faire du parchemin. || Travail de rivière, préparation qu'on donne aux peaux avant de les tanner. || **12°** Terme de vénerie. Endroit où le sanglier a remué la terre. Pas de pluriel en ce sens. || **13°** L'ouvrage même qui est le résultat du travail. Un beau travail. Afin qu'en ta vieillesse un livre en maroquin Aille offrir ton travail à quelque heureux faquin, BOIL. *Sat.* VIII. Un poëme excellent où tout marche et se suit N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit,

BOIL. *Art poét.* III. || **14°** La manière dont un ouvrage est fait. Travail exquis, délicat. || Ce bijou est d'un beau travail, le travail en est délicat. || **15°** Manière dont on travaille, surtout en parlant des œuvres de l'esprit, de la besogne administrative. Il a le travail facile, difficile, lent, etc. || **16°** Le soin excessif que l'on apporte à quelque chose. Ses vers sentent le travail. Plus l'esprit a de liberté, Plus sa lumière est vive et pure : Le travail a souvent gâté L'ouvrage heureux de la nature, BERNIS, *Poés. div.* p. 105, dans POUGENS. || **17°** Ouvrage qui est à faire, ou qui est actuellement en cours d'exécution. Entreprendre un travail. On a suspendu les travaux. Donner du travail aux ouvriers. Des travaux de toutes espèces et la liberté du choix accordée à tous les citoyens, voilà la vraie source des richesses, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 29. || **18°** Travail libre, le travail des hommes libres, par opposition à travail servile, dans les pays à esclaves. Cette extension de la propriété devait rompre l'équilibre entre le travail libre et le travail servile jusque dans la vie des champs, WALLON, *Hist. esclav. dans l'antiquité*, II, 1. || Travail attrayant, se dit, dans le système fouriériste, du travail librement choisi, alternant, distribué par courtes séances, par séries et par groupes, tel qu'il devra être organisé dans le phalanstère. || Travail forcé, travail auquel on ne peut se soustraire. On peut, par la commodité des machines que l'art invente ou applique, suppléer au travail forcé qu'ailleurs on fait faire aux esclaves, MONTESQ. *Esp.* XV, 8. La plupart [des rentiers] sont à l'abri des maladies de l'enfance, des dangers qui accompagnent certaines professions, de l'extrême misère et des travaux forcés, *Décret du 23 flor.* an II, *Rapp. Cambon*, p. 90. Si on établissait un ordre de mortalité pris parmi les soldats ou gens de mer, ou parmi les citoyens qui s'occupent aux travaux forcés, *ib.* || Travaux forcés, peine afflictive et infamante à laquelle on condamne les criminels. || **19°** Il se dit des ouvrages que l'on fait pour l'embellissement, pour l'assainissement, pour l'utilité générale. Des travaux d'assainissement. Les travaux faits à Paris. Suétone nous a conservé le détail des travaux publics que Rome doit à la munificence de ces citoyens, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 510. La nature y a repris [au Colisée, à Rome] son empire sur les travaux des hommes, et la beauté des fleurs console de la ruine des palais, STAEL, *Corinne*, IV, 6. || Dans les chemins de fer, travaux d'art, ponts, viaducs, etc. en un mot tout ce qui n'est pas le simple creusement de la voie. || Travaux publics, ouvrages faits aux frais de l'État pour l'utilité publique. || Dans la législation militaire. Travaux publics, peine infligée aux militaires qui ont déserté à l'intérieur. || Les travaux de la campagne, l'ensemble des opérations de l'agriculture. Des philosophes célèbres, tels que Démocrite, Archytas, Épicharme, nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne; et, plusieurs siècles auparavant, Hésiode les avait chantés dans un de ses poëmes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 59. || Travaux, l'ensemble des opérations par lesquelles on procède à la construction. || **20°** Particulièrement. Remuements de terre, tranchées que font les troupes pour l'attaque ou la défense d'une place, pour fortifier un camp, etc. C'est un ingénieur qui conduit ce travail. Le travail de cette nuit a été poussé jusqu'à tel endroit. || Plus usité au pluriel. Ruiner les travaux des assiégés. Une sortie qui nettoyait la tranchée, comblait les travaux.... HAMILT. *Gram.* 8. || **21°** *Au plur.* Examen, discussion, délibérations, en parlant d'un corps. Le parlement suspendit ses travaux. Les travaux de la commission, d'une académie. || **22°** Compte qu'un ministre rend au prince des affaires de son département, que les commis rendent aux ministres de celles qui leur ont été renvoyées. Le prince, à son travail, a décidé que.... C'est l'heure de son travail avec ses commis. Le travail des ministres chez Mme de Maintenon parut avec raison la chose du monde la plus surprenante, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 112, dans POUGENS. || En ce sens, le pluriel est travails. Ce ministre a eu plusieurs travails cette semaine avec le roi. || On disait de certaines places dont les titulaires rendaient compte immédiatement au roi : Ces places ont le travail, donnent le travail. || **23°** *Au plur.* Entreprises pénibles et glorieuses. Dis-moi ce que tu vaux, Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux, CORN. *Cinna*, V, 1. Qu'est-ce donc qu'il a souhaité ce grand Alexandre, et qu'a-t-il cherché par tant de travaux et tant de peines qu'il a souffertes lui-même et qu'il a fait souffrir aux autres? BOSS. *la Vallière.* Sans que ta mort encor, honteuse à ma mémoire, De mes nobles travaux vienne souiller la gloire, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || Œuvres littéraires. Mais de les égaler à ces fameux auteurs.... Et de voir leurs travaux avec la révérence Dont je vois les écrits d'un Plaute et d'un Térence ROTROU, *Saint-Genest*, I, 5. || Il se dit quelquefois au singulier. Seul on s'acquitte mieux d'une grande entreprise, Le travail s'affaiblit alors qu'il se divise, ROTR. *Antig.* III, 5. Hercule, respirant sur le bruit de vos coups, Déjà de son travail se reposait sur vous, RAC. *Phèdre*, III, 5. || Les travaux d'Hercule, les douze entreprises que la Fable lui attribue. Eurysthée et Hercule vinrent au monde le même jour; mais, la naissance du premier ayant été avancée par la fraude de Junon, Hercule lui fut soumis, et obligé de subir, par son ordre, les douze travaux si célèbres dans la Fable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 494, dans POUGENS. || **24°** Élaboration. Des amphores pleines d'un vin de Chio devenu comme un baume par le long travail des ans, CHATEAUBR. *Mart.* liv. II. || En physiologie, mouvement vital qui produit certaines actions. Le travail périodique par lequel cette évacuation [des règles] se reproduit, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et polit.* t. II, p. 213. || En pathologie, mouvement vital qui produit telle ou telle lésion. Le travail local de la tuberculisation. || Dans le langage des convulsionnaires de Saint-Médard, les travaux, les convulsions.

— HIST. XI° S. E li wardireue si avrad pur son travail.... *Lois de Guill.* 32. || XII° S. Car riens, fors moi, ne poroit endurer Les grans travaus [peines] que j'ai pour li [la] servir, *Couci*, X. Et si [je] me sui mis à sa volenté Que nus travaux mon desir ne rafraigne, ID. XIV. Car, se Dieu plest, encor [elle] me saura gré De mon travail et de ma longue paine, ID. *ib.* Les travailz de mort me unt aviruned, e les ovres Belial me unt espovented, *Rois*, p. 205. || XIII° S. Ce jour ot la royne travail et peine male, *Berte*, XXVII. Et li plus de nos ans est travauz et douleurs, *Psautier*, f° 110. Moult me sanle [semble] que çou soit gas [que ce soit plaisanterie], Que vos dras vendés à detail; D'autre mercié [marché] avés travail [souci], *Fl. et Bl.* V. 1722. Et si il a le congié du voier, il doit six sols de hauban au roy, se il met son travail hors de son hostel [il s'agit du travail pour les chevaux], *Liv. des mét.* 45. || XIV° S. [Mon cheval] Le marischal a defoulé, Et s'a son vallet affolé, Et à la force de ses reins Ha rompu deus travaus à Reins, MACHAUT, p. 81. || XV° S. Il y ot en l'eglise à l'obseque un travail auquel il y avoit sept cens chandelles, et sur ce travail avoit cinq bannieres, FROISS. II, II, 217. Ils guerroyerent le pape et les cardinaux, et leur firent moult de travaux, ID. II, III, 15. Après le jour qui est fait pour travail, Ensuit la nuit pour repos ordonnée, CH. D'ORL. *Ball.* 73. *Songe en complainte.* Je croy que le travail qu'il [Louis XI] eut en sa jeunesse, quant il fut fugitif de son pere et fuyt soubs le duc de Bourgongne où il fut six ans, luy vallut beaucoup, COMM. I, 10. Il vivoit en grant travail; car le roy le sollicitoit par plusieurs messagiers.... [le connétable de Saint-Pol], ID. IV, 4. || XVI° S. Elle mourut en travail, sans jamais se pouvoir delivrer de son enfant, AMYOT, *Thés.* 24. Leurs femmes se trouvoient desjà si mal, qu'elles ne pouvoient plus nullement endurer le travail de la mer, ID. *Rom.* 1. Il gravit tant qu'il arriva avec beaucoup de travail jusques à la muraille, ID. *Cam.* 44. Il trouva les habitants travaillez de guerres civiles et de continuelles oppressions de tyrans, desquelz travaux il les garentit, ID. *Lucull.* 4. Je veux.... Me livrer aux travaux de la pesante histoire, DAUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 164. Les premiers travailles ou bancs secs qui s'estendent depuis Hableneuf [le Havre] jusques à Honfleur, *le Flambeau de la navigation*, p. 32, dans JAL.

— ÉTYM. Wallon, *trava*, travail de maréchal; provenç. *trabalh, trebalh, trebail*, fatigue; esp. *trabajo*, fatigue; portug. *trabalho*, fatigue; ital. *travaglio*, travail de maréchal et fatigue. Il est impossible de séparer *travail* des maréchaux et *travail*, peine, fatigue, pour la forme, ni même pour le sens; car, de *travail* qui assujettit les animaux, on passe sans peine à *travail*, gêne, sens primordial (travail de labors, *Job.* 454). *Travail* se tire du prov. *travar*, entraver, du lat. *trabs*, poutre. Dans l'ancien français *li travaus* est au nominatif singulier, *le travail*, au régime.

† **TRAVAILLANT, ANTE** (tra-va-llan, llan-t'; *ll* mouillées), *adj.* Qui travaille. || Machine travaillante, machine dont on se sert pour faire un travail mécanique. || Surfaces travaillantes des meules, la surface de la meule supérieure et celle de la meule inférieure qui sont en rapport de contiguïté plus ou moins immédiate, suivant la qualité de la mouture qu'on veut obtenir.

— HIST. XV° S. Pour riens n'a pas esté nommé Charles le travaillant; car, du temps qu'il regna, autre homme ne travailla tant en sa personne qu'il feist, et si travailla amis et ennemis, O. DE LA MARCHE, *Mém.* p. 86, dans LACURNE. || XVI° S. Sont tenus les puisnez de contribuer aux fraiz des montans, tournans et travaillans dudit moulin, *Coust. gén.* t. I, p. 26.

TRAVAILLÉ, ÉE (tra-va-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de travailler. || **1°** Qui est l'objet d'un travail, d'une mise en œuvre. Elles [les mines de cuivre de Coquimbo] sont si abondantes, qu'une seule, quoique travaillée depuis longtemps, fournit encore aujourd'hui tout le cuivre qui se consomme à la côte du Chili et du Pérou, BUFF. *Min.* t. V, p. 147. || **2°** Fait avec soin. Un ouvrage ne doit point paraître trop travaillé; mais il ne saurait être trop travaillé, BOIL. *Préf.* VI, *pour l'édition de 1701.* Ses vers forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. franç.* Je fis mon Essai sur la paix perpétuelle, le plus considérable et le plus travaillé de tous les ouvrages qui composaient ce recueil, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. On chercherait vainement, dans la prose si travaillée d'Ablancourt, la force et la vigueur du style de Tacite, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 269. || Terme de beaux-arts. Fait avec peine. || **3°** Façonné. Il ne me restait pour tout bien qu'un pot de bois grossièrement travaillé, FÉN. *Tél.* XV. Un marbre! une pierre! une masse informe et dure, travaillée avec ce fer!.... J. J. ROUSS. *Pygm. Scène lyr.* || **4°** A qui on a fait faire de l'exercice, subir de la fatigue. Comme en cueillant une guirlande, L'homme est d'autant plus travaillé, Que le parterre est émaillé D'une diversité plus grande, MALH. IV, 5. Et lorsque, travaillés des fatigues du jour, Dans un sommeil paisible ils oublieront leurs peines, GILB. *Mort d'Abel*, VII. || Ce cheval a les jambes travaillées, ruinées par le travail, fatiguées. || **5°** Tourmenté. Et les moins travaillés des injures du sort Peuvent-ils pas justement dire Qu'un homme dans la tombe est un navire au port? MALH. VI, 16. Cette ville [Syracuse] toujours dans la licence ou dans l'oppression, également travaillée par sa liberté et par sa servitude, MONTESQ. *Esp.* VIII, 2.

TRAVAILLER (tra-va-llé, *ll* mouillées, et non tra-va-yé), *v. a.* || **1°** Causer du malaise, de la souffrance physique. Êtes-vous travaillé de la lycanthropie? RÉGNIER, *Sat.* XI. Pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? le repos et la nourriture ne sont-ce pas de faibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? BOSS. *Mar.-Thér.* Sans cesse elle est travaillée par des peines insupportables, ID. *Anne de Gonz.* Quelque léger dégoût vient-il le travailler.... BOIL. *Sat.* X. La médecine [donnée par le médecin Philippe] le travailla [Alexandre] de telle sorte que les accidents qui s'ensuivirent fortifièrent l'accusation de Parménion, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 222, dans POUGENS. La fièvre le travaillait quand nous partîmes, avec le médecin par-dessus, MARIV. *le Legs*, sc. 14. || Fig. Puisque par vos conseils la France est gouvernée, Tout ce qui la travaille aura sa guérison, MALH. IV, 2. || **2°** Tourmenter, inquiéter. Un oracle m'assure, un songe me travaille, CORN. *Hor.* IV, 4. L'ambition ne me travaille point; je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort, LA ROCHEFOUC. *Portrait.* De quel démon est donc leur âme travaillée? MOL. *le Dép.* I, 6. Ne trouvez-vous donc pas que l'inquisition est une manière bien sûre et bien commode pour travailler ses ennemis, quelque innocents qu'ils soient? PASC. *Prov.* XIX. Quand je considère, mes sœurs, les diverses agitations de l'esprit humain et tant d'occupations différentes qui travaillent inutilement les enfants des hommes, BOSS. *Véture prêchée le jour de la Nat. de la ste Vierge, Préambule.* Mais pourquoi vainement travailler ma vieillesse? Pourquoi pour un ingrat me tourmenter sans cesse? BARON, *Andrienne*, V, 5. L'inquiétude qui me travaillait ne me permettant pas de demeurer dans la chapelle, j'en sortis, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 4. Les Grecs nous parlent toujours de ce grand nombre de citoyens qui travaillent la répu-

blique, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 26. || Se travailler l'esprit, l'imagination, s'inquiéter, se tourmenter. || 3° Occuper, préoccuper. Et de tous les pensers qui travaillent son âme.... MALH. I, 4. Dans ces saints empressements de la charité qui travaillaient l'âme du P. Bourgoing d'une pieuse inquiétude pour les membres affligés de Jésus-Christ, BOSS. *Bourgoing.* Mon esprit.... ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs.... mais en même temps, chrétiens, un autre soin me travaille; ce n'est pas un ouvrage humain que je médite, ID. *Reine d'Anglet.* || 4° Agiter, exciter au mécontentement, à la révolte. Travailler les esprits, le peuple, l'armée. || 5° Travailler un pays en finance, se disait pour exercer avec rigueur les droits du fisc. J'ai fait quelques progrès par mon expérience Dans l'art de travailler un royaume en finance, VOLT. *Poëmes, Finances.* || 6° Travailler un cheval, le manier ou le fatiguer. || Travailler un cheval aux quatre coins ou de quart en quart, lui faire faire un tour à chaque coin du carré de la volte, en marquant toujours ce même carré sans s'arrêter. || Travailler un cheval ferme à ferme, manier un cheval sans bouger de place, comme au piaffer. || Travailler un cheval dans la main ou de la main à la main, le changer de main; le conduire par le seul effet de la bride. || 7° Façonner la pierre, un métal, etc. Les Mexicains et les Péruviens savaient fondre et travailler l'or avant l'arrivée des Espagnols, et ils ne connaissaient pas le fer, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VII, p. 37. Un miroir dont la surface serait égale à celle d'un autre, brûlerait à dix lieues à peu près aussi bien que le premier brûlerait à dix pieds, s'il était possible de le travailler sur une sphère de quarante lieues, comme on peut travailler l'autre sur une sphère de quarante pieds, ID. *ib. p.* 193. || Les boulangers disent dans un sens analogue : travailler la pâte. || Il se dit semblablement des agents naturels. Cette époque où le feu, et le feu seul, pénétrait et travaillait le globe, BUFF. *Min.* t. VI, p. 163. || Populairement. Travailler les côtes à quelqu'un, le maltraiter. || 8° Soigner, exécuter avec soin. Travailler un mémoire, une affaire. Quant aux vers, on n'en a point vu de moi que j'aie travaillés avec plus de soin, CORN. *Othon, au lecteur.* Voici celle de mes tragédies que je puis dire que j'ai le plus travaillée; cependant j'avoue que le succès ne répondit pas d'abord à mes espérances, RAC. *Brit.* 2° *préf.* M. de la Motte pense beaucoup et ne travaille pas assez ses vers; Rousseau ne pense guère, mais il travaille ses vers beaucoup mieux, VOLT. *Lett. en vers et en prose,* 8. || 9° *V. n.* Se donner de la peine pour exécuter quelque chose, faire un ouvrage. Travailler de corps, d'esprit. Travailler à la terre. Travailler à un tableau. Prends Corbie, Espagnol, prends-la, que nous importe? Tu la rends à mon roi plus puissante et plus forte.... Et s'il t'a par pitié permis une victoire, Ta victoire elle-même a travaillé pour lui, CORN. *Inscript. Reprise de Corbie.* Depuis dix ans dessus l'F on travaille [à l'Académie], Et le destin m'aurait fort obligé, S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G, BOISROBERT, dans RICHELET. Celui-là qui se plaint qu'il travaille trop, s'il était délivré de cet embarras, ne pourrait souffrir son repos, BOSS. *Serm. Impénit.* 2. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir, ID. *le Tellier.* Je sens [quand j'écris une satire] que mon esprit travaille de génie, BOIL. *Sat.* VII. On ne peut pas toujours travailler, prier, lire; Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire, ID. *Sat.* X. Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse, ID. *Art p.* I. Est-ce pour travailler que vous êtes prélat? ID. *Lutr.* I. A voir les vers de Corneille si pompeux, et ceux de Racine si naturels, on ne devinerait pas que Corneille travaillait facilement, et Racine avec peine, MONTESQ. *Goût, Beautés qui résultent d'un certain embarras de l'âme.* Il vaut mieux mourir que de traîner dans l'oisiveté une vieillesse insipide; travailler, c'est vivre, VOLT. *Lett. Thiriot,* 8 déc. 1760. La mienne [fortune] prend un tour si diabolique à la chambre des comptes, que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre, après avoir vécu pour travailler, ID. *Lett. à Mme de Bernière,* 1724. Comme les Lacédémoniennes ne doivent pas travailler, elles font filer la laine par des femmes attachées à leur service, BARTHÉL. *Anach.* ch. 42. || Fig. et par plaisanterie. Nous sommes cinq amis que la joie accompagne, Qui travaillons ce soir en bon vin de Champagne, REGNARD, *le Distr.* I, 6. || Travailler en grand, travailler sur un vaste plan, d'après des idées étendues, générales. || 10° Plus spécialement, avoir de l'occupation, de l'ouvrage, en parlant de ceux qui exercent une profession mécanique ou industrielle. Les maçons travaillent très-peu l'hiver. Quand on sait travailler, on craint peu la misère, FAVART, *Annette et Lubin,* 8. || Fig. Labranche : Et toi, Crispin, travailles-tu toujours? — Crispin : Non; je suis, comme toi, un fripon honoraire, LESAGE, *Crispin rival,* 3. || 11° Terme de mécanique. Se dit d'une machine en mouvement et produisant un effet utile, et aussi de la vapeur. || Il se dit, en un sens analogue, des agents naturels. Les temps où le volcan travaille et jette au dehors des vapeurs enflammées ou des matières brûlantes, BUFF. *Théor. terr. Œuv.* t. IX, p. 364. || 12° Terme de musique. Se dit d'une partie qui a beaucoup à faire. || 13° Travailler de rivière, ramollir une peau par le moyen de l'eau. || Travailler à la main, former le corps d'un cierge avec de la cire qui n'a pas été fondue. || 14° Terme de marine. Deux ou plusieurs cordages travaillent ensemble ou séparément, selon que leur effort est égal et réuni ou séparé. || 15° Il se dit du compte qu'un ministre rend au prince, qu'un commis rend au ministre, etc. Quand je reçus hier votre lettre, le roi travaillait dans ma chambre avec M. Voisin, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles,* 17 nov. 1707. J'ai travaillé aujourd'hui avec M. de Chamillart pour les affaires de Saint-Cyr, ID. *ib.* 12 oct. 1696. Il [M. de Chamillart] emploiera nos amis, et ne se fera pas un chagrin, comme M. de Louvois et son fils, de travailler avec le roi en bonne compagnie, ID. *Lett. à Mme de St-Géran,* 2 mars, t. II, p. 154, dans POUGENS. || 16° Fig. Travailler pour, travailler contre, diriger ce qu'on fait pour, contre quelqu'un ou quelque chose. Et de quelle façon est-ce écouter des vœux, Qu'obliger un amant à travailler contre eux? CORN. *Perthar.* II, 2. Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes, BOSS. *Hist.* III, 7. Vous n'aviez sous mon nom travaillé que pour vous, RAC. *Brit.* IV, 2 || 17° Fig. Travailler à, s'occuper de, tendre à. Je travaille à le perdre [Rodrigue] et le perds à regret, CORN. *Cid,* I, 3. Tout vainqueur insolent à sa perte travaille, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, MOL. *Préc.* 10. Cléone, avec horreur je m'en veux séparer [de Pyrrhus]; Il n'y travaillera que trop bien, l'infidèle, RAC. *Andr.* II, 1. Je viens de travailler à ma fortune, LESAGE, *Crispin rival,* 1. || Travailler à, signifie aussi s'occuper de, pour amender. Vous savez que je ne puis souffrir que les vieilles gens disent : Je suis trop vieux pour me corriger.... je veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon âme, à mon cœur, à mes sentiments, SÉV. 7 oct. 1671. || 18° En parlant du bois, se déjeter. Cette poutre, cette porte travaille. || Terme de maçonnerie. Se dit d'un bâtiment mal construit dont les murs bouclent et sortent de leur aplomb. || Dans l'exploitation des mines, il se dit d'un toit qui s'affaisse tout doucement. || 19° Se dit des pièces d'une machine qui supportent le plus grand poids, la plus forte pression. || 20° Terme de marine. Supporter un grand effort, souffrir des mouvements violents qu'imposent le roulis et le tangage. Un navire travaille à l'ancre ou sous voile. Une ancre travaille, quand le câble en éprouve une tension très-grande. Un cordage travaille quand il est fortement tendu par le vent, la mer, le cabestan, etc. || 21° Son estomac travaille, il a de la peine à digérer. || 22° En parlant du vin, des liqueurs, etc. fermenter. Quand la vigne est en fleur, le vin travaille. || Terme de peinture. Se dit des couleurs qui changent avec le temps. || Fig. Sa tête, son esprit travaille, il est fortement agité, préoccupé. Les malades ont des bizarreries; on le sait, leur tête travaille, ils attachent quelquefois leur soulagement à des choses qui n'ont pas le sens commun, DIDER. *Lett. à Mlle Voland,* 23 sept. 1762. || 23° Produire un revenu, en parlant d'argent placé en spéculations, en prêts, etc. Cependant notre argent [de la charge de Ch. de Sévigné] nous brûle et ne travaille point, SÉV. 26 janv. 1683. Je travaille jour et nuit à faire travailler mon argent, afin qu'il augmente, DANCOURT, 2° *chap. du Diable boît. Prol.* sc. 1. Oui, pour des ladres comme vous, qui ne connaissent d'autre bonheur que celui d'amasser du bien, et de faire travailler leur argent à gros et très-gros intérêt, REGNARD, *Sérénade,* 1. || 24° Se travailler, *v. réfl.* Être travaillé, façonné. Cette substance ne se travaille pas facilement. || 25° Se fatiguer. Il [Jésus] va, au péril de sa vie, chercher sa brebis égarée, il la rapporte sur ses épaules, parce que, errant de çà et de là, elle s'était extrêmement travaillée, BOSS. 2° *serm. Quinq.* 1. || 26° Faire des efforts, se tourmenter. J'eus honte de brûler pour une âme glacée, Et, sans me travailler à lui faire pitié, Restreignis mon amour aux termes d'amitié, MALH. VI, 32. Plus l'esprit s'y travaille [dans les œuvres de Dieu], et plus il s'y confond, CORN. *Imit.* IV, 18. Elle [la grenouille] qui n'était pas grosse en tout comme un œuf, Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille Pour égaler l'animal [un bœuf] en grosseur, LA FONT. *Fabl.* I, 3. Hé quoi! dit-il, cette canaille Se moque impunément de moi! Je vais, je viens, je me travaille, J'imagine cent tours, ID. *Fabl.* XI, 3. Il est guindé sans cesse, et, dans tous ses propos, On voit qu'il se travaille à dire de bons mots, MOL. *Mis.* II, 5. Ceux qui se travailleront de ce soin [l'immortalité de l'âme], PASC. *Pens.* IX, 1, édit. HAVET. Si bien que les plus sages, après que cette première ardeur qui donne l'agrément aux choses du monde est un peu ralentie par le temps, s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien, BOSS. *Sermons, Loi de Dieu,* 3.

— HIST. XI° s. Cis qui custivent la terre ne deit l'um travailer [tourmenter], se de lour droite cense non, *Lois de Guill.* 33. Par tantes teres [il] ad sun cors traveillet, *Ch. de Rol.* XL. Karles se dort cum hume traveillet, *ib.* CLXXXI. || XII° s. Od [avec] tei serai, et Israël te liverai, et le lignage David travaillerai, *Rois,* p. 280. Ne velt mie plus lonc cachier [chasser], Ne ses hommes plus travillier, WACE, *Brut,* 11879. Se j'en travail [souffre], je n'en sai qui blasmer, *Couci,* II. Merci, Amours : trop m'avez traveillé, *ib.* VII. || XIII° s. Ele [la reine Blanche] aime tant son petit enfançon [Louis IX], Que ne veut pas qu'il se travaut souvent En departir l'avoir de sa maison, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero,* p. 182. Cil chasteaus les traveilla mout longuement, et ne pourquant tant i sistrent que rendu leur fu.... VILLEH. CXXXV. La royne [ils] ne vourent [voulurent] longuement traveiller [fatiguer], *Berte,* XI. Se il ne fussent si traveillié [las] comme il estoient, H. DE VALENC. V. Grant faim [il] avoit, si l'a mangié [un morceau]; Molt l'avoit la mer [la navigation] traveillié, *Lai de Melion.* S'aucuns me preste son ceval por fere mon labor ou por cevaucier, et je le rent plus megre et plus traveillis qu'il n'estoit quant je l'empruntai, BEAUM. XXXVII, 4. Guillaume de Biaumont vint à li et li dit : vous vous traveillés pour nient : car le seneschal est mort, JOINV. 277. Il breoient aussi comme femmes qui traveillent d'enfant, ID. 237. Qui ne velt travailler, Si ait petit loier, *Marcoul et Salemon, ms. de St Germ.* f° 116, dans LACURNE. || XIV° s. Mains travaillées et ensanglantées de sang humain, *Chr. de St Denis,* t. II, f° 6. || XV° s. Ils ne firent oncques en leur vie autre chose fors que traveiller de royaume en royaume pour trouver et avoir faits d'armes, FROISS. II, III, 19. Et tant travellai et chevauchai en querant de tous costés nouvelles que.... ID. II, III, 1. En Angleterre, Henry, fils de Henry de Lancastre, qui travailla France, G. CHASTEL. *Éloge du duc Philippe.* Quand l'imagination est travaillée de plusieurs choses, elle rend l'entendement comme tout aveugle, *Boucicq.* IV, 11. Pour lors avoit envoyé le roy devers l'empereur Jehan Tiercelin seigneur de la Brosse pour travailler qu'il ne s'appoinctast avec le duc de Bourgongne, COMM. IV, 3. || XVI° s. Si n'estoit point besoing de se travailler pour amasser de grandes richesses en lieu où l'opulence n'estoit aucunement utile ne prisée, AMYOT, *Lyc.* 52. Les maulx qui ont accoustumé de travailler les hommes, ID. *Numa,* 32. La poesie d'Antimachus et la peinture de Dionysius sont bien pleines de nerfs et de vigueur; mais on voit incontinent, que ce sont choses travaillées et faittes avec peine et labeur, ID. *Timol.* 47. Par lequel changement apperra le fonds employé en bois servir autant que celui qui travaille en bleds, ou en vins, O. DE SERRES, 785. Une damoiselle qui travailloit fort d'une ardeur d'urine, *Dial. de Tahureau,* p. 159, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Travail;* provenç. *trebalhar, trebailhar;* espagn. *trabajar;* portug. *trabalhar;* ital. *travagliare.* Travailler a eu le sens de voyager; sens qui se lie à celui de peine, de fatigue; c'est de cette acception que dérive l'anglais *to travel,* voyager.

TRAVAILLEUR (tra-va-lleur, *ll* mouillées, et non tra-va-yeur), *s. m.* || 1° Homme adonné au

travail. Il est grand travailleur, exact, plein de bon sens, PICARD, *Médiocre et rampant*, II, 4. || *Au fém.* Une bonne et habile travailleuse. || 2° Celui qui se livre à quelque travail. Il est certain que plusieurs de nos travailleurs y ont mis [dans l'Encyclopédie] bien des choses inutiles, et quelquefois de la déclamation, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 janv. 1758. || 3° Un ouvrier, un homme de travail, par opposition au capitaliste. Les travailleurs et les capitalistes. || Les travailleurs de la pensée, se dit, dans les discussions socialistes, de ceux qui travaillent, mais non de leurs mains. || 4° Absolument et *au plur.* Soldats qu'on emploie à des travaux de retranchements, soit pour attaquer, soit pour défendre. Les travailleurs fuient en désordre ; mais on les soutint aussitôt après, et on rétablit le logement, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 203. || 5° Parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, travailleurs, ceux qui donnaient des secours. || 6° *Au fém. plur.* Travailleuses, les abeilles ouvrières. Les travailleuses paraissent prévoir ce que doit pondre la mère [des abeilles], GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 349, dans POUGENS. || 7° *Adj.* Travailleur, travailleuse, qui aime à travailler. Cette jeune fille est travailleuse. Il [le duc de Choiseul] est généreux comme Aboul Cassem, brillant comme le chevalier de Gramont, et travailleur comme M. de Louvois, VOLT. *Lett. Rochefort*, 18 nov. 1769. || Les fils travailleurs, les fils qui concourent à faire le tulle à la mécanique.

— ÉTYM. *Travailler.*

† **TRAVAÏOLE** (tra-va-i-ol'), *s. f.* Voile que l'on jette sur l'enfant pendant qu'on le porte à l'église pour le baptiser.

† **TRAVAISON** (tra-vê-zon), *s. f.* Saillie qui est au haut des murs d'un édifice, sur laquelle pose la charpente de la couverture, et qui se nomme aussi entablement.

— ÉTYM. Voy. TRAVÉE.

† **TRAVANAIS** (tra-va-né) *s. f.* Terme du jeu de trictrac. Nom de la case qui précède immédiatement le coin de repos.

— ÉTYM. Cette case est ainsi nommée du nom du marquis de Travanais, joueur renommé de trictrac, qui s'avisa le premier, malgré l'ancien préjugé, de faire cette case le plus tôt possible, ce qui lui fit gagner beaucoup d'argent, LEBRUN, *Manuel des jeux de calcul et de hasard*, p. 54.

TRAVÉE (tra-vée), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Espace qui est entre deux poutres, et qui est rempli par un certain nombre de solives. || Travée de comble, distance d'une ferme à l'autre. || Travée de balustres, rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux. || Travée de grille, rang de barreaux entre deux pilastres. || 2° Les travées d'un pont de bois, les parties de la charpente qui sont entre les files des pieux et qui forment les arches. || Partie d'un pont militaire comprise entre les axes de deux corps de support consécutifs. || 3° Galeries supérieures d'une église, qui règnent au-dessus des arcades de la nef. || 4° Certaine mesure sur laquelle on calcule le prix d'un ouvrage de couverture. || 5° Terme de marine. Emplacement formé dans le fond d'une anse ou d'un port par des pieux enfoncés dans le sol, pour retenir des pièces de mâture.

— HIST. XVe s. Le connestable de France faisoit faire, ouvrer et charpenter en Bretaigne l'enclosture d'une ville toute de bon bois, pour asseoir là où il leur plairoit, quand ils auroient pris terre.... ceste ville estoit tellement ouvrée, ordonnée et charpentée qu'on la pouvoit deffaire par travées ainsi qu'une couronne, FROISS. t. III, p. 121.

— ÉTYM. Bas-lat. *trabea*, portique, couvert, tente, du lat. *trabs* ou *trabes*, poutre; grec τράφηξ, pilier, poteau.

† **TRAVELLAGE** (tra-vè-la-j'), *s. m.* Rupture ou accident que le fil de soie composé peut éprouver au moulin du deuxième apprêt.

TRAVERS (tra-vêr; l's ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient : à tra-vêr-z un désert), *s. m.* || 1° Étendue d'un corps considéré dans sa largeur, c'est-à-dire comme s'il allait perpendiculairement d'une limite à une autre; c'est le sens propre du latin *transversus*. Il s'en faut deux travers de doigt que ces planches ne se joignent. Célidée et Hippolyte sont deux voisines dont les demeures ne sont séparées que par le travers d'une rue, CORN. *Galer. du Pal. Exam.* || 2° Par extension, obliquité, irrégularité d'un lieu, d'un bâtiment, etc. Il y a du travers dans ce bâtiment. Il [Ménage] est fort chagrin de n'être plus au goût du siècle, et il n'y a pas jusqu'au travers de sa cuisse [cuisse cassée et mal remise] qui ne le chagrine plus par la mauvaise figure qu'elle lui fait faire, que pour l'incommodité qu'il en ressent, *Anti-ménagiana*, p. 202. || 3° Fig. Bizarrerie d'esprit et d'humeur, fausse direction. Quoique vous nommiez folies les travers d'auteur où vous vous êtes laissé emporter, CORN. *Lett. apolog.* C'est me renouveler les douleurs de l'éloignement que de me faire apercevoir les travers de mes inquiétudes, SÉV. *à Mme de Grignan*, 8 sept. 1680. Pour voir jusqu'où peut aller le travers d'une tête qui ne sait pas modérer son feu, BOSS. 6e *avert.* I, 51. Son esprit [du prince Robert] était sujet à quelques travers, dont il eût été bien fâché de se corriger, HAMILT. *Gram.* 10. Que les femmes du monde ont de travers! MARIV. *Sec. supr. de l'am.* I, 4. Il chercha une nouvelle dissipation dans le bel esprit; c'était alors le travers à la mode, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 391. Julie : Non, marquis, ce serait me donner un travers. — Le marquis : Tant mieux, il vous en faut, LANOUE, *Coquette corr.* III, 5. Vous prenez un travers, je vous en avertis, DORAT, *Feinte par amour*, II, 7. Il est peut-être moins difficile de déraciner les vices du cœur que de corriger les travers de l'esprit, GENLIS, *Théât. d'éduc. Méchant par air*, II, 6. || Donner dans le travers, se mal conduire. || 4° Cordage qui sert à lier des canons et autres pièces d'artillerie sur leurs chariots. || Bûche que l'on jette sur la voie de bois, lorsqu'elle est cordée. || Filet d'or qui est sur le dos d'un livre. || Nom des cordes transversales dans une raquette. || 5° Terme de marbrier. Bande de marbre sous la tablette d'un chambranle et qui est supportée par les deux montants. || 6° Défaut du fer et de l'acier; les travers sont des crevasses transversales. || 7° Terme de marine. Le flanc d'un bâtiment. Présenter son travers à la marée, au vent, au feu de l'ennemi, présenter le flanc. || Être par le travers d'un bâtiment, être sur une ligne parallèle à sa longueur, c'est-à-dire de façon que les deux vaisseaux aient leurs flancs parallèles. Je fus bientôt par le travers d'un quatrième [vaisseau], que le chevalier de Saint-Maure, mon matelot de l'avant, avait déjà combattu, VILLETTE, *Rapport sur le combat de Malaga*, dans JAL. || Être par le travers, se dit d'un objet qui se trouve à peu près sur une ligne perpendiculaire à la longueur du bâtiment. Une partie passa par notre travers sans s'arrêter, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 225. À deux heures nous étions par le travers de neuf petites îles ou rochers, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 240, dans POUGENS. || Mettre en travers, présenter l'un des côtés du navire au vent, qui le frappera perpendiculairement. Lorsque nous les eûmes suffisamment reconnues [des terres], je mis en travers à l'entrée de la nuit pour attendre l'Étoile, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 315. || On dit de même : Être, se tenir en travers. || Être sur le travers d'un bâtiment, être, par rapport à ce navire, sur le prolongement d'une ligne qui en traverse l'épaisseur à un point quelconque de sa longueur. || 8° Il s'est dit d'une espèce de péage. Tous les droits d'aides, entrées et sorties des grosses villes, passages et travers, BOISGUILEB. *Dét. de la France*, III, 4. || 9° En travers, *loc. adv.* D'un côté à l'autre, dans le sens de la largeur. Je veux faire mettre à ma porte des barres de fer en travers. Elle va donc en travers se placer [dans le lit] Aux pieds du sire, LA FONT. *Court.* Qui verrait sans horreur un géant tenant un homme en travers dans sa bouche énorme, et le sang ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine? DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.* || Profil en travers, section faite transversalement à la direction générale d'un ouvrage. || 10° De travers, *loc. adv.* Obliquement, dans une direction oblique. Il a la bouche de travers. Comprenez-vous bien comme notre carrosse est mis de travers [sur un bateau]? SÉV. 425. Vous êtes fâchée que votre nez ne soit point de travers; et, moi qui suis rangée, j'en suis ravie, ID. 27 févr. 1671. || Chez le cheval, pied de travers, pied dévié en dedans ou en dehors, par suite d'une usure inégale des quartiers provenant d'un défaut d'aplomb, si le cheval n'est pas ferré, ou d'un retranchement inégal de la corne lors de la ferrure. || Regarder de travers, être louche. || Fig. Regarder quelqu'un de travers, le regarder avec colère, mépris ou dédain. Une mine froncée, un regard de travers, C'est le remerciement que j'aurai de mes vers, CORN. *Mél.* II, 7. Les trois filles de l'Achéron ne lui répondirent rien, et se contentèrent de la regarder de travers, LA FONT. *Psyché*, II, p. 171. M. de Noailles et M. de Barbezieux étaient fort mal ensemble : de tout cela naissait un groupe de chaque côté qui se regardait fort de travers, ST-SIM. 25, 36. || Fig. et familièrement. Mettre son bonnet de travers, être de mauvaise humeur. || 11° De travers, autrement qu'il ne faudrait, mal, à contre-sens. Cela est mis de travers. Il va tout de travers. Il a les jambes de travers. || Fig. et dans le même sens. Tout exprès je disais quelque mot de travers, RÉGNIER, *Sat.* VIII. On croit la trêve et la guerre quatre fois en un même jour; on ne parle que de politique, et les raisonnements de travers sont inépuisables, SÉV. 8 févr. 1678. Il [Ch. de Sévigné] se trompe dans tous ses raisonnements, il est tout de travers; j'ai tâché de le redresser avec des raisons toutes droites et toutes vraies, ID. 29 mars 1680. Et, quand la rime enfin se trouve au bout des vers, Qu'importe que le reste y soit mis de travers? BOIL. *Sat.* II. Quand on est sage, on ne voit rien dans le monde qui ne paraisse de travers et qui ne déplaise, FÉN. *Dial. des morts anc.* 13. Que fait-il [Jupiter] là-haut dans son Olympe où il laisse toute chose sur la terre aller de travers? ID. *ib.* 19. Matta s'y prit tout de travers, HAMILT. *Gram.* 4. La duchesse de Chartres entrait fort de travers dans une famille tellement au-dessus d'elle et avec une belle-mère outrée, ST-SIM. 3, 53. || Prendre de travers, mal comprendre. Je suis bien aise de vous dire cela, afin que vous n'alliez pas prendre les choses de travers, et vous imaginer que je dise que c'est moi qui ai dix mille écus, MOL. *l'Av.* I, 5. Des hommes qui prennent la religion de travers, BOSS. *Var.* 2. || Prendre de travers une chose, signifie aussi s'en fâcher. Que lui fait mon avis, qu'il a pris de travers? MOL. *Mis.* IV, 1. Abstenez-vous de dire certaines choses, quoique indifférentes et innocentes, que ces esprits mal faits prendraient de travers, BOSS. *Sermons, Instruct. sur le silence*, 2. || Esprit de travers, personne d'un esprit mal fait. On trouve des moyens pour guérir de la folie; mais on n'en trouve point pour redresser un esprit de travers, LA ROCHEFOUC. *Max.* 318. Le nombre des hommes raisonnables étant augmenté, le nombre des esprits de travers, qui se nourrissent d'opinions absurdes, diminuera, VOLT. *Pol. et lég. Voix du sage.* || Mettre de travers, mettre dans une situation gauche. Une timidité qui l'embarrassait [le duc de Bourgogne] partout, faute de savoir que dire et que faire à tous les instants, entre Dieu qu'il craignait d'offenser en tout, et le monde avec lequel cette gêne perpétuelle le mettait de travers, ST-SIM. t. VIII, p. 206, éd. CHÉRUEL. || 12° Fig. De long et de travers, complétement. Sot de long et de travers. || 13° À travers, au travers, *loc. prép.* De part en part. Il [Seneville] fut blessé d'un coup de mousquet au travers du corps, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 262. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur, SÉV. 47. || 14° À travers, au travers, au milieu, par le milieu. Il lui donna d'un bâton à travers les jambes. Et le grison se rue Au travers de l'herbe menue, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. Vous dites fort bien, on se parle et on se voit au travers d'un gros crêpe, SÉV. 60. Heureuse encore une fois l'âme, qui passe au travers des choses créées sans s'y arrêter, et va se perdre heureusement dans le sein de son créateur! FLÉCH. *Duch. d'Aiguil.* Au travers des ombres de la nuit, Le timide escadron se dissipe et s'enfuit, BOIL. *Lutr.* III. Mais un auteur novice à répandre l'encens Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage, Donne de l'encensoir au travers du visage, ID. *Épît.* IX. Ses yeux mouillés de larmes Qui brillaient au travers des flambeaux et des armes, RAC. *Brit.* II, 2. Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière, Suivre de l'œil un char.... ID. *Phèdre*, I, 3. À travers les rochers la peur les précipite, ID. *ib.* V, 6. Nous passâmes au travers des écueils, et nous vîmes de près toutes les horreurs de la mort, FÉN. *Tél.* IV. Elle court au travers des bois avec un dard en main, ID. *ib.* VII. Il marchait à pied, sans appareil à sa blessure, sans aucun secours, à travers ses ennemis, VOLT. *Louis XV*, 25. || Fig. À travers champs, au hasard. [L'homme d'Horace] Disant le bien, le mal à travers champs, LA FONT. *Fabl.* XII, 11. || Fig. et familièrement. Tout au travers des choux, ou, simplement, à travers choux, inconsidérément, sans jugement, sans égard. || 15° Fig. À travers, au travers, en perçant ce qui est comparé à quelque chose de résistant. Au travers des intérêts du monde, LE CHEV. DE MÉRÉ, dans BOUHOURS, au mot *travers*. J'ai voulu.... Qu'au travers des flatteurs votre sincérité Fît toujours jusqu'à moi passer la vérité, RAC. *Bérén.*

II, 2. Au travers des périls un grand cœur se fait jour, ID. *Andr.* III, 1. Andromaque, au travers de mille cris de joie, Porte jusqu'aux autels le souvenir de Troie, ID. *ib.* V, 2. À travers les respects leurs trompeuses souplesses [des courtisans] Pénètrent dans nos cœurs, et cherchent nos faiblesses, VOLT. *Œdipe*, III, 1. || En perçant ce qui semble cacher. Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles, LA ROCHEFOUC. *Max.* 1304. Au travers de son masque on voit à plein le traître, MOL. *Mis.* I, 1. Les chrétiens hérétiques l'ont connu [Dieu] à travers son humanité, et adorent Jésus-Christ, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. Nous voyons au travers de sa bonne humeur qu'elle est malade, et nous en sommes très-fâchés, SÉV. 328. Elle [Mme de la Vallière] a cette même grâce, ce bon air au travers de cet habit étrange [de carmélite], ID. 5 janv. 1680. Elle [Mme d'Aiguillon] aperçoit, au travers de tant d'apparences trompeuses, le fond de la malignité du monde, FLÉCH. *Mme d'Aig.* Vois-je pas, au travers de son saisissement, Un cœur dans ses douleurs content de son amant? RAC. *Bajaz.* IV, 4. Mais quand la fille de Léda Au travers de la vieille eut connu la déesse, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. Quoi! ne voyez-vous pas toutes ses cruautés, Et l'âme d'un Tartare à travers ses bontés? VOLT. *Zaïre*, V, 3. Sa joie éclatait même à travers ses douleurs, ID. *Mérope*, IV, 4. || Voir, envisager quelque chose à travers..., voir, envisager quelque chose conformément à. Il envisage cette conduite à travers sa passion. Combien de fois le vîtes-vous dans vos assemblées ignorer l'art nouveau de se taire.... n'envisager sa fortune qu'à travers son devoir! MASS. *Or. fun. Villars.* || Au milieu, sans ménager. Apprenez, mon ami, que c'est une sottise De se venir jeter au travers d'un discours, MOL. *Fem. sav.* IV, 4. Il [Bourdaloue, dans l'oraison funèbre de Condé] se jeta tout au travers de ses égarements et de la guerre qu'il a faite contre le roi, SÉV. 25 avr. 1687. || Fig. Donner au travers de, croire avidement. Sa femme, comme vous dites, a donné tout au travers des louanges et des approbations de ce marquis, SÉV. 144. Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer: il était inévitable de ne pas donner tout au travers, et de n'y être pas pris, LA BRUY. XVI. || Nonobstant, malgré. Votre absence, dont je sens l'amertume au travers de toute l'amour maternelle, SÉV. *à Arnauld d'Andilly*, 11 déc. 1672. J'admire toujours qu'au travers de tout ce que je sais de la tristesse de vos pensées, vous puissiez écrire aussi librement.... que vous faites, ID. *à Mme de Grignan*, 5 févr. 1690. À travers ma colère Je veux bien distinguer Xipharès de son frère, RAC. *Mithr.* II, 3. J'étais sûr qu'à travers mes fautes et mes faiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouverait toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || 16° À tort et à travers, *loc. adv.* Inconsidérément, sans examen. C'est un homme dont les lumières sont petites, qui parle à tort et à travers de toutes choses, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Nous entendîmes, après dîner, le sermon de Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère, SÉV. 29 mars 1680. Cette multitude qui juge de tout au hasard, qui élève une statue pour lui casser le nez, qui fait tout à tort et à travers, VOLT. *Lett. Mme de Graffigni*, 16 mai 1758.

— REM. 1. À travers ne veut jamais *de*; au travers veut toujours *de*. À travers ces bois, et non à travers de ces bois; au travers de ces bois, et non au travers ces bois. On trouve une faute contre cette règle dans ces exemples-ci, empruntés à de bons auteurs, mais qu'il ne faut pas imiter. À travers de ces affaires et de ces épines, que de péchés, que d'injustices! BOSS. *Impénit.* 2. À travers de ces ombres, ne découvrez-vous pas le Seigneur Jésus qui, par son sang, ouvre le sanctuaire éternel? ID. *Sermons, Ascension*, 1. Le lynx ne voit pas au travers la muraille, BUFFON. (Il est bien entendu que, si *de* était pris partitivement, cette remarque ne s'appliquerait plus: Faire passer un gaz à travers du mercure.) || 2. Les grammairiens ont essayé d'établir une distinction entre *à travers* et *au travers*, disant que *à travers* s'emploie principalement pour désigner un passage libre, vide, et *au travers* pour désigner un passage qu'on se procure entre des obstacles, ou en traversant, en pénétrant un obstacle. Mais, si on lit attentivement les exemples des auteurs, on verra que l'usage n'a pas consacré cette distinction. Or il n'y aurait que l'usage qui aurait pu établir une distinction dans l'emploi de deux locutions qui sont évidemment synonymes grammaticalement.

— HIST. XIe s. De Val-Fuït sunt venuz en travers, *Ch. de Rol.* CCXXXV. || XIIe s. Il se navient le travers de la mer, *Ronc.* p. 118. Et li ponz qui est en travers Estoit de touz autres divers, *la Charrette*, 3018. Cume le temple fud si leved, del travers fist un entreclos de table de cedre, *Rois*, 248. || XIIIe s. Ensi pourprist le feus de defors le port en travers jusques parmi le plus espeis de la vile [Constantinople], VILLEH. XCI. En travers sur un lit [ils] l'ont ilueque jetée, *Berte*, XVI. Par deriere l'a assailli, Ferir le cuida, si failli, Le coup li cola en travers, *Ren.* 1235. Tant [je] les plumasse et tant preïsse Du lor de tort et de travers, *la Rose*, 13115. En celes terres pot on aler les travers, dusqu'à tant qu'eles sunt mises en point de porter despuelles [moissons], BEAUMAN. LII, 3. Et por les marceans garder et garantir furent estauli li travers [droit de passage], ID. XXV, 1. Et convient que la vaine soit sainnie [saignée] en travers, ALEBRANT, f° 12. || XIVe s. Vaines, arteres, ners et leur semblables, tranchiés par incision qui fust faite de travers [en travers], H. DE MONDEVILLE, f° 110, *verso*. Li autres resgardoit s'amie De travers, et ne rioit mie, MACHAUT, p. 44. || XVe s. Ses parens la semonnerent de la marier, et elle respondit tout en travers [tout franchement] que elle ne seroit jà par eux mariée, *Lancelot du lac*, t. I, f° 8. Et avoit eu ung coup d'espée de travers le nez, dont il eut le visage fort deffait, FENIN, 1421. Vas-tu ou le trot ou le pas? Ne me respont point de travers, *Nat. de J. C.* À travers du pays de Lorraine, COMM. V, 3. Que aucun tanneur ne achectera à travers et par un marché tous les cuirs d'une saison ou année, *Ordonn.* mai 1487. || XVIe s. Il luy bailla de son fouet à travers les jambes, RAB. *Garg.* I, 25. Elle abbatit tout le boys à tordz, à travers, ID. *ib.* I, 16. Le coup luy penetra le diaphragme, et par à travers la capsule du cœur luy sortit la broche par le hault des espaules, ID. *Pant.* II, 14. Gens qui supportent plus malaysément une robe qu'une ame de travers, MONT. I, 147. Considerons au travers de quels nuages on nous mene à la cognoissance de.... ID. I, 201. S'estants jectez au travers de la mer Atlantique..., et navigé longtemps, ID. I, 233. Il fut blecé à travers le corps si à point que son aposteme en creva, ID. I, 254. Il y eut un coup de javelot qui s'assena, mais ce fut du travers, non pas de la poincte, AMYOT, *P. Æm.* 32. Petit à petit ils approcherent, passans à travers la presse, jusques au plus près de l'autel, ID. *Timol.* 24. Les Corinthiens estans arrivez par le travers du païs des Brutiens en la ville de Rege, ID. *ib.* 28. Le barbare, en s'esloignant de la riviere, le mena par travers de la plaine, ID. *Crassus*, 42. Caton se levant du lict les regarda en travers de mauvais œil, et leur dit..., ID. *Cat. d'Ut.* 87. Derechef convient faire une autre incision au travers de la premiere, si que ces deux fassent une croix, PARÉ, V, 17. De cest onguent en oindrez la candelette environ deux travers de doigt, ID. XVI, 27. Elle aydoit au curé à monter sur un travers où les poules nichoient, *Moyen de parvenir*, p. 278, dans LACURNE. Le travers de Seine [le passage de la Seine entre Honfleur et Harfleur], *Coutume de Honfleur*, dans JAL.

— ÉTYM. Berry, *travais, travars, travé*; bourguig. *au travar*; provenç. *travers, transvers*; catal. *traves*; espagn. *travesio*; portug. *traveso*; ital. *traverso*; du latin *traversus, transversus*, de *tra, trans*, à travers, et *versus*, tourné.

† **TRAVERSAGE** (tra-vèr-sa-j'), *s. m.* || 1° Façon qu'on donne à une étoffe de laine, quand on la tond par l'envers. || 2° Espèce de droit dans les ports.

† **TRAVERSANT, ANTE** (tra-vèr-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui traverse. || Terme de minéralogie. Se dit des parties d'une roche feuilletée, lorsqu'une partie de celles qui y sont disséminées en percent et traversent les feuillets. || 2° *S. m.* Ancien terme de géométrie. Une ligne oblique. Pour le côté et le traversant.... DESC. *Géom.* 2. || 3° Fléau de la balance commune. || 4° Terme de pêche. Filet qu'on enfouit dans le sable, lorsque la mer est basse, et à la tête duquel des lignes sont attachées de distance en distance. || *Adj.* Des rets traversants.

TRAVERSE (tra-vèr-s'), *s. f.* || 1° Action de traverser, de faire traverser. Promettons audit Boutet de n'accorder aucuns passe-ports et exemptions pour la sortie, entrée et traverses où passages d'aucunes marchandises, *Bail Boutet, lett. pat.* 27 juin 1680. || Chemin qu'il y a à faire d'un lieu à un autre. Parlons de la traverse d'Autun ici, qui est un chemin diabolique, SÉV. 354. || 2° Route particulière, plus courte que le grand chemin, ou menant à un lieu auquel le grand chemin ne mène pas. Prendre la traverse. Il fut décidé que nous suivrions jusqu'à deux lieues de Montélimart la grande route de Marseille, et que là nous prendrions la traverse, SAUSS. *Voy. Alpes*, t. VI, p. 108, dans POUGENS. As-tu remarqué, dans le chemin de traverse que nous avons pris tout à l'heure, un grand mur à droite? GENLIS, *Théât. d'éduc. Zélie*, I, 2. || Fig. Il y a, pour arriver aux dignités, ce qu'on appelle la grande voie ou le chemin battu; il y a le chemin détourné ou de traverse qui est le plus court, LA BRUY. VIII. || Rue de traverse, petite rue qui va d'une grande rue à une autre. || Fig. Par les traverses, par voie indirecte. Adressez vos lettres pour moi et pour mon fils à du But; je crois que je les recevrai encore mieux par là que par les traverses, SÉV. 6 mai 1676. || De traverse, en dehors de la voie directe, du courant ordinaire. Il [le fils de Bussy] est trop rude, et trop violent, et trop avantageux en paroles; cela m'est venu de traverse, je vous le dis avec amitié, SÉV. *à Bussy*, 25 fév. 1686. Laissons mûrir le dessein de ce voyage de traverse, ID. 23 av. 1690. Je suis assommée des grandes nouvelles de l'Europe; tenez, en voilà de traverse que m'envoie Mme de Lavardin, ID. 1er déc. 1675. Riom n'avait jamais imaginé causer [à la duchesse de Berry] une passion qui durât toujours, sans néanmoins empêcher les passades et les goûts de traverse, ST-SIM. 435, 55. || Au jeu, des paris de traverse, paris qui ne sont pas du courant du jeu. || Fig. Ne croyez point que ce soit chose possible que de vaquer à nos deux commerces et à tous les paris de traverse qui arrivent chaque jour, SÉV. 1er av. 1689. || 3° Terme de fortification. Massif de terre élevé sur le terre-plein d'un parapet, dans une tranchée ou dans une batterie, pour mettre les défenseurs à l'abri des coups de revers ou d'enfilade. || Traverse tournante, celle qui est tout à fait indépendante de l'épaulement, et tout autour de laquelle on peut circuler. || 4° Pièce de bois qu'on met en travers pour affermir certains ouvrages de menuiserie et de charpente. La traverse d'une porte, d'une fenêtre. Mettre des traverses. Phidias profita des moindres espaces pour multiplier les ornements; sur les quatre traverses qui lient les pieds du trône, je comptai trente-sept figures, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || Terme de menuisier. Fausse traverse, celle qui est faite en bois mince et qu'on rapporte sur un panneau de porte ou de volet. || Traverse de support, bande de bois plate qui se pose avec des chevilles sur le derrière des fourchettes d'un carrosse. || Traverse de devant, morceau de bois qui s'attache des deux bouts sur les brancards. || 5° En serrurerie, les traverses d'une grille, les barres transversales. || 6° Perche servant à la construction d'un train de bois. || 7° Gros tuyau de tôle posé horizontalement et conduisant la fumée d'une cheminée bouchée par le haut dans une autre cheminée. || 8° Dans un chemin de fer, pièces de bois posées transversalement sur la voie, et sur lesquelles reposent les coussinets des rails. En forêt, les bois de hêtre sont toujours très-demandés pour traverses de chemins de fer. || 9° Terme de pêche. Traverses des bourdigues, se dit des cloisons qui se dirigent l'une vers l'autre, et forment des espèces de goulets. || 10° Armature en cuivre sur laquelle est monté le coulisseau d'un piston de cuvette à l'anglaise. || 11° Terme de blason. Se dit quelquefois d'une barre de bâtardise. || 12° Terme de marine. Banc de sable, de vase ou de gravier, à l'entrée d'un port, d'une rade ou d'une baie. || 13° Fig. Obstacle, affliction, revers. Après avoir passé tant et tant de traverses, REGNIER, *Épît.* II. En vit-on jamais un [sort] dont les rudes traverses Prissent en moins de rien tant de faces diverses? CORN. *Hor.* IV, 4. Le temps du vrai mérite est celui des traverses; Pour triompher il faut souffrir, ID. *Imit.* I, 22. Je veux écrire dans mes Heures ce que dit M. de Commines sur les traverses de la vie humaine, SÉV. 24 nov. 1678. [Louis XIV] Trop fier dans ses succès, mais ferme en ses traverses, VOLT. *Henr.* VII. Cet homme que la nature avait formé pour être grand par lui-même, sans le secours ou malgré les traverses

de la fortune, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 35. || 14° À la traverse, *loc. adv.* D'une façon inopinée et gênante. Les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, MOL. *Préc.* 5. Ai-je jamais commencé une bonne action où le péché ne se soit comme jeté à la traverse? BOSS. 1er *sermon, Concept. ste Vierge*, 2. Il n'y a rien sur la terre ni de si bien concerté par la prudence, ni de si bien affermi par le pouvoir, qui ne soit souvent troublé et embarrassé par des événements bizarres qui se jettent à la traverse, ID. 2° *sermon, Purific.* 2. Quelque obstacle s'était mis à la traverse pour s'opposer à son bonheur, HAMILT. *Gram.* 9. J'en eus d'abord du regret, mais les distractions vinrent à la traverse, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Incidemment. S'il vous vient un petit conte à la traverse, ne vous en contraignez pas, SÉV. *à Bussy*, 9 oct. 1675.

— HIST. XVe s. Le pape n'estoit pas trop content de voir ainsi le roy si proche et si voisin, et lui auroit sans doute fait dès l'heure quelque traverse.... ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voy. de Naples de Charles VIII*, p. 123, dans LACURNE. || XVIe s. En moins de deux jours il sceut toutes les rues, ruelles et traverses de Paris, comme son *Deus det*, RAB. *Pant.* II, 16. En deux jours et deux nuicts ils bastirent des traverses et des retranchemens tels qu'on n'osa les enfoncer, LANOUE, 633. Il luy donna tant de traverses, et le rengea à telz termes, qu'il fallut que L. Lollius vinst du Languedoc pour le secourir, AMYOT, *Sertor.* 16. Il passa en très-grand danger, et les autres vaisseaux eurent assez commode traverse, ID. *C. d'Ut.* 21. À une traverse de chemin, les coureurs du comte arriverent dans le gros des autres les premiers, D'AUB. *Hist.* II, 364. Et n'avoient jamais veu tant de gens courir la poste et prendre les traverses que sur ce chemin-là, CASTELNAU, 199. C'est une exemption [mourir de vieillesse] qu'elle [la nature] donne par faveur particuliere à un seul, le deschargeant des traverses et difficultés qu'elle a jecté entre deux en cette longue carriere, MONT. I, 406. Ne se fiant à ses ailes que pour une bien courte traverse, ID. II, 104. Aux choses qui se disent en commun, pour absurdes que je les juge, je ne me jecte jamais à la traverse, ni de parole, ni de signe, ID. IV, 57.

— ÉTYM. *Travers*; prov. *traversa*; cat. *travessa*; esp. *travesia*; portug. *travessa*; ital. *traversa*.

TRAVERSÉ, ÉE (tra-vèr-sé, sée), *part. passé* de traverser. || 1° Au travers de quoi on a passé. L'océan, étonné de se voir traversé tant de fois, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le rocher traversé, se présente un abîme, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 13. || 2° Qui est au travers de. Un pays traversé par de nombreux cours d'eau. || Terme de manége. Un cheval bien traversé, un cheval fort du dessous et large du poitrail. Prenez garde qu'ils [des chevaux andalous] soient beaux, grands et bien traversés, *Lettres, etc. de Colbert*, IV, 274. || Pierre traversée, pierre où les traits des bretture se croisent. || 3° Percé de part en part. Traversé par l'épée de son adversaire. || Un homme tout traversé de pluie, tout trempé, tout mouillé par la pluie. || 4° À qui, à quoi on a suscité des obstacles. Hélas! pourquoi faut-il que de justes inclinations se trouvent traversées! MOL. *Scapin*, III, 1. Après avoir été si agité, si envié, si traversé dans une vie courte, FÉN. *Tél.* XIX. Sur sa vertu par le sort traversée, Sur son voyage et ses longues erreurs, On aurait pu faire une autre Odyssée, GRESSET, *Ver-vert*, I. Cette tendre union succéda à la passion la plus vive et la plus traversée, COMTE DE CAYLUS, *Mouch. et Pap. Œuv.* t. IX, p. 71. Sans cesse traversé dans mes projets, dans mes vœux les plus ardents, Mme RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 254, dans POUGENS. Dans le cours d'une vie longue et traversée, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 3.

TRAVERSÉE (tra-vèr-sée), *s. f.* || 1° Terme de marine. Voyage outre mer; temps employé pour faire ce voyage. J'arrivai à Belle-Ile, le 28e jour de mon départ de la Guadeloupe; M. le maréchal d'Estrées n'avait pas été si heureux à sa traversée; il y avait mis 67 jours, *Mém. de Villette*, 1678, dans JAL. || En général, toute sorte de voyages par mer, excepté les voyages de long cours et ceux où l'on ne fait que suivre une côte. La traversée de Bordeaux à Lisbonne. || 2° Sorte de toile fine, mais commune.

— ÉTYM. *Traversé.*

† **TRAVERSEMENT** (tra-vèr-se-man), *s. m.* Action de traverser. Les princes du sang n'accuseront pas M. le Prince, ce héros, d'avoir manqué de hauteur, ni d'entreprises hardies en faveur de leur rang, témoin le traversement du parquet au parlement, ST-SIM. 174, 71.

— HIST. XVIe s. Traversement, COTGRAVE.

TRAVERSER (tra-vèr-sé), *v. a.* || 1° Passer à travers, d'un côté à l'autre. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important, il traverse tout un grand pays, BOSS. *Louis de Bourbon.* Nous allons traverser les sables de Libye, BOIL. *Épît.* I. D'une odieuse cour j'ai traversé la presse, RAC. *Brit.* V, 5. De Cédron avec lui traversant le torrent, ID. *Athal.* III, 6. Tu n'as que la rue à traverser; amène-la, si tu peux, avec toi, BRUEYS, *Muet*, II, 1. Comme ils n'imaginaient point qu'il fût possible de traverser les Palus Méotides, ils ne connaissaient point les Romains, MONTESQ. *Rom.* 17. Un homme traverse Paris et évite tous les embarras avec les mêmes précautions que s'il ne pensait qu'à ce qu'il fait; cependant il est assuré qu'il était occupé de toute autre chose, CONDIL. *Conn. hum.* II, 4. || En termes de marine, traverser la lame. || 2° Être en travers de quelque chose. Un chemin étroit traverse la forêt. Un ruisseau traverse la prairie. C'est partout des forts élevés et des forêts abattues qui traversent des chemins affreux, BOSS. *Louis de Bourbon.* La ville est traversée par une petite rivière dont elle porte le nom, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 176. || 3° Terme de marine. Traverser une ancre, c'est, après l'avoir montée au bossoir en la levant, coucher cette ancre le long du bord et l'y attacher. || Traverser une voile, haler l'écoute de dessous le vent de cette voile, pour présenter au vent une plus grande partie de sa surface, afin de faire tourner plus aisément et plus vite le navire autour de son axe vertical. || 4° Corroyer, scier ou raboter le bois en travers, dans sa largeur; replanir un parquet ou un plancher. || Se dit en parlant des labours croisés, c'est-à-dire qui coupent à angles droits les précédents. || Traverser les queues, faire venir, au moyen des chardons, la laine aux endroits où une couverture était cousue. || Chez les cartiers, séparer les coupeaux en divisant la feuille en quatre parties égales. || 5° Percer de part en part. La pluie a traversé son manteau. Une balle lui a traversé le corps. Elle arme sa main pure et traverse le cœur, Le cœur du criminel qui ravit son bonheur, VOLT. *Scythes*, V, 1. || 6° Fig. Passer à travers. Il traverse en tremblant ces effroyables scènes, DELILLE, *Trois règnes*, III. Traverser la vie: on ne traverse un chemin que dans sa largeur; car y marcher dans sa longueur, c'est le suivre; ainsi traverser est toujours faire un petit trajet; quand on vit âge d'homme, on n'a point traversé la vie, on l'a parcourue; l'expression était donc impropre; on ne pourrait dire que d'un enfant mort au berceau, qu'il a traversé la vie, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 95, dans POUGENS. || 7° Fig. Traverser l'esprit, se présenter rapidement à l'esprit. Dieu sait si ce propos me traversa l'esprit, RÉGNIER, *Sat.* VI. Cette réflexion traversait légèrement mon esprit, STAEL, *Corinne*, XII, 1. || Traverser le cœur, causer une angoisse. Vous me manquez partout, et tout ce qui me fait souvenir de vous me traverse le cœur, SÉV. 30 déc. 1671. || 8° Fig. Susciter des obstacles, des embarras. Le cardinal de Richelieu était persuadé qu'elle avait traversé l'inclination qu'il avait pour la reine, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 13, dans POUGENS. Oui, je tiens que jamais, de tous ces vains propos, On ne doit d'un mari traverser le repos, MOL. *Tart.* III, 5. Cette nouvelle lumière [venue de Dieu] lui donne [à l'âme] de la crainte, et lui apporte un trouble qui traverse le repos qu'elle trouvait dans les choses qui faisaient ses délices, PASC. *Convers. du péch.* J'ai fait un mystère [de ma joie], afin de ne point donner d'envie à la fortune de me traverser, SÉV. 8 août 1685. L'Église est étrangère et errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes, et le monde ne cesse de traverser son pèlerinage, BOSS. *le Tellier.* La promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la traverser, ID. *Louis de Bourbon.* Ainsi par le destin nos vœux sont traversés, RAC. *Brit.* III, 8. Personne ne se met en tête de traverser son bonheur, HAMILT. *Gram.* 10. Alcibiade.... avait fait tous ses efforts pour traverser le traité qui venait de se conclure entre les deux peuples [Athènes et Sparte], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 601, dans POUGENS. Les courtisans ne pensent pas à nuire à ceux qui ne peuvent les traverser, et font quelquefois gloire de les obliger, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 11. || 9° *V. n.* Être en travers. Une pièce d'assemblage qui traverse. || 10° Se traverser, *v. réfl.* Être franchi. Cette rivière ne se peut traverser à gué. || 11° Terme de manége. Ce cheval se traverse, ses hanches et ses épaules ne sont pas exactement sur la même ligne. Ce cheval se traverse des hanches, cet autre se traverse des épaules. || 12° Terme de marine. Un navire se traverse, quand il présente le côté. || 13° Se faire obstacle l'un à l'autre. La jalousie des ministres toujours prêts à se traverser les uns les autres, et à tout immoler à leur ambition, BOSS. *Polit* X, III, 3.

— HIST. XIe s. [Ils] Passent dix portes, traversent quatre punz, *Ch. de Rol.* CXC. || XIIe E quant li arcevesques commença à parler, E sa cause en latin gentement à mustrer, Cil le comença lues [aussitôt] partut à traverser, *Th. le mart.* 57. Parmi Provence li marchis se traverse, *Moniage Guillaume*, v. 2116. || XIIIe s. Ici traverse [change] l'aventure; Dont ert soés, et ore est dure, *Partonop.* v. 3303. Une femme vieille qui traversoit parmi la rue, et portoit par sa main destre une escuellée pleine de feu, JOINV. 258. || XIVe s. Telz cuide aler la voie et le chemin plus grant, Qui va hors du chemin par les champs traversant, *Guescl.* 18287. Ouquel lieu le suppliant eust trouvé compaignons jouans aux grosses boules, et là, lui estant abuvré de vin, se feust mis à traverser [parier] pour un petit blanc contre un autre, DU CANGE, *transversare.* Si avons encontré deus hommes Qui nostre chemin traverssoient, J. DE CONDÉ, t. III p. 69. || XVIe s. Et, en grande diligence, transversa les maraiz, RAB. *Garg.* I, 47. Ils traverserent les Espaignes, la Gaule, l'Italie, jusques en la Grece, MONT. I, 231. Tant de difficultez luy traversent la voye, qu'elle l'esgarent et l'enyvrent, ID. IV, 236. Je crois que vous avez l'ame de quelque massoret traversée [transfuse] au corps, voire et du plus subtil, YVER, p. 555. Il leur prit envie de traverser à nage la riviere, qui estoit roide et fort profonde, AMYOT, *Publ.* 35. Il se retira dedans Carthage la nuefve, là où il monta sur la mer; et de là traversa en Afrique, ID. *Sert.* 10. Les barbares avoient remparé un long espace de l'autre rive, avec force arbres, grands et gros, traversez en croix, ID. *Pomp.* 53. Quand ilz furent à l'endroit d'une rue traversante qui alloit à la prison.... ID. *Agis et Cléom.* 20. Poltrot l'attend [le duc de Guise] dans le chemin qui traverse auprès d'Olivet, D'AUB. *Hist.* I, 180.

— ÉTYM. *Travers*; provenç. *traversar*; cat. *travessar*; espagn. *travesar*; ital. *traversare*.

† **TRAVERSEUR** (tra-vèr-seur), *s. m.* Celui qui traverse. Ce voyageur traverseur de l'Afrique.

— HIST. XVIe s. Xenomanes, le grand voyaigeur et traverseur de voyes perilleuses, RAB. *Pant.* IV, 1.

TRAVERSIER, IÈRE (tra-vèr-sié, siè-r'), *adj.* || 1° Qui traverse. Rue traversière. || Flûte traversière, flûte dont on joue en la mettant presque horizontalement sur les lèvres, dite aussi flûte allemande, ou, simplement, flûte. Il sifflait les petites flûtes [les imitait en sifflant], il roucoulait les traversières, criant, chantant, se démenant comme un forcené, DIDER. *le Neveu de Rameau.* || 2° Terme de marine. Vent traversier, ou, substantivement, le traversier. Le traversier est un terme dont on se sert dans cette mer [Méditerranée], qui signifie le vent qui entre directement par l'embouchure d'un port ou d'une rade où l'on est mouillé, et contre lequel on se précautionne, étant ordinairement le plus à craindre, *Portulan de la Méditerranée*, dans JAL. || 3° *S. m.* Traversier, verge qui forme la croix du haut d'une bannière. || Nom que les tisserands donnent à des bâtons qui soutiennent plusieurs cordes, et qui opèrent la communication des marches avec les lames. || 4° Traversier, sorte de pinnule mobile qu'on nomme plus ordinairement curseur. || 5° Terme de marine. Traversier, nom d'un petit navire en usage au XVIIe siècle, et servant aux petites traversées, au cabotage et quelquefois à la pêche. Comme il importe qu'ils [des gardes de marine de Rochefort] arrivent promptement audit port de Brest, ne manquez pas de les faire embarquer sur un traversier, *Seignelay à Demuyn*, 1679, dans JAL. || On dit aussi : barque traversière. || 6° *S. f.* Traversière, cordage fixé au diamant d'une ancre, pour la traverser. || Cordages qui, dans les ponts militaires, retiennent les corps de support flottants entre eux ou à la rive.

— HIST. XVIe s. Par les filets droits il se fait attraction, et par les traversiers il se fait expulsion, PARÉ, I, 8. Ores qu'ils eussent la fortune rebourse et traversiere à leurs desseins, PASQUIER, *Rech.* III, p. 250, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Traverser.* La flûte traversière a été nommée de la position qu'on lui donne. Flûte (voy. ce mot) était d'abord un nom générique, et s'appliquait aux hautbois, aux clarinettes, aux bassons, etc. qui tous se jouent en avant. Ces instruments ayant tous des noms, la flûte nommée d'abord *allemande*, du pays où elle avait pris naissance, puis nommée *traversière*, a ensuite pris exclusivement le nom de flûte; de sorte que c'est toujours de la flûte traversière qu'on parle quand on nomme la flûte.

TRAVERSIN (tra-vèr-sin), *s. m.* || 1° Oreiller long et étroit qui, à la tête, s'étend dans toute la largeur du lit. Mon camarade parla de la valise; il ne voulait point, disait-il, d'autre traversin, P. L. COUR. *Lett.* I, 213. || Faux traversin, oreiller long que l'on met aux pieds du lit, pour faire symétrie avec celui qui est placé à la tête. || 2° Terme de marine. Traverses de la charpente d'un bâtiment. || Forts bancs qui lient la membrure d'une embarcation. Il fut renversé sanglant de dessus le traversin de la chaloupe sur lequel il était monté, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 212, dans POUGENS. || Traversins de nage, les marchepieds des chaloupes et des canots. || 3° Pièce de bois qui sert à former le fond d'une futaille ou à le renforcer. Pour chacun millier de bois merrien ou traversin, 5 livres, *Lett. pat.* 27 juill. 1662. Le bois appelé traversin sert à faire les planches du fond du tonneau, et le merrien (voy. ADD. et CORRECT.) sert à former les douves, *Dict. des arts et mét. Tonnelier.* || Pièce de bois à la tête et à la queue d'un train flottant. || 4° Branche de bois qui sert à tenir le ventre d'un mouton ouvert, dans la boucherie. || 5° Fléau de la balance commune.

— HIST. XIII° s. Et des autres barons chascuns s'est tant penés, Que il ont de la porte tous les pans desterrés, Tous les baus [solives] traversains ont à terre jetés, *Ch. d'Ant.* VI, 860. || XVI° s. Faut luy mettre sous la teste quelque drap plié en plusieurs doubles, et presser sur le chevet ou traversin, PARÉ, VIII, 19.

— ÉTYM. *Travers;* wallon, *tiepst, trevst.*

† **TRAVERSINE** (tra-vèr-si-n'), *s. f.* || 1° Terme de ponts et chaussées. Pièce de bois employée dans une fondation sous l'eau et placée perpendiculairement à la direction de l'ouvrage. || Maîtresses traversines, celles qui portent sur les seuils. || 2° Planche qui sert à passer d'un bateau dans un autre. || 3° En charpente, traverse d'un grillage. || 4° Terme de vétérinaire. Mules traversines, voy. MULES.

† **TRAVERSINER** (tra-vèr-si-né), *v. a.* Poser et attacher des bûches à la tête et à la queue des chantiers d'un train à flotter.

TRAVERTIN (tra-vèr-tin), *s. m.* Pierre dure et grisâtre qu'on trouve aux environs de Rome, et qui sert aux constructions; c'est un tuf calcaire, provenant d'un dépôt d'eau douce.

— ÉTYM. Ital. *travertino.*

† **TRAVESOLLE** (tra-ve-so-l'), *s. f.* Nom donné à la table à manger des officiers sur les galères de Malte, *Statuts*, XX, 28, dans JAL.

TRAVESTI, IE (tra-vè-sti, stie), *part. passé* de travestir. || 1° Qui a pris un vêtement lequel n'est pas du sexe ou de la condition. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travestis, BOSS. *Reine d'Anglet.* M'offrant aux yeux de don Louis, tantôt travestie en homme, tantôt sous mes habits naturels.... LESAGE, *Gil Blas*, IV, 3. Il paraît ici un personnage travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du monde, MONTESQ. *Lett. pers.* 91. On dit d'une personne qui est au bal qu'elle est déguisée; et d'un magistrat habillé en homme d'épée, qu'il est travesti, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 301. || Au théâtre, rôles travestis, rôles où l'acteur se travestit. || Fig. Apollon travesti devint un Tabarin, BOIL. *Art p.* I. Et j'admirais l'orgueil en vertu travesti, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 9. || Substantivement. Nos deux travesties se trouvèrent en leurs nouveaux accoutrements, comme si Psyché n'eût fait toute sa vie autre chose qu'être bergère, et la bergère qu'être princesse, LA FONT. *Psyché*, II, p. 142. || 2° Traduit, arrangé d'une façon burlesque. L'Énéide travestie de Scarron. || 3° *S. m.* Travesti, variété de tulipe.

TRAVESTIR (tra-vè-stir), *v. a.* || 1° Faire prendre des habits qui n'appartiennent pas soit au sexe, soit à la condition. On a travesti des soldats en paysans pour surprendre la place. || 2° Fig. Changer un ouvrage sérieux en ouvrage burlesque. Scarron a travesti Virgile. Il [Marivaux] était digne de se faire connaître d'une manière plus avantageuse qu'en travestissant des productions immortelles, et Marianne a fait oublier le Télémaque et l'Homère travestis, D'ALEMB. *Élog. Mariv. note* 3. || 3° Donner à une chose un caractère mauvais qu'elle n'a pas. Ses invectives [de Killegrew contre Mme de Shrewsbury] l'attaquèrent depuis la tête jusqu'aux pieds; il fit une peinture affreuse de sa conduite, et travestit en défaut les charmes qu'il venait de célébrer, HAMILT. *Gram.* 11. Ils ont travesti ses défauts en vices, ses fautes en crimes, les faiblesses de sa jeunesse en noirceurs de son âge mûr, J. J. ROUSS. 2° *dial.* Cette religion qu'ils travestissaient en la prêchant, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 51. || Travestir la pensée de quelqu'un, lui donner une fausse interprétation. || 4° Se travestir, *v. réfl.* Prendre un vêtement qui ne convient pas au sexe, à la condition. Actuellement la maîtresse et la servante se travestissent, MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* I, 4. || Fig. Changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère. Il se travestit aisément. Il n'y a dans votre cœur qu'un seul homme toujours souple et dépravé, qui se travestit en cent façons pour faire toujours également le mal, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Socrate, Alcib. et Timon*).

— HIST. XVI° s. Et qu'il eut à luy envoyer un sien fidele transvesty, M. DUBELL. 525. Plusieurs soldats transvestiz en païsans, ID. *ib.* Ce sont delices aux princes, c'est leur feste, de se pouvoir quelquefois travestir et desmettre à la façon de vivre basse et populaire, MONT. I, 331.

— ÉTYM. *Tra* ou *trans*, marquant changement, et *vestir* ou *vêtir.*

TRAVESTISSEMENT (tra-vè-sti-se-man), *s. m.* Action de travestir, de se travestir. Il [l'abbé de Choisy] ne craignait pas même de se montrer à Versailles avec ce singulier travestissement [en femme], D'ALEMB. *Élog. l'Ab. de Choisy*, note 3. || Au théâtre, rôle, pièce à travestissements, rôle, pièce où un acteur, changeant rapidement de costume, représente plusieurs personnages. || Fig. M. le duc de Nivernois, en courtisan délicat, s'est servi de son talent pour la fable; à la faveur de ce travestissement, il a fait goûter au monarque [le roi de Danemark] ses louanges ingénieuses, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. IV, p. 160.

— SYN. TRAVESTISSEMENT, DÉGUISEMENT. Il me semble que déguisement suppose une difficulté d'être reconnu, et que travestissement suppose seulement l'intention de ne pas l'être, ou même seulement l'intention de s'habiller autrement qu'on n'a coutume, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 301.

† **TRAVESTISSEUR** (tra-vè-sti-seur), *s. m.* Celui qui travestit un ouvrage. Le travestisseur d'Homère, ennemi déclaré et blasphémateur intrépide de l'Iliade, pouvait être comparé à ces incrédules endurcis, qui, en attaquant le culte public, outragent avec audace ce qu'ils ont le malheur de mépriser, D'ALEMB. *Élog. Mariv.* || Par exagération, mauvais traducteur.

† **TRAVON** (tra-von), *s. m.* Chapeau qui couronne la file des pieux d'une palée de pont et qui porte les poutrelles des travées.

† **TRAVOUIL** (tra-vouil, *ll* mouillées), *s. m.* Dévidoire pour mettre le fil en écheveaux.

† **TRAVOUILLER** (tra-vou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Mettre le fil en écheveaux par le travouil.

† **TRAVOUILLETTE** (tra-vou-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Petit morceau de bois qui soutient les fusées du travouil.

† **TRAVOUL** (tra-voul), *s. m.* Terme de pêche. Morceau de bois plat et denté, sur lequel on plie des lignes.

† **TRAVURE** (tra-vu-r'), *s. f.* Petit retranchement à la poupe d'un bateau foncet, où l'on fait la cuisine.

† **TRAYE** (trè), *s. f.* Nom vulgaire de la draine.

† **TRAYEUSE** (trè-ieu-z'), *s. f.* Femme qui trait les vaches. Les trayeuses attentives avaient remarqué que le lait qui coule sous leurs doigts lorsqu'elles compriment le pis des femelles, augmentait de consistance à mesure que la traite approchait de sa fin, PARMENTIER, *Instit. Mém. scienc.* t. IV, p. 243.

TRAYON (trè-ion), *s. m.* Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, etc.

— HIST. XII° s. Li quens Berenger out une fille moult bele, Pope l'apele l'en, mout ert gente pucele, N'avoit encore en sein ne triant ne mamele, DU CANGE, *trahere.* || XIII° s. On dit que vous la troverez [l'hyène] Une fois malle, autre femelle, Et o traians et o mamelle, *ib.* Quant li veal [les veaux] male sont veallez, qu'il aient lour lait entierement un mois, et al chef du mois lour tollez un treoun, et ensi de semaine en semaine un treoun, *Bibl. des ch.* 4° série, t. II, p. 368. || XVI° s. N'ayant le veau si tost mis dans la bouche le trayon de la mere, que le laict n'en sorte, comme le vin d'un tonneau qu'on perce, O. DE SERRES, 283.

— ÉTYM. *Traire;* norm. *tran, train;* picard, *trayan.*

† **TRÉ** (tré), *s. m.* Nom, à Salins, de l'arbre mort employé comme pièce de charpente.

— ÉTYM. Anc. franç. *tref*, poutre, du lat. *trabes.*

† **TRÉBAC** (tré-bak), *s. m.* Espèce de navire commun à Venise, servant à des communications avec Trieste et l'Istrie, du port de soixante à quatre-vingts tonneaux, et ressemblant pour le gréement à nos chasse-marées, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 267.

† **TREBEL** (tre-bèl), *s. m.* Plante synanthérée dont les feuilles servent à aromatiser les cigares de la Havane.

TRÉBELLIANIQUE (tré-bèl-li-a-ni-k') ou **TRÉBELLIENNE** (tré-bel-liè-n'), *adj. f.* Terme de droit romain. Quarte trébellianique ou trébellienne, le quart que l'héritier institué a droit de retenir sur la succession grevée de fidéicommis, en remettant l'hérédité.

— ÉTYM. *Trebellius*, jurisconsulte romain.

† **TRÉBUCHABLE** (tré-bu-cha-bl'), *adj.* Qui est exposé à trébucher.

— HIST. XII° s. Cil qui vivent sans conseil, qui eus mimes laissent trebuchables es aventures des choses.... *Job*, p. 493. || XV° s. D'une part ferme et d'autre trebuchable, AL. CHART. *Œuv.* p. 713.

— ÉTYM. *Trébucher;* prov. *trabucable.*

† **TRÉBUCHAGE** (tré-bu-cha-j'), *s. m.* Terme de monnaies. Opération dite aussi triage qui consiste à trier les pièces excédant le poids pour les fondre.

— ÉTYM. *Trébucher.*

TRÉBUCHANT, ANTE (tré-bu-chan, chan-t'), *adj.* || 1° Qui trébuche. || 2° En parlant des monnaies, qui est de poids. Le commissaire : En quelles espèces était cette somme? — Harpagon : En bons louis d'or et pistoles bien trébuchantes, MOL. *l'Av.* V, 1. || Fig. Il est en fonds de plus de deux mille syllogismes, et il n'y en a pas un qui ne soit de poids et trébuchant, BALZ. *Lett.* liv. XII, 32. || *S. m.* Le trébuchant, un certain nombre de grains qu'on retranche sur le marc, et qu'on répartit sur le nombre des pièces qui le composent, pour rendre chaque pièce un peu plus forte que le poids requis, afin qu'elles ne deviennent pas trop tôt légères par le maniement, et qu'elles soient plus longtemps trébuchantes, c'est-à-dire, de poids dans la petite balance qui se nomme trébuchet. Cette pièce de monnaie a le trébuchant.

† **TRÉBUCHÉ, ÉE** (tré-bu-ché, chée), *part passé* de trébucher. Le Sicilien bien fâché Du bon Entellus trébuché, SCARR. *Virg.* V. Ce poëte orgueilleux [Ronsard], trébuché de si haut, Rendit plus retenus Desportes et Bertaut, BOIL. *Art p.* I. || Ce participe n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

TRÉBUCHEMENT (tré-bu-che-man), *s. m.* Action de trébucher.

— HIST. XII° s. Tu amas tutes les paroles de trebuchement, langue tricheruse, *Liber psalm.* p. 69. || XIII° s. Vint à lui [Pierre] pitié souveraine, Qui souffri son tresbuchement, Pour ce qu'après plus humblement Se portast vers nature humaine, J. DE MEUNG, *Tr.* 802. || XVI° s. Fier Lucifer demontre clerement, Qu'ingratitude est le tresbuchement D'honneurs et biens, et qu'à Dieu faict injure, J. MAROT, V, 199.

— ÉTYM. *Trébucher;* provenç. *trabucamen, trasbucamen;* ital. *traboccamento.*

TRÉBUCHER (tré-bu-ché), *v. n.* || 1° Ne pas garder l'équilibre en marchant. J'y passe en trébuchant [sur la planche d'un ruisseau], BOIL. *Sat.* VI. || Fig. Faire des faux pas dans la conduite. Dont la beauté fit trébucher Rustic.... LA FONT. *Diable.* Et qui, voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage Où la droite raison trébuche à chaque page, Ne s'écrie aussitôt : l'impertinent auteur! BOIL. *Sat.* IX. || Trébucher dans une affaire, y faire une fausse démarche. || 2° Tomber. Puisses-tu voir sous le bras de ton fils Trébucher les murs de Memphis! MALH. III, 4. Il frissonne, il chancelle, il trébuche, il expire, CORN. *Attila*, 7, 6. Cette personne enfin sur l'herbe tendre Est trébuchée, LA FONT. *Serv.* L'affreux Tiphée avec sa vaine rage Trébuche enfin dans des gouffres sans fonds, QUIN. *Proserp.* II, 6. || Fig. Je flattais ta manie, afin de t'arracher Du honteux précipice où tu vas trébucher, CORN. *Poly.*

v, 2. || Fig. Trébucher du faîte des grandeurs. Et du rang éminent dont il faut trébucher, ROTR. *Bélis.* v, 5. || Fig. Il se dit de tout ce qui s'écroule, s'affaisse. Ce n'est pas tout d'un coup que tant d'orgueil trébuche, CORN. *Rodog.* IV, 5. Et je sens qu'à vos yeux mon courroux chancelant Trébuche, perd sa force, et meurt en vous parlant, ID. *Sertor.* III, 4. || 3° En parlant du poids, emporter par sa pesanteur la chose qui contre-pèse. Cette pièce d'or trébuche, ne trébuche pas. || Fig. Ou si d'un dieu qui dort l'aveugle nonchalance Laisse au gré du destin trébucher sa balance, LAMART. *Méd.* I, 20. || 4° *V. a.* Faire passer par le trébuchet une pièce de monnaie. Les changeurs prennent toutes les pièces une à une, ils les trébuchent, et ils font fondre toutes celles qui sont lourdes, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 182. || Proverbe. Qui trébuche et ne tombe point, avance son chemin.

— REM. Quand on veut marquer l'action, trébucher se construit avec *avoir* : Il a trébuché contre une pierre. Mais, quand il exprime l'état de chute, il se construit avec *être* : Cette personne est trébuchée sur l'herbe.

— HIST. XIe s. Cheent li rei, à tere trabecherent, *Ch. de Rol.* p. 109, éd. FR. MICHEL, 1869. || XIIe s. Les autres devriez mener e aveier, E vus les faites tuz chaïr e trebuchier, *Th. le mart.* 28. Mon frere vi ocire et detranchier, Et mon neveu morir et trebuchier, *Raoul de C.* 57. || XIIIe s. Tant ot humé tant cun li plot, Si tresbucha tot jus le pot, Et espandi le let trestot, *Ren.* 2786. Car por ce sunt [les grands] en haut levés, Que l'en les puist après veoir De plus haut trebuchier et choir, *la Rose*, 6394. || XIVe s. Que nul changeur ne autre personne ne soit si hardi qu'il trebuche nulles monnoies qui aient cours, quelles que elles soient, *Ordonn.* 29 sept. 1329. Manlius ferit un Gaule qui jà estoit monté auci comme au plus hault, et le fist trebuncher, et li cheant fist trebuncher les autres, BERCHEURE, f° 114. || XVe s. Icelui Lucifer et les autres de sa bande furent chassés hors de paradis par force, et trebuchés en enfer, MONSTR. I, 39. || XVIe s. Il avoit eu de Dieu une droiture naturelle, et par sa folie il est tresbuché en vanité, CALV. *Inst.* 178. Encore que la terre tremblast et que les montagnes trebuchassent au profond de la mer, ID. *ib.* 453. Et falloit bien peu poulser à la roue pour faire trebucher le tyran en totale ruine, AMYOT, *Pélop.* 53. Quand ils auront commis quelque faulte, et seront tresbuchez, ID. *De la mauv. honte*, 25. Les petardiers firent trebucher pont-levis et portes, D'AUB. *Hist.* III, 389. Ayant eschappé tant d'occasions de mourir où nous voyons tresbuscher le monde, MONT. I, 407. C'est tout un de choir et de trebucher, COTGRAVE.

— ÉTYM. Norm. *trabuquer* ; wallon, *trebouchi* ; provenç. *trabucar*, *trasbuchar*, *trebucar* ; espagn. et portug. *trabucar* ; ital. *traboccare*. *Trébucher* est formé de *tra*, et de l'anc. franç. *buc*, tronc humain, torse, qui est l'anc. haut-allem. *buh*, tronc du corps ; de sorte que *trébucher* est faire dévier le corps de sa direction naturelle. L'italien *traboccare* vient de *bocca*, bouche, comme *tracollare*, renverser, vient de *collo*. Dans *trebuncher*, il y a *un* comme dans *tribunculus*, trébuchet, DU CANGE. Mais *trabecher* de la *Ch. de Rol.* reste inexpliqué.

TRÉBUCHET (tré-bu-chè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des tré-bu-chè-z ingénieux ; trébuchets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Dans le moyen âge, machine de guerre qui lançait des pierres, et qui servait à faire trébucher les murailles. || 2° Piége à prendre les petits oiseaux, qui consiste en une cage dont la partie supérieure, couverte de grains, fait bascule, trébuche quand l'oiseau vient s'y poser, et l'enferme. Cet oiseau a donné dans le trébuchet. || Fig. Votre maîtresse, en ses nobles projets, Peut à d'autres oiseaux tendre ses trébuchets, REGNARD, *Ménechm.* II, 3. || Fig. Prendre quelqu'un au trébuchet, l'amener par adresse à faire une chose qui lui est désavantageuse ou désagréable. Plus fins que vous sont pris au trébuchet, J. B. ROUSS. *Allég.* I, 2. Il nous servait de protecteur et d'avocat, quand il nous arrivait d'être pris au trébuchet, LESAGE, *Guzm. d'Alfar.* IV, 9. || 3° Se dit aussi pour traquenard. Trébuchet à prendre des quadrupèdes. Maraudeurs obstinés, faméliques rongeurs, En vain s'arment contre eux les trébuchets vengeurs, DELILLE, *Trois règ.* VIII. || 4° Petite balance pour peser des monnaies ou des objets de peu de poids, ainsi nommée parce que l'un des plateaux trébuche. Par différents moyens, tels que la pierre de touche et le trébuchet, on examine si elles [des monnaies] ne sont pas altérées, tant pour le titre que pour le poids, BARTHÉL. *Anach.* ch. 55.

— HIST. XIIIe s. Mistrent la main à assieger le chastel et faire engins, et firent un grand trebuchet qui gettoit le pesant d'un quintax, DU CANGE, *trebuchetum*. D'un trebukiet fit trebukier Mult grant partie de lor murs, ID. *ib.* Et sont en une vigne entré Où un vilein avoit planté Un pochon comme trebuchet, *Ren.* 23169. || XIVe s. Dresse ton trebuchet, qui soit clos de bois par derriere, en telle maniere que le chevreul qui venra pour mengier voise [aille] par l'entrée du trebuchet, *Modus*, f° LXX. Prendre la pertrix au trebusquet, *ib.* f° CXVIII, *verso*. || XVe s. Icelluy Simon fist le trebuchet de son pié parmi les jambes de Jehannet, dont icellui feust chu à terre, DU CANGE, *trebuchare*. Or es tu prins au trebuchet, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 151. || XVIe s. Portant avec nous un trebuchet, et nous pesissions nos escus, DESPER. *Contes*, CIV. Il ne profite point au lecteur, de voir le visage et les lineamens de celui qui l'enseigne ; mais bien ceux de l'ame, pour recevoir les jugements des choses avec le trebuchet en la main, D'AUB. *Hist. préf.* 6.

— ÉTYM. Voy. TRÉBUCHER ; bourguig. *traibuchô* ; provenç. *trabuquet* ; espagn. *trabuquete* ; ital. *trabocchetto*. *Trébuchet* est un diminutif de l'anc. mot *trabuc*, machine de guerre pour renverser.

† **TRECENTESIMO** (tre-sin-té-zi-mo), *adv. lat.* Trois-centièmement. Il s'emploie pour indiquer la trois-centième place, le trois-centième article d'une série (300e), quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite trecentesimo primo, secundo, etc.

† **TRÉCENTISTE** (tré-sin-ti-st'), *s. m.* Se dit des poëtes italiens du XIVe siècle.

— ÉTYM. Ital. *trecentista*, de *trecento*, trois cent (l'an mil trois cent un).

† **TREDAME** (tre-da-m'), *interj.* Jurement des femmes dans l'ancienne comédie ; abréviation de Notre-Dame. Tredame ! Monsieur, est-ce que madame Jourdain est décrépite, et la tête lui grouille-t-elle déjà ? MOL. *Bourg. gent.* III, 5.

† **TRÉDÉCIMAL, ALE** (tré-dé-si-mal, ma-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une substance dont les cristaux ont treize faces.

TRÉFILÉ, ÉE (tré-fi-lé, lée), *part. passé* de tréfiler. Aciers tréfilés de toutes grosseurs.

TRÉFILER (tré-fi-lé), *v. a.* Passer du fer ou du laiton par la filière. || Absolument. Travailler à la tréfilerie.

— ÉTYM. *Tré*, pour *trans* ou *tra*, et *fil*.

TRÉFILERIE (tré-fi-le-rie), *s. f.* Fabrique où l'on tréfile. || Machine pour tirer le laiton à la filière. Tréfileries de laiton.

— HIST. XIIIe s. Portant qu'il ait tenu le mestier de trefilerie an et jour come mestre, *Liv des mét.* 62.

TRÉFILEUR (tré-fi-leur), *s. m.* Ouvrier qui tréfile.

— HIST. XIIIe s. Quiconques veut estre traifilier de fer, estre le puet, por tant qu'il sache le mestier et ait de coi, *Liv. des mét.* 61.

TRÈFLE (trè-fl'), *s. m.* || 1° Genre très-nombreux en espèces, de la famille des légumineuses papilionacées. Les principales espèces recherchées comme importantes en prairies artificielles et naturelles sont : 1° le trèfle des prés (*trifolium pratense, L.*), dit aussi trèfle commun, grand trèfle rouge, grand rouge de Hollande ; 2° trèfle blanc ou rampant (*trifolium repens, L.*), ou petit trèfle de Hollande, utilisé surtout comme fonds des prairies naturelles de graminées ; 3° trèfle incarnat (*trifolium incarnatum, L.*), dit trèfle de Roussillon, foin rouge, farouch. Combien de fois.... je me suis plu à voir les mélilots dorés, les trèfles empourprés et les vertes graminées former des ondulations pareilles à des flots ! BERN. DE SAINT-PIERRE, *Harmonies*, II. || Fig. Le trèfle à quatre feuilles, ou, simplement, le trèfle à quatre, s'est dit pour la chose introuvable. Je fais courir les ardents [feux follets] sur les marais et sur les fleuves pour noyer les voyageurs, j'excite les fées à danser au clair de la lune, je pousse les joueurs à chercher le trèfle à quatre feuilles sous les gibets, CYRANO DE BERGERAC, *Lettre pour des sorciers*, cité par CH. NISARD, *Rev. de l'instr. publique*, 22 nov. 1860. || 2° Trèfle d'eau, *minyanthes trifoliata, L.* gentianées, plante aquatique, ainsi nommée, parce que les feuilles en sont attachées trois à trois sur une même queue, comme dans le trèfle. || Trèfle de Boukhara, nom souvent donné au mélilot bleu. || 3° Terme de jeu de cartes. Une des couleurs noires des cartes, ainsi dite parce que les cartes sont marquées d'une figure de feuille de trèfle. ....il avait quitté [écarté] quatre trèfles ensemble, MOL. *Fâch.* II, 2. L'as de trèfle, ou tout autre au besoin, sera désormais assujetti à une marque particulière et distinctive que la régie des contributions directes est autorisée à faire imprimer sur le papier qu'elle fournit aux cartiers, *Ordonn.* 18 juin 1817, art 1er. || Insolent comme un valet de trèfle, très-insolent ; locution provenue d'un jeu de cartes, la mouche, où le valet de trèfle est maître. || En trèfle, en forme de trèfle. Des dents carrées, trois ou quatre fois plus grosses que celles de nos hippopotames actuels, et néanmoins ayant les mêmes caractères pour la forme, et particulièrement les creux en trèfle sur la face qui broie, BUFF. *Not. just. Ép. nat. Œuv.* t. XIII, p. 232. || 4° Ornement d'architecture, imité de la feuille de trèfle. Les moresques balcons en trèfles découpés, V. HUGO, *Orient.* 3. || Trèfle de moderne, petite rose à jour, en forme de trèfle, dans les vitraux, pignons et frontons gothiques. || Terme de menuisier. Profil en usage pour les croisées. || 5° Fourneau de mine fait en forme de trèfle.

— HIST. XIVe s. Trefeul, *Gloss. du P. Labbe* || XVIe s. Cellui ou celle qui treuve le treffle à quatre feuilles.... sera heureux et riche toute sa vie, *les Évang. des quenouilles*, p. 39. Le nez en figure d'ung as de treuffles, RAB. *Pant.* IV, 9. Les racines pourries par abondance d'eau produiront une luzerne bastarde, que la plus part tient estre le vrai treffle ou triollet des prés ; dont à telle occasion le sain-foin est par aucuns appellé grand-trefle : et par autres, foin-de-bourgongne, pource que..... O. DE SERRES, 274. A moy, qui ne suis qu'escuyer de treffles, peult toucher ce qu'on disoit de Charillus roy de Sparte.... MONT. IV, 230.

— ÉTYM. Bourguig. *treufe*, au jeu de cartes ; Berry, *treufle* ; provenç. *trefueil* ; espagn. *trifolio* ; ital. *trifoglio* ; du latin *trifolium*, de *tres*, trois, et *folium*, feuille ; ainsi nommé parce que les feuilles sont composées de trois folioles à courts pétiolules qui semblent partir du même point.

† **TRÉFLÉ, ÉE** (trè-flé, flée), *adj.* Qui a la forme d'un trèfle. || Croisée ou rose tréflée, celle qui a la forme d'un trèfle, qui est ornée de trèfles. || Mine tréflée, se dit d'une espèce de mine à trois fourneaux en forme de trèfle. || Terme de blason. Qui se termine en trèfle. || Terme de numismatique. Se dit d'une médaille ou d'une pièce de monnaie qui a été frappée au marteau à diverses reprises, d'une manière irrégulière, de sorte qu'on y voit plusieurs empreintes.

† **TRÉFLER** (trè-flé), *v. a.* Terme de monnayage. Mal rengrener, de façon que l'effigie paraisse double. || Se tréfler, *v. réfl.* Être marqué d'une double effigie.

† **TRÉFLIER** (trè-fli-é), *s. m.* Chardonneret.

† **TRÉFLIÈRE** (trè-fli-è-r'), *s. f.* Champ semé en trèfle.

TRÉFONCIER (tré-fon-sié ; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie jamais), *s. m.* Propriétaire du fonds et du tréfonds. || *Adj.* Les deux articles de la loi de 1810 [sur les mines] qui s'occupent de la redevance tréfoncière laissent subsister un vague regrettable, E. LAMÉ-FLEURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er oct. 1857, p. 682.

— HIST. XIIIe s. En tele maniere que, se li treffonsiers y veut revenir, li sires penra premiers son laborage et son campart de l'anée presente, BEAUMAN. LI, 14. || XVe s. Lors fut estably comment ils [les créanciers de ceux qui se croisaient] seroient assignés de leurs payemens sur les heritages des debiteurs par les seigneurs treffonciers des lieux, *Chr. de St Denis*, t. II, f° 14.

— ÉTYM. *Tréfonds.*

† **TRÉFONDRE** (tré-fon-dr'), *v. n.* Se dit quand une soudure a aussi bien pris en dedans qu'en dehors. Cette soudure tréfond.

TRÉFONDS ou **TRÈS-FONDS** (tré-fon), *s. m.* || 1° Terme de coutume. Le fonds qui est sous le sol, et qu'on possède comme le sol même. ...Le fonds superficiel, qui ne s'use pas, et le tréfonds minéral qui n'est complétement utilisé qu'à condition d'une destruction totale, E. LAMÉ-FLEURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er oct. 1857, p. 675. || Fig. Savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire, la savoir parfaitement. On y connaîtra le fonds et le tréfonds de la bonne foi des loteries, DANCOURT, *Loterie*, sc. 8. || 2° Propriété. Le tréfonds était opposé au viager ou à l'usufruit.

— HIST. XIIIe s. Voirs est que li treffons de l'iretage qui est de par le [la] feme, ne pot li maris vendre, BEAUMAN. XXI, 2. || XIVe s. Lesdis religieux avoent en tout le treffons par reison de lor seignorie, DU CANGE, *treffundus*.

— ÉTYM. *Très*, et *fonds*.

† **TRÉHALA** (tré-a-la), *s. m.* Matière pharmaceutique et alimentaire, féculente, déposée sur une synanthérée du genre *échinope* par le *larinus nidificans* (Guibourt), qui la dégorge de son estomac et en forme les parois de son nid; il est nommé pour cela sucre de nid par les Persans. Le tréhala, d'un usage aussi commun en Orient que le sont en France le salep et le tapioca, est une coque creuse maçonnée par ce coléoptère tétramère, voisin des charançons.

† **TRÉHALOSE** (tré-a-lô-z'), *s. f.* Terme de chimie. Sucre cristallisable d'espèce nouvelle qui constitue une partie du tréhala.

† **TREIE** (trè-ye), *s. f.* Nom, dans l'Avranchin, des cloportes.

— ÉTYM. Norm. *trée*, la truie; c'est ainsi qu'ils sont nommés en italien *porcellino*.

TREILLAGE (trè-lla-j', *ll* mouillées, et non trè-ya-j'), *s. m.* Assemblage de perches, de lattes, les unes verticales, les autres horizontales ou diagonales en losanges, ou toutes verticales unies par des fils de fer, dessinées en petits carrés. Le jasmin s'enlace au treillage. Berceau de treillage. Treillage artistique pour parcs et salons de fleurs.

— HIST. XVI° s. Les vignes arbustives ou branchées, soutenues d'arbres, et autres eslevées hautement en treillages, O. DE SERRES, 156.

— ÉTYM. *Treille*; Berry, *trillage*, vigne disposée en longs sarments sur des perches ou sur des arbres.

† **TREILLAGER** (trè-lla-jé, *ll* mouillées. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*), *v. a.* Garnir de treillage. || Terme de peintre en bâtiment. Peindre en vert de treillage.

TREILLAGEUR (trè-lla-jeur, *ll* mouillées, et non trè-ya-jeur), *s. m.* Ouvrier qui fait des treillages ou des treillis.

TREILLE (trè-ll', *ll* mouillées, et non trè-ye), *s. f.* || 1° Berceau fait de ceps de vigne, soutenus par un treillage. Elle revint longtemps après; J'étais à chanter sous la treille, BÉRANG. *Print. et aut.* || 2° Ceps de vigne qui montent en espalier. || Une treille de verjus, de muscat, une treille qui produit du verjus, du muscat. || Le jus de la treille, le vin. Le pardon sur la bouche et le verre à la main, Se verser en riant le doux jus de la treille, DELILLE, *Convers.* II. || 3° Terme de pêche. Espèce de filet monté sur un manche et tendu sur deux portions de cercle qui se croisent; on s'en sert pour prendre des crevettes. || 4° Tas d'ardoises rangées suivant leurs qualités.

— HIST. XII° s. E chascon se sist en pais desoz la treille, *Machab.* I, 14. || XIII° s. Il ne porent parler à li ne aler, por ce que les treilles qui sont entour l'espace où le tombel est [de saint Louis à Saint-Denis] estoient fermées, *Miracles St Loys*, p. 177. Vergiés, praiaux et troilles, trop beau leu à devise, RUTEB. 184. || XIV° s. Se vous voulez avoir vert jus sur la treille, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. La meschine s'en vint tout bellement à la treille [grille de la prison], *Perceforest*, t. V, f° 112. Une damoiselle qui faisoit le guet par une fausse treille [fenêtre grillée, jalousie], cuidant que ce fust le chevalier, s'en vint en bas et ouvrit l'huis, LOUIS XI, *Nouv.* XXXI. Puis s'en vont tous au jardin et vont jouant par les violliers et trailles, *Les quinze joyes de mariage*, p. 102. || XVI° s. Bacchus alors chappeau de treille avoit, Et arrivoit pour benistre la vigne, MAROT, II, 352. Lors on ajoindra aux ceps les paux, fourches, colomnes et autres soustinemens de treilles, O. DE SERRES, 186. Saulter de treille en paisseaux, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *traille*; wallon, *treie*; provenç. *treilla*, *trelha*, *trilla*; du lat. *trichila*, treille, pour lequel on trouve aussi *trichla*.

TREILLIS (trè-lli, *ll* mouillées; l'*s* ne se lie pas, ce que remarque Chifflet, *Gram.* p. 216), *s. m.* || 1° Ouvrage de fer ou de bois qui imite les mailles d'un filet, et qui sert de clôture. Cette porte, étant à jour par des treillis, n'empêcherait pas les gardes de me voir, RETZ, IV, 314. Il dit au loup par un treillis: Ami, je vais sortir; et, si tu veux attendre, Le portier du logis et moi Nous serons tout à l'heure à toi, LA FONT. *Fabl.* IX, 10. || Toute fermeture dormante de fer ou de bronze, à barres maillées et en losange. || Terme de blason. Grille qui forme la visière d'un heaume. || Lettres en treillis, caractères ornés de nombreux entrelacs, qui furent en usage au XIV° siècle. || 2° Dans le moyen âge, grillage qu'on mettait aux fenêtres pour cacher les femmes; autour des monuments pour empêcher les passants d'approcher; ou autour d'un cabinet de résidence royale pour interdire l'entrée aux rats et aux souris; c'était aussi un moyen de garantir les riches verrières contre les cailloux des enfants, DE LABORDE, *Émaux*, p. 524. || 3° Rond de métal à claire-voie, qui sert d'enseigne au potier d'étain. || 4° Terme de peinture. Carreaux pour graticuler un dessin. || 5° Toile gommée et luisante. Treillis noir. Veste de treillis. || 6° Grosse toile dont on fait des sacs, et dont s'habillent des paysans, des manœuvres, etc. Vêtu d'une méchante petite serge noire fort semblable à du treillis, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 10.

— HIST. XII° s. Tot li plusor [hauberts] en sont doble treslis [à double treillis], *Ronc.* p. 43. || XIII° s. Toutes ses herberges estoient closes de treillis de fust [bois], et par dehors estoient les treillis couvers de toilles yndes [bleues], JOINV. 244. || XV° s. A Jehan Galant, orphevre du roy commis à faire certains treillis d'argent que le roy avoit voué et ordonné estre fait et posé sur le tombeau de St Martin de Tours, DE LABORDE, *Émaux*, p. 524. Paiement de certain treillis de fer mis autour de la maison du Plessis lez Tours, par ordre du roy, ID. *ib.* || XVI° s. Comme si de propos deliberé il barroit nos esprits entre des treillis, pour les empescher de decliner tant peu que ce soit çà ne là, CALV. *Inst.* 367. Sacs de cuir, de treillis, D'AUB. *Hist.* III, 87. Du marroquin, ou trilly d'Allemagne, ou autre belle toile noire, PARÉ, XXIV, 13. En un petit treillis ou claie à ce approprié, O. DE SERRES, 228. Un trelis de fil d'archail, ID. 869.

— ÉTYM. Provenç. *treslitz*; ital. *traliccio*; du bas-lat. *tralicium*, *translicium*, fils croisés, qui est formé sur le modèle du lat. *trilix*, à trois fils. La finale *is* ne laisse pas de doute que le mot ne représente *tralicium*; mais il a été fortement influencé dans sa signification par *treille*.

TREILLISSÉ, ÉE (tré-lli-sé, sée, *ll* mouillées), *part. passé* de treillisser. || 1° Garni de treillis. Ces statues portent sur leurs têtes des corbeilles d'or treillissées et remplies de pareilles fleurs, CORN. *Tois. d'or*, I, *Argument*. Le bouclier germanique carré en osier treillissé, A. DEMMIN, *Journal officiel*, 27 févr. 1869, p. 256, 6° col. || Cotte treillissée, cotte d'armes renforcée par un treillis de bandes de cuir disposées en losanges. || Terme de blason. Se dit de bandes appliquées les unes sur les autres et souvent clouées; c'est le fretté le plus serré. || 2° En histoire naturelle, se dit d'une surface qui présente des lignes saillantes ou des stries croisées, formant des mailles semblables à celles d'un grillage ou d'un tricot. || 3° *S. m.* Treillissé, étoffe disposée en treillis. Le cheval du duc est couvert d'un treillissé à têtes de clous, A. DEMMIN, *Jour. offic.* 27 févr. 1869, p. 256, 6° col. || *S. f.* Treillissée, nom spécifique d'une couleuvre.

TREILLISSER (trè-lli-sé, *ll* mouillées, et non trè-yi-sé), *v. a.* Garnir de treillis.

— HIST. XIII° s. Et deit estre le champ de quarante canes de careure et clos de fossés et de paleys qui seit si entrelaciés de cordes treillies.... *Ass. de Jér.* I, 171. || XIV° s. Un drap de lit, une toye de lit trelliciée, DU CANGE, *tralicium*. || XV° s. Et entre lesdits deux appentis y avoit une cloison de bois, dont la moitié par le haut estoit treillisée, J. DE TROYES, *Chron.* 1475. || XVI° s. Vignes treillissées s'accommodent hors l'approche des murailles et jardins par allées avec ornement et mesnage, O. DE SERRES, 185.

— ÉTYM. *Treillis*.

† **TREIZAINE** (trè-zè-n'), *s. f.* Réunion de treize objets. Quand on vend des fruits à la douzaine, on donne presque toujours la treizaine.

— HIST. XVI° s. Trezeine, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Treize*.

TREIZE (trè-z'), *adj. num.* || 1° Dix et trois. Treize personnes. Treize cents francs. Treize mille francs. On peut parier 11384 contre 84 ou 135 ½ contre 1, qu'un enfant de treize ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, *Œuv.* t. X, p. 292. || Treize à la douzaine, treizième objet que le marchand ajoute par-dessus le marché quand on achète une douzaine de quelque chose. C'est véritablement un homme d'esprit; notre pauvre et affligée province de Normandie n'en porte pas de tels treize à la douzaine, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 530. || Treize à table, nombre redouté, dans un dîner, par quelques esprits faibles (origine de cette crainte: Judas, le traître, qui, remplacé, forme un treizième aux douze apôtres). D'autres pâlissent pour s'être trouvées au nombre de treize à table, FÉN. *Éduc. filles*, 7. Dieu! mes amis, nous sommes treize à table, Et devant moi le sel est répandu; Nombre fatal! présage épouvantable, La Mort accourt, je frissonne éperdu, BÉRANG. *Treize à table.* || 2° Treizième. Louis treize (habituellement on écrit Louis XIII). Livre, chapitre treize. || 3° *S. m.* Le numéro treize. Il a le treize. || Le nombre treize. Le produit de treize multiplié par trois. On dit de même: le nombre treize, le numéro treize. || 4° Le treizième jour. Le treize du mois. || 5° Sorte de jeu de hasard qui se joue avec cinquante-deux cartes.

— HIST. XII° s. Des treze lignées ki vindrent del patriarche Jacob, *Rois*, 2. || XIII° s. Bien treize compaignons avec lui [il] amena, *Berte*, CVIII. || XVI° s. De tels que lui ne s'en trouve pas treize en la grand douzaine [par allusion aux grains de chapelets], et si ne se arrogue rien, et ne derogue à nul, *Quintilien censeur*, p. 206, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *tretze*; cat. *tretse*; esp. *trece*: port. *treze*; du lat. *tredecim*, de *tres*, trois, et *decem*, dix; l'accentuation de *trédecim* explique treize.

TREIZIÈME (trè-ziè-m'), *adj. ordin.* de treize. || 1° Qui suit immédiatement le douzième. Il est le treizième. Le treizième siècle. || Marié au treizième arrondissement, se disait, alors que Paris n'avait que douze arrondissements, de celui qui vivait avec une maîtresse. || 2° *S. m.* Le treizième, la treizième partie, chaque partie d'un tout divisé en treize parties. Quand on vend quelque chose à la douzaine, on donne ordinairement le treizième. || 3° Le treizième du mois, le treizième jour du mois. || 4° *S. f.* La treizième, intervalle de sixte redoublée. Intervalle qui forme l'octave de la sixte ou la sixte de l'octave, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Treizième*

— HIST. XIV° s. Fouages, gabelles, treiziemes [sorte d'impôt], quatrieme.... DU CANGE, *trezenum*.

— ÉTYM. *Treize*.

TREIZIÈMEMENT (trè-ziè-me-man), *adv.* En treizième lieu.

— ÉTYM. *Treizième*, et le suffixe *ment*.

† **TRÉJETAGE** (tré-je-ta-j'), *s. m.* Action de transvaser le verre fondu, des pots dans les cuvettes.

† **TRÉJETER** (tré-je-té), *v. a.* Il se conjugue comme jeter. Transvaser le verre fondu.

— ÉTYM. C'est l'ancien verbe *trejeter*, jeter au delà, traverser, de *tre* pour *tra*, *trans*, au delà, et *jeter*.

† **TRÉLINGAGE** (tré-lin-ga-j'), *s. m.* Terme de marine. Anciennement, cordage qui finit par plusieurs branches. || Aujourd'hui, assemblage de plusieurs tours et retours d'un cordage, qui réunissent la quenouillette des haubans de tribord d'un bas mât avec celle des haubans opposés du même mât; ces tours, dont la direction est horizontale, sont bien roidis et bien serrés ensemble comme un faisceau, afin qu'il en résulte pour les haubans une tension nouvelle. Ma mâture me causait beaucoup d'inquiétude; il y avait lieu d'appréhender que le grand mât ne rompît cinq ou six pieds au-dessous du trélingage, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 385. || Faux trélingage, rapprochement provisoire des haubans de bâbord et de ceux de tribord; ce rapprochement se fait au-dessous des trélingages d'un bas mât pour diminuer le mou qu'il présente.

— ÉTYM. Ital. *strelingaggio*.

† **TRÉLINGUER** (tré-lin-ghé), *v. a.* Terme de marine. Faire le trélingage.

TRÉMA (tré-ma), *s. m.* Terme de grammaire. Deux points mis sur une voyelle, pour indiquer qu'elle se détache de celle qui la précède ou qui la suit. Le mot naïf demande un tréma sur l'*i*. Dans sa dictée, il a oublié deux trémas. || *Adj. invar.* Surmonté de deux points. *E*, *i*, *u*, tréma (ë, ï, ü). Une voyelle tréma. Des *ë* tréma.

— REM. On met le tréma sur la voyelle *e* dans le substantif *ciguë*, et dans les adjectifs *ambiguë*, *exiguë*, *contiguë*, *aiguë*, pour indiquer que cette voyelle doit faire une syllabe distincte de celle de l'*u*, et que ces mots doivent être prononcés autrement que les mots *intrigue*, *brigue*, *figue*, dans lesquels la lettre *u* n'est placée que pour donner au *g* une articulation dure.

— HIST. XVI° s. Points trematz qui marquent les *e*, les *i*, *La vraye orthographe*, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 277.

— ÉTYM. Τρῆμα, point, de τρέω, percer.

† **TRÉMAÈRE** (tré-ma-è-r'), *s. m.* Terme d'entomologie. Stigmate du thorax des insectes.

— ÉTYM. Τρῆμα, trou, et ἀήρ, air.

† **TRÉMAIL** (tré-mall, *ll* mouillées), *s. m.* Filet composé de trois nappes, dont deux à mailles larges aux extrémités, et une à mailles plus serrées au milieu des deux autres. || Terme de chasse. Trémail ou hallier, filet composé de trois rangs de

mailles, propre à la chasse des oiseaux. || On dit aussi tramail. Les pêcheurs pourront se servir des rets ou filets appelés folles, tramaux et autres mentionnés en la présente ordonnance, *Ordonn.* août 1681.

— REM. 1. Le pluriel, qui était autrefois tramaux, est aujourd'hui tramails. || 2. Toutes les personnes qui parlent bien sur le littoral où est employé ce filet, disent trémail, et on doit se contenter d'un renvoi de tramail à trémail, LEGOARANT.

— HIST. XVIe s. Tremail, c'est une rets à pescher, DU CANGE, *tramallum*.

— ÉTYM. Espagn. *trasmallo*; portug. *tremalho*; ital. *tramaglio*; du bas-lat. *tramaculum* (Loi salique), du latin *tres*, trois, et *macula*, maille.

† **TRÉMAILLÉ, ÉE** (tré-ma-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Terme de pêche. Fait en trémail, en forme de trémail.

† **TRÉMAILLON** (tré-ma-llon; *ll* mouillées), *s. m.* Terme de pêche. Petit trémail.

† **TREMAINE** (tre-mè-n'), *s. f.* Un des noms vulgaires du trèfle.

† **TRÉMAT** (tré-ma), *s. m.* Nom donné à des bancs de sable qui se forment dans les tournants de la basse Seine.

† **TRÉMATAGE** (tré-ma-ta-j'), *s. m.* Action de trémater. || Droit de trématage, droit accordé à certains bateaux à marche rapide de passer aux écluses avant leur tour.

† **TRÉMATER** (tré-ma-té), *v. a.* Doubler les bancs de sable dits trémats. || Par analogie, se dit d'un bateau qui prend les devants sur un bateau moins rapide.

† **TRÉMATISÉ, ÉE** (tré-ma-ti-zé, zée), *adj.* Terme de grammaire. Marqué d'un tréma.

— ÉTYM. *Tréma*.

† **TRÉMATOBRANCHE** (tré-ma-to-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies communiquent au dehors par des trous.

— ÉTYM. Τρῆμα, τρήματος, trou, et *branchies*.

† **TRÉMATODE** (tré-ma-to-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est percé de trous. || *S. m. pl.* Les trématodes, vers allongés ou discoïdes, aplatis, mous, inarticulés, qui se divisent en polycotulaires et en distomiens.

— ÉTYM. Τρηματώδης, de τρῆμα, trou.

† **TRÉMATOPHORE** (tré-ma-to-fo-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte des trous.

— ÉTYM. Τρῆμα, τρήματος, trou, et φορός, qui porte.

TREMBLAIE (tran-blè), *s. f.* Lieu planté de trembles.

— HIST. XVe s. Lequel Bertault mena icelle femme traversant en ung tremblay, DU CANGE, *trembleia*. || XVIe s. Qu'aux lieux plus bas, soient les estangs, saussaies, peuplaies, tremblaies, aunaies... O. DE SERRES, 16.

— ÉTYM. *Tremble* 1.

TREMBLANT, ANTE (tran-blan, blan-t'), *adj.* || 1° Qui tremble. Un corps tout tremblant de vieillesse et de maladies, BALZ. liv. I, lett. 9. Après qu'il m'eut dit cela, je me tins debout tout tremblant, SACI, *Bible, Daniel*, X, 11. Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi, RAC. *Phèdre*, I, 3. Voici la lettre de M. Orgon.... il l'a écrite d'une main si tremblante que vous n'en reconnaîtrez pas l'écriture, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, 6. || Pièce de bœuf tremblante, pièce de bœuf si grosse et si entrelardée de graisse, qu'elle tremble au moindre mouvement. || Maladie tremblante, maladie des bêtes ovines. || 2° Qui remue sous les pas. Pont tremblant. Les Anglais mirent dessus des planches tremblantes qui appuyaient d'une part à la brèche, et de l'autre à la contrescarpe, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 16. || 3° Par extension, il se dit de la voix qui n'est pas ferme. La chèvre a quelque chose de tremblant et de sauvage dans la voix, comme les rochers et les ruines où elle aime à se suspendre, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 5. || Il se dit aussi de l'ondulation d'une lumière. Et, pour guider son cours, la lune complaisante Éclaire au loin les eaux de sa clarté tremblante, DELILLE, *Én.* VII. || 4° Fig. Qui est rempli de crainte. Elle, à cette prière, encor demi-tremblante, CORN. *Théod.* IV, 6. Sa politique [de Clément VII], tantôt trop tremblante, et tantôt trop précipitée, BOSS. *Var.* VII, 50. Je vous ai vu cent fois, sous sa main bénissante, Courber servilement une épaule tremblante, BOIL. *Lutr.* IV. Tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds, BUFF. 7e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 222. || 5° *S. m.* Terme de musique. Modification des jeux de l'orgue, qui les fait trembler à volonté. Il y a un tremblant à vent ouvert et un tremblant à vent doux. || 6° *S. f.* Tremblante, gymnote électrique et torpille.

— HIST. XVIe s. Grosse et tremblante piece de bœuf salé, NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrap.* ch. XXII, f° 122, dans POUGENS.

1. **TREMBLE** (tran-bl'), *s. m.* Peuplier dont les feuilles tremblent au moindre vent, *populus tremula, L.*

— HIST. XIIIe s. Renart, fet-il, li maufez t'arde, Que por toi tout le cuer me tremble Aussi comme foille de tremble, *Ren.* 28530. Plus y a [en enfer] de tormens que de feuilles en tremble : Car li dampnés y sunt tormentez, ce me semble, Autrement cil qui tue, autrement cil qui emble, J. DE MEUNG, *Test.* 1965. Endormi sont desous un tranle, *Fl. et Bl.* 890.

— ÉTYM. *Trembler*; wallon, *trônn*; provenç. *tremol, tremola, tremble*; ital. *tremula*.

† 2. **TREMBLE** (tran-bl'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la torpille.

† 3. **TREMBLE** (tran-bl'), *s. m.* État de celui qui tremble. Le tremble le saisit. || Proverbe. Ils n'auront pas chaud, car ils ont vendu leur bois jusqu'au tremble, se dit en temps de froidure de ceux qui n'ont pas de bois, par jeu de mot entre tremble et le bois de tremble qui est impropre au chauffage.

— HIST. XVIe s. Sans que la femme en patist qui demeura longtemps en tremble et aux alertes, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 15.

— ÉTYM. *Trembler*.

TREMBLÉ, ÉE (tran-blé, blée), *adj.* || 1° Écriture tremblée, écriture tracée par une main tremblante. || On le dit aussi d'une écriture particulière dont les traits, au lieu d'être droits, sont sinueux. Écriture tremblée, ou, substantivement, la tremblée. || On dit également : des lignes tremblées. || 2° Terme de musique. Sons tremblés, sons produits en exécutant le tremblement. || 3° *S. m.* Terme d'imprimerie. Un tremblé, filet serpentant et alternativement gras et maigre.

TREMBLEMENT (tran-ble-man), *s. m.* || 1° Agitation de ce qui tremble. Le tremblement d'un pont suspendu. || 2° Tremblement de terre, secousse qui ébranle violemment la terre. Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699, sous l'empereur Cam-hi; ce phénomène fut plus funeste que celui de Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre cent mille hommes, VOLT. *Mœurs*, 195. Y a-t-il des phénomènes météorologiques qui annoncent ou accompagnent les tremblements de terre, comme chaleur extraordinaire, calme, orages, mouvements du baromètre, électricité, vapeurs épaisses dans l'air, pâleur ou couleur particulière du soleil ou des étoiles? SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 307, dans POUGENS. La capitale du Pérou, renouvelée en détail par onze tremblements de terre, fut enfin détruite par le douzième, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 31. || Fig. Mandez-moi.... de quelle sorte de tranquillité vous jouissez maintenant qu'il ne peut plus arriver nul tremblement de terre dans vos affaires, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 29 oct. 1692. || 3° Agitation involontaire de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties. Quand Psyché se vit dans les airs, en si mauvaise compagnie que celle-là [les Furies], un tremblement la saisit; ses cheveux se hérissèrent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 171. Le tremblement de colère, l'éblouissement qui me gagnaient en lisant ce billet, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. Je la pris, pour l'ouvrir, avec un tremblement d'impatience, dont j'eus honte au dedans de moi, ID. *ib.* VII. || Absolument. Terme de médecine. Agitation involontaire du corps ou de quelque membre par petites oscillations compatibles avec l'exécution des mouvements volontaires, qui n'en continuent pas moins de se produire, et qui ne font que perdre de leur précision. Le tremblement des vieillards. || 4° Terme de musique. Le tremblement consiste, sur les instruments à cordes, à secouer la main, le doigt restant à la même place, sauf qu'il oscille par le mouvement de la main vers le haut ou le bas de la corde d'une quantité très-petite; sur les instruments à vent où le trou reste toujours ouvert ou bouché, il est produit par le tremblement de l'instrument tout entier. Qu'il ait sur chaque ton ses rimes ajustées, Sur chaque tremblement ses syllabes comptées, CORN. *Excuses à Ariste*. || 5° Fig. Crainte, grande frayeur. La louange que l'on donne à Dieu, doit être accompagnée de tremblement, SACI, *Bible, Job*, XXXVII, 22. Un saint tremblement de ses jugements [de Dieu], mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ, SÉV. 481. [Les Juifs convertis au christianisme] s'étant retirés, comme Loth sorti de Sodome, dans une petite ville, où ils considéraient avec tremblement les effets de la vengeance divine [sur Jérusalem], dont Dieu avait bien voulu les mettre à couvert, BOSS. *Hist.* II, 9. [M. le Prince, fils du grand Condé] tenant tout chez lui dans le tremblement, la fougue et l'avarice étaient ses maîtres qui le gourmandaient toujours, ST-SIM. 225, 11. || 6° Se dit des sinuosités d'une écriture en usage au moyen âge.

— HIST. XIIe s. E firent grant paor e grant tremblement à toz ceaus [tous ceux] des herberges [des camps], *Machab.* II, 13. || XIIIe s. Poor est tremblement de pensée por cause de perill qui est present ou qui est à venir, *Dig.* f° 48. || XIVe s. Se aucun estoit qui ne crainsist chose du monde ne mouvement ou tremblement de la terre ne inundations, ORESME, *Éth.* 81. || XVIe s. La ville de Pisaurum par un violent tremblement de terre fut engloutie, AMYOT, *Anton.* 77.

— ÉTYM. *Trembler*; provenç. *tremolament*.

TREMBLER (tran-blé), *v. n.* || 1° Être agité de petits mouvements saccadés, être mû par de fréquentes secousses. Et je tremble à présent dedans la canicule, MOL. *Sgan.* 2. Point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples et votre château; j'espère pourtant bien y trembler comme les autres, SÉV. 578. Quand je l'ai aperçu [Fouquet, prisonnier], les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort, que je n'en pouvais plus, ID. *Lett. à Pompone*, 27 nov. 1664. Ses longs mugissements font trembler le rivage, RAC. *Phèdre*, V, 6. Il était décidé par l'université de Coïmbre que le spectacle de quelques personnes brûlées à petit feu en grande cérémonie est un secret infaillible pour empêcher la terre de trembler, VOLT. *Candide*, VI. Jacques VI.... qui naquit quatre mois après cette aventure [un assassinat commis devant sa mère, Marie Stuart], trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue, quelque effort qu'il fît pour surmonter cette disposition de ses organes, ID. *Mœurs*, 169. Ôtez ce nom de quaker, cette habitude révoltante de trembler en parlant dans leurs assemblées religieuses.... il faudra convenir que ces primitifs sont les plus respectables de tous les hommes, ID. *ib.* 153. Il tremblait comme la feuille; en passant dans l'antichambre les forces lui manquèrent, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 14. Nous sortîmes en frémissant, et nous sentîmes les rochers auxquels la digue est appuyée trembler à cent pas de distance, MARMONTEL, *Mém.* VII. De longues herbe tremblent aux ouvertures des dômes, CHATEAUBR. *Génie*, III, V, 5. || 2° En parlant des choses, s'ébranler facilement, n'être pas ferme. Ce pont suspendu tremble sous le poids des voitures. || Fig. Je me suis nourri aux grands ouvrages; je nage quand j'y travaille; et le marbre tremble devant moi, pour grosse que soit la pièce, PUGET, *Lett. à Louvois*, 1683, dans *Journ. des Débats*, 17 mars 1869. || 3° Il se dit de la voix qui n'est pas ferme, qui chevrotte. Je suis bien vieux, mais en vain ma voix tremble; Accueillez-moi, j'aime à chanter aussi, BÉRANG. *Bon vieill.* || Terme de musique. Exécuter un tremblement. || 4° Il se dit des ondulations de la lumière. La distance infinie de l'astre à demi voilé, dont les rayons tremblaient à leur surface [des eaux], DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 243, dans POUGENS. Où tremblent dispersés quelques pâles rayons, De ces lacs enflammés lumière ténébreuse [en enfer], DELILLE, *Parad. perdu*, I. || 5° Fig Craindre, appréhender. Tel menace qui tremble. M. le Prince disait une fois à un nouveau chirurgien : Ne trembles-tu point de me saigner? Pardi, monseigneur, c'est à vous de trembler : il disait vrai, SÉV. 273. Tout contribue au bonheur du roi; aussi, quand j'ai peur pour mon fils, c'est par la raison que l'on fait quelquefois des pertes particulières dans les victoires publiques; mais de la barque entière, je ne tremblerai jamais, ID. 16 sept. 1676. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse... BOSS. *Reine d'Anglet.* Pendant que nous tremblons sous la main de ces hautes puissances [les princes], Dieu les frappe pour nous avertir, ID. *Duch. d'Orl.* Tremblez, âmes réconciliées, qui renoncez si souvent à la grâce de la pénitence, tremblez au terrible exemple de la princesse Palatine, ID. *Anne de Gonz.* Et mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots, N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos, BOIL. *Sat.* II. Tout.... Doit marcher, doit fléchir, doit trembler sous vos lois, RAC. *Iph.* IV, 6. Mon génie étonné tremble devant le sien, ID. *Brit.* II, 2. J'exigeai qu'il [Mithridate] dé-

truisît sa flotte.... Mithridate resta immobile; et Marius, au milieu de Rome, en trembla, MONTESQ. *Dial. de Sylla et d'Eucrate.* Le crime tremble toujours devant la justice, VOLT. *Pol. et lég. Fragment sur la justice.* La France était plus en danger que jamais [sous François Ier]; Charles etait déjà à Soissons, et le roi d'Angleterre prenait Boulogne; on tremblait pour Paris, ID. *Mœurs,* 125. Ne vaudrait-il pas mieux que chacun mangeât son pain en paix à l'ombre de son figuier [au lieu de se persécuter]? je ne fais cette proposition qu'en tremblant, ID. *Dict. phil. Hérésies,* I. Je tremble d'avoir à me plaindre de l'Être des êtres en portant une vue attentive sur cet épouvantable tableau [les maux des hommes], ID. *Dial.* 25. Un pavillon qui ne tremble point devant celui de la Grande-Bretagne, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 13. Chacun baise en tremblant la main qui nous enchaîne : avec la permission du poëte, cela est faux; on ne tremble point; on veut de l'argent, et on ne baise que la main qui paye, P. L. COUR. *Corresp.* mai 1804. || Faire trembler, inspirer de la terreur, donner de l'inquiétude. Il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ils [les Gaulois] se jetèrent dans la Macédoine qu'ils ravagèrent, et firent trembler toute la Grèce, ID. *Hist.* I, 8. M. de Meaux m'a envoyé des nouvelles de Rome, qui font trembler pour M. de Cambrai, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles,* 24 sept. 1697. J'avoue, lui dis-je, que, quand on a une fois fait trembler quelqu'un, on conserve presque toujours quelque chose de l'avantage qu'on a pris, MONTESQ. *Dial. de Sylla.* || Familièrement. A faire trembler, beaucoup, extrêmement. Une femme de la cour ayant demandé à l'évêque de Meaux, dans le fort de sa querelle théologique avec Fénelon, si cet archevêque avait en effet autant d'esprit qu'on le disait : Ah! madame, répondit Bossuet, il en a à faire trembler, D'ALEMB. *Élog. Fén.* || 6° Trembler à, suivi d'un infinitif, éprouver une vive crainte en. Toute ingrate qu'elle est, je tremble à lui déplaire, CORN. *Perth.* II, 6. Vous voyez que je tremble à vous le déclarer, ID. *Oth.* V, 8. Je frémis de le perdre, et tremble à m'y résoudre, TH. CORN. *Essex,* III, 2. Je tremble à vous nommer l'ennemi qui m'opprime, RAC. *Mithr.* I, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 7° Activement. Trembler la fièvre, être dans le frisson de la fièvre. || On dit de même : trembler le frisson. J'ai fini ma lettre en tremblant le frisson, Mlle DE LESPINASSE, *Lett.* t. I, p. 101, dans POUGENS.

— REM. 1. Trembler suit les mêmes règles que craindre. On le construit avec *de* et l'infinitif : Je tremble de le voir, de ne pas le voir; avec *que.... ne* et le subjonctif, quand on désire que la chose n'arrive pas : Je tremble qu'il ne succombe; avec *que.... ne pas* et le subjonctif, quand on désire que la chose arrive : Je tremble qu'il ne réussisse pas. || 2. Quelquefois au lieu de *de,* on emploie *à;* mais alors le sens est un peu différent. Je tremble de le voir veut dire : je crains de le voir; et je tremble à le voir, j'éprouve de la crainte en le voyant. « Je tremble de, dit M. Géruzez, ainsi que le veulent aujourd'hui les grammairiens, n'aurait ni la même vivacité, ni la même énergie, ni tout à fait le même sens. Il faut se hâter de reprendre dans nos grands écrivains tout ce que la tyrannie des puristes ne nous a pas définitivement enlevé. »

— HIST. XIIe s. Li cors li tranble, *Ronc.* p. 21. || XIIIe s. Et que pourront dire si ennemi [de Dieu] Là où li saint trembleront de doutance? QUESNES, *Romancero,* p. 96. Là ot si grand bruit et si grant noise, qu'il sembloit vraiement que toute terre tremblast, VILLEH. XVII. Qar messire Coart li lievres, Qui de peor trembloit les fievres, Deus jors les avoit jà eües, *Ren.* 10150. Li lechierres fremist et tranble, De lecherie esprent et art, *ib.* 1005. Les povres dehors [les avares] regardent De froit trembler, de fain perir, *la Rose,* 5141. Pris fu sire Coars li lievres, Mais li roncins en ot les fievres, Et sachiez que mès ne les tramble, Escorchiez en fu, ce me semble, RUTEB. 290. || XVe s. Le dieu en tremblant [agitant] une espée lui dit.... *Perceforest,* t. IV, f° 154. Trembloit comme la feuille en l'arbre, *Iresta amorum,* p. 220, dans LACURNE. || XVIe s. Uses hardiment des verbes et participes qui, de leur nature, n'ont point d'infinitifs après eux, avec des infinitifs, comme tremblant de mourir, etc. pour craignant de mourir.... DUBELL. I, 32, *verso.* Avec une voix tremblante entre le desir et la crainte, MARG. *Nouv.* LXX. La douleur s'enorgueillist à nous veoir trembler soubs elle, MONT. I, 305. Comme un Domitian, pourveu de telles armes, Des Romains qui trembloient espouvantoit les larmes, D'AUB. *Tragiques,* édit. LALANNE, p. 241.

— ÉTYM. Wallon, *trôné;* liégeois, *tronler;* Hainaut, *trianer;* picard, *traner;* Berry, *treminer;* provenç. *tremblar;* espagn. *temblar;* ital. *tremolare;* d'un verbe fictif *tremulare,* tiré du latin *tremulus,* tremblant, de *tremere,* trembler; grec, τρέμειν.

† **TREMBLE-TERRE** (tran-ble-tê-r'), *s. m.* Ancien synonyme de tremblement de terre. [Une contrée] non moins exempte de monstres, suivant le dire de saint Hiérôme, que l'Égypte de trembleterres, NAUDÉ, *Rosecroix,* X, 1. Des pestes, des famines, des tempêtes et des tremble-terres, BAYLE, *Pensées sur la comète,* § 212.

— REM. Il est dommage que ce mot ne soit plus en usage. On trouve *terremœte* dans la *Ch. de Rol.*

TREMBLEUR, EUSE (tran-bleur, bleû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tremble. || L'un des noms vulgaires des choréiques. || Traduction du nom anglais quaker, voy. ce mot. Leurs opinions mêlées au calvinisme ont fait naître les indépendants, qui n'ont point eu de bornes, parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 2° Fig. Une personne trop circonspecte, trop craintive, qui tremble toujours. Un de ces trembleurs qui n'ont que des nouvelles tristes, MONTESQ. *Lett. pers.* 132. Le Trembleur, titre d'une chanson de Béranger. || Les trembleurs, s'est dit, par dénigrement, du parti des modérés, pendant la Révolution française. Cette opinion.... attache au premier consul tous les égoïstes et tous les trembleurs, classe malheureusement très-nombreuse, *Papiers saisis à Bareuth,* p. 103. || *Adj.* Toujours souple et trembleur, il a vu avec peine.... BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXXIII, p. 160. Tu sais s'ils sont trembleurs et rampants, MIRAB. *Lett. orig.* t. IV, p. 260. || 3° Espèce de singe. || 4° Anguille électrique de Surinam. || 5° Sorte d'électromètre, ainsi nommé des mouvements exécutés par un fil métallique placé dans un tube de verre, indiquant l'existence et l'énergie des courants électriques. || Trembleur électrique, appareil qui, sur les chemins de fer, sonne tout le temps que le disque est fermé. || 6° Accordéon trembleur, accordéon avec lequel on peut produire des sons tremblés. || 7° Trembleur, appareil qui, dans le dévidage de la soie, tout en cédant aux à-coups du tirage, sert à communiquer aux cocons suspendus à chaque brin, dans la bassine, un sautillement continuel. || 8° *S. f.* Trembleuse, tasse retenue dans sa soucoupe par une sorte de galerie. || Sonnerie électrique (chemins de fer). || 9° Pêche à la trembleuse, pêche en agitant la ligne, au lieu de la tenir en repos ou de fouetter.

— ÉTYM. *Trembler.*

TREMBLOTANT, ANTE (tran-blo-tan, tan-t'), *adj.* Qui tremblote. Voilà donc mon petit secrétaire, aimable et joli, qui vient au secours de ma main tremblotante, SÉV. 8 mars 1676. Cet astre tremblotant [une bougie] dont le jour les conduit Est pour eux un soleil au milieu de la nuit, BOIL. *Lutr.* III. Sous leurs corps tremblotants leurs genoux s'affaiblissent, ID. *ib.* Ma petite âme, ma mignonne.... Tu pars seulette et tremblotante, FONTEN. *Adrien et Marg.* Puis la raison, lampe qui baisse, N'a plus que des feux tremblotants, BÉRANG. *Cinquante ans.* || Terme de médecine. Pouls tremblotant, pouls dans lequel les pulsations artérielles sont comme hésitantes, principalement lorsque le pouls est faible.

† **TREMBLOTÉ, ÉE** (tran-blo-té, tée), *adj.* Néologisme. Prononcé ou chanté d'une voix tremblotante.

† **TREMBLOTEMENT** (tran-blo-te-man), *s. m.* Action de trembloter.

— HIST. XVIe s. La jectigation n'est qu'un tressaillement et tremblotement des parties nerveuses, PARÉ, XX *bis,* 6.

TREMBLOTER (tran-blo-té), *v. n.* Avoir un petit tremblement. Mes mains, c'est-à-dire ma main droite ne veut entendre encore à nulle autre proposition qu'à celle de vous écrire.... on lui présente une cuiller, point de nouvelle, elle tremblote et renverse tout, SÉV. 17 avril 1676. Et, sans les prompts secours qu'on prit soin d'apporter, Il serait sur son lit peut-être à trembloter, BOIL. *Sat.* X. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVIe s. ....Une eau luisante et claire, Dont le flot tremblotant sembloit parler d'amour, DESPORTES, *Angelique,* 1. Devant le troisieme mois on y trouve movement [aux moles], toutefois fort obscur, petit, et comme tremblotant, ce qui n'est trouvé à un enfant, PARÉ, XVIII, 41. En lieu de mener la dance, Il [le vieillard] tremblotte des genoux, RONS. 558.

— ÉTYM. Fréquentatif de *trembler.*

† **TREMELLE** (tre-mè-l'), *s. f.* Genre de plantes cryptogames gélatineuses, qui viennent sur les bois pourrissants.

† **TRÉMELLINE** (tré-mèl-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance amère tirée du *tremella mesenterica.*

† **TRÉMEUR** (tré-meur), *s. f.* Grande crainte. On attend des nouvelles d'Allemagne avec trémeur; il doit y avoir eu un grand combat, SÉV. 7 août 1676.

— HIST. XIIIe s. Por la tremor et por la dotance de l'empereor Alexis, VILLEH. dans RAYNOUARD, *Lex.* || XVIe s. Il estoit de ceulx qui reverent avec une tremeur les dieux, et qui sont du tout adonnez à la religion, AMYOT, *Nicias,* 7. La crainte et la tremeur m'ont tout environné, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Prière.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tremor;* ital. *tremore;* du latin *tremorem,* de *tremere,* trembler.

TRÉMIE (tré-mie), *s. f.* || 1° Sorte de grande auge à ouverture carrée, large par le haut, étroite par le bas, dans laquelle on met le blé, qui tombe de là entre les meules pour être réduit en farine. Ô philosophes.... mon sage est le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramasse mon sac de blé, le verse dans la trémie, le moud également et fournit à moi et aux miens une nourriture aisée, VOLT *Dict. phil. Xénophanes.* || 2° Nom donné par les marchands de blé et d'avoine à un vaisseau en forme de pyramide renversée, dont le dessus est de cuir et le dessous un treillis de fil de laiton, en sorte que les grains se criblent en passant dans cette trémie pour tomber dans un cuvier qui est au bas. || 3° Mesure dont on se sert pour le sel. Sur la distribution en gros dans les greniers, où il y a toujours de la tromperie sur le plus ou le moins du poids des mesures, par le coulage du sel au moyen d'une trémie grillée, inventée exprès pour frauder de quelques livres par minot, VAUBAN, *Dîme,* p. 105. Il y va de la conscience du roi de ne pas souffrir qu'on fasse passer du sel, en le mesurant, par une trémie grillée à quatre étages, ID. *ib.* p. 140. || 4° Boîte dans laquelle on donne à manger aux faisans. || Espèce de mangeoire destinée à la volaille et aux pigeons. || 5° Assemblage de planches, de forme prismatique ou pyramidale, avec ouverture en haut et en bas, servant à faire couler dans une fouille du mortier ou du béton. || 6° Espace réservé dans un plancher pour porter l'âtre d'une cheminée. || Bandes de trémie, bandes de fer qui servent à soutenir les âtres et les languettes des cheminées. || 7° Terme de métallurgie. Espèce d'entonnoir dans lequel on jette le minerai. || 8° Terme de miroitier. Pièce de flanelle au travers de laquelle on passe le vif-argent pour en séparer les ordures. || 9° Nom qu'on a quelquefois donné à l'entonnoir du fourmilion. Tout le monde sait que le fourmilion se creuse, dans un sable sec ou dans une terre fort pulvérisée, une fosse en manière de trémie ou d'entonnoir, au fond de laquelle il se tient en embuscade, BONNET, *Con templ. nat.* XII, 42. Il arrive souvent qu'en creusant sa trémie, le fourmilion rencontre de gros grains de sable ou de petits grumeaux de terre sèche, ID. *ib.*

— REM. 1. On a dit tremuye dans le XVIIe siècle : Les mesurages et contre-mesurages du sel dans les dépôts et greniers seront faits au minot avec une tremuye, *Ordonn.* mai 1680. || 2. Dans quelques parties de la France, par exemple à Noirmoutiers, on dit trémule, LEGOARANT.

— HIST. XVe s. Pour l'arqueire [archure de moulin], tremuyse, l'angelet et le mait, DU CANGE, *arquetris.* Quant lesdits habitants avoient mis blé au corbellon, pour le mettre en le [la] tremuye et à molture, ID. *tremuia.*

— ÉTYM. *Tremouille,* dans COTGRAVE; saintong. *tremue;* Berry, *tremuée, termuée;* prov. *tremueia;* cat. *tramuja;* port. *tremonha;* it. *tramoggia;* baslat. *tremellum, tremula, tremœa, tremuta, treumia.* Les formes *tremellum, tremula,* paraissent indiquer le lat. *tremere,* trembler, la *trémie* étant dans un tremblement continu. Mais les finales *mueia, moggia* indiquent de leur côté le lat. *modius,* muid. Certains ont dit que *trémie* repré-

sentait *tres modii*, trois muids; mais Scheler croit que *tre* représente *tremere*, de sorte que la *trémie* est le boisseau tremblant; cela est vraisemblable.

TRÉMIÈRE (tré-miè-r'), *adj. f.* Rose trémière, l'alcée rose, malvacées, appelée aussi rose de Damas, de mer, d'outre-mer et passe-rose. || On dit, en quelques lieux, trémier, comme substantif masculin.

— ÉTYM. Comme cette plante n'a rien qui tremble, le nom n'en vient pas de *trembler*. Legoarant pense que c'est une corruption d'*outre-mer*, à cause de la provenance de cette plante.

† **TRÉMILLON** (tré-mi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Pièce qui soutient la trémie d'un moulin.

† **TRÉMION** (tré-mi-on), *s. m.* Barre de fer qui soutient la hotte d'une cheminée.

† **TRÉMOIS** (tré-moî), *s. m.* || 1° Blé de mars, blé de trois mois. || 2° Mélange de froment, de seigle, d'avoine, de pois, de vesce, etc. qui se sème pour être coupé en vert au printemps, et donné aux bestiaux.

— HIST. XIIIe s. En fu sostenue [la pauvre gent] trois mois Sans le blet et sans le tremois, PH. MOUSKES, *Ms.* p. 223, dans LACURNE. || XIVe s. Failli nous est le vin, le bled et le tremois, DU CANGE, *tremissium.* || XVIe s. Les tremis furent très-endommagés par les chenilles, que l'on excommunia du costé de Brancion, ID. *ib.*

— ÉTYM. Lat. *trimense* (*triticum*), blé de trois mois, de *tres*, trois, et *mensis*, mois.

† **TRÉMOISE** (tré-moi-z'), *s. f.* Un des noms de la torpille (de *tremere* trembler).

† **TREMOLANDO** (tré-mo-lan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui signifie en tremblant, et que l'on emploie sur les partitions.

† **TRÉMOLITE** (tré-mo-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sorte de pierre. Les trémolites sont remarquables par leur phosphorescence, ou par la lumière qu'elles répandent, quand on les frotte dans l'obscurité, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 174, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Tremola*, nom d'une vallée du Saint-Gothard, où l'on trouve cette pierre.

† **TREMOLO** (tré-mo-lo), *s. m.* || 1° Terme de musique. Mouvement rapide et continu sur une note, FÉTIS, *la Musique, tremolo.* Le tremolo d'Adolphe Adam sur *Une fièvre brûlante*, dans la réorchestration du Richard Cœur-de-lion de Grétry, est célèbre à juste titre. Il est difficile de rien entendre de plus profondément tragique que ce chant des instruments à vent sous lequel une phrase chromatique en tremolo des instruments à cordes s'enfle et s'élève peu à peu, en grondant comme la mer aux approches de l'orage, H. BERLIOZ, *À travers chants*, p. 62. || Se dit aussi au piano de deux notes ou deux accords différents frappés alternativement très-rapidement de manière à faire une espèce de roulement. || 2° Fig. Tremblement qu'on donne à la voix. Dites cela avec un tremolo, et vous ferez de l'effet.

— ÉTYM. Ital. *tremolo*, tremblant, du lat. *tremere*, trembler. On n'y met pas d'accent, parce que le mot est italien.

TRÉMOUSSEMENT (tré-mou-se-man), *s. m.* Action de se trémousser. Le trémoussement des ailes. On n'entend de son que par les trémoussements que les parties sonores de l'air reçoivent des divers corps qui les agitent, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 373. La sensation excitée dans notre âme par le son ressemble-t-elle à ce trémoussement que le son produit dans l'air? BUFF. *De l'homme.* Si le mouvement [de la terre qui tremble] se propage plus loin, ce n'est que par de petits trémoussements et de légères trépidations, ID. *Add. th. terr. Œuv.* t. XIII, p. 46.

— HIST. XVIe s. Ce tremoussement que leur ouvrage [des tisserandes] leur donne ainsin assises, MONT. IV, 189.

TRÉMOUSSER (tré-mou-sé), *v. a.* || 1° Trémousser quelqu'un, lui donner du mouvement, de l'activité. Cette voiture [un carrosse belge] est spécifique, Pour trémousser et secouer Un bourguemestre apoplectique; Mais certe il fut fait pour rouer Un petit Français très-étique, Tel que je suis, sans me louer, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 20 juill. 1740. || 2° *V. n.* Il se dit des oiseaux qui se donnent du mouvement. Un moineau trémousse sans cesse dans sa cage. || Par extension. Maître Æneas en trémoussa, Sans dire ce qu'il en pensa, SCARR. *Virg.* VI. J'ai bien à leur parler d'autre chose [à ses anges, M. et Mme d'Argental], et voici sur quoi je supplie leurs ailes de trémousser beaucoup, VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 déc. 1766. || 3° Se trémousser, *v. réfl.* Se remuer, s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. Voilà qui n'est point sot, et ces gens-là [des danseurs] se trémoussent bien, MOL. *Bourg. gent.* II, 1. Pendant que je le coiffais [un enfant], il chantait, il battait la mesure, il se trémoussait, GENLIS, *Théât. d'éduc. Bal d'enfants*, I, 2. || 4° Fig. et familièrement. Faire des démarches, se donner beaucoup de mouvement pour le succès d'une affaire. Les vieux docteurs se trémoussèrent là-dessus [la suppression d'un droit], et présentèrent requête, dont ils furent déboutés, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 496. Voyez, informez-vous; que votre amitié se trémousse un peu, VOLT. *Lett. Thiriot*, 8 déc. 1736. On sait que Molière, excédé des mauvaises plaisanteries de Boileau et de Racine sur la Fontaine, dit un jour : Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 83. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Je vous assure que je serai si attentive à vos intérêts, que, s'il se présente une bonne occasion, vous me verrez bien trémousser, et peut-être vous être bonne à quelque chose, BUSSY-RABUTIN, *Lett.* t. III, p. 100, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Nous les voyons [les chiens] japper et tremousser en songe, MONT. I, 101. La hardiesse aussi bien que la peur font tremousser nos membres, ID. I, 388. Ces pigeons tremoussans et du bec et des ailes, RONS. 804. Le phenix, cet oiseau qui tremousse Des ailes à la flamme, DESPORTES, *Œuv.* p. 244, éd. de Rouen, 1607.

— ÉTYM. Origine incertaine. Diez le tire d'une forme fictive *transmotiare*, tirée de *transmotus*, déplacé. On peut penser plutôt à un dérivé de *tremere*, trembler; comparez *trémoise*, qui offre un dérivé analogue. Le provençal avait un verbe *trameiar*, remuer comme la trémie, s'agiter, frétiller.

TRÉMOUSSOIR (tré-mou-soir), *s. m.* Nom d'une sorte de fauteuil à ressort, inventé par le célèbre abbé de Saint-Pierre, pour se trémousser, c'est-à-dire pour s'y donner diverses sortes de mouvements qu'il croyait nécessaires à la santé. Je partis pour Champs, mon adorable ange, au lieu de dîner; je me mis dans le trémoussoir de l'abbé de Saint-Pierre, et me voilà un peu mieux, VOLT. *Lett. d'Argental*, septembre 1744.

— ÉTYM. *Trémousser.*

† **TREMPAGE** (tran-pa-j'), *s. m.* Action de tremper, en général. On peut remplacer l'ébullition dans l'eau par un trempage prolongé. || Trempage des semences, action de les faire tremper dans l'eau avant de semer. La graine de colza, après avoir été soumise à un trempage d'une heure et demie dans l'eau froide, PIERRE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 747. || Action de tremper le papier pour l'impression.

† **TREMPANT, ANTE** (tran-pan, pan-t'), *adj.* Qui trempe, qui plonge dans un liquide. || Marcher à vanne trempante, se dit d'une usine dans laquelle la vanne trempe dans l'eau, au lieu d'être levée dans toute sa hauteur, ce qui se dit : marcher à gueule-bée.

TREMPE (tran-p'), *s. f.* || 1° Action de tremper dans un liquide, d'humecter. || Terme d'imprimerie. Action d'humecter le papier pour imprimer. || Dans les brasseries, eau propre à faire fermenter le grain. || Mise en trempe, mise de la matière de l'amidon dans une eau sure ou aigrie. || 2° Premier jet de cire qu'on donne aux mèches des bougies de table. || 3° Opération qui consiste à refroidir brusquement l'acier en le plongeant dans l'eau froide ou dans tout autre liquide, après l'avoir porté à une température élevée, et qui a pour effet de lui donner une grande dureté. Donner la trempe. La trempe saisit l'acier dans un moment où ses principes, quoique les mêmes, sont moins mêlés, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 36. La trempe consiste uniquement dans le passage subit de l'incandescence au refroidissement le plus prompt, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 553. Les écrivains anciens ne font aucune mention de la trempe du cuivre, ID. *ib.* p. 208. Plus le refroidissement est prompt et fort, plus l'acier acquiert de dureté; aussi la trempe dans le mercure froid est-elle celle qui donne le plus de dureté à l'acier, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 391. || Trempe à la volée, nom donné à la trempe ordinaire pour la distinguer d'une autre opération dite abusivement trempe en paquet, et qui consiste à cémenter d'abord, puis à tremper de petites pièces de fer, dont la surface seule a besoin d'être aciérée. || 4° Qualité qu'a acquise le fer par la trempe. La trempe de ce rasoir est excellente. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe, VOLT. *Louis XIV*, 18. || Fig. Toute la métamorphose d'Ovide est manifestement d'invention; on peut en tirer des sujets de tragédie, mais non pas inventer sur ce modèle, si ce n'est des épisodes de même trempe, CORN. 2e *disc.* Elle [notre amitié] ne saurait périr.... elle est d'une bonne trempe, et le fond en tient à nos os, SÉV. *à Bussy*, 23 janv. 1671. || 5° Fig. Constitution physique, caractère moral de l'homme. Ah! si votre grande âme à peine s'en répond, La mienne qui n'est pas d'une trempe si belle.... CORN. *Tite et Bérén.* II, 2. C'est un esprit que je redoute, et qui n'est pas de trempe à se laisser mener comme celui de sa mère, MOL. *Am. magn.* IV, 1. Il n'y a point, en vérité, un autre ami de cette trempe [il s'agit d'Hacqueville], SÉV. 25 déc. 1675. Une bonne tête, ou un ferme génie qui se trouve né avec cette prudence que les autres hommes cherchent vainement à acquérir, qui a fortifié la trempe de son esprit par une grande expérience, LA BRUY. XI. Un homme de la trempe de M. Leibnitz, qui est dans l'étude de l'histoire, en sait tirer de certaines réflexions générales élevées au-dessus de l'histoire même, FONTEN. *Leibnitz.* Son cher Birton et un autre débauché de la même trempe, VOLT. *Jenni*, 6. Ce n'est pas notre condition, c'est la trempe de notre âme, qui nous rend heureux, ID. *Dict. phil. Heureux.* La trempe de son âme, qui le portait à vouloir au delà même de ce qu'il pouvait, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 22.

— HIST. XVIe s. Maintenir l'ame et la raison en bonne trempe, MONT. I, 303. Leur acier n'est pas de meilleure trempe que celuy de quoy nous nous armons, ID. I, 355. Les criminels qui rencontrent les juges en quelque bonne trempe, doulce et debonnaire, ID. II, 321. Prescrivants tel ou tel delay, selon la trempe de leur cholere, ID. III, 182. Le fer devenoit si aigre et si esclattant par le moyen de celle trempe, que l'on n'en pouvoit rien faire, AMYOT, *Lysand.* 32. Henri troisieme avoit beaucoup aidé à les mettre en cette trempe [opinion], embrassant fort courtoisement tous ceux qui se pensoient les plus haïs de luy, D'AUB. *Hist.* III, 362. Il l'envoya devant à Chasteaubriand pour faire tout de loing la premiere trempe [impression] de la peur, CARL. I, 32. Ils avoient le cœur et la cuyrasse de bonne trempe, et à l'espreuve de.... ID. V, 18.

— ÉTYM. Voy. TREMPER; wallon, *treinp.*

TREMPÉ, ÉE (tran-pé, pée), *part. passé* de tremper. || 1° Qui a été mis dans un liquide. Du linge trempé. Pinceau trempé dans la couleur. Le synode de l'Ile-de-France, de la même main dont il venait de souscrire à la condamnation de Piscator, et la plume, pour ainsi dire, encore toute trempée de l'encre dont il avait fait cette souscription, BOSS. *Var.* XII, 38. || Fig. Cet amour innocent, pur et délicieux, Veut des pinceaux trempés dans les couleurs des cieux, DELILLE, *Imag.* V. Des vers pleins de ton nom attendent ton retour, Tout trempés de douceurs, de caresses, d'amour, A. CHÉN. *Élégies*, II, 8. || Fig. Plume trempée dans le fiel, manière d'écrire haineuse, écrit acerbe. || 2° Pénétré de quelque liquide. Représentez-vous le monde encore nouveau, et encore pour ainsi dire tout trempé des eaux du déluge, BOSS. *Hist.* II, 2. || Cet homme est tout trempé, il a son habit tout trempé, il est fort mouillé par la pluie. À cause de l'extrême hauteur [d'une cascade], l'eau se divise et tombe en poussière; et, lorsqu'on approche un peu trop de ce nuage, sans s'apercevoir d'abord qu'on se mouille, à l'instant on est tout trempé, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Il est tout trempé de sueur, il en est inondé. Un valet vint avertir Simonide que deux hommes couverts de poussière et tout trempés de sueur étaient à la porte, qui le demandaient avec empressement, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 95, dans POUGENS. || Trempé de larmes, mouillé de larmes. Cette beauté.... Se leva le matin de ses larmes trempée, REGNIER, *Elég.* IV. || Trempé de sang, humide de sang. L'impie Achab détruit, et de son sang trempé Le champ que par le meurtre il avait usurpé, RAC. *Ath.* I, 1. || Fig. Trempé de sang, dans le sang, qui a versé du sang. Et notre main alors également trempée Et du sang de César et du sang de Pompée, CORN. *Pomp.* IV, 1. || 3° Vin trempé, vin dans lequel on a mêlé de l'eau. Et surtout de boire mon vin fort trempé, MOL. *Mal. imag.* III, 14. || 4° Qui a reçu la trempe. Nos épées Si fortes et si bien trempées Qu'il faut leur céder ou mourir, MALH. VI, 8. Le fer et l'acier chauffés à blanc et trempés subitement dans une eau très-froide deviennent très-cassants; trempés dans une eau moins froide, ils sont beaucoup moins cassants, BUFF. *Hist. min.*

introd. Œuv. t. VII, p. 129. L'élasticité de l'acier trempé résulte de celle d'un gaz emprisonné [dans les pores du métal], CIZANCOURT, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LVIII, p. 319. || Fig. Pour ceux qui n'ont l'esprit si fort, ni si trempé, RÉGNIER, *Sat.* XV. C'était un de ces esprits bien émoulus, mais mal trempés, qui se croient d'acier parce qu'ils sont cassants, CH. DE BERNARD, *les Ailes d'Icare*, 18.

† **TREMPÉE** (tran-pée), *s. f.* || 1° Façon qu'on donne à une chose en la trempant dans l'eau, dans la colle, etc. || 2° Populairement et fig. Correction, action de rosser. Il lui flanqua une trempée. || 3° *S. f. pl.* Terme de pêche. Se dit des deux cordes de crin qui sont attachées aux deux bouts de la seine, et qui servent à la tirer à terre.

— ÉTYM. *Trempé.*

TREMPER (tran-pé), *v. a.* || 1° Mettre dans un liquide. Tremper son pain dans du vin, dans la sauce. Pour confirmation du traité, on égorgea un loup, un bélier, un sanglier et un taureau; les Grecs trempaient leurs épées dans le sang des victimes, et les barbares la pointe de leurs javelots, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 172, dans POUGENS. Si l'on veut avoir du fer toujours de la même bonne qualité, il faut absolument proscrire cet usage, ne jamais tremper le fer chaud dans l'eau, et attendre, pour le manier, qu'il se refroidisse à l'air, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VII, p. 76. Tantôt, nous déployant ta pompe éblouissante, Pour colorer l'arbuste et la fleur et la plante, D'or, de pourpre et d'azur tu trempes tes pinceaux, DELILLE, *Imag.* V. || Tremper la soupe, verser le bouillon sur les tranches de pain. La soupe est trempée.... quand il a trempé la soupe au prisonnier, LAMART. *Joc.* V, 173. || Populairement et fig. Tremper une soupe à quelqu'un, lui donner une trempée, une correction. || 2° Mouiller, imbiber d'un liquide. La pluie a trempé la terre. Ce formidable amas de lances et d'épées, Qui du sang philistin jadis furent trempées, RAC. *Ath.* III, 7. Où serait cette justice qui trempe ses flèches dans le sang du pécheur? MASS. *Carême, Imp. fin.* Sénèque disait en confidence à ses amis, que le lion [Néron] reviendrait promptement à sa férocité naturelle, s'il lui arrivait une fois de tremper sa langue dans le sang, DIDER. *Cl. et Név.* I, 46. Chanterons-nous l'espoir, la tristesse ou la joie? Tremperons-nous de sang les bataillons d'acier? A. DE MUSSET, *Nuit de mai.* || Terme d'imprimerie. Tremper le papier, ou, absolument, tremper, imbiber d'eau le papier destiné à l'impression. || Tremper de larmes, verser abondamment des larmes sur. Bandeau, que mille fois j'ai trempé de mes pleurs, RAC. *Mithr.* V, 1. || Fig. Tremper ses mains dans le sang, donner la mort, commettre un meurtre, ou seulement l'ordonner, le conseiller. Si Alexandre eût vaincu l'orgueil et la colère, et n'eût point trempé ses mains dans le sang de ses meilleurs amis VAUGEL. *Q. C.* III, 12. Dans leur sang odieux [des Romains] j'ai pu tremper mes mains, RAC. *Mithr.* V, 5. Elle voyait les principaux officiers du palais prêts à tremper leurs mains dans le sang du roi, FÉN. *Tél.* VIII. || Tremper dans le sang, avec un nom de chose pour sujet, faire une nécessité de donner la mort. Ton honneur t'est plus cher que je ne te suis chère, Puisqu'il trempe tes mains dans le sang de mon père, CORN. *Cid*, V, 1. || 3° Tremper son vin, y mettre beaucoup d'eau. || 4° Tremper du fer, de l'acier, le plonger tout rouge dans de l'eau préparée pour le durcir. Il est tout aussi facile de détremper l'acier que de le tremper; il suffit pour cela de le faire rougir, et de le laisser refroidir lentement, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 379, dans POUGENS. || Tremper à blanc, tremper rouge clair, etc. tremper l'acier lorsqu'il est chauffé à blanc, chauffé au rouge clair, etc. || Tremper en paquet, voy. TREMPE, n° 3. || Fig. Trempez, durcissez vos cœurs de fer dans votre vile décence, rendez-vous méprisables à force de dignité, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 5° *V. n.* Demeurer quelque temps dans l'eau ou dans un autre liquide. Le papier, le linge trempe. Faire tremper de la morue pour la dessaler. Les oiseaux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent [dans l'eau] assez avant pour que leur corps y trempe, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 209. || Fig. Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent? RAC. *Phèdre*, I, 3. || 6° Fig. Être complice, participer à. Qu'avais-je contre vous ou fait ou projeté, Pour me faire tremper en votre lâcheté? CORN. *Suiv.* V, 6. Ma foi, monsieur, si Scapin vous fourbe, je m'en lave les mains, et vous assure que je n'y trempe en aucune façon, MOL. *Scapin*, III, 6. Jamais l'aimable sœur des cruels Pallantides Trempa-t-elle aux complots de ses frères perfides? RAC. *Phèdre*, I, 1. Je n'aime pas un homme que je ne puis aborder le premier, ni saluer avant qu'il me salue, sans m'avilir à ses yeux, et sans tremper dans la bonne opinion qu'il a de lui-même, LA BRUY. V. Loi qui ordonne de révéler les conspirations auxquelles même on n'a point trempé, MONTESQ. *Esp.* XII, 17. On assure que Despréaux et son ami Racine trempèrent dans l'élection de l'abbé de Mauroy, par le seul motif d'écarter Fontenelle, son concurrent, D'ALEMB. *Élog. J. Test. de Mauroy.* J'ai vu, monsieur, votre notice d'un fragment de Longus nouvellement découvert, c'est-à-dire votre apologie au sujet de cette découverte dans laquelle on vous accusait d'avoir trempé pour quelque chose, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || 7° Se tremper, *v. réfl.* Être mis dans un liquide. Leurs vaillantes mains Se tremperont bien mieux au sang des Africains, CORN. *Cid*, III, 6. || Recevoir la trempe. L'acier est le seul métal qui soit susceptible de se tremper ou de se durcir par un refroidissement subit; ni le cuivre, ni l'argent, ni l'or, ni aucun des autres métaux, sous un état quelconque, ne paraissent jouir de cette propriété, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 379, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Et lace l'eaume [le heaume] qui si fu dur tenprez, *Ronc.* p. 36. || XIIIe s. Comme les grosses gotes sunt bones seur les grosses herbes por bien tremper, *Psautier*, f° 186. Et Renart li a fet la lope, Por ce que si tost le deçoit, Et li chaitis ne s'aperçoit, Et il li trempe la corroie [l'allèche], *Ren.* 10247. Douz foiz le jor faisoit tramper [tremper la soupe], Por repaistre les familleuz, RUTEB. 44. Le branc que on li çaint moult bons fevres forja, Puis le parfist Galans qui un an le tempra, *Ch. d'Ant.* V, 127. Son vin trempoit [Louis IX] par mesure, selonc ce qu'il veoit que le vin le pooit soufrir, JOINV. 193. || XIVe s. Mais aucuns qui se voient en fortune tramper, Cuident aucune fois jusques au ciel oser, *Guescl.* 15180. || XVIe s. Je trempe mon vin plus souvent à moitié, parfois au tiers d'eau, MONT. IV, 290. Jean Hus et Hierosme de Prague, lesquels après longues prisons et disputes furent bruslez, le dernier ayant trempé un an dans un cachot, D'AUB. *Hist.* I, 67. Montluc en ses escrits s'excuse d'avoir trempé en cet affaire, ID. *ib.* I, 234. Voilà Monsieur baffoué des principaux des siens qui n'avoient point trempé à l'entreprise, ID. *ib.* II, 477. Soudainement après le combat on les veit à Rome sur la place, avec leurs chevaux tous trempez de sueur, AMYOT, *Cor.* 4. Il s'osta de dessus sa teste le chapeau de fleurs qu'il y avoit, et, le trempant luy mesme dedans une liqueur de parfum, le luy envoya, ID. *Pélop.* 55. L'homme sage doit tremper sa parole en sens et en raison, premier que de la prononcer, ID. *Phoc.* 7. N'ayant pas le pied ferme, pource que la terre, y estant fort trempée, glissoit, ID. *Alex.* 101. En automne, nous commençons à boire moins, et moins trempé, PARÉ, *Introduct.* 14. Des vins pressés ou raqués, trempés, allongés et autres de mesnage. — Dans deux ou trois jours le premier trempé ou despensé sera tiré de la cuve et entonné comme le vin, O. DE SERRES, 219. Trop n'y pourront sejourner les olives, pourveu qu'elles trempent tousjours, ID. 843.

— ÉTYM. Wallon, *treinpé;* provenç. *temprar, trempar;* espagn. *templar;* portug. *temperar;* ital. *temprare;* du latin *temperare* (d'où, avec métathèse de l'*r*, *tremper*).

TREMPERIE (tran-pe-rie), *s. f.* L'endroit d'une imprimerie où l'on trempe le papier.

— ÉTYM. *Tremper.*

† **TREMPETTE** (tran-pè-t'), *s. f.* Petit morceau de pain coupé en long. || Faire la trempette, tremper un morceau de pain dans du vin.

— HIST. XVIe s. Trempette, COTGRAVE.

† **TREMPEUR** (tran-peur), *s. m.* Ouvrier qui trempe l'acier. || Ouvrier qui trempe le papier.

† **TREMPIS** (tran-pi), *s. m.* Liqueur acide dans laquelle on plonge les pièces de cuivre, pour les nettoyer. || Lavage des matières colorantes dont se sert le peintre. || Atelier où l'amidonnier fait son travail. || Eau dans laquelle on a trempé la morue. || Endroit où les harengères mettent dessaler le poisson.

— HIST. XVe s. Deffend icelle chambre, pendant ledit danger de peste, à tous vendeurs et tailleurs de poisson de mer et autres de semblable estat, de faire aucuns trempis ou lavemens au dedans de cette ville, *Ord. des rois de Fr.* t. II, p. 386.

— ÉTYM. *Trempe.*

TREMPLIN (tran-plin), *s. m.* || 1° Planche inclinée et très-élastique, sur laquelle les sauteurs s'élancent pour faire des sauts périlleux. Un tel homme est fait pour faire le saut périlleux : le tremplin doit être son théâtre, puisqu'il a sacrifié l'imitation, le génie et le charme de son art à une routine qui l'avilit, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 222, dans POUGENS. || 2° Le saut du tremplin. Faire le tremplin. || Fig. Tour de force, de hardiesse.

— ÉTYM. Ital. *trampellino.* Scheler y voit une forme nasalisée de l'anc. verbe *treper, triper,* sauter. Ne serait-ce pas plutôt l'all. *trampeln,* trépigner, sauter?

† **TREMPOIR** (tran-poir), *s. m.* Chez les foulons, endroit où l'on met tremper les pièces de drap.

— ÉTYM. *Tremper.* Les *trempoirs*, dans le moyen âge, étaient des vases : Quatre pots d'or, quatre trempoirs et six plats d'or, FROISS. III, IV, 1.

† **TREMPOIRE** (tran-poi-r'), *s. f.* Cuve dans laquelle on immerge une substance quelconque.

† **TREMPURE** (tran-pu-r'), *s. f.* Appareil qui sert à communiquer un mouvement d'abaissement ou d'élévation au palier et à la meule courante d'un moulin.

† **TRÉMUE** (tré-mue), *s. f.* Terme de marine. Entourage de planches pour empêcher l'eau de s'introduire dans le bâtiment lorsque les lames balayent le pont.

— ÉTYM. *Trémue* est une variante de *trémie* (voy. ce mot); les marins ont fait une assimilation.

† **TRÉNITZ** (tré-nis'), *s. f.* Contredanse qui était autrefois, alternativement avec la pastourelle, la quatrième figure du quadrille ordinaire. Cette figure se composait ainsi : 1° Le cavalier et sa dame en avant et en arrière (4 mesures). 2° Les mêmes en avant et le cavalier, plus sa dame à la gauche du cavalier vis-à-vis, et celle-ci fait un balloté sur place tandis qu'il retourne à la sienne (4 mes.). 3° Les deux dames qui lui font face traversent, tandis que lui-même traverse entre elles (4 mes.). 4° Elles font un chassé-croisé, et il ballotte sur place (4 mes.). 5° On retraverse de même qu'on a traversé (4 mes.). 6° Les deux couples balancent à leurs places et font le tour de main (4 mesures; en tout 24). || On écrit aussi la trénis.

— ÉTYM. Cette danse porte le nom de Trénitz, peintre et beau danseur célèbre sous le Directoire, soit qu'il l'ait inventée ou seulement mise à la mode. Moi aussi, j'ai été brillant.... j'ai été le coryphée des fêtes de Barras; j'ai chanté avec Garat, dansé avec Trénitz, valsé avec madame Tallien, BAYARD et JAIME, *le Réveil du lion*, I, 7.

TRENTAIN (tran-tin). || 1° Terme invariable en usage à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente. Nous sommes trentain. Le marqueur crie trentain, quand les joueurs ont trente de part et d'autre. || 2° *S. m.* Nombre de trente messes qu'on fait dire pour un défunt. || Service funéraire célébré le trentième jour après le décès. Madame mandait qu'on faisait à Saint-Denis le trentain de la reine sa mère, c'est-à-dire un service solennel un tel jour qu'elle lui marquait, CHOISY, *Mémoires.* || 3° Se disait des draps dont la chaîne était composée de trente centaines de fil. .... Draps, savoir la première sorte, nommés refins trentesixains, pour les couleurs doubles, et vingt-huit ou trentains, pour les couleurs simples, *Arrêt du conseil*, 15 mai 1676.

— ÉTYM. *Trente.*

TRENTAINE (tran-tè-n'), *s. f.* || 1° Terme collectif. Nombre de trente ou environ. Il y avait une trentaine de princes, et chacun d'eux était à côté d'une des plus belles dames du palais, VOLT. *Princ. de Babyl.* 3. Ma destinée était d'être je ne sais quel homme public coiffé de trois ou quatre petits bonnets de laurier et d'une trentaine de couronnes d'épines, ID. *Lett. d'Argental*, 11 mars 1752. || 2° Absolument, l'âge de trente ans. Quand on a passé la trentaine, Ne fût-ce que d'un seul moment, On ne doit porter seulement Qu'une douce et facile chaîne, CHAUL. *À la duch. de Bouillon, de Fontenay.* Mme la comtesse d'Houdetot approchait de la trentaine, et n'était point belle; son visage était marqué de la petite vérole, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. C'est comme ma femme : autrefois j'ai eu toutes les peines du monde à la faire entrer dans la trentaine, et aujourd'hui il n'y a plus moyen de l'en faire sortir, *le Journal illustré*, 31 mars-7 avril 1867.

— ÉTYM. *Trente.*

† **TRENTANEL** (tran-ta-nèl), *s. m.* Voy. TRANTANEL.

TRENTE (tran-t'), *adj. numér.* || 1° Trois fois dix.

Il [la Calprenède] affina plaisamment les libraires; il traitait avec eux pour deux ou pour quatre volumes; après, quand ces volumes étaient faits, il leur disait : j'en veux faire trente, moi, TALLEMANT DES RÉAUX, *la Calprenède*. Vous auriez pu, à bon marché, c'est-à-dire avec trente larmes, vous faire passer auprès de moi pour l'homme du monde le plus passionné, SÉV. *à Ménage*, t. I, p. 370, éd. REGNIER. Il fut trente ans digne d'envie, Et trente ans digne de pitié, PIRON, *Inscript. et épit.* Trente beaux vers de Corneille valent beaucoup mieux qu'une pièce médiocre, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pompée*, V, sc. dern. On peut parier 9244 contre 151, ou 61 ½ contre 1, qu'une personne de trente ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, t. X, p. 329. || Guerre de trente ans, lutte des princes réformés d'Allemagne contre l'empereur et les princes catholiques (1618-1648). || Combat des trente, combat célèbre, au XIVe siècle, entre trente chevaliers bretons et trente chevaliers anglais. || Les trente tyrans, ou, elliptiquement, les trente, trente personnages athéniens que les Lacédémoniens, vainqueurs d'Athènes, mirent à la tête de la cité, et qui gouvernèrent tyranniquement; ils furent chassés par Thrasybule. Quand Athènes fut soumise au despotisme des trente, le scrutin découvert fut mis en usage au tribunal révolutionnaire dont ils étaient les maîtres absolus; et Lysias, témoin oculaire, assure que personne n'était absous, LEVESQUE. *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 268. || Abusivement, les trente tyrans, plusieurs compétiteurs au trône impérial qui parurent ensemble du temps de Gallien. || 2° Trentième. Chapitre trente. Page trente. || 3° Terme du jeu de paume. La moitié d'un jeu qui est de quatre points dont chacun vaut quinze. || Donner demi-trente, donner à son adversaire 30 dans un jeu et 15 dans l'autre, et ainsi de suite alternativement. || 4° Trente et un, jeu de hasard qui se joue avec des cartes; il consiste à compléter 31 points : qui passe perd; c'est un jeu de société. || Point formant trente et un, le plus favorable du jeu. J'ai trente et un. || 5° Trente et quarante, jeu de hasard qui se joue avec des cartes; c'est un jeu de banque; celui qui amène le plus près de trente gagne; à trente et un il gagne double; et à quarante il perd double. Elle a une aversion horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui; et j'en sais une de nos quartiers qui a perdu, à trente et quarante, vingt mille francs cette année, MOL. *l'Avare*, II, 6. Finette : .... pour l'expédier il lui propose un jeu Dont l'inventeur, je crois, mériterait le feu. — Le baron : De quel jeu parles-tu? — Finette : C'est au trente et quarante, DESTOUCHES, *Dissip.* V, 2. || 6° Substantivement. Le nombre trente. Trente divisé par trois. || On dit de même : le nombre trente, le numéro trente. || 7° Le trentième jour du mois. Nous sommes aujourd'hui le trente du mois. || 8° Trente-deux-pieds, un des tuyaux de l'orgue.

— HIST. XIe s. De ses parenz ensemble od lui tels trente, *Ch. de Rol.* CVIII. || XIIe s. Grans trente escheles [escadrons] [ils] establissent as porz [passages], *Ronc.* p. 127. || XIIIe s. Au manger sont assis, çà cent, çà vingt, çà trente, *Berte*, X. || XVe s. Jean Lyon n'estoit mie courroucé de telles avenues, mais voulsist bien que tous les jours il en advenist trente [quantité indéterminée], FROISS. II, II, 53. || XVIe s. Ce mesme marchand vendant une haquenée disoit à celui qui la vouloit achepter : Prenez-la hardiment, elle est bonne pour jouer à trente et un, car elle ne passe point, BOUCHET, *Serées*, I, p. 404, dans LACURNE. [L'évêque de la Baume] estimant souveraine vertu d'un prelat de tenir gros plat et friande table avec bons vins, et s'en donnoit quant il y estoit jusques à passer trente et un, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Gen.* p. 20.

— ÉTYM. Wallon, *treint*; provenç. *trenta*; esp. *treinta*; portug. *trinta*; ital. *trenta*; du lat. *triginta*, de *tres*, trois.

† **TRENTENAIRE** (tran-te-nê-r'), *adj.* De trente ans. La possession trentenaire opère la prescription.

— ÉTYM. *Trente*, et *an*. Provenç. *trentanari*; espagn. *treintanario*.

TRENTIÈME (tran-tiè-m'), *adj. numér. ordinal* de trente. || 1° Qui suit le vingt-neuvième dans l'ordre. Il est le trentième. Je n'irai pas plus loin; car voilà, mon cher ami, la trentième lettre que j'écris aujourd'hui, VOLT. *Lett. Formont*, 24 juill. 1734. || Le trentième jour du mois, ou, elliptiquement, le trentième. || 2° La trentième partie d'un tout, ou, substantivement, le trentième, chaque partie d'un tout divisé en trente parties égales. Il a le trentième des profits. Les neuf trentièmes d'un tout.

— ÉTYM. *Trente*.

TRÉPAN (tré-pan), *s. m.* || 1° Instrument de chirurgie en forme de vilebrequin, avec lequel on perce les os, surtout ceux du crâne, pour remplir diverses indications thérapeutiques, et le plus ordinairement pour donner issue à un épanchement, ou pour relever des pièces d'os enfoncées. || Trépan à couronne, celui qui représente la forme d'une scie circulaire, d'une couronne, à forme conique ou cylindrique, dont l'extérieur offre de petits tranchants obliques et terminés par une petite dent. || Trépan perforatif, trépan composé d'une lame d'acier pyramidale, qui se termine par une pointe quadrangulaire, tranchante sur les côtés; les tranchants sont fournis par deux biseaux tournés de droite à gauche. || Trépan exfoliatif, trépan présentant une lame dont le bord inférieur est tranchant, et a dans son milieu une pointe saillante, qui le partage en deux moitiés taillées en sens inverse l'une de l'autre. || Trépan se dit quelquefois pour trépanation. Plusieurs coups reçus à la tête lui avaient fait essuyer [au fils de la princesse d'Harcourt] trois ou quatre trépans, ST-SIM. 146, 133. || 2° Trépan de sonde, instrument qui s'ajuste à la dernière allonge d'une sonde et qui agit par percussion. || Sorte de tarière avec laquelle on perce des trous dans les pierres tendres. || Outil pour percer ou creuser le marbre, les pierres ou le bois. || Espèce de foret pour percer le ciel d'une galerie, lorsque l'air n'y circule pas assez pour qu'on y puisse tenir une chandelle allumée. || Terme de puits artésiens. Outil destiné à tailler et à percer le roc. || Terme de serrurier. Machine qui sert à faire tourner un foret tenu verticalement.

— HIST. XVIe s. De peur qu'il n'applique son trepan sur les commissures, PARÉ, III, 3. L'os tendre et delié sera plustost coupé par la trepane que celuy qui est dur et espais, ID. III, 4.

— ÉTYM. Ital. *trepano, trapano*; du grec τρύπανον.

† **TRÉPANATION** (tré-pa-na-sion), *s. f.* Opération du trépan, application méthodique d'un trépan à l'effet de donner issue à du pus amassé sous une surface osseuse, ou de relever des pièces enfoncées.

— HIST. XIVe s. Il enseigne ouvrer en plaies du test et de la cervelle par maniere de medecines, non pas par trepanacion, LANFRANC, f° 24, *verso*. || XVIe s. Quelquefois se fait inflammation, après la trepanation, à la dure-mere, laquelle se leve et sort grandement par le trou qu'on aura trepané, PARÉ, XVIII, 17.

TRÉPANÉ, ÉE (tré-pa-né, née), *part. passé* de trépaner. || Substantivement. Les trépanés succombèrent presque tous.

TRÉPANER (tré-pa-né), *v. a.* || 1° Terme de chirurgie. Faire la trépanation. La belle chose que ce serait, si on avait trépané cette grosse tête, BALZ. *le Barbon*. Le marquis de Nesle eut un coup de mousquet dans la tête, dont on allait le trépaner, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 382. || Par extension. Trépaner une côte, la perforer, pour donner issue à un liquide contenu dans la cavité de la plèvre. || 2° Trépaner une mine, en percer la galerie au moyen du trépan.

— HIST. XVIe s. On perce les os en trepanant le test, ou les costes,.... et les os noirs pourris et vermoulus, PARÉ, *Introd.* 3.

— ÉTYM. *Trépan*.

† **TRÉPANG** (tré-pan), *s. m.* Espèce d'holothurie, *holothuria edulis*.

TRÉPAS (tré-pâ; l'*s* se lie : un tré-pâ-z affreux), *s. m.* || 1° Proprement, passage (sens qui n'est plus usité). || Nom d'un droit de passage, qu'on payait sur la Loire, en passant d'une province à l'autre. Il y a de plus le trépas de Loire qui se lève sur tout ce qui descend, monte et traverse ladite rivière, depuis Candes jusques à Ancenis, *Édit*, sept. 1664. || Terme de marine. Pas, pertuis. || 2° Fig. Mort de l'homme, passage de la vie à la mort. La crainte de mourir et le désir de vivre Ressaisissent une âme avec tant de pouvoir, Que qui voit le trépas cesse de le vouloir, CORN. *Pol.* III, 3. Ma fille qui s'approche et court à son trépas, RAC. *Iphig.* I, 1. Peut-être n'y a-t-il rien au delà du trépas, MASS. *Carême, Vérité d'un avenir*. || *Au plur.* À ce prix j'aimerai les plus cruels trépas, CORN. *Théod.* II, 4. Je ne puis rien, rien pour sa délivrance : Le temps n'est plus des trépas glorieux, BÉRANG. *Cinq mai.* || Familièrement. Aller de vie à trépas, mourir.

— SYN. TRÉPAS, MORT. Trépas est poétique et emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre. Mort est du style ordinaire et signifie précisément la cessation de la vie. Le second de ces mots se dit à l'égard de toutes sortes d'animaux, et trépas ne se dit qu'à l'égard de l'homme.

— HIST. XIIIe s. Et por chou [ce] ne creons nous pas Que ceste mors soit fors trespas; Preudons ki passe ceste vie, Par ceste mort se glorefie, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 21. Bons sens dure jusque en som; Mès n'est, au droit jugement, Biautés c'un trespas de vent, *Bibl. des ch.* 4e série, t. V, p. 29. || XIVe s. De vie est li termes moult briés [bref]; C'est aussi c'un trespas de vent, J. DE CONDÉ, t. III, p. 54. || XVe s. Jusques à l'heure de son trespas [de Louis XI], COMM. *Prol.* || XVIe s. Le sage Caton quand il approcha de son trespas, AMYOT, *Marius*, 87.

— ÉTYM. Provenç. *traspas, trespas*; espagn. *traspaso*; portug. *traspasso, trespasso*; ital. *trapasso*; de *tra, tras, tres*, au delà, et *pas*, dans le sens de passage. *Trespas* signifie proprement passage, et, figurément, passage de la vie à la mort.

TRÉPASSÉ, ÉE (tré-pâ-sé, sée), *part. passé* de trépasser. Qui a cessé de vivre. Comme un sire qui plaint ses parents trépassés, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Je vous le garantis trépassé comme il faut, MOL. *l'Ét.* II, 3. Trépas, qui est noble dans le style poétique, a fait trépassé, qui ne s'emploie point dans le style noble, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 333. || Substantivement. Las! pour un trépassé vous êtes bien gaillard! MOL. *l'Ét.* II, 5. Maintenant la jeune trépassée...: Dort, V. HUGO, *Orientales, fantômes*. || La fête des Trépassés, la fête des Morts, qui est plus usité. || Il va à la messe des trépassés, il y porte pain et vin, se dit de celui qui déjeune avant d'aller à la messe (aux messes des morts, les paroissiens présentent du pain et du vin à l'offrande).

TRÉPASSEMENT (tré-pâ-se-man), *s. m.* Action de trépasser. M. de Thou désirait que je lui fisse un trépassement du Christ, et me le paierait très-bien, POUSSIN, *Lett.* 14 mai 1644. Voire, ce m'a-t-il fait, tu as été au trépassement d'un chat, tu as la vue trouble, MOL. *D. Juan*, II, 1.

— HIST. XIIe s. Mout estoit près de son trespassement, *Ronc.* p. 106. Ne devez as prelaz faire defendement A plaidier de lur plaiz, cum de trespassement [violation] U de fei u de criem u de faus serement E d'us e de custume.... *Th. le mart.* 80. || XIIIe s. El point que le [la] feme muert qui tient en doaire, li doaires vient as hoirs el point qu'il est el tans du trespassement à le [la] feme, BEAUMAN. XIII, 11. || XVe s. Après le trespassement de la roine de France trespassa la roine de Navarre, FROISS. II, II, 19.

— ÉTYM. *Trépasser*; provenç. *trespassamen*; espagn. *traspasamiento*; ital. *trapassamento*.

TRÉPASSER (tré-pâ-sé), *v. n.* En parlant des personnes, mourir naturellement. Quoi! j'aurais trépassé sans m'en apercevoir? MOL. *l'Ét.* II, 5. Robert Guiscard, duc de la Pouille, mourut à Zante en allant en Palestine; on lui avait prédit qu'il trépasserait à Jérusalem, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1.

— REM. Il a trépassé à six heures du soir; mais, pour marquer l'état, on dirait : il est trépassé depuis une heure.

— HIST. XIe s. E si aveir [bestiaux] trespassent [passent] per iloc, *Lois de Guill.* 32. || XIIe s. Le Rin [ils] ont trespassé, n'est qui leur contredie, *Sax.* VII. E se li arcevesque ad vers li trespassé, Par els soit adrecié, jugié e achevé, *Th. le mart.* 56. E la charuigne Jezabel girrad cume feins el champ de Jezrael, si que li trespassant dirrunt : Est-ço la noble dame Jezabel? *Rois*, p. 379. || XIIIe s. Car puisque fu trespassés Cuens Tibaus à mort de vie, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 186. Je vous trespas le long anui que il orent avant que il fussent entré ens, H. DE VALENC. XVI Se il venoit de dehors la vile, et alast hors que on apiele trespasser, lors devroit la charrée deus deniers, *Liv. des mét.* 279. Moult m'ennuie certes et me grieve, Que orendroit l'aube ne crieve, Et que la nuit tost ne trespasse, *la Rose*, 2511. Et le mari à icelle dame si trespassa autresi de cestui siecle, BEAUMAN. XVIII, 18. Non morurent, ains trespasserent; Car de ceste vie passerent À celle où l'en ne puet mourir, J. DE MEUNG, *Tr.* 1213. || XIVe s. Et si est verité que les bonnes operacions de lour amis vivans conferent aucune chose as trespassés, et semblablement est il des infortunes, ORESME, *Éth.* 27. || XVIe s. Et mourut l'an et jour que trespassa, RAB. *Pant.* II, 3. Si ma femme me faisoyt

coqu, ce seroyt assez pour me faire trespasser hors les gondz de patience, ID. *ib.* III, 9. Desrobbe, prend, possede, amasse, Tout faut laisser quand on trespasse, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 288.

— ÉTYM. *Trépas;* provenç. *traspassar, trespassar, trapassar;* espagn. *traspasar;* portug. *traspassar, trespassar;* ital. *trapassare.*

† **TRÉPHINE** (tré-fi-n'), *s. f.* Terme de chirurgie. Instrument que les Anglais emploient pour la trépanation : l'arbre du trépan est remplacé par une poignée analogue à celle d'une vrille, et la couronne est cylindrique.

TRÉPIDATION (tré-pi-da-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de géologie. Trépidation du sol, légère secousse communiquée au sol et qui est un diminutif du tremblement de terre. La chute et l'affaissement subit des cavernes intérieures du globe produisent des mouvements qui ne se font sentir qu'à de petites distances; ce sont plutôt des trépidations que de vrais tremblements, BUFF. *Min.* t. IX, p. 41. À Acapulco on connaît deux sortes de tremblements de terre : celui d'ondulation, qui fait osciller les maisons, et celui de trépidation, qui tend à les soulever verticalement, LEGOARANT. M. Prost relève toutes les trépidations qui ont été constatées dans le sol de Nice depuis le commencement de l'année 1861, *Presse scientifique,* 1861, t. III, p. 703. || 2° La trépidation des navires à vapeur, espèce de mouvement légèrement saccadé, mais qui ne fait parcourir aucun espace sensible. || 3° Ancien terme de médecine. Tremblement des membres, des nerfs, etc. || Fig. Son péril n'est digne d'aucune commisération selon Aristote même, et ne fait naître en l'auditeur qu'un certain mouvement de trépidation intérieure qui le porte à craindre que ce fils ne périsse avant que l'erreur soit découverte, CORN. 2° *disc.* || 4° Terme d'astronomie ancienne. Trépidation des fixes, nom donné par Thébith à un balancement prétendu du firmament, du septentrion au midi et du midi au septentrion. Des mouvements de libration et de trépidation, *Dial. d'Orat. Tubero,* t. II, p. 203.

— HIST. XV° s. La voix de peur se dit autrement trepidation, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVI° s. La lune varia de son cours plus de cinq toises, et feut manifestement veu le mouvement de trepidation on firmament, RAB. II, 1. Retrogadation, trepidation, accession.... aux astres et corps celestes, MONT. II, 281.

— ÉTYM. Lat. *trepidationem,* de *trepidare,* trembler, s'agiter, qui est dérivé de *trepere,* tourner; par l'intermédiaire de *trepidus.*

TRÉPIED (tré-pié; le *d* ne se prononce jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des tré-pié-z en fer), *s. m.* || 1° Ustensile de cuisine à trois pieds. || Se dit, en général, de tout meuble à trois pieds. Lavabo, guéridon en trépied. Je trouve Vulcain un divin forgeron, quand il fait des trépieds d'or qui vont tout seuls au conseil des dieux, VOLT. *Dial.* 15. || 2° Terme d'antiquité. Vase à trois pieds; cassolette portée sur trois pieds. Ce trépied, garni d'or, soutenu par un dragon d'airain, fut offert par les Grecs, après la bataille de Platée, BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. || 3° Le trépied de Delphes, le trépied d'Apollon, espèce de siége sur lequel la prêtresse rendait ses oracles. [Dans les oracles] les vieux trépieds étaient en possession de l'avenir depuis un temps immémorial; et la parole d'un dieu expérimenté était bien plus sûre que celle de ces dieux qui n'avaient encore nulle expérience, FONTEN. *Oracles,* I, 11. La pythie, avant que de monter sur le trépied, s'y disposait par de longs préparatifs, des sacrifices, des purifications, un jeûne de trois jours et beaucoup d'autres cérémonies, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 37, dans POUGENS. Le destructeur des oracles [Fontenelle], celui qui a renversé le trépied des sibylles, STAAL, *Mém.* t. I, p. 250. || Fig. Être sur le trépied, parler avec enthousiasme. Puisque, de ce moment, vous m'érigez en oracle, me voilà sur mon trépied, P. L. COUR. *Lett.* II, 242. || 4° Terme d'anatomie. Trépied cœliaque, nom donné à la terminaison de l'artère ou tronc cœliaque ou opisthogastrique, qui se partage en trois branches, à la fois ou à peu près, la coronaire stomachique, l'hépatique et la splénique. || Trépied vital, ensemble des trois fonctions essentielles de la vie, la respiration, la circulation et l'innervation.

— HIST. XIII° s. Or faut paeles et trepiez, Hanap de madre et henapier, *Choses qui faillent en ménage.* || XV° s. Un treppié, deux tenailles de fer, *Bullet. du biblioph.* mai 1863, p. 233. || XVI° s. Tu peux accommoder ton chaudron ou jatte, sus un trepié, PARÉ, XXVI, 2. Mettant les paniers sur des tripiers, et au dessus d'iceux, du charbon allumé, O. DE SERRES, 870.

— ÉTYM. Bourguig. *trepei;* wallon, *trept;* du lat. *tripes,* de *tres,* trois, et *pes,* pied.

TRÉPIGNEMENT (tré-pi-gne-man), *s. m.* Action de trépigner. Ce mouvement fit une commotion, et causa un trépignement dans la grand'chambre, qui fut entendu dans la quatrième, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 124, dans POUGENS. L'antiquité appelait augures les bons et les mauvais présages qu'elle prenait du vol, du cri et du trépignement des oiseaux, THIERS, *Superstit.* ch. 17. Quand par hasard il se trouve quelque air un peu sautillant [à l'Opéra], c'est un trépignement universel [parmi les spectateurs], J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23. C'était aux hommes de cette affreuse époque [la terreur] qu'il appartenait de s'écrier dans le trépignement digne d'un tel langage : Grand Dieu, qu'un tyran est dur à abattre! VILLEMAIN. *Souven. contemp. les Cent-Jours,* 16.

— HIST. XVI° s. Le trepignement qui se faisoit en la chambre [lors de l'assassinat du duc de Guise] fut oui de tout le conseil, D'AUB. *Hist.* III, 152. Le sain-foin hait la morsure et le trepignement des bestes, O. DE SERRES, 273. Nous nous sentons plus esmus des trepignements, jeux et niaiseries pueriles de nos enfants, que nous ne faisons aprez de leurs actions toutes formées, MONT. II, 71.

TRÉPIGNER (tré-pi-gné), *v. n.* || 1° Frapper vivement des pieds contre terre. Plusieurs voix confuses d'hommes et de femmes étaient mêlées au bruit sourd de plusieurs pieds nus qui trépignaient dans la chambre, SCARR. *Rom. com* I, 12. Il trépigne de joie, il pleure de tendresse, BOIL. *Art p.* I. Lorsqu'on l'approche [le porc-épic de Malaca], il trépigne des pieds, et vient, en s'enflant, présenter ses piquants qu'il hérisse et secoue, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 124. Ils [les chevaux] se cabrent, ils hennissent, ils trépignent, comme s'ils étaient impatients d'une gloire qu'ils vont obtenir à eux seuls, sans que l'homme les dirige, STAEL, *Corinne,* IX, 1. || Trépigner de, avec un infinitif, avoir une extrême envie de. Toute l'Allemagne trépignait de danser, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur,* t. II, p. 257, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 2° *V. a.* Trépigner les laines, en mêler les couleurs. || Fouler la terre.

— HIST. XV° s. Comme homme embu qui chancelle et trepigne, VILLON, *Grand test. Ball.* || XVI° s. Le president lès fit mettre en pieces toutes [des femmes] et trepigner les enfans qui sortoient du ventre des enceintes, D'AUB. *Hist.* I, 74. Par tel ordre les canetons eviteront le peril d'estre trepignés par les personnes et bestes, O. DE SERRES, 378. J'ay un agir trepignant où la volonté me charrie; mais cette poincte est ennemye de perseverance, MONT. IV, 172.

— ÉTYM. Dérivé de l'anc. verbe *treper, triper,* sauter, danser; provenç. *trepar,* qui est commun à plusieurs langues : néerlandais, *trippen;* allem. *trippeln;* angl. *trip;* kimry, *tripio;* bas-bret. *tripa.* Le bourguignon dit *trebillai, trepillai,* se trémousser.

† **TRÉPIGNIS** (tré-pi-gni), *s. m.* Nom, dans les tournois, de la mêlée générale des chevaliers.

TRÉPOINTE (tré-poin-t'), *s. f.* Bande de cuir mince, que les cordonniers mettent entre deux cuirs plus épais qu'on veut coudre ensemble.

— ÉTYM. *Très,* au delà, et *pointe.*

TRÈS (trè; l'*s* se lie : trè-z heureux), *adj.* || 1° Particule qui marque le superlatif absolu, et qui se joint à un adjectif, à un participe et à un adverbe; on unit ces deux mots par un trait d'union; du moins c'est l'usage du Dictionnaire de l'Académie. Une campagne très-agréable. Il est très-estimé et très-aimé. Cela lui arrive très-rarement. Il est très-informé des questions du temps, et il sait parfaitement le secret des jésuites, PASC. *Prov.* II. || 2° Très se met devant une locution adverbiale; alors le trait d'union ne s'emploie pas. Quand je parle de labourer la terre, je parle très à la lettre : je me sers du nouveau semoir.... VOLT. *d'Argental,* 19 déc. 1758. Mon ouvrage, qui avait été écrit à Gênes, très à la hâte, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay,* 28 avril 1770. Ce qui restera doit être donné à mon ambassadeur, qui m'a avancé cet argent; mais, comme il est très en état d'attendre... ID. *ib.* 18 sept. 1769. .... sur l'état de l'industrie et de l'agriculture en France, qu'il dit être très en souffrance, GUDIN, *Rapport au sénat, Monit. univ.* 21 mars 1868, p. 423, 1re col. || 3° On a contesté s'il pouvait se mettre devant un substantif. Cela est peu usité; mais l'usage de bons auteurs y autorise. Il ne laisse pas de se fier à celui-ci, comme à un très homme de bien, BALZ. *le Barbon.* Oui, vous êtes sergent, monsieur, et très sergent, RAC. *Plaid.* II, 4. || 4° Mme de Sévigné l'a mis devant un verbe à un temps composé. Ils m'ont très assuré que la vendange de cette année [un bain de vendange, pour des douleurs] m'aurait empirée, 30 sept. 1676.

— HIST. XI° s. Tres qu'en la mer [il] conquist la tere altaigne, *Ch. de Rol.* I. Si li truvez ki tres bien li ajut [aide], *ib.* LX. Le cors [il] li trenchet tres l'un costet qu' al altre, *ib.* CXIII. || XII° s. Mais ma dame est de si tres grant vaillance [prix], Que son ami ne doit faire faillance, *Couci,* XXIV. L'apostoiles de Rome, tres en mi le palais, Les princes en apele, *Sax.* XV. || XIII° s. Aliste, se je puis, tres bien [je] marierai, *Berte,* VII. Et si tres en mal aise et si fort tourmentée, *ib.* LXVIII. Sachiez, si tres m'en deut li cuers [le cœur] sous la mamele, *ib.* LXXXVI. Amis, dit Renart, di moi voir, Sez-tu ci entor nul manoir Où je trovasse que mengier? Je ne manjoi tres [dès] avant er [hier], *Ren.* 23348. Je n'os mie bien recorder Sa beauté que ele a si tres, *Ms. de poés. franç. av.* 1300, t. I, p. 248. || XIV° s. En batailles les tres plus forts ne sont pas les mieux combatans, ORESME, *Éth.* 85. L'en a de tiex [tels] tres pitey et misericorde, ID. *ib.* 75. Pour ce que felicité est operacion selon vertu, il est raisonnable que ce soit selon la tres meilleur vertu, ID. *ib.* 313. Vous estes le cinquieme message vraiement Qu'envoié a li rois, dont je sui moult dolent, Qu'à lui n'ai obei tres le commencement, *Guescl.* 17222. || XV° s. Et tres adont [aussitôt] furent instituées reigles et ordonnance d'ost mettre en forme d'eschieles, CHRIST. DE PISAN, *Charles V,* II, 2. || XVI° s. L'autre [trait] dangereux plus que très, Porte un fer de plomb mal couché, Par la pointe tout rebouché, MAROT, I, 169.

— ÉTYM. Bourguig. *tré;* du lat. *trans,* au delà. Si l'on prend en considération le sens de *très* dans l'anç. français, qui est beaucoup, dès, jusqu'à; si on le voit en composition dans *trespasser* et autres mots; si on tient compte de l'ital. *tracodardo,* très-couart, *trafreddo,* très-froid, etc. on reconnaîtra que *très* est la forme française de *trans.*

† **TRÉSAILLE** (tré-zâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Dans les charrettes et les chariots, pièce horizontale qui maintient les ridelles.

† **TRESCHEUR** ou **TRÉCHEUR** (tré-keur; c'est la prononciation indiquée par le Dict. de l'Académie de 1762), *s. m.* Terme de blason. Orle étroit qui figure une tresse. Portoit pour armes d'argent à un lion de gueules armé de sable environné d'un trescheur de gueules que quelques-uns nomment une cordelière, LA COLOMBIÈRE, *Théâtre d'honn.* t. I, p. 141, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ce paraît être une altération de l'anc. mot *trecoir, trecors, trecouer,* en bas-lat. *tressorium,* tresse.

TRÉ-SEPT (tré-sèt'), *s. m.* Sorte de jeu de cartes, ainsi nommé à cause de l'importance qu'on y donne aux nombres trois et sept. Jouer au tré-sept.

† **TRÉSILLON** (tré-zi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de marine. Morceau de bois dont on fait usage pour serrer deux cordages ensemble au moyen d'une ligature. || Morceau de bois qu'on met entre des ais nouvellement sciés, pour les faire sécher.

† **TRÉSILLONNER** (tré-zi-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de marine. Serrer fortement avec un trésillon. || Garnir de trésillons.

TRÉSOR (tré-zor), *s. m.* || 1° Amas d'or, d'argent ou d'autres objets précieux. Un passant lui demande [à un enfouisseur] à quel sujet ses cris. — C'est mon trésor que l'on m'a pris, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. On est venu lui dire.... Que les ouvriers qui sont après son édifice, Parmi les fondements qu'ils en jettent encor, Avaient fait par hasard rencontre d'un trésor, MOL. *l'Ét.* II, 1. La vieillesse chagrine incessamment amasse, Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse, BOIL. *Art p.* III. Qu'en un lieu que vous seul connaissez, Vous cachez des trésors par David amassés, RAC. *Ath.* I, 1. Il [Caligula] consuma dans un an les trésors que Tibère avait amassés; et ces trésors montaient à deux milliards sept cents millions de sesterces (585 millions de notre monnaie), PASTORET, *Instit. Mém. inscript. et belles-lett.* t. VII, p. 140. || 2° Au sens juridique Le trésor est toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est décou-

verte par le pur effet du hasard, *Code civ.* art. 716. || Droit de trésor, droit sur un trésor trouvé. || 3° Lieu où le trésor est enfermé. Il a toujours sur lui la clef de son trésor. La forteresse, que défendait la triple enceinte, renfermait des palais somptueux pour loger le roi et les chefs des armées, et des trésors artistement construits pour contenir de grandes richesses, MONGEZ, *Mém. hist. et beaux-arts*, t. V, p. 221. || Fig. Sa poche [du joueur] est un trésor; Sous ses heureuses mains le cuivre devient or, REGNARD, *le Joueur*, III, 6. || 4° Dans les églises, lieu où l'on garde les reliques et les ornements. || Il se dit aussi de ces reliques mêmes et de ces ornements. || 5° Autrefois, lieu où l'on gardait les archives, les titres, les papiers d'une seigneurie, d'une communauté. Le trésor des chartes de telle abbaye, de telle seigneurie. || 6° Trésor public, trésor de l'État, les revenus de l'État. La guerre appauvrit le trésor public. Autrefois le bien des particuliers faisait le trésor public; mais pour lors [dans une démocratie dégénérée] le trésor public devint le patrimoine des particuliers, MONTESQ. *Esp.* III, 3. L'empereur écrivit que la conquête de Smolensk le rendait maître des salines russes, et que son ministre du trésor pouvait compter sur vingt-quatre millions de plus, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 5. || Anciennement, chambre du trésor, juridiction qui était établie à Paris pour juger des affaires du domaine du roi. || 7° Absolument. Le Trésor, le lieu où les revenus de l'État sont déposés et administrés (avec un T majuscule). Aller au Trésor. Un employé du Trésor. || 8° *Au plur.* Grandes richesses. En assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre, BOSS. *Mar.-Thér.* Des biens des nations ravisseurs altérés, Le bruit de nos trésors les a tous attirés [les Romains], RAC. *Mithr.* III, 1. || Par extension, somme d'argent considérable. Il a dépensé des trésors pour cette affaire. || 9° Fig. Tout ce qui est d'une grande utilité, d'une excellence singulière, d'une grande beauté. Il y a des trésors en votre personne dont je saurai jouir en dépit de la mauvaise fortune, et avec lesquels je ne saurais jamais être pauvre ni triste, VOIT. *Lett.* 35. Et songez toutes deux que vous êtes Romaines.... Un si glorieux titre est un digne trésor, CORN. *Hor.* III, 5. Le père fut sage De leur montrer avant sa mort Que le travail est un trésor, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Les longues expériences de M. le Tellier étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils, BOSS. *le Tellier*. La liberté leur était un trésor qu'ils [les Romains] préféraient à toutes les richesses de l'univers, ID. *Hist.* III, 6. Rare et fameux esprit.... Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts, BOIL. *Sat.* II. Le trésor de l'honneur suppléait aux autres trésors, MONTESQ. *Esp.* V, 18. La modération est le trésor du sage, VOLT. *Disc.* 4. Et l'on dirait de nous dans toute l'Europe : en France, sous le prétexte de la sûreté publique, on prive [en ouvrant les lettres] les citoyens de tout droit de propriété sur les lettres qui sont les productions du cœur et le trésor de la confiance, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 455. Quel art bâtit leurs murs [des abeilles], quel travail peut suffire À ces trésors de miel, à ces amas de cire? DELILLE, *Trois règnes*, VII. Le christianisme, considéré lui-même comme passion, fournit des trésors immenses au poëte, CHATEAUBR. *Génie*, II, III, 8. || Ce livre est un trésor de doctrine, un trésor de recherches, il renferme beaucoup de science, d'érudition, de recherches. Son livre est d'agréments un fertile trésor, BOIL. *Art p.* III. || Poétiquement. Les trésors de la terre, ses productions. || Les trésors de Cérès, les moissons, le blé. La fourmi.... Grossit ses magasins des trésors de Cérès, BOIL. *Sat.* VIII. || Les trésors de Bacchus, les raisins, le vin. || Les trésors de Flore, les trésors du printemps, les fleurs. || Les trésors de l'automne, les fruits, les vendanges. || 10° Titre donné à de grands recueils d'érudition ou autres. Le Trésor de la langue grecque. M. Farrenc publie une collection appelée le Trésor des pianistes. Le Trésor latin de Robert Estienne, et, à son défaut, le Dictionnaire de Charles Estienne qui est l'abrégé du Trésor, et dont un habile maître ne peut se passer, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 3. || 11° Il se dit de personnes regardées comme particulièrement précieuses. Un ami véritable est un trésor. S'il [Attale] est si bien instruit dans l'art de commander, C'est un rare trésor qu'elle [Rome] devrait garder, CORN. *Nic.* II, 3. C'est un trésor d'honneur que j'ai dans ma maison, MOL. *Éc. des mar.* II, 6. L'empereur reçut Arsène comme un trésor que le ciel même lui envoyait, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 16. Ce que vous prenez pour une plainte est une admiration : cette fille est un trésor, MAINTENON, *Proverb.* p. 7. Quel climat renfermait un si rare trésor [Esther]? RAC. *Esth.* III, 4. Faisons de ce trésor [Joas] Jéhu dépositaire, ID. *Ath.* III, 6. Vous avez raison, Télémaque, Antiope est un trésor digne d'être recherché dans les terres les plus éloignées, FÉN. *Tél.* XXII. Ajoutez à cela le charme de la vie, Une femme : la mienne est un petit trésor, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 2. || Par ironie. Votre frère est un trésor de folie qui tient bien sa place ici, SÉV. 58. || 12° Tout objet pour lequel on a un grand attachement. Cet enfant est mon trésor. L'Évangile dit : là où est votre trésor, là est votre cœur. Quel est cet autre enfant si cher à votre amour? Ce grand attachement me surprend à mon tour; Est-ce un trésor pour vous si précieux, si rare? RAC. *Athal.* III, 4. || Elliptiquement. Adieu! trésor [à sa femme]; embrasse le cher Paul, P. L. COUR. *Lett.* II, 172. || 13° Attraits, charmes d'une femme. Ces trésors dont le ciel voulut vous embellir, Les avez-vous reçus pour les ensevelir? RAC. *Brit.* II, 3. L'épouse veut encor Fuir l'époux qui l'embrasse; Mais sur plus d'un trésor Le fripon fait main basse, BÉRANG. *Soir des noces.* || 14° Dans l'Écriture, assemblage de diverses choses bonnes ou mauvaises, soit physiques, soit morales. Dieu tire de ses trésors les vents, la pluie. C'est là le trésor de colère que vous amassez pour les derniers jours, SACI, *Bible, St Jacq. Épît. cath.* V, 3. Faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne les mangent point, ID. *ib. Évang. St Matth.* VI, 20. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? BOSS. *le Tellier*. Dieu a des trésors de colère, comme des trésors de bonté; et les uns et les autres sont également des trésors de sagesse et de science, BOURDAL. *Exhort. sur la trah. de Judas*, t. I, p. 440. Un de ces hommes, en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois, FLÉCH. *le Tellier*. Depuis que de Pandore un regard téméraire Versa sur les humains un trésor de misère, A. CHÉNIER, *Épîtres*, II. Hommes présomptueux, avez-vous pénétré dans les trésors de la grêle, et connaissez-vous les réservoirs de cet abîme où le Seigneur a puisé la mort au jour de ses vengeances? CHATEAUBR. *Génie*, I, IV, 4. || Fig. Des trésors de colère se sont amassés contre nous tous [les philosophes], et vous ne l'ignorez pas, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1765. || L'Église ouvre ses trésors, elle accorde des indulgences. || 15° Terme d'alchimie. Trésor incomparable des philosophes, la pierre parfaite. || 16° Variété de poire appelée aussi poire d'amour.

— HIST. XIe s. Puis si cumencet à venir ses tresors [son trésor], *Ch. de Rol.* XLIV. || XIIe s. .... j'ai des milie livres en mun tresor d'aveir; Ainz [avant] les despenderai tuz (ço saciez pur veir), Que jo ne face tut l'orguil Thomas chaeir, *Th. le mart.* 132. E conuit que sis tresors li defailloit, *Machab.* I, 3. || XIIIe s. Rois, vous avez tresor d'or et d'argent, Plus que nus rois n'ot oncques, ce m'est vis, QUESNES, *Romancero*, p. 101. Se j'estoie asseurés de vos, je vous donroie de mon tresor tant que vous n'en oseriés mi tant prendre, *Chron. de Rains*, p. 23. Et le roy respondit que il n'avoit de quoy, et que il n'avoit si bon tresor dont il ne feust à la lie [au bout], JOINV. 212. || XIVe s. Les autres aumaires [armoires] de l'entrée du thresor, *Bibl. des ch.* 4e série, t. V, p. 163. || XVe s. Qui a les cuers, il a l'avoir; Mais qui a l'avoir sans les cors [cœurs], Ce n'est pas li plus sains tresors, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 88. Ne tarda gueres qu'elle se retrouva devant le chevalier, auquel on pouvoit dire apertement : là où tel tresor est, là est ton cueur et tes pensées; et ainsi estoit il, car il pensoit merveilleusement à la pucelle, *Perceforest*, t. V, f° 44. Mieulx vaut tresor d'onneur que d'or, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 360. || XVIe s. Musser son tresor devant les larrons, LEROUX DE LINCY, t. II, p. 352.

— ÉTYM. Bourguign. *trésô*; provenç. *thesaur*; anc. catal. *tesor*; espagn. *tesoro*; anc. espagn. *tresoro*; portug. *thesouro*; ital. *tesoro*; napolit. *trasoro*; du lat. *thesaurus*, qui est le grec θησαυρός, qui vient, suivant les étymologistes, de θέω, poser, et d'une finale αυρος, analogue à la finale connue ωρη. Quant à l'*r* dans le français, elle est épenthétique, comme dans *fronde*, du lat. *funda*.

† **TRÉSORAIRE** (tré-zo-rê-r'), *adj.* Qui appartient au trésor, à la trésorerie. Cette première collection est complétée par une autre collection non moins intéressante : celle des comptes trésoraires, O. TEISSIER, *Archives communales de Toulon*, p. 7.

TRÉSORERIE (tré-zo-re-rie), *s. f.* || 1° Lieu où le trésor public est déposé et administré. || Les bureaux du trésor public. || Bureaux des trésoriers payeurs généraux. || Trésorerie nationale, s'est dit, sous la République, de l'établissement qui s'appelait auparavant trésor royal. Cambon s'était établi en personne à la trésorerie, MICHELET, *Hist. de la Révolution*, XXI, 3. || 2° En Angleterre, département des finances. Les lords de la trésorerie. || Banc de la trésorerie, banc des ministres, dans la chambre des communes d'Angleterre. || 3° Autrefois, bénéfice dont était pourvu celui qu'on appelait trésorier dans un chapitre. || 4° Autrefois, la maison affectée pour le logement du trésorier d'une église.

— HIST. XIIIe s. Avoir en tresorerie Ne fait rien fors que gesir; Mais qui à droit departir Le set, toz jors mouteplie, *Ms. de poés. franç. av.* 1300, t. I, p. 318, dans LACURNE. Ha! douce dame.... Exemples de toute bonté, Tresorie de bonnes mours [mœurs], BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 370. || XIVe s. Dont vint icil avoirs, ne le me celez mie? L'a pris li apostoles [le pape] en sa tresorerie? *Guescl.* 7700. || XVe s. Je mis par le conseil de ma chere et amée la saige roine mon plus precieux tresor en une tresorie que je feis faire par dedans terre, *Perceforest*, t. VI, f° 60. || XVIe s. Sachant bien que par vous ne seront meprisez [mes talens], combien qu'ils soyent provenus d'une bien pauvre thesorerie, PALISSY, 3.

— ÉTYM. *Trésorier*; provenç. *thezauraria*; espagn. et ital. *tesoreria*.

TRÉSORIER (tré-zo-rié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des tré-zo-rié-z intègres), *s. m.* || 1° Officier chargé de recevoir et de distribuer les revenus d'un prince, d'une communauté, etc. Le trésorier des Invalides. Il était trésorier de l'Académie, titre trop fastueux et assez impropre; il était plutôt le contraire d'un trésorier, il n'avait point de fonds entre les mains, mais il faisait des avances assez considérables par rapport à sa fortune, et ne les retirait pas sans peine, FONTEN. *Couplet*. Le père de M. de Voltaire exerçait la charge de trésorier de la chambre des comptes; sa mère Marguerite d'Aumart était d'une famille de Poitou, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Les fonctions de receveur général, etc. de payeur dans chaque département de l'empire sont réunies et confiées à un fonctionnaire prenant le titre de trésorier payeur général, *Décret du 21 nov.* 1865, art. 1er. || Trésoriers de France, officiers préposés, dans l'ancien régime, pour travailler à la répartition des tailles, et pour connaître de plusieurs autres affaires des finances, des domaines, des ponts et chaussées et des chemins publics. || Grand trésorier de l'empire, un des titres de l'électeur palatin. || Fig. Un trésorier sans rendre compte, celui qui, maniant toutes les affaires de quelque personne considérable, gouverne tellement son esprit qu'il ne rend compte que de ce qu'il lui plaît. || 2° Officier qui, dans les églises collégiales, possédait une dignité ecclésiastique qui le chargeait du soin de tous les vases sacrés, et qui était la première dans quelques chapitres. Le trésorier de la Sainte-Chapelle. Et chez le trésorier de ce pas à grand bruit Vient étaler au jour les crimes de la nuit, BOIL. *Lutr.* V. || Autrefois, nom, en quelques provinces, des marguilliers. L'assemblée sera convoquée par les syndics, marguilliers ou trésoriers de la paroisse.... *Ordonn. de la marine*, 1681, *commentée et conférée*, Paris, 1715, p. 415. || 3° Variété d'œillet. || Proverbe. Un trésorier sans argent est un apothicaire sans sucre.

— HIST. XIe s. Li reiz apelet Malduiz sun tresorer, *Ch. de Rol.* L. || XIIe s. De sol itant ert [de cela seulement il était] tresorier; Car nul tresor aveit plus cher, BENOÎT, II, 12493. || XIIIe s. Dame de paradis, roïne couronnée, Tresoriere de grace, avant sainte que née, J. DE MEUNG, *Test.* 2130. || XIVe s. À son tresorier fist Bertran commandement, Qu'on donne au messagier quatorze mars d'argent, *Guescl.* 18189. Nicolas Braique tressouriers de Normandie, DU CANGE, *thesaurarius*. || XVe s. Le trezorier des guerres reçoit des intendans des finances les sommes necessaires pour le

payment de toutes les troupes, dont il rend compte, *Estats des officiers des ducs de Bourgogne*, p. 23, dans LACURNE. || XVI^e s. Le jeune prince, duquel la mere estoit la tresoriere, n'avoit que ce peu d'argent pour tous ses menus plaisirs, MARG. *Nouv.* XLII. Du desbat qui sortit entre ung scindique et le thesaurier de Geneve, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 4.

— ÉTYM. *Trésor*; provenç. *thesaurier*; cat. *tresorer*; espagn. *tesorero*; portug. *thesoureiro*; ital. *tesoriere*.

TRÉSORIÈRE (tré-zo-riè-r'), *s. f.* Celle qui reçoit les revenus dans une communauté, les souscriptions dans une association.

† **TRESQUALE** (trè-skoua-l'), *s. f.* Terre qui se trouve dans les criblures, lorsqu'on prépare la cochenille.

† **TRESSAILLÉ, ÉE** (trè-sa-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Se dit d'un tableau dont la surface est couverte d'une multitude de petites fentes ou gerçures. || Se dit d'une poterie dont la couverte est fendillée. || Dans le Dictionnaire des arts et métiers de 1767 on trouve se trezaller : Il faut que cet émail ne soit pas sujet à se trezaller et à s'écailler, ce qui arrive très-communément à la plupart des faïences (au mot *faïencier*). Une belle couverte qui puisse se bien appliquer sans se trezaller, c'est-à-dire sans se fendiller après sa cuite (au mot *porcelaine*).

— ÉTYM. La vraie forme est probablement *trezailer*, c'est-à-dire l'ancien verbe *tresaler* qui signifiait passer, se gâter, dépérir, de *très* et *aller*. On dit en Normandie que le linge est *tressalé*, quand il est mal séché et que l'humidité en a pourri le fil.

TRESSAILLEMENT (trè-sa-lle-man, *ll* mouillées, et non trè-sa-ye-man), *s. m.* || **1°** Agitation subite d'une personne vivement émue. Un long tressaillement, suivi d'un froid mortel, A fermé les beaux yeux d'Obéide oppressée, VOLT. *Scythes*, III, 1. Mon père, en m'embrassant, fut saisi d'un tressaillement que je crois sentir et partager encore, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb. Note* 65. || **2°** Vulgairement. Tressaillement de nerfs, mouvement soudain et convulsif dans les muscles; tressaillement d'un nerf, déplacement momentané d'un tendon : locutions qui ne sont point du langage médical.

— HIST. XVI^e s. Les battemens de mains, les tressaillements des assistans à ouïr une harengue, AMYOT, *Comment il fault ouïr*, 11. La contraction et tressaillement des muscles, qui en dormant survient ordinairement aux fractures, PARÉ, XIII, 26. Il lui print [à Xercès considérant son armée] un tressaillement d'ayse à veoir tant de milliers d'hommes à son service, MONT. I, 271.

— ÉTYM. *Tressaillir*.

TRESSAILLI, IE (trè-sa-lli, llie, *ll* mouillées), *part. passé* de tressaillir. Vulgairement, nerf tressailli, tendon momentanément déplacé par suite d'un effort violent (locution qui n'est point du langage médical).

TRESSAILLIR (trè-sa-llir, *ll* mouillées, et non trè-sa-yir), je tressaille, tu tressailles, il tressaille, nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent; je tressaillais; je tressaillis; je tressaillirai; je tressaillirais; tressaille, tressaillons; que je tressaille, que nous tressaillions; que je tressaillisse; tressaillant; tressailli, *v. n.* Éprouver une subite agitation. Mon cœur a tressailli d'allégresse dans le Seigneur, et mon Dieu m'a comblé de gloire, SACI, *Bible, Rois*, I, II, 1. Qui faisaient un bruit là dedans À faire tressaillir les gens, SCARR. *Virg.* VII. Le seul mot de testament me fait tressaillir de douleur, MOL. *Mal. imag.* I, 8. Alors une joie céleste saisit tous ses sens, et « les os humiliés tressaillirent », BOSS. *Anne de Gonz.* De crainte, en m'abordant, je l'ai vu tressaillir, RAC. *Phèdre*, IV, 1. Je courus au plus vite chez Phocion; je le trouvai tirant de l'eau de son puits, et sa femme pétrissant le pain du ménage; je tressaillis à cette vue, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. Dans ses sombres buissons le cerf a tressailli, ST-LAMB. *Sais.* III. Quels chants, venus soudain de la lointaine Grèce, Ont de leurs sons connus fait tressaillir mon cœur! P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, I. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Quelques écrivains ont dit au présent : Il tressaillit au lieu de il tressaille. Il [ce généalogiste] tressaillit de joie de voir multiplier ses pratiques, MONTESQ. *Lett. pers.* 132. Un jeune animal, tranquille habitant des forêts, qui entend le son éclatant d'un cor.... tressaillit, bondit, et fuit par la seule violence de la secousse qu'il vient d'éprouver, BUFF. *Disc. nat. anim. Œuv.* t. V, p. 340. Il tressaillit d'aise quand il revoit son camarade, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. C'est une faute. || **2.** Le futur est je tressaillirai; cependant Le Franc a dit : Je tressaillerai d'allégresse; et l'Académie de 1798 avait admis cette forme. || **3°** L'ancienne forme était au présent : je tressaus. Voyant un président, le cœur ne me tressaut, Et la peur d'un prévôt ne m'éveille en sursaut, RÉGNIER, *Sat.* V.

— HIST. XI^e s. [Il] Fait sun eslais, si tressalt un fosset, *Ch. de Rol.* CCXXVII. || XIII^e s. Ugues tressault le mur, l'a mise [sa dame] sur l'arçon, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 34. Li sanc li remue et tressaut; Li corages li munte en haut, *Lai del desiré*. Lez un buisson à un trespas [il] A un grant fossé tressailli, *Ren.* 1915. À chief de piece [à la fin] revendras [reviendras] En ta memoire, et tressaudras Au revenir en effraor, Ausinc cum hons qui a paor, *la Rose*, 2302. Ces choses font tost tressaillir homme en desraison, et li tolent [ôtent] senz et conoissance, *Ass. de Jér.* I, 50. || XV^e s. En tressaillant, sur ce point m'esveillay, Tremblant ainsy que sur l'arbre la fueille, CH. D'ORL. *Songe en compl.* || XVI^e s. Un aultre disoit au bourreau, qu'il ne le touchast pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il estoit chatouilleux, MONT. I, 296.

— ÉTYM. *Très*, et *saillir*; provenç. *trassalhir*, *tressalhir*.

† **TRESSAILLURE** (trè-sa-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Défaut du vernis des poteries, quand il se fendille au feu.

— ÉTYM. Voy. TRESSAILLÉ.

† **TRESSAUT** (trè-sô), *s. m.* || **1°** Se dit dans quelques provinces pour tressaillement. Je redoublai de sommeil, après avoir été secoué par un énorme tressaut, TOPFFER, *le Presbytère*, p. 36. || **2°** Nom qu'on donnait, en termes de monnaie, à la différence qui se trouvait quelquefois entre deux essais d'une même espèce.

— HIST. XVI^e s. Depuis la Saint-Barthelemy ce prince [Charles IX] n'avoit repos que interrompu de tressaux et de gemissemens, D'AUB. *Hist.* II, 129.

— ÉTYM. *Très*, et *saut*.

† **TRESSAUTER** (trè-sô-té), *v. n.* Se dit dans quelques lieux pour tressaillir. Sur le brise-lames [au Havre, lors de l'explosion d'une mine sous-marine], les curieux ont tressauté, comme si les fondations eussent été ébranlées par un orage souterrain, *J. des Débats*, 29 oct. 1862. Tandis que je me désolais, quelque chose me passa entre les jambes, et je tressautai sur mon banc; c'était une tortue fort laide qui rôdait mélancoliquement à la recherche de fragments de salade semés dans l'officine, THEURIET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1869, p. 869.

— HIST. XVI^e s. À ce commandement mon cœur tressaute d'aise, DESPORTES, dans RAYNOUARD, *Lexique*.

— ÉTYM. *Très*, et *sauter*; provenç. *trasautar*.

TRESSE (trè-s'), *s. f.* || **1°** Tissu plat fait de petits cordons, de fils, de cheveux, etc. entrelacés. Tresse de fil, de soie. Faire une tresse. Chausson de tresse. Tu n'avais pour toute coiffure qu'une longue tresse de tes cheveux, roulée autour de la tête et rattachée avec une aiguille d'or, à la manière des villageoises de Berne, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 25. || **2°** Cheveux assujettis sur trois brins de soie, dont les perruquiers font les perruques. || **3°** Terme de marine. Tissu plat fait avec des fils de caret qui sont toujours en nombre impair; une tresse est composée en faisant passer successivement ces fils les uns sur les autres. || Tresse de mèches, trois mèches que l'on allumait ensemble pour mettre le feu au canon avec plus de sûreté. || **4°** Gros papier gris.

— HIST. XII^e s. Une des branches aerst [arrêta] Absalon par la tresce, *Rois*, p. 186. || XIII^e s. Blanchefleurs par les tresces à terre l'abati, Qui estoient moult blondes, *Berte*, LXXXIX. Desus s'ame li desfendi, Que riens son conseil ne deïst, Mès si celéement feïst Coper ses beles treces blondes, Que ja ne le seüst li mondes, RUTEB. 263. || XVI^e s. ...Et ces cheveux frisés Ne sont pas ses cheveux, c'est une fausse tresse, DESPORTES, *Diverses amours*, XXIX.

— ÉTYM. Wallon, *tress*; Berry, *terse*; provenç. *tressa*, *treza*; espagn. *trenza*; portug. *trança*; ital. *treccia*. Diez pense qu'il provient du grec τρίχα, en trois, la tresse étant formée de trois cordons; on a aussi indiqué θρίξ, τριχὸς, cheveu; mais comment ces mots grecs seraient-ils entrés dans les langues romanes? Vu le sens étymologique de *tricher*, qui est tirer, et le sens propre du bas-latin *tricare*, qui est embarrasser, il est très-probable que *tresse* et *tricher* ont même origine, c'est-à-dire une origine germanique : holl. *trekken*, tirer, et tromper.

TRESSÉ, ÉE (trè-sé, sée), *part. passé* de tresser. Ses cheveux blonds, tressés à double tresse, accompagnaient admirablement sa tête virginale, BERNARD. DE ST-P. *P. et Virg.* p. 142. Ou les serpents tressés dont se coiffe Alecton, DELILLE, *Trois règn.* VIII. || Terme de minéralogie. Se dit d'un corps formé par un assemblage de filaments.

† **TRESSEAU** (tre-sô), *s. m.* Cépage du département de l'Yonne, dit aussi véro; c'est un cépage de vin rouge, ainsi nommé parce que le raisin en est très-allongé, comme une *tresse* de cheveux.

TRESSER (tre-sé), *v. a.* Arranger en tresse. Tresser de la soie, des cheveux, de la paille. L'un tresse son panier, et l'autre sa corbeille, DELILLE, *Imag.* VI. || Par extension. Quand tous les arts lui tressaient des couronnes, Qu'elle avait un pompeux séjour, BÉRANG. *Pauv. femme.* || Fig. Mon ami et moi nous avons tressé nos cœurs comme des lianes, CHATEAUBR. *Natch.* III.

— HIST. XII^e s. Sa barbe [il] tire, dont li poils est treciez, *Ronc.* p. 107. || XIII^e s. Son chief trecié moult richement, *la Rose*, 560.

— ÉTYM. *Tresse*; Berry, *terser*; wallon, *tressi*; provenç. *tressar*; espagn. *trenzar*; portug. *trançar*.

TRESSEUR, EUSE (trè-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tresse des cheveux pour en faire une perruque. || Ouvrier qui tresse les cheveux, pour en faire des cordons, des chaînes, des bracelets, etc.

† **TRESSOIR** (trè-soir), *s. m.* Instrument sur lequel on tresse les cheveux. || Outil qui sert à marquer les distances où il faut placer les clous d'ornement.

— ÉTYM. *Tresser*. Dans l'ancienne langue, le *tressoir* était une sorte de peigne.

† **TREST** (trest'), *s. m.* Toile à voiles de bateau pêcheur. Toiles à voiles, quatre fils, en broche, appelées trest, *Annexe aux lett. pat.* 30 sept. 1780, Picardie.

TRÉTEAU (tré-tô), *s. m.* || **1°** Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, qui sert à soutenir une table, et, particulièrement, les tables des cabarets, un échafaud, un théâtre. Heurtant table et tréteaux [il] versa tout sur mes chausses, RÉGNIER, *Sat.* X. Enfin il monta sur un tréteau, et, prenant une voix plus assurée, il dit.... MONTESQ. *Lett. pers.* 142. Au lieu de ces vils tréteaux qu'on dressait autrefois à la hâte, il [Eschyle] obtint un théâtre pourvu de machines, et embelli de décorations, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. || Fig. Un homme ne saurait aujourd'hui s'élever sur les tréteaux de l'ambition qu'à l'aide de quelqu'un qui y est déjà monté, P. L. COUR. *Lett.* II, 254. || Fig. Être entre deux tréteaux, être toujours au cabaret, ne faire qu'ivrogner. || **2°** Nom que les nattiers donnent à une pièce de bois garnie de clous à crochets, auxquels ils attachent les cordons de paille qu'ils veulent tresser. || **3°** *Au plur.* Théâtre de charlatan, de saltimbanque. Quand le doge et les sénateurs de Gênes le virent [un charlatan] prôner ses remèdes sur une table à tréteaux, *Anti-ménagiana*, p. 218. Mais pour un faux plaisant.... Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté, Amusant le pont Neuf de ses sornettes fades.... BOIL. *Art p.* III. || **4°** Par extension, théâtre où l'on représente des pièces bouffonnes. Une pièce de tréteaux. Les tréteaux de la foire. Hardi et Garnier n'écrivirent que des platitudes d'un style insupportable; et ces platitudes furent jouées sur des tréteaux au lieu de théâtre, VOLT. *Dict. phil. Art dramatique.* Bientôt l'ennui des pièces françaises porterait la nation au frivole opéra comique, et plus loin encore aux boulevards, à ce ramas infect de tréteaux élevés à notre honte, BEAUMARCH. *Mar. de Fig. Préf.* || Fig. Monter sur les tréteaux, se faire comédien.

— HIST. XIII^e s. Il fist aporter un tretel, et fist oster sa greve [bandeau], et se fist roigner [couper les cheveux] en la presence du roy, JOINV. 207. || XIV^e s. Messagiers et garçons d'estables Dressent fourmes, trestiaux et tables, MACHAUT, p. 86. Et quant tu yras coucher, si le metz sur le tretel emprès ton chevet, *Modus*, f° XCVIII, *verso.* || XV^e s. L'autre, dit l'un, vint desservir, Et oster tables et tretiaulx, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 498. Il s'assist sur ung tretel qui estoit à l'entrée de l'espinoy, et se print à reposer, *Perceforest*, t. II, f° 10. Si veit une table

d'argent qui estoit dessus quatre trestaulx ; mais les tresteaulx estoient si beaulx et si riches comme ceulx qui estoient environnés d'or et d'argent, *Lancelot du lac*, t. III, f° 23, dans LACURNE. || XVI° s. Ce prince [le duc de Guise, assassiné à Blois], ne pouvant tirer son espée, en prend deux au colet, et, s'estant fort debatu avec eux, vint donner du nez à terre sur le treteau d'une petite table, D'AUB. *Hist.* III, 152.

— ÉTYM. Angl. *trestle*. Diez le tire du néerland. *drie-stal*, siége à trois pieds, ce qui est peu satisfaisant soit pour le sens, soit pour la forme. Le celtique offre au contraire une bonne étymologie : kimry, *trestyl*, tréteau, de *trawst*, poutre ; bas-bret. *trenstel*, de *treust*, *trest*, poutre.

† **TRÉTOIRE** (tré-toi-r'), *s. f.* Tenaille de bois à l'usage des vanniers.

TREUIL (treuil, *ll* mouillées), *s. m.* Machine employée pour élever des fardeaux. Le treuil se compose d'un cylindre horizontal autour duquel s'enroule une corde fixée au fardeau ; des leviers ou des roues dentées permettent à des hommes de faire tourner le cylindre autour de son axe ; il est placé horizontalement ; ce qui le distingue du cabestan. Le treuil ou tour, l'une des six machines réputées simples, est un arbre ou cylindre qui tourne sur son axe soutenu sur deux points fixes, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 381. On peut considérer la poulie et le treuil comme des assemblages de leviers, ID. *ib.* t. I, p. 348. || Treuil différentiel, treuil dont le cylindre est composé de deux surfaces de rayons différents ; il permet de soulever, avec un même effort, des fardeaux qu'on ne pourrait soulever avec le treuil ordinaire.

— HIST. XIV° s. Du troil, cubes [cuves].... et autres pertenances à garnison de troil, DU CANGE, *trolium*. Guillaume et Jehan freres apporterent leur vendenge au pressouer ou treuil de Michelet.... ID. *ib.* Enguerran prist la menevelle ou manche de treulle d'un puis, ID. *treu*. || XV° s. Truel ou pressouer, ID. *ib. trolium. Alabrum*, troul, SCHELER, *Gloss. rom. latin*, p. 23.

— ÉTYM. Norm. *trouil*, espèce de dévidoir; bourguig. *treu*, pressoir; provenç. *troill*, *trolh*, *trueill*; catal. *trull*; ital. *torcolo*, *torchio*; du latin *torculum*, de *torquere* (voy. TORDRE).

† **TREUILLES** (treu-ll; *ll* mouillées), *s. f. pl.* Nom que les pêcheurs de harengs donnent aux entrailles de ces poissons.

TRÊVE (trê-v'), *s. f.* || **1°** Cessation temporaire de tout acte d'hostilité. M. le maréchal de Créquy leur avait refusé une trêve pour enterrer leurs morts, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 414. Après avoir perdu la bataille et demandé lui-même une trêve qui lui fut incontinent accordée, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 65. Le roi a enfin pris des mesures pour avoir la paix ; ses ministres à Ratisbonne ont ordre de signer une trêve de vingt ans, MAINTENON, *Lett. à Mme de St Géran*, 13 août 1684. A condition que les princes et les États protestants ne feraient ni paix ni trêve avec l'empereur, que du consentement de la France et de la Suède, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1634. Pendant que la trêve se publiait d'un côté, elle se rompait de l'autre, ANQUETIL, *Espr. de la Ligue*, IV, année 1576. || Trêve marchande, trêve durant laquelle le commerce est permis entre deux États qui sont en guerre. || Trêve de pêche, ou trêve-pêcherie, convention de respecter les pêcheurs des deux partis. || Trêve de Dieu, ou trêve du Seigneur, répit interposé par l'Église aux combats entre seigneurs féodaux, différente de la paix de Dieu qui était perpétuelle, et par laquelle l'Église imposait la paix à l'égard des ecclésiastiques, des femmes, des enfants, des laboureurs paisibles. Quand chaque seigneur faisait en France la guerre ou la paix, la religion donna des trêves qui devaient avoir lieu dans de certaines saisons, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 16. || **2°** Fig. Relâche. Son mal ne lui donne pas de trêve. Filles de l'Achéron, pestes, larves, Furies.... Pour mieux agir pour moi, faites trêve aux enfers, CORN. *Médée*, I, 4. C'est une bonté de la Providence que nous fassions trêve aux tristes réflexions qui seraient en droit de nous accabler journellement, SÉV. 1 juill. 1685. Je passais avec lui tous les moments que j'avais de libres, à chanter des airs italiens et des barcaroles sans trêve et sans relâche du matin au soir, ou plutôt du soir au matin, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Les fléaux avec nous ne font ni paix ni trêve, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, III, 9. || N'avoir ni paix ni trêve, n'avoir pas un moment de repos. Quoique avant le soleil, tous les jours, il se lève, Jusqu'à ce qu'il se couche il n'a ni paix ni trêve, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, V, 7. || Elliptiquement, trêve de, trêve à, se dit pour faire cesser quelque chose. Hé ! trêve de douceurs, MOL. *l'Ét.* I, 2. Trêve aux cérémonies, que voulez-vous? ID. *Sicil.* 8. Trêve d'austérités, pendant que ce rhume durera, BOSS. *Lett. abb.* 44. Sais-tu que la plaisanterie Convient ici fort mal ? trêve de raillerie, DESTOUCH. *Irrésolu*, IV, 6.

— HIST. XIII° s. Ensi fu la treve prise de cels de l'ost et de la cité, VILLEH. CXX. Thodres li Ascres.... avoit trives à l'empereour Henri, et ne li avoit mie bien tenues, ID. CLXVI. Trive est une coze qui donne seurté de le [la] guerre, el tans que ele dure, BEAUM. LX, 1. Trives brisies et asseurement brisié sont bien cas de haute justice, ID. LVIII, 7. Et se trée, sofferte ou porprise, se prenoit entre lesdites parties.... CASTAN, *Siége de Besançon*, p. 75. || XV° s. Legier cœur et plaisant folie.... Vous font ceste melencolie : Mais c'est un mal dont on relieve ; Faictes à vos pensées triefve, AL. CHART. *la Belle dame sans mercy*. Il leur dit : seigneurs, je recongnois Sebille et contremande la treve; trop avons tardé, mais gardez-vous de moy, et je vous deffie, *Perceforest*, t. I, f° 114. Quant ilz furent montez, et aussi plusieurs autres du chasteau, si allerent à sauver treves jusques à l'ost, *Lancelot du lac*, t. III, f° 143. L'en doit savoir que treve, si come l'en la prent en laie court, est un assegurement qui est fait par la foi baillie du cors, que celui qui la donne ne fera mesuy mal, ni ne fera fere à celui à qui il la donne, DU CANGE, *treva*. || XVI° s. Si aucun refuse de donner treves à autruy, et depuis celuy soit navré, mutilé ou desrobé, le refusant en sera puni comme de treves enfraintes, *Coust. gén.* t. II, p. 131. Je reserve là [chez moi], et pour moy, et pour les aultres, une liberté inusitée; il s'y fait trefve de cerimonie, MONT. III, 282.

— ÉTYM. Provenç. *trega*, *tregua*, *treva*, *trev*; espagn. *tregua* ; portug. *tregoa* ; ital. *tregua*, *triegua* ; de l'anc. haut-allem. *triuwa*, *triwa*; goth. *triggua*, confiance, sécurité; allem. *trauen*, se fier.

† **TRÉVIER** (tré-vié), *s. m.* Ancien terme de marine. Maître voilier. || Celui qui fait les voiles. [Les juges de l'amirauté] recevront les maîtres des métiers de charpentier de navire, calfateur, cordier, trévier, voilier et autres ouvriers.... *Ordonn. d'août* 1681, I, II, 11.

— ÉTYM. L'anç. franç. *tref*, mât de navire ; il vient du latin *trabs*, poutre.

† **TRÉVIRE** (tré-vi-r'), *s. f.* Terme de marine. Cordage ployé en double, amarré en son milieu au sommet d'un plan incliné, et servant à faire rouler sur ce plan un corps cylindrique, pendant que les deux bouts de ce cordage, un peu écartés l'un de l'autre, sont tirés ou lâchés doucement.

† **TRÉVIRER** (tré-vi-ré), *v. a.* Terme de marine. Chavirer un câble, une manœuvre, affaler ou hisser un corps à l'aide de trévires.

— ÉTYM. *Tré* ou *tra*, du lat. *trans*, au delà, et *virer*.

† **TREZALLER (SE)** ou **TREZAILLER (SE)**, *v. réfl.* Voy. TRESSAILLÉ.

† **TRÉZEAU** (tré-zô), *s. m.* Groupe de trois hommes qui battent du blé dans une aire.

† 1. **TRI** (tri), *s. m.* Action de trier. Les différents tris.

— HIST. XVI° s. [Les abeilles] Quand de naturelle industrie Entre les fleurs font une trie, BAÏF, *Œuvres*, p. 260, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. TRIER.

† 2. **TRI** (tri), *s. m.* Assemblage de colonnes faisant partie d'un métier à fabriquer les lacets.

3. **TRI** (tri), *s. m.* Jeu d'hombre qu'on joue à trois, et où l'on ne garde en carreau que le roi.

— ÉTYM. Sans doute *trois*.

† 4. **TRI** (tri), *s. m.* Au jeu de whist, faire le tri, avoir le tri, faire une levée de plus que la partie adverse. || On dit quelquefois tric.

— ÉTYM. Angl. *trick*, levée de cartes.

† 5. **TRI....** en composition représente le latin *tri* (*tri-ceps*, *tri-dens*, etc.), et le grec τρί; il signifie trois.

† **TRIABLE** (tri-a-bl'), *adj.* Bon à trier. Envoyez vos yeux où vous voudrez, vous rencontrerez quelque trait qui vous semblera triable, MALH. *Épît. de Sénèque*, XXXIII.

† **TRIACANTHE** (tri-a-kan-t'), *adj.* Qui porte trois épines.

— ÉTYM. *Tri*..., et ἄκανθα, épine.

† **TRIACHAINE** (tri-a-kê-n'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit composé de trois achaines (voy. ACHAINE, aux *Addit. et correct.*).

† **TRIACIDE** (tri-a-si-d'), *adj.* Terme de chimie. Base triacide, base qui, en combinaison, ne peut être neutralisée que par trois équivalents d'un acide. L'alumine est triacide.

† **TRIACIDITÉ** (tri-a-si-di-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité d'une base qui est triacide.

† **TRIACLEUR** (tri-a-kleur), *s. m.* || **1°** Terme vieilli. Vendeur de thériaque; charlatan, saltimbanque. || **2°** Diseur de belles paroles, trompeur. Tous ces beaux suffisants dont la cour est semée, Ne sont que triacleurs et vendeurs de fumée, RÉGNIER, *Sat.* XIII.

— HIST. XVI° s. Un certain Jerome Bolsec, un peu auparavant carme de Paris, et puis soudain devenu de theologien medecin ou plus tost triacleur, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 80. Il y avoit deux charlatans theriacleurs : l'un des deux avoit empoisonné un œillet.... PARÉ, XXIII, 10. [Gargantua] alloyt veoir les basteleurs, trajectaires et theriacleurs, et consideroyt leurs ruses, leurs sobressaultz et beau parler, RAB. I, 35.

— ÉTYM. *Thériaque*; picard, *triacleux*.

† **TRIACONTAÈDRE** (tri-a-kon-ta-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit de substances dont les cristaux ont trente faces.

— ÉTYM. Τριάκοντα, trente, et ἕδρα, face.

† **TRIADE** (tri-a-d'), *s. f.* Terme de philosophie. Assemblage de trois personnes, de trois unités, de trois divinités.

— HIST. XVI° s. Triade, COTGRAVE.

— ÉTYM. Τριὰς, τριάδος, de τρεῖς, trois.

† **TRIADELPHE** (tri-a-dèl-f'), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines sont réunies en trois faisceaux, par leurs filets.

— ÉTYM. *Tri*..., et ἀδελφὸς, frère.

TRIAGE (tri-a-j'), *s. m.* || **1°** Action de trier. Le membre [du conseil] de la régence viendrait accompagné des deux maîtres des requêtes avec qui il en aurait fait [des placets] les renvois et les triages, ST-SIM. 423, 119. Aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers pour en faire après moi le triage, J. J. ROUSSEAU, *Confess.* XI. || Action d'enlever à la main les pailles ou autres corps étrangers dont la batterie n'aurait pu débarrasser la laine. || Action par laquelle on sépare les différents caractères d'imprimerie qui sont mêlés. || Opération par laquelle on visite les feuilles de papier pour en ôter les petites taches et séparer les feuilles déchirées. || Opération par laquelle on sépare une partie métallique du minerai d'avec la roche dont cette partie est enveloppée. || Terme de monnaie. Opération qui consiste à trier les pièces qui excèdent le poids pour les refondre. || **2°** Absolument, personnes choisies. Il ne faut pas qu'il [Ménage] demeure seul; la variété et la cohue lui plaisent, comme le triage plaît aux autres, *Anti-menagiana*, p. 187. La comtesse d'Ayen et Mme de Caylus excellèrent à les jouer [Esther et Athalie] devant le roi et le triage le plus étroit et le plus privilégié chez Mme de Maintenon, ST-SIM. 66, 102. || **3°** Terme d'eaux et forêts. Certains cantons de bois, eu égard aux coupes qu'on en fait. On coupe cette année tant d'arpents dans tel triage. || Se dit plus ordinairement de la circonscription dans laquelle est renfermée la surveillance d'un garde.

— HIST. XIV° s. De cecy l'on n'est incertain Au cas d'un commun labouraige, Voir que du bled se faict triage, *Tr. d'alchim.* 816. || XVI° s. Qu'on le rende [le jeune homme] delicat au chois et triage de ses raisons, et aymant la pertinence et par consequent la briefveté, MONT. I, 167. Il y a un puits dans les bois, au triage de la vente aux brebis, ALCRIPPE, *Nouv. fabrique des exc. traits de verité*, édit. JEANNET, p. 28.

— ÉTYM. *Trier*.

† **TRIAILLE** (tri-â-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Chez les cartiers, cartes de qualité inférieure, de rebut.

— ÉTYM. *Trier*.

TRIAIRE (tri-ê-r'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Nom donné aux soldats appartenant au corps de vétérans qui formait la troisième ligne d'une armée romaine. Un brave triaire. Ce fut un triaire qui apporta cette nouvelle.

— ÉTYM. Lat. *triarii*, de *tres*, trois.

† **TRIAKÈNE** (tri-a-kè-n'), mauvaise orthographe pour triachaine.

† **TRIALOGUE** (tri-a-lo-gh'), *s. m.* Titre d'un ouvrage de Jean Wiclef, qui après lui souleva la Bohême.

— ÉTYM. Mot fait sur le modèle de *dialogue*, et doublement mal fait; car *tria* ne veut pas dire

trois, et dans *dialogue dia* ne veut pas dire deux, mais est la prép. διά.

† **TRIALUMINIQUE** (tri-a-lu-mi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient trois fois autant d'alumine que le sel neutre correspondant.

† **TRIAMMONIQUE** (tri-a-mmo-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient trois fois autant d'ammoniaque que le sel neutre correspondant.

† **TRIANDRE** (tri-an-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a trois étamines.

— ÉTYM. *Tri*..., et ἀνήρ, homme, mâle.

TRIANDRIE (tri-an-drie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné qui renferme les plantes à trois étamines.

† **TRIANDRIQUE** (tri-an-dri-k'), *adj.* Qui appartient à la triandrie.

TRIANGLE (tri-an-gl'), *s. m.* || **1°** Terme de géométrie. Figure qui a trois côtés et trois angles. Nous savons bien à peu près, avec le secours des triangles, qu'il y a environ trente millions de nos grandes lieues géométriques de la terre au soleil, VOLT. *Phil. ignor.* 11. Un triangle est composé de trois angles et de trois côtés; en général, si trois de ces choses sont données, on connaît par le calcul les trois autres, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 115. || Triangle équilatéral, triangle qui a les trois côtés égaux. || Triangle isocèle, celui qui a deux côtés égaux. || Triangle scalène, celui qui a les trois côtés inégaux. || Triangle rectangle, celui qui a un angle droit. L'empereur Cang-hi assura de nos jours au P. Parennin.... que l'empereur Yu s'était servi des propriétés du triangle rectangle pour lever un plan géographique d'une province, il y a plus de 3960 années, VOLT. *Mœurs*, 1. || Triangle obtusangle, celui qui a un angle obtus. || Triangle acutangle, celui qui a les trois angles aigus. || Triangle plan, triangle formé par des droites. || Triangle sphérique, celui dont les côtés sont des arcs de grands cercles de la sphère. Les triangles rectilignes ne peuvent avoir qu'un angle droit; il n'en est plus de même de triangles sphériques, DELAMBRE, *Abrégé astr.* 4. || **2°** Il se dit des triangles qu'on forme sur le terrain, pour les mesures géodésiques. Le colonel Mudge.... reconnut qu'il était possible de lier les Orcades aux îles Shetland par des triangles dont les sommets s'appuieraient sur les îles, ou plutôt sur les rochers intermédiaires de Faira et de Foula, BIOT, *Instit. Mém. Acad. sc.* t. III, p. CXIV. || **3°** Triangle arithmétique, arrangement, en forme de triangle, des nombres figurés des divers ordres. || **4°** Objet de forme triangulaire. Une tête [d'un dragon vu en songe] sortait en forme de pupitre, Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins, Surpassait en grosseur nos plus épais lutrins, BOIL. *Lutr.* IV. Nous avons peine à concevoir ce que le redoutable triangle de feu imprimé dans la nue peut avoir de ridicule en poésie, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 3. Adorant l'essence inconnue, Les saints, les martyrs glorieux, Contemplaient sous l'ardente nue Le triangle mystérieux, V. HUGO, *Odes*, I, 10. || Un des attributs de la franc-maçonnerie. || Sorte d'équerre. || **5°** Terme d'anatomie. Triangle recto-uréthral, espace compris entre le rectum et l'urèthre. || Terme de chiromancie. Partie située au milieu de la main. || **6°** Terme de musique. Instrument d'acier en triangle, qu'on frappe à l'intérieur avec une tringle de même métal pour accompagner certains airs de musique. || **7°** Terme de fortification. Ouvrage dont les trois angles sont fermés par des bastions coupés ou des demi-bastions. || **8°** Terme de marine. Sorte d'échafaud qui sert à travailler sur les côtes d'un vaisseau en construction ou en réparation. || Se dit de trois barres du cabestan qu'on attache autour des grands mâts, lorsqu'on veut les racler et les nettoyer. || **9°** Terme de liturgie. Se dit de trois cierges qu'on allume le samedi saint, quand on fait le feu nouveau. || **10°** Constellation de l'hémisphère boréal (avec un T majuscule). || Triangle austral, constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats. || **11°** Espèce de couleuvre. || **12°** *Adj.* Qui a la forme d'un triangle. Toutes les croix seront marquées et contremarquées à la branche principale, celles à pied triangle aux trois faces du pied, et celles à pied ovale au bouge, *Réglem. orfév.* 30 déc. 1679.

— HIST. XIV° s. ...Et quatre faces semblables et egales desquelles chescune est un triangle à trois coustés egaulx, ORESME, *Éth.* 24. || XV° s. Il n'y a païs ne triangle [coin de terre], Qu'ils n'aient tout fait affamer, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 28. Si avoit veu et advisé une grosse tour qui boutoit en avant le fossé, et faisoit le triangle [l'angle] de mur, de laquelle tour le guet pouvoit voir en bas, *le Jouvencel*, f° 25, dans LACURNE. || XVI° s. Troys chaisnes bien artificiellement faictes, lesquelles.... comprenoyent en figure triangle une lame de fin or, RAB. V, 41.

— ÉTYM. Provenç. *triangle;* espagn. et ital. *triangulo;* du latin *triangulus*, de *tri*..., et *angulus*, angle.

TRIANGULAIRE (tri-an-gu-lê-r'), *adj.* || **1°** Qui a trois angles. La Sicile est la plus grande et la plus considérable de toutes les îles de la mer Méditerranée; elle est de figure triangulaire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 248. Byzance.... est située sur un promontoire dont la forme est à peu près triangulaire, BARTHÉL. *Anach.* ch. II. || Prisme triangulaire, prisme dont la base est un triangle. || Dodécaèdre triangulaire, solide composé de douze triangles parallèles deux à deux, et se réunissant six par six en un point du même axe. || Nombres triangulaires, espèce de nombres polygones dont les unités peuvent être disposées en forme de triangles. || **2°** Terme d'anatomie. Le muscle triangulaire des lèvres, ou, substantivement, le triangulaire des lèvres, muscle qui naît de la face externe de la mâchoire inférieure, et s'étend jusqu'au coin de la bouche, en resserrant ses fibres en forme de triangle. || Triangulaire du sternum, muscle situé à la face interne du sternum. || **3°** *S. m.* Sorte de lézard.

— HIST. XIII° s. C'est li cercles trianguliers, Et li triangle circuliers, Qui en la Vierge s'ostela, *la Rose*, 19337. || XVI° s. Une aiguille unie, ayant la pointe triangulaire, PARÉ, VII, 8.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *triangular;* ital. *triangolare;* du latin *triangularis*, de *triangulus*, triangle.

† **TRIANGULAIREMENT** (tri-an-gu-lê-re-man), *adv.* En forme de triangle.

TRIANGULATION (tri-an-gu-la-sion), *s. f.* || **1°** Ensemble des opérations géodésiques qui ont pour objet de déterminer la position des sommets des triangles, sur lesquels on doit appuyer les opérations de détail qui serviront à faire le lever d'une partie d'un pays, ou dont on doit conclure la longueur d'une certaine ligne. La triangulation du royaume se lie à celle du Piémont, laquelle se rattache elle-même à la triangulation de la Lombardie, PUISSANT, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 224. || **2°** Terme de marine. Opération qui a pour but de déterminer la position de points de la surface du globe à l'aide de triangles.

— ÉTYM. *Trianguler*. Le lat. *triangulatio* veut dire qualité d'une chose triangulaire.

† **TRIANGULÉ, ÉE** (tri-an-gu-lé, ée), *part. passé* de trianguler. Qu'on a partagé en triangles, dont on a fait la triangulation. Terrain triangulé. La moitié de la France est triangulée, le reste le sera sous peu.

† **TRIANGULER** (tri-an-gu-lé), *v. a.* Diviser en triangles, faire la triangulation. Trianguler un terrain, un champ, pour en mesurer la superficie.

— ÉTYM. Lat. *triangulus* (voy. TRIANGLE).

† **TRIANON** (tri-a-non), *s. m.* Se dit de pavillons annexés à un château royal, avec des jardins renfermés dans le parc de celui-ci. Le Trianon de Versailles avait fait naître à tous les particuliers le désir d'en avoir, *Mercure galant*, 1672.

† **TRIARDS** (tri-ar), *s. m. pl.* Chez les cartiers, cartes du troisième triage.

† **TRIARGENTIQUE** (tri-ar-jan-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel argentique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIAS** (tri-as'), *s. m.* Terme de géologie. Formation qui succède immédiatement au lias dans l'ordre descendant.

— ÉTYM. Ainsi dit de τριάς, triade ou groupe triple, parce que le trias se divise en trois formations distinctes : les marnes irisées, le calcaire coquillier et le grès bigarré.

† **TRIASIQUE** (tri-a-zi-k'), *adj.* Terme de géologie. Terrain triasique, ou nouveau grès rouge, groupe de terrains principalement composés de grès, de marnes et de calcaires.

† **TRIATOMICITÉ** (tri-a-to-mi-si-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité d'un atome triatomique.

† **TRIATOMIQUE** (tri-a-to-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un atome qui a trois points d'attraction, qui peut se combiner avec un, deux, trois équivalents. La glycérine est triatomique.

† **TRIAURIQUE** (tri-ô-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel aurique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRIBADE (tri-ba-d'), *s. f.* Terme qu'on évite d'employer. Femme qui abuse de son sexe avec une autre femme.

— ÉTYM. Τριβάς, de τρίβειν, frotter.

† **TRIBAL, ALE** (tri-bal, ba-l'), *adj.* Qui vit en tribu. || Le pluriel masculin est tribals : les Indiens tribals.

— ÉTYM. Voy. TRIBU.

† **TRIBALLE** (tri-ba-l'), *s. f.* Morceau de fer qui sert aux pelletiers ou fourreurs pour assouplir les peaux.

† **TRIBALLER** (tri-ba-lé), *v. a.* Passer les peaux par la triballe pour les assouplir.

— ÉTYM. C'est l'anc. verbe *triballer*, agiter, remuer, le même que *trimballer*.

† **TRIBART** (tri-bar), *s. m.* Bâton que l'on pend au cou d'un chien, pour l'empêcher de chasser ou de courir dans les vignes. || Carcan composé de trois bâtons, qu'on met au cou des cochons, pour qu'ils ne puissent passer à travers les haies.

† **TRIBARYTIQUE** (tri-ba-ri-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel barytique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIBASICITÉ** (tri-ba-zi-si-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité d'un acide tribasique.

† **TRIBASIQUE** (tri-ba-zi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit des sels qui contiennent trois équivalents de base pour un d'acide. || Acide tribasique, acide qui, en combinaison, ne peut être neutralisé que par trois équivalents d'une base. L'acide le plus oxygéné du phosphore est tribasique.

† **TRIBOMÈTRE** (tri-bo-mè-tr'), *s. m.* Instrument propre à mesurer la force du frottement.

— ÉTYM. Τρίβειν, frotter, et μέτρον, mesurer.

TRIBORD (tri-bor), *s. m.* || **1°** Terme de marine. Côté droit du navire quand on regarde l'avant. Faire feu de tribord et de bâbord. || Tribord à la barre! ordre de mettre la barre du gouvernail à tribord. || Fig. Faire feu de tribord et de bâbord, faire usage de tous ses moyens, de toutes ses ressources. || **2°** L'une des deux moitiés de l'équipage faisant alternativement le quart avec l'autre.

— ÉTYM. Corruption de *stribord*, de l'islandais *styribord;* anglo-sax. *steor-bord;* composé de *styri*, *steor*, gouvernail, et *bord :* bord du gouvernail, dans le moyen âge et les marines du Nord le gouvernail étant à droite.

† **TRIBORDAIS** (tri-bor-dê), *s. m.* Terme de marine. Membre de la portion de l'équipage qui fait le quart nommé tribord.

† **TRIBOUIL** (tri-boull, *ll* mouillées), *s. m.* Ancien terme populaire. Agitation, trouble, embarras. Comités, clubs, faisant un tribouil effroyable, CHATEAUBR. *Mém.* t. V, p. 268.

— HIST. XIII° s. L'evesques me fit escommunier; dont il ot [il y eut], à un parlement qui fu à Paris, grant tribouil de moy et de l'evesque, JOINV. 291. || XV° s. Hellas! fait-elle, tant Dieu me veult grant mal, quant il me mist en tel triboil, *Les 15 joyes de mariage*, p. 29.

— ÉTYM. Nom verbal de *tribouiller;* provenç. *tribol;* espagn. *tribulo;* ital. *tribolo*.

† **TRIBOUILLER** (tri-bou-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Ancien terme populaire. Être agité. Je me sens tout tribouiller le cœur quand je te regarde, MOL. *G. Dandin*, II, 1. Ah! que je l'aime! je le sens bien en ce moment; le sang me tribouille partout, CAMPISTRON, *l'Amante amant*, I, 2.

— ÉTYM. Ce paraît être une forme altérée de l'ancien verbe *tribouler*, dit aussi *tribuler* et *tribler*, qui représente le lat. *tribulare* (voy. TRIBULATION); provenç. *trobolar*, *tribolar;* espagn. *tribular;* ital. *tribolare*. En Normandie, on appelle *tribouillade* les œufs brouillés.

† **TRIBOULET** (tri-bou-lè), *s. m.* || **1°** Nom d'un fou de Louis XII et de François I^er^. || Servir de Triboulet, faire rire, défrayer la compagnie. || **2°** Il s'est dit, par extension, d'un homme gros et court. || **3°** Nom donné anciennement à des parties de la fressure. Dites-lui que j'ai trouvé une meilleure invention pour le potage des pauvres.... je prends, au lieu du boisseau qui vaut 50 sous, un petit mouton ou des fressures ou des triboulets qui ne coûtent pas tant; je fais cuire la viande, puis on la retire, on la hache par petits morceaux, et on coupe aussi le pain, *Lett. de la mère Angélique à la célérière de Port-Royal*, 17 janv. 1649, dans FEILLET, *Misère au temps de la Fronde*, p. 229. || **4°** Nom qu'on donne en Bretagne à la culbute.

|| 5° Cylindre de bois dont l'orfévre se sert pour arrondir.

— ÉTYM. C'est le nom propre qu'on trouve usité très-anciennement : Si le metron en la charete, Et nostre garçon Tribolez Iert avec nos, se vos volez, *Ren.* 16313. Il est probable que *triboulet* vient de *tribouler* ou *tribouiller*. On comprend que *tribouler* au sens de culbute ait même origine; mais la trace se perd pour *triboulet*, fressure, à moins qu'on n'y voie une altération du poitevin *tribalée*, morceaux de porc cuits dans un chaudron plein de graisse. Au XV° siècle on trouve : Ung petit livre appelé triboulet, couvert de noir, *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 364; ce livre a-t-il été ainsi nommé parce qu'il parlait de quelque *Triboulet?*

† **TRIBRAQUE** (tri-bra-k'), *s. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Pied d'un vers grec ou latin composé de trois syllabes brèves.

— ÉTYM. Τρίβραχυς, de τρὶ, trois, et βραχὺς, bref.

TRIBU (tri-bu), *s. f.* || 1° Certaine division du peuple, chez quelques nations anciennes. Romulus commença par distribuer tous les citoyens en tribus et en légions, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 3° part. 2. Épicure était Athénien, du bourg de Gargette, et de la tribu d'Égée, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Épicurisme*). Les Athéniens sont partagés en dix tribus, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. Il n'y en eut d'abord que trois [divisions du peuple romain]; d'où vint, suivant l'opinion commune, le nom de tribu que ces divisions conservèrent, lors même que le nombre en fut augmenté, BERNARDI, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 288. L'hymen dont la solennité Unit la tribu sainte à la tribu guerrière, C. DELAV. *Paria*, III, 7. || À Rome, tribus urbaines, celles qui habitaient la ville; tribus rustiques, celles qui vivaient à la campagne. C'était une ignominie d'être transféré d'une tribu rustique dans une tribu urbaine, et même dans une tribu rustique inférieure à celle où l'on se trouvait d'abord placé, BERNARDI, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 289. || 2° Chez les Juifs, tous ceux qui étaient sortis d'un des douze patriarches. Saül lui répondit : Ne suis-je pas de la tribu de Benjamin, qui est la plus petite d'Israël? SACI, *Bible, Rois*, I, IX, 21. Rompez vos fers, tribus captives, RAC. *Esth.* III, 9. Les Israélites étaient divisés en douze tribus : il y avait aussi douze tribus d'Ismaélites, et douze tribus de Perses, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. V, 2° part. p. 38, dans POUGENS. || La tribu sacrée, la tribu sainte, la tribu de Lévi, qui était vouée au culte. Et Dieu n'est plus servi que dans la tribu sainte, RAC. *Athal.* III, 7. || Par allusion, dans le style de la chaire, la tribu sacrée, la tribu sainte, l'ordre ecclésiastique. || 3° Peuplade, petit peuple faisant partie d'une grande nation. Une tribu de Germains. Une tribu d'Arabes. Une tribu de sauvages. Hélas! nous espérions.... Que sur toute tribu, sur toute nation, L'un d'eux établirait sa domination, RAC. *Athal.* I, 1. || Familièrement, gens de toutes nations et de toutes tribus, gens de toute espèce. Ne pouvoir se passer de diseurs de riens, d'écoliers, de précieuses ridicules, de fainéants de toutes nations et de toutes tribus? *Anti-Ménagiana*, p. 187. || 4° Familièrement. Les divers membres d'une famille. J'embrasse tout ce qui est autour de vous; j'ai bien envie de savoir où va votre tribu, SÉV. 17 mars 1680. || Il se dit, en un sens analogue, des animaux et des végétaux La grande tribu des petits oiseaux de rivage, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 220. Il aperçut une tribu de thons qui suivait tranquillement les sinuosités de la côte, et s'engageait dans le filet par une ouverture ménagée à cet effet, BARTHÉL. *Anach.* ch. 74. Mais, lorsqu'un chêne antique ou lorsqu'un vieil érable, Patriarche des bois, lève un front vénérable, Que toute sa tribu, se rangeant à l'entour, S'écarte avec respect, et compose sa cour, DELILLE, *Jardins*, II. || 5° Terme d'histoire naturelle. Division établie dans les familles. La tribu renferme un ou plusieurs genres. La famille des caryophyllées se divise en deux tribus : les silénées et les alsinées. || 6° Fig. Coterie, parti. Son esprit [du duc de Noailles] et sa tribu si établie lui donnait de la crainte [au régent], ST-SIM. 480, 207. || Se disait des subdivisions des quatre nations dans l'université de Paris. || Se disait d'une certaine quantité de moines qui avaient un supérieur particulier soumis à l'abbé.

— HIST. XIV° s. Lignies, c'est tribus en latin, BERCHEURE, f° 21, *verso.* || XVI° s. Qu'il y ait eu du commencement à Rome trois lignées seulement, et non plus, le mot mesme de tribus qui signifie lignée le tesmoigne; car ainsi les appellent encores les Romains, et tribuns ceulx qui en sont chefs, AMYOT, *Rom.* 30.

— ÉTYM. Provenç. *trip, trep;* espagn. *tribu;* ital. *tribù, tribo;* du lat. *tribus*, qui représente, d'après Saumaise, le grec τριττὺς, τριτὺς, éolien τριππὺς, la troisième partie de la φυλὴ ou *gens*. Au contraire, Corssen, *Misspr.* I, 163, le tire de *tri*, trois, et un radical *bu*, représentant le sanscr. *bhu*, le latin *fu*, le grec φύω, être.

TRIBULATION (tri-bu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Affliction, adversité. Serait-il point, compère, à votre passion Arrivé quelque peu de tribulation? MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Tout le monde a ses tribulations, SÉV. 512. Le mal [la maladie de votre frère], en me faisant une petite tribulation, m'ôte cette crainte que me donne toujours une joie sans nuage, ID. 9 oct. 1680. Ce fut alors que commencèrent les tribulations d'auteur, MARMONTEL, *Mém.* III. || En un sens particulier, l'adversité considérée dans un sentiment religieux. Pensez en quel danger est leur salut dans cette maudite terre de tribulation et d'angoisse, PATRU, 3° *plaidoyer.* Ce sont des tribulations, il est vrai, mais des tribulations salutaires, BOURDAL. *Myst. Asc. de J. C.* t. I, p. 415. Tandis que tant d'infortunés mangent un pain de tribulation et d'amertume, la terre ne semble produire que pour vous seuls, le soleil ne se lever et se coucher que pour vous seuls, MASS. *Pet. Carême. Vices et vert. des grands.*

— REM. Tribulation ne se dit dans le style sérieux que des afflictions morales. Dans le style moqueur ou goguenard, il peut s'appliquer aux souffrances physiques. Qui est-ce qui peut s'assujétir à un rôle pareil, si ce n'est le misérable qui trouve là, deux ou trois fois la semaine, de quoi calmer la tribulation de ses intestins? DIDEROT, *le Neveu de Rameau.*

— HIST. XII° s. E vus encuntre avez degeté Deu vostre Seigneur, ki vus salvad de tuz voz mals e de tutes vos tribulatiuns, *Rois*, p. 35. Ayez nes [même] glore en la tribulation, si cum dist li apostles, ST BERN. 565. || XIII° s. Seneschal, fist li roys, de teles tribulacions quant elles aviennent aus gens.... dient les sains que ce sont les menaces de nostre Seigneur, JOINV. 286. || XIV° s. Tribulacion ou adversité, ORESME, *Éth.* 25. || XV° s. Ainsi par toutes terres estoit en ce temps le monde en tribulation et en guerre, FROISS. II, II, 225. En cette tribulation [crainte d'être attaqués] demeurerent ceux en ce faubourg, ID. I, I, 32. || XVI° s. Lorsque les vrais catholiques tombent en tribulation, pour cela leur ame n'est point troublée, LANOUE, 516.

— ÉTYM. Provenç. *trebulatio, tribolacio;* esp. *tribulacion;* ital. *tribulazione*, du lat. *tribulationem*, de *tribulare*, tourmenter, proprement presser avec la herse, de *tribulum*, sorte de herse, qui vient du grec τρίβολος, herse, où τρι, ayant l'ι long, représente τρίβω, écraser, plus un suffixe.

† **TRIBULE** (tri-bu-l'), *s. m.* Genre de la famille des zygophyllées, dit autrefois herse, dans lequel on distingue : 1° le tribule terrestre, dit vulgairement herse et rasèle; 2° le tribule cistoïde, appelé à Cayenne croix de chevalier; 3° le tribule aquatique ou tribule d'eau, nom vulgaire de la trappe nageante (onagrariées), dite aussi macre; 4° le nom de tribule aquatique a été donné en outre, par certains auteurs, au potamogéton crispé (naïadées) de Linné; 5° le tribule sylvestre et le tribule des bois, noms donnés, à tort, à la caucalide grandiflore de Linné; on ne la trouve pas dans les bois (LEGOARANT).

— ÉTYM. Lat. *tribulus*, plante, grec τρίβολος, tribule et instrument à trois pointes, de τρὶ, et βόλος, coup.

TRIBUN (tri-bun), *s. m.* || 1° Tribuns militaires, magistrats qui, à Rome, furent temporairement revêtus de l'autorité des consuls. || Tribuns de légion, officiers supérieurs qui commandaient tour à tour une légion. Il y avait six tribuns dans chaque légion. || 2° À Rome, tribun de la plèbe, magistrat chargé de défendre les droits et les intérêts de la plèbe. Les lois sacrées établirent des tribuns qui pouvaient, à tous les instants, arrêter les entreprises des patriciens, MONTESQ. *Esp.* XI, 14. Cicéron croit que l'établissement des tribuns de Rome fut le salut de la république, ID. *ib.* V, 11. || 3° Fig. Démagogue, factieux. Je me croyais dans la nécessité ou de subir avec lui le joug du monde le plus honteux, ou de m'ériger purement et simplement en tribun du peuple, qui est le parti du monde le moins sûr et même le plus bas, toutes les fois qu'il n'est pas revêtu de force, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 265, dans POUGENS. || 4° En France, membre du tribunat, corps politique qui avait été créé par la constitution de l'an VIII. On a l'air de se demander.... si c'est bien le probe et austère Carnot.... l'ancien tribun éliminé...., VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XIII.

— HIST. XII° s. E après, Judas establi conestables sor le pople e tribuns e centurions, *Machab.* I, 3. || XIV° s. Tribun de plebe estoient certains magistraz qui estoient du plebe et esleus par le plebe, pour aider le plebe contre les peres et contre le senat, BERCHEURE, f° 3.

— ÉTYM. Lat. *tribunus*, de *tribus*, tribu.

TRIBUNAL (tri-bu-nal, au pluriel, tribunaux), *s. m.* || 1° Siége du juge, du magistrat. Être assis sur un tribunal. Plus grand aux yeux de Dieu lorsque, dans le fond d'une sombre allée et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice, FLÉCH. *Lamoignon.* || 2° Juridiction d'un magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble; les magistrats mêmes. Tribunal civil. Tribunal criminel. Tribunal de première instance. Tribunal d'appel. La justice passe du prince dans les magistrats, et du trône elle se répand dans les tribunaux, BOSS. *le Tellier.* Un tribunal de sang te condamne au supplice, VOLT. *Alz.* V, 4. Il fallut toujours rendre la justice; point de société sans tribunal, ID. *Hist. parl. av.-propos.* || Prendre la voie des tribunaux, avoir recours à la justice pour faire décider une affaire. || Tribunal révolutionnaire, celui qui fut établi par la Convention en 1793. || Tribunal de famille, assemblée de parents qui jugent les contestations élevées entre mari et femme, père et mère, frère et sœur, etc. || Le tribunal des maréchaux de France, l'assemblée des maréchaux de France devant laquelle se portaient certaines affaires relatives au point d'honneur. || À Rome, tribunal domestique, assemblée d'agnats présidée par le père de famille pour punir certains méfaits domestiques. L'institution du tribunal domestique suppléa à la magistrature établie chez les Grecs, MONTESQ. *Esp.* VII, 10. || 3° Lieu où siégent des juges. Le peuple au tribunal précipite ses pas, VOLT. *Tancr.* III, 3. || 4° Le tribunal de la pénitence, ou, simplement, le tribunal, le confessionnal, où le prêtre administre le sacrement de la pénitence. Ces tribunaux de miséricorde, qui justifient ceux qui s'accusent, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je dois demain, je dois dans quelques jours comparaître au tribunal de la pénitence, BOURDAL. 13° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 374. Et cependant vous vous retrouvez le même au sortir du tribunal, MASS. *Carême, Rechute*, 1. || 5° Le tribunal de Dieu, la justice de Dieu. Si, sortant du palais des rois, elle [Mme de Montausier] se fût trouvée devant le tribunal de Dieu, je ne parlerais de sa mort qu'en tremblant, FLÉCH. *Mme de Mont.* Ce fut alors qu'elle [Mme d'Aiguillon] épancha son âme devant Dieu, avant qu'elle parût devant son redoutable tribunal, ID. *Aiguillon.* || 6° Il se dit de la juridiction de choses morales que l'on considère comme des juges. Le tribunal de l'opinion publique, de la postérité. L'honneur a son tribunal, et la médisance a le sien, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 5. || 7° Fig. Ce qui juge en nous-mêmes. Le tribunal de la conscience. Quel plus doux sommeil, plus libre et plus tranquille, se peut-on imaginer, que celui qui se prend après s'être recueilli de la sorte [avoir fait son examen de conscience chaque soir], avoir rendu de tels comptes devant le tribunal intérieur et s'être endormi sur de semblables méditations? LAMOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Sénèque.* Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le premier tribunal où il monta [M. de Lamoignon] fut celui de sa conscience pour y sonder le fond de ses intentions, FLÉCH. *Lamoignon.* || 8° Fig. Un tribunal de littérature, un salon où l'on s'occupe de littérature et de choses d'esprit. J'aimerais cent fois mieux une fille simple et grossièrement élevée qu'une fille savante et bel esprit qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la pédante, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 9° Terme d'architecture. La partie postérieure des basiliques, qui a souvent la forme d'un hémicycle.

— HIST. XV° s. Lors le commanda Pilate amener devant luy à son siege tribunal, où il se seoyt, *Perceforest*, t. VI, f° 123.

— ÉTYM. Prov. et esp. *tribunal*; ital. *tribunale*; du lat. *tribunal*, dérivé de *tribunus*, tribun.

TRIBUNAT (tri-bu-na : le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Charge de tribun. || Temps de l'exercice de cette charge. || 2° En France, sous la constitution de l'an VIII, assemblée qui concourait à la formation de la loi.

— HIST. XVI° s. Il obtint l'office de tribun du peuple; et en ce tribunat il meit en avant une loy touchant les elections, AMYOT, *Marius*, 4.

— ÉTYM. Lat. *tribunatus*, de *tribunus*, tribun.

TRIBUNE (tri-bu-n'), *s. f.* || 1° Lieu élevé d'où les orateurs grecs et romains haranguaient le peuple. Monter à la tribune. La tribune aux harangues était une espèce d'échafaud solidement établi et à demeure, avec un siége pour les magistrats, qui seuls avaient droit d'y monter et d'y haranguer le peuple, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 132. || 2° Aujourd'hui, dans les assemblées délibérantes, lieu élevé d'où parlent les orateurs. La tribune de la chambre des députés. Que de périls la tribune orageuse Offre aux vertus qui l'osent affronter! BÉRANG. *Malade*. L'exposé sur notre situation morale que le ministre de la police générale [Fouché] apportait à la tribune, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, X. || L'éloquence de la tribune, le genre d'éloquence propre aux débats des assemblées politiques. L'éloquence n'a plus de tribune; mais la chaire en est une encore pour cette morale sublime que rend plus pure et plus touchante la sainteté de ses motifs, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 105. || La tribune sacrée, la chaire où montent les ecclésiastiques pour parler au peuple. Votre fils est bègue, ne le faites pas monter à la tribune; votre fille est née pour le monde, ne l'enfermez pas parmi les vestales, LA BRUY. II. || 3° Lieu élevé et réservé dans les églises, dans les grandes salles d'assemblées publiques. Mlle de Fontanges est d'une beauté singulière, elle paraît à la tribune comme une divinité; Mme de Montespan de l'autre côté, autre divinité, SÉV. 397. Elle avait un appartement dans un couvent de religieuses et une tribune à l'église des Capucins, mais avec autant de mystère que les femmes galantes de ce temps-là avaient de petites maisons, MARMONTEL, *Mém.* VI. La tribune de la feue reine [Marie-Thérèse] avait toujours été vide et fermée depuis sa mort; le roi ouvrit lui-même cette tribune, et fit entrer Mme de Maintenon, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 240, dans POUGENS. || Fig. Les affreux spectateurs [damnés] d'un affreux sénat [démons] prennent leurs rangs dans les tribunes brûlantes, CHATEAUBR. *Mart.* VIII. || 4° Tribune d'orgues, grande tribune où est placé le buffet d'orgues, dans une église. || 5° Balcon autour de la lanterne d'un dôme. || 6° Dans les bibliothèques publiques, galerie ou balcon qui court autour des murs à moitié d'étage. || 7° Dans la galerie des Offices, à Florence, salon où l'on a réuni les plus belles toiles et les plus belles sculptures; c'est à l'imitation de cette tribune qu'on a fait le salon carré au Louvre. Nous aurions composé avec ces maîtres si contestés alors, si admirés aujourd'hui, une sorte de tribune ou de salon carré romantique capable de se soutenir à côté des plus belles œuvres anciennes, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journal officiel* du 14 févr. 1870.

— ÉTYM. Bas-lat. *tribuna*, qui paraît provenir du latin *tribunal*, siége élevé.

TRIBUNITIEN, IENNE (tri-bu-ni-siin, siè-n'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Qui appartient au tribunat. Ses successeurs [d'Auguste], outre la puissance tribunitienne, accumulèrent les titres de César, d'Auguste, de grand pontife, de proconsul, d'empereur, de père de la patrie, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 3° part. 2. || Terme de numismatique. Puissance tribunitienne, se dit d'une médaille impériale, qui indique depuis combien d'années l'empereur exerçait la puissance tribunitienne. || Fig. Éloquence tribunitienne, se dit des discours fougueux d'un démagogue.

— HIST. XIV° s. La puissance tribunicienne, BERCHEURE, f° 84.

— ÉTYM. Lat. *tribunitius*, de *tribunus*, tribun.

TRIBUT (tri-bu; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des tri-bu-z onéreux), *s. m.* || 1° Ce qu'un État paye ou fournit à un autre État pour marque de dépendance. Après divers avis on résout, on conclut D'envoyer hommage et tribut [à Alexandre], LA FONT. *Fabl.* IV, 12. Carthage fut obligée à payer tribut, BOSS. *Hist.* I, 8. Affranchir l'Espagne de l'infâme tribut de cent filles que son oncle Mauregat avait accordé aux Maures, ID. *Hist.* I, 11. Pompée.... content du tribut qu'il leur imposa.... leur laissa leur prince [aux Juifs] avec toute la juridiction, ID. *Hist.* II, 10. La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux et quelques vaches que Pepin avait exigé d'eux; et cette guerre dura trente années, VOLT. *Mœurs*, 15. Le souverain de la Perse osa demander un tribut au vainqueur; Albuquerque fit apporter, devant l'envoyé, des boulets, des grenades et des sabres : voilà, leur dit-il, la monnaie des tributs que paye le roi de Portugal, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 14. || Enfants de tribut, les enfants que le Grand Seigneur lève en certains pays par forme de tribut sur les chrétiens qui sont ses sujets. || 2° Impôt que lèvent les gouvernements. Ils [les sénateurs, à Rome] déchargèrent le menu peuple de tout impôt, ajoutant que les pauvres payaient un assez grand tribut à la république, en nourrissant leurs enfants, BOSS. *Hist.* III, 6. Lorsqu'il fut question de payer le tribut à César, MASS. *Carême, Aumône*. Les tributs doivent être si faciles à percevoir et si clairement établis, qu'ils ne puissent être augmentés ni diminués par ceux qui les lèvent, MONTESQ. *Esp.* XIII, 10. Il n'y a point d'État où l'on ait plus besoin de tributs que dans ceux qui s'affaiblissent, ID. *Rom.* 18. || 3° Fig. Ce qu'on est obligé d'accorder, de souffrir, de faire. L'estime et le respect sont de justes tributs Qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus, CORN. *Sertor.* III, 2. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.... Des soucis dévorants c'est l'éternel asile.... L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Tout le monde en ce pays a eu des rhumatismes, ou des fluxions sur la poitrine, choisissez.... ainsi il fallait bien payer le tribut d'une façon ou d'une autre, SÉV. 247. Elle [Mme de Luynes] avait payé le tribut de l'humanité l'année passée par une grande maladie, et la voilà morte un an après, ID. 5 nov. 1684. Quel qu'il soit, il paiera son tribut aux douleurs, DELILLE, *Imag.* III. À son penchant toujours il faut payer tribut, COLLIN D'HARLEV. *Vieill. et jeun. gens*, II, 12. || Payer le tribut à la mer, se dit d'un homme qui, embarqué pour la première fois, a le mal de mer. || Payer le tribut à la nature, mourir. C'est une loi de la nature, que ce qui est mortel doit le tribut à la mort, BOSS. 1^{er} *sermon, Assompt. de la Ste Vierge*, 1. || 4° Dans le langage de la galanterie, hommage amoureux. Le plus parfait objet dont je serais charmé N'aurait point mes tributs, n'en étant point aimé, MOL. *Dép. am.* I, 3. Son mari [de Mme de Vins] a donc payé le tribut aux yeux de Mme D***; vous lui apprendrez comme il faut en être jalouse, SÉV. 30 juin 1680. Peut-être sans colère Alliez-vous de mon cœur recevoir le tribut, RAC. *Bérén.* I, 4. || 5° Rétribution. Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime Tirer de son travail un tribut légitime, BOIL. *Art p.* IV. Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles Que payait à leur art le luxe de nos villes [il s'agit de l'établissement des manufactures sous Louis XIV], ID. *Épît.* I. || 6° Fig. et poétiquement. Les fleuves portent à la mer le tribut de leurs ondes, ils s'y jettent.

— REM. Il ne faut pas confondre payer tribut et payer le tribut. Payer tribut, c'est être tributaire. Payer le tribut, c'est acquitter l'imposition fixée.

— HIST. XI° s. E le treüd d'Espagne la grant tere, *Ch. de Rol.* LII. || XII° s. E rechut de ces citez David, cume sires, servises e truud, *Rois*, p. 146. || XIII° s. Il me retenoient le treü Que trestuit homme m'ont deü, *la Rose*, 19531. || XV° s. Si nous avions jà jusques à mille lances, nous ferions un si grand treü en Angleterre qu'il y parroit [paraîtrait] quarante ans à venir, FROISS. II, II, 220. Jà estoit venu Bouciquaut en l'age et au temps que amour naturellement a coustume de prendre le treü et la paye de tous jeunes nobles courages, *Bouciq.* I, 7. || XVI° s. Il n'imposera peage ou treu, sinon du consentement des electeurs, SLEIDAN, f° 17. Tributs et impositions faites sur le peuple, PASQUIER, *Recherch.* p. 717, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *trabug, trabus, trahut, traut, treu*, et aussi *tribut, trebut*; esp. et ital. *tributo*; du lat. *tributum*, de *tribuere*, distribuer, qui vient de *tribus*, tribu, et signifie répartir par tribu.

TRIBUTAIRE (tri-bu-tè-r'), *adj.* || 1° Qui paye tribut à un prince, à un État, sous la domination ou sous la protection duquel il est placé. L'Égypte.... est la proie de ce roi superbe [Nabuchodonosor], et lui devient tributaire, BOSS. *Hist.* II, 4. Ce fut alors que les Juifs furent faits tributaires des Romains, ID. *ib.* II, 5. Les Turcs prirent, sous le règne de Michel, la Podolie et la Volhynie; la Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane, VOLT. *Mœurs*, 189. || Terme de féodalité. Terres tributaires, terres assujetties à une redevance. || 2° Fig. Qui paye quelque chose comparé à un tribut. Ce pays est tributaire de l'Angleterre pour telle marchandise. Et que, tout fiers que nous sommes, Nous naissons tous, faibles hommes, Tributaires des douleurs, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 9. || Soumis à. Rendez de mon pouvoir Athènes tributaire, RAC. *Phèdre*, II, 3. || 3° Substantivement. Les tributaires de la Turquie. Mais ceux dont les États entourent mes confins, Ou sont mes ennemis, ou sont mes tributaires, VOLT. *Sémiram.* III, 6. || Fig. J'eusse.... Rendu de vos regards tous les dieux tributaires, RÉGNIER, *Élég.* I. Les peuples ne vont plus, aveuglés par tes mages, Suspendre leurs présents autour de tes images, Tributaires craintifs d'un bois mangé des vers, GILB. *le Jubilé*. Rien pour l'observateur n'est muet sur la terre; L'univers étonné devient son tributaire, MILLEV. *Invention poétique*. || 4° Fig. Se dit des divers affluents d'un fleuve. Les tributaires du Danube.

— HIST. XII° s. À Rou se vont livrer et rendre Tributaire d'or en avant, BENOIT, II, 2606. || XIII° s. Li tributaire S'aparilloient en la mer Pour en Jherusalem aler, *Légende de Juda*, p. 88, dans *la leggenda di Vergogna*. || XIV° s. Le chetif peuple n'a solaz ne repos, ainçois oultre ce il est devenu taillable et tributaire, BERCHEURE, f° 100. || XVI° s. Maintenant sans profit on implore mercy, D'une dame cruelle esclave et tributaire, DESPORTES, *Diverses amours, sonnet* VII. Votre œil me commande, et mon cœur tributaire Ne connoist autre amour, autre empire, autre loy, ID. *Diane*, I, 69.

— ÉTYM. Prov. *tributari*; esp. et ital. *tributario*; du lat. *tributarius*, de *tributum*, tribut.

† **TRIC** (trik), *s. m.* Signal que faisaient les ouvriers imprimeurs pour quitter le travail en masse et aller boire. Sera défendu à tous compagnons imprimeurs et libraires de faire aucune assemblée, tant en général qu'en particulier.... même de faire aucun tric dans les imprimeries ou ailleurs, *Règlement de* 1618, art. 34. || Assemblée, réunion C'est sur les six heures que se fait le tric de cette promenade, et les moins mal en ordre vont se produire dans ces magnifiques jardins, où le désajustement des autres ne serait pas de mise, *l'Ambigu d'Auteuil ou les vérités historiques*, 1719, dans FR. MICHEL, *Argot*.

† **TRICAGE** (tri-ka-j'), *s. m.* Terme de marine. Travail qui consiste à dresser les faces opposées des pièces avec lesquelles on veut construire un mât d'assemblage. || Se dit des merrains dont les pièces n'ont pas tout à fait la largeur prescrite.

† **TRICALCIQUE** (tri-kal-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel tricalcique, sel calcique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRICAPSULAIRE** (tri-ka-psu-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est formé de trois capsules, en parlant d'un fruit.

† **TRICÉNAIRE** (tri-sé-nè-r'), *s. m.* Série de trente messes, dites en trente jours consécutifs, pour un défunt.

— ÉTYM. Lat. *tricenarius*, de *triceni*, trente.

† **TRICENNAL, ALE** (tri-sè-nnal, nna-l'), *adj.* De trente ans.

— ÉTYM. Lat. *tricennalis*, de *triceni*, trente. et *annus*, an.

† **TRICÉPHALE** (tri-sé-fa-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a trois têtes ou trois sommets. || Substantivement, genre de monstres.

— ÉTYM. Τρικέφαλος, de τρεῖς, trois, et κεφαλή, tête.

TRICEPS (tri-sèps'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit des muscles dont l'extrémité supérieure est formée de trois faisceaux distincts. Les muscles triceps. || Substantivement. Triceps brachial ou huméral, muscle de la partie postérieure du bras. Triceps crural ou fémoral, muscle placé aux parties antérieure, interne et externe de la cuisse.

— HIST. XVI° s. Le triceps de la cuisse, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Lat. *triceps*, de *tri*, trois, et *caput*, tête.

† **TRICHE** (tri-ch'), *s. f.* Terme de jeux. Se dit, au romestecq, de trois as, de trois rois, etc. réunis dans la même main.

TRICHÉ, ÉE (tri-ché, chée), *part. passé* de tricher. Triché par des filous.

TRICHER (tri-ché), *v. a.* || 1° Tromper au jeu. Il m'a triché. J'eus toutes les peines du monde à

lui faire apercevoir que je le trichais, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Fig. À tout jeu le sort nous triche, BÉRANG. *On s'en fiche.* || 2° *V. n.* Tromper au jeu. Jeunes oisons et bégueules titrées, Lorgnant des sots et trichant au piquet, VOLT. *Épît.* 35. Tricher au jeu sans gagner est d'un sot, ID. *Satires, Hypocr.* À une époque où les femmes de la cour avaient l'habitude et la fureur de tricher, CARMONTELLE, *Prov.* t. IV, p. XLI, dans POUGENS. || Fig. Représentez-vous, s'il vous plaît (et que votre modestie ne triche point), les grâces dont je vous suis redevable, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 119; dans POUGENS. La fortune et les dieux trichent comme de grands coquins, GALIANI, *Corresp.* t. I, p. 78. || 3° Fig. Tromper, soit en de petites choses, soit par des voies basses et misérables. Le nôtre [gouverneur] est devenu trop riche ; On ne peut tant gagner, à moins que l'on ne triche, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 6. || Par antiphrase. J'ai reçu avec la vôtre du 9, la petite caisse et le café sur lequel vous m'avez bien triché, puisque la quantité en est bien plus forte que celle en échange de laquelle j'envoyais les pommes, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 4° Terme d'arts et métiers. Dissimuler un défaut de symétrie, de régularité.

— HIST. XIIe s. Mult sunt faus li prelat.... Quant trechent lur Signur, poi te serunt feeil [fidèles], *Th. le mart.* 29. Car vers vus nus volt faire parjurer e trichier, *ib.* 43. || XIIIe s. Pechiés seroit, se tu trichoies, Qu'il m'est avis que loial soies, *la Rose*, 1987. Et maistre Pierre li Lombars, Qui Paris triche par ses ars, *Bataille des sept arts.* Cinquante anz [elle] a en s'escuele, S'est maigre et seche; N'ai pas paor qu'ele me treche, RUTEB. 6. Si doit perir qui s'amor triche; Qui dame trice u qui li ment, Tros qu'elle l'aime loiaument, Cil soit par tot le mont treciés [poursuivi], *Partonop.* v. 5473. || XVIe s. C'est Charles V, dit Charles d'Autriche, que les anciens François de son temps brocardans appelloient Charles qui triche, faisant allusion sur Austriche qui triche, autant à dire qui trompe, BRANT. *Capit. estr.* t. I, p. 1.

— ÉTYM. Provenç. *trichar*, tricher, *tric*, tromperie ; ital. *treccare*. Diez rejette le lat. *tricari*, chercher des détours, parce que l'*i* long latin n'aurait pas donné un *e* (*trecher, treccare*) ; suivant lui, le mot est germanique : néerlandais, *trek*, action de tirer et tour qu'on joue. Mais alors, inversement, d'où viendrait l'*i* en français et en provençal ? Le français, qui a *trecher* et *tricher*, fait la transition, et il faut adopter *tricari*.

TRICHERIE (tri-che-rie), *s. f.* || 1° Tromperie au jeu. De là ces tricheries indignes, et, s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, ces friponneries que cause l'avidité du gain, BOURDAL. *Pénitence*, 2e *avent*, p. 472. || 2° Figurément. Toute tromperie. Je vois, je vois, c'est une tricherie De votre époux, LA FONT. *Magn.* La nature fait assez souvent de ces tricheries-là; elle enterre je ne sais combien de belles âmes sous de pareils visages, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. Je n'y verrais pas ce qu'on appelle le dessous des cartes; j'ignorerais toutes les tricheries, et tant mieux, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 307, dans POUGENS. En tricherie on le [l'Amour] dit passé maître, BÉRANG. *Coin de l'amitié.* || Proverbe. Tricherie revient à son maître, un trompeur est toujours dupe de ses propres inventions. La tricherie enfin va toujours à son maître, HAUTEROCHE, *Soup. mal apprêté*, sc. 1.

— HIST. XIIe s. E nen est en sun espirit tricherie, *Liber psalm.* p. 38. Ne cil n'aime pas Deu, qui n'aime leauté; E Deus het tricherie et tute iniquité, *Th. le mart.* 40. || XIIIe s. Et s'il en y a nul qui pense mauvaistié ne trecherie, si ne s'i aproce mie, *Chr. de Rains*, p. 147. On apele triquerie tout ce qui est fait à essient par menchonge k'on veut afermer por verité, BEAUM. XXXIII, 9. || XVe s. Mais quant ceste peine arbitraire On m'adjugea par tricherie, Estoit-il lors temps de me taire? VILLON, *Ball. sur son appel.* || XVIe s. Barres ou exceptions de [pour cause de] force, de peur, de tricherie, ne duroient qu'un an, LOYSEL, 714.

— ÉTYM. *Tricher*; prov. *tricharia*; it. *treccheria*. *Tricharia* était le nom d'une sorte de jeu de dés.

TRICHEUR, EUSE (tri-cheur, cheu-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui triche, qui trompe au jeu. C'est un tricheur, une tricheuse.

— HIST. XIIIe s. Et Tybert son cousin, qui ert [était] faus et trichiere, *Berte*, XL. C'est cele qui les tricheors Fait tous, et les faus plaideors, Qui maintes fois, par leur faveles, Ont as [aux] valés et as puceles Lor droites herités tolues, *la Rose*, 181. || XIVe s. C'est Venus la triceresse née de Cypre, ORESME, *Éth.* 206. || XVe s. Temps sans cremeur [crainte], temps de perdicion, Aage tricheur, tout va desloiaument, E. DESCH. *Ball. sur le temps present.* Toudis se craint tricheur qui a trichié, ID. *Poésies mss.* f° 145. Li suppliant dist à Bertran Ogier : Tu n'es que un tricheur et un plaideur, DU CANGE, *tricator.* || XVIe s. Le noble il gardera, Et en proie et butin ne l'abandonnera À l'avare usurier, ny au plaideur tricherre, Qui par mille moiens luy font perdre sa terre, DUBELL. VIII, 49, *recto.*

— ÉTYM. *Tricher*; provenç. *trichaire*, *trichador*, au fém. *trichairitz*; ital. *trecchiero.* *Trichere*, *trichaire* est le nominatif; *tricheor*, *trichador* est le régime ; du bas-lat. *tricátor*, *tricatórem*.

† **TRICHIASIS** (tri-ki-a-zis'), *s. m.* Terme de chirurgie. Affection dans laquelle les cils, déviés de leur direction naturelle, viennent se mettre en contact avec la surface du globe de l'œil, qu'ils irritent.

— ÉTYM. Τριχίασις, de θρίξ, τριχός, cheveu.

† **TRICHINAL, ALE** (tri-ki-nal, na-l'), *adj.* Qui a rapport à la trichine. La maladie trichinale.

† **TRICHINE** (tri-ki-n'), *s. f.* Nom générique d'un helminthe nématoïde, le *trichina spiralis*, découvert par Hilton et décrit par R. Owen. On trouve ces vers dans les muscles de la vie animale, chez le cochon ; ils parviennent, par l'ingestion, dans les intestins de l'homme, et y pondent des œufs dont les embryons, une fois éclos, percent la paroi intestinale et pénètrent dans les diverses organes, causant ainsi une maladie toujours grave, souvent mortelle. Une bonne cuisson de la viande de porc tue les trichines, quand elles y existent, et ôte tout danger.

— ÉTYM. Τρίχινος, mince comme un cheveu, de θρίξ, cheveu.

† **TRICHINÉ, ÉE** (tri-ki-né, née), *adj.* Infesté de trichines. Muscles trichinés.

† **TRICHINEUX, EUSE** (tri-ki-neû, neû-z'), *adj.* Synonyme de trichinal. Infection trichineuse.

† **TRICHINOSE** (tri-ki-nô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Maladie occasionnée par les trichines.

† **TRICHISME** (tri-ki-sm'), *s. m.* Fracture filiforme.

— ÉTYM. Τριχισμός, fente semblable à un cheveu, de θρίξ, τριχός, cheveu.

† **TRICHOCARDIE** (tri-ko-kar-die), *s. f.* État du cœur hérissé de flocons pseudo-membraneux dans certains cas de péricardite.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, cheveu, poil, et καρδία, cœur.

† **TRICHOCÉPHALE** (tri-ko-sé-fa-l'), *s. m.* Entozoaire nématoïde filarien, dont une espèce (*trichocephalus dispar, L.*, *trichocephalus* ou *mastigodes hominis*) se rencontre chez l'homme.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, cheveu, et κεφαλή, tête.

† **TRICHOCYSTE** (tri-ko-si-st'), *s. f.* Nom donné aux kystes pileux.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, poil, et κύστις, poche.

† **TRICHODONTE** (tri-ko-don-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a des dents semblables à des soies.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, poil, et ὀδούς, dent.

† **TRICHOGLOSSIE** (tri-ko-glo-ssie), *s. f.* État de la langue dans lequel elle semble couverte de poils pouvant atteindre jusqu'à un centimètre de long et plus.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, poil, et γλῶσσα, langue.

† **TRICHOLOGIE** (tri-ko-lo-jie), *s. f.* Traité des poils.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, poil, et λόγος, traité.

† **TRICHOMA** (tri-kô-ma), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme de plique.

— ÉTYM. Τρίχωμα, chevelure, de θρίξ, τριχός, cheveu.

† **TRICHOMATEUX, EUSE** (tri-ko-ma-teû, teû-z') ou **TRICHOMATIQUE** (tri-ko-ma-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère du trichoma, de la plique.

† **TRICHOPHYTON** (tri-ko-fi-ton), *s. m.* Végétal parasite formé uniquement de spores, qui prend naissance dans l'intérieur des cheveux et qui produit une sorte de teigne.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, cheveu, et φυτόν, végétal.

† **TRICHORRHIZE** (tri-ko-rri-z'), *s. m.* Terme de chirurgie. Cils anomaux qui causent des conjonctivites, et qu'il faut arracher.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, poil, et ῥίζα, racine.

† **TRICHOSANTHE** (tri-ko-zan-t'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des cucurbitacées, dont une espèce (*trichosanthes anguina, L.*) est alimentaire en Chine, et une autre (*trichosanthes cucumerina, L.*) est un purgatif et vomitif violent usité aux Indes.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, cheveu, et ἄνθος, fleur

† **TRICHOSIS** (tri-kô-zis'), *s. m.* Nom donné au trichiasis; et aussi à de petits kystes sébacés qui se développent sur divers points de la conjonctive, et portent ordinairement un ou plusieurs poils.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, cheveu.

† **TRICHOSOME** (tri-ko-so-m'), *s. m.* Genre de vers nématoïdes des mammifères et des oiseaux, voisin des trichocéphales.

— ÉTYM. Θρίξ, τριχός, cheveu, et σῶμα, corps.

† **TRICHOTOME** (tri-ko-to-m'), *adj.* Se dit de toute partie qui se divise et se subdivise par trois.

— ÉTYM. Voy. TRICHOTOMIE.

† **TRICHOTOMIE** (tri-ko-to-mie), *s. f.* Division par trois.

— ÉTYM. Τρίχα, en trois, et τομή, section.

† **TRICHOTOMIQUE** (tri-ko-to-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la trichotomie.

† **TRICHROÏSME** (tri-kro-i-sm'), *s. m.* Terme de physique. Phénomène produit par un corps qui offre trois couleurs distribuées diversement suivant la manière dont on le regarde.

— ÉTYM. Τρί, trois, et χροΐζειν, colorer.

† **TRICHROÏTE** (tri-kro-i-t'), *adj.* Qui offre le phénomène du trichroïsme.

† **TRICLINIQUE** (tri-kli-ni-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Type triclinique, type caractérisé par trois axes inégaux non perpendiculaires entre eux.

— ÉTYM. Τρί, trois, et κλίνη, inclinaison.

TRICLINIUM (tri-kli-ni-ôm'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Salle à manger à trois lits, sur chacun desquels se plaçaient trois convives. Un des côtés restait libre pour le service, et le long des trois autres on rangeait trois lits : ce qui fit nommer triclinium et la table et la salle à manger, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 3.

— ÉTYM. Lat. *triclinium*, de τρί, trois, et κλίνη, lit.

† **TRICOBALTIQUE** (tri-ko-bal-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel tricobaltique, sel cobaltique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRICOISES (tri-koi-z'), *s. f. pl.* || 1° Tenailles à ferrer; elles se composent de deux pièces unies par un clou; chaque pièce comprend la mâchoire ou mors, l'œil et la branche ; le mors est tranchant et acléré. Les tricoises servent à soulever le fer pour le séparer du pied, à arracher les clous implantés dans la corne, à couper leurs lames, à les river sur la paroi du sabot. || 2° Tenailles à deux mâchoires dont se servent les menuisiers et les autres ouvriers en bois, pour tenir et arracher des clous, des chevilles, etc. Les sondes à fromages, les tricoises, les tilles appartiennent à la classe des outils, *Tarifs des douanes*, 1869, p. 130.

— HIST. XIVe s. Les unes [choses qui servent à tirer les dards enfoncés dans le corps] sont turqueises, et sont toutes d'une forme, H. DE MONDEVILLE, f° 36. Estre garni d'unes petites turquoises propres à ce, afin que, si tost que l'esprevier aura lié le piat [jeune pie], l'en luy rompe les jambes et le becq, afin que l'esprevier en soit tousjours au dessus, *Ménagier*, III, 2. Une truquoise d'argent à casser noisette, DE LABORDE, *Émaux*, p. 529. || XVe s. Et si avoient limes et sies sourdes et grosses turquoises et habillemens pour legerement ouvrir ladicte porte, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1417.

— ÉTYM. Altération, comme le montre l'historique, de *turcoises* : tenailles à la turque. Le gaélique aussi dit *turcaid*, tricoises, et en gaélique *turcach* signifie un Turc. On ne peut donc admettre l'étymologie de Diez : néerland. *trek-ijser*, fer à tirer.

TRICOLOR (tri-ko-lor), *s. m.* || 1° Espèce d'amarante à grandes feuilles, mêlées de jaune, de vert et de rouge. || Plusieurs variétés d'œillets. || 2° Espèce de tangara et plusieurs autres oiseaux. Le beau rouge, l'azur et le vert qui frappent les yeux dans le plumage de ce lori, et le coupent par grandes masses, nous ont déterminés à lui donner le nom de tricolor, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 183.

— ÉTYM. Lat. *tricolorem*, de *tri*, trois, et *color*, couleur.

TRICOLORE (tri-ko-lo-r'), *adj.* || 1° De trois couleurs. Fleur tricolore. || Il se dit particulièrement des couleurs du drapeau français, qui sont le bleu, le blanc et le rouge; ces couleurs ont été adoptées en 1789; elles représentèrent alors, dit-

on, la fusion des trois ordres : le rouge pour le peuple, le bleu pour le clergé, le blanc pour la noblesse. Soldat du drapeau tricolore, D'Orléans, toi qui l'as porté, C. DELAVIGNE, *la Parisienne.* || Fig. Te voilà donc restaurée, Chanson mes amours ; Tricolore et sans livrée Montre-toi toujours, BÉRANG. *Restaur.* || On a écrit tricolor au masculin : Ce signe tricolor à peine est arboré.... DELILLE, *Imag.* VII.

— ÉTYM. *Tricolor.*

† **TRICON** (tri-kon), *s. m.* Terme de jeux. Se dit, au hoc, de trois cartes de même figure ou valeur, comme trois rois, trois as, trois dix, etc. || Fig. Le normand et le gascon et le nôtre [les parlements de Rouen, de Bordeaux et de Paris joints ensemble dans la Fronde] faisaient tricon, RETZ, t. IV, liv. V, p. 325, dans LACURNE.

† **TRICOQUE** (tri-ko-k'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit est formé de trois coques.

— ÉTYM. *Tri...*, et *coque.*

† **TRICORNE** (tri-kor-n'), *adj.* Qui est surmonté de trois cornes. || *S. m.* Un tricorne, un chapeau à trois cornes.

— ÉTYM. *Tri...*, et *corne.*

† **TRICOSTÉ, ÉE** (tri-ko-sté, stée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est relevé de trois côtés || Qui a trois saillies en forme de côtes.

— ÉTYM. *Tri...*, et lat. *costa*, côte.

1. **TRICOT** (tri-ko ; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire), *s. m.* || 1° Tissu fait en mailles à l'aide d'aiguilles en métal, en bois ou en ivoire pour le tricot à la main : le tricot se fait aussi avec des métiers. Une camisole, un jupon de tricot. Il fait froid, mettez votre tricot. Nous indiquerons une anecdote d'après laquelle on pourra soupçonner que l'invention du tricot est d'une date assez moderne, et surtout postérieure aux étoffes à mailles, dont il est fait mention dans Pline, DESMAREST, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 2e sem. p. 126. Les transpositions des mailles doivent varier assez pour satisfaire à tous les dessins possibles d'agréments qui conviennent aux tricots dits toiles d'araignée, ID. *ib.* 1808, p. 167, *Hist.* || Bas au tricot, ou bas brochés, ou bas à l'aiguille, bas qui se font avec de petites broches de fil de fer qui, en se croisant les unes avec les autres, entrelacent les fils et forment les mailles. De réformer l'article 17, et d'en retrancher les marchandises de bonneterie au métier, pour n'y laisser subsister que celles à l'aiguille ou au tricot, *Arrêt du conseil*, 13 août 1737. || 2° Action de faire, de vendre des tricots. Je venais de vivre avec les anciens, d'assister à la prise de Troie, à la fondation de Rome.... et de cette existence souveraine, héroïque, glorieuse, il fallait descendre, à quoi ? aux tricots et aux chaussettes ! quel déchet ! L. REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 1. || 3° Diverses étoffes de soieries. || Espèce de drap pour les troupes. || Tricot d'abeille, tricot de Berlin, voy. TULLE. || 4° Nom d'une coquille univalve, le cône marchand.

— ÉTYM. Diez est porté à croire que *tricoter* est pour *estricoter* comme *pâmer* pour *espasmer*, et qu'il représente le néerlandais *strik*, maille, *strikken*, nouer. Au XVe et au XVIe siècle il y avait les mots *trichot, tricotement, tricoter, tricoteur*, qui signifiaient chicaneur, chicaner, chicane ; ils n'appartiennent pas à ce sens-ci ; ce sont des dérivés de *tricher* (voy. ce mot). Un arrêt du conseil du 7 août 1718 concernant les serges se réfère en ces termes à des lettres patentes : « Le feu roy.... ayant autorisé, par ses lettres patentes du mois de mars 1669, des statuts pour les manufactures des villages de Tricot et de Piennes en Picardie.... » Ainsi, dès le milieu du XVIIe siècle, le village de *Tricot* (départ. de l'Oise) avait des manufactures de serge ; aurait-il aussi fait du *tricot*, et serait-ce de là que le nom serait venu? Mais, laissant cela, comme il n'y a pas d'autre historique que *triquoteuse* au XVIe siècle, cette orthographe fait croire que *tricot* vient de *trique*, l'aiguille en bois ayant été nommée un *tricot* ou petite *trique.*

2. **TRICOT** (tri-ko), *s. m.* Bâton gros et court. Aux plus rudes tricots, aux plus épaisses gaules J'irais, pour vos appas, dévouer mes épaules, GHERARDI, *Théât. ital. les Souhaits*, t. I, p. 362. Où l'on vit le pauvre Picot, Après quelques coups de tricot, Rendre à Dieu son âme et son être, *Courrier burlesque*, p. 132, dans POUGENS.

— HIST. XVe s. Lequel Sauvestre print une tricote ou billard, et en donna au suppliant sur le front, DU CANGE, *tricolus.* Un gros baston ou trigot de plein poing, ID. *trigum.*

— ÉTYM. Dérivé de *trique.*

TRICOTAGE (tri-ko-ta-j'), *s. m.* || 1° Travail d'une personne qui tricote. La femme contribue de quelque chose à la dépense, par le travail de la quenouille, par la couture, par le tricotage de quelques paires de bas, ou par la façon d'un peu de dentelles selon le pays, VAUB. *Dîme*, p. 99. Malgré les nombreuses imitations de tout genre, soit tissus anglais, soit tricot au métier ou bandes élastiques cousues, j'ai toujours conservé le tricotage à la main, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 686, 4e col. || 2° Ouvrage en tricot. Ce tricotage est mal fait.

— ÉTYM. *Tricoter* 1.

TRICOTÉ, ÉE (tri-ko-té, tée), *part. passé* de tricoter 1. || 1° Fait au tricot. Un bonnet à bateau double, à usage d'homme, du poids de six onces, le tout tricoté à cinq aiguilles, foulé à proportion et drapé en bonne qualité, *Règlement*, mai 1734. Je pris mon ouvrage ordinaire ; c'était une bourse tricotée, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 146, dans POUGENS. || 2° Terme de minéralogie. Qui a l'apparence d'un tricot. La structure tricotée du bismuth natif. || 3° *S. m.* Le tricoté, espèce du genre casque, coquille.

† **TRICOTÉE** (tri-ko-tée), *s. f.* Plusieurs coquilles bivalves du genre vénus.

1. **TRICOTER** (tri-ko-té), *v. a.* || 1° Faire des mailles avec du fil, de la laine, etc. à l'aide d'aiguilles longues et émoussées. Qu'enfermée au logis en personne bien sage, Elle s'applique toute aux choses du ménage, À recoudre mon linge aux heures de loisir, Ou bien à tricoter quelques bas par plaisir, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. || Par extension. L'ouvrière [araignée] commence par en tricoter une moitié [de sa toile] ; mais, tandis qu'elle la tricote.... BONNET, *Contempl. nat.* XII, 4, note 1. || Absolument. Il serait avantageux à la société de décider une femme qui aurait fait un beau poëme, à tricoter le reste de sa vie, au lieu d'écrire, GENLIS, *Infl. des femmes*, t. I, p. 80, dans POUGENS. || 2° Par extension, faire de la dentelle sur un tambour, avec des épingles et des fuseaux. Tricoter de la dentelle. || 3° *V. n.* Populairement. Marcher en remuant les pieds l'un vers l'autre. Voler soupirs, et petits soins trotter Par le logis, or [tantôt] frétillant de l'aile, Or de la queue, or des pieds tricoter, Danser, baller, tripudier, sauter, J. B. ROUSS. *Allég.* I, 2. || Terme de manége. Se dit d'un cheval qui remue les jambes assez vite en marchant, mais qui n'avance pas beaucoup.

— ÉTYM. *Tricot* 1.

† 2. **TRICOTER** (tri-ko-té), *v. a.* Populairement, battre.

— ÉTYM. *Tricot* 2.

† **TRICOTERIE** (tri-ko-te-rie), *s. f.* Fabrique de tricots.

TRICOTETS (tri-ko-tè), *s. m. pl.* Ancienne danse très-vive. Aucuns dansent des tricotets, SCARR. *Virg.* VI.

— ÉTYM. Lamonnoye, dans le Glossaire des Noëls, dit que cette danse est ainsi nommée parce que le mouvement du pied y est aussi prompt que l'est celui de la main en tricotant ; il ajoute qu'elle est dite *tricotée* dans les Noëls (voy. TRICOTER 1).

TRICOTEUR, EUSE (tri-ko-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tricote. Et condamne lesdits bonnetiers-tricoteurs en tous les dépens, *Arrêt du parlem. de Rouen*, 21 mai 1736. || Nom donné durant la Révolution aux femmes qui assistaient aux séances des assemblées délibérantes ; ainsi dites parce qu'un arrêté du 6 nivôse an II avait déclaré que les femmes pourraient assister aux séances de la commune avec leurs maris et leurs enfants, et y tricoter. || 2° *S. m.* Tricoteur, métier à faire le tricot. || *S. f.* Tricoteuse, machine à tricoter.

— HIST. XVIe s. Ce sont contes de triquoteuses, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *Matin.* IX, p. 258, dans POUGENS.

TRICTRAC (trik-trak), *s. m.* || 1° Jeu à la fois de hasard et de calcul, qui se joue à deux personnes sur un tablier divisé en deux compartiments portant chacun six flèches ou cases du côté du joueur et autant du côté de l'adversaire. Chaque joueur a deux dés, un cornet pour les agiter, et quinze dames à jouer. La partie consiste à gagner douze trous ; un trou, à gagner douze points qui se prennent par nombre pair, 2, 4, 6, 8, etc. Les points se marquent avec des jetons, et les trous avec des fichets que l'on place successivement dans un des trous percés sur la bande latérale. Tous les coups par lesquels on gagne des points s'appellent des jans (voy. ce mot). Les règles sont d'ailleurs assez compliquées. Le joueur est soumis aux dés, mais il est maître de la marche de ses dames, et c'est dans la bonne disposition de celles-ci que consiste l'art de jouer au trictrac. || 2° Trictrac à écrire ; c'est la même chose, au fond, que le trictrac ordinaire ; seulement, au lieu de s'arrêter à 12 trous, on convient d'aller jusqu'à 20, 21, 30, etc. On est alors obligé de noter, soit avec un crayon, soit avec des jetons, les trous gagnés. Je suis, pour vous servir, gentilhomme auvergnac, Docteur dans tous les jeux, et maître de trictrac : Mon nom est Toutabas, vicomte de la Case, Et votre serviteur, pour terminer ma phrase, REGNARD, *le Joueur*, I, 10. J'avance que ce peuple [les Indiens] dont nous tenons les échecs, le trictrac.... est malheureusement d'une superstition qui effraie la nature, VOLT. *Lett. Peakock*, 8 déc. 1767. || 3° Partie de trictrac. Faire un trictrac. Nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu, un trictrac, un hombre, un reversi, SÉV. 459. || 4° La table sur laquelle on joue. Mme de Dangeau demandera, en bâillant, un trictrac.... voilà comme on vit à la cour, MAINTENON, *Lett. au d. de Noailles*, 7 janv. 1700. Il [un distrait] joue au tritrac ; il demande à boire, on lui en apporte ; c'est à lui à jouer, il tient le cornet d'une main et un verre de l'autre, et, comme il a une grande soif, il avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et inonde celui contre qui il joue, LA BRUY. XI. || 5° Terme de chasse. Bruit que font plusieurs chasseurs, pour effaroucher les canards et autres oiseaux aquatiques qu'ils veulent faire tomber dans leurs piéges. || 6° Noms de certains moulins pour le tabac, à vis de serrage et bride supérieure, qui étaient manœuvrés par les hommes agissant directement à l'extrémité de leviers fixés au sommet de l'arbre vertical de la noix. || 7° Fig. La manière d'être, le train d'une chose. Méditer la patience de Dieu sur les péchés des hommes, et considérer le trictrac du monde d'aujourd'hui, qui est autant fou que jamais, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 421.

— HIST. XVe s. Il alloit son beau pas tric trac, VILLON, *Archer de Bagn.* || XVIe s. Mais lors que soixante ans nous viendront renfermer, Il faut le triquetrac et les cartes aimer, RONS. 804. Espagnols et François [avant la bataille de Pavie] se pourmenoient par sur le Piedmont, et y jouoient au trique trac, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 1. Il ne faut pas obmettre nostre jeu de tric et trac ; car, s'il nous plaist considerer le son que rapportent les dez estans jettez dans le tablier, il n'est autre que de tric et trac, PASQUIER, *Recherch.* VIII, p. 671, dans LACURNE. Le trictrac du palais [le train], *Contes d'Eutrapel*, p. 319, dans LACURNE.

— ÉTYM. Onomatopée, écrite aussi *triquetrac* (voy. ce mot), et appliquée à différents bruits ou objets.

† **TRICUIVRIQUE** (tri-kui-vri-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel tricuivrique, sel cuivrique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRICUSPIDE** (tri-ku-spi-d'), *adj.* Qui est muni de trois pointes. || Valvule tricuspide, ou triglochine, membrane valvulaire placée à l'ouverture de communication de l'oreillette droite du cœur avec le ventricule correspondant.

— ÉTYM. Lat. *tricuspis*, à trois pointes, de *tri*, trois, et *cuspis*, pointe.

† **TRICYCLE** (tri-si-kl'), *s. m.* Voiture qui roule sur trois roues.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et κύκλος, cercle, roue (voy. CYCLE).

† **TRIDACTYLE** (tri-da-kti-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a trois doigts au pied.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et δάκτυλος, doigt.

TRIDE (tri-de), *adj.* Terme de manége. Vif, serré.

— ÉTYM. Angl. *tread*, allure, de *to tread*, marcher, qui est l'allem. *treten*, anglo-sax. *tredan.*

TRIDENT (tri-dan), *s. m.* || 1° Fourche à trois dents, que les poëtes et les peintres donnent pour sceptre à Neptune. Neptune de son trident frappait la terre, et on en voyait sortir un cheval fougueux, FÉN. *Tél.* XVII. Le trident de Neptune est le sceptre du monde, LEMIERRE, *le Commerce.* || 2° Terme de pêche. Sorte de fourche à trois pointes, ajustée au bout d'une perche, avec laquelle on perce les poissons que l'on voit au fond de l'eau. || 3° Bêche à trois dents. || 4° Terme de géométrie. Courbe du 3e degré qu'on appelle aussi parabole de Descartes.

— ÉTYM. Wallon, *treyen*, fourche à trois dents ; Berry, *trient*, fourche recourbée pour enlever le

fumier; du lat. *tridentem*, de *tri*, trois, et *dens*, dent.

† **TRIDENTÉ, ÉE** (tri-dan-té, tée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a trois dents ou épines.

† **TRIDENTIN, INE** (tri-dan-tin, ti-n'), *adj.* Qui appartient au concile de Trente (en lat. *Tridentum*). Les sentiments tridentins, BOSS. *Projet de réunion, Lett.* XLI, 45.

† **TRIDENTULE** (tri-dan-tu-l'), *s. f.* Dent de poisson fossile à trois dentelures.

TRIDI (tri-di), *s. m.* Le troisième jour de la décade républicaine.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *dies*, jour.

† **TRIDIGITÉ, ÉE** (tri-di-ji-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui offre trois digitations.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *digitus*, doigt.

† **TRIDUO** (tri-du-o), *s. m.* Exercices religieux durant trois jours.

— ÉTYM. Lat. *triduum*, espace de trois jours, de *tri*, trois, et *dies*, jour.

† **TRIDYNAME** (tri-di-na-m'), *adj.* Se dit des étamines des narcisses, dont trois sur six sont plus longues que les autres.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et δύναμις, puissance.

† **TRIE** (trie), *s. f.* Sorte de morue verte.

— ÉTYM. C'est l'anc. franç. *trie*, signifiant triage (voy. TRI).

TRIÉ, ÉE (tri-é, ée), *part. passé* de trier. La délicatesse est trop grande de ne pouvoir souffrir que des gens triés, MOL. *Critique*, I. Une partie de ces papiers déjà triés furent mis à part, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. Cent quarante-quatre personnages, ainsi triés [parmi les millénaires les plus obscurs], furent revêtus du pouvoir souverain [parlement de Cromwell], CHATEAUBR. *Stuarts, le Protectorat.* || Trié sur le volet, voy. VOLET. || J. J. Rousseau a dit trié pour caillé. On craint le lait trié ou caillé, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

† **TRIÈDRE** (tri-è-dr'), *adj.* Terme de géométrie. Qui offre trois faces ou qui est formé par trois plans. || Angle trièdre, angle solide formé par la réunion de trois plans.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et ἕδρα, face.

† **TRIÉMARGINÉ, ÉE** (tri-é-mar-ji-né, née), *adj.* Terme de minéralogie. Dont chaque bord est remplacé par trois facettes.

— ÉTYM. *Tri*, et *émarginé*.

TRIENNAL, ALE (tri-è-nnal, nna-l'), *adj.* || 1° Qui dure trois ans. Le parlement [anglais] rendu triennal n'avait plus qu'une année à durer, ST-SIM. 438, 118. || 2° Conféré pour trois ans. Charge triennale. Offices triennaux. Il [Louis XIII] crut lui-même rendre un grand service à Dieu en consentant que cette abbaye [Port-Royal] fût élective et triennale, RAC. *Port-Royal*, 1. || Qui est élu, nommé pour trois ans. Des administrateurs triennaux. || 3° Il se disait autrefois plus ordinairement des charges qui ne s'exerçaient que de trois années l'une, et des titulaires qui en étaient pourvus. || 4° Terme d'agriculture. Assolement triennal, celui dans lequel le froment revient sur la même sole tous les trois ans. || Terme de botanique. Se dit des plantes qui ne portent des fruits et des graines que la troisième année après qu'elles ont été semées. || 5° *S. m.* Fonction qui dure trois ans. Elle finit son triennal par des instructions continuelles là-dessus, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 3 avril 1707.

— HIST. XVI° s. Ceux qui en seroient saisis, et trienaux possesseurs à juste tiltre, s'en voudroient-ils demettre? *Sat. Mén.* p. 182.

— ÉTYM. Dérivé du latin *triennis*, de *tri*, trois, et *annus*, an.

TRIENNALITÉ (tri-è-nna-li-té), *s. f.* || 1° Durée de trois ans, en parlant d'un emploi, d'une charge. || 2° Système dans lequel le pouvoir législatif se renouvelle tous les trois ans.

— ÉTYM. *Triennal.*

TRIENNAT (tri-è-nna), *s. m.* || 1° Espace de trois années. || 2° Exercice d'un emploi pendant trois ans. Quand on a fini son triennat, on passe à Rome où nous avons une autre école, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 154, dans POUGENS.

— ÉTYM. Voy. TRIENNAL.

† **TRIÉPOINTÉ, ÉE** (tri-é-poin-té, tée), *adj.* Terme de minéralogie. Dont chaque angle solide est remplacé par trois facettes.

— ÉTYM. *Tri*, et *épointé*.

TRIER (tri-é; plusieurs personnes prononcent tri-ié; c'est une faute; on la trouve dans St-Simon, par ex. 3, 139), je triais, nous triions, vous triiez; que je trie, que nous triions, que vous triiez, *v. a.* || 1° Tirer d'un plus grand nombre avec choix, après examen. Trier des livres. Trier des soldats parmi les meilleures troupes. Sur un grand champ couvert d'une moisson fertile, ils vont triant avec soin quelques mauvaises plantes, pour accuser celui qui l'a semé d'être un empoisonneur, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* I. || Absolument. Quand les mauvaises herbes dominent dans les champs, il ne faut pas trier, il faut y mettre le feu, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 482. || Fig. Quel esprit.... Sait trier le savoir d'avecque l'ignorance? RÉGNIER, *Sat.* II. D'avec la vérité la fausseté triant, ID. *ib.* IX. || Fig. Trier sur le volet, voy. VOLET. || 2° Trier les laines, éplucher les laines, et enlever les corps étrangers qui s'y trouvent. || Trier les chiffons, les séparer en différentes classes selon la beauté et la finesse de la toile. || 3° Se trier, *v. réfl.* Être trié. Une division assez grande de la matière pour que ses parties primitives puissent, pour ainsi dire, se trier, et former, en se réunissant, des corps figurés comme elles, BUFF. *Hist. min. intr. Œuv.* t. VI, p. 166.

— HIST. XII° s. Hauz hom [il] sera, si convendreit Que il seüst le tort del dreit Trier e conoistre e sevrer, BENOIST, II, 11517. || XIII° s. Ire empesche le corage, que il ne puisse trier la verité, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 352. Et quant mangier l'estuet, si convient qu'il soit bien triiés de pierres, ALEBRANT, f° 68. || XIV° s. Il n'est nulz qui par force le puisse maistrier, D'estour ne de bataille ne traire ne trier, *Girart de Ross.* v. 823. || XVI° s. Les semences sauvages qui sont de mesme forme en grandeur et grosseur que le froument, se trouvant meslées parmy, sont bien malaisées à trier et separer d'ensemble avec le crible, AMYOT, *Comm. disc. le flatt. de l'ami*, 10. Quand on luy voit [à Plutarque] trier une legiere action en la vie d'un homme, MONT. I, 169. En ce petit nombre d'hommes excellents et triez.... ID. II, 229. Cette complexion difficile me rend delicat à la pratique des hommes, il me les fault trier sur le volet, ID. III, 277. Avec 1500 lances triées d'entre les bandes du païs bas, D'AUB. *Hist.* I, 226.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *triar*; angl. *to try*, essayer, juger. Frisch y voit une transposition de *tirer*, et l'exemple de *Girart de Rossillon* pourrait appuyer cette conjecture. Diez croit qu'il provient de la latinité; suivant lui *trier* représente un fréquentatif fictif *tritare* dérivé de *tritum*, broyer, qui existe en italien : *tritare*, broyer et, figurément, examiner. Les latins ont dit *terere granum*, battre le grain; de sorte que le sens propre de *trier* serait battre le grain, et de là tirer de l'épi, mettre à part, trier.

† **TRIÉRARCHIE** (tri-é-rar-chie), *s. f.* Charge du triérarque

TRIÉRARQUE (tri-é-rar-k'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Capitaine de galère à Athènes. Le triérarque commandait le vaisseau, et donnait l'ordre à tout l'équipage; lorsqu'ils étaient deux, chacun exerçait pendant six mois, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p 546, dans POUGENS. || 2° Citoyen obligé par la loi d'armer et d'équiper une galère. Les triérarques fournissaient à leurs frais et dépens les galères et tout ce qui servait à les équiper, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 545, dans POUGENS. Quelquefois, pour équiper un vaisseau, il y avait deux triérarques, quelquefois trois, et quelquefois jusqu'à dix, ID. *ib.* t. V, p. 541.

— HIST. XIV° s. Trierarche, capitaine de nef, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Τριηράρχης, de τριήρης, galère à trois rangs de rames (voy. TRIÈRE), et ἄρχειν, commander.

† **TRIÈRE** (tri-è-r'), *s. f.* Terme d'antiquité. Galère à trois rangs de rames. C'est dans les années qu'elles [les époques de Ptolémée Philadelphe, de Démétrius Poliorcète et d'Archimède] renferment, qu'on a perfectionné les trières, qu'on a construit les plus grands vaisseaux de ce genre.... LEROY, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 142.

— ÉTYM. Τριήρης, de τρὶ, trois, et ἐρος, ἐρετμός, rame.

† **TRIÉTÉRIDE** (tri-é-té-ri-d'), *s. f.* Période de trois ans; une de celles que les Athéniens adoptèrent primitivement pour la réforme de leur calendrier.

— ÉTYM. Τριετηρίς, de τρὶ, trois, et ἔτος, année.

† **TRIEUR, EUSE** (tri-eur, eû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Ouvrier, ouvrière, qu'on emploie à faire le triage des chiffons, dans une papeterie. || Celui, celle qui fait le triage des épingles. || Celui, celle qui épluche des laines. || Ouvrier qui trie le poisson dans une saurisserie. || 2° *S. m.* Trieur mécanique, appareil destiné à nettoyer le grain. || 3° Trieur, nom donné à un appareil qui sépare mécaniquement le résidu des foyers où l'on brûle la houille en trois parts : la poussière, les grosses scories et le coke destiné à être lavé; le but est d'utiliser le coke qui échappe à la combustion et qui restait confondu dans les cendres. || 4° *S. f.* Trieuse, machine pour éplucher les laines.

— ÉTYM. *Trier.*

† **TRIFACIAL, ALE** (tri-fa-si-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf trifacial, ou, substantivement, le trifacial, nom donné au nerf de la cinquième paire ou trijumeau, parce qu'il se divise en trois branches principales qui se distribuent à la face.

† **TRIFASCIÉ, ÉE** (tri-fa-ssi-é, ée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de trois bandes colorées, c'est-à-dire d'une autre couleur que le fond.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *fascia*, bande.

† **TRIFERRIQUE** (tri-fè-rri-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel triferrique, sel ferrique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIFIDATION** (tri-fi-da-sion), *s. f.* Terme de botanique. Se dit des feuilles ou de leurs limbes qui se partagent en trois.

— ÉTYM. *Trifide.*

TRIFIDE (tri-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui a trois divisions, qui est fendu en trois.

— ÉTYM. Lat. *trifidus*, de *tri*, trois, et *findere*, fendre.

† **TRIFLORE** (tri-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte trois fleurs.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *flos*, *floris*, fleur.

† **TRIFOLIÉ, ÉE** (tri-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont les folioles sont disposées trois par trois au bout du pétiole.

† **TRIFORME** (tri-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui présente la combinaison de trois formes différentes.

— ÉTYM. Lat. *triformis*, de *tri*, trois, et *forma*, forme.

† **TRIFURCATION** (tri-fur-ka-sion), *s. f.* Division d'un tronc en trois. Des nœuds qui sont aux trifurcations des branches, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 115, dans POUGENS.

† **TRIFURQUÉ, ÉE** (tri-fur-ké, kée), *adj.* Terme d'histoire naturelle Qui est divisé en trois parties au sommet.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *furca*, fourche.

† **TRIGAME** (tri-ga-m'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui a contracté de troisièmes noces après la mort de ses deux premiers conjoints. || Celui, celle qui, malgré les lois, a contracté trois mariages, les uns pendant la durée des autres. || 2° *Adj.* Terme de chimie. Corps trigame, corps dont les combinaisons se font dans le rapport de trois équivalents des corps qui s'unissent. || Terme de botanique. Qui renferme trois fleurs, différentes quant au sexe.

— ÉTYM. Τρίγαμος, de τρὶ, trois, et γάμος, mariage.

† **TRIGAMIE** (tri-ga-mie), *s. f.* Etat du trigame. || Crime du trigame.

— ÉTYM. Τριγαμία, de τρίγαμος, trigame.

† **TRIGASTRIQUE** (tri-ga-stri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a trois ventres; se dit des muscles qui ont trois portions charnues.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et γαστήρ, ventre.

TRIGAUD, AUDE (tri-gô, gô-d'), *adj.* Qui use de détours, de mauvaises finesses. Mme de Maintenon, qui en tout genre était une femme fort entendue, excepté dans celui sur lequel elle consultait le trigaud et processif abbé Gobelin, son confesseur, VOLT. *l'Hom. aux 40 écus, Préambule.* Elle a une mauvaise langue, elle est trigaude, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Substantivement. Un trigaud, une trigaude. J'enrage de bon cœur, quand je vois un trigaud Qui souffle tout ensemble et le froid et le chaud, BOURSAULT, *Merc. gal.* IV, 6. Frère Lachaise, confesseur [de Louis XIV], avait été un trigaud; et frère le Tellier, un persécuteur impudent, VOLT. *Dict. phil. Éducation.*

— HIST. XVI° s. Trigaut, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ce paraît être un dérivé du bas-latin *trigare*, qui représente le latin *tricari*, chercher des détours.

TRIGAUDER (tri-gô-dé), *v. n.* Se conduire en trigaud. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || *V. a.* Tromper. Trigauder frère et sœur, DUFRESNY, *la Réconc. norm.* I, 11.

TRIGAUDERIE (tri-gô-de-rie), *s. f.* Action de trigaud. Quand je vous dis qu'il est déjà fier, orgueilleux; qu'il y a même de la trigauderie dans son fait, PICARD, *Marionnettes*, IV, 1.

— ÉTYM. *Trigauder.*

† **TRIGÉMINÉ, ÉE** (tri-jé-mi-né, née), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre la combinaison de six solides identiques deux à deux.

— ÉTYM. *Tri*, et lat. *geminatus*, doublé.

† **TRIGÉSIMO** (tri-jé-zi-mo), *adv.* Trentièmement. S'emploie pour désigner le trentième objet d'une série (30°), quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc. On dit ensuite, trigésimo primo, trigésimo secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *trigesimo loco*, en trentième lieu.

† **TRIGLE** (tri-gl'), *s. f.* Genre de poissons acanthoptérygiens. || Trigle-hirondelle, perlon ou grondin.

— ÉTYM. Τρίγλα, τρίγλη, trigle.

† **TRIGLOCHINE** (tri-glo-chi-n'), *adj. f.* Valvule triglochine, voy. TRICUSPIDE.

— ÉTYM. Τριγλωχὶν, de τρὶ, trois, et γλώχιν, pointe.

† **TRIGLOTTE** (tri-glo-t'), *adj.* En trois langues. Dictionnaire triglotte.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et γλῶττα, langue.

TRIGLYPHE (tri-gli-f'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Ornement de la frise dorique qui représente l'extrémité des solives posée sur l'architrave, et qui a ordinairement des rainures profondes et verticales. Le triglyphe est formé de deux glyphes et de deux demi-glyphes. || 2° Terme de minéralogie. Nom donné à un cristal présentant la forme d'un cube chargé de stries, qui ont trois directions perpendiculaires entre elles sur les trois faces concourant à la formation d'un même angle solide. || 3° Terme de menuiserie. Parties saillantes dont la frise de l'entablement dorique est ornée.

— ÉTYM. Τρίγλυφος, de τρὶ, trois, et γλύπτειν, ciseler.

† **TRIGONE** (tri-go-n'), *adj.* || 1° Qui offre trois angles. Le fruit des espèces à trois stigmates est toujours trigone, à angles plus ou moins égaux et plus ou moins aigus, PALISOT, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 2° part. p. 52. || 2° *S. m.* Aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 120°. || On dit aussi adjectivement : aspect trigone ou trin aspect. || 3° Trigone des signes, figure gnomonique qui sert à marquer sur les cadrans les arcs des signes et les arcs diurnes; ce tracé forme un cadran que l'ombre du style parcourt successivement, et fait connaître la longueur du jour. || 4° Terme d'anatomie. Trigone cérébral ou voûte à trois piliers, lame de substance blanche située à la partie supérieure des grands ventricules du cerveau, formée de deux parties réunies en avant, et s'écartant en arrière de manière à figurer un triangle. || Trigone vésical, espace triangulaire que la cavité de la vessie présente vers son bas-fond. || 5° Genre de coquilles. || Genre de coléoptères.

— HIST. XVI° s. En ce cas disposera il ses planches en trigonne, pentagonne, hexagonne.... O. DE SERRES, 506. Jouoyent à la balle.... à la pile trigone, RAB. I, 23.

— ÉTYM. Τρίγωνος, de τρὶ, trois, et γωνία, angle.

† **TRIGONELLE** (tri-go-nè-l'), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses. || Plante légumineuse qu'on appelle aussi fenugrec.

† **TRIGONIACÉES** (tri-go-ni-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes de la Guyane et du Brésil, voisine des polygalées.

† **TRIGONOCÉPHALE** (tri-go-no-sé-fa-l'), *adj.* Qui a la tête trigone. || *S. m.* Serpent venimeux d'Amérique (*trigonocephalus lanceolatus*), qui est aussi dangereux que les crotales.

— ÉTYM. *Trigone*, et κεφαλὴ, tête.

TRIGONOMÉTRIE (tri-go-no-mé-trie), *s. f.* Science qui a pour objet de résoudre les triangles, c'est-à-dire d'en déterminer par le calcul les angles et les côtés en partant de certaines données numériques. Il [Hipparque] a entrepris et exécuté la vraie description du ciel; il a fondé la géographie et la trigonométrie, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 116. || Trigonométrie rectiligne, celle qui traite des triangles rectilignes. || Trigonométrie sphérique, celle qui traite des triangles sphériques. Les nombreux calculs qu'exigèrent toutes ces recherches, firent naître dans ses mains [d'Hipparque] la trigonométrie sphérique, LAPLACE, *Exp.* V, 2.

— ÉTYM. Τριγωνομετρία, de τρίγωνος, trigone, et μέτρον, mesure.

TRIGONOMÉTRIQUE (tri-go-no-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à la trigonométrie. M. Fatio avait trouvé par des observations trigonométriques la hauteur de la Dole au-dessus du lac, de 654 toises, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 3, dans POUGENS. Pour l'élévation du Puy-de-Sancy au-dessus des bains, mon succès fut complet et le concert admirable : la mesure trigonométrique se rencontra avec la mesure barométrique à deux décimètres près, sur une hauteur totale de 843 mètres, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814 et 1815, p. 5.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT (tri-go-no-mé-tri-ke-man), *adv.* Suivant les règles de la trigonométrie.

† **TRIGRAMME** (tri-gra-m'), *s. m.* Mot de trois lettres. || Sigle composée de trois caractères réunis.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et γράμμα, lettre.

† **TRIGYNE** (tri-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont la fleur a trois pistils.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et γυνή, femme, pistil.

† **TRIGYNIE** (tri-ji-nie), *s. f.* Classe de plantes à trois pistils.

† **TRIGYNIQUE** (tri-ji-ni-k'), *adj.* Qui appartient à la trigynie.

† **TRIHEBDOMADAIRE** (tri-è-bdo-ma-dè-r'), *adj.* Qui se fait trois fois par semaine. Journal trihebdomadaire.

† **TRIHÉMIMÈRE** (tri-é-mi-mè-r'), *adj. f.* Se dit de la césure d'un vers grec ou latin, quand elle tombe au troisième demi-pied ou un pied et demi.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, ἥμισυ, demi, et μέρος, partie.

† **TRIHÉMIMÈTRE** (tri-é-mi-mè-tr'), *adj.* D'un pied et demi.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, ἥμισυ, demi, et μέτρον, mesure.

† **TRIHEXAÈDRE** (tri-è-gza-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre trois rangs de facettes disposées six par six.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *hexaèdre*.

† **TRIHORAIRE** (tri-o-rè-r'), *adj.* De trois heures en trois heures. Observations météorologiques trihoraires.

† **TRIHYDRIQUE** (tri-i-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Composé trihydrique, composé qui contient trois proportions d'hydrogène pour une de l'autre composant.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *hydrogène*.

† **TRI-IODURE** (tri-i-o-du-r'), *s. m.* Terme de chimie. Iodure qui contient trois proportions d'iode.

† **TRIJASSE** (tri-ja-s'), *s. m.* Gros-bec, oiseau.

† **TRIJUGUÉ, ÉE** (tri-ju-ghé, ghée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé par paires au nombre de trois, en parlant de feuilles.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *jugum*, paire, couple.

† **TRIJUMEAU** (tri-ju-mô), *s. m.* Se dit quelquefois de trois enfants nés d'une seule couche. || Nerf trijumeau, voy. TRIFACIAL.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *jumeau*.

TRIL (tril), *s. m.* Voy. TRILLE.

† **TRILABE** (tri-la-b'), *s. m.* Instrument en usage pour la lithotritie, composé d'une tige d'acier creuse, divisée à l'un de ses bouts en trois branches inégales.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et λαβεῖν, prendre.

TRILATÉRAL, ALE (tri-la-té-ral, ra-l'), *adj.* Qui a trois côtés.

— ÉTYM. *Trilatère*.

TRILATÈRE (tri-la-tè-r), *s. m.* Triangle.

— ÉTYM. Lat. *trilaterus*, de *tri*, trois, et *latus, lateris*, côté.

† **TRILINGUE** (tri-lin-gh'), *adj.* Qui est en trois langues. Les inscriptions de Persépolis sont trilingues.

— HIST. XVI° s. Bien ignorante elle est d'estre enemie De la trilingue et docte academie, MAROT, II, 166.

— ÉTYM. Lat. *trilinguis*, de *tri*, trois, et *lingua*, langue.

† **TRILITHE** (tri-li-t'), *s. m.* Monument antique formant une espèce de porte composée de deux pierres verticales qui en supportent une troisième.

— ÉTYM. Τρίλιθος, de τρὶ, trois, et λίθος, pierre.

† **TRILITTÉRALITÉ** (tri-li-té-ra-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est trilittère.

† **TRILITTÈRE** (tri-li-tè-r'), *adj.* Composé de trois lettres. || Langues trilittères ou dissyllabiques, les langues sémitiques.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *littera*, lettre.

TRILLE (tri-l'; quelques-uns mouillent les *ll*), *s. m.* Terme de musique. Mouvement rapide de deux notes voisines. Le trille, qu'on appelle souvent improprement cadence, est le passage alternatif et rapide d'une note à la note voisine; c'est un des effets les plus difficiles de l'art du chant, FÉTIS, *la Musique*, III, 13. || Au piano, deux notes placées à un ton ou à un demi-ton, répétées alternativement le plus vite possible. || On écrit aussi tril ou trill. Le battement de ces deux dominantes est, je crois, la vraie origine du trill, GRÉTRY, *Méth. prél.* 4° *leçon*.

— ÉTYM. Ital. *trillo*; angl. *trill*; allem. *Triller*; onomatopées.

† **TRILLER** (tri-lé; quelques-uns mouillent les *ll*), *v. a.* Cadencer, orner de trilles.

— ÉTYM. *Trille*; espagn. *trinar*; ital. *trillare*; allem. *trillern*; comparez le grec τερετίζειν.

TRILLION (tri-li-on), *s. m.* Terme d'arithmétique. Mille billions, ou mille fois mille millions.

— HIST. XVI° s. Un trillion vaut mille milliers de billions, DE LA ROCHE, *Arismetique*.

— HIST. Composé avec *tri*, trois, sur le modèle de *million* (voy. BILLION, pour la manière de former ces nombres au XVI° siècle).

† **TRILOBAIRE** (tri-lo-bè-r'), *adj.* Qui a lieu par trois lobes. Division trilobaire.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *lobe*.

† **TRILOBÉ, ÉE** (tri-lo-bé, bée), *adj.* Qui est partagé en trois lobes.

† **TRILOBITES** (tri-lo-bi-t'), *s. m. pl.* Famille de crustacés fossiles.

† **TRILOCULAIRE** (tri-lo-ku-lè-r'), *adj.* Qui est divisé intérieurement en trois loges.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *loculus*, loge.

TRILOGIE (tri-lo-jie), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité grecque. Nom donné à l'ensemble des trois tragédies dont se composaient les poëmes dramatiques présentés au concours lors des jeux solennels. || 2° Se dit, par extension, de quelques pièces de théâtre modernes, divisées en trois parties, ou même de trois pièces représentées séparément, dont le sujet a quelque connexité, dont les personnages sont les mêmes. Le Camp, les Piccolomini et la Mort de Wallenstein, de Schiller, forment une trilogie. || 3° Il se dit quelquefois de la divine Comédie de Dante et de tout poëme divisé en trois parties.

— ÉTYM. Τριλογία, de τρὶ, trois, et λόγος, discours.

† **TRILOGIQUE** (tri-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à une trilogie.

† **TRILOUPE** (tri-lou-p'), *s. f.* Microscope composé de trois lentilles qui tournent sur un même axe.

† **TRIMAMME** (tri-ma-m'), *adj.* Se dit de l'anomalie caractérisée par trois mamelles et de l'individu qui les porte.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *mamma*, mamelle.

† **TRIMBALAGE** (trin-ba-la-j'), *s. m.* Action de trimbaler.

TRIMBALÉ, ÉE (trin-ba-lé, lée), *part. passé* de trimbaler. Un enfant trimbalé par sa bonne dans tout le voisinage.

TRIMBALER (trin-ba-lé), *v. a.* Terme populaire. Traîner, mener, porter partout.

— HIST. XVI° s. Et luy, allant trambellant par la rue, disoit à tous ceux qu'il treuvoit.... BONIVARD, *Anc. et nouv. pol. de Genève*, p. 100.

— ÉTYM. Origine inconnue; Berry, *trinquebaler*. Rabelais, II, 16, a *triballement*, et *trinqueballer*, I, 40.

TRIMER (tri-mé), *v. n.* Terme populaire. || 1° Anciennement, aller, venir. De l'orient et du midi trimant, Le vent se lève encontre le ponant, *l'Affronterie des usuriers découverte*, etc. 1619, dans FR. MICHEL, *Argot*. J'aperçois vos deux amants qui triment de ce côté, *Blanc et noir, Parade du comte de Caylus*, sc. 7. La vertu trime devant eux, *la Henriade travestie*, IX. || 2° Aujourd'hui, marcher beaucoup et avec fatigue. || Faire trimer quelqu'un, le faire aller et venir pour rien.

— HIST. XV° s. Si tu es prins d'un sergent, Comment fais-tu? je trume à plain; Je me rescous bien d'un villain, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 269.

— ÉTYM. Origine inconnue. Comparez cependant le bas-breton *tremen*, *tremeni*, aller d'un lieu à un autre, kimry *tramewy*. Au XVI° siècle, *le grand trimaud*, le grand chemin, *Moyen de parvenir*, p. 95, dans LACURNE. *Trimard*, chemin, est dans l'argot, voy. *Cartouche ou le vice puni*, p. 158. Diez cite le normand *tramer* pour *trimer*, et l'anc. espagn. *trimar*, aller çà et là.

† **TRIMERCURIQUE** (tri-mèr-ku-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel trimercurique, sel mercurique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRIMESTRE (tri-mè-str'), *s. m.* || 1° Espace de trois mois. Le premier, le second trimestre de l'année. Payer par trimestre. Il faudra imprimer au commencement de chaque trimestre le travail de tout ce qui aura été fait dans le trimestre pré-

cédent, FÉN. t. XXI, p. 150. || 2° Ce qu'on paye ou ce qu'on reçoit à la fin de chaque trimestre. Il n'a pas encore reçu son trimestre.

— ÉTYM. Lat. *trimestris*, de *tri*, trois, et *mensis*, mois.

TRIMESTRIEL, ELLE (tri-mè-stri-èl, è-l'), *adj.* Qui dure trois mois, qui revient tous les trois mois. Un recueil trimestriel. L'usage dans cette ville est d'acquitter les loyers par payements trimestriels.

† **TRIMESTRIELLEMENT** (tri-mè-stri-è-le-man), *adv.* Par trimestre. La règle adoptée.... consiste à publier l'état des revenus trimestriellement, *Monit. univ.* 19 mars 1868, p. 412, 6e col.

TRIMÈTRE (tri-mè-tr'), *adj.* Terme de prosodie. Qui est composé de trois mètres ou dipodies. Un vers trimètre. || *S. m.* Un trimètre, vers ïambique de six pieds, particulièrement employé dans la tragédie.

— ÉTYM. Τρίμετρος, de τρί, trois, et μέτρον, mètre.

† **TRIMÉTRIQUE** (tri-mé-tri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Nom donné aux formes cristallines que l'on peut rapporter à un système d'axes au nombre de trois.

† **TRIMORPHE** (tri-mor-f'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une substance qui peut donner des cristaux appartenant à trois systèmes différents, ou à un même système, mais avec de telles différences d'angles, qu'on ne saurait les dériver d'une forme fondamentale.

— ÉTYM. Τρίμορφος, de τρί, trois, et μορφή, forme.

† **TRIMORPHISME** (tri-mor-fi-sm'), *s. m.* État d'une substance trimorphe.

† **TRIMOURTI** (tri-mour-ti), *s. f.* La trinité des Indiens, c'est-à-dire la forme unie de Brahma, Vichnou et Siva.

— ÉTYM. Sanscr. *trimurti*, de *tri*, trois, et *murti*, corps.

TRIN (trin) ou **TRINE** (tri-n') au masculin, **TRINE** (tri-n') au féminin, *adj.* || 1° Il se dit de Dieu, considéré dans la Trinité. Et trine en personnalité, CORN. *Hymnes du Brév. rom. pour le sam.* Confessez donc tous trois une trine unité Qui, devant tous les temps, dans son éternité, Confond de tous les temps en un seul la durée, RAC. *Cant. et hymn. Cant. des trois enfants.* Jésus a-t-il dit qu'il était trin et consubstantiel? VOLT. *Dial.* 20. || 2° Terme d'astrologie usité seulement dans cette locution : trin ou trine aspect, position de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque. Saturne regardant Vénus d'un trine aspect, TH. CORN. *Feint astrol.* II, 3. || On dit de même trine opposition.

— HIST. XIIIe s. Moult a cy vertueut baptesme, Qui enta sans huile et sans cresme Salut d'invocation trine, J. DE MEUNG, *Tr.* 255.

— ÉTYM. Lat. *trinus*, de *tres*, trois.

† **TRINALITÉ** (tri-na-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est trine. L'âme de l'univers a aussi sa dualité pour ne pas dire sa trinalité, G. SAND, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1868, p. 779.

† **TRINERVÉ, ÉE** (tri-nèr-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Qui offre trois nervures, en parlant d'une feuille. || On dit aussi trinervié.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *nerf*.

TRINGA (trin-ga), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers, dit vulgairement cocorli.

† **TRINGIBIN** (trin-ji-bin), *s. m.* Le même que téréniabin (voy. ce mot).

TRINGLE (trin-gl'), *s. f.* || 1° Verge de fer, menue, longue et ronde, servant à soutenir un rideau, une draperie ou autre objet. Tringles d'escalier. Il y a des tringles et des machines qui se tendent si subtilement sur le banc des présidents, qu'en un clin d'œil il se trouve sous un dais fleurdelisé, ST-SIMON, 374, 31. La tête de la déesse [Diane] est surmontée d'une tour; deux tringles de fer soutiennent ses mains; le corps se termine en une gaîne enrichie de figures d'animaux et d'autres symboles, BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. || 2° Baguette équarrie longue et étroite, qui sert à former des moulures ou à remplir des vides. || Moulure plate qui termine les triglyphes doriques à leur partie inférieure. || 3° Nom des perches propres à faire le treillage. || Terme de marine. Sorte de petite barre de bois servant à divers usages. || 4° Marque que fait le cordeau blanchi ou rougi sur une planche ou autre pièce de bois

— ÉTYM. Génev. *tringue*. Origine inconnue. On a indiqué le bas-latin *tarinca*, broche de fer, que les textes disent être un mot gaulois; comparez le gaélique *tarang*, un clou. Scheler suppose que *tringle* est pour *étringle*, et le rattache à *strigula*, dérivé fictif du lat. *strix*, rainure.

TRINGLÉ, ÉE (trin-glé, glée), *part. passé* de tringler.

TRINGLER (trin-glé), *v. a.* Parmi les charpentiers, marquer une ligne droite sur du bois, avec un cordeau bandé et frotté de craie, qu'on élève par le milieu, et qui marque la ligne en retombant sur le bois.

— ÉTYM. *Tringle*.

† **TRINGLETTE** (trin-glè-t'), *s. f.* || 1° Petite tringle. || 2° Pièce de verre qui entre dans un panneau de vitres. || Outil de vitrier qui sert à ouvrir le plomb.

† **TRINGUEBALLE** (trin-ghe-ba-l'), *s. f.* En picard, longue pièce de bois montée en bascule, qui tend à pencher d'un côté plus que de l'autre, et que l'on lance successivement; elle est principalement employée dans les extractions de tourbes pour épuiser l'eau.

— ÉTYM. Il tient à *trimbaler* (voy. ce mot).

† **TRINGUELTE** (trin-ghèl-t'), *s. m.* Pourboire. Nous allâmes voir la verrerie à Murano; elle acheta beaucoup de petites breloques, qu'elle nous laissa payer sans façon; mais elle donna partout des tringueltes beaucoup plus forts que tout ce que nous avions dépensé, J. J. ROUSS. *Confess.* VII.

— ÉTYM. Allem. *Trinkgeld*, de *trinken*, boire, et *Geld*, argent.

TRINITAIRE (tri-ni-tè-r'), *s. m.* || 1° Se dit, en général, de tous ceux qui croient à l'existence de trois personnes en Dieu. || S'applique, en particulier, à certains sectaires dont l'opinion sur la Trinité n'était pas orthodoxe. || 2° Religieux d'un ordre fondé au treizième siècle par Jean de Matha, et dit autrement l'ordre de la Rédemption des captifs. || 3° *S. f.* Religieuse d'un ordre dit de la Trinité. || 4° *S. f.* Hépatique des jardins. || Trinitaire aquatique, espèce de lenticule.

— HIST. XVIe s. Le nom de trinité a esté tant odieux à Servet, voire detestable, qu'il appelle gens sans Dieu tous ceux auxquels il avoit imposé le nom de trinitaires, CALV. *Inst.* 90.

— ÉTYM. *Trinité*.

TRINITÉ (tri-ni-té), *s. f.* || 1° Un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (avec un T majuscule). Une triple personne en une seule essence, Le suprême pouvoir, la suprême science, Et le suprême amour unis en Trinité Dans son règne éternel forment sa majesté, CHAPELAIN, *la Pucelle*, I. Je n'entreprendrai pas ici de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'âme, ni aucune des choses de cette nature, PASC. *Pens.* X, 5, édit. HAVET. De tous les mystères de notre religion, il n'y en a pas un où Dieu soit plus incompréhensible à l'homme que le mystère de la Trinité, BOURDAL. *Myst. Trinité*, t. I, p. 479. On croit le mystère de la Trinité, quoique l'esprit humain ne le puisse concevoir; et on ne laisse pas de croire que deux choses qui ne diffèrent point d'une troisième ne diffèrent point entre elles, quoique cette proposition semble le détruire, MALEBR. *Rech. vér.* III, II, 8. La plus savante théologie ne peut vous parler de la Trinité autrement que votre catéchisme, MAINTENON, *Lettre à Mme de Glapion*, t. III, p. 151, dans POUGENS. On le [Platon] regardait comme une espèce de prophète, qui avait deviné plusieurs points importants du christianisme, surtout la sainte Trinité, que l'on ne peut guère nier qui ne soit assez clairement contenue dans ses écrits, FONTEN. *Oracl.* I, 3. || 2° Le premier dimanche qui suit la Pentecôte. La fête, le jour de la Trinité. || 3° Par extension, il se dit (sans T majuscule) des dieux triples des religions païennes. Une des trois personnes de la trinité des Indiens, DUPUIS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 67. || Trinité philosophique, les divers sentiments répandus dans l'antiquité sur une trinité d'hypostases dans la divinité. || 4° Un des noms de la pensée, violette tricolore.

— HIST. XIIe s. La sainte mere iglise de sainte ternité, Sire, dont receüstes corune et poesté, *Th. le mart.* 80. En fause trinité erent en un tut trei, E voleient turner les custumes en lei, *ib.* 69. || XIIIe s. N'en sot pas Platon jusques là, Ne vit pas la trine unité En ceste simple trinité, *la Rose*, 19342. La sainte trinitez qui est un seus Diex tous puissans, *Psautier*, f° 192. || XIVe s. Tout corps a en soy trinité de dimensions, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. En disant qu'il y a trinité de personnes en une essence, on ne dit rien qui ne soit compris en l'Escriture, CALV. *Inst.* 74.

— ÉTYM. Provenç. *trinitat*; espagn. *trinidad*; ital. *trinità*; du lat. *trinitatem*, de *trinus*, triple (voy. TRIN)

TRINÔME (tri-nô-m'), *s. m.* Terme d'algèbre. Polynôme à trois termes. || *Adj.* Facteurs trinômes.

— ÉTYM. *Trinôme* est fait avec *tri*, comme *binôme* avec *bi* (voy. BINÔME).

† **TRINQUART** (trin-kar), *s. m.* Petit bâtiment pour la pêche du hareng (Manche).

TRINQUER (trin-ké), je trinquais, nous trinquions, vous trinquiez; que je trinque, que nous trinquions, que vous trinquiez, *v. n.* Boire en choquant les verres et en se provoquant l'un l'autre. À toi, compère, et de prendre la tasse, Et de trinquer.... LA FONT. *Troq.* Nous avons tout le soir trinqué de grand courage; Et, buvant tête à tête, il m'a tout découvert, TH. CORN. *D. Bertr. de Cig.* III, 1. Et puis entrechoquer les verres en trinquant, DUCERCEAU, *Incomm. de la grandeur*, III, 4. Oh! je n'ai jamais refusé de trinquer avec personne, MARIV. *Jeux de l'amour et du has.* I, 10. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVe s. Je pry toute la troupe De vider le godet; Trinque, seigneur, le vin est bon, BASSELIN, XVIII. || XVIe s. Le mal temps passe, et retourne le bon, Pendant qu'on trinque autour du graz jambon, RAB. *Pant.* IV, 15. Lesquels, après bien drinquer, s'entreprirent de paroles par les chemins, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, 1506 et 1507.

— ÉTYM. Wallon, *drinker*; ital. *trincare*; de l'allem. *drinken*, *trinken*, boire

TRINQUET (trin-kè), *s. m.* || 1° Terme de marine. D'abord le trinquet fut le mât de l'avant des galères et autres navires de la même famille. || 2° Dans la Méditerranée, quelquefois aussi dans la marine du Ponant, le mât de proue ou de misaine, et, par extension, la voile de ce mât. || 3° Dans les barques qui font la navigation du lac de Genève, la voile de misaine porte le nom de trinquet

— HIST. XVIe s. Le pilot.... feit caller les boulingues, trinquet de prore [petit hunier] et trinquet de gabie [grand hunier], RAB. *Pant.* IV, 18.

— ÉTYM. Espagn. *trinquete*; portug. *traquete*; ital. *trinchetto*; angl. *trinket*. Origine incertaine. Comme la voile du *trinquet* ou *trinquette* est triangulaire, Diez pense qu'il faut recourir à l'espagnol *trinca*, triade.

† **TRINQUETIN** (trin-ke-tin), *s. m.* Terme de marine. Petite voile enverguée sur l'antenne d'un bâtiment à voiles latines.

TRINQUETTE (trin-kè-t'), *s. f.* Terme de marine. Voile triangulaire; espèce de voile latine. || Voile de misaine d'un bâtiment à voiles latines.

— ÉTYM. Voy. TRINQUET.

† **TRINQUEUR** (trin-keur), *s. m.* Celui qui aime à trinquer, à boire. Shakespeare, dans sa jeunesse, livra, sous un pommier resté célèbre, des assauts de cruchons de bière aux trinqueurs de Bidfort, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XVIe s. Trinqueur, OUDIN, *Dict.*

† **TRINTANELLE** (trin-ta-nè-l'), *s. f.* Voy. TRANTANEL.

TRIO (tri-o), *s. m.* || 1° Terme de musique. Morceau pour trois voix ou pour trois instruments. Exécuter un trio. Allons, enfants, ce trio de flûtes et cet air italien seulement, DANCOURT, *Eaux de Bourbon*, sc. 4. Les trios d'opéras sont nés en Italie, comme tous les morceaux d'ensemble; c'est dans l'opéra bouffe que Logroscino, compositeur vénitien, en fit le premier essai vers 1750, FÉTIS, *la Musique*, II, 18. || 2° La deuxième partie d'un menuet, d'une valse, d'une polka. Je n'ai pu découvrir ce que signifie le nom de trio qu'on donne à la seconde partie du menuet; il se pourrait qu'il vint de ce qu'on supprimait quelquefois un instrument dans cette seconde partie, FÉTIS, *la Musique*, II, 18. || 3° Réunion de trois personnes. ... les trois frères Trouvent un bien fort grand, mais fort mêlé d'affaires; Un créancier saisit, un voisin fait procès; D'abord notre trio s'en tire avec succès, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Le trio d'empereurs, arrivé dans la ville, Loin du monde et du bruit choisit son domicile, VOLT. *Trois emp. en Sorb.* || Il se dit souvent en mauvaise part. Beau trio de baudets! LA FONT. *Fabl.* III, 1. Le trio branché Mourut contrit et fort bien confessé, ID. *Orais.* || *Au plur* Des trios.

— ÉTYM. Ital. *trio*, de *tres*, trois.

† **TRIOCTAÈDRE** (tri-o-kta-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Dont l'ensemble des faces présente la réunion de trois octaèdres.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *octaèdre*.

† **TRIOECIE** (tri-è-sie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes contenant trois sortes de fleurs différentes par le sexe, des fleurs hermaphrodites, des fleurs mâles et des fleurs femelles.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et οἰκία, maison.

† **TRIOECIQUE** (tri-è-si-k), ou **TRIOÏQUE** (tri-o-i-k'), *adj.* Qui appartient à la triœcie. Plante trioïque. Le caroubier est une trioïque.

1. **TRIOLET** (tri-o-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des tri-o-lè-z élégants; triolets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Nom d'une petite pièce de poésie française, qui consiste en un couplet de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, et le premier et le second après le sixième. Marot bientôt après fit fleurir les ballades, Tourna des triolets, rima des mascarades, BOIL. *Art p.* I. Le couplet ne peut guère avoir de plus jolie forme que celle du triolet, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 292. || 2° Terme de musique. Groupe ternaire se rencontrant dans une mesure binaire. L'emploi constant des triolets dans une mesure à 2/4 en fait une mesure à 6/8; dans une mesure à 3/4, en fait une mesure à 9/8.

— ÉTYM. Dimin. de *trio*, au sens de trois.

† 2. **TRIOLET** (tri-o-lè), *s. m.* Un des noms vulgaires du trèfle rampant et de la luzerne lupuline, dite aussi petite luzerne.

— HIST. XVIe s. Les racines pourries par abondance d'eau produiront une luzerne bastarde, que la pluspart tient estre le vrai treffe ou triollet des prés : dont à telle occasion le sain-foin est par aucuns appellé grand-treffle, O. DE SERRES, 274.

— ÉTYM. Dimin. de *trio*, à cause des trois folioles qui caractérisent le trèfle.

TRIOMPHAL, ALE (tri-on-fal, fa-l'), *adj.* Appartenant au triomphe. On ne donna plus [sous les empereurs] aux particuliers que les ornements triomphaux, MONTESQ. *Rom.* 13. Il [Pierre le Grand] fit son entrée dans Moscou sous sept arcs triomphaux dressés dans les rues, VOLT. *Charles XII*, 5. Ces dépouilles des rois, ces pompes triomphales, DELILLE, *Én.* II. Et mesurant de l'œil les arches colossales Des temples, des palais, des portes triomphales, LAMART. *Pèler. de Child Harold.* || Fig. Le Fils de Dieu reprend sa marche triomphale, DELILLE, *Parad. perdu*, VI. Sa clameur [de l'Océan], qu'emportaient la brise et la rafale, Incessamment vers Dieu montait plus triomphale, V. HUGO, *F. d'aut* 5. || Porte Triomphale (avec un T majuscule), porte de l'ancienne Rome par laquelle les triomphateurs entraient dans la Voie Sacrée, pour se rendre au capitole.

— HIST. XIVe s. La gloire triumphal, BERCHEURE, f° 44, *verso.* Les Romains.... donnoient triumphes et corones de lorier et de palme et escripvoient titres triumphals, ORESME, *Éth.* 83. || XVIe s. Sortirent on devant de luy tous les habitans de la ville en bon ordre et en grande pompe triomphale, RAB. *Pant.* II, 31. Rome, ceste ville la plus triomphalle des cinq parties du monde, BRANT. *Charles Quint.*

— ÉTYM. Lat. *triumphalis*, de *triumphus*, triomphe.

TRIOMPHALEMENT (tri-on-fa-le-man), *adv.* En triomphe. Ces misérables, enivrés de vin et du succès de leurs crimes, ne daignaient plus se cacher; ils parcouraient triomphalement ces rues embrasées [de Moscou], SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6.

— ÉTYM. *Triomphale*, et le suffixe *ment*. Au XVIe siècle, on disait *triomphamment*, adverbe, de *triomphant*.

TRIOMPHANT, ANTE (tri-on-fan, fan-t'), *adj.* || 1° Qui triomphe, qui est dans l'éclat du triomphe. Sa triomphante ascension [de Jésus-Christ], je dis triomphante, puisque ce retour au ciel fut un vrai triomphe, mais bien différent de ces vains triomphes dont l'antiquité honorait les conquérants, BOURDAL. *Exhort. char. env. les prison.* t. I, p. 70. Ô prince, c'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi, BOSS. *Louis de Bourbon.* Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante, BOIL. *Art p.* I. Tancrède avait tout fait, il était triomphant, VOLT. *Tancr.* V, 4. Et mon ombre aux enfers descendra triomphante, DELILLE, *Én.* IV. || Substantivement. Sur cette assurance, elle [Vénus] s'en alla à Cythère en équipage de triomphante, LA FONT. *Psyché*, I, p. 26. || Fig. La sagesse, la fidélité, la justice, la piété; toute la troupe sacrée des vertus, qui veillaient, pour ainsi dire, autour de lui [le Tellier], en ont banni [de son lit de maladie] les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie, BOSS. *le Tellier.* || Ironiquement. Voilà nos deux époux sans valets, sans enfants, Tout seuls dans leur logis, libres et triomphants, BOIL. *Sat.* X. || 2° Victorieux, qui a vaincu. Aussi admirable lorsque avec jugement et avec fierté il sauvait les restes des troupes battues à Mariendal, que lorsqu'il battait lui-même les impériaux.... et qu'avec des troupes triomphantes, il forçait toute l'Allemagne à demander la paix à la France, FLÉCH. *Turenne.* L'arche qui fit tomber tant de superbes tours, Des dieux des nations tant de fois triomphante, RAC. *Athal.* V, 1. Les temples profanes étaient détruits, les idoles renversées, la folie de la croix triomphante de tout l'univers, MASS. *Carême, Samar.* || Fig. Si nous n'avons bien fait nos Pâques, ce n'est vraiment pas la faute du P. Bourdaloue.... jamais son zèle n'a éclaté d'une manière plus triomphante, SÉV. 20 avr. 1683. || L'Église triomphante, les bienheureux qui sont dans le ciel, par opposition à l'Église militante. Jésus-Christ, ajoute saint Chrysostome, se trouvait partagé entre l'Église triomphante et l'Église militante, BOURDAL. *Myst. St Sacrem.* t. I, p. 538. || 3° Décisif, qui l'emporte, en parlant de choses. Les motifs dont on se sert pour le persuader, sont les plus décisifs, les plus triomphants, les plus propres à soumettre les esprits les moins crédules, MASS. *Carême, Vérité de la Religion.* || 4° Fig. Plein d'éclat. Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante.... la plus merveilleuse.... la plus triomphante [le mariage de Mademoiselle et de Lauzun].... SÉV. 15 déc. 1670. Il y a dix jours, que ma belle et triomphante santé est attaquée, ID. *à Moulceau*, 3 avr. 1686. Je pense sans cesse à Grignan.... à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue, ID. 9 oct. 1689. || Un air triomphant, un air de confiance et de contentement que donne le succès. || Pompeux. On ne vit jamais d'entrée si triomphante. Le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre [du prince de Condé] qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels? SÉV. 10 mars 1687. || 5° *S. f.* Terme de jeux. Triomphante, hasard ou coup qui a lieu quand l'hombre, étant premier en cartes, joue, en commençant, atout par l'as de pique.

— HIST. XVe s. La pucelle [Jeanne d'Arc] desmesurée Y est triumphant, que c'est rage, *Myst. du siege d'Orleans*, p. 750. Il y avoit une chapelle à cinq croix, toute noire, aussi grande que celle de Paris, des cierges par dessus.... bref elle estoit aussi triomphante que celle de Paris, MATHIEU DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 738, dans LACURNE. Et eussent les choses dessus dites esté plus triumphantes, se n'eust esté le temps, qui moult fut plouvieux, J. DE TROYES, *Chron.* 1482. Sur la fin de ses jours, et soy voyant sans craincte d'ennuys, il est devenu fort pompeux et triumphant roy en sa maison, COMM. VI, 13. C'est la plus triomphante cité, que j'aye jamais veue [Venise], ID. VII, 15. || XVIe s. Il y a des pertes plus triomphantes que des victoires, MONT. I, 243. Luy-mesme venoit après, monté dessus son char triumphant, AMYOT, *P. Æm.* 57. Comme deux grands chefz d'armées romaines qui avoient fait de belles et triumphantes choses, ID. *Pomp.* 47.

TRIOMPHATEUR (tri-on-fa-teur), *s. m.* || 1° Général romain qui entrait en triomphe à Rome après une grande victoire; un esclave le suivait, qui lui rappelait la fragilité des choses humaines. Ce prince [le czar] n'avait pas besoin de l'esclave des triomphateurs romains; il savait assez lui seul prescrire de la modestie à son triomphe, FONTEN. *Pierre Ier.* On mettait à Rome un anneau de fer au doigt des triomphateurs, le jour de leur triomphe, afin de les faire souvenir qu'ils étaient hommes, SAINT-FOIX, *Ess. Paris. Œuv.* t. IV, p. 224. Les triomphateurs exposaient dans Rome les vaincus aux regards des peuples, VOLT. *Russie*, I, 8. Tibère âgé de cinquante-trois ans : il porte le costume des triomphateurs, la couronne de laurier, la toge.... MONGEZ, *Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 394. || Par extension. Le czar, qui avait combattu en personne et qui était le vrai triomphateur, moins par sa qualité de souverain que par celle de premier instituteur de la marine, FONT. *Pierre Ier.* || Fig. Après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs, VOLT. *Lett. la Harpe*, 4 juill. 1776. || *Adj.* Ces arcs triomphateurs, ces dépouilles des rois, DELILLE, *Imag.* VII. || 2° Par extension, celui qui a gagné des batailles. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur; et du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs : vous êtes devenu semblable à nous, BOSS. *Duch. d'Orl.* Et toute la France traite d'empoisonneur [à propos de la mort du fils de François Ier] le vainqueur de Soliman, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le grand homme de l'Europe [Charles-Quint], VOLT. *Pyrrh. hist.* 37. || *Au fém.* Vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos médailles : triomphatrice de l'empire ottoman, VOLT. *Lett. à Cather.* II, 27 mai 1769. || Fig. Nos vaisseaux, Heureux triomphateurs et des vents et des eaux, DELILLE, *Én.* III. || 3° Celui qui triomphe. Que dirons-nous de ces lâches courtisans qui sont les triomphateurs et n'ont pas été les victorieux, qui jouissent, dans l'oisiveté, des peines et des sueurs des grands capitaines? BALZ. *De la cour*, 7e *disc.*

— ÉTYM. Lat. *triumphatorem*, de *triumphare*, triompher.

1. **TRIOMPHE** (tri-on-f'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Honneur accordé chez les Romains à un général qui avait remporté une grande victoire; il consistait en une entrée solennelle et pompeuse, où marchaient le vainqueur, l'armée victorieuse, les captifs et les dépouilles. On sait bon gré à Plutarque, qui fait sans cesse mention de triomphes chez les Romains, d'avoir fait une peinture exacte et détaillée de celui de Paul-Émile, qui fut un des plus magnifiques, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 308, dans POUGENS. Celui-là seul avait droit de demander le triomphe, sous les auspices duquel la guerre s'était faite, MONTESQ. *Rom.* 13. Les consuls, ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe que par une conquête ou par une victoire, faisaient la guerre avec une impétuosité extrême, ID. *ib.* 1. Le triomphe de Pompée est surtout mémorable par les nouveaux objets de luxe dont il introduisit l'usage, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 427. || Petit triomphe, voy. OVATION. || Char de triomphe, char sur lequel le triomphateur était porté. || Mener en triomphe, faire aller à la suite du char de triomphe. Ne souffrez pas qu'un jour votre femme enchaînée Soit dans le Capitole en triomphe menée, MAIRET, *Sophon.* IV, 3. Les rois, qu'ils [les Romains] faisaient mourir inhumainement, après les avoir menés en triomphe, chargés de fer, BOSS. *Hist.* III, 6. || Fig. Ma raison est captive en triomphe menée, RÉGNIER, *Élég.* I. Vous avez triomphé, ô Jésus, et vous menez en triomphe les puissances des ténèbres captives et tremblantes après votre croix, BOSS *Sermons, Croix*, 1. La Stewart [maîtresse de Charles II] menait en triomphe la tendresse du roi, HAMILT. *Gram.* 10. || 2° Arc de triomphe, sorte d'arcade sous laquelle passe une marche solennelle de victoire. Vainqueur des Turcs et des Tartares, il [Pierre le Grand] voulut accoutumer son peuple à la gloire comme aux travaux; il fit entrer à Moscou son armée sous des arcs de triomphe, au milieu des feux d'artifice.... VOLT. *Russie*, I, 8. || Fig. On se couronne de ses propres mains, on se dresse un triomphe secret à soi-même, FLÉCH. *Turenne.* || 3° Fig. Action de triompher. Voilà donc le triomphe où j'étais amenée! RAC *Iph.* II, 5. Que vos heureux enfants dans leurs solennités Conservent de ce jour le triomphe et la gloire! ID. *Esth.* III, 7. || Porter quelqu'un en triomphe, le porter sur les bras pour lui faire honneur. || Son entrée fut un triomphe, un véritable triomphe, on l'accueillit, à son entrée dans la ville, avec de grandes démonstrations de joie, de respect, etc. || En triomphe, d'une manière triomphale. David la mena [l'arche d'alliance] en triomphe dans Sion, BOSS. *Hist.* II, 4. || En triomphe, signifie aussi avec une satisfaction qui triomphe. On va conter en triomphe la chose, LA FONT. *Psaut.* || 4° Grande victoire, succès militaire éclatant. Ce vaillant homme [Machabée] reçut le coup mortel, et demeura comme enseveli dans son triomphe, FLÉCH. *Turenne.* Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir L'éternel entretien des siècles à venir, RAC. *Iph.* I, 5. || Gagner un triomphe, obtenir un succès. Pour gagner un triomphe il faut une victoire, CORN. *Rod.* III, 5. || 5° Succès éclatants, en général. Mais c'en est une [douceur] ici bien autre et sans égale, D'en-

lever, et sitôt, ce prince à ma rivale, De lui faire tomber le triomphe des mains.... CORN. *Sophon.* II, 5. Mme de Vaubecourt a gagné son procès avec triomphe, comme vous, SÉV. 17 déc. 1688. Et si je m'en croyais, ce triomphe indiscret Serait bientôt suivi d'un éternel regret, RAC. *Brit.* IV, 4. Ton triomphe [de Vénus sur Phèdre] est parfait; tous tes traits ont porté, ID. *Phèdre*, III, 2. Laissez-le s'applaudir d'un triomphe frivole, ID. *Esth.* III, 2. || Jour de triomphe, jour marqué par quelque événement glorieux, par quelque grand avantage. Je ne m'étonne plus si je vous vois [vous Jésus] dans le palais d'Hérode avec une contenance si ferme.... c'est que vous sentiez bien que le jour de votre crucifiement était pour vous un jour de triomphe, BOSS. *Sermons, Croix*, 1. || 6° Fig. Grands effets obtenus, victoires remportées, en parlant de choses. C'est le triomphe du courage que de se vaincre soi-même. Le triomphe de l'habileté est de paraître n'en pas avoir. Le triomphe de l'éloquence. Le triomphe de l'amour, de la beauté. La grandeur et la gloire! pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? BOSS. *Duch. d'Orl.* M. le Tellier dit, en scellant la révocation de l'édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi il ne se souciait plus de finir ses jours, ID. *le Tellier*. Ce traité [de la France et de la Suède] est regardé comme le triomphe de la politique du cardinal de Richelieu et du grand Gustave, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1631. Ce temple [le Parthénon], celui de Thésée et quelques autres encore sont le triomphe de l'architecture et de la sculpture, BARTHÉL. *Anach.* ch. 12. || C'est son triomphe, c'est une chose où il excelle, où il réussit particulièrement. || 7° Par moquerie, grand succès d'une chose qu'on n'estime pas ou qu'on veut tourner en ridicule. Il [le public à l'Opéra] ne soupçonne pas les stratagèmes, les illusions du maillot.... c'est là le triomphe des coussins et de la garniture, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 1. || 8° Satisfaction triomphante. Et vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous, Si vous saviez ma honte, et qu'un avis fidèle De mes lâches combats vous portât la nouvelle! RAC. *Mithr.* IV, 5. || 9° Fig. Éclat comparé à une pompe triomphale. Enfin... je le quittai [Arnauld d'Andilly], et vins ici, où je trouvai tout le triomphe du mois de mai : le rossignol, le coucou, la fauvette.... SÉV. 27 avr. 1671. || 10° *Au plur.* Bruit éclatant d'une solennité. Nous aurions entendu de notre abbaye les triomphes, les fanfares et la musique de Chelles, au sacre de l'abbesse, SÉV. 1er sept. 1680. || 11° Triomphe de Lille, variété d'œillet. || Triomphe de Jodoigne, variété de poire.

— HIST. XIIIe s. Et quant Charles ot toute Lombardie conquise et toute la terre de Ytaille [Italie] sozmise à soi et à sainte Eglise, il ala à Rome o [avec] grant triumphe, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 85. || XIVe s. Triumphe estoit celui grant honneur que l'en fesoit à aucun prince roumain, quant il revenoit à Rome d'aucune bataille où il avoit eu très noble victoire, BERCHEURE, f° 3. Comment cil qui avoit victoire Eüe sus les anemis, Si ert [était] o trimphe en Romme mis, J. DE CONDÉ, t. III, p. 292. || XVe s. Toute la grand triomphe [joie] qu'en cet hostel souloit comblement abonder, est par cas flappie et ternie, LOUIS XI, *Nouv.* II. || XVIe s. Il dressa un triumphe superbe en toute autre magnificence d'appareil, et mesmement en ce qu'il se feit porter par Rome sur un chariot triumphal, traîné... AMYOT, *Cam.* 14. Histoire des faits, gestes, triomphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reprouche, le gentil seigneur de Bayard, titre de l'ouvrage du *Loyal serviteur*. Et autres qui avoyent retenu place dix jours devant sur les boutiques et ouvroirs de la rue Sainct-Anthoine, pour veoir amener le Biarnois prisonnier en triomphe, *Sat. Mén. les Tapisseries*.

— ÉTYM. Provenç. *triomfe*; espagn. *triunfo*; ital. *trionfo*; du lat. *triumphus*, forme archaïque *triumpus*, le même que θρίαμβος, la procession de la fête de Bacchus.

2. **TRIOMPHE** (tri-on-f'), *s. f.* || 1° Jeu de cartes qui a beaucoup de rapports avec l'écarté. Jouer à la triomphe. || 2° À certains jeux de cartes, la couleur qu'on retourne ou que désigne celui qui fait jouer, et qui emporte toutes les autres. De quoi est la triomphe? Quelle est la triomphe? La triomphe est de cœur. || Fig. Voilà de quoi est la triomphe, voilà de quoi il s'agit maintenant.

— HIST XVe s. Lesquelz se esbatirent à jouer aux quartes au jeu du triumphe, DU CANGE, *triumphus*.

— ÉTYM. *Triompher* : la carte qui *triomphe*, l'atout.

TRIOMPHER (tri-on-fé), *v. n.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après une éclatante victoire. Le dictateur se démit de sa dignité, après avoir triomphé pour la victoire qu'il avait remportée sur les Volsques, VERTOT, *Rév. rom.* VII, p. 122. || Scipion triompha de l'Afrique, il obtint les honneurs du triomphe pour avoir soumis l'Afrique. || Il s'est dit, par extension, de tout triomphe comparé à la pompe triomphale chez les Romains. On ne pouvait lui reprocher [à Sésostris] en toute sa vie que d'avoir triomphé avec trop de faste des rois qu'il avait vaincus, FÉN. *Tél.* II. || 2° Vaincre par les armes, par la force. À vaincre sans péril on triomphe sans gloire, CORN. *Cid*, II, 2. Elle assiége et prend d'assaut, en passant, une place considérable qui s'opposait à sa marche, elle triomphe, elle pardonne, BOSS. *Reine d'Anglet.* Rome en effet triomphe, et Mithridate est mort, RAC. *Mithr.* I, 1. Achille va combattre et triomphe en courant, ID. *Iphig.* I, 1. Le hasard seul vous a empêché de triompher du lion; votre valeur n'en est pas moins admirable, VOLT. *Princ. de Babylone*, 1. || 3° L'emporter sur, avoir l'avantage. Monsieur revint chez lui triomphant dans son imagination, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 488, dans POUGENS. Trahi de toutes parts, accablé d'injustices, Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices, MOL. *Mis.* V, 8. Dans ce même tribunal où il fit si bien triompher autrefois la justice de ma cause, SÉV. 530. De quel avantage est-il pour nous que cette loi ait triomphé de toutes les puissances du siècle et de l'enfer, si elle ne triomphe pas de nos faiblesses? BOURDAL. *6e dimanche après l'Épiphanie, Dominic.* t. I, p. 330. Esther a triomphé des filles des Persans, RAC. *Esth.* III, 9. Il serait bien étrange que la vérité ne triomphât pas, quand c'est vous qui l'annoncez, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 déc. 1756. Ne rougissez point, Aline; je dois dévoiler tout ce qui peut faire triompher votre innocence, GENLIS, *Théât. d'éduc. Lingère*, II, 6. || 4° Fig. Surmonter, maîtriser. Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous [postérité], CORN. *Cinna*, V, 3. Faites à votre amour un peu de violence; J'ai triomphé du mien, ID. *Sertor.* IV, 3. Combien de fois, soupirant après ces lumières vives et efficaces qui seules triomphent des erreurs de l'esprit humain, dit-il [M. de Turenne] à Jésus-Christ : Seigneur, faites que je voie, FLÉCH. *Turenne*. Une de tes passions a dévoré les autres, et tu crois avoir triomphé de toi! VOLT. *Dict. phil. Caractère*. En cachant ses sentiments, elle croyait en triompher, RICCOBONI, *Œuv.* t. II, p. 22, dans POUGENS. La raison ne consiste pas à triompher de soi selon les règles, mais comme on le peut, STAEL, *Corinne*, VI, 1. || Il se dit du triomphe de la grâce. Voulez-vous savoir combien la grâce qui a fait triompher Madame a été puissante.... BOSS. *Duch. d'Orl.* || 5° Dans le langage de la galanterie, triompher d'une femme, vaincre sa résistance. L'amour n'a-t-il encor triomphé que de vous? RAC. *Phèdre*, IV, 6. Nous éprouverons bientôt si son aimable chevalier saurait triompher de moi aussi facilement qu'il a triomphé d'elle, LEGRAND, *Temps présent*, 2e part. sc. 2. || 6° Triompher du temps, avoir une durée très-longue. Elle [l'Égypte] imagina ses pyramides, qui, par leur figure autant que par leur grandeur, triomphent du temps et des barbares, BOSS. *Hist.* III, 3. || 7° Avoir du succès. Mon fils triomphe aux états [de Bretagne], SÉV 379. Elle [Hélène] triompha lorsque Thésée l'eut ravie; elle triompha lorsqu'elle eut été enlevée par le fils de Priam; elle triompha enfin lorsque les dieux l'eurent rendue à Ménélas, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 3. || 8° Se prévaloir. Et, d'autre part aussi, sa charmante moitié Triomphait d'être inconsolable, LA FONT. *Joconde*. Les jésuites triompheront: ce sera leur grâce suffisante en effet, et non pas la vôtre [des dominicains], qui ne l'est que de nom, qui passera pour établie, PASC. *Prov.* II. Aubertin triomphe d'un passage de Seyssel, BOSS. *Var.* 11. Elle [Agrippine] se hâte trop, Burrhus, de triompher, RAC. *Brit.* IV, 3. Les évêques espagnols, aidés de quelques prélats arrivés de France, soutiennent leurs prétentions; c'est à cette occasion qu'ils se plaignent que le Saint-Esprit arrive toujours de Rome dans la malle du courrier, bon mot célèbre dont les protestants ont triomphé, VOLT. *Mœurs*, 172. || Tirer vanité. Bien loin de s'en confondre, on s'en glorifie, on s'en applaudit, on s'en élève, on en triomphe, BOURDAL. *Myst. Pass de Jésus-Chr.* t. I, p. 156. Aussitôt [après un trait malin de satire] je triomphe, et ma muse en secret S'estime et s'applaudit du beau coup qu'elle a fait, BOIL. *Sat.* VII. || 9° Être ravi de joie, à propos de quelque avantage. Après vous avoir vu triompher des victoires de nos ennemis, je suis bien aise de vous mander que nous avons pris Corbie, VOIT. *Lett.* 74. Et voilà que le P. Bourgoing étant arrivé en la bienheureuse terre des vivants, il chante et il triomphe avec les saints anges, BOSS. *Bourgoing*. La Discorde triomphe, et du combat fatal Par un cri donne en l'air l'effroyable signal, BOIL. *Lutr.* V. Parmi les déplaisirs où son âme se noie, Il s'élève en la mienne une secrète joie; Je triomphe, RAC. *Andr.* I, 1. Les ennemis du sénat et des conjurés triomphaient de la réunion d'Antoine et d'Octave, VERTOT, *Rév. rom.* XIV, p. 312. || 10° Exceller en traitant quelque sujet. Quand il est sur cette matière, il triomphe. Mais, poursuivit-il, notre père Antoine Sirmond, qui triomphe sur cette matière.. . PASC. *Prov.* X. || Exceller en quelque chose préférablement à d'autres. C'est quand il peint des fleurs que ce peintre triomphe || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIIe s Ta lumiere se fit veable À ceulx qui vie langoreuse Muerent en vie joieuse, Quant tu triumphas de deable, J. DE MEUNG, *Tr.* 708 || XVIe s. Et ne doy point differer jusques à voir le jour, ou que mon filz prisonnier soit mené en triumphe par ses citoyens, ou que luy mesme triumphe de son païs, AMYOT, *Cor.* 55.

— ÉTYM. Lat. *triumphare*, de *triumphus*, triomphe; prov. *triomfar*; esp. *triunfar*; ital. *trionfare*.

† **TRIORCHIDE** (tri-or-ki-d'), *s. m.* Terme d'anatomie. S'est dit des individus supposés porter trois testicules, ce qui n'a jamais été observé. || *Adj.* Quelques auteurs ont fait mention de familles triorchides, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2e sem. p. 169.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et ὄρχις, testicule.

† **TRIORI** (tri-o-ri), *s. m.* Danse bretonne dont le mouvement est très-animé, et à trois temps. || Air sur lequel se règle cette danse.

— HIST. XVIe s. Il y avoit fils d'assez bon aage et de belle taille, beaux danseurs de passepieds et de trihoris, beaux luicteurs, et n'eussent craint homme collet à collet, DESPER. *Contes*, t. I, p. 34.

— ÉTYM. Bourguign. *trigori*, tumulte joyeux, LA MONNOYE, *Noëls bourg.*

TRIPAILLE (tri-pâ-ll', *ll* mouillées, et non tri-pâ-ye), *s. f.* Terme collectif. Amas d'entrailles d'animaux. Jeter des tripailles à la voirie. || Toutes les entrailles, tous les intestins d'un animal. Où la tripaille est frite en cent sortes de mets, RÉGNIER, *Sat.* X. || Terme de chasse. Entrailles de bœuf, avec quoi on fait la mouée aux chiens.

— HIST. XVIe s. Je feus curieux de faire apporter toute ceste tripaille [la panse d'un bouc tué] en ma presence, MONT. III, 225.

— ÉTYM. *Tripe*; wallon, *tripail*.

† **TRIPAN** (tri-pan), *s. m.* Le même que trépang.

† **TRIPARTI, IE** (tri-par-ti, tie), *adj.* || 1° Chambre tripartie, tribunal où le tiers des magistrats était de la religion réformée. || 2° Se dit, en botanique, des parties qui sont divisées en trois jusqu'au delà de la moitié de leur longueur.

— ÉTYM. Voy. TRIPARTITE.

† **TRIPARTIBLE** (tri-par-ti-bl'), *adj.* Qui est susceptible de se diviser spontanément en trois parties distinctes.

ÉTYM. Voy. TRIPARTITE.

TRIPARTITE (tri-par-ti-t'), *adj. f.* Qui est divisé en trois. || L'Histoire tripartite, histoire qui est l'abrégé de celles d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène.

— ÉTYM. Lat. *tripartitus*, de *tri*, trois, et *partiri*, partager (voy. PARTIR 1).

† **TRIPARTITION** (tri-par-ti-sion), *s. f.* Terme de mathématique. Action de diviser une quantité en trois parties égales. || Terme de botanique. Voy. TRISECTION.

— ÉTYM. Voy. TRIPARTITE.

TRIPE (tri-p'), *s. f.* || 1° Boyau d'un animal. Vendre des tripes. Mou comme tripe. || Vomir, rendre tripes et boyaux, avoir des vomissements excessifs. La vilaine bête! mais de quoi s'avise-t-elle de vous apporter son cœur sur ses lèvres, et de venir ... rendre tripes et boyaux en votre présence? SÉV. 21 août 1680. || Il ne faut jamais s'épouvanter à moins qu'on ne voie ses tripes dans son giron, il ne faut pas s'effrayer à moins que le danger, le

mal ne soit tres-grand. || 2° Les tripes qu'on mange, qui sont les estomacs du bétail ruminant, savoir la panse, le feuillet, le bonnet et la caillette. Des tripes à la mode de Caen. || Terme de cuisine. Œufs à la tripe, œufs durs coupés par tranches et fricassés avec des oignons. || 3° Nom donné, dans la manufacture des tabacs, aux feuilles qui forment l'intérieur du cigare. Un cigare se compose de trois parties : l'intérieur ou tripe, la sous-cape et la cape ou robe ; la tripe forme les 60 0/0 du poids total ; la sous-cape enveloppe la tripe ; et le tout est roulé dans la robe, MARQFOY, *Monit. univers.* 16 et 17 août 1867, p. 1116, 5e col. || 4° *Au plur.* Résidu de la cuite de la colle à papier. || 5° Peau en tripes, peau de bœuf débourrée, pelée et trempée ; elle a été passée dans un bain de chaux. || 6° Sorte d'étoffe veloutée, qui se fabrique au métier comme le velours ou la peluche, ainsi dite à cause de sa ressemblance avec l'intérieur de la panse des ruminants. || On dit toujours, tripe de velours, afin de prévenir toute équivoque. || 7° Morceau d'étoffe dont les chapeliers couvrent leur peloton.

— HIST. XIIIe s. Tripes de porc et de mouton, BARBAZ. *Fabliaux*, IV, p. 88. || XIVe s. Irons mangier des tripes, qui vont au feu boillant ; Car certes j'ai si faim qu'onques je n'u si grant, *Guescl.* 19471. || XVe s. Ung livre couvert de trippe de veloux, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 357. || XVIe s. Ils avoient esventré 15 ou 16 corps de Bourguignons, et desvidoient leurs trippes comme les trippiers à la riviere, CARLOIX, IV, 32. Les tripes d'un fagot [l'intérieur], COTGRAVE. Le tout pour la tripe, ID. Tripe pleine ne combat bien ni ne fuit bien, ID. Tout aille, tripes et boyaux, G. CRETIN, p. 160, dans LACURNE. Messer Guaster [est le] premier maistre es ars du monde.... les corbeaux, les gays, les papeguays, les estourneaulx il rend poetes.... et leur apprend languaige humain proferer, parler, chanter ; et tout pour la trippe, RAB. IV, 57.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *tripa* ; ital. *trippa* ; angl. *tripe* ; *tripa*, *stripa*, dans le *Gloss. latino-german.* de Diefenbach. L'origine en paraît être dans le celtique : kimry, *tripa* ; irl. *triopas* ; bas-bret. *stripen*, bien que Scheler indique l'allemand *Strippe*, bande de cuir.

† **TRIPÉE** (tri-pée), *s. f.* Terme de chasse. Entrailles de bœuf avec lesquelles on fait la mouée aux chiens. On dit aussi tripaille.

— ÉTYM. *Tripe.*

TRIPE-MADAME (tri-pe-ma-da-m'), *s. f.* Voy. TRIQUE-MADAME.

— HIST. XVIe s. La corne de cerf, le cerfeuil, báume, trippe-madame, ache.... et autres menues herbes, O. DE SERRES, 536.

† **TRIPENNÉ, ÉE** (tri-pè-nné, nnée), *adj.* Terme de botanique. Se dit des feuilles dont le pétiole commun porte latéralement des pétioles secondaires, qui, à leur tour, en produisent d'autres sur les côtés desquels les folioles sont implantées.

— ÉTYM. *Tri*..., et lat. *penna*, aile.

TRIPERIE (tri-pe-rie), *s. f.* Lieu où l'on vend des tripes.

— HIST. XIVe s. Yssues d'un porc, qui sont vendues à la tripperie sept blancs, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Tripier.*

† **TRIPÉTALE** (tri-pé-ta-l') ou **TRIPÉTALÉ, ÉE** (tri-pé-ta-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Dont la corolle est formée de trois pétales.

TRIPETTE (tri-pè-t'), *s. f.* Petite tripe. || Populairement. Cela ne vaut pas tripette, cela ne vaut rien.

— HIST. XVe s. Et avant que la bonne damoiselle son hostesse eust à moitié mangé sa porée, il n'y avoit tripes ne tripettes dedans le plat, LOUIS XI, *Nouv.* 83.

TRIPHTHONGUE (tri-fton-gh'), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Syllabe composée de trois voyelles qu'on fait entendre en une seule émission de voix ; mieux nommée trivocale. Miaou, onomatopée du cri du chat, offre une triphthongue. || Adjectivement. Une syllabe triphthongue. || 2° Par extension et improprement, concours de trois voyelles formant un seul son comme *oie*, *eau*.

— ÉTYM. Τρίφθογγος, de τρί, trois, et φθόγγος, son.

† **TRIPHYLLE** (tri-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a trois feuilles, dont les feuilles sont disposées trois par trois ou divisées en trois lobes.

— ÉTYM. Τρίφυλλος, de τρί, trois, et φύλλον, feuille.

TRIPIER, IÈRE (tri-pié, piè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vend en détail les issues des animaux tués à la boucherie. J'ai regret de voir M. Guillemeau tant animé pour des injures.... je ne prends aucune part à telles injures de tripières, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 166. L'Angélique est une petite tripière ; oh ! le vilain mot ! d'accord, mais il peint, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 49, dans POUGENS. || Fig. Couteau de tripière, qui coupe des deux côtés, celui qui médit de l'un en l'absence de l'autre. || 2° *Adj. m.* Terme de fauconnerie. Se dit des oiseaux de proie, qui ne peuvent être dressés, et qui donnent sur les poules et les poulets ; ainsi dits par mépris comme s'ils n'étaient que des tripiers. Le milan et le corbeau sont des oiseaux tripiers.

— HIST. XVIe s. Oncques tripiere n'aima harangere, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 149.

— ÉTYM. *Tripe* ; wallon, *tripir*.

† **TRIPLANT, ANTE** (tri-plan, plan-t'), *adj.* Terme de minéralogie. Nom donné à une variété dans le signe de laquelle un des exposants est répété trois fois parmi les termes d'une série qui sans cela serait régulière.

† **TRIPLAT** (tri-pla), *s. m.* Ancien terme de musique à trois temps. Celle [mesure en musique] qui est carrée ou qui se résout toujours en parties égales est plus lente et moins vive que celle qu'on bat en triplat, ou qui est composée de trois temps, DESC. *Musique, nombre et temps.*

† **TRIPLATINIQUE** (tri-pla-ti-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel triplatinique, sel platinique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRIPLE (tri-pl'), *adj.* || 1° Qui contient, qui présente trois fois une chose, une grandeur, un nombre. Une triple offense, CORN. *Cinna*, III, 1. Les triples Géryons, les hydres, les harpies, LA FONT. *Psyché*, II, p. 192. Sur le triple rempart [à Jérusalem] les ennemis tranquilles.... RAC. *Bérén.* I, 3. Je vais, comme la triple Hécate, faire trois personnages différents, LESAGE, *Gil Blas*, III, 6. La volonté demeura dans lui [Dieu, d'après les Indiens] de toute éternité ; elle était triple : créatrice, conservatrice, exterminante, VOLT. *Pol. et lég. Frag. hist. Inde*, 26. D'Alcide ai-je oublié l'audace téméraire, Qui, sous l'œil de Pluton, s'empara de Cerbère, L'arracha tout tremblant du palais des enfers, Dompta sa triple tête et le chargea de fers ? DELILLE, *Én.* VI. || Triple couronne, la tiare ou couronne du pape. || Terme de tératologie. Monstres triples, monstres formés de la réunion de trois individus. || Fig. et familièrement. Un menton à triple étage, un menton qui descend fort bas et qui fait plusieurs plis. || Terme de botanique. Se dit du stigmate quand il est profondément divisé en trois lobes. || 2° Terme de mathématique. Raison triple, rapport d'une grandeur à une autre grandeur qu'elle contient, ou dans laquelle elle est contenue trois fois. || Terme de musique. Triple croche, note de musique marquée d'un triple crochet et qui vaut le huitième d'une noire. || 3° Fig. Un triple coquin, un homme tout à fait coquin. Il vit tranquillement dans les ignominies, Simple jésuite et triple gueux, V. HUGO, *Châtiments*, IV, 7. || 4° Terme de chimie. Sel triple, combinaison dans laquelle entrent deux bases. || 5° *S. m.* Trois fois autant. Rendre le triple. Neuf est le triple de trois. || 6° Terme de marine. En triple, se dit d'une manœuvre qui, en embrassant une poulie, présente trois cordons. || 7° Terme de musique du moyen âge. Triple, nom donné à des morceaux à trois parties ; nous dirions trio.

— HIST. XIIIe s. Se tu ne pues [peux] ouvrer en nombre treble, *Comput*, f° 10. En non de Dieu l'esperité, Qui treibles est en unité, Puisse-je commencier à dire Ce que mes cuers m'a endité, RUTEB. 168. || XVIe s. C'est toy qui n'as point de naissance, Triple personne en une essence, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *Ode*. Cette parfaicte amitié de quoy je parle est indivisible ; chascun se donne si entier à son amy, qu'il ne luy reste rien à despartir ailleurs ; au rebours il est marry qu'il ne soit double, triple, ou quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames, plusieurs volontés, pour les conferer toutes à ce subject, MONT. I, 216.

— ÉTYM. Lat. *triplus* ; grec, τριπλοῦς.

TRIPLÉ, ÉE (tri-plé, plée), *part. passé* de tripler. Rendu triple. Somme triplée. || Terme de mathématique. Raison triplée, le rapport qui est entre des cubes. || Terme de musique. Intervalle triplé, intervalle qui est porté à la double octave.

1. **TRIPLEMENT** (tri-ple-man), *s. m.* Augmentation jusqu'au triple. || Il était usité anciennement en termes de finances. Lever des droits par doublement et par triplement.

— ÉTYM. *Tripler.*

2. **TRIPLEMENT** (tri-ple-man), *adv.* D'une manière triple ; en trois façons. Cerbère, à son aspect, aboya triplement, LAMOTTE, *Fabl.* I, 19. Il s'agit de célébrer une époque triplement heureuse, PICARD, *Alcade de Molorido*, III, 14.

— HIST. XVIe s. Le pauvre païsan, redoutant qu'on ne luy fist payer triplement la peine dudit picard, se teut, PARÉ, XV, 28.

— ÉTYM. *Triple*, et le suffixe *ment*.

TRIPLER (tri-plé), *v. a.* || 1° Rendre triple, ajouter à une quantité deux fois son équivalent. Il [Frédéric Ier] triple partout les impôts [en Italie], et retourne en Allemagne avec assez d'argent pour se faire craindre, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric Ier*, 1161. Songe aux ménagements qu'exige l'incertitude de ton état actuel ; oh ! si bientôt tu pouvais tripler mon être ! si bientôt un gage adoré... ! J. J. ROUSS. *Hél.* I, 60. || 2° *V. n.* Devenir triple. La population a triplé presque partout depuis Charlemagne ; je dis triplé, et c'est beaucoup ; car on ne propage point en progression géométrique, VOLT. *Dict. phil. Population.*

— HIST. XIIIe s. Quant tu trebles le digit [nombre au-dessous de 10], *Comput*, f° 10. || XVIe s. Encourageant les siens ; premierement par le nombre d'hommes qui triploit la petite trouppe des ennemis mal aguerris, mal armez et harassez, D'AUB. *Hist.* I, 167. C'est un assez grand miracle de se doubler [par l'amitié] ; et n'en cognoissent pas la haulteur ceulx qui parlent de se tripler, MONT. I, 217.

— ÉTYM. *Triple* ; provenç. *triplar* ; espagn. *triplicar* ; ital. *triplicare*.

† **TRIPLET** (tri-plè), *s. m.* Terme d'un jeu qui se joue sur le trictrac avec trois dés, lorsque ces trois dés présentent le même nombre.

— ÉTYM. Formé de *triple*, comme *doublet* s'est formé de *double*.

† **TRIPLETER** (tri-ple-té), *v. a.* Mettre le fil en trois.

TRIPLICATA (tri-pli-ka-ta), *s. m.* Troisième copie, troisième expédition d'un acte. || *Au plur.* Des triplicatas.

— ÉTYM. Lat. *triplicatus*, de *triplicare*, de *tri*, trois, et *plicare*, plier.

† **TRIPLICATION** (tri-pli-ka-sion), *s. f.* Action de tripler. || S'est dit aussi de la troisième réplique d'un avocat.

— ÉTYM. Lat. *triplicationem*, de *triplicare*.

TRIPLICITÉ (tri-pli-si-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est triple. La triplicité d'un acte. || 2° Terme de théologie. Dans la Trinité, il y a triplicité de personnes, mais non triplicité de substances.

— HIST. XVe s. La triplicité des voix pour les teneurs et contre-teneurs necessaires à ycellui chant proferer, E. DESCHAMPS, *Art de faire chansons.* Une belle et bonne compaignie de sainz anges que on appelle gerarchie [hiérarchie], qui est triple ; et en chascune partie d'icelle triplicité a troys ordres.... *Bible des ch.* 3e série, t. II, p. 134.

— ÉTYM. Provenç. *triplicitat* ; ital. *triplicità* ; du lat. *triplicitatem*, de *triplex*, triple.

† **TRIPLINERVÉ, ÉE** (tri-pli-ner-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une feuille dont la base du limbe offre, de chaque côté de la nervure moyenne, une nervure partant de cette dernière, mais plus grosse que les suivantes. || On dit aussi triplinervié.

— ÉTYM. *Triple*, et lat. *nervus*, nervure.

† **TRIPLIQUE** (tri-pli-k'), *s. f.* Terme d'ancienne pratique. Réplique à la duplique. On ne peut pas être moins capable de la triplique que je le suis, ma belle cousine ; pourquoi m'y voulez-vous obliger ? BUSSY-RABUTIN, *Lett. à Mme de Sévigné*, 31 août 1668, dans SÉV. édit. RÉGNIER.

— ÉTYM. Bas-lat. *triplica*, de *triplus*, triple.

† **TRIPLIQUER** (tri-pli-ké), *v. n.* Répliquer une troisième fois, répondre à une duplique.

— HIST. XIVe s. Donnons pooir de repliquier, dupliquier, tripliquier, DU CANGE, *triplicatio*.

† **TRIPLOÏDE** (tri-plo-i-d'), *s. m.* Terme de chirurgie. Élévatoire composé de trois branches, employé dans l'opération du trépan pour relever quelque fragment osseux.

— ÉTYM. Τριπλόος, triple, et εἶδος, forme.

† **TRIPLOMBIQUE** (tri-plon-bi-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel triplombique, sel plombique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIPOLÉEN, ENNE** (tri-po-lé-in, è-n'), *adj.* Qui est rude au toucher, comme du tripoli.

TRIPOLI (tri-po-li), *s. m.* Nom donné à des couches géologiques importantes de silice pulvérulente, à grains presque impalpables, réunis en feuillets minces, d'une teinte rougeâtre ou jaune pâle. Le tripoli est une terre brûlée par le feu des volcans; et cette terre est une argile très-fine, mêlée de particules de grès tout aussi fines; ce qui lui donne la propriété de mordre assez sur les métaux pour les polir, BUFF. *Min.* VIII, p. 127. On peut regarder comme certain qu'il y a des tripolis de natures ou au moins de structures très-différentes; celui par exemple qui vient de Riom en Auvergne est bien certainement un schiste qui a subi l'action du feu, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 99, dans POUGENS. La terre pourrie d'Angleterre, qui est bien une espèce de tripoli, n'est pas du tout poreuse, et n'a que de très-légers indices de structure schisteuse, ID. *ib.* t. VI, p. 100. Le tripoli de Venise est le plus estimé; il vient de l'île de Corfou, il est schisteux et d'un rouge jaunâtre, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 330.

— ÉTYM. Le *tripoli*, avant qu'on en eût trouvé en Europe, était tiré de *Tripoli* d'Afrique suivant les uns, de *Tripoli* de Syrie suivant les autres; d'où le nom.

† **TRIPOLIR** (tri-po-lir), *v. a.* Donner le poli à un ouvrage, avec le tripoli.

† **TRIPONCTUÉ, ÉE** (tri-pon-ktu-é, ée), *adj.* Qui est marqué de trois points.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *ponctué*.

TRIPOT (tri-po : le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire), *s. m.* || 1° Jeu de paume, lieu pavé ou carrelé et entouré de murailles dans lequel on joue à la courte paume. Là l'on bâtit une taverne, Et là l'on bâtit un tripot, SCAR. *Virg. trav.* I. || Terme vieilli. On dit maintenant jeu de paume. || Fig. On dit qu'un homme est dans son tripot, pour dire qu'il est dans un lieu où il a de l'avantage pour la chose dont il s'agit, *Dict. de l'Acad.* 1694. Le P. Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries; nous nous trompions dans la pensée qu'il ne jouerait bien que dans son tripot; il passe infiniment tout ce que nous avons ouï, SÉV. 3 déc. 1670. Ah! grand héros [Turenne]! faut-il que l'on vous sacrifie? ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on offense les héros, quand ils ne sont pas dans leur tripot, ID. 4 sept. 1675. Noailles avait l'air consterné, agité, et une contenance fort embarrassée, lui ordinairement si libre et si maître du tripot, ST-SIM. 514, 72. || Fig. Battre un homme dans son tripot, le vaincre dans son fort. || Fig. Tirer un homme de son tripot, le tirer de son fort. || Fig. Les intérêts particuliers nuisent au bien général dans tous les tripots, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1772. || 2° Par extension et par dénigrement, maison de jeu. Deux jeunes cavaliers jouaient ensemble aux cartes dans ce tripot où vous voyez tant de lampes et de chandelles allumées, LESAGE, *Diable boit.* 3. Venait-elle de dépouiller un homme d'affaires, elle en partageait les dépouilles avec le premier chevalier de tripot qu'elle trouvait à son gré, ID. *Gil Bl.* V, 1. || 3° Fig. Maison où s'assemble mauvaise compagnie. || 4° Le tripot comique, ou, simplement, le tripot, se dit quelquefois, par dénigrement ou par plaisanterie, de l'assemblée des comédiens, du théâtre. Béni soit Dieu, qui vous donne la persévérance dans le goût des beaux-arts et surtout du tripot de la comédie! VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 mars 1757. Il y a bien des tripots : celui de la Sorbonne, celui de la comédie et celui que vous avez quitté sont les trois plus pitoyables; je quitterai bientôt le grand tripot de ce monde, et je n'y regretterai guère que vous, ID. *ib.* 19 févr. 1768. Je cabalai, je fis tant qu'à la fin Je comparus au tripot d'Arlequin [la comédie italienne], ID. *le Pauvre diable*. || 5° Fig. Intrigue, tripotage. N'y aurait-il pas un peu de tripot dans tout ceci? M^{me} DE CHATEAUROUX, *Correspond.* t. II, p. 91, dans POUGENS. || 6° Grande cuve employée dans les corderies salines.

— HIST. XIII^e s. Molt li fu bel et molt li plot De ce qu'il sont en lait tripot, *le Roman de Tristan*, v. 3821. La dame n'est pas esperdue, Ains apela sa chamberiere, Une goulue pautoniere; Molt sot [sut] de fait et de tripot, *Fabliaux mss.* p. 282, dans LACURNE. Puis fu ele en arbre muée; Car ses peres l'eüst tuée, Quant il aperçut le tripot, *la Rose*, 21469. Quant il i fu, s'oi [j'eus] à lui guerre; Si me cuida chacer pain querre; Tripot lirot! por sa haüre [haine] Et par sa tençon qui ne fine, G'i irai; s'orrai qu'il dira, RUTEB. II, 91. || XIV^e s. Moult y ot belle compaignie; Il y fut barat, boulerie, Faussart, tripot et tricherie, *Roman de Fauvel, ms. franç.* B. I. 146 (*Bibl. nat.*), f° 14, *verso*, col. 2. || XV^e s. J'é retenu ce prisonnier, Pour presenter à Tallebot; Il estoit orgueilleux et fier, Maintenant y ne sonne mot, Il n'est plus dedans son trippot A Orleans, dont il est yssu, *Mistere d'Orleans*, p. 317. Je croy que tous [les Anglois] en ung tripot Se doivent trouver tous ensemble; Qui leur feroit payer l'escot, Ce seroit bien fait, ce me semble, *ib.* p. 762. J'ai bien ouï tout son tripot Et ses baves [babil]..., COQUILLART, p. 89. Item peuent les diz bourgois mettre jurez et gardes au tripot ou hale à blé, DU CANGE, *triporticus*. S'il sceust jouer en un tripot, VILLON, *Grand testam.*

— ÉTYM. Picard, *tripot*, ménage, cuisine; norm. *tripot*, marché, tumulte. La racine paraît être l'anc. verbe *triper*, sauter, danser, trépigner.

TRIPOTAGE (tri-po-ta-j'), *s. m.* || 1° Mélange peu ragoûtant. Il semblait que le diable eût fait ce tripotage, REGNIER, *Sat.* XI. J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, SÉV. 26 févr. 1690. Je fais ici un certain tripotage à mes mains avec de la moelle de cerf et de l'eau de reine d'Hongrie, ID. 9 oct. 1676. || 2° Assemblage confus de choses qui ne s'accordent point ensemble. Dans cette affaire ils ont fait un étrange tripotage. La dévotion de la M..., mêlée avec toutes ses autres manières, font un bon tripotage, BUSSY-RABUTIN, *Lett.* t. II, p. 66, dans POUGENS. || 3° Petits arrangements, manigances. Les gens trouvaient.... Les meilleurs vins de la machine ronde, Dont ne manquaient encor de s'enivrer, Et de leurs sens perdre l'entier usage; On les faisait aussitôt reporter Au premier lieu; de tout ce tripotage Qu'arrivait-il? LA FONT. *Fér.* Mères et nourrissons faisaient leur tripotage, ID. *Fabl.* III, 6. Aimant fort le petit tripotage du jardin et des fruits dont elle avait le maniement, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Je voulais savoir si sa visite avait un rapport au tripotage des élections, TH. LECLERCQ, *Proverb.* t. V, p. 302, dans POUGENS. || 4° Intrigues, médisances qui tendent à brouiller, à troubler. Il y a du tripotage dans cette affaire. Un renom qui n'est noirci Par nul vilain tripotage, DESHOUL. *Poés.* t. I, p. 128. Il m'a parlé de madame F***, qui déclare ignorer absolument ce tripotage, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXIV, p. 252.

— HIST. XVI^e s. Trencher du brave et du mauvais garson, Aller de nuict, sans faire aucun outrage, Se retirer, voilà le tripotage, MAROT, II, 289. La Varenne [cuisinier d'Henri IV] a transsubstantié les potages de cuisine en tripotages d'Estat, et les poulets de papier en poulets de chair humaine, D'AUB. *Confess.* I, 10.

— ÉTYM. *Tripoter*.

† **TRIPOTASSIQUE** (tri-po-ta-ssi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Sel tripotassique, sel potassique qui contient trois fois autant de potasse que le sel neutre correspondant.

† **TRIPOTÉ, ÉE** (tri-po-té, tée), *part. passé* de tripoter. Manié sans ménagement. Des fruits tripotés.

† **TRIPOTÉE** (tri-po-tée), *s. f.* Populairement, une volée de coups.

TRIPOTER (tri-po-té), *v. n.* || 1° Brouiller, mélanger malproprement différentes choses. Ces enfants ont tripoté toute la journée dans le ruisseau. On est à même, on tripote, on patrouille, Et jamais bain ne fit tant de plaisir, DUCERCEAU, *Poésies, la Nouvelle Ève*. || Fig. Il a tripoté dans cette affaire et l'a gâtée. M. Duboury s'est ruiné à tripoter sur les rentes, TH. LECLERCQ, *Proverb.* t. V, p. 202, dans POUGENS. || 2° Particulièrement, intriguer, calomnier, médire en vue de brouiller les affaires, de diviser les personnes. C'est un homme qui aime à tripoter. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3° *V. a.* S'occuper de quelque chose en tripotant. Tripoter des fonds. Tripoter un mariage. || 4° Manier maladroitement. Tripoter des fruits.

— ÉTYM. *Tripot*.

† **TRIPOTEUR, EUSE** (tri-po-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Syn. de tripotier, ière. || 2° Par plaisanterie, membre du tripot comique. Je vous conjure de faire retirer la copie, qui est peut-être au tripot, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuses, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 janv. 1778.

— HIST. XVI^e s. Tripoteur, COTGRAVE.

TRIPOTIER, IÈRE (tri-po-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tient un tripot pour la paume. Que le feu Saint-Antoine les arde! dit la tripotière, SCARR. *Rom. com.* I, 2. Jacques Régnier.... fit bâtir en 1593..., un jeu de paume des démolitions de la citadelle de Chartres,... et, comme ce tripot a porté le nom de tripot Régnier, c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire que Régnier le satirique était le fils d'un tripotier, *Œuv. de Régnier*, éd. 1730, *Avert.* p. IV. || 2° Celui qui tient une maison de jeu, *Journ. offic.* 4 nov. 1871, p. 4292, 1^{re} col. || 3° Celui, celle qui fait partie d'un tripot de comédiens. Je joins ici la liste des tripotiers que mes anges me demandent, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 130. || *Adj.* Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaissance et la tyrannie tripotière, VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 févr. 1765. || 4° Fig. Celui, celle qui fait des tripotages, de petites intrigues. Je n'assistai point aux conciliabules; on les peut lire dans les récits de l'abbé de Pradt et des divers tripotiers qui maniaient de leurs sales et petites mains le sort d'un des plus grands hommes de l'histoire, CHATEAUBR. *Mém.* t. VI, p. 265.

— ÉTYM. *Tripoter*.

† **TRIPOUX** (tri-poû), *s. m.* Nom qu'on donne dans les Vosges à des terrains communaux divisés par lots, tous les huit à dix ans, entre les habitants de la commune, pour être cultivés par eux jusqu'au prochain tirage.

† **TRIPTÈRE** (tri-ptè-r'), *adj.* Muni de trois ailes.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et πτερὸν, aile.

† **TRIPTOLÈME** (tri-pto-lè-m'), *s. m.* Personnage de la mythologie grecque qui, instruit par Cérès, enseigna aux hommes l'agriculture. || Un des noms de la constellation des Gémeaux.

† **TRIPTOTE** (tri-pto-t'), *adj.* Terme de grammaire. Se dit d'un nom qui n'a que trois terminaisons différentes, par exemple au singulier *rosa*, *rosæ*, *rosam*.

— ÉTYM. Τρίπτωτος, de τρὶ, trois, et πτῶσις, chute, finale.

† **TRIPTYQUE** (tri-pti-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Tablette de trois feuillets qui se replient l'un sur l'autre. || Tableau sur trois volets. Un beau triptyque d'un des premiers Penicaud de Limoges (nom d'un artiste renommé).

— ÉTYM. Τρίπτυχος, plié en trois, de τρὶ, trois, et πτύσσειν, plier.

1. **TRIQUE** (tri-k'), *s. f.* Gros bâton. Une volée de coups de trique. || Terme rural. Variété de fourche.

— ÉTYM. Wallon, *trik*. D'après Scheler, *trique* est pour *estrique*, comme *pâmer* pour *espasmer*, et vient du néerlandais *strijken*, frapper; allem. *streichen*.

† 2. **TRIQUE** (tri-k'), *s. f.* Nom du *sedum album*.

— ÉTYM. Voy. TRIQUE-MADAME.

TRIQUE-BALLE (tri-ke-ba-l'), *s. f.* Terme d'artillerie. Voiture construite particulièrement pour le transport des lourds fardeaux à des distances peu éloignées. Trique-balle à treuil. Trique-balle à vis. || Terme de construction. Fardier servant au transport des plus grosses pièces de charpente.

— REM. Suivant Legoarant, dans l'artillerie et dans la marine, on fait ce mot du masculin, et on l'écrit sans tiret : un triqueballe, de grands triqueballes.

— ÉTYM. Néerl. *trekken*, tirer, et *balle*.

TRIQUE-MADAME (tri-ke-ma-da-m'), *s. f.* Nom vulgaire de l'orpin blanc (crassulacées), dit encore vermiculaire, trique blanche, tripe-madame, petite joubarbe.

— ÉTYM. *Trique* 1 (par comparaison de la feuille charnue et cylindrique avec un petit phallus), et *madame*.

† **TRIQUER** (tri-ké), *v. a.* || 1° Terme de marine. Faire le tricage des pièces dont un mât se compose. || Séparer les bois selon leurs espèces et leurs qualités, sur le port ou dans le chantier. || 2° Populairement. Battre à coups de trique, de bâton.

TRIQUET (tri-kè), *s. m.* || 1° Battoir étroit avec lequel on joue à la courte paume. || Demi-triquet, petit battoir. || 2° Echafaud de couvreur, en forme de triangle; espèce d'échelle double.

— ÉTYM. *Trique* 1.

† **TRIQUETRAC** (tri-ke-trak'), *s. m.* Onomatopée qui a été employée en parlant d'un bruit confus de choses qu'on heurte l'une contre l'autre. Puis, outre tout cela, vous faisiez sous la table Un bruit, un triquetrac de pieds insupportable, MOL. *l'Ét.* IV, 6.

— ÉTYM. Voy. TRIC-TRAC; espagn. *triquitraque*.

† **TRIQUÈTRE** (tri-kè-tr'), *s. f.* Réunion de trois cuisses avec leurs jambes et leurs pieds que l'on trouve souvent sur les médailles antiques.

— ÉTYM. Lat. *triquetrus*, à trois angles.

† **TRIQUEUR** (tri-keur), *s. m.* Ouvrier qui, sur la Seine, fait le tri du bois flotté, DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, p. 175.

TRIRÈGNE (tri-rè-gn'), *s. m.* Autre nom de la tiare du pape ou triple couronne (voy. RÈGNE).

— ÉTYM. Ital *triregno*, de *tri*, trois, et *regno*, couronne.

TRIRÈME (tri-rê-m'), *s. f.* Galère des anciens à trois rangs de rames. Nous avons nos arts ; l'antiquité eut les siens ; nous ne saurions faire aujourd'hui une trirème ; mais nous construisons des vaisseaux de cent pièces de canon, VOLT. *Dict. phil. Antiquité.* Ses succès [de Corinthe] excitèrent son industrie ; elle donna une nouvelle forme aux navires, et les premières trirèmes qui parurent, furent l'ouvrage de ses constructeurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37

— HIST. XIVe s. Triremes estoient certaines manieres de nefs à trois rens d'avirons, BERCHEURE, f° 3.

— ÉTYM. Lat. *triremis*, de *tri*, trois, et *remus*, rame.

† **TRIROTE** (tri-ro-t'), *s. f.* Chaise roulante à trois roues, que la personne assise peut faire mouvoir elle-même

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *rota*, roue

† **TRISACRAMENTAIRE** (tri-sa-kra-man-tê-r'), *s. m.* Se dit d'anglicans qui n'admettent que trois sacrements.

† **TRISAGION** (tri-za-ji-on), *s. m.* Nom donné à l'hymne *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus*, dite aussi hymne chérubique.

— ÉTYM Τρισάγιος, de τρις, trois fois, et ἅγιος, saint.

TRISAÏEUL, EULE (tri-za-ieul, ieu-l'), *s. m.* et *f.* Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule. || *Au plur.* Trisaïeuls, trisaïeules. Pour pouvoir avec lui s'accorder, Jusqu'à vos trisaïeux il faut rétrograder, DESTOUCH. *Homme sing.* II, 1

— HIST. XVIe s. Après que vous avez nommé aïeul, pere, fils et petit-fils, vous demeurez court ; et, si vous n'aviez retabli le mot neveu en sa primitive et plus vieille signification, il vous seroit loisible de dire pour les ascendans pere, aïeul, bisaïeul et peut-estre trisaïeul, et pour les descendants fils, neveu et arriere-neveu ; et sais bon gré à Denis Sauvage, lequel, en sa traduction de Paul Jove, appelle Mahomet bisayeul, Amurath trisayeul de Soliman empereur de Constantinople, PASQUIER, *Recherch.* VIII, p. 732, dans LACURNE.

— ÉTYM. Τρὶς, trois fois, et *aïeul*.

† **TRISANNUEL, ELLE** (tri-za-nnu-èl, è-l'), *adj.* Qui dure trois ans. Plante trisannuelle.

— ÉTYM. Τρὶς, trois fois, et *annuel*

† **TRISECTEUR, TRICE** (tri-sè-kteur, ktri-s'), *adj.* Qui coupe en trois parties. || Courbe trisectrice, courbe qui donne la trisection de l'angle. || Terme de géométrie. Trisecteur de l'angle, instrument propre à partager un angle en trois parties égales

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *secteur*

TRISECTION (tri-sè-ksion), *s. f.* Division d'une chose en trois parties. || Terme de géométrie. Division en trois parties égales. La trisection de l'angle, problème fameux chez les anciens, et qui les a beaucoup exercés, FONTEN. *Viviani.* || Terme de botanique. Principe de la trisection, cause inconnue qui fait que la composition des feuilles se fait ainsi : les feuilles ont une tendance à se diviser par trois ; quand un limbe se divise, c'est toujours suivant un multiple de trois, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LI, p. 1075.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie met une seule *s* à trisection et deux à trissyllabe.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *section*

† **TRISEL** (tri-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui renferme trois fois autant d'acide que de base, ou de base que d'acide, par rapport au sel neutre correspondant.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *sel*.

† **TRISÉPALE** (tri-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont le calice est formé de trois pièces.

† **TRISÉQUER** (tri-sé-ké), *v. a.* Terme de botanique. Partager en trois. || Se triséquer, *v. réfl.* Se partager en trois. Les feuilles ont une tendance naturelle à se triséquer

— ÉTYM. Voy. TRISECTION

† **TRISÉRIÉ, ÉE** (tri-sé-ri-é, ée), *adj* Qui est disposé sur trois rangs ou séries.

TRISMÉGISTE (tri-smé-ji-st'), *adj. m.* || 1° Surnom que les Grecs donnaient au Mercure égyptien, ou Hermès. Toute histoire qui n'est pas contemporaine est suspecte ; ainsi les livres des sibylles et de Trismégiste.... sont faux, et se trouvent faux à la suite des temps, PASC. *Pens.* XIV, 5, édit. HAVET. || 2° *S. m.* Terme d'imprimerie. Caractère qui est entre le gros et le petit canon. Le trismégiste vaut 36 points typographiques ; et, d'après la nomenclature de Fournier jeune, il est entre le gros canon (44 points) et le petit canon (28 points).

— ÉTYM. Τρισμέγιστος, de τρίς, trois fois, et μέγιστος, très-grand, superlatif de μέγας.

† **TRISMUS** (tri-smus'), *s. m.* Terme de médecine. Serrement des mâchoires par la contraction spasmodique des muscles élévateurs de la mâchoire inférieure, en sorte que la bouche demeure forcément fermée ; c'est souvent un commencement de tétanos.

— ÉTYM. Τρισμὸς, de τρίζειν, grincer.

† **TRISOC** (tri-sok), *s. m.* Instrument aratoire servant comme scarificateur, extirpateur.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *soc*

† **TRISODIQUE** (tri-so-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel trisodique, sel sodique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRISPERME** (tri-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui renferme trois graines

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et σπέρμα, graine

† **TRISPLANCHNIQUE** (tri-splan-kni-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf trisplanchnique, synonyme de nerf grand sympathique.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et σπλάγχνον, viscère, ce nerf se distribuant à trois viscères essentiels

† **TRISSE** (tri-s'), *s. f.* Terme de marine. Corde ou palan qui sert à approcher ou à éloigner les canons de leur sabord.

† 1. **TRISSER** (tri-sé), *v. n.* Se dit du cri de l'hirondelle.

— ÉTYM. Lat. *trissare*.

† 2. **TRISSER** (tri-sé), *v. a.* Faire dire trois fois un morceau de vers, de musique.

— ÉTYM. Mot fait avec *tri*, sur le modèle de *bisser*

† **TRISSOTIN** (tri-so-tin), *s. m.* Personnage ridicule mis en scène par Molière dans les Femmes savantes, devenu, comme Tartuffe, un nom commun, mais désignant plutôt un sot d'après l'étymologie qu'un pédant comme Molière l'a présenté. M. de Marignon n'est pas un Trissotin. — Extérieurement, non ; la forme change ; les Trissotins de nos jours ont plus de savoir-faire, plus de tenue, plus d'importance, SCRIBE, *le Puff*, III, 6.

— ÉTYM. *Tricotin*, trois fois Cotin, un mauvais écrivain, avait dit d'abord Molière ; puis il mit *Trissotin*, où l'on voit *sot*.

TRISSYLLABE (tri-si-la-b'), *adj.* Terme de grammaire. Qui est de trois syllabes. Il ajoute qu'on a dit oûteron trissyllabe, pour dire un moissonneur, et non pas un aoûteron quadrisyllabe, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 496, dans POUGENS. || Substantivement. Un trissyllabe mot composé de trois syllabes

— ÉTYM. Lat. *trisyllabus*, de τρισύλλαβος, de τρὶ, trois, et συλλάβη, syllabe.

† **TRISSYLLABIQUE** (tri-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui appartient à un trissyllabe.

† **TRISTACHYÉ, ÉE** (tri-sta-ki-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs forment trois épis.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et σταχύς, épi.

† **TRISTAMIE** (tri-sta-mie), *s. f.* Ancien nom de la couleur de pain bis, chez les teinturiers. Si ladite soie est engallée, elle deviendra noire ; et, n'étant pas engallée, elle deviendra couleur de tristamie ou pain bis, *Réglem. sur les manuf.* août 1669, *teinturiers en laine*, art. 82.

† **TRISTAN** (tri-stan), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du satyre tristan (papillons diurnes).

† **TRISTANNIQUE** (tri-sta-nni-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel tristannique, sel stannique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRISTE (tri-st'), *adj.* || 1° Qui a du chagrin, de l'affliction. Je l'ai trouvé tantôt tout triste de je ne sais quoi que vous lui avez dit, MOL. *Scapin*, II, 11. Quoique vous soyez tous tristes, c'est un soulagement que l'être ensemble, SÉV. 22 janv. 1690. Captive, toujours triste, importune à moi-même, RAC. *Andr.* I, 4. Et la triste Italie, encor toute fumante Des feux qu'a rallumés sa liberté mourante, ID. *Mithr.* III, 1. Ils voudraient être tristes et ne sont qu'ennuyeux ; ils voudraient toucher le cœur et ne font qu'affliger les oreilles, J. J. ROUSS. *Lett. sur la mus. franç.* || Triste de. Il est triste de la mort de son ami. Il était triste de quitter son pays, et de renoncer à une vie pleine d'agréments, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 22, dans POUGENS. || Triste de quelqu'un, affligé à cause de lui. Je suis toute triste de vous ; ah ! le moyen d'être autrement ? deux ans sans le revenu de votre charge, et tout ce que vous avez à soutenir, SÉV 22 janv. 1690. || 2° Qui est sans gaieté. Montrez un œil plus triste, CORN. *Cid*, IV, 4. Mais pourquoi ce front triste et ces regards sévères ? ID. *Hor.* II, 2. Il se déguise en vain : je lis sur son visage Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage, RAC. *Brit.* I, 1. || Il se dit aussi des animaux. Parmi les chiens, les lévriers sont tristes. L'un [l'aigle] jura foi de roi, l'autre foi de hibou, Qu'ils ne se goberaient leurs petits peu ni prou ; Connaissez-vous les miens, dit l'oiseau de Minerve ; Non, dit l'aigle ; tant pis, reprit le triste oiseau, LA FONT. *Fabl.* V, 18. || Fig. Cet homme est triste comme un bonnet de nuit, il est chagrin et mélancolique. || Avoir une triste figure, une triste mine, avoir un visage défait, et aussi avoir mauvaise mine. || Le chevalier de la triste figure, Don Quichotte. || Faire une triste figure quelque part, y avoir l'air gêné, s'y trouver mal à l'aise. || Faire triste mine, avoir la mine chagrine. || Faire triste mine à quelqu'un, lui faire un mauvais accueil. || Cet homme a le vin triste, quand il a bu, il est triste et chagrin. || 3° Sévère. Luther triomphait de vive voix ; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin ; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié, BOSS. *Variat.* IX. Je ne suis pas pourtant de ces tristes esprits, Qui, bannissant l'amour de tous chastes écrits, D'un si riche ornement veulent priver la scène, Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène.... BOIL. *Art p.* IV. Ah ! quittez d'un censeur la triste diligence, RAC. *Brit.* I, 2. Le sérail d'un soudan, sa triste austérité, VOLT. *Zaïre*, I, 1. || 4° Qui a le caractère de la tristesse, de la mélancolie. Les affections tristes. Ta douleur, du Périer, sera donc éternelle, Et les tristes discours Que te met en l'esprit l'amitié paternelle L'augmenteront toujours, MALH. VI, 18. Ces tristes vêtements où je lis mon malheur Sont les premiers effets qu'ait produits sa valeur [de Rodrigue], CORN. *Cid*, IV, 1. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le roi, qui était presque assiégé dans Oxford, et il se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'était le dernier, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ma triste voix était donc destinée à ce déplorable ministère, ID. *Duch. d'Orl.* Moi, je meurs ; et mon âme, au moment qu'elle expire, S'exhale comme un son triste et mélodieux, LAMART. *Méd.* I, 29. || 5° Qui cause de l'affliction, de la mélancolie. Une triste perspective. Des idées tristes. Parlez à mon esprit de mon triste devoir, CORN. *Cid*, IV, 1. Pauline : Voilà quel est mon songe. — Stratonice : Il est vrai qu'il est triste, ID. *Poly.* I, 3. Une admirable, mais triste mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* Triste messager d'un événement si funeste [la mort d'un fils de Louis XIV], ID. *Mar.-Thér.* Pleurez sur ces faibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros, ID. *Louis de Bourbon.* Je voudrais vous cacher une triste nouvelle, Madame ; mais il faut que je vous la révèle, RAC. *Phèdre*, I, 4. Et le tombeau, seigneur, est moins triste pour moi Que le lit d'un époux qui m'a fait cet outrage, ID. *Mithr.* IV, 4. Une triste expérience me défendait du charme attaché à cette passion délicieuse et cruelle, RICCOBONI, *Œuv.* t. VI, p. 489, dans POUGENS. || Triste à. Il n'y a rien de si fâcheux à de si bons cœurs, ni, en soi, rien de plus triste à la nature, que d'être haï, BOSS. *Méd. sur l'Év.* 2e *partie*, 15e *jour.* || Il se joint quelquefois, par antithèse, à un mot qui exprime bien, bonheur. Je veux toujours le voir, cet ingrat qui me tue, Non pour le triste bien de jouir de sa vue.... CORN. *Sur.* III, 3. Un de ses plaisirs, dit-elle, c'est qu'elle n'aimera personne en ce pays-là ; voilà un triste plaisir, SÉV. 305. Et je suis plus heureux dans ma captivité Que je ne le fus de ma vie Dans le triste bonheur dont j'étais enchanté, J. B. ROUSS. *Cant.* 3. || Faire un triste repas, faire un repas où l'on ne se réjouit point. || 6° Malheureux, déplorable. Cet homme a fait une triste fin. Les tristes dépouilles des vaincus. ....La crainte Dont en ce triste jour tu me vois l'âme atteinte, CORN. *Poly.* I, 3. Des voleurs qui chez eux pleins d'espérance entrèrent De cette triste vie enfin les délivrèrent, BOIL. *Sat.* X. Plût au ciel... Qu'il ne m'eût pas donné par ce triste attentat Un gage trop certain des malheurs de l'État, RAC. *Brit.* V, 7. Ils [les Césars] n'imaginèrent pas les tristes lois qu'ils firent, MONTESQ. *Esp.* XII, 16. Cette triste promesse est-elle enfin remplie ? VOLT. *Fanat.* IV, 4. Si je pouvais, dans mon triste état [84 ans], faire un voyage à Paris, mon plus grand désir serait que le panégyriste de la Pitié en eût un peu pour moi, ID. *Lett. Delaunay auteur du Panégyrique de la pitié*, 8 déc. 1777

|| 7° Fâcheux, pénible, ennuyeux. Une triste vie. Malgré la triste paix que vous avez jurée, CORN. *Suréna*, III, 2. Il est triste d'être entre des espiègles et de beaux esprits, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 123, dans POUGENS. Vers son triste penchant [l'avarice] son naturel guidé Le fit dans une avare et sordide famille Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille, BOIL. *Sat.* X. Il arriva une chose assez triste à Martorillo le Calabrois, que nous nommons saint François de Paule.... le saint ne guérit pas le roi [Louis XI, apoplectique], et le roi ne guérit point le saint [il avait les écrouelles], VOLT. *Dict. phil. Écrouelles.* Rien n'est si triste que d'être avec soi-même sans occupation, ID. *Lett. à Mme du Deffant*, 11 déc. 1769. Quel triste hiver je viens de passer! GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 255, dans POUGENS. || Il est triste que, avec le subjonctif. Il est triste que Clovis, étant à peine catéchumène, fit tuer Syagrius, que les Visigoths lui avaient remis entre les mains, VOLT. *Pol. et lég. Comm. espr. des lois, Clovis.* Il est triste, à mon gré, pour le genre humain, qu'un homme comme Pascal ait été un fanatique, ID. *Lett. Vaines*, 4 juin 1777. || 8° Obscur, sombre. Appartement triste. Maison triste. Ce jardin est triste. || Cette maison a des vues tristes, ou, simplement, est triste, elle n'a que des vues peu agréables. || Temps triste, temps couvert. || Terme de botanique. Se dit des plantes dont le feuillage est sombre; dont les fleurs sont d'une teinte sombre ou comme passée; dont les sommités sont noires. || Se dit de différents animaux dans la couleur desquels il entre plus ou moins de noir. || 9° Qui est insuffisant, médiocre, au-dessous de ce qu'on attend, en parlant soit des personnes, soit des choses. Vous faites là un triste personnage. Cet auteur a choisi un triste sujet de poëme. Et le triste orateur Demeure enfin muet aux yeux du spectateur, BOIL. *Lutr.* VI. L'un était le marquis de Flamarin, triste objet des tristes élégies de la comtesse de la Suze, HAMILT. *Gram.* 9. En rompant le triste mariage qu'il va conclure plus par désespoir que par intérêt, MARIV. *le Legs*, sc. 23. Ma triste voix chantait d'un gosier sec Le vin mousseux, le frontignan, le grec, Buvant de l'eau dans un vieux pot à bière, VOLT. *le Pauvre diable.* C'est un triste métier que celui d'homme de lettres; mais il y a quelque chose de plus dangereux, c'est d'aimer la vérité, ID. *Lett. Damilaville*, 21 juill. 1764. Énée est un froid et triste personnage auprès du majestueux Adam, CHATEAUBR. *Génie*, II, IV, 10. || Faire un triste repas, faire mauvaise chère. || 10° *S. m. pl.* Les Tristes d'Ovide, recueil de pièces élégiaques qu'Ovide écrivit de son exil à ses amis de Rome et à l'empereur Auguste.

— HIST. XIIe s. Charles chevauche, tristes de mautalent, *Ronc.* p. 86. || XIIIe s. Delez lui Blanchefleurs, qui cuer ot triste et noir, *Berte*, LXV. || XVIe s. Des tristes tristeur [il] destournoit, Et l'homme aise en aise tenoit, MAROT, III, 232. Demourer en la cogitation des fortunes adverses et tristes, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 14. Triste comme un bonnet de nuit sans coiffe, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *triss*; provenç. *trist, triste;* espagn. *triste;* ital. *tristo;* du lat. *tristis.* Le XVIe siècle avait le verbe *trister*, et la langue plus ancienne *tristoyer.*

TRISTEMENT (tri-ste-man), *adv.* || 1° D'une manière triste. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Il nous dit cela si tristement, qu'il me fit pitié, PASC. *Prov.* II. A mon âge, on ne fait ce que l'on veut en aucun genre; on boit tristement la lie de son vin, VOLT. *Lett. Lacombe*, avril 1767. Mais ne va pas, tristement vertueux, Sous le beau nom de la philosophie, Sacrifier à la mélancolie, ID. *Ép.* III, *à l'abbé Servien, mis à Vincennes.* Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne, Au coucher du soleil, tristement je m'assieds, LAMART. *Méd.* I, 1. || 2° D'une manière fâcheuse, misérable. A la fin tous ces jeux que l'athéisme élève, Conduisent tristement le plaisant à la Grève, BOIL. *Art p.* II. On ne peut pas dire des jésuites que leur mort ait été aussi brillante que leur vie; si quelque chose même doit les humilier, c'est d'avoir péri si tristement, si obscurément, sans éclat et sans gloire, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 122.

— HIST. XIIIe s. Por quoi me sueffres tu à demener si tristement, endementieres que [pendant que] mes anemis m'aflit? *Psautier*, f° 53.

— ÉTYM. *Triste*, et le suffixe *ment.*

TRISTESSE (tri-stè-s'), *s. f.* || 1° Sorte de souffrance morale dont le propre est de peser sur l'âme, et qui d'ordinaire apparaît dans l'extérieur. Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse, CORN. *Cid*, III, 5. Le fils qui est sage est la joie du père, le fils insensé est la tristesse de sa mère, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* X, 1. On fait beaucoup de bruit [après la mort d'un mari], et puis on se console; Sur les ailes du temps la tristesse s'envole, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Cette mauvaise tristesse dont saint Paul dit qu'elle donne la mort, au lieu qu'il y en a une autre qui donne la vie, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Et ainsi, comme dit Tertullien, il ne faut pas croire que la vie des chrétiens soit une vie de tristesse; on ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands, ID. *ib.* 6. Vos malheurs me font une tristesse au cœur qui me fait bien sentir que je vous aime, SÉV. *à Bussy*, 15 juill. 1673. Nous sommes toujours dans la tristesse des troupes qui nous arrivent [en Bretagne, pour punir la province] de tous côtés, ID. 4 déc. 1675. Vous ne sauriez mieux faire que de promener votre tristesse à Versailles; ce qui serait pourtant encore mieux, serait de n'avoir point de tristesse, ID. 7 fév. 1685. Il faut écouter le saint apôtre, qui nous dit : il y a la tristesse du siècle, la tristesse selon le monde, et la tristesse selon Dieu, BOSS. *Sermons, Trist. des enfants de Dieu*, 2. Ces pieux devoirs que l'on rend à sa mémoire [de Mme de Montausier], ces chants lugubres qui frappent nos oreilles et qui vont porter la tristesse jusque dans le fond des cœurs, FLÉCH. *Mme de Mont.* La tristesse n'est bonne, ni pour ce monde, ni pour l'autre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 29 sept. 1715. Elle [l'élégie] peint des amants la joie et la tristesse, BOIL. *Art p.* II. Comme autrefois David, par ses accords touchants, Calmait d'un roi jaloux la sauvage tristesse, RAC. *Esth.* III, 3. Idoménée.... tomba dans une tristesse mortelle, FÉN. *Tél.* XXIII. Dans la tristesse, les deux coins de la bouche s'abaissent, la lèvre inférieure remonte, la paupière est abaissée à demi, la prunelle de l'œil est élevée et à moitié cachée par la paupière, les autres muscles de la face sont relâchés, de sorte que l'intervalle qui est entre la bouche et les yeux est plus grand qu'à l'ordinaire, et par conséquent le visage paraît allongé, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 300. Et non moins que le temps la tristesse a des rides, A. CHÉN. *Élég.* XV. || *Au plur.* Elle [la vue de la volonté de Dieu] retranche l'inquiétude, l'empressement, les désirs trop ardents pour les choses qui ne sont pas encore arrivées, les tristesses et les chagrins pour celles qui sont présentes ou passées, NICOLE, *Ess. de mor.* 2e *traité*, ch. 4. Ce sont des tristesses retirées dans le fond de l'âme qui la flétrissent et qui la laissent comme morte, MARIV. *Marianne*, 9e part || Terme de médecine. Tristesse ébrieuse, nom donné à un état d'hébétude chez les personnes qui abusent de l'alcool. || 2° Mélancolie habituelle de tempérament. C'est un homme qui est né avec un fond de tristesse. Voilà les horreurs de la séparation.... toutes les tristesses des tempéraments sont des pressentiments, tous les songes sont des présages, SÉV. 6 mai 1671. || 3° Il se dit de ce qui inspire la tristesse. Le bruit de ces torrents et de la mer est d'une tristesse qui serre le cœur, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 353, dans POUGENS. || 4° Il se dit des lieux sans agréments, des fêtes sans gaieté, etc. Les appartements de cette maison sont d'une grande tristesse. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé; jamais il ne fut une telle tristesse : je crois que c'était votre absence qui en était la cause, SÉV. 18.

— HIST. XIIIe s. Tristesce et moleste sont choses mauvaises, et sont contraires au delit [plaisir], BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 324. || XIVe s. Toutes choses que l'en fait par force et par violence et contre sa volenté, l'en les fait avecques tristesse, ORESME, *Éth.* 50. Et se au contraire il vient à un homme beneuré pluseurs grandes males fortunes et adversités, il le tribulent et troublent et lui font tristeces, ID. *ib.* 25. || XVIe s. Il delibere de mourir en cette tristesse, n'ayant autre plaisir que de suivre son enfant au sepulcre, CALV. *Instit.* 331. Je crains la cruauté de vos fieres maistresses, J'ay part à vos soupirs, je gouste vos tristesses, DESPORTES, *Bergeries*, IV, *discours.* De tristesse et ennuy nul fruict, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 287.

— ÉTYM. Provenç. *tristicia, tristessa;* espagn. *tristeza;* ital. *tristezza;* du latin *tristitia*, de *tristis*, triste. Le mot le plus usité dans l'ancienne langue était *tristor.*

† **TRISTIMANIE** (tris-ti-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Monomanie avec tristesse.

— ÉTYM. *Triste*, et *manie.*

† **TRISTIQUE** (tri-sti-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé sur trois rangs.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et στίχος, rang.

† **TRISTOMIENS** (tri-sto-miin), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Nom donné à une subdivision des trématodes.

— ÉTYM. Τρὶ, trois, et στόμα, bouche.

† **TRISTYLE** (tri-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a trois styles.

† **TRISULCE** (tri-sul-s'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des quadrupèdes qui ont trois sabots aux pieds.

— ÉTYM. Lat. *trisulcus*, de *tri*, trois, et *sulcus*, sillon.

† **TRISULFURE** (tri-sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Sulfure qui contient trois proportions de soufre.

† **TRITÉOPHYE** (tri-té-o-fie), *s. f.* Terme de médecine. Fièvre intermittente ou rémittente tierce, c'est-à-dire dont les accès reviennent de deux jours l'un, ou tous les trois jours inclusivement.

— ÉTYM. Τριταιοφυΐα, de τριταῖος, de trois jours, et φύειν, se produire.

† **TRITERNÉ, ÉE** (tri-tèr-né, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit des feuilles dont le pétiole commun se divise en trois pétioles secondaires, subdivisés eux-mêmes en trois autres, dont chacun porte trois folioles.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *ternus*, par trois.

† **TRITHÉISME** (tri-té-i-sm'), *s. m.* Doctrine des trithéistes. On se moque du polythéisme, et on admet le trithéisme, VOLT. *Mél. litt. Lett. à M**** 1727.

† **TRITHÉITE** (tri-té-i-t') ou **TRITHÉISTE** (tri-té-i-st'), *s. m.* Nom sous lequel on désigne tous ceux qui font des trois personnes en Dieu, trois essences, trois substances, trois dieux.

— ÉTYM. Τρὶ trois, et θεὸς, Dieu.

† **TRITICINE** (tri-ti-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Gluten de la farine de froment.

— ÉTYM. Lat. *triticum*, froment.

† **TRITICITE** (tri-ti-si-t'), *s. f.* || 1° Terme de minéralogie. Épi de blé fossile. || 2° Nom donné au cuivre sulfuré spiciforme de Frankenberg (en Hesse), parce qu'il offre la forme d'un épi de blé.

— ÉTYM. Lat. *triticum*, froment.

1\. **TRITON** (tri-ton), *s. m.* || 1° Terme de mythologie. Dieu de la mer, que la Fable fait fils de Neptune et d'Amphitrite, qui a figure humaine et dont le corps se termine en poisson. Triton sur la mer aplanie Promène sa conque d'azur, BERNIS, *Quat. part. jour. Mat.* J'ai vu, ce qu'on ne pourra croire, Des tritons, animaux marins, Pour danser troquer leur nageoire Contre une paire d'escarpins, PANNARD, *Description de l'opéra.* Les talents vulgaires se persuadent que la fiction par excellence consiste à employer dans la composition les divinités de la Fable, et que hors de la mythologie il n'y a point d'invention; sur ce principe, ils couvrent leurs toiles de cuisses de nymphes et d'épaules de tritons, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 434. Un triton a plongé dans les flots le Troyen téméraire qui osa défier les divinités de la mer par ses chants, STAEL, *Corinne*, XIII, 4. || 2° Terme d'histoire naturelle. Genre de batraciens urodèles aquatiques, voisins des salamandres. || 3° Genre de coquilles univalves; il a pour type le triton émaillé (*triton variegatum*) de Lamark, qui était le *murex triton* de Linné. Les amateurs l'appellent conque de Triton, rocher trompette et trompette marine. On y distingue en outre : le triton cutacé, qui était le *murex cutacé* de Linné; il porte les noms marchands de faux cabestan et degrés-bordés; le triton baignoire (*murex lotorium*, *L.*), vulgairement la baignoire, la vache, etc.; il forme le genre lotoire de Denys de Montfort; et le triton fémoral ou triton triangulaire, dit dragon, et qui était le murex fémoral de Linné, LEGOARANT. || 4° Appareil à l'aide duquel un homme peut plonger dans l'eau et y rester aussi longtemps qu'il le voudra.

— ÉTYM. Lat. *triton;* grec, τρίτων; le même que le sanscr. *trita*, dieu qui règne sur les eaux et sur l'atmosphère, et dont le nom se trouve dans Τριτογένεια, la fille de *Tritos*, Athéné, Minerve.

2\. **TRITON** (tri-ton), *s. m.* Terme de musique. L'intervalle de trois tons (ce mot étant pris dans le sens de seconde majeure), existant dans l'échelle du plain-chant, entre la corde F (fa) et la

corde B (si); cet intervalle était défendu en tonalité du plain-chant; il est permis en tonalité moderne, où on l'appelle plus généralement : quarte augmentée (voy. ce mot). Supposons que j'aie besoin de toute la dureté du triton, ou de toute la fadeur de la fausse quinte, J. J. ROUSS. *Lett. sur la mus. franç.* || Accord de triton. Rossini, dans l'immortel trio de Guillaume Tell, a employé en tremolo un accord de triton avec la sensible dure; Meyerbeer, dans la bénédiction des poignards des Huguenots, s'est servi du même accord, toujours en tremolo; l'effet est peut-être ici encore plus dramatique et plus saisissant, A. LOQUIN, *Notions d'harm. mod.* p. 24.

— ÉTYM. Τρίτονος, de τρί, trois, et τόνος, ton.

† **TRITONIDE** (tri-to-ni-d'), *s. f.* Terme de mythologie. Nom de certaines déesses de la mer.

— ÉTYM. Τριτωνίς (voy TRITON 1).

† **TRITONIEN, IENNE** (tri-to-niin, niè-n'), *adj.* Terme de géologie. Se dit de terrains contenant des débris d'animaux marins.

— ÉTYM. *Triton* 1.

TRITOXYDE (tri-to-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Troisième des oxydes d'un corps qui peut se combiner avec l'oxygène en plusieurs proportions différentes.

— ÉTYM. Τρίτος, troisième, et *oxyde*.

† **TRITRILLE** (tri-tri-l'), *s. m.* Jeu de cartes auquel prennent part trois personnes; il se joue avec trente cartes seulement.

TRITURABLE (tri-tu-ra-bl'), *adj.* Qui peut être trituré. Substances triturables.

† **TRITURANT, ANTE** (tri-tu-ran, ran-t'), *adj.* Qui sert à la trituration. || Surface triturante des dents, surface des molaires sur laquelle les dents de l'autre mâchoire viennent écraser les aliments.

TRITURATION (tri-tu-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de triturer. La trituration des aliments dans la bouche. || Anciennement, action qu'on attribuait à l'estomac, faussement; car les aliments y sont dissous, non triturés. Spallanzani démontre que la digestion est produite par un suc de l'estomac qui dissout les aliments, et que la trituration ne saurait en être la cause, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. I, p. 47, dans POUGENS. || 2° Particulièrement, action de réduire une substance en poudre en la triturant dans un mortier; c'est-à-dire en la broyant circulairement entre l'extrémité du pilon et le fond du mortier. La trituration des écorces. || 3° Terme d'alchimie. Trituration philosophique, calcination de la matière des sages lorsqu'on voyait paraître le noir. || 4° A la poste, l'action de distribuer par sorte les lettres, les paquets, DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er janv. 1867, p. 193.

— ÉTYM. Lat. *triturationem*, de *triturare*, triturer.

† **TRITURE** (tri-tu-r'), *s. f.* Néologisme. Grande habitude de faire, de pratiquer. Le peuple [à Athènes], qui, par l'habitude d'entendre traiter les plus grandes affaires de l'État, avait pris de ces affaires une certaine triture, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 201.

— ÉTYM. Lat. *tritura*, action de frotter, de broyer, de *tritum*, supin de *terere*, broyer.

TRITURÉ, ÉE (tri-tu-ré, rée), *part. passé* de triturer. Du quinquina trituré.

TRITURER (tri-tu-ré), *v. a.* Réduire en parties menues, en poudre, sans frapper, pour obtenir un certain produit. Le bismuth et le mercure s'unissent à froid en les triturant ensemble, BUFF. *Min.* t. V, p. 333. Les mortiers de porcelaine, de verre et d'agate ne pouvant soutenir, à cause de leur fragilité, les chocs réitérés du pilon, on doit, toutes les fois qu'on s'en sert, faire agir circulairement le pilon, c'est-à-dire triturer, THENARD, *Traité de chim.* t. IV, p. 303, dans POUGENS.

— SYN. TRITURER, BROYER, ÉGRUGER, PULVÉRISER. Ce dernier est le terme générique qui exprime l'action de réduire en poudre. Triturer, c'est réduire en poudre sans frapper, ou convertir en pâte, avec l'intention d'obtenir un produit. Broyer exprime également réduire en poudre, en pâte, ou en fragments; mais il peut n'y avoir aucune intention d'obtenir un produit : la roue lui broya la jambe. Égruger, réduire en poudre grossière (au moyen d'un égrugeoir) le sel, le sucre, etc. pour l'usage des cuisines.

— HIST. XVIe s. Triturer, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *triturare*, de *tritura*, broiement (voy. TRITURE).

TRIUMVIR (tri-om'-vir), *s. m.* || 1° Terme d'histoire romaine. Magistrat chargé, conjointement avec deux collègues, d'une partie de l'administration. || Triumvirs monétaires, intendants de la monnaie. || Triumvirs criminels, juges qui connaissaient des crimes et faisaient exécuter à mort les criminels. || 2° Il se dit de Pompée, de César et de Crassus (premier triumvirat); et aussi d'Octave, d'Antoine et de Lépide (second triumvirat), qui s'emparèrent à eux trois de l'autorité suprême. Si Marc-Antoine le triumvir n'eût pas connu les grands moyens de l'éloquence pathétique [haranguant le peuple après le meurtre de César], César n'eût pas été vengé, MARMONTEL, *Œuvres*, t. IX, p. 204. || Fig. Juste Lipse.... un des triumvirs, comme ils le nommaient, de la république des lettres; vous savez que Scaliger et Casaubon étaient les deux autres, BALZ. *Dissert. crit.* 7. || 3° Il s'est dit de Robespierre, Couthon et Saint-Just, qui, après la mort de Danton, dominèrent tous les pouvoirs de la république.

— ÉTYM. Lat. *triumvir*, de *tres*, trois, et *vir*, homme.

TRIUMVIRAL, ALE (tri-om'-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux triumvirs. Les fonctions triumvirales. Les pouvoirs triumviraux.

— ÉTYM. Lat. *triumviralis*, de *triumvir*.

TRIUMVIRAT (tri-om'-vi-ra; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Chez les Romains, fonction de triumvir. || 2° Association de trois citoyens qui s'unissent pour envahir toute l'autorité. J'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable De leur concorde impie.... Et, pour tout dire enfin, de leur triumvirat, CORN. *Cinna*, I, 3. Quand ce monstrueux triumvirat fut formé, vous vous demandâtes des têtes les uns aux autres, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Cicéron, Auguste*). || 3° Nom donné en 1562 à l'union du duc de Guise, du connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André. || 4° Se dit des trois premières des cinq classes de l'ordre de Malte.

— HIST. XVIe s. Quand le triumvirat tramoit ses factions, Rome ne veit jamais tant de proscriptions, DESPORTES, *les Amours d'Hippolyte*, LVI.

— ÉTYM. Lat. *triumviratus*, de *triumvir*.

† **TRIVALVE** (tri-val-v'), *adj.* Qui a trois valves, trois pièces.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *valve*.

† 1. **TRIVELIN** (tri-ve-lin), *s. m.* || 1° Nom d'un acteur de l'ancienne troupe italienne. || Personnage de ballet. Trivelins et scaramouches dansants, MOL. *l'Amour médecin, liste des personnages*. || 2° Fig. Baladin, bouffon. Car en tout temps ces petits trivelins Vont inventant nouvelles singeries, J. B. ROUSS. *Allég.* I, 2.

— REM. Le personnage de Trivelin est ancien; le cardinal de Retz dit, en parlant de Mazarin (liv. I.), que, quand la reine le choisit pour ministre, « il parut d'abord l'original de *Trivelino principe*. »

† 2. **TRIVELIN** (tri-ve-lin), *s. m.* Instrument dit aussi langue de carpe, dont les dentistes se servent pour l'extraction des dents molaires ou des racines.

TRIVELINADE (tri-ve-li-na-d'), *s. f.* Bouffonnerie de trivelin. Volontiers je paie en gambades, J'ai huit ou dix trivelinades Que je sais sur mon doigt, LA FONT. *Poésies, le Florentin.*

— ÉTYM. *Trivelin* 1.

TRIVIAIRE (tri-vi-ê-r'), *adj.* Peu usité. Carrefour triviaire, carrefour où aboutissent trois chemins, trois rues.

— ÉTYM. Dérivé de *trivium*, carrefour (voy. TRIVIUM).

TRIVIAL, ALE (tri-vi-al, a-l'), *adj.* || 1° En parlant des pensées et des expressions, qui est extrêmement commun, usé, rebattu. Il ne servait à rien à notre sujet d'employer quatre grandes pages à expliquer le fait de Synesius, ni de se montrer savant dans une chose si triviale, BOSS. *Rem. Réponse*, VII, 11, 52. On ne vit plus en vers que pointes triviales, Le Parnasse parla le langage des halles, BOIL. *Art p.* I. Les pensées, à force d'être vraies, sont quelquefois triviales, ROLL. *Traité des Ét.* III, 3. Les bonnes maximes sont sujettes à devenir triviales, VAUVEN. *Nouv. max.* 82. Tout cela [que les abstractions ne sont pas des êtres réels] est d'une vérité triviale; mais il est nécessaire de rebattre souvent cette vérité; car les erreurs contraires sont plus triviales encore, VOLT. *Dict. phil. Idée*, 2. Elle ne sait point les compliments triviaux, et n'en invente point de plus recherchés, J. J ROUSS. *Ém.* V. || Style trivial, style bas, commun, de carrefour. || 2° Su de tout le monde, répété dans les écoles. Un endroit de saint Jérôme que tous les écoliers savent par cœur.... un passage si trivial, BOSS. *Déf. tradit.* IV, 1. || 3° Fig. Il se dit des personnes qu'on voit partout, facilement. Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser.... l'homme de lettres au contraire est trivial comme une borne au coin des places; il est vu de tous et à toute heure, LA BRUY. VI. || 4° *S. m.* Ce qui est trivial. Le trivial a beau être touchant : je ne vais point au spectacle, a dit un homme de sens et de goût, pour n'y voir et pour n'y entendre que ce que je vois et ce que j'entends en me mettant à ma fenêtre, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 41.

— HIST. XVIe s. Yeux triviaux, COTGRAVE. Je maintiendrois volontiers le reng des biens selon que portoit la chanson que Platon dict avoir esté triviale.... la santé, la beauté, la richesse, MONT. IV, 223.

— ÉTYM. Lat. *trivialis*, de *trivium*, carrefour (voy. TRIVIUM).

TRIVIALEMENT (tri-vi-a-le-man), *adv.* D'une manière triviale. Ouvrage écrit trivialement.

— ÉTYM. *Triviale*, et le suffixe *ment*.

† **TRIVIALISER** (tri-vi-a-li-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre trivial.

TRIVIALITÉ (tri-vi-a-li-té), *s. f.* || 1° Caractère, qualité de ce qui est trivial. La trivialité de ce style. || 2° Chose triviale. Je suis plus fâché que vous des déclamations et des trivialités qu'on a insérées dans l'Encyclopédie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 8 fév. 1757. Des longueurs insupportables, des répétitions sans nombre, des trivialités dites avec pompe [dans le discours de Necker à l'ouverture des États généraux], MIRAB. *Collection*, t. I, p. 171.

— HIST. XVIe s. Trivialitez, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Trivial*.

† **TRIVIUM** (tri-vi-om'), *s. m.* La division inférieure des sept arts dans l'université du moyen âge, division qui était suivie du quadrivium, et qui comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

— HIST. XIIIe s. Cil trois sevent [savent] trive, cadruve, *Bat. des sept arts*, p. 25.

— ÉTYM. Lat. *trivium*, carrefour, de *tri*, trois, et *via*, voie.

† **TRIVOCALE** (tri-vo-ka-l'), *s. f.* Terme de grammaire Voix simple exprimée par trois voyelles, par exemple *eau*.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *vocalis*, voyelle.

† **TRIVOLTAIN** ou **TRIVOLTIN** (tri-vol-tin), *adj.* Vers à soie trivoltains, vers de race japonaise qui éclosent trois fois dans la même année, tandis que les univoltains n'éclosent qu'une fois.

— ÉTYM. Ital. *tri*, trois, et *volta*, fois.

† **TRIZINCIQUE** (tri-zin-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Sel trizincique, sel zincique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIZIRCONIQUE** (tri-zir-ko-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel trizirconique, sel zirconique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIZONÉ, ÉE** (tri-zo-né, née), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de trois bandes colorées.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *zona*, ceinture.

TROC (trok), *s. m.* Échange commercial d'objets. C'est une marchandise de plus que l'Europe reçoit en troc de l'Amérique, et qu'elle envoie en troc aux Indes, MONTESQ. *Esp.* XXII, 5. Ce sera le troc de Sarpédon [lisez Glaucus, *Iliade*, VI, v. 232-287]; vous me donnez de l'or, et je vous rendrai du cuivre, VOLT. *Lett. cardinal Quirini*, 25 oct. 1745. || Fig. Mais que dire du troc que la Fortune fit...? Cette déesse inconstante Se mit alors en esprit De voir un homme se pendre; Et celui qui se pendit S'y devait le moins attendre, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. || Troc pour troc, échange d'une chose contre une autre, sans supplément de retour. Papier pour papier, troc pour troc, voilà comme on négocie, DANCOURT, *les Agiot.* III, 9.

— SYN. TROC, ÉCHANGE. En droit, l'échange est un contrat, le troc un simple fait où l'on livre une chose pour une autre équivalente. En économie politique, échange est le terme général. J'échange mes produits contre ceux dont j'ai besoin, par l'intermédiaire de deux ventes : je vends mon produit, et de l'argent que j'en tire j'achète le produit d'autrui; par cette vente et cet achat, l'échange est complet pour moi. Au contraire troc se dit de l'échange brut de produits qu'on fait avec les sauvages qui ne se servent pas de la monnaie.

— HIST. XVe s. Lezouelz compaignons parlerent

de trocher ou changer leur bonnez l'un à l'autre, par laquelle torche ou eschange.... DU CANGE, *trocare*. || XVIe s. Prince, je t'envoye ceste ode, Trafiquant mes vers à la mode Que le marchand baille son bien, Troque pour troq, toy qui és riche.... RONS. 333. Est-il si simple entendement, lequel, ayant d'un costé l'object d'un de nos vicieux plaisirs, et de l'autre en pareille cognoissance et persuasion l'estat d'une gloire immortelle [dans le paradis], entrast en troque de l'un pour l'aultre? MONT. II, 144.

— ÉTYM. Voy. TROQUER; wallon, *trouk*; espagn. *trucque*.

TROCART (tro-kar) ou **TROIS-QUARTS** (troi-kar), *s. m.* Terme de chirurgie. Poinçon cylindrique, long d'environ six centimètres, monté sur un manche, et contenu dans une canule d'argent proportionnée à son volume; il sert à faire des ponctions.

— ÉTYM. *Carre* (voy. ce mot) signifie chacune des faces d'une épée; par conséquent le *trocart* est un instrument à trois *carres*, ou pans, ou faces. L'orthographe est mauvaise.

TROCHAÏQUE (tro-ka-i-k'), *adj.* Terme de prosodie grecque et latine. Composé de trochées; où les trochées dominent. Vers trochaïque, ou, substantivement, un trochaïque.

— ÉTYM. Τροχαϊκός, de τροχαῖος, trochée.

TROCHANTER (tro-kan-tèr), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Nom donné à deux tubérosités que présente l'extrémité supérieure du fémur. Le grand trochanter. Le petit trochanter. || 2° Le second article de la patte de derrière des insectes, qui s'articule avec la cuisse. || La seconde pièce des pattes simples des crustacés.

— HIST. XVIe s. La grande apophyse située en la partie postérieure est nommée grand trochanter; la plus petite assise en la partie interieure, est appelée petit trochanter, PARÉ, IV, 34.

— ÉTYM. Τροχαντήρ, trochanter, proprement coureur, de τροχάζειν, courir.

† **TROCHANTÉRIEN, IENNE** (tro-kan-té-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient au grand trochanter.

† **TROCHANTIN** (tro-kan-tin), *s. m.* Le petit trochanter. || Petite pièce du thorax des hexapodes.

† **TROCHANTINIEN, IENNE** (tro-kan-ti-niin, niè-n'), *adj.* Qui a rapport au trochantin.

† **TROCHE** (tro-ch'), *s. f.* Espèce de coquillage en sabot.

— ÉTYM. Lat. *trochus*; grec, τροχός, toupie, sabot.

1. **TROCHÉE** (tro-chée; l'Académie prononce tro-kée; mais dans les classes de Paris on prononce généralement tro-chée), *s. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Pied formé de deux syllabes, une longue et une brève.

— ÉTYM. Τροχαῖος, trochée, proprement coureur, de τρόχος, course.

2. **TROCHÉE** (tro-chée), *s. f.* Terme d'agriculture. L'ensemble des rameaux que pousse un arbre venu de graine, quand on le coupe un peu au-dessus de terre. Le sol qui est ainsi peuplé n'est point entièrement privé des rayons du soleil; il se garnit de quelques trochées d'herbes qu'accompagnent bientôt les arbustes protecteurs des jeunes sapins, DRALET, *Traité des for. d'arbres résineux*, p. 105.

— REM. L'Académie fait ce mot masculin; mais ni pour la forme ni pour le sens il ne peut l'être.

— ÉTYM. Bourg. *troché*, pousser des tiges; dérivé de l'anc. franç. *troche* (wallon, *trok*) qui signifiait faisceau, bouquet, assemblage. *Troche* serait-il, par métathèse, pour *torche*, au sens de faisceau?

† **TROCHÈRE** (tro-chè-r'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des graminées.

† **TROCHEREAU** (tro-che-rô), *s. m.* Pin des marais, *pinus palustris*, Hort. Kew, originaire d'Amérique.

TROCHES (tro-che), *s. f. pl.* Terme de chasse. Fumées à demi formées des bêtes fauves, fumées d'hiver.

— ÉTYM. Origine inconnue; à moins qu'à cause de leur forme elles n'aient été ainsi dites de l'anc. franc. *troche*, faisceau (voy. TROCHÉE 2).

TROCHET (tro-chè; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme de jardinage. Nom qu'on donne à plusieurs fleurs, à plusieurs fruits, joints ensemble sur une même branche, et composant une espèce de bouquet. La seconde espèce de chêne porte ses glands en bouquets ou trochets comme les noisettes, BUFF. *Expos. sur les végét.* 2e *Mém.* || Pin à trochets, le *pinus rigida*, Michaux, originaire d'Amérique. || 2° Billot de bois, à l'usage du tonnelier.

— HIST. XVIe s. Ainsi qu'au renouveau Un beau guinier par gros trochets fait naistre Son fruit touffu.... RONS. 943.

— ÉTYM. Diminut. de l'anc. franç. *troche* (voy. TROCHÉE 2); wallon, *trokai*, *trokette*; patois des Fourgs, *troutset*.

† **TROCHIER** (tro-chié), *s. m.* Animal du genre des troches.

— ÉTYM. *Troche* 1.

† **TROCHILE** (tro-ki-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom sous lequel on a réuni parfois les espèces du genre colibri, et celles du genre oiseau-mouche.

— ÉTYM. Τροχίλος, roitelet, de τρέχω, courir.

† **TROCHISCATION** (tro-chi-ska-sion), *s. f.* Terme de pharmacie. Division en trochisques d'une pâte appropriée.

TROCHISQUE (tro-chi-sk') *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Médicament solide, composé d'une ou de plusieurs substances sèches réduites en poudre, et auquel on a donné d'abord une forme ronde, puis des formes coniques, cubiques, pyramidales, etc. C'est l'absence de sucre dans les trochisques qui les distingue des tablettes; l'intermède est un mucilage, la mie de pain, un suc végétal. || 2° Les marchands de couleur donnent le nom de trochisques à des tablettes ou pastilles de couleur apprêtées pour l'usage des peintres.

— HIST. XVIe s. Galien la guerit [une maladie] avec les trochisques d'Andronicus dissous en vinaigre, PARÉ, XI, 17.

— ÉTYM. Provenç. *trosci*; espagn. *trocisco*; ital. *trochisco*; de τροχίσκος, rondelle, de τροχός, roue, constitué des mêmes éléments que τρόχος, course (voy. TROCHÉE 1).

† **TROCHLÉAIRE** (tro-klé-è-r'), *adj.* Qui ressemble à une poulie ou à une bobine.

— ÉTYM. Lat. *trochlea*, poulie.

† **TROCHLÉE** (tro-klée), *s. f.* Terme d'anatomie. Eminence articulaire que présente en dedans l'extrémité inférieure de l'humérus. || La surface articulaire rotulienne du fémur. || Petit cartilage servant de poulie de renvoi au muscle grand oblique de l'œil.

— ÉTYM. Lat. *trochlea*, poulie; du grec, τροχαλία, qui vient de τροχαλός, courant, rond comme une roue.

† **TROCHOÏDE** (tro-ko-i-d'), *adj.* || 1° Qui ressemble à une roue tournant sur son axe, à une toupie. || Terme d'anatomie. Articulation trochoïde, celle dans laquelle un os tourne sur un autre: telle est l'articulation atloïdo-axoïdienne. || 2° *S. f.* Terme de géométrie. Cycloïde ou roulette. M. de Roberval y réussit [à la solution de la roulette]; il démontra que l'espace de la roulette est triple de la roue qui la forme; ce fut alors qu'il commença de l'appeler par ce nom tiré du grec, trochoïde, correspondant au mot français roulette, PASC. *Hist. de la roulette.* || 3° *S. m.* Trochoïde ou fuseau, la figure courbe et renflée que représente la corde dans sa position vibrante.

— ÉTYM. Τροχός, roue, toupie, et εἶδος, forme.

TROCHURE (tro-chu-r'), *s. f.* Terme de vénerie. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

— HIST. XIVe s. Par la trochure qui est droite, le cerf derompt les branches, *Modus*, f° IX.

— ÉTYM. L'anc. franç. *troche*, faisceau (voy. TROCHET, et TROCHÉE 2).

† **TROCHUS** (tro-kus'), *s. m.* Nom latin du genre toupie (coquilles univalves).

— ÉTYM. Lat. *trochus*, toupie, de τροχός.

TROÈNE (tro-ê-n'), *s. m.* Genre de la famille des oléacées; il se compose d'arbrisseaux et de petits arbres originaires du nord et du centre de l'Europe et des régions tempérées de l'Asie orientale. || Le troëne commun, *ligustrum vulgare*, *L.* arbrisseau très-rameux, et qui sert à former des haies, des palissades. Mais, hélas! prise moins cette blancheur si vaine: On cueille l'hyacinthe, on laisse le troëne, MALFIL. *Génie de Virgile*, *Égl.* III.

— HIST. XIIIe s. Il ne vaut pas un coutel troine [de troëne], *la Rose*, 11091. || XIVe s. Ils estoient delez son chemin à l'ouraille d'un bois en droit une tronne, DU CANGE, *tronus*. || XVIe s. Le troesne, appelé en latin *ligustrum*, bois-blanc, à Lyon, et à Fontainebleau, coigneau, est bienseant en barrieres ou palissades, O. DE SERRES, 557. Cages d'ozier, esclissées de petits barreaux de troinelle pelée, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 74, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *tronus*, dont l'origine est inconnue; picard, *driniau*; saintong. *troügne*.

TROGLODYTE (tro-glo-di-t'), *s. m.* || 1° Nom d'un ancien peuple d'Afrique qui vivait dans des cavernes. || Se dit, en général, de tous les peuples sauvages qui habitent des cavernes ou qui se creusent des demeures souterraines. Il y avait en Arabie un petit peuple, appelé troglodyte, qui descendait de ces anciens Troglodytes, qui, si nous en croyons les historiens, ressemblaient plus à des bêtes qu'à des hommes, MONTESQ. *Lett. pers.* 11. || 2° Par extension, se dit parfois de gens vivant sous terre, tels que les mineurs. || 3° Genre de quadrumanes où se trouve le troglodyte noir (Congo ou Guinée), connu sous le nom de chimpanzé. || 4° Genre d'oiseaux insectivores, dans lequel on distingue le troglodyte d'Europe, qui est le troglodyte vulgaire de certains auteurs, et connu sous les noms de troglodyte, bérichon, fourre-buisson, fourbisson, petit rat, roi Bertrand, ratillon, ratelet et roitelet, ce qui ne doit pas toutefois le faire confondre avec le régule cristé de Vieillot (insectivores), dit plus communément roitelet, LEGOARANT.

— ÉTYM. Τρωγλοδύτης, de τρώγλη, caverne et δύειν, entrer.

† **TROGLODYTIQUE** (tro-glo-di-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux Troglodytes ou à leur pays. Habitations troglodytiques.

TROGNE (tro-gn'), *s. f.* || 1° Terme familier et de moquerie. Visage. Et que son plus beau jeu ne gît rien qu'en sa trogne, RÉGNIER, *Sat.* VI. Que je hais les amants et leurs mourantes trognes! SCARR. *Jodelet*, I, 1. Ils [les rois] se sont accompagnés de gardes, de hallebardes: ces trognes armées qui n'ont de mains et de force que pour eux.... font trembler les plus fermes, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Tu veux, en combat singulier, Exposer ta petite trogne.... BACHAUM. *Mém. secr.* t. XXXI, p. 105. || 2° Particulièrement. Visage enluminé par l'habitude du vin et de la bonne chère. Que votre incomparable trogne, La vive image du bon temps, Ne sera plus qu'une charogne, MAÎTRE ADAM, *Œuv.* p. 195, dans POUGENS. Dieu sait combien on vit d'ivrognes, Et tous aux différentes trognes, SCARR. *Virg.* I. || Rouge trogne, trogne enluminée, le visage d'un ivrogne. Aux buveurs à rouge trogne Il dit: trinquons à grands coups, BÉRANG. *Enfers.* || 3° Arbre mis en têtard, dans quelques pays.

— HIST. XVe s. Quant j'aurai beu, elle, voyant ma trongne, M'iroit disant: je ne vueil point d'ivrogne, BASSELIN, XLIX. || XVIe s. Quelle maniere de les y guider [les enfants à l'étude] d'une trogne effroyable et les mains armées de fouets! MONT. I, 183.

— ÉTYM. Bourguig. *trongne*; patois des Fourgs, *trougne*. Quelques-uns le tirent du celtique: cornique, *trein*; gallois, *trwyn*, forme récente *tron*. museau, nez. Diez préfère le vieux scandinave *triona*, museau de cochon, danois *tryna*, qui d'ailleurs est voisin des formes celtiques. Toutefois en même temps il se demande s'il ne faudrait pas songer au latin *truo*, *truonis*, cormoran, mot qui a été employé figurément pour signifier un homme à grand nez; mais ici, comme il le remarque, tous les intermédiaires manquent. Lacurne cite les *Gesta comitum barcinonensium*, cap. XIII, p. 544 du *Marca hispanica*, où il est parlé d'un Guillaume de Besauduns, qui cognominatur *trunnum*, eo quod nasum fictitium haberet. Ce texte paraît tout à fait parler en faveur de l'étymologie celtique ou germanique.

TROGNON (tro-gnon), *s. m.* Le cœur, le milieu d'une poire, d'une pomme, dont on a ôté tout ce qu'il y avait de bon à manger. Ni de ceux qui, pour leur estoc, Ne font état des autres hommes, Non plus que de trognons de pommes, SCARR. *Œuv.* t. VII, p. 159. || Le trognon d'un chou, un trognon de chou, la tige d'un chou dont on a ôté les feuilles. || On dit de même: un trognon de salade. || Fig. Voilà un joli petit trognon, se dit d'une jeune fille petite. Moi, quitter ce pauvre petit trognon! oh! je l'aime trop, GHERARDI, *Théât. ital.* t. II, p. 484.

— HIST. XIVe s. L'en peut coupper la porrée [bette] au-dessus du troignon jusques à la my septembre, *Ménagier*, II, 2.

— ÉTYM. Diez y voit un dérivé de *tron*, qui s'est dit pour *tronçon*. Le wallon est *tourson*, qui semble se rapporter à *trousse* ou *tourse*, faisceau.

† **TROGNONNER** (tro-gno-né), *v. n.* Avoir l'apparence d'un trognon. Une duègne, affreuse compagnonne Dont la barbe fleurit et dont le nez trognonne, V. HUGO, *Ruy Blas*, IV, 7.

— ÉTYM. *Trogne;* patois des Fourgs, *trougni*, faire la trogne, la moue.

TROIS (troî; l's se lie : troî-z hommes; au XVIe siècle, Bèze dit que les Parisiens prononcent à tort troas ou tras; la prononciation regardée comme bonne était alors trouè), *adj. num.* || 1° Nombre composé de deux et de un. Que voulez-vous qu'il fit contre trois? — Qu'il mourût, CORN. *Hor.* III, 6. J'avoue, et je l'ai dit, que ce premier acte de religion par lequel nous confessons que trois ne font qu'un, est le plus grand effort de la foi, BOURDAL. *Myst. Trinité*, t. I, p. 491. Je ne suis pas trois jours en santé, et je n'ai point de mal qui dure trois jours; ainsi on ne sait jamais l'état où je suis, MAINTENON, *Lett au duc de Noail.* t. V, p. 51, dans POUGENS. On peut trouver encor quelque femme fidèle; Sans doute, et dans Paris, si je sais bien compter, Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer, BOIL. *Sat.* X. On peut parier 13477 contre 700, ou 19 $\frac{17}{70}$ contre 1, qu'un enfant de trois ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie, Œuv.* t. X, p. 264. Il [le P. Charlevoix] dit que les nègres de Guinée ont l'esprit extrêmement borné.... qu'on en voit qui ne peuvent jamais compter au delà de trois, ID. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 145. || Terme d'arithmétique. Règle de trois, règle par laquelle, ayant trois termes connus qui peuvent entrer en proportion, on détermine un quatrième terme inconnu. || Familièrement. Les trois quarts du temps, le plus ordinairement, le plus souvent. || Familièrement. Et de trois, et trois, pour la troisième fois. Et trois : Quand nous serons à dix, nous ferons une croix, MOL. *l'Ét.* I, 11. || 2° Troisième. Page trois. Chapitre trois. Henri trois. On écrit plus ordinairement Henri III. || 3° *S. m.* Le nombre trois. Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt, MOL. *Mal. imag.* I, 1. Ils étaient trois Cabires (voy. ADD. et CORRECT.); car nous avons déjà observé que, dans l'antiquité, tout se faisait par trois, VOLT. *Dict. phil. Samothrace.* || On dit de même : le nombre trois. Platon, qui, dans ses méditations métaphysiques, a fondé sur le nombre trois la perfection divine et la génération humaine, BAILLY, *Atlantide*, p. 46. || 4° Le chiffre qui marque trois. Je pose trois. Le chiffre trois [3]. Marqué d'un trois. Deux trois. || On dit de même : le numéro trois. || 5° Le trois du mois, le troisième jour du mois. Nous sommes au trois d'avril. || 6° Au jeu de cartes. Le trois de carreau, de pique, etc., la carte marquée de trois carreaux, de trois piques, etc. || Au jeu de dés, un trois, la face du dé marquée de trois points. || 7° Intérêt à trois pour cent, intérêt qui produit trois francs pour cent francs. Placer son argent à trois pour cent. || Le trois pour cent, rente inscrite au grand-livre et rapportant trois francs pour cent francs. Ce dernier nombre est purement nominal; la confiance ou la méfiance du public le fait constamment varier; il est aujourd'hui à 51 ou 55. || 8° Terme de musique. Mesure à trois-huit, à trois-quatre, sortes de mesures à trois temps. || 9° Terme de blason. Se dit pour indiquer l'ordre dans lequel sont rangées six pièces semblables. Trois en chef sur une ligne, deux au milieu de l'écu, et une en pointe.

— HIST. XIe s. En treis jurns, *Ch. de Rol.* LXVI. || XIIIe s. Bien savez que tous trois de servage [je] jetai, *Berte*, VII. Li troi serjant l'enmainent droit après l'ajourner, *ib.* XVII. || XVe s. Tant plus regarde, moins y voy, Et plus y voy, moins y congnois; Le monde va de deux en trois, Sans savoir comment ne pourquoy, CH. D'ORL. *Rond.* || XVIe s. Secret de trois, secret de tous, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *treu;* bressan, *tray;* provenç. *trei* au nominatif, *tres* au régime; espagn. *tres;* ital. *tre;* du lat. *tres;* grec, τρεῖς; russe, *tri;* irland. et bas-bret. *tri;* allem. *drey;* angl. *three*, sanscr. *tri*.

† **TROIS-ÉTOILES** (troî-zé-toi-l'), *s. m.* Nom que l'on marque ainsi ***, et que l'on donne à une personne que l'on veut laisser inconnue, ou dont on ne sait pas le nom (voy. ÉTOILE, n° 9).

TROISIÈME (troi-ziè-m'), *adj.* || 1° Nombre ordinal de trois. Qui est après le deuxième. Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient.... Arrive un troisième larron Qui saisit maître Aliboron, LA FONT. *Fabl.* I, 13. La bonne foi dans l'amour conjugal N'alla pas jusqu'au temps du troisième métal, BOIL. *Sat.* X. Le roi scythe, en regardant l'arc et ses rivaux, ne se plaignit point d'être le troisième, VOLT. *Princ. de Babyl.* 1. L'un.... l'autre.... un troisième appelle un cadran au soleil un greffier solaire, une grosse rave un phénomène potager, ID. *Mél. litt. Vie de Molière, Précieuses.* || Trois ou quatrième, abréviation pour troisième ou quatrième. C'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours, SÉV. 25 mai 1689. || Terme de vénerie. Troisième tête, se dit d'un cerf de quatre ans. || Il est arrivé lui troisième, il est arrivé accompagné de deux autres. || En troisième, avec deux autres personnes. L'abbé de Bernis et Duclos allaient la voir ensemble tous les dimanches; et, comme ils avaient l'un et l'autre quelque amitié pour moi, j'allais en troisième avec eux, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 2° *S. m.* Un troisième, une troisième personne. Un troisième survint. || 3° Le troisième, le troisième étage d'une maison. Loger au troisième. Il occupe un troisième. || 4° *S. f.* La troisième classe. Cet écolier fait sa troisième. Les Lettres de Cicéron, ses Paradoxes, ses traités de la Vieillesse, de l'Amitié, des Devoirs de la vie civile, sont d'un grand secours pour la quatrième et pour la troisième, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 3. J'étais déjà capable d'entrer en troisième à l'université de Salamanque, LESAGE, *Estev. Gonz.* 1. || Ce professeur fait la troisième, il en est le professeur. || Par ellipse, un troisième, un élève de la classe de troisième. || 5° Anciennement, la troisième des enquêtes, la troisième chambre des enquêtes au parlement de Paris.

— ÉTYM. Dérivé de *trois;* bourguig. *troiseime;* wallon, *treuzaimme*. L'ancienne langue disait *tiers* pour troisième.

TROISIÈMEMENT (troi-ziè-me-man), *adv.* En troisième lieu.

— ÉTYM. *Troisième*, et le suffixe *ment*.

TROIS-MÂTS (troi-mâ), *s. m.* Terme de marine. Par synecdoque, nom donné aux navires dont la mâture se compose, outre le beaupré, de trois mâts verticaux portant des hunes et des voiles carrées. || Trois-mâts-barque, navire à trois mâts, dont le mât de misaine et le grand mât portent une hune, et trois ou quatre voiles carrées (basse voile, hunier, perroquet, cacatois), quand le mât d'artimon, terminé au-dessus du capelage des bas haubans par une simple flèche, n'est qu'un mâtereau portant une voile d'artimon ou de brigantine, et quelquefois une flèche en cul.

† **TROIS-PIEDS** (troi-pié), *s. m.* Cercle en fer soutenu par trois pieds et destiné à supporter une grande chaudière. || Ustensile de ménage de même forme, servant à supporter une marmite, une casserole, une bouilloire.

† **TROIS-PONTS** (troi-pon), *s. m.* Nom donné par synecdoque au vaisseau à trois ponts. Un trois-ponts.

† 1. **TROIS-QUARTS** (troi-kar), *s. m.* || 1° Synonyme de levraut de trois quarts (voy. QUART 2, n° 9). || 2° Nom administratif du fiacre, par opposition aux coupés et aux voitures de grande remise. || 3° Petit violon sur lequel on fait jouer les enfants qui ne pourraient tenir un violon ordinaire.

2. **TROIS-QUARTS** (troi-kar), *s. m.* Voy. TROCART. || Grosse lime triangulaire.

† **TROIS-SIX** (troi-sis'), *s. m.* Esprit-de-vin du commerce, à trente-six degrés. On écrit d'ordinaire 3/6, et, rarement en toutes lettres, trois-six. Cours du change (bourse du 5 brumaire) : cours de diverses marchandises : esprit 3/6, 500; eau-de-vie 22 degrés, 360; huile d'olive, 1 liv. 4 s. *Gazette nationale* ou *le Moniteur univ.* du 6 brumaire an V.

— ÉTYM. Cette expression dérive d'un ancien mode d'évaluation des liquides spiritueux qu'on rapportait autrefois à l'alcool dit preuve de Hollande, marquant 19° de l'aréomètre Cartier et renfermant environ la moitié de son volume d'alcool absolu : un alcool dont 3 mesures ajoutées à 3 mesures d'eau faisaient 6 mesures d'esprit à 19° était un esprit trois-six.

† **TRÔLE** (trô-l'), *s. f.* Ouvrier à la trôle, se dit, chez les ouvriers en meubles, de celui qui, fabriquant les meubles, va ensuite, soit par des entremetteurs, soit par lui-même, les porter et vendre aux marchands en boutique du faubourg Saint-Antoine. Aussi prévoyons-nous, dans un avenir peu lointain, la disparition presque absolue des petits ateliers en chambre, et par cela même de la vente dite à la trôle, qui consiste pour l'ouvrier à colporter ses meubles de maison en maison.... il est vrai que, depuis longtemps déjà, des commissionnaires se chargent de faire la trôle pour le compte des ouvriers, P. DALLOZ, *Monit. univ.* 5 oct. 1867, p. 1273, 6e col.

— ÉTYM. *Trôler*.

TRÔLÉ, ÉE (trô-lé, lée), *part. passé* de trôler. Ce jeune homme trôlé dans toutes les maisons.

TRÔLER (trô-lé), *v. a.* || 1° Mener, promener de tous côtés, indiscrètement et hors de propos. || 2° *V. n.* Courir çà et là. Il ne fait que trôler tout le long du jour.

— HIST. XIIIe s. [Il rêve] Que il menjoit un uef [œuf] dont autres n'avoit cure, O [avec] ses mains le trolloit parmi la terre dure, *Roman d'Alixandre*.

— ÉTYM. Picard, *droler*, aller çà et là; norm. *treuler*, paresser; de l'allem. *trollen*, trôler, rouler; angl. *to troll;* mais il y a aussi le kimry *troliaw*, tourner, rouler

1. **TROLLE** (tro-l'), *s. f.* Terme de vénerie. Action de découpler des chiens dans un grand pays de bois pour quêter et lancer un cerf.

† 2. **TROLLE** (tro-l'), *s. m.* Genre de plantes de la famille des renonculacées.

— ÉTYM. Allem. *Trollblume*, la fleur roulante, de *trollen*, trôler, rouler (voy. TRÔLER.)

† 3. **TROLLE** (tro-l'), *s. m.* Espèce de clisse faite avec des planches d'arbre enlacées autour de pieux fichés en terre.

— ÉTYM. Dans le Poitou, *troler* signifie soutenir les bestiaux malades qui ne doivent pas se coucher, avec des sangles attachées aux chevrons de l'étable; et *une trolle*, la sangle employée à cet effet.

† 1. **TROLLER** (tro-lé), *v. n.* Terme de vénerie. Quêter au hasard dans une enceinte où l'on n'a pas fait détourner la bête.

† 2. **TROLLER** (tro-lé), *v. a.* Faire un trolle pour en construire une étable, un toit à cochons.

— ÉTYM. *Trolle* 3.

† **TROMBA** (tron-ba), *s. f.* Mot italien qui signifie trompette, et dont on se sert quelquefois sur les partitions. On dit au pluriel trombe, prononcé tron-bé.

1. **TROMBE** (tron-b'), *s. f.* || 1° Météore consistant en une colonne d'eau conique, enlevée par des tourbillons de vent, tournant sur elle-même avec une très-grande vitesse, et produisant les plus grands ravages; il y a des trombes de terre et de mer. Les trombes, que les navigateurs ne voient jamais sans crainte et sans admiration, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr. Œuv.* t. II, p. 273. Le vent ou l'agitation de l'air intérieur sous la nuée ne rompt ni les grosses ni les petites trombes; seulement, cette impulsion les détourne de la perpendiculaire, ID. *Add. et corr. th. terr. Œuv.* t. XIII, p. 37. On peut diviser les trombes en descendantes et ascendantes : les trombes descendantes sont celles qui se portent des nuages vers la terre ou la mer; et les trombes ascendantes sont celles qui se portent de la mer vers le nuage, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 500. || On a dit aussi trompe. Un de ces gros tourbillons que les mariniers appellent trompe, *Voy. de Siam*, t. I, p. 37. || 2° Terme de marine. Ventilateur en usage sur les vaisseaux. On l'appelle aussi trompe. || 3° Appareil destiné à lancer le vent dans les fourneaux. Un fourneau à manche, animé par le vent d'une trombe d'eau, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 76, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Trompe, NICOT.

— ÉTYM. Ital. *tromba*. On a proposé deux étymologies, l'espagn. *trombo* ou *tromba*, toupie, français, *trompe* (Il n'avoit pas le fouet pour mener cette trompe, DESPER. *Cont.* VI), qui viennent du lat. *turbo*, la trombe étant comparée à une toupie qui tourne; et l'ital. *tromba*, trompette, à cause de la forme en tube qu'a ce météore.

† 2. **TROMBE** (tron-b'), *s. f.* Sorte d'instrument de percussion dont le son ressemble à celui d'une timbale couverte.

— ÉTYM. Ital. *tromba*, trompette.

TROMBLON (tron-blon), *s. m.* Arme à feu portative dont le canon est élargi en trompe vers la bouche; il y en a de toutes les grandeurs, le canon est quelquefois en cuivre. Le tromblon faisait partie de l'armement des mameluks de la garde impériale.

— ÉTYM. Dérivé de l'ital. *tromba*, tube : tube à feu.

TROMBONE (tron-bo-n'), *s. m.* || 1° Terme de musique. Instrument en cuivre qui fait partie de la famille des trompettes. Différent de la trompette par sa construction, mais non par le timbre de ses sons, le trombone est composé de deux tubes qui s'emboîtent et glissent l'un sur l'autre, de ma-

nière à pouvoir allonger l'un de tout le développement de l'autre; en sorte que ce tube, pouvant varier de longueur en raison de la volonté de l'exécutant, fournit des intonations pour tous les degrés de la gamme chromatique, depuis la note la plus basse, jusqu'à la plus haute de l'étendue de l'instrument, FÉTIS, *Manuel du composit.* p. 78. Le son des trombones est plus sec, plus dur et plus énergique que celui des ophicléides, ID. *la Musique*, II, 16. Il y a quelques artistes qui se distinguent par les tours de force qu'ils exécutent sur le trombone, ID. *la Musique à la portée de tout le monde*, XVIII. Les trombones entrent à l'Académie [l'Opéra], avec Gluck, le 19 avril 1774, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Acad. de mus.* t. II, p. 34. || **2°** Celui qui joue du trombone.

— ÉTYM. Ital. *trombone*, augmentatif de *tromba* (voy. TROMPE).

† **TROMBONISTE** (tron-bo-ni-st'), *s. m.* Se dit quelquefois de celui qui joue du trombone.

† **TROMMEL** (tro-mèl), *s. m.* || **1°** Terme de forge. Appareil rotateur remplaçant aujourd'hui partout les systèmes de grilles fixes ou mobiles pour le classement de grosseur et le débourbage du minerai. Trommel débourbeur. Trommel classeur. || **2°** Cylindre à claire-voie qui sert au lavage des tubercules dans les féculeries.

— ÉTYM. Allem. *Trommel*, tambour.

1. **TROMPE** (tron-p'), *s. f.* || **1°** Terme vieilli. Trompette. A ce poëte des rois [Ronsard] la cour tresse un laurier royal; le succès double son effort, sa joue enfle, il souffle sa trompe.... et la France n'a plus rien à envier à l'ampoule espagnole, MICHELET, *Guerres de religion*, p. 133. || L'emploi en est resté dans la locution suivante : Publier à son de trompe, annoncer quelque chose au public, après l'avoir averti par le son d'une trompette. Gerson ajoute que la condamnation de l'erreur de Jean XXII fut publiée à son de trompe, en présence du roi, DUMARS. *Lib. Égl. gall.* II, 8. || Fig. Publier une chose à son de trompe, l'annoncer à beaucoup de personnes, la divulguer. Je ferais publier à son de trompe ... PASC. *Prov.* II. Il vaut mieux faire du bien en cachette qu'à son de trompe, LESAGE, *Est. Gonz.* 6. || **2°** Particulièrement. Instrument à vent composé d'un tuyau de cuivre ou d'argent tourné en cercle et dont on se sert à la chasse, dit aussi cor de chasse. Sonner de la trompe. Le bruit des chiens et des trompes qui sonnent, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. || Fig. Le vent de la mer Souffle dans sa trompe, V. HUGO, *Voix*, 24. || **3°** Petit instrument de fer qui a une languette au milieu et dont on tire du son en le mettant entre les dents, et en touchant la languette avec le bout du doigt; on l'appelle plus ordinairement guimbarde. || **4°** Nez prolongé de l'éléphant, qui se recourbe à volonté, par comparaison de forme avec une trompette. L'éléphant se sert de sa trompe comme d'une main. De tous les instruments dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un double sens, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 260. || Prolongement du nez du tapir. || **5°** Suçoir charnu, rétractile et protractile de certains insectes diptères. L'abbé Roffredi.... a laissé Swammerdam et Réaumur loin derrière lui dans son mémoire sur la trompe du cousin, inséré dans le recueil de la Société de Turin, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 186, dans POUGENS. || **6°** Espèce de tuyau armé de petites dents, que possèdent quelques mollusques. || **7°** Espèce de coquille de mer en spirale. || **8°** En architecture, portion de voûte en saillie, qui supporte une encoignure, une tourelle. On vient d'étayer rue Radziwil cette fameuse trompe ou console en pierre, qui tient suspendu, au-dessus du trottoir oriental de la susdite rue, l'angle nord-ouest de la galerie dorée de la Banque de France, *l'Universel*, 26 sept. 1869. || Trompe de voûte, pierre ronde faisant partie des voussoirs d'une niche. || Terme de menuiserie. Partie saillante en angle dont le dessous est échancré en creux. || **9°** Terme d'anatomie. Trompe d'Eustache, canal en partie osseux, en partie fibro-cartilagineux et membraneux, dont une des extrémités se prolonge jusque dans la cavité du tympan, et dont l'autre, plus évasée, s'ouvre à la partie latérale et supérieure du pharynx. || Trompe de Fallope, nom donné à deux conduits longs de 10 à 13 centimètres, qui naissent chacun de l'un des angles supérieurs de la matrice, et se portent à l'ovaire correspondant. || **10°** Machines soufflantes employées dans quelques forges; elles se composent d'un canal vertical par lequel l'air est entraîné et conduit en un réservoir, par une chute d'eau. || **11°** Chez les artificiers, espèce de pot à feu.

— HIST. XIII° s. Et les trompes commencent à sonner trop merveilleusement, VILLEH. LXX. Feseurs de trompes, *Liv. des mét.* 360. A l'esmouvoir l'ost le roy, n'ot grant noise de trompes et de cors sarrazinois, JOINV. 226. || XV° s. Il n'est que le croc et la trompe, Pour vivre à l'ayse et dans la pompe, *Rec. de farces*, p. 129. || XVI° Il passa ces villes en chasseur, sa trompe en escharpe, CARLOIX, III, 9. La trompe du gantelet [les lames répondant au carpe et au métacarpe] fait à tornant avec le canon de l'avant-bras qui est à la main, PARÉ, XVII, 12. Les elephans ont le nez très long et creux comme une grande trompe, ID. *Monstr. app.* 3. Il y a plus de trompeurs que de trompes, COTGRAVE. Nous pouvons dire que les elephants ont quelque participation de religion, d'autant qu'après plusieurs ablutions et purifications on les void haulsant, leur trompe, comme des bras, MONT. II, 179.

— ÉTYM. Provenç. *tromba, trompa*; ital. *tromba*. D'après Diez, qui pense que l'anc. haut-allem. *trumpâ*, trompe, est d'origine romane, *tromba* représente le latin *tuba*, trompette, avec le renforcement d'une *r*, comme dans *tronare*, pour *tonare*; il remarque en confirmation que l'ital. *tromba* a aussi, comme le latin *tuba*, le sens de conduit, tube. Mais les intermédiaires manquent.

† 2. **TROMPE** (tron-p'), *s. f.* Nom, en Bretagne, du sabot, jouet d'enfant.

— ÉTYM. Espagn. *trompa, trompo*; du lat. *turbo*, toupie; ce que Diez regarde comme possible, bien que le genre ne coïncide que dans *trompo*.

TROMPÉ, ÉE (tron-pé, pée), *part. passé* de tromper. || **1°** Induit en erreur par quelque artifice. Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé, RAC. *Mithr.* III, 1. Ma foi! les trompeurs seront trompés; M. Oronte est homme d'esprit, homme de tête; ce n'est point à lui qu'il faut se jouer! LESAGE, *Crisp. riv.* 14. Nous étions tous deux heureux; tu me croyais trompée, et je te trompais, MONTESQ. *Lett. pers.* 161. || **2°** Déçu dans ce qu'on attendait. Aussitôt dans son sein il plonge son épée; Mais la mort fuit encor sa grande âme trompée, RAC. *Mithr.* V, 4. Mlle de l'Enclos : Si vous êtes malheureuse, comme vous le dites, vous trompez bien toute la terre qui vous envie. — Mme de Maintenon : Je suis trompée la première, VOLT. *Dial.* 3. Trompée dans sa longue attente, elle ne cessait de pleurer, de gémir, RICCOBONI, *Œuv.* t. V, p. 266, dans POUGENS. || Trompé de l'attente, de l'espoir, déçu dans son attente, dans son espoir. Ainsi, trompé de mon attente, Je me consume vainement, Et les remèdes que je tente Demeurent sans événement, MALH. *Chanson*, V, 5. L'auditeur n'est point trompé de son attente, quand le titre du poëme le prépare à n'y voir rien que d'impossible en effet, CORN. 2° *disc.* Mais vous-mêmes, trompés d'un vain espoir de gloire, RAC. *Alex.* II, 2. || **3°** Il se dit, dans un sens analogue, des choses, des actions, des sentiments qui ne réalisent pas leur objet. Un espoir trompé. Mais quoique de Pompée Je voie et la fortune et la valeur trompée.... CORN. *Pomp.* I, 1.

† **TROMPE-LA-MORT** (tron-pe-la-mor), *s. m.* Personne très-vieille ou rétablie contre toute espérance.

TROMPE-L'ŒIL (tron-pe-leull, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de peinture. Sorte de tableau où les objets de nature morte sont représentés de manière à faire illusion. || Ce mot se prend souvent en mauvaise part, surtout au fig. Thibaudeau lut à l'assemblée cet exposé de la situation de la république, vaste tableau en trompe-l'œil où tout était sacrifié à l'effet, LANFREY, *Hist. de Napoléon Ier*, t. II. ch. 9. || *Au plur.* Des trompe-l'œil.

TROMPER (tron-pé), *v. a.* || **1°** Induire en erreur en employant la ruse, l'artifice, le mensonge. Il me répondit en se moquant de moi, que je devais avoir observé que le monde veut être trompé; ce mot est vrai, et se vérifia en cette occasion, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 125, dans POUGENS. Vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. Il faut que les princes ou leurs ministres s'étudient.... à le séduire [le peuple] et tromper par les apparences, le gagner et tourner à leurs desseins, G. NAUDÉ, *Coups d'États*, ch. IV, édit. de 1667, p. 242. Si je voulais, je citerais M. de la Rochefoucauld, qui était aussi aisé à tromper que moi; SÉV. 435. Quand, pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il [Dieu] permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il fut donné à celui-ci [Cromwell] de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois, ID. *ib.* On ne permet à un homme de bien d'être trompé qu'une fois, ID. *Rem. Réponse*, IX, I, 14. S'il y avait moins de dupes, il y aurait moins de ce qu'on appelle des hommes fins ou entendus, et de ceux qui tirent autant de vanité que de distinction d'avoir su pendant tout le cours de leur vie tromper les autres, LA BRUY. XI. Je m'imaginais n'être trompé qu'à demi, puisque je savais que j'étais trompé, FÉN. *Tél.* XIII. On disait à Ferdinand, roi d'Aragon, que le roi de France se plaignait qu'il l'avait trompé deux fois : il en a menti, répondit-il, je l'ai trompé plus de dix, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 381, dans POUGENS. Ne dites point qu'il faut tromper les hommes au nom de Dieu; ce serait le discours d'un diable, s'il y avait des diables, VOLT. *Philos. Déf. Bolingbr. Axiomes*, 1. Des questions très-intéressantes et très-utiles, celle-ci par exemple : S'il peut être utile de tromper le peuple? nous n'avons jamais osé à l'Académie française proposer ce beau sujet, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 sept. 1777. Moi qu'ils ne trouvent pas digne d'être trompée, je vois leurs actions, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 2. || Absolument. On la croyait incapable ni de tromper ni d'être trompée, BOSS. *Anne de Gonz.* Jadis l'homme vivait au travail occupé, Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé, BOIL. *Épît.* IX. L'enseigne est à leur porte [des maisons de jeu]; on y lirait presque : ici l'on trompe de bonne foi, LA BRUY. VI. N'est-ce pas tromper que d'entretenir quelqu'un dans son erreur? COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames*, *Œuv.* t. XII, p. 223, dans POUGENS. || Cette femme trompe son mari, elle lui est infidèle. || Au jeu, tromper, tricher. Je me donne au diable, s'il est possible que vous gagniez. — Et d'où vient? dit Caméron, qui commençait à s'impatienter. — Voulez-vous le savoir? dit Matta; ma foi, c'est que nous vous trompons, HAMILT. *Gram.* III. || **2°** Séduire, en parlant des femmes qu'on trompe. Mathurine à don Juan : Ne m'allez pas tromper, je vous prie, il y aurait de la conscience à vous; et vous voyez comme j'y vais à la bonne foi, MOL. *Festin*, II, 2. Trop crédules esprits que sa flamme [de Thésée] a trompés, RAC. *Phèdre*, I, 1. Les filles, en ce temps si souvent attrapées, Sur la foi des serments avaient été trompées, REGNARD, *Ménechm.* V, 1. || **3°** Échapper à quelqu'un. Tromper des surveillants. Il a trompé la vigilance de ses gardiens. J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé, RAC. *Phèdre*, III, 5. Mais pouvaient-ils tromper tant de jaloux regards? ID. *Bajaz.* I, 1. Il trompa leur poursuite à la faveur de l'obscurité, LESAGE, *Diable boit.* 1. || Tromper la loi, l'éluder. || **4°** En parlant des choses, donner lieu à une erreur, à une méprise. L'horloge nous a trompés. Mes yeux, moyennant ce secours [du toucher], Ne me trompent jamais en me mentant toujours, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Pendant qu'un philosophe assure Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés, Un autre philosophe jure Qu'ils ne nous ont jamais trompés, ID. *ib.* || Absolument. Cet homme a une mine qui trompe. || A tromper, de manière à faire illusion. L'épaule est prise si juste, qu'on la voit toute nue à travers le vêtement, et ce vêtement est à tromper, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 274, dans POUGENS. || Familièrement. C'est ce qui vous trompe, à l'égard de cela vous êtes dans l'erreur. || **5°** Faire tomber dans quelque erreur. Comme ici son orgueil [de l'âme] la trompe, il faut lui faire sentir par quelque autre endroit sa pauvreté et sa misère, BOSS. *la Vallière.* Cette vie dont la fuite précipitée nous trompe toujours, ID. *Mar.-Thér.* Le burlesque effronté Trompa les yeux d'abord, plut par la nouveauté, BOIL. *Art p.* I. || **6°** Agir contrairement à ce qui était attendu soit en bien, soit en mal. Il a trompé nos espérances. Tromper la confiance. On attendait beaucoup moins de lui, il a trompé tout le monde. Il [Charles de Sévigné] avait pitié de toutes mes douleurs, et le hasard a voulu qu'il ne m'ait trompée en rien de ce qu'il m'a promis, pas même à la promenade d'hier, dont je me suis mieux portée que je n'espérais, SÉV. 16 févr. 1676. Ils [les dieux] ont trompé les soins d'un père infortuné Qui protégeait en vain ce qu'ils ont condamné, RAC. *Iphig.* IV, 4. Ce serait grand dommage que vous trompassiez votre vocation, J. J. ROUSS. *Lett. à Sauttersheim*, 20 mai 1764. || Absolument. Dieu saura vous montrer par d'importants bienfaits, Que sa parole est stable et

ne trompe jamais, RAC. *Athal.* I, 1. || Il se dit des choses en un sens analogue. L'insolent en eût perdu la vie; Mais mon âge a trompé ma généreuse envie, CORN. *Cid*, I, 8. La retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos, BOSS. *le Tellier*. Il m'a trompé une fois, ce monde ingrat; il ne me trompera plus, FÉN. *Dial. des morts mod.* 1. Voilà comme les événements trompent presque toujours les politiques, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1636. || 7° Faire diversion à. Ô mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie, BOSS. *Duch. d'Orl.* Trompons, si nous pouvons notre douleur.... par le souvenir de nos joies passées, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Trompe leurs inquiétudes; amuse-les par la musique, les danses, les boissons délicieuses, MONTESQ. *Lett. pers.* 2. Enfin il est fini ce jour dont rien n'a trompé la longueur, RICCOBONI, *Œuv.* t. I, p. 95, dans POUGENS. Par vous tout s'embellit, et l'heureuse sagesse Trompe l'ennui, l'exil, l'hiver et la vieillesse, DELILLE, *Trois règ.* 1 || Tromper le temps, s'occuper à quelque chose, afin de ne pas trouver le temps long. Si nous ne faisions simplement que vivre, sans qu'il s'y mêlât quelque chose qui trompe et en fasse couler plus doucement les moments, BOSS. *Sermons, sur l'honneur, fragment sur le même sujet.* Ils cherchent à tromper le temps par mille sortes d'occupations, ID. 1er *pané g. St Fr. de Paule*, 2. || Tromper le chemin, faire diversion à la longueur du chemin. Lui discourant, pour tromper le chemin, De chose et d'autre.... LA FONT. *Orais.* || 8° Terme de manége. Tromper un cheval, changer subitement de main après un seul quart de volte. || 9° Se tromper, *v. réfl.* S'induire soi-même en erreur. Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent, LA ROCHEFOUC. *Max.* 115. Et l'amour-propre engage à se tromper soi-même, MOL. *Tart.* IV, 3. Nous ne voyions en Madame ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée par lesquelles on se trompe soi-même, BOSS. *Duch. d'Orl.* Oui, c'est Joas, je cherche en vain à me tromper, RAC. *Athal.* V, 6. On croit tromper les autres, mais on ne se trompe jamais soi-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 168. || 10° S'abuser, être dans l'erreur. Quand on veut reprendre avec utilité, et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose; car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fausse, PASC. *Pens.* VI, 26, éd. HAVET. Mais que les hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré, BOSS. *Hist.* III, 7. Racontait-il [Turenne] quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre? on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui se trompait ou la renommée, FLÉCH. *Turenne.* Pour ceux qui sont ruinés [par un juge], il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe, ou par un homme qui s'est trompé, ID. *Lamoign.* Il écrit une seconde lettre, et, après les avoir achevées toutes deux, il se trompe à l'adresse, LA BRUY. XI. Craignez de vous tromper; mais ne craignez jamais de laisser voir aux autres que vous avez été trompé, FÉN. *Tél.* XXIV. C'est un homme rare que celui qui ne peut faire pis que de se tromper, FONTEN. *Renau.* Me trompé-je? ai-je un bandeau sur les yeux? VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 déc. 1768. || À se tromper, à s'y tromper, au point d'être trompé. Mme Evrard : Cette petite est le portrait de son père. — M. Dubriage : Oui vraiment! et Julien, il ressemble à sa mère! — Mme Evrard : À s'y tromper, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* III, 4. Teniers, qui imitait, à s'y tromper, les tableaux des Bassan, BOUTARD. *Dict. des arts du dessin, pastiche.* || Se tromper de route, d'heure, d'adresse, manquer la bonne route, l'heure indiquée, l'adresse véritable d'une personne. || Fig. et par ironie. C'est un homme qui ne se trompe qu'à son profit, il ne se trompe que quand l'erreur tourne à son avantage. || Si je ne me trompe, locution employée en forme de correctif, quand on n'est pas très-certain d'une chose, ou quand on veut éviter un ton tranchant. Je ne sais si je me trompe; mais vous avez toute la mine d'avoir fait quelque comédie, MOL. *Préc.* 10. Tous ces rois-là [de Juda et d'Israël] s'assassinent un peu trop souvent les uns les autres; c'est une mauvaise politique, si je ne me trompe, VOLT. *Philos. Quest. Zapata*, 44. || On dit dans le même sens : Je me trompe, je suis bien trompé. Je suis bien trompé, s'il n'en est ainsi. Je me trompe, ou vos vœux, par Esther secondés, Obtiendront plus encor que vous ne demandez, RAC. *Esth.* III, 2. Je suis fort trompé, ou j'ai trouvé un bon expédient pour me démêler d'avec mad.... FONTEN. *Lett. gal.* II, 15.

— SYN. TROMPER, DÉCEVOIR. Décevoir, c'est abuser par quelque chose d'apparent, de spécieux, d'engageant. Tromper, c'est abuser par la ruse, par le mensonge, par l'artifice.

— HIST. XIVe s. Icelui supliant veant que ladite femme se trompoit et moquoit de lui, DU CANGE, *trompator.* || XVe s. On ne sçaura trouver mon per [égal], Par saint Jacques, non, de tromper, *Patelin*, V, 43. Je ne pourrois souffrir qu'une telle gouge se trompast et de vous et de moi si longuement, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIII. Il semble que vous trompez [vous moquez] des statuts et ordonnances de l'Église, ID. *ib.* XCIV. || XVIe s. Plusieurs gens malades ont, à la lecture d'ycelles, trompé leurs ennuys, RAB. *Pant.* 4, *Prol.* Le tromper peult servir pour le coup, MONT. I, 24. Pourquoy ne tromperoit-il aux escus, puisqu'il trompe aux espingles? ID. I, 108. Ils trompent l'esperance qu'on en a conçue, ID. I, 181. Je ne conseille pas qu'on confonde leurs regles; on s'y tromperoit, ID. I, 214. Je ne sçais si je me trompe, mais il m'a tousjours semblé que.... ID. I, 394. Pour vous donner le moyen de tromper le temps, DESPER. *Contes*, I. Ainsi prit congé d'elle, et s'en alla pensant bien l'avoir trompée, mais estant bien trompé luy mesme, AMYOT, *Anton.* 106.

— ÉTYM. Le sens propre et ancien de *tromper* est jouer de la trompe. Néanmoins Diez pense que *tromper* au sens d'abuser vient non pas de là, mais de *trompe*, qui a signifié toupie (voy. TROMPE 2), et qu'il signifie, au propre, faire aller comme une toupie. Mais l'emploi le plus ancien de *tromper* au sens d'abuser est *se tromper de quelqu'un*, ce qui signifie s'en jouer. *Tromper*, jouer de la trompe, s'est construit avec le pronom personnel comme tant d'autres verbes neutres; et *se tromper* a passé au sens de se moquer (voyez, à l'historique de *trompette*, un exemple de la transition, et comparez *se jouer de quelqu'un* et *jouer quelqu'un*).

TROMPERIE (tron-pe-rie), *s. f.* || 1° Action de tromper. N'est-ce pas une erreur sérieuse et délibérée, une tromperie de bonne foi faite à soi-même par soi-même? BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* Dans l'amour, la tromperie va presque toujours plus loin que la méfiance, LA ROCHEFOUCAULD, *Première pens.* 114. L'autre [le renard] était passé maître en fait de tromperie, LA FONT. *Fabl.* III, 5. || 2° Illusion. Les riches de la terre, qui, durant cette vie, jouissant de la tromperie d'un songe agréable, s'imaginent avoir de grands biens, BOSS. *Paneg. St Bernard*, 1. Tremblez dès à présent à la tromperie de vos passions, aux belles couleurs dont elles parent vos vices secrets, ID. *Médit. sur l'Évang. Dern. sem. du Sauveur*, 80e *jour.*

— HIST. XIVe s. Se Bertran du Guesclin à la chiere hardie Les venoit assaillir avec sa compagnie, On nous aroit joué d'une grant tromperie, *Guescl.* 112. || XVe s. Vous en estes ung fin droit maistre.... Par ma foy, mais de tromperie, *Patelin*, V, 45. || XVIe s. Je ne refuse point de soffrir pour ceste tromperie tous telz tourmens que tu voudras, AMYOT, *Brut.* 61. La tromperie [action de se tromper] n'est pas de tel interest, de trouver les ennemis par effect plus foibles qu'on n'avoit espéré, que de les trouver à la verité bien forts, aprez les avoir jugez foibles par reputation, MONT. III, 167.

— ÉTYM. *Tromper.*

TROMPETÉ, ÉE (tron-pé-té, tée), *part. passé* de trompeter. Une nouvelle trompetée.

TROMPETER (tron-pé-té; bien que la syllabe *pe* n'ait point d'accent, la prononciation lui en donne un; le *t* se double ou *pe* devient *pè*, quand la syllabe qui suit est muette : je trompette, ou trompète, je trompetterai ou trompèterai), *v. a.* || 1° Sommer de comparaître, en parlant des personnes que l'on assignait autrefois au son de la trompe ou trompette. On a trompeté Mme la comtesse [de Soissons] à trois briefs jours, c'est-à-dire qu'on va lui faire son procès par contumace, SÉV. 24 janv. 1680. || 2° Faire crier, à son de trompe, un objet perdu. Les gens qu'avait envoyés Vénus pour se saisir d'elle [Psyché], ayant rendu à leur reine un fort mauvais compte de leur recherche, cette déesse ne trouva point d'autre expédient que de faire trompeter sa rivale, LA FONT. *Psyché*, II, p. 146. || 3° Fig. Donner de la publicité à. On souhaite que vous en donniez quelques exemplaires [du livre sur la Tolérance] à des personnes qui les trompetteront dans le monde, VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 févr. 1764. N'en donne [des exemplaires de mon mémoire] qu'à ceux qui peuvent trompeter cela, P. L. COUR. *Lett.* II, 138. || 4° Fig. Divulguer une chose qu'on devait tenir cachée. On lui avait recommandé le silence sur cette affaire; il est allé la trompeter partout. || 5° *V. n.* Jouer de la trompette. || 6° Il se dit du cri de l'aigle. L'aigle trompète.

— HIST. XIVe s. Quant la messe fu dite entiere, J'oy sonner une trompette Dont un chambrelains haut trompette, MACHAUT, p. 85. || XVIe s. Ils bramment comme les cerfs, ils trompettent comme les grues, ils puputent comme les huppes, PARÉ, *Anim.* 25. .... Laissant eschapper plusieurs justes occasions de se hasarder; et toutes les justes sont illustres assez, sa conscience les trompettant suffisamment à chascun, MONT III, 16

— ÉTYM. *Trompette.*

TROMPETEUR (tron-pé-teur), *s. m.* Nom vulgaire du muscle buccinateur.

— ÉTYM. *Trompeter.* Au XVIe siècle, *trompeteur* signifiait celui qui sonne de la trompette.

1. **TROMPETTE** (tron-pè-t'), *s. f.* || 1° Instrument à vent, de cuivre ou d'autre métal, qui a un son éclatant, et dont on se sert principalement à la guerre et dans les réjouissances publiques. Faites deux trompettes d'argent, battues au marteau, afin que vous puissiez vous en servir pour assembler tout le peuple, SACI, *Bibl. Nomb.* X, 2. Sitôt que de ce jour La trompette sacrée annonçait le retour, RAC. *Athal.* I, 1. Les trompettes, les fifres, les hautbois, les tambours, les canons formaient [dans une bataille] une harmonie telle qu'il n'y en eut jamais en enfer, VOLT. *Candide*, 3. La victoire en chantant nous ouvre la barrière, La liberté guide nos pas; Et du nord au midi la trompette guerrière A sonné l'heure des combats, M. J. CHÉNIER, *Chant du départ.* || Sans tambour ni trompette, se dit d'une troupe qui décampe sans aucun signal militaire. Cette retraite s'est faite à petit bruit et presque en manière de fuite, sans trompette et sans tambour, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 428. || Fig. et familièrement. Déloger sans trompette, sans tambour ni trompette, déloger secrètement, sans bruit. Si bien que le tyran de Crète Avait délogé sans trompette, SCARR. *Virg.* III. Holà! madame la belette, Que l'on déloge sans trompette, Ou je vais avertir tous les rats du pays, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. || Fig. Sans tambour ni trompette, secrètement. Ne me citez point, je vous en prie; il faut aller au secours de la place sans tambour et sans trompette, VOLT. *Lett. Olivier des Monts*, 25 déc. 1767. || La trompette du jugement dernier, celle qui réveillera les morts et les sommera de comparaître devant le tribunal de Dieu. Trompette formidable et qu'Horeb entendit, Quand sur le mont sacré l'Éternel descendit, Et qui, des morts un jour réveillant la poussière, Doit du monde embrasé sonner l'heure dernière, DELILLE, *Parad. perdu*, XI. || École de trompettes, école de cavalerie où l'on enseigne l'art de la trompette, ainsi que la lecture, l'écriture, l'escrime, l'équitation et la gymnastique. || Nez en trompette, nez relevé. || Fig. Entonner la trompette, emboucher la trompette, prendre le ton élevé, poétique. À la gloire des lis je consacre ces vers; J'entonne la trompette et répands dans les airs Les faits de ce grand roi..., DESMARESTS, *Clovis*, dans RICHELET. Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois, Et, follement pompeux, dans sa verve indiscrette, Au milieu d'une églogue entonne la trompette, BOIL. *Art p.* II. || Fig. Il se dit du style lyrique. J'ose en trompette ériger mes pipeaux, BÉRANG. *Ad. à la gloire.* || Fig. Sonner de la trompette, publier, se vanter de quelque chose. Elle [la Providence] veut donc que vous veniez cet hiver, et que nous soyons en même maison; je n'ai nul dessein d'en sonner la trompette; mais il a fallu le mander à d'Hacqueville pour nous arrêter le Carnavalet [un hôtel du Marais à Paris], SÉV. 13 sept. 1677. Irai-je avec l'hypocrite sonner de la trompette devant moi? prierai-je dans les coins des rues, afin qu'on me voie? BOSS. *Disc. vie cachée.* || 2° Fig. Il se dit des personnes qui excitent les partis, comme la trompette excite les troupes. Les prédicateurs des deux partis [catholiques et protestants] étaient en chaire les trompettes de la discorde, VOLT. *Mœurs*, 136. Ces trompettes de différents partis se sont rendus les dispensateurs de la louange et du

blâme, BERNARD. DE ST-P. *Ch. ind.* || Personne qui divulgue ce qu'elle sait, qui colporte ce qui se dit. Cette personne est une vraie trompette. Il se défend longtemps du mal qu'on dit d'autrui; Ou, s'il en est enfin convaincu malgré lui, Il ne s'en fait point la trompette, CORN. *Imit.* I, 4. Je ne sais point prendre en main des trompettes, Pour publier partout les faveurs qu'on m'a faites, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. L'ingrat dévoré d'envie, Trompette de la calomnie.... VOLT. *Odes*, 4. || Secret comme une trompette, se dit d'une personne babillarde, qui ne peut connaître un secret sans le publier aussitôt. || 3° Instrument de cuivre qui servit d'abord à la guerre, et qu'on a introduit ensuite dans l'orchestre. Une belle voix soutenue d'une trompette, cela jette dans une douce rêverie, LESAGE, *Turcaret*, IV, 5. || Jeu de trompettes, un des jeux de l'orgue. || 4° Trompette marine, instrument de musique, composé d'un manche fort long et d'un corps de bois résonnant, avec une seule corde, sur laquelle on joue avec un archet, en la pressant sur le manche avec le pouce. Il y faudra mettre aussi [dans un concert] une trompette marine; la trompette marine est un instrument qui me plaît et qui est harmonieux, MOL. *Bourg. gent.* II, 1. || Trompette marine, un des noms vulgaires du triton émaillé, mollusques. || 5° Trompette parlante, instrument en fer-blanc qui sert de porte-voix. || On dit plus communément porte-voix. || Trompette écoutante, instrument pour faire entendre une personne qui parle à une distance considérable, sans le secours d'aucune trompette parlante. || 6° La trompette de la Renommée, la dispersion, dans le monde, des nouvelles, des bruits. Les poëtes et les peintres représentent la Renommée embouchant la trompette. || On dit de même : les cent trompettes de la Renommée. Aussitôt de ses cent trompettes La messagère des poëtes Va l'annoncer à l'univers, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 416, dans POUGENS. || 7° En botanique, trompette de Méduse, le *narcissus bulbocodes*. || Trompette blanche, espèce d'agaric. || Variété de courge à fruits très-longs. || 8° En conchyliologie, trompettes, genre de mollusques à coquille univalve tournée en spirale, qu'on nomme autrement buccins. || Proverbe. A gens de village trompette de bois, il faut faire aux gens des traitements proportionnés à leur condition. Le festin des dames de la cour sera tout à fait magnifique; mais point d'argent aux soldats congédiés: à gens de village trompette de bois, GUI PATIN, *Lett* t. III, p. 283, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Devant le jour [il] s'en ist sans trompete sonner, *Guescl.* 14644. || XV° s. La trompette a sonné bien haut; A l'armé! à l'assaut! à l'assaut, BASSELIN, XLVII. Foy que tu dois le mercredy, Me joues-tu de la trompete [me trompestu]? *Mir. de Ste Genev.* En cele propre nuit il y eut grand partie de ses gens qui s'assemblerent de sa compaignie secretement et se prirent à eux desloger sans trompette, MONSTREL. II, 96. || XVI° s. Il feit sonner les trompettes de tous costez pour effrayer les ennemis, AMYOT, *Cam.* 42. Il est plus de trompeurs que de trompettes, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 307. A pain et oignon trompette ne clairon, COTGRAVE. Mieulx vault à cloche se lever qu'à trompette, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 245.

— ÉTYM. Dimin. de *trompe* 1; provenç. et esp. *trompeta*: portug. *trombeta*; ital. *trombetta*.

2. **TROMPETTE** (tron-pè-t'), *s. m.* || 1° Celui dont la fonction est de sonner de la trompette. Le capitaine d'Espagne a eu sa poupe emportée, quelques coups de canon à l'eau, et les six trompettes du duc de Ferrandina tués, *Corresp. de Sourdis*, 1636, dans JAL. On crut que c'était un prétexte pour nous épier : le trompette eut ordre de demeurer et de suivre un des trompettes du roi, à qui on l'a donné en garde, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 71. De tout temps, avec dépense pour faire honneur au service, j'ai eu un accord de trompettes des meilleurs qui aillent sur mer; et au voyage de Guinée avec M. le comte d'Estrées je l'avais de même, DU QUESNE, *à Colbert*, 1671, dans JAL. || Trompette major, celui qui commande et dirige les trompettes d'un régiment de cavalerie. || Fig. Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas pour le bruit, se dit de quelqu'un qui se soucie peu des criailleries qu'on fait contre lui. Vous n'êtes pas un bon cheval de trompette, puisque vous avez peur du bruit, COMTE DE CAYLUS, *Œuv.* t. IX, p. 263, dans POUGENS. || 2° Fig. Celui qui célèbre. Alexandre estima Achille heureux d'avoir eu Homère pour trompette de ses louanges, D'ABLANCOURT, *Arrien*, I, 5. De votre haut savoir je serai le trompette, TH. CORN. *Feint astrol.* II, 5. Il se trouve toujours de petits compilateurs qui osent être ennemis de leur siècle.... ils se font les trompettes de la gloire des anciens, VOLT. *Dict. phil. Système.* || Familièrement et fig. Colporteurs de nouvelles. Par là, je reconnais le visible danger Que court cette inconnue à vous trop obliger, Et que, se découvrant à votre âme indiscrète, De ses faveurs partout vous serez le trompette, TH. CORN. *les Engag. du hasard*, II, 3. || Faire quelqu'un le trompette de quelque chose, le lui faire débiter, propager. Dorante n'est qu'un fourbe.... Et d'un discours en l'air qu'il forge en imposteur, Il me fait le trompette et le second auteur, CORN. *Ment.* V, 2.

— HIST. XV° S. Que le plaisir du duc fust de sauver la vie à icelluy trompette, et de le renvoyer sans empeschement, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 631, dans LACURNE. || XVI° S. Je m'en voys chercher la trompette de la ville, pour faire crier s'il y a personne qui.... DESPER. *Cymbal.* 145. Il envoya par une trompette faire sçavoir aux Romains, que.... AMYOT, *Rom.* 49. Les officiers des roys de Sparte, trompettes, menestriers, cuisiniers, à qui en leur charge succedoient les enfants, pour ignorants qu'ils feussent, MONT. III, 320. Ils [les médecins] font telle description de nos maulx, que faict un trompette de ville qui crie un cheval ou un chien perdu : tel poil.... ID. IV, 253.

— ÉTYM. *Trompette* 1.

† **TROMPETTISTE** (tron-pè-ti-st'), *s. m.* Se dit quelquefois de celui qui joue de la trompette dans un orchestre. Elles [les parties de trompettes dans quelques ouvrages de Hændel] font présumer qu'il y eut en Angleterre, dans ce temps-là, quelque trompettiste doué d'un talent extraordinaire, FÉTIS, *la Musique*, XVIII.

TROMPEUR, EUSE (tron-peur, peu-z'), *adj.* || 1° Qui trompe. Les apôtres ont été trompés ou trompeurs; l'un ou l'autre est difficile; car il n'est pas possible de prendre un homme pour être ressuscité.... PASC. *Pens.* XIX, 1, éd. HAVET. Écoutez, hommes trompeurs et trompés.... vous qui dites : nous avons un pacte avec la mort, FLÉCH. *Serm.* 4° *dim. Avent.* La mer la plus terrible et la plus orageuse Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse, RAC. *Esth.* III, 1. || Il se dit des choses. Je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, et dans quelques années je vous conseillerai d'en faire autant, SÉV. *à Coulanges*, 26 avril 1695. La grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes ou leurs paroles trompeuses, ID. *Anne de Gonz.* L'archiduc contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, ID. *Louis de Bourbon.* Vous savez sa coutume, et sous quelles tendresses Sa haine [de Mithridate] sait cacher ses trompeuses adresses, RAC. *Mithr.* I, 5. Et le sommeil trompeur lui versait ses pavots, VOLT. *Henr.* II. Les succès de l'enfance, présages quelquefois si trompeurs, ne le furent point dans Charles de Secondat, D'ALEMB. *Élog. Montesq.* || Trompeur de, qui trompe sur, qui cache. Nous changeons bien d'habits, mais non pas de courages; Et ces masques trompeurs de nos conditions Cachent, sans les changer, nos inclinations, CORN. *Clit.* III, 6. || 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui trompe. Et puis, qu'est un palais, qu'une maison pompeuse Qu'à notre ambition bâtit cette trompeuse [la Fortune]? ROTR. *Vencesl.* II, 1. Car c'est double plaisir de tromper le trompeur, LA FONT. *Fabl.* II, 15. Tant le monde fut toujours composé de trompeurs et de gens qui aimèrent à se tromper! VOLT. *Dict. phil. Apocryphes.* Ah! s'il y avait moyen d'attraper ce grand trompeur! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 1. || Fig. Le plaisir, de lui-même, est un trompeur, et, quand l'âme s'y abandonne sans raison, il ne manque jamais de l'égarer, BOSS. *Conn.* III, 8. || 3. *S. m.* Poisson du genre spare. || Proverbe. A trompeur trompeur et demi, il est permis de tromper celui qui nous veut tromper. Un trompeur en moi trouve un trompeur et demi, CORN. *la Veuve*, IV, 7.

— HIST. XV° s. Ce trompeur là est bien bec jaune, *Patelin*, 249. A trompeur, trompeur et demy, CH. D'ORL. *Rondel* 63. Ceste tromperesse fortune l'avoit regardé de son mauvais visage, COMM. IV, 12. L'official, voyant que c'estoit un vrai trompeur, et qu'il se trompoit de lui.... LOUIS XI, *Nouv.* XCIV. || XVI° s. Qui trompe le trompeur et robbe le larron, Gaigne cent jours de vrai pardon, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 408.

— ÉTYM. *Tromper.* Le sens ancien de *trompeur* est joueur de trompe ou trompette.

† **TROMPEUSEMENT** (tron-peû-ze-man), *adv.* D'une manière trompeuse.

— HIST. XVI° s. Comme souvent il fait [l'Amour], lorsque trompeusement.... DE BRACH, *Œuv.* t. I, p. 250.

† **TROMPE-VALET** (tron-pe-va-lè), *s. m.* Poire d'ambrette.

— ÉTYM. Cette poire *trompe le valet*, le jeune homme (voy. VALET), parce que, étant mûre, elle ne paraît pas l'être.

TROMPILLON (tron-pi-llon, *ll* mouillées, et non tron-pi-yon), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Petite trompe. || Trompillon de voûte, pierre placée à l'angle d'une trompe, au point où concourent tous les voussoirs, afin qu'ils ne soient point taillés en pointe. || Petite partie de menuiserie dans un châssis d'imposte. || 2° Se dit de petites ouvertures dont sont munies les trompes ou machines hydrauliques qui remplacent les soufflets.

— ÉTYM. Dimin. de *trompe* 1.

† **TROMYLE** (tro-mi-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Les cils vibratiles.

— ÉTYM. Τρόμος, tremblement, et ὕλη, substance.

TRONC (tron; le *c* ne se prononce jamais : un tron énorme; c'est au XVII° siècle la règle de Chifflet, *Gramm.* p. 208; au pluriel l'*s* se lie : des tron-z énormes), *s. m.* || 1° Le gros d'un arbre, le corps d'un arbre considéré sans les branches et sans les racines. Un tronc noueux. Qui diable vous a fait aussi vous aviser, A quarante-deux ans, de vous débaptiser, Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie [la Souche] Vous faire dans le monde un nom de seigneurie? MOL. *Éc. des f.* I, 1. Moi! je pourrais trahir le Dieu que j'aime? J'adorerais un dieu sans force et sans vertu, Reste d'un tronc par les vents abattu? RAC. *Esth.* II, 9. Près de Vitry, sur les bords de la Seine, il y a une couche épaisse de troncs d'arbres assez bien conservés, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 33. || Fig. Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches, PASC. *Pens.* VI, 11, édit. HAVET. || Fig. Il faut se tenir au tronc de l'arbre, il faut se tenir au parti le plus assuré. || 2° Terme de botanique. Partie principale de la tige des arbres dicotylédonés d'où partent les branches. || 3° Terme d'anatomie. La partie la plus considérable d'une artère, d'une veine, d'un nerf, celle qui n'a encore fourni aucune division. Tronc artériel. Tronc veineux. || Tronc innominé ou brachio-céphalique, artère qui naît de la partie antérieure de la convexité de la crosse de l'aorte. || 4° Buste du corps humain dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses. On donne à ce héros [Pompée] la mer pour sépulture; Et le tronc sur les flots roule dorénavant Au gré de la fortune, et de l'onde, et du vent, CORN. *Pomp.* II, 2. Son corps [de Déiphobe] tout mutilé n'est plus qu'un tronc hideux, DELILLE, *Én.* VI. || 5° En zoologie, chez les vertébrés, la partie principale du corps de l'animal, celle sur laquelle s'articulent les membres. || Dans les insectes hexapodes, synonyme de thorax ou partie du corps comprise entre la tête et l'abdomen. || Souche ou partie commune, plus ou moins vivante, sur laquelle sont insérés et réunis organiquement une multitude d'individus. || 6° Terme de vénerie Ramure du cerf où sont attachés les andouillers || 7° Terme d'architecture. Tronc de colonne, partie inférieure du fût d'une colonne. || 8° En géologie, ligne directe d'une même famille, d'où sortent les branches collatérales. Je ne vois rien en vous qu'un lâche, un imposteur.... Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie, BOIL. *Sat.* V. Les races provenant d'un tronc commun s'éloigneront d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus anciennement, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 233. || 9° Petit coffre placé dans l'église, ordinairement auprès du bénitier, et aussi ailleurs, et scellé dans le mur, au haut duquel il y a seulement une petite fente pour y jeter les aumônes des personnes charitables; le tronc d'église est primitivement un tronc d'arbre, dans lequel on a fait un creux; ce creux est recouvert d'un couvercle. Vous dites qu'on a ouvert un tronc à Saint-Merri, PASC. *Prov.* XVII. Croirait-on qu'il fût ordonné de mettre un tronc à toutes les églises d'Allemagne, pour recevoir des contributions volontaires [guerre contre les Turcs]? c'est la première fois qu'on a demandé l'aumône pour

faire la guerre, VOLT. *Ann. Emp. Rodolphe* II, 1594. On a transporté dans les temples, en lui conservant son nom et sa forme, le tronc des primitives aumônes, MARCHANGY, *Tristan le Voyag.* XL. || Fig. Voler le tronc des pauvres, faire des profits illégitimes aux dépens des nécessiteux. || Il y avait des troncs semblables chez les Juifs dans le temple de Jérusalem. Lorsqu'ils voyaient qu'il y avait trop d'argent dans le tronc, le secrétaire du roi venait avec le pontife, et ils en tiraient et comptaient l'argent qui s'était trouvé dans la maison du Seigneur, SACI, *Bible, Rois*, IV, XII, 10. || 10° Par analogie de forme, se dit d'ouvertures, de bouches où l'on met des écrits, des dénonciations. [À Venise] le tronc où tout délateur peut, à tous les moments, jeter avec un billet son accusation, MONTESQ. *Esp.* XI, 6.

— HIST. XII° s. D'une espée forbie et blanche Estoit li pons sor l'eve froide; Mais l'espée estoit fors et roide Et avoit deus lances de lonc; De chasque part ot un grant tronc Où l'espée estoit cloffichiée, *la Charrette*, 3022. Les escus font et percier et troer.... Et de lor lances firent les trons voler, *Raoul de Camb.* 271. || XIV° s. Laquel racine [grosse veine] gete un tronc, lequel tronc s'estent ou [au] foie, H. DE MONDEVILLE, f° 27, *verso*. Quant la pomme d'icelluy chou est ostée, l'en replante le tronc de ce chou, *Ménagier*, II, 5. || XVI° s. Mais luy, à tous les troncz il baisoit les reliques, et à chascun donnoit, RAB. *Pant.* II, 17. Lexive faite des cendres de troncs de febves, PARÉ, XV, 38. Les Egyptiens, ayans couppé la teste, en jetterent le tronc du corps [de Pompée] hors de la barque, AMYOT, *Pomp.* 110. Des hauts pins esbranchés les tronches my cavées, R. BELLEAU, *Poésies*, t. I, p. 178, dans LACURNE. En succession venant du costé du troncque [le tronc de père et de mère].... *Coust. gén.* t. II, p. 867.

— ÉTYM. Picard, *tronche*; provenç. *tronc*; espagn. et ital. *tronco*; du lat. *truncus*, qui vient de l'adj. *truncus*, coupé, tronqué.

† **TRONCATELLE** (tron-ka-tè-l'), *s. f.* Genre de coquilles univalves.

† **TRONCATULÉ, ÉE** (tron-ka-tu-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est légèrement tronqué.

† **TRONCATURE** (tron-ka-tu-r'), *s. f.* || 1° Endroit où quelque objet est tronqué. Ce château, placé au sommet, en occupe exactement toute la troncature, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814, 1815, p. 73. La troncature [d'une des cornes du croissant solaire dans une éclipse] était considérable et de plus arrondie, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LI, p. 995. || Terme de minéralogie. Remplacement d'un angle ou d'une arête par une facette. Troncature des angles.

— ÉTYM. Lat. *truncare*, tronquer.

† **TRONCE** (tron-s') ou **TRONCHE** (tron-ch'), *s. f.* || 1° Grosse souche de bois que les villageois et le peuple mettent au feu la veille de Noël, pour conserver le feu toute la nuit. || 2° Nom, dans quelques provinces, des arbres de futaie dont on coupe les branches à des époques périodiques. || 3° Synonyme de rouleau. || 4° Terme de charpente. Tronçon de bois gros et court. || 5° Terme de marine. Synonyme de tronçon. Tronce de câble. || 6° Dénomination qu'on emploie, en Lorraine, pour désigner la grosseur relative des arbres résineux. || 7° En argot, la tronche, la tête. Une tronche de morne, une tête de mouton, *Dict. argot-français*, p. 158, *à la suite de Cartouche*, par GRANDVAL.

— HIST. XV° s. Aimerigot regarde que le portier seoit sur une tronche de bois au dehors du castel, FROISS. II, 51, dans LACURNE. || XVI° s. Ceux d'amont recommencerent à charger en bas, et jecter grosses tronces de bois, barres et planchons.... J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 268, dans LACURNE. Ils jettoient à val l'eau de grosses tronches de bois que le fil de la riviere tiroit de roideur contre bas, AMYOT, *Marius*, 40.

— ÉTYM. Forme féminine tirée du lat. *truncus*, tronc; patois des Fourgs, *trouintse*, bûche de Noël.

† **TRONCHÉES** (tron-chée), *s. f. pl.* Nom qu'on donne, dans le département de l'Ain, à des chênes têtards épars çà et là et quelquefois fort multipliés dans certains cantons, qu'on dépouille de leurs branches tous les six à sept ans.

TRONCHET (tron-chè), *s. m.* || 1° Gros billot de bois qui porte sur trois pieds. || 2° Billot à l'usage de l'orfévre et sur lequel se montent les bigornes, quand il fabrique de grosses pièces. || 3° Nom donné par les tonneliers à cette sorte de billot sur lequel ils dolent et hachent.

— HIST. XV° s. Un tronchet de bois, DU CANGE, *tronchetus*. Le suppliant dist à icelui Drouet qu'il avoit emblé et emporté l'argent du tronquet de l'eglise de Neufbourg, ID. *troncus*.

— ÉTYM. Dimin. de *tronc*; norm. *tronquet*.

† **TRONCHINE** (tron-chi-n'), *s. f.* Espèce de chancelière.

— ÉTYM. Ainsi dite du célèbre médecin *Tronchin*, du XVIII° siècle, qui avait aussi donné lieu au verbe *tronchiner*, faire à pied des promenades matinales.

TRONÇON (tron-son), *s. m.* || 1° Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large. Le roi lui casse [au valet] sa canne sur le dos : de là, le tronçon à la main, il traversa une antichambre, ST-SIM. 30, 97. Plus loin, sur le devant, deux hommes poussant un tronçon de colonne, que quatre chevaux n'ébranleraient pas, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 413, dans POUGENS. Tant que le tronçon d'une épée.... LAMART. *Méd.* I, 15. || 2° Partie coupée de certains poissons, de certains reptiles. Un tronçon d'anguille, de brochet. C'est [la fureur de Nonotte, jésuite] le serpent qui veut mordre encore, quand il a été coupé en tronçons, VOLT. *Mél. litt. Lett. au pr. de****, 7, *Théophile*. Sans pouvoir réunir ses tronçons mutilés Qui rampent et qui saignent, V. HUGO, *Orientales, les Tronçons du serpent*. || Fig. Faut-il donc que les jésuites aient encore le pouvoir de nuire, et qu'il reste du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée? VOLT. *Lett. Leriche*, 2 fév. 1767. || 3° Terme de manége. Partie solide de la queue du cheval, vers la croupe. || 4° Morceau de marbre ou de pierre dure, dont deux, trois ou quatre, posés de lit en joint, forment le fût d'une colonne. Colonne en tronçons.

— HIST. XI° s. Sa hanste est fraite [brisée], n'en ad que un truncun, *Ch. de Rol.* CIV. || XII° s. De son escu lui trancha un tronson, *Ronc.* p. 88. Tost en a fait ou deus tronchons ou trois, *ib.* p. 138. || XIII° s. Li rois Ricars tenoit en sa main un tronchon d'une lance, et meut au Barrois, et le cuida porter fors des archons, *Chr. de Rains*, p. 40. Por alechier et por amordre, Li donai d'anguile un tronçon, *Ren.* 15859. || XV° s. Les deux glaives [lances] volerent en tronçons, FROISS. II, II, 80. || XVI° s. En France, vous en avez quelque transon [des hiéroglyphes] en la divise de M. l'Admiral, RAB. *Garg.* I, 9. Faisons ung transon de bonne chiere, et beuvons, je vous en prye, enfans, ID. *Pant.* II, 30. Faire ung tronczon de bonne chiere à la rusticque, ID. *ib.* V, 7. Il rompit la hampe du javelot en deux, et s'en feit arracher les deux tronçons, l'un deça l'autre delà, AMYOT, *Philop.* 9. Combien leurs classes [des colléges] seroient plus decemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants! MONT. I, 183.

— ÉTYM. Dérivé de *tronc*; Berry, *trançon*, *transon*; provenç. *tronso*, *troncho*, *trenson*; espagn. *troncon*; ital. *truncone*. À côté de *tronçon* on trouve *trançon* (voy. TRANCHER).

† **TRONCONIQUE** (tron-ko-ni-k'), *adj.* Terme de géométrie. En forme de tronc de cône.

TRONÇONNÉ, ÉE (tron-so-né, née), *part. passé* de tronçonner. Une anguille tronçonnée. || Terme de blason. Se dit d'un objet qui est représenté coupé par morceaux, de manière que les parties ne soient pourtant séparées que par un petit intervalle.

† **TRONÇONNEMENT** (tron-so-ne-man), *s. m.* Action de tronçonner.

— HIST. XVI° s. Le tronçonnement et la mutilation des hermès de Mercure, AMYOT, *Nic.* 23.

TRONÇONNER (tron-so-né), *v. a.* Couper quelque chose par tronçons. Tronçonner un brochet.

— HIST. XII° s. Alez au roi la parole conter, Que Renouarz fet son bos [bois] tronçonner, *Bat. d'Aleschans*, v. 3658. || XIV° s. Icellui Guillot senty li poulce de Jehan son frere, qui le cuidoit par ce estrangler, le prist à ses dens, en tel maniere l'estraigny, que à pou qu'il ne lui trensonna, DU CANGE, *troncire*. L'en tronconne et frit en paelle les navets, *Ménagier*, II, 5. Loches et anguilles tronsonnées, *ib.* II, 4. || XV° s. Les cinq chevaliers, qui se couvroient de leurs escus, les eurent si tronsonnez des fers des glaives que c'estoit une merveille, *Perceforest*, t. I, f° 89. || XVI° s. Les images de Mercure se trouverent une nuit presque toutes tronçonnées et gastées, AMYOT, *Alc.* 32. Grislez, transonnez, crucifiez ces mechans heretiques, RAHEL. IV, 53.

— ÉTYM. *Tronçon*; picard, *tronchoner*. À côté de *tronçonner* on trouve *trensonner* (voy. TRANCHER).

† **TRONCULE** (tron-ku-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Tronc vasculaire très-petit.

— ÉTYM. Dimin. de *tronc*.

TRÔNE (trô-n'), *s. m.* || 1° Siége où les rois, les empereurs s'asseyent dans les fonctions solennelles de la souveraineté. Autour de ce même trône il y en avait vingt-quatre autres, sur lesquels étaient assis vingt-quatre vieillards vêtus de robes blanches, SACI, *Bible, St Jean, Apocal.* IV, 4. Sur son trône avec lui j'allais prendre ma place.... L'ingrat [Néron].... Se leva par avance, et, courant m'embrasser, Il m'écarta du trône où je m'allais placer, RAC. *Brit.* I, 1. Vous, enfants, préparez un trône pour Joas, ID. *Ath.* V, 3. Un seul de ses trônes [d'Aurengzeb] a été estimé par Tavernier cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre, VOLT. *Mœurs*, 194. Loin de se fixer sur ces objets, les regards se portent rapidement sur la statue et sur le trône de Jupiter; ce chef-d'œuvre de Phidias et de la sculpture fait, au premier aspect, une impression que l'examen ne sert qu'à rendre plus profonde, BARTHÉL. *Anach.* ch. 38. || Par extension. Il me semble que je les vois déjà [les élus] dans un de ces trônes où ceux qui auront tout quitté jugeront le monde avec Jésus-Christ, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. || 2° Fig. Il se dit de Dieu. Ce sont de ces protestations d'Antiochus, dont la justice divine n'est point fléchie, et qui ne pénètrent pas jusqu'au trône de la miséricorde, BOURDAL. *Serm. 18° dim. après la Pentecôt. Domin.* t. IV, p. 123. Dieu que la lumière environne.... Et dont le trône est porté par les anges, RAC. *Esth.* I, 5. [Dieu] Juge tous les mortels avec d'égales lois, Et du haut de son trône interroge les rois, ID. *ib.* III, 4. || 3° Fig. La puissance souveraine. Aujourd'hui dans le trône, et demain dans la boue, CORN. *Poly.* IV, 3. Mademoiselle, cousine germaine du roi, Mademoiselle destinée au trône, SÉV. 9. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, BOSS. *Reine d'Anglet.* Un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli, ID. *Reine d'Anglet.* Soit que Dieu élève les trônes, soit qu'il les abaisse, ID. *ib.* Madame, née sur le trône, avait l'esprit et le cœur plus haut que sa naissance, ID. *Duch. d'Orl.* D'une commune voix ils l'appellent au trône, RAC. *Bajaz.* I, 2. Loin du trône nourri, de ce fatal honneur, Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur, ID. *Ath.* IV, 3. Dans les lieux où l'erreur est sur le trône, MASS. *Carême, Parole de Dieu.* Le trône, tout imposant qu'il est, ne préserve pas toujours du ridicule, nous l'avons vu, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 272, dans POUGENS. Un moment alors se réveilla [chez Napoléon] l'orgueil du trône et du génie, VILLEM. *Souven. contemp. les Cent-Jours*, XIII. || Monter sur le trône, monter au trône, prendre possession de la royauté. Pour remonter au trône, on peut tout hasarder, CORN. *Perthar.* III, 2. Et les proscriptions et les guerres civiles Sont les degrés sanglants dont Auguste a fait choix Pour monter sur le trône et nous donner des lois, ID. *Cinna*, I, 3. || Mettre, placer sur le trône, donner la puissance souveraine. Depuis le temps que David avait été mis sur le trône par ordre de Dieu, la souveraine puissance appartenait à sa maison, BOSS. *Hist.* II, 5. Quoique les maires, dans les derniers temps, eussent mis sur le trône celui des Mérovingiens qu'ils voulaient, ils n'avaient point pris de roi dans une autre famille, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 16. || Placer sur le trône, se dit aussi d'un monarque qui prend pour épouse une femme d'un rang inférieur. En Russie, Pierre Ier plaça sur le trône une femme née dans le dernier rang de la société, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 105, dans POUGENS. || Se mettre sur le trône, s'emparer de l'autorité souveraine. Ce traître que Chinaladan.... avait fait général de ses armées.... prit Chinaladan dans Ninive, détruisit cette grande ville.... et se mit sur le trône de son maître, BOSS. *Hist.* I, 7. || 4° Fig. La personne du souverain, son gouvernement. Ce sont les peuples tout seuls qui donnent aux grands le droit qu'ils ont d'approcher du trône; et c'est pour les peuples tout seuls que le trône lui-même est élevé, MASS. *Pet. car. Hum. grands.* Patkul.... fut député de la noblesse livonienne pour porter au trône les plaintes de la province, VOLT. *Charles XII*, I. || Discours du trône, discours que, dans les états constitutionnels, le souverain prononce à l'ouverture de chaque session des assemblées législatives. Le discours du roi, que l'on appelle dans l'argot de ce temps-ci discours du trône ou discours de la couronne,

ALPH. KARR, *les Guêpes*, déc. 1840. || 5° Siége élevé où le pape se met dans certaines cérémonies publiques. || Trône épiscopal, le siége qui est au haut du chœur dans les églises cathédrales, et où l'évêque se met quand il officie pontificalement. || 6° *Au plur.* Terme de théologie. Un des neuf chœurs des anges (on met un T majuscule). Parmi tant de Séraphins, de Trônes, d'Ardeurs.... nul ne se sentit assez de force pour s'offrir au sacrifice, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 4. || 7° Le Trône, nom donné parfois à la constellation de Cassiopée, appelée aussi la Chaise.

— HIST. XIIe s. Que le regne seit del tut remued de Saul e des suens, e li throdnes David seit eshalcied sur Israel e sur Juda dès Dan jesque Bersabée, *Rois*, p. 129. || XIIIe s. Saint Jehan en fait ses devises Des sept angels, des sept eglises, Des sept chandeliers où Dieu raie, Des sept lampes ou trosne assises, Où toute charité est gaye, J. DE MEUNG, *Tr.* 119. N'a plus bele dessous le tron [ciel], *Partonop.* v. 1710. Sa ureison [prière] ert [était] pure e bone, Devant la face Deu en trone Munte cume fet la fumée De encens ki à Deu agrée, *Édouard le confess.* v. 734. || XIVe s. Roan estoit, d'antiquité, La plus orgueilleuse cité Qui fust comme li trosne [ciel] cuevre, GUIART, t. I, p. 197. || XVe s. Et Trones [anges] sont interpretés sieges et repos de vray jugement, par vraye charité et par plenitude de toute science, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 134. || XVIe s. Pour ce que la gloire de Dieu reside en eux [les anges], ils sont nommez ses throsnes, CALV. *Instit.* 105. [Ô Dieu] Ne partiront jamais, du throsne où tu te sieds, Et la Mort et l'Enfer qui dorment à tes pieds! D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 72.

— ÉTYM. Lat. *thronus*, du grec θρόνος, siége.

† **TRÔNER** (trô-né), *v. n.* Terme familier. Avoir la prééminence. Cet homme trône dans cette société. || Affecter une supériorité, une prééminence. Le conseiller d'Etat ne comprit pas d'abord la portée d'une pareille tactique.... il se crut sérieusement le maître, et tomba presque immédiatement dans les fautes par où périssent les gouvernements faibles qui osent essayer du despotisme; au lieu de gouverner, il trôna, CH. DE BERNARD, *Les ailes d'Icare*, XVIII.

— ÉTYM. *Trône.*

† **TRÔNIÈRE** (trô-niè-r'), *s. f.* Terme d'artillerie. Embrasure d'une batterie de canons.

TRONQUÉ, ÉE (tron-ké, kée), *part. passé* de tronquer. || 1° Dont on a coupé quelque partie. Arbre tronqué. || Fig. Les membres de la convention.... n'ont offert que des talents tronqués et des lambeaux d'éloquence, CHATEAUBR. *Génie*, III, IV, 1. || Terme de sculpture. Statue tronquée, se dit du torse ou du buste qu'on ajuste sur une gaîne. || 2° Il se dit de certaines choses auxquelles l'extrémité ou la partie supérieure manque, soit qu'on l'ait retranchée, soit qu'elles ne l'aient jamais eue. Colonne tronquée. Ce sont [les nids du flamant] de petits tas de terre glaise et de fange.... dont le sommet, tronqué, creux et lissé.... reçoit les œufs.... BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 310. Un grand obélisque tronqué, posé sur un énorme dé figurant un sarcophage romain, V. HUGO, *le Rhin, lettre* 13. || Terme de géométrie. Pyramide tronquée, cône tronqué, pyramide ou cône dont on a retranché la partie supérieure par un plan soit parallèle à la base, soit incliné d'une manière quelconque. || Terme de blason. Se dit d'un arbre coupé par la tête et par le pied. || Terme de minéralogie. Se dit d'un angle ou d'une arête, quand sa place est occupée par une facette qui n'appartient point à la forme dominante du cristal. || 3° Terme de botanique. Terminé brusquement à son extrémité, et comme coupé. Un calice tronqué. Une feuille tronquée. || 4° Se dit d'une coquille bivalve, quand les valves ont l'air d'avoir été coupées dans une de leurs parties. || Se dit du corselet des insectes dont le bord antérieur ou postérieur est une ligne droite. || Se dit d'un oiseau dont chacune des rectrices est coupée en biais à l'extrémité. || 5° Fig. A quoi on a fait subir quelque retranchement essentiel. Le premier passage tronqué est celui où.... BOSS. 3e *écrit*, 1. On a deux autres copies tronquées et informes d'une partie de cette loi salique, l'une donnée par Hérold, savant allemand, l'autre par Pithou, savant français, VOLT. *Pol. et lég. Comm. Espr. des lois, Loi salique.* Il est triste de passer pour un hétérodoxe, et de se voir encore tronqué, estropié, mutilé comme un auteur ancien, ID. *Lett. Thiriot*, 24 nov. 1736.

† **TRONQUEMENT** (tron-ke-man), *s. m.* Action de tronquer. C'est [Languet] cet archevêque de Sens qui a tant fait parler de lui depuis par ses violences, ses fausses citations, ses tronquements de passages, ST-SIM. 243, 239.

TRONQUER (tron-ké), je tronquais, nous tronquions, vous tronquiez; que je tronque, que nous tronquions, que vous tronquiez, *v. a.* || 1° Retrancher, couper. Il ôte de chez lui les branches les plus belles, Il tronque son verger contre toute raison, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 83. || En parlant des statues, mutiler en partie. Les barbares ont tronqué la plupart des statues de Rome. || 2° Scier sur le tour. || 3° Fig. En parlant des ouvrages d'esprit et en mauvaise part, y retrancher quelque chose d'essentiel. Ces auteurs tronquent le passage et le voici tout entier, BOSS. *Var.* XI, 112. Les vérités sont diminuées: diminuées dans leur pureté, parce qu'on les falsifie et on les mêle; diminuées dans leur intégrité, parce qu'on les tronque et on les retranche, ID. *Sermons, Prédic. évangél.* 1. Elle [la Sorbonne] condamna dix propositions [de la thèse de l'abbé de Prades] qu'il fallut tronquer et, par conséquent, falsifier, VOLT. *Mél. litt. Tombeau de la Sorb.* Continuons maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon livre que vous tronquez, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.*

— HIST. XVe s. Icellui Perrenet se print à copper et troncer lesdiz ormes, DU CANGE, *troncire.* || XVIe s. Un corps tronqué de teste, RONS. 675.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *troncar;* ital. *troncare;* du latin *truncare* (voy. TRONC).

TROP (tro; le *p* se lie : il va tro-p avant; mais, pour peu qu'il y ait suspension, le *p* ne se fait pas sentir : le tro et le tro peu), *s. m.* (Trop est essentiellement un substantif.) || 1° Ce qui est en excès. Le trop de confiance attire le danger, CORN. *Cid*, II, 7. Sa mère, que longtemps je voulus épargner.... L'a de la sorte instruite; et ce que je vois suivre Me punit bien du trop que je la laissai vivre, ID. *Héracl.* I, 1. Le trop d'expédients peut gâter une affaire.... N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Il y en a beaucoup que le trop d'esprit gâte, MOL. *Critique*, 6. || 2° Mon trop de..., son trop de, etc., l'excès de mon, de son, etc. Mais votre trop d'amour pour cet infâme époux Vous donnera bientôt à plaindre comme à nous, CORN. *Hor.* III, 6. Il s'en est peu fallu que, durant mon absence, On ne m'ait attrapé par son trop d'innocence, MOL. *Éc. des fem.* III, 3. J'abuse, cher ami, de ton trop d'amitié, RAC. *Andr.* III, 1. || 3° Sans article, trop de, un excès de. Je me suis accusé de trop de violence, CORN. *Cid*, III, 4. Voilà les pauvres gens Malheureux par trop de fortune, LA FONT. *Fabl.* VII, 6. Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême : trop de bruit nous assourdit, trop de lumière éblouit.... PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Il nous sera toujours impossible de satisfaire pleinement les divers ordres de lecteurs; le littérateur trouvera dans l'Encyclopédie trop d'érudition, le courtisan trop de morale, le théologien trop de mathématique, le mathématicien trop de théologie, l'un et l'autre trop de jurisprudence et de médecine, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 372. Trop de sang, trop de pleurs ont inondé la France, M. J. CHÉNIER, *la Promenade.* || C'est trop que ou de, il y a excès à. Ah! ma bonne, que je voudrais bien vous voir un peu, vous entendre.... vous voir passer, si c'est trop que le reste! SÉV. 18 févr. 1671. Si certains esprits vifs et décisifs étaient crus, ce serait encore trop que les termes pour exprimer les sentiments, LA BRUY. I. C'est trop contre un mari d'être coquette et dévote : une femme devrait opter, ID. III. || C'en est trop, c'est aller trop loin. C'en est trop, madame, répliqua don Fadrigue; je ne mérite pas que vous me regrettiez si longtemps, LESAGE, *Diable boit.* 15. || 4° Trop, régime direct d'un verbe. Non, je n'aurai pas trop de toute ma puissance Pour punir à mon gré mon odieux rival, FONTEN. *Thét. et Pol.* IV, 4. Et qui peut nous combler de honte et de dépit, Moi d'en avoir trop su, vous d'en avoir trop dit, VOLT. *Indiscr.* I, 3. Boileau restera un de nos bons auteurs classiques pour les vers; on lui a peut-être trop accordé de son vivant; peut-être lui refuse-t-on trop aujourd'hui, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 85. || 5° Trop précédé d'une préposition. || De trop, qui est en excès. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant, BOIL. *Art p.* I. Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop? J. J. ROUSS. *Inég.* 2e part. Mademoiselle, votre approbation est de trop, DIDER. *Père de famille*, III, 4. || Vous n'êtes pas de trop, se dit pour engager à rester une personne qui craint que sa présence ne gêne. Vous savez que votre présence ne gâte jamais rien, et que vous n'êtes point de trop, en quelque lieu que vous soyez, MOL. *Am. magn.* I, 1. Un homme habile sent s'il convient, ou s'il ennuie : il sait disparaître, le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part, LA BRUY. V. Oh! ça, monsieur, voulez-vous que je vous parle franchement? vous êtes de trop dans la maison, DANCOURT, 2e *chap. Diable boit.* sc. 1. Tu la gênes; tu es ici de trop, BOISSY, *Franç. à Lond.* sc. 2. || Par trop, à l'excès. Son style est par trop familier. Tu m'obliges par trop avec cette nouvelle : Va, je reconnaîtrai ce service fidèle, MOL. *l'Ét.* III, 8. || 6° Trop d'un, de deux, de la moitié, un, deux, moitié de trop. Trop d'un Héraclius en mes mains est remis; Je tiens mon ennemi, mais je n'ai plus de fils, CORN. *Hér.* IV, 4. C'est trop, me disait-il, c'est trop de la moitié, Je ne mérite pas de vous faire pitié, MOL. *Tart.* I, 6. Nous sommes trois chez vous, c'est trop de deux, madame, V. HUGO, *Hernani*, I, 3. || 7° *Adv. de quantité.* Plus qu'il ne faut, avec excès. C'est trop m'importuner en faveur d'un sujet, CORN. *Nicom.* III, 2. Ce secret, qui fut gardé entre dix-sept personnes, est un de ceux qui m'ont persuadé que parler trop n'est pas le défaut le plus commun des gens qui sont accoutumés aux grandes affaires, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 137, dans POUGENS. Gens trop heureux font toujours quelque faute, LA FONT. *Berceau.* Il ne fallait pas faire faire cela par un écolier; et vous n'étiez pas trop bon vous-même pour cette besogne-là, MOL. *Bourg. gentil.* I, 2. Le trop riant espoir que vous leur présentez, ID. *Mis*, II, 1. Je reçois votre lettre du 16; elle est trop aimable, et trop jolie, et trop plaisante, SÉV. 25 juill. 1689. Ils [les rois] ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Trop faible pour expliquer avec force ce qu'il sentait, il empruntait la voix de son confesseur, ID. *Louis de Bourbon.* Vous le savez trop bien : jamais, sans ses avis, Claude qu'il gouvernait n'eût adopté mon fils, RAC. *Brit.* III, 3. Il [le péché] nous paraît moins hideux, parce qu'on n'est jamais trop effrayé de ce qui nous ressemble, MASS. *Car. Pass.* Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suisse....je n'ai été que trop calomnié, ID. *Lett. Richelieu*, 8 nov. 1769. || Terme de manége. Trop assis, se dit du cheval dont les extrémités postérieures se rapprochent trop de la ligne du centre de gravité, ou qui la devancent. || Trop ouvert, se dit lorsque les membres sont trop portés en dehors. || Trop serré, se dit lorsque les membres sont trop portés en dedans. || Pas trop, pas plus qu'il ne faut. Elle n'a pas trop dansé. || Médiocrement. Je ne m'y fierais pas trop. M. de Vivonne est fort mal de sa blessure, M. de Marsillac pas trop bien de la sienne, et M. le Prince est quasi guéri, SÉV. 153. Muréna, de retour à Rome, reçut l'honneur du triomphe, qu'il n'avait pas trop mérité, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 179, dans POUGENS. || 8° Trop peu, pas assez. Vous en avez plus qu'il ne vous en faut, et il en a trop peu. Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire, CORN. *Cid*, II, 2. Joignez tous vos efforts contre un espoir si doux : Pour en venir à bout c'est trop peu que de vous! ID. *Cid*, V, 1. Les dieux t'ont laissé vivre assez pour ta mémoire, Trop peu pour l'univers, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 10. || 9° Trop mieux, s'est dit pour beaucoup mieux. Pardonnez-moi toutes ces redites, vous qui savez et qui possédez trop mieux tous les points que je range ici, ST-SIM. 300, 140. Trop mieux aimant suivre quelques dragons, GRESSET, *Ver-vert.* || Bossuet a employé trop dans le sens archaïque de beaucoup. Au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important, il [Condé] traverse trop promptement tout un grand pays, et, d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours.... *Louis de Bourbon.* || 10° Assez et trop longtemps, pendant un temps trop long. Assez et trop longtemps ma lâche complaisance De vos jeux criminels a nourri l'insolence, BOIL. *Sat.* IX. || Proverbes. Trop est trop, rien de trop, tout excès est blâmable. Rien de trop est un point Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point, LA FONT. *Fabl.* IX, 11. || Trop et trop peu n'est pas mesure. || À chacun le sien n'est pas trop. || Il y a deux

sortes de trop, c'est-à-dire le trop et le trop peu. || Qui trop embrasse mal étreint, qui entreprend trop de choses à la fois ne réussit à rien.

— REM. Trop de avec un nom au pluriel veut au pluriel le verbe dont il est sujet : Trop de larmes ont été répandues.

— HIST. XIe s. Carles respunt : trop avez tendre cuer, *Ch. de Rol.* XXIII. Co dist li reis : trop avez maltalant, *ib.* XXIV. || XIIe s. Mais trop vient lent, dame, vostre secours, *Couci*, VII. Car nus [nul] dons n'est courtois qu'on trop delaie, *ib.* XVI. Certes, seigneur, dit-il, trop tost le saura-on, *Sax.* XXV. || XIIIe s. A tels croisés sera Diex trop soufrans, Se ne s'en venge à po de demourance, QUESNES, *Romancero*, p. 97. Vertus corront et gaste par po [peu] et par trop, et si se conserve et maintient par la meenneté, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 267. Vous en avez assez, et je en ai trop peu, *Berte*, XXXII. Grant paour [elle] ot du vent, qui menoit trop grant bruit, *ib.* XXXVI. Se li souget le conte li fesoient avoir trop grant salaire, quant li enfant seroient aagié, il aroient action de demander le trop à lor tuteur, BEAUMAN. XVII, 8. Ha, pour Dieu, sire, lisies souvent ce livre ; car ce sont trop [très] bones paroles, JOINV. 260. En [on] se doit assemer [parer] en robes et en armes en tel maniere, que les preudes hommes de cest siecle ne dient que on en face trop, ne les joenes gens de cest siecle ne dient que on en face pou, ID. 196. || XIVe s. Tel cas ne peut advenir fors trop [très] peu souvent, ORESME, *Eth.* 164. || XVe s. Un trop [très] beau chemin et plain à chevaucher, FROISS. II, III, 10. Il nous vaut trop mieux à mentir notre serment envers le duc d'Anjou que devers le roi d'Angleterre notre naturel seigneur, ID. II, II, 8. Elle leur fit rendre l'estimation de leurs chevaux qu'ils voulurent laisser, si haut que chacun vouloit estimer les siens, sans dire ni trop ni peu et sans debat, ID. I, I, 25. Laquelle jeune fille, pour ce que ledit Lechien mettoit trop [tardait trop] à l'espouser.... J. DE TROYES, *Chron.* 1465. Le vin n'est point de ces maulvais breuvaiges Qui, beus par trop, font faillir les couraiges, BASSEL. LIV. Sans nulle doubte le roy [Louis XI] en sens le passoit de trop [le duc de Bourgogne], et la fin l'a monstré par ses œuvres, COMM. III, 3. || XVIe s. Ilz sont en nombre trop plus dix foys que nous : chocquerons nous sus eulx? RAB. *Garg.* I, 43. J'ai reçu les lettres que m'avez escriptes, par lesquelles j'ay congneu que vous estes trop meilleur parent que le roy de Navarre n'est bon mary, MARG. *Lett.* 76. Il esclaircroit par trop la bestise des aultres [passages du livre], MONT. I, 156. Qu'il soit bien pourveu de choses, les paroles ne suyvront que trop, ID. I, 187. La regle de Rien trop, commandée par Chilon, ID. I, 202. La prudence enseigne le point du milieu, auquel consiste toute louable action entre deux vicieuses extremitez du peu et du trop, AMYOT, *Préf.* XI, 38. Assez et trop malgré nos a vescu Ce sang maudit par tant de fois vaincu, RONS. 608. Partout, voire à estre bon et sage, il y peut avoir du trop, CHARRON, *Sagesse*, II, 11. Assez n'y a, si trop n'y a, COTGRAVE. Nul n'a trop pour soy De sens, d'argent, de foy, ID.

— ÉTYM. Patois des Fourgs, *trou*; bourguig. *trô*; génev. *trop à bonne heure* (dites de trop bonne heure); provenç. *trop*, troupeau, et *trop*, trop; ital. *troppo*. C'est le mot *trop*, troupeau (voy. TROUPE) employé adverbialement pour signifier excès de quantité.

† **TROP-BU** (tro-bu), *s. m.* Ce qu'on boit au delà d'une quantité fixée pour sa consommation.

TROPE (tro-p'), *s. m.* Terme de rhétorique. Expression employée dans un sens figuré. Cent voiles pour dire cent vaisseaux, est un trope. Il ne faut pas croire que les tropes n'aient été inventés que par nécessité, à cause du défaut et de la disette des mots propres.... les hommes n'ont point consulté s'ils avaient ou s'ils n'avaient pas des termes propres pour exprimer leurs idées, ni si l'expression figurée serait plus agréable que l'expression propre ; ils ont suivi les mouvements de leur imagination et ce que leur inspirait le désir de faire sentir vivement aux autres ce qu'ils sentaient eux-mêmes vivement, DUMARSAIS, *Tropes*, VII, 2. Les avantages des tropes sont premièrement de désigner les choses qui n'auraient pas de nom ; secondement, de donner du corps et des couleurs à celles qui ne tombent pas sous le sens ; enfin, de faire prendre à chaque pensée le caractère qui lui est propre, CONDIL. *Art d'écr.* II, 8. || Le Traité des tropes, ou, simplement, les Tropes de Dumarsais. Je vous donne toutes les figures de Quintilien, tous les tropes de Dumarsais, et tout le sublime de Longin.... pas un ne vous écoutera [dans la chambre des députés], P. L. COUR. *Lett. au Censeur*, 10. || Terme de philosophie. Tropes des pyrrhoniens, les considérations fondées sur l'instabilité des choses par lesquelles Pyrrhon a prétendu détruire les fondements de la certitude.

— ÉTYM. Τρόπος, trope; tour, de τρέπω, tourner, dont d'anciennes formes latines se rapprochent, *trepit*, *vertit* (dans P. Diacre).

† **TROPÉOLÉES** (tro-pé-o-lée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes séparées des géraniacées, et dont la capucine est le type.

TROPHÉE (tro-fée), *s. m.* || 1° La dépouille d'un ennemi vaincu que l'on mettait ordinairement sur un tronc d'arbre dépouillé de ses branches. La joie des Grecs après la victoire était bien plus modeste : ils érigeaient des trophées, mais de bois, c'est-à-dire d'une matière peu durable, et que le temps avait bientôt consumée ; et il était défendu de les renouveler, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 99, dans POUGENS. || 2° Toute dépouille prise à un ennemi, et dont on se pare. Ce conquérant vient mettre à vos pieds tous les trophées de l'Allemagne, VOIT. *Lett.* 7. Ton épée est à moi ; mais tu serais trop vain, Si ce honteux trophée avait chargé ma main, CORN. *Cid*, I, 6. On le vit [M. de Montausier].... charger trois fois les ennemis.... et dresser aux pieds de son général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva [aux ennemis], FLÉCH. *Duc de Mont.* L'oiseau part tenant dans une de ses serres le terrible trophée [la tête coupée d'un lion], VOLT. *Princ. de Babyl.* I. || Fig. Un homme peut s'aigrir contre vous, quand vous choquez ses pensées ; mais il vous sera toujours obligé que vous désiriez son salut ; il craint de servir de trophée à votre orgueil ; mais il ne se fâche jamais d'être l'objet de votre charité, BOSS. *Panég. St François de Sales*. || 3° Assemblage d'armes formant un groupe, et élevé en souvenir d'une victoire, d'une conquête. Sculpter des trophées sur un arc de triomphe. Ô apôtres de Jésus-Christ, c'est vous qui êtes les vainqueurs du monde ; et voilà qu'on met à vos pieds les dépouilles du monde vaincu, ainsi qu'un trophée magnifique qu'on érige à votre victoire, BOSS. 2e *sermon, Pentec.* 1. N'attendez pas que.... je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, FLÉCH. *Turenne.* Couvrant le chemin de branches d'olivier, comme pour en faire un trophée au roi pacifique, MASS. *Mystères, Passion*, 2. On lui éleva [à Épaminondas] deux monuments, un trophée et un tombeau ; ils sont près l'un de l'autre, comme si la philosophie leur avait enseigné leurs places, BARTHÉL. *Anach.* ch. 52. || Fig. .... d'une laide femme ils ont l'âme échauffée, Dressent à la laideur d'eux-mêmes un trophée, Pensant avoir trouvé la fève du gâteau, RÉGNIER, *Sat.* VII. || Fig. Faire trophée de quelque chose, en tirer vanité. Bien loin de rougir de la pauvreté de mes parents, j'en fis un trophée, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 186, dans POUGENS. Elle n'était pas fille à faire trophée d'une pareille observation, LESAGE, *Gil Blas*, IX, 6. Voyez quel homme affreux est ce comte : aussitôt qu'il l'a reçue [une lettre de femme], il en a fait trophée ; je la tiens d'une femme à qui il l'a sacrifiée, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 3. Tout le monde fut indigné qu'Opimius fît, pour ainsi dire, trophée du meurtre de tant de citoyens [C. Gracchus et ses amis], BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 119. || 4° Fig. et dans le style soutenu, victoire. Je pourrais.... vous montrer, vers les bords du Rhin, autant de trophées que sur les bords de l'Escaut et de la Sambre, FLÉCH. *Turenne.* || 5° Terme de peinture et de sculpture. Espèce d'ornement représentant le groupe d'attributs particuliers à une science, à un art. Des trophées de musique. Des trophées de chasse. || Il y a aussi des trophées de marine, de religion.

— HIST. XVIe s. En memoyre de la proesse que avez presentement faict, je veulx eriger ung trophée, RAB. *Pant.* II, 27. Jadis entre les Grecs, quand l'honneur y vivoit, Le vainqueur des vaincus maint trophée elevoit, DESPORTES, *Cléonice*, XI.

— ÉTYM. Lat. *tropæum*, de τρόπαιον, qui vient de τροπή, action de mettre en déroute, de τρέπειν, tourner.

† **TROPHIQUE** (tro-fi-k'), *adj.* Qui concerne la nutrition. || La partie trophique des aliments, celle qui sert à la nutrition, par opposition à la partie excrémentitielle qui est rejetée. || Influence trophique, pouvoir trophique, influence, pouvoir qu'ont certains organes pour activer la nutrition d'autres organes. Le pouvoir trophique des ganglions spinaux par rapport aux fibres des racines postérieures.

— ÉTYM. Τροφή, nourriture.

† **TROPHOLOGIE** (tro-fo-lo-jie), *s. f.* Traité sur le régime alimentaire ; doctrine de l'alimentation.

— ÉTYM. Τροφή, nourriture, et λόγος, traité.

† **TROPHOLOGIQUE** (tro-fo-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la trophologie.

† **TROPHOPATHIE** (tro-fo-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Classe des maladies qui affectent les appareils de la vie de nutrition.

— ÉTYM. Τροφή, nourriture, et πάθος, maladie.

† **TROPHOSPERME** (tro-fo-spèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Saillie plus ou moins prononcée de la cavité intérieure du péricarpe qui sert de support ou de point d'attache aux graines.

— ÉTYM. Τροφή, nourriture, et σπέρμα, graine.

† **TROPHOSPERMIQUE** (tro-fo-spèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport au trophosperme.

† **TROPICAL, ALE** (tro-pi-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au tropique ; qui se trouve sous un tropique. La végétation tropicale. Les arbres tropicaux. || Régions tropicales, contrées placées entre les tropiques. || 2° Par extension, très-chaud, comme entre les tropiques. Température tropicale.

† **TROPIDOGASTRE** (tro-pi-do-ga-str'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de reptiles sauriens. La seule espèce connue de ce genre est le tropidogastre de Blainville dont on ignore la patrie, LEGOARANT.

TROPIQUE (tro-pi-k'), *s. m.* || 1° Terme d'astronomie. Parallèle terrestre correspondant à la latitude de 23° 28′ (inclinaison de l'équateur sur l'écliptique) qui sépare la zone torride des zones tempérées. En tous les points d'un tropique le soleil passe une fois par an au zénith. Les deux tropiques. Passer sous le tropique. Le soleil par deux fois a, d'un tropique à l'autre, Éclairé dans sa marche et ce monde et le nôtre, VOLT. *Alz.* II, 2. || Le tropique du Cancer, celui qui est situé dans l'hémisphère boréal. || Le tropique du Capricorne, celui qui est situé dans l'hémisphère austral. || Le bonhomme Tropique, matelot déguisé d'une manière burlesque qui préside aux amusements du passage de la ligne. || 2° Par extension, le tropique, la région comprise entre les deux tropiques. Tous les fruits, tous les arbres, toutes les fleurs y sont entretenues [dans le Vishnapor] par une fraîcheur éternelle qui tempère les chaleurs du tropique dont ce climat n'est pas éloigné, VOLT. *Mél. litt. Lett. chin. et ind.* 10. || 3° Tropique ou oiseau des tropiques, phaéthon à queue blanche et à brins rouges. || 4° *Adj.* Année tropique, intervalle de temps compris entre deux passages successifs du centre du soleil à l'équinoxe de printemps ; cette année diffère de l'année sidérale à cause du déplacement de l'équinoxe de printemps, dû à la précession des équinoxes et à la nutation ; elle est de 365 jours 5 heures 48 minutes 47 secondes, et ainsi plus courte de 24 minutes 8 secondes que l'année sidérale. L'année déterminée par les équinoxes s'appelle tropique, parce qu'anciennement on l'avait conclue du retour du soleil à un même tropique, DELAMBRE, *Abrégé astr. Leçon* 1. || 5° Terme de botanique. Fleurs tropiques, fleurs qui s'ouvrent le matin et se ferment le soir. On dit maintenant fleur équinoxiale plutôt que fleur tropique.

— HIST. XVIe s. Tropicques sont deux cercles où le solleil arryve seullement une fois l'an en la partye du nort et une autre fois en la partye du su, lesquels tropicques sont ainsi nommez parce que, quand le solleil est venu ou arryvé à chacun, il s'en retourne vers l'equinoxial, J. DEVAULX, dans JAL.

— ÉTYM. Τροπικός, de τρέπειν, tourner, parce que le soleil, arrivé à l'un des tropiques, semble retourner sur ses pas et marcher vers l'autre.

† **TROPISTE** (tro-pi-st'), *s. m.* Nom sous lequel on désigne quelquefois tous les sectaires prenant au sens figuré les paroles de la consécration.

— HIST. XVIe s. Par quoy ceux qui nous appellent tropistes, se monstrent, en leur sotte facetie, du tout barbares, CALV. *Instit.* 1112.

— ÉTYM. *Trope.*

† **TROPOLOGIE** (tro-po-lo-jie), *s. f.* Emploi du langage figuré. L'Écriture est pleine de tropologies qui ne doivent pas être prises dans le sens littéral, FÉN. t. III, p. 437.

— ÉTYM. Τροπολογία, de τρόπος, trope, figure, et λόγος, doctrine.

TROPOLOGIQUE (tro-po-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la tropologie, qui a le caractère de la tropologie. L'auteur [Malebranche] prend pour tro-

pologiques toutes les expressions de l'Écriture, FÉN. t. III, p. 86.

— ÉTYM. Τροπολογικός, de τροπολογία, tropologie.

TROP-PLEIN (tro-plin), *s. m.* || 1° Ce qui excède la capacité d'un vase, ce qui en déborde. Le trop-plein d'un tonneau. || On dit de même : le trop-plein d'un étang, d'un canal. || Fig. Il faudrait toujours que ma petite [fille] fût par-dessus le marché ; c'est le trop-plein de la tendresse que j'ai pour vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 7 août 1671. Quand les besoins seront satisfaits, le surplus des assignats, s'il en est, le trop-plein, qu'on me passe cette expression, se reversera naturellement dans le payement de la dette contractée pour l'acquittement des biens nationaux, MIRABEAU, *Collect.* t. IV, p. 58. Je verserais [en un autre cœur] le trop-plein de mon âme, LAMART. *Joc.* II, 87. || 2° Trop-plein d'une citerne, puisard creusé auprès d'une citerne ; il reçoit l'eau qui déborderait de la citerne et qui se perd dans le puisard. || *Au plur.* Des trop-pleins.

— ÉTYM. *Trop*, et *plein*.

† 1. **TROQUE** (tro-k'), *s. f.* || 1° Commerce par échange de marchandises (Sénégal). || 2° Nom donné à un usage en vertu duquel il était alloué à chaque cultivateur du sol, sur la rive gauche de la Loire et du Morbihan, une remise de cent kilogrammes de sel en franchise de droit. Ils [les pétitionnaires] sollicitent le rétablissement de la troque.... le rétablissement de la troque ou de tout autre privilége local eût été en contradiction avec tous les principes d'équité et de bonne administration, *Rapport à l'empereur, Moniteur*, 23 mars 1866.

— ÉTYM. Voy. TROQUER.

† 2. **TROQUE** (tro-k'), *s. m.* Nom moderne du genre de mollusques (coquilles univalves) appelé par certains auteurs toupie. Il a pour type le troque dilaté, appelé vulgairement le grand cul de lampe par les marchands.

— ÉTYM. Τροχός, toupie, à cause de la forme.

TROQUÉ, ÉE (tro-ké, kée), *part. passé* de troquer. Un tableau troqué contre des meubles.

TROQUER (tro-ké), je troquais, nous troquions, vous troquiez ; que je troque, que nous troquions, que vous troquiez, *v. a.* || 1° Échanger, donner en troc. Ces messieurs s'amusèrent hier à troquer leurs attelages tout entiers, de sorte que Vardes mène à Grignan les chevaux gris de Termes, et Termes mène à Fontainebleau les chevaux noirs de Vardes, SÉV. 362. Il s'y établit, les jours de fête, une espèce de marché où les esclaves viennent troquer les fruits, les volailles, les autres petites denrées qui leur sont propres, contre des meubles, des vêtements, des parures, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 44. || Fig. Je vous avoue que j'aurais bien troqué tout cela contre vous seule, Mme DU DEFFANT, *Corresp.* t. II, p. 42, dans POUGENS. Conscrits, vous ne troquerez guère Bras et jambe contre une croix [sous la Restauration], BÉRANG. *Vieux capor.* || Fig. Troquer son cheval borgne contre un aveugle, échanger une chose médiocre contre une mauvaise. || Absolument. Si vous venez pour trafiquer, J'ai des nippes de quoi troquer, SCARR. *Virg.* VIII. Ne peut-on point en faire un [contrat] où les gens Troquent de femme ainsi que de monture ? LA FONT. *Troq.* || 2° Enlever le petit morceau d'acier qui bouche le trou d'une aiguille. || 3° Se troquer, *v. réfl.* Se donner soi-même en échange. Moi, monsieur, je ne voudrais pas me troquer contre lui ; il croit nous imposer avec son baragouin et sa grande mouche, DANCOURT, *Déroute du Pharaon*, sc. 25. Libre et indépendant, je ne me troquerais pas contre le général des jésuites, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 3 déc. 1759.

— HIST. XVe s. Laquelle vache le suppliant trocha ou eschanga à un beuf, et ot un salut d'or de retour, DU CANGE, *trocare.* || XVIe s. Il se sauve la nuict par les montagnes avec l'habit d'un paysan, auquel il troque sa juppe de velours, D'AUB. *Hist.* I, 100. Ainsi eux et les Italiens, aians troqué de personnage [les rôles étant changés], ID. *ib.* II, 202.

— ÉTYM. Wallon, *troukî* ; espagn. *trocar* ; angl. *to truck.* Origine inconnue. On pense que le français est emprunté à l'espagnol ; l'anglais l'est au français. Cependant la forme *trocher* rend très-douteux cet emprunt du français à l'espagnol.

† **TROQUET** (tro-kè), *s. m.* Terme de couvreur. Chevalet du comble.

TROQUEUR, EUSE (tro-keur, keû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à troquer. ...Nos gens Sont grands troqueurs ; Dieu nous créa changeants, LA FONT. *Troq.* C'est grand dommage qu'on ne puisse troquer de femme ; qu'il y aurait de troqueurs au monde ! DANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 8.

— ÉTYM. *Troquer.*

† **TROSCART** (tro-skar), *s. m.* Genre de plantes aquatiques, de la famille des joncaginées.

TROT (tro ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Allure naturelle du cheval, entre le pas et le galop, dans laquelle les deux bipèdes diagonaux agissent successivement avec promptitude, et lancent le corps assez vivement pour que, dans le grand trot, il quitte terre un instant à chaque impulsion nouvelle. Il [M. le Prince] entendit un assez grand nombre de chevaux qui marchaient au trot vers lui, LAROCHEFOUC. *Mém.* 269. Le trot doit être ferme, prompt et également soutenu, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 36. Elle est partie ce matin au grand trot de six chevaux, dans sa berline de campagne, RICCOBONI, *Œuv.* t. VI, p. 168, dans POUGENS. Nous grimpions au grand trot les montagnes, et nous les descendions au galop à travers les précipices, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. || Un cheval a le trot franc, court ou égal, quand il lève peu les pieds de derrière ; dur, quand il fatigue le cavalier. || Les autres quadrupèdes ont aussi le trot. L'âne, le mulet, l'éléphant, etc. vont au trot. || Par extension. Ils mèneront les infidèles Turcs au grand trot dans l'enfer, MONTESQ. *Lett. pers.* 35. || Fig. et familièrement. Mener une affaire au grand trot, la conduire d'une manière expéditive. || On dit plus ordinairement : grand train.

— HIST. XIIe s. Ne jamais en s'aïe [à son aide] n'irons ne pas ne trot, *Sax.* XVII. || XIIIe s. La vielle illec plus ne sejorne, Le trot à Bel Acuel retorne, Qui la tor outre son gré garde, *la Rose*, 12746. || XVe s. Et se departirent environ la mie-nuit de Buch, et chevaucherent le grand trot vers Straulle, FROISS. II, III, 98. || XVIe s. Le trot rompu d'ung cheval de courrier, ST GELAIS, 64. Le duc de Mayenne, aiant trouvé le joinct de la division, changea le pas au trot, D'AUB. *Hist.* II, 408. Il se mit au trot devers ses gens de pied, ID. *ib.* III, 32.

— ÉTYM. Voy. TROTTER ; provenç. *trot* ; espagn. *trote* ; ital. *trotto.*

† **TROTTABLE** (tro-ta-bl'), *adj.* Où l'on peut trotter. Après avoir trotté par des prairies que la saison rend très-trottables, COULANGES, dans SÉV. t. X, p. 517, éd. REGNIER.

† **TROTTADE** (tro-ta-d'), *s. f.* Familièrement. Petite course à cheval ou en voiture. || Fig. Nom donné par le président de Bellièvre aux insultes que les Frondeurs faisaient à Mazarin, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 13, dans LACURNE.

TROTTE (tro-t'), *s. f.* Terme populaire. Espace de chemin, distance. Il y a une bonne trotte jusque chez vous. Il avait à faire, disait-il, une fameuse trotte, GENLIS, *Parvenus*, t. II, p. 33.

† **TROTTE-CHEMIN** (tro-te-che-min), *s. m.* Traquet.

† **TROTTE-MENU** (tro-te-me-nu), *adj. indécl.* Qui trotte à petits pas. La gent trotte-menu [les souris] s'en vient chercher sa perte, LA FONT. *Fabl.* III, 8. Du fond de nos caveaux, du haut de nos greniers La gent trotte-menu s'assemble par milliers, DELILLE, *Trois règnes*, VIII.

— ÉTYM. *Trotter*, et *menu.*

TROTTER (tro-té), *v. n.* || 1° Aller le trot. Ce cheval trotte bien. || Trotter des épaules, se dit d'un cheval qui trotte pesamment. || Trotter menu, se dit d'un cheval qui avance peu. || Trotter se dit aussi du cavalier qui est sur un cheval qui trotte. Les deux pieds suspendus sur son double étrier, Assise de côté, l'une trotte à l'anglaise ; L'autre va sautillant sur la selle française, DELILLE, *Trois règ.* III. || 2° Par extension, marcher beaucoup à pied. Ce ne sont pas toujours les pardons [cérémonies d'église] qui font aller les femmes : c'est l'envie de trotter ; voilà pourquoi on dit plaisamment que saint Trottet, saint Caquet et saint Babil sont les plus grands patrons de ce sexe dévot, GUI PATIN, *Lett.* t. I, p. 384, dans POUGENS. J'avais franchi les monts qui bornent cet État, Et trottais comme un jeune rat Qui cherche à se donner carrière, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Il gèle à pierre fendre ; je suis tout le jour à trotter dans ces bois, SÉV. 99. Ils [les jeunes gens qui entrent dans le service militaire] vont trottant des bords de la Charente, VOLT. *Pauvre diable.* Rencontrez-vous une de ces jolies personnes qui vont trottant menu les yeux baissés, coudes en arrière et tortillant un peu des hanches.... BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 5. || On entendrait une souris trotter, il ne se fait pas le moindre bruit. || 3° Fig. Faire bien des courses, bien des démarches pour quelque affaire. Garçon bien fait.... Et qui faisait les servantes trotter, LA FONT. *Gag.* Quand je veux tirer de mes parents quelque service, je fais mon testament, et aussitôt ils trottent, P. L. COUR. *Lett.* I, 207. || 4° Fig. Il se dit de choses qui vont et viennent. Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient.... Tandis que coups de poing trottaient.... LA FONT. *Fabl.* I, 13. Puis tout d'un coup, comme je pensais lui répondre [à Mme de Ludres], je trouvai qu'elle ne m'écoutait plus, et que ses beaux yeux trottaient par la chambre, SÉV. 1er avr. 1671. M. le chevalier [de Grignan]... s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied, ID. 5 nov. 1688. Vers la fin du repas, il vit trotter les santés à la ronde, HAMILT. *Gram.* 4. Bientôt lettres et présents trottèrent, ID. *ib.* 6. Il n'y a pas de jours que les billets ne trottent ; c'est moi qui suis le courrier, LAMOTTE, *Minutolo*, sc. 10. Tu tiendras tes yeux baissés, au lieu de les laisser trotter comme tu fais toujours, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. III, p. 175, dans POUGENS. || 5° Fig. Se dit de ce qui passe par la plume, par l'esprit, par l'imagination. Ceci est un billet écrit à course de plume, la mienne est bien en train de trotter, SÉV. 388. Il faut un peu, entre bons amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent, ID. 24 nov. 1675. Il y a trois ans que cet amour-là lui trotte dans la cervelle, DANCOURT, *Mari retrouvé*, sc. 5. Je n'aime plus cette Margot : seulement quelquefois son petit nez me trotte encore dans la tête, MARIV. *Surp. de l'amour*, I, 2. Son imagination, qui ne cesse de trotter, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. I, p. 131, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 6° *V. a.* Trotter un cheval à la longe, à la plate-longe, *Dict. de l'Acad.* au mot *longe.* || Proverbe. Qui ne peut galoper, qu'il trotte.

— REM. Les verbes qui ont un radical terminé par *ot* ne prennent généralement qu'un seul *t* ; on ne voit pas d'où vient l'exception pour trotter.

— HIST. XIIIe s. Li vilains, qui estoit asis En la sele sor le cheval, Le fet troter parmi un val, *Ren.* 16370. Molt estoient en grief torment, Et trotoient si durement, Qu'il n'a el mont sage ne sot Qui peüst soffrir si dur trot, *Lai du trot.* || XVe s. Vous devenez vieulx, Et tousjours troter Voulez, sans cesser ; Ne soyez plus tieulx [tel], CH. D'ORL. *Rondel.* Au barbier qui la barbe oste, Qui ma barbe osta, Et à la mode qui trotte, Qui me la coupa.... BASSEL. V. || XVIe s. Par les meilleures maisons trotoit le Catholicon, duquel nous avons parlé, D'AUB. *Hist.* III, 329.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et portug. *trotar* ; ital. *trottare* ; gaél. *trot* ; kimry, *trotio.* Saumaise pense que l'expression latine *ire tolutim*, trotter, qui avait donné *tolutarius*, trotteur, a pu donner *tolutare*, dont les langues romanes ont fait *trotter.* Cette explication très-plausible est adoptée.

† **TROTTERIE** (tro-te-rie), *s. f.* Action de trotter, de faire une trotte. Je vous demande.... comme vous vous portez de votre voyage de Marseille.... je ne saurais approuver cette trotterie inutile, SÉV. 15 mars 1680.

TROTTEUR (tro-teur), *s. m.* Terme d'équitation. Cheval qu'on a dressé à n'aller qu'au trot dans un manége. || Ce cheval est bon trotteur, mauvais trotteur, il trotte bien ou mal. || Il se dit aussi du cavalier qui trotte. Le petit monsieur de la Mothe, Non celui.... Mais son frère, qui toujours trotte, Et qui, comme il est grand trotteur.... *Œuv. de Chap. et de Bachaum.* p. 193.

— ÉTYM. *Trotter* ; prov. *trotaire, trotador* ; esp. *trotador* ; ital. *trottatore.* L'ancienne langue disait *trotier*, qui représente exactement le latin *tolutarius.*

TROTTIN (tro-tin), *s. m.* || 1° Terme vieilli. Petit laquais. Ensuite il appelle un trotin, Fait amener son guilledin, Orné d'une belle fontange, *le Virgile travesti*, X. Et de trottin toujours crotté On en fit un petit commis, 3e *suite du Parlement burlesque*, 1652, dans LARCHEY, *Excentricités.* || 2° Jeune garçon, jeune fille qui fait les commissions, les courses dans un magasin.

— ÉTYM. Dimin. tiré de *trot.*

TROTTINER (tro-ti-né), *v. a.* Trotter en raccourci. || Se dit quelquefois d'une personne qui marche à petits pas et vite. Voici l'original Qui vient à nous ; oh ! comme il trottine et se traîne ! DUCERCEAU, *Deux cousins*, II, 10. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVIe s. Il trepigne, il trotigne, il s'efforce, RAB. IV, *Prol. de l'aut.*

— ÉTYM. Dérivé de *trottin.* L'ancienne langue disait aussi *trotoner*, dérivé de *troton*, très-usité pour *trot.*

TROTTOIR (tro-toir), *s. m.* Banquette pratiquée le long des ponts, des quais et des rues, pour la commodité des gens à pied. || Fig. et familièrement. Être sur le trottoir, être dans le chemin de la considération, de la fortune. Les tracasseries de ce monde ne finissent point tant qu'on est sur le trottoir, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 avr. 1770. Je ne saurais m'intéresser à tout cela dans ce moment-ci; il n'y a pas un des miens sur le trottoir, CARMONTELLE, *Prov. posth. Vis. du jour de l'an*, sc. 1. || Cette fille est sur le trottoir, ancienne locution qui signifiait : elle est bonne à marier, elle attend un mari. Aujourd'hui cette locution, si l'on s'en servait, voudrait dire une prostituée.

— HIST. XVIe s. S'ils [les philosophes] n'en escrivent [de leur propre personne] à poinct nommé, au moins, quand l'occasion les y porte, ne feignent-ils pas de se jecter bien avant sur le trottoir, MONT. II, 61. Je les laisseray pour un temps en ce point, ayant de meilleures choses à deduire ; puis je les remettray bien-tost sur le trotouer [en scène], CARLOIX, VI, 9. Qui se met sur le trottouer et l'eschaffaut de ce monde, CHARRON, *Sagesse*, p. 365, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Trotter. Trottoir* fut dit d'abord du chemin pour les gens de pied sur les quais à Paris.

1. **TROU** (trou), *s. m.* || **1°** Ouverture en creux faite dans un corps, à peu près aussi longue que large : ce qui la distingue de la fente, qui est plus longue que large. Boucher un trou. Cet enfant en tombant s'est fait un trou à la tête, à la jambe. Il y avait trois ans depuis qu'il [Lauzun] travaillait à faire un trou [au mur de sa prison], et qu'il avait fait une corde avec du linge la mieux faite du monde.... *Mém. de Mademoiselle*, t. IV, p. 379. Ce pauvre Lauzun ne vous fait-il pas grand'pitié de n'avoir plus à faire son trou? SÉV. 8 mars 1676. Si l'on fait un petit trou à une carte, qu'on l'expose au soleil ou au grand jour, et qu'on mette dessous un verre sur lequel tombe le rayon intercepté, on verra deux petits cercles éclairés.... MALEBR. *Rech. vér. Éclairc. sur la lum.* t. IV, p. 389, dans POUGENS. Il [Maupertuis] propose de faire un grand trou qui pénètre jusqu'au noyau de la terre, VOLT. *Mél. litt. à M. Kœnig*. M. de Stralemberg a dit qu'il en avait trouvé [des jaseurs] en Tartarie dans des trous de rochers, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 149. La vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à peu près comme ces femmes qui, avec une robe tachée et des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Voltaire*, *Corresp.* t. III, p. 224, dans POUGENS. Ses intentions n'échappèrent point à Socrate, qui lui dit un jour : Antisthène, j'aperçois votre vanité à travers les trous de votre manteau, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || Fig. Aujourd'hui.... la terre a repris sa couleur, et le soleil, ressortant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades, SÉV. 28 déc. 1689. || Fig. Il n'a jamais rien vu que par le trou d'une bouteille, se dit d'un ignorant qui n'a pas vu le monde. || On dit dans un sens analogue : ne voir que par un trou. Je ne sais rien, je ne vois le monde que par un trou, de fort loin et avec de très-mauvaises lunettes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 mai 1764. || Fig. Mettre la pièce à côté du trou, employer, pour remédier à un mal, un autre moyen qu'il ne faudrait. || Fig. Boucher un trou, payer une dette. Vos affaires, avec votre permission, étaient délabrées, et mon argent a servi à reboucher d'assez bons trous, MOL. *G. Dand.* I, 4. Monsieur votre père, de son côté, ne travaille-t-il pas à reboucher tous ces trous-là? REGNARD, *Ret. impr.* 4. || Déboucher un trou pour en boucher un autre, faire une dette nouvelle pour en payer une vieille. || Le trou de la porte, le pertuis de la serrure qui reçoit la clef. J'ai été tantôt chez Mignard.... il peignait Mme de Fontevrault, que j'ai regardée par le trou de la porte, SÉV. 6 sept. 1675. || **2°** Fig. Il a fait un trou à la lune, ou, anciennement, à la nuit, il s'est dérobé furtivement, et, en mauvaise part, il a emporté l'argent, il a fait banqueroute, il s'est enfui sans payer ses créanciers. Elle a emprunté plus de sept cent mille livres à plusieurs particuliers, et, après, elle a fait un trou à la nuit, GUI PATIN, *Lett.* t. III, p. 252, dans POUGENS. Ce qui les faisait s'imaginer que c'était un gros marchand qui avait fait un trou à la nuit, comme ils étaient presque tous de ceux que l'on dit par raillerie, qui mangent la lune auparavant le quartier, CÉSAR OUDIN, *l'Apothicaire empoisonné*, p. 286, Paris, 1670. Ce sont des vagabonds qui ne vont de çà et de là que pour apporter du scandale, et, quand on les pense tenir, ils ne manquent jamais de faire un trou à la nuit, *le Chev. de Méré*, dans STE-BEUVE, *Rev. des Deux-Mond.* 1848, t. XVIII, p. 24. Je me délibérai de faire un coup de ma main qui me payât de mes gages, et de faire un trou à la nuit, comme dit le proverbe, *Francion*, liv. II, p. 65. Un beau soir, il fit un trou à la lune, et prit congé de tout le monde, sans dire adieu à personne, CHAMPMESLÉ, *la Rue St-Denis*, sc. 4. Monsieur laissait faire son fils en jeune homme qui, avec d'autres jeunes têtes, se proposait de faire un trou à la lune, tantôt pour l'Espagne et tantôt pour l'Angleterre, ST-SIM. 91, 203. Entre emporter le chat et faire un trou à la lune, les savants pourront trouver quelque différence ; ils diront qu'emporter le chat signifie simplement partir sans dire adieu, et faire un trou à la lune veut dire s'enfuir de nuit pour une mauvaise affaire ; un ami qui part le matin de la maison de campagne de son ami, a emporté le chat; un banqueroutier qui s'est enfui a fait un trou à la lune ; l'étymologie est toute naturelle pour un homme qui s'est évadé de nuit, VOLT. *Lett. Delisle*, 15 déc. 1773. || Cette locution paraît venir de l'idée que celui qui s'enfuit ainsi se dérobe pendant l'obscurité ; et alors on dit plaisamment qu'il a fait, pour s'enfuir, un trou à la nuit ou à la lune qui est l'astre de la nuit. D'Aubigné, *Hist.* II, 291, a dit *percer la nuit*, pour cheminer pendant la nuit. Voltaire, en voulant distinguer *emporter le chat* et *faire un trou à la lune*, a trop restreint le sens de cette dernière locution; la différence est que la première signifie partir sans dire adieu, et la seconde, se dérober furtivement. On a dit aussi faire un pertuis dans l'eau, voy. EAU, à l'historique. || **3°** Trou du souffleur, petit réduit placé sur le devant du théâtre, où est placé le souffleur || **4°** Dans certaines machines, dans certains appareils, un trou d'homme, un trou capable de laisser un homme s'introduire pour le service de la machine, de l'appareil. || **5°** Terme de marine, trou du chat, trou carré pratiqué au milieu d'une hune; il sert de passage à la tête du mât, aux haubans, aux étais, et aussi aux hommes qui montent dans la hune. || Trous d'écoutes, ouvertures pour le passage des écoutes. || Trou de la clef, ouverture pour recevoir la clef d'un mât. || **6°** Terme d'anatomie. Trou de Botal, ouverture existant, chez le fœtus, dans la cloison médiane des oreillettes; elle se ferme aussitôt après la naissance. || Trou déchiré, nom donné à l'hiatus l'entre l'os occipital, le sphénoïde et le temporal. || Trou ovale, le trou sous-pubien de l'os iliaque. || **7°** Cavité plus ou moins profonde dans la terre. Vous souvient-il, monsieur, quand ma maudite mule Me jeta par malice en ce trou si profond? REGNARD, *Fol. amour.* I, 7. Le trou Saint-Patrice est très-fameux en Irlande; c'est par là que ces messieurs disent qu'on descend en enfer, VOLT. *Facéties, Quest. mir.* 7. || Fig. Boire comme un trou, boire excessivement. Quiconque rime ainsi sans peine Après avoir bu comme un trou, *Œuv. de Chapelle et de Bachaumont*, p. 191. J'y veux tout mettre par écuelles, Y dire des chansons nouvelles, Y boire en trou, manger en loup, SCARR. *Virg.* VII. || Fig. et populairement, faire un trou, boire ou manger quelque chose qui réveille l'appétit, quand on a déjà mangé. || Cavité faite dans la terre pour planter des arbres. Il y a longtemps qu'on a reconnu la grande utilité de faire à l'avance les trous d'arbres larges et profonds, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 469, dans POUGENS. || Enfoncement pratiqué dans la cour d'une ferme, pour y déposer le fumier. || Terme de construction. Être sur le trou, se dit de la pierre qui est encore près du puits de carrière d'où on l'a tirée. || **8°** Terme de fortification. Trou de loup, défense accessoire pratiquée en avant des ouvrages de fortification passagère; c'est un trou creusé en terre, au fond duquel un petit piquet est planté verticalement. || **9°** Terme de marine. Petit enfoncement que l'on voit le long d'une côte. || Inégalité en creux sur le fond de la mer. || **10°** Retraite des petits animaux. Trou, ni fente, ni crevasse Ne fut large assez pour eux [les rats empanachés], Au lieu que la populace Entrait dans le moindre creux, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. || Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise, il faut avoir dans les affaires plusieurs moyens, plusieurs ressources. || Fig. Il le ferait mettre dans un trou, dans un trou de souris, se dit d'un homme qui en fait trembler un autre par sa présence. || Il se fourrerait dans un trou, se dit d'un poltron qui a peur. || **11°** Fig. Il se dit d'une demeure, ville ou logis, dont on veut indiquer la petitesse, l'étroitesse d'une manière exagérée. Ah! ma chère enfant, promenez-vous.... ne demeurez point toujours.... dans ce trou de cabinet, SÉV. 14 fév. 1689. On est assez porté à croire qu'un trou à Paris vaut mieux qu'un palais ailleurs; pour moi je n'aime ni les trous, ni les palais; mais je suis très-content d'une maison riante et commode, VOLT. *Lett. Formont*, 13 juin 1756. Vous m'écrivez, mon cher et grand philosophe, de votre lit où vous voyez dix lieues de lac, et moi je vous réponds de mon trou où je vois le ciel long de trois aunes, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 8 fév. 1757. Un horrible trou de maison dans un cul-de-sac obscur, LETOURNEUR, *Trad. Cl. Harl.* t. VII, p. 508. Comme c'est d'ailleurs ici un trou où l'on ne sait rien, je ne peux vous mander aucune nouvelle, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 285. Qu'un peu d'argent pleuve en mon trou, Vite il s'en va, Dieu sait par où, BÉRANG. *Refus.* || Familièrement, il a fait son trou, il s'est créé une position qui le satisfait, qui lui assure certains avantages. || **12°** Terme du jeu de trictrac. Avantage de douze points, marqué par un fichet qui se met dans un trou. Une école maudite Me coûte, en un moment, douze trous tout de suite, REGNARD, *le Joueur*, I, 4. || Fig. Il a fait en deux coups six trous, se dit d'un homme qui va vite en besogne. || **13°** Dans les jeux de paume carrés, ouverture qui est au pied de la muraille, dans le coin opposé à la grille. || **14°** Les trous de la petite vérole, les cicatrices qu'elle laisse dans la peau. Une pommade du Pérou qui.... recrépit les trous de la petite vérole, DANCOURT, *L'opérateur Barry*, *Prol.* sc. 4. || **15°** Terme de peinture. Se dit des endroits d'un tableau où les objets mal groupés laissent voir çà et là le fond. Un art où le moindre intervalle mal ménagé fait un trou, où une figure trop éloignée ou trop rapprochée de deux autres alourdit ou rompt une masse, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 128, dans POUGENS. || Se dit aussi des parties du premier plan, qui, étant du même ton que les plans reculés, s'enfoncent tout à coup à l'égal de ceux-ci. || Se dit enfin des masses trop brunes qui tirent sur le noir, et qui sont distribuées mal à propos sur le devant du tableau (Pernety 1757). Cette masse est trop brune, elle fait trou. || **16°** En argot du théâtre, une pièce pleine de trous, une pièce où le caractère du principal personnage est plein d'incohérence. || Proverbes. Autant de trous, autant de chevilles; autant de chevilles que de trous, se dit d'une personne qui trouve à tout des excuses, des réponses, des défaites, des expédients. || À petit trou, petite cheville.

— HIST. XIIe s. Enz en la presse fu Viviens toz sous [seul]; De ses granz plaies fet estoper les trous, *Li covenanz Vivien*, v. 1630. || XIIIe s. Que par mi son souller [elle] ot et son pié un tro, *Berte*, XXXII. En un trou de tariere [ils] lui boutent erramment Les deux pols [pouces], *ib.* XCV. Et avoit un trau el comble deseure, par quoi il reprendoit s'alaine, *Chr. de Rains*, p. 95. Soris qui n'a qu'un trau poi dure, *Lai d'Ignaurès*. De l'or saint Abraam li fu fais un cerchaus, Si le mist en son chief li bons rois des ribaus, Car en Jerusalem fist-il les premiers traus, Et premiers i monta, *Ch. d'Ant.* IV, 55. Tout le vis a couvert de bloustres, De granz boces et de granz cleus, Et si a tant plaies et treus.... GAUTIER DE COINCY, p. 348. || XIVe s. [Une nonne prisonnière] Par un trau [de la muraille] a veüe l'une De ses compaingnesses passer, J. DE CONDÉ, t. II, p. 273. || XVe s. Deslyer nous faut ce neu, Et desployer faiz et dis, Tant qu'aviengne mieux ou pis; Passer convient par ce treu, CH. D'ORL. *Rond.* || XVIe s. Je y ay esté jusques on trou de Gilbathar, et remply les bondes de Hercules, RAB. *Pant.* II, 30. Le premier trou [jour] de l'an, ID. *ib.* II, 11. En lui disant : maistre Berthaud, vous l'eussiez fait passer par le trou au chat, DESPER. *Contes*, LXX. Si l'offense estoit capitale, ils luy faisoient un trou en la nuict, afin qu'il evadast, CARLOIX, VI, 17. Aucun ne peut faire ou construire latrines, troux, ou chambres aisées en son heritage près l'heritage de son voisin, sinon qu'il y ait.... *Coust. gén.* t. II, p. 555. Le trou trop ouvert sous le nez fait porter souliers deschirez, COTGRAVE.

— ÉTYM. Picard, *treu*; prov. *trauc*; anc. cat. *troc*; du bas-lat. *traugum*, qui est dans la loi des Ripuaires, titre 43 : Si quis in clausura aliena traugum ad transeundum fecerit. L'origine de *traugum* est inconnue. On y peut pourtant conjecturer un radical qui est dans le germanique : allem. et suéd. *trog*, auge; isl. *thro*; angl. *trug*, et aussi *trough*, *the trough of the sea*, le creux entre deux lames.

† 2. **TROU (DE CHOU)** (trou) *s. m.* Terme vieilli. Trognon de chou. || Cela ne vaut pas un trou de chou, je n'en donnerais pas un trou de chou, cela est de nulle valeur.

— HIST. XIIIe s. Bien veez, par saint Lienart, Que Renart me prise moult pou; Por moi ne fait le tronc d'un chou, *Ren.* 18696. Les truz des chols face prendre, *Mss. de St Jean.* || XVIe s. En sa dextre tenoit un gros trou de chou, RAB. *Pant.* V, 18. S'escuroit les dents avec un trou de lentisque, ID. I, 23. Manger troncs de chou, PARÉ, XXIV, 4. Que l'on donne au malade un tronc ou coste d'asphodele ou de ferule à mascher, ID. VIII, 2.

— ÉTYM. Génev. *tronc de chou;* Jura, *trôt de chou;* Berry, *il n'est pas plus haut qu'un trou de chou.* C'est une autre prononciation du mot *tronc,* née du nominatif *tros* dans l'ancienne langue.

TROUBADOUR (trou-ba-dour), *s. m.* || **1°** Nom donné aux poëtes de la langue d'oc qui fleurirent du XIe siècle au XIVe. Plusieurs de ces poëtes, appelés troubadours, étaient bons gentilshommes, quelques-uns princes couronnés; le plus grand nombre, ambulants comme Homère, vivaient à peu près comme lui, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 338. Dites-lui que, pour ma belle, Ainsi qu'un jeune troubadour, Plus amoureux, aussi fidèle, Je souffre et chante mon amour, A. DUVAL, *Maison à vendre,* sc. 7. || **2°** Se dit, par plaisanterie, d'un homme qui se plaît à chanter en société. || **3°** Adjectivement. Style troubadour, le goût qui régnait au temps du premier empire. Tamburini, coiffé de son chapeau à la Henri IV, n'est pas médiocrement bouffon; il a un air troubadour à faire éclater de rire : on dirait une pendule vivante, TH. GAUTIER, *Hist. de l'art dramatique,* t. I, p. 186.

— HIST. XVIe s. Leurs poetes estoient appelez troubadours à cause des inventions qu'ils trouvoient, PASQUIER, *Rech.* VII, p. 603, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *trobaire, trobador;* cat. *trobador;* espagn. *trovador;* ital. *trovatore;* du provenç. *trobar,* inventer, proprement trouver (voy. ce mot, et TROUVÈRE). *Trobador, troubadour* est le régime du lat. fictif *trovatórem; trobaire, trouvère* est le nominatif, de *trovátor.*

† **TROUBLANT, ANTE** (trou-blan, blan-t'), *adj.* Qui trouble. Cette image troublante, fruit de mon imagination. || Terme d'astronomie. L'astre troublant, l'astre qui cause une perturbation.

1. **TROUBLE** (trou-bl'), *s. m.* || **1°** Confusion, désordre. S'il arrivait qu'il y eût du trouble dans la petite république.... PASC. *Prov.* IX. Les Pays-Bas sont en trouble sur toutes ces choses, BOSS. *Lett. quiét.* 80. Que le trouble, toujours croissant de scène en scène, A son comble arrivé, se débrouille sans peine, BOIL. *Art p.* III. De ligues, de complots pernicieux auteur, Qui dans le trouble seul as mis tes espérances, RAC. *Ath.* V, 5. Baléazar partit aussitôt, et arriva aux portes de Tyr dans le temps que toute la ville était en trouble pour savoir qui succéderait à Pygmalion, FÉN. *Tél.* VIII. || **2°** Brouillerie, mésintelligence. Le trouble se mit dans cette famille. Tout le trouble poétique A Paris s'en va cesser; Perrault l'antipindarique Et Despréaux l'homérique Consentent de s'embrasser, BOIL. *Épigr.* XXIX. || **3°** *Au plur.* Soulèvements, émotions populaires. La magnanime et intrépide régente était obligée de montrer le roi enfant aux provinces, pour dissiper les troubles qu'on y excitait de toutes parts, BOSS. *le Tellier.* A peine commençait-elle [l'Église] à respirer par la paix que lui donna Constantin, et voilà qu'Arius, ce malheureux prêtre, lui suscite de plus grands troubles qu'elle n'en avait jamais soufferts, ID. *Hist.* II, 7. Partout où il y a des troubles, il y a des crimes; l'histoire n'est que le tableau des troubles du monde, VOLT. *Ann. Emp. à la duch. de Saxe-Gotha.* Votre Majesté aura sans doute appris les troubles qu'il y a eu en différents endroits du royaume au sujet de la cherté du pain; troubles dont cette cherté n'a été que le prétexte, D'ALEMB *Lett. au roi de Pr.* 27 mai 1775. || **4°** Agitation de l'âme, de l'esprit. Point de plaisir sans trouble, et jamais de repos, CORN. *Cinna,* II, 1. Oh! que j'ai souffert durant cet entretien! Jamais trouble d'esprit ne fut égal au mien, MOL. *Éc. des fem.* I, 7. Saint Paul a dit que ceux qui entreront dans la bonne voie trouveront des troubles et des inquiétudes en grand nombre, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez,* 6. Vous sentez donc l'amour maternelle; j'en suis fort aise ....moquez-vous présentement des craintes, des inquiétudes.... des tendresses qui mettent le cœur en presse, du trouble que cela jette sur toute la vie! SÉV. *à Mme de Grignan,* 23 déc. 1671. Cette paix qui met le repos dans un cœur, qui en fait cesser les troubles, qui en apaise les remords, BOURDAL. *Sévérité de la pénit.* 1er *avent,* p. 218. Je me suis réveillé plein de trouble et d'horreur, BOIL. *Lutr.* IV. Vous saurez quelque jour, Madame, pour un fils jusqu'où va notre amour : Mais vous ne saurez point, du moins je le souhaite, En quel trouble mortel son intérêt nous jette, Lorsque, de tant de biens qui pouvaient nous flatter, C'est le seul qui nous reste, et qu'on veut nous l'ôter, RAC. *Andr.* III, 4. Dieux! éclairez mon trouble, et daignez à mes yeux Montrer la vérité que je cherche en ces lieux! ID. *Phèdre,* V, 2. Dans le trouble d'espérance et de joie où je me trouvais, je fis un effort pour répondre, FONTEN. *Dial.* VI, *Morts anc.* Ce trouble intéressant, ce désordre ingénu, FAVART, *Soliman II,* I, 4. Les violents chagrins portent le trouble jusque dans la conscience, STAEL, *Corinne,* I, 1. || Le trouble des sens, le trouble de la voix, l'altération causée dans les sens, dans la voix, par l'agitation de l'esprit. || En trouble, avec trouble. Je ne reçois qu'en trouble un si confus espoir, CORN. *Œd.* III, 3. || **5°** Terme de jurisprudence. Action par laquelle on inquiète quelqu'un dans la jouissance de sa propriété. || Trouble de droit, action qui, sans faire obstacle à la propriété ou à la possession de fait, empêche néanmoins qu'elle ne soit utile pour la prescription. || Trouble de fait, voie de fait, acte qui se commet de manière à nuire à la possession.

— HIST. XIIIe s. La demande qui est fete por tourble de saizine, BEAUMAN. VI, 11. || XIVe s. Et Gaufrois et li sien furent en grant tourment, Pour le tourble du tampz, qui dura longement, *Baud. de Seb.* X, 566. || XVe s. Dit en soi mesme Jean Lyon : je mettrai un tel trouble entre celle ville et le comte, qu'il coustera cent mille vies, FROISS. II, II, 52. || XVIe s. En ces troubles où nous sommes de la religion, MONT. I, 204. La lumiere estant venue, et le feu n'ayant plus de vogue, il fallut pescher en eau trouble, et cela se fit durant les troubles, D'AUB. *Confess.* I, 9. Trouble [de possession] s'entend, non-seulement par voie de fait, mais aussi par denegation judiciaire, LOYSEL, 751. De quoi tout le reste de leur armée se trouva en grand trouble, et entra en grand effroy, AMYOT, *Nicias,* 39.

— ÉTYM. Lat. *turbula,* petite foule, de *turba,* tourbe (voy. TOURBE), avec changement de genre.

2. **TROUBLE** (trou-bl'), *adj.* || **1°** En parlant des liquides, qui n'est pas clair. Depuis le fleuve d'eau trouble qui arrose l'Égypte, jusqu'aux confins d'Accaron, SACI, *Bible, Josué,* XIII, 3. L'Orbe, qui jusqu'alors avait toujours été parfaitement claire, parut trouble à sa source, SAUSSURE, *Voy. Alpes,* t. II, p. 11, dans POUGENS. Dans ces riches campagnes Où du Rhône indompté l'Arve trouble et fangeux Vient grossir et souiller le cristal orageux, A. CHÉN. *Élég.* III. || Fig. Tout ce qui est trouble présentement, s'éclaircira, SÉV. 17 juill. 1680. Je demande.... si le sentiment trouble et mal décidé qui résulte de cet alliage des ris avec les pleurs, est préférable au plaisir seul de pleurer, ou même au plaisir seul de rire? D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 344. De quel nom te nommer, heure trouble où nous sommes? V. HUGO, *Crépusc. Prélude.* || Fig. Pêcher en eau trouble, profiter du désordre des affaires d'un autre ou des affaires publiques pour s'enrichir. Et si vous ne savez bien pêcher en eau trouble, Je ne donnerais pas de votre affaire un double, SCARR. *Jodelet ou le maît. val.* III, 2. [Alberoni fit] des efforts prodigieux pour se maintenir dans les moyens de s'enrichir et de pêcher en eau trouble dans les marchés, les fournitures.... ST-SIM. 505, 136. || Proverbe. Le vin trouble ne casse pas les dents. || **2°** Par extension, il se dit des corps dont la transparence est altérée. L'air est trouble. Le temps est trouble. Ce verre est trouble. Mes lunettes sont troubles. D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni? BOIL. *Sat.* X. || Fig. Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards, BOIL. *Sat.* XII. || Avoir la vue trouble, voir trouble, ne voir pas nettement, distinctement, par quelque vice dans l'organe de la vue. Madame, je ne sais si j'ai le regard trouble, Si c'est quelque vapeur, mais enfin je vois double, REGNARD, *Ménechmes,* V, 6. En rentrant au logis, sa vue était si trouble, Que sa femme lui parut double, PANARD, *Œuv.* t. III, p. 240. Il y a des yeux tellement accoutumés aux ténèbres, qu'ils voient trouble au grand jour, DIDER. *Claude et Nér.* II, 1. || Fig. Je vois si trouble dans la destinée de votre frère, que je n'en puis parler, SÉV. 21 juin 1680. Je vois trouble à cette cour [de Monsieur], ID. 8 juill. 1676. Je donne des coups de pinceau à mesure que je vois des taches; mais aidez-moi à les remarquer, car la multiplicité de mes occupations et le maudit amour-propre font voir bien trouble, VOLT. *Lett. Thiriot,* 13 nov. 1738. || **3°** Fig. Il se dit de ce qui est louche, de ce qui ne s'explique pas nettement. Le public n'est pas content : on dit que tout cela est trouble, SÉV. 297. Enfin elle est à Paris : rien n'est vrai que cela, le reste est trouble, et chacun dit ce qu'il veut, ID. 396. || **4°** *S. m. pl.* Matières terreuses qui sont tenues en suspension dans les eaux courantes, et qui en altèrent la transparence. Le fond du lit des fleuves qui charrient des troubles, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 1817, t. II, p. 265.

— HIST. XIIe s. En l'eve troble vout [il voulut] pescher, BENOÎT, V. 31964. De Deu ai je oï novele; Tot en ai truble la cervele, *Adam, mystère,* p. 62. Mais l'une [sauce] est douce, l'aultre amere, Li une est torble, l'autre clere, CRESTIEN DE TROIES, dans HOLLAND, p. 265. Il esgardoit le vin, si truble le veeit, Que beïr ne l'osout, ne perdre nel voleit, *Th. le mart.* 105. || XIIIe s. Sains Bernars dit : mieus vaut troble or que reluisant coivre [cuivre], BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 339. Qui autrui veut metre en guerre par paroles, il ne les doit pas dire tourbles ne couvertes, mais si cleres et si apertes.... BEAUMAN. LIX, 9. Le flum [le Nil] est touzjours trouble, JOINV. 220. || XVe s.... Au cas que ses besognes fussent claires; mais à present tous ceux qui le connoissent.... savent bien qu'elles sont troubles, FROISS. II, III, 91. Comment se repent-il [l'homme mûr] et repute avoir esté fol.... or voit il cler es choses troubles, CHR. DE PISAN, *Charles V,* I, 13. Morne et pensif, trop plus que je souloye, J'y voy trouble.... CH. D'ORL. *Rondel de Jehan Caillau.* Et se mirent en bataille à venir vers le dict Puiset, et faisoit encore si trouble que à peine congnoissoit-on l'un l'autre, JUV. DES URS. *Charles VI,* 1411. || XVIe s. Cette mer vaste, trouble et ondoyante des opinions humaines, MONT. II, 256. L'œil de notre entendement voit si trouble que.... CALV. *Instit.* 273.

— ÉTYM. Adjectif formé de *trouble* 1; provenç. *troble, treble.*

3. **TROUBLE** (trou-bl'), *s. f.* Voy. TRUBLE, qui est meilleur.

TROUBLÉ, ÉE (trou-blé, blée), *part. passé* de troubler. || **1°** Mis en agitation désordonnée. La ville troublée par le son du tocsin. || **2°** Saisi d'une grande agitation morale. Auguste est fort troublé, l'on ignore la cause, CORN. *Cinna,* IV, 5. D'où vient que cet homme.... qui, accablé de procès et de querelles, était ce matin si troublé, n'y pense plus maintenant? PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. L'Aurore cependant d'un juste effroi troublée, BOIL. *Lutr.* V. Le pilote, troublé par le vin comme une bacchante, était hors d'état de connaître le danger du vaisseau, FÉN. *Tél.* IV. Mme du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas après deux jours de maladie; on était si troublé, que personne ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrements, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Troublé d'esprit, esprit troublé, homme dont l'esprit est dérangé. On conte mille folies de lui, qui marquent qu'il avait d'ailleurs l'esprit troublé il y a longtemps, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 112. C'est moi, monsieur, qui vous ai envoyé parler ces jours passés pour un parent un peu troublé d'esprit, que je veux vous donner chez vous, afin de le guérir, MOL. *Pourc.* I, 9. Son grand-père [de Charles-Quint], Maximilien, veut être pape; Jeanne, sa mère, est folle et enfermée; et Charles-Quint s'enferme chez des moines, et y meurt ayant l'esprit aussi troublé que sa mère, VOLT. *Mœurs,* 126. || **3°** Rendu trouble. Ces ruisseaux sont troublés des larmes que je verse, REGNIER, *Dial. Chlor. et Phil.* || Fig. Mais leur onde [de deux ruisseaux] est limpide, et mon âme troublée N'aura pas réfléchi les clartés d'un beau jour, LAMART. *Médit. le Vallon.* || **4°** Inquiété dans une position, une jouissance. On n'obtient de la tyrannie qu'une autorité précaire, qu'une possession troublée, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 2. || **5°** Terme de mathématique. Raison troublée, rapport des grandeurs qui, étant proportionnelles, ne le sont pas dans le même ordre dans lequel elles sont écrites. || **6°** En astronomie, qui a subi une perturbation. Les variations des éléments elliptiques de la planète troublée, POISSON, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. I, p. 67.

† **TROUBLEAU** (trou-blo), *s. m.* Filet dormant de pêche, ainsi nommé, parce qu'après l'avoir

tendu, on bat et on trouble l'eau, pour prendre le poisson.

— HIST. XVIe s. Filets, nasses, troubleaux, *Coust. gén.* t. I, p. 959.

— ÉTYM. *Troubler*, et *eau*.

TROUBLE-FÊTE (trou-ble-fê-t'), *s. m.* et *f.* || **1°** Celui, celle qui vient interrompre de la joie, des plaisirs. Vous avez du vin dans la tête, Et n'êtes qu'une trouble-fête, SCARR. *Virg.* II. Je ne suis point un trouble-fête, je veux ce qu'on veut, ST-ÉVREM. *Sir Politick*, IV, 1. J'ai quelque affaire en tête, Qui de moi ne ferait chez vous qu'un trouble-fête, PIRON, *Métrom.* II, 1. || **2°** Chose, événement qui produit le même effet; en ce sens il est toujours masculin. Si jamais on a vu quelqu'un dont la présence ait été un trouble-fête, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 414, dans POUGENS. J'imagine un trouble-fête Auquel il ne s'attend pas, MARMONTEL, *Fauss. mag.* sc. 10. || *Au plur.* Des trouble-fête.

— HIST. XVIe s. Trouble-feste, CHARRON, *Sagesse*, p. 30, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Troubler*, et *fête*.

† **TROUBLE-MÉNAGE** (trou-ble-mé-na-j'), *s. m.* Celui qui trouble, dérange un ménage. Ma foi, vous êtes, vous, un vrai trouble-ménage, LA FONT. *les Trois frères rivaux*, sc. 8. || *Au plur.* Des trouble-ménage.

† **TROUBLEMENT** (trou-ble-man), *s. m.* Action de troubler.

— HIST. XIVe s. Le mouvement ou troublement de la terre en une grande tempeste, ORESME, *Éth.* 80. || XVIe s. Il faut bien que la rage ait pouvoir dedans moy, Et que le troublement qui me donne la loy Soit d'une estrange sorte, DESPORTES, *Cléonice*, LV, *Stances*. Il semble que ce soit là un troublement de l'ordre de nature, LANOUE, 507.

TROUBLER (trou-blé), *v. a.* || **1°** Causer une agitation désordonnée. Souvent un bruit confus trouble ce noir séjour, BRÉBEUF, *Phars.* III. Irai-je dans une ode, en phrases de Malherbe, Troubler dans ses roseaux le Danube superbe? BOIL. *Sat.* IX. Jamais l'air n'est troublé de ses gémissements, RAC. *Esth.* II, 9. Sa voix redoutable Trouble les enfers, J. B. ROUSS. *Cant. Circé.* || **2°** Causer des guerres, des émotions populaires, etc. Troubler un royaume. Cette Hélène qui trouble et l'Europe et l'Asie, RAC. *Iphig.* IV, 4. On l'appelait [Philippe II, roi d'Espagne] le démon du midi, parce qu'il troublait toute l'Europe, au midi de laquelle l'Espagne est située, VOLT. *Henr.* III, *notes.* Charles-Quint oublia absolument le théâtre où il avait joué un si grand personnage, et le monde, qu'il avait troublé, parce qu'il sentait bien dans son affaiblissement qu'il ne pouvait le troubler davantage, ID. *Ann. emp. Charles-Quint*, 1556. Les premiers qui troublent un État travaillent toujours, sans le savoir, pour d'autres que pour eux, ID. *Dict. phil. Platon.* || **3°** Causer de la brouillerie, de la mésintelligence. Nous étions en paix, il nous est venu troubler. Troubler une famille. || **4°** Causer de l'agitation dans l'âme, dans l'esprit. Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour, Rien ne trouble sa fin; c'est le soir d'un beau jour, LA FONT. *Phil. et Bauc.* On ne parle que de voyages; et nous-mêmes.... nous prenons des mesures pour Provence et Bretagne; cette séparation me trouble et m'afflige plus que je ne puis vous le dire, SÉV. à *Guitaut*, 20 avr. 1683. Sainte Thérèse, n'étant troublée d'aucune passion, FLÉCH. *Paneg. Ste Thér.* Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère? BOIL. *Sat.* III. Détestant ses rigueurs, rabaissant ses attraits, Je défiais ses yeux de me troubler jamais, RAC. *Andr.* I, 1. Je me plais bien davantage à troubler les consciences qu'à les rendre tranquilles, LESAGE, *Diable boit.* 3. Je vois avec autant de plaisir que de surprise que cette secousse [la guerre contre les Turcs] ne trouble point l'âme de ce grand homme qu'on appelle Catherine, VOLT. *Lett. Voronzof*, 26 févr. 1769. Je ne songe qu'à mourir, et mon heure approche; mais ne la troublez pas par des reproches injustes et par des duretés, ID. *Lett. au roi de Pr.* 21 avr. 1760. || **5°** Il se dit des sens et des facultés de l'âme. Cela lui a troublé la mémoire. Il faut que ce matin, à force de trop boire, Il se soit troublé le cerveau, MOL. *Amph.* II, 1. Moi! dit-il, qu'à mon âge, écolier tout nouveau, J'aille pour un lutrin me troubler le cerveau! BOIL. *Lutr.* IV. On crut que la Bastille m'avait troublé la tête, MARMONTEL, *Mém.* VI. || **6°** Déranger. Son caractere doux [d'un médecin], circonspect, modéré, et peut-être même un peu timide le rendait fort attentif à écouter la nature, à ne la pas troubler par des remèdes sous prétexte de l'aider, FONTEN. *Geoffroy.* L'ordre des matières a fait que j'ai troublé l'ordre des temps, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 16. Les ambitieux firent venir à Rome des villes et des nations entières pour troubler les suffrages, ou se les faire donner, ID. *Rom.* 9. L'ordre de succession ayant été établi en conséquence d'une loi politique, un citoyen ne devait pas le troubler par une volonté particulière, ID. *Esp.* XXVII, 1. || Cela trouble la digestion, les fonctions digestives, cela empêche que la digestion ne se fasse bien. || **7°** Il se dit, dans un sens analogue, des personnes qu'on interrompt, dérange d'une manière inopportune. Saint Antoine, de qui est cette belle sentence, lorsqu'il voyait venir le soleil et qu'il s'écriait dans la ferveur de son esprit: Ô soleil, pourquoi me troubles-tu? BOSS. *Ét. d'orais.* V, 12. Empêchez qu'en ces lieux on me vienne troubler, QUINAULT, *Phaéth.* I, 4. Roxane: Mais qui vient me parler? Que veut-on? — Zatime: Pardonnez si j'ose vous troubler, RAC. *Bajaz.* III, 7, 8. Ne me troublez pas, lui cria-t-il [Crébillon], je suis dans un moment intéressant; je vais faire pendre un ministre fripon, et chasser un ministre imbécile, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* Et leurs pas, ébranlant les arches colossales, Troublent les morts couchés sous le pavé des salles, V. HUGO, *Ballades, la Ronde du Sabbat.* || Interrompre quelqu'un quand il parle. Prête, sans me troubler, l'oreille à mes discours, D'aucun mot, d'aucun cri n'en interromps le cours, CORN. *Cinna*, V, 1. Mais je demande au moins que, pour grâce dernière, Jusqu'à la fin, seigneur, vous m'entendiez parler, Et que surtout Aman n'ose point me troubler, RAC. *Esth.* III, 4. || **8°** Faire perdre la présence d'esprit, la mémoire. Ne faites pas tant de bruit, vous me troublez. Trop de sévérité de la part d'un juge peut troubler un accusé. Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit, l'autre vous ferme le cœur, BOSS. *le Tellier.* Ton auguste présence Troublant par trop d'éclat sa timide éloquence, BOIL. *Lutr.* VI. || **9°** Interrompre, empêcher. Troubler un entretien. Carthage étant détruite, Antiochus défait, Rien de nos volontés ne peut troubler l'effet, CORN. *Nicom.* III, 2. Rien ne manquait au festin; Mais quelqu'un troubla la fête, Pendant qu'ils étaient en train, LA FONT. *Fabl.* I, 9. Sans que personne ait troublé ce consentement si universel et si paisible, durant sept ou huit siècles, PASC. *Prov.* XVII Une perte de sang très-opiniâtre et très-désobligeante, dont ses prospérités [de Mme de Fontanges] sont troublées, SÉV. 26 avr. 1680. Cessez, princes, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage; que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même, BOSS. *Mar.-Thér.* Au plus haut point de sa gloire, sa joie [de Mazarin] est troublée par la triste apparition de la mort, ID. *le Tellier.* Quel chagrin, lui dit-il, trouble votre sommeil? BOIL. *Lutr.* IV. Un effroyable cri, sorti du fond des flots, Des airs en ce moment a troublé le repos, RAC. *Phèdre*, V, 6. Et nous, dont cette femme impie et meurtrière A souillé les regards et troublé la prière, ID. *Ath.* II, 8. Après avoir si longtemps troublé le repos du monde entier, ne sauriez-vous me laisser le mien? FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Charles-Quint, un jeune moine*). Croyez-moi, monsieur, ne troublons point le repos des morts, LAMOTTE, *Matr. d'Éph.* sc. 8. Un vieillard qui succombe au poids de ses années, Peut-il troubler ici vos belles destinées? ID. *Zaïre*, III, 6. Il [le pic] n'a que des cris sauvages, dont l'accent plaintif, en troublant le silence des bois, semble exprimer ses efforts et sa peine, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 3. || **10°** Inquiéter. N'est-ce pas leur rendre service à elles-mêmes que de les troubler dans leurs prétentions? PICARD, *Filles à marier*, II, 1. || Troubler la retraite d'un corps de troupe, l'attaquer quand il se retire et rendre sa retraite difficile et périlleuse. Un défilé qu'il devait passer était occupé par des bataillons retranchés qui offraient de ne pas troubler sa retraite, s'il consentait à relâcher les prisonniers qu'il avait faits, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 10. || En jurisprudence, inquiéter une personne dans la possession d'un bien. Il a été troublé dans la possession de ce domaine. || **11°** En parlant des liquides, rendre trouble. Troubler l'eau. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? LA FONT. *Fabl.* I, 10. || Fig. Troubler l'eau, causer de la division, brouiller les affaires, exciter de la mésintelligence. || Fig. On dirait qu'il ne sait pas troubler l'eau, se dit d'une personne qui paraît simple, mais qui ne l'est pas. Voyez-vous bien ce petit prestolet-là [l'abbé de Bissy] qui ne semble pas savoir l'eau troubler? c'est une ambition effrénée, ST-SIM. 99, 58. || Altérer la transparence. Troubler l'air. Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle; Voyez le jour pour le troubler, QUIN. *Thés.* III, 7. || **12°** *V. n.* Exciter des troubles, se soulever (emploi qui a vieilli). De passion pour moi deux sultanes troublèrent; Deux autres, pour me voir, du sérail s'échappèrent, CORN. *l'Illus. com.* II, 2. || **13°** Se troubler, *v. réfl.* Éprouver une grande agitation de l'âme, de l'esprit. Le coquin, tout ivre qu'il était, reconnut bientôt son maître, et se troubla si fort en le voyant, que Destin ne douta plus de la trahison qu'il lui avait faite, SCARR. *Rom. com.* II, 13. Anne regarde, sans se troubler, toutes les approches de la mort, BOSS. *Mar.-Thér.* Je t'aimais; et je sens que, malgré ton offense, Mes entrailles pour toi se troublent par avance, ID. *Phèdre*, IV, 3. Et de quel soin, seigneur, vous allez-vous troubler? ID. *Bérén.* III, 4. || Fig. À ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs, les voûtes du temple s'ébranlèrent, le Jourdain se troubla, FLÉCH. *Turenne.* || **14°** Cesser d'être résolu, ferme. À son approche Balas se troubla: son beau-père Philométor se déclara contre lui, BOSS. *Hist.* I, 10. De l'heureux Bajazet les gardes se troublèrent, RAC. *Bajaz.* I, 1. || **15°** Éprouver une émotion, un trouble qui fait qu'on s'embarrasse, qu'on ne sait plus que dire, que répondre. Tu te troubles?... je vois qu'on m'a dit vrai: tu es un fripon! LESAGE, *Crispin rival*, 14. Je me troublai, lorsqu'il fallut le réciter, au point de n'en pouvoir dire un seul mot, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || On dit dans un sens analogue: Sa mémoire se trouble. || **16°** Devenir trouble. Cette chute donna aux eaux une agitation extrême; elles se troublèrent de fond en comble, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 40, dans POUGENS. Comme une eau pure et calme commence à se troubler aux approches de l'orage, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 15. || Perdre sa transparence. Le temps commence à se troubler. || **17°** Ma vue se trouble, mes yeux se troublent, ma vue s'obscurcit. À ce mot de témérité, Idoménée changea de visage, ses yeux se troublèrent: il rougit; et peu s'en fallut qu'il n'interrompît Mentor pour lui témoigner son ressentiment, FÉN. *Tél.* XII. || Fig. Son esprit se trouble, ses idées se confondent, il éprouve une sorte d'égarement.

— HIST. XIe s. Tant a saigné, li oil [les yeux] li sunt trublet, *Ch. de Rol.* CXLVII. || XIIe s. Li nostre Deus refuge e vertu, ajuere [aide] es tribulations chi truverent nus mult, *Liber psalm.* p. 61. Moult fu granz la parole, et troblée la corz [cour], *Sax.* XXVII. Ne puet en lui diables de nulle part entrer; Fait l'out de grant richesce e del païs jeter; Par sa char le voleit e par son sanc trubler, *Th. le mart.* 64. Mis peres ad la terre trublée e la victorie desturbée, *Rois*, 49. Une gent se cumbaterad encuntre altre, kar Deu les trublerad tuz, en tute anguisse, *ib.* 201. || XIIIe s. Et prendoit [Richard] proies es paysans, et tourbloit si le pays, qu'on n'i semoit ne ahanoit [labourait] nient, *Chr. de Rains*, p. 73. || XIVe s. Adonques il contendent avecques eulz, et est l'amisté turblée, ORESME, *Éth.* 258. Et quant li temps de parturir ou d'enfanter approucha, elle [Eve] se commença à tourbler, DU CANGE, *parturitio.* || XVe s. M'a telement tourblet [desservi] devers le roy, FROISS. I, 6, édit. LUCE. La royne Jehanne acouça d'une fille; de quoi li plus del royaume en furent durement tourblé et courouciet, ID. I, 42. || XVIe s. Le ciel, les elemens alors tous se troublerent, De ce grand univers les fondemens tremblerent, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Sonnets*, 16. Le consul ne se troubla point autrement de ceste nouvelle, AMYOT, *Publ.* 27. Leur ayant le mal troublé le sens, ilz se mutinerent contre luy, ID. *Péric.* 66. De peur que nous ne troublissions toutes choses par nostre folie et temerité, CALV. *Instit.* 567. L'ame troublée de plusieurs diverses alarmes, MONT. I, 96. Aulcuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de.... ID. I, 195. Les yeulx me troublent à monter vers une grande lumiere, ID. I, 224. Il se troubla du cerveau comme font touts les hommes qui.... ID. II, 278. Les peuples, tous esmeus, commençoient à troubler, D'AUB. *les Trag.* IV.

— ÉTYM. *Trouble* 1; bourguig. *troblai.*

† **TROUBLEUR** (trou-bleur), *s. m.* Celui qui trouble.

— HIST. XVe s. Seditieux, troubleurs de paix, malveillans, DU CANGE, *tribulare.* || XVIe s. Il appeloit Jesus novaliste, suborneur, troubleur d'Israel, D'AUB. *Fœn.* IV, 9.

† **TROUBLOTTE** (trou-blo-t'), *s. f.* Trèfle rampant.

TROUÉ, ÉE (trou-é, ée), *part. passé* de trouer. Qui a des trous. Robe trouée. Frères ! et vous aussi vous avez vos journées !... Vos jeunes étendards troués à faire envie À de vieux drapeaux d'Austerlitz ! V. HUGO, *Crép.* 1. || Percé. Le lendemain [26 déc. 1870].... partait le dernier coup de mine, et s'écroulait le dernier obstacle [dans le tunnel], les deux tronçons étaient réunis : les Alpes étaient trouées, DE PARVILLE, *Journ. offic.* p. 3830, 3e col.

TROUÉE (trou-ée), *s. f.* || 1° Ouverture faite dans toute l'épaisseur d'une haie, dans une palissade, etc. Il [le lièvre] s'enfuit par un trou, Non pas trou, mais trouée, horrible et large plaie Que l'on fit à la pauvre haie, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. La longue enceinte d'un camp, formée par un rang de fortes palissades, l'arrêta [un général russe] ; ses soldats, pressés par nos mouvements, n'eurent pas le temps d'y faire une trouée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. || 2° Espace vide ou abatis au travers d'un bois. Le bivouac de la gauche était aux trouées et au moulin du ruisseau de Weisloch, ST-SIM. 29, 82. Quelques historiens ont blâmé le général [Villars] dans sa disposition : il devait, disaient-ils, passer une large trouée, au lieu de la laisser devant lui, VOLT. *Louis XIV*, 21. || 3° Effet du canon, ou d'une charge de cavalerie, ou de troupes de ligne, à travers les rangs ennemis.

— ÉTYM. *Troué;* wallon, *trawaie.*

† **TROUELLE** (trou-è-l'), *s. f.* Terme de pêche. Baguette que l'on passe entre les mailles de quelques filets à manche, pour les maintenir ouverts.

TROUER (trou-é), je trouais, nous trouions; que je troue, que nous trouions, *v. a.* || 1° Percer, faire un trou. Trouer un mur. Trouer une porte. || Faire une trouée. Les bouches des canons trouaient au loin la foule, V. HUGO, *Crépusc.* I. || 2° Se trouer, *v. réfl.* Devenir troué. Ce cuir s'est promptement troué.

— HIST. XIIe s. En la quintaine fu si grans cox [coup] donez, Que les escus a ambedeux [tous deux] trouez, *Raoul de C.* 26. || XVe s. Et s'aucune fritture est fette, Oile, sain [huile, graisse] fault et la palette De fer trouuée au remouvoir, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 26. De quelle façon estoit sa visiere trouuée, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 481.

— ÉTYM. *Trou;* picard, *treuer;* wallon, *trawé;* provenç. *traucar, trauquar.*

† **TROUILLE** (trou-ll, *ll* mouillées), *s. f.* Nom local du résidu de la fabrication de l'huile de colza. Des trouilles de colza. || Dans l'Avignonais, marc d'olive.

† **TROUILLOTTE** (trou-llo-t', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de pêche. Espèce de truble sans manche, que l'on suspend comme le plateau d'une balance.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *trouille*, truble : pescher à la petite trouille, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 1097.

TROU-MADAME (trou-ma-da-m'), *s. m.* || 1° Sorte de jeu, qui se joue avec treize petites boules, qu'on fait couler dans autant de trous, marqués pour la perte ou pour le gain. Ce bonheur me parut comme de donner droit dans le treize d'un trou-madame, SÉV. 202. Elle engagea hier Monsieur, qui languissait dans ma chambre après le dîner retardé par le conseil, à jouer au trou-madame, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, 11 déc. 1700. || 2° L'espèce de machine ouverte en forme d'arcades, dans lesquelles on pousse les boules. Placer un trou-madame sur un billard. || *Au plur.* Des trous-madame.

TROUPE (trou-p'), *s. f.* || 1° Multitude de gens assemblés. Deux ours sortirent du bois; et, s'étant jetés sur cette troupe d'enfants, ils en déchirèrent quarante-deux, SACI, *Bible, Rois*, IV, II, 24. Siècle vainement subtil.... la princesse Palatine t'est donnée comme un signe et un prodige.... tu la verras se joindre à ces saintes filles et à toute la troupe des saints, BOSS. *Anne de Gonz.* Et ne voyez-vous pas que leur troupe en furie [des poëtes critiqués par Boileau] Va prendre encor ces vers pour une raillerie? BOIL. *Sat.* IX. Lui-même le premier, pour honorer la troupe, D'un vin pur et vermeil il fait remplir la coupe, ID. *Lutr.* I. Je cours et je ne vois que des troupes craintives D'esclaves effrayés, de femmes fugitives, RAC. *Bajaz.* V, 9. Des prophètes menteurs la troupe confondue, ID. *Athal.* I, 1. On vient à mon secours ; tremblez, troupe rebelle ! ID. *ib.* V, 5. Les Italiens, dit Diodore, achetaient en Sicile des troupes d'esclaves pour labourer leurs champs, et avoir soin de leurs troupeaux, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. || Fig. Toute la troupe sacrée des vertus qui veillaient autour de lui, BOSS. *le Tellier.* || Troupe se dit des animaux. Troupe de dindons. Troupe d'oies. Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile... BOIL. *Sat.* I. || Aller en troupe, marcher en troupe, aller ensemble, en grand nombre. || En troupe se dit aussi des animaux. Les oies sauvages vont en troupe. || Aller par troupes, marcher par troupes, aller, marcher en formant plusieurs bandes ou troupes distinctes. || 2° Troupe de comédiens, un certain nombre d'acteurs réunis à l'effet de jouer ensemble. J'avais songé une comédie où il y aurait eu un poëte... qui serait venu pour offrir une pièce à une troupe de comédiens nouvellement arrivés de la campagne, MOL. *Impromptu*, I. Nous représenterons, quand vous nous viendrez voir, L'ouvrage le plus beau que nous puissions avoir ; À vous bien divertir toute la troupe aspire, BOURSAULT, *Fabl. d'És.* V, 4. Le bruit des remontrances des gens tenant la comédie est parvenu jusqu'à l'enceinte de mes montagnes ; il paraît qu'une troupe est quelquefois plus difficile à conduire que des troupes, VOLT. *Lett. Richelieu*, 26 avr. 1765. La troupe de Molière prit le titre de la troupe de Monsieur, qui était son protecteur, ID. *Vie de Molière*. On dit la troupe fort bonne; plusieurs amateurs ont fait une souscription assez considérable pour la composer, ID. *Lett. d'Argental*, 26 sept. 1769. Monsieur, on vous demande, C'est un comédien. — Le baron : Parbleu ! voici la bande. — Le marquis : Dites troupe, RAIM. POISSON, *Bar. de la Crasse*, sc. 4. || Les comédiens ont protesté contre le mot troupe. De bons acteurs la troupe est-elle bien fournie? — Crispin : Troupe, madame ! on dit à présent compagnie, DANCOURT, *Inconnu, Prol.* sc. 2. On dit bien une troupe de bandits, une troupe de gueux, une troupe d'acteurs ; mais apprenez qu'on doit dire une compagnie de comédiens, LESAGE, *Gil Blas*, III, 10. Granville : Ton appui Peut m'impatroniser dans la troupe aujourd'hui. — Belrose : Tu te feras chasser avec ignominie; La troupe ! eh ! d'où viens-tu? dis donc la compagnie, C. DELAV. *Coméd.* I, 5. || Troupe de société, réunion de gens du monde, d'amateurs, qui jouent la comédie pour leur plaisir. Vous ne m'étonnez point; je n'ai pas encore vu de troupe de société qui n'ait eu de deux ou trois de ses acteurs une semblable opinion, GENLIS, *Théât. d'éduc. Magistrat*, I, 2. || 3° En parlant de gens de guerre, corps de cavalerie ou d'infanterie. Cet officier conduit bien sa troupe. Voilà une belle troupe. Il a fallu qu'ils [les hommes débandés] attendissent l'arrivée de la première troupe encore commandée et en ordre; c'était la vieille et la jeune garde, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 11. || 4° *Au plur.* Corps de gens de guerre composant une armée. On nous envoie d'Angleterre trois mille hommes de vieilles troupes, qui ne coûteront rien au roi pour la levée, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 57. Le roi mène peu de troupes et la moitié de sa garde, SÉV. *à Bussy*, 5 avr. 1687. L'archiduc, par un mouvement soudain du prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite, BOSS. *Louis de Bourbon.* On croit qu'il expose ses troupes; il les ménage en abrégeant le temps des périls, ID. *ib.* Que faire d'Égésippe qui demande un emploi? le mettra-t-on dans les finances ou dans les troupes? LA BRUY. II. Un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes, MONTESQ. *Rom.* III. Sitôt qu'un État augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs, de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune, ID. *Esp.* XIII, 17. Si vous avez le nombre sans la qualité, vous aurez des troupeaux et non pas des troupes, *Journal offic.* 11 juin 1872, p. 3903, 2e col. || Troupes nationales, les troupes levées dans l'État même qu'elles servent, par opposition à troupes étrangères, celles qu'un État tire d'un pays étranger. || On dit souvent au singulier : la troupe de ligne. || Populairement au singulier. Voilà de la troupe qui passe. Il y a bien de la troupe dans cette ville. || 5° Troupe, collectivement, au singulier, l'ensemble des sous-officiers et soldats, par opposition aux officiers. Pourvoir aux logements des officiers et au casernement de la troupe. Enfant de troupe. || Officiers de troupes, tous les officiers au-dessous du grade de général, parce qu'ils commandent directement la troupe. || Chevaux de troupe, chevaux propres au service de l'armée. || Proverbe. Les étourneaux sont maigres, parce qu'ils vont en troupes.

— REM. Cette troupe de jeunes gens que j'ai vue ou vus : on met *vue* si on le fait rapporter à troupe, et *vus* si on le fait rapporter à jeunes gens. Cela dépend entièrement de la pensée de celui qui parle. Une troupe de soldats qui pillèrent le château, sera mieux qu'une troupe de soldats qui pilla le château, CONDIL. *Art d'écr.* I, 8.

— SYN. TROUPE, BANDE. La troupe est un rassemblement, fortuit ou non, de personnes. Le rassemblement constitué par la bande n'est pas fortuit; il indique association. Une troupe de paysans. Une bande de voleurs.

— HIST. XIIIe s. Encontre un grand trope d'oeilles [brebis], *Fabliaux*, t. IV, p. 4. || XVIe s. De troupe à troupe [armée], MONT. I, 24. Luy et sa trouppe, ID. I, 25. Je mets en ce mesme rang le mot de troupe; ainsi le trouvay-je dans les loix d'Allemagne, le titre 73 estre tel : *de eo qui in tropo de jumentis...* PASQUIER, VIII, p. 658, dans LACURNE. Une troupe de pourceaux, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 60. .... Admirant la belle Calliope, Je devins amoureux de sa neuvaine trope, RONSARD, *contre les bûcherons de la forêt de Gastine.*

— ÉTYM. Bourguig. *trôpe;* provenç. *trop*, troupeau ; espagn. *tropa;* ital. *truppa;* du bas-lat. *troppus*, dont l'origine est incertaine. Diez pense que c'est une altération du lat. *turba*, foule, changé, peut-être dans la bouche des Germains, en *trupa*, d'où *troppus*, avec changement de genre (voy. *trouble* 1, pour un pareil changement de genre).

TROUPEAU (trou-pô), *s. m.* || 1° Troupe d'animaux domestiques élevés et nourris dans un même lieu. Un sort malencontreux Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs, BOIL. *Sat.* VI. Ils [les Juifs] firent d'Amalec un indigne carnage, Et jusqu'aux vils troupeaux tout éprouva leur rage, RAC. *Esth.* II, 1. Apollon, dépouillé de tous ses rayons, fut contraint de se faire berger et de garder les troupeaux du roi Admète, FÉN. *Tél.* II. Les dispositions des codes des lois des barbares roulent presque toutes sur les troupeaux, MONTESQ. *Esp.* XXX, 6. Les gens qui veulent former un troupeau et en tirer du profit, achètent des brebis et des moutons de l'âge de dix-huit mois ou deux ans, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 239. || Absolument, un troupeau se dit le plus souvent d'un troupeau de brebis. Le loup attaqua le troupeau. De toutes les opérations de l'agriculture, une des plus importantes est le parcage des troupeaux, parce qu'il augmente la fécondité de la terre, DAUBENTON, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 397. || 2° Il se dit des dindons, des oies. Troupeau de dindons. Pour qu'un troupeau d'oies privées prospère et s'augmente par une prompte multiplication, il faut, dit Columelle, que le nombre des femelles soit triple de celui de mâles, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 53. || 3° Fig. Le troupeau de l'évêque, du curé, le peuple du diocèse, de la paroisse. Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ! BOSS. *Louis de Bourbon.* Il y a longtemps, ô Église, que l'on frappe sur vos pasteurs, et les troupeaux sont dispersés, ID. *Sermons, Église*, 1. Je parle d'un pasteur qui n'a jamais perdu son troupeau de vue, MASS. *Or. fun. Villars.* Combien la religion est divine, lorsqu'au fond d'un souterrain, dans le silence et la nuit des tombeaux, un pasteur que le péril environne célèbre, à la lueur d'une lampe, devant un petit troupeau de fidèles, les mystères d'un Dieu persécuté ! CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 8. || Le troupeau de Jésus-Christ, l'Église. || 4° Fig. et par dénigrement, troupe, multitude de personnes. ...Je crains des chrétiens les complots et les charmes, Et que sur mon époux leur troupeau ramassé Ne venge tant de sang que mon père a versé, CORN. *Poly.* I, 3. Tout a fui, tous se sont séparés sans retour, Misérable troupeau qu'a dispersé la crainte, RAC. *Athal.* III, 7. Vieillards, femmes, enfants, troupeau faible et timide, VOLT. *Orph.* I, 4. Et puis, suis-je né pour me claquemurer dans un ménage avec une femme et un troupeau d'enfants? PICARD, *Les deux Philibert*, III, 1. Et nous, eunuques vils, troupeau lâche et sans âme, A. CHÉN. *à Charlotte Corday.* L'homme de Waterloo nous dira-t-il sa vie, Et ce qu'il a fauché du troupeau des humains? A. DE MUSSET, *la Nuit de mai.*

— HIST. XIIe s. Saisne entrerent dedans, cinq cent à un tropel, *Sax.* IX. || XIIIe s. Au roc [avec le roc, la tour] [il] en prist un grant tropel [de piè-

ces], Et dist eskec : moult li fu bel, *Fl. et Bl.* 2217. Il regarde sus sa main senestre ; si vit un tropiau de Turs, là où il y en avoit bien huit qui s'estoient arestez pour veoir la jouste, JOINV. 277. Si fist toz les cors des crestiens assambler après la bataille en une piece de terre, et chascuns i traïst moult volantiers les uns amis les uns près des autres par tropeiaus, *Merlin*, f° 52. || XV° s. Retrancher la mauvaise chair de la bonne et la brebis rongneuse du trouppel, MONSTREL. t. II, f° 159, dans RENOUARD, *Lexique*. || XVI° s. Le bon pasteur, Dit l'empereur, Tond son troupeau, Sans l'escorcher, Ny grain toucher Ne cuir ne peau, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 203. Oster les chiens pour venir à bout du troupeau, COTGRAVE. Sottes filles à marier sont fascheux troupeaux à garder, ID. Fieres bestes qui se ruoient sur le bestial des populaires et le devoroient tant aumaille que troupeau, *Alector*, p. 82, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. *tropéa;* provenç. *tropel*, *trepel*, *tropeil;* espagn. *tropel;* dimin. tiré du bas-lat. *troppus*, troupeau (voy. TROUPE).

† **TROUPIALE** (trou-pi-a-l'), *s. m.* Genre d'oiseaux d'Amérique voisin des étourneaux.

† **TROUPIER** (trou-pié), *s. m.* Terme populaire. Soldat. Un bon troupier.

— ÉTYM. *Troupe.*

TROUSSE (trou-s'), *s. f.* || **1°** Amas ou faisceau de plusieurs choses liées ensemble Trousse de linge. Le manteau de voyage à l'épaule ; arrange ouvertement ta trousse, et qu'on voie ton cheval à la grille, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, 11. || Grosse et longue botte de fourrage vert que porte derrière lui le cavalier qui revient de la provision. Chaque mesure de seigle, chaque trousse de fourrage nous étaient disputées ; il fallait les arracher à l'ennemi, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || Fig. Donner une trousse à quelqu'un, lui faire quelque tromperie (locution vieillie). Indubitablement on m'a donné la trousse, MAIRET, dans RICHELET. || **2°** Carquois (sens vieilli). Plus une trousse d'amazone, Ses flèches et son baudrier, SCARR. *Virg.* V. || **3°** Étui où les barbiers mettent leurs rasoirs, leurs ciseaux, etc. Une trousse où étaient deux rasoirs qui semblaient avoir rasé dix générations, tant ils étaient usés, LESAGE, *Gil Bl.* II, 7. || **4°** Espèce d'étui ou plutôt de portefeuille divisé en un certain nombre de compartiments et contenant les instruments les plus nécessaires à un chirurgien, à un vétérinaire. || **5°** Trousse de jardinier, poche qui s'attache autour du corps avec une ceinture à boucles. || **6°** Cuir qui enveloppe ou entoure la queue d'un cheval. || **7°** Paquet de lamettes ou de petites barres d'acier destinées à forger ensuite des lames de sabre. || Certaine quantité de feuilles de fer battu pliées en deux. || **8°** Terme de maçon et de charpentier. Cordage de moyenne grosseur dont on se sert pour élever de médiocres fardeaux. || **9°** Dans les mines, trousse à picoter, châssis de bois placé au fond du cuvelage dans le boisage à travers les niveaux. || Trousse-plate, dernière trousse à picoter, celle qui supporte toutes les autres. || **10°** Assemblage des couteaux de la machine à fendre le fer. || **11°** *Au plur.* Chausses que portaient autrefois les pages, et que portaient aussi les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit quand ils avaient leurs habits de novices. Les jeunes gens imaginèrent les trousses, espèce de haut-de-chausse court et relevé, qui ne descendait qu'à la moitié des cuisses, et que l'on couvrait d'une demi-jupe, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 114, dans POUGENS. Le roi a des trousses ou culottes fort courtes plissées et froncées, où sont attachés de longs bas de soie.... GUILLET DE ST-GEORGES, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peint.* publ. par DUSSIEUX, etc. t. I, p. 233. Chacune [barque, sur la Tamise] avait deux rameurs, tous vêtus comme l'étaient autrefois nos pages, avec des trousses et de petits pourpoints ornés d'une plaque d'argent sur l'épaule, VOLT. *Mél. litt. à M****, 1727. || On disait d'un page qui avait fini son terme, qu'il avait quitté les trousses. || **12°** Aux trousses, à la poursuite. Dom pourceau criait en chemin, Comme s'il avait eu cent bouchers à ses trousses, LA FONT. *Fabl.* VIII, 12. Un alguazil et des archers sont à vos trousses ; ils vont vous chercher d'hôtellerie en hôtellerie, LESAGE, *Bachelier*, 30. Ils sont actuellement aux trousses de Marmontel, qui, je crois, s'est trop avancé avec eux, et qui aura de la peine à s'en tirer, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 avril 1767. J'ai deux ministres à mes trousses, dont l'un veut me faire fusiller comme déserteur, P. L. COUR. *Lett.* II, 18. || Être aux trousses de quelqu'un, être toujours à sa suite, ne pas le quitter. Sous ma fenêtre il passe incessamment ; Je ne saurais faire un pas seulement Que je ne l'aie aussitôt à mes trousses, LA FONT. *Confid.* Tu n'as pas un jaloux à tes trousses, qui vienne te chicaner tes paroles et tes regards, GHERARDI, *Théât. ital.* t. III, *Font. de sapience*, sc. 1. || **13°** En trousse, *loc. adv.* En croupe derrière un cavalier. Mettre une femme en trousse derrière soi. Que dit-il, quand il voit, avec la mort en trousse, Courir chez un malade un assassin en housse [un médecin] ? BOIL. *Sat.* VIII. | On dit plus souvent en croupe. || Se dit aussi des valises, des paquets qu'un cavalier porte derrière lui sur son cheval.

— HIST. XIII° s. Chevax qui porte à tourse, *Liv. des mét.* 276. Quiconques veut estre laceur de fil et de soie et de laz et feseres de trouses à seles et de rubans, estre le puet franchement, *ib.* 78. || XV° s. Et si leur renvoyerent grant quantité de trousses de flesches à arc, artillerie.... J. DE TROYES, *Chron.* 1472. [Des lutteurs] tant vircrent et tournoyerent que d'une autre trousse [croc en jambe] assez plus forte que la premiere le seigneur de Saintré abbatit, *Petit Jehan de Saintré*, p. 635, dans LACURNE. || XVI° s. Polysperchon, qui avoit la charge de la personne du roy, voulant donner une trousse à Cassander, envoya au peuple d'Athenes une patente, par laquelle [il s'agit d'un piége qu'il lui tend pour le chasser d'Athènes].... AMYOT, *Phoc.* 45. Il marchoit luy mesme le premier à pied, portant sa trousse en escharpe sur ses espaules, et son bouclier sur son bras, ID. *Artax.* 36. Tout cela reconnu, Clermont d'Antragues sort aux trousses de ces trompeurs, pert leur piste au moulin, et.... D'AUB. *Hist.* II, 193. Une douzaine d'arcs de fin bresil, accompaignez de douze trousses ou carquois, CARL. III, 30. Ainsi que Catherine alloit aux champs en trousse sus un cheval.... PARÉ, XIX, 14.

— ÉTYM. Provenç. *trossa;* espagn. *troxa;* portug. *trouxa*, paquet, faisceau. L'allem. *Tross*, bagage, est, d'après les germanistes, d'origine romane. Le celtique (gaélique *trus*, paquet, kimry *trws*, bas-breton *trons*) serait d'une forme et d'un sens très-favorables. Mais Diez pense qu'il doit céder le pas à une dérivation latine, et que *trousse* ou *tourse* appartient à un même radical que l'ital. *torciare*, tordre, attacher solidement. Ce radical est le latin *tortus*, tordu, de *torquere :* Le sens d'action de tordre, de donner un croc en jambe, écarte le celtique et donne raison au latin (voy. TORCHE).

TROUSSÉ, ÉE (trou-sé, sée), *part. passé* de trousser. || **1°** Mis en faisceau. Une grande huppe écarlate, troussée en une seule touffe, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 71. || **2°** Qui a ses vêtements arrangés d'une certaine façon. Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile, Cotillon simple et souliers plats ; Notre laitière ainsi troussée.... LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Jamais Mme de Soubise ne fut troussée comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rougir le nez, ST-SIM. 218, 186. || **3°** Dont la robe, la jupe est relevée. Une femme nue n'est point indécente ; c'est une femme troussée qui l'est, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 93, dans POUGENS. || **4°** Nez troussé, nez retroussé (cette locution a vieilli). Mme de Monglas a les yeux petits, noirs et brillants, la bouche agréable, le nez un peu troussé, BUSSY-RABUTIN, *Hist. amour. des Gaules*, p. 220. || **5°** Fig. Troussé en malle, ou, simplement, troussé, qu'on a enlevé, qu'on a fait partir. La pauvre petite Chesterfield, pour quelques lorgnades d'imprudence, se voit d'abord troussée par un mari fâcheux qui vous la mène passer les fêtes de Noël dans un château de plaisance à cinquante lieues d'ici, HAMILT. *Gram.* 9. || **6°** Figur. et familièrement. Disposé, arrangé. C'était un repas bien troussé, MOL. *Pourc.* I, 6. Je ne saurais imaginer M. le chevalier de Grignan à Paris sans son petit équipage, si honnête, si bien troussé, SÉV. 11 juin 1690. Que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini ? il a fallu leur donner à souper à toutes ensemble, ensuite il a fallu les faire danser ; c'était une fête assez bien troussée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mars 1762. || Cela est troussé à la diable, cela est fort mal arrangé. || Un lieu bien troussé, un lieu en bon ordre, agréable. Une petite maison bien troussée. N'êtes-vous pas venue chez moi au pré St-Gervais?... c'est un petit endroit bien troussé, n'est-ce pas ? DANCOURT, *Vacances*, sc. 9. || C'est un petit homme bien troussé, c'est un petit homme bien fait, bien proportionné. Il entre en votre corps, petit mais bien troussé, Je ne sais quoi de grand dont je me sens blessé, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, IV, 6. || Un cheval bien troussé, celui qui est bien pris et un peu ramassé. || **7°** Il se dit familièrement des choses d'esprit. Un compliment bien troussé. Je trouve cela bien troussé, et il y a là dedans de petits dictons assez jolis, MOL. *Bourg. gent.* I, 2.

TROUSSEAU (trou-sô), *s. m.* || **1°** Petite trousse, c'est-à-dire petit faisceau ; usité en ce sens seulement, en parlant de clefs. Une large ceinture de cuir, d'où pendait d'un côté un trousseau de clefs, et de l'autre un chapelet à gros grains, LESAGE, *Gil Blas*, II, 1. Il allait me donner le trousseau ; la clé de la jalousie n'y est-elle pas ? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 6. || Un trousseau de flèches, un faisceau de flèches (locution vieillie). || **2°** Terme d'anatomie. Réunion d'un certain nombre de fibres musculaires, ligamenteuses. || **3°** Hardes, habits, linge, tout ce qu'on donne à une fille lorsqu'on la marie ou qu'elle se fait religieuse. Les leurs [femmes de nos aïeux] ne lisaient point, mais elles vivaient bien ; Leurs ménages étaient tout leur docte entretien, Et leurs livres un dé, du fil et des aiguilles Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles, MOL. *F. sav.* II, 7. Je n'eus point de trousseau, mais je fus très-bien mise le jour de mon mariage, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 109, dans POUGENS. || **4°** Dans les collèges, etc., habits, linge, etc. que doit apporter un élève. || **5°** Ancien terme de monnaie. Le coin supérieur contenant la croix ou l'effigie du roi, par opposition au coin inférieur dit pile.

— HIST. XII° s. Puis vint au lit Richart, si l'a fait tost lever, Dedenz un troussel d'erbe l'a fait enveloper, *Rou*, v. 3162. || XIII° s. Trousel à espousée qui vait hors de la vile de Paris ne doit point de chaucie, se il est chargiés dedens la vile de Paris, *Liv. des mét.* 279. Que chascun troussiau de cordouan ou de basane, soit dedenz les bones [bornes] de la foire ou dedenz la banliue de Paris, que chascun troussiau doit deux sous de siege, *ib.* 232. S'adont, fait-il, estoie là, Mes toursiaus [ma pacotille] puet estre vendroie ; Si cuit [je pense] que jou i gaigneroie, *Fl. et Bl.* 1370. A tant sont mis hors li toursel, Recargié sont tost et isnel, *ib.* 1413. Tout [il] prent, tout robe, tout pelice, N'i a laissié croiz ne chalice ; Un troussiau fet ; troussiau ? mès trousse, RUTEB. 314. || XVI° s. Un trousseau de flesches liées ensemble, LANOUE, 48. Les chardons, mis en trousseaux, seront gardés suspendus en lieu sec, O. DE SERRES, 738. A André Belenfant orfevre demeurant à Bourges, six sols pour avoir fait une pille et ung trousseau, en laquelle pille a troys moutons coronés, et audit trousseau ung bituris coroné et taillé, DE FONTENAY, *Manuel de l'amateur de jetons*, p. 197. Fils ou filles mariez ne sont tenus de raporter les fraiz de nopces et banquets, mais seulement robes nuptiales, joyaux et trousseaux, comme lits, draps et autres choses, *Coust. gén.* t. I, p. 209. Son troussel, c'est à sçavoir son lict, son coffre, ses robes et joyaux, *ib.* t. II, p. 782.

— ÉTYM. *Trousse.*

† **TROUSSE-BARRE** (trou-se-ba-r'), *s. f.* Morceau de bois dont on se sert pour faire joindre ensemble les coupons d'un train à flotter.

TROUSSE-ÉTRIERS (trou-sé-tri-é), *s. m.* Voy. PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT (trou-se-ga-lan), *s. m.* Sorte de maladie violente et rapide qui abat, emporte le malade en peu de temps. || On a désigné quelquefois par ce nom le choléra-morbus. Un choléra-morbus, vulgairement appelé un trousse-galant, emporta mon époux en moins de dix jours, LESAGE, *Estev. Gonz.* 55. || Nom vulgaire donné au charbon, maladie gangréneuse.

— ÉTYM. *Trousser*, et *galant*.

TROUSSE-PÊTE (trou-se-pè-t'), *s. f.* || **1°** Terme populaire de mépris ou de plaisanterie, qui se dit en parlant d'une petite fille. Taisez-vous, trousse-pète. || **2°** On le dit aussi au masculin : Un trousse-pet.

† **TROUSSE-PIED** (trou-se-pié), *s. m.* Moyen d'assujettir un animal domestique, et qui consiste à attacher à l'aide d'un lien, par exemple chez le cheval, le paturon et l'avant-bras rapprochés l'un de l'autre. || *Au plur.* Des trousse-pied.

TROUSSE-QUEUE (trou-se-keue), *s. m.* Morceau de cuir dans lequel on fait passer le haut de la queue d'un cheval. || Gros cuir qu'on attache à la queue des chevaux sauteurs. || *Au plur.* Des trousse-queue.

1. **TROUSSEQUIN** (trou-se-kin), *s. m.* Dans la selle, la partie postérieure et élevée de l'arçon.

— ÉTYM. Il se pourrait que ce fût un dérivé du

verbe *trousquer* qui se trouve dans Rabelais (Que le maulubec vous trousque, *Garg.* I, *prol.*), et qui est probablement une forme de *trousser*.

† 2. **TROUSSEQUIN** (trou-se-kin), *s. m.* Outil pour tracer l'épaisseur des tenons, la longueur des mortaises, etc Je pensai que l'une des deux solives était trop forte et l'autre trop faible d'équarrissage; mais les ayant bien mesurées partout avec un troussequin de menuisier...., BUFF. *Expér. sur les végét.* 1er *mém.* || Outil de serrurier, servant à marquer les endroits où l'on veut ouvrir une mortaise. || On dit aussi trusquin.

— ÉTYM. Wallon, *cruskin*; namur. *creuskin*; diminutif de l'allem. *Kreuz*, holland. *kruis*, croix.

† **TROUSSEQUINER** (trou-se-ki-né), *v. a.* Tracer des lignes parallèles au moyen du troussequin.

— ÉTYM. *Troussequin* 2.

TROUSSER (trou-sé), *v. a.* || 1° Terme de marine. Courber en dedans (ce qui est le sens étymologique, trousser ayant en radical le lat. *torquere*, tordre). || 2° Mettre en trousse, en faisceau. Et troussant mon paquet, de sauver ma personne, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Fig. et familièrement. Trousser bagage, partir brusquement. Qu'est devenu Doris? — Il a troussé bagage, LA FONT. *l'Eunuque*, IV, 3. Prenez visée ailleurs et troussez-moi bagage, MOL. *Éc. des mar.* II, 9. || Terme de cuisine. Trousser une volaille, la parer, en lier les membres pour la faire rôtir. Vous leur troussez les pattes [des perdrix] et les bridez, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 114, dans POUGENS. || Fig. et familièrement. Trousser quelqu'un en malle, l'enlever (locution vieillie). Le lieutenant de police l'a fait trousser en malle. C'est pourquoi j'eus grand peur qu'on me troussât en malle, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Fig. Trousser une affaire, l'expédier promptement. || 3° Fig. Enlever de ce monde comme on trousse un paquet, causer la mort. Cette maladie l'a troussé en quelques jours. Ma tante et lui ont été troussés en moins de trois semaines, et j'hérite de tout cela, DANCOURT, *Moul. Jav.* sc. 32. Dieu se joue à son gré de la race mortelle; Il fait vivre cent ans le Normand Fontenelle, Et trousse à trente-neuf mon dévot de Pascal, VOLT. *Épît.* 75. || 4° En parlant des vêtements, replier, relever. Troussez votre robe. || En parlant des personnes, relever leur vêtement. Troussez cet enfant. Destin, s'étant acharné sur une grosse servante qu'il avait troussée, lui donna plus de cent claques, SCARR. *Rom. com.* I, 12. Lorsque vous viendrez souper à Ferney, vous ne verrez plus [on s'était abonné avec la ferme générale] de pandoures des fermes générales fouillant des religieuses et troussant leurs cottes sacrées, VOLT. *Lett.* 8 janv. 1776. || Fig. Trousser une femme, se dit dans un sens obscène. || 5° Terme de manége. Trousser la queue, la nouer ou se servir du trousse-queue. || 6° Terme de jardinage. Hausser les menues branches de quelque arbre qui sont trop basses, et les attacher à quelque chose qui les soutienne. || 7° *V. n.* Terme de manége. On dit qu'un cheval trousse, lorsque, dans le trot, ses membres antérieurs relèvent plus que dans l'allure régulière. || 8° Se trousser, *v. réfl.* Relever sa robe, son manteau. Troussez-vous, si vous ne voulez pas vous crotter. Celui qui doutera que Deucalion et Pyrrha, s'étant troussés, aient jeté entre leurs jambes des pierres qui furent changées en hommes, VOLT. *Dial.* 25.

— HIST. XIe s. D'or e d'argent quatre cenz muls trussez, *Ch. de Rol.* IX. De sul le fer [d'une lance] fust uns mulez trusset [chargé], *ib.* CCXXVII. || XIIIe s. N'i ot sommiers à coffre ne dras troussés en malle, *Berte*, XXVII. Les dis pocins [il] trose à son dos, Et à Deu le vilein commande, *Ren.* 1776. Leur chaperons trousser et leur cornes drecier, Ne sont avant venues fors por hommes blecier, J. DE MEUNG, *Test.* 1263. || XVe s. Chascun emporte entre la selle et le pommeau une grande plate pierre, et trousse derriere lui une besace pleine de farine, FROISS. I, I, 34. Adonc s'ordonnerent-ils pour eux partir, et trousserent tout ce que trousser purent, ID. II, III, 8. Quand il fut hors, il troussa [gourmanda] sa dame, et lui montra le courroux qu'il avoit sus elle, LOUIS XI, *Nouv.* LXI. || XVIe s. Diogenes recoursa ses manches jusques es coubtes, se troussa en cueilleur de pommes...., RAB. *Pant.* III, *Prol.* Parquoy, troussans leur bagage, ilz passerent tout le long du camp des Romains, AMYOT, *Mar.* 31. Un des gens de Cæsar s'en advisa, qui en alla advertir son maistre, disant qu'il seroit bien aisé de surprendre et trousser Antonius, ainsi comme il se promeneroit le long de ceste levée, ID. *Anton.* 83. Ils leur enseignent de se frotter ainsi, trousser ainsi sa robbe, ID. *Que la vertu se peut appr.* 7. Les soldats au lieu de s'estonner.... emporterent les deux galleres qui faisoient le plus de mal; Vernier et Colomne en troussent chacun deux encore, D'AUB. *Hist.* II, 81. La cour avancée à Posnanie fit sejour là, cependant qu'on troussoit les neiges du chemin de Cracovie, ID. *ib.* II, 111. Il avoit l'œil louche, le nez troussé, les nazeaux ouverts, ID. *ib.* II, 420. Trousser un verre de vin, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Trousse*; wallon, *trossi*; provenç. *trossar*, *trosar*; espagn. *troxar*; portug. *trouxar*. On remarquera les sens qui dans *trousser* se rapportent à *tortiare*, et qui confirment l'étymologie latine de *trousse*.

† **TROUSSE-TRAITS** (trou-se-trê), *s. m.* Anneaux de cuir et contre-sanglons attachés à un harnais, et servant à relever les traits.

TROUSSIS (trou-sî), *s. m.* Pli fait à une robe pour la raccourcir.

— ÉTYM. *Trousser*.

† **TROUSSOIRE** (trou-soi-r'), *s. f.* Pince d'émailleur.

— ÉTYM. *Trousser*. Anciennement *troussoire* signifiait ceinture.

† **TROUVABLE** (trou-va-bl'), *adj.* Que l'on peut trouver. Une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme; si cette forme est trouvable, cherchons-la, et tâchons de l'établir, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX.

TROUVAILLE (trou-vâ-ll', *ll* mouillées, et non trou-vâ-ye), *s. f.* Chose trouvée heureusement. Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière, au troisième étage, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || Il se dit aussi des personnes. Voilà un homme que l'on peut prendre et renvoyer sans précaution et sans éclat; heureux ou malheureux, cela ne dit mot: on n'est à son aise qu'avec ces gens-là, un Eraste est une trouvaille, MARMONTEL, *Cont. mor. Tout ou rien.* || Faire une trouvaille, rencontrer quelque chose heureusement par hasard. Suivons une poule qui conduit des poussins; a-t-elle fait quelque trouvaille, elle les appelle pour leur en faire part, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 32. On y a fait [dans un manuscrit] cette trouvaille [du fragment de Longus], au moment précisément où le seigneur Furia venait de donner une notice très-exacte, selon lui, de ce même manuscrit, P. L. COUR. *Lettre à M. Renouard.*

— HIST. XIIIe s. Se il avenoit que aucuns homs qui eut voirie en sa terre, trouvast sous terre aucune trouvaille, elle seroit au vavassor à qui la voirie de la terre où la trouvaille fu trouvée, DU CANGE, *fortuna.*

— ÉTYM. *Trouver*; wallon, *trovaie.*

TROUVÉ, ÉE (trou-vé, vée), *part. passé* de trouver. || 1° Rencontré, soit qu'on cherche, soit qu'on ne cherche pas. Un manuscrit trouvé dans une bibliothèque. || Le premier trouvé, le premier venu. Aucun jusqu'à ce point n'est encore arrivé; Mais je te changerai pour le premier trouvé, CORN. *Mél.* V, 3. || On dit de même la première chose trouvée. Il n'avait point de ménage, et envoyait querir chez un traiteur la première chose trouvée, FONT. *Leibnitz.* || Enfant trouvé, enfant abandonné et recueilli. L'Hospice des enfants trouvés, ou, elliptiquement, les Enfants trouvés (avec une majuscule). || 2° Un mot, une expression trouvée, une expression neuve et heureuse. L'on n'a jamais de grâces dans l'esprit que lorsque ce que l'on dit paraît trouvé et non pas recherché, MONTESQ. *Goût, Du je ne sais quoi.* A qui dévorerait ce règne d'un moment.... c'est là un de ces mots que Despréaux appelait trouvés, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Othon*, I, 1. La figure de la Vierge est trouvée, *Hist. de l'art en France*, t. I, p. 233. || Bien trouvé, heureusement imaginé. C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé; Surtout l'anneau royal me semble bien trouvé, BOIL. *Sat.* III. || 3° Qui se présente de soi-même, en parlant des choses. Je ne lui avais pas envoyé mes écrits, faute d'occasion toute trouvée pour les lui faire passer, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Vous voyez bien que voilà la cachette toute trouvée, GENLIS, *Théât. d'éduc. Curieuse*, III, 5. || 4° Qui a été reconnu tel ou tel. Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces, RAC. *Athal.* I, 1. || 5° *S. m.* Trouvé de montagne, variété de poire.

TROUVER (trou-vé), *v. a.* || 1° Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on les cherche, soit qu'on ne les cherche pas. Ah! seigneur Geronimo, je vous trouve à propos, et j'allais chez vous vous chercher, MOL. *Mar. forcé*, I, 2. Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme, PASC. *Pens.* VIII, 28, éd. HAVET. Qu'ont-ils vu ces rares génies [les incrédules], qu'ont-ils vu plus que les autres?... ils ne savent s'ils trouveront un Dieu propice ou un Dieu contraire, BOSS. *Anne de Gonz.* Parce que Dieu ne peut plus être désormais trouvé qu'en Jésus-Christ; à l'exemple des mages, pour trouver Dieu, cherchons Jésus-Christ, BOURDAL. *Myst. Épiphan.* t. I, p. 139. Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, BOIL. *Art p.* I. J'ai trouvé ce billet enfermé dans son sein, RAC. *Baj.* IV, 5. Ah! que fait Bajazet? où le puis-je trouver? ID. *ib.* V, 9. Que les Romains, pressés de l'un à l'autre bout, Doutent où vous [Mithridate] serez, et vous trouvent partout, ID. *Mithr.* III, 1. || Trouver visage de bois. Voy. VISAGE. || Par défi, trouvez-moi, je vous défie de trouver. Trouve-moi un faiseur de fagots, qui sache comme moi raisonner des choses, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1. || Fig. Vous me trouverez en votre chemin, sur votre chemin, je vous nuirai partout où je pourrai. || Fig. Il croit avoir trouvé la pie au nid, se dit par plaisanterie d'un homme qui croit mal à propos avoir fait quelque rencontre heureuse pour lui. || Fig. Trouver chaussure à son pied, voy. CHAUSSURE. || Fig. Trouver à qui parler, rencontrer de l'opposition, de la résistance de la part de quelqu'un. || Il a trouvé son maître, il a trouvé quelqu'un de plus fort que lui. || 2° Aller trouver, venir trouver quelqu'un, l'aller voir, venir lui parler. Va trouver de ma part l'ambassadeur romain, CORN. *Nicom.* I, 4. Pour marquer au roi [Louis XI] encore plus de confiance, il [le duc de Guyenne son frère] vint le trouver au Plessis-lès-Tours, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 395. Puisque la montagne ne veut pas venir à Mahomet, il faudra donc, mon cher et illustre confrère, que Mahomet aille trouver la montagne, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 28 juill. 1756. || Fig. Les affaires me sont venues trouver, et je n'y ai regardé que le bien public, FÉN. *Dial. des morts mod.* (*Le card. de Richelieu, le card. Ximénès*). || Aller trouver une personne défunte, mourir. Est-il vrai que M. de Mairan se dégoûte de son âge de quatre-vingt-treize ans, et qu'il veuille aller trouver Fontenelle? VOLT. *Lett. Laharpe*, 25 févr. 1771. || 3° Surprendre. On le trouva prêt à s'évader. Trouver quelqu'un en faute. || 4° Rencontrer dans tel ou tel état, dans telle ou telle situation. Si vous eussiez été trouvé coupable, VOIT. *Lett.* 1. Le roi n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, BOSS. *Reine d'Anglet.* A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, ID. *Louis de Bourbon.* C'est elle [l'avarice], dit saint Augustin, qui, trouvant l'âme pauvre et vide au dedans, la pousse au dehors, la partage en mille soucis.... ID. *la Vallière.* Le prince d'Harcourt a été trouvé mort dans son lit, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, t. III, p. 200, dans POUGENS. Lui qui devait pleurer sur Jérusalem rebelle; lui que la confusion seule d'une femme adultère trouva si indulgent et si miséricordieux, MASS. *Carême, Prière* 2. Un matin qu'on alla chez Venceslas pour conférer avec lui des affaires de l'Église, on le trouva ivre, VOLT. *Ann. Emp. Venceslas*, 1398. || On l'a trouvé à deux paroles, il s'est dédit, il n'a pas tenu sa parole. || 5° Fig. Il se dit de ce qui arrive, se présente, se rencontre. Il a trouvé la mort sur le champ de bataille. Mademoiselle, plus vos conseils me semblent raisonnables, moins je trouve sujet de me consoler de ne plus ouïr une personne qui raisonne si bien, VOIT. *Lett.* 8. Ceux qui n'ont pas craint de tenter au siècle dernier la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église.... BOSS. *Reine d'Anglet.* Quel péril n'eût pas trouvé cette princesse dans sa propre gloire! ID. *Duch. d'Orl.* Qu'il est rare de trouver cette pureté parmi les hommes, et surtout parmi les grands! ID. *Mar.-Thér.* La reine voulait que les ennemis trouvassent leur refuge dans sa parole, ID. *Reine d'Anglet.* Vous trouvez partout [à la cour] des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité.... ID. *Anne de Gonz.* Il les obligea [des étrangers spoliés] d'avouer ce qu'ils avaient eu peine à croire, qu'on pouvait trouver parmi nous de la fidélité et de la justice, FLÉCH. *Lamoignon.* Après m'être longtemps flatté que mon rival Trouverait à ses vœux quelque obstacle fatal, RAC. *Bérén.* I, 2.

Aricie a trouvé le chemin de son cœur, ID. *Phèdre*, IV, 6. C'est là qu'en arrivant [en Italie], plus qu'en tout le chemin, Vous trouverez partout l'horreur du nom romain, ID. *Mithr.* III, 1. Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce Qui me charme toujours et jamais ne me lasse, ID. *Esth.* II, 7. Je trouvais du plaisir à me perdre pour elle, ID. *Andr.* II, 5. || Trouver grâce aux yeux de quelqu'un, devant les yeux de quelqu'un, devant quelqu'un, lui plaire, gagner sa bienveillance. Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, RAC. *Esth.* II, 7. || Trouver son compte à quelque chose, y trouver son avantage. || **6°** Il se dit des personnes en un sens analogue. On trouve des hommes de tous les caractères. Les victimes trouveront des vengeurs. Il a su trouver des amis. On trouve, sous François I^er^, Antoine Forestier, Parisien, qui a écrit des comédies françaises, et Jacques Bourgeois auteur de la comédie des Amours d'Érostrate, imprimée en 1545, et dédiée au roi, FONTEN. *Œuv.* t. III, p. 50. || **7°** Fig. Arriver au terme de. Je vas, je viens, je m'occupe, et trouve la fin de la journée. Ces soirées.... je les passe sans ennui ; j'ai quasi toujours à écrire, ou bien je lis, et insensiblement je trouve minuit, SÉV. 27 oct. 1675. || **8°** Fig. Il se dit, avec un nom de chose pour sujet, de ce qui a ou reçoit ceci ou cela. Sa conduite a trouvé des censeurs. Sa mort trouvera des vengeurs. Seigneur, que vous dirais-je, après que nos offenses, Au lieu de châtiment, trouvent des récompenses? CORN. *Cinna*, V, 3. Tes discours trouveront plus d'accès que les miens, RAC. *Phèdre*, III, 1. || **9°** Fig. Découvrir, inventer en cherchant dans son esprit. Newton a trouvé la loi de la gravitation. On se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les pensées qu'on a soi-même trouvées que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres, PASC. *Pens.* VII, 10. La dernière chose qu'on trouve, en faisant un ouvrage, est de savoir celle qu'il faut mettre la première, ID. *ib.* VII, 29. Il [l'incrédule] insulte en son cœur aux faibles esprits qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes, BOSS. *Anne de Gonz.* L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients.... ID. *le Tellier*. Le roi, qui ne savait pas un mot de géographie, lui demanda ce qu'elle entendait par des Gangarides; elle trouva aisément une défaite, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. || Familièrement et par manière de reproche. Où avez-vous trouvé cela? qui est-ce qui vous suggère une idée pareille? || **10°** Remarquer, reconnaître en quelqu'un ou en quelque chose une qualité bonne ou mauvaise, un état tel ou tel ; et alors il a toujours un complément indirect. Il lui a trouvé la fièvre. Je lui trouve de l'esprit. Je trouve un mauvais goût à ce vin. Je vous trouve bon visage. Rome.... Fussent-ils innocents, leur trouvera des crimes, RAC. *Brit.* IV, 4. || Se trouver, trouver à soi-même, reconnaître en soi. Sous lui [Louis XIV] la France a appris à se connaître ; elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savaient pas, BOSS. *Mar.-Thér.* Enfin, le roi devait se trouver au printemps plus de trois cent mille hommes, sans ses milices, et c'était infiniment, LA FAY. *Mém. cour de Fr. Œuv.* t. II, p. 389, dans POUGENS. || **11°** Estimer, juger. Je ne trouve rien de mauvais là dedans. L'avis fut trouvé bon. Je trouve cette soupe détestable. Elle vous dirait bien qu'elle vous trouve bon, Et qu'elle n'est point d'âge à lui donner ce nom [de bonne femme], MOL. *Tart.* I, 2. Je vous trouve plaisant d'user d'un tel empire, ID. *Mis.* IV, 3. A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux, PASC. *Pens.* VII, 1. Mme de Cauvisson n'a point été voir Mme de Noailles; je n'oserais dire ce que j'ai trouvé de cet orgueil, SÉV. 28 juill. 1682. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menaient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles, BOSS. *Duch. d'Orl.* Je trouve ici les chrétiens trop savants [dans la distinction des péchés véniels et mortels], ID. *Mar.-Thér.* Je trouvais mes regards trop pleins de ma douleur, RAC. *Brit.* III, 7. N'abuse point du droit de me trouver coupable, VOLT. *Tancr.* IV, 6. Je vous trouve un plaisant borgne de vous adresser au roi plutôt qu'à moi, et encore plus plaisant d'oser me demander justice contre un honnête banqueroutier que j'honore de ma protection, ID. *Memnon.* Mon style lui déplaît; il trouve ma phrase obscure, confuse, embarrassée, P. L. COURR. *Lettres particulières*, I. || Absolument, dans le même sens. Cela est bien mal. — Vous trouvez? || Fig. Trouver le temps long, s'ennuyer. || Trouver bon, trouver mauvais, approuver, désapprouver. Je trouve bon que vous alliez le voir. Je suis de si mauvaise humeur que M. de Chaudebonne s'en fâche, et je vois bien tout de bon qu'il le trouve mauvais, VOIT. *Lett.* 8. Le comte de Lude est ici; il est duc ; on ne s'attache point à trouver mauvais son retour, SÉV. 202. Je trouverai bon tout ce que vous ferez, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 6. || **12°** Trouver, suivi d'un infinitif, évaluer à ; cette construction ne s'emploie que dans un membre commençant par le pronom conjonctif. Un manuscrit que je trouvai valoir beaucoup. Un trône d'or qu'on trouve peser vingt-cinq mille ducats, VOLT. *Mœurs*, 148. || **13°** Trouver à, trouver le moyen, l'occasion de. Il trouve à placer son mot. Il n'a pas trouvé à se défaire de sa maison. Trouvera-t-il à faire un emprunt? || **14°** Trouver à dire, trouver à redire, trouver à blâmer. Nous pleurâmes un grand roi, mais nous ne trouvâmes point à dire à son gouvernement, BALZ. *Disc. à la Régente.* La robe de Médée a donné dans mes yeux; Mon caprice, à son lustre attachant mon envie, Sans elle trouve à dire au bonheur de ma vie, CORN. *Médée*, II, 5. Cathos : Le moyen, mon oncle, qu'une fille un peu raisonnable se pût accommoder de leur personne? — Gorgibus : Et qu'y trouvez-vous à redire? MOL. *Préc.* 5. C'est en moi que l'on peut trouver fort à redire, ID. *Mis.* III, 5. Je suis incapable d'envie, ni de trouver à redire à ce que vous ferez, MAINTENON, *Proverb.* p. 111, dans POUGENS. || Trouver à dire, s'apercevoir de l'absence de quelqu'un, du manque de quelque chose. J'avais mis cent louis dans cette bourse ; j'en trouve cinq à dire. On vous a trouvé à dire hier au soir. || **15°** Procurer, faire rencontrer. Et si Flaminius en est le capitaine [de l'armée romaine], Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène, CORN. *Nic.* II, 3. Hé bien, trouvez-moi donc quelque arme, quelque épée, ID. *Athal.* V, 2. || **16°** Se trouver, *v. réfl.* Être en présence de soi-même. Le malheur est qu'ils ne sont jamais absents de leur intérêt non plus que d'eux-mêmes; ils se trouvent en quelque lieu qu'ils jettent la vue, BALZ. *De la cour*, 4^e^ *disc.* Que fera Dieu pour la punir [l'âme] de sa défection? il lui donnera ce qu'elle demande : se cherchant soi-même, elle se trouvera soi-même ; mais, en se trouvant ainsi soi-même, étrange confusion ! elle se perdra bientôt soi-même, BOSS. *la Vallière.* || **17°** Se rencontrer quelque part, se rendre en un lieu, y être. Ils se sont trouvés nez à nez à la promenade. Il s'est trouvé à cette bataille. Ce serait une belle chose que l'on se trouvât tout d'un coup aux lieux où l'on pense, SÉV. 308. Le souper de ce soir où je serai ravie de me trouver avec M. de Lamoignon, ID. 28 janv. 1685. Monsieur et Madame demeurèrent quelque temps à Paris; ce fut alors que toute la France se trouva chez elle [Madame], LA FAY. *Hist. Henr. d'Angl.* Le dimanche, elle donna un dîner où je me trouvai et où se trouva aussi un jacobin de bonne mine, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Trouve-toi demain matin à cinq heures dans le bois, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 59, dans POUGENS. || **18°** Être trouvé, exister. Ce livre se trouve chez tel libraire. Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé et puis anéanti dans la nôtre, BOSS. *Duch. d'Orl.* Cet Alexandre qui ne voulait que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'aurait osé espérer; il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il [Salomon] nous en donne une idée [de la femme forte]; mais il semble qu'il n'en ait jamais trouvé d'exemple ; il la forme dans son imagination ; et, doutant qu'elle se puisse trouver dans la nature, il s'écrie : Qui est-ce qui la trouvera? FLÉCH. *Mme de Montaus.* Ce temps ne se trouvera plus où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des Maximes, au sortir de la conversation d'un Pascal ou d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille, VOLT. *Louis XIV*, 32. || Impersonnellement. Il se trouve, il y a, il existe. Et de tant de mortels à toute heure empressés A nous faire valoir leurs soins intéressés, Il ne s'en trouve point qui, touchés d'un vrai zèle, Prennent à notre gloire un intérêt fidèle, RAC. *Esth.* II, 3. Il ne se trouvera plus l'homme devant qui la terre se taisait, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 1. || Il se trouve que, il arrive que. Il se trouva que cet homme qu'on croyait riche ne laissa pas de quoi payer ses dettes. Il se trouve que ce ne sera que dans l'année 154018 de la formation des planètes que la chaleur.... BUFF. *Théor. terr. Œuv.* t. IX, p. 120. || **19°** Il se dit par rapport à la situation, à l'état d'une personne ou d'une chose. Se trouver en danger. La maison se trouva vide en un instant. La nouvelle se trouva fausse. Aujourd'hui que la guerre est finie, Votre facilité se trouverait punie, CORN. *Tois. d'or*, I, 1. Je me suis trouvée naturellement dans cette affaire [refroidissement entre d'Estrées et Bussy], par le plaisir que je pris de lui dire [au maréchal d'Estrées] ce que vous me mandiez de lui, SÉV. *à Bussy*, 24 juin 1681. Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort, BOSS. *Mar.-Thér.* Dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel, ID. *Louis de Bourbon.* Nous nous trouvons dans des occasions dangereuses : les saints ne s'y sont-ils pas trouvés? BOURDAL. *Sainteté*, 2^e^ *avent*, p. 321. Il y a une clause qui, bien entendue, lui accorde une maison du milieu de Paris, comme elle se trouve, et avec les meubles, LA BRUY. XIV. || **20°** Se regarder comme, se réputer, sentir qu'on est dans telle ou telle situation. Il se trouve heureux. Après le repas, il se trouva tout autre. Quelque galante que soit la cour de Lorraine, je m'y trouve aussi seul que je faisais il y a huit mois dans les voyages de la Beauce, VOIT. *Lett.* 8. Je me trouvais barbare, injuste, criminel, RAC. *Bajaz.* III, 4. || Se trouver bien, éprouver du bien-être. Ce malade se trouve bien, se trouve mieux. || Comment vous trouvez-vous aujourd'hui? dans quel état de santé êtes-vous? || Se trouver bien, être satisfait de sa position. Il se trouve bien partout. || Se trouver bien de quelqu'un, de quelque chose, en être content. Je sais comme il faut vivre, et m'en trouve fort bien, CORN. *Agésil.* II, 8. Ne m'aimez-vous point de vous avoir appris l'italien? voyez comme vous vous en êtes bien trouvée avec ce vice-légat, SÉV. 25. L'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité, ID. 374. J'ai encore Mme de Marbeuf ; nous nous trouvons fort bien d'elle ; elle, fort bien de nous, ID. 13 oct. 1680. Et si vous me croyez, quels que soient mes avis, Vous vous trouverez bien de les avoir suivis, TH. CORN. *Ariane*, II, 5. || Se trouver mal, être mécontent de sa position. Il se trouve mal dans cette maison. || Se trouver mal de quelque chose, en éprouver du désagrément. Votre intérêt m'arrête autant comme le mien; Si je m'en trouvais mal, vous ne seriez pas bien, CORN. *Sertor.* IV, 3. Je me suis mal trouvé de ces compliments : « Je vous ai bien donné de la peine, je crains de vous ennuyer, je crains que cela soit trop long, » PASC. *Pens.* VI, 54, éd. HAVET. Je me suis presque toujours mal trouvée d'avoir reçu des personnes de la main des saints, MAINTEN. *Lettre à Mme de la Viefville*, 25 mai 1706. || Se trouver mal, tomber en défaillance. || Proverbes. S'il ne le trouve bon, qu'il y fasse une sauce. || Cela ne se trouve pas sous le pas d'un cheval, cela ne se trouve pas facilement.

— REM. **1.** Avec les adjectifs bon ou mauvais, on dira, en faisant accorder l'adjectif avec le substantif : J'ai trouvé bonne et bien placée la réprimande que vous avez faite ; mais on dira, en faisant *bon* adverbe : J'ai trouvé bon la liberté que vous avez prise. Toutefois cette tournure est dure, et il faut l'éviter. On dira de préférence : Je trouve bon que vous ayez pris cette liberté. || **2.** On a employé jusque dans le XVI^e^ siècle la forme *treuve*. A peine en leur grand nombre une seule se treuve De qui la foi survive, MALH. VI, 25. Quant à la somme de la veuve, Voici, leur dirent-ils, ce que le conseil treuve, LA FONT. *Fabl.* II, 20. Non, l'amour que je sens pour cette jeune veuve, Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve, MOL. *Mis.* I, 1. C'est un archaïsme. *Trover* ou *truver* était un de ces verbes qui, dans l'ancienne langue, modifiaient à l'indicatif et au subjonctif les voyelles accentuées toniquement : par exemple *donner*, il *doint; amer*, il *aint; trover*, il *treuve*. || **3.** Peut-on dire : Je suis allé chez lui, je l'ai trouvé sorti, parti, absent? Comme on dit trouver pour rencontrer dans tel ou tel état (voy. le n° 4), et comme *sorti, parti, absent* sont des états, il n'y a pas lieu de rejeter la locution.

— SYN. TROUVER, RENCONTRER. Trouver n'exclut pas l'idée de chercher. Rencontrer l'exclut.

— HIST. XI^e^ s. S'il le pot truver dedenz le terme, *Lois de Guill.* 4. Se en rere-guarde [il] troevet le cors Rollant.... *Ch. de Rol.* XLVI. Se truis [je trouve] Rolant, ne lerrai que nel mat [que je ne le mate], *ib.* LXIX. Truvé li unt le num de Juliane, *ib.* CCXCII. || XII^e^ s. Tuit serons mort, se ci somes trovez, *Ronç.* p. 96. Et je irai le duc Girart trover, *ib.* p. 167. Vous, dame, doit-il membrer Qu'en gentil

cuer doit-on trouver merci, *Couci*, IV. Cil qui premiers la trueve [dame Helissant] à Guiteclin la rent [remet], *Sax.* XII. A Soissons [ils] truevent Charle, l'empereor gaillart, *ib.* XXIX. || XIII^e s. Ains se doit-on bien garder D'enquerre par jalousie Ce qu'on n'i voudroit trover, AUBOINS DE SEZANNE, *Romancero*, p. 126. Lasse, com j'ai trouvé gent mauvaise et amere! *Berte*, XVIII. Où à manger [je] peüsse un petitet trouver, *ib.* XLIII. [Je] N'avoie qu'un cheval qui me trouvoit [gagnait] mon pain, *ib.* LXXIII. Et gardez qu'en mensonge ne soiez pas trouvée, *ib.* CXV. Voirs est que autrement ne poi [je ne pus] trouver merci De l'home qui hui main ens el bois m'assailli, *ib.* CXVIII. Mais las! qui ne trueve ne prent, *Lai de l'ombre*. Ou s'il avient qu'il soit malades, Et truist toutes viandes fades, *la Rose*, 5018. Ne jà nus [nul] si liés [joyeux] ne sera, Quant il bien se porpensera, Qu'il ne truist en sa greignor aise Quelque chose qui li desplaise, *ib.* 6861. Les pot [peut] penre le [la] justice laie, en quelque lieu ele les truist, BEAUM. XI, 14. Et se je sui outrageux du trouver [si mes vers sont outrageux], QUESNES, *Romancero*, p. 84. Je trouvai [j'appris] par les chevaliers de Bourgoingne, quant il revindrent de prison, que il.... JOINV. 254. || XIV^e s. Se le Castal nous vient, il soit li bien trouvé; Bataille liverrons, quant il l'aura mandé, *Guescl.* 20645. Mais qui.... Le contraire vourroit escripre, Trouveroit assez bien que dire Sur celx qui tenoint la partie De monsieur Charles.... *Liv. du bon Jeh.* 325. || XV^e s. Quant le roy fut auprès de Peronne, je me vins trouver au devant de lui, COMM. V, 13. Quant il veit Luthes en la place prest et appareillé de tournoyer, il trouvast à qui, il en eut très grant deuil, car il pensa bien qu'il pretendoit à la pucelle, *Perceforest*, t. III, f° 7. Vuellez vous au sermon trouver, VILLON, *Repues franches*. || XVI^e s. ....or oste ceste laine, Et la toison que dessus toy je treuve, Il te convient vestir de robbe nuefve, MAROT, I, 289. Encore que nous trouvissions nos ennemis sans defense, MARG. *Nouv.* XII. Et lui s'en alla en son logis pour reposer son travail, ce qu'il fit, de sorte que neuf heures du matin le trouverent au lit, ID. *ib.* XIV. Jusques à la derniere goutte de sang qui se trouva espandable, MONT. I, 5. Il se trouva le plus foible, ID. I, 25. Trouver à qui parler, ID. I, 49. J'ay trouvé bien estrange qu'il feust.... ID. I, 59. S'en bien, s'en mal trouver, ID. I, 89. Je treuve vraysemblable qu'il ayt regardé plus avant et voulu dire.... ID. I, 67. Il s'est trouvé des hommes à qui.... ID. I, 100. Vous ne trouvârez jamais personne en France qui.... CARLOIX, V, 1. Et estant appellé au conseil, il ne s'y vouloit pas trouver, tant que Caton le menaça qu'il.... AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 50. Qui bien fera bien se trouvera, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *trové;* bourguign. *trôvai;* Berry et picard, *treuver;* poitev. *treure, troure;* Maine, *trouer;* provenç. *trobar;* espagn. et portug. *trovar;* ital. *trovare*. Grimm suppose un mot gothique *drupan*, qui correspondrait à l'anc. hautallem. *treffan*, rencontrer; mais *drupan* est une supposition et ne se trouve pas. Venons au domaine latin. Il est certain que *turbare* a pu fournir la forme du mot; Diez cite l'anc. portug. *trovar*, troubler; le napolit. *struvare*, qui est le lat. *disturbare*, et *controvare* qui est le lat. *conturbare;* on peut y ajouter le français *truver :* Es tribulations chi *truverent* [troublèrent] nus mult, *Liber psalm.* p. 61. Diez établit ainsi la série des sens : *turbare*, remuer, fouiller, d'où chercher, d'où trouver. Il ajoute que cette étymologie rend raison de *controuver, controvare;* la préposition latine *cum* ne se joint pas d'ordinaire avec un verbe roman; mais, si *trouver* est *turbare*, le mot *controuver* a été produit par *conturbare*, avec le changement de sens.

TROUVÈRE (trou-vè-r'), *s. m.* Se dit des poëtes de la langue d'oil ou d'oui, qui florissaient du XI^e au XIV^e siècle. Toutes les provinces de la France eurent leurs trouvères, HUET, *Orig. des Rom.* p. 158, dans POUGENS. Troubadours et trouvères Au nez des rois vidaient gaîment leurs verres, BÉRANG. *Troubad.* || On dit aussi quelquefois, bien que rarement, trouveur.

— ÉTYM. *Trouvère* est le nominatif d'un mot qui au régime est *troveor*, répondant au provenç. *troubadour*, et venant de *trouver*, dans le sens de composer des vers (voy. TROUBADOUR).

† **TROUVEUR** (trou-veur), *s. m.* || **1°** Celui qui trouve ou qui invente. || Terme d'astronomie. Petite lunette dioptrique qu'on ajoute à un télescope newtonien, pour trouver plus facilement l'objet qu'on veut observer. || *Adj.* Terme de chasse. Chiens trouveurs, certains chiens qui ont le nez très-fin, surtout pour la chasse du renard. || **2°** Synonyme de trouvère.

— HIST. XIII^e s. L'amende doit estre d'autant de valeur comme le [la] coze trovée, lequele li trouveres vaut retenir à soi, BEAUMAN. XXV, 21. || XIV^e s. Les trouveurs auront la moitié de ladite trouveure pour leur part, DU CANGE, *troef*.

TRUAND, ANDE (tru-an, an-d'), *s. m.* et *f.* || **1°** Vaurien, vagabond qui mendie par fainéantise. Tais-toi, truand, pied plat, cagou, bigot! SCARR. *D. Japh. d'Arménie*, III, 21. Ah! truande, as-tu bien le courage De m'avoir fait cocu dans la fleur de mon âge? MOL. *Sganar.* IX. || **2°** *S. m.* Marchepied du métier de tisserand.

— HIST. XII^e s. Toute France [il] a cerchie [parcourue] come tapins truanz, *Sax.* V. Tro bien sembles truans et pautonnier, *Raoul de C.* 280. || XIII^e Quant ge voi tous nus ces truans Trembler, sor ces femiers puans, De froit, de fain crier et braire, *la Rose*, 11437. El [la fortune] les veskiès [évêchés] done as truans, Et les boins clers fait pain querans, *Fl. et Bl.* 2515. || XV^e s. Je ne fusse pas bons truans; Je ne sçai deux fois demander, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 182. Les truandes font les maqueleries En truandant, en portant leur cofin; Et pour rober sont maintes fois espies, ID. *ib.* f° 353. Lequel Hardelet dit au suppliant qu'il avoit menti comme mauvais trutain, fils de putain, navarrois, DU CANGE, *trutanus*. || XVI^e s. Qui fit normand, il fit truand, COTGRAVE. Nos anciens appellerent un homme truant qui alloit mendiant sa vie, et truander pour caimander, PASQUIER, VIII, p. 717, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *trouwan;* poitevin, *trudant;* provenç. *truan;* catal. *truà, truhà;* espagn. *truhan;* portug. *truão;* bas-lat. *trutanus, trudanus*. Ce mot paraît venir du celtique : gaél. *truaghan*, pauvre, misérable; kimry, *tryan;* gaél. *trudanach*, un vagabond. Du Cange, après Pasquier, tire *truant* de l'ancien *treü*, tribut : il paraît bien qu'on a dit *truanderie* pour impôt : Nouveaux imposts, nouvelles daces, truanderies et maletotes, PASQUIER, *Lett.* t. III, p. 44. Mais, malgré cela, jamais *treü* équivalant au latin *tributum*, n'aurait pu donner *truand* dans l'ancienne langue.

TRUANDAILLE (tru-an-dâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme collectif. Ceux qui truandent. Un autre vous eût dit : canailles, Vous n'êtes rien que truandailles, SCARR. *Virg.* I.

— HIST. XV^e s Vous n'estes rien que truandaille; Vous ne logerez point ceans, DU CANGE, *trutanus*. Mais que luy eusse abandonné Ce que reffusent truandailles, VILLON, *Les regrets de la belle heaulmière*.

TRUANDER (tru-an-dé), *v. n.* Gueuser, mendier. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII^e s. Venistes-vos por truander? *Ren.* 998. || XIV^e s. Vassaus, dist Polibans, ne vous poes raviser; Oncques avoic [avec] trouant je n'alai truander, *Baud. de Seb.* XII, 644. || XV^e s. Qui povres est, chascun vers lui se faint; Grant doleur a de son pain truander, Honte le suit, indigence le vaint, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 51.

— ÉTYM. *Truand;* wallon, *trouander;* provenç. *truandar;* espagn. *truhanear*.

TRUANDERIE (tru-an-de-rie), *s. f.* État de truand, de mendiant vagabond. Les rues de la Truanderie ont pris leur nom du mot truand, qui signifiait anciennement un gueux, un fripon, parce qu'elles étaient habitées par ces sortes de gens, avant que la bourgeoisie y vînt demeurer, PIGANIOL DE LA FORCE, *Description de Paris*, t. III, *Quartier des Halles*.

— HIST. XV^e s. Tant qu'avoir puist, et sans truanderie, Vivre, vestir.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 325. Icellui Jameton dist audit Coyrier : ce ne sont que truenderies que tu me dis, DU CANGE, *trutannare*. || XVI^e s. Nous n'estimons pas que ceulx-là soient flatteurs, qui n'ont rien d'honeste, et dont la villanie se manifeste à un seul plat de viande et un verre de vin avec toute truanderie et meschanceté, AMYOT, *Comm. discern. le flatt.* 7.

— ÉTYM. *Truander*.

TRUBLE (tru-bl'), *s. f.* Terme de pêche. Filet, en forme de sac, attaché au bout d'une perche, qui sert à prendre le poisson dans les réservoirs. || On dit aussi trouble. A la Chine, on les prend [les cailles] au vol avec des troubles légères que les Chinois manient fort adroitement, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 277. Les saisir [les papillons] au vol avec un petit filet connu sous le nom de trouble, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 132, dans POUGENS. || Quelques-uns font, à tort, ce mot du masculin.

— HIST. XIII^e Les saimes et les trubles à bois de l'eaue le roi doivent estre aus molles [moules] le roi, *Liv. des mét.* 262. Li menu pescheour de Vauquelour pescheront.... à la truvle et au jonchiés, ausi comme il ont fait avant, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. III, p. 597. || XIV^e s. Truble de fil, autre que celle à boiz, de quoy en tous temps l'en pourra peschier, *Ordonn. des rois*, t. VII, r. 779.

— ÉTYM. Wallon *troûl*. Origine inconnue.

† **TRUBLEAU** (tru-blô), *s. m.* Petite truble.

† **1. TRUC** (truk), *s. m.* || **1°** Espèce de billard dont on fait usage dans quelques pays, et qui est ordinairement plus long que celui sur lequel on joue en France. || **2°** Anciennement, choc, coup, (signification conservée dans l'argot). Vous voyant comme un autre Alcide Ne craindre feu, ni bois, ni fer.... Ni pic, ni truc, ni tac, ni choc, DASSOUCY, dans FR. MICHEL, *Argot*. || **3°** Fig. Telle ou telle manière d'agir. La mort de ma pauvre femme m'a tué.... elle savait si bien appeler son monde! quel truc elle avait! quel truc! quel truc! DESAUGIERS, *le Dîner de Madelon*, sc. 4. || Connaître le truc, avoir le truc, connaître le secret, être habile, rusé. || **4°** Populairement, manière de voler. || **5°** Secret, moyen caché pour exécuter un tour de passe-passe ou de physique amusante. || **6°** Terme de théâtre. Moyen, machine pour faire réussir une féerie. Les féeries sont des pièces à trucs. Chaque incident d'une féerie se nomme truc; il y en a de fort ingénieux et de vraiment étonnants; un bon truc doit être imprévu, rapide, net, et ne pas montrer la ficelle, *Dict. de la convers. Suppl. au mot féerie*. || **7°** La science des détails. On dit d'un écrivain qui file la scène avec difficulté, qu'il manque de truc.

— HIST. XIV^e s. Franczois prenoint trop divers noms Pour faire paour aux Bretons; Mais ils savoient plus de vieil trut Que vieille truye qui est en rut, *le Livre du Bon Jehan*, 2828. || XVI^e s. Nous fismes tant que nous lui apprisme le lansquenet et le truq, D'AUB. *Fœn.* IV, 14. J'y eus par l'eschine force trucs et bastonades, ID. *ib.* II, 16.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *truc*, coup, choc; espagn. portug. et ital. *trucco;* du germanique, d'après Diez : allem. *druck, drucken*, presser, anglo-sax. *thryccan*, anc. scand. *thryckia*. Les sens figurés paraissent provenir du *truc*, jeu; et le *truc*, jeu, provient de *truc*, coup, ce jeu étant une espèce de billard.

† **2. TRUC** ou **TRUCK** (truk), *s. m.* Chariot, wagon pour le transport des marchandises. || Dans les chemins de fer, plate-forme montée sur des roues, sur laquelle on élève, au moyen d'un mécanisme, des voitures et des bagages afin de les transporter au loin.

— ÉTYM. Angl. *truck*.

† **TRUCAGE** (tru-ka-j'), *s. m.* Terme presque d'argot désignant cette industrie borgne qui consiste à faire payer très-cher à des amateurs passionnés pour l'antique des objets fabriqués la veille et savamment habillés d'un vernis d'ancienneté.

† **TRUCHE** (tru-ch'), *s. f.* Nom, dans le Dauphiné, d'une grande urne à conserver l'huile.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** (tru-che-man), *s. m.* || **1°** Celui qui explique à des personnes qui parlent des langues différentes, ce qu'elles se disent l'une à l'autre. Où est le truchement, pour lui dire qui vous êtes, et lui faire entendre ce que vous dites? vous verrez qu'il vous répondra; et il parle turc à merveille, MOL. *Bourg. gent.* V, 4. Son armée [de Mithridate] était de près de trois cent mille hommes, et composée de vingt-deux nations différentes, qui avaient chacune une langue particulière; et Mithridate les savait toutes, en sorte qu'il n'avait pas besoin de truchements pour leur parler, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2^e part. p. 448, dans POUGENS. || **2°** Fig. Une personne qui parle à la place d'une autre, qui exprime les intentions d'une autre. Nous n'entendons pas bien ce qu'un soupir veut dire; Et je vous servirais de meilleur truchement, Si vous vous expliquiez un peu plus clairement, CORN. *Sertor.* IV, 1. C'est ainsi que ma muse, aux bords d'une onde pure, Traduisait en langue des dieux Tout ce que disent sous les cieux Tant d'êtres empruntant la voix de la nature; Truchement de peuples divers, Je les faisais servir d'acteurs en mon ouvrage, LA FONT. *Fabl.* XI, *Épil.* Jugez, lecteur, si l'auteur d'une si noire supposition ne doit pas passer désormais pour le truchement du père des mensonges, PASC. *Prov.* XV. Nul ne peut vous entendre à moins d'un

truchement, BOURSAULT, *Fabl. d'Ės.* I, 8. Le ministre chrétien, dit encore saint Jérôme, est le truchement entre Dieu et l'homme, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 9. || 3° Fig. Ce qui fait comprendre. Une parfaite ardeur a trop de truchements Par qui se faire entendre aux esprits des amants : Un coup d'œil, un soupir.... CORN. *Mél.* III, 2. Ses regards, truchements de l'ardeur qui la touche, LA FONT. *Adonis*. Ce langage, il est vrai, peut être obscur parfois, S'il n'a pour truchement l'écriture ou la voix, MOL. *Éc. des mar.* I, 6. Contentez-vous des yeux pour vos seuls truchements, ID. *Femm. sav.* I, 4. Il n'est pas habile, mais il a une langue qui peut servir de truchement, et des pieds qui peuvent le porter d'un lieu à un autre, LA BRUY. II.

— HIST. XIIe s. Drugement somes d'Aufrique et d'outre mer, *la Prise d'Orenge*, v. 422. || XVe s. Et qui n'a pas langaige en lui, Pour parler selon son desir, Ung truchement lui fault querir, CH. D'ORL. *Rondel*, 63. || XVIe s. Procureur ou truchement, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 846. Je parlay à l'un d'eulx [Indiens d'Amérique] fort longtemps ; mais j'avois un truchement qui me suyvoit si mal.... que je n'en peus tirer gueres de plaisir, MONT. I, 246. ....Tes carmes [vers] Sont les truchemans de ton cœur, DE BRACH, *Œuv.* t. I, p 314.

— ÉTYM. Cat. *torsimani;* espagn. *trujaman;* de l'arabe *tardjemân*, interprète. C'est le même que *drogman*.

TRUCHER (tru-ché), *v. a.* Terme vieilli. Mendier par fainéantise. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Trucher, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Origine inconnue.

TRUCHEUR, EUSE (tru-cheur, cheû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui truche, qui mendie. Je ne veux pas épouser un vilain trucheur comme celui-là, CARMONTELLE, *Prov. l'Aveugle avare*, sc. 4.

TRUELLE (tru-è-l'), *s. f.* || 1° Outil dont les maçons se servent pour employer le plâtre et le mortier. Je ne me servirai plus à l'avenir de la truelle parmi mon peuple d'Israël, et je n'en crépirai plus les murailles, SACI, *Bible, Amos*, VII, 8. Elle fait jouer la truelle Après une ville nouvelle, SCARR. *Virg. trav.* I. || Fig. Si le philosophe peut quelquefois être représenté armé d'une faulx, il doit au moins porter dans l'autre main une truelle, BONNET, *Paling.* XIV, 5. || 2° La bâtisse, le goût de bâtir. Louvois dit qu'il était perdu, mais qu'il lui susciterait [au roi] une guerre telle qu'il lui ferait avoir besoin de lui, et laisser là la truelle, ST-SIM. 219, 203. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de Sedaine : il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle, VOLT. *Lett. la Harpe*, 15 août 1776. || Aimer la truelle, aimer à bâtir. || 3° Truelle à poisson, sorte de cuiller avec laquelle on découpe et sert le poisson. || 4° Truelle vernie ou à ramoneur, espèce de champignon; c'est un polypore.

— HIST. XIIIe s. Et la truele et le ciseau. Après tenailles, *Choses qui faillent en ménage.* || XIVe s. Il doit avoir en sa sceinture une truelle à maçon, VIGNAY, *Eschès moralisés*, f° 48. || XVIe s. Maintenant je ne suis ny vaneur, ny maçon, Pour acquerir du bien en si basse façon : Et si ay fait service autant à ma contrée Qu'une vile truelle à trois crosses tymbrée, RONS. 977. A propos truelle : pourquoi est-ce que.... RAB. I, 39.

— ÉTYM. Wallon, *truvel;* du lat. *trulla*, truelle, dimin. de *trua*, cuiller à pot.

TRUELLÉE (tru-è-lée), *s. f.* La quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une truelle.

† **TRUELLETTE** (tru-è-lè-t'), *s. f.* Petite truelle.

TRUFFE (tru-f'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des champignons. || 2° Champignon souterrain, charnu, compacte, dont les spores sont renfermées dans l'épaisseur du tissu charnu et germent lors de la destruction de celui-ci, pour la reproduction de l'espèce; il a beaucoup de parfum et est un mets très-recherché. Truffe noire. Truffe blanche. Les truffes du Périgord sont les plus estimées. Une dinde aux truffes. La truffe, cette plante si bien déguisée qui naît, croît et fructifie dans la terre, sans jamais en sortir, ne présente qu'une tête arrondie où l'on ne découvre aucun des caractères par lesquels les plantes nous sont connues, BONNET, *Contempl. nat.* III, 7. Presque tout le monde en a été attaqué, successivement [du rhume], de façon qu'à l'opéra, au lieu d'offrir des liqueurs fraîches et des truffes comme à l'ordinaire, le limonadier offre et vend de la pâte de guimauve, BARBIER, *Journal*, fév. 1733. Les cochons recherchent les truffes avec passion, lorsqu'ils en ont une fois goûté; ils les indiquent donc en fouillant la terre, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 252, dans POUGENS. Quand on veut garder des truffes pour l'hiver, on doit les faire sécher au four, après les avoir coupées par tranches, ID. *ib.* Un sauté de truffes est un plat dont la maîtresse de la maison se réserve de faire les honneurs ; bref, la truffe est le diamant de la cuisine, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, *Médit.* VI. || 3° Populairement. Truffe de savetier, marron. || 4° Truffe d'eau, tribule aquatique ou macre flottante. || 5° Populairement. Truffe, gros nez bourgeonné. || Proverbe. Quand il tonne, on dit dans certaines campagnes : Voilà un bon temps pour les truffes.

— HIST. XVIe s. Il trouva la relique ployée dans la serviette comme on enveloppe les truffles en Xaintonge, D'AUBIGNÉ, *Fœn.* IV, 11. Marrons, truffes, porreaux.... PARÉ, XVIII, 43. Cet arbuste, dit cartoufle, porte fruict de mesme nom, semblable à truffes, O. DE SERRES, 563. Trufle, la macre et la trufe, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *truffe*, pomme de terre; bourguig. *treufe;* provenç. *trufa*. A côté de cette forme, il y a celles qui n'ont pas d'*r* : génev. *tufelle*, pomme de terre. Il y a aussi celles qui commencent par *tar : truffes* ou *tartufles*, dans un livre français de 1505 cité par Lamonnoye; ital. *tartuffo*; milanais, *tartuffol*; vénit. *tartufola*; d'où l'allem. *Kartoffel*. Le préfixe *tar* est, suivant Ménage, le représentant du latin *terra : terræ tuber*. Tout se réduit donc à deux formes essentielles : l'une avec *r*, l'autre sans *r*. La forme sans *r* se rattache très-vraisemblablement au latin *tuber*, ou, au pluriel, *tubera*, pris au singulier féminin. Maintenant la forme avec *r* représenterait-elle aussi *tubera* avec interversion de l'*r*, comme *flestre*, du latin *fistula?* L'ancienne langue avait *truffe* ou *trufle* au sens de tromperie; Diez pense que c'est le même mot que l'autre *truffe*, une petite production ayant donné son nom à une chose de néant, chose trompeuse.

TRUFFÉ, ÉE (tru-fé, fée), *part. passé* de truffer. Dinde truffée. Car dans ce ventre étoffé [le parti ministériel à la chambre] Je suis entré tout truffé [ayant mangé beaucoup de truffes], BÉRANG. *Ventru.*

TRUFFER (tru-fé), *v. a.* Garnir de truffes. Truffer des saucisses.

† **TRUFFETTE** (tru-fè-t'), *s. f.* Ancienne sorte de toile de Picardie. Toiles truffettes, chaîne fil de lin, trame dito, *Annexe aux lett. pat. du* 30 *sept.* 1780, *Picardie.*

† **TRUFFIER, IÈRE** (tru-fié, fiè-r'), *adj.* || 1° Qui a rapport aux truffes. La surface truffière, renfermée d'abord dans l'enceinte du bosquet, tend à s'étendre alentour, *Monit. univ.* 19 nov. 1867, p. 1426, 1re col. || Chênes truffiers, nom des chênes maladifs qui, dans l'opinion des agriculteurs, ont la propriété de favoriser la production des truffes. || 2° *S. m.* Nom donné, dans l'Angoumois, au pourceau habile à découvrir les truffes.

TRUFFIÈRE (tru-fiè-r'), *s. f.* Terrain dans lequel on trouve des truffes. Les indices auxquels on reconnaît une truffière sont : 1° l'absence des plantes, les truffes les faisant souvent périr; 2° le soulèvement de la terre, les truffes étant ordinairement de la grosseur d'un œuf de poule, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 251, dans POUGENS.

† **TRUFFINELLE** (tru-fi-nè-l'), *s. f.* Se dit de petites sphères brunes qui sont les corps reproducteurs des truffes.

† **TRUFFIVORE** (tru-fi-vo-r'), *adj.* Qui mange des truffes. Paris, cité admirablement gourmande et truffivore, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût, Méd.* VI.

† **TRUFLAS** (tru-flâ), *s. m.* Un des noms populaires de la macre ou châtaigne d'eau.

— ÉTYM. *Trufle* ou *truffe*.

† **TRUFLIER** (tru-fli-é), *s. m.* Un des noms vulgaires du troëne.

TRUIE (truie), *s. f.* || 1° La femelle du verrat. La truie que l'on mettait anciennement sur la porte des temples pour en étranger [éloigner] les juifs, NAUDÉ, *Rosecroix*, IX, 5. La truie doit avoir le corps long, le ventre ample et large, les mamelles longues, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 298. Vingt-cinq truies ont fait leurs petits après des gestations de 109 à 133 jours, ou quatre mois et treize jours; il y en a eu cinq au 113e, TESSIER, *Instit. Mém. scienc.* 1817, t. II, p. 12. || Fig. Tourner la truie au foin, changer de discours, parler d'autre chose, éviter de répondre. || Il en avalerait autant qu'une truie de lait clair, se dit d'un gourmand qui mange avidement de quelque chose. || C'est une bonne truie à pauvre homme, se dit d'une femme qui fait beaucoup d'enfants. || 2° Un des noms donnés au *zée forgeron*, poissons acanthoptérygiens. || Truie de mer, la scorpène scrofe, acanthoptérygiens de Cuvier, la scorpène truie de Lacépède. || 3° Truie ou plate, nom qu'on donne, à Granville, à la morue préparée en vert quand elle est maigre et plate.

— HIST. XIIIe s. Il resemblent la truie qui de boe est cargie [chargée], *Arch. des miss. scient.* 2e série, t. V, p. 199. Se une truie tue un enfant, il le [la] pendent et trainent, BEAUM. LXIX, 6. || XIVe s. Che que li truie fait, compere [paye] maintes foiz Li petis pourchelez, dont che n'est mie drois, *Baud. de Seb.* IV, 47. || XVe s. Un grant engin que on appelle truie, lequel engin estoit de telle ordonnance que il jetoit pierres de faix, et se pouvoient bien cent hommes d'armes ordonner dedans, FROISS. II, II, 5. Ce qui fut aux truyes, je tien Qu'il doit de droit estre aux pourceaulx, VILLON, *Grand test.* Mieulx aime truye bran que rose, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 204. Qui touche le fan de la truie, Tant soit petit, il grogne et crie, ID. *ib.* || XVIe s. La nature des truies, qu'estant bien saoulles, se couchent quand on les gratte, BONIVARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 81. Et, tournant la truye au foin, commença deviser d'autre chose, *Straparole*, 6e *nuit*, *fable* 1. Vous entendez, respondit Panurge, en exposition de ces recentes prophéties, comme fait truye en espices, RAB. III, 18.

— ÉTYM. Wallon, *trauie;* génev. *cela s'en va en chair de truie*, cela se détériore, se perd; bourguign. *treue:* Berry, *treue*, *true*, truie et cloporte, *treu*, un homme malpropre ; provenç. *trueia*, *truiga*, *truoia;* catal. *truja;* ital. *troia;* bas-lat. *troga*, *truiga*, *truia*. D'après Diez, qui écarte la fausse citation de Pomponius Sabinus dans du Cange, la plus ancienne mention du mot est donnée par les Gloses de Cassel. Il faut y joindre ce témoignage-ci qui n'est pas moins ancien : *Truyes* est une localité dans l'arrondissement de Loches dite en latin *Troicis* en 844, *Troium* en 860, *Troilis* en 1040. *Truyes* est au pluriel et représente le pluriel *troicis*, dont le singulier est *troica*. On avait songé au latin *sus trojanus*, porc farci, ainsi dit du cheval de Troie rempli d'hommes et d'armes. Diez, qui a conçu de son côté cette étymologie, l'a fortifiée. Suivant lui le *sus trojanus* a donné *porco di Troia*, abrégé en *troia;* il cite un ancien auteur espagnol qui a nommé *troya* un sac rempli de comestibles, et *cavallo di Troya*, nom que les Napolitains donnent à un goinfre, à celui qui se remplit le ventre. Cela est très-ingénieux et certainement très-possible. Mais, dans cette hypothèse, que faire du *c* que présente la plus ancienne forme, celle de l'an 844; *c* qui se retrouve dans le bas-lat. *troga* et dans le provençal *truiga?* On peut penser que le celtique (gaélique, *torc*, verrat, bas-bret. *tourc'h*) rend mieux compte de la forme et pour le moins aussi bien du sens.

† **TRUISME** (tru-i-sm'), *s. m.* Vérité banale et qui ne mérite pas d'être répétée. J'éprouvais l'embarras de quelqu'un qui entreprend la démonstration d'un axiome et qui énonce un véritable truisme financier, BUFFET, *au Corps législatif*, *Monit. univ.* 7 juillet 1868, p. 988, 5e col.

— ÉTYM. Angl. *truism*, de *true*, vrai; allem. *treu*, fidèle.

TRUITE (trui-t'), *s. f.* || 1° Nom vulgaire du *salmo fario*, malacoptérygiens abdominaux. Vous trouverez [à Ferney] la plus belle situation de la terre, un château magnifique, des truites qui pèsent dix livres, et moi qui ne pèse guère davantage, VOLT. *Lett. Thiriot*, 23 janv. 1755. Les truites du lac de Genève, fameuses par l'excellence de leur chair et par leur grosseur, commencent au printemps à abandonner le lac pour descendre dans le Rhône et y frayer, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 27. || Truite saumonée, truite qui a la couleur et le goût du saumon, *salmo trutta*. || 3° Truite brune, nom donné à la variété sylvatique du *salmon fario*. || Truite noire, un des noms vulgaires du saumon alpin. || Truite de montagne, autre nom vulgaire du saumon alpin. || Truite de mer, *salmo Schiefermulleri*. || 4° Partie du fourneau de la touraille d'une brasserie.

— HIST. XIIIe s. Eles me mangeront.... Tout ainsi volentiers com li lus [brochet] fait la truite, *Berte*, XXXVII. N'i menjue [elle n'y mange] saumon ne trute, RUTEB. II, 195. || XVIe s. La truite ne peut vivre qu'en eau de fontaine.... cest excellent pois-

son, estimé la perdrix d'eau douce.... O. DE SERRES, 425.

— ÉTYM. Wallon, *trûtt*; bourguign. *trute*; du lat. *tructa*; grec, τρώκτης, de τρώγειν, manger: proprement le poisson vorace.

TRUITÉ, ÉE (trui-té, tée), *adj.* || 1° Qui ressemble à la truite. || *S. m. pl.* Les truités, famille de poissons. || 2° Se dit de chevaux dont le poil est blanc mêlé de noir et de bai, ou d'alezan, surtout à la tête et à l'encolure. Cheval alezan truité. || Il se dit des chiens. Chien truité. || 3° Porcelaine truitée ou craquelée, porcelaine sur laquelle on applique certaines couleurs en en fendillant la couverte, afin que ces couleurs pénètrent dans les fentes. || 4° Fonte truitée, espèce particulière de fonte, qui présente l'aspect d'une fonte blanche plus ou moins tachetée de fonte grise. || 5° *S. f.* Truitée, la *cyprée lynx*, espèce de coquille univalve, genre porcelaine.

— ÉTYM. *Truite.*

† **TRUITELLE** (trui-tè-l'), *s. f.* **TRUITON** (trui-ton), *s. m.* Petite truite.

TRULLISATION (trul-li-za-sion), *s. f.* Terme d'architecture. Travail de diverses sortes d'enduits ou de crépis fait avec la truelle.

— ÉTYM. Lat. *trulla*, truelle.

TRUMEAU (tru-mô), *s. m.* || 1° Le sens ancien, aujourd'hui oublié, est jambe. || 2° Terme de boucherie. Le jarret d'un bœuf, c'est-à-dire la partie qui est au-dessus de la jointure du genou. || 3° Par assimilation du sens de jambe, en maçonnerie, partie d'un mur de face comprise entre deux baies de porte ou de croisée. || Terme de menuiserie. Toute partie de menuiserie servant à revêtir l'espace qui se trouve entre deux croisées, qu'il y ait ou non une glace. || 4° Parquet de glace qui occupe cet espace. Tous ces objets sont vingt fois répétés Dans des trumeaux tout brillants de clartés, VOLT. *Mondain.*

— REM. On a dit trémeau. Les trémeaux [d'une fenêtre du petit Trianon] ne faisaient que s'élever, et n'étaient pas joints par le haut, ST-SIM. 219, 202.

— HIST. XIIe s. Quatre ribaux toz les trumiax [jambes] rostis, *Garin*, dans DU CANGE, *trumulieres.* || XIIIe s. Ne vous i puis adroit tenir, Tant me faites et tors et ganches De bras, de trumiaus et de hanches, Et tant vous alés detortant, *la Rose*, 8898. || XVe s. Un trumel de mouton, DU CANGE, *ib.* Pour ung trumeau de beuf, seize deniers, *Bibl. des ch.* 5e série, t. I, p. 226. Or a chaperons bons et beaux, Or a chauces et blans trumeaulx [caleçons], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 514. || XVIe s. Tremeaux, gigoteaux, pieds de bœuf, PARÉ, XIII, 29.

— ÉTYM. Diez y voit l'allem. *Trumm*, qui signifie bout, morceau, tronc.

† **TRUMPEAU** ou **TRUMPO** (tron-po), *s. m.* Espèce de cachalot.

† **TRUQUEUR** (tru-keur), *s. m.* Terme populaire. Homme usant de trucs.

† **TRUSQUIN** (tru-skin), *s. m.* Voy. TROUSSEQUIN 2.

† **TRUT** (tru), *s. m.* Sorte de jeu de cartes.

† **TRYGON** (tri-gon), *s. m.* Genre de sélaciens dans lequel on distingue : 1° le trygon pastenaque, dit vulgairement pastenague et qui est la raie pastenaque de certains auteurs; 2° le trygon lymne, que Cuvier regarde comme un double emploi du trygon pastenaque; 3° le trygon orbiculaire, appelé *aireba* et *ajaroba* par certains auteurs, tandis que d'autres lui donnent le nom de pastenaque orbiculaire, LEGOARANT.

— ÉTYM. Τρυγών.

TSAR (tzar), *s. m.* Nom que porte le souverain de la Russie.

— ÉTYM. Mot russe. La forme *czar* est polonaise.

† **TSARIEN, IENNE** (tsa-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient au tsar. Sa majesté tsarienne, l'empereur de Russie.

† **TSARINE** (tza-ri-n'), *s. f.* Titre de l'épouse du souverain de la Russie.

† **TSAROWITZ** (tza-ro-vits'), *s. m.* Le fils, l'héritier du tsar.

— ÉTYM. *Tsar*, et le suffixe *wits* qui signifie né de, provenant de.

1. **TU** (tu), **TOI** (toi), **TE** (te), *pron. pers.* de la seconde personne du singulier et des deux genres. || 1° Tu est toujours employé comme sujet. Tu l'as voulu. Que demandes-tu? Tu y étais. Tu nous parleras. Cléanthis : Ah! ah! tu t'en avises, Traître, de t'approcher de nous! — Sosie : Mon Dieu! qu'as-tu? toujours on te voit en courroux, MOL. *Amph.* II, 3. || Substantivement, le tu, le toi, l'action de tutoyer. M. de Bussy demande si l'on doit se tutoyer en amour; et, après avoir dit que cela est indifférent, il finit par ces vers : Le vous me paraît plus galant; Mais je trouve le toi plus tendre, *Dict. de Trévoux, Tu.* Les poëtes ont conservé le tu; et, en vers, cette licence a de la noblesse, parce qu'on paraît s'égaler à son supérieur, CONDIL. *Gram.* II, 7. || 2° Toi s'emploie comme régime direct. Qui a-t-on voulu désigner? toi. Il veut vous voir, toi et ton frère. Il n'y a que toi qui puisses le faire. Aide-toi, le ciel t'aidera, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. À ta faible raison garde-toi de te rendre; Dieu t'a fait pour l'aimer, et non pour le comprendre, VOLT. *Henr.* VII. || Comme régime indirect ou comme régime de préposition. Je compte sur toi. On a parlé de toi. C'est par toi que cela se fera. À qui a-t-on voulu parler? à toi. Ton maître te fait signe, et veut parler à toi, MOL. *l'Ét.* I, 10. Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants, Entrant à la lueur de nos palais brûlants, RAC. *Andr.* III, 8. || 3° Par abus et par oubli de l'ancienne langue, toi est employé comme sujet dans certains cas déterminés. || Il l'est, en jonction avec un nom, ou avec un autre pronom. Ta sœur et toi, venez nous voir. Nul autre que toi n'aura l'héritage. Personne que toi n'est si bien placé. || Il l'est dans les réponses. Qui sera chargé de cette besogne? toi. || Il l'est devant le pronom relatif. Voudrais-je t'affliger, toi que j'aime tant? Que répondras-tu à cela, toi qui.... Et toi, soleil, et toi qui dans cette contrée Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée, RAC. *Iphig.* V, 4. Ô toi, qui vois la honte où je suis descendue, Implacable Vénus, suis-je assez confondue! ID. *Phèdre*, II, 2. Toi, qui prévois tout, lui dit-il [Louis XI, à un astrologue], quand mourras-tu? DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 345. || Il l'est par réduplication. Toi, tu oserais le défier! Toi, tu soutiens telle opinion, et moi telle autre. || Elliptiquement. Toi me trahir! faire une bassesse, toi! serais-tu capable de me trahir, de faire une bassesse? Pourquoi faut-il encor que ma main trop timide Reconnaisse un ami dans les traits d'un perfide! Qui? toi? tu me trahis? LAFOSSE, *Manlius*, IV, 4. || Il l'est par opposition avec un nom ou un autre pronom. Toi et moi nous irons ensemble. Toi et ton frère, que faites-vous aujourd'hui? Toi et lui, vous êtes deux fripons. || Il l'est avec c'est, c'était, etc. Le jeune homme s'émeut, voyant peint un lion: Ah! monstre! cria-t-il, c'est toi qui me fais vivre Dans l'ombre et dans les fers! LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. C'est toi dont l'ambassade à tous les deux fatale.... RAC. *Andr.* V, 3. || Toi joue aussi quelquefois le rôle d'un substantif. La première chose que je lui reproche [à un portrait], est de te ressembler et de n'être pas toi, d'avoir ta figure et d'être insensible, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 25. || 4° Te s'emploie comme régime direct. Je veux bien t'attendre. Je te crois un peu fourbe. Pourrais-tu te résoudre à me quitter ainsi? MOL. *l'Ét.* I, 10. Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie Te.... mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter, RAC. *Ath.* V, 5. || Comme régime indirect. Je te le promets. ...S'il fallait condamner Tous les ingrats qui sont au monde, À qui pourrait-on pardonner? Toi-même tu te fais ton procès.... LA FONT. *Fabl.* X, 2. Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois, RAC. *Ath.* V, 5. || Il t'est parent, voy. LEUR. || L'*e* de *te* s'élide devant une *h* muette ou une voyelle. Tu t'honores par cette conduite. Ne t'amuse pas en chemin. || 5° Toi-même, voy. MÊME. || Substantivement, un autre toi-même, voy. MÊME. || 6° Familièrement. Être à tu et à toi avec quelqu'un, être assez intime pour le tutoyer et en être tutoyé.

— REM. 1. Lorsque *toi* se trouve après la seconde personne de l'impératif et qu'il est suivi de *en* ou de *y*, on élide *oi*, on met une apostrophe, et on joint par un trait d'union *t'* au verbe. Informe-t'en. Fais-t'en donner la moitié. Va-t'en. Garde-t'en bien. Mets-t'y. Jette-t'y. Accroche-t'y. J'en goûterai désormais, attens-t'y, LA FONT. *Cuv.* Un seul serment suffit à la vie d'un homme : tu en as déjà prêté un, tiens-t'y, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, 28. || 2. Il ne serait pas incorrect de dire : mets-y-toi, jettes-y-toi. Mais on évite ces façons de parler peu usitées. || 3. On a prétendu que l'usage n'admet pas *t'y* avec les verbes en *ier.* Cela n'est pas exact; on peut dire : réfugie-t'y, fie-t'y. || 4. Quand *toi* est régime indirect ou direct d'un verbe à l'impératif, il se met toujours après, et on l'y joint par un trait d'union. Tais-toi. Retire-toi. Fais-toi donner la bourse. || 5. Avec l'impératif, c'est toujours *toi* qu'on emploie, comme régime soit direct, soit indirect. Cependant, quand il y a deux impératifs de suite, on peut remplacer *toi* par *te* dans le second : Approche-toi et te mets en ma place. || 6. *Te*, régime direct ou indirect, se met immédiatement avant le verbe. Je t'aime. Je t'annonce cette nouvelle. Si le verbe a en outre un autre régime exprimé par *le, la, les, te* se met avant *le, la, les.* Je te le dis. Je te la recommande. Je te les annonce. Mais cette construction ne se fait pas avec *me*, avec *vous*, avec *nous*, avec *leur;* on ne dit pas : je te me recommande, mais : je me recommande à toi. || 7. Ta sœur ou toi, ta sœur et toi, vous aurez l'héritage. On peut aussi supprimer *vous*, et dire : ta sœur et toi aurez l'héritage. Même remarque avec *ni.* Ni ta sœur ni toi, vous n'aurez ou n'aurez l'héritage. || 8. Ton frère aussi bien que toi est digne de louange. On peut dire aussi : ton frère aussi bien que toi, êtes dignes de louange. || 9. La seconde personne a deux pronoms pour le singulier, *tu* et *vous. Tu* s'emploie dans la familiarité entre camarades, amis, parents, mari et femme, etc. Il s'emploie aussi en parlant à des enfants et quelquefois à des personnes fort inférieures. Quelquefois au contraire il fait partie du style oratoire et poétique, et c'est de lui qu'on se sert pour s'adresser aux personnages qu'on respecte le plus, aux monarques, à Dieu même. Ce tutoiement respectueux est un retour à l'antique manière de parler, où l'on ne disait pas *vous* à une seule personne; et c'est cet archaïsme qui lui donne sa majesté. Dans les traductions des auteurs anciens, il est d'usage aujourd'hui d'employer le *tu;* dans les traductions du XVIIe siècle, on employait la distinction moderne entre *tu* et *vous.* || 10. Dans l'ancienne langue, *toi* était toujours régime; et partout où nous l'employons comme sujet, nos aïeux mettaient *tu :* tu qui parles; autre que tu ne l'auras, etc. Cela était la véritable construction; car *toi*, représentant *te*, ne pouvait être sujet.

— HIST. Xe s. Tu douls [tu as douleur, en lat. *doles*] mult ad.... *Fragm. de Valenc.* p. 469. || XIe s. Jo t'en muvrai un tel si grant contraire, *Ch. de Rol.* XX. || XIIe s. Par toi commant [par le commandement de toi], *Ronc.* p. 17. || XIIIe s. Et que ton ami soit un autre toi, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 322. Que ce bois ne te soit à tousjours mais litiere, *Berte*, XX. Tais toi, vieille, fait ele, n'en ferai rien por ti, *ib.* LXXXIX. Dist Primaut : je boif plus que tu, *Ren.* 3164. || XVe s. Tu qui veulz aler par païs, Six choses te vueil enseignier, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 65. || XVIe s. Approche toy, et te mets en ma place, MAROT, III, 302. Qu'avois-tu, mer, à t'enfuir soudain? ID. IV, 324. À ma dextre te sieds, ID. IV, 321. Qu'es-tu toy, archer ou picquier? AMYOT, *Que la vertu se peut apprendre*, 8.

— ÉTYM. Picard, *ti*, toi; provenç. espagn. et ital. *tu;* du latin *tu, tibi, te;* grec, σύ; allem. *du;* angl. *thou. Toi* représente le latin *te;* la différence entre *toi* et *te* est la différence entre une forme accentuée et une forme enclitique.

2. **TU, UE** (tu, tue), *part. passé* de taire. Des secrets tus longtemps.

TUABLE (tu-a-bl'), *adj.* || 1° Qu'on peut tuer. Hé quoi! mon père, la vie des jansénistes dépend donc seulement de savoir s'il nuisent à votre réputation? je les tiens peu en sûreté, si cela est; car, s'il devient tant soit peu probable qu'ils vous fassent tort, les voilà tuables sans difficulté, PASC. *Prov.* VII. Autrefois on nous tuait pour cinq sous parisis.... nous étions la gent corvéable, taillable et tuable à volonté; nous ne sommes plus qu'incarcérables, P. L. COUR. *Lett.* I. || 2° Particulièrement, en parlant d'un animal domestique, bon à tuer. Voilà des poulets tuables. Un cochon tuable.

— HIST. XVIe s. Ah! monsieur mon ami, le roi est perdu; il est tuable à ceste heure, P. DE L'ESTOILE, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Tuer.*

† **TUAGE** (tu-a-j'), *s. m.* Action de tuer un animal. || Prix que coûte le tuage.

TUANT, ANTE (tu-an, an-t'), *adj.* || 1° Fatigant, qui cause beaucoup de peine. S'il faut nous séparer, figurez-vous ma peine; Ce sera pour mon cœur le coup le plus tuant, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, I, 3. Il est vrai que c'est un métier tuant que ces excès de cérémonies et de civilités, SÉV. 29. La seconde cause de son agonie [de Jésus], c'est la douleur qu'il ressent des péchés qu'il porte, douleur si tuante, si accablante, qu'elle passe infiniment l'imagination, BOSS. *Serm. 1er serm. sur la Passion*, 1. || 2° Importun. En vain à passer je m'apprête, Pour fuir leurs persécutions; Leur tuante amitié de tout côté m'arrête, MOL. *Amph.* II, 7. Rien n'est plus tuant que ces loueurs de profes-

sion, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 232. || En ce sens, on dit plus souvent assommant.

† **TUATERA** (tu-a-té-ra), *s. m.* Lézard tuatera, lézard de la Nouvelle-Zélande, *hatteria punctata*.

TU AUTEM (tu-ô-tèm'), *s. m.* Terme familier. Point essentiel, nœud, difficulté d'une affaire. Je t'apprendrai, messire Énée, De ton étrange destinée En peu de mots le tu autem, SCARR. *Virg.* VI. Ne vous ai-je pas dit, cervelle ignorante, que ce fils est le tu autem du sujet pourquoi on reçoit ici les femmes comme un chien dans un jeu de quilles, LA FONT. *la Coupe enchantée*, sc. 1. Nous vous aimons d'une telle sorte, mon cher comte, que nous ne pensons point qu'Adonis fût plus beau ; du moins il n'était pas de si bonne mine que vous, et c'est là le tu autem des messieurs, SÉV. 15 avr. 1685. Il [Ch. de Sévigné, commandant le ban de la noblesse] est désespéré de ce retour à une profession qu'il avait si sincèrement quittée ; il tiendra une table enragée ; c'est le tu autem, ID. 19 juin 1689.

— HIST. XVe s. Nous ont dit tout le tu autem, COQUILLART, p. 110. || XVIe s. Et bientost en saurai le tu autem, RAB. II, 11.

— ÉTYM. Bourguig. *tu autem*. Mots latins qui signifient mais toi ; cette façon de parler est prise des leçons du bréviaire qui finissent par *tu autem Domine, miserere mei*.

† **TUBAGE** (tu-ba-j'), *s. m.* Opération par laquelle on tube. || Tubage du larynx, introduction d'une virole métallique dans le larynx entre les cordes vocales inférieures.

† **TUBAIRE** (tu-bê-r'), || 1° *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tubes des bronches. || Souffle tubaire, bruit respiratoire se passant dans les bronches, lorsque le poumon est engorgé ou comprimé par un épanchement ; ainsi nommé de son analogie avec celui qu'on produit en soufflant dans un tube. || 2° Qui a rapport aux trompes de Fallope. || Grossesse tubaire, développement d'un fœtus dans la trompe utérine.

TUBE (tu-b'), *s. m.* || 1° Tuyau par où l'air, les fluides et les liquides, etc. peuvent avoir une issue. Un tube de plomb, de cuivre, de verre. || Il se dit, dans le langage des périphrases poétiques, pour fusil. Le chasseur prend son tube, image du tonnerre, DELILLE, *Hom. des ch. Var. et add.* ch. 1. || 2° Tube perforateur, tube creux qui, au moyen d'un ingénieux mécanisme, tourne et avance en même temps dans la roche qu'on veut perforer. || 3° Tube acoustique, espèce de porte-voix. || 4° Tube de Torricelli, tube simplement renversé, qui est devenu le baromètre entre les mains de Pascal ; tube dans lequel on fait le vide barométrique. C'est à lui [Torricelli] qu'on doit la première expérience du tube renversé, dans lequel le mercure se soutient à la hauteur de vingt-sept pouces et demi, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 16. Au pied de cette montagne justement célèbre [le Puy-de-Dôme] où le tube de Torricelli, interrogé par le génie de Pascal, a déposé, pour la première fois, du décroissement graduel des pressions atmosphériques, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 146. Le physicien peut peser l'air dans son tube sans craindre d'offenser Junon, CHATEAUBR. *Génie*, III, II, 1. || 5° Tube de Mariotte, grand tube recourbé à branches inégales, dont la plus courte est fermée. || 6° Tube électrique, tube de verre qui acquiert par le frottement la vertu électrique. || Tube étincelant, tube en verre muni de garnitures en laiton aux extrémités, et à la surface externe duquel sont collés de petits losanges métalliques disposés bout à bout sur une ligne en spirale, que peut suivre un courant électrique visible dans l'obscurité, par suite des nombreuses étincelles qui ont lieu entre les petites pièces métalliques. || 7° En chimie, tubes, vases de verre, auxquels on donne différents noms suivant leurs formes ou leurs usages. || Tubes de sûreté, tubes droits ou courbes, que l'on adapte à un appareil pour empêcher le passage d'un liquide d'un vase dans un autre, lorsque la pression exercée à la surface de ce liquide vient à changer. || Tubes en S, tubes recourbés, mais dont la forme a à peine quelque analogie avec celle de cette lettre majuscule. || Tubes de Welter, du nom de l'inventeur, ou simplement tubes à boule, tubes en S présentant une boule dans leur courbure moyenne. || 8° En chirurgie, tube laryngien, espèce de sonde que l'on introduit dans le larynx par la bouche ou les cavités nasales, et par laquelle on insuffle de l'air, pour chercher à rétablir la respiration chez les asphyxiés. || 9° Par extension. Tout ce qui a la forme d'un tube. || En botanique, la partie soudée d'une corolle monopétale, ou d'un calice monophylle. || On nomme aussi tubes les petits tuyaux parallèles qui garnissent la surface inférieure du chapeau de certains champignons. || En anatomie, on dit le tube ou le conduit intestinal. Le tube intestinal est fort long dans les gallinacés, et surpasse environ cinq fois la longueur de l'animal, BUFF. *Ois.* t. III, p. 151.

— HIST. XVIe s. Tube, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *tubus*.

† **TUBER** (tu-bé), *v. a.* Revêtir de tubes un trou foré en terre.

— HIST. XVe s. Que nul serrurier ne pourra garnir serrures en fer tubé, si le fer n'est souffisant ; car le fer tubé n'est pas souffisant à porter garnissement d'une serrure, *Ordonn.* août 1489.

— ÉTYM. *Tube*.

† **TUBÉRACÉ, ÉE** (tu-bé-ra-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à la truffe. || *S. m. pl.* Les tubéracés, famille de champignons, tous hypogés et charnus. La truffe appartient aux tubéracés.

— ÉTYM. Lat. *tuber*, truffe.

TUBERCULE (tu-bèr-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme de jardinage. Excroissance qui survient à une feuille, à une racine. || 2° Terme de botanique. Masse ordinairement pleine de fécule, qui est placée à des extrémités de racines ou de rameaux inférieurs de la tige souterraine de certaines plantes ; exemple, la pomme de terre, le topinambour. || On appelle aussi tubercules les apothécies stipitées des lichens ; les apothécies sphériques nichées sous le thalle et renfermant des spores agglomérés, etc. || 3° Il se dit par excellence de la truffe. || 4° Se dit des protubérances creuses qui se voient sur la surface de certaines coquilles. || 5° En anatomie, toute éminence naturelle, peu considérable, que présente une partie quelconque. || Tubercules d'Aranzi ou d'Arantius, petits épaississements fibreux qui se trouvent sous le bord libre de chacune des trois valvules sigmoïdes ou semi-lunaires de l'artère pulmonaire, et qui ont pour effet de faire appliquer plus également ces valvules les unes contre les autres dans leur mouvement d'abaissement. || Tubercule de la première côte, celui sur lequel le scalène intérieur s'insère à cet os. || Tubercule de Santorini, petite saillie cartilagineuse qui couronne le sommet de chaque cartilage aryténoïde, et soutient les lèvres de la glotte. || Tubercule de Lower, petite éminence qu'on rencontre quelquefois à l'endroit de l'oreillette droite où le contour de la veine cave inférieure se continue avec celui de la veine cave supérieure. || Tubercule cendré, amas de substance cérébrale grise qui remplit l'espace triangulaire limité par les tubercules mamillaires en arrière, et par les nerfs optiques en avant. || 6° Terme de pathologie. Élevures qui, dans certaines maladies, surviennent à la peau. Les tubercules de l'éléphantiasis. || Tubercule anatomique, tissu qui compose les petites tumeurs ou indurations qui succèdent aux piqûres anatomiques. || Production morbide d'un blanc jaunâtre, ordinairement arrondie, qui, dans l'état de crudité, a une consistance analogue à celle de l'albumine concrète, mais plus forte, qui devient ensuite molle, friable, et acquiert par degrés une consistance et un aspect analogues à ceux du pus. Les tubercules du poumon, des ganglions mésentériques, des os. Ce sont ces tubercules qui font la phthisie. || Tubercule crétacé, concrétion ayant l'aspect extérieur ou la consistance de la craie ou du plâtre, plus ou moins dure, formée principalement de phosphates, de carbonates ou de sulfates terreux, concrétion qu'on trouve assez souvent dans le poumon.

— SYN. TUBERCULE, BULBE. Les bulbes diffèrent des tubercules en ce que la partie charnue est représentée, dans les premiers, par des organes appendiculaires ou écailles charnues, analogues aux feuilles, tandis que, dans les tubercules, elle est formée par un organe axile, aérien ou plus souvent souterrain.

— HIST. XVIe s. L'os du bras a en sa partie inferieure deux apophyses ou prominences ou tubercules, l'un anterieur, l'autre posterieur, PARÉ, IV, 25. Faut taster du doigt les sourcils et derriere les oreilles [des porcs], scavoir s'ils ont des tubercules granuleux, c'est à dire grains ronds et durs, ID. XXII, 10. Que quand la mensale [ligne de la main, dans la chiromancie] coupe le tubercule de l'enseigneur [doigt indicateur], MONT. II, 315.

— ÉTYM. Lat. *tuberculum*, dérivé de *tuber*, tumeur, tenant, comme *tumor*, tumeur, au radical sanscrit *tu*, croître.

† **TUBERCULÉ, ÉE** (tu-bèr-ku-lé, lée), *adj.* Qui est garni de tubercules. Le grand crapaud terrestre, aux yeux rouges et au dos tuberculé, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 331, dans POUGENS.

TUBERCULEUX, EUSE (tu-bèr-ku-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui offre des saillies analogues aux tubercules. La graine de la stellaire est tuberculeuse. || 2° Terme de médecine. Qui est de la nature du tubercule. || Matière tuberculeuse, celle qui constitue les tubercules pathologiques. || Méningite tuberculeuse, affection dans laquelle des granulations sont trouvées sur la pie-mère. || Substantivement, celui, celle qui porte des tubercules dans le poumon, qui est phthisique. Un tuberculeux. Une tuberculeuse. || 3° *S. m.* Sorte de poisson.

† **TUBERCULIFÈRE** (tu-bèr-ku-li-fè-r'), *adj.* Qui porte des tubercules, en parlant de certaines tiges souterraines.

— ÉTYM. *Tubercule*, et lat. *ferre*, porter.

† **TUBERCULIFORME** (tu-bèr-ku-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un tubercule.

— ÉTYM. *Tubercule*, et *forme*.

† **TUBERCULISATION** (tu-bèr-ku-li-za-sion), *s. f.* En médecine, formation du tubercule, travail local qui le produit. La tuberculisation du poumon.

† **TUBERCULISER** (tu-bèr-ku-li-zé), *v. a.* Terme de médecine. Produire des tubercules. || Se tuberculiser, *v. réfl.* Devenir tuberculeux.

† **TUBERCULOSE** (tu-bèr-ku-lô-z'), *s. f.* Terme de médecine. La diathèse qui dispose à la formation du tubercule.

TUBÉREUSE (tu-bé-reû-z'), *s. f.* Plante dont la fleur est blanche et odoriférante. Il [Robin, garde du Jardin des Plantes] est le premier.... qui a donné la vogue aux tubéreuses, qu'on ne connaissait qu'en Provence, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 212.

— ÉTYM. *Tubéreux*.

TUBÉREUX, EUSE (tu-bé-reû, reû-z'), *adj.* Qui offre des tubérosités. || Racines tubéreuses, racines qui sont plus ou moins renflées et manifestement plus grosses que la tige, et aussi celles qui sont parsemées de tubercules, c'est-à-dire de masses épaisses et charnues. La patate, dont les racines, tubéreuses comme celles de la pomme de terre...., RAYNAL, *Hist. phil.* X, 3. || Bulbes tubéreux, ceux dont la substance est homogène.

— REM. L'Académie ne donne que le féminin de cet adjectif ; mais le masculin est fort usité.

— HIST. XVIe s. Elephantiasis, ainsi appelée à cause que les malades ont les bras et les jambes grosses et tubereuses, comme les elephans, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. Lat. *tuberosus*, de *tuber*, tumeur.

† **TUBÉRIVORE** (tu-bé-ri-vo-r'), *adj.* Qui mange des tubercules. Insecte tubérivore.

TUBÉROSITÉ (tu-bé-rô-zi-té), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Excroissance charnue. Les tubérosités des racines rhizosarques se distinguent des tubercules en ce qu'elles n'offrent ni bourgeons ni écailles. || 2° En anatomie, les tubérosités de l'estomac grande et petite, les deux extrémités de cet organe. || Éminence raboteuse d'un os où s'attachent des muscles ou ligaments. Tubérosité de l'ischion. Tubérosité occipitale.

— HIST. XVIe s. Les trois muscles de la cuisse sortans de la tuberosité de l'os ischion, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Lat. *tuberosus*, de *tuber*, tumeur.

† **TUBIEU** (tu-bieu), *interj.* Sorte de jurement burlesque. Les fers aux pieds ! tubieu ! comme vous y allez ! BRUEYS, *Avoc. Pat.* III, 12. Voy. TUDIEU.

† **TUBIFÈRE** (tu-bi-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte des tubes.

— ÉTYM. *Tube*, et lat. *ferre*, porter.

† **TUBIFORME** (tu-bi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un tube.

† **TUBIPORINIENS** (tu-bi-po-ri-niin), *s. m. pl.* Famille de polypes, se tenant dans des canaux libres, souvent parallèles, réunis par des lignes transversales, ce qui donne au polypier l'aspect d'un orgue.

† **TUBLEU** (tu-bleu), *interj.* Voy. TUDIEU.

† **TUBO-OVARIEN, IENNE** (tu-bo-o-va-riin, riè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la trompe de Fallope et à l'ovaire. || Kystes tubo-ovariens, kystes de l'ovaire communiquant avec la trompe et se vidant ainsi de temps en temps par l'utérus.

† **TUBULAIRE** (tu-bu-lé-r'), *adj.* Qui a la forme d'un tube.

— ÉTYM. Lat. *tubulus*, petit tube.

† **TUBULE** (tu-bu-l'), *s. m.* Tube, conduit d'un calibre extrêmement petit. Ces tubules d'une petitesse si étonnante qui entrent dans la composition des viscères vasculeux, BONNET, *Œuv.* t. X, p. 5.

— ÉTYM. Lat. *tubulus*, dimin. de *tubus*, tube.

TUBULÉ, ÉE (tu-bu-lé, lée), *adj.* || **1°** Qui a une ou plusieurs tubulures. Flacon tubulé. || **2°** Terme de botanique. Qui est en forme de tube. Calice tubulé. || **3°** Terme d'archéologie. Draperie tubulée, draperie qui tombe par plis arrondis.

— ÉTYM. Lat. *tubulatus*, de *tubulus*, petit tube.

TUBULEUX, EUSE (tu-bu-leû, leû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un tube; qui en est formé.

— ÉTYM. Voy. TUBULAIRE.

† **TUBULIFÈRE** (tu-bu-li-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte de petits tubes.

— ÉTYM. Lat. *tubulus*, petit tube, et *ferre*, porter.

† **TUBULIFLORE** (tu-bu-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont la corolle est tubuleuse.

— ÉTYM. Lat. *tubulus*, tubule, et *flos*, fleur.

† **TUBULIFORME** (tu-bu-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un tubule. Calathide tubuliforme.

— ÉTYM. Lat. *tubulus*, petit tube, et *forma*, forme.

† **TUBULITE** (tu-bu-li-t'), *s. f.* Astérie fossile ramassée en masse solide. || Divers zoophytes coralligènes fossiles de forme tubulaire.

TUBULURE (tu-bu-lu-r'), *s. f.* || **1°** Ouverture que présentent des flacons, des ballons et autres vaisseaux de chimie, et qui est ordinairement destinée à recevoir un bouchon percé d'un trou par lequel passe un tube. || **2°** Petits tuyaux dont certaines productions naturelles sont traversées.

— ÉTYM. Voy. TUBULAIRE.

† **TUCA** (tu-ka), *s. m.* Poisson du genre gade.

TUDESQUE (tu-dè-sk'), *adj.* || **1°** Qui appartient aux anciens Germains. La langue tudesque. || *S. m.* Le tudesque, la langue des anciens Germains. || Il s'est dit quelquefois pour Allemand. Votre Majesté paraît surprise de ce que la lettre d'un Tudesque (c'est l'expression dont elle se sert) a été lue en pleine Académie française, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 nov. 1770. || **2°** Par dénigrement, qui a quelque chose de rude, de grossier, sans élégance. Cette réponse traduite en un français tudesque avait été envoyée à Fontainebleau, où était la cour, MARMONTEL, *Mém.* V.

— ÉTYM. Ital. *tedesco*; de l'anc. haut-allem. *diutisc*, allem. mod. *deutsch* ou *teutsch*, allemand. La traduction de *teutsch* en ancien français est *thiois*, *thiais*, qui est resté comme nom propre et nom géographique.

† **TUDIEU** (tu-dieu), *interj.* Juron de l'ancienne comédie. Tudieu! l'ami, sans vous rien dire, Comme vous baillez des soufflets! MOL. *Amph.* I, 1. Vous ne le connaissez pas; tudieu; c'est un homme fort délicat sur cette matière, LESAGE, *Gil Blas*, I, 1. Je voudrais bien savoir quel âge il a; tudieu! quel homme! VOLT. *Déf. mon oncle*, 4.

— ÉTYM. Euphémisme pour *tue Dieu*.

TUÉ, ÉE (tu-é, ée), *part. passé* de tuer. || **1°** Qui a péri de mort violente. Cette fâcheuse perte [de Turenne] donna hier lieu, au petit coucher, de se souvenir des généraux tués par le canon; on compta le maréchal de Créquy allant reconnaître Verceil, le maréchal de Guebriant, Pappenheim en la même bataille où Gustave Adolphe fut tué, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 382. Il [Turenne] trouva M. d'Hamilton près de l'endroit où il allait, qui lui dit: Monsieur, venez par ici; on tirera où vous allez. Monsieur, lui dit-il, je n'y en vais: je ne veux point du tout être tué aujourd'hui, SÉV. 28 août 1675. Les soldats français ne s'y trompent guère; ils s'étonnaient de voir tant d'ennemis tués, un si grand nombre de blessés et si peu de prisonniers [à la bataille de la Moskowa], SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 12. || Substantivement. Les tués, ceux qui ont péri dans un combat. || **2°** Fig. Accablé de fatigue. Ma fille, passé aujourd'hui, je vous promets de ne plus écrire qu'un mot.... mais faites-en donc de même, car vous êtes tuée d'écriture, SÉV. 3 sept. 1677. || **3°** Être tué dans une discussion, n'avoir plus rien à répondre, être réfuté complétement; locution en place de laquelle aujourd'hui on dit plutôt battu. || Proverbe ou dicton. Tant de tués que de blessés, il n'y a personne de mort, se dit pour exprimer que le mal n'est pas si grand qu'on le croyait.

† **TUE-BREBIS** (tue-bre-bi), *s. m.* Grassette.

— ÉTYM. *Tuer*, et *brebis*.

TUE-CHIEN (tue-chiin), *s. m.* || **1°** Colchique. || On donne aussi ce nom à la noix vomique. || **2°** Nom d'un employé dans certaines villes du Nord qui avait charge de tuer les chiens errants. || *Au plur.* Des tue-chiens.

— HIST. XIV° s. A Pierre Coulon, tukien, pour plusieurs kiens qu'il a tués.... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 91.

— ÉTYM. *Tuer*, et *chien*.

† **TUE-LOUP** (tue-lou), *s. m.* Nom vulgaire de l'*aconit lycoctonum*.

† **TUE-MOUCHE** (tue-mou-ch'), *s. m.* Nom vulgaire de l'*amanita muscaria* de Persoon. || **2°** Papier tue-mouches, papier empoisonné qui tue les mouches.

TUER (tu-é), je tuais, nous tuions, vous tuiez; que je tue, que nous tuions, que vous tuiez, *v. a.* || **1°** Frapper, assommer; sens primitif, aujourd'hui tout à fait oublié. || **2°** Éteindre (voy. à l'étymologie comment frapper a passé au sens d'éteindre). Tuer le feu, la chandelle. On doute pour quelle raison Les destins si hors de saison De ce monde l'ont appelée; Mais leur prétexte le plus beau, C'est que la terre était brûlée, S'ils n'eussent tué ce flambeau, MALH. VI, 14. || Terme d'alchimie. Tuer l'eau philosophale, la fixer en continuant toujours le feu. || L'un tue l'autre, le fixe et le volatil se détruisent l'un l'autre. || **3°** Par généralisation de l'idée de frapper, d'assommer, ôter la vie d'une manière violente. Tant que personne ne leur résiste [aux Espagnols qui avaient pris Corbie], ils tiennent courageusement la campagne, ils tuent nos paysans et brûlent nos villages, VOIT. *Lett.* 74. Les gens que vous tuez se portent assez bien, CORN. *Ment.* IV, 2. Le voyage de Fontainebleau est rompu par une des plus cruelles nouvelles du monde qui vient d'arriver ce soir: un coup de canon a tué M. de Turenne le 27, sur les neuf heures du matin, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 379. Il [Abimélech] appela son écuyer, et lui dit: Tirez votre épée et tuez-moi, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme; l'écuyer, faisant ce qu'il lui avait commandé, le tua, SACI, *Bible, Juges*, IX, 54. C'est un de ces braves de profession, de ces gens qui sont tout coups d'épée.... qui ne font non plus de conscience de tuer un homme que d'avaler un verre de vin, MOL. *Scapin*, II, 8. Pourquoi me tuez-vous? Eh quoi! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau? mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un assassin, et cela serait injuste de vous tuer de la sorte; mais, puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un brave, et cela est juste, PASC. *Pens.* VI, 3, édit. HAVET. Quand il est question de juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui en juge, et encore intéressé; ce devrait être un tiers indifférent, ID. *ib.* VI, 9. Au passage de l'Issel, sous les ordres de M. le Prince, M. de Longueville a été tué; cette nouvelle accable, SÉV. 147. On tue beaucoup de fanatiques [protestants] et on espère en purger le Languedoc, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 14 mai. Ou qu'il voit la justice en grosse compagnie Mener tuer un homme avec cérémonie, BOIL. *Sat.* VIII. || Tuer un homme à terre, le tuer quand il est abattu. N'avez-vous pas reçu ma lettre où je vous donnais la vie [dans le duel entre Mme de Sévigné et Bussy], et ne voulais pas vous tuer à terre? ID. *à Bussy*, 4 déc. 1668. || Se faire tuer, périr dans un combat. Il se fera tuer comme mon frère; il vaudrait bien mieux qu'il fût sous-diacre, VOLT. *l'Ingénu*, 7. || Se faire tuer signifie aussi chercher la mort, de propos délibéré. Il s'est fait tuer plutôt que de se rendre. || Impersonnellement, au passif. Il fut tué beaucoup de gens dans la dernière bataille. || Absolument. Il [l'homme] tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se parer, il tue pour attaquer, il tue pour se défendre, il tue pour s'instruire, il tue pour s'amuser, il tue pour tuer, J. DE MAISTRE, *Soirées de St-Pétersbourg, Entretien* 7. Sommes-nous des soldats qui tuent et se font tuer pour des intérêts qu'ils ignorent? BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 12. || Tue, tue, exclamation de gens qui en attaquent d'autres et ne veulent en épargner aucun. M. de Longueville et ceux qui le suivirent de plus près, croyant avoir trouvé un chemin pour forcer la barrière, commencèrent à crier: Tue, tue, sans quartier, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 143. || Substantivement. Au premier bruit qu'ils firent d'un tue, tue, on leur répondit si bien par de grands cris de Vive le roi, qu'ils ne passèrent pas plus avant, ID. *ib.* t. III, p. 172. || Fig. A tuer chiens, s'est dit de prétextes, comme quand on veut tuer son chien. Des objections à tuer chiens, D'ARGENSON, *Mém.* t. II, p. 299. || **4°** Faire périr d'une manière quelconque, de mort violente ou par maladie. Une tuile lancée du haut d'un toit tua Pyrrhus. C'est une apoplexie qui l'a tué. La faim [dans Jérusalem assiégée] en tuait plus que la guerre, et les mères mangeaient leurs enfants, BOSS. *Hist.* II, 8. Dieu veuille que quelque gelée ne me tue pas à Berlin, comme le froid de Stockholm tua Descartes! VOLT. *Lett. Thiriot*, 27 nov. 1736. Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée, V. HUGO, *Orient.* 33. || Fig. En termes de l'Écriture, tuer l'âme, la souiller, lui faire perdre le bonheur éternel. Je sais que le trouble intérieur est la peine de tout péché qui tue l'âme, MASS. *Carême, Enf. prod.* || **5°** Causer la mort. Le bruit qui a couru de ma mort ne m'a point tué, BALZ. liv. IX, lett. 34. J'approuve extrêmement le dessein que vous faites de vous désabuser de la fortune, et de la quitter comme une dangereuse maîtresse; ses caresses et ses mépris sont également à craindre; d'une façon ou d'autre, elle tue tous ses amants, VOIT. *Lett.* 44. Ma vengeance est perdue, S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue, RAC. *Andr.* IV, 4. || Il se dit d'un médecin qui, par inhabileté, cause la mort du malade. Le frère de Mme de Coulanges est mort; on dit que c'est le cordelier qui l'a tué; et moi, je dis que c'est la mort, SÉV. 466. || **6°** Il se dit des animaux qu'on met à mort. La cuisinière a tué le poulet. Tuer des perdrix. Nous avons chassé toute la journée sans rien tuer. Non, j'ai tué fort peu, tout au plus trois levrauts, Autant de cailles, oui, peut-être dix perdreaux, COLLIN D'HARLEVILLE, *M. de Crac*, sc. 9. || **7°** Il se dit des bouchers qui égorgent ou assomment les animaux. Tuer des bœufs, des moutons. || Dans le langage familier. Ce boucher tue de meilleure viande que tel autre. Les bouchers, en été, tuent leur viande pendant la nuit. || Absolument. Ce boucher ne tue qu'une fois par semaine. || **8°** Faire périr, en parlant des arbres, des plantes ou des insectes. Le grand froid a tué les oliviers. Il est recommandé de tuer les chenilles. || Populairement. Tuer le ver, voy. VER. || **9°** Par exagération, causer une fatigue, une peine excessive, compromettre la santé, la vie. Il porte de trop grands fardeaux, cela le tue. Vous tuez votre cheval de le mener toujours au grand galop. Albe vous a choisi, je ne vous connais plus. — Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue, CORN. *Hor.* II, 3. Deux heures durant, dans une posture qui tue la poitrine, SÉV. 5 nov. 1684. Elle [ma tante] me fait des caresses qui me tuent; elle parle de sa mort comme d'un voyage, ID. 20 avr. 1672. Vous n'y êtes pas [auprès de moi], et c'est ce qui me tue; vous faites du bien où vous êtes, et c'est ce qui me console, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 27 déc. 1710. Mais ne différez point: chaque moment vous tue, Réparez promptement votre force abattue, RAC. *Phèdre*, I, 3. On sent le vide du plaisir; il est des moments de réflexion qui vous tuent, MASS. *Mystères, Visitation*. Son âme tuait son corps, VOLT. *l'Ingénu*, 10. Abrégeons cet entretien; malgré tout le charme que j'y trouve, il me tue, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, IV, 7. || Absolument. Cette vie me tourmente trop, il est trop question de moi, on ne se peut cacher, cela tue, SÉV. 24 juill. 1689. || Se tuer le corps et l'âme, se donner beaucoup de peine. || Il se dit des peines mortelles que cause l'amour. Fuyez un ennemi qui sait votre défaut, Qui le trouve aisément, qui blesse par la vue, Et dont le coup mortel vous plaît quand il vous tue, CORN. *Poly.* I, 1. || **10°** Fig. Importuner, incommoder. Le grand bruit me tue. Adieu, mon très-cher comte, je vous tue par la longueur de mes lettres, SÉV. 13. || **11°** Compromettre, causer la chute, la ruine. Les acteurs ont tué l'ouvrage. On pourra regarder comme une espèce de paradoxe ce que nous venons de dire, que les Lettres Provinciales, publiées en 1656, ont tué les jésuites cent ans après, en 1760, D'ALEMB. *Élog. Bossuet*, note 14. C'est en France qu'on a dit ce mot: la légalité nous tue, LAUGEL, *Rev. des Deux-Mond.* 15 mai 1872, p. 300. || Tuer un auteur, tuer son original, son modèle, le surpasser au point de le faire oublier. || **12°** Fig. Faire disparaître, annuler, écarter. Tuez ce qui vous tue, armez-vous de constance, ROTR. *Bélis.* II, 2. || Cela tue l'effet du spectacle, cela tue tout le plaisir de la partie, cela le contrarie, le détruit, l'anéantit. Payer jusqu'aux sourires des femmes! c'est tuer le plaisir, et non le temps, P. DE MUSSET, *Rev. des Deux-Mond.* 1er déc. 1854, p. 963. || Tuer un poëte, ôter, en le traduisant, tout éclat poétique. *Hic gelidi fontes....* traduisez ave. l'abbé

Desfontaines : Que ces clairs ruisseaux, etc. et vantez-vous d'avoir tué un poëte, DIDER. *sur Térence.* || Tuer le temps, s'occuper de choses futiles pour échapper à l'ennui. [Des vers] Que, pour tuer le temps, je m'efforce d'écrire, REGNIER, *Sat.* VIII, || On dit aussi quelquefois : tuons le temps qui nous tue. || **13°** Terme de peinture. Se dit quelquefois de l'effet d'une couleur, d'une lumière, qui en détruit, en affaiblit une autre. || On dit de même qu'une figure en tue une autre. || Se dit aussi dans le langage ordinaire. Si vous mettez votre robe bleue, je ne mettrai pas la mienne; la vôtre est d'un bleu plus vif et tue la mienne complétement. || **14°** Absolument. La lettre tue, quand on s'attache servilement aux mots, on ne saisit pas la pensée. La lettre tue : tout arrivait en figures, il fallait que le Christ souffrît, PASC. *Pens.* XVI, 8 bis, éd. HAVET. Répétez souvent que la lettre tue, et que c'est l'esprit qui vivifie, FÉN. t. XVII, p. 70. || Cela se dit aussi d'un traducteur servile. || **15°** Se tuer, *v. réfl.* Se donner la mort, par accident ou volontairement. Il s'est tué en tombant de cheval. Brutus et Cassius se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas excusable, MONTESQ. *Rom.* 12. Il n'y avait point de loi civile à Rome contre ceux qui se tuaient eux-mêmes, ID. *Esp.* XXIX, 9. Il y a une loi de Marc-Aurèle qui ordonne de ne point confisquer les biens de ceux qui se sont tués, VOLT. *Lett. Thibouville*, 10 nov. 1777. On ne se tue point pour les douleurs de la goutte; il n'y a guère que celles de l'âme qui produisent le désespoir, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Se donner la mort l'un à l'autre. Les deux adversaires, tirant en même temps, se tuèrent l'un l'autre. || Par exagération, on s'y tue, se dit d'un endroit où l'affluence est excessive. || **16°** Nuire au corps, à la santé. Vous vous tuez à mener une pareille vie. Il se tue à boire. Je vous demande la grâce de ne vous point tuer pour moi, et que je n'aie point la douleur de contribuer à détruire une vie pour laquelle je donnerais la mienne, SÉV. 378. J'ai pensé me tuer depuis trois mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre [dans l'Esprit des lois].... je vous jure que cela m'a coûté tant de travail, que mes cheveux en ont blanchi, MONTESQ. *Lett. à Mgr Cerati*, 18 mars 1748. Faudra-t-il que M. le marquis se tue à calculer une éclipse, quand il la trouve à point nommé dans l'almanach? VOLT. *Jeannot et Colin.* || Se tuer à plaisir, faire sans nécessité des choses qui nuisent à la santé. || **17°** Se donner beaucoup de peine Les autres [les érudits] se tuent pour remarquer toutes ces choses, non pas pour en devenir plus sages, mais seulement pour montrer qu'ils les savent, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. || On dit ordinairement se tuer à. On se tue à vous faire un aveu des plus doux, MOL. *Tart.* IV, 5. Pour moi, je ne me tue point à écrire; je lis, je travaille, je me promène, je ne fais rien, SÉV. 224. Il [Chapelain] se tue à rimer : que n'écrit-il en prose? BOIL. *Sat.* IX. Montesquieu, dans ses Lettres persanes, se tue à rabaisser les poëtes, VOLT. *Lett. Saurin*, 28 déc. 1768. Figurez-vous ce que c'est que de faire imprimer à la fois son Siècle et une nouvelle édition de ses pauvres œuvres; de se tuer du soir au matin à tâcher de plaire à ce public ingrat, ID. *Lett. d'Argental*, 28 août 1751. Pour moi, quand je me tuerais par mes travaux, le nom de Durand n'en deviendrait pas plus célèbre, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Magistrat*, II, 4. || **18°** Se tuer de, faire incessamment. Je me tuais moi-même à tous coups de lui dire Que mon âme pour lui n'a que de la froideur, CORN. *Veuve*, III, 4. Le bruit est grand autour d'elle [une dame à qui on prétendait que Monsieur faisait la cour]; Monsieur en est au désespoir; il se tue de dire qu'elle ne prétend à rien, SÉV. t. X, p. 148, dans POUGENS. Son ami [de Matha] se tuait de lui dire, qu'ils [ses procédés de galanterie] étaient insolents plutôt que familiers, HAMILT. *Gram.* 4. Je me tue de vous faire signe que j'ai quelque chose à vous dire, BRUEYS, *Muet*, IV, 7. || **19°** Ces deux nuances se tuent mutuellement, elles se ternissent l'une l'autre. || **20°** On dit que le cidre se tue ou est tué, lorsque, restant en vidange, il prend une teinte brune et perd de sa saveur. || **21°** À tue-tête, *loc. adv.* Très-fort, en parlant de la voix (si fort que l'on tue, casse la tête). Ils parlent tous à tue-tête, SCARR. *Virg.* VI. Un jour d'audience, où se trouvaient les ambassadeurs et nombre de gens distingués, le cardinal [Dubois], importuné par quelqu'un, l'envoya promener en termes grenadiers, jurant et criant à tue-tête, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 135. Dans l'instant, nous avons commencé un duo que nous avons chanté un peu faux, mais à tue-tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 284, dans POUGENS. || Proverbe. Tel fiert qui ne tue pas, tous les coups ne sont pas mortels.

— REM. On ne se sert pas du verbe tuer en parlant des morts violentes par exécution de justice, ni en parlant de ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés.

— HIST. XIIe s. Icel orage e cel tempiz Lur dura tant que port unt pris En Engleterre, ceo m'est vis, Morz e tuet e esturdiz, BENOIT, I, V. 1874. Si bruit li cox [le coup] com foudre contre oré; De trente maux [maillets] ne fust il miex tué, Et li chevals par desoz asomé, *Bat. d'Aleschans*, v. 5775. E tuout [tuait] à glaive les enfanz e les vielz par tutes les citez, *Rois*, p. 10. || XIIIe s. Paor ai ne vous tue, si me puist Diex aider, *Berte*, XI. || XVe s. Or ne fait rien, et si se tue, Fors soy partout faire escharnir [moquer], E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 64. Homs qui se marie se tue, ID. *Ball.* Item à maistre Jacques James, Qui se tue d'amasser biens, VILLON, *Gr. test.* Ils trouverent devant St-Mery un nommé Jehan le Prestre qu'ils tuerent [percèrent de coups] plus de dix fois, *Journal de Paris, Paris sous Charles VI et VII*, an. 1438. || XVIe s. Si ma chambriere m'en eust fait autant, je me fusse levée, et lui eusse tué la chandelle sur le nez, MARG. *Nouv.* LIX. Ils tuent le feu à une pipe de vinaigre defoncée, D'AUB. *Hist.* III, 11. L'ambition se tue en se faisant cognoistre, ID. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 135. De sept tuez sur la terre gisans, Mille en y a les tueurs s'en disans, AMYOT, *Galba*, 33. Tel tue qui ne pense que blesser, et tel cuide frapper qui tue, COTGRAVE. Tuez, il fait bon saler, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Berry, *cuer le feu, cuer la chandelle;* wallon, *touwé;* provenç. *tuar*, tuer; *tudar*, éteindre, étouffer; bas-lat. *tutare*, éteindre. Θύειν, tuer, n'a pu être indiqué que quand on ignorait les règles de l'étymologie; il faut un mot qui rende compte du *t* ou *d* (*tutare, tudar*). Diez, écartant le germanique (goth. *dauthjan*, anc. haut-allem. *tôtan*, qui aurait donné en provençal *daudar* ou *taudar*, et en français *touer*), tire *tuer* du latin *tutari*, protéger, recouvrir pour protéger, puis étouffer : *tuer le feu*, qui serait l'emploi primitif, était, à l'origine le couvrir de cendres pour le maintenir; d'où le sens d'étouffer qui s'est généralisé dans l'acception *tuer.* Mais tous les intermédiaires manquent pour appuyer un pareil écart de signification. L'origine est le latin *tuditare*, frapper, choquer, ou même *tudare;* du moins du Cange a *tudatus*, marteau. Ici la forme et le sens sont d'accord. Le sens fondamental est frapper, assommer. Pour passer à éteindre, on a l'ancien texte qui dit : *tenens cannam unam in manu sua, tutat lampadem unam*, il frappe une lampe et l'éteint; du langage ecclésiastique *tutare* a passé au sens d'éteindre dans le parler vulgaire; de là le *tudar*, provençal, l'*at-tutare*, italien, lequel, figurément, a pris le sens d'amortir, apaiser. Enfin frapper est devenu sans peine donner la mort d'une manière violente.

TUERIE (tû-rie), *s. f.* || **1°** Carnage, massacre. Le dénoûment [de Bajazet] n'est point bien préparé; on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie, SÉV. 126. Voilà où se fit la tuerie [au passage du Rhin] qu'on aurait, comme vous voyez bien, évitée, si l'on avait su l'envie que ces gens-là avaient de se rendre; mais tout est marqué dans l'ordre de la Providence, ID. 152. || Familièrement et par exagération. N'allez pas là, c'est une tuerie, se dit d'un lieu où il y a une telle foule qu'il est difficile de s'en tirer sain et sauf. || **2°** Lieu où l'on tue des animaux pour la boucherie. Une tuerie spéciale organisée pour le débit de la viande de cheval.

— HIST. XVIe s. Sept cens ou environ de coups d'artillerie Donnerent en la ville sans faire grand turie, MORIN, *Siége de Boulogne*, p. 12. Ils commencerent la tuerie en criant vive la croix, D'AUB. *Hist.* I, 138.

— ÉTYM. *Tuer;* wallon, *touwreie;* prov. *tuaria.*

† **TUE-TEIGNES** (tu-tè-gn'), *s. m.* Appareil insecticide pour préserver les blés des larves des teignes : on projette violemment les grains sur un disque métallique, et le choc tue les larves.

TUE-TÊTE (À) (tue-tê-t'), voy. TUER, n° 21.

TUEUR (tu-eur), *s. m.* || **1°** Celui qui tue. Je ne connais, lui dis-je, ni le tueur, ni les tués, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. || C'est un tueur, c'est un homme qui a tué plusieurs hommes dans des affaires particulières. Je ne conviens pas que M. de Val.... soit un si grand tueur que tu le supposes possible, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. III, p. 301. || Ironiquement. Tueur de gens, fanfaron, homme qui fait le brave. || **2°** Celui qui tue les porcs, les sale et les accommode. || Inspecteur des porcs tués.

— HIST. XIIIe s. Nulz vers ne la puet pertuisier, Ne son vernis amenuisier; Car elle est de tous vers tueuse, J. DE MEUNG, *Tr.* 635. || XIVe s. S'ils [les médecins] n'ont sagesce en eulx de pluseurs escriptures, et ne sont expers en l'art de medecine, ilz doivent plus tost estre appelez tueurs de gens que medecins ne cirurgiens, VIGNAY, *Eschés moralisés*, f° 62. || XVe s. Item est vrai.... que plusieurs.... ont dit publiquement.... que j'avois à Paris meurtriers et tueurs convenables pour eux tuer et meurtrir, MONSTREL. I, I, 110. || XVIe s. Le sieur de Montravel, qui avoit tué auparavant le sieur de Mouy son maistre, qu'on appelloit le tueur du roy, ou le tueur aux gages du roy, BRANT. *Cap. franç.* t. III, p. 164. Je vous en veux à vous, bastards ou degeneres, Lasches cœurs qui leschez le sang frais de vos peres Sur les pieds des tueurs, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 304.

— ÉTYM. *Tuer.*

† **TUE-VENT** (tû-van), *s. m.* Terme de jardinage. Abri contre le vent.

— ÉTYM. *Tuer*, et *vent.*

TUF (tuf), *s. m.* || **1°** Nom générique des pierres poreuses produites par voie de sédiment ou d'incrustation, provenant de matières pulvérulentes remaniées et tassées par l'eau, et qu'on trouve assez souvent au-dessous de la bonne terre, de la terre franche. Tuf calcaire, siliceux, volcanique, etc. Creuser jusqu'au tuf. Ce terroir est mauvais, ce n'est presque que du tuf. On verra combien il est fréquent de trouver de grands amas de tufs dans le voisinage des montagnes primitives, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 402, dans POUGENS. Le tuf est la plus impure, la plus irrégulière et la plus poreuse des concrétions calcaires, A. BRONGNIART, *Traité de minér.* t. I, p. 211. || Fig. Apparence trompeuse. Mlle de Lovestein vit le tuf à travers tous les ornements qui le couvraient [Dangeau], ST-SIM. 39, 197. Villeroy, déchu du commandement des armées, perdit toute l'écorce qui l'avait fait briller, et ne montra plus que le tuf, ID. 162, 135. || Fig. Rencontrer, trouver le tuf, se dit, lorsque après s'être fié à de belles apparences, on découvre que ce qui est dessous, y répond mal. L'esprit de ce pays n'est qu'en superficie; Sitôt que vous voulez un peu l'approfondir, Vous rencontrez le tuf, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. || **2°** Particulièrement, sorte de pierre blanche et tendre, qui devient plus dure et plus blanche lorsqu'elle est employée. Maisons bâties en pierre de tuf, ou, absolument, en tuf. || En ce sens, on dit quelquefois tuffeau. || **3°** Étoffe très-grossière, dont les tondeurs de draps se servent pour garnir leurs tables.

— HIST. XVIe s. Esperant planter deux colomnes sur ce tombeau, non de tuffe venteuse que la lune et l'hyver puissent geler, mais d'un marbre de verité, de qui le temps ne void la fin, D'AUB. *Hist. Préf.* 9. Lors qu'elle est inveterée, et que l'humeur est dure comme plastre, ou comme une pierre de tuffe, PARÉ, XV, 8.

— ÉTYM. Ital. *tufo;* du lat. *tophus.*

† **TUFACÉ, ÉE** (tu-fa-sé, sée), *adj.* Qui a le caractère du tuf. || Terrein tufacé, terrein dont la majeure partie est composée de tuf.

TUFFEAU (tu-fô), *s. m.* Tuf, dans le sens de pierre blanche et tendre. Dans ce pays, on ne bâtit que de tuffeau. || Variété de craie plus lâche et plus poreuse que la craie blanche.

— HIST. XVIe s. Un sombre obscur caveau... Dans le tufeau cavé.... BAÏF, *Œuvres*, p. 187.

— ÉTYM. Dérivé de *tuf.*

TUFIER, IÈRE (tu-fié, fiè-r'), *adj.* Qui est de la nature du tuf. || Terre tufière, celle qui, approchant du tuf, est ordinairement maigre et ingrate.

— REM. Il serait à désirer, dit Pautex, que ces mots suivissent la même orthographe, et que tous les deux prissent également deux *f* ou une seule, mais plutôt une seule.

— ÉTYM. Dérivé de *tuf.*

† **TUGET** (tu-jè), *s. m.* Nom vulgaire du petit duc.

† **TUGURIO** (tu-gu-rio), *s. m.* Mot qui s'est dit au XVIIIe siècle pour chaumière. Nous arrivâmes dans un tugurio plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut vous le représenter, SÉV. 218.

— ÉTYM. Lat. *tugurium*, chaumière.

† **TUILAGE** (tui-la-j'), *s. m.* Petite planche, enduite de résine et couverte de limaille, dont se sert le tondeur de draps. || On dit aussi tuile.

TUILE (tui-l'), *s. f.* || 1° Pièce de terre cuite, qui sert à couvrir les bâtiments. D'autres [animaux] ont des écailles qui se couvrent les unes les autres comme les tuiles d'un toit, FÉN. *Exist.* 19. Il va vous proposer de jouer sur les tuiles, entre deux gouttières, DANCOURT, *Désol. des joueuses*, sc. 12. On connaît la bonté de la tuile, lorsque, frappée en l'air, elle sonne bien, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 34, dans POUGENS. Il y a des pays où l'on fait des tuiles plombées et vernissées qui durent plusieurs siècles, ID. *ib.* t. I, p. 35. C'était peut-être du haut de cette terrasse qu'une pauvre femme lança la tuile qui mit fin à la gloire et aux aventures de Pyrrhus, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || Être logé près des tuiles, sous les tuiles, sous la tuile, être logé au plus haut étage de la maison. Ils [les jésuites] le logèrent [ce recteur] sous les tuiles au plus haut étage, ST-SIM. 527, 262. [Des femmes] iront interroger, sous les tuiles, quelque vieille à qui elles persuaderont elles-mêmes que le présent, l'avenir et le passé sont ouverts à ses yeux, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Pythagorisme*). || Fig. et familièrement. Accident tout à fait imprévu, comparé à une tuile tombant d'un toit. Quelle tuile! Ah! mon Dieu, c'est une tuile qui me tombe sur la tête, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 244, dans POUGENS. || Fig. Cet homme ne trouverait pas du feu, de feu sur une tuile, on ne voudrait pas lui donner, lui prêter la moindre chose, lui accorder le moindre secours. || Tuile flamande, tuile creuse qui, vue de profil ou posée de champ, offre dans son rebord la figure d'une S. || Tuile de Guienne, tuile creuse dont le profil est un demi-canal. || Tuiles gironnées, celles qui sont plus étroites en haut qu'en bas. || Tuile romaine, tuile très-épaisse, ayant des cannelures qui permettent d'emboîter les tuiles les unes sur les autres. || Battre la tuile, chez les capucins, avertir, en frappant sur une tuile, que des frères d'un autre couvent sont arrivés. || 2° Par extension, morceau de marbre, de pierre ou de bronze servant au même usage que la tuile. Temple couvert de tuiles de marbre. || 3° Planche de bois sur laquelle coulent les tenailles qui étirent le fil de fer. || Chez les drapiers, planche de sapin qu'on applique sur le drap, pour achever de lui coucher le poil. || 4° Nom donné dans l'Ouest à une poêle très-plate où l'on fait les crêpes.

— HIST. XIIe s. La terre mole dunt l'um fait la tuile, *Rois*, p. 162. [Ils] Ont trovée la sale overte, Qui de tuiles estoit coverte, *la Charrette*, 981. || XIIIe s. Et trestuit [les palais] sont covert en son [au sommet] De tuiles paintes et de plon, *Partonop.* v. 839. || XIVe s. Couverture de thiule, CAFFIAUX, *Compt. de Valenciennes.* || XVe s. Tieulle, sable, chaux, carreau, *Ordonn.* janvier 1498. || XVIe s. Tuiles vieux, ou, à leur defaut, des nouveaux, O. DE SERRES, 767.

— ÉTYM. Norm. *tieule;* picard, *teule;* saintong. *teulle;* du lat. *tegula*, de *tegere*, couvrir.

† **TUILÉ, ÉE** (tui-lé, lée), *adj.* || 1° Qui a la forme d'une tuile. || Coquille tuilée, coquille dont les cavités sont en forme de tuiles creuses. || 2° *S. f.* Tuilée, voy. FAÎTIÈRE, n° 5.

TUILEAU (tui-lô), *s. m.* Morceau, fragment de tuile cassée.

— HIST. XVe s. Il y doit faire contre-mur de tuilleaux ou de plastre de demi-pied d'espesseur, *Ordonn.* 1485. || XVIe s. A faute de pots, l'on se contente d'appliquer sur les tiges de laictue des tuilleaux, O. DE SERRES, 514.

— ÉTYM. Dimin. de *tuile;* wallon, *tûlai.*

† **TUILER** (tui-lé), *v. a.* || 1° Donner la dernière façon au drap avec la tuile. || 2° Dans le langage maçonnique, constater si celui qui se dit franc-maçon l'est en effet. || 3° *V. n.* Se dit de la couleur du rocou, quand elle tire sur la teinte de brique ou de tuile.

TUILERIE (tui-le-rie), *s. f.* || 1° Art du tuilier. || Lieu où l'on fait de la tuile. || Four propre à faire cuire des tuiles et briques. || 2° Absolument. Les Tuileries, palais à Paris et résidence des souverains de la France. Ce palais fut ainsi nommé du lieu où il est situé, et qu'on appelait les Tuileries, parce qu'on y faisait de la tuile; Catherine de Médicis le fit bâtir en 1564, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 297, dans POUGENS. || Le jardin qui en dépend. Mais puisque nous voici dedans les Tuileries, Le pays du beau monde et des galanteries, CORN. *le Ment.* I, 1. Par un hasard assez singulier, le plus beau jardin public d'Athènes s'appelait les Tuileries ou le Céramique, parce qu'il avait été planté, comme le nôtre, sur un endroit où l'on faisait de la tuile, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 301, dans POUGENS. || Le cabinet des Tuileries, le gouvernement français, considéré dans ses relations avec les puissances étrangères.

— HIST. XIIIe s. L'abbes et li couvens de Saint-Ourbain puent [peuvent] panre [prendre], pour la teulerie de Sonbru refaire, marrenier [du merrain].... *Bibl. des ch.* 6e série, t. III, p. 566.

— ÉTYM. *Tuilier ;* génev. *tuilière ;* wallon, *tûlreie.*

† **TUILETTE** (tui-lè-t'), *s. f.* Petite tuile. || Plaque d'argile cuite avec laquelle on diminue l'ouverture d'un fourneau de fusion.

† **TUILEUR** (tui-leur), *s. m.* Celui qui, dans une loge de francs-maçons, est chargé de tuiler un étranger qui se dit franc-maçon. || *Adj.* Frère tuileur.

TUILIER (tui-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des tuilié-z habiles), *s. m.* Ouvrier qui fait des tuiles.

TULIPE (tu-li-p'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des liliacées, on y distingue une plante qui porte une belle fleur du même nom. Vous le voyez planté, et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la solitaire.... aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées; elle a un beau vase et un beau calice.... il la contemple, il l'admire; Dieu et la nature sont en tout cela, ce qu'il n'admire point : il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu, LA BRUY. XIII. Je trouvai, dans les bois au-dessus de l'Hermitage, la tulipe sauvage, que je n'avais jamais vue auparavant, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 431, dans POUGENS. || 2° Bourlet en tulipe, partie antérieure de la volée de certains canons, qui présente un renflement de métal destiné à amortir les vibrations de la pièce. || 3° Nom de plusieurs coquilles. || 4° Dans l'ancien régime, c'était un surnom appliqué aux caporaux et aux sergents qui faisaient ce qu'on nomme au bivouac les jolis cœurs. Fanfan la Tulipe. La Tulipe, homme de cour, a quitté son briquet pour se faire talon rouge.... on n'a pas meilleur ton que monsieur ou monseigneur le comte de la Tulipe, P. L. COUR. *Lett. au censeur*, X.

— HIST. XVIe s. Le tulipan est une plante haute de deux à trois pieds, produisant à la cime un gros bouton, d'où sortent des agreables fleurs, mais c'est au troisieme an de son aage, non devant; il s'edifie par bulbes, O. DE SERRES, 577. Aller souvent en sa maison des champs pour secouer l'oreille de la tulippe et du martigon, faire cinq ou six tours de jardin, *Caquets de l'accouchée*, p. 1, dans LACURNE.

— ÉTYM. Portug. *tolipa;* ital. *tulipano;* du turc *tolipend*, nom donné à la fleur à cause de la comparaison avec un *turban* (voy. ce mot); la tulipe vient de Turquie.

TULIPIER (tu-li-pié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des tu-li-pié-z en fleur), *s. m.* || 1° Cultivateur et amateur de tulipes. || 2° Grand et bel arbre de l'Amérique, dont la fleur ressemble à celle de la tulipe, magnoliacées, *Liriodendrum tulipifera, L.*

— ÉTYM. *Tulipe.*

† **TULIPOMANIE** (tu-li-po-ma-nie), *s. f.* Goût pour les tulipes, qui devient une passion, une manie (mot créé par Ménage).

TULLE (tu-l'), *s. m.* Tissu fait avec quelques brins de fil, de coton ou de soie, très-fins, formant un réseau rond ou carré; ce tissu est beaucoup plus clair que la mousseline. Tulle de coton. Tulle de soie. || Un chapeau, une robe de tulle, un chapeau, une robe faits avec du tulle. || Mettre un tulle à une bande de mousseline, à un bonnet de nuit, y coudre ou un tulle étroit ou une dentelle de coton. || Tulles fantaisies, tulles en bandes, façonnés. || Tulle noué, ou tricot de Berlin, ou tricot d'abeille, noms donnés à des tricots à jours unis et façonnés, fabriqués au métier. Tulle-bobin, sorte de tulle fait à la mécanique.

— ÉTYM. La ville de *Tulle*, chef-lieu du département de la Corrèze, où les premières fabriques de *tulle* ont été établies.

† **TULLERIE** (tu-le-rie), *s. f.* L'industrie qui fabrique le tulle.

† **TULLIÈRE** (tu-liè-r'), *adj. f.* L'industrie tullière, la fabrication des tulles. Cette lettre contient 134 signatures de l'industrie tullière, *Monit. univ.* 15 mai 1868, p. 662, 3e col.

† **TULLISTE** (tu-li-st'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique, qui vend du tulle. Vous savez que les tullistes se livraient à une industrie des plus considérables, celle des tulles de coton, *Monit. univ.* 15 mai 1868, p. 665, 3e col. || Ouvrier, ouvrière en tulle.

† **TUMBLER** (ton-blèr), *s. m.* || 1° Le pigeon culbutant anglais, qui est une sous-variété de la colombe gyratrice ou pigeon culbutant, rapportée par Desportes à la colombe Livie. || 2° Le chien basset.

— ÉTYM. Angl. *tumbler*, celui qui fait la culbute.

TUMÉFACTION (tu-mé-fa-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de médecine. Augmentation de volume d'une partie. La tuméfaction des amygdales, du poignet.

— HIST. XVIe s. Des navrures ou blessures que l'on feroit.... concussions, tumefactions ou autre maniere, *Coust. génér.* t. II, p. 945.

— ÉTYM. Voy. TUMÉFIER.

TUMÉFIÉ, ÉE (tu-mé-fi-é, ée), *part. passé* de tuméfier. Les orteils tuméfiés à la suite d'une attaque de goutte.

TUMÉFIER (tu-mé-fi-é), *v. a.* Il se conjugue comme prier. || 1° Causer de la tuméfaction dans une partie du corps. Les articulations étaient tuméfiées par le rhumatisme. || 2° Se tuméfier, *v. réfl.* Devenir tuméfié. Le périoste se tuméfie toujours sur les fractures, BONNET, *Consid. corps org.* *Œuv.* t. V, p. 397, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Quand la partie commence à tumefier et enfler, PARÉ, V, 3.

† **TUMELIÈRES** (tu-me-liè-r'), *s. f. pl.* Partie de l'armure qui couvrait les jambes; elle fut plus tard désignée sous le nom de grèves. Des cnémides ou jambières (tumelières) couvraient le devant de la jambe [du soldat chaldéen] jusqu'en dessous de la rotule, A. DEMMIN, *Jour. of.* 20 fév. 1869, p. 222, 2e col.

— ÉTYM. *Tumelières* pour *trumelières*, de *trumeau*, jambe (voy. TRUMEAU).

TUMEUR (tu-meur), *s. f.* || 1° Terme de pathologie. Toute éminence circonscrite, d'un certain volume, développée dans une partie quelconque du corps. Les tumeurs du périoste sont des ossifications naissantes, BONNET, *Consid. corps org.* *Œuv.* t. V, p. 397, dans POUGENS. || Tumeurs pulsatiles des os, tumeurs formées près des articulations avec développement des artères anastomotiques de ces régions, qui font que la tumeur prise en masse présente des battements ou dilatations isochrones avec ceux du pouls. || Tumeurs sanguines du pavillon de l'oreille chez les aliénés, affection singulière qui se produit assez fréquemment chez les aliénés sous forme de tumeur fluctuante, ayant son siége à la face externe du pavillon de l'oreille. || 2° Loupe des végétaux. Quand on les ouvre [les vessies de l'orme], on les trouve farcies de pucerons; ce sont réellement leurs piqûres qui occasionnent ces tumeurs singulières, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 11.

— HIST. XVIe s. Tumeur contre nature, vulgairement aposteme, PARÉ, V, 1. J'entends, dict-il [Zénon], que les medecins ordonnent le repos principalement, et deffendent l'esmotion à toutes tumeurs, MONT. IV, 164.

— ÉTYM. Lat. *tumorem*, tumeur, tenant au radical sanscr. *tu*, croître.

TUMULAIRE (tu-mu-lê-r'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport aux tombeaux. Pierre tumulaire. || Le mégapode tumulaire, oiseau des îles de la Malaisie qui construit des monticules ayant parfois plus de trois pieds anglais de haut et quatorze ou quinze pieds de diamètre, pour recouvrir ses œufs.

— ÉTYM. Voy. TUMULUS.

TUMULTE (tu-mul-t'), *s. m.* || 1° Grand mouvement accompagné de bruit et de désordre. Un tumulte, dit-on, s'élève dans la place, CORN. *Héracl.* V, 2. Les sentiments de religion sont la dernière chose qui s'efface en l'homme, et la dernière que l'homme consulte; rien n'excite de plus grands tumultes parmi les hommes.... BOSS. *la Vallière.* Le vieillard de ses soins bénit l'heureux succès, Et sur un bois détruit bâtit mille procès; L'espoir d'un doux tumulte excitant son courage, Il ne sent plus le poids ni les glaces de l'âge, BOIL. *Lutr.* V. Ce fut uniquement la grandeur de la république qui fit le mal et qui changea en guerres civiles les tumultes populaires, MONTESQ. *Rom.* 9. Comme il réfléchissait à cette aventure, il entendit un grand tumulte de voix, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 434, dans POUGENS. || 2° Le tumulte du monde, des affaires, l'agitation que cause le monde, les affaires. Heureuses donc cent fois, heureuses les oreilles Qui s'ouvrent sans relâche à ses divins accents [de la grâce], Et, pleines qu'elles sont de leurs hautes merveilles, Se ferment au

tumulte et du monde et des sens! CORN. *Imit.* III, 1. Malgré le tumulte de la cour, la reine trouvait le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus, BOSS. *Mar.-Thér.* Asile où n'entrèrent jamais Le tumulte et l'inquiétude, CHAUL. *Louanges de la vie champêtre.* Votre rang et vos emplois vous engagent dans le tumulte du monde et des affaires, MASS. *Carême. Dang. des prospér. temp.* || On dit dans un sens analogue : le tumulte des armes. Qu'il est beau, après le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles...! BOSS. *Louis de Bourbon.* Je n'étais pas surpris que, dans le tumulte des armes, tu [Vauvenargues] cultivasses les lettres et la sagesse, VOLT. *Mél. litt. Or. fun. offic.* || 3° Fig. Trouble intérieur. Ce ne sont point les sens que mon amour consulte, Il hait des passions l'impétueux tumulte, CORN. *Sertor.* II, 1. Une lettre que j'avais écrite dans le tumulte de mes pensées, RICCOBONI, *Œuv.* t. I, p. 366, dans POUGENS. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre; je vous en dirai davantage quand mes sens seront rassis, J. J. ROUSS. *Lett. à milord Maréchal*, 11 févr. 1765. Ils raisonnaient, ils demandaient comment L'enfant Amour, qui paraît si paisible, Porte en nos sens ce tumulte terrible, MALFIL. *Narcisse*, III. || 4° Chez les Romains, attaque subite d'un peuple ennemi. Le tumulte gaulois. || 5° En tumulte, *loc. adv.* En confusion. Mais quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte, CORN. *Cinna*, II, 1. Je crois qu'ils [l'abbé de Coulanges, mon fils et La Mousse] vous écriront; pour moi, je prends les devants, et n'aime point à vous parler en tumulte, SÉV. 31 mai 1671. || Fig. Je vous aime.... Non d'un amour conçu par les sens en tumulte, CORN. *Pulchér.* I, 1.

— HIST. XII° s. E. Joab, cum il oïd le sun de la busine [trompette], enquist dunt levast li tumultz par la cité, *Rois*, p. 223. Guillaumes a le temolte entendu, *Li coronemens Looys*, v. 1192. || XIII° s. Choses qui font son et grant tumulte, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 206. La noise i estoit si grans de toutes pars, et la thumulte et li hanissemens des chevaus, que n'i oïst neis Diu tonnant, H. DE VALENC. VI. || XIV° s. Quelque part que aloit, la multitude armée fist paour et temoute, BERCHEURE, f° 27, *recto*. Et là où les legions entrerent en la ville, ne cuidiez pas que il y eust brayt, clamour, ne telmoute, ID. f° 17. || XVI° s. Je l'ay fait ennemy du tumulte des villes, J'ay repurgé son cœur d'affections serviles, Compagnon de ces dieux qui sont parmy les bois, DESPORTES, *Diane*, I, 69. Troubles et tumultes, AMYOT, *Public.* 28. Il mist fin à la guerre ou entreprise renaudique [de la Renaudie], que l'on nommera le tumulte d'Amboise, CARL. VIII, 7.

— ÉTYM. Provenç. *tumult*; espagn. et ital. *tumulto*; du latin, *tumultus*, qui est de même radical que *tumor*, gonflement.

TUMULTUAIRE (tu-mul-tu-ê-r'), *adj.* || 1° Qui a le caractère du tumulte. J'oppose un petit nombre choisi à une multitude tumultuaire, BALZ. liv. VI, *lett.* 7. Pour le temps, il m'a fallu réduire en soulèvement tumultuaire une guerre qui n'a pu durer moins d'un an, CORN. *Pomp. Examen.* Avant que l'envoyé fût entré, il y avait eu beaucoup de contestations tumultuaires dans la compagnie, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 341, dans POUGENS. Ne pouvant alléguer aucune raison pour justifier ce concours tumultuaire de peuple, SACI, *Bible, Act. des apôt.* XIX, 40. M. Pascal examine cette réflexion de Cinéas [vivre tranquillement, au lieu d'entreprendre sans cesse] dans le chapitre XXVI de ses Pensées, où il explique d'une manière admirable quelle est l'origine de toutes les occupations tumultuaires des hommes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 366, dans POUGENS. Cette réclamation devait se faire au moment où la députation a été annoncée, et non par une interruption désobligeante et tumultuaire, MIRAB. *Collection*, t. IV, p. 107. Il [Napoléon] avait dégoût et crainte de tout ce qui était émotion tumultuaire ou même apparence démocratique, VILLEM. *Souv. contemp. les Cent-Jours*, VII. || 2° Qui a le caractère du désordre et du hasard. L'homme n'est point une besogne tumultuaire et faite sans y penser, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 23. Il faut renoncer à tout ce qui dissipe notre esprit, qui le fait sortir de son assiette, qui le rend évaporé, qui le remplit d'idées confuses et tumultuaires, NICOLE, *Essais*, t. V, p. 50, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Ils [les médecins] offensent l'estomach et empirent le cerveau par ces drogues tumultuaires et dissentieuses, MONT. III, 249. Ils mesprisoyent les forces de ceux de la religion, comme tumultuaires, LANOUE, 559. Assemblées tumultuaires, D'AUB. *Hist.* I, 253. De chastier aigrement ces tumultuaires et seditieux, CARL. VII, 2

— ÉTYM. Lat. *tumultuarius*, de *tumultus*, tumulte.

TUMULTUAIREMENT (tu-mul-tu-ê-re-man), *adv.* D'une manière tumultuaire. Que s'ils [les Juifs] lapidèrent saint Étienne, ce fut tumultuairement et par un effet de ces emportements séditieux que les Romains ne pouvaient pas toujours réprimer...., BOSS. *Hist.* II, 10. Dès que ces Furies vinrent à se réveiller et à paraître tumultuairement sur le théâtre, où elles faisaient l'office du chœur [dans l'Oreste d'Eschyle], quelques femmes enceintes furent blessées de surprise, et des enfants en moururent d'effroi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 113, dans POUGENS. L'assemblée se rompit, sans rien conclure, un peu tumultuairement, ST-SIM. 26, 47. Les Suisses, armés tumultuairement, s'avançaient pour secourir Granson [assiégé par Charles le Téméraire], DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 99.

— HIST. XVI° s. Elles souloient au paravant y arriver tumultuairement sans ordre, AMYOT, *Nicias*, 5. Les arriere-bans, et tout ce qui se pust amasser tumultuairement, D'AUB. *Hist.* II, 120. Ce n'est pas en passant et tumultuairement, qu'il fault manier un estude si serieux et venerable, MONT. I, 398.

— ÉTYM *Tumultuaire*, et le suffixe *ment*.

† **TUMULTUER** (tu-mul-tu-é), *v. n.* S'agiter en tumulte.

— HIST. XVI° s. La mer commencea s'enfler et tumultuer du bas abysme, RAB. *Pant.* IV, 18. Le peuple n'avoit pas occasion de tumultuer, CALV. *Inst.* 865.

— ÉTYM. Lat. *tumultuari*, de *tumultus*, tumulte.

TUMULTUEUSEMENT (tu-mul-tu-eû-ze-man), *adv.* En tumulte. Ces âmes infortunées qui s'agitent tumultueusement autour de leurs corps privés de sépulture, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64.

— HIST. XIV° s. Il s'en sont venuz en criant et braiant tumultueusement l'un contre l'autre, BERCHEURE, f° 20, *verso.* || XVI° s. Il fut rabroué fort tumultueusement, AMYOT, *Nicias*, 51.

— ÉTYM. *Tumultueuse*, et le suffixe *ment*.

TUMULTUEUX, EUSE (tu-mul-tu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Plein de tumulte. Horace, ne crois pas que le peuple stupide Soit le maître absolu d'un renom bien solide; Sa voix tumultueuse assez souvent fait bruit, CORN. *Hor.* V, 3. Enfin leur conseil tumultueux finit, et je ne sais ce qu'on y avait résolu, SCARR. *Rom. com.* II, 11. Le prélat et sa troupe, à pas tumultueux, Descendaient du Palais l'escalier tortueux, BOIL. *Lutr.* V. Il [Démosthène] allait sur le bord de la mer, et, dans le temps que les flots étaient le plus violemment agités, il y prononçait des harangues, pour s'apprivoiser, par le bruit confus des flots, aux émeutes du peuple et aux cris tumultueux des assemblées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 534. Sur ces rives tumultueuses Où les passions fastueuses Font régner le luxe et le bruit, GRESSET, *Chartr.* D'un ciel tumultueux la sombre majesté, ST-LAMB. *Sais.* IV. Désirs insensés! fantômes monstrueux! Et d'un cerveau malsain rêves tumultueux! A. CHÉN. *l'Invention.* || 2° Fig. Plein de trouble, d'affaires. La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits; mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir, PASC. *Pass. de l'amour.* Au milieu d'un conflit tumultueux de grands et petits intérêts qui divisent les citoyens, il [M. le Tellier] réprimait la licence des uns, relevait la faiblesse des autres, FLÉCH. *le Tellier.* De soins tumultueux un prince environné, Vers de nouveaux objets est sans cesse entraîné, RAC. *Esth.* II, 3. Se disposer au sommeil, en calmant ce qui pouvait rester des pensées tumultueuses de la journée, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. III, 1. De vastes projets, des entreprises éclatantes, des emplois tumultueux, MASS. *Or. fun. Villars.* Ayant quitté la plume et ce tumultueux métier d'auteur, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 29 mai 1762. || 3° Fig. Plein de trouble intérieur. Le ciel a banni de mon âme toutes ces indignes ardeurs que je sentais pour vous, tous ces transports tumultueux d'un attachement criminel, MOL. *Festin*, IV, 9. Cette action tumultueuse et forcée qui s'excite au dedans de nous-mêmes par les objets analogues ou contraires à nos appétits, BUFF. *Disc. nat. anim. Œuv.* t. V, p. 335. Les tourments d'une passion tumultueuse, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 216. Alors, de son destin sentant toute l'horreur, Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve, DELILLE, *Imagin.* IV.

— SYN. TUMULTUEUX, TUMULTUAIRE. Tumultuaire exprime ce qui a le caractère du tumulte : des résolutions tumultuaires. Tumultueux signifie plein de tumulte : une assemblée tumultueuse. À la rigueur, une assemblée tumultuaire pourrait ne pas être tumultueuse.

— HIST. XVI° s ...Pour s'opposer aux tumultueuses occasions [troubles] qui pour lors se presentoient en France, CARL. VIII, 31. Si se feit incontinent une tumultueuse assemblée du peuple, AMYOT, *Cor.* 33.

— ÉTYM. Lat. *tumultuosus*, de *tumultus*, tumulte.

TUMULUS (tu-mu-lus'), *s. m.* Terme d'antiquité. Grand amas de terre ou construction en forme de cône que les anciens élevaient au-dessus des sépultures. Une vallée tortueuse s'ouvrit devant nous; elle circulait autour de plusieurs monticules de figure à peu près semblable, et qui avaient l'air de monts artificiels ou de tumulus, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1.

— ÉTYM. Lat. *tumulus*, du même radical que *tumor*, tumeur, gonflement.

† **TUN** (tun), *s. m.* Nom donné, dans le département du Nord, à la craie glauconieuse.

† **TUNAGE** (tu-na-j'), *s. m.* Couche de fascines traversées de plusieurs rangées de piquets et de clayons, le tout chargé d'un lit de 12 à 15 centimètres de gros gravier. Il parle d'enrochements à substituer aux fascinages; mais les ingénieurs affirment que remplacer les digues en tunages par d'autres formées d'enrochements occasionnerait une dépense peut-être six fois plus forte, *Monit. univ.* 11 mars 1868, p. 367, 4e col. || On dit aussi tune.

— ÉTYM. *Tun.*

† **TUNE** (tu-n'), *s. f.* Synonyme de tunage.

— ÉTYM. *Tun.*

† **TUNER** (tu-né), *v. n.* Ancien terme familier. Mendier (le mot appartient à l'argot du XVIII° siècle; on trouve *thune*, aumône, dans MAREAU, *le Jargon ou langage de l'argot réformé*).

† **TUNGSTATE** (tongh-sta-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide tungstique avec une base.

† **TUNGSTATÉ, ÉE** (tongh-sta-té, tée), *adj.* Qui contient du tungstène. Chaux tungstatée.

† **TUNGSTÈNE** (tongh-stè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Métal très-difficilement réductible, d'un gris foncé ou noir, très-dur, très-pesant, découvert en 1780 par Scheele.

— ÉTYM. Allem. *Tungstein.*

† **TUNGSTIDES** (tongh-sti-d'), *s. m. pl.* Famille de minéraux qui comprend le tungstène et ses combinaisons.

† **TUNGSTIQUE** (tongh-sti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui se rapporte au tungstène; qui en contient. Acide tungstique.

† **TUNICELLE** (tu-ni-sè-l'), *s. f.* Petite tunique blanche des augustins déchaussés et de quelques autres religieux.

† **TUNICIERS** (tu-ni-sié), *s. m. pl.* Animaux très-petits, autrefois rangés parmi les polypes, qui forment un ordre distinct dans la classe des mollusques acéphales. Leur manteau est confondu avec une enveloppe coriace qui les entoure à la manière d'une tunique, d'où leur nom.

† **TUNICINE** (tu-ni-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe immédiat de l'enveloppe des tuniciers, dit aussi cellulose animale, mais différent de la cellulose par ses réactions chimiques et anatomiquement.

TUNIQUE (tu-ni-k'), *s. f.* || 1° Vêtement de dessous que portaient les anciens. Il revêtit le grand-prêtre de la tunique de fin lin, et le ceignit avec la ceinture, SACI, *Bible, Lévit.* VIII, 7. La tunique était le vêtement que les Romains portaient immédiatement sur la peau : elle était, dans l'origine, fort grossièrement faite, et on peut se la représenter comme un sac, ouvert pour laisser passer la tête et les bras, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 13. La tunique [des Athéniens] était autrefois de lin, elle est maintenant de coton, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. Dans la Phocide et dans les environs de l'île d'Eubée, les pauvres portaient encore du temps de Pausanias des tuniques de peau de porc, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 225. Ils [les paysans grecs] portent une tunique qui leur descend jusqu'aux genoux, et qu'ils rattachent avec une ceinture; leurs larges culottes sont cachées par le bas de cette tunique, CHATEAUB. *Itin.* part. 1. || Fig. Tunique de Nessus, présent funeste à celui qui le reçoit (cette tunique empoisonnée causa la mort d'Hercule, à qui Déjanire la donna). || La tunique était aussi un vêtement de femme. Leur habillement [des femmes spartiates] consiste dans

une tunique ou espèce de chemise courte, et dans une robe qui descend jusqu'aux talons, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. Les femmes grecques portèrent des tuniques intérieures de coton ou de soie, qui étaient presque transparentes, MONGEZ, *Instit. Mém. Hist. et litt. anc.* t. IV, p. 288. || 2° Habillement que les évêques portent sous leur chasuble quand ils officient. || Vêtement des diacres et des sous-diacres, dit aussi dalmatique. || Vêtement des bernardins réformés, qui se portait sous la cuculle. || 3° Sorte de veste dont les rois de France étaient revêtus à leur sacre, sous le manteau royal. || 4° Redingote d'uniforme que portent les troupes d'infanterie et les élèves des lycées, des pensions. || 5° Terme de botanique. Enveloppe de certaines parties des plantes. Les tuniques superposées qui forment l'oignon. La Provence.... Au bord des flots couvrant, délicieux trésor, L'orange et le citron de leur tunique d'or, A. CHÉN. *Hymne à la France.* || 6° Terme d'anatomie. Toute membrane qui forme ou concourt à former les parois d'un organe. Les tuniques artérielles. Ses pellicules [de l'œil] appelées tuniques, BOSS. *Conn.* II, 6.

— HIST. XIII° s. Après le viesti-on le [la] tunique, qui doit iestre vers, en laquele on list l'epistole, qui senefie soufrance, *Chr. de Rains,* p. 104. || XIV° s. Si com les tunicles des yex [yeux] contiennent les humeurs des yex, H. DE MONDEVILLE, f° 10, *verso.* La tunique dedens [l'estomac] fut faitte nerveuse.... LANFRANC, f° 33, *verso.* || XV° s. Et ne savoient de quoi ferrer ceux [chevaux] qui estoient deferrés, ni de quoi se couvrir, fors que de leurs tuniques d'armes, FROISS. I, I, 39. || XVI° s. En forme de tuniques d'oignon couchées l'une sur l'autre, PARÉ, XXIII, 45.

— ÉTYM. Prov. et esp. *tunica;* ital. *tonica;* du lat. *tunica,* mot d'origine phénicienne.

† **TUNIQUÉ, ÉE** (tu-ni-ké, kée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'une tunique, d'une ou plusieurs espèces de tuniques. L'amande est tuniquée quand elle est munie de tuniques propres, bien distinctes de la paroi de l'ovaire. Les bulbes sont tuniqués quand ils sont formés de gaînes membraneuses, minces, embrassantes et concentriques.

† **TUNNEL** (tu-nèl), *s. m.* Terme du génie civil. Souterrain qui passe sous une rivière ou sous un chemin. || S'applique maintenant à tout passage pratiqué sous terre, à travers des montagnes, etc. || Tunnel sous-marin, tunnel qui passe sous un bras de mer.

— ÉTYM. Angl. *tunnel,* du franç. *tonnelle.*

TUORBE (tu-or-b'), *s. m.* Voy. TÉORBE.

† **TUPINET** (tu-pi-nè), *s. m.* Mésange à longue queue.

† **TUQUE** (tu-k'), voy. TEUGUE.

† **TURAULT** (tu-rô) ou **TURO** (tu-ro), *s. m.* Espèce de sentier haut d'environ 0m,50, servant à séparer les champs, et sur lequel on marche pour éviter de fouler les terres labourées.

TURBAN (tur-ban), *s. m.* || 1° Coiffure de plusieurs peuples orientaux, anciens et modernes, et entre autres des Turcs. Les Turcs portent le turban blanc, et les Persans le portent rouge. Oh! combien lors aura de veuves La gent qui porte le turban! MALH. III, 1. Ces espèces de hauts turbans qui élevaient la taille, étaient plus imposants aux yeux que les perruques et les justaucorps, et plus convenables aux climats froids, VOLT. *Russie,* I, 2. || Prendre le turban, se faire mahométan. Celui qui prend le turban et renonce à son baptême, BOSS. *Var.* 15. Quelques années après, il [le comte de Bonneval] alla prendre le turban à Constantinople, où il est mort bacha, VOLT. *Louis XV,* 1. || 2° Se dit de certaines toiles de coton rayées de bleu et de blanc, qui se fabriquent en divers endroits des Indes, et qui servent à faire des turbans. || 3° Coiffure d'une femme consistant, comme le turban turc, en une pièce d'étoffe enroulée autour de la tête. Sous la parure qu'elle portait d'ordinaire, à la fois brillante et négligée, sous ce turban de couleur écarlate qui renfermait à demi ses épais cheveux noirs.... Mme de Staël ne semblait plus la même personne, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours,* I. || 4° Turban, nom donné au lis de Pompone, liliacées, dit aussi martagon de Pompone, et qui est le lis turban de Lamarck. || 5° Turban, nom vulgaire du balane clochette (cirrhipèdes) de Linné, dit encore gland de mer, tulipe, balane tulipe, turban turc, et turban rouge. || Turban de Pharaon, le troque de Pharaon (mollusques univalves). || Turban rouge, le casque rouge (mollusques univalves) de Bruguières, mer des Indes. || Turban vert, nom vulgaire et spécifique du turbo turban vert, mollusques univalves, qui est le sabot turban vert de certains auteurs. || Turban persan, un des noms vulgaires du *turbo cidaris,* mers de l'Asie australe, de Linné, dit aussi turban turc : c'est le turbo bonnet tartare de certains auteurs, LEGOARANT.

— HIST. XV° s. Estradiots sont gens comme genetaires, vestus, à pié et à cheval, comme les Turcs, sauf la teste, où ils ne portent ceste toile qu'ils appellent tolliban, COMM. VIII, 5. || XVI° s. Ceulx ici [les Perses] portent leurs testes tousjours couvertes de beguins et puis de turbans, MONT. I, 260.

— ÉTYM. Portug. *turbante;* de l'arabe *dulband,* de *dul,* tour, et persan *band,* bande.

† **TURBANET** (tur-ba-né), *s. m.* Variété de pépon, dit aussi giraumon.

TURBE (tur-b'), *s. f.* Terme de procédure ancienne. Il ne s'employait que dans cette locution : enquête par turbes ou par turbe, enquête faite en prenant le témoignage de plusieurs habitants pour constater les usages, les coutumes du lieu. Les témoins entendus dans les enquêtes par turbes se nommaient turbiers.

— HIST. XIV° s. Garde que tu ne ensuives la turbe ou multitude à faire mal, ORESME, *Éth.* 163. || XVI° s. Les parties appointées à informer par turbes, *Coust. gén.* t. I, p. 43.

— ÉTYM. Lat. *turba,* foule (voy. TOURBE).

† **TURBICULÉ, ÉE** (tur-bi-ku-lé, lée), *adj.* Voy. TURBINÉ.

† **TURBIER** (tur-bié), *s. m.* Témoin entendu dans les enquêtes par turbes. Dans les enquêtes par turbes dix turbiers ne faisaient qu'un témoin.

† **TURBINAGE** (tur-bi-na-j'), *s. m.* Action de la turbine.

† **TURBINAIRES** (tur-bi-nê-r'), *s. m. pl.* Nom donné aux animaux des coquilles appelées sabot.

— ÉTYM. Lat. *turbo, inis,* toupie.

† **TURBINE** (tur-bi-n'), *s. f.* || 1° Terme de mécanique. Roue hydraulique dont l'axe est vertical. Turbine Fourneyron, turbine Fontaine, turbine Kœchlin. || 2° Nom donné, dans quelques églises, à un petit jubé où l'on peut se placer sans être vu. || Quelques-uns appellent aussi turbine l'endroit qui contient les orgues, ou des musiciens.

— ÉTYM. Lat. *turbo, turbinem,* toupie.

TURBINÉ, ÉE (tur-bi-né, née), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui a la forme d'un cône renversé. Plusieurs navets ont la racine turbinée. || 2° En histoire naturelle, il se dit des coquilles univalves spirées, dont la spire, composée, d'un petit nombre de tours, forme par leur réunion un cône peu allongé et assez large à sa base. Quand cette spire est allongée, la coquille est dite turbiculée.

— ÉTYM. Lat. *turbinatus,* de *turbo, turbinis,* toupie.

† **TURBINELLE** (tur-bi-nè-l'), *s. f.* Genre de coquilles univalves dans lequel on distingue : la turbinelle poire, dite poire et plomb, la volute poire de certains auteurs; la turbinelle navet, appelée vulgairement le navet; la turbinelle rave, dite aussi rave, et navet de la Chine; la turbinelle rhinocéros, connue sous les noms vulgaires de rhinocéros et de vache.

TURBINITE (tur-bi-ni-t'), *s. f.* Coquille turbinée fossile. || Genre de limaçons terrestres.

— ÉTYM. Lat. *turbo, turbinis,* toupie.

TURBITH (tur-bit'), *s. m.* || 1° Nom vulgaire et spécifique du liseron turbith, *convolvulus turpethum,* qui à Guzarate (Indostan) est appelé barcaman. La racine est un purgatif drastique autrefois fort employé, mais aujourd'hui peu usité. || Turbith bâtard, turbith de montagne, turbith faux, le laser rude (ombellifères). || Faux turbith, le peucédan sylvestre. || Turbith faux ou des anciens, l'un des noms de la *thapsia villosa, L.* || Turbith blanc, nom vulgaire de la *globulaire alypon,* qui est la globulaire turbith de certains auteurs, dite aussi séné de Provence ou des Provençaux. || Turbith noir, nom vulgaire de l'euphorbe palustre, appelée dans les officines grande ésule (LEGOARANT). || 2° Turbith minéral, ancien nom du sous-sulfate de deutoxyde mercuriel, ainsi dit à cause de sa couleur analogue à celle de la racine de la plante. || Turbith nitreux, ancien nom du sous-nitrate de deutoxyde mercuriel, ou mieux, d'un sous-azotate mercureux, de couleur jaune-verdâtre, obtenu en versant de l'eau froide ou chaude sur l'azotate mercureux (LEGOARANT).

— HIST. XVI° s. Les medicamens purgatifs soient pillules aurées, agaric, turbith.... PARÉ, XX, 26.

— ÉTYM. Portug. *turbit;* de l'arabe *turbid.*

† **TURBO** (tur-bo), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de coquilles univalves, décrit par Adanson sous le nom de sabot, dans lequel on distingue : le turbo marbré qui est le type du genre ; le turbo pie, dit vulgairement la pie, la veuve, le petit deuil ; le turbo rugueux ou turbo scabre, appelé la fausse raboteuse ; le turbo argyrostome, connu sous les noms de bouche d'argent et bouche d'argent épineuse ; le turbo chrysostome, qui est la bouche d'or, LEGOARANT.

— HIST. Lat. *turbo,* toupie.

TURBOT (tur-bo ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Poisson de mer, malacoptérygiens, de la famille des pleuronectes, *pleuronectes maximus, L.* qui est alimentaire. Et le turbot fut mis à la sauce piquante, BERCHOUX, *Gastronom.*

— HIST. XIV° s. Carpes e tenches, bresmes e tourboz, *Bibl. des ch.* 5° série, t. I, p. 222. Turbos à la sausse vert, bresmes au vert jus, *Ménagier,* II, 4.

— ÉTYM. Holl. *tarbot.* Les langues celtiques ont : kimry, *torbwt;* bas-bret. *turboden, turbozen;* gaélique, *turbaid;* il est très-probable que *turbot* vient de là ; car il est difficile, vu la finale *ot,* de le faire venir du lat. *turbo,* toupie, à quoi d'ailleurs il ne ressemble pas.

TURBOTIÈRE (tur-bo-tiè-r'), *s. f.* Terme de cuisine. Vaisseau destiné à faire cuire des turbots et qui a à peu près la forme de ce poisson.

TURBOTIN (tur-bo-tin), *s. m.* Petit turbot.

TURBULEMMENT (tur-bu-la-man), *adv.* D'une manière turbulente. Ils n'agissaient point turbulemment comme dans une émeute populaire, D'ABLANC. *Tacite, Annal.* V, 5.

— HIST. XVI° s. Turbulemment, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Turbulent,* et le suffixe *ment.*

TURBULENCE (tur-bu-lan-s'), *s. f.* || 1° Caractère, défaut de celui qui est turbulent. Cet enfant est d'une turbulence insupportable. Chaque passion a plus ou moins de malignité, selon le degré de son impétuosité et de sa turbulence, L'ABBÉ ESPRIT (mort en 1678), dans RICHELET, éd. de 1759. J'abhorre le fracas, le bruit, la turbulence, REGNARD, *le Distr.* II, 7. À force de prières, d'exhortations et de pénitences, insensiblement elle perdit un peu de cet excès de turbulence, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 244, dans POUGENS. || 2° Esprit de trouble. Sixte-Quint, né aux Grottes, dans la marche d'Ancone, d'un pauvre vigneron nommé Peretti, homme dont la turbulence égala la dissimulation, VOLT. *Henr.* III, *notes.* || 3° Troubles. Les turbulences qui sont arrivées dans cette ville, et l'appréhension que nous avons eue de quelques grands malheurs, ont fait oublier à plusieurs de remplir leurs plus chers devoirs, POUSSIN, *Lett.* 3 juin 1646.

— REM. Turbulence n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762. L'abbé Legendre dit dans ses Mémoires, écrits au commencement du XVIII° siècle : « M. le cardinal [de Noailles] avait interdit [le jésuite] Doucin à cause de ses mauvais discours et de sa turbulence, si j'ose me servir de ce terme. » Le mot est pourtant ancien; car il est dans Poussin.

— ÉTYM. Lat. *turbulentia,* de *turbulentus,* turbulent.

TURBULENT, ENTE (tur-bu-lan, lant'), *adj.* || 1° Porté à faire du bruit, à s'agiter bruyamment. Ainsi le turbulent Éole te soit aussi affable qu'aux pacifiques nids des Alcyons! CYR. BERG. *Péd. joué,* I, 5. Lorsque deux animaux m'ont arrêté les yeux : L'un doux, benin et gracieux, Et l'autre turbulent et plein d'inquiétude, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Le jeu rassemble tout; il unit à la fois Le turbulent marquis, le paisible bourgeois, REGNARD, *le Joueur,* III, 6. On m'avait donné là [aux Tuileries] une chambre où j'allais quelquefois me reposer l'après-dîner à l'abri de mes turbulentes compagnes, STAAL, *Mém.* t. II, p. 30. || Par extension. Trois pasteurs.... accourus aux abois turbulents Des molosses, gardiens de leurs troupeaux bêlants, A. CHÉN. *l'Aveugle.* || 2° Qui se plaît dans le désordre, dans le trouble. Esprits vastes, mais inquiets et turbulents, capables de tout soutenir hors le repos, MASS. *Pet. carême, Fausse gloir. hum.* L'humeur turbulente des strélitz, VOLT. *Russie,* I, 6. Quoique je déteste Paris, je vous aime beaucoup plus que je ne hais cette grande, vilaine, turbulente, frivole et injuste ville, ID. *Lett. d'Argental,* 8 oct. 1749. Vaut-il mieux qu'un peuple soit éternellement abruti que d'être quelquefois turbulent? RAYNAL, *Hist. phil.* X, 13. || 3° Qui a le caractère du trouble, du tumulte. Et [le sénat] s'est débarrassé.... Du turbulent es-

poir de tant de concurrents Que la soif de regner avait mis sur les rangs, CORN. *Pulch.* II, 1. Les actes vains et turbulents que donnent les soins du monde, BOSS. *Ét. d'orais.* III, 13. Cette vie turbulente et tumultueuse, ID. *Élévat. sur myst.* XVIII, 11. Les jeux bruyants, la turbulente joie voilent les dégoûts et l'ennui, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 4° Poétiquement, il se dit du trouble des éléments. L'onde turbulente Mugit de fureur, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* Tyndarides brillants, dont l'éclat toujours pur Des turbulentes mers blanchit le noir azur, MILLEV. *Élég.* liv. II. || 5° *S. m.* Le turbulent, espèce de merle.

— HIST. XVI° s. Il ne pouvoit reposer la nuit, ou, s'il s'endormoit, il luy venoit des songes turbulens en la fantaisie, AMYOT, *Marius*, 84. Il n'est pas moins ennuyeux, ne moins turbulent à l'esprit, omettre les choses honnestes, que commettre les deshonnestes, ID. *De la tranq. de l'âme*, IV. Un sommeil turbulent, et souvent une inquietude du corps et de l'esprit qui empesche de dormir, PARÉ, XX, 13.

— ÉTYM. Provenç. *turbulent, turbolent*; espagn. *turbulentó*; ital. *turbolento*; du lat. *turbulentus*, de *turba*, trouble (voy. TOURBE).

1. **TURC, URQUE** (turk, tur-k'), *adj.* || 1° De Turquie. Je suis très-humble serviteur de son altesse turque, MOL. *Bourg. gent.* IV, 6. Nous avons arrêté nos yeux sur une galère turque assez bien équipée, ID. *Scapin*, II, 11. || 2° Chien turc, espèce de chien sans poil. || 3° Cheval turc, cheval de Turquie; on le croit produit par des croisements de l'arabe et du persan, faits à une époque éloignée et inconnue. Il est plus long, plus étoffé que le premier; il a la croupe plus arrondie et plus droite, mais il est bien loin d'avoir ses qualités. || 4° *S. m* et *f.* Un Turc, une Turque, celui, celle qui est indigène de la Turquie. Vif comme un Français, grave comme un Espagnol, rusé comme un Italien, hardi comme un Turc, fier comme un Écossais, DANCOURT, *Com. des coméd.* II, 11. Les Turcs habitaient autrefois au delà du Taurus et de l'Immaüs, et bien loin, dit-on, de l'Araxe; ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes, VOLT. *Mœurs*, 53. || Fig. et familièrement. C'est un vrai Turc, se dit d'un homme rude, sans pitié. Il est Turc là-dessus, MOL. *Avare*, II, 5. || Être fort comme un Turc, être très-robuste; locution née de la force qu'on attribue aux portefaix de Constantinople. || De Turc à More, sans ménagement, à la rigueur (sans doute par allusion à la façon rigoureuse dont les Turcs traitaient les Maures d'Afrique). On n'y fait quartier à personne [dans un tripot], tout le monde y vit de Turc à More, SCARR. *Rom. com.* I, 3. Il faut toujours traiter les affaires d'intérêt de Turc à More, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 21 mai 1683. De quoi donc se plaint ce rare et trop heureux mari? et quelle humeur atrabilaire le pousse à traiter de turc à More une demi-douzaine d'honnêtes garçons dont le seul tort est d'avoir eu des yeux pour vous voir? CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, XIII. || Traiter quelqu'un de Turc à More, voy. MORE, n° 2. || 5° Abusivement, Turc se dit pour musulman. Géronte : Cinq cents écus! n'a-t-il point de conscience? — Scapin : Vraiment oui, de la conscience à un Turc! MOL. *Scapin*, II, 11. C'est la coutume.... qui fait tant de chrétiens; c'est elle qui fait les Turcs, les païens, les métiers, les soldats, PASC. *Pens.* X, 8, édit. HAVET. Ne voyons-nous pas, disent-ils [les impies], mourir et vivre les bêtes comme les hommes, et les Turcs comme les chrétiens? ID. *ib.* XXIV, 16. || Se faire Turc, se faire musulman. || 6° Le Grand Turc, ou, simplement, le Turc, l'empereur de Turquie. Vous savez que le fils du Grand Turc est ici? MOL. *Bourg. gent.* IV, 5. Moi, je vous dis qu'elle ne songe non plus à lui qu'au Grand Turc, GENLIS, *Théât. d'éduc. Tendr. matern.* sc. 18. || 7° Le turc, la langue turque. Je vous l'avais bien dit, qu'il parle turc, MOL. *Bourg. gent.* V, 5. || 8° À la turque, *loc. adv.* À la façon des Turcs. Destin conta à ses camarades de quelle façon il s'était sauvé avec son habit à la turque, avec lequel il pensait représenter le Soliman de Mairet, SCARR. *Rom. com.* I, 12. Je suis fâché qu'il [Salomon] ait commencé son règne à la turque, en égorgeant son frère, VOLT. *Dict. phil. Salomon.* || Fer à la turque, fer de cheval dont la branche interne est plus courte et plus épaisse que la branche externe. || Fig. Sans ménagement. Traiter quelqu'un à la turque. || 9° En musique, rondeau turc, ou à la turque, ou *alla turca*, morceau vif à 2/4, fortement rhythmé. Le rondeau turc de Mozart. Il y a une marche turque dans les Ruines d'Athènes, de Beethoven. || 10° Point turc, espèce de jour fait avec une grosse aiguille et du fil fin, formant deux rangées de petits trous contrariés, encadrés, des deux côtés, par un cordonnet ou un feston. || 11° Gazon turc, la saxifrage mousseuse.

— HIST. XIII° s. Si avoit un frere qui avoit non Alexis, que il avoit rachaté de la prison des Turs, VILLEH. XLII. || XV° s. Il y avoit encore une autre ambassade du petit turc, lequel disoit, se les chrestiens vouloient faire guerre au grand turc, que son seigneur se joindroit avec les chrestiens, MONSTREL. t. III, p. 85, dans LACURNE. || XVI° s. Ceux qui se souloient habiller à la bohemienne, je les fais acoustrer à la turque, *Cymbalum mundi*, p. 90. Les armées turquesques, MONT. I, 366.

2. **TURC** (turk), *s. m.* || 1° Larve d'un insecte indéterminé, laquelle s'est rendue redoutable par les dégâts qu'elle fait sous l'écorce des poiriers, ainsi nommée par plaisanterie à cause qu'elle s'attache principalement aux poiriers de bon-chrétien. || 2° Un des noms vulgaires du ver blanc ou larve du hanneton.

— ÉTYM. *Turc* 1; saintong. *teur, teure, tur, ture*, ver blanc de hanneton.

† **TURCARET** (tur-ka-rè), *s. m.* Personnage d'une comédie de Lesage, financier grossier qui ne connaît que son argent. || Fig. Homme grossier et illettré qui s'est enrichi dans les opérations de finances; agioteur qui a fondé une fortune scandaleuse sur la misère publique.

TURCIE (tur-sie), *s. f.* Levée au bord d'une rivière pour en contenir les eaux. Réparations et entretènements des turcies et levées étant le long des rivières de Loir-et-Cher, *Édit*, mars 1623. D'autant que l'un des plus grands obstacles qui se rencontre à la durée des ouvrages desdites turcies et levées provient de la trop grande quantité d'îles qui se sont formées dans ladite rivière de Loire, *Ordonn. de Colbert*, 4 juin 1668.

— ÉTYM. Bas-lat. *torcia, torsia*, dans un texte du XII° siècle. La forme du bas-latin indique un même radical que *torchis*, ces levées se faisant de claies et de terre. Notez pourtant le bas-breton *torgen*, tertre.

† **TURCIQUE** (tur-si-k'), *adj. f.* Terme d'anatomie. Selle turcique, nom donné, en raison de sa forme, à la fosse du sphénoïde qui loge le corps pituitaire.

† **TURCISME** (tur-ci-sm'), *s. m.* Religion des Turcs. En 1685, dit Jurieu, Dieu a abaissé les réformés et les Turcs pour les relever en même temps, et les faire être les instruments de sa vengeance contre l'empire papal; qui n'admirerait cette relation du turcisme avec la réforme et cette commune destinée de l'un et de l'autre? BOSS. *Var.* XIII, 39.

† **TURCO** (tur-ko), *s. m.* Tirailleur indigène de l'armée d'Afrique. Des turcos.

† **TURCOIN** (tur-koin), *s. m.* Nom que les fabricants de camelot donnent au poil de chèvre filé.

† **TURCOPOLIER** (tur-ko-po-lié), *s. m.* Dans l'ordre de Malte, titre du chef de la langue d'Angleterre, avant le schisme. Le turcopolier avait, en cette qualité, le commandement de la cavalerie et des gardes de la marine d'Angleterre.

— ÉTYM. Bas-lat. *turcopuli*, soldats armés à la légère, du bas-grec τυρκόπουλοι, de *turc*, et ποῦλος, enfant.

† **TURDE** (tur-d'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom moderne du genre grive et merle (insectivores); d'après quoi grive serait le nom vulgaire du turde musicien, et merle le nom vulgaire et spécifique du turde merle. || Le turde viscivore, dit vulgairement draine, grosse grive, double grive, traye, et grive draine. || Le turde pilaride, appelé litorne. || Le turde émigrant, nommé litorne du Canada. || Le turde iliaque, appelé mauvis, calandrote, grive de vigne, petit sourd. || Le turde polyglotte, dit le moqueur et le polyglotte. || Le turde cincle, de Latham, appelé merle d'eau, et qui était le cincle aquatique de Gervais. || Le turde rupestre (voy. BOCAR), LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *turdus*, grive.

† **TURDIDÉS** (tur-di-dés), *s. m. pl.* Famille d'oiseaux dont le type est le genre turde.

TURELURE (tu-re-lu-r'), *s. f.* Terme populaire emprunté à un refrain de chanson, et usité seulement dans cette locution : C'est toujours la même turelure, c'est toujours la même chose. || On a écrit aussi turlure. Faut toujours lui payer sa dîme, Ses messes, les enterrements, Les services, les sacrements, C'est toujours la même turlure, *Deuxieme harangue à Monseigneur l'archevêque de Paris*, etc. *Pièces et anecdotes intéressantes*, etc. 1re partie, p. 43.

— HIST. XIV° s. Un cornet y avoit d'une œuvre manovrée, Qui turelure a nom en tant mainte contrée; Icele turelure fu hautement sonnée, *Guescl.* 3816.

— ÉTYM. Onomatopée de fantaisie.

† **TURF** (turf), *s. m.* Lieu où se font les courses de chevaux. Sur le turf. Un habitué du turf.

— ÉTYM. Angl. *turf*, champ de gazon.

† **TURFISTE** (tur-fi-st'), *s. m.* Celui qui fréquente le turf, qui fait courir.

† **TURFOL** (tur-fol), *s. m.* Terme de chimie. Produit huileux de la distillation de la tourbe.

— ÉTYM. *Turfe* ou *tourbe*, et lat. *oleum*, huile.

TURGESCENCE (tur-jè-ssan-s'), *s. f.* Terme de physiologie et de pathologie. Enflure causée par la surabondance des fluides dans un organe. C'est [la puberté] l'époque de la turgescence et des hémorrhagies, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 162. || Turgescence de la bile, ancien nom de ce qu'on a appelé depuis embarras gastrique.

— ÉTYM. *Turgescent.*

TURGESCENT, ENTE (tur-jè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de physiologie et de pathologie. Qui se gonfle par une surabondance de fluides, en parlant d'un tissu, d'un organe.

— ÉTYM. Lat. *turgescere*, se gonfler. Paré dit *turgent*.

† **TURGIDE** (tur-ji-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est gonflé d'humeur.

† **TURGOT** (tur-go), *s. m.* Espèce de papier à écrire.

† **TURGOTINE** (tur-go-ti-n'), *s. f.* Nom donné aux diligences des Messageries royales établies en 1775 à Paris rue Notre-Dame-des-Victoires.

— ÉTYM. Le célèbre *Turgot*, qui contribua à les établir.

† **TURGUET** (tur-ghè), *s. m.* Nom d'une sorte de blé du Levant, qui ressemble à l'épautre, mais qui est moins nourrissant.

— ÉTYM. *Turguet*, pour *turguet*, dérivé de *turc*.

† **TURIOBULBE** (tu-ri-o-bul-b'), *s. m.* Terme de botanique. Bourgeon terminal de rameaux souterrains se renflant en une masse charnue et n'envoyant des tiges florifères que l'année suivante.

— ÉTYM. *Turion*, et *bulbe*.

† **TURION** (tu-ri-on), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Bourgeon des herbes vivaces, naissant de la partie de leur tige qui persiste sous terre ou à fleur de terre, et renfermant leurs jeunes pousses aériennes annuelles. Le turion de l'asperge est la partie que l'on sert sur nos tables. || 2° Pousse qui s'allonge beaucoup avant de produire des feuilles.

— ÉTYM. Lat. *turionem*, jeune pousse.

† **TURLUI** (tur-lu-i), *s. m.* Nom vulgaire du courlis, en quelques provinces.

TURLUPIN (tur-lu-pin), *s. m.* || 1° Sectes d'hérétiques qui se répandirent en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas pendant le XIII° et le XIV° siècle; ils soutenaient qu'on ne doit avoir honte de rien de ce qui est naturel. || 2° Fig. Nom de farce que prit un comédien. L'un [acteur de l'Hôtel de Bourgogne], dont le nom de famille était Legrand, s'appelait Belleville dans la tragédie, et Turlupin dans la farce, d'où vient le nom de turlupinade, VOLT. *Vie de Molière.* || 3° Homme qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots. Des pointes de turlupin, BALZ. *Dissert. crit.* 7. Je les en tiens [les mauvais plaisants] moins excusables [de l'être de propos délibéré]; et, si j'en étais juge, je sais bien à quoi je condamnerais tous ces messieurs les turlupins, MOL. *Critique*, I. Toutefois à la cour les turlupins restèrent, Insipides plaisants, bouffons infortunés, D'un jeu de mots grossier partisans surannés, BOIL. *Art. p.* II. || *Adj.* De sage et posé que j'étais auparavant, je devins vif, étourdi, turlupin, LESAGE, *Gil Blas*, III, 5.

— HIST. XIV° s. Faisant poursuitte contre les turlupins et turlupines, qui trouvez et pris ont esté en ladite province, et par sa diligence punis de leurs mesprentures et erreurs, DU CANGE, *turlupini.* || XVI° s. Autant en dit un turlupin de mes livres, RAB. *Prol.* liv. I.

— ÉTYM. Origine inconnue.

TURLUPINADE (tur-lu-pi-na-d'), *s. f.* || 1° Plaisanterie basse, de mauvais goût, fondée sur quelque froid jeu de mots. À la façon du siècle qui se plaisait aux turlupinades, Commines avait fait mettre sur la porte de sa chapelle un globe et un chou cabus, pour dire que le monde n'est

qu'abus, P. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 395, dans POUGENS. Ne voulez-vous pas me défaire de votre marquis incommode? pensez-vous me le laisser toujours sur les bras, et que je puisse durer à ses turlupinades perpétuelles? MOL. *Critique*, I. Chevalier, tu devrais faire prendre médecine à tes canons. — Comment? — Ils se portent fort mal. — Serviteur à la turlupinade, ID. *Impromptu*, 3. Pour moi qui n'avais pas l'esprit tourné à la turlupinade, mais à la joie et à la dissipation, LOMÉNIE DE BRIENNE, *Mém. inéd.* t. I, p. 221, dans POUGENS. || Il s'est dit quelquefois en bonne part. C'est à M. le Grand qu'il faudrait donner votre turlupinade, elle est des meilleures : Chatillon nous en donne ici tous les jours des plus méchantes du monde, SÉV. 111. Ne craignons jamais de nous permettre les turlupinades qui viennent au bout de nos plumes, ID. 18 août 1680. || **2°** Écrit plein de turlupinades. La plate turlupinade sur la création qu'on avait mise sous son nom [de M. de Boufflers].... est d'un M. Coqueley de Chaussepierre, LAHARPE, *Corresp.* t. IV, p. 64.

† **TURLUPINAGE** (tur-lu-pi-na-j'), *s. m.* Action de turlupiner.

TURLUPINÉ, ÉE (tur-lu-pi-né, née), *part. passé* de turlupiner. Cet enfant turlupiné par ses camarades.

TURLUPINER (tur-lu-pi-né). || *V. n.* **1°** Faire des turlupinades. Il ne fait que turlupiner. || **2°** *V. a.* Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. On connaît leur faible, on les turlupine dans l'occasion, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 360. Vous me turlupinez mal à propos, monsieur Caton, DANCOURT, *Gal. jardin*, sc. 17. Turlupinant les jeunes précieuses, Il imitait leur courroux babillard, GRESSET, *Ver-vert*. ch. IV.

— ÉTYM. *Turlupin*.

† **TURLURETTE** (tur-lu-rè-t'), *s. f.* || **1°** Espèce de guitare en usage au XIVe siècle. || **2°** Ce mot est employé dans le refrain de vieilles chansons.

† **TURLUT** (tur-lu), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'anthe des prés ou farlouse, *alauda pratensis, L.* (oiseaux insectivores).

† **TURLUTAINE** (tur-lu-tè-n'), *s. f.* || **1°** On a perfectionné d'une manière surprenante le mécanisme des serinettes et des orgues de barbarie, vulgairement appelées turlutaines, GENLIS, *Emploi du temps*, p. 121, dans POUGENS, au mot *orgue*. || **2°** Manie, marotte. La turlutaine de notre temps, c'est la réhabilitation de la femme perdue, É. AUGIER, *Mariage d'Olympe*, I, 2.

† **TURLUTOIR** ou **TURLUTOIRE** (tur-lu-toir), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'alaude cujelier (oiseaux granivores).

† **TURLUTUTAINE** (tur-lu-tu-tè-n'), *s. f.* Paroles qu'on répète sans cesse. Le *delenda Carthago* était la turlututaine de Caton l'ancien.

† **TURLUTUTU** (tur-lu-tu-tu), *interj.* Onomatopée du son de la flûte. || Ce mot est employé dans le refrain de quelque vieilles chansons. || On s'en sert quelquefois pour interrompre un bavard. || *S. m.* Un turlututu, la flûte à l'ognon.

TURNEP (tur-nèp), *s. m.* Variété de chou rave qu'on donne au bétail.

— RÉM. Wailly et le Dictionnaire d'histoire naturelle, édité par Déterville, écrivent au singulier *turnep*; l'Académie écrit *turneps*; mais c'est une faute : *turneps* est le pluriel anglais, le singulier est *turnep*.

— ÉTYM. Anglais, *turnep, turnip*, navet.

† **TURNÉRACÉES** (tur-né-ra-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones.

† **TURONIEN, IENNE** (tu-ro-niin, niè-n'), *adj.* Terme de géologie. Le terrain turonien, sorte de terrain dont le type est aux environs de Tours.

— ÉTYM. Lat. *Turones*, la ville de Tours.

TURPITUDE (tur-pi-tu-d'), *s. f.* || **1°** Laideur morale. Plaisanteries.... qui font retomber le théâtre dans la turpitude d'où quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré, RAC. *Plaid. Préface.* Ceux-ci craignent d'offenser, ceux-là redoublent de turpitude pour plaire, DIDER. *Claude et Nér.* I, 83. Un vieux penchant humain mène à la turpitude, V. HUGO, *Châtiments, à Juvénal.* || Par extension. Alors ou le solécisme, ou le barbarisme, ou l'ampoulé se manifeste dans toute sa turpitude, VOLT. *Dict. phil. Vers.* || Découvrir, révéler la turpitude de quelqu'un, d'une famille, révéler, découvrir quelque chose qui doit faire la honte de quelqu'un, d'une famille. La comtesse : Parlez, parlez. — Mme la Ressource : Non, non, il est trop rude D'aller de ses parents montrer la turpitude, REGNARD, *le Joueur*, V, 4. Il est défendu dans la sainte Écriture de révéler la turpitude ; et la plus grande des turpitudes c'est une lettre écrite d'abondance de cœur à un ami, et qui devient publique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 juin 1741. Remarquable par la sincérité avec laquelle il dévoile sa propre turpitude, GRIMM, *Corresp.* t. III, p. 130. Pourquoi me montrer toute votre turpitude? DIDER. *Neveu de Rameau.* || On dit de même : cacher, couvrir la turpitude de quelqu'un. Le malheureux me cachait sa turpitude, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || **2°** Action honteuse. Je veux auparavant, sans nulle incertitude, Informer vos parents de votre turpitude, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 13. Quand H. Estienne intitula sa comique rhapsodie Apologie d'Hérodote.... il ne voulait que se moquer de nous, et faire voir que les turpitudes de son temps étaient pires que celles des Égyptiens et des Perses, VOLT. *Dict. phil. Diodore.* || **3°** Paroles obscènes. Frères André et Menot étaient fort fameux pour les turpitudes, VOLT. *Mél. litt. à M. de la Vallière.*

— HIST. XVIe S. Les femmes qui sont honnestes, fuyans les marques de vieillesse et de turpitude [laideur], PARÉ, XXV, 44.

— ÉTYM. Lat. *turpitudinem*, de *turpis*, laid, honteux.

† **TURPOT** (tur-po), *s. m.* Terme de marine. Soliveau de six ou sept pieds de haut, qui sort au château d'avant.

† **TURQUE** (tur-k'), *s. f.* Nom qu'on donne, dans quelques contrées, aux brebis âgées de plus d'un an, qui n'ont point encore porté.

† **TURQUERIE** (tur-ke-rie), *s. f.* Manière d'agir à la turque; âpreté, dureté. Il est Turc là-dessus, mais d'une turquerie à désespérer tout le monde, MOL. *l'Avare*, II, 5.

— ÉTYM. *Turc*.

† **TURQUESSE** (tur-kè-s'), *s. f.* Se dit quelquefois pour femme turque.

† **TURQUET** (tur-kè), *s. m.* || **1°** Maïs (voy. TURQUIE). || **2°** Espèce de petit chien, qui a le nez camus et le poil ras. Non sans écureuils et turquets, Ni, je pense, sans perroquets, LA FONT. *Lett. à Mme de la Fontaine*, 5 sept. 1663.

— HIST. XVIe S. Si l'autre d'après avoit quelque grand nez, celle qui la suivoit estoit camuze comme un turquet, D'AUB. *Fœn.* IV, 13.

— ÉTYM. *Turc*.

TURQUETTE (tur-kè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la herniaire glabre (paronychiées), dite encore herbe du Turc et petite herbe aux chancres.

† **TURQUIE** (tur-kie), *s. f.* Blé de Turquie, nom donné improprement au maïs, qui est originaire non de la Turquie, mais du nouveau monde.

TURQUIN (tur-kin), *adj. m.* || **1°** Il n'est usité que dans cette expression : Bleu turquin, bleu foncé, peu éclatant et tirant sur l'ardoise. Ne peut-on pas vous donner une commission? c'est deux cents aunes de damas bleu qu'il me faudrait : ni pâle, ni turquin, mais fort et beau, MAINTENON, *Lettre à M. d'Aubigné*, t. I, p. 165, dans POUGENS. Le rouge, le vert et le bleu turquin occupant par trois grandes masses tout son plumage [d'une perruche], BUFF. *Ois.* t. XI, p. 192. || Fig. Les Turcs font si grand cas d'une certaine fable, Que la pièce à leur gré tient presque du divin; Conte bleu cependant, et bleu d'un bleu turquin, Bizarrement pensé, heurtant le vraisemblable, SÉNECÉ, *Serpent mangeur de kaïmac.* || **2°** Substantivement. Le turquin et les nuances plus hautes des bleus se peuvent encore aviver et augmenter, *Instr. gén. teintures de laine*, 18 mars 1671, art. 13. || *S. m.* Sorte de marbre bleu.

— HIST. XVIe S. Et estoit le cordage de fil d'or de cypre, et de soie bleue turquine, M. DU BELL. 27.

— ÉTYM. Ital. *turchino*, bleu (le marbre bleu turquin antique venant de Mauritanie, pays turc).

† **TURQUOIS** (tur-koi), *s. m.* Nom donné, en Normandie, à une espèce de moulins à vent, DELISLE, *Agricult. norm.* p. 517.

— ÉTYM. Ainsi dit parce que le moulin à vent vient d'Orient.

TURQUOISE (tur-koi-z'), *s. f.* || **1°** Pierre précieuse qui est de couleur bleue et qui n'est point transparente. || Turquoises de la vieille roche, turquoises qui proviennent de la plus ancienne mine et qui sont les plus belles, d'un bleu pâle ; c'est de l'alumine hydratée et phosphatée cuprifère, et la pierre que Pline nomme callaïte. On garde tout ce qui vient de la vieille roche pour le roi, qui les revend après ou les troque, après en avoir tiré le plus beau, CHARDIN, *Voyages*, t. III, p. 361. || **2°** Turquoise osseuse, occidentale, odontolithe, ou de nouvelle roche, ivoire fossile coloré en bleu, mais d'un bleu plus pâle, plus sale que celui des turquoises de la vieille roche. Le premier auteur qui ait donné quelques indices sur l'origine des turquoises est Guy de la Brosse, mon premier et plus ancien prédécesseur au Jardin du roi; il écrivait en 1628, et, en parlant de la licorne minérale, il la nomme la mère des turquoises, BUFF. *Min.* t. VII, p. 199. Nous avons au Cabinet du roi une main bien conservée et qui paraît être celle d'une femme, dont les os sont couverts en turquoise; cette main a été trouvée à Clamecy, en Nivernais, ID. *ib.* p. 206. Les os et les dents fossiles, colorés par le phosphate de fer, deviennent des turquoises, DE LABORDE, *Émaux*, p. 529. || **3°** Turquoise minérale, cuivre hydraté silicifère, pierre opaque, couleur bleu de ciel, d'une dureté à rayer le verre, d'une pesanteur spécifique de 2,45, DE LABORDE, *Émaux*, p. 530. || **4°** Sorte d'étoffe croisée qui se fabrique en Turquie. || **5°** Espèce d'agaric. || **6°** Le turquoise, le bleu couleur de turquoise. Il y a des tons tels que le turquoise.... A. DE BEAUMONT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er nov. 1867, p. 147. || Il y a aussi le turquoise noir.

— ÉTYM. *Turquois*, qui était l'adjectif de *turc* ; provenç. et espagn. *turquesa*; ital. *turchese*. Les *turquoises* ont été trouvées d'abord dans ce que Chardin nomme la Turquie ancienne et véritable.

† **TURRICULÉ, ÉE** (tu-rri-ku-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Coquille turriculée, coquille univalve turbinée dont la spire est allongée, par opposition à coquille turbinée.

† **TURRILITE** (tur-ri-li-t'), *s. f.* Nom sous lequel on désigne toute coquille turriculée fossile, à quelque genre qu'elle appartienne.

† **TURRITE** (tu-rri-t') ou **TURRITIS** (tu-rri-tis'), *s. f.* Genre de crucifères contenant plusieurs espèces, toutes placées dans le genre *arabis*.

† **TUSCULANES** (tu-sku-la-n'), *s. f. plur.* Ouvrages philosophiques de Cicéron, ainsi nommés de sa maison de campagne de Tusculum, où il les avait composés ; on en compte cinq.

† **TUSSICULATION** (tu-ssi-ku-la-sion), *s. f.* Terme de médecine. Petite toux sèche, continue ou fréquente, composée d'une seule ou d'un petit nombre de secousses, et non d'accès comme à l'ordinaire.

— ÉTYM. Dérivé du latin *tussicula*, petite toux.

TUSSILAGE (tu-si-la-j'), *s. m.* Genre de la famille des composées. || Le tussilage pas d'âne, *tussilago farfara, L.*, plante précoce, commune dans les sols argilo-calcaires, profonds et frais, dont les fleurs font partie des espèces pectorales connues sous le nom de quatre fleurs.

— ÉTYM. Lat. *tussilago*.

† **TUTAREL** (tu-ta-rèl), *s. m.* Voy. TÊTE DE BARBET.

† **TUSSORE** (tu-so-r'), *s. m.* Foulard fabriqué dans l'Inde avec une soie particulière provenant du ver à soie sauvage, *Tarif des douanes*, 1844, note 579.

TUTÉLAIRE (tu-té-lê-r'), *adj.* || **1°** Terme de jurisprudence. Qui concerne la tutelle. || **2°** Fig. Qui tient sous sa garde, sous sa protection. Neptune le protége, et ce dieu tutélaire Ne sera pas en vain imploré par mon père, RAC. *Phèdre*, II, 5. Chaque État eut, avec le temps, sa divinité tutélaire, sans savoir seulement ce que c'est qu'un dieu, et sans pouvoir imaginer que l'État voisin n'eût pas, comme lui, un protecteur véritable, VOLT. *Mœurs, Introd.* || Fig. Vous êtes mon ange tutélaire. Du peuple, qui partout fait sonner ses louanges, Le nomme de sa joie et l'objet et l'auteur, Son ange tutélaire et son libérateur, CORN. *Cid*, IV, 1. || On dit de même : puissance tutélaire. .... Seigneur, ta bonté tutélaire Accorde à mes vœux le salaire Des services que je te rends, RACAN, *Psaume* 26.

— ÉTYM. Lat. *tutelaris*, de *tutela*, tutelle.

TUTELLE (tu-tè-l'), *s. f.* || **1°** Autorité donnée, d'après la loi, à l'effet d'avoir soin de la personne et des biens d'un mineur ou d'un interdit. Son fils Antiochus Eupator, encore en bas âge, lui succéda, sous la tutelle de Lysias, son gouverneur, BOSS. *Hist.* I, 9. Théodose nomma empereur son cousin Valentinien III.... et le mit durant son bas âge sous la tutelle de sa mère, ID. *ib.* I, 11. Les institutions des Romains mettaient les femmes dans une perpétuelle tutelle, MONTESQ. *Esp.* VII, 12. Si l'un d'eux [princes prétendant à un trône] était en bas âge, ils [les Romains] décidaient en sa fa-

veur, et ils en prenaient la tutelle comme protecteurs de l'univers, ID. *Rom.* 6. La tutelle est une charge personnelle qui ne passe point aux héritiers du tuteur, *Code civ.* art. 419. || Rendre la tutelle, rendre compte de la tutelle qu'on a exercée. Qu'il n'en soit point question [de certains cadeaux].... dans ma tutelle; c'est tout de bon que je m'en vais la rendre, SÉV. 19 janv. 1674. || Être dispensé de la tutelle, se dit de ceux que la loi dispense d'être tuteurs ou curateurs. Tout individu atteint d'une infirmité grave et dûment certifiée est dispensé de la tutelle, *Code civ.* art. 434. Ceux qui ont cinq enfants légitimes, sont dispensés de toute tutelle autre que celle desdits enfants, *ib.* art. 436. || On dit de même : Être exempt de tutelle et de curatelle, etc. || Enfants en tutelle, hors de tutelle, enfants qui sont encore ou qui ne sont plus sous l'autorité d'un tuteur. || Tutelle officieuse, protection légale accordée à un enfant mineur par une personne qui se propose de l'adopter quand il sera devenu majeur. || Fig. Au monde en tutelle, Dieux tout-puissants, quel exemple offrez-vous? BÉRANG. *Escl. gaulois.* || 2° Fig. Dépendance, surveillance gênante. Sa sœur à cinquante ans le tenait en tutelle, CORN. *Attila*, I, 2. Vous verrons-nous toujours trembler sous sa tutelle [d'Agrippine]? RAC. *Brit.* II, 2. Lorsque, pour affermir sa puissance nouvelle, Il voulait, disait-il, sortir de leur tutelle [des janissaires], ID. *Bajaz.* I, 1. Le cardinal [Mazarin], qui sentait qu'il n'y avait plus moyen de tenir son maître en tutelle, HAMILT. *Gram.* V. Il [Pierre le Grand] a dissipé les janissaires moscovites, nommés strélitz, qui tenaient les czars en tutelle, VOLT. *Charles XII*, 1. || 3° Fig. Protection. Les citoyens sont sous la tutelle des lois. || 4° Tutelle de navire, nom qu'on donne aux armes mises en sculpture, à l'arrière d'un navire, et qui sont ordinairement celles du prince ou du patron.

— REM. L'Académie écrit tutelle et curatelle par deux *l*, tandis qu'elle écrit cautèle, clientèle, etc. avec l'accent.

— HIST. XV° s. Lesqueix escoliers estans en une chambre en la tutelle [pension] maistre Jehan Perat.... DU CANGE, *tutella.* || XVI° s. Il est peu d'ames si reglées.... à qui on se puisse fier de leur propre conduite.... il est plus expedient de les mettre en tutelle, MONT. II, 314. C'est une manne celeste envoyée pour la tutelle et conservation de la vie humaine, ID. III, 225. Les tuteles sont datives [déférées par le juge, de l'avis des parents], LOYSEL, 181.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *tutela;* du lat. *tutela*, qui vient de *tueri*, défendre. L'ancienne langue disait *tuterie.*

TUTEUR, TRICE (tu-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui est chargé d'une tutelle. .... toi-même, des tiens devenu le bourreau, Au sein de ton tuteur [Cicéron] enfonças le couteau, CORN. *Cinna*, IV, 3. L'abbé de Coulanges veut rendre le compte de ma tutelle; et c'est une nécessité que ce soit aux enfants dont on a été tutrice, SÉV. 171. Théodose déclara Stilicon tuteur de son fils Honorius, et lieutenant général des armées des deux empires, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 75. Et l'orphelin n'est plus dévoré du tuteur, BOIL. *Lutr.* VI. La femme pourra être nommée tutrice de son mari, *Code civ.* art. 507. Tout individu âgé de soixante-cinq ans accomplis peut refuser d'être tuteur, *ib.* art. 433. || Tuteur officieux, celui qui est chargé de la tutelle officieuse. Un époux ne peut devenir tuteur officieux qu'avec le consentement de l'autre conjoint, *Code civ.* art. 362. || Tuteur *ad hoc*, celui qui est nommé à un mineur pour un objet déterminé. || Fig. Il n'a pas besoin de tuteur, se dit d'un homme qui sait conduire ses affaires. || Fig. Nous sommes des enfants qui avons besoin d'un tuteur sévère, la difficulté ou la crainte, BOSS. *Sermons, Ambition*, 1. || Fig. Tuteurs des rois, s'est dit des parlements sous l'ancienne monarchie. Mercenaires appuis d'un dédale de lois, Plébéiens, qui pensez être tuteurs des rois, VOLT. *Henr.* IV. Il y a longtemps que les Calas, les chevaliers de la Barre, les Lally, etc. m'ont brouillé avec les tuteurs des rois, ID. *Lett. Richelieu*, 20 juill. 1771. || 2° Fig. Celui, celle qui protége. Ces grands tuteurs des États [les princes], *Dial. d'Or. Tubero*, t. II, p. 289. Les souverains ne sont que les conservateurs des lois, les exécuteurs de la justice, les pères et les tuteurs du peuple, FÉN. t. XXII, p. 389. Les chefs-d'œuvre que Rome, tutrice des beaux-arts, a cédés à l'héritière d'Athènes [Paris], CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 6. || 3° Terme de jardinage. Bâton contre lequel on attache une plante faible, tortue ou mal dirigée, qu'on veut soutenir ou redresser. Les quenouilles du maïs étant destinées à servir de tuteurs ou de rames au légume grimpant, CHATEAUBR. *Amér. Moissons.* || Corset tuteur, sorte d'enveloppe solide, en bois, en fer, qu'on met autour d'un jeune arbre pour le protéger dans sa croissance.

— HIST. XIII° s. Cil qui est tuteres por enfans sousaagiés, n'est pas tenus à fere les besongnes des enfans à son coust, BEAUM. XVII, 8. Doner tutors as orfelins qui n'en ont point, *Liv. de just.* 76. || XIV° s. Or est terre mere et nourrice De toutes choses, et tutrice, *Nat. à l'alch. err.* 465. Madame Aliz de Partenay, tutreisse desdiz heritiers, DU CANGE, *tutella.* || XV° s. Tuteur d'enfans [celui qui les tient en pension], ID. *ib.* || XVI° s. La deesse tutrice de cette amoureuse ardeur [l'amour], MONT. III, 293. Tuteurs et tuteresses, *Coust. gén.* t. II, p. 504. Le parlement, jadis tuteur des roys, *Sat. Mén. Disc. de M. d'Aubray.*

— ÉTYM. Provenç. *tuaire, tuador;* du lat. *tutatorem*, protecteur, de *tutari*, protéger (*tutor* aurait donné *ture*). En provençal *tuaire*, en français *tutere* est le nominatif, de *tutátor; tuador, tuteur*, est le régime, de *tutatórem.* C'est de *tuteur*, maître de pension, que vient l'anglais *tutor*, précepteur.

TUTIE (tu-tie), *s. f.* Oxyde de zinc mêlé de protoxyde de fer, d'oxyde de plomb, d'oxyde de cadmium, etc. qui s'attache, sous forme d'une couche dure et grisâtre, aux cheminées des fourneaux dans lesquels on traite des minerais de fer contenant du zinc, LEGOARANT. || Onguent de tutie. Les femmes turques se mettent de la tutie brûlée et préparée dans les yeux pour les rendre plus noirs, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 102.

— HIST. XVI° s. Y dissolvant sucre candi, tuthie, gomme diatragant, myrrhe, PARÉ, XI, 14.

— ÉTYM. Portug. *tutia;* de l'arabe *toutiyâ.*

TUTOIEMENT ou **TUTOÎMENT** (tu-toi-man), *s. m.* Action de tutoyer. On lui dira comment Leur prudente équité punit le tutoiement, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* V, 3. Le tutoiement, qui rend le discours plus serré, plus vif, a souvent de la noblesse et de la force dans la tragédie, VOLT. *Comm. Corn. rem. Ment.* II, 3. Une singularité remarquable dans l'usage du tutoiement, c'est qu'il est moins permis dans le comique que dans le tragique, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 370. Ces lettres françaises [lettres des papes dans le XIV° siècle] ont l'avantage de constater le tutoiement employé par les papes avec tout le monde sans exception, LECLERC, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 425. || Fontenelle disait tutayement: Naturellement le comique a dû pousser cela un peu plus loin, et à son égard le tutayement n'expire que dans le Menteur, *Vie de Corn.*

— ÉTYM. *Tutoyer;* génev. *tutayement.*

TUTOYÉ, ÉE (tu-to-ié, iée), *part. passé* de tutoyer. Tutoyé par un ancien camarade.

TUTOYER (tu-to-ié; plusieurs disent tu-toi-ié; l'*y* grec se change en *i* devant l'*e* muet : je tutoie, je tutoierai), *v. a.* || 1° Dire à quelqu'un tu et toi, au lieu de vous, qui est la forme polie dans notre langue. Pour moi, j'aimerais mieux traiter un valet de vous que de tutoyer un prince, BUSSY, dans *Dict. de Trévoux, tu.* Pardonnez, ma divine comtesse, Pour duper le barbon il faut vous tutoyer, TH. CORN. *Comt. d'Org.* V, 6. Vous ne tutoierez plus un gendre de ma sorte, DESTOUCH. *Glor.* III, 9. Le grand-prieur de Froulay m'a dit que Louis XIV n'aimait pas du tout que les faiseurs d'épîtres et de prologues, ni les auteurs de dédicaces le tutoyassent en vers pas plus qu'ils n'auraient fait en prose : Le roi François I^er^ ne le souffrit jamais, disait-il un soir chez Mme de Montespan, qui répondit à cela que Despréaux n'avait jamais été qu'un mal-appris, *Souv. de Mme de Créquy*, t. I, p. 23. Le philosophe est très-familier avec le baron; car il le tutoie, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 52. Monsieur le maire est gentilhomme par sa femme née demoiselle; voilà pourquoi il nous tutoie et rudoie nous autres paysans, P. L. COUR. *Gaz. du village.* Don Ricardo [au roi] : Seigneur, vous m'avez tutoyé, Me voilà grand d'Espagne [les grands d'Espagne étaient tutoyés par le roi], V. HUGO, *Hernani*, IV, 1. || Les quakers emploient le tutoiement avec tout le monde. Penn fut obligé d'aller tutoyer Charles II et ses ministres plus d'une fois pour son payement, VOLT. *Dict. phil. Quakers.* || Absolument. En Allemagne, supprimer le monsieur et le madame serait une grossièreté pareille à tutoyer parmi nous, ST-SIM. 70, 154. On tutoyait alors au théâtre.... VOLT. *Comm. Corn. rem. Ment.* II, 3. || 2° Se tutoyer, *v. réfl.* Employer entre soi les tu et les toi. Bourguignon, ne nous tutoyons plus, je t'en prie, MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* II, 9. Nous nous tutoierons, quand nous serons ivres, DIDER. *Neveu de Rameau.* || Avec ellipse du pronom personnel. Jamais Molière n'a fait tutoyer les amants, VOLT. *Comm. Corn. rem. Ment.* II, 3.

— REM. Tutayer, prononciation normande, a été usité; on l'entend encore quelquefois. Il tutaye, en parlant, ceux du plus haut étage, MOL. *Mis.* II, 5. Il a encore une autre mauvaise habitude, c'est de tutaïer tout le monde; il tutaye jusqu'à des femmes qu'il n'a jamais vues, DUFRÉNY, *Espr. de contrad.* sc. 6.

— HIST. XIV° s. Et après ce, Jehan Maras eust dit à Phelipot escuier très-arrogamment : me tutoies-tu? J'ai une preude femme espousée, DU CANGE, *tuisare.* || XV° s. Le suppliant dit à icellui commandeur, qu'il ne faisoit pas son honneur de le tutoyer, attendu qu'il estoit marié, DU CANGE, *Tuisare.* || XVI° s. Si je tuttiole quelque gros milourd, qui me donnast un coup de poing, BONIVARD, *De noblesse*, p. 242.

— ÉTYM. *Tu* et *toi;* génev. *tutayer.* Montaigne a dit *tuoyer :* Des nations où les enfants tuoyent leurs pères, I, 207. L'ancienne langue disait aussi *atuteer, atuiser;* le bas-latin, *tuisare, tibissare.*

† **TUTTI** (tou-tti), *s. m. pl.* || 1° Terme de musique. Tous les instruments de l'orchestre pris ensemble. Allons, tutti ensemble. || 2° *Au sing.* Phrase musicale jouée par tous les instruments de l'orchestre ensemble. Reprenons au tutti. De beaux tutti. Par un noble tutti l'ouverture commence, SOPHIE GAY, *Maître de chap.* I, 4. || 3° Tutti quanti [italien, tous tant qu'ils sont], tous ceux qui sont là, gens de même farine. La reine me parla tout aussi longtemps de ma maladie, que si c'eût été une couche.... le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan, enfin tutti quanti; vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce qu'on trouve en chemin, SÉV. 299. Les Lamartinière, les Reboulet et les tutti quanti, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 104.

— ÉTYM. Ital. *tutti*, plur. de *tutto* (voy. TOUT).

† **TU-TU-BAN-BAN**, *s. m.* La musique des montreurs d'ours (onomatopée de la flûte et du tambour). On dit aussi tu-tu-pan-pan.

TUYAU (tu-iô; plusieurs disent tui-iô), *s. m.* || 1° Petit canal de fer, de plomb, de bois, de terre cuite, etc. Tuyau de fontaine. Les tuyaux d'une conduite de gaz. Les tuyaux d'un poêle. || En tuyaux d'orgue, se dit d'objets rangés à côté l'un de l'autre et dont la longueur est décroissante. Les pennes de la queue sont en tuyaux d'orgue comme dans le faisan, et non point toutes égales, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 154. || Tuyau de poêle, se dit, par plaisanterie, du chapeau rond que portent les hommes. || 2° Ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'en haut. || Tuyau dévoyé, tuyau de cheminée qui est détourné de la direction verticale. || 3° Ouverture et canal d'une fosse d'aisances. || 4° Le bout creux de la plume des oiseaux, par opposition à la tige. Les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourraient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 269. || 5° Tige creuse du blé et de certaines plantes. Quand le fruit de Cérès De ses tuyaux dorés enrichit nos guérets, TRISTAN, *Mariane*, I, 3. Vers le X° siècle, en même temps que les hosties étaient substituées au pain, les fidèles qui vinrent recevoir la communion, burent le vin, non plus à même le calice, mais en humant, au moyen d'un chalumeau ou tuyau, le liquide consacré, DE LABORDE, *Émaux*, p. 530. || 6° Par extension, tout ce qui a la forme d'un tuyau. Pour sucer quelque liqueur, les lèvres servent de tuyau, et la langue sert de piston, BOSS. *Conn.* IV, 2. || Familièrement. Parler dans le tuyau de l'oreille, dire quelque chose dans le tuyau de l'oreille, parler bas, en secret à quelqu'un. || 7° Gros pli cylindrique qu'on fait à du linge empesé, surtout à une garniture, à une dentelle ou bande de tulle ou de mousseline. Il y a de gros et de petits tuyaux. || 8° Se dit de plusieurs coquilles. || 9° Tuyau à tonnerre, synonyme de quennon.

— SYN. TUYAU, TUBE. Tube est un terme de science; tuyau est de l'usage ordinaire. Le physicien et l'astronome se servent de tubes; nous employons différentes sortes de tuyaux pour conduire les liquides. En outre, le tube est en géné-

ral un corps d'une telle figure ; le tuyau est plutôt un ouvrage propre pour tel usage.

— HIST. XIIe s. Ci naist de la chanson et racine et tuiax [branche], Dont li chans et li dis est mirables et biaz, *Sax.* II. || XIIIe s. Puis qu'il [les blés] deviennent grant, et qu'il voelent monter en tuel, BEAUM. LII, 4. Cil fel [ce félon, Renard].... Qui quatre des tuiax m'a tret De la destre ele et de la queue, *Ren.* 7351. || XIVe s. Ele bouta son pié dedans le tuel de la cuisine, DU CANGE, *tuellus*. Une cuiller d'or et un tuyau d'or à administrer et recevoir le corps N S., DE LABORDE, *Émaux*, p. 530. Prenez un tuel, et le boutez entre cuir et char, et le soufflez, *Ménagier*, II, 5. || XVe s. J'ai veu qu'on ne souloit querir Que robes à quinze tuyaux, Larges manches et haulx chappeaux, COQUILL. *Droits nouv.* En maniere d'une clef à tuel, DU CANGE, *tuellus*. || XVIe s. Aussi sont très proprement entés plusieurs arbres en canon, cornuchet, tuiau, flusteau ; ainsi ditte telle sorte d'enter, des instruments de ce nom, O. DE SERRES, 670.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tudel* ; de l'anc. haut-allem. *tûda* ; dan. *tûd* ; holland. *tuit*, tuyau d'après Diez, qui rejette le lat. *tubellus* proposé par Ménage, à cause que *tubellus* n'a pu donner *tudel*.

† **TUYAUTAGE** (tu-io-ta-j'), *s. m.* || 1° Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur. || 2° Terme de repasseuse. Action de tuyauter. Le tuyautage d'un bonnet.

† **TUYAUTER** (tu-io-té), *v. a.* Terme de repasseuse. Former des plis en forme de tuyaux avec un fer rond à une étoffe ou à une garniture de dentelle, de tulle ou de mousseline. Garniture tuyautée. || *S. m.* Un tuyauté, une étoffe tuyautée. Un tuyauté formant jabot. || Disposer les plis d'une étoffe, principalement d'une coiffure, de manière à former une garniture de petits tuyaux.

† **TUYAUTERIE** (tu-i-o-te-rie), *s. f.* Fabrique de tuyaux.

TUYÈRE (tu-iè-r' ; plusieurs disent tui-iè-r'), *s. f.* Tube conique en métal, qui conduit le vent d'un soufflet dans un fourneau, et dans lequel est engagée la buse du soufflet. || Terme de serrurerie. Canal de fer épais qui sert à conduire le vent du soufflet dans la forge.

— ÉTYM. *Tuyau.*

† **TYLARE** (ti-la-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Partie dénudée, sous les doigts et le talon d'un mammifère. || Saillie que forme, à chaque articulation, le dessous des doigts des oiseaux.

— ÉTYM. Τύλαρος, dimin. de τύλος, callosité.

† **TYLOMA** (ti-lo-ma), *s. m.* Terme de médecine. Callosité de l'épiderme, ou callosité en général.

— ÉTYM. Τύλωμα, callosité.

† **TYLOSE** (ti-lô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Cor aux pieds, œil de pie, œil de perdrix.

— ÉTYM. Τύλωσις, callosité.

TYMPAN (tin-pan), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Cavité de forme irrégulière creusée dans la base du rocher, tapissée par une membrane muqueuse, communiquant au pharynx par la trompe d'Eustache, et constituant l'oreille moyenne. Sans même qu'aucun objet extérieur frappe nos oreilles, nous y sentons certains bruits qui ne peuvent guère arriver que de ce que, par quelque cause interne que ce soit, le tympan est ébranlé, BOSS. *Conn.* III, 6. || Fig. [Un écrit du roi de Prusse] qui a fort choqué le tympan de toutes les oreilles pieuses, VOLT. *Lett. Thiriot*, 18 fév. 1760. || La membrane du tympan, membrane tendue entre l'oreille moyenne et l'oreille externe. || Un bruit à briser le tympan, le tympan de l'oreille, un bruit très-éclatant et très-fort. || 2° Terme d'imprimerie. Feuille de parchemin, ou morceau d'étoffe étendu sur un châssis de bois ; on y met les feuilles à imprimer. || 3° Terme d'architecture. Espace uni qui se trouve encadré par les trois corniches d'un fronton, et dans lequel on place parfois des statues, des bas-reliefs, des ornements. || Tympan d'arcade, espace triangulaire qui résulte d'une arcade circonscrite par des lignes droites. || Le dé d'un piédestal. || 4° Panneau de bois renfermé entre des moulures. || 5° Terme de mécanique. Pignon enté sur un arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue. || Roue creuse dans laquelle un ou plusieurs hommes marchent pour la faire tourner. || Machine destinée à récurer les rivières. || 6° Tambour creux mobile autour de son axe, dans lequel sont des cloisons en spirale par l'intermédiaire desquelles on élève de l'eau, en faisant tourner le tambour.

— HIST. XVIe s. Les branches feront un architrave, frise et corniche, et tympane, et frontispice, PALISSY, 64.

— ÉTYM. Lat. *tympanum*, tambour, du grec τύμπανον, qui vient de τύπτω, frapper. Dans l'ancienne langue *tympan* signifiait tambour : XIIe s Estrumens, psalterie, tympans.... *Rois*, p. 33.

† **TYMPANAL** (tin-pa-nal), *s. m.* Terme d'anatomie. Os en forme d'anneau ou de tube sur lequel est tendue la membrane du tympan, insérée à une cannelure qu'il présente à sa partie interne. || *Adj.* Cercle, cadre, os tympanal.

— ÉTYM. *Tympan.*

† **TYMPANIQUE** (tin-pa-ni-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport au tambour. || *S. f.* La tympanique, art d'exécuter des batteries de caisse. || 2° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la cavité du tympan. || 3° Terme de médecine. Son tympanique, son semblable à celui du tambour, et donné par les cavités closes qu'un gaz emplit.

TYMPANISÉ, ÉE (tin-pa-ni-zé, zée), *part. passé* de tympaniser. Tympanisé par l'avocat de sa partie.

TYMPANISER (tin-pa-ni-zé), *v. a.* || 1° Faire connaître à grand bruit (emploi vieilli). Tympaniser, pour publier et divulguer, est un mot de raillerie qui ne doit jamais être employé en une matière sérieuse, VAUGEL. *Nouv. Rem.* p. 479, dans POUGENS. Je n'aime point céans tous vos gens à latin, Et principalement ce monsieur Trissotin : C'est lui qui, dans des vers, vous a tympanisées ; Tous les propos qu'il tient sont des billevesées, MOL. *Fem. sav.* II, 7. Vous ne devriez jamais vous résoudre à être tympanisée trois fois de suite à haute voix dans une église [publications de mariage], FONTEN. *Lett. gal.* II, 30. || 2° Décrier hautement quelqu'un, déclamer contre lui. Et, s'il faut que sur vous on ait la moindre prise, Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise, MOL. *Éc. des fem.* I, 1. Dans le monde elle me décriera, Et sa madame Artus me tympanisera, DANCOURT, *Mme Artus*, I, 4. On ne croirait jamais que c'est par bonté que je me suis prêté à un arrangement, et l'on me tympaniserait de toutes les manières, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. II, p. 390, dans POUGENS. || 3° Se tympaniser, *v. réfl.* Être tympanisé, devenir ridicule. Cher abbé, ne crains pas que je me tympanise Par l'odieuse convoitise D'un bien plus grand que mes besoins, J. B. ROUSS. *Réponse à Chaulieu.*

— HIST. XVIe s. Lorsque quelqu'un estant majeur est trouvé se gouverner mal, dissiper et destruire ses biens inutilement..., on le met en curatelle au son de la clochette, ce que l'on nomme estre timpanisé, *Nouv. coust. génér.* t. I, p. 1011.

— ÉTYM. Lat. *tympanizare*, jouer du tambour, de *tympanum*, tambour ; au XVe siècle, *tympaniser* s'est dit pour imprimer, timbrer.

† **TYMPANISME** (tin-pa-ni-sm'), *s. m.* Terme de médecine. État d'un organe atteint de tympanite.

— ÉTYM. Voy. TYMPANITE.

TYMPANITE (tin-pa-ni-t'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Gonflement de l'abdomen produit par le développement de gaz dans le tube digestif. || Tympanite péritonéale, dégagement de gaz dans le péritoine avec ou sans perforation de l'intestin. || 2° En vétérinaire, formation et accumulation de gaz dans le tube digestif, plus particulièrement dans le rumen des bêtes bovine et ovine, dite aussi indigestion gazeuze.

— HIST. XVIe s. Quelquefois les visceres, comme ventricule et intestins, en sont remplis [d'air], comme en tympanites, PARÉ, V, 46.

— ÉTYM. Provenç. *timpanistre* ; ital. *timpanite* ; du latin *tympanites* ; grec, τυμπανίτης, de τύμπανον, tambour.

TYMPANON (tin-pa-non), *s. m.* Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, et qu'on touche avec deux petites baguettes de bois. Tambours, tambourins, timbales, tympanons et cymbales [la paire].... *Tarifs des douanes*, 1869, p. 53.

— ÉTYM. Τύμπανον, tambour

† **TYMPE** ou **TIMPE** (tin-p'), *s. f.* Pierre maçonnée, à la partie antérieure d'un fourneau de forge.

† **TYNDARIDES** (tin-da-rid'), *s. m. pl.* Les fils de Tyndare, Castor et Pollux. Tyndarides brillants, dont l'éclat toujours pur Des turbulentes mers blanchit le noir azur, Ô célestes gémeaux...., MILLEV. *Élég.* II, *Danaé.*

TYPE (ti-p'), *s. m.* || 1° Empreinte qui sert à faire d'autres empreintes. || Caractères d'imprimerie. De beaux types. Il fait consister l'art typographique dans la mobilité des types, quelle qu'en soit la matière, et annonce qu'il va prouver que Laurent Coster a le premier employé des caractères mobiles de bois, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 494. || Espèce de copie par impression ; ce qui résulte d'un coup frappé, imprimé. || 2° Par extension, modèle original. Selon les platoniciens, les idées de Dieu sont les types de toutes les choses créées, *Dict. de l'Acad.* Croyance qui a fait prendre les produits de notre raison pour une espèce de type inné, DESTUT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 593. || 3° Objet qui fait autorité comme modèle. Ces quatre types de l'ancienne coudée égyptienne en constatent maintenant irrévocablement la valeur, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 607. || Terme de peinture et de sculpture. Image qui fait autorité, et qui sert de règle pour d'autres images semblables. || 4° Terme de minéralogie. Type cristallin, l'ensemble des cristaux dont les systèmes d'axe sont semblables, et dans lesquels les formes primitives sont analogues, quoique pouvant différer par la valeur des angles. || 5° Terme de chimie. Types chimiques, système ou assemblage de molécules hétérogènes, dans lequel une ou plusieurs molécules peuvent être remplacées par d'autres, sans que la nature chimique du système entier soit troublée. Quand le chlore, le brome, l'oxygène, etc. ou un radical composé se substituent à l'hydrogène ou à un autre corps simple ou à un radical composé, le nouveau corps chloré, bromé, etc. qui en résulte et le corps dont il dérive, sont dits appartenir au même type chimique. || Combinaisons appartenant au même type chimique, celles qui renferment le même nombre d'atomes, et dont les propriétés chimiques fondamentales sont les mêmes. || 6° Nom donné à une classification des sucres bruts, faite par le commerce et consacrée par le législateur, ayant pour base leur degré de richesse présumée. || 7° En botanique, on dit qu'un genre de plantes sert de type à une famille, lorsqu'il contient le plus grand nombre des caractères communs aux autres genres de la même famille. Ainsi le genre ortie sert de type à la famille des urticées. On donne à la famille un nom dérivé de celui du genre type. Presque toujours un genre de plantes est formé luimême d'après une espèce type. || 8° En zoologie, une des trois divisions primaires du règne animal, selon Blainville, fondée sur la forme générale du corps qui traduit extérieurement celle des appareils de la locomotion et de l'innervation. || Dans la classification de Cuvier, type est synonyme d'embranchement, et alors il y en a quatre, savoir : les vertébrés, les articulés, les mollusques et les rayonnés. || 9° Ensemble des caractères distinctifs d'une race. Le type européen. || Caractère, portrait original et fortement tracé. || 10° Symbole. Ces secrets du ciel [les mystères], sans parler de leur partie mystique, sont peut-être le type des lois morales et physiques du monde, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 6. || Particulièrement. Il se dit de ce qui, dans l'Ancien Testament, est regardé comme la figure du Nouveau Testament. Tous les justes de la loi et de l'âge des patriarches n'avaient été que les types imparfaits du Christ, MASS. *Avent, Circoncision.* || 11° Figure symbolique empreinte sur une médaille. Le type de cette médaille est une Piété. || 12° Terme d'astronomie. Description graphique. Le type des éclipses est d'un grand secours. || 13° Terme de médecine. Ordre dans lequel se montrent et se succèdent les symptômes d'une maladie ; il est continu, intermittent ou rémittent. || 14° Le Type, édit de l'empereur Constant II au sujet des monothélites.

— HIST. XVIe s. Il n'y a sortes de livres au monde, j'entends des recouvrables, et qui ont passé sous le tippe de l'impression, qui ne soit en la librairie de.... CARL. I, 46.

— ÉTYM. Lat. *typus*, de τύπος, qui vient de τύπτειν, frapper, sanscr. *tup*, *tuph*, frapper, tuer.

† **TYPÉ, ÉE** (ti-pé, pée), *adj.* Néologisme. Formé sur le type, le modèle de. Alfred.... typé comme Murray, TŒPFFER, *Voy.* I, 3e journée.

† **TYPHACÉES** (ti-fa-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones, composée de plantes herbacées, aquatiques, à rhizome rampant, à tiges cylindriques, sans nœuds, ayant pour type la massette (*typha*).

— ÉTYM. Τύφη, nom grec d'un roseau.

† **TYPHIQUE** (ti-fi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est relatif au typhus. || Matière typhique, substance d'un blanc ou d'un gris jaunâtre, qui existe souvent dans l'épaisseur des plaques de Peyer et des follicules isolés tuméfiés durant la dothié-

nentérie. || *S. m.* Un typhique, un malade du typhus. Dans les parcs on dressa des tentes pour les cholériques et les typhiques, *Monit. univ.* p. 1082, 3e col. 7 août 1867.

† **TYPHLITE** (ti-fli-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du cœcum.

— ÉTYM. Τυφλὸς, aveugle.

† **TYPHLO-DICLIDITE** (ti-flo-di-kli-di-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la valvule iléo-cœcale.

— ÉTYM. Τυφλὸς, aveugle, cœcum, et δικλὶς, valvule, de δὶ, deux, et κλεὶς, clef.

† **TYPHLOGRAPHE** (ti-flo-gra-f'), *s. m.* Instrument permettant aux aveugles d'écrire.

— ÉTYM. Τυφλὸς, aveugle, et γράφειν, écrire.

† **TYPHOÉMIE** (ti-fo-é-mie), *s. f.* Terme de médecine. Altération du sang par les substances ou les miasmes putrides.

— ÉTYM. *Typhus*, et αἷμα, sang.

† **TYPHOÏDE** (ti-fo-i-d'), *adj.* Terme de médecine. Qui a les caractères du typhus. || Fièvre typhoïde, voy. DOTHIÉNENTÉRIE. || Affections typhoïdes, diverses maladies aiguës dans le cours desquelles on observe souvent un ensemble de phénomènes généraux qui ont la plus grande ressemblance avec ceux du typhus. Lorsque la fièvre est maligne ou typhoïde, la peau est terne, au visage principalement, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 391.

— ÉTYM. *Typhus*, et εἶδος, forme.

† **TYPHOMANIE** (ti-fo-ma-nie), *s. f.* Délire dans le typhus; manie consécutive au typhus.

— ÉTYM. *Typhus*, et *manie*.

1. **TYPHON** (ti-fon), *s. m.* Nom qu'on donne, dans les mers du Japon, à une sorte de tourbillon qui est fort dangereux pour la navigation. Plusieurs auteurs ont confondu le typhon avec l'ouragan, BUFF. *Hist. nat. pr. th. terr. Œuv.* t. II, p. 275.

— ÉTYM. Portug. *tufão*; arabe, *tufân*; du chinois *taï fong*, grand vent (suivant l'orthographe anglaise *typhon*), japonais, *taïfou* (DE ROSNY).

† 2. **TYPHON** (ti-fon), *s. m.* Nom d'une divinité égyptienne, qui était regardée comme la source de tous les maux (devenue, chez les Grecs, le géant Typhon).

† 3. **TYPHON** (ti-fon), *s. m.* Terme de géologie. Grandes masses minérales non stratifiées, comme celles que présentent les granits, les porphyres.

— ÉTYM. Τυφῶν, le géant Typhon, représentant les régions infernales, souterraines.

† 1. **TYPHONIEN, ENNE** (ti-fo-niin, niè-n'), *adj.* Qui est relatif à Typhon, le dieu du mal. Enfin l'Osiris (c'est le nom que reçoivent tous les morts) a vaincu tous ses ennemis; il a renversé les monstres typhoniens et forcé le passage, FR. LENORMANT, *Sur les Égyptiens*, t. I, p. 150, 4e éd.

— ÉTYM. *Typhon* 2.

† 2. **TYPHONIEN, IENNE** (ti-fo-niin, niè-n'), *adj.* Terme de géologie. Se dit de terrains primitifs non stratifiés, mais massifs.

— ÉTYM. *Typhon* 3.

TYPHUS (ti-fus'), *s. m.* Terme de médecine. Fièvre continue et contagieuse qui naît de l'encombrement des hommes dans les prisons, les hôpitaux, les casernes, les vaisseaux, etc. et qui présente un trouble du système nerveux, un état morbide des membranes muqueuses, et presque toujours une éruption pétéchiale. || Typhus abdominal, nom que les Allemands donnent à la dothiénentérie ou fièvre typhoïde. || Typhus abortif, maladie qui a certains rapports avec la fièvre typhoïde. || Typhus ictérode, typhus des tropiques, typhus d'Amérique, noms donnés à la fièvre jaune. || Typhus d'Orient, la peste. || 2° Terme de vétérinaire. Maladie de l'espèce bovine éminemment contagieuse, qui présente les caractères de la phlegmasie sur-aiguë gastro-intestinale, avec les signes de l'empoisonnement miasmatique : on a distingué deux variétés : le typhus contagieux et le typhus charbonneux.

— ÉTYM. Τῦφος, espèce de maladie, et aussi orgueil, proprement vapeur, de τύφειν, brûler; comparez le sanscrit *dhûpa*, fumée.

† **TYPIFIÉ, ÉE** (ti-pi-fi-é, ée), *adj.* Dont on a fait un type.

TYPIQUE (ti-pi-k'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Caractères typiques, ceux qui ne conviennent qu'à la majorité des corps compris dans un groupe, ou à ceux qui occupent le centre de ce groupe et lui servent en quelque sorte de type. Les crânes typiques pour les races dolichocéphales. || 2° Symbolique, allégorique. Tous les enfants d'Aaron naissaient prêtres de cette alliance charnelle et typique [l'Ancien Testament], sans avoir besoin d'aucune cérémonie, FÉN. t. II, p. 122. J'appelle miracles typiques ceux qui sont évidemment le type, le symbole de quelque vérité morale, VOLT. *Quest. mir.* 1. L'auteur du genre humain a voulu joindre au langage des signes, déjà si persuasif, le langage prophétique ou typique; il n'aura pas donné à ce langage des caractères moins expressifs qu'à celui des signes, BONNET, *Paling.* XX, 4.

— ÉTYM. Lat. *typicus*, de τυπικὸς, dérivé de τύπος, type.

† **TYPOCHROMIE** (ti-po-kro-mie), *s. f.* Impression typographique en couleur.

— ÉTYM. *Type*, et χρῶμα, couleur.

TYPOGRAPHE (ti-po-gra-f'), *s. m.* Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. Jean Stohr, dans une thèse soutenue en 1666, avoue que Guttenberg fut le maître, le propriétaire de la première imprimerie; mais il prétend que Mentellin fut le premier typographe, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 498.

— ÉTYM. *Type*, et γράφειν, écrire.

TYPOGRAPHIE (ti-po-gra-fie), *s. f.* || 1° Art de l'imprimerie. Il revendique pour Guttenberg et pour Strasbourg celle [invention] des caractères mobiles de bois, et par conséquent les plus anciens produits de la typographie proprement dite, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 500 La conjecture qui donne une origine chinoise à l'idée primitive de la typographie européenne, est si naturelle, qu'elle a été proposée avant même qu'on eût pu recueillir toutes les circonstances qui la rendent si probable, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. inscr. et bel.-lett.* t. VII, p. 419. || 2° Réunion de tous les arts qui concourent à l'imprimerie. Vous nous rappelez ces beaux jours où les Estienne honoraient la typographie par la science, VOLT. *Lett. Panckoucke*, 28 févr. 1767. || 3° Grand établissement typographique.

— ÉTYM. Voy. TYPOGRAPHE.

TYPOGRAPHIQUE (ti-po-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la typographie. Fautes typographiques. Il serait à souhaiter que ceux qui exercent l'art typographique eussent vos talents; le siècle des Elzevir, des Étienne, des Froben, des Plantin, etc. renaîtrait, VOLT. *Lett. Cailleau*, 1772. L'art typographique ne quitta pas la ville de Strasbourg; il continua d'y être cultivé par les élèves qui s'étaient formés dans l'école de Guttenberg, KOCH, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 357. || Bureau typographique, invention au moyen de laquelle on apprend à lire en faisant à peu près les mêmes opérations qu'un compositeur d'imprimerie.

† **TYPOGRAPHIQUEMENT** (ti-po-gra-fi-ke-man), *adv.* D'après les procédés de la typographie.

† **TYPOLITHE** (ti-po-li-t'), *s. f.* Pierre figurée qui porte des empreintes de plantes ou d'animaux

— ÉTYM. *Type*, et λίθος, pierre.

† **TYPOLITHOGRAPHIE** (ti-po-li-to-gra-fie), *s. f.* Manière d'imprimer sur la pierre, qui laisse la faculté d'intercaler dans le texte toute espèce de dessins, d'ornements et d'accessoires.

— ÉTYM. *Type*, et *lithographie*.

† **TYPOLITHOGRAPHIQUE** (ti-po-li-to-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la typolithographie.

† **TYPOMÉTRIE** (ti-po-mé-trie), *s. f.* En 1776, Aug. Gottl. Preuschene, diacre à la cour de Bade, publia, de concert avec G. Haas, libraire de Bâle, une demi-feuille in-8° ayant pour titre : Essais préalables sur la typométrie, ou le moyen de dresser des cartes géographiques à la façon des imprimeurs, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 426.

— ÉTYM. *Type*, et μέτρον, mesure.

† **TYPOPHONIE** (ti-po-fo-nie), *s. f.* Terme de musique. Art, manière de marquer la voix en frappant.

— ÉTYM. Τύπτειν, frapper, et φωνή, voix.

† **TYPOTONE** (ti-po-to-n'), *s. m.* Diapason d'invention récente.

TYRAN (ti-ran), *s. m.* || 1° Dans l'antiquité, parmi les Grecs, celui qui s'emparait de l'autorité souveraine sur une communauté républicaine, soit qu'il l'exerçât avec modération et douceur, soit qu'il en abusât. Pisistrate fut tyran d'Athènes. C'est ce qu'on appelle un tyran; il ne fait pas le mal par le seul plaisir de le faire; mais le mal ne lui coûte rien, toutes les fois qu'il le croit utile à l'accroissement de sa grandeur, FÉN. *Dial. des morts* (*Solon, Pisistrate*). Ce fut alors que parut une suite de souverains connus sous le nom de tyrans, parce qu'ils jouissaient d'une autorité absolue, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. Comme l'usurpation amène et nécessite la tyrannie, les Grecs prirent bientôt le nom de tyran dans la même acception que nous, SAINTE-CROIX, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 510. || 2° Celui qui a usurpé la puissance souveraine dans un État (sens qui a vieilli). La soif de commander enfanta des tyrans, BOIL. *Sat.* XI. Puisqu'il [César] était tyran, il n'eut point de vertus, VOLT. *M. de César*, III, 8. Les habiles tyrans ne sont jamais punis, ID. *Mérope*, V, 5. On donne aujourd'hui le nom de tyran à un usurpateur, ou à un roi qui fait des actions violentes et injustes; Cromwell était un tyran sous ces deux aspects, ID. *Dict. phil. tyran.* || Les trente tyrans, voy. TRENTE. || 3° Prince, usurpateur ou non, qui gouverne avec injustice, avec cruauté, en foulant aux pieds les lois divines et humaines. Aux noces d'un tyran, tout le peuple en liesse Noyait son souci dans les pots, LA FONT. *Fabl.* VI, 12. Ses yeux indifférents [de Néron] ont déjà la constance D'un tyran dans le crime endurci dès l'enfance, RAC. *Brit.* V, 7. Les vices ont aussi leur perfection : un demi-tyran [au théâtre] serait indigne d'être regardé; mais l'ambition, la cruauté, la perfidie, poussées à leur plus haut point, deviennent de grands objets, FONT. *Réfl. poét.* 17. J'aimerais autant mettre les voleurs de grand chemin au rang des corps de l'État, que de placer les tyrans au rang des rois, VOLT. *Dial.* XXIV, 1. On appelle tyran le souverain qui ne connaît de lois que son caprice, qui prend le bien de ses sujets, et qui ensuite les enrôle pour aller prendre celui de ses voisins; il n'y a point de ces tyrans-là en Europe, ID. *Dict. phil. Tyrannie.* Henri VIII était tyran dans son gouvernement comme dans sa famille, et couvert du sang de deux épouses innocentes, comme de celui des plus vertueux citoyens, ID. *ib. Tyran.* Les grands le traitaient de tyran [Louis XI], parce qu'il ne leur permettait pas de l'être, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 356. || 4° Par extension, il se dit de tous ceux qui tyrannisent. Il est le tyran de sa famille. C'est un tyran dans sa maison. Ce chef est un tyran pour ses subordonnés. Et donnons un tyran à ces tyrans du monde [les Romains], CORN. *Pomp.* I, 1. Et la fuite est permise à qui fuit ses tyrans, RAC. *Phèdre*, V, 1. Ne se contentant pas de faire le petit tyran dans une fête, HAMILT. *Gram.* VI. Telle est l'ingratitude des hommes; plus vous les rendez maîtres de votre cœur, plus ils s'en rendent les tyrans, MASS. *Carême*, *Pécheresse*. Les Romains, après avoir été les tyrans des nations.... VOLT. *Philos. Lett. de Memmius*, III. Voilà bien, reprit-elle, le propos d'un tyran qui ne croit jouir de sa liberté qu'autant qu'il trouble celle des autres, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. Il faut en ce monde-ci avoir le moins de tyrans qu'il est possible, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 23 juin 1766. Lorsqu'il [Aristote] dit que le peuple souverain est un tyran à mille têtes, SAINTE-CROIX, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 510. || Tyran domestique, se dit d'un homme qui tyrannise sa famille, sa maison. || Il est le tyran de sa compagnie, il a pris dans sa compagnie une autorité dont il abuse. || Fig. Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour, et qu'on appelait autrefois le tyran des mots et des syllabes, BALZ. *Socrate chrétien*, *Disc.* 10e. || *Adjectiv.* Je ne fus plus cet homme malhonnête et tyran, qui voulais sacrifier tous mes amis à mon ambition et à mon caprice; on ne parla dans la conversation que de la tendresse qu'on avait pour moi, RETZ, *Mém.* t. IV, liv. V, p. 127, dans POUGENS. C'est être faux et tyran de dire : il n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas; il n'est pas habile, donc je ne le craindrai pas, PASC. *Pens.* VI, 10, éd. HAVET. || 5° Fig. Il se dit de choses dont on compare l'action à la tyrannie des hommes. Secrets tyrans de ma pensée, Respect, amour, de qui les lois.... CORN. *la Veuve*, II, 1. Mon Dieu! que votre amour en vrai tyran agit! MOL. *Tart.* IV, 5. L'art est un tyran qui se plaît à gêner ses sujets, et qui ne veut pas qu'ils paraissent gênés, FONT. *Réfl. poét.* LXI. Ainsi lorsque les vents, fougueux tyrans des eaux, De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots, VOLT. *Henr.* IV. D'une sainte folie un peuple furieux Chanter : Amour, tyran des hommes et des dieux! A. CHÉNIER, *l'Invention.* || L'usage est le tyran des langues, l'usage prévaut sur les règles de la grammaire. || 6° Oiseau du genre faucon. Le nom de tyran donné à des oiseaux doit paraître plus que bizarre, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 387. || Genre d'oiseaux sylvains ou de passereaux de la famille des gobe-mouches.

— REM. Quelques-uns ont essayé de dire ty-

ranne, par exemple Desportes; mais cela n'a pas réussi; et il faut dire tyran en parlant d'une femme. Cette femme est un tyran domestique. Toutefois Fr. Soulié a employé ce mot dans le style familier. Assurément, mais.... — Il n'y a pas de mais; je veux, j'exige que vous teniez votre parole, entendez-vous? — Soit, tyranne, dit M. de Simon, en embrassant sa femme, *Au jour le jour*, § XII.

— HIST. XII° s. Et en la croix vous pendirent tyrant, *Ronc.* p. 152. || XIII° s. Ne ja, pour nul desirier, [je] Ne remainrai avecque ces tirans Qui sont croisés à loier Pour dimer clers et bourjois et serjens, QUESNES, *Romancero*, p. 97. || XIV° s. Et pour ce nous ne disons pas que les tyrans soient prodiges [prodigues], ORESME, *Éth.* 106. Je vous deliverrai de ceste gent tirant, *Guescl.* 3035. Mesmes vont les Juifs Pietre le roy blasmant; En derrieres de lui l'apeloient tirant, *ib.* 6948. || XV° s. Est licite de adompter et endormir par belles paroles les oreilles du tyran, MONSTR. I, 39. Adonc marcha avant le tyrant [bourreau], qui print la royne par la main; si la mena jusque à l'estache, *Perceforest*, t. V, f° 102. || XVI° s. Il sembloit, quand ils [les huguenots] oyoient parler de moy, qu'ils avoient le bourreau à la queue; aussi m'appeloient-ils ordinairement le tyran, *Mém. de Montluc*, t. II, p. 57. Mais vous, belle tyranne, aux Nerons comparable, DESPORTES, *Diane*, I, 16.

— ÉTYM. Provenç. *tiran*; catal. *tirá*; espagn. *tirano*; ital. *tiranno*; du lat. *tyrannus*, qui est le grec τύραννος. L'anglais dit *tyrant*; c'est une orthographe qu'il a reçue de l'ancien français, et que l'ancien français, par erreur, avait adoptée, prenant ce mot pour un participe présent.

TYRANNEAU (ti-ra-nnô), *s. m.* || 1° Terme familier. Tyran subalterne. Si le Mazarin se fait craindre aujourd'hui, il est assuré qu'un temps viendra qu'on ne le craindra plus, et que l'on dira de lui et de quelques autres tyranneaux qui sont près de lui d'étranges vérités, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 40. Que n'auront pas fait les autres secrétaires d'État, et gens en place considérables dans la robe, dans la plume, et, en sous-ordre, les financiers et les petits tyranneaux dans les provinces? ST-SIM. 399, 205. Il faut avoir vécu dans quelques pays où ce régime [féodal] subsiste encore, pour savoir combien sont malheureux les serfs des petits seigneurs, tyranneaux indigents qui, pour vivre ou soutenir un luxe obscur, sont réduits à sucer le sang de leurs hommes, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 262. || 2° Genre d'oiseaux silvains ou de passereaux.

— HIST. XVI° s. Nettoyer la Sicile de plusieurs tyranneaux qui l'oppressoient, MONT. III, 251.

— ÉTYM. Dimin. de *tyran*.

† 1. **TYRANNICIDE** (ti-râ-nni-si-d'), *s. m.* Meurtre d'un tyran. Arcadius et Honorius publièrent une loi contre le tyrannicide, DIDER. *Princ. de polit.* 142.

— HIST. XVI° s. Le tyrannicide que firent Brutus, Cassius et leurz adherentz, BONIVARD, *de Noblesse*, p. 277.

— ÉTYM. Lat. *tyrannicidium*, de *tyrannus*, tyran, et *cædere*, tuer.

† 2. **TYRANNICIDE** (ti-ra-nni-si-d'), *s. m.* Celui qui tue un tyran.

— ÉTYM. Lat. *tyrannicida* (voy. TYRANNICIDE 1).

TYRANNIE (ti-ra-nnie), *s. f.* || 1° Domination usurpée et illégale, bien ou mal exercée (sens ancien). Nous savons que ce prince magnanime [Charles II] eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie [Cromwell] par un seul coup, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je l'avoue franchement, la tyrannie ne me donnait aucun plaisir, FÉN. *Dial. morts anc.* (*Solon, Pisistrate*). Le mot tyrannie, qui avait été pris en bonne part, ne servit plus qu'à exprimer la cruauté jointe à l'usurpation du pouvoir, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor et pol.* t. II, p. 51. || 2° Gouvernement injuste et cruel, légitime ou non. Toujours la tyrannie a d'heureuses prémices, RAC. *Brit.* I, 1. Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie, LA BRUY. X. Tous les coups portèrent sur les tyrans, aucun sur la tyrannie, MONTESQ. *Esp.* III, 3. Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre? sous aucune; mais, s'il fallait choisir, je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de plusieurs, VOLT. *Dict. phil. Tyrannie.* La tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable que celle d'un roi, ID. *Mœurs*, 182. || 3° Toute sorte d'oppressions et de violences. Six cents soldats qui avaient été les instruments de leurs tyrannies [de quelques gouverneurs], VAUGELAS, *Q. C.* 545. Tu [Assuérus] ne m'as prodigué tes perfides bienfaits Que pour me faire mieux sentir ta tyrannie, RAC. *Esth.* III, 1. Tous n'attendent qu'un chef contre la tyrannie [des Romains], ID. *Mithr.* III, 1. Il [Napoléon] s'est plaint de la tyrannie qu'elle [l'Angleterre] exerçait sur les mers; mais c'était ce pouvoir sur mer qui mettait obstacle à sa tyrannie sur terre, VILLEM. *Souven. contemp. Cent-Jours*, VIII. || Il se dit aussi de l'abus de l'empire sur les animaux. Si l'on ajoute aux causes naturelles d'altération dans les animaux libres celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 200. || 4° Humeur, conduite impérieuse et violente dans les rapports de famille ou de société. On a souvent besoin de force et de prudence pour les opposer à la tyrannie de la plupart de nos amis, qui se font un droit sur notre confiance et qui veulent tout savoir de nous, LAROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 115. La tyrannie consiste au désir de domination universelle et hors de son ordre, PASC. *Pens.* VI, 37, éd. HAVET. La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre, ID. *ib.* VI, 10. Nous exerçons sur nos frères une espèce de tyrannie, nous prenons contre eux un esprit d'aigreur ou un esprit de dédain, BOSS. *Serm. Samedi de la 3° sem. de carême, Jugem. hum.* 1. Il n'y a point de plus maligne tyrannie que de forcer un homme de nous être obligé malgré lui, et c'est indignement abuser du nom de grâce que de le donner à un traitement forcé, plus cruel que le châtiment, J. J. ROUSS. *Dial.* I. Elle [sa femme] m'accuserait de caprice et peut-être de tyrannie, C. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, III. || 5° Fig. Pouvoir que certaines choses ont d'ordinaire sur les hommes. La tyrannie de la beauté. La tyrannie des bienséances. Pour les plus belles vies L'orgueil de la naissance a bien des tyrannies, CORN. *Pulch.* I, 1. Elle sent son âme sous la tyrannie d'un démon invisible, MASS. *Carême, Prière* 2.

— HIST. XIII° s. Maintenant que li rois se porchace de faire son profit et laisse le bien dou pueple, il devient tirans, et sa tirannie n'est pas autre chose que corruption de sa signorie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 313. || XIV° s. Justice sans misericorde est tirannie, *Ménagier*, I, 9. || XV° s. Glacidas, qui estoit de haut courage, plein de toute tyrannie et orgueil, *Hist. de la puc. d'Orléans*, p. 502, dans LACURNE. || XVI° s. Nous serons exempts de leurs tyrannies, et exactions. *Sat. Mén.* p. 177.

— ÉTYM. Prov. *tirannia*; esp. *tirania*; ital. *tirannia*, du grec τυραννία, qui vient de τύραννος.

TYRANNIQUE (ti-ra-nni-k'), *adj.* || 1° Qui tient de la tyrannie, qui est injuste, violent. La justice sans la force est impuissante; la force sans la justice est tyrannique, PASC. *Pens.* VI, 8, édit. HAVET. Ah! mon fils, que je hais ces rigueurs tyranniques! VOLT. *Alz.* I, 1. Élisabeth fit une action de tyrannie.... en faisant assassiner par un bourreau la reine Marie Stuart; mais, dans le reste de son gouvernement, elle ne fut pas tyrannique, ID. *Dict. phil. Tyran.* || 2° Qui tyrannise. Ne vous imposez point de loi si tyrannique, CORN. *Cid*, III, 3. Ces discours sont faux et tyranniques: Je suis beau, donc on doit me craindre; je suis fort, donc on doit m'aimer, PASC. *Pens.* VI, 10, édit. HAVET. Laissons les beaux esprits dans leurs disputes de mots, dans leur commerce de louanges qu'ils se vendent les uns aux autres à pareil prix, et dans leurs cabales tyranniques qui veulent usurper l'empire de la réputation et des lettres, BOSS. *Sermons, Sur l'honneur*, 1. Elles se piquent de briller dans les conversations, de réduire tout à leur sens, et d'exercer un empire tyrannique sur les opinions, FLÉCH. *Mme de Montaus.* || 3° Fig. Qui exerce un pouvoir sur l'esprit des hommes, en parlant de choses. Quel tyrannique effroi.... CORN. *Toison*, I, 3. Un orateur, voyant sa patrie en danger, Courut à la tribune; et, d'un art tyrannique, Voulant forcer les cœurs dans une république, Il parla fortement sur le commun salut, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4.

— HIST. XIV° s. Et tele chose est plus manifeste en ceste policie tyrannique, pour ce que elle est très malvese, ORESME, *Éth.* 246. || XVI° s. Quand le peuple gemit soubs le faix tyrannique, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 81.

— ÉTYM. Lat. *tyrannicus*, de τυραννικός, qui vient de τύραννος, tyran.

TYRANNIQUEMENT (ti-ra-nni-ke-man), *adj.* Avec tyrannie. Nos ennemis veulent tyranniquement réduire le roi [Louis XIV] à une condition si flétrissante [détrôner son petit-fils], FÉN. t. XII, p. 517. On peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement, MONTESQ. *Esp.* XI, 6.

— HIST. XV° s. Ces mauvais princes qui en usent cruellement et tyranniquement, COMM. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Tyrannique*, et le suffixe *ment*.

TYRANNISÉ, ÉE (ti-ra-nni-zé, zée), *part. passé* de tyranniser. Une province tyrannisée par le gouverneur.

TYRANNISER (ti-ra-nni-zé), *v. a.* || 1° Traiter tyranniquement. Néron tyrannisa l'empire romain. || 2° Avoir une humeur, une conduite impérieuse et violente dans les rapports de société et de famille. Il ne faut pas tyranniser ses amis, PASC. *Prov.* II. Faut-il que désormais, renonçant à vous plaire, Je ne prétende plus qu'à vous tyranniser? RAC. *Mith.* II, 4. Les unes [femmes] se plaignaient d'avoir été tyrannisées par les hommes; les autres se louaient de la facilité avec laquelle leurs amants s'étaient laissé conduire par elles, FONT. *Jugem. de Pluton.* || 3° Il se dit de choses exerçant une tyrannie morale. Ma raison, il est vrai, dompte mes sentiments; Mais, quelque autorité que sur eux elle ait prise, Elle n'y règne pas, elle les tyrannise, CORN. *Poly.* II, 2. Il est tyrannisé par ses passions, FÉN. *Tél.* V. On s'aperçut qu'elle n'avait pas tyrannisé ses désirs, HAMILT. *Gram.* 10. Cette fureur du jeu qui vous tyrannise, MASS. *Carême, Sur la communion.*

— HIST. XIV° s. Pisistratus en XXXIII ans tyranniza XVII ans, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Il monstre que en plusieurs manieres ilz [les princes] forvoient et tyrannisent, *le Songe du vergier*, I, 126. || XV° s. [Le roi d'Angleterre] feit prendre celui qui s'en estoit fui et le feit planter en terre, et très inhumainement tiranniser et mourir, JUVÉN. DES URSINS, *Charles V*, 1420. || XVI° s. Quand la loi du destin qui, depuis ma naissance, Forte me tyrannise.... DESPORTES, *Élégies*, I, 5.

— ÉTYM. *Tyran.*

† **TYRINE** (ti-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Synonyme de caséine.

— ÉTYM. Τύρος, fromage.

† **TYROGLYPHES** (ti-ro-gli-f'), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Genre d'arachnides acariens, à corps légèrement resserré sur les flancs, ainsi nommés parce qu'ils vivent sur les peaux de fromage.

— ÉTYM. Τύρος, fromage, et γλύφειν, sculpter.

† **TYROLIENNE** (ti-ro-liè-n'), *s. f.* Sorte de chanson montagnarde à trois temps, qui s'exécute en franchissant avec un accent particulier, et à l'aide de certains coups de gosier, d'assez grands intervalles, dans lesquels on passe de la voix de poitrine à la voix de tête. || Danse ou valse du Tyrol.

† **TYROSINE** (ti-ro-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action de la potasse sur la caséine, sur la fibrine ou l'albumine sèche.

— ÉTYM. Τύρος, fromage.

† **TYRTÉEN, ENNE** (tir-té-in, è-n'), *adj.* Se dit d'un chant pareil à ceux de Tyrtée, célèbre poëte lyrique et guerrier, parmi les Grecs.

TZAR, *s. m.* Voy. TSAR.

† **TZIGANE** (tzi-ga-n'), *s. m.* Synonyme de tzingari. || Le tzigane, langue des tzingaris; ce paraît être un dialecte indien très-corrompu.

† **TZINGARI** (tzin-ga-ri), *s. m.* Nom de vagabonds qui marchent par petites bandes, qui disent la bonne aventure, exercent de petits métiers, et dont l'origine paraît indienne

U

U, *s. m.* || **1°** La cinquième des voyelles et la vingt et unième lettre de l'alphabet. Un grand U. Un petit u. M. Jourdain : Et toi, sais-tu bien comme il faut faire pour dire un u ? — Nicole : Comment ? — M. Jourdain : Oui ; qu'est-ce que tu fais quand tu dis u ? — Nicole : Quoi ? — M. Jourdain : Dis un peu u, pour voir. — Nicole : Eh bien ! u. — M. Jourdain : Qu'est-ce que tu fais ? — Nicole : Je dis u. — M. Jourdain : Oui ; mais quand tu dis u, qu'est-ce que tu fais ?... tu allonges les lèvres en dehors, et approches la mâchoire d'en haut de celle d'en bas : u, vois-tu ? je fais la moue, u, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. || **2°** On distinguait autrefois deux sortes d'*u*, l'*u* voyelle et l'*u* consonne qui est le *v*. || **3°** Il se met après le *g* quand on veut donner au *g* un son dur devant *e* et *i* : guenon, guide. || **4°** On met un tréma sur l'*u* quand on veut indiquer qu'il se prononce séparément de la voyelle qui le précède : Ésaü, Saül. || **5°** Membre d'U ; les treillageurs nomment ainsi les parties de leurs ouvrages d'une forme longue et étroite, comme les larmiers, les bandeaux, etc. lesquels sont remplis par des compartiments disposés en chevrons frisés en forme d'U, ou pour mieux dire de V. L'usine de la Franche-Comté fabrique les nouveaux fers spéciaux dits fers à U, etc. dont l'usage est encore peu répandu, CH. GARNIER, *Monit. univ.* 6 sept. 1867, p. 1481, 3e col.

— HIST. XVIe s. Je voy toutes les nations de l'Europe incliner en ceste opinion, et qu'il n'y a que nostre France où l'on prononce l'*u* comme nous faisons, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 147.

— ÉTYM. *U* latin.

UBIQUISTE (u-bi-kui-st'), *s. m.* || **1°** Dans l'université de Paris, docteur en théologie qui n'était attaché à aucune maison particulière. La simple licence que j'eusse faite comme ubiquiste, L'ABBÉ MORELLET, *Mém.* t. I, p. 7, dans POUGENS. || **2°** Familièrement. Il est ubiquiste, se dit d'un homme qui se trouve bien partout. || Se dit, par exagération, d'un homme qui voyage très-fréquemment et très-rapidement, de sorte qu'il paraît être dans plusieurs endroits à la fois. || **3°** Syn. d'ubiquitaire.

— ÉTYM. Lat. *ubique*, partout.

UBIQUITAIRE (u-bi-kui-tê-r'), *s. m.* et *f.* || **1°** Luthérien qui admet que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'eucharistie en vertu de sa divinité présente partout. Le raisonnement des ubiquitaires, qui attribuent à Jésus-Christ d'être partout, même selon la nature humaine, BOSS. *Var.* X, 70. || **2°** *Adj.* Terme didactique. Qui se trouve en tous lieux. Des médecins prétendent que la phthisie pulmonaire est une maladie ubiquitaire.

— ÉTYM. Voy. UBIQUISTE.

UBIQUITÉ (u-bi-kui-té), *s. f.* || **1°** État de ce qui est partout. L'accord de la prescience [de Dieu] avec notre liberté n'est pas plus incompréhensible pour nous que son ubiquité, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* oct. 1737, *Sur la liberté.* Le gouvernement est partout aujourd'hui, et cette ubiquité s'étend jusqu'à nos danses, P. L. COUR. *Pétit. pour les villag.* || Familièrement. Il est doué du don de l'ubiquité, se dit d'un homme qui est partout, qu'on voit partout. || **2°** Opinion des luthériens ubiquitaires. Au lieu que Mélanchthon tâchait alors d'affaiblir la doctrine de Luther sur la présence réelle, Illyric et ses amis l'outraient jusqu'à établir l'ubiquité, BOSS. *Var.* VIII, 16.

— ÉTYM. Voy. UBIQUISTE.

† **UDOMÈTRE** (u-do-mè-tr'), *s. m.* Voy. PLUVIOMÈTRE.

— ÉTYM. Lat. *udus*, humide, et μέτρον, mesure.

† **UDOMÉTRIE** (u-do-mé-trie), *s. f.* Emploi de l'udomètre.

† **UDOMÉTRIQUE** (u-do-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'udométrie. Observations udométriques.

UHLAN (u-lan ; l'*u* se prononce avec une demi-aspiration, c'est-à-dire qu'on ne fait avec lui aucune liaison : les uhlans, le uhlan, ce uhlan), *s. m.* Cavalier armé de lance, dans l'armée autrichienne ; il a de là passé dans l'armée allemande. || On écrit aussi hulan ou houlan.

— ÉTYM. Allem. *Uhlan*, du polonais *ula*, lance.

UKASE (u-ka-z'), *s. m.* Édit du tsar

— ÉTYM. Russe (ancien slave), *ukasati*, indiquer, de *kasati*, montrer.

† **ULCÉRATIF, IVE** (ul-sé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la propriété d'ulcérer.

— HIST. XVIe s. La salamandre a une vertu chaude, corrosive et ulcerative, PARÉ, XXIII, 28.

— ÉTYM. *Ulcérer* ; prov. *ulceratiu* ; esp. *ulcerativo*.

ULCÉRATION (ul-sé-ra-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Terme de médecine. Formation d'un ulcère, travail morbide qui a pour effet la solution de continuité d'un tissu, avec perte de substance. || **2°** Solution de continuité des parties molles avec perte de substance, plus ou moins ancienne, accompagnée de suppuration et entretenue par un vice local ou par une cause interne. || **3°** Ulcère superficiel.

— HIST. XIVe s. La cure universel et particulier de plaies et de contusions et de ulcerations, H. DE MONDEVILLE, f° 4.

— ÉTYM. Provenç. *ulceracio* ; espagn. *ulceracion* ; ital. *ulcerazione* ; du lat. *ulcerationem*, de *ulcerare*, ulcérer.

ULCÈRE (ul-sè-r'), *s. m.* || **1°** Plaie ancienne et ne tendant pas à cicatrisation. Vers l'âge de quatorze ans le jeune Boerhaave fut attaqué d'un ulcère malin à la cuisse gauche, FONTEN. *Boerhaave.* || Fig. Dieu coupe jusqu'au vif pour guérir l'ulcère de notre cœur, FÉN. t. XVIII, p. 433. [Sodome et Gomorrhe] Chaque toit recélait quelque mystère immonde, Et, comme un double ulcère, elles souillaient le monde, V. HUGO, *Orientales*, I. || **2°** Ulcère au poumon, s'est dit autrefois comme synonyme de phthisie pulmonaire. Les fatigues de son métier, très-pénible par lui-même, et plus pénible pour lui que pour tout autre, lui causèrent un mal de poitrine si violent, qu'on lui crut un ulcère au poumon, FONTEN. *du Verney.* || **3°** Ulcère annamite ou de Cochinchine, mal qui débute toujours par un gonflement circonscrit et par des taches rouges accompagnées de cuisson ou de démangeaison légères ; au milieu de ces taches se forme un point dur qui se développe jusqu'à prendre le diamètre d'une pièce d'un franc. || **4°** Ulcère contagieux de Mozambique, maladie désignée, à l'île de la Réunion, sous le nom de pian, mais qui diffère du pian véritable décrit par les dermatologues. || **5°** Ulcère de la Nouvelle-Calédonie, plaie à laquelle succède un ulcère qui ne creuse pas, mais ronge et s'étend superficiellement en soulevant peu à peu l'épiderme. || **6°** Ulcère perforant de l'estomac, destruction plus ou moins étendue de la muqueuse de l'estomac, en dehors de l'existence de toute production ayant forme de tumeur. || **7°** Ulcère syriaque, nom, chez les anciens médecins grecs, de l'angine diphthéritique. || **8°** Ulcère des arbres, plaie ayant son siége dans le système ligneux des végétaux arborescents, sur les tiges, les rameaux ou les racines.

— REM. Dans le XVIIe siècle, l'usage hésitait sur le genre de ce mot. M. Chapelain condamne ceux de la cour qui ont fait ulcère féminin ; il est masculin, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 616, dans POUGENS.

— SYN. ULCÈRE, PLAIE. La plaie résulte de l'action d'un corps étranger ; la cause de l'ulcère est inhérente à l'économie. La plaie est toujours idiopathique, l'ulcère toujours symptomatique. La plaie tend essentiellement à la guérison, parce que l'action de la cause a été instantanée ; l'ulcère tend, au contraire, à s'agrandir, avec perte de substance, parce que la cause en est subsistante. Le traitement de la plaie est purement chirurgical, celui de l'ulcère est plutôt médical.

— HIST. XVIe s. Le vice laisse comme un ulcere en la chair, une repentance en l'ame, qui tousjours s'esgratigne et s'ensenglante elle mesme, MONT. III, 259. Une personne pourrie d'ulceres, AMYOT, *Comm. lire les poët.* 10. Il lui demandoit quelque medecine pour guarir un petit ulcere qu'il avoit au bout de l'ongle, ID. *Comm. il faut ouïr*, 15.

— ÉTYM. Génev. *une ulcère* ; du lat. *ulcus*, *ulceris*, qui tient au grec ἕλκος, ulcère.

ULCÉRÉ, ÉE (ul-sé-ré, rée), *part. passé* de ulcérer. || **1°** Atteint d'ulcération. Sa main droite est toujours ulcérée, BOSS. *Lett. abb.* 234. || Fig. Une conscience ulcérée, une conscience pressée de remords. || **2°** Fig. En proie à une souffrance morale. Nous nous plaignons.... que le cœur est trop ulcéré pour sentir autre chose que ses propres malheurs, MASS. *Avent, Afflict.* || **3°** Animé d'un ressentiment comparé à un ulcère. Crains des cœurs ulcérés.... Idolâtres de Rome et cruels par devoir, VOLT. *Mort de Cés.* I, 4. Il me paraît ulcéré de ce que je me suis adressé à vous et non pas à lui, ID. *Lett. d'Argental*, 27 févr. 1765. L'homme le plus juste, quand il est ulcéré, voit rarement les choses comme elles sont, J. J. ROUSS. *1re lett. de la Mont.* Jean-Baptiste Rousseau, ulcéré depuis plusieurs années contre l'Académie, dont ses satires lui avaient fermé la porte, D'ALEMB. *Élog. J. Ant. de Mesm.*

ULCÉRER (ul-sé-ré. La syllabe *cé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'ulcère, excepté au futur et au conditionnel : j'ulcérerai, j'ulcérerais), *v. a.* || **1°** Produire, causer un ulcère. Éruptions qui ulcèrent la peau. || **2°** Fig. Faire naître dans le cœur de quelqu'un un ressentiment profond et durable. Les querelles de la religion achevaient d'ulcérer tous les cœurs, VOLT. *Hist. parl.* 57. Ce qui surtout m'avait ulcéré, c'est un mot de Grimm, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 19 sept. 1767. || **3°** S'ulcérer, *v. réfl.* Être ulcéré. La plaie s'est ulcérée.

— HIST. XIVe s. Aucune fois, par lonc procès de temps, se ulcere de soi meismes, H. DE MONDEVILLE, f° 97, *verso.* || XVIe s. Y a il quelque pensée.... qui vous ulcere, extraordinaire, indigestible ? MONT. IV, 126. Ces louanges demesurées ulceroient le cœur du vieillard soupçonneux, D'AUB. *Hist.* I, 32. Cette royne deja ulcerée des libelles qui couroient par la France, ID. *ib.* I, 66. La matiere repoussée au dedans ulcereroit la partie, PARÉ, V, 12.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *ulcerar* ; ital. *ulcerare*, du lat. *ulcerare*, de *ulcus*, ulcère.

ULCÉREUX, EUSE (ul-sé-reû, reû-z'), *adj.* || **1°** Terme de médecine. Qui est couvert d'ulcères. Un corps tout ulcéreux. || Fig. C'était la même Église [celle du VIIIe siècle], que celle des premiers siècles], mais devenue malade, infirme, ulcéreuse, JURIEU, dans BOSS. *3e avert.* 4. || **2°** Qui tient de la nature de l'ulcère. Plaie ulcéreuse.

— HIST. XVIe s. Il contracte en son ame une disposition ulcereuse et catarreuse, qui à la fin luy cause une habitude de cholere, AMYOT, *Comment refrén. la colère*, 31.

— ÉTYM. Provenç. *ulceros* ; espagn. et ital. *ulceroso* ; du lat. *ulcerosus*, de *ulcus*, ulcère.

ULÉMA (u-lé-ma), *s. m. pl.* Chez les Turcs, les uléma, docteurs de la loi, ayant pour fonction d'expliquer le Coran, de présider aux exercices de la religion, de surveiller l'éducation des princes, de rendre la justice au peuple. Le corps des uléma comprend les imams, qui sont théologiens et prédicateurs ; les muftis, qui sont jurisconsultes ; les cadis, qui sont juges.

— REM. 1. L'Académie, qui dans ses exemples ne donne que le pluriel, et avec raison, y met à tort une *s* : le corps des ulémas. || 2. C'est abusivement que l'on dirait au singulier un uléma.

— ÉTYM. Arabe, *oulemâ*, les savants, pluriel de *alim*, docte.

† **ULEX** (u-lèks'), *s. m.* Nom moderne du genre ajonc (légumineuses), renfermant : 1° l'ulex européen ; 2° l'ulex provençal ou mieux ulex de Le Gall, attendu que ce botaniste, auteur de la flore du Morbihan, a fait remarquer le premier que l'ulex provençal se trouve également dans l'ouest de la France ; 3° l'ulex nain désigné comme une variété de l'ulex européen, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *ulex*, sorte de plante ; d'après Pline, un arbrisseau qui ressemble au romarin.

† **ULIGINEUX, EUSE** (u-li-ji-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Se dit des végétaux qui croissent dans les lieux humides. || Terrains uligineux, terrains extrêmement humides.

— ÉTYM. Lat. *uliginosus*, de *uligo*, humidité naturelle de la terre, contracté de *uviligo*, qui a pour radical *uvidus*, humide.

† **ULITE** (u-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la membrane muqueuse gingivale.

— ÉTYM. Οὖλον, gencive, et la finale *ite*.

† **ULLUQUE** (ul-lu-k'), *s. m.* Plante de la famille des portulacées cultivée en grand dans le haut Pérou et la Bolivie, *ullucus tuberosus*, Collas.

† **ULMACÉES** (ul-ma-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dont l'*ulmus*, orme, est le type.

ULMAIRE (ul-mê-r'), *s. f.* Plante dite aussi reine des prés, *spiræa ulmaria*, *L.* rosacées.

— ÉTYM. Lat. *ulmus*, orme, à cause de la ressemblance des feuilles.

† **ULMARINE** (ul-ma-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. La spiréine.

† **ULMARIQUE** (ul-ma-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide ulmarique, synonyme d'ulmarine.

† **ULMATE** (ul-ma-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide ulmique avec une base.

† **ULMINE** (ul-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Un des produits de décomposition de la cellulose.

† **ULMIQUE** (ul-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un acide particulier qui existe dans le terreau et dans l'écorce de l'orme.

— ÉTYM. Lat. *ulmus*, orme.

† **ULNAIRE** (ul-nê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'os cubital.

— ÉTYM. Lat. *ulna*, cubitus (voy. AUNE).

† **ULONCIE** (u-lon-sie), *s. f.* Terme de médecine. Gonflement des gencives.

— ÉTYM. Οὖλον, gencive, et ὄγκος, gonflement.

† **ULORRHAGIE** (u-lo-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie par la membrane muqueuse gingivale.

— ÉTYM. Οὖλον, gencive, et ῥαγεῖν, faire éruption.

† **ULOTRIQUE** (u-lo-tri-k'), *adj.* ‖ 1° Terme d'anthropologie. Qui a des cheveux crépus. Les races ulotriques. ‖ 2° Qui est divisé en découpures linéaires ciliées et crépues.

— ÉTYM. Οὖλος, frisé, et θρίξ, τριχὸς, cheveu, poil.

ULTÉRIEUR, EURE (ul-té-rieur, rieu-r'), *adj.* ‖ 1° Terme de géographie. Qui est au delà, par opposition à citérieur. L'Inde ultérieure est au delà du Gange, qui la sépare de l'Inde citérieure. Lucius Annæus Sénèque naquit à Cordoue, ville célèbre de l'Espagne ultérieure, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 1. ‖ 2° Fig. Qui se fait, qui arrive après. Les nouvelles ultérieures ne confirment pas ce qui se disait. J'envoie au protecteur de l'innocence la réponse des Sirven en marge; nous écrivons à Castres pour avoir des éclaircissements ultérieurs, VOLT. *Lett. Beaumont*, 22 avr. 1765.

— REM. 1. Ultérieur n'admet aucun degré de comparaison. ‖ 2. Autrefois on faisait toujours en vers ultérieur de quatre syllabes; maintenant on le fait ordinairement de trois.

— ÉTYM. Lat. *ulteriorem*, comparatif de *ultra*, au delà (voy. OUTRE 2).

ULTÉRIEUREMENT (ul-té-rieu-re-man), *adv.* ‖ 1° Par delà, outre ce qui a été dit ou fait. ‖ 2° Postérieurement, ensuite.

— ÉTYM. *Ultérieure*, et le suffixe *ment*.

† **ULTIÈME** (ul-tiè-m'), *adj.* Voy. ULTIME.

ULTIMATUM (ul-ti-ma-tom'), *s. m.* ‖ 1° Terme de diplomatie. Les dernières conditions que l'on met à un traité, auxquelles l'on tient irrévocablement, et surtout celles sur l'inacceptation desquelles s'ensuit une déclaration de guerre. ‖ 2° Par extension, il se dit d'une résolution quelconque, définitive, irrévocable, à laquelle s'arrête un gouvernement, un général d'armée et même un homme d'affaires, etc. au sujet d'une chose en litige.

— ÉTYM. Part. passif formé du lat. *ultimare*, toucher à la fin, de *ultimus*, ultime.

† **ULTIME** (ul-ti-m'), *adj.* ‖ 1° Terme didactique. Qui est placé au dernier rang. La syllabe ultime d'un mot. ‖ En ce sens, les grammairiens disent quelquefois ultième. ‖ 2° Terme de médecine. Symptômes ultimes, symptômes qui annoncent la dissolution du malade.

— HIST. XVe s. Sur le point ultime de meschief prochain, CHASTEL. *Expos. sur vér. mal prise.*

— ÉTYM. Prov. *ultim*, esp. et ital. *ultimo*; du lat. *ultimus*, superlatif de *ulter* ou *ultra* (voy. OUTRE 2).

† **ULTIMO** (ul-ti-mo), *adv.* En dernier lieu. ‖ Il s'emploie quelquefois pour désigner le dernier article d'une série, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc.

† **ULTRA** (ul-tra). ‖ 1° Préfixe qui est employé en composition pour désigner ce qui est au delà des bornes raisonnables. ‖ 2° *S. m.* Ultra, homme voulant aller au delà de ce que désire son parti. Les révolutions ont leurs ultras, comme les restaurations, DUVERGIER DE HAURANNE, *Journ. offic.* 1er mars 1872, p. 1485, 3e col. ‖ Particulièrement. Dénomination donnée, pendant la Restauration, à ceux qui voulaient pousser à leurs dernières conséquences les principes de la royauté de droit divin. Que me faut-il à moi? culbuter les ministres; pour cela les ultras sont aussi bons que d'autres, P. L. COUR. 2e *lett. particul.* Ultras, c'est moi qu'il faut nommer, BÉRANG. *le Ventru aux élections de* 1819. ‖ 3° Par extension, il se dit de tous ceux qui exagèrent quelque théorie. Les ultras de la vieille tragédie plus combattus que ceux du droit divin, CUVILLIER-FLEURY, *Journ. offic.* 3 mars 1872, p. 1530, 2e col. ‖ 4° Nec-plus-ultra, voy. NON-PLUS-ULTRA.

— ÉTYM. Lat. *ultra*, au delà (voy. OUTRE 2).

† **ULTRA-CHIMIQUE** (ul-tra-chi-mi-k'), *adj.* Rayons ultra-chimiques, rayons au delà des rayons chimiques du spectre solaire.

— ÉTYM. Lat. *ultra*, outre, et *chimique*.

† **ULTRA-ELLIPTIQUE** (ul-tra-èl-li-pti-k'), *adj.* Terme de mathématique. Voy. HYPERELLIPTIQUE.

† **ULTRA-LIBÉRAL, ALE** (ul-tra-li-bé-ral, ra-l'), *adj.* Se dit de ceux qui poussent les doctrines libérales jusqu'à leurs conséquences extrêmes. ‖ Se dit des choses. Opinions ultra-libérales.

† **ULTRA-LIBÉRALISME** (ul-tra-li-bé-ra-li-sm'), *s. m.* Système des ultra-libéraux.

† **ULTRA-MONDAIN, AINE** (ul-tra-mon-din, dè-n'), *adj.* Qui est au delà du monde, de notre monde.

— ÉTYM. Lat. *ultramundanus*, de *ultra*, au delà, et *mundus*, monde.

ULTRAMONTAIN, AINE (ul-tra-mon-tin, tè-n'), *adj.* ‖ 1° Qui habite au delà des monts. ‖ Particulièrement, qui est situé, qui habite au delà des Alpes. ‖ Substantivement. Les ultramontains. Ne vous étonnez pas qu'il donne pour modèle à des ultramontains un auteur sans brillants; Tout peuple peut avoir du goût et du bon sens, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXX. ‖ Par rapport aux Italiens, les gens de la France, de l'Allemagne, etc. Le peuple romain haïssait beaucoup plus les ultramontains que les papes, VOLT. *Mœurs*, 71. ‖ 2° Il se dit des maximes de la cour de Rome touchant la puissance ecclésiastique, et de ceux qui les appuient. Principes ultramontains. Jouvency employa la plus belle latinité à flatter et à établir les prétentions les plus ultramontaines, ST-SIM. 340, 208. Souverains, ayez après cela des jésuites ou ex-jésuites pour confesseurs, et des ministres plus ultramontains que français! D'ALEMB. *Élog. Boss.* note 11. ‖ Substantivement. Celui qui soutient le pouvoir absolu du pape en toute matière. Dans le même temps que l'on prenait en France ces précautions contre les entreprises des ultramontains, RAC. *Hist. Port-Royal*, 2e part.

— HIST. XIVe s. Que nuls receveurs du roy ne soient ultramontains ou de Lombardie, *Ordonn.* nov. 1323. Marchanz italiens et oultremontains, *Arch. nation.* JJ74 (communiqué par M. Luce).

— ÉTYM. Lat. *ultra*, au delà, et *mons*, mont.

† **ULTRAMONTANISME** (ul-tra-mon-ta-ni-sm'), *s. m.* Doctrine de l'infaillibilité du pape.

† **ULTRA-PONTIN** (ul-tra-pon-tin), *s. m.* Celui qui demeure au delà des ponts dans une ville.

— ÉTYM. Lat. *ultra*, au delà, et *pont*.

† **ULTRA-RÉGLEMENTAIRE** (ul-tra-ré-gle-man-tê-r'), *adj.* Qui fait abus du règlement.

† **ULTRA-RÉVOLUTIONNAIRE** (ul-tra-ré-vo-lu-sio-nê-r'), *adj.* Qui pousse aux excès dans une révolution et fait dépasser le but. ‖ Se dit des choses. Mesures ultra-révolutionnaires.

† **ULTRA-ROYALISME** (ul-tra-ro-ia-li-sm'), *s. m.* Système des ultra-royalistes.

† **ULTRA-ROYALISTE** (ul-tra-ro-ia-li-st'), *s. m.* Se dit des partisans du pouvoir absolu, des fauteurs du despotisme. Nous vîmes sortir [de l'urne électorale] un ultra-royaliste et un ministériel, P. L. COUR. 2e *lett. particul.*

† **ULTRA-VIOLET, ETTE** (ul-tra-vi-o-lè, lè-t'), *adj.* Terme de physique. Rayons ultra-violets, rayons qui existent dans toute lumière, qui, dans le spectre solaire, se placent au delà du violet, et qui sont imperceptibles ou à peine perceptibles pour la rétine.

† **ULTRA-ZODIACAL, ALE** (ul-tra-zo-di-a-kal, ka-l'), *adj.* Terme d'astronomie. Il se dit principalement des planètes dont l'orbite n'est pas comprise dans la largeur du zodiaque, qui est d'environ huit degrés de chaque côté de l'écliptique, largeur calculée pour contenir les orbites de Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, les seules planètes connues des anciens avec la terre dont l'orbite est l'écliptique, LEGOARANT. Cérès, Pallas, Junon, Vesta, etc. sont des planètes ultra-zodiacales, des astres ultra-zodiacaux, c'est-à-dire s'écartant à plus de huit degrés à droite et à gauche de l'écliptique.

† **ULULATION** (u-lu-la-sion), *s. f.* Terme latin francisé et fort peu usité. Gémissement en forme de hurlement. Les demoiselles d'Ilium Firent longue ululation, Et si longtemps qu'elles voulurent, SCARR. *Virg.* III.

— ÉTYM. Lat. *ululationem*, de *ululare* (voy. HURLER).

† **ULULEMENT** (u-lu-le-man), *s. m.* Cri de la chouette, du hibou. Au premier ululement du chasseur caché qui, avant le crépuscule, imite le cri de la chouette, COROT, *Monit. univ.* 9 avr. 1868, p. 498, 6e col.

† **ULVACÉES** (ul-va-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes cryptogames.

† **ULVE** (ul-v'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de cryptogames (algues) où l'on distingue l'ulve intestinale, dite boyau de chat.

— ÉTYM. Lat. *ulva*, algue.

UMBLE (on-bl'), *s. m.* Poisson qui tient beaucoup de la truite. ‖ On dit plus souvent : ombre, ombre-chevalier.

— ÉTYM. Voy. OMBRE 4.

† **UMBRACULE** (on-bra-ku-l'), *s. m.* Terme de botanique. Sorte de disque qui couronne le pédicule de certaines plantes cryptogames.

— ÉTYM. Lat. *umbraculum*, ce qui met à l'ombre, de *umbra*, ombre.

† **UMBRACULIFORME** (on-bra-ku-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui est en forme de parasol, ex. : les feuilles de la capucine.

UN, UNE (un, u-n'; un conserve le son nasal lorsqu'il est suivi d'un autre mot commençant par une consonne ou par une *h* aspirée : un pour cent, un hameau ; il conserve le même son, bien que suivi d'une voyelle, s'il ne joue pas le rôle d'article indéfini : un et un font deux ; donnez-moi l'un ou l'autre; un à un ; il se prononce u-n, si devant une voyelle ou une *h* muette il joue le rôle d'article indéfini ; u-n ami, u-n homme; quelques-uns veulent qu'on prononce eu-n, cette prononciation est vicieuse; d'autres demandent qu'on prononce un-n homme (en gardant le son nasal) pour distinguer le masculin du féminin; cette raison n'est pas suffisante contre l'analogie de ces sortes de liaisons. Un garde le son nasal devant oui, huit, huitième, onzième : un oui ou un non, un huit de pique, un huitième accès, un onzième. Il est un cas où un prend une demi-aspiration, c'est-à-dire qu'on n'élide pas l'*e* dans *le* : dans 21 le premier chiffre est 2, le second est 1; mettez le un avant le deux, et vous aurez 12; remarquez qu'ici on ne peut dire : mettez un avant le deux, car cela donnerait 121; on ne peut dire non plus : mettez l'un; car, comme il y a deux chiffres, on croirait que c'est l'un des deux à volonté; on prononce donc : mettez le un). ‖ 1° *Adj. numéral.* Le premier de tous les nombres. Un, deux, trois. Une, deux, trois. Un et un font deux. Un entre mille. Une entre mille. Il n'en est resté qu'un. Mais, en faisant refus de répondre à nos vœux, Au lieu d'une [nymphe], Myrtil, vous en outragez deux, MOL. *Mélic.* I, 5. On peut parier 15162 contre 2378 ou 6 $\frac{1}{3}$ contre 1, qu'un enfant d'un an vivra un an de plus, BUFF. *Probab. de la vie*, *Œuv.* t. X, p. 247. ‖ De un à..., depuis le nombre un jusqu'à.... Des enfants de un à douze ans. ‖ Substantivement, au masculin. Le chiffre qui marque un. Trois un de suite (111) font cent onze. Ajoutez un un. ‖ 2° Simple, qui n'admet point de pluralité. La religion est une. La foi est une. Chaque particulier n'est pas assez de n'être qu'un, s'il n'essaye de se multiplier en quelque sorte par le secours de plusieurs, BALZ. *De la cour*, 1er *disc.* Notre Dieu est un, infini, parfait, seul digne de venger les crimes et de couronner la vertu, BOSS. *Hist.* II, 1. La devise : un pour tous, tous pour un, *Journ. offic.* 23 avr. 1872, p. 2699, 1re col. ‖ La vérité est toujours une, elle n'est jamais contraire à elle-même. ‖ Terme de philosophie. L'un ou un, l'unité absolue, infinie. Au sommet dernier de l'échelle de l'être où, sans matière, sans forme.... réside l'innommable unité; l'un n'est pas beau; l'un est au-dessus du beau, parce qu'il n'a ni forme ni matière, CH. LÉ-

vêque, *Science du beau*, t. II, p. 446. Ce moi de Schelling c'est l'identique absolu, qui est infini en tous sens, le un et le tout, ID. *ib.* t. II, p. 531. || 3° Où règne l'unité. La France est une. Au théâtre, l'action la plus une a plusieurs parties qui se passent dans des lieux différents, LAMOTTE, *Réponse à M. de Voltaire*. La nature est une, et se présente toujours la même à ceux qui la savent observer, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VII, p. 307. Tout sujet est un, et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours, ID. *Disc. de réception*. Renfermer dans un système qui soit un, les branches infiniment variées de la science humaine, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 185. Une idée, rendue par plusieurs mots, en est mieux développée; mais elle ne cesse pas d'être une, CONDIL. *Gram.* I, 12. Une bataille est une, quoique cent mille hommes d'un côté et cent mille hommes de l'autre en balancent l'événement et se disputent la victoire : voilà l'image de l'action, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 374. || Substantivement. En un, dans l'unité. Vous [Dieu] êtes de la même sorte dans tout l'univers [que l'âme dans le corps].... faisant concourir en un toutes ses parties, BOSS. *Élévat. sur myst.* IV, 9. || 4° N'être qu'un, ne faire qu'un, se dit de plusieurs personnes ou choses qui ne sont plus considérées que comme uniques. Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de gentil, ni d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ, SACI, *Bible*, *St Paul*, *Épît. aux Galat.* III, 28. Père saint, dit-il à son Père, gardez ceux que vous m'avez donnés.... gardez-les, dit-il, afin qu'ils soient un, BOSS *Sermons*, *Myst. de la Trinité*, 1. Vous ne faites qu'un cœur et qu'une âme avec nous, RAC. *Bérén.* III, 1. On prenait plaisir à voir les deux camps confondus par une amitié si inespérée, et les deux armées qui n'en faisaient plus qu'une, FÉN. *Tél.* XXI. Notre orgueil et nous ce n'est qu'un, au lieu que nous et notre vertu c'est deux, MARIV. *Marianne*, 2e part. Vos parcs sont séparés, et vos cœurs ne sont qu'un, DELILLE, *Jard.* I. || En termes de pratique, on disait : Les époux seront uns et communs en bien, pour exprimer qu'il y aurait communauté entre eux. || 5° C'est un, ce n'est qu'un, il n'y a point de différence, d'intervalle entre.... et entre.... Loin de mon front soient ces palmes communes, Où tout le monde peut aspirer; Loin les vulgaires fortunes, Où ce n'est qu'un, jouir et désirer! MALH. V, 27. La fortune a, dit-on, des temples à Surate; Allons là; ce fut un de dire et s'embarquer, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. || C'est tout un, il n'y a aucune différence. Elle grimpa chez l'aigle, et lui dit : notre mort (Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères) Ne tardera possible guères, LA FONT. *Fabl.* III, 6. [L'oiseau] Va tout droit imprimer sa griffe Sur le nez de sa majesté. — Quoi! sur le nez du roi! — Du roi même en personne. — Il n'avait donc alors ni sceptre ni couronne? — Quand il en aurait eu, ç'aurait été tout un, ID. *Fabl.* XII, 12. Bon! son épée et rien, madame, c'est tout un, MONTFL. *Fille cap.* V, 3. Sauriez-vous un pays où il n'y eût ni gendarmes, ni rats de cave, ni maire, ni procureur du roi, ni zèle, ni appointements (je voulais dire dévouement; n'importe, c'est tout un), P. L. COUR. 1re *lett. particul.* || C'est tout un, il n'importe, cela est égal. Qu'il m'approuve ou me blâme, ce m'est tout un. || Proverbe. C'est bien tout un, mais ce n'est pas de même. || 6° Un de, une de..., l'un de, l'une de..., quelqu'un, quelqu'une parmi. Voilà l'un des péchés où mon âme est encline, RÉGNIER, *Sat.* XII. J'ai vu les lettres que vous débitez contre celles que j'ai écrites à un de mes amis sur le sujet de votre morale, où l'un des principaux points de votre défense est que.... PASC. *Prov.* XI. Une des choses qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit des Égyptiens était l'estime et l'amour de leur patrie, BOSS. *Hist.* III, 3. Une des plus belles parties de la milice romaine était qu'on n'y louait point la fausse valeur, ID. *ib.* III, 6. Comme ce dessein [de Mithridate, marcher sur Rome] m'a fourni une des scènes qui ont le plus réussi dans ma tragédie, RAC. *Mithr. Préface*. L'un d'eux, en blasphémant, vient de nous faire entendre Qu'Abner est dans les fers.... ID. *Athal.* IV, 5. Les prospérités humaines ont toujours été un des piéges les plus dangereux, dont le démon s'est servi pour perdre les hommes, MASS. *Petit carême*, *Vices et vertus*. Je sens seulement qu'il [d'Alembert] est un des plus grands géomètres, un des plus beaux esprits et une des plus belles âmes de l'Europe, VOLT. *Mél. litt. honnêt. litt.* 12. Geber, un des pères de la chimie, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Sarrasins*). || L'un de ces jours, un jour très-prochain. Je m'offre à vous mener l'un de ces jours à la comédie, si vous voulez, MOL. *Préc.* 10. || 7° Un, une, quelqu'un, quelqu'une. Un qui doit présuppose un qui a prêté, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, V, 8. J'allais doublant le pas comme un qui fend le vent, RÉGNIER, *Sat.* X. Vous rappelez en moi la souvenance D'un qui s'est vu mon unique souci, LA FONT. *Orais.* Une avait pris un peintre en mariage, ID. *Rémois*. Ma fantaisie me fait haïr un qui souffle en mangeant, PASC. *Pensées div.* 189, édit. FAUGÈRE. Est-il homme.... qui soit plus aisé à mener bien loin qu'un qui espère, parce qu'il aide lui-même à se tromper? BOSS. *Sermons*, *Impénit. finale*, 2. || 8° De deux l'un, de trois l'un, etc. un sur deux, un sur trois. Soyons bien buvants, bien mangeants, Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. Comme il était défendu par la loi d'élire le même homme capitaine général plusieurs années de suite, au moins on l'élisait de deux années l'une, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 509, dans POUGENS. || De deux jours l'un, se dit d'une chose que l'on ne fait qu'une fois en deux jours. N'allant plus au café que de deux jours l'un, et au spectacle que deux fois la semaine, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || De deux choses l'une, il n'y a pas de milieu. || 9° Un, une s'emploie pour représenter une personne, une chose dont il vient d'être parlé. On manquait de porteurs; il s'en présenta un. Vos invincibles mains Ont de monstres sans nombre affranchi les humains; Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre Un.... votre fils, seigneur, me défend de poursuivre, RAC. *Phèdre*, V, 3. Sans la Phèdre de M. Racine, on ignorerait aujourd'hui que Pradon en a composé une, VOLT. *Marianne*, *préface*. || Vingt pour un, se dit pour exprimer quelque chose qui arrive fréquemment. Sans la sage police qui règne dans Londres, tu te serais déjà fait vingt affaires pour une, BOISSY, *Français à Lond.* 1. || Familièrement et elliptiquement. Et d'un, et d'une, première personne, première circonstance, premier fait. Et d'une! cela commence bien. Et d'un dans nos filets, BRET, *Double extravag.* II, 5. Il faut vivre avant de mourir, premièrement et d'un, CARMONTELLE, *Prov. la Diète*, sc. 2. Retournez vers elle, répliqua le maître au valet, et ne lui répliquez de ma part que ce mot : et d'une! COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames et de ces mess.* t. XII, p. 297. || Ne faire ni une ni deux, voy. DEUX, n° 1. || Il peut bien la compter pour une, la prochaine fois je ne lui pardonnerai pas. || Fig. et familièrement. Il m'en a donné d'une, il m'a attrapé, il m'a dit un mensonge, il m'a fait une fourberie. ....ce bon apôtre Qui veut m'en donner d'une et m'en jouer d'une autre, MOL. *l'Ét.* IV, 7. || 10° Familièrement et abusivement Sur les une heure, à une heure environ (on prononce sur lè une heure). || Entre une et deux, entre une heure et deux heures. Enfin les nefs si bien voguèrent, Qu'entre une et deux, après midi.... SCARR. *Virg.* VIII. || 11° Un, une s'emploient très-souvent, non pas pour désigner spécialement le nombre, mais pour signifier un objet dont il n'a pas encore été question, et dont on ne nous fait rien connaître, sinon qu'on n'en suppose pas plusieurs; la plupart des grammairiens le nomment en cet emploi article indéfini. Un paon muait, un geai prit son plumage, LA FONT. *Fabl.* IV, 9. Un songe, un rien, tout lui fait peur, Quand il s'agit de ce qu'il aime, ID. *ib.* VIII, 11. Sa maison va être le Louvre des états; c'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit, qui attirent tout le monde, SÉV. 73. Le devoir du nouvelliste est de dire : il y a un tel livre qui court, et qui est imprimé chez Cramoisy, LA BRUY. I. La grammaire générale de Port-Royal dit que un est article indéfini; ce mot ne me paraît pas plus article indéfini que tout, article universel, ou ce, cette, ces, articles définis, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 187. Un marquis de Toscane, Adelbert, célèbre par sa femme Theodora, est despotique dans Rome, VOLT. *Ann. Emp. Arnould*, 901. || Quand un, une a plus d'un adjectif entre lui et le substantif, on ne le répète pas. Un bon et illustre personnage. C'est un pitoyable et insupportable raisonnement, BOSS. *Ét. d'orais.* IX, 2. Pourrez-vous soutenir un si triste et si honteux ministère? MASS. *Conférences*, *zèle contre les scandales*. || Cependant on trouve quelques exemples où un est répété. J'aime toujours le P. Rapin; c'est un bon et un honnête homme, SÉV. 28 oct. 1685. || Un, une se met quelquefois sous une forme exclamative pour exprimer grandeur, excès. Il fait un chaud là dedans! GENLIS, *Théât. d'éd. Bal d'enfants*, II, 1. || 12° Un, une.... suivi d'un superlatif relatif. Voilà une belle merveille de faire bonne chère avec bien de l'argent! c'est une chose la plus aisée du monde, MOL. *l'Av.* III, 5. Je suis un pauvre pâtre; et ce m'est trop de gloire Que deux nymphes d'un rang le plus haut du pays Disputent à se faire un époux de mon fils, ID. *Mélic.* I, 4. Une si illustre princesse ne paraîtra dans ce discours que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 13° Un, une se met quelquefois devant un nom propre, pour ôter à ce nom propre son sens particulier et en faire une sorte de nom général. Un Pamphile est plein de lui-même, ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de la grandeur de ses alliances, de sa charge, de sa dignité, LA BRUY. IX. Je sors de Zaïre; des comédiens de province m'ont fait fondre en larmes; nous avions un Lusignan qui est fort au-dessus de Brizard [acteur des Français], et un Orosmane qui a égalé Lekain en quelques endroits, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 juill. 1772. Il faut être l'ami d'un Tacite : c'est par un Tacite qu'il faut être loué, DIDER. *Claude et Nér.* I, 60. || Il se met aussi devant un nom propre pour exprimer une assimilation avec le personnage qu'on nomme. C'est une Lucrèce, elle est aussi chaste que Lucrèce. C'est un Cicéron, il est aussi éloquent que Cicéron. || S'emploie aussi dans un sens simplement emphatique, pour relever le nom du personnage. Ces saints docteurs, un saint Justin, un saint Irénée, un saint Clément.... qui passaient les jours et les nuits à méditer l'Écriture sainte, BOSS. 1er *avert.* 10. Si quelqu'un eût pu donner de tels mémoires [sur Pierre le Grand], c'eût été un prince Menzicoff, un général Sheremetoff, qui l'ont vu si longtemps dans son intérieur, VOLT. *Russie*, *préface*. || Il se dit enfin avec une nuance de mépris. Il faut un état, une famille, un nom, un rang, de la consistance enfin, pour faire sensation dans le monde en calomniant; mais un Basile! il médirait qu'on ne le croirait pas, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 9. || 14° Un se met quelquefois pour tout et pour quiconque. Un chrétien doit faire cela, tout chrétien, quiconque est chrétien doit faire cela. Un homme peut-il s'exprimer de la sorte? Quiconque est homme peut-il?.... || 15° L'un et l'autre, l'un ou l'autre, expression pronominale indiquant la pluralité, la division. Je vois, sans me troubler, l'une et l'autre fortune, RÉGNIER, *Sat.* XI. A demeurer chez soi l'une et l'autre s'obstine, LA FONT. *Fabl.* III, 6. Le moyen de choisir de deux grandes beautés Égales en naissance et rares qualités! Rejeter l'une ou l'autre est un crime effroyable, MOL. *Mélic.* I, 5. Voilà deux bonnes veuves, Mme de Senneterre et Mme de Leuville : l'une est plus riche que l'autre; mais l'autre est plus jolie que l'une, SÉV. 15 nov. 1671. Par le rapport des deux Testaments on prouve que l'un et l'autre est divin, BOSS. *Hist.* II, 13. L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé, BOIL. *Sat.* IV. L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage, Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage, ID. *Lutr.* V. Étudiez la cour et connaissez la ville; L'une et l'autre est toujours en modèles fertile, ID. *Art p.* III. Déjà par une porte au public moins connue L'un et l'autre consul vous avaient prévenue, RAC. *Brit.* I, 2. L'un et l'autre à la reine ont-ils osé prétendre? ID. *Mithr.* II, 3. L'un [Corneille] élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre [Racine] plaît, remue, touche, pénètre, LA BRUY. I. Ainsi périt à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé un moment par l'autre, VOLT. *Charles XII*, 8. || Être l'un et l'autre, être les deux personnages, les deux choses dont on vient de parler. Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre, MOL. *l'Av.* III, 5. || Il y a une faute dans cette phrase de Voltaire : On va juger l'affaire [du jésuite Janssens, qui niait un dépôt]; il faut ou le pendre ou le canoniser; et peut-être sera-t-il l'un et l'autre; adieu, mon ami, ne soyons ni l'un ni l'autre, *Lett. d'Argens*, 18 juill. 1739. L'un et l'autre ne peut se rapporter à deux infinitifs. La phrase deviendrait correcte, si l'on mettait : Il devra être pendu ou canonisé. || Dire d'un, puis d'un autre, varier dans son langage. Dire d'un, puis d'un autre; est-ce ainsi que

l'on traite Les gens faits comme moi? LA FONT. *Fabl.* IV, 16. || **16°** Familièrement. Les uns et les autres, tout le monde sans distinction. Il dit aux uns et aux autres toutes ses affaires. || **17°** Ni l'un, ni l'autre. Ni l'un ni l'autre ne viendra, ni l'un ni l'autre ne viendront, *Dict. de l'Acad.* La postérité jugera qui vaut le mieux des deux [Corneille et Racine]; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivants; mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles, BOIL. *Réfl. crit. sur Longin, réfl.* VII. || On met toujours le pluriel, si ni l'un ni l'autre est placé après le verbe. Ils ne sont venus ni l'un ni l'autre. || On dit aussi : L'un ni l'autre. Les funestes désespoirs de Marcelle et de Flavie, bien que l'une ni l'autre ne fasse pitié.... CORN. *Théod. Examen.* Mais, si l'un parle mal, l'autre va bien agir, Et l'un ni l'autre enfin ne vous fera rougir, ID. *Hér.* III, 1. Vous n'aurez l'un ni l'autre aucun lieu de vous plaindre, MOL. *Mélic.* II, 6. Mais, aussitôt que l'ouvrage eut paru, Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre, RAC. *Épigr. Iphig. Leclerc.* || **18°** L'un l'autre, l'une l'autre, les uns les autres, les unes les autres, expressions pronominales qui indiquent réciprocité. En ce monde il se faut l'un l'autre secourir, LA FONT. *Fabl.* VI, 16. Entre nous autres auteurs, nous devons parler des ouvrages les uns des autres avec beaucoup de circonspection, MOL. *Critique*, 7. Auparavant l'on mettait la force et la sûreté de l'empire uniquement dans les troupes, qu'on disposait de manière qu'elles se prêtaient la main les unes les autres, BOSS. *Hist.* III, 6. Puisse le ciel verser sur toutes vos années Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées! RAC. *Bérén.* V, 7. Ils [les Romains] y courent [en Asie] en foule; et, jaloux l'un de l'autre, Désertent leur pays pour inonder le nôtre, ID. *Mithr.* III, 1. Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire, ID. *Athal.* III, 3. Un ennemi intérieur et bien plus formidable les pressait vivement; c'était la faim qui fut telle, qu'ils en vinrent à se manger les uns les autres, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 357, dans POUGENS. Exerçant l'un sur l'autre un mutuel empire, Par les mêmes liens l'un et l'autre s'attire, L. RAC. *Relig.* V. || L'un portant l'autre, l'une portant l'autre, en compensant ce qui est moindre dans l'un avec ce qui est plus considérable dans l'autre. Ces volumes m'ont coûté deux francs, l'un portant l'autre. || L'un dans l'autre, l'une dans l'autre, même sens. La livre était vendue l'une dans l'autre six livres dix sous. || **19°** Pas un.... pas une..., soit avec *ne* avant ou après, soit avec *sans*, aucun, aucune. Et qu'en faveur du sexe ou de la qualité On ne fasse à pas une aucune indignité, MAIRET, *Sophon.* III, 1. Tous regardent l'empire ainsi qu'un bien commun, Que chacun veut pour soi, tant qu'il n'est à pas un, CORN. *Pulch.* IV, 2. Heureux de ne devoir à pas un domestique Le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendaient, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Pas un seul ne fut épargné, ID. *Fabl.* II, 8. Il se trouva que, sur tous essayée, À pas un d'eux elle [la couronne] ne convenait, ID. *ib.* VI, 6. Ceux des Pays-Bas ne se sont tenus à pas une des confessions de foi qu'on avait faites devant eux, BOSS. *Variat. préf.* || Pas un se dit avec la même signification sans *ne*. Pas un seul petit morceau De mouche ou de vermisseau, LA FONT. *Fabl.* I, 1. Je vous supplie de me croire autant dans vos intérêts que pas une de vos parentes et de vos amis, *Mme de Grignan à Bussy*, dans SÉV. t. VII, p. 180, éd. RÉGNIER. Il faut absolument qu'on m'ait ensorcelé; Si j'en connais pas un, je veux être étranglé, RAC. *Plaid.* II, 5. Sous Louis XI, pas un grand homme, VOLT. dans GIRAULT-DUVIVIER. || Proverbe. Qui sert en commun ne sert à pas un, chaque particulier ne prend guère d'intérêt au bien public. || **20°** Plus d'un, terme collectif partitif, qui signifie proprement : une plus grande quantité que un (plus d'un est pour plus qu'un, voy. DE, n° 24). Plus d'un guéret s'engraissa Du sang de plus d'une bande, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs, Plus d'une Pénélope honora son pays, BOIL. *Sat.* X. Je me suis vu, madame, enseigner ce chemin, Et par plus d'un héros, et par plus d'un Romain, RAC. *Bérén.* V, 6. Nous avons plus d'une ancienne pièce, qui, étant corrigée, pourrait passer à la postérité, VOLT. *Épît. Dédic. de Sophon.* Plus d'un Mathieu Garo s'érige en novateur; Lucas est usurier, Colas agioteur, DELILLE, *Pitié*, ch. I. Tu fus moins scrupuleux dans plus d'une entreprise, C. DELAV. *les Enfants d'Édouard*, I, 6. || Comme on voit, plus d'un régit le verbe qui le suit au singulier. Il faut excepter le cas où le verbe serait réciproque. À Paris on voit plus d'un fripon qui se dupent l'un l'autre, MARMONTEL, *Incas*, XLV. || On exceptera aussi le cas où plus d'un est répété. Plus d'un fils désolé, plus d'une jeune fille en deuil viendront.... || On trouve dans Voltaire un exemple de plus d'un avec le pluriel; mais cela est contraire à l'usage et aussi à la règle, car plus ne représente pas un pluriel. V. M. sait que plus d'un homme considérable pensent qu'il faut une balance, et que la politique contraire est une politique détestable, *Lett. au roi de P.* 13 nov. 1757. || En savoir plus d'un, savoir plus d'un tour, être adroit, rusé. Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant, C'est tour de vieille guerre, LA FONT. *Fabl.* III, 18. || En avoir vu plus d'une, avoir de l'expérience. Je ne suis pas de ces gens à qui on en fait accroire; nous en avons vu plus d'une à Moulins, PICARD, *Voy. interr.* III, 2. || **21°** Un peu, voy. PEU, n° 2. || Un petit, voy. PETIT, n° 18. || **22°** Un à un, l'un après l'autre, et un seul à la fois. Vous, enfants d'Israël, vous serez rassemblés un à un, SACI, *Bible, Isaïe*, XXVII, 12. Impostures dont la liste vous effraierait, si je les comptais une à une, VOLT. *Phil. Ép. aux Rom.* III. Elle [Mme Necker] vient de former dans le faubourg Saint-Germain un hospice où les malades couchés un à un, soignés comme ils le seraient chez une mère tendre.... RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 11.

— REM. **1.** Votre ami est un des hommes qui manquèrent périr. Votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi. Dans la première phrase on veut dire votre ami est parmi ceux qui manquèrent périr; dans la seconde, on veut le mettre à part. En d'autres termes, quand on peut tourner par : est parmi les hommes un qui..., on met le verbe au singulier; quand on ne le peut pas, on met le verbe au pluriel. C'est une des plus belles actions qu'il ait faites, et non faite. Cette phrase-ci de Ménage est correcte : Je suis un des premiers qui ai imité, MÉNAGE, *dans son édition de Malherbe*, p. 560. Je qui ai imité suis un parmi les premiers. De même pour Mme de Sévigné : Vous êtes un des hommes qui me convient le plus, SÉV. *à Guitaut*, 24 oct. 1679. C'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités, ID. 25 mai 1689. Celle-ci de Montesquieu l'est aussi : Un grand seigneur qui est un des hommes du royaume qui représente le mieux, *Lett. pers.* 74 : est, parmi les hommes du royaume, un qui représente le mieux. Mais ces phrases de Voiture, de Retz, de Sévigné et de Boileau sont incorrectes; il y faut le pluriel : Une des causes qui poussa l'un des Gracques à.... VOIT. *Lett.* 125. Ce point d'histoire est un de ceux qui m'a obligé.... RETZ, t. III, liv. IV, p. 500, dans POUGENS. Rien n'est si vrai, et c'est une des raisons qui fait murmurer contre l'impossibilité, SÉV. 27 nov. 1689. Je viens d'apprendre en ce moment que M. de Soubise, dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé, BOIL. *Ép.* IV, *Avertiss.* À la vérité, dans les exemples de Voiture et de Sévigné, on peut, à la rigueur, défendre le singulier, en disant : parmi les causes une, parmi les raisons une; mais, comme, de cette façon, causes et raisons ne se trouveraient pas déterminées, le pluriel doit être préféré; au lieu que, dans la remarque 2, on conçoit qu'on peut dire parmi les hommes, parmi les sciences, au sens absolu. || **2.** Quant à l'exemple cité ci-dessus : Votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi, on remarquera qu'on pourrait aussi mettre le pluriel, ayant dans l'idée : Votre ami est un parmi les hommes qui doivent le moins compter sur moi. L'astronomie est une des sciences qui fait le plus ou qui font le plus d'honneur à l'esprit humain, *Dict. de l'Acad.* qui ajoute : Le dernier est le plus usité. On dira de même suivant l'idée : C'est une des pièces de Molière qui a eu ou qui ont eu le plus de succès. La nuance de l'idée entre le pluriel et le singulier est par exemple dans la phrase de Mme de Sévigné : Vous êtes un des hommes qui me convient le plus : avec le singulier cela signifie que, parmi les hommes, il y en a un qui me convient le plus, et c'est vous; avec le pluriel cela signifie que vous êtes parmi les hommes qui me conviennent le plus. Le superlatif est, si l'on peut ainsi parler, plus superlatif avec le singulier. || **3.** On remarquera que, si, au lieu d'être construit avec l'article, le substantif l'était avec le pronom démonstratif, la liberté du choix entre le singulier et le pluriel serait ôtée; le pluriel seul serait admis par la syntaxe; et l'on dira, par exemple, en parlant de l'intendant Courtin : C'est un de ces hommes qui ne dorment que quand leur conscience est satisfaite. || **4.** C'est un de mes enfants qui a eu le prix, c'est un de nos généraux qui a remporté la victoire; il faut le singulier. Ici on ne peut pas tourner par : un de ceux. || **5°** À propos de l'expression un de, des grammairiens conseillent de la remplacer par l'un de : 1° au commencement d'une proposition incidente : Ce prince, l'un des plus sages, a pensé ainsi; 2° quand le substantif destiné à le suivre est sous-entendu : Il charge ses chameaux et monte sur l'un des plus légers; 3° lorsque le mot qui suit un de est un pronom : L'un de vous me suivra; 4° si l'on exprimait le sujet et le verbe, un de vaudrait mieux : Cet homme qui était un des héros du parti. Cependant il faut bien dire que ces nuances sont loin d'être toujours observées : Henri IV fut l'un ou un des plus grands rois de France. À ce propos, on remarquera que, l'un appelant facilement l'autre, on dira plutôt l'un que un, quand il n'y a que deux : l'un des consuls. || **6.** Pour la construction de l'un et l'autre avec le verbe qui y appartient, les grammairiens ont donné la règle suivante : l'un et l'autre est venu signifie qu'ils ont tous les deux fait l'acte de venir; l'un et l'autre sont venus, qu'ils sont venus en même temps; l'un et l'autre a fait son devoir, chacun a accompli un devoir particulier; l'un et l'autre ont fait leur devoir, ils ont accompli le même devoir. Dans le premier cas il y a deux propositions; dans le second il n'y en a qu'une. Cette distinction est subtile : si l'on prend les exemples, on voit que l'un et l'autre est tantôt considéré comme un sujet simple, tantôt comme deux, suivant l'idée qui prévaut dans l'esprit et suivant l'euphonie. Il est également bien dit : l'un et l'autre vous a obligé, et l'un et l'autre vous ont obligé, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 226, dans POUGENS. || **7.** Comme l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre veut indifféremment le verbe au singulier ou au pluriel. La Fontaine fut oublié [de Louis XIV], ainsi que Corneille; ni l'un ni l'autre n'était courtisan, LAHARPE, *Cours de litt.* t. VII, p. 281. On dirait également : Ni l'un ni l'autre n'étaient courtisans. || **8.** Des grammairiens disent qu'avec l'un et l'autre suivi d'un substantif, il faut répéter la préposition, et qu'on doit dire non pas : Cet acteur plaît dans l'une et l'autre pièce; mais dans l'une et dans l'autre pièce. Cependant de bons auteurs n'ont pas répété la préposition. De pareilles frayeurs mon âme est alarmée; Comme elle [Camille], je perdrai dans l'une et l'autre armée, CORN. *Hor.* I, 3. Et qui parle le mieux de l'un et l'autre ouvrage, MOL. *Mélic.* I, 2. S'étant ensuite informé plus en détail de ce qui s'était passé dans l'une et l'autre armée, VOLT. *Babouc.* || **9.** L'un.... l'autre peuvent se dire de noms de différents genres. L'apathie des victimes et l'indifférence des bourreaux étaient également remarquables; la vie humaine ne semblait avoir de valeur ni pour les unes ni pour les autres, LINDAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1872, p. 935. || **10°** Il ne faut pas confondre l'un l'autre avec l'un et l'autre. L'un l'autre indique réciprocité, l'un et l'autre indique seulement une circonstance, c'est-à-dire qu'on est deux. Nous parlons l'un et l'autre; c'est-à-dire nous parlons tous les deux. Nous nous parlons l'un l'autre, c'est-à-dire il me parle et je lui parle. Ils se secourent l'un l'autre, et non ils se secourent l'un et l'autre. || **11.** On a dit que, quand il est question de plus de deux personnes ou de deux choses, l'un l'autre doit se mettre au pluriel. Racine ne s'est pas conformé à cette règle qui, au plus, est valable en prose. Ainsi il a dit : Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire, *Ath.* III, 3. Puisse le ciel verser sur toutes vos années Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées! *Bérén.* V, 7. || **12.** Quand l'un et l'autre est construit avec un substantif, ce substantif se met toujours au singulier : l'une et l'autre armée, l'un et l'autre rival. || **13.** Un après un nombre (vingt et un, trente et un, etc.) veut le pluriel : vingt et un chevaux. Autre était la décision de l'Académie au XVII[e] siècle : On dit ce mois a trente et un jour, et non pas trente et un jours; si on y joint un adjectif, il faut dire au pluriel : il y a trente et un jour passés qu'on a reçu de ses lettres, *Observ. sur Vaugelas*, p. 166, dans POUGENS. || **14.** On lit dans

Mme de Sévigné : C'est avec les deux mille écus de dame de la reine.... vingt-une mille livres de rente qu'elle aura tous les ans, 25 déc. 1676, éd. REGNIER. D'autres éditions portent : vingt-un mille. Dans ces cas et cas semblables, c'est *un* qu'il faut. *Un* porte non pas sur le nom féminin, mais sur mille. || 15. On dit un au pluriel : les uns. Cela paraît contradictoire avec le sens du mot. Voici la filiation de cet emploi : le latin mettait *unus* au pluriel, quand, malgré ce pluriel, il ne s'agissait que d'une seule chose : *satis una superque Vidimus excidia*, VIRG. *Æn.* II. L'ancien français, qui avait du latin l'emploi de *unus* au pluriel, a étendu cet emploi, et fait de *uns*, *unes*, un article indéfini pluriel ; voy. ci-dessous dans Joinville : Unes très grans roches. Cet article indéfini pluriel est devenu sans peine *les uns*.

— HIST. X° s. Ad une spede [épée] li roveret tolir lo chief, *Eulalie*. Un edre [un lierre], *Fragm. de Valenc.* p. 468. Dunc si rogavit Deus ad un verme, que il percussit cel edre, *ib.* || XI° s. L'un fut Basan et li altres Basile, *Ch. de Rol.* XIV. Fierent li un, li altre se defendent, *ib.* CVII. Par uns et uns [les chevaliers morts] les a pris li barun, *ib.* CLX. A l'une main [d'une main] il a sun piz batut, *ib.* CLXXII. Paien recleiment un lur deu Tervagant, *ib.* CLXXVI. Li empereres en est l'uns [des deux], ço m'est vis, *ib.* CCLV. || XII° s. Et de lor gent plus de l'une moitié, *Ronc.* p. 70. Dix mile sunt, tuit d'une compagnie, *ib.* p. 89. Uns escuiers vint pognant la ferrée [la route ferrée, pavée], *ib.* p. 146. Des vingt mil homes n'en tourna uns en France, *ib.* p. 165. Quant l'uns à l'autre atalente, Pourquoi nous as despartis? *Dame de Faiele*, dans *Couci*. Voirs est [il est vrai] c'amours est grans douçours, Quant doi cuer [deux cœurs] sont un sans partir, CRESTIEN DE TROIES, dans HOLLAND, p. 233. Et la guerre dura tante mainte saison ; Li uns rois après l'autre la reprist en son nom, *Sax.* III. E partid son peuple en treis, et livrad l'une partie à Joab, et l'altre à Abisaï, et la tierce à Ethaï, *Rois*, p. 185. || XIII° s. Li messaige furent esleu, Mahius de Monmorenci en fu li uns, et Joffrois li mareschaus en fu li autres, VILLEH. LXXXVI. S'aidoient li uns l'autre contre les Arabis, *Berte*, V. Et dist li uns à l'autre : par le cors saint Clement.... *ib.* IX. Un jour estoit rois Flores à un sien grant manoir, *ib.* LXV. Le cerf tant [il] parsuivi, Que trestoutes ses gens un et autres [il] perdi, *ib.* CVIII. Li roys et la royne l'uns l'autre resgarda, *ib.* CXXII. Car je sui un de ceux qui es bois la menerent, *ib.* CXXXIX. Uns miens amis me vint dès ersoir acointer, *ib.* XI. Celle berrie [plaine] commensoit à unes tres grans roches merveilleuses qui sont en la fin du monde devers Orient, JOINV. 262. Jà n'i sera [au jugement dernier] ne quens [comte] ne rois Par sa hauteche mis avant, Tout seront un, petit et grant, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 50. Si leur a dit et un et el [choses et autres], PH. MOUSKES, *ms.* p. 258, dans LACURNE. || XIV° s. Un et un [un à un] monte les degrez, *Ovide de arte*, *ms. de St-Germ.* f° 95, dans LACURNE. || XV° s. On dit, et voir est, que tout edifice est ouvré et maçonné l'une pierre après l'autre, FROISS. *Prol.* Le pays d'Angleterre n'est pas bien à un [uni, en concorde], ID. liv. III, p. 347, dans LACURNE. Si vouloient ils [les Gantois] estre tout un au besoin pour garder et deffendre les franchises et bourgeoisies de Gand, ID. liv. II, p. 78. Mais tel dit un, qui autre chose a faicte, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 186. Et feirent faire robbes pareilles, et par aucun temps feurent tousjours vestus tout un, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1413. Le duc de Bourgogne, fortement courrouchié, vint à eux, et leur remonstra tant d'unes et d'autres que les chiefs luy promirent.... J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 124, dans LACURNE. Et suis d'oppinion que ce temps luy dura ung seize ans ou environ, COMM. VI, 13. Lequel avoit pour premier chambellan ung qui depuis s'est appelé monseigneur de Chimay, ID. I, 2. || XVI° s. A contempler villes, chasteaulx, citez, Unes montans en grant preeminence, Aultres tumbans en basse decadence, J. MAROT, V, 59. Malheur n'est pas tousjours à une porte, ID. V, 236. A peine s'en trouve il de cent l'un qui en soit vray spectateur, CALV. *Instit.* 19. En Jeremie, où il est denoncé qu'il veut estre cogneu de nous, il ne met pas une description si plaine, neantmoins elle revient toute à un [au même], ID. *ib.* 50 Le Fils est un avec le Pere, ID. *ib.* 97. Aucuns accusent Dieu d'inegalité de justice, pour ce qu'en sa predestination il ne fait pas tout un à tous hommes, ID. *ib.* 766. Une messe, unes matines, unes vespres bien sonnées sont à demy dictes, RAB. *Garg.* I, 40. Et puis de nous ne reste qu'une fable, Un moins que vent, ombre, fumée et songe, ST-GEL. 192. Sa femme commença à devenir l'une des plus belles femmes qui fust en France, MARG. *Nouv.* 15. Nos anciens ont escript ung avec *g* en la fin, de peur qu'en escrivant un ne semblast estre le nombre VII ; toutes fois cela ne plaist à plusieurs, ROB. ESTIENNE, *Gramm. franç.* p. 7. dans LACURNE. Faisoit paroistre à chacun Que des biens luy estoit tout un [que les biens lui étaient indifférents], DES ACCORDS, *Bigarrures*, p. 178, dans LACURNE. La mort est toujours une [la même], MONT. I, 90. Attendant une et une autre commodité, ID. I, 97. S'estant parfaictement commis l'un à l'aultre, ils tenoient parfaictement les renes de l'inclination l'un de l'autre, ID. I, 214. Une relation infaillible des unes choses aux aultres, ID. II, 4. Après plusieurs propos tombans de l'un en l'autre, il leur demanda pourquoy ils refusoient tant l'amitié du roy, LA BOÉTIE, 38. L'un et l'autre disoient.... ID. 39. Qu'un sans plus soit le maistre, et qu'un seul soit le roy, ce dit Ulysse en Homere, ID. *Servitude volontaire, ou le contre un.* Tout lui estoit un [égal, indifférent], DESPER. *Contes*, XLVI. Les Grecs, qui ont soutenu, lors qu'ils ont esté d'un accord ensemble, la puissance des rois de Perse, LANOUE, 48. Comme entre les François il s'en trouve de bons et de mauvais, aussi parmi eux [étrangers] il y en a d'uns et d'autres, ID. 85. N'est-ce pas comme rebailler une saignée à un qui a quasi tout perdu son sang ? ID. 103. L'un et l'autre ravit des femmes ; et ny l'un ny l'autre ne peut eviter le malheur d'avoir querelle avecques les siens, AMYOT, *Thés.* 2. Ses fils estoient aussi en bon nombre ; Pitheus en fut l'un, lequel.... ID. *ib.* 3. Hannibal, cognoissant la faulte que ses guides avoient faitte en prenant l'un pour l'autre [une chose pour une autre], les feit pendre, ID. *Fab.* 15. Un Metellus, un Aristides et un Epaminondas avoient bien cette maniere de faire, de ne vouloir point flatter la commune, ID. *Alc. et Cor. comp.* 7. Ilz estoient tous deux quasi d'un aage, ID. *Démétr.* 5. Il en feit mourir de dix l'un sur lequel tumba le sort, ID. *Anton.* 49. Mais le prince de Condé n'estant pas à un [étant mal d'accord] avec son cousin, les effets de cette paix trainerent, D'AUB. *Hist.* II, 367. Je ne me coucheray point que je ne vous aye mis à ung [reconciliés], CARL. II, 7. Fort grands et puissants hommes, presque d'une taille, et tous blonds, ID. III, 29. Nos ennemis dient d'ung et font d'autre, *Bibl. des chartes*, 3° série, t. I, p. 505. Ces fievres ont des exacerbations, ou tous les jours, ou de deux l'un, ou de trois l'un, PARÉ, XX, 15. Sa marque imite de la lune Les feux courbés, quand l'une et l'une De ses deux cornes se refont, RONS. 547. Ils sont reputez uns et communs en biens meubles et conquests, s'il n'appert du contraire, *Coust. gén.* t. I, p. 419.

— ÉTYM. Génev. *quel jour sommes-nous ? nous sommes le un* ; Berry, *ieun*, *ieune* ; picard, *ein* ; bourg. *ein*, *eun*, et, devant une voyelle, *éne* ; wallon, *on*, et *onk* quand aucun mot ne suit ; provenç. *uns*, *us*, *un*, *u*, *una* ; espagn. *un*, *uno* ; port. *um* ; ital. *uno* ; du lat. *unus* ; anc. lat. *oinus* ; ombrien, *ênom* ; allem. *ein* ; goth. *ains* ; angl. *one* ; sanscr, *enas* (le grec εἷς équivaut à ἕνς pour σενς, c'est un autre mot).

UNANIME (u-na-ni-m'), *adj.* || **1°** Qui a même sentiment. Tous sont unanimes sur ce point. || **2°** Fig. Qui est d'un commun accord, en parlant des choses. Mais surtout qu'un concert unanime et parfait De nos vastes desseins assure en tout l'effet, VOLT. *Catilina*, II, 6 Il semble que, quand il s'agit d'un parricide et de livrer un père de famille [Calas] au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï devraient être d'une évidence sensible à tout le monde, ID. *Pol. et lég. Tolérance*, *Hist. mort Calas.*

— HIST. X° s. Seiets [soyez] unanimes in dei servitio, *Fragm. de Valenc.* p. 469. || XVI° s. Que puis qu'ils estoient ensemble, et leurs volontés conformes et unanimes [il s'agit de deux personnes], il lui sembloit.... CARL. III, 6. Qu'il esperoit si bien faire, avec l'aide de Dieu et leur assistance unanime, que.... ID. IX, 5.

— ÉTYM. Lat. *unanimus*, de *unus*, un, et *animus*, âme, cœur.

UNANIMEMENT (u-na-ni-me-man), *adv.* D'une commune voix, d'un commun sentiment. Ils votèrent unanimement la proposition.

— HIST. XVI° s. Et tous unanimement louerent Dieu, de ce que. .. CARL. IV, 10.

— ÉTYM. *Unanime*, et le suffixe *ment*.

UNANIMITÉ (u-na-ni-mi-té), *s. f.* Conformité de sentiment, d'opinion, de suffrage. Quand nous parlons des saints Pères, nous parlons de leur consentement et de leur unanimité, BOSS. 1er *avert.* 37. Entre l'unanimité et l'égalité [des voix], il y a plusieurs partages inégaux, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* IV, 2. L'unanimité de l'Europe naissant de cette juste crainte [du retour de Napoléon], et la plus grande chance de succès possible naissant de cette unanimité.... VILLEMAIN, *Souven. contemp. les Cent-Jours*, VIII. || Fig. L'unanimité des sensations est une preuve de la destination générale des sens pour exciter dans l'âme les effets qu'ils y produisent, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 181.

— HIST. XIV° s. Unanimité ou concorde, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Ainsi en mariage doit avoir une egalité parfaite et unanimité la plus entiere qu'on puisse trouver, YVER, p. 570.

— ÉTYM. Provenç. *unanimitat* ; espagn. *unanimidad* ; ital. *unanimità* ; du lat. *unanimitatem*, de *unanimus*, unanime.

UNAU (u-nô), *s. m.* Quadrupède du genre des paresseux ; il se meut avec une extrême lenteur, et n'a que deux ongles aux pattes de devant.

— ÉTYM. Nom indigène se trouvant dans une Relation de la mission des pères capucins à l'île de Maranhão, voisine de Rio Janeiro.

UNCIALE (on-si-a-l'), *adj. f.* Voy. ONCIALE.

† **UNCIFORME** (on-si-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un crochet. || Os unciforme, quatrième de la seconde rangée du carpe.

— ÉTYM. Lat. *uncus*, crochet, et *forme*.

† **UNCINÉ, ÉE** (on-si-né, née), *adj.* Terme didactique. Qui se termine en crochet ou par des crochets.

— ÉTYM. Lat. *uncinatus*, de *uncinus*, dimin. de *uncus*, crochet ; grec, ὄγκος.

† **UNCIROSTRE** (on-si-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec crochu (voy. ONCIROSTRES).

† **UNDA-MARIS** (on-da-ma-ris'), *s. m.* Registre particulier de l'orgue.

— ÉTYM. Lat. *unda*, onde, et *maris*, mer.

† **UNDÉCIMO** (on-dé-si-mo), *adv.* Onzièmement. Il s'emploie pour désigner le onzième article d'une série (11°), quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite duodecimo, decimo tertio, etc.

— ÉTYM. Lat. *undecimo loco*, en onzième lieu, de *undecim* (voy. ONZE).

† **UNDINE** (on-di-n'), *s. f.* Planète télescopique découverte en 1866 par M. Peters.

† **UNGUÉAL, ALE** (on-gué-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux ongles. || Phalanges unguéales, les dernières phalanges des doigts et des orteils, celles qui portent les ongles. || Matrice unguéale, nom donné communément au sillon ou sinus cutané dans lequel sont implantées l'extrémité postérieure de l'ongle et une partie de ses bords latéraux.

— ÉTYM. Lat. *unguis*, ongle.

† **UNGUIFÈRE** (on-gui-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte l'ongle.

— ÉTYM. Lat. *unguis*, ongle, et *ferre*, porter.

† **UNGUINEUX, EUSE** (on-gui-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Onctueux. Capsules unguineuses, les bourses synoviales.

— ÉTYM. Lat. *unguinosus*, de *unguen*, corps gras.

UNGUIS (on-guis'), *s. m.* || **1°** Terme d'anatomie. Petit os, comparé à un ongle à cause de sa forme, placé à la partie antérieure et interne de l'orbite, et concourant à la formation de la gouttière lacrymale et du canal nasal. || On dit aussi : l'os unguis. || **2°** En pathologie, se dit quelquefois pour ptérygion.

— ÉTYM. Lat. *unguis*, ongle (voy. ce mot).

1. **UNI, IE** (u-ni, nie), *part. passé* de unir. || **1°** Joint à. Deux tuyaux unis bout à bout. Le mystère de l'Évangile, c'est l'infirmité et la force unies, la grandeur et la bassesse assemblées, BOSS. *Sermons, Eglise, Préambule.* L'âme unie à un corps, ID. *Conn.* IV, 1. J'entends déjà frémir les deux mers étonnées De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées, BOIL. *Ép.* I. On croit qu'autrefois l'île de Ceylan était unie au continent, et en faisait partie, BUFF. *Hist. nat. Pr. théor. terr.* t. VI, p. 430. || Terme de manége. Galop uni, galop dans lequel la jambe de derrière suit exactement celle de devant qui entame. || Ce cheval est uni, il galope régulièrement. || Provinces-Unies, l'ancienne république de Hollande. || États-Unis, grande république

dans l'Amérique septentrionale. || **2°** Coalisé. Que l'Orient contre elle [Rome] à l'Occident s'allie; Que cent peuples unis des bouts de l'univers Passent pour la détruire et les monts et les mers, CORN. *Hor.* IV, 5. || **3°** Où règne l'union, la concorde. Toute puissance est faible, à moins que d'être unie, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. La France a vu de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang.... BOSS. *Mar.-Thér.* On vit ces deux grands hommes [Condé et Turenne] unis plus par le concours des mêmes pensées que par les ordres que l'inférieur recevait de l'autre, ID. *Louis de Bourbon.* [L'amour conjugal] lien sacré de deux cœurs unis, ID. 4° *avert.* 2. Les méchants ont bien de la peine à demeurer unis, FÉN. *Tél.* XIII. || **4°** Sans inégalités. Nous trouvâmes enfin une côte douce et unie, où, nageant sans peine, nous abordâmes sur le sable, FÉN. *Tél.* VI. Toute la mer devint unie comme une glace, ID. *ib.* XXIV. Le lieu où il campait était une campagne rase et unie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 120, dans POUGENS. Une pommade du Pérou, qui rend le teint uni comme un miroir, DANCOURT, *l'Opérateur Barry, Prol.* sc. 4. La Barbade est assez généralement unie, et, à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, partout susceptible de culture, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 9. || Toile unie, toile sans nœuds, sans aspérités, également serrée partout. || Fil uni, fil qui est filé également. || **5°** Dans la peinture sur verre, couleurs unies, celles qui ne sont pas ombrées. || Substantivement, le mal uni dans la teinture, défaut d'une teinte qui n'est pas uniforme. La grande cause du mal uni dans cette couleur [le violet].... CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 102. || **6°** Qui n'a aucun ornement. Venir en visite amoureuse avec une jambe toute unie [sans rubans], un chapeau désarmé de plumes, MOL. *Préc.* 5. Les habits sont de laine fine et de belles couleurs, mais tout unis et sans broderie, FÉN. *Tél.* V. De beaux bras sous du linge uni; on les en remarque mieux là-dessous, cela les rend plus sensibles, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. Pourquoi n'avez-vous qu'une montre d'or unie, avec un petit cordon de soie? GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 207. || Étoffe unie, étoffe qui n'est ni brochée, ni ouvragée, et dont le tissu est égal et sans relief. || Substantivement, l'uni, tissu qui n'est ni broché, ni ouvré, ni damassé. Le linge damassé fait plus d'usage que l'uni. || Fig. Un style uni, un chant uni, style, chant simple et sans ornements. Il faisait la plupart des romances de Séville.... et ne les chantait pas toutes unies, SCARR. *Rom. com.* II, 19. || **7°** Fig. Sans prétention et sans façon. J'aime les gens simples et unis; mais en vérité celui-là l'est trop, MARIV. *le Legs,* 10. Je ne leur avais vu que des manières simples, et non pas grossières; leurs discours étaient unis et sensés, ID. *Marianne,* 1re partie. Je ne sais quoi d'affecté qui rebute les gens unis, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Un homme tout uni, un homme simple et sans façon, ou qui a un extérieur modeste. Dangeau était un gentilhomme de Beauce, tout uni, et huguenot dans sa première jeunesse, ST-SIM. 39, 195. C'est un prêtre de cinquante-cinq à soixante ans, tout uni, affable et débonnaire, LESAGE, *Est. Gonz.* 6. M. d'Autichamp est vraiment aimable, tout uni et fort à la main, P. L. COUR. *Lett.* II, 108. || Familièrement. Uni comme bonjour. Mme Bevis, qui, n'étant point une femme fière, est, comme on dit, unie comme bonjour, LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe,* t. VI, p. 180. || **8°** Uniforme, sans variété, de tous les jours. Une conduite unie. Vous vous moquez! la tranquillité en amour est un calme désagréable; un bonheur tout uni nous devient ennuyeux, MOL. *Scapin,* III, 1. L'homme est né pour penser.... mais les pensées pures, qui le rendraient heureux s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent; c'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder, PASC. *Pass. de l'amour.* J'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie, tantôt à ce triste faubourg, tantôt avec les sages veuves, SÉV. 6 mai 1680. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au delà du vraisemblable, VOLT. *Charles XII,* 8. || **9°** Sans trouble. N'est-ce pas une chose étrange, que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outrageusement, ou m'aimer plus que votre vie?.... je suis si unie, si tranquille et si reposée, que vos bouillonnements ne vous profitent pas comme ils feraient ailleurs, SÉV. *À Bussy,* 4 juin 1669 Cette amitié [entre Mme de Grignan et Lagarde] n'était point faite pour dire : « Je t'aime, je ne t'aime plus; » cela devait être tout uni, tout solide, ID. 13 oct. 1680. Ces personnes, nées avec un caractère tranquille et uni, MASS. *Mystères, Visitation.* || **10°** Ordinaire, qui n'a rien de remarquable. On lui a ôté [à Lauzun] le romanesque et le merveilleux de son aventure [d'Angleterre].... elle est devenue quasi tout unie, SÉV. 14 janv. 1689. J'ai dans la tête que le nôtre [notre cardinal de Retz] fera [au conclave] quelque chose d'extraordinaire à quoi l'on ne s'attend pas.... enfin il me semble que cela ne sera point tout uni, ID. 19 août 1676. || **11°** *Adverb.* Uniment, également. Il faut filer cette laine bien uni. Voilà des planches qui sont rabotées bien uni. || **12°** À l'uni, *loc. adv.* De niveau (locution qui vieillit).

† **2. UNI** (u-ni) ou **UGNI** (u-gni), *s. m.* Cépage blanc particulier à la Provence.

† **UNIANNULAIRE** (u-ni-a-nnu-lê-r'), *adj.* Qui n'offre qu'un seul anneau. || Terme de minéralogie. Se dit d'une variété en prisme hexaèdre régulier, modifiée par six facettes disposées en anneau autour de chaque base, et qui résulte d'un décroissement par une seule rangée.

† **UNIARTICULÉ, ÉE** (u-ni-ar-ti-ku-lé, lée), *adj.* Qui n'a qu'une seule articulation.

† **UNICAPSULAIRE** (u-ni-ka-psu-lê-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit consiste en une seule capsule.

† **UNICAULE** (u-ni-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule tige.

— ÉTYM. *Un,* et lat. *caulis,* tige.

† **UNICELLULAIRE** (u-ni-sèl-lu-lê-r'), *adj.* Qui est formé d'une seule cellule. || Se dit des animaux et des végétaux dont l'organisation offre un tel degré de simplicité, qu'ils ne sont représentés ou constitués que par un seul élément anatomique analogue à ceux qui appartiennent au groupe des cellules. || La théorie unicellulaire des infusoires, théorie qui considère les infusoires comme une cellule, et réduit à la division seule tous leurs phénomènes de reproduction.

† **UNICELLULARITÉ** (u-ni-sèl-lu-la-ri-té), *s. f.* Hypothèse, aujourd'hui écartée, qui considère les infusoires comme constitués par une membrane enveloppante avec un contenu contractile.

† **UNICHROÏSME** (u-ni-kro-i-sm'), *s. m.* Terme de minéralogie. Propriété de certains minéraux de donner toujours la même couleur, quel que soit le sens dans lequel les rayons lumineux les traversent.

— ÉTYM. *Un,* et χρώς, couleur.

† **UNICHROÏTE** (u-ni-kro-i-t'), *adj.* Terme didactique. Qui offre l'unichroïsme.

† **UNICISME** (u-ni-si-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Doctrine de l'unicisme, celle dans laquelle on admet que tous les accidents jusqu'à présent décrits comme syphilitiques sont causés par l'inoculation d'un virus unique.

† **UNICITÉ** (u-ni-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est unique. L'unicité du foyer optique que forme le cristallin. L'unicité de l'exemple, ST-SIM. 231, 204. Unicité qui exclut la pluralité, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 92.

— ÉTYM. *Unique.*

† **UNICOLORE** (u-ni-ko-lo-r'), *adj.* Qui est d'une seule couleur. L'abeille unicolore. || Fig. Qui est d'une seule couleur politique.

— ÉTYM. Lat. *unicolorus,* de *unus,* un, et *color,* couleur.

† **UNICORNE** (u-ni-kor-n'), *s. m.* || **1°** Animal fabuleux qui n'avait qu'une corne. || **2°** Espèce de rhinocéros. || **3°** Narval.

— HIST. XIIIe s. Unicorne est une fiere beste, auques resemblable à cheval de son cors, mais il a piez d'olifant et coe de cerf.... et enmi sa teste est une corne qui a bien quatre piez de lonc; mais ele est si fors et si ague que il perce legierement quanque il ataint, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 252.

— ÉTYM. Lat. *unicornis,* de *unus,* un, et *cornu,* corne.

† **UNICOTYLÉDONÉ, ÉE** (u-ni-ko-ti-lé-do-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul cotylédon.

† **UNICUSPIDÉ, ÉE** (u-ni-ku-spi-dé, dée), *adj.* Terme didactique. Qui n'a qu'une seule pointe. Les dents canines sont dites unicuspidées, par opposition aux petites molaires qui sont bicuspidées, et aux grosses qui sont multicuspidées.

— ÉTYM. *Un,* et lat. *cuspis,* pointe.

† **UNIDENTÉ, ÉE** (u-ni-dan-té, tée), *adj.* Qui n'a qu'une seule dent.

UNIÈME (u-niè-m'), *adj.* Nombre ordinal de un. Il ne s'emploie qu'avec les nombres vingt, trente, etc. Le cinquante et unième.

UNIÈMEMENT (u-niè-me-man), *adv.* Il ne s'emploie, comme unième, qu'avec les nombres vingt, trente, etc. Vingt et unièmement.

† **UNIFICATION** (u-ni-fi-ka-sion), *s. f.* Action d'unir, de s'unir, de faire un tout avec un autre être.

† **UNIFIER** (u-ni-fi-é), j'unifiais, nous unifiions, vous unifiiez; que j'unifie, que nous unifiions, que vous unifiiez, *v. a.* Faire un tout de plusieurs choses.

— HIST. XIVe s. *Unificare,* unifier, faire un, unir, DU CANGE, *unificare.* || XVIe s. Le monde spirituel s'unifie avec le monde corporel, moyennant l'amour, DU VERDIER, *Biblioth.* p. 268, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Un,* et lat. *facere,* faire.

UNIFLORE (u-ni-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui ne porte qu'une seule fleur, ou dont les fleurs sont solitaires. Cette espèce, très-commune dans les Hautes-Pyrénées.... devient pluriflore.... ici elle est simple, uniflore.... RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 153.

— ÉTYM. *Un,* et lat. *flos,* fleur.

† **UNIFOLIÉ, ÉE** (u-ni-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule feuille. || Se dit des feuilles composées dont le pétiole ne porte qu'une seule foliole; ex. : l'oranger.

— ÉTYM. *Un,* et lat. *folium,* feuille.

UNIFORME (u-ni-for-m'), *adj.* || **1°** Qui a la même forme, où l'on n'aperçoit aucune variété, dont toutes les parties se ressemblent entre elles. Une plaine uniforme. Nous devons à ses dignités [de M. le Tellier] ce caractère singulier d'une vie simple dans la sagesse.... uniforme dans ses conditions différentes, FLÉCH. *le Tellier.* Ceux qui décrivent les guerres des nations n'exposent-ils pas à nos yeux une suite uniforme de scènes meurtrières? BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. || Style uniforme, style dont les détails, le ton, le mouvement manquent de variété. Un style trop égal et toujours uniforme En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme, BOIL. *Art. p.* I. || Terme de mécanique. Le mouvement d'un point est uniforme, lorsque ce point parcourt, sur sa trajectoire, des espaces égaux dans des temps égaux, quels que soient ces temps. || Terme de minéralogie. Structure uniforme, structure feuilletée d'une roche, lorsque les feuillets sont tous de même nature. || Terme de botanique. Calathide uniforme, celle dans laquelle les fleurs sont toutes de la même forme. || **2°** Égal, semblable, en parlant de choses que l'on compare. Il est d'ailleurs constant par le témoignage uniforme de ce grand historien [Hérodote] et de Xénophon.... BOSS. *Hist.* I, 7. Ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordants d'ailleurs.... BOIL. *Longin, Subl.* V. Avant que d'avoir pris les uniformes préjugés du monde, nous avons des manières uniformes de sentir et de voir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 1. || **3°** Habit uniforme, habit fait suivant le modèle prescrit à un corps militaire, à une pension, à un collége. Le jeu de cette comédie fut visible en ce que l'habit uniforme de capitaine de gendarmerie se trouva tout fait pour M. le Dauphin, ST-SIM. 403, 263. Il est étrange qu'avant Louis XIV on ne connût pas les habits uniformes dans les troupes, VOLT. *Louis XIV,* 29. Olympe quitta sa robe à l'anglaise et son chapeau, pour prendre l'habit uniforme de la maison, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 406. || On dit plutôt aujourd'hui : habit d'uniforme. || *S. m.* L'uniforme, habit d'une couleur et d'une forme particulières, par lequel sont distingués tous les hommes appartenant à un même corps et à un même grade dans ce corps. Par une ordonnance de 1717 les officiers mêmes sont obligés de porter constamment l'uniforme pendant qu'ils sont au corps, soit en marche, soit dans les garnisons. Le 16, il [le czar Pierre Ier] vit la revue de la maison du roi; la magnificence des uniformes parut lui déplaire, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 300. || Fig. Comment donc, lui dit le diable, vous frémissez? ces ombres [de morts] vous font-elles peur? que leur habillement ne vous épouvante point.... c'est l'uniforme des mânes, LESAGE, *Diable boit.* II, 1. Cette espèce [le merle de Madagascar], qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 100. || Absolument, l'uniforme, l'habit militaire en général. Porter l'uniforme. Endosser l'uniforme. || Fig. Quitter l'uniforme, se retirer du service militaire. || Se dit aussi du costume attribué aux différents ordres de fonctionnaires publics, de l'habit des collégiens, etc.

— HIST. XIVe s. Mouvement uniforme, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Lat. *uniformis*, de *unus*, un, et *forma*, forme.

UNIFORMÉMENT (u-ni-for-mé-man), *adv.* D'une manière uniforme. Tous les habitants de ce village sont vêtus uniformément, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 378. || Terme de mécanique. Le mouvement uniformément varié est celui dans lequel la vitesse varie proportionnellement au temps ; uniformément accéléré, si la vitesse va en augmentant; uniformément retardé, si elle va en diminuant.

— REM. Richelet écrit uniformement, sans accent.

— ÉTYM. *Uniforme*, et le suffixe *ment*.

† **UNIFORMISATION** (u-ni-for-mi-za-sion), *s. f.* Néologisme. Action d'uniformiser, de rendre uniforme. Cette grande et énergique uniformisation de la dette publique, THIERS, *Hist. de la rév. française, Convent. nat.* XII. S'il est un fait qui ressorte des expositions universelles avec une évidence incontestable, c'est l'uniformisation rapide des procédés et des produits industriels chez les diverses nations de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ALBY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1869, p. 916.

† **UNIFORMISER** (u-ni-for-mi-zé), *v. a.* Rendre uniforme. C'est de cette manière que le conseil peut uniformiser le droit français, L'ABBÉ DE ST-PIERRE, dans DESFONTAINES. Il faut uniformiser et républicaniser la dette, dit Cambon, THIERS, *Hist. de la rév. franç. Conv. nat.* XII.

UNIFORMITÉ (u-ni-for-mi-té), *s. f.* Ressemblance des parties d'une chose ou de plusieurs choses entre elles. Jamais la vie de la cour, toujours inégale, parce qu'elle est oiseuse, ne dérangea la respectable uniformité de sa conduite, MASS. *Or. fun. Louis XIV*. Faire passer aux âges suivants ce qui nous reste de grand et d'honorable des anciennes cours, et sauver l'uniformité à une nation que la lassitude seule des changements pourra fixer un jour, ID. *Or. fun. Madame*. Donnez le même esprit aux hommes, Vous ôtez tout le sel à la société; L'ennui naquit un jour de l'uniformité, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 15. Il est souvent arrivé que la variété que l'on a cherché à mettre par le moyen des contrastes est devenue une symétrie et une vicieuse uniformité, MONTESQ. *Goût, contrastes.* D'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux? pourquoi chaque espèce ne fait-elle jamais que la même chose de la même façon? BUFF. *Hist. anim.* XI. Si l'uniformité d'une vie égale paraît d'abord ennuyeuse, en y regardant mieux on trouve au contraire que la plus douce habitude de l'âme consiste dans une modération de jouissance qui laisse peu de prise au désir et au dégoût, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Cette douce uniformité qui tranquillise la vue, DIDER. *Peint. en cire, Œuv.* t. XV, p. 381, dans POUGENS.

— HIST. XIV° s. Uniformité de mouvement, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Il y eut bonne uniformité en ceci que les deux chefs [contraires] estoyent touchez d'un pareil desir de venir aux mains, LANOUE, 648.

— ÉTYM. Lat. *uniformitatem*, de *uniformis*, uniforme.

† **UNIGENITUS** (u-ni-jé-ni-tus'). La bulle Unigenitus, bulle du pape Clément XI, 1713, qui commence par ces mots : *Unigenitus Dei Filius*, et qui condamne cent une propositions tirées du livre de Quesnel, intitulé : *le Nouveau Testament traduit en français avec des réflexions morales.*

† **UNIJUGUÉ, ÉE** (u-ni-ju-ghé, ghée), *adj.* Terme didactique. Qui ne forme ou n'offre qu'un seul couple. || Feuilles unijuguées, feuilles composées, dont le pétiole ne porte qu'une seule paire de folioles placée à son sommet.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *jugum*, couple.

† **UNILABIÉ, ÉE** (u-ni-la-bi-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule lèvre. La corolle de la bugle est unilabiée.

† **UNILATÉRAL, ALE** (u-ni-la-té-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé ou qui se porte d'un seul côté. Les fleurs dans quelques borraginées sont unilatérales. || 2° Terme de jurisprudence. Contrats unilatéraux, ceux où une ou plusieurs personnes sont obligées envers une ou plusieurs autres, sans qu'il y ait engagement de la part de ces dernières; il s'oppose à bilatéral. Il [le contrat] est unilatéral, lorsqu'une ou plusieurs personnes sont obligées envers une ou plusieurs autres, sans que de la part de ces dernières il y ait engagement, *Code civ.* art. 1103.

— ÉTYM. *Un*, et *latéral*.

† **UNILATÉRALEMENT** (u-ni-la-té-ra-le-man), *adv.* D'une manière unilatérale.

† **UNILINGUE** (u-ni-lin-gh'), *adj.* Qui est en une seule langue. Textes unilingues. Inscriptions unilingues.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *lingua*, langue.

† **UNILOBÉ, ÉE** (u-ni-lo-bé, bée), *adj.* Terme didactique. Qui n'a qu'un seul lobe. Anthère unilobée.

† **UNILOCULAIRE** (u-ni-lo-ku-lê-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'a qu'une seule loge ou cavité; dont la cavité intérieure n'est divisée par aucune cloison complète. Péricarpe uniloculaire. De petites capsules arrondies, uniloculaires, DESFONTAINES, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 499.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *loculus*, loge.

† **UNILOCULARITÉ** (u-ni-lo-ku-la-ri-té), *s. f.* État d'un corps uniloculaire.

UNIMENT (u-ni-man), *adv.* || 1° Également, et toujours de même sorte. Un fil filé uniment. || 2° Simplement, sans façon. Parler tout uniment. Crois-moi, renonce à la cagoterie, Mène uniment une plus noble vie, VOLT. *Satires, Hypocr.*

— HIST. XIII° s. Car Diex en lor commencement Les ame [les aime] tous onniement, Et donne raisonnables ames Ausinc as hommes cum as fames, *la Rose*, 19812. || XV° s. Les archers d'Angleterre traioient si ouniement et si espaissement, que à peine se osoient ceux qui defendoient montrer aux guerites, FROISS. I, I, 199. || XVI° s. Uniement [sans agitation, en parlant de l'eau], AMYOT, *Cam.* 5. Nos ames ont charié si uniement ensemble.... MONT. I, 214.

— ÉTYM. *Unie*, et le suffixe *ment*.

† **UNIMIXTE** (u-ni-mik-st'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal produit en vertu de deux décroissements, l'un par une rangée, l'autre mixte.

— ÉTYM. *Un*, et *mixte*.

† **UNINERVE** (u-ni-nèr-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui ne présente qu'une seule nervure.

— ÉTYM. *Un*, et *nerf* ou *nervure*.

UNION (u-ni-on), *s. f.* || 1° Réunion de deux ou plusieurs choses en une seule. L'union de deux domaines. L'union de deux charges. Ils [les hommes qui ne philosophent pas] considèrent l'un et l'autre [le corps et l'âme] comme une seule chose, c'est-à-dire ils conçoivent leur union; car concevoir l'union qui est entre deux choses, c'est les concevoir comme une seule, DESC. *Lett. à la princ. palatine*, 30° du t. I^{er} de l'éd. de 1724. Et [je] n'ose m'assurer que nos amis jaloux Consentent l'union de deux trônes en nous, CORN. *Sophon.* II, 2. || Anciennement, lettres d'union, lettres du roi qui unissaient une charge à une autre, une terre à une autre. || Bulles d'union, bulles du pape qui réunissent un bénéfice à un autre. || 2° Terme de théologie. Union hypostatique, l'union du Verbe divin avec la nature humaine en une seule personne. || 3° D'une façon plus générale, jonction de deux ou plusieurs choses. L'union de certains mots, de certains termes. Et, par une juste union, Joignons le malheureux Sosie Au malheureux Amphitryon, MOL. *Amph.* III, 7. Il y en a [des qualités des choses] qui ont une union étroite avec les objets de notre satisfaction, PASC. *Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. Il [Aratus] était persuadé qu'il en est des villes faibles par elles-mêmes, comme des parties du corps qui ne se nourrissent et ne vivent que par l'union qu'elles ont entre elles, ROLL. *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 510, dans POUGENS. Toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels, MONTESQ. *Esp.* XX, 2. C'est une belle union que celle de l'innocence et de la valeur, STAEL, *Corinne*, V, 1. || Faire union, faire acte d'adhésion. Ils ont toujours refusé de faire union avec les vaudois, BOSS. *Var.* XI. || Terme des mystiques. Union essentielle avec Jésus-Christ, celle où l'on est uni à l'essence de la divinité; union personnelle, celle où l'on est uni à la personne du Fils de Dieu, BOSS. *États d'oraison*, II, 2. || Terme de grammaire. Trait d'union, voy. TRAIT 1, n° 15. || 4° Absolument. Mariage. Union bien assortie, mal assortie. En venir de but en blanc à l'union conjugale, MOL. *Préc.* V. Si Dieu rompait [par la mort] l'union qu'il a mise entre ma femme et moi, CH. DE SÉV. dans SÉV. t. X, p. 413, éd. REGNIER. || 5° Accouplement, en parlant des animaux. L'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnaître leur parenté, n'a pas été assez tentée, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 54. || 6° Fig. Concorde, bonne intelligence, liaison. M. le premier président [Harlay] et M. de Lamoignon ne sont pas dans une parfaite union, quoique beaux-frères, SÉV. mars 1690. Ils vivaient entre eux en grande union, BOSS. *Hist.* II, 5. Si l'union de ces deux grands rois [Louis XIV et Charles II] ne perd rien de sa fermeté, ID. *Duch. d'Orl.* L'union intime de notre Scipion avec Polybe acheva de perfectionner en lui les rares qualités qu'un heureux naturel et une excellente éducation y faisaient déjà admirer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 567, dans POUGENS. Caton répondant à ceux qui disaient que les différents survenus entre Pompée et César avaient ruiné la république : Non, dit-il, mais leur union, ID. *Traité des Ét.* III, 2. L'union règne dans ma famille; et je ne changerais pas ma condition pour celle de tous les rois du monde, MONTESQ. *Lett. pers.* 67. Si l'on y [dans les états despotiques] voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres, ID. *Rom.* IX. S'il faut détester les cabales, il faut respecter l'union des véritables gens de lettres; c'est l'unique moyen de leur donner la considération qui leur est nécessaire, VOLT. *Lett. Marmontel*, 29 sept. 1772. || Esprit d'union, esprit de concorde et de paix. || 7° Terme de procédure. Contrat d'union, arrangement par lequel les créanciers d'un failli, renonçant à faire des poursuites séparées, s'unissent pour agir de concert. || 8° Traité par lequel plusieurs puissances s'unissent, se confédèrent. La ville impériale de Bâle, Schaffouse, Appenzel entrent dans l'union suisse, laquelle est composée de treize cantons, VOLT. *Ann. Emp. Maximilien*, 1500. || Union douanière, association pour la suppression des douanes entre les différentes parties de l'Allemagne (Zollverein). || Sainte union ou sainte ligue, alliance conclue contre Louis XII entre le pape, Ferdinand le Catholique et Venise. || La sainte union s'est dit aussi de la Ligue. || Union républicaine, insurrection des sections contre la Convention en 1793. || 9° Absolument l'Union, les États-Unis de l'Amérique (on met une majuscule). Président de l'Union. || 10° Unions ouvrières, associations d'ouvriers qui forment un fonds commun pour se soutenir dans les chômages et dans les grèves. || 11° Terme de peinture. Union de couleurs, l'accord qui résulte de la dégradation et du jeu des tons contigus. || 12° Terme de manége. Ensemble d'un cheval.

— HIST. XIII° s. C'est Dex.... Ki devisa, tout sans doutanche, En trois personnes sa sustanche; Ne pour ceste devision Ne perdi pas Dex s'union, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 41. || XIV° s. Grant unité ou union, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. A grand peine se faisoient les chemins pour remplir les vallées et mettre à union, pour le charroy passer à leur aise, FROISS. liv. III, p. 327, dans LACURNE. Comment pourroit princes bien gouverner, Ne grand peuple tenir en union, E. DESCH. *Des vertus nécessaires au prince.* || XVI° s. Union et concorde, AMYOT, *Solon*, 19. Toute solution de continuité requiert union, PARÉ, *Introd.* 22.

— ÉTYM. Provenc. *unio*; espagn. *union;* ital. *unione*; du lat. *unionem* (voy. UNIR).

† **UNIONISTE** (u-ni-o-ni-st'), *s. m.* || 1° Nom donné aux ouvriers qui font partie des unions ouvrières. || 2° S'est dit, pendant la guerre de sécession en Amérique, par opposition à séparatiste. || 3° Nom, en Espagne, d'un parti formé par l'union des conservateurs.

† **UNIPARE** (u-ni-pa-r'), *adj.* Terme de physiologie. Se dit des femelles qui, normalement, ne font qu'un petit à chaque portée; exemple : la vache, la jument, l'ânesse.

— ÉTYM. *Un*, et lat. *parĕre*, enfanter.

† **UNIPERSONNEL, ELLE** (u-ni-pèr-so-nèl, nè-l'), *adj.* Terme de grammaire. Se dit des verbes qui n'ont qu'une personne et qu'on nomme ordinairement impersonnels. Les grammairiens modernes préfèrent unipersonnel pour désigner les verbes qui s'emploient seulement à la troisième personne du singulier et avec le pronom *il*, sans rapport à aucun nom précédent.

— ÉTYM. *Un*, et *personne*.

† **UNIPERSONNELLEMENT** (u-ni-pèr-so-nè-le-man), *adv.* A la manière d'un verbe unipersonnel.

† **UNIPÉTALE** (u-ni-pé-ta-l'), ou **UNIPÉTALÉ, ÉE**, (u-ni-pé-ta-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul pétale. Corolle unipétale.

† **UNIPOLAIRE** (u-ni-po-lè-r'), *adj.* Terme de physique. Qui n'a qu'un seul pôle. || Se dit des fils d'une pile qui ne conduisent qu'une seule électricité, parce qu'ils proviennent de chacune des extrémités ou pôles de la pile.

† **UNIPOLARITÉ** (u-ni-po-la-ri-té), *s. f.* Terme de physique. État d'un corps unipolaire.

† **UNIPONCTUÉ, ÉE** (u-ni-pon-ktu-é, ée), *adj.* Qui n'est marqué que d'un seul point coloré.

UNIQUE (u-ni-k'), *adj.* || 1° Qui est un, dont il n'y a pas d'autre. Votre portrait vous fait tort, Incomparable Angélique, Il vous ressemble si fort

Que vous n'êtes plus unique, GOMBAULT, *Épig.* liv. II, dans RICHELET. Non ! un frère incommode, et n'est pas de mon goût; Et je veux être fils unique, MOL. *Amph.* III, 7. Sur ce que la religion chrétienne n'est pas unique, PASC. *Pens.* XXIV, 86, éd HAVET. Adieu, ma chère enfant, l'unique passion de mon cœur, le plaisir et la douleur de ma vie, SÉV. 15. Je trouve des métayers.... qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer, ID. 15 juin 1689. Comme la matière que je traite [la révolution anglaise] me fournit un exemple, manifeste et unique dans tous les siècles, de ces extrémités furieuses, BOSS. *Reine d'Anglet.* [Joas à Josabeth, qui lui a servi de mère] Ô mon unique mère! RAC. *Athal.* IV, 4. Je ne sais s'il est permis de juger les hommes par une faute qui est unique, et si un besoin extrême, et une violente passion, ou un premier mouvement tirent à conséquence, LA BRUY. XII. || Terme de l'Écriture. L'unique nécessaire, l'affaire du salut. || Terme d'alchimie. Unique parfait, le mercure des philosophes. || Terme de numismatique. Médailles uniques, médailles qui ne se trouvent pas même dans les cabinets les plus riches et qu'on ne rencontre que par hasard. || 2° On dit de certaines charges, qu'elles sont uniques, pour exprimer que ceux qui en sont revêtus n'ont point de collègue. || Par extension, route unique, route où l'on n'a point de rival. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques ; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe, VOLT. *Lett. Richelieu*, 13 juin 1768. || 3° Fig. Qui est infiniment supérieur aux autres, auquel nul ne peut être comparé. Ces hommes uniques dont les ouvrages seront de tous les temps, MASS. *Or. fun. Dauphin.* Elle [Mlle Clairon] n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui ; elle a créé son art, elle est unique; il est juste qu'elle soit persécutée à Paris, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 147. Homme unique plutôt que grand homme, ID. *Charles XII*, 8. || En mauvaise part, ridicule, extravagant. Il est unique avec ses prétentions. C'était, Dieu lui pardonne, une femme unique pour gâter ses enfants, DIDER. *Père de famille*, I, 3. || 4° Il se dit, dans un sens analogue, des choses auxquelles nulle autre ne peut être comparée. Une grâce, une gentillesse unique. Mme de Vins m'a priée de vous bien assurer de.... l'estime très-particulière et très-unique qu'elle a pour vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 19 août 1675. Sire, faire des vers et de jolis vers après une victoire, est une chose unique et par conséquent réservée à Votre Majesté, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 5 mai 1741. || Voilà qui est unique, c'est unique, se dit, le plus souvent en mauvaise part, d'une chose à laquelle on ne s'attendait pas. Ce qui est encore unique, c'est que les Chinois n'avaient jamais fait de traité de paix depuis la fondation de l'empire, VOLT. *Russie*, I, 7. || 5° *S. m.* Unique dauphin, variété de tulipe. || Unique impérial, unique triomphant, variété d'œillet. || 6° *S. f.* Espèce de rose. || Espèce de coquille univalve.

— REM. Corneille a dit le plus unique : Je verrai mon amant, mon plus unique bien, Mourir pour son pays, ou détruire le mien, *Hor.* I, 3. Voltaire a blâmé cet emploi. Cependant on le trouve aussi dans Bossuet, du moins avec *uniquement* : Il n'y a qu'à considérer avec attention les paroles de Jésus-Christ dans leur tout, et ensuite l'une après l'autre; c'est ce que je ferai dans ce discours plus uniquement que jamais, 2e *instr. pastor. sur les Promesses de J. C.* I.

— HIST. XVIe s. Ce tant louable labeur de traduire me semble moien unique et suffisant pour elever nostre vulgaire à l'égal des autres plus fameuses langues, DUBELL. I, 7, *verso.* L'unique et principale amitié descout toutes aultres obligations, MONT. I, 217. Sans parangon estes l'unique entre les belles, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 153.

— ÉTYM. Lat. *unicus*, dérivé de *unus*, un.

UNIQUEMENT (u-ni-ke-man), *adv.* || 1° Exclusivement à tout autre. Je me suis trouvée si uniquement occupée et remplie de vous.... SÉV. 5 juin 1675. Aussi avait-il pour maxime, que, dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu, BOSS. *Louis de Bourbon.* Vous êtes homme de bien, vous ne songez ni à plaire ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir, LA BRUY. VIII. Il [l'abbé Dubos] a trouvé le secret de faire un livre très-utile, où il n'y a de mauvais que ce qui est uniquement de lui, VOLT. *Lett. d'Argens*, 1752. || 2° D'une façon unique, au-dessus de tout, préférablement à tout. Il l'aime uniquement. Nous causons sans cesse de vous; c'est un sujet qui nous mène bien loin, et qui nous tient uniquement au cœur, SÉV. *à Mme de Grignan*, 5 juin 1675. || D'une façon excellente. Corbinelli m'a été uniquement bon à Livry, 29 mai 1675.

— HIST. XVIe s. En la premiere entrée de son pays il perd sa femme Rachel en travail d'enfant, laquelle il aimoit uniquement, CALV. *Instit.* 331.

— ÉTYM. *Unique*, et le suffixe *ment.*

UNIR (u-nir), *v. a.* || 1° Rendre un. Il faut les [emplois civils et militaires] unir dans la république, et les séparer dans la monarchie, MONTESQ. *Esp.* V, 19. Le Dauphiné fut uni à la France en 1349, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 65. || 2° Joindre ensemble. Tous les oiseaux qui nagent et dont les doigts sont unis par des membranes, ont le pied court, la jambe reculée et souvent en partie cachée dans le ventre, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 288. J'ai des occupations pour chaque heure.... j'unis les jours aux jours; cela fait un an, puis deux, puis la vie, STAEL, *Delphine*, I, 7. || Fig. Que désormais le ciel, les enfers et la terre Unissent leurs fureurs à nous faire la guerre, CORN. *Hor.* II, 3. Je ne sépare point ce qu'unissent les dieux [la qualité d'époux et celle d'amant], MOL. *Amph.* I, 3. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires, BOSS. *Anne de Gonz.* La reine a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs, ID. *Reine d'Anglet.* Unissons nos douleurs, Et par tout l'univers cherchons-lui des vengeurs, RAC. *Mithr.* V, 5. Et, dans un chant plaintif conforme à ses douleurs, Elle unissait souvent et sa voix et ses pleurs, DUCIS, *Othello*, V, 2. || 3° Faire que des personnes soient réunies. Oui, je vous unirai, couple ingrat et perfide.... Oui, je vous unirai, puisque vous le voulez, CORN. *Cinna*, V, 2. Je saurai le surprendre avec son Atalide, Et, d'un même poignard les unissant tous deux, Les percer l'un et l'autre, et moi-même après eux, RAC. *Bajaz.* IV, 4. La vertu qui nous sépara sur la terre, nous unira dans le séjour éternel, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 12. || 4° Établir une communication entre. Un fleuve unit ces deux villes. Alexandre forma le dessein d'unir les Indes avec l'Occident par un commerce maritime, comme il les avait unies par des colonies qu'il avait établies dans les terres, MONTESQ. *Esp.* XXI, 8. J'ai peint Louis XIV unissant les deux mers, fondant la marine et le commerce.... VOLT. *Mél. litt. Réfutation.* || 5° Posséder simultanément. Il unit l'esprit au savoir. À la force du sens unissez l'harmonie infuse dans vos périodes pour charmer l'oreille d'un préfet, P. L. COUR. *Ire lettre au Censeur.* || 6° Fig. Établir un lien entre des personnes. Recevez de ma main la coupe nuptiale, Pour être après unis sous la loi conjugale, CORN. *Rod.* V, 3. J'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement, PASC. *Profess. de foi*, édit. FAUGÈRE. Elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, BOSS. *Reine d'Anglet.* Jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissants, ID. *Anne de Gonz.* Par un hymen secret elle me fut unie, VOLT. *Mort de Cés.* I, 1. || 7° Fig. Procurer le rapprochement, la concorde, l'alliance. C'est un intérêt commun qui les unit. N'est-il herbes, parfums, ni chants mystérieux, Qui puissent nous unir ces bras victorieux? CORN. *Toison*, I, 2. Les sages du monde représentèrent en vain à saint Louis que l'habileté n'était pas d'unir ses voisins, mais de les diviser, FLÉCH. *Panég. St Louis.* Plus on les veut brouiller, plus on va les unir, RAC. *Andr.* I, 1. || 8° Terme de manége. Unir un cheval, le rassembler. || 9° Enlever les inégalités, aplanir une superficie raboteuse. Unir une pierre. Unir une planche. Unir une allée. || 10° S'unir, *v. réfl.* Devenir un. Seigneur, pour sauver Rome, il faut qu'elle s'unisse En la main d'un bon chef à qui tout obéisse, CORN. *Cinna*, II, 1. Il se peut.... que votre sang soit encore trop échauffé, pour pouvoir s'unir à la fraîcheur du lait, SÉV. 16 fév. 1680. Par quelle fatalité le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinosa; comme deux vagues qui semblent se combattre dans une tempête, et le moment d'après s'unissent l'une dans l'autre? VOLT. *les Systèmes, note* I. J'ai annoncé que les métaux ne peuvent pas s'unir aux acides, sans être préalablement oxydés, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CX. Comme l'air avec l'air, l'âme s'unit à l'âme, DELILLE, *Paradis perdu.* VIII. || 11° Fig. Former des liens avec. Fasse le ciel que nous profitions du temps, des grâces et des exemples que Dieu nous offre, et qu'après nous être unis à lui par la foi, nous jouissions de lui par la charité aux siècles des siècles! FLÉCH. *Dauphine.* Vos deux États voisins qui cherchent à s'unir, L'intérêt, la raison, l'amitié, tout vous lie, RAC. *Bérén.* III, 2. || 12° Devenir unis, en concorde. Il est leur général, Ils combattent sous lui, sous son ordre ils s'unissent, CORN. *Sertor.* II, 1. || Se liguer. Que peuvent contre lui [Dieu] tous les rois de la terre? En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre, RAC. *Esth.* I, 3. Telle a toujours été ma destinée : sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avais séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 13° S'accoupler, en parlant d'animaux. On a vu quelques-uns de ces oiseaux s'unir et produire en domesticité, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 58.

— REM. M. Chapelain est du sentiment de M. de Vaugelas, et dit que ceux qui condamnent unir ensemble comme un pléonasme et une superfluité de mots, le font sans raison, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. I, p. 260, dans POUGENS. Cette observation est juste ; *ensemble* détermine *unir*, et ne fait pas pléonasme.

— HIST. XIIe s. Tuz dis [toujours] est unie et estable la volenté, *Rois*, p. 54. || XIIIe s. Ainsinc Barat a tout honni, Par qui les biens jadis onni [égaux] Furent as gens apropriè, *la Rose*, 5172. Après de son front [je] vous renonce, Qu'il est blans, onis et sans fronce, *Bl. et Jeh.* 261. Comme li meffet ne sont pas onni, ne sunt pas les venjances onnies, BEAUM. XXXI, 1. || XIVe s. Mais il laira ses gens ens ou païs onni, *Guescl.* 17508. Nous avons approprié, uni et annexé, approprions, unions et annexons perpetuellement à nous, à nos successeurs et au domaine de la couronne de France, DU CANGE, *appropriare.* || XVe s. Et demeura Pietre du Bois, capitaine de Bruges, tant que ces portes, ces murs et ces fosses fussent mis à uni, FROISS. II, II, 166. Il commença à pleuvoir une pluie si grosse et unie, et monta un vent si froid, ID. II, II, 17. Fault il donc faire tous unis [traiter également] Les humbles servans et les faulx, Et que les bons soient punis Pour les pechez des desloyaux? AL. CHART. *Œuvres*, p. 521. || XVIe s. Le pape ne peut conferer ni unir hospitaux ou leproseries de ce royaume, et n'a lieu en iceux la reigle *de pacificis*, P. PITHOU, 61. Numa n'eut point l'œil à unir et applanir toute inegalité, AMYOT, *Lyc. et Numa comp.* 5. Avec cela s'unit à eux Bourci, qui avoit cinq compagnies, D'AUB. *Hist.* II, 193. De là sur cette union il montre l'impossibilité de des-unir cette province, de lui faire, estant unie, accepter par force la division qu'ils ont à contre cœur, ID. *ib.* II, 261. Peau deliée, cheveux unis, longs, blonds ou roux, PARÉ, *Introd.* 7. Style equable, uny et ordonné, MONT. III, 38.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *unir*; ital. *unire*; du lat. *unire*, de *unus*, un.

† **UNIRÉFRINGENT, ENTE** (u-ni-ré-frin-jan, jan-t'), *adj.* Terme d'optique. Qui ne produit qu'une seule réfraction. Milieu uniréfringent.

— ÉTYM. *Un*, et *réfringent.*

† **UNISÉRIÉ, ÉE** (u-ni-sé-ri-é, ée), *adj.* Terme didactique. Qui ne renferme qu'une seule série. || Terme de botanique. Se dit de parties disposées sur un seul rang.

† **UNISEXUÉ, ÉE** (u-ni-sè-ksu-é, ée), *adj.* Synonyme d'unisexuel.

UNISEXUEL, ELLE (u-ni-sè-ksu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul sexe, ou dont toutes les fleurs n'ont qu'un seul sexe. Se dit des fleurs, des plantes qui ne réunissent pas les deux sexes, ayant seulement soit des étamines, soit des pistils. || 2° Passion unisexuelle, se dit, dans l'école sociétaire, de l'amitié.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *sexe.*

† **UNISSANT, ANTE** (u-ni-san, san-t'), *adj.* Propre à unir. Se sentant animée de cet esprit unissant, elle [l'Église] élève la voix nuit et jour pour appeler tous les hommes au banquet où tout est fait un, BOSS. *Bourgoing.* || Terme de chirurgie. Bandages unissants, bandages qu'on emploie pour la réunion des plaies.

UNISSON (u-ni-son), *s. m.* || 1° Terme de musique. Il se dit de sons produits par le même nombre de vibrations, dans des temps égaux. L'unisson est la plus simple de toutes les consonnances Deux sons placés sur le même degré de la portée sont dits à l'unisson, s'ils ne se trouvent précédés d'aucun signe, ou si tous deux ont reçu la même modification BUSSET, *la Musique simplifiée*, t. I,

p. 79. L'unisson est.... produit par un égal nombre d'oscillations de deux corps vibrant dans un égal espace de temps, DOMIN. MONDO, trad. du *Dict. de musique de Lichtenthal*, art. *unisono.* L'unisson n'est, à proprement parler, qu'un son unique qui peut être rendu par plusieurs voix ou par plusieurs instruments, RAMEAU, *Traité de l'harmonie*, p. 6. Les voix mâles et féminines entonnent naturellement l'octave, croyant entonner l'unisson, ID. *ib.* Les mélodies de plain-chant ont peu d'étendue; elles ont l'avantage immense de pouvoir être chantées par un grand nombre de voix à l'unisson, F. CLÉMENT, *Méth. de plain-chant*, p. 360. Les fréquentes interruptions du chœur [dans la 1re scène de *Il Trovatore*] sont presque toutes à l'unisson, procédé commode que M. Verdi emploie constamment dans tous ses ouvrages, SCUDO, *Crit. et litt. music.* 3e édit. t. I, p. 295. Il arrive assez souvent dans l'harmonie, que toutes les parties se réunissent sur la même note, et chantent à l'unisson; or, quand l'unisson est chanté par beaucoup de voix, et attaqué avec une justesse parfaite, les principaux sons harmoniques de la note chantée viennent frapper notre oreille, et, dans ce cas, c'est véritablement de l'harmonie que nous entendons, É. CHEVÉ, *Méth. élém. d'harmonie*, t. I, p. 105. Le foudroyant effet de la péroraison du premier morceau de la symphonie en ut mineur de Beethoven est dû à un unisson de violons, H. BERLIOZ, *Grand traité d'instrum. et d'orchest. mod.* p. 30. || 2° Phrase mélodique entonnée à l'unisson par toutes les voix ou tous les instruments. L'unisson de l'Africaine de Meyerbeer. Le cinquième acte de Robert le Diable débute par un fort bel unisson de basses-tailles. || 3° Unisson augmenté, l'intervalle qui existe, par exemple, entre la tonique et la tonique haussée, la dominante et la dominante haussée, la médiante mineure et la médiante majeure, etc. etc. Il est employé très-fréquemment en mélodie, dans ce qu'on appelle si improprement le genre chromatique. En revanche, on en fait assez rarement usage harmoniquement parlant. L'unisson augmenté a pour renversement l'octave diminuée. || 4° Fig. Sorte de conformité intellectuelle, morale. Nul ne sait de l'amour mieux le diapason, Ni mettre, comme moi, deux cœurs à l'unisson, REGNARD, *le Bal*, 10. La nature nous a donné les signes des passions; ils sont entendus dans toutes les nations, à cause d'une sorte d'unisson qu'il y a entre nos organes et les organes des autres hommes, DUMARS. *Œuv.* t. III, p. 385. Et pleinement remis à l'unisson Avec nos sœurs pour l'air et pour le ton, Il redevint plus dévot qu'un chanoine, GRESS. *Ver-vert*, IV. Il y a un certain unisson d'âmes qui s'aperçoit au premier instant, et nous fûmes familiers au bout de huit jours, mais pour toute la vie, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 45.

— REM. Voltaire se moque de l'abus que, de son temps, on faisait de la locution à l'unisson, quand on la transportait à une conformité physique. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'Épicure avait un extérieur à l'unisson de son âme, *Dict. phil. Langues.*

— HIST. XVIe s. Si je confere avecques une ame forte et un roide jousteur, il me presse les flancs.... l'unisson est qualité du tout ennuyeuse en la conference, MONT. IV, 35.

— ÉTYM. Lat. *unisonus*, de *unus*, un, unique, et *sonus*, son.

† **UNISSONI** (u-ni-sso-ni), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui, étant écrit sur une partition à la partie vide du second violon, de la seconde flûte, du second hautbois, etc. indiquent que ces parties doivent jouer à l'unisson avec la première partie de l'instrument de leur espèce. || On écrit aussi *unis.* par abréviation; d'autres y voient non une abrévation, mais l'adj. français *unis* : c'est-à-dire instruments unis.

† **UNISSONNANT, ANTE** (u-ni-so-nan, nan-t'), *adj.* Qui est à l'unisson, dont le son est conforme, pareil à un autre son.

UNITAIRE (u-ni-tê-r'), *adj.* || 1° Qui tend à l'unité. || Terme de minéralogie. Dont la forme résulte d'un seul décroissement par une rangée. || Terme de chimie. Système unitaire, système opposé à la théorie dualistique du siècle dernier, et dans lequel les composés sont considérés comme constitués par des groupes d'atomes qu'unit entre eux le lien de l'affinité et qui forment un tout. || Terme de biologie. Se dit des êtres qui présentent les caractères de l'unité. || Animaux unitaires, ceux qui ne sont pas subdivisibles en zoonites (les vertébrés, les mollusques et les infusoires). || Terme de tératologie. Monstres unitaires, première classe de la classification d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, renfermant tous les monstres chez lesquels on ne rencontre les éléments que d'un seul individu. || 2° *S. m.* Celui qui admet un système théologique où l'unité domine. Tel est en abrégé le système de la religion enseignée dans les livres sacrés des Druses, système dont Hamza est le fondateur, et dont les sectateurs sont nommés unitaires, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 89. Rammohun-Roy, le plus illustre représentant de la race brahmanique dans notre siècle, est mort unitaire à la manière de Channing, RENAN, *Études, Channing.* || 3° Particulièrement, synonyme de socinien. C'est dans le sein de ces Églises, c'est à Genève, c'est parmi les Suisses et les Polonais protestants, que les unitaires cherchèrent un asile, BOSS. *Var.* XV, 123. Le grand Newton faisait à cette opinion l'honneur de la favoriser; ce philosophe pensait que les unitaires raisonnaient plus géométriquement que nous, VOLT. *Dict. phil. Sociniens.* || *Adj.* Doctrines unitaires. L'hérésie unitaire.

— ÉTYM. *Unité.*

† **UNITARIANISME** (u-ni-ta-ri-a-ni-sm') ou **UNITARISME** (u-ni-ta-ri-sm'), *s. m.* Doctrine des unitaires.

† **UNITARIEN** (u-ni-ta-riin), *s. m.* Sectateur de l'unitarisme.

UNITÉ (u-ni-té), *s. f.* || 1° Principe du nombre. L'unité, jointe à l'infini, ne l'augmente de rien, non plus qu'un pied à une mesure infinie, PASC. *Pens.* X, 1, édit. HAVET. La seule raison pour laquelle l'unité n'est pas au rang des nombres est qu'Euclide et les premiers auteurs qui ont traité d'arithmétique, ayant plusieurs propriétés à donner qui convenaient à tous les nombres hormis à l'unité, pour éviter de dire souvent qu'en tout nombre, hors l'unité, telle condition se rencontre, ils ont exclu l'unité de la signification du mot de nombre, par la liberté qu'on a de faire à son gré des définitions, ID. *Géom.* 1. L'arithmétique n'est démontrée dans toutes ses parties que parce que nous avons une idée exacte de l'unité, et que, par l'art avec lequel nous nous servons des signes, nous déterminons combien de fois l'unité est ajoutée à elle-même dans les nombres les plus composés, CONDILL. *Art de pens.* II, 2. Dans cette unité nous avons la mesure des nombres; or, quelles que soient les mesures dont nous nous servons, il faut compter pour évaluer les choses; et par conséquent l'unité est la première mesure; rien ne mesure l'unité, ID. *Langue calc.* I, 13. || 2° Quantité prise arbitrairement pour servir de terme de comparaison à des quantités de même espèce. Unité de volume, de poids, de force, de chaleur, etc. Si l'on prend pour unité la longueur du pendule à secondes à l'équateur, LAPLACE, *Instit. Mém. Acad. sc.* t. III, p. 490. Le pouvoir réfringent du gaz acide carbonique, d'après nos expériences, est égal à 1,00476, celui de l'air atmosphérique étant l'unité, BIOT, ARAGO, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 337. || On dit aussi : unité de mesure. || 3° Unités ou monades, nom que donnait Leibnitz à ce qu'il croyait être des substances simples, des vies, des esprits qui peuvent dire moi. || 4° En physique et en chimie, se dit des molécules, atomes ou équivalents des corps. || 5° Qualité de ce qui est un, sans parties, par opposition à pluralité. En considérant l'Église comme unité, le pape quelconque est le chef, est comme tout; en la considérant comme multitude, le pape n'en est qu'une partie, PASC. *Pens.* XXIV, 84, édit. HAVET. La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie, ID. *ib.* Il y a dans l'Église catholique un principe d'unité indépendant des rois de la terre, BOSS. *Var.* VII, 70. L'unité de Dieu s'établissait tellement, qu'à la fin l'idolâtrie n'en parut pas éloignée, ID. *Hist.* II, 12. Combien d'âmes séparées de l'unité, mais disposées à recevoir la vérité et à l'aimer! MASS. *Carême, Parole de Dieu.* Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisait pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeraient qu'une seule, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 205. Ne faut-il pas reconnaître qu'il y a au-dessus de nos esprits une certaine unité originale, souveraine, éternelle, parfaite, qui est la règle essentielle du beau? DIDER. *Rech. philos. sur le beau, Œuv.* t. II, p. 410, dans POUGENS. Prêtres qui m'entendez, Vous.... Guerriers; et vous aussi, dont l'active industrie Fait couler l'abondance au sein de la patrie; Peuple entier, qui présente à la divinité Le simulacre humain de sa triple unité, C. DELAV. *Paria*, IV, 3. || 6° Ce qui forme un tout complet dans son espèce, comme un homme, une maison, un cheval. || 7° Ce qui forme un caractère d'ensemble, de conséquence. Il n'y a pas d'unité dans sa conduite. L'unité de dessein dans le grand tout infiniment varié annonce un seul principe, VOLT. *Dict. phil. Idée.* L'unité est pour moi la première qualité des romans; aussi, quelque excellents que soient les romans anglais, je les lis avec presque autant de fatigue que de plaisir, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 370. L'unité de mœurs consiste dans l'égalité du caractère, ou plutôt dans son accord avec lui-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 382. || Terme des beaux-arts. Espèce de balancement, de pondération, de subordination entre les différentes parties d'une composition. Ce tableau manque d'unité. Rien de plus rare que l'unité de lumière dans une composition, surtout chez les paysagistes, DIDER. *Essai sur la peint.* 3. || 8° Terme de littérature dramatique. Les trois unités, la règle qui veut qu'il n'y ait qu'une action dans une pièce, que cette action se passe dans le même lieu, et qu'elle ne dure pas plus de vingt-quatre heures; l'unité d'action, quand dans le poëme dramatique il n'y a qu'une action principale; l'unité de lieu, quand l'action se passe en un même palais, une même maison et le voisinage; et l'unité de temps ou de jour, quand l'action se passe dans un espace de vingt-quatre heures environ (ces règles, que n'observent pas les théâtres étrangers, ont été combattues et renversées par l'école romantique). Il y en a [des femmes] qui jugent aussi hardiment de nos vers et de notre prose que de leurs points de Gênes et de leurs dentelles.... on ne parle jamais du Cid, qu'elles ne parlent de l'unité du sujet et de la règle des vingt-quatre heures, BALZ. liv. XIX, lett. 25. Il faut obtenir l'unité d'action, de lieu et de jour, personne n'en doute; mais ce n'est pas une petite difficulté de savoir ce que c'est que cette unité d'action, et jusqu'où peut s'étendre cette unité de jour et de lieu, CORN. 1er *disc.* L'obéissance que nous devons aux règles de l'unité, de jour et de lieu, nous dispense alors du vraisemblable, bien qu'elle ne nous permette pas l'impossible, ID. 2e *disc.* Il mit hier la dernière main à une tragédie intitulée le Déluge universel; on ne saurait lui reprocher qu'il n'a point observé l'unité de lieu, puisque toute l'action se passe dans l'arche de Noé, LESAGE, *Diable boit.* 3. Nous étendons souvent l'unité de temps jusqu'à vingt-quatre heures, et l'unité de lieu à l'enceinte de tout un palais; plus de sévérité rendrait quelquefois d'assez beaux sujets impraticables, VOLT. *Œdipe, préface*, 1729. Cette pièce de Mairet [Sophonisbe] est la première que nous ayons, dans laquelle les trois unités ne soient point violées; elle servit de modèle à la plupart des tragédies qu'on donne depuis; elle fut jouée en 1629, ID. *Mél. litt. Chang. art tragique.* Vous n'observez, vous autres libres Bretons, ni unité de lieu, ni unité de temps, ni unité d'action, ID. *Lett. H. Walpole*, 15 juill. 1768. Il paraît qu'il [Eschyle] regardait l'unité d'action et de temps comme essentielle; celle de lieu comme moins nécessaire, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. || 9° Terme d'anatomie. Unité de composition ou de plan, ou mieux théorie de l'unité de composition, principe anatomique établi par induction à l'aide de la méthode comparative, qui consiste en ce que les animaux et les végétaux les plus différents par leur forme, leur volume, leur couleur, etc. sont réductibles par l'analyse anatomique à un type unique et commun de composition organique. || 10° Unité de la matière, hypothèse suivant laquelle il n'existerait qu'une substance dont tous les corps ne sont que des modifications. || 11° Terme de pathologie. Unité morbide, ensemble de lésions et de symptômes correspondants qui, coexistant ou se succédant dans un ordre déterminé à peu près toujours le même, chez un être vivant, offrent des relations de similitude et de succession suffisantes, d'un individu à l'autre, pour mériter d'être considérées comme un tout par le pathologiste, et pour recevoir un nom en rapport avec leur nature. || 12° Unité tactique, voy. TACTIQUE.

— HIST. XIIIe s. L'ofices de nature est en acorder les choses descordans, en tel maniere que totes diversités retornent en unité, BRUN. LATINI, *Tréso*r, p. 104. || XIVe s. Si comme en geometrie un point, et en arismetique unité, ORESME, *Eth.* 302. Pour cause de l'unité de nature humaine il est une fin commune et derreniere à laquelle chascun homme

tent et la doit desirer, ID. *ib.* VIII, 14. Se nous ne sommes tuit d'accort en unité, *Guescl.* 8666. || XVe s. Par confirmation d'amour et d'unité, ils [Flandre, Hainaut et Brabant] ordonnerent à faire forger une monnoie coursable dedans lesdits trois pays, FROISS. I, I, 125. Unité en amours ne gist point en terre ne en chasteaulx.... mais en deux cueurs faire ungs par force d'amours, *Perceforest*, t. V, f° 4.

— ÉTYM. Provenç. *unitat*; espagn. *unidad;* ital. *unità*; du lat. *unitatem*, de *unus*, un.

UNITIF, IVE (u-ni-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui sert à unir. || Terme d'anatomie. Fibres unitives du cœur, celles qui unissent les faisceaux musculaires ayant une direction donnée avec ceux qui ont une direction contraire. || 2° Terme de dévotion. Qui unit par le pur amour. Tout amour est essentiellement unitif, ou plutôt c'est l'union même de celui qui aime avec son objet, BOSS. *Passages éclaircis*, 4. Ne voilà-t-il pas [dans Pythagore] la voie purgative et la voie unitive dont nos mystiques ont dit tant de belles choses? *Anal. de Bayle*, t. III, p. 392. || Vie unitive, état de l'âme dans l'exercice du pur amour. || 3° Terme de droit canon. Rescrit unitif, rescrit de l'évêque ou bulle du pape qui joint un bénéfice à un autre.

— ÉTYM. Prov. *unitiu*; esp. et ital. *unitivo;* du lat. *unitivus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *unire*, unir.

† **UNITIGE** (u-ni-ti-j'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des arbres qui, comme les pins, sapins et mélèzes, ont une tendance à n'avoir qu'une tige sans bifurcation.

UNIVALVE (u-ni-val-v'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Il se dit d'un péricarpe qui ne s'ouvre que d'un seul côté. || 2° Terme de zoologie. Il se dit des mollusques dont la coquille n'est composée que d'une pièce. || Substantivement. Une univalve.

— REM. L'Académie fait univalve et bivalve, pris substantivement, du masculin, sous-entendu mollusque; mais elle fait multivalve du féminin, sous-entendu coquille. Cette discordance ne peut subsister; il vaut mieux mettre le féminin en tous les cas : une belle univalve.

— ÉTYM. *Un*, et *valve*.

UNIVERS (u-ni-vèr; l'*s* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Le système illimité de planètes, de comètes, de satellites, de soleils, d'étoiles, disséminés dans l'espace, système qui semble tourner autour de nous. En mesurant les cieux sans bouger d'ici-bas, Il [Démocrite] connaît l'univers et ne se connaît pas, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. En regardant l'homme sans lumière, abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, PASC. *Pens.* XI, 8, édit. HAVET. L'univers est-il infini? on me le dit, mais qui me le prouvera? VOLT.... *Princ. d'action*, 4. L'univers est l'ensemble de tous les êtres créés; cet ensemble est systématique ou harmonique; il ne s'y trouve pas une seule pièce qui n'ait sa raison dans le tout, BONNET, *Paling.* XXI, 8. L'univers est un espace immense où il n'y a point de désert, CONDIL. *Art de rais.* V, 10. Il [Kepler] partageait l'univers en trois régions principales : la première est celle qu'occupe le corps du soleil... la seconde s'étend depuis le soleil jusqu'à Saturne ... enfin la troisième commence à Saturne, et passe au delà des fixes, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 115. L'univers s'est prodigieusement agrandi pour nous; et l'on peut, au gré de son imagination, en étendre indéfiniment les bornes, DELAMBRE, *Abr. astron. Leçon* XI. || 2° Particulièrement, le système solaire, avec ses planètes et leurs satellites, dit aussi monde, quand on oppose le monde à l'univers. Qu'il [l'homme] se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que, de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même à juste prix, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, ID. *ib.* On veut que l'univers ne soit en grand que ce qu'une montre est en petit, et que tout s'y conduise par des mouvements réglés qui dépendent de l'arrangement des parties, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir.* Cet univers si vaste à notre faible vue, Et qui n'est qu'un atome, un point dans l'étendue, VOLT. *Épît.* 44. Il y a cette différence entre le monde et l'univers, que l'univers est infini, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*stoïcisme*). Et le jeune univers commençant ses beaux jours, Et le premier hymen et les premiers amours, DELILLE, *Imag.* V. || 3° La terre ou une grande partie de la terre. Au bout de l'univers. Colombo, frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand, et, par la seule inspection d'une carte de notre univers, jugea qu'il devait y en avoir un autre, VOLT. *Mœurs*, 145. A quels maîtres, grands dieux, livrez-vous l'univers! ID. *Triumv.* I, 1. Faites régner le prince et le Dieu que je sers Sur la riche moitié d'un nouvel univers, ID. *Alz.* I, 1. || 4° Les habitants de la terre. Cette longue tranquillité [du règne de Cromwell] qui a étonné l'univers, BOSS. *Reine d'Anglet.* Voilà, messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers et les hommes qu'il y envoie, quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, sa puissance et sa sagesse, ID. *Louis de Bourbon.* J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu, RAC. *Mithr.* V, 5. L'univers ayant souffert ce monstre [Néron] pendant quatorze ans, MONTESQ. *Goût, Surprise.* Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers, VOLT. *Fanat.* II, 5. Hors le seul objet qui m'occupe, l'univers n'est plus rien pour moi, J. J. ROUSS. *Confess.* I. Depuis une heure, uniquement occupé de Julie, j'avais oublié l'univers, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 316. || 5° Par exagération, la société au milieu de laquelle on vit, le monde. Célimène : Mais de tout l'univers vous devenez jaloux. — Alceste : C'est que tout l'univers est bien reçu de vous, MOL. *Mis.* II, 1. A voir la sérénité qui reluisait sur son front auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi [Louis XIV], en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs où l'univers a connu sa piété, sa constance et tout l'amour de ses peuples? BOSS. *Louis de Bourbon.* Un déluge d'écrits, tant en prose qu'en vers, Qui vont à mes dépens réjouir l'univers, DESTOUCH. *Phil. marié*, V, 1. Il [le P. Castel] a déjà écrit plusieurs brochures pour rassurer l'univers, pour éclairer l'univers; imitez l'univers, monsieur, et ne lui répondez point, VOLT. *Lett. Rameau*, mars 1738. Je déclare, non pas à l'univers à qui le P. Castel s'adressait toujours, mais à quelques gens de lettres qui font la plus petite partie de l'univers, que.... ID. *Odes*, 12. Réponds donc : — L'univers doit venger mes injures, L'univers me contemple, et les races futures Contre mes ennemis déposeront pour moi. — L'univers, mon ami, ne pense point à toi, L'avenir encor moins, ID. *la Vanité.* On peut faire une chanson sur elle; Cela vaut mieux qu'un livre, et court tout l'univers, GRESSET, *le Méch.* II, 8. Pour Mme de Miranda, elle voudrait marier tout l'univers, RICCOBONI, *Œuvres*, t. VI, p. 29, dans POUGENS. || 6° Fig. Domaine matériel, intellectuel ou moral, comparé à l'univers. Les polypes sont placés sur les frontières d'un autre univers qui aura un jour ses Colombs et ses Vespuces, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 181, dans POUGENS. Les lieux que j'ai parcourus avec elle [Corinne], la musique que nous avons entendue ensemble, les tableaux qu'elle m'a fait voir, les livres qu'elle m'a fait comprendre, composent l'univers de mon imagination, STAEL, *Corinne*, II, 2. Et pour lui [un campagnard] l'univers s'étendait de la pente Où sous ces peupliers son beau fleuve serpente, Jusqu'à ces monts voisins.... LAMART. *Harm.* II, 12.

— HIST. XVe s. Au salut des universes terres, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 5. || XVIe s. Au roy du ciel et du monde univers, MAROT, I, 397. Et tant qu'ouy et nenni se dira, Par l'univers le monde me lira, ID. II, 221. Un pretendant et aspirant à l'empire univers ne peut tousjours avoir ses aises, RAB. I, 33.

— ÉTYM. Lat. *universus*, tout entier, *universum*, l'univers, de *unus*, un, et *vertere*, tourner : rassemblé, mis en un. Primitivement *univers* est adjectif, conformément à l'étymologie.

† **UNIVERSALISER** (u-ni-vèr-sa-li-zé), *v. a.* Rendre universel; répandre dans l'univers. Cette nouvelle économie [le christianisme], destinée à succéder à l'ancienne, à l'universaliser et à la perfectionner, BONNET, *Paling.* XIX, 7. || Répandre dans toutes les classes. Pourquoi une proposition aussi juste et aussi simple en soi que celle d'universaliser la jouissance du nécessaire, en frappant l'abus et l'exception du superflu, a-t-elle effrayé la Convention elle-même? CARREL, *Œuv.* t. IV, p. 11.

— ÉTYM. Lat. *universalis*, universel.

† **UNIVERSALISME** (u-ni-vèr-sa-li-sm'), *s. m.* Opinion des universalistes.

† **UNIVERSALISTE** (u-ni-vèr-sa-li-st'), *s. m.* || 1° Membre d'une secte dite aussi latitudinaire, croyant que les hommes sont sauvés, quelles que soient leurs opinions religieuses. || 2° *Adj.* Qui embrasse tout le monde. Le christianisme, de bonne heure, voulut être une religion universaliste.

UNIVERSALITÉ (u-ni-vèr-sa-li-té), *s. f.* || 1° Caractère de ce qui est universel, général. Que cette Église ait quelque part des membres cachés, qu'elle s'obscurcisse, qu'elle périsse même quelque part, sa perpétuelle universalité ne laissera pas de subsister, BOSS. 2e *instr. past.* 77. Il y a des hommes dont les lumières sont tellement bornées que l'universalité des sentiments est la seule preuve qui soit à leur portée, DIDER. *Suffis. de la relig. nat.* n° 8. || 2° Caractère de ce qui s'étend à un ensemble de lieux, de temps, d'êtres. Il [Jésus-Christ] en régla [de l'Église] la destinée sur la terre (qu'on me permette ce mot), en lui promettant une double universalité, l'une dans les lieux, et la seconde dans les temps, BOSS. 1re *instr. past.* 3. [Jésus-Christ] pauvre véritablement et le plus pauvre de tous les pauvres, parce que tous les pauvres ne souffrent que pour eux-mêmes, et qu'il n'y a que Jésus-Christ qui pâtisse dans toute l'universalité des misérables, ID. *Serm. Septuag.* 2. La perfection ne regarde pas l'universalité des hommes ni des choses, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 7. Il [Voltaire] joignait à l'universalité de sa langue son universalité personnelle, et c'est un problème de plus pour la postérité, RIVAROL, *Dict. Universalité de la langue franç.* p. XXVI. Il préférait d'interroger le brame sur l'universalité du déluge, qui a excité tant de disputes, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.* || 3° Terme de jurisprudence. Totalité. L'universalité des biens. || 4° Aptitude à toute chose, capacité universelle. Les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet, LA BRUY. II. Madame, j'avoue qu'il est assez singulier qu'en donnant la paix aux Turcs, on me donne aussi une traduction d'une comédie; je vois bien qu'il y a certaines âmes qui ne sont pas embarrassées de leur universalité, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 1er déc. 1772. Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout, ID. *Lett. Mme de Saint-Julien*, 21 sept. 1775. Pour vous rendre entièrement universel, il ne nous manque de vous qu'un ouvrage sur la tactique; je l'attends incessamment comme devant éclore de votre universalité, ID. *Lett. du roi de Prusse à Volt.* 13 févr. 1776. || 5° Terme de logique. Qualité d'une proposition universelle. Il est vrai que ses idées sont simples, étendues, vastes; elles partent d'abord d'une grande universalité qui en est comme le tronc, et ensuite se divisent, se subdivisent, et, pour ainsi dire, se ramifient presque à l'infini, FONTEN. *Leibnitz.* Il ne faut qu'un instant pour rendre à la vérité de ma proposition toute son universalité, DIDER. *Lett. à Falconnet*, sept. 1766.

— HIST. XVIe s. L'universalité d'esprit, par laquelle le sage jette sa veue et consideration sur tout l'univers, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ÉTYM. Lat. *universalitatem*, de *universalis*, universel.

— ÉTYM. Voy. UNIVERSEL.

UNIVERSAUX (u-ni-vèr-sô), *s. m. pl.* || 1° Terme de la scolastique. Il y a cinq universaux : le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident; c'est Porphyre qui, dans son Introduction à la Logique d'Aristote, a établi ces cinq idées universelles. Vous ne pouvez rien contre moi en disant que l'idée de l'unité de toutes les perfections qui sont en Dieu est formée de la même façon que l'unité générique et celle des autres universaux, DESC. *Rép. aux* 2es *object.* 21. M. Jourdain : Qui sont-elles, ces trois opérations de l'esprit? — Le maître de philosophie : .... la première est de bien concevoir par le moyen des universaux, MOL. *Bourg. gentilh.* II, 6. Il [Stilpon] prétendait qu'il n'y avait point d'universaux, et que ce mot homme, par exemple, ne signifiait rien d'existant, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*secte mégarique*). || 2° Universaux de Pologne, lettres circulaires que le roi de Pologne adressait aux provinces et aux grands du royaume, pour la convocation des diètes. Il [le roi Auguste] fit publier ses universaux pour assembler la pospolite et les armées, VOLT. *Charles XII*, 2.

— ÉTYM. Voy. UNIVERSEL.

UNIVERSEL, ELLE (u-ni-vèr-sèl, sè-l'), *adj.* || 1° Qui s'étend à tout, qui s'étend partout. Tout se trouvait en eux, hormis ce que les hommes Font marcher avant tout dans le siècle où nous

sommes : Ce sont les biens, c'est l'or, mérite universel, LA FONT. *Filles de Minée.* Les seules règles universelles sont les lois du pays aux choses ordinaires, et la pluralité aux autres ; d'où vient cela? de la force qui y est, PASC. *Pens.* VI, 7, édit. HAVET. Il faut qu'on ne puisse dire, ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent ; mais, il est honnête homme ; cette qualité universelle me plaît seule, ID. *ib.* VI, 15 *ter.* Si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs, BOSS. *Reine d'Anglet.* Peut-être que moi qui existe n'existe ainsi que par la force d'une nature universelle qui a toujours été telle que nous la voyons, en remontant jusqu'à l'infinité des temps ; mais cette nature, ou elle est seulement esprit, et c'est Dieu ; ou elle est matière, et ne peut par conséquent avoir créé mon esprit, LA BRUY. XVI. [Louis XIV, mille fois accusé par ses ennemis] d'avoir formé et conduit le projet de la monarchie universelle ; s'il y avait réussi, rien n'aurait été plus fatal à l'Europe, à ses anciens sujets, à lui, à sa famille, MONTESQ. *Esp.* IX, 7. Un préjugé universel permet rarement l'examen, VOLT. *Dict. phil. Figure.* Mais le mal moral, les crimes, Néron, Alexandre VI!... cela empêche-t-il qu'il y ait une cause universelle ? ID. *Philos. Comm. Malebranche, Résultat.* La foule innombrable des animaux jouit de ses sens par des lois universelles ; ces lois sont communes à eux et à nous, ID. *ib. Mécan. des sens.* Cette date où la mer était universelle et couvrait toute la surface du globe, à l'exception des lieux élevés, BUFF. 4ᵉ *ép. nat Œuv.* t. XII, p. 205. On ne saurait imaginer quel respect, quel amour les Chinois ont pour leur empereur, ou, comme ils le disent, pour le père commun, pour le père universel, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 20. Me voilà seul, portant la haine universelle ! LEGOUVÉ, *Épichar. et Nér.* V, 4. Un fluide universel extrêmement subtil, agité par les mouvements rapides des particules des corps lumineux, FRESNEL, *Inst. Mém. scienc.* 1821 *et* 1822, t. V, p. 340. Jusqu'à ce qu'étendue enfin sur la terre et les mers, L'universelle nuit pèse sur l'univers, LAMART. *Harm.* II, 12. Les dispositions testamentaires sont ou universelles, ou à titre universel, ou à titre particulier, *Code civ.* art. 1002. Le legs universel est la disposition testamentaire par laquelle le testateur donne à une ou plusieurs personnes l'universalité des biens qu'il laissera à son décès, *ib.* art. 1003. || Suffrage universel, droit de voter dans les élections accordé à tout citoyen d'un certain âge. || Concile universel, se dit quelquefois pour concile œcuménique. || Évêque universel, nom qui a été donné quelquefois au pape. || Jubilé universel, celui qui est accordé à toute l'Église. || Terme de théologie. Grâce universelle, se dit, parmi les réformés, de la grâce répandue sur tous les hommes par le sacrifice de Jésus-Christ. || **2°** Qui a de la capacité pour toute chose. Les gens universels ne sont appelés ni poëtes, ni géomètres, mais ils sont tout cela, et jugent de tous ceux-là, PASC. *Pens.* VI, 15. Arias a tout vu, a tout lu, il veut le persuader ainsi : c'est un homme universel, et il se donne pour tel, LA BRUY. V. Le fameux Leibnitz naquit à Leipzick ; il mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu, comme Newton, sans consulter les hommes ; c'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe, VOLT. *Louis XIV*, 34. Il n'arrive jamais que le même homme puisse exercer également sa mémoire, son imagination et sa réflexion sur toutes sortes de matières.... cela nous apprend pourquoi ceux qui aspirent à être universels, courent risque d'échouer dans bien des genres, CONDILL. *Connais. hum.* I, II, 5. Il a un esprit universel, non par les lumières, mais par la faculté d'en acquérir, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Cet homme est universel, il a une grande étendue de connaissances. Vous êtes universel, monsieur, vous vous connaissez à tout, LESAGE, *Turcar.* III, 4. || On dit de même : science universelle. || Fig. et par plaisanterie. Je sers un jeune homme nommé Damis ; c'est un aimable garçon : il aime le jeu, le vin, les femmes ; c'est un homme universel, LESAGE, *Crispin rival*, 3. || **3°** Terme de logique. Qui comprend toute chose, qui a le caractère de généralité abstraite. Notre âme étant de telle nature, que ses idées intellectuelles sont universelles, abstraites, séparées de toute matière particulière, BOSS. *Conn.* IV, 1. Toute vérité certaine en matière universelle est éternelle, ID. *ib.* I, 13. Toute proposition universelle est une voie abrégée de l'esprit, qui ne peut ni voir ni embrasser ensemble tous les particuliers, et les envelopper tous ensemble dans une seule idée, FONTEN. *Frag. Rais. hum.* || **4°** *S. m.* L'universel, ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce. L'universel *a parte rei*, l'universel *a parte mentis.* || Voy. UNIVERSAUX.

— REM. Il ne faut pas en général donner de comparaison à universel ; cependant de bons écrivains l'ont fait. Une erreur si stupide et si brutale n'était pas seulement la plus universelle, mais.... BOSS. *Hist.* II, 3. Rédemption la plus universelle dans son étendue : tous les hommes y sont compris ; tous en général, chacun en particulier, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 103. L'aveuglement est, de toutes les peines du péché, la plus universelle, MASS. *Carême, Confession.*

— HIST. XIIIᵉ s. Savoir les universels choses n'est pas seure chose sanz l'esperience, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 333. || XIVᵉ s. Environ aucunes choses universeilz, et environ aucunes choses particulieres, H. DE MONDEVILLE, fᵒ 36, *verso.* Afin que.... tentée la fortune de ceulz petiz debaz, il peust comander aus siens concevoir esperance de la victoire universal, BERCHEURE, fᵒ 84, *verso.* || XVᵉ s. C'est luy [Dieu] par qui l'universel est fait, *les Triomphes de la noble dame*, fᵒ 123, dans LACURNE. || XVIᵉ s. L'edit de pacification fait devant Orleans avoit donné quasi à l'universel de la France beaucoup de contentement, LANOUE, 605. Leur premier et principal acte fut l'universelle prise des armes par toute la France en un mesme jour, ID. 613. Ce qui est particulier est plus sanable que ce qui est universel, PARÉ, t. III, p. 688. Les plus beaux et plus grands esprits sont les plus universels, CHARRON, *Sagesse*, II, 2. Demeurer universel et ouvert à tout, ID. *ib.* Se nommer evesque universel, ou evesque de l'Eglise catholique, comme font maintenant les papes, *le Bureau du concile de Trente*, p. 3.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *universal* ; ital. *universale* ; du lat. *universalis*, dérivé de *universus* (voy. UNIVERS).

UNIVERSELLEMENT (u-ni-vèr-sè-le-man), *adv.* || **1°** D'une manière universelle. Il [Juste Lipse] a été universellement estimé, et son grand mérite le fit désirer du feu roi Henri le Grand, BALZ. *Dissert. Critiques*, 7. Je doute que ceci soit bien universellement vrai, VOLT. *Lett.* 33. Tous les pays qui composent ce royaume sont universellement ruinés, VAUB. *Dîme*, p. 165. Dieu.... qui a gardé la famille de Noé sur un bois fragile contre la fureur inévitable des eaux universellement débordées, BOSS. *Sermons*, *Paix par J. C.* 2. || **2°** En logique, en embrassant un genre, une classe ou toute chose. Les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion, qu'ils ne l'ont été dans les prémisses, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 336.

— HIST. XIVᵉ s. Induction est quant de plusieurs particuliers l'en conclut universellement, ORESME, *Éth.* XI, 17. || XVIᵉ s. Pour les chasteneraies, c'est à dire les lieux complantés universellement de chastaniers, O. DE SERRES, 641.

— ÉTYM. *Universelle*, et le suffixe *ment* ; provenç. *universalment* ; espagn. et ital. *universalmente.*

UNIVERSITAIRE (u-ni-vèr-si-tê-r'), *adj.* Qui appartient à l'université. Grade universitaire. Le corps universitaire. || *S. m.* Individu attaché à l'université. || Partisan de l'université.

— ÉTYM. *Université.*

UNIVERSITÉ (u-ni-vèr-si-té), *s. f.* || **1°** Autrefois, corps de maîtres, établi par autorité publique, jouissant de grands priviléges et ayant pour objet l'enseignement de la théologie, du droit, de la médecine et des sept arts qui sont la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Les universités d'Oxford, de Pise, de Coimbre, de Salamanque. Aujourd'hui que tout est plein de colléges, d'universités, d'académies, de maîtres particuliers, de livres qui sont des maîtres encore plus sûrs, quel besoin a-t-on de sortir de sa patrie pour étudier en quelque genre que ce soit ? FONTEN. *Boerhaave.* || Particulièrement, l'université de Paris, ou, simplement, l'université, celle qui siégeait à Paris et qui était fort renommée. L'université avait été nommée le concile perpétuel des Gaules. L'université de Paris, la mère de toutes les autres, et si digne par son antiquité, par sa réputation.... d'être favorisée particulièrement par les princes et par les grands seigneurs, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 472, dans POUGENS. L'université de Paris est la fille aînée des rois de France ; et très-aînée, car elle a plus de neuf cents ans : aussi rêve-t-elle quelquefois, MONTESQ. *Lett. pers.* 109. Du Boulay, dans son Histoire de l'université de Paris, adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuses, qui en font remonter l'origine jusqu'au temps de Charlemagne, VOLT. *Dict. phil. Université.* L'université défendait aux libraires, qui alors dépendaient d'elle, d'imprimer le concordat [sous François Iᵉʳ] ; elle appela au futur concile, ID. *Hist. parl.* XV. Ces deux bulles [d'Innocent III] constituaient les maîtres et les étudiants de Paris en une vraie corporation (*universitas*) selon le droit romain.... il est à remarquer que, dans les actes relatifs à l'université avant 1261, le mot *universitas* est toujours employé avec le génitif *magistrorum* ou *scholarium* sous-entendu ; il exprime toujours l'association des maîtres de Paris considérée comme corporation légale ; pour désigner l'université comme corps enseignant, les papes emploient toujours l'expression *studium*, *studium parisiense*, CH. THUROT, *De l'organ. de l'enseign. dans l'université de Paris*, *au moyen âge*, p. 11. || **2°** Au moyen âge, l'université, le quartier des écoles. Au quinzième siècle.... l'université couvrait la rive gauche de la Seine, depuis la Tournelle jusqu'à la tour de Nesle, V. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, III, 2. || **3°** L'université, les élèves de l'université, les étudiants. || **4°** En général, les universités, les écoles. Ô le beau compliment à charmer une dame, De lui dire d'abord : j'apporte à vos bontés Un cœur nouveau venu des universités ! CORN. *le Ment.* I, 6. || **5°** Aujourd'hui, corps enseignant, unique pour toute la France, placé sous la direction du ministre de l'instruction publique. L'université a été fondée par un décret de Napoléon Iᵉʳ, du 17 mars 1808 ; elle porta d'abord le nom d'université impériale, puis celui d'université de France ; elle comprend : 1° les facultés ; 2° les lycées ou colléges de l'État ; 3° les colléges communaux ; 4° les écoles primaires ; et tout cela sous la direction d'une administration centrale. Grand-maître de l'université.

— HIST. XIIIᵉ s. Li clerc de Paris la citei, Je di de l'universitei, RUTEB. 155. S'il [un prédicateur] n'avoit en sa verité L'accort de l'université Et du peuple communement, Qui ooient son preschement, *la Rose*, 11688. || XIVᵉ s. Et autres malefices que les universitez [communes], gens et habitans des villes de Thoulouze, Carcassonne, ont commis, DU CANGE, *universitas.* || XVᵉ s. [Le roi Charles] manda et le recteur et les maistres et docteurs de l'université de Paris, FROISS. II, II, 48. À tous les roys, à l'université De tous princes, à toute creature.... E. DESCH. *Poésies mss.* fᵒ 440.

— ÉTYM. Provenç. *universitat* ; espagn. *universidad* ; ital. *università* ; du latin *universitatem*, de *universus* (voy. UNIVERS). *Universitas*, au sens de corporation légale ; c'est de là que vient le nom d'*université* aux corps enseignants du moyen âge.

UNIVOCATION (u-ni-vo-ka-sion), *s. f.* Terme de scolastique. Caractère de ce qui est univoque. La question de l'univocation de l'être.

— ÉTYM. Lat. *univocationem* (QUICHERAT, *Addenda*), de *univocus*, univoque.

† **UNIVOLTAIN** ou **UNIVOLTIN** (u-ni-vol-tin), *s. m.* Vers à soie ne donnant qu'une génération dans l'année.

— ÉTYM. *Un*, et ital. *volta*, fois.

UNIVOQUE (u-ni-vo-k'), *adj.* || **1°** Terme de scolastique. Il se dit des noms qui s'appliquent à plusieurs choses, soit de même espèce, soit d'espèce différente mais de même genre, comme animal, homme, etc. Animal est un terme univoque à l'aigle et au lion. Aucunes des choses que nous concevons être en Dieu et en nous et que nous considérons en lui par parties et comme si elles étaient distinctes à cause de la faiblesse de notre entendement, ne conviennent à Dieu et à nous, en la façon qu'on nomme univoque dans les écoles, DESC. *Rép. aux* 2ᵉˢ *obj.* 15. Les mots sont généraux en deux manières, l'une que l'on appelle univoque, qui est lorsqu'ils sont liés avec des idées générales.... *Logique de Port-Royal*, p. 70, dans POUGENS. || **2°** Qui n'est susceptible que d'une seule interprétation. Les lieux [de l'Ancien Testament] où il [le sens spirituel] est caché sont équivoques et peuvent convenir aux deux [sens charnel et sens spirituel], au lieu que les lieux où il est découvert sont univoques, et ne peuvent convenir qu'au sens spirituel, PASC. *Pens.* XV, 7, éd. HAVET. || **3°** Qui est de même nature. C'est ainsi que l'on dit que la sym-

pathie et antipathie des corps naturels sont les causes efficientes et univoques de plusieurs effets, comme si des corps inanimés étaient capables de sympathie et antipathie, PASC. *Expér. du Puy de Dôme*, p. 194. Quoique les noms usités de joie et de tristesse ou des autres passions qui coulent de la source commune ne nous présentent que des idées univoques, BOULAINV. *Réfut. de Spinosa*, p. 311. Métal natif et d'une nature univoque, BUFF. *Min.* t. V, p. 437. || 4° Les anciens ont cru que les animaux parfaits s'engendraient par génération univoque, c'est-à-dire par la seule union du mâle et de la femelle; et que les insectes se faisaient par la génération équivoque, c'est-à-dire sans semence, et de la pourriture de la terre. || 5° Terme de grammaire. Se dit des mots qui ont le même son, quoiqu'ils aient une signification différente. || 6° Terme de musique. Consonnances univoques, celles qui portent le même nom, comme l'octave et ses répliques.

— HIST. XVIe s. Cela fait, le fit despouiller nud, et ne trouva sur son corps aucun signe de lepre, tant univoque qu'equivoque, PARÉ, XIX, 23.

— ÉTYM. Lat. *univocus*, de *unus*, un, et *vox*, voix, mot, terme.

† **UNONE** (u-no-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des anonacées; l'on y distingue : 1° l'unone éthiopique ou unone d'une seule couleur, dite poivre de Guinée, poivre des Maures, poivre d'Éthiopie ou de singe, et à tort maniguette; 2° l'unone odorante, dite bois de lance bâtard, et appelée bois de banane à Maurice et à Bourbon; c'est l'uvaire odorante de Lamarck; on la nomme à Sumatra canang et cananga, ainsi que d'autres espèces du genre unone; 3° l'unone aromatique, qui est le canang aromatique de certains auteurs et l'uvaire aromatique de Lamark; ses graines sont parfois appelées poivre d'Éthiopie et maniguette, quoique ce dernier mot doive être réservé pour désigner les graines de l'amome graine de paradis; cette unone est dite aussi bois d'écorce, LEGOARANT.

UPAS (u-pas'), *s. m.* Substance vénéneuse dont les habitants des îles de la Sonde se servent pour empoisonner leurs flèches, et dont la plus petite quantité suffit pour donner immédiatement la mort. || Upas antiar, poison qui provient de l'*antiaris toxicaria*, Leschenault, arbre de la famille des urticées artocarpées. || Upas tieuté, poison très-violent qu'on tire du *strychnos tieuté* (loganaciées) appelé à Java tieuté.

— ÉTYM. *Upas*, en javanais, signifie poison végétal, d'après Legoarant.

† **UPSILON** (u-psi-lon'), *s. m.* Nom de la 20e lettre de l'alphabet grec.

— ÉTYM. Υ ψιλὸν, l'U ténu.

† **URAGOGUE** (u-ra-go-gh'), *s. f.* Terme de botanique. Nom spécifique d'une plante, l'*yerba del maravedi* des Espagnols américains.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et ἄγειν, conduire, pousser.

† **URANATE** (u-ra-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'oxyde uranique avec une base.

URANE (u-ra-n'), *s. m.* Terme de chimie. Composé d'uranium et d'oxygène; corps regardé longtemps comme simple, mais qui a été décomposé en 1841. L'urane, dont le nom dérive de celui de la planète Uranus, fut découvert par M. Klaproth, en 1789, dans un minerai appelé *pech-blinde*, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 294, dans POUGENS.

† **URANEUX** (u-ra-neû), *adj. m.* Terme de chimie. Voy. URANOCHRE.

† **URANICO-CALCIQUE** (u-ra-ni-ko-kal-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel uranique combiné avec un sel calcique. || On dit semblablement uranico-cuivrique.

† **URANIDES** (u-ra-ni-d'), *s. m. pl.* Famille de minéraux dérivés de l'uranium.

† **URANIE** (u-ra-nie), *s. f.* Celle des neuf Muses qui préside à l'astronomie. || Planète télescopique découverte en 1854. || Genre de papillons diurnes.

— ÉTYM. Οὐρανία, céleste, de οὐρανὸς, ciel (voy. URANUS).

† **URANIQUE** (u-ra-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit du second oxyde d'uranium et des sels qu'il produit.

† **URANISCOPLASTIE** (u-ra-ni-sko-pla-stie), *s. f.* Synonyme d'uranoplastie.

— ÉTYM. Οὐρανίσκος, palais, et πλάσσειν, former.

† **URANISCOSTÉOPLASTIE** (u-ra-ni-sko-sté-o-pla-stie), *v. f.* Synonyme d'uranostéoplastie.

† **URANITE** (u-ra-ni-t'), *s. m.* Phosphate d'uranium naturel.

† **URANIUM** (u-ra-ni-om'), *s. m.* Terme de chimie. Corps simple métallique qu'on extrait de l'urane; découvert par Peligot en 1841.

† **URANOCHRE** (u-ra-no-kr'), *s. m.* Synonyme de péchurane, qui est l'oxyde uraneux de Berzélius, ou le premier degré d'oxydation de l'uranium.

— ÉTYM. *Uranium*, et *ochre*.

† **URANOGRAPHE** (u-ra-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui fait une description du ciel. || Auteur d'une uranographie.

— ÉTYM. Οὐρανὸς, ciel (voy. URANUS), et γράφειν, décrire.

URANOGRAPHIE (u-ra-no-gra-fie), *s. f.* Description du ciel. || Science qui a pour objet l'étude, la description du ciel. || Titre de plusieurs ouvrages d'astronomie.

URANOGRAPHIQUE (u-ra-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à l'uranographie.

† **URANOMÉTRIE** (u-ra-no-mé-trie), *s. f.* Relevé des étoiles du ciel ou d'une portion de ciel. Il [Jean Bayer] publia une uranométrie ou description des constellations, accompagnée de cartes; il y marque les étoiles de chaque constellation par une lettre grecque, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 149.

— ÉTYM. Οὐρανὸς, ciel, et μέτρον, mesure.

† **URANOPLASTIE** (u-ra-no-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui a pour but de guérir les fissures congénitales du palais.

— ÉTYM. Οὐρανὸς, palais, et πλάσσειν, former.

† **URANORAMA** (u-ra-no-ra-ma), *s. m.* Vue du ciel; exposition du système planétaire, à l'aide d'un globe mobile.

— ÉTYM. Οὐρανὸς, ciel, et ὅραμα, vue.

URANOSCOPE (u-ra-no-sko-p') *s. m.* Poisson de mer qui a les yeux au-dessus de la tête, et tournés vers le ciel.

— ÉTYM. Οὐρανὸς, ciel, et σκοπεῖν, voir.

† **URANOSTÉOPLASTIE** (u-ra-no-sté-o-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on produit l'occlusion des perforations du palais par rapprochement des os de la voûte palatine, préalablement sciés et avivés.

— ÉTYM. Οὐρανὸς, palais, ὀστέον, os, et πλάσσειν, former.

URANUS (u-ra-nus'), *s. m.* Grosse planète placée au delà de Saturne. La planète Uranus avait échappé par sa petitesse aux anciens observateurs; Flamsteed à la fin du dernier siècle, Mayer et Lemonnier dans celui-ci, l'avaient déjà observée comme une petite étoile, LAPLACE, *Exp.* I, 9. La découverte de la planète Uranus, faite par Herschel, en 1781, ID. *ib.* V, 4. Uranus a six satellites, dont les orbites sont presque perpendiculaires à l'écliptique; Herschel a cru lui voir un anneau, DELAMBRE, *Abr. astron. leçon* 18.

— ÉTYM. Οὐρανὸς, dieu qui fut le père de Saturne et qui représente le ciel, répondant au dieu indien *Varuna*.

† **URAO** (u-ra-o), *s. m.* Nom donné en Colombie au natron, qui est un sous-carbonate de soude hydraté.

URATE (u-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide urique avec les bases. Urate d'ammoniaque. || Engrais composé d'un mélange d'urine et de plâtre ou de terre.

URBAIN, AINE (ur-bin, bè-n'), *adj.* || 1° Qui concerne la ville, qui appartient à la ville, par opposition à rural. Garde urbaine. Pour me tirer un peu de l'urbaine cohue, je me rendis à la fin [à une invitation], et je fus passer à Passy huit ou dix jours, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || Cachexie urbaine, nom donné à l'anémie qui afflige souvent les habitants des grandes villes. || 2° *S. m.* Habitant d'une ville; il est opposé à villageois. J'errai quelques jours autour de la ville, logeant chez des paysans de ma connaissance, qui tous me reçurent avec plus de bonté que n'auraient fait des urbains, J. J. ROUSS. *Conf.* II.

— HIST. XIVe s. Œuvres urbaines et privées, BERCHEURE, f° 25, *recto*. Oultre deux questeurs urbains, qui y estoient d'ancienneté, ID. f° 89, *verso*.

— ÉTYM. Lat. *urbanus*, de *urbs*, ville, de *urvare* ou *urbare*, tracer le sillon, faire la délimitation religieuse.

† **URBAIRE** (ur-bê-r'), *s. m.* Syn. de papier terrier, *Rev. critique*, 13 avr. 1872, p. 228.

† **URBANISTES** (ur-ba-ni-st'), *s. f. pl.* Religieuses de Sainte-Claire qui peuvent posséder des fonds, ainsi dites parce que le pape Urbain VIII leur a donné leur règle.

URBANITÉ (ur-ba-ni-té), *s. f.* || 1° La politesse des anciens Romains. Ils [les Romains] ont laissé leur atticisme [des Grecs] bien loin derrière leur urbanité; c'est ainsi qu'ils appelèrent cette aimable vertu du commerce, après l'avoir pratiquée plusieurs années sans lui avoir donné de nom assuré; et, quand l'usage aura mûri parmi nous un mot de si mauvais goût et corrigé l'amertume de la nouveauté qui s'y peut trouver, nous nous y accoutumerons comme aux autres que nous avons empruntés de cette même langue, BALZ. 2e *dissert. politique.* L'élégance attique dont vous me parlez fut-elle jamais plus pure à Athènes, ni l'urbanité plus agréable et mieux entendue à Rome? VOIT. *Lett.* 176. Les lettres de Voiture ont je ne sais quoi d'ingénieux et de poli qui surpasse les urbanités romaines, ST-EVREMOND, dans RICHELET. || Par extension. On ne peut nier que ce ne soit [Lucien] un des plus beaux esprits de son siècle, qui a partout de la mignardise et de l'agrément, avec une humeur gaie et cette urbanité attique que nous appellerions en notre langue une raillerie fine et délicate, D'ABLANCOURT, *Lucien, Épître.* || 2° En général, politesse que donne l'usage du monde. Un homme instruit, qui sait que nous avons mal appliqué le mot d'urbanité à la politesse, VOLT. *Mél. litt. à l'abbé d'Olivet.* Dans les monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urbanité et les égards réciproques, D'ALEMB. *Œuv.* t. VI, p. 305. Romans [le *Cyrus* et autres] qui ne sont que des reflets affaiblis de l'élégante urbanité de la cour de Louis XIV, VILLEMAIN, *Litt franç.* XVIIIe siècle, 2e part. 1re leç.

— REM. On a attribué ce mot à Balzac; mais il est beaucoup plus ancien; seulement, c'est Balzac qui l'a introduit définitivement et autorisé.

— HIST. XIVe s. Il semble que selon chescune urbanité ou communicacion civile soit aucune espece d'amistié, ORESME, *Éth.* 248. || XVe s. C'est le fleuve d'amenité, Le torrent de toute lyesse, La source de felicité, Le cours d'extreme urbanité, La mer de fleurie jeunesse, C'est la riviere de promesse, OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS, *Sejour d'honneur* dans CHEVRÆANA (Paris 1697), p. 58 et 59, *Rev. de l'Instr. publique*, 6 avr. 1865, p. 3. || XVIe s. Urbanité est une elegance, une courtoisie ou une gaillardise de deviser plaisamment, en resjouissant les assistans sans les fascher, JEAN LE-MAIRE, *Couronne Margaritique*, dans PEETERMANS, *Annuaire de la société libre d'émulation de Liége pour* 1859.

— ÉTYM. Lat. *urbanitatem*, de *urbanus*, voy. URBAIN.

† **URCÉOLAIRE** (ur-sé-o-lê-r), *adj.* Synonyme d'urcéolé.

† **URCÉOLE** (ur-sé-o-l'), *s. m.* Terme de botanique. Organe en forme de gobelet ou de godet.

— ÉTYM. Lat. *urceolus*, dimin. de *urceus*, sorte de vase.

URCÉOLÉ, ÉE (ur-sé-o-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'un organe qui est renflé à sa partie moyenne, resserré à son orifice, et dilaté à son limbe. Calice urcéolé.

— ÉTYM. *Urcéole.*

† **URDU** (ur-du), *s. m.* Langue moderne de l'Inde, mêlée, à la suite de la conquête des Mogols, de quantité de mots étrangers, arabes et persans, relatifs à la religion, au gouvernement, à la guerre et aux arts; ainsi dite de *urdu*, camp : la langue du camp (des Mogols).

URE (u-r'), *s. m.* Aurochs, taureau sauvage.

— HIST. XVIe s. Je tuay grand nombre de ures, bœufs, beuffles, sangliers, cerfz, *Alector, roman*, p. 60, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *urus*, mot germanique introduit anciennement dans le latin : anc. haut-allem. *ûr*, *ûro*; sanscrit, *usra*, taureau.

† **UREBEC** (u-re-bèk), *s. m.* Nom vulgaire donné quelquefois à l'eumolpe de la vigne (coléoptères).

† **URÉDINÉS** (u-ré-di-né), *s. m. pl.* ou **URÉDINÉES** (u-ré-di-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de champignons clinosporés, tous parasites, et causant souvent de grands dégâts par leur nombre.

† **URÉDO** (u-ré-do), *s. m.* Champignon parasite qui sert de type à la famille des urédinées; l'on y distingue l'urédo rouille, qui cause la maladie appelée la rouille des céréales.

— ÉTYM. Lat. *uredo*, maladie des plantes brûlées par le brouillard, de *urere*, brûler (voy. USTION).

URÉE (u-rée), *s. f.* Terme de chimie. Substance particulière que l'on rencontre dans l'urine de l'homme, dont elle est un des principes immé-

diats. L'urée, nom que j'ai donné à une substance différente de toute autre matière animale, et qui caractérise l'urine, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CLXIV.

— ÉTYM. Mot formé avec *ur*, radical de *urine*.

† **URÉMIE** (u-ré-mie), *s. f.* Terme de médecine. Accumulation de l'urée dans le sang.

— ÉTYM. *Urée*, et αἷμα, sang.

† **URÉMIQUE** (u-ré-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'urémie.

† **URÉTÉRALGIE** (u-ré-té-ral-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dans le trajet de l'uretère.

— ÉTYM. *Uretère*, et ἄλγος, douleur.

URETÈRE (u-re-tè-r'), *s. m.* Terme d'anatomie. Canal membraneux destiné à porter l'urine du rein dans la vessie. Cromwell allait ravager toute la chrétienté.... sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère, PASC. *Pensées div.* 20, éd. FAUGÈRE.

— HIST. XVI° s. Les reins ont connexion avec la vessie par les ureteres ou urinaires, PARÉ, I, 26.

— ÉTYM. Οὐρητήρ, de οὐρεῖν, uriner.

† **URÉTÉRIQUE** (u-ré-té-ri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'uretère. Ischurie urétérique.

† **URÉTÉRITE** (u-ré-té-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des uretères.

— ÉTYM. *Uretère*, et la finale médicale *ite* qui indique inflammation.

† **URÉTÉROLITHIASE** (u-ré-té-ro-li-ti-a-z'), *s. f.* Terme de médecine. Formation de calculs dans les uretères.

— ÉTYM. *Uretère*, et *lithiase*.

† **URÉTHRAL, ALE** (u-ré-tral, tra-l'), *adj.* Qui a rapport à l'urèthre. || Crête uréthrale, éminence qu'on aperçoit dans l'urèthre, au devant de la prostate.

† **URÉTHRALGIE** (u-ré-tral-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dans l'urèthre sans phénomènes inflammatoires.

— ÉTYM. *Urèthre*, et ἄλγος, douleur.

URÈTHRE (u-rè-tr'), *s. m.* Terme d'anatomie. Canal excréteur de l'urine dans les deux sexes.

— ÉTYM. Lat. *urethra* (QUICHERAT, *Addenda*), de οὐρήθρα, de οὐρεῖν, uriner.

† **URÉTHRITE** (u-ré-tri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'urèthre, blennorrhagie.

— ÉTYM. *Urèthre*, et la finale médicale *ite* qui indique inflammation.

† **URÉTHRO-CYSTOTOMIE** (u-ré-tro-si-sto-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui consiste à diviser le canal de l'urèthre pour pénétrer jusque dans la vessie et retirer les calculs qu'elle contient.

— ÉTYM. *Urèthre*, et *cystotomie*.

† **URÉTHRO-PÉNIEN, ENNE** (u-ré-tro-pé-niin, niè-n'), *adj.* Qui a rapport à l'urèthre et au pénis. || Fistule uréthro-pénienne, fistule urinaire dont l'orifice externe s'ouvre en avant du scrotum, le long du pénis (en général à la face inférieure, l'orifice interne siégeant dans l'urèthre).

† **URÉTHRO-PÉRINÉAL, ALE** (u-ré-tro-pé-ri-né-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'urèthre et au périnée. || Fistule uréthro-périnéale, fistule urinaire dont l'orifice extérieur s'ouvre au périnée, en arrière du scrotum, l'orifice interne siégeant sur un point de la muqueuse uréthrale, à sa partie membraneuse en général.

† **URÉTHROPHRAXIE** (u-ré-tro-fra-ksie), *s. f.* Terme de chirurgie. Obstruction de l'urèthre.

— ÉTYM. *Urèthre*, et φράσσειν, obstruer.

† **URÉTHROPLASTIE** (u-ré-tro-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui a pour but de réparer une perte de substance éprouvée par l'urèthre.

— ÉTYM. *Urèthre*, et πλάσσειν, former.

† **URÉTHRORRHAGIE** (u-ré-tro-rra-jie), *s. f.* Terme de chirurgie. Hémorrhagie de l'urèthre.

— ÉTYM. *Urèthre*, et ῥαγεῖν, faire éruption.

† **URÉTHRORRHAPHIE** (u-ré-tro-rra-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Suture pratiquée sur l'urèthre fendu.

— ÉTYM. *Urèthre*, et ῥαφή, suture.

† **URÉTHRORRHÉE** (u-ré-tro-rrée), *s. f.* Terme de chirurgie. Écoulement par l'urèthre.

— ÉTYM. *Urèthre*, et ῥεῖν, couler.

† **URÉTHROSCOPE** (u-ré-tro-sko-p'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument imaginé pour examiner l'intérieur de l'urèthre.

— ÉTYM. *Urèthre*, et σκοπεῖν, examiner.

† **URÉTHROSCOPIE** (u-ré-tro-sko-pie), *s. f.* Examen de l'urèthre à l'aide de l'uréthroscope.

† **URÉTHRO-SCROTAL, ALE** (u-ré-tro-skro-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'urèthre et au scrotum. || Fistule uréthro-scrotale, fistule urinaire dont l'orifice externe siége sur un point de la surface du scrotum, l'interne partant du canal de l'urèthre.

— ÉTYM. *Urèthre*, et *scrotum*.

† **URÉTHROSTÉNIE** (u-ré-tro-sté-nie), *s. f.* Terme de chirurgie. Rétrécissement de l'urèthre.

— ÉTYM. *Urèthre*, et στενὸς, étroit.

† **URÉTHROTOME** (u-ré-tro-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument qui sert à inciser l'urèthre.

— ÉTYM. *Urèthre*, et τομή, section.

† **URÉTHROTOMIE** (u-ré-tro-to-mie), *s. f.* Incision de l'urèthre. || Uréthrotomie externe, ou, selon quelques chirurgiens, boutonnière, opération qui consiste en une incision du dehors vers l'intérieur du canal de l'urèthre.

URÈTRE (u-rè-tr'), *s. m.* L'Académie écrit ce mot sans *h*, ajoutant : quelques-uns écrivent urèthre. Cette dernière orthographe, étant étymologique, vaut mieux (voy. URÈTHRE).

† **URGEMMENT** (ur-ja-man), *adv.* D'une manière urgente, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Urgent*, et le suffixe *ment*.

URGENCE (ur-jan-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est urgent. Un cas d'urgence. L'urgence des circonstances. Urgence des affaires, *Mém. de Bassompierre*, t. I, p. 207, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *urgentia* (QUICHERAT, *Addenda*), de *urgens*, urgent.

URGENT, ENTE (ur-jan, jan-t'), *adj.* Qui ne souffre point de retardement, pressant.

— HIST. XV° s. Encores de present nous est force et necessité urgente pour la conduite de nostre armée de recouvrer grans sommes de deniers, *Lettre de Charles VIII*, dans *Bulletin du comité de la langue*, t. III, p. 601. || XVI° s. Leurs objections ne sont pas si fortes ni si urgentes qu'il faille mettre grand peine à les refuter, CALV. *Instit.* 851. Les Molossiens tiennent celle façon de supplier pour la plus urgente, et celle que l'on n'ozeroit esconduire ny refuzer, AMYOT, *Thém.* 46. L'ennemy ne avoit pensée plus urgente que de sa retraicte, RAB. *Pant.* IV, *nouv. prol.* Une urgente circonstance, MONT. III, 249.

— ÉTYM. Lat. *urgentem*, qui presse, de *urgere*, presser.

† **URGINÉE** (ur-ji-née), *s. f.* L'*urginea scilla*, Stenheil, *scilla maritima, L.*

† **URIEL** (u-ri-èl), *s. m.* Un des archanges. Gabriel, Michel, Raphael et Uriel président aux quatre points cardinaux.

— ÉTYM. Hébreu, *ur*, lumière, et *el*, Seigneur : lumière du Seigneur.

URINAIRE (u-ri-nê-r'), *adj.* Terme d'anatomie et de médecine. Qui a rapport à l'urine. Calcul urinaire. || Méat urinaire, l'orifice de l'urèthre. || Voies urinaires, ensemble des conduits et cavités destinés à transmettre ou à contenir l'urine, depuis le moment où se fait la sécrétion de ce liquide jusqu'à son élimination définitive. || Fistules urinaires, fistules qui laissent écouler l'urine, distinguées en vésicales et en uréthrales. || 2° *S. f.* Pissenlit.

— HIST. XVI° s. Ces pierres descendent en la vessie par les vaisseaux urinaires, PARÉ, XV, 36.

— ÉTYM. *Urine*.

URINAL (u-ri-nal), *s. m.* Vase à col incliné, dans lequel les malades urinent commodément. Il y a des urinaux en faïence, en porcelaine, etc. || Sorte de réservoir qu'on adapte à la verge dans le cas d'incontinence d'urine, pour recevoir ce liquide à mesure qu'il s'écoule. || Terme d'alchimie. Urinal des philosophes, fourneau philosophal dans lequel se cuit et digère la matière de la pierre des sages, ou l'œuf hermétique.

— HIST. XIII° s. Aportez moi un orinal, Et si verrai dedenz le mal, *Ren.* 19509. || XV° s. Le medecin prend l'urinal et contremont le leve, et tourne et retourne l'urine, et puis va dire.... LOUIS XI, *Nouv.* XX.

— ÉTYM. Provenç. *urinal*; espagn. *orinal*; ital. *orinale*; du lat. *urinal*, pot de nuit, adj. *urinalis*, urinaire, de *urina*, urine. On trouve au XVI° siècle *urinal* pour *urinaire*.

† **URINATION** (u-ri-na-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Nom donné par Ch. Robin à la deuxième des fonctions de la vie végétative, caractérisée par l'expulsion des principes liquides et des principes solides tenus en dissolution, quand les uns et les autres sont devenus impropres à la nutrition.

— ÉTYM. *Uriner*.

URINE (u-ri-n'), *s. f.* Liquide excrémentitiel secreté par les reins, d'où il coule, par les uretères, dans la vessie, qui, après l'avoir conservé en dépôt pendant quelque temps, le chasse au dehors par l'urèthre en se contractant. Suppression d'urine. Rétention d'urine. L'urine de l'homme est une des matières animales qui ont été les plus examinées par les chimistes, dont l'examen a fourni en même temps et le plus de découvertes singulières à la chimie, et le plus d'applications utiles pour la physique animale, ainsi que pour l'art de guérir, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 93. C'est à Boyle, vers la fin du XVII° siècle, que remontent seulement les premiers essais chimiques faits sur l'urine de l'homme, ID. *ib.* p. 108. L'urine des chevaux ne contient point d'acide phosphorique ; il y a déjà longtemps que Rouelle le cadet avait fait la même remarque, FOURCROY et VAUQUELIN, *Instit. Mém. scienc.* t. II, p. 286. || Urines ardentes, urines très-rouges, dont la coloration est peut-être due à l'acide rosacique. || Essence d'urine, sel ammoniacal qu'on extrayait autrefois de l'urine. Pour des vapeurs, ma très-aimable bonne, je voulus, ce me semble, en avoir l'autre jour; je pris huit gouttes d'essence d'urine, SÉV. 18 juin 1685. || Médecin des urines, celui qui prétend, par l'inspection de l'urine, connaître les maladies. J'aurais un beau teston pour juger d'une urine, REGNIER, *Sat.* IV. La ridicule charlatanerie de deviner les maladies et le tempérament par des urines est la honte de la médecine et de la raison, VOLT. *Lett. Florian*, 3 janv. 1774. || Fig. Le médecin qui a vu son urine dit qu'il n'ira pas loin, dicton vulgaire pour exprimer qu'un objet quelconque est usé, en mauvais état, durera peu.

— HIST. XII° s. Tant iert estreit mened [le peuple sera si étroitement mené], que li cuvendrad od vus mengier sa fiente domeine, e le urine beivre ki li isterad del cors, *Rois*, p. 409. || XV° s. Il ne faut jà vostre pousse [pouls] taster.... Vostre orine ne aussi regarder, CH. D'ORL. *Ball.* 83. || XVI° s. Ceulx de Crete, assiegez par Metellus, se trouverent en telle disette de tout aultre bruvage, qu'ils eurent à se servir de l'urine de leurs chevaux, MONT. I, 366.

— ÉTYM. Berry, *orine*; provenç. *urina*; espagn. *orina*; portug. *ourina*; ital. *urina, orina*; du lat. *urina*, de même radical que οὖρον, urine, οὐρὸς, ὀρὸς, ὀῤῥὸς, la partie séreuse du lait; comparez le sanscr. *vari*, eau.

URINER (u-ri-né), *v. n.* Évacuer l'urine, se dit surtout en parlant des malades. Quelle différence y a-t-il pour un aveugle entre un homme qui urine et un homme qui verse son sang? DIDER. *Lett. sur les aveugles.* || Il se conjugue avec *avoir*.

— HIST. XIV° s. Illecques, oriner et pissier, *Archiv. nat.* II, 107, p. 283. || XVI° s. A cause de quoy ils ne peuvent uriner droit, PARÉ, XV, 34.

— ÉTYM. *Urine*; Berry, *oriner*; provenç. *urinar*; espagn. *orinar*; ital. *orinare*.

URINEUX, EUSE (u-ri-neû, neû-z'), *adj.* Qui a rapport à l'urine. Abcès urineux. Odeur urineuse.

— ÉTYM. *Urine*.

† **URINIFÈRE** (u-ri-ni-fè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui porte l'urine. Canaux urinifères.

— ÉTYM. *Urine*, et lat. *ferre*, porter.

† **URINIPARE** (u-ri-ni-pa-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui produit l'urine. || Tubes urinipares, ceux qui produisent l'urine, ou tubés de la substance corticale du rein.

— ÉTYM. *Urine*, et lat. *parère*, produire.

† **URINOIR** (u-ri-noir), *s. m.* || 1° Endroit disposé pour uriner, dans les rues ou endroits publics. || 2° Il se dit souvent pour urinal.

— ÉTYM. *Uriner*.

† **URINOMÈTRE** (u-ri-no-mè-tr'), *s. m.* Voy. UROMÈTRE.

— ÉTYM. *Urine*, et μέτρον, mesure.

URIQUE (u-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Il se dit d'un acide produit par la combinaison de l'urée avec l'oxygène; il constitue la partie blanche des excréments des oiseaux et de plusieurs reptiles. L'acide urique, découvert par Scheele en 1776, ne se trouve pour ainsi dire que dans les urines de l'homme et des oiseaux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 489, dans POUGENS. || Calcul urique se dit pour calcul d'acide urique.

— ÉTYM. Mot formé avec *ur*, radical de *urine*.

URNE (ur-n'), *s. f.* || 1° Chez les anciens, grand vase à puiser de l'eau. L'urne aux flancs arrondis se durcit dans le feu, DELILLE, *Imag.* V. [Hylas] s'appuyant à la rive penchante, Dans le cristal sonnant plonge l'urne pesante, A. CHÉN. *Idylles, Hylas.* || 2° Chez les anciens, vase qui servait à

renfermer les cendres des morts. A-t-il reçu de toi les honneurs du bûcher? Cette urne que je tiens contient-elle sa cendre? CORN. *Pomp.* V, 1. On mit hier avec pompe mes cendres dans une urne d'or, FÉN. *Tél.* XVIII. Pour celui qui a les regards attachés sur l'urne de sa femme ou de sa fille, est-il rien de plus importun que la présence de celui qui rit? DIDER. *Cl. et Nér.* II, 19. Les Romains consacraient un grand espace et des édifices assez vastes à l'urne funéraire de leurs amis ou de leurs concitoyens illustres, STAEL, *Corinne*, V, 1. || On étend quelquefois la dénomination d'urne à certains sarcophages dont la forme n'a qu'un rapport fort éloigné avec celle des vases en général. || Quelques antiquaires l'appliquent même à tout ce qui a renfermé les restes des morts. || Urne se dit aussi chez les modernes, par figure, bien qu'on n'enferme plus les restes des morts dans des urnes. Si de ton nom pourtant tu veux l'entretenir [le cœur qui t'aime], Grave ces simples mots sur ton urne à venir, LAMART. *Harm.* II, 12. || 3° L'urne était chez les anciens un vase dans lequel on recueillait les suffrages. On représente Minos, juge des enfers, avec une urne à la main. Où me cacher? fuyons dans la nuit infernale; Mais que dis-je? mon père [Minos] y tient l'urne fatale, RAC. *Phèdre*, IV, 6. || Il se dit, chez les modernes, en un sens analogue, de la boîte dans laquelle on recueille les votes. L'urne électorale. || 4° Vases sur lesquels sont appuyées les figures des dieux et des déesses, des fleuves et des fontaines. Les Grecs ont mis une urne dans les mains du Verseau, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 197. On y voyait le poëte [Homère] représenté sous la figure d'un grand fleuve, où d'autres fleuves venaient remplir leurs urnes, CHATEAUBR. *Mart.* liv. I. || 5° Dans le langage des archéologues, toute poterie trouvée dans les fouilles. || 6° Vase de porcelaine, de faïence, qui a la forme d'une urne antique. || 7° Terme de botanique. Sporange des mousses couvert par un opercule qui, à la maturité, s'en sépare par une fente transversale. || 8° Un des noms donnés à la constellation appelée la Coupe. || 9° Urne épineuse, coquille du genre volute.

— ÉTYM. Lat. *urna*, urne.

† **UROBENZOATE** (u-ro-bin-zo-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom ancien des hippurates.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et *benzoate*.

† **UROCHROME** (u-ro-krô-m'), *s. m.* Matière colorante de l'urine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et χρῶμα, couleur.

† **UROCRISIE** (u-ro-kri-zie), *s. f.* Terme de médecine. Jugement qu'on porte d'après l'inspection des urines.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et κρίσις, jugement.

† **UROCYANINE** (u-ro-si-a-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe immédiat réel, mais accidentel, de l'urine, auquel Heller a donné le nom d'uroglaucine, et Aloys Martin celui d'urocyanine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et *cyanine*.

† **UROCYSTITE** (u-ro-si-sti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la vessie urinaire.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et *cystite*.

† **URODÈLE** (u-ro-dè-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une queue bien apparente.

— ÉTYM. Οὐρὰ, queue, et δῆλος, apparent.

† **URODYNIE** (u-ro-di-nie), *s. f.* Terme de médecine. Sentiment de douleur qu'on éprouve en urinant.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et ὀδύνη, douleur.

† **UROGASTRE** (u-ro-ga-str'), *s. m.* Queue d'une écrevisse et autres crustacés décapodes.

— ÉTYM. Οὐρὰ, queue, et γαστήρ, ventre.

† **UROGÉNITAL, ALE** (u-ro-jé-ni-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'appareil urinaire et à l'appareil génital.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et *génital*.

† **UROLITHE** (u-ro-li-t'), *s. m.* Terme de médecine. Calcul urinaire.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et λίθος, pierre.

† **UROMANCIE** (u-ro-man-sie), *s. f.* Art prétendu de deviner les maladies par l'inspection des urines.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et μαντεία, divination.

† **UROMANCIEN** (u-ro-man-siin), *s. m.* Celui qui pratique l'uromancie.

† **UROMÈLE** (u-ro-mè-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstres qui ont les deux membres abdominaux très-incomplets, terminés par un pied simple, presque toujours même imparfait, et dont la pointe est tournée en avant.

— ÉTYM. Οὐρὰ, queue, et μέλος, membre.

† **UROMÈTRE** (u-ro-mè-tr'), *s. m.* Aréomètre disposé de manière à donner la densité de l'urine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et μέτρον, mesure.

† **UROPHTHISIE** (u-ro-fti-zie), *s. f.* Terme de médecine. L'un des anciens noms du diabète.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et *phthisie*.

† **UROPLANIE** (u-ro-pla-nie), *s. f.* Terme de médecine. Transport de l'urine en quelque partie du corps où sa présence est anomale.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et πλάνη, action d'errer.

† **UROPOËSE** (u-ro-po-è-z'), *s. f.* Terme de physiologie. Production de l'urine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et ποίησις, action de faire.

† **UROPOÉTIQUE** (u-ro-po-é-ti-k'), *adj.* Qui concerne ou favorise la production de l'urine, l'uropoëse.

† **UROPYGIAL, ALE** (u-ro-pi-ji-al, a-l') ou **UROPYGIEN, IENNE** (u-ro-pi-jiin, jiè-n'), *adj.* Qui se rapporte au croupion. Les plumes uropygiales, CH. DUMONT, *Dict. des sc. nat.* t. XVI, p. 120. || Glande uropygienne, la glande sébacée du croupion des oiseaux. || Plumes uropygiales ou tectrices anales, plumes insérées sur le croupion, lesquelles recouvrent la base des grandes plumes de la queue.

— ÉTYM. Οὐρὰ, queue, et πυγή, fesse, croupion.

† **UROSCOPIE** (u-ro-sko-pie), *s. f.* Inspection des urines.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et σκοπεῖν, examiner.

† **UROSCOPIQUE** (u-ro-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'uroscopie. L'empirisme uroscopique, absurde autant qu'audacieux, FOURCROY et VAUQUELIN, *Instit. Mém. scienc.* t. IV, p. 364.

† **UROSPERME** (u-ro-spèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de synanthérées où l'on distingue l'urosperme picroïde (France méridionale, Italie et Grèce); c'est le salsifis picroïde de certains auteurs.

— ÉTYM. Οὐρὰ, queue, et σπέρμα, graine.

† **UROXANTHINE** (u-ro-gzan-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante de l'urine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et ξανθός, jaune.

† **URQUAIN** (ur-kin), *s. m.* Bout de madrier sur lequel pose la meule du potier.

† **URROSACINE** (u-rro-sa-si-n'), *adj.* Terme de chimie. Substance organique ne se dissolvant que dans une très-grande quantité d'eau, et essentiellement caractérisée par sa couleur, qui varie du rose au rouge amarante tirant vers le noir.

— ÉTYM. *Ur*, pour *urine*, et lat. *rosaceus*, couleur de rose.

URSULINE (ur-su-li-n'), *s. f.* Religieuses qui tirent leur nom de sainte Ursule, et qui sont obligées par leurs statuts à prendre soin de l'instruction des jeunes filles; elles suivent la règle de saint Augustin. C'est une ursuline. || 2° *Au plur.* Il se dit pour le couvent qu'habitent ces religieuses. Nous allâmes aux Ursulines.

— REM. D'après Ménage, l'usage à Paris et à la cour est partagé entre ursulines et urselines : on peut dire les deux. Urselines est plus usité par le peuple et parmi les dames.

URTICAIRE (ur-ti-kê-r'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation exanthémateuse caractérisée par des taches proéminentes, plus pâles ou plus rouges que la peau qui les entoure, rarement persistantes, se reproduisant par accès ou s'aggravant par paroxysmes, et produisant un prurit semblable à celui que causent les piqûres d'ortie.

— ÉTYM. Lat. *urtica*, ortie; génev. *fièvre ourtillière*.

† **URTICANT, ANTE** (ur-ti-kan, kan-t'), *adj.* Se dit de tout ce qui produit une sensation analogue à celle que cause la piqûre des orties, avec ou sans élevures analogues à celles de la maladie appelée urticaire. Les animaux urticants marins sont quelques actinies et beaucoup d'acalèphes.

URTICATION (ur-ti-ka-sion), *s. f.* Terme de médecine. Sorte de flagellation qu'on pratique avec des orties fraîches pour produire une excitation locale.

— ÉTYM. Lat. *urtica*, ortie.

URTICÉES (ur-ti-sées), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes qui ont des caractères communs avec l'ortie.

— ÉTYM. Lat. *urtica*, ortie.

† **URTICIN** (ur-ti-sin), *s. m.* Terme de chimie. Matière colorante rouge des sommités de l'ortie.

— ÉTYM. Lat. *urtica*, ortie.

1. **US** (û; l's se lie devant une voyelle : les û-z et coutumes; l'Académie dit que ce mot se prononce même devant une consonne, en faisant sentir l's : c'est une erreur, non-seulement contre l'analogie, voyez *abus*, mais même contre l'usage), *s. m. pl.* Terme de droit. Usages. Selon les nobles us En ce châtel de tous les temps reçus, VOLT. *Droit du seign.* III, 4. Puisque aux vieux us on rend leurs droits, Moi, je remonte à Charles trois, BÉRANG. *Charles le Simple.* || Par extension. Selon les us de l'île de Cythère, LA FONT. *Rem.* Suivant les us et coutumes de la secte, LA HARPE, *Cours de litt.* t. XIII, p. 449. || Il se joint presque toujours avec le mot coutumes. Selon les us et coutumes de Normandie.

— HIST. XII[e] s. Que por Dieu et por s'honour [elle] N'ait jà l'us de traïtour, *Couci*, III. ...Trespassement U de fei, u de crime, u de faus serement, E d'us e de custume...., *Th. le mart.* 80. || XIII[e] s. Et par tel convent li rendirent [la ville], qu'il les tenroit as us et as coutumes que li empereres Grieus les avoit tenus jusques à ore.... VILLEH. CXVIII. || XIV[e] s. Mainstenus nous serons et de jours et de nuis Aux coustumes, aux us du bon roy saint Loys, *Guescl.* 21144. || XVI[e] s. Hipparchia ne feut receue en la societé de Crates, qu'en condition de suyvre en toutes choses les uz et coustumes de sa regle, MONT. II, 352.

— ÉTYM. Prov. *us*; esp. et it. *uso*; du lat. *usus*, usage, *utor*, se servir, user. *Utor*, archaïque *oitor*, se rattache au sanscr. *ûti*, aide, secours.

† 2. **US** (us'), *s. m.* Terminaison de beaucoup de mots latins. || Se dit dans cette locution : savant en us, savant hérissé de latin. Oui, je suis un savant charmé de vos vertus; Non pas de ces savants dont le nom n'est qu'en us, Il n'est rien si commun qu'un nom à la latine : Ceux qu'on habille en grec ont bien meilleure mine, MOL. *Fâch.* III, 2. Vous n'êtes point savant en us; D'un Français vous avez la grâce, VOLT. *Poésies mêlées*, 200. Non pas l'Académie française.... mais la vôtre, messieurs, l'Académie en us, celle des Barthélemy, des Dacier, P. L. COUR. *Lett. à MM. de l'Acad. des inscriptions.*

† **USABLE** (u-za-bl'), *adj.* Qui peut s'user. Ce drap est facilement usable. Toute montre devient mauvaise par cela seul que la matière est usable; et cette même raison doit faire abandonner la recherche du mouvement perpétuel, LEGOARANT.

— ÉTYM. *User*. Le provençal disait *usable* dans le sens d'utile.

USAGE (u-za-j'), *s. m.* || 1° Action d'user de, emploi de. Je ne hais point la vie, et j'en aime l'usage, CORN. *Poly.* V, 2. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme, PASC. *Pens.* XIII, 2 *bis*, éd. HAVET. Un peu de patience m'apprendra tout; mais vous savez que c'est une vertu qui n'est guère à mon usage, SÉV. 101. Comme je ne sais point l'usage d'une grande chaise, ID. 13 nov. 1675. Mais ce qui couronne la vie de cette princesse [Marie-Thérèse], c'est qu'elle fut toujours égale; mêmes vertus.... même usage des sacrements, mêmes principes, mêmes règles, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Vous avez vu cent fois nos soldats en courroux Porter en murmurant leurs aigles devant vous [Agrippine]; Honteux de rabaisser par cet indigne usage Les héros dont encore elles portent l'image, RAC. *Brit.* IV, 2. Je demeurai sans voix, et n'en repris l'usage Que par mille sanglots qui se firent passage, ID. *Iphig.* I, 1. Non-seulement toutes les viandes cuites avec des ragoûts par des cuisiniers, mais encore le vin, le pain, le sel, l'huile, le lait et tous les autres aliments ordinaires ne pouvaient être de son usage [de Pygmalion], FÉN. *Tél.* VIII. Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage, LA BRUY. II. Laissant à Elvire les jolis discours et les belles-lettres qu'elle met à tous usages, ID. XII. Son péché renfermait plusieurs désordres; premièrement un injuste usage de son cœur, qui n'avait jamais été occupé que des créatures, MASS. *Carême*, *Pécheresse.* Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'usage est plus court que celui des préceptes, D'OLIVET, *Rem. Rac.* 84. Le duc de Montausier a réellement fait commenter les meilleurs auteurs latins à l'usage du Dauphin, qui n'en faisait aucun usage, VOLT. *Dict. phil. Aristée.* Je vous remercie, madame, de l'avis que vous voulez bien me donner; on me le donne de toutes parts; mais il n'est pas de mon usage, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Créqui*, 7 juin 1762. Pourquoi? dans quel dessein? parlez : à quel usage? DUCIS, *Othello*, V, 4. Il fut [Leibnitz] chargé par M. de Montausier de l'édition de Martius Capella, à l'usage du Dauphin, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Leibnitzianisme*). || Mettre en usage, faire usage, employer.

Il met tout en usage, et prière et menace, CORN. *Poly.* I, 1. Il n'y a sorte de calomnie que vous n'ayez mise en usage, PASC. *Prov.* XV. Ah! qu'il [Pomponne] fait un bon usage de sa disgrâce! SÉV. 12 juin 1680. Ma fille, il y a des femmes qu'il faudrait assommer à frais communs.... la perfidie, la trahison.... sont les qualités dont elles font l'usage le plus ordinaire, ID. 28 août 1680. C'est une femme aimable [Mme de la Fayette].... et que vous aimiez dès que vous aviez le temps d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison, ID. 4 janv. 1690. Il n'y a point d'autre parti à prendre que de les souffrir chrétiennement [les tribulations]; c'est tout l'usage qu'on en doit faire, ID. 20 août 1690. L'âme, déçue par sa liberté, dont elle a fait un mauvais usage, songe à la contraindre de toutes parts, BOSS. *la Vallière.* || Familièrement Ce drap fera beaucoup d'usage, il durera beaucoup; il devient plus beau par l'usage, il prend, porté, une plus belle apparence. || Toiles garanties à l'usage, toiles dont on garantit qu'elles dureront. || 2° Utilité, service. Je ne connais point cette terrasse, où vous êtes toujours; elle est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise, SÉV. 564. Elle [une opinion probable] est de grand usage, PASC. *Prov.* VI. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent [les princes], et tout semble y être fait pour leur usage, BOSS. *Hist. Dessein général.* La duplicité y est honorée [dans le monde] comme un talent d'un grand usage, MASS. *Paraphr. Ps.* XXIV, v. 11. || 3° Terme de physiologie. Usage des organes, chacun des actes exécutés par chaque organe. || 4° Démembrement du droit de propriété : le droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. En vendant sa bibliothèque, il s'en est réservé l'usage sa vie durant. Les droits d'usage et d'habitation s'établissent et se perdent de la même manière que l'usufruit, *Code civ.* art. 625. Celui qui a l'usage des fruits d'un fonds ne peut en exiger qu'autant qu'il lui en faut pour ses besoins et ceux de sa famille, *ib.* art. 630. || 5° Terme de droit administratif et forestier. Droit qu'ont les voisins d'une forêt ou d'un pacage, d'y couper le bois qui leur est nécessaire ou d'y mener paître leur bétail. On a ôté les usages aux riverains de cette forêt. J'ai droit d'usage, j'ai mon usage dans tel bois. || Les grands usages comprenaient l'affouage, le maronage, le pâturage ou pacage, la glandée et la paisson. Les petits usages consistaient dans le droit d'enlever les branches sèches, le bois mort et le mort-bois. || 6° Emploi ordinaire des mots, tel qu'il est dans la bouche du plus grand nombre. Que, pour cet effet [la correction de la langue], il serait bon d'établir un usage certain des mots [pour le style noble, le médiocre et le bas], PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* I. L'usage, je le confesse, est appelé avec raison le père des langues; le droit de les établir, aussi bien que de les régler, n'a jamais été disputé à la multitude; mais, si cette liberté ne veut pas être contrainte, elle souffre toutefois d'être dirigée, BOSS. *Disc. de récept.* Par quelle raison ces mots de propre substance du corps et du sang sont demeurés en usage dans la réformation, ID. *Euchar.* II, 4. Il me suffit de dire.... que l'usage est contraire à tout ce que vous avez dit, et que c'est cet usage, qu'on appelle le tyran des langues vivantes, qui en juge en dernier ressort, CAILLÈRES, *Mots à la mode*, 2e *conv.* Il y a deux sortes d'usages, le bon et le mauvais, ID. *ib.* Le bon plaisir de l'usage, maître absolu des langues, D'OLIVET, *Ess. gramm.* III, 1. L'usage malheureusement l'emporte toujours sur la raison; c'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance, VOLT. *Lett. Beauzée*, 14 janv. 1768. L'usage n'est pas aussi peu fondé en raison qu'ils le prétendent; il s'établit d'après ce qu'on sent, et le sentiment est bien plus sûr que les règles des grammairiens, CONDIL. *Art d'écr.* I, 10. Nous avons vu, en examinant les progrès des langues, que l'usage ne fixe le sens des mots que par le moyen des circonstances où l'on parle, ID. *Connaiss. hum.* II, II, 2. En matière de langue, il est une infinité de nuances imperceptibles et fugitives, qui, pour être démêlées, ont besoin, si on peut parler de la sorte, du frottement continuel de l'usage, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 124. Dans la manière de s'exprimer, comme dans celle de se vêtir, l'usage diffère de la mode, en ce qu'il a moins d'inconstance, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 406. || Phrases d'usage, phrases toutes faites qu'on échange dans la conversation. Des phrases d'usage dont on se paye réciproquement, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 7 oct. 1760. || Emploi particulier qui se fait des mots. L'usage qu'il a fait de ce mot est heureux. L'usage vicieux de cette locution. Cet usage du mot de sceptre se trouve à toutes les pages de l'Écriture, BOSS. *Hist.* II, 2. || 7° Pratique reçue généralement. Je viens, selon l'usage antique et solennel, Célébrer avec vous la fameuse journée Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, RAC. *Athal.* I, 1. Quoi? mes frères, ce serait un délassement pour nous de voir la religion anéantie, les maximes de Jésus-Christ effacées, Dieu inconnu, les désordres devenus des usages, MASS. *Confér. Conduite des clercs dans le monde.* On n'offense jamais plus les hommes que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages, MONTESQ. *Rom.* 11. Vous êtes fou.... quoi! le public, l'usage! — Le comte : L'usage est fait pour le mépris du sage, VOLT. *Nanine*, I, 1. Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable, ID. *Dict. phil. Usage.* L'usage est le maître de tout, ID. *Louis XIV*, 13. Y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré, sans en rendre la moindre raison? ce n'est pas l'usage, disent les juges; eh, monstres! il faut que cela devienne l'usage, ID. *Lettre à d'Argental*, 5 juillet 1762. C'est le sort des usages établis, de subsister encore après que les besoins qui les ont fait naître ont cessé, CONDIL. *Conn. hum.* II, I, 2. Il est certain que les anciennes monarchies se sont gouvernées par des usages plutôt que par des lois, ID. *Hist. anc. Lois*, 7. On dit les usages d'un corps et la coutume d'un pays, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 294. L'exemple seul amène lentement les nouveaux usages, et, pour les faire admettre, il faut que les faits prouvent que ce qui est aujourd'hui vaut mieux que ce qui était hier, TOULONGEON, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 110. Nos usages et même notre luxe ne sont pas poétiques, STAEL, *Corinne*, XV, 8. || L'usage ordinaire, ce qui se fait habituellement dans la vie. Dans l'usage ordinaire, la première question qu'on fait sur une femme c'est : Est-elle belle? FONTEN. *Didon, Stratonice.* || 8° Pratique particulière. Il a l'usage de dîner de bonne heure. Il veille beaucoup, c'est son usage. Il est dans l'usage de prendre, chaque année, un mois de vacance. Je sais que des sultans l'usage m'est contraire, RAC. *Baj.* I, 3. Du moins, s'il faut céder, si, contre notre usage, Il faut d'un suppliant emprunter le visage, ID. *Mithr.* III, 1. || 9° Habitude d'user d'une chose, de la pratiquer. En tout indifférent, tout est à son usage, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Les peuples qui n'ont pas l'usage des lettres, BOSS. *Hist.* II, 3. Le peu d'usage que nous avons de la prière, MASS. *Carême, Prière* 1. Les armes de Saül n'étaient pesantes pour David que parce qu'il n'en avait point l'usage, ID. *Carême, Salut.* Il [l'ennemi de mon salut] a un trop long usage de me vaincre, pour que j'aille imprudemment essayer mes forces naissantes contre les siennes, ID. *Paraphr. Ps.* XVII, v. 26. Les proscriptions étaient les armes à son usage [de Philippe II, d'Espagne], VOLT. *Mœurs*, 165. || 10° Connaissance, pratique acquise par l'expérience. Les ministres de Pharaon étaient des vieillards consommés dans les affaires, et formés par un long usage, BOURDAL. *Instruct. Prudence du salut, Exhort.* t. II, p. 427. Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage, Sur les yeux de César composent leur visage, RAC. *Brit.* V, 5. Que n'ai-je plus d'usage dans l'art de décrire des victoires et des batailles! MASS. *Or. fun. Conti.* [Le maître d'école du village] Connaît les lunaisons, prophétise l'orage, Et même du latin eut jadis quelque usage, DELILLE, *L'homme des champs*, 1. || Absolument. Ils regardent notre ministère comme un art d'exagération et d'hyperbole, les plus saints mouvements du zèle ne sont dans leur esprit que les tours étudiés d'un artifice humain.... les maximes les plus incontestables, des discours où il entre plus d'usage que de vérité, MASS. *Carême, Parole.* || 11° Usage du monde, de la vie, expérience de la société, habitude d'en pratiquer les devoirs, d'en observer les manières. Du beau monde avait quelque usage, LA FONT. *Contr.* C'est un homme qui a un grand usage, une grande pratique du monde, *Acad.* 1762, au mot *monde.* La mère de Valère est maussade, ennuyeuse, Sans usage du monde, une femme odieuse, GRESSET, *le Méch.* I, 4. Le grand usage du monde qu'il [Moncrif] avait acquis, usage qui suppose, du moins à certain degré, la connaissance des hommes, de leurs passions et de leurs travers, D'ALEMB. *Élog. Moncrif.* On peut avec beaucoup d'usage du monde n'être qu'un sot, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 131. || Absolument. Il manque d'usage. Il a beaucoup d'usage. Il a peu d'usage. Il [Villeroy] avait cet esprit de cour et du monde, que le grand usage donne, ST-SIM. 392, 62. Telle personne a de l'usage, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 294. || Avoir de l'usage, pour avoir l'usage du monde, n'est ni dans Furetière ni dans l'Académie de 1694. Elle a de l'usage, de quoi?... on doit dire : elle a de l'usage du monde, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 92. Mme de Genlis attribue cette locution au langage révolutionnaire; mais elle se trompe; la locution est antérieure à la Révolution, témoin Saint-Simon et d'Alembert. || 12° *Au plur.* Ancien terme de librairie. Livres pour le service divin, tels que bréviaires, rituels, etc. || Proverbe. Usage rend maître, on devient maître, habile, en pratiquant beaucoup une chose.

— REM. Au mot *monté*, l'Académie, au lieu de dire : il est dans l'usage de faire, dit : en usage de faire. Pautex blâme cette locution, à tort. Disant être dans l'usage de faire, il n'y a aucune raison pour ne pas dire être en usage de faire.

— SYN. USAGE, COUTUME. Suivant l'étymologie propre à chacun de ces mots, usage exprime la manière d'user, de se servir des choses de la vie; et coutume, les habitudes que l'on a de faire telle ou telle chose. Mais on dit indistinctement : c'est la coutume, ou c'est l'usage.

— HIST. XIIe s. Je l'aim et serf et aor [adore] par usage [par habitude]; Si ne li os [ose] mon penser descouvrir, *Couci*, XIX. || XIIIe s. La diference qui est entre coustume et uzage, si est que toutes coustumes font à tenir; mais y a tex [tels] usages que qui vaurroit [voudrait] pledier encontre et mener dusques à jugement, li uzaiges seroit de nule valeur, BEAUMAN. XXIV, 3. Et li commanda que tout cil Qui venissent à Aix manoir, De tous usages [impôts] fusent franc, DU CANGE, *usaticum.* Car tel sont li usaige Qu'on ne peut mais, sans demant, rien trouver, QUESNES, *Romancero*, p. 84. Li rois et la roïne ont perçu vostre usage [manière d'être], Et bien dient entr'eus que [vous] n'estes mie sage, AUDEFR. LE BAST. *ib.* p. 11. Dame qui maine tel usage Le faucon resamble ramage, *Lai du conseil.* Enfant sont de parler volage, Se bien ne sont apris d'usage, *ib.* Ele avoit ung mauvès usage, Qu'ele ne pooit ou visage Regarder riens de plain en plaing, *la Rose*, 283. Ne n'an puet cil husage avoir, *Liv. de jost.* 56. || XIVe s. En françois ces mos meur et moral ne sont pas en usage commun, ORESME, *Éth.* 33. Et se il avenist que pour ce il perdist usage de raison, ID. *ib.* 25. || XVe s. Le suppliant depuis se mist à bon usaige [s'amenda], DU CANGE, *usagium.* || XVIe s. Pourquoy m'alleguez vous l'usage. Et la coustume...? MAROT, IV, 163. J'ay trouvé la fontaine, on m'en oste l'usage; J'ay cultivé la plante, un autre a le fruitage, DESPORTES, *Diverses amours*, XXVI. L'usage des viandes salées, MONT. I, 20. L'utilité du vivre est en l'usage [façon d'user], ID. I, 88. J'advisay d'en tirer quelque usage, ID. I, 95. Cela ostoit tout usage d'armes et de membres, ID. I, 362. Simple usage en forest n'emporte que mort bois et bois mort, LOYSEL, 251. Depuis, ceste parole est demourée en usage entre les Grecs, comme un proverbe commun, AMYOT, *Pélop.* 20. La tempeste l'a prinse [la nef], et faut beaucoup d'usage Pour la mener au port entiere du naufrage, RONS. 709.

— ÉTYM. Berry, *urage*, terre communale; wallon, *uzeg*; prov. *usatge*; espagn. *usage*; ital. *usaggio*; du bas-lat. *usaticum*, dérivé de *usus*, usage.

† **USAGÉ, ÉE** (u-za-jé, jée), *adj.* Terme familier. Qui a de l'usage. Les femmes les moins usagées.

— HIST. XVe s. Usagés es faits d'armes, FROISS. II, II, 184.

USAGER (u-za-jé; l'*r* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des u-za-jé-z indigents), *s. m.* Terme de jurisprudence. Celui qui a droit d'usage dans certains bois ou dans certains pacages. L'usager et celui qui a un droit d'habitation doivent jouir en bons pères de famille, *Code civ.* art. 627.

— HIST. XIVe s. Quant aux usaigiers qui ont droit et coustume de prendre bois es forests, *Ordonn. des rois*, t. VII, p. 776. Les marets esquelz les demourans es villaiges.... sont usagers d'y pouvoir pescher.... DU CANGE, *usagium.* || XVIe s. Ainsi ne faut-il pas attendre cette prudence usagere, qui couste si cher, et qui est si longue à venir, AMYOT, *Préf.* XI, 38.

— ÉTYM. *Usage.*

USANCE (u-zan-s'), *s. f.* || 1° Usage reçu (vieilli en ce sens). L'usance du pays, des lieux. || 2° Terme pour le payement des lettres de change, déter-

miné suivant l'usage des places sur lesquelles elles sont tirées; ce terme est souvent de trente jours. Il m'a fait une lettre de change de place en place, payable en espèces à trois usances, DANCOURT, *les Agiot.* II, 8. Les lettres à demi-usance, à une et à deux usances, à tant de semaines de date, GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 377. || Intérêt à toute usance, ou à double usance, se dit de l'intérêt qu'on fait payer au double, tous les mois. || 3° Terme forestier. Usance du bois, espace de temps qui s'est écoulé depuis qu'on a coupé un taillis. On dit dans le même sens : âge du bois.

— HIST. XVe s. Telle est l'usance des prelatz d'Allemaigne [marcher accompagné d'un homme armé], COMM. II, 7. || XVIe s. C'est une usance qui aux nations où elle est observée.... MONT. I, 12. Nos lois et usances, ID. III, 63. Aussi en est procedée l'usance de porter la branche d'olive entortillée de laine, AMYOT, *Thés.* 26.

— ÉTYM. *User* ; prov. *uzansa* ; esp. et it. *usanza.*

USANT, ANTE (u-zan, zan-t'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Fils majeur usant et jouissant, fille majeure usante et jouissante de ses droits, fils majeur, fille majeure qui n'a ni père ni mère et qui n'est sous l'autorité de personne. || 2° Qui use, diminue par le frottement. Le rodage s'exécute avec une poudre usante.

† **USBLAT** (u-sbla), *s. m.* Terme hors d'usage. Usblat, autrement colle de poisson, le cent pesant estimé 30 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif.*

USÉ, ÉE (u-zé, zée), *part. passé* d'user. || 1° Qui a subi détérioration, diminution par l'usage, par le frottement. Sur cette pierre usée un lugubre flambeau Semble de son feu pâle éclairer un tombeau, M. J. CHÉN. *Fénelon*, II, 3 De quel éclat brillaient dans la bataille Ces habits bleus par la victoire usés ! BÉRANG. *Vieux serg.* || *S. m.* L'usé, la partie usée d'une chose. || 2° Terre usée, terre devenue stérile, parce qu'on lui a fait trop produire, ou produire toujours la même chose. || 3° Fig. Très-affaibli par le travail, les maladies ou les excès, en parlant des personnes. Mme de Guerchi n'est morte que pour avoir le corps usé à force d'accoucher, SÉV. 19 févr. 1672. [Marius] usé de fatigues, affaibli par l'âge et devenu très-pesant, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3e part. ch. 2. Ah ! de mes jours usés le déplorable reste Doit-il être acheté pour un prix si funeste ? VOLT. *Oreste*, I, 5. || Cervelle usée, esprit affaibli. Tu me fais donc servir de fable et de risée, Passer pour esprit faible et pour cervelle usée, CORN. *Ment.* V, 3. || On dit de même : santé usée. Elle sacrifia sa santé, toute faible et toute usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine, FLÉCH. *Mme de Montaus.* || Ce cheval est usé, a les jambes usées, ses jambes ne valent plus rien. || 4° Fig. Il se dit des sens, des sentiments, qui, par excès, par abus, se sont éteints. Qu'eût fait sainte Thérèse, si elle n'eût plus eu à donner à Dieu qu'un cœur usé et des restes d'une vie scandaleuse ? FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse.* Le fanatisme usé des siècles héroïques Se conserve, il est vrai, dans des âmes stoïques, VOLT. *Catilina*, IV, 4. Les sens usés sans avoir joui, l'esprit affaibli sans avoir produit rien de bon, et blasé sans avoir rien goûté, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 220. || Une passion usée, un amour refroidi, diminué par le temps. || Avoir le goût usé, avoir le goût émoussé par les ragoûts épicés, les liqueurs fortes. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Ils sont la plupart usés sur tous les plaisirs, par cela même qu'ils ne leur coûtent aucunes peines, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 5° Fig. Il se dit des idées, des expressions qu'un très-fréquent usage a rendues communes, banales. Cette folie [plaisanterie au sujet de Mme de Grignan] n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois, SÉV. 30 juill. 1689. Un grand défaut des images fabuleuses, qui viendra, si l'on veut, de leur excellence, c'est d'être extrêmement usées, FONTEN. *Sur la poés. en gén. Œuv.* t. III, p. 294, dans POUGENS. Le *Système de la nature*.... livre stérile en bons raisonnements et pernicieux par les conséquences, mais éblouissant dans un petit nombre de pages par la peinture, quoique usée, de nos misères, VOLT. *Mél. litt. Sur un écrit anonyme.* || On dit de même : Ce sujet est usé, ces moyens sont usés. Il [Montesquieu] donna le traité sur la grandeur et la décadence des Romains, matière usée qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines et des peintures très-fortes, VOLT. *Louis XIV, Montesquieu.* Les réticences perfides, le silence affecté dans certaines occasions, sont encore des moyens employés avec autant de succès, que s'ils n'étaient pas usés depuis des siècles, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 238, dans POUGENS. || 6° Fig. Il se dit des choses qui cessent de faire impression sur nous. Tout est déjà usé pour eux à l'entrée même de la vie ; et leurs premières années éprouvent déjà les dégoûts et l'insipidité que la lassitude et le long usage de tout semble attacher à la vieillesse, MASS. *Pet. carême, Malheur des gr.* Le monde usé pour moi n'a plus rien qui me touche, GRESSET, *Sidney*, II, 2. Ce César l'entendait bien mieux, et aussi c'était un autre homme [que Napoléon] ; il ne prit point de titres usés, mais il fit de son nom même un titre supérieur à celui de roi, P. L. COUR. *Corresp. mai* 1804.

USER (u-zé), *v. a.* || 1° Faire usage de ; l'emploi actif en ce sens est ancien. et n'a été conservé qu'en termes d'eaux et forêts : User une vente, en faire l'exploitation. || 2° Par extension du sens de se servir, consommer les choses dont on se sert. J'use beaucoup de charbon, d'huile. Elles ont usé, depuis que nous sommes ici, le lard d'une douzaine de cochons [pour faire des pommades], MOL. *Préc.* 4. || 3° Détériorer imperceptiblement les choses en les diminuant à force de s'en servir. User ses souliers. Je te promets cet habit-ci, quand je l'aurai un peu usé, MOL. *Scapin*, III, 2. Ce sont les chemises d'un certain marquis de Floribel, dont Champagne et moi usons le linge, tandis que les gens du marquis usent celui de notre maître, LEGRAND, *Galant cour.* sc. 13. || 4° Fig. Détruire peu à peu tout ce que l'on compare aux objets matériels que l'usage détériore. J'ai tout vu, tout fait, tout usé, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 3. Cependant jouissons ; l'âge nous y convie ; Avant de la quitter, il faut user la vie, A. CHÉN. *Élég.* XXV. J'userai jusqu'au bout la trame de ma vie ; Cet effort est plus grand que celui de mourir, M. J. CHÉN. *Gracques*, III, 12. Avec elle [l'étude], on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids, on se fait à soi-même sa destinée, on use noblement sa vie, AUG. THIERRY, *Dix années d'études, préface.* Enfin quand ce héros du suprême mystère [l'Antechrist] Aura de crime en crime usé ses noirs destins. .. V. HUGO, *Odes*, IV, 13. || User ses ressources, les prodiguer et les affaiblir. L'effort qu'il venait de faire pour atteindre Moscou avait usé tous ses moyens de guerre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 7. || User sa jeunesse auprès de quelqu'un, passer sa jeunesse à servir quelqu'un. || 5° Fig. Détériorer les forces d'une personne. Ses campagnes l'ont usé. Rien n'use tant un homme que les excès. Ce prince [Ptolémée Philopator] avait usé par son intempérance et par ses débauches un corps vigoureux et robuste, ROLL. *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 194, dans POUGENS. || User ses yeux à force de lire, s'affaiblir la vue à force de lire. Il [David] use ses yeux à la lire [la loi] nuit et jour, BOSS. *Élévat. sur myst.* XVIII, 8. || 6° Diminuer par le frottement. User une pierre. User une pointe de couteau. || Ancien terme de chirurgie. Consumer, corroder. Cette poudre use les chairs. || 7° Fig. Amoindrir, affaiblir. Rien n'use tant l'ardeur de ce feu qui nous lie Que le fâcheux besoin des choses de la vie, MOL. *Femm. sav.* V, 5. C'est comme les longues maladies qui usent la douleur : les longues espérances usent toute la joie, SÉV. 11 juill. 1672. || 8° Substantivement, il se dit des choses qui durent longtemps. C'est une marchandise qu'on ne peut connaître qu'à l'user. Certaines étoffes deviennent plus belles à l'user. || Fig. La violence et l'injustice ne sont pas d'un bon user journalier, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 261. || Fig. Cet homme est bon à l'user, plus on le connaît, plus on l'apprécie. Je doute qu'il [Pommereuil] soit aussi bon à l'user que votre intendant [de Provence], que vous aviez si bien apprivoisé, SÉV. 11 déc. 1675. || On dit aussi : On ne connaît bien les gens qu'à l'user. || 9° *V. n.* Faire emploi de, se servir de. Et, pour ne pas user vers vous d'un mot trop rude, Vous montrez pour Carthage un peu d'ingratitude, CORN. *Sophon.* I, 4. Usez d'un peu de vin, à cause de votre estomac et de vos fréquentes maladies, SACI, *Bible, St Paul*, 1re *épît. à Timoth.* V, 23. Vous me semblez tous deux fatigués du voyage ; Reposez-vous : usez du peu que nous avons, LA FONT. *Phil. et Bauc.* L'homme, qui ne croit posséder que lorsqu'il peut user et abuser de ce qu'il possède, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 143. || Absolument. Usez, n'abusez point, VOLT. *Préc. de l'Eccl.* User fait le bonheur, abuser le détruit, DELILLE, *Imag.* VI. || En usez-vous ? se dit en présentant une tabatière ouverte, pour offrir du tabac. Le seul moyen dont il s'avisa pour cela, ce fut de tirer sa tabatière, et puis, me la présentant ouverte : Mademoiselle en use-t-elle ? me dit-il, MARIV. *Marianne*, 6e part. || En usez-vous ? pour prenez-vous du tabac ? blâmé par Mme de Genlis, *Mém.* t. V, p. 91. On ne voit pas pourquoi ; en tous cas la locution est déjà dans Marivaux. || User de sa femme, avoir avec elle des rapports conjugaux. Il n'usait de sa femme que très modérément, et après des préparations relatives à la santé de l'enfant, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*pythagorisme*). || 10° Fig. Il se dit de tout ce qui est comparé à un objet matériel dont on se sert. Avez-vous commandé, seigneur, qu'en ma présence Vos tribuns vers la reine usent de violence ? CORN. *Sophon* IV, 3. La colombe aussitôt usa de charité, LA FONT *Fabl.* II, 12. Il faut que ce que j'aime, usant de diligence, Fasse à ce que je hais perdre toute espérance, MOL. *Éc. des maris*, II, 14. Je l'ai vu, et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis, BOSS. *Louis de Bourbon.* La reine a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune, ID. *Reine d'Anglet.* En donnant sa puissance aux princes, Dieu leur commande d'en user, comme il fait lui-même, pour le bien du monde, ID. *ib.* Voyons comme tu sais user de la victoire, RAC. *Alex.* V, 3. Il faut, au lieu de force, user de finesse et de patience, attaquer l'erreur indirectement et sans paraître y penser, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 avr. 1770. || User bien ou mal de quelque chose, en faire un bon, un mauvais usage. Ptolémée : L'occasion vous rit, et vous en userez. — Cléopatre : Si je n'en use bien, vous m'en accuserez, CORN. *Pomp.* II, 3. Vous avez mal usé de mon affection, ROTR. *Bélis.* IV, 9. || 11° En user, agir, se conduire, de telle ou telle façon. Ne cherchez point cette déesse [la Fortune]. Elle vous cherchera : son sexe en use ainsi, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Je veux en user avec toi en père qui chérit sa fille, MOL. *Princ. d'Él.* II, 4. Et parce que j'en use avec honnêteté, Et ne le veux trahir, lui, ni la vérité, ID. *Mis.* V, 1. Je ne sais point encore comme ces gens de guerre en usent à l'égard des pauvres bourgeois, SÉV. 225. Mais mon injustice est extrême De me plaindre du goût que la cour a pour vous Est-ce à moi d'en être jaloux, Lorsque, si j'étais roi, j'en userais de même ? CHAUL. *Madrigal pour Mme D.* Quelques reproches qui lui étaient revenus de la manière dont il en avait usé à l'égard de l'Académie.... FONT. *Hartsoeker.* Je vous sais très-bon gré de passer votre hiver à la campagne ; on n'est bien que dans son château ; consultez le roi, c'est ainsi qu'il en use, VOLT. *Lett. Mme de Florian*, 12 oct. 1767. La multitude des livres effraye ; mais, après tout, on en use avec eux comme avec les hommes, on choisit dans la foule, ID. *Lett. Thiriot*, 12 juill. 1769. || En user librement, familièrement avec quelqu'un, avoir avec quelqu'un une manière d'agir libre, familière. Je vous demande pardon si j'en use si librement, si familièrement avec vous. || En user bien, en user mal avec quelqu'un, agir bien ou mal avec lui. Le maréchal de Saint-André est un jeune favori audacieux qui n'en use pas mieux avec moi que les autres, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuv.* t. II, p. 133, dans POUGENS. || 12° S'user, *v. réfl.* Se détériorer par l'usage. Ma culotte s'use en deux ou trois endroits, REGNARD, *le Joueur*, III, 7. || Fig. Les royaumes du monde et toute leur gloire s'useront comme un vêtement, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* || 13° Être diminué par frottement. Les marches d'un escalier s'usent à la longue. || Fig. Hélas ! la vie ne se passe que trop ; elle s'use partout, SÉV. 6 sept. 1675. Regarde autour de toi ; tout commence et tout s'use, LAMART. *Médit.* I, 5. || 14° Perdre ses forces par les fatigues, les excès, etc. Sachez [Idoménée] que les rois s'usent toujours plus que les autres hommes, FÉN. *Tél.* IX. Par quels jeûnes cruels son corps s'est-il usé ? C. DELAV. *Paria*, II, 2. || 15° Cesser de faire impression. Les plaisirs s'usent, la jeunesse vous échappe, la vie s'enfuit, MASS. *Carême, Mot. de conv.* || 16° Devenir stérile en parlant des terres. || 17° Perdre son crédit sur l'opinion. Bonaparte vacille, tergiverse, perd et s'use, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 150.

— REM. 1. Dans le sens de se servir de, l'ancienne langue l'employait souvent activement ; et Régnier a encore cet emploi : Mille autres caresses Qu'usent à leurs amants les plus douces maîtresses, *Élég.* II. || 2. *En user* pour *agir* est correct, parce qu'on dit user de quelque chose. Mais *en agir*, par lequel quelques-uns remplacent *en user*, ne se dit pas, vu qu'on ne dit pas agir de quelque chose.

— HIST. XIe s. Il est mult vielz, si ad sun tens

uset, *Ch. de Rol*. XXXIX. || XIIe s. Dunc comença sun cors durement à grever, Et les grosses viandes, chous e nes à user, *Th. le mart*. 91. Del meillur vin usout [usait] que l'um trover poeit, *ib.* 102. || XIIIe s. Une estoire vielle et usée, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 483. Assises que il voudrent que fussent tenues et usées u royaume, DU CANGE, *usuare*. Se j'avoie mon jouvent [jeunesse] tout usé, Si sui-je riche et de moult haut parage, Qu'on m'aimeroit à petit de beauté, QUESNES, *Romancero*, p. 109. En larmes et en plors [j'] userai ma jouvente, AUDEFR. LE BAST. *Romanc*. p. 12. Mais celui qui le gaste et use [son avoir], Et après sa folie encuse, Qu'il la despendu sans mesure, *Lai de l'ombre*. Si doit on savoir c'on doit uzer des cozes louées selonc ce que on convenencha au louer, BEAUM. XXXVIII, 2. Se je languis et au main et au soir, C'est qu'à li [elle] plait qu'ainsi j'use ma vie, *Complainte douteuse*, JUBIN. t. II, p. 255. Use de ton pain, tu seras frans, LEROUX DE LINCY, *Prov*. t. II, p. 433. || XIVe s. Desirable chose, c'est user ou jouir de ce que l'on desire, ORESME, *Éth*. VI, 20. Coutume d'icelle ville [Tournay] usée et gardée de si lonc temps, qu'il n'est memoire du contraire, DU CANGE, *usuare*. || XVe s. Chers seigneurs, vous estes moult vaillans chevaliers et usés d'armes, FROISS. I, I, 320. Sire, vous estes notre capitaine et notre gardien, si devons tous obeir et user par vous, ID. I, I, 242. Si vous recommande Charles mon fils, et en usez ainsi comme bons oncles doivent user de leur neveu [Charles V à ses frères], ID. II, II, 70. Si se traïrent les plusieurs devers Jean Lyon, et lui demanderent conseil de celle chose, et comment on en pourroit user, ID. II, II, 52. Le duc d'Orliens et le duc de Bourbon userent la plus grant partie de leur vie en Engleterre, depuis ce temps, FENIN, 1415. Le povre homme use son cerveau, Et ne scet dont luy vient ce bien, Il songe, il pense; est-il point mien? COQUILL. *Droits nouv*. Usons les uns des autres librement; Et que chascun sur ce boire excellent Lave son cœur de toute hypocrizie, BASSELIN, XL. Il usoit de ceste parolle au personnage propre [il disait cela à la personne même], COMM. I, 10. || XVIe s. Si vostre plaisir est de me envoyer quelque lettre de change, j'espere n'en user que à votre service, et n'en estre ingrat on reste, RAB. *Épi*. 12. Vous me feriez tort sy vous n'usiez envers moy comme envers vostre mere, MARG. *Lett*. 126. Ce n'est à moy à qui l'on doibt user telles bourdes, ID. *ib*. 141. Je vous prie, mon nepveu, en user [de mon mari] comme de vostre propre frere, ID. *ib*. 165. Il n'affiert qu'aux grands poëtes d'user des licences de l'art, MONT. I, 166. Il y a plus de constance à user une chaisne qu'à la rompre, ID. II, 26. Il les appeloit du nom de compaignons, que nous usons encores, ID. III, 168. Ilz n'usent point de fondes en bataille, AMYOT, *Thés* 5. Tatius le remettoit de jour à autre, et lui usoit tousjours de quelque desfaicte, ID. *Rom*. 36. Publicola mourut ayant usé ses jours en tout ce que les hommes estiment vertueux et honorable, ID. *Publ*. 40. Vous le voyez aller par la ville avec une pauvre robbe toute rompue et usée, ID. *Arist*. 62. Nourrir les chevaulx usez et rompus de travail en nostre service, ID. *Cat*. 11.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *usar*; ital. *usare*; verbe dérivé du latin *usus*, usage (voy. US 1).

† **USEUR** (u-zeur), *s. m.* Celui qui use par le frottement. Toute la France, toute la cour, useurs de parquet ou gens affaires, attendent à la porte [du cardinal de Fleury], D'ARGENSON, *Mém*. t. I, p. 113.

USINE (u-zi-n'), *s. f.* || 1° Proprement et anciennement, machine mue par l'eau. Depuis que j'ai établi des usines où la différente vitesse de l'eau peut se reconnaître assez exactement, BUFF. *Addit. théor. terr. Œuv*. t. XII, p. 463. Les bateaux, bacs, navires, moulins et bains sur bateaux, et, généralement, toutes usines non fixées par des piliers et ne faisant point partie de la maison, sont meubles, *Code civ*. art. 531. || 2° Aujourd'hui, fabrique dont le produit est obtenu par des machines plus que par le travail des ouvriers, tels que moulin, forge. Parmi les causes qui ont amené d'heureux changements dans les usines à feu de la France, DEVILLEFOSSE, *Instit. Mém. scienc*. t. IX, p. 126.

— HIST. XIIIe s. Se nos avons besoin de mairien à nos moulins et à nos autres wisines de Valenchienes, DU CANGE, *usina*. || XIVe s.... mais ainsi comme En avez dit la verité, Vous ne forgez d'humanité Que l'elementaire machine, Sans mettre ce qui meut l'usine, *l'Alchim. à nat*. 94. || XVe s. Huisine et edifice à molre, brasier et rechauffer waranche, *Souvenirs de la Flandre wallonne*, juill. et août 1867, p. 104. Et toute la conté enfin, Villes, chastaulx, terres, usines, E. DESCH. *Poésies mss*. f° 556. || XVIe s. Femme tenant l'usine ou boutique de son mary achetant et vendant publiquement peut contracter, *Coust. gén*. t. II, p. 849. Eriger colombiers, pressoirs et moulins, faire estangs, treilleries et autres usuines, *Nouv. coust. gén*. t. II, p. 396.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *usus*, comme *ustrina*, est dérivé de *ustum* (voy. US 1).

† **USINIER** (u-zi-nié; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Celui qui exploite une usine. || 2° Celui qui, aux colonies, exploite une sucrerie.

USITÉ, ÉE (u-zi-té, tée), *adj.* || 1° Qui est en usage, qui est pratiqué communément. Et suivant le vieil ordre en Syrie usité.... CORN. *Rodog*. V, 2. Dites-moi.... De quel air il vous plaît que ceci soit traité? Parlerai-je, monsieur, selon ma conscience, Ou comme chez les grands on le voit usité? MOL. *Amph*. II, 1. ...le parti d'un époux est le plus ancien, Et le plus usité; c'est pourquoi je m'y tien, REGNARD, *Fol. am*. II, 2. || 2° Il se dit des mots et des phrases qui sont en usage dans une langue. Quels mots sont usités dans une langue morte, PASC. *Vide*, *Préface*. Guatimala, selon une expression très-usitée, est situé entre le paradis et l'enfer, RAYNAL, *Hist. phil*. VI, 24. Rien ne contribue plus à la clarté que l'emploi des expressions usitées; mais, si vous ne les détournez jamais de leur acception ordinaire, votre style ne sera que familier et rampant, BARTHÉL. *Anach*. ch. 58.

— HIST. XVe s. Tous quatre moult puissants de corps, et bien usités et esprouvés en armes, MONSTREL. I, 14. Langue latine dont vous estes bien usité, COMM. *Prol*. || XVIe s. Par ce qu'il n'est pas usité Ne commun, qu'une femme ou fille Sçaiche tant.... MAROT, IV, 163. C'est merveille si quelcun trouve ceste maniere de parler estrange, laquelle n'a nulle absurdité, et a esté usitée des anciens docteurs, CALV. *Instit*. 241. Ceste coustume est receue et usitée, ID. *ib*. 870. Ils estoient armez et accoustrez presque à la façon mesme des Parthes, et usitez de combatre à l'encontre d'eulx, AMYOT, *Anton*. 65.

— ÉTYM. Provenç. *usitat*; espagn. *usitado*; ital. *usitato*; du lat. *usitatus*, *usitare*, fréquentatif de *uti*, se servir.

† **USNÉE** (u-snée), *s. f.* Usnée humaine, sorte de mousse verdâtre que les anciennes pharmacologies mentionnent et que l'on recueillait sur des crânes humains longtemps exposés à l'air, particulièrement sur ceux des pendus, et à laquelle on supposait des propriétés miraculeuses. || Terme de botanique. Genre de lichens.

— ÉTYM. *Usnea*, en lat. du moyen âge, de l'arabe *ashnah*, mousse.

USQUEBAC (u-ske-bac), *s. m.* Nom d'une liqueur qui n'est autre que du wisky (eau-de-vie de grain), dans lequel on a dissous du safran et quelques aromates, et qui est usitée dans les hautes terres d'Écosse. || Dans les traductions des romans de Walter Scott, le mot est écrit usquebaugh.

— ÉTYM. Corruption anglaise de l'irl. *uisce*, eau, *beatha*, vie : eau-de-vie.

† **USSEAU** (u-sô), *s. m.* Drap d'Usseau, drap fabriqué à Usseau, village près de Carcassonne, FURETIÈRE. || On a écrit aussi drap du sceau, à tort. Et tel change de meuble et d'habit chaque lune, qui, Jasmin autrefois, d'un drap du sceau couvert.... REGNARD, *Joueur*, I, 1.

USTENSILE (u-stan-si-l'), *s. m.* || 1° Toute espèce de petit meuble servant au ménage, et principalement à la cuisine. Mais demain, du matin, il vous faut être habile à vider de céans jusqu'au moindre ustensile, MOL. *Tart*. V, 4. Une petite cuisine remplie de tous les ustensiles nécessaires dans un ménage, GENLIS, *Veill. du chât*. t. II, p. 472, dans POUGENS. || 2° Divers instruments propres à certains arts. Les ustensiles du jardinage. Le lendemain je ne trouvai pour ustensile de toilette qu'une assiette à soupe avec une bouteille de verre en guise de pot à l'eau, DE COURCHAMPS, *Sour. de la marq. de Créquy*, t. V, ch. 2. Les bestiaux et ustensiles servant à faire valoir les terres, seront censés compris dans les donations entre-vifs ou testamentaires desdites terres, *Code civ*. 1064. || Fig. Grands savantas, nation incivile, Dont Calepin est le seul ustensile, DESHOULIÈRES, *Poésies*, t. I, p. 82. || 3° Ancien terme d'administration militaire. Droit pour les troupes de passage de prendre chez l'habitant le lit, le pot et place au feu et à la chandelle. L'ustensile était quelquefois fourni en argent.

— REM. Le genre de ce mot a varié : Dont pour toute ustensile Pierre faisait subsister sa famille, LA FONT. *Jum*. On abandonnait le lieu; les ustensiles sacrées étaient perdues, FONT. *Oracles*, II, 2. Aujourd'hui le mot est masculin.

— HIST. XVIe s. Leurs linges, meubles et autres utenciles, CARLOIX, V, 1. Ny pot, ni plat, ny utensile de sa cuisine et de sa table [de l'empereur du Mexique] ne luy estoient servis à deux fois, MONT. I, 262. Les vaisseaux et utencilles, esquels le lait et les fourmages sejournent, comme seillons, huches, pots, terrines, O. DE SERRES, 287.

— ÉTYM. Génev. *utensile*; provenç. *ustencilha*; du lat. *utensilia*, choses dont on peut se servir, de *uti*. La forme régulière serait *utensille*, au féminin, représentant le pluriel neutre, avec l'*l* mouillée. Quant à l'*s*, elle est absolument barbare; le XVIe siècle ne l'avait pas; des parlers provinciaux ne l'ont pas non plus.

USTION (u-sti-on), *s. f.* || 1° Action de brûler. La sépulture par ustion pratiquée chez les Romains. L'ustion des corps [morts], LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol*. t. II, p. 163. || 2° Terme de chimie. Calcination, combustion d'une substance. || 3° Terme de chirurgie. Action de brûler, d'appliquer le cautère actuel.

— HIST. XVIe s. On cure l'acrochordon par ligature, par section et par ustion, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Lat. *ustionem*, de *ustum*, supin de *urere*, brûler; sanscr. *ush*, brûler.

† **USTRINE** (u-stri-n'), *s. f.* Terme d'antiquité romaine. Nom donné au lieu où l'on brûlait à Rome les corps des morts.

— ÉTYM. Lat. *ustrina*, de *ustum*, supin de *urere*, brûler; comparez USTION.

USUCAPION (u-zu-ka-pion), *s. f.* En droit romain, manière d'acquérir par la possession, par l'usage.

— ÉTYM. Lat. *usucapionem*, de *usus*, usage (voy. US 1), et *capere*, prendre.

USUEL, ELLE (u-zu-èl, è-l'), *adj.* Dont on se sert ordinairement. Termes usuels. J'honore les remèdes qu'on appelle usuels, SÉV. 19 avr. 1680. Elle ne recherchait que les plantes usuelles pour les appliquer à ses drogues, J. J. ROUSS. *Confess*. V. Dans tous les temps, le grand nombre ne cultive de son esprit que les facultés usuelles, MARMONTEL, *Œuv*. t. IV, p. 443. || Les arts usuels, les métiers qui fournissent aux besoins communs, *Règlem*. de *l'expos. univ. de* 1867.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *usual*; ital. *usuale*; du lat. *usualis*, de *usus*, usage (voy. US 1).

USUELLEMENT (u-zu-è-le-man), *adv.* D'une manière usuelle. Cela se dit usuellement.

— ÉTYM. *Usuelle*, et le suffixe *ment*.

USUFRUCTUAIRE (u-zu-fru-ktu-è-r'), *adj.* Qui concerne l'usufruit, qui appartient à l'usufruit. Des réparations usufructuaires des immeubles qui n'entrent point en communauté, *Code civ*. art. 1409. Le douaire coutumier était un droit usufructuaire, attendu qu'il consistait dans l'usufruit de la moitié des biens du mari, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *usufructuarius*, de *usufructus* (voy. USUFRUIT).

USUFRUIT (u-zu-frui), *s. m.* Terme de droit. Démembrement du droit de propriété, qui comprend le droit de se servir de la chose pour l'usage auquel elle est destinée, et le droit de percevoir les fruits et produits de la chose; mais qui diffère de la propriété en ce qu'il ne donne ni le droit de détruire ou d'aliéner la chose, ni la perpétuité, l'usufruit étant essentiellement viager. Mme de la Fayette assure tout son bien, elle n'en veut que l'usufruit, SÉV. 581. Il [M. Bernoulli] traitait du prix où l'on doit légitimement mettre des rentes viagères et des usufruits, selon les différents âges, du temps où un absent doit être censé mort, des assurances entre marchands, de la probabilité des témoignages, FONTEN. *Montmort*. Cet Innocent III, pour avoir le suffrage de l'empereur, lui céde, à lui et à ses enfants, l'usufruit de tous les domaines de la comtesse Mathilde, par un acte daté du 13 juin 1133, VOLT. *Mœurs*, 47. L'usufruit est le droit de jouir des choses dont un autre a la propriété, *Code civ*. art. 578. L'usufruit qui n'est pas accordé à des particuliers ne dure que trente ans; l'usufruit accordé jusqu'à ce qu'un tiers ait atteint un âge fixe, dure jusqu'à cette époque, encore que le tiers soit mort avant l'âge fixé, *ib*. art. 619 et 620. Si un usufruit a été constitué en dot, le mari ou ses héritiers ne sont obligés, à la dissolution du mariage,

que de restituer le droit d'usufruit, et non les fruits échus durant le mariage, *ib.* art. 1568. || Usufruit légal, droit de jouissance du père et de la mère sur les biens de leurs enfants mineurs.

— HIST. XIVe s. Retenu audit Pierrot le usfruit desdiz vingt sols parisis le cours de sa vie tant seulement.... et que ledit couvent ne puisse riens reclamer oudit usfruit, DU CANGE, *usufructuare.* || XVIe s. Cela nous admoneste en ces mois si plaisans De ne frauder en rien l'usufruit de nos ans, RONS. *Élég.* 12.

— ÉTYM. Prov. *usufrug*; du lat. *usufructus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *usus*, usage, et *fructus*, fruit.

USUFRUITIER, IÈRE (u-zu-frui-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* Terme de droit. Celui, celle qui a l'usufruit. Il eût été absurde qu'un simple usufruitier eût disposé de la propriété de la chose, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 33. Jacques Juvénal des Ursins soutint, dans une des conférences, que le roi, n'étant qu'usufruitier de la couronne, ne pouvait aliéner la moindre partie du domaine, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 29. L'usufruitier a le droit de jouir de toute espèce de fruits, soit naturels, soit industriels, soit civils, que peut produire l'objet dont il a l'usufruit, *Code civ.* art. 582. || *Adj.* Réparations usufruitières, réparations à la charge de l'usufruitier.

— HIST. XIVe s. Ladicte vicontesse, usuffructuaire à cause de douaire, *Arch. nat.* JJ85, p. 155. || XVIe s. Se contentant de n'en estre investy, sinon comme usufructuaire, et comme ayant le bail, et jouyssant des fruits au nom de ses enfans ducs titulaires, M. DU BELL. 245.

— ÉTYM. *Usufruit.*

† **USUM (AD)** (a-du-zom'), *loc. adv. lat.* Littéralement, à l'usage. Se dit d'une collection de livres rassemblés pour un but spécial : telle est l'édition des auteurs latins ad usum Delphini, édition faite à l'usage du Dauphin, fils de Louis XIV, par l'ordre de son gouverneur le duc de Montausier, et exécutée par divers savants. || On dit substantivement : un ad usum.

USURAIRE (u-zu-rê-r'), *adj.* Où il y a de l'usure. Il [Escobar] a fourni une méthode générale pour toutes sortes de personnes, si facile qu'elle ne consiste que dans l'usage de certaines paroles qu'il faut prononcer en prêtant son argent, ensuite desquelles on peut en prendre du profit, sans craindre qu'il soit usuraire, PASC. *Prov.* VIII. Le denier six est si usuraire que je ne crois pas qu'un notaire en voulût faire un contrat, SÉV. 605. On ne veut point interrompre des profits manifestement usuraires, MASS. *Carême, Confession.* N'y a-t-il que le prix de l'argent qui puisse être usuraire? celui de toute autre marchandise ne peut-il pas l'être également? CONDIL. *Comm. gouv.* I, 18.

— HIST. XIVe s. En imposant [alléguant] le cas estre usuraire, *Ordonn. des rois*, t. VII, p. 545. En ung contraict usuraire, cellui qui preste quiert que ung denier engendre ung autre, qui est contre nature, *le Songe du vergier*, I, 173. || XVIe s. Leur grand pere mourut bancquier, bulliste et usuraire à Lyon, CARLOIX, IX, 3. Si la rente estoit constituée au denier dix, elle seroit reductible; si au dessous du denier dix, usuraire, LOYSEL, 513.

— ÉTYM. Provenç. *usurari*; espagn. et ital. *usurario*; du lat. *usurarius*, de *usura*, usure.

USURAIREMENT (u-zu-rê-re-man), *adv.* D'une manière usuraire. Dans un temps de révolution, il aurait été peut-être permis de dire aux créanciers qui ont prêté usurairement : Tu m'as fourni telle somme.... *Décret du* 23 *floréal*, an II, *rapport Cambon*, p. 92.

— ÉTYM. *Usuraire*, et le suffixe *ment.*

USURE (u-zu-r'), *s. f.* || 1° Proprement, toute espèce d'intérêt que produit l'argent. Vous ne prêterez à usure à votre frère ni de l'argent, ni du grain, ni quelque autre chose que ce soit, mais seulement aux étrangers, SACI, *Bible, Deutéron.* XXIII, 19. Socin et les autres disent que l'usure n'est pas un péché selon les lois chrétiennes; en quoi il faut avouer qu'ils ne dégénèrent pas de la doctrine commune des protestants, BOSS. 6e *avertiss. sur les lettres de Jurieu.* La loi des Douze Tables défendait de porter l'usure plus haut qu'à douze pour cent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 204, dans POUGENS. [À Rome] l'usure onciaire signifia un pour cent par an; l'usure *ex quadrante* signifia trois pour cent par an; l'usure *ex triente*, quatre pour cent par an; l'usure *semis*, six pour cent par an, MONTESQ. *Déf. Espr. lois*, part. 2. || 2° Par extension, profit qu'on retire d'un prêt au-dessus du taux légal ou habituel. Vous savez que la plus grande peine que l'on ait avec eux [les gens d'affaires] est de les détourner de l'usure, PASC. *Prov.* VIII. La pauvreté et l'incertitude des fortunes dans les États despotiques y naturalisent l'usure, MONTESQ. *Espr.* V, 15. Une usure affreuse toujours foudroyée et toujours renaissante s'établit à Rome, ID. *ib.* XXII, 21. L'usure augmente à proportion du péril de l'insolvabilité, ID. *ib.* XXII, 19. La petite Église de Calvin qui fait consister la vertu dans l'usure et dans l'austérité des mœurs, VOLT. *Lett. d'Argence*, 20 janv. 1761. || Fig. Avec usure, en rendant plus qu'on n'a reçu. Notre affection Ajoute avec usure à la perfection, RÉGNIER, *Sat.* II. Souviens-toi que le mien [esprit] ne reçoit point d'injure Qu'il ne rende aussitôt avec beaucoup d'usure, TRISTAN, *Marianne*, II, 3. Babylone paya nos pleurs avec usure, RAC. *Esth.* III, 4. Le champ qui les reçut [la chaleur des jours et la fraîcheur des jours], les rend avec usure, ID. *Athal.* I, 4. La terre le payait de ses peines avec usure, et ne le laissait manquer de rien, FÉN. *Tél.* XXI. || 3° Détérioration par suite d'un long usage. L'usure des habits. || Se dit en hippiatrie. Usure des dents, des fers. || 4° Terme de pathologie. Atrophie, avec résorption complète, de la substance des dents, des cartilages ou des os pressés par certaines tumeurs, ou usés par le frottement.

— HIST. XIIIe s. Si comme s'il emprunte à uzures por le [la] defaute de paiement, BEAUM. XXXV, 14. Usure si est quant aucuns preste denier por autres à termes ou à semaines.... ID. LXVIII, 2. || XIVe s. Laquelle debte se estoit multipliée par usures, BERCHEURE, f° 35, *verso.* Se lesdiz habitans ou aucun d'eulz devoient aucunes autres rentes, usures ou droitures... DU CANGE, *usaria.* || XVIe s. Quiconque donne aux poures preste à Dieu à usure, CALV. *Instit.* 652. En vain seroient-ils [les prêtres] en office, s'ils ne s'en acquitoient au benefice de ceux qui doyvent recevoir d'eux l'usure des talens spirituels que Dieu leur a communiqués, c'est à dire saine doctrine, LANOUE, 533.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *usura*, du lat. *usura*, de *usum*, supin de *uti*, se servir.

† **USURER** (u-zu-ré), *v. n.* Faire l'usure.

— HIST. XIIIe s. Avarice a le mont [monde] sorpris; S'il est clamez dolent, chetis, Ne rente n'a se il n'usure, *Ren.* 195. || XIVe s. Jadis enssi qui s'aprestast D'usurer et deniers prestast As usures ... J. DE CONDÉ, t. II, p. 82. || XVIe s. Contrat fait par gens qui fussent coustumiers d'usurer, LOYSEL, 515.

USURIER, IÈRE (u-zu-rié, riè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle, qui prête à usure. C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile Trace vers la richesse une route facile, BOIL. *Sat.* VIII. Cette honnête usurière, Qui nous prête, par heure, à vingt sous par écu? REGNARD, *le Joueur*, I, 6. Des enfants de famille que les usuriers mettaient en état de faire de la dépense, LESAGE, *Gil Bl.* III, 12. || Fig. La nature, cruelle usurière, nous ôte tantôt un sens et tantôt un autre; elle avait ôté l'ouïe au père Bourgoing, et elle ne manque pas tous les jours de nous enlever quelque chose comme pour l'intérêt de son prêt, sans se départir pour cela du droit qu'elle se réserve d'exiger en toute rigueur la somme totale à sa volonté, BOSS. *Bourgoing.* || 2° Par extension, celui, celle qui profite des malheurs ou des nécessités d'autrui pour accroître sa fortune. || 3° *Adj.* Une libéralité usurière, qui donne un œuf pour avoir un bœuf, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Proverbe Il n'est pas usurier qui veut.

— HIST. XIIIe s. Cil Diex, se li vient à plaisir, Puet encore bien consentir À parler les bestes sauvages Et les usuriers fere larges, *Ren*, 234. Li uzerier et li termoieur qui plus doutent la honte du siecle que le pechié d'usure, se soutillent malicieusement comment il puissent prester, BEAUM. LXVIII, 4. Mes s'uns grans usuriers ou uns grans baretierres, Combien qu'il ait esté desloiaus et pechierres, Leur vuelt estre [aux ordres mendiants], à la mort, du sien larges donnierres, Il morra cordeliers, s'il vuelt, ou preeschierres, J. DE MEUNG, *Testam.* 945. || XIVe s. Si estoit ainsi que les useriers avoient pourpensé une cautelle comment il pussent defrauder le pueple, BERCHEURE, f° 38, *verso.* || XVIe s. Rarement est et peu souvent Le vieil usurier sans argent, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 411. [Dion] aprez avoir appellé Seneque très sage tantost et tantost ennemy mortel des vices de Neron, le faict ailleurs avaricieux, usurier, ambitieux.... MONT. III, 149.

— ÉTYM. Bourg. *usurei*; prov. *usurier*; esp. *usurero*; ital. *usuraio*; du lat. *usurarius*, de *usura*, usure.

USURPATEUR, TRICE (u-zur-pa-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui, par violence, par ruse, s'empare des possessions, du pouvoir d'un autre. Vos armes l'ont conquise [Rome], et tous les conquérants, Pour être usurpateurs, ne sont pas des tyrans, CORN. *Cinna*, II, 1. Celui qui est usurpateur de la prêtrise en sera du moins inutile possesseur, FLÉCH. *Panég.* II, 389. Pepin, l'usurpateur de la France, ne souffrit pas que les Lombards usurpassent cette capitale [Rome] et fussent trop puissants, VOLT. *Dict. phil. Rome (cour de).* Va, du lit de ma sœur l'usurpatrice infâme [Frédégonde].... LEMERC. *Frédég. et Brunehaut*, I, 2. || Absolument, celui, celle qui a usurpé une souveraineté. Toutes les grandeurs ne sont pas voisines des précipices, tous les usurpateurs n'ont pas été malheureux, RETZ, *Conjur. Fiesque.* Le commencement du XVIIe siècle était le temps des usurpateurs, presque d'un bout du monde à l'autre, VOLT. *Mœurs*, 101.... ma chère patrie Par une usurpatrice indignement flétrie [Élisabeth], P. LEBRUN, *Marie St.* II, 2. || L'usurpateur, qualification que les royalistes donnaient à Napoléon Ier, et que leurs adversaires employaient souvent par ironie. Il n'est vilain qui, pour se faire un peu décrasser, n'aille du roi à l'usurpateur et de l'usurpateur au roi, P. L. COUR. *Lett. à MM. de l'Acad.* || 2° *Adj.* Il a fui devant nous, pour retarder sa perte, Ce peuple usurpateur de l'empire des eaux, GILB. *Ode sur la guerre.* Il a révolté tous les philosophes, c'est-à-dire tous les usurpateurs de ce beau nom, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 19.

— ÉTYM. Provenç. *usurpaire*, *usurpador*; esp. *usurpador*; ital. *usurpatore*; du lat. *usurpatorem*, de *usurpare*, usurper.

USURPATION (u-zur-pa-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'usurper, ou le résultat de cette action. Mien, tien :.... c'est là ma place au soleil; voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre, PASC. *Pens.* VI, 50, édit. HAVET La majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus, l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les empires les plus florissants ont commencé par l'usurpation, BAILLY, *Atlantide*, p. 138. || 2° La chose même qui est usurpée. La plupart des terres de cette seigneurie n'étaient que des usurpations.

— HIST. XVIe s. Il ne s'estoit point laissé aller à ceste violente usurpation de tyrannie par effrenée concupiscence de vivre à son plaisir, AMYOT, *Aratus*, 37. Une escriture peult estre corrompeue en troys manieres qui sont : diminution, ou superfluité, ou usurpation d'une letre pour autre, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 53.

— ÉTYM. Provenç. *usurpatio*; espagn. *usurpacion*; ital. *usurpazione*; du lat. *usurpationem*, de *usurpare*, usurper.

† **USURPATOIRE** (u-zur-pa-toi-r'), *adj.* Qui a le caractère de l'usurpation. Les autres forces sont devenues iniques et usurpatoires, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— ÉTYM. Lat. *usurpatorius*, de *usurpator*, usurpateur.

USURPÉ, ÉE (u-zur-pé, pée), *part. passé* de usurper. L'empire usurpé par Octave. || Fig. Il n'y a peut-être jamais eu de réputation plus usurpée que celle de Saint-Évremond, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sophonisbe*, I, 3. J'eusse été citoyen, si l'orgueilleux Pompée N'eût voulu m'opprimer sous sa gloire usurpée, ID. *M. de César*, I, 1.

USURPER (u-zur-pé), *v. a.* || 1° S'emparer, par violence ou par ruse, des biens, de la dignité, du titre d'un autre. La Rapinière était dans une maison à deux lieues de là, qu'il avait usurpée sur une pauvre veuve, SCARR. *Rom. com.* II, 13. Il usurpe une autorité que Dieu ne lui a pas donnée, PASC. *Prov.* XIV. Dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux, BOSS. *Reine d'Anglet.* La force nous est donnée pour conserver notre bien, et non pas pour usurper celui d'autrui, ID. *Hist.* III, 6. Huit ans déjà passés, une impie étrangère Du sceptre de David usurpe tous les droits, RAC. *Athal.* I, 1. L'impie Achab détruit, et de son sang trempé Le champ que par le meurtre il avait usurpé, ID. *ib.* I, 1. De nos plaideurs manceaux les maximes m'étonnent : Ce qu'ils n'usurpent pas, ils disent qu'ils le donnent, DUFRÉNY, *Réconcil. norm.* I, 5. Le père de Charlemagne usurpa les Gaules sur les rois francs; les gouverneurs sous la race de Charlemagne usurpèrent tout ce qu'ils purent, VOLT. *Mœurs*, 33. Cilon, allié de Théagène, tyran de Mégare, forma le projet d'usurper la tyrannie, et se rendit maître de la citadelle, CONDIL. *Hist. anc.* I, 16. || Fig. C'est moi qui trouble votre repos, qui usurpe votre liberté,

qui ne veut pas que vous ayez du loisir, BALZ. liv. IV, lett. 23. Venez, venez, madame, Faire voir quel pouvoir j'usurpe sur votre âme, CORN. *Sertor.* III, 3. Dans le calme odieux de sa sombre paresse, Tous les honteux plaisirs, enfants de la mollesse, Usurpant sur son âme un absolu pouvoir, De monstrueux désirs le viennent émouvoir, BOIL. *Épît.* XI. || 2° Fig. Obtenir quelque chose par fraude, sans droit légitime. Usurper la réputation, la gloire, l'estime. Il défendait les découvertes d'autrui contre ceux qu'il soupçonnait de vouloir les usurper ou les nier, CONDORCET, *Bertin.* || 3° *V. n.* Usurper sur, s'emparer au détriment de.... Vous usurpez sur mes droits. Moins le gouvernement peut usurper sur le souverain.... J. J. ROUSS. *Contr.* III, 8. || Ce laboureur tâche toujours d'usurper sur ses voisins, d'accroître son terrain en poussant sa culture sur la leur.

— HIST. XIVe s. La commune renommée disoit qu'il vouloit usurper et avoir le royaume, BERCHEURE, f° 30, *recto.* || XVIe s. On ne doit nullement souffrir qu'en s'usurpant faussement l'honneur, ils violent la sainte institution de Jesus-Christ, CALVIN, *Instit.* 875. Pour un mot il ne faudroit point esmouvoir noise, encore qu'il fust mal usurpé [employé], ID. *ib.* 1163. Nous usurpons si volontiers sur la maistrise... MONT. I, 59. Les privileges fantastiques que l'homme s'est usurpé, de ... ID. II, 235. Il y en a aucuns qui, à faulses enseignes, usurpent le nom d'historiens, AMYOT. *Préf.* XII. 39.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *usurpar*; ital. *usurpare*; du latin *usurpare*, proprement s'emparer par l'usage, par la possession, sans droit à l'acquisition, de *usus*, possession par usage, et *rapere*, ravir, par l'intermédiaire d'une forme, telle que *usurapus*.

UT (ut'), *s. m.* || 1° Terme de musique. Autrefois, dans la solmisation par muances, le premier degré de l'hexacorde. || 2° Nom, en solfiant, du premier des sept sons dont se compose notre musique, rangés par ordre d'acuité. Dans le fond d'un bois antique Un rossignol disputa Sur ut, ré, mi, fa, sol, la, Avec la belle Angélique, VOLT. *Poés. Œuv.* t. II, p. 120. La disposition de l'ut naturel dans l'échelle des tons le rend fondamental naturellement, mais il peut toujours devenir relatif à tout autre son que l'on voudra choisir pour fondamental, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* || Gare l'ut, criaient, dit-on, dans la première moitié du XVIIIe siècle, Rebel et Francœur, les petits violons de l'Opéra, aux violonistes qu'ils dirigeaient, dans les rares moments où ces derniers étaient obligés de démancher. || Ut de poitrine, note sur-aiguë qu'ont possédée certains ténors de notre siècle, Lavigne, Duprez, Tamberlick, et qui a contribué à augmenter la célébrité de ces chanteurs. || 3° Le signe qui représente l'ut. || On a généralement remplacé de nos jours ut par do, mais en solfiant seulement. Hors de là, on dit toujours ut. Un ut de poitrine, une clef d'ut, la symphonie en ut mineur de Beethoven.

— ÉTYM. Voy. FA.

† **UTÉRALGIE** (u-té-ral-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur nerveuse de l'utérus.

— ÉTYM. *Utérus*, et ἄλγος, douleur.

UTÉRIN, INE (u-té-rin, ri-n'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui concerne la matrice. || Globe utérin, la masse arrondie que forme dans l'hypogastre l'utérus pendant la grossesse et pendant les huit à dix jours qui suivent l'accouchement avant que l'utérus ait repris sa forme et son volume habituels. || Terme de pathologie. Granulations utérines, petites tumeurs irrégulières siégeant dans la cavité du corps de l'utérus et quelquefois du col. || Fureur utérine, synonyme de nymphomanie. || *S. m. pl.* Les utérins, classe de médicaments hétérogènes, qui ont pour propriété commune d'agir plus particulièrement sur l'utérus, d'exciter les contractions de sa membrane charnue et les sécrétions de sa muqueuse. || 2° Il se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, sans avoir le même père. Les parents utérins ou consanguins ne sont pas exclus par les germains, *Code civ.* art. 733. Solon avait laissé au frère la liberté d'épouser sa sœur utérine, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 10. || *S. pl. m.* Les utérins et les consanguins.

— HIST. XVIe s. Une femme saine et bien reglée de ses purgations uterines, PARÉ, XVIII, 48. Suffocation uterine, ID. XVIII, 77. Freres uterins, ID. XIX, 16.

— ÉTYM. Lat. *uterinus*, de *uterus* (voy. UTÉRUS).

† **UTÉRINITÉ** (u-té-ri-ni-té), *s. f.* Droit, état, position d'un parent utérin.

† **UTÉRO-LOMBAIRE** (u-té-ro-lon-bê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à l'utérus et aux lombes.

† **UTÉRO-OVARIEN, IENNE** (u-té-ro-o-va-riin, riè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à l'utérus et à l'ovaire.

† **UTÉRO-PLACENTAIRE** (u-té-ro-pla-sin-tê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne l'utérus et le placenta.

† **UTÉRO-SACRÉ, ÉE** (u-té-ro-sa-kré, krée), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'utérus et au sacrum. || Ligaments utéro-sacrés ou utéro-lombaires, expansion du tissu fibreux sous-péritonéal qui se fixe sur l'aponévrose pelvienne et le sacrum, et qui est un des plus puissants moyens de fixation de l'utérus.

† **UTÉROSCOPIE** (u-té-ro-sko-pie), *s. f.* Terme de médecine. Examen, à l'aide d'instruments, de l'utérus pendant la grossesse et lors de l'accouchement, au point de vue de la situation absolue ou relative du fœtus.

— ÉTYM. *Utérus*, et σκοπεῖν, examiner.

† **UTÉROTOME** (u-té-ro-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument employé pour la section du col de l'utérus.

— ÉTYM. *Utérus*, et τομή, section.

† **UTÉRO-VAGINAL, ALE** (u-té-ro-va-ji-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'utérus et au vagin.

UTÉRUS (u-té-rus'), *s. m.* Terme d'anatomie. La matrice. || Utérus mâle, voy. UTRICULE PROSTATIQUE. || Terme de médecine. Utérus irritable, condition inflammatoire et névralgique de l'utérus, dans laquelle il y a beaucoup de souffrances, surtout dans la station et la progression, ainsi qu'aux époques menstruelles.

— HIST. XVIe s. L'enfant a besoin quasi d'estre comme recuit et retenu dans l'uterus jusques à deux ou trois mois après, PARÉ, XVIII, 15.

— ÉTYM. Prov. esp. et it. *utero*, du latin *uterus*, matrice; comparez le sanscr. *udara*, ventre.

UTILE (u-ti-l'), *adj.* || 1° Qui sert à quelque chose. Il faisait connaître au roi les hommes les plus capables de remplir les grandes places; que peut faire de plus utile un zélé ministre? BOSS. *le Tellier.* Ce sont ces hommes qui deviennent humbles pour pouvoir dominer, utiles afin de se rendre nécessaires, FLÉCH. *Lamoignon.* Mais [moi] qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis, BOIL. *Épît.* VII. Je veux même que.... il ne vous ait été ni utile ni même honorable d'en relâcher une partie [de votre autorité] en faveur du peuple, VERTOT, *Révol. rom.* II, p. 156. Douze mille sujets du roi très-utiles [les serfs de Saint-Claude], enchaînés par vingt chanoines très-inutiles, VOLT. *Lett. Christin*, fév. 1771. La vie courte de l'homme utile ressemble au plus précieux des métaux, qui a beaucoup de poids sous un petit volume, SÉNÈQUE, dans DIDER. *Claude et Nér.* II, 34. || 2° Terme d'administration et de procédure. En temps utile, dans le temps prescrit, déterminé. || Jours utiles, les jours qui sont comptés dans les délais accordés par les lois et dans lesquels les parties peuvent réciproquement agir en justice. || Ordre utile, le rang des créanciers qui, d'après la date de leur hypothèque, seront payés sur les biens du débiteur. || Domaine utile, les fruits, les revenus d'une terre. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs; mais ils ne furent souverains ni sous Pepin, ni sous Charlemagne, qui eurent la juridiction suprême, VOLT. *Mél. hist. Incurs. sur Nonotte*, 28. || Seigneur utile, celui qui possédait les revenus et non le fonds. || 3° *S. m.* Ce qui est utile. Nous y rencontrerions l'utile et l'honorable, TRISTAN, *Panthée*, I, 5. Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile, Et le beau souvent nous détruit, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. La satire en leçons, en nouveautés fertile, Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile, BOIL. *Sat.* IX. Ses parents, suivant la coutume des parents, voulaient qu'il songeât à l'utile, et que, puisqu'il était médecin, il en tirât du profit, FONTEN. *Homberg.* Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres, VOLT. *Louis XIV, écrivains, Mme de Maintenon.* L'utile circonscrit tout; ce sera l'utile qui, dans quelques siècles, donnera des bornes à la physique expérimentale, DIDER. *Interprét. de la nat.* n° 6.

— HIST. XIIe s. Bien le sai que tu es prudum e utle e profitable à mun os [armée], *Rois*, p. 113.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *util*; ital. *utile*; du latin *utilis*, de *uti*, se servir. *Utle* est la forme ancienne et correcte, *ūtilis* ayant l'accent sur *u*; *utile* a été refait sur le latin.

UTILEMENT (u-ti-le-man), *adv.* D'une manière utile. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, BOSS. *Reine d'Anglet.* La flotte des Pays-Bas, arrêtée par les vents contraires, fournit aux croisés l'occasion d'employer utilement leurs armes vers l'Espagne, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric II*, 1217. Rollin, un des hommes qui ont travaillé le plus utilement pour l'éducation de la jeunesse, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 163. || Terme de procédure. Être utilement colloqué, être colloqué en ordre utile.

— ÉTYM. *Utile*, et le suffixe *ment*; provenç. *utilment*: espagn. et ital. *utilmente.*

† **UTILISABLE** (u-ti-li-za-bl'), *adj.* Qui peut être utilisé. Des observations utilisables.

† **UTILISATION** (u-ti-li-za-sion), *s. f.* Action d'utiliser.

UTILISÉ, ÉE (u-ti-li-zé, zée), *part. passé* de utiliser.

UTILISER (u-ti-li-zé), *v. a.* Tirer de l'utilité, tirer parti d'une chose. Utiliser son temps.

— ÉTYM. *Utile.* Ce verbe paraît avoir été créé depuis la révolution.

† **UTILITAIRE** (u-ti-li-tê-r'), *adj.* Néologisme. Qui vise à l'utilité. || Se dit d'une école fondée par Bentham au commencement de ce siècle; elle ne reconnaît pour principe du bien que l'utilité générale. || Substantivement. Un utilitaire. Les utilitaires.

† **UTILITARIANISME** (u-ti-li-ta-ri-a-ni-sm'), et **UTILITARISME** (u-ti-li-ta-ri-sm'), *s. m.* Système des utilitaires.

UTILITÉ (u-ti-li-té), *s. f.* || 1° Qualité d'être utile, de servir à quelque chose. La cupidité fait que, dans l'administration des choses spirituelles, on met sa fin principale dans l'utilité temporelle qui en revient, PASC. *Réfut. de la rép. à la 12e lett.* La fondation des filles de la Croix, qui instruisent des jeunes filles, et dont on reçoit en plusieurs villes une fort grande utilité, SÉV. 8 avr. 1671. Ceux auxquels saint Augustin a dit ce beau mot : Vous perdez l'utilité de vos souffrances, BOSS. 2e *sermon pour le dim. des Rameaux*, 3. Et [M. de Lamoignon] ne voulut, dans toutes ses actions.... d'autre but que l'utilité publique, d'autre récompense que la gloire de bien faire, FLÉCH. *Lamoignon.* L'utilité générale et le consentement commun doivent être les deux grandes règles de nos actions, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Épicurisme*). || Cela n'est d'aucune utilité, cela n'est d'aucun usage, ne sert à rien. || L'utilité de..., au sens actif, ce à quoi sert une chose. L'utilité de l'histoire n'est affaiblie que par ceux qui ne savent pas l'écrire, et n'est méconnue que de ceux qui ne savent pas la lire, BARTHÉL. *Anach.* ch. 65. || L'utilité de, au sens passif, l'avantage retiré par. Ne promettez-vous vos soins à l'Église qu'à ce prix-là? ce n'est donc pas son utilité que vous vous proposez, c'est la vôtre, MASS. *Conférences, Ambit. des clercs.* || *Au plur.* Voilà ce qui m'est venu en pensée touchant le but, les utilités et les parties du poëme dramatique, CORN. 1er *disc.* Cette suite des empires, même à la considérer plus humainement, a de grandes utilités, principalement pour les princes, BOSS. *Hist.* III, 1. Cet esprit de charité pure, toujours prête à renoncer à soi-même pour servir aux utilités et au salut du prochain, ID. *Panég. St Pierre Nolasque.* || 2° En économie politique, faculté qu'ont les choses de pouvoir servir à l'homme, de quelque manière que ce soit. || 3° *Au plur.* Terme de théâtre. Les emplois, les rôles utiles et non brillants de la pièce.

— HIST. XIIe s. Quel utilitet el mien sanc, dementres que [pendant que] je descent en corruptiun? *Liber psalm.* p. 35. Non mie por acusier sa cité, mais por traitier la comune utilité, *Machab.* II, 4. Lo deseier [désir] d'utiliteit, *Job*, p. 454. || XIVe s. Les utilités pour quoi les mendibles [mâchoires] desous se meuvent sans celes desus, H. DE MONDEVILLE, f° 19, *verso.* A l'utilité du commun, laquele doit estre devant selonc le philosophe, ID. f° 4. Pour le profist de l'utilitei et l'accroissance de la ville, *Bibl. des ch.* 6e série, t. III, p. 594. || XVIe s. Ces utilitez [de l'histoire] si notables sont partout accompagnées de delectation singulière, AMYOT, *Préf.* XIII, 40. D'abondant m'invitez à la continuation de l'histoire pantagrueline, alleguant les utilités et fruictz perceus en la lecture d'icelle. RAB. *Pant.* IV, *Anc. prol.* Tout fut juré et conclud, à la charge que la moitié des utillitez du gouvernement appartiendroit à la Boulloie (bien qu'absent), pource qu'il faisoit la plus part des frais, D'AUB. *Hist.* II, 359.

— ÉTYM. Provenç. *utilitat*; espagn. *utilidad*; ital. *utilità*; du lat. *utilitatem*, de *utilis*, utile.

† **UTINET** (u-ti-né), *s. m.* Maillet du tonnelier. || Escabeau de la dentellière.

† **UTI POSSIDETIS** (u-ti-po-ssi-dé-tis'), *s. m.* Mots latins qui s'emploient surtout en diplomatie pour dire : comme chacun possède. La base du traité fut l'uti possidetis, c'est-à-dire que chaque puissance conserverait ce dont elle était en possession.

— HIST. XIV° s. Action de nouvelleté, comme vous tenez, que les clercs appellent uti possidetis, BOUTEILLER, *Somme rural*, titre XXVII, p. 161, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *uti*, comme, *possidetis*, vous possédez. *Uti possidetis* est le commencement de la formule de l'interdit qui répond en droit à notre action possessoire. Uti nunc possidetis, quominus ita possideatis, vim fieri veto, GAIUS, IV, *Instit.* § 160.

UTOPIE (u-to-pie), *s. f.* || 1° Pays imaginaire où tout est réglé au mieux, décrit dans un livre de Thomas Morus qui porte ce titre. Chaque rêveur imagine son Utopie (avec majuscule). || 2° Fig. Plan de gouvernement imaginaire, où tout est parfaitement réglé pour le bonheur de chacun, et qui, dans la pratique, donne le plus souvent des résultats contraires à ce qu'on espérait (avec une minuscule). Se créer une utopie. De vaines utopies || Projet imaginaire.

— HIST. XVI° s. Finablement arrivarent au port de Utopie, distant de la ville des Amaurotes par trois lieues, RAB. *Pant.* II, 24. La malice que havons de Adam pour heritage s'est treuvée tousjours à Geneve comme ailleurs.... si qu'il ne fault chercher ronds et entiers plaidoieurs qui par cavillations ne prolongent les procez, sinon en utopie, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 37.

— ÉTYM. Nom forgé par Thomas Morus de οὐ, non, et τόπος, lieu, c'est-à-dire chose qui ne se rencontre en aucun lieu.

† **UTOPISTE** (u-to-pi-st'), *s. f.* Celui qui croit à une utopie. || Créateur d'une utopie. || Celui qui prend ses rêves pour des réalités. || On a dit utopien. Le zèle de nos modernes utopiens, RIVAROL, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

† **UTRAQUISTES** (u-tra-kui-st'), *s. m.* Nom donné à des sectaires de Bohême, qui regardaient comme indispensable la communion sous les deux espèces (*sub utraque specie*); dits aussi calixtins.

† **UTRICULAIRE** (u-tri-ku-lê-r'), *adj.* || 1° Qui a la forme d'un utricule. || Terme de botanique. Tissu utriculai-e, tissu cellulaire des plantes. Glandes utriculaires, petites loges qui ont la forme d'ampoules et contiennent un fluide aqueux; on les trouve à la surface de certaines plantes; exemple : la glaciale. || Terme d'anatomie. Glandes utriculaires, follicules du gros intestin ou du col de l'utérus dont l'extrémité en cul-de-sac est renflée. || 2° *S. f.* Utriculaire, genre de plantes qui sert de type à la famille des utriculariées; on y distingue l'utriculaire vulgaire, commune dans les eaux stagnantes

— ÉTYM. *Utricule.*

† **UTRICULARIÉES** (u-tri-ku-la-ri-ée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes habitant les eaux douces stagnantes, voisines des scrofularinées

† **UTRICULE** (u-tri-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie inventé par Boerhaave pour Ruysch. Petite poche. || Renflement du labyrinthe membraneux de l'oreille. || Utricule prostatique, organe en forme de poche piriforme, situé sur la ligne médiane entre les deux canaux déférents, à la face uréthrale de la prostate. || 2° Terme de botanique. Chacune des cellules du tissu cellulaire des végétaux. || Petites outres pleines d'air servant à soutenir dans l'eau les feuilles et les racines de quelques plantes. C'est Malpighi qui avait donné le nom d'utricules à la substance vésiculaire qui remplit les intervalles que laissent entre eux les vaisseaux longitudinaux, BONNET, *Contempl. nat.* X, 26. Ces grands utricules découverts par Malpighi et Grew [dans les parenchymes des feuilles], ID. *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 436, dans POUGENS. || Nom donné par quelques botanistes à certaines espèces de fruits. || Cavité remplie de fluide fécondant que forme chaque grain de pollen. || Utricules mères polliniques, utricules mères du pollen, les ovules mâles des phanérogames.

— REM. C'est à tort que quelques botanistes le font féminin : Utricule primordiale, utricule azotée qui tapisse certaines cellules végétales et est appliquée contre leur paroi de cellulose.

— ÉTYM. Lat. *utriculus*, dimin. de *uter*, outre.

† **UTRICULEUX, EUSE** (u-tri-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est garni de petites outres, comme les racines, les feuilles radicales et les rameaux des utriculaires.

† **UTRIFORME** (u-tri-for-m'), *adj.* Qui ressemble à une outre.

— ÉTYM. Lat. *uter*, outre, et *forme.*

† **UVAGE** (u-va-j'), *s. m.* Glacis de terre cuite, qui forme l'encaissement d'une chaudière à sucre.

† **UVA URSI** (u-va-ur-si), *s. m.* Terme de botanique. Mots latins qui signifient raisin d'ours, et dont on se sert parfois pour désigner l'arbousier raisin d'ours (éricacées), *arctostaphylos uva ursi.*

† **UVE** (u-v'), *s. f.* Ovaire en grappe. La femelle [des poissons à ouïe] contient des uves, qui sont des amas d'œufs renfermés sous une enveloppe commune, et qu'elle laisse tomber au temps du frai, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 27.

— ÉTYM. Lat. *uva*, grappe de raisin, de même radical que *uvere*, être plein d'humidité.

UVÉE (u-vée), *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné autrefois tantôt à la choroïde, tantôt à la face postérieure de l'iris. || Aujourd'hui, le système de parties représenté par la choroïde, les procès ciliaires et l'iris.

— HIST. XVI° s. La 3° tunique appelée uvée, pour la similitude qu'elle a en couleur avec un grain de raisin noir.... aucuns l'appellent choroïde, à raison qu'elle est tissue abondamment de veines et arteres, comme l'arriere-faix ou secondine des femmes, PARÉ, IV, 6.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *uva*, grain de raisin (voy. UVE).

† **UVÉITE** (u-vé-i-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la face postérieure de l'iris.

— ÉTYM. *Uvée*, et la finale médicale *ite* qui indique inflammation.

† **UVETTE** (u-vè-t'), *s. f.* Genre de plantes conifères dont les baies sont douces et bonnes à manger. || Éphèdre ou raisin de mer.

† **UVIFORME** (u-vi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une grappe de raisin.

— ÉTYM. Lat. *uva*, grain de raisin, et *forme.*

† **UVIQUE** (u-vi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide uvique, synonyme d'acide tartrique.

— ÉTYM. Lat. *uva*, raisin.

† **UVULAIRE** (u-vu-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la luette.

— ÉTYM. Lat. *uvula*, luette, proprement petit grain de raisin, dimin. de *uva*, raisin.

† **UWAROWITE** (ou-va-ro-vi-t'), *s. f.* Nom donné à un minéral vert, trouvé à Bissersk, gouvernement de Perm en Sibérie, et qui est une espèce de grenat.

† **UXORIEN, IENNE** (u-kso-riin, riè-n'), *adj.* Qui est du côté de la femme, en parlant de descendance. M. Meliaud veut obtenir des avancements pour ses neveux uxoriens, D'ARGENSON, *Mém.* t. II, p. 298. || Latinisme inusité.

— ÉTYM. Lat. *uxor*, femme mariée.

V

V (vé, ou, suivant l'épellation moderne, ve), *s. m.* || 1° La vingt-deuxième lettre de l'alphabet. On l'appelait autrefois u consonne. Un V majuscule Un petit v. || 2° Dans les chiffres romains V vaut 5; VI, 6; VII, 7; VIII, 8; IV, 4. Avec un tiret dans cette forme V̄, il signifiait cinq mille. || 3° Dans les observations météorologiques, signifie Vent. || 4° Terme de musique. Sur les partitions, indique quelquefois la partie de violon. || Signifie aussi *volti*, tourne. V. S. volti subito. || 5° V ou ℣, dans les livres d'église, signifie verset. || 6° En termes de libraire et d'imprimeur, V° signifie folio verso. || 7° Dans le commerce, v/c, veut dire votre compte. || 8° V. A., Votre Altesse. V. E., Votre Excellence, etc. V. V. Vos. || 9° Terme d'anatomie. V lingual, nom donné à deux rangées de papilles qui sont sur la langue et qui se rencontrent en forme de v.

— ÉTYM. *V* latin, qui représente le *F* grec.

1. **VA** (va), 3° personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *aller*. || 2° personne du singulier de l'impératif. || Pour va-t'en, et va construit avec en et y, voy. ALLER, aux Rem. 1 et 4. || Va-t'en voir s'ils viennent, voy. VOIR, aux Prov.

— ÉTYM. Voy. VAIS (JE).

2. **VA** (va), *s. m.* A certains jeux, la bassette, le pharaon, ce qu'on met au-dessus de la vade. Sept et le va, etc. sept fois la vade; quinze et le va, quinze fois la vade. || Au pharaon, paix de sept et le va, de quinze et le va, etc. manière de jouer qui consiste à plier une carte pour annoncer qu'on joue sept et le va, quinze et le va, etc.

— ÉTYM. *Va*, 3° personne d'*aller.*

VACANCE (va-kan-s'), *s. f.* || 1° Temps pendant lequel une fonction, une dignité n'est pas remplie. La vacance du saint-siége. Chaque vacance du trône est suivie d'une affreuse guerre civile, MONTESQ. *Esp.* V, 14. || 2° *Au plur.* Temps durant lequel les études cessent dans les écoles, dans les colléges. Le temps des vacances. || Par extension. Vous êtes, vous ma fille, dans de véritables vacances, vous faites un usage admirable du beau temps; dîner dans votre château est une chose extraordinaire, SÉV. 368. || Fig. Il me semblait qu'il était ravi à Vichy d'être en vacances [séparé d'une mauvaise liaison], comme vous dites, SÉV. 368. || Il se dit aussi quelquefois au singulier : un jour de vacance. || 3° Temps, dit aussi vacations, où les tribunaux interrompent leurs fonctions. Je vous retire encore les vacances de la chambre de l'Arsenal; ils se sont remis à travailler au bout de quatre jours, SÉV. 408. Les vacances de la chicane font partir bien des gens, ID. 26 août 1675.

— ÉTYM. Lat. *vacantia* (QUICHERAT, *Addenda*), de *vacans*, vacant.

VACANT, ANTE (va-kan, kan-t'), *adj.* || 1° Qui n'est pas occupé, qui est à remplir. Maison vacante. N'est un siége vacant au premier qui l'occupe, RÉGNIER, *Sat.* X. Idoménée, persuadé par Mentor, se hâta de distribuer les terres vacantes, FÉN. *Tél.* XII. Pour lui ôter [à Denis] l'ennui de son palais doré, le mettre dans mon tonneau vacant depuis ma mort, ID. *Dial. des morts anc.* (*Diogène, Denis l'Ancien*). || 2° Fig. Il se dit des emplois, des places, des dignités. Le bénéfice n'était pas vacant, mais il n'était pas desservi; M. de la Rochefoucauld était en possession, mais il était en Poitou, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 253, dans POUGENS. Jules II ne déclara-t-il pas que, par son excommunication contre Louis XII, le trône de France était vacant, et qu'il le donnait au premier qui pourrait s'en emparer? SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 325. Le moine Jacques Clément.... ne voulut entreprendre son saint parricide que lorsque soixante et onze docteurs eurent déclaré unanimement le trône vacant et les sujets déliés du serment de fidélité, VOLT. *Facéties, Prophétie de Sorb.* Heureusement la place qui vous est promise n'est point encore vacante; on aura tout le temps de faire valoir vos droits si bien établis, ID. *Lett. Damilaville*, 23 nov. 1767. || Terme de jurisprudence. Succession vacante, succession que personne n'a réclamée, ou à laquelle on a renoncé. || Curateur aux biens vacants, curateur établi pour la régie et conservation des biens qui n'ont point de propriétaire certain. || Anciennement, cette compagnie est vacante, ce régiment est vacant, le grade de capitaine, de colonel n'est

pas rempli. || Évêque vacant, ancienne expression pour évêque sans église, AM. THIERRY, *Rev. des Deux-Mond.* 1er avr. 1872, p. 512. || 3° *S. m.* Le vacant, dans l'ordre de Malte, le revenu entier d'une commanderie, après la mort du commandeur, pendant l'année qui suit; il appartenait au trésor de l'ordre.

— HIST. XIVe s. Biens vacans sont biens d'aventure, comme ung cheval eschappé que l'on ne sceit à qui il est, une bourse trouvée en un chemin... DU CANGE, *vacantia*. || XVe s. Ledit gentilhomme, ses parens et amis avoient mis et employé tout leur vaillant pour payer le vacant d'une abbaye pour un de leurs parens, *Chron. scand. de Louis XI*, p. 268, dans LACURNE

— ÉTYM. Voy. VAQUER. Rabelais a dit vacque : Estables vacques, *Garg.* I, 12.

VACARME (va-kar-m'), *s. m.* || 1° Grand bruit, grands cris. Celle-ci [une veuve] faisait un vacarme, Un bruit et des regrets à percer tous les cœurs, LA FONT. *Matr. d'Éph.* La nuit, ni son obscurité, Son silence et ses autres charmes De la reine des bois [la lionne qui avait perdu son petit] n'arrêtaient les vacarmes, ID. *Fabl.* X, 13. Et qui donc es-tu, toi, Qui fais tant de vacarme, et parles de la sorte! MOL. *Amph.* III, 2. Je ne puis soutenir le vacarme de mon cabinet : il y a plus de cinquante femmes à Marly, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 90, dans POUGENS. Un lutin que l'enfer a vomi sur la terre, Pour faire aux gens dormant une éternelle guerre, Commence son vacarme et nous lutine tous, REGNARD, *Fol. am.* I, 2. || 2° Grand bruit fait dans une querelle. Quel malheur est le mien! ainsi donc sans sujet J'ai fait ce grand vacarme à ce charmant objet! CORN. *le Ment.* III, 2. Monsieur, point de vacarme; Songez que vous mettez le quartier en alarme, HAUTEROCHE, *Appar tromp.* I, 6. Ce sont souvent les maris qui, avec leurs vacarmes, se font eux-mêmes ce qu'ils sont, MOL. *G. Dand.* II, 1. || Il est allé faire du vacarme dans cette maison, il y est allé quereller quelqu'un, faire du bruit. || 3° Fig. Clameur publique. L'édition [d'un ouvrage de Voltaire] qui a fait tant de vacarme, VOLT. *Lett. Formont*, 5 juin 1734. Il n'était nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le conseil, et à Neuchâtel par la classe, il voulût m'administrer tranquillement la cène dans son église, J. J. ROUSS. *Conf.* XII.

— HIST. XIIIe s. Flament seut [il sut le flamand], si cria waskarme, *Ren.* t. IV, p. 239, v. 2882. || XIVe s. Cil qui sont de mort entouchiez, Sont entre les autres couchiez O les morz ; nul ne les desarme ; En criant wacarme, wacarme, Qui vaut autant com dire helas, Gisent aucun.... G. GUIART, *Roy. lignages*, t. II, p. 378. || XVe s. Et encor me faisoit pis Wacarme, alarme et les cris Des Flamans.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 173. || XVIe s. Interrogé quelle fin il pretendoit par le tumultuaire vacarme, RAB. I, 46.

— ÉTYM. Flamand, *wach-arme*, composé de *wach*, malheur à, qui est le *weh* des Allemands, et *arm*, misérable.

VACATION (va-ka-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Profession, métier (vieilli en ce sens). Quelle est sa vacation? || 2° Espace de temps que les gens de loi consacrent à une affaire. Il nous a multiplié les vacations. || 3° Honoraires des hommes d'affaires et des gens de loi. On lui a taxé ses vacations. Et mes vacations, qui les paiera? personne? RAC. *Plaid.* II, 13. || 4° *Au plur.* La cessation des séances des gens de justice, dite aussi vacances. Le temps des vacations du tribunal. Le lendemain qu'elle fut publiée et enregistrée, qui fut le 24 octobre 1648, le parlement prit ses vacations, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 225, dans POUGENS. || Chambre des vacations, chambre chargée de rendre la justice pendant les vacations. || Par extension. L'Académie employa près de trois mois à examiner ces stances [de Malherbe]; encore n'acheva-t-elle pas; car elle ne toucha point aux quatre dernières, parce qu'elle eut d'autres pensées, et que les vacations de cette année-là survinrent bientôt après, PELLISSON, *Hist. Acad.* III. || 5° *Au sing.* Vacance, en parlant des choses non occupées. La vacation de ce bénéfice arrivant.

— REM. Les numéros 1, 2 et 3, ont un sens diamétralement opposé au 4e et au 5e. On retrouve le même fait dans *vaquer* (voy. ce mot).

— HIST. XIVe s. Il semble que felicité est en vacacion, ORESME, *Éth.* 316. || XVe s. Ung mary en vacation, Voyant que le temps estoit bel, S'en alla en commission, Veoir sa belle ante, ce dit-on, COQUIL. *Droits nouv.* || XVIe s. Non seulement chasque païs, mais chasque cité a sa civilité particuliere, et chasque vacation [profession], MONT. I, 52. La forme propre de la noblesse en France, c'est la vacation militaire, ID. II, 67. Ils s'en acquiterent fort chrestiennement, sans en vouloir tirer aulcun salaire pour leurs vacations, CARLOIX, VI, 21. Deux mois de vacations de parlement, exceptée la Tournelle ou le criminel; vacations de la cour depuis le neufieme jour de septembre jusques à la Sainct Martin, ROBERT ESTIENNE, *Dict. françois latin*, 1549, au mot *vacation*. Quand un François demande au pape un benefice assis en France, vacant par quelque sorte de vacation que ce soit, le pape.... P. PITHOU, 47. Je suis miré et recogneu par dessus ceux de ma vacation [profession], PARÉ, *Au lecteur*.

— ÉTYM. Provenç. *vaccatio*; du lat. *vacationem*, de *vacare*, vaquer.

VACCIN (va-ksin), *s. m.* Virus particulier, doué de la propriété de préserver de la variole, ainsi appelé parce qu'il a été recueilli primitivement dans des pustules qui surviennent quelquefois au pis des vaches, et qu'on appelle cowpox. De bon vaccin. Prendre du vaccin sur une vache, sur un enfant. || Vaccin jennérien, vaccin pris de bras à bras, par opposition à vaccin de génisse. || *Adj.* Le virus vaccin. Les boutons vaccins se sont développés avec les apparences ordinaires, HALLÉ, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1er sem. p. 30.

— ÉTYM. Lat. *vaccinus*, qui appartient à la vache, de *vacca*, vache.

† **VACCINAL, ALE** (va-ksi-nal, na-l'), *adj.* Qui a rapport à la vaccine. La conformation du bouton vaccinal, BERTHOLLET, PERCY et HALLÉ, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 2e part. p. 278. || Phagédénisme vaccinal, extension de la pustule vaccinale franche sous forme d'ulcère rongeant.

† **VACCINATEUR** (va-ksi-na-teur), *s. m.* Celui qui vaccine.

VACCINATION (va-ksi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Inoculation de la vaccine, opération qui consiste à mettre le virus vaccin en contact avec les vaisseaux absorbants de la peau.

VACCINE (va-ksi-n'), *s. f.* || 1° Maladie éruptive et contagieuse propre à la vache; Jenner, médecin anglais, découvrit que, communiquée à l'homme, elle le préserve de la petite vérole. Dans le cas où le développement de la vaccine concourt dans un même sujet avec la contagion variolique actuellement contractée, le vaccin peut être inoculé, et transmettre une véritable vaccine, sans transmettre en même temps la petite vérole, HALLÉ, *Hist. Mém. scienc.* 1807, 1er sem. p. 38. || 2° L'opération même par laquelle on inocule le vaccin. Propager la vaccine. Comité de vaccine. Jenner, qui trouva la vaccine, eût été un franc scélérat d'en garder une heure le secret, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphl.* || Fig. Aux amis de la liberté, Bonaparte montrait [dans le concordat] une victoire définitive de l'esprit philosophique, une soumission de l'Église à l'État : c'est la vaccine de la religion, disait-il à Cabanis; dans cinquante ans il n'y en aura plus en France, LANFREY, *Hist. de Napoléon*, t. II, p. 201. || 3° Vaccine du cheval ou équine, maladie éruptive et contagieuse du cheval qui est la même que le cowpox.

— ÉTYM. *Vaccin*.

VACCINÉ, ÉE (va-ksi-né, née), *part. passé* de vacciner. Un enfant vacciné. || Substantivement. Les vaccinés.

† **VACCINELLE** (va-ksi-nè-l') ou **VACCINOÏDE** (va-ksi-no-i-d'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné à des éruptions cutanées pustuleuses, de nature et d'apparence vaccinales, que l'insertion du virus vaccin produit quelquefois chez des individus qui ont eu précédemment la petite vérole ou qui ont été déjà vaccinés.

VACCINER (va-ksi-né), *v. a.* Inoculer le vaccin.

† **VACCINIACÉES** (va-ksi-ni-a-sée) ou **VACCINIÉES** (va-ksi-ni-ée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones, dont le vaccinier a fourni le type, détachée des éricacées.

† **VACCINIDE** (va-ksi-ni-d'), *s. f.* Synonyme de vaccinelle.

† **VACCINIER** (va-ksi-nié), *s. m.* Petit sous-arbrisseau, dit aussi vaciet, de la famille des vacciniacées, *vaccinium myrtillus, L.*

† **VACCINIFÈRE** (va-ksi-ni-fè-r'), *adj.* Se dit du cheval, de la vache et de l'enfant qui fournissent du vaccin pour l'inoculation à d'autres. Génisses vaccinifères. Reconnaître si le sujet vaccinifère est sain. || Substantivement, le vaccinifère.

— ÉTYM. *Vaccine*, et lat. *ferre*, porter.

† **VACCINIQUE** (va-ksi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide vaccinique, acide que l'on obtient quelquefois par saponification du beurre, au lieu des acides butyrique ou capronique.

— ÉTYM. *Vaccin*.

† **VACCINOÏDE** (va-ksi-no-i-d'), *s. f.* Voy. VACCINELLE.

— ÉTYM. *Vaccine*, et εἶδος, forme.

VACHE (va-ch'), *s. f.* || 1° La femelle du taureau Traire les vaches. Le roi revient aujourd'hui à la Fère.... au moins, si l'on n'a pas pris beaucoup de villes, on a bien tué des vaches et des poules à de pauvres gens qui sont innocents, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 197. Et qui m'empêchera de mettre en notre étable, Vu le prix dont il est [le cochon vendu], une vache et son veau? LA FONT. *Fabl.* VII, 10. La vache est à dix-huit mois en pleine puberté, et le taureau à deux ans, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 197. On dit que les vaches noires sont celles qui donnent le meilleur lait, et que les blanches sont celles qui en donnent le plus, ID. *ib.* t. I, p. 214. Un paysan suisse qui se croyait le plus riche des hommes, et à qui l'on tâchait d'expliquer ce que c'était qu'un roi, demandait d'un air fier si le roi pourrait bien avoir cent vaches à la montagne, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Fig. Voir vaches noires en bois brûlé, se forger d'agréables chimères, comme un vacher qui, se chauffant au feu, y croit voir des vaches noires qui sont réputées les meilleures (locution vieillie). || Fig. Chercher vache noire en bois brûlé, chercher une chose impossible ou très-difficile à trouver (locution vieillie). || Vache laitière, vache beurrière, vache fromagère, vache nourrie à l'effet d'en tirer du lait, du beurre, du fromage. || On disait que les soldats couraient la vache, quand ils allaient à la picorée, à la maraude. || Ranz des vaches, voy. RANZ. || Roux comme une vache, très-roux. || Poil de vache, poil roux. || Vache rousse, vache dont le sacrifice était ordonné aux Juifs, afin de faire de ses cendres une eau d'expiation destinée à purifier ceux qui seraient souillés par l'attouchement d'un mort. || Les sept vaches grasses et les sept vaches maigres, vaches grasses et maigres que le roi d'Égypte vit en songe, et qui, d'après l'interprétation de Joseph, annoncèrent sept années d'abondance et sept années de disette. || Populairement, pleurer comme une vache, pleurer abondamment. Qu'il tremble de peur comme un lâche; Qu'il en pleure comme une vache, SCARR. *Virg.* IV. || Fig. La vache est à nous, nous avons gagné, nous sommes les maîtres, nous sommes sûrs de réussir. S'il ne tient qu'à battre, la vache est à nous, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. || Porter à la vache morte, se dit dans un jeu d'enfants, quand on porte quelqu'un sur son dos avec la tête pendante en bas. || Terme de manége. Ce cheval rue en vache, il rue du pied de derrière en le jetant en avant, comme s'il voulait se frapper le ventre. || Se coucher en vache, se dit d'un cheval qui appuie le coude sur la partie de dedans. || 2° Se dit, par extension, de la chair même de l'animal préparée pour servir d'aliment. Les Indiens haïssent les mahométans parce qu'ils mangent de la vache; les mahométans détestent les Indiens parce qu'ils mangent du cochon, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 22. || Fig. Il mangera de la vache enragée, il sera réduit à manger même de la viande d'une vache mordue et devenue enragée, il éprouvera beaucoup de privations et de fatigues. Nous avons voyagé ensemble et mangé de la vache enragée, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* V, 1. || 3° Le plancher des vaches, la terre, par opposition à l'eau, à la mer. Il n'est rien tel, rien de tel que le plancher des vaches. Loin du benoît plancher des vaches, SCARR. *Virg.* V. || Le pavé des vaches, même sens. Il verra M. de Seignelai dans son bord, M. le maréchal d'Estrées sur le pavé des vaches à Brest, SÉV. 30 juill. 1689. || 4° Fig. et familièrement. Parler français comme une vache espagnole, parler très-mal français. || En ce sens, vache est, dit-on, une corruption de basque (dont un ancien nom est vace). Comme il y a des Basques en Espagne et d'autres en France, on a dit d'abord : Parler français comme un Basque espagnol ou comme une Basque espagnole, LEGOARANT. || 5° Vache à lait, vache à laquelle on a enlevé son veau, et dont le lait est employé pour les besoins de l'homme. || Figurément et familièrement, vache à lait, se dit d'une personne et, par extension, d'une chose dont on tire un profit continuel. Cette affaire est une vache à lait pour ce procureur. Ce monsieur Fleurant-là et ce monsieur Purgon s'égaient bien sur votre corps; ils ont en vous une bonne vache à

lait, MOL. *Mal. im.* I, 2. Cet homme-là fait de vous une vache à lait, ID. *Bourg. gent.* III, 4. Un homme riche est toujours gracieusé des grands, quand il se rend leur vache à lait, LESAGE, *Diable boit.* 19. Je jugeai par là que le public était une bonne vache à lait qui se laissait aisément traire, ID. *Gil Bl.* VII, 13. || 6° Bassement et par moquerie. C'est une vache, une vraie vache, une grosse vache, se dit d'une femme qui a trop d'embonpoint. || Elle devient vache, elle prend trop d'embonpoint. || 7° Se dit aussi d'une nourrice qui a beaucoup de lait. Elle a du lait comme une vache. C'est une vraie vache. Ce fut un plaisir de la voir teter; elle n'avait jamais teté de cette sorte; sa nourrice avait peu de lait; celle-ci en a comme une vache, SÉV. 8 avril 1671. || 8° Peau de vache corroyée et dont on fait des chaussures, des harnais, etc. Des souliers de vache. Vache d'Angleterre. Vache de Russie. Vache de pays. || Vache à grain, cuir de vache dont la superficie est devenue grenue par l'effet de différents apprêts. || Souliers de vache retournée, souliers faits avec de la peau de vache dont a mis en dehors le côté qu'on a coutume de mettre en dedans. || 9° Par dénigrement, la vache à Colas, le protestantisme. Il est de la vache à Colas. || 10° Panier revêtu de cuir, qu'on place sur les voitures de voyage et qui a les dimensions de l'impériale. Mettre des habits dans la vache. || On donne quelquefois le nom de vache au seul couvercle de cuir qui ferme le grand coffre de l'impériale. || 11° Terme de marine. Placer un canon en vache, le serrer le long du bord du bâtiment. || Nœud de vache, nœud plat qui se trouve manqué. || 12° Dans les salines, pile ou meulon de sel. || 13° Vache ou biche de Barbarie, l'antilope bubale. || Vache blanche, l'antilope cervicapre. || Vache grognante ou de Tartarie, le yak. || Vache marine, le morse, le lamantin, le dugong. || 14° Dans les Vosges, vache, nom vulgaire de l'agaric lactiflue doré de Hoffmann, et vache blanche, nom vulgaire de l'agaric poivré. || 15° Vache est le nom spécifique d'un insecte coléoptère, l'anthophage vache. || Vache à Dieu ou bête à bon Dieu, la coccinelle. || 16° Les marchands appellent vache le triton fémoral et la turbinelle rhinocéros, laquelle est dite aussi rhinocéros (mollusques). || 17° En termes d'imprimerie, les vaches, les cordes qui arrêtent le train de la presse; elles s'arrêtent au coffre et à l'assemblage de derrière. || 18° Terme de chasse. Vache artificielle, machine qui sert à la chasse aux perdrix. || 19° Terme rural. Cadre en bois servant au battage des grains. || 20° Terme de métallurgie. Branloire d'un soufflet. || 21° Blé des vaches, mélampyre. || Arbre à vache, le *galactodendrum*. || 22° Côtes de vache. Ils [les fers fendus] se vendent communément en bottes, et servent à des travaux grossiers, tels que fantons et côtes de vache, que l'on place sur les entretoises afin de faciliter le hourdis du plancher, CH. GARNIER, *Monit. univ.* 10 août 1867, p. 1093, 2° col. || Proverbes. Quand chacun fait son métier, se mêle de son métier, les vaches sont bien gardées, toutes choses vont bien lorsque chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire. || Bonhomme, garde ta vache, se dit pour avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe, ou pour le railler de ce qu'il s'est laissé attraper. || Il a pris, il a eu la vache et le veau, se dit d'un homme qui a épousé une femme grosse d'un enfant dont il n'est pas le père. || Le diable est aux vaches, le diable est bien aux vaches, il y a du vacarme, du désordre, de la brouillerie. || C'est le grand chemin des vaches, se dit pour exprimer qu'une chose est connue, publique, commune. || La vache a bon pied, se disait chez les sergents et les procureurs, quand ils avaient fait une saisie dans une maison où il y avait moyen de payer. || Il est sorcier comme une vache, il n'y a point de sortilége, d'habileté dans ce qu'il fait. || Une vache ne sait que lui vaut sa queue, jusqu'à ce qu'elle l'ait perdue. || Il viendra un temps où les vaches auront affaire de leur queue, on peut avoir besoin quelque jour de ceux qu'on néglige. || Aussitôt meurt veau que vache, les jeunes sont comme les vieux exposés à mourir. || Il mourrait plutôt la vache d'un pauvre homme, se dit d'une personne peu recommandable qui est revenue d'une maladie grave. || Il est bon à vendre vache foireuse, se dit d'un homme qui dit sans rire et sérieusement des choses plaisantes. || Qui mange la vache du roi, à cent ans de là en paye les os.

— REM. La vache à Colas. On prétend que, au village de Bionne près Orléans, il y avait un prêche, qu'un jour la vache d'un nommé Colas Pannier y entra et fut tuée et mangée par les calvinistes. De là procès et condamnation des huguenots à payer le prix de la vache, VASSE, *le Légat* [legs] *de la vache à Colas*, p. 8. L'aventure passa en dicton; les catholiques et les protestants se l'appliquèrent. Les protestants rejetèrent la vache à Colas sur les catholiques, comme on le voit par le titre de cette chanson : « Chanson fausse [mensongère] faite par un certain calomniateur touchant la vache à Colas, laquelle il dit avoir été massacrée par les huguenots dans leur prêche, » VASSE, *ib.* p. 2. Dans le *Légat de la vache à Colas*, qui est une satire protestante, la vache à Colas est catholique : Pour solennellement Faire mes funérailles, Je laisse entièrement Mes boudins et tripailles Au clergé de la France, Dont on fait si grand cas, Pour avoir souvenance De la vache à Colas (VASSE, *ib.* p. 30). Mais définitivement les catholiques l'emportèrent dans le dicton, et la vache à Colas est restée l'appellation des protestants. L'Estoile, *Journ. du règne de Henri IV*, nous apprend, septembre 1605, que, le 10 de ce mois, il fut défendu, sur peine de la hart, de chanter à Paris la chanson de Colas, à cause des grandes querelles qui en arrivaient tous les jours.

— HIST. XII° s. Ne remist [resta] buef ne vache ne chapuns ne geline.... *Th. le mart.* 120. || XIII° s. Tuit li menestrel audit mestier peut ouvrer de vache ou de buef, et de cheval, et de ane et de veel, *Liv. des mét.* 164. Vingt paires de sollers de vache, RUTEB. 229. Ne jamais nuns ne s'entremete De bareteir, que il ne sache Que baraz li rendra la vache, ID. 287. || XIV° s. Si. vault donc mielx les assaillir, En assaillant tretouz mourir, Que com vaches cy nous estandre, *Liv. du bon Jeh.* 2332. || XV° s. Lesquelz se prindrent à jouer aux vaches, au plus de blanches ou de noires, DU CANGE, *vacca*. Je veuil avoir mon enfant; vostre maistre aura la vache, mais j'aurai le veau, LOUIS XI, *Nouv.* XXII. || XVI° s. Par dieu, Panurge le veau, Panurge le plourart, Panurge le criart, tu feroys beaucoup mieulx nous aydant ici que là plourant comme une vache, RAB. IV, 19. Une vache avec un pet en abatroit plus de six brasses [des murs de Paris], ID. II, 15. Ladite platte forme sert pour mettre de grands monceaux de sel qu'ils appellent vaches de sel, PALISSY, 253. Les moutons d'or de France, la vache de Foix, la toison d'or d'Espagne, monnoies qu'on void encores de nos ancestres, O. DE SERRES, 258. Les bœufs de labourage paistront avec les vaches brehaignes; les vaches pleines seront separées d'avec celles à laict, ID. 281. Qui se mesle de autruy mestier, Il trait sa vache en un panier, COTGRAVE. Qui ne retire de sa vache que la queue ne perd pas tout, ID. Il est advis à vieille vache qu'elle ne fut oncques veau, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 204. Ouaille cornue et vache pançue, ne la change et ne mue, ID. *ib.* Ru de vache, certain mouvement de jambe dans les danses du VI° siècle.

— ÉTYM. Picard, *vake*; wallon, *vag*; Berry, *ah! il a eu nouvelles de ses vaches*, se dit d'une personne qui est prise tout à coup de gaieté; prov. et esp. *vaca*; ital. *vacca*; du latin *vacca*, vache; sanscrit *vaçâ*, vache, rattaché au védique, *vâçati*, mugir.

† **VACHELIN** (va-che-lin), *s. m.* Sorte de fromage de Franche-Comté. Fromage d'Auvergne, d'Hollande, vachelins, fromages en boulettes, *Tarif* 18 sept. 1664. || On a dit aussi vacherin. Les vacherins que vous m'envoyez seront distribués en votre nom dans votre famille, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Ivernois*, 29 déc. 1764.

— ÉTYM. Dérivé de *vache*.

VACHER, ÈRE (va-ché, chè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mène paître les vaches et qui les garde.

— HIST. XII° s. Cil conçut Anseys en la fille au vachier, *Sax.* IV. || XIII° s. Et ce avons noz moult de fois veu que, se uns vaquiers ou uns porquiers ou uns berquiers maine les bestes son seigneur.... BEAUM. XXIX, 4.

— ÉTYM. *Vache*; wallon, *vagli*, vacher, *vaglir*, vachère; provenç. *vaquier*, au fém. *vaquiera*.

VACHERIE (va-che-rie), *s. f.* Logement spécialement destiné aux vaches. || À Paris, maison où il y a des vaches et où on vend du lait trait sur place. Je préfère prendre mon lait à la vacherie plutôt qu'aux laitières qui viennent de la campagne.

— HIST. XIV° s. Tout le droit des commendises... vacherie [droit sur les vaches], pasturages des bestes à laine, DU CANGE, *vaccaticum*.

— ÉTYM. Bas-lat. *vaccaria*, de *vacca*, vache.

† **VACHERIN** (va-che-rin), *s. m.* Voy. VACHELIN.

† **VACHETTE** (va-chè-t'), *s. f.* || 1° Cuir de petite vache. Vachettes de l'Inde, en balles, poids net; les peaux servant d'emballage réduites à la moitié de leur valeur, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerciaux.* 200 vachettes sèches de Java à fr. 123 3/4; et 625 peaux sèches de chevaux de Russie, à fr. 13 1/2 pièce, *l'Indépendance belge* des 16 et 17 août 1868. || 2° Lavandière, oiseau (Orléanais).

— HIST. XVI° s. Vachette, petite vache, ROB. ESTIENNE, *Dict. franç. latin.*

† **VACIET** (va-si-è), *s. m.* Autre nom de l'arbuste dit airelle, ou vaccinier. || Nom vulgaire du muscari chevelu.

— HIST. XVI° s. On cueille du baciet la fleur toute noirette; Le liz, qui est tout blanc, tombe souvent à bas, RONS. 743. Couleur d'hyacinthe ou vaciet, *Nature d'amour*, f° 270, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ce paraît un dérivé irrégulier du lat. *vaccinium*, airelle.

VACILLANT, ANTE (va-sil-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui vacille. Démarche vacillante. Des flambeaux suspendus la clarté vacillante, ANCELOT, *Fiesque*, V, 4. || Terme de manége. On dit que les jarrets du cheval sont vacillants lorsque, au moment de l'appui, ils éprouvent quelques oscillations latérales; mouvement qui indique toujours peu de force dans cette articulation. || Terme de botanique. Se dit des anthères, quand elles sont oblongues, attachées par le milieu de leur longueur et oscillant à l'extrémité du filet staminal. || 2° Fig. Qui n'est pas sûr. Dans cette vie nostre raison vacillante se met souvent du parti de notre cœur dépravé, BOSS. *Sermons, Jugement dernier*, 2. Ma santé est très-vacillante; mais ma foi ne l'est pas, et je suis toujours très-ferme papiste, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, 26 sept. t. III, p. 193, dans POUGENS. || 3° Fig. Irrésolu, changeant. Esprit vacillant. Tant d'autres des anciens qui ont.... discouru de toutes choses avec l'incertitude vacillante, dont elle [la sceptique] fait profession, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. I, *Dial.* I.

— HIST. XVI° s. En ce que je dis, je ne pleuvis [garantis] aultre certitude, sinon que c'est ce que lors j'en avois en ma pensée, pensée tumultuaire et vacillante, MONT. I, 188.

VACILLATION (va-sil-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Mouvement de ce qui vacille. Vacillation d'une barque, d'une lumière. || 2° Fig. Irrésolution, variation. Vacillation des témoins. J'ai dit mon credo avant que d'ouvrir l'Écriture; vaut-il mieux en commencer la lecture dans un esprit de vacillation et d'incertitude, que dans la plénitude de la foi? BOSS. 2° *instr. past.* 120.

— HIST. XVI° s. La vacillation de l'esprit humain autour de toute matiere, MONT. II, 241.

— ÉTYM. Lat. *vacillationem*, de *vacillare*, vaciller.

† **VACILLATOIRE** (va-sil-la-toi-r'), *adj.* Néologisme. Qui est de la nature de la vacillation. Le mouvement vacillatoire qui se manifeste quelquefois dans l'anthère attachée par son milieu sur le filet, MIRBEL, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 339.

VACILLER (va-sil-lé), *v. n.* || 1° N'être pas bien ferme. Cette table vacille. [Dans la vieillesse] les puissances musculaires perdent leur équilibre, la tête vacille, les jambes sont chancelantes.... BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 361. || Par extension. Une lumière, une clarté qui vacille. Le cerveau des enfants est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent; la lumière vacille toujours, FÉNEL. *Éduc. filles*, 5. C'en est donc fait : déjà la perfide espérance Laisse de mes longs jours vaciller le flambeau, GILB. *le Poëte malheureux.* || 2° Il se dit de la langue, quand on a de la peine à prononcer ou qu'on prononce un mot pour un autre. Moi qui n'aime à débattre en ces fadaises-là, Un temps, sans lui parler, ma langue vacilla, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || 3° Fig. Devenir faible, peu sûr, en parlant de certaines facultés de l'âme. Il conjurait ses enfants de l'avertir de bonne heure, quand ils verraient sa mémoire vaciller ou son jugement s'affaiblir, BOSS. *le Tellier*. Quand la mémoire vacille, la langue balbutie, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 4° Fig. Être incertain, irrésolu. Nos résolutions ne vacillent plus; la mort ou plutôt la grâce de la persévérance finale, a la force de les fixer, BOSS. *Duch. d'Orl.* Si l'ivresse de quelque passion m'eût fait vaciller encore, j'aurais fait autant de chutes que de faux pas, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 12. Si le glaive de la loi ne se promène pas indifféremment partout, s'il vacille, s'il s'élève ou s'abaisse selon la tête

qu'il rencontre dans son passage, la société est mal ordonnée, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 13. || Vaciller dans ses réponses, répondre tantôt d'un manière, tantôt de l'autre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIVe s. Il [les Veiens] envaïrent fortement la bataille romaine vacillante et doubteuse, BERCHEURE, f° 86. Vous veez que il doubtent et vacillent plus que il ne resistent, ID. f° 71. Le neiz [coupé en partie et retenu par un bandage] vacillera ou se remuera, H. DE MONDEV. f° 58. || XVe s. [Saint Louis] Vrais justiciers sanz vaxiller, Les choses fist à droit aler, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 123. Et les yeulx de ta pensée interieure vacillent en l'election des choses differentes, JEHAN LEMAIRE, *Pallas parlant à Paris*. || XVIe s. Le sens et l'entendement de l'homme, s'il n'est bien confirmé et fortifié par la raison, vacille facilement, AMYOT, *Timol.* 8. A peine cessa il de vaciller et trembler de peur, lors que son eloquence estoit ja parvenue à sa fleur, ID. *Cicér.* 44.

— ÉTYM. Prov. *vacillar, vassillar;* esp. *vacilar;* ital. *vacillare, vagellare;* du latin *vacillare*

† **VACILLITÉ** (va-sil-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui vacille, défaut de fermeté et de constance. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire; mais ces personnes n'ont été que des exceptions, ST-SIM. 413, 175.

— ÉTYM. *Vaciller;* ital. *vacillità.*

† **VACUISME** (va-ku-i-sm), *s. m.* Se disait, dans l'ancienne physique, du système qui admettait le vide dans la nature.

— ÉTYM. Lat. *vacuus*, vide.

VACUITÉ (va-ku-i-té), *s. f.* L'état d'une chose vide. La vacuité de l'estomac.

— HIST. XIVe s. Vacuités qui sont raemplies de char mole et blanche, H. DE MONDEV. f° 23. || XVIe s. Voylà comment cette innocente et candide surseance et vacuité de resolution est un grand moyen à la vraye pieté, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ÉTYM. Provenç. *vacuitat;* espagn. *vacuidad;* ital. *vacuità;* du latin *vacuitatem*, de *vacuus*, vide.

† **VACUOLE** (va-ku-o-l'), *s. f.* Terme didactique. Interstice, petit espace vide. Les cristaux de tel minéral laissent entre eux des vacuoles plus ou moins grandes. || Petite cavité d'un tissu ou d'un élément anatomique pleine de gaz ou de liquide, et paraissant vide par rapport au tissu solide qui l'entoure.

— ÉTYM. Lat. *vacuus*, vide.

† **VACUUM** (va-ku-om'). Mot latin, qui signifie vide, et que les physiciens emploient quelquefois pour signifier un espace sans matière.

VADE (va-d'), *s. f.* || 1° Terme du jeu de brelan et autres jeux. Somme avec laquelle un des joueurs ouvre le jeu. La vade est de cent francs. || 2° Il s'est dit, en termes d'affaires et de commerce, de la part ou intérêt, que chaque personne d'une compagnie a dans une entreprise. || 3° Fig. L'intérêt propre de chacun, la mise de chacun dans le monde. Elle [Mme de Vins] m'aime un peu pour ma vade, SÉV. 6 déc. 1679. Bezons fut outré d'être joué de la sorte, et ne le laissa pas ignorer à Mme la duchesse de Berry; Mme de St-Simon, pour sa vade, lui dit son avis du procédé, ST-SIM. 337, 173. Afin de donner au régent un garde des sceaux en sa main, ferme, hardi, et qui, pour sa propre vade, se trouverait intéressé à ne pas ménager le parlement, ID. 480, 212.

— HIST. XVIe s. Le roy, le pape et le prince germain Jouent un jeu de prime assez jolie : D'arme est leur vade, et l'envy l'Italie ; Et le roy tient le grand poinct en sa main, ST GELAIS, 66.

— ÉTYM. Ital. *vada*. C'est l'impératif italien *vada*, qu'il aille (voy. VAIS [je])

† **VADE-IN-PACE** (va-dé-in'-pa-sé), *s. m.* Prison des moines (voy. PACE).

— ÉTYM. Lat. *vade*, va, *in*, en, *pace*, paix.

VADEMANQUE (va-de-man-k'), *s. f.* Ancien terme de banque. Diminution du fonds d'une caisse.

— ÉTYM. *Vade*, mise, et *manque*

VADE-MECUM (va-dé-mé-kom'), *s. m.* Ce qu'on porte ordinairement et commodément sur soi. || Se dit surtout d'un livre portatif destiné à rappeler en peu de mots les notions principales d'une science, d'un art, etc. || On dit aussi veni-mecum.

— HIST. XVIe s. Sa femme allant à la messe avec son vade-mecum de chambriere, *Contes d'Eutrapel*, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *vade*, va, *me*, moi, et *cum*, avec.

† **VA-DE-PIED** (va-de-pié), *s. m.* Domestique à pied. Déclaration du 14 février 1720 qui charge le cardinal Fleury de la surintendance des postes, et interdit le port des lettres à tous les voituriers, coquetiers.... et va-de-pied, à peine de....

— HIST. XVIe s. Les pages et les laquais, æmulateurs, arrachoient leurs pendans d'oreilles, si bien qu'un va-de-pied donna jusques à vingt escus, D'AUB. *Hist.* I, 228.

† **VA-DEVANT** (va-de-van), *s. m.* Terme vieilli. Vin fait avant les autres. Défense d'aller cueillir des raisins avant les vendanges ouvertes, le ban donné et publié, pour faire du vin dit avant-vin ou va-devant, *Arrêt du parlem.* 14 août 1787, *Pays de Testmilon.*

† **VADROUILLE** (va-drou-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de marine. Tampon de laine attaché à un long manche, qui sert à nettoyer le pont des bateaux ou des vaisseaux.

VA-ET-VIENT (va-è-viin; quelques personnes prononcent va-tè-viin), *s. m.* || 1° Partie de machine qui va et vient d'un point à un autre, lorsque la machine est en mouvement. || On dit de même : Mouvement de va-et-vient. || 2° Petit bac qui sert à traverser une rivière étroite, un ruisseau. || 3° Dispositif employé dans certains cas pour traverser une rivière. Le va-et-vient consiste en un corps flottant attaché à deux cordages, à l'aide desquels des hommes, placés sur l'une et l'autre rive, le tirent alternativement. || 4° Nom donné à un cordage établi d'un navire à terre ou à un autre navire, à l'effet de faciliter le voyage des embarcations et des hommes entre ces deux points, quand la mer est assez mauvaise pour empêcher le libre batelage au moyen des avirons. Un va-et-vient établi entre la terre et un navire. || Terme de pêche. Cordage attaché à un filet, pour le retenir quand on le jette dans l'eau, et pour le ramener à soi plus tard.

VAGABOND, ONDE (va-ga-bon, bon-d'; au XVIIe siècle, Chifflet, *Gramm.* p. 227, dit qu'on prononce vacabond, prononciation que Marguerite Buffet, *Observ.* p. 129, rejette), *adj.* || 1° Qui erre çà et là. Qu'il coure vagabond de province en province, CORN. *Médée*, I, 4. Vous serez fugitif et vagabond sur la terre, SACI, *Bible, Genèse*, IV, 12. Fuir vagabond [Caïn] dans le monde pour éviter le remords de sa conscience qui ne lui donnait point de repos, NICOLE, *Ess. mor.* 2e *traité*, ch. 10. Saint Justin comptait déjà parmi les fidèles beaucoup de nations sauvages, et jusqu'à ces peuples vagabonds qui erraient de çà et de là sur des chariots sans avoir de demeure fixe, BOSS. *Hist.* II, 7. || Il se dit aussi des choses. L'astre du jour a vu ma course vagabonde Jusqu'aux lieux.... VOLT. *Alz.* II, 1. Ainsi, précipitant leur course vagabonde, La vague suit la vague et l'onde pousse l'onde, DELILLE, *Trois règnes*, III. || Terme de zoologie. Polypes vagabonds, polypes qui sont entièrement libres. || 2° Fig. Déréglé, sans ordre, en parlant des personnes. M. de Sainte-Beuve a laissé beaucoup de pauvres âmes errantes et vagabondes sans conducteur et sans gouvernail dans les orages de cette vie, SÉV. 23 déc. 1677. || Il se dit des choses. Règle, règle mieux tes pensées, Mets plus d'ordre en tes actions, Réunis tes affections Vagabondes et dispersées, CORN. *Imit.* I, 23. Où allez-vous, cœurs égarés? quoi! même dans la prière vous laissez errer votre imagination vagabonde! BOSS. *Mar.-Thér.* Dans leur course vagabonde Les mortels sont entraînés, VOLT. *Ecclés. Précis.* Ces transports déréglés, vagabonde manie, Sont l'accès de la fièvre et non pas du génie, A. CHÉNIER, *l'Invention.* || 3° Terme de pêche. Courtines vagabondes, se dit de certains parcs dont l'enceinte est formée par des filets tendus au fond de l'eau, que l'on change souvent de place. || 4° Substantivement, celui, celle qui erre, qui court le monde. J'ai justement reçu ici [à Nantes].... la lettre où vous me croyez une vagabonde sur le bord de l'Océan, SÉV. 20 sept. 1675. Dans la solitude de Sainte-Fare.... où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas, BOSS. *Anne de Gonz.* || Fig. Mon esprit est un vagabond qui se plaît à s'égarer, et qui ne saurait encore souffrir qu'on le retienne dans les justes bornes de la vérité, DESC. *Méd.* II, 8. || 5° Particulièrement, et en un sens péjoratif, personne sans état, sans domicile, sans aveu. Délivrez nos climats de cette vagabonde, Qui vient par son exil troubler un autre monde, CORN. *Sertor.* II, 1. Tu me quittes pour une vagabonde, pour une aventurière, VOLT. *Écoss.* IV, 4. La croisade ayant été prêchée en France avec plus de succès qu'à Plaisance, Gautier sans Avoir, l'ermite Pierre et un moine allemand nommé Godescald prennent leur chemin par l'Allemagne, suivis d'une armée de vagabonds, ID. *Ann. Emp. Henri IV*, 1096.

— REM. Corneille a dit miroirs vagabonds, en parlant des ondulations de la mer où l'on se voit, se mire. Telle, dis-je, Vénus sortit du sein de l'onde, Et promit à ses yeux la conquête du monde, Quand elle eut consulté sur leur éclat nouveau Les miroirs vagabonds de son flottant berceau, CORN. *Andromède*, I, 1.

— HIST. XVIe s. Une telle conception qu'on a de Dieu vagabonde et erronée, est ignorance de Dieu, CALVIN, *Instit.* 11. Miserables travaux, vagabonde pensée, Soucis continuels, espoirs faux et soudains, DESPORTES, *Cleonice*, LXXXV. Il y debvroit avoir quelque coercition des loix contre les escrivains ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabonds et faineants, MONT. IV, 66.

— ÉTYM. Berry et norm. *vacabond;* provenç. *vagabon;* espagn. *vagabundo;* ital. *vagabondo;* du latin, *vagabundus*, de *vagari*, vaguer.

VAGABONDAGE (va-ga-bon-da-j'), *s. m.* Habitude de vagabonder.

VAGABONDER (va-ga-bon-dé), *v. n.* Être vagabond, faire le vagabond. Une Mme de Valençay.... vagabonde depuis trois ans d'abbaye en abbaye, SÉV. 22 nov. 1692. || On dit aussi vagabonner, *Dict. de l'Acad.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*

— HIST. XVIe s. Mon style et mon esprit vont vagabondant, MONT. IV, 137. Il m'estoit bien facheux de me resoudre à prendre Le chemin de l'exil... Le royaume laisser que j'allais attendant, Pour, pauvre et sans moyens, aller vagabondant, DE BRACH, *Hierusalem*, f° 33, *recto.*

— ÉTYM. *Vagabond.*

† **VAGAL** (va-gal), *s. m.* Nom que donne Adanson à la *telline strigosa* de Lamarck; on la trouve sur la côte occidentale d'Afrique.

† **VAGANT** (va-gan), *s. m.* Terme de marine. Nom donné aux vagabonds et voleurs qui pillent les objets que la mer jette sur son rivage.

— ÉTYM. *Vaguer.*

VAGIN (va-jin), *s. m.* Terme d'anatomie. Canal qui conduit à la matrice.

— ÉTYM. Lat. *vagina*, gaîne. Voy. GAÎNE.

VAGINAL, ALE (va-ji-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. || 1° Qui est en forme de gaîne. || Apophyse vaginale, lame saillante qui embrasse la base de l'apophyse styloïde de l'os temporal. || Tunique vaginale, membrane séreuse qui enveloppe le testicule. || 2° Qui a rapport au vagin. Ligaments vaginaux.

— ÉTYM. Lat. *vagina*, gaîne (voy. ce mot).

† **VAGINANT, ANTE** (va-ji-nan, nan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui enveloppe comme une gaîne.

— ÉTYM. Lat. *vagina*, gaîne.

† **VAGINÉ, ÉE** (va-ji-né, née), *adj.* Terme didactique. Qui est embrassé par une gaîne.

— ÉTYM. Lat. *vagina*, gaîne.

† **VAGINELLE** (va-ji-nè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite gaîne ou stipule embrassant la base des feuilles de pin.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *vagina*, gaîne.

† **VAGINIFORME** (va-ji-ni-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle.. Qui ressemble à une gaîne.

— ÉTYM. Lat. *vagina*, gaîne, et *forme.*

† **VAGINITE** (va-ji-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du vagin.

— ÉTYM. *Vagin*, et la finale médicale *ite*, indiquant inflammation.

† **VAGINO-LABIAL, ALE** (va-ji-no-la-bi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et à ses lèvres. || Hernie vagino-labiale, celle qui descend entre l'ischion et le vagin jusque dans les grandes lèvres de la vulve.

† **VAGINO-PÉRITONÉAL, ALE** (va-ji-no-pé-ri-to-né-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et au péritoine. || Conduit vagino-péritonéal, canal séreux qui établit une communication temporaire chez le fœtus et accidentellement permanente chez l'adulte, entre le péritoine abdominal et la tunique vaginale.

† **VAGINO-RECTAL, ALE** (va-ji-no-rè-ktal, ktal'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et au rectum. || Fistule vagino-rectale, fistule existant entre le vagin et le rectum.

† **VAGINO-URÉTHRAL, ALE** (va-ji-no-u-ré-tral, tra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et à l'urèthre. || Fistule vagino-uréthrale, fistule entre le vagin et l'urèthre.

† **VAGINO-VÉSICAL, ALE** (va-ji-no-vé-zi-kal, ka-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et à la vessie.

† **VAGINULE** (va-ji-nu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite gaîne membraneuse qui entoure la base du pédicelle de l'urne des mousses.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *vagina*, gaîne.

† **VAGIR** (va-jir), *v. n.* Crier comme un enfant

qui vient de naître. || Se dit aussi d'une certaine façon de crier qui est particulière au lièvre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Je retournasse en enfance, et recommençasse à vagir et crier au berceau, *l'Amant ressuscité*, p. 533, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *vagire*.

† **VAGISSANT, ANTE** (va-ji-san, san-t'), *adj.* Qui vagit. Une voix vagissante.

VAGISSEMENT (va-ji-se-man), *s. m.* Cri des enfants nouveau-nés. La langue latine a un mot propre pour exprimer le cri des enfants, *vagitus*...; je ne sais pas pourquoi notre langue.... ne dirait pas vagissement, qui est dans la même analogie [que mugissement et rugissement]; ce mot choquerait d'abord par sa nouveauté; on s'y accoutumerait peut-être insensiblement, comme on s'est accoutumé aux autres, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 2e part p. 626, dans POUGENS. Il faudrait que le cri de chaque animal eût un terme qui le distinguât.... le mot de vagissement, dérivé du latin *vagitus*, aurait exprimé très-bien le cri des enfants au berceau, VOLT. *Dict. phil. Langues*, 3. || Se dit aussi d'un cri particulier au lièvre.

— REM. Vagissement n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762. C'est à tort que Rollin et à sa suite Voltaire le regardaient comme un néologisme; il avait été employé anciennement.

— HIST. XVe s. Escoutez.... les cris, pleurs et vagissemens de l'enfant, *Triomphes de la noble dame*, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

† **VAGON** (va-gon), *s. m.* Voiture employée dans les trains de chemins de fer.

— ÉTYM. Angl. *waggon*; all. *Wagen*, voiture; suéd. *vagn*; comparez le lat. *vehere* (voy. VÉHICULE).

† **VAGONET** (va-go-nè), *s. m.* Terme de chemin de fer. Sorte de petit vagon.

† **VAGONNIER** (va-go-nié), *s. m.* Conducteur de vagons. Un vagonnier a été tué.

† **VAGUAGE** (va-ga-j'), *s. m.* Opération du brassage, dans la fabrication de la bière.

— ÉTYM. *Vaguer* 2.

1. **VAGUE** (va-gh'), *s. f.* || 1° Masse d'eau de la mer, d'une rivière ou d'un lac, qui est agitée et soulevée par les vents, ou par une autre impulsion. Tel qu'à vagues épandues Marche un fleuve impérieux, MALH. II, 2. Comme par une vague une vague s'irrite, MAIRET, *Sophon.* IV, 4. Ses troupes feront un bruit comme les vagues de la mer, SACI, *Bible, Jérémie*, VI, 23. Il était alors soleil couchant, le vent se calma, en sorte que le courant et les vagues nous jetaient sur la côte [Palerme], DUQUESNE *à Seignelay*, 17 août 1680, dans JAL. La reine, toujours aussi intrépide que les vagues étaient émues [dans une tempête], BOSS. *Reine d'Anglet.* Nous le vîmes comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues ni des orages, aller droit, comme au terme d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'État, ID. *le Tellier*. Je voyais les vagues qui venaient battre le pied de la tour où j'étais prisonnier, FÉN. *Tél.* II. La vague s'aplanit, et l'humide séjour, Comme un vaste miroir, renvoie au loin le jour, DELILLE, *Parad. perdu*, XI. || Par extension. Les ailes des oiseaux et les nageoires des poissons sont comme des rames qui fendent la vague de l'air et de l'eau, FÉN. *Exist.* 19. || Fig. Une pensée, une affaire, une occupation pousse ce qui est devant elle; ce sont des vagues, la comparaison du fleuve est juste, SÉV. 13 juin 1685. || 2° Fig. Ce qui est comparé à une vague. L'air, chargé de ces sons, qu'il emporte sur l'onde.... Semble, comme une mer où la tempête gronde, Rouler des flots de voix et des vagues de bruit, LAMART. *Harm.* I, 10. || 3° Terme d'architecture. Se dit d'un ornement qui semble imiter les flots de la mer.

— HIST. XVIe s. La mer, qui estoit haulte et courroucée, les jetta à grands coups de vagues contre la coste en lieux aspres et pierreux, AMYOT, *Pyrrh.* 31. Cette vague de Dieu enfondrera nostre nauf, RAB. *Pant.* IV, 19.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *vâg*; angl. *wave*; allem. *Woge*; goth. *vêga*, de *vigan*, agiter.

2. **VAGUE** (va-gh'), *adj.* || 1° Qui est vide, et particulièrement qui est vide de culture. En revenant de l'Ilissus, M. Fauvel me fit passer sur des terrains vagues, où l'on doit chercher l'emplacement du Lycée, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. La plupart des concessions faites aux monastères dans les premiers siècles de l'Église étaient des terres vagues, que les moines cultivaient de leurs propres mains, ID. *Génie*, IV, VI, 7. || On dit souvent en ce sens: terres vaines et vagues. Les terres vagues et vaines ou en communes ne peuvent produire que des pâturages, quelques garennes, bois ou broussailles, VAUB. *Dîme*, p. 192. || 2° Par extension, indéfini, sans bornes déterminées. Espaces vagues. La vague immensité des déserts. || 3° Fig. Qui est vide, sans précision. De vagues chimères, CORN. *Pulchér.* IV, 3. Des oppositions vagues et en l'air, BOSS. *Lett.* 211. Voilà des vérités qui font trembler, et ce ne sont pas ici des vérités vagues qui se disent à tous les hommes et que nul ne prend pour soi, MASS. *Carême, Élus.* Lorsque dans une loi l'on a bien fixé les idées des choses, il ne faut point revenir à des expressions vagues, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 16. De vos vagues soupçons j'ai dédaigné l'injure, VOLT. *Catil.* I, 5. Présenter des notions vagues pour des démonstrations exactes, c'est substituer de fausses lueurs à la lumière, D'ALEMB. *Élog. Bernoulli.* Quand les principes sont vagues, comment les expressions auront-elles quelque précision? CONDIL. *Trait. des syst.* ch. 3. Elle me tint de ces sortes de discours vagues qui ne signifient rien, et qui mettent pourtant en droit de vous dire: je vous l'avais dit, Mme DE TENCIN, *Œuv.* t. IV, p. 116. Ce qui est tracé sur leur carte dans l'ouest de ce cap, et les noms qui s'y trouvent, ne sont placés que sur des rapports vagues des naturels, BUACHE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 7. Rien de plus dangereux, de plus haïssable en politique que les mots vagues, D. STERN, *Esquisses morales*, p. 149. Quelques détails indiqués plus précisément ne nuiraient pas; à force d'être large, on devient vague, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journ. offic.* du 26 juin 1869. || Un air vague, un air distrait où la pensée paraît vide. Je t'aborde, l'air vague et le front sans couleur, MILLEV. *Élég.* I. || Un esprit vague, un esprit dont les idées sont vides et sans fixité. || 4° Fig. Qui a quelque chose d'indéfini. Pensées vagues. Désirs vagues. Il veut, il se repent, et cette incertitude Égare en cent projets sa vague inquiétude, DELILLE, *Én.* IV. Toujours plus incertain, Dans le vague avenir ma raison se promène, ARNAULT, *Oscar*, IV, 1. Cette mort dont on parle, elle n'y croit qu'à peine, Ou l'aperçoit lointaine Dans un vague avenir, P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 28. || Qui plaît par cet indéfini même. Une vague et douce mélancolie. De vagues rêveries. Ils se livraient en silence aux pensées vagues que font naître la nature et l'amour, STAEL, *Corinne*, XV, 9. || 5° Terme de peinture. Qui manque de précision, qui n'est pas nettement arrêté, et aussi qui plaît par son indécision, par son caractère aérien, vaporeux. Une couleur, une lumière vague. || 6° *S. m.* Grand espace vide. La nymphe s'élevant dans le vague des cieux, RÉGNIER, *Ép.* I. Leur proie [de certains oiseaux] qu'une vue perçante leur fait discerner dans le vague de l'air, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 295. Écho parlait: dans le vague des nues Elle aperçoit deux cygnes éclatants, Au cou flexible, aux ailes étendues, MALFIL. *Narcisse*, II. Dans le vague des airs leurs clameurs se confondent, DELILLE, *Én.* V. || Fig. Se jeter, se perdre dans le vague, faire de longs raisonnements sans conclusion, sans solidité. J'étais réduit à me jeter à l'aventure dans le vague des suppositions, à faire successivement divers essais de calcul qui le plus souvent ne menaient à rien, BEUDANT, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. 233. || 7° Fig. Ce qui manque de précision. On peut dire qu'il y a du vague dans les caractères que nous donnons au beau, mais il y a aussi du vague dans l'opinion qu'on y attache, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 360. || 8° Fig. Ce qui a le caractère de l'indéfini. Le vague de la couleur ajoute à l'effet d'un tableau. Il faut bien se garder de déterminer certaines expressions dont le vague fait toute la force, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 165. Ce qui est du vague dans la poésie, devient du vide dans la prose, STAEL, *Corinne*, VII, 1. Le vague mystérieux qui fait aimer le midi de l'Italie, ID. *ib.* XV, 7. || 9° Fig. Malaise indéfinissable de l'âme. Plus les peuples avancent en civilisation, plus cet état du vague des passions augmente, CHATEAUBR. *Génie*, II, III, 9. Un je ne sais quel vague empoisonne l'étude, C. DELAV. *Paria*, II, 2.

— HIST. XIIIe s. Adont estoit li sieges [l'archevêché de Reims] vaghes [vacant], *Chr. de Rains*, 180. Et estoit la terre le roy si vague, que, quand il tenoit ses ples [plaids], il n'i venoit pas plus de dix personnes ou douze, JOINV. 296. Et pour çou que li mons [le monde] estoit tous courciés et tous troublés pour les œuvres Fedrik et ses fils, si demoura sainte eglise toute vague [sans pape], BRUN. LAT. *Trésor*, p. 94. || XVe s. Quand le roi d'Angleterre eut faite son emprise et sa volonté de la ville de Dynant en Bretagne [qu'il venait de prendre et de dévaster], il s'en partit et la laissa toute vague, FROISS. I, I, 208. Terre wide et waghe, *Souvenirs de la Flandre wallonne*, juillet et août 1867, p. 106. Hostel wide et vacque, DU CANGE, *vacantes*. || XVIe s. Se jecter dans le vague champ des imaginations, MONT. I, 32. Une espace vague et vuide de tout soutien, AMYOT, *Flam.* 20. Après avoir fait semblant de combattre, en demenant leurs espées parmy l'air vague, ilz.... ID. *Lucull.* 70. Et entra dedans Poictiers donnant ordre promptement aux choses necessaires, pour la garde d'une telle et si vague ville, CARLOIX, IX, 43. Nos hales, et nos marchez seroient foulez de presse de marchands et de vivres, au lieu que tout est vuide et vague, *Sat. Mén.* p. 155. Sus le mestier d'un si vague penser Amour ourdit les trames de ma vie, RONS. *Amours*, I, 59.

— ÉTYM. Les sens tant anciens que modernes se rapportent beaucoup plus au latin *vacuus*, vide, qu'à *vagus*, errant. Les *terres vagues* sont dites *terræ vacuæ*, et aussi *terres vuides*.

3. **VAGUE** (va-gh'), *adj.* || 1° Qui est errant. Des douleurs vagues. || 2° Terme de botanique. Qui est disposé sans ordre. Le fruit du grenadier offre un exemple de cloisons vagues. || 3° Terme d'anatomie. Nerf vague, nom donné, à cause de ses nombreuses divisions, au nerf de la dixième paire. || 4° Terme de chronologie. Année vague, année de 365 jours sans l'intercalation périodique du jour bissextil.

— HIST. XVIe s. [Moïse] Qui, sage, commandas au vague peuple hebreu, RONS. *Sonn. pour Hélène*, 7.

— ÉTYM. Ital. *vago*, vague, libertin, gracieux; du latin, *vagus*, errant. Christine de Pisan a employé vague au sens de gracieux: Abis jolis, vagues et curieux, *Charles V*, I, 14; et les *Cent nouvelles*, au sens de libertin: Homme vague, deshonneste et peu vertueux, *Nouv.* C.

† 4. **VAGUE** (va-gh'), *s. f.* Instrument avec lequel on vague la bière.

VAGUEMENT (va-ghe-man), *adv.* D'une manière vague. On déclame vaguement contre des préjugés, et malheureusement on n'abjure que ceux qui sont honnêtes et gênants, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 310. Il y a des hommes vaguement ambitieux et irrésolus encore, ou mal affermis dans la route qu'ils doivent suivre, MARMONTEL, *Œuv.* t. XVI, p. 372. Peut-être en entendait vaguement dans les plaines.... V. HUGO, *Orient.* 1.

— HIST. XVIe s. Leurs cheveux crespelus, ondoyans, et vaguement espars dessus leurs espaules, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 106.

— ÉTYM. *Vague* 2, et le suffixe *ment*.

VAGUEMESTRE (va-ghe-mè-str'), *s. m.* || 1° Officier qui a la conduite des équipages dans une armée. || 2° Celui qui est chargé de la distribution de l'argent et des lettres aux hommes d'un régiment. || Terme de marine. Officier chargé d'aller porter à la poste les lettres du personnel d'un bâtiment, et d'en rapporter toutes celles qui sont adressées à ce personnel. || 3° Anciennement, officier de la maison du roi et des princes.

— ÉTYM. Allem. *Wagenmeister*, de *Wagen*, voiture (voy. VAGON), et *Meister*, maître.

1. **VAGUER** (va-ghé), je vaguais, nous vaguions, vous vaguiez; que je vague, que nous vaguions, que vous vaguiez, *v. n.* || 1° Errer çà et là, aller de côté et d'autre à l'aventure. Il fut défendu de laisser vaguer des pourceaux dans les rues [de Paris, où un porc avait causé la mort d'un fils du roi], SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 206, dans POUGENS. || 2° Par extension, n'être pas fixe. Si les couleurs semblent vaguer dans l'air, si elles s'affaiblissent peu à peu, si enfin elles se dissipent, c'est que.... le mouvement qui reste dans le nerf.... se ralentit, BOSS. *Conn.* III, 6. || 3° Fig. Il se dit des pensées, de l'esprit qui ne se fixent pas. Celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance, et il laisse vaguer ses pensées sans que vos discours arrêtent son esprit distrait, BOSS. *le Tellier*. Laissez vaguer votre imagination, ID. *Lett. abb.* 176. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. Et nos savons ke li maligne espir ki del secunt ciel sont chaût [tombés], vajent en cest moien ciel ki est entre celui et la terre, ce est l'air, *Job*, p. 500. || XIVe s. Je dy que chascun de ces deux a sa diverse oppinion, pour ce qu'il vaguent seulement en leurs experimens, et n'ont cure de la juste raison, LANFRANC, f° 15. Met [mets] plusieurs coisinés [coussinets] d'estoupes sous la plieure [du jarret, dans la luxation du genou], afin

qu'elle ne puisse vaguer nulle part, ID. f° 108. || XVI° s. L'isle de Delos, estant auparavant vagante, MONT. II, 197. L'esprit humain ne se sçauroit maintenir, vaguant en cet infini de pensées informes, ID. II, 246. Il ne faut pas à mon advis, que le sentiment exterieur vague et rage à son plaisir, comme une chambriere dissolue et mal apprise, AMYOT, *De la curios.* 20.

— ÉTYM. Prov. *vagar, vaguar, vajar*; esp. *vagar*; ital. *vagare*; du lat. *vagari*, dénominatif de *vagus*.

† 2. **VAGUER** (va-ghé), *v. a.* Brasser la bière.

— ÉTYM. Island. *vag*, agiter (voy. VAGUE 1).

† **VAGUESSE** (va-ghè-s'), *s. f.* Terme de beaux-arts. Ton léger d'une peinture, manière de peindre qui laisse beaucoup d'air dans un tableau, et qui donne aux formes quelque chose de vaporeux et d'indécis. Ce peintre [le Guerchin].... met dans ses dessins une vaguesse qu'on ne trouve dans les dessins d'aucun autre maître, *Descript. du cab. de M. Crozat*, 1741, dans DUMESNIL, *Hist. des amat. franç.* t. I, p. 257.

— ÉTYM. Ital. *vaghezza*, de *vago*, vague et aussi charmant (voy. VAGUE 3).

† **VAGUETTE** (va-ghè-t'), *s. f.* Morceau de feutre dont l'ardoisier se garnit le devant des jambes.

† **VAIGRAGE** (vè-gra-j'), *s. m.* Terme de marine. L'ensemble des vaigres; l'action de les appliquer.

† **VAIGRE** (vè-gr'), *s. f.* Terme de marine. Planche qui sert au revêtement intérieur des membres composant la carcasse du navire, comme le bordage sert à son revêtement extérieur.

— ÉTYM. Holl. *weeger*; danois, *væger*; suéd. *vægare*.

† **VAIGRER** (vè-gré), *v. a.* Terme de marine. Poser les vaigres, faire le vaigrage.

VAILLAMMENT (va-lla-man, *ll* mouillées, et non va-ya-man), *adv.* D'une manière vaillante. Les Abydéniens n'avaient qu'un de ces deux partis à prendre, ou de se rendre à discrétion, ou de continuer à se défendre vaillamment, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 205, dans POUGENS. Je sais par vos blessures et par les miennes, leur dit Charles XII, que nous avons vaillamment combattu ensemble; vous avez fait votre devoir jusqu'à présent, faites-le encore aujourd'hui, VOLT. *Charles XII*, 6.

— HIST. XIII° s. Et quant il sorent que le roy Caidu et sa gent leur estoient si près, si alerent à l'encontre vaillamment, MARC POL, p. 723. || XIV° s. Je voeil morir en armes aujourd'hui vaillamment, *Baud. de Seb.* VII, 824. || XV° s. Avecques le conte.... estoit son nepveu, lequel fut ce jour fait chevalier, et s'i porta vailaument, veu qu'il estoit josne de aage, FENIN, 142. || XVI° s. Ilz sousteindrent le premier choc vaillamment, AMYOT, *Timol.* 37.

— ÉTYM. *Vaillant*, et le suffixe *ment*; prov. *valentamen*; espagn. *valientemente*; ital. *valentemente*.

VAILLANCE (va-llan-s', *ll* mouillées, et non va-yan-s'), *s. f.* || 1° Ce que vaut une personne ou une chose (sens propre, aujourd'hui inusité). Et que de mères à Memphis, En pleurant, diront la vaillance De son courage et de sa lance Aux funérailles de leurs fils! MALH. *Odes*, I, 3. Force gens font du bruit en France.... Un équipage cavalier Fait les trois quarts de leur vaillance, LA FONT. *Fabl.* V, 21. || 2° Particulièrement. Qualité de qui se comporte avec courage à la guerre, dans une lutte. Je sais combien la vaillance est une vertu dangereuse; j'apprends partout que vous n'êtes pas meilleur ménager de votre personne que vous l'êtes de toute autre chose, VOIT. *Lett.* 119. Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi, CORN. *Cid*, V, 8. Et que peut contre moi ta débile vaillance? ID. *Médée*, V, 7. J'appellerai vertu guerrière Une vaillance meurtrière Qui dans mon sang trempe ses mains! J. B. ROUSS. *Odes*, II, 6.

— SYN. VAILLANCE, VALEUR. Ces deux mots ont pour racine valoir, et ne diffèrent que par la finale. Ils sont tout à fait synonymes, sauf la légère nuance qui se trouve entre la finale *eur* qui indique une qualité abstraite, et la finale *ance* qui est participiale et indique l'action.

— HIST. XII° s. Seigneur, dist Charlesmene, baron de grant valance, *Ronc.* p. 197. Mais ma dame est de si tres grant vaillance [prix], *Couci*, XXIV. Car li reis li dut rendre par fine covenance Quanqu'il ot pris del suen e des suens, à vaillance, *Th. le mart.* 119. || XV° s. Ainsi fina Rasse de Harselles...; pour ses vaillances il en eut à la fin ce loyer, FROISS, II, II, 95. || XVI° s. Qui desiroient aux armes se trouver, Pour leurs vertus et vaillances prouver, J. MAROT, V, 132. Leur vaillance luy vint adonc fort à propos, et luy fut très salutaire, AMYOT, *Agés.* 27. Il n'est aulcune des vertus qui s'espande si aiséement que la vaillance militaire, MONT. II, 65. La [prouesse] militaire a l'advantage.... aussi a-t-elle emporté chez nous, comme par preciput, le titre honorable de vaillance, CHARRON, *Sagesse*, I, 61.

— ÉTYM. *Vaillant*; provenç. *valensa, valentia*; espagn. *valencia*; ital. *valenzia*.

1. **VAILLANT, ANTE** (va-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* Qui a de la vaillance. Les Machabées étaient vaillants, et néanmoins il est écrit qu'ils combattaient par leurs prières plus que par leurs armes, BOSS. *Mar.-Thér.* Songez, seigneur, songez à ces moissons de gloire Qu'à vos vaillantes mains présente la victoire, RAC. *Iphig.* V, 2. || Substantivement. Je suis ce téméraire, ou plutôt ce vaillant, CORN. *Cid*, IV, 5. Paraissez, Navarrois, Maures et Castillans, Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillants, ID. *ib.* V, 2. || Cheval vaillant, se dit d'un cheval plein de feu et de vigueur.

— HIST. XI° s. Margariz est mult vaillant chevalers, *Ch. de Rol.* CI. || XII° s. Et douce France, la contrée vaillant, *Ronc.* p. 92.... Eve, sa moillier [d'Adam], la vaillant, *ib.* p. 152. || XIII° s. Bernart, à vous veuil demander De deux choses la plus vaillant, Prouesse que tant oi [j'entends] louer, Ou largesse qu'on aime tant, LE COMTE DE BRETAGNE, *Romancero*, p. 160. Ung garnement [parure] li donne tel [à la suivante], Qu'el die que tu es vaillans [généreux], *la Rose*, 2573. Se uns hons dist vilonnie à un vaillant home, qu'il ait paine de prison, BEAUMAN. XXX, 21. || XVI° s. Homme hardy et vaillant de sa personne, AMYOT, *Agés.* 41. Rien ne vaut l'assaillant, s'il n'est fort et vaillant, COTGRAVE.

— ÉTYM. Part. présent de *valoir*; esp. *valiente*.

2. **VAILLANT** (va-llan, *ll* mouillées, et non va-yan), *s. m.* Le fonds de bien d'une personne, son capital. [Condé] a promis et engagé sa foi de prince et tout ce qu'il a de vaillant, de faire donner la paix à Bordeaux, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 334, dans POUGENS. Je suis à vous; disposez de mes peines; Car vous savez que c'est tout mon vaillant, LA FONT. *Jum.* Tout le vaillant d'un homme, BOISGUILLEBERT, *Dét. de la Fr. Supplém.* || Adverbialement. Il a dix mille francs vaillant. Mme la Dauphine avait une fille d'honneur jolie comme le jour; elle n'avait rien vaillant, comme toutes les Allemandes, ST-SIM. 39, 197. Cet homme avait été dans les affaires, et on prétendait qu'il devait plus qu'il n'avait vaillant, MARIV. *Marianne*, 1re part. || N'avoir pas un sou vaillant, n'avoir ni bien ni argent. Mon père Adamaste, un vieillard Qui n'eut jamais vaillant un liard, SCARR. *Virg.* III. || Fig. Et le tout en faveur de M. le chevalier Damis, qui n'a vaillant qu'un accent gascon qui vous amuse, MARIV. *l'Heur. stratag.* I, 4. C'est une mine assez commune, et qui n'a vaillant que de la blancheur, ID. *Pays. parv.* 4° part.

— REM. Vaillant est un participe archaïque de valoir. Aussi au XVIII° siècle on hésitait entre avoir vaillant et avoir valant; la province disait valant; Paris disait vaillant. C'est Paris qui l'a emporté.

— HIST. XIII° s. N'en perdirent vaillant un denier de chose qu'il eussent, VILLEH. CLXVI. Et semble qu'il n'ait rien vaillant, Tant li sunt tuit bien defaillant, *la Rose*, 6179. Et Jehans n'a pas assés vaillant por paier les dettes c'on li demande, BEAUM. VI, 24. || XV° s. Combien que le roy fust lors son maistre, si avoit-il la pluspart de son vaillant et ses enfanz soubz ledit duc.... COMM. III, 2. || XVI° s. N'ayants rien en leur vaillant par où se produire, ils cherchent à se presenter par une valeur estrangiere [les plagiaires], MONT. I, 157. Cesar s'endebta d'un million d'or oultre son vaillant, ID. I, 343. Ciceron mesme, qui debvoit au sçavoir tout son vaillant, ID. II, 228. Qui plus qu'il n'a vaillant despend, Il fait la corde à quoy se pend, COTGRAVE.

— ÉTYM. Part. présent du verbe *valoir*. L'ancienne langue a dit souvent *vaillissant*, et quelquefois *vaillance*. Le patois normand dit *valissance*: *la valissance d'un sou*.

† **VAILLANTIE** (va-llan-sie, *ll* mouillées), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des rubiacées. La vaillantie croisette, *vaillantia cruciata*, L. vulgairement croisette velue.

— ÉTYM. Le botaniste *Vaillant*.

VAILLANTISE (va-llan-ti-z', *ll* mouillées, et non va-yan-ti-z'), *s. f.* Terme familier. Action de vaillance. Dieu sait combien alors il me dit de sottises, Parlant de ses hauts faits et de ses vaillantises, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Que je vais m'en donner, et me mettre en bon train De raconter nos vaillantises! MOL. *Amph.* III, 6. || S'emploie ironiquement le plus souvent.

— HIST. XIV° s. Je pourvoiray chascun selon sa vaillandie, *Guescl.* 14852. || XV° s. Et aimoit messire Jean ledit comte pour ses vaillantises, FROISS. II, III, 9. || XVI° s. Et nous filles n'avons nos poictrines esprises Des yeux de nos amants, mais de leurs vaillantises, GARNIER, *Bradamante*, III, 6.

— ÉTYM. *Vaillant* 1.

VAIN, AINE (vin, vè-n'), *adj.* || 1° Proprement, vide, ce qui est le sens étymologique conservé seulement dans les locutions suivantes : vaine pâture, terres où il n'y a ni semences, ni fruits, et, par suite, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux; terres vaines et vagues, terres incultes qui ne rapportent rien. || Temps vain, temps bas et couvert, accompagné d'une chaleur étouffante (locution vieillie). || Terme de vénerie. Fumées vaines, ou, substantivement, les vaines, fumées des bêtes fauves, qui sont légères et mal pressées. || 2° Fig. Qui est comme vide, qui n'a qu'une apparence. Non, ce n'est pas une vaine ombre! je le tiens, je l'embrasse, mon cher Mentor, FÉN. *Tél.* IV. L'éloquence d'Iphicrate est pompeuse et vaine, celle de Timothée plus simple et plus persuasive, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. Chez les Grecs, lorsque l'éloquence devint oiseuse, elle fut vague et vaine, MARMONTEL, *Œuvres*, t. IV, p. 372, dans POUGENS. || 3° Qui est sans valeur. Être brave [bien mis] n'est pas trop vain; car.... c'est montrer par ses cheveux qu'on a un valet de chambre, un parfumeur; par son rabat, le fil, le passement.... PASC. *Pens.* V, 12, édit. HAVET. Tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde; mais au contraire tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu, BOSS. *Duch. d'Orl.* Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse, BOIL. *Sat.* IX. De la Grèce déjà vous vous rendez l'arbitre : Ses rois, à vous ouïr, m'ont paré d'un vain titre, RAC. *Iphig.* IV, 6. Peut-être un songe vain m'a trop préoccupée, ID. *Athal.* II, 5. Oh! qu'il me paraît vain et frivole ce monde que vous quittez! GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 354, dans POUGENS. || Il se dit quelquefois, en ce sens, des personnes. Il [l'homme] est si vain, qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose, comme un billard et une balle qu'il pousse, suffisent pour le divertir, PASC. *Pens.* IV, 1. Qui ne voit pas la vanité du monde, est bien vain lui-même, ID. *ib.* VI, 59 *bis*. Et vains, ils [les hommes illustres du paganisme] ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs, BOSS. *la Vallière.* || Terme de manége. Cheval vain, celui qui est faible par trop de chaleur ou d'ardeur, ou pour avoir pris quelques remèdes. || 4° Qui est sans effet. De vains efforts. Daignent les justes dieux rendre vain ce présage! CORN. *Rodog.* III, 6. Sa vaine inimitié n'est pas ce que je crains, RAC. *Phèdre*, I, 1. || 5° Sans talent, sans succès. Imite mon exemple, et lorsqu'une cabale, Un flot de vains auteurs follement te ravale.... BOIL. *Ép.* VII. || 6° Qui n'a aucun fondement raisonnable, sérieux. Ils les mettent [les vers de certains poëtes] au rang des plus vaines sornettes, REGNIER, *Sat.* IV. Grâces aux dieux, Cinna, ma frayeur était vaine; Aucun de tes amis ne t'a manqué de foi, CORN. *Cinna*, III, 4. Le Seigneur connaît les pensées des hommes; et il sait qu'elles sont vaines, SACI, *Bible*, *Ps.* XCIII, 11. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence vous vont être ôtées, BOSS. *Anne de Gonz.* L'espérance la plus vaine Flatte un malheureux amant, QUIN. *Phaét.* V, 3. Combien nos jugements sont injustes et vains! VOLT. *Tancr.* IV, 6. || 7° Qui se prise au delà de son mérite. Te mesurer à moi, qui t'a rendu si vain, Toi qu'on n'a jamais vu les armes à la main? CORN. *Cid*, II, 2. Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries.... BOSS. *la Vallière.* Un homme vain trouve son compte à dire du bien ou du mal de soi, LA BRUY. XI. Celui qui s'empresse pour se faire honorer, ne sait pas encore l'art d'être vain, MASS. *Orais. fun. Villars.* Les nations libres sont superbes; les autres peuvent plus aisément être vaines, MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Vous voyez que je vous ai deviné; et voilà ce qui me rend si vain, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 17 oct. 1762. Nous en savons assez pour être sages, et point assez pour être vains, BONNET, *Paling.* XIII, 8. Son bon naturel l'empêchait d'être vaine, c'est-à-dire sotte, COMTE DE CAYLUS, *Cadichon*, *Œuv.* t. IX, p. 402. || Il est deux choses que les hommes vains ne trouvent jamais trop fortes, la

flatterie pour eux-mêmes, la médisance contre les autres, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 149. || Vaine gloire, orgueil, infatuation. || Substantivement. Faire le vain, se livrer à la vaine gloire. Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hautaines Font encore les vaines, Ils sont mangés des vers, MALH. I, 3. Je puis dire, sans faire le vain, que les folies de mon enfance ont été plus sérieuses que ces belles fleurs de rhétorique, BALZ. liv. I, lett. 17. Hélas! et croyez-vous que l'on se mette en peine De ce nombre d'amants dont vous faites la vaine? MOL. *Mis.* III, 5. || 8° En vain, *loc. adv.* Inutilement. Les princes et les peuples gémissaient en vain; en vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements, elle leur échappait.... BOSS. *Duch. d'Orl.* Avant lui [Louis XIV], la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers, ID. *Mar.-Thér.* Les empereurs grecs avaient oublié que ce n'était pas en vain qu'ils portaient l'épée, MONTESQ. *Esp.* VI, 21. Dieu ne fait rien en vain; il a donné aux bêtes les mêmes organes de sentiments qu'à moi; donc, si les bêtes n'ont point de sentiment, Dieu a fait ces organes en vain, VOLT. *Mél. litt. au P. Tournemine.* || Prendre le nom de Dieu en vain, l'employer dans un serment sans nécessité.

— HIST. XII° s. Tu hais les guardanz vanitez en vain, *Liber psalm.* p. 36. Si suens coups [son coup] n'aia pas en vain, *Grégoire le Grand*, p. 62. Ne sont que trois matieres [de poëme] à nul home entendant, De France, de Bretaigne et de Rome la grant; Li conte de Bretaigne sont si vain et plaisant; Cil de Rome sont sage et de sen [sens] aprenant, *Sax.* I. || XIII° s. Et quant ge vin de pasmoison, Et j'oi [j'eus] mon sens et ma roison, Je fui moult vains [faible].... *la Rose*, 1711. Et vint [Blondel] droit au castiel où li rois [Richard] estoit en prison, et se hieberga ciès [chez] une vaine feme, *Chr. de Rains*, p. 53. Leofreiz amis, icest secrei Vus prie, à humme pas ne cunte; Kar vus ne seriez creüz, U veins [sans connaissance] vus seriez tenus, *Éd. le Confesseur*, v. 2561. En vaine gloire de ce monde, JOINV. 295. || XIV° s. Leur prieres churent en vain, BERCHEURE, f° 45, *verso*. Laquelle Perenelle qui estoit lasse et vaine, tant pour ce qu'elle n'avoit mangié de tout le jour, comme pour ce qu'elle estoit malade, DU CANGE, *vanitas*. || XV° s. Je dy en pleurant tendrement: Ce monde n'est pas chose vaine, CH. D'ORL. *Ball.* 61. || XVI° s. D'aller après, François ne furent vains [nonchalants], J. MAROT, V, 27. Sont reputées vaines pastures les terres non ensemencées et les prez non clos, les terres vacantes non labourées.... *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 1073.

— ÉTYM. Provenç. *van*, *va*; catal. *va*; espagn. et ital. *vano*; portug. *vão*; du lat. *vanus*; comparez le goth. *vans*; anc. scand. *vanr*, défectueux.

VAINCRE (vin-kr'), je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent; je vainquais, nous vainquions; je vaincrai; je vaincrais; je vainquis, nous vainquîmes; vaincs, vainquons, vainquez; que je vainque, que nous vainquions; que je vainquisse; vainquant, vaincu, *v. a.* || 1° Remporter à la guerre un grand avantage sur les ennemis. S'il [César] les vainc [ses ennemis], s'il parvient où son désir aspire, CORN. *Pomp.* II, 4. Ceux que ni les armes n'avaient pu vaincre ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Malgré le mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre [Charles I^{er}], on n'a pu le forcer, ID. *ib.* Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, ID. *Louis de Bourbon.* Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme: Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome, RAC. *Mithr.* III, 1. Allons au Capitole remercier les dieux de ce qu'en un jour semblable à celui-ci, je [Scipion] vainquis Annibal et les Carthaginois, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 35. [Peuples] qui n'ont rien à perdre si vous les vainquez, et tout à gagner s'il vous vainquent, ROLLIN, *Hist. nat. Œuv.* t. II, p. 127, dans POUGENS. C'était le mot du sire de Coucy au roi Charles V, que les Anglais ne sont jamais si faibles ni si aisés à vaincre que chez eux; c'est ce qu'on disait des Romains; c'est ce qu'éprouvèrent les Carthaginois, MONTESQ. *Esp.* IX, 7. || Absolument. À vaincre sans péril on triomphe sans gloire, CORN. *Cid*, II, 2. Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais, tu ne sais pas user de ta victoire, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il chasse l'ennemi, il vainc sur mer, il vainc sur terre, LA BRUY. XII. || Fig. Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages, MALH. II, 12. || 2° Avoir l'avantage sur ses concurrents. Vaincre à la course. Vaincre dans la dispute. Toute l'assemblée avoua que j'avais vaincu [dans une interprétation] le sage Lesbien; et les vieillards déclarèrent que j'avais rencontré le vrai sens de Minos, FÉN. *Tél.* V. Vers la soixantième olympiade, 540 ans avant Jésus-Christ, Pindare fut vaincu cinq fois par Corinne, CONDIL. *Hist. anc.* IV, 5. || 3° Surpasser, quand il s'agit d'une sorte d'émulation entre les personnes. ....Me vaincre en générosité, CORN. *Pomp.* IV, 4. Il [Omphis] fit de magnifiques présents à Alexandre, qui ne se laissa pas vaincre en générosité, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 496, dans POUGENS. || 4° Surmonter, venir à bout de. Il a vaincu tous les obstacles. Voilà les ennemis [la révolte, l'hérésie] que la reine a eu à combattre, et que ni sa prudence ni sa douceur ni sa fermeté n'ont pu vaincre, BOSS. *Reine d'Anglet.* Un moment a vaincu mon audace imprudente, RAC. *Phèdre*, II, 2. Vous aimez; on ne peut vaincre sa destinée, ID. *ib.* IV, 6. || Absolument. On ne vainc qu'en combattant, ROTR. *St Gen.* V, 1. Il ne conviendrait pas que ces messieurs vainquissent par une femme, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 249, dans POUGENS. || En amour. Près du sexe tu vins, tu vis et tu vainquis; Que ton sort est heureux! allons, saute, marquis! REGNARD, *le Joueur*, IV, 10. || 5° Il se dit des sentiments, des passions dont on triomphe. Apprends sur mon exemple à vaincre ta colère, CORN. *Cinna*, V, 3. Elle gémissait dans son incrédulité qu'elle n'avait pas la force de vaincre, BOSS. *Anne de Gonz.* Et qu'un héros vainqueur de tant de nations Saurait bien tôt ou tard vaincre ses passions, RAC. *Bérén.* II, 2. || 6° Se laisser vaincre, se laisser toucher, fléchir. Se laisser vaincre à la pitié. Ce cœur se laisse vaincre aux vœux que j'ai formés, CORN. *Tois. d'or*, *Prol.* sc. 1. Sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il [Condé mourant] ne s'y laissa jamais vaincre, et au contraire il craignait toujours de trop donner à la nature, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 7° Vaincre un cheval, le dompter. || 8° Se vaincre, *v. réfl.* Maîtriser ses passions, ses sentiments. Domitian: Qui se vainc une fois peut se vaincre toujours.... — Tite: Qui se vainc une fois sait bien ce qu'il en coûte, CORN. *Tite et Bérén.* II, 2. Faisons-nous violence, et vainquons-nous d'abord; Tout deviendra facile après ce grand effort, ID. *Imit.* I, 11. Il mettait la grandeur non à s'élever, mais à se vaincre, à ne faire rien de bas, FÉN. *Tél.* XIII.

— REM. De l'amour aisément on ne vainc pas les charmes: je n'insiste pas sur ce mot *vainc*, qui ne doit jamais entrer dans les vers, ni même dans la prose; on doit éviter tous les mots dont le son est désagréable, et qui ne sont qu'un reste de l'ancienne barbarie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Ariane*, IV, 4. Le fait est que *vainc* est peu usité; mais Voltaire est tellement aveuglé par la prévention et par son idée d'une prétendue barbarie, qu'il déclare désagréable un son contre lequel il n'a aucune objection dans *vin*, *vain*, *vingt*, *vint*.

— HIST. X° s. Voldrent la veintre li deo inimi [les ennemis de Dieu], *Eulalie.* || XI° s. Li reis Marsile est de guere vencud, *Ch. de Rol.* XVI. Mais ço ne set li quels veint, ne quels nun, *ib.* CLXXXII. À icest colp est li esturs vencut, *ib.* CCLXXXVIII. Quant Tierris ad vencue sa bataille, *ib.* CCLXXXIV. || XII° s. Si vainquerons, que Jhesus nous aïe, *Ronc.* p. 136. Pour voir [vrai] vous di que rois Charles vaincra, *ib.* p. 138. Vainque pitiez, douce dame, et Amors, *Couci*, VII. S'amours ne vaint raison, j'i doi faillir, *ib.* VIII. Quant veit li reis Henris que veincre nel purra [Thomas de Canterbury], Ne que les clercs forfaiz desfaire ne lerra, Mult durement vers lui en ire s'enflambla, *Th. le mart.* 28. || XIII° s. Par l'aide de Dieu, si avint que les vainquirent li Franc et desconfirent, VILLEH. CXXXII. Bien m'avez reschaufée et moult bien repeüe; Grant mestier [besoin] en avoie, toute estoie vaincue, *Berte*, LII. Ainsinc sunt ars avant venues, Car tutes choses sunt veincues Par travail, par povreté dure, *la Rose*, 20376. Et par ce dit on: convenence loi vaint, exceptées les convenances qui sont fetes par malveses causes, BEAUM. XXXIV, 2. || XIV° s. Concupiscences teles que plusieurs ne les pourroient vainquir, ORESME, *Eth.* 218. Mal vaint qui se repent de sa victoire, *Ménagier*, I, 9. || XVI° s. Le vaincre par force est moins glorieux que par.... MONT. I, 24. Le vray vaincre a pour son roolle l'estour, non pas le salut, ID. I, 244. Le françoys ne se vainc que par le françoys mesme, *Sat. Mén.* p. 212. À la fin vaincu de la honte et du deshonneur que ce luy estoit, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 45. Cæsar ne faisoit pas grande chose, ains estoit Antonius qui vainquoit tousjours, ID. *Anton.* 25.

— ÉTYM. Provenç. *vencer*, *venser*; espagn. *vencer*; ital. *vincere*; du lat. *vincere*, que les étymologistes rattachent à *vincire*, lier, *vinculum*, lien: vaincre, ce serait enchaîner.

VAINCU, UE (vin-ku, kue), *part. passé* de vaincre. || 1° Qui a succombé en guerre, en combat. Les peuples vaincus peuvent conserver quelque liberté, lorsque, par la force de leur situation, ils sont en état de faire des traités après leur défaite, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 19. || Substantivement. Que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les vaincus ne pensent pourtant nous persuader que la force ait manqué au courage de Charles I^{er}, BOSS. *Reine d'Anglet.* Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée ni qui vous paraisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds, ID. *Duch. d'Orl.* On l'a vu [M. de Turenne] dans la fameuse bataille des Dunes arracher les armes des mains des soldats étrangers, qu'une férocité naturelle acharnait sur les vaincus, FLÉCH. *Tur.* || On a joint quelquefois vaincu à un adjectif possessif. Jamais un généreux vainqueur N'affligea son vaincu d'un langage moqueur, MAIRET, *Sophon.* III, 4. Sylla, ni Marius N'ont jamais épargné le sang de leurs vaincus, CORN. *Sertor.* I, 1. || Fig. Celui qui a cédé à l'amour. J'étais mort pour ma gloire et je n'ai pas vécu, Tant que ce lâche cœur s'est dit votre vaincu, ROTR. *Vencesl.* II, 2. Sensiblement atteint d'un soin qui me traverse Et plus votre vaincu que vainqueur de la Perse, ID. *Bélis.* II, 4. || 2° Dont on est venu à bout. C'est aux personnes seules de l'art qu'il est réservé d'apprécier les vraies beautés d'un ouvrage et le degré de difficulté vaincue, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 41. || 3° Qui a succombé. Quoi! déjà votre amour des obstacles vaincue.... RAC. *Bajaz.* IV, 6. Mérope va mourir; son courage est vaincu; Pour son fils seulement Mérope avait vécu, VOLT. *Mér.* III, 2. || 4° Qui s'est laissé toucher, convaincre. De ce même Pallas j'implorai le secours: Claude vous adopta vaincu par ses discours, RAC. *Brit.* IV, 2. Mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendait toute l'amitié qu'elle m'avait si longtemps témoignée, J. J. ROUSS. *Confess.* XII.

VAINEMENT (vè-ne-man), *adv.* D'une manière vaine, sans effet. Nous voyons que Dieu seul est sage; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend.... BOSS. *Reine d'Anglet.* Si un empereur romain tenta vainement d'empêcher la ruine du temple [de Jérusalem], un autre empereur romain tenta encore plus vainement de le rétablir, ID. *Hist.* II, 9. Il [Louis XIII] pria vainement; il n'osa commander, et il sacrifia sa mère, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 8, dans POUGENS.

— SYN. VAINEMENT, EN VAIN. Ces mots sont les mêmes sous deux formes; la signification en est synonyme, et l'emploi à peu près le même.

— HIST. XIII° s. Veinement est troblez chacuns om, *Psautier*, f° 49. || XVI° s. .... Faut-il esperer Qu'avec tant de tourments je puisse assez durer Pour attendre un retour vainement favorable? DESPORTES, *diverses Amours*, XXI, *Complainte.*

— ÉTYM. *Vaine*, et le suffixe *ment*. Provenç. *vanamen*; espagn. et ital. *vanamente.*

VAINQUEUR (vin-keur), *s. m.* || 1° Celui qui a vaincu. La fortune se plaît à faire de ces coups; Tout vainqueur insolent à sa perte travaille, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur [Louis XIV], Alger, riche des dépouilles de la chrétienté, BOSS. *Mar.-Thér.* Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur, ID. *Anne de Gonz.* Les Romains ne firent jamais la paix qu'en vainqueurs, MONTESQ. *Rom.* 1. Du temps de la république romaine, ce désir d'être honoré par des statues, des couronnes de laurier et des triomphes, rendit les Romains vainqueurs d'une grande partie du monde, VOLT. *Pol. et lég. Pensées adm. publ.* 24. || Le vainqueur de Pharsale, de Rocroy, d'Austerlitz, etc. celui qui a vaincu à Pharsale, à Rocroy, à Austerlitz, etc. || Absolument. Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur Se consume sans fruit à chercher ce vainqueur [Rodrigue], CORN. *Cid*, III, 5.

|| 2° Celui qui a remporté un avantage sur ses concurrents, ses rivaux. Il sortit vainqueur de la discussion. Être vainqueur à la course, à la lutte. || Les vainqueurs, se dit quelquefois des jeunes garçons qui ont remporté les prix dans les collèges. || 3° Celui qui a surmonté des difficultés, dompté des passions. Le sage est vainqueur de ses passions. Vainqueur de tous les obstacles. || Il se dit au féminin. La femme demeura vainqueur. || 4° Dans le langage de la galanterie, l'objet aimé. Garde-toi de nommer mon vainqueur, CORN. *Rodog.* I, 7. Tous les discours [au théâtre] où une personne de son sexe parle de ses combats, où elle avoue sa défaite, et l'avoue à son vainqueur même, comme elle l'appelle, BOSS. *Comédie*, 4. || Il se dit aussi d'une femme. Aurais-je pour vainqueur dû choisir Aricie? RAC. *Phèdre*, I, 1. || 5° *Adj. m.* Qui remporte la victoire. Fasse le ciel qu'Amphitryon vainqueur Avec plaisir soit revu de sa femme! MOL. *Amph.* II, 2. Comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste étant captif, BOSS. *Reine d'Anglet.* [Les Germains] peuples vainqueurs de l'empire romain dans sa décadence, et qui eussent été exterminés, s'ils avaient eu à combattre les anciennes légions romaines disciplinées, VOLT. *Russie*, I, 6. || Fig. Par un ouvrage enfin, des critiques vainqueur, BOIL. *Épître* V. || 6° En poésie et en termes de galanterie, il se dit de ce qui captive le cœur. Vos yeux vainqueurs. Vos charmes vainqueurs. Objet vainqueur. || On dit aussi : un air vainqueur. Il s'était mis sur son air vainqueur pour achever cette conquête, HAMILT. *Gram.* 6. || En un autre sens, un air vainqueur, des airs vainqueurs, un air de suffisance, de confiance extrême.

— HIST. XII° s. Se la victoire nen est lor, E se il ne sont venqueor, BENOÎT, V. 37260. || XIII° s. Li vainquieres gaaigne, fors que.... BEAUM. LXI, 17. || XV° s. Et volt [voulut] le roi que la simplece du juif fust vainqueresse de la malice du chrestien, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 23.

— ÉTYM. *Vaincre*; prov. *venceire, vensedor*; esp. *vencedor*; ital. *vincitore*. Dans l'ancien français, *vainquiere* est le nominatif, *vainqueor*, le régime.

VAIR (vêr), *s. m.* || 1° Anciennement, fourrure de la peau d'une espèce d'écureuil, du même nom, qui était colombine par-dessus et blanche par-dessous; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui petit gris. Le roi, deux fois par an, distribuait des manteaux rouges fourrés d'hermine ou de menu vair aux chevaliers qu'il retenait auprès de sa personne, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 111, dans POUGENS. || 2° Terme de blason. Un des métaux composé ordinairement d'argent et d'azur en petites pièces égales disposées de telle sorte que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base. Porter de vair. || Vair contre vair, se dit quand le métal est opposé au métal et la couleur à la couleur, ce qui est contraire à la disposition ordinaire.

— REM. C'est parce qu'on n'a pas compris ce mot maintenant peu usité qu'on a imprimé dans plusieurs éditions du conte de Cendrillon souliers de verre (ce qui est absurde), au lieu de souliers de vair, c'est-à-dire souliers fourrés de vair.

— HIST. XI° s. Vaïrs [il] out les iex et mult fier le visage, *Ch. de Rol.* XX. || XII° s. Le front poli et clair, les oilz vers et rians, *Sax.* V. Il fu bien afublez d'une pelice vaire, *ib.* XXXI. || XIII° s. Le commun des conreeurs de robe vere de Paris, *Liv. des mét.* 415. Nous le trouvames gisant sus couvertouers de menu ver, et nous traïmes tout souef [doucement] vers li et le trouvames mort, JOINV. 218. || XV° s. Et [Philippe d'Artevelle] se fourroit de menus vairs, FROISS. II, II, 160. Ils [les seigneurs] sont fourrés de vairs et de gris, et nous [les paysans] sommes vestus de povres draps, ID. II, II, 160.

— ÉTYM. Provenç. *vair, var, vaire*; du lat. *varius*, varié (voy. VARIER).

† **VAIRÉ, ÉE** (vè-ré, rée), *adj.* Terme de blason. Se dit de l'écu et des pièces chargées de vairs. || Qui imite le vair par la figure, et qui a d'autres couleurs. Telle maison porte vairé d'or et de gueules.

† **VAIREUSE** (vè-reû-z'), *s. f.* Voy. VAREUSE.

1. **VAIRON** (vè-ron), *adj.* || 1° Se dit des hommes et des chevaux dont l'iris est entouré d'un cercle blanchâtre. Ce cheval, cet homme a l'œil vairon. Le chef branlant, la tête chauve, Les yeux vairons, le regard fauve, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 13. || Par extension, cheval vairon, animal vairon. || 2° Qui a les yeux de couleur différente.

— HIST. XIII° s. Ferrans lui rend vairon [cheval vairon] qu'il ot perdu, DU CANGE, *varius*. || XVI° s. Œils verons, qui est quand les yeux sont blancs et noirs, comme ont quelquefois les chevaux, dont est dit le cheval avoir l'œil veron, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. *Vair*; picard, *voirons*, se dit des yeux louches.

2. **VAIRON** (vè-ron), *s. m.* Petit poisson de rivière. || Nom que quelques pêcheurs donnent au goujon.

— HIST. XVI° s. Il faut perdre un veron pour pescher un saumon, H. EST. *De la précell.* p. 187.

— ÉTYM. *Vairon* 1, ainsi dit à cause des taches dont il est parsemé.

VAIS (vè) (JE), première personne du singulier, du présent de l'indicatif du verbe aller.

— ÉTYM. Lat. *vadere*, aller.

VAISSEAU (vè-sô), *s. m.* || 1° Vase quelconque destiné à contenir des liquides. Il vit paraître Rébecca.... qui portait sur son épaule un vaisseau plein d'eau, SACI, *Bible*, *Genèse*, XXIV, 15. Balthazar fait apporter les vaisseaux sacrés enlevés du temple de Jérusalem, et mêle la profanation avec le luxe, BOSS. *Hist.* II, 4. || En vaisseaux clos, se dit des opérations chimiques que l'on effectue en des vases hermétiquement fermés. Le diamant ne se décompose ni ne se volatilise en vaisseaux clos; et il faut l'action de l'air libre pour opérer sa combustion, BUFF. *Min.* t. VII, p. 369. || Vaisseau à fouler, cavité pratiquée dans un tronc d'arbre, et dans laquelle on met les laines. On dit aussi pile. || Fig. Nous portons, il est vrai, ce trésor dans des vaisseaux de boue, MASS. *Carême*, *Parole*. || Vaisseau d'élection, créature choisie pour sa pureté et sa sainteté. C'était [Ignace] un vaisseau d'élection et un homme rempli de Dieu, BOUHOURS, dans RICHELET. || Vaisseaux d'iniquité, les méchants. On dit plus souvent vase. || Terme de chimie. Vaisseaux de rencontre, vaisseaux circulatoires, tout appareil composé de deux matras. || Proverbe. On met ce qu'on veut dans un grand vaisseau, dans un petit ce qu'on peut. || 2° Bâtiment de bois ou de fer, construit pour le transport par eau. Nous avons pour partir un vaisseau sur la rive, CORN. *Cinna*, IV, 5. N'y ayant rien de plus important au bien de mon service en ma marine, que de conserver mes vaisseaux avec tant de soin et de précaution, qu'ils puissent servir autant que ceux des nations étrangères, c'est-à-dire depuis 25 jusqu'à 30 ans, *Lettre du roi*, 1669, dans JAL. Ayant estimé nécessaire de changer les noms de tous mes vaisseaux de guerre, frégates légères, flûtes et brûlots.... et de leur en donner d'autres plus convenables à la qualité de chacun desdits bâtiments, *Ordres du roi*, 1671, dans JAL. On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de la meilleure maison, PASC. *Pens.* V, 9, édit. HAVET. Ceux qui sont dans un vaisseau croient que ceux qui sont au bord fuient, ID. *ib.* VI, 4. La légèreté de tes vaisseaux [Alger] te donnait de la confiance, BOSS. *Mar.-Thér.* Quelques vaisseaux légers sont venus nous l'apprendre, RAC. *Mithr.* I, 4. Je m'occupais à considérer des vaisseaux agités par la tempête, qui étaient en danger de se briser contre les rochers, FÉN. *Tél.* II. Le feu roi, voulant perfectionner les constructions de ses vaisseaux, ordonna à ses généraux de mer de se rendre à la cour avec les constructeurs les plus habiles, pour convenir d'une méthode générale qui serait établie dans la suite, FONT. *Renau*. On trouve dans Athénée des descriptions de vaisseaux dont la grandeur étonne et paraît incroyable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2° part. p. 548, dans POUGENS. Les vaisseaux anciens étant à rames, les plus légers brisaient aisément celles des plus grands, MONTESQ. *Rom.* IV. C'est ainsi que l'on nomme [vaisseaux] les grands bâtiments et les navires qui vont en mer; il y a des vaisseaux de guerre et des vaisseaux marchands, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, page Z. Nous qui avions à peine trois cents gros vaisseaux marchands quand il [Law] proposa son système, nous en avons aujourd'hui dix-huit cents; nous les lui devons, et nous sommes loin de la reconnaissance, VOLT. *Pol. et lég. Obs. sur Lass, Melon et Dutot.* Il n'en est pas de nos forces maritimes comme de ces trirèmes que les Romains apprirent si rapidement à construire et à gouverner; un seul vaisseau de guerre est un objet plus grand que les flottes qui décidèrent auprès d'Actium de l'empire du monde, ID. *Mél. litt. Panég. Louis XV.* Il y a 2200 ans que Neco [Néchao], roi d'Égypte, donna des vaisseaux à des Phéniciens qui partirent de la mer Rouge, côtoyèrent l'Afrique, doublèrent le cap de Bonne-Espérance.... BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. ter. Œuv.* t. I, p. 307. L'année 1714 vit paraître l'excellent Essai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux [par Jean Bernoulli], D'ALEMB. *Élog. Bernoulli*. On ne doit exposer aux mers du cap Horn et du nord de l'Amérique que des vaisseaux de quatre à cinq cents tonneaux, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 147, dans POUGENS. Convaincu que les vaisseaux de l'État doivent protéger le commerce et ne jamais le faire, ID. *ib.* t. IV, p. 144. Et ces hardis vaisseaux, flottantes citadelles, À qui les vents vaincus semblaient céder leurs ailes, DELILLE, *Trois Règn.* VI. La vie austère d'un vaisseau en fait comme un cloître militaire au milieu des flots, STAEL, *Corinne*, XI, 3. Les nochers du Bosphore ont vu dans les nuages Le vaisseau merveilleux, précurseur des naufrages, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, V, 4. || Fig. Conduire le vaisseau, diriger une affaire. Tâchons à ce progrès que le reste réponde; Et, de peur de trouver dans le port un écueil, Conduisons le vaisseau de la main et de l'œil, MOL. *l'Ét.* II, 3. || Un vaisseau de tant de canons, un vaisseau qui porte tant de canons. Les premiers vaisseaux de cent canons des Vénitiens, qui en eurent avant tous les autres peuples, n'étaient que des galères armées de six ou huit coulevrines et de quatre-vingts ou quatre-vingt-quatorze pierriers, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 241. || On sous-entend quelquefois canons. Vaisseau de quatre-vingts, de cent. || Vaisseau de 1er rang, celui qui porte 120 canons. Vaisseau de 2° rang, celui qui porte 100 canons. Vaisseau de 3° rang, celui qui a 90 canons. Vaisseau de 4° rang, celui qui a 80 canons. Tous les vaisseaux de premier rang et de second rang qui ne seront commandés par l'amiral et en corps d'armée par les vice-amiraux, seront armés de deux tiers de fonte verte et un tiers de fer [canons]; les vaisseaux de troisième rang, moitié fonte verte et moitié fer; ceux de quatrième, un tiers fonte verte et deux tiers de fer; ceux du cinquième rang seront armés de canon de fer seulement, *Ordres du roi*, 1669, dans JAL. || Vaisseau-école, vaisseau où l'on instruit les jeunes gens qui doivent entrer dans la marine de l'État. || Vaisseau-hôpital, vaisseau disposé pour recevoir et traiter les malades. || Fièvre des vaisseaux, nom qu'on donnait autrefois au typhus né par encombrement dans les vaisseaux. || Vaisseau de décharge, se disait autrefois d'un navire qui servait à porter les approvisionnements de toutes sortes, dont la trop grande quantité encombrait les vaisseaux de guerre. || Vaisseau du roi, se disait des navires de toute grandeur, armés ou non, appartenant au roi, c'est-à-dire construits, armés, équipés et entretenus aux frais du trésor royal. || Vaisseaux français, se disait des vaisseaux portant le pavillon de France. Quant à la demande que vous faites qu'il soit donné des ordres aux capitaines commandant les vaisseaux français de refuser tout asile aux esclaves qui, des ports d'Espagne, se sauveront dans leurs bords.... *Choiseul à Magalon*, 1763, dans JAL. || Vaisseau de registre, dans l'ancienne Amérique espagnole, vaisseau auquel le roi d'Espagne accordait la permission d'aller trafiquer dans les ports de l'Amérique. || Vaisseau fantôme, voy. VOLTIGEUR. || 3° Fig. Il se dit de ce qui est exposé au souffle des événements, comme un vaisseau l'est aux vents. Ainsi, dans un moment, le vaisseau de l'Église, Voguant avec effort sur une mer conquise, BERNIS, *Relig. vengée*, VIII. Rome était un vaisseau tenu par deux ancres dans la tempête, MONTESQ. *Espr.* VIII, 13. Par les vents, par les flots de tous côtés battu, Le vaisseau de l'État lutte contre l'orage, RAYNOUARD, *États de Blois*, I, 5. Alors que de l'État le vaisseau séculaire, Fatigué trop longtemps du roulis populaire, A. BARBIER, *Ïambes*, *Quatre-vingt-treize* || 4° Constellation australe qu'on nomme plus souvent le Navire. || 5° Vaisseau de guerre, albatros-frégate. || Vaisseau coquille, nautile. || 6° Étendue d'une église, d'une galerie, d'une salle, etc. considérée par l'intérieur. L'église de Notre-Dame de Cambray est un très-beau vaisseau, PELLISSON, dans HUMBERT. On n'a à Paris ni salle de comédie, ni salle d'opéra.... les bonnes pièces sont en France, et les beaux vaisseaux en Italie, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 12 août 1739. Je les priai de me conduire dans leur bibliothèque, qui est assez nombreuse et dans un très-beau vaisseau, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 179. || 7° Terme d'anatomie.

Les canaux dans lesquels circulent tous les fluides de l'économie animale. Les vaisseaux artériels. Les vaisseaux veineux. Les vaisseaux lymphatiques. Par le vaisseau qu'on nomme la veine artérieuse, DESC. *Pass.* I, 7. Ces beaux vaisseaux occupaient toute la longueur du corps [du ver à soie]; il me fut aisé de les reconnaître pour les vaisseaux à soie; j'essayai de les enlever sans les rompre, et j'y réussis mieux que je ne l'avais espéré, BONNET, *Observ.* 34, *insect.* || Vaisseaux courts, branches de l'artère splénique qui se rendent au grand cul-de-sac de l'estomac qu'elles atteignent après un très-court trajet, et veines correspondantes se jetant dans la veine splénique. || Vaisseaux blancs, nom donné quelquefois aux vaisseaux lymphatiques. || 8° Terme de botanique. Organe élémentaire des végétaux, de forme tubulaire.

— SYN. VAISSEAU, NAVIRE, BÂTIMENT. Dans le langage technique, vaisseau est proprement un bâtiment de guerre, navire un bâtiment de commerce, et bâtiment un terme général qui comprend le vaisseau et le navire.

— HIST. XII° s. Les veissaus [vases] de sa gloire si en sont porté en chaitiveté [captivité], *Machab.* I, 2. || XIII° s. Prendés boin vin, et le metés en un vasel, ALEBRANT, f° 44. Nous ferons, dist li dus, vaissiaus pour passer quatre mille et cinq cens chevaus, VILLEH. XIV. Et si vessel sont au port prest, Et si voile sont ja drecié, *Lai du conseil.* Li messager en mer profonde Entrerent dedens le vaissel, Qui outre les mena isnel, *Bl. et Jeh.* 5250. || XIV° s. Avec eulx [testicules] sont continués deux vaisseaux qui sont plus larges par devers eulx et plus estrois par dessus vers la racine de la verge.... LANFRANC, f° 36, *verso.* || XV° s. Et fut embasmé et mis en un vaissel [cercueil] de plomb, FROISS. liv. I, p. 454, dans LACURNE. Ycelle ame est translatée ou corps, lequel est vessel composé de grosses et materielles substances, qui rend l'esperit empesché et comme lié des operacions intellectuelles, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 9. || XVI° s. En vaisseau non lavé ne peut on vin garder, COTGRAVE. Un meschant vaisseau jamais ne tombe de la main, ID.

— ÉTYM. Provenç. *vaisselh*; catal. *vaxell*; esp. *vasillo*; ital. *vascello*; du bas-lat. *vascellum*, diminutif de *vas*, vase. *Vas* dans la basse latinité avait aussi le sens de navire.

† **VAISSELÉE** (vè-se-lée), *s. f.* La quantité de laine, d'étoffe que peut contenir un vaisseau à fouler.

† **VAISSELIER** (vè-se-lié), *s. m.* Meuble pour placer la vaisselle. Cette fermière possède un fort joli vaisselier où brillent plusieurs plats d'étain.

— ÉTYM. *Vaisselle.*

VAISSELLE (vè-sè-l'), *s. f.* || 1° Terme collectif. Plats, assiettes, et tout ce qui sert à l'usage de la table. Vaisselle de porcelaine. J'y trouvai [dans la rue, pendant un incendie] M. et Mme de Guitaut quasi nus.... la petite de Vauvineux qu'on portait tout endormie chez l'ambassadeur, plusieurs meubles et vaisselles d'argent qu'on sauvait chez lui, SÉV. 20 févr. 1671. Curius et Fabrice, ces grands capitaines qui vainquirent Pyrrhus, un roi si riche, n'avaient que de la vaisselle de terre, BOSS. *Hist.* III, 6. Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or; les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie, VOLT. *Louis XIV*, 21. Les Suisses connaissaient si peu la valeur d'un si riche butin [sur le duc de Bourgogne, après la bataille de Granson], qu'ils prirent la vaisselle d'argent pour de l'étain, et la vendirent au plus vil prix, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 100. [À Rome] un sénatus-consulte défendit de servir sur les tables de la vaisselle d'or; il en borna l'usage aux temples et aux cérémonies sacrées, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettr.* t. VII, p. 128. || Vaisselle plate, celle qui est sans soudure, comme les plats et les assiettes; vaisselle montée, celle dont les parties sont soudées, telle que les flambeaux, salières, sucriers. 845 marcs de vaisselle plate prisée à 28 livres le marc, soit, 23 667 livres; et 689 marcs de vaisselle montée, à 27 livres le marc, soit 15 681 livres, en tout 39 358 livres, *Lett. etc. de Colbert*, VII, 388. || Aujourd'hui, particulièrement, vaisselle plate, plats et assiettes d'argent, à la différence de la vaisselle de porcelaine, de faïence, etc. || Fig. Fondre la vaisselle de quelqu'un, le ruiner. Je laissai la première [femme] à Séville, occupée à fondre la vaisselle d'un petit marchand orfèvre, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 7. || Fig. On a remué sa vaisselle, se dit de quelqu'un chez qui on a fait une saisie. || 2° Dans le moyen âge, vaisselle répond à l'idée qu'on se faisait encore, il y a soixante ans, du mot argenterie, c'est-à-dire une partie assez considérable de la fortune, qui flattait la vanité en temps prospère, et, en toutes circonstances, grandes et petites, parait aux difficultés pécuniaires, DE LABORDE, *Émaux*, p. 531. || 3° Populairement. Vaisselle de poche, argent.

— HIST. XIV° s. Les escuyers de cuisine et leurs aides recouvreront [reprendront] la vaisselle, *Ménagier*, II, 4. Et vaisselle d'argent et d'estain bien ouvré, *Guescl.* 19518. || XV° s. Draps, joyaux, vaisselle d'or et d'argent, et toutes autres richesses dont ils avoient grand foison.... FROISS. I, I, 272. Au milieu d'icelle salle a esté fait un grant dreçoir pour parer et aorner de vaisselle.... et pour servir es autres jours ont esté faiz autres deux dreçoirs à l'un des costez de ladite salle pour semblablement mettre vaisselle de parement, DE LABORDE, *Émaux*, p. 532. || XVI° s. Y eust deux longues tables couvertes d'onze à douze cens pieces de vaisselle de faënze, plaines de confitures seches et dragées de toutes sortes, accommodées en chasteaux, piramides, plateformes et autres façons magnifiques; la plupart de laquelle vaisselle fut rompue et mise en pieces par les pages et laquais de la cour, comme ils sont d'insolente nature, qui fut une grande perte, car toute la vaisselle estoit excellemment belle, *Mém. de l'Estoile, Description de la collation donnée au roi par le cardinal de Birague*, dans DE LABORDE, *Émaux*, p. 532. Il [le roi Cotys] paya liberalement la belle et riche vaisselle qu'on lui avoit presentée; mais, parce qu'elle estoit singulierement fragile, il la cassa incontinent luy mesme, pour s'oster de bonne heure une si aysée matiere de courroux contre ses serviteurs, MONT. IV, 162.

— ÉTYM. Picard, *vaché. Vaisselle* représente le pluriel neutre latin *vascella*, pris au féminin singulier, comme *merveille* de *mirabilia*, et plusieurs autres (voy. VAISSEAU). L'ancienne langue disait plus souvent *vaisselmente.*

† **VAISSELLERIE** (vè-sè-le-rie), *s. f.* Réunion d'articles comprenant les seaux, les sébiles, les écuelles, les gamelles, les mortiers, les salières et égrugeoires, et les moules à fromages.

— ÉTYM. *Vaisselle.*

VAL (val), *s. m.* || 1° Espace de terre contenu entre deux coteaux, le même que vallée (le pluriel est vaux). Par des transports de joie et de reconnaissance, Bénis ton Dieu, mon âme, en ce val de malheurs, CORN. *Imit.* IV, 2. Et souvenez-vous que je mourais de peur à pied en passant les vaux d'Olioules, SÉV. 422. Sur nos monts crains l'orage; Crains l'ombre dans le val, C. DELAV. *Dern. chants, la Vache perdue.* Le val était désert, l'ombre épaisse.... V. HUGO, *Odes et Ballades, Les deux archers.* || L'Académie ne donne val que comme usité dans les noms propres. Marmontel a protesté contre cette exclusion: Val, par exemple, n'eût-il pas dû garder sa place dans de beaux vers, comme vallon? *Œuv.* t. X, p. 430. De bons écrivains, comme on voit, ont protesté aussi en s'en servant. || 2° Il s'emploie dans la composition de certains noms. Le Val-de-Grâce. Le château du Val. Au pluriel, les Vaux-Cernay. || 3° Par monts et par vaux, par les montagnes et par les vaux ou vallées, et, par extension, en tout lieu, de tous côtés. Vous avez fait faire à ma fille le plus beau voyage du monde; elle en est ravie; mais vous l'avez bien menée par monts et par vaux, et bien exposée sur vos Alpes et aux flots de votre Méditerranée, SÉV. 144. Tel fut ce roi des bons chevaux.... Qui, trottant nuit et jour et par monts et par vaux, Galopa, dit l'histoire, une fois en sa vie, BOIL. *Poés. div.* XXV. Les canaux qui traversent le pays par monts et par vaux, en suivant les mouvements du terrein à sa surface, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin, Écluse.* Il [le chevalier] allait par monts et par vaux, cherchant périls et aventures, CHATEAUBR. *Génie*, IV, V, 4. || 4° Les vals, pluriel nouveau en usage chez les ingénieurs. Les vals de la Loire. Soit pour établir des déversoirs dans les vals inférieurs, soit pour établir des réservoirs dans les vals supérieurs des fleuves, DE FORCADE LA ROQUETTE, *au Corps législatif, Monit. univ.* 7 juillet, 1867, p. 891, 6° col.

— HIST. XI° s. Halt sunt li pui, et li val tenebrus, *Ch. de Rol.* LXIV. || XIII° s. Berte s'en va moult tost lez le pendant d'un val, *Berte*, XXVI. Noblement [ils] l'en remenent contre val la grant rue, *ib.* CXXXVIII. Des armes aus paiens li vaus est reluisans, *Ch. d'Ant.* I, 311. Quant viennent les autres rivieres à val, et plus y chieent [tombent] de petites rivieres et de petiz ruissiaus, JOINV. 219. || XV° s. S'il vous plaisoit.... je irois aventurer à val ce pays pour querre bestes et vitailles.... FROISS. I, I, 254. || XVI° s. Montagnes lors vindrent à redresser, Pareillement les vaux à s'abaisser.... Or, ce faisant, tu fais par monts et vaux Germer le foin pour juments et chevaux, MAROT, IV, 312. Tout le demourant de l'armée se tourna incontinent en fuite à val de roupte, AMYOT, *Timol.* 38. Ils se prindrent à courir à val de la montagne, ID. *Cat.* 27. J'estoy premier entré dans ce val miserable; Il me semble, o Seigneur, qu'il estoit raisonnable Que, le premier de tous, j'en deslogeasse aussi, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Plainte.* Promettre monts et vaux, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *vau*; prov. *val, valh*; cat. *vall*; espagn. *val, valle*; ital. *valle*; du lat. *vallis.*

VALABLE (va-la-bl'), *adj.* Qui doit être reçu en justice. Caution valable. Quittance valable. Tout acte de l'état civil des Français en pays étranger sera valable, s'il a été reçu conformément aux lois françaises par les agents diplomatiques, ou par les commissaires des relations commerciales de la république, *Code civil*, art. 48. Le payement fait de bonne foi à celui qui est en possession de la créance est valable, encore que le possesseur en soit par la suite évincé, *ib.* art. 1240. || Par extension. Excuse, raison qui n'est pas valable, qui n'est pas admissible. Je n'avais point de valable raison pour ne vous pas aller rendre ce que je vous dois, BALZ. liv. VII, lett. 6. Aussi vous n'avez point de valable défense, CORN. *Cid*, II, 1. || Effets valables, des meubles, des bijoux de quelque prix.

— HIST. XIII° s. Que por sa partie ne demorre que la semonce [appel] ne soit valable, puisqu'il l'a commenciée, *Ass. de Jerus.* 137. || XIV° s. Conseil de femme est non valable, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVI° s. Tesmoignage valable, AMYOT, *Public.* 14.

— ÉTYM. *Valoir.*

VALABLEMENT (va-la-ble-man), *adv.* D'une manière valable. Que les généraux d'armée.... qui auraient entre leurs mains les deniers qu'ils n'auraient point encore portés à l'épargne, en seraient valablement déchargés en les remettant aux décemvirs, VERTOT, *Rév. rom.* XII, p. 178. Pour payer valablement, il faut être propriétaire de la chose donnée en payement, et capable de l'aliéner, *Code civ.* art. 1238. || Ce mineur n'a pas été valablement défendu, il ne l'a pas été comme il aurait dû l'être en sa qualité de mineur. || Par extension. Ouvrage sérieux et digne d'être mis au net [expliqué] pour pouvoir être ensuite valablement réfuté, BOULLAINVILL. *Réfut. de Spinosa, Préf.*

— HIST. XV° s. Et afin que toutes les choses dessus dites.... soient interinées et accomplies fermement et vaillablement, les dessus dits.... ont mis leurs sceaux, MONSTR. II, 5.

— ÉTYM. *Valable*, et le suffixe *ment.*

VALANT (va-lan), *part. présent* de valoir (voy. VALOIR).

† **VALDISME** (val-di-sm'), *s. m.* La religion des vaudois. Le valdisme et le calvinisme.

† **VALDRAGUE (EN)** (val-dra-gh'), *loc. adv.* Terme de marine. En mauvais ordre, précipitamment.

† **VALENCE** (va-lan-s'), *s. f.* Nom à Paris d'une espèce d'orange qui vient de Valence en Espagne. Voilà de la valence.

† **VALENCIENNES** (va-lan-siè-n'), *s. f.* Sorte de dentelle originaire de la ville de Valenciennes. Des valenciennes de Courtrai, pour garnitures et volants de robes.

† **VALENTINIANISME** (va-lan-ti-ni-a-ni-sm'), *s. m.* Système de gnosticisme qui s'éloigne le plus du christianisme.

† **VALENTINIENS** (va-lan-ti-niin), *s. m. pl.* Ancienne secte de gnostiques, née au commencement du second siècle, et reconnaissant pour chef Valentin, qui n'admettait ni la génération éternelle du Verbe, ni son incarnation, ni la divinité de Jésus-Christ, ni la rédemption du genre humain, dans le sens propre, et qui professait la doctrine de l'émanation et la croyance aux éons.

† **VALÉRAL** (va-lé-ral), *s. m.* Terme de chimie. Produit obtenu par distillation du valérate de baryte.

† **VALÉRATE** (va-lé-ra-t') ou **VALÉRIANATE** (va-lé-ri-a-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par l'acide valérique avec les bases.

VALÉRIANE (va-lé-ri-a-n'), *s. f.* || 1° Genre de plantes où l'on distingue : la valériane officinale, *valeriana officinalis, L.*; la grande valériane, *valeriane phu, L.*; la valériane dioïque, dite aussi valériane des marais; la valériane celtique, dont

la racine, mêlée à celle de la valérianelle couchée, porte dans les officines le nom de nard celtique; la valériane à feuilles d'asaret, appelée nard de montagne. || 2° Valériane bleue, un des noms vulgaires de la polémoine bleue, dite encore valériane grecque. || 3° Valériane rouge, un des noms donnés au centranthe rouge, mis d'abord dans le genre valériane et appelé aussi behen rouge.

— HIST. XVI° s. Le goust de la valeriane est agreable aux chats, la mangeans avec appetit, O. DE SERRES, 607.

— ÉTYM. Génev. *valerienne*; provenç. espagn. et ital. *valeriana*.

† **VALÉRIANACÉES** (va-lé-ri-a-na-sée) ou **VALÉRIANÉES** (va-lé-ri-a-née), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones dont la valériane est le type.

† **VALÉRIANELLE** (va-lé-ri-a-nè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des valérianées; on y distingue: la valérianelle locuste, *valerianella olitoria* de Mœnch, dite vulgairement mâche.

† **VALÉRIANIQUE** (va-lé-ri-a-ni-k') ou **VALÉRIQUE** (va-lé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Synonyme d'acide amylique.

† **VALÉSIENS** (va-lé-ziin), *s. m. pl.* Ancienne secte d'hérétiques, dont parle saint Épiphane, et qui, outre certaines opinions gnostiques, pratiquaient la castration sur eux-mêmes.

1. **VALET** (va-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des va-lè-z adroits; valets rime avec traits, succès, paix, etc.; dans quelques provinces on dit vâ-lè; bien que fondée en raison, puisque l'orthographe primitive est vaslet, cette prononciation n'est pas admise par le bon usage), *s. m.* || 1° Celui qui est en service auprès d'une personne. Valet d'écurie. Valet d'étable. Valet de louage. Je te conjure, esprit muet, de me confesser si tu es valet, et, si tu es valet, par quelle vertu admirable tu ne m'as pas dit jusqu'à cette heure du mal de ton maître, SCARR. *Rom. com.* I, 15. L'on va, l'on vient, les valets font cent tours, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. Voilà comme un valet pour nous montre du zèle! MOL. *Amph.* II, 1. Vous dirai-je encor plus? soit faiblesse ou raison, Je suis las de me voir le soir en ma maison, Seul avec des valets souvent voleurs et traîtres, Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs maîtres, BOIL. *Sat.* X. Valet souple au logis, fier huissier à l'église, ID. *Lutr.* IV. Riches atours, tables, nombreux valets, Font aujourd'hui les trois quarts du mérite, DESHOUL. *Ballade*, t. I, p. 47. Il [Mahomet] avait été facteur, ou, si l'on veut, valet d'une marchande de chameaux, VOLT. *Philos. Déf. Bolingbr.* 31. Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Le comte: Les domestiques ici.... sont plus longs à s'habiller que les maîtres. — Figaro: C'est qu'ils n'ont point de valets pour les y aider, ID. *Mar. de Figaro*, III, 5. || Fig. Oh! que, si je vivais sous les règnes sinistres De ces rois nés valets de leurs propres ministres, Et qui, jamais en main ne prenant le timon, Aux exploits de leur temps ne prêtaient que leur nom, BOIL. *Épître* VIII. || Valet à tout faire, valet propre à tout genre de service. || Fig. Tessé, valet à tout faire de Chamillart, tant qu'il fut en faveur, ST-SIM. 183, 2. || Je suis votre valet, je vous salue; locution vieillie. Ariste: Je suis votre valet — Sganarelle: Je ne suis point le vôtre, MOL. *Éc. des mar.* I, 3. || Fig. et ironiquement. Je suis votre valet, se dit à quelqu'un quand on ne veut pas faire ce qu'il désire, croire ce qu'il dit. Ariste: Hé! laissez-les, mon frère, aller se divertir. — Sganarelle: Je suis votre valet, mon frère, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Je suis votre valet, seigneur capitaine; je n'en ferai rien, je vous jure, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 10. || Elliptiquement. Votre valet, pour je suis votre valet. Votre valet, Bazile; il vaut mieux qu'elle [Rosine] pleure de m'avoir, que moi je meure de ne l'avoir pas, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 1. || Fig. Il fait le bon valet, il est flatteur et complaisant, pour se faire préférer aux autres. Enfin Sergius obtint d'Honorius ce décret qui fut porté au 6° concile en faisant, dites-vous, le bon valet auprès de ce pape, PASC. *Prov.* XVIII. Le premier président fit le bon valet avec sa souplesse et sa fausseté accoutumées, ST-SIM. 69, 183. || Fig. Disposé à rendre service (vieux en ce sens). Bien qu'il m'eût fait entendre Qu'il était mon valet à vendre et à dépendre, REGNIER, *Sat.* VIII. || 2° Valet a pris un sens qui a quelque chose de défavorable; aussi ne dit-on guère que domestique ou serviteur, excepté dans les emplois suivants qui sont consacrés. Valet de ferme. Valet de charrue. || Valet de pied, homme de livrée qui suit à pied les souverains, les princes, les ambassadeurs dans les cérémonies. Les grands valets de pied. Les petits valets de pied. Que les valets de pied sont fort sujets aux crottes, REGNIER, *Sat.* X. Seul de tous les ambassadeurs qui étaient à Venise, il ôta l'épée à ses pages, et la canne à ses valets de pied, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Fig. Que maudit soit le jour où j'eus la fantaisie D'être valet de pied de la philosophie! REGNARD, *Démocr.* I, 1. || Valet de chambre, celui qui est attaché particulièrement au service de la personne du maître. Il [le duc du Maine] a M. Fagon avec lui, M. Le Ragois qui est son précepteur, un aumônier, six valets de chambre, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 12 juin 1677. Il avait un vieux valet de chambre nommé Termes, hardi voleur et menteur encore plus effronté, HAMILT. *Gram.* 7. Tout est précieux du siècle de Louis XIV, jusqu'aux bêtises du valet de chambre Laporte, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 avr. 1770. || Il n'y a point de héros pour le valet de chambre, voy. HÉROS. || Maître valet, celui qui, dans une terre ou dans une ferme, a autorité sur les autres domestiques. || Valet de place, celui qui, dans les villes, se met temporairement au service des voyageurs, des étrangers. || Valet à louer, domestique qui n'a plus de maître. || Fig. Valet à louer, homme qui a perdu son emploi et qui en cherche un autre. || Valet de comédie, valet adroit et propre à l'intrigue qu'on voit figurer dans beaucoup de comédies. Tenir l'emploi des valets. Jouer les valets. Belrose: Tous les emplois sont nuls, hors celui des valets. — Granville: Que tu tiens? — Belrose: J'ose dire avec quelque succès, C. DELAV. *les Coméd.* I, 5. || Terme de marine. Maître valet, distributeur des vivres à bord des vaisseaux. || Dans la métallurgie. Valet, ouvrier d'une forge catalane, dont l'office est d'aider les autres. || 3° Dénomination attribuée à certains offices inférieurs dans la maison des souverains, des princes et dans les grandes maisons. Valet de garde-robe. || Valets de chiens, gens que l'on charge de nourrir les chiens, de les exercer, etc. Crispin: J'en suis à regretter le temps où j'étais valet de chiens chez un gentilhomme de campagne. — Labranche: Tu n'es pas dégoûté: valet de chiens! peste, la jolie condition! tu avais le privilége de battre tes maîtres et de dîner avant eux, C. DELAV. *Cons. rapport.* III, 1. || Valet de limier, celui qui va détourner. || 4° Valet de bourreau, celui qui aide le bourreau dans son office. || 5° En un sens défavorable, et en ne tenant compte que des défauts attribués aux valets. Loin de la canaille des valets, les derniers des hommes après leurs maîtres, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'en suit point que nous fussions ses valets, ID. *Lett. à M. de Chauvel. Corresp.* t. VI, p. 351, dans POUGENS. || Âme de valet, âme basse. || Se conduire en valet, faire le plat valet, le bas valet, avoir des habitudes, des complaisances serviles. || Fig. Homme servile, sans indépendance. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 133, dans POUGENS. Le maréchal de Noailles, le plus valet de tous les hommes, ST-SIM. 196, 119. Le Français fait la révérence, et sert ou veut servir; il mourra s'il ne sert; vous êtes non le plus esclave, mais le plus valet de tous les peuples, P. L. COUR. *Pamphl. des phamphl.* || 6° Terme de jeu de cartes. Les cartes sur lesquelles est peinte la figure d'un valet. Valet de cœur. Valet de carreau. Valet de pique. Valet de trèfle. Ce nom [Richard] n'étant point fait du tout à la propice D'un valet de joueur, je me suis de nouveau Donné celui d'Hector, du valet de carreau, REGNARD, *le Joueur.* III, 4. Eh! mon ami, c'est un maudit valet de cœur qui m'a enlevé ma belle jument, A. DUVAL, *Trente et quar.* sc. 10. || Insolent comme un valet de trèfle, voy. TRÈFLE. || Fig. et familièrement. Valet de carreau, homme qui ne mérite point de considération. On le reçut comme un valet de carreau. Et Marinette aussi d'un dédaigneux museau Lâchant un laissez-moi, beau valet de carreau, MOL. *Dép. amour.* IV, 2. || Valet de carreau est devenu un terme d'injure, sans doute parce que, dans les anciens jeux de cartes du commencement du XVII° siècle, ce valet porte la qualité de valet de chasse, tandis que le valet de pique est dit valet de noblesse, le valet de cœur, valet de cour, et le valet de trèfle, valet de pied, *Bibl. des ch.* 6° série, t. II, p. 20. || 7° Contre-poids qui, pendant derrière une porte, fait qu'elle se referme sans qu'on y touche. || Barre de fer qui sert d'appui au battant d'une porte || 8° Valet de miroir, morceau de bois attaché derrière un miroir de toilette pour le soutenir sur une table. || 9° Terme de serrurier. Petit morceau de fer mouvant monté dans un cramponnet sur la platine d'une targette, dont le bout entre dans une entaille faite au verrou lorsqu'il est fermé. || 10° Instrument de fer, qui sert à fixer le bois sur l'établi d'un menuisier. Puis il scie une planche et en met une pièce sous le valet pour la polir, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 11° Pièce de la cadrature d'une montre ou d'une pendule à répétition. || 12° Terme de manége. Espèce de poinçon, d'aiguillon, ou de petit fer émoussé, placé au bout d'un bâton, employé pour exciter un cheval sauteur. || Terme de pêche. Morceau de bois ayant un crochet à chacun de ses bouts; on l'emploie pour tenir un filet tendu. || 13° Valet de chaise, morceau de fer carré, dans les bras d'un fauteuil, qu'on en tire pour poser une table dessus. || 14° Valet à débotter, planche où l'on appuie le talon pour se débotter sans secours: on dit aujourd'hui tire-botte. || 15° Anciennement, valet d'ingénieur à feu, valet pyrobolique, cylindre de bois chargé de poudre et percé en plusieurs endroits, où l'on met des balles, des pétards. || 16° Valet de caïman, espèce de crabier (Saint-Domingue). || Proverbes. N'est pas valet qui se sert, se dit quand, dans une maison, dans un repas où il n'y a pas de domestique, chacun se sert soi-même. || Tel maître, tel valet, les valets prennent les habitudes de leurs maîtres. || Les bons maîtres font les bons valets, en traitant bien ses domestiques, on s'en fait bien servir. || Il est comme le valet du diable, il fait plus qu'on ne lui commande, se dit d'un homme qui, par zèle ou par tout autre motif, fait plus qu'on ne lui dit. Je vous conjure de ne vous point pénétrer de déplaisir, et, pour m'expliquer plus élégamment, de n'être pas le valet du diable, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, 7 mars 1711.

— SYN. VALET, LAQUAIS. Le mot de valet a un sens général qu'on applique à tous ceux qui servent. Celui de laquais a un sens particulier qui ne convient qu'à une sorte de domestique: il indique plutôt un homme de suite qu'un homme de service, GIRARD.

— HIST. XII° s. Et Liganors, uns vaslez [jeune guerrier] surcuidés [outrecuidant], *Ronc.* p. 65. Je sui vaslez, vous estes chevalier, *ib.* p. 187. Guiteclins de Sassoigne, quant ce vint à son tans, De sa premiere fame ot deus vaslez enfans, *Sax.* V. Respundi Saül [à David]: ne te poz à lui cupler, kar tu es vadlez, e il [Goliath] est un merveillus bers de sa bachelerie, *Rois*, p. 65. Tele vie mena li sainz huem e suffri, N'a nul humme suz ciel nel mustra ne gehi [avoua], Fors à Brun sun vaslet, si cum dire l'oï, Qui ses haires lava et de ço le servi, *Th. le mart.* 103. Le brief à l'apostolie [il] baille [à] un vaslet à pié, *ib.* 124. || XIII° s. Ensi furent li message envoié en Alemaigne au roi Phelippe, avœc le vallet [le jeune prince] de Constantinoble, VILLEH. XLIII. C'est bien drois que chetis se claime Valez, quant il pert ce qu'il aime, *la Rose*, 8306. Valez cortois et debonnaire, Qui vuet à ce metre sa cure, Gart que du tout ne s'aseüre En sa biauté, ne en sa forme, *ib.* 8350. Valès [garçon] fu nés de la [reine] paiene, Et mescine [fille] ot la crestiene, *Fl. et Bl.* 169. Après ce m'envoia querre par un vallet de sa chambre, JOINV. 281. Raoul, vallet à servir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 533. || XIV° s. Pour ce dit on, je l'ay oy dire pieça: Cilz qui n'a point d'argent, point de vallet si n'a, *Guescl.* 12960. Quant varlet presche à table et cheval paist en gué, Il est temps qu'on l'en oste, que assez y a esté, *Ménagier*, II, 3. A maistre Guillaume Brisetout, verrier, et, depuis que fu parti, à ses vallés, pour verrer une des formes de la croisée, DE LABORDE, *Émaux*, p. 533. Se aucun apprentis [d'orfévre] se rachepte de son maistre, il ne pourra tenir ne lever forge, se il n'a servi son maistre, ou autre, de ramenant de huit ans comme apprentis ou comme vallet servant, gaaignant argent, ID. *ib.* || XV° s. Valet à prince, per à baron, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 103. Ilz estoient les varlès au diable: ilz faisoient plus que commandement, *Chron. normande*, ch. 49, VIRIVILLE. Ne suis en volenté encore de me contenter de Charles [qui fut depuis Charles le téméraire], mais luy monstreray que je suis son pere, et que je le pourrai bien faire un petit vallet, G. CHASTELLAIN, *Chronique*, IV, 47. Aux varlets de Johanne d'Eyck, Jean van Eyck paintre, pour don par monseigneur à eulx fait, quand mondit seigneur a esté en son hostel veoir certain ouvraige faict par ledit Johannes, DE LABORDE, *Émaux*,

p. 533. Je congnois le maistre au valet, VILLON, *Ball.* Jacquemart print le baston de sa faulx, appellé le varlet, DU CANGE, *valeti.* || XVIe s. Un bon valet dit à son maistre : après servir convient repaistre, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 164. Par la richesse on satisfaict le service d'un valet, la diligence d'un courrier.... MONT. II, 64. Pour mieux façonner un valet de chien, on le doit prendre le plus jeune que l'on peut, comme de dix à douze ans, CHARLES IX, *Chasse roy.* XIX. Valet anciennement s'adaptoit fort souvent à titre d'honneur près des roys ; car non seulement on disoit valets de chambre ou garde robe, mais aussi valets trenchants et d'escurie; et maintenant le mot de valet se donne dans nos familles à ceux qui entre nos serviteurs sont de moindre condition, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 663, dans LACURNE. Vous vintes faire le bon valet à cette dame [la saluer], SULLY, *Mém.* t. III, p. 19. Cheval fait et valet à faire, COTGRAVE. De grand maistre hardi valet, ID. Nous souffrons peines telles, Soustenans des plus grands les injustes querelles, Valets de tyrannie, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 96.

— ÉTYM. Berry et Basse-Normandie, *vâlet*, domestique de ferme ; bourguig. *vaulô ;* wallon, *valet*, garçon qui n'est pas marié, *vârlet*, domestique; génev. terme d'amitié qu'on donne aux petits garçons : *viens, mon valet, que je t'embrasse ;* provenç. *vaslet, vaylet, vallet ;* diminutif du bas-lat. *vassus*, vassal (voy. ce mot). Dans quelques provinces, les bergères disent à leur chien : *viens, mon valet.*

† 2. **VALET** (va-lè), *s. m.* Terme de marine. Paquet de vieux cordage, autrefois de bourre de bœuf, qui sert à bourrer un canon, c'est-à-dire à retenir la charge de poudre et le projectile; ce tampon est maintenant fait en varec.

— ÉTYM. Angl. *wad*, paquet, bourre, valet de canon, d'après JAL, qui cite *vadeau*, lequel dans l'anc. français avait le sens de tampon, et qui a été, par assimilation, altéré en *valet.*

VALETAGE (va-le-ta-j'), *s. m.* || 1° Service de valet. La duchesse de Berry s'emporta fort contre ce devoir [présentation de la chemise au Dauphin par son mari] qu'elle appelait un valetage, ST-SIM. 296, 43. || Fig. Actes de servilité. Le fils de Saumery, par ses valetages, s'était acquis je ne sais combien de gens, ST-SIM. 71, 172. Ceux qui ont de l'esprit ont mille bons contes à faire sur les sottises et les valetages dont ils ont été témoins, CHAMFORT, *Maximes et pens.* III. || 2° Mode d'exploitation d'un domaine rural, par lequel le propriétaire exploite par lui-même à l'aide de valets.

— ÉTYM. *Valeter.*

VALETAILLE (va-le-tâ-ll', *ll* mouillées, et non va-le-tâ-ye), *s. f.* Terme collectif de dénigrement. Multitude de valets. Maudite soit la valetaille qui ne saurait nous laisser en repos ! MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* II, 4. L'insolence de la valetaille, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 78. Toute cette valetaille du Palais, qui n'aime que le désordre, la confusion et le bruit, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXV, p. 420. Il frisait ses moustaches à mon aspect, en articulant des mots russes qui provoquaient les rires de la valetaille, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 16. || Fig. C'est un instinct de nature, nous naissons valetaille, P. L. COUR. *Lett.* I, 126.

— HIST. XVIe s. Varletaille, COTGRAVE. [d'Aubigné] ramassa quinze harcquebusiers desbendez, huict cavaliers et force valetailles, de quoy.... il fit la plus longue fisle qu'il peut, D'AUB. *Mém.* 1587.

— ÉTYM. *Valet*, et la finale péjorative *aille.*

VALET-À-PATIN (va-lè-a-pa-tin), *s. m.* Terme de chirurgie. Espèce de pince composée de deux branches unies dans le milieu par une charnière, et que l'on peut écarter ou rapprocher au moyen d'un anneau coulant, ainsi nommée du médecin Gui Patin, qui l'inventa.

VALETER (va-le-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je valette, je valetterai, et non je valte, je valterai comme prononcent quelques-uns), *v. n.* || 1° Terme familier. Être auprès de quelqu'un, et par intérêt, d'une assiduité basse et servile. A valeter, à ramper, à faire mille bassesses, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 9. || 2° Faire beaucoup de courses, de démarches qui donnent de la peine et demandent de la patience. Il m'a fallu valeter trois ans pour obtenir un emploi. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVIe s. Se rendre mal-plaisant et ennuyeux, à fin de ne sembler point servir ne valeter en amitié, AMYOT, *Comment. disc. le flatt.* 44. Il n'estoit pas raisonnable de le plus faire valeter; car il avoit assez obey pour commander en son rang, CARL. V, 30. Varleter, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Valet.* Norm. *valter*, s'agiter, faire beaucoup de pas et de démarches.

VALÉTUDINAIRE (va-lé-tu-di-nê-r'), *adj.* Qui est souvent malade. Personnes studieuses.... mornes et valétudinaires, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 60. Je me donnerai l'honneur de vous dire comme j'ai mis mon prisonnier [le masque de fer], qui est toujours valétudinaire à son ordinaire, dans l'une des deux nouvelles prisons, *Saint-Mars, à Louvois*, 8 janv. 1688, dans TOPIN, *le Correspondant*, 25 juin 1870, p. 283. On lui dit [à un antiquaire] que le roi jouit d'une santé parfaite ; et il se souvient que Thetmosis, un roi d'Égypte, était valétudinaire, et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alipharmutosis, LA BRUY. XI. Il était [Sénèque] âgé d'environ quarante ans, sage, prudent et valétudinaire, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 22. || Substantivement. Les convalescents et les valétudinaires.

— SYN. VALÉTUDINAIRE, MALADIF. Une personne valétudinaire est une personne dont la santé est ou chancelante, ou délicate, ou souvent altérée par différentes maladies qui lui arrivent par intervalles; elle est d'une santé chancelante. Une personne maladive est sujette à être souvent malade, non par la délicatesse de sa constitution, mais par quelque affection particulière, par un principe morbifique dont elle est affectée.

— ÉTYM. Lat. *valetudinarius*, malade, de *valetudo*, santé, qui vient de *valere*, être fort (voy. VALOIR). *Valetudo*, qui signifie santé, prit le sens de mauvaise santé, d'où *valetudinarius.*

† **VALETUDINARIUM** (va-lé-tu-di-na-ri-om'), *s. m.* Nom donné, chez les Romains, à des locaux destinés, dans les maisons des riches, à recevoir et à traiter les esclaves malades, et, dans les camps, à des locaux destinés au traitement des soldats malades.

— ÉTYM. Voy. VALÉTUDINAIRE.

VALEUR (va-leur), *s. f.* || 1° Force, courage à la guerre, dans le combat (le sens propre du verbe latin *valere* étant être fort). Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées La valeur n'attend pas le nombre des années, CORN. *Cid*, II, 2. La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde, LA ROCHEFOUC. *Max.* 216. La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont deux extrémités où l'on arrive rarement, ID. *ib.* 215. Si M. le duc d'York continuait à faire des actions de valeur, SÉV. 16 mars 1689. Dieu lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité du roi, BOSS. *Louis de Bourbon.* L'un [Turenne], dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire, ID. *ib.* La valeur n'est qu'une force aveugle et impétueuse, qui se trouble et se précipite, si elle n'est éclairée et conduite par la probité et par la prudence, FLÉCH. *Turenne.* La valeur emportée n'a rien de sûr, FÉN. *Tél.* XII. La valeur est susceptible de toutes les formes; elle est généreuse ou brutale, stupide ou éclairée, furieuse ou tranquille, selon l'âme qui la possède, J. J. ROUSS. *Disc. vertu des héros.* || Par extension. Nos magistrats ont montré en plus d'une occasion la vérité de ce que Cicéron dit dans ses Offices, qu'il y a une valeur domestique et privée, qui n'est pas de moindre prix que la valeur militaire, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 1re part. § 7. || 2° Fig. Par extension de l'idée de force, ce que vaut une chose. Le vainqueur Chandasaeb, devenu possesseur des trésors du mort, distribua la valeur de deux cent mille francs aux soldats de Pondichéry, VOLT. *Louis XV*, 34. Comment se fait-il que vous soyez si fidèle et si généreux, après n'avoir pas eu honte de me vendre des colifichets quatre fois au-dessus de leur valeur ? ID. *Babouc.* La valeur des choses est fondée sur leur utilité, ou, ce qui revient encore au même, sur l'usage que nous en pouvons faire, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 1. || Valeur nominale, valeur arbitraire donnée aux pièces de monnaie par la loi, par opposition à valeur réelle ou intrinsèque, qui est la valeur du métal dont la pièce est formée. || Terme d'économie politique. Qualité relative des objets, en vertu de laquelle on obtient, en échange de l'un, une plus ou moins grande quantité de l'autre. La valeur doit être définie le rapport qui s'établit par l'échange entre deux ou divers produits ou services, LEVASSEUR, *Cours d'Économ.* p. 47. || Être en valeur, se vendre facilement et avantageusement. Les vins sont en valeur cette année. || Cette ferme, cette terre est en valeur, elle est bien cultivée et en état de rapporter ce qu'elle doit produire. || Mettre, remettre une terre, une ferme, etc. en valeur, y faire les dépenses et les travaux nécessaires pour qu'elle donne un bon produit. Mettre en valeur toute la terre d'un royaume, ce qui est bien plus utile que d'en étendre les limites, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 423, dans POUGENS. On voit que, si l'art de mettre en valeur les terres avait fait les mêmes progrès que l'art de mettre l'argent en valeur, nos laboureurs ne seraient pas aussi misérables qu'ils le sont, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 17. || Fig. Leibnitz aimait à faire revivre les opinions des anciens et à les mettre en valeur, BONNET, *Paling. phil.* VII, 6. || 3° Terme de banque et de commerce. Se dit des lettres de change, billets à ordre, actions, obligations, etc. Déposer des valeurs. Créer des valeurs. Mettre des valeurs en circulation. Soixante mille écus, que votre oncle vous laisse, Vous ont été comptés en argent ou valeur, REGNARD, *les Ménechm.* V, 5. Les mots de valeur, qu'on emploie le plus ordinairement dans les lettres et billets de change, sont : 1° valeur reçue comptant; 2° valeur en compte ; 3° valeur en marchandises ; 4° valeur en moi-même ; 5° rarement valeur entendue, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 2. || Valeur reçue, locution dont on se sert dans les promesses et dans les lettres de change pour marquer qu'on a reçu autant que la somme qui y est spécifiée. Vous payerez à M.... dix mille francs, valeur reçue. || Valeur en compte, locution dont on se sert dans les lettres de change pour indiquer qu'on est en compte courant avec la personne ou la société au profit de laquelle la lettre est faite. || Valeurs réelles, celles qui reposent sur des biens existant matériellement. || Valeurs fictives, celles qui ne reposent que sur des produits éventuels. || 4° La valeur-papier, en termes de finance et de l'administration des postes, le papier imprimé représentant une valeur entre les mains du porteur; tels sont les billets de banque, actions et obligations au porteur, coupons d'intérêts ou de dividendes. Il est permis d'insérer dans les lettres chargées des titres et valeurs-papiers de toute nature, *Instruction imprimée à la suite de l'Almanach des postes.* || 5° Terme de mathématique. Toute quantité exprimée en chiffres ou même algébriquement, et provenant de la résolution d'une ou plusieurs équations. || 6° Terme de turf. Intérêt pécuniaire attaché à une course. || 7° Terme de musique. Durée relative d'une note indiquée par sa figure. Autrefois la valeur des notes n'était pas réglée sur la notion de la mesure, c'est-à-dire sur une division mathématique du temps; elle se rapportait à la quantité des syllabes, à la prosodie ou rhythme poétique; et, selon que le rhythme qui en résultait était ternaire ou binaire, les valeurs étaient également ternaires ou binaires, parfaites dans le premier cas, imparfaites dans le second cas, J. D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant, valeur.* || Outre leur valeur rhythmique, les notes de la musique moderne ont encore une valeur tonale, résultant de leur intonation relative. Les élèves exécutent, sans s'en apercevoir, les notes diésées ou bémolisées, comme si elles étaient naturelles, parce qu'ils ne sentent pas la valeur tonale de chaque note, FERROND, *Théorie de la tonalité*, p. 35. || Les silences ont aussi leur valeur, et chaque figure de note a un silence qui lui correspond. || 8° Valeur intellectuelle, morale, prix qu'on attache à une chose intellectuelle, morale. Lisez-moi.... Les Quatrains de Pibrac et les doctes Tablettes Du conseiller Mathieu; l'ouvrage est de valeur Et plein de beaux dictons à réciter par cœur, MOL. *Sgan.* 1. Ce sacrifice [la messe] d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée, BOSS. *Mar.-Thér.* Concluons qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage, BOIL. *Longin, Subl. Réfl.* VII. En fait de sentiments, ce qui peut être évalué n'a pas de valeur, CHAMFORT, *Max. et pens.* VI. || Attacher de la valeur à quelque chose, en faire grand cas || Pièces de nulle valeur, papiers de nulle valeur, pièces, papiers qui ne servent à rien. || 9° Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Les hommes qui ont quelque valeur. || Bouhours, *Nouv. Rem.*, blâme cette locution, qui, usitée dès le XVIIe siècle, s'est conservée dans l'usage. || 10° Juste signification des termes suivant l'usage reçu. L'éducation et le commerce que nous avons avec les autres hommes, nous apprennent peu à peu la va-

leur des mots, leurs différentes destinations, les divers usages de leurs terminaisons.... DUMARS. *Œuv.* t. III, p. 386. Personne ne connut comme Tibère la valeur des expressions, clair lorsqu'il n'était pas obscur à dessein, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 37. || Fig. Donner de la valeur à ce qu'on dit, le relever par sa prononciation et son débit. || **11°** Terme de peinture. Effet d'un ton de couleur relativement aux tons avoisinants. Il faut éteindre certains tons pour donner de la valeur à d'autres. Donner plus de valeur à un muscle, lui donner plus de relief. || Valeur se dit aussi en sculpture par rapport aux formes. || **12°** Familièrement. La valeur de..., estimation approximative d'une quantité quelconque. Nous avons fait la valeur de deux lieues. Il n'a pas bu la valeur d'un verre de vin. || **13°** Non-valeur, voy. NON-VALEUR. || **14°** Contre-valeur, voy. CONTRE-VALEUR.

— HIST. XIe s. Sa grant valor, ki purreit acunter? *Ch. de Rol.* XXXIX. Itel valor deit aveir chevaler, *ib* CXXXIX. [Il] Vint à Burdeles la citet de valur, *ib.* CCLXIX. || XIIe s. Mais à dame de valor Doit on penser nuit et jor, *Couci*, I. [Mon cœur] Ki de toute sa valour [de tout ce qu'il vaut] vous mercie, *ib.* II. Dame, valour, beauté et cortoisie [il y] A tant en vous qu'on n'i sait qu'amender, *ib.* XXI. Salemons se dressa, en cui manoit valours, *Sax.* XXVII. || XIIIe s. Je prendrai por le [la] valor de l'esterlin.... *Comput*, f° 23. Et convient que li trouveres [le trouveur] l'en responde [de la trouvaille], et que li rende le [la] coze ou le [la] valeur s'il ne pot le coze ravoir, BEAUM. XXV, 22. Il estoit home de grant nom et de grant valeur, JOINV. 218. || XIVe s. Forte fut la bataille, nulz homs ne vit greigneur [plus grande]; Henriot noble gent et de noble valeur, *Guescl.* 16205. || XVe s. Il [Louis XI] congnoissoit toutes gens d'auctorité et de valeur qui estoient en Angleterre, en Espaigne.... COMM. I, 10. || XVIe s. J'ay toute ma vie beaucoup estimé de vous, mes amis; mais, leur disoit elle, voz valeurs me tiennent aujourd'hui tant obligée à vous aimer.... BEAUGUÉ, *Guerre d'Escosse*, II, 2. .... Que nuls vivant sus peine de la hart N'aye à piller la valleur d'un liard, J. MAROT, V, 144. Le jugement de la valeur et foiblesse d'une place se prend par.... MONT. I, 53. La vaillance ne consiste pas en la valeur de nostre cheval ny de nos armes, mais en la nostre, ID. I, 243. Qui a de la valeur, si le face paroistre en ses mœurs, en ses propos.... ID. III, 232. Ayant perdu cinq chevaulx de service en la guerre, la valeur luy en fut rendue en argent des coffres de la chose publique, AMYOT, *Cat.* 1. Il les prescha et exhorta de faire leur devoir en celle bataille, comme ceulx qui avoient à faire preuve de leur valeur au milieu de la Grece, ID. *Flamin.* 11.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *valor;* ital. *valore;* du lat. *valorem* (QUICHERAT, *Addenda*), de *valere*, être fort, valoir (voy. VALOIR).

VALEUREUSEMENT (va-leu-reû-ze-man), *adv.* Avec valeur.

— HIST. XVe s. Le comte valeureusement fit battre les tours et la muraille en son plus foible, G. CHASTELAIN, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Quand le chef d'une armée a valeureusement Desfait ses ennemis estendus sur la plaine, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, XX.

— ÉTYM. *Valeureuse*, et le suffixe *ment*.

VALEUREUX, EUSE (va-leu-reû, reû-z'), *adj.* Qui a beaucoup de valeur, de courage, à la guerre, aux combats. Les hommes valeureux le sont du premier coup, CORN. *Cid*, II, 3. Elle [Henriette d'Angleterre] est destinée au sage et valeureux Philippe, et doit des princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux, BOSS. *Reine d'Anglet.* Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants [à Rocroi]; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise.... ID. *Louis de Bourbon.* || Se dit aussi des chevaux.

— REM. Il semble qu'à la fin du XVIIe siècle ce mot devenait moins usité; la Bruyère, XIV, dit : *Valeur* devait aussi nous conserver *valeureux.*

— HIST. XVIe s. Ne d'employer sa dextre valureuse A par escript ta louenge coucher, MAROT, III, 12. Qu'ils n'ont pas encores perdu la memoire des valeureux actes et grands devoirs qu'il a faicts, CARLOIX, IX, 6. Et ainsi par degrés jusques à la derniere estime, qui est le terroir moins valeureux ou desert, O. DE SERRES, 12. Ce comte de Brissac que nous avons veu depuis si valeureux et si brave, MONT. I, 195. Ce n'a jamais esté [le cordon de l'ordre] le payement d'un valeureux soldat, mais d'un capitaine fameux, ID. II, 65.

— ÉTYM. *Valeur.* Bourguig. *vaulerou;* provenç. *valoros;* espagn. *valeroso;* ital. *valoroso.*

† **VALHALLA**, voy. WALHALLA.

VALIDATION (va-li-da-sion), *s. f.* Action de valider. La validation d'un compte. La validation d'un mariage. La validation d'une élection.

— HIST. XVIe s. .... descharges et validations des deniers levez en diverses manieres, D'AUB. *Hist.* III, 535.

— ÉTYM. *Valider.*

VALIDE (va-li-d'), *adj.* || **1°** Sain, vigoureux (ce qui est le sens propre). Un homme valide. || Substantivement. Dans cet hospice, il y a tant de malades et tant de valides. || **2°** Fig. Qui a les conditions requises par les lois pour produire son effet. Leurs mariages [des protestants autorisés à se marier devant un officier de justice] n'avaient pas la dignité d'un sacrement comme les nôtres, mais ils étaient valides, VOLT. *Lett. Richelieu*, 16 sept. 1772. || **3°** *S. m.* Au Havre on appelle ainsi la morue du commerce, quand elle est de qualité inférieure.

— HIST. XVIe s. Avec si amples et valides certificats de confederation, CARLOIX, VIII, 31. Pourquoi y a-t-il tant de larrons, tant de paillards et tant de gueux et mendiants valides en ceste chrestienté? *Contes d'Eutrapel*, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *validus*, fort, robuste, de même racine que *valere*, valoir.

1. **VALIDÉ, ÉE** (va-li-dé, dée), *part. passé* de valider. Un acte, un compte validé.

2. **VALIDÉ** (va-li-dé), *s. f.* Titre que les Turcs donnent à la mère du sultan régnant. La sultane Validé (avec un grand V).

— ÉTYM. Arabe, *oualidet*, celle qui enfante, mère.

VALIDEMENT (va-li-de-man), *adv.* || **1°** En personne valide. Le principe de cette loi [la mise à la retraite], c'est le bien public, l'intérêt de l'État, qui veut être servi validement, et qui aime mieux la charge d'une pension de retraite que la mauvaise qualité des services actifs, DUPONT-WHITE, *le Progrès politique en France*, p. 99. || **2°** D'une manière valide, avec assurance que la chose dont il s'agit aura son effet. Ces donatistes d'Afrique disaient qu'il fallait être saint pour administrer validement les sacrements, BOSS. *Var.* XI, 124.

— ÉTYM. *Valide*, et le suffixe *ment.*

VALIDER (va-li-dé), *v. a.* Rendre valide. Valider un contrat.

— HIST. XVIe s. Il promeit aux riches de faire valider et confirmer les contraux, AMYOT, *Sol.* 21. Validant les quittances qu'il en avoit baillées.... CARL. I, 32. Disant que ce qu'il avoit oppiné n'estoit que pour valider et soustenir sa proposition, ID. IV, 9.

— ÉTYM. Lat. *validare*, fortifier, de *validus*, valide.

VALIDITÉ (va-li-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est valide. La validité d'un acte. La validité des preuves. Cette doctrine si injurieuse aux sacrements, qui en fait dépendre la validité de la sainteté de leurs ministres, BOSS. *Var.* XI, 115. La félicité générale ne peut avoir de base solide, sans la validité des engagements qui en sont la source, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 54.

— HIST. XVIe s. Quand un François demande au pape un benefice assis en France.... le pape lui en doit faire expedier la signature du jour que la requisition et supplication lui en est faite, sauf à disputer par après de la validité ou invalidité par devant les juges du roy, P. PITHOU, 47.

— ÉTYM. Lat. *validitatem*, de *validus*, valide.

VALISE (va-li-z'), *s. f.* Espèce de long sac de cuir, dans lequel on met des hardes. Quand on visita ma valise à Calais, HAMILT. *Gram.* 11. Je convertis même mon havresac en valise, et je commençai à faire un peu plus l'homme d'importance, LESAGE, *Gil Bl.* V, 1. || Valise diplomatique, paquet qui emporte les dépêches d'un ambassadeur. || Fig. et familièrement, mettre quelque chose dans sa valise, faire quelque chose par précaution. Je vais me purger à la fin de cette lune, avant que de partir; j'avais même quelque dessein de mettre une saignée dans ma valise, SÉV. 17 avr. 1680.

— HIST. XVIe s. Le reste de son bagage estoit une petite varise verte, D'AUB. *Fæn.* III, 23. Il leur avoit baillé 200 braves soldats portants valises et malettes, comme valets de leur train, CARLOIX, IV, 17.

— ÉTYM. Bourguig. *vailise;* espagn. *balija;* ital. *valigia;* bas-lat. *vallegia*, dans les gloses d'Ælfricus, avec un sens indéterminé; *valisia*, au sens de valise, dans des textes du XIIIe siècle. L'allemand a *felleisen*, valise; mais Diez croit que c'est une imitation du mot roman, de manière à simuler un sens (*Fell*, peau, et *Eisen*, fer). Il pense que *valigia* dérive du latin *vidulus*, valise, qui aurait donné une forme *vidulitia*, dont l'ital. aurait fait *valigia.*

VALISNÈRE (va-li-snè-r'), ou **VALISNÉRIE** (va-li-sné-rie), ou, mieux, **VALLISNÉRIE**, *s. f.* Terme de botanique. Nom d'un genre d'hydrocharidées, dédié à Vallisneri, botaniste italien de la fin du XVIIe siècle. On y distingue la vallisnérie spirale, *vallisneria spiralis*, *L.* dont les fleurs femelles sont portées par des pédoncules en spirale qui s'allongent à fleur d'eau pour la fécondation, puis se raccourcissent et mûrissent le fruit au fond de l'eau.

VALKYRIE, voy. WALKYRIE.

VALLAIRE (val-lê-r'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Couronne vallaire, couronne qu'on donnait, chez les Romains, à celui qui avait le premier franchi les retranchements ennemis.

— ÉTYM. Lat. *vallaris*, de *vallus*, pieu.

† **VALLÉCULE** (val-lé-kul'), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné aux petits enfoncements que la saillie des côtes forme sur le fruit des ombellifères.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *vallis*, vallée.

† **VALLÉCULÉ, ÉE** (val-lé-ku-lé, lée), *adj.* Qui est pourvu de vallécules.

VALLÉE (va-lée), *s. f.* || **1°** Espace entre deux ou plusieurs montagnes. Ces humbles vallées qui ramassent les eaux célestes et en deviennent fécondes, BOSS. *Vêtures, pour la profess. d'une demoiselle, Préambule.* On peut considérer une grande vallée comme un tronc qui jette des branches par d'autres vallées, lesquelles jettent des rameaux par d'autres petits vallons qui s'étendent et remontent jusqu'au sommet, BUFF. 4e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 218. En montant au Montanvert on a toujours sous ses pieds la vue de la vallée de Chamouni, de l'Arve qui l'arrose dans toute sa longueur.... SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 394. On verra sur les cartes que même les plus grandes vallées ont presque toutes des étranglements qui forment des écluses, des fourches, des défilés, ID. *ib.* t. IV, p. 55. Observer la direction des vallées : on nomme longitudinales celles qui sont parallèles à la chaîne des montagnes où elles sont situées, transversales celles qui la coupent à angles droits, et obliques celles qui suivent une direction intermédiaire, ID. *ib.* t. VIII, p. 278. || A la vallée, en descendant. Ils ressemblent à ceux qui courent à la vallée: leur pesanteur les emporte, et les fait aller plus loin qu'ils n'ont résolu, MALH. *Épît. de Senèque*, XL. || Vallée attire le boulet, dicton des anciens artilleurs, qui prétendaient avoir remarqué que les portées sont moins grandes quand les bouches à feu tirent au-dessus d'un vallon ou d'un ravin que quand elles tirent sur un sol à peu près horizontal. || Fig. En termes de dévotion, la vallée de larmes, la vallée de misère, la vie présente par opposition au bonheur de la vie future. Elle [Mme de Maintenon] ne comprenait pas, disait-elle alors, qu'on pût appeler cette vie une vallée de larmes, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 17, dans POUGENS. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, VOLT. *Lett. J. J. Rousseau*, 30 *août* 1755. || Vallée de Josaphat, lieu où les morts ressusciteront, selon l'Écriture. Parce que, ne faisant point ce qu'on ne fait pas, on croit cependant qu'on l'aurait pu faire; ainsi la dispute durera jusqu'à la vallée où nous verrons tout, SÉV. 12 oct. 1677. Je me moque d'eux tous, et peux, si cela m'amuse, plaider contre eux jusqu'à la vallée de Josaphat, MIRAB. *Lett. orig.* t. III, p. 68. || Nous ne nous reverrons qu'à la vallée de Josaphat, se dit à propos d'une séparation qu'on croit éternelle. || **2°** Terme de géologie. Vallées d'érosion, longs sillons flexueux creusés dans le sol géologique par les cours d'eau. || Vallées sèches, vallées d'érosion dont le fond n'est plus occupé par un cours d'eau. Cette plaine forme ce que l'on nomme la vallée de Montmorency, espèce de grande vallée sans col, sans rivière dans son milieu, enfin très-différente des vraies-vallées des pays de montagnes, CUVIER et BRONGNIART, *Instit. Mém. scienc.* 1810, 1er sem. p. 87. || **3°** Nom donné à des pays fort vastes. L'Égypte est la vallée du Nil. || La vallée d'Auge, contrée de Normandie. || **4°** A Paris, la Vallée, lieu près du Pont-Neuf où l'on vendait de la volaille et du gibier. La Vallée a été démolie en 1870. || **5°** La vallée d'Angoulême, terme populaire, le gosier et par suite l'appétit.

D'abord buvons, ça nous ouvrira la vallée d'Angoulême, GUILLEMAIN, *l'Enrôlement supposé*, sc. 9 (1797). Ce dicton est fondé sur la ressemblance de ces mots avec *avaler* et *engouler*. || **6°** Poire de Vallée, sorte de poire.

— **SYN. VALLÉE, VALLON.** Vallée signifie un espace plus étendu ; vallon en marque un plus resserré.

— **HIST.** XIe s. Paien chevalchent par ces graignurs [plus grandes] valées, *Ch. de Rol.* LIV. || XIIe s. Je departirai Sicimant, e la valede des tabernacles mesurerai, *Liber psalm.* p. 77. Les valedes abunderunt de frument, *ib.* p. 83. || XVe s. Pauvre clergeon en parlement Qui ne tient ne mont ne vallée, VILLON, *Petit testam.* Haultesse n'est point sans baisseur, comme on scet dire; montaigne n'est point sans vallée, *Intern. consol.* I, 10. || XVIe s. Tu fis descendre aux vallées les eaux, MAROT, IV, 312. Que aucuns ne tendent harnas à vallées [le long] de prairies ne de marets, *Coust. gén.* t. I, p. 813. Après grande vallée rude montée, COTGRAVE.

— **ÉTYM.** *Val*; bourguig. *vaulée;* provenç. *valada, valeya;* ital. *vallata.*

VALLON (va-lon), *s. m.* || **1°** Petite vallée, espace de terre entre deux coteaux. Et déjà les vallons Voyaient l'ombre en croissant tomber du haut des monts, LA FONT. *Philém. et Baucis.* Tel en un secret vallon, Sur le bord d'uneo onde pure, Croît, à l'abri de l'aquilon, Un jeune lis, l'amour de la nature, RAC. *Athal.* II, 9. Dans presque tous les vallons et les plaines basses, on ne manque guère de trouver de l'eau à une profondeur médiocre, BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc. Œuv.* t. I, p. 171. Mon cœur, lassé de tout, même de l'espérance, N'ira plus de ses vœux importuner le sort; Prêtez-moi seulement, vallons de mon enfance, Un asile d'un jour pour attendre la mort, LAMART. *Méd.* I, 6. || Fig. Ce triste vallon de pleurs, la terre, le monde où nous vivons. Vous qui passez comme l'ombre Par ce triste vallon de pleurs, Passagers sur ce globe sombre, Hommes, mes frères en douleurs, LAMART. *Médit.* II, 4. || **2°** Poétiquement. Le sacré vallon, le vallon situé entre les deux croupes du Parnasse, et qui, selon la Fable, était le séjour des Muses. || On dit aussi : le double vallon. Et, sans aller rêver dans le double vallon, La colère suffit et vaut un Apollon, BOIL. *Sat.* I. || Fig. La poésie. On dirait qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon, Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon, BOIL. *Disc. au roi.* || **3°** Terme de commerce. Fers du vallon, fers supérieurs de la Côte-d'Or.

— **ÉTYM.** Dérivé de *val;* provenç. *vallon, vallo;* ital. *vallone.*

† **VALLONÉE** (va-lo-née), *s. f.* Capsule qui enveloppe le gland du plus grand et du plus fort des chênes, *quercus ægilops*, et qui sert à divers usages de l'industrie. || On dit aussi velonnée. La couperose et la velonnée se vendent bien pour teindre en noir les maroquins et les peaux, DE PEYSSONNEL, *Commerce de la mer Noire*, t. I, p. 75.

† **VALLONNEMENT** (va-lo-ne-man), *s. m.* Action de disposer en forme de vallons. La disposition des vallonnements [dans l'exposition de fleurs de St-Pétersbourg] était nouvelle : au lieu d'avoir modelé le sol au moyen de sable ou de terre, toute la surface du terrain avait été couverte de planches inclinées, comme dans les dépressions des gazons ondulés du Paris moderne, *Revue horticole*, 1er juillet 1869, p. 247.

† **VALLONNER** (va-lo-né), *v. a.* Pratiquer des vallonnements. Les rocailles, les pelouses vallonnées, les bassins irréguliers, ANDRÉ, *Monit. univ.* 7 juin 1867, p. 699, 6e col. || Fig. Creusé de rides. Cette figure triste, fatiguée, vallonnée, LEGOUVÉ, *Journ. offic.* 27 avr. 1871, p. 1178, 3e col.

— **ÉTYM.** *Vallon.*

VALOIR (va-loir), je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent; je valais; je valus, nous valûmes; je vaudrai; je vaudrais; valons, valez, qu'ils vaillent; que je vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent; que je valusse; valant; valu, *v. n.* || **1°** Être d'un certain mérite, en parlant des personnes (sens le plus rapproché du sens latin de *valere*, être fort). Croyez que.... tant que je vaudrai quelque chose, je ne puis manquer d'être votre serviteur, VOIT. *Lett.* 46. Je te connais, Léonce, et mieux que tu ne crois; Je sais ce que tu vaux, et ce que je te dois, CORN. *Héracl.* I, 4. Comme tu m'as souvent dit que je ne valais pas grand'chose, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. III, p. 247, dans POUGENS. C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose, BOIL. *Sat.* VII. ....Si je vaux quelque chose C'est par là que je vaux, et par ma belle humeur, REGNARD, *Distr.* V, 10. Ma foi, quand je parcours tout ce qui le compose [le monde], Je ne trouve que nous qui valions quelque chose, GRESSET, *Méch.* II, 3. Chacun des deux est présentement ce qu'il faut à l'autre ; il m'éclaire, et je l'anime; nous en valons mieux réunis, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 20. Obligé de valoir, mon fils en vaudra mieux, SAURIN, *Beverlei*, I, 1. Sans vanité l'on peut sentir ce que l'on vaut, PICARD. *Entrée dans le monde*, I, 2. || Valoir beaucoup, avoir beaucoup de mérite; valoir trop, avoir trop de mérite. Tu vaux trop; c'est ainsi qu'il faut, quand on se moque, Que le moqué surtout sorte fort satisfait, CORN. *Veuve*, III, 4. Je sais qu'il [votre fils] vaut beaucoup, étant sorti de vous, ID. *Ment.* II, 1. Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or et de pierreries, BOSS. *la Vallière.* || Absolument, valoir, avoir de la fortune, du crédit, etc. On ne vaut et l'on n'est heureux qu'autant qu'on se voit à son aise et bien pourvu, BOURDAL. *Exhort. sur le reniem. de St Pierre*, t. I, p. 463. || Ne valoir pas, être au-dessous de. Le reste [des conjurés] ne vaut pas l'honneur d'être nommé, CORN. *Cinna*, V, 1. Les hommes ne valent pas la peine qu'on prend pour les éclairer; et ceux même qui pensent comme nous, nous persécutent, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 déc. 1765. || Il ne vaut pas la peine qu'on lui réponde, se dit, par mépris, d'un homme avec qui on ne veut point entrer en contestation. || Ne valoir pas que, avec le subjonctif, même sens. Lâche, tu ne vaux pas que, pour te démentir, Je daigne m'abaisser jusqu'à te repartir, CORN. *Oth.* V, 5. Allez, de tels soupçons méritent ma colère; Et vous ne valez pas que l'on vous considère, MOL. *Mis.* IV, 3. || Cet homme en vaut bien un autre, cet homme mérite autant d'estime qu'aucun autre. Mais je crois qu'après tout ses sœurs la valent bien, CORN. *Œdipe*, I, 3. Vous et moi nous en valons deux autres, REGNARD, *Joueur*, III, 12. Les femmes valent bien messieurs les beaux esprits, DESTOUCH. *Phil. marié*, II, 5. Un lion mort ne vaut pas Un moucheron qui respire, VOLT. *Ecclés. Précis.* Je crois valoir au moins les rois que j'ai vaincus, ID. *Mérope*, I, 3. Si Virgile était janséniste, Horace, qui le valait bien, était moliniste, D'ALEMBERT, *Œuv.* t. V, p. 183. || Monsieur vaut bien madame, voy. MONSIEUR. || **2°** Il se dit du mérite qu'ont les choses. Aussi n'appartient-il qu'aux Romains seulement De m'accorder un don qui vaille infiniment, MAIRET, *Sophon.* IV. Mais commander ici vaut bien servir ailleurs, CORN. *Toison d'or*, I, 2. Et d'autres lieux de cette mer, Qui ne valent pas le nommer, SCARR. *Virg.* III. Nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine, PASC. *Pens.* XXIV, 100 *bis*, éd. HAVET. Il me semble qu'elle [cette peinture que je viens de vous faire] ne vaut guère, SÉV. 6 août 1680. Dans les premiers temps, la poésie et la philosophie étaient la même chose, toute sagesse était renfermée dans les poëmes; ce n'est pas que par cette alliance la poésie en valût mieux, mais la philosophie en valait moins, FONTEN. *Oracl.* I, 6. N'estimez votre état que ce qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Romigli*, t. I, *Corresp.* t. I, p. 102, dans POUGENS. Personne ne donnait un avis qui valût le sien, soit pour l'ameublement, soit pour la toilette, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 17. || Cette chose, cette affaire ne vaut pas la peine d'y penser, d'en parler, cette chose, cette affaire est de peu de conséquence. || Dans le sens contraire : Cette chose, cette affaire vaut bien la peine d'y penser, la peine qu'on y pense. || Ironiquement. Cela ne vaut pas la peine d'en parler. Monsieur mon frère aîné, car, Dieu merci, vous l'êtes D'une vingtaine d'ans, à ne vous rien celer, Et cela ne vaut pas la peine d'en parler, MOL. *Éc. des maris*, I, 1. || Absolument, cela ne vaut pas la peine, n'en vaut pas la peine. || Fig. Le jeu ne vaut pas la chandelle, voy. CHANDELLE, n° 1. || Rien qui vaille, chose sans mérite ni valeur. Ils [les comédiens] ont un privilége, c'est de ne faire rien qui vaille parce qu'ils sont seuls, de mal jouer les anciennes pièces, et de n'en point donner de nouvelles qui ne soient mauvaises, DANCOURT, *Com. des coméd.* I, 5. || Substantivement. Un rien qui vaille, une personne sans mérite, sans valeur. Je vous assure qu'à force de ne trouver que des riens qui vaille en son chemin, on devient rien qui vaille soi-même, BUSSY RABUTIN, *Lett.* t. II, p. 97, dans POUGENS. Cet infant qu'on me baille, N'en déplaise aux baillants, n'est qu'un vrai rien qui vaille, TH. CORN. *Geôl. de soi-même*, V, 7. || N'avoir rien qui vaille, n'avoir rien de bon. Ce marchand n'a rien qui vaille. J'étais lundi passé chez mon libraire Caille Qui dans son magasin n'a souvent rien qui vaille, VOLT. *la Tactique.* || Ne faire rien qui vaille, ne faire rien de bon, d'utile. Vous ne feriez jamais rien qui vaille, PASC. *Prov.* VII. En se dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 oct. 1776. Selon lui, les Anglais n'avaient plus rien fait qui vaille, depuis qu'ils avaient renoncé au grec et à l'arabe pour la géométrie et la physique, D'ALEMB. *Éloges, Alary.* || Ne valoir pas que, ne pas mériter que. L'occasion ici fort peu vous favorise, Et ce faible bonheur ne vaut pas qu'on le prise, CORN. *Ment.* I, 2. || **3°** Valoir suivi d'un infinitif (tournure excellente, peu usitée aujourd'hui, mais qui mérite de l'être beaucoup). Vous n'y trouveriez rien [dans des vers], à mon avis, qui vaille les désirer, MALH. *Lettres*, II, 33. Que les combats qu'avait faits Minutius en Ligurie n'étaient que simples rencontres, et encore si légères qu'elles ne valaient pas en parler, ID. *le XXXe livre de Tite Live*, ch. 22. Le peu que j'y perdrai ne vaut pas m'en fâcher, CORN. *Veuve*, III, 3. L'offre n'est pas mauvaise, et vaut bien y penser, ID. *Galer.* IV, 14. La vie est peu de chose, et le peu qui t'en reste Ne vaut pas l'acheter par un prix si funeste, ID. *Cinna*, IV, 3. || **4°** Être d'un certain prix. Cette étoffe vaut cinq francs l'aune. L'honneur qui se vend, si peu qu'on en donne, est toujours payé plus qu'il ne vaut, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 78. || Familièrement. Cette chose vaut de l'argent, elle est d'un prix considérable. || Fig. Ce petit Coulanges vaut trop d'argent, je garde toutes ses lettres, SÉV. 29 janvier 1685. || Cette chose vaut son pesant d'or, est très-bonne dans son genre. || Cet homme vaut son pesant d'or, il est rempli de bonnes qualités. Je vous dis qu'il [M. de Sévigné] vaut son pesant d'or, SÉV. 43. || Chaque chose vaut son prix, chacun vaut son prix, chaque chose, chaque personne a ses qualités. Quelque rare que soit le mérite des belles, Je pense, Dieu merci, qu'on vaut son prix comme elles, MOL. *Mis.* III, 1. Je valais dans mon temps mon prix tout comme un autre, REGNARD, *le Légat.* II, 4. || Fig. Savoir ce qu'en vaut l'aune, voy. AUNE. || Fig. et familièrement. Cela ne vaut pas le diable, ne vaut pas un sou, ne vaut pas un clou à soufflet, ne vaut pas le ramasser, cela n'est bon à rien, ne vaut rien. Cela [une comédie de Legrand] ne vaut pas le diable; mais cela réussira, parce qu'il y a des danses et de petits enfants, VOLT. *Lett. Thiriot*, 1724. || **5°** Valoir bien que avec le subjonctif, être digne que. La gloire de mon nom vaut bien qu'on la retienne, CORN. *Don Sanche*, V, 5. Qui d'eux aimait le mieux ; que t'en semble, lecteur? Cette difficulté vaut bien qu'on la propose, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Je vaux bien que de moi l'on fasse plus de cas; Et je baise les mains à qui ne me veut pas, MOL. *Fem. sav.* V, 4. || Impersonnellement, avec *bien* et inversion, il est avantageux. Pour lors bien m'en valut, RÉGNIER, *Sat.* XI. [Louis XI] Non, je sais que je n'y suis pas [au Plessis-lez-Tours], et bien vous en vaut [à vous, la Balue], FÉN. t. XIX, p. 364. || **6°** Valoir mieux, avoir plus de qualités, en parlant de personnes. La cavalerie carthaginoise valait mieux que la romaine, MONTESQ. *Rom.* 4. Il y en a bien peu [Anglais] qui ressemblent à Bolingbroke; celui-là valait mieux que ses livres; mais, pour les autres Anglais, leurs livres valent mieux qu'eux, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 18 fév. 1760. || Cet homme ne vaut pas mieux que son frère, ce sont tous deux des gens mauvais. Il [un thaumaturge] avait ajouté les chrétiens aux épicuriens, parce qu'à son égard ils ne valaient pas mieux les uns que les autres, FONTEN. *Oracles*, I, 13. || Être meilleur, être préférable, en parlant de choses. Ma montre vaut mieux que la vôtre. À quelque prix qu'on mette une telle fumée, L'obscurité vaut mieux que tant de renommée, CORN. *Hor.* II, 3. C'est toujours quelqu'un à qui on peut faire un tour quand on sera de mauvaise humeur, et cela vaut mieux que rien, FONT. *Lett. gal.* II, 34. La paix vaut encore mieux que la vérité; je n'ai guère connu ni l'une ni l'autre en ce monde, VOLT. *Lett. Mairan*, 5 mai 1741. || Cette chose-là vaut mieux pistole qu'elle ne valait écu, voy. PISTOLE. || Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, voy. TENIR. || Impersonnellement. Il vaut mieux, il est plus avantageux, il est préférable. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Mais, tyran pour tyran, il vaut mieux vivre à Rome, CORN. *Sertor.* I, 1. Il leur vaudrait bien mieux, les pauvres animaux [des chevaux], de

travailler beaucoup, de manger de même, MOL. *l'Av.* III, 5. || Avec suppression de *il* et inversion. Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré, LA FONT. *Matrone.* || Autrefois cette inversion de *mieux* n'était pas obligatoire. Mais il faut le vouloir, et vaut mieux se résoudre, En aspirant au ciel, être frappé de foudre.... MALH. V, 30. || 7° Ne rien valoir, en parlant des personnes, être méchant, vicieux, dangereux. Tout le monde me prend pour un homme de bien; Mais la vérité pure est que je ne vaux rien, MOL. *Tart.* III, 6. Mon Dieu! que les hommes ont de talent pour ne rien valoir! MARIV. *Marianne*, 1re part. Chassé de la maison de son père, parce qu'il ne voulait rien valoir, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Il se dit des choses en un sens analogue. La Puisieux s'en est épanoui la rate [d'une petite méchanceté faite par Mme de Sévigné]; Mademoiselle n'osait lever les yeux; et moi, j'avais une mine qui ne valait rien, SÉV. 27. Son grand benêt d'amant ne l'aime guère, il trouve Marie bien jolie, bien douce; ma fille, cela ne vaut rien.... ID. 144. || Cette chose ne vaut rien, elle n'a presque aucun mérite, presque aucune valeur. Le cheval qu'il a vendu ne valait rien. Cette comédie ne vaut rien du tout. L'étoffe que j'ai achetée ne vaut rien. || Cette chose ne vaut rien, se dit aussi d'une chose usée et devenue hors d'usage. Cet habit ne vaut plus rien. || Cela ne vaut rien, cela est mauvais, nuisible. Le temps humide ne me vaut rien. La raison ne me vaut rien; car elle m'a ôté tout ce que j'avais d'agréments, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 170, dans POUGENS. || Cela ne vaut rien, signifie aussi, cela n'annonce rien de bon, est de mauvais augure. Il s'endort dès qu'il a mangé, cela ne vaut rien. || 8° Rapporter, donner du profit. Cet emploi vaut tant. || Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, voy. TERRE. || 9° Faire valoir quelqu'un, lui donner crédit, puissance, occasion de paraître à son avantage. Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie; ils les font donc valoir ce qu'ils veulent; et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* 50. Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres, en le mettant à quelque usage, LA BRUY. II. Là se trouvait dans toute sa perfection l'art... de faire valoir les autres sans prétendre les protéger, GENLIS, *Mém.* t. II, p. 204. || Se faire valoir, soutenir sa dignité, ses droits. Vous négligez les droits de votre place, vous ne vous faites point assez valoir. || Se faire valoir, se montrer à son avantage. Rien ne devrait plus humilier les hommes qui ont mérité de grandes louanges, que le soin qu'ils prennent encore de se faire valoir par de petites choses, LA ROCHEFOUC. *Réflex. mor.* n° 272. Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir : maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, LA BRUY. II. || S'attribuer plus qu'on n'a. Je trouve qu'on se faisait peut-être un peu trop valoir dans le siècle passé, quoique avec justice, et qu'on ne se fait peut-être pas assez valoir dans celui-ci, VOLT. *Lett. Laurent*, 6 déc. 1771. L'art de se faire valoir et de conduire une intrigue, GENLIS, *Parvenus*, t. I, p. 65, dans POUGENS. || Un homme ne vaut que ce qu'il se fait valoir, un homme n'obtient de crédit, etc. qu'autant qu'il saisit les occasions et les moyens de faire ressortir son mérite. || Se faire valoir de, se donner de l'importance au moyen de. Je me suis fait valoir ici des nouvelles du combat naval [que j'ai apprises par vous], SÉV. 26 mai 1676. || Terme de chasse. Se faire valoir, se dit d'un animal qui, dans un terrain gras, a imprimé son pied et sa jambe, de manière à le faire juger plus fort qu'il ne l'est en effet. || 10° Faire valoir une chose, lui donner force, puissance. Faire valoir son droit, ses droits. Jamais Ferdinand n'eut plus de puissance, et ne la fit plus valoir, VOLT. *Ann. emp. Ferdinand II*, 1629. || Faire valoir une chose, lui donner du prix, la faire paraître meilleure, plus belle. Je me suis engagé de faire valoir la pièce, et l'auteur m'en est venu prier encore ce matin, MOL. *Préc.* 10. Nous lisons la vie de Théodose; mon fils la fait encore valoir; car vous savez comme mes enfants savent lire, SÉV. 601. Les choses ne valent que ce qu'on les fait valoir, FÉN. *Dial. des morts mod. Dial.* 13. Quand de bons acteurs les font valoir [les pièces de théâtre], VOLT. *Comm. Corn. Rem. Essex*, V, 3. En général, l'art de faire valoir une idée consiste à la mettre dans la place où elle doit frapper davantage, CONDIL. *Art d'écr.* II, 14. || Terme de peinture. Une figure en fait valoir une autre, lorsque, placée auprès, elle a moins de force, moins de fini, moins de beauté. || Faire valoir une chose, en relever l'importance, le mérite. Je ne sais point, seigneur, faire valoir les choses, CORN. *Othon*, III, 5. Et de tant de mortels à toute heure empressés À nous faire valoir leurs soins intéressés.... RAC. *Esth.* II, 3. Un premier esclave qui, espérant d'obtenir sa liberté, accusait sans cesse les autres, pour faire valoir à son maître son zèle et son attachement à ses intérêts, FÉN. *Tél.* II. || Faire valoir sa marchandise, se dit du marchand qui fait ressortir les qualités de ce qu'il veut vendre. || Fig. Faire valoir sa marchandise, louer beaucoup ce qu'on a, ce qu'on dit, ce qu'on fait. Si nous trouvions quelque chose de bon pour votre enfant, nous ne manquerions pas de faire valoir notre marchandise, SÉV. 527. || Faire valoir des motifs, en faire ressortir la force. Je sais bien que vous êtes en couche; je fais valoir cette raison qui est bonne, SÉV. 269. Il [d'Hacqueville] fera valoir vos raisons à M. de Pompone, ID. 29 déc. 1675. || Faire valoir que, avec l'indicatif, ou faire valoir de, avec l'infinitif. Je lui fais valoir [à Mme de Chaulnes] d'être demeurée pour elle [en Bretagne], SÉV. 22 juill. 1671. Et vous venez nous faire valoir que vous aimez votre frère, et qu'il ne vous reste aucune aigreur contre lui, tandis que sa seule présence vous déplaît et vous irrite! MASS. *Carême*, *Pardon des off.* || Faire valoir, signifie aussi opposer, objecter. Faire valoir une objection contre quelqu'un. Je n'avais point voulu que la princesse [de Tarente] vînt ici; je lui avais fait valoir nos dévotions de jeudi.... SÉV. 450. Je crois vous avoir fait entendre que depuis longtemps on faisait valoir les minuties [contre Pompone]; et cela avait formé une disposition qui était toujours fomentée dans la pensée d'en profiter, ID. 13 déc. 1679. || 11° Faire valoir une chose, en tirer le profit, l'avantage qu'elle peut rapporter. Pour faire valoir la somme par votre industrie, PASC. *Prov.* VIII. Ceux qui sont les plus vigilants et les plus industrieux pour faire valoir leurs biens, FÉN. *Tél.* XII. Chacun est obligé, en conscience, de faire valoir ses talents, BRUEYS, *Muet*, II, 3. Il [Charlemagne] fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 31. || Par extension. Respirer, me promener en long, faire un peu d'exercice, c'est ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes, SÉV. 7 oct. 1687. || Absolument. Faire valoir, exploiter soi-même sa terre. || Terme de chasse. On dit que les chiens font valoir le change, quand ils abandonnent la voie de la bête de meute, pour suivre celle du change. || 12° Tenir lieu de, avoir la signification de. L'as au piquet vaut onze. Une blanche, en musique, vaut deux noires. L'M en chiffres romains vaut mille. || Faire un acte, remplir une formalité pour valoir ce que de raison, faire un acte, remplir une formalité par pure précaution, et pour servir dans l'occasion comme il sera juste et raisonnable. || Cela vaut fait, assurez-vous que cela ne manquera pas de se faire. Cela vaut fait, monsieur, CORN. *Mélite*, II, 5. || Autant vaut, même sens. Autant vaut que Valère s'en aille, GOLDONI, *Bourru bienfais.* II, 15. || Autant vaut, locution elliptique, peu s'en faut. Ismène : Est-il mort? — Cléanthes : Autant vaut : depuis vingt ans et plus Qu'il a pris son parti, nous ne nous sommes vus, REGNARD, *Démocr.* II, 1. Merlin : On donne ici le bal! l'affaire est donc finie? — Lisette : Autant vaut, mon enfant, ID. *le Bal*, 4. Notre boussole est trouvée, ou autant vaut, nous voilà dans la physique, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Vaut est quelquefois sous-entendu. Autant faire cela sur-le-champ que de différer. || Autant vaut traîné que porté, voy. PORTÉ. || Autant vaut être mordu du chien que de la chienne, voy. CHIEN. || Proverbe. Un bon averti en vaut deux, voy. AVERTI. || 13° Peser d'un certain poids. Ces considérations, qui valent pour votre cause, valent aussi pour la sienne. || 14° *V. a.* Procurer, produire, faire obtenir. Ses succès lui ont valu le surnom de Grand. Cette terre lui vaut dix mille francs de rente. La gloire immortelle que lui ont value ses exploits. Les honneurs que mon habit m'a valus. Vous lui faites [à Pauline] un bien extrême de vous amuser à sa petite raison naissante; cette application à la cultiver lui vaudra beaucoup, SÉV. 5 août 1676. J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours; cela m'a valu des ennemis; mais aussi cela m'a valu votre amitié; ainsi je n'ai point à me plaindre, VOLT. *Lett. Chabanon*, 31 déc. 1774. Oui, je dormais sur un petit volume Qui me vaudra d'être encore étrillé, BÉRANG. *Gohier.* || 15° À valoir, terme de commerce et de finance signifiant ce qu'on donne à compte d'une plus forte somme qu'on doit fournir, soit argent, soit marchandise. Je vous envoie vingt balles de café dont vous retirerez le prix à valoir sur ce que je vous dois. || J'ai reçu telle chose ou telle somme à valoir sur..., je l'ai reçue en déduction de.... || 16° Vaille que vaille, *loc. adv.* Passablement, tant bien que mal. Il faut me laisser vivre; après, vaille que vaille, Si j'ai quelque pistole, on me la trouvera, HAUTEROCHE, *le Deuil*, 29. On me donnait le soin De fournir la maison de chandelle et de foin; Mais je n'y perdais rien; enfin, vaille que vaille, J'aurais sur le marché fort bien fourni la paille, RAC. *Plaid.* I, 1. Enfin, vaille que vaille, L'ennemi se soumet, j'ai gagné la bataille, DESTOUCH. *Glor.* V, 3. Je suis raccommodé, vaille que vaille, avec Mme du Deffant, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || 17° Tout coup vaille, *loc. adv.* qui signifie, à de certains jeux, qu'en attendant la décision de ce qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. || Fig. À tout hasard. Ma foi, tout coup vaille, voyons où la chose ira, HAUTEROCHE, *Cocher supp.* sc. 18. Je me divertis toujours, tout coup vaille, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 2. Allons donc, tout coup vaille, épousons sans amour, DESTOUCH. *Irrésolu*, IV, 1. || 18° Valant, *part. présent.* Deux maisons valant cent mille francs. Le tout ci-dessus mentionné valant loyalement plus de quatre mille cinq cents livres, et rabaissé à la valeur de mille écus par la discrétion du prêteur, MOL. *l'Avare*, II, 2. || Proverbe. Donner et retenir ne vaut, il faut se dessaisir de la propriété d'une chose qu'on donne.

— REM. 1. Valoir ne prend point *de* avec un infinitif. Cependant, avec *il vaut mieux*, *mieux vaut*, on peut mettre *de* : Il me vaudrait bien mieux d'être au diable que d'être à lui, MOL. *D. Juan*, I, 1. Mieux vaut encor de penser que de lire, THOMAS, *Épît. à Mme D.* On dirait aussi sans *de* : Mieux vaut encore penser que lire. || 2. Dans ces phrases : Cette étoffe vaut dix francs; cet homme sait ce qu'il vaut, on comprend que le régime n'est régime direct qu'en apparence, et qu'il y a une ellipse : Cette étoffe vaut [pour] dix francs; cet homme sait ce qu'il [pour ce qu'il] vaut. || 3. Le participe passé fait difficulté comme *coûté* pour l'accord. On le traitera de même (voy. COÛTER, aux Remarques), et l'on dira : La somme qu'a valu il y a dix ans ce domaine. Mais quand valoir est actif, signifiant procurer, alors il suit la règle des verbes actifs : Les honneurs que lui a valus cette action. L'Académie ne s'explique ni pour l'un ni pour l'autre cas. || 4. Quand il s'agit d'exprimer une valeur, on dit valant : Il a une bonne terre valant dix mille écus; et, dans ce sens, valant est le véritable participe du verbe valoir. Mais, pour exprimer qu'il les a en sa possession, on dit alors : Cet homme a dix mille écus vaillant; et dans ce cas *vaillant* est un substantif masculin employé adverbialement.

— HIST. XIe s. Melz [mieux] en valt l'orl que ne funt cinq cenz livres, *Ch. de Rol.* XXXVIII. Nuls reis de France n'out unkes si vaillant [butin qui valût tant], *ib.* LXXXIX. Fuir s'en [il] voelt, mais ne li valt nient, *ib.* CXXIII. || XIIe s. Consels d'orguel ne vaut mie un boton, *Ronc.* p. 11. N'i perdra Charles [ce] qui vaille un seul denier, *ib.* p. 34. Miex [mieux] valt mesure que ne valt estoutie, *ib.* p. 82. Puisque merci ne m'i daigne valoir, [je] Ne sai où nul confort [je] pregne, *Couci*, IX. Un petiz biens vaut mieuz, si Diex me voie, Qu'on fait courtoisement, Que cent greignor [plus grands] fait enieusement, *ib.* XVI. [Ce] Dont je mourrai; et, se je vi, ma vie Vaudra bien mort.... *ib.* XXIV. Car cil qui pert honor vaurroit mieux mors que vis, *Sax.* XXVI. Mielz valt fiz à vilain qui est prouz e senez, Que ne fait gentilz hum failliz e debutez, *Th. le mart.* 63. Service frunt [ils feront] à Sesac, que il sachent quel valt mielz à servir à mei u à Sesac, *Rois*, p. 296. || XIIIe s. Se nous ne doutons à servir ceulx que nos cuidons qui nos vaudront [nous seront utiles], que devons nous faire à ceulx qui nos ont jà valu? BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 415. Et cil jurerent seur sains qu'il esliroient en bonne foi celui.... qui mieus vaudroit à l'empire governer, VILLEH. CIX. [La couronne] Cent mile mars valoit et plus, à droite vente, *Berte*, X. En France [nous] envoierons savoir s'il peut valoir [si la chose peut se faire], *ib.* LXV. Tuit cil [tous ceux]

qui de ta terre sont, Qui de toi fieus [fiefs] et terres ont, Te deivent aider et valer, Si feront il en leur poer [pouvoir], DU CANGE, *valere*. Douce dame, ne creez mie Que ce soit voirs, quoi que nus die, Qu'amors contredite soit vraie.... C'est une amors si vaut, si vaille; Qui n'i puet avenir, si faille, *Lai du conseil*. Or sai de voir qu'en mon vivant Ne fis chose qui vausist tant, *Ren.* 20196. Promesse sans don ne vaut gaires, *la Rose*, 4107. Car en ceste vie terrestre, Miex vaut morir que povres estre, *ib.* 8216. Li debas vaut poi, qui est fes en derriere de justice, par devant qui le [la] connissance en apartient, BEAUM. XLIV, 49. Et se croisa mon seigneur Gauchier, qui moult bien se maintint outre mer, et moult eust valu se il eust vescu, JOINV. 208. Le Seigneur fiert [frappe] ou de mort ou de autres greingneurs mescheances qui pis valent que la mort, ID. 197. Et ces choses vous monstré-je, pource que cors sans chief ne vaut riens à redouter, ne gent sans roy, ID. 231. || XIVe s. Sur ton corps defendant, met le jour de bataille Par droite defiance [défi], et puis vaille que vaille, *Girart de Ross.* v. 3425. Si sera poi d'honour à vous certainement, Se de nuit assaillons les François tellement, Et on dit à la fois : mieux vaut honour qu'argent, *Guescl.* 22151. || XVe s. Mieux vaut que nous nous defendions de bonne volonté contre ceux qui viennent, que.... FROISS. I, I, 327. Nous sommes en fort lieu; un de nous en vaut quatre, ID. II, III, 26. Qui veut avoir leur service [des gens d'armes], il faut que ils soyent payés; autrement ils ne font chose qui vaille, ID. II, II, 222. Et là surent chevaux que esperons valoient, ID. II, II, 66. Et issit hors.... pour voir s'il pourroit en aucune maniere à son frere valoir ni aider, ID. I, I, 163. Ce mois de may, ne joyeulx, ne dolent Estre ne puis; au fort, vaille que vaille, C'est le meilleur que de riens ne me chaille, CH. D'ORL. *Rondeau*. Il respondit que ce n'estoit que usance de guerre, et que guerre sans feu ne valloit rien, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1420. Le chevalier s'est depuis tant fait valloir et tant est preux que ceulx du pays en ont fait leur roy, *Perceforest*, t. VI, f° 108. Et que nous vault vostre science? *Patelin*. Guillaume de vilde qui vault à dire en françois le sauvage, COMM. II, 7. Je croy que le travail qu'il [Louis XI] eut en sa jeunesse.... luy vallut beaucoup, ID. I, 10. Touteffois la ville ne valloit gueres, et aussi.... firent composition, ID. II, 2. Le roy ne peult entreprendre une telle euvre [la guerre] sans assembler son parlement qui [en Angleterre] vault autant comme les trois estatz, ID. IV, 1. Quand Dieu y veut mettre la main, rien n'y vault, ID. II, 4. Et lesdictes lettres sans faille Bien et deuement interinées Par monseigneur Vaille que vaille, Juge de grasses matinées, COQUILLART, *Enquête entre la simple et la rusée*. || XVIe s. A ce soir sont venues trois postes, qui ont apporté au roy que le pape vault que mort, et qu'il n'y a remede en sa vie, *Lettres de Louis XII*, t. II, p. 59, dans LACURNE. Si nous vallons rien, nous sçaurons que c'est, et luy deroberons si tu me veulx croire, *Cymbalum mundi*, p. 65, dans LACURNE. C'est un badinage si maigre, qu'il ne vaut pas d'estre refuté, CALV. *Instit.* 1149. Faire valoir ses biens, AMYOT, *Péric.* 38. Il les aguerrissoit et endurcissoit au travail, non point en intention de s'en valoir contre les barbares seulement, ID. *Pomp.* 72. Les esquilles des os vallent mieux qu'elles tombent par nature que par medicamens, PARÉ, XVI, 34. Il est necessaire d'ajouster l'humidité au fumier, pour le faire valoir, O. DE SERRES, 97. Car la devotion fait valoir le present, Et, comme s'il fust d'or, le fait riche et pesant, RONS. 867. Des personnes qui valoient moins que luy, MONT. II, 35. Nous faisons valoir nos inconvenients oultre leur mesure, pour attirer les larmes, ID. IV, 112. C'est argent qu'argent vaut, COTGRAVE. Tout bois vaut busches, ID. Par ma foy, dit Ponocrates [à frère Jean], tu vaux trop, RAB. I, 41.

— ÉTYM. Berry, *vailloir*; génev. *vaille qui vaille* (ce qui est fautif); provenç. et espagn. *valer*; ital. *valere*; du lat. *valere*, être fort, valoir; comparez le sanscrit *bala*, force.

† **VALOREM (AD)** (ad-va-lo-rem'), *loc. lat.* employée dans les discussions de douanes et les traités de commerce. Selon la valeur des choses.

VALSE (val-s'), *s. f.* || 1° Danse tournante à trois temps modérés. Le pas de la valse comprend trois parties, un pas glissé, puis un assemblé, un second pas glissé, ou mieux le pied qui a glissé d'abord se détache de l'autre, qui fait le glissé à son tour; ces mouvements se font en tournant, et dans ce tournoiement les danseurs décrivent un cercle ou une ellipse selon la forme de la salle. La valse est originaire d'Allemagne, FÉTIS, *Dict. de musique, Valse*. La valse que nous avons reprise des Allemands en 1795, était depuis 400 ans une danse française, CASTIL BLAZE, *l'Acad. de mus.* n° XVIII, t. II, p. 71. Si vous n'avez jamais vu d'un œil de colère La valse impure, au vol lascif et circulaire, Effeuiller en courant les femmes et les fleurs, V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 23. La valse d'un coup d'aile a détrôné la danse, A. DE MUSSET, *À la mi-carême*, X. || 2° L'air à trois temps sur lequel on exécute cette danse. || 3° Valse à deux temps, nom donné à une valse plus rapide que la première. Le pas consiste à faire en tournant cinq glissés suivis d'un assemblé dans les six temps qui forment deux mesures musicales, de sorte qu'il répond à deux temps ou deux pas de la valse classique.

— ÉTYM. Allem. *Walzer*, valse, de *wälzen*, tourner en cercle.

VALSER (val-sé), *v. n.* || 1° Danser la valse. On valsa pour la première fois à l'Opéra dans la Dansomanie [ballet de Gardel, en 1800], CASTIL-BLAZE, *l'Acad. de Musique*, n° XVIII, t. II, p. 71. || Valser à deux temps. || Fig. et familièrement. Faire valser quelqu'un, le tracasser, et aussi lui donner de fausses espérances. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° Activement. Toutes les compositions de piano intitulées valses ne sont pas faites pour être valsées, par exemple plusieurs valses de Beethoven et de Chopin, etc.

— ÉTYM. *Valse*. On trouve au XVIe siècle *se valser* : La Trousse se valse et jecte du haut en bas de l'eschele, CARL. VI, 19.

VALSEUR, EUSE (val-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui valse. A ce bruit.... La valseuse se livre avec plus de langueur, A. DE MUSSET, *À la mi-carême*, IV. Si la valse s'emporte au galop favori, Plus aimé du valseur qu'agréable au mari, P. LEBRUN, *Épître, le Roi de Grèce*.

VALU, UE (va-lu, lue), *part. passé* de valoir.

VALUE (va-lue), *s. f.* Il ne s'emploie, d'après l'Académie, que dans cette locution : plus-value (voy. ce mot). || Cependant il a été employé par quelques écrivains au sens de valeur, prix. Si sais-je bien qu'Amour en son clapier Onc n'eut lapin de si mince value, J. B. ROUSS. *Épigr.* I, 26.

— HIST. XIIIe s. Je suis tenus à rendre le [la] value que le [la] coze valoit el tans que ele me fust prestée, BEAUM. XXXIV, 15. || XVe s. Certes, dist le[duc d'Anjou, celluy à qui vous l'avez donnée [une charge] est de petite value et n'est souffisant d'estre en tel office, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 19.

— ÉTYM. *Valu*.

† **VALVAIRE** (val-vê-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport aux valves. || Estivation valvaire, celle dans laquelle les folioles du calice, de l'involucre ou de la corolle, s'appliquent sur la fleur en se touchant par leurs bords; ex. plusieurs clématites. || *S. m.* Le valvaire, pièce calcaire appliquée sur la peau d'un mollusque.

VALVE (val-v'), *s. f.* || 1° Synonyme de soupape à clapet. || 2° Terme de botanique. Nom donné aux pièces de certains péricarpes, qui sont distinctes et susceptibles de se séparer à la maturité, sans déchirement apparent. Une valve de pepin. || On nomme improprement valve les bractées qui composent les spathes, et celles qui composent la glume des graminées. || 3° Toute espèce de pièce solide qui revêt le corps d'un mollusque.

— ÉTYM. Lat. *valva*, porte; du rad. sanscr. *vrî*, couvrir : chose qui couvre.

† **VALVÉ, ÉE** (val-vé, vée), *adj.* Qui est muni de valves. || Se dit d'une corolle dont, avant l'épanouissement, les pétales se touchent par leurs bords seulement.

† **VALVICIDE** (val-vi-si-d'), *adj.* Terme de botanique. Déhiscence valvicide, celle qui s'opère par la rupture des valves du fruit.

— ÉTYM. *Valve*, et lat. *cædere*, couper.

† **VALVIFORME** (val-vi-for-m'), *adj.* Qui ressemble à une valve.

† **VALVULAIRE** (val-vu-lê-r'), *adj.* Qui a beaucoup de valvules.

VALVULE (val-vu-l'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Petite valve. La corolle du blé est divisée en deux valvules unies, enflées et creusées en courbe, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* liv. I, *tabl. gén.* || 2° Terme d'anatomie. Tout repli qui, dans les vaisseaux et conduits du corps, empêche les liquides ou autres matières de refluer, ou qui a pour fonction principale de ralentir ou de modifier le cours des liquides sur le trajet desquels il se trouve. Certaines petites portes ou valvules que les anatomistes ont remarquées le long de nos veines, DESC. *l'Hom.* Deux portes sont au cœur; chacune a sa valvule, LA FONT. *Quinquina*, I. Il [Ruysch] avait dit que la résistance qu'il sentait en soufflant les vaisseaux lymphatiques d'un certain sens, lui faisait croire qu'il s'y trouvait des valvules, qu'il n'avait pourtant point encore vues, FONTEN. *Ruysch*. Il n'y a pas une seule veine qui n'ait ses valvules, ses écluses, pour ouvrir au sang des passages, VOLT. *Jenni*, 8. La connaissance des valvules dans les veines prépara la découverte de la circulation du sang, SENNEBIER, *Art d'observ.* t. I, p. 126. || Valvule bicuspide, la valvule auriculo-ventriculaire gauche. || Valvule tricuspide ou mitrale, la valvule auriculo-ventriculaire droite. || Valvule iléo-cæcale ou de Bauhin, la valvule qui sépare l'iléon et le cæcum.

— HIST. XVIe s. Après ces ventricules, faut considerer les orifices et valvules d'iceux, PARÉ. II, 13.

— ÉTYM. Lat. *valvula*, dimin. de *valva*, valve.

† **VALVULÉ, ÉE** (val-vu-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni de valvules.

VAMPIRE (van-pi-r'), *s. m.* || 1° Dans l'Europe orientale, être chimérique qui, suivant la superstition populaire, sort du tombeau pour sucer le sang des vivants. Quoi! c'est dans notre dix-huitième siècle.... que le révérend père dom Augustin Calmet.... abbé de Sénone, abbaye de cent mille livres de rente, a imprimé et réimprimé l'histoire des vampires avec l'approbation de la Sorbonne, signée Marcilli! VOLT. *Dict. phil. Vampire.* Calmet rapporte qu'en Hongrie deux officiers délégués par l'empereur Charles VI, assistés du bailli du lieu et du bourreau, allèrent faire enquête d'un vampire, mort depuis six semaines, qui suçait tout le voisinage, ID. *ib.* S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des vampires; rien n'y manque; procès-verbaux, certificats de notables, de chirurgiens, de curés, de magistrats; la preuve juridique est des plus complètes; avec cela, qui est-ce qui croit aux vampires? J. J. ROUSS. *Lett. à l'arch. de Par.* || 2° Fig. Il se dit de ceux qu'on accuse de s'enrichir par des gains illicites et aux dépens du peuple. Les vrais vampires sont les moines qui mangent aux dépens des rois et des peuples, VOLT. *Dict. phil. Vampire*. Tous ces vampires qui suçaient perpétuellement la fortune des courtisans, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXIV, p. 123. Ils se seraient associés dans votre capitale avec des aventuriers agioteurs, avec ces vampires dont tout l'art est de pressurer vos peuples, MIRAB. *Collect.* t. I, p. 327. || 3° Très-grosse chauve-souris, dite aussi stryge.

— ÉTYM. Mot venu d'Allemagne, mais non d'origine germanique.

† **VAMPIRIQUE** (van-pi-ri-k'), *adj.* Qui a le caractère du vampire. Nous n'avons jamais été riches en numéraire; pourquoi? c'est qu'un gouvernement vampirique a, depuis plus d'un siècle, sucé le sang des peuples, MIRAB. *Collect.* t. IV, p. 131.

† **VAMPIRISME** (van-pi-ri-sm'), *s. m.* Croyance aux vampires. J'ai vu déterrer quarante personnes... dix-sept ont donné tous les signes du vampirisme, c'est-à-dire qu'on les a trouvés frais, vermeils et pareils à des vivants, A. DUMAS, *les Mille et un fantômes*, XV. || Fig. Avidité sans mesure.

VAN (van), *s. m.* || 1° Instrument d'osier pour séparer la paille et l'ordure d'avec le bon grain. Il prendra le van en main, et il nettoiera son aire, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, III, 17. Arcadiens, qu'est devenu le temps où les Atrides étaient obligés de vous prêter des vaisseaux pour aller à Troie, et où vous preniez la rame d'Ulysse pour le van de la blonde Cérès? CHATEAUBR. *Mart.* IV. || 2° Terme de métallurgie. Vase qui sert à mesurer le charbon.

— HIST. XIIIe s. Or y faut et vans et corbeilles, *Choses qui faillent en ménage*. || XVe s. Son Jhesus, qui si bien venger Le devoit, où est-il alé? — Je cuide, quant il l'appela Qu'il faisoit ou ven ou corbeilles, *Mart. de St Estienne*.

— ÉTYM. Lat. *vannus*, van, qui se rattache au radical sanscrit *vâ*, souffler.

† **VANADATE** (va-na-da-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide vanadique avec une base.

† **VANADIQUE** (va-na-di-k'), *adj.* Acide vanadique, acide produit par le vanadium; on le retire du vanadate d'ammoniaque.

† **VANADITE** (va-na-di-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné aux sels dans lesquels l'oxyde de vanadium joue le rôle d'acide.

† **VANADIUM** (va-na-di-om'), *s. m.* Corps simple métallique, d'un blanc argenté.

† **VANANT** (va-nan), *adj. m.* Papier vanant, sorte de papier qui a moins de finesse et de blancheur que le papier fin.

VANDALE (van-da-l'), *s. m.* || **1°** Nom d'un ancien peuple de Germanie qui se répandit jusqu'en Espagne et en Afrique. || **2°** Fig. Celui qui hait en barbare les sciences et la civilisation, et qui détruit les monuments des arts (on met un V majuscule). || *Adj.* Conservant ses usages gothiques et vandales, et proscrivant le sens commun, DIDER. *Sur l'hist. du parlem.*

VANDALISME (van-da-li-sm'), *s. m.* Tout procédé destructeur, qui anéantit ce qui commandait le respect par son âge, ses souvenirs ou ses beautés. Chaque époque ayant des méfaits de vandalisme à reprocher à sa devancière, et ne se sentant pas elle-même la conscience bien nette, on est tombé d'accord qu'on rejetterait le tout sur les Vandales, qui ne réclameront pas, DE LABORDE, *Émaux*, p. 533.

— REM. Le mot *vandalisme* a été créé par l'évêque de Blois Grégoire, qui l'a employé pour la première fois dans un rapport qu'il fit à la Convention : Je créai le mot pour tuer la chose, dit-il, *Mémoires de Grégoire*, t. I, p. 346, édit. de 1837.

† **VANDELLIE** (van-dè-lie), *s. f.* Plante de la famille des scrofulariées, *vandellia diffusa, L.* de Madagascar et de l'Amérique tropicale.

† **VANDIÈRE** (van-diè-r'), *s. f.* Espèce de poisson (*callionymus lyra*).

VANDOISE (van-doi-z'), *s. f.* Poisson d'eau douce du genre des carpes, dit aussi dard à cause de la rapidité avec laquelle il s'élance, *cyprinus leuciscus, L.*

— HIST. XIII° s. Que l'on ne pregne la vendese et le chevereil, s'ilz n'ont cinq pouces de long, *Bibl. des ch.* 3° série, t. IV, p. 53. || XV° s. Maint poissonnet, mainte vandoise Vy là nager, qui se degoise En l'eaue clere, nette et fine, AL. CHART. *Liv. des 4 dames.*

— ÉTYM. Berry, *vaudoise;* picard, *ventoise.* Legoarant dit que c'est une corruption de *vaudoise*, ce poisson ayant été dénommé en Suisse d'après le pays de Vaud ; mais les formes très-anciennes ne permettent pas cette étymologie.

† **VANESSE** (va-nè-s'), *s. f.* Sorte de papillon ; voy. TORTUE, n° 6.

† **VANGERON** (van-je-ron), *s. m.* Poisson des lacs de Lausanne et de Neuchâtel.

† **VANGEUR** (van-jeur), *s. m.* Ouvrier qui pétrit la terre avec les mains dans une briqueterie.

VANILLE (va-ni-ll', *ll* mouillées, et non va-niye), *s. f.* || **1°** Fruit de l'*epidendrum vanilla, L.* orchidée parasite et sarmenteuse du Mexique ; il est d'une odeur et d'une saveur aromatique. La gousse de vanille, qui se vendait autrefois 2 francs au détail, se vend aujourd'hui 50 c. *Monit. univ.* 27 avr. 1867, p. 503, 1re col. || Liqueur de vanille, ou, simplement, vanille, liqueur faite avec ce fruit, de l'eau-de-vie et du sucre. Un petit verre de vanille. || Il se dit aussi de la plante qui produit ce fruit. La vanille est une plante qui, comme le lierre, s'attache aux arbres qu'elle rencontre, les couvre presque entièrement et s'élève par leur secours, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 16. || **2°** Plante qu'on nomme plus ordinairement héliotrope et dont les fleurs ont une odeur agréable, ressemblant à celle du fruit de la vanille américaine.

— ÉTYM. Espagn. *vainilla*, vanille, proprement gousse mince, dimin. de *vaina*, gaîne (voy. GAÎNE).

† **VANILLÉ, ÉE** (va-ni-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Aromatisé avec de la vanille. || Chocolat vanillé, chocolat fait de cacao de choix, auquel on incorpore de la vanille.

VANILLIER (va-ni-llé, *ll* mouillées, et non va-ni-yé), *s. m.* Nom d'un genre de la famille des orchidées, et, en particulier, de la plante qui produit le fruit dit vanille.

† **VANILLINE** (va-ni-lli-n', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de chimie. Principe qui préexiste dans les capsules de vanille, et qui cristallise à leur surface sous le nom de givre.

† **VANILLON** (va-ni-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Espèce de vanille très-inférieure.

VANITÉ (va-ni-té), *s. f.* || **1°** Caractère de ce qui est vain, vide, sans solidité, sans durée. Tous les hommes qui n'ont pas la connaissance de Dieu ne sont que vanité, SACI, *Bible, Sagesse*, XIII, 1. Qu'une chose aussi visible qu'est la vanité du monde soit si peu connue.... PASC. *Pens.* VI, 59, édit. HAVET. Le sentiment de la fausseté des plaisirs présents, et l'ignorance de la vanité des plaisirs absents causent l'inconstance, ID. *ib.* VI, 45. Vanité des vanités, et tout est vanité.... j'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ô vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! ID. *ib.* Si M. de Turenne n'avait su que combattre et vaincre ; s'il ne s'était élevé au-dessus des vertus humaines.... je laisserais à la vanité le soin d'honorer la vanité, FLÉCH. *Tur.* Vanité des vanités! mais tout n'est pas vanité ; ma tendre reconnaissance pour mes amis, et surtout pour vous, madame, n'est pas vanité, VOLT. *Lett. Mme Necker*, 21 juin 1770. Je me félicite, sire, de penser comme Votre Majesté sur la vanité et la futilité de la métaphysique, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 17 sept. 1764. Un roi, je dirai plus, un sage Écrit que tout est vanité, Tout, y compris la majesté, Même l'amour, et c'est dommage, M. J. CHÉNIER, *la Retraite.* De toutes les couronnes que j'avais rêvées, l'amour d'une grande dame était celle qui flattait le plus ma vanité, REYBAUD, *Jér. Patur.* II, 16. || *Au plur.* Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre ; C'est Dieu qui nous fait vivre, C'est Dieu qu'il faut aimer, MALH. I, 3. La princesse palatine se montre au monde cette fois, mais c'est pour lui déclarer qu'elle avait renoncé à ses vanités, BOSS. *Anne de Gonz.* Il ne s'apaise et il ne revient de ce grand fracas, que pour bredouiller des vanités et des sottises, LA BRUY. V. || **2°** Désir d'approbation qui se manifeste au dehors, désir de produire de l'effet. La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie, LA ROCHEFOUC. *Max.* 200. Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes, ID. *ib.* 388. La vanité nous fait faire plus de choses contre notre goût que la raison, ID. *ib.* 467. Curiosité n'est que vanité ; le plus souvent on ne veut savoir que pour en parler, PASC. *Pens.* II, 6. Un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité, BOSS. *la Vallière.* Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, en les formant de même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, ni s'accommoder à la loi qui nous a été imposée de les regarder tous comme nos semblables, ID. *Gornay.* On ne voit point mieux le ridicule de la vanité, et combien elle est un vice honteux, qu'en ce qu'elle n'ose se montrer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire, LA BRUY. XI. Que faut-il donc penser de la vanité? à un certain point, c'est vice ; un peu en deçà, c'est vertu, FONTEN. *Dial.* I, *Morts mod.* La vanité qui se montre n'est ni la plus habile, ni la plus à craindre, MASS. *Or. fun. Villars.* L'orgueil d'un Espagnol le portera à ne pas travailler ; la vanité d'un Français le portera à savoir travailler mieux que les autres, MONTESQ. *Esp.* XIX, 9. Il y a bien des sortes de vanité ; mais la plus belle est celle qui, ne s'arrogeant aucun titre, rend presque tous les autres ridicules, VOLT. *Dict. phil. Quakers.* La vanité, exigeant tout et n'accordant rien, est toujours inique, au lieu que l'amour, donnant autant qu'il exige, est par lui-même un sentiment rempli d'équité, J. J. ROUSS. *Ém.* V. La vanité est la mère des ridicules, comme l'oisiveté est la mère des vices, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 352. || *Au plur.* Mes vanités jusque-là ne se montent, CORN. *Suiv.* III, 6. Que le souvenir de sa modestie et de son humilité [de J. C.].... vous guérisse de vos vanités, de vos projets, de vos prétentions frivoles, MASS. *Avent, Disp. à la comm.* Combien de petites vanités intérieures devaient m'amuser et me distraire du souci que j'aurais pu prendre! MARIV. *Marianne*, 4° part. Les folles vanités, l'orgueil ambitieux, VOLT. *Scythes*, II, 2. || Faire vanité, tirer vanité, prendre vanité d'une chose, s'en glorifier. Peu, même des grands cœurs, tireraient vanité D'aller par ce chemin à l'immortalité, CORN. *Hor.* II, 3. Quelque favorable accueil que Sa Majesté ait daigné faire à cet ouvrage, je n'en dois pas faire grande vanité, puisque je n'en suis que le traducteur, ID. *Poëme sur les vict. du roi, Au lecteur.* La solide vertu dont je fais vanité, ID. *Hor.* II, 3. On fait souvent vanité des passions, même les plus criminelles, LA ROCHEFOUC. *Réflex.* 27. Ce style figuré dont on fait vanité, MOL. *Mis.* I, 2. Il est certain que cette affaire-là était épineuse, et que, si la personne en sort, il y a sujet d'en prendre quelque vanité, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité du vice, BOSS. *Panég. Ste Catherine*, 3. Si, avant que de tirer vanité d'une chose, ils voulaient s'assurer bien qu'elle leur appartînt, il n'y aurait guère de vanité dans le monde, FONTEN. *Dial.* 2. *Morts mod.* Gilbert : Vous êtes philosophe? — Psaphon : Oui, j'en fais vanité, Et mes écrits moraux prouvent ma probité, GILB. *Apologie.* || Sans vanité, sans vouloir me vanter, locution dont on se sert quand, disant de soi quelque chose d'avantageux, on veut le faire passer. Je puis dire sans vanité, que, dans tout Paris, il n'y a point de cocher qui prenne tant de soin de ses chevaux que moi, HAUTEROCHE, *le Coch.* 3. Pour le petit marquis.... C'est moi-même, messieurs, sans nulle vanité, MOL. *Mis.* V, 4. Pour le cœur, dont surtout nous devons faire cas, On sait, sans vanité, que je n'en manque pas, ID. *ib.* III, 1. || **3°** Acte de vanité. Ceux que l'opinion fait plaire aux vanités Font dessus leurs tombeaux graver des qualités Dont à peine un dieu serait digne, MALH. V, 8. Mettre des bornes à son jeu, à ses dissipations, à ses vanités, à son attachement au monde, BOURDAL. 2° *dim. après l'Épiph. Dominic.* t. I, p. 73. Qu'on me permette ici une vanité sur mon ouvrage, LA BRUY. *Préf. Disc. de récept.* Cette cour [de Rome] où tout se passe en cérémonie, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur [les préséances], VOLT. *Louis XIV*, 7. || **4°** *Au plur.* Des personnes vaines. Facilités offertes à certaines vanités pour arriver à la conquête de titres.... *Journ. offic.* 24 fév. 1872, p. 1316, 2° col. || Proverbe. Une once de vanité gâte un quintal de mérite.

— HIST. XII° s. Pur quei amez vus vanitet e querez menceunge? *Liber psalm.* p. 3. Il esperat en la multitudine de ses richeises, e miez valut en sa vanitet, *ib.* p. 69. Laissez de cest siecle les vanitez, *Rois*, p. 41. || XIII° s. Vanitez est là où veritez ne converse, *Psautier*, f° 10. Jonesce qui tout a gité [jeté] Son preterit en vanité, *la Rose*, 4550. || XV° s. Et des deliz de chacier ensement, Et de voler [chasser au vol] et de tournoiement, Vanitez sunt, croy donc certainement ; Car tout desplait fors estude et science, E. DESCH. *Plais. de l'étude.* || XVI° s. S'arrester aux vanitez de la divination, MONT. I, 47. Puisque je n'ai rien profité par mes raisonnemens de ce soir sur la vanité des esmeutes populaires, D'AUB. *Hist.* I, 132.

— ÉTYM. Prov. *vanitat, vanetat;* esp. *vanidad;* ital. *vanità;* du lat. *vanitatem*, de *vanus*, vain.

VANITEUX, EUSE (va-ni-teû, teû-z'), *adj.* Qui a une vanité puérile et ridicule. C'est un homme sot et vaniteux. Eh! pourrais-je oublier la faiblesse honteuse De cet homme alarmé d'un rien, Qui, de sa crainte vaniteuse, Trouble le plus doux entretien? DELILLE, *Convers.* II. || Substantivement. Un vaniteux, une vaniteuse.

— ÉTYM. *Vanité.*

† 1. **VANNAGE** (va-na-j'), *s. m.* Ensemble des vannes, disposition des vannes. L'eau est lancée dans la turbine par des orifices dont un vannage permet de varier la hauteur. || Lieu où sont placées les vannes d'une usine. Il est interdit.... d'accoler aux écluses, barrages, chutes naturelles, pertuis, vannages, coursiers d'usines et échelles à poissons, des nasses, paniers et filets à demeure, *Décret du 25 janvier 1868 portant règlement sur la pêche fluviale.* || Forte planche clouée en travers des pieux, qu'on emploie en certains cas dans les fondations au lieu de palplanches.

— HIST. XV° s. Le vennaige des vennes des molins est tel que nulz ne peut mettre peniers ne filez au dessoubs du vennaige, DU CANGE, *venna.*

— ÉTYM. *Vanne.*

† 2. **VANNAGE** (va-na-j'), *s. m.* Nettoyage des grains au moyen du van en osier ou du tarare.

— HIST. XVI° s. Les vannages du blé, DU CANGE, *vannatio.*

— ÉTYM. *Vanner.*

VANNE (va-n'), *s. f.* || **1°** Plateau mobile qui se lève et s'abaisse dans une écluse, dans un moulin, pour ouvrir ou fermer le passage à l'eau. Lever la vanne. Abaisser la vanne. || Vanne plongeante, celle qui, placée à la partie supérieure du réservoir, ouvre le pertuis en s'abaissant. || Vanne de travail, celle qui amène l'eau sur un moteur hydraulique. || Vanne de décharge, celle qui sert à faire écouler l'eau en excès. || **2°** Eaux-vannes, eaux chargées de matières en dissolution et en suspension qu'on fait écouler hors des fosses d'aisance, des bassins à vidange, des sucreries, féculeries et d'autres établissements industriels

— HIST. XVe s. Vennes, gords, pieux, moulins, pescheries, DU CANGE, *venna*.

— ÉTYM. Il y a dans la basse-latinité un mot des temps mérovingiens *venna*, *vinna*, qui signifie un lieu pratiqué dans une rivière pour arrêter et prendre le poisson, et qui se trouve souvent joint à moulin. Ce paraît être incontestablement l'origine de notre *vanne* ; il est très-probablement d'origine germanique, sans qu'on puisse indiquer laquelle. Scheler au contraire voit dans *vanne* le féminin de *van*, la vanne ayant été ainsi dénommée par assimilation de forme.

VANNÉ, ÉE (va-né, née), *part. passé* de vanner. Du froment vanné.

† 1. **VANNEAU** (va-nô), *s. m.* Terme de fauconnerie. Plume d'essor des oiseaux, et surtout des oiseaux de proie.

— HIST. XIVe s. Et congnoist l'en les viels ramiers à ce qu'ils ont les venneaux des esles tout d'une couleur noire, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Voy. VANNES.

2. **VANNEAU** (va-nô), *s. m.* Oiseau de l'ordre des échassiers, qui a une huppe noire, *tringa vanellus*, *L.* Quelques-uns entretiennent des vanneaux dans les jardins, parce qu'ils mangent des limaçons et autres insectes. Le vanneau est un gibier assez estimé ; cependant ceux qui ont tiré la ligne délicate de l'abstinence pieuse, l'ont, comme par faveur, admis parmi les mets de la mortification, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 89. || Vanneau armé, espèce de vanneau dont les ailes sont garnies d'éperon, *charadrius spinosus*, *L.* || Proverbe. Qui ne mangea jamais vanneau Ne mangea jamais bon morceau.

— HIST. XIVe s. Esprevier d'yver prent, quant il est bon, la pie, le vannel.... *Modus*, f° XIV, *verso*.

— ÉTYM. Berry, *vanniau*, et, au féminin, *vannelle* (prononcé *van-nelle*) ; ital. *vannello* ; à cause de sa huppe qu'il peut, comme les plumes dites *vanneaux*, remuer à volonté (voy. VANNEAU 1). Autre est l'étymologie qu'on trouve dans Buffon : Le vanneau paraît avoir tiré son nom, dans notre langue, du bruit que font ses ailes en volant, qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite pour purger le blé, *Ois.* t. XV, p. 78.

1. **VANNER** (va-né), *v. a.* Nettoyer des grains au moyen d'un van. Vanner de l'avoine, de l'orge, du blé. || Fig. Et les bois dont le zéphyr vanne Toutes les graines dans les airs, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 9.

— HIST. XIIIe s. On parole de batre et de vanner, Et de foïr [fouir] et de hanner, Mais ces deduis trop me deplaisent, *cité dans* COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 236. || XIVe s. Quand l'orge sera seche, si la vennez, *Ménagier*, II, 5. Par esbatement pristrent icellui Lambertet en disant : vous devez estre vannez [berné], DU CANGE, *vanna*. || XVe s. [Pierre de Craon disgracié] s'en alla en Bretaigne.... et luy compta [au duc] comment on l'avoit vanné, FROISS. IV, p. 114, dans LACURNE. Mieulx scevent battre que vanner, A pluseurs font affliction Par leur rude pugnicion, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 404. || XVIe s. Vanner sa farine au vent, COTGRAVE. Ce pendant que j'ahanne A mon bled que je vanne A la chaleur du jour, DU BELLAY, *Un vanneur de blé aux vents*.

— ÉTYM. Lat. *vannare*, vanner, et fig. faire sauter, de *vannus*, van.

† 2. **VANNER** (va-né), *v. a.* Poser des vannes, garnir de vannes.

VANNERIE (va-ne-rie), *s. f.* Métier de vannier. || Marchandise du vannier. Vannerie artistique.

— ÉTYM. *Vannier*.

† **VANNES** (va-n'), *s. f. pl.* Synonyme de vanneau 1.

— ÉTYM. Ital. *vanni* ; du lat. *vannus*, van, à cause du mouvement, dit Diez, de ces plumes comparé à celui du *van*.

† **VANNET** (va-nè), *s. m.* || 1° Terme de blason, qui se dit des coquilles dont on voit le creux, parce qu'elles ont quelque ressemblance avec la partie ouverte d'un van. || 2° Terme de pêche. Filet que l'on tend de diverses manières, sur les grèves recouvertes par le flux de la mer. || 3° Nom donné sur la côte de la Manche au peigne de Saint-Jacques, à cause de la ressemblance de cette coquille avec un van.

— ÉTYM. Dimin. de *van*.

VANNETTE (va-nè-t'), *s. f.* Panier rond, plat et à petit bord, pour vanner l'avoine avant de la donner aux chevaux.

— ÉTYM. Dimin. de *van*.

VANNEUR (va-neur), *s. m.* Celui qui vanne les grains. Le passereau suit le vanneur, Et l'enfant s'attache à sa mère, LAMART. *Harm.* I, 7. || Au féminin, vanneuse. Dans certains départements, il n'y a que des vanneuses.

— HIST. XIIIe s. Se li sergant au talemelier [boulenger], soit joindre [gindre], soit autre vallés, ou aidans à talemelier, c'est à savoir vaneres, buleteres, ou pestriseur, *Liv. des mét.* 13.

— ÉTYM. *Vanner*.

VANNIER (va-nié ; l'*r* ne se lie jamais ; au pluriel, l'*s* se lie : des va-nié-z habiles), *s. m.* Ouvrier qui travaille en osier et qui fait des vans, des corbeilles, des hottes, des claies, etc. Vannier emballeur pour les vins.

— ÉTYM. *Van*.

† **VANNOIR** (va-noir), *s. m.* Grand bassin de bois, dans lequel on agite les morceaux de laiton coupés pour faire des clous d'épingle, afin de les rendre plus clairs.

† **VANNURE** (va-nu-r'), *s. f.* Poussière des balles et de tous les corps légers qui s'en vont par le vannage.

— HIST. XVIe s. Leur plus propre et mesnageable pasture, sont les millets communs, les vanneures et criblures des bleds, O. DE SERRES, 351.

— ÉTYM. *Vanner*.

VANTAIL (van-tall, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Chacun des battants d'une porte, d'une fenêtre. || Porte ou croisée à un vantail, celle qui n'est composée que d'une seule partie. || 2° Parties qui se recouvrent l'une l'autre. Triptyque à trois vantaux. || *Au plur.* Des vantaux.

— HIST. XVe s. Lesquelz compaignons alerent à un ventaile dudit moulin... DU CANGE, *ventellum*. || XVIe s. Audevant des chassis, un ventau sera ajousté, pour, en le fermant au besoin, tout plus chaudement tenir le bestail [les vers à soie], O. DE SERRES, 479. Pendant lequel temps ils [les meuniers] seront tenus ouvrir leurs ventailles [vannes], *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 368. Il plut, et les ventailles du ciel furent ouvertes pendant quarante jours, *Div. leçons de P. Messie*, f° 4, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *veinta*, vanne. *Vantail* est le même que *ventail* (voy. ce mot) ; c'est ce qui donne du vent, de l'air ; il devrait donc s'écrire par un *e*.

VANTARD, ARDE (van-tar, tar-d'), *adj.* Terme familier. Qui a l'habitude de se vanter. Une femme vantarde. Maître Æneas, votre bâtard, Comme tout soudrille est vantard, SCARR. *Virg.* IV. L'œil malin, la tournure grotesque et négligée peignent le naturel vantard, CARMONTELLE, *Prov. Entractes*, t. IV, p. VIII. || Substantivement. Un vantard. Une vantarde. Il fait le vantard.

— HIST. XVIe s. Sans estre ni glorieux ni vantard, MONTLUC, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ÉTYM. *Vanter*.

† **VANTARDISE** (van-tar-di-z'), *s. f.* Caractère du vantard. Une vantardise insupportable, RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juil. 1867, p. 157.

VANTAUX (van-tô), pluriel de vantail.

VANTÉ, ÉE (van-té, tée), *part. passé* de vanter. De même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'océan avec les rivières les plus inconnues, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ces Grecs et ces Romains si vantés dans l'histoire, DESHOUL. *Poés.* t. II, p. 66. Voilà les raisonnements de cette antiquité si vantée, FONTEN. *Oracl.* I, 6. Combien de princes, vantés pendant leur vie, n'ont pas même laissé leur nom à la postérité ! MASS. *Pet. carême, Triomph. de la relig.* Saint-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante Fait des vers fort vantés par Voltaire, qu'il vante, GILB. *le XVIIIe siècle*.

VANTER (van-té), *v. a.* || 1° Louer extrêmement. Rien que ton intérêt n'occupe sa pensée ; Nuls divertissements ne l'appellent ailleurs, Et, de quelque bons yeux qu'on ait vanté Lyncée, Il en a de meilleurs, MALH. II, 12. Le prince vantait les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre ; chacun avait son rang dans ses discours, BOSS. *Louis de Bourbon*. Cependant, à le voir avec tant d'arrogance Vanter le faux éclat de sa haute naissance, BOIL. *Sat.* V. Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante, RAC. *Athal.* I, 1. Je ne veux point ici vous vanter mes services, ID. *ib.* III, 4. Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse, VOLT. *Louis XIV*, 4. || 2° Se vanter, *v. réfl.* Se louer excessivement. Tant il eut une honte extrême De s'être ainsi vanté soi-même, SCARR. *Virg.* VIII. C'est le défaut de tous les héros de Corneille de se vanter toujours, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sertor.* III, 2. Les demeures de nos pères ne nous conviennent non plus aujourd'hui que leurs lois ; et, comme nous valons mieux qu'eux à tous égards, sans nous vanter, ce me semble..., P. L. COUR. *Simple discours*. || 3° Se vanter de, se faire gloire de, se faire honneur de. Eh bien ! à vos dépens vous verrez que Sévère Ne se vante jamais que de ce qu'il peut faire, CORN. *Poly.* V, 6. Là Mégère punit les langues indiscrètes, Surtout ceux qui, tachés du plus noir des forfaits, Se sont vantés d'un bien qu'on ne leur fit jamais, LA FONT. *Psyché*, II, p. 194. Quel objet a-t-il en tout cela [un joueur de billard] ? celui de se vanter demain entre ses amis de ce qu'il a mieux joué qu'un autre, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. Quoiqu'elle ne se vantât jamais des belles actions qu'elle faisait, vous pouviez vous vanter des vôtres avec elle en toute sûreté, MARIV. *Marianne*, 4e part. Une fille d'Agrippa fut cette Bérénice célèbre pour avoir été aimée d'un des meilleurs empereurs dont Rome se vante, VOLT. *Dict. phil. Juifs*. || Il n'y a pas de quoi se vanter, se dit de quelqu'un qui a fait une action blâmable, honteuse. || Se vanter que.... Que dites-vous de mes canons ? .. je puis me vanter au moins qu'ils ont un grand quartier de plus que tous ceux qu'on fait, MOL. *Préc.* 10. || 4° Se faire fort de. Je ne me vante pas de pouvoir le fléchir, CORN. *Pomp.* IV, 2. Gorgias fut le premier qui osa se vanter dans un nombreux auditoire, qu'il était prêt à répondre sur quelque matière qu'on voulût lui proposer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 765, dans POUGENS. Il [Paracelse] se vantait de conserver un homme en vie pendant plusieurs siècles, et il mourut lui-même âgé de quarante-huit ans, ID. *Hist. anc.* XXVI, IV, 3. || 5° Se vanter de, dire hautement, publiquement. Du moins, quand cette nuit j'aurai su les frotter, Je ne crois pas qu'après ils aillent s'en vanter, DUCERCEAU, *Éc. des pères*, II, 6. || Je ne m'en vante pas, il ne s'en vante pas, se dit d'une action qu'on a faite, mais qu'on a quelque raison de cacher à ceux qu'elle intéresse. Je lui ai conseillé de ne rien épargner ; mais je ne m'en vante pas à Mme la duchesse de Noailles, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 25 nov. 1700. || Il fait bon battre un glorieux, il ne s'en vante pas, voy. GLORIEUX.

— HIST. XIe s. N'en vanteras [tu ne t'en vanteras] el regne dunt tu fus, *Ch. de Rol.* CXLIV. Ki traïst altre, nen est dreiz qu'il s'en vant, *ib.* CCXCI. || XIIe s. A Saltevade sunt li felun returné, De lur grant felunie se sunt la nuit vanté, *Th. le mart.* 150. || XIIIe s. Bien vous poez vanter que jamais vous n'aurez.... *Berte*, XVII. Secedin, ce vaillant turc, se vanta que il mangeroit le jour de la feste saint Sebastien es paveillons le roy, JOINV. 222. || XVe s.... J'ay, je m'en puis bien vanter, Le rebours de ma voulenté, CH. D'ORL. *Ball.* 17. Encor ne le dy-je pas pour me Vanter : mais n'a au territoire.... Homme plus saige, fors le maire, *Patelin*. A petit parler, bien vanter, VILLON, *Arch. de Bagn.* || XVIe s. Plutarque aime mieux que nous le vantions de son jugement que de son savoir, MONT. I, 170. Un president se vantoit, où j'estois, d'avoir amoncelé deux cents et tant de lieux estrangiers en un sien arrest presidental, ID. IV, 220.

— ÉTYM. Lat. *vanitare*, qui est dans saint Augustin, *Op.* t. I, p. 437 et 761, de *vanus*, vain. Le provenç. *vanar*, ital. *vanare*, dérivent du lat. *vanare*, mentir, qui vient aussi de *vanus*.

VANTERIE (van-te-rie), *s. f.* Terme familier. Vaine et présomptueuse louange qu'on se donne à soi-même. Nous ne tirâmes de lui que des vanteries, comme, par exemple, qu'il me défendrait mieux que je ne me défendrais moi-même, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 109, dans POUGENS. Il a toujours méprisé les vanteries ridicules dont il arrive assez ordinairement que la noblesse étourdit le monde ; il a cru que ces vanteries étaient plutôt dignes des races nouvelles, éblouies de l'éclat non accoutumé d'une noblesse de peu d'années, BOSS. *Gornay*. Les vanteries les plus petites sont de grands ridicules, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 16 oct. 1674.

— HIST. XIIIe s. Vanterie est trop vilain vice ; Qui se vante, il fait trop que nice, *la Rose*, 9893. || XIVe s. Monstrans à la cité le gastement de leur champs par vanterie et par reproiche, BERCHEURE, f° 73, *recto*. || XVIe s. Ce n'est point vaine vanterie, AMYOT, *Cat.* 19.

— ÉTYM. *Vanter*. L'ancienne langue disait beaucoup *vantance*, et quelquefois *vantise*.

+ **VANTERNIER** (van-tèr-nié), *s. m.* Terme d'argot. Se dit des voleurs qui s'introduisent dans l'intérieur des appartements par les croisées laissées ouvertes.

— ÉTYM. *Vanterne* ou plutôt *venterne*, fenêtre, dans l'argot, de *vent*.

† **VANTEUR** (van-teur), *s. m.* Celui qui se vante. C'est un grand vanteur, 1^re^ *éd. du Dict. de l'Acad.*

— HIST. XIII^e^ s. Cil qui trop se loe a non vanteres, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 273. Pour Dieu, peinez vous du celer Vers les vanteors mesdisanz, *Lai du conseil.* || XIV^e^ s. Le vice qui excede en feignant plus grant chose, soit appellé vanterie, et celui qui a tel vice soit appellé vanteur, ORESME, *Éth.* 50. || XV^e^ s. En grant vanteur ne fut oncques trouvée valleur, *Perceforest*, t. V, f° 67. || XVI^e^ s. Loin, loin, bien loin de moy, venin trop dangereux De ce troupeau vanteur qui tout en soy se fie! DESPORTES, *Œuv. chrestiennes, sonnets*, 5. De grands vanteurs petits faiseurs, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 282.

— ÉTYM. *Vanter*; génev. *vantadour*; provenç. *vantaire, vantador*; ital. *vantatore*. L'ancien français *vantere*, le provençal *vantaire* sont le nominatif; *vanteor* et *vantador* sont le régime.

† **VANTILER** (van-ti-lé) ou mieux **VANTILLER** (van-ti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Faire une digue de planches pour retenir l'eau. || Garnir de madriers, de dosses, une vanne pour retenir l'eau.

— ÉTYM. *Vantail*.

VA-NU-PIEDS (va-nu-pié), *s. m.* Homme qui n'a pas de quoi avoir des souliers, un misérable. Mattignon avait une très-fâcheuse affaire; un va-nu-pieds lui fit un procès au parlement de Rouen, ST-SIM. 97, 30. Le P. Tellier exclut autant qu'il lui fut possible tout homme connu et de nom, et ne voulut que des va-nu-pieds et des valets à tout faire, ID. 281, 65. || Les va-nu-pieds, nom que prirent les paysans révoltés en Normandie dans l'année 1639. || Il se dit au féminin. C'est une va-nu-pieds.

— ÉTYM. *Va*, 3^e^ personne du présent de l'ind. du verbe aller, *nu*, et *pied*.

† **VANVOLE**, voy. VENVOLE.

† **VA-OUTRE** (va-ou-tr'), *s. m.* Terme de vénerie employé par le valet de limier lorsqu'il est au bois, qu'il allonge le trait du limier, et qu'il met le chien devant lui pour le faire quêter.

VAPEUR (va-peur), *s. f.* || 1° Espèce de fumée qui s'élève des corps humides par l'effet de la chaleur. Je ne suis point cet assemblage de membres que l'on appelle le corps humain, je ne suis point un air délié et pénétrant répandu dans tous ces membres, je ne suis point un vent, un souffle, une vapeur, DESC. *Méd.* II, 5. Celles qui ont dîné ont mal au cœur, et sont suffoquées de la vapeur des viandes, SÉV. 185. Elle [l'âme qui a oublié Dieu] dit : je suis une vapeur, je suis un souffle, je suis un air délié ou un feu subtil, sans doute une vapeur qui aime Dieu, un feu qui connaît Dieu, un air fait à son image, BOSS. *la Vallière*. Telle, à peine marquant sa trace passagère, Vole sur les marais une vapeur légère, DELILLE, *Parad. perdu*, XII. Des plus douces vapeurs l'encens délicieux En nuage odorant s'exhalait vers les cieux, ID. *ib.* VIII. || 2° Ce qui s'exhale des corps solides par voie de décomposition, de combustion. Pour recueillir l'arsenic et en éviter en même temps les vapeurs funestes, on construit des cheminées inclinées et longues de vingt à trente toises au-dessus du fourneau où l'on travaille la mine de cobalt, BUFF. *Min.* t. VI, p. 69. || Terme d'alchimie. Vapeur potentielle, l'essence, la splendeur, l'âme du métal. || 3° Il s'est dit en parlant de l'atmosphère. Cette mer de vapeurs dans laquelle nous nageons, qui nous menace sans cesse, et sans laquelle nous ne pourrions vivre, comprime de tous côtés notre globe et ses habitants, VOLT. *Dict. phil. Air.* || 4° Exhalaison qui voile, qui obscurcit. Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres, Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres, RAC. *Esth. Prologue.* Mille noires vapeurs obscurcissent le jour, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* L'océan trompeur Couvre de vapeur La dune, V. HUGO, *Cromwell*, IV, 1. || Fig. Les événements passés demandent, pour être agrandis aux yeux de l'imagination, non-seulement une grande distance, mais une certaine vapeur répandue dans l'intervalle, MARMONTEL, *Œuv.* t. II, p. 327. || 5° En physique, nom donné à des fluides aériformes, très-coercibles, provenant de la vaporisation, par la chaleur, de corps habituellement liquides ou solides à la température ordinaire, et repassant à l'état liquide ou solide quand la température baisse sensiblement, ou que la pression devient plus forte. La vapeur d'éther, d'alcool, de camphre. L'expérience m'a appris que la vapeur de l'eau peut entretenir et augmenter le feu, comme le fait l'air ordinaire, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VI, p. 140. Les vapeurs qui s'élèvent au-dessus de la mer et que les vents transportent sur la terre, suffisent pour former toutes les rivières et entretenir toutes les eaux qui sont à la surface de la terre, ID. *Hist. nat. th. terr.* t. II, p. 73. Si l'air qui reçoit la vapeur est déjà chargé d'eau, et que sa température ne soit que de sept à huit degrés ou au-dessous, alors la vapeur y devient apparente, et y forme un nuage très-sensible d'un gris blanc; aussi voit-on fumer en hiver l'eau qu'on tire d'un puits un peu profond, ce qui n'arrive pas en été, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 145. Il faut considérer que les vapeurs agissent tantôt comme causes productives de l'électricité aérienne, tantôt comme conductrices de cette électricité, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 372. L'eau en vapeur existe dans l'air atmosphérique, même bien au-dessous de zéro, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 513, dans POUGENS. || Chaleur latente des vapeurs, calorique qu'elles abandonnent quand elles se condensent, et auquel elles doivent leur force élastique. || Tension des vapeurs, voy. TENSION. || Vapeur vésiculaire, nom donné longtemps aux parcelles d'eau visibles dont l'ensemble forme les brouillards et les nuages, parce qu'on les croyait formées d'une bulle d'eau pleine d'air. On sait aujourd'hui que ce terme est impropre, ces vapeurs visibles étant formées par des gouttelettes très-fines. || Vapeur de charbon de bois, de charbon de terre, de coke, ou vapeur de bois chauffé, nom donné au gaz et à la vapeur d'eau qui se dégagent et se mêlent à l'air libre ou confiné lorsque les corps susdits brûlent dans de telles conditions que l'oxygène leur arrive en quantité insuffisante pour qu'il y ait, par combustion, complète transformation en eau et en acide carbonique. La vapeur de charbon asphyxie. || 6° Machine à vapeur, voy. MACHINE, n° 4. || Bateau à vapeur, bateau qui marche à l'aide d'une machine à vapeur. || Aller à pleine vapeur, à toute vapeur, se dit d'un convoi, d'un bâtiment qui marche avec toute la vapeur que la machine peut donner. || Contre-vapeur, mécanisme à l'aide duquel, sur les locomotives, on use de la vapeur à contre-sens, pour diminuer la rapidité des trains. L'emploi de la contre-vapeur. || Absolument, la vapeur, la force que possède la vapeur d'eau grâce au calorique, et dont on dispose dans toute sorte de mécanismes. La presse éclaire, et le gaz illumine, Et la vapeur vole aplanir les mers, BÉRANG. *Comète*. On dirait que pour vous le fleuve qui se presse Lutte avec la vapeur de force et de vitesse, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, 35. || Fig. Faire une chose à la vapeur, la faire très-vite. || 7° Bain de vapeur, bain que l'on prend en restant exposé dans un endroit clos à des vapeurs chaudes. || Terme de chimie. Bain de vapeur, distillation dans laquelle le vaisseau contenant les matières à distiller est échauffé par la vapeur de l'eau bouillante. || 8° Terme de peinture. Représentation des vapeurs par le pinceau. Vernet balance Claude le Lorrain dans l'art d'élever des vapeurs sur la toile, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 147, dans POUGENS. || *Au sing.* Fig. Manière douce et affaiblie qui montre les objets comme à travers un voile transparent. Il y a de la vapeur dans ce tableau. || 9° Les vapeurs du vin, l'étourdissement que le vin pris en trop grande quantité produit dans le cerveau. || 10° Fig. Trouble comparé aux vapeurs du vin, et survenant dans l'esprit. L'âme bizarrement de vapeurs occupée, RÉGNIER, *Sat.* X. Est-ce qu'une vapeur, par sa malignité, Amphitryon, a, dans votre âme, Du retour d'hier au soir brouillé la vérité? MOL. *Amph.* II, 2. A moins d'une vapeur qui vous trouble l'esprit, On ne peut pas sauver ce que de vous j'écoute, ID. *ib.* II, 2. Ce sont des vapeurs de morale Qui nous vont à la tête, et que Sénèque exhale, REGNARD, *le Joueur*, IV, 14. Crains l'attrait spécieux du mensonge, les vapeurs enivrantes de l'orgueil, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || 11° Fig. Nom employé dans le XVII^e^ siècle pour désigner des accidents subits qui portaient au cerveau. Mlle de Meri voulut venir ici me garder; il lui prit une vapeur si terrible, qu'elle fut contrainte de s'enfuir, SÉV. 477. J'ai su qu'à minuit le malade [Saint-Aubin] eut une horrible vapeur à la tête; la machine se démontait, ID. 483. Girot en vain l'assure, et, riant de sa peur, Nomme sa vision l'effet d'une vapeur, BOIL. *Lutr.* IV. || Vapeur de fille, ancien nom de l'hystérie. La Marbeuf pleure une jeune nièce de dix-sept ans, belle, riche, de bonne maison.... elle est expirée en trois jours d'une vapeur de fille, SÉV. 1^er^ oct. 1684. || 12° *Au plur.* Humeur subtile qui s'élève des parties basses et qui occupe et blesse le cerveau, d'après Furetière, et, pour la médecine d'à présent, nom représentant toutes sortes d'affections nerveuses, hypocondrie, hystérie, névropathie, etc. ainsi dites parce que les anciens les attribuaient à des vapeurs qu'ils supposaient partir de la matrice, de la rate, des hypocondres, et s'élever jusqu'au cerveau. Sganarelle : Ce sont quelques vapeurs qui me viennent de monter à la tête. — Dorimène : C'est un mal aujourd'hui qui attaque beaucoup de gens, MOL. *Mar. forcé*, 4. L'archevêque de Lyon, Alphonse, frère du cardinal de Richelieu, est le premier en France qui ait fait usage du chocolat (1661); il en prenait pour modérer les vapeurs de sa rate, *Dict. des origines*, au mot *chocolat*. On l'accuse [le chocolat] de tous les maux qu'on a; il est la source des vapeurs et des palpitations, SÉV. 42. Vous ne voulez donc pas qu'on dise vapeurs; mais que ferons-nous, si vous nous ôtez ce mot? car on le met à tout : en attendant que vous autres cartésiens en ayez trouvé un autre, je vous demande permission de m'en servir, ID. 543. Vous me paraissez raccommodée avec le mot de vapeurs, que vous ne vouliez plus prononcer qu'on ne vous l'eût expliqué, ID. 6 juill. 1689. Pour moi, je n'ai plus de vapeurs; je crois qu'elles ne venaient que parce que j'en faisais cas : comme elles savent que je les méprise, elles sont allées effrayer quelques sottes, ID. 5 nov. 1684. Avez-vous des vapeurs? vous savez que je ne les souffre point aux personnes raisonnables, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 10 nov. 1715. Il était taciturne à donner des vapeurs, HAMILT. *Gram.* 7. [L'abbé Testu] C'est un des premiers hommes qui ait fait connaître ce qu'on appelle des vapeurs, ST-SIM. 160, 106. C'était un de ces médecins à la mode que les femmes envoient chercher quand elles ont des vapeurs, ou quand elles n'ont rien du tout, VOLT. *Cosi Sancta.* Les vapeurs sont les maladies des gens heureux; c'était la mienne, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Les excellentes leçons que Votre Majesté veut bien me donner sur l'hypocondrie plus élégamment appelée vapeurs, me font craindre pour l'honneur de ma raison, que Votre Majesté ne me croie attaqué de cette maladie, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 29 juin 1781. Est-ce que les femmes de mon état ont des vapeurs, donc? c'est un mal de condition qu'on ne prend que dans les boudoirs, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 9. || Fig. Donner des vapeurs, inquiéter, tourmenter. Le roi d'Angleterre, qui avait été homme de mer étant duc d'York, ne fut pas content de la marine, et le manda au roi; cela donna des vapeurs à M. de Seignelay, LAFAY. *Mém. Cour de France, Œuv.* t. III, p. 17, dans POUGENS. || Vapeurs de rate, ancien nom du spleen. Veut-on qu'on rabatte Par des moyens doux Les vapeurs de rate Qui nous minent tous, Qu'on laisse Hippocrate, Et qu'on vienne à nous, MOL. *Am. méd.* III, 8. || 13° *S. m.* Un vapeur, un bateau à vapeur. Il est arrivé par le vapeur. On vient d'expédier un vapeur. Le vapeur arrivera bientôt. || L'usage fait ce mot masculin en ce sens spécial, avec raison, de la même façon qu'on dit un remise pour une voiture de remise.

— SYN. VAPEUR, GAZ. On peut faire entre la vapeur et le gaz cette différence, qu'un gaz est permanent à la température et sous la pression atmosphérique ordinaires, tandis que, dans les mêmes circonstances, la vapeur se résout en eau, ou en un autre liquide.

— HIST. XIII^e^ s. Lors s'en ist [de la terre échauffée] une vapors aussi comme fumée, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 118. Et quant espars [éclair] vient en tonoire, Si repuet l'en sovent veoir Des vapeurs les pierres cheoir, Qui ne monteront mie pierres, *la Rose*, 16306. || XIV^e^ s. Raempli d'esperit et de vapours, H. DE MONDEVILLE, f° 31. Il ne peut estre que là où le feu a esté longuement, qu'il n'y demeure toujours aucune vapeur, *Ménagier*, 1, 9. Medecine atemprée chaude o [avec] une visqueuseté qui ne leisse la vapeur exaler, LANFRANC, f° 113, *verso*. || XVI^e^ s. Une vapeur acre qui exhale de tout leur corps, PARÉ, *Introd.* 6. Aucunes fois est faite telle sublimation à la vapeur d'eau, qu'ils appellent *balneum mariæ*, ID. XXV, 21. Ils [des mets] remplissoient.... la salle.... d'une très souefve vapeur qui ne se perdoit pas si tost, MONT. I, 393.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *vapor*; ital. *va-*

pore; du latin *vaporem. Vapor*, d'après les étymologistes, est pour *kvapor*, et tient au sanscr. *kapi*, grec καπνός, fumée; l'intermédiaire est le lithuanien *kvapa*, haleine, parfum, évaporation.

VAPOREUX, EUSE (va-po-reû, reû-z'), *adj.* ‖ 1° Qui contient de la vapeur; qui est en vapeur. La table au loin circule, et d'apprêts savoureux Se charge; l'encens vole en longs flots vaporeux, A. CHÉNIER, *Idylles, le Mendiant.* ‖ Particulièrement. Il se dit de l'état du ciel quand des vapeurs le voilent à demi. Ciel vaporeux. Lumière vaporeuse. Les horizons de mer légèrement vaporeux se confondaient avec ceux du ciel, CHATAUB. *Itin.* 1re part. Et le char vaporeux de la reine des ombres Monte, et blanchit déjà les bords de l'horizon, LAMART. *Médit.* I. Sous un demi-jour vaporeux, dans une atmosphère imprégnée de parfums énervants, je sentais ma force s'en aller, REYBAUD, *Jér. Patur.* II, 16. ‖ 2° Terme de peinture. Il se dit de la manière d'imiter la vapeur. Manière vaporeuse de peindre. Dans le lointain, sur les eaux, un vaisseau à la voile; fort au delà, des montagnes vaporeuses et très-éloignées, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 195, dans POUGENS. Il y a aussi derrière la tête du berger un nuage pesant et brun qu'on aurait pu faire plus vaporeux, ID. *ib.* t. XIII, p. 76. ‖ 3° Fig. Un tissu vaporeux, tissu très-léger. ‖ Une toilette vaporeuse, toilette composée de tissus et d'ornements fort légers, faisant comme un nuage. ‖ 4° Fig. Nébuleux, incertain. Un style vaporeux. ‖ 5° Qui est sujet aux vapeurs. Mlle de Kermonin est une personne fort prudente. — Et fort vaporeuse, de par tous les diables, DANCOURT, *Foire de St-Germain*, sc. 20. Un peu semblable à cet Anglais vaporeux qui croyait être de verre, elle évitait comme autant d'écueils tout ce qui l'aurait exposée au choc des passions humaines, MARMONTEL, *Mém.* VI. Si je lui avais parlé des chagrins sans nombre qui peuvent tourmenter une âme active et sensible, il m'aurait considérée comme une personne vaporeuse, STAEL, *Corinne*, XIV, 2. On voit souvent des femmes vaporeuses qui, dans leur état habituel, peuvent à peine se tenir debout, exécuter, dans leurs accès convulsifs, des efforts qui seraient au-dessus des forces de plusieurs hommes réunis, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 183. ‖ Substantivement. Je vous avertis, ma chère enfant, de la part de Mme de la Fayette et de toute la nombreuse troupe des vaporeux, que les vapeurs d'épuisement sont les plus dangereuses et les plus difficiles à guérir, SÉV. 538. Là viennent se confondre La belle vaporeuse et le triste hypocondre, DELILLE, *Homme des ch.* III. J'ai vu des vaporeux qui se trouvaient si légers qu'ils craignaient d'être emportés par le moindre vent, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 160. ‖ On dit de même : maladie vaporeuse. Ces affections mélancoliques et vaporeuses de notre académicien avaient une cause secrète, mais qu'il n'avouait qu'à l'oreille d'un petit nombre d'amis ou d'amies, D'ALEMB. *Élog. Testu.* ‖ 6° Qui cause des vapeurs (sens peu usité aujourd'hui). La casse est vaporeuse.

— HIST. XIVe s. Plaies ne deseichent point en air moiste et vapoureux, LANFRANC, f° 5. ‖ XVIe s. Une exhalation de tout le corps vaporeuse et benigne, PARÉ, *Introd.* 6. Viandes flatueuses et vaporeuses, comme pois, feves, ID. *ib.* 17.

— ÉTYM. Provenç. *vaporos;* espagn. et ital. *vaporoso;* du lat. *vaporosus*, de *vapor*, vapeur.

† **VAPORISATEUR** (va-po-ri-za-teur), *s. m.* Vase qui sert à la vaporisation d'un liquide.

VAPORISATION (va-po-ri-za-sion), *s. f.* Dégagement de vapeurs. La chaleur augmente la vaporisation, BIOT, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2e sem. p. 40.

— SYN. VAPORISATION, ÉVAPORATION. L'eau abandonnée à l'air s'évapore, et l'eau qui bout se vaporise; dans le premier cas, la vapeur se forme à la surface; dans le second, elle se forme principalement dans la masse. Au mot vaporisation, on attache des idées de force motrice ou de puissance calorifique qui ne sauraient convenir à celui d'évaporation. L'eau vaporisée peut animer une machine, et l'on n'obtiendrait aucun résultat semblable avec la vapeur que l'eau engendre à sa surface, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Vaporiser.*

VAPORISÉ, ÉE (va-po-ri-zé, zée), *part. passé* de vaporiser. Un liquide vaporisé.

VAPORISER (va-po-ri-zé), *v. a.* Produire, dans un liquide, un dégagement de vapeur. ‖ Se vaporiser, *v. réfl.* Être vaporisé. L'eau se vaporise à 100 degrés. Si un liquide a une grande tendance à se vaporiser, il pourra donner lieu à beaucoup de froid, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 90. Il n'est pas nécessaire qu'un liquide bouille pour être susceptible de se vaporiser, ID. *ib.* t. I, p. 63.

— ÉTYM. Lat. *vapor*, vapeur.

† **VAQUE-À-TOUT** (va-ka-tou), *s. m.* Celui, celle qui s'emploie à toute chose. La femme de Rupelmonde se fourra à la cour, où, avec le sobriquet de vaque-à-tout, parce qu'elle était de toutes foires et marchés, elle s'initia dans beaucoup de choses, ST-SIM. 145, 110.

VAQUER (va-ké; au XVIIe siècle, on prononçait il vâque, et l'on prononce encore ainsi en Normandie; je vaquais, nous vaquions, vous vaquiez; que je vaque, que nous vaquions, que vous vaquiez, *v. n.* ‖ 1° Être vacant, n'être point occupé, en parlant d'emplois, d'offices, de dignités, etc. Il a les yeux ouverts sur tout ce qui vaque, poste, abbaye.... LA BRUY. VIII. La chaire de Ramus pour les mathématiques, qui se donne au concours, étant venue à vaquer au Collége royal, il se prépara à entrer dans la lice, FONTEN. *Sauveur.* Les fiefs qui vaquaient par la mort du possesseur, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 5. Le procureur général Jean de Saint-Romain a remarqué que, du temps de Pie II, vingt-deux évêchés ayant vaqué en France pendant trois années, il fallut porter à Rome cent-vingt mille écus, VOLT. *Dict. phil. Annates.* ‖ Impersonnellement. Il a vaqué chez Monsieur une charge de vingt mille écus, SÉV. 19 juillet 1671. Il vaque, à votre nomination, une cure considérable, BOSS. *Lett. rel.* 90. ‖ 2° Être libre, disponible, en parlant des logements. Il vaque, dans sa maison, un appartement que vous pourrez louer. ‖ On dit de même : Il vaque un lit dans cet hôpital. ‖ 3° Il se dit des tribunaux lorsque les fonctions ordinaires y cessent pendant quelque temps. La cour vaque pendant tel temps. ‖ 4° Vaquer à, se livrer, s'adonner à, s'occuper de (pour la transmission du sens d'être vacant au sens de s'occuper, comparez *se livrer à*, qui vient du latin *liberare*). Comme l'ours en un jour ne disait pas deux mots, L'homme pouvait sans bruit vaquer à son ouvrage, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Et bien vous prend, ma sœur, que son noble génie N'ait pas vaqué toujours à la philosophie, MOL. *Femm. sav.* I, 1. Je dis toujours que rien n'est si occupé qu'un homme qui n'est point amoureux; avant qu'il ait vaqué à madame de..., madame de..., madame de..., madame de..., le jour et la nuit sont passés, SÉV. 343. Et dedans et dehors on [Louis XIV] sera également sur ses gardes; voyez combien de troupes et quelle puissance il faut avoir pour vaquer à tant de choses à la fois, ID. 12 janv. 1689. Si nous pouvions faire la paix en Italie et en Allemagne, nous vaquerions à cette guerre anglaise et hollandaise avec plus d'attention, ID. 5 janv. 1689. Et n'est-ce pas l'orgueil, chrétiens, qui a retiré tant de philosophes du milieu de la multitude? nous voulons, disaient-ils, vaquer à nous-mêmes, BOSS. *Sermons, Loi de Dieu*, 2. La dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, BOURDAL. 11e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 383. C'était s'aveugler en quelque sorte que de s'enfermer dans un tombeau, comme on dit qu'il [Démocrite] faisait, pour vaquer plus librement à la méditation, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, 1re part. III, II, 2. Ils tentent de vaquer à la prière; et leur cœur, fermé à la vérité, ne s'y repaît que de fantômes et de chimères, MASS. *Carême, Dégoûts.* ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIIIe s. Et quant il [Frédéric] fu trespassez de cest siecle, l'empire vaca longuement sanz roi et sanz empereor, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 102. ‖ XIVe s. Comme se il n'eust que faire mes que de vaquer à ouvres urbaines et privées, BERCHEURE, f° 25, *recto*. Et dit li uns à l'autre à la fois et souvent : Vive ce Bertrand, vive, qui regne tellement, Qui ne vous lairra mie ci vaquer longuement, *Guescl.* 18073. [Les princes] doivent vacquer au salut de leurs ames et au profit commun de leur peuple, *Songe du vergier*, I, 184. ‖ XVe s. Luy qui oncques temps n'employa en oiseuse, volt adonc vacquer à mettre à effect le bon desir que tousjours avoit eu en l'esprit, *Bouciq.* III, 3. ‖ XVIe s. Les pouils sont suffisants pour faire vacquer la dictature de Sylla, MONT. II, 171. Pour employer le temps qui me demeuroit vuide, après avoir vacqué au devoir de mon office, j'ay.... AMYOT, *Épît.* Trois jours durant l'on ne vacqua à aultre chose que à faire les apprests necessaires pour cest effect, CARL. V, 28. Il fut vacqué deux jours entiers à leurs procès, ID. X, 7.

— ÉTYM. Provenç. *vacar;* espagn. *vagar;* ital. *vacare;* du lat. *vacare*, être vide. Il y a dans l'ancienne langue des confusions entre *vaguer* et *vaquer.*

† **VAQUETTE** (va-kè-t'), *s. f.* Pied-de-veau, *arum maculatum, L.*

† **VAQUOIS** (va-koi), *s. m.* Sorte de plante grasse des Indes et de l'Océanie, *pandanus utilis*, Bory, dont les branches sont utilisées pour faire des sacs à café et des enveloppes pour balles de coton. On dit quelquefois par corruption baquois.

— ÉTYM. *Vacoua*, mot océanien.

VARAIGNE (va-rè-gn'), *s. f.* Ouverture par laquelle l'eau de la mer entre dans un marais salant.

— HIST. XVIe s. Ils ont deux escluses faites en maniere d'un pont.... ils nomment lesdits ponts l'un la varengne, et l'autre le gros mas; pour ce qu'il sert aussi à retenir les eaux du jard, PALISSY, 258.

— ÉTYM. C'est une autre forme de *varenne* ou *garenne* (voy. GARENNE).

† **VARAIRE** (va-rè-r'), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'ellébore blanc.

— HIST. XVIe s. Pour empescher les oiseaux de toucher aux semences estant faites, sement, à l'entour du champ, du veraire avec un peu de froment parmi, pour tuer les oiseaux qui en mangent, O. DE SERRES, 46.

— ÉTYM. Lat. *veratrum.*

† **VARAN** (va-ran), *s. m.* Genre de reptiles sauriens, atteignant, après les crocodiles, les plus grandes dimensions.

— ÉTYM. Arabe *ouaran*, nom de l'espèce d'Égypte.

† **VARANDER** (va-ran-dé), *v. a.* Faire égoutter les harengs en les tirant de la saumure, pour les mettre en caque.

VARANGUE (va-ran-gh'), *s. f.* Terme de marine. Pièce de bois courbe qui, par son milieu, se fixe sur la quille et sert de base aux allonges dont se compose le couple. ‖ Maîtresse varangue, celle du milieu, celle qui porte sur le maître-bau. ‖ Demi-varangue, pièce de charpente qui remplit, dans un couple, le vide compris entre les deux pieds des genoux de la varangue. ‖ Fausses varangues, pièces qui, dans la composition des couples d'un grand bâtiment, sont accotées à la véritable varangue, pour suppléer à la longueur des genoux. ‖ Plate varangue, varangue dont la partie plate est très-longue. ‖ Bâtiment à plate varangue, celui qui a le fond plat et qui tire peu d'eau.

— ÉTYM. Esp. *varenga*, la quille d'un navire; du suéd. *vränger* (au pluriel), côtes d'un vaisseau.

VARE (va-r'), *s. f.* Mesure espagnole d'un peu moins d'un mètre.

— ÉTYM. Espagn. *vara*, verge.

VARECH (va-rèk), *s. m.* ‖ 1° Nom collectif de tous les débris que la mer rejette sur ses côtes. Naufrages et varech, qu'est-ce? ce sont les biens péchés au bord de la mer, des lacs et des rivières, *Arch. des Finances, mss. Instr. sur la Chambre des Comptes*, 1701, p. 19. ‖ Droit de varech, droit qui existait autrefois de s'emparer de tout ce qui est rejeté par la mer sur les côtes. ‖ 2° Nom qu'on donne quelquefois à un vaisseau submergé, coulé à fond. ‖ 3° Particulièrement, nom donné sur les côtes de l'Océan aux plantes marines, principalement aux fucacées jetées sur le rivage et employées à fumer les terres ou à faire de la soude. On trouve sur les bords de la mer une plante que l'on appelle varech.... c'est un excellent engrais végétal, vu qu'il contient beaucoup de sel marin, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 159, dans POUGENS. Un seul hydriodate se trouve dans la nature : c'est l'hydriodate de potasse; il fait partie des varechs dont l'on retire la soude de Cherbourg, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 596, dans POUGENS. ‖ Varech nageur, dit aussi raisin du tropique, le *sargassum bacciferum.* ‖ Varech, ou soude de Normandie, ou soude de varech, soude qu'on extrait, par incinération, des fucus qui croissent sur les côtes de l'Océan.

— HIST. XIVe s. Comme feust venuz et arrivez à werecq [en épave] deux tonneaux de vin, DU CANGE, *wreckum.* ‖ XVIe s. Toute icele chose est dite werech, que la mer deboute et gete toute hors à la terre, DU CANGE, *ib.*

— ÉTYM. Bas-lat. *warescum*, *wreckum*, ce que la mer rejette, le droit de le recueillir, et par suite l'espèce d'algue que la mer rejette, de l'anglo sax. *wräc*, quelque chose de rejeté, angl. *wreck* débris de navire, allem. *wrack*, tenant à un radical qui est dans ῥηγνύειν, rompre, latin *frangere.*

VARENNE (va-rè-n'), *s. f.* ‖ 1° Terrains incultes que le gibier fréquente et où les bestiaux trouvent quelque pâture. ‖ Il se trouve comme nom

propre de quelques localités. Toute la Varenne de Beauregard se convertit en noble lande et pays de chasse à la grande bête, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4. || 2° La varenne du Louvre, certaine étendue de pays que le roi se réservait pour la chasse. Capitaine de la varenne du Louvre. || La juridiction qui connaissait des délits commis dans la varenne du Louvre.

— ÉTYM. Le même que *garenne:* aux environs de Tours, *vareigne*, jardin maraîcher.

† **VAREUSE** (va-reû-z'), *s. f.* || 1° Chemise en grosse toile que les matelots et beaucoup d'ouvriers portent ordinairement sur leurs habits pour les garantir; elle est courte comme la blouse. || On dit aussi vaireuse. || 2° Vareuse se dit aussi d'une veste très-ample en gros drap.

† **VARGUE** (var-gh'), *s. f.* Nom donné aux étages d'un moulin à dévider la soie. La vargue inférieure.

† **VARI** (va-ri), *s. m.* Nom donné par Buffon au *lemur macaca*, quadrumanes.

† **VARIA** (va-ri-a), *s. m. pl.* Mot latin signifiant choses diverses, et qu'on emploie quelquefois pour indiquer une collection de morceaux variés. J'ai mis cela dans mes Varia.

VARIABILITÉ (va-ri-a-bi-li-té), *s. f.* || 1° Disposition habituelle à varier. Variabilité de la température. || 2° Terme de grammaire. Propriété que certains mots ont de changer de désinence. La variabilité d'un verbe suivant les modes et les temps. || 3° Terme d'algèbre. Indétermination; passage possible d'une quantité par différents états de grandeur. || 4° Terme de biologie. Propriété de présenter des variétés. Variabilité des espèces.

— REM. Variabilité n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— HIST. XIV° s. Impetigo est variableté de cuir mué en sa coleur, LANFRANC, f° 43. || XV° s. Et demoura ceste loyalle et bonne amour secrette, jusques à ce que fortune par sa variableté leur voulut le dos donner, *Jeh. de Saintré*, ch. 42.

— ÉTYM. *Variable.*

VARIABLE (va-ri-a-bl'), *adj.* || 1° Sujet à varier, qui change souvent. Un temps variable. Les vents sont variables. La conduite variable dont j'ai convaincu la réforme, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 31. Un peuple variable, incertain et timide, LAFOSSE, *Manlius*, I, 1. || En médecine, pouls variable, pouls qui est tantôt irrégulier, tantôt régulier, tantôt fort, tantôt faible. || 2° Terme de grammaire. Il se dit des mots dont la désinence varie suivant le rapport grammatical. || 3° Terme de botanique. Se dit de la corolle des synanthérées, quand elle se présente sous diverses formes dans les différentes fleurs d'une même calathide, d'un même disque ou d'une même couronne. || Se dit aussi des plantes dont les feuilles sont partagées en lobes inégaux et dissemblables. || 4° En mathématiques, quantités variables, celles qui varient de grandeur, par opposition à quantités constantes. || Substantivement. Une variable. Une fonction de plusieurs variables. || Variable indépendante, celle dont une ou plusieurs autres dépendent. || 5° *S. m.* Le degré du baromètre qui indique un temps incertain, variable. Le baromètre est au variable.

— HIST. XIII° s. Laisse plorer enfans et fames, Bestes fiebles et variables, Et tu soies fers [ferme] et estable, *la Rose*, 6442. || XIV° s.... Je voy cestui fiable; Pour rien que j'aie dit, ne le voy variable, *Huges Capet*, v. 5725. Et les auteurs sont sur ce variables, BERCHEURE, f° 11, *verso*. || XVI° s. C'est le but de mes vœux que je vous fasse lire Le variable estat de ma captivité, DESPORTES, *Diane*, I, 1. La femme est variable, et telle en sa pensée S'accorde à vostre amour, qui s'en monstre offensée, ID. *Roland furieux.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *variable;* ital. *variabile;* du lat. *variabilis*, de *variare*, varier.

† **VARIABLEMENT** (va-ri-a-ble-man), *adv.* D'une manière variable.

— HIST. XVI° s. Variablement, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. *Variable*, et le suffixe *ment;* provenç. *variablamens;* espagn. *variablemente.*

VARIANT, ANTE (va-ri-an, an-t'), *adj.* Qui change souvent. Un caractère variant.

— HIST. XIV° s. Beaux seigneurs, Espaignol sont si fort variant, Qu'il nous lairont tout coi, se Pietres vient avant, *Guescl.* 9040.

VARIANTE (va-ri-an-t'), *s. f.* || 1° Se dit des diverses leçons d'un même texte. Lorsqu'on voit dans les feuilles périodiques que c'est moi qui ai fait imprimer les variantes de la Henriade sous le nom de M. Marmontel, n'est-il pas de mon devoir d'avertir que cela n'est pas vrai? VOLT. *Lett. Kœnig*, juin 1753. Il est dans la nature de la chose que plus les copies d'un livre se multiplient, plus les variantes de ce livre soient nombreuses, BONNET, *Paling.* XX, 3. Je fis imprimer à mes frais le texte de cet auteur [Longus] avec les variantes de Rome et de Florence, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* Une objection ou plutôt une légère variante fut présentée, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XIV. || Il se dit aussi des différentes manières d'écrire un mot. Il faut écrire et prononcer érysipèle, nonobstant la variante érésipèle, adoptée par l'Académie. || 2° Terme de botanique. Différence légère ou peu constante qu'on observe sur les plantes de même espèce, quand on a lieu de l'attribuer plutôt à la nature du sol et à l'influence du climat qu'aux effets de la culture. || 3° *Au plur.* Terme de pêche. Courtines qu'on change souvent de place.

— ÉTYM. *Variant.*

VARIATION (va-ri-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° État de ce qui éprouve des changements successifs ou alternatifs. Les baromètres, les thermomètres et les hygromètres, destinés à mesurer des variations physiques qui nous étaient, il y a peu de temps, ou absolument inconnues ou connues seulement par le rapport confus et incertain de nos sens, FONT. *Amontons.* On voit combien il importait aux astronomes de s'assurer ou de la variation ou de l'invariabilité des pôles de la terre et des méridiens, ID. *Chazelles.* Des variations dans le change sans cause connue font que bien des gens la cherchent, et la trouvent à la fin, MONTESQ. *Rom.* 21. On employait le temps de la variation de la mousson à faire le trajet d'Alexandrie à la mer Rouge, ID. *Esp.* XXI, 9. Les variations fréquentes de plumage, que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 171. L'art de raisonner a suivi toutes les variations du langage, et c'est ce qui devait arriver, CONDIL. *Log.* II, 4. Les grandes variations du système du monde ne sont pas moins intéressantes à connaître que les révolutions des empires, LAPLACE, *Expos.* V, 3. Ne sachant à qui m'en prendre des variations de votre santé, P. L. COUR. *Lett.* II, 62. || 2° Changement dans la doctrine, dans les idées. Les continuelles variations des hérésies, qui ne cessent de se condamner elles-mêmes en innovant tous les jours et en tombant d'absurdités en absurdités, BOSS. 1er *avert.* 1. Pour justifier les variations de la réforme, il a fallu en trouver dans l'ancienne Église, ID. *ib.* 22. Une franchise respectable, une probité sans nuages, et une conduite sans variations, GRESSET, *Disc. à l'Acad.* || Les Variations, titre d'un ouvrage de Bossuet sur les changements arrivés dans les confessions des protestants. C'est ces variations [des Églises protestantes] dont j'entreprends de faire l'histoire, BOSS. *Var. Préf.* || 3° Terme de grammaire. Ce qui change dans un mot variable. La variation des finales dans un verbe que l'on conjugue. || 4° Terme d'astronomie. Inégalité du mouvement lunaire, qui dépend des aspects, c'est-à-dire de la différence des longitudes du centre du soleil et de celui de la lune. Les inégalités de la lune dont Newton a donné le calcul, du moins dans un certain détail, sont en premier lieu celle qui est connue sous le nom de variation, qui a été découverte par Tycho, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 86. || Se dit également de toutes les autres inégalités astronomiques. || Variations séculaires, celles dont les périodes embrassent plusieurs siècles; variations périodiques, celles dont les périodes n'embrassent qu'un petit nombre d'années. Les variations séculaires de l'excentricité de l'orbe terrestre en produisent de correspondantes dans le moyen mouvement de la lune, LAPLACE, *Instit. Mém. scienc.* t. II, p. 128. || 5° Terme de physique et de marine. Variation de l'aiguille aimantée, variation de la boussole, variation du compas, nommée autrement déclinaison, l'angle formé par la ligne nord-sud de la boussole et la ligne nord-sud du monde. Halley.... eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi en 1698; c'est sur ce vaisseau.... qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe, VOLT. *L. XIV*, 34. || 6° Terme de minéralogie. Variations des formes cristallines, modifications accidentelles des formes des cristaux, au milieu desquelles les incidences mutuelles des faces du cristal sont constantes. || 7° Terme de mathématique. Calcul des variations, branche supérieure de l'analyse infinitésimale, dans laquelle on considère certaines différentielles prises à un point de vue nouveau et que l'on nomme variations. La seconde édition de sa mécanique [de Lagrange]; ce grand ouvrage est tout fondé sur le calcul des variations, dont il est l'inventeur, DELAMBRE, *Instit. mém. scienc.* 1812, 2° part. p. 77. || 8° *Au plur.* Terme de musique. Changements faits à un air, en y ajoutant des ornements qui en laissent substituer le fond de mélodie et le mouvement. Il y a des variations vocales, et des variations instrumentales. || Fig. J'ai arrangé comme cela plusieurs petits proverbes avec des variations, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 1. || Il se dit aussi au singulier. La variation pour piano avec accompagnement d'orchestre est morte, on ne la ressuscitera pas, W. DE LENZ, *Beethoven et ses trois styles*, p. 207.

— SYN. VARIATION, CHANGEMENT. La variation consiste à être tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; le changement consiste seulement à cesser d'être le même. Le changement peut être du tout au tout; la variation laisse subsister beaucoup de semblable.

— HIST. XIV° s. Et veoir chascun jour, se il [le nez coupé et maintenu par un bandage] fait aucun pou [peu] de variation de son assise naturel, H. DE MONDEVILLE, f° 58. Les cas particuliers et les variations des circonstances des faiz sont innombrables, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. En nostre foi ne doit avoir nulle variation; et si comme il n'est que un seul Dieu ès cieux, il ne peut et ne doit estre de droit que un seul Dieu en terre, FROISS. III, IV, 10. Il confessa et dist plainement de sa pure voulenté, sans contrainte ne variacion, qu'il estoit vray.... *Bibl. des ch.* 6° série, t. I, p. 243. || XVI° s. Je ne m'ose expliquer davantage pour la variation et incertitude où de jour à autre les affaires se portent, *Bibl. des ch.* 3° série, t. I, p. 510.

— ÉTYM. Prov. *variacio;* esp. *variacion;* ital. *variazione*, du lat. *variationem*, de *variare*, varier. L'ancienne langue disait aussi *variement.*

VARICE (va-ri-s'), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Dilatation permanente d'une veine, produite par l'accumulation du sang dans sa cavité. || Varices vésicales, cordons noueux entrecroisés en tous sens, que l'on rencontre aux faces antérieures et postérieures de la vessie sous le péritoine. || 2° Terme d'histoire naturelle. Bourrelet ou renflement du bord de certaines coquilles univalves.

— HIST. XVI° s. Posons un ulcere situé à la jambe, avec alteration d'os, accompagné d'une varice, PARÉ, *Introd.* 23.

— ÉTYM. Provenç. *varica;* du lat. *varicem.*

VARICELLE (va-ri-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Petite vérole volante, fausse variole, variole bâtarde, c'est-à-dire petite vérole survenant la plupart du temps sur un sujet qui a été vacciné ou qui a déjà eu la petite vérole. La varicelle est parmi les petites véroles volantes celle qui s'éloigne le plus de la vraie variole et qui est la plus bénigne.

— ÉTYM. Dimin. irrégulier de *variole.*

VARICOCÈLE (va-ri-ko-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur formée par la dilatation variqueuse des veines du scrotum et de celles du cordon spermatique.

— REM. Plusieurs le font masculin, mais il vaut mieux le faire féminin suivant l'analogie des mots en *cèle.*

— ÉTYM. *Varice*, et κήλη, tumeur.

† **VARICOMPHALE** (va-ri-kon-fa-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur variqueuse ayant son siége à l'ombilic.

— ÉTYM. *Varice*, et ὀμφαλός, nombril.

VARIÉ, ÉE (va-ri-é, ée), *part. passé* de varier. || 1° Qui reçoit des variations. Nos offices sont variés de lectures de l'Écriture, du chant des psaumes et de courtes oraisons, FÉN. t. III, p. 327. || 2° Qui présente de la variété. Une langue harmonieuse et variée. Un spectacle varié. On a toujours trouvé la nature plus variée dans les climats chauds que dans ceux de septentrion, VOLT. *Mœurs*, 149. || 3° Terme d'histoire naturelle. Qui est orné de différentes couleurs. Tout son corps [du petit duc] est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir, BUFF. *Ois.* t. II, p. 154. || *S. m.* Nom spécifique d'un labre. || 4° Terme de musique. Air varié, morceau de musique composé d'un air, d'une mélodie et d'une ou plusieurs variations faites sur cet air, cette mélodie. || 5° Terme d'architecture. Colonne variée, colonne faite de diverses matiè-

res. || 6° Terme de mécanique. Mouvement varié, celui dont la vitesse change à chaque instant. || Mouvement uniformément varié, celui dans lequel la vitesse varie en raison directe du temps. || 7° Terrain varié, expression de fortification et de topographie, pour désigner un terrain accidenté, par opposition à terrain horizontal.

VARIER (va-ri-é), je variais, nous variions, vous variiez; que je varie, que nous variions, que vous variiez, *v. a.* || 1° Faire subir des changements successifs ou alternatifs. Sans cesse en écrivant variez vos discours, BOIL. *Art p.* I. Quel secret doit avoir eu la nature pour varier en tant de manières une chose aussi simple qu'un visage? FONTEN. *Mond.* 3° *soir.* Une société choisie, composée au gré de ma femme, y venait successivement varier mes loisirs, et jouir avec nous de cette opulence champêtre.... MARMONTEL, *Mém.* XI. Tel, dans l'airain brillant où flotte une eau tremblante, Le soleil, variant sa lumière inconstante, Va, vient, monte, descend, et se relève encor, DELILLE, *En.* VIII. || Varier la phrase, exprimer la même pensée en d'autres termes. C'est une chose si nouvelle que de varier la phrase, qu'il a pris l'occasion que Voiture souhaitait pour écrire moins ennuyeusement à monsieur le Prince, SÉV. 207. Faites-leur bien tous mes compliments, à chacun selon l'amitié qu'il a pour moi; vous saurez varier les phrases, ID. 566. || 2° Terme de musique. Varier un air, le changer, en y ajoutant des ornements qui laissent subsister le fond de la mélodie et le mouvement. || Fig. À la fin, le courage le plus robuste se lasse de varier toujours le même thème, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 4 juin 1868. || 3° *V. n.* Présenter des variations. Le temps varie continuellement. L'accusé varia dans ses réponses. J'avais donné pour fondement à l'Histoire des Variations, que varier dans l'exposition de la foi était une marque de fausseté et d'inconséquence dans la doctrine exposée, BOSS. 1er *avert.* 3. Ce saint docteur [Vincent de Lérins] s'étonne qu'on puisse penser à varier dans la foi, ID. *ib.* 5. Calvin ne laisse pas d'avoir varié non-seulement dans ses écrits particuliers, mais encore dans les actes publics qu'il a dressés au nom de tous les siens, ou qu'il leur a inspirés, ID. *Var.* IX, 85. Après les mauvais succès des premiers commencements, Pierre Ier remporta quelques avantages assez considérables, et la fortune varia, ce qui honorait déjà assez ses armes, FONT. *Czar Pierre.* Dieu varier! Dieu changer! cette idée me paraît un blasphème, VOLT. *Dial.* 19. || Il se dit aussi d'une chose qui diffère d'elle-même, ou de plusieurs choses qui ont des formes, des qualités différentes selon les circonstances. Les mœurs varient selon les pays. || 4° Il se dit de plusieurs personnes qui sont d'un avis différent, qui rapportent diversement un même fait. Les auteurs varient beaucoup sur l'époque de l'établissement de Carthage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 233, dans POUGENS. || 5° S'écarter du nord, ou s'en rapprocher, en parlant de l'aiguille aimantée. || 6° Se varier, *v. réfl.* Se donner à soi-même des variations. Tous les temps ont leurs défauts et leurs vertus, c'est toujours l'homme; mais la nature se varie dans l'homme; et l'art, qui n'est qu'une imitation de la nature, se doit varier comme elle, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET.

— HIST. XIIIe s. Si cuin variout la colurs, [ils] Aveient diverses luurs, MARIE, *Purgat.* 1625. Cil qui veult raconter une estoire vielle et usée, il est bon de reborser [rebrousser] son droit cors [cours] et varier son ordre, en tel maniere que ele semble toute nouvele, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 483. Se tu de chou point me varies [tu ne me détournes pas de cela], DU CANGE, *variare.* || XIVe s. Se les choses doivent estre traites [tirées] par incision, il convient varier l'oevre, si comme le propos le requiert, H. DE MONDEVILLE, f° 104, *verso.* Pour ce est la cure d'icelles [piqûres] aucun poi [peu] variée, ID. f° 86, *verso.* [Les philosophes s'exposaient à tout plutôt que].... on peüst parcevoir Que leur bon propos variassent, Ne que verité declinassent, MACHAUT, p. 94. Laquelle femme contre le propos et intention dudit exposant varia tant [contredit tant].... DU CANGE, *variare.* || XVe s. Et se je varioie au rendre Mes liçons, j'estoie batus, FROISS. *Espinette amour.* Quand il les sentit sur lui, si fut tout esbahi, et voulsist bien estre ailleurs; is l'environnerent de tous costés, et lui demanderent où il alloit ainsi.... il commença à varier et ne repondit point bien à leur propos, ID. II, III, 119. Combien que pas ne se varie [pèche] Quant à Dieu cilz qui se marie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 546. || XVIe s. Cestuy exemple me faict entre espoir et crainte varier, RAB. *Pant.* III, *Prol.* Qu'est-ce qu'un nom? trois ou quatre traicts de plume si aysez à varier que.... MONT. I, 348. La fortune tourne et varie diversement, AMYOT, *Sert.* 1. Et puis il varioit en ses pensemens, quand il consideroit la grande hardiesse de ce qu'il entreprenoit, ID. *César*, 42.

— ÉTYM. Génev. *varier*, avoir des vertiges, défaillir: *le cœur lui varie; variement de cœur*, défaillance; prov. *vairar, variar;* esp. *variar;* it. *variare;* du lat. *variare*, de *varius*, divers. *Varius* avait donné l'adjectif *vaire*. Les vaines vaires et diverses [de la terre], BRUN. LAT. *Trésor*, p. 116.

VARIÉTÉ (va-ri-é-té), *s. f.* || 1° État varié, apparence variée. Il faut de la variété dans l'esprit; ceux qui n'ont que d'une sorte d'esprit ne peuvent pas plaire longtemps, LAROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 125, dans POUGENS. Cette duplicité de l'homme est si visible, qu'il y en a qui ont pensé que nous avions deux âmes, un sujet simple leur paraissant incapable de telles et si soudaines variétés, PASC. *Pens.* XII, 8, édit. HAVET. Au conseil comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand magistrat, BOSS. *le Tellier.* De la variété les grâces sont compagnes; J'en veux dans mon ouvrage égayer la raison, LAMOTTE, *Fabl.* II, 5. L'âme aime la variété, mais elle ne l'aime que parce qu'elle est faite pour connaître et pour voir, MONTESQ. *Goût, Variété.* Rodogune ne ressemble pas plus à Pompée que Pompée à Cinna, et Cinna au Cid; c'est cette variété qui caractérise le vrai génie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog. Préf.* Quoi? vous louez Fénelon d'avoir eu de la variété? si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui, ID. *Lett. à l'abbé d'Olivet*, 1736. Riche variété, délices de la vue, Accours; viens rompre enfin l'insipide niveau, Brise la triste équerre et l'ennuyeux cordeau, DELILLE, *Jard.* II. || 2° *Au plur.* Titres de certains recueils qui contiennent des morceaux sur différents sujets. Variétés littéraires. Variétés philosophiques. || Se dit aussi d'une division des journaux, dans laquelle on place les articles dont le sujet n'est pas directement relatif à l'objet principal du journal. || 3° Se dit, en biotaxie, de l'ensemble des individus de même espèce qui diffèrent par la forme extérieure, le volume, la couleur ou autres propriétés secondaires, sans que ces différences se perpétuent par la génération, sauf dans un très-petit nombre de circonstances déterminées et généralement identiques. Aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre; aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. XXXIII. Si l'on ne devait juger que par la forme, l'espèce du singe pourrait être prise pour une variété dans l'espèce humaine, ID. *ib.* t. VII, p. 41. Les narcisses cultivés ont produit, sous la main du jardinier, un très-grand nombre de variétés, LOISELEUR DESLONCH. *Instit. Mém. sc. phys et math. sav. étr.* t. II, p. 596. || Fig. M.... pour peindre d'un mot la rareté des honnêtes gens, me disait que, dans la société, l'honnête homme est une variété de l'espèce humaine, CHAMFORT, *Caractères et anecdotes.* || 4° En chimie, variétés, individus d'une même espèce qui diffèrent, par la forme des cristaux, par les propriétés optiques, électriques ou autres propriétés secondaires, des échantillons choisis comme types de l'espèce.

— HIST. XIIe s. Si fist Deus ses formations, Ses regnes, ses creations, Qu'entre eus eüst varietez, BENOÎT, I, 73. || XIIIe s. Se tu vues [veux] avoir prudence, soies un en touz leus [lieux]; ne muer toi por les varietez des choses, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 347. || XVe s. Luy qui sage estoit, considera la grande varieté de ses concitoyens, lesquels il sentoit jà murmurer, *Bouciq.* II, 3. || XVIe s. Exemple de l'instabilité et varieté de la fortune, AMYOT, *Crassus*, 52. Quelquesfois j'ay veu l'emulgente senestre sortir de la spermatique; on peut aussi observer plusieurs autres varietés, PARÉ, I, 25.

— ÉTYM. Provenç. *varietat;* espagn. *variedad;* ital. *varietà;* du lat. *varietatem*, de *varius*, varié.

VARIETUR (NE) (nè-va-ri-é-tur). Il se dit, au palais, des précautions prises pour constater l'état d'une pièce, et prévenir les changements qu'on pourrait y faire. L'on ordonne qu'une pièce ou un acte soit paraphé, ne varietur.

— ÉTYM. Lat. *ne*, de peur que, *varietur*, il ne soit varié, changé, de *variare*, varier.

† **VARIOLAIRE** (va-ri-o-lê-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui offre des nodosités, de petits grains, des taches, semblables aux pustules de la variole.

VARIOLE (va-ri-o-l'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Genre de maladie générale fébrile, avec éruption pustuleuse à la peau, qu'on n'a ordinairement qu'une fois, qui est quelquefois sporadique, et souvent épidémique; elle est contagieuse et miasmatique. Variole discrète. Variole confluente. || 2° Variole des bêtes à laine, la clavelée. || Variole des vaches, la vaccine. || 3° Alouette rousse. C'est M. Commerson qui nous a rapporté cette jolie petite alouette du pays qu'arrose la rivière de la Plata; le nom de variole que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très-varié et très-agréable de son plumage, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 89.

— ÉTYM. Provenç. *variola*, du bas-latin *variola*, qui est dans Marius d'Avenches, auteur du VIe siècle, et dans un ms. de Bamberg du IXe siècle; du lat. *varius*, varié, à cause des taches et boutons que cette maladie produit sur la peau.

† **VARIOLETTE** (va-ri-o-lè-t'), *s. f.* Synonyme vulgaire de varicelle.

† **VARIOLEUX, EUSE** (va-ri-o-leû, leû-z'), *adj.* Qui est affecté de la variole. || Substantivement. Une salle de varioleux.

† **VARIOLIFORME** (va-ri-o-li-for-m'), *adj.* Qui ressemble à la variole. Pustule varioliforme.

† **VARIOLINE** (va-ri-o-li-n'), *s. m.* Nom donné par Delaméthérie à la base du minéral appelé par Ad. Brongniart variolite verdâtre, et par d'autres variolite de la Durance, parce qu'on la trouve dans cette rivière en morceaux roulés, LEGOARANT.

VARIOLIQUE (va-rio-li-k'), *adj.* Qui appartient à la variole. Éruption variolique.

† **VARIOLITE** (va-ri-o-li-t'), *s. f.* Roche de cristallisation, constituée par une pâte de pétrosilex de diverses couleurs, renfermant des noyaux sphéroïdaux de pétrosilex, dont la couleur diffère de celle de la pâte, dite aussi pierre à picot, pierre de la petite vérole. || La variolite verdâtre d'Ad. Brongniart a été appelée par certains auteurs variolite de la Durance.

— ÉTYM. *Variole*, à cause de ses noyaux qui forment tache.

† **VARIOLOÏDE** (va-ri-o-lo-i-d'), *s. f.* Terme de médecine. Forme qui, parmi les petites véroles volantes, se rapproche le plus de la variole vraie; ce qui l'en distingue, c'est l'absence de fièvre secondaire. La varioloïde survient chez les personnes qui ont été vaccinées ou qui ont eu la petite vérole. || *Adj.* Qui ressemble à la variole. Maladies varioloïdes.

— ÉTYM. *Variole*, et εἶδος, forme.

† **VARIORUM** (va-ri-o-rom'). Se dit, par abréviation, au lieu de l'expression latine *cum notis variorum scriptorum*, en parlant des auteurs imprimés avec des notes de plusieurs commentateurs. Édition variorum.

— ÉTYM. Lat. *variorum*, gén. plur. de *varius*, varié.

VARIQUEUX, EUSE (va-ri-keû, keû-z'), *adj.* || 1° Terme de chirurgie. Qui a rapport aux varices, qui en est affecté ou qui en dépend. Les hémorrhagies variqueuses. || Veine variqueuse, celle qui est le siége de varices. || Ulcère variqueux, celui qui est entretenu par des varices. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui offre des renflements assez semblables à ceux des varices. Vaisseaux variqueux. Coquille variqueuse.

— HIST. XVIe s. Couper une veine variqueuse, PARÉ, *Introd.* 2. Les anfractuosités variqueuses [des vaisseaux du testicule], ID. I, 1.

— ÉTYM. Lat. *varicosus*, de *varix*, varice.

VARLET (var-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des var-lè-z armés; varlets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° S'est dit, en général, des simples gentilshommes. || Fils de chevalier. || 2° Il s'est dit, dans les temps de l'ancienne chevalerie, à peu près comme se dit page aujourd'hui. Vous, pages et varlets, Guerre aux vilains, et rossez-les! BÉRANG. *le Marquis de Carabas.* Ces paladins.... Dont le cor, éveillant les varlets et les pages.... V. HUGO, *Ball.* 2.

— ÉTYM. Le même que *valet* (voy. à l'historique), avec une *r* intercalée à la place de l'*s* primitive (vaslet), comparez *hurler* pour *uller*.

VARLOPE (var-lo-p'), *s. f.* Grand rabot qui sert aux menuisiers. Mande-moi si mon horoscope Veut que je suive la varlope, MAÎTRE ADAM BILLAUT,

Œuv. p. 137, dans POUGENS. || Demi-varlope, rabot à deux poignées, à l'usage des menuisiers.

— ÉTYM. Limousin, garlopo: esp. et port. garlopa, d'un mot weerloop que Diez suppose dans le hollandais; l'instrument étant ainsi nommé parce qu'il va et vient, weer, en retour, et loop, course.

† **VARLOPER** (var-lo-pé), *v. a.* Dresser, finir avec la varlope.

† **VARME** (var-m'), *s. f.* Terme de métallurgie. Côté où est la tuyère dans un fourneau d'affinage.

† **VAROLE** (va-ro-l'). Pont de Varole, grosse éminence saillante à la face inférieure de l'encéphale, qui passe transversalement d'un pédoncule moyen du cervelet à l'autre, au devant de la moelle allongée et du cervelet, derrière les pédoncules du cerveau.

— ÉTYM. *Varoli*, premier médecin du pape Grégoire XIII. Il mourut en 1570, et donna son nom à cette partie de l'encéphale.

† **VARPIÉ** (var-pié), *s. m.* Plaque de fer qui se met sur l'oreille de la charrue.

† **VARRE** (va-r'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de harpon dont les Américains se servent pour prendre les tortues de mer.

† **VARRER** (va-ré), *v. a.* Pêcher à la varre.

† **VARREUR** (va-reur), *s. m.* Pêcheur de tortues. Celui qui lance la varre.

† **VARTIGUÉ** (var-ti-ghé). Jurement de paysan dans l'ancienne comédie. Ah! vartigué, monsieur le médecin, que de lantiponages! MOL. *Méd. mal. lui*, II, 4.

— ÉTYM. Corruption de *vertu Dieu*.

† **VARVOUTE** (var-vou-t'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet à manche.

† **VARY-REVARY** (va-ri-re-va-ri). À la chasse, ce que l'on crie aux chiens quand l'animal a fait un retour, *Almanach du chasseur.*

VAS (JE), 1re pers. du sing. du présent de l'ind. du verbe aller, moins usitée que je vais (voy. VAIS).

† **VASAIS** (va-zè), *s. m.* Réservoir, dit aussi vasière, placé en tête d'un marais salant et pouvant être rempli au moment des plus hautes marées, *Enquête sur les sels*, 1868, p. 511.

† **VASARD** (va-zar), *adj. m.* Terme de marine. Fond vasard, fond de sable mêlé de vase. Le fond était quelquefois vasard, mais toujours de sable fin, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 217. || Substantivement. Un vasard.

— ÉTYM. *Vase* 1.

VASCULAIRE (va-sku-lè-r'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui est relatif aux vaisseaux et, particulièrement, aux vaisseaux sanguins. || Système vasculaire, ensemble des vaisseaux sanguins. || Terme de pathologie. Tumeurs vasculaires, tumeurs érectiles. || 2° Terme de botanique. Composé de vaisseaux. Tissu vasculaire. || Plantes vasculaires, celles qui, outre le tissu cellulaire, renferment des vaisseaux. Ceux [végétaux] que M. de Candolle nomme vasculaires, parce que les fluides y trouvent une direction toute tracée dans la disposition intérieure du tissu, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1er sem. p. 89.

— ÉTYM. Lat. *vasculum*, petit vaisseau, petit vase, dimin. de *vas* (voy. VASE 2).

† **VASCULARISATION** (va-sku-la-ri-za-sion), *s. f.* Production de vaisseaux dans un tissu qui n'en contenait pas, ou augmentation du nombre de ceux qui existaient.

† **VASCULARITÉ** (va-sku-la-ri-té), *s. f.* En anatomie normale ou pathologique, présence des vaisseaux sanguins ou lymphatiques en quantité plus ou moins grande.

VASCULEUX, EUSE (va-sku-leû, leû-z'), *adj.* Syn. peu usité de vasculaire.

† **VASCULO-NERVEUX, EUSE** (va-sku-lo-nèr-veû, veû-z'), *adj.* Composé de vaisseaux et de nerfs.

† **VASCULOSE** (va-sku-lô-z'), *s. f.* Principe formant la paroi des vaisseaux des plantes.

1. **VASE** (va-z'), *s. f.* || 1° Limon déposé au fond des étangs, des fossés, des rivières, de la mer. La mer transporte aujourd'hui ses vases avec les dépouilles des coquillages actuellement vivants, comme elle a autrefois transporté ces mêmes vases avec les dépouilles des coquillages alors existants, BUFF. 3e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 152. Cette espèce de mugissement que poussent les butors en enfonçant leur bec dans la vase des marais, ID. *Ois.* t. IV, p. 285. Les gaz hydrogènes connus sous le nom de gaz inflammables se trouvent naturellement dans les vases des eaux bourbeuses et des marais, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 70. || 2° En termes de mer, fond de vase, fond où l'ancre s'arrête difficilement. Nous mouillâmes dans la baie de Montevideo par quatre brasses d'eau, fond de vase molle et noire, BOUGAINV. *Voy.* t. I, p. 21. Là, échoués sur une vase molle, les navires peuvent se livrer sans inquiétude à toutes les réparations dont ils ont besoin, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 9.

— HIST. XVIe s. Lanoue avec ses gens de cheval fit une charge de 300 pas dans les vases de la mer retirée, D'AUB. *Hist.* II, 43. La seche.... estant cachée dans le sable ou dans la vase, MONT. II, 170.

— ÉTYM. Norm. *gaze*; portug. *vasa*; du néerland. *wase*; anglo-sax. *vase*, boue.

2. **VASE** (va-z'), *s. m.* || 1° Sorte de vaisseau destiné à contenir des liqueurs, des fruits, des fleurs, des parfums. Vase d'or, d'argent, de cristal, d'argile, de porcelaine. L'emploi des vases avec lesquels les anciens construisaient des voûtes cent fois plus légères que les nôtres et aussi durables, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 528. L'usage où furent les Grecs de placer des vases résonnants dans leur théâtre, usage dont Vitruve est le seul témoin, ID. *ib.* t. V, p. 122. || Vase étrusque, se dit de certains vases de terre, colorés de rouge, de noir et quelquefois de jaune et de blanc que l'on trouve en Italie dans des tombeaux. On dit plutôt aujourd'hui vases grecs, parce qu'ils ne sont pour la plupart que des imitations de modèles grecs, ou vases peints, parce qu'ils portent des sujets peints en noir ou rouge sur fond jaune, ou en rouge ou jaune sur fond noir. || Il se dit aussi de certains vaisseaux de forme élégante qui servent d'ornement dans les jardins, dans les palais, etc. Des vases de porphyre. On juge de la beauté d'un vase par son profil et ce qu'on appelle son galbe, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin*, *Vase*. || Terme d'architecture. Vases d'amortissement, ceux qui terminent la décoration des façades. || 2° Vases sacrés, voy. SACRÉ. || Vase de sang, petit vase plein d'une matière rougeâtre qu'on trouve près de certaines tombes chrétiennes dans les catacombes de Rome, qu'on a cru être la marque de la tombe d'un martyr, et qui paraît n'être qu'une relique mise comme telle auprès d'un tombeau quelconque de chrétien. || 3° Terme de physique. Principe des vases communiquants, principe d'hydrostatique: lorsqu'un liquide pesant est en équilibre dans deux vases qui communiquent, la pression sur une même couche horizontale est la même dans les deux vases. || Vase de Mariotte, appareil employé pour obtenir au moyen de la pression atmosphérique un écoulement constant. || 4° Terme de jardinage. Forme donnée à certains arbres; le vase a une tige très-courte de 0m,15 à 0m,30 au plus, d'où partent plusieurs ramifications qui sont dirigées circulairement. La forme de vase est donnée aussi aux arbres à haute tige; alors la forme en vase commence environ à 2 mètres du sol. || Il s'est dit aussi de la corolle de certaines fleurs. Aussi est-elle [une tulipe] nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées: elle a un beau vase ou un beau calice: il la contemple, il l'admire, LA BRUY. XIII. || 5° Fig. Terme de dévotion. Vase d'élection, vase d'élite, celui qui est choisi de Dieu. C'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu, BOURDAL. *Annonciat. de la Vierge. Myst.* t. II, p. 64. Ce furent là les premières bénédictions dont le ciel prévint notre vase d'élite [notre saint], MASS. *Panégyr. St Bern.* || Vase de miséricorde, de pureté, celui qui est rempli de miséricorde, de pureté; vase de colère, celui sur qui s'appesantit la colère de Dieu. Qui peut se plaindre de Dieu [comparé à un potier], si, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, il supporte avec une patience extrême les vases de colère destinés à périr, afin de faire paraître les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde qu'il a préparés pour la gloire? SACI, *Bible, St Paul, Épît. aux Rom.* IX, 23. || 6° Terme d'architecture. Vase de chapiteau, la masse du chapiteau corinthien qu'on orne de feuillages et de volutes. || Terme de serrurerie. Ornement en cuivre ou en fer que l'on rapporte par le haut d'un pilastre de rampe. || Partie en forme de poire faite ou rapportée au bout d'un croissant de cheminée. || Petit profil en forme de vase qu'on fait au haut et au bas d'une fiche. || 7° Vase jacqueline, vase à puiser, coquille univalve. || 8° Petite constellation méridionale qu'on appelle plus souvent la Coupe.

— HIST. XVIe s. Comme l'eau que l'on transvase, qui toujours coule, et s'accomode à la façon et figure des vases et lieux qui la reçoivent, AMYOT, *Comm. disc. le flatt.* 14. Nous diviserons le potager par planches, couches, quarreaux, vazes, diversement nommés, pour, commodement et sans confusion, y loger la potagerie, selon leurs especes, O. DE SERRES, 505. Au vase estroit maintenant je ressemble, Qui, tout plain d'eau, goute à goute la rend. DESPORTES, *les Amours d'Hippolyte*, LVIII, *Complainte*.

— ÉTYM. Génev. *vas*, tonneau, vaisseau d'une église; provenç. *vas*; espagn. et ital. *vaso*; du latin *vas*, qui se rapporte au sanscr. *vas*, habiter, vêtir; le sanscr. *vasanam* signifie habitation et vase. Au XIVe siècle, *la vase* s'est dit pour l'épée, à cause que le latin *vasa* avait pris le sens d'armes.

† **VASÉ, ÉE** (vâ-zé, zée), *adj.* Terme rural. Couvert de vase, de terre. || Foin vasé, celui qui reste couvert de vase, de limon à la suite d'un débordement qui a submergé une prairie.

— ÉTYM. *Vase* 1.

† **VASEAU** (va-zô), *s. m.* Sébile de bois, qui reçoit les têtes des épingles à mesure qu'on les coupe.

— ÉTYM. Dimin. de *vase* 2.

VASEUX, EUSE (vâ-zeû, zeû-z'), *adj.* Qui appartient à la vase, qui a de la vase. La mer du côté du nord était vaseuse et par conséquent très-peu propre à la navigation, MONTESQ. *Esp.* XXI, 9. Ces terres vaseuses, comme celles qui n'ont pas acquis toute leur consistance, produisent une quantité prodigieuse de gros roseaux, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 6.

— ÉTYM. *Vase* 1.

— HIST. XVIe s. De la pauvre vertu l'orage n'a de port Qu'au havre tout vaseux d'une honteuse mort, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, f. 116.

† **VASIDUCTE** (va-zi-du-kt'), *s. m.* Terme de botanique. Ligne saillante que les vaisseaux nourriciers forment sous l'épiderme ou tégument propre de la graine, lorsqu'ils se continuent quelque temps sans se ramifier.

— ÉTYM. Lat. *vas*, vaisseau et *ductus*, conduit.

† **VASIÈRE** (va-zié-r'), *s. f.* || 1° Synonyme de vasais. || 2° Lieu vaseux, trou de vase. Dans l'île de Ré, sur une longueur de trois à quatre lieues, une immense et stérile vasière a été convertie en un champ de production [d'huîtres] d'une richesse inouïe, COSTE, *Comptes rend. Acad. des sciences*, t. LII, p. 119. || 3° Parc à moules.

— HIST. XIIIe s. Avon baillé et ottroié à homme religieux...., nostre wasier [terrain vaseux], que nous avons à Caudebec, DU CANGE, *wasshum*.

— ÉTYM. *Vase* 1.

VASISTAS (va-zi-stas'), *s. m.* Sorte de guichet s'ouvrant à volonté pour voir ce qui se passe, ou pour parler à quelqu'un. || Espèce de jalousie qu'on met aux portières des voitures.

— ÉTYM. Allem. *was ist das*, qu'est-ce? qu'y a-t-il?

† **VASOLYMPHE** (va-zo-lin-f'), *s. m.* Terme d'anatomie. Nom donné aux vaisseaux lymphatiques.

— ÉTYM. Latin *vas*, vaisseau, et *lymphe*.

† **VASO-MOTEUR, TRICE** (va-zo-mo-teur, tri-s'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a la propriété de causer un mouvement dans les vaisseaux. || Nerfs vaso-moteurs, ceux qui déterminent la contraction et le relâchement des fibres musculaires des vaisseaux.

— ÉTYM. Latin *vas*, vaisseau, et *moteur*.

† **VASON** (va-zon), *s. m.* Masse de terre préparée pour faire les tuiles.

— ÉTYM. Le même que *gazon*.

† **VASQUE** (va-sk'), *s. f.* Bassin en forme de fontaine recevant l'eau d'un jet d'eau, d'une fontaine. Coupe de fontaine: depuis quelques années, l'usage s'est introduit d'appeler cette espèce de coupe une vasque, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin*, *Coupe*.

— ÉTYM. Latin *vascus* (QUICHERAT, *Addenda*), vide.

VASSAL, ALE (va-sal, sa-l'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui relève d'un seigneur à cause d'un fief. L'obligation de tout vassal envers son seigneur fut de porter les armes et de juger ses pairs dans sa cour, MONTESQ. *Esp.* XXX, 17. Dans un capitulaire de Louis le Débonnaire, le roi distingue trois sortes de vassaux, ceux du roi, ceux des évêques, ceux du comte, ID. *ib.* Les coutumes féodales de France, par lesquelles un vassal était obligé de servir son seigneur en guerre contre le roi, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric I*, 1158. Les vassaux trop puissants ont toujours été les plus dangereux ennemis de la monarchie, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 55. Le roi d'Angleterre, qui, quoique vassal, fut toujours en guerre avec son suzerain, BRIAL, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 406. Parmi ces vassaux ou leudes, les plus dévoués, les plus utiles, comme on s'exprimait alors, étaient ceux qui habitaient près du roi, AUG. THIERRY, *Récits des temps mérov.* II. || Vassal direct, celui qui tenait immédiatement son fief du

seigneur de la terre. Il était opposé à arrière-vassal ou vavasseur. || Grands vassaux, ceux qui relevaient du roi. Les grands vassaux, de concert avec les seigneurs qui tenaient d'eux, donnèrent, dans les assises de leurs duchés ou comtés, de certaines chartes ou établissements, selon les circonstances, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 45. || Fig. L'abbaye gothique où se rassemblaient ces grands vassaux de la mort [les rois], ne manquait pas de gloire, CHATEAUBR. *Génie*, IV, II, 9. || 2° On étend quelquefois, mais par abus, le nom de vassaux à tous ceux qui tenaient les terres de quelques seigneurs ou qui habitaient sur leurs domaines. Des vassaux tremblants qui n'osent délivrer leurs moissons du sanglier qui les dévore, VOLT. *Lett. de Bastide*, 1758 (sans autre date). Tes vassaux languissants qui pleuraient d'être nés, ID. *Épît.* 83. || 3° Fig. Il se dit pour sujet, subordonné. .... Sur tant de vassaux je n'ai d'autorité Qu'autant que votre zèle a de fidélité, CORN. *Suréna*, III, 2. [Il] ne les associe à des emplois si hauts Que pour voir des Césars au rang de ses vassaux, ROTROU, *St. Gen.* I, 1. || Fig. L'Amazone, ce fleuve si renommé par l'étendue de son cours, ce grand vassal de la mer, à laquelle il va porter le tribut qu'il a reçu de tant d'autres vassaux, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 11. || Proverbe. Tandis que le vassal dort, le seigneur veille, et au contraire quand le seigneur dort, le vassal veille, c'est-à-dire pendant que le vassal néglige de rendre foi et hommage, le seigneur saisit le fief et fait les fruits siens, et au contraire, le vassal fait les fruits siens pendant que le seigneur néglige de faire saisir le fief.

— HIST. XIe s. Dient Franceis: icist reis est vassals, *Ch. de Rol.* CCXLI. || XIIe s. Dist Olivers: moult sunt Franc bon vassal, *Ronc.* p. 61. Moult fust vasaus qui n'i fust esbaïs, *ib.* p. 72. Vasaus doit estre qui de vasaus est nez, *ib.* p. 143. Et dist à Pinabel: je vous desfi, vasal, *ib.* p. 193. Barun e chevalier e sergant e vassal, Qui n'unt rien de nului fors fié anceisural, Se conbatent sovent pur lur seignur mortal, *Th. le mart.* 71. Li quens Ernaus fu chevalier gentis, Et por ces armes vasals et de grant pris, *Raoul de C.* 111. || XIIIe s. Quant la dame s'oït si ramposner [malmener en paroles], Vergogne en ot, si dit par felonie: Par Dieu, vassal, jel di pour vous gaber, QUESNES, *Romancero*, p. 108. || XVe s. Par l'une entre, par l'autre oreille sault [sort] Ce qu'on lui dit; n'est que riote et ples; Depportez vous d'enseigner tel vassaut; Chantez à l'asne, il vous fera des pes, E. DESCH. *Poésies anc.* f° 23. || XVIe s. Adonc veissiez chevalier et vassaulx Gaigner pays, traverser montz et vaulz, J. MAROT, V, 145. J'ay leu un vieil fragment de livre, que le comte devoit avoir soubs soy dix marquis, le marquis dix barons, le baron dix vassaux, FAUCHET, *Orig. des dignitez de France*, t. I, p. 49, dans LACURNE. Les ambassadeurs du roy de Mexico.... après luy avoir dit [à Cortez] qu'il avoit trente vassaux, desquels chascun pouvoit assembler cent mille combattants.... MONT. I, 229. Un seigneur de paille, feurre ou beurre, vainc et mange un vassal d'acier, LOISEL, *Instit.* IV, 3, 102.

— ÉTYM. Provenç. *vassal*, *vassau*; catal. *vassal*; espagn. *vasallo*; ital. *vassallo*; du bas-latin *vassus*, domestique du prince, dans la loi des Allemands. *Vassus* vient du celtique: bas-bret. *gwaz*, homme serviteur; Cornouailles, *was*, garçon, serviteur; kimry, *gwas*, jeune, serviteur; irland. *uais* et *wasal*, noble, de haute naissance. *Vassal* a eu le sens de serviteur, de vassal, de brave, de vaillant; il a été aussi une injure, quand on a voulu surtout indiquer l'infériorité. Les deux sens essentiels dérivent du celtique.

† **VASSALITÉ** (va-sa-li-té), *s. f.* || 1° Synonyme moderne de vasselage. Il [le duc de Chevreuse] avait essayé de le raccommoder avec les Bouillon dans l'affaire de la vassalité de Turenne, ST-SIM. 192, 68. Ces légères marques de vassalité n'étaient rien à la véritable puissance de Venise, VOLT. *Mœurs*, 43. Un châtelain payait une paire d'éperons à un vicomte, qui payait un faucon à un comte, qui payait à un duc une autre marque de vassalité, ID. *ib.* 98. || 2° Corps des vassaux.

VASSELAGE (va-se-la-j'), *s. m.* || 1° État, condition du vassal. La noblesse pense perdre de son lustre en entrant dans un vasselage subalterne [dans un état de vassal inférieur à celui où elle était], PATRU, *Plaid.* 7. Le vasselage héréditaire commençait si bien à s'introduire, que les rois de France prétendaient être seigneurs suzerains du duché d'Aquitaine, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 758. || Vasselage actif, droits féodaux sur l'héritage en fief. || Vasselage passif, devoirs auxquels était soumis le vassal. || Droit de vasselage, ce que le seigneur avait droit d'exiger de son vassal. || 2° Fig. Reproche, correction (vieux en ce sens, qui vient de ce que vassal a été aussi jadis un terme de reproche). Il forme le dessein De s'en aller le lendemain Au lieu de l'écolier, et, sous ce personnage, Convaincre sa moitié, lui faire un vasselage Dont il fût à jamais parlé, LA FONT. *Candaule.*

— HIST. XIe s. Encoi [aujourd'hui] verrum se tu as vasselage [vaillance], *Ch. de Rol.* CCXI. || XIIe s. Ce jour [il] monstra moult bien son vasalage, *Ronc.* p. 64. || XIIIe s. Biaus amis, dist Raison la sage, Folie n'est pas vasselage [vaillance], N'onc ne fu, ne jà ne sera, *la Rose*, 7020. || XVe s. Dont le roi anglois fut moult durement resjoui [du récit du chevalier] quant il l'eut ainsi ouï parler, et le tint à moult grand vasselage et grand prouesse, comme vrai estoit, FROISS. I, I, 79. || XVIe s. ...Vos vertueux ancestres Qui firent tant par leurs haults vasselaiges, J. MAROT, V, 16.

— ÉTYM. *Vassal*; provenç. *vassalatge*, *vasselatge*, vaillance, qui est aussi le sens de *vasselage* dans l'ancienne langue.

† **VASSET** (va-sè), *s. m.* Nom donné par Adanson au troque de Pharaon, coquille univalve, qui habite la Méditerranée et la mer Rouge.

† **VASSOLE** (va-so-l'), *s. f.* Terme de marine. Chambranle à rainure, qui entoure les écoutilles et reçoit le caillebotis.

† **VASTANGUE** (va-stan-gh'), *s. f.* Raie-pastenaque.

VASTE (va-st'), *adj.* || 1° Qui est d'une fort grande étendue. Un vaste horizon. Une vaste campagne. Les Romains avaient fait de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique un vaste empire, MONTESQ. *Esp.* XXI, 15. Ce qui est compris aujourd'hui sous le nom de Russie ou des Russies est plus vaste que tout le reste de l'Europe et que ne le fut jamais l'empire romain ou celui de Darius conquis par Alexandre, VOLT. *Russie*, I, 1. || Par exagération et plaisanterie. Est-ce par les appas de sa vaste rheingrave, Qu'il a gagné votre âme? MOL. *Mis.* II, 1. Vainement portait-il le plus beau point, la perruque la plus vaste et la mieux poudrée qu'on pût voir, HAMILT. *Gram.* 7. || 2° Par extension, qui s'étend, règne sur une grande étendue. Assez et trop longtemps une funeste guerre Par ses vastes horreurs désola cette terre, MAIR. *Mort d'Asdr.* I, 2. Je perdrai mes États et garderai mon rang; Et ces vastes malheurs où mon orgueil me jette Me feront votre esclave et non votre sujette, CORN. *Nicom.* III, 1. Ô belles, évitez Le fond des bois et leur vaste silence, LA FONT. *Clochette.* Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre, De sa vaste folie emplir toute la terre, BOIL. *Sat.* VIII. La vaste cruauté des Romains, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. || 3° Fig. Se dit des choses morales, des conceptions de l'esprit, etc. Un vaste plan. Une vaste entreprise. Ne songez [vieillard] désormais qu'à vos erreurs passées, Quittez le long espoir et les vastes pensées, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Je refuse d'un cœur la vaste complaisance Qui ne fait du mérite aucune différence, MOL. *Mis.* I, 1. Il [L'homme] ne peut pas se satisfaire par toutes sortes d'objets, il a le cœur trop vaste, PASC. *Pass. de l'amour.* Je ne m'égare point dans ces vastes désirs, RAC. *Esth.* III, 4. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 18. || Cet homme a l'esprit vaste, c'est un esprit vaste, un vaste génie, il a un esprit d'une étendue extraordinaire, embrassant toute sorte de connaissances, capable des plus grandes affaires. Tant est haut son courage [de Louis XIV], tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses! BOSS. *Louis de Bourbon.* Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins A sur l'esprit grossier des vulgaires humains, VOLT. *Mahomet*, II, 5. || On dit de même: homme d'une vaste érudition. || 4° Terme d'anatomie. Muscles vaste externe et vaste interne, ou, substantivement, le vaste externe, le vaste interne, gros muscles qui occupent le côté interne et le côté externe de la cuisse.

— HIST. XIIIe s. En une waste [déserte] regiun Le meinent hors de la maisun, Dunt la terre ert [était] neire e obscure, MARIE, *Purgatoire*, 915.

— ÉTYM. Lat. *vastus*, vaste et aussi désert, seul sens que l'ancienne langue connaisse, et qui se rattache aussi au germanique; anc. haut-allem. *wuosti*, désert; moy. haut-allem. *wasten*, ravager. Ce mot, usité dans le XIIe siècle au sens de désert, ne paraît plus dans les siècles suivants; le Dict. français-latin de R. Estienne ne l'a pas. Il a été refait du latin au commencement du XVIIe siècle.

† **VASTEMENT** (va-ste-man), *adv.* D'une manière vaste. D'Aguesseau, un des plus beaux et des plus lumineux esprits de son siècle, et, c'est peu dire, vastement et profondément savant, ST-SIM. 480, 217.

† **VASTITÉ** (va-sti-té), *s. f.* Mot vieilli, mais qu'il serait bon de remettre en usage. Qualité de ce qui est vaste.

— HIST. XVIe s. Cette vastité sombre de nos eglises, MONT. II, 363. Les oiseaux s'esgayent à leur gré dans la vasteté de l'air, FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour.* III, 15

— ÉTYM. Lat. *vastitatem*, de *vastus*, vaste. En provençal, *vastitat* n'a que le sens de dévastation. On a essayé aussi de dire *vastitude*. Les vastitudes sablonneuses du Sahara, ROSNY, *Rapport annuel fait à la société d'ethnographie*, p. 84.

† **VAS-TU, VIENS-TU** (vâ-tu-viin-tu), *s. m.* Pêche qui se fait avec un filet du genre des manets ou des trameaux.

† **VATEMAR** (va-te-mar), *s. m.* Bergeronnette.

— ÉTYM. Corruption du normand *batte-mare*: *battre la mare* se disant des oiseaux qui fréquentent les bords vaseux des mares.

VATICAN (va-ti-kan), *s. m.* || 1° Nom d'une des anciennes collines de Rome, voisine du Janicule, au-delà et près du Tibre. || 2° Palais de Rome, demeure habituelle du pape, qui est bâti sur cette colline et qui en tire son nom. Le Vatican est aussi un musée. || Par extension, la cour de Rome, le saint-siége. || Les foudres du Vatican, les excommunications, les interdits lancés par le pape. || 3° *Adj.* Le squelette du vieux pape [Boniface VIII] pouvait maintenant dormir en paix dans sa tombe vaticane, RENAN, *Rev. des Deux-Mond.* 15 av. 1872, p. 789. || *S. f.* La Vaticane, la bibliothèque du Vatican.

— ÉTYM. *Vaticanus deus*, dieu qui présidait aux premières paroles des enfants, et qui, disent les étymologistes latins, a donné son nom à la colline.

† **VATICINATEUR** (va-ti-si-na-teur), *s. m.* Latinisme peu usité. Celui qui prédit l'avenir. Affermir l'autorité de ce vaticinateur, J. NAUDÉ, *Apologie*, p. 449. Pour un vaticinateur Que plus d'une Muse inspire, Et que tient sous son empire Phébus le divinateur, Assez peu de connaissance Des choses de l'avenir, Me paraît dans l'ignorance Où je vois votre prudence, CHAUL. *à M. Ferrand.*

— HIST. XVIe s. Vaticinateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *vaticinatorem*, de *vaticinari*, de *vates*, prophète (sanscr. *gâi*, chanter), et *canere*, chanter.

† **VATICINATION** (va-ti-si-na-sion), *s. f.* Latinisme peu usité. Prédiction, prophétie.

— ÉTYM. Lat. *vaticinationem* (voy. VATICINATEUR).

VA-TOUT (va-tou), *s. m.* Terme de jeux. La vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. Faire va-tout. Faire un va-tout. Seissac fit une tenue à M. de Lorge et qu'il jugea [M. de Lorge] contre toutes les règles du jeu, puis un va-tout qu'il [Seissac] gagna ne portant quasi rien, ST-SIM. 55, 168. || Fig. Jouer son va-tout, risquer une entreprise dans laquelle on gagnera tout ou perdra tout. || *Au plur.* Des va-tout.

— ÉTYM. *Va*, 3e pers. du présent d'*aller*, et *tout*: *tout va.*

† **VAUCOUR** (vô-kour), *s. m.* Table à l'usage du potier de terre, moins haute que le siége, et sur laquelle il met les morceaux de terre préparés pour être placés sur la girelle, et aussi l'ouvrage quand il a été tourné.

† **VAUDAIRE** (vô-dê-r'), *s. m.* Nom, en Suisse, du vent du midi soufflant avec violence.

† **VAUDE** (vô-d'), *s. f.* Un des noms de la gaude 1.

VAU-DE-ROUTE (À) (vô-de-rou-t'), *loc. adv.* qui ne s'emploie guère qu'avec: s'enfuir, aller, et qui signifie en fuite, en pleine déroute. Qu'il leur avait tué douze mille hommes sur la place, que Budare était prisonnier, et le reste de leurs gens à vau-de-route, MALH. *Le XXXIIIe livre de Tite Live*, ch. 44. Les ennemis, voyant qu'on allait à eux avec cette vigueur, s'en sont fuis à vau-de-route, abandonnant leurs tentes et leur bagage qui a été pillé, RAC. *Lett. à Boileau*, 3 oct. 1692.

— HIST. XVIe s. Leur cavallerie fut renversée sur leurs gens de pied, de sorte que tout s'en alla à vau-de-routte, M. DU BELLAY, 541. Il ne les peut tourner en fuitte à val de route, MONT. I, 343.

— ÉTYM. *À*, *val*, et *route*: en descendant la route, le chemin, comme *à vau-l'eau.*

VAUDEVILLE (vô-de-vi-l'), *s. m.* || 1° Chanson de circonstance qui court par la ville, et dont l'air est facile à chanter. Les premières journées de son mariage [avec une femme de mauvaise vie] furent troublées par le bruit des vaudevilles; et durant quelques nuits il se fit grand désordre devant la porte de son logis, BALZ. *le Barbon.* Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles que tout

le monde chante un certain temps, quelque fades et dégoûtants qu'ils soient, LA ROCHEFOUC. *Max.* 211. D'un trait de ce poëme [la satire], en bons mots si fertile, Le Français, né malin, créa le vaudeville, Agréable indiscret, qui, conduit par le chant, Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant, BOIL. *Art p.* II. Elle [Anne d'Autriche] entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monuments de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu, VOLT. *Louis XIV*, 4. Une collection très-complète de tous les vaudevilles de la cour et de Paris, depuis plus de cinquante ans, où l'on trouvait beaucoup d'anecdotes qu'on aurait inutilement cherchées ailleurs; voilà des mémoires pour l'histoire de France, dont on ne s'aviserait guère chez toute autre nation, J. J. ROUSS. *Conf.* X. || Fig. C'est un vaudeville, se dit (acception qui vieillit) d'une pièce de théâtre, d'une brochure qui a pour sujet un événement du moment. || **2°** Vaudeville final, la chanson qui termine une pièce, et dont chaque personnage chante un couplet. || **3°** Pièce de théâtre où le dialogue est entremêlé de couplets faits sur des airs de vaudeville, ou empruntés à des opéras-comiques. || Le Vaudeville, théâtre de Paris où l'on représente ces pièces.

— HIST. XVe s. Faisant l'amour, je ne sauroy rien dire, Ne rien chanter, senon un vau de vire, BASS. XLIX. || XVIe s. Icy dessuz sont nommez les commencements de plusieurs chansons, tant de musique que de vau de ville, *Rec. de farces*, p. 316. Vaux de vire et mille chansons belles, LA FRESNAYE, *Art p.* II. Chantant en nos festins, ainsi les vaux de vire, Qui sentent le bon temps, nous font encore rire, ID. *ib.* Je n'ay, lecteur, entremeslé fort superstitieusement les vers masculins avecques les feminins, comme on use en ces vaudevilles et chansons qui se chantent d'un mesme chant par tous les couplets, DU BELLAY, p. 96, dans LACURNE. Il estimoit cette opinion n'estre fondée que sur un simple vaudeville [bruit de ville], PASQUIER, *Rech.* VI, p. 494, dans LACURNE. Vaudeville qui n'est en usage que parmi les crocheteurs, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 835, dans LACURNE. Chansons vulgaires et voix de villes, les autres disent vaux de villes, ST-JULIEN, *Mesl. hist.* p. 263, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ce paraît être une dénomination créée par Basselin pour les pièces de vers qu'il faisait dans le *val de Vire* (la Vire est une petite rivière de Normandie), et qui s'altéra en *vaudeville*.

† **VAUDEVILLISTE** (vô-de-vi-li-st'), *s. m.* Celui qui écrit des pièces dramatiques nommées vaudevilles. || Un quart de vaudevilliste, un des auteurs d'un vaudeville fait par quatre collaborateurs.

† **VAUDOIS** (vô-doî), *s. m.* Membre d'une secte qui parut en France au XIIe siècle sous le titre de pauvres de Lyon; ils faisaient profession de pauvreté, refusaient l'obéissance aux pasteurs, et admettaient que les laïques pouvaient administrer la communion. || Religionnaires des vallées vaudoises.

— ÉTYM. Pierre *Valdo*, c'est-à-dire Pierre du pays de *Vaud* en Suisse, riche négociant à Lyon et auteur de la secte.

† **VAUDOISE** (vô doi-z'), *s. f.* Voy. VANDOISE.

† **VAUDOUX** (vô-dou), *s. m.* Nom, aux colonies, de sorciers nègres, qui sont aussi empoisonneurs.

† **VAUDRE** (vô-dr'), *s. m.* Nom, en Normandie, de la guède.

— ÉTYM. Voy. GUÈDE.

VAU-L'EAU (À) (vô-lo). Suivant le courant de l'eau. Dans le flottage à bûches perdues, les bois s'en vont à vau-l'eau. || Fig. Aller à vau-l'eau, ne pas réussir, être ruiné. Il perdit un vaisseau, Et vit aller le commerce à vau-l'eau, LA FONT. *Belph.* Bon! la paille est rompue, et tout est à vau-l'eau, BOURSAULT, *Merc. gal.* III, 4. Contez-lui par quel guignon la vente de notre guidon est allée à vau-l'eau, SÉV. 15 mai 1676.

— HIST. XVIe s. Nostre trinquet est avau l'eau, RAB. *Pant.* IV, 18.

— ÉTYM. *À, val, l'eau.*

† **VAUPLATE** (vô-pla-t'), *s. f.* Nom, en Normandie, de fûts d'une contenance très-grande et d'un bois très-épais, *Moniteur*, 24 nov. 1867, p. 1455, 1re col. La vauplate est de construction frauduleuse, plate en bonde, large par les flancs et de figure ovale.

† **VAUQUELINE** (vô-ke-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom donné d'abord à la strychnine en l'honneur de Vauquelin chimiste français.

VAURIEN (vô-riin), *s. m.* || **1°** Homme qui ne vaut rien, qui est capable de mauvaises actions. Et qu'avecque le cœur d'un perfide vaurien, Vous confondiez les cœurs de tous les gens de bien? MOL. *Tart.* V, 1. Je ne finirais pas ces détails, si je voulais suivre toutes les routes par lesquelles, durant mon apprentissage, je passai de la sublimité de l'héroïsme à la bassesse d'un vaurien, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Je consens que vous me preniez pour un vaurien, mais non pour un sot, DIDER. *Neveu de Rameau.* || **2°** Familièrement et dans un sens moins sévère. Ce petit vaurien d'enfant! Les vauriens ne me déplaisent pas toujours, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'au vice et au déshonneur, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 24 janv. 1718. Votre Majesté m'écrit qu'elle va se mettre à être un vaurien; voilà une belle nouvelle qu'elle m'apprend; et qui êtes-vous donc, vous autres maîtres de la terre? VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 15 avril 1758. Nous devons nous accuser, moi et quelques autres vauriens, de nous être amusés pendant longtemps aux dépens de l'abbé Trublet, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 78. Chez nos descendants on n'aura.... Pas même un aimable vaurien, BÉRANG. *Age futur.* || **3°** *Au fém.* Vaurienne, s'est dit d'une femme, d'une petite fille vicieuse ou pleine de malice (par abus, comme si vaurien était un adjectif en *ien*). Franchement, monsieur, la femme est un peu vaurienne, mais elle a du bon, MARIV. *Surpr. de l'amour*, II, 5.

— ÉTYM. *Vau* pour *vaut*, de *valoir*, et *rien*; picard, *valerien*; bourguig. *vauran*; Berry, *vaurin*, au féminin *vaurenne*, *vaurienne*; wallon, *vârein*, *reinvâ*. On trouve au XVe siècle *vaultneant*.

† **VAUTOIR** (vô-toir), *s. f.* Espèce de râtelier sur lequel on distribue la chaîne des tapis.

VAUTOUR (vô-tour), *s. m.* || **1°** Gros oiseau de proie, à tête et à col nus (genre de rapaces diurnes). [Le sénat romain dont plus de la moitié offre] Une indigne curée aux vautours de Pharsale, CORN. *Pomp.* I, 1. La nation entière est promise aux vautours, RAC. *Esth.* II, 1. On distinguera toujours un aigle d'un vautour par un caractère évident: l'aigle a la tête couverte de plumes, au lieu que le vautour l'a nue et garnie d'un simple duvet, BUFF. *Ois.* t. I, p. 91. || Par extension. Dans ce temps de brigandages militaires et ecclésiastiques, Attila passe comme un vautour, et les Vénitiens se sauvent dans la mer comme des alcyons, VOLT. *Dict. phil. Venise.* || Fig. Ces lâches satires où l'on ménage le vautour, et où l'on déchire la colombe, VOLT. *Babouc.* || Peau de vautour, la peau du ventre du vautour préparée et garnie de son duvet. || **2°** Le vautour de Prométhée, vautour qui, suivant la Fable, rongeait éternellement le foie de Prométhée, et qui est devenu l'emblème des remords et des soucis. Les hommes sont, Philandre, autant de Prométhées, Et leurs soins infinis sont autant de vautours, GOMBAUD, *Ép.* liv. III, dans RICHELET. Des soucis dévorants c'est [la richesse] l'éternel asile; Véritables vautours, que le fils de Japet Représente, enchaîné sur son triste sommet, LA FONT. *Phil. et Baucis.* Je ne crains point la cruelle longueur D'une prison où le sort vous oublie, Ni les vautours de la mélancolie, ID. *Poés. mêlées*, XLIII. Tous les criminels [des enfers], résolus de ne pas vous obéir [à vous Pluton], ont pris les armes; j'ai rencontré là-bas Prométhée avec son vautour sur le poing, BOIL. *Héros de romans.* || D'après un autre récit de la Fable, c'est Tityе dont le foie est rongé par les vautours. || **3°** Fig. Homme avide et rapace. À ces vautours de la société, Qui, comme l'eau, boivent l'iniquité, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 6. Il n'est bon ni pour vous ni pour moi que je sache que la nature m'a fait vautour, DIDER. *Ess. sur la vertu.* || Fig. et populairement. Propriétaire exigeant et dur. Cette dénomination date du succès d'une petite pièce de Désaugiers, *M. Vautour ou le propriétaire sous le scellé*, représentée en 1806. || **4°** Nom que l'on a donné quelquefois aux constellations de la Lyre et de l'Aigle. Afin de les distinguer, il faut avoir soin de dire Vautour tombant quand il s'agit de la Lyre, et Vautour volant pour parler de l'Aigle, LEGOARANT.

— HIST. XIIIe s. Voltour si est un grans oisiaus semblables à une aigle, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 220. Cil qui t'aime por son profit est semblables au corbel ou au voltour qui touzjors suient la charoigne, ID. *ib.* p. 431. || XIVe s. Est il homme qui sente comme fait ung oisel que on appelle voultoir, qui sent sa proye de une lieue loing? *Modus*, f° XXV, *verso*. À Remus apparurent premierement sex vouteurs, BERCHEURE, f° 9. || XVIe s. Prenons qu'il [Bèze] ne soit pas mort: cette nouvelle a toujours servy d'une peau de vautour à l'estomach de quelque catholique debile, D'AUB. *Conf.* II, VI. Les embourreures de mon pourpoinct ne me servent plus que de garbe; ce n'est rien, si je n'y adjouste une peau de lievre ou de vautour, MONT. IV, 289. .... L'amour cruel Qui luy ronge le cœur, vautour perpetuel, DESPORTES, *Angelique*, 1. Le vautour de Titye est la peine où je dure, ID. *Diane*, II, 53.

— ÉTYM. Provenç. *voltor*, *voutor*; ital. *avoltore*, *avoltojo*; du lat. *vulturius*, vautour, qui, ayant l'accent sur *tu*, a donné les formes ci-dessus. Au contraire *vulturem*, ayant l'accent sur *vul*, a donné en espagnol *buitre*. *Vulturius*, *vultur*, viennent de *vellere*: l'arracheur, le ravisseur.

VAUTRAIT (vô-trè), *s. m.* Terme de vénerie. Grand équipage de chasse entretenu pour le sanglier ou les bêtes noires.

— HIST. XVIe s. L'un avecques les retz enveloppe une beste; L'autre à dens de mastins ensanglante sa queste: L'un avec le vautret acule le sangler, Et l'autre fait les ours aux dogues estrangler, RONS. 938. Tesmoin celuy qui fut proye et curée à son vautroy, par l'ire de Pherée, *Div. leçons de P. Messie, Epist. dedic.*

— ÉTYM. *Vautrait* ou *vautroy* est l'ensemble des *vautres* (voy. ce mot).

† **VAUTRE** (vô-tr'), *s. m.* Espèce de chien qui, destiné à la chasse de l'ours et du sanglier, s'enfonce et se roule comme eux dans la boue.

— HIST. XIe s. De son paleis uns bels veltres acurt, *Ch. de Rol.* CLXXXVII, éd. L. GAUTIER. || XIIIe s. Atant estes-vos un convers Qui deus viautres enchaenez Avoit lez la voie amenez, *Ren.* 1867. || XVIe s. Comme un verrat que les vaultres ont acculé entre les toilles, RAB. II, *Prol.*

— ÉTYM. Provenç. *veltre*; ital. *veltro*; du baslatin *veltrem* ou *veltrum*, à l'accusatif, dans les lois saliques et dans celles des Burgundes, lequel se rapporte au latin *vertragus*, qui se trouve dans Martial, et qu'Élien (οὐέρτραγοι) dit être un mot celtique. Il est dans le celtique de Cornouailles sous la forme de *guilter*; et Zeuss pense que *vertragus* représente l'anc. irl. *traig*, pied, avec la particule intensive *ver*.

VAUTRÉ, ÉE (vô-tré, trée), *part. passé* de vautrer 2. Nous avons vu le sanglier mort, tout vautré dans son sang, MOL. *Am. magn.* V, 1.

† **VAUTREMENT** (vô-tre-man), *s. m.* Action de se vautrer.

— HIST. XVIe s. Vautrement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Vautrer* 2.

† 1. **VAUTRER** (vô-tré), *v. a.* Chasser avec le vautrait et mâtins, MASSÉ, 1766, *Dict. des eaux et for.*

— ÉTYM. *Vautre.*

2. **VAUTRER** (vô-tré), *v. a.* || **1°** Rouler dans la boue. Il l'a gourmé et l'a vautré dans la boue, RICHELET. || Par extension. Lorsqu'il est vautré dans son lit, GALIANI, *Corresp.* t. I, p. 228, dans POUGENS. || **2°** Se vautrer, *v. réfl.* S'enfoncer, se rouler dans la boue. Il [un sanglier] s'y vautre sans cesse, et chérit un séjour Jusqu'alors ignoré des mortels et du jour, LA FONT. *Adonis.* || Par extension, se vautrer sur un lit, sur l'herbe. Et le grison se rue Au travers de l'herbe menue, Se vautrant, grattant et frottant, Gambadant, chantant et broutant, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. || Fig. Se vautrer dans le vice, dans la débauche, dans les voluptés, s'y abandonner entièrement. Violant toutes sortes de lois, se vautrant, comme des pourceaux, dans toutes sortes d'ordures, MURET, *Cérém. fun.* p. 226, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Li sors Geris le destrier pormena; Trois fois se viutre, sor lez piés se droça; Si fort heni que la terre sonna, *Raoul de C.* 133. || XIIIe s. Entor le fou [fouteau, hêtre] a fet la tresche; Puis se coucha sur l'erbe fresche; Vostrez s'i est et refroidiez, *Ren.* 7199. Par terre se voltrent et hercent Si durement que les piàx percent; À dens agues se detrenchent, *ib.* 12933. Nature qui est de vin gloute [gloutone], De legier en pechié se voutre, *Guersai.* || XVe s. À la septiesme course, au joindre des lances, le destrier de messire Enguerrant se voistra, *J. de Saintré*, ch. 36. || XVIe s. Tousjours se vaultroit par les fanges, RAB. *Garg.* I, 11. Je me suis vaultré six ou sept tours parmi le lict, devant que me lever, ID. I, 21. Que me veulx tu donner? et je me voystrerai despuis le coupeau de ceste montaigne jusques à terre, PALSGRAVE, p. 771. Faire eriger ce tombeau superbe de marbre à ses pauvres os [de Lautrec], qui trainoient et vautroient miserablement et chestivement en une cave où ses gens l'avoient enterré

sans aucune forme de pompe funebre, BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 169. Je hais qu'on nous ordonne d'avoir l'esprit aux nues, pendant que nous avons le corps à table; je ne veulx pas que l'esprit s'y cloue, ny qu'il s'y veautre, MONT. IV, 295.

— ÉTYM. Diez le tire du latin *volvere*, rouler, par l'intermédiaire d'une forme *voltulare*, qui est dans l'italien *voltolare*. Mais les formes *viutrer*, *voitrer* vont mieux au latin *veltris*, vautre (voy. ce mot) qui est un chien qui va dans la fange comme le sanglier.

† **VAUTROT** (vô-tro), *s. m.* Geai, grèbe.

† **VAU-VENT (À)** (vô-van). Terme de chasse. Aller à vau-vent, avoir le vent par derrière, en parlant des animaux.

— ÉTYM. *Val*, *vau*, et *vent*.

† **VAUVERT** (vô-vêr), *s. m.* Mot qui n'est usité que dans cette locution : Aller au diable vauvert, aller très-loin, faire une grande course. || Quelques-uns disent aller au diable au vert; mais cela est vicieux.

— HIST. XVe s. Que le grant diable de Vauvert A peine s'en peut demesler, COQUILL. *La seconde partie des droits nouveaulx.* || XVIe s. Je vous chiquaneray en diable de Vauvert, RAB. *Pant.* IV, 16. Il y a certains gentilshommes qui font le diable de Vauvert, tant sont insolens et desreiglez, FROUMENTEAU, *Finances*, III, p. 251.

— ÉTYM. Saint-Foix (*Essais sur Paris*) raconte que, sous le règne de saint Louis, des chartreux, possesseurs à Gentilly d'une très-belle maison qu'ils tenaient de ce prince, et mis en appétit par ce cadeau, s'avisèrent de convoiter le château abandonné de Vauvert, bâti autrefois par le roi Robert dans la rue qu'on nomme aujourd'hui rue d'Enfer, et qu'ils voyaient de leurs fenêtres. Le demander sans aucune raison valable, c'eût été s'exposer à un refus, même de la part du pieux monarque. Les moines préférèrent employer la ruse; à leur commandement une légion d'esprits peupla le château, dont personne n'osa bientôt plus s'approcher; et, comme on le pense bien, le roi fut, un beau jour, enchanté de trouver les bons pères, pour se débarrasser de cette maudite propriété qu'ils se chargeaient bravement de disputer aux revenants. Telle est l'origine du diable de Vauvert ou diable Vauvert. *Vauvert* est *val vert*, vallée verte.

† **VAUXHALL** (vô-ksal), *s. m.* Lieu public où se donnent des bals, des concerts. Les dames anglaises errent aussi volontiers dans leurs parcs solitaires, qu'elles vont se montrer au vauxhall, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Peindrai-je ces vauxhalls dans Paris protégés, Ces marchés de débauche en spectacle érigés, Où des beautés du jour la nation galante.... Vient, en corps, afficher des crimes à tout prix? GILB. *Mon apologie.*

— ÉTYM. Angl. *hall*, salle, et *Devaux*, nom d'un particulier qui avait un salon à Londres, ainsi qu'on le voit par cette phrase de Voltaire, qui écrit *facs-hall :* Du salon du sieur Devaux à Londres, nommé vaux-hall, on a fait un facs-hall à Paris, *Dict. phil. Français*, II.

† **VAVAIN** (va-vin), *s. m.* Gros câble, qui sert tant sur les rivières que sur la mer.

† **VAVASSEUR** (va-va-seur), *s. m.* Terme de féodalité. Vassal d'un vassal; vassal d'arrière-fief.

— HIST. XIIe s. Monte li rois, o lui si vavassor, *Roncisv.* p. 148. Nous ferons amasser princes et vavassors, Chevaliers et sergens, les granz et les menors, *Sax.* 27. || XIIIe s. Plus a d'onneur en desconfire un empereour que un vavassour, *Chr. de Rains*, p. 153. Duc est la premiere dignité, et puis contes, et puis vicontes, et puis barons, et puis chastelains, et puis vavassor, et puis citaen [citadin], et puis vilain, *Liv. de jost.* 67.

— ÉTYM. *Vavassor* représente *vassus vassorum*, vassal de vassal. Béranger, à l'imitation de *vavasseur*, a fait *vavassaux :* Aumôniers, châtelains, Vassaux, vavassaux et villains, *Carab.*

† **VAVASSORIE** (va-va-so-rie), *s. f.* Qualité d'un fief tenu par un vavasseur.

† **VAXEL** (va-ksèl), *s. m.* Mesure en usage dans les salines de Lorraine pour mesurer le sel; elle pèse trente-quatre à trente-cinq livres, et huit vaxels font un muid.

† **VA-Y-LÀ** (va-i-la). Terme de chasse. Cri dont se sert le valet de limier pour faire retourner le limier.

† **VAY-LE-CI-ALAI** (vè-le-si-a-lè). Ce que l'on crie lorsqu'on revoit du sanglier, *Almanach du chass.*

— ÉTYM. *Vois le ci aller.*

† **VAYSONIER** (vè-zo-nié), *s. m.* Vase de terre cuite avec quelques trous, dans lequel on place de la vase tourbeuse, et qui sert au transport des sangsues; ainsi dit du nom de l'inventeur *Vayson.*

VAYVODE (vè-vo-d'), *s. m.* Titre qu'on donne aux souverains, aux gouverneurs de la Moldavie, de la Valachie, de la Transylvanie et d'autres contrées. Je vis un moment le vayvode; c'était un jeune Grec fort affable, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1.

— ÉTYM. Slave, *voyna*, guerre, et *woda*, chef.

† **VAYVODIE** (vè-vo-die), *s. f.* Gouvernement d'un vayvode. || Pays qui lui est soumis. || On dit aussi vayvodat.

† **VÉADAR** (vé-a-dar), *s. m.* Le treizième mois de l'année sacrée des Hébreux, lequel se trouvait placé entre le 6e et le 7e de leur année civile. Il est employé tous les deux ou trois ans, et ainsi l'année hébraïque varie de 353 à 383 jours, LEGOARANT.

VEAU (vô; au XVIe siècle, d'après Bèze, on prononce veo, un *e* fermé s'entend avec *o* et ne fait qu'un son, on ne doit pas prononcer viau comme les Parisiens), *s. m.* || 1° Nom du petit de la vache, pendant la première année. Et qui m'empêchera de mettre en notre étable Une vache et son veau? LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Le premier hiver est le temps le plus dangereux de la vie des veaux et, par conséquent, celui où ils demandent le plus de soins, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 227, dans POUGENS. || Veau de lait, veau qui tète encore sa mère, dit, au XVIIe siècle, veau mongane (de l'ital. *mongana*, veau qui tète). || Veau broutier, veau qui a commencé à manger du foin, de l'herbe. || Veau de dîme, veau très-gras, qui était choisi de préférence pour payer la dîme aux églises. || Veaux de rivière, veaux engraissés aux environs de Rouen, dans des prairies qui bordent la Seine. Une longe de veau de rivière longue comme cela, blanche, délicate, et qui, sous les dents, est une vraie pâte d'amande, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Vous êtes-vous souvenu d'aller à ce messager de Rouen savoir si ce quartier de veau de rivière, ce muid de cidre, ces pots de noix confites et ces deux témoins sont arrivés? DANCOURT, *Femme d'intr.* I, 3. || Veau gras, veau engraissé pour la boucherie. Amenez aussi le veau gras, et le tuez; mangeons et faisons bonne chère, SACI, *Bible, Évangile St Luc*, XV, 23. || Fig. Tuer le veau gras, faire un régal pour fêter le retour de quelqu'un, par allusion au veau gras tué dans l'Évangile pour le retour de l'enfant prodigue. Il s'était dit qu'il tuerait le veau gras le jour de mon retour; en effet son déjeuner fut splendide, REYBAUD, *Jér. Patur.* I, 16. Les étudiants [après avoir pris l'inscription de juillet].... n'ont rien de mieux à faire qu'à revenir dans leurs familles, où ils savent que le veau gras les attend, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, V. || Fig. et familièrement. Faire le pied de veau à quelqu'un, lui aller faire des révérences, des soumissions, lui témoigner une complaisance servile. Si vous aviez appris à prendre le temps comme il vient, et à ne pas négliger les pieds de veau de Provence, SÉV. 17 janv. 1680. || S'étendre comme un veau, faire le veau, se dit d'un homme qui se tient d'une manière nonchalante. Tu t'amuses ainsi qu'un veau, Comme un blondin qui fait le beau, A dormir jusqu'à près d'onze heures, SCARR. *Virg.* VII. Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis, Fait le veau sur son âne, et pense être bien sage, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || Avoir la fièvre de veau, trembler quand on est soûl, avoir un petit frisson après le repas. || Pleurer comme un veau, pleurer en poussant des sanglots. Je serai donc mangé des soles, Cria-t-il pleurant comme un veau, Et je finirai dedans l'eau, SCARR. *Virg.* I. Son pauvre mari [de la duchesse du Maine] pleurait comme un veau des reproches qu'il avait sans cesse à essuyer de ses emportements contre lui, ST-SIM. 516, 126. || 2° Veau mis en quartiers à la boucherie et qu'on y débite. Une longe de veau. Jarret de veau. Pied de veau. Côtelettes de veau. || 3° La chair du veau. Manger du veau. On me donnait un perdreau; j'eusse voulu du veau, une tourterelle, SÉV. 569. || Eau de veau, eau dans laquelle on a fait bouillir, sans sel, un morceau de veau, et qu'on prend pour se rafraîchir. || 4° Veau d'or, idole que les Israélites se firent faire au pied du mont Sinaï, et à laquelle ils rendirent un culte, en imitation de celui du bœuf Apis en Égypte. || Fig. Le veau d'or, le culte des richesses. Adorer le veau d'or. Quand le peuple hébreu dans vos fêtes Vous voit adorer son veau d'or, BÉRANG. *Vertu de Lis.* || Plier les genoux devant le veau d'or, faire bassement sa cour à un homme riche ou puissant, faire des bassesses pour devenir riche ou puissant. || Fig. Veau d'or, homme qui n'a pas d'autre mérite que d'être riche. || 5° Idole faite à l'imitation du veau d'or des Israélites. Il fit [Jéroboam] deux veaux d'or, et dit au peuple : N'allez plus à l'avenir à Jérusalem; Israël, voici vos dieux qui vous ont tiré d'Égypte, SACI, *Bible, Rois*, III, XII, 28. Les Druzes du mont Liban rendent un culte secret à des simulacres de bœufs ou de veaux, couverts de caractères dont la valeur n'est connue parmi eux-mêmes que des initiés, SYLV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 77. || 6° Cuir de veau. Des souliers de veau. Et s'il lui plaît encor qu'on me relie en veau, RÉGNIER, *Sat.* XII. Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau, Que, pour être imprimés et reliés en veau, Les voilà, dans l'État, d'importantes personnes, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. Presque toutes les reliures en veau des XVe et XVIe siècles étaient fauves.... on est toujours revenu au veau fauve, LESNÉ, *la Reliure*, p. 118 et 119. || Fig. Il se fait relier en veau, il fait des livres, il est auteur. || Fig. Un vieux bouquin relié en veau, un vieillard qui fait le jeune homme (mot qui fut appliqué au duc de Richelieu, sous Louis XV). || 7° Fig. et familièrement. Nigaud, niais. Ce malheur est venu de quelques jeunes veaux Qui mettent à l'encan l'honneur.... RÉGNIER, *Sat.* IV. || 8° Fig. et familièrement. Brides à veaux, voy. BRIDES. || 9° Veau marin, un des noms donnés au phoque commun de Buffon, dit aussi phoque veau marin. || 10° Coquille univalve (genre cône). || Veau panaché, le cône vitulin. || Veau lisse, nom donné au cône vulpin, côtes de Guinée, dit aussi renard, et qui est le cône renard de certains auteurs. || 11° Terme de construction. Levée qu'on fait dans une pièce de bois, pour la cintrer suivant une courbe déterminée. || 12° Place où le blé manque dans un champ. || Proverbe. Il a pris la vache et le veau, voy. VACHE.

— HIST. XIIe s. Ne receverai de la tue maison [de ta maison] vedels ne de tes fuls [troupeaux] bues [bœufs], *Liber psalm.* p. 66. || XIIIe s. Un tor et une vache ensemble Qui a avec lui son veel, *Ren.* 5761. || XVe s. Et Dieu sçait s'elle parlera Gravement en termes nouveaulx, Afin d'estonner povres veaulx, COQUILL. *Droits nouv.* || XVIe s. Il ne m'a point dit s'il le veut en veau, ou couvert de veloux, DESPER. *Cymbal.* 74. Nos veaux de philosophes [sots], ID. *ib.* 95. Sacs de peau de veau pour la poudre et les boulets, D'AUB. *Hist.* III, 87. Les veaux à laict, et les bouveaux et genisses, O. DE SERRES, 281. Veau mal cuit et poulets crus Font les cimetieres bossus, H. EST. *Précell.* 173. Il estoit fils d'une Marrane, Comme tu es au demourant, Aussi vedel et ignorant, MAROT, II, 197. Et n'estoient que gros veaux de disme, RAB. II, 10. Au dessus de sa teste comme en une nue y avoit une nymphe qui avoit un escriteau portant ces mots : gardez-vous de faire le veau, *Sat. Mén. Tapisserie des Estats.* Celui qui, pour estre estimé un gros lourdaut, est par nous appellé veau de disme, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 701, dans LACURNE. Si cest escrimeur n'a autres armes que celles-là pour me combattre, croyez qu'il le faut envoyer en la place aux veaux, ID. *Lett.* t. II, p. 703.

— ÉTYM. Bourguign. *véaa;* Berry, *viau*, *faire le viau*, se dit d'une personne qui, par sa propre faute, manque de réussir dans quelque affaire; picard, *viau*, *vieu;* wallon, *vai*, *via;* provenç. *vedel*, *vedelh;* catal. *vedell;* ital. *vitello;* du lat. *vitellus*, dimin. de *vitulus*, qui tient au grec ἰταλός, veau, d'où l'*Italie* paraît avoir tiré son nom chez les Grecs à cause de son abondance en bêtes à cornes. C'est le sanscrit *vatsa*, veau et année; d'où l'on a conjecturé que le mot signifiait proprement bête d'un an.

† **VEAU-LAQ** (vô-lak), *s. m.* Nom donné par les bandagistes à une sorte de peau flexible et molle. On fait aussi des chaussures en veau-laq.

VECTEUR (vè-kteur), *adj. m.* || 1° Terme de géométrie. Dans les courbes à foyer, rayon vecteur, toute ligne, d'une espèce déterminée, qui joint un foyer à un point de la courbe. Dans les courbes planes, le rayon vecteur est une ligne droite; dans les courbes sphériques, l'arc vecteur est un arc de grand cercle. || Dans le système des coordonnées polaires, le rayon vecteur est la ligne droite qui joint le pôle à un point de la courbe. || Rayon vecteur d'une ellipse, ligne menée d'un des foyers à un point quelconque de la courbe. La somme des deux rayons vecteurs menés d'un point de l'ellipse à chacun des foyers est égale à la longueur du grand axe. || 2° Terme d'astronomie. Rayon vec-

teur, rayon tiré du soleil à une planète, ou d'une planète à son satellite. On appelle inférieures celles [planètes] qui, comme Vénus, ont un rayon vecteur plus petit que celui de la terre, DELAMBRE, *Abr. astron.* leçon 14.

— ÉTYM. Lat. *vectorem*, conducteur, porteur, de *vehere* (voy. VÉHICULE).

VÉCU, UE (vé-ku, kue), *part. passé* de vivre. Les âges vécus par une population donnée.

VÉDA (vé-da), *s. m.* Livre sacré des Indiens. Il y a quatre Védas, le Rigvéda, le Sâmavéda, le Yajurvéda et l'Atharvavéda. || Alors qu'on ne connaissait ce livre que par ouï-dire, on écrivait vedam ou veidam.

— ÉTYM. Sanscr. *veda*, de *vid*, savoir, le même que le lat. *videre*, voir.

† **VÉDANTA** (vé-dan-ta), *s. m.* Partie théologique des Védas.

† **VÉDASSE** (vé-da-s'), *s. f.* Sel qui se tire de la guède et qui sert à la teinture.

— ÉTYM. All. *Waidasche* de *Waid*, guède, et *Asche*, cendre.

VEDETTE (ve-dè-t'), *s. f.* || 1° Tourelle sur un rempart servant de guérite aux sentinelles. || Le nom de guérite est le seul donné à ces constructions, qui sont bannies des fortifications modernes, LEGOARANT. || Lieu où l'on met les sentinelles sur le rempart d'une place de guerre, ou sur les angles de quelque fortification. || 2° Par transport du nom du lieu où l'on observe à celui qui observe, un cavalier posé en sentinelle, qui revient promptement donner avis de ce qu'il a découvert. Il y a des vedettes de part et d'autre, qui n'ont qu'un petit ruisseau ou qu'un petit fossé entre deux, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 276. Ces animaux, dit-il, sont germains du renard; Jamais la guerre avec tant d'art Ne s'est faite parmi les hommes, Non pas même au siècle où nous sommes, Corps-de-garde avancé, vedettes, espions, Embuscades.... LA FONT. *Fabl.* X, 1. La vedette, le voyant venir droit à son poste, se mit sur ses gardes, HAMILT. *Gram.* 5. || Mettre en vedette, mettre un cavalier en fonction de vedette. || Être en vedette, être en fonction de vedette. || Fig. Dans les quatre parties du monde la religion a distribué ses milices et placé ses vedettes pour l'humanité, CHATEAUBR. *Génie*, IV, III, 5. || 3° Terme de marine. Cinquième foc que les grands bâtiments ont au delà de tous les autres. || Petit bâtiment de guerre placé momentanément en observation, en découverte de l'ennemi. || 4° Dans une lettre, la tête, la place isolée où l'on écrit le titre de la personne à qui on l'adresse. Écrire Monsieur en vedette, et non pas à la ligne. Dans le protocole.... il appelle le parlement Messieurs, sans vedette, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXVI, p. 279. || Par extension, mettre en vedette, mettre dans un écrit, d'une façon à attirer le regard, la ligne, le mot sur lequel on veut attirer le regard. Certains restaurants mettent en vedette sur leur carte les mets du jour. || 5° Terme de théâtre. Faveur toute spéciale de voir son nom imprimé sur l'affiche en caractères beaucoup plus gros que celui de ses camarades.

— SYN. VEDETTE, SENTINELLE. Une vedette est à cheval; une sentinelle est à pied : l'une et l'autre veillent à la sûreté du corps dont elles sont détachées, et pour la garde duquel elles sont mises en faction.

— HIST. XVI° s. Et quasi aussi tost que vos sentinelles, vedetes, ou batteurs d'estrade, elle [la cavalerie] vous est sur les bras, LANOUE, 635.

— ÉTYM. Ital. *vedetta*, de *vedere*, voir (voy. VOIR).

† **VÉDIQUE** (vé-di-k'), *adj.* Qui a rapport aux Védas. Les hymnes védiques. La poésie védique.

† **VÉGÉTABILITÉ** (vé-jé-ta-bi-li-té), *s. f.* Faculté de végéter. La vie végétale, ou végétabilité, puissance dont les harmonies sont l'organisation, la génération et la mort, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Harm.* V, *Harm. anim.*

VÉGÉTABLE (vé-jé-ta-bl'), *adj.* Qui végète, qui peut végéter. Cet arbre est sec, il n'y a plus rien de végétable, ni dans le tronc, ni dans la racine, *Dict. de l'Académie.*

— ÉTYM. *Végéter.* Paré a dit *vegetable* au sens d'un végétal : L'extraction de la quinte-essence des vegetables, XXV, 24. C'est de cet emploi de *vegetable* que les Anglais ont tiré *vegetables* au sens de légumes.

VÉGÉTAL, ALE (vé-jé-tal, ta-l'), *adj.* || 1° Qui appartient, qui a rapport aux plantes ou qui en provient. Les matières végétales sont formées, dans leurs premiers principes, de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, auxquels sont ajoutés, mais dans quelques cas seulement et comme accessoires non indispensables, l'azote, le soufre, le phosphore.... FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 57. Dans les champs parfumés le jeune arbuste étale De son luxe naissant la pompe végétale, DELILLE, *Parad. perdu*, VII. || Le règne végétal, l'ensemble des végétaux. || Terre végétale, voy. TERRE, n° 11. || 2° *S. m.* Corps organisé qui végète, arbres, plantes, ou, biologiquement, tout être organisé qui accomplit son alimentation solide, liquide et gazeuse aux dépens du milieu minéral ou inorganique, par opposition à l'animal, qui s'alimente aux dépens d'êtres vivants ou qui ont vécu. Mais, se laissant aller à l'ardeur qui l'emporte, Il passe aux végétaux, pour voir de quelle sorte, Dans son travail secret, la nature conduit L'admirable progrès de la plante et du fruit, PERRAULT, *Épît. à la Quintinye*, dans RICHELET. Ces végétaux puissants qu'en Perse on voit éclore, VOLT. *Sémiram.* IV, 2. Nous différons beaucoup des végétaux; cependant nous leur ressemblons plus qu'ils ne ressemblent aux minéraux, et cela parce qu'ils ont une espèce de forme vivante, une organisation animée, semblable en quelque façon à la nôtre, BUFF. *Hist. anim.* I. Le terme constant de la nutrition et de l'accroissement dans les végétaux est la solidité qu'acquièrent ces êtres et l'état ligneux qu'ils contractent, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 30. Les végétaux sont de véritables machines où s'exercent beaucoup d'opérations chimiques qui consistent en général dans la combinaison au moins ternaire des principes primitifs fournis par la terre, ID. *ib.* t. VIII, p. 818. || Végétaux fossiles, plantes enfouies dans le sein de la terre et dont on retrouve la matière transformée et minéralisée, ou seulement la forme.

— HIST. XVI° s. La maniere de distiller l'huile des vegetaux, c'est-à-dire, des herbes et plantes, PARÉ, XXVI, 8.

— ÉTYM. Mot fait avec le radical du verbe *végéter*, et la terminaison adjective *al.*

† **VÉGÉTALITÉ** (vé-jé-ta-li-té), *s. f.* || 1° État ou nature d'une plante, d'un végétal. || 2° L'ensemble des végétaux, par opposition à l'ensemble des animaux. La végétalité et l'animalité. C'est sans doute de ce moment [l'émergement des montagnes] que date la formation des divers centres de végétalité et d'animalité dont la terre offre le tableau, MOREAU DE JONNÈS, *Ethnogénie caucasienne*, p. 9. || 3° Premier degré et le plus simple de la vitalité, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes physiologiques qui sont communs aux plantes et aux animaux, et qui existent seuls dans les végétaux.

VÉGÉTANT, ANTE (vé-jé-tan, tan-t'), *adj.* || 1 Qui est doué de la propriété de végéter. Les êtres végétants. || 2° Par extension, qui vit et opère comme les plantes. Sans mettre en lui [corps] au commencement aucune âme raisonnable, ni aucune autre chose pour y servir d'âme végétante ou sensitive, DESC. *Méth.* V, 4. Au-dessus des choses insensibles et inanimées Dieu a établi la vie végétante, BOSS. 1^{er} *serm. sur les dém.* 1. Conservez-moi votre amitié, jusqu'à ce que notre machine végétante et pensante retourne aux éléments dont elle est faite, VOLT. *Lett. Dumarsais*, 12 oct. 1755.

† **VÉGÉTATEUR, TRICE** (vé-jé-ta-teur, tri-s'), *adj.* Qui fait végéter. Les animalcules des infusions.... ne la doivent point [leur origine] à une prétendue force végétatrice ou formatrice inhérente à la matière des infusions, BONNET, *Paling. phil. addit.* § 1.

VÉGÉTATIF, IVE (vé-jé-ta-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui fait végéter. Nous nous étonnons qu'un Redi, ce grand destructeur des préjugés de l'ancienne école.... eût recours à une âme végétative pour rendre raison de l'origine des vers qui vivent dans l'intérieur des fruits, BONNET, *Paling.* XI, 1. || 2° Qui est dans l'état de végétation. Être végétatif. Vie végétative. || Fig. Je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante; il ne me reste plus qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis, et ceux qui méritent de l'être, J. J. ROUSS. *Lett. à M***, Corresp.* t. I, p. 18, dans POUGENS. || 3° Terme de physiologie. Se dit des propriétés de nutrition, de développement et de génération, parce qu'elles sont communes aux végétaux et aux animaux. Fonctions végétatives. || Vie végétative, l'ensemble des fonctions qui sont communes aux végétaux et aux animaux. || Organes et appareils végétatifs ou de la vie végétative, ceux qui concourent aux fonctions de nutrition, digestion et urination, respiration et circulation, et de reproduction mâle et femelle. || En anatomie, on dit aussi éléments, tissus et systèmes végétatifs, pour désigner tous les éléments, tissus, etc. qui, bien que faisant partie du corps des animaux, ne jouissent pourtant, comme les éléments anatomiques des plantes, que des propriétés de nutrition, de développement et de reproduction, mais n'ont aucune des propriétés de la vie animale.

— HIST. XIII° s. L'une puissance est vegetative, et ce est commun as arbres et as plantes, car il ont ame vegetative aussi comme li home ont, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 260. || XVI° s. Aucuns d'entre eux [philosophes] affirment qu'il faut que la vraye matiere ait en soy puissance vegetative [puissance d'accroissement], LANOUE, 470. Trois operations vegetatives, à sçavoir, attirer leur nourriture, croistre et engendrer semence.... PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. *Végéter*; provenç. *vegetatiu*; espagn. et ital. *vegetativo*. Palissy l'a employé au sens d'un végétal : Les arbres et autres vegetatifs, 30.

VÉGÉTATION (vé-jé-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de végéter; ensemble des fonctions qui constituent la vie d'une plante. La végétation d'une plante n'est rien que la plante végétante, VOLT. *Dial.* XXIV, 2. C'est le froid encore plus que la rareté de l'air qui fixe sur les montagnes les limites de la végétation, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 347. || Par extension. Il y a dans les animaux des parties très-considérables, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, dont le développement est une vraie végétation, BUFF. *Hist. anim.* I. || 2° Collectivement. Les arbres et les plantes. La végétation est magnifique dans cette vallée. Quelques végétations singulières, opérées dans du papier, dans du coton, dans de la laine.... BONNET, *Hist. nat. Œuv.* t. III, p. 252, dans POUGENS. || Fig. C'est par ce travail [combinaison des termes] qu'est souvent excité l'art de l'écrivain; et les plus belles productions de l'esprit humain ont été composées avant cette excroissance de termes et cette végétation stérile qui couronne les vieux idiomes, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préf.* p. XXI. || 3° Fig. État d'une personne qui vit comme une plante. Les plaisirs peu vifs, mais tranquilles d'une douce végétation, en un mot une vie paisiblement active, le sauvait de l'ennui de la solitude, MARMONTEL, *Cont. mor. Misanth. corr.* Il n'est plus un cœur sur lequel je puisse compter; la vie ne sera plus pour moi désormais qu'une insipide végétation, GENLIS, *Jeanne de France*, t. II, p. 160, dans POUGENS. || 4° Nom donné à certaines productions chimiques parce qu'elles ont quelque ressemblance avec les plantes. La végétation de l'amalgame d'argent s'appelle arbre de Diane; celle du fer, arbre de Mars. En vain la nature s'était cachée dans des lieux si profonds et si inaccessibles [les grottes d'Antiparos], pour travailler à la végétation des pierres; elle fut, pour ainsi dire, prise sur le fait par des curieux si hardis, FONTEN. *Tournefort.* || 5° Terme de pathologie. Nom donné à toutes les productions charnues qui s'élèvent et semblent végéter à la surface d'un organe ou d'une plaie.

— HIST. XVI° s. Il semble quant à la vegetation [puissance d'accroissement], qu'ils ne parlent pas sans raison, LANOUE, 470.

— ÉTYM. *Végéter*; provenç. *vegetacio*; espagn. *vegetacion*; ital. *vegetazione*. En latin *vegetatio* a seulement le sens de mouvement, d'énergie.

VÉGÉTER (vé-jé-té. La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je végète, excepté au futur et au conditionnel : je végéterai, je végéterais), *v. n.* || 1° En parlant des arbres et des plantes, se nourrir et croître. Tout ce qui a vie dans la nature vit sur ce qui végète; et les végétaux vivent, à leur tour, des débris de tout ce qui a vécu et végété, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 171. Tout naît, végète, et meurt pour végéter encore, DELILLE, *Trois règ.* VII. || Fig. Le peu de minutes qui me restent encore à végéter entre le mont Jura et les Alpes, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 19 mars 1773. || 2° Fig. Vivre dans l'inaction ou dans une situation gênée. Près du trône si tu grandis, Si je végète sans puissance.... BÉRANG. *Deux cousins.* || Ne faire plus que végéter, n'avoir presque plus l'usage de ses facultés intellectuelles. Il est bien âgé, il ne fait que végéter. || 3° Fig. Vivre sans intérêt, sans mouvement, sans émotions. Je ne tiens plus à rien; il ne me reste plus qu'à végéter, M^{me} DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 174, dans POU-

GENS. On ne vit qu'à Paris et l'on végète ailleurs, GRESS. *le Méch.* III, 9. Si on a des passions vives, on s'égare; si l'on n'en a point, on végète, GENLIS, *Veill. du chât.* p. 80, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Je confesse bien que petit feu de paille la vegete et rejouit [la salamandre], mais.... RAB. *Pant.* III, 52. Outre ce qu'il [le soleil] esclaire tout le monde de sa lueur, quelle vertu est-ce de nourrir et vegeter par sa chaleur tous animaux? CALVIN, *Instit.* 133.

— ÉTYM. Provenç. *vegetar*, croître; espagn. *vegetar*; ital. *vegetare*; du lat. *vegetare*, donner le mouvement, augmenter, fortifier, et aussi au sens neutre de croître, se développer dans la latinité postérieure (voy. QUICHERAT, *Addenda*). Au XVIe siècle il n'a que l'emploi latin de fortifier, faire croître.

† **VÉGÉTO-ANIMAL, ALE** (vé-jé-to-a-ni-mal, ma-l'), *adj.* Qui tient de la nature des animaux et de celle des végétaux. Celle des parties constituantes du froment qui a paru le plus intéresser les physiciens, est la partie glutineuse connue encore sous le nom de matière végéto-animale, TESSIER, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 549.

† **VÉGÉTO-MINÉRAL, ALE** (vé-jé-to-mi-né-ral, ra-l'), *adj.* Qui tient de la nature végétale et de la nature minérale. || Terme de pharmacie. Eau végéto-minérale, acétate de plomb étendu d'eau.

† **VÉGÉTO-SULFURIQUE** (vé-jé-to-sul-fu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide végéto-sulfurique, acide déliquescent et incristallisable qui se forme en même temps que du sucre, lorsque l'on traite du linge par l'acide sulfurique.

VÉHÉMENCE (vé-é-man-s'), *s. f.* || 1° Mouvement fort et rapide dans l'âme, dans les passions. Et son feu [de l'amour] le plus vif et le plus véhément, À la moindre traverse, au moindre empêchement, Perd si tôt cette véhémence, Que de tout le bien qu'il commence Il néglige l'avancement, CORN. *Imit.* III, 6. On peut comparer le premier [Démosthène] à cause de la violence, de la rapidité, de la force et de la véhémence avec laquelle il ravage pour ainsi dire et emporte tout, à une tempête et à un foudre, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 10. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et pathétique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 févr. 1765. Le chevreuil laisse des impressions plus fortes et qui donnent aux chiens plus d'ardeur et plus de véhémence d'appétit que l'odeur du cerf, BUFF. *Chevreuil.* Quelle passion donnait tant d'énergie à son âme, et de véhémence à sa diction? J. J. ROUSS. 3e *dial.* Solitaire, je vais conserver toute la véhémence des sentiments et des douleurs, STAEL, *Delphine*, 5, frag. 5. || Cet orateur a de la véhémence, il a une éloquence pleine de force entraînante. || 2° Par un passage du sens moral au sens physique, il se dit en parlant du vent. Le vent souffle avec véhémence.

— REM. Au XVIIe siecle, ce mot avait été attaqué; et Bouhours dit (*Nouv. Rem.*): « Véhémence et véhément, ce sont de bons mots; ceux qui font scrupule de s'en servir, ont la conscience trop délicate en matière de langage. »

— HIST. XVIe s. [Madeleine] De sa nouvelle amour monstrant la vehemence, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, sonnets*, 15. Ayant ouy l'orateur Demosthenes, il sembloit renouveller en la memoire des escoutans comme une image et une umbre de la vehemence et vivacité de son eloquence, AMYOT, *Pyrrh.* 29. Quand on vient à demander quelle est la cause qui a produit et va encores produisant ces vehemences [violences].... LANOUE, 67. L'imagination, esbranlée avecques vehemence, MONT. I, 101.

— ÉTYM. Provenç. *vehemensia*; espagn. *vehemencia*; ital. *veemenzia*; du lat. *vehementia*, de *vehemens*, véhément.

VÉHÉMENT, ENTE (vé-é-man, man-t'), *adj.* || 1° Qui se porte avec ardeur et force à tout ce qu'il fait. Elle [la grâce] agit pleinement, Et tout semble possible à son feu véhément, CORN. *Polyf.* II, 6. Votre amour étant pure, encor que véhémente, Je vous suivrai partout, LA FONT. *Filles de Minée.* Une véhémente occupation de l'esprit, BOSS. *Ét. d'orais.* V, 17. Nous sommes véhéments dans tous nos désirs, ID. 2e *sermon, Véture*, 2. || 2° Orateur, écrivain véhément, celui qui a une éloquence entraînante. C'est le plus véhément des poëtes satiriques; c'est Juvénal, qui vivait à Rome au commencement du règne de Néron, sous le ministère de Sénèque, DIDER. *Claude et Nér.* I, 102. Le véhément Bridaine a déchiré plus de cœurs et fait couler plus de larmes que le savant et profond Bourdaloue, et, si j'ose le dire, que le sublime Bossuet, MARM. STEL, *Œuv.* t. V, p. 18. || Discours véhément, discours plein de chaleur et de force. J'ai attaqué Antoine; qu'y a-t-il de plus véhément que mes harangues contre lui, semblables à celles de Démosthène contre Philippe? FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Caton, Cicéron*). || On dit de même : éloquence véhémente. Il [Cléon] avait une sorte d'éloquence véhémente, impétueuse, emportée, qui entraînait les esprits moins par la force des raisons que par la hardiesse et la violence de son style et de sa déclamation, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 584, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. [Jésus-Christ venant vers les apostres] fut demostreiz par un deforien [extérieur] son, alsi com par vehement espir [souffle], *Rois*, p. 486. || XIVe s. Fort appetit et vehement desir de choses delettables, ORESME, *Éth.* 225. || XVe s. Avec les vehementes raisons prouvées et solues, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, *Prol.* || XVIe s. L'aspre fureur de mon mal vehement, DESPORTES, *Diane*, I, 20. Effroyables deserts, et vous, bois solitaires, Pour la derniere fois soyez les secretaires De mon dueil vehement, ID. *Épitaphes, complainte pour Henri III.* Affligé d'une vehemente cuisson des yeux, MONT. II, 211. On applique des remedes vehemens, LANOUE, 92.

— ÉTYM. Provenç. *vehement*; espagn. *vehemente*; ital. *veemente*; du lat. *vehementem*. *Vehemens* paraît être un participe passif archaïque dont il y a quelques restes dans le latin, *vehemenus* ou *vehemenos*, de *vehere*, entraîné, emporté.

VÉHÉMENTEMENT (vé-é-man-te-man), *adv.* Terme de procédure criminelle. Très-fortement. Pourquoi dire d'un accusé qu'il est véhémentement suspecté d'un tel crime, pour dire qu'il en est violemment suspect? D'ALEMB. *Éloges, Boileau.* || Cette locution n'est plus usitée dans le langage juridique, mais elle est restée dans le langage commun. Helvétius est véhémentement soupçonné d'avoir fait cet ouvrage [le *Sermon du rabbin Akib*], VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 févr. 1762.

— HIST. XIVe s. Vehementement suspeceneuse dudit fait, *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 664.

— ÉTYM. *Véhémente*, et le suffixe *ment*.

VÉHICULE (vé-i-ku-l'), *s. m.* || 1° Une voiture quelconque (ce qui est le sens propre du mot latin). Pendant les deux occupations successives de Paris, en 1814 et 1815, on voyait constamment devant son hôtel [hôtel du restaurateur Beauvilliers] des véhicules de toutes les nations, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût, Médit.* XXVIII. Colas, fabricant de véhicules d'arrosage, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 662. || 2° Terme didactique. Ce qui sert à conduire, à transmettre plus facilement. L'air est le véhicule du son. Le sang, véhicule fluide Des esprits ainsi corrompus, LA FONT. *Quinquina*, I. || Dissolvant, en parlant des couleurs. || En pharmacie, excipient liquide. Le sucre, le miel, les gommes, la manne, les sucs résineux commencèrent à être employés en médecine comme véhicules ou excipients, ou comme remèdes particuliers, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. VIII. || En anatomie, véhicules, les liquides qui servent à tenir en suspension, soit momentanément, soit d'une manière permanente (quand ce sont des liquides conservateurs), les éléments anatomiques qu'on doit examiner au microscope. || 3° Fig. Ce qui prépare, ce qui aide. Encore que le bon exemple des pasteurs soit un excellent véhicule pour insinuer l'Évangile, BOSS. 2e *instruct. pastor*, 30. Avec tant de véhicules [protections] ce choix [de Chamillart comme surintendant] ne fut pas un instant balancé, ST-SIM. 70, 148. Vous n'avez pas besoin de cela [un cadeau] pour être reçu à merveille [auprès de Mlle Quinault, actrice]; mais ce sera un petit véhicule pour vous faire avoir vos entrées, VOLT. *Lett. Berger*, 12 déc. 1736. Si la calomnie disparaît à la mort de l'homme obscur, la célébrité lui sert de véhicule, et la porte jusques aux siècles les plus reculés, DIDER. *Claude et Nér. à M. Naigeon.* L'or et l'argent, qui sont le véhicule ou le signe de toutes les productions, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. Puisqu'il [l'art de l'imprimerie] est devenu le principal véhicule de l'instruction, son histoire tient étroitement à celle de l'esprit humain, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 448. || 4° Terme de la religion bouddhique. Moyen qu'offre cette doctrine pour faire traverser à toutes les créatures la mer agitée de la douleur et de la mort, et les conduire au rivage de la délivrance, au port du repos.

— HIST. XVIe s. Cest humeur sereux est garde pour deslayer et destremper le sang trop gros, et pour ce est appelé le vehicule du sang, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Lat. *vehiculum*, de *vehere*, porter, de même radical que le sanscrit *vah*, porter; comparez le grec ὄχος, char, allem. *Wagen.*

† **VEHME** (vê-m'), *s. f.* || 1° Vehme ou cour vehmique, tribunal secret établi par Charlemagne pour retenir les Saxons dans le christianisme et dans l'obéissance. || 2° Plus tard, comme continuation de ce tribunal, mais avec un autre caractère, la sainte vehme, association secrète connue aussi sous le nom de francs juges, et qui se forma en Allemagne dans le XIVe et le XVe siècle; elle avait son siége principal en Westphalie; née de l'impuissance de la justice régulière durant les troubles, elle assignait devant elle les plus puissants comme les plus humbles, jugeait sans témoins et sans procédure par des juges masqués, et faisait accomplir par des initiés, masqués aussi, ses sentences prononcées souvent en l'absence de l'accusé.

— ÉTYM. Allem. *Fehm*, juridiction criminelle, tribunal secret.

† **VEHMIQUE** (vê-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la sainte vehme. Cour vehmique. || Par extension. L'association exerce par la main de ses séides une justice vehmique contre ses propres membres, REYBAUD, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1863, p. 461.

† **VEIDAM** (vé-dam'), *s. m.* Voy. VÉDA.

† **VEILLANT, ANTE** (vè-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* Qui veille. J'y nourrissais encor les désirs sans espoir, Les soins toujours veillants, le chagrin toujours noir, LA FONT. *Poésies mêlées*, XXXVIII. Rien n'a paru plus insupportable à l'arrogance des libertins [incrédules], que de se voir continuellement observés par cet œil toujours veillant de la Providence divine, BOSS. *Sermons*, 3e *dim. après Pâq. Préambule.*

— HIST. XVIe s. Un mari deffiant, de jalouse nature, Comme un dragon veillant de la voir m'empeschoit, DESPORTES, *Élégies*, I, 19, *discours.*

† **VEILLAQUE** (vè-lla-k', *ll* mouillées), *s. m.* Terme vieilli. Homme sans foi, sans honneur. Je vais t'assassiner d'un seul de mes regards, Veillaque..., CORN. *l'Illus. com.* II, 2. Penses-tu donc, veillaque, qu'un gentilhomme de qualité..., CYRANO, *le Pédant joué*, V, 7.

— HIST. XVIe s. C'est [cette potence], dit-il, tant que je vivrai, pour le premier qui reculera, et, quand je serai mort avec les vaillans sur la breche, pour oster aux François la peine d'en planter une autre pour les veillaques, D'AUB. *Hist.* III, 412.

— ÉTYM. Espagn. *bellaco*; portug. *velhaco*; ital. *vigliacco*; dérivé du latin *vilis*, vil.

VEILLE (vè-ll', *ll* mouillées, et non vè-ye), *s. f.* || 1° Absence de sommeil pendant le temps destiné au sommeil. Il a souffert une longue veille cette nuit. Une veille prolongée. Sa vie à son déclin, s'est éteinte, pareille Au flambeau, compagnon de la savante veille, Lorsque, toute la nuit en silence allumé, Aux feux du jour naissant il s'éteint consumé, P. LEBRUN, *Bonh. de l'étude.* || Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. J'ai su lui préparer des craintes et des veilles, RAC. *Bajaz.* I, 1. Ces veilles que les savants et les poëtes même ont tant de soin de faire valoir, prises dans le sens le plus littéral, ne sont pas des veilles en comparaison de celles qui se font en plein air et en toutes saisons pour étudier le ciel, FONTEN. *Maraldi.* Ils [les pharisiens] faisaient de longues veilles, et se refusaient jusqu'au sommeil nécessaire, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Juifs*). || Lit de veille, lit portatif qu'on établit le soir dans la chambre d'une personne qui veut avoir quelqu'un auprès d'elle pendant la nuit. || Chandelle de veille, chandelle assez longue pour durer toute la nuit. Bougie de veille, très-petite bougie, qui néanmoins dure toute la nuit au moyen d'une mèche très-fine. Mortier de veille, gros morceau de cire avec une mèche allumée au milieu pour éclairer une chambre pendant toute la nuit. Ces dénominations ont vieilli. || 2° État de l'économie animale dans lequel les impressions venues soit du dehors, soit du dedans, sont perçues et contrôlées par les sens et par la pensée, et où il est possible d'agir volontairement. Il est très-ordinaire que dans ses rêves on voie des morts.... si on les a vus pendant le sommeil, pourquoi ne les verra-t-on pendant la veille? VOLT. *Dict. phil. Enchantement.* Tranquille je m'endors, Et tranquille je veille; et

ma veille aux remords Ni mon sommeil ne sont en proie, A. CHÉN. *La jeune captive.* || On dit dans le même sens : état de veille. || Être entre la veille et le sommeil, n'être ni tout à fait éveillé, ni tout à fait endormi. Entre la veille et le sommeil profond nous pouvons distinguer deux états mitoyens.... CONDILL. *Traité sens.* II, 11. || Veille des plantes, temps pendant lequel les fleurs, les feuilles qui présentent le phénomène du sommeil, restent ouvertes ou étalées. || 3° Garde qui se fait pendant la nuit. Les veilles cesseront au sommet de nos tours, MALH. II, 1. Les chars, les royales merveilles, Des gardes les nocturnes veilles, Tout a fui, A. CHÉN. *Versailles.* || La veille des armes, nuit que celui qui allait être fait chevalier passait auprès de ses armes dans une chapelle. Ignace fit la veille des armes et s'arma chevalier de la Vierge, VOLT. *Mœurs*, 139. || 4° Partie de la nuit selon la division qu'en faisaient les anciens Romains. La nuit était divisée en quatre veilles. Vers la quatrième veille de la nuit, il [Jésus] vint à eux, marchant sur la mer, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, VI, 48. || 5° Il se dit quelquefois pour veillée. Avec raison vous méprisez nos veilles, Nos vieux récits et nos chants si grossiers, BÉRANG. *Nostalg.* || 6° *Au plur.* Fig. Longue et forte application à l'étude, aux productions de l'esprit, aux affaires. ....Tant de rares esprits Qui t'ont choisi pour but de leurs savantes veilles, CHAPELAIN, *Ode au card. de Richelieu.* Aristote a consacré des veilles au théâtre, MOL. *Tart. Préface.* Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles, Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles, BOIL. *Disc. au roi.* ....Le siècle fortuné Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles.... ID. *Épît.* VII. Des veilles, des travaux un faible cœur s'étonne, J. B. ROUSS. *Ode au comte de Luc.* || 7° Le jour qui précède celui dont il est question (ainsi dit probablement, parce que la veille des fêtes, dans l'ancienne Église, était employée en veilles et prières). Où j'étais résolu, faisant autant que trois, De boire et de manger comme aux veilles des Rois, RÉGNIER, *Sat.* X. Elle [une petite fille] nous vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques était un mardi, puis elle s'est reprise et a dit : c'est un lundi, CH. DE SÉV. dans SÉV. 15 déc. 1675. Je viens de retrouver dans mes paperasses une lettre de la main de Locke, écrite la veille de sa mort à milady Peterboroug; elle est d'un philosophe aimable, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 4 sept. 1769. Je suis sûre, moi, que le jour du départ serait la veille des larmes, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 19. Rosette : Adieu. — Arlequin [qui doit se marier avec elle le lendemain] : Ma bonne amie, n'oubliez pas que c'est aujourd'hui la veille de demain ! FLORIAN, *les Jumeaux de Bergame*, 3. || Fig. Se faire poissonnier la veille de Pâques, voy. PÂQUES, n° 2. || À la veille de, au jour qui précède celui dont il s'agit : À la veille d'un si grand jour [la bataille de Rocroi], il est tranquille, BOSS. *Louis de Bourbon.* || Fig. À la veille de, sur le point de. Ce fut un grand bonheur pour moi de recevoir votre lettre devant que de partir de Bruxelles, et de recevoir tant de consolation à la veille d'avoir tant de peine, VOIT. *Lett.* 20. On est à la veille de nous apprendre de grandes nouvelles ; le cœur bat en attendant, SÉV. 144. Non, je ne m'accoutume point à voir le nom de Noailles à la veille d'une disgrâce, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 15 nov. 1712. Henri Howard, qui est à la veille d'être le premier duc d'Angleterre, HAMILT. *Gram.* 7. || 8° Terme de marine. Ancre de veille ou en veille, ancre préparée afin de la pouvoir lancer à la mer en cas de besoin. || Câble de veille, celui qui est étalingué à l'ancre de veille. || En veille ou à la veille, se dit en parlant d'un objet qui paraît hors de l'eau ou qui surnage.

— HIST. XII° s. Li jurs del noel fu cel an par vendresdi ; Et li jurs de la veille refu par un juesdi, *Th. le mart.* 175. Les mesfaiz e la perte des mesfaiz amender, En veilles e en plur e en mult jeüner, *ib.* 81. || XIII° s. La veille de la feste Saint Martin vindrent devant Jadres en Esclavoine, VILLEH. XLIV. L'en se saine [signe] parmi la vile De mes merveilles ; On les doit bien conter aux veilles ; Il n'y a nulles lor pareilles, Ce n'est pas doute, RUTEB. 11. M'a mis mout en veille, Por m'amie mout sospir, cité dans COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 242. || XIV° s. La ville de Saint Crist, où l'en a accoustumé faire veilles de sainte Juille entre aucuns varlez.... DU CANGE, *vigilia.* || XVI° s. Les veilles, les jeusnes, les haires, MONT. I, 228.

— ÉTYM. Provenç. *velha* ; catal. *vetlla* ; espagn. *vela* ; portug. *vigia* ; ital. *veglia* ; d'une forme *viglia*, contractée de *vigilia* (voy. VEILLER).

VEILLÉ, ÉE (vè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de veiller. Auprès de qui on a fait la veille. Un malade veillé par sa femme.

VEILLÉE (vè-llée, *ll* mouillées, et non vè-yée), *s. f.* || 1° Veille que plusieurs personnes font ensemble, et, particulièrement, assemblée que les gens de village ou les artisans font le soir pour travailler ensemble en causant. Vieux récits qui, charmant la foule émerveillée, Des crédules hameaux abrégent la veillée, DELILLE, *Jard.* III. Ah ! rendez-moi, rendez-moi mon village Et sa veillée et ses chansons ! BÉRANG. *Nostalg.* On s'entretient de vous parfois dans les veillées, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 42. || 2° Action de garder un malade pendant la nuit. Il est dû à cette garde tant de veillées. || 3° Anciennement, pâté de veillée, pâté que les maîtres étaient obligés de donner à leurs compagnons le jour de la Saint-Remi, pour les avertir qu'il fallait, à partir de ce temps-là, se remettre à travailler après souper.

— HIST. XVI° s. La volupté a ses veillées, ses jeunes et ses travaulx, MONT. I, 69. Notre veillée est plus endormie que le dormir ....nos songes valent mieulx que nos discours, ID. II, 327.

— ÉTYM. *Veillé.*

† **VEILLEMENT** (vè-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de veiller.

— HIST. XVI° s. Veillement, COTGRAVE.

VEILLER (vè-llé, *ll* mouillées, et non vè-yé), *v. n.* || 1° S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. Veiller très-tard. Toute la nature sommeille ; Mais non, j'ai tort, je m'aperçoi Que, dans ce beau lit où je veille, Mes puces veillent avec moi, SARASIN, dans RICHELET. Je ne saurais veiller sans en être fort incommodée, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 5 août 1686. Mme du Deffant, après avoir veillé toute la nuit chez elle-même ou chez Mme de Luxembourg, qui veillait comme elle, donnait tout le jour au sommeil, MARMONTEL, *Mém.* VIII. Il faut que les hommes veillent sans relâche pour saisir les circonstances de ces mouvements inaltérables [des corps célestes], et pour connaître la nature, qui ne se repose jamais, BAILLY, *Hist. astr. Disc. prél.* p. 2. Et ne veillez-vous qu'au bal ? — Un peu aussi pour le pharaon, un peu dans les petits soupers donnés à Mme la vicomtesse, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, I, 3. || Fig. Veille, ma lampe, veille encore ; Je lis les vers de Dufresnoi, BÉRANG. *Ma lampe.* || Substantivement. En vain par le veiller on acquiert du savoir, RÉGNIER, *Sat.* IV. || 2° Ne point dormir, être dans l'état de veille. Ne sens-je pas bien que je veille ? Ne suis-je pas dans mon bon sens ? MOL. *Amph.* I, 2. Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ? BOIL. *Sat.* VI. Lorsque l'âme a la perception ou le sentiment réfléchi de la suite de ses modifications, elle veille, BONNET, *Causes prem.* VI, 24. || Veillé-je ? sorte d'interrogation qu'on se fait à soi-même pour s'assurer que l'on veille en effet, et que ce qu'on voit, ce qu'on entend est réel. Elle me fuit ! veillé-je ? ou n'est-ce point un songe ? RAC. *Iphig.* II, 7. || 3° Être de garde. Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre, Est sujet à ses lois [de la mort] ; Et la garde qui veille aux barrières du Louvre, N'en défend pas nos rois, MALH. VI, 18. Une chose qui caractérise encore le despote, c'est la faiblesse ; plus il veut qu'on dépende, plus il dépend lui-même ; sa garde, qui veille pour lui, veille aussi contre lui, CONDIL. *Hist. anc. Lois*, ch. 4. || 4° Fig. Prendre garde, appliquer son attention à quelque chose. La reine d'Angleterre veillait sans relâche sur sa conscience, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats ; il veille, et c'est assez, ID. *Louis de Bourbon.* Ces pieux fainéants.... Veillaient à bien dîner, BOIL. *Lutr.* I. Depuis six mois entiers j'ai cru que, nuit et jour, Ardente, elle veillait au soin de mon amour, RAC. *Bajaz.* IV, 4. Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours, ID. *Esth.* III, 4. Les lois veillent sur les crimes connus ; et la religion, sur les crimes secrets, VOLT. *Pol. et lég. S'il est utile d'entret. le peuple dans la superst.* Ces deux partis [whig et tory] veillent l'un sur l'autre, ils s'empêchent mutuellement de violer le dépôt sacré des lois, ID. *Princ. de Babylone*, 8. Dans tous les États du monde la police veille avec le plus grand soin sur ceux qui instruisent, qui enseignent, qui dogmatisent ; elle ne permet ces sortes de fonctions qu'à gens autorisés, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 5. || 5° Terme de marine. Se dit de l'état d'un rocher dont la partie supérieure se découvre à mer basse, || Veille au grain ! voy. GRAIN, n° 23. || 6° *V. a.* Passer la nuit auprès de quelqu'un pour le soigner. Elle le veilla tout le temps de sa maladie, elle reçut son dernier soupir, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 177, dans POUGENS. || Veiller un mort, passer la nuit auprès d'un mort. || Terme de fauconnerie. Veiller un oiseau, empêcher un oiseau de dormir, afin de le dresser ensuite plus aisément. || Fig. Veiller quelqu'un, surveiller sa conduite. Je ne pouvais douter que je ne fusse veillé à l'œil, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. I, p. 380. Ils le veillèrent si bien qu'ils surprirent des lettres écrites à des partisans du roi, ANQUET. *Ligue*, III, p. 273. || Proverbe. Jeunesse qui veille et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

— HIST. XII° s. ...On songe bien en villant ; Aussi de voir [vrai] com de mencoigne Sont li penser comme li songe, CRESTIENS DE TROIES, dans HOLLAND, p. 266. Mil eschargaite [sentinelles] les gaitent en voillant, *Ronc.* p. 111. Et souspirer et veiller sans dormir, *Couci*, X. En salmes e oreisuns tute la nuit veilla, *Th. le mart.* 162. Tuit cil ki desirent faire ce ke al munde atient, font alsi com voilier ; et tuit cil ki quierent lo deventrier [intérieur] repaus et par pense fuient la noise del munde, font alsi com dormir, *Job*, p. 479. || XIII° s. Sainte Eglise se plaint ; ce n'est mie merveille ; Cascuns de guerroier contre li s'aparelle ; Si fil sont endormi ; n'est nul qui por li veille ; Elle est en grant peril, RUTEB. 233. Quant Flores dort et ses cuers [son cœur] velle, *Fl. et Bl.* 1485. || XIV° s. Les gardes des cités doivent celui [Dieu] doubter, sans la garde duquel l'en veille pour noient, J. DE VIGNAY, *Eschés*, f° 71. || XVI° s. ...le triste veiller m'est pire que la mort, Et le songe m'est vie heureuse et favorable, DESPORTES, *Imitation de l'Arioste.* Il n'y en a point qui me veillent [surveillent] de si prez, MONT. I, 108. Assez veille qui bien fait, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *veuy* ; bourguig. *vaillé* ; provenç. *velhar* ; espagn. *velar* ; ital. *vegliar* ; du latin, *vigilare*, qui vient de *vigil*, éveillé ; comparez le goth. *vakan*, allem. *wachen*, veiller.

VEILLEUR, EUSE (vè-lleur, lleû-z', *ll* mouillées, et non vè-yeur), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui ne dort pas, ou dort peu la nuit. Pour moi je ne dors point ; voyez-vous là mon maître ? C'est le plus grand veilleur qui se trouve peut-être, SCARR. *Jodelet ou le maître valet*, I, 2. || 2° Gardien ou gardienne de nuit. Mme de Montespan couchait tous ses rideaux ouverts, ses veilleuses autour d'elle, ST-SIM. 180, 155. || 3° Celui qui veille un mort. || 4° Celui qui, dans certaines fabriques, est chargé de parcourir pendant la nuit les bureaux, les ateliers, les corridors, etc. pour s'assurer que le feu ne couve sur aucun point. || 5° Le veilleur de nuit, celui qui, la nuit, en Allemagne et en Suisse, annonce en chantant les heures.

— HIST. XVI° s. Le veilleur, saisi de mon manteau, commençoit à.... NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. 18.

— ÉTYM. *Veiller.*

VEILLEUSE (vè-lleû-z', *ll* mouillées, et non vè-yeû-z'), *s. f.* || 1° Petite lampe qu'on tient allumée pendant la nuit. || 2° Petite mèche enduite de cire, qui brûle dans la veilleuse. Une boîte de veilleuses. || 3° Colchique d'automne.

— ÉTYM. *Veiller.*

† **VEILLOIR** (vè-lloir ; *ll* mouillées), *s. m.* Table sur laquelle le bourrelier place ses outils et ses matériaux.

† 1. **VEILLOTTE** (vè-llo-t', *ll* mouillées), *s. f.* Terme rural. Petit tas de foin qu'on forme sur les prés en fauchant, pour les recueillir plus tard. || On dit aussi véliote, et en Normandie villotte.

† 2. **VEILLOTTE** (vè-llo-t', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires du colchique d'automne.

† **VEIMIQUE** (vê-mi-k'), *adj.* Voy. VEHMIQUE.

† **VEINARD** (vè-nar), *s. m.* Terme populaire. Celui qui a de la chance, d'heureuses veines.

VEINE (vè-n'), *s. f.* || 1° Petit canal qui ramène au cœur le sang distribué par les artères dans toutes les parties et devenu noir en cette distribution. Veine cave. Veine jugulaire. Grosse veine. Petite veine. Dégorger par des sangsues les veines hémorrhoïdales. Exciser les veines variqueuses. || On lui a ouvert la veine, on l'a saigné. Il fallait imiter [lors de la Saint-Barthélemy] les chirurgiens experts, qui, pendant que la veine est

ouverte, tirent du sang jusques aux défaillances pour nettoyer les corps cacochymes de leurs mauvaises humeurs, G. NAUDÉ, *Coups d'État*, p. 171. || Veine porte, voy. PORTE 2. || Terme de maréchal. Barrer la veine à un cheval, la couper, ou la lier dessus et dessous, pour arrêter le cours de quelque humeur. || Fig. Barrer la veine, couper court à.... Portland parla à Torcy du renvoi [de Jacques hors de France]; Torcy n'en fit point à deux fois, et lui barra tout aussitôt la veine, ST-SIM. 54, 148. || Veine artérieuse, ancien nom de l'artère pulmonaire. La veine artérieuse qui a été ainsi mal nommée, pour ce que c'est en effet une artère, laquelle, prenant son origine du cœur, se divise en plusieurs branches qui vont se répandre partout dans les poumons, DESC. *Méth.* V, 5. || **2°** En général, tout vaisseau, veine ou artère, contenant du sang. Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes, Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines, CORN. *au roi*, 1676. Je sens de veine en veine une subtile flamme Courir par tout mon corps, sitôt que je te vois, BOIL. *Longin, Subl.* VIII. Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace, RAC. *Phèdre*, I, 3. Dans ses veines lui-même il portait son trépas [il était empoisonné], VOLT. *Fanat.* V, 1. Un malade qui, tombé dans le délire, s'ouvre les veines et perd dans sa fureur son sang avec ses forces, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 13. || Fig. Véritablement, il n'était pas besoin.... de tirer du sang de toutes les veines de l'État par tant de nouveaux édits, BALZ. liv. II, lett. 3. || Tant que le sang, tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines, aussi longtemps que je vivrai. Tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines, RAC. *Iphig.* IV, 6. || Fig. L'âge où le sang bout, bouillonne dans les veines, où le sang est glacé dans les veines, c'est-à-dire la jeunesse, la vieillesse. Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines, En vain dans les combats ont des soins diligents; Mars est comme l'Amour : ses travaux et ses peines Veulent de jeunes gens, MALH. II, 12. || Le sang lui bout dans les veines, se dit d'un homme ardent, fougueux. || Par exagération. Il n'a pas une goutte de sang dans les veines, se dit d'un homme saisi d'épouvante, d'horreur. || Familièrement. Cet homme n'a pas de sang dans les veines, il n'a pas de courage. || Fig. Il n'a veine, il n'a nulle veine qui y tende, se dit d'une personne qui n'a nulle disposition, nulle inclination pour quelque chose. Vous m'avez trompée sur Mme la duchesse du Maine dans l'article principal qui est celui de la piété : elle n'a veine qui y tende, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 27 août 1693. || Se faire ouvrir les veines, supplice chez les Romains; on incisait les vaisseaux aux bras et aux jambes, et le patient mourait d'hémorrhagie. || **3°** Fig. Veine poétique, ou, absolument, veine, disposition naturelle à la poésie qui donne de la facilité pour faire de bons vers. Je me trouve un peu incommodé de la veine poétique, par la quantité de saignées que j'y ai faites ces jours passés, MOL. *Préc.* 12. Tous les poëtes laissèrent couler leur veine, bonne ou mauvaise, et l'accablèrent de louanges, Mme DE LAFAYETTE, *Mém. cour de Fr. Œuv.* t. II, p. 379, dans POUGENS. Je vais de toutes parts où me guide ma veine, Sans tenir en marchant une route certaine, BOIL. *Disc. au roi*. Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage, ID. *Sat.* I. Rare et fameux esprit dont la fertile veine Ignore en écrivant le travail et la peine, ID. *ib.* II. Mais je connais bientôt que ma veine glacée.... CHAUL. *Retraite*. Et quelques vers échappés à ma veine, Nés sans dessein et façonnés sans peine, Pour l'avenir ne m'engagent à rien, GRESS. *Épître à ma muse*. || Il est en veine, il est dans une disposition favorable à la poésie, à la composition. On l'applaudit, l'auteur était en veine, BÉRANG. *Dauph.* || Il s'est dit au pluriel. Ô pauvre comédie, objet de tant de veines, Si tu n'es qu'un portrait des actions humaines.... CORN. *Gal. du pal.* I, 7. || **4°** Poétiquement. Intérieur, centre. Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant, Il fait sortir un feu qui petille en sortant, BOIL. *Lutr.* III. || **5°** Terme de géologie. Partie longue et étroite de terre, de roche, d'une qualité ou d'une couleur différente de celle qui l'entoure. M. Bowles rapporte que, dans le terrain de la Nata en Espagne, il y a une veine de quartz qui sort de la terre, s'étend à plus d'une demi-lieue et se perd ensuite dans la montagne, BUFF. *Min.* t. I, p. 51. || Terme rural. Veine de terre, portion de terre, souvent plus longue que large, d'une nature différente de celle qui l'environne. Les racines se détournent d'un obstacle ou d'une veine de mauvais terrain pour aller chercher la bonne terre, BUFF. *Hist. anim.* ch. 1. || **6°** Endroit d'une mine où se trouve le minéral. Veine d'argent. Veine de soufre. Veine riche, abondante. Un chercheur de mines crut, ou fit accroire avoir trouvé beaucoup de veines d'or dans les Pyrénées, ST-SIM. 168, 266. M. Genneté a donné l'énumération de toutes les couches ou veines de charbon de la montagne de Saint-Gilles au pays de Liége, BUFF. *Min.* t. II, p. 236. Les filets de minerai qui parcourent cette gangue et les filons très-minces portent souvent le nom de veine, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 283. || Terme de houilleur. Ouvrier à la veine, celui qui extrait le charbon de la couche. || Fig. Cet homme est tombé sur une bonne veine, il a rencontré heureusement. || **7°** Par une métaphore tirée de la veine qu'on rencontre dans les exploitations, chance bonne ou mauvaise. Nous avons trouvé une bonne veine, et qui nous explique bien une querelle que vous eûtes une fois.... SÉV. 4 mai 1672. Mme de la Fayette.... est dans une mauvaise veine de santé, ID. 4 févr. 1689. J'ai, depuis quelque temps, essuyé bien des peines, Enfin la chance tourne : il est d'heureuses veines, COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, V, 13. || Absolument. Suite de chances favorables. Il est en veine. Il profite de sa veine. || Être en veine de bonheur, réussir dans tout ce qu'on entreprend. || Il se dit quelquefois au pluriel pour chances. Il vivait sans se contraindre, selon ses veines et ses boutades de nature, STE-BEUVE, *Moniteur*, 27 oct. 1856. || **8°** Veine d'eau, filet d'eau qui coule sous terre. Cette grande fertilité vient de ces deux fleuves qui, par des veines d'eau, humectent le terroir, VAUGEL. *Q. C.* V, 1. En une infinité d'endroits de la terre, il court des veines d'eau qui ont effectivement quelque rapport avec le sang qui coule dans nos veines, FONT. *Couplet*. || **9°** Veine fluide, nom que porte, en hydraulique, la colonne liquide qui sort par un orifice à minces parois. || Contraction de la veine fluide, rétrécissement, à la sortie, du jet d'un liquide qui s'écoule d'un vase par une petite ouverture. || **10°** Marque longue et étroite qui va en serpentant dans le bois et dans les pierres dures. Les veines du noyer. Les veines vertes qui se rencontrent dans le marbre Campan, sont dues, selon M. Bayen, à une matière schisteuse, BUFF. *Min.* t. II, p. 42. || Terme de relieur. Raies colorées de la reliure. On ne doit poser les veines d'or que lorsque la couverture est dorée, *Manuel du relieur*, p. 169. || **11°** Nom des nervures des feuilles, qui partent de la nervure principale et se ramifient dans le limbe. || **12°** Terme de boucherie. Voy. AVANT-CŒUR. || **13°** Veine de Médine, la filaire. || Proverbe. Qui voit ses veines voit ses peines, se dit à une personne âgée dont les veines sont apparentes, ce qui est signe d'un âge qui s'avance.

— HIST. XIIe s. La maistre vene de son cuer [cœur] [il] desevra, *Ronc.* p. 85. || XIIIe s. Dist li leus [le loup] : qu'est-ce que je sent? Au cuer li bat aucune vaine, Et si n'en ist [sort] feu ne alaine, *Ren.* 7799. Dant Brun, de Dieu soiez saingniez; Estes-vos de vaine saingniez? Vostre bras vos est escrevez, *ib.* 9345. S'il iere [était] pris en bonne voine, Pitié auroit de vostre poine, *la Rose*, 3223. Fontaines, Qui sordent par estranges vaines, *ib.* 20682. Tramblé m'en a la mestre vaine, RUTEB. 32. || XIVe s. Puisqu'il est, dit-elle, en tel vaine [si désireux de bien faire], Je le vueil aler essaier, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 37. || XVe s. Cil fer [une lance de Bordeaux] lui trancha le haterel [cou], et lui passa outre, et lui coupa toutes les veines, FROISS. II, II, 5. || XVIe s. .... de tel façon, que de chanter la veine Devient en moy non point lasse ne vaine, Ains triste et lente.... MAROT, I, 223. Cette matiere est sucée et attirée par les veines mesaraïques, puis distribuée à la veine porte, PARÉ, *Introd.* 6. Les veines capillaires, ID. *ib.* La veine cave [l'inférieure], *ib.* I, 25. Tu lui as bien trouvé la veine, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *vônn*; provenç. et espagn. *vena*; portug. *vea, veia*; ital. *vena*; du lat. *vena*.

VEINÉ, ÉE (vè-né, née), *part. passé* de veiner. || **1°** Où l'on a imité par la peinture les veines du marbre ou du bois. Muraille veinée par le peintre. || **2°** En parlant du bois, du marbre, etc. Qui a des veines naturelles. Son tronc [du mancenillier] d'un bois serré, pesant, veiné, propre aux ouvrages de menuiserie, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 5. Un marbre noir veiné de blanc, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 249, dans POUGENS. .... Le lapis-lazuli est un marbre bleu clair, veiné en or; l'imitation de ses veines et de ses accidents n'est pas aisée, *Manuel du relieur*, p. 169.

VEINER (vè-né), *v. a.* Imiter par la peinture les veines du marbre ou du bois. L'on veine avec de l'or en coquille, *Manuel du relieur*, p. 169.

— ÉTYM. *Veine*.

VEINEUX, EUSE (vè-neû, neû-z'), *adj.* || **1°** Rempli de veines. Les parties veineuses du corps. || **2°** Qui a rapport aux veines. Sang veineux. || Système veineux, ensemble des veines du corps d'un animal. || Canal veineux, chez le fœtus, une des deux divisions de la veine ombilicale dans le sillon longitudinal du foie. || Canaux veineux, canaux creusés dans le tissu spongieux des os plats et dans l'intérieur des os courts, pour loger les veines des os. || Artères veineuses, ancien nom des veines pulmonaires. L'artère veineuse, qui a été mal nommée, à cause qu'elle n'est autre chose qu'une veine, laquelle vient des poumons, DESC. *Méth.* V, 5. || **3°** Marqué de veines, de raies longues et étroites. Le bois de noyer est très-veineux.

— HIST. XVIe s. Le cœur a connexion avec les poulmons par la veine arterieuse et artere veineuse [artère et veines pulmonaires], PARÉ, II, 11.

— ÉTYM. Lat. *venosus*, de *vena*, veine.

VEINULE (vè-nu-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Petite veine. || Terme de botanique. Nom donné aux dernières ramifications des nervures des feuilles.

— ÉTYM. Lat. *venula*, dimin. de *vena*, veine.

† **VÉLA** (vé-la), *s. f.* Terme italien par lequel on désigne une sorte de décoration de plafond, en usage pour les salles de spectacle, de concert, etc. elle figure une toile étendue horizontalement comme un grand parasol, et ordinairement on l'orne d'arabesques.

† **VÊLAGE** (vê-la-j'), *s. m.* Nom de la parturition dans l'espèce bovine. Le terme du vêlage.

— ÉTYM. *Vêler*.

† **VÉLANÈDE** (vé-la-nè-d'), *s. m.* Espèce de chêne, dite aussi vélani, *quercus ægilops*, L. dont le gland est employé par les teinturiers comme la noix de galle.

† **VÉLANI** (vé-la-ni), *s. m.* Voy. VÉLANÈDE.

VÉLAR (vé-lar), *s. m.* Genre de la famille des crucifères. || Un des noms vulgaires du *sisymbrium officinale*, Scopoli, plus connu sous le nom d'herbe aux chantres, parce qu'on lui attribue la propriété d'éclaircir la voix.

— HIST. XVIe s. L'herbe dite erysimum, en françois vellar ou tortelle, PARÉ, V, 29.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **VELARIUM** (vé-la-ri-om'), *s. m.* Terme d'antiquité. Espèce de tente dont on couvrait les amphithéâtres et les cirques.

— ÉTYM. Lat. *velarium*, de *velare*, voiler.

VELAUT (ve-lô), *s. m.* Terme de chasse. Cri pour exciter les chiens, quand on voit, par corps, un sanglier, un loup, un renard, un blaireau ou un lièvre; tandis qu'on crie taïaut, quand on voit le cerf, le daim ou le chevreuil. || On écrit aussi vla-au, vloo.

— ÉTYM. Probablement pour *voilà, haut!*

VELCHE (vèl-ch'), *s. m.* || **1°** Nom que les Allemands donnent aux Français et aux Italiens. || **2°** Fig. Homme ignorant, superstitieux (ce nom étranger ayant été pris pour une injure). Ce sont de véritables Velches. Ô Velches, mes compatriotes.... VOLT. *Facéties, Disc. aux Velches.* Mlle Catherine Vadé assure que son cousin Antoine pensait que les Velches étaient les ennemis de la raison et du mérite, les fanatiques, les sots, les intolérants, les persécuteurs et les calomniateurs; que les philosophes, la bonne compagnie, les véritables gens de lettres étaient les Français, ID. *ib. Suppl du Disc. aux Velches, Avert.*

— ÉTYM. Forme germanique du lat. *Gallus*, Gaulois, avec le suffixe *sch, sk*, des dérivés de noms de pays; comparez *Wales*, nom anglais du pays de Galles.

† **VELCHERIE** (vèl-che-rie), *s. f.* Acte de Velche, sottise, ignorance. Cette épouvantable et absurde velcherie [la condamnation de Labarre], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 4 févr. 1775.

† **VELCI-ALLER** (vèl-si-a-lé), *s. m.* Terme de chasse. Mot dont se sert le valet du limier en parlant à son chien, pour l'obliger à suivre les voies d'une bête quand il en a rencontré (*vois-le-ci-aller*). On s'en sert aussi pour quêter et requêter les chiens courants.

† **VELCI REVARI-VOLCET** (vèl-si-re-va ri-vol-cè), *s. m.* Terme de chasse. Se crie lorsqu'un cerf ruse et revient dans ses mêmes voies, *Almanach du chass.*

† **VÊLE** (vê-l'), *s. f.* Terme rural. Veau femelle.

— ÉTYM. Voy. VEAU.

† **VÉLELLE** (vé-lè-l'), *s. f.* Vessie de mer (radiaires).

† **VÊLEMENT** (vê-le-man), *s. m.* Synonyme de vêlage. Il faut cesser de traire sa vache un mois avant le vêlement.

VÊLER (vê-lé), *v. n.* En parlant d'une vache, mettre bas. Notre vache a vêlé. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVe s. Nul boucher ne pourra vendre.... vache nouveau veslée... *Ordonn.* nov. 1487. || XVIe s. Aucuns veulent que les vaches veellent à l'entrée de l'hyver, pour.... O. DE SERRES, 279. La vache du riche velle souvent, celle du povre avorte, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Veau*, par l'intermédiaire de l'anc. forme *veel*.

† **VELET** (ve-lè), *s. m.* Doublure blanche que des religieuses attachent à leur voile de dessous.

— ÉTYM. Dimin. de *voile*.

VÉLIN (vé-lin), *s. m.* || 1° Peau de veau mieux préparée et plus fine que le parchemin ordinaire; ce qui la rend plus propre aux ouvrages délicats, surtout pour peindre en miniature. Écrire sur du vélin. Relier des livres en vélin. Quoique fils de meunier, encor blanc du moulin, Il est prêt à fournir ses titres en vélin, BOIL. *Épît.* V. Non, d'aucune chevalerie Je n'ai le brevet sur vélin, BÉRANG. *Vilain.* || On dit aussi peau de vélin. || 2° Nom donné, à Alençon, à une espèce de dentelle appelée plus ordinairement point royal. || 3° Terme de tapissier. Nom de tout ce qui sert d'âme aux ouvrages dits à cartisane. || 4° *Adj.* Papier vélin, papier blanc et uni comme le vélin, où il ne paraît ni pontuseaux ni vergeures. Il ne faut jamais dire du vélin pour du papier vélin. La forme détermine si le papier sera vélin ou à vergeures, *Monit. universel*, 19 nov. 1867, p. 1426, 6e col. || 5° Toile véline, toile en fil d'archal sur laquelle on estampe, dans un atelier spécial de la banque de France, les lettres qui doivent former le filigrane intérieur du papier à billets, MAX. DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1869, p. 306.

— ÉTYM. *Veau*, par l'ancienne forme *veel*.

† **VÉLINEUSE** (vé-li-neû-z'), *s. f.* Femme qui fabrique la dentelle appelée vélin.

† **VÉLIOTE** (vé-li-o-t'), *s. f.* Voy. VEILLOTTE 1.

† **VÉLIQUE** (vé-li-k'), *adj.* Terme de marine. Qui appartient aux voiles. || Point vélique, point où la résultante des actions du vent sur les voiles rencontre la verticale du centre de gravité du navire. || Centre vélique, point d'application de la résultante des actions exercées sur les voiles.

— ÉTYM. Lat. *velum*, voile.

† **VÉLITATION** (vé-li-ta-sion), *s. f.* Légère attaque (latinisme inusité). Ayant vu, depuis un an et demi, la vélitation qu'il avait écrite contre moi, DESC. *Remarques sur les 7es object.* I.

— ÉTYM. Lat. *velitationem*, escarmouche, de *velites* (voy. VÉLITE).

VÉLITE (vé-li-t'), *s. m.* || 1° Chez les Romains, soldat d'infanterie légèrement armé. Les archers crétois, les vélites romains et les différents corps des Gaulois étaient répandus sur le front de l'armée, CHATEAUBR. *Mart.* VI. || 2° Nom d'un corps de chasseurs à pied sous le premier empire.

— HIST. XIVe s. Velites furent une chevalerie en l'ost des Romains, qui estoient plus legiers que autres, BERCHEURE, f° 3.

— ÉTYM. Lat. *vēlites*, de *velum* ou *vexillum*, enseigne, proprement voile, parce que les *vélites* combattaient non pas *sub signis*, c'est-à-dire dans les rangs de la légion, mais *sub velis*, c'est-à-dire sous des étendards particuliers.

† **VÉLIVOLE** (vé-li-vo-l'), *adj.* Latinisme. Qui va, qui vole avec la voile. Le pêcheur napolitain dans sa barque vélivole, CHATEAUBR. *Mém.* t. XI, p. 39.

— ÉTYM. Lat. *velivola*, de *velum*, voile, et *volare*, voler.

† **VELLARINE** (vè-la-ri-n') *s. f.* Terme de chimie. Matière grasse, jaune, extraite de l'*hydrocotyle asiatica*.

VELLÉITÉ (vèl-lé-i-té), *s. f.* Volonté faible et qui reste sans effet. Une volonté imparfaite, ou, comme parle l'école, une velléité, BOSS. *Ét. d'or.* IX, 4. Une de ces velléités dont l'enfer est plein, BOURDAL. *Sur le scandale*, 1er *avent*, p. 107. Le terme de velléité qui exprime le plus bas degré de la puissance de vouloir, BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 204. M. Crawfort, madame, a quelquefois de petites velléités de sortir de la vie, quand il ne s'y trouve pas bien, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 21 oct. 1770.

— HIST. XVIe s. Ces souhaits ou velleités ne sont autre chose qu'un petit amour, SAINT FRANÇOIS DE SALES, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. Lat. *velle*, vouloir, et la finale substantive *ité*.

† **VELLE-LA** (vè-le-la). Terme de chasse qu'emploie le piqueur quand il voit le lièvre, le loup ou le sanglier.

— ÉTYM *Vois le là.*

† **VELLON** (vè-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Mot espagnol qui signifie billon et sert à distinguer certaines monnaies espagnoles; il y a des maravédis de vellon et des réaux de vellon.

— ÉTYM. *Vellon* est le même que *billon* (voy. ce mot).

VÉLOCE (vé-lo-s'), *adj.* || 1° Qui court, marche rapidement. Vous aurez l'Apollon du Belvédère, vigoureux d'en haut, véloce par en bas, DIDER. *Salon* de 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 133, dans POUGENS. || 2° Ancien terme d'astronomie. Il s'est dit pour exprimer la vitesse du mouvement d'une planète.

— REM. Véloce n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. Provenç. *velox*; catal. *velos*; espagn. *velox*; ital. *veloce*; du lat. *velocem*.

† **VÉLOCIFÈRE** (vé-lo-si-fè-r'), *s. m.* || 1° Se dit de voitures publiques dont les entrepreneurs affichaient la prétention d'aller avec une grande rapidité. || 2° Espèce du genre ganga, oiseau d'Afrique. || 3° Ancien nom du vélocipède. Le vélocipède, ce nouvel appareil de locomotion que l'on voit circuler dans Paris, était un équipage fort en vogue il y a 60 ans.... il était désigné sous le nom plus rationnel de vélocifère.... on appelait vélocipède la personne qui le dirigeait.... le 29 floréal an XII (19 mai 1804), on représenta au théâtre du Vaudeville une comédie intitulée les *Vélocifères*; elle avait pour auteurs MM. Dupaty, Chazet et Moreau.... Cochers qui ne vous pressez guères, Voulez-vous arriver plus tôt Que le plus prompt vélocifère? *Journal officiel*, 9 janvier 1869, p. 3, 4e col.

— ÉTYM. Lat. *velox*, rapide, et *ferre*, porter.

† **VÉLOCIPÈDE** (vé-lo-si-pè-d'), *s. m.* Sorte de cheval de bois, posé sur deux roues, sur lequel on se mettait en équilibre, tandis que l'on se donnait un mouvement d'impulsion en avant avec les pieds. Dans le vélocipède moderne les pieds sont posés sur des étriers en forme de manivelle qui font tourner la grande roue, et donnent une grande vitesse.

— ÉTYM. Lat. *velox*, rapide, et *pes*, pied.

† **VÉLOCIPÉDER** (vé-lo-si-pé-dé), *v. n.* Aller sur un vélocipède. Vélocipéder dans la rue.

† **VÉLOCIPÉDISTE** (vé-lo-si-pé-di-st'), *s. m.* Celui qui va sur un vélocipède. Un vélocipédiste exercé peut faire, sur une route bien entretenue et dans un pays modérément accidenté, une traite quotidienne de 80 à 100 kilomètres pendant plusieurs jours de suite, *Monit. univ.* du 8 nov. 1868, p. 1457, 3e col.

VÉLOCITÉ (vé-lo-si-té), *s. f.* Mouvement rapide. La vélocité de la pensée. La vélocité de la révolution d'un astre. La vélocité de sa course. Si la vélocité du mouvement de la tête par devant et par derrière, se portant contre le dos et la poitrine, est une marque infaillible de possession? *Hist. des diables de Loudun*, p. 248.

— SYN. VÉLOCITÉ, VITESSE. Ces deux mots ont même sens, et ne diffèrent que par l'emploi, vélocité étant surtout du style soutenu, et vitesse de tous les styles.

— HIST. XIVe s. Les coleriques sont telement incontinens pour la velocité et hastiveté du mouvement de leur cole [bile].... ORESME, *Éth.* 211.

— ÉTYM. Provenç. *velocitat*; espagn. *velocidad*; ital. *velocità*; du latin *velocitatem*.

† **VELONNÉE** (ve-lo-née), *s. f.* Voy. VALLONNÉE.

† **VELOT** (ve-lo), *s. m.* Veau mort-né avec la peau duquel on fait le vélin.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. forme *veel* (voy. VEAU).

VELOURS (ve-lour; l'*s* ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Étoffe dont l'endroit est plus ou moins velu, et l'envers est ferme et serré; il se fabrique en employant deux chaînes, l'une pour le corps de l'étoffe, l'autre pour le velouté; on en fait en soie, en coton et en laine. Velours figuré, ciselé. On doit à leurs travaux réunis [de Montigni et de Holker] nos manufactures de draps et de velours de coton, CONDORCET, *Montigni.* || Velours épinglé, voy. ÉPINGLÉ. || Velours plain, celui qui est tout uni. || Velours à ramage, celui qui est diversifié par un grand nombre de figures. || Velours à deux poils, à quatre poils, etc. suivant que le poil du velours est plus ou moins épais. Un carrosse de velours cramoisi à six poils, DANCOURT, *Cheval. à la mode*, I, 1. || Velours ras, celui qui n'a point de poils. || On fait maintenant beaucoup de velours de laine pour manteaux de femmes. || Velours d'Utrecht, velours qui a la chaîne en fil, la trame en laine, et le velouté en poil de chèvre; il sert pour meubles. || Fig. Jouer sur le velours, se dit d'un joueur qui, après avoir gagné des parties, ne risque plus, en continuant à jouer, que de perdre ce qu'il a gagné. || Jouer sur le velours, se dit aussi, en général, pour agir sans risque. || Faire patte de velours, se dit du chat lorsqu'il retire ses griffes en jouant de la patte. La patte de velours cache toujours les griffes, CARMONTELLE, *Prov. posth. Entrée à l'Opéra*, sc. 8. || Fig. Faire patte de velours, cacher sous des dehors caressants le dessein qu'on a de nuire. Qui veut ne pas blesser fait patte de velours, FABRE D'ÉGLANT. *Intrigue épist.* I, 4. || Fig. et populairement. C'est un velours sur l'estomac, en parlant d'un manger ou d'une boisson, qui donne une sensation de bien-être. || 2° Velours-maurienne, sorte de gros drap qu'on fait en Maurienne, et dont les Savoyards pauvres sont habillés. || 3° Surface d'une pelouse. C'est le plus petit des ruisseaux, Qui soudain fait luire ses eaux Sur le velours d'une prairie, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, 34. || Marcher sur le velours, marcher sur une pelouse fine et douce. || Fig. Un chemin de velours, une morale facile et accommodante. Veut-on monter sur les célestes tours, Chemin pierreux est grande rêverie; Escobar sait un chemin de velours, LA FONT. *Ball. sur Escobar.* || 4° Terme de botanique. Assemblage de poils serrés, mous, courts et ras. || Dents en velours, dents de poissons très-rapprochées, par opposition à dents en scie. || 5° Nom spécifique, pour Bruguière, d'une coquille univalve, le cône de Luçon, dit vulgairement velours anglais et qui se trouve aux Philippines. || 6° Nom donné par Geoffroy à plusieurs coléoptères plus ou moins veloutés; il appelait velours vert le cryptocéphale soyeux, dit aussi vulgairement gribouri soyeux, et nommait velours noir, le mélolonthe huméral, LEGOARANT. || 7° Très-familièrement. Faute de langage qui consiste à mettre en liaison une *s* au lieu d'un *t*: il était-z à la campagne. || Le mot *velours*, employé dans ce sens, vient de ce que cette liaison est moins rude que celle qui se fait avec le *t*, de même que le velours est plus doux au toucher que le cuir. || Proverbe. Habit de velours, ventre de son, se dit d'une personne qui épargne sur la nourriture et fait des dépenses d'ostentation. || On dit aussi: Ventre de son et robe de velours.

— HIST. XIIe s. Que est devenu li velox Que feis à lui apareiller? *Fabliaux mss.* p. 22, dans LACURNE. || XVe s. Ils [les seigneurs] sont vestus de veloux et de camocas, fourrés de vairs et de gris; et nous [paysans anglais] sommes vestus de povres draps, FROISS. II, II, 106. Arriere, satin, camelot, Puisque le veloux vient en place, COQUILL. dans MÉNAGE. || XVIe s. Toute la noblesse de la cour y fut chassée [au siége de Lafère], et n'y souffrit pas beaucoup d'incommoditez, tant pour la belle saison, assavoir en juin, que pour la commodité de toutes choses; comme aussi n'aians à craindre aucun secours ni courses du dehors; aussi l'appelloit-on le siege de velours, D'AUB. *Hist.* II, 367. A iceux je donneray le nom de cauteres de velours, à raison qu'ils ne font douleur, et aussi que je les ay recouverts [achetés de l'inventeur] par du velours, PARÉ, XXV, 32.

— ÉTYM. Bourguig. *veleur*, *velor*; ital. *velluto*; bas-lat. *vellutum*, proprement velu, de *villus*, poil. L'ital. *velluto* vient certainement de *vellutum*. Nous n'avons du français que le nominatif *velox*, qui peut venir soit de *vellutum*, soit de *villosum*. Pour décider la question, il faudrait avoir le régime, qui serait dans le premier cas *velout*, dans le second *velous*. L'analogie avec l'italien et le *t* de *velouter* rendent plus probable la première hypothèse.

1\. **VELOUTÉ, ÉE** (ve-lou-té, tée), *adj.* || 1° Dont le fond, en parlant de certaines étoffes, n'est point de velours mais a des fleurs, des ramages faits de velours. Étoffe veloutée. Satin velouté. || Papier velouté, dit aussi anciennement papier soufflé, papier sur lequel on applique divers dessins de laine hachée et qui offre des fleurs, des dessins imitant le velours. || 2° Qui est doux au toucher comme du velours, ou qui a l'aspect du velours. Fleurs veloutées. Avec cet animal qui m'a semblé si doux: Il est velouté comme nous [rats], LA FONT.

Fabl. VI, 5. Trois larges bandes d'un beau noir velouté, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 118. L'éclat velouté de la campagne, la tiède température de l'air....sont à Naples autant de séductions pour les sens, CHATEAUBR. *Mart.* liv. V.... du soleil levant Je regardais venir la lumière enchantée; J'observais sur la mer sa teinte veloutée, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, 7. || Fig. Qu'il n'est poison souvent moins redouté, Que le venin d'un fourbe velouté, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 5. || 3° Garni d'un duvet comparé au velours. Sur l'émail velouté d'une fraîche verdure, DELILLE, *Jard.* I. Son teint à peine encore velouté du duvet de l'adolescence, MARMONTEL, *Cont. Mor. Heureus.* || Terme de botanique. Se dit des plantes ou parties de plantes couvertes de poils doux, serrés, courts, égaux, et dont l'ensemble imite la surface du velours. || 4° Vin velouté, bon vin d'un rouge un peu foncé, sans âcreté. Vin à séve veloutée, armé d'un vert qui n'est point trop commandant, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Les vins couverts et veloutés Par les vieillards furent goûtés, PERRAULT, dans RICHELET. || Terme de joaillerie. Il se dit des pierres qui sont d'une couleur foncée, riche. || 5° Crème veloutée, sorte de crème cuite qui se sert à l'entremets. || 6° Membrane veloutée, celle qui tapisse le canal alimentaire. Les personnes qui ont de l'embonpoint, les entrailles veloutées, le cholédoque coulant, le mouvement péristaltique aisé et régulier, VOLT. *Oreilles*, 7.

— ÉTYM. Voy. VELOUTER.

2. VELOUTÉ (ve-lou-té), *s. m.* || 1° Galon fabriqué comme du velours, ou plain ou figuré. L'habit de M. le prince de Conti était inestimable; c'était une broderie de diamants fort gros, qui suivait les compartiments d'un velouté noir sur un fonds de couleur de paille, SÉV. 399. Cette membrane déliée qu'on nomme rétine, qui est tendue sur le fond de l'œil, comme un velouté délicat et mince, BOSS. *Conn.* II, 6. || 2° Ce qui a l'aspect du velours. Le velouté d'une pêche. Le velouté d'une fleur. Ce velouté, cette aimable jeunesse Dont la fraîcheur fait toute la richesse, BERNIS, *Épît.* 1, *Goût.* || Terme de botanique. Partie veloutée de la surface d'une plante. Le stigmate des pistils, dans la saison de la fécondation, est ou garni d'un velouté ou humecté d'une liqueur gluante, CONDORCET, *Linné.* || 3° On disait autrefois, en langage médical, le velouté de l'estomac, des intestins, pour indiquer la surface muqueuse de ces organes. || 4° En termes de joaillier, le velouté est une couleur sombre et foncée des pierres, surtout de celles qui sont taillées en cabochon. || 5° Terme de cuisine. Espèce de jus fait avec du veau, de la volaille et un peu de bouillon, le tout revenu et réduit sans prendre couleur; ensuite mouillé avec du bouillon, épaissi par un roux blanc dans lequel on a jeté des champignons, et laissé en ébullition environ deux heures; ce jus sert à toutes les sauces.

— ÉTYM. *Velouté* 1.

† **VELOUTER** (ve-lou-té), *v. a.* Donner l'apparence du velours. Laines à velouter, pour papiers peints, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 850. || Fig. [Dans un paysage riant] le feuillé doit être léger et mobile, le lointain indéterminé sans être vaporeux, l'ombre peu prononcée, et il doit régner sur toute la scène une clarté suave qui veloute la surface des objets, CHATEAUBR. *Dessin.*

— HIST. XVIe s. Les Tusques mains ingenieuses Jà de trop velouter [fabriquer du velours] s'usoient Pour nos femmes delicieuses, RONS. 515.

— ÉTYM. Voy. VELOURS.

† **VELOUTIER** (ve-lou-tié), *s. m.* || 1° Ouvrier qui fait du velours. || *Adj.* Ouvrier veloutier. || 2° Nom vulgaire, à l'Ile-de-France et à Bourbon, des différentes espèces du genre *tournefortia*, borraginées.

VELTAGE (vel-ta-j'), *s. m.* Mesurage fait avec la velte.

— ÉTYM. *Velter* 1.

1. VELTE (vèl-t'), *s. f.* || 1° Ancienne unité de mesure contenant 8 pintes de 48 pouces cubes chacune, la même que le septier, et valant 7 lit. 61. || L'habitude de compter par velte fait aussi donner ce nom à une mesure de huit litres. || 2° Instrument qui sert à jauger les tonneaux.

— ÉTYM. Origine inconnue. À côté de *velte*, Richelet donne *verte* et *verle*; le *Bail Saunier*, 9 juin 1674, a *vergue*. Il est bon de noter ces variantes, bien qu'il ne soit pas possible d'en rien conclure. On lit dans Basselin : De decoction de vendange Recipe trois voltes, et plus Ne songe tant à tes escus, *Vau de vire*, 12. Ce *volte* serait-il le même que *velte* ?

† **2. VELTE** (vèl-t'), *s. f.* Nom d'une sorte de cordage. Cordages de sparte, de tous calibres : en fils ou tresses battues (veltes), en fils ou tresses non battues.... *Tarif des douanes*, 1869, p. 45.

VELTÉ, ÉE (vel-té, tée), *part. passé* de velter 1.

1. VELTER (vèl-té), *v. a.* Mesurer à la velte.

† **2. VELTER** (vèl-té), *v. a.* Terme de marine. Faire une velture.

VELTEUR (vèl-teur), *s. m.* Celui qui jauge, qui mesure à la velte.

† **VELTURE** (vèl-tu-r'), *s. f.* Terme de marine. Ligature au moyen de laquelle on réunit fortement le ton d'un mât inférieur avec le pied du mât supérieur, ou, en général, une pièce de bois quelconque avec une autre. || On dit aussi valture, valter, qui paraît indiquer l'étymologie : valet.

VELU, UE (ve-lu, lue), *adj.* || 1° Couvert de poils. Celui qui sortit le premier était roux, et tout velu comme une peau, et il fut nommé Ésaü, SACI, *Bible, Genèse*, XXV, 25. Son menton nourrissait une barbe touffue; Toute sa personne velue Représentait un ours, mais un ours mal léché, LA FONT. *Fables*, XI, 7. Viennent-ils de l'Œta, ces fiers armatolis Aux rouges brodequins, à la blanche tunique, Sous leurs manteaux velus guerriers de forme antique? P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, VI, 6. || Fig. Vous ne sentez pas cela? — Non, j'ai le cœur velu, DIDER. *S. les caract.* || 2° Terme de botanique. Garni de poils longs, serrés et un peu mous. Feuilles velues. || *S. m.* Le velu d'une plante, la partie d'une plante qui est couverte de poils. || 3° Terme de maçonnerie. Pierre velue, pierre brute qui sort de la carrière.

— HIST. XIVe s. Il est velus comme un louviaus, MACHAUT, p. 80. || XVe s. Gens qui n'avoient de quoi vivre, et qui estoient tous tains et velus de famine, FROISS. liv. II, p. 172, dans LACURNE. Et s'avoit illec environ Maint noble oisel sur le velu [gazon], E. DESCH. *Poés. mss.* f° 321. Les fourriers d'esté sont venus Pour appareillier son logis, Et ont fait tendre ses tappis De fleurs et verdure tissus, En estendant tappis velus De vert herbe par le païs, CH. D'ORL. *Rond.*

— ÉTYM. Bourguig. *vôlu*; provenç. *velut*; espagn. *velludo*; ital. *veluto*; bas-latin, *villutus*; du latin *villus*, poil; russe, *volos*, cheveu; goth. *vulla*; allem. *Wolle*; angl. *wool*, laine. La racine est le sanscr. *var*, couvrir.

† **VELUE** (ve-lue), *s. f.* Terme de vénerie. Peau qui se trouve sur la tête des cerfs, des daims, des chevreuils, quand leur bois pousse.

— ÉTYM. *Velu.*

† **VELUETTE** (ve-lu-è-t'), *s. f.* Piloselle, plante.

— ÉTYM. Voy. VELVET.

† **VELUM** (vé-lom'), *s. m.* Mot latin (*velum*, voile) qu'on emploie quelquefois aujourd'hui pour désigner une tente dont on couvre un amphithéâtre, une allée, un espace, en quelque cérémonie.

† **VELVANTINE** (vèl-van-ti-n'), *s. f.* Étoffe qui se fabrique à Amiens.

† **VELVERETTE** (vel-ve-rè-t'), *s. f.* Velours de coton à côtes ou à demi-côtes.

† **VELVET** (vèl-vè), *s. m.* ou **VELVETINE** (vèl-vè-ti-n'), *s. m.* Nom de plusieurs variétés de velours de coton lisse et imitant le velours de soie.

— ÉTYM. Angl. *velvet*, *velveteen*. *Velvet* est un diminutif : *veluet*, *veluete* du lat. barbare *velluetum*.

† **VELVÉTIQUE** (vel-vé-ti-k'), *adj.* Terme de pathologie. Altération velvétique des cartilages articulaires, altération caractérisée par leur ramollissement, dû à la fissuration de leur substance verticalement; de sorte qu'ils ressemblent à du velours ayant les fibres perpendiculaires à la direction de la surface articulaire.

— ÉTYM. Angl. *velvet*, velours.

VELVOTE (vèl-vo-t'), *s. f.* Velvote vraie, *linaria elatine*, Mill; velvote fausse, *linaria spuria*, Mill. || Velvote sauvage, la véronique des champs.

— HIST. XVIe s. Veluote, O. DE SERRES, p. 610 (*alias* veluate).

— ÉTYM. C'est un diminutif de *velu* ou *velours*, dont on trouve l'équivalent dans le bas-latin *velluetum*, velours, angl. *velvet*.

VENAISON (ve-nè-zon), *s. f.* || 1° Chair de bête fauve ou rousse, comme cerf, chevreuil, sanglier, etc. Pâté de venaison. Et se remplirent à foison De vin vieux et de venaison. SCARR. *Virg.* I. || Basse venaison, le lièvre et le lapin. || Proverbe. Toute chair n'est pas venaison. || 2° La graisse du cerf, du sanglier, dont ils sont surchargés au moment du rut Ce cerf a trois doigts de venaison. Les cerfs, les sangliers sont en venaison.

— HIST. XIIe s. Mout aura grand planté [abondance] de char et de poisson, De sangliers, de cerfs et autre venoison, DU CANGE, *venatio.* || XIIIe s. Aiment assez miex les poissons Que il ne font les venoisons, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. IV, p. 83. || XVIe s. Deux charniers, l'un plein de venaison de cerf, l'aultre de sanglier, CARLOIX, IV, 24. Tant plus un cerf est vieux, plus est-il chargé de venaison, CHARLES IX, *Chasse roy.* XXII.

— ÉTYM. Provenç. *venaizo*, *venazo*; anc. espagn. *venacion*; portug. *veação*; ital. *venagione*; du latin *venationem*, de *venari*, chasser.

VÉNAL, ALE (vé-nal, na-l'), *adj.* || 1° Qui se vend, qui peut se vendre, en parlant de charges, d'offices. Les charges de notaire, d'avoué, de commissaire-priseur, etc. sont vénales. Les offices vénaux étaient ceux de justice et de finance, les offices non vénaux étaient ceux de la couronne. On ne voit, je crois, dans l'antiquité aucune trace qui marque que les dignités soit de l'État, soit de la judicature, y aient jamais été vénales, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 206, dans POUGENS. Je vous avoue que je bats des mains, quand je vois que la justice n'est plus vénale, VOLT. *Lett. Florian*, 1er avr. 1771. Il faut, dans une monarchie, que les charges de magistrature soient vénales, parce que, si elles ne l'étaient pas, l'intrigue les vendrait, et l'administration de la justice serait un brigandage, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 11. || Fig. L'intérêt marchandant des épouses vénales, DELILLE, *Parad. perdu*, X. || Valeur vénale, la valeur actuelle d'une chose dans le commerce. La différence de la valeur vénale de la marchandise sur les lieux d'où elle provient, et sur les lieux où elle arrive, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 441. || 2° Fig. Qui n'agit que par intérêt, que pour de l'argent. Mais, puisque tu te vends, va chercher qui t'achète, Perfide, et porte ailleurs cette vénale foi Qu'obtiendrait ma rivale à même prix que moi, CORN. *Tois. d'or*, IV, 4. Un délateur vénal et formidable [sous Néron]... Suilius... DIDER. *Cl. et Nér.* I, 59. Âme vénale, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || On dit aussi : éloquence vénale, langue vénale. Si l'auteur voulait parler des présents donnés, pourquoi s'attacher à saint Cyrille, et ne pas dire un mot de l'argent avec lequel ses envieux achetèrent des langues vénales, pour le calomnier auprès de l'empereur? BOSS. *Rem. Hist. conciles*, II, 3. || C'est une plume vénale, c'est un auteur qui soutient toutes les opinions, pourvu qu'on le paye. J'employai la plume vénale de G. Buchanan, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 349, dans POUGENS. Rien de vigoureux, rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale, J. J. ROUSS. *Conf.* IX.

— SYN. VÉNAL, MERCENAIRE. L'homme vénal vend sa moralité pour de l'argent. Le mercenaire est, il est vrai, au salaire et à la disposition de celui qui le paye, mais le mot exprime plus l'infériorité de position que l'immoralité.

— HIST. XIIIe s. Amours tousjors est tournée es mauvès; Communaus est à ceuls qui ont monnoie; D'amours venaus por rien bien ne diroie, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 827. Prions.... Après pour tous les cardonaus, Qui tous sont devenus venaus, *Arch. des miss. scient.* 2e série, t. III, p. 299. || XVIe s. Qu'ils pardonnoient aux barbares, s'ilz estimoient toutes choses venales à prix d'or et d'argent.... AMYOT, *Arist.* 25. Il vouloit rendre venal le souverain magistrat, ID. *Pomp.* 62. N'en va il pas comme en matiere de livres, qui se rendent d'autant plus venaulx et publicques, de ce qu'ils sont supprimez? MONT. III, 346.

— ÉTYM. Provenc. *venal*, *venau*; espagn. *venal*; ital. *venale*; du lat. *venalis*, de *venum*, vendre; comparez ὦνος, prix, ὠνή, achat; sanscr. *vasna*, prix de vente.

VÉNALEMENT (vé-na-le-man), *adv.* D'une manière vénale. Il exerce vénalement sa charge

— HIST. XVIe s. Venalement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Vénale*, et le suffixe *ment*.

VÉNALITÉ (vé-na-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est à vendre. C'est lui [le chancelier Duprat] qui a introduit la vénalité des charges de judicature, MÉZERAY, *Abrégé de l'hist. de Fr.* t. IV, p. 584. Cette vénalité [des charges] est bonne dans un État monarchique, parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu, MONTESQ. *Esp.* V, 19. L'opprobre de la vénalité, dont François Ier et le chancelier Duprat avaient malheureusement souillé la France, VOLT. *Hist. parl.* LXIX. || Fig. La vénalité des consciences. S'il faut s'en rapporter au témoignage de quelques Anglais qui con-

naissent leur pays.... le plus grand ennemi qu'ait aujourd'hui leur constitution, c'est la vénalité que les richesses, le luxe et l'avarice y ont introduite, CONDILL. *Étud. hist.* II, 5.

— HIST. XVIe s. Le roy par cela de plus en plus peut apercevoir que la venalité des offices et pluralité d'iceux couste à lui et à son pauvre peuple, chaque an, bien plus que.... FROUMENTEAU, *Finances*, III, p. 432.

— ÉTYM. Lat. *venalitatem*, de *venalis*, vénal.

VENANT, ANTE (ve-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Bien venant, qui croît ou qui pousse bien. Des arbres bien venants. Une petite fille bien venante. || 2° Bien venant, payé régulièrement; mal venant, payé irrégulièrement. Si quatre mille écus de rente bien venants.... MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Je le voyais [la Garde] avec vingt-huit mille livres de rente bien venantes, SÉV. 28 déc. 1689. || L'Académie fait, en ce cas, bien venant indéclinable, écrivant : dix mille francs de rente bien venant. Mais Molière et Mme de Sévigné ont fait ce mot adjectif, et il n'y a aucune raison de se départir de cet usage. || 3° *S. m. pl.* Les allants et les venants, ceux qui vont et viennent (voy. ALLANT). || 4° À tout venant, au premier venu, à tout le monde. Nuit et jour à tout venant Je chantais, ne vous déplaise, LA FONT. *Fabl.* I, 1. J'ai deux amis encor que je vous puis donner, Qui contre tous venants sont gens à dégaîner, MOL. *le Dép.* V, 3. Romulus, nourri dans la guerre, et réputé fils de Mars, bâtit Rome, qu'il peupla de gens ramassés, bergers, esclaves, voleurs, qui étaient venus chercher la franchise et l'impunité dans l'asile qu'il avait ouvert à tous venants, BOSS. *Hist.* III, 7. ... cet autre fou, non moins privé de sens, Qui jette, furieux, son bien à tous venants, BOIL. *Sat.* IV. Plusieurs Français, non des plus huppés, tiennent table ouverte à tous venants, P. L. COUR. *Lett.* 8 *janvier* 1799. || 5° Tout venant, voy. TOUT-VENANT. || Proverbe. À tout venant beau jeu, signifie qu'un homme est prêt à tenir contre tous ceux qui viendraient l'attaquer soit au jeu, soit à un combat.

— HIST. XVe s. Justice avoir, equité et raison, Le poure oïr, le plaintif escouter, À touz venans avoir large maison, E. DESCH. *Bal. des vertus nécess. au prince.*

† **VÉNATION** (vé-na-sion), *s. f.* Se dit quelquefois des chasses qui étaient données au peuple romain, dans le cirque.

— HIST. XVIe s. Venacion est comme ung simulachre de bataille, RAB. *Pant.* V, 14.

— ÉTYM. Voy. VENAISON.

VENDABLE (van-da-bl'), *adj.* Qui peut être vendu. Cette étoffe n'est pas vendable. La moindre panique suffit... pour faire retenir le blé, et produire ainsi un grand écart.... entre la quantité vendable et la quantité à vendre, HORN, *l'Économ. pol. av. les phys.* IX.

— HIST. XIIIe s. Mès tant est li mondes endables, Qu'il ont faites amors vendables, *la Rose*, 5166.

— ÉTYM. *Vendre*; provenç. *vendable*; espagn. *vendible*; ital. *vendibile*. Le latin est *vendibilis*.

† **VENDAGE** (van-da-j'), *s. m.* Action de vendre. Lesdits vendeurs seront tenus se trouver en ladite place des halles, sur peine de perdre leur droit de vendage, *Règlem. du parlem.* 20 février 1640.

— HIST. XIIIe s. Et cist vandages fu fez por lou pris de.... DU CANGE, *vendagium*. || XVIe s. L'on dit que vendage, mort et mariage corrompt tout louage, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 418.

— ÉTYM. *Vendre*.

VENDANGE (van-dan-j'), *s. f.* || 1° Récolte de raisins pour faire du vin. Belle vendange. Pleine vendange. Aller en vendange. La vendange est dans la cuve. Faire vendange, faire la vendange. M. le Duc est fort gai, il chasse, il va à Chantilly, à Liancourt; enfin ils sont tous ravis de pouvoir faire leurs vendanges, SÉV. 301. La vendange chantée par Théocrite, par Virgile, origine joyeuse des premières fêtes et des premiers spectacles, VOLT. *Mél. litt. à M. Dupont.* La marche de ceux qui portent la vendange au pressoir, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. || Fig. Prêcher sur la vendange, ne faire que prêcher sur la vendange, tenir le verre en main et s'amuser à parler au lieu de boire. Messire Jean, c'était certain curé Qui prêchait peu, sinon sur la vendange, LA FONT. *Jum.* || Fig. Il a fait vendange, il a gagné beaucoup dans telle ou telle affaire. || 2° Le raisin lui-même. C'est le dieu de Nysa, c'est le vainqueur du Gange, Au visage de vierge, au front ceint de vendange, A. CHÉN. *Fragments.* || 3° Le liquide qui fermente dans la cuve. Et déjà sur les bords de la cuve fumante S'élève en bouillonnant la vendange écumante, DELILLE, *Géorg.* II. || On s'en sert quelquefois comme topique pour les douleurs. Pour ma santé, ma chère enfant, elle est comme vous la pouvez souhaiter; et, quand Brancas dit que je n'y songe pas, c'est qu'il voudrait que j'eusse commencé dès le mois de juillet à mettre mes mains dans la vendange, SÉV. 2 sept. 1676. || 4° *Au plur.* Par extension, temps où se fait la récolte des raisins. En août et en vendanges il n'y a ni fêtes ni dimanches. Passer les vendanges à la campagne. || Proverbe. Adieu paniers, vendanges sont faites, voy. PANIER.

— HIST. XIIIe s. Li bons paumiers [pèlerin] fait grant vendenge De Sarrazins, *Hist. des trois Maries*, ms. p. 168, dans LACURNE. || XIVe s. Et mettent la venenge là où il leur plaira, DU CANGE, *vendemiæ*. Charroier la venoinge, ID. *ib.*

— ÉTYM. Bourguig. *venonge*; provenç. *vendemia, vindemia*; anc. cat. *venema*; cat. mod. *verema*; espagn. *vendimia*; ital. *vindemmia*; du lat. *vindemia*, de *vinum*, vin, raisin, et *demere*, prendre.

VENDANGÉ, ÉE (van-dan-jé, jée), *part. passé* de vendanger. Un vignoble vendangé.

† **VENDANGEOIR** (van-dan-joir), *s. m.* Panier, hotte de vendangeur. || Lieu, bâtiment où se dépose le produit de la vendange.

VENDANGER (van-dan-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : je vendangeais, vendangeons), *v. a.* Faire la récolte des raisins. Si des gens étaient venus malgré vous pour vendanger votre vigne, ne vous auraient-ils pas laissé au moins une grappe de raisin? SACI, *Bible, Abdias*, I, 5. Plût aux dieux que j'eusse gardé vos troupeaux, ou vendangé vos raisins! BERNARD. DE ST-P. *Pr. à l'Arcad.* || Absolument. On vendange partout. En 1811, on vendangea à Issoire dès le 20 septembre; mais la vigne avait commencé à fleurir le 1er juin, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814, 1815, p. 155. || Fig. Il vendange tout à son aise, se dit de quelqu'un qui fait des profits illicites dans une place, sans craindre la surveillance. || Fig. La pluie, la grêle, l'orage, les soldats ont tout vendangé, ils ont tout dévasté. || On dit de même en parlant des blés et autres fruits de la terre : la grêle a tout vendangé, tout est vendangé.

— HIST. XIIIe s. Por quoi, sire Dieux, destruisis tu la maisiere de celle vigne, et la vendangent cil qui passent par la voie? *Psautier*, f° 99. Qui emporteroit en vendangant, por fere vin ou por fere vergus, ce seroit larrecins, BEAUM. XXX, 80. Quant Diex venra [viendra] sa vigne veoir por vendengier, RUTEB. 237. || XIVe s. Porront lidiz sires et sa femme venangier en leurs dites vignes, toutesfois que il leur plaira, sans tenir ban, DU CANGE, *vendemiæ*. || XVIe s. En dedans vers le logis est fait un armoire fermant avec son huis, pour vendanger et nettoier les rusches, O. DE SERRES, 437. Avec la mesme diligence dont nous avons cultivé nostre soie, finalement nous la vandangerons, ID. 489. Si M. le marquis et le duc de Florence fussent esté aussi cruels.... tous les Siennois estoient vendangez [passés au fil de l'épée], ou bien fricassez, BRANT. *Cap. franç.* t. II, p. 263. Lorsque le fils de Dieu, vengeur de son mespris, Viendra pour vendanger de ces rois les esprits, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 126.

— ÉTYM. Bourguig. *venonger*; provenç. *vendemiar*; anc. catal. *venemar*; catal. mod. *veremar*; espagn. *vendimiar*; portug. *vendimar*; ital. *vendemmiare*; du lat. *vendemiare* (voy. VENDANGE).

† **VENDANGERON** (van-dan-je-ron), *s. m.* Nom du *lepte automnal* (rouget) dans certains pays, à cause de son apparition pendant les vendanges.

† **VENDANGETTE** (van-dan-jè-t'), *s. f.* Grive.

— ÉTYM. *Vendanger* (elle mange le raisin).

VENDANGEUR, EUSE (van-dan-jeur, jeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui coupe et recueille les raisins. Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits Le vendangeur ravi de ployer sous le faix, BOIL. *Ép.* VI. La vendangeuse qui sourit Au jeune sylvain qu'elle enivre, Et lui fait sentir que pour vivre L'enjouement vaut mieux que l'esprit, BERNIS, *Épît.* II, *Grâces.* L'aurore annonce un jour serein.... Fillettes, flûte et tambourin, Mettez les vendangeurs en train, BÉRANG. *Vendanges.* || Soupe de vendangeur, soupe faite avec des choux blancs et du pain bis. || Les saints vendangeurs, nom donné, dans les pays de vignobles, aux saints dont les fêtes échoient à la fin du mois d'avril ou au commencement de mai, époque où les vignes sont en danger de geler. || *S. f.* La Vendangeuse, l'étoile située près de la main droite de la Vierge.

— HIST. XIIIe s. S'on oste mes vendengeurs ou mes ouvriers d'une vigne ou d'une terre dont j'aroie esté en saisine an et jor.... BEAUM. XXXII, 3. || XVe s. Et s'en alloient les unes en guise de vendengeresses, les autres comme femmes de village, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1418.

— ÉTYM. Provenç. *vendemiaire, vendemiador*; anc. catal. *venemador*; catal. mod. *veremador*; espagn. *vendimiador*; portug. *vindimador*; ital. *vendemmiatore*; du lat. *vindemiatorem*, de *vindemiare* (voy. VENDANGER).

† **VENDAPOLAM** (van-da-po-lam'), *s. m.* Nom de mouchoirs de l'Inde, *Marine et col. Tableaux de la popul.* p. 62.

† **VENDELIN** (van-de-lin), *s. m.* Petite nacelle effilée dont se servent les pontonniers.

VENDÉMIAIRE (van-dé-mi-ê-r'), *s. m.* Le premier mois du calendrier républicain; il commençait le 22 ou le 23 septembre. || Journées des 12 ou 13 vendémiaire an IV (4 et 5 octobre 1795), ou le 13 vendémiaire, époque d'un soulèvement des royalistes contre la Convention, qui allait être remplacée; Bonaparte défit les insurgés. Les royalistes appelèrent quelque temps Bonaparte le général vendémiaire. De peur de mécontenter ses amis royalistes, elle [Joséphine] faisait la difficile, et disait à Lemercier : Croiriez-vous bien, mon ami, qu'ils veulent me faire épouser Vendémiaire? MICHELET, *Directoire*, p. 381. || À la suite de ces journées, on fit le mot vendémiariser : Ils vont se faire prairialiser, tandis que, pour sauver la patrie, il ne faut que vendémiariser, BABŒUF, *Pièces*, I, 208.

— ÉTYM. Lat. *vindemia*, vendange.

† **VENDETTA** (vin-dè-tta) ou, à la française, **VENDETTE** (vin-dè-t'), *s. f.* Mot italien qui signifie vengeance, et par lequel on désigne, particulièrement en Corse, l'état d'inimitié et d'hostilité où vivent des familles entières et qui engendre des assassinats réciproques.

— ÉTYM. Ital. *vendetta*, du lat. *vindicta*, vengeance.

VENDEUR, ERESSE (van-deur, de-rè-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vend, qui a vendu. Le vendeur et l'acheteur. La venderesse est garante. || Proverbe. Il y a plus de fous acheteurs que de fous vendeurs, celui qui vend connaît mieux le prix ou le défaut de la chose qu'il vend que l'acheteur. || Venderesse signifie celle qui vend ou qui a vendu; vendeuse celle dont la profession est de vendre. || 2° Vendeur, vendeuse, celui, celle dont la profession est de vendre. Vendeur d'eau-de-vie. L'histoire nous apprend qu'une simple vendeuse d'herbes s'aperçut à la seule affectation d'un mot que Théophraste était étranger, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 547. Le peuple dit sagement en parlant des maîtres-marchands-merciers : vendeurs de tout, faiseurs de rien, MELON, *Ess. polit. sur le comm.* VIII. Combien de fois reprocha-t-il [Aristophane] à Euripide d'être fils d'une vendeuse d'herbes! BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. || Les vendeurs du temple, les marchands qui, dans le temple de Jérusalem, vendaient les animaux de sacrifice, et les changeurs qui fournissaient de la monnaie pour les offrandes; Jésus les chassa. || Fig. Ah! Dieu! le pauvre vendeur d'immortalité! m'écriaije; sa marchandise n'est pas de bon aloi; les vers qu'il a faits il y a six ans sont déjà au tombeau, *Francion*, VI, p. 231. || Vendeurs de marée, vendeurs de volaille, certains officiers préposés pour faire vendre la marée et la volaille. || Les commissaires-priseurs sont vendeurs de meubles. || Vendeur d'écailles, se disait, à Paris, de celui qui allait criant dans les rues des huîtres à vendre. || Faux vendeur, celui qui vend ce qui n'est pas à lui, ou celui qui vend à faux poids, à fausse mesure, ou celui qui use de quelque fraude dans le contrat de vente. || Vendeur d'orviétan, de mithridate, charlatan qui, sur les places publiques, débite des drogues médicinales. || Fig. Un vendeur d'orviétan, un hâbleur, un trompeur. Les conquérants qui ont envahi le monde n'ont pas été plus orgueilleux et plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prétendu le connaître, VOLT. *Dict. phil. Coquilles.* || Fig. C'est un vendeur de fumée, se dit d'un homme qui fait parade d'un crédit qu'il n'a pas. || Fig. Vendeur d'allumettes, homme qui ne parle que de bagatelles, ne conte que des sornettes. || 3° En termes d'économie politique, le vendeur, la personne, soit corporation, soit pays, qui vend. La France était vendeur à l'étranger de toutes espèces de marchandises et n'achetait presque rien en échange, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 163.

— HIST. XIII[e] s. L'avoir, le pris a li vendierres, Si que tout pert li achatierres, *la Rose*, 10833. Et ferons quant que loiaul vendeor puent [peuvent] faire, *Bibl. des ch.* 4[e] série, t. II, p. 466. Encor i a clers d'autre guise, Que, quant il ont la loi aprise, Si vuelent estre pledeeur, Et de lor langues vendeeur, RUTEB. 221. || XIV[e] s. Estrumens o lesquiex les vendeurs de vin percent leur toniaux, H. DE MONDEV. f° 36. || XVI[e] s. Après quelque affront aux prescheurs et venderesses de bougie, D'AUB. *Hist.* I, 253. Et le trahistre moyne vendeur de sa ville, CARLOIX, VI, 25.

— ÉTYM. Provenç. *vendeire, vendedor;* catal. *venedor;* espagn. *vendedor*; ital. *venditore;* du lat. *venditorem*, de *vendere*, vendre. Seulement il faut remarquer que le français et le provençal ont fait leur dérivation comme si le latin était *venditor* ou *vendētor*. *Vendierre* en français, *vendeire* en provençal est le nominatif; *vendedor, vendeor* est le régime.

VENDICATION (van-di-ka-sion), *s. f.* Voy. REVENDICATION.

— HIST. XVI[e] s. Ils se mirent par force en possession actuelle de quelques biens qui appartenoient à l'Eglise, mettant l'armoirie en signe de vendication, à la coustume des princes, CALV. *Instit.* 983.

— ÉTYM. Lat. *vindicationem*, de *vindicare*, vendiquer.

VENDIQUER (van-di-ké), *v. a.* Terme vieilli. Voy. REVENDIQUER. À mon petit sens, ce livret ne fait pas assez pour votre parti, parce qu'il ne vous vendique pas assez l'ouvrage contentieux, CORN. *Lett. au P. Boulard*, 12 avril. Le valet.... Vendiqua son bien.... LA FONT. *Pâté*. Un promoteur intervient pour le siége Épiscopal, et vendique le cas, ID. *Troq.*

— HIST. XVI[e] s. Je demande si c'est un si grand crime d'avoir vendiqué une possession appartenante de droit à l'Eglise.... CALV. *Instit.* 983.

— ÉTYM. Provenç. *vendicar;* espagn. *vindicar;* ital. *vindicare;* du lat. *vindicare*, qui a donné aussi *venger : vin-dicare*, dire le désir; comparez *venia, venus*, sanscr. *van*, désirer, aimer.

VENDITION (van-di-sion), *s. f.* Ancien terme de droit. Vente.

— HIST. XIII[e] s. Se aucun gaain vient d'achat, de vençon, de loage.... *Livr. de jost.* 168. || XIV[e] s. Vendicion, achat; prest, plegerie, usage, ORESME, *Éth.* 146. || XVI[e] s. Si la vendition des offices de judicature a esté occasion que la justice a esté vendue et pervertie, il faut s'abstenir de les plus vendre, LANOUE, 32. Pour lui decouvrir une vendition que luy devoient faire trois soldats savoysiens du chasteau de Nicé, CARL. I, 36.

— ÉTYM. Provenç. *vendezo, vendition;* espagn. *vendicion*; du lat. *venditionem*, de *vendere*, vendre.

VENDRE (van-dr'), je vends, tu vends, il vend, nous vendons, vous vendez, ils vendent; je vendais; je vendis; je vendrai; je vendrais; vends; qu'il vende, vendons, vendez; que je vende, que nous vendions; que je vendisse; vendant; vendu, *v. a.* || 1° Aliéner une chose, céder à quelqu'un la propriété d'une chose pour un certain prix. Vendre une maison, un cheval. Platon fut vendu comme esclave. Deux compagnons pressés d'argent À leur voisin fourreur vendirent La peau d'un ours encor vivant, Mais qu'ils tueraient bientôt, du moins à ce qu'ils dirent, LA FONT. *Fabl.* V, 20. Il eût mieux valu mille fois, dit un sage jurisconsulte, vendre les trésors de tous les couvents et l'argenterie de toutes les églises que de vendre la justice, VOLT. *Pol. et lég. Comm. Esprit des lois*, 27. Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages, ID. *Lett. Panckoucke*, 13 févr. 1769. L'Espagne vend tous les ans à l'étranger en laine, en soie, en huile, en vin, en fer, en soude, en fruits, pour plus de 80 000 000 de livres, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 34. || Vendre un cheval crins et queue, le vendre très-cher. || Vendre un cheval tout nu, le vendre sans selle et sans bride. || Ce n'est pas vendre, c'est donner, se dit en parlant des choses qu'on vend à vil prix. || Vendre une femme, la prostituer pour de l'argent. [Soit que] Aux portefaix de Rome il [Juvénal] vende Messaline, BOIL. *Art p.* II. || Il les vendrait à beaux deniers comptant, il les vendrait tous, il est plus fin qu'eux, ou bien il les sacrifierait au moindre intérêt. || Fig. Vendre son cheval pour avoir du foin, faire une chose contradictoire. || Je suis à vous à vendre et à dépendre, je vous suis tout acquis, voy. DÉPENDRE 3. || Fig. À qui vendez-vous vos coquilles? voy. COQUILLE, n° 2. || Fig. Cet homme vend bien ses coquilles, il fait bien valoir sa marchandise, son travail. || 2° Terme de bourse. Vendre à découvert, vendre à terme et à une même époque une certaine somme de rentes sans avoir les titres en main, dans l'espérance de voir les cours baisser avant l'expiration du marché. || 3° Particulièrement, il se dit de ceux qui vendent habituellement au public certaines marchandises, certaines denrées, etc. Vendre en gros et en détail. Il vend des comestibles, du vin, des liqueurs. Vendre à juste prix. Vendre cher. Vendre bon marché. || Vendre en biais, c'est, après avoir enlevé un fichu de toute la largeur de l'étoffe, mesurer sur les deux lisières le métrage demandé, et puis couper; cette coupe donne du biais aux deux bouts. || Vendre l'argent, se dit des usuriers. Qu'on vend cher maintenant l'argent à la jeunesse! REGNARD, *le Joueur*, I, 6. || 4° Fig. Ne pas accorder gratuitement, faire payer cher. La fortune est une grande trompeuse; bien souvent, en donnant aux hommes des charges et des honneurs, elle leur fait de mauvais présents, et pour l'ordinaire elle nous vend bien chèrement les choses qu'il semble qu'elle nous donne, VOIT. *Lett.* 123. Il [le sage] lit au front de ceux qu'un vain luxe environne, Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Et tu peux concevoir Que je lui vendrai cher le plaisir de la voir, RAC. *Brit.* II, 2. Non, non, je ne sais point vendre mon amitié, ID. *Alex.* III, 2. Il commença par gagner la confiance du prosélyte en ne lui vendant pas ses bienfaits, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Vendre cher, vendre bien cher, vendre chèrement sa vie, ou, simplement, vendre sa vie, se défendre avec courage, immoler beaucoup d'ennemis avant de succomber. Et quelque peu des leurs, tous percés de nos coups, Disputent vaillamment et vendent bien leur vie, CORN. *Cid*, IV, 3. Le peuple aussitôt sort en armes; Tout autre aventurier, au bruit de ces alarmes, Aurait fui; celui-ci, loin de tourner le dos, Veut vendre au moins sa vie et mourir en héros, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Vendre cher notre vie est tout ce qui nous reste, VOLT. *Catilina*, III, 4. || Populairement, dans le même sens. Vendre bien cher sa peau. || 5° Fig. Se faire payer en argent ou autrement pour certains services, certains offices, certaines choses morales. Debout dans un parquet, À tort et à travers je vendrais mon caquet, RÉGNIER, *Sat.* IV. Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux; L'autorité, livrée aux plus séditieux, CORN. *Cinna*, II, 1. Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers, BOIL. *Sat.* I. Un vil amour du gain.... enfantant mille ouvrages frivoles, Trafiqua du discours et vendit des paroles, ID. *Art p.* IV. S'ils se taisent, madame, et me vendent leurs lois... RAC. *Bérén.* IV, 5. Ce sénat, le modèle et le tuteur des rois.... Vend ce qu'à la vertu réservaient nos aïeux, CRÉBILLON, *Catilina*, I, 2. Envieux par nature et brigands par métier, Ils vendent l'infamie à qui la veut payer, M. J. CHÉNIER, *la Calomnie.* || Vendre son suffrage, sa protection, etc. se les faire payer. || Vendre son honneur, recevoir de l'argent pour faire une action honteuse. || Vendre son honneur, en parlant d'une femme, s'abandonner par intérêt. || Vendre son âme, se dit de celui qui, d'après une croyance superstitieuse, livrait son âme au diable pour certaines jouissances. Le peuple racontait que le frère d'Amélie.... avait vendu son âme au démon, CHATEAUBR. *les Natch.* 2[e] part. 1[er] quart. || 6° Fig. Trahir, dénoncer, révéler un secret par intérêt. Quoi qu'il en soit, Narcisse, on me vend tous les jours, RAC. *Brit.* I, 4. Il te tarde déjà qu'échappé de mes mains, Tu ne coures me perdre et me vendre aux Romains, ID. *Mith.* III, 1. À ce perfide Arons il vendait sa patrie, VOLT. *Brut.* V, 1. Après avoir dit qu'il voyait bien que j'étais un bon jeune honnête homme qui n'était pas là pour le vendre, il ouvrit une petite trappe à côté de sa cuisine, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. C'est sous le plus grand secret qu'il me l'a confié : ne me vendez pas, au moins, GOLDONI, *Bourru bienfais.* I, 1. || Il a vendu ses complices, il les a dénoncés. || Fig. Ils vendent la ville, se dit de gens qui, dans une compagnie, parlent bas entre eux. || 7° Se vendre, *v. réfl.* Être vendu. Cette maison se vend aujourd'hui. Le coton se vend en balles. || Cette marchandise se vend bien, elle est d'un débit facile, ou elle est d'un prix élevé. || En un sens contraire. Cette marchandise ne se vend pas, elle n'a pas de débit. || Se vendre au poids de l'or, être vendu fort cher. || 8° Aliéner sa liberté, se faire esclave, pour un certain prix. Les Moscovites se vendent très-aisément; j'en sais bien la raison, c'est que leur liberté ne vaut rien, MONTESQ. *Esp.* XV, 6. Je m'adressai à un marchand arménien; je lui vendis ma fille et me vendis aussi pour trente-cinq tomans, ID. *Lett. pers.* 67. || Fig. Qu'il te faut la toison pour revoir tes parents, Qu'à ce prix je te plais, qu'à ce prix tu te vends, CORN. *Tois. d'or*, IV, 4. || 9° Entrer au service militaire pour de l'argent. Il s'est vendu comme remplaçant. Autrefois les Suisses se vendaient. Cet Athénien [Xénophon], au lieu d'aller secourir sa patrie accablée alors par les Spartiates, se vend encore une fois à un petit despote étranger, VOLT. *Dict. phil. Xénophon.* || 10° Fig. Aliéner sa liberté morale pour de l'argent ou autres avantages. Je me privais de lui sans me vendre à personne, CORN. *Othon*, IV, 3. À l'injuste Athalie ils se sont tous vendus, RAC. *Athal.* I, 2. Madame, lui dis-je [à la duchesse du Maine], je me suis donnée à vous, et je ne m'y vendrai pas; Votre Altesse peut disposer de moi comme il lui plaira, STAAL, *Mém.* t. III, p. 99. Dans tout gouvernement despotique on a une grande facilité à se vendre, MONTESQ. *Esp.* XV, 6. Prêt à me vendre au ministère, Pour toi je ne puis plus chanter, BÉRANG. *Poëte de cour.* Où la corruption est-elle parvenue!... Deux hommes ce matin viennent me visiter : L'un pour se vendre à moi, l'autre pour m'acheter, C. DELAV. *la Popularité*, IV, 3. || Se vendre à un parti, se livrer à un parti par des vues intéressées. || 11° Se trahir l'un l'autre. Ils se sont vendus les uns les autres. || 12° Il se dit d'une femme qui se livre pour de l'argent. Il y a telle fille qui trouve à se vendre, et ne trouverait pas à se donner, CHAMFORT, *Max. et pensées*, VI. || Proverbes. Femme qui prend se vend. || Ce n'est pas tout que de vendre, il faut livrer, il ne suffit pas de promettre, il faut tenir, il ne suffit pas de former un projet, il faut avoir les moyens de l'exécuter. || Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre, voy. OURS. || Marchandise qui plaît est à demi vendue.

— HIST. XI[e] s. E nous defendun que l'om christien fors de la terre ne vende, *Lois de Guill.* 41. En Sarague sa maisnée [de Charlemagne] [il] alat vendre [trahir], *Ch. de Rol.* CVIII. Ainz que il moergent [meurent], il se vendrunt mult cher, *ib*, CXXV. || XII[e] s. Vendus [il] nous a par male traïson. *Ronc.* p. 48. Sempres morrai, mais cher me sui venduz, *ib.* p. 93. Et je sui si siens quites ligement, Que tout [elle] me puet ou engager ou vendre, *Couci*, V. || XIII[e] s. Uns homs ne se devroit jà prendre À fame qui sa char vuet vendre, *la Rose*, 4580. Se Tybert l'eüst atendu, Il li eüst moult chier vendu L'estrif que li chien li ont fait, *Ren.* 2990. Services et consaus poent bien estre vendu, mais ce ne poent ne ne doivent estre li jugement, BEAUMAN. V, 21. Jehans eust dit au vendre : je voz vent dix muis.... ID. XXVI, 3. || XIV[e] s. Tel y ot qui disoit : Dieux, veilliez nous aidier! Je croi qu'on nous voudra ce vin vendre bien chier, *Guescl.* 926. || XV[e] s. Bataille et assaut sur mer sont plus durs et plus fors que sur terre; car là ne peut on reculer ne fuir; mais se faut vendre et combattre, et attendre l'aventure, FROISS. I, I, 122. Plus n'en dy, mieux vault que me taise; Car j'en ay à vendre et revendre; Ung chascun doit son fait entendre, CH. D'ORL. *Rondeau.* || XVI[e] s. Bien resolus de mourir vaillamment, et de vendre leur mort bien cherement, AMYOT, *Pélop.* 19. La premiere fois qu'il fut amené pour vendre [être vendu] comme esclave à Rome, ID. *Crass.* 14. Les traistres qui vendent leur païs se vendent eulx mesmes les premiers, ID. *Démosth.* 46. Où pain faut, tout est à vendre, COTGRAVE. Un quartier fait l'autre vendre, ID. Qui vend le pot dit le mot, LOISEL, *Instit. cout.* III, IV, 1.

— ÉTYM. Bourg. *vanre;* wall. *veind;* prov. *vendre*; esp. *vendere*; ital. *vendere;* du lat. *vendere*, qui est une contraction de *venum-dare* (voy. VÉNAL).

VENDREDI (van-dre-di), *s. m.* Le sixième jour de la semaine. J'attends toujours les vendredis avec impatience, c'est le jour de vos lettres; Saint-Pavin avait fait un jour une épigramme sur les vendredis, qui était le jour qu'il me voyait chez l'abbé; il parlait aux dieux, et finissait. Multipliez les vendredis, Je vous quitte de tout le reste, SÉV. 94. Cet homme se tourmentera jour et nuit pour une misérable passion; ouïr une messe, entendre un sermon, jeûner un vendredi pour ses péchés, il ne le peut, FLÉCH. *Sermons, Pentecôte.* Le curé de Saint-Méry.... le faisant condamner [un bourgeois de Paris] à faire amende honorable, un

dimanche, à la porte de la paroisse, pour avoir mangé de la viande le vendredi, ST-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 302, dans POUGENS. Tous ceux [préjugés] qui ne viennent pas de la sensibilité, sont ridicules, comme la croyance que le vendredi est un jour malheureux, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 441, dans POUGENS. || Le vendredi saint, le vendredi de la semaine sainte. On a dit aussi : le grand vendredi. || Laid comme le péché du vendredi (du vendredi saint). || Fig. et familièrement, courir à une chose comme le vendredi aux tripes, y répugner, ne pas la faire volontiers. || Fig. Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera [c'est-à-dire souvent la tristesse succède à la joie en fort peu de temps], RAC. *Plaid.* I, 1.

— HIST. XIIe s. Li jurs del Noel fu cel an par vendredi, *Th. le mart.* 135. || XIIIe s. À Paris la cité [j']estoie un venredi, *Berte*, I. Pour ce qu'il ert [était] divenres.... *ib.* En cest estor conquist Charnaige Qu'en [on] mangera lait et fromage Le vendredi communement, Et le samedi ensement, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 98 (*Bataille de Charnaige et de Careme*). Reproche pardurable leur dona Dieux, que par le fondement d'arrieres sanioient [saignaient] par lunoisons; et si font encore li Jui le venredi de la croiz aorée [le vendredi saint], *Psautier*, f° 96. || XIVe s. Un annel d'or.... et le porte le roy communement les vendredi, DE LABORDE, *Émaux*, p. 536.

— ÉTYM. Berry, *venerdi*, *venredi*, *venderdi*; wallon, *verdi*; bourguig. *varedi*; picard, *verdi*; provenç. *venre*, *vendre*, *divenres*; espagn. *viernes*; ital. *venerdì*; du lat. *Veneris dies*, jour de Vénus.

VENDU, UE (van-du, due), *part. passé* de vendre. || 1° Un cheval vendu fort cher. || Fig. Tant de pécheurs vendus au péché, BOURDAL. *Serm.* 19e *dim. après la Pentecôte, Domin.* t. IV, p. 174. || 2° Fig. Que l'on paye cher, en parlant de choses morales. Que cette joie est courte, et qu'elle est cher vendue! CORN. *Mélite*, II, 7. || 3° Fig. Qui a par intérêt aliéné sa liberté morale. Que vois-je autour de moi que des amis vendus, Qui sont de tous mes pas les témoins assidus.... RAC. *Brit.* I, 4. Chavigny, vendu de tout temps au ministre, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 112, dans POUGENS. Monstrelet était, à la vérité, un historien contemporain; mais il était vendu à la faction du duc de Bourgogne et au parti du roi d'Angleterre, BOISSY D'ANGLAS, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 571. || 4° Fig. Trahi, dénoncé. Les secrets des tyrans me sont déjà vendus, VOLT. *Fanat.* II, 6. || 5° *S. m.* Un vendu, un remplaçant militaire à prix d'argent.

VENÉ, ÉE (ve-né, née), *part. passé* de vener. Viande venée, viande mortifiée. || Voilà de la viande qui est un peu venée, cette viande commence à se gâter, à sentir.

VÉNÉFICE (vé-né-fi-s'), *s. m.* Terme d'ancienne jurisprudence. Crime d'empoisonnement par suite de sortilége.

— ÉTYM. Lat. *veneficium*, de *venenum*, venin, et *facere*, faire.

VENELLE (ve-nè-l'), *s. f.* Petite rue. Cet animal, irrité, ainsi qu'un taureau furieux à qui l'on ouvre la barrière, enfila la venelle, et, me passant entre les jambes, m'enleva de terre, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 12. || Ce terme, vieilli et employé encore en Normandie, n'est resté usité que dans cette locution figurée : Enfiler la venelle, prendre la fuite. J'enfile la venelle; et, tout léger d'effroi, Je cours un fort long temps sans voir derrière moi, RÉGNIER, *Sat.* XI. Et le cheval, qu'à l'herbe on avait mis, Assez peu curieux de semblables amis [loup, renard], Fut presque sur le point d'enfiler la venelle, LA FONT. *Fabl.* XII, 17.

— HIST. XIIIe s. Laquaus [laquelle] maisuns se tient d'une part à la venele Saint Sauveor, *Bibl. des ch.* 3e série, t. V, p. 88. || XVe s. Le suppliant se tourna en une venelle entre deux maisons, DU CANGE, *venella*. La suppliant mist son enfant tout mort en la venelle de son lit, ID. *ib.* La veuille ou ruelle du lit, ID. *ib.*

— ÉTYM. Génev. *veniule*; Berry, *vane*, *vanne*, ruelle; bas-lat. *venella* dans un diplômé de 648 (GRANDGAGNAGE, *Noms vallons*). Du Cange y voit un diminutif de *vena*, veine, pris figurément. Cela est appuyé par le génevois *veniule*, et par le bas-latin *venula*, venelle, dans un texte cité par du Cange. Courtépée, *Descrip. du duché de Bourgogne*, p. 506, prétend que *enfiler la venelle* vient de ce que, en 1437, les écorcheurs rôdant autour de Selongey et de Gemeaux, localités où passe une petite rivière dite la *Venelle*, les habitants les pourchassèrent jusqu'à un défilé fort étroit, ne se sauvant que ceux qui se jetèrent dans la *Venelle*. Mais c'est là, comme il arrive si souvent, une historiette inventée pour expliquer une locution. *Venelle*, sans compter les textes du bas-latin, se trouve dès le XIIIe siècle; et *enfiler la venelle* ou *la ruelle* a pu se dire sans qu'il y ait besoin des écorcheurs.

VÉNÉNEUX, EUSE (vé-né-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui agit comme poison sur l'économie animale, en parlant de substances végétales. Le suc de la ciguë est vénéneux. Les champignons vénéneux. L'odeur, la saveur et la propriété vénéneuse de beaucoup de plantes sont dues à des substances huileuses et résineuses, FOURCROY, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2e sem. p. 223. || 2° Se dit aussi de matières inorganiques. Le cuivre forme des sels vénéneux. Toutes les préparations de plomb sont vénéneuses. || 3° Il se dit encore de la chair devenue poison par suite d'altération. On ne pourrait sans danger se nourrir de ces chairs vénéneuses. || 4° Animaux vénéneux, ceux qui, ingérés comme aliments, agissent sur l'économie à la manière des poisons, par opposition à animaux venimeux, ceux qui portent un venin

— HIST. XVIe s. Il faut donner issue à la matiere virulente et veneneuse [du panaris], PARÉ, VI, 21. Les picqueures de bestes veneneuses, ID. VI, 22. Les aiguillons de la vive sont veneneux, principalement ceux qui sont au bout de ses ouyes, ID. XXIII, 40.

— ÉTYM. Provenç. *venenos*; espagn. et ital. *venenoso*; du lat. *venenosus*, de *venenum*, venin.

† **VÉNÉNIFÈRE** (vé-né-ni-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte du venin ou du poison.

— ÉTYM. Lat. *venenum*, venin, et *ferre*, porter.

† **VÉNÉNIFIQUE** (vé-né-ni-fi-k') ou **VÉNÉNIPARE** (vé-né-ni-pa-r'), *adj.* Qui fait le venin. Glandes vénénifiques ou vénénipares.

— ÉTYM. Lat. *venenum*, venin, et *facere*, faire, ou *parere*, produire.

† **VÉNÉNOSITÉ** (vé-né-nô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est vénéneux.

— HIST. XVIe s. Et advient ladite delitescence souventes fois par la venenosité de la matiere, PARÉ, V, 3.

— ÉTYM. *Vénéneux*.

VENER (ve-né. La syllabe *ve* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je vène, je vènerai), *v. a.* En parlant des animaux domestiques, chasser, courre une bête pour en attendrir la chair. Vener un bœuf, un mouton. || Faire vener de la viande, la faire mortifier.

— HIST. XVIe s. Vieil coq vené et preparé, PARÉ, XXV, 22.

— ÉTYM. Lat. *venari*, chasser. *Vener* est ici pris dans un sens particulier. L'ancienne langue en usait dans son sens pleinement latin : XIIe siècle : Et veltres [chiens] por vener, *Ronc.* p. 7.

VÉNÉRABLE (vé-né-ra-bl'), *adj.* || 1° Digne de vénération. Éléazar l'un des premiers d'entre les docteurs de la loi, qui était un vieillard d'un visage vénérable, SACI, *Bible, Machab.* II, VI, 18. Il y a deux choses dans les vérités de notre religion; une beauté divine qui les rend aimables et une sainte majesté qui les rend vénérables, PASC. *Prov.* XI. Il [M. de Montausier] prit une profane nouveauté [le calvinisme] pour la vénérable antiquité de l'Église, FLÉCH. *Duc de Mont.* Quand j'approchai de ces vieillards que l'âge rendait vénérables, sans leur ôter la vigueur de l'esprit, FÉN. *Tél.* V. Nous eûmes le bonheur de voir le vénérable Massillon, MARMONTEL, *Mém.* I. || Titre d'honneur qu'on donne aux docteurs en théologie dans les actes publics. Fut présent discrète et vénérable personne, un tel, docteur en théologie. || Lieu, monument vénérable, lieu, monument consacré par la religion, ou par de grands souvenirs. || 2° *S. m.* Celui qui préside une loge de francs-maçons.

— HIST. XVIe s. Trahir nature et mepriser les cieux, Et resister à leur loi venerable, RONS. *Élég.* 17. Ce port et ce venerable maintien [d'Alexandre], soubs un visage si jeune, vermeil et flamboyant, MONT. III, 192.

— ÉTYM. Prov. et esp. *venerable*; ital. *venerabile*; du latin, *venerabilis*, de *venerari*, vénérer.

† **VÉNÉRABLEMENT** (vé-né-ra-ble-man), *adv.* D'une manière vénérable.

— HIST. XVIe s. Les raisons divines se considerent plus venerablement et reveramment seules, qu'appariées aux discours humains, MONT. I, 401.

† **VÉNÉRATEUR** (vé-né-ra-teur), *s. m.* Celui qui vénère. Ô grands vénérateurs de ce saint mystère [l'eucharistie] dont le zèle s'emploie à persécuter ceux qui l'honorent par tant de communions saintes, et à flatter ceux qui le déshonorent par tant de communions sacriléges! PASC. *Prov.* XVI.

— ÉTYM. Latin, *veneratorem*, de *venerari*, vénérer.

VÉNÉRATION (vé-né-ra-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Grand respect joint à une sorte d'affection. La reine, heureuse par sa naissance et par la vénération de tous les peuples, ne voyait rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle, BOSS. *Mar.-Thér.* Rendre par un décret public, à la Grèce si longtemps captive, la liberté à laquelle elle ne pensait plus; par ce moyen répandre d'un côté la terreur et de l'autre la vénération de leur nom [des Romains], ID. *Hist.* III, 6. Les musulmans ont une grande vénération pour Abraham, qu'ils appellent Ibrahim, VOLT. *Dict. phil. Abraham.* J'avais pour Mme Necker la plus sincère vénération; car je n'avais vu en elle que bonté, sagesse et vertu, MARMONTEL, *Mém.* X. La vénération est le fruit particulier d'une haute considération, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 172, dans POUGENS. || 2° Particulièrement, respect qu'on a pour les choses saintes. Exposer des reliques à la vénération des fidèles. Les païens avaient de la vénération pour des bois, des fontaines, DESC. *Pass.* 162. La vénération qu'a l'Église pour une doctrine si sainte, PASC. *Prov.* XVIII. Le Pentateuque demeura toujours en vénération dans les tribus séparées, BOSS. *Hist.* I, 6. Les exemplaires ainsi revus par autorité publique étaient en singulière vénération à tout le peuple, ID. *Hist.* II, 3.

— SYN. RESPECT, VÉNÉRATION, RÉVÉRENCE. Le respect est le terme général. La vénération est un grand respect joint à l'affection. La révérence est un grand respect mêlé de crainte.

— HIST. XIIe s. Li reis vit le altel à sun repair, e veneracion li fist; si i fist ses oblaciuns o ses sacrefises, *Rois*, p. 399.

— ÉTYM. Latin, *venerationem*, de *venerari*, vénérer.

VÉNÉRÉ, ÉE (vé-né-ré, rée), *part. passé* de vénérer. Un prince vénéré.

VÉNÉRER (vé-né-ré. La syllabe *né* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je vénère, excepté au futur et au conditionnel : je vénérerai, je vénérerais), *v. a.* || 1° Avoir de la vénération pour. Il est vénéré de tout le monde. Je vous vénère comme mon second père. || 2° Particulièrement. Porter honneur, en parlant de ce qui est objet de religion. Vénérer les saints, les reliques. On voit les Perses, plus excusables que leurs voisins, vénérer dans le soleil une image imparfaite de la divinité qui anime la nature, VOLT. *Philos. Prof. foi théiste, superst.*

— ÉTYM. Latin *venerari*, de même radical que *Venerem* (voy. VÉNUS).

VÉNERIE (vé-ne-rie), *s. f.* || 1° Art de chasser aux chiens courants. Entendre bien la vénerie. || 2° Tout ce qui concerne la chasse. Les anciennes langues ont fort peu de termes de vénerie en comparaison de la nôtre, BOUHOURS, *Entretiens*, II. || 3° Collectivement. Officiers de chasse de la maison du souverain. || C'est aussi l'équipage de chasse. || 4° Lieu destiné à loger les officiers et l'équipage de la vénerie.

— HIST. XVIe s. Les lieutenans, picqueurs et tous autres officiers et valets de sa vannerie, CARL. IV, 5. Quant à la venerie qui est proprement la chasse à toutes les bestes sauvages, mais le plus communement s'entend de la chasse aux bestes rousses, ou fauves, et aux noires, H. EST. *Précellence*, éd. FEUGÈRE, p. 117.

— ÉTYM. *Vener*, dans l'ancien sens de chasser, du latin *venari*.

VÉNÉRIEN, IENNE (vé-né-riin, riè-n'), *adj.* || 1° Qui a rapport au rapprochement des sexes. Acte vénérien. Vénus est un nom charmant, vénérien est abominable, VOLT. *Dict. phil. Langues.* || 2° Maladie vénérienne, mal vénérien, affection contagieuse qui résulte d'un commerce impur. Ce fut seulement en 1527 que l'épithète de vénériens fut appliquée par Jacques de Béthencourt aux maux dont les parties génitales peuvent être atteintes. || Aujourd'hui, vénérien n'est plus synonyme de syphilitique; il se dit des affections qui, contractées par le coït, n'ont pas de caractères spécifiques, et ne donnent pas lieu aux accidents secondaires, tandis que les affections syphilitiques donnent lieu aux accidents secondaires et ont des caractères spécifiques. || 3° *S. m.* Personne affectée de la maladie vénérienne. L'hôpital des Vénériens.

— ÉTYM. XVIe s. Mes caracteres [un amulette aphrodisiaque que Montaigne recommande par plaisanterie] se trouvent plus veneriens que solaires, MONT. I, 96. Quelques chancres et maladies veneriennes, D'AUB. *Hist.* II, 424.

— ÉTYM. Lat. *Venus, Veneris,* Vénus (voy. ce mot).

† **VENET** (ve-nè), *s. m.* Nom d'une sorte de filet qui consiste en une rangée demi-circulaire de petits piquets soutenant un filet, et qui, ayant son ouverture vers la côte, retient à marée descendante les plies et autres menus poissons (côtes du Calvados). Les mailles des bas parcs, ravoirs, courtines et venets auront deux pouces en carré, et ils seront attachés à des pieux plantés à cet effet dans les sables, sur lesquels le rets sera tendu sans qu'il y puisse être enfoui, *Ordonn.* août 1681.

— ÉTYM. XVe s. Le suppliant ala en la mer pour tendre un filé nommé venet, pour prendre les poissons, DU CANGE, *venetum.*

VENETTE (ve-nè-t'), *s. f.* Terme bas et populaire. Peur, inquiétude, alarme. Quelle venette il a eue! On lui a donné une furieuse venette.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *vene, vesne,* vesse.

VENEUR (ve-neur), *s. m.* Celui qui est chargé de faire chasser les chiens courants. Les veneurs, pour ce coup, croyaient leurs chiens en faute, LA FONT. *Fabl.* V, 15. || Grand veneur, celui qui commande à toute la vénerie du roi. || Proverbe. C'est le bon veneur qui fait la bonne meute.

— HIST. XIIIe s. Od [avec] lui furent si veneor, *Lai de Melion.* Se li cers est duqu'à la rois menés, Li venerres qache [chasse] trop nichement, Puis k'est es las, se l'en laist eskaper, En chel espoir qu'il doive retourner, *Anc. poés. franç. Vatic.* f° 157, dans LACURNE. || XVe s. A celle chasse furent les deux rois et leurs veneurs, FROISS. II, II, 44. || XVIe s. Et estoit ce logis voué et dedié pour le grand vaneur de France, et tout son attirail de chasse, CARL. IV, 5. Il faut que le jeune gentilhomme que l'on veut rendre bon veneur, soit bien sain, dispost et de belle taille, qu'il ait l'esprit bon et notamment le jugement prompt et vif, CHARLES IX, *Chasse roy.* XX. C'est une chasse où le veneur est pris, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *venaire, venador;* du latin *venatorem,* de *venari,* chasser. *Venere* en français, *venaire* en provençal, est le nominatif; *veneor, venador* est le régime.

VENEZ-Y-VOIR (ve-né-zi-voir), *s. m.* Voy. VENIR.

1. **VENGÉ, ÉE** (van-jé, jée), *part. passé* de venger. Dont on a tiré satisfaction. Injure vengée. L'amour le mieux vengé, quelle que soit l'offense, Est souvent le premier à pleurer sa vengeance, CRÉBILL. *Catil.* II, 1. Satan se croit heureux, si Satan est vengé, DELILLE, *Parad. perdu,* IX.

† 2. **VENGÉ** (van-jé), *s. m. Pterocarpus marsupium,* arbre de l'Inde qui fournit le kino.

VENGEANCE (van-jan-s'), *s. f.* || 1° Peine causée à un offenseur pour la satisfaction personnelle de l'offensé. La vengeance éloignée est à demi perdue; Et, quand il faut l'attendre, elle est trop cher vendue, CORN. *Pomp.* IV, 4. La vengeance procède toujours de la faiblesse de l'âme, qui n'est pas capable de supporter les injures, LA ROCHEFOUC. *Maximes,* au mot *vengeance.* Au jour de la vengeance je visiterai et punirai ce péché qu'ils ont commis, SACI, *Bible, Exode,* XXXII, 34. Le ciel, qui semblait suspendre en faveur de la piété de la reine la vengeance qu'il méditait, commença à se déclarer, BOSS. *Reine d'Anglet.* Que sera-ce, quand, en contentant nos impudiques désirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies..., ID. *Mar.-Thér.* L'ambition déréglée, la douceur cruelle de la vengeance, l'amour désordonné du plaisir, ID. *Sermons, Vêture, Mlle de Bouillon,* 2. On aime la vengeance, qui est criminelle; mais on l'aime parce qu'on croit que l'honneur y est engagé, et non pas parce qu'elle est criminelle, BOURDAL. *Pénitence,* 2e *avent,* p. 466. J'ai lu dans ses regards [de Mithridate] sa prochaine vengeance, RAC. *Mithr.* IV, 2. Je suis Espagnol, rien ne me semble si doux que la vengeance, LESAGE, *Diable boit.* 6. J'avoue que, depuis que je suis vengé, je ne me trouve pas plus heureux; et je sens bien que l'espoir de la vengeance flatte plus que la vengeance même, MONTESQ. *Arsac. et Ismén.* Avec votre égal la vengeance est douteuse; avec votre supérieur, c'est une folie; avec votre inférieur, c'est une lâcheté, DIDER. *Claude et Nér.* II, 48. Seul bien des malheureux, l'espoir de la vengeance, LAHARPE, *Warwick,* I, 1. La Vengeance est boiteuse, elle vient à pas lents, Mais elle vient, V. HUGO, *Hernani,* II, 3. || Demi-vengeance, vengeance incomplète. Je n'aime ni les demi-vengeances, ni les demi-fripons, VOLT. *Variantes de l'Écossaise.* || La vengeance de quelqu'un, l'action de le venger. Ma Chimène.... Ma main seule du mien [père] a su venger l'offense, Ta main seule du tien doit prendre la vengeance, CORN. *Cid,* III, 4. Je mourrai content, quand nous aurons joint la vengeance des Sirven à celle des Calas, VOLT. *Lett. Damilaville,* 14 janv. 1767. || Tirer vengeance, prendre vengeance, se venger. Dans une telle offense J'ai pu douter encor si j'en prendrais vengeance, CORN. *Cid,* III, 4. Dieu.... tira une vengeance éclatante d'Aman leur ennemi [des Juifs], BOSS. *Hist.* II, 5. || On dit dans le même sens : faire une vengeance de. Et je prétends faire de lui une vengeance exemplaire, MOL. *Scapin,* III, 7. || Vengeance! se dit par exclamation et signifie : vengeons-nous! || Crier, demander vengeance, mériter d'être vengé. Le sang d'Abel demande vengeance, et le sang de notre Sauveur fait descendre la miséricorde, BOSS. *Panég. St Paul,* 2. Tant de sang mêlé à celui des prophètes qu'ils ont massacrés, crie vengeance devant Dieu, ID. *Hist.* II, 8. || En un sens contraire, crier vengeance, mériter d'être puni. Il est vrai que cela crie vengance contre l'École des femmes, MOL. *Critique,* 5. N'est-ce pas une chose qui crie vengeance que de voir l'inhumanité avec laquelle ces pauvres femmes...? GHERARDI, *Théât. ital.* t. II, p. 112. || 2° Désir de se venger. Il a toujours la vengeance dans le cœur. Elle lui pardonna son crime.... tant elle était au-dessus de la vengeance aussi bien que de la crainte, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Punition d'un acte coupable. Où en sont donc les impies, et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? ID. *Anne de Gonz.*

— REM. Vengeance a une signification active et passive. Dans cette phrase de J. J. Rousseau, vengeance a le sens actif et signifie la vengeance exercée par : Pour éteindre en moi tout désir de vengeance, il m'eût suffi de pouvoir me venger, *Promen.* 6. Mais dans cette phrase de Bossuet, vengeance a le sens passif et signifie la vengeance subie par : Les Amorrhéens dont Dieu commit la vengeance aux Israélites, *Hist.* II, 3.

— HIST. XIe s. Mult grant venjance en prendrat l'emperere, *Ch. de Rol.* CXI. Quant l'empereres ad faite sa venjance, *ib.* CCXCI. || XIIe s. Membre tei [souviens-toi], sire, de Deu nostre Seignur, que li parent ne facent venjance e qu'il ne ocient mun fiz, *Rois,* p. 169. Ami, lai [laisse] la venjance et je te vengerai, ST BERN. p. 522. || XIIIe s. Car quant Dex fist de vous election [roi] Et seigneur de sa venjance, Bien deüssiez monstrer vostre puissance, QUESNES, *Romancero,* p. 100. Tous jors est venjance mauvese, *la Rose,* 7038. Qu'il sacent que le [la] vengance doit estre prise de cascun meffet, BEAUMAN. XXX, 1. || XIVe s. La venjance est droiturierement faite, se celui qui a mal fait souffre et reçoit telz malz come il a fait, ORESME, *Éth.* 150. Il n'est nulle si grant vengence que de vieil home, *Ménagier,* I, 6. || XVe s. Dont la vengence à Dieu crie, *Vigiles de Charles VII,* t. II, p. 179. || XVIe s. Ce n'estoit point par appetit de vengeance qu'il le faisoit, AMYOT, *Artax.* 7. Ilz eurent ainsi le moyen de veoir la vengeance [punition] de Tisaphernes qui estoit un mauvais homme, ID. *Agés.* 10. La vengeance divine, qui ne laisse ny les faicts ny les dicts insolents des hommes impunis, ID *Philop.* 31. Qu'il [un roi] les face [vos fils] les ministres de ses convoitises, les executeurs de ses vengeances, LA BOÉTIE, *Servit. vol.* La vengeance, au teint noir, palissant, Qui croist et qui devient plus forte en vieillissant, D'AUB. *Tragiques,* édit. LALANNE, p. 136.

— ÉTYM. *Vengeant.* Wallon, *veingeanss;* provenç. *venjansa;* espagn. *venganza;* ital. *vengianza.* L'ancienne langue disait aussi *vengison, vengement.*

VENGER (van-gé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : vengeant, vengeons), *v. a.* || 1° Tirer vengeance, en parlant soit des choses dont on a satisfaction, soit des personnes offensées. C'est un fils qui venge son père, mais c'est sur sa mère qu'il le venge, CORN. 2e *disc. trag.* Quand la perte est vengée, on n'a plus rien perdu, ID. *Hor.* IV, 5. J'ai reçu une très-aimable lettre du coadjuteur : il se plaint extrêmement de vos railleries; il me prie de le venger, SÉV. 528. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée, BOSS. *Reine d'Anglet.* Dieu.... résolut de venger sur eux le sang de Naboth, ID. *Hist.* I, 6. Elle seule [la satire].... à l'aide d'un bon mot Va venger la raison des attentats d'un sot, BOIL. *Sat.* IX. J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu, RAC. *Mithr.* V, 5. Tous ces efforts jaloux Qu'excite une infidèle La vengent mieux de nous Qu'ils ne nous vengent d'elle, J. B. ROUSS. *Cant.* 12. La philosophie fait aimer la vertu en faisant détester le fanatisme; et, si j'ose le dire, elle venge Dieu des insultes que lui fait la superstition, VOLT. *Lett. Servan,* avril 1766. La statue qu'on lui a dressée [à Érasme] dans la place de Rotterdam sa patrie, l'a vengé de Luther et de l'inquisition, ID. *Mél. litt. Lett. au pr. de***,* 6. Tamerlan vengea l'Inde de ce brigand couronné [Mahmoud]; mais qui la vengea de Tamerlan? ID. *Pol. et lég. Fragm. Inde,* 32. || 2° Faire réparation à quelque chose qui a été offensé, violé. Pour venger son honneur il perdit son amour, CORN. *Cid,* V, 1. J'ai vengé le droit des rois et de toutes les puissances souveraines; car elles sont toutes également attaquées, BOSS. 5e *avert.* 49. Seul, d'un honteux affront votre frère blessé A-t-il droit de venger son amour offensé? RAC. *Iphig.* IV, 6. || 3° Infliger une punition. Notre Dieu est un, infini, parfait, seul digne de venger les crimes et de couronner la vertu, BOSS. *Hist.* II, 1. Ils [les dieux] ont fait servir Achille à abattre les murs de Troie pour venger le parjure de Laomédon et les injustes amours de Pâris, FÉN. *Tél.* XIX. || 4° Être, en parlant de choses, une cause de punition, de vengeance. Les vices des Romains ont vengé l'univers, VOLT. *Rome sauv.* I, 6. || 5° Fig. Faire compensation, réparation. Venge cette querelle, et justement sépare Du cygne d'Apollon la corneille barbare, RÉGNIER, *Sat.* II. Le culte peut encore être méprisé en secret par l'impie, mais il est vengé du moins par la majesté de la décence publique, MASS. *Pet. carême, Exempl. des gr.* A moins que ce ne soit offenser l'État, que de s'intéresser, quand on est riche, à la personne la plus digne qu'on la secoure et qu'on la venge de ses malheurs, MARIV. *Marianne,* 7e part. L'éléphant, pour venger sa grossière structure, De la raison sublime obtint quelques rayons, DELILLE, *Trois règnes,* VIII. || 6° Se venger, *v. réfl.* Tirer vengeance. Qui se venge à demi court lui-même à sa peine; Il faut ou condamner ou couronner sa haine, CORN. *Rodog.* V, 1. Le Seigneur se venge de ses ennemis, et il se met en colère contre ceux qui le haïssent, SACI, *Bible, Nahum,* I, 2. Le vainqueur [le roi de Suède] se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avait rappelé, BOSS. *Anne de Gonz.* C'est par faiblesse qu'on hait un ennemi, et que l'on songe à s'en venger, et c'est par paresse que l'on s'apaise et qu'on ne se venge point, LA BRUY. IV. Pour savoir se venger il faut savoir souffrir, VOLT. *Mérope,* V, 4. De grâce, ne me citez point M. de Fontenelle; il n'a jamais été attaqué comme moi, et il s'est assez bien vengé de Rousseau [Jean-Baptiste], en sollicitant plus que personne contre lui, ID. *Lett. d'Argental,* 6 févr. 1739. Une femme résista-t-elle jamais à la douceur de se venger? RICCOBONI, *Œuv.* t. VI, p. 78, dans POUGENS. || Se venger à, avec un infinitif, se venger en faisant ce dont il s'agit. Je me vengeais à en médire [de la cour], comme Montaigne de la jeunesse, SÉV. 31 mai 1680. J'ai un crayon, et je me venge à marquer [en lisant l'*Arianisme* du P. Maimbourg] des traits de jésuite qui sont trop plaisants, ID. 28 juill. 1680.

— HIST. XIe s. Si vengez cels que li fels [le cruel] fist ocire, *Ch. de Rol.* XIV. Car chevalchez, vengez ceste dolur, *ib.* CLXXIV. S'or n'i ferez [si vous n'y frappez à présent] pur venger vostre hunte, *ib.* CCLVIII. Venget [je] m'en sui [de Roland], mais n'i ad traïsun, *ib.* CCLXXIV. || XIIe s. Je ne m'en sai vengier, fors au plorer, *Couci,* VI. Du vangier vous semont vostre empereres d'Ais, *Sax.* XV. Trestut mun lignage ad et mun regne avillié; Li duels [deuil] m'en vait al cuer : nuls ne m'en a vengié, *Th. le mart.* 134. || XIIIe s. E si li vingt sol n'esteient rendu à la requeste de mei ou de mes hers [hoirs], leiret [il serait permis] moi ou mes hers venger sur les chouses de la ville de Fontseche, tant que mi ou mi her aguissem [eussions] lo dit cens, *Bibl. des ch.* 3e série, t. V, p. 86. Ses felons cuers l'art et detrenche, Qui de li Dieu et la gent venche, *la Rose,* 266. Lors se sot bien Amors vengier Du grant orguel et du dangier, Que Narcissus li ot mené, *ib.* 1497. N'a pas soi bien vengié qui maladie en prent; Ainz fait d'un domaige deux, Ce dit li vilains, *Prov. du comte de Bret.* ms. de St-Germ. f° 114, dans LACURNE. || XIVe s. Car qui se vuet de tous vengier, Son pain ne puet en pais

mangier, MACHAUT, p. 118. || XV^e s. Je m'en voys icy à ung hermite, pour moy venger [guérir] d'une enfermeté que j'ay, *Perceforest*, t. II, f° 42. Par ma foy, dist Passalien, tel cuyde bien venger son blasme, qui l'accroist, *ib.* t. IV, f° 107. || XVI^e s. Ils arresterent que sans aucun delay il falloit venger ceste mort, AMYOT, *Phil.* 36. Se venger sur soy mesme du mal que.... MONT. I, 21. Les dieux vengerent [punirent] cette perfide subtilité, ID. I, 27.

— ÉTYM. Wallon, *veingi*; provenç. *venjar*, *vengar*; espagn. *vengar*; portug. *vingar*; ital. *vengiare*; du lat. *vindicare* (voy. VENDIQUER).

VENGEUR, GERESSE (van-jeur, je-rè-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui venge, qui punit. Misérable vengeur d'une juste querelle, CORN. *Cid*, I, 9. Fidèles dépositaires des lois, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, BOSS. *le Tellier*. David a recours à Dieu comme à son unique vengeur, ID. 5° *avert.* 30. Britannicus mourant excitera le zèle De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle; Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs Qui, même après leur mort, auront des successeurs, RAC. *Brit.* IV, 3. Roi, voilà vos vengeurs contre vos ennemis, ID. *Athal.* IV, 3. On accusa son entreprise [de Charles-Quint, sur Alger] de témérité; mais, s'il eût réussi, comme à Tunis, on l'eût appelé le vengeur de l'Europe, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1541. Boileau, critique peu sensible, mais judicieux et solide, ne fut pas le restaurateur du goût; il en fut le vengeur et le conservateur, MARMONTEL, *Œuv.* t. IV, p. 417. Némésis! Némésis! lève-toi, vengeresse! V. HUGO, *Châtiments*, III, 15. || Quelqu'un qui se venge de nous. Lui mort [Auguste], nous n'avons point de vengeur ni de maître, CORN. *Cinna*, I, 3. || 2° *Adj.* Qui venge, qui punit. Fuyez de devant l'épée qui vous menace, parce qu'il y a une épée vengeresse de l'iniquité, SACI, *Bible*, *Job*, XIX, 29. Dieu, dont le bras vengeur, pour un temps suspendu, Sur cette race impie est toujours étendu, RAC. *Athal.* I, 2. Les Furies vengeresses, envoyées par les dieux pour punir un crime si détestable, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, 2. Condamner la guerrière vengeresse du trône [Jeanne d'Arc] au plus affreux des supplices, VOLT. *Philos. Disc. de Belleguier*. Ôtez aux hommes l'opinion d'un Dieu vengeur et rémunérateur, Sylla et Marius se baignent alors avec délices dans le sang de leurs concitoyens, ID. *Philos.* 1^re *homélie*. Au sein de vos fausses prospérités les passions vengeresses punissent vos forfaits, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. On ne fait point aux morts d'outrages impunis; Il est des dieux vengeurs près des tombeaux assis, P. LEBRUN, *Ulysse*, IV, 2.

— HIST. XII^e s. Que tu destruies le enemi e le vengëdur, *Liber psalm.* p. 8. || XIV^e s. Les furies vengeresses des horribles forfaiz, BERCHEURE, f° 23, *verso*. || XVI^e s. Une furie vengeresse du sang de son hoste qu'il avoit fait mourir à tort, AMYOT, *Marius*, 11.

— ÉTYM. *Venger*; provenç. *venjaire*, *venjador*; cat. *venjador*; espagn. *vengador*; ital. *vengiatore*.

VENIAT (vé-ni-at'), *s. m.* Terme de palais. Ordre donné par le juge supérieur à un juge inférieur de se présenter en personne pour rendre compte de sa conduite. Il a reçu un veniat.

— ÉTYM. Lat. *veniat*, qu'il vienne (voy. VENIR).

VÉNIEL, ELLE (vé-ni-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est digne de pardon, en parlant des péchés légers qui n'entraînent pas la perte de la grâce, par opposition aux péchés mortels qui la font perdre. Cette attention toute seule qu'apporte une âme tiède à examiner si une offense est vénielle, ou si elle va plus loin, MASS. *Carême*, *Tiéd.* 1. || Voy. PÉCHÉ, n° 2. || 2° Il se dit dans le langage général et familier des fautes légères. Tout auteur qui s'érige un tribunal où ses confrères sont cités, doit s'attendre, quelque indulgent qu'il se montre, à être lui-même cité par eux, et rigoureusement jugé sur les fautes les plus vénielles, D'ALEMB. *Éloge L. Cousin*.

— HIST. XIII^e s. Prelaz, li tiens estas est de perfeccion; Venial vice en toi te sunt perdicion, J. DE MEUNG, *Test.* 586. || XIV^e s. Et de mals voluntaires les uns sunt venials et dignes de pardon, et les autres non, ORESME, *Éth.* 159. || XVI^e s. Peché veniel est cupidité mauvaise sans consentement deliberé, laquelle ne repose point longtemps dedans le cœur, CALV. *Instit.* 316. Ce qui est veniel à M. de Joyeuse ne nous doibt point estre mortel, *Lettre de Duplessis-Mornay à Montaigne*, 18 déc. 1553, dans F. DE CONCHES, *Causer. d'un cur.* t. III, p. 113.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *venial*; ital. *veniale*; du lat. *venia*, pardon.

VÉNIELLEMENT (vé-ni-è-le-man), *adv.* D'une manière vénielle. On ne peut qu'on ne pèche véniellement, RICHELET.

— HIST. XIV^e s. L'exposant deist icelles paroles fors veniaument et simplement, sans penser à aucun malice, DU CANGE, *venia*.

— ÉTYM. *Vénielle*, et le suffixe *ment*; provenç. *venialmens*; espagn. et ital. *venialmente*.

† **VENIMÉ, ÉE** (ve-ni-mé, mée), *adj.* Blessé par un serpent venimeux. Le sang des animaux venimés est noir et chargé d'acide carbonique, par suite de l'asphyxie qui précède la mort, *Revue de Paris*, 1^er févr. 1868, p. 469.

— ÉTYM. *Venin*, anciennement *venim*.

VENI-MECUM (vé-ni-mé-kom'), *s. m.* Voy. VADE-MECUM.

— ÉTYM. Lat. *veni*, viens, *mecum*, avec moi.

VENIMEUX, EUSE (ve-ni-meû, meû-z'), *adj.* || 1° Qui a du venin, en parlant de certains animaux. Le scorpion est venimeux. Cerbère l'a versé; jadis ce monstre esclave Fit écumer sur lui sa venimeuse bave, ROTR. *Hercule mourant*, IV, 1. || 2° Il se dit des choses infectées du venin de quelque animal. On dit que les herbes sur lesquelles le crapaud et la chenille ont passé sont venimeuses, *Dict. de l'Académie*. || 3° Fig. Qui a un poison moral. Propos venimeux. La lecture des écrits de Jean-Jacques m'a fait faire en même temps celle de ces venimeuses productions, qu'on a pris grand soin d'y mêler, J. J. ROUSS. *Dial.* 3. || Langue venimeuse, personne médisante.

— REM. Venimeux ne se dit bien maintenant que des animaux qui ont du venin, ou des choses qu'ils ont infectées de leur venin, tandis que vénéneux est réservé aux plantes qui ont un poison, mais cette distinction est récente; et auparavant venimeux se disait des plantes. Leurs flèches [celles des Crotoniates] sont trempées dans le suc de certaines herbes venimeuses qui viennent, dit-on, des bords de l'Averne et dont le poison est mortel, FÉN. *Tél.* X. Vos oignons et vos artichauts sont de très-bonnes choses; mais je ne vois pas quelle a été votre idée en couvrant la terre de tant de plantes venimeuses, à moins que vous n'ayez eu le dessein d'empoisonner ses habitants, VOLT. *Songe de Platon*.

— HIST. XIII^e s. Le ferai devorer as venimeus serpens qui conversent en terre, *Psautier*, f° 188. Car saluz ne vous ren je mie, Rous venimeus de pute foi, *Ren.* 13637. Et par la plaie dolereuse De detraccion venimeuse, *la Rose*, 1953. || XIV^e s. Bestes venimeuses si com sont serpens et leur semblables, H. DE MONDEVILLE, f° 80 bis, *verso*. || XV^e s. Dyanira.... Quant la venimeuse chemise Luy bailla [à Hercule].... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 507. Ces langues venimeuses, VILLON, *Ballade*. || XVI^e s. Une riviere qui avoit l'eau froide et claire, mais elle estoit sallée et venimeuse à boire, AMYOT, *Anton.* 61. Il vaudroit beaucoup mieux s'eslongner d'une si venimeuse concorde, ID. *ib.* 64. Ce feut cette venimeuse doulceur [de Jules César] qui envers le peuple romain sucra la servitude, LA BOÉTIE, *Servit. volont.* Ce jour-mesme il sortit à ce bon roi une apostume fort venimeuse au genouil droit, D'AUB. *Hist.* III, 517.

— ÉTYM. *Venin*, qui, dans l'ancienne langue s'écrivant souvent *venim*, a donné *venimeux*; wallon, *vilmeu*; Berry, *varineux*; norm. *velimeux*; provenç. *verenos*, *verinos*; ital. *velenoso*.

† **VENIMOSITÉ** (ve-ni-mô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est venimeux.

— HIST. XIV^e s. Aucune fois est pure venimosité, H. DE MONDEV. f° 87.

VENIN (venin; au XVII^e siècle, plusieurs prononçaient velin, prononciation qui d'ailleurs était regardée comme fautive, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 137), *s. m.* || 1° Liquide malfaisant que sécrètent certaines espèces de glandes dites vénénifiques ou vénénipares chez quelques animaux, tels que la vipère, le scorpion, etc. qu'ils conservent dans un réservoir particulier, pour s'en servir comme de moyen d'attaque ou de défense, et qui, introduit dans le sang d'un autre animal, au moyen d'une morsure ou d'une piqûre, le tue plus ou moins promptement ou du moins le rend malade. Le venin du scorpion, de la guêpe. Venin subtil. Le venin de la vipère n'est pas un poison pour son espèce; il ne tue point les sangsues, les limaces, l'escargot, l'aspic, la couleuvre, l'orvet, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 320. || Fig. Je puise dans leurs yeux un venin amoureux, RÉGNIER, *Dial.* || Proverbes. Morte la bête, mort le venin, on n'a plus rien à craindre d'un ennemi lorsqu'il est mort. || A la queue le venin, voy. QUEUE 1. || 2° Poison en général. J'ai su, par une longue et pénible industrie, Des plus mortels venins prévenir la furie, RAC. *Mithr.* IV, 5. La poudre de diamant n'est pas plus un venin que la poudre de corail, VOLT. *Louis XIV*, 26. || 3° Par extension, principe et action des maladies contagieuses. Le venin de la petite vérole. Boudin ...lui représentant [à Fagon, dans la variole du Dauphin] qu'eux médecins de la cour qui ne voyaient jamais aucune maladie de venin.... ST-SIM. 293, 232. || 4° Fig. Ce qui est moralement comparé au venin matériel. Les langues ont toujours du venin à répandre, Et rien n'est ici-bas qui s'en puisse défendre, MOL. *Tart.* V, 3. Celui qui est en colère et qui le dit, est préférable au *traditor* qui cache son venin sous de belles et douces apparences, SÉV. 12 janv. 1676. Les écrits où l'on m'avertit qu'il [Jurieu] répand sur moi tout ce qu'il a de venin, BOSS. *Déf. Variat.* I, Ainsi parle un esprit.... Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté, Cache le noir venin de sa malignité, BOIL. *Sat.* IX. Ai-je d'un style affreux Distillé sur sa vie un venin dangereux? ID. *ib.* L'envie, qui verse son venin mortel autour d'elle, et qui se tourne en rage, dans l'impuissance où elle est de nuire, FÉN. *Tél.* XVIII. Depuis que je suis né, j'ai vu la calomnie Exhaler les venins de sa bouche impunie, VOLT *Tancr.* III, 3. || Jeter tout son venin, dire, dans l'emportement de la colère, tout ce qu'on a sur le cœur. || C'est un homme sans venin, il n'a point de malignité. || 5° Fig. En langage de dévotion, ce qui est contraire à la doctrine de l'Église. Un petit livre qui a beaucoup de venin et de dissimulation, BOSS. *Lett. quiét.* 201. La déclaration des défenseurs de Jansénius fut jugée captieuse, conçue en des termes pleins d'artifice, et cachant, sous l'apparence d'une soumission en paroles, tout le venin de l'hérésie, RAC. *Hist. de Port-Royal*, part. 2. Puisse notre saint docteur leur servir à tous de modèle, et leur apprendre à se précautionner contre le venin dangereux de tant de livres! MASS. *Panégyr. St Thomas d'Aquin*. || En général, mauvaise doctrine. De leurs venins bientôt ils [les partisans de Mahomet] infectent Médine, VOLT. *Fanat.* I, 4. || 6° Venin de marée, dit aussi vif et virli, petit poisson de mer dont la piqûre cause une vive douleur.

— SYN. POISON, VIRUS, VENIN, MIASMES. Les poisons sont ou des corps cristallisables ou volatils sans décomposition, d'origine minérale et d'origine organique, ou les sucs de plantes qui les renferment; ils agissent en s'unissant, molécule à molécule, aux principes immédiats des tissus vivants, dont ils modifient ainsi la constitution ou qu'ils décomposent. Les venins sont des humeurs spéciales sécrétées surtout par certaines glandes des animaux et quelquefois des végétaux; ils doivent leurs propriétés principalement à une substance organique naturelle ou principe immédiat coagulable et spécial, qui conserve toutes ses propriétés après la dessiccation ou après la mort de l'animal. Les virus sont un état particulier d'altération des substances organiques, liquides ou solides, qui existent normalement dans tout être vivant ou qui en proviennent; ils agissent en transmettant à d'autres êtres un état d'altération semblable ou très-analogue à celui dont ils sont le siége. Les miasmes, très-voisins des virus, sont des substances organiques volatiles ou emportées par les liquides volatils lors de leur évaporation, qui proviennent des tissus animaux ou végétaux en voie de décomposition, des déjections, des exhalations pulmonaires ou sudorales d'animaux sains ou malades.

— HIST. XII^e s. Lo velin de detraction, ST BERN. p. 557. Venim e pureture grant merveille vomi, E jut mult lungement.... *Th. le mart.* 95. Jà soit ce que li venins del ancien anemi soit par toz les visces qui l'ont espandu el humain cuer, *Job*, p. 517. || XIII^e s. Du venim [poison] serai tost porveüe et pourquise, *Berte*, LXXVI. Et touzjours dit on que en sarpent ne puet on donner venin, car trop en i a, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 497. Cil [Jupiter] mist le venin es serpens, *la Rose*, 20330. Desloiatés.... pot semer trop de venin, BEAUM. I, 11. En moi n'a ne venim ne fiel; Il ne me remaint rien souz ciel; Tout va sa voie, RUTEB. 26. || XVI^e s. Un venin preparé à tout de la ciguë, MONT. II, 40. Venin contre venin duit, Car venin au venin nuit, GENIN, *Récréat.* t. II, p. 251.

— ÉTYM. Berry, *varin*; bourguig. *vairin*; norm. *velin*; provenç. *vere, veri*; catal. *veri*; ital. *veleno*; du lat. *venenum*.

VENIR (ve-nir), je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent; je venais; je vins, nous vînmes; je viendrai; je viendrais; viens, qu'il vienne, venons, venez; que je vienne, que nous venions, que vous veniez; que je vinsse, que nous vinssions, qu'il vînt; venant; venu, *v. n.* ‖ **1°** Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle ou à qui l'on parle. ‖ **2°** En termes de marine, venir à. ‖ **3°** Arriver à l'endroit où est la personne qui parle. ‖ **4°** Aller d'un lieu plus éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle. ‖ **5°** Aller d'un lieu proche à un lieu éloigné, mais seulement quand celui qui parle demande qu'on l'accompagne. ‖ **6°** Aller et venir. ‖ **7°** Il se dit des choses inanimées qui ont un mouvement. ‖ **8°** Être apporté, en parlant des choses. ‖ **9°** Quelquefois venir, devant un infinitif, ne fait guère que renforcer l'idée exprimée par cet infinitif. ‖ **10°** Faire venir quelqu'un, le mander, lui donner ordre ou avis de venir. ‖ **11°** Sortir, en parlant des liquides contenus dans un vaisseau. ‖ **12°** Monter, s'élever. ‖ **13°** Tomber fortuitement en la possession, en parlant des choses. ‖ **14°** Être transmis d'âge en âge, en parlant de traditions, de livres, d'ouvrages. ‖ **15°** Venir au monde, naître. ‖ **16°** Apparaître à la surface du corps. ‖ **17°** Survenir fortuitement, par accident, inopinément. ‖ **18°** Laisser venir un coup, au jeu de la paume. ‖ **19°** Venir par succession, en parlant de choses. Venir à succession, en parlant de personnes. ‖ **20°** Échoir par quelque hasard. ‖ **21°** Se produire suivant l'ordre des temps. ‖ **22°** Fig. Il se dit des choses qui sont supposées se mouvoir. ‖ **23°** Intervenir, se rencontrer à la traverse. ‖ **24°** Être issu, être sorti. ‖ **25°** Dériver, en parlant de mots, de langues. ‖ **26°** Provenir, être reçu de. ‖ **27°** Émaner, procéder. ‖ **28°** Se former dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. ‖ **29°** Naître, être produit. ‖ **30°** Avoir une certaine croissance. ‖ **31°** Il se dit de ce qui s'accomplit, vient comme il faut. ‖ **32°** Venir à rien. ‖ **33°** Venir à, passer à ce qui est de notre objet. ‖ **34°** Venir à une chose, se résoudre à la faire, à l'accepter. ‖ **35°** Se porter à quelque chose d'excessif. ‖ **36°** Venir à, réussir à, atteindre. ‖ **37°** En venir. ‖ **38°** En venir à, aborder un sujet sur lequel on hésite. ‖ **39°** Venir à, suivi d'un infinitif, marque quelque chose d'inattendu, de fortuit. ‖ **40°** Venir de, suivi d'un infinitif, se dit d'une chose faite depuis peu de temps. ‖ **41°** *V. réfl.* S'en venir. ‖ **42°** *S. m.* Le venir. ‖ **43°** Un venez-y-voir. ‖ **44°** Va-et-vient. ‖ Proverbes.

1° Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle ou à qui l'on parle. D'où venez-vous? Il est venu ici, ou, simplement, il est venu. Je viens pour vous dire. Venez nous voir. Il vient de Rome. Il est venu à pied, à cheval, en voiture. Qu'il vienne, je l'attends. Elle va revenir.... elle vient, je la vois, CORN. *Cid*, III, 1. Mes chiens n'appellent point au delà des colonnes Où sont tant d'honnêtes personnes [animaux malfaisants pendus]; Il y viendra, le drôle! il y vint, à son dam, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. Venez, venez, ma fille, on n'attend plus que vous; Venez remercier un père qui vous aime, Et qui veut à l'autel vous conduire lui-même, RAC. *Iphig.* IV, 4. Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel, ID. *Athal.* I, 1. Seigneur, je viens à vous; car enfin aujourd'hui, Si vous m'abandonnez, quel sera mon appui? ID. *Mithr.* I, 2. Ils feront comme le roi d'Espagne, lequel se trouva mieux, dit Pascal, de croire sur les antipodes Christophe Colomb qui en venait, que le pape Zacharie qui n'y avait jamais été, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 258. L'esprit de la prière et de la solitude.... Appela de tout temps les âmes de son choix: Venez, venez, dit-il à l'amour qui regrette, Au génie opprimé sous un ingrat oubli..., LAMART. *Harm.* I, 11. ‖ Impersonnellement. Il vient dans cette maison toute sorte de gens. ‖ Venir au secours, à l'aide, venir pour secourir, pour aider. Cet effort généreux de votre amour parfaite Vient-il à mon secours, vient-il à ma défaite? CORN. *Poly.* IV, 3. ‖ Venir sur, marcher vers quelqu'un avec le dessein de l'attaquer. Je l'ai surprise dans les bras d'un jeune homme, qui, dès qu'il s'est vu découvert, est venu sur moi, MONTESQ. *Lett. pers.* 159. ‖ Fig. Il s'en est allé comme il était venu, il n'a rien fait de ce qu'il aurait dû faire. Jean s'en alla comme il était venu, Mangeant le fonds avec le revenu, LA FONT. *Son épit. faite par lui-même.* ‖ Fig. Il semble qu'il vienne de l'autre monde, voy. MONDE 1, n° 24. ‖ Fig. De quel pays venez-vous? d'où venez-vous? se dit à ceux qui ignorent une nouvelle connue de tout le monde, ce qui se passe publiquement, ce qui est dans la pratique commune. Mme Verteuil : Vous m'étonnez toujours; mais d'où venez-vous donc? — Formont : D'où je viens, madame? — Mme Verteuil : Oui. — Formont : De mon pays, j'espère, COLLIN D'HARLEV. *Mœurs du jour*, II, 11. ‖ Voir venir quelqu'un, l'apercevoir quand il est en marche pour venir. Du haut de la terrasse je le voyais venir. ‖ Fig. Voir venir quelqu'un, voir ce qu'il fera ou quel est son dessein. Il ne manquera pas de vouloir se justifier; je l'écouterai, je le verrai venir, LESAGE, *Diable boit.* 1. Mais.... il est quelquefois très-bon de voir venir, DORAT, *Feinte par amour*, III, 4. Il voulait la maison; voyons-le venir, A. DUVAL, *Maison à vendre*, sc. 15. ‖ Je vous vois venir, je devine ce que vous pensez, ce que vous allez faire ou dire. Lubin : Vous avez envie de me tirer les vers du nez. — G. Dandin : Non, ce n'est pas cela. — Lubin : Eh! quelque sot.... Je vous vois venir, MOL. *G. Dand.* II, 7. Le laquais de M. de Rozelles a voulu me faire jaser; moi, qui connais cela, je l'ai vu venir, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Magistrat*, II, 1. ‖ Voir venir, se dit, à certains jeux de cartes, quand on jette une carte insignifiante pour engager les positions à se dessiner. ‖ Laisser venir, voir venir, attendre, ne pas se presser. Dans cette affaire nous n'avons qu'à laisser venir, qu'à voir venir. Peine perdue que ce travail-là.... laissons-les venir; je ne prends pas facilement l'épouvante, LESAGE, *Turcaret*, III, 9. ‖ **2°** Terme de marine. Venir à, gouverner de manière à obtenir un résultat donné. Venir au vent, se dit d'un bâtiment qu'on incline de manière à recevoir plus de vent dans ses voiles. ‖ Venir à bâbord ou à tribord, se dit du navire à qui l'on fait décrire une courbe à droite ou à gauche de la route qu'il suivait. ‖ **3°** Arriver à l'endroit où est la personne qui parle. Quel jour vient le courrier? Il est parti de Lyon, et vient demain. ‖ **4°** Aller d'un lieu plus éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle. Il est venu de Rome à Lyon. ‖ **5°** Aller d'un lieu proche à un lieu éloigné, mais seulement quand celui qui parle demande qu'on l'accompagne. Je pars pour Lyon, voulez-vous venir avec moi? Venez avec nous aux Tuileries. Venez sauver César de sa propre fureur, RAC. *Brit.* V, 8. ‖ **6°** Aller et venir, se dit de ceux qui vont, qui partent, et qui reviennent. Il fit bien valoir la beauté de la Provence, et comme tout y est vif et passant et brillant, à cause de ces vaisseaux et de ces galères, et de ceux qui vont et viennent d'Italie, SÉV. 18 août 1680. ‖ Ne faire qu'aller et venir, être continuellement en mouvement. ‖ En un autre sens, ne faire qu'aller et venir, mettre très-peu de temps à aller quelque part et revenir. ‖ **7°** Il se dit des choses inanimées, qui ont un mouvement. La lumière vient de côté. Le vent vient du nord. Les eaux venant des pôles n'ont pu gagner ces contrées méridionales encore brûlantes que quand elles ont été refroidies, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XIII, p. 163. ‖ Impersonnellement. Il vient beaucoup de vent de ce côté. ‖ Fig. Ses revenus viennent bien, ils sont payés sûrement et régulièrement. ‖ **8°** Être apporté, en parlant des choses. Cette denrée vient de l'Orient. ‖ Impersonnellement. Il vient du blé de cette province. Vient-il de la province une satire fade, D'un plaisant du pays insipide boutade, Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi, BOIL. *Épît.* VI. ‖ **9°** Quelquefois venir, devant un infinitif, ne fait guère que renforcer l'idée exprimée par cet infinitif. Que, devant Troie en flamme, Hécube désolée Ne vienne pas pousser une plainte ampoulée, BOIL. *Art p.* III. Du haut de ce balcon votre malheureux frère Vint tomber tout sanglant... DELILLE, *Homme des ch.* IV, *variantes*. ‖ On viendra nous dire..., on objectera... (tournure très-usitée pour prévenir les objections). ‖ **10°** Faire venir quelqu'un, le mander, lui donner ordre ou avis de venir. ‖ Faire venir une chose, donner l'ordre de la transporter dans le lieu où l'on est. Faire venir des provisions. Faire venir une voiture. S'il n'était presque aussi difficile de me faire aller à Paris que de faire venir Paris ici [dans l'Angoumois], BALZ. liv. XV, *Lett.* 2. ‖ Cela fait venir l'eau à la bouche, se dit d'une chose agréable au goût dont l'idée excite l'appétit, et figurément de tout ce qui excite le désir. ‖ Fig. Faire venir l'eau au moulin, voy. MOULIN. ‖ **11°** En parlant des liquides contenus dans un vaisseau, sortir. Le vin ne vient plus que goutte à goutte. On a voulu le saigner, mais le sang ne vint pas. ‖ **12°** Monter, s'élever. Il ne me vient pas à l'épaule. Les eaux viennent jusqu'au premier étage. Eh! que feriez-vous donc si vous voyiez ma femme? elle vient à peine à mes genoux, cependant.... BARTHÉL. *Anach.* ch. 11. ‖ **13°** Tomber fortuitement en la possession, en parlant des choses. Je vous assure que les tablettes sont venues en ses mains de la même sorte, VOIT. *Lett.* 24. ‖ **14°** Être transmis d'âge en âge, en parlant de traditions, de livres, d'ouvrages. C'est de lui que nous vient cet art ingénieux De peindre la parole et de parler aux yeux, BRÉBEUF, *Pharsale*, III. C'est par Théophraste que sont venus jusqu'à nous les ouvrages de ce grand homme [Aristote], LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Le plus ancien traité de musique [celui d'Aristide] qui soit venu jusqu'à nous, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 236, dans POUGENS. ‖ **15°** Venir au monde, naître. Victorieux par mer et par terre, il [Auguste] ferme le temple de Janus; tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde, BOSS. *Hist.* I, 9. ‖ Cet enfant est venu à terme, il est né à l'époque ordinaire de la naissance. ‖ Il est venu avant terme, il est né avant le terme ordinaire de la grossesse. ‖ L'enfant vient bien, se dit durant l'accouchement, lorsque l'enfant se présente de la manière la plus naturelle. ‖ Cet enfant nouveau-né est bien venu, la mère en est accouchée heureusement. ‖ **16°** Apparaître à la surface du corps. Une ébullition lui est venue. ‖ Impersonnellement. Il lui vient des boutons au visage. Il lui vint [à Jésus] une sueur comme des gouttes de sang, qui découlaient jusqu'à terre, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XXII, 44. S'il pouvait vous venir la petite vérole, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 6. ‖ **17°** Survenir fortuitement, par accident, inopinément. Un malheur ne vient jamais seul. Tout lui vient à souhait. Cela lui vient bien à point. Tous ces maux qui viennent par la vanité me font toujours un malin plaisir, SÉV. 3 avr. 1686. Impersonnellement. Je crains qu'il ne vienne une bourrasque, de la pluie. Il lui vint une grosse fièvre. ‖ Elliptiquement. Vienne une maladie, vienne un revers, s'il vient une maladie, un revers. ‖ S'il vient faute de lui, s'il meurt. S'il vient faute de vous, mon fils, je ne veux plus rester au monde, MOL. *Mal. imag.* I, 9. ‖ Cela lui vient de Dieu grâce, voy. GRÂCE, n° 7. ‖ Fig. Prendre le temps comme il vient, voy. TEMPS, n° 21. ‖ **18°** Au jeu de la paume, laissez-moi venir ce coup-là, laissez-moi le jouer. ‖ À différents jeux de cartes. Laissez-moi venir cette main, laissez-moi faire cette main. ‖ **19°** Venir par succession, échoir, avec un nom de choses pour sujet. Après la mort du père, les biens viennent aux enfants. Les biens qui viennent du côté de la mère. ‖ Avec un nom de personne pour sujet, obtenir par une sorte d'échéance. Venir à une succession par souche, par tête, par représentation. La royale famille des Stuarts, qui, étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le fils venant de son chef à la succession du donateur, *Code civ.* art. 848. ‖ Ce roi vint jeune au trône, à la couronne, il y parvint jeune. ‖ Venir au sou la livre (locution vieillie), partager au sou la livre. ‖ Venir à compte, à partage, à composition, compter, partager, composer. L'héritier venant à partager, *Code civ.* art. 844. ‖ **20°** Échoir par quelque hasard. J'ai mis à la loterie, et il m'est venu un bon billet. ‖ **21°** Arriver suivant l'ordre des temps. Ceux qui viendront après nous. Il viendra un temps. Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle [devenir croyante]? mais l'heure marquée par la divine Providence n'était pas encore venue, BOSS. *Anne de Gonz.* ‖ Son heure est venue, sa mort, sa punition est prochaine. Encore un peu plus outre, et ton heure est venue, CORN. *Poly.* IV, 2. ‖ Son heure est venue signifie aussi qu'il subira quelque grande influence morale. ‖ Qui vient, prochain. Car je n'aurai, s'il t'en souvient, Que trente ans à Noël qui vient, SCARR. *Virg.* IV. Si vous continuez de vous bien porter, ma chère enfant, je ne vous irai voir que l'année qui vient, SÉV. 57. Je crois toujours partir la semaine qui vient, ID. 258. ‖ Vienne la Saint-Denis, viennent les Rois, quand la Saint-Denis arrivera, quand les Rois arriveront. J'ai pourtant, voyez-vous! quatre-vingt-dix-huit ans Vienne la Saint-Martin, REGNARD, *Fol. amour.* III, 4. J'imagine, mon cher ange,... que vous ferez jouer Tancrede vienne la Saint-Martin, VOLT. *Lett. d'Arg* [illegible]

tal, 27 oct. 1760. || Populairement. Elle aura quinze ans viennent les prunes, l'été prochain. || À venir, qui doit venir, qui doit arriver. Le temps à venir. Le corbeau sert pour le présage; La corneille avertit des malheurs à venir, LA FONT. *Fabl.* II, 17. Et par écrit Le sénat demanda ce qu'avait dit cet homme, Pour servir de modèle aux parleurs à venir, ID. *ib.* XI, 7. Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir L'éternel entretien des siècles à venir, RAC. *Iphig.* I, 5. || **22°** Fig. Il se dit des choses qui sont supposées se mouvoir. Les arts sont venus de telle contrée. Le choléra vient de l'Inde. La peste vient de l'Égypte. Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi, RAC. *Iphig.* IV, 6. Si vous refusez la paix et la justice qui viennent à vous, la paix et la justice seront vengées, FÉN. *Tél.* XI. || Cela vint à ma connaissance, cette nouvelle est venue jusqu'à moi, j'ai appris cela, j'ai su cette nouvelle. J'ai senti vivement la belle et brillante action du chevalier de Pompone; elle vous viendra de tous côtés, SÉV. 12 juill. 1690. || **23°** Intervenir, se rencontrer à la traverse. Les protestants sont venus ensuite, qui ont fort maltraité les miracles de l'une et l'autre Église [latine et grecque], VOLT. *Dict. phil. Miracles*, II. || Venir à la traverse, traverser, troubler un dessein, une affaire. || **24°** Être issu, être sorti. C'est un homme qui vient de bon lieu. Il vient de bas lieu. Le chien doguin vient du dogue et du petit danois. Ton illustre audace Fait bien revivre en toi les héros de ma race; C'est d'eux que tu descends, c'est de moi que tu viens, CORN. *Cid*, III, 6. Les deux plus puissantes monarchies qui se soient élevées alors, furent celle d'Égypte fondée par Ptolomée fils de Lagus, d'où viennent les Lagides, et celle d'Asie ou de Syrie fondée par Séleucus, d'où viennent les Séleucides, BOSS. *Hist.* I, 8. Quel bruit? — Que cet enfant vient d'illustre origine, RAC. *Athal.* III, 4. Ce peuple venait d'une race de géants qui était de la même origine que les Cyclopes, FÉN. *Tél.* I. Les blancs, et les nègres, et les rouges, et les Lapons, et les Samoyèdes, et les albinos ne viennent certainement pas du même sol, VOLT. *Mœurs*, 2. Si les Groenlandais tirent leur origine des Islandais ou des Norwégiens, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, ou si, comme le prétend M. P., ils viennent des Américains, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 249. || C'est un homme qui est venu de rien, il n'avait rien, il n'était rien, et il a fait fortune. || **25°** Dériver, en parlant de mots, de langues. Ce mot vient de tel autre. Le français vient, pour la plus grande partie, du latin. Cette expression vient du grec. Amiral vient de l'arabe. || **26°** Provenir, être reçu de. L'or et l'argent viennent d'Amérique. Je les reçois [des présents] de fort bon cœur, et je recevrai toujours de même tout ce qui me viendra de votre part, VOLT. *Lett.* 24. Ah! gardez-vous de l'une et l'autre main; Cette coupe est suspecte, elle vient de la reine, CORN. *Rodog.* V, 4. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendait pas? BOSS. *Anne de Gonz.* || **27°** Émaner, procéder. L'homme trahit sa foi, d'où vinrent les notaires, REGNIER, *Sat.* VI. Ma faveur fait ta gloire, et ton pouvoir en vient, CORN. *Cinna*, V, 1. La victoire ne dépend point de la grandeur des armées; mais c'est du ciel que nous vient toute la force, SACI, *Bible, Machab.* I, III, 19. D'où vous vient aujourd'hui ce noir pressentiment? RAC. *Athal.* I, 1. Mon mal vient de plus loin, ID. *Phèdre*, I, 3. || Les grandes pensées viennent du cœur, VAUVEN. *Max. et réfl.* 127. Les jansénistes et les molinistes n'ont point eu de mortification plus cuisante que de n'avoir pu s'égorger en bataille rangée; d'où vient cela? VOLT. *Dict. phil. Les pourquoi.* D'où viennent ces lits de tourbes qui s'étendent depuis Bruges par tout le plat pays de la Flandre jusqu'à la rivière d'Aa? BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XIII, p. 174. Ces philosophes qui nient que nos connaissances viennent des sens, CONDILL. *Logiq.* I, 6. || D'où vient que? quelle est la cause que? Mais, ma mère, d'où vient que vous sortez si vite? MOL. *Tart.* I, 1. D'où vient qu'en m'écoutant, vos yeux, vos tristes yeux Avec de longs regards se tournent vers les cieux? RAC. *Brit.* V, 1. || Absolument et familièrement. D'où vient? quelle est la cause? quel est le motif. M. Oronte : Cela ne se peut pas, madame. — Mme Oronte : D'où vient, monsieur? — M. Oronte : D'où vient? voulez-vous que nous manquions de parole à M. Orgon, [illegible] ancien ami? LESAGE, *Crisp. rival de son maître*, 6. Mais d'où vient donc, dis-moi? quelque part qu'on s'arrête, en Calabre ou ailleurs, tout le monde se met à faire la révérence, et voilà une cour, P. L. COUR. *Lett. à M****, 25 juin 1806. || D'où vient, avec un verbe à l'infinitif. D'où vient le redouter, moi qui peux lever les yeux sur lui avec la noble assurance...? RICCOBONI, *Œuv.* t. I, p. 346, dans POUGENS. D'où vient prendre pour un tendre sentiment les simples marques de ton estime? ID. *ib.* t. VI, p. 194. || **28°** Se former dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur, en parlant d'idées, de sentiments. Il lui vint à l'esprit, dans l'esprit que.... Tout ce que je fais me vient naturellement, c'est sans étude, MOL. *Préc.* 10. En voici un [passage] qui me vient sur ce verset du psaume XLI, BOSS. *Ét. d'Orais.* X, 25. J'aurais dit tout net : je suis le fils d'un paysan, si le mot de fils d'un homme de la campagne ne m'était pas venu, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Lorsque je l'ai aimé, c'était un amour qui m'était venu; à cette heure que je ne l'aime plus, c'est un amour qui s'en est allé, ID. *Double inconst.* III, 8. C'est une idée [charger M. Hénin de la pacification de Genève] qui me vient; il ne me l'a point du tout suggérée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 déc. 1765. Quand je m'étais mis à mon papier, il ne me venait presque plus rien de ce que j'avais composé, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Je dis ce qui me vient, et l'on peut me le rendre, GRESS. *le Méch.* I, 4. || **29°** Naître, être produit. Cette plante vient de bouture. La vigne ne vient pas dans ce pays. Les melons viennent là en pleine terre. Ce semis commence à venir. Les dents viennent à cet enfant. Il lui est venu deux dents. On lit avec un grand plaisir dans le livre de la Vieillesse l'élégante description que Cicéron y fait de la manière dont vient le blé, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, art. 3 et 4. L'esprit ne vient qu'en France; c'est pour ainsi dire son terroir; et nous en fournissons tous les autres peuples de l'Europe, BOISSY, *Franç. à Lond.* sc. 16. On a vraiment bien raison de dire : plantez là des filles; il y viendra des garçons, COMTE DE CAYLUS, *Féeries, Prince Muguet, Œuv.* t. VIII, p. 318, dans POUGENS. || Fig. La raison lui viendra avec l'âge. || **30°** Avoir une certaine croissance. Cet arbre vient bien, vient mal. Cet enfant ne vient pas bien. Notre prince de Dombes vient bien, et madame sa mère s'est tirée avec vigueur de cette grande affaire, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, t. II, p. 256, dans POUGENS. || On dit aussi : Cet enfant a de la peine à venir || Venir à bien, croître comme il faut. La nature est prodigue en semences de plantes; il lui suffit que, sur un grand nombre de perdues, il y en ait quelqu'une qui vienne à bien, FONTEN. *Malebranche.* || On craint que son fruit, que son enfant ne vienne pas à bien, se dit d'une femme souffrante ou qui a éprouvé quelque accident durant sa grossesse. || Ses enfants ne viennent pas à bien, les enfants de cette femme meurent très-jeunes. || **31°** Il se dit de ce qui s'accomplit, vient comme il faut. Venir à maturité, en maturité. || Venir bien à, convenir. Cette robe vient bien à sa taille. Ce galetas qui de rien ne nous sert Lui viendra bien, LA FONT. *Orais.* C'était une affaire toute trouvée, et qui venait fort bien à la chose, MOL. *Impromptu*, 1. Douze mille arpents de terre; vous et moi connaissons des gens à qui cela viendrait fort bien, P. L. COUR. *Simple discours.* || Ce que je vais dire vient à mon sujet, convient au sujet de mon discours. || Ces nuances, ces couleurs viennent bien ensemble, elles font bon effet ensemble. || En termes d'art. Ressortir. Je crains que ce groupe ne vienne pas assez sur le devant, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 302, dans POUGENS. || Ces figures sont bien venues, mal venues, elles sont bien réussies, mal réussies. Il y a quelques parties à l'envers qui sont venues presque aussi nettes qu'à l'endroit, DIDER. *Peint. en cire*, t. XV, p. 469, dans POUGENS. || On dit dans le même sens qu'une photographie est bien venue, mal venue. || Terme d'imprimerie. Cette feuille, cette estampe est bien venue, mal venue, elle est sortie bien tirée, mal tirée de dessous la presse. || **32°** Venir à rien, diminuer beaucoup, se réduire presque à rien. Il maigrit, il vient à rien. Si vous laissez tant bouillir cette sauce, elle viendra à rien. || Fig. Tous ses grands projets viendront à rien, ses grands projets échoueront misérablement. || En un sens analogue. Mes flèches et mon arc me viennent à mépris, RÉGNIER, *Dial.* || **33°** Venir à, avec un nom de personne pour sujet, passer à ce qui est de notre objet. Venir au fait. Venir à la conclusion. Je viens maintenant à notre question, PASC. *Prov.* XVII. Sans craindre aucune chose, Je prends donc la parole, et je viens à ma cause, RAC. *Plaid.* III, 3. Je suais sang et eau pour voir si du Japon Il viendrait à bon port au fait de son chapon, ID. *ib.* III, 3. C'est à quoi je voulais venir. — Eh! viens-y donc, BRUEYS, *Grondeur*, I, 3. Je pressens votre objection; j'y vais venir à l'instant, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. || On dit de même : Venir sur. Quand il [d'Ormesson, rapporteur dans le procès de Fouquet] est venu sur un certain article du marc d'or, Pussort a dit : voilà qui est contre l'accusé, SÉV. *à Pompone*, 11 déc. 1664. || **34°** Venir à une chose, se résoudre à la faire, à l'accepter. Si faudra-t-il qu'elle y vienne pourtant, LA FONT. *Magn.* Le fond de son caractère est porté au dogme abominable de la tolérance : un jour il y viendra, VOLT. *Voyages de Scarmentado.* || Faire venir à la raison, réduire à la raison, soit par la persuasion, soit par contrainte. || Faire venir à jubé, voy. JUBÉ. || **35°** Se porter à quelque chose d'excessif. Il vint à un tel point d'insolence.... Il vint jusqu'à me déclarer.... || Par menace. Qu'il y vienne, qu'il ait la hardiesse, l'audace de. || Il se dit des choses en un sens analogue. Son insolence vint au point de mériter une correction. || Les choses vinrent à un point que..., à tel point que..., si avant que..., elles furent portées à un tel excès, si loin, que.... || **36°** Venir à, réussir à, atteindre. Venir à bout de ses desseins, de ses entreprises. || Venir à bout de faire une chose, réussir à la faire. || Venir à bout de ses ennemis, les surmonter. || Venir à son but, à ses fins, réussir à ce qu'on voulait. || On a dit dans le même sens : venir à chef. Le pis de leur méchef Fut qu'aucun d'eux ne put venir à chef De son dessein.... LA FONT. *Rémois.* || On dit aussi : venir au-dessus. Par ce moyen la seconde commère Vint au-dessus de ce qu'elle entreprit, LA FONT. *Gageure.* || **37°** Venir se construit avec la particule *en* qui lui donne plus de force en indiquant à l'esprit quelque chose d'antécédent d'où l'on part. La cour étonnée en vendra à un accommodement, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 412, dans POUGENS. Les deux armées furent environ cinq jours en présence, sans que Maxime en voulût venir à un combat décisif, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 7. ...J'espérais de mourir à vos yeux Avant que d'en venir à ces cruels adieux, RAC. *Bérén.* IV, 5. || En venir à son honneur, réussir dans ce qu'on avait entrepris. || En venir aux mains, commencer à se battre. || En venir aux reproches, aux injures, aux grosses paroles, aux coups, etc. porter la dispute jusqu'aux reproches, aux injures, aux coups. Et s'il fallait encor que l'on en vînt aux coups, Je combattrais... CORN. *Hor* I, 4. La plupart des ménages en vinrent aux coups, VOLT. *Avent. de la mémoire.* || En venir aux extrémités, à la violence, à la force, employer les moyens extrêmes, la violence, la force. Valère : N'en venons point, s'il vous plaît, à de fâcheuses extrémités.... — Sganarelle : Parbleu! venez-en à tout ce qui vous plaira, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 6. || Il faut en venir là, se dit de tout ce qui est nécessaire, inévitable. Mais il faut toujours en venir là : il est très-vrai qu'il y a quelque chose de divin.... dans les maladies qui travaillent les États, BALZ. *Socrate chrétien*, 8. || On le dit aussi de ce qu'on regarde comme le plus expédient. Après avoir bien réfléchi, ils virent qu'il fallait en venir là. || Il en vint jusqu'à le menacer, il poussa l'audace, la violence jusqu'à la menace. || Ils en vinrent au point de faire telle chose, ils furent réduits à faire telle chose, ou ils se portèrent à des extrémités telles qu'ils firent telle chose. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 27. || Il se dit des choses en un sens analogue. Là commencent les guerres puniques, et les choses en viennent si avant que chacun de ces deux peuples jaloux croit ne pouvoir subsister que par la ruine de l'autre, BOSS. *Hist.* III, 7. || **38°** En venir, aborder un sujet sur lequel on hésite. Puisque enfin il en faut venir aux sectes de ces derniers siècles, BOSS. 5e *avert.* 3. || C'est là que j'en voulais venir, c'est où j'en voulais venir, c'est le but où tendaient mes paroles ou mes actions. Discours d'enthousiaste! on voit où vous en voulez venir, BEAUMARCH. *Mère coupable*, I, 12. || On dit de même : Où veut-il en venir? Par quel hasard à Montargis, toi, mon cher Dorlis? — Dorlis, à part : Où veut-il en venir? PICARD, *Voy. interr.* II, 6. || Même signification sans la particule *en.* Pourquoi m'en faites-vous aujourd'hui souvenir? Je ne vois pas encore où vous voulez venir, SCARR. *D. Japh. d'Arm.* I, 7. || **39°** Venir à, suivi d'un infinitif marque quelque chose d'inattendu, de for-

tuit. Nous vinmes à parler de telle chose. S'il venait à mourir. Je vins tout à coup à me le rappeler. La chose viendra à se savoir. Comme les premiers navigateurs qui se hasardèrent en pleine mer sans octant et sans boussole, vinrent cependant à découvrir les principales parties du globe, BERN. DE ST.-PIERRE, *Liv.* III. *Harm. anim.* || 40° Venir de, suivi d'un infinitif, se dit d'une chose faite depuis peu de temps. L'ours, porté d'un même dessein, Venait de quitter sa montagne, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Et quelle âme, dis-moi, ne serait éperdue Du coup dont ma raison vient d'être confondue? RAC. *Andr.* III, 1. Si tu venais d'entendre Quel funeste dessein Roxane vient de prendre, ID. *Bajaz.* I, 4. Damilaville vient de mourir; il était l'auteur du Christianisme dévoilé et de beaucoup d'autres écrits; on ne l'a jamais su, VOLT. *Lett. Villevieille*, 20 déc. 1768. || On dit de même familièrement: Il vient de venir. || 41° S'en venir, *v. réfl.* Même sens que venir. Les plus exquises choses qui soient au monde sont là assemblées comme en abrégé; venez-vous-y-en, je vous en prie; car je n'ai garde d'y aller sans vous, *Francion*, liv. IX, p. 367. Mais ne la vois-je pas qui s'en vient droit à moi? TRISTAN, *Marianne*, II, 3. Un jour, au dévot personnage Des députés du peuple rat S'en vinrent demander quelque aumône légère, LA FONT. *Fabl.* VII, 3. L'ours, très-mauvais complimenteur, Lui dit: viens-t'en me voir, ID. *ib.* VIII, 10. Laisse-moi fuir; cesse de rire De l'indocilité qui me fait envoler, Lorsque d'un ton si doux, on s'en vient m'appeler, ID. *ib.* VIII, 21. Hier au soir, sur la brume, Un chat-huant s'en vint votre fils enlever, ID. *ib.* IX, 1. || 42° *S. m.* Le venir, l'action de venir, usité seulement en cette locution: l'aller et le venir. || Fig. Avoir l'aller pour le venir, ne rien obtenir. || 43° *S. m.* Terme familier et ironique. Un venez-y-voir, bagatelle, chose qui mérite à peine d'être remarquée. D'un panache de cerf sur le front me pourvoir: Hélas! voilà vraiment un beau venez-y-voir, MOL. *Sgan.* 6. On lui exprime qu'on lui est obligé; grand venez-y-voir, MARIV. *Pays. parv.* 6° part. Je n'avais pas vingt ans quand cela m'arrivait; vous passez quarante, beau venez-y-voir, ID. *ib.* || 44° Mouvement de va-et-vient, voy. VA-ET-VIENT. || Fig. Proverbes. La balle vient au joueur, voy. JOUEUR. || Après la pluie vient le beau temps, un temps heureux succède à des circonstances fâcheuses. || Tout vient à point à qui sait, à qui peut attendre, on vient à bout des choses quand on sait ou quand on peut attendre, avoir de la patience. || Le bien lui vient en dormant, voy. DORMIR. || Qui chapon mange, chapon lui vient, le bien vient à ceux qui en ont déjà. || Les maladies viennent à cheval et s'en retournent à pied. || Va-t'en voir s'ils viennent, voy. VOIR. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

— REM. 1. Venir régit l'infinitif sans préposition quand il exprime la venue. Je viens vous voir. Il régit l'infinitif avec la préposition *de* quand il marque une action faite depuis peu de temps. Je viens de le voir. Il régit l'infinitif avec la préposition *à*, quand il marque une action fortuite. Si je viens à le voir.... || 2. Dans cette phrase de Necker: Des avantages incertains, avenirs, il y a deux fautes; il faut retrancher l'*s*, et écrire à venir en deux mots. || 3. Pour la différence entre venir et aller, voy. ALLER aux synonymes. || 4. Dans certaines provinces on dit: il s'est en venu. C'est une faute; dites: il s'en est venu. || 5. Au XVII^e siècle on mettait plus volontiers, quand deux verbes se suivaient, le dernier étant réfléchi, le pronom personnel avant le premier verbe. J'avais entre mes mains et sa vie et sa mort, Et je me viens de voir arbitre de son sort, CORN. *Suite du Menteur*, I, 6. || 6. Dans le XVII^e siècle, quelques-uns disaient vindrent, au lieu de vinrent; et les courtisans disaient viegne au lieu de vienne. Au reste, il y avait beaucoup de tendance, dans l'ancien français, à confondre le son de l'*n*, précédée ou suivie d'un *i*, avec *gn*. || 7. Pour la construction de *en* et *y* avec *s'en venir*, voy. EN et Y.

— HIST. X^e s. Qued avuisset de nos christus mercit Post la mort, et à lui nos laist venir, *Eulalie.* Est venu de cist tres dies, *Fragm. de Valenc.* p. 467. Si vint granœs [sic] ibolt [chaud], *ib.* p. 468. || XI^e s. Il pout [put] venir à sainte yglise, *Lois de Guill.* I. En cest païs nos est venuz cunfundre, *Ch. de Rol.* II. [ils] Vindrent à Charles, ki France ad en baillie, *ib.* VII. La noit [ils] demurent, tresque vint al jur cler, *ib.* XI. Ki qu'el cumpert [qui que ce soit qui le paye], venuz en sont ensemble [aux mains], *ib.* CXXII. || XII^e s. Et dist un mot qui li vint à plaisir, *Ronc.* p. 101. Li mesager li sont venu devant, *ib.* p. 121. Dites al duc qu'à moi veigne à parler, *ib.* p. 157. La mort me vient, que tant ai desirée, *ib.* p. 175. Quant nous venimes en la bataille grant, *ib.* p. 181. Car guerpi la bataille, si t'en vien avec mi, *ib.* p. 193. Nule chançon ne m'agrée, S'el ne vient de fine amor, *Couci*, I. Onques de vous ne me vint se mal non, *ib.* VII. Se par merci ne vieng [je] à guerredon.... *ib.* Que [vous] m'ocirez, se vous vient à talent [si vous le voulez], *ib.* XI. Quand [je] voi venir le bel tanz et la flour, *ib.* XVII. Son douz regart qui vient d'une estencele Mon cuer [cœur] en moi ferir, *ib.* XVIII. Ses ieuz, son vis, qui de joie sautele, Son aler, son venir, Son biau parler et son gent maintenir, *ib.* XVIII. Guiteclins de Sassoigne, quand ce vint à son tans, De sa premiere fame ot deus vaslez enfans, *Sax.* V. Il n'en vanront à chief [à bout], mes cuers le senefie [l'annonce], *ib.* XXXII. Tant [elle] fu sage et courtoise et de bele façon, Que nouveles en vindrent au Saisne Brunamont, *ib.* III. || XIII^e s. Et les gens du païs vindrent à merci au fil de l'empereour de Constantinoble, et tant li donerent que pais firent à lui, VILLEH. LX. Et nous vos prions par Dieu, chiers sires, que vous preigniez la croix et que vous en vengniez avec nous, ID. XXXIX. Certes nenil; ne me vint en penser, Qu'onques nul jour je vous daignasse amer, QUESNES, *Romanc.* p. 108. Maugré tous sains et maugré Dieu aussi, Revient Quesnes, et mal soit il vegnant! HUES D'OISI, *ib.* p. 103. Puisque je ving à terre [depuis que je suis né], DU CANGE, *venire.* S'en venoit li lions come beste enragie, *Berte*, II. Car nus ne vient à vie, ne convient finer, *ib.* III. Qui de bien est venus, drois est qu'à bien retraie, *ib.* VIII. Quant [elle] vint de pasmoison, la parole [elle] a emprise, *ib.* XXXI. Car deux larrons venoient de marcheans guetier, *ib.* XXXVIII. Mais si viennent les chose com Dieu plaist et agrée, *ib.* LXVIII. Dont vient ce que ma fille se fait ainsi haïr? *ib.* LXXIV. Quant [ce] vint après mangier, Blanchefleurs plus n'atent, *ib.* LXXXIII. Puisqu'ainsi est la chose et venue et alée, *ib.* CXV. Bien set que il est mal venuz, Se il pooit estre tenuz, *Ren.* 1876. A tot le mont ai fait anui, Dolanz et repentanz en sui; Or voil venir à repentance De quanque je fis en m'enfance, *ib.* 10821. Moult as empris plus fole emprise De l'amor que tu as emprise; Si la te venist miex [il te vaudrait mieux] lessier, Se de ton preu vues apressier, *la Rose*, 5818. Et Dieu est droiturier, si ne devroit soufrir que celui qui si desleaument tornast le garent, en venist au dessus par bataille, *Ass. de Jerus.* I, 250. De toz cas de crieme on pot apeler ou venir à gages, se li accuseres en veut fere accusation, BEAUM. LXI, 2. Et quiconques erre contre le [la] foy, il doit estre amonestés par sainte Eglise qu'il delaissent lor erreur et viegnent à amendement de sainte Eglise, ID. XI, 25. Et encore parlerons noz d'aucuns [cas] qui noz venront en memore, ID. XI, 29. Avoir à clercs, toison à chien, Ne pueent pas venir à bien, RUTEB. 229. Quant vint au vendredi, JOINV. 214. Venés vous en, vous ne faites riens ici, ID. 281. || XIV^e s. Nous avons moult perdu, puisque nous viemes ci, *Hugues Capet*, v. 1869. Vienne qui puet venir! pensons de chevauchier, *Guescl.* 18273. Là fussent mal venu et de corps et de vie.... *ib.* 985. Cilz argens que je porte ne me doit demeurer, Et en vendra de l'autre pour moi à rachater, *ib.* 14220. || XV^e s. Tant que temps et lieu venront que j'en devrai parler, FROISS. I, I, 4. En ce temps vint en propos et volonté au roi Edouard d'Angleterre qu'il feroit refaire et redifier le grand chastel de Windsore.... ID. I, I, 213. Si lui fit [le roi d'Angleterre à Jean de Copelant] grand chere et le prit par la main et lui dit: A bien vienne mon escuyer, qui par sa vaillance a pris notre adversaire le roi d'Escosse.... ID. I, I, 308. Au terme de 37 ans quand un homme est dans sa force et en son venir, et il est bien de toutes parties, ID. II, III, 70. Gardez votre corps, vous estes jeune et à venir, et tel vous monstre beau semblant qui vous aime moult petit, ID. II, II, 237. Et s'il avenoit qu'ils fussent en discord ni en guerre un temps à venir, ID. I, I, 125. Comme elle feust venue de bast [était bâtarde] et ne feust née en loyal mariage.... DU CANGE, *venire.* Et quand Madame l'ouyt ainsi parler, et par raison, et qu'il n'entend pas où elle veult venir.... *Jeh. de Saint.* 7. Ung entre les autres y vy, Qui souvent alloit et venoit, Et pensant com homme ravy, Et gueres de bruit ne menoit, A. CHART. *la Belle dame sans mercy.* M'a compté le roy Edouard que en toutes les batailles qu'il avoit gagnées que, dès ce qu'il venoit au dessus, il mon toit à cheval et cryoit qu'on saulvast le peuple et qu'on tuast les seigneurs, COMM. III, 5. Que plus aysement on viendroit à paix en faisant.... ID. V, 15. Et quant ce vint que le conte d'Eu et le chancellier eurent prins congé.... ID. I, 1. Il ne s'attendoit point que les choses veinssent jusques à la voye de faict, ID. I, 2. Et son pere venu à l'extreme vieillesse, ID. I, 1. Si ce qui avoit esté commencé fust venu à effect, ID. I, 8. Il s'en fallut bien peu qu'ilz n'en vinssent à leur intention, ID. II, 12. De mal venir [par malheur], tout à cette belle heure que ces armes se faisoient, veci bon mari d'arriver, LOUIS XI, *Nouv.* XLIII. Et, de bien venir [par bonheur], il n'y avoit qu'une paroi entre ces deux chambres, ID. *ib.* LII. Congé et lixanse d'aller, venir et sejourner par tout nostre pays d'Anjou, *Bibl. des ch.* 1871, p. 474. || XVI^e s. Laissez venir donc France et sa routte [troupe], J. MAROT, V, 17. N'y a celui qui ne se viegne offrir, Pour te garder jusqu'à la mort souffrir, ID. V, 18. Ceulx du chasteau si lourdement tiroient, Qu'il n'estoit tour qui ne vensist par terre, ID. V, 29. Prenant au pis venir, s'il adveint que fortune.... ID. V, 117. Ung homme armé vint arriver en salle, Le glaive au poing, parlant en tel maniere, ID. V, 237. Les pluyes venantes outre leur saison, CALV. *Inst.* 137. Je vouldroys qu'il venist chose à propos, où j'eusse povoir de me revencher de tant de plaisirs que chacun jour me faictes, MARG. *Lett.* 72. Cuydant par ce moyen faire que leurs delits et forfaits ne viennissent en lumiere, ils se sont portez pour appelans, ID. *ib.* 159. Dimanche qui vient, ID. *ib.* 36. Mais lui en veint à telle superstition.... MONT. I, 17. Venant à mourir, ID. I, 30. Les fauttes qui viennent de nostre foiblesse, ID. I, 54. Des advertissements venants de telle personne, ID. I, 59. Ils penserent à la perte qu'ils venoient de faire, ID. I, 63. L'esté venu il gaigna.... ID. I, 261. Le nom de la vaillance vient de valeur, ID. II, 67. Les souliers lui semblerent bien venir à ses pieds, comme les bottines à ses jambes, DESPER. *Contes*, XCVI. Amulius, quand ce vint à faire leurs partages, feit deux lots de tous leurs biens, AMYOT, *Rom.* 4. Les Latins appelent louves les femmes qui abandonnent leur corps à tous venans, ID. *ib.* 6. Il eut toute pareille adventure au retour qu'il avoit eue au venir, ID. *Cam.* 45. Ilz aront l'aler pour le venir, G. DU GUEZ, dans PALSGR. p. 971. O le plaisir que c'est de sentir venir moindre [italien *venir meno*, défaillir] Son ame, tant amour heureusement l'estreint, BAÏF, *Œuv.* p. 62, dans LACURNE. Les praticiens et bourgeois disans que toutes servitudes viennent à restraindre et abolir, et toute liberté à soustenir, *Coust. gén.* t. I, p. 448. Des paroles ils viennent au poil, COTGRAVE. Il ne demeure pas trop qui vient, ID. Qui vient est beau, qui apporte encore plus beau, ID. Qui tost vient à son hostel, mieux luy en est à son souper, ID.

— ÉTYM. Berry, *veindre, veinre*; wallon, *vini*; prov. et esp. *venir*; port. *vir*; it. *venire*; du latin *venire*; ombrien, *ben*; grec, βαίνειν. On remarquera *veindre*, qui suppose *venire*, au lieu de *venire*.

VENT (van), *s. m.* || 1° Courants d'air plus ou moins rapides occasionnés par les changements qui surviennent dans la pesanteur spécifique et le ressort du fluide atmosphérique. On entendit devant le Seigneur un vent violent et impétueux, capable de renverser les montagnes et de briser les rochers, SACI, *Bible, Rois*, III, XIX, 11. Le vent redouble ses efforts, Et fait si bien qu'il déracine Celui de qui la tête au ciel était voisine, Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Elle n'avait ni assez de vent, ni assez de voiles pour favoriser sa course précipitée, BOSS. *Reine d'Anglet.* M. Halley attribue la cause de ces vents [alizés], et avec beaucoup de vraisemblance, au mouvement diurne de la terre, ou, pour parler le langage ordinaire, au cours du soleil d'orient en occident, MAIRAN, *Éloge de Halley.* Si les hommes étaient sages, ils se mettraient toujours au soleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital, VOLT. *Lett. d'Argental*, 13 oct. 1769. Donner une histoire des vents, qui serait un ouvrage très-utile pour la navigation et pour la physique, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terr. Œuv.* t. II, p. 253. On sait que les vents élèvent des montagnes de sable dans l'Arabie et dans l'Afrique, qu'ils en couvrent les plaines.... ID. *ib.* 2^e *disc. Œuv.* t. I, p. 168. Nous pouvons regarder l'action du soleil et de la lune, sinon comme l'unique cause des vents, au moins comme une des causes que nous cherchons, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 8,

On se tromperait sûrement, si l'on attribuait tous les vents à la même cause, quoiqu'ils soient tous un courant d'air qui se précipite vers quelque endroit, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 102, dans POUGENS. Le 6 juin, les vents passèrent au sud-est; le ciel devint blanchâtre et terne; tout annonçait que nous étions sortis de la zone des vents alizés, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 131, dans POUGENS. Les arbres sont moins renversés par le vent pendant l'hiver que pendant l'été, parce que, pendant cette dernière saison, ils sont garnis de feuilles, qui font que le vent a plus de prise sur eux, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 181. La direction du vent exerce une très-grande influence sur la hauteur du mercure dans le baromètre; les vents des régions boréales le font monter, BOUVARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 276. || Vent blanc, sorte de vent du midi ou de l'est, suivant les localités, qui souffle sans couvrir le ciel de nuages. || Les vents reçoivent des qualifications différentes suivant leur vitesse; les principaux sont: vent frais, qui parcourt 6 mètres à la seconde; vent bon frais, qui parcourt 8 mètres à la seconde; vent impétueux, qui parcourt 15 mètres. || Vent coulis, vent qui passe par de petites ouvertures. On n'emploierait pas la plus petite somme pour le garantir de tous les vents coulis qui soufflent comme dans la caverne d'Éole, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. III, p. 139, dans POUGENS. || Moulin à vent, voy. MOULIN. || Il ne fait ni vent ni haleine, il y a un grand calme. || Le vent tourne, la direction du vent change. || Fig. Le vent tourne, la disposition des choses, des esprits change. Les principaux de la cour, voyant l'occasion favorable et le vent tourné à la miséricorde, se levèrent et intercédèrent avec larmes, VAUGEL. *Q. C.* VII, 2. || Au vent, au gré du vent, se dit de ce que le souffle du vent agite. Ses cheveux flottent au gré du vent. Leur chevelure au vent, et le feu dans les yeux, DELILLE, *Én.* VII. || Ce vaisseau flotte au gré du vent, à la merci du vent, il n'est plus gouverné. || Aller comme le vent, plus vite que le vent, aller extrêmement vite. Nous avons quatre chevaux à chaque calèche; cela va comme le vent, SÉV. 104. J'avais pris votre cabriolet, j'allais comme le vent, PICARD, *Trois quart.* I, 8. || Jeter la plume, la paille au vent, locution prise de l'action de jeter une plume au vent pour voir d'où il souffle, et qui signifie se laisser conduire par le hasard. || Mettre la plume au vent, hasarder quelque chose. || Regarder de quel côté vient le vent, examiner de quel côté le vent souffle. Elle interrompait à tout moment la lecture pour demander de quel côté venait le vent, VOLT. *Princ. de Babyl.* 7. || Fig. Regarder de quel côté vient le vent, s'amuser à regarder dehors sans aucun dessein et en homme oisif. J'y entends tous les matins mille oiseaux; vous n'en avez point où vous êtes, et vous observez seulement, comme vous disiez l'autre jour, de quel côté vient le vent; votre terrasse doit être une fort belle chose, SÉV. 436. || Fig. Regarder de quel côté vient le vent, signifie aussi observer le cours des événements pour y subordonner sa conduite. || Autant en emporte le vent, se dit des choses légères que le vent enlève facilement. La housse ôtée, il n'y a qu'à la secouer; autant en emporte le vent; cela s'en va comme de la poussière, DANCOURT, *les Agiot.* II, 3. || Fig. Autant en emporte le vent, c'est-à-dire tout ce que vous dites ou faites, le vent l'emporte; il n'en reste rien. Mille fois, au fort de l'orage J'ai regretté votre Carthage: Autant en emportait le vent, SCARR. *Virg.* VI. Je ne finirais jamais de vous dire tous les compliments qu'on me fit [à la cour], et à vous aussi; et de tout cela, autant en emporte le vent; on est ravi de revenir chez soi, SÉV. 6 janv. 1672. || Fig. C'est une girouette qui tourne à tout vent, au moindre vent, il tourne à tout vent, se dit d'un esprit léger, inconstant. Peut-être cet esprit qui se tourne à tout vent Vous aimerait alors autant qu'auparavant, RACAN, *Berger. Polist.* I, 2. La tête d'une femme est comme la girouette Au haut d'une maison, qui tourne au premier vent, MOL. *Dép. amour.* IV, 3. Tourner, suivant l'expression de saint Paul, à tout vent de doctrine, BOURDAL. *Pens.* t. I, p. 158. Importun à tout autre, à soi-même incommode, Il change à tous moments d'esprit comme de mode, Il tourne au moindre vent, BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. À tout vent, suivant toutes les impulsions. Dieu me garde d'aller me fourrer dans le tourbillon d'impertinences qui emporte à tout vent toutes les cervelles de Paris, VOLT. *Lett. Richelieu*, 29 avr. 1772. || Fig. Humer le vent, être gobe-mouche, croire niaisement. || Fig. Avoir le visage au vent, être malheureux. || Fig. Lier le vent, tenter une chose impossible. Ils n'en viendront à bout [de marier un homme irrésolu] que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent, et de fixer le mercure, SÉV. 3 nov. 1688. || 2° Coup de vent, vent violent qui s'élève tout d'un coup. Le temps fut très-beau jusqu'au 28, que nous eûmes un coup de vent très-violent de la partie de l'est, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 41. || Coiffé en coup de vent, se dit d'une personne dont les cheveux sont en désordre comme si le vent les avait dérangés. || Terme de marine. Coups de vent, vents très-forts dont la direction varie peu. || 3° Vents souterrains, vents qui se forment dans les concavités de la terre. Les vents souterrains, produits par ces agitations, soufflent et s'élancent avec violence.... BUFF. *Min.* t. IX, p. 12. || 4° Il signifie quelquefois simplement l'air, les airs. Par mes soupirs, au vent sans profit dispersés, RÉGNIER, *Élég.* II. [Guerriers morts].... dont les troncs pourris exhalent dans les vents De quoi faire la guerre au reste des vivants, CORN. *Pomp.* I, 1. L'un, sur un roc assis, Chantait aux vents ses amoureux soucis, LA FONT. *Court.* Enfin elle [la Brinvilliers, exécutée et brûlée] est au vent, et son confesseur dit que c'est une sainte, SÉV. 29 juill. 1676. Que sa cendre coupable abandonnée aux vents.... VOLT. *Brut.* I, 2. Déraciné dans ses entrailles, L'enfer de la Bastille, à tous les vents jeté, Vole, débris infâme... A. CHÉN. *le Jeu de paume.* || Fendre le vent, s'en aller, faire banqueroute. || Envoyer au vent, envoyer promener. Envoyer et la dame et les amours au vent, CORN. *Suite du Ment.* II, 5. || Mettre flamberge au vent, tirer l'épée, dégainer. Courage, mon garçon! tout heur nous accompagne: Mettons flamberge au vent, et bravoure en campagne, MOL. *l'Ét.* III, 5. || Fig. Il va trouver sa femme, Met la fleurette au vent, LA FONT. *Coupe.* || En plein vent, en plein air. Une boutique en plein vent. Il meurt, et la joie expire! Il meurt, lui qui si souvent Nous a fait mourir de rire À son théâtre en plein vent! BÉRANG. *Turlupin.* || Terme de jardinage. Un arbre planté en plein vent, un arbre en plein vent, un arbre de plein vent, ou de haut vent, et, elliptiquement, un plein vent, un arbre qui n'a aucun abri contre le vent, qui n'est pas en espalier. || Mi-vent, ou demi-vent, arbre fruitier à tige peu élevée abandonné à lui-même. || 5° Les quatre vents, les quatre points cardinaux. || Être logé aux quatre vents, être logé dans un lieu mal fermé. Un sixième qui était un cabinet ouvert aux quatre vents, MONTESQ. *Lett. pers.* 45. || 6° Les vents, personnages mythologiques, qui avaient pour fonction de souffler suivant le commandement d'Éole, leur roi. Mais un jour que les vents, retenant leur haleine, Laissaient paisiblement aborder les vaisseaux, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. .... au printemps, quand Flore dans les plaines Faisait taire des vents les bruyantes haleines, BOIL. *Lutr.* II. Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit? Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit? RAC. *Iphig.* I, 1. || Acteurs qui, sur les théâtres et surtout à l'Opéra, représentent les vents. Dans des chaconnes et gavottes, J'ai vu des Fleuves sautillants; J'ai vu danser des Matelotes, Trois Jeux, six Plaisirs et deux Vents, PANARD, *Œuv.* t. III, p. 334. || Têtes de vents, bouches de vents, têtes, bouches peintes ou sculptées, aux joues tendues, représentant les vents. Des faces avec des joues enflées, pour représenter les vents qui soufflent, BOUHOURS, *Entretiens*, 6. || 7° Dans les contrées maritimes, vent de terre ou brise de terre, vent qui vient de la terre. Vent de mer, ou brise de mer, vent qui vient de la mer. || 8° Terme de marine. Les trente-deux vents ou la rose des vents, la division du compas. || Le vent considéré dans son action sur un bâtiment. Je ne laisserai pas de vous pouvoir montrer quelque jour des poulets [billets d'amour] en portugais.... mais j'espère que le vent [un navire poussé par le vent] emportera bientôt toutes ces affections et me mettra en lieu où j'en ai de plus solides, VOIT. *Lett.* 43. Dans deux jours il [un navire] sera achevé de charger, et partira au premier vent, ID. *ib.* 43. Il fait voile, il vogue, il a bon vent, LA FONT. *Fianc.* Nous eûmes assez longtemps un vent favorable pour aller en Sicile, FÉN. *Tél.* I. || Pincer le vent, rallier le vent ou au vent, serrer le vent, tenir le vent, et aller au plus près du vent, ou, elliptiquement, aller au plus près, disposer les voiles de manière que le bâtiment aille le plus près qu'il est possible de la ligne sur laquelle le vent souffle, en remontant vers le côté d'où il souffle. Dans cette situation, je crus devoir serrer le vent, et gouverner au sud-sud-est, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 10, dans POUGENS. || Avoir le vent sur un navire, être au vent d'un navire, avoir le dessus du vent, gagner le vent, le dessus du vent à un navire, se mettre entre le lieu d'où le vent souffle et le navire dont il s'agit. Les nouvelles portant, même celles de Bruxelles et d'Amsterdam, que nos vaisseaux avaient le vent sur l'ennemi, et qu'on les a vus poursuivre les Hollandais vers le nord, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 297. || Fig. Gagner le vent, l'emporter. On peut le rétorquer [l'axiome]; et, en tournant la médaille, on gagnera le vent sur le moraliste, *Analyse de Bayle*, t. II, p. 90. || Quand un objet se trouve plus près de l'origine du vent que la perpendiculaire à la direction de l'aire de vent qui passe par un autre objet, le premier de ces objets est au vent de l'autre; s'il est plus loin de l'origine du vent par rapport à cette perpendiculaire, il est sous le vent de l'autre objet. || Cette île était au vent à nous, elle était entre le lieu d'où soufflait le vent et nous. Cette île nous restait sous le vent, nous étions entre cette île et l'endroit d'où le vent soufflait. || Sous le vent, du côté opposé à celui d'où vient le vent. Le Portefaix se trouvait sous le vent de mon escadre, JEAN BART, dans JAL. L'île d'Aves, à cinquante lieues sous le vent de la Dominique, est si couverte d'oiseaux de mer, qu'on n'en voit nulle part en aussi grande quantité, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 359. || Fig. Avoir le dessus du vent, avoir l'avantage sur quelqu'un. Celle [philosophie] d'Épicure, ses pourceaux voluptueux, celle d'Aristote, ses scolastiques contentieux, qui ont si bien aujourd'hui le dessus du vent, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tub.* t. I, p. 162. || Fig. Il est au-dessus du vent, se dit d'un homme en fortune, en position de ne rien craindre; locution qui n'est pas usitée au propre dans la marine. La voilà donc [Mme d'Arpajon] transportée de joie, au-dessus du vent et de tous les procès de M. d'Ambres, SÉV. 13 juin 1684. || Disputer le vent, se dit de vaisseaux qui font leurs efforts pour gagner le dessus du vent l'un par rapport à l'autre. || Chicaner le vent, lutter le plus possible contre la direction du vent. || Le vent est juste quand il force à tenir le plus près pour gouverner à l'aire de vent prescrite. || Vent fait, vent qui ne varie plus, qui paraît devoir durer. || Vents alizés, voy. ALIZÉ. || Vent frais, voy. FRAIS 1, n° 2. || Vent forcé, vent violent et plus fort qu'il ne faut. || Avoir vent arrière, se dit de l'allure sous laquelle navigue un bâtiment, lorsque le vent le frappe dans la direction de sa poupe, et qu'il marche dans le même sens que le vent avec ses voiles déployées en conséquence. || Dans un sens opposé, avoir vent debout, vent contraire, un vent opposé à la route qu'on veut tenir. Nous passâmes en deux heures le premier goulet, malgré le vent qui était directement debout et très-violent, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 234. || Être vent devant, se dit d'un navire qui reçoit le vent sur ses voiles, en le prenant de devant. || Avoir le vent en poupe, être favorisé par le vent; ne se dit pas souvent au propre dans la marine. Sa flotte, qu'à l'envi favorisait Neptune, Avait le vent en poupe ainsi que sa fortune, CORN. *Pomp.* III, 1. On y arriva le lendemain [à Sainte-Marthe].... on était porté d'un vent en poupe extrêmement frais, *d'Estrées à Seignelay*, 24 août 1680, dans JAL. || Fig. Avoir le vent en poupe, être favorisé par les circonstances, avoir l'avantage sur quelqu'un. Pour peu qu'en ce métier on ait le vent en poupe.... BOURSAULT, *Fabl. d'És.* V, 4. || Vent largue, voy. LARGUE. || Vent du large, vent soufflant de la haute mer. Nous étions abrités des vents du large par un gros morne coiffé de nuages.... LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 114, dans POUGENS. || Avoir vent et marée, se dit d'un navire qui est poussé à la fois par le vent et par la marée montante. || Fig. Avoir vent et marée, avoir toutes choses favorables pour réussir dans ses desseins. || Aller contre vent et marée, avoir le vent et la marée contraires. Nous voulons contre vent et marée arriver à Nantes; nous ramons tous, SÉV. 218. || Fig. Aller contre vent et marée, poursuivre obstinément un projet malgré les obstacles. Elle a établi son fils à la cour contre vent et marée, SÉV. 236. Elle et lui n'ont point eu de repos, que ce mariage n'ait été achevé contre vent et marée, ID. 25 juin 1690. || Aller selon le vent, régler sa navigation selon le vent, et fig. s'accommoder au temps. Pourvu.... Qu'on

parle baragouin, et qu'on suive le vent, RÉGNIER, *Sat.* III. || Aller tout d'un vent, d'un même vent, faire un trajet direct pour lequel un seul et même vent est nécessaire. || Proverbialement. On va d'un même vent à deux endroits opposés, et aussi : On va de tout vent à un même endroit. || Fig. Quel bon vent vous amène? se dit à une personne qui arrive, pour lui demander le sujet de sa venue. Bonjour, Finette; À notre appartement quel bon vent te conduit? DANCOURT, *Mme Artus*, I, 2. || 9° Terme de chasse. Chasser au vent, aller dans le vent, aller contre la direction du vent. || Fig. [Ce qui fait au poëte] Porter la tête basse et l'esprit dans le vent, RÉGNIER, *Sat.* V. || On dit aussi prendre le vent, aller à bon vent. || Tirer au vent, c'est lorsque, en prenant les devants d'un animal, le chien a le vent. || Porter le nez au vent, ou, elliptiquement, porter au vent, se dit des animaux et surtout des chevaux, quand ils portent la tête haute. || Fig. Il se dit d'un homme qui a l'air fier et dédaigneux. Le diraije? ils portent au vent, attelés tous deux au char de la fortune, et tous deux fort éloignés de s'y voir assis, LA BRUY. VIII. || Fig. Le nez au vent, en flairant les événements. Vous, messieurs, qui le nez au vent, Encensez tout soleil levant, BÉRANG. *Vil.* || Le nez au vent, se dit aussi pour indiquer un air étourdi, évaporé. || Terme de fauconnerie. Bander au vent, se dit d'un faucon qui se tient sur les chiens en fuyant la crécerelle. || Tenir le bec au vent, se dit du faucon qui résiste sans tourner la queue. || Prendre le haut du vent, voler au-dessus du vent. || Aller à vau-le-vent, avoir la queue au vent. || Aller contre le vent, avoir le bec au vent. || Aller l'aile au vent, voler à côté du vent. || 10° Fig. Influence qui favorise ou qui nuit, comme un souffle favorable ou malfaisant. Le vent des prospérités. Le vent de la faveur. M. le Tellier se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable, BOSS. *le Tellier.* Je le plains, je le tiens échoué; ce rigide censeur, il s'égare et il est hors de route; ce n'est pas ainsi que l'on prend le vent et que l'on arrive au délicieux port de la fortune, LA BRUY. XII. L'ambition, l'intérêt, le bon air si puissant en France, le vent de la cour auraient décidé les indifférents et ramené les autres, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 278. Son courage naissant et ses jeunes vertus Par le vent du malheur languissent abattus, DELILLE, *Pit.* III. Et que jamais n'arrive à cette tendre fleur Le souffle de la haine et le vent du malheur! ID. *Jard.* II. La religion chrétienne est un vent céleste qui enfle les voiles de la vertu, CHATEAUBR. *Génie*, II, III, 1. Il s'est élevé un vent de la colère autour de l'édifice de la mort [Saint-Denis], ID. *ib.* IV, II, 9. Quand, au vent de la cour, votre fortune échoue, P. LEBRUN, *Marie St.* II, 2. || 11° L'air agité par quelque moyen particulier. Faire du vent avec un soufflet, avec un éventail. || Instruments à vent, instruments de musique dans lesquels le son est formé par l'air qu'on y introduit. L'organe de la voix n'est pas simplement un instrument à vent; il est à la fois un instrument à vent et un instrument à cordes, et beaucoup plus à cordes qu'à vent, BONNET, *Contempl. nat.* t. VIII, p. 33, dans POUGENS. || Fusil à vent, voy. FUSIL. || 12° Le vent d'un boulet, l'air agité par le passage d'un boulet de canon. Presque tous les chirurgiens de notre époque s'accordent à considérer l'action des projectiles de gros calibre, passant à proximité du corps vivant, comme impuissante à produire les contusions vulgairement attribuées au vent du boulet; et, quand un homme tombe mort sans présenter de lésion apparente, on reconnaît qu'à la vérité la peau est intacte, le projectile ayant frappé obliquement, mais que les os sont brisés et les organes intérieurs écrasés. || 13° Terme d'artillerie. Différence qui existe entre le diamètre d'un projectile et celui de l'âme d'une bouche à feu. On nomme spécialement ainsi la différence du diamètre de l'âme d'une bouche à feu au diamètre de la grande lunette de réception du projectile; et on nomme vent effectif moyen la différence entre le diamètre de l'âme et la moyenne des diamètres des deux lunettes. La théorie et l'expérience sont bien d'accord sur l'effet ordinaire de ce que l'on nomme le vent ou l'espace que l'on est obligé de laisser entre le boulet et les parois de la pièce pour pouvoir l'y introduire facilement, GUYTON, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2° *sem.* p. 118. || 14° Populairement, respiration, souffle. Prendre, retenir son vent. L'un des deux compagnons grimpe au faîte d'un arbre; L'autre, plus froid que n'est un marbre, Se couche sur le nez, fait le mort, tient son vent, LA FONT. *Fabl.* V, 20. Je vous conseille auparavant De reprendre un peu votre vent, ID. *Nic.* || Terme de manége. Avoir du vent, se dit d'un cheval qui commence à être poussif. || Donner vent au vin, faire une petite ouverture à un tonneau plein; sans quoi on ne pourrait en rien tirer. || Donner vent à un tonneau, y faire une petite ouverture, pour en laisser sortir l'air pendant que le vin travaille. || Fig. Donner vent, laisser un libre cours. Donner vent à sa colère, à son indignation. || 15° Les gaz qui sont dans le corps de l'homme et des animaux. Enfin vous ne l'entendez pas [le mot d'une énigme]? — Non, qu'est-ce? — C'est un vent échappé par en bas, BOURSAULT, *le Merc. gal.* V, 8. La fille de Dangeau passe pour très-riche, mais aussi pour ne pas retenir ses vents, dont on fit force plaisanterie, ST-SIM. 21, 251. La comtesse d'Auvergne acheva une courte vie par une maladie assez rare, qui fut une hydropisie de vent, ID. 139, 28. || 16° Terme de vénerie. Odeur qu'une bête laisse sur son passage. Avoir le vent d'une bête. Le cerf est de plus grand vent que le lièvre. || Il se dit aussi des émanations qui proviennent d'un corps quelconque. Lorsqu'il [le loup] veut sortir du bois, il ne manque jamais de prendre le vent, BUFF. *Morc. choisis*, p. 235. || Le sanglier a eu le vent du gland, les corbeaux ont eu le vent d'une bête morte, l'odeur en est parvenue jusqu'à eux. || Fig. et familièrement. Avoir vent de quelque chose, avoir vent que quelque chose se passe, en recevoir quelque avis. J'eus quelque vent, dans le temps même, du dessein de Touteville, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 405, dans POUGENS. Ayant eu le vent des beautés.... Qu'en sa voisine on disait être, LA FONT. *Fianc.* Il la voyait souvent, Parlait de l'épouser; son père en eut le vent, TH. CORN. *D. César d'Avalos*, II, 6. Dès qu'elle eut le vent de ces menées, HAMILT. *Gram.* 8. Lesquels, ayant eu vent que quatre de leurs camarades avaient dessein de se battre, étaient accourus pour les séparer, LESAGE, *Est. Gonz.* 46. || On dit dans le même sens : n'avoir ni vent ni nouvelle, ni vent ni voie de quelqu'un ou de quelque chose. Amour est mort; le pauvre compagnon Fut enterré sur les bords du Lignon; Nous n'en avons ici ni vent ni voie, LA FONT. *Rém.* Son père lui avait écrit d'y venir pour cela, et l'on n'en a ni vent ni nouvelles, DANCOURT, *Gal. jard.* SC. I. Je n'ai eu ni vent ni voie de Formont, Mme DU DEFFANT, *Corresp.* t. II, p. 32, dans POUGENS. || Fig. Le vent du bureau, ce qu'on connaît ou ce qu'on présume des dispositions où sont ceux de qui dépend la décision d'une affaire. Je crains fort les ciseaux de la police [pour une tragédie]; si on nous rogne les ongles, il nous sera impossible de marcher; d'ailleurs le vent du bureau n'est pas pour nous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 nov. 1772. Cela fait présumer que ce dernier, qui n'avait pas le vent du bureau, a repris faveur, *Corresp. de Klinglin*, I, 292. || 17° Fig. Chose vaine et vide. Il n'y faut plus songer; c'est se paître de vent, RÉGNIER, *Plainte.* Marchand des plus rusés, et qui le plus souvent Payait ses créanciers de promesse et de vent, ID. *Épît.* II. Cette réputation n'est, à ce qu'on dit, que du vent; mais ce vent-là fait quelquefois tourner le moulin, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 468. C'est promettre beaucoup, mais qu'en sort-il souvent? Du vent, LA FONT. *Fabl.* V, 10. Il y a [dans un mot] le son qui n'est que du vent, PASC. *Prov.* II. Cet auteur n'a que du vent et de l'écorce, BOIL. *Longin, Subl.* II. J'ai un grand nom, dites-vous, et beaucoup de gloire; dites que j'ai beaucoup de vent, qui ne sert à rien, LA BRUY. XII. [Villeroy] Nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse sur tout, plates plaisanteries, force vent et parfait vide, ST-SIM. 392, 64. || Sur la pointe des vents, sur des choses de peu d'importance, sur des bagatelles. Je ne vous entretiendrais pas de ces sortes de faiblesses, dont je suis bien assuré que vous vous moquez, sans que la lettre d'aujourd'hui est un peu sur la pointe des vents, SÉV. 22 sept. 1679. || 18° Vanité. [Lesdiguières] avec moins de vent et plus de réflexion, c'eût été un homme en tout temps dans un royaume, ST-SIM. 129, 171. || 19° Nom de petits globules qui se forment entre les couches de blanc de dorure. || Proverbes. Petite pluie abat grand vent, une petite pluie fait ordinairement cesser un grand vent; et fig. une cause légère, un petit incident fait cesser quelquefois de grands troubles. || À brebis tondue Dieu mesure le vent, la Providence proportionne nos maux à nos forces. || Selon le vent la voile, il faut déployer plus ou moins de voiles suivant que le vent est plus ou moins fort, et fig. il faut proportionner ses entreprises à ses moyens. || On tend les voiles du côté que vient le vent, on se sert des avantages qui se présentent. || Il pleut à tous vents, il peut venir du bien et du mal de tous les côtés. || Qui va sans barbe et tout nu Au vent de bise est morfondu. || Qui est sur la mer ne fait pas des vents ce qu'il veut. || Il faut laisser courir le vent par-dessus les tuiles, il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

— REM. Je suis persuadé qu'il faut dire : il s'élève un vent de midi, et non pas un vent du midi; mais je ne sais s'il ne faut pas dire plutôt : le vent du midi est celui qui.... que de dire : le vent de midi est celui qui.... VAUGEL. *Rem. not. Th. Cor.* t. II, p. 698, dans POUGENS. Cette remarque n'a pas prévalu, et l'on dit en toute circonstance : un vent, le vent du midi, du nord.

— HIST. XIe s. Orez [orage] i ad de tuneire e de vent, *Ch. de Rol.* CIX. || XIIe s. Toutes enseignes contre venz baloians, *Ronc.* p. 135. Si com fait nes [nef] que vens guie [guide], *Couci*, III. Et gesir mainte nuit al vent et à l'orage, *Sax.* XXVI. Li segrestain unt mis par fiance erramment, Qu'al premier flot irad ariere, s'il a vent, *Th. le mart.* 121. || XIIIe s. Si laissierent lor voiles aler au vent, VILLEH. LX. Et li vens est cheüs, et li tens s'asseüre, *Berte*, XLII. À Montfaucon [gibet] le firent sus al vent encrouer, *ib.* XCVII. Li muables se torne à chascun vent, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 309. S'essiliez ere [j'étais] de la terre, Ou se ge ere mis au vent [pendu], *Ren.* V. 17684. Atant est remese la chace, Que nus [nul] n'en sot [sut] ne vent ne voie, *ib.* V. 22232. .... C'est tous vens D'emprendre amors, s'ele n'est poursuivie, *Ms. de poés. franç. av.* 1300, t. II, p. 829, dans LACURNE. Vens ichi est apellé Paroles de tricheors, *ib.* p. 929. Uns homs puet tant entour sa niece Et se [sa] suer repairier sovent, C'on dit tantost qu'il i a vent, Et que leur vie est communaus, *ib.* t. IV, p. 1317. Et se sa robe li traîne, Ou près du pavement s'encline, Si la lieve encoste ou devant, Si cum por prendre ung poi de vent, *la Rose*, 13754. Endementieres [tandis que] nous en venions, je li fis oster son hyaume, et li baillé mon chapel de fer pour avoir le vent, JOINV. 228. || XIVe s. Et quant li pelerin en oïrent le vent, Pour Bertran du Guesclin en furent moult doulent, *Guescl.* 15411. Quant Henry vint à eulx tenir son parlement, Il ne firent de lui compte nès que du vent, *ib.* 8159. Et apparut à escient Que pou de pluye abat grant vent, *Liv. du bon Jeh.* 1396. || XVe s. L'an mil trois cent un avec quatre vins, Le premier jour du doubteux mois de mars, Leva grant vent de paillars et coquins Qui a Paris couru de toutes pars, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 128. Avoir vent à volonté [vent favorable], FROISS. II, II, 29. Il commença à rire et dit qu'ils l'avoient songé, et que ce n'avoit esté que vent, ID. II, III, 22. Tous y battirent vent [y perdirent leur peine], et ne porent trouver voyes ne maniere de le faire venir devers le duc, CHASTELL. *Chron. de Bourg.* II, 69. En ce temps que j'ay dit devant, Sur le noel morte saison, Lorsque les loups vivent de vent, VILLON, *Petit testament.* Quant ilz se furent ainsi acoustrez, il convint par necessité que l'ung et l'autre se retirast pour vent cueillir [reprendre haleine], *Perceforest*, t. I, f° 60. || XVIe s. Là feut entre les autres un des soldats de la place mis au vent [pendu], J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 179, dans LACURNE. Ayant senty le premier vent de la deliberation du vice roy de le deposseder, MONT. II, 35. Les pires escripts ont gaigné le dessus du vent populaire, ID. IV, 91. La maison de Guise, qui dès-lors practiquoit le vent des peuples, et sur tout la bonne oppinion des ecclesiastiques, D'AUB. *Hist.* I, 83. Son fils estoit de ceux qu'on appelle mal nez, ne se purgeant ni par le nez ni par la bouche, laquelle il portoit ouverte pour prendre son vent, ID. *ib.* I, 90. Norfolc fut condamné à estre jetté au vent, la corde couppée, et le cœur arraché pour lui en battre les joues, ID. *ib.* II, 89. Massardiere faillit à estre enterré, n'estant estonné que du vent du canon, ID. *ib.* II, 153. La Florissante [navire] se trouva sans vent, ID. *ib.* II, 304. Le vent de la faveur passe sur ces courages, ID. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 212. O ploiables esprits, o consciences molles, Temeraires jouets du vent et des paroles, ID. *ib.* p. 82. Non pas qu'il

s'en vantast trop; car il estoit très sobre en vanterie, et avoit tousjours plus d'effets que de vent, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 82. Lequel reproche, possible, fut cause de faire sortir l'empereur de ses Espagnes et monts Pyrenées, pour prendre le vent [se mettre en campagne] et charger les armes, ID. *Capit. estrang.* t. I, p. 6. Depuis jamais on n'a pu ouir ny vent ny voix de l'espicier, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 404, dans LACURNE. Vent au visage rend l'homme sage, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 135. Le vent n'entre jamais dans la maison d'un advocat, ID. *ib.* p. 136. Plus desgelle droit vent que ne fait eau boillant, ID. *ib.* Nul vent ne fait pour celuy qui n'a point de port destiné, COTGRAVE. Il vaut mieux des pieds combattre, En fendant l'air et le vent, Que se faire occire ou battre Pour n'avoir pris le devant, *Sat. Mén. les tapisseries.*

— ÉTYM. Wallon, *vain;* provenç. *vent, ven;* catal. *vent;* espagn. *viento;* ital. *vento;* du lat. *ventus;* comparez le goth. *wajan*, allem. *wehen*, venter, sanscr. *vâta*, vent, *vâ*, souffler.

† **VENTAGE** (van-ta-j'), *s. m.* Terme rural. Séparation des grains et des corps étrangers au moyen du vent.

VENTAIL (van-tall, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de blason. La partie du heaume par où l'homme d'armes prend vent et air. || *Au plur.* Ventaux.

— ÉTYM. Bas-lat. *ventaculum*, soupirail, de *ventus*, vent. L'ancienne langue disait *ventaille*. M. Jules Quicherat (*Explication du mot ventaille*) a démontré que les chevaliers des premiers siècles portaient sous le heaume une coiffe ou capuchon qui venait s'adapter au haubert, et que ce capuchon avait, sur le visage, une ouverture. C'était cette ouverture qui, proprement, se disait *ventaille;* plus souvent la *ventaille* s'est prise, par extension, pour le capuchon lui-même.

† **VENTAISON** (van-tè-zon), *s. f.* Terme rural. Maladie du froment, causée par la violence des vents.

— ÉTYM. *Venter.*

VENTE (van-t'), *s. f.* || 1° Échange d'un objet contre un prix en argent. La vente d'une terre. Contrat de vente. Procéder à la vente et adjudication. Aller aux ventes publiques. La vente de ce grand homme [Joseph], la fidélité qu'il garde à son maître, et sa chasteté admirable, BOSS. *Hist.* I, 3. La vente est une convention par laquelle l'un s'oblige à livrer une chose, et l'autre à la payer, *Code civ.* art. 1582. Les frais d'actes et autres accessoires à la vente sont à la charge de l'acheteur, *ib.* art. 1593. || Mettre une chose en vente, faire savoir qu'on veut la vendre. || Exposer une chose en vente, la mettre à la disposition des acheteurs. || Ce livre est en vente, il vient d'être publié, on le vend actuellement. || Une marchandise de vente, de bonne vente, marchandise de nature à être bien vendue. || Cette marchandise est dure à la vente, le débit n'en est pas aisé. || Cette marchandise est hors de vente, on ne la vend plus. || La vente de cette marchandise se passe, le moment de la vendre avantageusement se passe. || La vente va, ne va pas, se dit quand les marchands ont ou n'ont pas de débit, d'acheteurs. || Pousser à la vente, faire des efforts pour qu'une marchandise se vende. L'hôtesse poussant à la vente, BÉRANG. *Mad. Grég.* || Le roi de la vente, l'artiste dont les ouvrages se vendent le plus cher, dans une vente d'objets d'art. || 2° La place publique où l'on vend des marchandises (sens vieilli). Acheter du vin sur la vente. || 3° Terme de bourse. Vente à livrer, celle dans laquelle le vendeur est censé posséder les titres au moment où il les vend, par opposition à vente à découvert. || 4° Terme d'eaux et forêts. Les différentes coupes qui se font dans un bois, dans une forêt, en des temps réglés. Bourgeau [marchand de bois] me déclara qu'il voulait de moi 1200 francs de dommages et intérêts, comme n'ayant pas coupé assez de bois pour sa vente, P. L. COUR. *à MM. les juges du tribunal à Tours.* || Asseoir les ventes, marquer le bois qui doit être coupé. || La partie d'une forêt ou d'un bois qui vient d'être coupée. Tout le bois que j'ai coupé est encore dans la vente. || Vider, nettoyer les ventes, enlever le bois qui est coupé. || Jeunes ventes, les ventes dans lesquelles le bois coupé commence à repousser. || Vieilles ventes, celles où le bois est proche du moment de l'exploitation. || 5° Lods et ventes, voy. LODS. || 6° Réunion de carbonari; section d'une société secrète; ainsi dite de ce que les conjurés se représentaient comme charbonniers et occupés d'une vente de charbon.

— HIST. XIII° s. Je n'apele pas vente don; Vente ne doit nul guerredon; N'i afiert graces ne merites, *la Rose*, 10847. [La couronne] Cent mile mars valoit et plus, à droite vente, *Berte*, X. Car mon cors estoit moult à douloureuse vente [j'étais dans une situation douloureuse], *ib.* XLVIII. La vielle ara ja tost de son marchié la vente [sera traitée suivant son mérite], *ib.* XCVI. Là n'i verrez joiel, tant soit de chere vente, Que je ne vous achate.... *ib.* CXI. Je ne tenroie pas le [la] vente, s'il ne me plesoit, BEAUM. XXXIV, 6. Comme s'il prendent ferme et une vente de bois ou autres marceandises certaines, ID. XXI, 30. || XV° s. Avient souvent qu'il enquiert petitement des besoingnes, et s'y boute tel prix, telle vente, *Les quinze joies du mariage*, 1re *joie.* Adonc monterent herauls sur les roussins, et s'en allerent criant par les tentes : Partez, seigneurs chevaliers, partez, si venez conquerre honneur qui est mise en vente, *Perceforest*, t. I, f° 134. Armez-vous, seigneurs chevaliers, le temps en est, proesse est mise en vente, *ib.* t. II, f° 122. Le suppliant demande à un pescheur combien il faisoit une vente de poisson qu'il avoit, DU CANGE, *venta.* || XVI° s. On meit Esope en vente avecques deux aultres esclaves, MONT. IV, 191. Il y a un puits dans les bois, au triage de la vente aux brebis, ALCRIPPE, *Nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité*, p. 28.

— ÉTYM. Prov. *venda;* esp. *venta;* port. *venda;* it. *vendita;* du passif *venditus*, de *vendere*, vendre.

VENTÉ, ÉE (van-té, tée), *part. passé* de venter. Battu, poussé par le vent. || Marée ventée, marée que le vent pousse. || Terme d'eaux et forêts. Arbre faux-venté, arbre dont le vent a contrarié la croissance.

† **VENTEAUX** (van-tô), *s. m. pl.* Terme de métallurgie. Ouvertures par lesquelles l'air s'introduit dans les soufflets.

— ÉTYM. *Vent.*

† **VENTELLE** (van-tè-l'), *s. f.* Ouverture pratiquée dans la ventellerie. L'éclusier a seul le droit de manœuvrer les ventelles et les portes d'écluse, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 765.

— HIST. XIII° s. Pour l'aisemant des molins et des ventaus desdis molins, *Bibl. des ch.* 6° série, t. III, p. 567. || XIV° s. Establir des ventailles en certains relais en la riviere de Somme, *Arch. nat.* jj 74, pièce 427 (communiqué par M. Luce).

— ÉTYM. *Vent. Vental*, dans le parler génevois, signifie volet, contrevent.

† **VENTELLERIE** (van-tè-le-rie), *s. f.* Terme de ponts et chaussées. Ouvrage de bois ou de maçonnerie, destiné à soutenir une retenue d'eau : on y pratique une ou plusieurs ouvertures que l'on ferme avec des vannes. La navigation y est, de fait, interceptée [dans la rivière de Chiers], en amont de Brévilly, par cinq usines dont les ventelleries ne contiennent aucun pertuis, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 163.

— ÉTYM. *Ventelle.*

VENTER (van-té), *v. n. impers.* || 1° Faire vent. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il tonne, Rien désormais ne m'étonne, LEGRAND, *Belph.* III, 6. Le 30 janvier, un matelot tomba à la mer; nos efforts lui furent inutiles, et jamais nous ne pûmes le sauver; il ventait grand frais, et la mer était très-grosse, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 4. || Il peut se construire avec le mot *vent*, et alors il cesse d'être impersonnel. Quelque vent qui vente. Les six jours suivants nous furent tous aussi malheureux : de la pluie, du calme, et le peu qui venta, ce fut du vent debout, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 236. || Fig. On ne peut pas empêcher le vent de venter. || 2° Dans un emploi spécial, faire venter. .... Contrat passé [avec Jupiter], notre homme Tranche du roi des airs, pleut, vente, et fait en somme Un climat pour lui seul.... LA FONT. *Fabl.* VI, 4. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || 3° *V. a.* Pousser par le souffle. La brise ventait la marée.

— HIST. XII° s. Et quant l'halaine douce vente Qui vient de ce douz païs, Où cil est qui m'atalente.... *Couci, Dame de Faiel.* || XIII° s. Par un jour si très bel, qu'il ne pleut ne ne vente, *Berte*, X. L'uns atise le feu, et li autres le vente, *ib.* XCVI. En [on] vos deüst ardoir en brese, Si que la poudre en fust ventée [jetée au vent], *Ren.* 12879. Sus ce flueve.... Zephirus nule fois ne vente, Ne ne li recrespit ses ondes, Qui moult sont laides et parfondes, *la Rose*, 6058. Li vens de tramontaine venta moult fort, et fist en ceste ile moult grant dommage, MARC POL, p. 544. || XV° s. Si eurent beau temps et bon vent, car ce fut au mois de mai, que il fait bel et joli et qu'il vente à point, FROISS. II, III, 32. S'il eust voulu voler avec le vent qu'il ventoit [s'il avoit voulu profiter de la faveur], il eust eu et fait ce qu'il eust voulu, GODEFROY, *Annot. sur l'hist. de Charles VI*, p. 577, dans LACURNE, au mot *voler.* || XVI° s. Si noz facultez sont sans fondement et sans pied, si elles ne font que flotter et venter.... MONT. II, 318. Les vents n'ont soufflé sinon du midy, et encore iceux ont venté tant doucement qu'à peine on les a peu sentir, PARÉ, XXIV, 3. J'ay veu d'autres vents venter, COTGRAVE. Tant vente qu'il pleut, ID.

— ÉTYM. *Vent;* prov. et esp. *ventar;* it. *ventare.*

† **VENTEROLLES** (van-te-ro-l'), *s. f. pl.* Nom d'un droit que l'acheteur devait, dans les ventes d'héritages censuels; il était ordinairement de vingt deniers par livre.

VENTEUX, EUSE (van-teû, teû-z'), *adj.* || 1° Qui est sujet aux vents. Plage venteuse. Le printemps et l'automne sont des saisons venteuses. || Se dit de certaines avalanches qui sont ordinairement accompagnées d'un grand vent, qu'elles augmentent encore par leur chute. || 2° Qui a l'apparence du vent. En écume venteuse en dissiper l'orage, REGNIER, *Épître*, I. || 3° Qui produit des vents, des flatuosités. Les végétaux farineux, surtout les graines légumineuses, ont plus spécialement que les autres genres d'aliments la propriété de produire des fluides élastiques; et c'est pour cela qu'on les nomme aliments venteux, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 71. || Qui est causé par les vents. Colique venteuse. Maladies venteuses.

— HIST. XVI° s. La voix de la commune et de la tourbe, mere d'ignorance, d'injustice et d'inconstance.... en cette confusion venteuse de bruits, de rapports et opinions vulgaires qui nous poussent, il ne se peult establir aulcune route qui vaille, MONT. III, 18. Certes je n'ay point le cœur si enflé, ny si venteux, que j'allasse eschanger la santé pour.... ID. III, 234. La fortune m'a fait quelques faveurs venteuses, honnoraires et titulaires, sans substance, ID. IV, 143. Aucuns disent que telles pierres sont gelisses ou venteuses.... voilà comment les pierres sont sujettes à la dissolution des vents et gelées, PALISSY, 262. Colique venteuse, PARÉ, *Introd.* 23. Sous l'œdeme sont compris les tumeurs flatueuses ou venteuses, aqueuses, et dures, ID. V, 15.

— ÉTYM. Provenç. *ventos;* espagn. et ital. *ventoso;* du lat. *ventosus*, de *ventus*, vent.

VENTILATEUR (van-ti-la-teur), *s. m.* || 1° Nom donné aux instruments employés à renouveler l'air d'un lieu fermé quelconque et surtout des habitations de l'homme et des animaux. Les premiers ventilateurs ont été inventés en 1744. Ce pouvoir des vapeurs [qui s'exhalent du corps des personnes rassemblées en grand nombre] fait voir la nécessité des ventilateurs, surtout dans les climats chauds, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 12. Souvent les ventilateurs et les puits d'air ne suffisent pas; il faut établir dans les mines des fourneaux d'aspiration, BUFF. *Min.* t. II, p. 292. Duhamel remarqua que l'odeur des salles d'hôpitaux croissait, lorsqu'il s'approchait du plafond; il imagina un ventilateur qui fait communiquer cette partie avec l'air extérieur, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. III, p. 224, dans POUGENS. || Ventilateur à force centrifuge : le courant d'air est produit par des ailes montées sur un axe et tournant dans un tambour; ce ventilateur peut être aspirant ou soufflant, ou aspirant et soufflant à la fois. || Ventilateur à vis : les ailes sont remplacées par une surface hélicoïdale. || 2° Machine destinée à produire un courant d'air pour alimenter le feu d'un fourneau. || 3° Instrument propre à débarrasser certaines substances des corps légers qu'elles peuvent contenir, et, particulièrement, à nettoyer le grain; on le nomme aussi tarare. || Ventilateurs pour le soufrage des vignes. || 4° Nom que prennent par euphémisme les vidangeurs. || 5° Tuyau que, pour aérer une fosse d'aisance, on fait aller de la fosse jusqu'au dessus du toit.

— ÉTYM. Lat. *ventilatorem*, de *ventilare*, ventiler 1.

1. **VENTILATION** (van-ti-la-sion), *s. f.* Opération qui a pour objet d'entretenir la pureté de l'air dans une enceinte close et de remédier aux dangers de l'air confiné. || Ventilation renversée, système de ventilation ainsi nommé parce que l'air s'y meut contrairement à son mouvement naturel, soit de haut en bas dans la ventilation à chaud, soit de bas en haut dans la ventilation à froid.

— HIST. XVI° s. Refrigeration, ventilation et nutrition, PARÉ, XVIII, 54.

— ÉTYM. Lat. *ventilationem*, de *ventilare*, ventiler 1.

2. **VENTILATION** (van-ti-la-sion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de ventiler. Si une partie

de la chose seulement est périe, il est au choix de l'acquéreur d'abandonner la vente, ou de demander la partie conservée en faisant déterminer le prix par la ventilation, *Code civ.* art. 1601.

— ÉTYM. Lat. *ventilationem*, de *ventilare*, ventiler 2.

† 1. **VENTILÉ, LÉE** (van-ti-lé, lée), *part. passé* de ventiler 1. Salle bien ventilée.

2. **VENTILÉ, ÉE** (van-ti-lé, lée), *part. passé* de ventiler 2. Je sentais bien ce que je hasardais avec une succession ruinée, ventilée, en proie aux frais et aux chicanes, ST-SIM. 64, 59.

† 1. **VENTILER** (van-ti-lé), *v. a.* || 1° Donner de l'air, renouveler l'air par un moyen quelconque. Ventiler la cale d'un navire. || 2° Terme de construction. Pratiquer des ouvertures pour faire pénétrer l'air. || Par extension, éventer. Mais sur sa blanche épaule un ramier favori Était venu chercher un amoureux abri, Il ventilait son cou d'un frémissement d'aile, LAMART. *Méd.* 2, *Une jeune fille.*

— HIST. XII° s. Si l'esracerad de ceste bone terre... et ultre mer les ventelerad, *Rois*, p. 293.

— ÉTYM. Lat. *ventilare*, exposer au vent, de *ventus*, vent.

2. **VENTILER** (van-ti-lé), *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence. Évaluer une ou plusieurs portions d'un tout, relativement non à la valeur réelle, mais au prix total. || 2° Fig. Discuter une affaire, agiter une question avant d'en délibérer en forme (emploi vieilli). Le parlement, non content de ventiler son autorité [du régent], de le barrer dans les choses les plus indifférentes, lui voulut étaler sa supériorité jusque sur le rang, ST-SIM. 445, 209.

— HIST. XIV° s. Et toutes leurs causes mues et à mouvoir soient ventillées et determinées ou temps avenir et en touz cas, en nostre chambre de parlement, *Ordonn. des rois de Fr.* t. V, p. 25. || XV° s. Il avoit esté ventillé par le pays, que la suppliant estoit cause du feu de l'ostel du pere de son mary, DU CANGE, *ventilare.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *ventilar*; ital. *ventilare*; du lat. *ventilare* (de *ventus*, vent), qui signifie exposer au vent, et fig. examiner. L'ancienne langue avait, de *ventilare*, tiré *venteler*, verbe très-usité et signifiant flotter au vent; on disait aussi en ce sens *ventiler.*

† **VENTILLON** (van-ti-llon, *ll* mouillées), *s. m.* En métallurgie, soupapes qui ferment les venteaux.

— HIST. XVI° s. En toutes maisons et autres edifices, verrieres, ventillons et autres meubles de bois clouez ou tellement appropriez que sans deterioration ou evidente incommodité de la chose ne puissent estre transportez, sont censez immeubles, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 1132.

— ÉTYM. *Vent.*

† **VENTIS** (van-tî), *s. m. pl.* Termes d'eaux et forêts. Arbres abattus par les vents. || Faux ventis, arbres qu'on a fait tomber à force de machines, ou ceux qu'on a déchaussés afin que le vent pût les jeter à bas plus facilement.

VENTOLIER (van-to-lié), *s. m.* Terme de fauconnerie. Oiseau qui se plaît au vent, et qui, s'y laissant quelquefois emporter, se perd. || Oiseau bon ventolier, oiseau qui résiste au vent.

— ÉTYM. *Vent.*

VENTÔSE (van-tô-z'), *s. m.* Le sixième mois du calendrier républicain, commençant le 19 février.

— ÉTYM. *Vent.*

VENTOSITÉ (van-tô-zi-té), *s. f.* Amas de vent dans le corps des animaux.

— HIST. XIII° s. Et quant li lius [lieu] sera oins où li ventosités sera.... ALEBRANT, f° 14. || XVI° s. Vuider les ventosités et aquosités et autres excrements, PARÉ, *Introd.* II.

— ÉTYM. Prov. *ventositat*; esp. *ventosidad*; ital. *ventosità*; du lat. *ventositatem*, de *ventosus*, venteux.

† **VENTOUSATION** (van-tou-za-sion), *s. f.* Action de ventouser.

— HIST. XIV° s. Les navrés [blessés] es quiez ventosacion est competente, H. DE MONDEVILLE, f° 44.

— ÉTYM. *Ventouser*; provenç. *ventozacio.*

VENTOUSE (van-tou-z'), *s. f.* || 1° Vaisseau de verre, de cuivre, etc. qu'on applique sur la peau, et dans la capacité duquel on fait le vide, afin de soulever la peau et de produire une irritation locale. Appliquer des ventouses. || Ventouses humides, et, plus ordinairement, ventouses scarifiées, ventouses après lesquelles on pratique la scarification de la peau soulevée; on réapplique la ventouse pour obtenir plus de sang. || Ventouses sèches, ventouses après lesquelles on ne scarifie pas la peau soulevée. || 2° Terme d'histoire naturelle. Certains organes dont quelques animaux aquatiques sont pourvus, et au moyen desquels ils font le vide et sucent les corps auxquels ils s'attachent. || 3° Ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air. Si la cheminée fumait toujours malgré les précautions indiquées, il faudrait faire une ventouse qui s'ouvrît dans la cheminée, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 68, dans POUGENS. || Ventouse, ou planche de ventouse, nom de deux planches de plâtre placées l'une devant l'autre sous le manteau d'une cheminée, et entre lesquelles passe l'air. || Se dit aussi de petites ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des planchers pour établir un courant d'air sous le manteau d'une cheminée. || Terme de marine. Ouverture pratiquée dans les ponts ou même dans la muraille d'un navire pour renouveler l'air. || Terme de poêlier. Petite grille en fonte donnant passage à l'air froid. || Terme de métallurgie. Ouvertures des canaux d'évaporation dans les fourneaux. || Ouvertures faites aux murs des parcs et clôtures pour faire écouler l'eau (MASSÉ, 1766, *Dict. des eaux et for.*). || 4° Terme de jardinage. Branche qu'on laisse sans la tailler aux espaliers trop vigoureux, pour qu'elle consume l'excès de séve. || 5° Ventouse de chapeau, de casquette, petite ouverture pour l'aérer.

— HIST. XV° s. Ventoise pour aider à relever la marris [matrice] d'icele malade, DU CANGE, *ventosa.* Des estoupes ardentes dedans venteuses, et les luy passoient en ceste chaleur à l'endroit du cueur [pour lui faire retirer le sang au cueur], COMM. V, 5. || XVI° s. Ventouses de cuivre, de corne, de verre, de bois, de terre, d'or et d'argent, les unes sont grandes, autres petites (appelées petits cornets), les autres moyennes, PARÉ, XV, 68.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *ventosa*; du latin *ventosa*, ventouse, de *ventosus*, venteux.

VENTOUSÉ, ÉE (van-tou-zé, zée), *part. passé* de ventouser.

VENTOUSER (van-tou-zé), *v. a.* Terme de chirurgie. Appliquer des ventouses à un malade. Ce colère malade, à qui il tira trois palettes de sang, et lui ventousa les épaules vaille que vaille, SCARR. *Rom. com.* II, 9.

— HIST. XIII° s. Ventousers espurge de sanc delié ki est es vaines petites, ALEBRANT, f° 13. || XVI° s. Les Allemands ont de particulier [dans l'usage des eaux thermales] de se faire generalement touts corneter et ventouser avecques scarification, dans le bain, MONT. III, 223.

— ÉTYM. *Ventouse*; provenç. *ventozar.*

† **VENTOUSEUR** (van-tou-zeur), *s. m.* Celui qui applique les ventouses. Un ventouseur adroit.

— ÉTYM. *Ventouser*; prov. *ventozaire*, *ventozador.*

VENTRAL, ALE (van-tral, tra-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au ventre. || Terme de chirurgie. Hernie ventrale, hernie qui se fait dans les parois de l'abdomen. || 2° Terme d'histoire naturelle. Nageoires ventrales, les nageoires placées au ventre. || 3° Terme de botanique. Suture ventrale, ligne formée par le rapprochement des deux bords de la feuille carpellaire pliée ou roulée sur elle-même.

— HIST. XVI° s. [Artère] appellée cœliaque ou (s'il faut ainsi parler) ventrale, PARÉ, I, 22.

— ÉTYM. Lat. *ventralis*, de *venter*, ventre.

VENTRE (van-tr'), *s. m.* || 1° La cavité du corps qui contient l'estomac et les intestins. Avoir mal au ventre. Ventre enflé, gonflé, tendu. Donc vous vous figurez qu'une bête assommée Tienne votre fortune en son ventre enfermée? DU RYER, *Scévole*, II, 4. Millancourt, qui me servait de second, avait été blessé dans le ventre et désarmé, RETZ, II, 9. S'il était là, je lui donnerais tout à l'heure de l'épée dans le ventre, MOL. *Fourber.* II, 9. Ces rois dont les chevaux ont du sang jusqu'au ventre, V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 40. || Être le dos au feu et le ventre à table, prendre toutes ses commodités en mangeant. || Se serrer le ventre, étreindre fortement le ventre avec une courroie, ce qui amortit le sentiment de la faim. || On l'a battu dos et ventre, on lui en a donné dos et ventre, sur le ventre et partout, on lui a dansé les deux pieds sur le ventre, se disent d'un homme qui a été excessivement maltraité. || Fig. Maltraiter de paroles ou par des critiques fondées. Nous en donnerons sur dos et ventre à tous ces petits Catons comme vous, qui nous méprisent par envie, DIDER. *Neveu de Rameau.* || Ventre à terre, le ventre appuyé sur le sol. Il leur cria : ventre à terre. Tu les posteras ventre à terre, entre ci et le quartier général, HAMILT. *Gram.* 3. On se jetait à genoux ou ventre à terre, VOLT. *Cand.* 18. || Fig. Enfin se traînant, gravissant, et par sauts et par bonds, toujours le ventre à terre, il a tant fait.... BEAUMARCH. *Mémoires*, 4° *mém.* || Fig. Demander pardon ventre à terre, demander pardon avec toute sorte de soumissions. || Ventre à terre, se dit d'un cheval qui galope extrêmement vite, et qui, s'allongeant beaucoup, a le ventre près de terre. Ce cheval va ventre à terre. || On dit aussi : ce cavalier, ce courrier va ventre à terre, il fait aller son cheval ventre à terre. || On dit encore : ce cocher nous a menés ventre à terre. Les jeunes gens qui en cabriolet se piquent d'aller ventre à terre, croient avoir le meilleur air du monde, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 177, dans POUGENS. Et puis ventre à terre d'ici en Angleterre avec des chevaux de poste, PICARD, *Conteur*, II, 2. || Sur le ventre, couché sur le devant du corps. Le capitaine ordonna à ses soldats de se coucher sur le ventre. || À plat ventre, en étant couché sur le devant du corps. Pâtre étendu à plat ventre sur la paille, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 500. || Fig. Être à plat ventre devant quelqu'un, lui faire bassement la cour. || Fig. Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un, l'irriter, l'aigrir, l'exciter. || Passer sur le ventre, marcher sur le ventre à quelqu'un, le terrasser et passer par-dessus lui, le considérant comme renversé sur le dos. Passant dessus le ventre à sa troupe mutine, CORN. *Mél.* IV, 9. Darius, se tournant de son côté et lui adressant la parole, lui demanda s'il le trouvait assez puissant pour passer sur le ventre de l'ennemi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 224, dans POUGENS. Il [Charles Édouard].... s'empara d'Édimbourg, passa sur le ventre à quatre mille Anglais à Preston, CHATEAUBR. *Stuarts, Jacques II.* || Fig. Passer sur le ventre à quelqu'un, remporter l'avantage sur lui, parvenir au but malgré lui, obtenir un avancement auquel il avait droit. Quel plaisir pensez-vous qu'eût pris ce bonhomme [Octavius, père d'Auguste] de voir son fils, après avoir marché sur le ventre à ses ennemis et fait mettre les armes bas en tout l'empire, présider au repos et à la paix universelle? MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, III, 32. Mais avec ce secours, pour peu qu'on sollicite, L'argent passe, morbleu, sur le ventre au mérite, MONTFLEURY, *Femm. juge et part.* II, 1. || Fig. Taper sur le ventre à quelqu'un, être familier avec lui. || 2° Réceptacle des aliments et des boissons. Que tout chantre Boive à plein ventre, BÉRANG. *Concord.* Il n'engageait jamais [à dîner] ces soi-disant gastronomes qui ne sont que des gloutons, dont le ventre est un abîme, et qui mangent partout, de tout et tout, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, *Méditation* XXIX. Il [l'homme] a toujours travaillé pour son ventre plus que pour son cœur et son esprit, G. SAND, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1868, p. 580. || Être sujet à son ventre, se laisser aller à sa gourmandise. || À ventre déboutonné, en se déboutonnant le ventre, pour manger beaucoup. Après avoir très-bien dîné Jusqu'à ventre déboutonné, SCARR. *Typh.* I. || On dit aussi rire à ventre déboutonné, pour dire : rire beaucoup. || Fig. Cet homme s'est donné de son épée dans le ventre, se disait autrefois d'un homme qui avait vendu son épée pour boire. || Il fait un dieu de son ventre, le ventre est tout pour lui. Qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui auront pour fin la damnation, qui font leur dieu de leur ventre, SACI, *Bible, St Paul, Épît. aux Philippiens*, III, I, 9. || Il se dépite, il boude contre son ventre, se dit d'un enfant qui se mutine et ne veut pas manger, et, figurément, d'un homme qui, par dépit, refuse ce qu'on sait qu'il désire et qui lui convient. || 3° Le ventre considéré par rapport aux fonctions d'évacuation qu'il accomplit. Cet aliment lâche le ventre. Décharger son ventre. Le flux de ventre, le cours de ventre. Quand vous avez le matin une grâce à demander à un ministre ou à un premier commis, informez-vous adroitement s'il a le ventre libre, VOLT. *Dict. phil. Ventres paress.* || Avoir le ventre paresseux, aller rarement à la selle. || 4° Le ventre, considéré quant à la proéminence qu'il présente. Il a du ventre. Je commence à prendre du ventre. Son ventre l'incommode. || Ce cheval n'a point de ventre, il est serré des flancs. || Ce cheval a du ventre, son ventre est trop gros. || Terme de manége. Ventre de vache, ventre trop affaissé et débordant les côtes. || Ventre de biche, ventre de la couleur de celui de la biche; c'est à peu près la même chose que ventre lavé. || 5° Bas-ventre, partie inférieure du ventre. Un coup dans le bas-ventre. Plus, dudit

jour, un bon clystère détersif, composé avec catholicon double, rhubarbe, miel rosat et autres, suivant l'ordonnance, pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de monsieur, MOL. *Mal. imag.* I, 1. || Petit ventre, le ventricule, l'estomac. || Le petit ventre se dit vulgairement pour bas-ventre, hypogastre. M. de Turenne tué d'un boulet qui le frappa au petit ventre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 381. || 6° En parlant des femmes et des femelles d'animaux, la partie où se forment les enfants, les petits de l'animal, et où se passe la gestation. Les enfants, pendant qu'ils sont renfermés au ventre de leur mère, DESC. *Méth.* V, 8. Ils étaient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables, SÉV. 31. Tout le monde sait que le ventre de certains animaux, chez les anciens, était un de leurs plus délicieux mets; que le *sumen*, c'est-à-dire le ventre de la truie, parmi les Romains, était vanté par excellence, et défendu même par une ancienne loi censorienne comme trop voluptueux, BOIL. *Réfl. crit. sur Longin, Réfl.* VI. || En jurisprudence, curateur au ventre, curateur que l'on nomme à l'enfant dont une femme est enceinte au moment du décès de son mari. || Le ventre anoblit dans certains pays, c'est-à-dire que les femmes nobles communiquent la noblesse à leurs enfants, bien que les pères ne soient pas nobles. Maison où le ventre anoblit, et qui, par ce beau privilége, rendra vos enfants gentilshommes, MOL. *G. Dand.* I, 1. À combien d'enfants serait utile la loi qui déciderait que c'est le ventre qui anoblit! mais à combien d'autres serait-elle contraire! LA BRUY. XIV. Charles VII donna à la famille de la Pucelle d'Orléans des lettres patentes par lesquelles le ventre anoblissait, VOLT. *Mœurs*, 162. || Fig. C'est le ventre de ma mère, je n'y retournerai jamais, ou, simplement, c'est le ventre de ma mère, c'est-à-dire je ne m'engagerai jamais plus dans une pareille affaire. || 7° Terme d'anatomie ancienne. Le ventre supérieur, ou la cavité de la tête, le ventre moyen ou la poitrine, le ventre inférieur ou l'abdomen. || Particulièrement, la partie intérieure du corps qui est sous les côtes. Il lui arracha le cœur du ventre. || Tant que le cœur me battra dans le ventre, tant que je vivrai. || Fig. Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un, lui donner, lui redonner du courage. Comme vous voyez, monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, BOIL. *Lett. à Racine*, 23 août 1687. || Fig. Faire rentrer les paroles dans le ventre à quelqu'un, le faire repentir de ce qu'il a dit, ou l'empêcher de continuer. Palsangué! laissez-la donc parler; vous lui rembourrerez les paroles dans le ventre, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 450. || Fig. Avoir dans le ventre, être capable de. Je saurai ce qu'il a dans le ventre. || Fig. Il n'avait que cet ouvrage dans le ventre, se dit d'un auteur qui, après un ouvrage, n'en produit plus d'autre, ou qui, après en avoir donné un bon, n'en donne plus que de mauvais. || Fig. Cet homme n'a pas six mois, n'a pas un an dans le ventre, n'a pas six mois, un an à vivre. C'est un homme qui mourra avant qu'il soit peu, et qui n'a tout au plus que six mois dans le ventre, MOL. *Mar. forcé*, 12. Je n'ai pas ici mes calculs de la vie humaine; mais il est clair que, nous autres animaux à deux pieds, nous n'avons que vingt-deux ans dans le ventre l'un portant l'autre, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 7 mai 1761. || Fig. Il n'a pas six mois, un an dans le ventre, il ne sera pas six mois, un an dans le poste qu'il occupe, dans la situation où il est. Cela ne vaut rien; ces gens-là manqueront incessamment, et ils n'ont pas encore huit jours dans le ventre, DANCOURT, *les Agiot.* II, 7. Ces cuistres-là [la Sorbonne] n'en ont pas encore pour longtemps dans le ventre, VOLT. *Lett. Chabanon*, 11 janv. 1768. || 8° Par dérision, le ventre, le centre dans les assemblées délibérantes, par opposition à la droite et à la gauche. Au ventre toujours fidèle, J'ai pris, suivant ma leçon, Place à dix pas de Villèle, BÉRANG. *Ventru.* Trouvez-moi une tournure plus propre [que l'apostrophe] à remuer une assemblée, à étonner la droite, à émouvoir le ventre, P. L. COUR. *Lettre* X. || 9° Fig. Partie la plus large d'un vase. La cruche au large ventre est vide en un instant, BOIL. *Lutr.* I. || 10° Fig. La partie creuse et intérieure d'un corps quelconque. Et dans le ventre creux du pupitre fatal Va placer de ce pas le sinistre animal, BOIL. *Lutr.* III. || Terme de marine. Partie centrale de la coque d'un navire. || Terme de métallurgie. Partie la plus large d'un haut fourneau; endroit où se réunissent les étalages et la cuve. || 11° Terme de maçonnerie. Partie d'un mur qui boucle ou qui sort de son aplomb sur un de ses parements. Cette muraille fait ventre, ou fait le ventre. || 12° Terme de physique. Nom donné aux points où les vibrations présentent le plus d'amplitude, par opposition à nœuds. Les ventres et les nœuds de vibration se succéderont alternativement, POISSON, *Instit. Mém. scienc.* 1817, t. II, p. 294. || 13° Terme d'anatomie. Partie moyenne et renflée des muscles. || Terme d'histoire naturelle. Dans les coquilles, partie la plus renflée de la surface extérieure d'une valve. || Bord inférieur ou abdominal des coquilles bivalves. || Dans les coquilles spirivalves dont on ne découvre que le dernier tour de spire, la face de ce tour qui correspond à l'ouverture, ou seulement la partie gauche de l'ouverture. || 14° Terme de gravure. La partie d'un burin qu'on aiguise pour le rendre tranchant. || Ventre à planer, palette de bois de chêne que le tourneur applique sur son estomac quand il veut planer une pièce de bois. || 15° Ancien terme de chimie. Ventre de cheval, fumier, dans lequel on enferme certains vaisseaux, pour faire diverses opérations, par le moyen de la chaleur qu'il contient. || 16° Ah! ventre! ancienne sorte de jurement (de Dieu est sous-entendu, comp. VENTREBLEU). Ah! ventre! il est tout vrai que vous avez raison, CORN. *Illus. com.* III, 3. Par la mort! par la tête! par le ventre! si je le trouve, je le veux échiner, MOL. *Fourber.* II, 9. || Proverbe. Tout fait ventre, les aliments les plus communs rassasient comme les plus délicats. || À ventre soûl cerises amères, quand on a d'une chose à satiété, elle déplaît. || Habit de velours, ventre de son, se dit de celui qui épargne sur sa nourriture et fait des dépenses d'ostentation. || Ventre affamé n'a point d'oreilles, l'homme pressé par la faim n'écoute rien.

— HIST. XIe s. L'osberc [le haubert] desclot josque par sum le ventre, *Ch. de Rol.* CCLXXXVII. || XIIe s. Plus en auroie le cuer [cœur] del ventre clair [satisfait], *Ronc.* p. 158. [Un homme] Out mult esté grevé de grant enfermeté, E out d'idropisie le ventre mult enflé, *Th. le mart.* 94. || XIIIe s. Cil ki son diu fait de son ventre, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 70. Li enfes qu'el a el ventre, devient loiax [légitime] par le [la] vertu du mariage, BEAUMAN. XVIII, 2. Û [où] le cuer de mon ventre trait [m'attire], *Partonop.* v. 4530. || XIVe s. En ceste guise s'accorderent, Et tantost à Kalles manderent, Ce qu'il pensoient en leur ventres, G. GUIART, t. I, p. 338, v. 7815. Jà soit que ledit Symon ait esté nez et procreez en loial mariage, et qu'il soit franche personne et de franc ventre hors de toute servitude, DU CANGE, *venter.* || XVe s. Au fort, il faut que je le die, Ce qui fait le ventre lever Ce n'est fors que plaisant folie, CH. D'ORL. *Bal.* 136. || XVIe s. Il fut bien si estonné, qu'il eust voulu estre au ventre de sa mere, MARG. *Nouv.* VI. La verge anoblit et le ventre [la mère] affranchit, LOYSEL, 10. L'autre tout ventre, lippu, couperosé.... D'AUB. *Hist.* I, 113. Deux gentils-hommes xaintongeois faussans un corps-de-garde en plain midi en l'eau jusques au ventre des chevaux... ID. *ib.* II, 49. Ils laisserent dans les tranchées le ventre en sus [morts] 400 de ceux qui avoient courage... ID. *ib.* II, 51. Les esperons des navires engagez dans le ventre des autres, ID. *ib.* II, 81. Ce conseil privé mit le cœur au ventre d'Abdala, ID. *ib.* II, 206. Il mit ce soir là 6000 hommes le ventre au soleil, le reste sauvé dans la nuit, ID. *ib.* II, 322. L'assassin [J. Clément] tira de sa manche un cousteau, duquel il lui donna dans le petit ventre [à Henri III], ID. *ib.* II, 387. Ces roiaux avoient caché dans leur ventre deux coulevrines: comme donc les liguez estoient prests de faire la charge, les autres se fendent... ID. *ib.* III, 222. Ventre de loup! monsieur, savez-vous pas bien comment nous avions dejeuné? ID. *Fæn.* I, 6. La division commune et vulgaire, qui est faite en trois ventres, superieur, moyen, inferieur, nommés par ces noms, teste, thorax et epigastre, PARÉ, I, 1. Le ventre du muscle, ID. I, 1. Les femmes de Naples de tout temps ont mieux aimé avoir le ventre de bureau que de velours [que se mal nourrir], ID. XIX, 16. Il passa sur le ventre à tout ce qui se presenta pour lui resister, *Mém. s. du Guescl.* ch. 5. Sans ce qu'on l'eust essayé, ne sçavoir qu'il ha au ventre, *Aresta amorum*, p. 160, dans LACURNE. Ils ont rempli trois feuillets de papier en dos et en ventre [le recto et le verso], *Nouv. coust. gén.* t. III, p. 282. Au ventre, tout y entre, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 278. En petit ventre grand cueur, COTGRAVE. Il n'est horologe plus juste que le ventre, ID. Lors cessoit de manger, quand le ventre luy tiroit, RAB. I, 21.

— ÉTYM. Wallon, *veintt*; provenç. *ventre*; espagn. *vientre*; ital. *ventre*; du latin *ventrem*; éolien, γέντερ; sanscr. *udara*; lithuanien, *vedara*, estomac.

† **VENTREBLEU** (van-tre-bleu), *interj.* Espèce de juron euphémique pour ventre de Dieu. Hé! ventrebleu! s'il y a ici quelque chose de vilain, ce ne sont point mes jurements; ce sont vos actions, MOL. *Comtesse*, 21. || On trouve aussi ventrebille. Par la ventrebille, je puis me vanter de lui avoir été tout dévoué, DESTOUCH. *Tambour nocturne*, I, 2. || On trouve aussi ventregoi. Crachez des vers tout votre soûl; mais, par la ventregoi, ne gesticulez pas, DESTOUCH. *la Fausse Agnès*, II, 2.

— HIST. XVe s. Encores oy je d'antre vous Jurer le sang que Dieux jeta, Et par le ventre dieu le plus [la plupart], E. DESCH. *Poés. mss.* f° 32. Je ne quiers point faire de noise, Ventre bieu, et beuvons ensemble, VILLON, *Monol de l'arch. de Bagn.*

VENTRÉE (van-trée), *s. f.* || 1° Tous les petits que les femelles d'animaux font en une fois. Ayant chez lui deux chiens d'une même ventrée, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 454, dans POUGENS. || 2° Populairement. Une bonne ventrée, un bon repas qui emplit bien le ventre.

— HIST. XIIIe s. Dit Hubert: je doi que ventrée Ne face, par saint Lienart, De moi encore anuit Renart, *Ren.* 30258. .... celle beneürée [la sainte Vierge], Qui en son très doulx ventre porta celle ventrée [Jésus] Dont toute creature est si enluminée, J. DE MEUNG, *Test.* 1879. || XVe s. Si fault de faim perir les innocens, Dont les grans loups font chascun jour ventrée, Qui amassent à milliers et à cens Les faulx tresors.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 26. || XVIe s. Esaü et Jacob sont freres engendrez de mesmes parens, d'une mesme ventrée, CALV. *Instit.* 749.

— ÉTYM. *Ventre*; provenç. *ventrada*; ital. *ventrata*.

† **VENTRE-SAINT-GRIS**, *interject.* Sorte de juron familier de Henri IV.

† **VENTRICULAIRE** (van-tri-ku-lê-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte aux ventricules. Capacité ventriculaire. || Adhérences ventriculaires ou péricardiques, celles qui, à la suite de péricardites, s'établissent entre le péricarde pariétal et celui de la surface du cœur.

VENTRICULE (van-tri-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Capacité particulière à certains organes. || Ventricules du cœur, les deux grandes cavités qui font suite aux oreillettes, et dont la droite envoie le sang veineux au poumon, et la gauche le sang artériel à tout le corps. || Ventricules du cerveau, nom donné à quatre cavités qui se rencontrent dans l'intérieur de cet organe. || Ventricule d'Arantius, petite cavité à la pointe du *calamus scriptorius*. || 2° Absolument. L'estomac. Les ruminants ont plusieurs ventricules. || Ventricule succenturié, portion du duodénum des oiseaux qui est entourée par le péritoine, et qui est assez large pour ressembler à un second estomac.

— HIST. XIVe s. Le premier et le deuxieme ventricule du cervel, H. DE MONDEVILLE, f° 13. || XVIe s. Ventricule senestre du cœur, PARÉ, II, 12. Posons le cas que le foye soit trop eschauffé et l'estomach ou ventricule trop refroidi, ID. I, *Préf.*

— ÉTYM. Prov. *ventrilh*; cat. *ventrell*; it. *ventriglio*; du lat. *ventriculus*, dimin. de *venter*, ventre.

† **VENTRIER** (van-tri-é), *adj.* Terme d'anatomie. Faisceau ventrier, faisceau fibreux, appliqué sur le pilier interne de l'anneau inguinal externe.

VENTRIÈRE (van-tri-è-r'), *s. m.* || 1° Longe de cuir, grande sangle qu'on passe sous le ventre d'un cheval attelé. On dit plus souvent, sous-ventrière. || 2° La sangle dont on se sert pour soulever des chevaux, à l'effet de les embarquer ou de les tenir suspendus. || 3° Terme de construction. Pièce de bois qui sert à en réunir d'autres et qui est placée à peu près au milieu de leur longueur. || Se dit particulièrement des pièces de bois qui servent de coulisses aux palplanches, dans une écluse. || Terme de marine. Nom donné à des pièces de bois qu'on applique provisoirement, pour les soutenir, sur les flancs d'un vaisseau prêt à être lancé à la mer. || 4° *Adj.* Ceintures ventrières, ceintures pour serrer et soutenir le ventre.

— HIST. XIVe s. [Chez les bourreliers] foureaux de traiz à tout la dossiere et la ventriere, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 371. || XVe s. Il ont pourpoint, godendars et picons, Et ventrieres.... E. DESCH. *Poés. mss.* f° 213.

— ÉTYM. *Ventre.* Au XVe siècle, *ventriere* s'est dit pour sage-femme.

VENTRILOQUE (van-tri-lo-k'), *s. m.* || 1° Individus qui ont l'art de modifier leur voix naturelle, de l'étouffer à sa sortie du larynx, pendant une expiration lente, graduée et ménagée adroitement, de manière que cette voix semble venir d'une distance plus ou moins éloignée ; on croyait autrefois que ces individus parlaient du ventre. Une scène de ventriloque. || 2° *Adj.* C'est une femme ventriloque. La pythie ou la pythonisse de Delphes rendant des oracles de temps immémorial ; non-seulement elle était ventriloque, mais elle recevait l'inspiration dans son ventre, VOLT. *Phil. Bible expl. Saül et Dav.* || Il se dit aussi de ceux dont la voix sourde et caverneuse semble sortir du ventre.

— HIST. XVIe s. Es saints decrets... les engastrimythes sont appelez ventriloques... comme parlans du ventre, RAB. IV, 58.

— ÉTYM. Lat. *ventriloquus*, de *venter*, ventre, et *loqui*, parler.

† **VENTRILOQUIE** (van-tri-lo-kie), *s. f.* Faculté de parler à la manière des ventriloques, art du ventriloque. Le peintre avait d'ailleurs des talents de société qui le rendaient populaire dans la compagnie [de la garde nationale] ; il cultivait la ventriloquie avec succès, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 2.

† **VENTRIPOTENT, ENTE** (van-tri-po-tan, tan-t'), *adj.* À ventre puissant, livré aux plaisirs du ventre. Il y a les gens mûrs, chauves, ventripotents, apoplectiques, TH. GAUTIER, *Monit. univ.* 3 juin 1867.

— HIST. XVIe s. Quelles choses sacrifient les gastrolatres à leur dieu ventripotent, RAB. IV, 59.

— ÉTYM. Lat. *venter*, ventre, et *potens*, puissant.

VENTROUILLER (SE) (van-trou-llé, *ll* mouillées, et non van-trou-yé), *v. réfl.* Se vautrer dans la boue. Les cochons aiment à se ventrouiller.

— HIST. XIIIe s. En un gazon s'est ventrilliez, *Ren.* 793. || XVe s. Quand le sage mareschal les vit là fichés, et qu'ils n'entendoient que à eux ventrouiller par l'herbe fresche, adonc fit tirer hors lesdicts chevaux, *Bouciq.* II, 17.

— ÉTYM. *Ventre.*

VENTRU, UE (van-tru, true), *adj.* || 1° Qui a un gros ventre. Le visage de cette nymphe tavernière était le plus petit, et son ventre était le plus grand du Maine, quoique cette province abonde en personnes ventrues, SCARR. *Rom. com.* II, 6. C'était [le fils du prince de Condé] un petit homme ventru, monté sur des échasses, tant ses souliers étaient hauts, ST-SIM. 93, 234. || Substantivement. Un gros ventru. Une grosse ventrue. || 2° Terme de zoologie. Qui a le ventre très-gros, ou d'une autre couleur que le reste du corps. || 3° Terme de botanique. Renflé et formant une sorte de ventre. Le tube du calice et celui de la corolle peuvent être ventrus. || 4° *S. m.* Par dérision, ceux qui siégeaient au centre d'une assemblée délibérante et qui appuyaient le ministère, parce qu'on supposait qu'ils n'avaient d'autres mobiles de leurs décisions que les dîners donnés par les ministres. Vous paierez, sans y songer, L'étranger et les ministres, Les ventrus et l'étranger, BÉRANG. *Ventru.*

— ÉTYM. *Ventre.* On trouve dans le XIIIe siècle *ventré*, qui s'est rempli le ventre, et au XVIe *ventreux*, en forme de ventre, et *ventré* au sens de *ventru* : Certains religieux, qui de plusieurs ordres estoyent là attendans, non pas de ces gros bedons ventrés depuis le menton jusqu'au genouil... REGNIER DE LE PLANCHE, *Livre des marchands.*

† **VENTURON** (van-tu-ron), *s. m.* || 1° Voy. SENICLE 2. || 2° Terme de pêche. Nom qu'on donne, dans les environs de Fréjus, à un filet appelé ailleurs échiquier ou carrelet.

VENU, UE (ve-nu, nue), *part. passé* de venir. || 1° Qui s'est transporté d'un lieu à un autre. Venu à Paris. || Qui a été transporté d'un lieu à un autre. Des marchandises venues de loin. || 2° Succédant selon l'ordre du temps. L'heure venue, il prit congé. Le printemps venu, il rassembla toutes ses forces à Éphèse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 257, dans POUGENS. || 3° Né, issu. À peine fut-il assuré du trône, qu'il fit tuer tous ses frères venus du mariage de son père avec une fille d'Antiochus, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 545, dans POUGENS. J'ai commencé par choisir, dans un canton de mes bois, cent chênes.... afin d'avoir du bois venu en même terrain, BUFF. *Hist. nat. Part. exp.* t. VIII, p. 168. || 4° Mal venu, qui n'a pas bien crû, bien poussé. Un enfant mal venu. Des végétaux maigres, mal venus, privés de nourriture, MIRBEL, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 320. Ô seigneur mal venu de ce superbe lieu! V. HUGO, *Voix*, 19. || 5° Mal venu, se dit d'une opération qui n'a pas réussi. Épreuve mal venue. Statue en fonte mal venue. || 6° Bien venu, bien accueilli. Être bien venu partout. Qui donnera le plus, qu'il soit le mieux venu, RÉGNIER, *Sat.* XII. Qui vient de votre part est toujours bien venu, CORN. *Othon*, IV, 4. || Soyez le bien venu, la bien venue, formule de politesse qu'on adresse à une personne qui arrive. || On écrit aussi bienvenu, bienvenue en un seul mot. || Bien venu de, bien accueilli par. Parmi les gens de lui les mieux venus, LA FONT. *Jum.* || Être bien venu à, trouver facilité à. Nul n'est si bien venu à demander des grâces pour lui-même que pour un autre; ainsi celui qui désire en obtenir tâche d'engager un autre à parler pour lui, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10. || Mal venu, mal accueilli. Au hasard d'être la mal venue, CORN. *Mélite*, IV, 2. Je ne suis pas mal venu dans la maison, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Être mal venu à, s'exposer à une réprimande, à une résistance, etc. Quant à se mettre bien, je crois, sans me flatter, Qu'on serait mal venu de me le disputer, MOL. *Mis.* III, 1. || Dans le même sens, ironiquement, être bien venu. Vous n'aviez qu'à le faire, vous auriez été bien venu! MOL. *G. Dand.* I, 6. Qu'on s'avise de remarquer en eux quelques-uns des défauts dont ils se reprennent, on y sera bien venu, DIDER. *Père de famille*, I, 12. || 7° Nouveau venu, nouvellement arrivé. Il est nouveau venu des universités, CORN. *la Veuve*, I, 3. || Substantivement. Un nouveau venu. Une nouvelle venue. Les nouveaux venus. Les nouvelles venues. Morbleu! monsieur le nouveau venu, qui faites l'homme d'importance, ce n'est pas votre affaire, MOL. *l'Av.* III, 6. Comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, il [le roi] eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat, SÉV. 521. Si les femmes cherchent à donner du ridicule à une nouvelle venue, il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles, VOLT. *Facéties, sur l'Encyclopédie.* || 8° Le premier venu, la première venue, celui, celle qui arrive avant les autres; au pluriel, les premiers venus, les premières venues. || Fig. Toute personne indistinctement. Vous me demandez qui sera mon médecin, quand je n'aurai plus le grand Tronchin ; je vous répondrai : personne ou le premier venu, cela est absolument égal à mon âge, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 janv. 1766. Il n'y a point de vent, madame, point de premier venu dans le monde, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 4. || Il se dit, en parlant des choses, de ce qui se trouve facilement, de ce qui tombe sous la main. Mais encore, de quelles pilules? Les premières venues de chez l'apothicaire, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* II, 5. Parlons-nous de bonheur, de gloire et de folie, Et que ce soit un rêve, et le premier venu! A. DE MUSSET, *Nuit de mai.* || 9° Le dernier venu, la dernière venue, celui, celle qui arrive le dernier, celui, celle qui est admise le dernier, la dernière (au pluriel, les derniers venus, les dernières venues). Et ces derniers venus auront droit de nous dire, Qu'ils auront en ces lieux établi notre empire? CORN. *Sertor.* II, 2. Ah! vraiment, vous voilà bien plaisante avec votre amour maternel, quelle folie! est-ce qu'on aime cela?... M. de Grignan fait fort bien d'en être jaloux : vous le quittez, dit-il, pour le premier venu [un enfant nouveau-né]; c'est pour le dernier venu qu'il veut dire, SÉV. 102. Le dernier venu a toujours raison, A. DUVAL, *Proj. de mar.* sc. 1.

VENUE (ve-nue), *s. f.* || 1° Action de venir. Sa venue en ces lieux cache quelque mystère, CORN. *Sertor.* V, 2. J'ai employé deux actes entiers à préparer la venue de mon scélérat, MOL. *Tart. Préf.* Je vois bien que je vous embarrasse, et que vous vous passeriez fort aisément de ma venue, ID. *Festin*, IV, 6. || 2° L'arrivée d'un personnage sur la scène des événements. Les nouvelles de sa venue [de Cyrus] venaient de loin à loin comme avait prédit Jérémie, BOSS. *Hist.* II, 4. || La venue du Messie, son premier avénement. Il y avait toujours au cœur de la Judée des hommes choisis qui prédisaient la venue de ce Messie, qui n'était connu que d'eux, PASC. *Pens.* XI, 5 *bis*, édit. HAVET. Un des auteurs païens qui a le plus servi à faire croire que les oracles avaient cessé à la venue de Jésus-Christ, c'est Plutarque, FONTEN. *Oracl.* II, 1. || La venue du Fils de l'homme, la seconde venue de Jésus-Christ, quand il viendra juger les vivants et les morts. Cette révolution générale qui doit précéder la venue du Fils de l'homme, BOURDAL. 2e *avent, Jugem. dern.* p. 333. || 3° Allées et venues, action d'aller et de venir plusieurs fois. Ses allées et venues dans la même maison. || Par extension, courses et démarches pour une affaire. Enfin, après bien des allées et venues, l'affaire se conclut. || Fig. La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours, elle a ses allées et venues, PASC. *Pens.* XXIV, 89. || 4° Terme du jeu de quilles. Par opposition à rabat, premier coup de la boule, qui se joue en la poussant, en la jetant de l'endroit convenu. || 5° Fig. Quelque chose qui survient inopinément. C'est que je vois que, sans nécessité, tu vas courir risque de t'attirer une venue de coups de bâton, MOL. *Fourber.* III, 1. || Populairement. Il en a eu d'une venue, on lui en a donné d'une venue, se dit d'un homme qu'on a maltraité, ou à qui il est arrivé quelque mésaventure, ou à qui on a gagné beaucoup d'argent. || 6° Fig. Il se dit de la manière de pousser des plantes. Ce cerisier est d'une belle venue. La forêt, lorsqu'elle était en pleine venue.... BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VII, p. 69. || Fig. Il est d'une belle venue, se dit d'un jeune homme grand et bien fait. || Être tout d'une venue, se dit d'un homme grand et mal fait, d'une taille longue et droite qui n'est marquée ni aux épaules ni aux hanches. [D'Huxelles] c'était un assez gros homme, tout d'une venué, ST-SIM. 116, 7. Et moi, mon cher époux, c'est bien pis, on me trouve tout d'une venue, LEGRAND, *la Nouveauté*, sc. 12. || Populairement. Il a la jambe tout d'une venue comme la jambe d'un chien, ou, simplement, il a la jambe tout d'une venue, se dit d'un homme qui n'a pas le gras des jambes marqué. [M. de Vaudemont] une très-bonne santé, la tête parfaite, la taille la plus belle du monde et fort haute, les jambes seulement tout d'une venue, ST-SIM. 52, 121. || 7° À la bonne venue, au hasard, à la grâce de Dieu, quoi qu'il arrive.

— HIST. XIIe s. Dunc munta li evesques, ne s'i volt plus targier, E enveia avant sa venue nuncier, *Th. le mart.* 110. || XIIIe s. Moult firent grant joie de sa venue li Grieu et la gent de Constantinoble, VILLEH. XCII. Quant deables nous vient, je di que sa venue De tous maus nous revest, de tous biens nous esnue, J. DE MEUNG, *Test.* 1682. || XIVe s. Il les aconceurent [atteignirent], et de plaine venue occuperent leur tentes, BERCHEURE, fo 38, *verso.* Les rentes et les venues [revenus] d'icelle prevosté, DU CANGE, *venuta.* || XVe s. Si se recueillirent tous ensemble : là eut, de premiere venue, très bons poingnis [combats] et fors, FROISS. I, I, 99. Et gagnerent les Hainuyers, de venue, les premieres barrieres, ID. I, I, 137. Quand il fut parcreu, nature qui ne peut celer ce qu'elle donne, ne voult pas mucier en luy son noble sang et sa royale venue, *Bouciq.* I, 2. Mirent la nuit embusches près et loing autour d'icelle cité sur les chemins et venues par où on y pouvoit issyr, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, fo 138, dans LACURNE. || XVIe s. À l'ung de ceux donna de la lance telle venue, que plus d'une toise luy mist au travers du corps, et mist homme et cheval par terre, J. D'AUTON, *Annal. de Louis XII*, fo 46, dans LACURNE. Le jour se passa sans rien faire ès allées et venues de ces remuemens, AMYOT, *Arist.* 38. Mes jambes estoient toutes d'une venue, PALISSY, 320. Une santé pleine, telle qu'aultrefois la verdeur des ans et la securité me la fournissoient par venues, MONT. III, 310. Novarre, où son armée eut cette grande venue [défaite] sous la conduitte de M. de la Trimouille, BRANT. *Cap. franç.* t. I, p. 68. Aussi ay je ouy dire à un grand personnage qu'il se faut donner de garde d'un bouffon, d'un sot, d'un fol, d'un ivrogne et d'une putain; car, quoy qu'ils tardent, ils donnent tousjours la venue [jouent quelque mauvais tour], ID. *Capit. estrang.* t. I, p. 160.

— ÉTYM. *Venu*; provenç. *venguda.* On trouve aussi au XVe siècle *venure.*

VÉNUS (vé-nus'), *s. f.* || 1° Divinité des païens, la mère de l'Amour et la déesse de la beauté. Et du haut des cieux, où je brille, J'entendrai prononcer aux mortels prévenus : Elle est plus belle que Vénus, MOL. *Psyché, Prologue.* Et trois cent mille francs avec elle obtenus La firent à ses yeux plus belle que Vénus, BOIL. *Sat.* X. Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée, C'est Vénus tout entière à sa proie attachée, RAC. *Phèdre*, I, 3. Lisette : Madame se déguise en Amour, peut-être?... — Madame Turcaret : En Vénus, ma chère, en Vénus! — Le marquis : En Vénus! ah! madame, que vous êtes bien déguisée! LESAGE, *Turc.* V, 7. || Poétiquement. Les plaisirs de Vénus, les plaisirs de l'amour. || Statue de Vénus. La Vénus de Médicis. || Vénus anadyomène, célèbre statue représentant Vénus sortant de la mer. || 2° Par extension, une Vénus, une femme d'une extrême

beauté..... le jeune homme Se campe en une église où venait tous les jours La fleur et l'élite de Rome, Des Grâces, des Vénus, avec un grand concours D'Amours, C'est-à-dire, en chrétien, beaucoup d'anges femelles, LA FONT. *Candaule.* || 3° Charmes, beautés, grâces (on met un petit *v* acception vieillie). Son esprit, sa beauté, sa taille, sa personne ne touchaient point, faute de vénus qui donnât le sel à ces choses; Myrtis, au contraire, excellait en ce point-là.... il n'y avait si petit endroit sur elle qui n'eût sa vénus, et plutôt deux qu'une, outre celle qui animait tout le corps en général, LA FONT. *Psyché,* II, p. 163. L'architecte s'était servi de l'ordre ionique à cause de son élégance; de tout cela il résultait une vénus que je ne saurais vous dépeindre, ID. *ib.* p. 166. Là [dans un temple] quelques auteurs avaient envoyé des offrandes pour reconnaissance de la vénus que leur avait départie le ciel, ID. *ib.* p. 167. || 4° Terme d'astronomie. Une des sept planètes principales; elle est distante du soleil d'environ 12000000 de myriamètres, parcourt son orbite en 292 jours; le volume en est à peu près égal à celui de la terre; elle est la plus proche du soleil après Mercure. Le peuple donne à Vénus le nom d'étoile du berger. La planète de Vénus paraît quelquefois en plein jour et en présence du soleil, et, ce qui est à remarquer, c'est que cela n'arrive que lorsqu'elle est presque entre le soleil et nous, MAIRAN, *Élog. de Halley.* Il [Pythagore] apprit à l'Italie que les deux étoiles du matin et du soir, Hesper et Lucifer, n'étaient qu'un seul et même astre, la planète de Vénus, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 210. Vénus a, comme la lune, ses phases, ses taches, ses montagnes; c'est même à ces montagnes, plus hautes et plus nombreuses que celles de la lune, et très-propres à réfléchir la lumière du soleil, que Vénus doit son principal éclat, BONNET, *Contempl. nat.* I, 4. || 5° Terme de chimie ancienne. Le cuivre [dédié à la planète de Vénus]. || Vitriol de Vénus, sulfate de cuivre. || Cristaux de Vénus, l'acétate de cuivre. || 6° Mont de Vénus, voy. MONT, n° 8 et n° 9. || 7° Genre de coquilles bivalves. On y distingue la Vénus tigrine, dont la coquille est appelée par les marchands langue de tigre; la Vénus flexueuse, dite gourgandine; la Vénus pennée, nommée vulgairement éventail des Memnonites; la Vénus verruqueuse, connue sous le nom vulgaire de clovisse dans nos ports de la Méditerranée, où elle remplace les huîtres; la Vénus croisée, appelée palourde dans nos départements de l'Ouest. La plus grande des espèces indigènes, et peut être de tout le genre, est la Vénus fauve, cythérée de Lamarck, LEGOARANT.

— HIST. XVI° s. Quant est de moy, vienne Helaine ou Venus, Viennent vers moi m'offrir leurs corps tous nuds; Je leur diray : retirez-vous, deesses, MAROT, I, 337. Ils se contenterent seulement de faire eschapper quelques pasquins et livrets sur l'arriere Venus active et passive qui s'exerçoit au cabinet [de Henri III], D'AUB. *Hist.* II, 424.

— ÉTYM. Lat. *Venus, Veneris;* comparez le sanscrit védique *vanas,* charme, *van,* désirer; le danois *ven,* joli, agréable; anglo-sax. *van,* brillant.

† **VÉNUSTÉ** (vé-nu-sté), *s. f.* Grâce, élégance (latinisme peu usité). M. Ménage a fait tous ses efforts pour faire passer provenir et vénusté, VAUGEL. *Nouv. rem. Observ. de M***,* p. 384, dans POUGENS. Par son attitude, sa mélancolie, sa vénusté, elle ressemblait à un génie funèbre, CHATEAUBR. dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— HIST. XVI° s. Bouche parfaite en toute elegance et venusté de paroles, DU BELLAY, I, II, *verso.*

— ÉTYM. Lat. *venustatem,* de *venustus,* gracieux, de *Venus,* Vénus.

† **VENVOLE (À LA)** (van-vo-l'), *loc. adv.* À la légère. Il s'était marié à la venvole, CHATEAUBR. dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— HIST. XIII° s. Primaut voit que il n'i a plus, Et que il tient tout à vanvole Certes son dit et sa parole, *Ren.* 3909. Et il me tenroit [tiendrait] trop à fole Et à legere et à venvole, *Partonopex, ms. de St Germ.* f° 157, dans LACURNE. || XVI° s. Soudain les fleurs perissent, soudain l'air mauvais corrompt les violettes, le lis et le saffran; ainsi les paroles s'evanouissent et s'en vont à la venvole, PASQUIER, *Lett.* t. III, p. 247.

— ÉTYM. *Vent,* et *voler:* qui vole au gré du vent.

VÊPRE (vê-pr'), *s. m.* Terme vieilli et qui ne se dit plus qu'en plaisantant. Le soir, la fin du jour. Je donne le bon vêpre à toute l'honorable compagnie, MOL. *Comtesse,* 17. Au temps du sacrifice du vêpre, PASC. *Pens.* XVIII, 22 [note 5], éd. HAVET. Bon vêpre, monsieur, et bonne nuit, BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 8.

— ÉTYM. Voy. VÊPRES.

VÊPRES (vê-pr'), *s. f. pl.* || 1° Terme de liturgie catholique. Heures de l'office divin, qu'on disait autrefois sur le soir, et qu'on dit maintenant pour l'ordinaire à deux ou trois heures après midi. Dire vêpres. Chanter vêpres en musique. Sonner les vêpres. Il y a beaucoup de gens qui entendent le sermon de la même manière qu'ils entendent vêpres, PASC. *Pens.* VII, 36, éd. HAVET. On me paraît moins dévot: hier l'on ne voulut pas de vêpres, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles,* 9 sept. 1698. Quelle foule, bon Dieu! c'est comme chez nous à la sortie de vêpres, PICARD, *Provinc. à Paris,* II, 1. || Il ne va ni à vêpres ni à messe, se dit d'un homme qui n'est pas bon catholique. || 2° Vêpres siciliennes, nom qu'on a donné au meurtre que les Siciliens firent des Français, le jour de Pâques de l'année 1282, au premier coup de vêpres, pendant que Charles d'Anjou, frère de saint Louis, était roi de Naples et de Sicile. || Vêpres corsiques, surprise d'un corps de 400 Français. Les Corses appelèrent cette journée les vêpres corsiques, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres siciliennes, VOLT. *Louis XV,* 40. || 3° Vêpres de tournoi, dernier épisode d'un tournoi.

— HIST. XI° s. Bels fut li vespres, e li soleilz fut cler, *Ch. de Rol.* XI. Mult einz [avant] le vespere gref ert la departie, *ib.* CXXIX. || XIII° s. Si avint, au tiers jor, un grant mesaventure illuec, entour l'eure de vespres, VILLEH. XLIX. Il estoit jà basses vespres, ID. CV. Avant que il oit ses vespres, JOINV. 199. || XIV° s. Par lui peut on prover ci endroit clerement, Que qui espeuse à prime, au vespre s'en repent, *H. Capet,* v. 6145. || XV° s. Jusques à l'heure de vespres que la jeune chevalerie se print à appareiller pour celebrer les vespres du tournoy et de la haulte journée de l'endemain, *Perceforest,* t. I, f° 69. || XVI° s. Il commanda à tous ceulx du senat, qu'ilz s'en allassent après luy, et sur les vespres abandonna la ville, AMYOT, *Pomp.* 87. Voyez au mois de mai sur l'espine la rose; Au matin en bouton, à vespre elle est esclose; Sur le soir elle meurt.... RONS. 657. Le voilà donc aux vespres de la mort, BRANT. *Sur les duels.* Quand, par quelques sourdes pratiques, advint un inopiné massacre à ceux qui pensoient estre à l'abry du vent, les doctes appellent cela les vespres siciliennes, proverbe vrayement nostre, pour nous avoir esté cher vendu, PASQUIER, *Recherches,* liv. VIII, p. 740, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *vêpe, vêpre, wêpe, vieppe,* soir; provenç. *vespre,* soir, *vespras,* vêpres; espagn. *visperas,* vêpres; portug. *vesperas,* vêpres; ital. *vespro;* du lat. *vesperem,* soir; grec, ἕσπερος; éolien, ϝέσπερος, AHRENS (*Dial.* I, 32); gaél. *feasgar,* soir. On a dit *vesprée* au XVI° siècle. Allons voir si la rose.... A point perdu, cette vesprée, Les plis de sa robe pourprée, RONS. *à Cassandre.*

VER (vèr), *s. m.* || 1° Nom donné communément au lombric terrestre et à tout animal qui offre une conformation analogue à celle de ce lombric. J'ai été jusqu'à couper un même ver en vingt-six portions, dont la plupart ont repris, et dont plusieurs sont devenues des animaux complets, BONNET, *Observ. vers, Œuv.* t. I, p. 184, dans POUGENS. En replis tortueux le ver rampant se traîne, DELILLE, *Trois règ.* VII. || Nu comme un ver, entièrement nu. || Je l'écraserai comme un ver, se dit par menace en parlant d'un homme qu'on croit pouvoir battre, confondre, punir aisément. || Fig. Un ver se recoquille bien, ou se recroqueville bien quand on marche dessus, il n'est point d'homme si faible, si chétif, qui n'éprouve quelque ressentiment quand on l'offense. || Fig. Ver coupé, homme, animal qui se meut, se redresse avec vivacité, par comparaison avec les mouvements vifs d'un ver qu'on a coupé. Quel ver coupé! || On donne actuellement, avec Lamarck et de Blainville, le nom de vers à un type ou sous-embranchement des animaux invertébrés reconnaissables à un corps mou, à peu près cylindrique, en fuseau grêle et allongé ou aplati, constitué sur la forme binaire symétrique. || 2° Ver de terre, le lombric terrestre. On dit aussi ver rouge, et ver des pêcheurs. Avec combien peu d'orgueil un chrétien se croit-il uni à Dieu! avec combien peu d'abjection s'égale-t-il aux vers de la terre! PASC. *Pens.* XII, 19, éd. HAVET. Dans cet instant où le ver de terre qu'on foule aux pieds montre quelque énergie, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Jésuites*). || Fig. C'est un ver de terre, se dit d'un homme qui est dans un état fort abject. || Il se dit de l'homme en vue des imperfections de sa nature. Dans l'obscurité d'une nuit si noire, ces malheureux vers de terre, sans assistance, sans armes, ont à combattre toutes les puissances de l'abîme, PATRU, *Plaid.* 3. [L'homme] imbécile, ver de terre, PASC. *Pens.* VIII, 1. Que lui importe [à Dieu], disent-ils, que des vers de terre comme nous s'égorgent, se trompent, se déchirent, vivent dans les plaisirs ou dans la tempérance? MASS. *Car. Vérité d'un avenir.* || 3° Il se dit des vers qui rongent les corps dans la sépulture, suivant une opinion vulgaire, qui est une erreur; dans le sein de la terre aucun ver ne ronge les corps qui se décomposent. Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines Font encore les vaines, Ils sont mangés des vers, MALH. *Paraph. du ps.* 145. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais repas de ma maigre figure, VOLT. *Lett. d'Argental,* 20 janv. 1766. || 4° On donne ce nom vulgairement aux larves de beaucoup d'insectes lorsqu'elles sont privées de pattes. Cette envie canine qui s'attache volontiers aux choses les plus estimables, comme le ver au meilleur et plus précieux fruit, *Dial. d'Oratius Tubero,* t. I, *Dial.* IV. Leurs tas [d'exemplaires], au magasin, cachés à la lumière, Combattent tristement les vers et la poussière, BOIL. *Art p.* III. Pour un fragile bois, que malgré mon secours Les vers sur son autel consument tous les jours? RAC. *Athal.* III, 3. Les mers ont moins de flots, les fleurs moins de familles Qu'il n'est de vers ailés, jadis humbles chenilles, DELILLE, *Trois règ.* VII. Vous pouvez penser la mine qu'il [Longus] ferait à M. Furia, qui le laissait manger aux vers dans le vénérable bouquin, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || Fig. Tirer à quelqu'un les vers du nez, lui faire dire ce qu'on veut savoir, en le questionnant adroitement (voy. NEZ, n° 1). Ah! que vous en savez long! mais je vous vois venir: vous voulez me tirer les vers du nez, DESTOUCH. *Fausse Agnès,* III, 4. || 5° Ver luisant, nom sous lequel on désigne la femelle seule du lampyre luisant, coléoptères, laquelle jette une lueur dans l'obscurité. Le célèbre Geer a prouvé, il y a bien des années, que le ver luisant est phosphorique dans des temps fort éloignés de ceux de la métamorphose, BONNET, *Contempl. nat.* X, 26. || 6° Ver à soie, chenille qui fait la soie. Aristote, quoique le plus ancien des naturalistes, est celui qui a donné la description d'un insecte le plus approchant du ver à soie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 565, dans POUGENS. Deux moines venant des Indes apportèrent à Constantinople des œufs de ver à soie, avec l'instruction pour les faire éclore, les élever, les nourrir et tirer la soie, la filer, la mettre en œuvre, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 223. La propreté est un des soins les plus essentiels qu'exige le gouvernement des vers à soie, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 417, dans POUGENS. || Faire des vers à soie, se livrer à la production des vers à soie. Fait-on des vers à soie dans votre pays? || Fig. Ceux qui travaillent utilement pour l'humanité. Tandis que les vautours [les conquérants, les guerriers] s'égorgeaient, les vers à soie filaient pour nous dans le silence; nous jouissons de leur travail sans les connaître, et nous ne savons que l'histoire des vautours, D'ALEMB. *Mélanges,* t. V, *Réflex. sur l'hist.* || 7° Les parasites en forme de vers qui se développent dans le corps vivant. Nous avons eu plusieurs charlatans qui font accroire que toutes les maladies étaient causées par des vers, et que, chaque espèce d'animaux étant dévorée par une autre espèce, on pouvait faire manger les vers de l'apoplexie et de l'épilepsie par des vers anti-apoplectiques et anti-épileptiques, VOLT. *Phil. Bible expl. Lévitique.* || Ver des enfants, nom vulgaire de l'ascaride lombricoïde; entozoaires, appelé strongle par les anciens médecins, mais qu'il ne faut pas confondre avec le strongle proprement dit, ou mieux, le strongle géant, qu'on trouve parfois dans les reins de l'espèce humaine. De longues toux les suffoquent; les vers les tourmentent [les enfants], J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Poudre à vers, poudre vermifuge. Mme de Sanzei s'est opiniâtrée à ne point faire saigner son fils; elle lui a donné tout simplement de la poudre à vers; il est guéri, SÉV. 26 juin 1675. || Fig. Tuer le ver, boire le matin à jeun de l'eau-de-vie ou du vin blanc, parce qu'on s'imagine que, pris à cette heure, le vin ou l'eau-de-vie tuent les vers intestinaux. || Ver solitaire, voy. TÉNIA. || Ver de Guinée, ver de Médine (voy. FILAIRE). || Ver de crin, nom donné parfois aux différentes espèces du genre filaire (entozoaires). || Ver macaque, ver maringouin (voy.

MACAQUE). || 8° Ver blanc, larve du hanneton, qui vit sous terre et cause, en certaines années, de grands ravages, dévorant les racines des plantes. || 9° Ver assassin, larve du grand hydrophile. || Ver du bigarreau, la larve de la mouche du cerisier, diptères. || Ver de chapelet, chenille qui produit la teigne des grains. || Ver lion, nom donné aux larves du genre rhagion. M. de Réaumur est le premier qui nous ait donné en 1753 une bonne histoire du ver lion; il était pourtant connu dès le commencement du siècle, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 42. || Ver noir, un thrips, insecte de la famille des thysanoptères, voisine des orthoptères et des hémiptères; il passe l'hiver caché dans les anfractuosités des branches des oliviers, et surtout dans les petits trous que les scolytes ont faits aux jeunes rameaux. || Ver de l'olive, larve du *dacus oleæ*, Meigen, diptère muscide dont la piqûre diminue et déprécie grandement les huiles d'olive. || Ver palmiste, nom vulgaire sous lequel on désigne la larve de la calandre des palmiers, coléoptères, ou calandre palmiste, qui est le charançon palmiste de certains auteurs. || Ver de viande, asticot. || 10° Ver de mer, ver des digues, ver des vaisseaux, noms vulgaires donnés aux mollusques du genre taret (acéphales), et, principalement, au taret naval qui exerce ses ravages dans nos ports. || 11° Vers spermatiques, ancien nom des zoospermes. || 12° Ver rongeur, larve qui ronge. Quand un lis virginal penche et se décolore, Par un ciel brûlant desséché, Sous l'urne qui l'arrose il peut renaître encore; Mais quand un ver rongeur dans son sein est caché, Quel remède essayer contre un mal qu'on ignore? C. DELAV. *Paria*, II, 6. || Fig. Ver rongeur, un vif remords de conscience. || Tourment, chagrin. Le ver rongeur du fils [Harlay] était de n'être rien, ST-SIM. 470, 207. Mon grand chagrin, mon ver rongeur est d'être loin de vous, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 août 1777. || Par plaisanterie, un ver rongeur, un fiacre pris à l'heure et qu'on fait attendre. || 13° Fig. Ce qui ronge comme fait un ver. Cette élévation intérieure qui est le ver des richesses, dit saint Augustin, NICOLE, *Essai de mor.* 1er traité, ch. 1. Le ver secret et dévorant de leur conscience corrompue, MASS. *Profess. relig. Sermon* 1. On veut bien sortir du crime.... parce que c'est un ver dévorant dont on est rongé, ID. *Car. Pâques*. Le ver de la conscience n'est pas mort, il n'est qu'assoupi, ID. *Panég. Ste Magdel.*

— HIST. Xe s. Dunc si rogavit [commanda] Deus ad un verme, que percussist cel edre [ce lierre], *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIIe s. Mais dedens cel an porent sa char li ver rungier, *Th. le mart.* 32. Sa haire remuout [il changeoit] pur vers e pur suur, *ib.* 103. || XIIIe s. Robe qui empire par vers ou par enviesir [vieillir], BEAUM. XXXVII, 1. Ele iere [était] nue comme vers, *la Rose*, V. 451. || XVe s. Povres orphenins impourveuz Et desnuez comme le ver, VILLON, *Petit testam.* || XVIe s. Il vient à s'engendrer, de l'ordure et pourriture de ces excrements, des vers qui lui rongent le corps, AMYOT, *Artax.* 20. Huile de vers, PARÉ, VIII, 40. La soie vient directement du ver, qui la vomit toute filée, et le ver procede de graine, O. DE SERRES, 458. Les Grecs et Latins l'ont appellé bombyx, et aujourd'hui en Italie cavalieri et bachi; en Espagne llavor, en France vers-à-soie, en Languedoc prouvenée et ès environs magniaux, ID. 459. Qu'il y avoit fort bien presté l'oreille, pour en tirer les vers du nez et en tirer les secrets, BRANT. *Pescayre*. Tout estat est viande aux vers, COTGRAVE. C'est le dejeusner d'un petit ver, que le cœur et la vie d'un grand et triumphant empereur, MONT II, 171.

— ÉTYM. Wallon, *vièr*; bourguig. *var*; saintong. *var*; provenç. *verm*, masc. et *verma*, féminin; portug. *verme*; ital. *verme*, *vermo*; du lat. *vermem*, de même radical que l'allem. *Wurm*; angl. *worm*; suéd. *orm*; goth. *vaurms*; que le grec ἕλμιν; comme le prouvent l'esprit rude et le μ; et le sanscr. *krimi*, ver (voy. CRAMOISI). Toutes ces formes supposent une forme primitive *kverm*, de la racine *kram*, aller, ramper.

VÉRACITÉ (vé-ra-si-té), *s. f.* || 1° Attachement constant à la vérité. Sa véracité intrépide [de Diogène] le rendait le fléau des philosophes mêmes, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 74. || 2° Terme de dogmatique. Véracité de Dieu, attribut en vertu duquel Dieu ne peut ni se tromper lui-même, ni tromper les hommes. || 3° La qualité d'être vrai, d'être conforme à la vérité. On ne peut suspecter la véracité de ce témoignage. Nous sommes bien loin de soupçonner leur véracité [des livres sacrés de l'Inde], sous prétexte qu'ils ne sont pas d'accord sur des objets très-futiles, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 26.

— ÉTYM. Lat. *veracitatem*, de *verax*, véridique, qui vient de *verus*, vrai.

† **VÉRAISON** (vé-rè-zon), *s. m.* Nom donné dans le midi au travail de maturation de la grappe de raisin qui la fait passer au noir.

† **VÉRANDA** (vé-ran-da), *s. f.* Terrasse couverte que l'on ajoute souvent aux constructions en forme de chalets.

— ÉTYM. *Verandah*, mot rapporté de l'Inde par les Anglais, est la simple dégénérescence, dans les langues modernes de l'Inde, du sanscr. *veranda*, colonnade, de *var*, couvrir.

† **VÉRAT** (vé-ra), *s. m.* Voy. QUART 2, n° 19.

† **VÉRATRE** (vé-ra-tr') ou **VERATRUM** (vé-ra-trom'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la feuille des colchicacées, auquel appartient l'ellébore blanc, *veratrum album*, *L.*

— ÉTYM. Lat. *veratrum*, ellébore.

† **VÉRATRIN** (vé-ra-trin), *s. m.* Résine qui s'extrait en même temps que la vératrine.

† **VÉRATRINATE** (vé-ra-tri-na-t'), *s. m.* Sel formé par l'acide vératrinique avec les bases.

† **VÉRATRINE** (vé-ra-tri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde trouvé par Pelletier et Caventou dans les graines de la cévadille, *veratrum sabadilla*, *L.* et dans l'ellébore blanc, *veratrum album*, *L.*

— ÉTYM. *Vératre*, et la finale *ine*, qui indique un principe alcalin ou basique.

† **VÉRATRINIQUE** (vé-ra-tri-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide vératrinique, corps que l'on trouve dans les graines de *veratrum sabadilla*, *L.*

† **VERATRUM** (vé-ra-trom'), *s. m.* Voy. VÉRATRE.

VERBAL, ALE (vèr-bal, ba-l'), *adj.* || 1° Qui n'est que de vive voix et non par écrit. Des ordres verbaux. Il n'y a point de promesse de mariage verbale ni par écrit, PATRU, *Plaidoyer* 11. On a prétendu que le connétable de Montmorency fut disgracié par le roi, pour lui avoir conseillé de se contenter de la promesse verbale de Charles-Quint, VOLT. *Mœurs*, 125. Ne donnez à votre élève aucune espèce de leçon verbale; il n'en doit recevoir que de l'expérience, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Antithèse verbale, antithèse qui consiste seulement dans les mots, et non dans la pensée. || Critique verbale, critique qui ne s'attache qu'aux mots. || Rapport verbal, se dit, dans les sociétés savantes, d'un rapport écrit, lorsqu'il ne doit pas être suivi d'une décision, et qu'il n'est reçu que comme renseignement. || Terme de diplomatie. Note verbale, se dit d'une note donnée à un ambassadeur, à un cabinet étranger, par écrit à la vérité, mais sans signature et sans un caractère pleinement officiel. || 2° Terme de grammaire. Qui est de la nature du verbe, qui tient au verbe. Action est un substantif verbal. || Adjectif verbal, participe présent pris adjectivement, et soumis aux règles de l'accord. Les adjectifs verbaux qualifient par un attribut d'événement, c'est-à-dire par une qualité accidentelle et survenue qui paraît être l'effet d'une action qui se passe ou qui s'est passée dans la chose; tels sont rampant, dominant, liant, caressant, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 108. || Racines verbales, voy. PRÉDICATIF. || 3° Procès-verbal, acte dans lequel un officier de justice ou autre personne ayant qualité a constaté un fait et toutes ses circonstances. Un procès-verbal d'apposition de scellés. Dresser un procès-verbal, des procès-verbaux. Dresser procès-verbal. J'aurais regret d'être obligé d'écrire, Et de vous voir couché dans mon procès-verbal, MOL. *Tart.* V, 4. || Fig. L'histoire de l'Europe est devenue un immense procès-verbal de contrats de mariage, VOLT. *Mœurs*, 74. || Faire un procès-verbal à quelqu'un, constater par procès-verbal qu'il a commis quelque infraction. Faire un procès-verbal à un débitant pour avoir fraudé les droits. || On dit quelquefois simplement un verbal. Le verbal en fait foi. Un verbal fourmillant de fautes d'orthographe, DARU, *Épît. à mon sans-culotte*. || 4° Procès-verbal, se dit aussi du narré, par écrit, de ce qui s'est passé dans une séance, dans une cérémonie, etc. Lisez le procès-verbal de la dernière séance. || On le dit aussi du résumé des actes et des délibérations d'un corps. Le procès-verbal des séances de l'assemblée nationale. || Fig. Il m'a promis de vous regarder, de vous manier, et de me faire un procès-verbal de votre aimable personne, SÉV. 442. || 5° Verbal d'opinions, s'est dit pour vote à haute voix, opposé à scrutin secret. Dans toutes les questions de ce genre, le verbal d'opinions arme l'homme contre l'intérêt, rend chaque individu plus fort par lui-même en l'isolant, et l'oblige à ne consulter que son propre vœu, puisqu'il ne pourrait pas le cacher, pour ainsi dire, sous celui des autres, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 80.

— HIST. XIVe s. Telle cognoissance verballe que ung vassal selon les droitz humains doit faire à son seigneur, *le Songe du Vergier*, II, 79. || XVe s. Nous sommes verbaux, et appetons les paroles plus que les choses, AL. CHART. *le Curial*, p. 397. || XVIe s. Les dissentions des sectes philosophiques en ce cas sont verbales; MONT. I, 69. L'ignorance pure estoit bien plus salutaire et plus sçavante que n'est cette science verbale et vaine, ID. I, 398. Fermeté plus verbale qu'essentielle, ID. II, 241.

— ÉTYM. Prov. et esp. *verbal*; it. *verbale*; du lat. *verbalis*, de *verbum*, parole (voy. VERBE).

VERBALEMENT (vèr-ba-le-man), *adv.* De vive voix et non par écrit. Il donna l'ordre verbalement.

— HIST. XIVe s. Icellui Vidal avoit ledit chastel d'Ambres verbaument tant seulement rendu, et l'avoit aussi verbaument receu de nostre seneschal de Carcassone, DU CANGE, *verbaliter*. || XVIe s. Le roy a verballement faict marché avec luy pour la construction.... *Bible des ch.* 6e série, t. I, p. 481.

— ÉTYM. *Verbale*, et le suffixe *ment*.

† **VERBALISATION** (vèr-ba-li-za-sion), *s. f.* Action de verbaliser.

VERBALISER (vèr-ba-li-zé), *v. n.* || 1° Dire des raisons ou des faits pour les faire mettre dans un procès-verbal. Les deux parties, s'étant trouvées à la levée des scellés, ont verbalisé fort longtemps. Tandis qu'on verbalise, on entend un grand bruit, PATRU, *Plaidoy.* 5. || 2° Dresser un procès-verbal. Or, çà, verbalisons, RAC. *Plaid.* II, 4. Ils n'avaient d'autre fonction que de maintenir la police et de verbaliser contre les délinquants, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 313. En prison le bal et les violons; un maire verbalise; un procureur du roi voit là dedans des complots, P. L. COUR. *Lett. particul.* || 3° Faire de grands discours inutiles (acception qui a vieilli). Les pauvres comédiens sortirent avec la Rappinière, qui verbalisa le dernier, SCARR. *Rom. com.* I, 3. Avouez que vous avez cruellement offensé l'amitié qui était entre nous, et je suis désarmée; mais de croire que, si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort; car ce m'est une chose impossible; je verbaliserai toujours; au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avais promis, j'écrirai en deux mille, SÉV. *Lett. à Bussy*, 26 juillet 1668. Quelle chicane de verbaliser sur le titre qu'on donne à une hérésie, quand on la voit désignée, pour ne point parler des autres marques, par celle de rejeter l'Ancien Testament! BOSS. *Var.* XI, 39. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 4° *V. a.* Certifier par écrit. Cette copie, d'une belle écriture, est aussi authentique que l'original; elle est verbalisée, et fut faite avec une exactitude minutieuse, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 206.

— ÉTYM. *Verbal*.

VERBE (vèr-b'), *s. m.* || 1° Parole, ton de voix. Les Israélites, entendant le verbe de ce Philistin, étaient stupéfaits, VOLT. *Phil. Bible expl. Saül et David*. Qui donc a mis cette puissance dans le verbe de l'homme [la joie que causent les premiers mots de l'enfant]? CHATEAUBR. *Génie*, I, VI, 4. L'austère vérité n'a plus de portes closes; Tout verbe est déchiffré, V. HUGO, *Voix int.* 1. || Avoir le verbe haut, avoir une voix fort élevée, et, figurément, parler avec hauteur. Les huit députés [des nobles] s'y signalèrent [à rallier leur monde], mais ils n'eurent plus le verbe si haut, ST-SIM. 463, 17. || 2° Synonyme de logos. Le verbe de Dieu au plus haut des cieux est la source de la sagesse, et ses voies sont les commandements éternels, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, I, 5. Vos sages, dit Tertullien, conviennent que logos, c'est-à-dire le verbe, la parole, semble être l'ouvrier de l'univers; or nous croyons encore que la propre substance de ce verbe, de cette raison, par laquelle Dieu a tout fait, est l'esprit, CONDIL. *Hist. anc.* XV, 8. || 3° Dans le christianisme, le Verbe divin, ou, simplement, le Verbe, la sagesse éternelle, le Fils de Dieu, la seconde personne de la Trinité, égale et consubstantielle au Père (avec un V majuscule). Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, SACI, *Bible, Év. St Jean*, I, 1. Le nom de son fils est le nom de Verbe; Verbe qu'il engendre éternellement en se contemplant lui-même, BOSS. *Hist.* II, 6. Le vrai Emmanuël, Dieu avec nous; en un mot le Verbe fait chair, unissant en sa personne la nature humaine avec la divine, afin de réconcilier toutes

choses en lui-même, BOSS. *Hist.* II, 6. Il ne dit pas qu'il a pris une âme telle que la nôtre, mais il dit simplement que le Verbe s'est fait chair, BOURDAL. *Myst. Très-Saint Sacrem.* t. I, p. 546. || 4° Terme de grammaire. Mot qui affirme l'existence d'une personne ou d'une chose, ce qu'elle fait ou ce qu'elle éprouve, ou, plus abstraitement, mot qui indique l'existence d'un attribut dans un sujet. Verbes auxiliaires. Verbes défectifs. Verbes transitifs et intransitifs. Verbes irréguliers. Verbes neutres. Verbes pronominés, appelés souvent, mais à tort, pronominaux. Verbes réfléchis et réciproques. Verbes transitifs directs et indirects. Et, transposant cent fois et le nom et le verbe, Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe, BOIL. *Sat.* II. Qu'est-ce que le verbe? c'est le mot qui marque que l'on juge, c'est-à-dire que l'on pense une chose d'une autre : par exemple, la terre est ronde; le mot est, c'est le verbe, c'est-à-dire que c'est le mot qui marque que je juge que la terre est ronde, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 73. D'après l'étymologie, verbe est la même chose que mot ou parole; et il paraît que le verbe ne s'est approprié cette dénomination, que parce qu'on l'a regardé comme le mot par excellence, CONDIL. *Gramm.* II, 6. Les verbes adjectifs sont des expressions abrégées équivalentes à deux éléments du discours, à un nom adjectif et au verbe être, ID. II, 21. Les premiers verbes n'ont été imaginés que pour exprimer l'état de l'âme quand elle agit ou pâtit, ID. *Conn. hum.* II, I, 9. Il y eut trois sortes de verbes : les uns actifs, ou qui signifient action ; les autres passifs, ou qui marquent passion ; et les derniers neutres, ou qui indiquent toute autre qualité, ID. *ib.* II, I, 9.

— HIST. XII° s. Alquant [quelques-uns] diseient bien, pluisur diseient mal.... Tel qui fist personel del verbe impersonal, *Th. le mart.* 55. || XVI° s. Quand le Verbe eternel, par qui tout est formé.... DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Sonnets*, 16.

— ÉTYM. Provenç. *verbi*, masculin, *verba*, féminin, parole, mot, *verbe*, *verb*, verbe; catal. *verb*; espagn. et ital. *verbo*; du lat. *verbum*, qui se rattache au grec εἴρω, parler; goth. *vaurd*; allem. *Wort*; angl. *word*; le *b* du latin vient d'un *dh*.

† **VERBÉNACÉES** (vèr-bé-na-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédonées.

— ÉTYM. Lat. *verbena*, verveine (voy. ce mot).

VERBÉRATION (vèr-bé-ra-sion), *s. f.* Ancien terme de physique. Vibration de l'air qui produit le son.

— HIST. XV° s. Maistres virtueux et prudens, lesquelz les doivent [les enfants] plus corrigier par bons exemples.... que par verberacions, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 11. Quand les glaces et les neiges fondent sur les montagnes pour la verberation du soleil, FROISS. II, III, 82.

— ÉTYM. Lat. *verberationem*, de *verberare*, frapper.

VERBEUX, **EUSE** (vèr-beû, beû-z'), *adj.* Qui abonde en paroles sans beaucoup d'idées. J'ai entendu dire plusieurs fois à mon frère que les femmes sont verbeuses; il avait fabriqué ce mot du latin, et s'en servait assez souvent lorsqu'il voulait exprimer le babil des femmes, *Valesiana*, p. 96. [Il y a cent ans] la langue était encore un peu informe, et trop verbeuse, FÉN. t. XXI, p. 159. Pour Confucius, c'est un bon prédicateur; il est si verbeux qu'on n'y peut tenir, VOLT. *Mél. litt. Lett. chin.* 3.

— REM. Verbeux n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. Lat. *verbosus*, de *verbum*, parole (voy. VERBE).

VERBIAGE (vèr-bi-a-j'), *s. m.* Abondance de paroles et absence d'idées. Ma plume a fait le reste; car je vous assure que les plumes ont grand'part à l'infinité du verbiage dont nous remplissons nos lettres, SÉV. 5 janv. 1676. Il s'était mis en réputation dans le public par un verbiage spécieux, soutenu d'un air imposant, LESAGE, *Gil Bl.* II, 3. Je prends la liberté de lui écrire quatre mots; car il ne faut pas de verbiage pour les hommes en place, VOLT. *Lett. Rochefort*, 4 févr. 1767. Voilà la vraie tragédie; le reste est du verbiage; mais comment faire cinq actes sans verbiage? ID. *Comm. Corn. Rem. Œdipe*, V, 4.

— ÉTYM. Dérivé de l'ancien verbe *verbier* ou *verboier*, du latin *verbum*, parole.

VERBIAGER (vèr-bi-a-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*, nous verbiageons, je verbiageais), *v. n.* Terme familier. Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. Mme de Ventadour [se met] à verbiager, pour laisser à Madame le temps de respirer et de se remettre, ST-SIM. 94, 236. Villars [à qui le régent demanda son avis] pouffa, verbiagea, complimenta les parties, se plaignit du procès, ID. 426, 152. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Verbiage*. L'anc. langue disait *verboier*.

VERBIAGEUR, **EUSE** (vèr-bi-a-jeur, jeû-z'), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de chose. || *Adj.* J'ai à vous avouer que j'ai été beaucoup trop verbiageur sur l'histoire de la dernière guerre, dont j'ai envoyé le manuscrit à M. d'Argenson, VOLT. *Lett. Hénault*, 18 déc. 1752. Ils sont noyés dans un océan d'éloquence verbiageuse, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. I, p. 262, dans POUGENS.

† **VERBOQUET** (vèr-bo-kè), *s. m.* Voy. VIREBOUQUET.

VERBOSITÉ (vèr-bô-zi-té), *s. f.* Défaut de ce qui est verbeux. La verbosité d'un orateur, d'un mémoire. On reconnaît ici cette verbosité qu'on a justement reprochée aux écrivains grecs, LAHARPE, *Cours de litt.* t. VII, p. 346.

— REM. Verbosité n'est dans le Dict. de l'Acad. qu'à partir de l'éd. de 1762. Il est dans le Dict. de Furetière, édit. de 1690.

— ÉTYM. Prov. *verbositat*; esp. *verbosidad*; it. *verbosità*; du latin *verbositatem*, de *verbosus*, verbeux.

† **VERBOUILLET** (vèr-bou-llè; *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires du fragon.

VER-COQUIN (vèr-ko-kin), *s. m.* || 1° Nom vulgaire des larves de divers insectes qui font beaucoup de tort aux bourgeons des vignes; ce sont : le *rhynchites bacchus*, coléoptères, l'*eumolpe vitis*, coléoptères, et la pyrale de la vigne, lépidoptères, LEGOARANT. || 2° Nom vulgaire du cœnure (voy. ce mot), espèce d'helminthe qui se développe dans la tête du mouton et qui cause un genre de vertige appelé tournis. || Ce vertige lui-même. || 3° Fig. et familièrement, fantaisie, caprice. Et de mon ver-coquin je ne me puis défendre, RÉGNIER, *Sat.* IX. Chacun a son ver-coquin dans la tête et son malheur fatal, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 315. || *Au plur.* Des vers-coquins.

— HIST. XVI° s. Il y a bien là, dit Eusthenes, du verd coquin, RAB. *Pant.* IV, 9. Ma dame est bien en sa colere, Je l'ay mise en son ver-coquin, R. BELLEAU, *Œuv.* t. II, p. 115.

— ÉTYM. *Ver*, et *coquin* : un ver mauvais, dangereux.

VERD (vèr), *adj.* Voy. VERT.

† **VERDAGE** (vèr-da-j'), *s. m.* Terme rural. Récolte enterrée en fleurs, pour engrais.

† **VERDAGON** (vèr-da-gon), *s. m.* Nom donné au vin de 1725, qui fut très-vert, très-mauvais.

† **VERDAILLE** (vèr-dâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Ancien synonyme de merlot, espèce de cépage.

† **VERDAL** (vèr-dal), *s. m.* Pièce épaisse de verre coulé. Au même instant, l'expansion du gaz détonant se frayait passage de toutes parts.... pulvérisant les verdals, ces pavés de verre coulé qui laissent pénétrer la lumière dans les sous-sols, tout en supportant les charges et les chocs auxquels sont exposés les passages les plus fréquentés, EUG. BUREL, *l'Universel*, 18 mai 1869.

† **VERDALE** (vèr-da-l'), *s. f.* Variété d'olivier ou d'olive.

VERDÂTRE (vèr-dâ-tr'), *adj.* Qui tire sur le vert. Couleur verdâtre. Des tons verdâtres. Des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, BUFF. *Ois.* t. V, p. 301.

— ÉTYM. *Vert* ou *verd*, avec la finale péjorative *âtre*; picard, *verdache*.

† **VERDAU** (vèr-dô), *s. m.* Nom donné dans quelques contrées à la larve de deux espèces d'alucite, lépidoptères nocturnes, qui, à cet état, détruisent le grain comme la calandre du blé.

† **VERDAUGE** (vèr-dô-j'), *s. m.* Un des noms vulgaires du bruant, dans le Périgord.

† **VERDE** (vèr-d'), *s. m.* Martin-pêcheur.

VERDÉE (vèr-dée), *s. f.* Sorte de vin blanc, tirant un peu sur le vert, qui vient de Toscane.

— ÉTYM. *Vert* ou *verd*.

VERDELET, **ETTE** (vèr-de-lè, lè-t'), *adj.* || 1° Un peu vert. Ces autres, verdelets, aux perroquets ressemblent, REGNIER, *Sat.* III. || 2° Vin verdelet, vin qui est un peu acide. || 3° Fig. et familièrement. Se dit d'une personne âgée qui a encore sa vigueur. Tout autant [quatre-vingt-dix-huit ans]; mais je suis encore verdelette, REGNARD, *Fol. amour.* III, 4. || 4° *S. m.* Un des noms vulgaires du bruant.

— HIST. XVI° s. Dedans son jardin verdelet, MAROT, I, 174. L'une lui plaisoit pour sa jeunesse encore verdelette, YVER, p. 631. La tumeur estant verdelette, c'est à dire n'estant du tout suppurée, PARÉ, VI, 20. Quelque petit vin vermeil, verdelet et astringent, ID. XXIV, 23.

— ÉTYM. Dimin. de *verdet*, qui est lui-même un dimin. de *vert* ou *verd*.

† **VERDELIER** (vèr-de-lié), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'osier.

† **VERDERAME** (vèr-dé-ra-mé), *s. m.* Nom italien du verdet du maïs.

VERDERIE (vèr-de-rie), *s. f.* Anciennement, étendue de bois soumise à la juridiction d'un verdier. || La juridiction elle-même.

— HIST. XIV° s. À Pierre du Chaesne verdier de Trinchebray est renouvellé l'ofice de la verderie dudit lieu, DU CANGE, *viridaria*.

— ÉTYM. *Verdier*.

† **VERDEROLLE** (vèr-de-ro-l'), *s. f.* Nom vulgaire de la sylvie p[illegible]tre, oiseaux insectivores.

VERDET (vèr-dè, le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Acétate de cuivre. Le verdet ou vert-de-gris qui sert à faire les belles couleurs de vert céladon et de couleur de soufre, *Instruct. génér. pour la teint. des laines*, 18 mars 1671, art. 138. La première et la plus simple de toutes les décompositions de cuivre est la conversion du vert-de-gris ou verdet, BUFF. *Min.* t. V, p. 69. || 2° En chimie, on distingue l'acétate neutre de cuivre, ou verdet, de l'acétate bibasique de cuivre, appelé vert-de-gris aussi bien que le produit de l'action de l'air sur le cuivre, LEGOARANT. De toutes les préparations du cuivre par oxydation, il n'en est pas de plus précieuse que celle qu'on fait par le moyen du vinaigre; tout le verdet du commerce se prépare par cet acide; et c'est surtout à Montpellier et dans les environs que s'est fixée cette fabrication, CHAPTAL, *Instit. Mém. Scienc.* t. II, p. 490. Le verdet se prépare en traitant le vert-de-gris par le vinaigre, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 78, dans POUGENS. || 3° Terme de minéralogie. Verdet naturel, carbonate de cuivre. || 4° Maladie du maïs causée par un champignon parasite. C'est le verdet qui cause la pellagre. || 5° S'est dit de certains volontaires royalistes qui s'organisèrent sous la Restauration dans le midi de la France; ainsi dits de la couleur verte qu'ils avaient prise, et qui était celle du comte d'Artois, depuis Charles X. || 6° Un coléoptère.

— HIST. XVI° s. Les gens de lettres sont de vrays racleurs de savates, ratissans de vieilles antiquailles pour en avoir le verdet [vert-de-gris], *Moy. de parvenir*, p. 96, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dimin. de *vert* ou *verd*; provenç. *verdet*, un peu vert, vert-de-gris; catal. *verdet*; espagn. *verdete*, vert-de-gris; ital. *verdetto*.

VERDEUR (vèr-deur), *s. f.* || 1° Humeur, séve du bois qui n'est pas mort ou qui n'est pas encore sec. La verdeur et autres défectuosités du bois [de charpente et de menuiserie], GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 19, dans POUGENS. || Fig. Ma tige a refleuri de séve et de verdeur; Seigneur, je vous bénis! V. HUGO, *Odes*, V, 14. || 2° Ce qu'il y a de rude dans les fruits verts et le vin nouveau. Le plomb uni aux acides fait un sel fort doux qui corrige au goût la verdeur du vin, mais qui est un poison pour ceux qui le boivent, J. J. ROUSSEAU, *Ém.* III. || Fig. Aussi voit-on dans ses premiers écrits [de J. J. Rousseau] une plénitude étonnante, une virilité parfaite; et dans les miens, tout se ressent de la verdeur ou de la faiblesse d'un talent que l'étude et la réflexion n'ont pas assez longtemps mûri, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 3° Par extension, force du vin. Villandri priserait sa séve et sa verdeur [d'un vin], BOIL. *Sat.* III. || 4° Fig. Jeunesse, vigueur chez les hommes. Le but que j'avais tant de peine à trouver dans la verdeur de mon âge, LA MOTHE LE VAYER, *la Promenade, Dial.* II. Je regardai ce trait d'ambition [du duc de Noailles] comme une verdeur de jeunesse gâtée par tout ce qui peut flatter le plus à tout âge, ST.-SIM. 318, 149. || 5° Fig. Âpreté de paroles. La verdeur d'une réponse.

— HIST. XIII° s. La dame est jà par la verdour [verdure] En un verger cueillant la flour, AUDEFROY LE BAST. *Romancero*, p. 9. Et quand l'un [arbre] en sa verdor dure, Les plusors i sunt sans verdure, *la Rose*, 5976. || XIV° s. Bouli en un petit pot en eaue clere pour oster la premiere verdeur, *Ménagier*, II, 5. || XV° s. À jeunes gens qui sont en leur verdeur, CHARLES D'ORLÉANS, *Songe en complainte.* || XVI° s. Je vous fais un present de ceste sempervive; Elle vit longuement en sa jeune verdeur, RONS. 260. La cou-

leur se changeant en verdeur, noirceur, lividité, PARÉ, IX, 24. Ils esperoient que cette armée en sa verdeur lui donneroit moyen de s'estendre et s'asseurer, D'AUB. *Hist.* II, 407. La maturité a ses defaults, comme la verdeur, et pires, MONT. IV, 221. J'ay passé une bonne partie de mon aage en une parfaicte et entiere santé.... cet estat plein de verdeur et de feste.... ID. II, 54.

— ÉTYM. *Vert* ou *verd;* provenç. et espagn. *verdor;* ital. *verdore.*

VERDI, IE (vèr-di, die), *part. passé* de verdir. Rendu vert. Ces châteaux du vieux temps avec des mâchicoulis, des souterrains, des tours verdies par le lierre, CHATEAUBR. *Génie,* II, I, 5.

† **VERDIAU** (ver-diô), *s. m.* Nom vulgaire de l'osier rouge, *salix purpurea, L.*

† **VERDICT** (vèr-dikt'), *s. m.* Résultat de la délibération du jury.

— HIST. XIVe s. Les jurours.... encontre qui des parties ils prununcierount lour verdit, BRITTON, *Des lois d'Anglet.* ch. 52, f° 136, dans LACURNE.

— ÉTYM. Angl. *verdict;* ancien mot français, entré dans l'anglais, et repris plus tard en français; il vient du bas-lat. *veredictum,* du lat. *vere,* avec vérité, et *dictum,* dit.

1. **VERDIER** (vèr-dié; l'*r* ne se lie jamais), *s. m.* Ancien terme d'administration. Officier qui était établi pour commander aux gardes d'une forêt éloignée des maîtrises. Item doivent avoir en icelle forêt bois pour leur ardoir [chauffage] par livrée du verdier, *Bible des ch.* 5e série, t. III, p. 527.

— HIST. XVe s. Verdiers, maistres et enquesteurs des eaux et forestz, DU CANGE, *viride.*

— ÉTYM. Bas-lat. *viridarius,* du lat. *viridis,* vert.

2. **VERDIER** (vèr-dié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel l'*s* se lie : des vèr-dié-z élégants), *s. m.* Oiseau dont le plumage est vert, *loxia chloris, L.*

— ÉTYM. *Vert* ou *verd;* Berry, *verdrin.*

† **VERDIÈRE** (vèr-diè-r'), *s. f.* Verdière des prés, proyer (Lorraine).

† **VERDILLON** (vèr-di-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Levier qui sert à détacher les blocs d'ardoise. || Morceau de bois qui a presque toute la longueur des rouleaux dans un métier de haute lisse, et qui sert à attacher les bouts de la chaîne.

† **VERDIN** (vèr-din), *s. m.* Un des noms du bruant.

† **VERDIQUE** (vèr-di-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un acide qui verdit à l'air, et qu'on retire de beaucoup de plantes.

VERDIR (vèr-dir), *v. a.* || 1° Donner une couleur verte, peindre en vert. Verdir une porte. || Fig. Voyez : cet homme est juste, il est bon; c'est un sage; Nul fiel intérieur ne verdit son visage, V. HUGO, *Voix,* II, 8. || 2° *V. n.* Devenir vert. Au printemps tout commence à verdir. Sitôt.... Que des zéphyrs nouveaux les fécondes haleines Feront verdir nos bois et refleurir nos plaines, REGNARD, *Satire contre les maris.* || 3° Il se dit du cuivre, quand il se couvre de vert-de-gris. Exposé à l'air, le cuivre verdit.

— HIST. XVIe s. Puisque c'est le privilege de l'esprit de se r'avoir de la vieillesse, je luy conseille, autant que je puis, de le faire : qu'il verdisse, qu'il fleurisse cependant, s'il peult, comme le guy sur un arbre mort, MONT. III, 340.

— ÉTYM. *Vert* ou *verd.*

† **VERDISSANT, ANTE** (ver-di-san, san-t'), *adj.* Qui verdit. || Fig. La charmante fille! toujours riante, verdissante, pleine de gaîté, d'esprit, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 2.

— HIST. XVIe s. Bel aubespin fleurissant, Verdissant Le long de ce beau rivage, RONS. *A un aubespin.*

† **VERDISSEMENT** (vèr-di-se-man), *s. m.* Action de devenir vert. Sur le verdissement des plantes étiolées, PRILLIEUX, *Acad. des sc. Comptes rendus,* t. LXIX, p. 1023.

† **VERDOIE** (vèr-doî), *s. m.* Bruant (Poitou).

† 1. **VERDON** (vèr-don), *s. m.* Un des noms vulgaires du pégot ou fauvette des Alpes.

† 2. **VERDON** (ver-don), *s. m.* Happe le verdon, locution dont se sert un batelier en arrivant dans une île, pour dire à son camarade de se prendre au bord.

† **VERDOT** (vèr-do), *s. m.* Verdot ou petit verdot, cépage qui donne des vins de premier choix.

† **VERDOULET** (vèr-dou-lè), *s. m.* Un des noms du verdier.

VERDOYANT, ANTE (vèr-do-ian, ian-t', ou, suivant quelques-uns, vèr-doi-ian, ian-t'), *adj.* Qui verdoie. Sous le feuillage épais d'un verdoyant ormeau, TH. CORN. *Berger extrav.* II, 5. Le gazon, verdoyant, épais, mais court et serré, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. Près d'elle [Téthys], en ce moment, les nymphes de sa cour Filaient d'un doigt léger des laines verdoyantes, DELILLE, *Géorg.* IV. || Couleur verdoyante, couleur tirant sur le vert.

— HIST. XIIIe s. Les un pin verdoyant Trovai l'autrier chantant Pastore et son pastor, COUSSEMAKER, *Art harmonique,* p. 201. || XVIe s. Une haulte montaigne pleine de fruictiers et arbres verdoyants, MONT. IV, 13. Une sanie de couleur noire et verdoyante, PARÉ, VIII, 15.

VERDOYER (vèr-do-ié, ou, suivant quelques-uns, ver-doi-ié. L'*y* est remplacé par un *i* devant l'*e* muet : je verdoie; je verdoyais, nous verdoyions, vous verdoyiez; que je verdoie, que nous verdoyions, que vous verdoyiez), *v. n.* Devenir vert. Le mariage est le lierre de Jonas, qui verdoie au dehors avec quelque sorte d'agrément; mais un ver de chagrin le ronge au dedans, LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy. de Dieu,* p. 84, dans POUGENS. Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie, CH. PERRAULT, *Barbe-Bleue.* Le gazon qui verdoyait autour, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* I, 258. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— REM. *Verdoyer* était devenu inusité à la fin du XVIIe siècle : *Verd* ne fait plus *verdoyer,* dit LA BRUY. XIV.

— HIST. XIIe s. Sor l'erbe verdoiant, *Ronc.* p. 28. Pluie n'i chiet, ne erbe n'i verdie, *ib.* p. 41. || XIIIe s. Bele Emmelos es prés, desous l'arbroie, Pleure Guion, sur l'erbe qui verdoie, AUDEFR. LE BAST. *Romancero,* p. 28. Et sachiés, quant j'oï lor chant, Et je vi le leu verdaier, Je me pris moult à esgaier, *la Rose,* 681. Les floretes i fait parair, Et les herbetes verdoier, *ib.* 5961. || XVe s. Messire Robert de Beaumanoir feut ordonné à tout cinq cents lances pour les verdoier [attaquer] et escarmoucher, JUVEN. *Charles VI,* 1482. || XVIe s. Et en tout temps le laurier cy verdoie, MAROT, I, 259.

— ÉTYM. *Vert* ou *verd:* provenç. *verdejar, verdeiar;* espagn. *verdear;* ital. *verdeggiare.*

† **VERDULE** (vèr-du-l'), *s. f.* Un des noms du bruant.

— ÉTYM. *Vert* ou *verd;* génev. *verdairule, verdeule.*

† **VERDUN** (vèr-dun), *s. m.* Épée longue et étroite, du nom de la ville de *Verdun,* lieu de fabrication.

VERDURE (vèr-du-r'), *s. f.* || 1° Couleur verte (acception très-rare). J'ai la cuisse bleue, il est vrai, mais je ne tombe pas d'accord de la tête verte; je voudrais pourtant bien avoir changé du bleu de ma cuisse contre un peu de verdure à ma tête, j'en marcherais beaucoup mieux et plus légèrement, SÉV. 323. || 2° Particulièrement, couleur verte des herbes, des plantes, des feuilles d'arbres. Ces climats désolés, où même la nature Ne tient que de votre art ce qu'elle a de verdure, CORN. *Tois. d'or,* IV, 1. La surface de la terre parée de sa verdure est le fond inépuisable et commun duquel l'homme et les animaux tirent leur subsistance, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 171. Chantez le saule et sa douce verdure, DUCIS, *Othello,* V, 2. || Fig. Il peut être permis de se parer en un âge qui est la fleur et la verdure des ans, LE P. LEMOINE, dans PASC. *Prov.* IX. || Fig. Verdures et pastorales, choses douces et innocentes. Vous allez voir des scènes, au prix desquelles les passées n'ont été que des verdures et des pastorales, RETZ, II, 168. Ce ne sont là que des pastorales et des verdures au prix de ce qui suit, MIRAB. *Lett. orig.* t. II, p. 364. || 3° Les herbes, les plantes et les feuilles mêmes. Fier et farouche objet toujours courant aux bois, Toujours sautant aux prés, dansant sur la verdure, LA FONT. *Fabl.* XII, 26. Si c'est une malice insupportable de déraciner la première verdure des champs, parce qu'elle est l'espérance de nos moissons, BOSS. 2e *sermon, Pâques,* 3. Viens aux champs fouler la verdure, Donner le bras à ton amant, BÉRANG. *Champs.* || 4° Il se dit aussi des plantes potagères dont on mange les feuilles. Vivre de verdure. || 5° Tapisserie de verdure, ou, simplement, verdure, tenture de tapisserie qui représente spécialement des arbres. Il a une belle verdure dans sa chambre. Si j'étais en votre place, j'achèterais une belle tenture de tapisserie de verdure, ou à personnages, que je ferais mettre dans sa chambre pour lui réjouir l'esprit et la vue, MOL. *Am. méd.* I, 1.

— HIST. XIIe s. Por verdure ne por prée Ne por fueille ne por flor, *Couci,* I. || XIIIe s. Cil qui chantent de flor ne de verdure Ne sentent pas la dolor que je sent, EUST. LE PEINTRE, dans *Couci.* Li bois recovrent leur verdure, Qui sunt sec tant cum yver dure, *la Rose,* 53. Li firmamenz de cui alainne [par l'haleine duquel] Verdure est en terre espandue, RUTEB. II, 13. Quant se depart la verdure des chans, *cité dans* COUSSEMAKER, *l'Art harmonique,* p. 230. || XIVe s. Par l'ardeur du soleil l'en ne doit mie coper choux, percil ne autres telles verdures, *Ménagier,* II, 2. || XVe s. Mais s'il veut estre Mis à senestre Pour servir femme et il l'endure, C'est raison qu'on le mene paistre La teste dans un chevestre Comme une beste à la verdure, *le Blason des faulces amours,* p. 258, dans LACURNE. || XVIe s. La verdure [verdeur] ou aquosité [du vin nouveau] est semblable au phlegme, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Vert* ou *verd;* bourguig. *vordure;* provenç. espagn. et ital. *verdura.*

VERDURIER (ver-du-rié; l'*r* ne se lie pas; au pluriel l'*s* se lie : des ver-du-rié-z actifs), *s. m.* || 1° Celui qui est chargé de fournir les salades dans les maisons royales. || 2° Verdurier, verdurière, marchand, marchande de salades, d'herbes.

— HIST. XVIe s. Verdurier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Verdure.*

† **VERDURON** (vèr-du-ron), *s. m.* Serin d'Italie.

† **VÉRETTE** (vé-rè-t'), *s. f.* Synonyme populaire de varicelle.

VÉREUX, EUSE (vè-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui contient des vers. Fruit véreux. || 2° Fig. Qui recèle quelque vice secret, comme le fruit recélant un ver, en parlant des personnes et des choses. Les deux associés n'ont fait nulle difficulté de signer; je les crois un peu véreux; l'affaire n'est pas bonne, DANCOURT, *les Agiot.* II, 7. Nous ne vous donnons pas de ces effets véreux; Cela sent comme baume, REGNARD, *Joueur,* III, 4. || Son cas est véreux, son affaire est mauvaise. Ces cas-là sont véreux; Il faut savoir de la jurisprudence, VOLT. *Droit du seigneur,* II, 1. || Il sent son cas véreux, il sait que son affaire est mauvaise.

— HIST. XVe s. Se maistre Olivier se boffume, Ou s'il veut faire le vereux, Il impose ceste coutume; Se bonne est pour lui, si la hume, COQUILL. *Plaidoy. de la simple et de la rusée.* || XVIe s. Les autres qui se sentirent vereux, et qui sçavoient bien qu'ils avoient transgressé les loix.... AMYOT, *Caton,* 33. Le plus juste parti [dans les guerres de religion en France] si est ce encores le membre d'un corps vermoulu et verreux, MONT. IV, 131.

— ÉTYM. *Ver.*

† **VERGADELLE** (vèr-ga-dè-l'), *s. f.* Petite espèce de morue dite autrement merluche.

† **VERGANDIER** (vèr-gan-dié), *s. m.* Sur la côte de Normandie, petit arbrisseau qu'on nomme ailleurs houx-frelon, *ruscus aculeatus, L.*

VERGE (vèr-j'), *s. f.* || 1° Petite baguette longue et flexible. Il n'avait qu'une verge à la main. On trouve les sources d'eau, les trésors au moyen d'une verge, d'une baguette de coudrier, qui ne manque pas de forcer un peu la main à un imbécile qui la serre trop, et qui tourne aisément dans celle d'un fripon, VOLT. *Dict. phil. Verge.* || Il n'avait ni verge ni bâton, il n'était en état d'attaquer personne, pas même de se défendre. Je n'avais ni verge ni bâton, je me mis à ramasser cette épée, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. || 2° Baguette miraculeuse. Il [Moïse] étendit la main et le prit [le serpent], et aussitôt la verge changée en serpent redevint verge, SACI, *Bible, Exode,* IV, 4. On dit encore que Thoot était Moïse, parce qu'une vieille tradition le faisait naître du Nil, lui donnait une verge, et lui attribuait des prodiges, CONDIL. *Hist. anc.* III, 5. || Fig. Nous n'osons nous flatter de posséder cette verge miraculeuse de la religion qui fait jaillir du rocher des sources d'eau vive, CHATEAUB. *Génie,* I, I, 1. || La verge des magiciens de Pharaon, la verge qu'ils tenaient à la main et avec laquelle ils faisaient leurs prodiges. || En parlant d'autres magiciens, on dit baguette. Médée et Circé furent toujours armées de cet instrument mystérieux [une verge]; de là vient que jamais magicienne ne paraît à l'opéra sans cette verge, et qu'on appelle ces rôles les rôles à baguette, VOLT. *Dict. phil. Verge.* || 3° Verge de fer, verge de cuivre, longue tringle de fer, de cuivre. Une verge de fer tirée verticalement par une force capable de la rompre, contracte à l'endroit où se prépare la rupture une chaleur insupportable à la main, GUYTON DE MORVEAU, *Instit. Mém. scienc.* 1809, p. 286. || Fig. Gouverner avec une verge de fer, gouverner durement, despotiquement. Mon père

vous a battus avec des verges, et moi je vous châtierai avec des verges de fer, SACI, *Bible, Rois*, III, XII, 11. || 4° Baguette ordinairement garnie d'ivoire que portaient autrefois les huissiers. Huissiers à verge. Je m'appelle Loyal, natif de Normandie, Et suis huissier à verge, en dépit de l'envie, MOL. *Tart.* v, 4. || Tenir un héritage par la verge, recevoir du seigneur, ou de l'un de ses officiers, un petit bâton appelé verge, comme emblème de l'acquisition. || 5° Baguette avec laquelle on frappe et châtie. La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XXII, 15. Le sage a toujours recommandé aux parents de tenir la verge assidûment levée sur les enfants, FÉN. t. XVII, p. 25. || Fig. La verge de la censure publique qui m'a toujours paru infiniment respectable, même placée dans des mains ennemies, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 350. || Fig. La verge à la main, en réprimandant, en punissant. Aimez-vous mieux que je vous aille voir la verge à la main, ou avec charité et un esprit de douceur? SACI, *Bible, St Paul, 1re ép. aux Cor.* IV, 21. || Fig. Autorité. D'étrangers, de bannis, une horde insolente Nous tient depuis seize ans sous sa verge sanglante, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* II, 6. || N'être plus sous la verge de quelqu'un, être affranchi de son autorité. || 6° *Au plur.* Menus brins de bouleau, d'osier, de genêt, etc. avec lesquels on fouette. J'ai reçu des Juifs, cinq différentes fois, trente-neuf coups de fouet; j'ai été battu de verges par trois fois, SACI, *Bible. St Paul, 2e épît. aux Corinth.* XI, 24. Parmi les présents de noces [chez les Russes était une grosse poignée de verges que le futur envoyait à la future, pour l'avertir qu'à la première occasion elle devait s'attendre à une petite correction maritale, VOLT. *Russie, Anecd.* Les verges de bouleau sont une poignée de scions dont on frappe les malfaiteurs sur le dos, ID. *Dict. phil. Verge.* Lorsque les athlètes n'observaient pas les lois prescrites, non-seulement ils étaient privés du prix, ils étaient encore frappés de verges, CONDIL. *Hist. anc.* IV, 6. || Terme de discipline militaire ancienne. Faire passer quelqu'un par les verges, le faire passer entre deux rangs de soldats armés de verges, dont ils frappaient les épaules nues du condamné. Les déserteurs prussiens, qui courent de toutes leurs forces quand ils passent par les verges, afin d'être un peu moins fouettés, VOLT. *Déf. Bolingbr.* 36. || Fig. Donner des verges pour se fouetter, fournir des armes contre soi-même. || Fig. Faire baiser les verges à quelqu'un, l'obliger à demander pardon après qu'on l'a maltraité, ou l'obliger à reconnaître la justice de la punition. || 7° Fig. Peines, afflictions dont Dieu punit les hommes. Dieu dit lui-même de ces gens-là [les conquérants] qu'il les envoie en sa colère, et qu'ils sont les verges de sa fureur; mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre : les verges ne piquent ni ne mordent d'elles-mêmes.... c'est l'envie, c'est la colère, c'est la fureur qui rendent les verges terribles et redoutables, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 8. Par les exemples de Tobie et ses saints avertissements, ceux d'Israël étaient excités à reconnaître sous la verge la main de Dieu qui les châtiait, BOSS. *Hist.* II, 4. || Fig. Quand Dieu a châtié ce qu'il veut corriger, il jette souvent les verges au feu, souvent il extermine ceux dont il s'est servi pour châtier les autres. Jérémie l'avait bien prédit : le Seigneur rompit la verge [Babylone] dont il avait frappé tant de nations, BOSS. *Hist.* II, 4. || 8° Grand morceau de baleine que porte un bedeau quand il est en fonction dans l'église. La verge d'un bedeau. || 9° Terme de vénerie Verge de huau, verge garnie de trois piquets, à laquelle on attache les ailes d'un milan, vulgairement appelé huau. || Verge de meute, baguette que l'on garnit de trois piquets, avec des feuilles, pour y attacher un oiseau vivant auquel on donne alors le nom de meute. || 10° Verge d'une fusée, baguette à laquelle on attache une fusée volante. || Tige qui tient au piston d'une pompe. || Fléau de plusieurs balances. || Pièce du tour dont on se sert pour tourner en l'air ou en figures irrégulières. || Verge d'une girouette, tige au sommet de laquelle tourne une girouette. || Terme de vitrier. Tringle de fer qui, après avoir été chauffée, se pose sur le verre pour le couper au moyen d'un peu d'eau que l'on met à l'endroit où la verge a touché. || Terme de serrurier. Petite baguette de fer pour tenir, au moyen de liens, les panneaux de vitraux. || 11° Terme d'horlogerie. Long pivot sur lequel se meut le balancier. || Le balancier même. Si la verge du pendule est d'acier, il est à craindre que l'effet du magnétisme terrestre ne se complique avec celui de la pesanteur, LAPLACE, *Exp.* I, 12. || Verge à compensation, verge composée de fer et de laiton, de manière que les effets du calorique s'y compensent, et que la longueur ne varie pas. || 12° Terme de marine. Verge de l'ancre, le corps de l'ancre, la tige, la pièce principale de cet instrument, façonnée en général comme une pyramide quadrangulaire qui reçoit à sa base deux autres pièces qu'on nomme les bras de l'ancre. || 13° Terme de métallurgie. Fer en verge, petites barres, rondin, carillon. Dans le commerce des fers, on donne plutôt le nom de verge au carillon obtenu dans la fonderie. Les verges de fer doux sont pour les clous des maréchaux, et peuvent être passées par la filière pour faire du gros fil de fer, des anses de chaudières.... BUFF. *Min.* t. IV, p. 166. || Verge crénelée, barre de métal sur laquelle est conservée l'empreinte des coups de marteau, et qui n'a pas été parée. || 14° *Au plur.* Baguettes de bois que les tisserands font passer entre les fils de la chaîne. || Aiguilles ou broches en usage dans la fabrication du velours. || 15° Terme d'anatomie. Membre viril. || 16° Terme de physique. Météore lumineux formé de la réunion de plusieurs rayons de lumière. || 17° Nom d'une ancienne mesure pour les étoffes. || Ancienne mesure de terre, qui était à peu près le quart d'un arpent. || 18° Anneau, bague sans chaton (acception vieillie). La souplesse de la baguette ou verge, la facilité de la nouer en forme d'anneau a développé une autre acception, c'est le cercle de la bague distinct du chaton, c'est aussi l'anneau qui réunit les bagues, DE LABORDE, *Émaux*, p. 536. || 19° Verge-d'or, plante radiée qui porte un long épi de fleurs jaunes, *solidago virga aurea*, L. || Verge de Jacob, asphodèle jaune. || Verge à pasteur, cardère velue.

— HIST. XIe s. Plus qu'on ne lancet une verge pelée, *Ch. de Rol.* CCXL. || XIIe s. Se tu ne lais ester e clers e saint iglise, Deus le vengera tost; jà ad sa verge prise, *Th. le mart.* 77. Mis peres vus batid de verges deliées; mais je vus baterai de grandimes balains, ki serunt durs et espinus, *Rois*, p. 282. Une verge isseit fors, et de cel verge issiit une flors sor cuy les set donnes del saint esperit se reposerent, ST BERN. 529. || XIIIe s. Une verge de fer que li preudome du mestier desus dit ont gardée et gardent encore dès le tans le bon roi Phelippe, *Liv. des mét.* 388. À Clermont le [la] mine de terre est de soixante vergues, BEAUM. XXVI, 9. Quant les huissiers veoient venir la royne en la chambre le roy son filz, il batoient les huis de leur verges, JOINV. 284. On doit ploier la verge, tandis com ele est graile et tendre; quar, puis qu'ele est grosse et dure, se on la veut ploier, ele brise, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 498. Beax filz, dit-il, ge te commant Qu'au roi soies obeissant, Por quoi il soit droituriers rois, Selon ce que dient les lois, Que il est verge Dieu en terre, *Fabl. mss. de St-Germain*, f° 11, dans LACURNE. Tele ribaude et avolée, Qui porté a verge pelée Plus de sept ans par le païs, DU CANGE, *virga*. || XIVe s. Par signe de desobeïssance [on avait refusé d'ouvrir], le prevost geta par dessus la porte en ladite basse court une verge de l'un des sergens qui estoient avec lui, et s'en parti, DU CANGE, *virga*. Un annel où il a un ruby à jour et a en la verge un k et un y, DE LABORDE, *Émaux*, p. 536. Deux grans bans pour ploier verges de arbalestres, et ung autre banc pour drechier lesdites verges, ID. *ib.* || XVe s. [Le pape Clement et les cardinaux ne faisoient compte dès ennuis du comte de Flandre], et disoient que Dieu lui avoit envoyé celle verge pour tant qu'il leur avoit esté contraire, FROISS. II, II, 63. Si n'estoit il [Philippe d'Artevelle] pas subtil de faire guerres ne sieges; car, de jeunesse, il n'y avoit point esté nourry, mais à pescher de la verge aux poissons en la riviere de l'Escaut, ID. liv. II, p. 192, dans LACURNE. On trouveroit plusieurs Romains qui pour menues et petites negligences ont esté batus de verges à l'estache, A. CHART. *Quadril. invectif.* Esperance tenoit.... l'anel de la verge d'un ancre d'or, dont le bec estoit fiché dedans les cieulx, ID. *Œuv.* p. 329. Il m'envoya une verge qu'il portoit au doigt pour enseigne, COMM. III, 6. Dix vergues ou aulnes de drap bureau, DU CANGE, *virga*. Une bonne verge porte bien aucunes fois ung mauvais sion, *Perceforest*, f° 66. Pour achetter xviij verges à nettoyer robes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 537. || XVIe s. Bien preveoyt qu'il faict mal avoir charge D'enfans mutins qui ne craignent la verge, J. MAROT, V, 11. Il faisoit lier la verge à ses criminels, pour les faire mourir à faulte de pisser, MONT. III, 304. Verge-d'or s'edifie par semence au printemps, en terre grasse et bien cultivée et lieu ombreux; ceste herbe est propre à la dissenterie, O. DE SERRES, 619. Par la pluspart des coutumes la verge anoblit, et le ventre affranchit, LOISEL, 40. La douairiere est tenue d'entretenir les maisons dont elle jouit par douaire, de pel, verge, couverture, fermeture et menues reparations, *Coust. gén.* t. I, p. 720.

— ÉTYM. Wallon, *vég*; bourg. *varge*; Berry, *varge*; provenç. *verga, vergua, verja*; espagn. et ital. *verga*; du lat. *virga*.

1. **VERGÉ, ÉE** (vèr-jé, jée), *adj.* Étoffe vergée, étoffe qui a quelques fils d'une soie un peu plus grosse ou d'une teinture un peu plus forte que le reste. Ce qui fait que les aumales [étoffes de la ville d'Aumale] grises de nature, étant apprêtées, deviennent vergées, et de diverses couleurs, *Ordonnance de l'intend. de Picardie et Artois*, 15 févr. 1701. || Papier vergé, papier qui porte les marques des vergeures. || Bois vergé, bois vermoulu, percé de vers, MASSÉ, 1766, *Dict. des eaux et for.*

— HIST XIIe s. Ardent ces hastes, ces confanons vergiez, *Ronc.* p. 112. || XVIe s. Le saion luit vergé de raion franc, dans RAYNOUARD, *Gloss.*

— ÉTYM. Lat. *virgatus*, de *virga*, verge, raie.

2. **VERGÉ, ÉE** (vèr-jé, jée), *part. passé.* de verger. Drap bien vergé.

VERGÉE (vèr-jée), *s. m.* Autrefois, l'étendue d'une verge carrée. || Étendue de terre qui était de quarante perches.

— HIST. XIIIe s. Deux cens vint et huit acres et trois vergiees de bois, DU CANGE, *vergia*.

— ÉTYM. *Verge*, au sens d'une certaine mesure de longueur.

† **VERGELÉ** (vèr-je-lé), *s. m.* Espèce de pierre de Saint-Leu.

— ÉTYM. L'anc. franç. *vergelé*, qui signifiait rayé.

† **VERGEOISE** (vèr-joi-z'), *s. m.* Forme de trente pouces de hauteur sur quinze de large, garnie en dehors de deux ou trois cerceaux de coudrier où l'on met le sucre pour en faire des pains. || Fondues de vergeoises, pains qui proviennent des têtes des vergeoises et des autres parties défectueuses, et qu'on est obligé de refondre.

1. **VERGER** (vèr-jé; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des vèr-jé-z en fleur.), *s. m.* Lieu planté d'arbres fruitiers. Il tronque son verger contre toute raison, Sans observer temps ni saison, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. On ne peut trop recommander de clore les jardins destinés aux vergers, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 469, dans POUGENS. Le verger de Charles V, à l'endroit où est aujourd'hui le Jardin des plantes, est cité dans l'histoire comme une chose extraordinaire, ID. *ib.* p. 466. Des vergers odorants l'ombre voluptueuse, Les prés délicieux et les bocages frais, DELILLE, *Én.* VI.

— HIST. XIe s. Alez en est en un verger suz l'umbre, *Ch. de Rol.* II. || XIIe s. Et que sont vert bois et vergier et pré, *Couci*, XIV. Si l'esracerad de ceste bonne terre que à lur ancestres dunad e ultre mer les ventelerad, pur ço que il unt fait vergiers al servise de deable, *Rois*, p. 293. || XIIIe s. S'en alerent par aventure Les grans dames esbanoier Toutes douze en un vregier, *Lai d'Ignaures*. || XIVe s. Le Songe du vergier, *titre d'un ouvrage*.

— ÉTYM. Berry, *varger*; prov. *vergier, verdier*; it. *verziere*; du lat. *viridarium*, de *viridis*, vert.

2. **VERGER** (vèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*; vergeant, vergeais), *v. a.* Mesurer une étoffe avec la verge. || Jauger avec la verge.

† **VERGERETTE** (vèr-je-rè-t'), *s. f.* Nom vulgaire du *solidago canadensis*, plante d'ornement.

† **VERGERON** (vèr-je-ron), *s. m.* Espèce de fauvette des jardins et vergers.

VERGETÉ, ÉE (ver-je-té, tée), *part. passé* de vergeter. || 1° Nettoyé avec la vergette. Chapeau vergeté. || 2° Teint vergeté, peau vergetée, teint, peau qui a de petites raies de différentes couleurs, et la plupart de couleur rouge. Il veut avoir Un manchon de ma peau; tant elle est bigarrée, Pleine de taches, marquetée, Et vergetée, et mouchetée, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. Des yeux pleins de larmes, un teint vergeté, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 73, dans POUGENS. || 3° Terme de blason. Se dit d'un écu où il y a plus de dix pals.

VERGETER (vèr-je-té. Le *t* se double devant un *e* muet: je vergette, je vergetterai), *v. a.* || 1° Nettoyer avec une vergette. || 2° Fouetter. Non, non, je te verrai vergeter, sur ma foi; Car tu risques au moins l'étrivière publique, BRET, *Lett. anonymes*, III, 8.

VERGETIER (vèr-je-tié; l'r ne se lie pas), *s. m.* Artisan qui fait et qui vend des vergettes.

VERGETTE (vèr-jè-t'), *s. f.* || 1° Petite verge.

|| Terme de blason. Pal étroit, qui n'a que la troisième partie de la largeur ordinaire. || 2° *Au sing.* ou *au plur.* Vergette ou vergettes, époussette, brosse composée de soies de sanglier ou de menus brins de bruyère. Brosses ou vergettes à nettoyer, le cent pesant à XXX livres. — Bruyères à faire vergettes, X livres, *Déclar. du roi,* nov. 1640, *tarif.* Pour peigner les draps, pour les débourrer, on employait des vergettes faites avec des piquants de hérisson, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. V, p. 98. || Cheveux en vergette, cheveux coupés assez ras pour présenter comme une vergette, une brosse. || 3° Cercle qui sert à soutenir et à bander les peaux dont on couvre les tambours. || 4° Défaut de certaines pierres. Ces pierres, ainsi que toutes les autres substances transparentes et cristallisées, sont sujettes aux glaces, aux points, aux vergettes ou filets.... BUFF. *Min.* t. VII, p. 422.

— HIST. XIVe s. Se l'en fiert [frappe] le chief o [avec] une legiere vergete seche aussi comme de saus [saule], et il sonne vui [vide], c'est signe de froisseure de cran [crâne], H. DE MONDEVILLE, f° 51, *verso.* Faites escourre [secouer] vos robes, pour oster la grosse pouldre, puis netoier à unes vergettes seches, *Ménagier,* II, 3. || XVIe s. Nostre langue, comme une plante et vergette, n'a point encores fleury, DUBELL. I, 5, *verso.* Pour la cage et l'oiseau je veux mettre un panier D'artifice enlacé de vergettes d'ozier, RONS. 736.

— ÉTYM. Dimin. de *verge;* bourg. *varjôtte;* prov. et esp. *vergueta;* it. *verghetta.* On trouve au XVe siècle *vergete* avec le sens de bague, comme *verge.*

† **VERGETURE** (ver-je-tu-r'), *s. f.* Proprement, ecchymoses produites par des coups de verges ou de fouet. || Par analogie d'aspect, lividités que l'on observe sur les cadavres lorsqu'ils ont reposé sur un sol inégal, ou par l'effet de quelques liens, de quelques plis de vêtements qui les couvrent. || Petites raies rougeâtres qui surviennent quelquefois après une forte distension de la peau; taches scorbutiques violacées et linéaires.

— ÉTYM. *Vergette.*

VERGEURE (vèr-ju-r'), *s. f.* || 1° Terme de papeterie. Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier. || Raies marquées par ces fils sur le papier. Le papier mécanique est sans vergeures. || 2° Inégalité dans les fils d'une étoffe.

— ÉTYM. *Verge,* dans le sens de raie.

† **VERGIS** (vèr-ji), *s. m.* Toile qui se fabrique à Abbeville.

† **VERGISSMEINNICHT** (fèr-ghis'-maïn'-nicht), *s. m.* Mot dont les Allemands se servent pour désigner le myosotis vivace ou myosotis des marais.

— ÉTYM. Allem. *vergiss,* oublie, *mein,* moi, *nicht,* non; ne m'oublie pas. La fleur magique, qui, dans une tradition mythique allemande, ouvre les rochers recélant les trésors, prononce elle-même cette formule, pour avertir celui qui s'en est servi, qu'en l'oubliant il court le risque de voir les rochers se refermer sur lui.

† **VERGLACER** (vèr-gla-sé), *v. impers.* Faire du verglas. Pavé verglacé.

— HIST. XIVe s. Vereglacier, DU CANGE, *gelicidium.* Pour ce qu'il avoit lors un petit verglacié et que la terre couloit, ID. *ib.*

VERGLAS (vèr-glâ), *s. m.* Couche mince et glissante de glace qui recouvre le sol et qui résulte de la congélation de la pluie à son arrivée sur la terre. Le pavé est couvert de verglas. Il tombe du verglas. Il fait du verglas.

— HIST. XIIIe s. Grans wereglas ou grans neges ou grans orages, BEAUM. III, 4. || XIVe s. Vereglaz, DU CANGE, *gelicidium.* || XVIe s. Non seulement la gelée estoit forte, ains continuellement tomboit un verglas si terrible, que quasi les gens de pied ne pouvoient marcher sans tomber, LANOUE, 659.

— ÉTYM. Berry, *verglasse;* wallon, *wargless.* On a dit aussi *vergiel. Vergiel, verglas* sont composés de *giel, gel,* et de *glas,* masculin de *glace* (voy. GLACE, à l'historique). Reste le préfixe *ver;* Diez y voit le mot *verre:* glace qui est comme du verre. Mais cette explication n'est guère compatible avec les formes *were* et *war,* non plus qu'avec *voire,* qui est la forme de *verre* dans Beaumanoir. Elles conduisent à l'anc. all. *waron;* holl. *weeren,* se garer (voy. GARER): gare à la glace, au gel.

VERGNE (vèr-gn'), *s. m.* Aune, arbre. || On dit aussi verne.

— HIST. XVIe s. Les aulnes ou vergnes apportent teinture noire, PALISSY, 290. Le bois d'aune ou verne, O. DE SERRES, 229.

— ÉTYM. Pic., *vergne,* osier; génev. *vernet,* lieu planté de *vernes;* Berry, *vargne,* féminin; prov. *vern, vernha;* cat. *vern;* du celtique: bas-breton, *guern;* cornique, *guernen,* aune; irl. *fearne,* aune.

† **VERGNETTE** (vèr-gnè-t'), *s. f.* Un des noms provinciaux du merle viscivore.

— ÉTYM. *Vergne,* à cause que cet oiseau mange les graines du *vergne.*

VERGOGNE (vèr-go-gn'), *s. f.* Terme autrefois très-noble et qui aujourd'hui est devenu familier. Honte. Et moi, pouvant parler, j'ai parlé, misérable, Pour lui faire vergogne [à Jésus] et le désavouer, MALH. I, 4. Quand un roi fainéant, la vergogne des princes, Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces, Entre les voluptés indignement s'endort, ID. II, 1. La France.... S'est faite aujourd'hui si tragique, Qu'elle produit ce que l'Afrique Aurait vergogne d'avouer, ID. II, 4. Vergogne n'est plus guère bon que dans le bas style; c'est ainsi que M. Patru, Molière et M. de la Fontaine s'en sont servis, VAUGEL. *Nouv. Rem. obs. de M***,* p. 331, dans POUGENS. Vole en Pologne; Arrachons un peuple au trépas; Que nos poltrons en aient vergogne, BÉRANG. *Hâtons-nous.*

— HIST XIe s. Dist Oliviers: vergoigne sereit grant, *Ch. de Rol.* CXXVII. || XIIIe s. Quant la dame s'oït si ramposner, Vergoigne [elle] en ot, si dit par felonie.... QUESNES, *Romanc.* p. 108. Et quant li autre chevalier oïrent ce, si en douterent moins la honte et vergoingne, VILLEH. CXXXIX. || XVe s. [Aymon de Pommiers] prit ce fait [l'exécution de son neveu] à grant vergogne, et jura que jamais pour le roi d'Angleterre ne s'armeroit, FROISS. II, II, 2. || XVIe s. Celles qui sont extraites de noble sang, ont plus de vergogne de choses mal honestes que n'ont pas les autres, AMYOT, *Cat.* 40. Mordre en riant les uns les autres, comme font aucuns, qui se bagnent quand ils peuvent faire vergongne à quelqu'un, CALV. *Inst.* 309.

— ÉTYM. Bourg. *vargogne;* prov. *vergonia, vergonha;* catal. *vergonya;* portug. *vergonha;* it. *vergogna;* du lat. *verecundia,* de *vereri,* révérer, et le suffixe *cundus.* Il y avait aussi la forme *vergonde.*

† **VERGOGNEUX, EUSE** (vèr-go-gneû, gneû-z'), *adj.* Terme vieilli. Qui a de la vergogne. J'étais né sauvage et non vergogneux, CHATEAUBR. *Mém.* t. I, p. 278. || Malherbe dit: les vergogneuses parties de notre corps; je doute qu'il soit bon; mais, sans doute, honteuses est meilleur, VAUGEL. *Nouv. Rem.* p. 310, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Qui s'i essaiera à faire le, il en morra de vil mort, et de honteuse et vergongneuse, *Ass. de Jérus.* I, 182. || XVe s. Quand Nicolas Cliffort se vit argué et pointé si avant, si fut tout vergogneux et honteux, FROISS. II, II, 84.

— ÉTYM. *Vergogne;* prov. *vergonhos;* port. *vergonhoso;* it. *vergognoso.* Il y avait aussi *vergondeux.*

1. **VERGUE** (vèr-gh'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Pièce d'un bois léger, longue et grosse en proportion de la grandeur de la voile qu'elle doit porter, ronde dans toute sa longueur, et plus mince à ses extrémités qu'à son milieu. La grande vergue. La vergue de perroquet. || Vergues d'assemblage, vergues de grands bâtiments qui sont faites de plusieurs pièces de bois. || Être vent sous vergue, avoir le vent sous vergue, être vent arrière, ou faire route avec un vent qui frappe le navire et les voiles dans la direction de la poupe. || Ces deux bâtiments sont vergue à vergue, ils sont l'un à côté de l'autre, si près que les bouts des vergues se touchent. || 2° Terme de blason. Figure qui ressemble à une flèche, et qui se trouve dans quelques armoiries.

— REM. Au commencement du XVIIe siècle, on a dit verge, comme au XVIe siècle. Cela lui fut un prétexte de leur emprunter leurs voiles et leurs verges, pour faire un lieu où ils peussent manger à l'ombre, MALH. *le XXXIIIe livre de Tite Live,* ch. 48.

— HIST. XIe s. En sum ces maz e en ces altes vernes Asez i ad carbuncles e lanternes, *Ch. de Rol.* CLXXXVI. || XIIe s. N'i avoit mas, neis vergue entallée, Où n'eüst cerge ou lanterne enfichée, *Ronc.* p. 118. || XVIe s. Les uns estoient mis à fond par de longues pieces de bois, comme sont les verges où l'on attache les voiles des navires, AMYOT, *Marcell.* 23.

— ÉTYM. Autre prononciation du mot *verge;* picard, *vergue,* petite gaule.

† 2. **VERGUE** (vèr-gh'), *s. m.* Ancienne mesure de capacité; la même que la velte. Ils transportent et mettent lesdites eaux-de-vie en de grandes pièces qui contiennent jusqu'à 60 et 65 vergues, *Bail Saunier,* 9 juin 1674.

† **VERGUET** (vèr-ghè), *s. m.* Le gui (Ain).

— ÉTYM. Dimin. de *vergue* ou *verge.*

† **VERGUEZ** (vèr-ghé), Terme de marine. Commandement que l'on fait pour que des hommes se portent sur les vergues avec ordre.

— ÉTYM. Impératif d'un verbe inusité *verguer.*

VÉRICLE (vè-ri-kl'), *s. f.* Terme de joaillier. Pierre fausse faite avec du verre ou avec du cristal. Diamant de véricle.

— ÉTYM. Forme fictive *vitricula,* du latin *vitrum,* verre.

VÉRIDICITÉ (vé-ri-di-si-té), *s. f.* || 1° Caractère de vérité. Véridicité d'un discours, d'un témoignage. || 2° En parlant des personnes, véracité. La véridicité d'un témoin.

— REM. *Véridicité* n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. *Véridique.*

VÉRIDIQUE (vé-ri-di-k'), *adj.* Qui aime à dire la vérité, qui a l'habitude de la dire. Le véridique de Thou rapporte en propres termes que les présidents et les conseillers comblèrent à l'envi les princes de Lorraine d'éloges [après la découverte de la conspiration d'Amboise], VOLT. *Hist. parl.* XXII.

— HIST. XVIe s. Veridique, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *veridicus,* de *verum,* vrai, et *dicere,* dire.

† **VÉRIDIQUEMENT** (vé-ri-di-ke-man), *adv.* D'une manière véridique. Cela est narré véridiquement.

VÉRIFICATEUR (vé-ri-fi-ka-teur), *s. m.* || 1° Celui dont la fonction est de vérifier des objets publics, des ouvrages, des comptes, des écritures, etc. Vérificateur de l'enregistrement. Vérificateur des poids et mesures. || 2° Particulièrement, celui qui vérifie les travaux de construction et les mémoires de ces travaux. Porter son mémoire chez le vérificateur.

— ÉTYM. *Vérifier.*

† **VÉRIFICATIF, IVE** (vé-ri-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert à vérifier. Une expérience vérificative, FAYE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXII, p. 868.

VÉRIFICATION (vé-ri-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de vérifier. Vérification des poids et mesures. La vérification en est achevée [d'un miracle], PASC. *Lett. à Mlle de Rohannez,* 2. || Vérification des pouvoirs, examen des titres d'un représentant. || Terme de jurisprudence. Vérification d'écritures, procédure qui a pour but de rechercher si un écrit ou une signature privée est de la main de la personne à laquelle on l'attribue. Dans le cas où la partie désavoue son écriture ou sa signature, et dans le cas où ses héritiers ou ayants cause déclarent ne les point connaître, la vérification en est ordonnée en justice, *Code civ.* art. 1324. || 2° Anciennement, vérification d'un édit, enregistrement de l'édit par le parlement.

— HIST. XVIe s. Je me contenterai de ceste raison pour la verification de mon dire, LANOUE, 320.

— ÉTYM. *Vérifier.* On disait aussi *verifiement.*

VÉRIFIÉ, ÉE (vé-ri-fi-é, ée), *part. passé* de vérifier. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine, VOLT. *Louis XIV.* 7. || Anciennement. Duc vérifié, duc dont les titres avaient été reconnus valables. M. de Louvois contribua beaucoup à faire le maréchal d'Humières duc vérifié, ST-SIM. 23, 13.

VÉRIFIER (vé-ri-fi-é), je vérifiais, nous vérifiions, vous vérifiiez; que je vérifie, que nous vérifiions, que vous vérifiiez, *v. a.* || 1° S'assurer si une chose est telle qu'elle doit être. Vérifier un fait, un calcul. Vérifier des signatures, des écritures. Vérifier les poids et mesures. || 2° Soumettre les mémoires des entrepreneurs à une évaluation qui d'ordinaire les réduit. Vérifier des travaux, un mémoire. || 3° Anciennement. Enregistrer au parlement. Quand le roi [Charles IX] eut fait porter cet édit [accordant aux protestants une grande liberté de conscience] au parlement de Toulouse par un gentilhomme nommé Rapin qui avait appartenu au prince de Condé, le parlement de Toulouse, au lieu de vérifier l'édit, fit couper la tête à Rapin, VOLT. *Hist. parl.* XVIII. || 4° Faire voir la vérité, l'exactitude d'une chose, d'une assertion. L'événement a vérifié votre prédiction. Vérifier une allégation par pièces authentiques. Le centuple de cette vie ne peut être pour une âme religieuse que la paix qu'elle goûte dans son état.... car c'est ainsi que les interprètes vérifient ce beau passage de saint Marc et qu'ils entendent la promesse du Fils de Dieu, BOURDAL. *Pensées,* t. II, p. 366. Boyle, en Angleterre, vérifiait et constatait les expériences de l'un et de l'autre [Torricelli et Pascal], RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 13. || 5° Se véri-

fier, *v. réfl.* Être reconnu pour vrai. Leurs promesses [des prophètes] se sont vérifiées dans les temps de Notre-Seigneur, BOSS. *Hist.* II, 11. Si Marie voulut savoir de quelle manière se vérifierait ce qui lui était annoncé de la part du ciel, ce ne fut point par incrédulité, BOURDAL. *Annonciat. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 107.

— SYN. VÉRIFIER, AVÉRER. Vérifier porte surtout l'idée sur les moyens de rendre vrai, et avérer sur l'état d'une chose vraie. C'est pour cela qu'on dit : vérifier des écritures, et non les avérer. Mais on dit: vérifier un fait, et avérer un fait. Dans avérer, il n'y a que la constatation de la vérité en général : fait avéré, reconnu vrai. Dans vérifier, il y a une idée de contrôle, de critique d'où le fait est sorti victorieux.

— HIST. XIVᵉ s. Que nostre present don et ottroy ne soit passé ou veriffié en la chambre des comptes.... (*Lettre de Charles V*), *Bibl. des ch.* 4ᵉ série, t. III, p. 126. || XVIᵉ s. Ses exploits le verifient assez capitaine excellent, MONT. I, 57. Il verifioit lors à ses despens l'avertissement de Solon, ID. I, 65. Il verifia [prouva] par des tesmoings, que.... ID. I, 255. Platon luy verifia et prouva que les tyrans n'estoient rien moins que vaillans hommes, AMYOT, *Dion*, 6.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *verificar*; ital. *verificare*; du lat. *verificare* (QUICHERAT, *Addenda*), de *verum*, vrai, et *facere*, faire.

VÉRIN (vé-rin), *s. m.* Appareil employé pour soulever des fardeaux à une faible hauteur et pour décintrer des voûtes; il se compose de deux vis, placées dans le prolongement l'une de l'autre, et engagées dans un même écrou qu'on peut faire tourner à l'aide de leviers. || On trouve aussi verrain ou verrin. Le moindre défaut dans les verrains, la plus petite irrégularité dans la manœuvre des freins, pouvaient occasionner des chutes désastreuses [il s'agit de descendre le tubage en bois au fond du puits de Passy], CAILLAUX, *Presse scientif.* t. III, p. 565, 1861.

— HIST. XVIᵉ s. Manteaux de cheminée tenans à crochet ou verins seulement, *Coust. gén.* t. I, p. 497.

— ÉTYM. Ital. *verrina*, vrille; bas-lat. *verinus*, vis, dans du Cange. Origine incertaine. Diez croit que c'est un dérivé du lat. *veru*, broche, *veruina*, dans Plaute, sorte de javeline longue.

1. **VÉRINE** (vé-ri-n'), *s. f.* Nom de la meilleure espèce de tabac cultivée en Amérique.

2. **VÉRINE** (vé-ri-n'), *s. f.* Terme de marine. Lampe de verre que l'on suspend au-dessus du compas de route pour éclairer le timonier pendant la nuit. La vérine n'est plus usitée; elle est remplacée par une lampe à reflecteur, qui est dans l'entre-pont, et la lumière arrive par une ouverture pratiquée dans le premier pont du navire.

— ÉTYM. *Verre*; par conséquent, l'Académie devrait écrire *verrine*, et non *vérine*.

† **VÉRISSIME** (vé-ri-ssi-m'), *adj.* Terme d'histoire romaine. Très-vrai. Valérius Maximianus Galérius, fils d'Hercule, fils adoptif de l'empereur, César..., amateur de la science, et vérissime philosophe, CHATEAUBR. *Mart.* liv. XVI.

—ÉTYM. Lat. *verissimus*, superlatif de *verus*, vrai.

VÉRITABLE (vé-ri-ta-bl'), *adj.* || 1° Qui s'attache à la vérité. J'ai monté pour vous dire, et d'un cœur véritable, Que j'ai conçu pour vous une estime incroyable, MOL. *Mis.* I, 2. Mais, mon père, si le diable ne répond pas la vérité? car il n'est guère plus véritable que l'astrologie.... PASC. *Prov.* VIII. Si elles [les précieuses] sont coquettes, je n'en dirai rien; car je fais profession d'être un auteur fort véritable et point médisant, Mˡˡᵉ DE MONTP. *Portr. des précieuses.* || Être véritable dans ses paroles, dans ses promesses, dire toujours la vérité, tenir toujours ses promesses. || 2° Conforme à la vérité. Mais il est véritable aussi que votre esprit Se gendarme toujours contre tout ce qu'on dit, MOL. *Mis.* II, 5. Il y a [dans une lettre de Bussy au roi].... des tours pour le porter à vous secourir qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables, SÉV. *à Bussy*, 17 juin 1687. Parce qu'il y a des religions fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable? BOSS. *Anne de Gonz.* Madame, il faut vous faire un aveu véritable, RAC. *Bérén.* V, 6. || 3° Réel. Le véritable prix des choses. Saint Louis fit voir que la véritable piété n'est pas contraire à la véritable valeur, FLÉCH. *Panég. de St Louis.* Mais que son amitié soit véritable ou feinte, RAC. *Brit.* V, 1. Je confesse à vos pieds ma véritable offense, ID. *Phèdre*, IV, 2. Ma honte est véritable, VOLT. *Mort de Cés.* III, 2. || 4° Non autre que ce qu'il paraît. De véritable or. De véritable champagne. Un diamant véritable. Le véritable Amphitryon Est l'Amphitryon où l'on dîne, MOL. *Amph.* III, 5. Je me fais un plaisir.... De pouvoir, moi vivant, dans peu les désoler [mes héritiers].... Arracher de leurs yeux de véritables larmes, BOIL. *Sat.* X. || Un véritable ami, un ami effectif, un ami solide. Qu'un ami véritable est une douce chose! LA FONT. *Fabl.* VIII, 11. || 5° Bon, excellent dans son genre. Un véritable savant. Un véritable orateur.

— HIST. XVᵉ s. Mais ton ayde insuperable, Ta science veritable Le pueuent de tout deffendre, AL. CHART. *Esper. ou consol.* || XVIᵉ s. Encore que tous les hommes fussent mensongers et infideles, toutesfois Dieu ne laisse point d'estre veritable, CALV. *Inst.* 1060. Celuy qui dict vray, parce qu'il y est d'ailleurs obligé, il n'est pas veritable suffisamment, MONT. III, 53. Quant aux miracles, ils disent que ceux de Christ ont esté veritables pour approuver sa doctrine, D'AUB. *Hist.* I, 65.

— ÉTYM. Dérivé de *vérité*, comme *charitable* de *charité*. Au XIIᵉ siècle on disait *verable*, *Th. le mart.* 102.

VÉRITABLEMENT (vé-ri-ta-ble-man), *adv.* || 1° Conformément à la vérité. Parlez-moi véritablement. || 2° Réellement, de fait. .... Ils [les rois] sont, comme nous sommes, Véritablement hommes, Et meurent comme nous, MALH. *Paraphr. du ps.* 145. Le Vicaire savoyard, le seul véritablement bon ouvrage qu'ait fait J. J. Rousseau, VOLT. *Philos. Instructions.* Ce fut Babar, petit-fils de Tamerlan, qui forma véritablement l'empire mogol, ID. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 32. || 3° À la vérité. Véritablement je l'ai frappé, mais il m'avait offensé. Si nous promettons ces avantages, ce n'est point à quelques réflexions qui s'offrent à l'esprit véritablement, mais qui ne font aucune impression sur le cœur et qui n'ont aucune influence sur la vie, JACQUES SAURIN, *Serm.* IV, 3.

— HIST. XIVᵉ s. Pour savoir veritablement l'usage et coustume desdis tonlieus [péages], H. CAFFIAUX, *Nicole de Dury*, p. 99. || XVᵉ s. Diex li pere du firmament Donna lumiere qui claroie Au monde veritablement; Car c'est cilz qui touz bien envoie, *La Nativité de N. S. J. C.* || XVIᵉ s. Si tout le papier que j'ay autresfois barbouillé pour les dames, lorsque ma main estoit veritablement emportée par ma passion.... MONT. I, 203. Voilà assez pour les controverses, afin qu'on n'impose point à la posterité, et qu'ils sachent quelles ont esté les creances diverses sans fard et veritablement, D'AUB. *Hist.* I, 66.

— ÉTYM. *Véritable*, et le suffixe *ment*. Dans *la Rose*, 313, il y a *veritelment*.

† **VÉRITAS** (vé-ri-tas'), ou bureau véritas, *s. m.* Office international où l'on classe les navires et renseigne sur leur sort.

VÉRITÉ (vé-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité par laquelle les choses apparaissent telles qu'elles sont. La vérité ne fait pas tant de bien dans le monde que les apparences y font de mal, LA ROCHEFOUC. *Max.* au mot *Vérité.* Mais que me répondrait votre incrédulité, Si je vous faisais voir qu'on vous dit vérité? MOL. *Tart.* IV, 3. Trop de longueur et trop de brièveté du discours l'obscurcit; trop de vérité nous étonne, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr, ID. *ib.* II, 8. La justice et la vérité sont deux pointes si subtiles, que nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement, ID. *ib.* III, 3. Ce n'est point ici le pays de la vérité : elle erre inconnue parmi les hommes, ID. *ib.* XXIII, 31. On peut avoir trois principaux objets dans l'étude de la vérité : l'un, de la découvrir quand on la cherche; l'autre, de la démontrer quand on la possède; le dernier, de la discerner d'avec le faux quand on l'examine, ID. *Géom.* I. Je reviens de Versailles; j'ai vu ces beaux appartements, j'en suis charmée; si j'avais lu cela dans quelque roman, je me ferais un château en Espagne d'en voir la vérité, SÉV. 9 févr. 1683. Nous vous avons mandé toutes choses dans l'exacte vérité, ID. 29 janv. 1676. Madame avertit le comte de Guiche en diligence par le maréchal de Gramont, et lui conseilla d'avouer sincèrement toutes choses, ayant trouvé que, dans toutes les matières embrouillées, la vérité seule tire les gens d'affaire, LA FAY. *Hist. Henr. d'Anglet.* Changeons-nous donc; nous ne pouvons pas changer la vérité; et qui serait le malheureux qui voudrait que la vérité ne fût pas? nous ne subsistons nous-mêmes que par un trait de la vérité qui est en nous, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 81ᵉ jour. Le prince ne sait ce que c'est de prononcer de ces pompeuses sentences; et dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur, ID. *Louis de Bourbon.* Le plus grand outrage qu'on puisse faire à la vérité est de la connaître, et en même temps de l'abandonner ou de l'affaiblir, ID. *Var.* XV, 82. La vérité est une reine qui a dans le ciel son trône éternel, et le siége de son empire dans le sein de Dieu, ID. *Sermons, Haine de la Vérité, Préambule.* Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité, Jadis à tout son siècle a dit la vérité, BOIL. *Épît.* I. Je répondrai, madame, avec la liberté D'un soldat qui sait mal farder la vérité, RAC. *Brit.* I, 2. Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée, L'affreuse vérité me serait échappée, ID. *Phèdre*, IV, 6. J'aimerais mieux vous déplaire que de blesser la vérité, FÉN. *Tél.* IX. La vérité n'a ni jeunesse ni vieillesse; les agréments de l'une ne la doivent pas faire aimer davantage, et les rides de l'autre ne lui doivent pas attirer plus de respect, FONTEN. *Doutes sur les causes occas.* C'est un pesant fardeau, mon cher Usbeck, que celui de la vérité, lorsqu'il faut la porter jusqu'aux princes! MONTESQ. *Lett. pers.* 140. Humainement parlant, définissons la vérité en attendant mieux : ce qui est énoncé tel qu'il est, VOLT. *Dict. phil. Vérité.* On n'a jamais tant aimé la vérité que dans ce temps-ci; il ne reste plus qu'à la trouver, ID. *D. Pèdre, Disc. hist.* On sait bien qu'il faut dire la vérité; mais les vérités contemporaines exigent quelque discrétion, ID. *Lett. d'Argental*, 2 avr. 1763. La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens; sans elle l'homme est aveugle; elle est l'œil de la raison, J. J. ROUSS. 4ᵉ *prom.* Tu n'ignores pas qu'aux yeux du public la vérité soupçonnée est bien près de l'évidence, ID *Hél.* I, 62. Je sais seulement que la vérité est dans les choses et non pas dans mon esprit qui les juge, ID. *Ém.* IV. On doit exiger de moi que je cherche la vérité, mais non que je la trouve, DIDER. *Pensées philos.* n° 29. Je pense, pour moi, qu'il faut toujours enseigner la vérité aux hommes, et qu'il n'y a jamais d'avantage à les tromper, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 18 déc. 1769. Mille plumes et encore plus de clameurs se sont élevées contre moi, et m'ont fait éprouver que la vérité est comme les enfants, qu'on ne la met point au monde sans douleurs, ID. *Œuv.* t. IV, p. 218. La vérité jaillit du plus léger indice, C. DELAV. *Vêpres sicil.* III, 3. Ah! que la vérité nous donne d'éloquence! ID. *Paria*, I, 1. || On dit qu'un homme est la vérité même, pour exprimer qu'il est toujours fidèle à la vérité. Vous, Neison, vous, la vérité même, vous voulez que je me déguise, que j'en impose à votre ami! MARMONTEL, *Cont. mor. Amit. à l'épr.* || Dieu est la vérité même. Méchant, c'est bien à vous d'oser ainsi nommer Le Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer! Sa vérité par vous peut-elle être attestée? RAC. *Athal.* III, 4. || Jésus-Christ a dit de lui-même, dans l'Évangile : Je suis la voie, la vérité et la vie, SACI, *Bible, St Jean*, XIV, 6. || Ami de Platon, mais encore plus de la vérité, se dit quand on contredit sur quelque chose un ami. || Fig. La vérité est cachée au fond d'un puits, il faut tirer la vérité du puits, la vérité est difficile à découvrir et exige des efforts. Ils tremblent qu'un censeur.... N'aille du fonds du puits tirer la vérité, BOIL. *Disc. au roi.* || 2° Par personnification. Le flambeau de la Vérité. Le miroir de la Vérité. Jamais la Vérité, cette fille timide, Pour entrer chez les rois ne trouve qui la guide, ROTR. *Antig.* IV, 6. Une assemblée de juges [en Égypte], dont le président portait au cou une image de la Vérité qui avait les yeux fermés, et avait autour de lui un grand nombre de livres, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 120. || 3° Chose vraie. Seigneur, les vérités font-elles quelque injure? CORN. *Sertor.* III, 4. Amphitryon : Quels contes! — Sosie : Non, monsieur, c'est la vérité pure, MOL. *Amph.* II, 1. Il y a un art pour faire voir la liaison des vérités avec leurs principes, PASC. *Géom.* II. Ah! Bourdaloue, quelles divines vérités vous nous avez dites aujourd'hui sur la mort! SÉV. 27. On y joue [en écoutant une pièce de théâtre] sa propre passion; et la fiction au dehors est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde, BOSS. *Comédie*, 4. Nous aimons ceux qui prêchent les vérités et non pas nos vérités, BOURDAL. 4ᵉ *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 148. Il n'est pas encore temps de dire ce que cela signifie; les vérités sont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs, VOLT. *Lett. Mme de Bassevitz*, 25 déc.

1761. La vérité offense dans la bouche de l'envie, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 12 août 1762. Du moins ajoutez à ce portrait que je sais écouter des vérités dures, non-seulement sans humeur, mais avec reconnaissance, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 242, dans POUGENS. || Familièrement. La vérité vraie, se dit pour affirmer davantage qu'on ne dissimule rien. Suzanne : Tu vas exagérer : dis ta bonne vérité. — Figaro : Ma vérité la plus vraie ? — Suzanne : Fi donc, vilain ! en a-t-on plusieurs ? BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* IV, 1. || Familièrement. Dire à quelqu'un ses vérités, lui dire librement ses fautes, ses défauts, ses vices. N'apprêtons point à rire aux hommes, En nous disant nos vérités, MOL. *Amph. Prologue.* Ils se disent leurs vérités, et souvent ce sont des injures, SÉV. 312. Puisque vous aimez que l'on vous dise vos vérités, apprenez qu'il n'y a rien dans le monde de plus impertinent que vous, LEGRAND, *Philanthr.* sc. 14. Pardonnez à ces vérités que vous dit un vieillard qui a peu de temps à vivre, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 21 avril 1760. || 4° Opinion conforme à ce qui est, par opposition à erreur, en parlant de doctrine, de religion. La vérité de la religion chrétienne. Les martyrs ont répandu leur sang pour la vérité. Confesser la vérité. Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres, SACI, *Bible, Évang. St Jean*, VIII, 32. Nous connaissons la vérité, non-seulement par la raison, mais encore par le cœur, PASC. *Pens.* VIII, 6. Plaisante justice qu'une rivière borne ! vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà, ID. *ib.* III, 8. L'inquisition et la Société [des jésuites], les deux fléaux de la vérité, ID. *ib.* XXIV, 66. La vérité est un bien commun ; quiconque la possède la doit à ses frères, selon les occasions que Dieu lui présente, BOSS. *Panég. Ste Cather.* 3. Que veux-tu que je te dise ? vérité dans un temps, erreur dans un autre, MONTESQ. *Lett. pers.* 75. Le caractère de la vérité, c'est son triomphe sur les cœurs et les esprits, et non pas cette impuissance que vous avouez, lorsque vous voulez la faire recevoir par des supplices, ID. *Esp.* XXV, 13. || En vérité, conformément à la vérité qu'enseigne la religion. Le temps vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité.... Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité, SACI, *Bible, St Jean*, IV, 23, 24. Des vertus évangéliques pratiquées en esprit et en vérité, FLÉCH. *Dauphine.* || 5° Principe certain. Il y a un grand nombre de vérités et de foi et de morale, qui semblent répugnantes, et qui subsistent toutes dans un ordre admirable, PASC. *Pens.* XXIV, 12. Toutes ces vérités [axiomes] ne se peuvent démontrer ; et cependant ce sont les fondements et les principes de la géométrie ; mais, comme la cause qui les rend incapables de démonstration n'est pas leur obscurité, mais au contraire leur extrême évidence, ce manque de preuve n'est pas un défaut, mais plutôt une perfection, ID. *Géom.* I. Si nous savons nous connaître, nous confesserons, chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies ; nous n'avons rien que de faible à leur opposer, BOSS. *Duch. d'Orl.* Selon moi, il n'y a pas jusqu'aux vérités à qui l'agrément ne soit nécessaire, FONT. *Mondes*, 1er soir. Il ne suffit pas de tenir une vérité ; il faut aussi, quand on veut la suivre un peu loin, en tenir la véritable cause ; autrement, la fausse cause d'une vérité revient à enfanter des erreurs, ses productions naturelles, ID. *Guglielmini.* Il n'y a peut-être point de vérité qui ne soit à quelque esprit faux matière d'erreur, VAUVEN. *Réfl. et max.* 32. Une grande vérité approfondie vaut mieux que la découverte de mille mensonges, VOLT. *Dict. phil. Apocryphes.* Une répétition fréquente et une succession non interrompue des mêmes événements fait l'essence de la vérité physique, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* t. I, p. 78. N'est-il pas de la nature de toute vérité d'être claire et d'éclairer ? DIDER. *Suffis. de la relig. nat.* n° 5. Il s'agit moins de lui apprendre une vérité, que de lui montrer comment il faut s'y prendre pour découvrir toujours la vérité, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Toutes les vérités se bornent aux rapports qui sont entre des idées simples, entre des idées complexes, et entre une idée simple et une idée complexe, CONDIL. *Conn. hum.* II, II, 3. Il est bien plus facile de trouver une vérité nouvelle que de reconnaître une vieille erreur, GAY-LUSSAC, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 2e part. p. 122. || 6° Sincérité, bonne foi. C'est un homme plein de vérité. Un accent de vérité. Un air de vérité. || 7° Réalité. La vanité n'a jamais eu que le masque de la grandeur ; c'est la grâce qui en a la vérité, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* Cette conduite prouve la vérité de mon estime, et ce que j'ai pensé de vous dans tous les temps, J. J. ROUSS. *Lett. au duc de Choiseul*, 27 mars 1768. || 8° Caractère propre, en parlant d'une figure, d'une forme. Cette espèce de coiffure empruntée [une perruque] altère la vérité de la physionomie, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 290. || Terme de peinture et des autres arts d'imitation. Expression fidèle de la nature. Il y a bien de la vérité dans cette tête, dans le jeu de cet acteur, dans le style de ce poëte. J'ai compris ce que c'était que finesse de dessin et vérité de nature, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 3 et 4, dans POUGENS. || 9° Terme de jeux. Une vérité, sorte d'amusement de société qui consiste à dire à chacun, sur ses qualités et ses défauts personnels, une chose vraie et une chose fausse, de telle sorte que l'éloge et le reproche se confondent malicieusement et puissent être pris l'un pour l'autre. || 10° À dire vérité, pour s'exprimer franchement. ....il vaut bien mieux, à dire vérité, Que la femme qu'on a pèche de ce côté, MOL. *Éc. des f.* III, 3. Et s'il avait mon cœur, à dire vérité, Il tournerait ses vœux tout d'un autre côté, ID. *Mis.* IV, 1. || 11° En vérité, *loc. adv.* Certainement, assurément, sincèrement. Je vous le dis en vérité. En vérité vous avez tort. En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui croit en moi, a la vie éternelle, SACI, *Bible, Év. St Jean*, VI, 47. || En vérité, croyez-vous ? ou, simplement, en vérité ? Je l'aurais préféré à tout autre, dit Alcimon. — En vérité ? — Rien n'est plus sincère, MARMONTEL, *Cont. mor. École pèr.* || 12° À la vérité, *loc. adv.* dont on se sert pour expliquer ou restreindre. À la vérité, je vous ai dit cela, mais j'étais dans l'erreur. C'est un homme, à la vérité, dont les lumières sont petites.... mais.... MOL. *Bourg. gent.* I, 1. || 13° De vérité, véritablement (locution vieillie). Ils ont, de vérité, je ne sais quoi de plat, CORN. *Mél.* V, 2. || Proverbes. Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. Celles qu'on sait sans oser les divulguer, car toute vérité n'est pas bonne à dire, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, IV, 1. || Il n'y a que la vérité qui offense, les reproches qui offensent sont presque toujours mérités. || Le temps découvre la vérité. || La vérité comme l'huile vient au-dessus.

— REM. Ami de Platon, mais encore plus de la vérité : ce dicton provient d'un passage d'Aristote, où il dit qu'il faut préférer la vérité à ses amis, *Morale à Nicom.* I, 4.

— HIST. XIIe s. Ne sai s'est veritez, *Ronc.* p. 9. Dire [je] vous vel, sil sachiez [ainsi sachez-le] de verté, *ib.* p. 35. || XIIIe s. On n'aime pas dame pour parenté [sa famille], Ains quant ele est bele, courtoise et sage ; Vous en saurez par tems la verité, QUESNES, *Romanc.* p. 100. Et dont estes-vous née ? dites en verité, *Berte*, XLV. Et veritez est la maçue Qui tot le mont [monde] occit et tue, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 434. Li rois dit que il s'accordoit que en [on] lui donnast, mès qu'il [pourvû qu'il] tenist verité de ce que il promettoit, JOINV. 223. || XIVe s. Et si voulons que de toutes les amandes et forfaitures en soient faites et oyes trois veritez [enquêtes] chacun an, *Ordonn. des rois de Fr.* t. IV, p. 211. Et fu li jours et lieux noncez que on tenroit ladite verité [assise], DU CANGE, *veritas*. Semblablement est-il verité que savoir la science de pollitiques prouffite moult aux saiges, ORESME, *Prol.* || XVe s. Ce savoient-ils de verité par les prisonniers d'Escosse qu'ils avoient pris [qu'Édouard était à Bervick], FROISS. I, I, 163. En bonne verité, c'est l'imagination de plusieurs hommes.... ID. II, III, 22. Je l'ay fait [écrit] le plus près de la verité que j'ay peu, COMM. *Prol.* Le roy se trouvant chargé de ce cas contre verité, ID. I, 1. || XVIe s. Ils vindrent jusques à s'entre-charger et accuser, en se disant hault et clair leurs veritez l'un à l'autre, avec une grande vehemence, AMYOT, *Brut.* 42. J'en parlerai comme aiant presté serment à la verité, et comme y aiant esté emploié, D'AUB. *Hist.* II, 457. Sur la langue d'aucun à present n'est porté Cet espineux fardeau qu'on nomme verité, ID. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 80. Quand quelque fait est descrit à la verité et avec ses circonstances, encor qu'il ne soit parvenu qu'à michemin, si peut-on tousjours en tirer du fruict, LANOUE, 662. En verité le mentir est un mauldict vice, MONT. I, 36. Si, comme la verité, le mensonge n'avoit qu'un visage.... ID. I, 37. J'avois achevé mon cours, et, à la verité, sans aulcun fruit, ID. I, 196. Par trop debatre la verité, se perd, COTGRAVE.

— ÉTYM. Prov. *veritat, vertat* ; esp. *verdad* ; ital. *verità* ; du lat. *veritatem*, de *verus*, vrai.

VERJUS (ver-jû, l'*s* ne se lie pas ; Chifflet, *Gramm.* fait la même remarque), *s. m.* || 1° Suc acide, tiré des raisins qui ne sont pas encore mûrs, et qui est employé comme assaisonnement. Sentez-vous le citron dont on a mis le jus Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus ? BOIL. *Sat.* III. || Ce n'est que du verjus, se dit d'un vin qui est trop vert. || Avoir un caractère aigre comme verjus, être fort acariâtre. || 2° Raisin qu'on cueille encore vert. Cette grappe n'est que du verjus. || Fig. Que les Juifs réprouveraient Jésus-Christ, et qu'ils seraient réprouvés de Dieu, par cette raison que la vigne élue ne donnerait que du verjus, PASC. *Pens.* XVIII, 7, édit. HAVET. || 3° Espèce de très-gros raisin qui ne mûrit qu'imparfaitement dans nos contrées, et que l'on emploie pour aciduler les sauces. || 4° Nom donné au jus des pommes et des poires sauvages. || 5° Le verjus du diable, nom, en Normandie, de la bryone dioïque. || Proverbe. C'est jus vert ou verjus, se dit de deux choses dont le choix est indifférent. On peut dire à votre gloire de leur vie et de la vôtre, que c'est jus vert ou verjus, RAIM. POISSON, *Bar. de la Crasse*, sc. 5.

— HIST. XIIIe s. Au vert jus de nouvele grape Lui donna Blonde un froit poulet, *Bl. et Jeh.* 1342. Qui emporteroit en vendangant, por fere vin ou por fere vergus.... ce seroit larrecins, BEAUM. XXX, 80. La maniere du feu gregois estoit tele, que il venoit bien devant aussi gros comme un tonnel de verjus, JOINV. 222. || XVe s. En Castille n'a que roches, qui ne sont pas bonnes à manger au verjus, et montaignes moult hautes, et dur air, FROISS. liv. III, p. 294, dans LACURNE. Car fort verjus, aspres moutardes.... COQUILL. *le Blason.* || XVIe s. Après suivent les ver-jus, derniere liqueur procedante des raisins ; les plus communs se font avec des raisins verts, qu'on ramasse après les vendanges — de mesme s'exprime et se conserve le verjus venant des pommes — une race de raisins y a il à cela particulierement propre [à faire le verjus de grain, ou en grains entiers].... en Languedoc on l'appelle aygras et Pline le nomme vigne insensée, O. DE SERRES, 240. Dans le syrop de sucre, seront confits les vert-jus ou raisins verts, pour les conserver toute l'année, ID. 864.

— ÉTYM. *Vert*, et *jus* ; Berry, *varjus* ; wal. *vergeu*.

VERJUTÉ, ÉE (ver-ju-té, tée), *adj.* || 1° Où l'on a mis du verjus. Sauce verjutée. || 2° Qui a une pointe acide comme le verjus. Du vin verjuté.

† **VERJUTER** (vèr-ju-té), *v. a.* Terme de cuisine. Assaisonner avec du verjus.

† **VERLE** (vèr-l'), *s. f.* Le même que velte.

† **VER LION**, *s. m.* Voy. VER, n° 9.

1\. **VERMEIL, EILLE** (vèr-mèll, mè-ll', *ll* mouillées), *adj.* || 1° Qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat. Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille, MOL. *Tart.* I, 5. Ses blessures [de Jésus] toutes récentes, toutes teintes et toutes vermeilles de ce divin sang, BOSS. *Sermons, Ascension*, I. D'un vin pur et vermeil il fait emplir sa coupe, BOIL. *Lutr.* I. Ses chanoines vermeils et brillants de santé, ID. *ib.* I. Elle dit que l'éclat vermeil, Dont on voit l'orient se peindre à ton réveil, Vient des roses que ta main sème Dans la carrière du soleil, DESHOUL. *Poés.* t. II, p. 32. Une lèvre qu'on mord pour rendre plus vermeille, REGNARD, *le Joueur* I, 2. Il tombe, un sang vermeil rougit ce corps charmant ; Il succombe.... DELILLE, *Én.* IX. || Une plaie vermeille, celle dont les chairs sont d'un rouge vif. || 2° *S. m.* Anciennement, vermeil doré, vaisselle d'argent, ou de cuivre, qu'on a dorée avec de l'or dissous en poudre par de l'eau forte et amalgamé avec du mercure. Les clous qui clouent le galon sont de diamants ; le pied est de vermeil doré, très-riche et très-bien travaillé, SÉV. 13 déc. 1679. || 3° Aujourd'hui, espèce de dorure en or moulu qui se fait par l'application de l'or sur l'argent. Je dors au bruit des eaux, au son lointain des lyres, Sur un lit aux pieds de vermeil, V. HUGO, *Odes*, IV, 8. || 4° Vermeil ou vernis-vermeil, vernis rouge, composé de résine gutte, de résine laque et de sang-dragon dissous dans l'alcool, dont on se sert pour donner de l'éclat aux ouvrages dorés ou en détrempe. || 5° *S. f.* Vermeille, sorte de gemme où le rouge est mêlé d'orangé. Les joailliers appellent vermeille occidentale l'almandine de Beudant, vermeille orientale le corindon, et vermeille hyacinthe le zircon orangé brunâtre.

— HIST. XIe s. Nus les feruns [nos épées] vermeilles de chald sanc, *Ch. de Rol.* LXXIV. Que tut

[il] li trenchet le vermeill e le blanc [de son escu], *ib.* xcix. || xiie s. [Au temps] Que bois et prez sont de mainte semblance, Vert et vermeil, couvert d'erbe et de flor, *Couci*, xvi. La bouche [elle] ot savorose, plus vermoille que sans [sang], *Sax.* v. Car dunc veïst le sanc el blanc cervel rouir [rougir], Le cervel ensement el vermeil sanc blanchir, *Th. le mart.* 151. Quant il unt fait al rei ceste parole entendre, D'ire devint vermeilz plus que carbuns sur cendre, *ib.* 44. || xiiie s. Vermeille ert [elle était] comme rose, blanche com flor de lis, *Berte*, xxx. Li vermaus li monte en la face, Et les lermes du cuer aux iex, *Lai de l'ombre*. En plusors sens seras destrois [affligé], Une heure chaus, une autre frois, Vermaus une hore, une autre pales, *la Rose*, 2289. Vos les [les herbes] metreiz trois jors dormir en boen vin blanc; se vos n'aveiz blanc, si preneiz vermeil, RUTEB. 258. Deux muys de vin blanc et deux de vermeil [sorte de vin], DU CANGE, *vermiculus.* || xvie s. Aux nouveaux raiz du matinal soleil, Les fleurs ainsi reprennent leur vermeil, DUBELL. III, 9, *recto*. J'ay encore pour quinze mille francs de vaisselle, tant de cuisine que de buffet, blanche et vermeille, CARL. IV, 7. Playe vermeille, non aride et seiche, jettant pus louable, PARÉ, VIII, 13. Un jour estant blecé [Alexandre], regardant escouler le sang de sa playe: Eh bien! qu'en dites-vous? feit-il; est-ce pas icy un sang vermeil et purement humain? MONT. I, 328..... et le vermeil de ceste belle joue Qui fait honteux le pourpre tyrien, RONS. 60.

— ÉTYM. Berry, *varmeil*, *varmé*; provenç. *vermelh*, *vermel*; cat. *bermell*; espagn. *bermejo*; portug. *vermelho*; ital. *vermiglio*; du lat. *vermiculus*, kermès (voy. KERMÈS) ou cochenille du chêne, qui donne une couleur rouge, proprement petit ver, diminutif de *vermis* (voy. VER).

† 2. **VERMEIL** (vèr-mèll, *ll* mouillées), *s. m.* Se dit, en termes ruraux, des lieux où il se trouve des vers. Mener la volaille au vermeil.

— ÉTYM. Lat. *vermiculus*, vermisseau, diminutif de *vermis*, ver.

† **VERMET** (vèr-mè), *s. m.* Genre de mollusques univalves, dans lequel on distingue le vermet dofan, appelé dofan par Adanson; ce genre est voisin des planorbes.

VERMICEL ou **VERMICELLE** (vèr-mi-chèl, d'après l'italien; plusieurs disent ver-mi-sèl, d'après l'orthographe), *s. m.* || 1° Pâte alimentaire non fermentée, ainsi appelée parce qu'on lui donne la forme de vers en la passant dans une filière; elle sert surtout à faire des potages. || 2° Potage fait avec cette pâte. Une assiette de vermicelle. Un vermicelle gras.

— REM. L'Académie donnant, sans variante, polichinelle et violoncelle, qui viennent de l'italien comme vermicelle, on ne voit pas pourquoi elle donne la variante vermicel.

— ÉTYM. Ital. *vermicello*, vermicelle, proprement petit ver, diminutif de *verme* (voy. VER).

VERMICELLIER (ver-mi-chè-lié; plusieurs disent vèr-mi-sè-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des vèr-mi-chè-lié-z achalandés), *s. m.* Celui qui fabrique, qui vend du vermicelle et d'autres pâtes préparées.

† **VERMICIDE** (vèr-mi-si-d'), *adj.* Terme de médecine. Qui tue les vers. || Substantivement. Un vermicide.

— ÉTYM. Lat. *vermis*, ver, et *cædere*, tuer.

VERMICULAIRE (vèr-mi-ku-lê-r'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a quelque ressemblance de forme avec les vers. Appendice vermiculaire, petit appendice du cæcum. || Éminence vermiculaire ou vermiforme supérieure du cervelet, saillie allongée que présente la partie antérieure et moyenne de la face supérieure du cervelet; éminence vermiculaire ou vermiforme inférieure, éminence assez volumineuse située dans l'enfoncement que présente la face inférieure de ce même organe. || 2° Où il y a des vers (emploi inusité en médecine). Déjections vermiculaires, DIDER. *Mém. Voy. Langres.* || 3° Terme de physiologie. Qui a un mouvement comparable à celui d'un ver. || Mouvement vermiculaire, contraction successive des fibres musculaires circulaires de l'intestin et des conduits excréteurs, d'où résulte un mouvement analogue à celui des vers. || Pouls vermiculaire, celui qui, avec le caractère de pouls ondulant, est petit et faible. || 4° Terme de zoologie. Se dit des coquilles qui sont d'une seule pièce et qui ont la forme de tuyaux allongés. || Substantivement. La vermiculaire fossile, sorte de coquille fossile. || 5° *S. f.* Vermiculaire brûlante, ou orpin brûlant, *sedum acre, L.*, plante crassulacée à racine vivace, fibreuse, dite aussi trique-madame. || 6° Genre d'hypoxylacées (champignons), créé par Tode, qui en a décrit trois espèces croissant sur les bois pourris, dont une, la vermiculaire pseudo-sphérie, se trouve près de Mecklembourg, LEGOARANT.

— HIST. xvie s. Les quatre muscles lumbricaux ou vermiculaires du pied, PARÉ, IV, 40. Les feuilles de l'herbe ditte vermiculaire, O. DE SERRES, 969.

— ÉTYM. Lat. *vermiculus*, petit ver (voy. VERMEIL).

VERMICULÉ, ÉE (vèr-mi-ku-lé, lée), *adj.* || 1° Terme d'architecture. Il se dit d'un travail en figure de vers qui a lieu dans les bâtiments en pierre, sur des bossages auxquels on prétend donner une apparence rustique. || 2° Il se dit du guillochage sur des métaux. Boîtes de montre, bijoux vermiculés. || 3° Terme d'histoire naturelle. Dont la surface est parsemée soit de vermiculures, soit d'élévations allongées, arrondies et diversement contournées. Tout son plumage est agréablement varié par gouttes et par ondes brisées et comme vermiculées de blanc et de roussâtre, sur fond gris brun et noirâtre, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 98.

— ÉTYM. Lat. *vermiculatus*, de *vermiculus*, petit ver (voy. VERMEIL).

† **VERMICULEUX, EUSE** (vèr-mi-ku-leû, leû-z'), *adj.* En histoire naturelle, se dit d'une surface marquée de petites lignes colorées irrégulières.

— ÉTYM. Lat. *vermiculosus*, de *vermiculus*, petit ver (voy. VERMEIL).

VERMICULURES (vèr-mi-ku-lu-r'), *s. f. pl.* Terme d'architecture. Travail qui représente des traces de vers. || Par extension. Une partie de ces surfaces [d'un fer météorique] sont comme chagrinées par l'érosion atmosphérique qui a agi ici comme sur la masse de Juncal, avec cette différence qu'elle a produit, non pas des vermiculures, mais un simple pointillé, DAUBRÉE, *Acad. des scienc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 573.

— ÉTYM. *Vermiculé*.

† **VERMIFICATION** (vèr-mi-fi-ka-sion), *s. f.* Production de vers. Plusieurs moyens ont été proposés pour prévenir la vermification si commune dans les fromages, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 61, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *vermis*, ver, et *facere*, faire.

VERMIFORME (vèr-mi-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un ver. Appendice vermiforme. || Terme d'anatomie. Éminences vermiformes du cervelet (voy. VERMICULAIRE).

— HIST. xvie s. Vermiforme, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *vermis*, ver, et *forma*, forme.

VERMIFUGE (vèr-mi-fu-j'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la propriété de déterminer l'expulsion des vers intestinaux. L'écorce de grenadier est vermifuge. || Poudre vermifuge, mélange de deux parties de mousse de Corse, d'autant de semen contra, et d'une partie de rhubarbe. || *S. m.* Un excellent vermifuge.

— ÉTYM. Lat. *vermis*, ver, et *fugare*, chasser.

† **VERMILARVE** (vèr-mi-lar-v'), *s. f.* Larve en forme de ver.

— ÉTYM. Lat. *vermis*, ver, et *larve*.

† **VERMILLE** (vèr-mi-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de pêche. Corde garnie d'hameçons et de vers, dont on fait usage pour prendre des anguilles.

VERMILLER (vèr-mi-llé, *ll* mouillées, et non vèr-mi-yé), *v. n.* Terme de vénerie. En parlant du sanglier, fouiller la terre avec le boutoir, pour y chercher des vers, des racines, etc. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. xve s. En la forest jadis noble et deserte A le sanglier vermillié la fouchiere [fougère], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 49.

— ÉTYM. Lat. *vermiculus*, petit ver, diminutif de *vermis* (voy. VER).

VERMILLON (vèr-mi-llon, *ll* mouillées, et non vèr-mi-yon), *s. m.* || 1° Cinabre ou sulfure rouge de mercure. Les Péruviens travaillaient depuis longtemps aux mines de cinabre, sans savoir ce que c'était que le mercure; ils n'en connaissaient que la mine dont ils faisaient du vermillon pour se peindre le corps ou faire des images, BUFF. *Min.* t. V, p. 302. Les Romains ne tiraient que d'Espagne le vermillon dont ils faisaient un grand usage pour les arts; celui de la Bétique était le plus célèbre, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. V, p. 118. Le vermillon le plus estimé nous vient de Chine; c'est une couleur très-solide, qui résiste à presque tous les agents, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 433, dans POUGENS. || 2° Couleur vive et éclatante qui se tire du vermillon. Mettre du vermillon. La draperie de ce tableau est faite avec de la laque et du vermillon. || Fig. Le vermillon et les afféteries des derniers Grecs lui plaisent davantage [à César Scaliger] que la santé, que la force, que les grâces des anciens, BALZ. *Dissert. critiques*, 7. || 3° Couleur vermeille des joues et des lèvres. Elle rougit : chose que ne font guère Celles qui sont prêtresses de Vénus ; Le vermillon leur vient d'autre manière, LA FONT. *Courtis. amour.* L'autre [Amour] broie en riant le vermillon des moines, BOIL. *Lutr.* II. Elle [ma santé] n'est pas en état de faire envie; et cet heureux vermillon, tant célébré par les mauvaises plaisanteries de M. de Vendôme, est bien terni, CHAULIEU, *à Mme de Bouillon, Si l'on m'écrivait....* t. II, p. 216. À sa maigreur, à sa toux, au vermillon brûlant dont sa joue était colorée, je croyais reconnaître la même maladie dont mon père était mort, MARMONTEL, *Mém.* II. || 4° Graine rougeâtre, qui croît sur une sorte de petit houx, dans nos provinces méridionales, et qui sert à la teinture. || Vermillon d'Espagne, la fleur du carthame. || 5° Terme de botanique. Un des noms sous lesquels on a désigné la phytolaque décandre (chénopodiacées), dite aussi herbe à la laque, morelle des Indes, grande morelle des Indes, morelle en grappes, épinard de Virginie et méchoacan du Canada, tandis que son fruit est appelé raisin d'Amérique; originaire des États-Unis, cette phytolaque est cultivée dans nos grands parterres, LEGOARANT. || 6° Un des noms donnés à la poire d'un rouge foncé, dite autrement bellissime d'automne, suprême d'automne et petit cateau. || 7° *S. f.* Nom donné par Lacépède à l'*homope aréolé* (chéloniens) de Duméril et Bibron (Madagascar, Cap), lequel a été appelé par Daudin aréole, *s. f.* Cette vermillon était la *testudo areolata* de Schœpfer, et c'est la *testudo pusilla* (Inde) de Daudin, LEGOARANT.

— HIST. xve s. Je rougiz comme vermeillon, Aussi flambant qu'une estincelle, CH. D'ORL. *Rondel*, 74. || xvie s. Me frottant la face du jus de vermillon [kermès], LA BOÉTIE, 190. Vous trouverez vostre mercure calciné de couleur de vermillon, PARÉ, XXV, 32.

— ÉTYM. Dérivé de *vermeil*; provenç. *vermelho*, *vermillon*, *vermeillon*; catal. *bermelló*; espagn. *bermellon*; portug. *vermelhão*; ital. *vermiglione*.

VERMILLONNÉ, ÉE (vèr-mi-llo-né, née, *ll* mouillées), *part. passé* de vermillonner 1.

1. **VERMILLONNER** (vèr-mi-llo-né, *ll* mouillées, et non vèr-mi-yo-né), *v. a.* Enduire de vermillon. || Mettre une couleur de vermillon sur une pièce dorée et brunie. || Rendre rouge comme du vermillon. C'est trop, belle bergère; épargnez ma pudeur, Ou vous allez bientôt vermillonner ma joue, TH. CORN. *Berger extrav.* III, 4.

— ÉTYM. *Vermillon*.

2. **VERMILLONNER** (vèr-mi-llo-né, *ll* mouillées, et non vèr-mi-yo-né), *v. a.* Terme de vénerie. En parlant du blaireau, fouiller la terre.

— ÉTYM. Voy. VERMILLER.

† **VERMINATION** (vèr-mi-na-sion), *s. f.* Terme de médecine. Production des vers intestinaux portée au point de causer des accidents morbides.

— ÉTYM. Lat. *verminationem*, maladie des vers, de *vermis*, ver.

VERMINE (vèr-mi-n'), *s. f.* || 1° Terme collectif. Nom général donné aux insectes parasites, tels que les poux, les puces, etc. non-seulement ceux qui s'attachent aux hommes et aux animaux, mais aussi ceux qui infestent les plantes. Cet enfant est plein de vermine. La vermine s'est mise sur cet arbre. Il suffit qu'un faquin marche tout nu, chargé de fer et de vermine, pour qu'il ait des disciples, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 24. Redi a reconnu par de nombreuses observations que presque tous les oiseaux étaient sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes, BUFF. *Ois.* t. II, p. 257. || Fig. Bonnet de pauvre et royal diadème Ont leur vermine; un dieu fit cette loi, BÉRANG. *Belges*. || 2° Fig. Gens méprisables, dangereux et incommodes pour la société. Il faudrait, afin d'avoir ici la paix, mettre toute cette vermine monacale dans des bateaux, et les envoyer en Mozambique ou au royaume de Monomotapa, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 304. Il y a trente ans qu'elle n'est occupée qu'à se défendre d'une vermine si maudite, PATRU, *Plaidoy.* 4. Babouc jugea qu'il n'y aurait pas grand mal quand cette vermine [les lettrés de bas étage] périrait dans la destruction générale, VOLT. *Babouc*.

— HIST. xiie s. D'un altre haire aveit trestut sun cors enclos.... La vermine i esteit à torkes e à tors, Qui ne laissout aveir à sa char nul repos, *Th le mart.* 102. Mais si esteit coverte cele robe chevrine E desus e desuz de menue vermine, *ib.* 156. || xiiie s. Formis et petites vermines, *la Rose*,

1805?. Cil que l'en met en chartre [prison] oscure, Et en vermine et en ordure, Qui n'a fors pain d'orge ou d'avoine, *la Rose*, 2624. Mi marz, tout droit en cel termine Que de souz terre ist la vermine, Où ele a tout l'yver esté, Si s'esjoït contre l'esté, RUTEB. II, 24. La dame jut desus la terre, Qu'il n'est nus qui le cors enterre; Ne oisel ne autre vermine N'i approcha tout le termine, ID. II, 145. Car là où est [un certain arbre], serpens ne wivre [vipère] N'autre vermine n'i puet vivre, *Fl. et Bl.* 1869. En France avoit si grant famine Et si grant plenté de vermine, Que de vermine sans reclaim Moroient les gens et de faim, PH. MOUSKES, *ms.* p. 326, dans LACURNE. Et pour che qu'il [Joseph d'Arimathie] s'a encusé, L'a Pylate en terre planté En une caverne parfonde Qui de viermée flote et onde, SCHELER, *Notice et extraits sur deux mss*, p. 21. || XVe s. Monsieur mon pere eust amassé Plus d'escus que on n'eust entassé, En ung hospital de vermine, VILLON, *Baillevent et Malepaye*. || XVIe s. Crapaux, viperes et autres vermines, PARÉ, XXIV, 3. Quantité de chenilles et autre vermine qui broustent et rongent les fueilles et gettons des arbres, ID. XXIV, 5. Ceste vermine [les Bohémiens] se multiplie aux mons Pyrenées, aux Alpes, aux mons d'Arabie, et autres lieux montueux et infertiles, BODIN, *la République*, V, 2. On a su certainement avoir esté parlé de jeter hors de la republique les trois vermines que l'on disoit estre les moines, la noblesse et les gens de longue robe servant à votre justice, *Mém. de Condé*, édit. de 1743, t. IV, p. 392.

— ÉTYM. Wallon, *vermeinn*; bourguig. *vermaigne*; picard, *vermeinn*; Berry, *varmine*; provenç. *vermena*; d'un adjectif fictif latin *vermineus*, appartenant aux vers, de *vermis*, ver.

VERMINEUX, EUSE (vèr-mi-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui est produit, entretenu par des vers. Disposition vermineuse. À Édimbourg et en Angleterre, on emploie dans les maladies vermineuses la poussière d'étain faite en broyant dans un mortier ce métal fondu, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VI, p. 49. || 2° Où il y a des vers (c'est un archaïsme). [Lui dans le fond de son docte réduit] De ses tablettes vermineuses Ayant compilé jour et nuit Les richesses volumineuses, DELILLE, *Convers.* III.

— ÉTYM. XVIe s. Le chirurgien ayant la face piteuse, rend à son malade la playe vermineuse, PARÉ, *Introd.* 2. Ulcere vermineuse, ainsi dite à cause qu'il s'y engendre des vers, ID. *ib.* 21. Fruits vermineux, ID. XXIV, 5.

— ÉTYM. Prov. *vermenos*; esp. *vermenoso*; it. *verminoso*; du lat. *verminosus*, de *vermis*, ver.

† **VERMINIÈRE** (vèr-mi-niè-r'), *s. f.* Fosse qu'on prépare pour y faire développer des vers ou larves d'insectes, servant à la nourriture de la volaille.

— HIST. XVIe s. Du plaisir que la poulaille prend à manger de la vermine de terre, est sortie l'invention de la verminiere, profitable en ce mesnage, O. DE SERRES, 251.

— ÉTYM. *Vermine.*

† **VERMIS** (vèr-mis'), *s. m.* Terme d'anatomie. Mot latin qui signifie ver et qui est employé à désigner plusieurs parties du cervelet. || Vermis supérieur, inférieur, synonymes d'éminences vermiculaires (voy. VERMICULAIRE). || Vermis postérieur, saillie médiane sillonnée transversalement que l'on voit au fond de l'échancrure postérieure du cervelet.

VERMISSEAU (vèr-mi-sô), *s. m.* || 1° Petit ver de terre. Pas un seul petit morceau De mouche ou de vermisseau, LA FONT. *Fabl.* I, 1. Homme vain et présomptueux, faites un vermisseau que vous foulez aux pieds, LA BRUY. XVI. La rencontre d'un vermisseau vous confond, et vous voulez pénétrer la nature intime de l'Être des êtres, BONNET, *Ess. psychol.* 55. Le vermisseau sur le gazon, Lui-même devient architecte, Et les ouvrages de l'insecte Étonnent la fière raison, BERNIS, *Quat. sais. Print.* || Fig. Tous les vermisseaux appelés *sonetti*, qui naissent et qui meurent à milliers aujourd'hui dans l'Italie, de Milan jusqu'à Otrante, VOLT. *Lett. Bettinelli*, mars 1761. || 2° Fig. Être chétif et misérable comparé à un vermisseau. Elle [l'âme] reconnaît la grâce qu'il [Dieu] lui a faite de manifester son infinie majesté à un si chétif vermisseau, PASC. *Convers. du péch.* Mais fol et vain espoir! vermisseaux que nous sommes! Comme le ciel se rit des vains projets des hommes! REGNARD, *le Distr.* II, 1.

— HIST. XIIe s. Ke lai [là] soit emfleiz et esleveiz li vermissels.... ST BERN. p. 535.

— ÉTYM. Forme fictive latine *vermicellus*, dimin. de *vermis*, ver.

† **VERMIVORE** (vèr-mi-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de vers ou d'insectes. Les oiseaux vermivores, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 86.

— ÉTYM. Lat. *vermis*, ver, et *vorare*, manger.

VERMOULER (SE) (vèr-mou-lé), *v. réfl.* Devenir vermoulu. Du bois qui commence à se vermouler.

— ÉTYM. *Vermouler* est un barbarisme reçu par l'usage et fait de *vermoulu* (voy. ce mot); il n'y a point de verbe *mouler* en ce sens. Au XVIe siècle on disait *vermoulir*. Ce verbe n'a point de participe passif, et l'on dit *vermoulu* et non *vermoulé*.

VERMOULU, UE (vèr-mou-lu, lue), *adj.* || 1° Piqué, percé par les vers. Cette croix était alors à moitié entourée d'eau; son bois était rongé de mousse, et le pélican du désert aimait à se percher sur ses bras vermoulus, CHATEAUBR. *Atala, Épilogue.* || Fig. Sceptres, glaives, faisceaux, haches, houlette, armure, Symboles vermoulus, fondent sous votre main, LAMART. *Harm.* IV, 13. || 2° Réduit à l'état de vermoulure (employé comme participe). Silencieux réduit [une bibliothèque], où des rayons de bois, Par l'âge vermoulus.... LAMART. *Harm.* II, 12.

— HIST. XIIIe s. S'on voit le fust du pressoir viés [vieux] ou vermolu, BEAUM. XXXVIII, 19. || XVIe s. C'est la pire et plus petite partie de nous, fresle et vermoulue, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 36. Lances vermoulues, ID. *Numa*, 32. On scie aussi les cartilages vermolus, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. *Ver*, et *moulu*: moulu par les vers. Berry, *vermoulu*; wall. *viermoyeu*; bourg. *varmôlu*.

VERMOULURE (vèr-mou-lu-r'), *s. f.* || 1° Piqûre faite par les vers dans le bois, le papier etc. Le curé d'un petit village lisait l'évangile du jour avec un missel tout vermoulu.... à chaque mot que lui dérobait un trou de vermoulure, il substituait le mot Jésus, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 296. Il [le frêne] est très-sujet à la vermoulure lorsqu'il est abrité, BOSC, *Instit. Mém. Scienc.* 1808, p. 127. || Fig. Comment M. Piard [qui se croyait le maître de la maison] aurait-il découvert sous un si beau velours les vermoulures de son trône? CH. DE BERNARD, *les Ailes d'Icare*, 19. || 2° Poudre qui sort des trous faits par les vers. || 3° Terme de chirurgie. Carie humide des os.

— HIST. XVIe s. Tout ainsi que la vermolure s'engendre dans le bois, LANOUE, 205. La couppe du bois pour les bastimens et meubles, est ordonnée estre faite en decours de lune, de peur de vermolissure, O. DE SERRES, 49.

— ÉTYM. *Vermoulu.*

VERMOUT (vèr-mout'), *s. m.* Vin blanc dans lequel on a fait infuser de l'absinthe, et que l'on boit pour exciter l'appétit. Le vermout, dont il se fait aujourd'hui une grande consommation, se nommait à Rome *absinthites*, ou vin d'absinthe, *Moniteur universel* du 30 nov. 1868, p. 1525, 2e col. || On écrit aussi wermouth.

— ÉTYM. Allem. *Wermuth*, absinthe.

† **VERNAILLE** (vèr-nâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de minéralogie. Télésie.

VERNAL, ALE (vèr-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient au printemps. Quand l'orage survient, telle on voit se pencher De la rose des champs la tête virginale; Le rameau protecteur qui semble l'ombrager Donne un nouvel éclat à sa grâce vernale, MASSON, *Helvét.* II. || Terme d'astronomie. Point vernal, synonyme d'équinoxe de printemps; point où l'écliptique coupe l'équateur en passant de l'hémisphère austral dans l'hémisphère boréal. || Signes vernaux, les signes du Bélier, du Taureau et des Gémeaux, par lesquels le soleil passe au printemps. || Terme de botanique. Se dit des plantes dont les fleurs s'épanouissent au printemps.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *vernal*; ital. *vernale*; du lat. *vernalis*, de *ver*, printemps; grec, ἔαρ.

† **VERNATION** (vèr-na-sion), *s. f.* Terme de botanique. Arrangement des feuilles dans le bourgeon, dit aussi préfoliation. M. le Dr Clos.... s'attache à faire ressortir l'importance des caractères tirés de la vernation ou préfoliation pour les classifications botaniques, *Journal offic.* 1er avril 1869, p. 433, 6e col.

— ÉTYM. Lat. *vernationem*, changement de peau des serpents, de *vernus*, printanier, de *ver*, printemps.

1. **VERNE** (vèr-n'), *s. m.* Voy. VERGNE.

† 2. **VERNE** (vèr-n'), *s. f.* Partie de la bascule à laquelle est attaché le seau qui sert à vider l'eau d'une ardoisière.

VERNI, IE (vèr-ni, nie), *part. passé* de vernir. Il [Paw] méprise les Chinois.... mais du moins il faudrait avouer qu'ils avaient des maisons vernies plusieurs siècles avant que nous eussions des cabanes, VOLT. *Mél. hist. Fragm. sur l'hist.* II.

† **VERNICIFÈRE** (vèr-ni-si-fè-r'), *adj.* Qui produit le vernis. Végétaux vernicifères.

† **VERNIER** (vèr-nié), *s. m.* Instrument employé pour évaluer les fractions des divisions d'une échelle graduée; c'est un limbe ou une réglette mobile, sur laquelle une longueur, égale à un certain nombre des divisions de l'échelle donnée, a été subdivisée en un même nombre de parties égales augmenté d'une unité.

— ÉTYM. Ainsi nommé du nom de l'inventeur, *Vernier*, géomètre français.

VERNIR (vèr-nir), *v. a.* Enduire de vernis. Vernir un tableau.

— REM. On dit vernisser, et non vernir, en parlant des poteries.

— HIST. XIIIe s. [Femmes] Qui se vernissent, qui se paignent, Qui se fardillent et qui s'ongnent, DU CANGE, *vernicium.* || XVIe s. Une simple histoire vernye de sa verité, CARL. VI. *Préf.* Des fragmens de diverses antiquailles de terre excellemment bien façonnées, mais non vernies ou vitrées, O. DE SERRES, 233. Ce sucre-ci, rendurci comme devant, reservira au secher d'autres confitures, qui en seront vernies avec autant de lustre que les precedentes, ID. 873.

— ÉTYM. Voy. VERNIS; wallon, *vierni*.

VERNIS (vèr-nî), *s. m.* || 1° Nom commun des solutions de résine et de gommes-résines dans l'alcool, les essences, la benzine, etc. dont on couvre la surface de certaines choses pour les rendre lisses et brillantes, ou pour les préserver de l'action de l'air ou de l'humidité. Les vernis ont plusieurs mauvais effets; ils jaunissent, ils s'écaillent, ils altèrent les couleurs, DIDER. *Peint. en cire, Œuv.* t. XV, p. 387 et 388, dans POUGENS. Les vernis sont des espèces de liquides qu'on applique en couche mince sur les corps pour les préserver de l'action des agents extérieurs, THÉNARD, *Traité de chim.* t. III, p. 257, dans POUGENS. Les vernis gras s'appliquent sur les voitures de luxe, le fer, le laiton, le cuivre, le bois; on en recouvre aussi les lampes, certaines théières.... ID. *ib.* t. III, p. 259. L'odeur suffit pour faire distinguer les vernis à l'essence des vernis à l'alcool.... le vernis dit résine liquide employé par les brasseurs, *Tarif des douanes*, 1869, p. 164. || Fig. Quand j'aurai passé sur l'ouvrage le vernis d'une belle poésie, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 17. || 2° Enduit composé de substances vitrifiables, dont on couvre la poterie et la porcelaine. Il est dangereux d'employer des vases enduits de vernis pour renfermer les substances acides ou fermentées; car elles peuvent dissoudre les sels de plomb qui entrent dans les vernis, LEGOARANT. || Terme de potier. Vernis en carton, sulfure de plomb parfaitement nettoyé. Vernis sec, sulfure de plomb qui renferme des parties étrangères. || 3° Fig. Ce qui donne aux actions, aux manières, une apparence comparée à celle des objets vernis. On a toutes les peines du monde à lui remettre un bon vernis sur la réputation, DANCOURT, *Retour des offic.* sc. 15. C'était un scélérat qui avait le vernis de l'esprit; le vernis s'en est allé, et le coquin est demeuré, VOLT. *Lett. Thiriot*, 14 févr. 1737. Le P. Berthier, professeur de physique, auquel, malgré quelque léger vernis de pédanterie, je m'étais attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvais, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Les mœurs des villes que le vernis dont on les couvre rend si séduisantes, ID. *Ém.* II. Il y a comme un vernis d'austérité à présent, qui s'étend partout, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. III, p. 172, dans POUGENS. || 4° Sumac au vernis ou vernis du Japon, noms sous lesquels on a confondu le sumac vénéneux (térébinthacées) et le sumac vernicifère (*rhus vernicifera*, D. C.). || L'ailante glanduleux (térébinthacées), qui est originaire de la Chine et des Moluques, a été appelée aussi vernis du Japon, bien que ce ne soit pas l'arbre dont on extrait le vernis. || Vernis du Canada ou arbre au vernis, le badamier.

— HIST. XIIe s. Et fiert [il frappe] Aliaume en l'escu de chantel, Fust et vernis li trancha et la pel, *Raoul de C.* 182. || XIIIe s. Nulz vers ne la puet pertuisier, Ne son vernis amenuisier, J. DE MEUNG, *Tr.* 635. || XIVe s. Roches sont moult agues.... Car li ors croist desous et argens et vernis, Oœuvres [cuivre], metaus, estains, tout croist en ce pourpris, *Baud. de Seb.* XIII, 69. || XVe s. Une boeste d'argent doré, pour mettre vernis à getter sur escripture, DE LABORDE, *Ém.* p. 537. Il ne doibt mectre nulle couleurs qui se gastent au vernis.... *Ordonn.* déc. 1496. || XVIe s.

Au lieu du vernis, dont l'on se sert en plusieurs vases de terre, les anciens se servoient de la poix mixtionnée, O. DE SERRES, 233.

— ÉTYM. Wallon, *vierni*; prov. *vernis, vernitz*; cat. *barnis*; esp. *barniz*; port. *verniz*; ital. *vernice*; allem. *Firniss*; angl. *varnish*; bas-lat. *vernicium, fernisium*; d'après Ménage, approuvé par Diez, d'un verbe fictif *vitrinire*, de *vitrinus*, qui a le caractère du verre, dérivé de *vitrum*, verre.

† **VERNISSAGE** (vèr-ni-sa-j'), *s. m.* Action de vernir, de vernisser.

VERNISSÉ, ÉE (vèr-ni-sé, sée), *part. passé*. Pot vernissé. Il [Paw] reproche aux Chinois leurs tours vernissées à neuf étages, VOLT. *Mél. hist. Frag. hist.* II. || Fig. Il préféra le loisir délectable D'un philosophe aussi sage qu'aimable Au faux éclat d'un monde vernissé, DESMAHIS, *Poésies*, p. 36. || Terme d'histoire naturelle. Se dit des surfaces qui sont brillantes, comme si elles avaient été enduites d'un vernis.

VERNISSER (vèr-ni-sé), *v. a.* En parlant de la poterie, vernir. Vernisser un pot de terre. || Se vernisser, *v. réfl.* Être vernissé. Les ouvrages de terre se vernissent, après avoir subi une première cuisson.

— HIST. XII^e s. Grans cox se donent es escus verniciés, *Raoul de C.* 165. || XIII^e s. Seles vernissiées, fetes pour templiers ou pour gens de religion.... *Liv. des mét.* 208. Croix fu du sanc Dieu vernicée, Dont une goutte, où qu'elle chée, Porroit mil mondes racheter, J. DE MEUNG, *Tr.* 647. || XVI^e s. En un pot vernissé, ou en une fiolle de verre, PARÉ, XV, 59.

— ÉTYM. *Vernis*.

VERNISSEUR (vèr-ni-seur), *s. m.* Artisan qui fait des vernis, ou qui les emploie. À présent ce qui m'occupe, c'est la couleur de votre voiture : le vernisseur n'attend que votre goût, MARMONTEL, *Cont. mor. Fem. com. peu.*

VERNISSURE (vèr-ni-su-r'), *s. f.* Application du vernis.

† **VERNONIE** (vèr-no-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes synanthérées dont une espèce est anthelminthique, dédié à *Vernon*, botaniste anglais.

† **VÉRO** (vé-ro), *s. m.* Voy. TRESSEAU.

VÉROLE (vé-ro-l'), *s. f.* || 1° Nom donné autrefois à la variole, comme on le voit dans le Dict. de l'Académie, 1^re édition, et dans celui de Furetière. Je ne m'étonne pas si, avec de telles précautions [se farder], on ne voit pas qu'elle a eu la vérole, SÉV. 2 oct. 1689. || Plus tard, vérole perdit le sens de variole, et on distingua la petite vérole et la grosse vérole. || 2° Petite vérole, synonyme vulgaire de variole. La petite vérole a su vous dégager; La peur de la gagner les a fait déloger, HAUTEROCHE, *Le soup. mal apprêté*, sc. 22. Je vous approuve de n'avoir point été à Lambesc exposer votre beauté et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite vérole; c'est un mal qu'on ne saurait trop éviter, SÉV. 599. Le pourpre, mêlé à la petite vérole dont Monseigneur mourut, fit juger inutile et dangereuse l'ouverture de son corps, ST-SIM. 295, 26. Le plus grand éclat de Mme la princesse de Conti n'a duré que jusqu'à sa petite vérole, qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans, M^me DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 159, dans POUGENS. Il est très-certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au sixième siècle, VOLT. *Dict. phil. Lèpre.* Louis XV a été le seul roi de France qui soit mort de cette funeste maladie nommée variole ou petite vérole, ID. *Fragm. sur l'hist.* 23. On n'inocule guère avant l'âge de quatre ans; depuis cet âge jusqu'au terme ordinaire de la vie, la petite vérole naturelle détruit, selon les inoculateurs, entre la septième et la huitième partie du genre humain, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 323. Ils estiment qu'en faisant l'évaluation la plus forte, le nombre de ceux qui ont deux fois la petite vérole peut être 1 sur 9 à 10 mille, ID. *ib.* p. 418. || Fig. Segrais, homme d'esprit, me dit un jour que cette fantaisie de se faire religieux ou religieuse était la petite vérole de l'esprit, et que cette maladie prenait ordinairement entre quinze et dix-huit ans; j'en fus attaqué à dix-sept, L'ABBÉ DE ST-PIERRE, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1^er fév. 1869, p. 568. || Petite vérole naturelle, celle que l'on gagne spontanément, par opposition à petite vérole artificielle, celle que l'on inocule. Ils prétendent que six petites véroles artificielles produiront à peine autant d'effet pour la contagion qu'une seule petite vérole naturelle, D'ALEMB. *Œuv.* p. 424. || Petite vérole confluente, petite vérole où les pustules, surtout au visage, se touchent. Petite vérole discrète, celle où il y a peu de pustules et éloignées les unes des autres. || Petite vérole volante, petite vérole modifiée et généralement très-bénigne qui survient d'ordinaire chez les personnes vaccinées ou qui ont eu la petite vérole. Elle a eu depuis son retour une très-jolie petite vérole volante, dont elle n'a point été du tout malade, SÉV. 11 juill. 1672. || 3° Grosse vérole, ou, simplement, vérole, nom vulgaire de la syphilis; on évite par bienséance de se servir de ce mot. Cependant que le roi [Louis XIII] est occupé à faire la guerre, le roi d'Espagne.... va en des lieux qui ne se peuvent pas nommer honnêtement; je ne veux point faire de jugement sur les différentes inclinations de ces deux princes; mais je sais bien que, tant qu'ils vivront de la façon, le roi d'Espagne ne prendra point de ville, ni le roi de France la vérole, BALZ. liv. II, *lett.* 5. Des fièvres, de la peste et de l'orde vérole, RÉGNIER, *Sat.* XI. Le parlement de Paris, toujours zélé pour le bien public, fut le premier qui donna un arrêt contre la vérole, en 1497, VOLT. *Homme aux 40 écus, de la vérole.* La vérole se communique, et l'on n'a que trop d'exemples d'enfants qui sont, même en naissant, les victimes de la débauche de leurs parents, BUFF. *Hist. anim. Œuv.* t. IV, p. 118. || Suer la vérole, suer pour guérir de la vérole. || 4° Terme de zoologie. Petite vérole, la cyprée nucule (Inde) de Linné, la porcelaine grenue de Lamarck (mollusques).

— HIST. XIII^e s. Rogne, vairole et apostume, *Des XXIII manieres de vilains.* || XV^e s. J'ay la rougole et la verole, J'ay chascun jour la feinterole, J'ay la jaunice, et suis ethique, *Mir. de Ste Genev.* Je demeuray à partir aucuns jours, parce que le roy fut malade de la petite verole et en peril de mort, COMM. VII, 6. || XVI^e s. De la grosse verole dite maladie venerienne : Les François la nomment la maladie de Naples; et les Napolitains, lo mal di françose : les genevois, lo male di broscese : les Espagnols, la bouez : les Allemans, françouse, PARÉ, XVI, 1. Panurge.... contrefaisoit ceux qui ont eu la verole ; car il tordoit la gueule et retiroit les doigts, et, en parole enrouée, leur dist.... RAB. II, 9.

— ÉTYM. Provenç. *variola*; du bas-lat. *variola*, dans un texte du VI^e siècle (hoc anno morbus validus cum profluvio ventris et variola Galliam et Italiam valde afflixit); du lat. *varius*, varié, à cause de l'apparence des malades.

1. **VÉROLÉ, ÉE** (vé-ro-lé, lée), *adj.* Qui a la vérole, la syphilis. ....Plus désolé Que si j'étais marane, ou ladre ou vérolé, RÉGNIER, *Sat.* XV. || Substantivement. Un vérolé, une vérolée. Le parlement de Paris rendit, le 6 mars 1696, un arrêt par lequel tous les vérolés qui n'étaient pas bourgeois de Paris, eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus, VOLT. *Dict. phil. Lèpre.* On mit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux; mais ceux-ci les reçurent avec indignation; ils présentèrent requête pour en être séparés, ID. *Dict. phil. Lèpre.* Il s'avisa de le mener [un jeune homme] dans un hôpital de vérolés, et, sans le prévenir de rien, le fit entrer dans une salle où une troupe de ces malheureux expiait par un traitement effroyable le désordre qui les y avait exposés, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Par bienséance on évite de se servir de ce mot.

— HIST. XVI^e s. La verole peut advenir par la reception de l'haleine infectée d'un verollé ou verollée, PARÉ, XVI, 2.

† 2. **VÉROLÉ, ÉE** (vé-ro-lé, lée), *adj.* Ancien terme de métier. Tuiles vérolées, tuiles qui ont des trous à leur surface comme si elles avaient été marquées de la petite vérole (*Dict. des arts et mét.* au mot *tuilier*).

† **VÉROLETTE** (vé-ro-lè-t'), *s. f.* Synonyme de varicelle.

VÉROLIQUE (vé-ro-li-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à la vérole ou syphilis.

— HIST. XVI^e s. Que si l'ulcere est verolique, faut avoir recours à son alexitaire, qui est le vif argent, PARÉ, XI, 16.

† **VÉROLOÏDE** (vé-ro-lo-i-d'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné aux accidents de même ordre que ceux de la syphilis, observés chez ceux qui sont réinfectés une seconde fois.

— ÉTYM. *Vérole*, et εἶδος, forme.

VÉRON (vé-ron), *s. m.* Voy. VAIRON.

VÉRONIQUE (vé-ro-ni-k'), *s. f.* Genre de la famille des scrofularinées, où l'on distingue la véronique mâle, dite aussi thé d'Europe, *veronica officinalis, L.* Le roi prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique, ST-SIM. 403, 252. || Véronique femelle, nom d'une espèce de linaire, et aussi de la véronique petit chêne, *veronica chamædrys, L.* || Véronique des jardiniers, amourette, fleur de coucou ou lychnide des prés.

— HIST. XVI^e s. Veronique, masle et femelle, different en ce que le masle a la fleur tendante à couleur rouge, et la femelle, à la jaune, O. DE SERRES, 623.

— ÉTYM. *Veronica* n'est le nom, ni en grec ni en latin, de la plante, qui doit ce nom à sainte *Véronique*. Sainte *Véronique* n'est point une sainte, c'est le nom des portraits du visage de Jésus-Christ, représentés sur un linge et semblables à celui que l'on conserve à Saint-Pierre de Rome. Suivant l'opinion ordinaire, *veronica* est formé de *vera* et εἰκών : vraie image. Mais M. Alfred Maury, remarquant que le mot devrait être, en cette hypothèse, *vericona*, dit (*Croyances et légendes de l'antiquité*, p. 334) que *veronica* est βερονίκη, autre forme de Bérénice, mot transporté par altération à une προυνίκη, espèce d'éon dont les gnostiques donnèrent le nom à l'hémorroïsse de l'Évangile; plus tard, quand vint la légende du saint suaire et de la sainte face, à laquelle cette hémorroïsse était mêlée, le jeu de mots se fit entre βερονίκη et *vericona*, et l'on appela ce portrait *véronique*. *Véronique* était devenu synonyme de portrait : Et disoit qu'il [Charles VIII] avoit le visage beau, doux et agreable, et l'accomparoit à un gentilhomme près de nostre maison, et disoit que c'estoit sa vraye semblance, en l'appellant souvent par ce mesme mot la veronique du petit roy Charles VIII, BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 22.

† **VÉROTER** (vér-ro-té), *v. n.* Terme de pêche. Chercher des vers pour la pêche.

† **VÉROTIER** (vé-ro-tié), *s. m.* Terme de pêche. Se dit de ceux qui fouillent le sable pour y trouver des vers.

† **VÉROTIS** (vé-ro-ti), *s. m.* Vers rouges dont les pêcheurs se servent pour appâts.

† **VERPE** (vèr-p'), *s. m.* Genre de champignons voisins des morilles.

† **VERPUNTE** (vèr-pon-t'), *s. f.* Pain de sucre qui provient d'une vergeoise manquée, *Dict. des arts et mét. Sucre.*

† **VERQUETTE** (vèr-kè-t'), *s. f.* Draine.

† **VERRAILLE** (vèr-râ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Menus objets de verre.

† **VERRAIN** (vè-rin), *s. m.* Voy. VÉRIN.

VERRAT (vè-ra; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Porc mâle employé à la reproduction. Comme un verrat enveloppé de fange, RÉGNIER, *Sat.* X. || Il écume comme un verrat, se dit d'un homme fort en colère. || 2° Verrat de mer, nom vulgaire du *capros sanglier* (poissons acanthoptérygiens) de Cuvier; on le trouve sur les côtes de la Ligurie.

— HIST. XVI^e s. Paillard comme un verrat, COTGRAVE.

— ÉTYM. Normand, *vernat* (St-Lô), *verrot* (Guernesey), *verrou* (haute Normandie); wallon, *verâ*, *verat*; Berry, *verret, vret*; provenç. *verrat, veragut*; espagn. *verraco*; dérivé du latin *verres*, verrat; comparez le russe *borov*. L'ancienne langue disait *ver*, tiré directement de *verres*.

VERRE (vè-r'; au XVI^e siècle, Bèze dit qu'il faut prononcer voirre, c'est-à-dire vouere, et que les Parisiens prononcent à tort voarre), *s. m.* || 1° Corps solide, amorphe, transparent, dur et fragile, qu'on obtient en fondant du sable siliceux avec de la potasse ou de la soude. N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde ; Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde, Que toujours quelque vent empêche de calmer, MALH. I, 3. Mais leur gloire tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, GODEAU, *Ode au Roy*. Toute votre félicité.... En moins de rien tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, CORN. *Poly.* IV, 2. Ce monarque insolent à qui toute la terre Et tous tes souverains sont des jouets de verre, ROTR. *St Gen.* I, 1. Comme il savait qu'une boule de verre grossissait les objets placés à son foyer.... FONTEN. *Hartsoeker*. Avec un œil de verre et une jambe de bois, HAMILT. *Gram.* 3. En général, le verre a du ressort, et peut plier, sans se casser, d'environ un pouce par pied, surtout quand il est mince, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VII, p. 278. On est étonné que les Romains, qui avaient des bouteilles de verre, n'aient pas imaginé de le planer pour en faire des vitres, au lieu de leurs pierres émincées qui ne pouvaient transmettre qu'une faible lumière, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 124. Les verres concaves, c'est-à-dire qui sont terminés de part et d'autre par une surface sphérique concave, ont la propriété de disperser les rayons de la lumière qui

les traversent, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 348. Si le verre n'est concave que d'un côté et plan de l'autre, son foyer virtuel est à une distance égale au diamètre de sa concavité, ID. *ib.* t. II, p. 351. Les Sidoniens avaient eu longtemps, pour la fabrication du verre, une célébrité et un débit presque exclusifs, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettres*, t. VII, p. 157. Il paraît, si l'on en croit Pline, que l'usage du verre remontait à une haute antiquité; c'est à la Phénicie qu'il en attribue l'invention, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 273. Le verre est un produit qu'on obtient en exposant un mélange de silice et de différentes matières, la plupart du temps très-fusibles, à l'action d'un feu violent et suffisamment continu, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 211, dans POUGENS. || Fig. Le château de verre, plus fragile que brillant, que l'auteur [Fénelon] construit avec tant d'art dans son Instruction pastorale, est mis en poudre, BOSS. *Préf. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, III, 14. || Cela se casse comme du verre, comme le verre (et non comme un verre), cela est très-fragile. || Heureusement, il n'est pas de verre, se dit de quelqu'un qui fait une chute. Bien lui prend de n'être pas de verre [un valet qui se laisse tomber], MOL. *Fem. sav.* III, 2. || Fig. Une personne de verre, une personne que la moindre chose brise, abat. Vous trouverez que vous ne serez plus bonne à rien; car on devient une femme de verre [à force de vapeurs d'épuisement], SÉV. 6 avr. 1689. || Châssis de verre, châssis garni de carreaux de verre. || Plat de verre, se dit d'une grande pièce ronde de verre, qu'on taille pour en faire des panneaux de vitre. || Verre recuit, celui qu'on a laissé se refroidir lentement au four; autrement il se fend au moindre changement brusque de température. || Fig. Une maison de verre, une maison de laquelle on sait tout ce qui s'y passe. || 2° Il y a quatre espèces de verres, le verre soluble, le verre ordinaire, le verre de Bohême et le cristal. || Verre d'Alsace, verre commun qui se vend en feuilles. || Verre blanc, verre principalement formé de silicates alcalins. || Verre de Bohême, le plus blanc et le plus épais de tous. On dit aussi verre en table. || Verres colorés, ceux qui contiennent des oxydes métalliques colorés. Les verres de couleur ne sont que des verres ordinaires auxquels on ajoute, quand on les fabrique, une certaine quantité d'oxyde colorant, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 214, dans POUGENS. || Fig. L'habitude, le préjugé, l'opinion sont autant de verres diversement colorés, à travers lesquels chacun de nous voit les objets; la passion est un microscope, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 452. || Verre enfumé, verre dont on a noirci une face à la fumée d'une chandelle ou d'une bougie, pour regarder un objet dont l'éclat blesse les yeux, par exemple le soleil pendant toute la durée d'une éclipse. || Fig. L'ignorance, la stupidité, les passions, la superstition, la flatterie, la haine sont autant de verres enfumés à travers lesquels presque tous les hommes voient les événements qu'ils racontent, D'ALEMBERT, *Mélanges*, t. V, *Réflex. sur l'hist.* || Verre double, verre de Bohême très-épais. || Verre de fougère, verre dans lequel il entre des cendres de fougères. || Verre gras, verre qui a peu de transparence. || Verre-mousseline, verre d'abord enduit d'un émail pulvérulent, dont une partie est enlevée par la brosse, de façon à laisser des clairs et des mats: ce qui forme des dessins variés qui ont fait comparer ce verre à de la mousseline. || Verre noir. Il paraît qu'au XVI° siècle le verre noir fit concurrence au jais et vint à la mode, DE LABORDE, *Émaux*, p. 537. || Verre soluble dans l'eau, silicate simple de soude dont on se sert pour durcir les pierres tendres, et les rendre capables de résister aux actions atmosphériques. || Verres dalles, verres employés pour soupiraux. || 3° Il se dit de divers objets qui sont faits en verre. Un verre de lunette. Un verre de montre. || Verres de Bohême, grands carreaux de verre dont on garnit les croisées des appartements. || Verres isoscèles, verres pour lunettes dont les courbures sont égales, représentant un ovale. || Verres périscopiques, verres en forme de ménisques, convexes-concaves pour les presbytes avec prédominance de la convexité, et concaves-convexes pour les myopes avec prédominance de la concavité. Les verres périscopiques ont l'avantage de présenter une aberration de sphéricité moins grande que les verres isoscèles. || 4° Un verre, carreau de verre, qu'on met devant une estampe, un dessin pour les protéger. Mettre une estampe, une miniature sous verre. || Cela est à mettre sous verre, se dit d'une chose précieuse qui mérite d'être conservée. || Fig. Elle est à mettre sous verre, se dit d'une femme mignonne et bien parée. || Ironiquement. Il est à mettre sous verre, il est bizarre, absurde. || 5° Grand cylindre ou paraboloïde de verre sous lequel on met une pendule, des vases de fleurs artificielles, etc. Un verre de pendule. || 6° Collier de verre, collier en verroterie. Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est de si grande conséquence, MONTESQ. *Espr.* XV, 5. || 7° Verre ardent, verre convexe au moyen duquel on rassemble les rayons du soleil, pour brûler les matières qu'on y expose. || 8° Verre dormant, châssis à verre dormant, ou, simplement, un dormant, nom d'une petite fenêtre scellée en plâtre, qui donne dans la cour d'autrui par un mur mitoyen, et qui ne s'ouvre jamais. Jour à verre dormant. Le propriétaire d'un mur non mitoyen, joignant immédiatement l'héritage d'autrui, peut pratiquer dans ce mur des jours ou fenêtres à fer maillé et verre dormant, *Code civ.* art. 676. || 9° Verres de couleur, petits vases de verre colorés, pour les illuminations. Illuminations en verres de couleur. || 10° Vase à boire fait de verre. Verre à patte. Verre à vin de Champagne. Verre à liqueur. Rincer un verre. Encore que saint Jérôme ait écrit qu'il portait [aux malades] le corps de Notre-Seigneur dans un panier et le sang dans un verre, BOSS. *Déf. trad. comm.* II, 14. Troubadours et trouvères Aux nez des rois vidaient gaîment leurs verres, BÉRANG. *Troubad.* || Petit verre, verre plus petit, dans lequel on boit les liqueurs. || Choquer le verre, faire toucher son verre plein de vin contre celui d'une personne avec qui l'on boit, en signe de bonne amitié. || Entre les verres et les pots, à table, en buvant. || Un cul de verre, le fond d'un verre, lequel est fort épais. || Terme d'art vétérinaire. L'œil de ce cheval est cul de verre, il présente une opacité qui indique une cataracte. || Fig. Ne boira-t-on jamais dans votre verre? Ne nous inviterez-vous jamais à dîner? || Verre à camphre, petite fiole contenant du camphre, du nitrate de potasse et du sel, hermétiquement fermée, et servant, en Angleterre, à donner quelques indications météorologiques. || Faire voir dans le verre, sortilége employant un verre pour y faire voir le présent et l'avenir. Il faisait voir dans le verre, montrait à tourner le sas, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 8. || 11° La liqueur que contient ou peut contenir un verre. Il avait quelques verres de vin dans la tête. Servez ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ce que je prétends faire? Ne le pas secourir du moindre verre d'eau, TH. CORN. *Comt. d'Org.* II, 3. || Fig. Faire répandre le verre, achever de perdre quelqu'un. La dernière faute [de Pompone] n'a point fait tout le mal, c'est la dernière goutte d'eau qui a fait répandre le verre [causé sa disgrâce], SÉV. 8 déc. 1679. || 12° Un petit verre, un petit verre d'eau-de-vie. Il prit deux petits verres. || 13° Papier de verre, papier enduit de poudre de verre, dont on se sert pour polir. || 14° Verre d'antimoine, composé d'aspect vitreux, qu'on obtient en fondant le protosulfure d'antimoine préalablement grillé jusqu'au gris cendré. || 15° Terme de minéralogie. Verre de Moscovie, mica lamellaire à grands feuillets. || Verre volcanique, l'obsidienne. || Verre de plomb, carbonate de plomb. || Verre d'arsenic, oxyde d'arsenic limpide. || Verre de cuivre, variété d'oxydule de cuivre. || 16° Verre à boire, champignon du genre agaric. || Prov. Qui casse les verres les paye, celui qui fait quelque dommage doit le réparer; et aussi chacun répond de ce qu'il fait.

— HIST. XIII° s. Si n'est pas li voirre fogiere, Ne fogierre ne rest pas voirre, *la Rose*, 16303. Chil est fors lerres [larron] qui vent coivre por or, ou estaint por argent, ou pierre de voirre por pierre precieuse, BEAUM. XXXI, 10. || XIV° s. Un voirre dont les trois font une chopine de Paris, H. DE MONDEVILLE, f° 91, *verso*. Une choppine de voirre rouge, garnie d'argent blanc, et poise un marc V onces, LABORDE, *Émaux*, p. 541. Combien que tout voirre soit precieux, toutesfoys le blanc est le plus honorable qui en couleur approche du cristal, ID. *ib.* Un petit voire d'or, qui fut saint Loys, ID. *ib.* p. 479. Des hanaps et des voeires, DU CANGE, *vitrum*. || XV° s. Mais l'estrif [combat] de nous deux ensemble, Comme on peut cognoistre, ressemble Au desbat du verre et du pot, CH. D'ORL. *Compl. de l'amant.* Jehan Fouquaut le jeune escuyer, faiseur de verres, DU CANGE, *verrerius*. || XVI° s. Et quant bien ilz [les Génevois] fussent esté bien unis [contre le duc de Savoie], ce n'estois fors le debat du mortier contre le voire, BONIVARD, *Chron. de Gen.* III, 30. Mais, au lieu de regarder les filles à verre dormant (comme on dit), c'est à qui les contemplera plus à clair, YVER, p. 550. A grand homme grand verre, COTGRAVE. Anacharsis s'estonnoit que les Grecs beussent sur la fin du repas en plus grands verres qu'au commencement, MONT. II, 18. Les François ayant, n'a pas longtemps, commencé à faire les verres crystallins, ont faict servir le sablon d'Estempes au lieu des cailloux du Tessin, que les ouvriers ont trouvé meilleur que ledict caillou de Pavie; mais ils n'ont encore sceu inventer chose qui puisse servir au lieu de la susdicte cendre [la soude d'Égypte], DE LABORDE, *Émaux*, p. 539. [Une dame] ayant un pendant d'oreille d'une corne d'abondance qui n'estoit que de verre noir, comme on les portoit alors, ID. *ib.* p. 537. Voire dormant est voire attaché et scellé en plastre, qu'on ne peut ouvrir, *Coust. gén.* t. I, p. 35.

— ÉTYM. Bourguig. *vare, vore*; wallon, *veul*; provenç. *veire*; cat. *vidre*; espagn. *vidrio*; port. *vidro*; ital. *vetro*; du lat. *vitrum*, que les étymologistes tirent de *videre*, voir: *vitrum*, pour *vidtrum*, le transparent, ce qui fait voir.

† **VERRÉ, ÉE** (vè-ré, rée), *adj.* A quoi on a donné l'apparence du verre. Papier verré, toiles verrées et émérisées, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1187.

VERRÉE (vè-rée), *s. f.* La contenance d'un verre, plein un verre. Mit d'eau chaude maintes verrées Dans ses entrailles altérées, SCARR. *Poés. div.* t. VII, p. 9.

— HIST. XVI° s. Un soir, le jour de Saint-Martin, Thiennot, au milieu d'un festin, Ayant desja mille verrées D'un gozier large devorées, RONSARD, *Gayeté* VIII°.

VERRERIE (vèr-re-rie), *s. f.* || 1° Usine où l'on fait le verre, les ouvrages de verre. Les verreries de l'antique Sidon avaient été, selon Pline, autrefois fameuses, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 273. || 2° Art de faire le verre. Il [M. de Tschirnhaus] a dit, mais peut-être n'a-t-il pas voulu révéler son secret, qu'il l'avait taillé [un verre de télescope] dans des bassins, et que la masse de verre dont il l'avait tiré pesait 700 livres, ce qui serait encore une merveille dans la verrerie, FONTEN. *Tschirnhaus.* || 3° Collectivement. Toute sorte d'ouvrages de verre. Un magasin de verrerie.

— HIST. XIII° s. Ne voit l'en comment de fogiere Font cil et cendre et voirre nestre Qui de voirrerie sunt mestre, Par depuracion legiere? *la Rose*, 16300. || XVI° s. Il s'estoit embusché er des bois où il y a deux verreries, CARLOIX, V, 3.

— ÉTYM. *Verrier*; wallon, *verreie*.

VERRIER (vè-rié; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des vè-rié-z hab:les), *s. m.* || 1° Ouvrier qui fait du verre et des ouvrages de verre. Le métier de verrier ne dérogeait point à noblesse, *Dict. de l'Académie.* || *Adj.* Gentilhomme verrier, gentilhomme qui travaillait en verrerie. || 2° Celui qui vend des ouvrages de verre, soit en boutique, soit dans les rues. Verrier en ce sens a vieilli, et l'on dit faïencier. || Il va, il court comme un verrier déchargé, se dit d'un homme qui marche vite et légèrement. || 3° Espèce de panier dans lequel on range les verres à boire, les carafes, etc. || 4° Artiste verrier, peintre verrier, celui qui fait des vitraux peints, des peintures sur verre. || 5° Le savon des verriers, le manganèse.

— HIST. XIV° s. A Willaume le vairier pour II noes [neufs] peniaus [panneaux] de vairerie mis as fenestres.... *Comptes de Valenciennes* (comm. par M. Caffiaux). || XV° s. Le dit Annieul dist que, ja soit ce qu'il fust voirrier, si ne poindoit il point et ne sçavoit poindre, DE LABORDE, *Émaux*, p. 538. A Estienne de Salles, verrier, pour deux lozenges de verre mises aux verrieres de la chambre du retrait dudit seigneur le roy, ID. *ib.*

— ÉTYM. Provenç. *veirier*; catal. *vidrier*; esp. *vidriero*; port. *vidreire*; ital. *vitraio*; du lat. *vitrarius*, de *vitrum*, verre.

VERRIÈRE (vè-riè-r'), *s. f.* || 1° Cuvette remplie d'eau dans laquelle on place les verres. || 2° Verrière ou verrine, morceau de verre placé au devant des châsses, des reliquaires ou des tableaux pour les conserver. || 3° Grande fenêtre ornée de vitraux peints. Les verrières des cathédrales gothiques.

— HIST. XIIIe s. Sa face est de color très fine Plus clere que nen est verrine, *Fl. et Bl.* 2885. N'i a fenestre ne verriere Qui rende clarté ne lumiere; Ainz est la meson si obscure C'on n'i verra jà soleil luire, RUTEB. I, 134. Entailées i sunt les peres [pierres], E à estoires les vereres, *Édouard le conf.* V. 2302. || XIVe s. Quant le soleil luist et encontre un drap vert ou par une verriere verte, les choses opposites semblent estre vertes, ORESME, *Éth.* 22. || XVe s. La roine de France fut sur le point d'estre moult mesaisée, et convint une verriere rompre qui estoit derriere li pour avoir vent et air, FROISS. III, IV, 1. Pour XX pieces de bois à faire cassiz de voirrieres de papiers servant aux fenestres des chambres, là où l'on fait lesdiz ouvrages, DE LABORDE, *Émaux*, p. 539. || XVIe s. Comme soleil passe sans ouverture Par la verriere, ainsi.... J. MAROT, V, 334. Lors on verra sans lunette ou verrine, Qui est plus digne à qui l'honneur s'adresse.... ID. V, 220. Une image d'argent doré de sainct René, portant une verriere devant luy, DE LABORDE, *Émaux*, p. 539.

— ÉTYM. *Verre*; bourg. *voraire, vouairere*, vitre, fenêtre; prov. *veiriera*, ruche de verre; it. *vetriera*.

† **VERRILLON** (vè-ri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de musique. Instrument fait de touches de verre qu'on frappe avec des baguettes drapées.

1. **VERRINE** (vè-ri-n'), *s. f.* || 1° Synonyme de verrière, n° 2. || 2° Espèce de cloche de jardinier, formée de morceaux de verre assemblés avec des lames de plomb. || On dit aussi quelquefois verrière. || 3° Grand tuyau de verre dont on se sert pour faire des baromètres. || 4° Verrine d'Allemagne, ou brillant, petits fragments de verre soufflé très-mince dont on se sert pour saupoudrer les images et décorer les surtouts de tables, *Tarif des douanes de* 1844, note 304. || 5° Nom vulgaire de la prêle des champs.

— HIST. XVe s. A Michiel Trouvé, verrier, demourant à Sainct-Maclou, pour la part et portion de l'eglise et de messeigneurs, pour les verrines du cancel de l'eglise, DE LABORDE, *Émaux*, p. 540.

† 2. **VERRINES** (vè-rri-n'), *s. f. pl.* Nom sous lequel on désigne les sept discours composés par Cicéron contre Verrès.

† **VERROT** (vè-ro), *s. m.* Un des noms vulgaires de la courtilière, et, en Normandie, des vers de terre.

VERROTERIE (vè-ro-te-rie), *s. f.* Terme collectif. Petits ouvrages; menue marchandise de verre.

— ÉTYM. *Verrot*, dimin. fictif de *verre*.

VERROU (vè-rou; Chifflet, *Gramm.* p. 209, dit qu'on l'écrit verrouil, mais qu'on le prononce verrou), *s. m.* || 1° Moyen de fermeture consistant en une barre de fer ronde ou carrée, de même dimension dans toute sa longueur, ayant une queue au milieu et un mouvement de va-et-vient entre deux crampons. Et voyant que le chien n'aboyait point la nuit, Que les verrous graissés ne faisaient aucun bruit, RÉGNIER, *Sat.* X. Et les soins défiants, les verrous et les grilles Ne font pas la vertu des femmes ni des filles, MOL. *Éc. des maris*, I, 2. Songez à la fortune brillante de cet homme [le maréchal de Luxembourg] où il ne manquait plus rien, à l'honneur qu'il avait eu de commander les armées du roi, et le voilà [mis en prison]; songez ce que ce fut pour lui que d'entendre fermer ces gros verrous; et, s'il a dormi par excès d'abattement, songez au réveil, SÉV. 26 janv. 1680. || Enfermé au verrou, se dit de celui qui a tiré le verrou d'une chambre pour empêcher qu'on ne vienne l'y déranger. Madame Célie avait l'air si affairé.... et puis madame est enfermée avec elle au verrou, GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Bonne mère*, I, 2. || Tenir quelqu'un sous le verrou, le tenir renfermé. Il [un mari] tient sa femme aux yeux si doux Sous triple porte à deux verrous, BÉRANG. *Deo grat.* || Être sous les verrous, être enfermé, être en prison. Je passe encor, grâce à Bridoie, Un carnaval sous les verrous, BÉRANG. *Mes jours gras.* || On dit dans un sens analogue: L'or ouvre tous les verrous, force les verrous. || Tirer le verrou, pousser le verrou de manière qu'il ferme la porte. || Fig. Il y a de certaines douleurs dont on ne doit point se consoler, ni revoir le monde; il faut tirer les verrous sur soi, comme disait notre bon cardinal [de Retz], SÉV. 20 sept. 1675. || Fig. Porter l'épée en verrou, la porter horizontalement. || Baiser le verrou, se disait de quelques coutumes où le vassal qui ne trouvait pas son seigneur dans son château, pour lui rendre l'hommage, en était quitte pour heurter trois fois, l'appeler trois fois par son nom, et baiser la cliquette ou verrou de la porte; de quoi il devait prendre acte, et en laisser copie. || 2° Verrou à ressort, moyen de fermeture dont une extrémité recourbée est terminée par un bouton, et dont l'autre extrémité, aplatie, entre dans un crampon. || Verrou de sûreté, synon. de serrure de sûreté. || 3° Terme de plombier. Mécanisme qui sert à faire changer de direction aux cylindres du laminoir.

— HIST. XIIIe s. Il atribla les portes d'arain, et brisa les verrouz de fer, *Psautier*, f° 133. Renart l'uis defferme à le [la] clef, Et puis entre ens trestot souef, Et puis le referme au vierel, *Ren.* t. IV, p. 236. || XVe s. Si s'eslongna ung petit de l'huys, puis se mist au cours de toute sa force, et y vint heurter de tel randon qu'il rompit les gons des verroux, et porta l'huys à l'envers par terre, *Perceforest*, t. IV, f° 109. || XVIe s. Il se saisit de la porte, et se met à s'apuier de l'eschine par faute de verreuil, D'AUB. *Hist.* III, 117.

— ÉTYM. Wallon, *verou, ferou*; bourguig. *varullô, varô*; provenç. *verrolh, berrolh* et aussi *ferrolh*; espagn. *herrojo*; portug. *ferrolho*; du lat. *veruculum*, petite broche, dimin. de *veru*; mais les formes en *f* ou dérivent de *ferrum*, fer, ou montrent qu'il y a eu confusion.

VERROUILLÉ, ÉE (vè-rou-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de verrouiller. Porte verrouillée.

VERROUILLER (vè-rou-llé, *ll* mouillées, et non vè-rou-yé), *v. a.* Fermer au verrou. Verrouiller une porte. || Par extension, verrouiller quelqu'un, l'enfermer en prison ou ailleurs. Le bienheureux mortel qui.... nous voit trois fois par jour [dans une prison] pour nous donner à manger et nous verrouiller, MIRAB. *Lett. orig.* t. II, p. 326. || Se verrouiller, *v. réfl.* S'enfermer au verrou. Elle se verrouilla dans sa chambre.

— HIST. XIIIe s. Quand païen out veü François si aproismier [s'approcher].... En la porte s'en entrent, si la font veroillier, *Ch. d'Ant.* IV, 387. || XIVe s. Aux bailles [il] est venus... La porte contre lui trouva bien verroillie, *Guescl.* 14880.

— ÉTYM. *Verrou*, par l'ancienne forme *verrouil*; bourguig. *varullé*.

† **VERRUCAIRE** (vè-rru-kê-r'), *s. f.* Genre de lichens. || Genre d'algues. || Héliotrope d'Europe.

— HIST. XVIe s. La chicorée verrucaire, tant mangée en salade qu'appliquée, gerit merveilleusement les verrues, O. DE SERRES, 976.

— ÉTYM. Provenç. *verrucaria*, herbe aux verrues; du lat. *verrucaria*, de *verruca*, verrue.

VERRUE (vè-rue), *s. f.* || 1° Petite excroissance cutanée, indolente, ayant une certaine consistance, quelquefois mobile et superficielle, mais ordinairement implantée dans l'épaisseur du derme par des filaments blanchâtres, denses, à demi fibreux. || Herbe aux verrues, héliotrope d'Europe. || 2° Terme de botanique. Petite protubérance rugueuse.

— HIST. XVIe s. Des verrues ou porreaux, PARÉ, V, 21. Verrues pensiles, ID. XVIII, 85. Un seing et une verrue au front paroissent plus que ne faict ailleurs une balafre, MONT. I, 332.

— ÉTYM. Berry, *veruge, vruge*; provenç. *verruga, veruca*; catal. *verruga, berruga*; espagn. *verruga*; ital. *verruca*; du lat. *verruca*.

† **VERRUQUEUX, EUSE** (vè-rru-keû, keû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une verrue. || Qui est parsemé de verrues, d'espèces de verrues.

— ÉTYM. Lat. *verrucosus*, de *verruca*, verrue.

1. **VERS** (vêr; l'*s* ne se prononce jamais, et dire vers', comme font quelques-uns, est très-mauvais; au pluriel, l'*s* ne se lie pas: des vêr harmonieux; cependant quelques-uns la lient: des vêr-z harmonieux), *s. m.* || 1° Assemblage de mots mesurés et cadencés selon certaines règles fixes et déterminées. Tacite a été repris d'avoir commencé son ouvrage par un vers: *Urbem Romam a principio reges habuere*, quoiqu'il n'ait rien du vers que la mesure, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 163, dans POUGENS. On n'appelle vers dans la prose que ceux qui en ont la juste cadence, et qui ne sont ni suivis ni précédés d'aucun mot qui y soit joint: « Le désir trop ardent d'acquérir des richesses » est un vers bien mesuré, qu'il faut éviter en écrivant, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 120, dans POUGENS. Aussi est-ce la vingt et unième [pièce] que j'ai fait voir sur le théâtre; et, après avoir fait réciter quarante mille vers, il est bien malaisé de trouver quelque chose de nouveau, sans s'écarter un peu du grand chemin, CORN. *Nicom. Examen.* Que lui fait mon avis, qu'il a pris de travers? On peut être honnête homme et faire mal les vers, MOL. *Mis.* IV, 1. Il est permis d'être parfois assez fou pour faire des vers, mais non pour vouloir qu'ils soient vus, ID. *Comtesse*, 1. Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée, Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée, BOIL. *Art p.* I. Un esprit de travers, Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers, ID. *Disc. au roi.* Le vers se sent toujours des bassesses du cœur, ID. *Art p.* IV. Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle, ID. *ib.* II. L'ardeur de se montrer et non pas de médire Arma la vérité du vers de la satire, ID. *ib.* II. Qui n'aime point le vers a l'esprit sec et lourd; Je ne veux point chanter aux oreilles d'un sourd; Les vers sont, en effet, la musique de l'âme, VOLT. *Ép.* 101. Il y a plus de soixante ans que j'étudie l'art des vers, et peut-être suis-je en droit de dire mon sentiment, ID. *Dict. phil. Vers.* Un vers, pour être bon, doit être semblable à l'or, en avoir le poids, le titre et le son: le poids, c'est la pensée; le titre, c'est la pureté élégante du style; le son, c'est l'harmonie, ID. *ib.* Montesquieu, n'ayant pu réussir en vers, s'avisa, dans ses Lettres persanes, de n'admettre nul mérite dans Virgile et dans Horace, ID. *ib.* Je suis effrayé de la difficulté de faire des vers français, et je ne m'étonne plus que Despréaux employât deux ans à composer une épître, ID. *Lett. Thiriot*, 29 nov. 1738. J'ai fait de temps en temps de médiocres vers; c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions élégantes, et apprendre à mieux écrire en prose, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. M. Godeau, évêque de Vence, dont nous avons tant de vers et si peu de poésies, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 31. Et quel miel, ô Virgile, est plus doux que tes vers? DELILLE, *Imag.* V. Et moi j'aime à chanter les vers plaintifs d'Isaure, DUCIS, *Othello*, V, 2. Filles des mêmes âmes, Les belles actions sont les sœurs des beaux vers, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, VII, 4. || Vers faux, vers qui pèche contre les règles de la versification. || Ce vers n'y est pas, il pèche contre les règles de la versification. || Vers d'or ou vers dorés, vers gnomiques attribués à Pythagore. || Fig. Ce ne sont pas des vers à sa louange, c'est un blâme, une critique, une médisance. Uranie: Faites un mémoire de tout, et le donnez à Molière, que vous connaissez, pour le mettre en comédie. — Climène: Il n'aurait garde, sans doute, et ce ne serait pas des vers à sa louange, MOL. *Critique*, sc. 7. Ce que vous dites là ne sont point des vers à la louange de la fortune, DANCOURT, *Femme d'intrigue*, V, 2. || Ironiquement. Nérine: .... Avec un valet me mettre en compromis! Ce nouveau procédé me paraît fort étrange. — Sturgon: Point: les vers qu'il dira sont à votre louange! HAUTER. *Appar. tromp.* I, 11. Nous avons entendu votre galant entretien, et les beaux vers à ma louange que vous avez dits l'un et l'autre, MOL. *G. Dand.* III, 8. || 2° Au sing. en un sens collectif. Il fait bien le vers. Son vers est brillant. Boileau, dit Marmontel, tourne assez bien un vers, GILB. *XVIIIe siècle.* || 3° Vers libres, vers de différentes mesures, qui ne sont pas soumis à des retours réguliers. Les Fables de la Fontaine sont en vers libres. || 4° Vers blancs, vers non rimés dans les langues où la rime est en usage. Si on s'avise de faire des tragédies en vers blancs, de les jouer sur notre théâtre, la tragédie est perdue, VOLT. *Jules César, Avert. du trad.* Le vers blanc peut être aussi harmonieux que le vers rimé, à la consonnance près, dont l'habitude a fait un plaisir pour l'oreille, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 372. || 5° Grands vers, les vers alexandrins, les vers de douze syllabes; vers commun, le vers de dix syllabes; petit vers, le vers de huit syllabes, par opposition aux précédents; petits vers, les vers de huit syllabes et au-dessous. || Vers métriques, vers essayés dans le XVIe siècle, où l'on croyait imiter les longues et les brèves des vers latins. || Vers à la façon de Neuf-Germain, vers où un mot donné, un nom propre comme Aristide, était décompose en ses trois syllabes, A-ris-tide, lesquelles terminaient chacune un vers; après cela venait un quatrième vers terminé par le mot entier Aristide; et les couplets suivants étaient réglés de la même manière. || 6° Petits vers, petites pièces de vers, pièces de vers sur des sujets légers. Voici de petits vers pour de jeunes amants, MOL. *Fem. sav.* III, 5. Ce qu'on appelle petits vers a prodigieusement perdu de faveur; pour se résoudre à les lire, il faut être bien averti qu'ils sont excellents, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 102. || 7° Vers de société, petites pièces de vers que l'on compose ou que l'on lit dans la société, dans les salons. Ses petits vers de société lui procurent ici de grands succès, GENLIS,

Mères riv. t. I, p. 9, dans POUGENS. || 8° Vers politiques, vers rimés de treize syllabes, employés en grec moderne.

— HIST. XII° s. Jamais par moi n'ert [ne sera] leüs vers ne lais, *Couci*, XXII. || XIII° s. Si orrez [vous ouïrez] vraie ystoire dont li ver sont bien duit, *Berte*, XXXVI. Si comencha haut et clerement à canter le premier vier, car il cantoit très bien, *Chr. de Rains*, p. 55. Là me menas, dant fel cuivers, Tu m'as chanté de maint fax vers, *Ren.* 14422. Ge vos voil un vers commencier; Mès je vos criens moult anuier, *ib.* 7027. Quant l'en l'enhuiloit et en disoit les sept pseaumes, il disoit les vers [versets] d'une part, JOINV. 303. || XV° s. Chançon royal de cinq vers [couplets], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 440. Madame, voyant que monseigneur n'estoit pas content de ce qu'elle venoit de dire, s'avisa de changer de vers [de gamme, de ton], LOUIS XI, *Nouv.* XLI. || XVI° s. J'en ai rougi pour vous, quand l'acier de mes vers Burinoit vostre histoire aux yeux de l'univers, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 76.

— ÉTYM. Provenç. *vers*; ital. *verso*; du lat. *versus*, vers, proprement ligne, rangée, sillon, de *versus*, tourné. M. Max Müller rapproche de *versus* le sanscr. *vritta*, qui désigne la règle imposant une certaine quantité fixe à l'avant-dernière syllabe dans les vers védiques. *Vritta* signifie tour, comme *versus* signifie tourné. Les vers n'ayant été écrits que longtemps après avoir été chantés, il faut entendre le tour de la danse, chaque vers accompagnant une allée, au bout de laquelle il y avait un tour et une venue.

2. **VERS** (vêr; l'*s* ne se lie pas : vêr une montagne, et non vêr-z une montagne), *prép.* || 1° Elle sert à exprimer une certaine direction, une situation d'un certain côté. Voguer vers la rive. Lever les mains, les yeux vers le ciel. Lève-toi, m'a-t-il dit, prends ton chemin vers Suse, RAC. *Esth.* I, 1. Il envoya Clitus vers l'Hellespont, pour empêcher les troupes ennemies de passer d'Asie en Europe, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 117, dans POUGENS. Le premier moment de la vie Est le premier pas vers la mort, J. B. ROUSS. *Od.* II, 13. || Il se construit avec quelques adverbes. Ouvrant ceux de ces pores qui regardent vers là [de ce côté], DESC. *l'Homme*. Les parties du sang qui, étant les plus agitées et les plus pénétrantes, sont les plus propres à composer ces esprits, se vont rendre plutôt vers le cerveau que vers ailleurs, ID. *Méth.* V, 8. || 2° Auprès de. Je l'ai envoyé vers vous. Envoyé vers tel prince d'Allemagne. Le coadjuteur et lui [Beaufort] employèrent toutes sortes de moyens vers M. le Prince et vers Mme de Longueville pour les adoucir, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 99. Nous devrons être contents, lui [Malebranche] et moi : lui, de s'être justifié vers le public ; moi, d'avoir tiré de lui un désaveu, FÉN. t. III, p. 9. || 3° Environ. Nous partirons vers midi. Vers le commencement du règne de Louis XIV. Ce n'est que vers l'année 1725 qu'on a commencé en Espagne à traduire quelques-uns de nos livres de physique, VOLT. *Héraclius de Calderon, Dissert.* Mort de Périclès vers le mois de boédromion (octobre), 429 ans avant J. C., BARTHÉL. *Anach.* t. VII, table 1. Je rentrai vers le soir, me disant sur ma route.... C. DELAV. *Paria*, III, 4. || 4° Fig. À l'égard de, envers. Mais au lieu d'affaiblir vers toi mon amitié, CORN. *la Veuve*, V, 11. Je deviens sacrilége, ou je suis parricide, Et vers l'un ou vers l'autre il faut être perfide, ID. *Cinna*, III, 2. Ce monarque, en un mot, a vers vous détesté Sa lâche ingratitude [de Tartufe] et sa déloyauté, MOL. *Tart.* V, 8. Et pouvez-vous le voir [un billet] sans demeurer confuse Du crime dont vers moi son style vous accuse? ID. *Mis.* IV, 3. Je me sens également obligée à l'amour, aux empressements, aux services de ces deux princes; et je trouve une espèce d'injustice bien grande à me montrer ingrate, ou vers l'un ou vers l'autre, par le refus qu'il en faudra faire dans la préférence de son rival, ID. *Am. magn.* III, 1. C'est véritablement celle-là [l'acceptation que Dieu fait du sacrifice] qui couronne l'oblation; mais elle est plutôt une action de Dieu vers la créature que de la créature envers Dieu, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Et m'acquitter vers vous de mes respects profonds, RAC. *Bajaz.* III, 2. L'un de l'autre jaloux, l'un vers l'autre perfides, VOLT. *Triumv.* V, 2. || 5° Par devers, acception vieillie. Il a vers soi, presque toute achevée, une vie des vieux médecins grecs et latins, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 493.

— REM. Les grammairiens prétendent que vers ne peut pas se dire pour envers, au sens figuré et moral; et en effet l'Académie a suivi leur décision, mais à tort; car ni la dérivation (vers et envers étant étymologiquement le même mot) ni l'usage ne justifient cette décision : les meilleurs auteurs, Corneille, Molière, Pascal, Racine, Voltaire, ont donné à vers le sens d'envers; l'on peut suivre, au besoin, leur exemple.

— HIST. XI° s. Vers Engleterre passat il la mer salse, *Ch. de Rol.* XXVII. [Il] Turna la teste vers la paiene gent, *ib.* CLXXI. || XII° s. Cité n'avons, qui vers lui [Charlemagne] puist durer, *Ronc.* p. 2. N'est pas merveilles se m'aïr [je m'irrite] Vers amour, qui m'a tant grevé, *Couci*, III. Onques vers li [elle] n'eu [je n'eus] faus cuer ne volage, *ib.* XIX. Guiteclins le cuida [son pere] puis vers [sur] Carlon vengier, *Sax.* IV. Pur ço que la guerre vers les enemis Deu maintenist, *Rois*, p. 71. Si hom peche vers altre, à Deu se purrad acorder; et s'il peche vers Deu, ki purrad pur lui preier? *ib.* p. 8. || XIII° s. Vers le lion s'en va, ou soit sens ou folie, *Berte*, II. Fame n'a point de conscience Vers quanqu'el het, vers quanqu'el ame, *la Rose*, 9457. Li tens, vers qui noient [néant] ne dure Ne fer ne chose tant soit dure, Car il gaste tout et menjue, *ib.* 377. || XIV° s. Duquel la doctrine, pour la valeur et excellence de elle, a esté multipliée et en grant reputation vers les saiges presque partout le monde, ORESME, *Prol.* || XV° s. Le plus tost qu'ils purent, retournerent vers Bretagne, FROISS. II, II, 1. || XVI° s. Il y feit engraver ceste inscription : Ionie est vers le soleil naissant, Peloponese est devers le baissant, AMYOT, *Thés.* 30. J'ay une merveilleuse lascheté vers la misericorde, MONT. I, 2. Les compaignons de Demosthenes, en l'ambassade vers Philippus, ID. I, 289. Un parler sec tirant vers le desdaigneux, ID. I, 292. Son affection vers moy, ID. III, 73.

— ÉTYM. Wallon, *vet, ver*; bourguig. *vé, var*; Berry, *vé, vés*; de la prép. lat. *versus* ou *versum*, vers, de *vertere*, tourner (voy. VERSION).

† **VERSABLE** (vèr-sa-bl'), *adj.* Se dit d'une voiture sujette à verser.

— HIST. XV° s. Non regardant la fortune versable, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 139.

† **VERSADE** (vèr-sa-d'), *s. f.* Action d'une voiture qui verse. Mon cocher le fut extrêmement [consolé] de l'histoire lamentable de la versade de M. Jeanin, SÉV. 13 oct. 1677. Je commence par vous rappeler l'aventure de notre versade, M^me DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. I, p. 55, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Verser.*

† **VERSAGE** (vèr-sa-j'), *s. m.* Terme rural. Premier labour donné aux jachères.

— ÉTYM. *Verser* : terre renversée par la charrue.

1. **VERSANT, ANTE** (vèr-san, san-t'), *adj.* Qui verse facilement, qui est sujet à verser. Les carosses haut suspendus sont versants. || Terme de zoologie. Se dit d'une coquille univalve dont l'ouverture a de la propension à être échancrée.

2. **VERSANT** (vèr-san), *s. m.* Pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes. Le versant espagnol des Pyrénées.

— HIST. XV° s. Quant ceux de l'ost veirent qu'ils estoyent au versant et qu'ils perdoyent sans rien conquerir, ils firent retraire leurs gens à leurs logis, FROISS. liv. I, p. 99, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Verser.*

VERSATILE (vèr-sa-ti-l'), *adj.* || 1° Qui change. Chaque épreuve augmente la certitude de l'inconstance de la cause, en nous démontrant toujours de plus en plus qu'elle est absolument versatile, BUFF. *Ess. arithm. mor. Œuv.* t. X, p. 93. La reine des nuits.... roule dans les cieux son disque chargé d'une lumière versatile, BERNARD. DE ST-P. *Mort de Socr.* || Quelques théologiens admettent une grâce qu'ils appellent versatile. || 2° Terme de zoologie. Se dit du doigt interne des oiseaux, quand il est susceptible de se porter tantôt en avant et tantôt en arrière. || 3° Fig. Qui ne sait pas se fixer. Alcibiade était un simple citoyen, riche, ambitieux, vain, débauché, insolent, d'un caractère versatile, VOLT. *Pol. et lég. Comm. Esprit des lois*, 21. Un tempérament versatile qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus, J. J. ROUSS. *Prom.* 8.

— HIST. XVI° s. Il [l'esprit humain] traicte et soy et tout ce qu'il receoit, tantost avant, tantost arriere, selon son estre insatiable, vagabond et versatile, MONT. IV, 293.

— ÉTYM. Lat. *versatilis*, de *versare*, tourner (voy. VERSER).

VERSATILITÉ (vèr-sa-ti-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est versatile. Cet homme est d'une grande versatilité. La versatilité du caractère.

— REM. Versatilité n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

1. **VERSE** (vèr-s'), *s. f.* || 1° Terme d'agriculture. État des céréales couchées à terre par la pluie ou toute autre cause. La verse des blés. || 2° Terme d'eaux et forêts. Grande corbeille de charbon, qui en contient 35 livres. || 3° À verse, *loc. adv.* Se dit des pluies qui tombent avec une abondance telle qu'on dirait qu'on les verse. Il gelait la semaine passée à pierre fendre .... il pleut présentement à verse, et nous ne savons pas s'il y a un soleil au monde, SÉV. 486. Il plut tout ce jour-là à verse, et l'on prétend que le temps qu'il fait ce jour-là [St-Médard] en dure quarante de suite, ST-SIM. 1, 27.

— HIST. XVI° s. Pleuvoir à la verse, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Substantif verbal de *verser*.

2. **VERSE** (vèr-s'), *adj. m.* Terme de géométrie. Le sinus verse d'un angle, la partie du rayon du cercle comprise entre l'arc et le pied du sinus. On dit souvent la flèche d'un arc.

— ÉTYM. Lat. *versus*, tourné, à cause que le sinus *verse* est tourné en sens inverse du cosinus.

VERSÉ, ÉE (vèr-sé, sée), *part. passé* de verser. || 1° Qui a coulé hors de ce qui le contenait. Vin versé. Sang versé. || Fig. Les grâces, les honneurs par moi seule versés, RAC. *Brit.* III, 4. || 2° Renversé. Voiture versée. Blés versés. Foin versé. Le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus, que le carrosse en fut versé et renversé, SÉV. 5 fév. 1674. || Terme de blason. Se dit pour renversé. || 3° Fig. Exercé, expérimenté. Ceux qui ne sont point versés en l'anatomie, DESC. *Méth.* V, 5. Comme elle [la duchesse de Chaulnes] n'est point versée dans l'amitié, elle a toute la chaleur d'une novice, SÉV. 27 déc. 1684. Athénée, homme d'âge et fort versé dans toutes les cérémonies de l'idolâtrie des Grecs, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 625, dans POUGENS. Harlai égalait les plus versés aux belles-lettres, il connaissait bien l'histoire, ST-SIM. 17, 197. Le Dictionnaire de musique, qui ne peut être que l'ouvrage d'un homme versé dans cet art et sachant la composition, J. J. ROUSS. 1^er *dial.*

1. **VERSEAU** (vèr-sô), *s. m.* Terme d'astronomie. Signe du zodiaque qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru, du 20 janvier au 20 février à peu près, par le soleil, (on met un *V* majuscule). Il [Roger Bacon] loue beaucoup un grand astrologue de Paris, qui empêcha, dit-il, un médecin de mettre un emplâtre sur la jambe d'un malade, parce que le soleil était alors dans le signe du Verseau, et que le Verseau est mortel pour les jambes sur lesquels on applique des emplâtres, VOLT. *Dict. phil. Roger Bacon.*

— ÉTYM. Le même que l'anc. franç. *verserot, verseret, varxenne* (voy. DU CANGE, *versana*), qui vient de *verser* et signifie saison où il faut *verser*, retourner la terre (en Champagne, *versaine* signifie jachère, parce que l'on y fait le *versage*.)

† 2. **VERSEAU** (vèr-sô), *s. m.* Terme de maçonnerie. Pente du dessus d'un entablement non couvert.

VERSEMENT (vèr-se-man), *s. m.* || 1° Terme de finances. Action de verser de l'argent dans une caisse, de mettre des fonds dans une affaire. || 2° Terme de commerce. Action de verser, remettre un objet, des marchandises. Jamais ce versement clandestin [de lingots d'or et d'argent dont l'exportation était défendue en Espagne] ne fut troublé par des commis ou par des gardes qui étaient tous payés pour ne rien voir, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 31.

— ÉTYM. *Verser.*

VERSER (vèr-sé), *v. a.* || 1° Faire couler un liquide hors de ce qui le contient. Verser de l'eau à terre. Verser du plomb fondu. Versez le thé. Mon vin vieux, depuis peu percé, Lui sera largement versé, SCARR. *Virg.* VII. || Absolument. Plus le vase versait, moins il s'allait vidant, LA FONT. *Phil. et Bauc.* || Particulièrement. Mettre du vin ou quelque autre liquide dans un verre. Verser à boire. Versez à plein verre. Versez-moi tout plein. Versez, disais-je à messieurs de la bouche; Versez, versez, messieurs du gobelet, BÉRANG. *Damoclès.* || 2° Par extension, il se dit de choses solides. Verser du blé dans un sac. Ils versent à l'envi sur ses genoux pesants [d'un mendiant] Le pain de pur froment, les olives huileuses, A. CHÉN. *l'Aveugle.* || 3° Verser des larmes, des pleurs, pleurer. Et sur votre tombeau mes premières douleurs Verseront tout ensemble et mon sang et mes pleurs, CORN *Nicom.* IV, 2. Environnez ce tombeau, versez des

larmes avec des prières, BOSS. *Louis de Bourbon.* Après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes mêmes de verser des larmes, MONTESQ. *Rom.* 4. || 4° Verser le sang, tuer par le glaive, par un instrument qui ouvre les vaisseaux. Il fallut verser le sang humain avec celui des bêtes, BOSS. *Hist.* II, 3. || Verser le sang, tuer d'une manière quelconque. Et nous épargnerons ces flots de sang romain Que versent tous les ans votre bras et ma main, CORN. *Sertor.* III, 2. Ne cesserons-nous point, après tant de malheurs, Vous, de verser du sang, moi, de verser des pleurs? RAC. *Théb.* II, 3. Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé? ID. *Ath.* II, 5. Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la république, MONTESQ. *Dial. de Sylla et d'Eucrate.* || Verser son sang, subir la mort en s'y exposant volontairement. Dans le temple de Baal les hommes répandaient leur sang pour leur dieu; dans le temple du vrai Dieu, c'est Dieu même qui verse son sang pour les hommes, BOURDAL. *Myst. Circoncis. de J. C.* t. I, p. 61. Sanche, prêt à verser son sang pour te défendre, Était donc loin de toi, ne pouvait donc t'entendre? P. LEBRUN, *le Cid d'And.* IV, 3. || 5° Faire sortir ce qui est en excédant. La Suisse était obligée de verser ses industrieux habitants aux royaumes étrangers, comme elle leur verse ses rivières fécondes, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 8. || 6° Faire tomber d'en haut. [Les astres ont pour effet] De verser sur les corps certaines influences, LA FONT. *Fabl.* II, 13. || Fig. Pour montrer que son cœur [du roi] sait, quand moins on y pense, D'une bonne action verser la récompense, MOL. *Tart.* V, 7. Madame, vous avez cent personnes dans votre cour sur qui vous pourriez mieux verser l'honneur d'un tel emploi, ID. *Am. magn.* I, 2. J'apprends à combien de nouveaux titres je dois être pénétré de reconnaissance pour les bienfaits que M. le prince de Conti a versés sur cette pauvre fille, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Boufflers*, 27 juill. 1762. || En un sens contraire. Verser le mépris, le ridicule sur quelqu'un, en parler de manière à le rendre méprisable, ridicule. || 7° Fig. Dépenser d'une manière prodigue. Verser l'or à pleine main. Ce jeune homme si prodigue, qui verse l'argent sans nécessité, n'en sait-il plus trouver dans les occasions convenables? J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 8° Fig. Produire abondamment. Moi donc qui suis peu fait à ce genre d'escrime, Je le laisse tout seul verser rime sur rime, BOIL. *Ép.* II. || 9° Fig. Faire éprouver, inspirer. Faites-m'en souvenir, et soutenez ma haine, Ô cendres, mon espoir aussi bien que ma peine, Et, pour m'aider un jour à perdre son vainqueur, Versez dans tous les cœurs ce que ressent mon cœur, CORN. *Pomp.* V, 1. Le ciel versa, dans son esprit et dans son cœur [de M. de Montausier] ces principes d'honneur et d'équité.... FLÉCH. *Duc de Mont.* Et dans leurs cœurs brûlants de la soif de plaider, [la sibylle] Verse l'amour de nuire et la peur de céder, BOIL. *Lutr.* V. Il en est d'autres [âmes] sur lesquelles il [Dieu] verse abondamment ces plaisirs secrets et indicibles, MASS. *Mystères, Assomption.* || Verser des consolations dans un cœur triste, ulcéré, adoucir ses peines. Quand est-ce, ô mon Dieu, dit-il [David], que vous verserez dans mon âme ces consolations indicibles? MASS. *Avent, Conception.* || Vos discours ont versé du baume sur ses blessures, ils ont suspendu ses souffrances morales. || 10° Confier, faire confidence de. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur; votre affaire devient la sienne par la confiance, BOSS. *Louis de Bourbon.* Vous, qui, malheureux sans avoir la triste consolation d'oser vous plaindre, alliez verser dans son sein votre honte et votre misère, MASS. *Or. fun. Villeroy.* Aimable et généreuse amie.... j'ose encore verser ma honte et mes peines dans votre cœur compatissant, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 10. Murs sacrés! saints autels! je suis seul, et mon âme Peut verser devant vous ses douleurs et sa flamme, LAMART. *Méd.* I, 22. || 11° Apporter, déposer de l'argent, des fonds dans une caisse. Les confiscations tournent en grande partie au profit du trésor public; on y verse aussi les amendes, après en avoir prélevé le dixième pour le culte de Minerve, et le cinquantième pour celui de quelques autres divinités, BARTHÉL. *Anach.* ch. 19. || Verser des fonds dans une affaire, y employer, y engager des fonds. || 12° Il se dit de marchandises, d'objets de commerce qu'on transporte. Les îles françaises fournissent à leur métropole des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, et verse l'autre chez l'étranger, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 55. La compagnie tire du Malabar deux millions pesant de poivre qui est porté sur des chaloupes à Ceylan, où il est versé dans des vaisseaux qu'on expédie pour l'Europe, ID. *ib.* II, 17. || 13° Renverser sur le côté une charrette, une voiture qui est en train de cheminer. Ce cocher a versé sa voiture. || Il se dit aussi des personnes qui sont dedans. Celui-ci [le ministre allemand], plus rusé, lui joue [au ministre anglais] d'un tour de diplomate, gagne le postillon de milord, qui versa Sa Grâce dans un trou, P. L. COUR. 2° *lett. particul.* || Absolument. Un jeune charretier toujours verse, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 600. || Fig. Il n'est si bon charretier qui ne verse, il n'est homme, quelque habile qu'il soit, qui ne fasse des fautes. || Neutralement. Tomber sur le côté, en parlant d'une voiture et des personnes qui sont dedans. Brancas versa, il y a trois ou quatre jours, dans un fossé; il s'y établit si bien, qu'il demandait à ceux qui allèrent le secourir ce qu'ils désiraient de son service, SÉV. 40. Hier un homme versa en revenant de Saint-Germain; il se creva le cœur et mourut dans le carrosse, ID. 26 fév. 1672. Il est certain qu'on avait prédit à Henri IV qu'il mourrait en carrosse; cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiété de la crainte de verser, quand il était en voiture, VOLT. *Mœurs*, 174. || Fig. C'est verser en beau chemin, c'est manquer une affaire quand tout allait bien. || Terme militaire. Verser en cage, se dit d'une pièce de canon attelée, qui tombe les roues en l'air. || 14° Coucher par terre, en parlant des blés sur pied, des herbes. L'orage a versé les blés. Les foins ont été versés par ces longues pluies. || Neutralement. Être couché par le vent, par la pluie, ou par toute autre cause. Le blé verse lorsque les tiges sont trop rapprochées et minces, lorsque la fumure a été abondante, les labours trop superficiels. Le grand vent fait verser les seigles. La paille, surchargée par son épi, s'incline, et la moisson verse, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* 1. || 15° Verser un champ, le labourer. Avint un jour qu'un de ces beaux messieurs Vit un manant rusé, des plus trompeurs, Verser un champ..., LA FONT. *Papefig.* || Absolument. Il y a des gens dont la récolte ne craint ni temps ni grêle, et ce ne sont pas ceux qui, versant, labourant, font le meilleur guéret, P. L. COUR. *Gazette du village.* || La charrue verse à droite, à gauche, quand la terre qu'elle retourne tombe à droite, à gauche. || 16° Se verser, *v. réfl.* Être versé, épandu. || Se verser dans, se confondre, en parlant de cours d'eau. Tout le bas de cette haute cime était couvert de glaciers excessivement escarpés, qui se versaient dans celui de Bionnassaq, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. IV, p. 385. || 17° Fig. Se faire confidence l'un à l'autre. Ce sont deux cœurs qui se versent pour ainsi dire de l'un dans l'autre, FÉN. *Morceaux choisis par l'abbé Rolland*, p. 90.

— SYN. VERSER, RÉPANDRE. Verser exprime proprement un changement de direction dans la chose, et répandre un étalage de la chose. On verse en bas; on répand en tous sens. Vous versez de l'eau dans un vase inférieur. L'odeur d'une fleur se répand dans les airs. L'idée propre de verser est l'effusion. L'idée propre de répandre est diffusion ou dispersion, ROUBAUD.

— HIST. XI° s. [Ils] Rumpent ces cengles, e cez seles verserent, *Ch. de Rol.* CCLX. || XII° s. Plus de cent mille en i a de versez [renversés, morts], *Ronc.* p. 102. || XIII° s. Si misrent mineurs par desous terre, pour le mur faire verser, VILLEH. CXLI. Cil a le cheval conseü Parmi la teste si très fort, Que ilecques l'abatit mort, Si est tot maintenant versez Enmi la voie.... *Ren.* 25537. Versez du vin, et si bevez, *ib.* 3143. ...et Ysengrin li vierse Une bourde pour lui deçoivre, *ib.* t. IV, p. 21. Car versent blez et vignes cuisent, Et flors et fruiz d'arbres abatent; Tant les tempestent et debatent, *la Rose*, 18114. Cil qui maine une karete et tue ou mehaigne aucun par le verser de sa karete, BEAUMAN. LXIX, 18. Gloris fu el palais alée; El bacin a l'aigue versée, *Fl. et Bl.* 2557. || XIV° s. Il verseront tel vin comme chascun leur demandera, *Ménagier*, II, 4. || XV° s. Il dit tout haut : jamais ne sois je salué de ma chere amie, se je rentre en chastel ni en forteresse, jusques à ce que j'aurai l'un de ces venans versé à terre, ou je y serai versé, FROISS. I, I, 177. Tant de perils sont à suïr la court, Qu'à grant paine s'en pourroit nul garder; Qui grace y a, envie sur lui court; Qui grans y est, en doubte est de verser, E. DESCH. *De la man. d'être à la cour.* || XVI° s. Qu'il soit versé aux affaires du monde, eloquent, homme de bon jugement, AMYOT, *Préf.* XII, 39. Ilz redoubtoient ceulx qui vouloient y verser droittement, et y faire le devoir de gens de bien, ID. *Cat.* 33. Personnage qui avoit longuement versé en l'estude et profession de la philosophie stoïque, ID. *Cat. d'Utiq.* 16. Ils n'eurent pas si tost versé un coin de muraille, qu'ils voulurent taster le courage de leurs ennemis, seulement par une reconnaissance de breche, D'AUB. *Hist.* I, 343. Versants le sang à boire à ceux qui l'ont versé, ID. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 244. Le terme venu de verser [accoucher], elle et son fruit meurent en l'enfantement, CARLOIX, II, 12. Jesus Christ estant en ce monde a bien voulu communiquer et verser avec les lepreux, PARÉ, XXII, 12. ...imitant l'Egypte, où le Nil verse durant certains mois de l'année, O. DE SERRES, 422. Ne d'ensemencer trop tost le champ, de peur qu'estant les bleds trop primerains, leur grande gaillardise les fist verser par terre, ID. 79. Vos yeux dedans les miens ont versé tant d'amour, Que pour eux je souspire et de nuict et de jour, RONS. 750. Il versa dans sa mangeoire la juste mesure d'orge qu'on... MONT. II, 176. Un cheval verse le fils du roy par terre, comme il feroit le fils d'un crocheteur, ID. IV, 31. Si un plat se verse, vous n'en faites que rire, ID. IV, 78. Voilà comme la fortune verse ses tours, à celle heure pour les uns, à celle heure pour les autres, à celle heure Calais perdu pour nous, à celle heure gagné, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 66.

— ÉTYM. Wallon, *viersé*; prov. *versar*; it. *versare*; du lat. *versare*, fréquentatif de *vertere*, tourner.

VERSET (vèr-sè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ver-sè-z imprimés), *s. m.* || 1° Terme de l'Écriture. Petite section composée ordinairement de deux ou trois lignes, et contenant le plus souvent un sens complet. Il n'y a pas une position dans la vie pour laquelle on ne puisse rencontrer dans la Bible un verset qui semble dicté tout exprès, CHATEAUBR. *Génie*, II, V, 1. || 2° Se dit aussi de quelques paroles tirées ordinairement de l'Écriture sainte, et suivies quelquefois d'un répons, qu'on dit, qu'on chante dans l'office de l'Église. || Terme de musique. Morceau de chant ou air d'orgue qui correspond à un verset. || 3° Terme d'imprimerie. Signe qui sert à marquer les versets, et qui a la forme d'un v barré (℣).

— HIST. XIII° s. Et vos reprenez cel sautier, Si tornez à vostre mestier, A ces versez et à ces saumes, *Ren.* 21303. Puis distrent eus deus le verset, Li uns en gros, l'autre en faucet, *ib.* t. III, p. 344. || XVI° s. Ce fameux verset de Publius le farceur.... MONT. II, 2.

— ÉTYM. Dimin. de *vers* 1; provenç. *verset*; ital. *versetto*.

†**VERSEUR** (vèr-seur), *s. m.* || 1° Celui qui verse. Il [le Dauphin, constellation] a autour de lui l'Aigle, Pégase, la Flèche, le Verseur d'eau et le Cygne, VOLT. *Philos. Traduct. d'une lettre.* || 2° Nom donné, à la halle de Paris, à des agents qui placent pour l'adjudication, sur de larges paniers plats, le poisson arrivé, de manière que les espèces soient assemblées, et que les lots ne soient ni trop forts, ni trop faibles.

— HIST. XVI° s. Verseur, COTGRAVE.

† **VERSICOLORE** (vèr-si-ko-lo-r'), *adj.* Qui offre plusieurs teintes. || Qui change ou varie de couleur. || Terme de minéralogie. Se dit des corps dont la couleur change suivant la manière dont ils sont frappés par la lumière.

— ÉTYM. Lat. *versicolorem*, de *versus*, tourné, changé, et *color*, couleur.

VERSICULES (vèr-si-ku-l') ou **VERSICULETS** (vèr-si-ku-lè), *s. m. pl.* Terme de plaisanterie. Petits vers. Les petits versiculets faits pour Mme la duchesse de Choiseul et pour M. Saurin n'étaient faits que pour eux, VOLT. *Lett. d'Argental*, mars 1770. Si mes anges [M. et Mme d'Argental] trouvent ces versiculets supportables, à la bonne heure; sinon, au rebut, ID. *Lett. en vers et en prose*, 139.

— ÉTYM. Lat. *versiculus*, dimin. de *versus* (voy. VERS 1).

VERSIFICATEUR (vèr-si-fi-ka-teur), *s. m.* || 1° Celui qui fait des vers. Cette rigueur qu'il [Malherbe] a observée en sa façon d'écrire, fait que ses plus grands ennemis confessent qu'il était excellent versificateur; mais c'est toute la louange qu'il peut obtenir de leur courtoisie; car le nom de poëte, à leur avis, ne lui peut appartenir, le prenant dans son ancienne et véritable signification, GODEAU, *Disc. sur Malherbe.* L'art du versifi-

cateur est d'une difficulté prodigieuse, surtout en notre langue, où les vers alexandrins marchent deux à deux, où il est rare d'éviter la monotonie.... VOLT. *Dict. phil. Art poét.* Tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricateur d'étoffes, J. J. ROUSS. *Disc. rétabl. des sciences.* || 2° Particulièrement, celui qui a de la facilité pour faire des vers, mais peu d'invention. Chacun forge des vers; mais, pour la poésie, Cette princesse est morte, aucun ne s'en soucie; Avec un peu de rime on va vous fabriquer Cent versificateurs en un jour sans manquer, LA FONT. *Climène*, comédie. || *Au fém.* Une versificatrice.

— HIST. XIII° s. Et trestot en ceste maniere Parole cist versefierre, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. II, p. 71. || XIV° s. Et de ce dit un versifieur en ses vers.... VIGNAY, *Eschès moralisés*, f° 53. || XVI° s. Il y a autant de difference entre un poete et un versificateur qu'entre un bidet et un genereux coursier de Naples, RONS. 585. Laissez luy [à un poëte] allonger une courte syllabe, s'il veut.... si les inventions y rient, si l'esprit et le jugement y ont bien faict leur office, voylà un bon poete, dirai-je, mais un mauvais versificateur, MONT. I, 189. Pleust à Dieu que cette sentence [il n'est pas permis d'être poëte médiocre] se trouvast au front des boutiques de touts nos imprimeurs, pour en defendre l'entrée à tant de versificateurs! ID. III, 34.

— ÉTYM. Provenç. *versifiayre, versificador*; du lat. *versificatorem*, de *versificare*, versifier.

VERSIFICATION (vèr-si-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Art, manière de faire les vers. L'auteur [d'Inès de Castro] avait infiniment d'esprit.... mais, dès le commencement de la pièce, quelle versification faible, languissante, décousue, obscure! VOLT. *Dict. phil. Vers.* Le fils du grand Racine, qui hérita de son père le talent de la versification, ID. *Dial.* 25. Comme il peut y avoir versification sans poésie, et poésie sans versification, nous avons cru ne devoir regarder la versification que comme une qualité du style, et la renvoyer à l'art oratoire, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 343. || 2° Emploi du style en vers. La versification est nécessaire à l'ode et à l'épopée, CONDIL. *Art d'écrire*, IV, 5.

— ÉTYM. Lat. *versificationem*, de *versificare*, versifier.

VERSIFIÉ, ÉE (vèr-si-fi-é, ée), *part. passé* de versifier. Pièce bien versifiée, mal versifiée.

VERSIFIER (vèr-si-fi-é), je versifiais, nous versifiions, vous versifiiez; que je versifie, que nous versifiions, que vous versifiiez, *v. n.* || 1° Faire des vers. Il versifie bien. Il [Ovide] avait reçu de la nature une si forte inclinaison à versifier, qu'il renonça, pour la satisfaire, à tout soin de fortune, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, ch. I, 2, 2. || 2° *V. a.* Mettre en vers. L'Avare, que Molière n'eut pas le temps de versifier, détermina plusieurs auteurs à faire en prose leurs comédies, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Menteur*, II, 5.

— HIST. XIII° s. Il savent bien versefier, Que d'une feuille d'un figuier, Vous feront il cinquante vers, *Bat. des sept arts.* Por rimer, por versifier, Por unes letres bien ditier, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 745.

— ÉTYM. Provenç. *versifiar*; espagn. *versificar*; ital. *versificare*; du lat. *versificare*, de *versus*, vers, et *facere*, faire.

VERSION (vèr-si-on), *s. f.* || 1° Au propre, action de tourner, sens qui n'est usité que dans le langage de l'obstétrique. Déplacement ou changement de position que les accoucheurs font éprouver au fœtus lorsqu'il ne se présente pas dans sa position naturelle. La version de l'enfant. || Version spontanée, mouvements qu'exécute le fœtus dans la cavité utérine pendant la première période du travail, et qui font que différents points de la surface extérieure du fœtus peuvent s'offrir alternativement à l'orifice utérin. || 2° Fig. Action de tourner d'une langue dans une autre, traduction. À nos seigneurs académiques, Raffineurs de locutions, Entrepreneurs de versions, MÉNAGE, *Requête des dictionn.* Nous avons une version grecque d'un traité composé en langue punique par Hannon sur le voyage qu'il avait fait par ordre du sénat avec une flotte considérable autour de l'Afrique, pour y établir différentes colonies, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 222, dans POUGENS. || Il se dit surtout des anciennes traductions de la Bible. La version des Septante La version chaldaïque, arabe. Saint Jérôme.... composa sur l'original hébreu la version de la Bible que toute l'Église a reçue sous le nom de Vulgate, BOSS. *Hist.* I, 11. || 3° Particulièrement, traduction que l'écolier fait d'une langue ancienne en sa propre langue. Version latine. Version grecque. Remporter le prix de version. Corriger une version. Le premier au jeu et au travail, fort à la balle et en version, Maurice était, dans toute l'acception du mot, un excellent écolier, SCRIBE, *Nouvelles, Maurice*, I. || Version interlinéaire, voy. INTERLINÉAIRE. || 4° Manière de raconter un fait. Il y a sur ce fait différentes versions. || 5° Interprétation, explication. Je n'ai rien sur ma conscience pour n'avoir pas détrompé qui j'ai pu, et je ne puis me reprocher d'avoir perdu aucune version, ni négligé aucun ton, ni aucune rhétorique, pour éclairer les aveugles, SÉV. janv. 1674 (t. III, p. 383, éd. RÉGNIER).

— ÉTYM. Lat. *versionem*, de *versum*, supin de *vertere*, tourner.

VERSO (vèr-so), *s. m.* La seconde page, le revers d'un feuillet. || *Au plur.* Des versos.

— ÉTYM. *Verso*, sous-entendu *folio*, la feuille étant tournée, de *versus*, tourné.

† **VERSOIR** (vèr-soir), *s. m.* Partie de la charrue qui renverse la tranche de terre détachée par le coutre et le soc; dite aussi oreille en raison de sa forme contournée.

— ÉTYM. *Verser.*

VERSTE (vèr-st'), *s. f.* Mesure itinéraire de Russie. La verste vaut 1077 mètres, ou un peu plus d'un kilomètre.

— ÉTYM. Russe, *verstà*, de *verstati*, mesurer.

VERT, ERTE (vèr, vèr-t'), *adj.* || 1° Qui est de la couleur de l'herbe et des feuilles des arbres. Drap vert. L'hiver et l'été y sont toujours mêlés ensemble [en Andalousie]; et, quand la vieillesse de l'année blanchit la terre partout ailleurs, elle est ici toujours verte de lauriers, d'orangers et de myrtes, VOIT. *Lett.* 39. Si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 22. À toi, verte cigale, amante des bruyères, A. CHÉN. *Pannychis.* Ces verts rameaux penchent leur chevelure, DUCIS, *Othello*, V, 2. || Bonnet vert, bonnet que portaient les banqueroutiers. Sans attendre.... que d'un bonnet vert le salutaire affront Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front, BOIL. *Sat.* I. || Sauce verte, sauce qui a pour base du jus d'épinards. || Huîtres vertes, huîtres qui ont pris cette coloration dans le parc, grâce à une nourriture particulière. || Vert comme pré, très-vert. Il n'en est pas de même de mes misérables petites étrennes; dès que je ne vous aimerai plus, elles deviendront vertes comme du pré, SÉV. 19 janv. 1680. || Régime vert, régime des solipèdes mis au vert, voy. ci-dessous VERT, n° 13. La durée moyenne du régime vert est de vingt à vingt-cinq jours. || 2° Par extension, en parlant des arbres et des plantes, qui a encore de la séve. Cet arbre n'est pas mort, il est encore vert. Le degré de dessèchement du bois fait beaucoup à sa résistance; le bois vert casse bien plus difficilement que le bois sec, BUFF. *Hist. nat. part. exp. Œuv.* t. VIII, p. 167. || Bois vert, bois qui n'a pas perdu toute son humidité depuis qu'il a été coupé. Lorsque le Picard Jean Chauvin offrit le sacrifice de l'Espagnol Servet dans une pile de fagots verts, VOLT. *Lois de Minos, Notes.* Basile! ô mon mignon! si jamais volée de bois vert, appliquée sur une échine, a dûment redressé la moelle épinière à quelqu'un, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 1. || Fig. Si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec? BOSS. *Hist.* II, 8. || 3° Pierres vertes, pierres fraîchement tirées de la carrière. || Morue verte, morue qui n'a pas été séchée. || Morue verte se dit aussi quelquefois des morues qui ont naturellement la couleur verte. || Ivoire vert, voy. IVOIRE. || Terme de corroyeur. Des cuirs verts, peaux non préparées. || 4° Qui n'a pas achevé de mûrir, qui a encore de l'acidité. Des fruits verts. || Vin vert, vin qui n'est pas encore assez fait. || Pois verts, pois nouveaux, par opposition aux pois qui se gardent secs. Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers, Et qu'à peine au mois d'août on mange des pois verts, BOIL. *Sat.* III. || Fig. Il trouve les raisins trop verts, il dénigre et fait semblant de dédaigner ce qu'il ne peut obtenir. Ils [des raisins] sont trop verts, dit-il [le renard], et bons pour des goujats, LA FONT. *Fabl.* III, 11. || Entre deux vertes une mûre, voy. MÛR. || Fig. Il en donne de bien vertes, il débite des choses exagérées, fausses, mensongères. || 5° Fig. Il se dit du jeune âge que l'on compare à la verdure du printemps. La verte jeunesse. La raison n'est pas mûre en si verte saison, ROTR. *Antig.* IV, 6. Il fuit [le temps], et mes vertes années Disparaissent de mon regard, LAMART. *Harm.* III, 9. || Il se dit aussi des personnes. Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part: L'une encor verte, et l'autre un peu bien mûre, LA FONT. *Fabl.* I, 17. || Vert galant, voy. GALANT, n° 7. || Fig. Cet homme a la tête verte, c'est une tête verte, il est brusque et évaporé. Dans mes rêveries de ma grande maladie, je trouvais, je croyais et je disais que j'avais une cuisse bleue; c'était celle qui me faisait le plus de mal: de sorte que je lui ai donc accordé qu'il a une cuisse bleue, pourvu qu'il demeure d'accord qu'il a la tête verte, SÉV. 23 oct. 1676. || 6° Fig. Il se dit de l'âge avancé qui conserve de la vigueur. Une verte vieillesse. Mais à sa verte audace, à son œil plein de feu, On reconnaît d'abord la vieillesse d'un dieu, DELILLE, *Én.* VI. || Il se dit aussi des personnes. Je suis plus vert, morbleu, qu'un homme de vingt ans, BOISSY, *Impatient*, III, 7. Je ne me crois pas vieux, et je suis vert encore, PICARD, *Provinc. à Paris*, II, 4. C'est à toi de régler ma fougue impétueuse, Et de voir, sans péril asservi sous ta loi, Mon génie encor vert galoper devant toi, DUCIS, *Ép. à Andrieux.* || 7° Décisif, qui ne marchande pas. Vous êtes encore bien vert, mon ami; il y a bien du vieil homme, c'est-à-dire du jeune homme en vous, SÉV. 29 août 1677. Il ne faut point avoir de mollesse en sa vie; Je suis vert, REGNARD, *le Joueur*, IV, 9. À table il aime qu'on rie; Mais parfois j'y suis trop vert, BÉRANG. *Sénateur.* || Dans le même sens, en parlant des choses. Une verte réprimande. L'attaque commença à l'instant, verte et vigoureuse de tous côtés, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 336. || 8° Langue verte, parler voisin de l'argot, et dans lequel on emploie des locutions n'ayant guère de sens que pour ceux qui y sont initiés. || 9° *S. m.* La couleur verte. Vert de mer, vert brun, vert d'émeraude, vert-dragon, vert-pré. À peine le vert veut-il montrer le nez; pas un rossignol encore, SÉV. 17 avr. 1689. On ne peut voyager ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, ID. 2 mai 1689. Voir et sentir le printemps avec son vert naissant, ID. 25 mai 1689. Le chevalier prit le vert [prit une écharpe verte], HAMILT. *Gram.* 4. Le vert naissant était, dans l'ancienne chevalerie, la couleur des nouveaux chevaliers, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 209, dans POUGENS. Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étaient habillés de vert, disputaient le prix à ceux qui étaient habillés de bleu, MONTESQ. *Rom.* 20. Dans ce livre immortel [Clarisse Harlowe], comme dans la nature au printemps, on ne trouve point deux feuilles qui soient d'un même vert, *Dider. Él. de Richardson.* Des collines couvertes d'oliviers, dont le vert bleuâtre est agréablement coupé par le vert foncé des caroubiers et par le vert plus clair des pins marins, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 295. Le vert, fils du printemps, peint la douce espérance, DELILLE, *Imag.* III. || Taille en vert, voy. TAILLE, n° 2. || Faction des verts, partisans de ceux d'entre les conducteurs de chars qui étaient habillés de vert. || Vert-pomme, couleur de pomme. Des étoffes vert-pomme. Un petit Français, poudré et frisé comme autrefois, habit vert-pomme, veste de droguet, jabot et manchettes de mousseline, raclait un violon de poche, CHATEAUBR. *Amér. Voy. en Amér.* || Sardines en vert, celles qu'on ne couvre que d'un peu de sel. || 10° Terme de physique. L'une des sept couleurs du spectre solaire; c'est la quatrième; elle est placée entre le jaune et le bleu, qui semblent lui donner naissance par leur mélange. || 11° Vert des plantes, voy. CHLOROPHYLLE. || 12° Il se dit des différentes couleurs vertes préparées pour la peinture ou la teinture. Les verts herbus, verts gais, verts naissants, verts jaunes, verts de mer sont guédés et parachevés de gaude, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teinture en laine*, art. 19. Les bleus, vert gai, vert de pomme, vert de chou, vert d'olive, vert de mer, vert d'œillets et céladon, seront gaudés et passés en cuve, *ib. Teinture en soie, laine et fil*, art. 44. Vert roux. *ib.* art. 45. || Vert de composition, vert secondaire, composé avec le jaune et le bleu; le vert d'eau, le vert de mer, le vert de Saxe sont des verts de composition. Il [le verdet] entre dans la composition du vert d'eau, liqueur verte qu'on emploie pour le lavis des plans, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 79, dans POUGENS. || Vert d'iris, couleur tirée des feuilles de l'iris. || Vert de montagne, vert de Hongrie, carbonate de cuivre. Le vert de montagne sert à peindre en vert d'herbe. || Vert d'oie,

espèce de massicot qu'on appelle aussi massicot pied d'oie. || Vert de Scheele, couleur formée principalement d'arsénite de deutoxyde de cuivre. || Vert de vessie, nom donné dans le commerce à une sorte de couleur verte qu'il reçoit ordinairement enfermée dans des vessies, et qui est extraite des baies mûres du nerprun des teinturiers (rhamnées), lesquelles avant leur maturité fournissent une couleur jaune appelée stil de grain, LEGOARANT. Vert de vessie, le cent pesant estimé 45 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1640, *Tarif.* || 13° Nom vulgaire des fourrages herbacés avant leur dessiccation, qu'on donne à manger aux bêtes, soit à l'écurie, soit sur place. Le vert, renfermant beaucoup d'eau de végétation, est compté parmi les aliments peu substantiels. Il n'y a pas un arbre dans nos campagnes qui ait poussé une feuille; et le vert manque encore pour les bestiaux, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 avr. 1754. || Mettre au vert, donner le vert, faire prendre le vert, s'entend de l'alimentation exclusive, pendant un temps donné, avec du vert, pour des animaux qui se nourrissent habituellement de fourrages secs; ces expressions ne sont guère employées que lorsqu'il s'agit de solipèdes. Un loup, dis-je, au sortir des rigueurs de l'hiver, Aperçut un cheval qu'on avait mis au vert, LA FONT. *Fabl.* V, 8. || Fig. Manger son blé en vert, couper ses blés en vert, manger son revenu d'avance. || Fig. Prendre sur le vert, prendre même ce qui n'est pas mûr, n'être pas timide. Je connais à tous deux où tient la maladie; Et le mal sera grand si je n'y remédie; Mais sachez qu'il est homme à prendre sur le vert, CORN. *Ment.* IV, 9. || Laisser sur le vert, laisser sur le pré comme on fait pour les toiles qu'on blanchit. || Fig. Laisser sur le vert, abandonner. [Poëtes qui ne s'occupent qu'à] Épier si des vers la rime est brève ou longue, Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant, Et laissent sur le vert le noble de l'ouvrage, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 14° Le vert se dit, dans quelques expressions proverbiales, de ce qui conserve encore de l'humidité, en parlant de végétaux, de bois. || Jouer au vert, jouer un certain jeu qui était en usage dans le mois de mai; ceux qui le jouaient devaient porter, tout le mois, une feuille verte cueillie le jour même; chaque joueur, pris sans être muni de cette feuille, était puni de quelque amende. Ce mai [l'arbre] nous avertit qu'il faut songer au vert. — Vous y jouez donc. — Oui. — Gardez d'être attrapée, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 8. || Fig. Prendre quelqu'un sans vert, le prendre au dépourvu. Et [je] suis parmi ces gens comme un homme sans vert, RÉGNIER, *Sat.* X. Je confesse à ce coup que je suis pris sans vert, TH. CORN. *Amour à la mode*, II, 3. || Fig. Employer le vert et le sec dans une affaire, employer toutes ses ressources pour la faire réussir: métaphore prise de ceux qui, pour faire un grand feu, y mettent le bois vert et le sec. || 15° Acidité du vin qui n'est pas encore fait. Le vert du bon vin se tourne en séve. || 16° Nom de certaines roches, marbres, substances. || Vert antique ou vert d'Égypte, se dit d'un marbre précieux qu'employaient quelquefois les anciens et qui est devenu fort rare. || Vert de Brunswick, protochlorure de cuivre. || Vert campan, marbre vert campan, sorte de marbre de la vallée de Campan (Pyrénées). || Vert de chrome, oxyde de chrome. || Vert de Corse, roche susceptible d'un beau poli. || Vert de cuivre, la malachite fibreuse. || Vert de Florence, marbre vert antique. || Vert de Gênes, sorte de marbre. || Vert de mer, roche à base de serpentine, fort tendre, d'une couleur verte assez obscure, tachetée de différentes couleurs. || Vert de Suse, marbre du Piémont. || 17° Terme de zoologie. Vert doré, l'oiseau mouche vert doré de certains auteurs, c'est le jeune âge de l'*ornismye viridissime*, insectivore, de Lesson, Brésil, LEGOARANT. || Le turde bronzé (insectivores) de Linné qu'on trouve au Sénégal, est appelé merle vert doré, et plusieurs autres oiseaux reçoivent la même épithète, LEGOARANT. || Vert doré, nom vulgaire de la noctuelle chrysite, lépidoptères nocturnes, habitant l'Europe. || Vert blanc, poisson du genre spare. || Vert des bois, vert des dames, vert des orties, trois espèces d'agarics. || 18° Verte bonne, nom, en Normandie, de la prune de reine-claude. || Verte longue, nom de plusieurs variétés de poires sucrées. Il y aussi la verte longue panachée. || 19° *S. f.* Verte, nom vulgaire d'une couleuvre. || Très-verte, espèce de couleuvre.

— HIST. XI° s. Sur l'erbe verte estut devant son tref [tente], *Ch. de Rol.* LIII. || XII° s. Que l'erbe vert en est ensanglantée, RONC. p. 90. Que naist la rose et le lis, Et la rosée au vert pré, *Couci*, XII. || XIII° s. Et se li baril d'aucune des quatre manieres de fus estoient fais trop vers, *Liv. des mét.* 104. Tout fust ce que li aceteres [acheteur] s'escusast por ce que il eust soié les blés vers, por doner à ses quevaux, BEAUM. XLIV, 41. || XIV° s. Se le vin est trop vert, *Ménagier*, II, 3. || XV° s. [Le sire de Laval] entra en grant souspeçon de son beau frere.... et regarda sus le duc, qui devint plus vert que une feuille, FROISS. II, III, 63. De froit pain plusieurs fois manga; Mais ains pour ce ne se changa, Tous jours fu folz, juenes et vers, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 14. Ferez [frappez] en eulz, soyez vistes et vers; François perdent leur temps à conseillier, ID. *Ball. cons. des François*. Or avant, dist le jouvencel, si je treuve homme qui me veuille suyvir, j'en feray une verte; aussi dit on que qui ne cueult [cueille] des vertes, il ne mengera jà des meures, *le Jouvencel*, f° 19, dans LACURNE. Le vingt cinquieme jour de juin s'assemblerent ceux de la verde tente [sorte de bandits] en grand nombre, et bouterent feu, tuant et pillans, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 390, dans LACURNE. || XVI° s. L'escorce vert, MAROT, IV, 74. L'escorce verte, ID. IV, 75. Le dyable me prendroit sans verd, s'il me rencontroit sans dez, RAB. *Pant.* III, 2. Jamais ne feurent veus chevaliers plus verds, ID. *Garg.* IV, 9. Que ce ne soit pas un beau garson et dameret, mais un garson vert et vigoureux, MONT. I, 183. En sa plus verte jeunesse, ID. I, 222. Les trenchées d'une verte cholique, ID. I, 328. J'estrenerai mon roi de trois sortes de vers [olive, laurier, cyprès], Un pasle, un vif, un brun: nul des trois ne s'estonne, Mais plus doux et plus fort, et plus beau rebourgeonne Au vent et au soleil et au froid des hyvers, D'AUB. *Hist.* I, 11. Il est temps de mettre en vue dom Jouan, qui emploie vert et sec.... ID. *ib.* II, 402. Les couleurs qui se font d'herbe sont de peu de durée, comme le saphran, le verd de vessie, le tournesol.... PALISSY, 289. On plie facilement une verge humide et verde, PARÉ, XIV, 17. Le murte noir a le fueillage de vert brun, et le blanc de vert gay, O. DE SERRES, 553. Autres font manger le vert au pré, y mettant les chevaux dès l'aube du jour, ID. 985.

— ÉTYM. Berry, *vard*, au fém. *varde*, *varte*; bourguig. *var*, *vord*, *vorde*; wallon, *ver*, au fém. *vett*; provenç. *vert*; catal. *verd*; espagn. et ital. *verde*; du lat. *viridis*, que Eugène Burnouf rattache au zend *zairi*, sanscr. *harit*; grec, χλόος. *Harit* tient à la racine *ghar*, oindre, et de là faire briller, briller comme une chose enduite de beurre; d'où le sens de couleur jaune, verte.

† **VERTAULET** (vèr-tô-lè), *s. m.* Terme de pêche. Filet conique et à manche qui sert à prendre des truites.

VERT-DE-GRIS (vêr-de-gri), *s. m.* || 1° Nom vulgaire du sous-carbonate de deutoxyde de cuivre qui se forme à la surface des ustensiles de ce métal; c'est le vert-de-gris naturel. Il ne faut pas le confondre [le vert-de-gris] avec la substance verte qui se forme sur les vases de cuivre qu'on n'a pas soin de nettoyer; cette substance, que l'on appelle aussi vert-de-gris est un véritable sous-deuto-carbonate, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 78, dans POUGENS. || 2° Le vert-de-gris du commerce, ou verdet, acétate bibasique de cuivre dont la nuance varie du bleu au vert, selon la quantité d'eau, et qui est produit par l'action du cuivre sur le marc de raisin. Verdet ou vert-de-gris, le cent pesant estimé 36 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1640, *Tarif*. Tous les acides végétaux attaquent le cuivre; c'est avec l'acide du marc des raisins qu'on fait le vert-de-gris dont se servent les peintres, BUFF. *Min.* t. V, p. 97.

— HIST. XIII° s. Deivent prendre le verte grez Mult delié e mult menu, *Ms. St-Jean.* || XIV° s. Vert de grice, H. DE MONDEVILLE, f° 47.

— ÉTYM. La forme la plus ancienne est *vertegrez*, qui peut-être doit se décomposer en *vert aigret*, le verd produit par l'aigre, l'acide.

† **VERT-DE-GRISÉ, ÉE** (vèr-de-gri-zé, zée), *adj.* Qui est couvert de vert-de-gris. Parce que vous mêlez à la cire des cierges Votre affreux suif vert-de-grisé, V. HUGO, *Châtiments, à des journalistes de robe courte.*

VERTÉBRAL, ALE (vèr-té-bral, bra-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport aux vertèbres. Artère vertébrale. || Colonne vertébrale, longue tige résultant de l'assemblage de toutes les vertèbres. || Canal vertébral, conduit qui règne dans toute la longueur de la colonne vertébrale depuis le grand trou occipital jusqu'au canal sacré qui n'en est que la continuation. || Ligaments vertébraux, nom donné à deux bandes ligamenteuses qui règnent dans toute la longueur du rachis, depuis l'axis jusqu'au sacrum; l'un, antérieur, est placé au devant du corps des vertèbres; l'autre postérieur, est situé le long de la face postérieure de ce corps, dans l'intérieur du canal vertébral. || Moelle vertébrale, prolongement de l'organe encéphalique, s'étendant du trou occipital à la partie inférieure du tronc, et occupant le canal vertébral. || Nerfs vertébraux, nom donné à tous les nerfs au nombre de trente et un de chaque côté, qui naissent de la moelle vertébrale par deux racines, l'une antérieure et l'autre postérieure. || Sinus vertébraux, nom donné à deux longues veines situées dans le canal vertébral, et communiquant par tous les trous de conjugaisons avec les veines voisines. || 2° Terme de médecine. Arthrite vertébrale, nom donné improprement à l'altération des disques intervertébraux qui est consécutive à l'ostéite vertébrale ou inflammation du tissu osseux du corps des vertèbres ou à leur carie. || 3° Terme de zoologie. Se dit d'un polypier qui ressemble à une petite vertèbre de squale.

VERTÈBRE (vèr-tè-br'), *s. f.* Terme d'anatomie. Chacun des vingt-quatre os qui forment la colonne vertébrale et qui sont le centre des mouvements du tronc. || Vertèbre type, en ostéologie, construction abstraite qui ne se rencontre à l'état parfait ni chez les poissons, ni chez les autres vertébrés; mais qui, en général, chez les vertébrés supérieurs, se rapproche plus du modèle théorique que chez les autres.

— HIST. XVI° s. La mouelle et les rouelles ou vertebres, PARÉ, III, 12.

— ÉTYM. Lat. *vertebra*, de *vertere*, tourner.

VERTÉBRÉ, ÉE (vèr-té-bré, brée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. || 1° Qui est pourvu de vertèbres. || Animaux vertébrés, grande division du règne animal, comprenant tous les animaux dont le corps et les membres ont une charpente intérieure osseuse ou cartilagineuse, composée de pièces liées ensemble et mobiles les unes sur les autres. Cet embranchement est divisé en quatre classes: 1° les mammifères; 2° les oiseaux; 3° les reptiles; 4° les poissons. || Substantivement. Les vertébrés, les animaux vertébrés. || 2° S'est dit des insectes dont le dos présente des lignes disposées de manière à imiter le dessin d'un squelette. || 3° Terme de botanique. Qui offre des articulations distinctes et placées à égales distances.

— ÉTYM. Lat. *vertebratus*, de *vertebra*, vertèbre.

† **VERTÉBRITE** (vèr-té-bri-t'), *s. f.* Vertèbre fossile.

† **VERTÉBRO-ILIAQUE** (vèr-té-bro-i-li-a-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux vertèbres et à l'os iliaque. || Articulation vertébro-iliaque, articulation de la dernière vertèbre lombaire avec l'os iliaque.

† **VERTELLE** (ver-tè-l'), *s. f.* Espèce de bonde fermant les varaignes des marais salants.

VERTEMENT (vèr-te-man), *adv.* Avec fermeté, avec vigueur. S'il vous eût vu tantôt lui parler vertement, Il craindrait vos transports et mon ressentiment, MOL. *Éc. des mar.* II, 11. Cela m'oblige à vous exhorter..... à le pousser [un fermier débiteur] aussi vertement qu'il l'a mérité, CH. DE SÉV. dans SÉV. t. VII, p. 527, édit. RÉGNIER. M. de Buffon m'en reprit [d'avoir dit que les coquilles trouvées dans les Alpes provenaient de pèlerins] très-vertement dans sa Théorie de la terre, VOLT. *Mél. hist. Déf. de mon oncle*, 19.

— HIST. XVI° s. Il fut le premier qui fit brusler l'esmorche aux enfans perdus de l'ennemi, si vertement qu'il gagna sur eux la colline où il se vouloit loger, D'AUB. *Hist.* I, 246.

— ÉTYM. *Verte*, et le suffixe *ment*; wal. *vettmain*.

† **VERTENELLES** (vèr-te-nè-l'), *s. f. pl.* Terme de marine. Charnières ou pentures qui maintiennent le gouvernail.

— ÉTYM. Lat. *vertere*, tourner.

† **VERTERELLE** (vèr-te-rè-l'), *s. f.* Pièce de fer en forme d'anneau qu'on fixe dans une porte pour retenir le verrou. || On a dit aussi vertenelle.

— HIST. XIV° s. Les verterelles [gonds] de l'huis, DU CANGE, *vertibella.* || XV° s. Pour avoir fait ou [au] guischet de la porte une clef, et fait une vertevelle au courroil, *Bibl. des ch.* 3° série, t. IV, p. 389.

— ÉTYM. Lat. *vertere*, tourner.

† **VERTET** (vèr-tè), *s. m.* || 1° Petit cône en fer ou en laiton, surmontant le fuseau dont on se sert pour filer à la quenouille (Drôme). || 2° Champi-

gnon très-bon à manger (agaric élevé, grande columelle).

— ÉTYM. Lat. *vertere*, tourner.

† **VERTEX** (vèr-tèks'), *s. m.* Sommet de la tête dans les vertébrés, ou partie du crâne qui est située entre les deux oreilles. || Nom donné quelquefois dans les insectes à la portion horizontale de la face qui touche au front, et qui est située derrière les yeux.

— HIST. XIII^e s. Le froit le prent en la vertiz, *Partonop.* t. II, p. 5. || XVI^e s. Par le vertex ou sommet est estendu la fontenelle ou bien ce qui est egalement au milieu de la suture sagittale, PARÉ, III, 1.

— ÉTYM. Provenç. *vertex;* espagn. et ital. *vertice;* du lat. *vertex, verticem*, sommet.

† **VERTI, IE** (vèr-ti, tie), *adj.* S'est dit des lettres retournées qui, dans les indications des feuillets des anciens manuscrits et des premiers essais typographiques, ont été employées pour marquer la seconde série des feuillets, comme on a employé depuis les lettres doubles. Un v verti.

— ÉTYM. Participe passé de l'ancien verbe *vertir*, tourner, du lat. *vertere*.

VERTICAL, ALE (vèr-ti-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Qui est placé haut au-dessus de la tête, du vertex. Lorsque le soleil, au Capricorne, échauffe pendant trois semaines l'île de France de ses feux verticaux.... BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 2° Qui est perpendiculaire au plan de l'horizon ou à la surface des eaux tranquilles. Plan vertical. || Ligne verticale, celle que suivent les corps qui tombent et qui est indiquée par le fil à plomb ; ligne rationnelle que suit la résultante des forces de pesanteur d'un corps, et partant du centre de gravité. || Cadran vertical, cadran solaire perpendiculaire à l'horizon. || 3° Terme d'astronomie. Point vertical, le zénith. || Cercles verticaux, grands cercles de la sphère qui passent par le zénith et le nadir. || On dit aussi substantivement un vertical. Le premier vertical d'un lieu est le plan qui, passant par la verticale de ce lieu, est perpendiculaire à son méridien. || 4° Terme de marine. Se dit d'un plan passant par l'axe de la quille, de l'étrave et de l'étambot ; on dit aussi plan diamétral. || Se dit également d'un plan passant par le milieu des branches du maître-couple. || 5° Terme de géologie. Ordre vertical, ordre de superposition des différents terrains ou couches. || 6° Terme de botanique. Se dit de tout organe qui s'élève perpendiculairement à l'égard, soit de l'horizon, soit de la partie qui le supporte. || 7° *S. f.* La verticale, ligne verticale. Les corps tombent suivant la verticale.

— ÉTYM. Lat. *verticalis* (QUICHERAT, *Addenda*), de *vertex*, sommet.

VERTICALEMENT (vèr-ti-ka-le-man), *adv.* Perpendiculairement au plan de l'horizon.

— ÉTYM. *Verticale*, et le suffixe *ment*.

† **VERTICALITÉ** (vèr-ti-ka-li-té), *s. f.* État d'un corps placé perpendiculairement à l'horizon. Si je considère la situation de leurs couches, je vois qu'elles sont relevées du côté de l'ouest ; et la verticalité des fentes qui les coupent me prouve que cette situation est à peu près la même que dans son origine, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 250. Pour découvrir l'erreur, s'il y en a une, rectifiez bien l'instrument, en vous assurant de sa verticalité par le fil à plomb ou le niveau, DELAMBRE, *Abrégé astron.* 2° *leçon.*

VERTICILLE (vèr-ti-si-l'), *s. m.* Terme de botanique. L'ensemble des parties de la fleur ou des organes foliacés disposés, au nombre de deux au moins, autour d'un axe commun et sur un même plan horizontal. || Faux verticilles, verticilles incomplets, dans lesquels les fleurs ne partent pas de tout le pourtour de l'axe, et y laissent des intervalles.

— ÉTYM. Lat. *verticillus*, petit sommet, petite touffe, de *vertex*, sommet.

VERTICILLÉ, ÉE (vèr-ti-sil-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé en verticille. || Demi-verticillé, se dit des feuilles qui n'entourent que la moitié de la tige.

† **VERTICILLIFLORE** (vèr-ti-sil-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont verticillées.

— ÉTYM. *Verticille*, et *fleur*.

† **VERTICITÉ** (vèr-ti-si-té), *s. f.* Ancien terme de physique. Propension d'une chose à se tourner d'un certain côté. La verticité de l'aiguille aimantée est de tendre vers le pôle.

— ÉTYM. Lat. *vertere*, tourner.

VERTIGE (vèr-ti-j'), *s. m.* || 1° État dans lequel il semble que tous les objets tournent et que l'on tourne soi-même. Elle ne voyait plus sa route ; un vertige la lui cachait, et lui faisait apparaître mille lumières, plus vives encore que celle même du jour, STAEL, *Corinne*, XV, 1. || Fig. Ce vertige de la nature [les tremblements de terre], RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 26. Un vertige soudain saisit les éléments, C. DELAV. *Paria*, IV, 7. || Vertige ténébreux, vertige, dit aussi scotomie, dans lequel au tournoiement des objets se joint un obscurcissement tel de la vue que le malade a peine à conserver l'équilibre. || Vertige rhumatismal, nom donné à des accidents vertigineux qui surviennent chez les individus sujets aux douleurs rhumatismales articulaires ou musculaires. || Vertige des maladies de l'oreille, vertige qui survient dans quelques maladies de l'oreille, et qui paraît tenir à une lésion des canaux demi-circulaires. || En vétérinaire, vertige essentiel, encéphalite chez le cheval. Vertige abdominal, symptomatique, maladie due généralement à une irritation du tube intestinal. || 2° Fig. Égarement des sens, folie momentanée. L'assassinat commis par Jean Châtel [sur Henri IV] est celui de tous qui démontre le plus quel esprit de vertige régnait alors, VOLT. *Mœurs*, 174. Bientôt, hélas! trop agrandi, Le vainqueur sur son trône même Chancelle, le front étourdi Des vertiges du diadème, P. LEBRUN, *Mort de Nap.* IV. || Terme de l'Écriture. Esprit de vertige, esprit d'erreur, de folie, d'égarement. Le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils, BOSS. *Hist.* III, 7. || Esprit de vertige a passé dans le langage général. Il semble que, dans cette affaire, les jésuites et leurs amis aient été frappés d'un esprit de vertige, et qu'ils aient fait eux-mêmes tout ce qu'il fallait pour précipiter leur ruine, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 127.

— HIST. XVI^e s. .... qu'il eust esblouissement des yeux ou vertigine, c'est à dire, qu'il luy semblast que tout tournast dessus dessous, PARÉ, VIII, 2.

— ÉTYM. Provenç. *vertige, vertitge*, vertige, et aussi vis ; ital. *vertigine;* du lat. *vertiginem*, de *vertere*, tourner, et le suffixe *igin*, qui vient de *agere*, agir, faire.

VERTIGINEUX, EUSE (vèr-ti-ji-neû, neu-z'), *adj.* || 1° Qui cause le vertige. Une hauteur vertigineuse. || 2° Terme de médecine. Qui concerne le vertige. Affection vertigineuse. || 3° Qui a des vertiges, qui est sujet aux vertiges (peu usité en ce sens).

— HIST. XVI^e s. Les malades deviennent vertigineux et insensés, PARÉ, XXIII, 36. Il feroit beau estre vieil, si nous ne marchions que vers l'amendement; c'est un mouvement d'yvrongne, titubant, vertigineux, informe, MONT. IV, 91.

— ÉTYM. Lat. *vertiginosus*, de *vertigo*, vertige.

† **VERTIGINOSITÉ** (vèr-ti-ji-nô-zi-té), *s. f.* Terme de médecine. État de vertige.

— HIST. XVI^e s. Les malades tombent en vertiginosités et defaillance de cœur, PARÉ, XXIII, 4.

VERTIGO (vèr-ti-go), *s. m.* || 1° Terme familier. Caprice, fantaisie. Les gens à vertigos sont parfois furieux, HAUTEROCHE, *App. tromp.* III, 6. Voyez un peu quel vertigo lui prend, MOL. *Pourc.* II, 6. Quel vertigo est-ce donc là? mon pauvre Covielle, dis-moi un peu ce que cela veut dire, ID. *Bourg. gent.* III, 8. Je guéris une fois l'infante du Congo, Qui vraiment avait bien un autre vertigo, REGNARD, *Fol. amour.* III, 7. || 2° Maladie des chevaux, tournoiement de tête. || 3° Genre de coquilles univalves.

— HIST. XIV^e s. La maladie nommée scotomie ou vertigo, est un subit esblouissement et offuscation de la veue, PARÉ, XV, 3.

— ÉTYM. C'est le lat. *vertigo*, vertigo, francisé.

† **VERT-PRÉ** (vèr-pré). Vinaigre du Vert-Pré. Moutarde du Vert-Pré (le *Vert-Pré* est l'enseigne de la maison fondée en 1669).

VERTU (vèr-tu), *s. f.* || 1° Force morale, courage (sens propre du latin *virtus*). La honte de mourir sans avoir combattu Arrête leur désordre, et leur rend leur vertu, CORN. *Cid*, IV, 3. Et, bien qu'animal sans vertu, Il [l'âne couvert de la peau du lion] faisait trembler tout le monde, LA FONT. *Fabl.* V, 21. Cette femme, aussitôt, fine, adroite, hautaine, Saura mettre à profit votre peu de vertu, Et triompher de vous, vous voyant abattu, ID. *Eunuque*, I, 1. || N'avoir ni force ni vertu, n'avoir ni force ni courage. Mais enfin, interdit, languissant, abattu, Je sens que je n'ai plus ni force ni vertu, BARON, *Andrienne*, II, 1. Benjamin est sans force, et Juda sans vertu, RAC. *Athal.* I, 1. || Il est comme le soleil de janvier qui n'a ni force ni vertu, se dit d'un homme faible. || 2° Ferme disposition de l'âme à fuir le mal et à faire le bien. Saint Augustin dit au quatrième livre de la Cité de Dieu que la plupart des anciens ne définissaient point autrement la vertu que l'art de bien vivre.... le même propose ailleurs une autre définition de la vertu, qui est plus étendue, et dont saint Thomas s'est voulu servir, la nommant une bonne qualité qui fait bien vivre celui qui la possède, de laquelle personne ne peut mal user, et que nous tenons de la main de Dieu.... d'autres, comme Cicéron, l'ont nommée une constante disposition à bien faire et à suivre la raison, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *avant-propos*. La vertu rend parfois les malheurs vénérables, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 4. La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie, LA ROCHEFOUC. *Maxim.* au mot *vertu*. Il faut parmi le monde une vertu traitable, MOL. *Mis.* I, 1. Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contre-poids de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires, PASC. *Pens.* XXV, 12, édit. HAVET. La vraie vertu et la vraie religion sont choses dont la connaissance est inséparable, ID. *ib.* XI, 2. Ce que peut la vertu d'un homme ne se doit pas mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire, ID. *ib.* VI, 27. Il [Montaigne] rejette bien loin cette vertu stoïque qu'on peint avec une mine sévère, un regard farouche, des cheveux hérissés, le front ridé.... ID. *Entret. avec M. de Saci.* Elle croyait voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu, BOSS. *Anne de Gonz.* Ainsi que la vertu le crime a ses degrés, RAC. *Phèdre*, IV, 2. Qui le dirait! la vertu même a besoin de limites, MONTESQ. *Espr.* XI, 4. On dit de Marcus Brutus qu'avant de se tuer il prononça ces paroles : Ô vertu, j'ai cru que tu étais quelque chose, mais tu n'es qu'un vain fantôme, VOLT. *Dict. phil. Vertu*, 1. Qu'est-ce que vertu? bienfaisance envers le prochain; puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien? ID. *ib.* 2. Nous avons si peu de vertu, que nous nous trouvons ridicules d'aimer la gloire, VAUVEN. *Réfl. et Max.* 59. La vertu, supérieure à la probité, exige qu'on fasse le bien, et y détermine, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 4. Il n'est pas si facile qu'on pense de renoncer à la vertu : elle tourmente longtemps ceux qui l'abandonnent, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18. Chère amie, ne savez-vous pas que la vertu est un état de guerre, et que, pour y vivre, on a toujours quelque combat à rendre contre soi? ID. *ib.* VI, 7. C'est là qu'il [Sénèque] dit de la gloire, qu'elle est à la vertu ce que l'ombre est au corps, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 28. La véritable vertu, c'est de donner aux êtres qui souffrent, et dont on n'attend ni plaisir ni reconnaissance, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 137, dans POUGENS. || Familièrement. Vous avez bien de la vertu, se dit à quelqu'un qui vient de faire une chose pour laquelle on se sent de la répugnance. || Faire de nécessité vertu, faire de bonne grâce une chose obligée, mais désagréable. La Rancune.... faisant de nécessité vertu, commença à jouer des bras, SCARR. *Rom. com.* II, 5. || 3° Il se dit aussi de telle ou telle qualité particulière. On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices; mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu, LA ROCHEFOUC. *Max.* 186. Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés, ID. *ib.* au mot *vertu*. Les vertus devraient être sœurs, Ainsi que les vices sont frères, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée, comme en Épaminondas, qui avait l'extrême valeur et l'extrême bénignité, PASC. *Pens.* VI, 21. La vraie et unique vertu est de se haïr; car on est haïssable par sa concupiscence, ID. *ib.* XXIV, 39 bis. Quand on veut poursuivre les vertus jusqu'aux extrêmes de part et d'autre, il se présente des vices qui s'y insinuent insensiblement, ID. *ib.* XXV, 62. Les passions dominées sont vertus, ID. *ib.* XXV, 104. Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église qui est le pape, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 1. La princesse palatine avait les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même, BOSS. *Anne de Gonz.* Il y a, disent les théologiens, deux sortes de vertus : les unes, selon le langage de l'école, vertus affectives, et les autres vertus effectives, BOURDAL. *Exhort. sur la prière de J. C.* t. I, p. 404. On lui dit mille fois que la franchise n'était pas une vertu de la cour, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il apprit à cultiver en lui les vertus secrètes qui sont encore plus estimables que les éclatantes,

FÉN. *Tél.* XXI. Ces vertus fondées sur la coutume et sur les préjugés d'un peuple sont toujours des vertus estropiées, faute de remonter jusqu'aux premiers principes.... ID. *Dial. des morts*, 7. Il est vrai qu'il y a deux vertus que les hommes admirent, la bravoure et la libéralité, parce qu'il y a deux choses qu'ils estiment beaucoup et que ces deux vertus font négliger, la vie et l'argent, LA BRUY. XI. Souvent les vertus des grands hommes N'ont été que des passions, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 62, dans POUGENS. Il y a encore bien des mœurs, des vertus, de l'héroïsme dans votre Paris ; il y en a plus qu'ailleurs, croyez-moi, GALIANI, *Corresp.* 25 janv. 1772. Vertus civiles, vertus politiques, amour de la gloire, amour de la patrie, discipline austère et savante, ils [les Romains] avaient tout ce qui est nécessaire pour rendre un peuple puissant, CONDIL. *Étud. hist.* I, 8. || Petites vertus, qualités morales appliquées dans les petites choses. Je suis triste, ma mignonne ; le pauvre petit compère [Ch. de Sévigné] vient de partir ; il a tellement les petites vertus qui font l'agrément de la société, que, quand je ne le regretterais que comme mon voisin, j'en serais fâchée, SÉV. 15 avr. 1676. || Vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité. || Vertus cardinales, la prudence, la justice, la tempérance et la force. || 4° Personne vertueuse. La vertu la plus ferme évite les hasards, CORN. *Poly.* II, 4. Plus l'obstacle est puissant, plus on reçoit de gloire ; Et les difficultés dont on est combattu Sont les dames d'atour qui parent la vertu, MOL. *l'Ét.* V, 11. Il est persécuté : la vertu malheureuse Devient plus respectable, et m'est plus précieuse, VOLT. *Scythes*, I, 1. || 5° Chasteté (pudicité, ne se dit guère qu'en parlant des femmes). Au milieu des tentations, cette femme a su conserver sa vertu. Dieux, qui la connaissez, Est-ce donc sa vertu que vous récompensez? RAC. *Phèdre*, II, 6. || Familièrement. Ta femme est une vertu : Ce soir tu seras battu, BÉRANG. *Ivrog.* || Moyenne vertu, sagesse peu farouche. Cette crainte ne m'empêcha pas de prendre plaisir à me voir agacer par de jolies dames de moyenne vertu, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 6. || Ironiquement. Les vertus des salons, les dames qui craignent de s'effaroucher facilement. Ce dernier mot dût-il scandaliser les vertus de salon, BÉRANG. *Préface de* 1833. || 6° Qualité qui rend propre à produire certains effets. Ces herbes ne sont pas d'une vertu commune ; Moi-même, en les cueillant, je fis pâlir la lune, CORN. *Médée*, IV, 2. Cet homme ne chasse les démons que par la vertu de Beelzébut, prince des démons, SACI, *Bible, Évang. St Math.* XII, 24. Je vous arrête à cette rime ; Je ne la tiens pas légitime Ni d'une assez grande vertu, LA FONT. *Fabl.* II, 1. Nous avons vu que le théâtre a une grande vertu pour la correction, MOL. *Tart. préface.* Ô mon père, lui dis-je, voilà des paroles bien puissantes ! sans doute elles ont quelque vertu occulte pour chasser l'usure que je n'entends pas, PASC. *Prov.* VIII. Vertu apéritive d'une clef, attractive d'un croc, ID. *Pens.* XXV, 130 bis. Les anciens sacrifices devaient perdre leur vertu [à la venue du Messie], BOSS. *Hist.* II, 10. D'abord il a tenté les atteintes mortelles Des poisons que lui-même a crus les plus fidèles ; Il les a trouvés tous sans force et sans vertu, RAC. *Mithr.* V, 4. La vertu de la croix ne cesse d'attirer tout à elle, FÉN. *Serm. sur la voc. des gentils.* Voulant savoir toute la vertu de l'expression, HAMILT. *Gram.* 9. Je ne désapprouve point ceux qui rejettent cette vertu que l'on attribue à de certaines paroles, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. L'on a observé qu'en mettant dans cette situation [en direction avec le méridien magnétique] des verges de fer, les unes en incandescence et les autres froides, les premières reçoivent la vertu magnétique bien plus tôt et en bien plus grande mesure que les dernières, BUFF. *Min.* t. IX, p. 167. || Faire vertu, exercer une certaine influence. Mais, monsieur, attendant que Sabine survienne, Et que sur son esprit vos dons fassent vertu.... CORN. *Ment.* IV, 1. || Terme de scolastique. Absence de vertu, état de deux substances qui n'ont aucun effet l'une sur l'autre. || Terme d'alchimie. Vertu céleste, la chaleur naturelle ou le feu interne de la matière. || 7° *Au plur.* Terme de théologie. Un des ordres de la hiérarchie céleste. Les Dominations, les Vertus. On met un grand V. || 8° En vertu de, *loc. prép.* En conséquence de, en raison de. Les merveilles qu'il fit en vertu de cet art damnable, BOSS. *Hist.* II, 12. Qu'on me dise en vertu de quoi cet homme-là s'est mis dans la tête que je ne l'aime point, MARIV. *le Legs*, sc. 20. En vertu de la force centrifuge qui résulte du mouvement de rotation sur son axe, la terre a nécessairement pris la forme d'un sphéroïde, BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. terr. Œuv.* t. I, p. 334. || 9° Vertu de ma vie ! sorte d'exclamation. Vertu de ma vie, comme vous débitez ! MOL. *Festin*, I, 2. || Proverbe. Face d'homme porte vertu, la présence d'un homme sert bien à ses affaires.

— HIST. XIe s. Signur baron, de Deu aiez vertu [force], *Ch. de Rol.* LXXX. [Il] Nen ad vertut, trop ad perdut del sanc, *ib.* CLXIII. Pur Karlemagne fist Deus vertuz mult granz, *ib.* CLXXVI. || XIIe s. Vertu me done [donne-moi force] vers cele gent haïe, *Ronc.* p. 54. Condui ma gent à force et à vertu, *ib.* p. 124. En Deu ferums vertu, e il à nient demerrat [mènera] les travaillanz nus [ceux qui nous persécutent], *Liber psalm.* p. 78. || XIIIe s. Li cuens de Champaigne Et li rois d'Espaigne Fussent vil et abattu, Et France fust en vertu, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 191. Saint Bernars dist : vertus est us de la volenté selonc le jugement de raison, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 338. Il n'est pas des vertus aussi comme des ars ; car qui veult estre bons en aucune art, il ne li convient autre chose que savoir la ; mais en vertu li savoirs n'est pas soffisanz sans l'uevre, ID. *ib.* p. 269. Aime ton Dieu de tout ton cuer et de toute t'ame et de toute ta vertu, ID. *ib.* p. 78. Elle reclaime Dieu et ses saintes vertus, *Berte*, XXIV. .... et s'entrevienent de si très grant vertu, que chaingles [sangles] ne poitrail ne lor porent aidier que cascuns d'eaus [d'eux] ne cheist à terre, *Chr. de Rains*, p. 77. Cascun set que compaignie se fait par mariage ; car, si tost comme mariage est fes, li bien de l'un et de l'autre sont commun par le [la] vertu du mariage, BEAUM. XXI, 2. || XIVe s. Or avons nous divisé devant les vertus de l'ame, et avons dit que les unes sont vertus de meurs ou morales, et les autres sont vertus intellectuelles, ORESME, *Éth.* 170. Aucune foiz en françois vertu signifie vigueur de corps, ID. *ib.* 21. || XVe s. Encore montra-t-elle [l'oriflamme de Charles VI] là de ses vertus, FROISS. II, II, 196. Cela allege le cueur et le reconforte [de parler à un ami], et les esperitz reviennent en leur vertu pour parler en ung conseil ou prendre autre labeur, COMM. V, 5. Je me merveille d'un abus, Quant et pourquoi en commença A jurer Dieux et ses vertus, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 32. || XVIe s. Jouer à honnestes jeux, comme aux merveilles, aux estats, aux ventes, aux vertus, aux rencontres et autres, YVER, p. 524. Estouffa on la memoire de sa liberalité et de ses faicts d'armes [de Manlius Capitolinus] et recompenses militaires octroyées à sa vertu, pour ce qu'il affecta depuis la royauté? MONT. IV, 160. Quand la vertu mesme seroit incarnée, je crois que le pouls luy battroit plus fort allant à l'assault qu'allant disner, ID. I, 339. Vertu gist au milieu, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 434.

— ÉTYM. Bourguign. *vatu* ; Berry, *vartu*, propriété ; provenç. *vertut*, *virtut* ; espagn. *virtud* ; ital. *virtù* ; du lat. *virtutem*, de *vir*, homme ; comparez le sanscr. *vira*, héros.

† **VERTUBLEU** (vèr-tu-bleu), **VERTUCHOU** (vèr-tu-chou), *interj.* Jurons de l'ancienne comédie. Tout doux, s'il vous plaît ; vertubleu, petit compère, que vous êtes habile à donner des assiettes nettes ! MOL. *D. Juan*, IV, II. Vertuchou ! ces devoirs-là sont bons ! je les trouve encore plus nobles que mes lettres de noblesse, MARIV. *Doubl. inconst.* III, 4.

— HIST. XVIe s. Ho vertubieu ! quel parfum ! D'AUB. *Fæn.* IV, 7.

— ÉTYM. *Vertubleu* est un déguisement de *vertu de Dieu* ; et *vertuchou*, un déguisement de *vertubleu*.

VERTUEUSEMENT (vèr-tu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière vertueuse. Puységur brava vertueusement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'ignorait pas, ST-SIM. 228, 58. Qu'importe qu'on vive vertueusement ou non? on se fera jeter dans le Gange, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 14.

— HIST. XIe s. Li quens [le comte] le fiert tout vertuusement, *Ch. de Rol.* CXXIII. || XIIIe s. Por vivre vertueusement, *la Rose*, 17646. || XVe s. Le roy, en toutes choses qu'il fait, doit adviser qu'il ne face rien contre la volonté de Dieu, et ne doit rien faire qu'il ne face virtueusement, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 143. || XVIe s. Pour moy, je sçais bien dire : il fait meschamment cela, et vertueusement cecy, MONT. IV, 160.

— ÉTYM. *Vertueuse*, et le suffixe *ment*.

VERTUEUX, EUSE (vèr-tu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui a de la vertu. On approcha d'elle [Marie-Thérèse] tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux, et de plus habile, BOSS. *Mar.-Thér.* Assez faible de corps, assez doux de visage, Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux, Ami de la vertu plutôt que vertueux, BOIL. *Épître* X. Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux Un perfide assassin, un lâche incestueux, RAC. *Phèd.* IV, 2. Un des plus graves et des plus laborieux ministres [Turgot] qu'ait jamais eus la France, comme un des plus vertueux, VOLT. *Mél. litt. Obs. sur Tristram Shandy.* Jusque-là j'avais été bon, dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Il y a bien de la différence entre l'homme vertueux et celui qui a des vertus, ID. *Disc. vert. des héros.* || Substantivement. Rechercher.... s'il ne veut point être aimé des hommes pour d'autres motifs que pour celui de leur profiter, et, en un mot, s'il n'est point plutôt un superbe qu'un vertueux, BOSS. *Concupisc.* 17. Voilà précisément, mes frères, la situation.... de ces vertueux du siècle, de ces personnes irréprochables selon le monde dont je parle, MASS. *Carême, Mauv. riche.* Le prudent se fait du bien, le vertueux en fait aux hommes, VOLT. *Dict. phil. Vertu.* || Les vertueux, se disait des partisans de Robespierre, par opposition aux pourris et corrompus. || 2° Pudique, chaste, en parlant des femmes. Ah ! seigneur, la princesse est vertueuse au point... MOL. *D. Garc.* IV, 7. || Substantivement. On voit de fausses vertueuses Dont l'orgueil est sans égal, GOMBAUT, *Épigr.* II, 72. || 3° Qui est inspiré par la vertu. Action vertueuse. Passion vertueuse. Un vertueux remords n'a point touché mon âme, CORN. *Cinna*, V, 3.

— HIST. XIe s. E vertuus e vassal cumbatant, *Ch. de Rol.* CXXIII. || XIIe s. Li cuens Guillaumes fu chevaliers eslis, Et vertuous, corageus et hardis, *Bat. d'Aleschans*, v. 5501. || XIIIe s. Dementres qu'il iert [pendant qu'il était] en son vertueux [vigoureux] aage, *Psautier*, f° 121. || XIVe s. Cestui homme qui en autres choses estoit vertueux et nobles, BERCHEURE, f° 19. Les autres qui mettent felicité es biens de l'ame si sont et ont esté peu de hommes vertueux et glorieux et de grande renommée, ORESME, *Éth.* 18. Doubtant la fureur et ire d'icellui feu son frere, qui estoit plus jeune, fort et vertueux que lui, DU CANGE, *virtus.* || XVe s. Le bon doit amer et affectuer le bon, le noble le noble, le vertueux le vertueux, par la consemblableté de mesure qui est entre eux, G. CHASTELAIN, *Exposition sur vérité mal prise.*

— ÉTYM. Prov. *vertuos*, *vertudos* ; cat. *virtuos* ; esp. et it. *virtuoso* ; du lat. *virtuosus*, de *virtus*, vertu.

† **VERTUGADE** (vèr-tu-ga-d'), *s. f.* || 1° Gros et large bourrelet que les femmes avaient coutume de porter au-dessous de leur corps de robe. || 2° Fig. Antiquaille, chose tombée en désuétude. Pour les rondeaux, chants royaux et ballade, Le temps n'est plus ; avec la vertugade On a perdu la veine de Clément, CHAUL. *Rondeau sur Benser.*

— HIST. XVIe s. Les Lacedemoniennes.... s'estimant, comme dict Platon, assez couvertes de leur vertu sans vertugade, MONT. III, 334. Des lames qui sortent de la bouche [de la baleine], on en fait des vertugales, busques pour les femmes, et manches de couteaux, PARÉ, *Monstr. app.* 1.

— ÉTYM. Espagn. *vertugado*, *verdugado*, de *verdugo*, proprement scion, baguette, lequel vient du lat. *viridis*, vert.

VERTUGADIN (vèr-tu-ga-din), *s. m.* || 1° Synonyme de vertugade. Si l'on ne vous eût pas quitté, Modeste ornement de nos mères, Vertugadin, collet monté, Si l'on ne vous eût pas quitté, On eût gardé la pureté De leurs mœurs, de leurs manières, DANCOURT, *Fête de village, divertissement.* Le vertugadin ridicule Dans nos jeunes ans, Se porte à présent sans scrupule, Comme au bon vieux temps, LEGRAND, *les Paniers, divertissement.* || 2° Fig. Antiquaille, chose hors de mode. Tes bons mots.... Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins, Sont des collets montés et des vertugadins, BOIL. *Sat.* XII. || 3° Glacis de gazon en amphithéâtre, dont les lignes circulaires ne sont pas parallèles, employé dans la composition des jardins français.

— ÉTYM. *Vertugade*, et non, comme on a dit, de *vertu-gardien* (gardien de la vertu).

† **VERTUMNE** (vèr-tu-mn') ou **VERTUMNUS** (ver-tu-mnus'), *s. m.* Dieu des jardins et des vergers, présidant à l'automne, et, selon quelques-uns, aux pensées humaines et au changement des saisons.

— ÉTYM. Lat. *vertumnus*, participe moyen de *vertere*, tourner : qui se tourne (à cause du soleil d'automne ou du changement de végétation).

† **VÉRUE** (vé-rue), *s. f.* Terme rural. Se dit d'une

espèce de ver qui attaque la vigne au moment de la floraison et s'insinue dans le grain. La vérue se met à la vigne par les mauvais temps.

— ÉTYM. *Ver.*

VERVE (vèr-v'), *s. f.* || 1° Caprice, bizarrerie, fantaisie (peu usité en ce sens, qui est le sens ancien). Laisser aller la plume où la verve l'emporte, REGNIER, *Sat.* I. Je ne sais par quelle verve il [le sieur Douet] a depuis peu quitté la France guerrière et autres bonnes et louables occupations, pour ne plus s'amuser qu'à des anagrammes, G. NAUDÉ, *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le card. Mazarin*, p. 280, 2e éd. || 2° Chaleur d'imagination qui anime le poëte, l'orateur, l'artiste, dans la composition. C'est alors que la verve insolemment m'outrage, REGNIER, *Sat.* XV. Maudit soit le premier dont la verve insensée Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée! BOIL. *Sat.* II. Et sitôt qu'une fois la verve me domine, Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine, ID. *ib.* VII. Il a fallu que j'achevasse mal ce soir ce que j'aurais exécuté de verve ce matin, sans la cohue des importuns, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XV, p. 83, DANS POUGENS. Vous [un peintre] avez mis dans cette seule toile la verve de Delacroix, l'inspiration poétique de Scheffer et la couleur de Decamps, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, V. || Il se dit quelquefois d'excitation due à d'autres impulsions que la chaleur de la composition. Si presque partout les choix populaires nous ont donné de bons administrateurs, ne l'attribuons qu'à la première et bouillante verve du patriotisme, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 97.

— HIST. XIIIe s. Et dient ce que pis lor semble, Quant il resunt entr'eus ensemble, Comment que chascuns d'eus vous serve, Car bien cognois toute lor verve, *la Rose*, 9284. Mes [mais] faus amans content leur verve Si cum il veulent, sans paor, Qu'il sont trop fort losengeor, *ib.* 2448. || XVe s. De quoy? estes vous desvoyé? Recommencez vous vostre verve? *Patel.* || XVIe s. J'eusse prins cette forme [épistolaire] de publier mes verves, si j'eusse eu à qui parler, MONT. I, 291. Il lui a pris une verve, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *verva*, tête de bélier sculpté, de *vervex*, bélier (Voy. BREBIS); mot pris pour caprice, fantaisie, qui est le sens ancien, comme *caprice* lui-même est pris de *capra*, chèvre.

VERVEINE (ver-vè-n'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des verbénacées, où l'on distingue la verveine officinale, *verbena officinalis, L.* et la verveine odorante, *verbena triphylla, L.* Le magicien le plus savant de la compagnie, enveloppé d'un linceul, et portant en ses mains de la verveine, s'avança et commença ses invocations, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 39. || 2° Synonyme de bouquet 2.

— HIST. XIIIe s. Encor par autre tele peine Prenez le jus de la verveine, *Ms. St Jean.* || XIVe s. Il tenoit verveine de la quelle il touchoit la teste et les cheveux de luy, BERCHEURE, f° 14, *verso.*

— ÉTYM. Prov. *verbena, vervena, berbena*; esp. et it. *verbena*; du lat. *verbena*, ancien nom général de plante, de la rac. sanscr. *vardh*, croître.

VERVELLE (vèr-vè-l'), *s. f.* || 1° Anneau fixé aux courroies qui tenaient les oiseaux par les pattes, et portaient le nom ou les armes de celui à qui l'oiseau appartenait. Les vervelles des oiseaux qui servent à la chasse de la volerie, Mlle DE SCUDÉRY, *Conversations, Dialogue.* || 2° Cylindres creux qui se trouvaient à la base du bassinet, au commencement du XIVe siècle.

— HIST. XIVe s. Pour xiij vervelles d'argent, dorées et esmaillées des armes de France, pour les faucons du roy, DE LABORDE, *Émaux*, p. 540.

— ÉTYM. *Vervelle* paraît être le même que *vertevelle*, gond (XIVe siècle : les vertevelles de l'uis, DU CANGE, *vertibella*). *Vertevelle* représente le bas-lat. *vertibella, vertebolum*, qui vient de *vertere*, tourner.

VERVEUX (vèr-veû), *s. m.* Terme de pêche. Filet soutenu en rond par quelques cercles, qui, diminuant par degrés, donnent entrée au poisson jusqu'à l'extrémité, où il est retenu par des pointes qui l'empêchent de repasser. || Panier d'osier terminé en pointe, où l'on met des fruits pour les transporter sur des bêtes de somme, MASSÉ, 1766, *Dict. des eaux et for.*

— HIST. XIVe s. Aucuns verviex et engiens plusieurs à poisson, DU CANGE, *vervilium.* Un engin appelé verzeul pour prendre poisson, ID. *ib.* || XVe s. Pescher soit à cage ou verveux, ID. *ib.*

— ÉTYM. Berry, *varvaux*; wallon, *vivrou*; ital. *bertovello*; du bas-lat. *vertivolum*; de *vertere*, tourner, avec le suffixe *bulum.*

VÉSANIE (vé-za-nie), *s. f.* Terme de médecine. Nom générique des différentes espèces d'aliénation mentale.

— ÉTYM. Lat. *vesania*, folie, de *vesanus*, composé de *ve*, indiquant privation, et *sanus*, sain.

VESCE (vè-s'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des légumineuses, où l'on distingue la vesce commune, *vicia sativa, L.* || Le grain de cette plante. Donner de la vesce à la volaille. L'usage de faire dépendre les grandes entreprises de la manière dont les poulets sacrés mangeaient des vesces, VOLT. *Dict. phil. Épreuve.*

— HIST. XIIIe s. Soier les vesces vers por doner à ses bestes ou por vendre, BEAUMAN. XLIV, 44. || XIVe s. Une jarbe de vesche ou d'avenne, *Modus*, f° LXIX. || XVIe s. Faire du pain d'avoine, feves, pois, de lentilles, vesse, de glands.... PARÉ, XXIV, 4.

— ÉTYM. Berry, *voice, vosce*; Anjou, *voice*; du latin *vicia*, vesce; grec, βίχος, βίχιον.

† **VESCERON** (vè-se-ron), *s. m.* Gesse; espèce de vesce à épi, *ervum hirsutum, L.*

VÉSICAL, ALE (vé-zi-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la vessie. Les nerfs vésicaux. Artères vésicales. || Luette vésicale, la crête uréthrale. || 2° Terme de pathologie. Catarrhe vésical, inflammation de la membrane muqueuse de la vessie.

— HIST. XVIe s. Aucunes [hémorrhoïdes] sont semblables à une ampoulle faite de brusleure, à raison de quoi les patiens les nomment vesicales, PARÉ, XI, 25.

— ÉTYM. Lat. *vesica*, vessie.

† **VÉSICANT, ANTE** (vé-zi-kan, kan-t'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui fait naître des ampoules à la peau, qui produit la vésication. || Substantivement. Les vésicants. || 2° *S. m. pl.* Terme de zoologie. Les vésicants, famille d'insectes coléoptères, appelés épispastiques par certains auteurs, et se composant principalement des genres cantharide, lytta, méloé et mylabre de Linné, ou des genres qui ont été formés à leurs dépens.

— ÉTYM. Lat. *vesicare*, produire des vessies, de *vesica*, vessie (voy. ce mot).

† **VÉSICATION** (vé-zi-ka-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action de produire, par une substance irritante, des vésicules.

— HIST. XVIe s. Par la vesication on fait vacuation de l'humeur influé, PARÉ, XV, 26.

— ÉTYM. Voy. VÉSICANT.

VÉSICATOIRE (vé-zi-ka-toi-r'), *adj.* Terme de médecine. Se dit des topiques qui, appliqués sur la peau, déterminent une sécrétion séreuse par laquelle l'épiderme est soulevé de manière à former une ampoule. Un onguent vésicatoire. Un emplâtre vésicatoire. || Substantivement. Un vésicatoire. Appliquer un vésicatoire. On emploie les vésicatoires avec succès, toutes les fois qu'il faut détourner promptement une humeur dangereuse, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 205. || Plaie produite par le vésicatoire quand l'épiderme a été enlevé. Son vésicatoire le fait souffrir.

— HIST. XVIe s. Faut passer aux sinapismes, aux phœnigmes, c'est à dire, medicamens rubricatifs et physigenes, c'est à dire vesicatoires, ou qui excitent des vessies, PARÉ, VI, 12.

— ÉTYM. Voy. VÉSICANT; génev. *visicatoire.*

† **VÉSICO-UTÉRIN, INE** (vé-zi-ko-u-té-rin, ri-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à la vessie et à l'utérus. Le cul-de-sac vésico-utérin. || Ligaments vésico-utérins, pli péritonéal qui, de chaque côté de la face antérieure du col utérin, va gagner les côtés de la vessie.

† **VÉSICULAIRE** (vé-zi-ku-lè-r'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui a la forme de vésicules. Les insectes volatils ont des corps vésiculaires, qu'ils contractent peut-être pour descendre, BERNARD. DE ST-P. *Anim.* liv. II, *Harm.* || Terme de physique. État vésiculaire ou sphéroïdal, état particulier que présentent les liquides mis en contact avec une surface chauffée jusqu'au rouge blanc. || Terme de botanique. Glandes vésiculaires, petits réservoirs remplis d'huile essentielle et situés dans l'épaisseur de l'écorce ou sous l'épiderme. || 2° Terme de pathologie. Râle vésiculaire, synonyme de râle crépitant, voy. CRÉPITANT.

— ÉTYM. *Vésicule.*

† **VÉSICULATION** (vé-zi-ku-la-sion), *s. f.* Terme de médecine. Production de vésicules. La vésiculation de la peau par l'huile de croton. || Passage à l'état de vésicules d'une papule ou d'une pustule dans diverses maladies cutanées.

VÉSICULE (vé-zi-ku-l'), *s. f.* || 1° Terme didactique. Petite vessie, petite cavité ou poche. || 2° Terme de botanique. Nom donné à de petites ampoules pleines d'air occupant la surface de quelques organes aériens de plusieurs fucus. || Vésicules embryonnaires, vésicules placées à l'extrémité micropylaire du sac embryonnaire, ainsi dites parce que l'une d'elles devient le point de départ de la génération des cellules qui formeront l'embryon. || 3° Terme d'anatomie. Sac membraneux semblable à une petite vessie. La présence des vésicules à venin et des dents mobiles établit une différence assez importante entre les vipères et les couleuvres pour être prise comme caractère générique, BRONGNIART, *Instit. Mém. sc. phys. et math. Savants étrang.* t. I, p. 630. || Vésicules élémentaires, nom donné autrefois aux éléments anatomiques ayant forme de cellule avec cavité distincte de la paroi. || Vésicule biliaire, ou vésicule du fiel, réservoir destiné à contenir la bile sécrétée par le foie, lorsque ce fluide ne se rend pas directement à l'intestin. || Vésicules séminales, poches destinées à contenir le fluide séminal sécrété par les testicules. || Vésicules de Naboth, follicules de l'intérieur du col de la matrice dilatés sous forme de petits kystes. || Vésicules pulmonaires ou aériennes, expression inexacte employée par quelques auteurs pour désigner la terminaison des canalicules respirateurs. || Vésicule germinative, ou vésicule de Purkinje, voy. GERMINATIF. || Vésicule ombilicale, voy. OMBILICAL. || Vésicule de Baer, l'ovule qui est contenu dans le follicule de Graaf, et dont on attribue la découverte à Baer; cependant il a été vu avant lui par Graaf, Prévost et Dumas. || Vésicule blastodermique, le blastoderme. || 4° Terme d'ichthyologie. Vésicule aérienne, dite aussi vessie natatoire, sac rempli d'air, qu'on trouve dans les poissons, et qui les rend plus ou moins légers, selon qu'ils veulent monter ou descendre dans l'eau; il communique ordinairement avec l'œsophage ou avec l'estomac par un canal à travers lequel l'air qu'il contient peut s'échapper. || 5° Terme de pathologie. Genre de maladie cutanée ayant pour caractère la production, à la surface de la peau, d'élevures hémisphériques qui sont formées par l'épiderme détaché du derme et qui sont remplies d'une sérosité limpide ou trouble.

— ÉTYM. Lat. *vesicula*, dimin. de *vesica*, vessie.

† **VÉSICULEUX, EUSE** (vé-zi-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui offre des vésicules. Maladies vésiculeuses.

— ÉTYM. Lat. *vesiculosus*, de *vesicula*, vésicule.

† **VÉSINE** (vé-zi-n'), *s. f.* Nom donné à un vent de sud-ouest qui règne parfois depuis l'embouchure de l'Aigues dans le Rhône, le long de la vallée de Nyons où coule l'Aigues, LEGOARANT.

VESOU (ve-zou), *s. m.* Le jus de la canne sortant du pressoir. || Il s'emploie quelquefois pour vin de canne, voy. ce mot.

— ÉTYM. L'anc. franç. *vese*, vessie, à cause des *vessies* ou cloches que produit le dégagement du gaz acide carbonique et qui demeurent longtemps à la surface, avant d'éclater, à cause de la viscosité du liquide (Roulin).

† **VESPASIENNE** (vè-spa-ziè-n'), *s. f.* || 1° Grands vases en terre cuite, hauts comme une amphore, semblables à un tonneau coupé, que Vespasien établit comme urinoirs à Rome, et pour lesquels il perçut une taxe. || 2° Par imitation, urinoirs publics établis dans Paris, sous forme de petites guérites ou de colonnes. || *Adj.* Colonnes vespasiennes. Quelques voitures renversées, garnies de matériaux de démolition, provenant des colonnes vespasiennes que la foule avait jetées à terre, formaient sur ce point un poste avancé, E. TÉNOT, *Paris en déc.* 1851, p. 218.

† **VESPER** (vè-spèr), *s. m.* La planète Vénus, lorsqu'elle paraît le soir; on dit aussi l'étoile du soir. Vesper commence à rayonner, BERNIS, *Quatre sais. autom.*

— HIST. XVIe s. Les hommes volontiers honorent plus le jour Que la nuict tenebreuse, et vesper n'est si belle Que l'aurore au matin qui sort toute nouvelle, RONS. 666.

— ÉTYM. Lat. *Vesper*; grec, Ἕσπερος, l'étoile du soir (voy. VÊPRES).

† **VESPÉRAL** (vè-spé-ral), *s. m.* Terme de liturgie. Livre de l'office du soir.

VESPÉRIE (vè-spé-rie), *s. f.* || 1° Acte de théologie ou de médecine, qui se faisait vers le soir qui était soutenu par un licencié avant qu'il reçût

le bonnet, et où celui qui présidait donnait quelques avis au répondant. || 2° Fig. Réprimande. Mme de Maintenon lui fit [à la duchesse de Bourgogne] une forte vespérie, et lui fit voir que ce qu'elle croyait cacher était vu par toute la cour, ST-SIM. 177, 103. L'aînée de ses filles avait épousé Cramer, riche libraire de Genève, et elle était un des principaux ornements de la cour de M. de Voltaire; ce qui lui attirait des vespéries de la part du consistoire, GROSLEY, *Vie*, p. 108.

— ÉTYM. Lat. *vesper*, le soir (voy. VÊPRES).

VESPÉRISÉ, ÉE (vè-spé-ri-zé, zée), *part. passé* de vespériser.

VESPÉRISER (vè-spé-ri-zé), *v. a.* Terme vieilli. Réprimander. Son père l'a vespérisé.

— HIST. XVIe s. Les sciences mesmes et docteurs d'icelles se moquent les uns des autres, qu'ils appellent vesperiser, NOEL DU FAIL, *Cont. d'Eutrap.* chap. 33, f° 201, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Vespérie.*

† **VESPERTILIENS** (vè-spèr-ti-liin), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de chauves-souris.

† **VESPERTILION** (vè-sper-ti-li-on), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de chauves-souris.

— ÉTYM. Provenç. *vespertilio*; espagn. *vespertillo*; du lat. *vespertilionem*, chauve-souris, de *vesper*, le soir, à cause des habitudes nocturnes de ces animaux. Dans l'ancienne langue, *vespertilion* se disait figurément d'un homme occupé de maléfices.

VESPÉTRO (vè-spé-tro), *s. m.* Espèce de ratafia stomachique, composé d'eau-de-vie, de sucre, d'angélique et de coriandre.

— ÉTYM. *Vesse*, *pet* et *rot*, à cause des propriétés carminatives attribuées à cette liqueur.

VESSE (vè-s'), *s. f.* || 1° Vent qui sort du corps sans bruit. || 2° Vesse de loup, sorte de champignon de mauvaise odeur.

— HIST. XVe s. Fy fy! tu as fait une vesse, *Mir. de Ste Genev.* || XVIe s. Le bon Marc Aurele ayant sa femme Faustine, une bonne vesse [femme débauchée], BRANT. *Vie des femmes galantes, Disc.* 1.

— ÉTYM. Voy. VESSER. L'ancienne langue disait aussi *vesne.*

VESSER (vè-sé), *v. n.* Lâcher une vesse. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XIIIe s. Uns flamans d'Auxerre Vessoit por miex poire [péter], JUBINAL, *Fatrasies*, t. II, p. 209. || XVe s. Mais quoy? s'on l'oit vessir ne poirre, VILLON, *Test. Legs à Per.* || XVIe s. La faulse vieille vesnoyt et vessoit puant comme cent dyables, RAB. *Pant.* II, 15.

— ÉTYM. Lat. *visire*, vesser; Berry, *vessir* et *vêner*; wallon, *vessi.* L'ancien *vessir* est encore dans le Dict. de l'Acad. de 1740.

VESSEUR, EUSE (vè-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vesse, qui a l'habitude de vesser.

VESSIE (vè-sie), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Réservoir musculo-membraneux destiné à recevoir l'urine et à la contenir jusqu'à ce que l'accumulation d'une certaine quantité de ce liquide en sollicite l'expulsion. La contraction de la vessie. Une vessie paresseuse. Une pierre dans la vessie. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes possibles, il y eût des cailloux dans les vessies, attendu que les vessies ne sont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes; mais je me suis toujours soumis à la Providence, VOLT. *Lett. Berger*, 25 févr. 1765. Chez les individus dont la vessie est irritée par une cause quelconque, la sécrétion du mucus est si abondante que l'urine qu'ils rendent est souvent filante et visqueuse, FOURCROY, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 247. || 2° Cette partie tirée du corps de l'animal et desséchée. Lorsqu'on veut remplir une vessie de gaz, on en ficelle solidement le col sur la tige d'un robinet; ensuite on chasse par la pression presque tout l'air qu'elle contient, et on aspire la dernière portion avec la bouche, THENARD, *Traité de chim.* t. IV, p. 312. || Fig. Donner d'une vessie par le nez à quelqu'un, le rabrouer pour son impertinence. Il y a de petits messieurs à la messe, à qui l'on voudrait bien donner d'une vessie de cochon par le nez, SÉV. 7 août 1675. || Familièrement. J'aimerais autant qu'on me donnât d'une vesssie par le nez, se dit pour marquer qu'on méprise des louanges fades et des complaisances basses. || Fig. Il veut faire croire que des vessies sont des lanternes, il veut faire croire des choses absurdes. || 3° Chez les poissons, vessie natatoire, voy. VÉSICULE. || 4° Populairement, petite ampoule sur la peau. Il s'est brûlé, et il lui est venu des vessies. || Nom d'une maladie d'oiseau. || 5° Fig. Chose de peu de valeur. Les sottises qu'on fait, qu'on dit et qu'on écrit.... toutes ces innombrables vessies accumulées les unes sur les autres dans le gouffre de l'oubli.... VOLT. *Facéties, Préface.* On lui érigea un trône de vessies, et il partit le lendemain pour la lune, où Astolphe retrouva, dit-on, ce que le président [Maupertuis] a perdu, ID. *Diatribe du Dr Akakia.* || 6° Vessie de mer, nom donné vulgairement aux physales et aux vélelles. || 7° Nom donné à la partie basse d'un alambic, où se mettent les liqueurs.

— HIST. XIIIe s. Nos somes come la vesie Du buef, qui de vent est enflée; S'ele est d'une aguille effondrée, Le vent par le pertuis s'en ist, Si que tout maintenant flestrist, *Nouv. rec. fabliaux*, t. II, p. 294. || XIVe s. Une vecie emplie d'air, quant ele est brisée, demeure vuide, H. DE MONDEVILLE, f° 24, *verso.* || XVe s. Me voulez vous faire entendant De vecies, que sont lanternes? *Patelin.* || XVIe s. La vessie du fiel attire à soy la cholere [bile] du sang, PARÉ, *Introd.* 8. Le plus souvent l'eau est contenue en un kyst ou petite vessie, ID. VI, 18. On les peut pareillement distiller dedans un chaudron, ou pot de cuivre d'airain, fait en forme de marmite appellé vessie vulgairement, ID. XXVI, 8.

— ÉTYM. Wallon, *vesseie*; provenç. *vesica*, *vesiga*, *veissiga*; espagn. *vejiga*; portug. *bexiga*; ital. *vessica*; du lat. *vesica.*

VESSIGON (vè-si-gon), *s. m.* Terme de vétérinaire. Tumeur synoviale qui survient quelquefois sur l'une des parties latérales du jarret du cheval, et qu'on distingue en vessigon articulaire, vessigon tendineux et vessigon du tendon d'Achille.

— HIST. XVIe s. Vessigon, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dérivé de *vessie.*

VESTA (vè-sta), *s. f.* || 1° Terme du polythéisme latin. Déesse protectrice de la ville, honorée en des temples et dans chaque maison. || 2° Terme d'astronomie. Planète fort petite qui fut découverte par Olbers en 1807.

— ÉTYM. Lat. *Vesta*, qui tient au grec ἑστία, foyer, que quelques étymologistes ont rattaché au radical sanscrit *vas*, briller, brûler, avec la finale *ta*, qui appartient à plusieurs noms de déesses italiques, *Mone-ta*, *Matu-ta*, *Carmen-ta*, etc.

† **VESTALAT** (vè-sta-la), *s. m.* Chez les Romains, corps des vestales. || Espace de trente ans, pendant lequel les vestales devaient garder leur virginité.

VESTALE (vè-sta-l'), *s. f.* || 1° Chez les Romains, prêtresse de Vesta, consacrée à la virginité. Seigneur, j'irai remplir le nombre des vestales, RAC. *Brit.* III, 8. Il n'y avait que six vestales; nous avons des milliers de couvents de filles, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 229, dans POUGENS. Une vestale est un être en même temps historique, poétique et moral, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 38, dans POUGENS. À peu de distance de là, l'on aperçoit un champ où les vestales infidèles à leurs vœux étaient enterrées vivantes, STAEL, *Corinne*, V, 2. || Il se dit figurément, dans le style élevé, des religieuses chrétiennes. Votre fille est née pour le monde; ne l'enfermez pas parmi les vestales, LA BRUY. II. C'est la religion qui fait gémir, au milieu de la nuit, la vestale sous ses dômes tranquilles, CHATEAUBR. *Génie*, III, I, 1. || 2° Fig. Femme d'une chasteté exemplaire. Lamothe s'est piquée depuis d'avoir une passion pour le roi [Louis XIV], qui l'a rendue une vestale pour tous les autres hommes, Mme DE LA FAYETTE, *Hist. Henr. d'Anglet.* 3e part. Tout ce que chacune a pu gagner par une continuelle affectation qui ne s'est jamais démentie, a été de faire dire de soi : on l'aurait prise pour une vestale, LA BRUY. III. || Ce n'est pas une vestale, c'est une femme de mœurs légères. J'avais fort ouï parler d'elles; et la vérité est qu'elles ne passaient pas pour des vestales de la dernière sévérité, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 4.

— HIST. XIVe s. Les vierges vestales, c'estoient celles qui servoient à la deesse Veste, BERCHEURE, f° 112, *verso.* Les vierges vestaux, ID. f° 116, *verso.* Postumia vierge vestal suspecte d'avoir esté incestueuse, ID. f° 90, *verso.* || XVIe s. On moys de juing, on jour des festes vestales, RAB. IV, 1.

— ÉTYM. Lat. *vestalis*, de *Vesta.*

VESTE (vè-st'), *s. f.* || 1° Vêtement qui se portait sous l'habit, et qui était à quatre pans, les deux de devant ayant des poches. Le gilet a remplacé la veste, *Dict. de l'Acad.* Hier à tout Paris j'ai fait voir une veste d'un goût divin.... DESMAHIS. *l'Impertin.* sc. 3. || 2° Habillement rond que les Orientaux portent sous leur robe. Veste à la turque. || 3° Vêtement en forme d'habit, mais sans basques, ou dont les basques sont plus courtes. Une veste d'ouvrier. || Populairement et fig. Remporter sa veste, une veste, perdre son procès, éprouver quelque déconvenue.

— ÉTYM. Lat. *vestis*, habit (voy. VÊTIR).

1. **VESTIAIRE** (vè-sti-ê-r'), *s. m.* || 1° Lieu de dépôt pour les costumes des membres d'un corps, d'une assemblée, etc. Des vestiaires pour les habits sacrés des prêtres, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. XX, part. II, p. 241. || 2° L'endroit d'un couvent où l'on renferme les habits et les étoffes dont on les fait. || C'est aussi le nom de celui qui en prend soin. || 3° Dépense pour les habits; argent donné pour l'habillement.

— HIST. XIVe s. Vestiaire, DU CANGE, *vestiarium.* || XVe s. Assis dedans mon vestiaire, FROISS. *Poésies mss.* p. 206, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenc. *vestiari*; catal. *vestuari*; espagn. *vestuario*; du lat. *vestiarium*, de *vestire* vêtir. On trouve dans d'Aubigné, *Hist.* II, 332, *revestiaire*, avec le même sens.

† 2. **VESTIAIRE** (vè-sti-ê-r'), *adj.* Qui sert au vêtement. Les arts vestiaires.

† **VESTIBULAIRE** (vè-sti-bu-lê-r'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport au vestibule. || Ouverture vestibulaire du tympan, la fenêtre ovale. || Rampe vestibulaire du limaçon, partie de l'oreille interne. || 2° Terme de chirurgie. Taille vestibulaire, opération de la taille chez la femme, laquelle se pratique par le vestibule.

VESTIBULE (vè-sti-bu-l'), *s. m.* || 1° Chez les Romains, espace laissé entre la porte de la maison et la rue, pour que ceux qui venaient saluer le maître de la maison, ne fussent pas dans la rue, sans être pourtant dans la maison. || 2° La pièce d'entrée d'un édifice, qui communique aux autres parties, aux autres pièces. Jérémie demeura dans le vestibule de la prison, jusqu'au jour que Jérusalem fut prise, SACI, *Bible*, *Jérémie*, XXXVIII, 28. Le vestibule est beau, et l'on y peut manger fort à son aise; on y monte par un grand perron, SÉV. *Lett. à Coulanges*, 9 sept. 1694. D'un salon qu'on élève il condamne la face, Au vestibule obscur il marque une autre place, BOIL. *Art p.* IV. Alors Jérusalem se couvrait de cendre et de cilice; ses prêtres pleuraient entre le vestibule et l'autel, MASS. *Carême*, *Mot. de conv.* Dans le vestibule sont des vases d'eau lustrale, et des autels sur lesquels on offre ordinairement les sacrifices; de là on entre dans le temple, BARTHÉL. *Anach.* ch. 12. || 3° Terme d'anatomie. Cavité irrégulière qui fait partie de l'oreille interne. || Vestibule génital, la vulve et toutes ses parties jusqu'à la membrane hymen exclusivement. || Se dit aussi de l'espace triangulaire limité en avant et latéralement par les ailerons des nymphes, et en arrière par l'orifice de l'urèthre; c'est par cet espace qu'on pénètre en pratiquant la taille vestibulaire.

— ÉTYM. Lat. *vestibulum*, de la particule augmentative *vē*, et *stabulum*, lieu où l'on se tient (voy. ÉTABLE), d'après certains étymologistes latins. Ovide au contraire, avec plus de raison, ce semble, le tire de *Vesta*, parce que le *vestibule* contenait un feu allumé en l'honneur de *Vesta.* Parmi les modernes, M. Mommsen dit que le *vestibulum* vient de *vestis*, étant une chambre d'entrée où les Romains déposaient la toge (*vestis*); ils restaient chez eux en simple tunique.

VESTIGE (vè-sti-j'), *s. m.* || 1° Terme du style soutenu. Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, marquée dans l'endroit où il a marché. Dans cette sainte montagne [le monastère de Sainte-Fare] où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours.... où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas, BOSS. *Anne de Gonz.* Ne me laisse point en un désert où il n'y a aucun vestige d'hommes, FÉN. *Tél.* XV. || Fig. Des rois de la terre viendront en silence baiser ses sacrés vestiges [de l'Église], FÉN. t. XVII, p. 372. Sur leurs sentiers [d'Homère et de Virgile] marqués de vestiges si beaux, Sa roue [du poëte] ose imprimer des vestiges nouveaux, A. CHÉN. *l'Invention.* || Fig. Suivre les vestiges de quelqu'un, l'imiter. || 2° Marques, restes, débris d'édifices, de remparts, de maisons, etc. Il reste encore des vestiges de camps romains en cet endroit. || Il se dit aussi des objets qui ont appartenu à une personne. Je vis plus solitaire; je suis environné de tes vestiges, et je ne saurais fixer les yeux sur les objets qui m'entourent, sans te voir tout autour de moi, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 15.

|| 3° Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à un vestige laissé par le pied. M. Jurieu oserait-il bien attribuer cette maxime [qu'il est permis de prendre les armes contre le prince] aux apôtres? mais en quel endroit de leurs écrits en trouvera-t-il le moindre vestige? BOSS. 5° *avert.* 13. Les mœurs antiques qu'ils [Homère et Hésiode] nous représentent, et les vestiges qu'ils gardent encore, avec beaucoup de grandeur, de l'ancienne simplicité, ID. *Hist.* I, 6. Il y a un temps où la raison n'est pas encore, où l'on ne vit que par instinct, à la manière des animaux, et dont il ne reste dans la mémoire aucun vestige, LA BRUY. XI. Il est bien étrange qu'une colonie grecque ayant fondé Marseille, il ne reste presque aucun vestige de la langue grecque en Provence, ni en Languedoc, ni en aucun pays de la France, VOLT. *Dict. phil. Grec.* L'histoire de l'Amérique, avant sa conquête par les Espagnols, nous offre quelques vestiges d'astronomie; car les notions les plus élémentaires de cette science ont été, chez tous les peuples, les premiers fruits de leur civilisation, LA PLACE, *Expos.* V, 3.

— SYN. VESTIGE, TRACE. La seule différence qu'il y ait entre ces deux mots, c'est que vestige, moins usité, est du style soutenu, tandis que trace est de tous les styles.

— HIST. XVI° S. Les Atheniens et encore les Romains conservoient en grand honneur cet exercice [les conférences] en leurs academies; de nostre temps, les Italiens en retiennent quelques vestiges, MONT. IV, 35.

— ÉTYM. Provenç. *vestigi;* espagn. et ital. *vestigio;* du lat. *vestigium.*

† **VESTIPOLINE** (vè-sti-po-li-n'), *s. f.* Étoffe de laine qu'on fabrique à Beauvais. Vestipolines croisées, *Tableau annexé aux lett. pat. du* 22 *juil.* 1780.

† **VESTITURE** (vè-sti-tu-r'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Ensemble des organes accessoires, tels que poils, aiguillons, recouvrant la surface des végétaux.

— ÉTYM. Lat. *vestitura* (voy. VÊTURE).

† **VESTON** (vè-ston), *s. m.* Sorte de vêtement en forme de veste qui se porte en ville.

— ÉTYM. Dérivé de *veste.*

† **VÉSUVE** (vé-zu-v'), *s. m.* Nom d'un volcan d'Italie, pris figurément pour une ville en révolution. Et de quel air les rois, à l'instant où nous sommes, Regardent bouillonner dans ce vésuve d'hommes [Paris] La lave des événements! V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 34.

† **VÉSUVIENNE** (vé-zu-viè-n'), *s. f.* || 1° Terme de minéralogie. Variété d'idocrase, sorte de pierre précieuse. || 2° Néologisme et fig. Femme qui affecte le mépris des usages et de la décence. Je ne suis pas convaincu que l'ouverture des ateliers nationaux et du club des vésuviennes ait rendu un grand service au droit d'association, D'HAUSSONVILLE, *Journ. offic.* 15 mai 1872, p. 3253, 2° col. || *Adj.* Des têtes vésuviennes, des têtes exaltées.

† **VETA** (vé-ta), *s. m.* Terme de médecine. Céphalalgie aiguë avec une grande prostration qui est commune dans la région des Andes (Amérique du Sud).

† **VÉTADE** (vé-ta-d'), *s. f.* Coquille du genre vénus.

VÊTEMENT (vê-te-man), *s. m.* Ce qui sert à couvrir le corps. S'il donne de son pain à celui qui a faim, s'il couvre de vêtements ceux qui étaient nus, SACI, *Bible, Ézéchiel,* XVIII, 7. Que d'une serge honnête elle ait son vêtement, Et ne porte le noir qu'aux bons jours seulement, MOL. *Éc. des maris,* I, 2. Il y a des attitudes, des mouvements et des gestes dans cette figure qui font qu'elle est étrangère au vêtement qui la couvre, MARIV. *Pays. parv.* 5° part. Ces vêtements de mort, ces apprêts, ce festin, VOLT. *Oreste,* I, 2. Rien n'est si mesquin, si pauvre, si maussade, si ingrat, que nos vêtements, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 100, dans POUGENS. Mécène écrivait comme il s'habillait; son discours fut mou, négligé, lâche comme son vêtement, ID. *Cl. et Nér.* II, 40. Leurs légers vêtements brillent de pourpre et d'or, DELILLE, *Parad. perdu,* XI. || Fig. Il y a dans l'Église de Sardis un petit nombre de fidèles, qui n'ont pas souillé leurs vêtements, ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, BOSS. *Mar.-Thér.*

— HIST. XI° s. Franceis.... trenchent.... Cez vestemenz entresques as chars vives, *Ch. de Rol.* CXXIV. || XII° s. E desira [déchira] Mathatias e si fil [ses fils] ses vestements, *Machab.* I, 2. || XIII° s. Queil sunt li vestiment dont l'anrme [l'âme] est aorneie? Vestue at pietet, cariteit affiubleie, *Arch. des miss. scient.* 2° sér. t. V, p. 191. || XVI° s. Ces nations qui n'ont aucune cognoissance de vestemens, MONT. I, 259.

— ÉTYM. Provenç. *vestiment;* espagn. et ital. *vestimento;* du lat. *vestimentum,* qui vient de *vestire,* vêtir.

VÉTÉRAN (vé-té-ran), *s. m.* || 1° Chez les Romains, soldat qui, après avoir servi un certain temps, obtenait son congé et les récompenses dues à ses services. Il [Auguste] ordonna que les vétérans recevraient leur récompense en argent, et non pas en terres, MONTESQ. *Rom.* 13. || 2° Il se dit, par extension, de soldats vieillis et réformés. Alexandre, un peu avant de mourir, l'avait chargé de conduire en Macédoine les dix mille vétérans qu'il y renvoyait à cause de leur âge, de leurs blessures, ou de quelques autres infirmités qui les rendaient incapables de servir, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 77, dans POUGENS. || 3° Parmi nous, vieux soldats admis dans les compagnies chargées d'un service sédentaire. Une compagnie de vétérans. Capitaine de vétérans. || 4° Soldat aguerri qui a été longtemps sous les drapeaux. Il [Napoléon dans une revue] s'arrête aux plus vieux soldats; à l'un, c'est la bataille des Pyramides, à l'autre celle de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna ou de Friedland qu'il rappelle d'un mot, accompagné d'une caresse familière; et le vétéran, qui se croit reconnu de son empereur, se grandit tout glorieux au milieu de ses compagnons moins anciens qui l'envient, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. || Fig. N'en voit-on pas sans cesse Qui jusqu'à quarante ans gardent l'air éventé, Et sont les vétérans de la fatuité? GRESSET, *le Méch.* I, 4. || 5° Dans les colléges, un vétéran de rhétorique, etc. un élève qui fait une seconde année de rhétorique, etc. || Absolument. Un vétéran, un élève qui redouble une classe. || 6° Il se disait autrefois de tout officier de magistrature qui s'était défait d'une charge, après l'avoir exercée vingt ans, et qui continuait, en vertu des lettres du roi, de jouir des honneurs et des priviléges qui y étaient attachés. Et lui octroyer nos lettres de vétéran sur ce nécessaires.... pour jouir par l'impétrant sa vie durant, et sa veuve pendant sa viduité, des priviléges, exemptions et immunités dont jouissent les autres vétérans du royaume.... sans néanmoins que ladite qualité de vétéran puisse faire souche de noblesse, *Lett. pat.* 14 juill. 1627. || 7° Se disait aussi, dans quelques académies, de certains membres qui renonçaient à leur place d'académicien, et en conservaient les honneurs. || 8° *Adj.* et fig. Qui a vieilli dans un service. Mais, enfin succombant aux injures de l'âge, Le vaisseau vétéran, couché sur le rivage, Cédait à la coignée.... DELILLE, *Imag.* IV.

— ÉTYM. Lat. *veteranus,* de *vetus, veteris,* vieux (voy. VIEUX).

VÉTÉRANCE (vé-té-ran-s'), *s. f.* Qualité de vétéran. Lettres de vétérance. Quand ses forces [d'un académicien] baissèrent assez sensiblement, il demanda la vétérance, qu'il avait bien méritée, FONTEN. *Lagny.* On sait que les Romains avaient coutume d'assimiler les fonctions civiles à l'état militaire, pour compter les années de service et pour fixer l'époque de la vétérance, NAUDET, *Instit. Mém. Acad. inscript.* t. IX, p. 246.

VÉTÉRINAIRE (vé-té-ri-nê-r'), *adj.* Qui concerne les bestiaux. || Art ou médecine vétérinaire, connaissance de l'anatomie et des maladies des bestiaux. || École vétérinaire, école où l'on enseigne l'art vétérinaire. || Artiste vétérinaire, ou, substantivement, un vétérinaire, celui qui pratique la médecine des animaux. Les vétérinaires diplômés. La régie est autorisée à vendre aux pharmaciens, aux propriétaires de bestiaux et aux artistes vétérinaires, des feuilles indigènes, au prix du tabac de cantine, *Loi* 28 *avril* 1816, art. 178.

— HIST. XVI° s. .... et après eux quelques veterinaires de la confrairie de S. Eloy, *Sat. Mén.* p. 14. L'art veterinaire de Vegece, traduit par Bernard de Poymonclar, DU VERDIER, *Biblioth.* p. 118.

— ÉTYM. Lat. *veterinarius,* de *veterinum,* bête de somme, contracté de *veheterinus,* propre à porter les fardeaux, de *vehere,* porter.

VÉTILLARD, ARDE (vé-ti-llar, llar-d', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'amuse à des vétilles. Le muphti de son pays, grand vétillard et fort ignorant, trouva dans son livre [de Micromégas] des propositions suspectes, mal sonnantes, téméraires, hérétiques, sentant l'hérésie, VOLT. *Microm.* 1. J'ai lu les critiques de mon aîné d'Olivet sur Racine; mon aîné est un pur vétillard, ID. *Lett. d'Argental,* 1er avr. 1766.

VÉTILLE (vé-ti-ll', *ll* mouillées, et non vé-ti-ye), *s. f.* || 1° Bagatelle, chose de peu de conséquence. Vous voyez par là que les grands personnages se sont amusés à des vétilles, BALZ. 6° *disc. sur la cour.* Quoique je sois presque honteux de m'être tant arrêté à ces petites vétilles et minuties de grammaire, LA MOTHE LE VAYER, *la Promenade, Dial.* 1. De la moindre vétille il fait une merveille, MOL. *Mis.* II, 5. Eh! fripon, tu ne t'amuses pas à voler des vétilles, BOURSAULT, *Mots à la mode,* sc. 15. J'ai dévoilé les mystères secrets, L'art des parloirs, la science des grilles, Les graves riens, les mystiques vétilles, GRESS. *Ver-vert,* I. On lui reproche [à Racine] *le héros expiré* [dans Phèdre]; quelle misérable vétille de grammaire! pourquoi ne pas dire; le héros expiré, comme on dit: il est expiré? VOLT. *Dict. phil. Amplification.* Du temps de Néron, le crime s'est perfectionné; les vieux assassinats du divin Auguste étaient des vétilles, des essais, presque de l'innocence, au milieu des forfaits nouveaux, CHATEAUBR. *Italie, Voyage de Naples,* 1er janv. 1804. || 2° Petite pièce d'artifice qu'on fait avec des cartes à jouer. || 3° Petit anneau d'un rouet, dans lequel passe le fil. || 4° Nom d'un petit instrument qui consiste dans plusieurs anneaux entrelacés, qu'il est difficile de dégager quand on n'en sait pas le secret. || 5° Appentis sous lequel travaillent certains ouvriers dans une ardoisière.

— ÉTYM. Piémontais, *vetilia.* Origine contestée. On a tiré par une forte contraction *vétiller* du lat. *vitilitigare,* chicaner. Diez préfère y voir le lat. *vitilia,* objet d'osier. Mais il est plus probable que c'est l'espagnol *vetilla,* dimin. de *veta,* chose de rien, proprement raie, prov. *veta,* raie, ruban, vétille (*Paubre lairon pent hom per una veta,* pauvre larron pend on pour une vétille); *veta* est le lat. *vitta,* bande.

VÉTILLER (vé-ti-llé, *ll* mouillées, et non vé-ti-yé), *v. n.* || 1° S'amuser à des vétilles. Le cardinal [Mazarin], qui s'amusait sur la frontière à vétiller proprement dans l'armée de M. de Turenne, où vous pouvez vous imaginer qu'il n'était pas fort nécessaire, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 402, dans POUGENS || 2° Faire des difficultés sur de petites choses. Monsieur vétilla beaucoup sur la manière dont il était convenu à midi, ID. *ib.* III, 276. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.* || Activement. Plus d'un éplucheur intraitable M'a vétillé, m'a critiqué, VOLT. *Épît. à M. Falkener, en tête de Zaïre.*

— ÉTYM. *Vétille.* On trouve au XVI° siècle *vetiller* au sens de voltiger; mais c'est un tout autre mot.

† **VÉTILLERIE** (vé-ti-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Chicane, raisonnement oiseux.

— HIST. XVI° S. Vetilleries, OUDIN, *Dict.*

VÉTILLEUR, EUSE (vé-ti-lleur, lleû-z': *ll* mouillées, et non vé-ti-yeur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'amuse à des vétilles. Ce sont ces oppositions imaginées et publiées entre les règles de la grammaire et les lois de l'usage, qui ont fait mépriser celle-là comme une vétilleuse perpétuelle, GIRARD, *Princ. langue franç.* 4° *disc.* || *Adj.* Enfin il était vétilleur Ce tant renommé batailleur, SCARR. *Virg.* VI. Un curé vétilleur passerait pour un fou, GRIMM, *Corresp.* t. III, p. 51.

VÉTILLEUX, EUSE (vé-ti-lleû, lleû-z, *ll* mouillées, et non vé-ti-yeû), *adj.* || 1° Qui exige des soins minutieux, une grande attention. Nous avons donné en 1724 un exemple assez remarquable de toutes les attentions scrupuleuses et presque vétilleuses qu'il avait apportées à la détermination de la grandeur des diamètres du soleil, FONTEN. *Louville.* Lorsqu'il s'agit de tromper un capitaine, c'est une besogne diablement vétilleuse, DANCOURT, *Femme d'intrig.* I, 6. Rien de plus facile que cette opération qui d'abord paraît vétilleuse, *Dict. des arts et mét. Patenôtrier.* || 2° En parlant des personnes, qui s'arrête à des vétilles. Il était naturellement vétilleux et grondeur; ce qui est un grand défaut à des gens qui ont affaire à beaucoup de monde, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 143, dans POUGENS. Il [le P. Bouhours] est vétilleux sur les mots, et se trompe souvent sur les choses, LA HARPE, *Cours de litt.* t. IX, p. 492. || Par extension. Une dévotion vétilleuse.

— ÉTYM. *Vétille.*

VÊTIR (vê-tir; l'usage a changé, à l'infinitif, l'*e* ouvert en un *é* fermé), je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent; je vêtais; je vêtis; nous vêtîmes; je vêtirai; je vêtirais; vêts, vêtons, vêtez; que je vête, que nous vêtions; que je vêtisse; vêtant; vêtu, *v. a.* || 1° Couvrir de vêtements. Son valet de chambre l'a vêtu des pieds à la tête. || 2° Mettre sur soi un vêtement. Vêtir une robe, une camisole || Par exten-

sion. Adieu, je vais là-bas dans ma commission Dépouiller promptement la forme de Mercure, Pour y vêtir la figure Du valet d'Amphitryon, MOL. *Amph. Prologue.* || 3° Donner des vêtements à quelqu'un. Vêtir des pauvres. C'est à nous à vêtir sa mendicité, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville,* 25 mai 1706. || Vêtir un enfant, lui donner sa première robe (locution qui tombe en désuétude). || 4° Ancien terme de pratique. Vêtir quelqu'un d'un héritage, en mettre l'acquéreur en possession. On dirait aujourd'hui investir. || 5° Se vêtir, *v. réfl.* Mettre ses vêtements sur soi. Vêtez-vous promptement. || Se vêtir à la française, à la turque, etc. suivre dans ses habillements la mode des Français, des Turcs, etc. || Fig. Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs; Allez en des climats inconnus aux zéphirs; Les champs se vêtiront de roses, LA FONT. *Lett.* XVIII.

— REM. C'est une faute contre la conjugaison de vêtir que de dire au présent, comme Montesquieu : Ils [les Turcs] achètent les habits des pestiférés, s'en vêtissent...; comme Voltaire : Dieu leur a refusé le cocotier qui ombrage, loge, vêtit, nourrit, abreuve les enfants de Brama; et comme Delille : De leurs molles toisons les brebis se vêtissent, *Parad. perdu,* VII. Cette faute se commet parce qu'on applique à vêtir la conjugaison inchoative en *ir*, qui donne *issant* au participe et *issement* aux substantifs dérivés, tandis que, venant du latin *vestire*, il a suivi la conjugaison pure, comme *sentir, venir, dormir*, etc. Ce qui peut en outre expliquer cette confusion, c'est que le composé *investir* suit la conjugaison ordinaire, *investissant, investissement.*

— SYN. VÊTIR, HABILLER. Vêtir est l'acte pur et simple de couvrir d'un vêtement. Habiller y joint l'idée que ce vêtement convient. C'est ce qu'on voit dans cet exemple-ci : Il n'en porte que l'habit, sa figure en est vêtue, et point habillée, pour ainsi dire, MARIVAUX, *Paysan parv.* 5ᵉ part.

— HIST. Xᵉ s. [Ils] vestirent haires, *Fragm. de Valenc.* p. 467. || XIᵉ s. Ne il n'en fut ne vestut ne saisit [d'un fief], *Ch. de Rol.* CCXXXI. || XIIᵉ s. L'empereor de France [il] tant servi, Que l'empereres li a del tot merit; Dé Cambrisin an droit fié le vesti, *Raoul de C.* 3. || XIIIᵉ s. Maintenant que li hom vest persone de juge, doit il devestir persone d'ami, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 409. Car c'est la plus haïe qu'ainc [onque] vestit drap de laine, *Berte,* LXXIV. Quant li rois l'oï, si sali sus, et se vestit et atorna et fist sa maisnie [troupe] armer, *Chr. de Rains,* p. 6. Et aussi s'aucuns me preste se [sa] robe pour mon vestir, BEAUM. XXXVII, 4. Trois cas sont, es quix [auxquels] li hoir n'emportent pas le douaire aussi vestu comme il le truevent, ID. XIII, 16. Et prent on celi qui le larrecin porte, saisi et vestu du larrecin.... ID. LXIII, 8. || XIVᵉ s. Quant une personne est bien vestue de robes, elle en est mieux parée, ORESME, *Éth.* 25. Pour ce que j'ay dit : en vous vestant, je vueil en cest endroit un petit parler de vestemens, *Ménagier,* I, 1. || XVᵉ s. En une chambre belle e cointe, Vestue de beaus paremens Et de moult riches garnemens, FROISS. *Poésies mss.* p. 192, dans LACURNE. L'autre dit : ce n'est [une femme mal élevée], qu'une monstre Et ainsi que buche vestue, E. DESCH. *Miroir de mariage,* p. 63. Le temps n'estoit mie nueux, De bleu estoient vestuz les cieux, Et le beau soleil cler luisoit, A. CHART. *Livre des quatre dames,* p. 594. || XVIᵉ s. On dedie les dieux qui sont sacrez, immortels et inviolables, en des matieres viles et de nul prix, et on les vest de figures d'hommes et de bestes.... CALV. *Instit.* 53. Que employez à les vestir ? duquel drap les vestez vous ? RAB. V, 28. Ostez lui toute mollesse et delicatesse au vestir et au coucher, au manger et au boire, MONT. I, 183. Entre ma façon d'estre vestu et celle d'un homme qui n'est vestu que de sa peau... ID. I, 259. Il se vestoit tousjours fort simplement, AMYOT, *Philop.* 3. Les joueurs de tragedies, avec les accoustremens qu'ils vestent quand ils vont au theatre jouer leurs jeux.... ID. *Démétr.* 22. Il entreprit de lui derober sa chemise vestue et en vint à bout, D'AUB. *Fæn.* III, 3.

— ÉTYM. Berry, *vêter*; provenç. et espagn. *vestir*; ital. *vestire*; du lat. *vestire*; grec, ἕννυμι, ἐσθής; gothique, *vasti*; sanscr. *vas.*

VETO (vé-to), *s. m.* || 1° Formule qu'employait à Rome un tribun du peuple, lorsqu'il s'opposait aux décrets du sénat ou aux actes des magistrats. || 2° En Pologne, formule à l'aide de laquelle chaque nonce pouvait, dans la diète, arrêter toute délibération législative. Chaque nonce est le maître de son suffrage; et, si l'un d'eux prononce le malheureux mot veto, j'empêche, non-seulement l'activité de la diète est suspendue, mais tous les actes qu'elle avait déjà passés d'une voix unanime sont détruits, CONDIL. *Étud. hist.* II, 2. || Ce droit des nonces se nommait aussi liberum veto. || 3° Aujourd'hui, refus que fait le chef de l'État de sanctionner une loi adoptée par les chambres. En Angleterre le roi a le veto, le droit de veto. || Veto absolu, veto suspensif, faculté de refuser définitivement ou temporairement la sanction d'un acte législatif. || Se dit particulièrement du veto suspensif que la constitution de 1791 accordait au roi. || Monsieur Veto, madame Veto, noms injurieux que les ennemis du pouvoir royal donnèrent souvent, pendant la Révolution, au roi et à la reine. || Par extension, chaque chambre a le veto sur l'autre, a le droit de refuser un projet proposé ou approuvé par l'autre chambre. || 4° Fig. Opposition. J'y mets mon veto.

— ÉTYM. Lat. *veto*, je défends; *vetare* avait donné à l'ancienne langue le verbe *veer*, très-usité. Les journaux commencent à introduire, en parlant des affaires d'Amérique où le président a le veto, le verbe *vetoer*, opposer le veto.

† **VETTE** (vè-t'), *s. f.* Partie d'un marais salant qui entoure les aires.

— ÉTYM. C'est probablement le prov. et l'esp. *reta*, raie, bande, qui représente le lat. *vitta*, bande.

VÊTU, UE (vê-tu, tue), *part. passé* de vêtir. || 1° Couvert de vêtements. Légère et court vêtue, elle allait à grands pas, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Ils [les Français] avouent de bon cœur que les autres peuples sont plus sages, pourvu qu'on convienne qu'ils sont mieux vêtus, MONTESQ. *Lett. pers.* 100. Du temps que j'étais écolier, Je restais un soir à veiller Dans notre salle solitaire; Devant ma table vint s'asseoir Un pauvre enfant vêtu de noir, Qui me ressemblait comme un frère, A. DE MUSSET, *Poés. nouv. Nuit de décembre.* || Fig. Leur corps paré de grâce et vêtu d'innocence, Tout en eux est céleste, DELILLE, *Parad. perdu,* IV. || Il est vêtu comme un moulin à vent, se dit d'un homme habillé de toile. || Substantivement. Le vêtu de noir, magister de village, était frère du curé; et le vêtu de gris, sergent du même village, était frère de l'hôte, SCARR. *Rom. com.* II, 6. || En Normandie, un vêtu de soie, un cochon. || 2° Il peut se dire des animaux. Sur des coursiers vêtus avec magnificence, Dans un ordre pompeux la jeunesse s'avance, DELILLE, *Én.* V. || 3° Couvert de poil comme d'un vêtement. C'est le chien le plus vêtu et le mieux fourré de tous les chiens, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 169. || 4° En termes de jardinage, l'oignon est fort vêtu cette année, les enveloppes sont épaisses et nombreuses. || Vêtu comme un oignon, se dit d'un homme qui a plusieurs gilets et habits les uns par-dessus les autres. || 5° Terme de blason. Se dit d'un écu rempli par un carré posé en losange, dont les quatre pointes touchent les bords de l'écu.

VÊTURE (vê-tu-r'), *s. f.* || 1° Cérémonie, dite aussi prise d'habit, par laquelle un jeune homme ou une jeune fille, après avoir fait ses épreuves dans un monastère, y prend l'habit religieux pour commencer son noviciat. Il [Corbinelli] vient d'entendre par hasard un sermon de l'abbé Fléchier, à la vêture d'une capucine, dont il est charmé, SÉV. 422. || 2° Action de fournir des vêtements. La vêture des enfants assistés.

— HIST. XIIᵉ s. E escriant plorarent, e à detrenchies vestures sparsent puriere sur lur chief, *Job,* p. 454. || XIIIᵉ s. Ge voil soffisant vesteüre, Qui de froit et de chaut me gart, *la Rose,* 9111. Et estoit li fiés si petit, que il n'estoit pas convenables au vivre ne à le [la] vesture des enfans, BEAUM. XV, 6. || XVᵉ s. Et aussy le sage prince, sans user de simulacion, soubz vesteure faincte, certainement tourna ses meurs en tous vertueux offices, CHRIST. DE PISAN, *Charles V,* I, 14. Sur l'oriere d'un champ, entre la vesture d'icellui [la récolte qui y était] et ung fossé, DU CANGE, *vestire* 2. || XVIᵉ s. Porter pareille vesture en hyver qu'en esté, MONT. I, 260.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *vestidura*; ital. *vestitura*; du lat. *vestitura*, de *vestire*, vêtir.

† **VÉTUSTE** (vé-tus-t'), *adj.* Vieux, détérioré par le temps (latinisme peu usité). Un canapé et des fauteuils de velours jaune d'Utrecht complétaient un ameublement vétuste et fané, CH. DE BERNARD, *Une aventure de magistrat,* II.

— ÉTYM. Lat. *vetustus.*

VÉTUSTÉ (vé-tu-sté), *s. f.* Ancienneté, en parlant des choses qui sont détériorées par le temps. S'il ne fléchit pas le genou devant les dieux du pays, il se gardera bien d'en briser les autels; il faut qu'ils tombent de vétusté, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 33. Lorsque deux mille ans n'ont pas suffi pour imprimer le sceau de la vétusté aux coulées [de laves], qui gardent l'apparence d'une production récente.... RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814 et 1815, p. 46. Et à je ne sais quelle odeur de vétusté répandue sous ces arches funèbres, on croirait, pour ainsi dire, respirer la poussière des temps passés, CHATEAUB. *Génie,* IV, II, 9.

— REM. Vétusté n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1740.

— ÉTYM. Lat. *vetustatem.*

VÉTYVER (vé-ti-vèr), *s. m.* Terme de botanique. Plante de l'Inde, de la famille des graminées, dont les racines, très-odorantes, préservent les vêtements des atteintes des insectes, *andropogon muricatus,* Retz, *vetiveria odorata,* Virey. || Nom donné aux racines mêmes de cette plante.

— ÉTYM. D'après Lemaout et Decaisne, *vitivayr* est le nom indien des racines de cette plante.

VEUF, VEUVE (veuf, veu-v'; au plur. masc. l'*s* ne se lie pas : des veuf inconsolables, et non des veuf-z inconsolables; Vaugelas remarque que dans plusieurs provinces on prononçait vève, ce qu'il réprouve), *adj.* || 1° De qui la femme est morte, et qui n'est point remarié; de qui le mari est mort et qui n'est point remariée. J'eusse été plutôt veuf d'une méchante femme, TRISTAN, *Mort de Chrispe,* V, 8. Veuve à dix-huit ans, princesse du sang, et aussi riche que belle, elle [la princesse de Conti] eut de quoi se consoler, Mᵐᵉ DE CAYLUS, *Souvenirs,* p. 228, dans POUGENS. Il vous a dit qu'il était veuf; sa femme m'a dit aussi qu'elle était veuve; ils ont la rage tous deux de vouloir être veufs, LE SAGE, *Turc.* V, 10. || Fig. Privé de. Par moi, braves héros, sont veuves à la fois Vos femmes de maris et vos villes de rois, ROTROU, *Antig.* I, 6. [Rome] Veuve d'un peuple-roi, mais reine encor du monde, GILB. *Ode à Monsieur sur son voyage en Piémont.* Les soldats de Ney et ceux de la division Gudin, veuve de son général.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 8. Il n'est plus [un ami d'enfance], notre âme est veuve, LAMART. *Harm.* II, 1. || Église veuve, église collégiale qui a été cathédrale et dans laquelle il y avait anciennement un évêque. || 2° *S. m.* et *f.* Un veuf, une veuve. Elle a épousé un veuf. Entre la veuve d'une année Et la veuve d'une journée La différence est grande.... L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Je plains les pauvres mères, Mme de Saucourt et Mme de Cauvisson; pour les jeunes veuves, elles ne sont guère à plaindre : elles seront bien heureuses d'être leurs maîtresses ou de changer de maîtres, SÉV. *Lett. à Bussy,* 12 juillet 1690. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul, qui, vraiment veuves et désolées, s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux, BOSS. *Anne de Gonz.* Cette terrible sentence de saint Paul : la veuve qui passe sa vie dans les plaisirs, est morte toute vive, ID. *ib.* Combien donc en devrait-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses ! ID. *ib.* Épouser une veuve, en bon français, signifie faire sa fortune : il n'opère pas toujours ce qu'il signifie, LA BRUY. VI. L'habillement des veuves était assez semblable à celui de nos religieuses, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 223, dans POUGENS. La veuve Calas est à Paris, dans le dessein de demander justice; l'oserait-elle, si son mari eût été coupable ? VOLT. *Lett. d'Argental,* 11 juin 1762. La veuve du surintendant Fouquet mourut cette année [1724], DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 271. La veuve la plus sage est toujours assez folle Pour se remarier.... LACHAUSSÉE, *Gouvern.* I, 1. || Fig. Le denier de la veuve, ce qu'on donne en prenant sur son nécessaire. || Fig. Avoir affaire à la veuve et aux héritiers, voy. HÉRITIER. || 3° *S. f.* Parmi les fleuristes, la veuve, tulipe panachée de blanc et de violet. Il la quitte pour l'orientale, de là il va à la veuve, LA BRUY. XIII. || Veuve ou fleur de veuve, scabieuse à fleurs d'un noir pourpré, *scabiosa atro-purpurea, L.* || 4° Veuve, oiseau d'Afrique, ainsi dit à cause de la couleur de son plumage et de sa queue traînante, *emberiza paradisea, L.* ordre des passereaux. Les voyageurs disent que les veuves font leur nid avec du coton; que ce nid a deux étages; que le mâle habite l'étage supérieur, et que la femelle couve au rez-de-chaussée, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 218. || Espèce de papillon. || Espèce de singe d'Amérique. || 5° En argot, la veuve, la guillotine. Mon père a épousé la veuve, V. HUGO, *le Dern. jour d'un condamné,* XXIII.

— HIST. XIe s. Primerament rendrat l'um à .a vedve dix solz.... *Lois de Guill.* 9. || XIIe s. Tant cum il vesqui puis, sainte vie mena; De servir sun seignur quanqu'il pout se pena, Vedves e orphenins e povres guverna, *Th. le mart.* 126. || XVe s. Si demeura le roi Charles de France vefve, ni oncque depuis se remaria, FROISS. II, II, 19. Or t'a la mort prins, dont c'est grant pité; Car laissié as mainte poure orphenine, Veufve de toy; chiere suer et cousine, Je suy pour toy en grant perplexité, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 370. Je feuz en mon jeune aage bachelier.... mais en mes anciens jours je demeuray vefve de femme et de enfans, *Perceforest*, t. III, f° 93. || XVIe s. Suis je donq veuf de mes sacrez rameaux? DU BELLAY, II, 28, *verso*. La terre aussi, qui n'a guere estoit veuve, Promet de fruits une accroissance pleine, ID. II, 29, *verso*. Les veufves nuicts, et l'aiguillon qui touche Les tendres cueurs en leur deserte couche, ID. VII, 58, *recto*. Il ordonna aussi que les femmes vefves demourassent en viduité dix ans pour le moins après le decès de leurs maris, AMYOT, *Numa*, 20. L'empereur [Charles-Quint], par cette conversion, fit tort à sa reputation, et à ses terres, et à ses serviteurs qui demeurerent ainsy veufs d'un si bon maistre, BRANT. *Cap. estr.* t. II, p. 98.

— ÉTYM. Wallon, *vef*, veuf et veuve; picard, *vaive*, veuf et veuve; Berry, *vef*, veuf, *véfe*, veuve; bourguig. *vaive*, veuve; provenç. *veuva*, *vezoa*, veuve; espagn. *viuda*; portug. *viuva*; ital. *vedovo*, veuf, *vedova*, veuve; du lat. *viduus*, *vidua*, veuf, veuve, qu'on rattache au sanscrit *vidhavâ*, veuve, *vi*, sans, et *dhava*, époux. Cependant il faut remarquer le sens de rendre vide qu'a *viduare* Est-ce un autre mot?

† **VEUGLAIRE** (veu-glê-r'), *s. m.* Bouche à feu du XVe siècle, moins puissante et plus longue que la bombarde; le veuglaire se chargeait par la culasse.

— ÉTYM. Flamand, *vogheleer*, oiseleur, parce que ce fut probablement au moyen de ces pièces que les canonniers s'exerçaient au tir à l'oiseau.

VEULE (veû-l'), *adj.* || 1° Mou, faible. Je me sens tout veule. || 2° Il se dit de tout ce qui n'a pas une force, une qualité suffisante. Toutes les espèces de daims ont le bois plus veule, plus aplati, plus étendu en largeur, et, à proportion, plus garni d'andouillers que celui du cerf, BUFF. *Daim.* || Terre veule, terre légère, qui demande d'être amendée avec de la terre franche, sans quoi ce qu'on y plante ne prend pas racine. || Plante veule, plante qui ne soutient pas bien sa tige. || Arbre veule, arbre qui s'élève sans prendre assez de corps. || Castors veules, castors secs, maigres. || Se dit des poils qui n'ont pas la propriété de se feutrer d'eux-mêmes. Tous ces poils de nature feutrante, mais qui feutrent bien moins que d'autres, parce qu'en général ils sont ce qu'on appelle veules ou souples, TENON, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 113. || Drap en serge veule, nom qu'on donne à des étoffes lorsqu'elles sont mal fabriquées, et qu'elles ne sont pas suffisamment drapées, ou fournies de laine.

— HIST. XIIIe s. Quar Carles n'ert estous ne veules, PH. MOUSKES, *ms.* p. 112, dans LACURNE. S'en devroit plorer tous li peules [tout le peuple], S'il n'ert e d'ious [yeux] et de cuer veules, *ib.* p. 747.

— ÉTYM. Brie, *veule*, peu allant, paresseux; se dit surtout de l'homme alourdi par la chaleur; bourguig. *veule*, maigre, stérile; picard, *veule*, léger, étourdi, meuble, aisé à remuer. Origine incertaine. Diez le rapproche de l'adjectif *vole* qui se trouve dans Rutebeuf, t. II, p. 167: *pensée vola*; et cet adjectif *vole*, il le rattache au lat. *vola*, creux de la main, par la locution *van vole*, main vaine, main vide; mais, dans des textes non moins anciens, l'orthographe est *ventvole*, ce qui paraît signifier: vain, futile comme le vent.

VEUVAGE (veu-va-j'), *s. m.* État de l'homme veuf, de la femme veuve. Un père un peu sur l'âge, Dont ma seule présence adoucit le veuvage, CORN. *Médée*, II, 6. Ce n'est pas à vingt-deux ans que le veuvage est un état libre, MARMONTEL, *Contes mor. Bon mari.* Que n'ai-je pu, grands dieux! dans un chaste veuvage, Conserver de mon cœur la rudesse sauvage! DELILLE, *Én.* IV. Le jour voyait la reine [Pénélope] entretenir l'ouvrage Dont la fin promettait celle de son veuvage; Et la secrète nuit détruisait à son tour Ce que devait en vain recommencer le jour, P. LEBRUN, *Ulysse*, II, 2.

— HIST. XIVe s. Son pere qui par la coustume de Normandie a, à cause de vesvaige [droit usufructuaire du mari sur les biens de sa femme défunte], l'usufruit d'icelle terre, DU CANGE, *viduitas*. || XVIe s. Voudrois-tu bien d'un eternel veuvage User ainsi la fleur de ton jeune aage? DUBELL. IV, 7, *recto*. Ainsi baignoit de larme son visage Penelopé, en plorant le veufvage De son espoux tout joignant d'elle assis, AMYOT, *De la vertu morale*, 6.

— ÉTYM. *Veuf*. Berry, *vevage*. L'ancienne langue disait *veveté*, *veveé*.

† **VEXANT, ANTE** (vè-ksan, ksan-t'), *adj.* Populairement. Se dit d'une chose qui fait de la peine, qui contrarie. Cela est vexant.

† **VEXATEUR** (vè-ksa-teur), *s. m.* Celui qui cause des vexations, qui commet des vexations.

— HIST. XVIe s. Vexateur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *vexatorem*, de *vexare*, vexer.

VEXATION (vè-ksa-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de vexer, de tourmenter. Et pour la seconde table [du Décalogue] qui regarde le prochain, nous attaquons tous les jours son honneur par nos médisances, son repos par nos vexations, son bien par nos rapines.... BOSS. *Sermons, Fond. veng. div.* 1. Je n'ai connu que vexations, et j'espère bien en essuyer jusqu'à mon dernier jour, VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 avr. 1764. Ce fut là le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur, contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Pausanias, accusé de vexations envers les alliés, soupçonné d'intelligence avec les Perses, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 2. || Au sens passif, la vexation de, la vexation éprouvée par. Il est assez ordinaire à ceux qui sont en place, d'être peu touchés des vexations des personnes faibles et sans crédit, et de se rendre sourds à leurs plaintes, ROLLIN. *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 130, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Ceu est à savoir des vexations e des injures e des vilanies faites aux nonains de la Bademoriere, *Bibl. des ch.* 4e série, t. IV, p. 79. || XVe s. Vexation donne entendement, dit le sage, *Jourencel*, f° 20, dans LEROUX DE LINCY, t. II, p. 498. || XVIe s. Il ne se peut faire que nous ne soyons agitez d'une merveilleuse vexation en pensant à cela, CALV. *Instit.* 472. L'esprit se tenant tousjours en repos et en santé, non pas sans action, mais sans vexation, sans passion, MONT. IV, 152.

— ÉTYM. Prov. *vexatio*; esp. *vejacion*; ital. *vessazione*; du lat. *vexationem*, de *vexare*, vexer.

VEXATOIRE (vè-ksa-toi-r'), *adj.* Qui a le caractère de la vexation. Il est fort à désirer que les nitrières artificielles puissent suppléer à cette recherche [du nitre dans les maisons] plus vexatoire qu'un impôt, BUFF. *Min.* t. III, p. 436.

— ÉTYM. Lat. *vexator*, vexateur.

VEXÉ, ÉE (vè-ksé, ksée), *part. passé* de vexer. Il [Voltaire] voit avec douleur sa colonie vexée et dégoûtée, VOLT. *Lett. Veymerange*, 25 févr. 1771.

VEXER (vè-ksé), *v. a.* || 1° Causer du tourment. On ne saurait croire combien il importe, pour le bien de la paix, de ne pas se laisser trop vexer, DUCLOS, *Consid. sur les mœurs*, V. On reproche à Louis XI d'avoir vexé ses sujets, ID. *Œuv.* t. III, p. 352. Il se contente de faire tuer assez de gibier pour que le cultivateur ne soit pas vexé, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 49. || Populairement. Cela me vexe, cela me fait de la peine, me contrarie. || On dit de même: je suis vexé de cela. || 2° Se vexer, *v. réfl.* Ressentir du mécontentement, de l'humeur. Il se vexe facilement.

— SYN. VEXER, MOLESTER. Vexer marque d'ordinaire un abus d'autorité. Ce qui est à charge, ce qu'il est difficile de supporter nous moleste.

— HIST. XIe s. E si de ço me viescez que pur pour de mort nel feisse, de ço m'espurgerai, *Lois de Guill.* 38. || XIVe s. Que.... il ne vexassent ne feissent cemondre aucuns des bourgois.... *Bibl. des chart.* année 1871, p. 393. || XVe s. Dieu permet qu'il soit vexé par guerre, en laquelle chercher une scintille de justice est soy abuser, AL. CHART. *Quadril. invectif.* || XVIe s. Un chacun seroit vexé de doute, puis après accablé de desespoir, CALV. *Instit.* 604.

— ÉTYM. Provenç. *vexar*; espag. *vejar*; ital. *vessare*; du lat. *vexare*, qui est le fréquentatif de *vehere*, *vectum*, avec le sens de traîner, tirailler. *Viescer* était de formation populaire; *vexer* a été refait sur le latin.

† **VEXILLAIRE** (vè-ksil-lê-r'), *s. m.* || 1° Chez les Romains, soldats (vétérans ou émérites pour la plupart) détachés près d'une légion ou formant un corps à part. || 2° *Adj.* Qui appartient aux étendards. || Terme de marine. Signaux vexillaires, signaux d'enseigne ou de pavillon. || 3° Terme de botanique. Qui a la forme d'un étendard, qui offre une espèce d'étendard. || Préfloraison vexillaire, celle de la corolle des papilionacées.

— ÉTYM. Lat. *vexillarius*, de *vexillum*, étendard, dimin. de *vectum*, chose portée.

1. **VIABILITÉ** (vi-a-bi-li-té), *s. f.* Terme de médecine. État d'un fœtus né viable.

— ÉTYM. *Viable*.

† 2. **VIABILITÉ** (vi-a-bi-li-té), *s. f.* Bon état des chemins.

— ÉTYM. Lat. *viare*, cheminer.

VIABLE (vi-a-bl'), *adj.* Terme de médecine. Qui présente, au moment de la naissance, une conformation assez régulière et assez de développement pour que les fonctions nécessaires à l'entretien de la vie puissent s'exécuter d'une manière plus ou moins durable. Fœtus viable. L'enfant est né viable. || Par extension. On a toujours pensé que les femmes étaient plus viables que les hommes, MOURGUE, *Instit. Mém. sc. phys. et math. Sav. étr.* t. I, p. 72.

— HIST. XVIe s. Viable, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *vitæ habilis*, apte à vivre.

† **VIADUC** (vi-a-duk), *s. m.* Terme de ponts et chaussées. Construction qui, dans un chemin de fer ou dans toute autre voie, sert à traverser un bas-fond, un chemin, un cours d'eau.

— ÉTYM. Mot formé sur le modèle d'*aqueduc*, du lat. *via*, voie, et *ductus*, conduit.

VIAGER, ÈRE (vi-a-jé, jè-r'), *adj.* || 1° Qui est à vie, qui ne doit durer qu'autant que la vie. La duchesse de Lesdiguières laissa 6000 livres viagères à la sœur de Vertamont, ST-SIM. 434, 31. Il me semble que je vous avais conseillé de vivre, uniquement pour faire enrager ceux qui vous payent des rentes viagères; pour moi, c'est presque le seul plaisir qui me reste, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 23 avr. 1754. Il veut me faire une pension viagère, et je me m'y oppose pas, J. J. ROUSS. *Conf.* II. On doit entendre par rentes viagères celles qui restent entièrement éteintes à la mort de ceux sur qui elles sont constituées, *Décret du 23 flor.* an II, *Rapp. Cambon*, p. 89. Afin de régler d'une manière équitable le taux de l'intérêt viager, *ib.* La réflexion très-simple que nos besoins durent autant que notre vie et finissent avec elle a fait naître sans doute l'idée des rentes viagères, *ib.* || Fig. Ceux-ci, pour assurer leur gloire viagère, Dévouant au faux goût leur Apollon vulgaire, De la philosophie arborent les drapeaux, GILB. *Mon apologie.* || 2° Il se dit de ceux qui ont des rentes viagères. La majeure partie des rentiers viagers de la république, *Décret du 23 flor.* an II, *Rapport Cambon*, p. 94. || 3° *S. m.* Le viager, revenu viager. La conversion du viager en perpétuel, *Décret du 23 flor.* an II, *Rapp. Cambon*, p. 94. Tout mon bien est en viager, A. DUVAL, *Mais. à vendre*, sc. 3. Je ferai couper mes bois, démolir mes bâtiments, je placerai tout en viager, PICARD, *Vieille tante*, IV, 3. || Fig. En viager sur un cœur si fidèle Plaçons gaiement l'argent de mon tombeau, BÉRANG. *Mon Tomb.*

— HIST. XVIe s. Douairiere doit entretenir les lieux de toutes reparations viageres qu'on dit d'entretenement, LOYSEL, 153. Le viager [l'usufruitier] conserve la possession du proprietaire, ID. 742.

— ÉTYM. Anc. franç. *viage*, cours de la vie, revenu viager, comme on voit par ce passage d'E. Deschamps: Nous veons souvent que li saige Font leur acquest à heritaige; Et li aver [avares] le font à vie; Le premier tiennent leur linaige, Eulx trespassés; mais le viage Se depart quant li homs desvie; Ses hoirs n'y succederont mie, *Poésies mss.* f° 90. Malgré le sens de vie que contient le mot *viage*, ce n'est pas autre chose que le lat. *viaticum*, pris métaphoriquement (voy. VOYAGE).

† **VIAGÈREMENT** (vi-a-jè-re-man), *adv.* D'une manière viagère, pendant la vie. Jouir viagèrement d'une maison.

† **VIAGÈRETÉ** (vi-a-jè-re-té), *s. f.* Qualité de ce qui est viager. La viagèreté d'une rente, d'une propriété.

VIANDE (vian-d'; Regnier dit vi-an-d'; c'est l'ancienne prononciation), *s. f.* || 1° Toute espèce d'aliment, tout ce qui est propre à soutenir la vie (sens primitif dont il reste plusieurs traces dans la langue). Qui nous a donné cette diversité de viandes qui se succèdent l'une à l'autre selon les saisons, en telle quantité que ceux mêmes qui ne veulent rien faire trouvent de quoi vivre en ce que la terre produit fortuitement? MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 5. Celui n'est délaissé qui a Dieu pour son père; Il ouvre à tous la main, il nourrit les corbeaux, Il donne la viande aux petits passereaux, NÉRÉE, *le Triomphe de la Ligue*, II, 1,

1607. Pour moi je me nourris d'une viande invisible et d'un breuvage qui ne peut être vu des hommes, SACI, *Bible, Tobie*, XII, 19. Cela suffit, sans être amoureux, pour ne pouvoir dormir, sans manger presque autant d'opium que d'autre viande, SCARR. *Épit. dédic. Œuv.* t. I, p. 161. Un ragoût, une salade de concombre, des cerneaux et autres sortes de viandes, SÉV. 9 août 1689. Le dîner de M. de Valavoire effaça entièrement le nôtre, non pas par la quantité des viandes, mais par l'extrême délicatesse, ID. 4 mars 1672. Le roi mangeait souvent hors de chez lui, comme chez la reine, chez M. le maréchal de Villeroy, son gouverneur, au palais Brion, où il faisait toujours porter une partie de sa viande, DE LABORDE, *Émaux*, p. 541. Le corps vide de nourriture en a besoin, et l'âme aussi la désire.... les viandes frappent l'œil ou l'odorat, et en ébranlent les nerfs, BOSS. *Connaiss.* III, 11. Prenez-vous, comme Esther, Dieu à témoin de votre nécessité, et de la haine qu'a votre âme pour les viandes profanes et pour les repas des incirconcis? MASS. *Carême, jeûne.* || Fig. Car c'est une viande en esprit consommée, Légère à l'estomac ainsi que la fumée, REGNIER, *Sat.* III. || Viande de carême, le poisson salé, la morue, le hareng, le saumon, etc. et aussi les fruits secs, les figues, les raisins, etc. || Chez le roi, la viande est servie, se disait les jours maigres comme les jours gras. On nous annonça M. Voisin, en même temps que le capitaine des gardes avertit pour la viande, MAINTEN. *Lett. au duc de Noailles*, 26 janv. 1711. Les sommiers du garde-manger portent pour un repas la viande du roi allant par pays, PIGANIOL DE LA FORCE, *Introduction à la description de la France*, t. I, p. 288. || On y disait aussi : aller à la viande, aller chercher les plats qu'on devait servir sur table. || Viande creuse, mets, repas peu nourrissant. La crème fouettée est une viande creuse pour un homme de bon appétit, *Dict. de l'Académie*. || Il se dit aussi des divertissements qu'on propose à une personne qui a besoin de manger. La musique est une viande bien creuse pour un homme qui a faim, *Dict. de l'Académie*. || Fig. Viande creuse, chose qui n'a point de résultat, qui ne satisfait point. Ma foi, si vous songez à nourrir votre esprit, C'est de viande bien creuse, à ce que chacun dit, MOL. *Fem. sav.* II, 7. Elle [l'âme] se jette avec avidité sur l'objet des choses créées qui se présentent à elle, espérant se rassasier; mais ce sont viandes creuses, qui ne sont pas assez fortes, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Je suis aussi peu curieux de vers que de prose; tout cela est devenu viande creuse pour moi, FÉN. t. XIX, p. 141. || Fig. Se repaître de viandes creuses, se remplir d'imaginations chimériques. || Fig. Ce n'est pas là ma viande, ce n'est pas là ce que j'aime, ce que je désire. || Fig. Ce n'est pas viande pour ses oiseaux, se dit d'une chose à laquelle un homme ne peut prétendre. || Fig. Ce n'est pas viande prête, se dit d'une chose qu'on désire, mais qu'on ne peut espérer d'obtenir de longtemps. || C'est un mangeur de viandes apprêtées, se dit d'un homme fainéant qui aime à faire bonne chère. || 2° Particulièrement. En général, toutes les chairs, soit des animaux terrestres et des oiseaux, soit des poissons qui servent à la nourriture. Le saumon n'est pas une viande de malade. || 3° Plus particulièrement encore, la chair des animaux dont on se nourrit, la portion rouge des muscles qui est la partie la plus nutritive de tous les tissus animaux. Viande de boucherie. De bonne viande. La viande est chère. Il se réjouissait à l'odeur de la viande Mise en menus morceaux et qu'il croyait friande, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Samedi 9 février 1686 : le roi dîna et soupa chez lui en particulier, parce qu'il mange de la viande et qu'il n'en veut pas manger en public, quoique malade, DANGEAU, I, 293. Quinze livres de viande à 5 sous la livre, 3 livres 15 sous, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, t. I, p. 175, dans POUGENS. Il ne se sert à table que de ses mains, il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire, LA BRUY. XI. Il [Porphyre] remontre à Firmus qu'en s'abstenant de la viande et des liqueurs fortes, on conserve la santé de l'âme et du corps; qu'on vit plus longtemps et avec plus d'innocence, VOLT. *Dict. phil. Viande.* Est-il quelqu'un qui ignore que nous [paysans] ne mangeons presque jamais de viande? hélas! il est prouvé que, si chaque personne en mangeait, il n'y en aurait pas quatre livres par mois pour chacune, ID. *Pol. et lég. Requête aux magistrats.* On sait que 100 kilogrammes de viande contiennent, terme moyen, 80 kilogrammes de chair, 20 kilogrammes d'os, et qu'ils donnent dans les hospices 400 bouillons d'un demi-litre chacun, et 50 kilogrammes de bouilli, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 687, dans POUGENS. Le peuple en France se nourrit beaucoup de grains et consomme très-peu de viande; le peuple d'Angleterre mange beaucoup de viande et consomme peu de grains, TOULONGEON, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 104. || Viande neuve, viande qui est servie pour la première fois. Ce hachis est de viande neuve. || Viande blanche, viande de volaille, de lapin, de veau, etc. || Viande noire, viande de lièvre, de bécasse, de sanglier, etc. || Grosse viande, viande de boucherie et aussi viande des gros animaux que l'on tue à la chasse. 3 décembre 1685 : Au retour de la chasse, Monseigneur nous donna un grand souper excellent, et rien que de grosses viandes, DANGEAU, I, 262. || Menue viande, la volaille, le gibier. || Viande faisandée, hasardée, viande de gibier qui est près de se gâter. || 4° Populairement et grossièrement, montrer sa viande, se décolleter. || 5° Fig. En termes de dévotion, l'eucharistie. L'eucharistie était son amour; toujours affamée de cette viande céleste, et toujours tremblante en la recevant, BOSS. *Mar.-Thér.* Voilà pourquoi, dit saint Augustin, il nous a donné ce sacrement comme une viande, BOURDAL. *Dim. oct. du St-Sacrement, Dominic.* t. II, p. 293. || 6° Terme d'alchimie. Viande du cœur, le mercure philosophal. || Viande des morts, le mercure hermétique. || Proverbes. La viande prie les gens, se dit de mets appétissants. Et bien que nos dîneurs mangeassent en sergents, La viande pourtant ne priait pas les gens, REGNIER, *Sat.* X. || Il n'est viande qu'd'appétit, l'appétit fait trouver tout bon. Toujours manger et boire! Dans la profusion le goût se ralentit, Il n'est, mes chers amis, viande que d'appétit, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, I, 3.

— SYN. VIANDE, CHAIR. Le mot de viande porte avec lui une idée de nourriture que n'a pas celui de chair. De plus, chair ne se dit que des parties molles; viande se dit d'une portion de substance animale mêlée de parties molles et de parties dures (*Encycl.*).

— HIST. XII° s. Dunc comença sun cors durement à grever, E les grasses [grossières] viandes, chous e nes [navets] à user, *Th. le mart.* 97. || XIII° s. Tuit cil qui deveurent mon pueple ausi comme viande de pain, *Psautier*, f° 20. Nulle viande ne nous peut venir de la mer que les Sarrazins ne nous tollissent, qui estoient plus forts que nous n'estions, JOINV. 274. Moult est en enfermeté grande Homs qui abosme sa viande [a en dégoût sa nourriture], DU CANGE, *abominatio*. || XIV° s. Toutes viandes seches sont bonnes à tout homme, ORESME, *Éth.* 197. Des amis qui sont pour delectacion, peu en souffisent en la maniere que es viandes souffist un peu de salse, ID. *ib.* 287. Le pain, qui est le principal et la plus noble viande pour sustentaccion de corps humain, DE LABORDE, *Émaux*, p. 541. || XV° s. Jamais à table ne mange que d'une seule viande, c'est à savoir de la premiere à quoy il se prend, soit bouilly, ou rosty, ou poulaille, ou grosse viande, *Bouciq.* IV, 17. Pour ce dit ung commun proverbe : Du medecin non congnoissant en son art, de viande deux fois cuite, et de la mauvaise femme, Seigneur Dieu, veuilles nous delivrer, *Nef des fols*, f° 11, dans LACURNE. || XVI° s. Dieu donne viande à toute chair, CALV. *Instit.* 140. On a defendu de manger chair, comme si c'eust esté une viande polluée, ID. *ib.* 1004. Viande creuse, à savoir force beste à deux pieds, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 430, dans LACURNE. Touchant la viande des bœufs, de deux sortes principales s'en trouve, de verte et de seche, dont on les paistra, sous la distinction des temps, O. DE SERRES, 293. Ne m'achete point de chair, Car tant soit elle friande, L'esté je hay la viande, RONS. 417. Viande et boisson, perdition de maison, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 434.

— ÉTYM. Provenç. *vivenda*, nourriture; ital. *vivanda*; du bas-lat. *vivenda*, ce qui sert à vivre, de *vivere* (voy. VIVRE).

VIANDER (vian-dé), *v. n.* En parlant des cerfs et autres bêtes fauves, pâturer, manger. Dans cette saison, comme les cerfs ne trouvent pas à viander dans les forts, ils en sortent, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 25. || Viander de couche, se dit d'un cerf, quand il est si las qu'il ne peut plus se tenir debout pour brouter. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIV° s. Quant à la venerie des cerfz et de toutes austres bestes rouges, on doit dire viander, *Modus*, f° VI, *verso*. || XV° s. Catulle tendis vianda Les menistres à pance plaine, *Mart. de St Est.* S'il estoit venu tard, il mettoit peine d'aconsuir les autres qui le mieux avoient viandé, LOUIS XI, *Nouv.* LXIV || XVI° s. Selon Aristote, les cerfs muent leurs testes tous les ans au mois d'avril, et se tiennent en lieux ombrageux et espais pour eviter les mouches; ils viandent lors la nuict, jusqu'à ce que leurs testes soient refaictes, CHARLES IX, *Chasse roy.* 6.

— ÉTYM. *Viande.*

VIANDIS (vian-dî), *s. m.* Terme de vénerie. Pâture du cerf et des autres bêtes fauves; brout de la superficie du jeune taillis. Pour le chasseur, les ombrages frais ne sont que des viandis, des forts, des remises, J. J. ROUSS. *Ém.* IV.

— HIST. XVI° s. Les grands cerfs ont toujours plus de jugement de choisir et prendre le viandis où il y a plus de substances, CHARLES IX, *Chasse roy.* 24.

— ÉTYM. *Viander.*

VIATIQUE (vi-a-ti-k'), *s. m.* || 1° Chez les religieux, l'argent qu'on leur donne pour leur dépense en allant d'un lieu à un autre. Charlemagne, apprenant la mort d'un évêque, demanda combien il avait légué aux pauvres en mourant : on répondit, deux livres d'argent; un jeune clerc s'écria : C'est un bien petit viatique pour un aussi long voyage; le prince, très-content de cette réflexion, dit au clerc : Soyez son successeur, mais n'oubliez jamais ce mot, D'ALEMB. *Élog. Mass.* note 11. || Par extension, argent donné pour un voyage à une personne quelconque. Je l'aurais gardée très-volontiers pendant six mois, et je lui aurais donné un petit viatique pour Paris, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 nov. 1770. Il lui remit l'argent destiné pour mon petit viatique, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Fig. Moyen de parvenir. Dès ce moment, M. Chevassu visa à la députation, cet indispensable viatique de tout homme qui tient à faire son chemin, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, IV. || 2° Fig. Sacrement de l'eucharistie administré aux malades en danger de mort, afin de les disposer à passer de cette vie à l'autre. Elle [la reine] reçut hier au soir Notre-Seigneur comme viatique; ce fut la plus magnifique et la plus triste chose du monde, SÉV. *Lett. à Pompone*, 18 nov. 1664. Le saint viatique était excepté [lors de l'excommunication de Philippe Auguste], comme le baptême des enfants, de cette privation des choses saintes, VOLT. *Dict. phil. Yvetot.* L'usage des paroisses de Paris est de porter, pendant la semaine sainte, la communion à tous les malades, sans qu'ils soient dans le cas de la recevoir en viatique, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 394. || Il a communié en viatique, sans avoir besoin d'être à jeun. || 3° Viatique est souvent confondu, mal à propos, avec l'extrême-onction. On entra à sept heures, et on le [M. Le Tourneux] trouva comme mort: on ne put que lui donner l'extrême-onction, ne lui jugeant pas assez de connaissance pour le viatique, STE-BEUVE, *Port-Royal*, 3° édit. t. V, p. 227.

— HIST. XV° s. Chascun qui puet prant, hape et pique, Pour avoir grant estat et aise; C'est un perilleux viatique : Tout se pert, le monde et l'eglise, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 337.

— ÉTYM. Lat. *viaticum*, provision de voyage, et aussi viatique (voy. Quicherat, *Addenda*), de *via*, voie, chemin. On a là l'exemple de la différence entre un mot calqué sur le latin et un mot remanié à l'origine par la bouche française: *viatique* et *voyage* ont exactement la même étymologie.

† **VIBICES** (vi-bi-s'), *s. f. plur.* Terme de médecine. Synonyme de vergetures.

— ÉTYM. Lat. *vibicem*, marque de coups de fouet, meurtrissure.

VIBOR (vi-bor), *s. m.* Terme de marine. Grosse planche posée de champ qui sert de parapet à un vaisseau.

— ÉTYM. Angl. *waistboard*, de *waist*, milieu, et *board*, planche.

VIBRANT, ANTE (vi-bran, bran-t'), *adj.* || 1° Qui vibre, qui est mis en vibration. Le problème des cordes vibrantes et tous ceux qui appartiennent à la théorie du son ou aux lois des oscillations de l'air, ont été soumis à l'analyse par les nouvelles méthodes dont il enrichit le calcul des différences partielles, CONDORCET, *Euler.* Ce fut d'Alembert qui résolut le premier, d'une manière générale, le problème des cordes vibrantes, dont Taylor avait donné auparavant une solution qui n'était que particulière, POISSON, *Instit. Mém. Scienc.* t. VIII, p. 358. || Voix vibrante, voix puissante, qui communique une sorte de vibration. || 2° Terme de zoologie. Mouches vibrantes, les ichneumons, parce qu'ils agitent continuellement leurs antennes.

|| Corpuscules vibrants, dits aussi de Cornalia, petits corps ronds qui, se trouvant dans le ver à soie, indiquent qu'il est malade de la pébrine. || 3° Terme de médecine. Se dit du pouls qui est à la fois grand, dur, tendu, prompt et fréquent.

† **VIBRATILE** (vi-bra-ti-l'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui est susceptible de vibrer. || 2° Terme de physiologie. Cils vibratiles, très-petits filaments qui sont doués, chez certains animaux et dans certains tissus, d'un mouvement spontané alternatif. || Mouvement vibratile, mouvement de ces cils.

— ÉTYM. *Vibrer.*

† **VIBRATILITÉ** (vi-bra-ti-li-té), *s. f.* Faculté de produire, d'éprouver des vibrations.

VIBRATION (vi-bra-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Mouvement très-rapide qu'une verge élastique et rigide, fixée à l'une de ses extrémités, ou une corde tendue par les deux bouts, exécute en oscillant, la première de part et d'autre de sa position fixe, la seconde entre ses deux points fixes, quand une cause quelconque écarte instantanément l'une ou l'autre de la position où elle se tient en équilibre. Les vibrations d'une corde sonore, d'un diapason. Nous entendons par la durée d'une vibration sonore l'intervalle du temps qui s'écoule entre deux retours consécutifs du corps vibrant en même état, POISSON, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. 419. || 2° Il se dit aussi d'un mouvement semblable qui anime les particules d'une membrane tendue et, en général, d'un corps quelconque. Les vibrations de la membrane du tympan. || 3° Il se dit enfin de l'air et des fluides élastiques. Le nombre des vibrations d'une colonne d'air est en raison inverse de sa longueur. Le son ne se fait entendre que par le moyen des vibrations de l'air qui ébranlent le nerf de l'oreille, MALEBR. *Rech. vér. Éclairc. sur la lum.* t. IV, p. 338, dans POUGENS. Les vibrations de l'air produisent les sons, qui, suivant la promptitude ou la lenteur des vibrations, sont aigus ou graves, LAPLACE, *Exp.* I, 14. L'air.... est mis en vibration de deux manières différentes : lorsque la force d'ébranlement agit directement sur l'air même, comme dans la flûte, le cor et quelques autres instruments à vent; ou lorsqu'il partage et propage les vibrations isochrones des corps sonores, tels que les instruments à cordes ou ceux qui sont dits de percussion, BUSSET, *Musique simplifiée*, t. I, p. 3. || 4° Par extension, vibration de la voix, qualité d'une voix vibrante. Ce n'est pas uniquement à la douceur de l'italien, mais bien plutôt à la vibration forte et prononcée de ses syllabes sonores, qu'il faut attribuer l'empire de la poésie parmi nous, STAEL, *Corinne*, III, 3. Sa voix de l'é[vêque] prit la colère et la vibration Du prophète lançant la malédiction, LAMART. *Joc.* V, 187. || 5° Synonyme d'ondulation, en parlant de la lumière et de l'éther. La lumière résultait des vibrations d'un fluide universel extrêmement subtil, agité par les mouvements rapides des particules des corps lumineux, de la même façon que l'air est ébranlé par les vibrations des corps sonores, FRESNEL, *Instit. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 340. || 6° Mouvement d'oscillation d'un pendule; en ce sens, le mot d'oscillation se dit d'ordinaire et convient mieux à cause de la lenteur du mouvement. On appelle oscillation ou vibration des pendules, le mouvement d'un corps lourd, attaché par un fil ou par une verge à un point fixe autour duquel il décrit un arc, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 212. Quand vous voudrez avoir les vibrations deux fois plus lentes, il faudra que le pendule soit quatre fois plus long; et, au contraire, il faudra qu'il soit quatre fois plus court, quand vous voudrez que les vibrations soient deux fois plus rapides, CONDIL. *Art de rais.* II, 11. Ils [les Arabes] donnèrent une attention particulière à la mesure du temps par des clepsydres, par d'immenses cadrans solaires, et même par les vibrations du pendule, LAPLACE, *Expos.* V, 3.

— ÉTYM. Lat. *vibrationem*, de *vibrare* (voy. VIBRER).

† **VIBRATOIRE** (vi-bra-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Qui a le caractère d'une suite de vibrations. Mouvement vibratoire. Les effets vibratoires d'un choc.

† **VIBRÉ, ÉE** (vi-bré, brée), *part. passé* de vibrer. Lancé comme par une vibration. Quand tes accords, vibrés en sons courts et rapides, LAMART. *Harm.* IV, 3.

VIBRER (vi-bré), *v. n.* Terme de physique. Exécuter des vibrations. Une corde qui vibre. || Par extension. Ton âme [d'une chanteuse] dont l'écho vibre dans chaque oreille, LAMART. *Harm* VI, 3. || Fig. Faire vibrer les cordes sensibles de l'âme, toucher, émouvoir. || Néologisme. La voix vibre, faire vibrer la voix, sorte d'euphémisme, sous lequel les chanteurs fatigués ou qui ne peuvent pas tenir la note, déguisent le battement qui en résulte, qui n'est au fond qu'un chevrottement. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— ÉTYM. Lat. *vibrare*, être brandi, s'agiter, vibrer, qui se rapporte au sanscrit védique *jivri*, vacillant, branlant.

† **VIBRION** (vi-bri-on), *s. m.* Terme de zoologie. Genre d'infusoires d'une figure linéaire, *vibrio lineola*, *L.*

— ÉTYM. *Vibrer.*

† **VIBRIONIENS** (vi-bri-o-niin), *s. m. plur.* Terme de zoologie. Famille d'infusoires qui s'offrent, aux plus forts grossissements, sous l'aspect de simples filaments; on pense que ce sont des algues.

† **VIBRISSES** (vi-bri-s'), *s. f. pl.* || 1° Nom donné aux poils qui se trouvent en dedans de l'orifice des narines, et dont l'état pulvérulent est quelquefois un signe utilisé en pathologie pour le diagnostic, celui de la dothiénentérie, par exemple. || Terme de zoologie. Se dit de longs poils isolés qui poussent dans les narines, sur divers points de la face, parfois aussi au côté interne des pieds de devant des mammifères. || 2° Se dit, dans les oiseaux, des plumes tout à fait simples et piliformes, sur les côtés desquelles on n'aperçoit que des barbes rares et très-courtes.

— ÉTYM. Lat. *vibrissæ*, poils de l'intérieur des narines.

VICAIRE (vi-kê-r'), *s. m.* || 1° Celui qui est adjoint à un supérieur pour le remplacer en certaines fonctions. Les comtes assemblaient les hommes libres et les menaient à la guerre; ils avaient sous eux des officiers qu'ils appelaient vicaires, MONTESQ. *Esp.* XXX, 17. Il [Boniface VIII] fait venir en Italie ce Charles de Valois, et le nomme vicaire de l'empire en Toscane, VOLT. *Ann. Emp. Albert I*, 1300. L'archevêque de Guesne, primat de Pologne, vicaire du royaume dans les interrègnes, et la première personne de l'État après le roi, VOLT. *Charles XII*, 2. || Terme d'antiquité. Gouverneur d'un diocèse, qui exerçait son autorité au nom des préfets du prétoire. || Nom que l'on donnait autrefois au champion qui, dans le combat singulier, se battait pour un autre. || On donnait aussi ce nom à celui qui subissait pour un autre l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante, etc. || 2° Ecclésiastique qui assiste un évêque ou un curé dans ses fonctions. Réunissant M. Gâtier avec M. Gaime, je fis de ces deux dignes prêtres l'original du vicaire savoyard; je me flatte que l'imitation n'a pas déshonoré ses modèles, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Grand vicaire ou vicaire général, celui qui représente l'évêque dans l'administration ecclésiastique. Fléchier ne profita pas de ce délai, comme beaucoup d'autres auraient pu faire, pour se dispenser d'aller résider dans son diocèse; il partit pour Lavaur, et y travailla jusqu'à l'arrivée de ses bulles, sous le titre modeste de vicaire général du chapitre, D'ALEMB. *Élog. Fléch.* note 10. || Se dit aussi des curés qui desservent les cures dépendantes d'un chapitre, d'une abbaye, ou d'un prieuré, et qui ne reçoivent pour cela que la portion congrue. || 3° Dans l'Église catholique, le vicaire de Jésus-Christ, le pape. || Vicaire apostolique, titre que le pape confère à un ecclésiastique, dans des pays hérétiques ou infidèles, pour veiller sur la religion. || À Rome, cardinal-vicaire, le cardinal à qui le pape a confié particulièrement l'administration ecclésiastique de la ville de Rome. || Vicaire perpétuel, titre que s'attribuent certains archevêques, en le considérant comme synonyme de légat. || 4° Dans certaines communautés, le père vicaire, le vicaire général, le religieux, qui, en l'absence du supérieur, en fait les fonctions. Il se servit, pour cet effet, du vicaire général des Augustins, qui lui était très-confident, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 225, dans POUGENS. || 5° *Adj.* Terme de théologie. Satisfaction vicaire, celle que le Sauveur a offerte à Dieu en notre lieu et place. || Proverbe. Le curé ne chante pas mieux que son vicaire, se dit quand on n'obtient pas plus d'un personnage puissant que de son subordonné.

— HIST. XII° s. Plus est ferms que la piere qui siet sur vive mole, Vicaires est saint Piere...: *Th. le mart.* 86. || XIII° s. Li fust li roiaumes donnés, Dont il fu puis rois couronnés, Et vicaires de tout l'empire, *la Rose*, 6760. || XV° s. Prestre fermier ou vicaire de l'eglise parrochial dudit Croissy, DU CANGE, *vicarius.* || XVI° s. Il se faut contenter de ce gros latin de vicaire, duquel use M. le convertisseur en disputant, D'AUB. *Conf.* II, VIII.

— ÉTYM. Provenç. *vicari;* espagn. *vicario;* portug. *vigairo:* ital. *vicario;* du latin *vicarius*, qui vient de *vix*, *vicis*, tour, alternative (voy. VICE 2). *Vicarius* avait aussi donné *viguier.*

VICAIRIE (vi-kê-rie), *s. f.* || 1° Fonction de vicaire d'une paroisse (moins usité que vicariat). || 2° Église établie dans une grande paroisse, pour la commodité des paroissiens, qui ne pourraient se rendre ou tenir tous dans l'église principale; dite aussi annexe ou succursale. || 3° Nom donné à des bénéfices dans certaines églises cathédrales.

— HIST. XIII° s. Cil sert à riche vicairie, Qui sert à la vierge Marie, DU CANGE, *vicaria.* || XIV° s. Pour l'ame d'icellui prestre, Loys Baille doit fonder de sa rente une vicairie ou chapelle, DU CANGE, *ib.*

— ÉTYM. Wallon, *vicairreie;* du latin *vicaria*, de *vicarius*, vicaire.

VICARIAL, ALE (vi-ka-ri-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport au vicariat. Les devoirs vicariaux. Les fonctions vicariales. Les chapelles qui ont un titre légal sont des chapelles vicariales, *Monit. univers.* 13 juill. 1867, p. 934, 2° col.

VICARIAT (vi-ka-ri-a; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Fonction, emploi du vicaire. Le vicariat d'une paroisse. Le grand vicariat du diocèse. L'empereur Louis, qui s'était repenti d'avoir donné le vicariat d'Italie à un roi de Bohême, guerrier et puissant, se repent d'avoir donné le vicariat d'Allemagne à un roi plus puissant et plus guerrier, VOLT. *Ann. Emp. Louis V*, 1340. || 2° Territoire sur lequel s'étend le pouvoir du vicaire. || 3° Le temps pendant lequel on a été vicaire d'une paroisse. || 4° Logement du vicaire d'une paroisse. || 5° Synonyme de succursale ou vicairie. Chaque année s'augmente le nombre des chapelles qui, sous le titre de succursales ou de vicariats, prennent part à la distribution du crédit, *Monit. univ.* 13 sept. 1867, p. 934, 2° col.

— HIST. XV° s. Le vicariat [procuration], contenant la puissance baillée par l'arcevesque de Tours à maistre Jehan de Plains son official, et au moyen duquel a esté par ledit de Plains, comme vicaire, fait collation d'icelle cure...., DU CANGE, *vicariatus.* || XVI° s. ...Entreprise qu'on a parfois dissimulée et tolerée en la personne du pape, mais non d'autre, quelque delegation, vicariat ou faculté qu'il eus de sa sainteté, P. PITHOU, 55.

— ÉTYM. *Vicaire.*

VICARIER (vi-ka-ri-é), je vicariais, nous vicariions, vous vicariiez; que je vicarie, que nous vicariions, que vous vicariiez, *v. n.* || 1° Faire les fonctions de vicaire dans une paroisse. Il avait vicarié pendant dix ans. Sortez d'ici, allez vicarier dans votre village, MORELLET, *Mém.* t. II, p. 271, dans POUGENS. || 2° Fig. et familièrement. Être réduit à une place subalterne. Je suis las de vicarier. || 3° Se disait des musiciens d'église qui allaient de ville en ville, pour offrir leurs services temporaires. [Venture] se présente d'un air aisé.... se donnant pour un musicien français que le mauvais état de ses finances forçait de vicarier pour passer son chemin, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Comme il n'y avait point là de maîtrise où je pusse vicarier, et que d'ailleurs je n'avais garde d'aller me fourrer parmi les gens de l'art, ID. *ib.* IV. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XV° s. Faifeu estoit tant gai, gentil et noble, Que, bien souvent n'ayant escu ni noble, Vicarioit en maint lieu et contrée, *Faifeu.*

— ÉTYM. *Vicaire.*

1. **VICE** (vi-s'), *s. m.* || 1° Défaut, imperfection grave (ce qui est le premier sens de *vitium*, en latin). Vice de forme. Il y a un vice considérable dans cet acte. Il est étrange que Corneille ait senti le vice de son sujet, et qu'il n'ait pas senti le vice de sa diction, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Théod.* I, 1. En général, on peut réduire tous les vices de la musique ordinaire à trois classes principales, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* Ce fut un homme de grande pénétration; personne ne saisissait plus rapidement et plus sûrement le vice d'un raisonnement, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*pyrrhonisme philos.*). Je remarquerai qu'ils [ces chiffres] n'ont pas le même vice que ceux qui se trouvent dans la feuille de contrôle, *Déposition de Oudart, expert en écritures*, dans *Débats relatifs à un faux quaterne*, p. 14, Paris, an VII, in-8°. || C'est un vice de clerc, cette locution a vieilli; on dit c'est un pas de clerc. || 2° Terme de médecine. Vice de conformation, mauvaise disposition d'une partie du corps. || On dit de même : vice de con-

stitution. Lorsqu'un enfant n'a point de vices de constitution, il doit vivre, la nature le veut, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 240. || Un vice dans le sang, locution vague par laquelle on distingue vulgairement quelque diathèse. Le vice scrofuleux. || Vice cancéreux, pour les uns, qualité malfaisante inhérente aux divers tissus dits cancéreux; pour les autres, propriété de génération dans plusieurs points de l'économie, successivement ou simultanément, de nutrition énergique et de développement rapide, qui fait que ces produits déterminent la résorption des tissus normaux dont ils prennent la place. || Terme de vétérinaire. Vices rédhibitoires, maladies ou défauts qui donnent à l'acheteur le droit de réclamer l'annulation de la vente d'un animal et de s'en faire restituer le prix. La garantie que le vendeur doit à l'acquéreur a deux objets : le premier est la possession paisible de la chose vendue; le second, les défauts cachés de cette chose ou les vices rédhibitoires, *Code civil*, art. 1625. || 3° Disposition habituelle au mal; en ce sens il est l'opposé de vertu. Tant y a qu'après avoir rempli les limbes de ses parricides et enseigné soixante ans le vice, elle [une vieille courtisane].... BALZ. liv. IV, *Lett.* 16. Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons, LA ROCHEFOUC. *Max.* au mot *vices*. Esprits oisifs, que le vice possède, ROTR. *Vencesl.* I, 1. Mais si, toujours vous-même et toujours serf du vice, Vous ne prenez des lois que de votre caprice, ID. *ib.* Le vice nous est naturel, PASC. *Pens.* XXIV, 61 ter, éd. HAVET. Ils ne pensent jamais à Dieu : les vices ont prévenu leur raison, ID. *Prov.* IV. Elle seule [la satire].... Va jusque sous le dais faire pâlir le vice, BOIL. *Sat.* IX. Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices, Est prêt à recevoir l'impression des vices, ID. *Art p.* III. Le vice grossier fait horreur, FÉN. *Tél.* VII. Comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il ne faut pas aussi se lasser de le leur reprocher, LA BRUY. *les Caractères*. Les vices des Romains ont vengé l'univers, VOLT. *Catilina*, I, 6. La modération des grands hommes ne borne que leurs vices, VAUVEN. *Réfl. et max.* 72. Il [Aristophane] attaque le vice avec le courage de la vertu, la vertu avec l'audace du vice, CHAMFORT, *Élog. de Mol.* || 4° Disposition habituelle à faire un certain mal moral particulier. Mais craignant d'encourir vers toi le même vice [l'indiscrétion] Que je blâme en autrui.... REGNIER, *Sat.* VIII. Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes, LA ROCHEFOUC. *Max.* 182. On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger, ID. *ib.* 191. Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice, est que nous en avons plusieurs, ID. *ib.* 195. Il y a des gens qu'on approuve dans le monde qui n'ont pour tout mérite que les vices qui servent au commerce de la vie, ID. *ib.* 273. On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes, quand on se voit dans les vices de ces grands hommes [tels qu'Alexandre], PASC. *Pens.* VI, 30, éd. HAVET. Quand les passions sont les maîtresses, elles sont vices, ID. *ib.* XXV, 104. Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et qui ne s'en aide, LA BRUY. IV. Tous les vices politiques ne sont pas des vices moraux, et tous les vices moraux ne sont pas des vices politiques, MONTESQ. *Esp.* XIX, 11. Il est très-vrai que la société bien gouvernée tire parti de tous les vices; mais il n'est pas vrai que ces vices soient nécessaires au bonheur du monde : on fait de très-bons remèdes avec des poisons; mais ce ne sont pas les poisons qui nous font vivre, VOLT. *Dict. phil. Abeilles.* Peut-être n'avons-nous plus les mêmes défauts; mais le nombre de nos vices n'est point diminué, CONDIL. *Étud. hist.* III, 2. Les lois contre le jeu ont été insuffisantes, comme toutes celles qui ont pour objet, non de véritables crimes, mais des vices dangereux dont l'éducation seule peut préserver, CONDORCET, *Maurepas*. Tous les vices sont, en général, plus exaltés dans le grand monde qu'en province, à l'exception de l'envie, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 104, dans POUGENS. || Demi-vice, vice peu saillant. L'homme ordinaire, avec ses demi-vices et ses demi-vertus, ABOUT, *Rev. des Deux-Mond.* 1867, t. II, p. 68. || Ironiquement. Ce n'est pas son vice, ce n'est pas sa vertu favorite. Il peut te dire vrai, mais ce n'est pas son vice, CORN. *Ment.* V, 6. || Il n'a qu'un vice, se dit d'un homme qui les a tous. || Populairement, un cheval qui a du vice, un cheval rétif, trop ardent. || 5° Particulièrement. Habitude de la débauche, du libertinage. Une de ces régularités tardives.... qui n'ont presque de la vertu que la seule impuissance d'être encore vice, MASS. *Or. fun. Villeroy*. L'ordre des religieuses pénitentes.... retirait du vice de malheureuses filles exposées à périr dans la misère, après avoir vécu dans le désordre, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 2. || Vice contre nature, la pédérastie. || 6° Il se dit des personnes vicieuses. Flatter le vice en crédit. Châtier le vice. || Le vice personnifié. Le vice autorisé, Le vice qui, pompeux, tout mérite repousse, Et va, comme un banquier, en carrosse et en housse, REGNIER, *Sat.* XI. || Proverbe. Nul sans vice. || Pauvreté n'est pas vice, il ne faut reprocher à personne sa pauvreté. || Pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espèce de ladrerie, c'est-à-dire que chacun la fuit. || Le vice l'a quitté, mais il n'a pas quitté le vice, se dit d'un homme qui conserve ses inclinations vicieuses, quoiqu'il n'ait plus le moyen de les satisfaire.

— SYN. VICE, DÉFAUT. Le vice est une imperfection morale grave; le défaut est une imperfection légère, mais soit morale, soit intellectuelle. On a dit de César qu'il avait tous les vices, et pas un seul défaut.

— HIST. XII° s. Li visce s'entrafient dezoz la semblance des vertuz, *Job*, p. 453. Assez distrent del roi vices [reproches] et maudichons, DU CANGE, *vitius*. || XIII° s. Maintes foiz li vice entrent souz le nom de vertus, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 366. Escharsetez [avarice] est une vice.... *Ren.* 191. Haus homs ne puet avoir nul vice, Qui tant li griet cum avarice, *la Rose*, 1155. || XV° s. Cuer sans vertu, c'est visce lait, E. DESCH *Poésies mss.* f° 67. || XVI° s. Nul vice sans supplices, nuls vifs sans vices, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 358.

— ÉTYM. Cat. *vici, vice, vixi*; esp. *vicio*; ital. *vizio*; du lat. *vitium*.

† 2. **VICE**.... élément qui se met en tête d'un mot pour signifier suppléance, et qui représente le latin *vix, vicem*, tour, alternative; les étymologistes rattachent *vix* à l'anc. haut-allem. *wëhsal*, allem. *Wechsel*, changement. *Vice* a eu aussi dans l'ancienne langue un emploi indépendant : XIII° siècle. Li evesques commist ses vices [fonctions] à St Vincent; car il avoit la langue empeschée, DU CANGE, *vices*.

VICE-AMIRAL (vi-sa-mi-ral), *s. m.* || 1° Anciennement, officier général qui représentait l'amiral et qui avait la seconde dignité dans la marine. Les vice-amiraux prendront rang après les maréchaux de France, *Ordonn.* de 1786, titre IV, dans JAL. || 2° Aujourd'hui, officier qui a le rang du général de division de l'armée de terre, et qui porte les mêmes signes distinctifs que lui. 3° Nom donné au vaisseau que monte dans une flotte ou dans une escadre l'officier général qui a le titre et la fonction de vice-amiral. Le marquis de Villette, vice-amiral du corps de bataille, arrivait en même temps sur le vice-amiral d'Angleterre, *Mém. de Villette*, p. 122, dans JAL. || 4° Coquille univalve. || *Au plur.* Des vice-amiraux.

— HIST. XIV° s. Mons. Guillaume de Cohem, visamiral de France, dans JAL.

— ÉTYM. *Vice* 2.... et *amiral*.

VICE-AMIRAUTÉ (vi-sa-mi-rô-té), *s. f.* Charge, grade de vice-amiral. Il fallait augmenter l'émulation, en ne souffrant plus que les vice-amiraux devenant maréchaux de France conservassent leur vice-amirauté, ST-SIM. 399, 200. || *Au plur.* Des vice-amirautés.

VICE-BAILLI (vi-se-ba-lli, *ll* mouillées, et non bâ-yi), *s. m.* Ancien officier de robe courte, qui faisait les fonctions de prévôt des maréchaux et qui jugeait les cas de prévôté. Il faut voir sur-le-champ si les vice-baillis Sont si francs du collier que vous l'avez promis, REGNARD, *Joueur*, III, 11.

— HIST. XVI° s. Nous avons puis nagueres reiglé la charge et exercice desdits prevots, vibaillifs, viseneschaux, greffiers et archers, *Édit*, mai 1581.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *bailli*.

† **VICE-CAMÉRIER** (vi-se-ka-mé-rié), *s. m.* Terme de chancellerie romaine. Lieutenant du camérier.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *camérier*.

† **VICE-CARDINAL** (vi-se-kar-di-nal), *s. m.* S'est dit, dans le moyen âge, d'un suppléant de cardinal.

— HIST. XIII s. Sire, c'est lor evesques, un vicescardonaus, Qui lor fait le service le main [le matin] aus ajournaus, *Ch. d'Ant.* VIII, 390.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *cardinal*.

VICE-CHANCELIER (vi-se-chan-se-lié), *s. m.* Celui qui fait la fonction de chancelier, en l'absence de ce dignitaire. || *Au plur.* Des vice-chanceliers.

— HIST. XV° s. Pour le duc de Bretaigne y avoit avec ledit conte pour ambassadeur le vichancelier de Bretaigne, COMM. I, 2.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *chancelier*.

VICE-CONSUL (vi-se-kon-sul), *s. m.* || 1° Celui qui supplée le consul ou homme chargé des affaires commerciales d'un pays en son absence. || 2° Celui qui dans une résidence où il n'y a point de consul en remplit les fonctions. || *Au plur.* Des vice-consuls.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *consul*.

VICE-CONSULAT (vi-se-kon-su-la), *s. m.* Emploi de vice-consul. || *Au plur.* Des vice-consulats.

† **VICE-DIEU** (vi-se-dieu), *s. m.* || 1° Être divin qui remplace un dieu supérieur. Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux [des Indiens], Brama, Visnou et Routren, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois Parques? VOLT. *Lett. Bailly*, 27 févr. 1777. || 2° Se dit, par dénigrement, du pape. Un prêtre, roi de Rome, un pape, un vice-dieu, VOLT. *Ép.* 102.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *Dieu*.

† **VICE-GÉRANCE** (vi-se-jé-ran-s'), *s. f.* Fonction de vice-gérant.

— HIST. XVI° s. Il le trouva en la vicegerence d'Avignon, où il s'estoit retiré chez un sien cousin, CARL. I, 18.

VICE-GÉRANT (vi-se-jé-ran), *s. m.* Celui qui remplace le gérant ou qui le seconde. Thomas Cromwell fut celui que le roi établit son vicaire général au spirituel en 1535, incontinent après sa condamnation, et qu'en 1536 il fit son vice-gérant dans sa qualité de chef souverain de l'Église, par où il le mit à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques et de tout l'ordre sacré, BOSS. *Var.* VII, 5. || Par extension. Celui qui remplace une personne quelconque. De son vice-gérant [l'amant de sa femme] il [un mari] apprend tous les soins, LA FONT. *Petit chien*. || Fig. Qui ne voit que ce mot [pronom] signifie un vice-gérant, dont le devoir consiste à figurer à la place d'un autre? GIRARD, *Princ. lang. franç.* 6° *Disc.* || *Au plur.* Des vice-gérants.

— HIST. XVI° s. Cela n'empesche point qu'il n'y ait un chef dessous lui, quant au ministere, lequel soit comme son vicegerent en terre, CALV. *Instit.* 889.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *gérant*.

VICE-GÉRENT (vi-se-jé-ran), *s. m.* Celui qui tient la place de l'official en son absence.

— HIST. XVI° s. Jean Capelle, prestre, curé de Willecourt, Anthoine de Bussu, prestre, vicegerend de Forceville... *Coust. gén.* t. I, p. 735.

— ÉTYM. Le même que *vice-gérant*; et, comme dit Pautex, il n'y a aucune raison pour ne pas l'écrire par un *a*. On trouve souvent vice-régent au lieu de vice-gérent.

VICE-LÉGAT (vi-se-lé-ga), *s. m.* Prélat qui exerce les fonctions de légat en l'absence de celui-ci. || *Au plur.* Des vice-légats.

— HIST. XVI° s. Et estant arrivé devant Avignon, demanda à parlementer avec le vicelegat, CARL. I, 16.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *légat*.

VICE-LÉGATION (vi-se-lé-ga-sion), *s. f.* Emploi de vice-légat. La vice-légation d'Avignon vaquait, ST-SIM. 488, 66. || *Au plur.* Des vice-légations.

VICENNAL, ALE (vi-sèn-nal, nna-l'), *adj.* Qui est de vingt ans, qui se fait après vingt ans. Prix vicennaux.

— ÉTYM. Lat. *vicennalis*, de *vicies*, vingt fois, et *annus*, année.

† **VICE-PRÉFET** (vi-se-pré-fè), *s. m.* Vice-préfet apostolique, dignitaire ecclésiastique dans certaines colonies.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *préfet*.

VICE-PRÉSIDENCE (vi-se-pré-zi-dan-s'), *s. f.* Les fonctions, la dignité du vice-président. || *Au plur.* Des vice-présidences.

VICE-PRÉSIDENT (vi-se-pré-zi-dan), *s. m.* Celui qui exerce la fonction du président en son absence. || *Au plur.* Des vice-présidents.

— HIST. XV° s. Maistre Jacques de Coictier, vipresident d'icelles, *Édit*, 24 oct. 1483.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *président*.

† **VICE-PROCUREUR** (vi-se-pro-ku-reur), *s. m.* Celui qui remplaçait le procureur de l'ordre de Malte en cas d'absence.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *procureur*.

† **VICE-RECTEUR** (vi-se-rè-kteur), *s. m.* Celui qui, en l'absence du recteur, remplit ses fonctions. || Aujourd'hui, dans l'administration universitaire, l'Académie de Paris a un vice-recteur à sa tête (comme si le titre de recteur était réservé au ministre).

— ÉTYM. *Vice* 2, et *recteur*.

VICE-REINE (vi-se-rê-n'), *s. f.* || 1° La femme du

vice-roi. || 2° Princesse qui gouverne avec l'autorité d'un vice-roi. || *Au plur.* Des vice-reines.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *reine*.

VICE-ROI (vi-se-roi), *s. m.* || 1° Gouverneur d'un État qui a ou qui a eu le titre de royaume. || 2° Gouverneur de quelques provinces, quoiqu'elles n'aient pas eu le titre de royaume. Vice-roi de Catalogne. || 3° Espèce de canard. || Variété de tulipe. || *Au plur.* Des vice-rois.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *roi*.

† **VICE-ROYAL, ALE** (vi-se-ro-ial, ia-l'), *adj.* Qui appartient à un vice-roi. Le trône vice-royal de l'Inde britannique, *Rev. des Deux-Mond.* 15 juil. 1870, p. 305.

VICE-ROYAUTÉ (vi-se-ro-iô-té), *s. f.* Dignité de vice-roi. || Pays gouverné par un vice-roi. || *Au plur.* Des vice-royautés.

VICE-SÉNÉCHAL (vi-se-sé-né-chal), *s. m.* Officier de robe courte, qui faisait la fonction de prévôt des maréchaux, et qui jugeait les cas prévôtaux. || *Au plur.* Des vice-sénéchaux.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *sénéchal*.

† **VICE-SÉNÉCHAUSSÉE** (vi-se-sé-né-chô-sée), *s. f.* Emploi, fonction de vice-sénéchal. || Bâtiment où il résidait. || *Au plur.* Des vice-sénéchaussées.

† **VICÉSIMAL, ALE** (vi-sé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Qui dépend du nombre vingt, qui l'a pour base. || Système vicésimal, celui où un chiffre devient vingt fois plus fort en reculant d'un rang vers la gauche. Notre langue, dans la nomenclature des cent premiers nombres, suit le système décimal de 20 à 60, et le système vicésimal de 1 à 20, de 60 à 80, et de 80 à 100, puisqu'on y emploie les mots onze, douze, treize, quatorze, quinze, etc.

— REM. M. Ampère, dans son *Hist. littér. de France* (ch. II), a écrit : « Le système *vigintésimal* a dû naître de la considération simultanée des doigts des mains et des dix doigts des pieds. » C'est un barbarisme. Ces adjectifs se forment des ordinaux latins par le changement de la finale *us* en *al*: *decimus*, décimal, *centesimus*, centésimal; *sexagesimus*, sexagésimal; les Latins n'ont pas dit *vigintesimus*.

— ÉTYM. *Vicesimus*, vingtième, de *viginti*, vingt.

VICE VERSÂ (vi-sé-vèr-sa), *loc. adv.* Réciproquement. Lorsque l'œil passe brusquement d'une grande clarté à une lumière beaucoup plus faible, et vice versâ, on ne distingue rien dans les premiers moments, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1er *sem.* p. 224. La bassesse est une médaille dont le revers est l'insolence, et vice versâ, BOISTE.

— REM. On écrit *versâ*, avec un accent circonflexe; mais cet accent est inutile: c'est une invention des grammairiens modernes pour distinguer l'ablatif latin, laquelle ne mérite pas d'être conservée.

— ÉTYM. Lat. *vice*, tour, alternative (voy. VICE 2), et *versa*, tourné.

† **VICHET** (vi-chè), *s. m.* Ascidie rayonnée.

† **VICHNOU** (vi-chnou), *s. m.* Une des principales divinités du brahmanisme, celle qui, dans la trimourti ou trinité de cette religion, personnifie le pouvoir conservateur.

† **VICIABLE** (vi-si-a-bl'), *adj.* Qui peut être vicié, corrompu.

— HIST. XVe s. Vicieuse non viciable, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 17.

† **VICIATEUR, TRICE** (vi-si-a-teur, tri-s'), *adj.* Qui vicie, corrompt. Les agents viciateurs de l'air.

† **VICIATION** (vi-si-a-sion), *s. f.* Action de vicier. Les temps nécessaires à produire un même degré de viciation, dans un même volume d'air, sont évidemment en raison inverse des activités respiratoires, PASTEUR, *Monit. univ.* 7 nov. 1868, p. 1455, 1re col.

VICIÉ, ÉE (vi-si-é, ée), *part. passé* de vicier. Il y aura dans une grande ville vingt yeux viciés qui verront vert et jaune ce qui est blanc, JURIEU, dans BOSS. 6e *avert.* III, 39. L'Europe était un corps vicié jusque dans les principes de la vie, CONDILLAC, *Disc. de reception*.

VICIER (vi-si-é), je viciais, nous viciions, vous viciiez; que je vicie, que nous viciions, que vous viciiez, *v. a.* || 1° Gâter, corrompre. Que n'a pas gâté la concupiscence? elle a vicié même l'amour paternel [en mettant les enfants dans les couvents], BOSS. *Pensées chrét. et mor.* 42. || 2° Terme de jurisprudence. Rendre nul, rendre défectueux. Cette omission ne vicie pas l'acte. || Absolument. C'est une règle de droit que ce qui abonde ne vicie pas. || Inversement et par plaisanterie. Et malheureusement ce qui vicie abonde, PIRON, *Métrom.* I, 3. || 3° Se vicier, *v. réfl.* Être vicié. Comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la nature, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 203.

— HIST. XIIIe s. Il [les bois taillés vers le septentrion] deviennent vicié [var. corrompus] plus legierement, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 177.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *viciar*; ital. *viziare*; du lat. *vitiare*, de *vitium*, vice.

VICIEUSEMENT (vi-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière vicieuse.

— HIST. XIVe s. Que li magistraz avoient esté creez vicieusement, BERCHEURE, f° 103. || XVIe s. J'apperçeois, en ces demembremens de la France et divisions où nous sommes tumbez, chascun se travailler à deffendre sa cause, mais, jusques aux meilleurs, avec desguisement et mensonge; qui en escriroit rondement, en escriroit temerairement et vicieusement, MONT. IV, 134.

— ÉTYM. *Vicieuse*, et le suffixe *ment*.

VICIEUX, EUSE (vi-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui a des défauts, des imperfections graves. Conformation vicieuse. Contrat vicieux. Il [un des personnages] ne semble commencer à l'aimer [une femme] que quand il lui a donné sujet de le haïr; cela fait une inégalité de mœurs qui est vicieuse, CORN. *Place royale, examen*. Il est aussi vicieux de faire trop que trop peu, FONTEN. *Doutes sur les causes occas.* Elle [la compagnie hollandaise] adopta dans ses chantiers une construction vicieuse qui lui fit perdre beaucoup de navires et de très-riches cargaisons, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 24. || Terme de grammaire. Locution vicieuse, locution contraire à la règle et au bon usage. || Terme de logique. Cercle vicieux (voy. CERCLE, n° 10). || 2° En parlant des chevaux et autres bêtes de voiture, etc. méchant, rétif, ombrageux. On dit qu'il avait fait pendre un cheval vicieux dans son écurie, pour servir d'exemple aux autres, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 8 oct. 1760. || 3° En parlant des personnes, adonné au mal, à la débauche. Je croirai qu'il n'est rien au monde qui guérisse Un homme vicieux, comme son propre vice, REGNIER, *Sat.* XI. Vertueux sans mérite, et vicieux sans crime [dans la doctrine de la fatalité], CORN. *Œdipe*, III, 5. L'exemple de la chasteté d'Alexandre n'a pas tant fait de continents que celui de son ivrognerie a fait d'intempérants; il n'est pas honteux de n'être pas aussi vertueux que lui, et il semble excusable de n'être pas plus vicieux que lui, PASC. *Pens.* VI, 30, édit. HAVET. L'homme le plus dangereux dans nos mœurs est celui qui est vicieux avec de la gaieté et des grâces, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 8. || Substantivement. Les vicieux qu'il [l'honneur du monde] engendre, ne sont pas de ces vicieux abandonnés à toutes sortes d'infamies, BOSS. *Sermons, Honneur du monde*, 2. Les vices des rois encouragent les vicieux, et rendent pusillanimes les gens de bien qui les approchent, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 83. || 4° Qui tient du vice, qui a rapport au vice. Les coupables esprits ont toujours mille craintes, Lorsqu'il leur faut quitter ce vicieux séjour, THÉOPHILE, *Œuvres*, p. 306. Nos actions ne sont ni si bonnes, ni si vicieuses que nos volontés, VAUVEN. *Réfl. et max.* 314. Les générations des opinions sont conformes à celles des hommes, bonnes et vicieuses tour à tour, ID. *ib.* 33. Comment aurait-il [Sénèque] fait pour dérober à ses entours la connaissance de sa vie privée vicieuse? de quel front aurait-il prêché la vertu à son élève? DIDER. *Cl. et Nér.* I, 104.

— HIST. XIIe s. Quant nos tornons les vitiouses penses es vertus, *Job*, p. 466. || XIIIe s. Te convient.... que tu ne dies à tart chose qui te soit profitable; ce est hors de ton devisement [plan]; car ce est mal dire et vicious, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 526. Pou en y a ou nulz, soit moines ou prieus, Ou abbés ou evesques, qui ne soit vicieus, J. DE MEUNG, *Test.* 726. || XIVe s. Et en cestes choses superhabundance est vicieuse, et deffaute est vituperée et blasmée, ORESME, *Éth.* 44. || XVIe s. Deux extremes vicieux, MONT. III, 13. Combien avons-nous de mestiers et vacations receues, dequoy l'essence est vicieuse [immorale], ID. I, 397. Philippus commanda que l'on le remmenast [Bucéphale] comme beste vicieuse, sauvage et du tout inutile, AMYOT, *Alex.* 9. Cetuicy [d'Aubigné], assez vicieux en grandes choses, et qui peut estre n'eust refusé ce service [porter des paroles d'amour à une femme] par caprice à un sien compaignon.... D'AUBIGNÉ, *Mém.* p. 38.

— ÉTYM. Provenç. *vicios*; espagn. *vicioso*; ital. *vizioso*; du lat. *vitiosus*, de *vitium*, vice.

VICINAL, ALE (vi-si-nal, na-l'), *adj.* Usité seulement en cet emploi: Chemin vicinal, chemin qui met en communication plusieurs villages. L'entretien des chemins vicinaux.

— HIST. XVIe s. Doivent lesdits grands chemins avoir seize pieds de large, et le voisinal huit pieds, *Coust. gén.* t. II, p. 5.

— ÉTYM. Lat. *vicinalis*, de *vicinus* (voy. VOISIN).

† **VICINALITÉ** (vi-si-na-li-té), *s. f.* Qualité d'un chemin vicinal. || Voies de grande vicinalité, chemins destinés soit à relier les communes entre elles, soit à les rattacher aux routes nationales et départementales ou aux chemins de fer.

VICISSITUDE (vi-si-ssi-tu-d'), *s. f.* || 1° Changement de choses qui se succèdent. Cette vicissitude continuelle qui fait la beauté de l'univers, MALEBR. *Recher. vér. Éclairc.* l. VI, t. IV, p. 280, dans POUGENS. Méditons, méditons, fidèles, cette grande et terrible vicissitude: le monde se réjouira, et vous serez tristes; mais votre tristesse tournera en joie, et la joie du monde sera changée en un grincement de dents éternel, BOSS. 1er *sermon, Providence*, 2. Y a-t-il rien de plus admirable que cette variété et cette vicissitude du jour et de la nuit, de la lumière et des ténèbres? ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 380, dans POUGENS. Votre vie n'a plus été qu'une triste vicissitude de lumières et de ténèbres, MASS. *Carême, Inconstance.* J'aime mieux [dit l'athée] admettre la nécessité de la matière et des générations et des vicissitudes éternelles, qu'un Dieu qui aurait fait librement des malheureux, VOLT. *Phil. newt.* I, 1. || 2° Variation. Si ces vicissitudes de l'air sont, comme le prétend un grand philosophe, les principales causes de la destruction des êtres vivants, BUFF. *Hist. anim.* ch. 9 Mémoires donnés par feu M. de Mairan en 1719, 1722 et 1765.... où il examine avec une attention scrupuleuse les causes de la vicissitude des saisons dans les différents climats, ID. *Théor. terr. part. hypoth.* t. IX, p. 352. Saunderson avait de commun avec l'aveugle du Puiseaux d'être affecté de la moindre vicissitude qui survenait dans l'atmosphère, DIDER. *Lett. sur les aveugles*. Les vicissitudes des composés ne sont que des modes du mouvement, ID. *Opinion des anc. phil.* (*Épicurisme*). || Il y a beaucoup de vicissitude en son humeur, se dit d'une personne très-changeante. || 3° Instabilité des choses humaines, disposition qu'elles ont à changer. La guerre est journalière, et sa vicissitude Laisse tout l'avenir dedans l'incertitude, CORN. *Sophon.* I, 3 Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui, VOLT. *Louis XIV*, 6. Quand on apprécie cet homme extraordinaire [Napoléon] dans toutes les vicissitudes de sa vie, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, VIII. || 4° Le changement même dû à l'instabilité des choses. Les vicissitudes de la mode. Pisistrate usurpa dans Athènes l'autorité souveraine, qu'il sut conserver trente ans durant, parmi beaucoup de vicissitudes, et qu'il laissa même à ses enfants, BOSS. *Hist.* I, 7. Menzikoff, homme qui a connu les plus extrêmes vicissitudes de la fortune, ayant été garçon pâtissier, général et prince, ensuite dépouillé de tout et relégué en Sibérie où il est mort dans la misère et dans le désespoir, VOLT. *Charles XII*, 5.

— HIST. XIVe s. La vissitude ou egal interpollation de seigneurir, BERCHEURE, f° 63, *verso*. || XVIe s. Ils s'allerent refugier en Angleterre, où ils furent receus et maintenus, jusques à ce que le temps, qui porte toujours avec soy vicissitude, les ramena en Escosse avec nouvelles guerres, CASTELNAU, 188. [Polycrate] estimant que, par ce malheur apposté [jeter son anneau à la mer], il satisfaisoit à la revolution et vicissitude de la fortune, MONT. II, 259. Aucuns ont dit que le monde est de toute eternité, mortel et renaissant à plusieurs vicissitudes, CHARRON, *Sagesse*, p. 239.

— ÉTYM. Lat. *vicissitudinem*, dérivé de *vix*, *vicis*, tour, alternative (voy. VICE 2).

† **VICLÉFISME, VICLÉFISTE**, voy. WICLÉFISME, WICLÉFISTE.

† **VICLIN** (vi-klin), *adj. m.* Nom, en haute Normandie, du cotret. En ce qui concerne l'exception des bois blancs, bourrées et bois viclins, ledit arrêt ordonne que ladite exception ne pourra être entendue que du bois mort et du mort bois, connu sous la dénomination de saules, épines, aune, genêt, genièvre, ronces et autres broussailles propres au chauffage des pauvres et à l'usage des boulangers, *Arrêt du cons. d'État*, 16 août 1774.

† **VICO** (vi-ko), *s. m.* Nom, en Normandie, de la bécasse.

— ÉTYM. Guernesey, *video*; picard, *videcoq*; de l'angl. *wood-cock*, de *wood*, bois, et *cock*, coq.

† **VICOMTAL, ALE** (vi-kon-tal, ta-l'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à un vicomte. Un château vicomtal. Une terre vicomtale. Les droits vicomtaux.

VICOMTE (vi-kon-t'), *s. m.* || 1° Dans les temps mérovingiens et carlovingiens, officier nommé par le roi, pour gouverner un comté en l'absence du comte. || 2° Dans les temps féodaux, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. || 3° Aujourd'hui, titre de noblesse au-dessous du comte et au-dessus du baron. Le fils d'un comte, le frère puîné d'un comte portent le titre de vicomte. Le commandeur voulait la scène plus exacte; Le vicomte indigné sortait au second acte, BOIL. *Épît.* VII. || 4° Sous l'ancienne monarchie, en quelques lieux, vicomte n'était qu'un titre de judicature, et se disait d'un magistrat qui jugeait les procès d'une seigneurie, qu'elle eût, ou non, le titre de vicomté.

— HIST. XIᵉ s. E les forfaiz le roi qui afierent [appartiennent] el vescunte, *Lois de Guill.* 3. || XIIᵉ s. Freres [il] fu al visconte Garin de Toartois, *Sax.* XXXIII. Se cil fust teus [tel] que nul ne l'osast acuser, Dunc l'esteüst l'evesque al vescunte mustrer, *Th. le mart.* 59. || XIIIᵉ s. Cume vescunte al eschecker [à l'échiquier], Il set [il siége] pur deners akunter, *Édouard le conf.* v. 4493. || XVᵉ s. Jaçoit ce que par les ordinations royalles et par les sermens que font les receveurs, vicomtes, tresoriers et autres officiers.... MONSTREL. t. I, ch. 99, p. 160, dans LACURNE. || XVIᵉ s. En tout le pays de Normandie les vicomtes sont les mesmes qu'ailleurs les prevosts et viguiers, PASQUIER, *Recherches*, IX, p. 860, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *comte*.

VICOMTÉ (vi-kon-té), *s. f.* || 1° Titre de noblesse attaché à une terre. Le roi erigea la vicomté de Rohan en duché-pairie en faveur de ce Henri de Rohan en 1603, ST-SIM. 166, 197. || 2° Le ressort et l'étendue de la juridiction des juges qu'on nommait vicomtes. La vicomté de Paris. || À Rouen, vicomté de l'eau, la juridiction relative au fleuve.

— ÉTYM. *Vicomte*. Les mots *duché*, *comté*, qui étaient primitivement féminins, sont devenus masculins: seul, *vicomté* a gardé le genre ancien.

VICOMTESSE (vi-kon-tè-s'), *s. f.* La femme d'un vicomte ou celle qui de son chef possédait une vicomté.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *comtesse*.

† **VICOMTIER** (vi-kon-tié), *adj. m.* Chemins vicomtiers, se disait des chemins différents des chemins royaux.

VICTIMAIRE (vi-kti-mé-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. || 1° Celui qui faisait les apprêts du sacrifice, et qui frappait les victimes. À peine le coup est-il frappé, que le victimaire, saisi d'horreur, laisse tomber la hache, et prend la fuite, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. J'aimais à voir.... le victimaire qui puisait l'eau du sacrifice, CHATEAUB. *Mart.* VI. || 2° *Adj.* Qui a rapport aux victimes, aux sacrifices.

— HIST. XVIᵉ s. Victimaire, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *victimarius*, de *victima*, victime.

VICTIME (vi-kti-m'), *s. f.* || 1° Chez les païens et les peuplades sauvages, créature vivante offerte à la divinité. Demain au Capitole il fait un sacrifice; Qu'il en soit la victime! CORN. *Cinna*, I, 3. Je saurai, s'il le faut, victime obéissante, Tendre au fer de Calchas une tête innocente, RAC. *Iphig.* V, 4. Pythagore disait que les dieux avaient en horreur des victimes sanglantes, et que cela était capable d'attirer leur indignation sur ceux qui prétendaient les honorer par de tels sacrifices, FÉN. *Pythagore*. Les Germains avaient à peu près les mêmes mœurs que les Gaulois, sacrifiaient comme eux des victimes humaines.... VOLT. *Mœurs, Avant-propos.* Il est sûr que c'est dans cette classe infortunée [le peuple, à Taïti] qu'on prend les victimes pour les sacrifices humains, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 108. Quand la lune présente un certain aspect.... ils [les Taïtiens] sacrifient des victimes humaines, ID. *ib.* t. II, p. 85. || Fig. Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent en attendant qu'on les égorge, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 août 1769. || 2° Chez les Juifs, animaux qu'on immolait en sacrifice. Victime propitiatoire. Victime d'expiation. Ils immolèrent des victimes pacifiques au Seigneur, savoir des veaux, SACI, *Bible, Exode*, XXIV, 5. || Fig. La justice divine s'élève, il [le pécheur] prend son parti contre soi-même, il confesse qu'il mérite d'être sa victime, BOSS. *Sermons, Rechute*, 1. Le prix de la victime augmente le prix du sacrifice, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 421. || 3° Terme de théologie. La victime offerte pour le salut des hommes, Jésus-Christ. Souvenez-vous, ô sacré pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte victime qui ôte les péchés du monde... BOSS. *Anne de Gonz.* || 4° Fig. Celui qui est frappé de quelque coup, comme l'était la victime des anciens. Lui, qui de tous les miens fit autant de victimes, CORN. *Héracl.* I, 2. Sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure; mais je vis aussi des deux côtés [chez Louis XIV et Marie-Thérèse] la foi également victorieuse, et deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur, BOSS. *Mar.-Thér.* Et vous, pauvres de Jésus-Christ.... vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, ID. *ib.* Il faut que Merci tombe aux pieds du prince, digne victime de sa valeur, ID. *Louis de Bourbon.* Il mande à ses agents qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération.... ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! ID. *ib.* Désespéré d'avoir manqué son crime, Sans doute il a voulu prendre cette victime [il a tué Roxane], RAC. *Bajaz.* V, 10. Triste jouet des vents, victime de leur rage, Le pilote effrayé.... L. RAC. *Relig.* ch. II. || 5° Fig. Celui qui est sacrifié aux intérêts, aux passions d'autrui. Il fut la victime de la calomnie. De ses propres forfaits serai-je la victime? RAC. *Théb.* IV, 3. Je fus la victime d'une négociation amoureuse et d'un traité que les soupirs avaient fait, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. Puisque me voilà la victime des jansénistes, je dédierai *Mahomet* au pape, et je compte être évêque *in partibus infidelium*, attendu que c'est là mon véritable diocèse, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 août 1742. Ces tristes victimes de nos fantaisies et de nos caprices [les prostituées] m'ont toujours offert l'image du malheur et jamais celle du plaisir, DUCLOS. *Œuv.* t. VIII, p. 129. || Celui à qui ses propres passions sont funestes, ou à qui sa propre vertu devient fatale. Il a péri victime de ses excès. Victime de son dévouement. Elle [l'âme religieuse] voit tant de mondains se faire les victimes de leur ambition, les victimes de leurs intérêts, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 427. Nous serons en mourant les victimes de la vérité, FÉN. *Tél.* III. || 6° S'est dit, absolument, des personnes qui périront condamnées par les tribunaux révolutionnaires. || Cheveux, costume à la victime, coiffure, habillement qui rappelait la toilette des condamnés montant à l'échafaud et qui devint à la mode dans quelques salons, lors de la réaction dont le 9 thermidor fut suivi. || Bal des victimes, bal où l'on n'était admis qu'en prouvant qu'on avait une victime dans sa famille. || 7° Familièrement, une victime, un souffre-douleur, une personne objet de plaisanteries (voy. VICTIMER). || 8° Terme de cuisine. Côtelette à la victime, celle qui est cuite entre deux autres côtelettes qu'on sacrifie en les posant sur la braise, de sorte que tout le jus des deux côtelettes victimes passe dans celle du milieu.

— HIST. XVIᵉ s. Que je sois ta victime, o celeste beauté, Blanche fille du ciel, flambeau d'eternité [la Vérité], D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 81.

— ÉTYM. Lat. *victima*. Les étymologistes latins varient: les uns le tirent de *vincire*, lier, parce qu'on liait la victime; les autres, de *vincere*, parce que la *victima* était sacrifiée au retour de la victoire, tandis que l'*hostia* l'était en allant à l'ennemi; d'autres enfin, de *vigere*, être fort, parce que la *victima* était une grosse bête, tandis que l'*hostia* était une petite bête. Corssen (*Ausspr.* 2ᵉ éd. t. I, p. 509) est favorable à cette dernière opinion.

† **VICTIMER** (vi-kti-mé), *v. a.* Néologisme. Rendre victime. || Fig. Immoler à des plaisanteries.

VICTOIRE (vi-ktoi-r'; prononcé vitoire au XVIᵉ siècle, Palsgrave, p. 61), *s. f.* || 1° Avantage remporté sur les ennemis dans une bataille, dans un combat. Sparte, pour qui j'allais de victoire en victoire, CORN. *Agésil.* III, 1. Un homme qui a de l'esprit disait l'autre jour à Rennes qu'il n'avait jamais vu, ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'Actium, et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois, SÉV. 577. Il avait remporté l'année précédente une victoire signalée sur le général Essex, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, ID. *ib.* Si jamais le prince de Condé parut un homme extraordinaire, s'il parut voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, ID. *Louis de Bourbon.* Qu'est-ce à dire, à votre avis, que parcourir les provinces par des victoires? n'est-ce pas porter partout le carnage et la pillerie? ID. *Sermons, Bonté*, 1. Un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux, ID. *Louis de Bourbon.* Quelques-uns le félicitant [Pyrrhus] sur sa victoire, il répondit: Si nous en remportons encore une autre pareille, nous sommes ruinés, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. VII, p. 395, dans POUGENS. Et sous le beau nom de victoire Le meurtre usurpe les lauriers, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 69, dans POUGENS. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvenir de celle de Salamine, et on compare don Juan d'Autriche et Colonne à Thémistocle et à Eurybiade, VOLT. *Mél. hist. Pyrrh. hist.* 7. Il [Charles XII, dans sa campagne contre les Moscovites], disait que c'était aller à la chasse plutôt que faire la guerre, et se plaignait de ne point acheter la victoire, ID. *Charles XII*, 3. || 2° Il se dit de l'avantage remporté dans un combat singulier. Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire [sur Rodrigue], CORN. *Cid*, II, 2. Son vainqueur [un coq] sur les toits S'alla percher, et chanter sa victoire, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. || Fig. et familièrement. Chanter victoire, se glorifier du succès. Toutes les espérances de vendredi [pour un malade] étaient augmentées; on chantait victoire, la poitrine était dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, SÉV. 413. || 3° Fig. Triomphe quelconque. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'Évangile de cruels supplices.... s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi, et, sur le point de consommer la victoire, céder à un ressentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyre, BOURDAL. *Dominic.* 21ᵉ *dim. après la Pentec. Pardon des injures.* || Remporter une haute, une grande victoire, faire beaucoup, obtenir beaucoup. Seigneur, c'est remporter une haute victoire, Que de rendre un amant capable de me croire, CORN. *Nicom.* V, 2. Tu ne remportais pas une grande victoire, Perfide, en abusant ce cœur préoccupé, Qui lui-même craignait de se voir détrompé, RAC. *Baj.* IV, 5. || Gain d'un procès. Nous avons remporté ce matin une jolie victoire; c'est en votre nom, ma chère fille, que nous avons combattu et battu vos ennemis, SÉV. 531. || Avantage remporté sur un rival, sur un concurrent, etc. C'est peu qu'il ait sur moi remporté la victoire, RAC. *Esth.* III, 1. || 4° Fig. Action de faire céder ses passions, ses sentiments à quelque devoir, à quelque obligation. Qui veut vaincre est déjà bien près de la victoire; Se faisant violence, on s'est bientôt dompté, Et rien n'est tant à nous que notre volonté, ROTR. *Vencesl.* II, 3. S'il y a quelques difficultés à surmonter et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte, BOURDAL. *Dominic.* 21ᵉ *dim. après la Pentec. Pardon des injures.* || 5° Divinité des païens, représentée sous la figure d'une femme ayant des ailes et tenant une couronne d'une main et une palme de l'autre; en cette acception il prend un grand V. Statue de la Victoire. || Fig. et par personnification, mais sans V majuscule. Enchaîner la victoire. Et lorsqu'il est tombé sanglant sur la poussière, Les mains de la victoire ont fermé sa paupière, TRISTAN, *Panthée*, V, 1. Avoir le prince de Condé entre ses mains, c'était y avoir la victoire même, qui le suit éternellement dans les combats, BOSS. *le Tellier.* || 6° Pierre de victoire, sorte de talisman chez les anciens peuples scandinaves. Les talismans ou pierres de victoire des sagas scandinaves n'étaient probablement pas autre chose que des serpentines, A. DEMMIN, *Journ. offic.* 20 fév. 1869, p. 222, 1ʳᵉ col. || 7° Victoire de Maestricht, variété d'œillet.

— HIST. XIᵉ s. Averum nus la victorie del champ? *Ch. de Rol.* CCLVI. || XIIᵉ s. Mis peres [mon père] al la terre trublée, e la victorie desturbée, *Rois*, p. 49. || XIIIᵉ s. [Au jugement dernier] Forche de mort sera perdue, Et sa victoire iert [sera] dont vaincue, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 52. Ge te di bien que tu ne puez pas longuement durer après ceste victoire que tu auras eue de ceste bataille, *Merlin*, fº 69, *verso*. Dames si cortoises seront, Que bien nous en aquiteront, Jà n'i querés autres victaires, *la Rose*, 10939. || XIVᵉ s. Et tel bien en medecine ce est sanité, en chevalerie vittoire, en edification la maison estre faite, ORESME, *Éth.* VII, 13. L'exposant regardoit à jouer à la folesuye le jour d'une victoire [réjouissance publique], DU CANGE, *victoriosus.* || XVᵉ s. Las! s'il plaisoit ore À ma chiere dame, Au mal qui m'entame Envoiier victore [guérison], FROISS. *Poésies mss.* p. 237, dans

LACURNE. || XVIe s. Emporter la victoire, AMYOT, *Eumènes*, 35.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *victoria*; ital. *vittoria*; du lat. *victoria*, de *victor*, vainqueur, dérivé du radical *vic*, et *tor*, qui fait les noms d'agent (voy. VAINCRE).

† **VICTORIA** (vi-kto-ri-a), *s. f.* || 1° Planète télescopique découverte le 18 septembre 1850, à Londres, par M. Hind. || 2° Très-belle plante de la famille des nymphéacées qui croît dans les lacs de l'Amérique méridionale; elle est nommée par les uns *victoria regia*, et par d'autres *victoria regina*.

— ÉTYM. Ainsi dite en l'honneur de *Victoria*, reine d'Angleterre.

† **VICTORIAT** (vi-kto-ri-a), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Pièce de monnaie d'argent valant cinq as, à l'effigie de la Victoire.

— ÉTYM. Lat. *victoriatus*, de *victoria*, victoire.

† **VICTORIENNE** (vi-kto-riè-n'), *adj. f.* Période victorienne, multiplication de deux cycles, le solaire de vingt-huit ans et le lunaire de dix-neuf, qui fait cinq cent trente-deux ans, inventée par Victorius d'Aquitaine, au Ve siècle, pour la fête de Pâques.

VICTORIEUSEMENT (vi-kto-ri-eû-ze-man), *adv.* D'une manière victorieuse, avec un très-grand avantage. Il l'a réfuté victorieusement.

— HIST. XIVe s. En celui an ha l'en à Rome triumphé victorieusement, BERCHEURE, f° 33, *verso*.

— ÉTYM. *Victorieuse*, et le suffixe *ment*.

VICTORIEUX, EUSE (vi-kto-ri-eû, eû-z'; prononcé vitorieux au XVIe siècle, Palsgrave, p. 61), *adj.* || 1° Qui a remporté la victoire. J'honore tant la palme acquise en cette guerre, Que si, victorieux des deux bouts de la terre, J'avais mille lauriers de ma gloire témoins, Je les priserais moins, MALH. V, 4. On vit le prince presque en même temps rallier le Français à demi vaincu, et mettre en fuite l'Espagnol victorieux, BOSS. *Louis de Bourbon*. Tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses [les mains du prince de Condé mourant] et maintenant défaillantes, ID. *ib.* Alors, cher Cinéas, victorieux, contents, Nous pourrons rire à l'aise et prendre du bon temps, BOIL. *Épît.* I. Un conquérant, enivré de sa gloire, ruine presque autant sa nation victorieuse que les nations vaincues, FÉN. *Tél.* V. || Substantivement. Vous n'en trouverez point [différence parmi les hommes] de mieux marquée, ni qui vous paraisse plus effective, que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds, BOSS. *Duch. d'Orl.* Les longues guerres entraînent toujours après elles beaucoup de désordres; les victorieux mêmes se dérèglent pendant ces temps de confusion, FÉN. *Tél.* V. || 2° Fig. Qui donne l'avantage. Des preuves victorieuses. Moyens victorieux. On vient d'imprimer .... une Réponse de M. de Cambrai.... ses amis répandent partout que c'est un livre victorieux, et qu'il y remporte sur moi de grands avantages, BOSS. *Avertiss. sur les écrits....* 4. || 3° Fig. Qui triomphe de. L'Église, victorieuse des siècles et des erreurs, ne pourra-t-elle pas vaincre dans nos esprits les pitoyables raisonnements qu'on lui oppose? BOSS. *Hist.* II, 13. Illustre protecteur des Filles de mémoire.... Colbert dont les travaux, des ans victorieux, De miracles divers enrichiront l'histoire, DESHOUL. t. I, p. 8. Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse, Et sur l'impiété la foi victorieuse, RAC. *Esth. Prologue.* Il faut que nos résolutions aient toujours été victorieuses des occasions, MASS. *Panégyr. St Benoît.* || 4° *S. m.* Victorieux, variété d'œillet. || 5° *S. f.* Victorieuse, variété d'anémone.

— HIST. XIIIe s. Souviengne vous de vos ancestres et de leurs victorieuses batailles, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 595. || XIVe s. Ainsi le dittateur ramena à Rome son ost riche et victorieux, BERCHEURE, f° 87. || XVe s. Dont avez sur ces anemis Ainsi esté victorieux, *Myst. du siege d'Orleans*, p. 682. || XVIe s. Aulcuns [parmi les Mexicains] choisissants plus tost de se laisser defaillir par faim et par jeusne, estants prins, que d'accepter le vivre des mains de leurs ennemis [les Espagnols] si vilement victorieux, MONT. IV, 19. Je vous ai fait assembler.... pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend gueres aux rois, aux barbes grises et aux victorieux, HENRI IV, *Discours à l'Assemblée des notables de Rouen.*

— ÉTYM. Prov. *victorios*; esp. *victorioso*; it. *vittorioso*; du lat. *victoriosus*, de *victoria*, victoire.

† **VICTORINS** (vi-kto-rin), *s. m. pl.* Chanoines réguliers de Saint-Victor, dont le chef-lieu est l'abbaye de ce nom fondée à Paris par Louis le Gros, en 1113. De dormir deux tiers de sa vie, Sans distraction, sans envie, Dans un dortoir de victorin, Ou sur la couche rebondie D'un procureur génovéfin, GRESSET, *les Ombres.*

VICTUAILLE (vi-ktu-â-ll', *ll* mouillées, et non vi-ktu-â-ye), *s. f.* || 1° Provisions servant à la nourriture. On donna arrêt de faire surseoir la conférence jusqu'à l'ouverture des passages, non-seulement pour le blé, mais même pour toutes sortes de victuailles, RETZ, II, 317. Qu'aperçois-je! dit-il; c'est quelque victuaille! Et, si je ne me trompe à la couleur du mets, Je dois faire aujourd'hui bonne chère, ou jamais, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. || 2° Il se disait autrefois des vivres qu'on chargeait sur un navire.

— HIST. XIIIe s. Et puis s'en alerent vers Provins, mais la vitaille lor aloit aukes [un peu] falant, *Chron. de Rains*, p. 185. Selonc ce qu'il auront vitaille Soit de poisson ou soit de char, *la Rose*, 13608. || XIVe s. Toute maniere de grains et de vitailles, DU CANGE, *vitalia*. || XVe s. La vitaille doit estre dispersée et distribuée par sages gens, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 36. || XVIe s. [Dans la bassecour] la gouvernante accomodera de la victuaille et de l'eau, O. DE SERRES, 359. [Les mariniers portugais] qui.... les amuserent sur mer [les Juifs préférant l'exil à l'apostasie] tantost avant, tantost arriere, jusqu'à ce qu'ils eussent consommé leurs victuailles.... MONT. I, 298.

— ÉTYM. Génev. *vitaille*; provenç. *vitailla*, *vitalha*, *vitoalha*; espagn. *vitualla*; portug. *vitualha*; ital. *vittuaglia*, *vittovaglia*; du latin *victualia*, vivres, aliments, pluriel neutre transformé, comme d'habitude, en singulier féminin par les langues romanes. *Victualia* vient de *victualis*, alimentaire, qui dérive de *victus*, nourriture; et *victus* lui-même vient de *victum*, supin de *vivere* (voy. VIVRE).

† **VICTUAILLEUR** (vi-ktu-â-lleur; *ll* mouillées), *s. m.* Ancien terme de marine. Celui qui fournissait les victuailles dans un bâtiment.

† **VICTUS** (vi-ktus'), *adj. indécl.* Ce mot, consacré dans les disputes scolastiques pour désigner l'écolier qui, après avoir longtemps disputé le terrain, était obligé de s'avouer vaincu, avait passé dans l'usage général; il n'est plus usité. Je suis victus, je le confesse, LA FONT. *Chose imposs.*

— HIST. XVIe s. Ils sont capables de rendre victus tout le monde, tant docteur soit-il, *Moyen de parvenir*, t. I, § 2.

— ÉTYM. Lat. *victus*, vaincu, de *vincere*, vaincre (voy. VAINCRE).

† **VIDAGE** (vi-da-j'), *s. m.* || 1° Action de vider. Le vidage d'une chaudière. || 2° Bourrelet formé de la terre extraite pour le creusement d'un canal et rejetée de chaque côté.

VIDAME (vi-da-m'), *s. m.* || 1° Celui qui tenait des terres d'un évêché, à condition d'en défendre le temporel, et commandait ses troupes. Je portai le nom de vidame de Chartres, et je fus élevé avec grand soin, ST-SIM. 1, 20. || Il y avait aussi des vidames dans les abbayes. || 2° Celui qui possédait quelqu'une de ces terres érigées en fief héréditaire.

— HIST. XIIIe s. Quant li rois entendi teus [telles] paroles, si en fu moult courouciés et manda le comte de Chartres, le comte de Sansoirre, qui prudome estoit, le vidame de Cassiadun.... *Chr. de Rains*, p. 62. || XVIe s. Le mariaige du roy d'Hespaigne avec Madame, duquel ledit duc d'Alve devoit estre vidame, CARL. VII, 23. Et ne dormirent ni luy ni le vidomne *Consilii*, *Bibl. des ch.* 2e série, t. II, p. 387.

— ÉTYM. *Vice* 2..., et *dame*, *s. m.* qui représente le lat. *dominus*, seigneur: proprement vice-seigneur. Pour le changement de l'*o* en *a* dans le mot, voy. DAMOISEAU, DAME, etc. Le bas-lat. dit *vice-dominus*.

VIDAMÉ (vi-da-mé), *s. m.* ou **VIDAMIE** (vi-da-mie), *s. f.* Dignité de vidame. Mon père acheta ce fief [la Ferté-Arnauld] dans Chartres qui est le vidamé, et m'en fit porter le nom, que j'ai fait après porter à mon fils, ST-SIM. 59, 242.

VIDANGE (vi-dan-j'), *s. f.* || 1° Action de vider. La vidange d'une fosse. || Les immondices qu'on retire d'un lieu qu'on vide ou nettoie. Les vidanges d'une fosse. [Un vautour] se nourrissant plutôt de chair morte et de vidanges que de chair vivante, BUFF. *Ois.* t. I, p. 248. || 2° État d'un vase qui n'est pas plein. Bouteille en vidange. || Il se dit aussi de la liqueur. Du vin en vidange. || Terme de jaugeage. Distance qu'il y a entre la surface de la liqueur et la surface interne du fond, si le tonneau est debout dans une position verticale; et, s'il est dans une position horizontale, distance entre la surface de la liqueur et la surface interne de la douve du bondon. || 3° Action d'enlever les matières fécales d'une fosse d'aisance. || *Au plur.* Le produit de la vidange. || Se dit aussi des excréments de plusieurs espèces d'animaux. || Nom donné en Flandre à l'engrais tiré des fosses d'aisances. || 4° Terme de maçonnerie. Transport de terres fouillées. || 5° Tous les matériaux inutiles dont il faut débarrasser une ardoisière. || 6° Il se dit du bois coupé qu'on enlève d'une forêt. Les entrepreneurs de l'exploitation se conformeront à tout ce qui est prescrit aux adjudicataires pour l'usance et la vidange des ventes, *Code forestier*, art. 82. L'ébranchement est inutile pour les arbres qui doivent tomber sur les endroits trop peuplés, ou sur les clairières, ou sur les chemins de vidange, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 193. || 7° Nom de petits fossés creusés en pente le long des routes et des chemins vicinaux, et qui servent à égoutter les eaux des terres et de ces chemins. || 8° Terme de médecine, peu usité aujourd'hui. La vidange des eaux de l'amnios, l'écoulement des eaux de l'amnios. || *Au plur.* Les évacuations que les femmes ont après l'accouchement; on dit aujourd'hui lochies.

— HIST. XIVe s. La saignie de la veine qui est sus le garret [jarret] fait grand widenge de tout le cors, et afoiblist moult, H. DE MONDEVILLE, f° 32. Corps joints sans vieudenge [vide], ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. Ils estoient deux cens Anglois en ladite place, lesquels s'en allerent, leurs corps et leurs biens saufs, à Chierebourg, et eurent huict jours vuidange, AL. CHART. *Hist. de Charles VI et VII*, p. 201. || XVIe s. Pourtant, en laissant toutes ces contentions, prenons des paroles du S. Esprit la decision et vuidange de la question, CALVIN, *Instit.* 933. Vous voyez souvent des hommes sains faire un grand vuidange d'excrements sans besoing auloun precedent, MONT. III, 209. A cause de cette vuydange industrieuse [du fossé] que fit M. le mareschal, CARL. IX, 29. Ceux qui achetent bois taillés en doivent faire la coupe dans le premier mai, et la vuidange dans la madelaine ensuivant, LOYSEL, 244. Si le travail est long et laborieux, à cause que les vidanges sont sorties longtemps avant l'enfantement, PARÉ, XVIII, 16.

— ÉTYM. *Vider*; provenç. *voiansa*.

† **VIDANGER** (vi-dan-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: vidangeant, vidangeons), *v. a.* Évacuer, faire sortir. Ce qui se passe dans une arme à vent bien confectionnée, c'est-à-dire dont la soupape vidange l'air de façon à ébranler le projectile par un souffle léger, et à lui imprimer sa plus grande vitesse par une émission croissante se terminant par une espèce de bouffée finale, SÉGUIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LX, p. 869.

VIDANGEUR (vi-dan-jeur), *s. m.* Celui qui vide les fosses d'aisances. Maîtres vidangeurs, *Arrêt du conseil*, 11 sept. 1676.

— ÉTYM. *Vidanger.*

† **VIDART** (vi-dar), *adj. m.* Se dit d'un cheval qui a des diarrhées fréquentes.

— ÉTYM. *Vider.*

VIDE (vi-d'), *adj.* || 1° Qui ne contient rien, ou qui n'est rempli que d'air. Sa bourse est vide. Il a l'estomac vide. La cruche au large ventre est vide en un instant, BOIL. *Lutr.* I. Bradley a découvert que la lumière qui vient de Sirius à nous n'est pas plus retardée dans son cours que celle du soleil; si cela ne prouve pas un espace vide, je ne sais ce qui le prouvera, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 15 avr. 1739. On peut démontrer que le volume de la substance même la plus dense contient encore beaucoup plus d'espace vide que de matière pleine, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VI, p. 409. Galilée observa les effets des pompes aspirantes, et, s'étant assuré que l'eau n'y monte qu'à trente-deux pieds, et qu'au delà le tuyau demeure vide, il conclut qu'on n'avait point connu la vraie cause de ce phénomène, CONDILL. *Traité des syst.* ch. 16. || Avoir le cerveau vide, se dit de la faiblesse de tête qu'on éprouve par le défaut de nourriture. || Jument vide, jument qui ne porte pas, qui n'est pas pleine. || Un habit brodé tant plein que vide, un habit où les parties brodées occupent autant d'espace que les parties vides de broderie. || En architecture, tant plein que vide, voy. PLEIN 1, n° 16. || Vide se dit en parlant des massifs de maçonnerie dans lesquels on a pratiqué des cavités ou des chambrettes. || 2° Par extension, qui n'est pas occupé. Théâtre vide. Place vide. On nous place près de la porte sur un banc qui se trouva vide,

GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 64, dans POUGENS. || Fig. Laisser la place vide à, laisser liberté de. Heureux père et mari, ma fuite et leur tombeau Laissent la place vide à ton hymen nouveau, CORN. *Méd.* v, 7. || En parlant des pièces dramatiques, le théâtre, la scène est vide, reste vide, se dit quand les acteurs d'une scène sortent, avant qu'aucun de ceux de la scène suivante soit entré. || Terme de jeux. Faire vide, se dit quand un joueur blouse toutes les billes qui sont sur le tapis, ou les fait sauter hors du billard. || Les mains vides, les mains dégarnies, ne portant rien. Tout le monde sait sa réponse à ceux qui lui reprochaient [à Bias] de sortir les mains vides de sa ville abandonnée au pillage des ennemis : J'emporte tout avec moi, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Grecs*). || Mains vides, mains dégarnies d'argent, en parlant de celui qu'on laisse aller sans lui rien donner. Vous ne laisserez pas aller les mains vides celui à qui vous donnerez la liberté, SACI, *Bible, Deutéron.* xv, 13. || Mains vides, mains dégarnies d'argent à donner, de présent à faire, quand il s'agit de solliciter ou d'obtenir quelque chose. Il ne vient jamais les mains vides. On ne paraît point aux Indes les mains vides devant les personnes constituées en dignité, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. indienne.* || Fig. Allons à Dieu et n'y allons pas les mains vides, BOURDAL. *Myst. Épiphan.* t. I, p. 131. || Fig. Les mains vides signifie aussi sans faire de profits illicites ou non. C'est un honnête homme, il est sorti de hautes fonctions les mains vides. || 3° Dépourvu de. Un autel vide d'offrandes. L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné, BOIL. *Art p.* IV. Que dis-je? en quel état croyez-vous la surprendre [Rome]? Vide de légions qui la puissent défendre, RAC. *Mithr.* III, 1. Allez ; et dans ses murs [de Troie], vides de citoyens, Faites pleurer ma mort aux veuves des Troyens, ID *Iphig.* v, 2. || 4° Fig. Où il n'y a point d'occupation, d'affaires, d'événements. Tout ce qui est vide dans les temps de faction et d'intrigue, passe pour mystérieux à tous ceux qui ne sont pas accoutumés aux grandes affaires, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 182, dans POUGENS. Qu'importe à l'histoire de diminuer ou de multiplier des siècles vides, où aussi bien l'on n'a rien à raconter? BOSS. *Hist.* I, 12. || Un temps vide, un temps libre d'occupations. Pour remplir des moments que la variété des plaisirs laisse encore vides, MASS. *Carême, Prière*, 2. || 5° Fig. Qui manque de, au moral, en parlant des personnes. Je ne pense qu'à vous; si par un miracle.... vous étiez hors de ma pensée, il me semble que je serais vide de tout, SÉV. 8 avr. 1671. Jusque-là mon cœur, plein de vains désirs et vide de biens solides, sera toujours dans l'agitation et dans le trouble, BOURDAL. *Sur la récompense des saints*, 1er *avent*, p. 26. Vide de vous et rempli de lui-même, Son amour-propre extrême, Au plus touchant récit, au trait le plus brillant, À l'éloquence la plus vive Refuse de prêter une oreille attentive, DELILLE, *Convers.* II. || Vide de soi-même, exempt d'amour-propre. Plus nous sommes vides de nous-mêmes, plus nous avons de disposition à être remplis de Dieu, BALZ. *Socr. chrét.* 6. Toujours vide de lui-même et plein des autres, son amour-propre [de Corbinelli] est l'intime ami de leur orgueil, car il ne les offense point, SÉV. 11 sept. 1689. || Absolument. Qui manque des vrais biens. Si la reine avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse; mais ses œuvres seraient moins pleines, et avec des titres superbes elle aurait peut-être paru vide devant Dieu, BOSS. *Reine d'Angl.* C'est elle [l'avarice] qui, trouvant l'âme pauvre et vide au dedans, la pousse au dehors, ID. *la Vallière.* || Avoir la tête vide, avoir peu d'idées. Ma tête est vide comme une lanterne, Mlle DE L'ESPINASSE, *Lett.* t. I, p. 216, dans POUGENS. || Avoir le cœur vide, manquer d'affections et de sentiments. || 6° Fig. Qui manque de certaines conditions intellectuelles ou morales, en parlant des choses. Quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étaient parmi nous que des noms pompeux, vides de sens et de choses, BOSS. *Duch. d'Orl.* Que pouvons-nous entendre par ces mots : voir tout en Dieu? ou ce sont des paroles vides de sens, ou elles signifient que Dieu nous donne toutes nos idées, VOLT. *Philos. Comm. sur Malebranche.* || Scène vide, acte vide, scène, acte sans événement, sans action, sans incident. Que l'action, marchant où la raison la guide, Ne se perde jamais dans une scène vide, BOIL. *Art p.* III. || 7° Fig. Qui offre des lacunes. Rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la nature; il n'y a que nos méthodes et nos systèmes qui soient incohérents, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 27. || 8° Fig. Sans vertu, sans efficacité. Ce ne sont plus ici des temples vides, semblables à celui de Jérusalem, où tout se passait en ombre et en figure, MASS. *Carême, Temples.* Il [Dieu] ouvrira vos cœurs à nos instructions, et sa parole ne retournera pas à lui vide, ID. *ib.* || 9° *S. m.* Espace vide. Il est défendu de laisser du vide dans la minute d'un acte. Le vent a abattu des arbres et fait des vides dans vos allées. Il [un homme riche devenu gêné] emprunte de tous côtés pour se cacher à lui-même sa misère, il remplit par ce moyen en quelque façon le vide de sa maison, BOSS. *la Vallière.* Comme vous n'avez pas tous les jours des livres nouveaux qui méritent votre examen, ces petits morceaux de littérature rempliront très-bien les vides de votre journal, VOLT. *Mél. litt. Cons. à un journ. Pièc. de poés.* L'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein, BUFF. *Quadr.* t. IV, p. XLII. Les vides et les cavernes n'ont pu se former que dans la croûte extérieure, [de la terre] ID. *Not. just. Ép. nat.* t. XIII, p. 249. || 10° En architecture, toute ouverture ou baie dans un mur, tout espace entre les poteaux d'une cloison ou les solives d'un plancher. || Les pleins et les vides, voy. PLEIN 1, n° 16. || Ce mur pousse au vide, il perd son aplomb. || 11° Terme de métallurgie. Vide d'un fourneau, la cuve. || 12° L'espace vide qui est entre les corps célestes. Comment percer des airs la campagne profonde? Percer Mars, le soleil et des vides sans fin? LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. La constance du mouvement des astres, qui subsiste depuis des millions d'années sans altération, a persuadé à Newton que ces grands corps nagent dans le vide, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 609. Qui dirige la course éternelle et rapide Des mondes emportés dans les plaines du vide? ST-LAMB. *Sais.* I. || 13° Terme de physique. Espace qui ne contient point d'air. Sur le sujet du vide, ils [les anciens] avaient droit de dire que la nature n'en souffrait point, parce que toutes leurs expériences leur avaient toujours fait remarquer qu'elle l'abhorrait et ne le pouvait souffrir; mais, si les nouvelles expériences leur avaient été connues, peut-être auraient-ils trouvé sujet d'affirmer ce qu'ils ont eu sujet de nier par là que le vide n'avait point encore paru, PASC. *Frag. d'un traité du vide.* Qu'y a-t-il de plus absurde que de dire.... que des corps inanimés ont des passions, des craintes, des horreurs?... de plus, que l'objet de cette horreur fût le vide? qu'y a-t-il dans le vide qui puisse leur faire peur? ID. *Pens.* XXV, 207, édit. HAVET. Torricelli, son disciple et son successeur [de Galilée], imagina la fameuse expérience du vide, qui a donné naissance à une infinité de phénomènes tout nouveaux, FONTEN. *Préf. Acad. des sciences.* Ce n'est que depuis l'invention de la machine du vide et les expériences des pendules, qu'on est assuré que la matière est toute également pesante; on a vu, et peut-être l'a-t-on vu avec surprise, les corps les plus légers tomber aussi vite que les plus pesants dans le vide, BUFF. *Ess. arithm. mor.* t. X, p. 209. Les animaux qui n'ont qu'un ventricule au cœur, comme les reptiles et les poissons, soutiennent sans péril un vide de plusieurs heures, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 123. || Vide pneumatique, ou vide de Boyle, celui qui est produit au moyen de la machine pneumatique. || Vide de Torricelli, ou vide barométrique, l'espace compris entre le sommet de la colonne mercurielle et l'extrémité close du tube. || 14° Vide absolu, ou, simplement, vide, espace supposé vide de toute matière. Je m'accommode assez, pour moi, des petits corps; Mais le vide à souffrir me semble difficile, MOL. *Fem. sav.* III, 2. Parce, dit-on, que vous avez cru dès l'enfance qu'un coffre était vide, lorsque vous n'y voyiez rien, vous avez cru le vide possible, PASC. *Pens.* III, 3. L'attraction et le vide, bannis de la physique par Descartes et bannis pour jamais selon les apparences, y reviennent ramenés par M. Newton, armés d'une force toute nouvelle dont on ne les croyait pas capables, et seulement peut-être un peu déguisés, FONT. *Newton.* Zénon d'Élée voulut qu'il n'existât pas de vide dans la nature, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor et pol.* t. I, p. 263. Leucippe admettait le vide; il imagina des atomes, principes constituants de tout ce qui existe, ID. *ib.* p. 265. || 15° Action d'écarter les personnes. Cet homme est méprisé, on fait le vide autour de lui. || Faire le vide dans une contrée, en emmener les habitants, les bestiaux, les provisions. En 1812, l'armée russe fit le vide devant les Français. || 16° Fig. Absence, interruption dans ce qui occupe ou charme. Ces quinze livres quatre sous ne le mèneront pas fort loin, à moins que son industrie ou quelque commerce particulier ne remplisse les vides du temps qu'il ne travaillera pas, VAUB. *Dîme*, p. 99. Pour ne laisser aucun vide dans les plaisirs, HAMILT. *Gram.* 10. Le métier de la guerre a des vides fréquents et quelquefois considérables, abandonnés ou à une oisiveté entière ou à des plaisirs qu'on se rend témoignage d'avoir bien mérités, FONT. *Marsigli.* Elle [l'étude] remplit utilement les vides de la journée qui pèsent si fort à tant de personnes, ROLLIN, *Traité des Ét.* t. I, *Disc. prélim.* Mettre à profit les vides que laissent les affaires, ID. *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 566, dans POUGENS. Ma détestable santé me met quelquefois dans l'impuissance de penser et d'écrire; cela met dans ma vie des vides effroyables, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 32. Il avait beaucoup plus à remplir le vide de son temps que celui de son âme, CONDORCET, *Maurepas.* Plus les plaisirs ont été vifs [dans la jeunesse], plus le vide qu'ils laissent, lorsque l'habitude en a flétri les premiers charmes et dissipé les illusions, devient difficile à remplir, ID. *Courtanvaux.* Ce vide qu'éprouvent les ministres déplacés, lorsqu'ils n'ont rien à substituer ni aux grands objets qui les ont occupés, ni à ces agitations qui fatiguent et qu'on préfère à l'ennui, ID. *Maurepas.* || 17° Fig. Lacune. Il n'y a point de vide qu'on ne doive regretter dans une vie dont les moindres particularités ont eu quelque chose de divertissant, HAMILT. *Gram.* 5. N'y a-t-il pas visiblement un vide entre le singe et l'homme? VOLT. *Dict. phil. Chaîne des êtres.* Ce vide que nous remarquons entre le végétal et le minéral, se remplira apparemment quelque jour; il y avait un semblable vide entre l'animal et le végétal, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 197, dans POUGENS. Les découvertes brillantes laissent presque toujours entre elles et les vérités qui les ont précédées, un vide qu'il faut remplir, CONDORCET, *d'Arci.* || 18° Fig. Il se dit par rapport aux choses ou aux personnes dont on vient d'être privé. La pauvre Mme de la Fayette ne sait plus que faire d'elle-même; la perte de M. de Larochefoucauld fait un si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce, SÉV. 416. Vous trouverez un grand vide dans la maison, BOSS. *Lett. quiét.* 473. La perte qu'elle [Mme des Ursins] fit du cardinal de la Trémoille ne laissa pas de lui faire un vide, ST-SIM. 389, 258. À peine eus-je perdu mon mari que tu remplis le vide qu'il avait laissé dans mon cœur; de son vivant, il en partageait avec toi les affections, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 2. Vous n'avez que trop raison, sire, sur la décadence où tout est tombé, et sur le grand vide que laisse la mort de Voltaire, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 19 sept. 1779. || 19° Fig. État d'une âme sans attache. Le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun vide dans l'esprit en l'obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement, PASC. *Pass. de l'amour.* Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos.... il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide, ID. *Pens.* XXV, 26. Elle [l'âme] trouve en soi-même un vide infini que Dieu seul pouvait remplir, BOSS. *la Vallière.* En chassant Dieu de notre cœur, qui le remplissait tout entier, le péché y a laissé un vide affreux et une indigence extrême, MASS. *Profess. relig. Serm.* 3. Quelle proportion ont-ils pu concevoir entre le vide supposé de notre cœur et un objet infini? BOULLAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 192. || 20° Fig. Vide de, manque de. Ne doit-il pas [le mauvais prêtre] en chercher la cause [du peu de succès de son ministère] plus dans sa tiédeur, dans le relâchement de sa piété, dans le vide de l'esprit de Dieu, qu'il a laissé éteindre en lui... que dans l'endurcissement de son peuple? MASS. *Conf. Retr. pour des curés.* Ce vide d'idées et ce vain bruit de paroles, si ordinaire dans les ouvrages de cette espèce, D'ALEMB. *Éloges, Mongin.* || 21° Vanité, nullité, néant. Moins vous êtes heureux dans votre élévation, plus vous devez sentir le vide de tout ce qui fait l'agitation et l'empressement des autres hommes, MASS. *Carême, Prosp. temp.* Elle [l'âme] voit ce qu'elle n'avait jamais vu, ses devoirs, ses espérances.... le vide de toutes les créatures, l'abus

de tous les plaisirs, ID. *Carême, Inconstance.* Sentant ce vide affreux de ma grandeur suprême, VOLT. *Sémiram.* III, 1. || Se dit avec le même sens en parlant de personnes. [Villeroy] nulle lecture, nulle instruction ; force vent et parfait vide, ST-SIM. 392, 64. || 22° À vide, *loc. adv.* Sans contenir rien, sans rien porter, sans rien recevoir. La voiture s'en va à vide. Jusqu'à ce qu'il finisse par tout jeter et retourne à vide, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Aucun ne sortait de chez elle à vide, ID. *Confess.* v. || Fig. Quoi! ce bienheureux logement, Dont je me montrai tant avide, Me fut donc promis vainement, Et j'ai fait malheureusement Tant de remerciements à vide? SCARR. *Œuv.* t. VII, p. 259. Vous êtes plaisante avec vos remerciements.... c'est être à vide de reconnaissances, comme vous l'étiez, il y a un an, de désespoirs, SÉV. 6 mai 1671. || Terme de musique. Corde à vide, celle qu'on fait résonner dans toute sa longueur. On dit de même : Jouer à vide. On peut donner à la première corde à vide le nom qu'on veut, DIDER. *Musiq. des anc.* || Mâcher à vide, remuer les mâchoires sans rien avoir dans la bouche. [Il] alléguait Simonide, Qui dit, pour être sain, qu'il faut mâcher à vide, REGNIER, *Sat.* X. Ne pouvant trouver des pensées nouvelles, ils [les auteurs des discours académiques] ont cherché des tours nouveaux, et ont parlé sans penser, comme des gens qui mâcheraient à vide, et feraient semblant de manger en périssant d'inanition, VOLT. *Lett. sur les Anglais,* 24, *sur les Académies.* || Par extension. Parlez haut, parlez haut, sans tant mâcher à vide, SCARR. *D. Japhet d'Arm.* III, 16. || Fig. Mâcher à vide, se repaître de vagues espérances, et aussi n'avoir que des idées creuses et sans réalité. Écrire vaguement et sans avoir rien à dire, c'est mâcher à vide, c'est parler pour parler, VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 4 juin 1764. || Fermer une serrure à vide, tourner le pêne, mais sans le faire entrer dans la gâche. En passant contre la petite porte de communication, je m'aperçus qu'elle était entr'ouverte ; Brégi avait fermé à vide la serrure, GENLIS, *Mlle de la Fayette,* p. 82, dans POUGENS. || Terme de métallurgie. Frapper à vide, frapper sur l'enclume, non sur la pièce.

— HIST. XI° s. Que mort [il] l'abat en une voide place, *Ch. de Rol.* CXIII. || XII° s. Fait Robert : la terre est voide del traïtur Qui voleit la corune tolir à sun seignur, *Th. le mart.* 155. || XIII° s. Le chief ai vuit et estoné Du duel [deuil], et de l'ire et del pens Dont tot est devoiez mon sens, *Ren.* 15898. Et por ce est il bon à le [la] dame, se ele met les teres wides d'une part et les plaines d'autre, que ele face retenue que li oir ou li executeur prennent les terres plaines, BEAUM. XIII, 24. Ou li manniers [meunier] par malvese garde lait courre son molin à wit.... ID. XXXVIII, 19. Mais s'il le sentent vuit de science et de mors [mœurs], J. DE MEUNG, *Test.* 701. Cele foi est vuide qui est sans œvre, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 461. Cil qui ira à borse vuide Est bien fols, se trover i cuide Biau geu, biau ris ne bele chiere, RUTEB. II, 41. || XIV° s. Le vieu qui est es corps est cause de legiereté, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Le pays estoit tout vuide et despourvu de gens d'armes de la partie des Anglois, FROISS. II, II, 10. Quand ils ont tant mangé de chairs mal cuites que leur estomac leur semble estre vuit et affoibli, ID. I, I, 34. À vuide main fait on le sourt, Nulz n'a ce qu'il a demandé, Qu'on ne lui die : *ostende,* E. DESCH. *Poésies mss.* f° 525. O homme vain et vuid de tout bien, de quoy te peuz-tu complaindre? *Intern. consol.* II, 13. || XVI° s. Uses hardiment de l'adjectif substantivé, comme le liquide des eaux, le vuide de l'air, DU BELLAY, I, 32, *verso.* Nos coffres sont quasi tousjours aussi vuides d'or, que la teste d'un amoureux passionné est vuide de raison, LANOUE, 164. Pour employer le temps qui me demeuroit vuide, je me suis mis à revoir ce que j'avois traduit, AMYOT, *Épît.* Voyans qu'il falloit ainsi retourner les mains vuides en leurs maisons, ID. *Cam.* 19. Celles [fourmis] qui sont vuides font place à celles qui sont chargées, à fin qu'elles passent à leur aise, PARÉ, *Animaux,* 8. L'ambition n'a point de borne ; c'est un gouffre qui n'a ni fond ni rive ; c'est le vuide que les philosophes n'ont encores pu trouver en la nature, CHARRON, *Sagesse,* I, 21. De mains vuides prieres vaines, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *vûd ;* bourguig. *veude;* picard, *uide ;* génev. *vuide ;* provenç. *voig, vuei, vuech, voh ;* catal. *vuyd ;* du lat. *viduus,* qui veut dire veuf.

VIDÉ, ÉE (vi-dé, dée), *part. passé* de vider. || 1° Rendu vide. Tonneau vidé. || En parlant d'un cheval, jarrets vidés, jarrets qui ne sont pas pleins, qui ne sont pas gras. On dit plutôt maintenant jarrets secs. || Terme de blason. Se dit d'une pièce principale dont la partie intérieure est vide, et dont il ne reste plus que les bords pour en faire connaître la forme. || Se dit aussi des croix et autres pièces ouvertes, au travers desquelles on voit le champ de l'écu. || 2° Fig. Réglé, terminé. Ah! si vous aviez vu comme elle m'a grondée! Elle me va chasser, l'affaire en est vidée, CORN. *Ment.* V, 5. Et les affaires non plaidées Sans avocats étaient vidées, SCARR. *Virg.* I. Voilà le chapitre du carême vidé, SÉV. 19 fév. 1690.

VIDE-BOUTEILLE (vi-de-bou-tè-ll', *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Petite maison avec un jardin près de la ville. Il avait quitté depuis longtemps son palais.... pour se livrer au libertinage et à la crapule dans un vide-bouteille à l'extrémité de la ville, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXV, p. 309. || 2° Un vide-bouteille, un ivrogne. Votre vide-bouteille, Votre grand fainéant, votre chien de valet, SCARR. *Jodelet duelliste,* II, 4. || 3° Espèce de pompe ou de siphon pour vider une bouteille sans la déboucher. || *Au plur.* Des vide-bouteilles. Au contraire Lavaux veut qu'on écrive des vide-bouteille, le pluriel tombant sur le mot *maison* sous-entendu.

— ÉTYM. *Vider, bouteille.*

† **VIDECOQ** (vi-de-kok), *s. m.* Un des noms vulgaires de la bécasse.

— HIST. XIV° s. Esprevier d'yver prent, quant il est bon, la pie, le videcocq.... *Modus,* f° XCV, *verso.*

— ÉTYM. Voy. VICO.

† **VIDELLE** (vi-dè-l'), *s. f.* || 1° Instrument dont le confiseur se sert pour vider certains fruits. || 2° Instrument de pâtissier composé d'une roulette et d'un manche, pour couper la pâte.

— ÉTYM. *Vider.*

† **VIDEMENT** (vi-de-man), *s. m.* Action de vider ; résultat de cette action. La réplétion et le videment des oreillettes du cœur.

— ÉTYM. *Vider;* wallon, *vûdmain, vûnnmain,* dévoiement.

† **VIDE-POCHES** (vi-de-po-ch'), *s. m.* Petit meuble dont on se sert pour y déposer les objets qu'on porte habituellement dans les poches.

† **VIDE-POMME** (vi-de-po-m'), *s. m.* Outil pour ôter le cœur d'une pomme sans la couper.

VIDER (vi-dé), *v. a.* || 1° Rendre vide. Vider un tonneau, un sac, un étang. || Fig. Vidons notre cœur de toute autre chose ; car, si le Père seul nous suffit, nous n'avons pas besoin des biens que nos sens goûtent par eux-mêmes, encore moins des richesses qui.... BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène,* 83° *jour.* || Vider un verre, une bouteille, boire la liqueur qui y est contenue. || Fig. Vider les bouteilles, les pots, les verres, boire beaucoup, faire la débauche. || Fig. Vider son coffre-fort, débourser beaucoup d'argent. || 2° Vider une volaille, du gibier, un poisson, en ôter les entrailles. || Vider des terres, emporter des décombres, ôter de la terre d'un lieu, pour abaisser une place. || Terme d'eaux et forêts. Vider les ventes, enlever tout le bois abattu. || 3° Ôter ce qui est au milieu d'une chose, y faire des ouvertures. Vider une clé, un canon etc. || Enlever d'une chose ce qui l'empêche d'avoir une forme régulière. Vider une roue, un cercle. || Vider un peigne, rendre égaux tous les trous qui sont aux pieds des dents du peigne, et qui tiennent au dos. || Vider du drap, du satin, du velours, le figurer en le découpant, en le perçant à jour. || 4° Faire sortir des personnes hors d'un lieu qui les renferme. Vider une prison. Vider un hôpital. || Par extension. Faire périr les personnes renfermées en un lieu. Le typhus a vidé cet hôpital. || 5° Sortir d'un lieu, d'une contrée, par crainte ou par autorité de justice. Et si, sur un édit des pâtres de Nubie, Les lions de Barca videraient la Libye, BOIL. *Sat.* VIII. Il [le sultan] vous avait ordonné de vider la Podolie ; vous avez fort mal obéi ; j'ose me flatter à la fin que vous lui ordonnerez de vider Constantinople, et qu'il vous obéira, VOLT. *Lett. à Catherine II,* 31 août 1771. Le phénix, affligé du mal que l'indiscrétion du merle avait causé, fit ordonner à tous les merles de vider le pays ; et c'est depuis ce temps qu'il ne s'en trouve plus sur le bord du Gange, ID. *Pr. de Babyl.* 4. || Absolument. Vidons, vidons sur l'heure, MOL. *l'Ét.* IV, 8. Ce n'est rien seulement qu'une sommation, Un ordre de vider d'ici, vous et les vôtres, ID. *Tart.* V, 4. Madame de Maintenon, qui ne vidait point pour couler dans le grand cabinet à l'ordinaire, eut parmi son trouble.... ST.-SIM. 271, 156. || Terme de vénerie. Vider l'enceinte, se dit d'un animal qui, après y avoir été détourné, ne s'y trouve plus. || Terme de fauconnerie. Faire vider le gibier, le faire partir quand les oiseaux sont montés et détournés. || 6° Purger. Et je ne voulais plus qu'une douzaine de médecines pour vider le fond du sac, MOL. *Mal. imag.* III, 6. || En termes de fauconnerie, vider un oiseau, le purger. || Terme de maréchalerie. Vider un cheval, passer la main dans son fondement pour en retirer les crottins. || 7° Évacuer, rendre par le haut ou par le bas. Il se fit une évacuation si extraordinaire.... qu'elle-même [la reine] dit tout haut.... que c'était ce qu'elle avait vidé qui lui avait donné ces convulsions, SÉV. 24 nov. 1664. || Cette médecine lui a fait vider beaucoup de bile, elle lui a fait évacuer par les selles beaucoup de bile. || 8° Vider les arçons, voy. ARÇON. || 9° Vider une pièce d'étoffe, la laisser trop longtemps à la foulerie, de sorte qu'elle perde de la largeur prescrite. || 10° Terme de palais. Vider ses mains, remettre à une personne désignée par la justice l'argent qu'on avait entre les mains. || 11° Vider les lots, expression dont se servaient à Paris les crieuses de vieux chapeaux, pour signifier partager entre elles les vieilles hardes qu'elles avaient achetées en commun. || 12° Fig. Régler, terminer, décider. Seigneur, quand par le fer les choses sont vidées, La justice et le droit sont de vaines idées, CORN. *Pomp.* I, 1. Le roi parut d'abord ne s'en vouloir pas mêler, et souhaiter que les maréchaux des logis vidassent la question sans la faire aller jusqu'à lui, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 3. Petits princes, videz vos débats entre vous ; De recourir aux rois vous seriez de grands fous, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Laissez-moi, madame, je vous prie, Vider mes intérêts moi-même là-dessus, MOL. *Mis.* V, 6. Adieu, videz sans moi tout ce que vous aurez, ID. *Fâch.* III, 4. Il faut que par le sang l'affaire soit vidée, ID. *le Dép.* V, 9. Si vous prenez le chemin de vous éclaircir avec l'archevêque [d'Aix].... vous viderez bien des affaires en peu de temps, SÉV. 17 janv. 1689. La fin de la querelle fut, qu'ils résolurent de vider leur différend à la pointe de l'épée, et deux contre deux, LESAGE, *Est. Gonz.* 46. Le roi commit des membres de son conseil d'État pour vider les procès en dernier ressort, VOLT. *Louis XV,* 36. || Vider ses comptes, les terminer. || 13° Se vider, *v. réfl.* Devenir vide, se désemplir. La bouteille se vide à la ronde. La salle se vidait lentement. Plus le vase versait, moins il s'allait vidant, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Comme, chemin faisant, sa bourse [d'un archimandrite] s'emplissait plus qu'elle ne se vidait, il craignait peu les détours, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Se vider, se dit d'un cheval qui rend fréquemment ses excréments. || Ce chien se vide, il rend ses excréments.

— HIST. XII° s. Remembrere seies, sire, des filz Edom, el jur de Jerusalem, chi dient : vôidez, voidez desqu'al fundament en li, *Liber psalm.* p. 213. Et ces dix livres li convenra il paier, u le [la] vile widier dedens quinze jors, TAILLIAR, *Recueil,* p. 493. [À] Set Arabis [il] fait les arçons voider, *Ronc.* p. 73. Car ainceis ne l'osast nuls escumenier, Mais qu'um li peüst bien faire iglise voidier, *Th. le mart.* 61. || XIII° s. Il vous donra volentiers de son avoir, par tel covent que vous li vuiderés sa terre, VILLEH. LXVI. Vostre chambre [je] ferai de toutes pars vuidier, *Berte,* XI. Si m'aït Dix! aincois auroit Cil qui me veut, la mer vidie, Que il ait jà ma compagnie, *Bl. et Jeh.* 2244. Qui cointes est, il en vaut miez : Por quoi il soit d'orgoil vuidiés, Qu'il ne soit fox n'outrecuidiés, *la Rose,* 2149. Ples fu à Creil d'un home qui voloit widier le païs, et devoit à plusors persones, BEAUM. XXXIV, 52. [Frédéric] affama la cité de Venise, si que li citoien s'en vinrent al apostole [au pape] et li distrent que il amoient miex que il vidast la cité que il morussent de faim, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 90. || XIV° s. Et quant à Saint Mor vindrent, si se sont escriez : Vuidez trestous de ci, *Guescl.* 18567. Pour vider la cambre privée [latrines] de la prison Barriane, dite aussi aisemance, *Compt. de Valenciennes,* (comm. par M. Caffiaux). || XV° s. Si fut ledit messire Philippe d'Artois comte d'Eu et connestable de France, après ce qu'il fut mort, vidé et embaumé et en tel estat en un sarcus rapporté en France, FROISS. III, IV, 58. Et savez vous où elle [une allée souterraine] vuide, n'où elle aborde? dist messire Gaucher. Ouy, monseigneur, dit-il, elle vuide en un bois qui n'est pas loin d'icy, FROISS. III, p. 72, dans LACURNE. Ce premier coup ils se consuyvirent sur les heaumes ; mais les coups

vuiderent; ils passerent outre, et firent leur tour, ID. IV, p. 52, dans LACURNE. Je me vuiderai du chastel celéement au plus tost que je pourray, *Perceforest*, t. II, f° 146. Je tiens ce point pour vuidé, COMM. VI, *Conclusion*. || XVI° s. Quand il fut à michemin, il fut pressé de vider son clystere, DESPER. *Contes*, XCIV. Si furent les Grecs assemblez au lieu mesme, pour vuider ce different, AMYOT, *Arist.* 48. Les villes se vuiderent toutes pour aller au devant de luy, ID. *Pomp.* 61. Celuy qui vuide ma chaise percée sait bien qu'il n'en est rien [que je ne suis pas fils du soleil, paroles d'Antigonus], MONT. I, 328. Il avoit prié que ses enfants vuidassent, par armes, la succession de son estat, ID. I, 404. Vuider et desmunir la memoire, ID. II, 218.

— ÉTYM. *Vide*; wallon, *vûdi*; provenç. *voiar*, *voyar*, *vueiar*, *vuiar*, *voidar*; cat. *vuydar*.

† **VIDEUR** (vi-deur), *s. m.* Celui qui vide. Videur de volailles.

VIDIMÉ, ÉE (vi-di-mé, mée), *part. passé* de vidimer. Copie vidimée de lettres patentes de déclaration de Sa Majesté du 19 nov. 1618, *Bibl. du sénat, ms. Recueil concern. le parlem.* 1er vol. t. II, p. 19.

VIDIMER (vi-di-mé), *v. a.* Terme de pratique. Collationner la copie d'un acte sur l'original, et certifier qu'elle y est conforme.

— ÉTYM. Voy. VIDIMUS.

VIDIMUS (vi-di-mus'), *s. m.* Terme de pratique. Mention qui indiquait qu'un acte avait été collationné sur l'original. Le juge a mis le vidimus à cet acte. Voulons que au vidimus fait sous scel royal.... foi soit ajoutée comme au présent original, *Déclaration du roi*, 6 avril 1696. || Familièrement. Donner à quelqu'un son vidimus, le congédier, le renvoyer.

— HIST. XIV° s. Que li vidimus de ces presentes, souz aucun de nos seeaulz royaulz, valle et soit tenus comme originaulz, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 505. || XV° s. Faisant rattification Ledit notaire le rapporte, Par sa certification, Ainsi que ce vidimus porte, CH. D'ORL. *Ball.* 79.

— ÉTYM. Lat. *vidimus*, avons vu, de *videre*, voir.

† **VIDOMNE** (vi-do-mn'), *s. m.* Titre d'une ancienne dignité de Genève, où elle répondait, avant la réformation, à celle de vidame en France.

— ÉTYM. Le même que *vidame*

VIDRECOME (vi-dre-ko-m'), *s. m.* Terme tombé en désuétude. Grand verre que les Allemands emploient pour boire dans leurs festins de cérémonie.

— ÉTYM. Allem. *wiederkommen*, revenir, de *wieder*, de nouveau, et *kommen*, venir.

VIDUITÉ (vi-du-i-té), *s. f.* Veuvage. || Il se dit plus ordinairement des femmes. Et lui octroyer nos lettres de vétéran sur ce nécessaires.... pour jouir par l'impétrant sa vie durant, et sa veuve pendant sa viduité, des priviléges, exemptions et immunités dont jouissent les autres vétérans de ce royaume, *Lettres patentes*, 14 juillet 1627. Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon saint Paul, état oublié parmi nous, où la viduité est regardée non plus comme un état de désolation, mais comme un état désirable, BOSS. *Anne de Gonz.* Renonçant d'abord à toute sorte de vanités et de plaisirs, pour vaquer, dans une triste et laborieuse viduité, aux affaires de sa famille, et contenant, sous les lois d'une austère vertu et d'une exacte modestie, une grande beauté et une florissante jeunesse, FLÉCH. *Duc de Montaus.* || Terme d'ancienne coutume. Droit de viduité, droit que possédait un veuf de jouir de l'usufruit des biens de la défunte, lorsqu'il en avait eu un enfant né vif. || Fig. Dans cet état de solitude, qui est la viduité de l'âme, il [d'Alembert] avoue que son courage ne suffit point à son malheur, MARMONTEL, *Œuv.* t. XVII, p. 50.

— HIST. XVI° s. Servilia depuis sa viduité, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 70. Il ordonna que les femmes vefves demourassent en viduité dix ans pour le moins, après le decès de leurs maris, ID. *Numa*, 20. A cette perpetuité d'amour, je voue une viduité perpetuelle, DE BRACH, *Œuvr.* t. II, p. XCIX.

— ÉTYM. Provenç. *viduitat*; cat. *viudedat*; espagn. *viudedad*; ital. *vedovità*; du lat. *viduitatem*, de *viduus* (voy. VEUF).

† **VIDURE** (vi-du-r'), *s. f.* || 1° Ouvrage à jour. || 2° Ce qu'on ôte de quelque chose. Des vidures de poulets.

— HIST. XVI° s. S'aydoient de belles arquebuses et fournimens de Milan, dedaignant ceux qui se faisoient ailleurs, disant qu'au lieu de France jamais ouvrier n'avoit peu atteindre à la perfection de faire bien un fourniment à sa vuideure ny à sa charge comme à Milan, BRANT. *Cap. fr.* 1, IV, p. 297.

— ÉTYM. *Vider*.

1\. **VIE** (vie), *s. f.* || 1° En général, état d'activité de la substance organisée, activité qui est commune aux plantes et aux animaux. Chez les plantes, la vie est constituée par deux fonctions, la nutrition et la génération; chez les animaux, il y a en plus la contraction et la sensibilité. Et la vie? vous me direz bien ce que c'est. — C'est la végétation avec le sentiment dans un corps organisé, VOLT. *Dial.* 7. La vie commence à s'éteindre longtemps avant qu'elle s'éteigne entièrement, BUFFON, *De la vieillesse et de la mort*. Plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse, ID. *Quadrup.* t. IV, p. 225. On distingue dans les êtres terrestres trois sortes de vies : la vie végétative, la vie sensitive et la vie réfléchie, BONNET, *Causes prem.* VI, 14. || Ce qui a vie, ce qui a eu vie, se dit des animaux. Voyez ces pieux solitaires qui s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, BUFF. *Morc. choisis*, p. 19. Les brames ne mangent rien de ce qui a vie, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. || Cet animal, cet homme a la vie dure, il est difficile de le tuer || Terme de physiologie. Vie organique, l'ensemble des fonctions purement végétatives; vie animale, l'ensemble des fonctions de relation. || 2° En particulier, la vie de l'homme. Pour moi, je vous confesse ma poltronnerie; je suis acoquiné à la vie; et, quelque mauvais lieu que j'habite, quelque incommodité que j'y reçoive, j'aurais peine à déménager, BALZ. *Lett. à Conrart*, 21 juill. 1653. Voilà le style de ces grandes âmes [les premiers chrétiens] qui méprisaient la mort comme si elles eussent eu un corps de louage et une vie empruntée, ID. *Socr. chrétien*, 3. La vie est peu de chose, et le peu qui t'en reste Ne vaut pas l'acheter par un prix si funeste, CORN. *Cinna*, IV, 3. Vous n'avez pas la vie ainsi qu'un héritage, ID. *Poly.* IV, 3. La vie est bonne en soi et le plus grand bien du monde, mais le plus mal ménagé, LA ROCHEFOUC. *Max.* au mot *Vie*. Le temps de notre vie n'est qu'une ombre qui passe, et après la mort il n'y a plus de retour, SACI, *Bible, Sagesse*, II, 5. Ne quittons pas cet amour que la nature nous a donné pour la vie, puisque nous l'avons reçu de Dieu; mais que ce soit pour la même vie pour laquelle Dieu nous l'a donné, et non pas pour un objet contraire, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Entre nous et l'enfer ou le ciel, il n'y a que la vie entre deux, qui est la chose du monde la plus fragile, ID. *Pens.* IX, 3, édit. HAVET. Quand je considère la petite durée de ma vie absorbée dans l'éternité précédant et suivant, ID. *Pens.* XXV, 16. Nous perdons la vie avec joie, pourvu qu'on en parle, ID. *ib.* II, 2 *bis*. Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être; nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, ID. *ib.* II, 1. La honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse, BOSS. *Reine d'Anglet.* Dans ses premières guerres il [Condé] n'avait qu'une seule vie à lui offrir [au roi]; maintenant il en a une autre [celle de son fils] qui lui est plus chère que la sienne, ID. *Louis de Bourbon*. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang, si nécessaire à l'État, doit être épargnée, ID. *ib.* J'entre dans la vie avec la loi d'en sortir; je viens faire mon personnage, je viens me montrer comme les autres; après, il faudra disparaître, ID. *Sermons, Fragment sur la brièveté de la vie*. Pyrrhus rend à l'autel son infidèle vie, RAC. *Andr.* V, 3. Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie, ID. *Brit.* V, 5. Je vois de quel succès leur fureur fût suivie, Et que dans les tourments ils laissèrent la vie, ID. *Esth.* II, 3. .... Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie, ID. *Phèdre*, V, 6. On est maître de la vie des autres quand on ne compte plus pour rien la sienne, FÉN. *Tél.* XX. Ôtez-moi la vie que je ne saurais supporter, ID. *ib.* I. Ce qui me perça le cœur fut que je crus que Mentor avait perdu la vie, ID. *ib.* IV. La vie est un sommeil; les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long : ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir, LA BRUY. XI. Il n'y en a pas un à qui la vie n'ait manqué, avant qu'il en eût fait l'usage qu'il en voulait faire, FONTEN. *Dial.* 6, *Morts mod.* Les grands intérêts sont tout ce qui remue fortement les hommes; et il y a des moments où la vie n'est pas leur plus grande passion, ID. *Réfl. poét.* 8. Notre vie, pour ainsi dire, nous est moins chère que nous, que nos passions, MARIV. *Marianne*, 5° part. La vie m'a été donnée comme une faveur; je puis donc la rendre lorsqu'elle ne l'est plus, MONTESQ. *Lett. pers.* 76. Il faut avouer que la vie ressemble au festin de Damoclès: le glaive est toujours suspendu, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 août 1767. Quand je vous aurai répété que la vie est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme, j'aurai dit tout ce que je sais, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 22 juill. 1761. Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir, La vie est un opprobre, et la mort un devoir, ID. *Mérope*, II, 7. Rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable; on a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie, et à la fin tout ce qu'on peut faire, c'est de la supporter, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 6 janv. 1764. Il [le président Hénault] a vécu quatre-vingt-deux ans; ce n'est qu'un jour; on aime la vie, mais le néant a du bon, ID. *ib.* 1er nov. 1769. Il faut du temps pour vous exposer tout ce que je pense sur le sort de l'homme et sur le vrai prix de la vie, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Quand une fois l'ennui de vivre l'emporte sur l'horreur de mourir, alors la vie est évidemment un grand mal, ID. *Hél.* III, 21. Il est défendu de quitter son poste sans la volonté de celui qui commande; le poste de l'homme est la vie, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Pythagorisme*). Dans ton sein [de la nature] qu'est-ce qu'une vie? Ce qu'est une goutte de pluie Dans les bassins de l'océan, LAMART. *Harm.* IV, 9. Quand tous les dons que l'homme envie, A son gré semblent accourir, Quand de la fortune asservie On n'a plus rien à conquérir, C'est alors qu'on aime la vie, C'est alors qu'il faudrait mourir, P. LEBRUN, *Mort de Nap.* IV. || Aimer plus que sa vie, aimer passionnément. Mme de Guénegaud, qui a non-seulement perdu son cadet à Bonn, mais son fils aîné qu'elle aimait plus que sa vie, SÉV. 9 nov. 1689. || Terme de jurisprudence. Vie naturelle, le cours de la vie selon la nature. || Vie civile, état que tient dans l'ordre politique celui qui n'en est pas déchu. La vie civile n'a pas plus à craindre [que la physique] de cet esprit-là [le pyrrhonisme]; car les sceptiques n'ont jamais nié qu'il ne faille se conformer aux coutumes de son pays, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 401. || Être entre la vie et la mort, être dans un extrême péril, soit par maladie, soit autrement. Ô Dorido, mon fils, dit le vieillard, ma fille est entre la vie et la mort, LESAGE, *Gus. d'Alf.* IV, 2. || Fig. Sa vie ne tient plus qu'à un fil, il est moribond, il est à toute extrémité. || Fig. Il n'a qu'un filet de vie, qu'un souffle de vie, se dit d'un homme infirme, qui n'a point de vigueur. || Donner la vie, mettre au monde. Elle a donné la vie à une fille. || Donner la vie à son ennemi, lui accorder merci, ne pas le tuer, quoiqu'on le puisse. || Le prince a donné la vie, a accordé la vie, a fait grâce de la vie à ce condamné, il a empêché, en vertu de son autorité, que l'arrêt de condamnation ne fût exécuté. Télémaque obtint des rois qu'on lui donnerait la vie [à l'auteur d'un complot], parce qu'il la lui avait promise, FÉN. *Tél.* XX. || Demander la vie, implorer la pitié d'un ennemi vainqueur. Il criait : la vie! la vie! Il a honte de demander la vie, et il ne peut s'empêcher de témoigner qu'il la désire, FÉN. *Tél.* XX. || Il ne donne plus signe de vie, il est mort. || Fig. Ne pas donner signe de vie, ne témoigner par rien qu'on existe. Il [le gouverneur de Lerida] nous laissa faire les approches de la place, sans donner signe de vie, HAMILT. *Gram.* 7. Sans lui donner le moindre signe de vie sur sa dette, ID. *ib.* 9. || Il doit la vie à cet homme, il lui est obligé de la vie, se dit de celui à qui un homme a sauvé ou conservé la vie. || On dit de même : Après Dieu, il ne tient sa vie que d'un tel. || Par exagération, y mettre sa vie, soutenir quelque chose en se déclarant prêt à mourir si la chose n'est pas. En ce cas-là volontiers gagerai, Reprit Guillaume, et j'y mettrais ma vie, LA FONT. *Orais.* || Revenir de mort à vie, revenir, contre toute espérance, d'une maladie très-grave. || Aller de vie à trépas, mourir. || 3° L'espace de temps qui s'écoule entre la naissance et la mort. La moitié de la vie se passant en sommeil, PASC. *Pens.* VIII, 1. La vie est trop courte, et la mort nous prend que nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions, SÉV. *Lett. à Bussy*, 27 juin 1679. La vie est courte, mon cher cousin : c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but, ID. *ib.* 15 déc. 1685. La vie, déjà raccourcie, s'abrége encore par les violences qui s'introduisent dans le genre humain, BOSS. *Hist.* II, 1. Aussitôt qu'on cesse de compter les heures et de mesurer notre vie par les jours et par les années, ID. *Duch. d'Orl.* Nous avouerons franchement, à l'exemple de notre abbesse, que nous devons mesurer la vie par les

actions, non par les années, BOSS. *Yolande de Monterby.* Hélas! si jeune encore, Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur? Ma vie à peine a commencé d'éclore, RAC. *Esth.* I, 5. La vie est courte et ennuyeuse; elle se passe toute à désirer; l'on remet à l'avenir son repos et ses joies.... LA BRUY. XI. Nous ne songeons point à la mort, parce que nous ne savons où la placer dans les différents âges de notre vie, MASS. *Carême, Sur la mort.* La satire ment sur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort, VOLT. *Lett. de Bordes,* 10 *janv.* 1769. J'ai vécu; j'ai passé ce désert de la vie Où toujours sous mes pas chaque fleur s'est flétrie, LAMART. *Méd.* I, 18. || Ce n'est pas le plus bel endroit de sa vie, ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Ce ne sera jamais là le plus bel endroit de sa vie, MARIV. *Marianne,* 8e part. || Élixir de longue vie, nom donné à une sorte d'élixir. || Eau-de-vie, voy. EAU, n° 19. || Vie moyenne, la part de vie qu'en moyenne peut espérer un nouveau-né. La vie moyenne des enfants d'un an est de trente-trois ans; celle d'un homme de vingt et un ans est aussi à peu près de trente-trois ans, BUFF. *Prob. de la vie, Œuv.* t. X, p. 257. On sait que la longueur moyenne de la vie des hommes, à compter depuis le moment de la naissance, est d'environ vingt-sept ans, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 298. || Si Dieu lui prête vie, si la volonté de Dieu est qu'il vive. Petit poisson deviendra grand, Pourvu que Dieu lui prête vie, LA FONT. *Fabl.* V, 3. || 4° Une partie considérable du cours de la vie. Il est estropié pour toute sa vie. Nous passons près des rois tout le temps de nos vies A souffrir des mépris et ployer les genoux, MALH. I, 3. Avez-vous cependant une pleine assurance D'avoir assez de vie ou de persévérance? CORN. *Poly.* I, 1. Quand il l'ouït ronfler comme s'il n'eût fait autre chose toute sa vie, SCARR. *Rom. com.* I, 6. La vie de l'homme est misérablement courte; on la compte depuis la première entrée dans le monde, PASC. *Pass. de l'amour.* La vie est pleine de choses qui blessent le cœur, SÉV. 212. La Champmeslé [célèbre actrice] est quelque chose de si extraordinaire, qu'en votre vie vous n'avez rien vu de pareil, ID. 1er avr. 1672. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* Est-on, disait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'État? ID. *le Tellier.* Bassien ou Caracalla.... passa sa vie dans la cruauté et dans le carnage, ID. *Hist.* I, 10. Dieu tonne du plus haut des cieux; le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, ID. *Anne de Gonz.* Embrassez la belle pratique où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie, ID. *Mar.-Thér.* Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie, Pour croire.... RAC. *Mithr.* III, 1. Pour Antiope, ce que je sens n'a rien de semblable.... c'est goût, c'est estime, c'est persuasion que je serais heureux si je passais ma vie avec elle, FÉN. *Tél.* XXII. Une vie est souvent heureuse ou malheureuse Par les endroits qu'on n'en voit pas, LAMOTTE, *Fabl.* II, 5. Du courage: il faut bien s'amuser dans la vie, COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice,* I, 5. || 5° L'existence terrestre. La vie présente. Ils passèrent de cette vie à une autre meilleure, G. NAUDÉ, *Apologie,* p. 449. La vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle, et ses jours sont comme les jours d'un mercenaire, SACI, *Bible, Job,* VII, 1. Cette vie est le temps de croire, comme la vie future est le temps de voir, BOSS. *Concupisc.* 1. Si cette vie est le champ fécond dans lequel nous devons semer pour la glorieuse éternité.... ID. *Yolande de Monterby.* Vous exigez des gens de bien une exemption de tout défaut et un degré de perfection qui n'est pas de cette vie, MASS. *Carême, Injust. du monde.* || Fig. En termes de spiritualité, la vie des sens, les sentiments terrestres et mondains. Tout ce qui plaît, tout ce qui flatte, tout ce qui nourrit la vie des sens, devient un besoin dont vous ne pouvez plus vous passer, MASS. *Carême, Prospér. temp.* || 6° L'existence de l'âme après la mort. La vie future. L'espérance d'une autre vie. Hésiode garde constamment le silence sur une autre vie, et revient plusieurs fois sur les promesses de récompenses et de peines temporelles, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 18. || La vie éternelle, ou, absolument, la vie, état des bienheureux dans le ciel. Simon Pierre lui répondit: A qui irons-nous, Seigneur? vous avez les paroles de la vie éternelle, SACI, *Bible, Év. St Jean.* VI, 69. Jésus-Christ a dit dans son Évangile: Combien est étroit le chemin qui mène à la vie! BOSS. *Reine d'Anglet.* || Le livre de vie, voy. LIVRE 1, n° 2. || 7° Fig. Renaissance spirituelle, communion, baptême. Nous avons fait à Dieu mille promesses en approchant du tribunal sacré où nous avons trouvé une nouvelle vie, MASS. *Carême, Pâques.* Un pontife sacré viendra jusqu'en ces lieux Vous apporter la vie et dessiller vos yeux, VOLT. *Zaïre,* III, 4. || Se nourrir du pain de vie, communier. || En termes de dévotion. La grâce est la vie de l'âme. La charité qui est l'âme et la vie de la grâce, PASC. *Prov.* V. || Vie spirituelle, voy. SPIRITUEL, n° 2. || 8° Fig. Vie de réputation, seconde vie, réputation qui dure après la mort. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira laisser solidement établie; qui ne voit, mes frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? BOSS. *le Tellier.* || 9° Principe d'existence et de force. Il y a bien de la vie dans ce vieillard, dans ce malade. Si toutefois, après ce coup mortel du sort, J'ai de la vie assez pour chercher une mort, CORN. *Poly.* II, 2. Dans les cruelles mains par qui je fus ravie Je demeurai longtemps sans lumière et sans vie, RAC. *Iphig.* II, 1. || Fig. Donner, redonner, rendre la vie, se dit de ce qui rassure, ranime, réconforte. Par votre lettre qui me donne la vie, nous voyons votre triomphe quasi assuré, SÉV. 175. Pour cet hiver, l'espérance de vous avoir me donne la vie, ID. 28 mars 1676. Ah! je respire, Arsace, et tu me rends la vie, RAC. *Bérén.* III, 2. || Fig. Rendre la vie à une institution, à une corporation, en ranimer le principe, la force. La mort de Lalli ne rendit pas la vie à la compagnie des Indes; elle ne fut qu'une cruauté inutile, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. hist. Inde,* 20. || 10° Ce qui est dans les compositions des lettres ou des beaux-arts comme la vie dans un corps. Le coloris donne la vie à un tableau. Des vérités audacieuses, des expressions pleines de vie que la réflexion solitaire n'aurait pas fait naître, STAEL, *Corinne,* III, 3. || Il y a bien de la vie dans ce tableau, il y a de l'action, les figures en sont fort animées. || Ce style, ce discours est sans vie, il est sans force, sans énergie. || Dans le sens contraire: Ce discours, ce style a de la vie, est plein de vie. || Terme de peinture et de sculpture. Caractère, expression naturelle dans les visages et les gestes des figures; apparences de la vie. Ce portrait est plein de vie. || 11° Ce qui regarde la nourriture et la subsistance. Il a très-peu de bien, il n'a que la vie et le vêtement. Les ouvriers qui gagnaient leur vie en faisant de petits temples d'argent de la Diane d'Éphèse, BOSS. *Hist.* II, 12. Ils [les Parisiens assiégés par Henri IV] voyaient devant eux ces piques formidables... Ces lances qui toujours avaient porté la mort... Au bout d'un fer sanglant leur apporter la vie, VOLT. *Henr.* X. || Demander sa vie, demander l'aumône. Ceux qui subsistaient par leur travail sont réduits à la honte de mendier leur vie, BOSS. 3e *sermon pour le jeudi de la Passion, Intégr.* 3. || Être de grande, de petite vie, manger beaucoup, ne manger guère. || La vie est chère, la vie est à bon marché dans ce pays, les denrées y sont à un prix élevé, à bas prix. Je reçois mille présents de tous côtés; c'est la mode du pays, où d'ailleurs la vie ne coûte rien du tout: enfin, trois sols deux poulets, et tout à proportion, SÉV. 278. La vie n'est pas chère à Rome pour quelqu'un de domicilié, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 90. La vie est à bon marché à Saint-Germain, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 111. || 12° La manière dont on se nourrit, dont on se traite, dont on se divertit. Venez souper chez moi; nous ferons bonne vie, LA FONT. *Fabl.* I, 14. La galande fit chère lie, Mangea, rongea: Dieu sait la vie, ID. *ib.* III, 17. Dansant, chantant, menant joyeuse vie, ID. *Mari confess.* J'avais une véritable envie de le voir, et de lui conter la bonne vie que nous avions faite à Langlar, SÉV. 364. De la manière dont les jeux et les plaisirs sont à votre suite, c'est proprement le carnaval que la vie que vous faites, ID. 406. Je vous envoie le Mondain; c'était à vous de le faire: j'y décris une petite vie assez jolie; mais que celle qu'on mène avec vous est au-dessus! VOLT. *Lett. en vers et en prose,* 50 *(au comte de Tressan).* || Absolument. Faire la vie, se livrer à toutes sortes d'amusements, mener une vie débauchée. Et quand on en médirait, Tant que l'hiver durerait, Elle passerait son envie, Et ferait jour et nuit la vie, SCARR. *Virg.* IV. || Faire une terrible vie, se livrer à des excès. Mais vous-même, à propos, Vous avez fait tantôt une terrible vie, LA FONT. *Joc.* || 13° Manière de vivre. Mener une vie douce. Il coule doucement sa vie, ou, familièrement, il roule doucement sa vie. Vous ne sauriez imaginer combien la vie que j'y fais [en Espagne] est différente de la mienne passée, VOIT. *Lett.* 23. Ces vies brutales où je vois que plusieurs personnes de votre condition se laissent emporter, PASC. *Condition des grands,* 3. Les pensées pures.... le fatiguent et l'abattent [l'homme]; c'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder, ID. *Pass. de l'amour.* M. de Pompone aura besoin de toute sa raison pour oublier parfaitement ce pays-là [la cour], et pour reprendre la vie de Paris, SÉV. 398. Vous voyez ma vie ces jours-ci, ma chère fille; j'ai de plus la douleur de ne vous avoir point, ID. 15 avril 1672. L'on y fait [à Bourbon] la vie des eaux, qui est tout uniforme et tout appliquée à la santé, ID. 25 sept. 1687. Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est pas quasi possible de se mal porter, ID. 29 juin 1689. La simplicité d'une vie particulière qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il [Abraham] mena toujours une vie simple et pastorale, ID. *Hist.* I, 3. Jusque-là ils avaient mené une vie sauvage et brutale, FÉN. *Tél.* II. Il sera impossible de s'imaginer une vie de courtisan plus brillante et plus délicieuse, FONTEN. *Dangeau.* Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène, VOLT. *Lett. Vaines,* 6 nov. 1776. Je m'imagine que la vie de château est une triste chose, GENLIS, *Théât. d'éduc.* II, 4. Elles s'en allaient avec leurs époux, prêtes à recommencer le lendemain une vie qui ne différait de celle de la veille que par la date de l'almanach et la trace des années, STAEL, *Corinne,* XIV, 1. || Faire vie qui dure, ménager son corps, sa santé, ses ressources. On tâche de régler les rangs, afin de faire vie qui dure avec des gens si loin d'être rétablis, SÉV. 506. || Tourmenter sa vie, se donner beaucoup de mouvement, s'agiter. || Rendre la vie dure à quelqu'un, le tourmenter, le chagriner à tout propos. Larochefoucauld aimait moins que médiocrement ses enfants, il leur rendait la vie fort dure, ST-SIM. 229, 74. || 14° La vie considérée au point de vue moral. Rien n'est si difficile, selon le monde, que la vie religieuse; rien n'est plus facile que de la passer selon Dieu, PASC. *Pens.* XXIV, 27. Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie, ID. *ib.* XXIV, 64. Il [le cardinal de Retz] se porte très-bien, et fait une vie très-religieuse, SÉV. 31 juill. 1675. On n'a ici nulle attention à la vie, et on compte pour tout de recevoir les sacrements à la mort, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon,* t. II, p. 249, dans POUGENS || Certificat de bonne vie et mœurs, certificat constatant qu'une personne a une conduite régulière. Vos actes de foi et informations de vie et mœurs n'arrivèrent que le propre jour qu'on tenait le premier chapitre, et par conséquent trop tard, SÉV. 514. De sa vie et mœurs il faut faire d'abord quelque information, DANCOURT, *Enf. de Paris,* V, 1. || Familièrement. Faire vie de garçon, mener une vie libre et peu régulière. || Familièrement. Mener une vie de bohême, vivre comme un bandit, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. || Femme de mauvaise vie, prostituée. Lorsque dix ou douze chiens qui suivaient une chienne de mauvaise vie, vinrent à la suite de leur maîtresse se mêler parmi les jambes des musiciens, SCARR. *Rom. com.* I, 15. || Un homme de mauvaise vie, un homme débauché, sans mœurs. Il est allé loger chez un homme de mauvaise vie, SACI, *Bible, Évang. St Luc,* XIX, 7. || Populairement. Mener une vie de cochon, vivre dans la crapule, dans la débauche. || 15° Il se dit par rapport aux occupations et aux professions différentes de la vie. Une vie active, laborieuse. Vie active. Vie contemplative. La vie des champs. La vie des camps. Nous avons vu qu'Abraham suivait le genre de vie que suivirent les anciens hommes, BOSS. *Hist.* II, 2. Ceux qui de Dominique ont embrassé la vie, VOLT. *Henr.* V. La vie religieuse est un combat, et non pas un hymne, STAEL, *Corinne,* X, 5. || 16° Absolument. La vie, la manière dont se comporte le monde. Que voulez-vous? c'est la vie. Un caractère essentiel de la langue française, celui qui la rend si propre aux sciences, aux affaires, à la vie,

celui qu'elle ne peut perdre sans changer tout à fait, la clarté.... VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Préface.* || Dans la vie, dans l'usage habituel. Dans la vie, le jour est l'intervalle de temps depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, LAPLACE, *Exp.* I, 3. || **17°** Fig. Il se dit de ce qui fait la principale affection, la principale occupation. L'étude est sa vie. La moitié de ma vie [mon amant] a mis l'autre [mon père] au tombeau, CORN. *Cid*, III, 3. Votre amour est ma vie, et ma vie est à vous, ID. *Sertor.* III, 4. Je suis toute à vous, ma très-chère, et cette amitié fait ma vie, SÉV. 292. Vous devez passer votre vie à aimer et à penser; c'est la véritable vie des esprits, VOLT. *Micromégas*, 7. L'Indien s'enfonça dans la cyprière, non sans tourner la tête vers le lieu où reposait la vie de sa vie [son ami], CHATEAUBR. *Natch* XII. || **18°** Histoire, récit des choses remarquables de la vie d'un homme. Les vies des saints. Je me divertis à faire la vie de mon exempt, qui était aussi fripon que Lazarilles de Tormes, RETZ, IV, 283. Il [l'évêque du Puy] a fait la vie de ma grand'mère, SÉV. 406. On appelle Histoire auguste celle de six auteurs latins qui ont écrit les vies des empereurs romains depuis Adrien jusqu'à Carin, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. II, 2. Presque toutes les vies des hommes célèbres ont été défigurées par des contes, VOLT. *Mél. litt. Lett. sur Rabelais*, I. L'occupation pour les jours de pluie, fréquents en ce pays, est d'écrire ma vie: non ma vie extérieure comme les autres; mais ma vie réelle, celle de mon âme, l'histoire de mes sentiments les plus secrets, J. J. ROUSS. *Lett. à milord Maréchal, Corresp.* t. II, p. 80, dans POUGENS. || On met un grand V, quand il s'agit d'un ouvrage portant ce titre. Les Vies de Plutarque. Avez-vous lu la Vie du grand Théodose, par l'abbé Fléchier? je la trouve belle, SÉV. 29 mai 1679. || Il nous a raconté toute sa vie, il nous a fait le récit de tout ce qui lui est arrivé. || On dit dans le même sens : mémoires de sa vie. || **19°** Familièrement, vie, avec quelque épithète, crierie qu'on fait en querellant, en réprimandant. Ce sont des vies continuelles dans cette maison. Mais vous pensez en vain chercher une défaite; Demandez-lui, monsieur, quelle vie on m'a faite, CORN. *Suite du Ment.* III, 3. Dieu sait la vie.... elle tance Isabeau, LA FONT. *Cloch.* Il [un enfant malade] dit qu'il veut seulement le faucon De Frédéric, pleure et mène une vie à faire gens de bon cœur détester, ID. *Faucon.* Votre frère est à Saint-Germain; il est entre Ninon et une comédienne, et Despréaux sur le tout; nous lui faisons une vie enragée, SÉV. 29. Bon Dieu! si j'en avais fait autant [se baigner dans une rivière], quelle vie vous me feriez! ID. 19 août 1676. || **20°** Arbre de vie, thuya. || **21°** Terme d'alchimie. Vie et mort, le soufre et le mercure des philosophes. || **22°** Par forme de serment. Sur la vie, très-certainement ou très-expressément. Je vous en déferai, bon homme, sur ma vie, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Gardez-vous sur votre vie, D'ouvrir que l'on ne vous die, Pour enseigne et mot du guet : Foin du loup et de sa race, ID. *Fabl.* IV, 15. || Merci de ma vie! espèce de jurement populaire. Eh! merci de ma vie! il en irait bien mieux, Si tout se gouvernait par ses ordres pieux, MOL. *Tart.* I, 1. || Vertu de ma vie! autre jurement. Vertu de ma vie! à tout moment il me prend envie d'aller en Poitou, SCARR. *Œuv.* t. I, p. 180. || **23°** En vie, *loc. adv.* Vivant. C'est par là qu'on publie Ce prodige étonnant d'Héraclius en vie, CORN. *Héracl.* II, 1. On croit que, quand on leur arrache le cœur [aux vipères, pour en faire du bouillon], c'en est fait, qu'on n'en entendra plus parler; point du tout; elles sont encore en vie, elles remuent encore, SÉV. 382. Ton oncle, dis-tu, l'assassin, M'a guéri d'une maladie: La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin, C'est que je suis encore en vie, BOIL. *Épigr.* XXI. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent; il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis, VOLT. *Lett. Delille*, 11 mars 1776. Vous êtes en vie; mais comment? vous n'en saurez jamais rien, ID. *Lett. M. L. C.* 1768. Aimer un mari mort! fi donc! quelle folie! On a bien de la peine à les aimer en vie, LEGRAND, *Famille extrav.* sc. 11. || **24°** Tout en vie, plein de vie, d'avenir, de force. Ce prélat [l'évêque d'Angers].... hormis la vue, est encore tout en vie à quatre-vingt-douze ans passés, SÉV. 21 mars 1689. Un abbé de la Vothe.... est mort tout en vie en deux jours, lorsqu'il se vantait de sa santé, ID. 21 mars 1689. Barbezieux mourut tout en vie avec fermeté au milieu de sa famille, ST-SIM. 85, 103. || Terme de menuisier. Tout en vie ou à vif, se dit d'une planche qui entre dans une autre ou dans un bâti, sans qu'on ait rien diminué de son épaisseur; se dit semblablement d'une porte, etc. || **25°** De la vie, de ma vie, de sa vie, etc. *loc. adv.* avec la négation, jamais. De ma vie je n'ai vu pareille chose. Vous n'avez de votre vie été si jeune que vous êtes, et je vois des gens de vingt-cinq ans qui sont plus vieux que vous, MOL. *l'Av.* II, 6. Des notions que vous n'effacerez de la vie, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || **26°** Pour la vie, à la vie et à la mort, pour toujours. Je suis son ami pour la vie. Ils se séparent pour la vie. Je suis aise, messieurs, de vous déclarer à tous que j'aime Rosny plus que jamais, et que, entre lui et moi, c'est à la vie et à la mort, COLLÉ, *Partie de chasse de Henri IV*, I, 6. || Pour la vie, signifie aussi pour longtemps. Cette étoffe est excellente, on en a pour la vie. || **27°** À vie, *loc. adv.* Pendant tout le temps qu'on a à vivre. Une pension à vie. Bail à vie. Emploi à vie. Je ne sais point faire marché à vie; c'est un métier trop périlleux, REGNARD, *Sérénade*, sc. 1. || On dit dans le même sens : Ma vie durant, sa vie durant. Il a la jouissance de cette maison, sa vie durant. || **28°** Frères de la vie commune, société fondée par Gérard Groot en 1384, où des personnes de savoir et de piété, vivant en commun de leur apport, s'occupaient à instruire la jeunesse. || Proverbes. Telle vie, telle fin, ou telle vie, telle mort, c'est-à-dire on meurt de la même manière qu'on a vécu. || Vie de cochon, courte et bonne, vie passée dans la crapule, et abrégée par les excès. || Qui a temps a vie, on a chance de sauver sa vie, ses biens, quand on a devant soi du temps, du loisir. || On a toujours plus de biens que de vie, se dit comme leçon aux avares qui se tuent pour en amasser. || C'est une vie de chien, se dit d'une vie mesquine, chétive, malheureuse. || On dit chienne de vie, dans le même sens. Quel chien de train, quelle chienne de vie! J. B. ROUSS. *Épigr.* IV, 6.

— HIST. XIe s. La mortel vithe li prist mult à blasmer; De la celeste li mostret veritet, *St Alexis*, XIII. La vithe est fraile, n'i ad durable honur, *ib.* XIV. Out [il eut] pais de vie et de membre, *Lois de Guill.* 1. En Saragoce menez vostre ost banie; Metez le sege [assiégez] à [pendant] tute vostre vie, *Ch. de Rol.* XIV. N'aurez mais guere en tute vostre vie, *ib.* XLIII. Si calengez e vos morz e vos vies, *ib.* CXLI. Deux! dist li reis, si penuse est ma vie, *ib.* CCXCIII. || XIIe s. De mort à vie [tu] suscitas Lazaron, *Ronc.* p. 48. Jamais en vie un seul ne reverrez, *ib.* p. 101. Fors seul itant qu'ele ne me fait don De li [l'] aimer pour alonger ma vie, *Couci*, II. En vostre amour, qui donra mort ou vie, *ib.* XXI. À prendre li convient [il lui faut] vie d'home sauvage, Et gesir mainte nuit al vent et al orage, *Sax.* XXVI. Mult sovent le blasmeient que tel vie meneit, Kar il ert [était] granment fiebles, e trop se destreigneit, *Th. le mart.* 93. || XIIIe s. Gloire done au preudome une seconde vie, c'est-à-dire que après sa mort la renomée qui remaint [reste] de ses bones oevres fait sembler que il soit encore en vie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 460. La vie active est l'innocence des bones oevres, ID. *ib.* p. 458. L'un ot non Carloman, qui fu de bonne vie, *Berte*, II. Car nus [nul] ne vient à vie [que] ne conviene finer, *ib.* III. Se j'avoie cent vies.... *ib.* XLVI. Se Diex lui donnoit vie, qui sur tout a pooir, *ib.* LXV. Et ainsi [elle] nous formaine par sa mauvaise vie, *ib.* LXXII. Dont [donc] ne li faites mie du cor la vie oster, *ib.* XCVII. Ne porquant il emporte le [la] saiszine, dusqu'à tant que li engagemens à vie sera provés, BEAUM. XXIV, 4. Touz crioient à nostre Seigneur que il li donnast bone vie et longue, JOINV. 202. || XIVe s. Li tournoys commencha, à chascune partie; Qui veïst chevalier demener gaie vie.... *Beaud. de Seb.* III, 753. Nourrie avoit [elle] esté de petite vie, comme du labour de son pere, *Ménagier*, I, 6. Item que toutes les filles de vie [filles publiques].... facent leurs bouticles es lieux à ce ordonnez d'ancienneté, DU CANGE, *vita.* || XVe s. Et pour ce que de jone vie Te voi [je te vois].... FROISS. *Espin. amour.* Disoyent bien entre eux : certes se le comte peut, il nous destruira tous; il nous aime bien, il n'en veut que les vies, ID. liv. II, p. 81, dans LACURNE. Nous nous vendrions cherement, tellement qu'on en parleroit cent ans après nos vies, ID. liv. I, p. 110. Et luy fut dit et deffendu de par le duc de Glocestre, qu'il ne s'embesongnast plus, si cher comme il aimoit sa vie, des besongnes du roy d'Angleterre, ID. liv. III, p. 226. Et je et tous ceux que je pourrai prier, y mettrons les vies [nous exposerons notre vie pour cela], ID. I, I, 4. Ung malade s'en gueriroit, Et ung mort reviendroit en vie, CH. D'ORL. *Rondeau.* Il ne fit nulle execution contre ces malfaiteurs, jusqu'à ce qu'il pust prouver leur vie [conduite], MONSTREL. I, 47. Nulz ne puet estre parfait, Ne mener joieuse vie, S'amour joieux ne le fait, Qui soutient chevalerie; Elle seroit tost perie.... Il n'est vie que d'amer, E. DESCH. *Poésies mss*, f° 163. Se ceans aucun parle de Bruyant devant luy, il maine telle vie que à peine le peult on appaiser, *Perceforest*, t. IV, f° 27. || XVIe s. La vie est une fleur espineuse et poignante, Belle au lever du jour, seiche en son occident, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, sonnets*, 12. L'humaine vie à bon droit se compare Aux vaines fleurs dont le printans se pare, ID. *Épitaphes, Diane, complainte.* Vous avez pris le secret sur votre vie, et sur votre vie tombera la punition, MARG. *Nouv.* LXX. Par vostre lectre j'ay receu une nouvelle vie, dont je vous proumets, Monseigneur, j'avois besoing, ID. *Lettre* CIV. Il gaigne sa vie à se faire voir, MONT. I, 109. Je suis d'advis que tu quittes cette vie là, ou la vie tout à faict, ID. I, 351. C'estoit un mangeur excessif; car il devoroit la vie de neuf ou dix personnes pour le moins, à un repas, DESPER. *Contes*, LXXV. Montluc travailla si bien, et fit si bien travailler l'evesque de Dax, Bazin de Blois, qui sçavoit sa vie [son métier] à ce jeu là, et autres emissaires, que.... D'AUB. *Hist.* II, 65. Ou bien qu'il participoit au butin, car il en estoit de grand vie [grand coureur de filles], CARLOIX, VI, 4. L'oye, entre tous les oyseaux de riviere, et qu'on appelle de l'une et l'autre vie, pour se nourrir en terre et en eau, est celui qui desire le moins l'humidité, O. DE SERRES, 372. Joyeuse vie pere et mere oublie, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 241.

— ÉTYM. Wallon, *veie;* provenç. *vita, vida, via;* espagn. *vida;* ital. *vita;* du lat. *vita* (voy. VIVRE); gaél. *bith;* bas-breton, *buez.*

† 2. **VIE** (vie), *s. f.* Chemin dans un marais salant.

— ÉTYM. Lat. *via*, chemin (voy. VOIE).

VIÉDASE (vié-da-z'), *s. m.* || **1°** Terme injurieux et grossier. Un imbécile. Si son altesse avait une aussi parfaite connaissance de tous nos viédases de beaux esprits, SCARR. *Œuv.* t. I, p. 204. S'il venait quelque viédase, Qui voulût avec emphase Parler ab hoc et ab hac, PANARD, *Œuv.* t. III, p. 407. || **2°** Nom provençal de l'aubergine.

— HIST. XVIe s. La court s'est contentée de vous condamner seulement à perdre la teste. Cambaire, ayant ouï ce dicton, respondit incontinent en son gascon : Cap de Dieu, be vous douni lou reste pour un viet d'aze, DESPER. *Contes*, t. II, p. 120.

— ÉTYM. Prov. *viet*, le pénis (du lat. *vectis*, qui a ce sens dans le bas-lat.), et *aze*, âne.

VIEIL ou **VIEUX, VIEILLE** (viéll, *ll* mouillées; vieû; vié-ll', *ll* mouillées; vieil s'emploie devant une voyelle ou une *h* muette : vieil homme, vieil ami; vieux s'emploie dans les autres cas; il s'emploie aussi devant une voyelle ou une *h* muette : un vieux homme. Vieil devant une voyelle ne se dit que précédant son substantif; dans une autre construction, même devant une voyelle, c'est vieux que l'on dit : vieux et usé. Au pluriel c'est toujours vieux. L'*x* se lie : les vieu-z amis. Toutefois vieux devant une voyelle ou une *h* muette a quelque chose de familier et de populaire. Déjà, dans le XVIe siècle, le peuple tendait à effacer la distinction entre vieil et vieux, et H. Estienne (*Du nouv. lang.* p. 145) remarque que *vieux homme appartient aux plus rustaux.* D'un autre côté, les écrivains de la première partie du XVIIe siècle avaient de l'inclination à dire partout vieil; aujourd'hui vieil ne se dit plus qu'aux cas indiqués plus haut), *adj.* || **1°** Qui est avancé en âge. Un vieil homme. Un vieux homme. Vieux renard. Vieux singe. Vieil oiseau. Galba, vieil et cassé, qui se voit sans enfants, Croit qu'on méprise en lui la faiblesse des ans, CORN. *Othon*, I, 2. Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus, LA ROCHEFOUC. *Max.* 408. Peu de gens savent être vieux, ID. *ib.* 423. Si on est trop jeune, on ne juge pas bien; trop vieil, de même, PASC. *Pens.* III, 2 *bis*, édit. HAVET. César était trop vieil, ce me semble, pour s'aller amuser à conquérir le monde, ID. *ib.* VI, 44. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus, SÉV. 2 sept. 1687. Vous êtes vieux, vous n'avez

point d'enfant, vous êtes infirme; que vous faut-il? du repos, de la liberté, de la piété, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 7 août 1683. Tel dit : Je suis ignorant, qui ne sait rien; un homme dit : Je suis vieux, il passe soixante ans, LA BRUY. XI. Bientôt, mêlant les complaisances d'un vieux mari avec toutes les faiblesses d'un vieux roi, il [Louis le Débonnaire] mit un désordre dans sa famille qui entraîna la chute de la monarchie, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 20. Anacréon moins vieux fit de moins jolies choses, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Saint-Aulaire* (à quatre-vingt-quinze ans). La colère du vieil Horace supposait le malheur de Rome, au lieu que le jeune Horace ne se met en colère que contre une femme qui pleure et qui crie, ID. *Comm. Corn. Hor.* IV, 5. Un vieux poëte, un vieil amant, un vieux chanteur et un vieux cheval ne valent rien, ID. *Lett. d'Argental*, 27 oct. 1750. Trois années [durée moyenne qu'on a devant soi aux différents âges de la vieillesse] ne sont-elles pas une vie complète? ne suffisent-elles pas à tous les projets d'un homme sage? nous ne sommes donc jamais vieux, si notre moral n'est pas trop jeune, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 144. Fontenelle disait d'une vieille femme qui avait encore de la grâce et de la sensibilité : on voit que l'amour a passé par là, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 465. || Vieux comme les rues, très-vieux, en parlant des personnes et des choses. Te dire adolescent, toi vieux comme les rues, CHAMPMESLÉ, *les Grisettes*, sc. 3. Linguet est en effet arrêté; mais je ne sais où il est; au reste tout cela est vieux comme les rues, MIRAB. *Lett. orig.* t. IV, p. 51. || On dit de même : Vieux comme les chemins, vieux comme Hérode. || Se faire vieux, vieillir. Ce médecin se fait vieux. || Cet homme ne fera pas de vieux os, ne fera pas vieux os, il ne vivra pas jusqu'à la vieillesse. Je tremble que le frère du doyen ne soit encore du nombre des morts ou des blessés, tous ses braves frères ne font pas vieux os, SÉV. 582. || Fig. Ne pas faire de vieux os quelque part, n'y pas demeurer longtemps. Il y a bien des intrigues à Chelles pour lui [un médecin]; je crois qu'il n'y fera pas vieux os, SÉV. 312. || Être vieux avant l'âge, avoir l'air vieux sans être âgé. || Il se fait plus vieux qu'il n'est, il se dit plus avancé en âge qu'il n'est réellement. || Terme de vénerie. Vieille meute, premier relais de chiens courants que l'on fait donner après les chiens de meute. || Vieux loup, nom du loup après deux ans. || Vieil ermite ou solitaire, nom qu'on donne au sanglier lorsqu'il est très-vieux. || En termes de turf, un cheval est considéré comme vieux et dénommé tel, quand il a plus de cinq ans. || 2° Les vieux jours, les vieux ans, la vieillesse. Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur Se consume sans fruit.... CORN. *Cid*, III, 5. J'aurais pu voir en vous l'appui de mes vieux ans, VOLT. *Fanat.* I, 2. Vous serez cette femme rare, vous serez la gloire de notre vie et le bonheur de nos vieux jours, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 3° Avec les adverbes *plus*, *moins* et autres semblables, il exprime les différences d'âge. Il est plus vieux que moi de deux ans. Il n'est pas si vieux que vous. Il n'a que vingt ans, vous en avez vingt-cinq; vous êtes plus vieux que lui de cinq ans, *Dict. de l'Académie.* || 4° Qui a l'apparence de la vieillesse. Je le trouve vieux. Il a un air vieux. || 5° Qui exerce depuis longtemps une profession, un métier. Vieux soldat. Vieux magistrat. C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour, LA FONT. *Fabl.* III, 18. L'armée ennemie est composée de ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors, BOSS. *Louis de Bourbon.* L'Espagne ne savait pas que le prince qui lui fit perdre tant de vieux régiments à la journée de Rocroy, en devait achever les restes dans les plaines de Lens, ID. *ib.* || Dans l'ancienne armée, vieux corps' (voy. CORPS, n° 16). || Les vieux, nom donné à certains régiments, voy. RÉGIMENT. || Vieilles bandes, noms que portèrent d'abord les régiments de Picardie, Navarre, Champagne et Piémont. || 6° Qui possède depuis longtemps une certaine qualité. Un vieil ami. Nous sommes de vieux mariés. D'un et d'autre côté l'accès étant permis, Chacun va renouer avec ses vieux amis, CORN. *Hor.* I, 4. Je ferai avec les lettres ce que l'on fait avec une vieille maîtresse, pour laquelle on change son amour en amitié, VOLT. *Lett. Cideville*, 27 déc. 1733. || Une vieille fille, une fille qui a passé sa jeunesse sans se marier. || On dit dans un sens analogue : un vieux garçon. || 7° Qui a d'anciennes habitudes, surtout en parlant d'habitudes vicieuses. Un vieil avare. Vieil ivrogne. Vieux pécheur. || Il s'emploie quelquefois en des paroles de dénigrement. Vieux radoteur. Un vieil enfant. Vieux reître. Vieille folle. Vieille sorcière. || 8° Il se dit par respect en parlant d'un homme qui a laissé une grande renommée. Le vieux Caton. Le vieil Homère. Vive donc notre vieil ami Corneille; pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent, SÉV. 126. || 9° Qui existe depuis longtemps, qui remonte à une date reculée. Le bon vieux temps. De vieux parchemins. Un vieux proverbe. Un vieil arbre. Un vieux tableau. Un vieux peuple. L'or de cet âge vieil où régnait l'innocence, MALH. VI, 10. Pères des siècles vieux, exemples de la vie, REGNIER, *Sat.* . Et se promettant tout de leur vieille amitié.... CORN. *Pomp.* I, 2. Et cette vieille erreur que Cinna veut abattre.... ID. *Cinna*, II, 1. L'honneur qu'on rend aux morts est une vieille loi, ROTR. *Antig.* II, 5. C'est la vieille question, qui a déjà été agitée plusieurs fois, RETZ, *Mém.* t. II, liv III, p. 12, dans POUGENS. Elle a été élevée au fond d'un vieux château, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 452, dans POUGENS. Il traversait l'Italie pour sa santé en faisant beaucoup d'exercice, en chassant, en buvant à la santé du roi George et de la vieille Angleterre, STAEL, *Corinne*, VI, 4. || Qui a duré longtemps. Ah! c'en est trop enfin, et ma gloire blessée Dépouille un vieux respect où je l'avais forcée, CORN. *Héracl.* V, 3. || Turquoise, homme de la vieille roche, voy. ROCHE. || Terme de vétérinaire. Vieux mal, affection ancienne chez un cheval. Claudication intermittente de vieux mal, vice rédhibitoire qui consiste en une boiterie intermittente due à un mal ancien. || Terme rural. Vieille écorce, se dit des arbres qui ont été successivement réservés pour baliveaux pendant cinq coupes successives. || 10° Qui n'est pas nouveau, qui n'est plus nouveau. La ville vieille. De vieux livres. Je crains que les lettres que vous m'aviez données soient trop vieilles; si vous avez encore conservé quelque intelligence en ce pays-là, je crois qu'il serait à désirer pour moi que vous m'en donnassiez d'autres, VOIT. *Lett.* 18. C'est une belle chose qu'une vieille lettre; il y a longtemps que je les trouve encore pires que les vieilles gens : tout ce qui est dedans est une vraie radoterie, SÉV. 50. Pourquoi ces meubles recherchés, ces vins plus vieux que vous? DIDER. *Cl. et Nér.* II, 71. || Vieil argent, argent auquel le temps a donné une apparence qu'on recherche. Médaillons, imitation de vieil argent, *Almanach Didot-Bottin*, 1872, p. 697. || Fig. et familièrement. Raconter ses vieilles guerres, parler ennuyeusement de ses actions passées. || Tour de vieille guerre, voy. GUERRE, n° 4. || Vieux jeu, voy. JEU, n° 22. || Le Vieux Testament, les écrits de Moïse, de David, etc. On dit plutôt l'Ancien Testament. || Vieux style, voy. STYLE, n° 8. || Dans le langage mystique, le vieil homme, voy. HOMME, n° 7. Notre vieil homme périt, dit saint Paul, et se renouvelle de jour en jour, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. Chaque personne qui, en se convertissant, détruit le vieil homme en elle, ID. *ib.* 9. || On dit aussi en ce sens : le vieil Adam. || 11° Suranné. Vieille mode. Vieille méthode. || La vieille physique, la vieille chimie, etc. se dit de l'état imparfait des connaissances physiques ou chimiques dans les temps précédents. || 12° Qui est hors d'usage, en parlant des mots, du style. Ce terme est vieux. Une vieille locution. Le vieux langage. La rime n'est pas riche, et le style en est vieux [d'une chanson], MOL. *Mis.* I, 2. || Il se dit aussi des écrivains. Balzac, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que Voiture, LA BRUY. I. || 13° Usé, par opposition à neuf. Vieil habit. Vieux linge. Vieux chapeau. Vieux souliers. Vieille tapisserie. || Vieux habits, vieux galons, cri des fripiers ambulants qui offrent d'acheter de vieilles hardes. Tout marchands d'habits que nous sommes, Messieurs, nous observons les hommes.... Dans les changements qui surviennent, Les dépouilles nous appartiennent : Toujours en grand nous calculons : Vieux habits, vieux galons, BÉRANG. *Vieux habits, vieux galons.* || 14° Terme d'exploitation. Vieil homme, nom donné par les mineurs allemands aux pierres qui proviennent d'une ancienne exploitation. || 15° Substantivement. Un vieux, une vieille, un homme, une femme dans le dernier âge de la vie. Un pauvre vieux. Les jeunes et les vieux. Il y a bien des intrigues à Chelles pour lui [un médecin]; Madame [l'abbesse de Chelles] le soutient, les jeunes le haïssent, les vieilles l'approuvent, SÉV. 16 sept. 1676. Une telle visite convient-elle à une vieille retirée dans un couvent? MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 5 mai 1716. Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible, De votre ami répétez les chansons, BÉRANG. *Bonne vieille.* || Populairement. Un vieux de la vieille (sous-entendu *garde*), un soldat qui a appartenu à la vieille garde de Napoléon I^{er}. || Faire le vieux, prendre le ton, les habitudes de la vieillesse. || Populairement. Mon vieux, terme d'affection. || Vieux de la montagne, nom du chef des Ismaélites de l'Irak persique. Vers le Levant, le Vieil de la montagne Se rendit craint par un moyen nouveau, LA FONT. *Féronde.* On a quelquefois confondu les Assassins avec les Druzes et les Nosaïris; M. Venture, dans un mémoire sur les Druzes, dit que, suivant toutes les apparences, le Vieux de la montagne n'était autre chose que le chef de la nation des Druzes, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 69. || Demi-vieille, femme qui est près de la vieillesse. Votre tante n'est encore qu'éveillée; et, entre le réveil et la sortie d'une demi-vieille, il y a bien des cérémonies de toilette, DUFRESNY, *Double veuvage*, I, 2. || Contes de vieille, fables absurdes, indignes de toute créance, comme en débitent les vieilles femmes ignorantes et crédules. Il faisait des vaudevilles, inventant des contes de vieille, HAMILT. *Gram.* 7. J'ai regret aux contes de vieille, Quand un docteur dit qu'à sa voix Les morts lui viennent à l'oreille De la vie expliquer les lois, BÉRANG. *Sciences.* || Tête de vieille, se dit de la tête du cheval qui est longue, sèche, qui a les salières profondes et qui présente des saillies osseuses très-prononcées. || 16° *S. f.* Vieille, nom, sur les côtes du Finistère, d'un poisson alimentaire, mais de qualité médiocre. || Vieille ridée, plusieurs coquilles. || 17° *S. m.* Ce qui est vieux, usé. Coudre du vieux avec du neuf. Cordonnier en vieux. || 18° Goût de vieux, dit aussi amertume, maladie des vins qui leur donne un goût amer, qui est caractérisée par la production d'un ferment organisé, et qui s'attaque surtout aux vins fins. || 19° Vieux pris adverbialement. Elle s'habille plus vieux que son âge. Les bois doivent être vieux coupés et bien secs, quand on les emploie, afin qu'ils ne se déjettent point, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 49, dans POUGENS. || Proverbes. Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs, ou, plus brièvement, vieux amis, vieux écus. || Jeune chair et vieux poisson, les bêtes jeunes, qui sont plus tendres, et, au figuré, les femmes dans leur jeunesse, le poisson quand il est gros. || Pour vivre longtemps, il faut être vieux de bonne heure, il faut se ménager tandis qu'on est jeune.

— REM. Au XVII^e siècle on pouvait dire vieil dans toutes les positions. Ô que pour avoir part en si belle aventure Je me souhaiterois la fortune d'Eson, Qui, vieil comme je suis, revint, contre nature, En sa jeune saison! MALH. II, 12.

— HIST. XI^e s. Ço est l'amirail le viel d'antiquitet; Tut survesquiet.... CH. DE ROL. CLXXXV. || XIII^e s. Tout se plaignent de li, et viel et jouvencel, *Berte*, LXXXV. Dame, ce dist la vielle, ne vous chaut d'esmaler, *ib.* XI. Et avec ce il n'est pas viez. Ains est jeunes, dont il vaut miex, *la Rose*, 3463. Et ainsi il croient le Vieil de la montagne, cil qui nourrit les Assacis, JOINV. 229. Viel qui cuide assez vivre, Tieg [je tiens] à fol et à ivre, Ce dit Salemons, *Marcoul et Salemon*, ms. de St-Germ. f° 29, dans LACURNE. Quant Ulfins oï ensinc parler ce vieil home, si se merveilla moult, et li viaux hom li dist.... *Merlin*, f° 61, *recto.* || XIV^e s. Je croi bien que Bertran jà viel ne vivera; Car il est trop hardis; occire se fera, *Guescl.* 15822. Car jone dame à viel mari A maintes fois le cuer mari, J. DE CONDÉ, t. II, p. 39. || XV^e s. Et se ses habis estoit viez, Qu'il ne soit ors [sales] ne descousus, Taichiez, soilliez, ne desrompus, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 518. Je veiz le bon homme vieil presenter le gage à son filz [le provoquer en combat singulier], COMM. IV, 1. Sire, dist la dame, besoin fait vieille trotter, *Perceforest*, t. IV, f° 50. Toujours vieil singe est desplaisant, VILLON, *Autre ballade en vieil langage.* || XVI^e s. Veux-tu, vieille ridée, entendre Pour quoi je ne te puis aimer? Amour, l'enfant mol, jeune et tendre, Toujours le vieil sang trouve amer; Le vin nouveau fait animer Plus l'esprit que vieille boisson; Et puis l'on n'oit bien estimer Que jeune chair et vieil poisson, MAROT, III, 179. Pour estre antique il faudroit qu'il y eust mille ans; ancien, deux cent; vieil, plus de cent, *Moyen de parvenir*, p. 142, dans LACURNE. Vin vieux, ami vieux, or vieux, H. EST.

Précell. p. 172. Il n'est miracle que de vieux saints, ID. *Apol. d'Hérod.* p. 631, dans LACURNE. Les vieux du senat, MONT. I, 23. Dionysius le vieil, ayant prins la ville de Regge, ID. I, 3. Enfant, homme, vieil, j'ay tousiours creu.... ID. I, 183. Comme le vieil Crassus qu'on ne veit jamais rire, ID. III, 311. Monsieur d'Acier, jeune gentilhomme de cette grande maison d'Acier et Cursol, mais pourtant vieux capitaine et soldat, BRANT. *Capit. fr.* t. IV, p. 198. Vieux peché fait nouvelle honte, COTGRAVE. C'est grand peine que d'estre vieux, mais il ne l'est pas qui veut, ID. François le Coindre de 47 ans, Jacques de Lannoy de 46 ans, vieux eschevins dudit pays, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 376.

— ÉTYM. Wallon, *vî*, vieux, *vill*, vieille; bourguign. *veille*, vieille; provenç. *vel*, *velh*, *vielh*, *vilh*; cat. *vell*; espagn. *viejo*; portug. *velho*; ital. *vecchio*; du lat. populaire *veclus* pour *vetulus* (*vetulum, non veclum*, dit l'*Appendix Probi*, dans Keil, V, 162). *Vetulus* est le diminutif de *vetus*, qui tient au grec ἔτος, éolien Ϝέτος, année, sanscr. *vatsa*, année, et signifie par conséquent proprement annuel. Les deux formes *vieil* et *vieux* s'expliquent par l'ancienne langue: *vieil* est le cas du régime, *vieils* ou *vieux* est celui du sujet; ces deux sont restées dans la langue moderne, qui ne s'en est plus servie que pour des usages de prononciation. À côté de *viel*, l'ancienne langue avait aussi *viez*, pour les deux genres; *viez* vient du lat. *vetus*. *Viez* se dit encore dans les campagnes de Normandie.

VIEILLARD (vié-llar; *ll* mouillées, et non vié-yar; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient: les vié-llar-z amoureux), *s. m.* || 1° Homme qui est dans le dernier âge de sa vie. Il y a trois sortes de personnes que mon âme hait, et dont la vie m'est insupportable: un pauvre superbe, un riche menteur, et un vieillard fou et insensé, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, XXV, 3 et 4. Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples, LA ROCHEFOUC. *Max.* 93. Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris; Tu te plains sans raison de mon impatience, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Ce que M. le Tellier avait vu arriver à tant de sages vieillards qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même, BOSS. *le Tellier.* C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux, LA BRUY. XI. Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour, qui les rend avares, ID. XI. Le souvenir de la jeunesse est tendre dans les vieillards; ils aiment les lieux où ils l'ont passée.... ID. XI. Une trop grande négligence, comme une excessive parure, dans les vieillards, multiplient leurs rides et font mieux voir leur caducité, ID. XI. Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable: il est plein de faits et de maximes... ID. XI. L'âge faisait encore une grande distinction; et le nom de vieillard, dans l'Écriture, marque ordinairement de la dignité, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. V, part. 2, p. 48. Les femmes vivent un peu plus que les hommes, c'est-à-dire qu'en une génération on trouve plus de vieilles que de vieillards, VOLT. *Dict. phil. Femme.* Je suis si vieux que je ne peux plus jouer les vieillards; c'est un grand dommage; car je vous avoue modestement que je jouais Lusignan beaucoup mieux que Sarrazin, ID. *Lett. Villette*, 8 juill. 1765. Je n'ai point cette raideur d'esprit des vieillards, je suis flexible comme une anguille, et vif comme un lézard, et travaillant toujours comme un écureuil: dès qu'on me fait apercevoir d'une sottise, j'en mets vite une autre à la place, ID. *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1759. Ces deux vieillards dont il est fait mention dans les Transactions philosophiques, dont l'un a vécu 165 ans, et l'autre 144, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 356. Rien de plus commun qu'un vieillard qui commence à vivre; rien de plus commun qu'un vieillard qui meurt avant que d'avoir vécu, DIDER. *Claude et Nér.* II, 1. Pourriez-vous me dire pourquoi il y a de beaux vieillards et point de belles vieilles? DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 31 juill. 1762. Il y a bien de la différence entre être un beau vieillard et avoir une belle vieillesse; peut-être n'est-on pas un beau vieillard sans avoir une belle vieillesse.... mais on peut certainement... avoir une belle vieillesse et n'être pas un beau vieillard, ID. *ib.* 15 août 1762. J'aime les enfants et les vieillards; je regarde ceux-ci comme des êtres singuliers que le sort a épargnés, ID. *ib.* 19 août 1759. Sur l'âge des vieillards c'est en vain qu'on se fonde; Ils sont très-obstinés à rester dans ce monde, A. DUVAL, *Fille d'honn.* II, 12. || 2° Il se dit des personnes avancées en âge, tant hommes que femmes. L'âme s'échappe du vieillard sans effort; elle est sur le bord de sa lèvre, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 7. Les vieillards, qui, devenus par leurs infirmités et par leurs besoins, plus personnels et plus concentrés dans ce qui les touche, éprouvent quelquefois, en perdant leurs amis même, la consolation secrète de jouir encore de la vie, et de subir quelques moments plus tard la loi commune de la nature, D'ALEMB. *Élog. St-Aulaire.* || 3° Fig. Calendrier des vieillards, prétextes tirés du repos des fêtes par un vieux mari à l'égard de sa jeune femme, LA FONT. *Calendr.* Tu te moquerais de moi, et tu m'enverrais peut-être étrennes le calendrier des vieillards, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § V. || 4° Au fém. Vieillarde (employé seulement avec une nuance de mépris dans le style moqueur et satirique). Décider cette sensible vieillarde à quelque équipée folâtre et romanesque dans le goût des pèlerinages de Gretna-Green, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, § XIX. || 5° Vieillard, oiseau d'Amérique ainsi nommé parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc ou plutôt de barbe blanche, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 80. || 6° Terme d'alchimie. Vieillard des sages, le mercure.

— HIST. XIII° s. Mes peres m'a à un vieillar donnée, Qui en cest meis [logis] m'a mise et enserrée, *Romancero*, p. 37. Je le vos di por Ysengrin Et por un prestre dant Martin; Vieillarz estoit auques li prestres, *Ren.* 7388. || XIV° s. Et tele amisté utile est mesmement en gens villards et anciens, ORESME, *Éth.* 233. || XVI° s. Il fut faict loup, et la marque conforme Retient encor de sa premiere forme; Tel poil vieillard et tel frayeur de vis Encores a.... MAROT, IV, 24. D'un pas vieillart son allure hastoit, DU BELLAY, IV, 24, *verso*. Nul samedy sans soleil, nul vieillard sans estre jaloux, nulle belle femme sans amours, SAUVAL, *Hist. de Paris*, t. III, p. 12, dans LACURNE. Mieux vaut l'ombre d'un sage vieillard que les armes d'un jeune coquard, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Vieil*, avec la finale péjorative *art*; provenç. *veilard*, *viliard*; catal. *vellas*; espagn. *viejazo*; portug. *velhão*; ital. *vecchiardo*.

† **VIEILLARDER** (vié-llar-dé, *ll* mouillées), *v. n.* S'altérer en vieillissant, en parlant des vins. Les vins vieux, soumis au chauffage, deviennent secs et vieillardent, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIV, p. 792.

† **VIEILLEMENT** (vié-lle-man, *ll* mouillées), *adv.* D'une manière vieille, à la manière des vieilles gens. [Mme de Maintenon était] toujours très-bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement, et plus vieillement alors que son âge, ST-SIM. 414, 196.

VIEILLERIE (vié-lle-rie, *ll* mouillées, et non viè-ye-rie), *s. f.* || 1° Vieilles hardes, vieux meubles. Il se plaît à acheter des vieilleries. || 2° Fig. et familièrement. Idées rebattues, conceptions usées. Ces messieurs ont fait vœu de nous ennuyer des mêmes vieilleries, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 454. Tous les recueils publiés depuis quarante ans sous le titre de fables nouvelles n'offrent que des vieilleries traduites et retraduites de Lessing, d'Yriarte ou de Pignotti, ARNAULT, *Loisirs d'un banni*, t. II, p. 125, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Vieil.*

VIEILLESSE (vié-llè-s', *ll* mouillées, et non vié-yè-s'), *s. f.* || 1° Le dernier âge de la vie, ou période de la vie humaine, dont on fixe le commencement à la soixantième année, mais qui peut être plus ou moins retardée ou avancée, suivant la constitution individuelle, le genre de vie et une foule d'autres circonstances. Verte vieillesse. La vieillesse est un tyran qui défend, sous peine de la vie, tous les plaisirs de la jeunesse, LA ROCHEFOUC. *Max.* 461. L'excès de la vieillesse est affreux et humiliant, SÉV. 6 janv. 1687. Elle était naturellement libérale, même dans son extrême vieillesse, quoique cet âge ordinairement soit souillé des ordures de l'avarice, BOSS. *Yolande de Monterby.* C'est un fameux problème qui a été souvent agité dans les écoles des philosophes, lequel est le plus désirable à l'homme, ou de vivre jusqu'à l'extrême vieillesse, ou d'être promptement délivré des misères de cette vie, ID. *ib.* Adieu, mon cher frère; je crois que nous passerons une assez jolie vieillesse, s'il peut y en avoir de jolie, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 16 oct. 1674. L'on craint la vieillesse, que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre, LA BRUY. XI. À parler humainement, la mort a un bel endroit, qui est de mettre fin à la vieillesse, ID. XI. Sur l'aile du temps amenée, La vieillesse arrive étonnée De nous trouver encore enfants, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 268, dans POUGENS. Je n'avais point d'idée du bonheur réservé à la vieillesse dans la retraite, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 6 mars 1761. Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire; elle est la consolation de nos misères et l'appui de notre faiblesse, ID. *ib.* 20 nov. 1765. Je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse, ID. *Lett. d'Argental*, 6 nov. 1767. Les montagnes d'Écosse, de Galles, d'Auvergne, de Suisse ont fourni plus d'exemples de vieillesses extrêmes que les plaines de Hollande, de Flandre, d'Allemagne et de Pologne, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 358. C'est à regret que je quitte ces précieux monuments de la vieille nature [les ossements fossiles], que ma propre vieillesse ne me laisse pas le temps d'examiner, ID. *Hist. des min. Fossiles.* Aimez-moi, et tâchez d'améliorer votre santé; l'espoir de passer nos vieillesses ensemble n'est pas au rang des choses impossibles, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 20 mars 1779. Le plus puissant des maux, l'incurable vieillesse, M. J. CHÉN. *Œdipe-roi*, IV, 3. M. Suard avait pour les faiblesses et les variations d'autrui l'indulgence que donnent et la vieillesse et l'expérience de beaucoup de changements autour de soi, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, ch. VII. Je pourrai dire un jour, lorsque la nuit douteuse Fera parler les soirs ma vieillesse conteuse, Comment.... V. HUGO, *Feuill. d'aut.* I. || Une belle vieillesse, une vieillesse où l'on se porte bien. || Fig. Bâton de vieillesse, un enfant, un jeune parent qui sert à soutenir un vieux père, un vieux parent. || 2° Chez les animaux, dernière période de la vie, pendant laquelle ils perdent graduellement leurs forces physiques et leur résistance à la fatigue. || Il se dit des végétaux. Les amandiers et les poiriers, dont la vieillesse rend les fruits meilleurs, dit Aristote, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 385. || 3° En parlant des choses, vétusté, ancienneté. Cette maison tombe de vieillesse. *Certes* est beau dans sa vieillesse, et a encore de la force sur son déclin, LA BRUY. XIV. || Fig. La vieillesse de l'année, l'hiver. On y voit [en Andalousie] tout d'une vue les montagnes chargées de neige et les campagnes couvertes de fruits... l'hiver et l'été y sont toujours mêlés ensemble; et, quand la vieillesse de l'année blanchit la terre partout ailleurs, elle est ici toujours verte de lauriers, d'orangers et de myrtes, VOIT. *Lett.* 39. || État suranné. Je trouve tout ceci d'une vieillesse affreuse, GRESS. *le Méch.* III, 9. || 4° Collectivement. Les vieilles gens. On voit par ta rigueur [de la mort] tant de blondes jeunesses, Tant de riches grandeurs, tant d'heureuses vieillesses, En fuyant le trépas au trépas arriver, MALH. I, 4. Il faut avouer que, quand la vieillesse se met l'amour en tête, elle fait cent fois plus d'extravagances que la jeunesse, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 4. La jeunesse se flatte, et croit tout obtenir; La vieillesse est impitoyable, LA FONT. *Fabl.* XII, 5. La vieillesse chagrine incessamment amasse, BOIL. *Art p.* III. Les soins de la santé si chers à la vieillesse, MASS. *Or. fun. Villeroy.* La vieillesse, toujours prête à raconter ses exploits passés, ID. *Or. fun. Conti.* || Proverbe. Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait, voy. JEUNESSE.

— HIST. XIII° s. Mes dous fils ieres [tu étais] et ma joie, Et mes solas et ma hauteche, Et li bastons de ma vielleche, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 145. Sachez, cil sont trop honni qui n'iront [à la croisade], S'il n'ont poverte ou viellesse ou malage, QUESNES, *Romanc.* p. 94. || XIV° s. Le connestable, voir, à qui Fiennes apent, Veut rendre au roi l'espée; viellesce le surprent, *Guescl.* 17239. Combien que lors aucuns eussent congié pour leur viellesse, *Charte*, mai 1757, *Arch. nation.* JJ85, p. 120. || XVI° s. Les variables accidents que la vieillesse du temps a produits dès l'origine du monde, les establissements des empires, ruines des monarchies.... AMYOT, *Préface.* Il m'a promis d'estre bien tost de retour; et moy à luy, que, s'il vous servoit lealement, je ferois tant envers vous, que vous lui donneriez pour repouser sa vieillesse, MARGUER. *Lett.* CXX. Jeunesse oiseuse, vieillesse disetteuse, COTGRAVE. Cherche la faim, la soif, les glaces et le chaud, La sueur et les coups; aime-les, car il faut Ou que tes jeunes ans soient l'heur de ta vieillesse, Ou que tes cheveux blancs

maudissent ta jeunesse, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 124.

— ÉTYM. *Vieil*; wallon, *viless*, *vyess*; provenç. *velheza*; cat. *vellesa*; ital. *vecchiezza*. L'ancienne langue disait aussi *viellune* et *viellume*.

VIEILLI, IE (vié-lli, llie, *ll* mouillées), *part. passé* de vieillir. || 1° Qui est entré dans la vieillesse. Je le sais.... vous êtes vieilli; mais voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé, que vous n'êtes point poëte ni bel esprit? LA BRUY. V. Il nous a paru en assez mauvaise santé et un peu vieilli, VOLT. *Lett. Damilaville*, 13 avr. 1766. || 2° Qui a une longue expérience de. Un ministre vieilli dans l'art des courtisans, ID. *Brutus*, II, 4. || 3° Fig. Qui est devenu suranné. Un mot vieilli. || 4° Fig. Qui a perdu par le temps sa force. On ne voyait plus dans le paganisme vieilli que les fables de son enfance, l'ineptie ou la méchanceté de ses dieux, l'avarice de ses prêtres, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 1.

VIEILLIR (vié-llir, *ll* mouillées, et non vié-yir), *v. n.* || 1° Devenir vieux. De quel front, immolant tout l'État à ma fille, Roi sans gloire, j'irais vieillir dans ma famille, RAC. *Iph.* I, 1. Un homme qui serait en peine de connaître s'il change, s'il commence à vieillir, peut consulter les yeux d'une jeune femme qu'il aborde et le ton dont elle lui parle; il apprendra ce qu'il craint de savoir, LA BRUY. III. L'on espère de vieillir, et l'on craint la vieillesse, c'est-à-dire l'on aime la vie et l'on fuit la mort, ID. XI. C'est elle [Mme de Thianges] qui la première a dit qu'on ne vieillit pas à table, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 99, dans POUGENS. On a encore, en vieillissant, un grand plaisir qui n'est pas à négliger, c'est de compter les impertinents et les impertinentes qu'on a vus mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer, et la foule de ridicules qui ont passé devant les yeux, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 6 janv. 1764. Soliman vieillissait, et n'était plus si terrible, ID. *Ann. Emp. Ferdinand Ier*, 1562. Ce qui paraît prouver qu'en général on vieillit beaucoup moins à Londres qu'à Paris, puisque, sur 13189 personnes, il y en a 2799 qui ne meurent qu'après 60 ans révolus à Paris, tandis que, sur ce même nombre, il n'y en a que 1820 qui meurent après 60 ans à Londres, BUFF. *Prob. de la vie*, *Œuv.* t. X, p. 554. On vieillit promptement dans les pays chauds, et encore plus vite dans le chagrin, BERN. DE ST-P. *Paul et Virgin.* || 2° Par extension, vieillir dans, demeurer longtemps dans un poste, dans une situation, dans une opinion, dans une croyance. Cet homme avait vieilli dans les emplois, et s'y était acquis beaucoup de réputation, à laquelle sa longue disgrâce donna même beaucoup d'éclat, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 159. Le monde ayant vieilli dans ces erreurs charnelles [de croire à un Messie temporel], Jésus-Christ est venu dans le temps prédit, mais non pas dans l'éclat attendu; et ainsi ils n'ont pas pensé que ce fût lui, PASC. *Pens.* XV, 3 bis, éd. HAVET. Rome, qui avait vieilli dans le culte des idoles, avait une peine extrême à s'en défaire, BOSS. *Hist.* III, 1. Vous dont j'ai pu laisser vieillir l'ambition Dans les honneurs obscurs de quelque légion, RAC. *Brit.* I, 2. Quoique je sois jeune, j'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret, FÉN. *Tél.* III. Il ne vieillira point dans la classe des officiers subalternes; c'est de quoi je puis vous assurer, LESAGE, *Diabl. boit.* 5. || 3° Fig. Demeurer longtemps, tarder. Prenez donc la poste pour être bientôt ici, et ne vieillissez point en chemin, BALZ. liv. IV, lett. 12. || 4° Il se dit de certaines choses qui avec le temps perdent de leur force. Son talent commence à vieillir. Les choses du monde, quelque nouvelles qu'elles soient, vieillissent en durant, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. Le cœur ne vieillit pas, je le sais bien; mais il est dur aux immortels de se trouver logés dans des ruines, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 74. Le roi.... lui a répondu : non, monsieur de Talleyrand, non, vous n'êtes point vieux; l'ambition ne vieillit point, P. L. COUR. *Livret.* || 5° Prendre certaines qualités par l'effet du temps. Ce vin a besoin de vieillir. Mettre du fromage à vieillir. Laisser vieillir du vin. || 6° Fig. Devenir plus faible avec le temps. Qui ne sait que la maison de Bavière est une de ces maisons augustes.... dont la gloire ne vieillit point avec le temps? FLÉCH. *Dauphin.* || Perdre de sa vogue, passer. Cette opinion, cette mode vieillit. Ce traité de physique a bien vieilli. || Ce mot de Montesquieu n'a pas vieilli, il conserve toute sa vérité. || Cette affaire vieillit, on commence à n'y plus prendre intérêt. || Certaines affaires, surtout les affaires criminelles, amendent en vieillissant, le temps y apporte des adoucissements, on s'en tire plus aisément. || 7° Devenir suranné, en parlant du style, du langage. Il doit surtout réclamer les mots qu'on a laissés mal à propos vieillir, et dont la proscription a énervé et appauvri la langue au lieu de la polir, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 204. Rien, ou presque rien de la langue de Pascal n'a vieilli; cela prouve sans doute un goût pur et sévère, mais trop sévère et trop exquis, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 424. On demande pourquoi il est des auteurs dont le style a moins vieilli que celui de leurs contemporains, ID. *ib.* t. VII, p. 94. || 8° Paraître vieux. Il ne vieillit point. Mais surtout quel avantage de ne point vieillir! voilà le comble du bonheur, SÉV. *Lett. à Coulanges*, 8 janv. 1690. || 9° *V. a.* Rendre vieux, faire paraître vieux. Les chagrins l'ont bien vieilli. Cette coiffure la vieillit. C'était de ces traits que le temps a moins vieillis qu'il ne les a rendus respectables, MARIV. *Marianne*, 6e part. Fi! cela vieillit une jeune veuve, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. || Fig. C'était [la guerre de Russie] une dernière occasion qu'on se repentirait d'avoir laissée échapper; on serait importuné des récits glorieux qu'en feraient les autres; la victoire du jour vieillirait tant celle de la veille! SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 3. || 10° Donner à un vin, à une liqueur les qualités de la vieillesse. Essence de Cognac pour vieillir les liqueurs spiritueuses. || 11° Dire plus vieux. Vous me vieillissez; je n'ai pas encore soixante ans, || 12° Se vieillir, *v. réfl.* Se faire paraître, se dire plus vieux qu'on n'est. Il porte perruque pour se vieillir. || Proverbe. Il faut vieillir ou mourir jeune.

— REM. Vieillir, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action progressive de vieillir : il a bien vieilli depuis un an; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état qui résulte de cette action : il est bien vieilli.

— HIST. XIVe s. Et sont pluseurs choses natureles, lesqueles nous faisons et souffrons sachans, et desqueles nulle n'est volontaire ne involuntaire, si come sont villir et morir, ORESME, *Éth.* 157. || XVe s. Il commençoit à vieillir, COMM. VI, 7. Une armée proffite en labeur, et vieillit en repos, *Les triomphes de la noble dame*, f° 278, dans LACURNE. || XVIe s. Antigonus, interrogué qui lui sembloit le plus grand capitaine, respondit : Pyrrhus, pourveu qu'il vieillisse, AMYOT, *Pyrrh.* 16. Ce sont des passions, lesquelles ne vieillissent jamais, ID. *Sylla*, 15. L'amoureux qui attend se vieillit en un jour, RONS. 265. ....ma peine cruelle, Que le temps deust vieillir, sans fin se renouvelle, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Plainte.* Ma raison s'est affoiblie et empirée en vieillissant, MONT. III, 271. La vengeance au teint noir, palissant, Qui croist et qui devient plus forte en vieillissant, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 136.

— ÉTYM. *Vieil*; Berry, *vieillezir*; wallon, *vili*; provenç. *velhezir*. En présence de l'historique qu'on vient de voir, on s'étonne que Vaugelas, *Nouv. rem.* p. 214, ait dit que *vieillir* était un mot nouveau, et qu'on ne le trouvait point dans nos anciens auteurs et dictionnaires français.

VIEILLISSANT, ANTE (vié-lli-san, san-t', *ll* mouillées, et non vié-yi-san), *adj.* Qui devient vieux. Enfin, Néron naissant A toutes les vertus d'Auguste vieillissant, RAC. *Brit.* I, 1.

VIEILLISSEMENT (vié-lli-se-man, *ll* mouillées, et non viè-yi-se-man), *s. m.* || 1° État de ce qui vieillit, acheminement à la vieillesse. Le vieillissement commence à se faire sentir. || 2° Fig. État de ce qui devient suranné. Le vieillissement d'un mot. || 3° Action de faire vieillir. Le vieillissement artificiel des vins.

— HIST. XVIe s. Vieillissement, OUDIN, *Dict.*

VIEILLOT, OTTE (vié-llo, llo-t', *ll* mouillées, et non vié-yo), *adj.* Terme familier. Qui commence à avoir l'air vieux. Et quand vous vous verrez vieillotte, Vous direz : peste de la sotte, SCARR. *Virg.* IV. [Lanjamet] c'était un fort petit homme, vieillot, avec un grand nez de perroquet, ST-SIM. 199, 154. Elle est vieillotte et coquette, DANCOURT, *Folle enchère*, sc. 4. Sa femme avait de la gentillesse dans la taille et quelque chose de vieillot dans le visage, GENLIS, *Mém.* t. II, p. 348. || Substantivement. Un vieillot. Une petite vieillotte. || Il se dit surtout des gens de petite taille.

— HIST. XIIIe s. Une viellete qui venoit, Cui ele s'aumosne donroit, RUTEB. II, 190. Moult ert [était] la viellotte cointette, *Fabl. mss.* p. 28, dans LACURNE. || XVe s. Et la pauvre vieillote, desirant qu'il sceut la chose qui l'amenoit, le tira à part, LOUIS XI, *Nouv.* XIV.

— ÉTYM. Dimin. de *vieil*.

VIELLE (viè-l'; en vers, il est de deux ou de trois syllabes vi-è-le ou viè-le; aujourd'hui on le fait plus habituellement de deux), *s. f.* || 1° Au moyen âge, instrument semblable au violon, qui se jouait avec un archet, CHÉRUEL, *Dict. hist. de la France.* 2° Aujourd'hui, instrument qui se joue au moyen d'une roue enduite de colophane qu'on fait tourner plus ou moins rapidement par une manivelle; ses intonations se font au moyen de touches d'un clavier qui pressent la corde contre la touche, FÉTIS, *Dict. de musique.* Qui rudes n'aimeront la lyre de la Muse, Non plus qu'une vielle ou qu'une cornemuse, REGNIER, *Sat.* IV. Et chantait au son d'une vielle Vive Henri quatre et Gabrielle! BÉRANG. *H. rouge.* || Fig. Ils ont accordé leurs vielles ensemble, ils se sont concertés. Il est du bois dont on fait les vielles, se dit d'un homme dont l'humeur est aisée, accommodante. || Il est long comme une vielle, se dit d'un homme lent à tout ce qu'il fait. || Tête de vielle se dit de la tête du cheval lorsqu'elle présente une certaine ressemblance avec la vielle. || 3° On donne quelquefois le nom de vielle organisée aux orgues de Barbarie. || 4° Terme de serrurier. Loquet à vielle, loquet dont le battant est soulevé par une pièce coudée en forme de manivelle.

— HIST. XIIe s. Li uns [tient] une viele, l'arçon fu de saphir, Et li autre une harpe, moult fu boine à oïr, *Roman d'Alexandre*, dans DE LABORDE, *Émaux*, p. 542. || XIIIe s. Plus leur plaist [la nouvelle] à oïr que harpe ne vielle, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 17. Et puis vint au castiel, et s'acointa au castelain de laiens, et dist qu'il estoit menestreus de viiele, et volontiers demourroit avœc lui, s'il lui plaisoit, *Chr. de Rains*, p. 54. || XVe s. Laquelle jeune fille se acointa d'un archier, et accorderent leurs vielles ensemble, J. DE TROYES, *Chron.* 1465.

— ÉTYM. Autre forme de *viole*; genev. *vieille*.

† **VIELLÉ, ÉE** (viè-lé, lée, ou vi-è-lé), *adj.* Bœuf viellé, se disait du bœuf gras, qu'on promenait au son des vielles.

VIELLER (viè-lé, ou vi-è-lé), *v. n.* || 1° Jouer de la vielle. || 2° Populairement et fig. User de longueurs inutiles. Pourquoi tant vieller?

— HIST. XIIIe s. Atant se metent à la voie; Renart viele et fait grant joie, *Ren.* 12630. Si avient bien à bacheler Que il sache de vieler, De fleüter et de dancier, *la Rose*, 2217. Il [Blondel] prist sa viiele, et comencha à vieler une note, et en violant se delitoit, *Chr. de Reins*, p. 55. || XVe s. Il [Orphée] chanta et viella si doucement que tous les tourmens d'enfer cesserent, *Perceforest*, t. II, f° 73.

— ÉTYM. *Vielle*.

VIELLEUR, EUSE (viè-leur, leû-z', ou, plus rarement, vi-è-leur), *s. m.* et *f.* || 1° Joueur, joueuse de vielle. On voit bien qu'Homère, qui est l'auteur de toutes ces impertinences, n'était qu'un vielleur qui demandait son pain de porte en porte, ANCILLON, *Mél. de litt.* t. II, p. 309, dans POUGENS. || 2° *S. m.* Vielleur, nom donné à certains insectes.

— HIST. XIIIe s. Li uns fu vielleres, on l'apeloit Gautier, *Berte*, XI. || XIVe s. Nous les aprenons [les arts] en faisant, si comme à estre edifieur en edifiant, et à estre vieuleur en vielant, ORESME, *Éth.* 33.

— ÉTYM. *Vieller*; bourguig. *viéleu*.

† 1. **VIENNE** (viè-n'), *s. f.* Lame d'épée qui a été fabriquée à Vienne, en Dauphiné.

† 2. **VIENNE** (viè-n'), *s. f.* Un des noms de la clématite.

— HIST. XVIe s. Là s'espandoit la bette au grand feuillage, Et la vienne espessement croissant, DU BELLAY, *Œuv.* p. 442, dans LACURNE.

† **VIERG** (viergh'), *s. m.* Ancien nom du premier magistrat de la ville d'Autun. Jean Dardault, citoyen et vierg d'Autun, *Statuts des maîtres serruriers de la ville d'Autun*, 1603.

— ÉTYM. Du Cange le rattache à *vergobretus*, nom, d'après César, de la suprême magistrature chez les Gaulois.

VIERGE (vièr-j'), *s. f.* || 1° Jeune fille intacte de tout commerce avec un homme. La couronne des vierges. Une jeune vierge. Il est temps de partir, la nuit vient, et pour guide, Mon père, vous n'avez qu'une vierge timide, C. DELAV. *Paria*, V, 7. || 2° Par extension, femme qui a vécu dans la continence. Ils la mènent au temple, où depuis tant d'années Au culte des autels nos vierges destinées Gardent fidèlement le dépôt précieux Du feu toujours ardent qui brûle pour nos dieux, RAC. *Brit.* V, 8. Il [Dieu] m'a ouvert les portes de la sainte Sion,

et m'a placée au milieu des vierges fidèles qui le servent, MASS. *Profess. relig. serm.* 1. || Les onze mille vierges, légende d'après laquelle onze mille vierges auraient été massacrées par les barbares à Cologne. || Fig. et familièrement. Amoureux des onze mille vierges, se dit d'un homme amoureux de toutes les femmes qu'il voit. || Vierge de fer, instrument de supplice représentant une femme, dont les bras se serraient par un mécanisme sur le condamné et le déchiraient. || 3° Absolument et par excellence, Marie, mère de Dieu (on met un V majuscule). Être dévot à la Vierge. La sainte Vierge. La Vierge Marie. Qu'ont-ils [les sages] rien à dire contre la résurrection et contre l'enfantement de la Vierge ? qu'est-il plus difficile de produire un homme ou un animal, que de le reproduire? PASC. *Pens.* XXIV, 20. Lorsque le peuple d'Éphèse eut appris que les pères du concile avaient décidé qu'on pouvait appeler la Vierge mère de Dieu, il fut transporté de joie; il baisait les mains des évêques; il embrassait leurs genoux; tout retentissait d'acclamations, MONTESQ. *Esp.* XXV, 2. Mais va, ma belle enfant, offrir un nouveau don A la Vierge des Bois dont tu portes le nom, C. DELAV. *Louis XI*, II, 10. || La Vierge d'août [le 15 août, fête de l'Assomption] démet le temps ou le remet, dicton des environs de Douai. || Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie, communauté de religieuses de Sainte-Jeanne, appelées aussi Annonciades. || 4° Une image de la sainte Vierge. Que [Louis XI].... Ce roi bigot, pour se soûler de crimes, Mette sa Vierge entre le diable et lui, BÉRANG. *Censeur.* || 5° Terme d'astronomie. Un des douze signes du zodiaque, celui qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru à peu près du 20 août au 20 septembre par le soleil (avec un V majuscule). || 6° Terme d'alchimie. Vierge épouse, le mercure. || 7° *Adj.* Il se dit des personnes, filles ou garçons, qui ont vécu dans la continence. Cet apôtre vierge [saint Jean]... BOSS. *Anne de Gonz.* Il [le père de Montaigne] jurait s'être marié vierge à trente-trois ans, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Fig. Âmes pures et innocentes, âmes vierges comme les appelle saint Jean, BOSS. *Mar.-Thér.* La justice demeurer constante, et pour ainsi dire toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates, quelle merveille de la grâce! ID. *le Tellier.* Ô solitude, cher asile des âmes vierges, dérobe au monde trompeur les filles de saint Bernard, FÉN. t. XVII, p. 231. Elle [mon âme] m'a dit: tu me dois un beau cierge, Car sans mon souffle au néant tu restais; Mais jusqu'à toi je n'arrivai point vierge, BÉRANG. *Métemps.* || Fig. Réputation vierge, réputation intacte. || 8° Fig. Il se dit de choses qui n'ont encore été soumises à aucun usage, à aucun travail. Quand Galilée et Bacon parurent après tant d'esprits sublimes que l'antiquité avait produits, ils trouvèrent la carrière des sciences encore vierge, BIOT, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. CIII. || Terre vierge, terre qui n'a jamais été cultivée. Toutes les terres des îles étaient vierges, lorsque les Européens entreprirent de les défricher, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 26. || On dit de même: un sol vierge, une nature vierge. || Forêt vierge, forêt où l'on n'a jamais coupé de bois. Les forêts vierges de l'Amérique. || Épée vierge, épée qui n'a fait encore de mal à personne, qu'on n'a pas encore tirée du fourreau pour se battre. || Cire vierge, cire qui n'a été employée à aucun usage. Tenant en la main droite un cierge De cire noire, et non pas vierge, SCARR. *Virg.* VI. || 9° Qui n'a subi aucune préparation. || Huile vierge, huile qui sort des olives sans qu'on les ait pressées. || Métaux vierges, synonyme de métaux natifs. || Il se dit aussi des métaux qui n'ont point passé par le feu. De l'argent vierge. De l'or vierge. Du mercure vierge. || 10° Parchemin vierge, parchemin qui est fait avec la peau de jeunes agneaux, de jeunes chevreaux. Du sel, du pain bénit.... pliés en du parchemin vierge, REGNIER, *Sat.* XI. || 11° Terme de peinture. Teinte vierge ou en couleur vierge, celle qui n'est ni fondue ni noyée dans les autres. || 11° Vigne vierge, voy. VIGNE.

— HIST. XIII° s. Cil Dieu qui de la virge en Belleem naquit, *Berte*, LIII. Por plus enforcier l'anatesme, Quand il aura finé son tesme, Li met ou poing ung ardant cierge Qui ne fu pas de cire vierge, *la Rose*, 19790. Lors [Jacob] engendra Joseph le vierge, Qui fu plus simples que n'est sierge, *Hist. des trois Maries*, ms. p. 48, dans LACURNE. Tos sains et totes virgenes aime, *Roi Guillaume*, p. 57, dans DU CANGE, à la Table française. || XV° s. Il estoit doux, courtois et debonnaire, vierge et chaste de son corps, et large aumosnier, FROISS. II, III, 96. Si l'assiegeriez voulentiers, Si n'eussiez paour qu'endementiers [pendant ce temps] Aucuns vous chantassent des vierges [ne vous jouassent un mauvais tour], Ou que l'en vous donnast des verges, Comme à gens mauldiz et haïz, AL. CHART. p. 719. || XVI° s. Et se bouterent dedans ledit chasteau [Brescia] les Espaignols, pensant les Venitiens que ce fust en leurs privez noms; mais, quand lesdits Espaignols furent dedans, leur chanterent l'evangile des vierges, c'est du demené de la guerre, P. DESREY, *À la suite de Monstrelet*, p. 116, dans LACURNE. Ne fin papier, ne vierge parchemin, Pour mon propos escrire rien ne valent, MAROT, I, 361. Car il n'affiert à garses diffamées User des droits de vierges bien famées, ID. I, 362. [Le père de Montaigne] de soy, juroit sainctement estre venu vierge à son mariage, et si avoit eu fort longue part aux guerres delà les monts, MONT. II, 17.

— ÉTYM. Bressan, *viorze;* provenç. *verge, vergi, virgi;* espagn. *virgen;* portug. *virgem;* ital. *vergine;* du lat. *virginem.* Dans l'historique, *virgene* n'est qu'orthographique et étymologique; la prononciation n'en est pas moins de deux syllabes.

† **VIÈTE** ou **VIETTE** (viè-t'), *s. f.* Nom qu'on donne, dans quelques lieux, à la portion du sarment de l'année précédente qui reste après la taille de la vigne.

VIEUX (vieû), *adj.* Voy. VIEIL.

VIF, VIVE (vif, vi-v'), *adj.* || 1° Qui est en vie. Ayant ouvert la poitrine d'un animal vif, DESC. *Fœtus*, 2. Mais que vif aux enfers je sois précipité, Si jamais je consens à cette lâcheté, MAIR. *Sophon.* IV, 3. D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau Toute chaude et toute fumante, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort sans presque l'avoir envisagée, BOSS. *Mar.-Thér.* Ces voleurs, remarquant que j'étais plus mort que vif, me protestèrent, pour me rassurer, qu'ils ne me feraient aucun mal, LESAGE, *Est. Gonz.* 8. Cinquante-neuf chevaliers [du Temple] furent brûlés vifs à Paris, à la porte Saint-Antoine, VOLT. *Hist. parl.* 4. Les amants de ces princesses [les femmes des trois fils de Philippe le Bel] furent condamnés à un nouveau genre de supplice; on les écorcha vifs; quels temps! et nous nous plaignons encore du nôtre! ID. *Mœurs*, 75. || Poétiquement et fig. Une mort toujours vive, la damnation éternelle. Amoureux d'une vie ingrate et fugitive, Ils acceptent pour l'âme une mort toujours vive, Où, mourant à toute heure et ne pouvant mourir, Ils ne sont immortels que pour toujours souffrir, CORN. *Imit.* III, 12. || Par plaisanterie, imprimé tout vif, se dit d'un homme qui se voit imprimé ou qu'on voit imprimé, sans qu'il s'attendît beaucoup à l'être. Quand il a su que j'étais imprimé tout vif, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || Chair vive, se dit, dans un corps vivant, par opposition à chair morte. Couper jusqu'à la chair vive. || Cheveux vifs ou naturels, cheveux tels qu'ils ont été coupés sur la tête. || Haie vive, voy. HAIE, n° 1. || Terme d'eaux et forêts. Une forêt est vive quand elle a de beaux et grands arbres. || Bois vif, se dit des arbres qui donnent des branches et des feuilles, par opposition à bois mort. || Arbre vif, celui qui est sans défaut et qui doit produire 60 planches (Lorraine). || Terme de chasse. Une forêt, une garenne est vive, quand elle renferme beaucoup de bêtes fauves. || Plaine vive, plaine où il y a beaucoup de gibier. || Vive pâture, voy. PÂTURE, n° 1. || 2° Fig. Il se dit de choses auxquelles on prête le titre de vif ou vivant, en raison de quelque qualité. || Eau vive, eau qui coule de source. Car ainsi que d'un mont tombent de vives eaux.... V. HUGO, *Voix intér.* IX. || Eau vive se dit aussi d'une eau qui est trop crue. Les eaux trop vives sont malsaines. || Vive eau, grande marée. Je suis bien aise d'apprendre que vous espérez faire sortir à cette vive eau tous les bâtiments armés, *Seignelay à Hubert*, 7 août 1678, dans JAL. Les navires d'un tirant d'eau de 3m,90 à 4m peuvent entrer dans le port de Lannion, à haute mer de vive eau; mais, à haute mer de morte eau, il ne peut entrer que les petits bâtiments de 2m à 2m,50 au plus de tirant d'eau, E. GRANGEZ, *Voies navig. de Fr.* p. 265. || Substantivement. Le vif de l'eau, la haute eau d'une marée. || Force vive, voy. FORCE, n° 16. || Roche vive, roche dont la surface n'a pas été altérée. || Le roc vif, ce qui forme le roc même, par opposition à la terre, au sable qui le recouvre. Ce chemin, taillé de main d'homme dans le roc vif à une hauteur considérable au-dessus de la rivière, est un ouvrage admirable, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. IV, p. 138. || Vif fonds, terre qui n'a pas été remuée. Vers 1840, il a été procédé.... au curage à vif fond du Mardyck, E. GRANGEZ, *Voies navig. de France*, p. 363. || Curer les fossés à vif fond, vif bord, les curer en les tenant dans leur profondeur et leur largeur réglementaires. || Vive arête, le tranchant des angles de la pierre, du bois, etc. lorsqu'ils ne sont ni écornés ni émoussés. Une poutre à vive arête. || Chaux vive, chaux qui n'a point été imprégnée d'eau. || Dartre vive, dartre qui paraît très-enflammée. || Terme de métallurgie. Vives fontes, fontes vives, fontes qui, une fois en liquéfaction, se tiennent liquides très-longtemps. || Terme de marine. Œuvres vives d'un vaisseau, les parties qui trempent dans l'eau. || 3° Qui a beaucoup de vigueur, d'activité, en parlant des personnes ou des animaux. Cheval vif. Celui-ci [Condé] plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité, BOSS. *Louis de Bourbon.* Il est cruel pour un homme aussi vif que je le suis, de lire neuf volumes entiers [la Clarisse de Richardson] dans lesquels on ne trouve rien du tout, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 12 avr. 1760. De tous les sots, les plus vifs sont les plus insupportables, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 13. Peut-être y a-t-il plus d'esprit chez les gens vifs que chez les autres; mais aussi ils en ont plus besoin, ID. *ib.* [L'écureuil] est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, BUFFON, *l'Écureuil.* Les caractères vifs, sur lesquels glissent les peines légères, sont ceux qui résistent le moins aux grands dangers, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || Avoir le sentiment vif, les sens vifs, être fort sensible à l'impression des objets extérieurs. || Avoir les passions vives, les sentiments vifs, avoir l'âme extrêmement sensible, avoir les passions violentes. || Avoir l'esprit vif, l'imagination vive, concevoir, produire promptement et facilement. || 4° Qui sent vivement. Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté; vive à les sentir, facile à les pardonner, BOSS. *Duch. d'Orl.* Toujours vive pour ce grand prince [Louis XIV], toujours jalouse de sa gloire, ID. *Mar.-Thér.* Plus vous êtes vif pour le monde et pour ses faux plaisirs.... MASS. *Carême, Pécheresse.* Toujours éloquents à décrier le monde, toujours plus vifs à l'aimer, ID. *Orais. fun. Dauphin.* || Être vif, s'impatienter, s'emporter facilement. || On dit aussi en ce sens-là : vif comme la poudre, comme le salpêtre. || 5° Vif sur, prenant grand intérêt à, se passionnant pour. Je n'ai jamais vu un si bon homme [que le Camus], ni plus vif sur tout ce qui vous regarde, SÉV. 29 janv. 1672. Ne soyez point si vive sur des riens, ID. 14 juin 1677. Magneux et Aubry, vifs sur notre affaire, étaient par là devenus odieux au premier président, ST-SIM. 21, 248. Ce sont des cœurs tranquilles et paresseux qui ne sont vifs sur rien, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. || 6° Qui a de la vivacité, en parlant des choses. Des manières vives. Cette compagnie était la maréchale d'Estrées, le Chanoine, Bussy, Rouville et Corbinelli; tout a prospéré, vous n'avez jamais rien vu de si vif [que la conversation], SÉV. 292. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien [fils] qui est en Bretagne et sur le point d'épouser une fille de bonne maison, ID. 4 déc. 1683. L'un [Turenne], par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain et fait taire l'envie, BOSS. *Louis de Bourbon.* Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout à coup [chez le prince de Condé] je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent.... ID. *ib.* || Un feu vif, un feu qui brûle avec activité. || Attaque vive, attaque prompte et forte. Ce fut là qu'après une action assez vive il [Marsigli] tomba blessé et presque mourant entre les mains des Tartares, FONTEN. *Marsigli.* || Une vive canonnade, une vive fusillade, une canonnade, une fusillade rapide et continue. || On dit dans le même sens : Les ennemis firent un feu très-vif. || Terme de médecine. Pouls vif, pouls qui réunit la promptitude, la fréquence et la force, sans dureté. || Cet atelier est fort vif, il y règne beaucoup d'activité (phrase qui a vieilli). || 7° Il se dit pour caractériser la force de certaines impressions physiques. Une chaleur vive. Un froid vif. Un vif accès de goutte. || Air vif, air pur et frais, tel que celui des lieux élevés et qui fait impression sur la poitrine. || 8° Il se dit pour caractériser la force de certaines impressions morales. Vif désir. Vif amour.

Les jalousies [de la part de Montespan à l'égard du roi] sont vives; ont-elles jamais rien empêché? SÉV. 30 sept. 1676. Que le lâche pressé du vif remords que donne.... TH. CORN. *Essex*, III, 2. || Foi vive, foi ardente et ferme, et aussi la foi qui est accompagnée des œuvres. || Les objets font sur lui une impression vive, une sensation vive, ils produisent sur lui une impression, une sensation forte et prompte. || Cela fit sur l'assemblée une vive sensation, cela fit une sensation marquée. || **9°** Qui dure, subsiste, comme quelque chose de vivant. Cette disgrâce est encore bien vive dans nos têtes, SÉV. 388. Nous parlâmes de vous.... avec un souvenir tout vif; vous viendrez le renouveler, ID. 21 févr. 1689. || Être vif dans le souvenir, dans l'esprit, y avoir laissé une marque profonde. Il [la Rochefoucauld] vous prie de croire que vous êtes encore toute vive dans son souvenir, SÉV. 10 avr. 1671. Je n'ai jamais vu une personne absente être si vive dans tous les cœurs; c'était à vous qu'était réservé ce miracle.... on ne se passe point de vous, ID. 11 mars 1671. || **10°** Qui se fait sentir comme dans une partie vivante. Je vous aime avec une tendresse si sensible que je n'ose y penser; c'est un endroit si vif et si délicat dans mon cœur, que tout est loin en comparaison, SÉV. 27 oct. 1673. || **11°** Se dit pour exprimer la force de la lumière, des couleurs. Couleur vive. Dans un âge, Où ce peu de beauté que m'ont donné les cieux D'un assez vif éclat faisait briller mes yeux, CORN. *Pomp.* I, 3. Avez-vous jamais vu, madame, un diamant plus vif que celui que vous voyez que mon père a au doigt? MOL. *l'Av.* III, 12. L'autre [Condé] jette d'abord une si vive lumière, qu'elle [l'envie] n'osait l'attaquer, BOSS. *Louis de Bourbon.* La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis; et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, ID. *Mar.-Thér.* Du rouge vif sur le sommet de la tête, du beau bleu sur l'occiput.... BUFF. *Ois.* t. X, p. 307. || Un teint vif, un teint fort coloré. || Yeux vifs, yeux brillants et pleins de feu. Des yeux vifs et prêts à être tendres, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 5. || On dit dans le même sens : avoir l'œil vif, le regard vif. || **12°** Exprimé avec chaleur, avec force; énergique, animé. Reproches vifs. Une vive prière. La discussion fut vive. Ils eurent une altercation fort vive. Dans ces sortes de disputes.... quand on s'est un peu expliqué.... tout ce qui suit est plus vif et plus pressant, BOSS. *Conf. avec Claude, Avert.* En rassemblant les divers sujets dont on veut dire la même chose, on abrége le discours, et on le rend plus vif, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 82. || Expressions vives, expressions où se fait sentir le feu de l'imagination. || Traits vifs, traits piquants. || Des propos vifs, des propos qui approchent de l'insulte. || **13°** Familièrement, un peu vif, se dit d'un langage où l'on traite l'adversaire sans ménagement. Cet article est un peu vif; mais il est vrai et utile; il faut confondre quelquefois l'ignorance orgueilleuse, VOLT. *Dict. phil. Fonte.* || **14°** Terme d'ancienne coutume. Vif gage, celui dont les fruits se comptent sur la dette, et servent à la diminuer en proportion, voy. GAGE à l'historique, XVIe siècle, et MORT-GAGE. || **15°** *S. m.* Terme de jurisprudence. Le mort saisit le vif, dès qu'un homme est mort, ses biens passent à son héritier légitime, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité. || Entre vifs, entre personnes vivantes. Donation entre vifs. Un code qui statue sur les dispositions des biens par testament ou entre vifs, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 37. || Terme de chasse, le vif, l'oiseau vivant. || Peindre au vif, peindre d'après nature. Tel de fâcheux a mérité le titre, Qui sera peint au vif dans mon épître, SCARR. *Œuv.* t. VII, p. 168. || **16°** Le vif, la chair vive. Il faut couper toutes ces chairs jusqu'au vif. Le maréchal, en ferrant ce cheval, l'a piqué jusqu'au vif. || Fig. Si M. l'abbé Terrai vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés jusqu'au vif, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 26 mars 1770. || Fig. Piquer au vif, faire une offense très-sensible. Et, sans piquer au vif, me mettre à la satire, REGNIER, *Sat.* I. Jusques au vif il voulut la blesser, LA FONT. *Court.* Marius, piqué jusqu'au vif de cette espèce d'insulte, ne la lui pardonna jamais, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 595, dans POUGENS. || En un autre sens, piquer jusqu'au vif, faire une vive impression. Partant, madame, en un mot comme en mille, Votre beauté jusqu'au vif m'a touché, LA FONT. *Magn.* || Être touché au vif, être sensiblement touché de quelque chose. Et puisqu'au vif du cœur ma parole te touche, REGNIER, *Épit.* I. Il ne me faut guère toucher sur ce sujet [le chagrin de l'absence de Mme de Grignan] pour me toucher au vif, SÉV. 8 janv. 1674. || Trancher, couper dans le vif, étendre les incisions jusqu'à la chair vive. || Fig. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit; il est plus sûr de couper dans le vif [il s'agit de la mort de Turenne], principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées, SÉV. 6 août 1675. || Fig. Trancher, couper dans le vif, renoncer tout d'un coup à une chose qui faisait beaucoup de plaisir. Pour moi, j'ai regretté Livry; j'ai coupé dans le vif; cette solitude me plaisait, et les beaux jours qu'il fait encore m'offensent, SÉV. 8 nov. 1679. || Trancher, couper dans le vif, signifie aussi rompre tout à coup des relations, des habitudes nuisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire. C'est-à-dire qu'il faut couper jusqu'au vif; c'est-à-dire qu'il faut porter le couteau jusqu'aux inclinations les plus chères, BOSS. *Sermon pour le temps du Jubilé, Sur la pénit.* 3. Il faut du moins haïr nos plaies, si nous ne pouvons pas encore couper jusqu'au vif pour les guérir, MASS. *Carême, Prière*, 2. || Fig. Prendre quelque chose sur le vif, faire un sacrifice qui coûte. Afin que notre aumône soit un sacrifice, ne jetons pas seulement un superflu qui ne coûte rien à la nature, mais prenons quelque chose sur le vif, en sorte que nous souffrions pour notre frère, BOSS. *Méd. sur l'Év.* 2e partie, 11e jour. || **17°** Le vif, la partie la plus dure d'un moellon. || Terme d'architecture. Le vif de la colonne, le fût. || Vif du piédestal, son dé. || **18°** Le point, le moment où une chose a le plus de vivacité. Le vif du débat. Entrer dans le vif de la question. || Quelque chose de vif, d'animé. Ami, veux-tu savoir, touchant ces deux sonnets Qui partagent nos cabinets, Ce qu'on peut dire avec justice? L'un nous fait voir plus d'art, et l'autre plus de vif, CORN. *Épigramme.* Un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux [les courtisans que réjouissait la mort du Dauphin] les distinguait, malgré qu'ils en eussent, ST-SIM. t. IX, p. 123, édit. CHÉRUEL. Le tour qu'on prend [dans un ouvrage], et le vif dont on l'accompagne depuis le commencement jusqu'à la fin, feront trouver à peu de lecteurs cette pièce longue, quand même elle le serait, BAYLE, *Nouvelles, etc. de mars* 1686. || **19°** Le vif, poisson, voy. VENIN, n° 6. || **20°** De vive voix, *loc. adv.* En employant la parole, par opposition à par écrit. Le reste se dira de vive voix, BOSS. *Lett. Corn.* 153. Il est très-difficile de faire entendre par écrit ce qui concerne les sons d'une langue; cela serait très-facile de vive voix, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 16. || Substantivement. La vive voix. Je vous prie de l'avertir que, dans l'avis, rien n'a été ajouté à la vive voix, BALZ. *Avis écrit.* Les réponses courtes par écrit dans les grandes questions ne durent guère; la vive voix tranche, parce qu'on va d'abord au point, BOSS. dans le *Dict. de* DOCHEZ. || **21°** De vive force, *loc. adv.* Avec violence, en surmontant tous les obstacles. Il enleva le poste de vive force.

— REM. 1. On dit vif à, avec un infinitif. Vif à reconnaître les bienfaits. || 2. Bouhours (*Nouv. Rem.*) note ainsi les variations du sens de vif dans le XVIIe siècle : « Ce mot a aujourd'hui de nouvelles significations fort élégantes. Ce n'est que depuis quelques années qu'on dit : Une personne vive, une joie vive, une reconnaissance vive, une attention vive, des manières vives, voilà comment ce mot a fait fortune. Mais on a toujours dit : Un esprit vif, une imagination vive, une couleur vive. »

— HIST. XIe s. Vif aveir [bétail], *Lois de Guill.* 25. Ne mais que dous [deux], nen i ad remés vifs [demeurés vivants], *Ch. de Rol.* C. Par vive force les encacerent Franc, *ib.* CXXIII. [Ils tranchent] Ces vestemenz entresque as chars vives, *ib.* CXXIV. L'anme de lui as vifs diables [il] dunet, *ib.* CCLXVI. || XIIe s. Quant estes mors, à moult grant tort sui vis, *Ronc.* p. 193. Car cil qui pert honor vaurroit mieux mors que vis, *Sax.* XXVI. À la justice puis les cumande livrer, À pendre u à ardeir, u vifs à desmembrer, *Th. le mart.* 27. || XIIIe s. Force de generation, Por l'espece avoir tous jors vive Par renovelance naïve, *la Rose*, 7001. Et ses maris [de Lucrèce] meïsmement.... s'estudioit à trover Vives raisons por li prover Que ses cors n'avoit pas pechié, Quant li cuers [le cœur] ne volt le pechié, *ib.* 8667. Pieçà, dit-on, ce m'est advis, Les mors as mors, les vis as vis, *Bl. et Jeh.* 2094. Je doing et octroi à don fait entre vis la moitié de toutes ces choses, DU CANGE, *associare.* En la haute cour peut porter garentie le vif por le mort, *Ass. de Jér.* 125. S'il est tesmogné par vives vois, BEAUM. XII, 58. Or avint ainsi que le soudanc, qui estoit deschaus, se trouva sur une escorcheure que il avoit en la jambe; tout maintenant le venin se feri ou vif, et li tolli tout le pooir de la moitié du cors, JOINV. 213. Saciés bien que cis lions iu contrefais al vif, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542. || XIVe s. Dit Aletaires : sire, ne vous doutez noient; De ces deux chevaliers vous ferai vengement, Et les vous renderai mors ou vifs vraiement, *Guescl.* 16004. || XVe s. Maistre Jehannet de Milan, peintre du duc de Milan, pour un tableau où sont tirés, au près du vif, le feu duc de Milan et son fils, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542. L'Anglois frappa de sa lance ledit Louis tout dedans et au travers, sçavoir au-dessous du bras et au vif de son harnois... MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 560, dans LACURNE. Quar trop longtemps les Alemans M'ont fait en vive [sur le qui vive] toujours estre, DU CANGE, *vivendus.* Tantost se leva un vent contraire et un oraige si très grand, que nullement ne pouvoit aller avant, dont tout vif enrageoit, *Bouciq.* III, 20. Ceste chose, bien au vif examinée, me semble que ce doibt estre vertu et non autre cause, *ib.* II, 4. Aux autres pratiquoit plus au vif, car tousjours presentoit de tuer ou prendre son maistre, COMM. V, 6. || XVIe s. Un sepulcre fait de pierre à grands personnages elevés comme le vif, MARG. *Nouv.* LXV. Les accidents ne nous essayant pas jusques au vif.... MONT. I, 67. Se faire arracher des dents vifves et saines, ID. I, 308. Ayant à m'y pourtraire au vif, ID. II, 68. Une vifve fontaine, ID. IV, 13. Ceste parole toucha au vif Thebe, AMYOT, *Pélop.* 52. Il faisoit enterrer des hommes tous vifz, ID. *ib.* 53. De la chaux vive, ID. *Sert.* 23. Maistre Conrard.... fera les pieces qui s'ensuyvent de sa main, assavoir les visaiges, mains et les vifs [marché passé avec Conrard, le sculpteur], DE LABORDE, *Émaux*, p. 542. Faire feu vif et residence [résider], DU CANGE, *focus.*

— ÉTYM. Berry, *vife* au féminin : *une couleur bien vife*; provenç. *viu, vieu;* espagn. et ital *vivo;* du lat. *vivus* (voy. VIVRE).

VIF-ARGENT (vi-far-jan), *s. m.* Mercure, métal liquide qui a la couleur de l'argent. On se sert d'un alliage d'étain et de vif-argent pour étamer les glaces. || On dit aussi quelquefois argent vif. || Fig. et familièrement. Cet homme a du vif-argent dans les veines, dans la tête, c'est du vif-argent, il est très-vif, très-remuant.

— HIST. XIIIe s. Nus deicier ne puet ne ne doit fere achater des dez ploumez, quelque chance que il doinent, de quoi qu'il soient ploumez, soit de vif-argent ou de plons, *Liv. des mét.* 183. Car tuit par diverses manieres Dedens les terrestres minieres De soufre et de vif argent..., *la Rose*, 16326. || XVe s. Mercurius est vif argent, Qui ha tout le gouvernement Des sept metaulx... *la Font.* 421. || XVIe s. Une dame disoit estre empoisonnée par du vif-argent, de façon qu'il luy sembloit le sentir courir par les membres, PARÉ, *Introd.* 26.

— ÉTYM. *Vif*, et *argent.*

VIGAN (vi-gan), *s. m.* Espèce de gros drap (de la ville de *Vigan*).

† **VIGANNE** (vi-ga-n'), *s. f.* Espèce de raisin.

† **VIGEON** (vi-jon), *s. m.* Espèce de canard d'Amérique (voy. VINGEON).

† **VIGEONNER** (vi-jo-né), *v. a.* Déraciner les patates avec les doigts.

† **VIGÉSIMO** (vi-jé-zi-mo), *adv.* Vingtièmement. Il s'emploie pour désigner le vingtième article d'une série (20e), quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite vigésimo primo, vigésimo secundo, etc.

— ÉTYM. Lat. *vigesimo loco*, en vingtième lieu.

VIGIE (vi-jie), *s. f.* || **1°** Terme de marine. Surveillance. || Être en vigie, être en sentinelle au haut d'un mât, pour découvrir les objets qui peuvent se présenter à l'horizon. || **2°** Matelot qui est en sentinelle. Nous eûmes sans cesse, pendant cette journée, des vigies au haut des mâts; le temps était par grains et pluvieux, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 200, dans POUGENS. || **3°** Sur des chemins de fer, vigie vitrée, siége placé au sommet des fourgons qui sont en tête et en queue du train. || **4°** Il se dit quelquefois pour haut-fond, dans la mer. Les Abrolhos, où il y a des vigies, et où l'on voit quelques rochers à fleur d'eau, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr. Œuv.* t. II, p. 207. Je ne voulus point trop accoster la terre, jusqu'à ce que j'eusse atteint le 49e degré de latitude, à cause d'une vigie que j'avais reconnue en 1765 par 48° 34' de latitude australe à six ou sept

lieues de la côte, BOUGAINV. *Voy.* t. I, p. 217. || 6° Terme d'argot. Voleur à la vigie, se dit de ceux qui commettent le vol comme voyageurs et sur l'impériale de la voiture.

— ÉTYM. Lat. *vigilia*, surveillance, veille (voy. VEILLE).

† **VIGIER** (vi-ji-é), *v. n.* Terme de marine. Être en vigie, en observation.

† **VIGIGRAPHE** (vi-ji-gra-f'), *s. m.* Espèce de télégraphe des vigies. || Celui qui le fait mouvoir, qui l'observe.

— ÉTYM. *Vigie*, et γράφειν, tracer, écrire.

† **VIGIGRAPHIE** (vi-ji-gra-fie), *s. f.* Observation par le moyen du vigigraphe. || Étude du vigigraphe.

† **VIGIGRAPHIQUE** (vi-ji-gra-fi-k'), *adj.* Qui concerne le vigigraphe et la vigigraphie.

VIGILAMMENT (vi-ji-la-man), *adv.* Avec vigilance.

— HIST. XVI° s. Vigilamment, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Vigilant*, et le suffixe *ment*.

VIGILANCE (vi-ji-lan-s'), *s. f.* Qualité de qui est vigilant. Alors, sans mon amour, qu'eût fait votre vaillance? Eût-elle du dragon trompé la vigilance? CORN. *Médée*, I, 1. Redoublez votre vigilance à l'égard de la fille qui ne détourne point la vue des hommes, de peur qu'elle ne se perde elle-même, si elle en trouve l'occasion, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, XXVI, 13. Mme de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour, SÉV. 12 avril 1689. Ni la hauteur des entreprises ne surpassait sa capacité [du secrétaire d'État, fils de le Tellier], ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance, BOSS. *le Tellier.* Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne ; Luxembourg commandait sous eux ; Vauban devait conduire les siéges ; Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire, VOLT. *Louis XIV*, 10. J'ai pour toi la tendresse d'un amant, la franchise d'un ami, et l'inquiète vigilance d'un père, MARMONTEL, *Cont. mor. Bon mari.* || Terme de blason. On nomme vigilance une grue tenant une pierre dans une de ses pattes, comme on croyait que fait cet oiseau pour s'empêcher de dormir.

— HIST. XVI° s. Il est besoing, au temps des grands mouvements qui se preparent [1593], d'user de nos vigilances ordinaires, *Bibl. des ch.* 3° série, t. I, p. 503. La vigilance estoit telle en luy [l'empereur Julien], qu'il despartoit la nuict à trois ou quatre parties, dont la moindre estoit celle qu'il donnoit au sommeil, MONT. III, 82. Il n'est rien qu'on doibve tant recommander à la jeunesse, que l'activité et la vigilance : nostre vie n'est que mouvement, ID. IV, 277.

— ÉTYM. Lat. *vigilantia*, de *vigilans*, vigilant.

VIGILANT, ANTE (vi-ji-lan, lan-t'), *adj.* Qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse pour moi, et aux vues qu'elle a pour me faire plaisir ; c'est une bonne et solide et vigilante amie, SÉV. 579. On ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre celle de sage et vigilant père de famille qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches, BOSS. *le Tellier.* Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, ID. *Louis de Bourbon.* C'est ce qui fit faire à Charlemagne, prince le plus vigilant et le plus attentif que nous ayons eu, bien des règlements pour empêcher qu'on ne dégradât les fiefs en faveur de ses propriétés, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 8. Egisthe.... Vigilant, soupçonneux, par le crime éclairé, VOLT. *Oreste*, I, 2. || Il se dit aussi des choses. Rien ne peut arrêter sa vigilante audace [de Louis XIV]: L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace, BOIL. *Lutr.* II. On m'élevait alors, solitaire et cachée, Sous les yeux vigilants du sage Mardochée, RAC. *Esth.* I, 1. C'était des tristes Juifs l'espérance dernière Que mes soins vigilants cachaient à la lumière, ID. *Athal.* V, 2. Une clef vigilante a, pour cette journée, Sous le cèdre enfermé la robe d'hyménée. A. CHÉN. *la jeune Tarentine.*

— HIST. XVI° s. Le bon chevalier, qui estoit vigillant, vint en la basse cour du chasteau, et demanda où estoit son prisonnier, *le Loyal serviteur*, I, 20.

— ÉTYM. Lat. *vigilantem*, de *vigilare*, veiller.

VIGILE (vi-ji-l'), *s. f.* || 1° Dans l'Église catholique, veille ou autre jour qui précède une solennité, et pendant lequel on observe l'abstinence et le jeûne. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers, où vous faites doubler les quatre-temps et les vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde, MOL. *l'Av.* III, 5. A quoi bon ce dégoût et ce zèle inutile? Est-il donc pour jeûner quatre-temps ou vigile? BOIL. *Lutr.* I. || Vigiles des morts, nom donné aux matines et aux laudes de l'office des morts, que l'on chante aux obsèques d'un défunt, ou au service que l'on fait pour lui. || 2° Abusivement, on a étendu le nom de vigile à de simples jours d'abstinence; ainsi, on dit des trois jours qui précèdent l'Ascension, que ces trois jours il est vigile.

— HIST. XII° s. [Ils] Chantent vegiles et font les sautiers lire, *Ronc.* p. 158. || XIII° s. Et se partirent du port Corfol la vegile de Pentecouste, VILLEH. LIX. || XV° s. Quand... Pietres du Bois le sçut [la mort de François Acreman à Gand], il ne le plaignit que un petit et dit : je l'en avois bien avisé et chanté toutes les vigiles avant que je m'en partesisse de Gand, FROISS. II, III, 36.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *vigilia*; du latin, *vigilia*, veille. *Vigile* est le même mot que *veille*; mais il est passé du latin de l'Église dans le français sans modification, tandis que, dans *veille*, *vigilia* a été modifié par la bouche française.

VIGNE (vi-gn'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des ampélidées. || 2° Particulièrement, la plante à tige ligneuse et tortue qui porte le raisin, *vitis vinifera*, *L.* Le produit de sept arpents de vignes par an est de 6300 sesterces, c'est-à-dire de 787 livres 10 sous, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 452. Domitien, prince timide, fit arracher les vignes dans la Gaule, de crainte sans doute que cette liqueur [le vin] n'y attirât les barbares, comme elle les avait autrefois attirés en Italie, MONTESQ. *Esp.* XXI, 15. Une vigne nouvellement fumée est plus sujette à être endommagée de la gelée qu'une autre, BUFF. *Expér. sur les végét.* 4° *mém.* II. Il existe en Bourgogne plusieurs vignes dont la plantation date de plus de quatre cents ans, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 285, dans POUGENS. L'Italie eut des vignes énormes ; elles étaient si hautes en Campanie, qu'on avait établi comme règle que le propriétaire du domaine ferait enterrer ou brûler à ses frais l'ouvrier qui, en les taillant, tomberait et mourrait de sa chute, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettres*, t. V, p. 92. Si la vigne peut passer fleur et ne point couler, on ne saura où mettre tout le vin cette année, P. L. COUR. *Gaz. du village.* Brennus disait aux bons Gaulois : Célébrez un triomphe insigne ; Les champs de Rome ont payé mes exploits, Et j'en rapporte un cep de vigne, BÉRANG. *Brennus.* || Feuille de vigne, voy. FEUILLE, n° 1. || 3° Étendue de terre plantée de ceps de vigne. Une vigne d'un hectare. Je vais faire un tour dans les vignes, et je me rends ici dans un moment, DANCOURT, *Impromptu de Suresnes*, sc. 1. La vigne célèbre dont le vin est appelé *Lacryma Christi*, se trouve dans cet endroit, et tout à côté des terres dévastées par la lave, STAEL, *Corinne*, XI, 4. || Vignes pleines ou en plein, celles qui sont plantées en quinconce. || Vignes en tailles, vignes développées en surface, sans profondeur. || Raisin de vigne, raisin propre à faire du vin, par opposition à raisin de treille ou chasselas, raisin qu'on sert sur les tables. || Pêche de vigne, fruit du pêcher venu en plein vent dans les vignes. || 4° La vigne du Seigneur, vigne qui fait le sujet d'une parabole, *Évang. St Matth.* XX. || Fig. Travailler à la vigne du Seigneur, s'employer à l'instruction et à la conversion des âmes. || Fig. Faire provigner la vigne du Seigneur, ou, simplement, faire provigner la vigne, faire réussir une doctrine, une opinion. Il est venu des adeptes immédiatement après votre départ ; ils cultiveront la vigne du Seigneur d'un côté, tandis que vous la provignerez de l'autre, VOLT. *Lett. d'Argence*, 10 oct. 1764. Adieu, monsieur; faites provigner la vigne tant que vous pourrez ; il me semble qu'on nous fait manger à présent des raisins un peu amers, VOLT. *Lett. Condorcet*, 1er sept. 1772. || Fig. Être dans les vignes du Seigneur, ou, elliptiquement, être dans les vignes, être ivre. Le roi : Où suis-je ? — Zaconin : Par ma foi, vous êtes dans les vignes. — Le roi : D'où peut venir cela? — Zaconin : C'est que vous avez bu, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, II, 15. || Mettre le pied dans la vigne du Seigneur, s'enivrer. || 5° Fig. La vigne de l'abbé, la vigne de l'évêque, une vie de délices. ...Ce couple si charmant, Toujours d'accord, de plus en plus s'aimant,.. Se promettait la vigne de l'abbé, LA FONT. *Aveux indiscrets.* || 6° Anciennement. Maisons de plaisance aux environs de Rome et de certaines villes d'Italie ; aujourd'hui on dit villa. La vigne Borghèse. La vigne Aldobrandine. || 7° Vigne blanche, un des noms vulgaires de la bryone. || Vigne vierge, nom vulgaire du *cissus quinquefolia*, Desf. cultivé en berceaux. || Vigne de Judée, vigne sauvage, douce-amère. || Vigne noire ou taminier, deux noms vulgaires du taminier commun, asparagées, dit aussi couleuvrée noire et sceau de Notre-Dame. || Vigne du Nord, houblon. || Poire de vigne, nom d'une poire d'automne. || 8° Terme d'alchimie. Vigne des sages, la pierre du premier ordre réduite en eau rectifiée. || 9° Ancienne machine de guerre, consistant en cabanes faites en claies et portées sur des roues, pour établir des communications abritées entre les ouvrages de l'assiégeant. || Proverbes. Un mariage de Jean des vignes, voy. JEAN, n° 9. || Quand nous serons morts, fera les vignes qui pourra, nous ne nous embarrassons point de ce qui se fera après notre mort. || Il ne se soucie pas qui fera les vignes après sa mort, se dit d'un homme sans souci. || La vigne à mon oncle, voy. ONCLE, n° 1. || Vigne double, si elle est close.

— HIST. XII° s. Naboth de Jezrael out une vigne veisine e mult près del paleis lu rei Achab, *Rois*, 329. || XIII° s. Et mirent tout le pays en feu et en flame, et prendoient proies, et gastoient blés et vingnes et gardins, *Chr. de Rains*, p. 74. Les demandes reeles sont quant on demande heritage, terres, bois, prés, vingnes, yaues, justiches... BEAUMAN. VI, 32. Je sai de reisins a plenté [il y a abondance de raisins] En une vine près de ci, *Ren.* 23155. || XV° s. Et sailloient de vigne en vigne et de fossé en fossé pour eux sauver, FROISS. II, III, 100. En la vigne jusqu'au peschier Estes bouté, mon filz très chier, Dont, par ma foy, suis très joyeulx, Quant de rimes vous voy songneux, CH. D'ORL. *Rondel* 72. || XVI° s. Les machines desquelles les anciens usoient pour forcer les villes, comme sont beliers, chevaux, vignes, tortues, balistes, etc., PARÉ, IX, *Préf.* Se mettre dedans la vigne jusques au pescher, COTGRAVE. Et y a moins de mal souvent à perdre sa vigne qu'à la plaider, MONT. III, 48.

— ÉTYM. Picard, *vaine*; Berry, *veigne*, *veingne*; bourguig. *veigne*; wallon, *veign*; provenç. *vinha*, *vinna*; catal. *vinya*; espagn. *viña*; portug *vinha*; ital. *vigna*; du latin *vinea*, qui vient de *vinum*, vin. A côté de *vigne*, l'ancienne langue avait *vit*, de *vitis* : XIII° siècle. Comme viz habundans es costez de ta meson, *Psautier*, f° 160.

† **VIGNEAU** (vi-gnô), *s. m.* || 1° Nom, en Normandie, d'un tertre construit artificiellement dans les jardins, avec une allée en hélice, et sur lequel on plantait des treilles de plaisance en forme de cabinet de verdure. || 2° Terme de pêche. Banquettes pour faire sécher les morues. || 3° Nom, sur les côtes de Normandie, d'un petit coquillage, *trochus cinereus*, *turbo littoralis*. || On trouve aussi vignot.

— ÉTYM. *Vigne.* Le coquillage a été dénommé d'après le *vigneau* des jardins, à cause de son hélice.

VIGNERON, ONNE (vi-gne-ron, ro-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui cultive la vigne. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de Sixte-Quint, fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation, VOLT. *Mœurs*, 184. Un jour le vigneron, sur ces coteaux paisibles [où s'est livrée la bataille de Granson], Mariant les ormeaux et les vignes flexibles, Roulera sous ses pas des ossements blanchis, MASSON, *Helv.* III. || 2° Vigneron ou vigneronne, colimaçon.

— HIST. XIII° s. Iluec se debat et abaie, Et li vingnerons sanz delaie Vint, qui des vingnes estoit garde, *Ren.* 18530. || XIV° s. Ainsi com vigneron se tiennent ou païs, Quand il doivent aler es vignes du pourpris, *Guescl.* 3746. || XVI° s. Après la cloche du vigneron [cloche qui avertissait les buveurs de quitter les tavernes], *Coust. gén.* t. II, p. 924. Quand le chou passe le sep, le vigneron meurt de soif, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourguig. *vaingneron*; de l'anc. verbe *viner*, cultiver la vigne ; ce verbe vient de *vigne*.

† **VIGNETER** (vi-gne-té), *v. a.* Terme d'art du moyen âge. Faire un travail de vignettes.

VIGNETTE (vi-gnè-t'), *s. f.* || 1° Ornement qu'on met au haut de la première page d'un livre ou d'un chapitre ; c'étaient autrefois des branches de vigne ; mais on en fait aujourd'hui de divers dessins. || Par extension, toutes les petites estampes d'un livre, soit qu'elles soient au haut des pages, soit qu'elles ornent le frontispice et le bas de page à la fin des chapitres. || Enfin on donne ce nom aujourd'hui aux estampes mêmes qui occupent toute une page, quand elles sont entourées d'un cartouche. Dans l'impression de ses Apologies, il met pour vignette une espèce de devise singulière qui a rapport à son aventure.... FONTEN.

Marsigli. On a vu le polytypage des vignettes décrit par un Allemand dès 1740; ainsi ce procédé n'est pas nouveau, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 513. || 2° Dessins, ornements qui servent d'encadrement pour les tableaux, les couvertures de livres, etc. || 3° Ornement du même genre mis autour d'un mouchoir. Un mouchoir à vignette. || 4° Papier à vignettes, papier à lettres dont les bords sont ornés de petites guirlandes coloriées.

— HIST. XIII° s. Et toutes ces choses estoient fleuretées de ambre; et estoit l'ambre lié sur le cristal à beles vignettes de bon or fin, JOINV. 260. || XV° s. Un hanap d'argent blanc ciselé, et une vignette autour et compas doré, *Lett. pat.* 14 janv. 1414. || XVI° s. Une belle espée de Vienne avecques le fourreau d'or, faict à belles vignettes d'orfebverye, RAB. *Garg.* I, 46.

— ÉTYM. Dimin. de *vigne*, parce qu'à l'origine cet ornement représentait des branches et des feuilles de vigne.

† **VIGNETTISTE** (vi-gnè-ti-st'), *s. m.* Artiste qui fait des vignettes. La vignette se faisait en même temps que la page.... et c'est pourquoi cet art charmant des vignettistes d'alors, des Johannot, des Deveria, de Jean Gigoux et de Célestin Nanteuil est encore un art tout à fait à part, ASSELINEAU, *Mélang. tirés d'une petite biblioth. romantique, préf.* p. 17.

† **VIGNETURE** (vi-gne-tu-r'), *s. f.* Terme du moyen âge. Ornement de feuilles de vignes qui couvrait les bordures des miniatures, dites alors vignetées, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542.

— HIST. XV° s. Une coupe d'or, poinçonnée, en façon de vingneture, et dedans ung petit esmail de marguerite, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542.

VIGNOBLE (vi-gno-bl'), *s. m.* || 1° Étendue de pays planté de vignes. On observe en France que la grande quantité de vignobles y est une des grandes causes de la multitude des hommes, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 14. La plus grande partie du vignoble d'Agde était, il y a quarante ans, couverte par les eaux de la mer, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr. Œuv.* t. II, p. 435. Ce vignoble [de Constance], où l'on cultive des plants de muscat d'Espagne, est fort petit, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 399. || 2° *Adj.* Pays vignoble.

— HIST. XIII° s. Il est sires de tout l'avoir Monseigneur noble, Et de la Brie et du vignoble, RUTEB. 196. || XIV° s. Biax ahans [champ cultivé] et moult biel vignoble, J. DE CONDÉ, t. II, p. 230.

— ÉTYM. *Vigne*. La finale *oble* est controversée. Le bas-lat. a *vinolium*, qui est un diminutif de *vinum*; *vignoble* en pourrait être une altération. Il a aussi *vinobre* dans une charte de 1063; Scheler est disposé à y voir *vini opera*. Au contraire Diez considère *vignoble* comme représentant *vini opulens*, riche en vin, la finale *ens* ayant disparu comme dans *serpe* de *serpens*.

† **VIGNON** (vi-gnon), *s. m.* Un des noms vulgaires du genêt piquant.

VIGOGNE (vi-go-gn'), *s. f.* || 1° Animal de la taille d'un mouton, du genre lama, appartenant aux ruminants sans cornes, section des chameaux. La vigogne ne se trouve qu'au Pérou; elle a une laine très-fine. Louviers, drap de vigogne de 5/4, laine de vigogne du Pérou cardée, *Tabl. ann. aux lett. pat. du 1er mars 1781, Rouen*. On fait de très-beaux gants, de très-bons bas avec cette laine de vigogne; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 64. || 2° Laine de cet animal mise en œuvre. Un chapeau de vigogne. || 3° *S. m.* Un vigogne, un chapeau fait de vigogne. Un bon vigogne.

— ÉTYM. Espagn. *vicuña*; du péruvien *vicunna*, nom de l'animal.

† **VIGOTE** (vi-go-t'), *s. f.* Planche percée de plusieurs trous, représentant les calibres des pièces d'artillerie, et dont on se servait pour assortir les boulets.

VIGOUREUSEMENT (vi-gou-reû-ze-man), *adj.* Avec vigueur. Le jésuite Bertier a combattu vigoureusement dans le Journal de Trévoux en faveur d'Olopuen et de son aventure [prétendu apôtre du christianisme en Chine], VOLT. *Mél. litt. Lett chinoises*, 4. Elle [l'*androsace ciliata*] végète vigoureusement dans des situations bien plus froides encore; je l'ai recueillie couverte de fleurs au haut du glacier de Tuquerouye, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 145. || Terme de peinture. Tableau vigoureusement colorié.

— HIST. XIII° s. Et nostre gens les alerent ferir moult vigureusement, VILLEH. LXV. L'en ne s'i doit pas lessier prendre, Mes vigureusement deffendre, *la Rose*, 5098. || XVI° s. Il les chargea bien vigoureusement, mais c'estoit avec trop de desavantage, AMYOT, *Crassus*, 48.

— ÉTYM. *Vigoureuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *vigorosament*; espagn. et ital. *vigorosamente*.

VIGOUREUX, EUSE (vi-gou-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui a de la vigueur physique. Homme, cheval vigoureux. Les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres de ce grand capitaine et l'ardeur que ses yeux inspirent, BOSS. *le Tellier*. Ces sages d'Égypte avaient étudié le régime qui fait les esprits solides, les corps robustes, les femmes fécondes et les enfants vigoureux, ID. *Hist.* III, 3. C'est un vieillard assez vigoureux; j'ai demandé quel homme c'était, FÉN. *Tél.* VI. Mon tempérament, quoique vigoureux, n'avait pu soutenir les combats de tant de passions contraires, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || Végétation vigoureuse, état des végétaux qui croissent avec force. La végétation était encore plus vigoureuse que dans les baies où nous avions abordé, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 50, dans POUGENS. || 2° Qui a de la vigueur morale. Je sais que vous êtes aussi vigoureux ami que je suis, BALZ. liv. VI, lett. 7. Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, la reine savait persuader et convaincre aussi bien que commander, BOSS. *Reine d'Anglet.* J'aime les gens vigoureux qui savent se rendre maîtres des autres, FÉN. *Dial. des morts mod. Dial.* 16. || 3° En parlant des choses. Qui se fait avec vigueur, où il y a de la vigueur. Ces haines vigoureuses Que doit donner le vice aux âmes vertueuses, MOL. *Mis.* I, 1. Et l'on m'a vu pousser dans le monde une affaire D'une assez vigoureuse et gaillarde manière, ID. *ib.* III, 1. La chaleur de quelques médecines un peu vigoureuses qu'il [Ch. de Sévigné] avait prises à Paris, SÉV. 8 sept. 1680. Sans dire que l'on redoutait davantage les conseils de celle [maison] d'Autriche, ni qu'on trouvait quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France, BOSS. *Mar.-Thér.* M^me de Bernières, mon ancienne amie, outrée du libelle [de l'abbé Desfontaines], m'écrit, il y a huit jours, une lettre pleine de cette amitié vigoureuse dont votre cœur est si capable, VOLT. *Lett. Helvétius*, janvier 1739. Toutes les fois que Corneille a quelque chose de vigoureux à traiter, on le retrouve, ID. *Comm. Corn. Rem. Théodore*, III, 3. Tout le mal qui a résulté de la détestable invention des billets de confession, et tout le bien qu'a fait la chrétienne et vigoureuse résistance du parlement de Paris, ID. *Facéties, Mandement d'Alexis.* || 4° Terme de peinture. Qui a force et fermeté. Pinceau vigoureux. Une touche vigoureuse. Des tons vigoureux. Un des jolis tableaux du Salon, si les têtes étaient vigoureuses, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 376, dans POUGENS. || Dessin vigoureux, se dit quand le crayon accuse les formes d'un trait ferme. || Coloris vigoureux, se dit quand les teintes et les tons forment des oppositions vives avec les clairs. || Se dit d'un tableau où les lumières sont fortes, où les ombres arrondissent bien les objets.

— HIST. XIII° s. La quinte vertus si est qu'il [le bailli] doit estre hardis et viguereux, sans nule parece, BEAUM. I, 6. Cil qui tient en baronnie doit estre durment vigreux de faire tenir les choses dont li jugemens a esté fais autrefois en sa cort, ID. LXVI, 5. || XIV° s. Nous voion que, par nature, la main dextre est la meilleur et la plus vigoureuse, ORESME, *Éth.* 156. || XVI° s. La vertu, ne plus ne moins qu'une forte et vigoureuse plante, peut prendre pied et racine en tout lieu, AMYOT, *Demosth.* 1.

— ÉTYM. Wallon, *vigreu*, jovial, gai; provenç. *vigoros*; espagn. et ital. *vigoroso*; du lat. *vigorosus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *vigor*, vigueur.

VIGUERIE (vi-ghe-rie), *s. f.* Charge, fonction de viguier. || Territoire soumis à la juridiction du viguier. Une viguerie de vingt mille habitants, d'une médiocre étendue territoriale et d'une faible contribution, a autant de députés qu'une viguerie de deux cent mille individus et d'une grande richesse, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 28.

— ÉTYM. *Viguier*.

VIGUEUR (vi-gheur), *s. f.* || 1° Force pour agir. Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur...., CORN. *Cid*, III, 5. L'oisiveté d'un camp consume leur vigueur [des soldats], RAC. *Alex.* I, 2. Il était encore dans toute la vigueur de la jeunesse, FÉN. *Tél.* V. Il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'on perdue, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 nov. 1771. Ce qui est arrogance dans les faibles est élévation dans les forts, comme la force des malades est frénésie, et celle des sains est vigueur, VAUVEN. *Réfl. et max.* 74. || Il se dit en parlant des végétaux. Les plantes ont repris leur vigueur. || Fig. [Les vertus en la jeunesse] Qu'on doit laisser mûrir sans beaucoup de rigueur, Afin que tout à l'aise elles prennent vigueur, REGNIER, *Sat.* I. || 2° Force avec laquelle on fait, on exécute quelque chose. Pousser une affaire avec vigueur. Répondre avec vigueur. On croit qu'il expose les troupes; il les ménage en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques, BOSS. *Louis de Bourbon*. Marcellus, qui fit lever le siége de Nole et prit Syracuse, donnait vigueur aux troupes par ces actions, ID. *Hist.* I, 8. J'ai eu de bonnes intentions, j'ai donné de bons exemples, j'ai eu même quelquefois assez de vigueur, FÉN. *Dial. des Morts mod. Dial.* 2. Courage, allons, marquis, montre de la vigueur, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. || 3° Activité, force, en parlant des choses. Une grande vigueur de pensée. Mais cette même grâce en moi diminuée.... Agit aux grands effets avec tant de langueur, Que tout semble impossible à son peu de vigueur, CORN. *Poly.* II, 6. Que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus, ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage [de Charles I^er], ni la vigueur à ses conseils, BOSS. *Reine d'Anglet.* Dieu confondit la politique et l'orgueil de ceux qui crurent par leur éloquence.... éteindre un tel feu dans la première vigueur de l'embrasement [la révolte des paysans en Allemagne au commencement de la réforme], ID. *Var.* IX, 98. Pour maintenir cette loi dans sa vigueur, Moïse.... ID. *Hist.* II, 3. Louis XII, trahi par le pape Alexandre VI, et violemment outragé par Jule II, avait rendu toute sa vigueur à cette loi du royaume [la pragmatique sanction], VOLT. *Hist. parl.* XV. || Être en vigueur, en parlant des lois, des coutumes, etc. avoir de l'autorité, être admis, suivi. Ces premiers arts que Noé avait conservés, et qu'on voit aussi toujours en vigueur dans les contrées où se fit le premier établissement du genre humain, BOSS. *Hist.* I, 2. Pour répandre dans tous les lieux et dans tous les siècles de si hautes vérités, et pour y mettre en vigueur, au milieu de la corruption, des pratiques si épurées, il fallait une vertu plus qu'humaine, ID. *Hist.* II, 7. Les sept années de noviciat chez les brachmanes, la loi du silence pendant ces sept années étaient en vigueur du temps de Strabon, VOLT. *Mœurs*, 4. || 4° Terme de peinture. Qualité propre au coloris ou au dessin vigoureux. La vigueur et l'éclat du coloris sont deux choses diverses; on est éclatant sans vigueur, et vigoureux sans éclat, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 323, dans POUGENS. || *Au plur.* Les vigueurs, parties de brun opposées à des parties claires, touches vigoureuses que l'on ménage à dessein, ou que l'on donne après coup, pour ajouter à l'effet d'un tableau. || 5° Il se dit du style en un sens analogue. Sans tous ces ornements le vers tombe en langueur, La poésie est morte, ou rampe sans vigueur, BOIL. *Art p.* III.

— HIST. XI° s. Franc unt feru de cuer et de vigur, *Ch. de Rol.* CX. Repaire [à] lui vigur e remembrance, *ib.* CCLXIV. || XII° s. Mais estez vous à force et à vigor, *Ronc.* p. 26. Mais biauz samblanz me remet en vigour, *Couci*, XVII. Cis ot un fil qui fu bon poigneor; Raoul ot nom; molt par avoit vigor, *Raoul de C.* 2. || XIII° s. Mais demorez [en la terre sainte], si ferez grant vigour, Tant que France ait jà recouvré s'honour, QUESNES, *Romanc.* p. 101. Li chemins [de chevalerie] est si fais et teus [tel].... On prent son chemin à vigour Et de vigour à seûrté, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 59. || XIV° s. Pluseurs.... qui sont de petite vigueur, et ont peu de resistence, ORESME, *Éth.* 208. || XV° s. Adonc se remit la bataille du roi en vigueur, qui avoit, du commencement, un petit branlé, FROISS. II, II, 197. || XVI° s. Dès la fleur et vigueur de sa jeunesse, il.... AMYOT, *Pomp.* 2. La guerre servile y estoit encore en sa plus grande vigueur, ID. *ib.* 30. Quelques plus vigoureux et qui mieux se maintiennent, Jusqu'à quatre-vingts ans aucunes fois parviennent; Encor ceste vigueur Et le mieux de leur tans n'est rien que fascherie, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Prière de Moyse.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *vigor*; ital. *vigore*; du lat. *vigorem*; comp. le sanscr. *ugra*, fort, zend, *vax*, fortifier, grec ὑγιής, sain.

VIGUIER (vi-ghié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des vi-ghié-z actifs), *s. m.* || 1° Juge qui,

dans les provinces du Midi, faisait les fonctions de prévôt royal. || 2° Plus anciennement, officiers à qui les comtes déléguaient une partie de leur autorité, et qui administraient une portion du comté.

— HIST. XIIIe s. Et quant nostre sires s'en rala es ciex, il laissa saint Pierre son viguier [vicaire] en leu de lui, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 80. || XIVe s. Grans mercis! dit li rois, qui se fu ravisez; Je vous fais mon viguier, et le mien lieu tenez, *Guescl.* 8504. || XVe s. Ainsi que les Anglois chevauchoient, ils trouverent un chastel qui s'appelle Langon, dont le viguier de Toulouse estoit capitaine.... FROISS. I, I, 223.

— ÉTYM. Provenç. *viguer, viguier*, du lat. *vicarius* (voy. VICAIRE).

VIL, ILE (vil, vi-l'), *adj.* || 1° Qui est de peu de valeur. Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? RAC. *Ath.* III, 7. || Une chose de vil prix, une chose de peu de valeur. || Cette marchandise est à vil prix, elle est à beaucoup meilleur marché qu'à l'ordinaire. || Vendre, acheter à vil prix, vendre, acheter fort au-dessous de la valeur. On prit la croix à l'envi; les églises et les cloîtres achetèrent à vil prix beaucoup de terres des seigneurs, VOLT. *Mœurs*, 54. || 2° Fig. Bas, abject, méprisable. L'on a trouvé [par orgueil] le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, BOSS. *Gornay*. Un vil amour du gain, infectant les esprits, De mensonges grossiers souilla tous les écrits, BOIL. *Art p.* IV. Mardochée à ses yeux est une âme trop vile.... RAC. *Esth.* II, 1. Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé? ID. *Athal.* II, 5. Loi terrible qui mettait entre les mains de ces personnes viles [les dénonciateurs] le soin de la vengeance publique, domestique et particulière, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 19. Vous citez Dion Cassius, vil Grec, vil écrivain, vil flatteur, vil ennemi de Cicéron, VOLT. *Lett. Hénault*, 26 févr. 1768. Une esclave chrétienne, et que j'ai pu laisser Dans les plus vils emplois languir sans l'abaisser, ID. *Zaïre*, IV, 5. || *S. m.* Ce qui est vil, bas, honteux. Cette prudence qui lui fit discerner le vrai d'avec le faux, le vil d'avec le précieux, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.*

— HIST. XIe s. Cels ki ci sunt, devum aveir mult vil, *Ch. de Rol.* XCIII. || XIIe s. Car tost [nous] en seriens blasmé et vil tenu, *Sax.* XXVIII. Cument, sire, je sui vils cume chiens à ces de Juda, cume cil ki est chief des fols ki abaient vers David, *Rois*, 129. Cil siet al fembrier [au fumier], ki vis choses et despites sent de soi meismes, *Job*, p. 450. || XIIIe s. Il [les barons] sont plus vil qu'oncques mais ne vi si, QUESNES, *Romanc.* p. 98. N'en doit pas estre viols tenue, *Partonop.* v. 1328. Povres et viols fu et caitis, *ib.* v. 2551. Quant Adans fu en aage de neuf cens ans et trente, il morut, si comme il plot à celui qui l'avoit fait de vil terre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 28. Les mors cuers [cœurs] pereceux et vieux, *Anc. poésies franç. Vatic.* dans LA CURNE. || XVIe s. Les proprietaires les abandonnoient à bien vil prix, AMYOT, *Crassus*, 3. Bon citoyen estoit il, non point bas, ne vil de cueur, ID. *Nicias*, 7. Une personne de vile condition, ID *ib.* 21. J'ay toutes mes aultres parties viles et communes, mais en celle-là [la mémoire, qu'il avait très-mauvaise].... MONT. I, 33.

— ÉTYM. Provenç. *vil, vilh*; espagn. *vil*; ital. *vile*; du lat. *vilis*.

VILAIN, AINE (vi-lin, lè-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Dans le langage féodal, personne qui appartient aux gens de campagne, aux gens de roture. Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme, REGNIER, *Sat.* XIII. Ils affectaient de paraître toujours bottés, pour qu'on ne les prît pas pour des vilains, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 14, dans POUGENS. Un seigneur allemand ordonna qu'après sa mort on le mît debout dans une colonne qu'il avait fait creuser et attacher contre un des piliers de sa paroisse, afin, disait-il, qu'il ne puisse arriver que quelque bourgeois ou vilain me marche sur le corps, ID. *ib.* t. IV, p. 334. Les gentilshommes se battaient entre eux à cheval et avec leurs armes; et les vilains se battaient à pied et avec le bâton, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 20. Le vilain, qui n'a point d'honneur, est puni en son corps, ID. *ib.* VI, 10. Il n'est vilain qui, pour se faire un peu décrasser, n'aille du roi à l'usurpateur et de l'usurpateur au roi, ou qui, faute de mieux, ne mette du moins un *de* à son nom, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* Hé quoi! j'apprends que l'on critique Le *de* qui précède mon nom; Êtes-vous de noblesse antique? Moi, noble? oh! vraiment, messieurs, non.... Je suis vilain et très-vilain, BÉRANG. *le Vilain.* || Savonnette à vilain, se disait d'une charge qui anoblissait. || 2° Ancien terme de monnayage. Vilains, nom donné à un certain nombre d'espèces qu'il était permis de faire plus ou moins pesantes que le poids de l'ordonnance. || 3° *Adj.* Terme d'ancienne coutume. Rente vilaine, terre vilaine, celle qui n'est pas tenue par un noble. || Vilain lieu, celui qui ne possède aucune franchise. || 4° En parlant des personnes, des paroles et des actions, sale, déshonnête, fâcheux, méchant, par extension du sens de non noble qui est le sens propre de vilain. Il est encore plus vilain de faire le fin avec ses amis, BALZ. liv. V, lett. 7. Ces vilains hommes firent marcher le brancard plus vite que les méchants chevaux qui le portaient n'en avaient envie, SCARR. *Rom. com.* I, 14. Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines, Dont par toute la ville on chante les fredaines, MOL. *Éc. des f.* III, 2. Cela est fort vilain à vous, pour un grand seigneur, de prêter la main, comme vous faites, aux sottises de mon mari, ID. *Bourg. gent.* IV, 2. Aimer à lire.... la jolie, l'heureuse disposition! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes, SÉV. 14 déc. 1689. Il était condamné à dix sous d'amende s'il était gentilhomme, et à cinq sous s'il était serf, pour les vilaines paroles qu'il avait dites, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27. Elle [Ninive] ne sera point détruite, comme le voulaient ces vilains génies, VOLT. *Babouc.* Déclarer des dettes qu'il n'avait pas, et pour avoir de l'argent, cela est vilain, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 366. || Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui ne suit le gibier que pour le dévorer et qu'on ne peut affaiter; tels sont les milans, les corbeaux, qui ne combattent que des poulets. || Substantivement. Vilain, vilaine, celui, celle qui agit mal. Allez vous cacher, vilaines, allez vous cacher pour jamais, MOL. *Préc.* 19. Voyez comme raisonne et répond la vilaine! ID. *Éc. des mar.* V, 4. Il est bien vrai que son mari est un vilain qui pardonne fort peu de chose, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 9. J'en demande pardon aux successeurs des Desfontaines, aux petits beaux esprits, aux cuistres.... ils ne savent pas, les vilains, que ni ma croix, ni ma clé, ni ma pension ne me touchent, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mars 1751. || Mon vilain, se dit d'une personne de qui on parle et dont on se plaint comme faisant une vilenie. Qui est étonné à présent et confondu? c'est mon vilain [un libraire qui retenait un manuscrit du roi de Prusse, et auquel Voltaire rendit inutile ce manuscrit], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 20 juill. 1740. Là-dessus je tourne le dos à mon vilain, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 19 sept. 1762. || C'est un vilain; fi le vilain! se disent d'un homme sale et déshonnête en paroles, en actions. || Populairement. C'est une vilaine, c'est une prostituée (acception qui a vieilli). || Petit vilain, se dit moitié colère, moitié plaisanterie, d'un homme pour qui on n'a aucun mauvais vouloir. C'est le plus orgueilleux petit vilain que vous ayez jamais vu; il lui semble qu'il n'y a personne au monde qui le mérite, et que la terre n'est pas digne de le porter, MOL. *Princ. d'Él.* III, 3. Aimera-t-on toujours ces petits vilains-là? REGNARD, *le Distr.* I, 8. || 5° Avare, qui vit mesquinement (extension plus particulière du sens de vilain, non noble). Il a un père qui, quoique riche, est un avaricieux fieffé, le plus vilain homme du monde, MOL. *Scapin*, III, 3. Je devenais vilain par un motif très-noble; car, en vérité, je ne songeais qu'à ménager à maman quelque ressource dans la catastrophe que je prévoyais, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Populairement. Il est vilain comme lard jaune. || Substantivement. Jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain, et de fesse-mathieu, MOL. *l'Av.* III, 5. Oui, Géronte, justement; voilà mon vilain; je l'ai trouvé : c'est ce ladre-là que je dis, ID. *Scapin*, III, 3. || 6° Incommode, désagréable (ce qui est une suite du sens défavorable donné à vilain non noble). Vilain gîte. Vilain jeu. Vilaine voiture. Vilain temps. Que mon maître couvert de gloire Me joue ici d'un vilain tour! MOL. *Amph.* I, 1. Je veux leur ôter la peine de venir à Livry, dont les chemins sont déjà vilains, SÉV. 380. Je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain, ID. 603. || Il fait vilain, le temps est désagréable. || 7° Qui déplaît à la vue (par un passage rare du sens moral au sens physique). Vilaine maison. Vilaine jambe. Vilain pays. Nous avons trouvé.... deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin, SÉV. 11 sept. 1675. Belle princesse, venez voir votre beau mari, qui a tué son vilain rival, VOLT. *le Blanc et le noir.* J'allai loger à l'hôtel Saint-Quentin rue des Cordiers, proche la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre, mais où cependant avaient logé des hommes de mérite, J. J. ROUSS. *Confess.* VII || 8° Dangereux. Voilà un vilain rhume. Un vilain verglas. Je me souviens qu'il y a un grand vilain précipice que l'on côtoie fort longtemps, et qui me faisait mal à l'imagination, SÉV. 523. || 9° *S. m.* Vilain, vautour de Malte ou vautour fauve. || Vilain, synonyme de rougeole du porc. || 10° *S. f.* Vilaine d'Anjou, espèce de poire. || Vilaine de la réale, poire qui vient dans les premiers jours du mois d'août. || Proverbes. Oignez vilain, voy. OINDRE. || Peine de vilain n'est à rien comptée. || Jeux de main, jeux de vilain, ou, au singulier, jeu de main, jeu de vilain, il n'y a que les gens mal élevés qui se divertissent à s'entre-frapper. || Il n'est chère que de vilain, lorsqu'un avare se résout à donner un repas, il y met plus de profusion qu'un autre. || Graissez les bottes d'un vilain, voy. BOTTE 2. || C'est la fille au vilain, voy. FILLE. || À vilain, vilain et demi, quand quelqu'un nous fait une vilenie, une ladrerie, il faut lui en faire une encore plus grande. || Tous vilains cas sont reniables.

— HIST. XIe s. Li vilains avera de forfeture XL deners, *Lois de Guill.* 17. || XIIe s. Ainsi fierent [frappent] de haches com vilain de flael, *Sax.* IX. Il nous orent jugié à mort laide et vilaine, *ib.* XXX. Li clerc qui erent [étaient] pris à si vilain mesfait, *Th. le mart.* 27. Mult fait l'amours que vilaine Qui comence por faillir, *Couci*, IV. Par le conseil de fausse gent vilaine, ID. XIV. || XIIIe s. Se vous ma volonté et mon bon voulez faire, N'a [il n'y a] home en mon pooir, s'il en vouloit retraire Vilain mot, cui les ieus [je] ne lui feïsse traire [arracher les yeux], AUDEFROI LE BAST. *Romancero*, p. 22. On m'apeloit fille d'empereor; Et or ai fait d'un vilain mon seignor [mari], *ib.* p. 70. Et Symons fait le feu, n'ot pas le cuer vilain, *Berte*, XLIX. En mi sa voie [elle] encontre un païsan vilain, *ib.* LXXII. Chevaliers, ne bourgeois, vilain ne païsant, *ib.* CVII. Sarteurs ne charbonniers ne vilains ahanant, *ib.* CVII. Et si i avoit vilains qui à nostre gent jettoient des pierres en grandes fondes, qui moult merveilleusement lor grevoient, H. DE VALENC. XXXIV. De parler [il] ne fu pas vilains, Tout premerain le rei salue, *Lai del desiré.* Je respons que nus [nul] n'est gentis [noble], S'il n'est as vertus ententis, Ne n'est vilains fors par ses vices, *la Rose*, 18817. Duc est la premiere dignité, et puis contes, et puis vicontes, et puis barons, et puis chastelains, et puis vavassor, et puis citeen, et puis vilain, *Liv. de jost.* 67. Et sache bien, ke selon Dieu tu n'as mie pleniere poesté seur ton vilain; dont, se tu prens du sien fors les droites redevances, tu les prens contre Dieu et seur le peril de l'ame et come robierres; et ce k'on dit, toutes les coses ke vilains a, sont son seigneur, c'est voirs à garder, DU CANGE, *villani.* En vilain lieu [opposé à franc lieu], ID. *ib.* || XIVe s. Laquelle Margeron print en sa main un chandellier, appelé un villain, ID. *ib.* Comme.... aucun soy disant nobles.... ayant usé de envayr bonnes gens paisibles desdites cités et conté [de Cambresis], iceulx ochir, navrer et de leurs biens persecuter et despouiller, disant qu'il leur loist [est licite] contre tels que il appellent, de leur volenté temeraire, villains.... ID. *ib.* L'on dit communement que qui a le villain a son beuf, *le Songe du vergier*, I, 47. Le faucon lannier est dit villain, pour ce qu'il se paist de toutes chars, *Ménagier*, III, 2. || XVe s. Il fit, par les vilains du pays, acharier et apporter grand foison de busches et de velourdes, FROISS. I, I, 233. Et là fut atteint du jet d'une grosse pierre et vilaine.... vilain horion, ID. I, I, 102. Bonnes gens, les choses ne peuvent pas bien aller en Angleterre et n'iront, jusques à temps que biens iront tout de commun, et qu'il ne sera ne villains ne gentilshommes, ID. liv. II, p. 133, dans LACURNE. Les laboureurs euvrent des mains Pour les roys et leurs souverains, Et leur paient leur redevance; Tous les jours sont aux champs empains, Comme bestes, clamez villains, Et telz gens ont moult de meschance, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 39. Yver, vous n'estes qu'un villain; Esté est plaisant et gentil, CH. D'ORL. *Chans.* 85. Il ressemble le villain, dont on ne peut avoir service s'il n'est battu, *Perceforest*, t. II, f° 101. On dit d'ung homme chiche qu'il est vilain et fait contre l'honneur de gentillesse, *le Jouvencel*, f° 10. || XVIe s. Vous sçavez que la coustume de Haynaut est que qui tue un villain, puisque il est chevalier ou filz de chevalier dessous XXVI ans, il est quictes pour XXVII blancs, ce sont XXX tournois, DU CANGE,

villani. Lettres par lesquelles yl [le duc de Savoie] se conjouissoit au roy d'Angleterre de ce que leur ennemi commun [François Ier] estoit abattu et pris, et pourtant avoit esperance que le regne des villains prendroit fin, ce que chascun entendoit bien des Souysses, BONIVART, *Chron. de Genève*, IV, 4. D'un vilain font leur duc et gouverneur.... Sur chef vilain fut mis chappeau d'honneur, J. MAROT, V, 24. Et gardez bien que la vilaine tache D'ingratitude en voz cuers ne s'atache, ID. V, 204. Tyranniques et vilains deportements, MONT. I, 3. Un paysan et un roy, un noble et un vilain, ID. I, 326. Ce senat vilain, servile et corrompu, ID. II, 91. Où le noble seroit convaincu d'un vilain cas, il sera puni comme vilain, LOYSEL, 849. La cholere, enflant et estendant le visage villainement, jette encore une plus villaine et mal plaisante voix, AMYOT, *Comment refrén. la colère*, 12. C'est un double vilain, c'est un vilain tout outre [avare], H. EST. *Précell.* p. 78. En cestuy-ci [proverbe] pareillement, qui est aussi touchant le vilain, nous avons un bel advertissement : Il n'est danger que de vilain [il faut redouter le lâche]; et vilain, en ces proverbes, est, qui ha le cœur vilain, veu mesmement qu'un autre proverbe dit : Nul n'est vilain, si le cueur ne luy meurt, ID. *ib.* p. 210. Il n'est vilain qui ne faict la villenie, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 106. Là recouvrerez argent à taz ; car le villain en ha du content : villain, disons-nous, parce que ung noble prince n'a jamais ung sou; thesaurizer est faict de villain, RAB. I, 33.

— ÉTYM. Prov. *vilan, vila*; cat. *vilá, villá*; esp. *villano*; portug. *villão*; ital. *villano*, du bas-lat. *villanus*, de *villa*, maison de campagne (voy VILLE).

† **VILAINAGE** (vi-lè-na-j'), *s. m.* || 1° Terme de féodalité. Condition qui succéda au servage et qui fut celle du serf affranchi. || 2° Tenue de rentes, héritages ou possessions non nobles. || Fief tenu à cens et à rente. || Habitation des serfs ou vilains.

— HIST. XIIIe s. Se tes vilains [ton vilain] achete un fief, qui tient de toi franchement, et il lieve et couche en ton villenage, DU CANGE, *villenagium*.

VILAINEMENT (vi-lè-ne-man), *adv.* D'une vilaine manière. S'enfuir vilainement. Il fait toutes choses vilainement. Il s'est logé vilainement. Il mange vilainement. Cette somme.... promise à mon fils et à moi, sur quoi nous avons été si vilainement trompés par La Jarie, SÉV. 8 fév. 1687. Longepierre, avec tout son art, montra vilainement la corde, et se fit honteusement chasser, ST-SIM. 100, 61.

— HIST. XIIIe s. Ensi se departi li os [l'armée] assés vilainement pour l'occoison des Flamens, *Chr. de Rains*, p. 231. Il est establi que cil qui jurent vilainement de Dieu et de nostre Dame doivent estre mis en l'esquele [échelle, sorte de punition], une hore du jour, BEAUM. I, 39. || XVe s. Le connestable desmentit villainement ledit seigneur, COMM. III, 11. Le comte Jacques qu'il prit et fit mourir vilainement et horriblement, ID. VII, 11.

— ÉTYM. *Vilaine*, et le suffixe *ment*; provenç. *vilanamen*; espagn. et ital. *villanamente*.

† **VILAYET** (vi-la-iè), *s. m.* Nom donné aux grandes provinces en lesquelles l'empire ottoman est divisé, *Journ. offic.* 28 mars 1869, p. 426, 3e col.

VILEBREQUIN (vi-le-bre-kin), *s. m.* || 1° Outil d'artisan servant à faire des trous au moyen d'une mèche qu'on fait tourner par une manivelle. Les anciens parlent souvent d'un Dédale d'Athènes auquel ils attribuent les plus importantes découvertes des arts et des métiers, la scie, la hache, le vilebrequin, la colle de poisson, les voiles, les mâts des vaisseaux, etc. BARTHÉL. *Anach.* ch. 37, note 25. || 2° Terme de mécanique. Espèce d'arbre coudé. || 3° Vermet.

— HIST. XVe s. Un coutelier qui faisoit couteaux et canivetz à la marque du wibrekin, qui en françois est appellé un foret à percer vin, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 373, dans LACURNE. || XVIe s. Avec le foret ou vebrequin, ente on aussi en plusieurs endroits, O. DE SERRES, 672. Un bon gros vibrequin de menuisier, ID. 494. Un virebrequin, D'AUB. *Fæn.* III, 3.

— ÉTYM. Picard, *biberkin*; génev. *virabouquin*, *virebouquin*, *virebrequin*; Berry, *virebrequin*, *vireberquin*; du flamand *winboreken*, non pas, comme veut Ménage, de *wein*, vin, et *bohren*, percer, mais de *winden*, tourner, et *bohren*, ainsi que le prouve la forme allemande correspondante *Windelbohrer*.

VILEMENT (vi-le-man), *adv.* D'une manière vile. Du même fonds d'orgueil dont on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi, LA BRUY. VI.

— HIST. XIIe s. Mais Deus ne voleit pas qu'il fust traitez vilment, *Th. le mart.* 149. || XIIIe s. Si porroit [Narcisse] savoir et entendre Quel duel [deuil] ont li loial amant Que l'en refuse si vilment, *la Rose*, 1474. || XIVe s. Gaigner vilement et laidement, ORESME, *Éth.* III. || XVIe s. Ils sortent arrogamment hors des gonds en prosperitez, et se resserrent vilement en adversité, AMYOT, *Tranq. d'âme*, 7. Tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ÉTYM. *Vile*, et le suffixe *ment*; provenç. *vilmen*; espagn. et ital. *vilmente*.

† **VILENÉ** (vi-le-né), *adj. m.* Terme de blason. Se dit du lion dont on voit le sexe, et dont la verge est d'un autre émail que son corps.

— ÉTYM. *Vilain*.

VILENIE (vi-le-nie), *s. f.* || 1° Action vile et basse, action de vilain. Quelle vilenie que tout un grand peuple commette impunément.... un si effroyable solécisme, BALZ. *le Barbon*. L'enfant prodigue, après qu'il eut dépensé toute sa substance en débauche, en vilenie, en péché, LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy de Dieu*, p. 4, dans POUGENS. Ils [les hommes] croient qu'elle [la vertu] est à leur disposition, et qu'on devient honnête homme du jour au lendemain; ils gardent leur linge sale, tant qu'ils ont des vilenies à faire, et ils en font toute leur vie, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 11 oct. 1759. || 2° Parole injurieuse, grossière. Il lui a dit mille vilenies. || 3° Obscénité. Ce livre est plein de vilenies. || Terme de blason. Lion sans vilenie ou éviré, lion qui ne montre point de verge. || 4° Avarice sordide. Il faut convenir que le vôtre [père] animerait contre sa vilenie le plus posé homme du monde, MOL. *l'Avare*, II, 1. On croit que c'est plutôt par vilenie que par inadvertance que tu n'as pas eu le courage de donner la moindre bagatelle à ta maîtresse, HAMILT. *Gram.* 4. || Acte d'avarice. Les parents font toujours quelque vilenie à leurs pauvres enfants, HAMILT. *Gram.* 3. Je ne vous demanderai point les frais comme on m'a fait; c'est une vilenie de mes alliés, P.-L. COUR. *Pièce diplomatique*. || 5° Ordure, saleté. Maison pleine de vilenie. || 6° Nourriture mauvaise, malsaine. Cet enfant est malade pour avoir mangé toutes sortes de vilenies.

— HIST. XIIe s. [Mon cœur] qui vous prie Que vostre soit sanz point de vilanie, *Couci*, II. || XIIIe s. Et l'autre ot nom Pepin, qui fu sans vilonie, *Berte*, II. Il doit requerre que le [la] vilonie li soit amendée et li damaces rendus, BEAUM. VI, 9. Le Temple li manda que il leur feroit grant vileinnie, quant il devoit aler après eulz et il aloit devant, JOINV. 224. Il [l'homme magnanime] ne loe pas soi et po [peu] les autres, et ne dit vilenie de nului, neis [même] de ses enemis, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 288. || XIVe s. Se tu sueffres sans vengier la vieille villenie, tu semons à la nouvelle, *Ménagier*, I, 9. || XVe s. [Le duc de Bretagne] mal reconnoist le bien qu'il a de nous; si lui devrions pareillement remonstrer sa vilenie, FROISS. II, II, 134. Et cryoient par dessus les murailles et nous disoient villenies, COMM. II, 3. || XVIe s. Exerçant d'autres forces et villanies envers les femmes, CARL. III, 12. Ils [les gens du peuple] savent leurs noms [des favoris des rois], ils deschiffrent leurs vices, ils amassent sur eulx mille oultrages, mille vilenies, mille mauldissons, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ÉTYM. *Vilain*; provenç. *vilania*; espagn. et ital. *villania*.

VILETÉ (vi-le-té) ou **VILITÉ** (vi-li-té), *s. f.* || 1° Bas prix d'une chose. Vileté des denrées. || On dit de même : la vileté du prix. La vileté du prix des grains. || 2° Le peu d'importance d'une chose. La vileté de la matière. || 3° Bassesse, abjection. On les regarde comme le rebut du monde, comme réduits à l'extrémité de la vileté et de la bassesse, NICOLE, *Essais*, t. VI, p. 64, dans POUGENS. Par quelle vanité voulons-nous que, dans la nôtre [langue], tout ce qui est à l'usage du peuple contracte un caractère de bassesse et de vileté? MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 138.

— HIST. XIe s. Là murrez vus à hunte e à viltet, *Ch. de Rol.* XXXII. || XIIIe s. Jà [que ma dame] ne m'ait en grant vuilté Pour la fievre qui m'est prise, AUBOINS DE SEZANNE, *Romancero*, p. 127. Chi vous lairons des prisons qui estoient à grant viuté et à grant mesaise en prison à Cahaire, *Chr. de Rains*, p. 100. || XVe s. En amour vivre, Tousjours ensuyvre Charnalité, C'est vilité, Penalité Et beaucoup pis que d'un homme yvre, *Le blason des faulces amours*, p. 226, dans LACURNE. || XVIe s. Mais j'ai tant veu de vileté, Tant cognu d'infidelité, ST-GELAIS, p. 37. Combien en sçavons-nous.... qui se sont jectez à l'abjection, vilité et mespris du monde! MONT. I, 311. En representer [du mensonge] l'horreur, la vilité et le desreglement, ID. III, 78.

— ÉTYM. Provenç. *viltat, viutat*; ital. *viltà*; du lat. *vilitatem*, de *vilis*, vil.

VILIPENDÉ, ÉE (vi-li-pan-dé, dée), *part. passé* de vilipender. L'autorité de saint Augustin autrefois tant vilipendée par certaines gens, BOSS. *Lett. quiét.* 70. Corneille, vilipendé par Scudéri, daigna faire un mauvais rondeau contre le gouverneur de Notre-Dame de la Garde, VOLT. *Mél. litt. à M. de la Harpe*.

† **VILIPENDEMENT** (vi-li-pan-de-man), *s. m.* Action de vilipender.

— HIST. XVIe s. Et puis ne faire executer la sentence reallement et de fait, seroit une entreprise frustratoire, qui tourneroit au grand mepris et villipendement dudit Saint-Siege, M. DU BELLAY, 193.

— ÉTYM. *Vilipender*. On trouve au XVe siècle *vilipendance*.

VILIPENDER (vi-li-pan-dé), *v. a.* Traiter de vil, traiter avec beaucoup de mépris. Tantôt il [J. J. Rousseau] a justifié certains prêtres contre l'Encyclopédie, et tantôt il les a vilipendés, VOLT. *Facéties, Quest. mir.* 19. || Absolument. Il est maintenant fort à la mode, parmi les rhéteurs qui prennent la place des orateurs révolutionnaires, de décrier, de vilipender, MORELLET, *Mém.* t. I, p. 159, dans POUGENS.

— RÉM. Furetière donne vilipender comme un terme vieux et populaire.

— HIST. XVe s. Adjoing des deux, sans que nul vilipende, Je festie l'un, à l'autre fais la moue, CH. D'ORL. *Bal.* 105. || XVIe s. Il est horriblement hastyf en son courroux, il me vilipendoyt comme si je eusse esté ung chien, PALSGR. p. 690. L'on tient pour reigle generale que les choses ausquelles nous aspirons sont fort estimées pendant le pourchas; mais, après les avoir mises en nostre pouvoir, elles sont tenues à peu et vilipendées, *L'amant ressuscité*, p. 521, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *vilipendere*, de *vilis*, vil, à bas prix, et *pendere*, payer, estimer.

VILITÉ, *s. f.* Voy. VILETÉ.

VILLA (vil-la), *s. f.* || 1° Maison de plaisance aux environs des villes d'Italie. J'habitais avec Augustin et Jérôme la villa de Constantin, bâtie sur le penchant du mont Pausilippe, CHATEAUBR. *Mart.* V. Corinne conduisit Oswald dans la villa Mellini, jardin solitaire et sans autre ornement que des arbres magnifiques, STAEL, *Corinne*, V, 3. || 2° Par extension, se dit aujourd'hui, dans toute l'Europe, d'une maison de campagne élégante, de construction nouvelle et moins étendue qu'un château. Il possède une villa élégante. || *Au plur.* De belles villas.

— ÉTYM. Lat. *villa*, maison de campagne (voy. VILLE).

VILLACE (vi-la-s'), *s. f.* Grande ville mal peuplée et mal bâtie. Je soupçonne que vous êtes actuellement dans cette grande villace de Paris, VOLT. *Lett. Cideville*, 12 janv. 1759.

— HIST. XVIe s. Il s'est vanté estre issu non seulement de l'Italie, mais aussi de cette grande villasse ou ville gaste de Rome, PASQUIER, *Recherches*, p. 899, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Ville*, et la finale péjorative *ace*.

VILLAGE (vi-la-j'), *s. m.* || 1° Lieu non fermé de murailles, composé principalement de maisons de paysans. On prend les modes au village quand on les a quittées à la ville ; et il n'y a que la pauvre noblesse qui se pare de clinquant usé et de peluche pelée, BALZ. liv. VIII, lett. 8. Le terrain le plus vulgaire gagne un certain lustre à devenir champ de bataille ; Austerlitz et Marengo sont de grands noms et de petits villages, V. HUGO, *Orientales*, *Préface* de la 14e édition. || Une noce de village, une noce sans éclat ni magnificence. Son cœur [de Mme de Moussy] se venge par les bienfaits ; car sans elle c'était [la noce de M. de Lavardin] une noce de village, SÉV. 433. || Fig. Cet homme est bien de son village, il est bien mal instruit de ce qui se passe dans le monde. || Fig. Le coq du village, celui qui a le plus de crédit dans le village. || Fig. Faire regarder à quelqu'un le grand chemin de son village, le bannir de sa présence, le congédier. Mais, si j'osais me hasarder Avec vous au moindre pillage, Vous [une dame] me feriez bien regarder Le grand chemin de mon village, CORN.

Poés. div. Stances. || Village royal, se disait, au moyen âge, d'un bourg qui comprenait une habitation royale. || **2°** Les habitants du village. Assembler tout le village. || **3°** Terme de jeux. Se dit, au romestecq, de deux dames, deux valets, deux dix ou deux neuf de même couleur. || Proverbes. A gens de village, trompette de bois, voy. TROMPETTE 1. || Il ne faut point se moquer des chiens, qu'on ne soit hors du village, voy. CHIEN.

— HIST. XVe s. Et ils [les serfs anglois] entrerent ens par les portes [à Londres], par assemblées de villages, FROISS. II, II, 107.

— ÉTYM. Bourguig. *villaige*, prov. *vilatge*; esp. *village*; ital. *villaggio*; du bas-lat. *villaticum*, dérivé de *villa*, maison de campagne (voy. VILLE).

VILLAGEOIS, OISE (vi-la-joî, joî-z'), *s. m.* et *f.* || **1°** Habitant de village. De petites villageoises blondes, fraîches, avec du linge bien blanc, de petits chapeaux de paille, et proprement chaussées, qui vendent du gibier, des légumes, des fleurs et du fruit, HAMILT. *Gram.* 10. Heureux villageois, dansons; Sautez, fillettes Et garçons, BÉRANG. *Louis XI.* || **2°** *Adj.* Qui appartient au village, qui est propre aux gens de village. Quelle âme villageoise! MOL. *Femm. sav.* II, 6. Pour moi, j'y goûte fort [dans la comédie du XVIIIe siècle], car j'aime la nature, Ces héros villageois, beaux esprits sous la bure, GILB. *Le XVIIIe siècle.* Le temps où dans la poésie champêtre il a fallu non-seulement distinguer l'idylle de l'églogue, mais l'une et l'autre du genre villageois, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 135.

— HIST. XVIe s. Ces grosses villageoises, MAROT, II, 75. Posant sa main sur la hanche, ainsi que les villageois la mettent quand ils dansent, PARÉ, XIII, 8.

— ÉTYM. *Village.*

† **VILLAN** (vil-lan), *adj. m.* Coton villan, sorte de coton venant d'Alep.

VILLANELLE (vil-la-nè-l'), *s. f.* || **1°** Sorte de poésie pastorale dont les couplets finissent par le même refrain. || **2°** Ancienne danse rustique accompagnée de chant. || **3°** Villanelle ou passacaille, mélodie, air d'instruments composé sur le modèle de cette danse.

— HIST. XVIe s. La poesie populaire et purement naturelle a des naïfvetés et graces, par où elle se compare à la principale beauté de la poesie parfaicte selon l'art, comme il se veoid ez villanelles de Gascoigne, MONT. I, 390.

— ÉTYM. Lat. *villanus*, paysan, (voy. VILAIN).

VILLE (vi-l'), *s. f.* || **1°** Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, souvent entourées de murs d'enceinte, de remparts, de fossés. Elle [la paix] met les pompes aux villes, Donne aux champs les moissons fertiles, MALH. III, 2. C'est une ville de guerre fort pauvre, les maisons mal entendues et malpropres, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 380. Au milieu de la première guerre punique, Théodote, gouverneur de la Bactrienne, enleva mille villes à Antiochus appelé le dieu, fils d'Antiochus Soter, roi de Syrie, BOSS. *Hist.* I, 8. Une grande ville fort peuplée d'artisans occupés à amollir les mœurs par les délices de la vie, quand elle est entourée d'un royaume pauvre et mal cultivé, ressemble à un monstre dont la tête est d'une grosseur énorme, et dont tout le corps exténué et privé de nourriture n'a aucune proportion avec cette tête, FÉN. *Tél.* XXII. Il y a une chose qu'on n'a point vue sous le ciel, et que, selon toutes les apparences, on ne verra jamais, c'est une petite ville qui n'est divisée en aucuns partis, où les familles sont unies, et où les cousins se voient avec confiance, LA BRUY. V. Les voyageurs cherchent toujours les grandes villes, qui sont une espèce de patrie commune à tous les étrangers, MONTESQ. *Lett. pers.* 23. On peut avoir vu toutes les villes du monde, et être surpris en arrivant à Venise, ID. *ib.* 31. Paris est peut-être la ville du monde la plus sensuelle, et où l'on raffine le plus sur les plaisirs; mais c'est peut-être celle où l'on mène une vie plus dure, ID. *ib.* 106. Entrez dans une petite ville de province, rarement vous y trouverez un ou deux libraires; il en est qui en sont entièrement privées, VOLT. *Dict. phil. Goût.* Je vais rasant de ville en ville, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 3. Ébloui, mais lassé de l'éclat de nos villes, Souvent il s'écriait: rendez-moi mes forêts, DELILLE, *Jard.* II. Les grandes villes seules conviennent aux personnes qui sortent de la règle commune, STAEL, *Corinne*, XIV, 2. Le silence est profond dans cette ville [Venise] dont les rues sont des canaux; et le bruit des rames est l'unique interruption à ce silence, ID. *ib.* XIX, 7. || Par la ville, en parcourant les rues de la ville. Suivez-moi, que j'aille un peu montrer mon habit par la ville, MOL. *Bourg. gent.* III, 1. Prêtez-moi tout deux votre style, Et je ferai des vers galants Que l'on chantera par la ville, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 17. || La ville est bonne, on y trouve aisément ce dont on a besoin. || Anciennement. Bonne ville, qualification honorable donnée par les rois de France à certaines villes plus ou moins considérables. || Être en ville, n'être pas actuellement chez soi. Mais de vous rencontrer il n'est pas bien facile: Car vous dormez toujours, ou vous êtes en ville, MOL. *Fâch.* III, 2. D'être en ville si tard ils n'ont pas l'habitude, A. DUVAL, *Tyran domest.* IV, 11. || Dîner, souper en ville, dîner, souper dans une maison où l'on est invité. Qu'on ne m'attende point, je vais dîner en ville, REGNIER, *Sat.* VIII. Estimé de ses amis, voyant bonne compagnie, soupant en ville ou chez lui avec qui il lui plaisait, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 201, dans POUGENS. || Habit de ville, toilette de ville, habit, toilette que l'on prend pour faire ses visites dans la ville. Le roi leur dit [à Racine et à Boileau]: Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne, vous auriez vu la guerre... Racine lui répondit: Sire, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville; nous en commandâmes de campagne: mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits; cela fut reçu agéablement, SÉV. *à Bussy*, 3 nov. 1677. Trois Muses, en habit de ville, Y président à ses côtés, BOIL. *Poés. div.* IV. On s'étonna de le voir paraître en habit de ville, HAMILT. *Gram.* 7. || En typographie, ouvrage de ville, impressions destinées aux usages bourgeois, telles que billets de faire part, étiquettes, etc. || Fig. Avoir ville gagnée, se dit de toute difficulté surmontée. L'arrogant croit déjà tenir ville gagnée, CORN. *Illusion*, II, 9. || La grande ville, Paris. Si le roi m'avait donné Paris, sa grand'ville, MOL. *Mis.*, I, 2. || Poétiquement. La ville éternelle, la ville de Rome. || Villes saintes, Jérusalem, Médine et la Mecque. || Terme de numismatique. Médailles des villes, celles qui ont été frappées dans les villes autonomes de l'antiquité, et qui en portent le nom ou les emblèmes. || Terme d'ancienne coutume. Ville d'arrêt, ville où un créancier pouvait procéder par saisie et voie d'arrêt sur les biens de ses débiteurs forains qui y étaient trouvés. || Terme d'ancienne coutume. Perdre la ville, être banni; rendre la ville, rappeler de l'exil. || **2°** Absolument. La ville, dite par opposition à la campagne. Belleau ne parle pas comme on parle à la ville, REGNIER, *Sat.* IX. Une demoiselle habillée moitié ville, moitié campagne, SCARR. *Rom. com.* I, 1. Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait Bien posé sur un coussinet, Prétendait arriver sans encombre à la ville, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Je fuis les chagrins de la ville, BOIL. *Épître* VI. J'ai fui la ville aux muses si contraire, A. CHÉN. *Élég.* XIV. || Être à la ville, n'être point à la campagne. || Il se dit aussi par opposition à la cour. Damon, ce grand auteur dont la muse fertile Amusa si longtemps et la cour et la ville, BOIL. *Sat.* I. La cour, ou ne connaît pas la ville, ou, par le mépris qu'elle a pour elle, néglige d'en relever le ridicule, et n'est point frappée des images qu'il peut fournir, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* || Il se dit de la capitale par opposition à la province. Notre siècle est fertile en sots admirateurs; Et, sans ceux que fournit la ville et la province, Il en est chez le duc, il en est chez le prince, BOIL. *Art p.* I. La ville dégoûte de la province, LA BRUY. VIII. || **3°** Les habitants d'une ville. Assez de sots sans moi feront parler la ville, Disait, le mois passé, ce marquis indocile, BOIL. *Sat.* VIII. ....verras-tu d'un esprit bien tranquille Chez ta femme aborder et la cour et la ville? ID. *ib.* X. La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont comme autant de républiques, LA BRUY. VII. || Bruit de ville, nouvelle incertaine ou fausse. || **4°** Le corps de ville, ou, simplement, la ville, les officiers municipaux. Messieurs de ville eurent en vérité bonne part de l'honneur en cette illustre fête, LA FONT. *Lettres*, I, *à Fouquet.* La ville, mais sans le gouverneur, alla saluer Mme de Lorraine au Palais-Royal, ST-SIM. 62, 40. || L'hôtel de ville, la maison de ville, l'hôtel, la maison où se réunit le conseil municipal. || Elliptiquement. La ville, l'administration municipale, l'hôtel de ville. || On dit de même: Emprunt de la ville de Paris, etc. || Il avait une partie de son bien sur la ville, il avait une partie de son bien en rente sur l'hôtel de ville de Paris. || Sergent de ville, voy. SERGENT. || Proverbes. Les maisons empêchent de voir la ville, voy. MAISON. || Ville qui parlemente est à moitié rendue, voy. PARLEMENTER.

— REM. **1.** Il faut distinguer en ville et à la ville. Être en ville, c'est n'être pas actuellement chez soi; être à la ville, c'est n'être pas à la campagne. || **2.** M. un tel est en ville, il est allé en ville, il est en cour, il est allé en cour, il est bien en cour; il faut dire M. un tel est à la ville, il est à la cour, il est bien à la cour, CAILLIÈRES. *Bon et mauv. us. convers.* I. Ces observations de Caillières ne sont plus reçues aujourd'hui, mais Mme de Sévigné s'y conformait dans le passage suivant: Il lui dit [à la comtesse de Soissons impliquée dans l'affaire des poisons] qu'il fallait sortir de France, ou aller à la Bastille, elle ne balança point.... l'heure de souper vint; on dit que Mme la comtesse soupait à la ville, 26 janv. 1680.

— HIST. XIe s. Quatre hommes ou de burt [bourg] ou de vile, *Lois de Guill.* 43. || XIIe s. Venu sont à Hauteme, s'ont la vile brisie, *Sax.* VII. || XIIIe s. Ensi se hebergierent devant la tour, en la Juierie, qu'on appeloit Lestanor, où il [y] avoit moult bone vile et riche, VILLEH. LXXII. La vile [villa] seoit en un bos, Moult i ot gelines et cos, Anes [canes], malarz et jars et oes, *Ren.* 1271. Les bones viles de commune, et celes meismes là ù il n'a point de commune.... doivent estre gardées en tel maniere, que.... BEAUM. L, 1. L'autre maniere de compaignie qui se fet par reson de communalité, si est des habitants es viles où il n'a pas communes, k'on apele viles bateices, ID. XXI, 27. || XIVe s. Quicunques est present, aidans ou confortans à occire homme ou femme dedens la ville et banlieue [de Tournay], et li occiz murt sans parler ne accuser le malfaiteur, tous les presens sont encoulpé du fait et perdent la ville [sont bannis] à tousjours mais, DU CANGE, *villa.* || XVe s. Il ardirent une bonne ville, c'on dist Creci-sur-Selle, qui point n'estoit fremée, FROISS. I, 81, éd. LUCE. Il rendit à plusieurs bannis la ville, MATHIEU DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 683, dans LACURNE. Les autres bonnes villes, et citez fermées, et villes champestres [villages] et chasteaux, MONSTREL. ch. 158, p. 238, dans LACURNE. Ils poserent une enseigne du roy sur la muraille, et firent sonner par les trompettes le cry de ville gagnée, SALIGNY, *Hist. de Charles VIII*, p. 32, dans LACURNE. || XVIe s. Selon la ville les bourgeois, COTGRAVE. A l'entrée de la ville est le commencement des maisons, ID.

— ÉTYM. Wallon, *veie*; bourg. *velle*; provenç. *vila*, maison de campagne, et aussi ville; espagn. et ital. *villa*; du lat. *villa*, maison de campagne, qui est le diminutif de *vicus*, archaïque *veicus*, village; sanscr. *vêça*, maison; comp. οἶκος, qui est pour Ϝοῖκος. Beaucoup de maisons de campagne latines étant devenues l'origine de villages, de bourgs, de cités, *villa* a dans le français pris le sens de *ville*.

† **VILLÉGIATURE** (vil-lé-ji-a-tu-r'), *s. f.* Néologisme. Séjour que les personnes aisées font à la campagne, pendant la belle saison.

— ÉTYM. Ital. *villeggiatura*, de *villeggiare*, séjourner à la campagne, de *villa*, maison de campagne (voy. VILLE).

VILLETTE (vi-lè-t'), *s. f.* Très-petite ville. Que si je ne sais combien de villettes et de bourgades s'étaient rendues à lui, il n'en avait tiré ni otages ni aucune autre assurance, MALH. *Le XXXIIIe livre de Tite Live*, ch. 22. Thouy se voulut trouver à la bataille qui fut appelée de Villaviciosa d'une villette fort proche, ST-SIM. 283, 98.

— HIST. XIIe s. Dès la roial citeit où il cuidarent troveir lo roi, furent tramis en Belleem, une petite vilate, ST BERN. p. 550. || XIIIe s. A une vilete s'en vint: Si entra en une meson Qui n'estoit pas mult de seson, RUTEB. II, 194. || XVe s. J'ay veu la soif si grande, qu'un monde de gens de pied beuvoient aux fossés de ces petites villettes où nous passions, COMM. VIII, 7.

— ÉTYM. Dim. de *ville*; prov. *vileta*, petite ferme; espagn. et ital. *villeta*. On disait aussi *villote*.

† **VILLEUX, EUSE** (vil-leû, leû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est chargé de poils; velu. || Terme d'anatomie. Membranes villeuses simples, les séreuses qui pourtant n'ont point de villosités, et membranes villeuses composées, les muqueuses. || Terme de vétérinaire. Tissu villeux ou velouté du pied, partie du derme sous-ongulaire portant des villosités pour son union avec la sole et la fourchette.

— HIST. XIVe s. Le panicle dedens [l'estomac] est villeux et nerveux, LANFRANC, f° 33, *verso.*

— ÉTYM. Lat. *villosus*, velu, de *villus*, poil, le

même que l'allem. *Wolle*, angl. *wool*, toison, sanscr. *ûrna*, peau, toison, laine, de *var*, *vri*, couvrir.

† **VILLIFÈRE** (vil-li-fè-r'), *adj.* Qui porte de longs poils.

— ÉTYM. Lat. *villus*, poil, et *ferre*, porter.

† **VILLIFORME** (vil-li-for-m'), *adj.* Terme didactique. En forme de villosité.

— ÉTYM. Lat. *villus*, et *forme*.

† **VILLOSITÉ** (vil-lô-zi-té), *s. f.* ‖ **1°** Terme d'histoire naturelle. Assemblage de poils couchés, membraneux et un peu mous. ‖ **2°** Terme d'anatomie. Petits prolongements fins et filiformes, donnant à une surface l'apparence du velours. Villosités choriales ou placentaires. Les villosités des membranes muqueuses de l'appareil digestif.

— ÉTYM. Lat. *villosus*, velu.

VIMAIRE (vi-mê-r'), *s. f.* Terme d'eaux et forêts. Dégâts causés dans une forêt par les accidents naturels, comme le vent, la grêle, l'ouragan, etc.

— HIST. XIVe s. Les arbres arrachiez et brisiez sans vimaire.... vimaires est quand l'en puet voir cinq arbres chaieiz [tombés] tout d'une veue, DU CANGE, *vimarium*. ‖ XVe s. Les autres [navires] se sont perdus par vimaire, tormente et tempeste de mer, *Lett.* juillet 1498. ‖ XVIe s. Qu'il n'y avoit homme ny femme qui ne fust subject à ceste vimere et à ce climat, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 28, dans LACURNE.

— ÉTYM. Norm. *vimar*, nom d'accidents morbides chez les nouveau-nés; du lat. *vis*, force, et *major*, qui, comme on sait, avait donné *maire* (voy. ce mot): force majeure. C'est un cas très-remarquable de la conservation d'une très-ancienne forme dans le langage technique; l'intelligence s'en était tellement perdue que, même dans le XIIIe siècle, on avait traduit *vimaire* par *vimarium*.

† **VIMBRE** (vin-br'), *s. m.* Poisson du genre cyprin. ‖ Poisson du genre salmone.

† **VIME** (vi-m'), *s. m.* Nom de l'osier dans l'Angoumois et ailleurs.

— ÉTYM. Lat. *vimen*, osier.

† **VIMINAL** (vi-mi-nal), *s. m.* Une des sept collines de l'ancienne Rome.

— ÉTYM. Lat. *viminalis*, de *vimen*, osier.

VIN (vin; l'*n* ne se lie pas : du vin excellent), *s. m.* ‖ **1°** Liqueur alcoolique résultant de la fermentation du jus de raisin, et servant de boisson. Vin de Bourgogne. Vin loyal et marchand, vin de primeur, vin prompt à boire, vin de l'arrière-saison, vin rassis, vin cuit. Celui [feu sans lumière] qui échauffe le foin lorsqu'on l'a renfermé avant qu'il fût sec, ou qui fait bouillir les vins nouveaux lorsqu'on les laisse cuver sur la râpe, DESC. *Méth.* V, 4. L'homme faible et léger sans un secours divin S'enivre de faveur comme on le fait de vin, TRISTAN, *Panthée*, III, 5. Le vin pris avec tempérance est une seconde vie : si vous en prenez modérément, vous serez sobre, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* XXXI, 32. Quel est le cabaret honnête Où tu t'es coiffé le cerveau? Était-ce un vin à faire fête? Était-il vieux ou nouveau? MOL. *Amph.* III, 3. Qu'est devenu ce teint.... Où la joie en son lustre attirait les regards, Et le vin en rubis brillait de toutes parts? BOIL. *Sat.* III. Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie, ID. *ib.* Les hommes peuvent conserver leur santé et leurs forces sans vin; avec le vin ils courent risque de ruiner leur santé et de perdre les bonnes mœurs, FÉN. *Tél.* VIII. Un grand aime la Champagne, abhorre la Brie; il s'enivre de meilleur vin que l'homme du peuple : seule différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, entre le seigneur et l'estafier, LA BRUY. IX. On croit que c'est aux Gaulois établis le long du Pô que nous devons l'invention utile de conserver le vin dans des vaisseaux de bois exactement fermés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 430, dans POUGENS. Le couvert est mis, le vin rafraîchi, on se mettra à table quand vous voudrez, DANCOURT, *Vert galant*, sc. 12. Lorsque la Hollande faisait presque seule le commerce du midi au nord de l'Europe, les vins de France, qu'elle portait au nord, ne lui servaient en quelque manière que de fonds pour faire son commerce dans le nord, MONTESQ. *Esp.* XX, 6. On a planté plus de vignes, et on les a mieux cultivées; on a fait de nouveaux vins qu'on ne connaissait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, VOLT. *Louis XIV*, 30. Les vins renfermés dans les caves dont la température est assez constamment à dix degrés, se conservent sans altération, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 187. Le vin est un excellent remède pour les personnes qui n'en font pas habituellement usage; c'est un tonique, un stomachique, un corroborant, un cordial très-puissant, ID. *ib.* p. 111. Les vins délicats tournent à l'aigre ou au gras avec une telle facilité que ce n'est qu'avec les plus grandes précautions qu'on peut les conserver plusieurs années, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 304, dans POUGENS. Et de Beaune et d'Aï les rives fortunées... Sous leurs bruyants pressoirs font couler en ruisseaux Des vins délicieux, mûris sur leurs côteaux, A. CHÉNIER, *Hymne à la France.* C'est avec le jus de raisin qu'on fait le vin; ce jus est formé de beaucoup d'eau, d'une assez grande quantité de sucre, d'une matière particulière, très-soluble dans l'eau, et d'une petite quantité de mucilage, de tartrate acide de potasse, de tartrate de chaux, de sel marin, de sulfate de potasse, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 417, dans POUGENS. Les vins rouges proviennent du moût des raisins noirs avec l'enveloppe de leurs grains; et les vins blancs, des raisins blancs, ou bien encore du moût des raisins noirs fermenté sans cette enveloppe, ID. *ib.* p. 419. Venez tous, passants, venez lire L'épitaphe que je me fais; J'ai chanté l'amoureux délire, Le vin, la France et ses hauts faits, BÉRANG. *Épitaphe.* ‖ Fig. La raison une fois livrée à l'attrait des sens et prise de ce vin fumeux, BOSS. *Sermons, Amour du plaisir*, 1. Le péril est comme le vin, il monte la tête, STAEL, *Corinne*, XII, 2. ‖ Fig. Quels mets à ce cruel, quel vin préparez-vous? Le sang de l'orphelin, les pleurs des misérables... C'est son breuvage le plus doux, RAC. *Esth.* III, 3. ‖ Les grands vins, les vins des crus les plus renommés. Les grands vins de Bourgogne. ‖ Vins frais, vins qui n'ont pas beaucoup d'alcool. ‖ Vins de propriétaires, vins vendus par les propriétaires eux-mêmes. ‖ Faire jambes de vin, bien boire pour être en état de bien marcher. ‖ Ce vin se laisse boire, il est passable; il se fait boire, il est bon. ‖ Vin en cercles, le vin qui est dans les futailles. ‖ Vin de deux feuilles, de trois feuilles, etc. voy. FEUILLE n° 1. ‖ Vin de copeau, vin dans lequel on a fait tremper des copeaux pour l'éclaircir et le rendre plus tôt buvable. ‖ Vin de goutte, voy. GOUTTE 1, n° 57. ‖ Vin du cru, vin recueilli dans l'endroit même où on le consomme. ‖ Proverbialement. Il faut se défier du vin du cru (parce que beaucoup de crus sont mauvais). ‖ D'un bon vin, on dit qu'il rappelle son buveur. ‖ Du vin à faire danser les chèvres, vin très-aigre. ‖ Du vin bon à laver les pieds des chevaux, très-mauvais vin. ‖ Vin d'une oreille, de deux oreilles, voy. OREILLE, n° 6. ‖ Vin de l'étrier, vin que l'on boit au moment de monter à cheval. ‖ Vin de veille, vin qu'on met dans la chambre des princes en cas qu'ils en aient besoin la nuit. ‖ Vin d'honneur, ou vin de ville, vin que les officiers municipaux offrent à de hauts personnages, lorsque ceux-ci font leur entrée en certaines villes. En attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville qu'il est si difficile de fonder.... avant que je vous présente le vin de ville, le plus détestable vin qu'on ait jamais bu, VOLT. *Lett. Mme de Choiseul*, 9 avril 1770. ‖ Mettre de l'eau dans le vin, l'étendre d'eau, afin qu'il ne porte pas à la tête. ‖ Fig. Mettre de l'eau dans son vin, modérer ses paroles, ses prétentions. ‖ Vin de singe, s'est dit autrefois d'un vin qui met en gaieté. L'ayant fait mettre en ses goguettes par le moyen de deux ou trois verres d'un vin de singe, qu'il lui avait fait boire, *Francion*, VI, p. 242. ‖ **2°** Vin doux, vin nouveau qui n'a pas encore cuvé. Qu'avec son écharpe il [notre maire] vendange, Et de vin doux on la barbouillera, BÉRANG. *Vendanges.* ‖ Vin bourru, vin nouveau qui n'a guère cuvé et qui se conserve doux. ‖ Vin coupé, vin mêlé, vin mêlé avec d'autre vin. À peine ai-je senti cette liqueur traîtresse, Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse, BOIL. *Sat.* III. ‖ Vins plâtrés, voy. PLÂTRÉ. ‖ Vin tourné, vin qui a subi une fermentation nouvelle portant surtout sur ses tartrates et résultant soit de ce qu'il a été soumis à des variations de température, en été surtout, soit de ce qu'il a été mis dans des vases ayant contenu déjà du vin tourné. Du vin qu'a fait tourner l'orage Un vin nouveau bientôt consolera, BÉRANG. *Vendanges.* ‖ **3°** Vin de cerneaux, vin rosé qui est bon à boire dans la saison des cerneaux. ‖ Vin de teinte, ou vin de teinture, gros vin qui donne de la couleur à des vins fabriqués. Marchand de vin de teinte, *Tarif des patentes*, 1858. ‖ Vins d'imitation, vins produits par différents mélanges et qui imitent certains vins naturels. Les vins d'imitation fabriqués à Cette. ‖ Vin de liqueur ou vin liqueur, vin très-alcoolique qu'on boit, en petite quantité, à l'entremets et au dessert. ‖ Demi-vin ou petit vin, eau passée sur le marc de raisin, piquette. Les demi-vins, vins de refoul, piquettes et autres boissons tirées à clair, *Arrêt du conseil d'État*, 1er et 26 août 1741. ‖ **4°** Fig. Ivresse. Je respecte le vin; va-t'en, retire-toi, MOL. *Amph.* III, 2. Le vin au plus muet fournissant des paroles, Chacun a débité ses maximes frivoles, BOIL. *Sat.* III. Trop sujet au vin, il avait perdu son emploi, COMTE DE CAYLUS, *Œuv.* t. X, p. 234, dans POUGENS. Rentrez donc, Rosine, cet homme paraît avoir du vin, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 12. Les trois grands défauts, le vin, le jeu et les femmes, PICARD, *Deux Philib.* II, 10. De mes vieux compagnons de gloire Je viens de me voir entouré; Nos souvenirs m'ont enivré, Le vin m'a rendu la mémoire, BÉRANG. *Vieux drapeau.* ‖ Entre deux vins, dans un état où l'on est excité sans être ivre. Adieu, ma fille, en voilà assez pour des gens entre deux vins, SÉV. 29 août 1677. Il y a un temps infini qu'on ne voit plus de bourgeois ivres dans les rues, ni de petits maîtres entre deux vins rendre hommage au beau sexe dans les bosquets des Tuileries, DANCOURT, *Impromptu de Sur.* sc. 6. Il ne serait même pas mal que vous eussiez l'air entre deux vins, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I 4. ‖ C'est un sac à vin, se dit d'un grand ivrogne Ivrogne que tu es!... sac à vin! MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1. ‖ Le vin lui sort par les yeux, se dit d'un homme extrêmement ivre. ‖ Avoir le vin bon, mauvais, gai, triste, avoir une ivresse douce, querelleuse, gaie, sombre. Je n'ai pas le vin bon, je vous en avertis, et je viens d'en boire copieusement, DANCOURT, *Loterie*, sc. 27. Pour peu que j'eusse le vin furieux, je l'aurais déjà tué plus de trente fois, ID. *l'Opérat. Barry*, sc. 14. ‖ Être en pointe de vin, commencer à être mis en gaieté par le vin. Quand ils furent un peu en pointe de vin, il leur fit signer que l'âme de l'empereur Marc-Aurèle resterait *in statu quo*.... VOLT. *l'Hom. aux 40 écus, Grande querelle.* ‖ Être chaud de vin, commencer à être ivre. ‖ Être pris de vin, être déjà ivre. ‖ Porter bien le vin, son vin, boire beaucoup sans qu'il y paraisse. ‖ Tenir bien du vin, boire beaucoup. Vous vous faites honneur d'être un franc libertin; Vous mettez votre gloire à tenir bien du vin, REGNARD, *le Distr.* I, 6. ‖ Cuver son vin, dormir afin de laisser passer son ivresse, et fig. se donner le temps de revenir à la raison. ‖ Fig. S'enivrer de son vin, s'infatuer de ses propres idées. ‖ **5°** Quelquefois, la force même du vin. Ainsi on dit en parlant d'un vin fort ou faible : il a beaucoup de vin, il a peu de vin. ‖ **6°** Élevage des vins, l'ensemble des différents soins que l'on prend pour amener les vins par le progrès de l'âge à leur plus grande bonté. ‖ **7°** Pot de vin, voy. POT, n° 12. (À POT, le Dict. de l'Académie met des traits d'union, pot-de-vin; à VIN, il n'en met pas, pot de vin.) ‖ Le vin du marché, le vin que souvent ceux qui viennent de conclure un marché boivent ensemble. Boire le vin du marché. ‖ Fig. Charost brusqua ce dernier point du roi à lui, comme le vin du marché sans lequel il ne pouvait le conclure de bon cœur, ST-SIM. 312, 84. ‖ **8°** Tache de vin, tache rouge que quelques personnes ont, de naissance, sur quelque partie du corps. ‖ **9°** Vins médicinaux, médicaments officinaux, liquides, résultant de l'action dissolvante du vin sur les diverses substances médicinales. Du vin de quinquina. Vin d'absinthe. Vin antimonié ou vin émétique. Quoi! vous ne croyez pas au séné, ni à la casse, ni au vin émétique? MOL. *D. Juan*, III, 1. ‖ **10°** On a étendu le nom de vin à toutes les liqueurs fermentées et spiritueuses que l'on tire des végétaux, soit en en exprimant le suc, soit en les faisant macérer dans l'eau. ‖ Vin de cannes, suc de cannes à sucre qu'on a laissé fermenter. ‖ Vin chinois, liqueur fermentée que les Chinois préparent avec le millet ou le sorgho. ‖ Vin de palme, boisson produite par la séve sucrée du cocotier et de différents autres palmiers, laquelle, obtenue par incision, éprouve bientôt la fermentation alcoolique par suite de la chaleur habituelle aux lieux où croissent ces végétaux. ‖ Vin de prunelles, vin que les paysans font avec des prunelles ou prunes sauvages. ‖ Fig. Vin de prunelles, mauvais vin, vin aigre et faible. ‖ **11°** Poire de vin, variété de poire. ‖ **12°** Terme d'alchimie. Vin des sages, le mercure. ‖ Proverbes. À bon vin point d'enseigne, ce qui est bon n'a pas besoin d'être prôné. ‖ Après bon vin, bon cheval, quand on a bu un coup, on fait aller son cheval plus vite. ‖ Le vin est tiré, il faut le boire, se dit d'une affaire où l'on est trop engagé pour reculer. Oh! le vin est tiré,

monsieur, il le faut boire, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. || Le vin trouble ne casse point les dents. || Un verre de vin avise bien un homme, se dit à ceux qu'on invite à boire un coup avant de commencer à discourir. || On ne connaît pas le vin au cercle. || Chaque vin a sa lie, ou nul vin sans lie. || Vin, fille, faveur et poirier, sont difficiles à conserver.

— REM. Commerce de vin et non de vins.

— HIST. XIe s. [Les corps des morts] Ben sunt lavez de piment e de vin, *Ch. de Rol.* CCLX. || XIIe s. Present lor envoia, vin froit et bon poisson, *Sax.* XXII. || XIIIe s. A la nuit de l'Ascension, quant crieur portent vin, et la veille de la Pentecoste, *Liv. des mét.* 132. Plus a arpole en un setier de vin que en un mui d'iau, ce dit li vilains, *Proverbes du vilain, ms. de st Germ.* f° 75, dans LACURNE. || XIVe s. Quant aux vins, sachiez que, s'ils deviennent malades, il les convient garir de maladies par la maniere qui s'en suit, *Ménagier*, II, 3. Lors fis tant que j'eüs du pain, Et si prins du vin aux chevaulx [de l'eau], BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 38. Tout homs qui tient feu et lieu [à Mâcon] et veult paier vin d'ost au roy [taxe de guerre], DU CANGE, *vinum hostis*. L'exposant prist trois los de vin de tainte du pris de huit sols ou environ, ID. *vinum tinctum*. || XVe s. Quatre flacons pleins de blanc vin aussi bon que j'en avois point bu sur le chemin, FROISS. II, III, 9. Que aucun dudit mestier [de buffetier] ne mette en besongne lye puante, ne vin bouté ou puant, DU CANGE, *vinum betatum*. Car, puis ce jour, il doubta tant Sa femme, son plet et sa noise Que, s'elle deïst de cervoise Que ce fust vin, il l'accordast, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 16. Et il dist qu'il [un courtier] sceust se il en pourroit trouver [une maison] à louer en la vielz rue du Temple entour l'ostel de la royne, et il lui paieroit bon vin [bon prix], *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 243. Vin perd mainte bonne maison, VILLON, *Testam.* Se aucun avoit perdu quelque chose, elle se mesloit de le renseignier; et qui eust à faire d'aucune fille secrete, elle en eust fait pour gracieux vin, *Les évang. des quenouilles*, p. 73. || XVIe s. Ce diable de Pantagruel, qui ha convaincu touts les resveurs et bejaunes sophistes, à ceste heure aura son vin [sera battu], RAB. *Pant.* II, 18. Tout le bon vin d'Aurelians poulsa et se guasta, ID. II, 7. Si quelquefois elle daignoit en passant prendre son vin [se rafraîchir], elle nous feroit plaisir et honneur, MARG. *Nouv.* XLIV. Le curé, qui connoissoit sa complexion, avoit apresté un petit tendron, pour son vin de coucher, DESPER. *Contes*, XXXVI. Vin de marché n'entre point en compte du prix pour en prendre droit de vente, sinon qu'il fust fort excessif, LOYSEL, 415. Les grands vins blancs d'Orleans, O. DE SERRES, 240. Par le sejour du poiré dans un tonneau à vin de vigne, ID. 251. Celle est la façon de toutes sortes de vins fruitiers, estans les pommes et les poires guides des autres fruits, ID. *ib.* N'estant jamais tant salutaire le vin bas [baissière] que l'autre, ID. 830. Le vin rapé pour les valets. — De l'usage des musquats, vin-cuits et vin-violets, autre chose ne s'en peut dire, ID. 830. Les trempés ou vins de despense, ID. 831. Vin sur lait est souhait; laict sur vin est venin, HENR. EST. *Précell.* p. 170. .... Nous en parlerons Sur le vin [le verre en main], et nous trouverons, Ce croy-je, de bien près parens, *Rec. de farces*, p. 451. Je mettray de l'eaue en ton vin, GÉNIN, *Recréat.* t. II, p. 240. Vin d'asne, qui rend la personne assoupie; vin de cerf, qui fait pleurer; vin de lyon, qui rend querelleur; vin de pie, qui fait cajoler; vin de porc, qui fait rendre gorge; vin de singe qui fait sauter et rire, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 219.

— ÉTYM. Provenç. *vin*, *vi*; catal. *vi*; espagn. *vino*; portug. *vinho*; ital. *vino*; du lat. *vinum*; grec, οἶνος. Des étymologistes rattachent οἶνος, *vinum* au sanscrit védique *vena*, aimable, amical; d'autres, à *vitis*, mais *vitis* aurait donné *vitinum* et non *vinum*. Il est bien plus naturel d'y voir l'hébreu *iin*, vin : de *ioun*, faire effervescence, les Sémites ayant précédé les Indo-Européens dans la connaissance du vin.

† **VINAGE** (vi-na-j'), *s. m.* || 1° Action de viner les vins. Vous voulez nous obliger à boire vos vins; mais vous oubliez donc qu'ils ne peuvent supporter le transport sans vinage, et que le vinage ne peut se pratiquer qu'en payant un droit de 99 francs par hectolitre d'alcool, à moins que vous ne viniez en fraude, DES ROTOURS, *Séance du 19 juill.* 1867 *du Corps législatif*. || 2° Terme d'ancienne coutume. Droit seigneurial qui se prenait en divers lieux sur le vin, à bord de cuve, c'est-à-dire, avant qu'il en fût tiré, et qui tenait lieu de censives.

— ÉTYM. *Viner*. Dans l'ancienne langue, *vinage* était une redevance en vin.

VINAIGRE (vi-nè-gr'), *s. m.* || 1° Produit de la fermentation acide du vin; liqueur, qui contient, outre l'acide acétique, de l'acide malique, du tartrate acidulé de potasse et de chaux, et une matière colorante. Ajouter à une sauce un filet de vinaigre. Les cantiques que l'on chante devant celui dont le cœur est corrompu sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre, SACI, *Bible*, *Prov. de Salom.* XXV, 20. Il est vrai qu'il ne faudrait s'attacher à rien... il faut donc toujours avoir cette Morale [de Nicole] dans les mains, comme du vinaigre au nez, de peur de s'évanouir, SÉV. 20 sept. 1671. Le vinaigre nourrit de très-petites anguilles, sur lesquelles vous pourrez pousser plus loin vos expériences, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 106, dans POUGENS. Il existe dans le commerce deux sortes de vinaigres : le blanc, qui est fait avec le vin blanc ou le vin rouge aigri sur du marc de raisin blanc, et le rouge qui provient de l'acidification du vin rouge, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 435, dans POUGENS. || Fig. M. le premier président y trouva trop de vinaigre [dans le style de M. le Prince], mais il y mit du sel, RETZ, III, 356. || Fig. et populairement. Habit de vinaigre, habit trop mince pour la saison. || Fig. Populairement. Quand on fait sauter des enfants à la corde, donner du vinaigre, c'est accélérer le mouvement de la corde. || Au bon vinaigre, cri qu'on fait en portant un enfant sur le dos par manière de jeu. || 2° Vinaigre rosat, vinaigre surard, à la framboise, à l'ail, à l'estragon, vinaigre dans lequel on a fait infuser des roses, de la fleur de sureau, des framboises, de l'ail, de l'estragon. Dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat, Et nageait dans des flots de vinaigre rosat, BOIL. *Sat.* III. || 3° Vinaigre de cidre, de bière, sorte de vinaigre qu'on obtient avec le cidre, avec la bière. || 4° Vinaigre de bois, dit aussi acide pyroligneux, vinaigre que l'on obtient en distillant le bois dans de vastes tuyaux de fonte qui aboutissent à un réservoir commun, dans lequel se rend tout l'acide acétique dit pyroligneux. || 5° Vinaigres médicinaux, préparations pharmaceutiques officinales, résultant de l'action dissolvante du vinaigre sur les substances médicinales. || Vinaigre de magnanimité, ancienne préparation pharmaceutique dont l'acide formique faisait la base. || 6° Vinaigre radical, acide acétique concentré, qu'on obtient par la distillation de l'acétate de cuivre cristallisé. On le remplace aujourd'hui par l'acide acétique tiré du vinaigre de bois. || 7° Vinaigre de toilette, vinaigre dans lequel on a mis macérer des substances aromatiques. || 8° Vinaigre des quatre voleurs, vinaigre très-fort et très-aromatisé. On doit à des assassins de Toulouse, pendant la peste de cette ville (1720), la composition connue sous le nom de vinaigre des quatre voleurs, dont l'ail et le camphre font la base, LEMONTEY, *Œuv.* t. V, p. 327. || 9° Sel de vinaigre, sel qui est extrait du vinaigre, et qu'on respire pour se garantir de l'évanouissement. || Vinaigre de Saturne, acétate de plomb. || 10° Terme d'alchimie. Vinaigre très-aigre des philosophes, mercure qui dissout l'or sans violence. || Proverbes. Le bon vin fait le bon vinaigre, on ne peut tirer une bonne chose que d'une chose qui l'est déjà. || On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, on réussit mieux par la douceur que par la dureté.

— HIST. XIVe s. Pour oster la tache, pernés.... vyn egre, P. MEYER, *Rapports*, 1re part. p. 108. || XVIe s. Aucun.... ne pourra faire vinaigre, vin de buffet, ne presurer lyes pour vendre.. aucun ne pourra achepter les vins aigres ne rappez à faire vinaigre pour les revendre, pour en faire vin de buffet ou vinaigre, *Statuts des buffetiers, vinaigriers et moutardiers de Paris*, Lett. sept. 1514. Le froit m'assault, et m'est un peu bien esgre; Mes habis sont tous doublés de vinaigre, ROGER DE COLLERYE, *Œuv.* p. 119, dans LACURNE. Quelques meschantes baissieres pour le vinaigre, RAB. II, 28.

— ÉTYM. *Vin*, et *aigre*; wallon, *vinaik*; bourguig. *vingnaigre*; provenç. et espagn. *vinagre*; ital. *vinagro*.

VINAIGRÉ, ÉE (vi-nè-gré, grée), *part. passé* de vinaigrer. Sauce trop vinaigrée. || Se dit des lettres que l'on passe au vinaigre, de crainte qu'elles ne communiquent la peste. Mes parents ont eu bon espoir [que je mourusse], lorsque j'étais en Pouille; mes lettres arrivaient percées et vinaigrées, P. L. COUR. *Lett.* I, 207.

VINAIGRER (vi-nè-gré), *v. a.* Assaisonner avec du vinaigre. Vous avez trop vinaigré la salade.

— ÉTYM. *Vinaigre*.

† **VINAIGRERIE** (vi-nè-gre-rie), *s. f.* || 1° Usine où l'on fabrique le vinaigre. || Lieu à température uniforme où l'on a disposé des étagères destinées à recevoir des barriques de vin. || 2° Dans une raffinerie, laboratoire pour la distillation.

VINAIGRETTE (vi-nè-grè-t'), *s. f.* || 1° Sauce froide faite avec du vinaigre, de l'huile, du persil et de la ciboule. Du bœuf à la vinaigrette. || Viande apprêtée avec cette sauce. Manger une vinaigrette. || 2° Vinaigrette ou roulette, petite voiture à deux roues, traînée par un homme, et servant à porter des personnes, dont on attribue l'invention au fameux abbé de Saint-Martin, surnommé la Calotte. Mme d'Aiguillon se fit ajuster à sa porte une housse rouge sur sa vinaigrette, ST-SIM. 142, 71. || 3° Par analogie, petite voiture de place. || 4° Nom donné à une espèce d'amarante.

— HIST. XIVe s. Vinaigrette de poucins en un plat, *Ménagier*, II, 4. Une vinaigrette : prenez la menue haste d'un porc.... *ib.* II, 5.

— ÉTYM. *Vinaigre*.

VINAIGRIER (vi-nè-gri-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des vi-nè-gri-é-z habiles), *s. m.* || 1° Artisan qui fait et vend du vinaigre. Le P. Mabillon n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer; il y a surtout un Corneille, vinaigrier dans le XIIIe siècle, qui est un point d'érudition assez rare; n'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait Suréna et Pulchérie? VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 avr. 1763. || 2° Vase à mettre du vinaigre. || 3° Carabe doré. || Scorpion aquatique. || 4° Sumac des corroyeurs.

— HIST. XVIe s. Un vinaigrier d'argent vermeil, doré, poisant un marc, quatre onces et demie, DE LABORDE, *Émaux*, p. 543.

— ÉTYM. *Vinaigre*.

VINAIRE (vi-nê-r'), *adj.* || 1° Qui appartient au vin, au commerce des vins. || 2° Destiné à contenir du vin. Vaisseaux vinaires, les cuves, les tonneaux, etc.

— ÉTYM. Lat. *vinarius*, de *vinum*, vin.

† **VINASSE** (vi-na-s'), *s. f.* || 1° Se dit familièrement d'un vin très-faible. Ce n'est que de la vinasse. || 2° Résidu de la distillation des vins. On fait passer dans les chaudières les vinasses des vaisseaux ovales, pour en extraire jusqu'au dernier atome du principe spiritueux que fournit le vin, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 186. || Il se dit aussi des résidus de la distillation alcoolique des betteraves. Exploitation industrielle des vinasses de mélasse de betteraves.

— ÉTYM. Provenç. *vinaci* (masculin); du latin *vinacea*, marc de raisin, de *vinum*, vin.

† **VINATE** (vi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel que forme l'acide vinique avec les bases.

† **VINCENT** (vin-san), *s. m.* Saint-Vincent, nom d'un saint. A la Saint-Vincent le vin monte au sarment; et, quand il grêle, il en descend.

† **VINCRE** (vin-kr'), *s. m.* Pervenche.

— ÉTYM. C'est le latin *vinca*, pervenche, avec une *r* épenthétique.

VINDAS (vin-dâ), *s. m.* || 1° Treuil vertical qui se manœuvre à l'aide de leviers horizontaux croisés. || 2° Terme de gymnastique. Machine à l'aide de laquelle s'exécute l'exercice appelé course volante.

— ÉTYM. Allem. *winden*, guinder.

† **VINDENNE** (vin-dè-n'), *s. f.* Corde fixée sur la signolle d'un moulin.

VINDICATIF, IVE (vin-di-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui est enclin à la vengeance; désireux de se venger. Votre sexe est fort vindicatif, TRISTAN, *Marianne*, II, 6. Ces gens [les faux dévots].... Qui savent ajuster leur zèle avec leurs vices, Sont prompts, vindicatifs, sans loi, pleins d'artifices, MOL. *Tart.* I, 6. Il était trop fier pour être vindicatif, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Il [Boileau] était aussi réservé que son caractère pouvait le permettre, à l'égard de cette société vindicative [les jésuites], alors très-puissante et très-dangereuse, D'ALEMB. *Élog. Despr.* || Substantivement. En vivant de la sorte, peux-tu nier que tu ne sois choqué de Jésus?... oui, Jésus t'est un scandale, ô vindicatif, parce qu'il a pardonné les injures, BOSS. *Sermons*, *Jésus objet de scandale*, 3. Où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance? BOURDAL. *Myst. Concept. de la Vierge*, t. II, p. 15. || 2° Il se dit

aussi des choses. J'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avait voulu donner, J. J. ROUSS. *Confes.* XII. || Justice vindicative, celle qui punit les crimes. La justice vindicative de Dieu, BALZ. *Socr. chrét.* 6.

— HIST. XVe s. Le sens de ceste pacience fait moult à noter aux vindicatifs, qui, sans viser aux inconveniens qui en peuent venir, de tous mesfais se vuelent vengier, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 24. || XVIe s. Ils le cognoissoient vindicatif, CARLOIX, VIII, 8. Ceulx qui disent avoir raison de leur passion vindicative, MONT. IV, 164. Les plus foibles ames sont les plus vindicatives et malicieuses, CHARRON, *Sagesse*, I, 30.

— ÉTYM. Lat. *vindicare*, venger (voy. ce mot).

† **VINDICATIVEMENT** (vin-di-ka-ti-ve-man), *adv.* D'une manière vindicative.

— HIST. XVIe s. Vindicativement, AMYOT, *Com. il faut lire les poëtes*, 16.

VINDICTE (vin-di-kt'), *s. f.* Terme de jurisprudence. La vindicte publique, la poursuite d'un crime au nom de la société. Lors même qu'il braverait la vindicte publique, DIDER. *Lett. Falconet*, sept. 1766.

— HIST. XVIe s. Il y va de la vindicte de son propre sang, CARLOIX, V, 10. La razer [une ville] rez-pied rez-terre, en vindicte de Therouanne, ID. VIII, 15.

— ÉTYM. Provenç. *vendeta*; espagn. *vindicta*; ital. *vendetta*; du latin *vindicta*, qui a même radical que *vindicare* (voy. VENGER).

VINÉE (vi-née), *s. f.* || 1° Récolte de vin. Ils eurent bonne année, Pleine moisson, pleine vinée, LA FONT. *Fabl.* VI, 4. || 2° Lieu destiné à placer les cuves de fermentation dans un vendangeoir. Il doit y avoir près du pressoir une pièce qui s'appelle vinée, destinée à mettre les cuves et le vin au sortir du pressoir, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 159, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. A Tudelle et ailleurs irons, s'il vous agrée; Des biens y trouverons et de bonne vinée, *Guescl.* 12545. || XVIe s. ...Ceux qui ont grand année De froment et bonne vinée, MAROT, IV, 232. Que les vignes ne promettent grande vinée avenir, pour l'injure des saisons, O. DE SERRES, 244.

— ÉTYM. *Vin.*

† **VINELLE** (vi-nè-l'), *s. f.* Se dit quelquefois pour piquette, petit vin.

— ÉTYM. Dimin. de *vin*.

† **VINER** (vi-né), *v. a.* Additionner d'alcool les vins, pour les conserver, pour les faire voyager, pour les préserver d'une fermentation ultérieure et nuisible. La commission a demandé la réforme de la loi de 1864 sur le vinage; le droit de 100 fr. par hectolitre d'alcool employé à viner les vins est évidemment trop élevé; et le département de l'Ain, qui pourrait viner avec profit les vins qu'il livre au commerce, trouverait dans l'abaissement de ce droit un avantage certain, *Courrier de l'Ain*, n° 149.

— HIST. XVIe s. Tirer souvent du vin de la cuve par la guille ou espine, pour, en le tastant d'heure à autre, prendre avis du terme de le viner [faire prendre couleur et qualité], O. DE SERRES, 215.

— ÉTYM. *Vin.* Dans l'ancienne langue *viner* signifie cultiver la vigne, débiter du vin.

† **VINERIE** (vi-ne-rie), *s. f.* Lieu où l'on fait le vin, *Journ. offic.* 6 juin 1872, p. 3792, 2e col.

† **VINETIER** (vi-ne-tié), ou **VINETTIER** (vi-nè-tié), *s. m.* Genre de la famille des berbéridées, où l'on distingue l'épine-vinette, *berberis vulgaris*, L.

— HIST. XVIe s. Ici sierra bien le groseiller ou vinetier, appelé aussi espine benoite.... le fruit, appellé groselle, est appetissant, servant en plusieurs viandes de cuisine, O. DE SERRES, 561.

— ÉTYM. *Vinette*, petite vigne, à cause de ses fruits en grappe.

† **VINETTE** (vi-nè-t'), *s. f.* || 1° Piquette, petit vin. || 2° Nom du bec-figue en Bourgogne. || 3° Se dit en quelques provinces pour oseille.

— HIST. XIIIe s. Chastaignes, coinz, figues, vinetes [fruit de l'épine-vinette], *la Rose*, 8254. || XVe s. Les salades sont bonnes de capres, laitues, sicorée, pimpenelle, vinette [oseille].... *Les triomphes de la noble dame*, f° 115, dans LACURNE. || XVIe s. ...Ayant eu l'argent qu'elle pretendoit; c'estoit autant de vinette cueillie, *Moyen de parvenir*, p. 276, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Vin, vigne.*

† **VINETTIER** (vi-né-tié), *s. m.* Voy. VINETIER.

VINEUX, EUSE (vi-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui a beaucoup de force, en parlant du vin. Ce vin est très-vineux. Lorsque la liqueur [le moût] ne bout plus, qu'elle a pris une saveur forte et vineuse, et qu'elle est devenue parfaitement claire, on regarde le vin comme fait et on le tire, THENARD, *Traité de chimie*, t. III, p. 419, dans POUGENS. || 2° Qui a un goût, une odeur de vin. Une pêche vineuse. Qui du gosier exhale une vineuse haleine, DESMARETS, *Visionnaires*, I, 4. Et lorsque, tout fumant d'une vineuse haleine, Sur vos pieds chancelants vous vous tenez à peine, Sur un théâtre alors vous venez vous montrer, REGNARD, *Distrait*, I, 6. || 3° Fertile en vin. Mais la nuit aussitôt de ses ailes affreuses Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses, BOIL. *Lutr.* III. Et les derniers soleils sur les côtes vineuses Achèvent de mûrir les grappes paresseuses, DELILLE, *Géorg.* II. Nous visitons les bois et les coteaux vineux, A. CHÉN. *Élég.* VI. || Année vineuse, année qui produit beaucoup de vin. || 4° Se dit, dans quelques vignobles, des sarments qu'on laisse de presque toute leur longueur, afin de leur faire produire une plus grande quantité de grappes. || 5° Qui est de couleur rouge comme du vin rosé. Couleur vineuse. Un rouge tirant sur le vineux. Les pennes de la queue brunes, bordées en dehors d'un rouge vineux, BUFF. *Ois.* t. VII, 297. || On ajoute, en extérieur, chez le cheval, cette épithète aux différentes nuances de la robe grise, lorsque, vers certains points, elle présente un aspect rougeâtre; exemple : gris clair vineux, gris foncé vineux, etc. || Rouan vineux, cheval rouan chez qui le bai domine. || 6° *S. m.* Vineux huilé, espèce d'agaric.

— HIST. XVIe s. Laissez à part vos vineuses tavernes, Museaux ardans, de rouge enluminez, MAROT, II, 232. En telles vineuses desbauches, CARL. VIII, 29. Le vin vieil est tout vineux, il a fort peu de parties aqueuses et sereuses, PARÉ, XX, 21. De plusieurs couleurs de violetes y a-il, de blanche, de jaune, de vineuse et de violete, O. DE SERRES, 573.

— ÉTYM. Prov. *vinos*; esp. *vinoso*; port. *vinhoso*; ital. *vinoso*; du lat. *vinosus*, de *vinum*, vin.

† **VINGEON** (vin-jon), *s. m.* Canard siffleur. || Espèce de canard de Madagascar.

VINGT (vin; le *g* ne se prononce jamais; le *t* se lie : vin-t hommes, vin-t et un, ou vin-t-un; au pluriel, l'*s* se lie : quatre-vin-z hommes; le *t* se fait sentir dans : vingt-deux, vint' deux, vingt-trois, vint' trois, vingt-quatre, vint' quatre, vingt-cinq, vint' cinq, vingt-six, vint' six, vingt-sept, vint' sept, vingt-huit, vint' huit, et vingt-neuf, vint'neuf; mais le *t* ne se prononce pas quand on compte de la sorte avec quatre-vingt : quatre-vin un, quatre-vin deux, etc.), *adj.* numéral des deux genres. || 1° Deux fois dix. Vingt-deux chevaux, etc. Cent vingt ans. Vingt mille francs. Cent vingt mille francs. Enfin, quoique ignorante à vingt et trois carats, Elle passait pour un oracle, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. Voici le fait : depuis quinze ou vingt ans en çà, Au travers d'un mien pré certain ânon passa, RAC. *Plaid.* I, 7. On peut parier 10667 contre 124, ou un peu plus de 86 contre 1, qu'une personne de vingt ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, Œuv. t. X, p. 308. On peut parier 9975 contre 142, ou 70 $\frac{3}{4}$ contre 1, qu'une personne de vingt-cinq ans vivra un an de plus, ID. *ib.* p. 519. || 2° Dans un sens indéfini, beaucoup. Et ma chute, aux dépens de quelques meurtrissures, De vingt coups de bâton m'a sauvé l'aventure, MOL. *Éc. des femmes*, V, 2. Représentez-vous que chacun n'ayant rien à faire, et me disant un mot, me faisait répondre à vingt personnes à la fois, SÉV. 174. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, BOIL. *Art p.* I. Et si dans la province Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf, Mon père pour sa part en emboursait dix-neuf, RAC. *Plaid.* I, 5. Vous savez que, dans la société, on dit du bien et du mal du même individu vingt fois par jour, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 1er mars 1764. Et si, dans ma patrie ingrate, Tu rencontres quelque Socrate, Tu trouveras vingt Anitus, ID. *Odes*, 14. || 3° Vingtième. Chapitre vingt. Page vingt. L'an mil huit cent vingt. || Le vingt du mois, le vingt de sa maladie, le vingtième jour du mois, de sa maladie. || 4° *S. m.* invariable. Le nombre vingt. Vingt multiplié par dix. Dans ce jeu de loto les vingt sont peu marqués. || On dit de même : le nombre vingt, le numéro vingt. || Le denier vingt, voyez DENIER, n° 8. || 5° Quatre-vingts, quatre fois vingt. Quatre-vingt-deux ans. Quatre-vingt-quatre soldats. De l'autre part se sont trouvés quatre vingts docteurs séculiers.... qui ont condamné les propositions de M. Arnauld, PASC. *Prov.* I. Il est fort égal de mourir sur un échafaud ou sur une paillasse, pourvu que ce soit à quatre-vingt-dix ans, VOLT. *Lett. Schomberg*, 31 oct. 1769. || 6° Autrefois on disait aussi six vingts, sept vingts, huit vingts, pour cent vingt, cent quarante, cent soixante. Le temps de l'homme ne sera plus que de six vingts ans, SACI, *Bible, Genèse*, VI, 3. Je ne me souviens point que les Romains en aient vu un tel [le spectacle d'une revue]; car leurs armées n'ont guère passé, ce me semble, quarante ou tout au plus cinquante mille hommes; et il y avait hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes, RAC. *Lett. à Boileau*, 21 mai 1692. On y voit des vieillards de cent et six vingts ans, qui ont encore de la gaieté et de la vigueur, FÉN. *Tél.* VIII. Ce garçon si frais, si fleuri et d'une si belle santé, est seigneur d'une abbaye et de dix autres bénéfices; tous ensemble lui rapportent six vingt mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles d'or; il y a ailleurs six vingts familles indigentes qui ne se chauffent point pendant l'hiver, LA BRUY. VI. || 7° Les Quinze-Vingts, voy. QUINZE. || 8° Le vingt et un, sorte de jeu de hasard qui se joue avec des cartes, et où le nombre de vingt et un points est le plus avantageux. || Vingt-quatre, espèce d'impériale où le premier qui atteint vingt-quatre points a gagné. || 9° Les vingt-quatre heures, l'espace entier d'un jour. Monseigneur [Choiseul] a un nouveau royaume.... à gouverner, et force petits menus soins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée, VOLT. *Lett. Mme de Choiseul*, 3 juill. 1769. || Dans les vingt-quatre heures, dans l'espace d'un jour révolu. Lundi dernier on a publié en haute Alsace l'ordre aux nombreux semestriers de partir dans les vingt-quatre heures pour rejoindre leurs bataillons, *Corresp. du général Klinglin*, I, 127. || Les vingt-quatre heures, règle qui a longtemps prévalu dans le théâtre français, et qui veut que l'action dramatique ne dure pas plus de vingt-quatre heures. Si nous ne pouvons la [l'action] renfermer dans ces deux heures [le temps même de la représentation], prenons-en quatre, six, dix; mais ne passons de beaucoup les vingt-quatre, de peur de tomber dans le dérèglement, CORN. 3e *disc.* Mon fils a eu un accès de fièvre; il espère qu'elle sera, comme l'année passée, dans la règle des vingt-quatre heures, SÉV. 7 juill. 1680. || 10° Les vingt-quatre, nom donné aux vingt-quatre violons qui étaient officiers du roi, et qui étaient tenus d'aller jouer tous les jeudis et tous les dimanches au dîner du roi. || 11° Terme de typographie. In-vingt-quatre, format qui présente quarante-huit pages à la feuille d'impression. || 12° Les vingt-cinq, nom d'un corps politique dans la république de Genève. Quiconque, à Genève, est aux gages de la république, cesse à l'instant même d'être citoyen; il n'est plus que l'esclave et le satellite des vingt-cinq, prêt à fouler aux pieds la patrie et les lois sitôt qu'ils l'ordonnent, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 9.

— REM. Vingt prend une *s* au pluriel quand on le multiplie par un autre nom de nombre cardinal. Quatre-vingts hommes, six vingts écus. Il prend aussi l'*s* quand le substantif est sous-entendu. Ce vieillard a soixante-dix ans, et l'autre en a quatre-vingts. L'*s* ne se met pas quand vingt précède un autre nombre auquel il est joint. Quatre-vingt-deux hommes. Quatre-vingt mille hommes. Enfin l'*s* ne se met pas quand vingt suit cent ou mille. Cent vingt hommes. Mille vingt hommes.

— HIST. XIe s. VII vinz liverez et IIII, *Lois de Guill.* 3. || XIIe s. Vint mil combatant, *Ronc.* p. 27. Li un apelent le peis de cinquante livres un talent, e li Rumain le peis de treis vinz livres e duze, *Rois*, p. 244. || XIIIe s. Et cis quens Thiebaus estoit jeunes hons et n'avoit pas plus de vint-dui ans, VILLEH. II. Vingt ans avoit Pepins; ainsi [je] l'oï esmer [estimer], *Berte*, III. Et m'avint ainsi que, quant je arivai en Cypre, il ne me fu demouré de remenant que XII vins [240] livres de tournois, JOINV. 211. Le Temple, ainsi comme l'en me dit, y perdit XIIII XX [quatorze vingt, 280] homes armez, et touz à cheval, ID. 225. || XVe s. Avecques environ huyt vingts hommes d'armes, COMM. V, 8.

— ÉTYM. Wallon, *veint*; provenç. *vint*; espagn. *veinte*; portug. *vinte*; du latin *viginti*; dorien, ϝίκατι, laconien, βείκατι, grec, εἴκοσι; sanscr. *vinçati*, qui est pour *dvi-daçati*, deux fois dix.

† 1. **VINGTAIN** (vin-tin), *s. m.* Terme de féodalité. Droit en vertu duquel le seigneur, fondé en titre, prenait la vingtième partie du fruit de la terre.

† 2. **VINGTAIN** (vin-tin), *adj. m.* Se dit d'un drap dont la trame est composée de vingt fois cent fils, c'est-à-dire 2000.

VINGTAINE (vin-tè-n'), *s. f.* || 1° Terme collectif. Vingt ou environ. Jamais on n'imprimera de moi

que cette vingtaine de lignes, MARIV. *Marianne*, 1re part. || 2° Petit cordage dont les maçons se servent pour conduire les pierres, en les élevant avec le câble, afin d'empêcher qu'elles ne s'écornent contre le mur. || Moyen cordage dont on se sert pour faire les échafauds et les verboquets.

— ÉTYM. *Vingt*; provenç. *vingtena*; espagn. *veintena*; ital. *vintena*.

† **VINGT-DEUXAIN** (vint'-deû-zin), *adj. m.* Se dit d'un drap à trame composée de 2200 fils.

VINGTIÈME (vin-tiè-m'), *adj.* || 1° Adjectif ordinal de vingt. Il est dans sa vingtième année. Le vingt et unième, le vingt-deuxième, le vingt-troisième, etc. Arnauld (Antoine), vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Arnauld*. || 2° La vingtième partie, chaque partie d'un tout divisé en vingt parties égales. || On a dit dans un sens analogue : le vingtième denier. || 3° *S. m.* Le vingtième, la vingtième partie. Il est héritier pour un vingtième. || 4° Le vingtième du mois, le vingtième jour. || On dit de même : le vingt et unième ou vingt-unième, le vingt-deuxième, le vingt-troisième, etc. du mois. || 5° Ancien impôt établi sur les biens-fonds et qui était la vingtième partie de leur revenu. Après avoir payé le sou pour livre, la capitation et les vingtièmes, VOLT. *Jeannot*. M. Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris, ID. *Lett. la Chalotais*, 21 mars 1763. || 6° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui occupe la vingtième place dans sa classe. Être le vingtième. Elle est la vingtième. || 7° *S. m.* Vingt-quatrième, dans la marine, degré d'avancement d'une construction neuve, laquelle se divise habituellement en vingt-quatre parties. Ce vaisseau est aux huit vingt-quatrièmes.

— HIST. XIIIe s. Ou [au] vintiesme an de mon aage, Ou point qu'Amors prend le paage Des jones gens, couchiez estoie Une nuit.... *la Rose*, 21.

— ÉTYM. *Vingt*; wallon, *veintaimm*; provenç. *vinten*; cat. *vinté*; espagn. *vinteno*.

† **VINGT-QUATRAIN** (vint'-ka-trin), *adj. m.* Se dit d'un drap à trame composée de 2400 fils.

† **VINGT-SIXAIN** (vint'-si-zin), *adj. m.* Se dit d'un drap à trame composée de 2600 fils.

† **VINGTUPLER** (vin-tu-plé), *v. a.* Multiplier par vingt. Vingtupler un nombre.

† **VINICOLE** (vi-ni-ko-l'), *adj.* Voy. VITICOLE, qui est meilleur.

† **VINICULTURE** (vi-ni-kul-tu-r'), *s. f.* Voy. VITICULTURE, qui est meilleur.

† **VINIFÈRE** (vi-ni-fè-r'), *adj.* Qui produit du vin.

— ÉTYM. Lat. *vinum*, vin, et *ferre*, porter.

† **VINIFICATEUR** (vi-ni-fi-ka-teur), *s. m.* Appareil propre à faire du vin.

— ÉTYM. Voy. VINIFICATION.

VINIFICATION (vi-ni-fi-ka-sion), *s. f.* || 1° Art de faire le vin, de le conserver, de l'épurer. || 2° Fermentation qui produit le vin.

— ÉTYM. Lat. *vinum*, vin, et *facere*, faire.

† **VINIQUE** (vi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acides viniques, série d'acides analogues à l'acide sulfo-vinique. Ils sont un des produits constants de l'action des acides sur l'alcool ordinaire. || Qui provient du vin. Alcool vinique. Éther vinique.

† **VINO-BENZOÏQUE** (vi-no-bin-zo-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Éther vino-benzoïque, produit de la réaction de deux parties d'alcool, une d'acide benzoïque et six d'acide chlorhydrique.

† **VINOMÈTRE** (vi-no-mè-tr'), *s. m.* Voy. ŒNOMÈTRE, qui est meilleur.

† **VINOSITÉ** (vi-nô-zi-té), *s. f.* Qualité des substances vineuses.

— ÉTYM. Lat. *vinositatem*, de *vinosus*, vineux.

† **VINOUS** (vi-nou), *s. m.* Champignon de couche.

† **VIOCHE** (vi-o-ch'), *s. f.* Clématite ordinaire ou viorne.

— ÉTYM. Au XVIe siècle, viоge était un adjectif signifiant vif. Hommes joyeux, contents, gais, vioges, DESPER. *Contes*, XV.

VIOL (vi-ol), *s. m.* Violence faite à une femme que l'on prend de force. On imagine assez tous les excès, toutes les barbaries où s'emporte alors [dans la prise d'une ville] le soldat, qui n'a plus de frein, et qui regarde comme son droit incontestable le meurtre, le viol, l'incendie, la rapine, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. hist. Inde*, 14.

— REM. Au XVIIe siècle, viol commençait à s'introduire. Les grammairiens le combattaient, disant qu'il n'y avait de français que violement. Viol est en usage; le rapt et le viol sont des crimes qu'on punit de mort, *Acad. observ. sur Vaugel.* p. 408.

— ÉTYM. Nom verbal de *violer*.

† **VIOLA** (vi-o-la), *s. f.* Voy. QUINTE 1, n° 3.

† **VIOLABILITÉ** (vi-o-la-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut être violé. Leur violabilité [des lettres] était-elle admise? DELAMONT, *Poste aux lettres*, p. 133.

† **VIOLABLE** (vi-o-la-bl'), *adj.* Qui peut être violé.

— HIST. XVIe s. Violable, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *violabilis*, de *violare*, violer.

VIOLACÉ, ÉE (vi-o-la-sé, sée), *adj.* || 1° Qui tire sur le violet. La peau avait pris une teinte violacée. || 2° Terme de botanique. Qui ressemble à la violette. || *S. f. pl.* Les violacées, voy. VIOLARIÉES.

— ÉTYM. Provenç. *violace*; espagn. *violaceo*; du latin *violaceus*, de *viola* (voy. VIOLETTE).

† **VIOLACER** (vi-o-la-sé). Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : violaçant), *v. n.* Tirer sur le violet. Les carnations opaques, dont le ton violacé ne pouvait choquer des yeux habitués aux carnations également violaçantes des émaux de basse taille, DE LABORDE, *Notice des émaux du Louvre*, t. I, p. 125.

† **VIOLANT** (vi-o-lan), *adj. m.* Ancien terme de teinture. Tirant sur le violet. Le gris violant sera aluné et fait de bois d'inde, *Règlem. sur les manufact. août* 1669. *Teinturiers en laine*, art. 27.

— ÉTYM. Lat. *viola*, violette. On trouve ce mot écrit aussi *violent*, et on a interprété *gris violent* comme gris foncé; mais ce qui détruit cette explication, c'est l'emploi du mot dans cette phrase : Pour les couleurs de fleur de pommier et de pêcher, afin de leur bailler l'œil requis pour la perfection (qui doit estre un peu violent).... *Règlem. sur les manuf.* 1669, *teinturiers en laine*, art. 23.

† **VIOLARIÉES** (vi-o-la-ri-ée), *s. f. pl.* Famille de plantes voisine des polygalées; elle est dite aussi violacées; le type en est le genre violette.

VIOLAT (vi-o-la), *adj. m.* Usité seulement dans ces expressions : sirop violat, sirop qu'on fait avec des violettes; miel violat, miel où l'on a fait infuser des violettes.

— HIST. XVIe s. Gargariser de lait avecques sucre et huile d'amendes douces, ou violat un peu tiede, PARÉ, VI, 8.

— ÉTYM. Prov. *vieulat*; catal. *violat*; espagn. *violado*; ital. *violato*; du latin *viola*, violette.

VIOLATEUR, TRICE (vi-o-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui viole les droits, les lois, les traités, etc. Je ne me puis assez plaindre de ce violateur du droit des gens, BALZ. liv. IV, *lett.* 7. L'âme des violateurs de la loi est pleine d'iniquité, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XIII, 2. Pour parler avec dignité et avec fruit de la sainteté de la loi, pour jeter la terreur dans l'âme de ses violateurs, MASS. *Confér. Excell. du sacerdoce.* Saint Grégoire de Nazianze, habile versificateur, fit près de quatre-vingts épigrammes contre les violateurs de tombeaux, afin de les couvrir de honte et d'ignominie, SAINTE-CROIX, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 556. || *Adj.* La puissance violatrice des lois, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 5. || 2° Celui qui a commis un viol. Je n'entends pas non plus le justifier d'être un violateur de filles, un monstre de débauche, un petit filou, J. J. ROUSS. 2e *dial.*

— HIST. XVIe s. Destourner la vengeance du courroux des dieux, à cause de la paix injustement violée, sur la teste de celuy seul qui en estoit violateur, AMYOT, *Crass. et Nic.* 7.

— ÉTYM. Prov. *violair*, *violador*; esp. *violador*; it. *violatore*; du latin *violatorem*, de *violare*, violer.

VIOLATION (vi-o-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de violer un engagement, de porter atteinte à un droit, de profaner une chose sacrée, d'enfreindre un règlement. La violation d'un domicile. La violation des règles du langage. Pour juger de la violation des mœurs, il faut en avoir, MONTESQ. *Esp.* X, 7. On verra par une loi des Visigoths sur la violation des sépultures, que les tombeaux de ce peuple étaient un amas de richesses enfouies, LEGRAND D'AUSSY *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 434. La violation du traité de Paris [par Napoléon, revenant de l'île d'Elbe], le péril de cette violation, l'épreuve du passé attestant ce péril, VILLEM. *Souv. cont. les Cent-Jours*, VIII.

— HIST. XVIe s. Violation, COTGRAVE.

— ÉTYM. Prov. *violacio*; esp. *violacion*; ital. *violazione*; du latin *violationem*, de *violare*, violer.

VIOLÂTRE (vi-o-lâ-tr'), *adj.* Qui tire sur le violet, qui est d'un violet pâle. Celui qui copiera d'après Greuze, sera gris et violâtre, DIDER. *Ess. sur la peint.* II. Leurs doigts [des soldats, dans la retraite de Moscou] violâtres et raidis laissent échapper le mousquet dont le toucher brûle, CHATEAUBR. *Mém.* t. VI, p. 105.

— ÉTYM. *Viol*... radical de *violet*, et la finale péjorative *âtre*.

VIOLE (vi-o-l'), *s. f.* || 1° Nom générique de toute la famille des instruments à archet. Les monuments gothiques du moyen âge et particulièrement les portails d'église du Xe siècle sont les plus anciens où l'on trouve des instruments de l'espèce générique qu'on nomme viole, FÉTIS, *la Musique*, II, 16. || 2° Viole, ancien instrument de musique, qui avait six cordes de grosseurs inégales et huit touches divisées par demi-tons; il était de la forme du violon, mais beaucoup plus grand et plus gros, et il se touchait avec un archet. Unissez en votre musique La flûte à la viole, et la lyre aux tambours, CORN. *Trad. du ps.* CL. || 3° Première viole, haute-contre de violon. Seconde viole, taille de violon. Troisième viole, quinte de violon. Petite viole, dessus de viole. || Par-dessus de viole, petite viole dont les dames jouaient en la tenant sur leurs genoux. || 4° Basse de viole, voy. BASSE 1, n° 3. Avant lui [Battistini] on ne se servait [au lieu de violoncelle] que de la basse de viole, qui était montée de sept cordes, pour accompagner le chant comme pour la musique instrumentale, FÉTIS, *la Musique*, XVIII. || 5° Viole d'amour, instrument à archet, monté de sept cordes accordées en accord parfait de ré majeur; il a en outre sous la touche et sous le chevalet cinq ou six autres cordes d'acier ou de laiton qui vibrent lorsqu'on joue à vide les autres cordes; les sons de cet instrument ont quelque rapport avec ceux de l'harmonica, et sont agréables à l'oreille, FÉTIS, *la Musique, Dict. Viole d'amour.* La viole d'amour a un timbre faible et doux; elle a quelque chose de séraphique qui tient à la fois de l'alto et des sons harmoniques du violon; elle convient surtout au style lié, aux mélodies rêveuses, à l'expression des sentiments extatiques et religieux; M. Meyerbeer l'a placée avec bonheur dans la romance de Raoul au premier acte des Huguenots, BERLIOZ, *Grand traité d'instrum. et d'orchestr.* p. 40. || 6° De toutes les anciennes violes, on n'a conservé que celle qu'on nomme proprement viole, ou alto, ou quinte, et qu'on a réduite à quatre cordes accordées une quinte plus bas que les cordes du violon, FÉTIS, *la Musique*, II, 16 (voy. QUINTE 1). || 7° Jeu d'orgues de tuyau à bouche, ouvert de quatre pieds, qui sert d'unisson à l'octave. || 8° Viole noire, nom que l'on donne, au Canada, à la perche ocellée [poisson].

— HIST. XIVe s. Et voyant cuire telz breuvages Dedans tes vaisseaulx et fioles Plus creuses que ne sont violes, *Nat. à l'alch. err.* 570. || XVe s. Or et argent sont dieux en terre, Las! com faulx dieux et decepvans, Qui tiennent prins en leur geole Par convoitise maintes gens Que diable endort à sa viole, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 433.

— ÉTYM. Prov. *viula*, *viola*; esp. port. et it. *viola*; bas-lat. *vitula*, *vidula*, que DIEZ rattache au lat. *vitulari*, se réjouir, littéralement gambader comme un veau, lequel vient de *vitulus* (voy. VEAU).

VIOLÉ, ÉE (vi-o-lé, lée), *part. passé* de violer. || 1° Qui a été enfreint. Ciel offensé, lois violées, filles séduites, MOL. *D. Juan*, V, 7. La majesté [des rois] violée par des attentats jusqu'alors inconnus, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les dieux protecteurs de leur ville et vengeurs de la sainteté des temples et des tombeaux violés indignement par ces barbares, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 268, dans POUGENS. || 2° À qui on a fait violence, en parlant d'une femme. On voit de tous côtés nos femmes dérobées, Nos soldats égorgés, nos filles violées, MAIRET, *Mort d'Asdrub.* I, 3. || Fig. et trop librement. Il [le P. Tellier] voulait se lier avec moi, j'eus beau m'écarter poliment, je fus violé, ST-SIM. 217, 181.

VIOLEMENT (vi-o-le-man), *s. m.* || 1° Infraction à une loi, contravention à un traité, etc. Elles ont pris leur plaisir et leur passe-temps du violement de la justice, BALZ. 7e *discours sur la cour*. Les violements de la charité que vous faites, PASC. *Prov.* XI. Le violement et le mépris de cet avis de l'apôtre, NICOLE, *Essais*, t. IX, p. 307, dans POUGENS. Ils s'étaient punis eux-mêmes du violement des traités, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 98, dans POUGENS. Tout impôt levé dans une autre vue que celle du bien public est un violement des droits essentiels de l'humanité, FÉN. t. XXII, p. 389. Le rasement des bâtiments [de Port-royal], le violement des sépulcres excitèrent l'indignation publique, ST-SIM. 415, 221. || 2° Violence qu'on fait à une femme, à une fille qu'on prend de force. || En ce sens, on dit aujourd'hui plus ordinairement viol.

— HIST. XVIe s. Le violement du droit, AMYOT,

Crass. et Nicias, 7. Quelques violemens que le mareschal avoit soufferts [tolérés], D'AUB. *Hist.* I, 202. On rioit au nez de ceux qui demandoient justice pour les violemens de l'edict, ID. *Hist.* I, 208. Le viollement de la foi, ID. *ib.* II, 317.

— ÉTYM. *Violer ;* ital. *violamento.*

VIOLEMMENT (vi-o-la-man), *adv.* || 1° Avec violence, avec impétuosité. Le vent souffle violemment. Ney venait d'emporter violemment le passage de la Stubna, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 7. Ces couches [roches] violemment inclinées et presque perpendiculaires, BUFF. *Min.* t. I, p. 181. || 2° Avec ardeur. Haïr violemment. Si je suis dieu, vous cesserez de m'aimer, ou du moins vous ne m'aimerez plus avec tant d'ardeur ; car il s'en faut bien qu'on aime les dieux aussi violemment que les hommes, LA FONT. *Psyché*, I, p. 54. || 3° Très-fortement. L'abbé Têtu a été violemment occupé pour le mariage de M. de Chapes et de Mlle d'Humières, SÉV. 22 juin 1690. Un homme violemment soupçonné d'un crime qui méritait la mort, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27.

— HIST. XIVe s. En l'ostant violentement [l'os corrompu], LANFRANC, f° 17, *verso.* || XVIe s. Nous avons été violentement et contre les loix ravies par ceulx à qui nous sommes de present, AMYOT, *Rom.* 29. Satan a incité la force des hommes, pour par icelle opprimer violentement la verité commençant à venir, CALVIN, *Instit.* 1211.

— ÉTYM. Lat. *Violens*, et le suffixe *ment ;* provenç. *violenmen. Violentement*, de *Violentus.*

VIOLENCE (vi-o-lan-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui agit avec force. Comme un enfant que sa mère arrache d'entre les bras des voleurs, doit aimer, dans la peine qu'il souffre, la violence amoureuse et légitime de celle qui procure sa liberté, PASC. *Pens.* XXIV, 61 ter, éd. HAVET. Sa constance [de la reine d'Angleterre] par laquelle, n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ô mort, éloignetoi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie, ID. *Duch. d'Orl.* Hé bien ! de leur amour tu vois la violence, RAC. *Brit.* II, 8. Ce mal dont vous craignez, dit-il, la violence, A souvent sans péril attaqué son enfance, ID. *ib.* V, 6. Un style clair, noble, simple, éloigné de l'affectation, de la violence qui caractérise aujourd'hui l'esprit du siècle, VOLT. *Lett. Brenellerie*, 7 mars 1777. La violence du feu dépend presque en entier de la rapidité du courant de l'air qui l'anime, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* VI, p. 88. La violence des désirs du roi [Philippe V] faisait la force de la reine, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 113. La ville du Cap.... est composée d'environ mille maisons, toutes bâties de briques, et, à cause de la violence des vents, couvertes de chaume, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 18. || 2° Emportement, irascibilité. Un peu de violence M'a fait de vos raisons combattre la puissance, RAC. *Andr.* II, 4. Je sais quelle est sa violence : Il est fier, implacable, aigri par son malheur, VOLT. *Oreste*, I, 5. Il [Socrate] eut de la peine à réprimer la violence de son caractère, soit que ce défaut paraisse le plus difficile à corriger, soit qu'on se le pardonne plus aisément, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || 3° Force dont on use contre quelqu'un, contre les lois, contre la liberté publique, etc. La violence est juste où la douceur est vaine, CORN. *Héracl.* I, 1. Je vous l'ai dit ailleurs, et je vous le redis encore, la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre, PASC. *Prov.* XVIII. Qui ne sait les violences que la reine de Navarre [Jeanne d'Albret] exerça sur les prêtres et les religieux ? BOSS. *Var.* X, 52. Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouve que jusqu'ici elles sont causées ou par la mollesse ou par la violence des princes, ID. *Reine d'Anglet.* Je vous dis de ne point repousser la violence par la violence ; mais, si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore la gauche, c'est-à-dire souffrez sans bruit, sans animosité, sans fiel, BOURDAL. *Exhort. sur le soufflet don. à J. C.* t. I, p. 493. Des violences dans le pouvoir, qui enfantent d'autres violences dans le peuple, VOLT. *Lett. Bastide*, 1758. Je puis, je le sais trop, user de violence, ID. *Orphel.* III, 4. || Fig. Et la nature souffre extrême violence, Lorsqu'il [le ciel] en fait [des femmes] d'humeur à garder le silence, CORN. *le Ment.* I, 4. Les violences dont l'art y opprime [à Versailles] la pauvre nature, SÉV. 15 juin 1676. Ainsi la vérité gémissait captive sous une telle contrainte, et souffrait violence en eux [les philosophes païens], BOSS. *Panég. de sainte Cather.* 2. Dans toutes les occasions où la nature souffre violence, BOISGUILLEBERT, *Factum de la France*, XII. || Faire violence à une femme, la prendre de force. Un livre classique de la Chine regarde comme un prodige de vertu de se trouver seul dans un appartement reculé avec une femme sans lui faire violence, MONTESQ. *Esp.* XVI, 8. || Fig. Faire violence à la loi, à un texte, y donner un sens contraire à son véritable esprit. Il [Basnage] soutient que toutes les guerres des prétendus réformés sont justes ; et en même temps il fait violence à toutes les histoires, pour nous faire accroire que la religion n'y a point de part, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 15. Il me semble que par là il fait violence à bien des passages des anciens, CONDIL. *Conn. hum.* II, 1. || 4° Terme de jurisprudence. Contrainte exercée sur une personne pour la forcer à s'obliger. Violence morale. Violence indirecte. || 5° *Au plur.* Actes, paroles de violence. Un amant dédaigné ne voit pas de bon œil Ceux qui du même objet ont un plus doux accueil, Et, pour peu qu'on le pousse, il court aux violences, CORN. *Suiv.* II, 13. Finissons toutes ces violences, lui ai-je dit, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harl.* lett. 53. || 6° Terme de spiritualité. Ardeur incessante de la dévotion. Les maximes crucifiantes, la violence, l'humilité, le renoncement à soi-même, MASS. *Carême, Mot. de conv.* Sa grâce [du Seigneur], comme son royaume, est le prix de la seule violence, ID. *Carême, Prière* 2. || 7° Effort qu'on fait sur soi ; combat intérieur. L'amour que j'ai pour vous a commis cette offense, Lui seul à mon devoir fait cette violence, CORN. *Nicom.* II, 2. || Se faire violence, faire des efforts pour se vaincre. La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime, ne vaut guère mieux qu'une infidélité, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 381. Je l'ai juré, ma fille, je vais finir [ma lettre] ; je me fais une violence pour vous quitter, SÉV. 1er juill. 1671. C'est que la vraie sévérité, la sévérité chrétienne, doit consister à se faire violence, et à contredire la nature et l'amour-propre, BOURDAL. *Sévérité évang.* 2e *avent*, p. 447. Combien s'est-il [Ulysse] fait de violence pour ne se point découvrir [à son fils] ! FÉN. *Tél.* XXIV. || Familièrement. Une douce violence, action d'insister pour que quelqu'un accepte, fasse quelque chose qu'il refuse d'accepter, de faire, et qui pourtant lui est agréable. C'est me faire une aimable et douce violence, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 6. || Faites-vous une douce violence, se dit pour faire accepter à quelqu'un une chose qu'il refuse par façon.

— HIST. XIVe s. Que les fassies [bandes] puissent estre ostées sans violence, H. DE MONDEVILLE, f° 41, *verso.* Le quatrieme jour le desliay [un blessé], et estoit la medecine toute seiche, et ne la povoie avoir sans violence, LANFRANC, f° 14, *verso.* || XVe s. Tantost furent appareillées les nourrices qui devoient les enfans garder au temple par six jours, et la chevalerie qui le temple devoit garder, lesquels n'y firent violence [ne s'y refusèrent pas], *Perceforest*, t. I, f° 103. || XVIe s. Estant averty que ses soudards faisoient quelques violences par les chemins, AMYOT, *Pomp.* 17. Par l'insolidité du fondement et violence des eaux, l'artifice se deserta dans quelque temps, O. DE SERRES, 756.

— ÉTYM. Lat. *violentia*, de *violentus*, violent.

VIOLENT, ENTE (vi-o-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui agit avec force. Vent violent. L'orage est violent.... TH. CORN. *Essex*, I, 2. || Qui se fait sentir avec force. Une douleur violente. Une fièvre violente. Un violent mal de dents. Pouvons.... craindre.... un plus cruel rabat-joie que la douleur sensible de songer à se séparer.... cette pensée est violente, SÉV. 15 août 1685. || 2° Qui épuise les forces. Cet exercice [être berné] est un peu violent, pour un homme aussi faible que je suis, VOLT. *Lett.* 9. Je vous vois dans une dépense si violente.... SÉV. 15 juin 1689. Suivant le principe des philosophes que tout ce qui est violent ne peut durer, BOISGUILLEBERT, *Factum de la France*, XII. Respectez un jeune chasseur Las d'une course violente, J. B. ROUSS. *Cantate de Céphale.* On supporte un état violent, quand il passe ; six mois, un an ne sont rien, on envisage un terme et l'on prend courage ; mais quand cet état doit durer toujours, qui est-ce qui le supporte ? J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. Quel état violent ! ô ciel ! que dois-je faire ? BOISSY, *Deh. tromp.* II, 1. Un si violent effort [l'attaque de Smolensk] lui paraissait inutile [à Murat], puisque les Russes se retiraient d'eux-mêmes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. || 3° Qui se livre à des violences, en parlant des personnes. Je sais quel est Pyrrhus, violent mais sincère, RAC. *Andr.* IV, 1. Chez ces nations violentes, rendre la justice n'était autre chose qu'accorder à celui qui avait fait une offense sa protection contre la vengeance de celui qui l'avait reçue, MONTESQ. *Esp.* XXX, 20. Il [Socrate] était né violent ; il est à présent le plus doux et le plus patient des hommes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || Il se dit des choses au même sens. Quand, emportés par leur humeur violente, ils [les princes] ne gardent plus ni lois ni mesures, BOSS. *Reine d'Anglet.* Vous dépendez ici d'une main violente Que le sang le plus cher rarement épouvante, RAC. *Mithr.* IV, 2. Excuse les transports de ce cœur offensé ; Il est né violent, il aime, il est blessé, VOLT. *Zaïre*, III, 7. || Substantivement. En style de spiritualité, les violents, ceux qui sont épris d'une extrême ardeur de dévotion. Notre Seigneur a dit que, depuis la venue de Jean-Baptiste.... le royaume de Dieu souffre violence, et que les violents le ravissent, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 4. || 4° Où l'on emploie la violence. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire, mais moins violent [que l'action de Judith], BOSS. *Reine d'Angleterre.* Les moyens violents ne conviennent point à la cause juste, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 8. || Mort violente, mort causée par force, par accident, et non par une cause naturelle. || 5° Fig. Il exprime l'intensité, la force. On a de violents soupçons contre lui. Que n'ose et que ne peut l'amitié violente ! LA FONT. *Fabl.* XII, 15. Il faut que la force du proverbe soit bien violente, s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays, SÉV. *à Coulanges*, 28 mai 1695. Les âmes fortes ont des sentiments bien plus violents que les autres, quand elles sont tendres, VOLT. *Ingénu*, 20. Pour moi, j'ai des doutes violents, mais je les écarte, je me mets un bandeau sur les yeux, ID. *Amabed*, 6e *lettre.* || Il se dit des personnes en un sens analogue. Il [Lavardin, l'évêque du Mans] était connu pour un des plus violents esprits forts du siècle de Louis XIV, VOLT. *Dict. phil. Ordination.* || 6° Qui ne garde pas la mesure, en parlant du style. Celui [style] de Rousseau [Jean-Baptiste] me paraît inégal, recherché, plus violent que vif, et teint, si j'ose m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 8. || 7° Qui fait violence à un texte. Que de violents correctifs ne faut-il point apporter à ses propositions [de Rusbroc, mystique] pour les rendre supportables ? BOSS. *Ét. d'orais.* I, 5. || 8° Fig. et familièrement. Qui sort de la mesure ; qui ne se peut tolérer. La proposition est violente. Allons, des siéges ; holà ! laquais, laquais, laquais ! en vérité, voilà qui est violent, de ne pouvoir pas avoir un laquais pour donner des siéges, MOL. *Comtesse*, 4. Le parallèle de monsieur le Prince et de M. de Turenne est un peu violent ; mais il [Bossuet] s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, SÉV. *à Bussy*, 25 avril 1687. Vous m'avouerez que cela est violent, locution de la cour, DE CAILLIÈRES, 1690. M. Thomasseau : Un lit de damas ! cela est violent, DANCOURT, *Vend. Surène*, sc. 22.

— HIST. XIVe s. Medecines corrosives et violentes, H. DE MONDEVILLE, f° 92. || XVe s. Pou dure chose violente, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 250. Bon vin, fai moi raison d'une soif violente, Dont je suis au gosier très ardemment espris, BASSELIN, VIII. || XVIe s. Mort violente, MONT. I, 81. Si la douleur est violente, elle est courte, ID. I, 304. J'ois impatiemment gemir un lievre soubs les dents de mes chiens, quoyque ce soit un plaisir violent que la chasse, ID. II, 126. Homme violent, cruel et insatiable de guerre, AMYOT, *Agés.* 61.

— ÉTYM. Wallon, *violain ;* provenç. *violent ;* espagn. et ital. *violento ;* du lat. *violentus*, de même radical que *violare*, violer.

VIOLENTÉ, ÉE (vi-o-lan-té, tée), *part. passé* de violenter. L'unité de jour n'a rien de violenté, CORN. *Héracl. Exam.* Tout est violent et violenté dans vos affaires, tout est pressé, tout est nécessaire, SÉV. 15 févr. 1690.

VIOLENTER (vi-o-lan-té), *v. a.* || 1° Faire faire par force. On l'a violenté pour quitter l'échafaud, CORN. *Poly.* III, 5. Et sans violenter et les corps et les âmes On ne peut vaincre le péché, ID. *Imit.* I, 22. Je n'ai jamais cherché à violenter votre inclination, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 121, dans POUGENS. De quoi se mêlent les théologiens de tyranniser les esprits, et d'exciter les princes à employer la force pour violenter la croyance ? MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Fig. Rien n'y est violenté [dans cette pièce] par les incommodités de la représentation, CORN. *Cinna*, *Exam.* || 2° Se violen-

ter, *v. réfl.* Se faire violence. Mais ce qui m'en déplaît et qui me désespère, C'est de perdre la sœur pour éviter le frère, Et me violenter à fuir ton entretien, Puisque te voir encor, c'est m'exposer au sien, CORN. *la Place roy.* I, 1.

— ÉTYM. XVIe s. Ce qui l'avoit faict ainsi violenter [agir violemment] en sa charge, et renverser toutes les anciennes ordonnances, CARLOIX, V, 48. J'en avois fait serment; mais je n'ai le pouvoir D'estre seigneur de moi; tant mon triste courage, Violenté d'amour et conduit par usage [habitude], Y reconduit mes pieds.... RONS. *Amours*, liv. II.

— ÉTYM. *Violent.*

VIOLER (vi-o-lé), *v. a.* || 1° Enfreindre, agir contre. Esdras, prêtre, se levant, leur dit : Vous avez violé la loi du Seigneur, et vous avez épousé des femmes étrangères, SACI, *Bible, Esdras*, I, X, 10. C'est [ne pas faire rébellion contre les puissances établies] l'ordre de Jésus-Christ et la règle que les chrétiens n'ont jamais violée par aucun attentat, BOSS. 4e *avert.* 2. Il [Jovien] ne put consentir à aucune proposition de rupture, et ne voulut point violer la foi que le malheur du temps l'avait forcé de donner, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 65. Je viole en un jour les droits des souverains, Ceux des ambassadeurs et tous ceux des humains, RAC. *Andr.* V, 4. J'ai violé l'amour conjugal, FÉN. *Tél.* XV. La religieuse crainte qu'avaient alors [dans le siége de Jérusalem par Titus] les Juifs de violer la loi, s'ils se défendaient le jour du sabbat, ROLLIN, *Hist. anc. Œur.* t. VII, p. 92, dans POUGENS. Ne nous rebutons point de ces remarques grammaticales; la langue ne doit jamais être violée, VOLT. *Comm. Corn. rem. Héracl.* I, 1. Le prétexte manquait pour violer le serment.... le légat n'eut d'autre ressource que de persuader à Ladislas, aux chefs hongrois et aux Polonais, qu'on pouvait violer ses serments, ID. *Mœurs*, 89. Ninon Lenclos, qui gardait les dépôts religieusement, tandis que les plus graves personnages les violaient, ID. *Dict. phil. Enfer.* L'analogie est ici violée, BUFF. *Hist. anim.* ch. 5. N'outragez pas ainsi la nature, ne violez pas la sainte hospitalité, J. J. ROUSS. *Lév. d'Éphr.* II. Les successeurs de Jean sans Terre ne songèrent qu'à violer les deux chartes que la nécessité lui avait arrachées, CONDIL. *Études hist.* II, 5. Il [Destouches] s'était marié en Angleterre avec une personne aimable; mais ce mariage exigeait alors le secret, et le secret fut violé, D'ALEMB. *Élog. Destouches.* || Violer un asile, violer les droits et les priviléges d'un asile. || Violer une sépulture, la dégrader ou y fouiller dans des intentions coupables. Les jésuites persécutaient.... la mémoire de Pascal, Arnaud fugitif, les débris de Port-Royal détruit, et les cendres des morts dont on violait les sépultures, VOLT. *Mél. litt. Avert. d'une éd. des Pens. de Pascal.* [Chez les Grecs] cette vénération profonde pour les tombeaux, et les lois sévères contre ceux qui les violent, BARTHÉL. *Anach.* 8. || En un sens analogue et poétiquement, violer une porte, la franchir malgré les interdictions. Rien ne peut violer la porte inviolable, DELILLE, *Parad. perdu*, II. || 2° Faire violence à une femme. Son fils Sextus [de Tarquin], en violant Lucrèce, fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans d'une ville où ils ont commandé, MONTESQ. *Rom.* 1. Il fut prouvé qu'en brûlant les bourgs de Merindol et de Cabrières, les exécuteurs violèrent jusqu'à des filles de huit à neuf ans entre les bras de leurs mères, VOLT. *Hist. parl.* 19. || Absolument. Les soldats pillèrent et violèrent.

— HIST. XIe s. Les castels pris, les citez violées, *Ch. de Rol.* LIV. Il viola le temple Salomon, *ib.* CXVII. || XIIe s. Einsi fu sainte iglise hunie e violée; Ne matines, ne vespres, messe n'i fu chantée, *Th. le mart.* 153. Absalon ne parlad ne poi ne grant à sun frere Amon; kar de cuer le haïd pur sa surur Thamar qu'il out violée, *Rois*, p. 165. || XIIIe s. Se aucuns viole les murs de la cité por i mal fere, il doit estre puniz à la volenté le roi, *Liv. de just.* 65. Par mains pechiez te violas; Mais de coulpe en grace volas, Quant Dieu te volt faire veiller Et repentir et traveiller, J. DE MEUNG. *Tr.* 880. || XIVe s. Le premier homme viola le commandement, LANFRANC, f° 1. || XVe s. Et ardirent la ville, et violerent l'abbaye, FROISS. I, I, 129. Et cinq eglises arses et violées, ID. I, I, 179. || XVIe s. Eschauffez de la feste, ils complotterent d'aller violer une maison pudique, MONT. I, 345. Tout y fut passé au fil de l'espée, femmes et filles forcées : une entre autres de laquelle la mere ayant racheté par rançon la pudicité, le soldat viola la fille et la foi, D'AUB. *Hist.* I, 139.

— ÉTYM. Prov. et esp. *violar;* it. *violare;* du lat. *violare* qui a même radical que βία, force, violence.

VIOLET, ETTE (vi-o-lè, lè-t'), *adj.* || 1° De couleur de la fleur qu'on nomme violette. Le rouge de garance et l'oxyde de fer déposés sur l'étoffe y déterminent la couleur violette, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 103. || Violet rouge. Violet pâle, la teinte lilas. Violet foncé, le pourpre noir. Violet bleu, la teinte d'améthyste. || Fig. Voir des anges violets, se disait d'un coup reçu à la tête, qui cause des éblouissements. || Fig. Contes violets, des contes qui n'ont pas de vraisemblance, des choses qu'on n'a vues que dans les éblouissements. || Fig. Faire du feu violet, faire feu violet, se disait pour signifier ce qu'on nomme aujourd'hui feu de paille, c'est-à-dire témoigner en quelque chose une grande vivacité qui ne tarde pas à se démentir. || 2° Il se dit de la coloration de la peau par le froid ou par la stagnation du sang. Par la faute du valet l'argent tomba sur la chaise, et de la chaise en bas; la Rappinière en devint tout violet, SCARR. *Rom. com.* I, 4. Je vois de petits polissons jouer sur la neige, violets, transis, et pouvant à peine remuer les doigts, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 3° Terme de physique. Rayon violet, ou, substantivement, le violet, une des sept couleurs primitives du spectre solaire, la dernière en commençant par le rouge. Scheele a démontré que le rayon violet était de tous les rayons de la lumière celui qui avait le plus d'action chimique; et Sennebier a vu que ce rayon jouissait également plus que tous les autres de la propriété de développer la couleur verte dans les plantes, THENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 94, dans POUGENS. || 4° Écailleux violet, espèce de petit hanneton. || 5° *S. m.* Le violet, couleur violette. Les rois de France portaient le deuil en violet. Le violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 76. || 6° Par dénigrement, un violet, un évêque, vêtu de violet. Il [le pape] doit posséder l'univers entier de droit divin, lui répondit un violet; et même il a été un temps où ses prédécesseurs ont approché de la monarchie universelle, VOLT. *Princ. Babyl.* 9. || 7° Violet évêque, le papillon mars ou iris changeant. || Violet d'évêque, espèce d'agaric. Violet pourpre, espèce de champignon qui se trouve sur les feuilles pourries.

— HIST. XVIe s. La couleur naturelle de la partie est changée, à sçavoir jaune, violette, livide ou noire, PARÉ, IX, 2.

— ÉTYM. Voy. VIOLETTE.

† **VIOLETER** (vi-o-le-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je violette, je violetterai), *v. a.* Terme de teinture. Donner une teinte violette. L'usage, actuellement si répandu, de l'outremer artificiel a engagé les fabricants de couleurs à violeter la cendre bleue [sorte de couleur], CHEVREUL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 214.

VIOLETTE (vi-o-lè-t'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des violacées. || 2° Particulièrement. Petite fleur printanière, d'une odeur agréable, d'une couleur mêlée de rouge et de bleu foncé, *viola odorata, L.* Il y a des violettes blanches. Et la timide violette Se cache encor sous les gazons, J. B. ROUSS. *Cant.* 18. L'humble violette qui, dans la forêt, croît au pied des grands arbres, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 12. Ainsi des violettes, sous des buissons épineux, exhalent au loin leurs doux parfums, quoiqu'on ne les voie pas, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || Fig. Elle [Mlle de Fontanges] est toujours languissante, mais si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément contraire de cette petite violette qui se cachait sous l'herbe [Mlle de la Vallière], et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse, SÉV. 1er sept. 1680. || Fleur de la violette. Sachet de violettes. || Collectivement. De la violette, c'est-à-dire des violettes. Tant qu'il y a de la violette. || Violette de chien, *viola canina, L.* || 3° Fig. Les violettes, la teinte livide de la mort. Les violettes livides en ont chassé [du visage d'une femme morte] les roses, J.-J. ROUSS. *Lév. d'Éphraïm*, II. Les pâles violettes de la mort se confondaient sur ses joues avec les roses de la pudeur, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || 4° Violette tricolore, pensée. || Violette mariane, et, par corruption, violette marine, la campanule à grosses fleurs, *campanula medium.* L'épithète *mariane*, changée en *marine*, vient de ce que cette plante a été appelée par Dodoens *viola mariana*, LEGOARANT. || Violette de la Chandeleur, perce-neige. || La violette des sorciers, nom, en Normandie, de la petite pervenche. || Violette du Pérou, belle-de-nuit. || 5° Bois de violette, sorte de bois de la couleur de la violette. || 6° Variété de figue, de pêche et de pomme. || 7° Genre de coquilles. || Une couleuvre. || Petite violette, papillon diurne.

— HIST. XIIe s. Li nouviauz tanz et mais et violete, *Couci*, VI. || XIIIe s. Car la biautez des beles choses, Soient violetes ou roses, Sont en eux et non pas es dames, *la Rose*, 8936. || XIVe s. Bien piert ses violettes qui devant ciens [chiens] les rue, *Baud. de Seb.* IV, 117. || XVe s. Estoient les violettes au mois de janvier, bleues et jaunes, plus que l'année devant n'avoient esté en mars, *Journal de Paris sous Charles VI et VII*, an 1420. || XVIe s. Les violettes produisent leurs fleurs bientôt après que les premiers des violiers [giroflées] ont paru; ce qu'on les appelle de mars, vient de la France, où devant ce mois-là n'en void-on que bien peu. — Violettes d'automne [pensées], O. DE SERRES, 573.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *viole*, violette, du lat. *viola*, violette (comparez le grec ἴον, violette); bourguign. *violôte;* provenç. et espagn. *violeta;* ital. *violetta.*

† **VIOLEUR** (vi-o-leur), *s. m.* Celui qui viole les femmes.

— HIST. XIVe s. Infracteurs ou violeurs de paix publique, *Bibl. des ch.* 1871, p. 392. || XVe s. Comme fracteurs et violeurs de paix, DU CANGE, *fraiterius.* Feront telle et si hastive justice des vyoleurs et mespreneurs en ce, *Preuves sur le meurtre du duc de Bourg.* p. 330, dans LACURNE. || XVIe s. Violeurs de filles et de femmes, CARL. X, 9.

VIOLIER (vi-o-lié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des vi-o-lié-z en fleurs), *s. m.* Plante à fleurs jaunes qui vient sur les murs, dite aussi giroflée, *cheiranthus cheiri, L.* Les marches étaient déjà couvertes de mousse; le violier jaune croissait entre leurs pierres déjointes et tremblantes, CHATEAUBR. *René.* || Violier d'été, la giroflée quarantaine, *cheiranthus annuus, L.* || On appelle aussi violier la giroflée des jardins, *cheiranthus incanus, L.*

— HIST. XVe s. Où a foison de violiers.... FROISS. *Espinette.* || XVIe s. Parmi chardons et espineux halliers Naissent les fleurs des tendres violiers, AMYOT, *Comment il faut ouir*, 19. Violiers.... cette plante se plaist contre les murailles es vieilles mazures, où, s'estant une fois attachée, difficilement l'en peut-on desengeancer, O. DE SERRES, 572.

— ÉTYM. Dérivé de *viole*, ancien nom de la violette (voy. ce mot); génev. *vieulier, vieuliet.*

† **VIOLINE** (vi-o-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Base qui existe dans la violette. || On a donné aussi ce nom à un produit pourpre foncé résultant de l'action de l'acide sulfurique sur l'aniline.

† **VIOLINISTE**, voy. VIOLONISTE.

† **VIOLIQUE** (vi-o-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide violique, acide blanc, cristallin, extrait des pétales secs de violette.

† **VIOLISTE** (vi-o-li-st'), *s. m.* Celui qui joue de la viole.

VIOLON (vi-o-lon), *s. m.* || 1° Instrument de musique à quatre cordes accordées de quinte en quinte (sol, ré, la, mi), et dont on joue avec un archet. Les acteurs laissant le masque antique, Le violon tint lieu de chœur et de musique, BOIL. *Art p.* III. Un violon faux qui jure sous l'archet, ID. *Sat.* III. Lulli, qui n'avait point encore le privilége de l'opéra, fit la musique du ballet de Pourceaugnac; il y dansa, il y chanta, il y joua du violon, VOLT. *Vie de Molière.* Un grand chanteur est un être essentiellement nerveux; c'est le tempérament contraire qu'il faut pour bien jouer du violon, STENDHAL, *Vie de Rossini*, p. 266, éd. Michel Lévy. Vers le XVe siècle, il paraît qu'on réduisit en France la viole à de plus petites proportions, pour en former le violon tel qu'on le connaît aujourd'hui, et pour borner cet instrument à quatre cordes; ce qui peut faire croire que cette réforme se fit en France, c'est que le violon est indiqué dans les partitions italiennes de la fin du XVIe siècle sous le nom de petit violon à la française, FÉTIS, *la Musique*, II, 16. Le violon, destiné à l'exécution des parties aiguës les plus importantes de l'instrumentation, ID. *Manuel du compos.* II, 1. || Violons d'auteur, violons des plus habiles facteurs, et qui se sont améliorés en vieillissant. || Symphonie de violon, concerto de violon, symphonie, concerto où le violon exécute la partie principale. || Un solo, un accompagne-

ment de violon, un solo, un accompagnement exécuté par le violon. || Donner les violons, donner une sérénade, payer les violons d'un bal. Le G*** [gouverneur] me donna les violons, que je trouvai très-bons, SÉV. 157. C'est moi qui donne les violons dans ce canton des Champs Élysées, DANCOURT, *Fête du Cours*, sc. 16. || Fig. Se donner les violons, être content de soi, s'applaudir, se vanter. || Fig. Se donner les violons, avoir les violons de quelque chose, en tirer vanité. Il est cruel pour nous d'être en but à la maudite intrigue de gens qui, peut-être sans faire des choses merveilleuses, veulent avoir les violons de tout, *Corresp. de Klinglin*, t. II, p. 298. || Fig. Payer les violons, faire les frais d'une chose dont les autres ont tout le profit, tout le plaisir. Je ne suis point d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres, MOL. *Comtesse*, 21. Nous verrons s'il me faut, avec ces scélérats, Payer les violons quand je ne danse pas, POISSON, *Les fous divert.* dans LEROUX, *Dict. com.* On ne danse guère que dans la paix; il est vrai que vous avez fait payer les violons à quelques puissances voisines; mais c'est pour le bien commun et pour le vôtre, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 15 mai 1742. || Fig. Il paye les violons et les autres dansent, ou les autres ont dansé et il a payé les violons, se dit quand quelqu'un fait les frais d'un divertissement où il a le moins de part. || On dit simplement aussi : Il a payé les violons. || Couteau manche violon, couteau dont le manche est en forme de manche de violon. || 2° Famille du violon; ce sont les violons, les altos, les violoncelles et les contre-basses, dont la forme est exactement semblable sous des dimensions très-différentes. La forme un peu bombée des deux tables, l'âme qui communique les vibrations de l'une à l'autre, la pression du chevalet, tout concourt à donner à ces instruments une sonorité, une puissance que n'ont pas les autres instruments à cordes. Les violons, violes et basses (comprenant les violoncelles et contre-basses) sont restés et resteront toujours le fondement des orchestres, FÉTIS, *la Musiq.* XVIII. || 3° Violon d'amour, violon ordinaire auquel on ajoute quatre cordes de laiton. || Violon harmonique, instrument d'invention récente. || 4° Celui qui fait profession de jouer du violon. Ferme, ô violons de village! MOL. *Précieus.* 13. Qu'on fasse venir les violons du village, et que la journée finisse par des danses, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 21. On fit entrer les violons, et l'on dansa, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 15 sept. 1760. Ce violon fameux que nous devons entendre, BOISSY, *Deh. tromp.* III, 5. Paganini, le premier violon d'Italie et peut-être du monde, STENDHAL, *Vie de Rossini*, p. 266. Il ne faut pas entendre Paganini lorsqu'il cherche à lutter avec des violons du Nord dans de grands concertos, ID. *ib.* p. 267. || Fig. Toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains; nous ne sommes que des violons de village, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 mai 1754. || Fig. Premier violon, deuxième violon, violons jouant la première, la deuxième partie. || Les vingt-quatre violons du roi, la grande bande de violons, sous Louis XIV et Louis XV. Quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordants qui jouaient des sarabandes espagnoles, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 12 août 1774. || Anciennement, le roi de tous les violons, maîtres à danser et joueurs d'instruments, celui qui était à la tête de la communauté et qui la gouvernait avec les maîtres de la confrérie. Les aspirants devaient faire expérience devant le roi des violons. || 5° Jeu d'orgues de tuyaux à bouche, ouvert de deux pieds, qui sert d'unisson au principal. || 6° Prison contiguë à un corps de garde dans laquelle on dépose provisoirement des gens arrêtés le soir pour qu'ils y passent la nuit, en attendant que la justice prononce le lendemain matin si leur emprisonnement doit être ou non maintenu. Il fut mis au violon. || 7° Anciennement, homme de rien, mauvais sujet. Godeau : Colletet, je vous trouve un gentil violon. — Colletet : Nous sommes tous égaux, étant fils d'Apollon, SAINT-ÉVREMOND, *les Académiciens*, I, 2. .... Cet homme-là [le grand Corneille], malgré son Apollon, Fut naguère cité devant cette police Ainsi qu'un petit violon, *Gazette rimée de Robinet*, citée par M. ÉD. FOURNIER, dans son *Paris démoli*, 2° éd. 1855, p. 185. On roua avant-hier un violon, qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré, SÉV. 229. Dans les nouveaux dialogues on lui donne un caractere aussi bas qu'au plus misérable violon qui ait jamais été, FONTEN. *Jugem. de Pluton.* || Il est comme les violons qui n'ont point de pire maison que la leur, se dit de celui qui n'est guère à sa maison. || Sentir le violon, être sur le point de devenir misérable, OUDIN, *Curios. franç.* || 8° Terme de marine. Poulie à violon, poulie dont la caisse a quelque chose de la forme d'un violon. || Se dit de bordages épais, placés de chaque côté du beaupré pour le maintenir et découpés en forme de violon. || Violons, nom donné, sur les paquebots, aux cordes disposées parallèlement d'une extrémité de la table à l'autre, pour permettre aux assiettes, aux verres, aux bouteilles, etc. de se tenir sans trébucher malgré les mouvements du navire. || 9° Outil du treillageur, espèce de touret. || Ustensile de chapelier. || Terme de typographie. Longue galée sans coulisses pour mettre en pages. || 10° Nom que les habitants de la Guyane ont quelquefois donné aux tatous. || Proverbe. Du proverbe : sec comme rebec, nous avons fait : sec comme un violon, CASTIL-BLAZE, *Molière musicien*, t. I, p. 9.

— HIST. XVI° s. Au son de la bourse, commencerent tous les chats fourrés jouer des gryphes, comme si fussent violons desmanchés, RAB. V, 13. Riz [Rizzio], chantre, joueur de lut et fils d'un violon de Thurin, D'AUB. *Hist.* I, 256.

— ÉTYM. Dérivé de *viole;* provenç. *violon;* catal. *violi;* espagn. *violon;* ital. *violino.* Quant à *violon*, prison, Génin, *Récréat.* t. I, p. 226, dit que, dans le XIV° siècle, *psaltérion*, sorte d'instrument de musique, avait pris le sens de prison, parce que *mettre au psaltérion*, c'était mettre en pénitence pour chanter *les psaumes avec le psaltérion*, et que, le *psaltérion* ayant passé de mode, on y avait substitué le *violon.* D'autres ont dit que le *violon* était un local de la Conciergerie où l'on enfermait les perturbateurs pendant les audiences, en leur laissant la liberté de jouer du *violon.* M. Kastner, dans sa *Parémiologie*, remarque que le psaltérion était un cep en bois où l'on passait les pieds des gens que l'on condamnait à cette punition : Robert le fournier, pour le soupçon d'avoir robé Colin le varlet, rompu sa huche, et y prins onze solz tournois, fut mis ou cep dit salterion desdites prisons, *Lett. de rémiss.* 1377. Il remarque en outre qu'en allemand *Fiedel* ou *Geige*, qui signifie violon, a aussi le sens du cep des anciennes prisons. Il en conclut que violon a été dit, à l'imitation des Allemands, pour cep, qu'il a remplacé le *psaltérion*, et que du sens de cep le *violon* a passé au sens du lieu où était le cep. C'est de ce sens de cep que *violon* a pris celui de mauvais sujet.

† **VIOLONAR** (vi-o-lo-nar), *s. m.* Nom donné par Castil-Blaze à la contre-basse. Pour avoir un langage plus clair, plus logique et plus régulier, j'appelle violonar l'instrument désigné sous le nom de contre-basse, CASTIL-BLAZE, *Acad. imp. de mus.* t. II, p. 340.

VIOLONCELLE (vi-o-lon-sè-l', ou, en approchant de la prononciation italienne, vi-o-lon-chè-l'), *s. m.* || 1° Terme de musique. Instrument dit autrement basse, à quatre cordes accordées de quinte en quinte (ut, sol, ré, la), beaucoup plus grand et de même forme que le violon. Berthaud, né à Valenciennes, au commencement du XVIII° siècle, doit être considéré comme le chef de l'école française du violoncelle, FÉTIS, *la Musiq.* XVIII. Rien n'est plus voluptueusement mélancolique et plus propre à bien rendre les thèmes tendres et langoureux, qu'une masse de violoncelles, jouant à l'unisson sur la chanterelle, H. BERLIOZ, *Grand traité d'instrum.* p. 49. Le violoncelle est susceptible de produire de grands effets dans les solos comme dans l'orchestre, FÉTIS, *la Musique*, III, 20. || 2° Celui qui joue de cet instrument.

— ÉTYM. Ital. *violoncello*, dérivé de *violon.*

† **VIOLONCELLISTE** (vi-o-lon-sè-li-st'), *s. m.* Musicien qui joue du violoncelle. Franciscello, violoncelliste romain, fut le premier qui se rendit célèbre dans l'exécution des solos, FÉTIS, *la Musique*, XVIII.

† **VIOLONET** (vi-o-lo-né), *s. m.* Nom donné par Castil-Blaze à un instrument à cordes et à archet inventé par M. Battanchou, artiste de l'Opéra, et tenant le milieu entre l'alto et le violoncelle.

VIOLONISTE (vi-o-lo-ni-st'), *s. m.* et *f.* Artiste qui joue du violon. Un des premiers violonistes de Paris. Cette dame est une excellente violoniste. Tout violoniste peut jouer de la viole [alto], FÉTIS, *la Musique*, XVIII. || On dit aussi violiniste. Lorsqu'un violiniste démanche, sa main change de position sur toutes les cordes, comme sur la chanterelle, FÉTIS, *Manuel des composit.* II, 1.

† **VIONNIER** (vi-o-nié), *s. m.* Cépage du département du Rhône; il sert à faire, avec la serine, le vin rouge de Côte-Rôtie.

VIORNE (vi-or-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des caprifoliacées. || Particulièrement, arbrisseau dit aussi hardeau, à fleurs blanches, qui porte des baies d'un beau rouge réunies par bouquets. Un antre plus hanté des démons que des hommes, Qu'une viorne épaisse enclôt tout à l'entour, c'est de ce vieux devin l'ordinaire séjour, RACAN, *Berg. Lycidas*, I, IV. || 2° Viorne des pauvres, la clématite des haies. || Clématite-viorne, espèce de clématite.

— REM. L'Académie donne à viorne le genre féminin; mais à obier elle dit : l'obier est un viorne. L'usage des botanistes est pour le masculin.

— HIST. XVI° s. Prenez l'interieur de l'escorce de viorne, PARÉ, XXI, 28.

— ÉTYM. Berry, *viborne;* du lat. *viburnum.*

† **VIOTE** (vio-t'), *s. f.* Autre forme de velte, sorte de jauge. Que lesdites pièces de vin soient jaugées.... avec la viote, tout ainsi qu'il se pratique dans les autres endroits, *Bail Saunier*, 9 juin 1674.

† **VIOULTE** (vioul-t'), *s. f.* Voy. ÉRYTHRONE.

VIPÈRE (vi-pè-r'), *s. f.* || 1° Terme de zoologie. Genre de reptiles ophidiens, dont les espèces sont non pas vivipares, mais ovo-vivipares. Fontana, de Florence, prouve que la liqueur vénéneuse des vipères sort du trou de deux dents, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. III, p. 50, dans POUGENS. || On y distingue la vipère commune, dite vulgairement vipère, appelée aspic dans plusieurs cantons de la France, et dont une variété est la vipère grise. Pour la morsure de la vipère on en prend [de l'alcali volatil] depuis cinq jusqu'à dix gouttes, dans un peu de vin, d'heure en heure, pour exciter une sueur abondante, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 210, dans POUGENS. || La vipère chersée, dite aussi petite vipère, vipère rouge en Suisse, et qui porte le nom d'æsping en Suède; c'est une variété de cette espèce qu'on appelle vipère noire. || La vipère céraste, nommée vulgairement céraste et aussi serpent cornu. Elle est appelée en égyptien æg. || La vipère haje, commune en Égypte et que l'on croit être l'aspic de Cléopatre, LEGOARANT. || 2° L'ancienne pharmacie avait diverses préparations de vipère. Mme de la Fayette prend des bouillons de vipères, qui lui redonnent une âme et lui donnent des forces à vue d'œil, SÉV. 20 oct. 1679. On prétend qu'on a vu une lettre de vous à l'impératrice de Russie, dans laquelle vous disiez : La France ressemble à une vipère, tout en est bon hors la tête, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1765. La tête de la vipère, desséchée, devait combattre tous les venins et particulièrement celui de l'animal même, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 319. || 3° Fig. Personne méchante, aussi dangereuse que l'est une vipère. Dans toutes les fureurs des siècles de tes pères, Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien, Que l'inhumanité de ces cœurs de vipères Ne renouvelle au tien? MALH. II, 12. Serpent couvert de fleurs, dangereuse vipère, Jeune fille.... TRISTAN, *Marianne*, V, 1. Heureuse contrée [les pays protestants] où l'hérétique est en repos aussi bien que l'orthodoxe, où l'on conserve ces vipères comme les colombes et les animaux innocents.... BOSS. *Déf. Hist. variat.* 3. || Langue de vipère, ou, simplement, vipère, personne fort médisante. Ah! je t'arracherai ta langue de vipère, REGNARD, *Fol. amour.* II, 4. Ma maîtresse pauvre! qui vous a dit cela, langue de vipère? ma maîtresse est très-riche, VOLT. *Écoss.* I, 4. || 4° Vipère fer de lance, un trigonocéphale. || 5° Vipère marine, plusieurs poissons.

— REM. Au XVII° siècle, et même au commencement du XVIII°, le genre de vipère n'était pas fixé; quelques-uns le faisaient masculin : La patrie, indulgente mère, Ouvre son sein à ce vipère, LAGRANGE-CHANCEL, 1re *Philippique.* Aujourd'hui il est toujours féminin, excepté dans les patois, qui ont conservé les deux genres.

— HIST. XIII° s. Vipre est une maniere de serpent.... BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 194. || XIV° s. Philotecles qui avoit esté mors d'un serpent appellé vipere, ORESME, *Éth.* 210. || XVI° s. Ainsi qu'aspics et venimeux visperes, De vos gueulles vomissez improperes, J. MAROT, V, 285. Il y entra de la chair de vipere, qui est un serpent venimeux, PARÉ, XXIII, 13.

— ÉTYM. Provenç. *vibra, vipera;* espagn. *vibora;* ital. *vipera;* du lat. *vipĕra*, de *vivus*, vif, vivant, et *parere*, enfanter. L'accent étant sur *vi*,

a forme régulière est *vipre* ou *guivre* (voy. ce mot); *vipère* a été refait sur le latin.

VIPEREAU (vi-pe-rô), *s. m.* Le petit d'une vipère. || Fig. Il ne veut le voir que pour le faire décrier par les petits vipereaux qu'il élève à la brochette, et par lesquels il répand contre moi son fade poison dans les Mercures de Neuchâtel, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Moultou*, *Corresp.* t. VI, p. 21, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Ce ne sont pas vipèreaux furieux, Ne basilics tuant les gens des yeux, MAROT, I, 250.

— ÉTYM. Dimin. de *vipère*.

† **VIPÉRIDES** (vi-pé-ri-d'), *s. m. pl.* Famille de reptiles ophidiens ayant pour type le genre vipère.

† **VIPÉRIN, INE** (vi-pé-rin, ri-n'), *adj.* || 1° Qui a rapport à la vipère. || La couleuvre vipérine, ou, substantivement, la vipérine, vulgairement, serpent d'eau, aspic d'eau, *tropidonotus viperinus*, Schlegel. || 2° Fig. Venimeux comme la vipère. Une grâce perfide et vipérine. Et de ces langues vipérines Qui mordent plus fort que vermines, SCARR. *Œuv.* t. VII, p. 20.

VIPÉRINE (vi-pé-ri-n'), *s. f.* Terme de botanique. Plante de la famille des borraginées, genre *echium*, espèce principale, *l'echium vulgare*, L.

— ÉTYM. Ainsi dite parce que le fruit ressemble à une tête de *vipère*, ou plutôt à cause des taches livides de la tige.

† **VIQUELIN** (vi-ke-lin), le même que VICLIN.

† **VIQUELOTTE** (vi-ke-lo-t'), *s. f.* Voy. VITELOTTE.

† **VIRAGE** (vi-ra-j'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Opération de virer un cabestan. || Abatage d'un navire en carène. || Action de hisser des fardeaux avec des poulies. || Espace pour virer de bord. || 2° Terme de photographie. Opération qui consiste à mettre l'épreuve tremper dans une dissolution d'un sel d'or qui donne à l'épreuve plus d'intensité.

— ÉTYM. *Virer*.

VIRAGO (vi-ra-go), *s. f.* Par dénigrement, fille ou femme de grande taille, qui a les manières d'un homme. Une d'entre elles, fille antique Autant qu'une vieille rubrique, Une parfaite virago Qui s'appelait dame Pyrgo, SCARR. *Virg.* V. Cette grande virago de chanteuse, DANCOURT, *Moul. Jav.* sc. 32. Qu'y a-t-il de commun entre moi et ces viragos dont vous vous moquez si justement? CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, 9.

— HIST. XVIe s. Telle chaleur se connoist aux femmes hommasses et viragines, barbues, hautaines et felonnes, qui ont la voix grosse, PARÉ, XVIII, 44.

— ÉTYM. Lat. *virago*, dérivé de *vir*, homme (voy. VIRIL), et le suffixe *ago*, de *agere*, qui signifie contrefaisant.

† **VIRBOUQUET** (vir-bou-ké), *s. m.* Voy. VIREBOUQUET.

† **VIRE** (vi-r'), *s. f.* Vulgairement, le panaris sous-épidermique.

— ÉTYM. *Virer*, parce qu'il tourne autour du doigt; comparez *tourniolle* de *tourner*.

VIRÉ, ÉE (vi-ré, ée), *part. passé* de virer. || 1° Qu'on a fait tourner sur son axe. Le cabestan viré vigoureusement. || 2° Hissé à l'aide du cabestan, en parlant d'un fardeau. La baleine virée le long du bord, NOUGARET, *Monit.* 16 sept. 1868, p. 1292, 6e col. || 3° Qui a changé de nuance. Les étamines virées simples, autrement dites jaspées, auront la chaîne de 35 à 36 portées de 28 fils ou buhots chacune; les étamines virées double soie auront.... *Arrêt du conseil, portant règlement pour les manufactures d'Amiens*, 17 mars 1747.

† **VIREBOUQUET** (vi-re-bou-kè), *s. m.* Terme de construction. Cordage attaché à un fardeau que l'on élève, pour le maintenir et l'empêcher de tourner. || Terme de charpenterie. Nom des cordages servant à lier les pièces au câble d'un engin.

† **VIRÉE** (vi-rée), *s. f.* || 1° Tournées et virées, allées et venues. || 2° Espèce d'étamine qui se fabrique à Amiens.

— HIST XVIe s. Après beaucoup de tournées et virées par des ruelles ecartées.... *Sat. Mén.* p. 222.

— ÉTYM. *Viré*.

VIRELAI (vi-re-lè), *s. m.* || 1° Ancienne poésie française, toute composée de vers courts, sur deux rimes; elle commence par quatre vers, dont les deux premiers se répètent dans le cours de la pièce. || 2° Danse de chasse. || L'air de cette danse.

— HIST. XIVe s. Motès, rondiaus et virelais, Qu'on claimme chansons baladées, MACHAUT, p. 7. || XVe s. Et sont contenus audit livre.... toutes les chansons, ballades, rondeaux et virelais que le gentil duc fit en son temps, FROISS. II, III, 13.

— ÉTYM. *Virer*, et *lai* : lai en rond, rondeau.

VIREMENT (vi-re-man), *s. m.* || 1° Action de virer. Le virement du cabestan. || 2° Terme de marine. Virement de bord, action de virer de bord. Ce mot s'emploie pour exprimer un changement d'amures. || Virement d'eau, retour des marées. || 3° Terme de commerce. Virement de parties, et, simplement, virement, le transport d'une dette active fait à un créancier à qui l'on doit une somme de pareille valeur. Tous virements de parties seront faits en présence de tous ceux qu'on y fait entrer, ou des porteurs de leurs bilans [dans les faillites], *Règlement des 2 juin et 7 juill.* 1667. N'est-ce pas un objet de commerce que la confiscation? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la subsistance d'une pauvre famille; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis, VOLT. *Lett. Morellet*, 14 juill. 1769. || Terme de budget. Virement de fonds, transport de fonds d'un chapitre du budget sur un autre. || 4° Terme de photographie. Synonyme de virage.

— HIST. XVIe s. Virement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Virer*.

VIRER (vi-ré), *v. n.* || 1° Aller en tournant. || Il se joint ordinairement avec tourner. Il ne fait que tourner et virer. || 2° Terme de marine. Tourner d'un côté sur l'autre. Virer à la côte. Virer au large. || Fig. Julien dit l'apostat avait plus d'esprit que de conduite; il voulut virer d'abord trop précipitamment, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 244. || On dit qu'un vaisseau vire de bord, quand il tourne horizontalement sur lui-même pour présenter au vent le côté opposé à celui qui le recevait avant cette évolution. || Autrefois on disait plus exactement : virer le bord. Si bien qu'à la pointe du jour nous avions le vent; et, ayant fait la contremarche et viré le bord par l'arrière-garde, et eux [les Hollandais] l'ayant aussi viré, on fit le signal d'arriver sur eux, *Relation du combat de Lipari*, 1676, dans JAL. || Fig. Virer de bord, changer de conduite, de parti. || Un bâtiment vire vent arrière, lorsque, dans le mouvement de rotation qu'il exécute, le vent frappe directement sur sa poupe avant de frapper sur le côté que ce navire veut lui présenter désormais; il vire vent devant quand, pour tourner, il serre le vent de très-près, et met dans la direction du vent sa proue, comme il y met la poupe dans l'autre cas, JAL. || Virer à pic, virer jusqu'à ce que le navire soit à pic sur son ancre, c'est-à-dire droit au-dessus. Quand les galions [espagnols] arrivèrent, nous nous contentâmes de virer à pic pour les combattre, s'ils manquaient à saluer, *Mém. de Villette-Mursay*, 1684, dans JAL. || Virer en quille, faire incliner un navire sur l'un de ses côtés, de telle sorte que sa quille vienne au niveau de l'eau. || Virer en carène, le faire incliner de telle sorte qu'il montre seulement sa carène. || Virer le cabestan, ou, moins exactement, virer au cabestan, faire tourner le cabestan sur son axe à l'aide de ses barres. || Vire, vire! commandement ou excitation que l'on adresse aux hommes rangés sur les barres d'un cabestan, pour qu'ils redoublent d'efforts. || Anciennement, virer haut, virer sur l'ancre, c'est-à-dire tourner le cabestan autour duquel est une corde ou une chaîne, au moyen de laquelle on lève l'ancre jusqu'à ce qu'elle soit en haut. || Activement. Virer le cap au nord. || 3° Terme didactique. Changer, tourner, en parlant de couleurs, de teintes. Certaines couleurs virent au vert par addition d'un alcali. En l'acidifiant de telle manière qu'elle fasse virer le papier de tournesol au violet rougeâtre, THENARD, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. III, p. 443. || 4° *V. a.* Retourner. Paul-Louis la laisse mûrir à l'air [la terre de bruyère], de temps en temps la vire, la remue, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4. || Fig. Tourner et virer quelqu'un, l'interroger, le sonder. || 5° Terme de commerce. Virer les parties, payer en fournissant à sa place son propre débiteur, jusqu'à concurrence de ce qu'on doit. Les faillis et banqueroutiers ne pourront entrer en la loge du change, ni écrire et virer parties, *Réglem. des 2 juin et 7 juill.* 1667. || 6° Terme de photographie. Virer une épreuve, lui faire subir le virage.

— HIST. XIIe s. Nu à nu del costé son roit espié [il] li vire, *Sax.* X. || XIIIe s. En sus de Blancheflor [elle] se trait tousjours et vire, *Berte*, LXXXVIII. Et cum il s'y fait bon virer [dans une fontaine], *la Rose*, 20625. || XVIe s. Et quant j'euz bien viré et reviré Dedans mon lict, et beaucoup souspiré, MAROT, I, 356. Un corps humain ayant deux testes, l'une virée vers l'aultre, RAB. *Garg.* I, 8. Ils avoient des chevaux accoustumez de virer en courant, MONT. I, 364. Tout cela, je le vois en moy aulcunement, selon que je me vire, ID. II, 7. J'ay beau le tourner et virer [ce livre], ID. I, II, 324. Aussi pour vray, d'un ouvrage viré [traduit] Quel grand honneur en peut estre tiré? LA BOÉTIE, 475. Jamais legere girouette Au vent sitost ne se vira, DESPORTES, *Bergeries, Villanelle*.

— ÉTYM. Provenç. *virar*; espagn. *birar*; du bas-lat. *virare*, qui se trouve dans les lois barbares. Le *g* ne se changeant pas en *v*, on ne peut guère songer au latin *gyrare*, tourner. Aussi Diez pense que le radical de ce mot est dans le lat. *viria*, bracelet, *viriola*, d'où *virole*.

† **VIRES** (vi-r'), *s. f. pl.* Terme de blason. Il se dit de plusieurs anneaux enfermés les uns dans les autres, en sorte qu'ils ont tous le même centre.

— ÉTYM. Lat. *viria*, sorte de bracelet.

† **VIRESCENCE** (vi-rè-ssan-s'), *s. f.* Terme de botanique. Métamorphose des organes appendiculaires en organes foliacés.

— ÉTYM. Lat. *virescere*, devenir vert.

† **VIRETON** (vi-re-ton), *s. m.* Anciennement, trait d'arbalète empenné en hélice avec des lamettes de bois, de corne ou de fer, qui le faisaient tourner en l'air sur lui-même.

— ÉTYM. *Virer*, ce trait tournant sur lui-même.

† **VIREUR** (vi-reur), *s. m.* Ouvrier qui lève les feutres placés sur chaque feuille de papier, et les entasse pour servir à d'autres opérations.

— HIST. XVIe s. Vireurs d'aumelettes, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Virer*.

VIREUX, EUSE (vi-reû, reû-z'), *adj.* Qui est doué de qualités malfaisantes, en parlant de substances végétales. Un mémoire sur la manière de séparer de l'opium sa partie vireuse, CONDORCET, *Bucquet*. || Odeur vireuse, odeur qui ressemble à celle de l'opium, de la chicorée ou de la laitue vireuse. Son odeur puante et vireuse [de la ciguë] ne vous la laissera pas confondre avec le persil ni avec le cerfeuil, qui tous deux ont des odeurs agréables, J. J. ROUSS. *Lett. élém. sur la botan.* || On dit dans un sens analogue : Un goût vireux.

— ÉTYM. Lat. *virosus*, de *virus* (voy. ce mot).

† **VIREVAU** ou **VIREVEAU** (vi-re-vô), *s. m.* Terme de marine. Cabestan horizontal tournant sur deux tourillons, et servant, dans certains navires, à lever les ancres et tous les gros fardeaux.

— ÉTYM. *Virer*, et *aval*, JAL.

† **VIREVAUDE**, voy. VIREVIRE.

† **VIREVENT** (vi-re-van), *s. m.* Martin-pêcheur.

† **VIRE-VIRE** (vi-re-vi-r'), ou **VIREVAUDE** (vi-re-vô-d'), *s. f.* Nom par lequel les marins désignent les endroits où la mer forme des tourbillons.

† **VIREVOLE** (vi-re-vo-l'), *s. f.* Se dit, au jeu de la bête, de l'hombre ou d'autres jeux de cartes semblables, de ceux qui, ayant entrepris de faire la vole, ne font pas une levée.

† **VIREVOLTANT, ANTE** (vi-re-vol-tant, tan-t'), *adj.* Qui fait des virevoltes (inusité). Quels feux virevoltants nous redonnent le jour, DESMARETS, *les Visionn.* I, 3.

VIREVOLTE (vi-re-vol-t'), *s. f.* Terme de manége. Tour et retour fait avec vitesse.

— HIST. XVIe s. Par quoy leur fallut [à des fugitifs] laisser le chemin battu, et faire mille virevoultes, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 4.

— ÉTYM. *Virer*, et *volte*.

VIREVOUSSE (vi-re-vou-s') ou **VIREVOUSTE** (vi-re-vou-st'), *s. f.* Ancienne corruption du mot virevolte. || Fig. Action de se donner beaucoup de mouvement. Je n'aime point toutes ces virevousses-là, Mme DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. I, p. 47, dans POUGENS. || Fig. Cet homme fait bien des virevousses, il se tourne beaucoup, il se remue beaucoup.

— HIST. XVe s. Il dresse le bras dextre à tout la lance au poing, puis picque son cheval des esperons, et fait virevoustes enmy la place, *Perceforest*, t. V, f° 6. || XVIe s. A quoi aident grandement les circonvolutions et virevoustes presque infinies desdits intestins, PARÉ, I, 15.

† **VIREVOUSSER** (vi-re-vou-sé), *v. n.* Terme populaire. Faire des virevousses.

† **VIRGILIEN, IENNE** (vir-ji-liin, liè-n'), *adj.* || 1° Terme de littérature. Se dit d'une composition, d'un style imité de Virgile, ou qui a quelque rapport avec le génie de ce poëte. Quand nous comparerons sa richesse surabondante [de Thompson] à cette pureté du goût virgilien, à cette imagina-

tion à la fois si poétique et si réservée, VILLEMAIN, *Litt. franç.* XVIIIe siècle, 2e part. 2e leçon. || 2° Dans le moyen âge, sorts virgiliens, divination en ouvrant au hasard les livres de Virgile.

— HIST. XVIe s. Des sors homeriques et virgilianes, RAB. III, 10.

VIRGINAL, ALE (vir-ji-nal, na-l'), *adj.* || 1° Qui appartient aux vierges. C'était une charmante personne; elle avait vraiment une figure, une douceur, une timidité virginales, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Il se dit de Jésus-Christ. Jésus-Christ était alors dans la crèche, immolant sa chair virginale par les misères d'une extrême pauvreté, BOURDAL. *Nativ. de J. C.* 1er *avent*, p. 248. || Fig. Un lis virginal, ainsi dit à cause de la pureté de sa blancheur. || Lait virginal, sorte de cosmétique dont on se sert pour se blanchir le teint. Je ne vois partout que blancs d'œufs, lait virginal et mille autres brimborions que je ne connais point, MOL. *Préc.* 4. || 2° Qui appartient à la sainte Vierge. Cette naissance virginale [de Jésus-Christ] ne pouvant être connue par aucune marque sensible ni autrement que par un témoignage divin, BOSS. *Expl. de la proph. d'Isaïe*, 2e *lettre*. || 3° *S. f.* La virginale, sorte d'instrument de musique. La virginale était.... un instrument à cordes et à clavier; on a répété souvent que le nom de cet instrument était une flatterie pour Élisabeth, reine d'Angleterre, qui en jouait et qui l'aimait beaucoup : mais c'est une erreur; car la virginale existait déjà en 1530, et portait le même nom, FÉTIS, *la Musique*, II, 16.

— HIST. XIIIe s. Albamasar neïs [même] tesmoigne, Que dedens le virginal signe Nestroit une pucele digne, *la Rose*, 19379. || XVIe s. En venerie et virginal noblesse, Elle ensuivoit Diane la deesse, MAROT, IV, 50. Souvent tout n'est pas virginal Parmy ces vierges, ID. IV, 186.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *virginal*; ital. *virginale*; du lat. *virginalis*, de *virgo*, vierge.

† **VIRGINALEMENT** (vir-ji-na-le-man), *adv.* D'une manière virginale.

— HIST. XIVe s. Femmes qui toutes furent chastes et vesquirent chastement et virginalement, *Ménagier*, I, 4. || XVe s. Le doulz Jhesus qui par sa grace Print en li [la vierge] virginalment place, Comme homs nasquit et vierge fut, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 552.

† **VIRGINÉIQUE** (vir-ji-né-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide virginéique, acide gras, d'odeur forte, extrait de la racine du polygala de Virginie.

† **VIRGINIE** (vir-ji-nie), *s. m.* Tabac de Virginie. De bon virginie. || *S. f.* Variété de tulipe.

† **VIRGINIQUE** (vir-ji-ni-k'), *adj.* Huître virginique, belle espèce d'huître.

† **VIRGINITÉ** (vir-ji-ni-té), *s. f.* État d'une personne vierge. La virginité de Marie était comme un sacrifice continuel qu'elle faisait à Dieu, BOURDAL. *Annonc. de la Vierge, myst.* t. II, p. 89. La fille de Jephté demande de pleurer sa virginité ; c'était le plus grand malheur pour les filles de cette nation de mourir vierges, VOLT. *Phil. Bible expl. Juges.* La virginité, qui est un être moral, une vertu qui ne consiste que dans la pureté du cœur, BUFF. *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 242. || Fig. En général, les Alpes, quoique plus élevées que les montagnes de l'Amérique septentrionale, ne m'ont pas paru avoir ce caractère original, cette virginité de site que l'on remarque dans les Apalaches, CHATEAUBR. *Italie*, 1re *lettre à M. Joubert, Journal.* || Fig. Refaire une virginité, rendre à une femme, à une réputation, l'honneur, la pureté qui avait été perdue. Et ton amour m'a fait une virginité, V. HUGO, *Marion Delorme*, V, 2.

— HIST. Xe s. Melz [mieux] [elle] sostendreiet les empedementz, Qu'elle perdesse sa virginitet, *Eulalie.* || XIIIe s. Tu es celz dieus qui tout feïs, Qui char en la vierge meïs, Sans sa virginité mal metre, J. DE MEUNG, *Tr.* 44. L'aube qui est purement blanche, qui senefie virginité, *Chron. de Rains*, p. 104.

— ÉTYM. Provenç. *vergenetat, virginitat*; espagn. *virginidad*; ital. *virginità*; du latin *virginitatem*, de *virgo, virginis*, vierge.

VIRGOULEUSE (vir-gou-leû-z'), *s. f.* Poire fondante qui se mange en hiver. || On dit aussi : virgoulée et virgoulé.

— ÉTYM. La *virgouleuse* sort du village de *Virgoulée* près Limoges, dont le baron de Chambray est seigneur, ce qui l'a fait appeler dans le pays la chambrette, MERLET, *l'Abrégé des bons fruits*, p. 98.

† **VIRGULAIRE** (vir-gu-lê-r'), *adj.* Qui tient de la virgule, qui ressemble à la virgule.

VIRGULE (vir-gu-l'), *s. f.* || 1° Petit signe de ponctuation (,) qui indique la moindre de toutes les pauses. Les docteurs de Louvain furent très-empêchés en recevant la bulle [qui condamnait Baïus, en 1567]; il y avait surtout une phrase dans laquelle une virgule, mise à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de Michel Baïus; l'université dépêcha à Rome pour savoir du saint-père où il fallait mettre la virgule; la cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponse à ces Flamands un exemplaire de la bulle où il n'y avait point de virgule du tout, VOLT. *Louis XIV*, 37. Elle [la virgule] sert pour distinguer les dernières parties dans lesquelles on subdivise une pensée, CONDIL. *Gram.* I, 9. || On emploie la virgule pour séparer entre elles les parties d'une même phrase, savoir : les sujets se rapportant au même verbe, les attributs se rapportant au même sujet, et les régimes d'un même mot quand ils sont de même nature (tous ces mots n'étant pas réunis par *et*). On met entre deux virgules toute proposition incidente purement explicative : Ma maison, qui est située sur la rue, est grande. On fait usage de la virgule quand un substantif ou un adjectif suivi de quelque complément, soit qu'il commence, soit qu'il termine, peut se retrancher sans altérer la construction : Ma maison, grande et bien bâtie, est située sur la rue. On sépare par une virgule tout mot en apostrophe, s'il commence ou finit la phrase, ou par deux virgules, s'il est enclavé dans cette phrase. Elle s'emploie quelquefois pour remplacer le verbe qui est sous-entendu dans le second membre de la phrase : On a toujours raison ; le destin, toujours tort, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. || 2° Terme de paléographie. Signe qui, dans les anciens manuscrits, indique un mot à effacer (voy. OBÈLE). || 3° Terme d'horlogerie. Montre à virgule, celle dont la verge ne porte qu'une seule saillie, en forme de crochet ou de virgule. || 4° Fig. Dans le langage militaire, une légère cicatrice à la face. La balle lui a fait une virgule. || 5° Nom de baguettes plates de laiton, dites aussi fers, parce qu'elles étaient en fer au moment de l'invention, qui servent dans la fabrication du velours.

— ÉTYM. Lat. *virgula*, trait pour marquer les passages défectueux, proprement petite verge, diminutif de *virga*, verge.

† **VIRGULER** (vir-gu-lé), *v. a.* Terme de typographie. Marquer les virgules. || Fig. et néologisme. Des brins de chaume, des broussailles hérissent çà et là la couche neigeuse où sautillent des corbeaux qui virgulent de leur noirceur la blancheur du sol, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 25 mai 1868.

† **VIRIDINE** (vi-ri-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde de goudron de houille, oléagineux, jaune à la lumière réfractée, verdâtre à la lumière réfléchie.

— ÉTYM. Lat. *viridis* (voy. VERT).

† **VIRIDITÉ** (vi-ri-di-té), *s. f.* Terme didactique. État ou qualité de ce qui est vert. La viridité des huîtres de Marennes, *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1059.

— ÉTYM. Lat. *viriditatem*, de *viridis*, vert.

VIRIL, ILE (vi-ril, ri-l'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'homme, en tant que mâle. Force virile. Sexe viril. || Âge viril, l'âge d'un homme fait. L'âge viril plus mûr inspire un air plus sage, Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage, BOIL. *Art p.* III. || Robe ou toge virile, dans l'ancienne Rome, une sorte d'habillement qu'on faisait prendre aux jeunes gens, lorsque, sortant de l'enfance, ils devenaient propres à choisir un état. || 2° Fig. Ferme, courageux, digne d'un homme. Porsenna, vaincu par le courage d'Horatius Coclès, par l'action forcenée de Mucius Scevola, par la résolution virile de la jeune Clélie, LÉVESQUE, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 373. Les esprits virils recherchent avec prédilection le commerce des intelligences féminines; et de ces unions naissent les grandes pensées, D. STERN, *Esquisses morales*, p. 139. || 3° Terme de jurisprudence. Portion virile, synonyme abusif de part héréditaire, c'est-à-dire ce qui revient à chaque héritier dans une succession, laquelle est souvent très-inégalement partagée. Une loi qui exclut de toutes les magistratures les enfants de ceux qui sont morts insolvables, à moins qu'ils n'acquittent leur portion virile des dettes de leur père, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 296. Si les héritiers de la femme sont divisés, en sorte que l'un ait accepté la communauté à laquelle l'autre a renoncé, celui qui a accepté ne peut prendre que sa portion virile et héréditaire dans les biens qui échoient au lot de la femme, *Code civ.* art. 1475.

— HIST. XVIe s. Le premier degré de vieillesse est quant les hommes ont encore la vertu virile pour vaquer aux negoces civiles, PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. Provenç et espagn. *viril*; ital. *virile*; du latin, *virilis*; de *vir*, homme; zend et sanscrit *vîra*, héros, fort; gaél. *fear*, homme; ἥρως s'y rattache.

VIRILEMENT (vi-ri-le-man), *adv.* D'une manière virile, avec vigueur. Ni les troubles, Zénobie, qui agitent votre empire, ni la guerre que vous soutenez virilement contre une nation puissante..., LA BRUY. VI.

— HIST. XVe s. Porte paciemment et virelement choses contraires à la sensualité, *Intern. consol.* II, 47. || XVIe s. On ne veid jamais mieux combattre, ne resister plus virilement qu'ils feirent, BEAUGUÉ, *Guerre d'Écosse*, I, 20. Aux evenements, je me porte virilement; en la conduite, puerilement, MONT. III, 47.

— ÉTYM. *Virile*, et le suffixe *ment*.

VIRILITÉ (vi-ri-li-té), *s. f.* || 1° Âge viril. Il est parvenu à la virilité. || Par extension. Chez l'homme, capacité d'engendrer. C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité, VOLT. *Mœurs*, 193. On lui dit que ces chantres n'étaient plus hommes, qu'on les avait dépouillés de leur virilité, afin qu'ils chantassent plus agréablement, ID. *Princ. Babyl.* 9. || 2° Fig. Force, vigueur. La virilité de l'esprit.

— HIST. XVIe s. La jeunesse ou virilité est prise depuis 25 ans jusqu'à 35, PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. Lat. *virilitatem*, de *virilis*, viril.

† **VIRLÉ** (vir-lé), **VIRLI** (vir-li), *s. m.* Voy. VENIN, n° 6.

† **VIRLIQUE** (vir-li-k'), *s. m.* Terme de jeux. Se dit, au romestecq, de la réunion dans la même main de quatre cartes ayant la même valeur.

† **VIROLAGE** (vi-ro-la-j'), *s. m.* Action de faire la virole dans les monnaies.

VIROLE (vi-ro-l'), *s. f.* || 1° Petit cercle de métal, qu'on met au bout d'un manche pour le maintenir. Mettre une virole à une canne. Dans un fusil les viroles servent à tenir la baguette. || 2° Virole d'acier, moule dans lequel les monnaies se frappent, et qui, exécuté sur un seul et même calibre pour chaque pièce, est de même dimension pour chaque atelier monétaire. Les anciens n'ont probablement pas connu la virole, cette pièce importante du monnayage des modernes, qui donne à nos médailles une rondeur parfaite, MONGEZ, *Instit. Mém. acad. inscr.* t. IX, p. 201.

— HIST. XIIe s. De blanc yvoire d'olifant Fu li manches od virol d'or, BENOIT, II, 7849. || XIIIe s. Nus [nul] ne puet faire viroles, se eles ne sont bones et loiaus, et si fors que eles puissent soufrir le limer, *Liv. des mét.* 108. || XIVe s. Il [l'ongle] les garge [garde les doigts] aussi com la virole de fer fait le manche, H. DE MONDEVILLE, f° 11, *verso.* Cousteaulx à deux virolles d'argent doré, DE LABORDE, *Émaux*, p. 231. || XVe s. Il estoit ordonné et commandé de par le roi et sur la vie, que nul en l'ost ne parlast flamand, ne portast baston à virol, FROISS. II, II, 188. Vireulle et viroeule, DU CANGE, *virola*.

— ÉTYM. Wallon, *veroûl*, féminin; du latin *viriola*, sorte de bracelet (voy. VIRER).

VIROLÉ, ÉE (vi-ro-lé, lée), *adj.* Garni d'une virole. Je tirai d'un fusil fort léger que Maloné avait fait, et qui faisait assez de bruit parce que le canon en était virolé, LOMÉNIE DE BRIENNE, *Mém. inédits*, t. I, p. 226, dans POUGENS. || Terme de blason. Se dit des cornes, des trompes, etc. qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

† **VIROLER** (vi-ro-lé), *v. a.* Garnir de viroles.

— HIST. XIIe s. ...Sel fist [il se le fit, son bâton] devant ferrer, Et à granz bendes tot entor viroler, *Bat. d'Aleschans*, v. 3662.

† **VIROLET** (vi-ro-lè), *s. m.* Terme de marine. Cylindre de sapin employé dans les corderies. || On se sert aussi de virolets dans l'entre-pont, pour empêcher les cordages de frotter contre les corps durs.

† **VIROLEUR** (vi-ro-leur), *s. m.* Ouvrier qui fait des viroles.

VIRTUALITÉ (vir-tu-a-li-té), *s. f.* Caractère, qualité de ce qui est virtuel. Chez Leibnitz, ce ne sont plus [les principes qui ne sont pas acquis par l'ex-

périence] que des dispositions, des virtualités de l'âme pour connaître et juger d'une manière plutôt que d'une autre, VILLERS, *Kant*, p. 97.

— ÉTYM. *Virtuel.*

VIRTUEL, ELLE (vir-tu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est seulement en puissance et sans effet actuel. Chaleur virtuelle, *Logique de Port-royal*, p. 128, dans POUGENS. [L'homme] dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avait eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avait acquis aucun degré de perfection, et se trouvait encore dans l'état primitif de nature, J. J. ROUSS. *Inég.* note 1. || Substantivement. Il y a dans les déterminations de l'essence réelle quelque chose qui correspond aux attributs que nous connaissons, qui renferme le virtuel de ces effets, pour m'exprimer avec l'école, BONNET, *Ess. anal. âme*, 15. || En théologie, on distingue l'intention virtuelle, de l'intention actuelle, dans l'administration des sacrements; la première suffit pour leur validité, parce que le ministre représente l'Église dont l'action est indépendante de ce qu'il pense, lorsqu'il remplit le devoir extérieur. || 2° Terme de mécanique. Qui est possible, sans qu'on préjuge rien sur sa réalité. On nomme déplacement virtuel d'un point, tout déplacement idéal et infiniment petit qu'il pourrait recevoir, sans entendre par là que c'est son déplacement effectif; le travail virtuel d'une force est le travail infiniment petit qui correspond à un semblable déplacement. || Vitesse virtuelle, espace infiniment petit parcouru dans la direction d'une force par le point d'application de cette force. Le principe des vitesses virtuelles, principe dont on est redevable à Jean Bernoulli, LAPLACE, *Exp.* III, 3. || Moment virtuel, le produit de la force multipliée par la vitesse virtuelle. || 3° Terme de physique. Le foyer virtuel d'un miroir, d'une lentille, est celui qui est déterminé par la rencontre des prolongements géométriques des rayons lumineux. Le télescope de Galilée augmente le diamètre apparent de l'objet autant de fois que le foyer réel de l'objectif contient de fois le foyer virtuel de l'oculaire, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 463.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *virtual;* ital. *virtuale;* du latin *virtus*, force, vertu.

VIRTUELLEMENT (vir-tu-è-le-man), *adv.* D'une manière virtuelle, opposé à formellement et à actuellement. Le chêne est virtuellement renfermé dans le gland.

— ÉTYM. *Virtuelle*, et le suffixe *ment;* provenç. *virtualement;* espagn. et ital. *virtualmente.*

VIRTUOSE (vir-tu-ô-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Anciennement, ce qui est le sens italien, personne habile en quelque genre que ce soit. L'abbé de Lannion.... dit que Mme la Dauphine.... est une virtuose; elle sait trois ou quatre langues, SÉV. 28 févr. 1680. C'est une virtuose que cette Mme Isaac [la veuve du marquis d'Argens]; elle sait du grec et du latin, et écrit dans sa langue d'une manière qui n'est pas ordinaire, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1er févr. 1772. N'ont-ils pas bien ri tous deux [M. et Mme d'Argental] du propos de la virtuose Clairon? ID. *Lett. d'Argental.* 20 févr. 1764. || 2° Aujourd'hui, particulièrement, musicien, musicienne d'un grand talent. [Rameau] qui, après avoir enterré le Florentin [Lulli], sera enterré par les virtuoses italiens, DIDEROT, *le Neveu de Rameau.* Déjà [au XIVe siècle] les Italiens de Rome avaient transporté le mot *virtus* de l'idée de force à celle de talent, ce qui les a conduits à dire un virtuose, VILLEMAIN, *Tabl. de la littérature du moyen âge*, t. II, p. 14. || Virtuose de chambre, nom des chanteurs et exécutants attachés au service des cours ultramontaines.

— REM. 1. Lesage a employé le mot virtuose dans le sens d'homme vertueux : Oh! monseigneur, lui dis-je, l'ecclésiastique pour qui je m'intéresse [pour un bénéfice], n'a pas besoin de caution. Qui donc est ce virtuose? dit l'évêque, *Est. Gonz.* IV, 1. || 2. Le Dictionnaire de Furetière ne donne que *virtuoso.* Bayle dit : Boccace a été un ornement de son siècle, un bel esprit, une belle plume, un *virtuoso*, *Dict. art. Boccace, note* I.

— ÉTYM. Ital. *virtuoso*, habile, du lat. *virtuosus* (voy. VERTUEUX).

† **VIRTUOSITÉ** (vir-tu-ô-zi-té), *s. f.* Qualité de virtuose. Des morceaux expressément écrits pour elle [une cantatrice], dans lesquels une part serait faite à la musique, et une autre part à la virtuosité, D'ORTIGUES, *Journal des Débats*, 31 août 1866. Un pianiste espagnol, M. Pujol, qui a joué avec beaucoup de brio, de virtuosité et de style, une fantaisie de sa façon, A. AZEVEDO, *Feuilleton de l'Opinion nat.* 7 avril 1868.

VIRULENCE (vi-ru-lan-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est virulent. Ces bruits [sur la phthiriase] ont fait croire qu'Hérode faisait égorger des enfants pour se baigner dans leur sang, et adoucir par ce remède la virulence de ses humeurs, VOLT. *Philos. Hérode.* || 2° Fig. Se dit de ce que l'on compare à la virulence des humeurs. Pourquoi donc la Sorbonne, qui a si longtemps embrassé cette doctrine d'Aristote [que les idées viennent des sens], l'a-t-elle condamnée avec tant de virulence dans Helvétius? VOLT. *Dict. phil. Idée.* Vous avez dans l'esprit une inquiétude et une violence, et dans le style une virulence qui vous attirera de mauvaises affaires, ID. *Philos. Remontr.* 3.

— HIST. XVIe s. Le plomb consomme la malice et virulence de ces ulceres, PARÉ, V, 29. J'ay fait souvent ouverture [des panaris], devant que la virulence fust grandement imprimée, ID. VI, 21.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *virulencia;* ital. *virulenza;* du latin, *virulentia*, de *virulentus.*

VIRULENT, ENTE (vi-ru-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui tient de la nature du virus, qui est causé par un virus. Les maladies virulentes. || 2° Fig. en parlant des discours, des écrits que l'on compare à une humeur virulente. Toutes les fois qu'il s'élevait une dispute bien acariâtre, bien virulente entre les gens lettrés ou non lettrés, on disait aux deux partis : Messieurs, allez souper chez M. André, VOLT. *l'H. aux* 40 *écus, grande querelle.* || Il se dit des personnes. Ce virulent journaliste [Swift], ce pamphlétaire de génie, C. ROUSSET, *Disc. de récep. à l'Acad. franç.*

— HIST. XVIe s. Par ce moyen, on evacue la matiere virulente [du panaris] en luy donnant issue, PARÉ, VI, 21.

— ÉTYM. Lat. *virulentus*, de *virus* (voy. ce mot).

† **VIRURE** (vi-ru-r'), *s. f.* Terme de marine. File de planches ou bordages qui s'applique sur le squelette du navire, de l'avant à l'arrière, et concourt à en former le revêtement extérieur. || Ce mot sert souvent à exprimer certains degrés de calaison du bâtiment sous sa charge. Quand les marins disent : Le navire s'est enfoncé d'une virure de plus, cela exprime qu'il a plongé en plus de toute la largeur d'un bordage.

VIRUS (vi-rus'), *s. m.* Terme de médecine. Principe de transmission de plusieurs maladies contagieuses. Le virus syphilitique. Le virus variolique. Le virus vaccin. Le virus de la rage.

— HIST. XVIe s. Et est vraysemblable que le virus et venenosité prend issue par l'ulcere fait du dit seton, PARÉ, VIII, 25. De l'ulcere chancreuse sort un virus puant et fetide, ID. XI, 3.

— ÉTYM. Lat. *virus*, suc, bave, poison; sanscr. *visha;* grec, ἰός.

1. **VIS** (vis'), *s. f.* || 1° Vis de Saint-Gilles, escalier qui monte en rampe, et dont les marches semblent porter en l'air; ainsi nommé du prieuré de Saint-Gilles en Languedoc, où est un escalier de ce genre qu'on a imité. || Vis à jour, escalier tournant, suspendu, qui ne prend appui que sur le mur extérieur de la cage. || Vis à noyau plein, escalier dont les marches sont engagées d'un côté dans le mur extérieur, de l'autre dans un noyau concentrique à ce mur. || Dans un escalier tournant, vis, la pièce de bois du milieu, autour de laquelle les marches tournent en ligne spirale. || Escalier à vis, escalier tournant en spirale autour d'un noyau qui soutient toutes les marches. || On dit aussi, simplement, vis, en parlant d'un petit escalier de cette espèce. || Vis de colonne, contour en ligne spirale du fût d'une colonne torse, ou escalier d'une colonne creuse. || Le sens d'escalier est, comme on peut voir à l'historique, le sens primitif de *vis.* || 2° Par comparaison des pas de la vis avec les marches de l'escalier, machine composée d'un noyau cylindrique autour duquel règne en hélice une saillie adhérente nommée filet, et qui entre dans un écrou dont le filet, aussi en hélice, remplit exactement les cannelures formées par le filet de la vis; elle consiste théoriquement en un plan incliné autour d'un cylindre; elle est apte à transformer un mouvement de rotation en un mouvement de translation, et réciproquement. Une vis de pressoir. La vis, l'une des six machines réputées simples, est un cône fort allongé ou un cylindre, sur la circonférence duquel on a creusé une gorge en spirale, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 396. || L'écrou est quelquefois appelé vis intérieure, vis concave, ou vis femelle. La vis extérieure ou vis proprement dite s'appelle aussi vis mâle. || Les vis sont classées : 1° d'après la nature de la substance qui doit leur servir d'écrou : vis à métal ou simplement vis; vis à bois; 2° d'après la forme de leurs filets vis à filet carré; vis à filet triangulaire; 3° d'après la forme de leur tête : vis noyée, quand la tête arase le trou qui la reçoit; vis en goutte de suif, quand la tête est bombée; vis à tête fraisée, quand le dessous de la tête est tronconique, etc. 4° d'après leur destination spéciale : vis arrêtoir; vis de bride; vis calante, qui sert à donner une position verticale à l'axe d'un instrument; vis de pression, qui sert à maintenir une pièce mobile contre une pièce fixe; vis de pointage, dans l'artillerie, placée sous la culasse d'un canon ou d'un obusier, elle sert à donner l'inclinaison à la pièce dans le pointage; vis de rappel, qui sert à amener d'un mouvement lent à sa position définitive une pièce qui en est déjà très-voisine. || Vis-fraise, vis à laquelle on a donné la forme de fraise. || Vis en blanc, pièce préparée pour être filetée en vis. || Fig. et familièrement. Se démonter le visage à vis, changer de visage, comme si on en ôtait les vis. Le premier président, assommé de ce dernier coup de foudre [M. le duc nommé gouverneur], se démonta le visage à vis, ST-SIM. 516, 95. || 3° Pas de vis, la distance d'un filet à l'autre, mesurée parallèlement à l'axe de la vis. || 4° Fausse vis, vis qui sert à en tailler d'autres. || 5° Vis sans fin, machine servant à élever des fardeaux; elle consiste en une tige de métal, portant un filet de pas constant, par l'intermédiaire duquel cette tige engrène avec une roue dentée; ce qui permet de transformer un mouvement de rotation en un autre beaucoup plus lent; elle est dite sans fin, parce qu'on peut faire tourner la vis aussi longtemps que l'on veut. || 6° Vis d'Archimède ou limace, machine composée d'un cylindre creux mobile autour d'un axe incliné, dans lequel est fixée une surface hélicoïdale; elle sert à élever les eaux par un mouvement de rotation qu'on lui communique, l'extrémité inférieure étant plongée dans le liquide. La vis d'Archimède est fort propre à élever une grande quantité d'eau avec une très-petite force; c'est pourquoi elle peut être très-utile pour vider des lacs et des étangs, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 406. || 7° Vis hollandaise, machine élévatoire, analogue à la vis d'Archimède, mais dans laquelle le cylindre et la surface hélicoïdale sont indépendants l'un de l'autre. || 8° S'est dit pour presse à imprimer. Marie Boucher, veuve d'Antoine Crestin, imprimeur, demande que les vis que vous avez fait saisir chez elle pour avoir imprimé un livre intitulé *Historia Pelagiana*, lui soient rendues, *Lett. etc. de Colbert*, VI, 43. || 9° Genre de coquilles univalves turriculées. Ce nom a encore été donné à quelques autres coquilles.

— HIST. XIIe s. Une vis par und l'um muntad à l'estage meien, *Rois*, p. 247. || XIIIe s. Et avoient ainsi acordé leur besoigne [Louis IX et sa femme], que il tenoient leur parlement en une viz qui descendoit de l'une chambre en l'autre, JOINV. 281. Ars [arcs] de cor, dont les coches entroient à vis dedans les ars, ID. 279. || XIVe s. Les unes [tenailles] o [avec] vis, les autres sanz vis, H. DE MONDEVILLE, f° 36. Item le sepulcre où il faut [manque] deux vuisses, *Bibl. des ch.* 4e série, t. V, p. 170. || XVe s. E voit l'empereur.... estre portez.... en hault devant la saincte armoire, qui, à grant peine de son corps, y pot estre portez pour cause de la vis estroicte, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 40. Un petit coustel tournant à vis, prisé X sols tournois, DE LABORDE, *Émaux*, p. 231. || XVIe s. Quant aux vis, degrez et montées, chacun est tenu de les entretenir jusques à la concurrence du haut de son estage et portion de maison, *Coust. gén.* t. II, p. 336.

— ÉTYM. Wallon, *viss;* génev. *un vis;* provenç. *vitz;* ital. *vite.* Le sens propre est escalier tournant, le mot vient donc du lat. *vitis*, vigne (de *vieo*, lier), dont les enroulements ont donné le nom à ce genre d'escalier; du sens d'escalier on a passé à celui de *vis.*

† 2. **VIS** (vis'), mot latin signifiant force et qui s'emploie dans quelques locutions. || 1° Vis à tergo [lat. *vis*, force, *a* par, *tergo*, derrière], impulsion, pression, qui, par suite de l'action continue du cœur, des artères et des capillaires, introduit incessamment du nouveau sang dans les petites veines et de là dans les grosses : telle est la cause principale de la marche du sang dans les veines. || 2° Vis comica [lat. *vis*, force, *comica*, comique], expression latine, que chaque commentateur, dit Marmontel, interprète à sa façon, mais qui doit s'entendre de ces grands traits qui approfondissent les caractè-

res et qui vont chercher la vie jusque dans les replis de l'âme pour l'exposer en plein théâtre au mépris des spectateurs, LEGOARANT. Le vis comica de Térence, MARMONTEL, *Contes mor. Connaiss.*

— ÉTYM. Lat. *vis*, force; comp. ἴς, ἰνὸς, nerf, force.

VISA (vi-za), *s. m.* || 1° Formule qui se met sur un acte, et qui doit être signée par celui dont la signature est nécessaire pour que l'acte soit authentique ou valable. Il faut que l'ambassadeur mette son visa sur votre passe-port. || 2° Terme de pratique. Formule par laquelle un magistrat ou un officier de justice certifie qu'un acte lui a été présenté. L'original de certains procès-verbaux de saisie doit porter le visa du maire. || 3° Terme de commerce. Énonciation datée et apposée sur un effet pour constater qu'il a été présenté et vu à temps. || Visa pour timbre, équivalent du timbre pour les effets d'une valeur très-élevée et pour certains actes. || Visa de 1715, opération faite pour vérifier et réduire les papiers émis par Law. On reconnut par cet examen si célèbre sous le nom de visa, qu'il avait été livré à la circulation pour 2 696 400 000 livres de billets de banque, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. || 4° En matière bénéficiale, l'acte par lequel un évêque conférait un bénéfice à charge d'âmes à celui qui lui était présenté par le patron du bénéfice. || Nouvelle provision qu'un évêque ou son grand vicaire donnait à son curé ou à un autre bénéficier, en exécution de celle qu'il avait obtenue du pape. || *Au plur.* Des visas.

— ÉTYM. Lat. *visa*, sous-entendu *carta*, papier vu, de *visus*, part. passif de *videre*, voir.

VISAGE (vi-za-j'), *s. m.* || 1° La partie antérieure de la tête où sont le front, les yeux, le nez, la bouche. Vous vîtes mon cœur dès la première fois que vous vîtes mon visage, BALZ. liv. VIII, lett. 11. Quelque graves et dissimulés qu'ils soient, à la première alarme le masque leur tombe à terre; on apprend toujours les affaires sur leur visage: on y lit l'après-dînée les dépêches qu'ils ont reçues le matin, ID. *Des ministres et du ministère.* Mettre bien la franchise et la feinte en usage; Porter tantôt un masque, et tantôt un visage, ROTROU, *Vencesl.* I, 1. Ayez pour lui, monsieur, des sentiments meilleurs; Il s'est bien converti dans un si long voyage, C'est un tout autre esprit sous le même visage, CORN. *Suite du Ment.* II, 1. Les Églises de Judée qui croyaient en Jésus-Christ ne me connaissaient pas de visage, SACI, *Bible, St Paul, Épît. aux Galat.* I, 22. Oh! mon Dieu! que vous vous portez bien, et que vous avez là un vrai visage de santé! MOL. *l'Av.* II, 6. [À l'apothicaire M. Fleurant] Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages, ID. *Mal. imag.* III, 4. Portant sur son visage la majesté de tant de rois dont elle tirait sa naissance, FLÉCH. *Mar.-Thér.* La jeunesse en sa fleur brille sur son visage, BOIL. *Lutr.* I. Ce guerrier.... Est robuste de corps, terrible de visage, ID. *ib.* V. Il se déguise en vain: je lis sur son visage Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage, RAC. *Brit.* I, 1. Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte! ID. *Esth.* I, 2. Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles, LA BRUY. III. Son visage était des plus mignons; mais c'était toujours le même visage; on eût dit qu'elle le tirait le matin d'un étui, pour l'y remettre en se couchant, sans s'en être servie dans la journée, HAMILT. *Gram.* X. Voilà un visage qui ne m'est pas inconnu, DANCOURT, *l'Opér. de village*, sc. 3. Là, dans la chambre et dans l'appartement [au moment de la mort du Dauphin], on lisait apertement sur les visages, ST-SIM. 293, 240. C'était, comme on l'a dit depuis, le visage d'Adonis sur le corps d'Hercule; c'était la majesté avec les grâces, VOLT. *Princ. de Babyl.* 1. Vous avez bien raison, M. de Thibouville a le visage trop rond pour un conspirateur; vous savez que César croyait que les visages longs et maigres étaient de vraies faces de conjurés, ID. *Lett. d'Argental*, 11 févr. 1764. Fais brûler un ouvrage utile, les étincelles t'en sauteront au visage, ID. *Facéties, Refl. pour les sots.* Vous avez beau dire que vous n'avez plus de visage à offrir à M. Pigal [qui allait à Ferney, pour la statue de Voltaire]; le génie, tant qu'il respire, a toujours un visage que le génie, son confrère, sait bien trouver, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 30 mai 1770. Mon visage est flétri des regards du soleil, A. CHÉN. *Lydé.* Le visage humain exerce un grand pouvoir sur le cœur humain, STAEL, *Corinne*, XIV, I. || Il n'a rien d'humain que le visage, se dit d'un homme cruel, barbare. || Frapper au visage, donner un coup sur le visage, un soufflet. || Son visage lui fait honneur, se dit d'une personne qui a le corps maigre et le visage plein. || Visage mettable, visage fort passable, qui n'est point à dédaigner. Oui, vraiment, ce visage est encor fort mettable, MOL. *l'Ét.* I, 6. || Fig. Il y paraît comme le nez au visage, se dit d'une chose qui a laissé des marques fort visibles. || Fig. et ironiquement. Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage, se dit d'une chose qui frappe tous les yeux, et qu'on s'efforcerait en vain de cacher. || Tourner visage, faire face, en parlant de gens qui, poursuivis, fuient, et qui, s'arrêtant, se retournent et résistent. Il [Marcus Emilius] fit plus, il ordonna aux siens de tuer impitoyablement les premiers des fuyards qu'ils rencontreraient, et qui refuseraient de tourner visage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 410, dans POUGENS. || Fig. Tourner visage, se détourner de, être contraire. Il n'est rien ici-bas.... Qui ne tourne visage à mon contentement, RÉGNIER, *Élég.* I. || Fig. et populairement. Trouver visage de bois, trouver fermée la porte de quelqu'un qu'on va voir; et, par extension, ne rencontrer personne au logis où l'on fait visite. || Trouver visage de bois, signifie aussi manquer son coup, être confus, avoir un pied de nez. || Un visage de pleine lune, un visage plein et large. || Visage de prospérité, visage gras, rempli, vermeil. || Visage de plâtre, visage fardé de blanc et de rouge. || 2° Par extension, la personne même, en tant qu'on la connaît par le visage. Leur sombre inimitié [des Romains] ne fuit point mon visage, RAC. *Brit.* IV, 3. J'y voyais entrer à tout moment de nouveaux visages, dont il y en avait toujours quelques-uns qui me donnaient sujet de faire des remarques réjouissantes, LESAGE, *Est. Gonz.* 37. Depuis un mois pourtant ce visage est chez moi; Je n'en gardais jamais aussi longtemps, ma foi, COLLIN D'HARLEV. *Inconst.* I, 7. || De beaux visages, de belles personnes. Tu sais comme Florame à tous les beaux visages Fait par civilité toujours de feints hommages, CORN. *la Suiv.* I, 1. || Fig. Épouser un visage, épouser une femme pour sa beauté. Alors ne pense pas que j'épouse un visage, Je règle mes désirs suivant mon intérêt, CORN. *Mél.* I, 1. || 3° Par ironie, un visage, une personne qu'on tient en peu d'estime. Parbleu, il semble à ce visage, qu'il n'y a que lui qui sache quelque chose, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* I, 7. Eh bien, qu'est-il devenu, ce visage-là? DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 13. || Un plaisant visage, un homme digne d'être moqué. Quel ami j'avais fait de ce plaisant visage! CORN. *Mélite*, II, 7. Ha, vraiment, beau fils de Vénus, Vous êtes un plaisant visage! SCARR. *Virg.* III. Il ne nous a pas priés de sa noce? vraiment, c'est un plaisant visage, DANCOURT, *Moul. Jav.* sc. dern. C'est un plaisant visage que M. Naquart de penser à moi, ID. *Bourg. de qualité*, I, 3. || 4° Air, mine, physionomie. Ne me regarde plus d'un visage étonné, CORN. *Cid*, III, 1. Dix jours entiers il considère la mort avec un visage assuré, tranquille, BOSS. *le Tellier.* Dans les audiences vulgaires, l'un toujours précipité vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur, ID. *ib.* Le cœur de l'homme change son visage, soit pour le bien, soit pour le mal, ID. *Polit.* V, II, 2. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage, et, prenant un ton d'autorité.... ID. *Anne de Gonz.* Du moins, s'il faut céder, si, contre notre usage, Il faut d'un suppliant emprunter le visage, RAC. *Mithr.* III, 1. Au moins, si j'avais pu préparer son visage, ID. *Bajaz.* I, 4. || Un visage de bois flotté, un visage de cuir bouilli, un visage défait, de mauvaise apparence. || Avoir un visage d'excommunié, un visage de déterré, un visage de l'autre monde, être pâle et défait. || Fig. Avoir le visage allongé, le visage long, se dit d'une personne confuse, désappointée. Les sentiments sont divers chez Monsieur: les uns ont le visage allongé d'un demi-pied [à cause du retour du chevalier de Lorraine]; d'autres l'ont raccourci d'autant; on dit que celui du chevalier de Beuvron est infini, SÉV. 12 févr. 1672. || Bon visage, visage qui indique la santé; mauvais visage, visage qui indique indisposition, maladie, La Rancune dit encore à Ragotin qu'il avait mauvais visage; l'Olive lui dit la même chose, SCARR. *Rom. com.* II, 9. M. de Crussol, qui tient le premier rang pour les bons mots, disait en regardant sa femme plus rouge que les rubis dont elle était parée: Messieurs, elle n'est pas belle, mais elle a bon visage, SÉV. 184. Vous me trouvez bon visage, et vous désirez de m'en féliciter; dites: je vous trouve bon visage, LA BRUY. V. Enfin ma vaine terreur s'en est allée avec ton mauvais visage, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. || Faire bon visage, mauvais visage à quelqu'un, lui faire bon ou mauvais accueil. Si je l'entretins hier et lui fis bon visage, CORN. *Hor.* I, 3. Si cela est, il est bien étonnant qu'à son retour on ne lui ait pas fait plus mauvais visage, et qu'elle ait toujours joui de sa pension sans interruption, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Fig. Que je fais, en riant, bon visage aux ennuis, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Se faire, se composer le visage, prendre un air conforme à la circonstance. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance; enfin il entra, SÉV. 412. Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage, Sur les yeux de César composent leur visage, RAC. *Brit.* V, 5. || Se composer le visage, prendre un air sérieux. || Changer de visage, changer de couleur, rougir, pâlir, etc. Vous vous troublez, madame, et changez de visage, RAC. *Brit.* II, 3. À ce mot de témérité, Idoménée changea de visage, ses yeux se troublèrent, il rougit, FÉN. *Tél.* XII. || Changer de visage, se démonter le visage, prendre tel visage qu'on veut, prendre l'air qu'on juge convenable aux diverses occasions. || Un homme à deux visages, un fourbe. || 5° Fig. Il se dit des aspects divers des choses. La plupart des choses du monde, ayant deux visages, sont trouvées ou bonnes ou mauvaises, selon qu'elles sont considérées, MALH. *Lett. à la Princ. de Conti*, 29 mars 1614. Un moment donne au sort des visages divers, Et dans ce grand bonheur je crains un grand revers, CORN. *Cid*, I, 1. Cet amas d'actions indignes, dont on a peine, devant le monde, d'adoucir le mauvais visage, MOL. *D. Juan*, IV, 6. L'on ne quitte point sa part de la fortune, quand on a des raisons d'y prétendre, et qu'elle commence à nous montrer un visage plus doux, SÉV. 13 mars 1680. Il connaissait les deux visages de la justice: l'un, facile dans le premier abord; l'autre, sévère et impitoyable, quand il faut conclure, BOSS. *le Tellier.* Chaque mot eut toujours deux visages divers [deux sens, une équivoque], BOIL. *Art p.* II. Tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage, VOLT. *Lett. Florian*, 3 avril 1767. || 6° Faux visage s'est dit pour masque. || Fig. La plupart des vices se couvrant d'un faux visage de vertu, FLÉCH. *Sermons, Samaritain.* || 7° À visage découvert, *loc. adv.* Sans masque, sans voile. Les acteurs jouent à visage découvert. Zélis, allant à la mosquée il y a quelques jours, laissa tomber son voile, et parut presque à visage découvert devant tout le peuple, MONTESQ. *Lett. pers.* 147. || Fig. Quand les passions ne peuvent nous vaincre à visage découvert, elles prennent le masque de la sagesse pour nous surprendre, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Croiriez-vous bien qu'il n'a pas été permis à ce dernier de se défendre à visage découvert contre ce coquin qui attaque sous le masque? D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 14 juill. 1767.

— SYN. VISAGE, FACE. Bien que face soit le mot propre, puisque visage ne contient que l'idée de vue, cependant visage a remplacé généralement face. Face ne se dit plus au sens de visage que dans le style très-élevé ou au contraire dans le style plus familier, et dans le langage anatomique.

— HIST. XI° s. Vairs [il] out les ieux et mult fier le visage, *Ch. de Rol.* XX. Rollans reguardet Ollivier al visage, *ib.* CXLVI. || XII° s. Ne regarder [je] n'os [ose] son simple visage, Tant [j'] en redout mes ieuz à departir, *Couci*, XIX. Jofroiz li Angevins se dresse en son estage; Bel chevalier i ot de cors et de visage, *Sax.* XXVI. || XIII° s. Quant il furent passez et les Turs virent que nous gardions le pont, il les lesserent quant ils virent que nous avions tourné les visages vers eulz, JOINV. 227. || XIV° s. Icelluy Clays avoit esté à sa maison, armez à fol visage [masque], le jour du nouvel an, DU CANGE, *visagium.* Un fol visage [un masque] avoit cascuns, Que ne les coneüst aucuns, J. DE CONDÉ, t. II, p. 19. || XV° s. Tantost retournerent audit lieu de Paris, en intention de r'emouvoir le peuple; mais on leur ferma les portes au visage, MONSTREL. I, 205. Les Gantois se mettoient devant et remontroient grand visage [avaient une contenance hardie], FROISS. II, II, 58. Et disoient les anciens des pays voisins et lointains que c'estoit une paix à deux visages, ID. II, II, 58. Le roy d'Angleterre le print à grant plaisir et parloit de bon visage [d'un air satisfait], COMM. IV, 10. À Pietre, le paintre, pour xiiij faulx visaiges et xiiij barbes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 543. Que se le roy veult faire bon visage [bonne contenance], Et mettre sus gens contre les Anglès.... E. DESCH. *Poésies*

mss., f° 120. Malgré vos visaiges [malgré vous], nous porterons les clefs de vos maisons, et vous en bouterons dehors vous et les vostres, *Chron. scandal. de Louis XI*, p. 74, dans LACURNE. Puis vint celle part où le conte estoit, si luy arracha son heaulme de la teste si rudement qu'il lui faict le sang jaillir par le nez et parmi la bouche, puis lui abbat le visaige de son heaulme, *Lancelot du lac*, t. II, f° 66. Elle tourna contre eux, et, tant peu qu'elle eust de gens, elle leur fit visage, et marcha contre les Anglois à grands pas et estendard desployé, *Hist. de la pucelle d'Orl.* p. 512, dans LACURNE. Fortune, par son cruel visaige, nous feit, à ce matin, cheoir es mains du pervers lignage Damant l'enchanteur.... *Perceforest*, t. VI, f° 103. || XVIe s. Qui ne bée point aprez la faveur des princes.... ne se picque pas beaucoup de la froideur de leur recueil et de leur visage, MONT. IV, 165. L'inconstance de la fortune fait qu'elle nous doibve presenter toute espece de visages.... ID. I, 252. Maintenir tousjours notre visage rassis, ID. I, 67. Que ce qu'il vient d'apprendre, il [le maître] le lui face mettre [au disciple] en cent visages [formes, manières], ID. I, 161. Nostre ame se represente la chose par un aultre visage [face, point de vue], ID. I, 272. Les amys et compagnons d'Aristobulus lui firent visage de bois, et, sans lui donner l'entrée de la premiere porte, le renvoyerent commé il estoit venu, JOSÈPHE, *Guerre*, I, 5, *trad. de* DES ESSARTS. Tout le jour nostre artillerie battit le visage de la tour, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 456. Le roy trouve à Poitiers visage de pierre, et si est sa cornette blanche saluée de trois coups de canon, PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 89. Rouge visage et grosse pance Ne sont signe de penitence, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *vizeg*; bourguign. et Berry, *visaige*; prov. *visatge*; esp. *visage*; port. *visagem*; anc. it. *visaggio*; d'une forme fictive *visaticum*; du lat. *visum*, vu, qui avait pris le sens de visage et avait donné à l'ancienne langue *vis*, visage.

VIS-À-VIS (vi-za-vi), *loc. prép.* || 1° En face, à l'opposite. Ce sont là les lois et les ordonnances que le Seigneur donna par Moïse aux enfants d'Israël, dans la plaine de Moab, le long du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, SACI, *Bible, Nomb.* XXXVI, 13. Chaque jour à l'église il venait, d'un air doux, Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux, MOL. *Tart.* I, 6. Je n'ai insisté, Sire, que sur ce qui concerne l'intérêt de votre État, parce que c'est une dépêche à être lue dans le conseil ; si j'eusse eu à traiter la même affaire vis-à-vis de Votre Majesté seule, j'aurais beaucoup insisté sur ce qui peut intéresser son honneur.... (1743), *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, t. I, p. 204. || Par extension. Regardez cet homme d'intrigues environné de la troupe de ses clients.... Il regarde comme une grande peine de se trouver vis-à-vis de lui-même, BOSS. *Panég. St Franç. de Paule*, 2. Je compare un déiste, vis-à-vis un païen, à.... VOLT. *Philos. Princ. d'act.* 21. Ce qu'il y a de rare, c'est qu'après avoir défendu vis-à-vis du frère les gens de mérite et à talents, vous défendez vis-à-vis de la sœur les gens de finance ! SAURIN, *Mœurs du temps*, 1. || Fig. Qu'est-ce que s'examiner? c'est mettre d'un côté les maximes de Jésus-Christ; de l'autre, cette partie de notre vie que nous voulons connaître.... placer ces maximes saintes vis-à-vis de nos démarches, MASS. *Carême, Confession*. || Fig. Il se trouve vis-à-vis de rien, se dit d'un homme dont tout l'avoir a disparu. Te voilà vraiment libre et vis-à-vis de rien, DESTOUCH. *Dissip.* V, 9. || On peut aussi supprimer *de*. Il demeure vis-à-vis le château. Il est au coin de la rue, le pauvre cher homme ! tout vis-à-vis un fourbisseur, BARON, *Coquette et fausse prude*, II, 7. Il n'est question que de deux ou trois mots d'amitié et quelques nouvelles.... il ne faut pour cela que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis son écritoire, VOLT. *Lett. Thiriot*, 12 juin 1735. J'ai placé cette estampe [le portrait de Turgot] vis-à-vis celle de Jean Causeur; ce n'est pas que Jean Causeur vaille M. Turgot, mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans, ID. *Lett. Vaines*, 18 mars 1776. || Adverbialement. Il demeure vis-à-vis. || 2° *S. m.* Une personne qui est en face d'une autre à la danse ou à la table. Mon vis-à-vis était une fort jolie femme. J'avais pour vis-à-vis un homme fort jovial. || Un des deux couples nécessaires pour danser le quadrille. Je n'ai pas de vis-à-vis. || 3° Tête à tête. Je ne vous ai jamais tant regardé de suite qu'en ce vis-à-vis et entre ces deux bougies, ST-SIM. 350, 116. || 4° Voiture en forme de berline à une seule place dans chaque fond. Aller d'abord montrer aux yeux de tout Paris La dorure et l'éclat d'un nouveau vis-à-vis, BOISSY, *Deh. tromp.* II, 10. Ce pinceau sera prostitué à orner de peintures lascives les panneaux d'un vis-à-vis, J. J. ROUSS. *Disc. rétabl. des sciences*, 2.

— REM. 1. Vis-à-vis s'emploie souvent aujourd'hui au lieu de envers, à l'égard de ; c'est une faute ; d'après Humbert, elle est commune à Genève, et c'est J. J. Rousseau qui l'a introduite dans le français. Voltaire protesta : La langue, dit-il ironiquement, s'embellit tous les jours : le roi n'est plus endetté envers le public, mais vis-à-vis le public, *Lett. Linguet*, 15 mars 1769. Vis-à-vis s'introduit partout : on se trouve dans toutes les conversations vis-à-vis de ses goûts et de ses intérêts; les courtisans sont bien ou mal vis-à-vis du roi ; le parlement en corps fait souvenir la nation qu'il a été le soutien des lois vis-à-vis de l'archevêque ; et les hommes, en chaire, sont vis-à-vis de Dieu dans un état de perdition, *Dict. phil. Langues*. || 2. Ma maison est au vis-à-vis de la vôtre, est une locution vicieuse, il faut dire : vis-à-vis de la vôtre.

— HIST. XIVe s. Mais ce me rendi vigour Qu'elle vis à vis Me dist par très grant douçour : Adieu, dous amis, MACHAUT, p. 56. || XVIe s. .... Alors qu'en la maison royalle Du roy mon pere, à l'amye loyalle Parlementes d'elle tout vis à vis, MAROT, II, 2. Quels animaux n'ont la face en hault, et ne regardent vis à vis, comme nous? MONT. II, 202. Le monde regarde tousjours vis à vis ; moy, je replie ma veue au dedans, ID. III, 66. N'estant M. de Segré et ma niepce que au quart vis à vis [parents au 4e degré], CARL. III, 5.

— ÉTYM. L'ancien franç. *vis*, qui signifiait visage (voy. ce mot) : visage à visage, face à face.

† **VISCAQUE** (vi-ska-k'), *s. f.* Mammifère d'Amérique (genre chinchilla).

VISCÉRAL, ALE (vi-ssé-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport aux viscères. Les tissus viscéraux. Douleurs viscérales. || 2° Fig. Essentiel, surtout en termes de pratique. Les conditions viscérales d'un contrat.

— HIST. XVe s. Vous envoient signifier la viscerale et intime douleur et tribulacion en quoi ils sont, pour vous avoir offensé, CHASTEL. *Chron. des ducs de Bourg.* III, 113.

— ÉTYM. Lat. *visceralis*, de *viscera*, viscères.

† **VISCÉRALEMENT** (vi-ssé-ra-le-man), *adv.* D'une façon intime, profonde. Ces révolutions religieuses qui modifient viscéralement le système des idées, des mœurs et des institutions, COURNOT, *Enchaînement des idées fondament.* t. II, p. 142.

VISCÈRE (vi-ssè-r'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Tout organe, plus ou moins compliqué, logé dans une des trois cavités splanchniques, la tête, le thorax et l'abdomen, ou dans ce dernier plus particulièrement. Vous savez assez qu'il n'y a pas un viscère qui ne soit nécessaire, et qui ne soit secouru dans ses dangers par le jeu continuel des viscères voisins, VOLT. *Jenni*, 8. L'éléphant et le singe, qui font usage de leurs membres extérieurs tout comme nous, et qui sont esclaves de leurs viscères tout comme nous, ID. *Philos. Tout en Dieu*. Il est notoire que, dans certaines dispositions des organes internes et notamment des viscères du bas-ventre, on est plus ou moins capable de sentir et de penser, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 115. || 2° Terme de botanique. Se dit de vaisseaux en faisceaux, qui montent dans la tige des plantes.

— HIST. XVIe s. Ceux qui ont les visceres enflés, ou pleins d'obstructions.... PARÉ, XX, 11.

— ÉTYM. Lat. *viscus*, *visceris*, qui se rattache à *viscum*, glu, *viscosus*, visqueux.

† **VISCIDITÉ** (vi-ssi-di-té), *s. f.* Synonyme peu usité de viscosité.

— ÉTYM. Lat. *viscidus*, même sens et même radical que *viscosus* (voy. VISQUEUX).

† **VISCINE** (vi-ssi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière essentielle de la glu. || Principe particulier de la matière qui exsude de l'*atractylis gummifera*, L. synanthérées.

— ÉTYM. Lat. *viscum*, glu, et *ine* qui indique un principe.

† **VISCIVORE** (vi-ssi-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui mange les fruits du gui. Le merle viscivore.

— ÉTYM. Lat. *viscum*, gui, et *vorare*, manger.

VISCOSITÉ (vi-skô-zi-té), *s. f.* || 1° Propriété par laquelle les particules d'une substance adhèrent l'une à l'autre. La viscosité naturelle des parties de l'eau fait que les inférieures, mues par la hauteur, entraînent les supérieures, qui, dans un canal horizontal, n'auraient eu d'elles-mêmes aucun mouvement, FONT. *Guglielmini*. || Théorie de la viscosité, hypothèse, aujourd'hui reconnue fausse, dans laquelle on suppose que la glace des glaciers est une substance visqueuse, pour en expliquer le mode de progression. || 2° Propriété particulière aux liquides épais et gluants, d'où résulte une grande adhérence de leurs molécules et la faculté de couler en filets plutôt qu'en gouttelettes. Moins une substance communique de viscosité à l'eau, et plus la plante est susceptible d'en absorber, THENARD, *Traité de chimie*, t. III, p. 24, dans POUGENS.

— REM. G. Naudé a écrit viscuosité : Ils deriverent en icelui [fleuve] deux petites rivieres qui destremperent sa viscuosité, *Apologies*, p. 211.

— HIST. XIVe s. Et pour la grant viscosité du venin faut il quierre brief remede, *Modus*, f° XLV. Visqueuseté, LANFRANC, f° 113, *verso*. || XVIe s. Tenuité, crassitie, viscosité.... PARÉ, XX, 18.

— ÉTYM. *Visqueux*.

VISÉ, ÉE (vi-zé, zée), *part. passé* de viser. || 1° Qui est regardé fixement comme un but à atteindre. Longtemps visé par son adversaire. || Fig. Je n'eusse jamais cru, ma chère fille, qu'un jour visé de si loin pût être tiré si juste : le voilà pourtant ce seizième que nous avons suivi depuis deux mois; je pars demain.... SÉV. 15 août 1677. || Fig. Ce n'était pas mal visé pour un borgne, il a mieux réussi qu'on ne croyait, dans ce qu'il a entrepris. || Ironiquement. Voilà bien visé pour un borgne, se dit en se moquant de celui qui a donné loin du but, qui n'a point réussi. || 2° Qui a été l'objet d'un visa. Discours en vers, épîtres héroïques, Enregistrés, visés par Crébillon, VOLT. *Épît.* 82. || 3° À quoi il est fait référence. Les article du Code visés dans cet arrêt.

VISÉE (vi-zée), *s. f.* || 1° Direction de la vue vers un but à atteindre. Il a pris sa visée trop haut, trop bas. || 2° Fig. Dessein, intention. Il n'y a pas moyen de divertir leur imagination de son objet, et de lui faire changer de visée, BALZ. 6e *disc.* Elle est sage, elle m'aime, et votre amour l'outrage; Prenez visée ailleurs, et troussez-moi bagage, MOL. *Éc. des mar.* II, 9. Si votre sot dégoût et vos folles pensées Ne rompaient mes desseins et toutes mes visées, REGNARD, *Ménechm.* III, 4.

— HIST. XIIIe s. La visée qui trespasse parmi le diagonal [sorte d'instrument], *Comput*, f° 16. La barbacane n'estoit point haute, si que les Turs leur traioient de visée à cheval, JOINV. 236. || XIVe s. Or est dedans Valognes Bertran et son armée, Resgarde le chastel, là giete sa visée, Comment le puist avoir et par quel destinée, *Guescl.* 5068. || XVIe s. Prest de lascher une flesche aguisée, Sur le premier, fust fol ou entendu, Droit sur le cœur et sans prendre visée, MAROT, I, 170. Le dernier but de nostre visée, c'est la volupté, MONT. I, 69. La mort est l'object necessaire de nostre visée, ID. I, 72. Le but et la visée d'un capitaine doibt regarder la victoire en gros, ID. I, 342.

— ÉTYM. *Visé*; picard, *preindre visée*, prendre garde, avoir soin.

VISER (vi-zé), *v. a.* || 1° Regarder un but pour y adresser un coup, un projectile. Viser un animal à la tête. Il lève son pistolet et vise son adversaire. || 2° Prendre connaissance d'un acte, d'une pièce, etc. et y mettre son visa, son vu. Viser une ordonnance. Viser et parapher des livres de commerce. || Viser pour timbre, voy. VISA. || 3° Viser un article du Code, le citer par référence. || 4° *V. n.* Regarder pour adresser un coup, un projectile. Viser à un but. Il me semble que je vois un de ces petits amours, qui sont si bien dépeints dans le Prologue de l'Aminte.... je crois pour son honneur que celui-là visait à Marie; mais le plus juste s'abuse, il a tiré sur la jardinière, et le mal est incurable, SÉV. 144. Frappe [Jupin] ; mais sur notre hémisphère Vise donc plus bas ou plus haut, BÉRANG. *Bluets*. || Fig. Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au roi; en voulant le toucher vous nous avez pénétrés; ce n'était pas à moi que vous visiez, SÉV. *à Bussy*, 17 juin 1687. || 5° Avoir en vue certaine fin. Le compagnon ne visait à l'argent, LA FONT. *Mazet*. Ah! très-humble servante au bel esprit; vous savez que ce n'est pas là que je vise, MOL. *Critique*, 1. On ne peut assez admirer les moyens dont elle [la nature] se sert pour unir les mères avec leurs enfants; car c'est le but auquel elle vise, BOSS. *Sermons, Compassion*, 1. L'Égypte visait au grand, et voulait frapper les yeux de loin, ID. *Hist.* III, 3.

Il vise également à se faire des patrons et des créatures, LA BRUY. VIII. Grimm, qui dès lors visait au solide, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Il visait souvent à être fin, et tournait si bien ce qu'il voulait dire, qu'il ne savait plus ce qu'il disait, MARMONTEL, *Cont. mor. Heureus.* Vous visez à lui souffler sa place, PICARD, *Alcade de Mol.* I, 1. || 6° Tendre à. En cas qu'il arrive quelque chose qui vise un peu droit à quelque accélération, BOSS. *Lett. quiét.* 307. Il ne pouvait pas deviner à quoi diable tout cela visait, HAMILT. *Gram.* 8. || 7° Approcher de, avoir un air de. L'écriture de Pauline visait, sans vous, aux pieds de mouche, SÉV. 18 mai 1689. Le repos y est si grand [à la campagne] qu'il vise à la léthargie, ID. 12 juil. 1690. Je vise à l'hydropisie; je n'en avais pas l'air; mais vous savez qu'il n'y a rien de plus sec qu'un hydropique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 août 1753. Dans ses tableaux de paysages, il y a quelquefois des figures qui visent un peu à l'épouvantail, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 509, dans POUGENS.

— HIST. XII° s. Ses forestiers a fait viser, Où il porroit grant cerf trouver, DU CANGE, *visores.* || XIII° s. Car donc quel part la pointe [de l'aiguille aimantée] vise, La tresmontaigne [le nord] est là sans doute, *Lais inédits*, p. IV. Et li rois s'esveilla, s'a le coutel visé [vu], *Berte*, XV. Quant ele ot lut les lettres et ele ot ens visé [vu dedans], *ib.* LXVII. || XIV° s. Ne vous doit souvenir fors de Dieu aourer, Ni à biens de che siecle ne devez point viser, *Baud. de Seb.* VIII, 651. || XV° s. Le duc d'Anjou visoit et soutilloit nuit et jour comment il pourroit porter contraire et dommage aux Anglois, FROISS. II, II, 1. .... Pour ce qu'ilz ne veulent aerdre [attacher] Leurs cuers à aprendre science.... Mais j'en voi trop pou qui i visent, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 114. || XVI° s. Regarder est très bon langage : Viser est plus agu du tiers; De dire qu'il n'est en usage, J'en croy tous les arbalestriers; Je demanderoie volontiers, Comme on diroit plus proprement : Un de ces deux haquebutiers Pour mal viser faut lourdement.... Viser vient du latin tout droit; Visée en est une lisiere : Et par ailleurs viser faudroit, Pour bien m'atteindre à la visiere, MAROT, III, 59 (on avait critiqué ce vers de Marot : Ou mes juges ont mal visé). La raison ne doibt viser qu'à nostre contentement, MONT. I, 69. L'archer doibt premierement sçavoir où il vise, ID. II, 9. C'est le but et le poinct où vise l'université des choses, ID. II, 274. Qui vise loing, jamais ne rend son coup heureux, COTGRAVE. Tousjours ne frappe l'on pas à ce quoy l'on vise, ID.

— ÉTYM. Wallon, *viré*; picard, *viser*, examiner; de *visum*, supin de *videre*, voir.

† **VISEUR** (vi-zeur), *s. m.* || 1° Celui qui vise. || 2° Terme de marine. Pièce en cuivre qui sert à diverses rectifications ou vérifications des instruments à réflexion et, en particulier, du cercle.

— HIST. XVI° s. Quand la corde de l'arc rompt, le viseur ne frappera au blanc, YVER, p. 611.

— ÉTYM. Lat. *visorem* (QUICHERAT, *Addenda*), de *videre*, voir.

VISIBILITÉ (vi-zi-bi-li-té), *s. f.* || 1° Terme de physique. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être aperçus par le moyen du sens de la vue. La visibilité de tous les corps et le spectacle de l'univers offert à l'homme, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 117. Établir la limite de visibilité des objets immergés dans la mer, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXI, p. 104. || 2° Qualité qui rend une chose manifeste. C'en était assez [l'admission du symbole des apôtres] pour démontrer la perpétuelle visibilité de l'Église, puisque ce qu'on croit dans le symbole est d'une éternelle et immuable vérité, BOSS. *Var.* XV, 82. Veut-on que l'Église judaïque [la Synagogue] ait été dans ces obscurcissements [les époques d'erreur] tellement abandonnée, que Dieu ne lui laissât aucune visibilité, en sorte qu'on la perdît de vue et que le fidèle ne sût plus à quoi se prendre dans sa communion? ID. 2° *instr. pastorale*, 22. Jésus-Christ....a donné à son Église un caractère éclatant de visibilité, auquel on ne peut se méprendre, MASS. *Carême, Vérit. culte.* Avant d'envoyer son adhésion [l'adhésion de Napoléon à la nomination de M. Lanjuinais comme président de la chambre en 1815], il avait voulu voir M. Lanjuinais : « Eh bien, monsieur, lui avait-il dit, il ne s'agit plus de tergiverser! Êtes-vous à moi? — Sire, je n'ai jamais été à personne; je n'ai appartenu qu'à mon devoir. — Vous éludez : me servirez-vous? — Oui, sire, dans la ligne du devoir; vous avez la visibilité. » Par ces mots : *Vous avez la visibilité*, M. Lanjuinais, chrétien érudit et sincère, faisait allusion à la doctrine de l'Église qui ordonne aux fidèles de se soumettre au souverain de fait, lorsque son pouvoir est véritablement et publiquement établi, DUVERGIER DE HAURANNE, *Hist. gouvern. parlem.* t. III, p. 6.

— HIST. XVI° s. C'est moy qui ay converty Ste-Marie par l'argument de la visibilité et de la succession personnelle, D'AUB. *Conf.* II, 4.

— ÉTYM. Lat. *visibilitatem*, de *visibilis*, visible.

VISIBLE (vi-zi-bl') *adj.* || 1° Qui peut être vu; qui est l'objet de la vue. Il ne se donne point de visible sans lumière; il ne se donne point de visible sans milieu transparent; il ne se donne point de visible sans forme; il ne se donne point de visible sans couleur; il ne se donne point de visible sans distance; il ne se donne point de visible sans instrument, POUSSIN, *Lett.* 7 mars 1665. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Dieu, qui tire, quand il veut, des trésors de sa providence, ces grandes âmes, qu'il a choisies comme des instruments visibles de sa puissance, FLÉCH. *Turenne.* Quoi! le monde est visible, et Dieu serait caché! VOLT. *Loi nat.* I. Hipparque et Ptolémée ont compté dans le ciel 1022 étoiles visibles à la vue simple, c'est-à-dire de la sixième grandeur et au-dessus, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 687. Des fanaux disséminés en nombre suffisant, non pour éclairer, mais pour rendre l'obscurité visible, TH. GAUTIER, *le Bien public*, 12 mai 1872. || Être visible, n'être pas visible, être en état, n'être pas en état de recevoir une visite, vouloir, ne pas vouloir recevoir une visite. À son appartement je vais voir s'il est jour, Savoir s'il est visible, et lui faire ma cour, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, I, 4. Je ne vous dirai point mes faiblesses ni mes sottises, en rentrant dans Paris; enfin, je vis l'heure et le moment que je n'étais pas visible, SÉV. 166. Entrez, monsieur l'officier; on est visible, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 4. || 2° Évident, manifeste. Il est bon, monsieur, que vous sachiez ce que l'on vous doit, afin que vous ne prétendiez pas exiger des hommes ce qui ne vous est pas dû; car c'est une injustice visible, PASC. *Cond. des grands*, II. La grandeur de l'homme est si visible, qu'elle se tire même de sa misère, ID. *Pens.* I, 4. Il [le coadjuteur] me conta la folie de vos bains et comme vous craigniez d'engraisser; la punition de Dieu est visible sur vous; après six enfants, que pouviez-vous craindre....? SÉV. *à Mme de Grignan*, 16 juin 1677. Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée [de Dieu], pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible, BOSS. *Anne de Gonz.* Que devient cet aveu formel, que l'Église dans l'Écriture est toujours visible; que les promesses qu'elle a reçues de Jésus-Christ pour sa perpétuelle durée, s'adressent à une Église visible, à une Église qui publie sa foi? ID. *Var.* XV, 82. De vos songes menteurs l'imposture est visible, RAC. *Athal.* II, 7. Il est visible que, pour la sûreté publique, il faudrait mettre quelque différence dans la peine, MONTESQ. *Esp.* VI, 16.

— HIST. XVI° s. Les facultés visible [capable de voir], auditive.... PARÉ, XV, 52. Leur repentance, consistant en visible et maniable reparation, MONT. I, 397.

— ÉTYM. Bourguig. *voisible*; provenç. *vesible*, *vizible*; esp. *visible*; port. *visivel*; ital. *visibile*; du lat. *visibilis*, de *visum*, supin de *videre*, voir.

VISIBLEMENT (vi-zi-ble-man), *adv.* || 1° D'une manière visible, appréciable à la vue. La rivière baisse visiblement. || 2° Manifestement, évidemment. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Madame me fit des merveilles d'abord; mais, quand l'abbé de Chavigny fut entré, mon étoile pâlit visiblement, SÉV. 25 juin 1677. Depuis ce malheureux moment tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour, BOSS. *Reine d'Anglet.* Puisqu'enfin, quand on aurait multiplié les années au delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien, quand nous serons arrivés au terme fatal, ID. *le Tellier.* Saturne, qui dévore ses enfants, est visiblement le temps qui détruit ses propres ouvrages, VOLT. *Phil. Homélies*, 3.

— HIST. XIII° s. Cil sonjoit toute nuit, quant devoit reposer, Que Diex venoit à lui visiblement parler, *Ch. d'Ant.* VI, 324. En ceste saincte quarantaine Apparut, c'est chose certaine, Li doulz filz Dieu visiblement, À sa mere, à la Magdelaine, J. DE MEUNG, *Tr.* 793. || XVI° s. De là [les yeux d'une dame] ce grand vainqueur [l'Amour], tirant visiblement, Ne blesse que les dieux et les rois seulement, DESPORTES, *Diverses amours*, XL, *Complainte pour le duc d'Anjou.*

— ÉTYM. *Visible*, et le suffixe *ment*; prov. *vesiblament*; espagn. *visiblemente*; ital. *visibilmente.*

VISIÈRE (vi-ziè-r'), *s. f.* || 1° Partie antérieure du casque, qui se haussait et se baissait, et au travers de laquelle l'homme d'armes voyait et respirait (seul sens que l'historique connaisse). Lever sa visière. Je vis de votre armet la visière baissée, MAIRET, *Sophon.* IV, 1. Marolles ayant observé que de L'Isle Marivaux [contre qui il se devait battre en duel] avait son habillement de tête entr'ouvert par des grilles assez larges, dit à la Chastre que sans faute il lui donnerait dans la visière; ce qu'il exécuta et le tua, SAUVAL, *Hist. de Paris*, t. II, p. 677, dans LACURNE. || Porter le poignard à la visière, se disait de l'homme d'armes qui, renversant son adversaire, lui portait le poignard à la visière, pour le tuer ou le forcer à se rendre. || Fig. Vous me croyez abattu, vous me portez le poignard à la visière, P. L. COUR. *Conversat. chez Mme d'Albany, Lettres*, t. II, p. 210. || Rompre en visière, rompre sa lance dans la visière de son adversaire; et fig. attaquer, contredire quelqu'un en face, brusquement. Il me rompit rudement en visière, SCARR. *Rom. com.* I, 13. Je n'y puis plus tenir; j'enrage; et mon dessein Est de rompre en visière à tout le genre humain, MOL. *Mis.* I, 1. Les commis du ministre Bollanus, qui ne gardait de mesures avec personne, et qui rompait en visière à tous ceux dont l'abord lui était désagréable, LESAGE, *Diable boit.* 10. || Rompre en visière se dit aussi des choses avec lesquelles on se brouille. Peut-on impunément, comme vous faites, rompre en visière à la raison? MOL. *Critique*, 3. Rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 2° Partie d'un shako, d'une casquette qui abrite le front et les yeux. || Par extension. Et se faisant une visière de sa main gauche étendue, il interrogeait l'horizon.... TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 7 nov. 1871, p. 4329, 3° col. || 3° Ouverture qui sert de passage aux essais dans un fourneau de recuisson. || 4° Familièrement. Vue. Que les gens de savoir ont la visière tendre! RÉGNIER, *Sat.* X. Vous avez la visière mal nette, TH. CORN. *le Geôlier de soi-même*, II, 5. J'ai lu très-aisément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'est que le plaisir rend la visière plus nette, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 21 sept. 1762. || Fig. Avoir la visière courte, avoir peu de sagesse, de pénétration. || Fig. Blesser, choquer la visière, faire chagrin à voir. Vous savez que sa bile assez souvent s'aigrit, Qu'il peste contre vous d'une belle manière, Quand vos déportements lui blessent la visière, MOL. *l'Ét.* I, 2. Ce monsieur bas-normand me choque la visière, REGNARD, *le Bal*, 5. || Fig. Donner dans la visière de quelqu'un, lui inspirer de l'amour. Cette femme lui a donné dans la visière. || 5° Rainure ou petit bouton de métal au bout du canon d'un fusil, pour diriger l'œil lorsqu'on tire. || Petit morceau de fer troué qu'on lève sur le bois de l'arbalète et au travers duquel on vise.

— HIST. XIII° s. Escuiers pot avoir, quand il se combat, capel de fer à visieré et les autres armes que noz avons dites, BEAUM. LXI, 43. || XIV° s. Et Bertran, qui l'oy, raficha sa visiere, Et feri un Anglois, *Guescl.* 12080. || XV° s. Et [les deux champions] avoient avalé [baissé] leurs bassinets et clos leurs visieres, FROISS. II, II, 85. L'abit de chiefs [des têtes des femmes] en estrange maniere Fait un auvent com ceulx qui font verriere, Qui leur cuevre leurs visaiges devant Piet et demi, et semble à leur visiere Qu'elles ayent le chief d'un cahuant, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 328.

— ÉTYM. Dérivé de l'anc. franç. *vis*, visage (voy. VIS-À-VIS); picard, *voisière*, fenêtre; genev. *j'ai rompu en visière avec lui*, ce qui est une faute; il faut : *je lui ai rompu en visière.*

† **VISIF, IVE** (vi-zif, i-v'), *adj.* Terme didactique. Qui concerne la vue, la puissance, la faculté de voir. La faculté visive n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle voit, BOSS. *Conn.* I, 20. Nous commencerons par la faculté visive l'analyse des doctrines de saint Thomas sur chacun de nos sens, COMBES, *Psychol. de saint Thomas d'Aquin*, p. 196.

— HIST. XV° s. Se tu veulx user de vertu visive, et icelle employer là où elle doibt estre tournée.... G. CHASTELAIN, *Expos. sur verité mal prise.* || XVI° s. Hipparchus tient que les rayons lancez de l'un et de l'autre de nos yeux, venans à embrasser de leurs bouts, ne plus ne moins que par attouchement des mains, l'exteriorité des corps

objectez, en portent la comprehension à la puissance visive, AMYOT, *Les opinions des philosophes*, IV, 13. La faculté sensitive est divisée en visive, auditive.... PARÉ, I, 4.

— ÉTYM. Provenç. *visiu, viziu*; du lat. *visum*, supin de *videre*, voir.

† **VISIGOTH** (vi-zi-go), *s. m.* || 1° Nom d'une des deux grandes nations des Goths. || 2° *Adj. Fig.* Grossier, sauvage. Un clerc. pour quinze sous, sans craindre le holà, Peut aller au parterre attaquer Attila; Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille, Traiter de visigoths tous les vers de Corneille, BOIL. *Sat.* IX. || Substantivement. Quel malheureux visigoth peut oser, après Cinna et Andromaque, bannir les vers du théâtre? VOLT. *Dict. phil. Rime.*

— ÉTYM. Lat. *Visigothus*, du german. *west*, ouest, et *gothus*, goth.

† **VISIGOTHIQUE** (vi-zi-go-ti-k'), *adj.* Se dit de l'écriture usitée en Espagne sous la domination des Visigoths. || Code visigothique, extrait du code Théodosien et de quelques autres lois qu'Alaric II fit faire, en 506, pour ses sujets gaulois.

† **VISIOMÈTRE** (vi-zi-o-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui indique, pour toutes les vues, le degré de la force visuelle et les verres correspondants.

— ÉTYM. *Vision*, et μέτρον, mesure.

VISION (vi-zi-on), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Fonction sensoriale par laquelle les yeux mettent l'homme et les animaux en rapport avec le monde extérieur, par l'intermédiaire de la lumière. Puis, ayant fait une brieve description des parties de l'œil, je dirai particulièrement en quelle sorte se fait la vision, DESC. *Dioptr.* I. Les phénomènes de la vision et la manière dont elle s'exécute sont un des points les plus importants de la physique, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 415. Elle [la rétine] est formée par l'épanouissement du nerf optique; et plusieurs anatomistes la regardent comme l'organe immédiat de la vision, ID. *ib.* p. 420. || 2° Vision en Dieu, se dit de la théorie idéaliste de Malebranche, pour expliquer la perception des corps par l'esprit, vu que la perception, suivant lui, ne peut s'appliquer directement aux choses créées, et qu'il faut que Dieu en soit l'intermédiaire || 3° Terme de théologie. Vision béatifique, dite aussi vision intuitive et faciale, vue de Dieu face à face par les justes aussitôt après la mort. L'état de la claire vision où sont les bienheureux, PASC. *Prov.* XVI. Maintenant ces deux âmes pieuses [le Tellier et Lamoignon].... contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et, si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle, BOSS. *le Tellier.* || 4° Chose surnaturelle que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps. Les visions des prophètes. Dans l'horreur d'une vision de nuit, lorsque le sommeil assoupit davantage tous les sens des hommes, SACI, *Bible, Job,* IV, 13. Daniel, dans ses admirables visions, a fait passer en un instant devant vos yeux l'empire de Babylone, celui des Mèdes et des Perses, celui d'Alexandre et des Grecs, BOSS. *Hist.* III, 4. Bossuet, en même temps qu'il s'élevait avec un acharnement si impitoyable contre les visions de l'élégant et sensible Fénelon, commentait lui-même, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, les deux visions qui avaient opéré la conversion de cette princesse palatine, VOLT. *Dict. phil. Vision de Constantin.* || 5° Chose naturelle que l'on voit en esprit. Quoi de plus beau et de plus pur que la vision intérieure d'un mort aimé? G. SAND, *Rev. des Deux-Mond.* 1er juin 1872, p. 582. || 6° Vaine image que l'on croit voir, par peur, par rêve, par folie, par superstition, etc. Le tonnerre gronda, et la vision disparut, VOLT. *Pol. et lég. La voix du curé,* 2. De là ces visions, ce spectre, ces accents, Déplorables effets du trouble de nos sens, DUCIS, *Hamlet,* II, 5. || 7° Fig. Action de viser à, de se représenter en imagination. C'est une vision de mes soupçons jaloux, CORN. *Attila,* IV, 3. Sa vision [de la grande Mademoiselle] était d'épouser M. le Prince, qui était marié, et dont la femme se portait bien, BUSSY, *Hist. amour. des Gaules.* Je trouve fort plaisante la vision de comparer le bruit de votre bise à celui de vos dames d'Aix, SÉV. 1er juin 1689. Je me résous d'aller à Vichy, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs.... ID. 13 nov. 1687. Vous m'avez dit vos visions sur la fortune de vos beaux-frères, ID. 12 juin 1680. || 8° Fig. Idée folle, extravagante. Ce nous est une douce rente que ce monsieur Jourdain, avec les visions de noblesse et de galanterie qu'il est allé se mettre en tête, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Ma foi, ma chère sœur, visions toutes claires! De ces chimères-là vous devez vous défaire, ID. *Fem. sav.* II, 3. La comédie [les Visionnaires] du vendredi nous réjouit beaucoup: nous trouvâmes que c'était la représentation de tout le monde; chacun a ses visions plus ou moins marquées, SÉV. 343. Il [M. Chirac] leur présentait [aux malades] dans les occasions l'idée désobligeante, quoique vraie, qu'il y avait de la fantaisie et de la vision dans leurs infirmités, FONTEN. *Chirac.* Pour empêcher un auteur de s'égarer dans des visions, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Visions cornues, voy. CORNU.

— SYN. VISION, VUE. Ces deux mots sont synonymes, en tant qu'exprimant l'action de voir; ils ne diffèrent qu'en ce que vision est du langage didactique, pendant que vue est de tous les styles.

— HIST. XIIe s. Une itel visiun li aveit Deus mustrée, *Th. le mart.* 101. E en ces jurs ne fud nule aperte visiun, *Rois,* p. 11. || XIIIe s. Par foi, ci ne sai ge respondre, Fors tant que tel decepcion Vient de la folle vision Des yex qui parées les voient, *la Rose,* 8960. || XVe s. En dormant dans son lit une vision lui vint, FROISS. II, II, 164. || XVIe s. La vision est action de la faculté visuelle, laquelle est faite en l'œil, PARÉ, *Introd.* 9. La foy est une vision des choses qui ne se voient point, CALV. *Instit.* 321. Les jeunes gens verront visions, et les anciens songeront songes, ID. *ib.* 1151..... que des dampnés la grant confusion, C'est qu'ont perdu de Dieu la vision, J. MAROT, V, 209. Quand il est question de limiter chemins.... s'enquiert par tesmoins anciens, confessions de parties, et vision oculaire, et par jugement d'expert, *Coust. gén.* t. II, p. 685.

— ÉTYM. Prov. *visio, vezio*; esp. *vision*; it. *visione*; du lat. *visionem*, de *visum*, supin de *videre*, voir.

VISIONNAIRE (vi-zi-o-nê-r'), *adj.* || 1° Qui croit avoir des visions, des révélations. Le second défaut de ceux qui ont l'imagination forte et vigoureuse, est d'être visionnaires d'imagination, ou simplement visionnaires; car on appelle du terme de fou ceux qui sont visionnaires des sens, MALEBR. *Rech. vér.* II, 3, 1. Il ne serait pas difficile à un œil visionnaire, comme celui de Hoffmann, de trouver là le décor d'un conte fantastique, TH. GAUTIER, *le Bien public,* 12 mai 1872. || 2° Fig. Qui a des idées folles, extravagantes, chimériques. Voici donc les mauvaises qualités des esprits visionnaires: ces esprits sont excessifs en toutes rencontres: ils relèvent les choses basses; ils agrandissent les petites; ils approchent les éloignées; rien ne leur paraît tel qu'il est, MALEBR. *Rech. vér.* II, 31. Les filles se rendent l'esprit visionnaire, en s'accoutumant au langage magnifique des héros de romans, FÉN. t. XVII, p. 8. || Il se dit des choses dans le même sens. Kniphausen assura son maître qu'il n'y avait rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait, ST-SIM. 100, 126. || 3° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui a des visions, des apparitions Un visionnaire, une visionnaire. Dieu me garde de perdre le temps à parler ici d'un Cotterus, d'un Drabicius, d'une Christine et de tous ces autres visionnaires dont notre ministre [Jurieu] nous vante les prédictions! BOSS. *Var.* XIII, 11. || 4° Fig. Celui, celle qui a des idées folles, extravagantes. Je vous déclare que je ne prends point de parti entre M. Desmarets et vous; je laisse à juger au monde quel est le visionnaire de vous deux, RAC. *Lettres à l'auteur des hérésies imaginaires et des deux visionnaires.* Après que dans les conseils il eut été traité en face de visionnaire et d'insensé, les galiotes à bombes passèrent, FONT. *Renau* [inventeur des galiotes à bombes]. Me prenez-vous pour un visionnaire? DANCOURT, *Bourg. à la mode,* V, 12. Les idées que quelques visionnaires ont eues sur la possibilité de perpétuer la vie par des remèdes, BUFF. *De la vieillesse et de la mort.* Les ministres de cette princesse [la reine d'Espagne] prirent d'abord pour un visionnaire un homme [Colomb] qui voulait découvrir un monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 3.

— ÉTYM. *Vision.*

VISIR (vi-zir), *s. m.* Voy. VIZIR.

VISITANDINE (vi-zi-tan-di-n'), *s. f.* Religieuse de l'ordre de la Visitation. Les petits soins, les attentions fines Sont nés, dit-on, chez les visitandines, GRESSET, *Ver-vert,* I. || Par plaisanterie. Le parlement visitandin, un couvent de visitandines réuni en conseil. La pièce, Portée au sortir de la presse Au parlement visitandin, Causa dans leurs saintes brigades Une ligue, des barricades, Et sonna partout le tocsin, GRESS. *les Ombres.*

— ÉTYM. Voy. VISITATION.

† **VISITANT, ANTE** (vi-zi-tan, tan-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui visite. Ce concours de visitants politiques et curieux qui venaient officieusement épier sa conduite [de Sénèque], DIDER. *Cl. et Nér.* I, 90.

† **VISITATEUR, TRICE** (vi-zi-ta-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui visite. || Visitatrice, religieuse chargée, par le couvent principal, de visiter les monastères inférieurs de la congrégation.

— HIST. XVIe s. Avoir des visitateurs qui soyent de leur regle, *Bur. du conc. de Trente,* p. 273.

VISITATION (vi-zi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de visiter. || 2° La Visitation de la sainte Vierge, la fête de la Visitation, la fête instituée en mémoire de la visite que Marie fit à Élisabeth; elle se célèbre le 2 juillet (on met un V majuscule). || Tableau, estampe, image qui représente la Visitation. || 3° Ordre de la Visitation, ordre de religieuses, institué à l'honneur de cette visite de la sainte Vierge par saint François de Sales et Mme de Chantal, la grand'mère de Mme de Sévigné (on met un V majuscule). Les religieuses de la Visitation se nomment visitandines.

— HIST. XIIe s. Cant la severiteiz de le [la] deventriene [intérieure] visitation enflammet l'aflite pense [pensée] encontre soi mimes, *Job,* p. 484. || XIVe s. La visitacion et congnoissance de aucuns desdiz mestiers, vivres et marchandises, *Ordonn. des rois,* t. V, p. 527. || XVe s. Leurs paroles en public n'estoient que visitations et paroles assez generales, COMM. VII, 2. || XVIe s. Il alloit faisant sa visitation par les villes à pied sans monture quelconque, AMYOT, *Caton,* 13.

— ÉTYM. Prov. *visitatio*; esp. *visitacion*; ital. *visitazione*; du lat. *visitationem*, de *visitare*, visiter.

VISITE (vi-zi-t'), *s. f.* || 1° Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir. Encore que les reines, et les princesses, et toutes les personnes de condition du royaume, aient la curiosité de me voir, m'honorent de leurs visites, et me dispensent de leur en rendre, SCARR. *Œuv.* t. I, p. 240. La quantité des sottes visites qu'il vous faut essuyer parmi les autres, est cause bien souvent que je prends plaisir d'être seule, MOL. *Critique,* 1. Et vous verrez ces visites muguettes D'un œil à témoigner de n'en être point soûl? ID. *Éc. des mar.* I, 2. En un lieu l'autre jour où je faisais visite, ID. *Mis.* III, 4. Ne portez point d'envie à celles de votre sexe qui courent deçà delà dans le monde, éternellement occupées à rendre et à recevoir des visites, BOSS. 2e *sermon, Vêture,* 2. J'attends M. le duc du Maine; ce sera sa quatrième visite dans cette semaine: je ne puis me croire retirée, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus,* 6 sept. 1716. Ce temps-là était destiné aussi à recevoir des visites, s'il [Morin] en recevait; car on lui a entendu dire: ceux qui me viennent voir me font honneur, ceux qui n'y viennent pas me font plaisir, FONTEN. *Morin.* Comme les savants sont ordinairement trop heureux que les princes daignent les admettre à leur faire la cour, les histoires n'oublient pas les visites rendues aux savants par les princes; elles honorent les uns et les autres et peut-être également, ID. *Hartsoeker.* Au reste vient chez moi qui veut; je ne prie personne.... les visites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucunes, Dieu merci, VOLT. *Lett. d'Argental,* 26 oct. 1765. Les visites du jour de l'an, *Titre d'une petite comédie de Vadé,* 1749. Il y a même un règlement [à l'Académie française] qui defend les sollicitations et jusqu'aux visites des candidats, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 304. La vanité qu'il eut de vouloir se soustraire à ces visites d'usage et de politesse, qu'à la vérité on n'exige pas des candidats, mais qu'ils ne doivent pas non plus regarder comme avilissantes pour eux, D'ALEM. *Élog. Saci.* La mort de Marivaux en 1763 laissant une place vacante, je fis les visites d'usage, de l'air d'un homme qui n'avait rien à craindre, MARMONTEL, *Mém.* VII. Je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti daigna me faire par deux fois, l'une au petit château, et l'autre à Mont-Louis, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Les visites et les dîners à Paris font perdre un temps prodigieux. GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 169, dans POUGENS. || Fig. Après avoir rendu sa première visite aux ennemis, HAMILT. *Gram.* 5. || Familièrement. Visite en robe détroussée, visite de cérémonie. || Rendre visite, faire une visite à quelqu'un, l'aller visiter. Puisqu'il vous a

fait une visite ce matin, ne serait-il pas de la politesse de la lui rendre? PICARD, *Deux Philib.* I, 8. || Rendre une visite, faire une visite à celui qui nous en a fait une. M. et Mme de Coulanges le vinrent voir le lendemain matin; il leur a rendu leur visite, SÉV. 492. Elle est très-capable d'oublier un service essentiel; mais elle n'a jamais oublié de rendre une visite, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 178, dans POUGENS. || Billet de visite, c'était au XVII^e siècle ce que nous nommons aujourd'hui carte de visite. || Carte de visite, ce fut d'abord une carte à jouer retournée; on la mettait dans la serrure quand on ne trouvait pas la personne. On s'empresse à vous voir, je le sais, qui? des fous Qui sont toujours fâchés de vous trouver chez vous; Sur le dos d'une carte on fait sa signature, Pour rendre sa visite au trou de la serrure, *les Incommodités réciproques du 1^er jour de l'an.* || Aujourd'hui, carte de visite, carte portant le nom du visiteur qu'on laisse chez les personnes auxquelles on rend visite, et qui sont absentes. || 2° Personne qu'on reçoit en visite. J'ai eu beaucoup de visites aujourd'hui. || 3° Fourmis de visite, fourmis qui, dans les contrées tropicales, visitent les maisons, et les nettoient des ordures, résidus, insectes, limaces, reptiles, rats, souris. || 4° Se dit d'un médecin, d'un chirurgien qui va voir un malade. Mais, docteur, l'heure de votre visite est passée, et votre malade ne vous attend plus, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert.* || Se dit d'un médecin, d'un chirurgien qui parcourt les salles d'un hôpital pour voir les malades et prescrire les divers traitements. Beaucoup d'élèves suivent la visite de ce médecin. || Populairement. Passer à la visite, se dit d'un malade qui se fait examiner par un médecin à sa consultation ou ailleurs. || 5° Recherche, perquisition dans un lieu, soit pour y trouver quelque chose ou quelqu'un, soit pour voir si tout y est en ordre. Le commissaire de police a fait sa visite dans cette maison. Visite domiciliaire. Visite des lieux. || Visite de cadavres, l'examen que des médecins, nommés par la justice, font d'un corps mort. || Visite de matrones, la visite que les sages-femmes font, par ordre de justice, de l'état d'une femme ou d'une fille. || La visite des bois, la visite d'un bâtiment, l'examen des bois, d'un bâtiment par des experts. || Terme de palais. Visite du procès, examen que les commissaires et le rapporteur font ensemble d'un procès. || On appelle communément visite de lieux en matière de baux à ferme ce qu'on nomme état de lieux en cas de bail à loyer. || 6° Recherche que font les commis, les douaniers pour voir ce qui est soumis aux droits, ce qui est prohibé. Je ne m'arrête pas à faire voir les gênes que mettent au commerce les visites qu'on fait aux portes des villes, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 8. || 7° Terme de marine. Inspection qu'on fait d'un bâtiment pour connaître exactement l'état dans lequel il est. Comme le roi ne prétend pas qu'aucun bâtiment qui entrera dans la rivière de Bordeaux s'en dispense [d'être visité], ne manquez de recommander au dit Meschia ... de se conformer à l'usage qui y est établi pour ces sortes de visites, *Colbert à Demuyn*, 17 oct. 1678, dans JAL. || Droit qu'ont certains officiers de l'État de monter à bord d'un navire pour s'assurer qu'il ne fait ni un commerce défendu ni la contrebande, et qu'il a son équipage composé selon les traités, les lois et ordonnances. || Droit de visite, faculté que se sont accordée mutuellement les puissances maritimes de faire visiter par leurs navires de guerre ceux de leurs navires marchands qui seraient soupçonnés de se livrer à la traite des noirs. || 8° Acte de dévotion qu'on accomplit dans une église, un hôpital, etc. Théodose était à Constantinople, et se préparait à la guerre par ses jeûnes, par ses prières, et par les visites fréquentes des églises, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 43. || 9° Tournée que les évêques font dans leur diocèse, les généraux d'ordres dans les monastères. Visite pastorale. Je voulais voir aujourd'hui M. d'Angers... mais il fait sa visite, SÉV. 12 mai 1680. Je ferai beaucoup de visites dans le diocèse, BOSS. *Lett. abb.* 40. Le capitulaire de Compiègne établit que l'envoyé du roi pourrait faire la visite de tous les monastères avec l'évêque, de l'avis et en présence de celui qui le tenait, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 11. || 10° Terme de théologie. Châtiment céleste. Vous qui leur préparez ces jours de visite et de colère, MASS. *Mystères, Pass.* 2. || En un sens contraire, grâces prévenantes. Encore qu'il ne s'agisse en apparence que des visites particulières du Verbe qui vient à nous par ses consolations, BOSS. *Instr. sur les ét. d'orais.* III, 6. || 11° Espèce de petit manteau de dame. || Petit fagot de bois sec qui s'allume très-vite et sert de la sorte, quand vient une visite, à avoir du feu aussitôt.

— HIST. XVI^e s. Le commerce des hommes et la visite des païs estrangiers, MONT. I, 164. [Xenophon] le faict [Cyrus] desfiant de ses forces à porter les attraicts de la divine beauté de cette illustre Panthée sa captifve, et en commettant la visite et garde à un aultre, ID. IV, 164.

— ÉTYM. Voy. VISITER.

VISITÉ, ÉE (vi-zi-té, tée), *part. passé* de visiter. Visité à l'occasion de sa promotion. Les lieux visités par le commissaire. La plaie visitée par le chirurgien.

VISITER (vi-zi-té), *v. a.* || 1° Aller voir quelqu'un chez lui. Visiter un ami. Maurice, à quelque espoir se laissant lors flatter, S'en ouvrit à Félix qui vint le visiter, CORN. *Hérac.* II, 6. Il [Leibnitz] alla d'Altorf à Nuremberg visiter des savants, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Leibnitzianisme*). || Fig. et poétiquement. En un lieu que le jour n'a jamais visité, ROTR. *Herc. mour.* II, 2. Est-ce toi dont les pas ont visité ce lieu? A. CHÉN. *Élégies*, 4. || 2° Particulièrement. Faire une visite, des visites. Visiter ses chefs. Aucun juge par vous ne sera visité? MOL. *Mis.* I, 1. Il [le courtisan qui veut pousser sa fortune] a des formules de compliment pour l'entrée et pour la sortie, à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité, LA BRUY. VIII. On ne leur [les gens du monde] ôterait jamais de la tête qu'il est de la bienséance de visiter chaque jour le public en détail, sans compter les visites en gros dans les lieux où l'on s'assemble, MONTESQ. *Lett. pers.* 88. || 3° Aller voir par charité ou par dévotion. Visiter les hôpitaux, les prisons, les pauvres. La religion et la piété pure et sans tache aux yeux de Dieu notre père consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, SACI, *Bible, St Jacq. Épît. cath.* I, 27. || 4° Il se dit des pays, des monuments, etc. qu'on va voir par curiosité ou par un intérêt quelconque. J'ai visité l'Élide, et, laissant le Ténare, Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare, RAC. *Phèdre*, I, 1. Apollonius visita tous les oracles de la Grèce, et celui de Dodone, et celui de Delphes, et celui d'Amphiaraüs, FONTEN. *Oracl.* II, 3. On visite, en montant, les antres où s'étaient établis les premiers habitants de Crète, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. J'ai couru les déserts et les palais des rois, Visité des tombeaux, des temples, des ruines, DUCIS, *Abuf.* II, 7. || 5° Inspecter, voir si les choses sont dans l'ordre où elles doivent être. Visiter les arsenaux. Visiter un diocèse. Les fermiers du convoi de Bordeaux m'ont dit que les visiteurs au bureau d'Isseu établis à Blaye s'étant présentés pour visiter la flûte [un navire]... *Colbert à Demuyn*, 17 oct. 1678, dans JAL. || Visiter la lettre, examiner si un caractère est bien fondu. || 6° Examiner quelque chose avec soin, en détail. Le chirurgien a visité sa plaie. L'architecte a visité la maison. Les commis ont visité sa malle. Il faut que j'essaye un peu le lait de notre nourrice et que je visite son sein, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 5. || Familièrement. Cet avare visite souvent son coffre-fort, il va souvent à son coffre-fort pour voir s'il n'est pas volé, ou pour se satisfaire en contemplant son argent. || Absolument. On a visité partout. On a visité par toute la maison. || 7° Terme de l'Écriture. En parlant de Dieu, donner des marques de colère ou de grâce. Les afflictions légères dont le Seigneur s'était jusques-là servi pour nous visiter, n'avaient été pour nous que des leçons faibles et impuissantes, MASS. *Avent, Afflictions.* Lazare meurt le premier, car le Seigneur se hâte de visiter ses élus, ID. *Carême, Mauv. riche.* || 8° Se visiter, *v. réfl.* Se rendre mutuellement des visites. On se visite au Japon le premier jour de l'année.... comme dans notre Europe, VOLT. *Mœurs*, 142.

— HIST. XII^e s. Beneeiz est li sire damnes Deus de Israel; car il visdat et fist la raençun de sun pople, *Liber psalm.* p. 252. Quels chose est huems [l'homme], que tu visites lui, *ib.* p. 8. Genz de sainte religion, De bon afaire, de bon non, Visita e vit volentiers, BENOÎT, II, 7116. J'ai atendu que Deus te volsist visiter, Que tu de male veie volsisses returner, *Th. le mart.* 72. || XIII^e s. ...Voisent [qu'ils aillent] viseter Le saintuaire precieus, *la Rose*, 2319. || XIV^e s. C'est Huez vos amis qui vous vient viseter, *Hugues Capet*, v. 1679. Et ainsi doit on aler visiter les buissons des forestz où on veult chacer, *Modus*, f° XLVI. Pour viseter et savoir de l'estat mon seigneur le conte... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 15. Et aussi [le roi] devroit visitier sa chambre des comptes aucunes foiz, pour savoir de son estat et le tresor de ses chartres, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. II, p. 145. || XV^e s. Souvent envoyoit visiter ses garnisons et reconforter ses gens, FROISS. I, I, 158. Fut si mal visité de ses playes qu'il mourut, ID. liv. I, p. 386, dans LACURNE. || XVI^e s. Platon, qui visita les mages de Egypte... RAB. *Pant.* II, 18. Il nous faut diversement considerer les chastimens dont nostre Seigneur visite tant les esleus que les reprouvez, CALV. *Instit.* 616. Il oublia à visiter par lettres celle qui pour lui soutenoit tant de tribulations, MARG. *Nouv.* XXI. Il fallut visiter les papiers que Lysander avoit en sa maison, AMYOT, *Lysand.* 57. Les chevaliers passoient par devant eulz [les censeurs], pour estre examinez et visitez à la monstre, ID. *Pomp.* 32. Les chirurgiens furent appelez pour visiter la bleceure de ce Sosis, ID. *Dion*, 46.

— ÉTYM. Provenç. *visitar*, *vesitar*; espagn. *visitar*; ital. *visitare*; du latin *visitare*, fréquentatif de *visere*, qui est dérivé de *visum*, supin de *videre*, voir. La plus ancienne forme est *visder*, c'est la forme populaire. *Visiter*, quoique très-ancien, est une forme savante.

VISITEUR, EUSE (vi-zi-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui visite. Ces visiteurs cosmopolites qui viennent chez nous, BOISSIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^er août 1872, p. 684. || 2° Celui, celle qui fait beaucoup de visites. C'est un grand visiteur. || Celui, celle qui est en visite. Les visiteurs se retirèrent, je restai. Maudissant mille fois ces éternels visiteurs, et ne pouvant concevoir ce qu'ils avaient tant à dire, parce que j'avais à dire encore plus, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Se dit, dans la maçonnerie, des francs-maçons étrangers qui sont admis dans une loge. C'est un visiteur, un frère visiteur. || 3° Terme de douanes. Visiteur, employé chargé de faire la visite des marchandises; visiteuse à corps, femme chargée de fouiller les voyageuses suspectes. || Terme de marine. Se dit du bâtiment de guerre qui fait la visite d'un navire de commerce. || 4° Dans les ordres religieux, celui qui est chargé d'aller visiter les maisons du même ordre. Le père visiteur. Tout est révolté [dans un couvent]; madame le soutient [un médecin]; les jeunes le haïssent; les vieilles l'approuvent; les confesseurs sont envieux; le visiteur le condamne sur sa physionomie, SÉV. 312. || Visiteur apostolique, ecclésiastique ou prélat que le pape envoie dans quelque province ou royaume, pour s'informer de l'état où la religion s'y trouve. || Titre d'un dignitaire de l'ordre des templiers

— HIST. XIV^e s. Compaigne, c'est nos visiteres [notre visiteur, le visiteur du couvent], J. DE CONDET, p. 175. Les uns visiteurs des lettres, les autres secretaires ou notaires, les autres gardes des registres, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. En tous les mestiers et toutes les marchandises qui sont et se vendent à Paris, aura visiteurs, regardeurs.... *Ordonn. des rois*, t. II, p. 379. || XVI^e s. Chaque vaisseau et chaque regiment avoit son visiteur, son fourrier, son tresorier.... D'AUB. *Hist.* III, 86.

— ÉTYM Provenç. *visitaire*, *visitador*; espagn. *visitador*; ital. *visitatore*; du lat. *visitatorem*, de *visitare*, visiter. *Visitaire* en provençal, *visitere* en français est le nominatif, du latin *visitátor*; *visitador* est le régime, de *visitatorem*.

† **VISNAGE** (vi-sna-j'), ou **VISNAGUE** (vi-snagh'), *s. f.* Plante du midi de l'Europe appartenant au genre ammi. On en fait des cure-dents.

† **VISON** (vi-zon), *s. m.* Espèce de marte.

VISON VISU (vi-zon-vi-zu), *loc. adv.* et familière. Vis-à-vis, en face. Comme ils sont logés vison-visu, ils se tarabustent toujours sur le chapitre de leurs femmes, LA FONT. *Coupe ench.* sc. 6. M. de la Trousse en voulait à la maison vison-visu [la maison d'en face], SÉV. 29 déc. 1675.

— ÉTYM. Lat. *visum* (qu'on prononçait anciennement *vison*), et *visu*, visage à visage; *visus* avait donné l'anc. franç. *vis* (voy. VIS-À-VIS).

VISORIUM (vi-zo-ri-om'), *s. m.* Terme d'imprimerie. Instrument qui sert à tenir la copie sous les yeux du compositeur. Le visorium a presque entièrement disparu.

— ÉTYM. Lat. *visorium*, spectacle, de *visere*, examiner, dérivé de *visum*, supin de *videre*, voir.

VISQUEUX, EUSE (vi-skeû, skeû-z'), *adj.* || 1° Dont les molécules ont de l'adhérence les unes avec les autres, en parlant d'un liquide. Liqueur épaisse et visqueuse. Humeur visqueuse. || Se dit aussi d'une substance poisseuse, plus ou moins tenace. Il pe-

rait que l'ambre gris, mou et visqueux, tient ferme sur le fond de la mer, puisqu'il ne s'en détache que par force dans le temps de la plus grande agitation des eaux, BUFF. *Min.* t. III, p. 40.

— HIST. XIII^e s. Aigue de mer est fort salée et tranchanz et poignanz, et por ce mondefie le ventre de flemme grosse et viscouse, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 174. || XIV^e Et de la teste [du chien] luy descend en la gueule et es dens un venin si très visqueux, qu'il n'est rien, s'il en est mors [mordu], qu'il ne soit envenimé, *Modus*, f° LXV. || XV^e s. Char d'ours si est sur touttes chars visceuse, et plus mauvaisement se cuit en la fourcelle [estomac], *Ms. de Turin*, f° 57. Combien que tous [poissons] soient visqueux ; Carpes, barbeaux sont lymonneux, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 456. || XVI^e s. Ouvrez la porte aux disputes, il n'y a article de foy qu'un esprit mal né et visqueux [opiniâtre] ne puisse revoquer en doute, PASQUIER, *Lett.* t. I, p.621.

— ÉTYM. Prov. *viscos, vescos*; esp. et it. *viscoso*; du lat. *viscosus*, de *viscum*, glu (voy. GUI).

† **VISSAGE** (vi-sa-j'), *s. m.* Action de visser. || Terme de potier. Défaut qui provient de l'inégale compression produite sur la pâte par la main, quand l'ouvrier monte sa pièce sur le tour.

VISSÉ, ÉE (vi-sé, sée), *part. passé* de visser. Un couvercle en fonte vissé.

VISSER (vi-sé), *v. a.* || 1° Attacher, fixer avec des vis. Visser une ferrure. || 2° Il se dit aussi de ce qui est terminé en vis ou creusé en manière d'écrou, et qu'on fixe à quelque chose en le tournant. Visser un tire-bourre à l'extrémité d'une baguette de fusil. || 3° Se visser, *v. réfl.* Être fixé au moyen d'une vis. Le tire bourre se visse au bout de la baguette du fusil.

— HIST. XIII^e s. Mais le riche aver [le riche avare], ki si vissé Tous frais, k'il ne despent ne doune, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 189 (*Visser*, figurément au sens de serrer).

— ÉTYM. *Vis*; wallon, *vislé*. On trouve au XIV^e siècle *visle*, pour foret : une *visle* à percier vin, DU CANGE, *vigilia*.

† **VISSERIE** (vi-se-rie), *s. f.* Objets de vissage. Visserie et boulonnerie, *Alman. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 642.

† **VISSIER** (vi-sié), *s. m.* Terme de conchyliologie. Animal des vis.

† **VISU (DE)** (dé-vi-zu), *loc. adv. latine.* Oculairement; après avoir vu. Huit témoins, dont quatre de visu, déposent qu'il faisait souvent paraître le diable en disant des paroles magiques, BOISSY D'ANGLAS, *Mém. inscr et belles-lettres*, t. VI, p. 614.

— ÉTYM. Lat. *de*, de, *visu*, vue.

VISUEL, ELLE (vi-zu-èl, è-l'), *adj.* Terme de physique. Qui appartient à la vue. Afin qu'en le considérant [un tableau] en toutes ses parties, les rayons visuels soient retenus et non point épars au dehors, et que l'œil ne reçoive pas les images des autres objets voisins, qui, venant pêle-mêle avec les choses peintes, confondent le jour, POUSSIN, *Lettres*, 28 avril 1639. || Axe visuel, ligne droite qui, passant par le centre de la cornée transparente et par l'ouverture pupillaire, traverse perpendiculairement le cristallin et va aboutir sur le tapis, au fond de l'œil. || Angle visuel, angle que forment entre eux les rayons extrêmes envoyés vers l'œil par un corps. || Horizon visuel, l'étendue que le regard embrasse.

— HIST. XVI^e s. La vision est action de la faculté visuelle, laquelle est faite en l'œil, PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. Prov. *vizual*; esp. *visual*; ital. *visuale*; du lat. *visualis* (QUICHERAT, *Addenda*), de *visus*, action de voir, supin *visum*, de *videre*, voir.

VITAL, ALE (vi-tal, ta-l'), *adj.* || 1° Qui appartient à la vie, qui sert à la conservation de la vie. Les physiologistes ont prouvé que les mouvements vitaux sont le produit des impressions reçues par les parties sensibles, CABANIS, *Instit. Mém. scienc. mor et pol.* t. I, p. 100. Force vitale ne veut dire autre chose que force inconnue, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1^er *sem.* p. 86. || Esprits vitaux, voy. ESPRIT, n° 7. || Principe vital, principe qui, suivant certains physiologistes, est la cause de la vie, indépendamment de la substance organisée. Cela indique une grande énergie dans le principe vital de ces insectes, BONNET, *Observ. vers, Œuv.* t. I, p. 220, dans POUGENS. || Fig. et néologisme. Question vitale, affaire importante et qui touche aux plus graves intérêts. || 2° Qui donne de la force. Vous buvez la liqueur vitale D'un vin brillant et savoureux, VOLT. *Épît.* 32.

— HIST. XIV^e s. Non pas seulement les vertus animelles se alterent [dans les plaies du cerveau], mais les naturelles et viteles, LANFRANC, f° 33. L'esperit vital nourrissant, ID. f° 27. || XVI^e s. La ligne vitale [de la main], PARÉ, IV, 29. De sorte que l'enfant mesme sera vital [viable], ID. XVIII, 15. Chaleur vitale, MONT. I, 367.

— ÉTYM. Provenç. *vital, vidal*; espagn. *vital*; ital. *vitale*; du lat. *vitalis*, de *vita*, vie.

† **VITALIEN** (vi-ta-liin), *s. m.* Membre d'une secte d'apollinaristes (4^e siècle), ainsi dit de Vitalis ou Vitalius, prêtre d'Antioche, sectateur d'Apollinaire.

† **VITALISME** (vi-ta-li-sm'), *s. m.* Doctrine des vitalistes.

† **VITALISTE** (vi-ta-li-st'), *s. m.* Nom donné aux médecins qui expliquent par l'influence du principe vital les phénomènes physiologiques et pathologiques.

VITALITÉ (vi-ta-li-té), *s. f.* || 1° Ensemble des propriétés inhérentes à la substance organisée. Des fibres dociles et en même temps imprégnées d'une vitalité considérable, CABANIS, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 254. || Vitalité d'un tissu, l'ensemble de ses propriétés végétatives ou animales. || 2° Force de vie. La vitalité de certains êtres organisés, BONNET, 7^e *lett. hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 309, dans POUGENS.

— ÉTYM. Lat. *vitalitatem*, de *vitalis*, vital.

VITCHOURA (vi-tchou-ra), *s. m.* Vêtement garni de fourrure, que l'on met par-dessus ses habits. Si bien qu'on n'imagine plus qu'on puisse subsister heureusement sans un vitchoura, DIDER. *Mém. Lett. gén. Betzky.*

— ÉTYM. Allem. *Wildschur*, surtout garni de fourrure, de *wild*, sauvage, et *Schur*, fourrure, proprement tonte.

VITE (vi-t'), *adj.* || 1° Qui se meut avec célérité, avec grande promptitude. Le pouls est plus vite qu'à l'ordinaire, DESC. *Pass.* 99. Tu [lièvre] te vantais d'être si vite ; Qu'as-tu fait de tes pieds ? LA FONT. *Fabl.* V, 17. Monsieur le Grand et le maréchal de Bellefonds courent lundi dans le bois de Boulogne sur des chevaux vites comme des éclairs; il y a trois mille pistoles de pari pour cette course, SÉV. 26 nov. 1670. L'acte de la volonté, si on le veut ranger parmi les pensées, se trouvera le plus vite de tous les actes humains, puisqu'il l'est tellement qu'à peine a-t-on le loisir de le sentir, BOSS. *Ét. d'orais.* V, 19. Lorsque David déplora la mort de deux fameux capitaines, il leur donna cet éloge : plus vites que les aigles, plus courageux que les lions, ID. *Louis de Bourbon.* J'ai vu [dit l'Ecclésiaste] que l'on ne commet pas ordinairement ni la course aux plus vites, ni les affaires aux plus sages, ni la guerre aux plus courageux, ID. 1^er *sermon pour le jeudi de la 2^e sem. de Carême, Provid.* I. || Fig. Il ne se pouvait voir de raisonnement plus vite, ni qui courût plus de pays, ni qui revînt plus difficilement au logis, BALZ. *De la cour*, 4^e *disc.* || Qui se fait promptement. Et que leur avint-il en ce vite départ [une mort prématurée pour des enfants] Que laisser promptement une basse demeure.... ? MALH. I, 4. || 2° *Adv.* Avec vitesse. La Nuit : Et vos ailes aux pieds sont un don de leurs soins [des dieux]. — Mercure : Oui, mais, pour aller plus vite, Est-ce qu'on s'en lasse moins ? MOL. *Amph. Prol.* Je t'ai fait cette confidence avec franchise, et cela m'est sorti un peu bien vite de la bouche, ID. *Festin*, I, 1. Elle [Thélème] aborda près du palais, Ferma les yeux et passa vite : Mon amant ne sera jamais Dans cet abominable gîte, VOLT. *Thélème et Macar.* || Aller vite en besogne, ou, simplement, aller vite, être expéditif. On rapporte.... qu'Ariane fut faite en quarante jours.... on peut aller vite quand on se permet des vers prosaïques, et qu'on sacrifie tous les personnages à un seul, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Ariane, Préf.* || Fig. Aller vite en besogne, être imprudent, inconsidéré, dissipateur. || Fig. Aller vite, être écourté, en parlant de choses. Je ne veux point dissimuler que cette pièce est une de celles pour qui j'ai le plus d'amitié ; aussi n'y remarquerai-je que ce défaut de la fin qui va trop vite, CORN. *Nicom. Exam.* || Fig. Aller vite, bien vite, un peu vite, agir inconsidérément, avec précipitation. C'est aller un peu vite, et bien tôt m'insulter En sœur de souverain qui cherche à me quitter, CORN. *Pulch.* I, 5. || Promptement, en peu de temps. Ce n'est plus ces promptes saillies qu'il savait si vite et si agréablement réparer, BOSS. *Louis de Bourbon.* La plupart des princes sont comme les enfants : ils caressent vivement, et oublient vite, D'ALEMB. *Dial. Christ. et Descart.* || Elliptiquement. Vite, en toute hâte. Vous moquez-vous de rêver en carrosse, ou peut-être de vous y reposer ? vite, prenez votre livre ou vos papiers, LA BRUY. VII. Hé vite, hé tôt, monsieur, dépêchez-vous, DANCOURT, *Vacances*, sc. 5. || Au plus vite, le plus promptement qu'il est possible. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte ; Un curé s'en allait gaiement Enterrer ce mort au plus vite, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Il n'y a d'autre secret pour échapper à cette harpie [l'envie], que de ne jamais faire d'autre ouvrage que son épitaphe, de ne bâtir que son tombeau, et de se mettre dedans au plus vite, VOLT. *Lett. M^me de Deffant*, 4 oct. 1772.

— HIST. XIII^e s. Remuans fu [Deduit] et preus et vistes ; Plus legier homme ne veïstes, *la Rose*, 819 Et si fu li quens de Comminges Uns cevaliers à guerre vistes, PH. MOUSKES, *ms.* p. 724, dans LACURNE. || XIV^e s. En la maniere que aucuns servans vistes et hastis qui s'encuerent executer avant que il aient oy tout le commandement, ORESME, *Éth.* 205. || XV^e s. Ferez en eulx, soyez vistes et vers : François perdent leur temps à conseiller, E. DESCHAMPS, *Conseils des François.* || XVI^e s. Ayant tousjours à l'entour de luy de jeunes hommes que l'on appeloit *celeres*, c'est à dire, vistes, pour la grande promptitude et celerité de laquelle ils executoient ses mandemens, AMYOT, *Rom.* 41. Il [Coriolan] ne peut avoir le cœur si dur que de les attendre [sa mère et sa femme] en son siege, ains, en descendant plus viste que le pas, leur alla au devant, ID. *Cor.* 65. Cette volupté viste et precipiteuse, MONT. III, 363.

— ÉTYM. Wallon, *vitt*; norm. (à Valognes), *à la viste*, à la vue, cri dans un jeu qui consiste à voir le premier un joueur caché ; ital. *visto*. On l'a tiré du lat. *vegetus*, alerte ; mais la forme s'y prête peu. Diez y voit un abréviation de l'adjectif italien *avvisto*, habile, avisé. Mais *visto*, *viste* paraît fait exactement, comme l'esp. l'italien et le provençal *vista*, vue, et comme le normand *viste*, vue; si donc on se laisse diriger par la forme, on arrivera à penser que, comme *tôt* vient de *tostus* et proprement veut dire brûlé, de même *viste*, *visto*, signifie vu, et veut dire rapide comme la vue.

† **VITELLIENNES** (vi-tèl-liè-n'), *adj. f. pl.* Terme d'antiquité. Tablettes vitelliennes, petit portefeuille, petit souvenir.

— ÉTYM. Lat. *vitelliani pugillares.*

† **VITELLIFÈRE** (vi-tèl-li-fè-r'), *adj.* Qui est muni d'un jaune d'œuf, d'un vitellus.

— ÉTYM. Lat. *vitellus*, et *ferre*, porter.

† **VITELLIN, INE** (vi-tèl-lin, li-n'), *adj.* Qui a rapport au vitellus. Membrane vitelline. || Substances vitellines, principes immédiats qu'on rencontre dans l'œuf.

— HIST. XIV^e s. Cole [bile] vitelline, LANFRANC, f° 47.

— ÉTYM. Voy. VITELLUS.

† **VITELLINE** (vi-tèl-li-n'), *s. f.* || 1° Nom donné à la membrane qui enveloppe immédiatement le vitellus ou jaune de l'œuf des oiseaux, et à celle qui, dans les mammifères, est la plus excentrique des membranes de l'ovule, c'est-à-dire le chorion. || 2° Terme de chimie. Substance organique azotée coagulable qu'on retire du jaune de l'œuf.

† **VITELLUS** (vi-tèl-lus'), *s. m.* || 1° Terme de zoologie. La partie fondamentale de l'ovule des animaux, celle qui renferme la vésicule germinative, qui remplit la membrane vitelline ou zone pellucide, et qui par la segmentation donne naissance aux cellules blastodermiques. || 2° Terme de botanique. Nom donné à certaines parties mal observées ou peu connues de l'embryon.

— ÉTYM. Lat *vitellus*, ou *vitellum*, jaune d'œuf, proprement petit veau (voy. VEAU).

† **VITELOT** (vi-te-lo), *s. m.* Terme de cuisine. Ruban de pâte accommodé à la sauce piquante ou cuit dans le lait.

— ÉTYM. Le *vitelot*, décrit par le Dict. de Trévoux, est une pâtisserie longue et menue, ainsi dite par une assimilation obscène.

VITELOTTE (vi-te-lo-t'), *s. m.* Variété de pomme de terre de forme allongée. On distingue les pommes de terre en patraques ou rondes, en parmentières ou aplaties, et en vitelottes ou cylindriques, BAUDRY ET JOURDIER, *Catéch. d'agricult.* n° 303. || On dit aussi viquelotte.

— ÉTYM. *Vitelot*, par comparaison de forme.

VITEMENT (vi-te-man), *adv.* Avec vitesse. Çà, payez-nous vitement, MOL. *Préc.* 8. Votre fille a caressé votre portrait, et le flatte d'une façon si plaisante, qu'il faut vitement la baiser, SÉV. 1 avr. 1672. Ôtons vitement cette bonne femme de l'étable où elle est, et la mettons dans un de ces petits lits, BOSS. *Anne de Gonz.*

— HIST. XIIIe s. Il escria as siens qu'il le meissent à terre vistement, ou, se ce non, il feroit justice de leur cors, VILLEH. LXXVIII. Sor aus [eux] vinrent que rien n'en sorent; Mais Rollant, ki fu perceüs, Comme preudom fu pourveüs: Si les receiurent vistement [bravement], Et conbatirent fierement, PH. MOUSKES, *Ms.* p. 181, dans LACURNE. || XIVe s. Leur signour ont rescous; leur enseigne ont trouvée, Qu'il ont en contremont vistement relevée, *Baud. de Seb.* VIII, 370. || XVe s. Entrerent en leurs hostels et s'armerent moult vistement, FROISS. I, I, 34. || XVIe s. Touts les peuples s'alleichent vistement à la servitude, pour la moindre plume qu'on leur passe, comme on dict, devant la bouche, LA BOÉTIE, *Servit. volont.* p. 54.

— ÉTYM. *Vite*, et le suffixe *ment*; provenç. *vitamen*; ital. *vistamente*.

VITESSE (vi-tè-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui se meut vite, parcourt beaucoup d'espace, fait beaucoup de chose en peu de temps. La vitesse de la main. Écrire, parler avec vitesse. Le voulant secourir, César nous eût surpris; Vous voyez sa vitesse, CORN. *Pomp.* II, 3. Avec quelle furie, avec quelle vitesse Détruis-tu ton ouvrage, inconstante déesse! ROTR. *Bélis.* V, 4. Alors l'ange du Seigneur le prit [Habacuc] par le haut de la tête, et, le tenant par les cheveux, il le porta avec la vitesse et l'activité d'un esprit céleste jusqu'à Babylone, SACI, *Bible, Daniel*, XIV, 35. La vitesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesants de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres, BUFF. *Ois.* t. II, p. 318. || Gagner quelqu'un de vitesse, le devancer en chemin. || Fig. Gagner quelqu'un de vitesse, gagner sur lui l'avantage du temps, de la célérité dans la poursuite de quelque affaire. || Fig. Vitesse se dit de ce qui est comparé à un mouvement rapide. Quoi! vous voulez aller avec cette vitesse, Et d'un cœur tout d'abord épuiser la tendresse, MOL. *Tart.* IV, 5. Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse, Et ne vous piquez pas d'une folle vitesse, BOIL. *Art. p.* I. Plein de volonté pour tout ce qui lui semble honnête, la vitesse de son action égale celle de sa pensée, MARMONTEL, *Mém.* XI. || 2° Terme de mécanique. La vitesse d'un mouvement uniforme est le rapport de l'espace parcouru au temps employé à le parcourir, ou, ce qui revient au même, l'espace parcouru dans l'unité de temps. La vitesse d'un mouvement varié, à un certain moment, est la vitesse de celui des mouvements uniformes élémentaires en lesquels on peut imaginer que le mouvement varié soit décomposé, qui correspondrait à ce moment; c'est la vitesse du mouvement uniforme qui succéderait au mouvement varié donné, si, à ce moment, la cause de mouvement venait à cesser d'agir; la vitesse d'un mouvement varié est représentée analytiquement par la dérivée de l'espace considéré comme fonction du temps. La découverte du grand Galilée, que les espaces parcourus dans le mouvement uniformément accéléré étaient comme les carrés des temps des vitesses...., VOLT. *Dict. phil. Mouvement.* || La vitesse absolue est celle d'un corps, considérée en elle-même.... La vitesse relative est celle d'un corps, comparée avec celle d'un autre corps aussi en mouvement.... On appelle vitesse respective celle avec laquelle deux corps s'éloignent l'un de l'autre d'un certain espace dans un temps déterminé, BRISSON, *Tr. de ph.* t. I, p 65. || Vitesse angulaire d'un point, vitesse dans laquelle, au lieu de considérer les espaces parcourus, on considère les angles décrits. || Vitesse aréolaire, celle où l'on considère les aires décrites par le rayon qui joint un point mobile à un point fixe. || Terme de balistique. Vitesse initiale, le chemin que parcourt un projectile pendant la première seconde de sa course. || Terme d'hydraulique. Les vitesses d'une eau qui sort d'un tuyau vertical ou incliné sont, à chaque instant, comme les racines des hauteurs de sa surface supérieure, ce qui amène nécessairement la parabole dans toute cette matière, FONT. *Guglielmini.* || 3° Terme de physique. Espace parcouru en un certain intervalle de temps. On perd toujours en vitesse ce que l'on gagne en force, et réciproquement, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 395. La vitesse d'un corps qui se meut est la faculté qu'il a de parcourir un certain espace en un certain temps; plus cet espace est grand, et ce temps court, plus la vitesse est considérable, ID. *ib.* t. I, p. 62. La vitesse de la terre varie dans les diverses saisons de l'année; elle est d'un trentième environ plus grande en hiver qu'en été, LAPLACE, *Exp.* III, 2. Les vitesses moyennes des planètes sont réciproques aux racines carrées de leurs moyennes distances au soleil, ID. *ib.* II, 4. || En physique, on étend la notion de vitesse à toutes les modifications successives, lors même qu'il n'y a pas de mouvement de matière. La vitesse du son, de l'électricité, de la lumière, est la distance à laquelle se propage, dans l'unité de temps, un phénomène sonore, électrique, lumineux. La vitesse est par seconde de 337 mètres pour le son; de 35000 myriamètres pour la lumière. || 4° Terme de marine. Ligne de vitesse, ligne de bataille formée sans égard aux postes précédemment assignés aux vaisseaux qui doivent la composer.

— HIST. XIIe s. Ci parisse [paraisse] vostre vitesce, Vostre valur, vostre proesce, BENOÎT, I, V. 1657. || XVIe s. Le prix de vitesse, AMYOT, *Thém.* 47. Il court de vistesse sonne mieulx que il court vistement, combien qu'il soit bon langage, ROB. ESTIENNE, *Gram. franç.* p. 86. Nous louons.... un levrier de sa vistesse, non de son collier, MONT. I, 324.

— ÉTYM. *Vite*.

† **VITEX** (vi-tèks'), *s. m.* Terme de botanique. Nom latin du genre de verbénacées, appelé en français gattilier. On y distingue le vitex agnus castus, dit vulgairement agnus castus et arbre au poivre.

— ÉTYM. *Vitex*, comme *vitis*, *vimen*, vient de *vieo*, lier.

† **VITICOLE** (vi-ti-ko-l'), *adj.* Qui a rapport à la culture de la vigne. Comité viticole. Industrie, pays, population viticole.

— ÉTYM. Lat. *viticola*, vigneron, de *vitis*, vigne, et *colere*, cultiver.

† **VITICULTEUR** (vi-ti-kul-teur), *s. m.* Celui qui cultive la vigne.

† **VITICULTURE** (vi-ti-kul-tu-r'), *s. f.* Culture de la vigne.

— ÉTYM. Lat. *vitis*, vigne, et *culture*.

† **VITIFÈRE** (vi-ti-fè-r'), *adj.* Qui produit des vignes; où la vigne croît.

— ÉTYM. Latin. *vitifer*, de *vitis*, vigne, et *ferre*, porter.

† **VITILIGO** (vi-ti-li-go), *s. m.* Terme de médecine. Affection cutanée, caractérisée par des tubercules blancs, lisses, luisants, qui s'élèvent sur la peau aux environs des oreilles, du cou, de la face, quelquefois sur tout le corps, et qui sont ordinairement mêlées de papules luisantes.

— ÉTYM. Lat. *vitiligo*, tache blanche, éléphantiasis.

† **VITONNIÈRES** (vi-to-niè-r'), *s. f. pl.* Terme de marine. Nom de certains égouts qui règnent à fond de cale, dans un vaisseau.

VITRAGE (vi-tra-j'), *s. m.* || 1° Action de vitrer. || 2° Collectivement. Toutes les vitres d'un bâtiment, d'un édifice. Le vitrage d'une église. Toi, qu'en ces murs, pareille aux rêveuses sylphides, Ce vitrage éclairé montre à mes yeux avides, Jeune fille...., V. HUGO, *Odes et Ballades, le Sylphe.* || 3° Châssis de verre servant de cloison. Cabinet séparé d'une chambre par un vitrage. À Pompéi, l'an 1772, on a trouvé une fenêtre avec un beau vitrage de près de trois palmes; les vitres avaient un palme en carré, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 276. || Se dit aussi des châssis vitrés qui servent de devanture aux tablettes d'un magasin, d'un cabinet de curiosités, etc. || 4° Collure des fils sur les asples des tours à dévider les cocons; ce qui est un défaut.

— ÉTYM. *Vitrer*.

† **VITRAIL** (vi-trall, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Nom des vitrages formés de panneaux; tels sont ceux des églises. || 2° Fenêtre à panneaux de verre, assemblés par compartiments. || Plus usité au plur. Les vitraux d'une église. Vitraux peints. Ce chœur où résonnaient les cantiques pieux, Ces vitraux colorés, précieux à l'histoire, Qui des faits du vieux temps ont gardé la mémoire, DELILLE, *Imag.* IV. Le jour perce à peine à travers les vitraux, qui jettent sur les tableaux plutôt des ombres que des lumières, STAEL, *Corinne*, X, 4.

— REM. L'Académie n'a pas le singulier vitrail; elle n'a que le pluriel vitraux.

— ÉTYM. *Vitre*.

VITRE (vi-tr'), *s. f.* || 1° Pièce de verre qui se met à une fenêtre. Vous étiez derrière une vitre avec votre frère, SÉV. 183. Ces blasons frauduleux, ajoutés à des vitres, Contre les droits du roi font autant de faux titres, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, III, 4. Quoi! dit-elle d'un ton qui fit trembler les vitres.... BOIL. *Lutr.* I. On connaissait depuis longtemps l'usage des vitres; mais c'était un luxe de s'en servir [dans les XIIIe et XIVe siècles], VOLT. *Mœurs*, 81. À mes vitres scintillantes Il [l'hiver] trace des fleurs brillantes, BÉRANG. *Hiver.* Ah! je voudrais qu'on entendît Tinter sur la vitre sonore Le grésil léger qui bondit, ID. *Maud. print.* || Fig. et familièrement. Casser les vitres, n'user d'aucun ménagement dans ses paroles; tout dire. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'auteur casse les vitres, et qui m'ont paru les plus importants, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Mirabeau, Corresp.* t. II, p. 126, dans POUGENS. || 2° Il se dit aussi des carreaux de verre qu'on met à un carrosse, à la montre de divers commerçants, etc. || 3° Assemblage de plusieurs verres au moyen de petites lames de plomb, ou de croisillons en bois, en fer ou en cuivre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment. Ouvrir la vitre. Fermer la vitre. || 4° Il se dit, par abus, de ce qui est employé comme vitres. Leurs vitres [des Groënlandais] sont de boyaux transparents de poissons de mer, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 252. || 5° Terme rural. Nom qu'on donne, dans le Calvados, aux seigles et aux froments dont beaucoup de graines sont avortées. || 6° Vitre chinoise, coquille bivalve.

— HIST. XIIIe s. Tantost li diex d'Amors afuble À Genius une chasuble; Anel li baille et croce et mitre, Plus clere que cristal ne vitre, *la Rose*, 19680. || XVIe s. Nous avons fait marché avec Roland Lagout, vitrier, demeurant à Angiers, pour faire la grant vitre de dessus le grant aultier de l'eglise, *Bibl. des ch.* 4e sérig, t. IV, p. 94. Ces reliques qu'on voit seulement par une petite vitre, et qu'il n'est permis de toucher avecques la main, DU BELLAY, I, 16, *recto*.

— ÉTYM. Lat. *vitrum* (voy. VERRE).

VITRÉ, ÉE (vi-tré, trée), *part. passé* de vitrer. || 1° Garni de vitres. Une lucarne mal vitrée, Près d'une gouttière livrée À d'interminables sabbats, Où l'université des chats, À minuit, en robe fourrée, Vient tenir ses bruyants états, GRESS. *Chartr.* La plus ancienne notion de fenêtres vitrées se trouve dans un passage de Philon Juif.... il paraît en résulter que les ambassadeurs d'Alexandrie parlent de carreaux de vitre ou de carreaux de pierre spéculaire qu'ils comparent au verre, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 275. || Porte vitrée, porte dont le panneau supérieur est composé de vitres pour donner du jour. La salle ou chambre à coucher à côté de la cuisine aura une porte vitrée sur la cuisine, pour voir ce qui s'y passe, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 145, dans POUGENS. || 2° Terme de physique. Électricité vitrée, l'électricité produite par le frottement du verre, et qui est opposée à l'électricité résineuse, développée par la résine. || 3° Terme d'histoire naturelle. Transparent comme le verre || Parchemin vitré, parchemin défectueux à cause de sa transparence. || 4° Terme d'anatomie. Corps vitré, ou corps hyaloïde, ou humeur vitrée, le plus volumineux des milieux de l'œil, dont il remplit les deux tiers postérieurs.

† **VITREC** (vi-trèk), *s. m.* Voy. SAXICOLE.

VITRER (vi-tré), *v. a.* Garnir de vitres, de glaces. Vitrer une fenêtre.

— HIST. XVe s. Pour avoir victré deux croisées, DE LABORDE, *Émaux*, p. 543. || XVIe s. La galere de la roine estoit toute faite en marqueterie, dorée dedans et dehors, vitrée de cristal fin, D'AUB. *Hist.* III, 480. Salles vitrées, CARL. III, 11. Ceste fievre est causée d'une pituite vitrée, laquelle.... PARÉ, XVIII, 80. Fragments de diverses antiquailles de terre excellemment bien façonnées, mais non vernies ou vitrées, O. DE SERRES, 233. Par le dedans vitrera on les tuiaux, afin.... ID. 765.

— ÉTYM. *Vitre*.

VITRERIE (vi-tre-rie), *s. f.* Art et commerce du vitrier. || Marchandise qui est l'objet de ce commerce.

— HIST. XVIe s. Aussi ay-je entretenu longtemps la vitrerie [peinture sur verre], jusque à ce que j'aye esté asseuré pouvoir vivre de l'art de terre, PALISSY, 310.

— ÉTYM. *Vitrier*; wallon, *veultireie*.

† **VITRESCIBILITÉ** (vi-trè-ssi-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut se vitrifier. Celui [acide] dont il [l'acide benzoïque] se rapproche le plus est le phosphorique à cause de sa fixité et de sa vitrescibilité, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 127.

VITRESCIBLE (vi-trè-ssi-bl'), *adj.* Susceptible d'être changé en verre. On pourrait dire, avec les naturalistes, que tout est vitrescible dans la nature, à l'exception de ce qui est calcaire, BUFF. *Hist.*

min. Introd. 1re part. t. VI, p. 84. M. Darluc dit que ces montagnes sont vitrescibles, c'est-à-dire qu'elles sont composées de roches dont le quartz fait un des éléments, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 436.

— ÉTYM. Lat. *vitrum*, verre.

† **VITREUSEMENT** (vi-treû-ze-man), *adv.* Terme de physique. En parlant d'un corps qui acquiert de l'électricité vitrée, on dit qu'il s'électrise vitreusement.

— ÉTYM. *Vitreuse*, et le suffixe *ment*.

VITREUX, EUSE (vi-treû, treû-z'), *adj.* || 1° Terme de minéralogie. Qui a de la ressemblance avec le verre. Mine d'argent vitreuse. || Cassure vitreuse, cassure semblable à celle du verre. L'un des caractères du quartz dur, opaque ou transparent, est d'avoir la cassure vitreuse, c'est-à-dire par ondes convexes et concaves également polies et luisantes, BUFF. *Min.* t. I, p. 46. || 2° Qui a l'aspect du verre. Leur éclat extérieur est très-vif, vitreux et un peu gras, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 160. M. Descotils a observé une couleur d'un bleu très-éclatant et vitreux sur les peintures hiéroglyphiques d'un monument d'Égypte, et il s'est assuré que cette couleur était due au cuivre, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 361. || Porcelaine vitreuse (voy. PORCELAINE). || 3° Œil vitreux, œil terni, surtout aux approches de la mort.

— HIST. XIIIe s. La quarte maniere si est celle ke phisike [la médecine] apele fleume vitreux, qui vient de trop grant froidure, ALEBRANT, f° 15. || XVIe s. L'humeur vitreux de l'œil, PARÉ, III, 8.

— ÉTYM. Lat. *vitrosus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *vitrum* (voy. VERRE).

VITRIER (vi-tri-é; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des vi-tri-é-z habiles), *s. m.* Artisan qui travaille en vitres, qui met des vitres aux fenêtres, aux châssis, etc. Je commande à des maçons, à des vitriers.... qui m'obéissent assez exactement et me demandent de quoi boire, RAC. (surveillant les travaux du château de Luynes), *Lett.* 26 janv. 1661.

— HIST. XVe s. A Arnoul de la Poincte victrier, a esté paié sur la voirrerie de la chapelle de monseigneur, XXX livres. — A Geoffroy Masson, voirier, pour avoir victré deux croisées, DE LABORDE, *Émaux*, p. 543. || XVIe s. Les vitriers disent que la lune a ce fait, mais ils me pardonneront : car c'est l'humidité des pluyes, qui a fait dissoudre quelque partie du sel dudit verre, PALISSY, 50.

— ÉTYM. *Vitre*; wallon. *veulit*.

1. **VITRIÈRE** (vi-tri-è-r'), *s. f.* La femme d'un vitrier, ou celle qui fait le commerce de la vitrerie. J'étais heureux, lorsque dans la petite chambre de d'Alembert, chez sa bonne vitrière, faisant avec lui tête à tête un dîner frugal.... MARMONTEL, *Mém.* IV.

† 2. **VITRIÈRE** (vi-tri-è-r'), *s. f.* Espèce de fer aplati en verges carrées.

† **VITRIFIABILITÉ** (vi-tri-fi-a-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est vitrifiable. La faiblesse de sa saveur et de ses attractions, sa fixité et sa vitrifiabilité, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. LXXIV.

VITRIFIABLE (vi-tri-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être changé en verre ou en une matière d'apparence vitreuse. On pourrait dire.... que les quartz, les cristaux, les pierres précieuses.... avec tous les métaux et autres minéraux, sont vitrifiables par le feu de nos fourneaux, BUFF. *Hist. min. Introd.* 1re part. t. VI, p. 84.

VITRIFICATION (vi-tri-fi-ka-sion), *s. f.* || 1° Fusion des matières susceptibles de prendre l'éclat, la transparence et la dureté du verre, à l'aide d'une haute température. Feu de vitrification. La vitrification de la terre et la sublimation des métaux par le feu primitif n'étant pas des faits démontrés, mais de simples conjectures, BUFF. *Min.* t. IV, p. 6. || 2° Par extension, matière qui offre l'apparence du verre.

— HIST. XVIe s. Le caillou est sujet à se vitrifier de soy mesmes, sans aucun acide, et la vitrification ne se pourroit faire sans sel, PALISSY, 44.

— ÉTYM. *Vitrifier*.

VITRIFIÉ, ÉE (vi-tri-fi-é, ée), *part. passé* de vitrifier. Matières vitrifiées, matières transformées en verre, ou auxquelles la fusion a donné l'apparence du verre. || Photographie vitrifiée, production des images de la photographie sur un verre sensibilisé.

VITRIFIER (vi-tri-fi-é), je vitrifiais, nous vitrifiions, vous vitrifiiez; que je vitrifie, que nous vitrifiions, que vous vitrifiiez), *v. a.* Fondre une substance de manière qu'elle se transforme en verre. Le feu vitrifie le sable mêlé à l'alcali. Nous savons par expérience que les matières les plus simples sont les plus difficiles à vitrifier, et qu'au contraire celles qui sont composées sont assez aisément fusibles, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 176. || Se vitrifier, *v. réfl.* Se convertir en verre. Il [Hartsoeker] a toujours soutenu que ce qui se vitrifiait n'était point l'or, mais une matière sortie du charbon qui soutenait l'or dans le foyer, FONTEN. *Hartsoeker*.

— HIST. XVIe s. L'agate et cassidoine ne se peuvent calciner, ains se vitrifient, PALISSY, 290. Après qu'ils ont bien calciné, congelé, liquefié, vitrefié, putrefié, DESPER. *Contes*, XIV.

— ÉTYM. Lat. *vitrum*, verre, et *facere*, faire.

† **VITRINE** (vi-tri-n'), *s. f.* || 1° Vitrage, montre d'une boutique. || Il se dit aussi des cabinets, des muséums. Les vitrines d'un cabinet de médailles. Les vitrines du Louvre. || 2° Ce que contient une vitrine de marchand. || 3° Terme d'anatomie. Vitrine auditive, liqueur contenue dans le labyrinthe de l'oreille, dite aussi endolymphe. || 4° Genre de coquilles univalves.

— ÉTYM. Dérivé de *vitre*.

VITRIOL (vi-tri-ol), *s. m.* || 1° Nom vulgaire de divers sels métalliques, qui ont aujourd'hui le nom chimique de sulfates. || Particulièrement, le vitriol, le sulfate de cuivre. Nous avons en France quelques mines de vitriol naturel, BUFF. *Min.* t. III, p. 252. || Vitriol ammoniacal, le sulfate d'ammoniaque. || Vitriol blanc, vitriol de Goulard, vitriol de zinc, le sulfate de zinc. || Vitriol bleu, vitriol de Chypre, vitriol de Vénus, le sulfate de cuivre. || Vitriol calcaire, le sulfate de chaux. || Vitriol de fer, de plomb, etc. sulfate de fer, de plomb, etc. || Vitriol vert, vitriol martial, les sulfates de fer. || 2° Huile de vitriol, acide sulfurique concentré. || On dit aussi vitriol pour huile de vitriol. || Fig. C'est du vitriol, c'est du feu qui coulent dans leurs veines, VOLT. *Cand.* 11. || 3° Vitriol végétal, voy. NOSTOC. || 4° Terme d'alchimie. Faire le vitriol, séparer le pur et l'impur de la matière philosophale.

— HIST. XVIe s. Tu useras d'un medicament acre, comme eau forte ou huile de vitriol, PARÉ, V, 13. Pouldre de vitriol calciné, ID. VII, 7. Vitriol romain en poudre, ID. VIII, 25.

— ÉTYM. Provenç. *vitriol*, *vetriol*; catal. *vidriol*; espagn. *vitriolo*; ital. *vitriuolo*; du bas-latin *vitriolum*, de *vitrum*, verre, à cause de l'apparence vitreuse de ces sulfates. D'après M. Cap, *la Science et les savants au* XVIe *siècle*, p. 58, le mot bas-latin paraît pour la première fois dans les ouvrages d'Albert le Grand, appliqué à l'*atramentum viride* (sulfate de fer).

VITRIOLÉ, ÉE (vi-tri-o-lé, lée), *adj.* Où il y a du vitriol. Fagon voulut tenter un essai, ce fut de la faire baigner [Mme de Pontchartrain] dans la plus forte et la plus vitriolée des trois [sources de Forges], ST-SIM. 185, 225. || Tartre vitriolé, sulfate de potasse.

† **VITRIOLERIE** (vi-tri-o-le-rie), *s. f.* Fabrique de vitriol. Un des forts de Lyon est dit le fort de la Vitriolerie.

VITRIOLIQUE (vi-tri-o-li-k'), *adj.* De la nature du vitriol. || Acide vitriolique, acide sulfurique qu'on obtenait par la décomposition du proto-sulfate de fer. || Gaz vitriolique, acide sulfureux. || Éther vitriolique, éther sulfurique.

— HIST. XVIe s. Le bois s'abbrevoit de ceste matiere salsitive ou vitriolique, PALISSY, 268.

† **VITRIOLISATION** (vi-tri-o-li-za-sion), *s. f.* || 1° Terme d'ancienne chimie. Action de réduire en vitriol. || 2° Terme de minéralogie. Efflorescence blanchâtre et filamenteuse ou sulfate de fer qui se produit dans les pyrites en décomposition.

VITROSITÉ (vi-trô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est vitreux. Les éléments qui, autour du carbone et du silicium, jouent les rôles dominants dans le phénomènes fondamentaux de la cristallinité et de la vitrosité, CHANCOURTOIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 255.

— ÉTYM. *Vitreux*.

† **VITTEAU** (vi-tô), *s. m.* Buse rousse.

† **VITULAIRE** (vi-tu-lè-r'), *adj.* Qui appartient au veau. || Fièvre vitulaire, réunion de symptômes qui surviennent chez la vache après la mise bas, et ont de l'analogie avec la fièvre puerpérale de la femme.

— ÉTYM. Lat. *vitulus*, veau.

VITUPÈRE (vi-tu-pè-r'), *s. m.* Terme vieilli. Blâme. Et si de nos discords l'infâme vitupère A pu la [l'Espagne] dérober aux victoires du père [Henri IV], Nous la verrons captive aux triomphes du fils, MALH. II, 1. Et sans songer que la colère Est chose de grand vitupère, SCARR. *Virg.* V.

— HIST. XIIIe s. Li povre ami est en espace [moquerie]; S'il vient à cort, chascun l'en chace Par gros moz ou par vitupires, RUTEB. 22. || XIVe s. Et loenge qui est opposite et contraire à vitupere, ORESME, *Éth.* 46. || XVe s. A la confusion et vitupere du roi, FROISS. II, II, 163. || XVIe s. Ceux qui vont es païs estranges peuvent estre bons tesmoins (s'ils le veulent confesser) des vituperes qu'on jette sur nous, LANOUE, 39.

— ÉTYM. Prov. *vituperi*; esp. et it. *vituperio*; du lat. *vituperium*, de *vituperare*, vitupérer.

VITUPÉRÉ, ÉE (vi-tu-pé-ré, rée), *part. passé* de vitupérer.

VITUPÉRER (vi-tu-pé-ré). La syllabe *pé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je vitupère, excepté au futur et au conditionnel : je vitupérerai, je vitupérerais), *v. a.* Terme vieilli. Blâmer. Vitupérer n'est plus un mot de la langue, *Acad. observ. sur Vaugel.* p. 407, dans POUGENS. On vitupère les écrivains officiels; on devrait plutôt les plaindre, REYBAUD, *Jér. Patur.* I, 14.

— HIST. Xe s. Com si l'aut tot vituperé [comme il l'eut ainsi mutilé], *Vie de St Léger*, dans *Romania*, n. 3, p. 312. || XIVe s. Selon les vertuz ou les vices et malices nous sommes loez ou vituperez, ORESME, *Éth.* 42.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *vituperar*; ital. *vituperare*; du lat. *vituperare*, de *vitium*, vice, et *parare*, mettre.

† **VITUPÉREUX, EUSE** (vi-tu-pé-reû, reû-z'), *adj.* Terme vieilli. Qui est cause de vitupère. Une habitude vitupéreuse, TALLEMANT, *Histor.* IV, 114.

1. **VIVACE** (vi-va-s'), *adj.* || 1° Qui a en soi les principes d'une longue vie. Homme vivace. Ils [les phoques] sont très-durs et très-vivaces : ils ne meurent pas facilement, dit un témoin oculaire, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 295. Que je me sens mortel près de ce tronc vivace [un chêne], Dont la nature a fait un de ses monuments! P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 29. || 2° Terme de botanique. Il se dit d'une plante herbacée qui dure plusieurs années, sans conserver cependant ses tiges qui reparaissent tous les ans au printemps; il est opposé à annuel et à bisannuel. Les plantes vivaces épuisent les champs par la longévité de leurs racines, et traversent les années en attendant les jours réservés à leur reproduction, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 95. || 3° Fig. Difficile à détruire. Remords vivace. Préjugé vivace.

— HIST. XVIe s. La cholique est souvent non moins vivace que vous; il se veoid des hommes auxquels elle a continué depuis leur enfance jusques à leur extreme vieillesse, MONT. IV, 271.

— ÉTYM. Provenç. *vivatz*, *viatz*; ital. *vivace*; du lat. *vivacem*, de *vivere*, vivre.

† 2. **VIVACE** (vi-va-tché), *adj.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire vif, rapide, et que l'on met sur les partitions pour désigner un mouvement très-vif. Allegro vivace. || Vivacissimo, très-vivement.

— ÉTYM. Ital. *vivace* (voy. VIVACE 1).

VIVACITÉ (vi-va-si-té), *s. f.* || 1° Promptitude à agir, à se mouvoir. La vivacité qui augmente en vieillissant ne va pas loin de la folie, LA ROCHEFOUC. *Max.* 416. Je me levai, poursuit-elle avec précipitation.... vous le voyez : cette nouvelle vivacité qui animait ses actions se ressent encore dans ses paroles, BOSS. *Anne de Gonz.* Vous qui possédez la beauté, Sans être vaine ni coquette, Et l'extrême vivacité, Sans être jamais indiscrète, VOLT. *Indiscret, Épît.* || 2° Ardeur, promptitude avec laquelle une chose est faite. La vivacité du combat, de la dispute. C'est une grande consolation pour moi que la vivacité de notre commerce, dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple, SÉV. *à Mme de Grignan*, 22 janv. 1674. Il y vola, et y mit une vivacité d'exécution que l'on n'avait point vue en Espagne de temps immémorial, FONT. *Renau.* Notre vivacité à tout entreprendre paraît une inquiétude de tempérament, une horreur du repos, plutôt qu'un amour du bien, MASS. *Confér. Cond. des clercs dans le monde.* Dans les mouvements de l'ambition et les vivacités des concurrences, ID. *Carême, Confession.* Il faut y travailler [à son salut] avec vivacité et avec prudence : avec vivacité, pour ne pas se rebuter; avec prudence, pour ne pas s'y méprendre, ID. *Carême, Salut.* Ce corps [le parlement] continuait toujours à poursuivre avec la même vivacité les curés qui prêchaient le schisme et la sédition, VOLT. *Hist. parl.* LXV. || 3° Force avec laquelle sont éprouvés les passions, les sentiments, etc. La vivacité des sensations. La vivacité des passions. J'ai coupé dans

le vif; et le temps que j'ai passé heureusement avec vous n'avait rien diminué de la vivacité de mes sentiments, SÉV. 1er oct. 1684. Nous faisons paraître si peu de vivacité pour la grande affaire de notre salut éternel, MASS. *Carême, Salut.* || 4° Pénétration rapide, promptitude à saisir et à rendre une idée. Je n'ai jamais vu qu'elle [Mme de Chevreuse] en qui la vivacité suppléât le jugement, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 299, dans POUGENS. Sa vivacité ressemble à la vôtre; votre esprit dérobait tout, comme vous dites du sien, SÉV. 589. Avec quelle vivacité il se met dans l'esprit en un moment les temps, les lieux, les personnes, et non-seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices! BOSS. *Louis de Bourbon.* On vit paraître en elle [Mme la Dauphine].... une vivacité qui lui faisait souvent prévenir les pensées des autres, FLÉCH. *Dauphine.* || La vivacité de l'esprit, de l'imagination, la promptitude à concevoir, à imaginer. Je comprends bien qu'étant seule, vous devez écrire en bien des lieux; mais, mon enfant, prenez sur nous tous; ne vous abandonnez point à suivre la vivacité de votre esprit et de votre imagination, SÉV. 339. Elles prennent la facilité de parler et la vivacité d'imagination pour l'esprit, FÉN. *Éduc. des filles*, 9. || 5° Disposition d'un caractère vif. Vivacité et douceur, c'est ce qui fait le caractère du Français; et il faut que son caractère se retrouve dans son langage, D'OLIVET, *Pros. franç.* 5. Cette vivacité qu'il mettait dans les conseils, il la portait dans l'exécution, MONTESQ. *Esp.* XIX, 7. Pégase alla conter aux Muses cette histoire avec sa vivacité ordinaire, VOLT. *Avent. de la mémoire.* || 6° Il se dit d'un langage où règne quelque emportement. On s'est plaint de sa vivacité [d'un plaidoyer de Linguet]; mais il faut pardonner à son feu qui brûle, en faveur de la clarté qu'il donne, VOLT. *Pol. et lég. Lett. à la noblesse du Gévaudan.* || *Au plur.* Emportements légers et passagers. Elle [sa mère] réprima par une sage sévérité les premières vivacités de son esprit, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Vous retombez sans cesse dans les mêmes vivacités; tout vous blesse; tout vous allume, MASS. *Mystères, Œuvres de miséricorde.* Je suis accoutumée à vos vivacités, LACHAUSSÉE, *Mélanide*, III, 3. || Pétulances. Présentement qu'Éraste à m'épouser s'apprête, Mille vivacités me passent par la tête, REGNARD, *Fol. amour.* I, 1. || 7° Il se dit quelquefois pour sensibilité. Il lui fut aisé [à Louvois] de connaître la vivacité que j'avais sur les accusations injustes qui vous regardent [M. de Grignan], SÉV. 20 mai 1678. Recevez ma justification [de ne l'avoir pas complimentée en une occasion importante] avec les assurances de ma vivacité sur tout ce qui vous touche, *Mme de Grignan à Mme d'Uxelles*, dans SÉV. t. X, p. 480. J'ai là-dessus une vivacité incroyable, BOUHOURS, *Nouv. rem.* || 8° Il se dit des couleurs qui ont de l'éclat. Vivacité des couleurs, du teint. || Avoir de la vivacité dans les yeux, avoir les yeux brillants et pleins de feu. Je ne sais quelle douce émotion donne à ses regards une vivacité nouvelle, RICCOBONI, *Œuv.* t. V, p. 234. || 9° Il se dit, par extension, du style. Il [Lucain] est riche en belles pensées, et a une grande vivacité de style, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, ch. I, II, 3.

— HIST. XVIe s. La vehemence et vivacité de son eloquence, AMYOT, *Pyrrh.* 29. La vieillesse avoit desja esteinct celle prompte vivacité qui souloit estre en luy, ID. *Mar.* 58. Il est possible qu'à ceulx qui employent bien le temps, la science et l'experience croissent avecques la vie; mais la vivacité, la promptitude, la fermeté.... se fanissent et s'allanguissent, MONT. I, 408. Sa vertu [de La Boétie], sa justice, la vivacité de son esprit, ID. *Lettre* IV.

— ÉTYM. Provenç. *vivacitat, vivassedad;* espagn. *vivacidad;* ital. *vivacità;* du lat. *vivacitatem*, de *vivax* (voy. VIVACE 1).

VIVANDIER, ÈRE (vi-van-dié, diè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui suit un corps de troupes, et qui vend des vivres. Les munitionnaires des places frontières et armées du roi, avec les huit vivandiers ordinaires, vendant vin en gros à la suite de la cour, *Arrêt de la cour des aides*, 14 oct. 1615. [Un homme] qui, dans le temps que je me tourmente, se console de mon absence et prodigue ses caresses à une vivandière ou à quelque vendeuse de brandevin, CAMPISTRON, *l'Amant aimant*, I, 2. Vivandière du régiment, C'est Catin qu'on me nomme, BÉRANG. *Vivand.*

— HIST. XIIIe s. [Le père de Flore était] Sages hom et hardi guerriers, Et biax et sages vivendiers [homme de bonne vie], *Fl. et Bl.* 3211. || XVe s. Ceux qui suyvoient comme vivandiers et autres, COMM. VI, 6. || XVIe s. Que les anciens ont divisé la suitte du medecin en trois bandes, à sçavoir, vivandiers, apothicaires et chirurgiens, PARÉ, III, 687. Vivandiere, AMYOT, *Timol.* 20.

— ÉTYM. Bas-lat. *vivenda*, toute espèce de nourriture, d'où *viande* (voy. ce mot).

† **VIVANEAU** (vi-va-nô), *s. m.* Le vivaneau flamme, *etalis coruscans*, Val. nom d'un poisson de l'île de la Réunion.

VIVANT, ANTE (vi-van, van-t'), *adj.* || 1° Qui vit. Je l'adorais vivant, et je le pleure mort, CORN. *Hor.* IV, 5. Alors le roi [Salomon] prononça cette sentence : Donnez à celle-ci l'enfant vivant, et qu'on ne le tue point; car c'est elle qui est sa mère, SACI, *Bible, Rois*, III, III, 27. Le bon Dieu fasse paix à mon pauvre Martin, Mais j'avais, lui vivant, le teint d'un chérubin, MOL. *Sgan.* 2. Quel est notre aveuglement, si, toujours avançant vers notre fin, et plutôt mourants que vivants.... BOSS. *Duch. d'Orl.* Un chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il y est toujours mortifié, ID. *Mar.-Thér.* Il [Thésée] a vu le Cocyte et les rivages sombres, Et s'est montré vivant aux infernales ombres, RAC. *Phèdre*, II, 1. J'ai apostrophé Saint-Évremond, parce que, devant la justice également à ceux qui sont et à ceux qui ne sont plus, je parle aux morts comme s'ils étaient vivants, et aux vivants comme s'ils étaient morts, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 37. Vivante, on l'oubliait; morte, on va la venger, P. LEBRUN, *Marie St.* IV, 7. || Fig. La très-petite dépense que cette culture suppose et la satisfaction de rendre vivantes des terres absolument mortes, BUFF. *Expos. sur les végét.* 2e *mém.* || Familièrement. De la vie vivante, de vie vivante, de votre vie vivante (avec une négation), jamais. || Il n'y a homme vivant qui..., il n'y a personne qui.... Si on le prenait [M. de Béthune, qui avait enlevé une fille d'un couvent], et qu'on lui fît son procès, homme vivant ne le pourrait sauver, SÉV. 28 mars 1689. || Âme vivante, qui que ce soit. Je suis allé en ce lieu; et je n'y ai trouvé âme vivante. || La nature vivante, l'ensemble des végétaux et des animaux. Le réveil de la nature vivante au printemps. || Terme de jurisprudence féodale. Homme vivant et mourant, homme que les gens de mainmorte étaient obligés de désigner au seigneur du fief, et à la mort duquel ils devaient certains droits seigneuriaux. || On donnait le même nom à une personne sous le nom de laquelle on payait le droit de survivance, pour conserver un office. || Fig. C'est une bibliothèque vivante, c'est un homme très-savant, remarquable surtout par sa grande mémoire. || 2° Le Dieu vivant, se dit pour marquer qu'il n'y a que Dieu qui vive, qui existe par lui-même. Vous reconnaîtrez à ceci que le Seigneur, le Dieu vivant, est au milieu de vous, SACI, *Bible, Josué*, III, 10. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant, ID. *ib. St Paul, Épît. aux Hébr.* X, 31. Soldat du Dieu vivant, défendez votre roi, RAC. *Ath.* V, 5. || 3° En un sens plus particulier. Qui est de notre temps, notre contemporain. Je ne vous ai trouvé que deux défauts impardonnables, c'est d'être Français et vivant, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 sept. 1760. || 4° Quartier vivant, quartier d'une ville où il y a beaucoup de monde. || On dit de même : rue vivante. || 5° Langue vivante, langue qu'un peuple parle actuellement, par opposition à langue morte. L'usage seul peut suffire pour les langues vivantes; mais il n'en est pas ainsi de celles qui sont mortes, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 3. On ne sait bien une langue vivante que quand on la parle; on ne sait bien une langue morte, ou du moins autant qu'il est possible de la savoir, que quand on a tâché de l'écrire, D'ALEMB. *Éloge Girard*, note 5. || 6° Tableaux vivants, groupes de personnages vivants, représentant, par leur attitude et leur costume, des tableaux plus ou moins célèbres, des sujets historiques, etc. || 7° Qui conserve une certaine portion de vie. Aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, BOSS. *le Tellier.* || Fig. S'ensevelir vivant, se condamner à la retraite dans un âge où l'on pourrait rester dans le monde. Eh quoi! pour un mari vous serez complaisante Jusqu'à vouloir pour lui vous enterrer vivante, DESTOUCH. *Phil. marié*, V, 4. || Tout vivant, conservant toutes ses facultés, toute sa force d'esprit. M. le Tellier se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, au hasard de s'ensevelir tout vivant, BOSS. *le Tellier.* || 8° Il se dit de la vie religieuse et spirituelle L'Église catholique, cité sainte dont toutes les pierres sont vivantes, BOSS *Mar.-Thér.* || 9° Portrait vivant, image vivante, se dit d'une personne qui ressemble beaucoup à une autre, soit par la physionomie, soit par le caractère. Il est le portrait vivant de son père. Ils [les dieux] descendent bien moins dans de si bas étages [le public] Que dans l'âme des rois, leurs vivantes images, CORN. *Hor.* III, 3. Toi, son vivant portrait, que j'adore dans l'âme, ID. *Rodog.* III, 3. Ce fils victorieux que vous favorisez, Cette vivante image en qui vous vous plaisez, RAC. *Mithr.* III, 5 || Fig. La tragédie chez les Grecs ne fut que le tableau vivant de leur histoire, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 394. || 10° Fig. Qui dure encore, qui se fait encore sentir. Par cette pratique [faire ce que les morts nous ordonneraient s'ils étaient encore de ce monde], nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et agissants en nous, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Que les exemples encore vivants de sainte Thérèse entretiennent ce qu'elle a établi par ses travaux, FLÉCH. *Panég. Ste Thér.* N'y portent-elles pas toutes les passions encore vivantes dans leurs racines? MASS. *Avent, Disposit.* || 11° Fig. Qui se fait dans la vie, dans la pratique. Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir; Un prince dans un livre apprend mal son devoir, CORN. *Cid*, I, 3. Non content de lui enseigner la guerre par ses discours, le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique, BOSS. *Louis de Bourbon.* || 12° Fig. Vif, animé. Scène vivante. Récit vivant. Ce sont là, si je ne me trompe, de ces peintures vivantes et animées qu'on ne connaissait pas autrefois, et dont M. Lekain a donné des leçons terribles qu'on doit imiter désormais, VOLT. *Scythes, préface.* || Terme de peinture. Tableau vivant, tableau dont le sujet est animé, dont les figures ont de la vie, dont l'action est naturelle, où chaque figure est nécessaire et n'est point placée pour remplir un vide. || 13° Mal vivant, qui se conduit mal. Et qu'il est aux enfers des chaudières bouillantes Où l'on plonge à jamais les femmes mal vivantes, MOL. *Éc. des fem.* II, 2. || Absolument. En termes d'anciennes ordonnances, un mal vivant, un homme de mauvaise vie. Tant de brigands infectent la province, Que l'on ne sait à quoi songe le prince De les souffrir; mais quoi! les mal vivants Seront toujours.... LA FONT. *Orais.* Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire [devant qui on avait déclaré le servage de 80 personnes] était un étranger, un mal vivant et un ivrogne, VOLT. *Lett. Christin*, 23 déc. 1777. || 14° *S m.* Personne qui vit. Autrement [sans une bonne vie], dit saint Augustin, qu'opère un tel sacrifice [celui de la messe]? nul soulagement pour les morts, une faible consolation pour les vivants, BOSS. *Mar-Thér.* On refuse aux vivants des temples Qu'on leur élève après leur mort, DESHOUL. t. II, p. 104. Ce nombre de trente vivants pour un mort dans la ville de Londres a été adopté par tous les auteurs anglais qui ont écrit sur cette matière, BUFF. *Prob. de la vie, Œuv.* t. X, p. 564. || 15° Un vivant, un homme d'un caractère décidé, et aussi un homme d'un caractère jovial. C'est un vivant, ne vous y fiez pas. C'est un vivant qu'on ne déconcerte pas facilement. C'est un vivant qui ne se refuse point un plaisir qui se présente, LESAGE, *Gil Blas*, X, 8. Nous nous joignîmes à ces vivants, ID. *ib.* VIII, 14. Quoi! ce gros vivant qui ordonne tout dans la maison, qui taille, qui rogne, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 4. || Un bon vivant, un homme d'une humeur facile et gaie. [Paroles] qu'apparemment on ne saura pas à Langres, où il y a d'assez bons vivants pour se réjouir des naïvetés du mort; les mots de bons vivants, qui me viennent d'échapper, ne sont pas du beau style; je l'ai senti en écrivant, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 297, dans POUGENS. C'est un de mes anciens amis, un bon vivant, DANCOURT, *Charivari*, sc. 18. Si le mari est un bon défunt, je suis un bon vivant, moi, LAMOTTE, *Matr. d'Éph.* sc. 15. || 16° Terme de théologie. Se dit de ceux qui jouissent de l'éternité bienheureuse. Ainsi est mort le père Bourgoing; et voilà qu'étant arrivé dans la bienheureuse terre des vivants... BOSS. *Bourgoing.* || 17° Ce qui a vie, ce qui est vivant. Après avoir reconnu qu'il doit exister une infinité de parties organiques vivantes qui doivent produire le vivant; après avoir montré que le vivant est ce qui coûte le moins à la nature, je cherche quelles sont les causes principales de la mort, de la destruc-

tion, BUFF. *Hist. anim.* ch. II. || 18° Le vivant, l'homme, l'animal tant qu'il vit. Portrait fait sur le vivant. Celle [une planche] de M. Edwards qui a été faite et retouchée à loisir d'après le vivant [il s'agit d'un faisan], BUFF. *Ois.* t. IV, p. 107. || 19° Il se dit pour la vie, mais avec la préposition *de*. Ne désespère point du vivant de Caton, CORN. *Pomp.* II, 2. On doit avertir les jeunes gens d'être sur leur garde quand ils lisent les histoires écrites du vivant des princes dont il est parlé, parce qu'il est rare que ce soit la vérité seule qui les ait dictées, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 3ᵉ part. I, 2. Il [Bacon] a été, comme c'est l'usage parmi les hommes, plus estimé après sa mort que de son vivant, VOLT. *Dict. phil. Fr. Bacon.* Il [Newton] a eu l'avantage singulier de voir sa philosophie généralement reçue en Angleterre de son vivant, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 281. Racine avait été enterré à Port-Royal, et le comte de Roucy dit : De son vivant il ne se serait pas fait enterrer là, CONDIL. *Art d'écr.* II, 10. || On dit dans le même sens : en son vivant. Au décès d'un lion, En son vivant prince de la contrée, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. || En son vivant se trouve aussi dans d'anciennes épitaphes. Ci-gît un tel, en son vivant bourgeois, conseiller, etc.

— HIST. XIᵉ s. Ne l'amerai à trestut mun vivant, *Ch. de Rol.* XXIV. || XIIᵉ s. Curuz de rei n'est pas jus [jeu] de petit enfant; Qu'il comence à haïr, seit pur poi u pur grant, Jamais ne l'amera en trestut sun vivant, *Th. le mart.* 38. || XIIIᵉ s. Li daerrains vivans, soit li feme, partit contre les hoirs moitiet à moitiet, à droite parçon, TAILLIAR, *Recueil*, p. 451. N'a entour la forest remès [resté] homme vivant, *Berte*, CVII. Se le [la] dame fust morte au vivant de son fil, BEAUMAN. XIII, 15. || XVIᵉ s. Le pays estoit purgé de tous turbulants et malvivants, CARL. X, 16. Theseus en son vivant fut defenseur des oppressés, AMYOT, *Thés.* 45. Il la feit transporter, qu'elle estoit encore vivante, en une autre maison, ID. *Sylla*, 71. Donne de l'eau vivante à ma bouche altérée, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *Plainte.* Tu ne meurs pas de ce que tu es malade; tu meurs de ce que tu es vivant, MONT. IV, 271.

— ÉTYM. *Vivre;* wallon, *vikan.*

VIVAT (vi-vat'), *interj.* || 1° S'emploie pour applaudir une personne ou une chose. Vivat, madame, la fortune et l'amour sont pour la jeunesse; et le tuteur est pris pour dupe, DANCOURT, *Tuteur*, sc. 13. Ah! vivat, j'ai gagné ma cause, ID. *Bourg. à la mode*, V, 12. Je dis pour lui [Malesherbes] vivat avant de mourir; c'est tout ce que je puis faire, VOLT. *Lett. Chabanon*, 3 août 1775. || 2° *S. m.* Acclamation par laquelle on souhaite longue vie et prospérité à quelqu'un. Et le vivat, et la risée, Émurent si bien l'assemblée, Que le plus triste du troupeau N'eût quitté la part du gâteau, SCARR. *Virg.* VIII.

— REM. L'Académie écrit des vivat, sans *s*. Mais beaucoup mettent l'*s*, et avec raison.

— ÉTYM. Lat. *vivat*, qu'il vive, de *vivere* (voy. VIVRE 1).

VIVE (vi-v'), *s. f.* Poisson de mer très-allongé, comme une anguille, avec une gueule longue et aiguë. Permettons de faire la pêche des vives avec des mailles de 13 lignes en carré, *Ord.* août 1681.

— HIST. XIIIᵉ s. .... Lors dit la vivre : Dame bresme, vos dites voir...., BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 84. || XIVᵉ s. Vive a trois lieux perilleux à touchier, c'est assavoir les arestes qui sont sur le dos près de la teste, les deux oreilles, *Ménagier*, II, 5. || XVIᵉ s. La vive a eu ce nom à cause de sa grande vivacité, car, estant tirée de la mer, demeure longtemps en vie, PARÉ, XXIII, 40.

— ÉTYM. *Vive*, qui paraît venir de *vif*, comme dit Paré, n'en vient pourtant pas. L'historique montre que la forme primitive est *vivre*, qui représente le lat. *vipera*, vipère (voy. GUIVRE); et en effet ce poisson avait été nommé dragon par les Latins.

† 1. **VIVELLE** (vi-vè-l'), *s. f.* Petit réseau fait à l'aiguille pour boucher un trou dans une toile, au lieu d'y mettre une pièce.

† 2. **VIVELLE** (vi-vè-l'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la scie, poisson.

VIVEMENT (vi-ve-man), *adv.* || 1° Avec vivacité, avec ardeur, avec vigueur. Réprimander quelqu'un vivement. Il s'intéresse vivement à votre succès. Le roi que le Romain poussera vivement, CORN. *Nicom.* I, 5. Quanto [Mme de Montespan] et son ami [le roi] sont plus longtemps et plus vivement ensemble qu'ils n'ont jamais été, SÉV. 2 juill. 1677. || Allons, vivement! se dit pour exciter quelqu'un à presser son travail, à se hâter. || 2° Sensiblement, profondément. Je sais qu'un fils qu'on perd afflige vivement, ROTR. *Antig.* II, 7. Tous les traits en seraient plus vivement tracés, TH. CORN. *Ariane*, II, 7. Elle [Mme la Dauphine] sentit vivement la charité de Jésus-Christ, FLÉCH. *Dauphine.* Tous les détails de l'expression [chez un acteur], toutes les nuances de la pensée et du sentiment sont aperçus et vivement sentis, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 319.

— HIST. XIIᵉ s. Qui grant ovre embrace e enteise, Si la face si vivement.... Que pru i ait honor e pris, BENOIST, II, 8590. || XIIIᵉ s. Cil dist à l'empereour Baudouin mout vivement le message son seigneur, VILLEH. CXXIII. || XVIᵉ s. Mais allons vivement [marchons vite], afin qu'il ne nous trouve sur notre larcin, MARG. *Nouv.* LII. La beauté de Stratonice trop vifvement empreinte en son ame, MONT. I, 92. Il assaillit la ville, si vivement que d'arrivée il forcea les gardes et le guet, AMYOT, *Philop.* 7.

— ÉTYM. *Vive*, et le suffixe *ment;* Berry, *vifement;* prov. *vivamen;* esp. et ital. *vivamente.*

† **VIVEUR** (vi-veur), *s. m.* Néologisme. Celui qui aime à jouir de tous les plaisirs, de tous les agréments de la vie. || On dit viveuse au féminin.

— ÉTYM. *Vivre.*

VIVIER (vi-vié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des vi-vié-z étendus), *s. m.* || 1° Pièce d'eau courante ou dormante, dans laquelle on nourrit du poisson. Viviers et réservoirs lui payaient pension [à un cormoran], LA FONT. *Fabl.* X, 4. Les seuls riches ont, au mois de mars, des légumes dans leurs serres et du poisson dans leurs viviers, VOLT. *Pol. et lég. Requête aux magistr.* I. || 2° En Normandie, pièce d'eau poissonneuse et alimentée par des sources de fond. || 3° Terme de pêche. Bateau muni d'un réservoir d'eau dans lequel on met le poisson pour le conserver vivant.

— HIST. XIIᵉ s. Le fosé passent par delez le vivier, *Raoul de C.* 58. || XIIIᵉ s. Vivier et sauvoir et fossé où poisson se poent norrir et fruitefier, BEAUMAN. XXVII, 20. Or m'en vieng par chevalerie, Oui au jord'ui est esbahie, Je n'i voi Rollant n'Ollivier, Tuit sont noié en un vivier, RUTEB. 224. || XIVᵉ s. En laquelle nasselle avoit un vaissel nommé vivier, dans lequel vivier avoit certaine quantité de menue peschalle, DU CANGE, *vivierium.* || XVIᵉ s. Au vivier, suivant l'etymologie de son nom, le poisson ne fait que vivre, pour la petitesse du lieu, inventé seulement pour le tenir; afin d'y en prendre à toutes les fois qu'on veut, à telle cause dict aussi, reposoir et serve. — Le vivier se convertit en pescher, et le pescher en estang, amplifiant leurs limites, O. DE SERRES, 421.

— ÉTYM. Wallon, *vivi*, vivier; du lat. *vivarium*, de *vivus*, vif, vivant (voy. VIF).

VIVIFIANT, ANTE (vi-vi-fi-an, an-t'), *adj.* Qui vivifie, qui ranime. Les rayons qui partent du trône n'échauffent que ceux qui en approchent; ils éblouissent au loin, et n'y portent point cette chaleur vivifiante qui anime une nation, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 189. || Il se dit en théologie dans un sens analogue. La foi vivifiante. Mais dans l'obscurité tu rends l'œil clairvoyant, Et joins du haut du ciel à la lettre qui tue, L'esprit vivifiant, CORN. *Imit.* III, 2.

— HIST. XIIᵉ s. E l'um les apelout à cel ure Cerethi e Phelethi, ço espelt en franceis ocianz e vivifianz, *Rois*, p. 149. || XVIᵉ s. Baiser vivifiant, nourricier de mon ame, RONS. *Élég.* 18. La chaleur vivifiante, PARÉ, VI, 23.

VIVIFICATION (vi-vi-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action par laquelle on ranime, on vivifie.

— HIST. XVIᵉ s. La mortification de la chair et la vivification de l'esprit, CALVIN, 57.

— ÉTYM. Lat. *vivificacio;* espagn. *vivificacion;* ital. *vivificazione;* du lat. *vivificationem*, de *vivificare*, vivifier.

VIVIFIÉ, ÉE (vi-vi-fi-é, ée), *part. passé* de vivifier. Des plantes vivifiées par un chaud soleil.

† **VIVIFIEMENT** (vi-vi-fi-man), *s. m.* Action de vivifier.

— HIST. XIVᵉ s. En quelque lieu que la vaine tende pour norissement, là tent l'artere pour vifiement, H. DE MONDEVILLE, fᵒ 22, *verso.*

VIVIFIER (vi-vi-fi-é), je vivifiais, nous vivifiions, vous vivifiiez; que je vivifie, que nous vivifiions, que vous vivifiiez, *v. a.* || 1° Donner la vie et la conserver. L'intelligence infinie de l'être nécessaire, de l'être formateur, produit tout, remplit tout, vivifie tout de toute éternité, VOLT. *Dial.* 25. C'est l'esprit qui non-seulement vivifie le corps, mais qui le renouvelle en quelque sorte, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 2° Par extension. Donner de la vigueur, de la force, en parlant de certains agents naturels. Un trait de lumière lancé du globe du soleil et absorbé dans le plus infect des cloaques, ne peut laisser aucune souillure dans cet astre ; ce cloaque n'empêche pas que le soleil ne vivifie toute la nature dans notre globe, VOLT. *Philosophie, Comment. sur Malebr. Dieu inséparable.* || 3° Fig. Donner de l'animation, de la vie. Son cœur vivifie tous ceux qui l'entourent, et leur donne, pour ainsi dire, un nouvel être, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 2. L'abbé Prévôt, homme très-aimable et très-simple, dont le cœur vivifiait les écrits, ID. *Conf.* VIII. || Absolument, en termes de théologie, il se dit des effets de la grâce, de la prière. La grâce vivifie. || La lettre tue et l'esprit vivifie, voy. LETTRE, nᵒ 8. || 4° Fig. Donner du mouvement, de l'activité à un pays. Ces établissements industriels ont vivifié le canton. Je bâtis des maisons, je vivifie un désert, VOLT. *Lett. Richelieu*, 11 juill. 1770. || 5° Terme de plombier Vivifier ou adoucir le plomb, le couvrir, pendant sa fusion, de cendre et de braise. || 6° Se vivifier, *v. réfl.* Prendre de la vie, de la force. Partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. XXIX

— HIST. XIIᵉ s. Li sires mortefie e vivifie, e en enfer meine e remeine, *Rois*, p. 7. [Que] li sire le purguast e vivifit lui, *Liber psalm.* p. 54. || XIVᵉ s A icellui membre mesmes vient une artere pour le vivifier, LANFRANC, fᵒ 30, *verso.* || XVIᵉ s. Nuls accidents ne font tourner le dos à la vifve vertu.... les menaces des tyrans, les gehennes et les bourreaux l'animent et la vivifient, MONT. II, 26.

— ÉTYM. Provenç. *vivifiar, vivificar;* espagn. *vivificar;* ital. *vivificare*, du lat. *vivificare*, de *vivus*, vif, vivant (voy. VIF), et *facere*, faire.

VIVIFIQUE (vi-vi-fi-k'), *adj.* Qui a la propriété de vivifier.

— ÉTYM. Lat. *vivificus* (voy. VIVIFIER).

VIVIPARE (vi-vi-pa-r'), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Il se dit des animaux dont les petits viennent au monde vivants. Parmi les reptiles, les uns sont ovipares, les autres vivipares. || Substantivement. Les vivipares sont moins féconds que les ovipares, BUFF. *Hist. anim.* 9. || 2° Terme de botanique. Il se dit des plantes dont les graines germent dans le péricarpe, ou qui produisent des bulbilles axillaires ou se développant à la place des fleurs.

— ÉTYM. Lat. *viviparus*, de *vivus*, vif, vivant (voy. VIF), et *parere*, enfanter.

† **VIVIPARIE** (vi-vi-pa-rie), *s. f.* ou **VIVIPARISME** (vi-vi-pa-ri-sm'), *s. m.* Terme de zoologie. Condition de l'animal qui produit des petits vivants.

† **VIVISECTEUR** (vi-vi-sè-kteur), *s. m.* Celui qui pratique des vivisections.

† **VIVISECTION** (vi-vi-sè-ksion), *s. f.* Nom donné aux opérations pratiquées sur des animaux vivants, soit à titre d'expériences physiologiques, soit pour juger la valeur d'une opération nouvelle à pratiquer sur l'homme, soit pour habituer les élèves vétérinaires, ou en médecine, à conserver le sang-froid nécessaire pendant toute opération à la vue du sang.

— ÉTYM. Lat. *vivus*, vivant, et *sectio*, action de couper.

VIVOTER (vi-vo-té), *v. n.* Terme familier. Vivre petitement, avec peine. Il [un certain auteur] vivotait ici d'une petite pension que lui donnait le clergé, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 103. Vous croyez en dire du mal, en disant que cela [le lait] est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique; vraiment, c'est une grande louange; et, s'il fait vivoter une mourante, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien, SÉV. 19 févr. 1690. A l'exception d'un certain nombre de riches et de gens à l'aise, que je réduis au tiers, le reste vivote, ou est aux expédients, CARACCIOLI, *Lett. récreat.* t. III, p. 86, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIᵉ s. En vivotant e me entretenant honestement comme j'ay fayt jusques à present, *Lett de Rabelais*, dans *Journ. des savants*, 1842, p. 45. C'est tout ce que la noblesse peut faire maintenant que de s'entretenir, vivotant en sa maison, LANOUE, 159. Le bon citoyen doit avoir zele aux choses publiques, et regarder plus loin

qu'à vivotter en des servitudes honteuses, ID. 709. Que si ces Essais estoient dignes qu'on en jugeast, il en pourroit advenir, à mon advis, qu'ils ne plairoient gueres aux esprits communs et vulgaires, ni gueres aux singuliers et excellents.... ils pourroient vivoter en la moyenne region, MONT. I, 390.

— ÉTYM. Dimin. de *vivre;* wallon, *vigoté;* genev. *vicoter.*

1. **VIVRE** (vi-vr'), je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent; je vivais; je vécus, nous vécûmes; je vivrai; je vivrais; vis, qu'il vive, vivons, vivez; que je vive, que nous vivions, que vous viviez; que je vécusse; vivant, vécu, *v. n.* ‖ 1° Être en vie. Les oiseaux vivent dans l'air, et les poissons dans l'eau. Les chênes vivent fort longtemps. Il n'y a rien qui exhorte tant à savoir bien mourir, que de n'avoir point de plaisir à vivre, VOIT. *Lett.* 71. Mes crimes, en vivant, me la pourraient ôter [la vie céleste], CORN. *Poly.* II, 6. Mécénas fut un galant homme; Il a dit quelque part: qu'on me rende impotent, Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme Je vive, c'est assez, je suis plus que content, LA FONT. *Fabl.* I, 15. L'homme, sourd à ma voix comme à celle du sage, Ne dira-t-il jamais : c'est assez, jouissons? Hâte-toi, mon ami, tu n'as pas tant à vivre, ID. *ib.* VIII, 27. Je dis toujours que, si je pouvais vivre seulement deux cents ans, je deviendrais la plus admirable personne du monde, SÉV. *Lett. à Bussy*, 27 juin 1679. La dernière heure [pour un vieillard] n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir, BOSS. *le Tellier.* Indigne également de vivre et de mourir, On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir, RAC. *Baj.* I, 1. Cette expression : elle ne vit plus, ne lui ôtait que la vie, et ne lui donnait pas les laideurs de la mort, MARIV. *Marianne*, 7e part. J'ai vécu, c'est-à-dire, souffert trop longtemps, VOLT. *Lett. Vaines*, 12 août 1777. Il me semble que je vous avais conseillé de vivre, uniquement pour faire enrager ceux qui vous payent des rentes viagères, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 23 avr. 1754. Une raison pour vivre, est d'avoir vécu; cela est évident dans les sept premières années de la vie, où le nombre des jours que l'on doit espérer va toujours en augmentant, BUFF. *Prob. de la vie*, t. X, p. 244. Plus on vit, plus on aime à vivre, même sans jouir de rien, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. J'échangerais ce qu'il me reste à vivre Contre un des mois qu'ici Dieu m'a comptés, BÉRANG. *Grenier.* J'ai vécu, j'ai passé le désert de la vie, LAMART. *Méd.* I, 18. ‖ Âme, personne qui vive, avec une négation, personne. Ce grand et rare effet d'une imaginative Qui ne cède en vigueur à personne qui vive, MOL. *l'Ét.* II, 14. ‖ Faire vivre, prolonger l'existence. Le régime rigoureux qu'il suit, le fait vivre. Le médecin a fait vivre ce malade dont la poitrine est menacée. ‖ Fig. Vous y devez [dans la langue] avoir une souveraine puissance, et faire vivre ou mourir les paroles comme il vous plaît, VOIT. *Lett.* 53. ‖ Dans le style élevé. Il a vécu, il est mort. Non, non : avant ce coup Sabine aura vécu, CORN. *Hor.* II, 6. Au moment où je parle, ils ont vécu peut-être, VOLT. *Brutus*, V, 5. ‖ Fig. J'ai vécu, ma vie est finie, touche à son terme. C'en est fait, madame, et j'ai vécu, RAC. *Mithr.* V, 5. ‖ Il n'a que trop vécu, se dit d'une personne qu'on menace de faire mourir. Bajazet est un traître et n'a que trop vécu, RAC. *Bajaz.* IV, 6. ‖ Vis, vivez, se dit à une personne à qui l'on fait grâce de la vie. Vis donc, Horace, vis, guerrier trop magnanime; Ta vertu met ta gloire au-dessus de ton crime, CORN. *Hor.* V, 3. ‖ Par exagération. Ne pas vivre, être dans des inquiétudes continuelles qui troublent la vie. Mme votre mère ne vivait pas, et nous vous trouvions bien plus en danger que pendant la petite vérole, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 29 mai 1706. ‖ On dit dans le même sens : ce n'est pas vivre. Il est toujours malade, ce n'est pas vivre. Vivons-nous, chrétiens, vivons-nous? cet âge que nous comptons et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie! BOSS. *Mar.-Thér.* ‖ 2° Dieu vit de toute éternité, vit dans les siècles des siècles, vit par lui-même, se dit pour exprimer la vie de Dieu infinie, éternelle, indépendante. ‖ Les bienheureux vivront éternellement avec Dieu dans la gloire, ils jouiront de la vue de Dieu pendant l'éternité. ‖ En termes de dévotion, il se dit par rapport à la disposition de l'âme qui est en état de grâce. Un pécheur converti vit de la vie de grâce, vit d'une vie nouvelle. Représentez-vous un véritable juste qui vit de la foi, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* ‖ 3° Passer sa vie en un certain temps. Ceux qui ont vécu avant l'ère chrétienne. Joinville a vécu dans le XIIIe siècle, et est mort au commencement du XIVe. ‖ Il se dit aussi par rapport au gouvernement, aux usages, aux lois du pays où l'on demeure. Les lois, les coutumes sous lesquelles nous vivons. Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude, MOL. *Tart.* V, 7. ‖ En termes de galanterie, vivre sous les lois d'une femme. ‖ 4° Passer sa vie. Si c'est un aveuglement surnaturel de vivre sans chercher ce qu'on est, c'en est un terrible de vivre mal en croyant Dieu, PASC. *Pens.* XXIV, 57 *bis*, édit. HAVET. Est-on dans les grandes places pour se reposer et pour vivre? BOSS. *le Tellier.* Jouissons de la vie; ne nous refusons aucun plaisir; le temps est court, hâtons-nous de vivre, parce que nous mourrons demain, et tout mourra avec nous, MASS. *Carême, Doutes.* Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir, VAUVEN. *Réflex. et max.* 142. Il résultait de ses observations [de Montesquieu] que l'Allemagne est faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser et la France pour y vivre, D'ALEMB. *Élog. Montesq.* ‖ D'une façon emphatique et absolument. Employer sa vie. Contre de telles gens [les stoïciens, qui ôtent les passions], quant à moi, je réclame: Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort; Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre; et, nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais, PASC. *Pens.* III, 5. Quand il n'en faudrait retrancher [de la vie] ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point.... BOSS. *le Tellier.* La pensée de la mort nous trompe; car elle nous fait oublier de vivre, VAUVEN. *Réfl. et max.* 143. La plupart des hommes meurent sans avoir vécu; vous vivez beaucoup, puisque vous pensez beaucoup, VOLT. *Lett. d'Uzès*, 4 déc. 1751. L'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a compté le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie; tel s'est fait enterrer à cent ans, qui mourut dès sa naissance, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Vivre ce n'est pas respirer, c'est agir; c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes qui nous donnent le sentiment de notre existence, ID. *ib.* Ceux qui.... N'ont connu qu'une oisive et morne indifférence.... Ils n'ont fait qu'exister, l'amant seul a vécu, A. CHÉN. *Élég.* XXVI. Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent; ce sont Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front, V. HUGO, *Châtim.* IV, 9. ‖ Avoir trop vécu, s'être livré à des excès dans sa jeunesse. Ceux qui ne meurent jamais que parce qu'ils ont trop vécu, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 161, dans POUGENS. ‖ 5° Vivre pour, consacrer sa vie à. Ne vivre que pour servir Dieu, que pour son pays, que pour l'étude. Ce cœur qui n'a jamais vécu que pour son époux, BOSS. *Reine d'Anglet.* Moi, j'aimerais Roxane, ou je vivrais pour elle! RAC. *Baj.* III, 4. Gnathon ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étaient pas, LA BRUY. XI. Que je le voie, plein de mépris pour moi, ne vivant plus que pour ma rivale, FÉN. *Tél.* VII. Qui ne vit que pour soi n'est pas digne de vivre, BOISSY, *Sage étourdi*, II, 3. ‖ On a dit dans le même sens : ne vivre qu'à. Mon cœur gêné d'amour n'a vécu qu'aux ennuis, REGNIER, *Élég.* I. Ainsi des plus grands saints la sagesse profonde Pour ne vivre qu'à Dieu fuyait les jeux du monde, CORN. *Imit.* I, 20. ‖ 6° Vivre avec une femme, avoir avec elle des rapports conjugaux. Pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari, SACI, *Bible, St Paul, 1re ép. aux Cor.* VII, 2. Savez-vous seulement [vous, Œdipe] avec qui vous vivez? VOLT. *Œd.* III, 4. ‖ En un sens défavorable. Vivre en état de concubinage. Elle vit avec un jeune homme. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutait dans le monde que je n'eusse vécu avec Mme d'Épinay, comme Grimm y vivait maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même en apprenant combien ce bruit était faux, J. J. ROUSS. *Conf.* X. On épouse une femme, on vit avec une autre, l'on n'aime que soi, SAURIN, *Mœurs du temps*, 5. ‖ Vivre avec le public, vivre dans la prostitution. Cette Rosten, qui vit avec le public, fille d'un acteur, MIRAB. *Lett. orig.* t. IV, p. 167. ‖ 7° Il se construit avec certains noms de temps et d'une manière qui pourrait faire croire qu'il a un régime direct; mais il n'en est rien: c'est une ellipse de *pendant, durant.* Oui c'est moi qui voudrais effacer de ma vie Les jours que j'ai vécu sans vous avoir servie, CORN. *Ment.* III, 5. Le regret qu'ont les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils ont déjà vécu, ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre, un meilleur usage, LA BRUY. XI. L'homme, qui est trente ans à croître, vit quatre-vingt-dix ou cent ans; le chien, qui ne croît que pendant deux ou trois ans, ne vit aussi que dix ou douze ans, BUFF. *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 354. Nous trouverons dans la table qu'à l'âge de 25 ans on n'a vécu que le quart de sa vie, qu'à l'âge de 38 ans on n'en a vécu que la moitié, et que ce n'est qu'à l'âge de 56 ans qu'on a vécu les trois quarts de sa vie, ID. *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 424. Ah! si l'on peut vivre mille ans en un quart d'heure, à quoi bon compter tristement tous les jours qu'on aura vécu? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 10. Similis, courtisan de Trajan, ayant, sans aucun mécontentement personnel, quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept, ID. *Lett. à M. de Malesherbes*, 3. ‖ 8° Se nourrir. Les animaux qui vivent de proie. Il fait cher vivre dans cette ville. Il a fait meilleur vivre cette année que l'année dernière où les récoltes avaient souffert. Jean était vêtu de poil de chameau; il avait une ceinture de cuir autour des reins, et vivait de sauterelles et de miel sauvage, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, I, 6. On ne vit ni d'air ni d'amour, LA FONT. *Fianc.* Je vis de bonne soupe, et non de beau langage, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Le roi a très-bien dormi; il a grand'faim, et est bien las de ne vivre que de bouillons, DANGEAU, I, 420, 23 nov. 1686. Parmi des tas de blé vivre de seigle et d'orge, BOIL. *Sat.* VIII. Sa nourriture était simple; il vivait comme les soldats, pour leur donner l'exemple de la sobriété et de la patience, FÉN. *Tél.* XVII. Les Tartares de l'Asie et les Patagons de l'Amérique vivent également de la chair de leurs chevaux, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat.* t. XI, p. 130. Il [Sommanocodom] vivait avec un grain de riz par jour; il arracha un de ses yeux pour le donner à un pauvre auquel il n'avait rien à donner, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 13. ‖ Familièrement. Il vit de rien, il mange très-peu, il dépense très-peu pour sa nourriture. La bouche pleine, osez-vous bien Chanter l'amour qui vit de rien? BÉRANG. *Gourmands.* ‖ Fig. Je me renferme avec eux, et je vis de sentiments, de douleurs, et de chagrins, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1674, t. II, p. 11. La riche fiction est le charme des vers; Nous vivons du mensonge, L. RAC. *Relig.* ch. IV. ‖ Vivre de régime, suivre un régime, vivre avec beaucoup de règle pour cause de santé. Il vivait de régime et mangeait à ses heures, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. ‖ Vivre à table d'hôte, manger habituellement à une table commune où chacun paye tant par repas. ‖ Ils vivent en commun, se dit de plusieurs personnes qui n'ont qu'une table tenue à frais communs. ‖ 9° Vivre sur soi-même, se dit d'une personne d'embonpoint, qui mange peu, et qui semble se sustenter de sa propre substance. ‖ Fig. Nous sommes dans un profond silence.... dans un entier éloignement de toute sorte de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions, SÉV. 12 mai 1680. ‖ Fig. Vivre de sa réputation, vivre sur sa réputation, garder son crédit, son influence non par ce qu'on fait, mais par le souvenir de ce qu'on a fait. Nous vivons [nous Français] encore un peu de notre ancienne réputation littéraire; mais cette vie précaire ne durera pas longtemps, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 20 nov. 1772. ‖ 10° Se procurer les moyens de vivre, de se soutenir. Vivre de son travail. Vivre de ses revenus. Apprenez que tout flatteur Vit aux dépens de celui qui l'écoute, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Il est juste que ceux qui servent à l'autel vivent de l'autel, PASC. *Prov.* VI. Au lieu que ce devrait être de l'argent pour vivre, c'est de l'argent pour avoir vécu, SÉV. 339. Ces malheureux [les gredins du Parnasse] cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser, VOLT. *Lett. Panckoucke*, 13 févr. 1769. La basse littérature cherche toujours à tout empoisonner; elle ne vit que de ce métier, ID. *Lett. Lebrun*, 9 décemb. 1760. Il faut bien que je vive, disait l'abbé Desfontaines à un ministre d'État; le ministre eut beau lui dire qu'il n'en voyait pas la né-

cessité; Desfontaines vécut, ID. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. || Avoir de quoi vivre, posséder un revenu suffisant pour la manière dont on vit. Non, morbleu, il n'y aura plus moyen de vivre avec moi; car je n'aurai bientôt plus de quoi vivre, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 14. || En mauvaise part, vivre d'industrie, vivre par des moyens peu honorables. || Vivre de ménage, vivre avec économie, et fig. par plaisanterie, vendre ses meubles pour subsister. Martine : Un homme.... qui me vend pièce à pièce tout ce qui est dans le logis! — Sganarelle : C'est vivre de ménage, MOL. *Méd. m. lui*, I, 1. || Vivre au jour le jour, au jour la journée, vivre avec ce qu'on gagne chaque jour. || Fig. Vivre au jour le jour, vivre sans prévoyance, sans s'inquiéter du lendemain. || Fig. Il vit de la grâce de Dieu, se dit d'un homme à qui on ne connaît aucune ressource pour subsister. Il se dit aussi d'un homme qui mange très-peu, et à peine assez pour se soutenir. || Fig. Vivre d'espérance, vivre dans l'attente de quelque bien, et se soutenir par cette attente. || **11°** Terme d'administration militaire. Se procurer les aliments nécessaires à une armée. Il [le marquis de Resnel] prétend qu'on n'a pas de quoi vivre une campagne, si l'on n'a en divers magasins de quoi en vivre deux, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 204. Ce jour-là même, il [Napoléon] interpella hautement un administrateur par ces mots remarquables : Pour vous, monsieur, songez à nous faire vivre ici [Vitepsk]; car, ajouta-t-il à haute voix, nous ne ferons pas la folie de Charles XII, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 1. Nos longs et lourds convois auraient appesanti notre marche; il était plus à propos de vivre du pays, ID. *ib.* III, 2. || Vivre à discrétion, se dit des soldats qui se font traiter à leur gré par les habitants du pays envahi. || **12°** Se dit par rapport à la dépense que l'on fait, à l'état que l'on tient. Vivre splendidement, honorablement, noblement, grandement, largement. Vivre en prince, en grand seigneur. Vivre misérablement, mesquinement, petitement. Je sais que la vengeance Est un morceau de roi; car vous vivez en dieux, LA FONT. *Fabl.* X, 12. || Vivre noblement, vivre d'une façon qui ne déroge en rien à la noblesse (locution qui vieillit). Que dites-vous tous les jours vous-mêmes de ceux qui lui ressemblent? un tel vit noblement; il mange son bien avec honneur, MASS. *Carême, Mauv. riche.* || Vivre noblement, vivre en gentilhomme, vivre sans rien faire. Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme, Sans rien faire, LA FONT. *Fabl.* III, 2. || **13°** Mener une certaine existence, un genre de vie quelconque. Vivre dans le célibat, dans le mariage. Vivre dans la joie, dans la tristesse. Il vit content. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travestis, BOSS. *Reine d'Anglet.* Si je n'ai pas vécu la compagne d'Achille, RAC. *Iphig.* V, 2. Je vis dans une retraite profonde auprès de la dame la plus estimable du siècle présent, et avec les livres du siècle passé, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 27 mai 1737. Les hommes éclairés, qui sont en grand nombre, gémissent tout bas en Italie; le reste vit dans les plaisirs et l'ignorance; le bas peuple, dans la superstition, ID. *Mœurs*, 140. || Vivre paix et aise, passer sa vie tranquillement dans l'abondance (locution vieillie). || Il faut laisser chacun vivre à sa mode, que chacun règle sa vie comme il l'entend. || On dit de même : Chacun vit à sa mode. || **14°** Être en contact, en commerce habituel. Ah! mon enfant, qu'il est aisé de vivre avec moi! SÉV. 6 nov. 1680. La condition des comédiens était infâme chez les Romains, et honorable chez les Grecs; qu'est-elle chez nous? on pense d'eux comme les Romains, et on vit avec eux comme les Grecs, LA BRUY. XII. Il [Charlemagne] aimait à vivre avec les gens de sa cour, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 18. Le maréchal de Vivonne, connu par son esprit et par son amitié pour Despréaux, allait souvent chez Molière, et vivait avec lui comme Lelius avec Térence, VOLT. *Vie de Molière.* Pythagore, qui régnait sur tout le corps [de ses disciples] avec la tendresse d'un père, mais avec l'autorité d'un monarque, vivait avec eux comme avec ses amis; il les soignait dans leurs maladies, et les consolait dans leurs peines, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. || Vivre avec les vivants, se conformer aux mœurs, aux usages. Il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivants, SÉV. 555. Quand je fais autrement, ce n'est pas ma faute; je sais bien qu'il faut vivre avec les vivants, CARMONTELLE, *Prov. les Braconniers*, sc. 2. || Vivre avec soi-même, vivre dans la retraite, sans communication avec le monde. Il faut être bien avec ceux avec qui l'on vit, et bien avec soi quand on vit avec soi, FONTEN. *Ressons.* || Vivre bien, vivre mal avec quelqu'un, être en bonne, en mauvaise intelligence avec lui. Quoiqu'elle vécût parfaitement bien avec lui, il n'était pas entièrement heureux, LA FAY. *Princ. Clèves. Œuv. compl.* t. II, p. 34, dans POUGENS. || Vivre bien avec quelqu'un, signifie aussi se comporter à son égard convenablement, décemment, ne pas manquer aux égards de convenance. Je désire, madame, dit le roi, que vous viviez bien avec Mme de Montespan, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 32, dans POUGENS. La Fare [amant de Mme de la Sablière] était l'ami du marquis de la Sablière, qui vécut toujours bien avec sa femme, ID. *ib.* t. I, p. 151. || On dit dans le sens contraire : vivre mal avec quelqu'un. Ce jeune homme vit mal avec ses parents. || Cet homme est aisé, commode à vivre, il est d'un commerce facile, on vit facilement avec lui. || Dans le sens contraire : C'est un homme difficile à vivre. || On ne saurait vivre avec cet homme, il est d'une humeur à laquelle on ne saurait s'accommoder. || **15°** Se conduire d'une certaine manière par rapport aux mœurs, à la religion. Vivre saintement. Vivre mal. Ma fille, c'est ainsi que l'on vit à Paris, RÉGNIER, *Sat.* XIII. On les voit [les vrais dévots], pour tous soins, se mêler de bien vivre, MOL. *Tart.* I, 6. Votre fille ne vit pas comme il faut qu'une femme vive, ID. *G. Dandin*, I, 4. Et je me vis contrainte à demeurer d'accord Que l'air dont vous vivez vous faisait un peu tort, ID. *Mis.* III, 4. Les conditions les plus aisées à vivre selon le monde sont les plus difficiles à vivre selon Dieu, et au contraire, PASC. *Pens.* XXIV, 27. Je ne vous rapporterai que l'exemple d'une femme qui, pratiquant tous les jours la dévotion des images de la Vierge, vécut toute sa vie en péché mortel.... et qui ne laissa pas d'être sauvée par le mérite de cette dévotion, ID. *Prov.* IX. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, SÉV. *à Bussy*, 26 août 1688. Je vis enfin comment meurt un chrétien qui a bien vécu, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Je ne suis pas peureuse de mon naturel : qui vit bien ne craint rien, MARIV. *Pays. parv.* 3° part. Nous ne commençons à vivre moralement que quand nous commençons à ordonner nos pensées, à les tourner vers un certain avenir, et à prendre une espèce de consistance, BUFF. *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 424. || **16°** Se conformer aux usages du monde. Ils [les faux dévots] sont trop politiques pour cela, et savent trop bien vivre pour découvrir le fond de leur âme, MOL. *Tart. Préface.* Nous fûmes ensuite chez Mme Colbert, qui est extrêmement civile, et sait très-bien vivre, SÉV. 12 janv. 1674. Il est vrai que ces messieurs, qui savaient mieux vivre que lui [Ménage], raccommodaient tout, faisant signe qu'ils se garderaient bien d'accepter les offres qu'on leur faisait, *Anti-Menagiana*, p. 66. Hélas! on n'a plus rien à craindre! Les vices n'ont plus de censeurs; Le monde n'est rempli que de lâches flatteurs : Savoir vivre, c'est savoir feindre, DESHOUL. t. I, p. 133. Oh! monsieur, il sait trop bien vivre pour en user si familièrement avec vous, LESAGE, *Crispin rival de son maître*, 7. Il faut prendre le parti de la vérité; mais faut-il blesser pour cela l'humanité? faut-il renoncer à savoir vivre, parce qu'on se flatte de savoir écrire? VOLT. *Mél. litt. sur la satire.* Congédie honnêtement cet homme estimable et grossier, qui sait donner et qui ne sait pas vivre, ID. *Écoss.* II, 5. Je le verrai, madame, je sais vivre, et l'on peut se fier à moi sur l'article des procédés, MARMONTEL, *Contes mor. Quatre flacons.* || Apprendre à vivre, enseigner comment il faut se conformer aux usages du monde. Faut-il que la jeunesse Apprenne maintenant à vivre à la vieillesse? REGNARD, *le Distr.* IV, 2. Tu es un gentilhomme français si zélé pour la politesse de ton pays, que tu es venu exprès à Londres pour l'y enseigner publiquement, et pour apprendre à vivre à toute l'Angleterre BOISSY. *Français à Lond.* I. || Familièrement. Je lui apprendrai à vivre, je lui apprendrai à agir plus convenablement; je le corrigerai, je le punirai de sa faute. Il faut apprendre à vivre à ce sexe volage, MOL. *le Dép.* IV, 2. Et qu'enfin, si quelqu'un parlait mal de Teutatès, il lui apprendrait à vivre, VOLT. *Zadig*, 12. || Apprendre à vivre, acquérir la connaissance des usages du monde. || Le savoir-vivre, voy. SAVOIR-VIVRE. || **17°** Fig. Avoir une seconde vie, demeurer dans le souvenir, dans l'affection, en parlant des personnes. ....oui, j'aime mieux, n'en déplaise à la gloire, Vivre au monde deux jours que mille ans dans l'histoire, MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Il [Alexandre] vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles, BOSS. *la Vallière.* Ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire, ID. *Louis de Bourbon.* Si l'espoir de régner et de vivre en mon cœur Peut de son infortune adoucir la rigueur, RAC. *Bérén.* III, 1. Quel homme d'État osera se répondre de vivre dans l'histoire, quand on voit des médailles de plusieurs rois dont les noms ne se trouvent dans aucun historien? DUCLOS, *Consid. mœurs*, 5. Combien d'années Caton a-t-il vécu? Caton vit encore, il s'adresse à nous, il s'adresse à nos neveux, il a laissé le modèle impérissable de l'homme vertueux, SÉNÈQUE, dans DIDER. *Claude et Nér.* II, 34. || Il se dit des choses dans le même sens. Ce cantique portera contre eux un témoignage, qui vivra dans la bouche de leurs enfants sans qu'il puisse jamais être effacé, SACI, *Bible, Deutéron.* XXXI, 21. Quoi! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée Flatte encor leur valeur, et vit dans leur pensée? RAC. *Bajaz.* I, 1. Et qu'à jamais mon nom vive dans leur mémoire, ID. *Esth.* III, 7. Leurs usages, leurs lois, leurs noms vivent encore, DELILLE, *Én.* V. || Cet ouvrage vivra, il passera à la postérité. || Les mauvais ouvrages ne vivent pas longtemps, ils tombent bientôt dans l'oubli. || **18°** Vive, vivent, expression qu'on emploie pour indiquer qu'on souhaite longue vie et prospérité à quelqu'un. Vive le roi! Il s'élève un grand bruit, et mille cris confus Ne laissent discerner que Vive Héraclius! CORN. *Héracl.* V, 7. Le temps vient, dit le Seigneur, qu'on ne dira plus à l'avenir : Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de l'Égypte; mais Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de la terre d'aquilon SACI, *Bible, Jérémie*, XVI, 15. Le sage dit selon les gens : Vive le roi! Vive la ligue! LA FONT. *Fabl.* II, 5. Au moment où il arriva à l'Académie, il trouva plus de deux mille personnes dans la cour du Louvre, qui criaient en battant des mains : Vive M. de Voltaire! D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1 juil. 1778. Les soldats prenaient le pas de course; les tambours battaient la charge; l'air retentissait des cris mille et mille fois répétés : En avant! en avant! Vive la république! GÉNÉRAL FOY, *Guerre de la Péninsule*, I. || Par extension. Vive le roi, cri de ralliement des royalistes. || On dit de même : Vivent les braves! Vive la liberté! ma main brise vos fers, VOLT. *M. de Cés.* III, 7. Vive le vainqueur, disent leurs habitants à l'exemple des Italiens, passant et repassant d'un joug à l'autre dans une seule campagne, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 48. || Il se dit familièrement pour marquer qu'on estime quelqu'un, qu'on fait grand cas de quelque chose. Vive le vin! Vivent les sots pour donner de l'esprit! LA FONT. *Comm. l'espr.* Vivent les provinces pour les manières; on se pique à Paris d'un petit air aisé, qui est la grossièreté même, DESTOUCHES, *Fausse Agnès*, I, 7. Vivent les grands esprits pour former les grands cœurs! PIRON, *Métrom.* V, 2. Malgré tout le jargon de la philosophie, Malgré tous les chagrins, ma foi, vive la vie! GRESS. *Sidney*, III, 5. Où je ne vois pas de profit, je veux au moins du plaisir; et vive la joie! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 5. || Substantivement. Un vive-la-joie, un homme joyeux, sans souci. || Vive Dieu! sorte d'affirmation tirée de l'Écriture sainte. Vive Dieu! ah! j'ai pitié de votre aveuglement : je veux ôter de dessus votre dos ce fardeau qui vous accable, et mettre devant vos yeux cette vérité qui vous éclaire, BOSS. *Sermons, Vaines excus. des péch.* 2. Si je les rencontre demain, vive Dieu! ils verront ce qui leur arrivera, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1. || **19°** Qui vive? voy. QUI-VIVE. || Vivre se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || **20°** Il s'emploie quelquefois activement, avec le mot vie ou un nom de temps pour régime. Cette distance infinie que vos crimes avaient mise entre le Seigneur et vous, et que des siècles de pénitence, quand vous les auriez vécus, n'auraient pu remplir eux-mêmes, MASS. *Confér. Jubilé.* Beaucoup n'auront vécu leur vie chétive.... É. LITTRÉ, *Revue de la philosophie positive*, t. IV, p. 319. || **21°** Le vivre, l'état d'être en vie. Ô douce volupté, sans qui dès notre enfance Le vivre et le mourir nous deviendraient égaux,

LA FONT. *Psyché*, II, p. 215. En sorte que [suivant les casuistes] le simple vivre est plus malaisé que le bien vivre [la bonne conduite], PASC. *Prov.* IX. || Manière de vivre. Je pense, quant à moi, que cet homme fut ivre, Qui changea le premier l'usage de son vivre, Et, rangeant sous ses lois les hommes écartés, Bâtit premièrement et villes et cités, RÉGNIER, *Sat.* VI. On est nourri, vêtu, logé bien mieux qu'on ne l'était, et les mœurs s'améliorent avec le vivre physique, P. L. COUR. *Lett.* VI. || Donner aux soldats pour le bien vivre, se disait d'une certaine somme qu'on donnait aux soldats dans les garnisons, pour les obliger à ne rien exiger de leurs hôtes au delà de ce que prescrivaient les ordonnances. || 22° Vivre s'est dit pour usage du monde. Oh! madame, M. le chevalier sait trop bien son vivre, DANCOURT, *le Chevalier à la mode*, III, 6. || Proverbes. On ne sait qui meurt ni qui vit, il faut mettre ses affaires, sa conscience en ordre, pour être préparé à la mort. || Qui vit à compte, il vit à honte. || Qui plus vit, plus a à souffrir. || Qui a honte de manger, a honte de vivre. || Assez jeûne qui pauvrement vit. || Item il faut vivre, la nécessité de pourvoir à sa subsistance fait faire bien des choses qu'on ne ferait pas autrement et qu'on doit excuser. || S'il vit, il aura de l'âge, se dit pour exprimer qu'un enfant, un jeune homme avec l'âge acquerra de l'expérience. || Il faut que tout le monde vive, il faut permettre à chacun de pourvoir à son existence, à ses goûts. Ceux qui ont des organes grossiers cherchent des plaisirs où l'âme n'entre pour rien; et ceux qui ont un sentiment plus délicat, veulent des plaisirs plus fins; il faut que tout le monde vive, VOLT. *Rem. Pens. Pascal*, 58. || Le prêtre vit de l'autel, se dit quand on veut faire entendre que chacun vit de son métier. || Suivant le dire d'un ancien, il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger, MOL. *Avare*, III, 5. || Cet enfant a trop d'esprit, il ne vivra pas, se dit pour se moquer des enfants trop précoces, d'après cette opinion que la précocité est un danger. Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu, C. DELAV. *Enfants d'Édouard*, I, 2.

— REM. 1. Il faut dire : les années qu'il a vécu, et non qu'il a vécues. En effet années n'est pas complément direct de vivre; mais il faut entendre les années pendant lesquelles il a vécu. Ainsi vivre un long temps, c'est vivre pendant longtemps. || 2. Dans le XVIIe siècle, l'usage et les grammairiens n'étaient pas fixés sur la forme du prétérit : je vécus ou je véquis, et de l'imparfait du subjonctif : je vécusse ou je véquisse. La corruption de la raison paraît par tant de différentes et extravagantes mœurs; il a fallu que la vérité soit venue, afin que l'homme ne véquît plus en soi-même, PASC. *Pens.* XXV, 90, éd. HAVET. Jamais prince ne véquit si bien dans son domestique, FLÉCH. *Hist. Théodose*, IV, 80. Ce fameux conquérant, ce vaillant Sésostris, Qui jadis en Égypte, au gré des destinées, Véquit de si longues années, N'a vécu qu'un jour à Paris, RAC. *Épigr. sur le Sésostris de Longepierre.* Aujourd'hui on ne dit plus que : je vécus, je vécusse. || 3. A la première personne du présent de l'indicatif, Malherbe a dit : je vi au lieu de je vis. Le peu qu'ils ont vécu leur fut grand avantage, Et le trop que je vi ne me fait que dommage, MALH. I, 4. C'est un archaïsme; dans l'ancien français les premières personnes de ce temps, aux verbes où l's n'est point au radical, ne prenaient point d's. Cet archaïsme doit être admis quand la rime l'exige.

— HIST. XIe s. E s'il ne volt [veut], ou s'il ne vist.... *Lois de Guill.* 45. Quant tu es mors, dolur est que je vif, *Ch. de Rol.* CXLIX.

— XIIe s. Se Deu plaist et je vif, je vous metrai à mal, *Ronc.* p. 193. Bien [je] cuidai vivre sans amour Dès ore en pais tout mon aé [âge], *Couci*, III. Puis fu morte la dame, ne vesqui que six ans, *Sax.* V. Gardez bien ces messages [ces messagers]; car lor vivres ert cors [sera court], *ib.* XXVII. Li bieneurous Job viscat entre les felons, *Job*, p. 441.

— XIIIe s. Ne vivoit que de pain et d'eve au samedi, *Berte*, LIX. Tout aussi com d'un enfant qui, quant on le trouve de bon engien, si dist on que il ne vivra mie long tans, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 725. Ce est par une tel nature que tozjors li maindres [le moindre] est viande dou graignor [du plus grand]; et ainsi li uns vit de l'autre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 183. L'amor des freres est aussi comme amor de compaignons, por ce que il sont vesqu et norri ensemble, ID. *ib.* p. 314. Povreté fait homme despire Et haïr et vivre à martire, Et tolt au sage neis [même] le sen, *la Rose*, 8926. Si sai ge bien certainement Que, se loial amor ne ment, Se vous vivez et je morroie, Tousjors en vostre cœur vivroie, *ib.* 8182. Le prelat qui le corone, et toz les autres dient en latin par trois fois : Vive le roi en bone prosperité, *Ass. de Jér.* I, 30. La maniere de leur vivre estoit tele; car il ne mangoient point de pain, et vivoient de char et de let, JOINV. 264. Les orges, et les ris, et tout ce de quoy en peut vivre, ID. 216. Le comte de Bretaingne a pis fait au roy que nul homme qui vive, ID. 203.

— XIVe s. Et dit li uns à l'autre à la fois et souvent : Vive ce Bertran, vive, qui regne tellement! *Guescl.* 18073.

— XVe s. Nous n'avons qu'un petit vivre, FROISS. *Espinette amour.* Donc dirent ils que ils vouloient que il vesquisist, car il estoit trop durement bel, ID. II, III, 27. Il faut, qui veut vivre en ce monde et avoir honneur, avoir du bien et du mal, ID. II, II, 218 Aussi en y a maint de ceauls [ceux] Qui gourmandent, boivent, manguent Sans faim, sans soif, si se tuent, Et veulent vivre pour mangier, Non manger pour vie allongier, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 473. En pillant et robbant nostre pauvre peuple, se vivent sur iceluy en degastant leurs biens, et font plusieurs autres grans dommaiges, maulx et excès, MONSTREL. t. I, ch. 106, p. 176, dans LACURNE. Lyonnel mon cousin vit, ce m'est advis, d'amours; car il ne luy souvient de manger, *Perceforest*, t. II, f° 97. [Louis XI] en sa jeunesse, et vivant le roy Charles septiesme son pere, se y vint retirer, COMM. V, 9.

— XVIe s. Les artisans vivans de leurs bras, AMYOT, *Solon*, 60. Il vescut toute sa vie en très-estroitte pauvreté, ID. *Arist.* 1. Ainsi vescut il, comme Nestor, presque trois aages d'homme, ID. *Caton*, 31. Encore la laissa il [Athènes] libre, franche et vivante à ses loix, ID. *Sylla et Lysand.* 10. Nous vivons, mon Belleau, une vie sans vie, RONS. 815. L'homme ne vit pas tant de l'air tiré des cieux, De pain, de vin, de feu.... ID. 904. Assez sçait qui vivre sçait, GÉNIN. *Récréat.* t. II, p. 234. Je veux mal aux destins dont les loix adversaires M'ont si tard fait sentir vostre aimable rigueur; Le tans vescu devant ne m'estoit que langueur, DESPORTES, *Cléonice*, LXVIII. Il vesquit jusques à la mort, en despit des envieux, RAB. *Garg.* I, 21. Nul ne vit plus desordonnément, que celui qui vit à soy, et ne pense qu'à son profit, CALV. *Instit.* 313. C'estoit ores, c'estoit qu'à moy je devois vivre, Sans vouloir estre plus que cela que je suis, DU BELL. VI, 13, *recto.* Mais il n'a pleu aux dieux me permettre de suivre Ma jeune liberté, ny faire que depuis Je vesquisse aussi franc de travaux et d'ennuis.... ID. VI, 13, *recto.* Leur vivre solitaire, ID. VI, 35, *recto.* Tout œuvre qui doit vivre, il a dès sa naissance Un dæmon qui le guide à l'immortalité, ID. VI, 38, *verso.* L'homme est né pour une meilleure fin que pour vivre, c'est pour bien vivre, LANOUE, 116. Ils [les vaudois] vesquirent sans persecution sous les ducs de Savoye, D'AUB. *Hist.* I, 68. La belle moitié de leur vie, ils [Annibal et Scipion] la vescurent de la gloire acquise en leur jeunesse, MONT. I, 408. J'ay vescu en assez bonne compaignie pour n'ignorer pas... ID. I, 52. Le longtemps vivre, ID. 84. Cicero disoit que, quand il vivroit la vie de deux hommes... ID. I, 179. Adorant un Dieu qui vesquit aultrefois homme, ID. II, 336. Vive liberté, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ÉTYM. Prov. *viure, vieure*; catal. *viurer*; esp. *vivir*: portug. *viver*; ital. *vivere*; du latin *vivere*; comparez le grec βίος, vie; le gaél. *beo*, vivant; kimry, *byw*, vivant; sanscr. *jiv*, vivre. Le wallon dit *viké*; au XIIe siècle on trouve une forme *viscat*.

2. **VIVRE** (vi-vr'), *s. m.* || 1° Nourriture. Cent fleuves épars Qui dispersaient le vivre aux gens de toutes parts, RÉGNIER, *Épît.* I. Il fit tant, de pieds et de dents, Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage Le vivre et le couvert : que faut-il davantage? LA FONT. *Fabl.* VII, 3. La loi, qui n'accorde que le simple vivre aux banqueroutiers, et non pas de quoi subsister avec honneur, PASC. *Prov.* XII. Une chose folle, et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujettissement aux modes, quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience, LA BRUY. XIII. La solitude lui a préparé [à l'oiseau] le vivre et le couvert, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 7. || 2° *Au plur.* Toutes les choses qui servent à la nourriture. Les vivres sont fort chers, et le vin est hors de prix. On donnait à ces sauvages des bonnets rouges, des grains de verre, des épingles, des couteaux, des sonnettes, et ils donnaient de l'or et des vivres, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 6. Ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf; ma mère y avait ajouté une douzaine de pommes, MARMONTEL, *Mém.* 1. Il [l'empereur] sentait bien qu'il ne pouvait ôter ni reprocher à ses soldats ce fruit de tant de travaux [butin qu'ils emportaient de Moscou dans des chariots]; d'ailleurs les vivres cachaient le butin; et lui qui ne pouvait pas donner aux siens les subsistances qu'il leur devait... SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1. Quand l'armée passa ce fleuve [Vistule], elle reçut l'ordre de prendre, sans s'arrêter, pour vingt-cinq jours de vivres, mais de ne s'en servir qu'au delà du Niémen, ID. *ib.* III, 2. || Couper les vivres, intercepter les approvisionnements d'une armée, d'une ville, etc. Memnon voulait qu'on leur disputât [aux Grecs] tous les passages, qu'on leur coupât les vivres, BOSS. *Hist.* III, 5. || Fig. Couper les vivres, supprimer l'envoi d'une pension alimentaire. || 3° En termes de marine, provision des choses nécessaires à la nourriture de l'équipage d'un navire ou des équipages d'une flotte. || Vivres de campagne, les vivres composés de viandes salées ou en daube, de légumes secs et de biscuit. || 4° Entreprise de la fourniture du pain et de la viande pour les armées. Faire fortune dans les vivres. L'administration des vivres Les vivres-pain. Les vivres-viande.

— HIST. XIIe s. Clerc e de dete e d'el [d'autre chose] aurunt e curt e lei, E tuit cil qui d'aumosne unt e vivre e conrei, *Th. le mart.* 62. || XIIIe s. L'enfant... deit aveir son vivre convenablement de son fié, *Ass. de Jér.* I, 261. Li creanciers li doit livrer [au débiteur incarcéré] son vivre, BEAUM. L, 7. || XIVe s. Car des vivres [ils] avoient plus qu'on n'aloit pensant, *Guescl.* 1928. || XVe s. Allons, allons, on se doit aventurer pour son vivre, FROISS. II, II, 66. A la charge de tel portion de quint et vivre naturel [pension alimentaire], DU CANGE, *victus.* || XVIe s. En toutes choses... la mutation est à craindre, la mutation des saisons, des vivres, des humeurs, MONT. I, 339.

— ÉTYM. *Vivre* 1.

† 3. **VIVRE** (vi-vr'), *s. f.* Terme de blason. Serpent tortueux.

— ÉTYM. Le même que *guivre* (voy. ce mot).

† **VIVRÉ, ÉE** (vi-vré, vrée), *adj.* Terme de blason. Se dit de pièces disposées comme la vivre, c'est-à-dire, formant une ligne tortueuse.

— ÉTYM. *Vivre* 3.

† 1. **VIVRIER** (vi-vri-é), *s. m.* Anciennement, employé des vivres; fournisseur. Il y venait des commerçants, des financiers, des vivriers, mais polis, honnêtes, et de ceux qu'on distinguait dans leur métier, J. J. ROUSS. *Confess.* VII.

— ÉTYM. *Vivre* 2.

† 2. **VIVRIER, IÈRE** (vi-vri-é, iè-r'), *adj.* Terme des colonies. Qui produit les substances alimentaires. Cultures vivrières.

— ÉTYM. *Vivre* 2.

VIZIR (vi-zir), *s. m.* Nom des principaux officiers du conseil du Grand Seigneur. Les janissaires ont été souvent dangereux aux sultans; mais il n'y a pas un exemple d'un seul vizir qui n'ait été aisément sacrifié sur un ordre de son maître, VOLT. *Russie*, II, 1. || Grand vizir ou vizir azem, le premier ministre de l'empire turc, qui, en recevant le sceau impérial pour marque de son emploi, est revêtu de tout le pouvoir de l'empereur et jouit d'une autorité presque absolue. Dans le gouvernement despotique, le pouvoir passe tout entier dans les mains de celui à qui on le confie; le vizir est le despote lui-même, et chaque officier particulier est le vizir, MONTESQ. *Esp.* V, 16. La place de sultan est quelquefois la plus oisive de la terre, et celle du grand vizir la plus laborieuse; il est à la fois connétable, chancelier et premier président, VOLT. *Mœurs*, 93. || Fig. et familièrement. C'est un vizir, un homme absolu, impérieux. Saint-Pierre appela les secrétaires d'État [sous le dernier règne] des vizirs, et leurs départements des vizirats, ST-SIM. 484, 10. || On dit de même : il parle en vizir.

— ÉTYM. Arabe, *ouazir*, vizir, proprement porteur.

VIZIRAT (vi-zi-ra) ou **VIZIRIAT** (vi-zi-ri-a), *s. m.* Dignité, fonction de vizir; durée de cette fonction. La politique de la cour ottomane parut toute changée dès les premiers jours de ce viziriat [de Jussuf], VOLT. *Ch. XII*, 6.... ainsi du grand viziriat : sans les confiscations, cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune, ID. *Mœurs*, 158.

— REM. Le mot arabe étant *ouixârat*, M. Pihan dit que *viriziat* est tout à fait fautif

† **VLAAU** (vla-ô). Terme de chasse. Ce que l'on crie pour la vue du sanglier, *Alman. du chasseur.*

† **VLADIKA** (vla-di-ka), *s. m.* Chef chez les Monténégrins

† **VLAN** (vlan), *s. m.* Mimologisme dont on se sert pour représenter une action subite, et particulièrement un coup donné avec la main. || On dit aussi vli, vlan. Vli, vlan, taisez-vous, Lui dis-je, ou que je vous entende, BÉRANG. *Troisième mari.*

† **VLAOO** (vla-o-o), *s. m.* À la chasse, ce que l'on crie pour la vue du loup, *Alman. du chasseur.*

† **VLI, VLAN** (vli-vlan), *s. m.* Voy. VLAN.

† **VOCABLE** (vo-ka-bl'), *s. m.* || 1° Terme de grammaire. Mot, partie intégrante d'un langage. || 2° Patronage, en parlant d'un saint. Il existe à Vienne, sous le vocable de saint Pierre, une église élevée sur la place d'une basilique des premiers siècles, LEBLANT, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 113.

— HIST. XVe s. Le vocable [proverbe] que on dit, que : à celui à qui il meschiet, chascun lui mesoffre, FROISS. II, II, 159. || XVIe s. Vous dictes en vostre monde que sac est vocable commun en toute langue, RAB. V, 45. Ignorant des frases et vocables qui servent aux choses plus communes, MONT. I, 103. Dieu par nature a constituez les vocables pour les choses, non les choses pour les vocables, BONIVARD, *Advis et devis des lengues*, p. 55.

— ÉTYM. Provenç. *vocable*; espagn. *vocablo*; ital. *vocabolo*; du latin *vocabulum*, de *vocare*, appeler (voy. VOIX).

VOCABULAIRE (vo-ka-bu-lê-r'), *s. m.* || 1° Synonyme de dictionnaire; en ce sens, il n'est plus guère usité. Je ne défendrai point l'Académie française par l'exemple vulgaire de celle della Crusca, qui employa près de quarante ans à son vocabulaire, dont à la fin elle a tiré beaucoup de gloire, et la langue italienne beaucoup de profit, PELLISSON, *Hist. Acad.* III. Abandonnez votre grammaire, Laissez votre vocabulaire, Vous n'en êtes qu'à l'*a*, *b*, *c* Depuis plus d'un lustre passé, MÉNAGE, *Requête des dict.* La France manque d'un bon vocabulaire; l'Espagne et l'Italie en ont; tous les mots y sont marqués avec leurs étymologies, leurs significations propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs dans les différents styles, VOLT. *Lett. Guyot*, 7 août 1767. || 2° Aujourd'hui et plus particulièrement, liste de mots, communément dans l'ordre alphabétique, et accompagnés d'explications succinctes. || 3° Par extension, ensemble des mots qui appartiennent à une science, à un art. Le vocabulaire de la chimie, de la médecine. Dans un sujet totalement neuf, et dont par conséquent le vocabulaire n'existe pas encore, je suis forcé de m'en faire un, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 564. || On dit à peu près dans le même sens : le vocabulaire d'un peuple, le nombre des mots dont il se sert. Le vocabulaire des Australiens est peu étendu. Resserrez le plus qu'il est possible le vocabulaire de l'enfant; c'est un très-grand inconvénient qu'il ait plus de mots que d'idées, J. J. ROUSS. *Ém.* I. S'il est vrai que le vocabulaire d'une nation puisse être considéré jusqu'à un certain point comme le tableau de ses connaissances et le miroir de son génie, ABEL RÉMUSAT, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 20. || 4° *Adj.* Qui appartient aux vocables. L'accent vocabulaire, l'accent que porte chaque mot.

— HIST. XVIe s. Il n'y faut ne vocabulaire ne commentaire, DESPER. *Contes*, I.

— ÉTYM. Lat. *vocabularium*, de *vocabulum*, vocable.

VOCABULISTE (vo-ka-bu-li-st'), *s. m.* Terme peu usité. Auteur d'un vocabulaire.

VOCAL, ALE (vo-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Qui sert à la production de la voix. Les organes vocaux. || 2° Qui s'énonce, qui s'exprime au moyen de la voix, par opposition à mental. || Oraison vocale, voy. ORAISON. || Il se dit aussi par opposition à écrit. Une preuve vocale mise par écrit n'est jamais qu'une preuve vocale, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 44. || 3° Musique vocale, celle qui se chante, à la différence de musique instrumentale. Comme la musique vocale a précédé de beaucoup l'instrumentale, celle-ci a toujours reçu de l'autre ses tours de chant et sa mesure, J. J. ROUSS. *Lett. sur la mus. franç.* || Compositeur vocal, celui qui compose des morceaux de chant. La déclamation, l'exacte ponctuation des paroles doivent être le premier plan du compositeur vocal, GRÉTRY, *Méth. pour prél.* p. 83. || 4° *S. m.* et *f.* Dans quelques communautés, vocaux, vocales, ceux ou celles qui ont droit de suffrage. Il me suffit, pour justifier mes confrères les docteurs [de la faculté de Paris], de raconter sans déguisement, et comme tout Paris l'a vu, l'histoire de leur signature.... on peut bien assurer que les délibérations les plus solennelles n'ont guère été composées de tant de véritables vocaux, BOSS. *Signatures des docteurs.*

— HIST. XIVe s. Voieul, de voix, DU CANGE, *vocalis.* || XVIe s. Il est des termes de trois vocalz [voyelles] lesquels sont de une sillabe, comme Dieu, lieu, fieu, etc. FABRI, *Art de rhétor.* t. II, f° 6, dans LACURNE. Cette correction voyelle et auriculaire, devotieuse, tira droit à l'ame [à propos de l'effet produit sur un débauché par le nom de Marie], MONT. I, 345. Que la philosophie condamne hardiement au mal cette lascheté voyelle [les cris], ID. III, 200.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *vocal*; portug. *vogal*; ital. *vocale*; du lat. *vocalis*, de *vox*, voix. Paré a dit *vocable* : Un des nerfs vocables, VIII, 20.

† **VOCALIQUE** (vo-ka-li-k'), *adj.* Terme de phonétique. Qui a rapport aux voyelles. L'altération vocalique de *a*.

† **VOCALISATEUR, TRICE** (vo-ka-li-za-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Terme de musique. Celui, celle qui vocalise avec grâce et légèreté.

† **VOCALISATION** (vo-ka-li-za-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de musique. Action de vocaliser. La vocalisation de Mlle Patti.... est dépourvue du moelleux que donnent à l'organe humain des exercices patiemment exécutés, SCUDO, *la Musique en* 1862, p. 75. || 2° Terme de grammaire. Changement en voyelle. La vocalisation d'une consonne.

— ÉTYM. *Vocaliser.*

† **VOCALISE** (vo-ka-li-z'), *s. f.* Terme de musique. On nomme vocalises des leçons ou exercices de vocalisation, L. QUICHERAT, *Traité de musique*, p. 110. L'air de dona Anna *non mi dir* [dans Don Juan] est chargé de fades vocalises, qui prouvent que les plus beaux génies sont obligés de payer un tribut aux caprices du mauvais goût, SCUDO, *Critique et littér. music.* 3e éd. t. I, p. 221.

— ÉTYM. Voy. VOCALISER.

VOCALISER (vo-ka-li-zé), *v. a.* Terme de musique. Chanter sur une voyelle sans articuler des paroles et sans nommer les notes comme on fait quand on solfie; on a choisi les voyelles *a*, *é*, comme les plus favorables à l'émission de la voix, L. QUICHERAT, *Traité de mus.* p. 117 et 118. J'ai fait vocaliser à mon élève la troisième leçon de Bordogni. || Absolument. Cette personne sait vocaliser.

— ÉTYM. *Vocal.*

† **VOCALISME** (vo-ka-li-sm'), *s. m.* Terme de grammaire. Théorie qui rend compte du rôle des voyelles et de leurs permutations, soit dans la formation et la dérivation des mots d'une même langue, soit dans la comparaison des langues appartenant à une même famille. || Système des voyelles d'une langue. || Ensemble des voyelles d'un mot.

† **VOCALISTE** (vo-ka-li-st'), *s. m.* et *f.* Synonyme de vocalisateur, vocalisatrice.

VOCATIF (vo-ka-tif), *s. m.* Terme de grammaire des langues qui ont des cas. Cas dont on se sert quand on s'adresse à quelqu'un. || En français, où il n'y a pas de cas, le vocatif est exprimé par la construction, le nom qui serait au vocatif en latin, répondant à un verbe à la seconde personne, sans en être le sujet. Malheureux, que fais-tu? Ô toi que j'implore, mon Dieu, mon sauveur.

— ÉTYM. Provenç. *vocatiu*; espagn. et ital. *vocativo*; du lat. *vocativus*, de *vocare*, appeler (voy. VOYELLE). *Vocatif* se trouve au XVe siècle dans le sens de qui s'appelle, putatif: Li maris peres vocatif, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 568.

VOCATION (vo-ka-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'appeler, qui ne se dit qu'au figuré et en parlant des appels que Dieu fait à l'homme. Jésus-Christ n'a point voulu du témoignage des démons, ni de ceux qui n'avaient pas vocation, mais de Dieu et de Jean-Baptiste, PASC. *Pens.* XXIV, 23 bis, édit. HAVET. Il pose les fondements de son Église par la vocation de douze pêcheurs, BOSS. *Hist.* II, 6. C'est dans la vocation qui nous prévient et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paraît toute gratuite et toute pure, ID. *Duch. d'Orl.* Vocation peu sincère qu'ils [les auteurs de la réforme] attribuaient à Dieu, lorsqu'il appelait, à l'extérieur, ceux que, dans le fond, il avait exclus de sa grâce, les prédestinant au mal, ID. *Var.* XIV. || Terme de l'Écriture. La vocation d'Abraham, le choix que Dieu fit de ce patriarche pour être le père des croyants. Les fausses divinités se multipliaient : et c'est ce qui donna lieu à la vocation d'Abraham, BOSS. *Hist.* I, 2. || La vocation des gentils, la grâce que Dieu leur a faite en les appelant à la connaissance de l'Évangile. Il [Dieu] lui découvre [à saint Paul] le secret profond de la vocation des gentils, BOSS. *Hist.* II, 7. La vocation des gentils substitués à la place d'un peuple autrefois si chéri et si privilégié, ROLLIN, *Traité des Ét.* V, 2e part. I, 1. || 2° Ordre extérieur de l'Église par lequel les évêques appellent au ministère ecclésiastique ceux qu'ils en jugent dignes. La vocation extérieure. Il ne suffit pas d'avoir la saine doctrine, et il faut outre cela de deux choses l'une : ou des miracles pour témoigner une vocation extraordinaire de Dieu, ou l'autorité des pasteurs qu'on avait trouvés en charge, pour établir la vocation ordinaire et dans les formes, BOSS. *Var.* I, 28. || Il se dit dans le même sens chez les protestants. Les oppositions qu'il [Jurieu] a faites à la vocation de M. Basnage pour ministre ordinaire de cette ville [Rotterdam].... BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 27 août 1691. || 3° Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. Il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. Un état qui est établi de Dieu est de la vocation de Dieu, c'est-à-dire qu'il y en a plusieurs que Dieu destine à cet état, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 77. C'est que rien n'a tant de rapport au salut que la vocation à un état, et que souvent c'est à l'état qu'est attachée toute l'affaire du salut, ID. *Domin. 1er dim. après l'Epiph. Devoir des pères envers leurs enfants*, p. 15. || Particulièrement. Mouvement intérieur par lequel on se sent porté à la vie religieuse. La princesse Bénédicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille.... malgré une vocation si peu régulière, la jeune abbesse devint un modèle de vertus, BOSS. *Anne de Gonz.* La peur de m'en repentir [d'être entrée au couvent] m'a fait passer par-dessus des mouvements que mille autres auraient appelés vocations, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1676, t. II, p. 51, dans POUGENS. Si l'on ne le voyait de ses yeux, pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes? ce plus ou ce moins détermine à l'épée, à la robe ou à l'Église : il n'y a presque point d'autre vocation, LA BRUY. VI. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 95, dans POUGENS. || 4° Un certain ordre des choses auquel on doit se conformer. La vocation de l'homme est d'être utile à ses semblables. Elle [Marie-Thérèse] suivit sa vocation; et jamais vie ne fut plus pure, FLÉCH. *Mar.-Thér.* On ne travaille que pour jouir; cette alternative de peine et de jouissance est notre véritable vocation, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. Les femmes n'ont d'autre vocation parmi nous que les devoirs domestiques, STAEL, *Corinne*, XIV, 1. || 5° Inclination que l'on se sent pour un état. Une vocation contrariée. Il se sent de la vocation pour le commerce, pour le barreau. Un rien détermine souvent la vocation d'un écrivain, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 150, dans POUGENS. Granville : Te souvient-il, mon cher, qu'autrefois dans la classe Tu te mêlais déjà de déclamation? Ton instinct t'y portait — Belrose : Dis ma vocation, C. DELAVIG. *Coméd.* I, 4. || 6° Disposition, talent. Il a une vocation décidée pour la peinture. La petite d'Heudicourt est jolie comme un ange; elle a été de son chef huit ou dix jours à la cour, toujours pendue au cou du roi; cette petite avait adouci les esprits par sa jolie présence : c'est la plus belle vocation pour plaire que vous ayez jamais vue; elle a cinq ans; elle sait mieux la cour que les vieux courtisans, SÉV. 4 déc. 1673.

— HIST. XIVe s. Les vocations [appels en justice] et les citations, *Chron. de St-Denys*, t. II, f° 193, dans LACURNE. || XVe s. Guillaume Erambourt doubtant que le mary de sa fille ne s'aperceust de telles vocations [appels, signes], DU CANGE, *vocatio.* || XVIe s. Jesus Christ, au commencement de sa predication, n'a pas voulu faire ouverture aux gentils, mais a differé leur vocation, CALV. *Instit.* 360. Mesme Jesus-Christ ne s'y est point ingeré soymesme, mais a obei à la vocation de son pere, ID. *ib.* 1155. Les peres en ceci ne peuvent mieux pourvoir, que d'aviser de quelle profession ils veulent que leurs enfants soyent, à fin d'accommoder les estudes à la vocation, LANOUE, 122. Ils font d'une telle profession [la guerre] (qui doit estre comme extraordinaire) une vocation perpetuelle,

laquelle ils exaltent par dessus toutes autres, ID. 179. L'une et l'autre [déclaration], après avoir declarée illégitime la vocation [des états], remettoient les diferens de l'Eglise à un concile, D'AUB. *Hist.* III, 276. Des personnages qui tiroient d'escrire et leurs tiltres et leur vocation [à qui le talent d'écrire formait titres et vocation], MONT. I, 288.

— ÉTYM. Provenç. *vocatio;* espagn. *vocacion;* ital. *vocazione;* du lat. *vocationem*, de *vocare*, appeler (voy. VOYELLE).

† **VOCEM** (vo-sèm'), *s. m.* Terme de liturgie. Nom qu'on donne au 5e dimanche après Pâques, parce que l'introït commence par ce mot latin.

† **VOCERO** (vo-tché-ro), *s. m.* Nom donné, en Corse, à une sorte de chant populaire composé pour l'inhumation de certains défunts. || *Au plur.* Des voceri. La traduction des voceri par M. A. Fée.

† **VOCHYSIACÉES** (vo-ki-zi-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes, comprenant des arbres ou arbrisseaux de la Guyane et du Brésil, à racine tubéreuse, à sucs résineux.

† **VOCIFÉRANT, ANTE** (vo-si-fé-ran, ran-t'), *adj.* Qui crie, qui vocifère. De tous les habitants de la basse-cour, aucun n'est aussi vociférant ni plus bruyant, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 65.

† **VOCIFÉRATEUR, TRICE** (vo-si-fé-ra-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Néologisme né pendant la révolution. Celui, celle qui vocifère.

— ÉTYM. Lat. *vociferatorem*, de *vociferari*, vociférer.

VOCIFÉRATIONS (vo-si-fé-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f. pl.* Paroles accompagnées de clameurs.

— HIST. XIIe s. Cantez à lui novel cant, bien cantez à lui en vociferatiun, *Liber psalm.* p. 39. || XVIe s. Vociferation, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *vociferationem*, de *vociferari*, vociférer.

VOCIFÉRER (vo-si-fé-ré. La syllabe *fé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je vocifère, excepté au futur et au conditionnel : je vociférerai, vociférerais), *v. n.* Parler avec colère, pousser des clameurs. || Activement. Vociférer des imprécations, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1872, p. 630.

— REM. On a dit que ce mot était né dans les clubs durant la révolution; l'historique montre qu'il est bien plus ancien.

— HIST. XVIe s. Que veult il dire que ces hommes et bestes là vociferent ainsi? PALSGRAVE, p. 501.

— ÉTYM. Lat. *vociferari*, de *vocem*, voix, et *ferus*, farouche : rendre la voix farouche.

† **VODANIUM** (vo-da-ni-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal récemment découvert.

† **VOÉTIEN** (vo-é-siin), *s. m.* Membre d'une secte calviniste (XVIIe siècle), dont le chef était Gisbert Voet, théologien hollandais.

VOEU (veu), *s. m.* || 1° Promesse faite au ciel par laquelle on s'engage à quelque œuvre non obligée : il se dit dans toutes les religions. Semblables à ces vœux dans l'orage formés, Qu'efface un prompt oubli quand les flots sont calmés, CORN. *Rodog.* II, 1. Trois papes ont décidé que les religieux qui sont obligés par un vœu particulier à la vie quadragésimale, n'en sont pas dispensés, encore qu'ils soient faits évêques, PASC. *Prov.* VI. Selon la maxime de la théologie, le vœu est un acte de la volonté, et d'une volonté libre, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 411. Il [Idoménée] remerciait Neptune d'avoir écouté ses vœux; mais bientôt il sentit combien ses vœux lui étaient funestes, FÉN. *Tél.* V. Les vœux sont enfants de la crainte, LAMOTTE, *Fabl.* I, 8. Philippe mourut à l'âge de soixante et onze ans, dans ce vaste palais de l'Escurial, qu'il avait fait vœu de bâtir en cas que ses généraux gagnassent la bataille de Saint-Quentin, VOLT. *Mœurs*, 166. Vous avez prononcé d'irrévocables vœux, ID. *Olymp.* II, 2. || En termes d'Église. Les trois vœux, ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Il s'est trouvé des filles qui avaient de la vertu, de la santé, de la ferveur et une bonne vocation, mais qui n'étaient pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de pauvreté, LA BRUY. XIV. Saint Basile, au commencement du IVe siècle, dans une province barbare vers la mer Noire, établit sa règle, suivie de tous les moines de l'Orient; il imagina les trois vœux, auxquels les solitaires se soumirent tous, VOLT. *Mœurs*, 139. || Par ironie. Vous m'avez réjouie, en me parlant de ces carmélites, dont les trois vœux sont changés en trois choses tout à fait convenables à des filles de Sainte-Thérèse, l'intérêt, l'orgueil et la haine, SÉV. 25 mai 1680. || Il se dit par exagération quand on s'adresse à un mortel. Chacun tremble sous toi, chacun t'offre des vœux, CORN. *Cinna*, V, 1. || Vœux du baptême, les promesses que fait un catéchumène, lorsque, avant d'être baptisé, il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. || Vœu de stabilité, engagement de quelques religieux à demeurer toujours dans le même couvent. || Vœu solennel, vœu fait en face de l'Église avec les formalités requises par les canons. Il faut des vœux solennels si l'on veut de la stabilité, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 22 oct. t. II, p. 235. dans POUGENS. || Vœu simple, vœu qui n'est pas fait en face de l'Église. J'écrirai à l'évêque de Québec; il a les pouvoirs nécessaires pour vous relever de vos vœux, qui ne sont que des vœux simples, CHATEAUBR. *Atala, le Drame.* || Fig. et familièrement. Je n'ai pas fait vœu de faire telle chose, j'ai la liberté de la faire ou de ne la pas faire. || 2° *Au plur.* Profession solennelle de l'état religieux. Au concile de Trente, les généraux d'ordre représentèrent que, si l'on ne permettait pas de pouvoir faire les derniers vœux monastiques à seize ans, et si on les retardait jusqu'à vingt-cinq, il y aurait très-peu de religieux et de religieuses, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 215, dans POUGENS. On sait que, chez les jésuites, les derniers vœux ne se faisaient qu'à trente-trois ans, âge où l'on prétend que Jésus-Christ a été mis en croix, et que ces pères avaient pris pour s'attacher à la leur, D'ALEMB. *Élog. d'Olivet*, note 3. Elle [Amélie] me mandait seulement qu'elle avait obtenu les dispenses du noviciat, et qu'elle allait prononcer ses vœux, CHATEAUBR. *René.* || Renouvellement des vœux, la commémoration annuelle de la profession. || 3° Offrande promise par un vœu. Sire Jupin, dit-il, prends mon vœu; le voilà, LA FONT. *Fabl.* IX, 13. || Vœu rendu, nom qui se donnait à des tableaux que l'on pendait dans les églises et qui contenaient une représentation du péril auquel on avait échappé par l'intercession du saint. || On dit aussi en ce sens ex-voto. || 4° Promesse qu'on s'est faite à soi-même, résolution ferme qu'on a prise. Je fis vœu cette nuit de ne me coucher point, RÉGNIER, *Sat.* XI. Si vous n'êtes fatiguée de ce récit, vous avez une bonne santé; je fais vœu de n'en faire jamais un si long, SÉV. 58. Quand le temps commence à changer, je demeure dans ma chambre.... car autrefois c'était un sot vœu de sortir tous les jours, ID. 8 janv. 1690. Je condamnai les dieux, et, sans plus rien ouïr, Fis vœu, sur leurs autels, de leur désobéir, RAC. *Iphig.* I, 1. || 5° Consentement. L'hymen qui sans mon vœu le nomme votre époux, LEMERCIER, *Frédég. et Bruneh.* II, 3. || Suffrage en certains lieux, dans certaines élections et délibérations. Donner son vœu. Refuser son vœu. Écrire son vœu. Le vœu de la nation. Les supérieurs [des jésuites] consultèrent les gros bonnets à quatre vœux, et le résultat fut qu'il fallait céder à l'orage, ST-SIM. 45, 20. || 6° Souhait, désir ardent. Le vœu général. Roi du ciel, conservez le roi de la terre, c'est le vœu des Églises, c'est le vœu des évêques, BOSS. *le Tellier.* || En ce sens, il se dit très-souvent au pluriel. En ce combat Rodrigue a tous mes vœux, CORN. *Cid*, V, 5. Si tant de gens de cœur font des vœux pour ta mort.... ID. *Cinna*, IV, 3. Ils [les chrétiens] font des vœux pour nous qui les persécutons, ID. *Poly.* IV, 6. Par des vœux importuns nous fatiguons les dieux, Souvent pour des sujets même indignes des hommes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 5. Enfin, fléchi par ses vœux et son humble patience [de la reine d'Angleterre], il [Dieu] a rétabli la maison royale, BOSS. *Reine d'Anglet.* Comment eût-elle fait des vœux pour sa fortune, elle qui n'en faisait presque pas pour sa guérison? FLÉCH. *Mme de Montaus.* Je suis si accoutumé de voir tous mes vœux éconduits en toute chose, que j'ai tout à fait cessé d'en faire, J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou*, 15 nov. 1769. L'innocence des vœux n'en fait point le succès, LEMERC. *Frédég. et Bruneh.* I, 5. || 7° Désirs amoureux, soins galants. Pour la même beauté nous faisons mêmes vœux, CORN. *Rodog.* I, 5. Je verrais à mes vœux d'autres vœux préférés, TH. CORN. *Ariane*, II, 5. Malgré mes vœux, seigneur, honteusement déçus, RAC. *Andr.* IV, 3. Du prince, en apparence, elle reçoit les vœux, Mais elle les reçoit pour les rendre à Roxane, ID. *Bajaz.* I, 1. Son cœur [de Gabrielle d'Estrées], né pour aimer, mais fier et généreux, D'aucun amant encor n'avait reçu les vœux, VOLT. *Henr.* IX. || Fig. Il m'est aisé de croire Que de la liberté vous feriez votre gloire, Que votre âme en secret lui donne tous ses vœux, CORN. *Sertor.* III, 2. || 8° Fig. Ce qui est demandé, exigé par. Le vœu de la loi. Tromper le vœu de la nature. Là sont les vœux du luxe, ici ceux du besoin, DELILLE, *Imagin.* II.

— HIST. XIIe s. Sacrifice à Deu sacrifice de loenge, e rent al altisme les tuens voz, *Liber psalm.* p. 66. || XIIIe s. Veuz t'ai fait, si les tendré [tiendrai], *Psautier*, fo 67. Et li mien vou rendu seront Devant ceus qui te douteront [craindront], *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 275. Jo veus.. . ici vouer Un vœu que je tenrai, *Berte*, XLIII. Ne briseroit son veu pour soufrir discepline, *ib.* LVI. A icel jor lor veu faisoient, Et sachiés bien k'il le gardoient, *Lai de Mélion.* || XVe s. Un veu d'or ouquel a une dame esmaillée qui tient un oisellet, DE LABORDE, *Émaux*, p. 541. A Jehan Gallant, orfavre, demourant à Tours, pour dix marcs d'argent par luy mis et employé à faire ung veu, à faczon d'une jambe, que la dicte dame a donné et envoyé à N. D. du Carme de Rennes, ID. *ib.* || XVIe s. Ce que nous appellons promesse entre les hommes est nommé vœu au regard de Dieu, CALV. *Instit.* 1007. En luy montrant au temple force vœux et tableaux, MONT. I, 40. Les vœux et offrandes qui sont pendues aux voultes et parois du santuaire, AMYOT, *Timol.* 10. Que si Dieu prend à gré ces premices, je veux, Quand mes fruits seront meurs, lui paier d'autres vœux, D'AUB. *Trag.* éd. LALANNE, p. 164.

— ÉTYM. Provenç. *vot;* espagn. et ital. *voto;* du lat. *votum*, part. passé de *vovere*, qui se rattache au goth. *vōpjan*, invoquer.

VOGUE (vo-gh'), *s. f.* || 1° Ancien terme de marine. Allure d'un bâtiment à rames. Avoir de la vogue, bien marcher. || Nom donné quelquefois à la partie du plat-bord d'un navire à rames. || 2° Fig. Réputation, crédit d'une personne, comparés à la vogue puissante d'une galère. La plupart des gens ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont ou par leur fortune, LA ROCHEFOUC. *Max.* 212. Le rôle de Roxelane l'avait mise en vogue [une actrice], HAMILT. *Gram.* 9. A peine fut-il [le médecin Chirac] fixé à Paris, qu'il y eut une vogue étonnante, FONT. *Chirac.* Vous pensez que toute la gloire d'une femme consiste à faire une dépense folle, à se servir de la marchande de modes le plus en vogue, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Bonne mère*, II, 3. || Il se dit des choses. C'est souvent du hasard que naît l'opinion, Et c'est l'opinion qui fait toujours la vogue, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. L'indifférence des religions avait la vogue en Angleterre, quand les dispersés [les protestants chassés par la révocation de l'édit de Nantes] y sont arrivés, BOSS. 6e *avert.* 3e part. 9. Cette manière de billet a été mise en vogue par les gens d'affaires, pendant la dernière guerre, pour mettre leurs effets à couvert des recherches qu'on pourrait faire contre eux, VAUB. *Dîme*, p. 88. L'une des grâces de la nature, l'une de ces choses qui embellissent le monde, qui est de tous les temps, et d'une vogue ancienne et populaire, LA BRUY. XIII. Notre langue a autant de vogue qu'en avait autrefois la langue grecque, VOLT. *Lett. Chabanon*, 9 mars 1772. Telle fut l'origine de ces contes moraux qui ont eu depuis tant de vogue en Europe, MARMONTEL, *Mém.* V. || 3° Nom, à Genève, en Savoie, en Dauphiné, en Provence, en Languedoc, dans le Forez, dans la Bresse, de la fête annuelle d'un village. On fut contraint de dresser des feuillées par les rues comme on fait aux vogues de villages, RUBIS, *Hist. de Lyon*, cité dans le *Journ. de Trévoux*, juill. 1733, p. 1197. Telle est la tenue dans laquelle on les voit aux vogues; c'est ainsi qu'ils [les Bressans] appellent ces fêtes rustiques désignées par les Bretons sous le titre d'assemblées, FRANCIS WEY, *Article sur le Bressan*, dans *la Galerie des Français peints par eux-mêmes, Province*, t. II, p. 322.

— HIST. XVIe s. Puis donques que la malediction de Dieu s'est espandue haut et bas, et a la vogue par toutes les regions du monde, à cause de la coulpe d'Adam, CALV. *Instit.* 172. Le premier des capitaines atheniens qui apperceut de la terre ceste grosse flotte qui venoit à pleine vogue pour les investir, ce fut Conon, AMYOT, *Lysand.* 20. Encore fut il plaint et regretté de tout le peuple, comme s'il fust en la plus grande vogue de son credit, ID. *Lucullus*, 87. Depuis que les bas de soye ont eu le cours et la vogue en ce royaume, CARL. IV, 27. Quand il se presente à nous quelque doctrine nouvelle, nous avons grande occasion de nous en desfier, et de considerer qu'avant qu'elle feust produicte, sa contraire estoit en vogue

MONT. II, 330. Charles-Quint se servoit principalement de Flamans et Bourguignons qui avoient la vogue, BRANT. *Buren.*

— ÉTYM. Voy. VOGUER ; wallon, *vok.*

VOGUER (vo-ghé), je voguais, nous voguions, vous voguiez ; que je vogue, que nous voguions, que vous voguiez, *v. n.* || 1° Être poussé sur l'eau à force de rames. Les galères commençaient à voguer. || 2° Ramer, faire aller avec la rame (emploi qui a vieilli, et pour lequel on dit aujourd'hui ramer, nager). Les forçats de cette galère voguaient vigoureusement. || Vogue avant ! commandement pour mettre en mouvement les rameurs de la vogue. || On disait de même : vogue tribord ! vogue bâbord ! comme on dit aujourd'hui : nage ou avant tribord ! nage ou avant bâbord ! || *S. m.* Vogue-avant, rameur qui tient la queue de la rame et lui donne le branle ; le rameur le plus de l'avant. || 3° Dans une acception plus générale, naviguer de quelque manière que ce soit (emploi pour lequel les marins disent aujourd'hui plutôt marcher, aller de l'avant). Voguer à pleines voiles. Il vogue vers Bysance, VOLT. *Irène*, I, 2. Eh ! vogue ma nacelle, Nous trouverons un port ! BÉRANG. *Nacelle.* Mais, Dieu ! le vaisseau trop rapide Déjà vogue vers d'autres cieux, ID. *M. Stuart.* || Fig. Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. On parla des passions : Ah ! qu'elles sont funestes ! dit Zadig.— Ce sont les vents qui enflent les voiles du vaisseau, repartit l'hermite : elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer, VOLT. *Zadig*, 20. || Fig. Voguer à pleines voiles, avoir toute sorte de succès. Lorsque sur cette mer [de la fortune] on vogue à pleines voiles, Qu'on croit avoir pour soi le vent et les étoiles, Il est bien malaisé de régler ses désirs, LA FONT. *Élég. pour Fouquet.* || Fig. Vogue la galère, arrive ce qui pourra. Vogue la galère ; le bon temps n'est que pour ceux qui le peuvent prendre ou attraper, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 12, dans POUGENS. Je pars le jour même de la Toussaint par Bagnols, de Bagnols à Rouanne, et puis, vogue la galère, Mme DE COULANGES, *Lett. à Mme de Sévigné*, p. 11, dans POUGENS. Adieu, madame ; faisons tous deux comme nous pourrons ; vogue la galère, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 6 juin 1772. || 4° Terme de chapellerie. Faire voguer l'étoffe, faire voler sur une claie les matières dont on veut faire les capades. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVIe s. Les mathelots sur l'un et l'autre banc D'un ordre egal voguent de ranc en ranc, DUBELL. VIII, 15, *recto.* Les Romains courans au devant de ceste galere, et marchans coste à coste d'elle à mesure qu'on la voguoit tout bellement.... AMYOT, *P. Æm.* 59. L'empereur Caligula, voguant avecques une grande flotte en la coste de la Romanie, MONT. II, 180.

— ÉTYM. Provenç. *vogar ;* espagn. *bogar ;* portug. *vogar ;* ital. *vogare ;* de l'anc. haut-allem. *wagôn*, altéré en *wogôn*, se mouvoir, d'où l'allem. moderne *wogen*, flotter (voy. VAGUE, *s. f.*).

VOGUEUR (vo-gheur), *s. m.* || 1° Ancien terme de marine. Rameur. || 2° Appareil à l'aide duquel un homme qui ne sait pas nager se maintient sur l'eau.

— HIST. XIVe s. Lequel suppliant fu retenu en nostre service pour la guerre de mer, où il là nous a servi comme vaugueur en l'une de noz galées, DU CANGE, *vogherii.* || XVIe s. Ils s'embarquerent en deux barques chacune quatre vogueurs, et commencerent à voguer environ les vingt quatre heures, M. DUBELL. 483.

— ÉTYM. *Voguer.*

† **VOI** (voi), *interjection* d'impatience. Chicaneau : Si vous parlez toujours, il faut que je me taise. — La comtesse : Ah ! que vous m'obligez ! je ne me sens pas d'aise. — Chicaneau : J'irais trouver mon juge et lui dirais.... — La comtesse : Oui. — Chicaneau : Voi ! Et lui dirais : monsieur.... RAC. *Plaid.* I, 7.

— HIST. XVe s. Voy pour le sang que Dieux raya, Seras-tu asnes, Birrea, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 457. || XVIe s. Voi, madame, hé ! vrai Dieu, qu'est-ce que ceci ? quoi ! vous voulez donc me fascher de gayeté de cœur pour esprouver ma patience, SULLY, *Mém.* t. III, p. 412.

— ÉTYM. C'est l'impératif du verbe *voir.*

VOICI (voi-si). Veci dit par quelques-uns au XVIIe siècle et condamné par Chifflet, *Gramm.* p. 201), *loc. prépos.* qui n'est autre que l'impératif du verbe *voir* avec l'adverbe *ci* : vois ci. || 1° Il sert à désigner une personne ou un objet proche de la personne qui parle. Me voici. Monsieur que voici. Mais le voici qui vous dira le reste, CORN. *Poly.* III, 2. Voici votre roi, peuple, et voilà votre reine, ID. *Rodog.* V, 3. Le voici qu'à propos sans suite et sans défense Le sommeil m'abandonne et livre en ma puissance, ROTR. *Bélis.* II, 8. Voici votre Mathan ; je vous laisse avec lui, RAC. *Ath.* II, 4. || Il se dit aussi de la proximité dans le temps. Voici l'instant affreux qui va nous éloigner, VOLT. *Brutus*, IV, 3. || 2° Il se met avant l'infinitif du verbe *venir*, pour exprimer arrivée, approche. Comme il continuait cette vieille chanson, Voici venir quelqu'un d'assez pauvre façon, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Tremblez, tremblez, méchants, voici venir la foudre, CORN. *Pomp.* II, 2. Mais les voici venir, MOL. *l'Ét.* V, 14. Des maux que j'ai prédits voici venir le temps, DELILLE, *Parad. perdu*, VI. Cependant les tonnerres se taisent, et voici venir une voix : Écoute, ô toi Israël, CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 4. || 3° Il annonce qu'on va exposer, détailler quelque chose. Jamais vous ne cesserez de prétendre ; ce que vous croyez la fin de votre course, quand vous y serez arrivés, vous ouvrira inopinément une nouvelle carrière ; la raison, messieurs, la voici : c'est que votre humeur.... BOSS. 2e *sermon, Impénit.* 2. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : je m'en vais voir comment Dieu me traitera, ID. *Anne de Gonz.* Voici dans un jeune prince victorieux quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire : la cour, qui lui préparait, à son arrivée, les applaudissements qu'il méritait, fut surprise de la manière dont il les reçut, ID. *Louis de Bourbon.* Je m'en rapporte à vous, écoutez, s'il vous plaît, Voici le fait : depuis quinze ou vingt ans en çà... RAC. *Plaid.* I, 7. Voilà tous mes forfaits ; en voici le salaire.... ID. *Brit.* IV, 2. || Familièrement. En voici d'une autre, en voici bien d'une autre, se dit en parlant d'une chose inattendue, singulière. Mais en voici bien d'une autre.... que diable fait là ma sœur ? GENLIS, *Théât. d'éduc. Tendresse matern.* sc. 8. || 4° Il exprime un état actuel, ou une action qui a lieu dans le moment même. Nous voici arrivés. Voici la fin de nos souffrances. || Voici que, même sens. Voici que de notre heur la fortune jalouse Vient arracher l'époux du sein de son épouse, MAIR. *Soliman*, I, 5. || Ironiquement. Nous voici bien ! Quelle chose, quelle sottise nous dit-on là ! Vraiment, nous voici bien ! lorsque je suis à jeun, Tu me viens parler de musique ! LA FONT. *Fabl.* IX, 18. Mais voici bien une autre fête, ID. *ib.* III, 28. || Fig. M'y voici, je suis arrivé au point où je désirais arriver. Est-ce assez ? dites-moi ; n'y suis-je point encore ? — Nenni.— M'y voici donc ?—Point du tout.... LA FONT. *Fabl.* I, 3. || Fig. Nous y voici, la chose arrive comme je l'avais prévu. || Nous y voici se dit aussi pour exprimer qu'on arrive à la question. Comme te voilà fait ! je t'ai vu si joli ! Ah ! vraiment, nous y voici, Reprit l'ours à sa manière ; Comme me voilà fait ! comme doit être un ours, LA FONT. *Fabl.* XII, 1.

— REM. 1. Il ne faut pas confondre, comme cela se fait souvent, voici avec voilà. Voilà se rapporte à quelque chose d'antécédent ; voici, à quelque chose de subséquent. Voilà ce que vous avez fait, voici ce qui vous reste à faire. Il y a entre voici et voilà la même différence qu'entre ci et là. || 2. Dans les cas où l'on peut les employer l'un pour l'autre, on dit voilà pour voici ; mais on ne dit pas également voici pour voilà. || 3. Voltaire (*Comm. Corn. rem. Hor.* II, 2) a condamné la locution voici venir ; mais à tort ; en effet elle est correcte ; car voici est pour vois ci, et voir se construit avec l'infinitif. De plus elle est appuyée par l'usage des bons auteurs. || 4 Ne dites pas le voici qu'il vient, mais le voici qui vient, ou voici qu'il vient. Racan a fait cette faute : La voici qu'elle vient plus belle que l'aurore, RACAN, *Berger. le Sat.* II, 2. La raison en est évidente. Voici équivaut à vois ci. On peut dire vois le ci qui vient, ou vois ci qu'il vient, mais non vois le ci qu'il vient.

— HIST. XIe s. Dreiz emperere, veiz me ci en present, *Ch. de Rol.* XXII. || XIIe s. Vez-ci mon gage, je voil qu'il aille avant, *Ronc.* p. 181. || XIIIe s. Sire, voici l'ost près de vos, en Venise..... VILLEH. XLVII. Nous vous en rapportons le cuer, et ve le ci, *Berte*, XXIII. Vez-ci teles nouveles dont Diex loés sera, *ib.* CXXII. || XVe s. Armez vous tost et appareillez, car vez-ci gens d'armes qui approchent ceste forteresse, FROISS. I, I, 131. || XVIe s. Je luy cede ceste mestyrie : voyez ci le contract de la transaction, RAB. *Garg.* I, 32. Voicy ce que il me falloyt, ID. *ib.* I, 34. Voyez cy de nos ennemyz qui accourent ; mais je vous les tueray ici comme bestes, ID. *Pant.* II, 25. Voicy de la vertu la penible montée, Voilà de l'autre part le grand chemin battu, Où au séjour du vice on monte sans échelle, DUBELL. VI, 45, *recto.* Voici venir un homme assez agé, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 221. Voici marcher de rang par la porte dorée L'enseigne d'Israël dans le ciel arborée, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 163.

— ÉTYM. *Vois* à l'impératif, et *ci* ; wallon, *vocial, voci ;* Berry, *voi le ci*, le voici, *voi les ci*, les voici ; bourg. *veci ;* nivernais, *voiqui ;* prov. *vec, ve.*

† **VOIDE** (voi-d'), *s. f.* Voy. GUÈDE.

VOIE (voî), *s. f.* || 1° Chemin, route d'un lieu un autre. Leur bagage étant prêt.... Nos galants se mettent en voie, LA FONT. *Joc.* || Fig. La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie, BOIL. *Art p.* I. || Par voie et par chemin, par les divers chemins qui se présentent, sans s'arrêter en aucun endroit. L'ambitieux, ou, si l'on veut, l'avare, S'en va par voie et par chemin, LA FONT. *Fabl* VII, 12. Enfin, ma chère fille, me voilà par voie et par chemin, par le plus beau temps du monde, SÉV. 101. Si vous n'étiez pas venu ce matin, j'allais cette après-midi mettre tous mes amis par voie et par chemin, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. 1. || Il est toujours par voie et par chemin, il est toujours en course ou en voyage. Il était toujours par voie et par chemin, et lui-même a fait ainsi son épitaphe, LAHARPE, *Corresp.* t. III, p. 280. || Absolument. La voie publique, les rues, les places, les chemins publics. N'embarrassez pas la voie publique. || La grande voie, se dit quelquefois pour grand chemin. || Fig. Ce qui obligea M. de Longueville de reprendre la grande voie, et de se servir de l'occasion de la conférence de Ruel pour entrer dans un traité, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 29, dans POUGENS. || 2° Il se dit spécialement des grands chemins des anciens Romains qui allaient de Rome aux extrémités de l'empire. La voie Appienne, l'Aurélienne, la Flaminienne, l'Émilienne, la Trajane subsistent encore, VOLT. *Dict. phil. Chemins.* Corinne et lord Nelvil suivirent d'abord ce qu'on appelait autrefois la voie Sacrée ou la voie Triomphale, STAEL, *Corinne*, IV, 4. || 3° Il se dit de tout ce qui est assimilé à une route pour aller d'un lieu à un autre. Autre qu'un dieu n'eût pu nous ôter cette proie ; Autre qu'un dieu n'eût pu prendre une telle voie [la route de l'air], CORN. *Androm.* III, 4. || 4° Terme de chasse. Trace laissée dans le chemin par où la bête a passé. Mettre les chiens sur les voies. Les chiens ont empaumé la voie. Je ramène les chiens à ma première voie, Qui vont, m'en donnant une excessive joie, Requérir notre cerf.... MOL. *Fâch.* II, 7. Nos chiens, presque tous hors d'haleine, Perdent la voie, et chassent avec peine, DANCOURT, *Céphale et Procris*, I, 2. Le pied du cerf est mieux fait que celui de la biche ; sa jambe est plus grosse et plus près du talon ; ses voies sont mieux tournées, et ses allures plus grandes, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 18 || Brouiller la voie, se dit de l'animal qui cherche à tromper les chiens. [Le cerf] a mis ses efforts à confondre et brouiller la voie, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Être à bout de voie, se dit des chiens qui s'arrêtent et ne trouvent plus la voie. || Fig. Être à bout de voie, avoir épuisé tous ses moyens de réussite. || Fig. Mettre quelqu'un sur les voies, sur la voie, lui donner des indications propres à le faire parvenir à son but. J'eus beau imaginer, je ne devinai point ; il me mit charitablement sur les voies, VOLT. *Voy. de Scarmentado.* Faites-lui quelque question qui le mette sur la voie, J. J. ROUSSEAU, *Ém.* III. || Fig. Remettre sur les voies, faire reprendre la suite de quelque affaire. Voici une lettre toute propre à nous remettre sur les voies, et à reprendre le fil interrompu de notre commerce, SÉV. *à Bussy*, 12 juill. 1691. || Voie de bon temps, la voie d'une heure ou de deux heures. || Voie chaude, fumante, vive, celle de l'animal qui vient de passer. || Voie de relevé, la voie déjà vieille. || Voie de hautes erres, la voie de la veille. || Voie doublée, celle sur laquelle l'animal est revenu. || Sentiment laissé au lieu de leur passage par les bêtes douces et généralement par les autres gibiers. Pour les loups et les sangliers on dit la trace et pour les loutres la marche. || Fig. N'avoir ni vent ni voie d'une personne, d'une chose, n'en rien savoir, n'en avoir aucune nouvelle. || 5° Trace que la voiture fait en mar-

chant. On a suivi la voie du carrosse. La voie des charrettes. || Fig. Laisser une chose en voie, la laisser sans la serrer. || On dit plus ordinairement : laisser une chose en vue. || 6° Terme d'astronomie. La Voie lactée, la Voie de lait, grande trace de lumière blanche et diffuse que l'on compare à une voie, à un chemin. La Voie lactée s'appelle populairement le Chemin de Saint-Jacques. N'étaient-ils pas excusables [les anciens] dans la pensée qu'ils ont eue pour la Voie de lait, quand, la faiblesse de leurs yeux n'ayant pas encore reçu le secours de l'artifice, ils ont attribué cette couleur à une plus grande solidité en cette partie du ciel qui renvoie la lumière avec plus de force? PASC. *Fragm. d'un Traité du vide.* Vous voyez cette blancheur qu'on appelle la Voie de lait; vous figureriez-vous bien ce que c'est? une infinité de petites étoiles invisibles aux yeux à cause de leur petitesse, et semées si près les unes des autres, qu'elles paraissent former une lueur continue, FONTEN. *Mond.* 5° *soir.* Un être pensant qui habite dans une étoile de la Voie lactée.... VOLT. *Dict. philos. Religion.* Selon Anaxagore, la Voie lactée était la réflexion des rayons du soleil, BAILLY, *Hist. astr.* p. 204. Aristote rangeait la Voie lactée, comme les comètes, au nombre des météores, ID. *ib.* p. 245. Une lumière blanche, de figure irrégulière et à laquelle on a donné le nom de Voie lactée, entoure le ciel en forme de ceinture, LAPLACE, *Exp.* I, 13. || 7° Voie d'une voiture, l'écartement des roues, mesuré sur le sol, du milieu des jantes d'une roue au milieu des jantes de l'autre roue. La voie des voitures d'Allemagne est plus étroite que celle des voitures de France. || Cette voiture a la voie, n'a pas la voie, ses roues ont, n'ont pas entre elles la distance réglée par les ordonnances ou par les usages. || Voie d'un pont militaire, la largeur comprise entre les poutres de guindage. || 8° Voie ferrée, chemin de fer. || La voie, l'espace compris entre les deux rails. || Voie de garage, voie située en dehors de la voie ferrée principale. || 9° La voie d'une scie, ouverture que fait transversalement la scie dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. || La voie d'une scie, l'écartement qu'ont entre elles les dents de la scie. || 10° Moyen de transport par lequel les personnes, les marchandises cheminent d'un lieu à un autre; mode de transport. Aller par la voie de terre, par la voie de mer. Faire tenir une lettre par la voie de la poste, des ballots par la voie du roulage. Envoyez-moi cela par la voie de M. un tel. Je m'en irai par la voie du messager. J'ai trouvé aujourd'hui une voie sûre dont j'ai profité pour vous envoyer mon petit journal, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 427, dans POUGENS. || 11° Une voie de quelque chose, est ce qui peut être porté dans un seul voyage, ou d'une seule fois, par voiture ou autrement. À Paris la voie de bois était d'environ deux stères (1 stère 9 dixièmes). La voie de bois pesait moyennement 754 kilogrammes, COULOMB, *Instit. Mém. sc.* t. II, p. 389. || Voie de charbon, sachée de charbon, telle qu'un homme peut la porter. La voie de charbon en contient douze boisseaux. || Voie de charbon de terre, quantité dont le volume est d'un mètre cube et le poids d'environ 1200 kilogrammes. || Voie de coke, 15 hectolitres, ou un mètre cube et demi. || Voie de plâtre, quantité de douze sacs, qui contiennent chacun deux boisseaux et demi. || La voie de pierre en est une charretée, qui en contient environ quinze pieds cubes. || Voie d'eau, nom donné à Paris à la quantité d'eau qu'un homme porte ordinairement dans ses deux seaux et qui est évaluée à 30 litres. || 12° Voie d'eau, ouverture accidentelle faite à la carène d'un navire, et par laquelle l'eau s'introduit dans ce bâtiment. Comme on calfate des vaisseaux qui ont des voies d'eau, VOLT. *Lett. à Cather.* II, 20 juill. 1770. Un marin, voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas de faire chercher et boucher la voie, J. J. ROUSS. *Écon.* 3. || 13° Terme d'anatomie. Ensemble de conduits ou série d'organes que parcourt un fluide ou une matière quelconque dans l'économie animale. Les voies biliaires. Les voies urinaires. Les voies digestives. || Premières voies, l'estomac et les intestins. Secondes voies, les vaisseaux lactés. Troisièmes voies, les vaisseaux sanguins. || 14° Voie de calandre, se dit de huit tours que l'étoffe passe sous la calandre. || Donner une voie de chardon à une étoffe, la brosser avec des chardons, pour en tirer le poil. || 15° Fig. En termes de dévotion, le chemin pour le salut ou pour la perte de l'âme. La voie du paradis. Qu'il [Jésus] enseignerait aux hommes la voie parfaite, PASC. *Pens.* XVIII, 10, éd. HAVET. Saint Paul a dit que ceux qui entreront dans la bonne voie, trouveront des troubles et des inquiétudes en grand nombre, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. C'est là ma dévotion [résignation à la Providence]... et, si j'étais digne de croire que j'ai une voie toute marquée, je dirais que c'est là la mienne, SÉV. 18 mai 1680. Il faut respecter ces chemins peu battus de la Trappe et des Camaldules, et croire que Dieu, qui prend les élus où il lui plaît, leur marque aussi les voies par où il veut les faire marcher, ID. 15 sept. 1691. Sachez que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, et que les voies du ciel soient élargies, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je suis touché au vif quand je considère tant d'honnêtes gens que je chéris..., marcher dans la voie des ténèbres, ID. 6° *serm. pour une vêture*, 1. Les routes par où on s'égare tiennent toujours au grand chemin; et, en considérant où l'égarement a commencé, on marche plus sûrement dans la droite voie, ID. *Hist.* II, 9. Jésus-Christ est le médecin des âmes, et vous en êtes le corrupteur; il est leur voie, et vous êtes leur piége, MASS. *Pet. carême, Vices et vert. des gr.* Vous êtes dans la voie de mort et de perdition, ID. *Carême, Évid. de la loi.* || La voie étroite, la voie du salut. Si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est durant les persécutions, BOSS. *Reine d'Anglet.* || La voie large, le chemin de la perdition. || 16° En termes de l'Écriture, les lois, les desseins, les commandements de Dieu. Il [le Seigneur] a fait connaître ses voies à Moïse, et ses volontés aux enfants d'Israël, SACI, *Bible, Psaumes*, CII, 7. J'ai gardé les voies du Seigneur, et je n'ai point commis d'infidélité contre mon Dieu, ID. *ib. Rois*, II, 22, 22. Vous avez aujourd'hui choisi le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu, afin que vous marchiez dans ses voies, ID. *ib. Deutéron.* XXVI, 17. Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers, ID. *ib. Év. selon St Matthieu*, 3. Elle [la mère de M. de Montausier] employa ses premiers soins à lui apprendre les principes d'une fausse religion [le protestantisme]; égaré dès qu'il entra dans les voies de Dieu, nourri depuis par les maîtres mêmes de l'erreur, FLÉCH. *Duc de Montausier.* Que vos miséricordes sont infinies, ô mon Dieu, s'écrie-t-elle [une âme fidèle] avec le prophète!.... vous avez suivi de près toutes mes voies, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* || Moyens dont Dieu se sert pour conduire les choses humaines. Faisons taire la raison humaine; entrons dans les voies de Dieu, BOSS. 1er *sermon, Quinquagés.* I. Je ne connais pas les voies secrètes que Dieu a tenues, BOURDAL. *Carême*, I, *Prédestin.* 382. Les voies de Dieu sur nous sont pleines d'équité et de sagesse, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. L'ermite soutint toujours qu'on ne connaissait pas les voies de la Providence, et que les hommes avaient tort de juger d'un tout dont ils n'apercevaient que la plus petite partie, VOLT. *Zadig*, 20. || Terme de mystique. Voies intérieures, moyens de parvenir à la perfection. || 17° Terme de l'Écriture. La voie, les voies des hommes, leur conduite morale. La sagesse de l'homme habile est de bien comprendre sa voie; l'imprudence des insensés est toujours errante, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XIV, 8. Les yeux de Dieu sont sur les voies des hommes, et il considère toutes leurs démarches, ID. *ib. Job*, XXXIV, 21. Il marcha dans les voies des rois d'Israël, comme la maison d'Achab, ID. *ib. Rois*, IV, 8, 18. Je te jugerai selon tes voies, et tu sauras que je suis le Seigneur, BOSS. 2e *sermon, Impénit.* 2. Comme les peuples marchaient chacun en sa voie, ID. *Hist.* I, 3. Ô mon Dieu! vous avez vu ses voies; vous l'avez rappelé, lorsqu'il était éloigné, MASS. *Or. fun. Conti.* || L'impie s'est égaré dans ses voies, il a suivi son sens réprouvé. Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, des voies détournées où tu te perdais, abandonnée à ton propre sens, BOSS. *Anne de Gonz.* || Toute chair avait corrompu sa voie, les hommes s'étaient abandonnés à toute sorte de crimes. Tous les états ont corrompu leur voie, MASS. *Carême, Vocat.* || 18° Fig. Moyen dont on se sert. Souffrez qu'un chevalier vous venge par les armes; La voie en est plus sûre, CORN. *Cid*, III, 2. À lui rendre service elle m'ouvre une voie, ID. *Sertor.* II, 5. Ne faites rien par la voie de la violence, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, X, 6. Des biens gagnés par une voie illégitime, PASC. *Prov.* VIII. Vous ne prenez pas les voies naturelles pour faire croire un point de fait, ID. *ib.* XVIII. Croyez-vous que les rois puissent employer d'abord la violence pour soutenir leurs prétentions, sans avoir tenté toutes les voies de douceur et d'humanité? FÉN. *Tél.* XXIII. L'ambition, dont les voies sont toujours longues et pénibles, MASS. *Pet. carême, Purificat.* Toutes les voies furent bonnes pour parvenir à l'empire, MONTESQ. *Rom.* 21. Si vous ne trouvez pas une voie, vous qui habitez la superbe ville de Paris, comment voulez-vous que j'en trouve, moi qui suis chez les antipodes, dans un désert entouré de précipices? VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er avr. 1772. Il ne me paraît de vrai dans tout cela [dispute sur les forces vives, sur la moindre action] que l'ancien axiome, que la nature agit toujours par les voies les plus simples; encore cette maxime demande-t-elle beaucoup d'explications, ID. *Mél. litt. à M. König.* Celui qui m'a offensé par faiblesse retrouvera toujours une voie pour rentrer dans mon cœur; un coquin n'en trouvera jamais, ID. *Lett. en vers et en prose*, 57. Ce nouveau contrat servit d'hypothèque à un emprunt de 12 millions de livres en rentes viagères à dix pour cent, et par voie de loterie, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 27. On commença à prévoir qu'un génie ardent, inquiet, accoutumé aux voies courtes, n'attendrait pas huit mois [à Witepsk], quand il sentait son but à sa portée [Moscou], SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 1. || Être dans la bonne voie, employer les moyens convenables. || Être dans la bonne voie, signifie aussi se conduire bien. On est sûr d'être dans la bonne voie, dès qu'on a choisi celle que le monde condamne, MASS. *Panégyr. St Louis.* || Préparer la voie, les voies, lever les premiers obstacles. Je veux par ce récit vous préparer la voie, CORN. *le Ment.* III, 2. Ce qu'il y avait de plus beau dans cette loi [des Hébreux], c'est qu'elle préparait la voie à une loi plus auguste, BOSS. *Hist.* II, 3. Voilà comme on prêche la réforme; c'est ainsi qu'on met en pièces le christianisme, et qu'on prépare la voie à l'Antechrist, ID. *Var.* XV, 121. Nous l'avons bien servi [l'abbé de Prades], le marquis d'Argens et moi, en préparant les voies; c'est, je crois, la seule fois que j'ai été habile, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 10 août 1752. || Tenter la voie, faire le premier essai. || Être en voie d'accommodement, de s'accommoder, en voie de faire quelque chose, y travailler, s'y disposer, être en train de, prêt à.... || 19° Terme de jurisprudence. Voies de droit, recours à la justice dans les formes légales. || Voie de droit, moyen indiqué par la loi pour l'exercice d'un droit ou pour l'exécution d'un acte. || Voie de fait, au singulier, tout acte par lequel on s'empare violemment d'une chose sur laquelle on n'a pas de droit reconnu. Comme un usurpateur qui, par violence et par voie de fait, se rendrait maître d'un héritage, BOURDAL. *Exhort. Charité envers les pauvres*, I, p. 9. || Voies de fait, au pluriel, actes de violence, duel, mauvais traitements. Le régent défendit les voies de fait au duc de Richelieu ou au comte de Bavière, qui, ayant eu ensemble quelques paroles vives, avaient pris un rendez-vous, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 223. || Par voie parée, en forme exécutoire. || 20° Terme d'administration et de finances. Voies et moyens, les revenus de tout genre dont l'État dispose. || 21° Terme de chimie. Manière de faire quelques opérations. || Voie sèche, nom des procédés qui consistent à traiter les corps par le feu. || Voie humide, nom des procédés qui consistent à traiter les corps par l'eau ou par quelque autre liquide. || 22° Claire voie, voyez CLAIRE-VOIE, qui est le mode d'écrire aujourd'hui usité. Que ce soit un bonnet mince à claire voie, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— HIST. XIe s. Entre en sa veie, si s'est acheminez, *Ch. de Rol.* XXVI. Tant chevalcherent e veies e chemins, *ib.* XXX. || XIIe s. De haute honor sui en voie, Quant en tele [dame] ai mon cuer mis, *Couci*, p. 120. De maint ennui [j'] ai puis esté servis, Et eschapez de perilleuse voie, *ib.* p. 124. || XIIIe s. Li jours que ele dut sa voie avoir emprise, *Berte*, VI. Car je n'i sai la voie, s'ele ne m'est monstrée, *ib.* XLVI. En la voie [il] la met, à Dieu l'a commandée, *ib.* Car Diex maint desvoyé bien à voie ramaine, *ib.* L. Il m'enseigna la voie [le chemin], *ib.* LIII. Diex, fait-ele en son cuer, tenez m' [moi] en droite voie, *ib.* CVI. Si s'en vont la voie ferrée, Et tant ont le chemin tenu.... *Ren.* 5741. Mès s'il vos plest, biax amis chiers, Un petit avant mangeroie; Il a jusqu'à la cort grant voie, *ib.* 27794. Va ta voie, fet il, bricon, *ib.* t. III, p. 48. Et nous vous ferons moult voie à nos brans acerés; Qui nous encontrerons moult iert mal asenés, *Ch. d'Ant.* VIII, 135. C'est max [mal] de destorber ciaus qui sunt en voie de bien fere, BEAUM. XXV, 25. Et par ce que noz avons dit du ceval loué por fere une certaine voie *ib.* XXXVIII, 6. Il ont deus voies de lor droit

porcacier, ID. XI, 5. Qui erre contre le [la] foi, comme en mescreance, de lequele il ne veut venir à voie de verité.... il doit estre ars [brûlé].... ID. XXX, 11. De la voie [voyage] que il [Louis IX] fist à Thunes [Tunis], ne weil je riens conter ne dire, JOINV. 300. || XIVe s. Un homme est cause de ses enfans en voye de nature, et est cause de ses operacions en voye de meurs, ORESME, *Éth.* 71. Ne plaingniez tel avoir; de maise [mauvaise] voie vint, De pute part reva, *Baud. de Seb.* VIII, 33. Michault fu condampné par la loy de Tournay en une amende de LX livres, et à faire une voie à saint Jaques en Galice, DU CANGE, *via ultramarina*. || XVe s. Si leur avint que les mareschaux de l'ost et les coureurs trouverent entre voies une bonne ville et grosse et bien fermée de fossés et de palis, si l'assaillirent fortement, FROISS. I, I, 156. Lors se recueillirent tous ses compagnons et se mirent à pied, et chasserent leurs chevaux en voie, car ils les sentoient trop foulés, ID. I, I, 327. Et veez ci venir le chevalier au rivage; on lui fit voie, on le mena devant le roi qui estoit en une chambre, ID. II, II, 109. [Ils] porterent oudit hostel douze voies d'eaue, lesquelles ilz mistrent dedens une cuve à l'entrée de l'huis, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 247. Entre les gens de guerre avoit eu paroles, de telles manieres que, gueres ne s'en falloit, alloient jusques à la voie de faict, JUVEN. 1380. Tout bon conseil ils ont degecté, et cherché toutes voies qui leur estoient nuysibles, COMM. V, 9. || XVIe s. Mon Dieu, guide-moy et convoye.... Et dresse devant moy ta voye, Que ne fourvoye, MAROT, IV, 234. Detester toute voye de tromperie, MONT. I, 24. Ilz appaisoient les differents avec la raison par voye d'appointement, ne permettans point, s'il leur estoit possible, que l'on vinst à la voye de faict et des armes, AMYOT, *Numa*, 21. Prit un collet ouvert à rare voye, Entre-broché de fils d'or et de soie, Rare, subtil, à replis bien tissus, RONS. 638. À Paris, une voye de bois, c'est autant que si on disoit une chartée de bois, H. EST. *Précell.* p. 143. En longue voye paille poise, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 239. S'il [Calvin] eust tourné son esprit à la bonne voye, il pouvoit estre mis au parangon des plus signalés docteurs de l'eglise, PASQUIER, *Recherches*, VIII, 55.

— ÉTYM. Norm. *vaie;* wall. *vôie;* prov. esp. et it. *via;* du lat. *via*, ou, dans le parler des gens de la campagne, *veha*, osque *veia*, chariot, qui se rapporte à *vehere;* sanscr. *vah*, porter (voy. VÉHICULE).

VOILÀ (voi-là; vela dit par quelques-uns au XVIIe siècle, et condamné par Chifflet, *Gramm.* p. 201; c'est pour rendre cette prononciation, qui n'a pas disparu complétement, que Beaumarchais fait dire à Figaro : *la v'là! la v'là! Barb. de Sév.* I, 6; vela se disait aussi au XVIe siècle d'après H. Estienne), *loc. prépos.* qui est formée de l'impératif du verbe *voir* et de l'adverbe *là :* vois là. || 1° Il sert à désigner, à indiquer une personne ou un objet un peu éloigné de la personne à qui l'on parle, par opposition à voici. Parlons à ce rival, le voilà qui s'avance, CORN. *Sertor.* II, 3. Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant: voilà celui qui nous menait dans les hasards.... BOSS. *Louis de Bourbon.* La voilà donc, Girot, cette hydre épouvantable, BOIL. *Lutr.* IV. Voilà Ulysse lui-même; voilà ses yeux pleins de feu, et dont le regard était si ferme; voilà son air d'abord froid et réservé, qui cachait tant de vivacité et de grâces, FÉN. *Tél.* IX. Le défunt n'est pas mort; le voilà que je vous amène, DANCOURT, *Mari retrouvé*, sc. 23. Il [Charles XII] dit tout haut après la conférence [avec Stanislas] : voilà un homme qui sera toujours mon ami; et on s'aperçut bientôt que ces mots signifiaient : voilà un homme qui sera roi, VOLT. *Charles XII*, 3. Monsieur croit donc que l'on arrive là Comme chez tout le monde, en disant: me voilà, A. DUVAL, *Fille d'honneur*, II, 8. || 2° Il se dit des choses dont il est question dans le discours, se rapportant toujours à ce qui vient d'être dit, au lieu que voici se rapporte à ce qui va être dit. Valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur, et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, BOSS. *Louis de Bourbon.* Voilà donc deux mortelles maladies qui affligent le genre humain : juger les autres en toute rigueur, se pardonner tout à soi-même, ID. *Sermons, Jugem. hum. Préamb.* Jetez les yeux de toutes parts, voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros : des titres, des inscriptions.... ID. *Louis de Bourbon.* Voilà, voilà les cris que je craignais d'entendre, ID. *Iphig.* IV, 5. Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer, LA BRUY. XVI. || Voilà où, voilà le point, l'endroit où. Voilà où elle [la sévérité chrétienne] est plus austère, parce que c'est là qu'elle fait un plus grand sacrifice; voilà où elle est plus méritoire, puisque le mérite croît à proportion de la difficulté, BOURDAL. *Domin.* 3e *dim. après la Pentec. Sur la sévérité chrétienne*, p. 347. || Voilà comme, voilà la façon suivant laquelle. Voilà comme Pyrrhus vint s'offrir à ma vue, RAC. *Andr.* III, 8. || Vous lui remettrez cette lettre et ce paquet, voilà tout, c'est-à-dire voilà tout ce que je vous prescris de faire. || Voilà ce que c'est que de, il est ainsi de. Voilà ce que c'est que du monde, MOL. *Préc.* 18. || Familièrement. Voilà ce que c'est que de faire l'impertinent, tels sont les désagréments, les traitements fâcheux auxquels on s'expose quand on est impertinent. || Fig. Voilà l'homme, tel est le caractère de l'homme. Pour dire la vérité, quoique je n'eusse aucun ressentiment contre ce seigneur, je ne fus pas fâché de lui rendre ce bon office; voilà l'homme, LESAGE, *Gil Blas*, XI, 5. || 3° Il s'emploie pour marquer un état prochain ou actuel, une action qui a lieu présentement. Laisse là tes moutons, viens conduire des hommes; Je te fais juge souverain : Voilà notre berger la balance à la main, LA FONT. *Fabl.* X, 10. L'autorité est belle, et te voilà bien appuyé, MOL. *Critique*, 6. Voilà M. de Turenne tué : voilà une consternation générale; voilà M. le Prince qui court en Allemagne; voilà la France désolée, SÉV. 199. La justice que tu croyais endormie, s'est éveillée contre toi; la voilà qui est à la porte, BOSS. 2e *sermon*, *Impénit* 2. Les voilà comme des bêtes cruelles qui cherchent à se déchirer; le feu brille dans leurs yeux.... FÉN. *Tél.* XVI. Comme il prononçait ces paroles en poussant de profonds soupirs.... voilà la base de la montagne qui s'ouvre.... VOLT. *Blanc et noir.* Voilà donc enfin Marmontel de l'Académie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 8 déc. 1763. || Voilà.... à, voilà la personne dont il s'agit, se mettant à. Voilà Madame à crier, à pleurer [pour la mort de son père].... SÉV. 18 sept. 1680. || 4° Voilà qui..., voilà ce qui. Voilà qui le brouillera [M. d'Aleth] avec M. votre père [Arnauld d'Andilly], SÉV. *à Pompone*, 1664, t. I, p. 435, édit. RÉGNIER. || Voilà qui est fait tout à l'heure, cela ne tardera pas à être fait. || Voilà qui est bien, c'est assez. || Voilà qui va bien, qui marche bien, cela va bien et promet d'aller bien pour la suite. || 5° Que exclamatif peut se mettre devant voilà. Ha, que voilà bien le monde! SÉV. 144. || 6° On met le conjonctif *que* entre des noms et voilà ou voici. L'homme que voilà. Les sentiments humains, mon frère, que voilà! MOL. *Tart.* I, 6. || 7° Voilà peut être suivi de *que*. Voilà qu'il arrive. Ainsi est mort le père Bourgoing; et voilà qu'étant arrivé dans la bienheureuse terre des vivants, il voit et il goûte.... BOSS. *Bourgoing.* || Voilà que, marque souvent ce qu'une chose a d'inopiné, de subit. Le voyageur s'éloigne : et voilà qu'un nuage L'oblige de chercher retraite en quelque lieu, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Voilà qu'un corsaire de Salé fond sur nous et nous aborde, VOLT. *Candide*, 11. || 8° Voilà se construit avec la préposition *de* qui alors est prise partitivement. Et puis voilà de ma dévotion; Voilà mes saints, LA FONT. *Diable.* Voilà de tes discours, MOL. *le Dép.* I, 1. Voilà de mes damoiseaux flouets qui n'ont non plus de vigueur que des poules, ID. *Avare*, I, 6. || Il se construit avec *en*. Vous voulez de l'argent, en voilà. || Absolument. En voilà, signifie c'en est assez, la chose est entendue, terminée à partir du moment dont il est question. Et en voilà jusqu'à ce qu'un nouveau dégoût vous rappelle encore de l'ivresse des passions, pour vous faire encore rentrer dans les voies de la justice, MASS. *Carême, Inconstance.* || On dit de même : n'en voilà que trop. Ah! n'en voilà que trop! c'est trop me faire entendre, Madame, mon bonheur, mon crime, vos bontés, RAC. *Brit.* III, 7. || 9° M'y voilà, je suis rendu au lieu dont il s'agit. Si j'avais consulté M. Fagon, il m'y aurait envoyée [aux eaux], et m'y voilà, SÉV. 20 sept. 1687. || Nous y voilà, se dit pour exprimer qu'on arrive à la question, au point intéressant. À cette ouverture que crut me faire M. de Dorsan, et à laquelle il ne douta pas de me voir prendre part, je ne répondis que par un : nous y voilà, je m'y attendais, MARIV. *Pays. parv.* 7e part. Ah! vous y voilà, dit le baron, et cette phrase vous satisfait, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 218. || 10° Ne voilà pas, ou voilà pas, sorte d'exclamation de surprise. Hé bien! ne voilà pas mon enragé de maître! MOL. *l'Ét.* V, 7. Eh bien! ne voilà pas de vos emportements! ID. *Tart.* V, 1. Ne voilà pas de mes mouchards, qui prennent garde à ce qu'on fait? ID. *l'Av.* I, 3. Voilà pas le coup de langue? ID. *Bourg. gent.* III, 12. || On dit aussi ne voilà-t-il pas, voilà-t-il pas. Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà, MOL. *Tart.* I, 1. Voilà-t-il pas le patriarche Sergius qui vient de faire décider dans un concile à Constantinople que Jésus avait deux natures et une volonté! VOLT. *Dict. phil. Volonté.* Ne voilà-t-il pas cet abominable homme qui me cite Newton...? ID. *Quest. mirac.* 17. Ne voilà-t-il pas mon homme d'esprit qu'un rien distrait, qu'une niaiserie occupe, tandis qu'on agite une question sérieuse? BOISSY, *Franç. à Londr.* 16. || La seule tournure correcte est : ne voilà pas; l'autre est un barbarisme introduit par l'usage. *Là*, qui est dans *voilà*, ne comporte pas le *t* euphonique. Le barbarisme consiste à avoir traité *voilà* comme un verbe (par exemple comme *va-t-il*), et y avoir joint le *t* euphonique et l'*il* des verbes impersonnels. || 11° Voilà construit avec un infinitif, comme voici. C'est le coup, scélérat, par où tu m'expédies; Et voilà couronner toutes tes perfidies, MOL. *Tart.* V, 7. Voilà bien instruire une affaire! RAC. *Plaid.* III, 3. Cette tournure, correcte en soi, peut être imitée. || On a, d'une façon analogue, construit voilà avec un participe passé. Mais cependant voilà passées une dizaine d'années sans beaucoup de carnage dans le monde, P. L. COUR. *Collection de lettres et articles au rédacteur de la Quotidienne.*

— REM. 1. Pour la différence entre voici et voilà, voy. VOICI. || 2. Ne dites pas : le voilà qu'il vient, mais le voilà qui vient ou voilà qu'il vient. Voilà est pour vois là; ce qui indique la construction. || 3. Molière a omis *ce* après voilà. Voilà, voilà que c'est de ne voir pas Jeannette, MOL. *l'Ét.* IV, 8. C'est un archaïsme tombé en désuétude.

— HIST. XIIIe s. Sire, ves là Jehan, qui, à tort et sans reson, vint en tel liu et m'a fet tel forche, BEAUM. VI, 9. || XVe s. Voylà le roy et tout ce peuple saillir de la ville, COMM. I, 11. || XVIe s. Je m'escure tout le poulmon, et voy me là prest à boyre, RAB. *Garg.* I, 41. Soyez resolus de ne servir plus, et vous voylà libres, LA BOÉTIE, 21. O le beau garson que voylà! MONT. I, 227. Voylà cinq esclaves, mange les, ID. I, 229.

— ÉTYM. *Vois*, impératif de *voir*, et *là;* Berry, *velà;* picard, *v'lo;* bourguign. *velai.*

1. **VOILE** (voi-l'), *s. m.* || 1° Pièce d'étoffe destinée à cacher quelque chose. Voile épais. Voile clair. Un premier voile qui couvre l'Isis des Égyptiens a été enlevé depuis un temps; un second, si l'on veut, l'est aussi de nos jours; un troisième ne le sera pas, s'il est le dernier, FONT. *Ruysch.* Cette chevelure que Dieu jeta comme un voile sur les épaules du jeune homme, et comme une couronne sur la tête du vieillard, CHATEAUBR. *Mart.* IV. || 2° Terme de liturgie. Se dit du morceau d'étoffe qui couvre le calice. Vous lui donnerez pour notre église un voile de calice que je vous envoie, et que j'ai brodé moi-même, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 75, dans POUGENS. || Par assimilation. Pièce d'étoffe servant à recouvrir quelque meuble. Voile de fauteuil, de lampe. || 3° Morceau d'étoffe dont les femmes se couvrent le visage. Voile de mousseline. Écarter son voile. Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent! RAC. *Phèdre*, I, 3. Autrefois toutes les femmes en France s'attachaient un voile sur la tête; celui de la femme d'un gentilhomme lui descendait jusqu'aux talons, au lieu qu'il était ordonné que le voile d'une bourgeoise ne lui passât pas la ceinture, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 273, dans POUGENS. N'avez-vous pas levé votre voile aujourd'hui?.... L'air de midi m'a suffoquée : Mon voile un instant s'est ouvert, V. HUGO, *Orient.* 11. || Le pied d'un voile, se dit, dans les voiles de dentelles ou d'imitation, du bord du voile en haut; il se fait maintenant à jour pour y passer la coulisse ou le ressort. || Plus particulièrement, morceau carré ou arrondi de dentelle, de tulle, ou même de gaze ou de crêpe, que les femmes attachent à leurs chapeaux pour se garantir la figure du vent, du froid ou du soleil, ou bien pour être moins vues. Les voiles de crêpe ne se portent qu'en deuil. Voiles ronds. Voiles carrés. || Fig. Avoir un voile devant les yeux, être aveuglé par les préjugés ou les passions. || 4° Couverture de tête que portent les religieuses. Bénir le voile. Les professes portent le voile noir. Elle

est encore novice et n'a que le voile blanc. La petite du Janet ne me quitta point; elle a le voile blanc depuis trois jours; c'est un prodige de ferveur et de vocation, SÉV. 5 janv. 1680. Le sacré pontife vous attend avec ce voile mystérieux que vous demandez; enveloppez-vous dans ce voile, vivez cachée à vous-même aussi bien qu'à tout le monde, BOSS. *la Vallière.* N'est-ce pas aller bien vite que de donner le voile au bout de deux mois? MAINTENON, *Lett. à Mme de la Viefville*, 5 nov. 1705. Ce jour même, elle prit le voile noir, dernière cérémonie de sa consécration à la vie religieuse, RICCOBONI, *Œuv.* t. II, p. 71, dans POUGENS. Le voile, comme la mort, nous plonge dans l'oubli, ID. *ib.* t. IV, p. 209. || Prendre le voile, entrer au noviciat, prendre le voile que portent les novices. || 5° Par extension, l'étoffe dont se font les voiles des religieuses à quelque usage qu'on l'emploie. Un habit de voile. Manteau de voile. || 6° Grand rideau. Lorsqu'il se reposait sur moi de tout l'État, Que mon ordre au palais assemblait le sénat, Et que derrière un voile, invisible et présente, J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante, RAC. *Brit.* I, 1. Venez, derrière un voile écoutant leurs discours, De vos propres clartés me prêter le secours, ID. *Esth.* II, 8. Permettez un moment que ce voile vous couvre, ID. *Athal.* V, 4. || Voile du temple, voile d'étoffe précieuse suspendu, dans le temple de Jérusalem, à deux colonnes; il séparait le sanctuaire ou saint des saints, dans lequel était l'arche, d'avec le reste de l'enceinte, nommée le saint. || 7° Fig. Ce qui est comparé à un voile jeté sur la personne. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez dire que votre humeur est un nuage qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela était dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plusieurs années, SÉV. 473. Jetant, comme Moïse, un voile de douceur et de tempérament sur l'éclat de sa personne et de sa dignité, MASS. *Panégyr. St Louis.* Elle enveloppait tout cela d'un voile de pudeur infiniment aimable, VOLT. *l'Ingénu*, 5. Le voile de la mort se répand sur sa vue, ID. *Henr.* VIII. Un voile sombre de tristesse et de consternation a couvert son visage, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 65. || Poétiquement. Les voiles de la nuit, les ténèbres de la nuit. Le feu des étoiles Commence à pâlir; La nuit dans ses voiles Court s'ensevelir, BERNIS, *Poés. div. Descrip. poét. mat.* Et la nuit dans son voile humide Dérobe tes bords à mes yeux, BÉRANG. *M. Stuart.* || 8° Fig. Apparence, prétexte, dont on se sert pour tenir une chose cachée. Henriette entre nous est un amusement, Un voile ingénieux, un prétexte, mon frère, À couvrir d'autres feux dont je sais le mystère, MOL. *Femm. sav.* II, 3. Ce pécheur, cette pécheresse, pour éviter de se cacher, tâche plutôt de cacher son crime sous le voile de la vertu, BOSS. *Sermons, Intégr. de la pénit.* 2. Ces âmes artificieuses, qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent, ou le venin d'une doctrine corrompue, ou le dérèglement d'une conduite criminelle, BOURDAL. *Domin. 7e dim. après la Pentec. Sur l'hypocrisie*, p. 51. Je ne viens point, armé d'un indigne artifice, D'un voile d'équité couvrir mon injustice, RAC. *Andr.* IV, 5. Elles [les insinuations dangereuses de l'adulation] se couvrent du voile du bien public, MASS. *Pet. carême, Écueils.* || 9° Fig. Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose. Il faut lever le voile, et faire voir à toute la France l'emportement de quinze ou seize religieuses, PATRU, *Plaid.* 16. Il [Dieu] est demeuré caché sous le voile de la nature qui nous le couvre, jusques à l'incarnation; et, quand il a fallu qu'il ait paru, s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. Toutes choses couvrent quelque mystère; toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu, ID. *ib.* Je sens de la pitié et de l'horreur pour eux [les Juifs], et je prie Dieu avec l'Église qu'il leur ôte le voile qui les empêche de voir que Jésus-Christ est venu, SÉV. 26 juin 1689. On voit clair au travers de mes paroles, et je ne veux mettre aucun voile au devant des sentiments que j'ai pour vous, ID. *à Mme de Grignan*, 24 avr. 1671. Jésus-Christ même se voyait contraint [parmi les protestants anglais] de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'eucharistie, BOSS. *Reine d'Anglet.* Il [M. de Lamoignon] leva les voiles qui couvraient ce mystère d'iniquité, FLÉCH. *Lamoignon.* Quand sera le voile arraché Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre? RAC. *Esth.* II, 9. Aux faiblesses d'autrui loin d'être inexorable, Toujours d'un voile favorable Tu t'efforces de les couvrir, ID. *Cantiq. spirit.* I. Le voile est déchiré, je m'étais mal connu, VOLT. *Adél. du Guescl.* V, 2. Je meurs; le voile tombe; un nouveau jour m'éclaire, ID. *Alz.* V, 7. Le temps peut lever bien des voiles, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Il y a plus de deux mille ans que Socrate, étendant un voile au-dessus de nos têtes, avait prononcé que rien de ce qui se passait au delà du voile ne nous importait, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 14. Son péché [de l'homme] s'étend comme un voile entre lui et l'univers, CHATEAUBR. *Génie*, I, III, 3. || Jeter un voile sur, tirer un voile sur, cacher, condamner à l'oubli. Il faut tirer le voile sur ces premiers temps, MASS. *Mystères, Ferveur.* Mon ami, me dit-il, nous l'avons aimé vous et moi; ne pensons qu'à cela; jetons un voile sur tout le reste, MARMONTEL, *Mém.* VII. Oui, libre enfin, que le monde respire; Sur le passé jetons un voile épais, BÉRANG. *Sainte All.* || Jeter, mettre un voile sur, suspendre l'action de. Il y a des cas où il faut mettre pour un moment un voile sur la liberté, MONTESQ. *Esp.* XII, 19. || 10° Terme de musique. Pièce d'étoffe que l'on jette quelquefois sur les peaux des timbales, pour diminuer la sonorité de l'instrument. || 11° Terme de botanique. Membrane très-mince qui, dans la jeunesse, unit les bords du chapeau des champignons avec le stipe, et se déchire par l'effet de la croissance. || 12° Terme d'anatomie. Voile du palais, cloison musculo-membraneuse, à peu près quadrilatère, dont le bord supérieur est fixé au bord de la voûte palatine, et dont l'inférieur, libre et flottant au-dessus de la base de la langue, présente dans sa partie moyenne un prolongement appelé luette; ses bords latéraux se continuent avec la langue et le pharynx par deux replis de chaque côté, que l'on nomme ses piliers. On l'appelle aussi septum staphylin, parce qu'il sépare la bouche du pharynx. || 12° Terme de peinture. Prendre au voile, prendre le trait, calquer un tableau à l'aide d'un voile de soie noire, PERNETY, 1757.

— HIST. XIIe s. À la foiz siet la tristece, et aumbret par un voil de dolor tote la bone œvre ke la pense [la pensée] avoit commenciet par bone entencion, *Job*, p. 445. || XVe s. Mais au dessoubz [de la taille] faut faire voile, Depuis les reins jusques au pied, Du cul de robe qui leur chiet [tombe, aux femmes] Contreval comme uns fons de cuve, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 491. Le voelle du temple fut fendu en deux parties depuis le sommet jusques au bas, *Perceforest*, t. VI, f° 123. || XVIe s. Le voile ou banniere sacrée en la quelle estoient les images des dieux, AMYOT, *Démétr.* 13. Pensant mettre sur sa teste certaines voiles qu'en quelques lieux on appelle le psautier, H. EST. *Apol. pour Hérod.* ch. 21. Ha! monsieur le legat, vous estes descouvert, le voile est levé, il n'y a plus de charmes qui nous empeschent de veoir clair, *Sat. Mén. Disc. de d'Aubray.*

— ÉTYM. Prov. *vel*; esp. et it. *velo*; portug. *veo*; du latin, *velum*, que l'on rattache au sanscr. *var*, couvrir, d'où le grec ἔλ-υτρον (voy. ÉLYTRE).

2. VOILE (voi-l'), *s. f* || 1° Assemblage de laizes ou de portions de laizes de toile ou autres tissus, que l'on attache aux vergues des mâts pour prendre, recevoir le vent. Le vent enfle nos voiles. Ses trois vaisseaux en rade avaient mis voile bas, CORN. *Pomp.* II, 2. Poursuivie par ses implacables ennemis, elle n'avait ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée, BOSS. *Reine d'Anglet.* Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie, RAC. *Iphig.* III, 3. Son ouvrage contient deux déterminations difficiles et importantes, l'une de la situation la plus avantageuse de la voile par rapport au vent et à la route, l'autre...., FONT *Renau.* Un vaisseau qui a le vent contraire plie ses voiles, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 83. Les voiles des Taïtiens sont composées de nattes étendues sur un carré de roseaux, dont un des angles est arrondi, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 92. Nous fûmes forcés de faire porter à nos bâtiments toute la voile que les mâts et le côté des frégates pouvaient supporter, afin de moins dériver, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 80, dans POUGENS. On perd d'abord de vue le corps du bâtiment [qui s'éloigne de la terre], puis ses basses voiles, puis le haut de ses mâts, et enfin il disparaît entièrement, BIOT, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. III, p LXXV. || Voile latine, voile d'une figure triangulaire. || Voile d'eau, voile attachée assez bas pour traîner dans l'eau. || Voiles d'étai, voiles attachées sans vergue aux étais. || Grand'voile, voile envergée sur la grand'vergue d'un navire greé à traits carrés. || Fausse voile, voile aurique dans les bâtiments carrés. On dit surtout: fausse voile d'étai de hune. || Être fin de voile, se dit d'un navire bon voilier. || Régler ses voiles, proportionner ses voiles au vent. || Faire de la voile, augmenter sa voilure; faire petite voile, la diminuer. Lorsque nous fûmes enfin atteints par la brise, nous fîmes de la voile, pour nous écarter de la côte, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 180. Nous naviguâmes avec plus de précaution, faisant petites voiles la nuit, ID. *ib.* t. II, p. 298. || Mettre les voiles au vent, mettre un navire à la voile, et, absolument, mettre à la voile, partir du port, de la rade, commencer à naviguer. || Être à la voile, naviguer actuellement. La flotte, qui était à la voile par un temps admirable, SÉV. 478. Le roi d'Angleterre est à la voile du 17, et arrivé en Irlande le 19, ID. 23 mars 1689. || Sous voile, en naviguant actuellement. Ma campagne, qui sera de près de quatre ans, pendant laquelle nous aurons été au moins trente-huit mois sous voile, ce qui est peut-être sans exemple parmi les navigateurs, LA PÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 191. || Faire voile, naviguer. J'ai d'Ithaque en ces lieux fait voile en diligence, MOL. *Princ. d'Él.* I, 1. Il fit voile pour revenir en Crète, FÉN. *Tél.* V. Il [Alexandre] nomma pour amiral Néarque, qui de tous les officiers fut le seul qui osa se charger de cette commission [naviguer de l'Indus au golfe Persique], extrêmement dangereuse, parce qu'il s'agissait de faire voile sur une mer absolument inconnue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 544. || Faire force de voiles, forcer de voiles, mettre toutes voiles dehors, déployer toutes ses voiles pour marcher plus vite. Je fis route, toutes voiles dehors, sur la terre avec de petits vents de l'ouest, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 142. || Fig. Mettre toutes les voiles au vent, aller à voiles et à rames, faire tous ses efforts. Il y va à voiles et à rames. || Diminuer de voiles, rétrécir la surface donnée au vent. Ce plan dicté par les circonstances.... ne me permit pas de diminuer de voiles pour attendre environ cent cinquante pirogues qui se détachèrent de la côte, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 112. || Fig. Caler la voile dans quelque affaire, rabattre de ses prétentions. || À pleines voiles, à voiles déployées, se dit d'un navire dont toutes les voiles sont gonflées par le vent et qui marche sous cette impulsion. Le vent que Neptune faisait souffler les fit entrer à pleines voiles dans une rade, FÉN. *Tél.* IX. Le bruit que faisaient les gens de don Alvar, était causé par la vue d'un gros vaisseau qui venait fondre sur nous à voiles déployées, LESAGE, *Diabl. boit.* 15. || Fig. Quand la faveur à pleines voiles, Toujours compagne de vos pas..., MALH. IV, 5. Quand le sujet porte l'auteur [Corneille], il vogue à pleines voiles; mais, quand l'auteur porte le sujet.... alors tous ses efforts sont inutiles, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Othon. Préface.* || Fig. À pleines voiles, de tout cœur. Si je ne tremblais point toujours sous la main de la Providence, je goûterais à pleines voiles les plaisirs de l'espérance, SÉV. 12 août 1685. Une réconciliation.... que je souhaitais pour la satisfaction et la consolation du père, et en vérité pour l'honneur du fils, et pour pouvoir l'estimer à pleines voiles, ID. 26 août 1676. || Fig. On lui a proposé cette affaire, il y a donné à pleines voiles, de tout son cœur. || Voguer à pleines voiles, voguer avec un vent fort et favorable. || Fig. Voguer à pleines voiles, avoir la fortune favorable. || Fig. Mettre voile au vent, s'esquiver, s'enfuir. ....ah! ma sœur la mutine, Vous traitez donc ainsi l'amour à la sourdine, Tête à tête de nuit, et vous faites complot De mettre voile au vent tous deux sans dire mot? TH. CORN. *D. Bertr. de Cigaral*, V, 6. || 2° Par synecdoque de la partie pour le tout. Navire, vaisseau. Cette obscure clarté qui tombe des étoiles, Enfin avec le flux nous fit voir trente voiles, CORN. *Cid*, IV, 3. Après de longs préparatifs, l'armée, forte d'environ cent mille hommes, se rassembla au port d'Aulide; et près de douze cents voiles la transportèrent sur les rives de la Troade, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. I. C'est de là qu'il observait au loin les voiles espagnoles dont il craignait l'approche, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 10. Ce tourbillon sombre et rapide, Qui roule une voile en ses plis, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 9. || 3° Terme de charpentier. Surfaces de voiles, sorte d'assemblage de planchers, dans lequel les poutrelles sont taillées en dessous de manière qu'elles forment une surface courbe. || 4° Terme de zoologie. Voile déployée, roulée, espèces de coquilles du genre trombe. || Voile latine, espèce de poulpe. || 5° Train de bois de construction sur la Meuse.

— REM. Le genre de *voile* a varié ; c'est arbitrairement, mais non sans quelque avantage, qu'on l'a séparé de l'autre *voile*. On le trouve masculin dans Corneille : Il venait à plein voile, *Pomp.* III, 1.

— HIST. XIIe s. Amont la Sebre font les voiles turner, *Ronc.* p. 218. || XIIIe s. Et si vessel sont au port prest, Et si voile sont jà drecié, *Lai du Conseil.* Li marinier qui par mer nage, Cerchant mainte terre sauvage, Tout regarde-il à une estoile, Ne queurt-il pas tous jours d'un voile, *la Rose,* 7590. Et il escria aux notonniers : faites voilles de par Dieu, et il si firent, JOINV. 210. || XVe s. Voulentiers en ce point feroie, De confort la voile tendroie, CH. D'ORL. *Ball.* 111. || XVIe s. Chascun se retira en sa nauf, et, en bonne heure, feirent voille on vent grec levant, RAB. *Pant.* IV, 1. Voguant à rames et à veles, ID. *ib.* IV, 3. Il envoya une flotte de cent voiles au Peloponese, AMYOT, *Péric.* 65. Pericles se mettant à la voile, alla.... ID. *ib.* 67. Il meit voiles au vent, et s'en retourna honteusement en Afrique, ID. *Timol.* 30. Son intention estoit d'aller à la guerre à pleines voiles, en maniere de parler, ID. *Cat.* 7. Puisqu'il trouve en mes vers le vent si à propos, Fay luy enfler le voile, et luy romp le repos Qui le tient paresseux au rivage d'Epire, RONS. 321.

— ÉTYM. Provenç. espagn. portug. et ital. *vela* ; du lat. *velum,* voile.

1. **VOILÉ, ÉE** (voi-lé, lée), *part. passé* de voiler 1. || 1° Couvert d'un voile. J'ai vu près de l'autel une femme voilée, VOLT. *Scythes,* II, 5. La coiffure des femmes arabes, quoique simple, est galante ; elles sont toutes à demi ou à quart voilées, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuvr* t. XI, p. 261. || Fig. La tristesse voilée d'un doux sourire n'en est que plus amère à mon cœur, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 31. || Terme de botanique. Se dit du fruit, quand le calice, sans adhérer à l'ovaire, persiste autour de lui d'une manière lâche, et n'entoure le fruit qu'en partie. || 2° Fig. Couvert comme d'un voile, caché. Les prophètes ont dit clairement qu'Israël serait toujours aimé de Dieu, et que la loi serait éternelle ; et ils ont dit que l'on n'entendrait point leur sens, et qu'il était voilé, PASC. *Pens.* XVI, 7, éd. HAVET. Persécuteur voilé de tout parti opposé, il [le P. Lachaise] en parlait avec modération, en louait même quelques particuliers, DUCLOS, *Œuvr.* t. V, p. 116. Il y a quelque chose de contenu, de voilé dans le caractère de lord Nelvil.... STAEL, *Corinne,* IV, 1. || 3° Fig. Dont l'éclat est amoindri. Je l'ai trouvé, seigneur, au bout de cette allée Où la clarté du ciel semble toujours voilée, CORN. *Rodog.* V, 4. Un brun roux, voilé d'une teinte verdâtre, BUFF. *Ois.* t. V, p. 427. Il abonde en traits vifs, mais voilés, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire, A ses regards voilés je trouve plus d'attraits, LAMART. *Médit. l'Automne.* || Voix voilée, voix qui n'a pas tout son timbre, tout son éclat. || On dit de même : un organe voilé. || Terme de manufacture. Porcelaine voilée, celle dont la blancheur est ternie par la flamme ou par toute autre cause.

2. **VOILÉ, ÉE** (voi-lé, lée), *part. passé* de voiler 2. Terme de marine. Qui porte une certaine voilure. Au lieu d'être entièrement voilée en goëlette, l'Invincible porte sur son mât de misaine un phare complet de voiles carrées, XAVIER RAYMOND, *Rev. des Deux-Mondes,* 1er janv. 1844, p. 143. || Navire bien voilé, navire qui a des voiles convenables ou une bonne voilure.

† 3. **VOILÉ, ÉE** (voi-lé, lée), *part. passé* de voiler 3. Qui est gauchi. Il ne reste plus qu'à dresser ces feuilles de fer étamées avec des maillets de bois, parce qu'elles se sont courbées et voilées par la chaleur de l'étain fondu, BUFF. *Min.* t. IV, p 170.

1. **VOILER** (voi-ler), *v. a.* || 1° Couvrir d'un voile. Voiler les images d'une église. Agamemnon.... Ou, pour cacher ses pleurs, s'est voilé le visage, RAC. *Iph.* V, 5. || Fig. Mais, hélas ! ta passion t'a voilé les yeux, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu, Préamb.* || 2° Par extension. Dérober la vue de quelque chose en le couvrant comme d'un voile. Des nuages voilaient le soleil. Tantôt la nymphe plonge, et le frais élément Voile, sans le cacher, cet objet si charmant, DELILLE, *Trois règn.* III. Ô combien la nature est plus sage que toi ! En nous voilant la mort, elle en bannit l'effroi, ID. *Imagin.* VI. Et la nuit peut voiler un odieux mystère, ID. *ib.* II. Des pleurs voilent son sourire [d'une mère]. Et son regard semble dire.... LAMART. *Harm.* II, 1. Des nuits sereines dont les ténèbres transparentes voilent tout et ne cachent rien, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau.* t. II, p. 406. || 3° Fig. Cacher comme sous un voile. Ils avaient voilé leur révolte du prétexte de la religion. Une des principales raisons pour lesquelles les prophètes ont voilé les biens spirituels qu'ils promettaient sous les figures des biens temporels.... PASC. *Figur.* 2, éd. FAUGÈRE. Epaississons la nuit qui voile sa naissance, VOLT. *Fanat.* IV, 1. Il n'y a que le délire de la passion qui puisse me voiler l'horreur de ma situation, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 35. Il [Pythagore] n'a point écrit; il voilait sa doctrine, DIDER. *Opinion des anc. philos.* (*Pythagorisme*). || 4° Absolument. Cacher sous des paroles convenables. Voilez, voilez. Voiler et peindre est un art difficile, MARMONTEL, *Polymn.* ch. 2. || 5° Perdre sa transparence, prendre de mauvaises teintes. .... La flamme du bois qui ternit la blancheur de la porcelaine ; lorsque ce dernier accident arrive, les ouvriers appellent cela voiler, *Dict. des arts et mét. Porcelaine.* Ces substances [minérales] se réduisent en vapeurs par la violence du feu, elles s'attachent à la surface des pièces de porcelaine renfermées dans les gazettes, et leur donnent des couleurs désagréables à la vue ; c'est ce que les ouvriers appellent encore voiler, *ib.* || 6° Se voiler, *v. réfl.* Se couvrir d'un voile. Dans les pays mahométans les femmes se voilent. || Devenir sombre. Le ciel se voile et veut punir, V. HUGO, *Odes,* I, 1. || Fig. Être caché. Enfin jamais l'amour ne fut moins imprudent, Ne sut mieux se voiler dans l'ombre du mystère, VOLT. *Tancr.* II, 1.

— HIST. XIIe s. Miex vosisse estre ancele [j'aimerais mieux être servante], Nonne velée dedens une chapele, *Raoul de C.* 4. || XVIe s. Elle entra en la religion de sainte Claire, où elle fut reçue et voilée, MARG. *Nouv.* XIX. Ay je pas veu en Platon ce divin mot, que nature n'est rien qu'une poesie ainigmatique, comme, peultestre, qui diroit une peincture voilée et tenebreuse, entreluisant d'une infinie variété de fauls jours à exercer nos conjectures ? MONT. II, 280.

— ÉTYM. Lat. *velare,* de *velum* (voy. VOILE 1).

† 2. **VOILER** (voi-lé), *v. a.* Garnir un bâtiment de ses voiles.

— REM. L'Académie a voilé comme adjectif, et n'a pas le verbe voiler.

— ÉTYM. *Voile* 2.

† 3. **VOILER** (voi-lé), *v. n.* ou **VOILER (SE)**, *v. réfl.* Prendre une forme convexe comparée à celle d'un voile ou d'une voile gonflée. Les mords sont toujours bien carrés, plus droits, et empêchent les livres de voiler, comme cela arrive souvent quand les membrures ne sont pas parfaitement droites et unies, LESNÉ, *la Reliure,* p. 159.... Que du bois d'ailante employé bien sec prenait un beau poli, résistait comme parquet après neuf années d'usage et de fatigue, et ne se voilait pas, *Journ. officiel,* 8 sept. 1869, p. 1200, 3e col. || Terme de métallurgie. Voiler ou se voiler, se tourmenter à la trempe. Une feuille de métal se voile lorsque, par suite des efforts auxquels elle est soumise, elle perd la forme qu'elle doit avoir ou se déjette.

— ÉTYM. *Voile.*

VOILERIE (voi-le-rie), *s. f.* Terme de marine. Atelier où l'on fabrique, où l'on répare les voiles. || Art de confectionner les voiles.

— ÉTYM. *Voile* 2.

† 1. **VOILETTE** (voi-lè-t'), *s. f.* Espèce de petit voile que les femmes portent sur leur chapeau.

— ÉTYM. Dimin. de *voile* 1.

† 2. **VOILETTE** (voi-lè-t'), *s. f.* Terme de marine. Petite voile latine qu'on grée sur la vergue de mestre, dans les mauvais temps.

— ÉTYM. Dimin. de *voile* 2.

† **VOILEUR** (voi-leur), *s. m.* Marinier qui conduit l'espèce de train appelé voile (voy. VOILE 1, n° 5).

VOILIER (voi-lié), *s. m.* || 1° Terme de marine. Celui qui coupe, coud, garnit, répare les voiles. Maître voilier. À chaque instant nos manœuvres se rompaient, et nos voiliers ne pouvaient suffire à réparer les toiles qui étaient presque entièrement usées, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 297. || 2° Voilier emballeur, celui qui, au débarquement, ouvre les balles ou sacs de marchandises, les répare ou en confectionne de neufs, ou qui fournit des tentes ou des bâches pour abriter les marchandises déposées sur les quais, *Tarif des patentes,* 1858. || 3° Voilier, voilière se dit, mais toujours avec une épithète, d'un bâtiment, par rapport à sa marche, à sa vitesse. Un navire est bon voilier, fin voilier, quand il a une marche rapide ; mauvais voilier, quand il marche mal. Frégate fine voilière. Cette corvette est mauvaise voilière. Les proportions que les Tyriens avaient gardées dans la construction d'un vaisseau presque neuf, qui était, disait-on, par cette proportion si exacte de toutes ses parties, le meilleur voilier qu'on eût jamais vu dans le port, FÉN. *Tél.* III. M. Renau avait fait construire à Brest un vaisseau de 54 canons parfaitement selon ses vues, et il voulait l'essayer contre les meilleurs voiliers anglais, FONTEN. *Renau.* Quand ils [les Anglais] daignent les prendre [nos vaisseaux, dans la guerre de Sept ans], ils se plaignent que nous ne leur donnons que de mauvais voiliers, VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 13 oct. 1759. || Un voilier, un navire à voiles (se dit depuis la navigation à la vapeur). Un voilier norvégien, *Journ. offic.* 19 février 1872, p. 1227, 1re col. || 4° Voilier, espèce de poulpe. Broussonnet a employé ce mot pour terme générique des istiophores. || 5° *S. f.* Terme de géométrie. Voilière, courbe que forme une voile enflée par le vent. || 6° *Adj.* Oiseau voilier, celui dont le vol est très-étendu. || Ailes voilières, ailes épaisses, massives, arquées (oiseaux de proie). || Substantivement. Grand voilier, nom des oiseaux de mer dont les ailes sont très-longues et qui peuvent entreprendre de longs voyages.

— ÉTYM. *Voile* 2.

1. **VOILURE** (voi-lu-r'), *s. f.* || 1° Terme de marine. L'ensemble des voiles d'un navire. || Avoir la voilure d'un brick, d'une goëlette, etc. être voilé en brick, en goëlette, etc. || 2° Quantité de voiles que porte un bâtiment. Changer de voilure. Nous passâmes le reste de la nuit à petite voilure, bord sur bord, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 379

— ÉTYM. *Voile* 2.

† 2. **VOILURE** (voi-lu-r'), *s. f.* État d'une feuille de métal qui s'est voilée. || Terme de métallurgie. Courbure de l'acier lorsqu'on le trempe.

— ÉTYM. *Voiler* 3.

VOIR (voir), je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient; je voyais, nous voyions, vous voyiez; je vis, nous vîmes; je verrai; je verrais; vois, qu'il voie, voyons, voyez ; que je voie, que nous voyions, que vous voyiez ; que je visse, qu'il vît; voyant; vu, *v. a.* || 1° Recevoir les images des objets par le sens de la vue. || 2° Il se dit par rapport à l'action ou à l'état d'une personne ou d'une chose. || 3° En un sens étendu, être témoin, soit qu'on voie de ses yeux, soit qu'on ne fasse qu'entendre parler. || 4° Voir le jour, au propre et au figuré. || 5° Regarder avec attention. || 6° Observer avec précision. || 7° Remarquer, faire des observations en lisant. || 8° Voir une femme, avoir avec elle un commerce charnel. || 9° Dominer, en parlant de quelque hauteur d'où on aperçoit un objet inférieur. || 10° Dans le langage élevé et poétique, il se dit des choses qui sont témoins. || 11° Voir quelqu'un, lui faire une visite. || 12° Fréquenter. || 13° Voir en songe, imaginer en dormant. || 14° S'informer. || 15° Apprécier par quelqu'un des sens. || 16° Éprouver, essayer. || 17° Inspecter avec autorité. || 18° Mettre de l'attention, de l'application à examiner une chose. || 19° Acquérir des connaissances par les voyages ou la fréquentation des hommes. || 20° Il se dit de Dieu. || 21° Fig. Voir des yeux de l'esprit. Voir tout en Dieu. || 22° Comprendre, s'apercevoir. || 23° Juger, apprécier. || 24° Fig. Ne voir que..., faire tout céder à une considération. || 25° Terme de pratique. Assigner pour voir dire et ordonner. || 26° Pour voir, pour exemple, pour faire comprendre || 27° Faire voir, montrer. || 28° Laisser voir, montrer de manière qu'on entrevoie. || 29° Je vois, à la bouillotte. || 30° Le médecin demande à sa cliente si elle voit. || 31° Un beau venez-y-voir. || 32° *V. réfl.* Se voir, se regarder soi-même. || 33° Se trouver ensemble. Se fréquenter. Avoir une rencontre, un duel. || 34° Être vu. || 35° Fig. Porter un jugement sur soi-même. || 36° Être jugé, apprécié, en parlant des choses. || 37° Arriver, survenir. Être évident. || 38° Être, se trouver. || 39° Se voir, suivi d'un verbe actif à l'infinitif, être ce qu'indique ce verbe. || 40° Se faire voir, se montrer. || Proverbes.

1° Recevoir les images des objets par le sens de la vue. Mais enfin je l'ai vu, vu de mes yeux, vous dis-je, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Je vous di Que j'ai vu de mes yeux un crime si hardi.... Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu, Ce qui s'appelle vu, MOL. *Tart.* V, 3. De quels yeux le regardions-nous, [Louis XIV], lorsque, aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il voulait bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir? BOSS. *Louis de Bourbon.* Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue, RAC. *Phèdre,* I, 3. Celle-ci, j'en suis sûre,

n'allait et venait par le monde que pour se montrer, que pour dire : voyez-moi ; elle ne vivait que pour cela, MARIVAUX, *Marianne*, 7e part. Nous savons que du fond d'un puits très-profond l'on voit les étoiles en plein jour, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VIII, p. 257. Qui est-ce qui a vu Dieu? c'est Raphaël, c'est le Guide ; qui est-ce qui a vu Moïse? c'est Michel-Ange, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 220, dans POUGENS. Si, pendant une belle nuit et dans un lieu dont l'horizon soit à découvert, on suit avec attention le spectacle du ciel, on le voit changer à chaque instant, LAPLACE, *Exp.* I, 1. L'heureuse invention du télescope... en nous faisant voir les étoiles au moment même où le soleil est le plus élevé, ID. *ib.* || Comme je vous vois, se dit pour affirmer qu'on a très-réellement et très-bien vu quelque objet. Élise : Vous avez vu le diable. — Folidor : Oui, comme je vous vois, LEGRAND, *l'Amour diable*, sc. 6. || Voir des chandelles, voy. CHANDELLE. || Je le vois d'ici, se dit quand une personne se représente vivement quelqu'un ou quelque chose qui est hors de sa présence. Nous avons ri aux larmes de votre madame de la Charce et de Philis, sa fille aînée, âgée de trente-neuf ans ; je la vois d'ici, SÉV. 215. || Dans un sens analogue. Votre lettre m'apprend que vous êtes en Italie ; je suis étonné de vous y voir. Vous serez étonné de voir si loin [au fond de l'Espagne] un homme qui prend si peu de plaisir à courre, et qui avait tant de hâte de se rapprocher de vous, VOIT. *Lett.* 39. || Fig. Le chien ne perd pas l'objet de sa poursuite ; il voit, de l'odorat, tous les détours du labyrinthe, toutes les fausses routes où on a voulu l'égarer, BUFF. *Chien.* || Absolument. Voir distinctement, confusément. Voir clair. Voir double. Voir mal. Il ne voit goutte. Je vois de loin, j'atteins de même, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. Un astrologue un jour se laissa choir Au fond d'un puits ; on lui dit : pauvre bête, Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir, Penses-tu lire au-dessus de ta tête? ID. *ib.* II, 13. Ni le désir de voir, ni celui d'être vue Ne me font visiter une cour inconnue, ID. *Psyché*, II, p. 196. Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler ; Je sentis tout mon corps et transir et brûler, RAC. *Phèdre*, I, 3. Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir, Peuple ingrat? ID. *Athal.* I, 1. Quand on ne veut point voir, madame, on ne voit point, FAGAN, *Rendez-vous*, sc. 5. Quand il [l'aveugle de Cheselden] commença à voir, les objets lui parurent toucher la surface extérieure de son œil ; la raison en est sensible, CONDIL. *Traité sens.* III, 5. Voir, c'est avoir ; allons courir, BÉRANG. *Bohémiens.* || En cet emploi, il se construit avec y. Il n'y voit pas. Il n'y voit goutte. || Ne pas voir comme les autres, avoir une particularité dans la vision. || Fig. Je ne vois pas comme les autres hommes ; il y a longtemps qu'on me l'a reproché, J. J. ROUSS. *Émile, Préf.* || Fig. Voir de loin, voir bien loin, avoir de la pénétration, de la prévoyance. || Fig. Il ne faut pas voir de si loin, il ne faut pas tant s'inquiéter de l'avenir. Peut-être que ce projet changera, il ne faut point voir de si loin, SÉV. 578. || Fig. Il ne voit pas plus loin que son nez, que le bout de son nez, il est sans prévoyance, sans intelligence. || Fig. Voir de bon œil, de mauvais œil, voir d'un autre œil, voir des mêmes yeux, voy. ŒIL, n° 4. || Fig. Il a vu la mort de près, il a été sur le point de périr. J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides, CHAULIEU, *Au marquis de la Fare.* || 2° Il se dit par rapport à l'action ou à l'état d'une personne, d'une chose. Je l'ai vue [Mme la Palatine] dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 301, dans POUGENS. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, BOSS. *le Tellier.* Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à sa mère, ID. *Duch. d'Orl.* Il me semble que je vois encore tomber cette fleur [un fils de Louis XIV mort dans l'enfance], ID. *Mar.-Thér.* Elle avait plus d'envie de le voir saint qu'elle n'avait de joie de le voir maître du monde, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 50. J'ai vu mon père mort et nos murs embrasés ; J'ai vu trancher les jours de ma famille entière, Et mon époux sanglant traîné sur la poussière, RAC. *Andr.* III, 6. || Fig. Et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités, BOSS. *le Tellier.* || En cet emploi, voir est quelquefois suivi d'un verbe actif avec le sens passif ; par exemple : j'ai vu tirer un coup de feu par cette fenêtre ; ce qui peut s'interpréter ainsi : j'ai vu qu'un coup de feu a été tiré par cette fenêtre. Que l'on voie ébranler par la fureur de l'onde Les fondements du monde, RACAN, *Ps.* XLV. Ton bonheur n'est couvert que d'un peu de nuage, Et tu n'as rien perdu pour le voir différer, CORN. *Cid*, II, 3. L'autre [Jules César], tout débonnaire, au milieu du sénat, A vu trancher ses jours par un assassinat, ID. *Cinna*, II, 1. || Voir quelque chose à quelqu'un, voir qu'il a cette chose. J'ai pitié de vous voir la confusion que vous avez, MOL. *Festin*, I, 3. Quoique tu sois dans un équipage bien différent de celui que je te vis à Bruxelles, HAMILT. *Gram.* 5. || À côté de : je l'ai vu faire cela, on dit aussi : je lui ai vu faire cela. Une certaine scène d'une petite comédie que je leur ai vu essayer, MOLIÈRE, *Sicilien*, 3. Là on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée... BOSS. *Louis de Bourbon.* Ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, ID. *Anne de Gonz.* On leur voyait [aux solitaires de la Thébaïde] multiplier leurs oraisons, inclinations ou génuflexions jusqu'à cent fois, jusqu'à deux cents fois, et même beaucoup plus souvent pendant le jour, ID. *Ét. d'orais.* VI, 10. Il l'aime ; mais enfin cette veuve inhumaine N'a payé jusqu'ici son amour que de haine ; Et chaque jour encore on lui voit tout tenter Pour fléchir sa captive ou pour l'épouvanter, RAC. *Andr.* I, 1. || Se voir quelque objet, voir à soi, voir que l'on a cet objet. Je me vois un amant qui, sans se rebuter, Applique tous ses soins à me persécuter, MOL. *D. Garcie*, IV, 8. || Familièrement et par menace. Faites cela, et vous verrez, c'est-à-dire vous verrez que je vous en ferai repentir. || Fig. Voir venir quelqu'un, pénétrer ses desseins. || Voir venir quelqu'un, signifie aussi attendre ses ouvertures. Voyons-le venir, et jouons serré, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5. || Absolument. Voir venir, laisser les choses se faire pour se décider en conséquence. Toutes les mesures de précaution sont prises, il faut voir venir. || Familièrement, comme par défi. Je voudrais bien voir cela. C'est ce qu'il faudra voir. Nous verrons bien. Voyons s'il osera. Il vous a sans doute contenté ; j'aurais bien voulu voir qu'il ne l'eût point fait, reprit avec impatience mon financier, MARIVAUX, *Paysan parvenu*, 6e partie. || Familièrement. Je voudrais bien vous voir à ma place, je voudrais bien vous y voir, se dit, quand on est dans une position embarrassante, à quelqu'un qui nous donne de vains conseils. || Ironiquement, il fait beau voir, il ferait beau voir, c'est, ce serait un spectacle ridicule. Il fait beau vous voir, à votre âge, vous amuser à ces bagatelles-là. || 3° En un sens étendu, être témoin, soit qu'on voie de ses yeux, soit qu'on ne fasse qu'entendre parler. Je sais que de Néarque il doit voir le supplice, CORN. *Poly.* III, 3. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, la félicité sans bornes aussi bien que les misères.... BOSS. *Reine d'Angleterre.* Avant lui [Louis XIV], la France presque sans vaisseaux tenait en vain aux deux mers ; maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses, ID. *Mar.-Thér.* Je vis une affliction sans mesure [chez le roi et la reine après la mort d'un enfant] ; mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse ; je vis le sacrifice agréable de l'âme humiliée sous la main de Dieu.... ID. *ib.* Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient, ID. *Louis de Bourbon.* Le voyez-vous, ce conquérant, avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds et ne touche pas à terre? ID. *ib.* À quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre, ID. *ib.* Ces trois grands hommes [Judas, Jonathas et Simon Machabée] virent les rois de Syrie et tous les peuples voisins conjurés contre eux, et, ce qui était le plus déplorable, ils virent à diverses fois ceux de Juda même armés contre leur patrie et contre Jérusalem, ID. *Hist.* II, 5. Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle de voir dans le même temps et dans les mêmes campagnes ces deux hommes [Condé et Turenne].... tantôt à la tête de corps séparés, tantôt unis... ID. *Louis de Bourbon.* Ô paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout, paroles que la mort présente et Dieu, plus présent encore, ont consacrées, ID. *Duch. d'Orl.* Nous avons vu toute la race royale presque éteinte.... le roi, qui avait passé d'une minorité orageuse au règne le plus glorieux....retomber de cette gloire dans des malheurs presque supérieurs à ses anciennes prospérités, MASS. *Or. fun. Louis le Grand.* Ce prince [Louis XIV] ... qui vit un si long cours de prospérité finir par des disgrâces, ID. *Or. fun. Madame.* Vous me verrez, sinon tel que je suis, au moins tel que je me vois moi-même, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Être beau à voir, se dit de gens ou d'objets qui méritent d'être vus. Nous étions beaux à voir autour d'un bol en feu, Buvant sa flamme, C. DELAVIGNE, *Enfants d'Édouard*, II, 3. || Je ne le verrai pas, nous ne le verrons pas, je serai mort, nous serons morts quand cela arrivera. || Que vois-je? se dit dans le style oratoire et poétique pour se représenter vivement quelque chose. Que vois-je durant ce temps [l'agonie de le Tellier]? des enfants percés de douleur.... que vois-je encore? une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres.... BOSS. *le Tellier.* Les objets qu'il [Lamotte] parcourt ne sont liés que par des que vois-je et que vois-je encore? c'est une galerie de tableaux, et, qui pis est, de tableaux mal peints, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 38. || Que vois-je? Qu'est-ce que je vois? Sert aussi à exprimer la surprise. Que vois-je? mon rival et Trufaldin ensemble! MOL. *l'Ét.* II, 8. Ô heureux Idoménée! s'écria-t-il encore, que vois-je! quels malheurs évités! quelle douce paix au dedans! FÉN. *Tél.* IX. Vertu de mes ancêtres! qu'est-ce que je vois? un homme ici! C. DELAV. *le Cons. rapport.* II, 4. || On dit dans le même sens : Qu'ai-je vu? Rodrigue apercevant la chaîne : Qu'ai-je vu? C. DELAV. *la Fille du Cid*, II, 9. || On n'a jamais vu pareille chose, une pareille chose, on n'a jamais rien vu de pareil, cela n'est jamais arrivé, n'a jamais été. On ne voit guère Les hommes en ce siècle accueillir la misère, PIR. *Métrom.* V, 4. || Vit-on jamais rien d'égal? se dit par indignation, par étonnement, par admiration. || On dit de même : Qui vit jamais rien de si extraordinaire? Voyez l'insolence! Voyez quelle insolence! Voyez la langue! MOL. *Tart.* I, 1. || Vois, voyez, se dit aussi pour attirer l'attention. Mais voyez donc ce morveux, comme il est joli! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 6. || Voir se dit d'un temps qu'on aperçoit à une date plus ou moins prochaine. Comme M. de Grignan doit être parti pour l'assemblée, nous commencerons à voir le jour de votre départ, SÉV. 21 oct. 1676. || J'ai vu le temps que l'on faisait..., dans un temps dont j'ai été témoin, l'on faisait.... || J'ai vu que, j'ai vu le temps où. Mais on ne parle plus qu'on fasse de romans ; J'ai vu que notre peuple en était idolâtre, CORN. *la Gal. du Pal.* I, 6. J'ai vu que les procès ne donnaient point de peine ; Six écus en gagnaient une demi-douzaine, RAC. *Plaid.* I, 8. || Je vis l'heure que..., je vis le moment où une chose allait se faire, peu s'en fallut. Je vis l'heure avant hier au soir que M. le cardinal lui en ferait donner [des coups de bâton à Beautru], RETZ, II, 147. J'ai vu l'heure que le parterre allait vous siffler, BARON, *Homme à bonnes fort.* IV, 6. || 4° Voir le jour, voir qu'il est jour. Brinon, mon ami, lui dis-je avec un grand soupir, fermez le rideau [du lit], je suis indigne de voir le jour, HAMILT. *Gram.* 3. || Poétiquement et fig. Voir le jour, la lumière, l'astre qui nous éclaire, être en vie. Tu vois le jour, Cinna ; mais ceux dont tu le tiens... CORN. *Cinna*, V, 1. Il voit l'astre qui vous éclaire, RAC. *Esth.* II, 3. Bientôt de Jézabel la fille meurtrière, Instruite que Joas voit encor la lumière.... ID. *Athal.* IV, 3. Je reçus et je vois le jour que je respire, Sans que père ni mère ait daigné me sourire, ID. *Iph.* II, 1. || Il n'est pas digne de voir le jour, il a fait quelque action infâme, il n'est pas digne de vivre. || En parlant des ouvrages de l'esprit, être publié. La censure a empêché cet écrit de voir le jour. || 5° Regarder avec attention. Voyez ce tableau. Ce spectacle mérite d'être vu. Voir un objet au microscope. Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers, BOSS. *Mar-Thér.* Voyez si mes regards sont d'un juge sévère, RAC. *Andr.* III, 7. Voyez que les femmes du peuple portent des habits de soie, et qu'il n'y a plus de maisons neuves sans de grands trumeaux de glace, D'ARGENSON, *Mém. Bibl. elzév.* t. V, p. 368. || Ironiquement, voyez un peu. Voyez un peu l'habile homme, avec son benêt d'Aristote, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1. || Voyons, sorte d'exclamation par

laquelle on prie ou enjoint. Voyons, soyez plus raisonnable. || Familièrement. Voyez-vous, vois-tu, se disent sans ajouter au sens et seulement pour attirer l'attention. Vois-tu bien, tu ne me persuaderas pas. Voyez-vous, madame, le silence m'est mortel! BARON, *Homm. à bonn. fort.* I, 4. J'y ai fait tant de corrections [au Triumvirat].... voyez-vous, je cherche par un travail assidu à mériter vos bontés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 avr. 1764. Ah! ouiche! on ne l'aura [un ruban], vois-tu, qu'avec ma vie, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 7. || Familièrement. Il faut voir comme je l'ai rembarré, comme je l'ai relevé, je n'ai pas manqué à le rembarrer, à le relever. || Il faut voir..., espèce de refrain que plusieurs femmes de la cour mettent au commencement de tout ce qu'elles disent, DE CAILLIÈRES, 1690. || 6° Observer avec précision. S'il y a peu d'hommes qui sachent voir un fait avec toutes ses circonstances, il y en a moins encore qui sachent voir les opinions telles qu'elles sont, CONDIL. *Hist. anc.* III, 2. On n'a pas communément bien vu quand on n'a pas tout vu, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 230, dans POUGENS. || Absolument. Il avait été si longtemps à ne faire que voir qu'il n'avait pas eu le loisir de songer tant à deviner; mais on doit convenir qu'il n'y a pas moins de sagacité d'esprit à bien voir en cette matière qu'à deviner, FONT. *Méry*. Tout le monde ne sait pas voir; on prend pour l'objet entier la première face que le hasard nous en a présentée, ID. *Dodart*. L'art de voir, cet art si utile, si universel, n'est pas commun; je renvoie aux mémoires sur les insectes et à l'histoire des polypes tous ceux qui n'en possèdent pas les règles, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 259. Dans un siècle où l'on cherchait, où l'on commençait à voir, Descartes vit mal la nature, parce qu'il voulut la voir seul, parce qu'il voulut la voir tout entière, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 201. || 7° Remarquer, faire des observations en lisant. Où avez-vous vu ce passage? Voyez combien, dans Euripide, le caractère de Polynice devient intéressant par celui d'Étéocle son frère; et, dans Sophocle, le caractère d'Électre par celui de Chrysothémis sa sœur, BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. || Voyez, se dit pour indiquer un renvoi. Voyez ci-dessous. Voyez la note ci-contre. Ce philosophe, trop injuste ennemi de la monarchie, qui, chargé, dans un dictionnaire de morale, de l'article citoyen, voulait le réduire à ces deux mots : Citoyen, voyez république, D'ALEMB. *Élog. l'ab. de St-P.* note 8. || Voir se dit à l'infinitif dans un sens analogue. Voir sur cette matière tel auteur. || 8° Voir une femme, avoir avec elle un commerce charnel. [Louis XI] conçut tant de chagrin de la mort de son premier fils Joachim, qu'il fit vœu de ne plus voir d'autre femme que la reine, et l'on prétend qu'il a gardé ce vœu, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 349. || 9° Dominer, en parlant de quelque hauteur d'où on aperçoit un objet inférieur. Cette hauteur voit la place. Chargé de m'emparer d'une hauteur voisine Qui voit le camp romain, le serre et le domine, B. SAURIN, *Spartac.* IV, 1. || Cette hauteur voit tel ouvrage à revers, de cette hauteur on voit l'ouvrage et on peut le battre par derrière. || Absolument. Avoir vue sur. Cette maison voit sur un jardin, sur la rue. || 10° Dans le langage élevé et poétique, il se dit des choses qui sont témoins de. Ce prince victorieux triomphait dans Babylone, dont il fit la plus grande ville, la plus forte et la plus belle que le soleil eût jamais vue, BOSS. *Hist.* II, 4. Mais le jour fatal était venu : c'était le dixième d'août, qui avait déjà vu brûler le temple de Salomon, ID. *ib.* II, 8. Je tomberai comme une fleur Qui n'a vu qu'une aurore, RAC. *Esth.* I, 5. J'ai visité l'Élide, et, laissant le Ténare, Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare, ID. *Phèdre*, I, 1. Beaux arbres, qui m'avez vu naître, Bientôt vous me verrez mourir! CHAUL. *Louanges de la vie champ.* 1710. Ce port d'Aigues-Mortes, devenu aujourd'hui une plage inutile, vit partir la flotte la plus nombreuse et la mieux pourvue qui ait jamais vogué sur les mers, VOLT. *Panég. St Louis.* L'Europe vit avec étonnement des flottes russes pénétrer du fond de la mer Baltique auprès des Dardanelles, et brûler les flottes turques vers Smyrne, ID. *Frag. sur l'hist.* 22. || Fig. Cette mer a vu bien des naufrages, il y a eu bien des naufrages sur cette mer. || 11° Voir quelqu'un, lui faire une visite. || Sous l'ancienne monarchie, on disait : il n'a point encore vu le roi depuis son retour, il ne s'est pas présenté devant le roi depuis son retour. Il a vu le roi dans son cabinet, il a eu une audience particulière du roi. || Aller voir quelqu'un, aller chez lui pour lui rendre visite. Cet empereur.... Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux, BOIL. *Épît.* I. || En ce sens, un aveugle même dirait : j'irai vous voir. || Voir ses juges, les solliciter. On va chez les présidents, chez les conseillers; en trois jours on voit vingt-deux juges; on crie, on fait du bruit, SÉV. 531. Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire? Allez lui demander si je sais votre affaire, RAC. *Plaid.* II, 10. || Voir un malade, lui donner des soins en qualité de médecin. De plus j'ai été à Ruel voir un malade, MOL. *Am. méd.* II, 3. Allez voir vos malades, et me laissez en repos, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* II, 1. || On dit la même chose d'un directeur ou d'un confesseur qui, pour le spirituel, donne des soins à un malade. || 12° Fréquenter. Voir bonne compagnie. Aucune des femmes que je vois ne me fait oublier que je ne vous vois pas, MAINTEN. *Lett. à Mme de Ventadour*, 5 juill. 1712. Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois, Et crois toujours la voir pour la première fois, RAC. *Bérén.* II, 2. Tout jeune que j'étais, ce maréchal [Tourville] me voyait, ST-SIM. 7, 92. Ces curiosités passagères ne sont pas si glorieuses pour lui que l'assiduité constante de ceux qui voulaient véritablement le voir, et non pas seulement l'avoir vu, FONTEN. *Malebranche*. J'ai assez vu la plupart des Mécènes et des grands pour n'avoir point à m'en louer, et assez peu pour n'avoir point à m'en plaindre, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 103. || Ce n'est pas un homme à voir, ce n'est pas une femme à voir, c'est un homme, une femme de mauvaise réputation qu'il ne faut pas fréquenter. || Je ne le vois pas, je ne le vois plus, j'ai rompu avec lui. || Ne voir personne, vivre dans la retraite. || Ne voir personne, se dit d'un homme qui ne reçoit pas, qui a défendu sa porte. || On dit dans le même sens : il est malade, on ne le voit pas, on ne le verra pas aujourd'hui, personne ne peut le voir. Eh bien! mon oncle est-il en état d'être vu? — Ah! monsieur, depuis hier il est encor déchu, REGNARD, *le Légat.* I, 2. || Personne ne peut le voir, se dit aussi d'un prisonnier. || 13° Voir en songe, imaginer en dormant. Ce fut un songe admirable [qui fit la conversion de la princesse palatine], de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste, BOSS. *Anne de Gonz.* || 14° S'informer. Voyez s'il est chez lui. Je vais voir s'il est revenu. || Familièrement. Allez voir si j'y suis, se dit à une personne, ordinairement inférieure, dont on se débarrasse. Taisez-vous, péronnelle; Rentrez; et là dedans allez voir si j'y suis, REGNARD, *le Distr.* I, 4. || 15° Apprécier par quelqu'un des sens. Voyez si ce vin est bon. Voyons si cet instrument est d'accord. Il faut voir si cela n'est pas trop chaud. Voyez si c'est la même odeur. || 16° Éprouver, essayer. Voyez si cet habit vous va bien. Voyez si vous pourrez résoudre ce problème. Je m'en vais voir si ces mains toutes-puissantes [Dieu] me seront favorables ou rigoureuses, BOSS. *Ann. de Gonz.* Voyons si, par mes soins sur le trône élevé, Il osera trahir l'amour qui l'a sauvé, RAC. *Bajaz.* IV, 4. || Nous allons voir, nous allons essayer. Argante : Tous leurs discours seront inutiles. — Scapin, à part : Nous allons voir, MOL. *Scapin*, I, 6. Lisette : L'apprivoiser, monsieur? vous perdrez votre temps. — Le chevalier : Nous allons voir; suis-moi, REGNARD, *le Distr.* I, 7. || 17° Inspecter avec autorité. Qu'avez-vous à voir dans ma maison? Dans ces misères-là je n'ai plus rien à voir, Et je sais là-dessus tout ce qu'on peut savoir, GRESSET, *le Méch.* V, 8. || Fig. N'avoir rien à voir, avec un nom de chose pour sujet, n'avoir rien de commun avec. La fade galanterie n'a certainement rien à voir dans cette pièce, VOLT. *Lett. Thibouville*, 22 févr. 1773. || Absolument. Allez voir aux ouvriers. Voyez à la dépense. || 18° Mettre de l'attention, de l'application à examiner une chose. Il faudra voir ce qu'il y a à faire là dedans. Cette affaire a été vue par d'habiles gens. Le rapporteur n'a pas encore vu mon procès. Mettez-vous en ma place, et voyez ce que je puis faire, MOL. *l'Av.* IV, 1. || Ceci est à voir, il faut l'examiner, le vérifier. || Je verrai, nous verrons, il faut voir, se disent lorsqu'on prend un délai pour se décider dans une affaire. Mme de Lyonne m'a dit : je verrai, je parlerai, du ton dont on dit le contraire, MAINTENON, *Lett. à Mme de Chantalou*, 28 avril 1666. On avait promis à cet officier la croix de Saint-Louis et un avancement le cardinal lui dit brusquement qu'on verrait, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 125. Il ne répondit à l'exposé qu'elle lui fit de sa situation et de celle de sa fille, que par de durs monosyllabes : je verrai.... nous verrons.... avec le temps.... BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*. || Voir que, veiller à ce que (avec le subjonctif). C'est à vous de voir qu'il ne lui manque rien. Toutefois voyez que, sans y songer, vous n'ayez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particulière de craindre votre éloignement, J. J. ROUSS. *Lett. à M. le comte de B.* 26 janv. 1765. Je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, ID. *Lett. à d'Ivernois*, 20 janv. 1768. || On dit dans le même sens : voir à. Voyez à nous faire souper, à nous loger. Parlons à votre femme, et voyons à la rendre Favorable.... MOL. *Femm. sav.* II, 4. || On dit encore : voir de. Surtout, madame, voyez de tirer ce profit de votre dommage, que la fortune, qui vous a surprise, vous trouve mieux préparée à l'avenir, MALH. *Lettres*, I, 11. Parlons à cœur ouvert, et voyons d'arrêter.... MOL. *Mis.* II, 1. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai de mon côté de m'ouvrir avec vos correspondants une communication directe, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Ivernois*, 31 mars 1766. || 19° Acquérir des connaissances par les voyages ou la fréquentation des hommes. Voir beaucoup de pays. Il a vu toutes les cours de l'Europe. Il n'a pas vu le monde. De telles gens il est beaucoup Qui prendraient Vaugirard pour Rome, Et qui, caquetant au plus dru, Parlent de tout et n'ont rien vu, LA FONT. *Fabl.* IV, 7. J'ai tout vu, tout fait, tout usé, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 3. || Absolument. Quiconque ne voit guère, N'a guère à dire aussi, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Quiconque a beaucoup vu Peut avoir beaucoup retenu, ID. *ib.* I, 8. || Ce soldat n'a pas encore vu le feu, il n'a pas encore assisté à des combats contre l'ennemi. || Fig. Voir du pays, voy. PAYS, n° 1. || Nous en avons vu bien d'autres, cela ne nous étonne pas, nous nous défendrons bien. Monsieur [Ch. de Sévigné] se vante d'un rhumatisme, quand il n'est pas devant moi; car ma présence l'embarrasse, et, comme nous en avons bien vu d'autres ensemble, il ne se plaint qu'à demi, SÉV. 323. || N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille, voy. BOUTEILLE. || 20° Il se dit de Dieu. Dieu voit le fond des cœurs. La postérité les verra [les actions de Lamoignon] quand.... cependant Dieu les voit, et il en est lui-même la récompense, FLÉCH. *Lamoignon*. || Absolument. Dieu voit, les anges voient, Dieu connaît, les anges connaissent. || Il se dit aussi de la vue que les bienheureux ont de Dieu. La béatitude consiste à voir Dieu. Les bienheureux voient Dieu face à face, dans toute la majesté de sa gloire. Qui considérera que le visage du prince fait toute la curiosité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints, LA BRUY. VIII. || 21° Fig. Voir des yeux de l'esprit. Comme je ne vois pas dans le fond de son cœur, CORN. *Sertor.* III, 2. C'est contre cette autorité [celle de l'Église] que les libertins se révoltent avec un air de mépris; mais qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres...? BOSS. *Anne de Gonz.* Nous voyons ces vérités éternelles toujours les mêmes, et nous les voyons être devant [avant] nous, ID. *Connaiss.* IV, 5. Ce qui se fait par un abrégé où l'on voie, comme d'un coup d'œil, tout l'ordre des temps, ID. *Hist. Dessein général.* Il est indubitable que ce n'est pas en soi-même ni pour soi-même que l'esprit voit l'existence des choses, mais qu'il dépend en cela de quelque autre chose, MALEBR. *Rech. vérité*, III, II, 5. Tacite, qui abrégeait tout, parce qu'il voyait tout, MONTESQ. *Esp.* XXX, 2. || Voir tout en Dieu, expression du système de Malebranche : nos perceptions ne peuvent être causées par les objets; elles ne viennent pas de nous-mêmes; il faut donc que ce soit Dieu qui nous les donne; or Dieu est le lieu des esprits, et les esprits subsistent en lui; donc c'est en lui que nous avons nos idées, et que nous voyons toutes choses. Quand même ces mots : sentir et voir tout en Dieu formeraient en nous une idée distincte, je demande ce que nous y gagnerions, et en quoi nous serions plus savants qu'auparavant, VOLT. *Traité métaph.* 3. || 22° Comprendre, s'apercevoir. Vois mieux ce que tu dis, quand tu parles ainsi, CORN. *Sertor.* I, 1. Si un soldat à l'armée, ou un gentilhomme à

la cour, se trouve en état de perdre son honneur ou sa fortune s'il n'accepte pas un duel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre, PASC. *Prov.* VII. Quand je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, BOSS. *Reine d'Anglet.* Quand ils [les riches] verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux.... ID. *le Tellier.* Je vois que rien n'échappe à votre prévoyance, RAC. *Bajaz.* II, 1. Je vois ce que jamais je n'ai voulu penser, ID. *Iphig.* II, 5. Il est impossible, me dit-on, que la matière pense; je ne vois pas cette impossibilité, VOLT. *Traité métaph.* 5. Vois l'homme en Mahomet, conçois par quel degré Tu fais monter au ciel ton fantôme adoré, ID. *Mahom.* I, 4. || Absolument. Voir clair dans une affaire. || **23°** Juger, apprécier. Il est facile de voir que cela est faux. Oui, c'est à vous de voir si, par des nœuds si doux, Madame, vous voulez m'attacher tout à vous, MOL. *Mis.* V, 2. Parmi les difficultés que ses intérêts [de Condé] apportaient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres, et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts, BOSS. *Louis de Bourbon.* Pensent-ils [les esprits forts] avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées? ID. *Anne de Gonz.* Elle [l'âme] ne voit plus qu'avec mépris les erreurs qui l'avaient autrefois si tristement abusée, MASS. *Carême, Inconst.* C'est ainsi qu'il [Alexandre] fit ses conquêtes: voyons comment il les conserva, MONTESQ. *Esp.* X, 14. Après avoir satisfait aux objections, voyons les raisons qui peuvent servir de preuves à notre explication, BUFF. *Hist. anim.* IV. Ce qu'elle ne voyait pas en mal, elle le voyait en ridicule, et son ami Margency n'était pas excepté, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Ce grand observateur Linneus est, à mon gré, le seul avec Ludwig qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe, ID. *ib.* XII. Voilà du moins comme je vois la chose, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 2 juill. 1770. || Ne voir rien à, ne pouvoir rien juger, déterminer dans. Vous ne verrez rien à votre destinée que lorsque votre famille sera toute ensemble, SÉV. 25 août 1680. || Voir tout en beau, se faire une idée riante, heureuse des choses qui se présentent. || Voir noir, avoir de fâcheux pressentiments. Voilà ce que le cœur me dit; et mon cœur voit souvent noir, et rarement faux, GALIANI, *Corresp.* 2 févr. 1771. || Voir tout par ses yeux, ne s'en rapporter qu'à soi. Et qui, seul, sans ministre, à l'exemple des dieux, Soutiens tout par toi-même et vois tout par tes yeux, BOIL. *Disc. au roi.* Une étendue de connaissances qui fait que le prince voit tout par ses yeux, LA BRUY. X. || Ne voir que par les yeux de quelqu'un, avoir une pleine confiance en ses paroles. Le prince faible et ignorant ne verra que par les yeux d'un favori passionné, ou d'un ministre flatteur, inquiet et ambitieux, FÉN. *Tél.* XXI. || Absolument. Il voit juste, il voit faux, il voit mal, il voit bien dans cette affaire. Souvent il voit mal, il se prévient, RICCOBONI, *Œuv.* t. VI, p. 130, dans POUGENS. Mais, avant tout, il faudrait bien voir, je veux dire, voir sans préjugés, et voilà ce qui est difficile, surtout aux souverains, CONDILL. *Traité des syst.* 15. || A voir, si l'on juge, si l'on réfléchit sur. A voir la manière dont il est vêtu, on le croirait dans la misère. Que croira-t-on de vous, à voir ce que vous faites? RAC. *Andr.* III, 1. || **24°** Fig. Ne voir que..., faire tout céder à une considération. Ne considérez point si j'aime ou si l'on m'aime; En matière d'honneur ne voyez que vous-même, CORN. *Agés.* II, 5. Il enlève Dina, et ne voit plus que sa passion, MASS. *Carême, Enf. prod.* Mon époux, inflexible en sa fidélité, N'a vu que son devoir, et n'a point hésité, VOLT. *Orphel.* III, 3. N'espérant plus de victoire entière, il [Napoléon] se résolut à une retraite précipitée; depuis ce moment, il ne vit plus que Paris, de même qu'en partant de Paris il n'avait eu en vue que Moscou, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 5. || **25°** Terme de pratique. Assigner pour voir dire et ordonner.... pour être présent quand on dira, quand on ordonnera. || **26°** Familièrement. Pour voir, pour exemple, pour faire comprendre. Maître Jacques: Elle est faite.... elle est faite comme une cassette. — Le commissaire: Cela s'entend; mais dépeignez-la un peu, pour voir, MOL. *l'Av.* V, 2. Colombine: Oh! je ne m'y fie plus. — Arlequin: Si fait, si fait, fiez-vous-y pour voir, MARIV. *Surpr. de l'amour*, III, 1. || Faites donc pour voir, se dit à celui qu'on défie. Ayez recours, pour voir, à tous les détours des amants, MOL. *G. Dand.* I, 6. Je voudrais bien, pour voir, que vous ne le trouvassiez pas bon! REGNARD, *Sérén.* 8. || **27°** Faire voir, montrer. Il fit voir sa blessure au chirurgien. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la [la reine] fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie, BOSS. *Mar.-Thér.* Il suffit de lui faire voir en éloignement [à un jeune prince] le trône où il doit être assis, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il [Pluton] a peur que ce dieu [Neptune].... D'un coup de son trident ne.... Et par le centre ouvert de la terre ébranlée Ne fasse voir du Styx la rive désolée, BOIL. *Longin, Subl.* ch. VII. Abner: De quel crime un enfant peut-il être capable? — Mathan: Le ciel nous le fait voir un poignard à la main: Le ciel est juste et sage et ne fait rien en vain, RAC. *Athal.* II, 5. || Faire voir, faire visiter. Il faudrait aussi voir ou faire voir M. de Bie, qui est le meilleur homme du monde, RAC. *Lett. à Boileau*, 30 mai 1693. || Faire connaître, démontrer. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines, BOSS. *Duch. d'Orl.* Dieu fait voir aux rois, en leur retirant sa puissance, que toute leur grandeur est empruntée, ID. *Reine d'Anglet.* || Par menace. Je lui ferai bien voir à qui il se joue, à qui il a affaire, je lui ferai bien connaître, je lui apprendrai bien.... Et, pour prendre un époux, Je vous ferai bien voir que c'est à votre père Qu'il vous faut obéir, non pas à votre mère, MOL. *Femm. sav.* V, 2. || **28°** Laisser voir, montrer de manière qu'on entrevoie. Il m'a laissé voir qu'il ne serait pas éloigné de terminer cette affaire. Il a laissé voir ses ressentiments. Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs, RAC. *Phèdre*, I, 3. Alors elle appréhenda de laisser voir son trouble, FÉN. *Tél.* I. || Laisser regarder. C'était la marraine d'un roi, Dont elle créait les ministres, Braves gens, soumis à la loi, Qui laissaient voir dans leurs registres, BÉRANG. *Pet. fée.* || **29°** A la bouillotte, je vois signifie: je joue le jeu. || **30°** Le médecin demande à sa cliente si elle voit, c'est-à-dire si elle a ses règles. || Cette femme ne voit plus, l'époque de la vie où les règles cessent est arrivée. || **31°** Un beau venez-y-voir, voy. VENIR, n° 43. || **32°** Se voir, *v. réfl.* Se regarder soi-même. Se voir dans un miroir. || Fig. Avoir la vue de soi-même. Nous nous voyons de trop près [pour connaître nos défauts]; l'œil se confond avec l'objet, et nous ne sommes pas assez détachés de nous pour nous regarder d'un regard distinct et nous voir d'une pleine vue, BOSS. *Sermons, Charité fratern.* 2. || Se regarder mutuellement. Ils se voient avec étonnement. Ils se virent sans se reconnaître. || **33°** Se trouver ensemble. Comment se sont-ils vus? depuis quand? dans quels lieux? RAC. *Phèdre*, IV, 6. Ne vaudrait-il pas mieux cent fois se voir un seul instant et puis mourir? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 34. || Se fréquenter. Ils se voyaient depuis quelque temps avec assez d'honnêteté, FÉN. *Tél.* XIII. || Ces personnes ne se voient pas, elles sont en mauvaise intelligence, ou, seulement, elles veulent rester étrangères l'une à l'autre. || Dans le sens contraire. Je les ai réconciliés, et ils se sont toujours vus depuis. Nous nous voyons souvent. || Se voir signifie aussi avoir une rencontre, un duel. Vadius: Je te défie en vers, prose, grec et latin. — Trissotin: Eh bien! nous nous verrons seul à seul chez Barbin, MOL. *F. sav.* III, 5. Si vous avez du cœur, nous nous verrons hors de la ville, BOISSY, *Franç. à Lond.* sc. 17. || **34°** Être vu. Cette montagne se voit de loin. D'où vient que les premiers chrétiens étaient si touchés des persécutions visibles, et que nous le sommes si peu des persécutions invisibles? c'est que les unes se voyaient par les yeux du corps, et que les autres ne s'aperçoivent que par les yeux de la foi, NICOLE, *Ess. mor.* 3e traité, ch. 5. || **35°** Fig. Porter un jugement sur soi-même. On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain, LA FONT. *Fabl.* I, 7. || Se figurer. Je me voyais pendant un mois Courant pour disputer les voix, BÉRANG. *Acad. et Cav.* || Juger, apprécier sa position. Se voir perdu. Se voir à la veille de perdre un procès. || **36°** Être jugé, apprécié, en parlant des choses. Ne croyez pas que nous voyions si fort les choses autrement que vous; tout ce qui touche la gloire se voit assez également par tout pays, SÉV. 15 déc. 1678. || **37°** Arriver, survenir. Cela se voit tous les jours. || Cela ne s'est jamais vu, ne s'est point encore vu, n'est jamais arrivé. || Impersonnellement. Il se voit, il arrive, il se présente. Il ne s'est jamais vu fille mieux élevée, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 1. Il ne se voit rien où le goût attique se fasse mieux remarquer, LA BRUY. *Disc. s. Théophraste.* || Il se voit, il est évident. Il se voit donc que les sensations, d'elles-mêmes, ne font point partie de la nature spirituelle, BOSS. *Conn.* V, 13. || **38°** Être, se trouver. L'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, BOSS. *Reine d'Anglet.* Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté.... tu te verras attaquée dans tes murailles, ID. *Mar.-Thér.* Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, ID. *le Tellier.* Jamais plante ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits que la princesse Anne, ID. *Anne de Gonz.* Comme ils se virent rebutés, ils résolurent de passer malgré les Romains, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 63. Junie.... S'est vue en ce palais indignement traînée, RAC. *Brit.* I, 3. De sorte que Pierre se voyait maître, par ses armes et par les traités, du premier royaume de Cyrus, VOLT. *Russie*, II, 16. Dois-je me voir toujours froissée par l'injustice de chacun? BEAUMARCH. *Mère coupable*, II, 11. || **39°** Se voir, suivi d'un verbe actif à l'infinitif, être ce qu'indique ce verbe. Ce qui désespérait le plus de si braves hommes, c'était de se voir assommer comme des bêtes prises dans un piége, sans pouvoir venger leur mort, VAUGEL. *Q. C.* V, 4. || **40°** Se faire voir, se montrer. Seigneur, s'il en décide, il se fait voir mon maître, CORN. *Tite et Bér.* V, 4. Allons vous faire voir [au tribunal des maréchaux], MOL. *Mis.* II, 7. || Proverbes. Si vous ne le croyez pas, allez-y voir, se dit à une personne qui doute de ce qu'on lui dit. || J'aime mieux le croire que d'y aller voir, se dit d'une chose dont on doute, mais qu'on ne veut pas se donner la peine de vérifier. || Il, elle a vu le loup, voy. LOUP. || Qui ne l'a pas vu n'a rien vu, se dit par exagération et pour louer extrêmement quelque chose. || Va-t'en voir s'ils viennent, expression familière et moqueuse pour dire qu'on ne croit pas un mot de ce qui est annoncé, promis, raconté. Un Breton qui ne boit point, Un Gascon tout bête, Un Normand franc de tout point, Un Picard sans tête; Va-t'en voir s'ils viennent, Jean, Va-t'en voir s'ils viennent, LAMOTTE, *Chanson faite aux eaux de Forges.*

— REM. **1.** On met le subjonctif après voir, quand voir est pris négativement ou interrogativement. Je ne vois pas qu'il s'en mette fort en peine. Voyez-vous qu'il s'en mette en peine? Mais on dira avec l'affirmative, ou avec l'interrogation négative: Je vois qu'il s'en met en peine; ne voyez-vous pas qu'il s'en met en peine? || **2.** Des grammairiens distinguent ne voir goutte et n'y voir goutte; le premier signifiant être aveugle, et le second ne pas voir par une cause accidentelle, par exemple dans l'obscurité. || **3°** Il vaut mieux dire voir clair que y voir clair. Cependant on trouve y voir clair: Ne dites pas: y voir clair, mais: voir clair. On pèche contre cet usage dans ces vers: Le lynx humilié, se traînant de son mieux, Tâche, pour y voir clair, de fermer les deux yeux, *Almanach des muses*, pour 1791, p. 102. || **4.** A la première personne je vois, les poëtes écrivent, pour la rime, je voi. Ce n'est pas une licence, c'est un archaïsme, ces premières personnes ne prenant pas d's dans l'ancienne langue. Sans doute il est sacré, ce livre dont je voi Tant de prédictions s'accomplir devant moi, L. RAC. *Relig.* ch. III. || **5.** Molière a fait voient de deux syllabes. De quoi vous fâchez-vous, pourvu que vos souhaits Se trouvent par mes soins pleinement satisfaits, Et voient mettre à fin la contrainte où vous êtes? MOL. *le Dép.* III, 7. Ceci est une ancienne prononciation, qu'on entend encore fort souvent. Aujourd'hui voient est d'une seule syllabe. || **6.** Quand on emploiera la locution: je lui ai vu faire cela, au lieu de: je l'ai vu faire cela, il faudra bien prendre garde à l'amphibologie des pronoms. Je lui ai vu donner un soufflet, peut signifier j'ai vu qu'on lui donnait un soufflet, et qu'il donnait un soufflet. || **7.** Au commencement du XVIIe siècle, Régnier a dit je voirois: Et ne la voiroit-on si fière ni si belle, *Élég.* III. || **8°** Il y a une façon de parler fort ordinaire parmi les bourgeois de Paris, et même parmi les courtisans qui ont été élevés dans la bourgeoisie, c'est lorsqu'ils disent: voyons voir, au lieu de dire voyons, CAILLIÈRES, *Bon et mauv. usage*, II.

— HIST. XIe s. Se il ne pot [peut] deraisnier [prouver] par deux entendables homes del plaid,

oant et veant, que il ne l'avrad dit.... *Lois de Guill.* 28. L'ost des Franceis verrez sempres desfere, *Ch. de Rol.* IV. Desfi les en [je les défie pour cela], sire, vostre veiant, *ib.* XXIV. Je ne vus vei; veied vus dame Deus, *ib.* CXLVII. || XII^e s. Cist virent les maus que l'en fesoit al pople de Juda, *Machab.* I, 2. Quant il se voit sor son cheval corsier, *Ronc.* p. 40. Et [il] voit venir cele gent paienor, *ib.* p. 44. Roilant vos niés [votre neveu] jamais ne vous verra, *ib.* p. 85. De vergogne [je] tressue quant de mes oils [yeux] le voi, *ib.* p. 199. La merciz m'est tant obscure, Que je ne la puis veoir, *Couci*, IV. Un petiz biens vaut mieux, si Diex me voie, Qu'on fait courtoisement, Que cent greignor fait enousement, *ib.* XVI. Li doux semblant qu'en ma dame [je] veoie, M'ont plus grevé qu'el ne me veuille aidier, *ib.* XXI. Ne sai se jà [vous] verrés mais mon retor, *ib.* XXII. Le vieil Huon du Maine [vous] verrez premierement, *Sax.* XXI. Il ont veü du Mans la tour et le donjon, *ib.* XXII. Herupois sont mandé pour voir le vos devis [votre proposition], *ib.* XXIV. Il ne verra passer le quint mois ne le quart.... *ib.* XXIX. Il ert [sera] mis en prisun, ne verra mais sun pié, *Th. le Mart.* 35. E Heli fud lores de grant eage, de quatre vinz ans e dise-uit; perdue out la veue, et gute ne vedeit, *Rois*, p. 16. Pur ço Saül, dès cel jur en avant, ne pout David de bon oil veer, *ib.* p. 70. || XIII^e s. Il estoit viels homs, et, se biaus ielx avoit en sa teste, si n'en veoit il goute, VILLEH. XL. Que le livre as histoires [il] me montra, où je vi.... *Berte*, I. Danses, baus et caroles [vous] veïssiez comencer, *ib.* XI. [Elle] Bien voit qu'il l'ont traïe et qu'il l'ont enganée, *ib.* XVI. Quant si bele [ils] la voient, prennent à lermoier, *ib.* XIX. Cil Dame Diex, fait-ele, qui haut siet et loin voit, *ib.* XXVIII. [Elle] Prist une chandelle, qu'on [car on] n'i pooit veïr, *ib.* CXXII. Par amitié s'entr'apeloient Oncle et neveu, quand se veoient, *Ren.* 170. Chascuns cler i verra, *la Rose*, 7236. Comment l'amant, sans nul termine, Prent congié d'amis et chemine, Pour savoir s'il pourroit choisir Chemin pour Bel acueil veïr, *ib.* 10046. Et par cel jugement pot on veir c'on pot bien perdre par delaier.... BEAUM. IX, 7. Dame, ù irai quant jo n'i voi? *Partonop.* v. 1181. Tant getoit [le feu grégeois] grant clarté, que l'on veoit parmi l'ost comme se il feust jour, JOINV. 222. Il chevauchèrent tant que il virent lor enemis aus yex, ID. 270. || XIV^e s. Pource que il a peu veu d'experience, et si est plus tempté des desirs corporels, ORESME, *Éth.* III. Hé Dieux! ce dit Bertran, qu'est ce que je voi là? Avez à vo voisin Englois si près de ça? *Guescl.* 17387. Ahi! Jherusalem, com il me doit peser Que li cristien t'ont ensi à gouverner! E! royne Calabre, bien i veïstes cler! *Baud. de Seb.* IV, 484. || XV^e s. Philippe.... issit hors de son pavillon pour venir voir et mettre au voir [vrai] ce que la demoiselle disoit, FROISS. II, II, 192. Le duc de Bourgogne qui estoit sage froid et imaginatif, et qui sur ses besognes veoit ou long.... ID. III, IV, 30. Le roi vint vers elle [Isabelle de Bavière].... et la regarda de grand maniere; en ce regart plaisance et amour lui entrerent au cœur.... et si avoit grand desir du voir et de l'avoir, ID. II, II, 229. Nous esloignasmes nostre chemin, et fut nonne à l'endemain, avant que nous vissiemes les batailles, ID. II, III, 39. Donques ne doit il [le sage] femme prendre, Qu'à l'estude et à elle entendre Ne puet, ne à tous deux servir A sa femme et aux livres vir, ID. *Poésies mss.* f° 496. Quant vint à bouter en la mine, la tour fut toute inclinée comme on peut ancoirre voier, FENIN, 1412. Il leur sembloit à voir que s'ils n'estoient cette nuit là logez en ladite ville, qu'ils seroient en grand danger, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 694, dans LACURNE. Et bailla la banniere de Nostre Dame, par droict d'armes, comme à celuy qui plus avoit vu.... à messire Pierre de Grassay, *Bouciq.* I, 30. Damoiselle, dist il, je suis esmeu comme ung simple homme, et qui peu ay veu et moins retenu, *Perceforest*, t. IV, f° 151. Et veoit [avait vue] ladite chambre sus la cour, LOUIS XI, *Nouv.* XLIX. || XVI^e s. Ceste année, les aveugles ne voirront que bien peu, les sourdz oyront assez mal, RAB. *Progn. Pant.* 3. Adventuriers veissiez, en leurs ordres parquez, Tous prestz en ung moment de donner et chocquer, J. MAROT, V, 140. Je diray, afin de n'estre veu [de ne paraître] examiner lez choses si rigoureusement sans cause, que.... DUBELL. I, 22, *verso*. Cyrus, qui veoit le dire de Solon confirmé par un si notable exemple.... AMYOT, *Sol.* 59. Sa sepulture se veoit encore sur la place de Magnesie, ID. *Thém.* 58. C'estoit une œuvre singuliere et très digne de veoir [d'être vue], ID. *Aratus*, 15. Tu vois (un dieu void tout) combien j'ay de tristesse, RONS. 141. Comme on void une estoile esmeue, Qui tombe, ou qui tomber est veue [paraît], ID. 128. ....le peuple desarmé Aime tousjours son roy, quand il s'en voit aimé, ID. 662. Toutesfois je ne voy par quel chemin je sorte, Tant la mort me rempestre au labyrinth d'amour, ID. 198. Desplie le, et regarde voir que c'est, DESPER. *Cymbal.* 167. Mais ils se trompent, veu que.... MONT. I, 70. Nous luy voyons forcer les regles de la nature, ID. I, 105. Il gaigne sa vie à se faire veoir, ID. I, 109. Au veu d'un chascun, ID. I, 111. Les plus belles victoires que le soleil aye oncques veu de ses yeulx, ID. I, 243. Pompeius le feut veoir et s'excusa de.... ID. I, 301. Je voiray, tu voiras, il voira, nous voirons, vous voirez, ils voiront; on escrit aussi, je verray, tu verras, ROBERT EST. *Gramm. franç.* p. 60, dans LACURNE. Les anciens disent que, quand l'œil voit ce qu'il n'a jamais vu, le cœur pense ce qu'il n'a jamais pensé, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 504, dans LACURNE. Je sçay bien ce que j'en vis dire à Monseigneur [ce que j'entendis Monseigneur dire], BRANT. *Sur les duels*, p. 326.

— ÉTYM. Wallon, *veï*; Bresse, *vay*; franc-comtois, *voê*; bourguign. *voi*; picard, *vir*; norm. *veir*, prononcé tantôt *vére*, tantôt *vé*; provenç. *vezer*; catal. *veurer*; espagn. *ver*; ital. *vedere*; du latin *vidēre*; comparez le grec εἰδεῖν; goth. *veita*; sanscr. *vid*.

VOIRE (voi-r'), *adv.* || 1° Vraiment (sens qui est le sens propre et qui a vieilli). Et, comme les Normands, sans lui répondre voire, RÉGNIER, *Sat.* III. Que l'on dresse un lit à ce gentilhomme : voire, qui en aurait, dit l'hôtesse; il ne m'en restait qu'un que je viens de donner à un marchand du Bas-Maine, SCARR. *Rom. com.* I, 6. || 2° Même. Je puis faire arriver en six jours, voire en six heures, ce qui s'est passé en six ans, CORN. *Sertor. Au lecteur.* Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines, Voire chapitres de chanoines, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Résolue de demeurer veuve, voire de mourir plutôt que de tenter un second hasard, ID. *Psyché*, II, p. 128. || Il se joint souvent au mot *même*. Ce remède est inutile, voire même pernicieux, *Dict. de l'Acad.* On s'y instruit de choses qui ne se trouvent pas dans les livres les plus graves, voire même dans l'Encyclopédie, ARNAULT, *Loisirs d'un banni*, t. II, p. 104, dans POUGENS.

— HIST. XI^e s. S'il volt ostages, il en aurat par veir, *Ch. de Rol.* VI. || XII^e s. Au mont n'a [au monde il n'y a], voir, si cruel traïson Qu'un bel semblant et courage felon, *Couci*, IX. || XIII^e s. Je l'eüsse gehi [avoué], Voire le premier jour que je oncques vins ci, *Berte*, CXVIII. Bien se vestiroient as festes Empereor, ou roi, voire ange, *la Rose*, 20435. || XV^e s. Au dire voir, ils [les nobles] n'estoient qu'une poignée de gens dedans, au regard de la communauté du royaume d'Angleterre, FROISS. I, I, 32. Prince, aujourd'hui [je] voy tout anientir, Le voir cesser, et regner le mentir, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 118. || XVI^e s. Voire mais, comment seroit-il possible de trouver un taureau si grand, dit l'estranger? AMYOT, *Lyc.* 31. Je voys au moins de loing après [ces auteurs], disant que voire [disant oui, approuvant], MONT. I, 155.

— ÉTYM. Picard, *voire*, vrai, oui-da; bas-norm. *vère* (dans l'arrondissement de Valognes, dit le *Dict. franco-normand* de Métivier, Londres, 1870, les enfans jouent à un jeu qui consiste à répondre à toutes les questions sans se servir des particules négatives et affirmatives, et ils disent en commençant : *Je te défends de dire ni oui ni non ni vère, jusqu'à ce que je sois repassé de la feire*); bourguig. *voy*, vrai : *dy mey voir*, dis-moi vrai; du latin *verus*, vrai. *Voir* ou *voire* signifiait vrai, et il a été pris adverbialement pour vraiment.

VOIRIE (voi-rie), *s. f.* || 1° Partie de l'administration publique qui a pour objet la police des rues, des chemins, l'alignement et la solidité des édifices, etc. || Grande voirie, celle qui s'occupe des grandes voies de communication. || Terme de féodalité. Charge héréditaire de certains fonctionnaires qui devaient veiller à la sûreté des routes. || 2° En administration et en hygiène publique, dépôt des débris que fournissent les villes. Il ne voulut jamais qu'il [son cheval] fût à la voirie, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 294, dans POUGENS. C'était dans cette vallée [Tophet] qu'on précipitait le bouc émissaire; c'était la voirie où l'on laissait pourrir les charognes des suppliciés, VOLT. *Dict. phil. Tophet.* Louis XIV avait eu bien de la peine à empêcher que celui [Molière] qui était supérieur à Plaute et à Térence ne fût jeté à la voirie, ID. *Lett. Champfort*, 27 sept. 1769. Il ne faut pas être jeté à la voirie, comme j'y ai vu jeter la pauvre Lecouvreur, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 1^{er} juillet 1778. || 3° Par extension. Débris d'animaux morts, ordures. Ces froides horreurs de l'enfer, Cette nuit, ces vieux lits de fer Où se vont coucher les Furies, Ce gros chien qui jappe au portal, Ces grandes plaines de voiries Sont leur éternel hôpital, THÉOPHILE, *Œuvr.* 1^{re} part. p. 29. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque [Marly] de tous les environs qui y jetaient toutes leurs voiries, ST-SIM. 410, 152. Le loup dévore les voiries les plus infectes, BUFF. *Morc. choisis*, p. 235. || Terme de boucherie. Toutes les ordures et tout ce qui ne vaut rien de la bête tuée. Mettre la voirie dans les baquets. || Fig. et très-familièrement. Personne digne de tout mépris, d'être jetée à la voirie. Qui nous a fait recevoir parmi nous Cette voirie? LA FONT. *Psaut.*

— HIST. XIII^e s. Aucun sont qui ont justice es quemins qui vont parmi lor terre et parmi l'autrui, et ce sont cil qui ont lor voierie, le [la] quele il tiennent de segneur en fief et en homage, BEAUM. XXV, 5. || XIV^e s. Nul mesureur en faisant son dit office ne pourra entreprendre sur les voiries, sur peine de dix sols, mais les garder toujours en largeur, c'est assavoir les voiries du roy de seize ou dix-huit pieds du moins, et les autres selon l'ancien usage, et pareillement les sentiers à pied et à cheval, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 381. Ladite chambre deffent.... de jetter ou faire jetter en la riviere de Seine sur le quai ou bord d'icelle... aucunes ordures et immondices, et de y faire voirie sur peine de bannissement de ce royaume, *ib.* p. 386. || XVI^e s. Comme ils furent en un petit pont de voirie, qui depuis a esté changé, Fervacques commença tel langage, D'AUB. *Mémoires*, p. 31. Il ne faut faire sa demeure près des cemetieres, ny près des voiries, escorcheries, etc. PARÉ, XXIV, 10. Nous mesmes, qui sommes de la voierie du peuple... MONT. IV, 197. L'ordure et la voirie du monde, CHARRON, *Sagesse*, p. 562, dans LACURNE. Les seigneurs ayant seulement basse justice fonciere et simple voierie qui est tout un, *Coust. gén.* t. II, p. 118.

— ÉTYM. *Voie.*

† **VOIRINE** (voi-ri-n'), *s. f.* Ancien mot qui signifiait verre, usité dans : double de voirine, voy. DOUBLE, n° 10.

— HIST. XIV^e s. Voirine [pierre fausse faite avec du verre], DU CANGE, *verrinæ*.

— ÉTYM. Dérivé de *voirre*, verre (voy. VERRE).

VOISIN, INE (voi-zin, zi-n'), *adj.* || 1° Qui est proche, qui demeure près de. Nation voisine. Pour rendre vos États plus voisins l'un de l'autre, L'Euphrate bornera son empire et le vôtre, RAC. *Bérén.* III, 1. Fusses-tu par de là les colonnes d'Alcide, Je me croirais encor trop voisin d'un perfide, ID. *Phèd.* IV, 2. Il est rapporté dans Vittorio Siri qu'on n'avait pas manqué, à la naissance de Louis XIV, de faire tenir un astrologue dans un cabinet voisin de celui où la reine accouchait, VOLT. *Vie de Molière.* || Voisin à, au lieu de voisin de, construction poétique et archaïque (voy. l'historique). Le vent redouble ses efforts, Et fait si bien qu'il déracine Celui de qui la tête au ciel était voisine, LA FONT. *Fabl.* I, 22. || Substantivement. Voisin, voisine, celui, celle qui demeure près d'un autre. Nous sommes vos voisins, nos filles sont vos femmes, CORN. *Hor.* I, 4. J'ai le bien d'être de vos voisins, Et j'en dois rendre grâce à mes heureux destins, MOL. *Éc. des mar.* I, 5. Il observe les mouvements des ennemis, il relève le courage des alliés, il ménage la foi suspecte et chancelante des voisins, FLÉCH. *Tur.* De toutes parts pressé par un puissant voisin, Que j'ai su soulever contre cet assassin, RAC. *Ath.* II, 5. Souvenez-vous que tous les hommes doivent s'entr'aimer; que la terre est trop vaste pour eux; qu'il faut bien avoir des voisins, et qu'il vaut mieux en avoir qui vous soient obligés de leur établissement, FÉN. *Tél.* XXI. Pardonnez : je songeais que de votre héritage Vous avez beau vouloir élargir les confins; Quand vous l'agrandiriez trente fois davantage, Vous aurez toujours des voisins, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 6. || 2° Il se dit de ce qui est près dans le temps. Tous les auteurs du temps ou des temps voisins gardent un pareil silence, BOSS. *Déf. Var.* 1^{er} *disc.* 63. || 3° Fig. Qui a de l'analogie, qui est sur le point de. Tout vaincu que je suis et voisin du naufrage, Je médite un dessein digne de mon courage, RAC. *Mithr.* II, 2. Les gobe-mouches, dont le genre est très-voi-

sin de celui des fauvettes, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 237. S'il est arrivé à mes idées d'être voisines des vôtres, c'est comme un lierre à qui il arrive quelquefois de mêler sa feuille à celle du chêne, DIDER. *Lett. sur les sourds-muets.* || Proverbes. Qui a bon voisin, a bon matin, qui a un bon voisin, vit en repos. || Bon avocat, mauvais voisin, on est en danger d'être chicané quand on a pour voisin un homme de pratique. || Grand chemin, grande rivière, grands seigneurs sont très-mauvais voisins. || Voisin sait tout.

— HIST. XII[e] s. En ces deus orent paien mauvais voisin, *Ronc.* p. 51. || XIII[e] s. Por ce dist on : qui a felon voisin Par maintes feiz en a mavez matin, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 498. [Ma fille] Se fait ainsi haïr [de] gent voisine et lointaine, *Berte*, LXXIV. Ce que voisin set, ce sevent tuit, Ce dit li vilains, *Proverbes du vilain, ms. de St Germ.* f° 75, dans LACURNE. || XIV[e] s. Selon justice, les parens doivent à leur filz unes choses, et les freres ensemble unes autres, et les citoiens ou voisins ensemble unes autres, ORESME, *Éth.* 245. || XV[e] s. Et estoient plentureusement pourvus de tous vivres qui leur venoient tous les jours de Valenciennes et du pays de Hainaut voisin à eux, FROISS. I, I, 116. Le pays de Cecile est voisin au royaume de Naples, d'une lieue et demie, COMM. VIII, 16. Si tost que le chevalier ouyt ce, le cueur luy revint par ung peu d'espoir, pour ce que les parolles avoient esté si voisines [favorables] à ses amours, *Perceforest*, t. VI, f° 63. || XVI[e] s. En chose voisine [analogue], MONT. I, 15. Un roy de nos voysins, ID. I, 22. Nous estions de taille fort voisine, ID. I, 95. Ces nations sont encores fort voisines de leur naïfveté originelle, ID. I, 235. Pour grasse que soit la geline, Elle a besoing de sa voisine, COTGRAVE. Tenir ne faut pour bon voisin Un ami de table et de vin, ID. L'on est dit voisin de laditte ville en vue des trois manieres qui s'ensuivent : c'est à sçavoir quand aucun est fils ou fille natif de laditte ville; secondement, quand un estranger se vient marier en laditte ville et prend une fille en mariage d'un voisin ou voisine de laditte ville, ou fille estrange se vient marier avec un voisin au fils de voisin, et demeurent et habitent ensemble en laditte ville; tiercement, quand un estranger ou estrangere veut habiter en laditte ville, et ledit maire et conseil l'admettent et reçoivent voisin de grace, *Coust. gén.* t. II, p. 721.

— ÉTYM. Bourguig. *voisan;* norm. *vésin;* provenç. *vezin, vezi;* catal. *vehi;* espagn. *vecino;* portug. *vicinho;* ital. *vicino;* du latin *vicinus*, dérivé de *vicus* (archaïque, *veicus*), rue, qui se rattache à οἶκος, sanscr. *vêça*, maison.

VOISINAGE (voi-zi-na-j'), *s. m.* || 1° Terme collectif. Les voisins. Ah ! je devais du moins lui jeter son chapeau.... Faire au larron d'honneur crier le voisinage, MOL. *Sgan.* 16. Il est, parbleu ! grand jour; déjà de leur ramage Les coqs ont réveillé tout notre voisinage, REGNARD, *le Joueur*, I, 1. || Les lieux voisins. La grêle a désolé tout mon voisinage. C'est une chose, à mon gré, très-curieuse que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui étaient sortis de leurs tombeaux pour venir sucer les petits garçons et les petites filles de leur voisinage, VOLT. *Dic. phil. Vampires.* Je compte avec impatience les minutes qui s'écoulent jusqu'à mon retour dans ma patrie, ou du moins à son voisinage, J. J. ROUSS. *Lett. à Vernes*, 4 avr. 1757. || 2° Proximité d'une localité, d'une personne, d'une chose, à l'égard d'une autre. Le voisinage du chemin de fer donne de l'importance à cette ville. C'est le voisinage de la lune qui fait paraître cet astre aussi gros que le soleil. L'amour du repos, de la solitude, le désir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourrait réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Mirabeau, Corresp.* t. II, p. 103, dans POUGENS. Le voisinage de deux nations actives et industrieuses causait de vives inquiétudes aux Espagnols, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 7. || Fig. Les pénitences du P. Bourgoing l'ont souvent avancé dans le voisinage de la mort, comme pour la lui faire observer de près, BOSS. *Bourgoing.* Rien n'est si dangereux pour le vrai et ne l'expose tant à être méconnu, que l'alliage ou le voisinage de l'erreur, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 186. || 3° Fig. Analogie. La ressemblance du cri de cet émerillon du P. du Tertre avec le cri de notre crécerelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces, BUFF. *Ois.* t. II, p. 66.

— HIST. XII[e] s. Maint bien m'a fait icil bon sire; Li visnages le sait bien dire, Quele vie j'i ai menée, GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galeron.* || XIII[e] s. Et [une femme qui avait les yeux malades] aloit par soi, ja soit ce que ele veist malvesement, à l'eglise et par le visnage, *Miracles St Loys*, p. 175. Et cil dudit païs sont nostre proisme [nos prochains], par reson de voisinage et de nascion [naissance], BEAUMAN. *Prologue.* || XIV[e] s. Mais, sachiés, de cheste okoison Le blamoit moult tous ses vinages, J. DE CONDET, t. II, p. 2. || XVI[e] s. Pour troubler tout un voisinage, Il ne fault point d'autre furie, DUBELL. VII, 48, *verso.* Il y avoit tousjours entre ces deux citez, à cause de leur voisinage, quelques hargnes et quelques querelles à demesler, AMYOT, *Démosth.* 25.

— ÉTYM. *Voisin;* wallon, *voixineg;* provenç. *vesiage.* L'ancienne langue disait aussi *voisinetet*, et, au XVI[e] siècle, *le voisiné.*

† **VOISINANCE** (voi-zi-nan-s'), *s. f.* Ancien synonyme de voisinage. Comme il est avantageux à l'un et à l'autre État de vivre en bonne voisinance, paix et amitié, *Lett. de Louis XIV à Cromwell*, dans GUIZOT, *Hist. de la républ. d'Anglet.* t. I, p. 259.

— HIST. XVI[e] s. Les surprises de nuict sont fort communes en ces quartiers pour la voisinance des villes et chasteaux, LANOUE, 697. Traitté de monsieur de Lorraine qui convertit sa treve en une paix, confederation et bonne voisinance avec le roy et la France, SULLY, *Mém.* t. II, p. 445.

— ÉTYM. *Voisin.*

VOISINER (voi-zi-né), *v. n.* Visiter souvent ses voisins. Dans les petites villes on aime à voisiner. || Il n'est voisin qui ne voisine, on fréquente ordinairement ses voisins, et aussi ce n'est pas être bon voisin que de ne pas voir ses voisins. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVI[e] s. Il s'en alla voir un sien voisin, selon la coutume qu'ils avoient de voisiner en leurs maisons, DESPER. *Contes*, LXXIV. Les Rochelois la regardoient d'un mauvais œil, comme ils font toutes les fortifications qui les voisinent, D'AUB. *Hist.* II, 297. Si, l'os estant gasté, la chair qui le voisine prend la couleur du plomb, c'est un très mauvais signe, PARÉ, t. III, p. 645.

— ÉTYM. *Voisin;* norm. *vésiner;* wallon, *vihné.*

† **VOITURAGE** (voi-tu-ra-j'), *s. m.* Action de voiturer. C'est uniquement le service du transport qui rentre dans la catégorie de l'industrie du voiturage, BAUDRILLART, *Manuel d'écon. pol.* IX.

— HIST. XIV[e] s. Pour voiturage et autres menus frais, *la Cloche des ouvriers* (communiqué par M. Caffiaux).

VOITURE (voi-tu-r'), *s. f.* || 1° Moyen de transport. La voiture des rouliers est la moins chère des voitures par terre. Voiture par eau. Le carrosse, la litière, le bateau sont des voitures fort douces. Votre voiture doit être la litière jusqu'à Roanne, et la rivière jusqu'à Briare, SÉV. 9 oct. 1676. Toute entreprise de voitures publiques de terre ou d'eau, à service régulier, pourra désormais.... *Loi du 25 mars* 1817, art. 115. || Fig. Le Saint-Esprit vint dans une valise, dit fra Paolo, au concile de Trente; la députation [aux états de Bretagne] est venue par une lettre de cachet à M. de Rennes; ces voitures sont également extraordinaires, SÉV. 6 nov. 1689. || Voiture à bras, voiture traînée par un homme. || Par plaisanterie, la voiture des cordeliers, des capucins, la marche à pied. Nous partîmes de grand matin de Salamanque par la voiture des capucins, portant tour à tour sur nos épaules un sac où était notre linge, LESAGE, *Est. Gonz.* 46. || 2° Particulièrement, caisse ou espèce de plate-forme montée sur des roues et qui sert à transporter des personnes, des marchandises, etc. Voiture douce, rude. Voiture suspendue. Voiture à deux, à quatre places. Le phaéton d'une voiture à foin Vit son char embourbé, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. Quand on dit d'une rude voiture que c'est une voiture de diable, LESAGE, *Diabl. boit.* 3. Je me rends à l'endroit où l'on prend les voitures, MARIV. *Pays. parv.* 4° part. En allant à Londres dans une petite voiture découverte, elle versa et se blessa dangereusement à la tête, RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 181, dans POUGENS. Nous avons une voiture de suite dans laquelle sont nos femmes, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 176, dans POUGENS. || Fig. et par plaisanterie. Adieu la voiture, se dit lorsqu'on voit quelque chose qui va tomber. || Fig. À la première voiture, à la première promotion, à la première fournée. Il [le duc du Lude] sera maréchal de France à la première voiture, SÉV. 2 août 1675. Je vous souhaite encore un petit M. Laurens [un prédicateur], qu'on dit qui sera placé à la première voiture [à la première nomination d'évêques], ID. 24 sept. 1675. || Voiture publique, synonyme de diligence, de transport de voyageurs d'une ville à une autre moyennant un certain prix. C'est à la concurrence librement exercée dans l'établissement des voitures publiques que nous devons leur perfectionnement, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 436. || Voiture particulière, voiture appartenant à un particulier et ne servant qu'à lui. || 3° Plus particulièrement encore, carrosse. Monter en voiture. Descendre de voiture. Il n'est pas assez riche pour avoir voiture. Voyez si cette vie [de malade] est compatible avec le séjour d'une ville où il faut promener, la moitié du temps, son corps dans une voiture, et où l'âme est toujours hors de chez elle, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 4 mai 1772. Napoléon avait assigné aux bagages leur place; il fit publier l'ordre de brûler toutes les voitures qu'on verrait au milieu des troupes.... la voiture du général Narbonne, son aide de camp, s'étant trouvée sur son passage, il y fit mettre le feu lui-même devant ce général, et sur-le-champ, sans permettre qu'on la vidât, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 3. || Il a mis bas sa voiture, il a mis voiture bas, à bas, il a cessé d'avoir une voiture et des chevaux. || Voiture de place, un fiacre. Mais il fait un temps affreux.—Madame prendra une voiture de place, A. DUVAL, *Jeun. de Richelieu*, III, 11. || Voiture de remise, voiture qu'on loue ordinairement au mois ou à la journée. || 4° Les choses ou les personnes que l'on transporte. Avoir voiture complète. Il a sa voiture. Il n'a que demi-voiture. || Voiture de charbon, de vin, de sucre, voiture chargée de ces marchandises. || 5° Le port, le transport des marchandises, des personnes, etc. On a payé tant pour la voiture de nos marchandises. || Lettre de voiture, écrit qui contient le rôle des marchandises dont le voiturier est chargé. || 6° Charge, fardeau. Du baudet, en cette aventure, On lui fit [au cheval] porter la voiture, Et la peau par-dessus encor, LA FONT. *Fabl.* VI, 16. || 7° Voiture à vapeur, voiture dont les roues tournent par un mécanisme dont le moteur est la vapeur. || 8° Voiture de chevaux, se dit d'une quantité de chevaux que les marchands conduisent dans quelque endroit pour être vendus ou livrés. || 9° Envoi, expédition, occasion (emploi qui ne se trouve que dans Mme de Sévigné). Je me trouvai hier chez Mme de Montglas, qui avait reçu une de vos lettres, et Mme de Gouville une autre ; je croyais en trouver une chez moi; mais je fus trompée dans mon attente, et je jugeai que vous n'aviez pas voulu confondre tant de rares merveilles; j'en suis bien aise, et je prétends avoir un de ces jours ma voiture à part, SÉV. *à Bussy*, 14 juillet, 1655. Et joindre ces quatorze cents francs avec vos mille francs de reste; vous ferez venir cette petite voiture dans son temps, ID. *à d'Herigoyen*, 20 août 1687. || 10 Voiture d'enfants, sorte de jouet représentant une voiture.

— HIST. XIII[e] s. Une voiture doit estre plus quiere [chère] louée en aoust, en vendanges ou en mars qu'en autre saison, BEAUMAN. XXXVIII, 5. || XV[e] s. Si firent trousser tout leur harnois et mettre à voiture, FROISS. I, I, 142. || XVI[e] s. Il se feit porter sur un chariot triumphal, trainé par quatre coursiers blancs: ce que nul autre capitaine paravant luy n'avoit ozé faire, ny depuis luy aussi, pource que l'on estime que ce soit une voiture sacrée et proprement destinée au roy et pere des dieux, AMYOT, *Cam.* 14. Ses chevaux et autres bestes de voiture, ID. *Caton*, 12. La voiture des vivres en son camp par la mer estoit longue, dangereuse et de grande despense, ID. *Marius*, 25. Miroirs, tableaux où j'estois en peinture, Masques, banquets, et coches de vecture, Et s'il y a de consumer son bien Autres moiens, n'estoient comptez pour rien, DUBELL. VII, 61 *verso.*

— ÉTYM. Ital. *vettura;* du latin *vectura*, de *vehere* (voy. VÉHICULE).

VOITURÉ, ÉE (voi-tu-ré, rée), *part. passé* de voiturer. Des comédiens ambulants voiturés de ville en ville.

VOITURER (voi-tu-ré), *v. a.* || 1° Transporter d'une façon quelconque. Voiturer par mulets. Voiturer des denrées, des marchandises. Nous vous voiturerons par l'air en Amérique, LA FONT. *Fabl.* X, 3. Pour l'avoir sans relâche un an sur sa parole Habillé, voituré, coiffé, chauffé, ganté, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. La même nef, légère et vagabonde, Qui voiturait le saint oiseau sur l'onde, Portait aussi deux nymphes, trois dragons... GRESSET,

Ver-vert, III. La mousse.... offre.... une chaude litière au renne, qui voiture et nourrit le Lapon, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* liv. I, *Tabl. génér.* Les nuages que le vent alizé voiture dans le ciel à des distances égales comme son souffle, devinrent plus rares, ID. *Harm. aq. air*, liv. III. || Absolument. Examiner si l'on ne pourrait pas mettre le payement de tous ces péages en un seul droit, pour épargner aux barques qui voiturent sur le Rhône la peine qu'ont les conducteurs de raisonner en tous les bureaux où ces péages se lèvent, *Corresp. de Colbert*, II, 139. || 2° Particulièrement. Mener quelqu'un dans sa voiture. Voiturez-moi jusque-là.

— HIST. XIII° s. Encor est des preudomes tant Qui bien porroient voiturer [aller en terre sainte], BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 11.

— ÉTYM. *Voiture.*

VOITURIER (voi-tu-rié; l'*r* ne se prononce jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des voi-tu-rié-z actifs), *s. m.* || 1° Celui qui fait son métier de voiturer. || Voituriers par eau, conducteurs des barques, bateaux et trains de bois. Les voituriers par terre et par eau sont assujettis, pour la garde et la conservation des choses qui leur sont confiées, aux mêmes obligations que les aubergistes, *Code civ.* art. 1782. || Proverbe. À batelier et voiturier, ne s'y faut jamais fier. || 2° *Adj.* Voiturier, voiturière, qui a rapport au voiturage. De l'industrie locomotive ou voiturière et des voies de communication, BAUDRILLART, *Manuel d'écon. polit.* IX.

— HIST. XIII° s. Et en après si vint uns voituriers de Batpaumes qui aportoit une charge d'encens, *Arch. des missions scient.* 2° série, t. II, p. 307. S'il fist mener denrées à le [la] bonne vile, pour vendre à voituriers estranges, BEAUM. XXIX, 18.

— ÉTYM. *Voiture.* On trouve aussi *voituron.*

VOITURIN (voi-tu-rin), *s. m.* || 1° Celui qui loue à des voyageurs des voitures attelées et qui les conduit; il ne se dit que pour le midi de la France et pour l'Italie. Le voiturin conduit les voyageurs d'étape en étape avec les mêmes chevaux; il se charge aussi de leur logement et de leur nourriture. Voici les personnages, les équipages, les choses et les objets que l'on rencontre pêle-mêle sur les routes de l'Italie.... des voiturins, des courriers la tête enveloppée d'un réseau comme les Espagnols; des enfants tout nus.... CHATEAUBR. *Italie, Voyage de Naples*, 31 déc. || 2° La voiture même que conduisent les voiturins. Prendre le voiturin.

— ÉTYM. *Voiture;* ital. *vetturino.*

VOIX (voi; l'*x* se lie: une voi-z aiguë), *s. f.* || 1° En général et dans l'acception physiologique, production d'un son dans le larynx. La voix est produite par le passage de l'air dans le larynx, par suite de l'impulsion que communique à la colonne aérienne le mouvement d'expiration; elle est destinée à mettre l'animal en relation avec les êtres doués du sens de l'ouïe. || 2° Particulièrement. Son qui est produit par le larynx humain. Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux et l'air de la personne, que dans le choix des paroles, LA ROCHEFOUC. *Maximes*, au mot *éloquence*. Une traîtresse voix bien souvent nous appelle, LA FONT. *Fabl.* VIII, 21. Le ton de voix impose aux plus sages, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Ma triste voix était donc réservée à ce déplorable ministère, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui lui disait: Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, ID. *Anne de Gonz.* Il [Louis XIV] assemble dans un temple si célèbre ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince, et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre, ID. *Louis de Bourbon.* Le prince se souvint de toutes les fautes qu'il avait commises, et, trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques, à ses amis, ID. *ib.* Je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, ID. *Louis de Bourbon.* D'une voix entrecoupée de sanglots.... ils s'écrièrent: Comment est mort cet homme puissant? FLÉCH. *Tur.* Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix, RAC. *Andr.* I, 2. Il m'a dit d'une voix qu'il poussait avec peine: S'il en est temps encor, cours et sauve la reine, ID. *Mithr.* V, 4. Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille, ID. *Iphig.* I, 1. J'entends Théodecte de l'antichambre; il grossit sa voix à mesure qu'il s'approche, LA BRUY. V. Sa voix est douce et modérée, mais forte et insinuante, FÉN. *Tél.* XXIV. On l'apprivoise sans peine [le cabiai]; il vient à la voix, et suit assez volontiers ceux qu'il connaît et qui l'ont bien traité, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 472. Sa voix est sonore, flexible et légère, RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 27, dans POUGENS. Cette voix argentée de la jeunesse qui fit toujours sur moi tant d'impression, qu'encore aujourd'hui je ne puis entendre sans émotion une jolie voix de fille, J. J. ROUSS. *Conf.* V. L'homme a trois sortes de voix, savoir: la voix parlante ou articulée, la voix chantante ou mélodieuse et la voix pathétique ou accentuée qui sert de langage aux passions, et qui anime le chant et la parole, ID. *Ém.* II. Une figure imposante, une voix forte et, pour ainsi dire, impérieuse, donnaient à Charpentier toute la confiance nécessaire dans ces circonstances critiques, D'ALEMB. *Élog. Charpentier.* Dans les commencements, lorsque Lysis [un enfant] parlait, qu'il lisait, ou qu'il déclamait quelque ouvrage, j'étais surpris de l'extrême importance qu'on mettait à diriger sa voix, tantôt pour en varier les inflexions, tantôt pour l'arrêter sur une syllabe ou la précipiter sur une autre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. Cléomède remarqua que, lorsque le roi de Perse porta la guerre dans la Grèce, on avait placé des hommes de distance en distance qui pouvaient entendre leurs voix, et faisaient passer des nouvelles d'Athènes à Suze, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 144. Inexprimable émotion que la voix de ce qu'on aime, STAEL, *Corinne*, XVII, 9. D'autres buveurs, francs, militaires, Chantent l'amour à pleine voix, BÉRANG. *Aveug. de Bagn.* Il [Dieu] prête sa parole à la voix qui le nie; Il compatit d'en haut à l'erreur qui le prie; À défaut de clartés il nous compte un désir; La voix qui crie Allah, la voix qui dit mon père, Lui portent l'encens pur et l'encens adultère; À lui seul de choisir, LAMART. *Harm.* I, 6. || Voix cuivrée, voix éclatante et dont le timbre a quelque chose de celui de la trompette. || Voix fêlée, celle qui ne se tient pas aux environs du son médium, et qui fait entendre des sons d'un diapason tout différent. || Avoir des larmes dans la voix, avoir une voix qui semble entrecoupée de larmes et par conséquent dispose les auditeurs à l'attendrissement. Mlle Gaussin y avait souvent triomphé [dans Bérénice] à l'aide d'une mélodie perpétuelle et de cette musique, de ces larmes dans la voix, dont l'expression a d'abord été trouvée pour elle par La Harpe lui-même, SAINTE-BEUVE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1844, p. 362. || À demi-voix, en baissant sa voix. Puis il [le prêtre] récita une prière à laquelle les chrétiens répondaient à demi-voix de toutes les parties de l'édifice, CHATEAUBR. *Mart.* V. || De vive voix, avec la parole, par opposition à par écrit. Durant ces temps malheureux les prophètes faisaient retentir de tous côtés, et de vive voix et par écrit, les menaces de Dieu et le témoignage qu'ils rendaient à sa vérité, BOSS. *Hist.* II, 4. || Fig. Élever la voix, parler avec plus de hauteur, plus d'assurance qu'on n'en a le droit; faire valoir ses droits. Il ne vous convient pas d'élever ici la voix. || Fig. Élever la voix pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un, parler hautement pour quelqu'un ou contre quelqu'un. Ma sœur, pour la triste innocence Qui voudrait élever la voix? RAC. *Athal.* III, 8. || Dans un sens analogue: Crois-tu que quelque voix ose parler pour lui? ID. *Esth.* II, 1. || Fig. Apprendre quelque chose par la voix de la renommée, l'apprendre par le bruit public. || Poétiquement. La déesse aux cent voix, la Renommée. || Fig. La voix de la guerre, les appels guerriers. Et, lorsque la trompette et la voix de la guerre Du Nil au Pont-Euxin font retentir la terre, VOLT. *Zaïre*, I, 2. || 3° Il se dit, en médecine, des modifications pathologiques de la voix. || Voix croupale, altération de la voix qui caractérise le croup. || Voix convulsive, névrose de la voix qui consiste dans la difficulté de parler, puis dans la succession de sons discordants que l'on s'efforce en vain de ramener au ton naturel; affection qui paraît dépendre des muscles du larynx. || Voix chevrotante, l'égophonie. || Voix thoracique soufflée, voix qui ne se produit que lorsqu'il existe une respiration avec souffle bronchique ou caverneux dans la partie du poumon où la voix soufflée est perçue. || 4° Il se dit de certains animaux. La voix du perroquet. À ces mots le corbeau ne se sent pas de joie; Et, pour montrer sa belle voix, Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Une voix extraordinaire retentit: c'est celle de cette grenouille qui imite les mugissements du taureau, CHATEAUBR. *Voy. en Amér. Journal sans date.* Toi qui donnes sa voix à l'oiseau de l'aurore, Pour chanter dans le ciel l'hymne naissant du jour, LAMART. *Harm.* I, 1. Près de leur nid, des vives hirondelles J'entends déjà les matinales voix, P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 17. || 5° Terme de chasse. Aboiement. La voix des chiens. .... Quand aux bois Le bruit des cors, celui des voix N'a donné nul relâche à la tremblante proie, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Donner de la voix, aboyer. En hiver, le renard ne cesse de donner de la voix; il est presque muet en été, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 244. || 6° Faculté de parler. Il demeura sans voix et sans mouvement. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, BOSS. *Anne de Gonz.* Le zélé Gilotin, qui prend part à sa gloire, Pour lui rendre la voix fait rapporter à boire, BOIL. *Lutr.* I. J'ai voulu lui parler, et ma voix s'est perdue, RAC. *Brit.* II, 2. Tant de coups imprévus m'accablent à la fois, Qu'ils m'ôtent la parole et m'étouffent la voix, ID. *Phèdre*, IV, 2. Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée, L'affreuse vérité me serait échappée, ID. *ib.* IV, 5. || 7° La voix modifiée pour le chant. Voix juste. Voix fausse. Voix étendue. Voix de basse-taille. Josquin [célèbre musicien du XVI° siècle] a fait voir qu'une voix inflexible et mauvaise peut chanter sa partie; car, ayant promis à Louis XII, dont il était musicien, de lui faire chanter sa partie, quoiqu'il eût la voix discordante et très-mauvaise.... MERSENNE, *Traité de la voix*, I, 35. M. Dodart découvrit que, dans la voix du chant, il y a de plus que dans celle de la parole un mouvement de tout le larynx, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 343. Entre le son le plus grave de la voix de basse et le son le plus aigu de la voix de premier dessus, il n'y a que vingt-trois notes ou degrés; chaque voix a de onze à treize notes ou sons, BUSSET, *la Musique simplifiée*, t. I, p. 29. Les prêtres ont brisé leurs voix dès l'âge le plus tendre, en voulant suivre le ton des chantres, qui est en dehors de la portée ordinaire des voix humaines, DANJOU, *Rev. de la mus. relig.* février 1845. On peut, en ne sachant pas la musique, avoir une voix très-souple, très-sonore et beaucoup de goût, P. GALIN, *Expos. d'une nouv. méth.* p. 13. La voix se distingue entre les instruments comme en étant un dont tout le monde sait jouer, ID. *ib.* p. 13. Si vous possédez une bonne voix, n'hésitez pas un moment à la cultiver, en la considérant comme un des plus beaux dons que le ciel vous ait accordés, FRANZ LISZT, *Trad. des conseils aux jeunes musiciens de Rob. Schumann.* || Avoir de la voix, avoir des dispositions naturelles pour le chant. Te montrer la musique! as-tu de la voix? DANCOURT, *Coméd. des coméd.* III, 7. || Être en voix, n'être pas en voix, avoir, n'avoir pas le gosier disposé à chanter. || Voix de poitrine, étendue des sons produits par la situation naturelle des organes de la voix, avec la poitrine pleine et la bouche ouverte, à la différence de ces sons plus aigus que l'on appelle voix de tête ou fausset. || Voix de tête, espèce de voix surlaryngienne nommée anciennement fausset, qu'un homme fait entendre lorsque, sortant à l'aigu du diapason de sa voix naturelle dite voix de poitrine, il imite la voix de femme ou d'enfant. Les ressources de la voix de tête et de la voix mixte étaient tout à fait inconnues [au temps de Rameau], et les notes les plus élevées s'exécutaient toujours à plein gosier, AD. ADAM, *Souven. d'un music. Un musicien au XVIII° siècle.* || Voix blanche, se dit de certaines voix de ténor, claires, ouvertes, mais manquant de timbre et de mordant. M. Viteaux, qui débutait le même soir, a une voix blanche assez agréable, et qui convient au rôle d'Elvino, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 17 juin 1867. || Voix blanche se dit aussi d'un même chanteur par opposition à voix voilée ou sombrée. Prendre la voix blanche. || Voix humaine, jeu de l'orgue qui imite la voix de l'homme quand il chante. || Voix humaine, se dit, en Italie, du cor anglais. || S'est dit dans le même pays du violon de concerto. || Voix angélique, jeu d'orgue qui donne l'octave au-dessus du jeu appelé voix humaine. || 8° Partie vocale d'une pièce de musique. Un canon à trois voix. || Voix principale, partie d'une composition qui en exprime plus particulièrement le caractère propre; toute voix qui, dans un morceau, se distingue des autres par une mélodie qui lui est propre. || Voix extérieures, nom des voix principales les plus aiguës ou les

plus graves d'une composition musicale; on dit, par opposition, voix intermédiaires. || Voix solo, voix principale d'un morceau de musique exécuté par une seule personne. || 9° Un chanteur ou une chanteuse. Zadig envoya à ce seigneur un maître de musique avec douze voix et vingt-quatre violons, VOLT. *Zadig*, 6. Une très-belle voix que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'Iphigénie et d'Orphée, qui nous ont fait un extrême plaisir, ID. *Lett. Delisle*, 10 juill. 1774. Cafarelli disait, en parlant de Farinelli, qu'il avait été premier ministre en Espagne, et ajoutait : il le méritait bien, car c'est une voix admirable, DUCLOS, *Œuvres*, t. VII, p. 176. || On dit simplement une voix pour dire un homme possédant une belle voix. À notre époque les voix sont rares. Lablache et Tamburini n'étaient pas seulement des artistes d'un très-grand talent; c'étaient aussi deux voix de premier ordre. || 10° Terme de marine. Se dit pour commandement. || Être à portée de voix d'un bâtiment, pouvoir s'en faire entendre avec un porte-voix. || 11° Terme de grammaire. L'air vocal devenu pleinement sonore, pleinement appréciable à l'oreille, et susceptible d'être soutenu dans toute sa plénitude pendant un temps plus ou moins long, JULLIEN. Voix articulée. Voix nasale. Il ne faut pas confondre la voix et la voyelle; la voix est le son; la voyelle est le signe destiné à représenter la voix. || 12° Fig. et dans le langage élevé et poétique. Bruit, son. La voix de l'orage. La voix argentine d'une cloche. La voix de votre tonnerre a éclaté pour renverser les roues des Égyptiens, SACI, *Bible*, *Psaum.* LXXVI, 18. Une lyre aux sept voix lui faisait écouter Les sons que Pausilippe est fier de répéter, A. CHÉNIER, *Élégies*, I, 12. Par intervalle, il [le fleuve Meschacebé] élève sa voix en passant sous les monts, et répand ses eaux débordées...., CHATEAUBR. *Atala*, *Prologue*. Le bruit de la foudre qui gronde Et s'éloigne en baissant la voix, Le sifflement des vents sur l'onde, Les sourds gémissements des bois, LAMART. *Harm.* I, 8. Si la voix du torrent qui gémit dans l'abîme Et se brise en sanglots de rocher en rocher, ID. *ib.* I, 11. Entendez-vous la voix de la foule lointaine, Que l'air calme du soir à notre oreille amène? P. LEBRUN, *le Cid d'And.* II, 3. || 13° Dans le langage biblique. Ce qui semble parler. Allez présentement en la grande ville de Ninive, et y prêchez, parce que la voix de sa malice s'est élevée jusqu'à moi, SACI, *Bible*, *Jonas*, I, 2. Malgré la voix du sang qui parle à ma douleur... VOLT. *Alz.* V, 5. Pourquoi y a-t-il une voix dans le sang, une parole dans la pierre? CHATEAUBR. *Génie*, I, VI, 2. || 14° Fig. Suggestion intérieure. La voix de la raison. Résister à la voix des passions. La voix de la conscience. Écoutez un peu mieux la voix de la nature, RAC. *Théb.* I, 5. La fortune t'appelle une seconde fois; Narcisse, voudrais-tu résister à sa voix? ID. *Brit.* II, 8. La voix de tes bienfaits est encore entendue, VOLT. *Alz.* V, 5. Conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix! J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 15° Conseil, avertissement, appel, supplication. Ne soyez pas sourd à la voix des malheureux. Dans cet oubli profond et de Dieu et d'elle-même, où elle [l'âme] s'était plongée, ce grand Dieu sait bien la trouver; il fait entendre sa voix, quand il lui plaît, au milieu du bruit du monde, BOSS. *la Vallière*. Crois-tu qu'ils [les janissaires] me suivraient encore avec plaisir, Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur vizir? RAC. *Baj.* I, 1. La porte du sérail à ma voix s'est ouverte, ID. *ib.* III, 2. N'est-ce pas vous enfin de qui la voix pressante Nous a tous appelés aux campagnes du Xanthe? ID. *Iphig.* I, 3. Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse, ID. *Athal.* IV, 3. Ou l'orageux forum d'un peuple de héros, Dont la voix des tribuns précipitait les flots, LAMART. *Harm.* II, 2. || 16° Suffrage, vote. Recueillir les voix. Aller aux voix. À la pluralité des voix. Il l'a emporté de tant de voix. Seigneur, votre suffrage a réuni les nôtres; Votre voix a plus fait que n'auraient fait cent autres, CORN. *Pulch.* II, 2. Donnez-moi votre voix pour me faire élire provincial, PASC. *Prov.* XII. Il y a un cardinal vénitien, nommé Barbarigo, évêque de Padoue, qui avait plus de voix qu'il ne lui en fallait au scrutin pour être pape; mais l'accessit gâta tout, SÉV. 589. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : tout d'une voix est une circonstance qui nous a fait plaisir, ID. 16 mars 1689. Parmi tant de beautés qui briguèrent son choix [de Claude], Qui de ses affranchis mendièrent les voix, RAC. *Brit.* IV, 2. Il vaudrait mieux, s'il était possible, peser les voix que de les compter, c'est-à-dire qu'il vaudrait mieux suivre l'avis de ceux qui sont les plus savants et les plus sensés, que de se laisser entraîner au sentiment aveugle du plus grand nombre, DUMARS. *Trop.* I, 6. Il y a un sénat à Londres dont quelques membres sont soupçonnés, quoiqu'à tort sans doute, de vendre leurs voix dans l'occasion, comme on faisait à Rome; voilà toute la ressemblance, VOLT. *Dict. phil. Parlement d'Angleterre.* Il [Socrate] eut deux cent vingt voix pour lui; cela fait présumer qu'il y avait deux cent vingt philosophes dans ce tribunal; mais cela fait voir que, dans toute compagnie, le nombre des philosophes est toujours le plus petit, ID. *Dict. phil. Socrate.* J'ai répondu que cette place [à l'Académie française] devait vous être destinée, et que je me ferais un honneur de vous céder le peu de suffrages sur lesquels j'aurais pu compter, si votre mérite ne vous assurait de toutes les voix, ID. *Lett. la Chaussée*, 2 mai 1736. Elle [l'Académie française] arrêta d'une voix unanime que cette lettre [du roi de Prusse] serait insérée dans ses registres, comme un monument honorable pour vous et pour les lettres, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 août 1770. || Fig. Donner sa voix à quelque chose, y consentir. Je ne saurais nier.... Que tu ne sois Sosie, et j'y donne ma voix, MOL. *Amph.* I, 2. || 17° Droit de suffrage. Voix délibérative. La république des Lyciens était une association de vingt-trois villes; les grandes avaient trois voix dans le conseil commun; les médiocres, deux; les petites, une, MONTESQ. *Esp.* IX, 3. Si les sénateurs n'ont pas voix comme tels à la diète, J. J. ROUSS. *Pologne*, 6. || Il a voix consultative, on entend son opinion, mais on ne la compte pas. || Voix active, le pouvoir d'élire; voix passive, la capacité d'être élu. Il n'a que voix active. Il a voix active et passive. || Fig. et familièrement. Avoir voix au chapitre, en chapitre, avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille. Dans ces occasions-là les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre, SÉV. *Lett. à Bussy*, 28 août 1668. || Fig. Ni l'honneur, ni la conscience n'ont plus de voix au chapitre, BOISGUILLEB. *Factum de la France*, I. || 18° Sentiment, jugement, opinion. Le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées [dans l'affaire des poisons] et l'horreur du scandale; peut-être que demain ce sera le contraire; vous connaissez ces sortes de voix générales, SÉV. 31 janv. 1680. La voix publique et celle de votre prince, c'est pour vous la voix de Dieu, BOURDAL. *Domin. 10e dim. après la Pentec. État de vie*, p. 207. Et, si de ses amis j'en dois croire la voix, RAC. *Bérén.* I, 4. Vous-même vous m'avez avoué mille fois Que Rome le louait [Néron] d'une commune voix, ID. *Brit.* II, 6. J'eus soin de vous nommer par un contraire choix Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix, ID. *ib.* IV, 2. Je n'entends pas ici par voix publique celle de la populace qui est presque toujours absurde; ce n'est point une voix, c'est un cri de brutes; je parle de cette voix de tous les honnêtes gens réunis qui réfléchissent et qui, avec le temps, portent un jugement infaillible, ID. *Pol. et lég. la Méprise d'Arras.* Toutes les voix s'unissaient pour louer le comte Ernest, RICCOBONI, *Œuv.* t. V, p. 130, dans POUGENS. || Absolument. La voix publique, se dit quelquefois pour approbation. Il a la voix publique. || La voix publique signifie encore la commune renommée. Tous veulent qu'il soit mort, et c'est la voix publique, CORN. *Othon*, V, 3. || Il n'y a qu'une voix sur, tout le monde est d'accord sur. Il n'y avait qu'une voix sur mon compte, à commencer par celle de l'ambassadeur, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Il n'y a qu'une voix sur le compte de Mlle votre sœur, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, II, 6. Il n'y eut qu'une seule voix dans l'assemblée pour qu'on laissât le merveilleux serpent s'échapper, CHATEAUBR. *Génie*, I, III, 2. || N'avoir qu'une voix, être unanimement d'accord. Ces divers sentiments [à l'égard des Horaces et des Curiaces prêts à en venir aux mains] n'ont pourtant qu'une voix; Tous accusent leurs chefs, tous détestent leur choix.... CORN. *Hor.* III, 2. Les chrétiens et les païens qui nous ont transmis son histoire et ses malheurs [d'Hypatie], n'ont qu'une voix sur sa beauté, ses connaissances et sa vertu, DIDER *Opin. des anc. philos.* (*Éclectisme*). || N'avoir qu'une voix, signifie aussi avoir toutes les voix, tous les suffrages. Le Cid n'a eu qu'une voix pour lui à sa naissance, qui a été celle de l'admiration, LA BRUY. I. || Il n'y a pas deux voix différentes sur ce personnage, tout le monde en porte le même jugement. || 19° Terme de grammaire grecque et latine. Nom donné à différentes formes du verbe employées pour marquer si le sujet fait l'action du verbe ou la reçoit. Voix active. Voix passive. Voix moyenne. La voix ou forme du verbe : elle est de trois sortes: la voix ou forme active, la voix passive et la forme neutre, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 68. || 20° Terme de monnayage. Son que rendent les pièces jetées sur le tas, et d'après lequel on les apprécie. Voix sourde. Voix fêlée. || Proverbe. La voix du peuple est la voix de Dieu, le sentiment général est ordinairement bien fondé.

— REM. Corneille l'a employé pour promesse, parole donnée. Œdipe: La parole des rois doit être inviolable. — Thésée: Elle est toujours sacrée et toujours adorable, Mais ils ne sont jamais esclaves de leur voix, Et le plus puissant roi doit quelque chose aux rois, CORN. *Œd.* I, 3.

— HIST. XIe s. Halt sunt li pui, et la voiz [du cor] est mult lunge, *Ch. de Rol.* CXXXI. Puis si s'escriet [Charlemagne] à sa voiz grand e halte, *ib.* CCXII. Sunent ces graisles, les voiz en sunt mult cleres, *ib.* CCXL. || XIIe s. La douce voix du loussignol sauvage, *Couci*, XIX. Il parla hautement, bien fist oïr sa vois, *Sax.* XVIII. Li rois s'assist tantost, que finée ot sa vois, *ib.* XXXIII. Pur ço que tu es inobedient à la voiz nostre Seigneur.... *Rois*, p. 328. || XIIIe s. À cest mot chet [tombe] pasmée sans vois et sans haleine, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 16. Ciaus [ceux] qui n'ont vois ni respons en court, *Ass. de Jerus.* 96. Bien pou [peu] vaut la voix qu'on n'escoute, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 250. || XIVe s. Et pour ce que il est voix et commune renommée que.... *Ordonn. des rois*, t. V, p. 649. Ceulx qui se esjoissent et delettent superhabundamment et trop en melodies de vois humaines et de vois faites par instrumens, ORESME, *Éth.* 92. La vois d'un commun peuple, qui par le monde va, Que c'est la vois de Dieu qui le monde crea, *Guescl.* V. 6678. || XVe s. L'evesque de Lincolle, qui là estoit present, leva sa voix et dit.... FROISS. I, I, 84. La voix estoit toute commune aval Londres, que il [le comte de Bourquinghem] estoit avec ce peuple, ID. II, II, 109. Et firent si grand bruit de sonner de leurs grands cors tout à une fois, et de huer après tout à une voix, que.... ID. I, I, 42. Il fit courir une voix [bruit] en ses pays, qu'il avoit bulles du pape, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 694, dans LACURNE. Voix de peuple, voix de Dieu; mais je dis que souventes fois est voiz de diable, *Bouciq.* III, 14. || XVIe s. Je voudrois savoir à qui mademoiselle Oisille donnera sa voix [passera la parole]. — Je la donne, ditelle, à Simontault, lequel, je sais bien, n'epargnera personne, MARG. *Nouv.* XXXII. Sans espandre ni voix ni pleurs, MONT. I, 8. D'une voiz tremblante, ID. I, 127. Cette syllabe frappoit trop rudement leurs aureilles, et cette voiz [le nom de la mort] leur sembloit malencontreuse, ID. I, 72. La voix [la faculté de parler] que la nature lui avoit refusée, ID. I, 92. Il faut juger ces choses par la voye de raison, non par la voix commune, ID. I, 230. Voix gresle, cassée, feminine, PARÉ, *Introd.* 7. Ils ont la voix pleine, claire et douce, ID. *ib.*... Ont le lit nuptial trois fois environné : Puis d'un charme à sous-vois l'ayant empoisonné, Et fasciné la chambre en tournant leurs caroles.... RONS. 824. Sans, durant ce long temps, avoir onques ouy ny vent ny voix de son mary, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 64. O combien d'efficace a la voix qui console, Quand le conseiller joinct l'exemple à la parole! D'AUB. *Tragiques*, *les feux*.

— ÉTYM. Provenç. *votz, voutz*; cat. *veu*; espagn. et portug. *voz*; ital. *voce*; du lat. *vocem*; zend *vâks*; sanscr. *vāk*, voix; grec, ὄψ, ὀπὸς, avec le digamma Ϝοπ pour Ϝοχ.

† **VOJET** (vo-jè), *s. m.* Nom donné par Adanson à une coquille rapportée avec doute par Gmelin au triton piléaire (univalves), qui se trouve principalement aux Antilles, LEGOARANT.

1. **VOL** (vol), *s. m.* || 1° Mode de locomotion propre à tous les animaux qui, étant pourvus d'ailes ou d'organes aliformes, se soutiennent dans l'air. Le vol d'un oiseau, d'une mouche. Le vol de la chauve-souris, du poisson volant. Là [La Nuit et le hibou] s'élançant d'un vol que le vent favorise, BOIL. *Lutr.* III. Pensez-vous qu'en effet, au gré de leur demande [des prêtres], Du vol de leurs oiseaux la vérité dépende? VOLT. *Œdipe*, IV, 1. Le vol est son état naturel [de l'hirondelle], je dirais presque son état nécessaire : elle mange en volant, elle boit en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 276. || Oi-

seau de haut vol, oiseau qui vole dans les hautes régions de l'air. Un oiseau de haut vol peut parcourir, chaque jour, quatre ou cinq fois plus de chemin que le quadrupède le plus agile, BUFF. *Ois.* t. I, p. 45. || Tirer, tuer un oiseau au vol, le tirer pendant qu'il vole. || À vol d'oiseau, *loc. adv.* En ligne droite. De Paris à Rouen, il n'y a que vingt lieues à vol d'oiseau. || Vue à vol d'oiseau, vue d'une ville, d'un espace représentés comme les verrait un oiseau planant au-dessus. Paris vu à vol d'oiseau. || Par extension et fig. D'en haut, superficiellement. Il est toujours en l'air sur son Pégase, et ne voit les objets qu'à vol d'oiseau, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 221, dans POUGENS. || 2° L'étendue et la longueur du vol qu'un oiseau fait en une fois. Un long vol. Au premier vol, au second vol de la perdrix. On a dû remarquer, en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avait beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos grives, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 162. || Demi-vol, vol d'un oiseau qui va s'abattre non loin de l'endroit d'où on l'a fait partir. || Terme de coutume. Vol du chapon, étendue de terre qui appartenait à l'aîné, outre le manoir principal, dans un partage noble avec ses frères, et qui était évaluée à l'espace qu'un chapon pourrait franchir en volant, c'est-à-dire la valeur d'un arpent. || 3° Distance entre les deux bouts des ailes d'un oiseau lorsqu'elles sont étendues, dite envergure dans le langage de l'histoire naturelle. Cet oiseau a tant de pieds de vol. || 4° Quantité d'oiseaux qui arrivent en même temps en un lieu. On y voit, en certains temps, des vols d'oiseaux qui, après un séjour de quelques mois, retournent à l'est, d'où ils étaient arrivés, BUFF. *Note justif. Ép. nat.* t. XIII, p. 328. || Par extension. Un vol de sauterelles, une quantité de sauterelles qui arrivent. Un vol considérable de sauterelles a traversé le cercle de Djelfa [Algérie], *Journ. offic.* 15 mars 1872, p. 1826, 3e col. || 5° Le gibier à plume.... Les ortolans, Les perdrix rouges et les cailles Et mille autres vols succulents, Nous firent horreur des mangeailles Dont Carbon et tant de canailles Vous affrontent depuis vingt ans, *Voy. de Chapelle et Bachaumont.* || 6° Terme de fauconnerie. Chasse au vol, ou absolument, vol, équipage des oiseaux de proie et des hommes qui servent à prendre du gibier. Ce prince entretenait des vols pour toute sorte d'oiseaux. || Vol pour le gros, celui qui se fait sur les oiseaux de fort et de cuisine. || Vol à la renverse, se dit quand on lâche l'oiseau de manière qu'il rencontre la perdrix. || Vol à la source, se dit quand on lâche l'oiseau au moment où la perdrix part. || Vol à la couverte, se dit lorsqu'on s'approche du gibier, à couvert d'une haie. || Vol à la toise, se dit lorsque l'oiseau part du poing à tire-d'aile, pour suivre la perdrix au moment où on l'entend. || Chasse qu'on fait avec les oiseaux de proie. J'ai assisté à un vol. La chasse du héron était autrefois parmi nous le vol le plus brillant de la fauconnerie, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 57. || 7° Au théâtre, l'action d'une machine par laquelle un ou plusieurs acteurs montent ou descendent en fendant l'air, comme s'ils volaient. Il ne faut point de vols, ni de chars, ni de changements aux [tragédies de] Bérénices et à Pénélope, LA BRUY. I. Il n'y a peut-être que quelque machiniste caché dans le parterre qui s'inquiète d'un vol qui lui aura paru extraordinaire, et qui veut absolument démêler comment ce vol a été exécuté, FONT. *Mondes*, 1er *soir.* J'ai vu Mars descendre en cadence; J'ai vu des vols prompts et subtils; J'ai vu la Justice en balance Et qui ne tenait qu'à deux fils, PANNARD, *Œuv. Descrip. de l'Opéra.* || 8° Par extension, il se dit de certaines choses qui sont poussées en l'air avec une grande vitesse. Le vol des flèches, des dards. || 9° Fig. et poétiquement. Le vol du temps, la fuite rapide du temps. Il a plu à notre grand Dieu, pour consoler les misérables mortels de la perte continuelle qu'ils font de leur être par le vol irréparable du temps, que ce même temps, qui se perd, fût un passage à l'éternité qui demeure, BOSS. *Yolande de Monterby.* Ô temps, suspends ton vol, respecte ma jeunesse, THOMAS, *Ode au temps.* Ô temps, suspends ton vol; et vous, heures propices, Suspendez votre cours, LAMART. *Médit.* I, 13. || 10° Fig. Essor. Le vol de mon dessein ne s'étend point si haut, RÉGNIER, *Sat.* III. Toutes les comparaisons tirées des choses humaines sont les effets comme nécessaires de l'effort que fait notre esprit, lorsque, prenant son vol vers le ciel, et retombant par son propre poids dans la matière d'où il veut sortir.... BOSS. 6e *avert.* 44. Je mesure mon vol à mon faible génie, BOIL. *Disc. au roi.* L'ode.... Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux, ID. *Art p.* II. Il [Villars] a toujours pris la route et le vol de tous ceux qui arrivent, Mme DE GRIGNAN, 5 février 1703, dans SÉV. t. X, p. 475, édit. RÉGNIER. Cette vie cachée n'empêchait pas le vol de son nom et de sa réputation, BAYLE, *Dict. Spinoza.* Le vol que les bâtards avaient pris tenait fort au cœur à M. d'Elbeuf, ST-SIM. 30, 98. Si Descartes ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie, si Malebranche avait su s'arrêter dans son vol.... VOLT. *Lett. Faugères*, 3 mai 1776. Ce fut là qu'ayant eu part au mariage de la princesse de Parme avec Philippe V, il [Alberoni] prit le vol qui l'éleva si haut, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 236. || Prendre un vol trop haut, s'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières trop hautes pour la condition dont on est, faire plus de dépense qu'on ne peut. Je crains bien qu'il n'ait pris un vol qu'il ne pourra soutenir, MAINTEN. *Lett. à Mme de St-Géran*, 15 avril 1691. || Il y est parvenu de plein vol, se dit d'un homme qui a été élevé à une dignité supérieure sans passer par les degrés ordinaires. || Prendre un vol hardi, se dit d'un écrivain, d'un poëte qui s'élève à de grandes compositions. || Etre d'un vol...., avoir une portée d'esprit.... L'intérêt que je prends à lui [M. d'Orbe] ne m'empêche pas de voir qu'il n'est pas du vol des deux autres [Saint-Preux et milord Édouard], J. J. ROUSS. *Hél.* I, 65. || Avoir le vol pour telle ou telle chose, être propre à telle ou telle chose (locution qui vieillit). Il a été employé dans plusieurs affaires importantes, il a le vol pour les négociations. Quant à lui [Vervins], c'était un grand homme fort bien fait, de l'esprit, quelque lecture, et fort le vol des femmes, ST-SIM. 139, 32. || 11° Terme de blason. Nom qu'on donne à deux ailes d'oiseau réunies comme lorsque l'oiseau vole. || Demi-vol, la représentation d'une seule aile d'oiseau. || Vol banneret, vol qui se met au cimier et qui est fait en bannière.

— HIST. XIIe s. Il [l'épervier] prit son vol, qu'ainz ne se voult targer, *Ronc.* p. 164. Si lui cheï [tomba] tout à un vol La lance et li escus del col, *la Charrette*, 766. || XIIIe s. Renart tint le covercle haut, Et Tybert saut hors de plain vol, *Ren.* 2806. || XIVe s. L'esprevier ne faict pas tant de si beaux vols aux oyseaulx qu'il prent en yver comme il fait en esté, *Modus*, f° XCV, *verso.* || XVIe s. L'on n'a pas accoustumé d'entrer de plein vol en la maison d'autruy sans frapper à la porte, AMYOT, *Curios.* 6. Les presbtres, qui par le vol des oyseaux cognoissent et predisent les choses à advenir, ID. *Anton.* 7. Vous oirrez tout le ciel rebruire aux environs D'un aigle dont le vol [envergure] est plus long qu'avirons, RONS. 845. Quand quelquefois je pense au vol de ceste vie, Et que nos plus beaux jours plus vistement s'en vont, DESPORTES, *Œuv. chrestiennes, Sonnets*, 14.

— ÉTYM. Voy. VOLER 1; provenç. *vol*; espag. *vuelo*; portug. *vôo*; ital. *volo*.

2. **VOL** (vol) *s. m.* || 1° Action de celui qui prend la chose d'autrui pour se l'approprier. Vol de grand chemin. Vol domestique. Le vol, l'assassinat, et tout ce qu'on déteste, CORN. *Poly.* V, 3. Je ne saurais douter que toute la théorie des lois romaines sur le vol ne fût tirée des institutions lacédémoniennes, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 13. À Rome, lorsqu'un impubère avait été surpris dans le vol, le préteur le faisait battre de verges à sa volonté, comme on faisait à Lacédémone, ID. *ib.* XXIX, 13. La tyrannie de mon maître [en horlogerie] finit par me rendre insupportable le travail que j'aurais aimé, et par me donner des vices que j'aurais haïs, tels que le mensonge, la fainéantise, le vol, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Quiconque a soustrait frauduleusement une chose qui ne lui appartient pas est coupable de vol, *Code pénal*, art. 379. || Vol simple, vol commis sans circonstances aggravantes, par opposition à vol qualifié. || Vol qualifié, le vol commis la nuit, avec effraction, escalade ou fausses clefs, à main armée, dans une maison habitée, avec violence. || Vol public, celui qui est fait sur les deniers publics. || Vol au poivrier, vol pratiqué à l'aide de substances narcotiques jetées dans le verre de la victime. || Vol au bonjour, vol pratiqué dans les chambres d'hôtel : le voleur fait semblant de s'être trompé, s'il trouve la chambre habitée. || Vol à l'américaine, escroquerie où l'un des complices se fait passer pour Américain; le plus souvent il s'agit d'un prétendu change de billets ou d'or pour de la monnaie. || Vol à la tire, vol dans les poches. || Fig. C'est trop peu de Jason.... tu veux encor ma robe.... Il en faut un hommage à tes divins attraits, Et des remercîments au vol que tu me fais, CORN. *Médée*, IV, 1. Ce qu'il [Alceste] me rend de soins, outrage ses attraits [d'Arsinoé]; Elle veut que ce soit un vol que je lui fais, MOL. *Mis.* III, 3. Je voudrais être avec vous; je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre; c'est un vol [un voyage à Marseille sans Mme de Grignan] que je regretterai, SÉV. 1673, t. III, p. 184, édit. RÉGNIER. Dieu.... Permit que, des bourreaux trompant l'œil vigilant, Josabeth dans son sein l'emportât [Joas] tout sanglant, Et, n'ayant de son vol que moi seul pour complice, Dans le temple cachât l'enfant et la nourrice, RAC. *Ath.* IV, 3. Ils [les devanciers] ont dit, il est vrai, presque tout ce qu'on pense, Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance, PIRON, *Métrom.* III, 7. || 2° La chose volée. Recéleur d'un vol. Dix mille écus; le vol est considérable! MOL. *l'Av.* V, 1. Mais voyez quelle insolence de vouloir retenir le vol qu'il m'a fait! ID. *ib.* V, 3. || Par extension. J'ai une tragédie qui me presse; Lefranc m'a volé mon sujet et toutes mes situations; il s'est hâté de bâtir sur mon fonds, et est allé proposer son vol aux comédiens; c'est voler sur l'autel, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 49.

— ÉTYM. Voy. VOLER 2.

VOLABLE (vo-la-bl'), *adj.* Qui peut être volé. Des effets volables. Comment diantre voulez-vous qu'on fasse pour vous voler? êtes-vous un homme volable, quand vous renfermez toutes choses et faites sentinelle jour et nuit? MOL. *l'Avare*, I, 3.

— ÉTYM. *Voler* 2. Dans l'anc. langue, *volable* signifiait qui peut voler dans l'air : *ailes volables.*

VOLAGE (vo-la-j'), *adj.* || 1° Qui est changeant et léger. ...Ceux qui cherchent vainement Cette fille du Sort [la Fortune] de royaume en royaume, Fidèles courtisans d'un volage fantôme, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Et l'on craint.... Qu'il n'entraîne après lui tout un peuple volage, RAC. *Phèdre*, I, 1 [Thésée] Volage adorateur de mille objets divers, ID. *ib.* II, 5. Une femme inconstante est celle qui n'aime plus... une volage, celle qui ne sait si elle aime et ce qu'elle aime, LA BRUY. III. Que m'importe à présent ce peuple et son outrage, Et sa faveur crédule, et sa pitié volage? VOLT. *Tancr.* V, 3. .... Pourtant il faudrait, entre nous, Ou n'être point volage on n'être point jaloux, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* II, 3. La vie eut bien pour moi de volages douceurs; Je les goûtais à peine, et voilà que je meurs, A. CHÉNIER, *Élégies*, I, 9. || Substantivement. Personne changeante. Vengez-vous d'un ingrat, punissez un volage, CORN. *Hor.* II, 5. Que je verrais, Albin, ma volage punie, Si de ces grands apprêts pour la cérémonie.... Elle n'avait que l'ombre et qu'une autre eût le fruit, ID. *Tite et Bér.* I, 3. J'assure à mon volage un retour plus facile, LA CHAUSSÉE, *Préjugé à la mode*, IV, 3. || 2° Terme de marine. Navire volage, navire qui manque de stabilité, et plie aisément sous ses voiles. || Compas ou boussole volage, dont l'aiguille a une trop grande mobilité. || En termes d'artillerie de mer, on dit qu'un canon est volage quand il a un recul très-vif. || 3° Ancien terme de médecine. Feu volage, sorte d'éruption qui vient au visage et aux lèvres, surtout chez les enfants. || Fig. Tout cela [discours de piété sans pratique] n'est qu'un feu volage qui se dissipe de lui-même, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 89e *jour.*

— HIST. XIIe s. Car pleûst Deu qui fit oisel volage.... *Ronc.* p. 66. Onques vers li [elle] n'oi [je n'eus] faus cuer ne volage, *Couci*, XIX. || XIIIe s. Li uns dit qu'ele [la dame] n'est pas sage; Li autres la tient à volage, *Lai du conseil.* Jone escuier au poil volage, Trop me plaing de vostre folage, Qu'à nul bien faire n'entendeiz, Ne de rien ne vos amendeiz, RUTEB. 115. Fous est qui à escient Vuet sor gravelle semer; Et cil plus, qui entreprent Volage feme à amer, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 759. || XIVe s. Qui fiert de paume, ou de poing, de verge, ou de legier baston, et sancs issoit volages, le ferour [celui qui a frappé] ne doit que trois sols, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 348. Trois compaignons volages [de passage] et dont ladite Marguerite ne scet les noms, vinrent en ladite ville de Neuvis ou baillage de Troies, DU CANGE, *volagius.* Lequel Huart est homme ancien et homme lunatique et insensible, et par plusieurs fois comme volage et ydiot, ID. *ib.* || XVIe s. Je ne veux point de trop volage amie, Ny ne la veux aussi trop endormie, ST-GELAIS, 230. Ils esgarent

çà et là les poures ames en speculations volages, CALV. *Instit.* 417. Les plus volages et plus prompts à entreprendre toutes choses temerairement suivoient les esperances de Cæsar, AMYOT, *Crassus*, 13. Il [Eudoxus] veult, au prix de sa vie, acquerir une science de laquelle l'usage et possession luy soit quand et quand ostée, et, pour cette soublaine et volage cognoissance, perdre toutes aulres cognoissances qu'il a, MONT. II, 243.

— ÉTYM. Provenç. *volatge*; du lat. *volaticus*, qui vole, volage, de *volare* (voy. VOLER 1).

† **VOLAGEMENT** (vo-la-je-man), *adv.* D'une manière volage.

— HIST. XIIIe s. Je ne ser pas volagement, Mais de bon cueur sans tricherie, *Mss. de poésies franç. av.* 1300, t. I, p. 350, dans LACURNE. || XVe s. Quoiqu'il eust parlé volagement de chaud sang à l'encontre des treves, si n'en avoit point ouvré de fait, FROISS. III, 4, 61. || XVIe s. Si j'ay jusques icy vollagement erré, De mille traits divers à toute heure enferré, Ce sont des tours communs de l'aveugle jeunesse, DESPORTES, *Am. d'Hipp.* LXXXVIII.

† **VOLAGETÉ** (vo-la-je-té), *s. f.* Disposition de celui qui est volage.

— HIST. XVIe s. Volageté, COTGRAVE.

VOLAILLE (vo-lâ-ll', *ll* mouillées, et non vo-lâ-ye), *s. f.* || 1° Terme collectif. L'ensemble des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour. La volaille est chère. Tandis qu'au procès on travaille, Ma partie en mon pré laisse aller sa volaille, RAC. *Plaid.* I, 7. Les Déliens ont trouvé les premiers le secret d'engraisser la volaille, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. L'on donne le nom général de volailles aux gros oiseaux domestiques que l'on élève dans les basses-cours, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 210, dans POUGENS. || 2° Un de ces oiseaux de basse-cour, et, le plus souvent une poule, un chapon. Une belle volaille. Mettre une volaille au pot. || Fig. et familièrement. Volaille morte, personne d'une chétive santé. Ce n'est pas à vous ni à Mme de Blacy, qui êtes deux volailles mortes, que je m'adresse; il vous est permis d'être malades tant qu'il vous plaira, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 8 oct. 1768.

— HIST. XIIIe s. Je connui toutes les voleilles dou ciel, *Psautier*, f° 61. Si vint la volaille menue, Qui de bien faire les argue, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. IV, p. 87. Il puet par droit vendre tout avoir de pois, se ce n'est cire ouvrée, toute poulaille, toute sauvagine, toute volile, sel et pain et poisson de mer, *Liv. des mét.* 36. Et volilles et venison, Lardés de cerf et de sengler, *Fl. et Bl.* 1678. || XVIe s. Vous appliquerez dessus iceux intestins une volaille vive tranchée par le milieu, PARÉ, VIII, 35. Jésus-Christ dict : Considerez la volaille du ciel.... le pere celeste les entretient, BONIVARD, *Amartigenée*, p. 114.

— ÉTYM. Prov. *volatilia*; du pluriel neutre lat. *volatilia*, les volatiles, de *volare* (voy. VOLER 1).

† **VOLAILLER** (vo-lâ-llé, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Marchand de volaille. || 2° Lieu où l'on tient la volaille. Le volailler qui fournissait à mes observations, et dont le niveau du sol était très-bas, FLOURENS, *Instit. Mém. scienc.* t. X, p. 621.

† **VOLAIN** (vo-lin), *s. m.* Serpe courbée par le bout et très-tranchante, employée par les cercliers.

— ÉTYM. Le même que *volant* 3.

1. **VOLANT, ANTE** (vo-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui a la faculté de voler, quoique appartenant à une classe d'êtres qui ne jouit pas de ce pouvoir. Un poisson volant. Un dragon volant. Ô dieux! ce char volant, disparu dans la nue, La dérobe à sa peine, aussi bien qu'à ma vue, CORN. *Médée*, V, 8. Qu'une volante escorte Vous conduise au travers Des noires vapeurs des enfers, QUIN. *Alceste*, IV, 5. || Terme de blason. Se dit d'un oiseau représenté les ailes étendues dans toute leur largeur. || Fig. Pistole volante, voy. PISTOLE. || 2° Fusée volante, fusée attachée à une baguette et qui s'élève d'elle-même en l'air quand on y a mis le feu. || 3° Terme de peinture. Draperie volante, draperie légère, qui paraît agitée par le vent. || 4° Qui se meut avec rapidité comme s'il volait. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles [les protestants poursuivis lors de la révocation de l'édit de Nantes] donnent des peines infinies.... car ils disparaissent en un moment, et, dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières, SÉV. 16 mars 1689. || Terme de guerre. Camp volant, petite armée chargée de faire des courses sur les ennemis, ou de les observer. Je trouve un si grand mouvement partout, que le camp volant de Boufflers ne demeurera pas sans rien faire, SÉV. 580. || Fig. et familièrement. Être en camp volant, n'avoir pas de demeure, de situation fixe, être exposé à se déplacer à tout moment. || 5° Terme de guerre. Artillerie volante, nom donné autrefois à l'artillerie à cheval. || Pont volant, corps flottant retenu à l'extrémité d'un cordage fixé, en amont, au milieu de la rivière; il passe d'une rive à l'autre par l'action du courant, auquel on le présente obliquement. || Sape volante, tranchée pour l'exécution de laquelle on place une file de gabions jointifs qu'on remplit de terre. || 6° Il se dit de certaines choses qu'on place et qu'on déplace à volonté, ou de choses qui n'ont point de place fixe. Escalier volant. || Table volante, petite table qu'on déplace à volonté, et qu'on appelle aujourd'hui table à ouvrage. || Assiettes volantes, assiettes qui ne font pas partie du service et sur lesquelles on apporte quelques mets légers. || 7° Terme de marine. Se dit de toutes les parties du gréement qui ne sont placées et employées que momentanément. Manœuvres volantes. Cabestan volant. || 8° Feuille volante, feuille d'écriture ou d'impression qui n'est attachée à aucune autre. Nous ne voyons pas assez l'abbé Bigorre; il vous enverra ce soir une belle feuille volante, SÉV. 504. Le parlement tâcha de se venger, en faisant écrire sur une feuille volante de registres secrets et fugitifs, qu'il n'avait ni pu ni dû opiner au lit de justice, ST-SIM. 518, 126. Ce n'est pas un grand ouvrage, mais c'est l'ouvrage d'un grand peintre; ce qu'on peut toujours dire des feuilles volantes de Voltaire; on y retrouve le signe caractéristique, l'ongle du lion, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 251, dans POUGENS. J'ai ouï dire qu'Addison, Pope, Steele, etc. s'amusaient aussi à faire des feuilles volantes; on les recevait le matin, on les lisait à déjeuner; et les feuilles n'ont été ni brûlées ni dispersées, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 102. Les harangues de Cicéron parurent en feuilles volantes, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphl.* || Fig. Voilà [le sable] la faveur sur quoi l'on bâtit, et voilà la feuille volante à quoi l'on s'attache, SÉV. 19 août 1676. || Par extension, brochure très-mince. Une cargaison de petites pièces comiques, d'opéras, de feuilles volantes m'est venue; ah! mon ami, quelle barbarie! quelle misère! la nature est épuisée, VOLT. *Lett. Thiriot*, 21 sept. 1735. || 9° Escadron volant, voy. ESCADRON. || 10° Petite vérole volante, voy. petite VÉROLE. || 11° Cachet volant, voy. CACHET.

— HIST. XVe s. Lequel Besson, qui estoit Breton et compaignon volant [homme de passage], qui n'avoit femme ne enfans ne rien que son corps, DU CANGE, *volagius*. Il veoit la banniere qui reluysoit pour l'or et l'argent des vestures de l'ymage et des escussons volans qui estoient en la champaigne, *Perceforest*, t. I, f° 138. || XVIe s. Rentes constituées à prix d'argent, communement dites volantes, *Coust. gén.* t. II, p. 1075. Si vulgaire philosophe vollant, pour se moquer de la simplicité de nostre foy, dist.... CALV. *Instit.* 1041.

— ÉTYM. *Voler* 1.

2. **VOLANT** (vo-lan), *s. m.* || 1° Petit cône de bois, de liége, etc. percé de plusieurs trous où l'on fait entrer des plumes, et que l'on lance en l'air avec des raquettes. Ils [les enfants] sont contents, pourvu qu'ils changent de place; un volant ou une boule suffit, FÉN. *Éduc. filles*, 5. || On donne aussi ce nom au jeu dans lequel on lance le volant avec des raquettes. Songez que vous entendrez dire à votre enfant : J'ai dansé toute la nuit avec Mme de la Fayette, j'ai joué au volant et à mille petits jeux.... SÉV. 606. Quand un enfant joue au volant, il s'exerce l'œil et le bras à la justesse, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Aile de moulin à vent. Un des quatre volants est cassé. Nous voyons ces messieurs les galants Marcher écarquillés ainsi que des volants, MOL. *Éc. des mar.* I, 1. || 3° Terme de mécanique. Masse pesante animée d'un mouvement de rotation et destinée à prévenir les écarts de vitesse d'un mécanisme, lorsque la force qui le meut ou la résistance qui est à surmonter n'est pas constante. || Volant à ailettes, modérateur qui met en jeu la résistance de l'air. || 4° Terme de métallurgie. Caisse supérieure d'un soufflet, celle qui est mise en mouvement. || 5° Terme de chasse. Se dit de perches pliantes sur lesquelles les oiseleurs tendent des gluaux. || 6° Nom donné par les Arabes à certaines compositions formées de salpêtre, de soufre et de charbon, qui avaient la propriété de se mouvoir en brûlant, et qui étaient analogues à nos compositions de poudre à canon. || 7° Bande d'étoffe plissée ou froncée posée comme garniture sur une jupe, un mantelet, un fichu, etc. Pas de suaire en toile fine, Mais drapez-moi dans les plis blancs De ma robe de mousseline, De ma robe à treize volants, TH. GAUTIER, *Émaux et camées*, *Coquetterie posthume.* || 8° Anciennement, habit en forme de surtout, dont la plus grande partie était sans doublure, pour le rendre plus léger. Le 28 juillet 1756, il était arrivé chez elle deux hommes.... l'un.... vêtu d'un volant cannelle.... *Pièces du procès de Damiens*, dans FR. MICHEL, *argot*. Satire sur les cerceaux, paniers, criardes et manteaux volants des femmes, et sur leurs autres ajustements, avec la réponse des femmes, dans FR. MICHEL, *ib.* || 9° Volant d'étang, nénuphar. || Volant doré, espèce de lépidoptère nocturne.

— HIST. XIIIe s. Et de tant qu'il muet [moud] à un volant, de tant doit paier li censsier demie censse, TAILLIAR, *Recueil*, p. 452.

— ÉTYM. *Voler* 1.

† 3. **VOLANT** (vo-lan), *s. m.* Terme d'agriculture et de jardinage. Nom de la faucille dans les environs de Genève, et du croissant ordinaire des jardiniers dans quelques cantons. Faucilles le cent pesant estimé 10 livres, faux ou volants le cent pesant estimé 10 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*.

— HIST. XIVe s. Volin, DU CANGE, *volana*. || XVe s. Loys Bonneau ayant un baston ferré appelé volant.... frappa du bout du manche de sondit volant, ID. *ib.* Guillaume Dalmas tenant en sa main ung voulain, autrement dit goyart, ID. *ib.* Vollain ou petite serpe, ID. *ib.*

† **VOLARDS** (vo-lar), *s. m. plur.* Terme de pêche. Rames ou menues branches d'arbres avec lesquelles on fait les clayonnages.

† **VOLATEUR** (vo-la-teur), *s. m.* Terme de zoologie. Oiseau doué d'une grande puissance de voler. Ces échassiers [les grues d'Australie] sont d'excellents volateurs, *Presse scientifique*, 1865, t. II, p. 581.

— ÉTYM. *Voler* 1.

VOLATIL, ILE (vo-la-t-il, ti-l'), *adj.* || 1° Qui a la faculté de voler. L'espèce volatile. Les insectes volatils. || Fig. Il n'eut jamais pour vous qu'une estime stérile, Un petit feu léger, vagabond, volatile, REGNARD, *le Joueur*, II, 2. || 2° Terme de chimie. Qui est susceptible de se réduire en gaz ou en vapeur, soit à la température ordinaire, soit par l'action d'une chaleur plus ou moins élevée. Les parties les plus volatiles des matières combustibles.... obéissant sans effort à ce mouvement expansif qui leur est communiqué, s'élèvent en vapeurs, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VI, p. 37. Les produits volatils disparaissent par l'évaporation dans les changements de vaisseaux, par l'absorption dans les milieux qu'ils traversent, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. III, p. 118.

— HIST. XIVe s. Par ton feu si chault qu'il ard gent, Cuides tu finer vif argent, Cil qu'est volatil et vulgal, Et non cil dont je faiz metal? *Nat. à l'alch. err.* 29. || XVIe s. Blanc d'œuf, farine volatile, incorporez ensemble, PARÉ, VI, 15. Les animaux, tant terrestres qu'aquatiques et volatilles, ID. *Anim.* 2.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *volatil*; ital. *volatile*; du lat. *volatilis*, de *volare* (voy. VOLER 1).

VOLATILE (vo-la-ti-l'), *s. m.* || 1° Animal qui vole. Dans une ménagerie De volatiles remplie, LA FONT. *Fabl.* III, 12. Je ne suis qu'un volatile, répliqua l'autre [le phénix]; mais je naquis dans le temps que toutes les bêtes parlaient encore, VOLT. *Princ. de Babyl.* III. Celui-ci [le moqueur] est, si l'on en croit Fernandez, Nurenberg et les Américains, le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol, BUFF. *Ois.* t. V, p. 451. Rien de plus admirable que ces légions de volatiles qui, à temps marqué, passent d'un pays dans d'autres très-éloignés; quel instinct les rassemble? quelle boussole les dirige? quelle carte leur trace la route? BONNET, *Contempl. nat.* XI, 13. || 2° Il est souvent féminin, bien que l'Académie ne donne pas ce genre. La volatile échappe à sa tremblante main; Entre les pieds des dieux elle cherche un asile, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié) Prit sa fronde, et d'un coup tua plus d'à moitié La volatile malheureuse, ID. *Fabl.* IX, 2.

— HIST. XIIIe s. E mainte voletille, peisson de mar [mer], *Gerard de Ross.* p. 320. Quiconques est polaillier à Paris, qui vent polaille et voletille sanz autre regraterie ou sanz autre denrées, *Liv. des mét.* 178. Ne sans lor char ne voloit vivre,

Ainz en voloit estre mangierres, Tant est delicieus lechierres, Tant ot les volatiles chieres, *la Rose*, 20366. || XVI^e s. Moutons, poulailles, et autres volatiles, PARÉ, XXIV, 6.

— ÉTYM. *Volatil.*

VOLATILISATION (vo-la-ti-li-za-sion; en vers, de sept syllabes), *s. f.* || 1° Opération chimique qui consiste à transformer un corps solide en gaz ou en vapeur. La volatilisation se dit de l'opération par laquelle on réduit en vapeur, on fait pour ainsi dire voler, par l'action du feu, les substances qui en sont susceptibles, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 91. || 2° Action de se volatiliser. Cette dilatation n'est-elle pas l'indice d'un commencement de séparation qu'on augmente avec le degré de chaleur jusqu'à la fusion, et qu'avec une chaleur encore plus grande on augmenterait jusqu'à la volatilisation? BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VI, p. 59.

— ÉTYM. *Volatiliser.*

VOLATILISÉ, ÉE (vo-la-ti-li-zé, zée), *part. passé* de volatiliser. Du camphre volatilisé. || Fig. Je me rappelai une historiette où la même pensée se trouve bien moins subtilisée ou volatilisée, comme parlent les chimistes, P. L. COUR. *Lett.* I, 40.

VOLATILISER (vo-la-ti-li-zé), *v. a.* Réduire en vapeur ou en gaz. J'ai fondu ou volatilisé au miroir ardent plusieurs matières que ni le feu des fourneaux de reverbère, ni celui des plus puissants soufflets n'avait pu fondre, BUFF. *Hist. min. Introd.* VI, p. 90. || Se volatiliser, *v. réfl.* Être réduit en vapeur ou en gaz. Cette ammoniaque s'est volatilisée. On conçoit que les eaux doivent sans cesse se volatiliser, retomber en déluge, se précipiter en torrents, sillonner la surface, se creuser des lits, en changer.... BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 729.

— REM. Le terme volatiliser, employé à l'égard des liquides comme des solides, est le seul qu'on puisse appliquer aux solides.

— HIST. XVI^e s. Volatiliser, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Volatil.*

VOLATILITÉ (vo-la-ti-li-té), *s. f.* || 1° Ancien terme de physique. Qualité de ce qui est susceptible d'une expansion subtile. La volatilité du feu. La lumière, quoique douée...., d'une volatilité qu'on croirait lui être essentielle, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VI, p. 16. || 2° Terme de chimie. Faculté dont jouissent certains corps solides ou liquides de se transformer en vapeur, en gaz. [Le tellure] remarquable par son extrême fusibilité, sa volatilité qui égale presque celle du mercure, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CXX.

— ÉTYM. *Volatil.*

VOLATILLE (vo-la-ti-ll', *ll* mouillées, et non vo-la-ti-ye), *s. f.* || 1° Terme collectif. Petites espèces d'oiseaux bons à manger. Il leur donna à manger de la volatille. || 2° Il s'est dit aussi pour volatile. Nous croyons après Pythagore, Qu'avec les animaux de forme nous changeons, Tantôt milans, tantôt pigeons, Tantôt humains, puis volatilles, Ayant dans les airs leurs familles, LA FONT. *Fabl.* XII, 12.

— ÉTYM. Autre forme de *volatile.*

† **VOLATINE** (vo-la-ti-n'), *s. f.* Terme de musique. Trait de chant rapide et léger.

VOL-AU-VENT (vo-lô-van), *s. m.* Pâtisserie feuilletée, à bords élevés, dans laquelle on met de la viande ou du poisson, et qui se sert chaude. Ce vol-au-vent est délicieux. || Au plur. Des vol-au-vent.

— ÉTYM. *Voler, au,* et *vent,* à cause que la pâtisserie en est si légère qu'elle semble *voler.* Aussi des grammairiens trouveraient plus raisonnable d'écrire *vole-au-vent,* car c'est le verbe *voler,* et non le substantif *vol,* qui est en composition.

VOLCAN (vol-kan), *s. m.* || 1° Gouffre ouvert, le plus souvent dans les montagnes, et d'où sortent des tourbillons de feu et des matières en fusion. Un volcan est un canon d'un volume immense, dont l'ouverture a souvent plus d'une demi-lieue, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terr.* t. II, p. 291. Il y a en Europe trois fameux volcans: le mont Etna en Sicile, le mont Hécla en Islande, et le mont Vésuve en Italie, près de Naples, ID. *ib.* t. II, p. 294. Si l'on voulait mettre au nombre des volcans toutes les montagnes qui fument, ou desquelles il s'élève même des flammes, on pourrait en compter plus de soixante, ID. *ib.* t. II, p. 304. Un volcan sous-marin ne peut agir que par instants; un volcan terrestre ne peut durer qu'autant qu'il est voisin des eaux; c'est par cette raison que tous les volcans actuellement agissants sont dans les îles ou près des côtes de la mer, ID. 4^e *ép. nat.* Œuv. t. XII, p. 191. Il semble.... oublier sa vengeance, Pareil à ces volcans qui paraissent dormir, P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 37. || Volcans éteints, volcans qui étaient en activité avant l'état actuel du globe. Le nombre des volcans éteints est peut-être cent fois plus grand que celui des volcans actuellement agissants, BUFF. *Add. th. terr.* t. XIII, p. 132. || Fig. Volcan éteint sous les cendres qu'il lance, Après vingt ans, ce peuple [français] se rendort, BÉRANG. *Déesse.* || Il y a des volcans d'eau, c'est-à-dire, des montagnes qui vomissent des ruisseaux d'eau, telles que celles de Guatimala, en Amérique. || Volcan de Lémeri, volcan artificiel produit à l'aide d'un mélange de fleur de soufre, de limaille de fer et d'eau. Lémeri, à qui l'on doit d'avoir découvert la réaction du fer, du soufre et de l'eau, a prétendu que ce mélange jouait un grand rôle dans les volcans; il l'a même nommé volcan artificiel, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 507, dans POUGENS. || 2° Fig. Un lieu où une nombreuse artillerie fait un feu terrible. On avait placé sur la rive gauche du Dnieper une batterie formidable; les Russes nous en avaient opposé deux plus terribles encore; à chaque instant nos canons étaient écrasés, nos caissons sautaient; ce fut au milieu de ce volcan que le roi [Murat] poussa son cheval, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. Pendant que cette charge décisive de cavalerie s'exécutait, le vice-roi était près d'atteindre, avec son infanterie, la bouche de ce volcan [la grande redoute russe, à la Moskowa], ID. *ib.* VII, 11. || 3° Fig. Imagination ardente, impétueuse. Nos sensations sont d'une vivacité dont rien n'approche; mon imagination est un volcan, CAZOTTE, *Diable amoureux,* XIII. || 4° Fig. Intrigues sourdes, dangers imminents, mais cachés. Dormir sur un volcan. Nous dansons sur un volcan, *Mot de M. de Salvandy, dans un bal à la veille de la révolution de* 1830.

— ÉTYM. Prov. *volca;* esp. *volcan;* port. *volcão;* it. *vulcano:* du lat. *Vulcanus,* dieu du feu (voy. VULCAIN).

† **VOLCANICITÉ** (vol-ka-ni-si-té), *s. f.* || 1° Terme de géologie. Incandescence du centre de la terre. || 2° Réaction de l'intérieur incandescent de la terre sur sa croûte extérieure, ou action des volcans. L'extinction graduelle de la volcanicité, autrefois énergique sur certains points, MOREAU DE JONNÈS, *Ethnogénie caucasienne,* p. 287. || 3° État ou condition des substances d'origine volcanique. Ce n'est assurément pas aux Montdore que la fameuse question de la volcanicité des basaltes sera jamais l'objet d'une discussion sérieuse, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814 et 1815, p. 26. || On dit aussi vulcanicité.

— ÉTYM. *Volcanique.*

VOLCANIQUE (vol-ka-ni-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux volcans. Sous le nom de matières volcaniques, je n'entends pas comprendre toutes les matières rejetées par l'explosion des volcans, mais seulement celles qui ont été produites ou dénaturées par l'action de leurs feux, BUFF. *Min.* t. III, p. 66. || Terrain volcanique, terrain formé par les éruptions des volcans. || Terme de botanique. Se dit quelquefois des plantes qui croissent au milieu des déjections volcaniques. || 2° Fig. Ardent et impétueux comme un volcan. Tête, imagination volcanique. Un jeune homme.... un peu gros, mais spirituel et possesseur d'un cœur vierge et volcanique, CH. DE BERN. *Une aventure de magistrat.*

— ÉTYM. *Volcan.*

† **VOLCANISATION** (vol-ka-ni-za-tion), *s. f.* Voy. VULCANISATION.

VOLCANISÉ, ÉE (vol-ka-ni-zé, zée), *adj.* Il se dit des lieux où il y a des volcans, où il reste des traces d'anciens volcans. Les observations de M. Faber et de M. le baron de Dietrich sur les matières volcaniques et volcanisées, BUFF. *Min.* t. III, p. 118. L'Irlande est en face, et l'on trouve, à une petite distance, les écueils du canal Saint-Georges qui sont aussi volcanisés, ID. *Min.* t. IX, p. 22. Le mont sur lequel la ville de Preneste est située, s'avance comme un promontoire sur la plaine volcanisée qui comprend les cratères des environs de Rome, PETIT RADEL, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. V, p. 189. || Fig. C'est dans cette terre volcanisée [la ville de Rome] que poussaient les grands hommes et les grands orateurs avec une énergie sans égale, VILLEMAIN, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— ÉTYM. *Volcan.*

† **VOLCANISME** (vol-ka-ni-sm'), *s. m.* Action des volcans. Une terre tourmentée par le volcanisme, MOREAU DE JONNÈS, *Ethnogénie caucasienne,* p. 102.

† **VOLCANISTE** (vol-ka-ni-st'), *s. m.* Naturaliste, dit aussi plutoniste, qui explique les révolutions du globe par l'action du feu.

† **VOLCANITE** (vol-ka-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Augite ou pyroxène noir des volcans.

VOLCELET ou **VOLCELEST** (vol-se-lèt'), *s. m.* Terme de vénerie. Ton du cor que l'on sonne quand on revoit la bête qui va fuyant.

— ÉTYM. Abréviation de *vois-le, ce l'est.*

VOLE (vo-l'), *s. f.* Terme de jeu de cartes. Toutes les mains, toutes les levées. Faire la vole. Puis sur une autre table, avec un air plus sombre, S'en aller méditer une vole au jeu d'hombre, BOIL. *Sat.* X. A la vole Dieu sait comme l'on vous étrille, DU CERCEAU, *Poésies. Contre le jeu de quadrille.*

— ÉTYM. Origine incertaine. Bien que populairement on dise *faire la volte,* ce qui est un vice de langage, on ne peut y voir l'italien *volta,* qui n'a pas ce sens. On a songé au latin *vola,* la paume de la main (*vole* en ce sens se trouve dans Rabelais: le muscle de la vole qui est on dessoubs le poulce, *Pant.* II, 19). Mais peut-être faut-il y voir le verbe *voler;* du moins Rabelais a employé *voler* dans le sens de subir la vole: Pour ce jeu nous ne vollerons pas, car j'ai fait un levé, *Garg.* I, 5.

1\. **VOLÉ, ÉE** (vo-lé, lée), *part. passé* de voler 1. La perdrix volée par le faucon.

2\. **VOLÉ, ÉE** (vo-lé, lée), *part. passé* de voler 2. Pris par larcin. La bourse volée. || Populairement et fig. Être volé, être trompé dans son attente. || Proverbe. Bien volé ne profite pas, c'est-à-dire on le dissipe, ou l'on est forcé de le restituer.

† 3\. **VOLÉ, ÉE** (vo-lé, lée), *adj.* Qui a subi la vole (voy. VOLE).

VOLÉE (vo-lée), *s. f.* || 1° L'espace que parcourt un oiseau sans s'arrêter (sens propre, indiqué par la finale qui est celle d'un participe passé). On dit que les hirondelles traversent quelquefois la Méditerranée tout d'une volée. De la première volée. Il a si loin d'ici sa valeur signalée, Que l'aigle pour le suivre a forcé sa volée, ROTR. *Bélis.* III, 5. || Fig. Il [Prévost-Paradol] ne se hâta pas de suivre ses camarades dans leur volée vers les régions profanes, C. ROUSSET, *Disc. à l'Acad. Journ. offic.* 3 mai 1872, p. 2962, 3^e col. || Donner la volée à un oiseau, permettre à un oiseau captif de s'envoler. || Fig. Aux femmes du sérail je donne la volée, FAVART, *Soliman* II, III, 10. || Prendre sa volée, s'envoler. || Fig. Prendre sa volée, partir inopinément, sans annoncer son départ. || Prendre sa volée, se dit aussi d'un jeune homme qui de bonne heure s'affranchit de tutelle et de surveillance. || 2° Collectivement. Troupe d'oiseaux qui volent tous ensemble. C'est alors que l'on voit, autour des lieux habités, des volées nombreuses, composées de toutes les espèces de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos troupeaux et nos bergers, BUFF. *Ois.* t. V, p. 63. || En parlant des pigeons, volée de mars, volée d'août, les pigeons éclos en mars, en août. || Terme de chasse. Compagnie d'oiseaux éclos d'une même couvée. || 3° Fig. Gens qui sont de même âge, de même profession, de même condition; compagnie de personnes. Au lieu de quatre amis qu'on attendait le soir, Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées, BOIL. *Épît.* VI. On sait que, dans ce temps-là même, une volée de philosophes revenait du cercle polaire, sous lequel ils avaient été faire des observations dont personne ne s'était avisé jusqu'alors, VOLT. *Microm.* 4. J'ai lu dans une gazette suisse que vous avez été présenté au roi danois avec une volée de philosophes, tels que les Saurin, les Diderot, les Helvetius, les Duclos, les Marmontel, et que les Ribaudier n'en étaient pas, ID. *Lett. à d'Alembert,* 12 déc. 1768. Une volée de religieuses autrichiennes qui sont venues vous demander un asile, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse,* 13 déc. 1782. || 4° Fig. Rang, qualité, élévation, mérite. On est au désespoir, on n'a pas un sou, on ne trouve rien à emprunter, les fermiers ne payent point.... jouissez du plaisir d'être présentement le seul homme de votre volée qui puisse se vanter d'avoir du pain, SÉV. *à Bussy,* 24 avr. 1672. Le frère de Mme de Châtillon avait auprès de M. le Prince le mérite d'avoir suivi sa fortune jusqu'au bout, qu'il partageait avec fort peu de gens de sa volée, ST-SIM. 16, 189. Je ne doutai pas que ce ne fût une dame de la première volée, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 6. Une centaine d'êtres pensants de la première volée sont venus dans nos cantons, VOLT. *Lett. Mme du Deffant,* 13 août 1775. J'avais, au même village de Saint-Brice, le libraire Guérin, homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haut

volée dans son état, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || 5° Fig. Décharge de plusieurs canons faite en même temps (par comparaison à une volée d'oiseaux). Une volée de notre canon avait failli à tuer ce général [Montecuculli], et rasé le nez de son cheval, qui, s'emportant et se cabrant, fut bien près de le jeter par terre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 390. Toutes les volées de canon jusques alors avaient passé fort haut par-dessus nos têtes, ID. *ib.* t. I, p. 97. Une des premières volées du canon moscovite [à Pultawa] emporta les deux chevaux du brancard de Charles [blessé]; il en fit atteler deux autres; une seconde volée mit le brancard en pièces et renversa le roi, VOLT. *Charles XII*, 4. || Une volée de canon se dit aussi d'un seul coup de canon. Il eut la tête emportée d'une volée de canon. || 6° Partie d'un canon ou d'un obusier qui est en avant des tourillons. || Tirer à toute volée, tirer une pièce sous le plus grand angle qu'on puisse lui donner et avec la plus forte charge de guerre que comporte son calibre. || 7° Branle des cloches. Sonner une, deux, trois volées. C'était Dieu même qui commandait à l'ange des victoires de lancer les volées qui publiaient nos triomphes, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 1. Du pieux carillon les légères volées Couraient en bondissant à travers les vallées, LAMART. *Jocelyn*, I. || Sonner à toute volée, mettre les cloches tout à fait en branle. || 8° Mouvement d'un projectile qui, lancé, n'a pas encore touché la terre. Le canon ne pouvait incommoder les ennemis de volée, mais seulement de bonds, ST-SIM. 12, 136. || Au jeu de paume, de balle et de ballon. Jouer de volée, prendre de volée, à la volée, renvoyer la balle avant qu'elle ait touché à terre. || Cet homme a la volée bonne, la volée sûre, il est adroit à prendre la balle de volée et à la placer. || Au jeu de paume seulement, donner de volée dans la grille, dans l'ais, donner dans la grille, dans l'ais, sans que la balle touche ni à terre ni au tambour. || Prendre une balle, prendre un coup entre bond et volée, prendre la balle dans le moment qu'elle est près de s'élever après avoir touché à terre. || Fig. et familièrement. Obtenir une grâce, une faveur tant de bond que de volée, l'attraper entre bond et volée, l'obtenir en saisissant une conjoncture heureuse. || Fig. Tant de bond que de volée, d'une façon quelconque, comme on peut. Soit de bond ou de volée, que nous en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de gloire [le paradis], comme dit ce père au même lieu? PASC. *Prov.* IX. || 9° Mouvement des ailes du moulin à vent. || 10° Dans le battage d'une pièce, série de coups de mouton se succédant à de courts intervalles, et suivie d'un temps de repos. || Action de plusieurs hommes rangés de front qui battent un terrain pour l'unir. || Fig. et familièrement. Une volée de coups de bâton, ou, simplement, une volée, un grand nombre de coups de bâton donnés de suite. On lui a donné une volée. Maillard reçut plusieurs volées de coups de bâton, RETZ, III, 332. || 11° Pièce transversale d'une voiture, à laquelle sont fixés les traits des chevaux. Volée de derrière, celle qui est fixée au devant de la voiture; volée de devant, celle qui est au bout du timon. Un cheval de volée. || Dans une diligence, chevaux de volée, ceux qui sont en avant. || 12° Terme de métallurgie. Volée d'un marteau, la distance qui se trouve entre son point le plus élevé et l'enclume. Une pièce de fer qui avait reçu quatre volées de coups de marteau et par conséquent toutes les chaudes nécessaires pour être entièrement et parfaitement forgée, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VIII, p. 18. || 13° Terme de construction. Volée d'un escalier, la portion comprise entre deux paliers successifs. || 14° Dans une carrière, bancs de volée, ceux qui se détachent d'eux-mêmes ou à l'aide de coins, lorsqu'on a sapé le lit inférieur. || 15° À la volée, *loc. adv.* En l'air, au passage. Je lui jetai ma bourse, il la saisit à la volée. || Très-promptement, en profitant du moment favorable. Je vous écris dans les moments de repos qu'il faut prendre à la volée, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 7 janv. 1701. Autant que j'ai pu juger par quelques mots lâchés à la volée, J. J. ROUSS. *Conf.* II. C'était à qui saisirait le plus vite, et comme à la volée, le moment de placer son mot, son conte, son anecdote, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Inconsidérément, à la légère. Monsieur, dans ces matières-là, il faut procéder avecque circonspection, et ne rien faire, comme on dit, à la volée; d'autant que les fautes qu'on y peut faire sont, selon notre maître Hippocrate, d'une dangereuse conséquence, MOL. *Am. méd.* II, 5. Quand la volonté, à la volée et sans discussion, se porte à vouloir.... PASC. *Prov.* IV. || 16° Terme d'agriculture. Semer à la volée, semer en jetant les graines par poignées. || 17° Trempe à la volée, trempe d'une pièce d'acier, par opposition à trempe en paquet. || 18° À volée de bonnet, se disait quand une affaire se jugeait tout d'une voix et sans délibérer, les juges ne faisant qu'opiner du bonnet. Cinquante ou soixante voix le désavouèrent d'une volée; et je crois qu'elles eussent été suivies de beaucoup d'autres, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 209, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. Tantost le faucon deslaça, Les gex lascha sanz demorée, Et il se mist à la volée, *Ren.* 25932. En tant com il se dementoit, Lieve sa teste et venir voit Une cornaille à la volée, *ib.* 22841. Sire, dist Buiemons, c'est parole gastée; Par foi, n'i monteroie pour la tour d'or comblée; Car jà me reveriés jus cheïr à volée, *Ch. d'Ant.* VI, 571. Ces huit sarrazins traioient à la volée parmi nostre ost, et blecerent plusieurs de nos gens et de nos chevaus, JOINV. 231. Ne drois ne raisons ne comande C'on doinst le sien si à volée, BAUDOIN DE CONDÉ, t. I, p. 21. || XIV° s. Et mainte trompe y ot à celui jour sonnée, Et maint haut instrument sonné à la volée, *Guescl.* 21507. Une grant volée de pertrix, *Modus*, f° CXXIX. Avoir enquis aux compaignons du païs où sont les volées de perdris, *Ménagier*, III, 2. Et n'aura [la balance] de volée du fort au feble [denier] que deux grains, DU CANGE, *volatus*. || XV° s. Bruit de ville et renommée qui dit tout à la volée, soit vray ou soit faulx, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 19. Il n'attendit nullui, ainçois s'en vint au marché de Valenciennes, et fit sonner les cloches du beffroy à volée, FROISS. I, I, 100. Et je respons à la volée : Dame, dame, trop afolée Est ma science en plusieurs lieus, ID. *Buiss. de Jonece.* Ni de saillir à la volée Es rues pour ouir le bruit, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 10. Ce jour revint le prevost, c'est assavoir le Borgne de la Heuse, et fut remis en sa prevosté, et l'autre deposé; et aussi ouvroit fortune à la vollée en ce royaume, qu'il n'y avoit ne gentil ne autre qui sceut quel estat estoit le meilleur, *Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, p. 18. Et de ceste volée furent deffaitz [cassés] le seneschal d'Agenetz, qui avoit cent lances et la compagnie de Robinet du Quesnoy.... *Bibl. des ch.* 4° série, t. II, p. 569. Gentil chevalier, estendez amont le bras, d'autant que le coup viendra de haut, et tant sera il plus puissant; levez vous sur vos estriers pour avoir plus grant vollée, *Perceforest*, t. IV, f° 137. Le suppliant se appuya contre la volée du windas estant sur le rivage d'icelluy kay, DU CANGE, *volatus*. B. S'il vient hasart en ung banquet. — M. Le prendre entre bont et volée, VILLON, *Baillev. et Malepaie.* || XVI° s. Inconsiderément et à la volée, CALV. *Inst.* 777. Il inventa engeins à tirer gros traits d'une longue volée et impetuosité, MONT. I, 364. Tirer trois ou quatre volées d'artillerie, LANOUE, 570. Ils [les Spartiates] s'accoustumoient à ne dire jamais parole à la volée et en vain, soubs laquelle il n'y eust toujours quelque intelligence secrette, AMYOT, *Lyc.* 43. Ilz conseillerent à Pompeius de tourner arriere et s'eslargir en haulte mer, pendant qu'ilz estoient encore hors la volée du traict, ID. *Pomp.* 100. Il disoit encore qu'il les dissiperoit et escarteroit comme une volée de petits oyseaux, ID. *Démétr.* 26. L'ame prenant hors du corps sa volée, En souspirant aux enfers est allée, ID. *Comm. lire les poët.* 7. De ceste vollée [en passant, de ce temps] se presente l'accident d'Orleans, D'AUB. *Hist.* I, 203. Jantian, Hervet et autres docteurs de ceste vollée, ID. *ib.* I, 65. Perdre la volée pour le bond, COTGRAVE. Meschante parole jectée va partout à la volée, ID. Les deux Saint André.... et d'autres jeunes seigneurs ses compagnons [de Vieilleville], tous d'une volée et courants une mesme fortune, CARLOIX, I, 19.

— ÉTYM. *Voler* 1; wallon, *volaie;* provenç. *volada;* ital. *volata.*

† **VOLEMENT** (vo-le-man), *s. m.* Action de voler, de se mouvoir dans l'air.

— HIST. XIV° s. Aucuns par le chant et par le vol ou volement des oiseaulx devinoient en pronosticant d'aversité et de prosperité, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. *Voler* 1.

1. **VOLER** (vo-lé) *v. n.* || 1° Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. Ô Dieu, que la gloire couronne, Dieu, que la lumière environne, Qui voles sur l'aile des vents, Et dont le trône est porté par les anges, RAC. *Esth.* I, 5. Buratini, maître de la monnaie du roi de Pologne, apporta en France, dans le XVII° siècle, le modèle d'une machine pour voler, RICHELET. L'art de voler ne fait encore que de naître, il se perfectionne, et quelque jour on ira jusqu'à la lune, FONTEN. *Mond.* 2° *soir.* Les aigles, en général, volent beaucoup mieux que les vautours, BUFF. *Ois.* t. I, p. 245. Les oiseaux qui ne peuvent voler se réduisent à sept ou huit espèces; les quadrupèdes qui volent, à cinq ou six, ID. *ib.* t. II, p. 210. Il [le merle vert de la Caroline] vole les pieds étendus en arrière, comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte, ID. *ib.* t. VI, p. 97. Vers l'an 65, sous Néron, Simon, étant à Rome, entreprit de voler, et vola, dit-on, quelques moments; mais, saint Pierre et saint Paul s'étant mis en prière, il fut précipité et mourut de sa chute; ce fait est encore bien suspect, CONDIL. *Hist. anc.* XV, 5. || Fig. [Toi] Qui par tant de succès viens de te signaler Jusqu'où notre aigle encor n'avait osé voler, ROTR. *Bélis.* I, 6. || Tirer un oiseau en volant, le tirer pendant qu'il vole. Ô Dieu! la belle proie À tirer en volant!... MOL. *l'Ét.* I, 6. || Fig. Il le faut tirer en volant, se dit d'un homme à qui on ne peut parler qu'en passant, à la hâte. || Fig. Attraper en volant, saisir une chose, pendant qu'on ne fait qu'aller çà et là. C'était une folie de prétendre attraper vos lettres, en volant, par les villes où je ne suis qu'un moment, SÉV. 11 mai 1680. || Fig. Voler de ses propres ailes, agir sans le secours d'autrui. || Il ne faut pas voler avant d'avoir des ailes, il ne faut pas tenter quelque chose, avant d'avoir les moyens de réussir. || 2° Il se dit de ce qui flotte et semble voler. Ce char semblait voler sur la face des eaux paisibles, FÉN. *Tél.* IV. L'appareil, inouï pour ces mortels nouveaux, De nos châteaux ailés qui volaient sur les eaux, VOLT. *Alz.* I, 1. || 3° Il se dit des choses qui sont poussées dans l'air avec une grande vitesse comme les traits, les pierres, etc. Il mit l'épée à la main, et en moins de rien il fit voler à terre deux épées, SCARR. *Roman com.* I, 3. Quand la force attaque la grimace, quand un simple soldat prend le bonnet carré d'un premier président et le fait voler par la fenêtre, PASC. *Pensées diverses*, 182, édit. FAUGÈRE. Le plomb vole à l'instant, Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant, BOIL. *Épître* IV. L'intrépide Hippolyte Voit voler en éclats tout son char fracassé, RAC. *Phèdre*, V, 6. Le jeu devint orageux; les cartes volèrent par la chambre, HAMILT. *Gram.* 3. || Faire voler la tête de quelqu'un, l'abattre. Et du haut d'un balcon, pour calmer la tempête, Sur ses nouveaux sujets faisons voler sa tête, CORN. *Nicom.* V, 5. Elle [Élisabeth d'Angleterre] savait se faire craindre et faire voler les têtes, FÉN. *Dial. des morts mod. Dial.* 16. || 4° Courir avec une grande vitesse. Ce cheval vole. Va, cours, vole et nous venge, CORN. *Cid*, I, 8. Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire ou à la mort? BOSS. *Louis de Bourbon.* Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle, BOIL. *Lutr.* III. On vous voit moins souvent.... Tantôt faire voler un char sur le rivage..., RAC. *Phèdre*, I, 1. Le peuple cependant, que ce spectacle étonne, Vole de toutes parts, se presse, l'environne, ID. *Brit.* V, 8. Seigneur, vous entendez; quelque prix qu'il en coûte, Il veut voler à Troie et poursuivre sa route, ID. *Iphig.* I, 3. Cet ordre redoubla encore ma reconnaissance pour elle; je n'allai pas, je volai, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. || Fig. En vain les services d'un illustre frère, le mérite et le crédit d'un neveu, qui vole si rapidement à la gloire et aux honneurs, lui laissent entrevoir des espérances toujours fatales à l'honneur du sacerdoce, MASS. *Or. fun. Villars.* || Fig. et poétiquement. Faire voler le trépas, répandre au loin la mort. Ses anges devant lui font voler le trépas, LAMART. *Méd.* I, 23. || 5° Fig. Changer souvent, rapidement, ne pas s'attacher. Je suis chose légère et vole à tout sujet; Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX. Il [un protégé du duc de Richelieu] vole d'objet en objet, sans s'arrêter à aucun, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 avril 1767. || 6° Il se dit des bruits et de la renommée. La renommée la fait voler [cette nouvelle] de bouche en bouche dans toute la grande ville de Tyr, FÉN. *Tél.* VIII. Du retour de son roi la nouvelle semée, Volant de bouche en bouche, a changé les esprits, VOLT. *Mérope*, V, 8. || 7° Fig. Il se dit des mouvements qui entraînent l'âme fortement et rapidement. Et mon cœur tout entier vole à votre secours, CORN. *Héracl.* I, 4. J'écrirais jusqu'à demain; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole, SÉV. 25 fév. 1689. Je vois voler partout les cœurs à mon pas-

sage, RAC. *Brit.* IV, 3. Mon cœur pour le chercher volait loin devant moi, ID. *Iphig.* II, 3. Vous voyez déjà tous les cœurs voler après vous, Sire, MASS. *Pet. carême, Grand. de J. C.* Un vain peuple, qui vole après la nouveauté, VOLT. *Mérope,* IV, 5. Que notre âme épurée Vole à ces vérités dont elle est éclairée, ID. *Épît.* XLIV. Pouvez-vous former un désir qu'il soit en mon pouvoir de satisfaire, sans que mon cœur vole au-devant de vos vœux? RICCOBONI, *Œuvr.* t. II, p. 55, dans POUGENS. || 8° Passer rapidement, en parlant du temps. Le temps vole, et bientôt amènera le jour Où le nom des Hébreux doit périr sans retour, RAC. *Esth.* I, 3. || 9° Fig. Il se dit de ce qu'on personnifie pour le représenter comme volant. Les Parthes.... tantôt vainqueurs, tantôt presque enfoncés, Sur l'une et l'autre armée également heureuse, Virent longtemps voler la victoire douteuse, CORN. *Rodog.* I, 6. Si la victoire volait devant lui [le roi], les vœux de la reine avaient volé devant la victoire, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent, VOLT. *Lett. la Harpe,* 19 oct. 1765. || 10° Fig. S'élever dans l'ordre moral, intellectuel. Miton voit bien que la nature est corrompue, et que les hommes sont contraires à l'honnêteté; mais il ne sait pas pourquoi ils ne peuvent voler plus haut, PASC. *Pens.* XXV, 92 *bis*, éd. HAVET. || 11° *V. a.* Terme de fauconnerie. Il se dit de certains oiseaux de proie qu'on dresse à poursuivre et à prendre d'autres oiseaux ou quelque autre sorte de gibier. Cet oiseau vole la perdrix. || Voler en long, voler en droite ligne. || Voler en coupant, couper le vent en le traversant. || Voler en pointe, s'élever rapidement ou descendre de même. || Voler pour bon, se dit des oiseaux de proie qui sont bien affaités. || Il se dit aussi des personnes qui se servent de ces oiseaux pour chasser. Voler la corneille, le héron. Les meutes et les chasses à courre sont inconnues en Espagne; mais tirer, voler, et des battues aux grandes bêtes sont les chasses ordinaires, ST-SIM. 89, 165. Sur une route, je rencontrai un de leurs chefs qui volait avec des faucons, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 525.

— HIST. X° s. In figure de colomb volat [elle vole] à ciel, *Eulalie.* || XI° s. Plus est isnels [rapide] que n'est oisel ki volet, *Ch. de Rol.* CXXI. Cuntre le ciel volet li fous [étincelle] touz clairs, *ib.* CCLXXXVI. || XII° s. Pierres et flors en volent [du casque] en sablon [sur le sable], *Ronc.* p. 88. Le primerain [il] fiert si de l'espée d'acier, La teste en fait voler à tout le henapier, *Sax.* XI. E nostre sires muntad sur cherubin et volad, *Rois,* p. 206. || XIII° s. De grans festes dient pluseurs helas, Et des deliz de chacier ensement, Et de voler et de tournoiement, *Lai de l'ombre.* Mais parole une fois volée Ne puet [peut] plus estre rapelée, *la Rose,* 16 747. On pot bien savoir que les denrées ne volerent pas d'un lieu en autre.... BEAUM. XXIX, 18. Endementiers que [tandis que] il venoient, il sembloit que la galie volast par les nageurs qui la contreingnoient aus avirons, JOINV. 215. Une grant route [troupe] de Turs vint hurter à nous, et me porterent à terre, et alerent par desus moy, et volerent [firent voler] mon escu de mon col, ID. 225. || XIV° s. Jehan le croit trop de legier; Trop pou savoit du bas voler, Et par ce fut il habusé, *Liv. du bon Jeh.* 667. Si, après le baing, tu trouves l'esprevier en bon coraige, tu en pues [peux] bien voler l'endemain au vespre, *Modus,* f° XCIX, *verso.* Tu scez, sire, que les jours passent en volant sans jamais retourner, *Ménagier,* I, 6. || XV° s. Le roi [anglais] issit de son vaissel, et du premier pied qu'il mit à terre, il chey si roidement que le sang lui vola hors du nez, FROISS. I, I. 266. Vous avez ouvré de votre volonté et cru cet evesque de Norduich qui cuidoit voler ainçois qu'il ait des ailes, ID. II, II, 212. || XVI° s. En y allant la corneille esvolée (Pour sçavoir tout) après luy est volée, MAROT, IV, 84. Les lances rumpues, meirent la main aux espées, et soy chamaillerent l'ung l'aultre, si brusquement que leurs espées volerent en pieces, RAB. *Sciomachie.* Uses donques hardiment des verbes et participes, qui de leur nature n'ont point d'infinitifs après eux, avec des infinitifs, comme tremblant de mourir, et volant d'y aller, pour craignant de mourir, et se hastant d'y aller, DUBELL. I, 32, *verso.* Je vy l'oiseau, qui le soleil contemple, D'un faible vol au ciel s'avanturer.... Je le vy croistre, et d'un voler plus ample Des plus hauts monts la hauteur mesurer, ID. VI, 62, *recto.* Les Gaulois haïssoient ces armes traistresses et volantes, MONT. I, 383. Ce prince faisoit voller des cailles à un emerillon dans sa chambre, D'AUB. *Hist.* II, 184. Leve plus haut ta veue, Je veux faire voler ton esprit sur la nue, ID. *Tragiques,* éd. LALANNE, p. 123. Et elle ne croyoit pas du commencement que vos desseins volassent si haut, *Sat. Mén. Disc. de d'Aubray.* Ton ame, volée au troisieme ciel, puisse reluire entre les estoiles, YVER, p. 593. Tel pense voler qui ne sauroit bouger, COTGRAVE.

— ÉTYM. Wallon, *volé*; provenç. et espagn. *volar*; ital. *volare*; du lat. *volare.*

2. **VOLER** (vo-lé), *v. a.* || 1° Prendre furtivement ou par force la chose d'autrui. Voler de l'argent, des hardes, les deniers de l'État. Je ne veux point sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux maudits assiégent toutes mes actions.... et furètent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler, MOL. *l'Av.* I, 3. Je crois qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse, ID. *ib.* I, 5. Il prit envie à M. Verrat [un des compagnons de Rousseau], qui n'avait pas beaucoup d'argent, de voler à sa mère des asperges dans leur primeur, et de les vendre pour faire quelques bons déjeunés, J. J. ROUS. *Conf.* I. || Fig. Dès sa première enfance elle [une dame] vola la blancheur à la neige et à l'ivoire, et aux perles l'éclat et la netteté, VOIT. *Lett.* 69. || Absolument. On vole dans ce quartier. Voler sur les grands chemins. || Fig. Voler jusque sur l'autel, n'avoir rien de sacré. J'allai répandre mon chagrin dans le sein de Mme Harenc: « Assurément, dit-elle, c'est bien là voler sur l'autel, » MARMONTEL, *Mém.* III. || Fig. et familièrement. Il ne l'a pas volé, il a bien mérité ce qui lui est arrivé. || 2° Voler quelqu'un, lui prendre quelque chose qui lui appartient. On m'a volé au sortir du spectacle. Ah! qu'un homme comme cela mériterait bien ce qu'il craint! et que j'aurais de joie à le voler! MOL. *l'Av.* I, 3. Ce petit manége [voler des asperges pour le compte d'un autre] dura plusieurs jours, sans qu'il me vînt même à l'esprit de voler le voleur, et de dîmer sur M. Verrat le produit de ses asperges, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || On dit de même: Voler la diligence. Le coquin dans le bois a volé quelque coche, REGNARD, *Démoc.* I, 2. || Fig. De son astre opposé telle est la violence Qu'il [Sertorius] me vole partout, même sans qu'il y pense, Et que, toutes les fois qu'il m'enlève mon bien, Son nom fait tout pour lui, sans qu'il en sache rien, CORN. *Sert.* I, 1. || 3° Fig. S'emparer d'une façon quelconque d'un bien qui appartient à un autre. Suréna, de l'exil lui seul m'a rappelé, Il m'a rendu lui seul ce qu'on m'avait volé, Mon sceptre.... CORN *Sur.* III, 1. Et si quelque insolent lui volait sa conquête [Hélène], RAC. *Iph.* I, 3. || Voler un nom, un titre, s'attribuer un nom, un titre. Mais conniver en lâche à ce nom qu'on me vole, Quand son père à mes yeux au lieu de moi l'immole! CORN. *Héracl.* IV, 1. C'est un titre qu'en vain il prétend me voler, RAC. *Iphig.* V, 2. || 4° Fig. S'approprier les pensées et les expressions des autres. Voler des pensées à un auteur. Voler des phrases. Il a volé cela dans tel livre. Voler ceux [auteurs] de son siècle en s'appropriant leurs pensées et leurs productions, c'est tirer la laine au coin des rues, c'est voler les manteaux sur le Pont-Neuf, LA MOTHE LE VAYER, *lettre citée par* BAYLE, *Dict. art. Éphores.* Je vous supplierai de me renvoyer votre dernière copie [de Tancrède] avec la première.... car il faut confronter; quand il n'y aurait qu'un vers heureux à se voler à soi-même, il ne faut rien négliger, VOLT. *Lett. d'Argental,* 27 oct. 1760. || 5° Fig. Se réserver, comme par un vol, un moment. Je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là, VOLT. *Lett. d'Argental,* 5 août 1776. || 6° Se voler, *v. réfl.* Se voler soi-même. Ciel! à qui désormais se fier! il ne faut plus jurer de rien; et je crois, après cela, que je suis homme à me voler moi-même, MOL. *l'Av.* V, 2. || Se voler l'un l'autre. Ces deux coquins se sont volés.

— HIST. XVI° s. Voler, *volare;* voler aucun, *peculatum facere, expilare, Trésor des mots françois,* Rouen, 1597 (petit dictionnaire français-latin sans nom d'auteur).

— ÉTYM. Mot récent pour lequel on disait *embler, rober, larroner,* et qui ne s'est introduit que vers la fin du XVI° siècle. D'après Diez, c'est une abréviation du lat. *involare,* voler, dérober, que les étymologistes latins, à tort ou à droit, expliquent, non, comme il dit, par *volatu rapere,* mais par *vola,* la paume de la main: mettre dans la paume de la main. Mais comment se fait-il que *involare,* qui a donné *embler,* ait donné aussi *voler* par aphérèse; et surtout comment se fait-il que ce mot ne se trouve pas dans les anciens textes, quand ce n'est guère que dans l'antiquité que l'aphérèse a pu se faire? Il n'y a pas lieu de sortir de la forme du mot: *voler,* au sens de dérober, est simplement une dérivation figurée de *voler,* chasser à l'oiseau; on le dit à l'actif: *voler une perdrix.*

VOLEREAU (vo-le-rô), *s. m.* Petit voleur, voleur maladroit, inhabile. Mal prend aux volereaux de faire les voleurs, LA FONT. *Fabl.* II, 16.

— ÉTYM. Diminutif tiré de *voleur* 2.

1. **VOLERIE** (vo-lè-rie), *s. f.* Terme de fauconnerie. La chasse pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux. L'électeur de Bavière suivit le roi à la volerie, et s'en retourna le soir à Surênes, ST-SIM. 344, 16. || Haute volerie, celle du faucon sur le héron, sur les canards et sur les grues; celle du gerfaut sur le sacre, sur le milan, etc. Basse volerie, celle du laneret et du tiercelet de faucon sur la perdrix, la pie, etc. Il avait haute et basse volerie.

— HIST. XV° s. Si vous montrerai chasses de cerfs et volerie de faucons bons et beaux, avant que vous departiez de moi, FROISS. II, III, 108. || XVI° s. Avertis par leurs femmes et amis de gaigner la campagne sous couleur d'aller à la vollerie, D'AUB. *Hist.* II, 122. Laissant la haute volerie pour les plus grands, le bas voler sera pour le simple gentilhomme, O. DE SERRES, 994.

— ÉTYM. *Voleur* 1. On trouve dans E. Deschamps *volerie* au sens de volatile.

2. **VOLERIE** (vo-le-rie), *s. f.* Larcin, pillerie. De là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* 59. Un continuel malheur et un continuel bonheur [au jeu] n'est pas une chose naturelle; il n'y a pas longtemps qu'on m'avoua le fredon [trois cartes semblables à certains jeux]; vous souvient-il de cette volerie? SÉV. 30 mars 1672. Que prétendez-vous, ô pécheur, dans ces plaisirs que vous recherchez, dans ces biens que vous amassez par des voleries? BOSS. 1 *vêture,* 1. Toutes les voleries qu'on peut faire dans une maison en quinze ans, GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de modes.* sc. 9. || Fig C'est ainsi que toute la vie N'est qu'un cercle de volerie, LAMOTTE, *Fabl.* I, 2.

— HIST. XVI° s. Il [le roi de Portugal, assignant aux Juifs bannis trois ports de passage], esperoit, que.... la difficulté de se commettre, comme leurs compaignons, à la volerie des mariniers.... MONT. I, 298. Nous avons veu, de nostre temps.... des hommes de maison convaincus de plusieurs horribles voleries, ID. II, 72. Ils le convierent à quelques volleries sur les chemins, D'AUB. *Hist.* II, 346.

— ÉTYM. *Voleur* 2; wallon, *volreie.*

VOLET (vo-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des vo-lè-z entr'ouverts), *s. m.* || 1° Terme de liturgie. Morceau de carton, garni d'une étoffe précieuse, qui sert à couvrir le calice sous le voile (le sens propre est celui de morceau d'étoffe flottant). || Terme de blason. Large ruban attaché au sommet du casque. || 2° Par assimilation, petit ais ou tablette qui sert à faire le triage des choses menues, comme graines et autres semblables. || Fig. Trié sur le volet, d'élite, de premier choix. Tous les hommes en crédit, triés comme sur le volet parmi ceux qui ont contre moi quelque animosité secrète, pour concourir au commun complot, J. J. ROUSS. 2° *prom.* || 3° Panneau de menuiserie qui, s'ouvrant et se fermant suivant le besoin, sert à garantir, en dedans de la chambre, les châssis d'une fenêtre, par opposition à contrevent qui les garantit en dehors. Une chambre haute Où, malgré les volets, le soleil irrité Formait un poêle ardent au milieu de l'été, BOIL. *Sat.* III. Des filous effrontés, d'un coup de pistolet, Ébranlent ma fenêtre et percent mon volet, ID. *ib.* VI. || Volet brisé, ou de brisure, volet qui peut se plier dans le sens de sa hauteur. || Volet de parement, celui qui est tout d'une pièce, par opposition à volet de brisure. || 4° Il se dit par abus pour contrevent. Volets verts. Ouvrant mes deux volets pour respirer à l'aise Les brises de la nuit dont la fraîcheur m'apaise, LAMART. *Joc.* VI, 235. || Il se dit aussi de la fermeture extérieure de façades de boutiques. || 5° Espèce de pigeonnier, dont l'ouverture se ferme par un petit ais. Autrefois on permettait l'usage du volet à ceux qui ne possédaient pas assez de terres pour jouir de ce qu'on appelait droit de colombier. || L'ais qui sert à fermer le vo-

let ou pigeonnier. Abaisser le volet. || L'ais qui est fixé horizontalement à l'entrée du volet ou pigeonnier. Les pigeons se mettent au soleil sur le volet. || 6° Se dit des ailerons ou petites planches qui font tourner la roue d'un moulin à eau. || 7° Terme de marine. Boussole portative, dont on se sert à bord des embarcations. || 8° Terme de pêche. *Au plur.* Gaules menues et pliantes, sur lesquelles les pêcheurs montent le filet de leur bouteux ou grande truble. || 9° Terme de botanique. Nénuphar. || Terme de zoologie. Nom donné à deux des trois pièces dont se compose le masque des larves des libellules.

— HIST. XIVe s. Des sains corporaus des yglises Faisoient volez et chemises, Communement à leur meschines, En despit des euvres divines, G. GUIART, dans DU CANGE, *mischinus*. Le suppliant prinst.... un voulet de soye, DU CANGE, *voletus*. || XVe s. Le voulet ou cuevrechief, ID. *ib.* Un quevrechief ou volete, ID. *ib.* Le suppliant.... tira d'un arc.... une sayette ou volet, ID. *ib.* Et avoit levé sa visiere le plus avant qu'il le peut faire, et estoit celle visiere couverte d'un volet bien delié, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 181, dans LACURNE. Estoient leurs visages couverts d'un volet et voile si delié qu'elles pouvoient voir au travers, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 678, dans LACURNE. || XVIe s. Esleus, choisis et triés comme beaux pois sur le volet, RAB. III, 30. O illustres assistants choisis et triez au volet pour la dignité de cette notable assemblée, *Sat. Mén.* p. 71.

— ÉTYM. *Voler* 1, à cause que ce morceau d'étoffe *vole*, flotte. On serait tenté d'y voir un diminutif de *voile*, mais les formes ne s'y prêtent pas. De plus *volet* au sens de flèche indique visiblement le verbe *voler*.

VOLETER (vo-le-té. Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je volette, je voletterai), *v. n.* Voler à plusieurs reprises, à la manière des petits oiseaux. Et les petits, en même temps, Voletants, se culebutants, Délogèrent tous sans trompette, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Lorsque leurs ailes [des petits de la cigogne] commencent à croître, ils s'exercent à voleter au-dessus du nid, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 380. || Fig. Il faudrait un peu de cette liberté anglaise qui nous manque.... nous sommes de jolis oiseaux à qui on a rogné les ailes ; nous voletons, mais nous ne volons pas, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 août 1763. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. Li aigles purvocans [provoquant] à voler ses pulcins, et sur els volitanz, *Lib. psalm.* p. 243. || XIIIe s. Si come aigle apele à voler ses polcins et seur eus voletanz, *Psautier*, f° 167. Come l'aigle volete seur ses oisiax por euls garder, *ib.* Li cuers li muet molt et volete, *Partonop.* v. 1307. || XIVe s. Quant l'esprevier sera plus fort et qu'il volletera, *Ménagier*, III, 2. || XVIe s. Le vent par coups ses membres descouvroit, Et voleter faisoit ses vestemens, MAROT, IV, 40. Comme un papillon, voletant de fleurette en fleurette, YVER, p. 631. Oyseaux qui voletez par ces lieux solitaires, DESPORTES, *Angélique*, 1. On le veoit [l'Arioste] voleter et saulteler de conte en conte, comme de branche en branche, MONT. II, 104.

— ÉTYM. Provenç. *volitar*; du lat. *volitare*, fréquentatif de *volare*, voler 1.

† **VOLETTE**, *s. f.* || 1° Petite claie sur laquelle on épluche la laine. || 2° Se dit d'une frange de cordelettes, dont on borde le réseau qui couvre le cheval en été, afin qu'en le secouant, il chasse les mouches.

— ÉTYM. Autre forme de *volet*.

† **VOLETTEMENT** (vo-lè-te-man), *s. m.* Action de voleter.

— ÉTYM. XVIe s. Voletement, OUDIN, *Dict.*

† 1. **VOLEUR** (vo-leur), *s. m.* Terme de fauconnerie. Se dit des faucons et autres oiseaux de proie. || Bon voleur, oiseau qui vole sûrement.

— ÉTYM. *Voler* 1.

2. **VOLEUR, EUSE** (vo-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui a volé, qui vole habituellement. Une troupe de voleurs arabes qui avaient fait une irruption dans le camp, avaient tué tous ses frères, SACI, *Bible, Paralip.* II, 22, 1. Jésus-Christ vient, dit-il, comme un voleur, toujours surprenant et impénétrable dans ses démarches; c'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Écriture, BOSS. *Mar.-Thér.* Comme un voleur, direz-vous, indigne comparaison! n'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraye, et qu'en nous effrayant, elle nous sauve? ID. *ib.* Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques D'un double cadenas font fermer les boutiques.... Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville [Paris], BOIL. *Sat.* VI. On obligeait le voleur d'un chien de chasse à faire trois tours sur la place publique, en lui baisant le derrière, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvr.* t. IV, p. 24, dans POUGENS. La loi des Douze Tables permettait de tuer le voleur de nuit, aussi bien que le voleur de jour qui, étant poursuivi, se mettait en défense, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 15. En vérité, en lisant l'histoire des York, des Lancastre et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins, VOLT. *Lett. H. Walpole*, 15 juillet 1768. En Angleterre, les voleurs sont très-rarement meurtriers, parce qu'ils ne sont pas forcés au meurtre par une loi qui n'aurait pas assez distingué la rapine et l'assassinat, ID. *Pol. et lég. Prix de la just. et de l'hum.* II. || Fig. C'est une beauté fort différente de celle de la reine Épicharis; mais, si elle n'est pas si égyptienne qu'elle, elle ne laisse pas d'être pour le moins aussi voleuse : dès sa première enfance, elle vola la blancheur à la neige.... VOIT. *Lett.* 69. Le jour fatal est proche, et vient comme un voleur, BOILEAU, *Ép.* III. || Familièrement. Être fait comme un voleur, avoir ses vêtements en désordre, en mauvais état. || Au voleur! cri pour appeler du secours contre un voleur. Au voleur! au voleur! à l'assassin! au meurtrier! justice, juste ciel! je suis perdu; je suis assassiné! MOL. *l'Av.* IV, 7. || Fig. Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur; Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur! MOL. *Préc.* 10. || 2° Par exagération. Celui qui exige plus qu'il ne devrait demander. Ce marchand est un voleur. || 3° Il se dit des conquérants, des mauvais princes. Les successeurs d'Alexandre volent aujourd'hui pour eux les provinces qu'il avaient volées pour leur maître voleur, VOLT. *Dial.* XXIX, 1. Un prince qui, sans forme de justice et sans justice, emprisonne ou fait périr des citoyens, est un voleur de grand chemin qu'on appelle Votre Majesté, ID. *Pensées sur le gouvern.* 1752.

— HIST. XVIe s. Quant au mot de voleur, l'ordonnance du roy François premier faite contre eux nous enseigne l'origine, quand elle dit qu'il y avoit des meschans hommes, lesquels, faisant semblant de voler l'oyseau, aguetoient des marchands sur les chemins; si cela n'est vray, il est bien trouvé, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 719, dans LACURNE. Les voleurs qui se sont engraissés de la substance du peuple et qui ont pillé à toutes mains les meubles des presents et des absents, *Sat. Mén. Disc. de d'Aubray.*

— ÉTYM. *Voler* 2.

VOLIÈRE (vo-liè-r'), *s. f.* || 1° Lieu ordinairement fermé de fil d'archal où l'on nourrit des oiseaux. Avoir une volière dans son jardin. Diphile commence par un oiseau et finit par mille; sa maison n'en est pas infectée, mais empestée; la cour, la salle, l'escalier, le vestibule, les chambres, le cabinet, tout est volière, LA BRUY. XIII. La meilleure exposition pour les volières est celle de l'orient; c'est une expérience constante que les nids réussissent mieux là que partout ailleurs, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 423, dans POUGENS. || Édifice qui fait partie d'une ménagerie et qui est destiné à renfermer et à conserver des oiseaux, ordinairement des oiseaux rares. || 2° Particulièrement, grande cage qui a plusieurs séparations pour mettre différentes sortes d'oiseaux. || 3° Lieu où l'on nourrit des pigeons. Pigeons de volière.

— HIST. XVe s. Champaigne a Meaulx et Trois sa justiciere, Vitri, Chaumont; par ces quatre liens Ou par les deux est Brie en voliere, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 232. Les femmes me plaisent bien autant et plus que vos chasses et volieres, LOUIS XI, *Nouv.* XXVI. || XVIe s. Chants de tous oisillons domestiques et nourris en des voliers, YVER, p. 625.

— ÉTYM. *Voler* 1; wallon, *voltr.*

VOLIGE (vo-li-j'), *s. f.* Planche mince de sapin ou d'autre bois blanc. Chaque volige, ayant beaucoup plus de largeur qu'une latte, a été dite bilatte et par corruption belette, nom donné à la volige dans plusieurs départements, LEGOARANT. || Latte dont on se sert pour les couvertures en ardoises. || Adjectivement. Latte volige, celle qui sert à porter l'ardoise. || On trouve aussi dans les dictionnaires de métiers volice, voliche et volille. Pour chacun millier de lattes volilles, à quarante bottes par millier, *Tarif des droits*, 1680.

— ÉTYM. Voy. VOLINS ou VOLIS, dont *volige* paraît être une forme.

† **VOLIGEAGE** (vo-li-ja-j'), *s. m.* Action de voliger, de garnir de voliges. On vient de terminer la mise en place de la charpente métallique de ces pavillons, et l'on procède activement au voligeage de leur toiture, *Monit. univ.* 27 mars 1868, p. 452, 3e col.

† **VOLIGER** (vo-li-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : voligeant, voligeons), *v. a.* Garnir un toit de voliges.

† **VOLINS** (vo-lin) ou **VOLIS** (vo-li), *s. m. pl.* Synonyme de rompis.

— ÉTYM. *Volins*, *volis*, seraient-ils pour *vaulins*, *vaulis* (voy. GAULE, où l'on trouve la forme dialectale *vaule*)?

VOLITION (vo-li-sion), *s. f.* Terme de psychologie. Acte par lequel la faculté de vouloir se détermine à quelque chose. Une volition déterminée par une suite de causes à l'infini, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 10. Les perceptions et volitions de l'âme, BONNET, *Paling. phil.* VII, 7.

— SYN. VOLITION, VOLONTÉ. La volonté est la faculté de vouloir; la volition est un acte de la volonté.

— ÉTYM. Mot tiré du lat. *vol*, radical dans *volo*, je veux.

† **VOLITIONNEL, ELLE** (vo-li-sio-nel, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à la volition.

† **VOLNAY** (vol-nè), *s. m.* Vin du bourg de ce nom (Côte-d'Or).

VOLONTAIRE (vo-lon-tê-r'), *adj.* || 1° Il se dit de tout ce qu'il est en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire. Mouvement volontaire. Eh bien, dis-moi, l'amour est-il si volontaire? TRISTAN, *Panthée*, III, 9. Afin qu'une action soit volontaire, il faut qu'elle procède d'homme qui voie, qui sache, pénètre ce qu'il y a de bien et de mal en elle, PASC. *Prov.* IV. || Terme de physiologie. Nerfs volontaires, ceux qui se rendent au tissu musculaire, et qui, par leur intermédiaire, le soumettent à l'influence de la volonté; ils n'ont pas de corpuscules ganglionnaires. || Muscles volontaires, ceux qui exécutent les mouvements volontaires, ou muscles de la vie animale, muscles rouges à faisceaux striés non ramifiés. || 2° Qui se fait sans contrainte, de pure volonté. Une erreur volontaire, CORN. *Médée*, II, 6. Plus elle [la mort] est volontaire, et plus elle mérite, ID. *Poly.* II, 6. Malheur volontaire, ROTR. *St Gen.* V, 7. Elle [la grâce] est malheureusement vaincue, destituée de l'effet qu'elle voulait, par la seule défection très-volontaire et très-libre de la volonté dépravée, BOSS. *Avert. sur le livre Réflex. mor.* III. Cet aveu que je te viens de faire, Cet aveu si honteux, le crois-tu volontaire? RAC. *Phèdre*, II, 5. Trompant la surveillance, ou peut-être trompé lui-même par une inattention volontaire de la police autrichienne, il [Montrond] parvint à s'introduire dans les jardins de Schœnbrunn, VILLEMAIN, *Souven. contemp. Les Cent-Jours*, IX. || 3° Qui agit par sa propre volonté sans y être contraint, en parlant des personnes. Pourquoi, de mon tyran volontaire victime, Précipiter vos jours pour me noircir d'un crime? CORN. *Héracl.* IV, 4. Pour obtenir les priviléges des jurisconsultes, il suffisait d'avoir de quoi les acheter.... et les fortunes des particuliers tombaient entre les mains de ces ignorants volontaires à qui le pouvoir de les défendre était un droit pour les ruiner, FLÉCH. *le Tellier*. D'une lâche indolence esclave volontaire, BOIL. *Épît.* XI. Les dames avaient chacune un amant d'obligation, sans les volontaires, dont le nombre n'était pas limité, HAMILT. *Gram.* 4. || 4° Qui ne veut faire que sa volonté. Il est trop volontaire, il n'apprendra rien. || Substantivement. Cet enfant est un petit volontaire, vous n'en ferez rien. C'est un petit volontaire [un officier] qui sert les dames par quinzaine, DANCOURT, *l'Été des coquettes*, sc. 11. || Terme de manége. Se dit d'un cheval désobéissant et d'un cheval de tirage qu'on appelle aussi badinant. || 5° *S. m.* Celui qui sert dans une armée, qui prend part à une expédition, sans y être obligé. Il était défendu aux volontaires d'aller à l'attaque, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 177. Un volontaire ne dort pas en repos, s'il n'a essuyé les premiers coups qu'on tire, HAMILT. *Gram.* 2. J'ai parlé de ces volontaires qui, chez les Germains, suivaient les princes dans leurs entreprises, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 4. Il résulte de tout ce que nous avons remarqué que l'Athénien Xénophon, n'étant qu'un jeune volontaire, s'enrôla sous un capitaine lacédémonien, au service d'un rebelle, VOLT. *Dict. phil. Xénophon.* Il [Marlborough] avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général [Turenne], ID. *Louis XIV*, 18. || On dit à peu près de même : Cet officier n'était pas commandé, il alla à cette action comme volontaire, il y alla volontaire. Du Pas se fit tuer, un an après, au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire, VOLT. *Louis XIV*, 11. || Not

donné à des gentilshommes de treize à quatorze ans qu'on admettait à servir sur les vaisseaux du roi, *Ordon. de Louis XV*, 14 sept. 1764. Les volontaires furent supprimés par un décret du 17 sept. 1792. || 6° Se dit des soldats de différents corps formés par des enrôlements volontaires pendant les premiers temps de la révolution française. Six cent mille volontaires inscrits veulent marcher à la frontière.... ils restent tous marqués d'un signe qui les met à part dans l'histoire; ce signe, cette formule, ce mot n'est autre que leur simple nom: Volontaires de 92, MICHELET, *Hist. de la Révolution*, t. III, p. 494.

— HIST. XIVe s. Felicité, qui est souverain bien, est acquis et gardé par œuvres volentaires, ORESME, *Éth.* VI, 10. Il montre plus à plain que chose faite par paour [peur] n'est pas proprement voluntaire, ID. *ib.* 46. || XVe s. Le sire de Commegines, qui estoit adonc jeune et voulontaire, dit qu'il vouloit chevaucher hors de ce village, FROISS. I, p. 247, dans LACURNE. Les princes sont plus enclins en toutes choses voluntaires que les autres hommes, COMM. *Prol.* || XVIe s. Qui est-ce qui arguera le peché n'estre point volontaire en l'homme, pour ce qu'il est sujet à necessité de peché? CALV. *Instit.* 211. Nostre liberté volontaire n'a point de production qui soit plus proprement sienne que celle de l'amitié, MONT. I, 208. La plus volontaire mort c'est la plus belle, ID. I, 25. Et comme ils on t authorité de leur commander, aussi leurs fils sont fort volontaires à leur obeir, LANOUE, 534. Celui-là [inconvénient] n'est pas moindre d'avoir à manier des gens volontaires [des volontaires], ID. 577. Il les accoustumoit à employer aux voluptez, delices et choses superflues et voluntaires l'argent qui leur restoit après avoir satisfait à leurs necessitez, AMYOT, *Cat.* 7. Je la fis reconnoistre [une barricade] par mon volontaire, qui estoit un jeune garçon de seize ans qui entreprenoit des travaux hasardeux au siege de Montauban que les soldats ne vouloient point accepter, *Mém. de Bassompierre*, t. III, p. 57, dans LACURNE. Et peut ledit juge emanciper les femmes mariées, comme quand les maris sont prodigues, voluntaires et de mauvais gouvernement, *Coust. gén.* t. II, p. 286.

— ÉTYM. Prov. *voluntairi*; esp. *voluntario*; ital. *volontario*; du lat. *voluntarius* (voy. VOLONTÉ). L'ancienne langue avait *volenteis*, très-usité.

VOLONTAIREMENT (vo-lon-tè-re-man), *adv.* De bonne volonté, sans contrainte. N'imaginons point de vains prétextes, pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, BOURDAL. *Domin. Dim. dans l'oct. du St-Sacrem. Fréq. commun.* p. 335. Il me semble que nous agissons toujours nécessairement quoique volontairement: c'est très-volontairement que je ne m'empoisonne pas, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1er févr. 1771.

— HIST. XIVe s. Il venoit volontairement et sans necessité, *Bibl. des ch.* 1872, p. 251. || XVe s. Que le suppliant avoit gouverné volontairement [arbitrairement] et s'estoit enrichi des biens et revenus d'icelle ville [Hesdin, dont il était maire], DU CANGE, *voluntarium*. || XVIe s. L'homme, après avoir esté corrompu par sa chute, peche volontairement, et non pas maugré son cœur, CALV. *Instit.* 212. Sans aucune contrainte chacun se bridoit volontairement pour ne commettre point ce que souventesfois l'horreur des supplices ne peut empescher, LANOUE, 571.

— ÉTYM. *Volontaire*, et le suffixe *ment*; provenç. *voluntierament*.

† **VOLONTARIAT** (vo-lon-ta-ri-a), *s. m.* État de celui qui sert volontairement, qui est volontaire. Le saint-père a beaucoup recommandé de ne lui enrôler que des soldats bien pensants et de bonne conduite; mais, en général, le volontariat militaire.... ERDAN, dans le *Temps*, 20 févr. 1866. || Dans les pays où le service militaire est obligatoire, engagement volontaire par lequel un jeune homme obtient de faire, avant l'âge voulu, une partie de son service.

— ÉTYM. *Volontaire*.

VOLONTÉ (vo-lon-té), *s. f.* || 1° Puissance intérieure par laquelle l'homme et aussi les animaux se déterminent à faire ou à ne pas faire. Et rien n'est tant à nous que notre volonté, ROTR. *Vencesl.* II, 3. La volonté nous détermine, Non l'objet ni l'instinct; je parle, je chemine, Je sens en moi certain agent; Tout obéit dans ma machine A ce principe intelligent, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Quand la volonté, à la volée et sans discussion, se porte à vouloir ou abhorrer, PASC. *Prov.* IV. L'esprit croit naturellement, et la volonté aime naturellement, ID. *Pens.* VII, 11, éd. HAVET. Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions sont reçues dans l'âme... l'entendement et la volonté, ID. *Géométr.* II. Le sage Locke n'ose prononcer le nom de liberté; une volonté libre ne lui paraît qu'une chimère; il ne connaît d'autre liberté que la puissance de faire ce qu'on veut, VOLT. *Phil. Newt.* I, 4. Notre volonté est une force qui commande à toutes les autres, lorsque nous la dirigeons avec intelligence, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VI, p. 164. Il n'est point de volonté où il n'est point de raison de vouloir, *Ess. anal. âme*, 12. Il n'y a point de véritable volonté sans liberté, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Dans un sens plus général, la volonté se prend pour une faculté qui embrasse toutes les opérations qui naissent du besoin, CONDIL. *Œuv.* t. V, p. XCVIII. || Terme de manége. Volonté gagnée, se dit lorsque le cheval est devenu obéissant. || 2° Particulièrement, la volonté considérée comme agissante, et, par extension, les actes mêmes de la volonté; ce qu'une personne veut, prescrit ou désire. Comment l'appellerai-je? — Ami de volonté, Ennemi seulement par la nécessité, DU RYER, *Scévole*, IV, 5. Il s'en faut bien que nous connaissions toutes nos volontés, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 293. Comme il a volonté.... De me déterminer à l'hymen d'Hippolyte, MOL. *l'Ét.* II, 9. Il y a deux principes qui partagent les volontés des hommes, la cupidité et la charité, PASC. *Pens.* XV, 7. Je ne fais pas sur cela ma volonté, SÉV. 115. Je trouve qu'elle doit être louée d'avoir la volonté avec le pouvoir; car les deux choses sont quasi toujours séparées, ID. 284. Corbinelli est ravi de ces deux volontés, qu'on trouve si bien en soi, sans qu'il soit besoin de les aller chercher si loin, ID. 294. Deux obstacles presque invincibles nous empêchent d'être les maîtres de nos volontés, l'inclination et l'habitude, BOSS. *Sermons, sur la pénitence*, 2. Vos bons désirs, vos volontés imparfaites, vos commencements de vertu, ID. *Méd. sur l'Évang. Dern. sem. du Sauveur*, 89e *jour*. Comme, si vous ne pouvez pas ce que vous voulez, votre volonté n'est pas satisfaite, de même, si vous ne voulez pas ce qu'il faut, votre volonté n'est pas réglée, ID. *Sermons, Ambition*, 1. Le faible des grands politiques et leurs volontés changeantes, ID. *Anne de Gonz.* Le sénat chaque jour et le peuple, irrités De s'ouïr par ma voix dicter vos volontés, RAC. *Brit.* IV, 2. Bientôt ils [les flatteurs] vous diront.... Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même, ID. *Ath.* IV, 3. Quoique, en jouant du luth, je ne songe pas à tous moments à remuer les doigts, et que je n'aie qu'une volonté générale, il a pourtant fallu que j'aie eu une volonté particulière, ou en commençant cette pièce, ou quand j'ai appris d'abord à jouer du luth, ce qui suffit, FONTEN. *Œuv.* t. IX, p. 340. La volonté de l'homme est bien ambulatoire, REGNARD, *le Distr.* V, 10. Avoir une volonté, c'est préférer un objet à un autre objet, une situation à une autre situation, BONNET, *Ess. anal. âme*, 19. Ceux qui ne sont plus ne peuvent nous entendre, et leur volonté sans force porte un caractère touchant et sacré, STAEL, *Corinne*, XX, 3. || En volonté, en voulant. ...S'approche, plus savante, en volonté de lire, RÉGNIER, *Sat.* III. || Demi-volonté, volonté faible. S'il eût borné toutes les opérations de sa grâce à votre égard, à ces demi-volontés dont le monde est plein, MASS. *Profes. relig. Sermon* 4. Le grand défaut de presque tous ceux qui gouvernent, est de n'avoir que des demi-volontés et des demi-moyens, VOLT. *Dict. phil. Vénalité*. || Toucher la volonté, toucher l'esprit, le cœur. Misérable! je puis adoucir des taureaux.... L'enfer tremble, et les cieux, sitôt que je les nomme, Et je ne puis toucher les volontés d'un homme! CORN. *Méd.* III, 3. || Acquérir, gagner les volontés, se concilier les cœurs. Cette grâce si charmante dont vous gagnez les volontés de tous ceux qui vous voient, VOIT. *Lett.* 3. Mon bonheur d'ordinaire M'acquiert les volontés de la fille et du père, Si bien que, de tous deux également chéri, L'un me veut pour son gendre, et l'autre pour mari, CORN. *Méd.* I, 1. || Avoir de la volonté, être d'un caractère ferme qui tient à ce qu'il veut. Nous avons plus de force que de volonté; et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes, que nous imaginons que les choses sont impossibles, LA ROCHEFOUC. *Max.* 30. || Par exagération. Cet homme n'a point de volonté, il est toujours de l'avis des autres. || Avoir une grande volonté, une volonté forte, bien de la volonté, avoir beaucoup d'ardeur pour ce qu'on entreprend. Il faut marquer en cette affaire ce qui ne se trouve pas dans les gazettes, la grande volonté des troupes et des officiers par l'espérance de voir bientôt le roi à leur tête, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 300. || Il n'en fait qu'à sa volonté, il est entêté, opiniâtre. || 3° La volonté de Dieu, ses ordres, ses décrets. Que la volonté de Dieu soit faite. La volonté du ciel soit faite en toute chose! MOL. *Tart.* IV, 1. Il faut juger de ce qui est bon ou mauvais par la volonté de Dieu qui ne peut être ni injuste, ni aveugle, et non pas par la nôtre propre, qui est toujours pleine de malice et d'erreur, PASC. *Pens.* XXIV, 13 *bis*. L'essence du péché consistant à avoir une volonté opposée à celle que nous connaissons en Dieu, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 5. Si nous ne suivons cette doctrine [le mystère des desseins de la Providence], nous aurons le déplaisir de voir que, rien dans le monde n'étant quasi dans l'ordre, tout s'y passera contre la volonté de celui qui l'a fait, SÉV. 445. Saint Augustin dit sans hésiter que les volontés humaines ne peuvent pas resister à la volonté de celui qui fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel et dans la terre, BOSS. *Avert. sur le livre Réflex. mor.* V. || On dit de même: la volonté du ciel, des cieux. Il a fait assembler ceux qui savent le mieux Lire en un songe obscur les volontés des cieux.... RAC. *Esth.* II, 1. || Dieu en a fait sa volonté, se dit d'une personne qui est morte. || 4° Les dernières volontés d'une personne, ce qu'une personne veut qui soit fait après sa mort. || Acte de dernière volonté, un testament. || 5° Particulièrement, *au plur.* Fantaisies, caprices. On ne doit pas laisser suivre à un enfant toutes ses volontés. Telle est la liberté de l'homme pécheur.... qui, pour trop faire ses volontés, par une étrange contradiction de désirs, s'empêche lui-même d'être ce qu'il veut, c'est-à-dire, heureux, BOSS. 4e *serm. Vêture*, 1. || 6° Bonne, mauvaise volonté, disposition favorable, défavorable, où l'on est pour quelqu'un, pour quelque chose. La reine connut bien par l'embarras de Son Altesse Royale que sa conduite était plutôt un effet de sa faiblesse que de sa mauvaise volonté, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 190, dans POUGENS. Je vous prie de bien remercier M. Tribolet, et de me conserver toutes ses bonnes volontés, SÉV. 18 janv. 1694. Priez-la de vous conserver sa bonne volonté, BOSS. *Lett. Corn.* 57. || Dans un autre sens, bonne, mauvaise volonté, disposition à faire tous ses efforts, à ne faire aucun effort. Cet enfant est rempli de bonne volonté. J'ai bonne volonté; mais je ne puis encore rien déterminer, BOSS. *Lett. Corn.* 43. Les Polonais, qui formaient son aile droite [d'Auguste, roi de Saxe], s'enfuirent tous dès le commencement de la bataille, les uns par terreur, les autres par mauvaise volonté, VOLT. *Charles XII*, 3. || Cet officier, ce soldat est de bonne volonté, il est prêt à exécuter les ordres qu'on lui donne, à s'offrir dans les occasions périlleuses. On demanda des hommes de bonne volonté. || De bonne volonté, se dit aussi, en mauvaise part, des personnes qui se prêtent à des actes malhonnêtes. [Un matelot] achète les faveurs de la première fille de bonne volonté qu'il rencontre, sur les ruines des maisons détruites [dans le tremblement de terre à Lisbonne], VOLT. *Cand* 5. || A volonté, *loc. adv.* A son gré, quand il semble bon. Ce ressort joue à volonté. || Billet payable à volonté, billet payable quand celui à qui il est dû voudra être payé. || Voiture à volonté, service à volonté, voiture, service de domestique qu'on loue quand on en a besoin. || Arme à volonté, commandement militaire de porter l'arme comme il sera plus commode. || Proverbe. Les volontés sont libres, se dit quand quelqu'un refuse de faire quelque chose qu'on lui propose. Monsieur, les volontés sont libres; que m'importe? MOL. *l'Ét.* III, 2. B: Ne dit-on pas tous les jours: les volontés sont libres? — A: Un proverbe n'est pas une raison, VOLT. *Dict. phil. Liberté*.

— HIST. XIIe s. Ainz me convient otroier et graer Les volentés de mon cuer sans defaire, *Couci*, II. Et si [je] me sui mis à sa volenté [de ma dame], Que nus travaus mon desir ne refraigne, *ib.* XIV. Mais il convient qu'à sa volenté [je] soie, *ib.* XXI. Toute lor volentez or en iert [sera] accomplie, *Sax.* XX. Quant vit qu'il ne purra faire ses volentez, *Th. le mart.* 25. || XIIIe s. La volenté du duc fu tele que il refusa, VILLEH. XXV. Li rois fist de la serve toute sa volenté [jouit d'elle], *Berte*, XV. Le roy dist à l'amiral [l'émir] que il deist sa volenté, JOINV. 259. || XIVe s. La mort et les plaies donnent grans tristesces à celi qui est fort, combien que il les soustienne de volenté, ORESME, *Éth.* 90. Comment! ce dit li rois, ne sui-je rois nommez, D'Espaigne et de l'onnour sires et couronnez? Ne puis-je pas bien faire toutes mes volentez? *Guesclin*,

8495. Bonne volenté doit pour œvre estre contée, *Baud. de Seb.* III, 908. || XVe s. Là furent pris ledit messire Hue le pere et le comte d'Arondel, et amenés par devant la roine pour faire d'eux sa pure volonté, FROISS. I, I, 20. Et tantost les Anglois les envahirent et assaillirent de grand volonté, ID. I, I, 294. Si entendit-il secretement que le roi estoit en volonté de faire prendre sa sœur, son fils... et de eux remettre au roi d'Angleterre, ID. I, I, 12. Cette obstinée voulenté ne dura pas gramment, LOUIS XI, *Nouv.* Je connois la vollonté que mes parens vous portent, qui vous sont tout forts amys, et l'estime en laquelle ils vous ont, *l'Amant ressuscité*, p. 412, dans LACURNE. A la mienne volonté que [je voudrais que] de mon sang se pust assouvir, *ib.* p. 391. || XVIe s. Seigneur Dieu, ta saincte voulenté soyt faicte, RAB. *Pant.* IV, 21. Rien n'est en nostre puissance que la volonté, MONT. I, 30. Declarer quelque haineuse volonté envers le proche, ID. I, 31. Derniere volenté, ID. *ib.* Un excellent moyen de gaigner le cœur et la volonté d'aultruy, ID. I, 135. Ma volenté de son vouloir est faite; Je vis en elle, elle vit dedans moy, Ce n'est qu'un cœur, qu'une ame et qu'une foy, RONS. 755.

— ÉTYM. Berry, *voulanté, voulonté;* norm. *voulenté;* provenç. *voluntat;* espagn. *voluntad;* portug. *vontade;* ital. *volontà;* du latin *voluntatem*, de *volo*, je veux (voy. VOULOIR 1). *Volonté* est refait sur le latin; l'ancienne forme est *volenté*, où l'on remarque le changement de *un* ou *on* en *en* ou *an*, comparable au changement de *o* en *a: domina*, dame, *occasio*, achoison, etc.

VOLONTIERS (vo-lon-tié; l's ne se lie que dans la prononciation soutenue: vo-lon-tié-z il eût fait....), *adv.* || 1° De bon gré, de bon cœur. Je souffrirai la mort plus volontiers qu'un maître, ROTR. *Bélis.* II, 17. Je le priai de me l'expliquer [l'expression grâce actuelle]. — Très-volontiers, dit-il, car j'aime les gens curieux, PASC. *Prov.* IV. Aussitôt Pluton prononça: que Phryné ne se mêlerait que de son métier; et elle en faisant une grande révérence répondit: très-volontiers, FONT *Jug. de Plut.* || 2° Facilement, aisément. Volontiers on fait cas d'une terre étrangère; Volontiers gens boiteux haïssent le logis, LA FONT. *Fabl.* X, 3. Il était passablement prompt et volontiers brutal, HAMILT. *Gram.* 4. || Il se dit, dans le même sens, des choses inanimées. Les petites rivières débordent volontiers dans cette saison. .... Volontiers vos seules passions Sans suite et sans dessein font ces impressions, MAIRET, *Soph.* II, 3.

— REM. Les puristes du XVIIe siècle avaient voulu ôter le mot volontiers comme vieilli: « Ce mot de volontiers est si ancien que ceux qui suivent le beau style ne s'en servent plus, » MARG. BUFFET, *Observ.* p. 66.

— HIST. XIe s. Li boens serganz kil [qui le] serveit volentiers, *St Alexis*, LXVIII. Qui souloit faire messages volenters, *Ch. de Rol.* CLXXXIX. || XIIe s. Amors me tient et m'a volontiers pris, *Couci*, IX. || XIIIe s. Lors revint une nouvele en l'ost, qui moult volentiers fut oïe, VILLEH. LIV. Tant plus volentiers te rendras, Et plus tost à merci vendras, *la Rose*, 1897. || XVe s. Mal volontiers y demeuroient les François, COMM. VIII, 9. L'yssue voulentiers [d'ordinaire] n'en est pas breve, ID. IV, 1. || XVIe s. L'honneur que les vicieux Font aux dieux, Aux dieux volontiers n'aggrée, DU BELLAY, IV, 83, *recto*. .... Car de peu suffisance A volentiers celuy qui fait peu de despence, ID. VIII, 36, *verso*. Vous le cherchez volontiers [à bonne intention], puisque vous parlez françois. — Nous le cherchons pour le prendre, ce meschant-là, CARLOIX, V, 20.

— ÉTYM. Bourguig. *volontei, volantai;* wallon, *volti;* Berry, *voulentiers*, ordinairement: j'ai volontiers la migraine à la suite d'une grande émotion; ital. *volentieri*. *Volontiers, volentieri* sont des pluriels; l's du français montre que c'est un cas régime, et *volentiers* représenterait le latin *voluntariis;* il y a la préposition *de* sous-entendue, laquelle est quelquefois exprimée: *di leggieri*, aisément, en italien (comparez CERTES, et voy. LÉGER, n° 24).

† **VOLTA** (vol-ta), *s. f.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire fois. Il s'emploie sur les partitions, dans ces expressions: prima volta, seconda volta, première fois, seconde fois, première, seconde reprise, etc.

— ÉTYM. Voy. VOLTE.

† **VOLTAÏQUE** (vol-ta-i-k'), *adj.* Terme de physique. Se dit de la pile électrique et de ses effets. Pile, courant voltaïque. Couple voltaïque. Dès que j'eus reconnu que deux conducteurs voltaïques agissent l'un sur l'autre, tantôt en s'attirant, tantôt en se repoussant, *Inst. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 180.

— ÉTYM. *Volta*, célèbre physicien italien, qui a inventé la pile.

† **VOLTAÏQUEMENT** (vol-ta-i-ke-man), *adv.* Au moyen de l'électricité voltaïque.

† **VOLTAIRIANISME** (vol-tè-ri-a-ni-sm'), *s. m.* Esprit d'incrédulité railleuse à l'égard du christianisme.

† **VOLTAIRIEN, IENNE** (vol-tè-riin, riè-n'), *adj.* Qui a rapport à Voltaire. || Qui tient de Voltaire. || Substantivement. Un voltairien, un homme enclin au voltairianisme.

† **VOLTAÏSME** (vol-ta-i-sm'), *s. m.* Électricité développée par le contact de substances hétérogènes.

— ÉTYM. Voy. VOLTAÏQUE.

† **VOLTAMÈTRE** (vol-ta-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument destiné à mesurer l'énergie du courant de la pile de Volta.

VOLTE (vol-t'), *s. f.* || 1° Terme d'escrime. Mouvement pour éviter les coups de l'adversaire. Les deux champions firent des passes et des voltes avec tant d'agilité.... VOLT. *Zadig*, 19. || Fig. Mettre quelqu'un sur ses voltes, l'engager à prendre garde à lui, à se tenir sur ses gardes. Je ne laissai pas d'essayer de la mettre sur ses voltes, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 1. || 2° Terme de manége. Mouvement que le cavalier fait exécuter au cheval en le menant en rond. Dans la volte, le cheval plie les reins, le dos et les membres supérieurs, trousse les jambes de devant et chasse les hanches sous le ventre. Faire des voltes. Manier sur les voltes. Tous deux alors d'une volte soudaine Semblent se fuir.... MILLEV. *Charlem. à Pavie*, V. || Espace le plus souvent circulaire, quelquefois carré, situé dans un manége ou dans un champ de manœuvres, autour duquel on exerce le cheval pour le dresser ou pour l'instruction particulière du cavalier. En maniant un cheval autour de ce terrain, la volte ou le carré est formé par la première piste du cheval. || Voltes renversées, celles que le cheval fait ayant la tête tournée vers le centre de la volte. || Voltes de piste, celles que le cheval parcourt sans aller de côté. || Voltes de deux pistes, celles où le cheval va de côté. || Serrer la volte, s'approcher du centre de la volte. On dit par opposition: élargir ou embrasser la volte. || Demi-volte, la moitié de la volte, le demi-rond que fait le cheval; un des sept mouvements que l'on fait exécuter au cheval. On place ordinairement au centre de la volte un pilier fixant les limites de la demi-volte. || Volte, exercice que font les commençants sur un cheval de bois. || 3° Ancienne danse originaire d'Italie, dans laquelle le cavalier fait tourner plusieurs fois sa dame, et termine en l'aidant à faire un bond en l'air. || Air à trois temps sur lequel cette danse se règle. || 4° En termes de marine, prendre telle volte se dit pour prendre telle route, ou virer de bord dans telle direction. || 5° Terme de fauconnerie. A la volte, cri pour faire entendre qu'on voit le héron.

— REM. On dit souvent faire la volte, dans les jeux de cartes, pour faire toutes les mains; mais c'est vole qu'il faut dire: du moins c'est la décision de l'usage.

— HIST. XIIIe s. Arondele est uns petiz oisiaus, mais ne volera jà droite voie, ains vole à voltes et à tor diversement, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 216. || XIVe s. Arnault de la Forge malicieusement toucha de sa main sur la poitrine ledit barbier, et lui donna une volte [soufflet], DU CANGE, *volta*. Ainsi que Jaquin Chifflot et l'exposant buvoient ensemble, et que ledit Jaquin s'estoit levez de son escot pour aler faire une voulte d'œfs [omelette], ID. *ib.* || XVe s. Après l'escadre route, Mectons à saquement Annuyeulx pensement, Et sa brigade toute; Il crye: volte route, Ralions nostre gent, CH. D'ORL. *Rond.* De decoction de vendange Recipe trois voltes, et plus Ne songe tant à tes esous, BASSEL. *Vau de Vire*, 12. || XVIe s. Et jà marchoient Venitiens vassaux [vaillants] Jusqu'à Cassan, faisans voustes et saulz, J. MAROT, V, 80. Ses mariniers firent telle diligence de lever l'ancre, et faire, comme dit est, force et volte, que.... CARLOIX, I, 37. Leur cœur est inconstant, legere est leur pensée, Comme une girouette à tous vents elancée, Et qui s'en va tournant à volte de cerveau, Comme dedans les flots le debile roseau, SCEVOLE DE STE MARTHE, dans DUVERDIER, *Bibl.* p. 1144. Après ce premier [assaut], les plus foibles [galères] se decramponnerent, et, reprenant la volte jusques au second assaut ... BRANT. *Capit. franç.* t. II, p. 19. La volte, la couranté, que les sorciers ont amenée d'Italie en France, outre les mouvemants insolens et impudiques, ont cela de malheur qu'une infinité d'homicides et advortements en adviennent, faisans mourir et tuans ceux qui ne sont point en vie, BOUCHET, *Serées*, p. 136, dans LACURNE. Jean d'Estrée, joueur de hautbois du roy, a mis en notes de musique quatre livres de danseries.... gaillardes, pavanes, ballets, voltes.... DUVERDIER, *Biblioth.* p. 688.

— ÉTYM. Ital. *volta*, tour, révolution, action de tourner, volte, de *volgere*, tourner, dérivé du latin *volvere*, rouler; comparez ἐλύω (Ϝελύω), tourner.

† **VOLTÉ, ÉE** (vol-té, tée), *adj.* Terme de blason. Double.

VOLTE-FACE (vol-te-fa-s'), *s. f.* || 1° Visage tourné, au lieu de tourner le dos. Fort bien, la volte-face et les jambes en l'air; Ferme en avant, jamais il ne faut reculer, DANCOURT, *Divert. de l'Inconnu*, acte V. Puis, faisant volte-face, assez loin de ce lieu, D'un grand coup de chapeau je lui fis mon adieu, MONTFLEURY, *Femme juge et part.* I, 2. || 2° Fig. Dans le langage politique et familier. Changement d'opinion subit ou très-rapide. Une crise de cabinet vint mettre à l'épreuve mon talent pour les volte-face, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 14. || *Au plur.* Des volte-face, comme des *tourne-face*.

— REM. Quelques-uns le font masculin, à tort.

— ÉTYM. *Volter*, et *face*.

VOLTER (vol-té), *v. n.* || 1° Terme d'escrime. Changer de place pour éviter les coups de l'adversaire. || 2° Ancien terme de marine. Changer de route. Les autres patrons [de navires] l'imitèrent, A gauche comme lui voltèrent, SCARR. *Virg.* III. || 3° Par extension. Faire des pas, des démarches. M. de Montfort, de très-mauvaise humeur d'être obligé de volter pour arranger cette affaire, *Silvestre à Desfriches*, 4 avril 1763, dans J. DUMESNIL, *Hist. des amateurs franç.*, t. III, p. 166. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Soit que poulain rebelle Ne veuille point tourner, ou soit que façonné Tu le faces volter d'un peuple environné, RONS. 856.

— ÉTYM. *Volte*.

† **VOLTI** (vol-ti). Terme de musique. Mot italien qui signifie tourne. On l'emploie sur les partitions, dans les expressions: volti subito, volti presto, pour marquer qu'il faut tourner la page promptement. || *S. m.* Volti presto, pupitre à musique au moyen duquel les pages se tournent facilement et rapidement.

— ÉTYM. Ital. *voltare*, tourner, dérivé de *volto*, tourné, qui dérive du lat. *volvere*, tourner, rouler.

VOLTIGE (vol-ti-j'), *s. f.* || 1° Terme de manége. Sorte d'exercice que l'on fait sur un cheval avec ou sans étriers. Caton le censeur enseignait à son fils les éléments des belles-lettres, les lois et la gymnastique, c'est-à-dire l'équitation, la voltige, le maniement de toute espèce d'armes, la lutte, la natation, NAUDET, *Instit. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 423. || 2° Corde lâche pour faire des tours; on l'oppose à la corde roide. La voltige cassa. || Danse, exercice sur la corde lâche. Exercices de haute voltige. Ils donnaient un divertissement composé de danses, de sauts et de voltiges, LESAGE, *Bachel. de Salam.* 41. || Fig. et néologisme. Pensées, paroles que l'on compare à des sauts périlleux. Cette audacieuse voltige où le cœur et la logique souffrent également, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1872, p. 759.

— ÉTYM. Voy. VOLTIGER.

† **VOLTIGEANT, ANTE** (vol-ti-jan, jan-t'), *adj.* Qui voltige sans cesse. Votre esprit sera délivré de toutes ces petites images voltigeantes par l'air, nommées des espèces intentionnelles, qui travaillent tant l'imagination des philosophes, DESC. *Dioptr.* I. L'hirondelle donne la chasse aux insectes voltigeants, BUFF. *Hirondelle*.

VOLTIGEMENT (vol-ti-je-man), *s. m.* || 1° Mouvement de ce qui voltige. Le voltigement d'un papillon, d'un rideau. Leur mouvement dans l'air [des chauves-souris] est moins un vol qu'une espèce de voltigement incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 333. || 2° Manière dont voltige un danseur de corde.

— HIST. XVIe s. Mascarades, sauts, voltigements, jeux de theatre, YVER, p. 603.

— ÉTYM. *Voltiger*.

VOLTIGER (vol-ti-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: voltigeant, voltigeons), *v. n.* || 1° Faire des exercices pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. Luttait, sautait et voltigeait, Jouait à la paume, nageait, SCARR. *Virg.* VII. Les exercices athlétiques leur tenaient lieu de ce qu'est à l'égard

de notre noblesse la danse, l'art de faire des armes, de voltiger, de monter à cheval, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 53, dans POUGENS. || Se dit aussi de l'action de sauter sur le cheval soit en place, soit au trot, soit au galop. || 2° Faire des tours de souplesse et de force sur une voltige. || 3° Courir à cheval çà et là. Ce général [Philopémen], voltigeant dans les intervalles de l'infanterie, encouragea ses gens en peu de paroles, mais très-fortes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 171, dans POUGENS. La route était pénible; et des corps de Russes voltigeant dans ces quartiers rendaient la marche dangereuse, VOLT. *Russie*, I, 17. Il [Napoléon à Moscou] se plaignit bientôt de ce qu'une guerre irritante de partisans voltigeait autour de lui, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 10. || 4° Par confusion de radical et comme si voltiger venait de voler, voler à petites et fréquentes reprises sans direction déterminée. Il remarque [dans les enfers] les ombres légères qui voltigent autour de lui, FÉN. *Tél.* XVIII. Vous souvenez-vous d'avoir vu un merle qui voltigeait dans la chambre? VOLT. *Princ. de Babylone*, 4. Elles [les alouettes pipi] fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent; car elles ne s'élèvent jamais beaucoup, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 57. || Fig. Les B, les F voltigeaient sur son bec; Les jeunes sœurs crurent qu'il parlait grec, GRESS. *Ver-vert*, IV. || 5° Par extension, flotter au gré des vents. Des voiles, des cheveux, des étendards qui voltigent. || Fig. Comme les pensées noires voltigent assez dans ces bois ici, j'ai voulu être en peine de vous, SÉV. 8 déc. 1675. Comme un éclair, la flatteuse espérance Brille à mes yeux et semble voltiger, MARMONTEL, *Fausse mag.* sc. 11. || 6° Fig. Être inconstant et léger. Voltiger de belle en belle. Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insensée, Voltige incessamment de pensée en pensée, BOIL. *Sat.* VIII. || 7° Fig. Ne pas s'arrêter sur. Nous voltigeons sur d'autres livres, nous avons un peu retâté de l'Abbadie, SÉV. 23 nov. 1689. M. Jurieu rappelle ici [à propos de la bigamie du landgrave de Hesse] tout son esprit pour excuser les réformés le mieux qu'il peut; et lui qui ne fait que courir ou, pour mieux dire, voltiger sur les autres variations des protestants, prend un soin particulier de défendre celle-ci, BOSS. 4ᵉ *avert.* 2. L'esprit ne fait que voltiger sur les matières, il n'en prend que la fleur, BOISSY, *Franç. à Lond.* 16.

— HIST. XVIᵉ s. Chacun doit reputer à son endroit que son estat lui est comme une station assignée de Dieu, à ce qu'il ne voltige et circuisse çà et là inconsiderement tout le cours de la vie, CALV. *Inst.* 567. Voltigeant de branche en branche, YVER, p. 626. Le fils d'un gentilhomme, lequel sçauroit bien picquer et voltiger un cheval, et courir la bague, PARÉ, *Introd.* 27. Lesquelz, en chevauchant et voltigeant parmy la plaine, remuerent les monceaux de sable jusques au fond, AMYOT, *Crassus*, 47. [Gargantua] montoyt sur un coursier.... le faisoyt voultiger en l'aer.... RAB. I, 23. Et voir de ma maison la flame voltiger Dessur ma cheminée, et jamais n'en bouger, RONS. *Bocage royal*, 1ʳᵉ part. *Dial. entre les muses.* Le dancer, le voltiger, MONT. II, 64.

— ÉTYM. Ital. *volteggiare*, de *volta*, volte.

VOLTIGEUR (vol-ti-jeur) *s. m.* || 1° Celui qui voltige sur un cheval. Combien de mouvements très-compassés, très-ordonnés, très-variés tout ensemble un musicien, un danseur, un voltigeur n'exécutent-ils pas sans réflexion? BONNET, *Ess. psychol.* 39. || Maître qui enseigne à voltiger. || Cavalier qui apprend à monter, à voltiger sur un cheval. || Cheval dressé pour la voltige. || 2° Celui qui voltige sur une corde lâche. Ce voltigeur fait des tours étonnants. || *Au fémin.* Voltigeuse, femme qui voltige sur une corde lâche. || 3° Terme militaire. Soldats de petite taille, formant autrefois une compagnie d'élite à la gauche du bataillon et destinés à se porter rapidement de côté et d'autre. Ceux-ci [les lanciers russes] repoussés rencontrèrent, en tournant, sur leurs pas les deux cents voltigeurs parisiens que la fuite du seizième de chasseurs à cheval avait laissés seuls entre les deux armées; ils les assaillirent; tous les regards se fixèrent sur ce point; des deux côtés on jugeait ces fantassins perdus.... SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 3. || Par imitation de l'armée. Voltigeurs, dans la garde nationale. Jérôme [le capitaine de cette compagnie] jurerait comme un sacripant, qu'il n'en aurait que plus d'empire sur les voltigeurs, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 2. || Sous la Restauration, voltigeur de Louis XIV, émigré rétabli sur les cadres de l'armée. || 4° Le grand voltigeur hollandais, navire imaginaire dont les marins du siècle dernier parlaient dans leurs fables du gaillard d'avant, et qu'on supposait porter une nation entière dans ses flancs, sous la direction de Satan. || 5° Voltigeurs, se dit à Paris des chiffonniers non médaillés. || 6° *Adj.* Terme de zoologie. Se dit des animaux qui ont les bras conformés en ailes.

— ÉTYM. *Voltiger.*

— HIST. XVIᵉ s. Au reguard de fanfarer et faire les petits popismes sur ung cheval, nul ne le feit mieulx que lui : le voltigeur de Ferrare n'estoyt qu'ung cinge en comparaison, RAB. *Garg.* I, 23.

† **VOLUBILAIRE** (vo-lu-bi-lè-r'), *s. f.* Terme de botanique. Genre d'algues marines.

— ÉTYM. Voy. VOLUBILE.

† **VOLUBILE** (vo-lu-bi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui se roule en hélice autour des corps voisins. || Tiges volubiles, tiges qui, trop grêles pour se soutenir sans aide, cherchent dans les objets voisins, un appui, et, s'entortillant en hélice autour d'eux, s'élèvent de la sorte plus ou moins haut. La tige du houblon est volubile. || *S. f.* Genre de plantes convolvulacées à fleurs en clochettes, synonyme vulgaire d'ipomée. On dit aussi volubilis.

— ÉTYM. Lat. *volubilis*, qui s'enroule, de *volvere*, tourner (voy. VOLUME).

† **VOLUBILIS** (vo-lu-bi-lis), *s. m.* Voy. VOLUBILE.

† **VOLUBILISME** (vo-lu-bi-li-sm'), *s. m.* Propriété qu'a une plante d'être volubile.

VOLUBILITÉ (vo-lu-bi-li-té), *s. f.* || 1° Facilité de se mouvoir ou d'être mû en rond. Cela tourne avec une grande volubilité. || 2° La volubilité de la langue, la facilité de la langue à se mouvoir de çà et de là. La volubilité de la langue dispose la voix à la vivacité des roulements, COMTE DE CAYLUS, *Œuvr.* t. XII, p. 160. || Fig. Volubilité de langue, ou, absolument, volubilité, habitude de parler trop et trop vite. Tout ce que j'ai pu comprendre de la volubilité de son discours, c'est qu'il faut renoncer à Léonor, REGNARD, *la Sérén.* sc. V. Les paroles ne lui coûtaient rien; quelle volubilité de langue! LESAGE, *Gil Bl.* III, 10. Sa volubilité, qui n'a point de pareille, Est un torrent qui part et ravage l'oreille, BOISSY, *Babillard*, sc. IV. || 3° Fig. Articulation nette et rapide. Parler avec volubilité. || Volubilité de discours, langage, style qui marche rondement. Il [Homère dans l'Odyssée] n'a plus cette même force, et, s'il faut ainsi parler, cette même volubilité de discours, BOIL. *Longin, Sublime*, VII. || 4° Fig. Facilité, propension au changement, en parlant de l'esprit, du cœur. Rien n'arrête la volubilité de notre esprit, PASC. *Pens.* XXIV, 34, éd. HAVET. Cassien conserve toujours dans les plus parfaits contemplatifs ce qu'il appelle *volutatio cordis*, c'est-à-dire la succession et la volubilité des pensées et des mouvements du cœur, BOSS. *Ét. d'orais.* VI, 43. Ils [les doutes] croissent, ils diminuent, ils s'éclipsent, ils reparaissent, ils sont dans la même volubilité et toujours dans le même degré que leurs passions [des incrédules], MASS. *Carême, Doutes sur la relig.*

— HIST. XVIᵉ s. Pour la volubilité et soupplesse de nostre ame, les plus foibles [passions, penchants] par occasion regaignent encores la place, MONT. I, 269. Cette contrarieté et volubilité d'opinion si soubdaine qu'ils nous feignent, sent pour moy au miracle, ID. I, 397. Contradictions où ils se treuvent empestrez par la volubilité et incomprehensibilité de toute matiere, ID. II, 241.

— ÉTYM. Ital. *volubilità*, du lat. *volubilitatem*, de *volubilis* (voy. VOLUBILE).

† **VOLUBLE** (vo-lu-bl'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Synonyme de volubile. || 2° Fig. Qui a de la volubilité de langue. Les Lithuaniens fuyaient quelquefois à notre approche; les Juifs restaient... on les reconnaissait à leur prononciation grasse, à leur élocution voluble et précipitée, à la vivacité de leurs mouvements, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 1.

— HIST. XVIᵉ s. Voluble, COTGRAVE.

— ÉTYM. Le même que *volubile.*

† **VOLUE** (vo-lue), *s. f.* Petite fusée qui tourne dans la navette, et qui porte la tissure.

VOLUME (vo-lu-m'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Il se dit des livres qui étaient des feuilles roulées autour d'un bâtonnet arrondi de cèdre, de buis, d'ivoire ou d'os; ce bâtonnet portait le nom d'ombilic, qu'on donnait aussi aux deux bouts saillants ou boutons de ce bâtonnet. Ptolémée Philadelphe, en mourant, la laissa [la bibliothèque d'Alexandrie] composée déjà de cent mille volumes; les princes de cette race qui le suivirent l'augmentèrent encore, de sorte qu'enfin il s'y trouva sept cent mille volumes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 300, dans POUGENS. || 2° Chez les modernes, livre relié ou broché, imprimé ou manuscrit. Il a fait relier les deux tomes en un seul volume. Après mille discours dignes d'un grand volume, RÉGNIER, *Sat.* X. Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume, Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume, BOIL. *Épît.* VI. A l'avénement de Louis XIV à la couronne, on n'y trouva [à la bibliothèque du roi] que cinq cents volumes; il y en avait environ soixante-dix mille après la mort de ce prince, MAIRAN, *Élog. Bignon*. Je suis plus fâché que vous de donner l'histoire de Pierre le Grand volume à volume, comme le Paysan parvenu; mais ce n'est pas ma faute, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1ᵉʳ nov. 1760. Il [Arnaud] combattit contre les jésuites et contre les réformés jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans; on a de lui cent quatre volumes, ID. *Louis XIV*, 37. || Par exagération. Il faudrait des volumes..., il serait très-long d'exposer par écrit... Il faudrait des volumes pour vous raconter toutes ses fautes, dont les moindres étaient d'une importance extrême, RETZ, *Mém.* t. II, liv. I, p. 136, dans POUGENS. || Un volume de lettres, une liasse de lettres. Elle [Madame] revint à Paris en litière; et, comme elle y montait, Montalais lui jeta un volume de lettres du comte de Guiche, LA FAY. *Hist. Henr. d'Angl.* || Par exagération. Un volume, des volumes, une très-longue lettre. Pour celle [la lettre] de madame de Chaulnes, c'était un volume, elle ne finissait point, SÉV. 6 nov. 1689. Venez me voir, venez m'ôter la plume des mains... voilà le moyen d'empêcher mes volumes, ID. 21 sept. 1676. Quoique Madame n'eût jamais guère vu cette tante, elle lui écrivait des volumes deux et trois fois la semaine, ST-SIM. 53, 142. Je voudrais bien épargner à vos bontés ces volumes d'écriture, et vous consulter de vive voix, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 juill. 1744. || Travail qui fournit la matière d'un volume. J'amasse de tes faits le pénible volume, BOIL. *Épît.* VIII. || Volume in-folio, livre où la feuille de papier fait deux feuillets. || Volume in-quarto, celui où la feuille fait quatre feuillets. || Volume in-octavo, in-douze, in-seize, etc. celui où la feuille pliée fait huit, douze, seize feuillets, etc. || 3° Fig. Développement, ampleur. La forme du soulier, au volume près, était égale pour les hommes comme pour les femmes, *Hist. des Vestales*, dans DESFONTAINES. || Fig. La plupart des changements qu'un homme fait à son état pour le rendre meilleur, augmentent la place qu'il tient dans le monde, son volume, pour ainsi dire; mais ce volume plus grand donne plus de prise aux coups de la fortune, FONTEN. *Bonh. Œuv.*, t. III, p. 265. N'y a-t-il pas mille occasions où la sagesse même doit jeter en avant un volume d'espérance au défaut d'une masse de bien réel? BUFF. *Ess. arithm. mor.* t. X, 134. Il ne serait pas impossible qu'en ne s'occupant que du désir d'obliger, on se fît une réputation tout opposée, parce que le volume des bienfaits ne peut jamais égaler le volume des besoins, DUCLOS, *Consid. mœurs*, VII. || Fig. En grand volume, en petit volume (locution familière à madame de Sévigné; c'est un archaïsme, voy. l'historique), en grande quantité, en petite quantité, avec beaucoup de force, avec peu de force. Écrivez-moi en petit volume, SÉV. 8 avril 1689. Je n'aime point votre petit torticolis; c'est toujours une douleur sensible et importune, quoique en petit volume, ID. 5 nov. 1676. Je l'ai vu [le cardinal de Retz] fort possédé de l'envie de vous témoigner en grand volume son amitié, quand il aura payé ses dettes, ID. 26 juin 1675. Vous avez eu des temps enragés, et nous aussi; un froid extrême, et de la neige en grand volume, comme vous savez, ID. 22 févr. 1695. Le plaisant caractère [de madame de Montbrun]! toute pleine de sa bonne maison, qu'elle prend depuis le déluge.... M. de Sottenville en grand volume, ID. 2 oct. 1689. || 4° Il se dit de la masse d'eau que roule un fleuve, une rivière. Pour rendre intarissable la source des eaux du canal et en mesurer le volume, sans jamais le faire dépendre du cours des rivières voisines, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 5° Terme de musique, par comparaison avec un volume d'eau. Masse de son que donne une voix ou un instrument sur chacun des degrés de son diapason. Cette voix éclatante, qui remplissait la salle de son volume harmonieux, MARMONTEL, *Cont. mor. Soliman*, II. || 6° Terme de géométrie et de physique. L'espace occupé par les corps. Le volume d'un corps est égal à son poids divisé

par sa densité. Cela est d'un gros volume et d'un petit poids. Les pesanteurs spécifiques des métaux et des denrées, sous un volume égal, VOLT. *Zadig*, 10. Il [le rhinocéros] approche de l'éléphant pour le volume et la masse, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 318. On sait qu'un corps plongé dans l'eau déplace un volume d'eau parfaitement égal au sien, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 273. A un volume d'eau de cinq pouces cubes ajoutez un pareil volume de cendre, le volume du mélange ne sera que de six pouces cubes, ID. *ib.* t. I, p. 14. || 7° Il se dit de la grosseur des organes du corps vivant. La comparaison du volume du cerveau. Le volume que ce viscère [le foie] avait acquis venait d'une tumeur qui s'était formée à la face concave, SABATIER, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2° sem. p. 134. || 8° Terme de miroitier. Tout morceau de glace, de quelque dimension qu'il soit.

— HIST. XIII° s. Je metrai en une petite somme ce qu'ilz ont espandu en divers volumes, J. DE MEUNG, *Végèce*, I, 8. || XIV° s. Il entrerent de nuit en la maison du bedel de l'estude de Tholouse, et prindrent en icelle un volume et unes viez concordanses de theologie, DU CANGE, *volumen*. || XV° s. Et fit retailler à un chacun son glaive [lance] au volume de cinq piés, FROISS. I, p. 224, dans LACURNE. || XVI° s. En Hollande on s'exerce en grand volume en telle espece de chasse, O DE SERRES, 995.

— ÉTYM. Provenç. *volum*; espagn. *volumen*; ital. *volume*; du lat. *volumen*, repli, volume, de *volvere* rouler, le même que le grec ἑλύω (Ϝελύω). Les anciens nommaient *volume* un livre, parce qu'un livre était une longue page de papyrus enroulée autour d'une baguette. *Volume*, dans le français, a pris le sens de grosseur à cause de l'idée de pli et repli qui y est attachée. Aux XIV° et XV° s. on disait *volumer* pour composer, écrire.

† **VOLUMÈTRE** (vo-lu-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Espèce d'aréomètre à l'aide duquel on détermine la densité exacte des liquides, au moyen des volumes déplacés.

— ÉTYM. *Volume*, et μέτρον, mesure.

† **VOLUMÉTRIQUE** (vo-lu-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la mesure de volume. L'analyse volumétrique du fer contenu dans le sang. Les rapports volumétriques dans lesquels les gaz se combinent.

† **VOLUMÉTRIQUEMENT** (vo-lu-mé-tri-ke-man), *adv.* Suivant les règles volumétriques. Doser l'ozone volumétriquement.

VOLUMINEUX, EUSE (vo-lu-mi-neû, neû-z'), *adj.* || 1° En parlant d'un ouvrage, qui a un grand nombre de volumes. Comme ses ouvrages [de Wolf] sont volumineux, et que nous ne lisons rien, VOLT. *Facéties, Diatr. doct. Akakia.* || Qui a fait beaucoup de volumes. Auteur volumineux. || 2° Fort étendu en tous sens; qui occupe beaucoup de place. Ce paquet est volumineux. Les grandes robes de la magistrature et leurs plis volumineux, DIDER. *Salon de* 1765, *Œuvr.* t. XIII, p. 334.

— ÉTYM. Lat. *voluminosus*, qui fait des replis, de *volumen* (voy. VOLUME).

VOLUPTÉ (vo-lu-pté), *s. f.* || 1° Plaisir corporel, plaisir des sens. Il y a de la volupté à boire quand on a soif. Ô douce volupté, sans qui dès notre enfance Le vivre et le mourir nous deviendraient égaux; Aimant universel de tous les animaux, Que tu sais attirer avecque violence! Par toi tout se meut ici-bas, LA FONT. *Psyché*, II, p. 215. C'est un des malheurs de ces pays [la Turquie] que la plus grande partie de la nation n'y soit faite que pour servir à la volupté de l'autre, MONTESQ. *Espr.* XV, 12. || Par antiphrase, la volupté de souffrir, le plaisir que l'on goûte à de vertueuses souffrances. Afin, dit Tertullien, qu'il [Jésus] mourût rassasié pleinement de la volupté de souffrir, BOSS. 2° *sermon, Nécessité des souffr.* 1. L'affliction devient la volupté lugubre d'une âme infortunée, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 44. || Absolument, au sing. ou au plur. Source délicieuse, en misères féconde, Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés? CORN. *Poly.* IV, 2. Volupté, volupté qui fut jadis maîtresse Du plus bel esprit de la Grèce [Épicure], LA FONT. *Psyché*, II, p. 216. Si Bourdaloue, un peu sévère, Nous dit : craignez la volupté; Escobar, lui dit-on, mon père, Nous la permet pour la santé, BOIL. *Poésies div.* IV. La volupté lâche et infâme, qui est le plus horrible des maux sortis de la boîte de Pandore, amollit les cœurs, et ne souffre ici aucune vertu, FÉN. *Tél.* IV. D'autres vinrent annoncer aux hommes que la volupté était le souverain bien, MASS. *Carême, Vérité de la religion.* Il paraît que le mot volupté mal entendu rendit Épicure odieux, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 69. || Particulièrement. Les plaisirs de l'amour. La vertu de ce prince [Philippe le Bon, duc de Bourgogne] n'excluait pas en lui la volupté et l'amour des femmes, qui ne peut jamais être un vice que quand il conduit aux méchantes actions, VOLT. *Mœurs*, 80. Les premières voluptés sont toujours mystérieuses; la pudeur les assaisonne et les cache, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 2° Il se dit aussi des jouissances de l'âme. Quelle pure volupté on trouve dans la vertu! Toute volupté naît, ou de la sensation d'un objet présent, et elle est sensuelle; ou de l'attente d'une chose, de la prévoyance des fins, de l'importance des suites, et elle est intellectuelle, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*hobbisme*).

— HIST. XV° s. Les superflues voluptés qui empeschent la liberté des sens, CHRIST. DE PISAN, I, 13. || XVI° s. Passion violente et volupté, qui attire à soy l'entendement mesme, CHARRON, *Sagesse*, I, 15. Pour ne souiller le mariage qui estoit nom de dignité, et non pas de volupté, PASQUIER, *Ménophile*, p. 71, dans LACURNE. Il n'est en somme aulcune si juste volupté en laquelle l'excez et l'intemperance ne nous soit reprochable, MONT. I, 227.

— ÉTYM. Provenç. *voluptat*; ital. *voluttà*; du lat. *voluptatem*, de *volop*, *volup*, agréable, rattaché au grec ἔλπομαι, espérer (pour Ϝέλπομαι). La commune racine est le sanscrit *var*, choisir, désirer, qui a fait *velle* et βούλεσθαι.

VOLUPTUAIRE (vo-lu-ptu-è-r'), *adj.* Terme de droit. Il se dit des dépenses consacrées aux constructions, aux embellissements de luxe ou de fantaisie. Si le vendeur avait vendu de mauvaise foi le fonds d'autrui, il sera obligé de rembourser à l'acquéreur toutes les dépenses, même voluptuaires ou d'agrément, que celui-ci aura faites au fonds, *Code civ.* art. 1635.

— HIST. XVI° s. Rembourcer la moitié de toutes les impenses, encore qu'elles fussent utiles seulement ou voluptuaires, *Coust. gén.* t. I, p. 488. Actes lubriques et voluptuaires, PASQUIER, *Ménophile*, p. 71, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *voluptuaris*, de *voluptas*, volupté.

VOLUPTUEUSEMENT (vo-lu-ptu-eû-ze-man), *adj.* Avec volupté. Ce sont des hommes lâches... qui ne savent que vivre voluptueusement, sans règle, sans morale, MASS. *Carême, Doutes sur la religion.*

— HIST. XVI° s. Ny qu'on produisist stupidement des enfants par les doigts ou par les talons, ains, parlant en reverence, plustost qu'on les produisist encores voluptueusement par les doigts et par les talons, MONT. IV, 303.

— ÉTYM. *Voluptueuse*, et le suffixe *ment*.

VOLUPTUEUX, EUSE (vo-lu-ptu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui procure la volupté, en parlant des choses. Un séjour, un repas, un parfum voluptueux. Loin d'envisager la royauté comme un rang qui justifie des mœurs voluptueuses et toutes sensuelles.... MASS. *Panégyr. St Louis.* Nous sommes très-portés à croire que c'est à un commencement d'asphyxie qu'il faut attribuer les sensations voluptueuses que plusieurs individus paraissent avoir éprouvées en Angleterre par la respiration du gaz oxyde d'azote, FOURCROY, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 331. || 2° Qui exprime la volupté. Une langueur voluptueuse. Mes tableaux voluptueux auraient perdu toutes leurs grâces, si le doux coloris de l'innocence y eût manqué, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || 3° Qui aime, qui cherche la volupté, en parlant des personnes. Fénelon, Montausier, Bossuet ont fait un long séjour dans une cour voluptueuse et dissolue, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 46. || Substantivement. Othon, Sénécion, jeunes voluptueux, BAC. *Brit.* IV, 2. Il [le monde] ne réussira jamais à faire des voluptueux tranquilles et déterminés, qu'il n'en ait fait auparavant des incrédules, MASS. *Carême, Vérité d'un avenir.* Les voluptueux indolents sont pour la plupart très-doux dans la société et du meilleur commerce du monde, VOLT. *Dict. phil. Ventres.*

— HIST. XIV° s. Et pour ce aiment il vie voluptueuse plaine de tielx deliz [de tels plaisirs], ORESME, *Éth.* V, 9. Juno note la vie attive, Et Pallas la contemplative, Venus vie voluptueuse Qui est pessime et curieuse De querre tout charnel delit [plaisir], PH. DE VITRI, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 715. || XV° s. Delit [plaisir] voluptueux, paresseux et oiseux, GERSON, *Harengue à Charles VI*, p. 15. || XVI° s. Si nous approchons de la maison d'un homme voluptueux et luxurieux, nous entendrons dès l'aube du jour une menestriere qui sonnera l'aubade, AMYOT, *Comm. refréner la colère*, 40. Ce que notre esprit tire de la science, ne laisse pas d'estre voluptueux, encores qu'il ne soit ny alimentant ny salutaire, MONT. II, 242.

— ÉTYM. Lat. *voluptuosus*, de *voluptas*, volupté.

† **VOLUPTUOSITÉ** (vo-lu-ptu-ô-zi-té), *s. f.* Caractère voluptueux des personnes ou des choses.

— HIST. XV° s. Lequel pour la [une fille] attraire à voluptuosité, DU CANGE, *voluptuositas*.

— ÉTYM. *Voluptueux*.

VOLUTE (vo-lu-t'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Ornement en forme de spirale d'un chapiteau de colonne ionique, corinthienne ou composite. || 2° Se dit de toute espèce d'enroulement semblable à ceux de la volute du chapiteau ionique. Les palmes s'entrelacent dans l'intervalle des colonnes, et leurs volutes naturelles dérobent aux yeux séduits l'épaisseur de l'entablement, MARMONTEL, *Cont. mor. Heur. div.* Chacun d'eux [végétaux] a sa grâce et son utilité; Volutes, chapiteaux, fuseaux, navette, aiguilles, Quelles formes n'ont pas leurs nombreuses familles! Partout le grand artiste a varié son plan, DELILLE, *Trois règnes*, VII. [Un lierre qui].... recourbant en arc sa volute rustique, Fait le seul ornement du champêtre portique, LAMART. *Harm.* III, 2. || 3° Terme de charpenterie. Nom que l'on donne à la partie ronde du bas d'un limon d'escalier, sur laquelle pose le pilastre de la rampe en fer. || 4° Terme d'histoire naturelle. Coquille univalve tournée en cône pyramidal. Existe-t-il aucune espèce comparable à ces grandes volutes pétrifiées [cornes d'Ammon], dont le diamètre est de plusieurs pieds, et le poids de plusieurs centaines de livres? BUFF. *Min.* t. VII, p. 222. || Dans le genre volute, on distingue : la volute figuline, dite vulgairement fileuse; la volute hispidule, appelée goutte bleue et neigeuse; la volute cymbion ou volute gondole, dite char de Neptune et robe bigarrée; elle habite l'océan Atlantique où elle atteint une longueur de deux décimètres; on ne doit pas la confondre avec la volute couronne, mentionnée ci-après; la volute pertuse, nommée tiare bâtarde; la volute couronne, ou volute éthiopienne de Lamarck, dite vulgairement couronne d'Éthiopie, et dont quelques auteurs ont fait le type d'un genre *cymbion*; la volute couronne habite l'océan Africain et le golfe Persique, LEGOARANT.

— HIST. XVI° s. Sur lequel l'on monte, tournoiant en volute l'entour de la montaignete, de la main gauche à la droite, jusques au sommet, O. DE SERRES, 604.

— ÉTYM. Lat. *voluta*, volute, de *volutus*, roulé, part. passé de *volvere*.

† **VOLUTÉ, ÉE** (vo-lu-té, tée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est contourné en volute.

† 1. **VOLUTER** (vo-lu-té), *v. n.* Faire des volutes.

† 2. **VOLUTER** (vo-lu-té), *v. a.* Dans la soierie, dévider le fil des fusées.

VOLVA (vol-va), *s. m.* Terme de botanique. Membrane en forme de bourse qui enveloppe entièrement certains champignons pendant leur jeunesse. || On dit aussi quelquefois volve.

— ÉTYM. Lat. *volva* ou *vulva* (voy. VULVE).

† **VOLVACÉ, ÉE** (vol-va-sé, sée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une bourse, d'un volva.

† **VOLVE** (vol-v'), *s. f.* Voy. VOLVA.

† **VOLVÉ, ÉE** (vol-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'un volva.

† **VOLVOCE** (vol-vo-s'), *s. m.* Genre d'animalcules infusoires. L'infiniment petit, monstrueux et féroce, Et, dans la goutte d'eau, les guerres du volvoce Avec le vibrion, V. HUGO, *Châtiments*, III, 5.

— ÉTYM. Lat. *volvox*, sorte de chenille. On a donné ce nom à des infusoires toujours en mouvement, parce qu'on a pensé à *volvere*.

† **VOMER** (vo-mèr), *s. m.* Terme d'anatomie. Os impair qui forme la partie postérieure de la cloison des fosses nasales.

— ÉTYM. Lat. *vomer*, soc de charrue, à cause de la forme de cet os.

VOMI, IE (vo-mi, mie), *part. passé* de vomir. Rejeté par le vomissement. Examiner les matières vomies. || Fig. Nous avons donné des exemples de ces torrents de bitume vomis par les volcans, BUFF. *Min.* t. III, p. 76.

† **VOMICINE** (vo-mi-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe toxique qui se trouve, avec la strychnine, dans la noix vomique.

— ÉTYM. *Vomique* 1.

† **VOMI-PURGATIF, IVE** (vo-mi-pur-ga-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui est à la fois vomitif et purgatif. || Substantivement. Un vomi-purgatif.

— ÉTYM. *Vomir*, et *purgatif*.

1. **VOMIQUE** (vo-mi-k'), *adj. f.* Noix vomique, baie globuleuse, fruit du vomiquier; poison violent.

— ÉTYM. Lat. *vomicus*, dans *vomicus morbus*, de *vomere*, vomir (la noix vomique fait vomir). L'adjectif *vomique* se trouve : XIII^e s. Qu'ele n'en eüst mal au cuer, Com s'ele eüst vomice [vomitif] prise, *Fabliaux mss.* p. 190, dans LACURNE.

2. **VOMIQUE** (vo-mi-k'), *s. f.* Terme de médecine. Collections purulentes, enkystées ou non, formées dans la poitrine, susceptibles de se faire jour par les bronches et d'être évacuées par une sorte de vomissement.

— ÉTYM. Lat. *vomica*, de *vomere*, vomir.

† **VOMIQUIER** (vo-mi-kié), *s. m.* Arbre qui produit la noix vomique, *strychnos nux vomica*, *L.* lagoniacées.

— ÉTYM. *Vomique* 1.

VOMIR (vo-mir), *v. a.* || 1° Rejeter par la bouche les matières contenues dans l'estomac. Vomir de la bile, des aliments. || Populairement, vomir tripes et boyaux, voy. TRIPES. || Fig. Dans le style biblique. Parce que vous êtes tiède et que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis prêt de vous vomir de ma bouche, SACI, *Bible, St Jean, Apocal.* III, 16. || Absolument. Ce malade a vomi toute la nuit. Son mal [de Fouquet] a été des convulsions et des maux de cœur sans pouvoir vomir, SÉV. 416. J'eus un grand mal de cœur, je craignis les suites, je revins sur mes pas, je vomis beaucoup, ID. 58. || Envie de vomir, nausées, soulèvements de cœur. || Fig. Cela fait vomir, est à faire vomir, cela est fort dégoûtant, fort ignoble. Le mariage du Péché et de la Mort [dans le Paradis perdu de Milton] et les couleuvres dont le péché accouche, font vomir tout homme qui a le goût un peu délicat, VOLT. *Candide*, 25. || A faire vomir, se dit de ce qui excite le dégoût moral. Une lettre chargée de louanges à faire vomir, M^me DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 90, dans POUGENS. Une épître au comte d'Ayen qui est à faire vomir, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 7. || 2° Par extension, il se dit de tout ce qui est rejeté par la bouche, bien que cela ne vienne pas de l'estomac. Les tuberculeux vomissent souvent du sang. Je poussai ma lance contre sa poitrine, et je lui fis vomir, en expirant, des torrents d'un sang noir, FÉN. *Tél.* I. || 3° Par extension, lancer, jeter, pousser au dehors. Et par cent bouches horribles, L'airain sur ces monts terribles Vomit le fer et la mort, BOIL. *Ode* I. L'onde approche, se brise et vomit à nos yeux Parmi des flots d'écume un monstre furieux, RAC. *Phèdre*, V, 6. Aussitôt le mont Etna cessa de vomir des tourbillons de flammes, FÉN. *Tél.* II. Des îles incendiées, dont une, celle de Stromboli, vomit, sans relâche et dans tous les temps, des laves, des pierres ponces, et jette des flammes qui éclairent la mer au loin, BUFF. *Min.* t. IX, p. 25. Là, l'Achéron bouillonne, et, roulant à grand bruit, Dans le Cocyte affreux vomit sa fange immonde, DELILLE, *Én.* VI. || Fig. Il vomira avec son âme les richesses qu'il avait dévorées, MASS. *Carême, Impénit. fin.* || 4° Terme de fontainier. Jeter beaucoup d'eau, en parlant d'une figure ou d'un masque de fontaine. || 5° Terme de marine. Les coutures vomissent, se dit quand l'étoupe s'est échappée par suite de la fatigue que le bâtiment a éprouvée. || On dit aussi : Le vaisseau vomit des étoupes. || 6° Fig. Rejeter hors de son sein. Quoi ! lorsque, les chassant du port qui les recèle, L'Aulide aura vomi leur flotte criminelle.... RAC. *Iphig.* V, 4. Lorsque j'entends parler de ces prodigieuses armées que l'Orient vomit de son sein, et de leur étonnante magnificence, VOLT. *Princ. de Babyl.* 11. Le ciel qui les vomit [les anges déchus], ne les recevra plus, DELILLE, *Parad. perdu*, VII. || 7° Fig. Proférer des choses odieuses, injurieuses, violentes. Ici dispensez-moi du récit des blasphèmes Qu'ils ont vomis tous deux contre Jupiter mêmes, CORN. *Poly.* III, 2. Grand homme [Luther] comme vous voyez, qui vomit des impiétés et des blasphèmes qu'on n'entendra peut-être pas dans l'enfer même, BOSS. 2^e *avert.* 5. Roxane avala du poison, en vomissant mille imprécations et mille injures contre Mithridate, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 201, dans POUGENS. On voyait de toutes parts [lors des funérailles de Louis XIV] le peuple danser, chanter, boire, se livrer à une joie scandaleuse ; et plusieurs eurent l'indignité de vomir des injures en voyant passer le char qui renfermait le corps, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 211. || Vomir feu et flamme, proférer des paroles violentes. Chacun vomit feu et flamme contre l'audacieux, LESAGE, *Diable boit.* 19. || Vomir son venin contre quelqu'un, dire de lui tout le mal possible.

— REM. Vaugelas dit : « Vomir des injures ; cette phrase ne passe pas seulement pour bonne parmi les bons écrivains, mais aussi pour élégante. Cependant les femmes de la cour la reçoivent mal, et la trouvent peu délicate. Ceux qui veulent leur plaire doivent donc l'éviter. » A quoi Th. Corneille répond dans ses Notes à Vaugelas ; « Vomir des injures est une phrase qui exprime tant, qu'on a peine à croire que les dames poussent leur délicatesse jusqu'à la vouloir bannir. »

— HIST. XII^e s. A boire li duna, mais ne sai quoi, de fi ; Guaires ne demura que li freres chaï [tomba] ; Venim e pureture grant merveille vomi, *Th. le mart.* 95. || XIII^e s. Car on voit plusours fois esclore Un grant mal, qui lues ne ciet mie [ne tombe pas vite], D'une parole tost vomie, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 66. || XVI^e s. [Dans les amphithéâtres] crevasses representant des antres qui vomissoient les bestes destinées au spectacle, MONT. IV, 13. Il veoid une sienne terre ensepvelie sous les sables que la mer vomit devant elle, ID. I, 232. C'est maulvays signe qu'il vomyt ou gomyt ainsy, PALSGR. p. 652.

— ÉTYM. Wallon, *vômi, gômi* ; picard, *gomir* ; provenç. *vomir* ; ital. *vomire* ; du lat. *vomere*, par changement de conjugaison ; grec, ἐμεῖν ; sanscr. et zend, *vam*, vomir. Remarquez la forme *gomir*.

VOMISSEMENT (vo-mi-se-man), *s. m.* || 1° Acte par lequel les substances solides et liquides contenues dans l'estomac sont rejetées au dehors. Vomissement des matières alimentaires. Vomissement de sang ou hématémèse. Elle tomba le dix de ce mois dans des vomissements si extrêmes et si violents que nul remède n'a pu la secourir, SÉV. 523. || Vomissements incoercibles pendant la grossesse, vomissements opiniâtres, rebelles à toutes les médications, qui amènent, au bout d'un certain temps, de la fièvre et un état fort grave, et qui se terminent quelquefois par la mort, sans qu'aucune lésion de l'estomac ou de l'utérus explique ni la persistance de ces vomissements ni leur conséquence funeste. || 2° Matières vomies. Les vomissements furent abondants. || Fig. dans le langage biblique, retourner à son vomissement, retomber dans ses désordres (image prise du chien qui revient à ce qu'il a vomi). On les regardait comme des animaux immondes, cent fois revenus à leurs vomissements, et devant lesquels il ne fallait plus jeter les choses saintes, MASS. *Carême, Inconst.* || 3° Il se dit aussi de ce qui est rejeté par la bouche, sans venir de l'estomac. Vomissement de sang ou hémoptysie.

— HIST. XIII^e s. Ladite Marote vomi mout ; et après ce vomissement.... *Miracles St Loys*, p. 123. C'est li mastins qui gloutement Retourne à son vomissement, *la Rose*, 12172. || XIV^e s. Gomissement, DU CANGE, *vomere*. || XVI^e s. Les premiers mortiers ne semblans assez maniables ny assez cruels par un simple vomissement de fer et de feu.... PARÉ, IX, *Préf.*

— ÉTYM. *Vomir.*

VOMITIF, IVE (vo-mi-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui fait vomir. Drogue vomitive. || *S. m.* Les vomitifs, les agents médicamenteux doués d'une propriété vomitive constante et inhérente à un principe particulier.

— HIST. XVI^e s. Je n'approuve point les vomitifs en ceste fievre, PARÉ, XX, 11.

— ÉTYM. *Vomir.*

VOMITOIRE (vo-mi-toi-r'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Synonyme vieilli de vomitif. || Fig. Il lui prépare un excellent vomitoire pour lui faire rendre toutes ses usurpations, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 40. || 2° Dans les théâtres des anciens Romains, larges issues par où le peuple sortait. || Se dit particulièrement des issues, des portes par lesquelles les spectateurs se répandaient sur les gradins. On entrait par le corridor au haut du théâtre, et l'on descendait dans la salle par les vomitoires, CHATEAUBR. *Italie, Herculanum, Portici, Pompeïe*, 11 janv. || Terme de maçonnerie. Petits degrés ou marches, taillés dans l'épaisseur du cordon ou des murs en gradins au pourtour d'un bassin pour y descendre.

— HIST. XVI^e s. En la contusion du talon, il donne purgation vomitoire dès le mesme jour, PARÉ, X, 3.

— ÉTYM. Lat. *vomitorius*, de *vomere*, vomir.

† **VOMITURITION** (vo-mi-tu-ri-sion), *s. f.* Terme de médecine. Vomissement assez fréquent, mais sans grandes secousses et évacuant peu de matières. || Particulièrement, cette espèce de vomissement avorté dans lequel les matières remontent de l'estomac dans l'œsophage, mais ne sont pas rejetées au dehors.

— ÉTYM. Substantif d'un verbe *vomiturire*, qui, s'il était latin, signifierait avoir envie de vomir.

† **VOQUER** (vo-ké), *v. a.* Terme de potier. Tourner la terre entre les mains ; l'apprêter avant de la mettre en œuvre sur la roue. || On dit aussi voguer.

VORACE (vo-ra-s'), *adj.* Qui dévore, qui mange avec avidité. Quoique très-vorace, il [le vautour] peut supporter l'abstinence pendant quatorze jours, BUFF. *Ois.* t. I, p. 324. || Homme vorace, homme qui mange goulûment, avec avidité. || Estomac vorace, estomac qui a besoin de beaucoup de nourriture.

— ÉTYM. Lat. *voracem*, de *vorare*, dévorer ; grec, βορὸς, mangeur, βορά, nourriture ; racine sanscrite *gar*, avaler.

VORACITÉ (vo-ra-si-té), *s. f.* || 1° Avidité à manger. La voracité des oiseaux de proie. Autrement il [Louis XV] ne se retiendra jamais sur sa voracité, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 14 juin 1715. La voracité n'exclut pas toujours un appétit de préférence, BUFF. *Ois.* t. III, p. 414. || 2° Fig. Cupidité comparée à la voracité. L'esprit économique est très-contraire à la voracité des courtisans, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXV, p. 367. || 3° Fig. Avidité de lecture. Deux volumes de six cents pages chacun ! votre voracité en viendrait à bout en deux jours, M^lle DE LESPINASSE, *Lett.* t. I, p. 101.

— HIST. XIV^e s. Quelque soit sa voracité Et son aspre famelité.... *Trait. d'alch.* 177. || XVI^e s. Il se peut bien faire que le sage use de viande precieuse et delicate sans appetit desordonné et sans voracité, *le Bureau du concile de Trente*, p. 299.

— ÉTYM. Lat. *voracitatem*, de *vorax*, vorace.

† **VORTEX** (vor-tèks), *s. m.* Terme d'anatomie. Disposition en cercles concentriques offerte par certains vaisseaux, qui simulent plus ou moins grossièrement les lignes circulaires d'un tourbillon.

— ÉTYM. Lat. *vortex*, tourbillon, de *vertere*, tourner (voy. VERSION).

† **VORTICELLE** (vor-ti-sè-l'), *s. f.* Genre d'infusoires.

— ÉTYM. Lat. *vortex*, tourbillon, à cause des mouvements de ces infusoires.

† **VORTICULE** (vor-ti-ku-l'), *s. m.* Petit tourbillon (système de Descartes).

— HIST. Dimin. du lat. *vortex*, tourbillon.

VOS (vô ; l's se lie : vô-z amis), *plur.* de VOTRE.

† **VOSGIEN, IENNE** (vô-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme de géologie. Se dit d'une espèce de grès rougeâtre et arénacé.

— ÉTYM. *Les Vosges*, chaîne de montagnes en France.

VOTANT (vo-tan), *s. m.* Celui qui vote. Il y avait trente votants. || Il peut aussi se dire au féminin. Une votante. Les votantes. || Un votant, sous la Restauration, un homme qui avait voté dans le procès de Louis XVI. || *Adj.* Les membres votants.

VOTATION (vo-ta-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de voter. Nous qui savons qu'il est physiquement impossible de s'assurer d'avoir obtenu le vœu national autrement que par la votation par tête, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 191. Mettre un décret à la votation, ID. *ib.* t. V, p. 880. || 2° L'énoncé même du vote. Votation de J. F. Baraillon, membre de la convention nationale, dans les séances des 15, 16, 17 et 19 janvier 1793, imprimée par ordre de la convention nationale. || 3° Terme de bourse. Système de répartition des voix dans les assemblées d'actionnaires ; les voix sont souvent réparties suivant le nombre d'actions ; plus on a d'actions, plus on a de voix à donner. || 4° Anciennement, dans l'ordre de Malte, action de donner son suffrage.

ÉTYM. *Voter.*

VOTE (vo-t'), *s. m.* Vœu exprimé dans un corps politique, dans une assemblée délibérante, dans une compagnie quelconque. || Vote par ordres, manière de prendre les décisions, qui avait lieu dans les états généraux, lorsque, pour délibérer, les représentants des différents ordres se séparaient en trois chambres, dont chacune avait son vote indépendant des deux autres. On dit par opposition vote par tête. || Double vote, privilége qu'avaient les électeurs des grands colléges de voter une seconde fois dans les petits (loi de 1820). || Le vote est acquis, se dit dans une assemblée délibérante, quand on refuse de remettre en délibération un objet sur lequel on a voté.

— ÉTYM. C'est le lat. *votum* francisé (voy. VŒU).

VOTÉ, ÉE (vo-té, tée), *part. passé* de voter. Une loi votée par les chambres.

VOTER (vo-té), *v. n.* || 1° Autrefois, voter était employé dans les couvents, et signifiait donner sa voix au chapitre. || Plus tard, quelques historiens s'en servirent en parlant des affaires d'Angleterre ou à l'imitation des affaires d'Angleterre, pour signifier donner sa voix dans une assemblée. La manière de donner son avis dans le concile, ce qu'on appelle autrement voter, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer* (1736), t. I, p. 239. Ils [les membres du parlement sous Charles I^er^] votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte, VOLT. *Mœurs*, 179. || C'est de là qu'il a passé dans l'usage actuel avec le sens de donner sa voix, son suffrage dans une élection, une délibération. Nelbroun pour le ministre a voté quelquefois, C. DELAV. *Popularité*, I, 3. J'écoutais les raisons sans penser aux personnes, Et votais pour les lois quand je les trouvais bonnes, ID. *ib.* Oui, mon cher; c'est la plaie du système représentatif que cette foule de députés qui veulent penser par eux-mêmes, voter, comme ils disent, en connaissance de cause, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 20. || 2° *V. a.* Exprimer, au moyen du vote, son consentement à. Voter une loi, le budget. Voter une adresse, des remercîments. || Dans le langage général, voter des remercîments, se dit sans qu'il y ait aucune espèce de vote. Je commencerai par voter des remercîments au traducteur, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 544.

— ÉTYM. *Vote.*

VOTIF, IVE (vo-tif, ti-v'), *adj.* Qui appartient au vœu. || Tableau votif, tableau offert pour acquitter un vœu. || Terme d'antiquité. Se dit d'objets de toute espèce qu'on suspendait dans les temples, en mémoire de quelque faveur obtenue des dieux. Je ne penserai pas, comme quelques antiquaires, qu'Homère ait donné lieu à la coutume des boucliers votifs ou commémoratifs par la description de celui d'Achille, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. litt. anc.* t. IV, p. 130. Les offrandes votives, ainsi que les boucliers enlevés à l'ennemi dans le cours de la guerre médique, étaient suspendus en dehors de l'édifice, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || Messe votive, messe dite dans une intention particulière, et qui n'est pas de l'office du jour.

— HIST. XIV^e^ s. Votist, astraint par veu, DU CANGE, *votivus.*

— ÉTYM. Lat. *votivus*, de *votum* (voy. VŒU).

VOTRE (vo-tr'), au pluriel **VOS** (vô; l'*s* se lie : vô-z amis), *adj. poss.* || 1° Il répond au pronom personnel vous, se met toujours devant le substantif, et se dit en parlant à une personne ou à plusieurs. Philinte : Dans vos brusques chagrins je ne vous puis comprendre; Et, quoique amis enfin, je suis tout des premiers.... — Alceste : Moi, votre ami? rayez cela de vos papiers, MOL. *Mis.* I, 1. Quoiqu'il soit votre fils et même votre ouvrage, Il est votre empereur, RAC. *Brit.* IV, 2. Votre Oreste au berceau va-t-il finir sa vie? ID. *Iphig.* I, 4. D'ordinaire ces messieurs-là [les lutins] sont brusques; ils ouvrent vos rideaux, tirent votre couverture, vous donnent quelques soufflets, et on ne sait ce qu'ils deviennent, FONT. *Lett. gal.* 12. Adieu, Tithon et l'Aurore; avez-vous gagné vos soixante-neuf ans au métier de Tithon? VOLT. *Lett. Moncrif*, 27 mars 1757. Ce mot de Mme de Sévigné à sa fille : J'ai mal à votre poitrine; expression de génie, si l'on peut appeler ainsi ce que le cœur a inventé, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 474. || 2° Il se dit quelquefois non pas de ce que vous possédez, mais de ce dont vous parlez, de ce qui tient à vous d'une façon quelconque. Que voulez-vous dire avec votre bon visage? Monsieur l'a fort mauvais, MOL. *Mal. imag.* II, 3. Astarbé vous défend de découvrir au roi quel est votre étranger, FÉN. *Tél.* III. Et parbleu! vous rêvez; Pour connaître vos gens, mettez mieux vos lunettes, REGNARD, *Bal*, sc. 13. Vous voulez rire avec vos quatre millions, VOLT. *Mél. hist. Quelques niaiseries*, XI. Votre Malebranche, lui dit un jour l'Ingénu, me paraît avoir écrit la moitié de son livre avec sa raison, et l'autre avec son imagination et ses préjugés, ID. *l'Ingénu*, 10. Le marquis : Je vous ai parlé du chevalier de Villars. — Délie : Eh bien? — Le marquis : Eh bien, c'est votre inconnu, GENLIS, *Théât. d'éduc. Zélie*, III, 2. Relisez votre Molière, PICARD, *Capitaine Belronde*, III, 8. || 3° Avec un nom de personne, il se dit souvent par dédain ou par colère. Voici votre Achoréo, CORN. *Pomp.* V, 2. Revenez à moi, me dit-elle, et je me moquerai de votre Monsieur [le frère de Louis XIII], qui est le dernier des hommes, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 365, dans POUGENS. Voici votre Mathan : je vous laisse avec lui, RAC. *Ath.* II, 4. || 4° Votre, vos, placé devant les adverbes comparatifs fait le superlatif. Votre plus grande dépense. Vos moins chers volumes.

— REM. Au XVII^e^ siècle, on répétait volontiers *votre* devant un second adjectif, quand il y en avait deux : Renoncer à ce qui devrait être votre souveraine et votre unique consolation, BOURDAL. *Domin.* 5^e^ *dimanche après Pâques, Prière*, t. II, p. 199. On dirait aujourd'hui : Votre souveraine et unique consolation.

— HIST. XI^e^ s. Je jetai voz choses de la nef pur poür [peur] de mort, *Lois de Guill.* 38. Branche d'olive en vos mains porterez, *Ch. de Rol.* V. Dunt bien purrez voz soldeiers luer, *ib.* II. Vostre curages est mult pesmes e fiers, *ib.* XVIII. || XII^e^ s. [Je] Proi vous, dame, par vo très grant valors, Que vous amez [aimiez] vostre loial ami, *Couci*, VII. Mais quant vostre oil [vos yeux] me veulent regarder, Et je remir le vostre biau cors gent, *ib.* X. Et vos [votre] douz front qui plus est clair que glace, *ib.* XI. || XIII^e^ s. Seigneur, j'ai bien veues vos lettres, et bien sai tout certainement que vostre seigneur sont li plus haut home qui soient, VILLEH. XI. Fille, ce dist li rois, ressemblez [à] vostre mere, *Berte*, IV. Mere, ce dist Aliste, Diex oie vo priere, *ib.* XII. Bien est vos traïsons veüe et esprouvée, *ib.* XVI. Sire, que la vostre ame soit de Dieu couronnée, *ib.* XLVI. Quant pour vostre marastre vo pere avez perdu, *ib.* LI. Vo marastre vous a et ferue et laidite, *ib.* LIX. || XV^e^ s. Ilz se recommandent à vous comme vostres chevaliers, *Perceforest*, t. VI, f° 106. || XVI^e^ s. Et votre amour [l'amour que je vous porte] m'excuse, Qui troubla tant mes douloureux esprits, MAROT, I, 352.

— ÉTYM. Berry, *voute*; norm. *vote*; picard, *vo*; provenç. *vostre*, *vostra*; espagn. *vuestro*, *vuestra*; portug. *vosso*, *vossa*; ital. *vostro*, *vostra* : du lat. *vester*, dérivé de *vos*, vous; grec, σφέτερος, σφωΐτερος, dérivé de σφῶϊ, σφώ, vous deux. Dans l'anc. franç. *vostre* s'emploie au pluriel, mais seulement au nominatif; *vos*, qui en est l'apocope, s'emploie au singulier et au pluriel; au nominatif singulier, il peut devenir *vo*. *Votre*, étant enclitique, a pris l'o bref, mais il reprend l'o long quand il n'est plus enclitique : *le vôtre*.

VÔTRE (LE, LA) (vô-tr'), *adj. possessif* sans son substantif. || 1° Il se dit de la personne ou de la chose qui est à vous, et dont il vient d'être parlé. Délogez souvent, changez de nom, si vous ne l'avez déjà fait; ou plutôt n'en changez point du tout, vous ne sauriez être moins connu qu'avec le vôtre, RAC. 2^e^ *lett. à l'auteur des Imagin. réplique aux deux réponses*. Rome a ses droits, seigneur; n'avez-vous pas les vôtres? ID. *Bérén.* IV, 5. Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre, ID. *Iph.* I, 5. J'ai mon Dieu que je sers; vous servirez le vôtre, ID. *Ath.* II, 7. Le marquis : Serviteur; vous et moi nous en valons deux autres; Je suis de vos amis. — Valère : Je ne suis pas des vôtres, REGNARD, *le Joueur*, III, 13. On ne lit plus Descartes; mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre, VOLT. *Lett. Thomas* (qui avait envoyé son éloge de Descartes), 22 sept. 1765. || On supprime quelquefois l'article. Les raisons sont aisées à déduire, et elles seront plus vôtres, si.... DESC. *Diopt.* 5. Pouvez-vous me donner, si je ne suis pas vôtre? TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, IV, 4. M. de la Harpe, avec qui j'ai le plaisir de parler souvent de vous, pourra vous dire combien je vous suis attaché, et combien je suis vôtre à la vie, à la mort, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 28 janv. 1768. || Je suis vôtre, se dit quelquefois pour s'excuser, pour refuser. Messire Damon, je suis vôtre; Commandez-moi tout, hors ce point, LA FONT. *Coupe.* || 2° *S. m.* Ce qui vous appartient. Vous en serez du vôtre, vous perdrez tout ou partie de ce qui vous appartient. || Ce qui vient de vous. Vous y avez mis du vôtre. || 3° Les vôtres, vos parents, vos amis, vos adhérents, les personnes de votre compagnie, de votre pays. Vous et les vôtres. Lettre que je vous prie de lui écrire et de lui envoyer par un des vôtres, SCARR. *Œuvres*, t. I, p. 227. Punissez les délits des vôtres plus sévèrement encore que les délits des indigènes, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 33. || Cette personne est des vôtres, elle est de votre parti, de votre compagnie. Nous ne sommes pas aujourd'hui des vôtres; nous avons une invitation. Tous les mécontents seront des vôtres. Tenez-moi des vôtres, mon cher, MOL. *Impromptu*, 2. Je suis des vôtres; çà, du vin, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 493, dans POUGENS. Lui est-il [à Dieu] plus difficile de remuer tous les hommes que d'en remuer quelques-uns? serait-il Dieu que pour votre petite secte? il l'est pour moi, qui ne suis point des vôtres, VOLT. *Philos. de l'âme*, 5. || Familièrement. Je suis bien le vôtre, je suis tout vôtre, je n'en suis pas moins le vôtre, s'emploie par forme de salutation, pour : je suis bien votre serviteur. Monsieur, je suis tout vôtre, MOL. *l'Ét.* I, 4. || 4° Familièrement. Vous faites des vôtres, se dit de quelqu'un qui fait des folies, de bons tours, ou même des actions répréhensibles, et aussi qui agit à sa guise. Madame Scaliger [Mme d'Argental], vous avez sans doute taillé et rogné [dans l'Écossaise]; vous avez fait des vôtres, VOLT. *Lett. d'Argental*, septembre 1760. || 5° J'ai reçu la vôtre du 13 juin.... en commençant une lettre, ne vaut rien; il faut dire j'ai reçu votre lettre, DE CAILLIÈRES, 1690. Quand on est fort éloignée, on ne se moque plus des lettres qui commencent par : J'ai reçu la vôtre.... SÉV. 16.

— HIST. XI^e^ s. Nel di [je ne le dis] pur ce, des vos iert [sera] là martire, *Ch. de Rol.* XLIII. Ce camp [champ de bataille] est vostre, mercit Deu, é le mien, *ib.* CLIX. || XII^e^ s. Et que mes cuers [mon cœur] al vostre s'umelie, *Couci*, II. Car vostre sui, et serai à tous dis, *ib.* XVII. || XIII^e^ s. Voillez [ô Dieu] que cors et ame et quanque j'ai soit vo, *Berte*, XXXII. Et lui faites du vostre [de votre bien] si largement doner.... *ib.* CXXXIX. Issiez tost fors de cest palais, Vos et li vostres, las chetif, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 84. || XIV^e^ s. La force en soit vostre [que vous soyez les plus forts], *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 526. || XV^e^ s. Je vous prie, mon pere, que le m'accordez. Guillaume, respondit le comte, vous estes vostre; faictes ce que vous voudrez, FROISS. IV, p. 91, dans LACURNE. || XVI^e^ s. Vostre tant vostre qu'il n'est plus sien, *Fin d'une lettre de François I^er^ à sa dame*, dans DUVERDIER, *Biblioth.* p. 357, dans LACURNE.

— ÉTYM. Picard, *el veure*, le vôtre, la vôtre; du lat. *vester* (voy. VOTRE).

VOUÉ, ÉE (vou-é, ée), *part. passé* de vouer. Consacré par un vœu. Il était à Dieu; sa vie était vouée à Dieu.... il a donc fait ce qu'il avait voué; il a achevé l'œuvre que Dieu lui avait donnée à faire, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* || Enfants voués, enfants voués à porter des vêtements bleus, blancs. || Fig. Et dont la main vouée au crime Ne connaît rien de légitime Que le meurtre et l'iniquité, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 8. Simple organe de ses confrères en cette circonstance, et réduit à exprimer leurs sentiments, lors même qu'ils ne sont pas les siens, il [l'académicien qui en reçoit un autre] est, au moins pour ce moment, voué, ou, si l'on veut, condamné à l'éloge, comme le récipiendaire l'est à la timidité et à la modestie, D'ALEMB. *Apol. de Clerm. Tonn.*

† **VOUÈDE** (vouè-d'), *s. f.* Voy. GUÈDE.

VOUER (vou-é), je vouais, nous vouions, vous vouiez; que je voue, que nous vouions, que vous vouiez, *v. a.* || 1° Promettre par vœu. Vouer un tableau à la Vierge. Fais donc, et je te voue un temple magnifique Comme au restaurateur des affaires d'Afrique, MAIRET, *Sophon.* III, 3. La Parque à filets d'or n'ourdira pas ma vie, Je ne dormirai point sous de riches lambris; Mais voit-on que le somme en perde de son prix?... Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices, LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Le religieux, fidèle observateur de la pauvreté qu'il a vouée, s'en tient au pur nécessaire, BOURDAL. *Pensées, Sur l'état relig.* t. II, p. 495. || Absolument. C'est selon cette loi [du vœu] qu'il est dit que Jephté égorgea sa propre fille, et il lui fit comme il avait voué, VOLT. *Philos. déf. mil. Bolingbr.* 21. || 2° Particulièrement, consacrer à Dieu. Ses parents l'ont voué à Dieu. Ce parricide [Jephté] qui ordonnait que tout ce qui serait voué serait massacré sans rémission, VOLT. *Mél. hist. Un chrétien contre six juifs*, 28. || On dit par extension, mais toujours par rapport à Dieu : Vouer sa fille à la Vierge. Vouer un enfant à saint François. On l'assujettissait à tous les régimes [une malade], on la vouait à tous les saints, on la menait à tous les pèlerinages, RICCOBONI, *Œuv.* t. V, p. 187, dans POUGENS. || Vouer un enfant au blanc, le vouer à être toujours vêtu de blanc jusqu'à tel âge. || 3° Fig. Promettre d'une manière particulière et avec une sorte de solennité. Quand je lui vouai mon service, Faillis-je en mon élection? MALH. V, 23. Je lui vouai dès lors une amitié sincère, RAC. *Théb.* II, 1. Je t'ai voué mes jours, ils te sont consacrés, VOLT. *Oreste*, III, 6. Ennemi déclaré de toutes les erreurs qui avilissent et dévorent l'es-

pèce humaine, il [l'abbé de Saint-Pierre] avait voué à la religion musulmane une aversion particulière, D'ALEMB. *Élog. l'ab. de St-P.* || 4° Employer avec zèle, avec suite. Il a voué sa plume à la défense de la religion. || 5° Se vouer, *v. réfl.* Se consacrer. Se vouer au service de Dieu. || Absolument. Stérilité régnait en mariage.... Encor bien que léans On se vouât pour obtenir enfants, LA FONT. *Féronde.* || Fig. Ne savoir à quel saint se vouer, ne savoir à qui recourir, quel moyen employer. Lélie : Las ! si de ton secours ta colère me prive, À quel saint me vouerai-je ? — Mascarille : Au grand diable d'enfer, MOL. *l'Ét.* III, 12. M. de Luxembourg a été deux jours sans manger ; il avait demandé plusieurs pères jésuites, on les lui a refusés ; il a demandé la Vie des saints, on la lui a donnée : il ne sait, comme vous voyez, à quel saint se vouer, SÉV. 21 janv. 1680. || On dit à peu près dans le même sens : se vouer à tous les saints.

— SYN. VOUER, CONSACRER. Pour vouer on emploie un vœu ; pour consacrer, des cérémonies.

— HIST. XIIe s. Si cume il jurad al Segnor, vot voad al Déu de Jacob, *Liber psalm.* p. 207. Par Mahomet, cui j'ai mon chief [ma tête] voé, *Bat. d'Aleschans*, v. 5310. [Amour] Me fait chanter de la plus debonaire Qu'on puist au mont [monde] ne voer [désirer] ne trover, *Couci*, II. || XIIIe s. Je veus.... ici.... vouer Un vœu que je tenrai.... *Berte*, XLIII. Cil Melions un [vœu] en vos, Que à grant mal li atorna, *Lai de Melion.* Ceste amor, combien que profite, N'a los, ne blasme, ne merite ; Ne font à blasmer, n'à loer ; Nature les i fait voer, *la Rose*, 5802. Je voil amer, comment qu'il aille, La rose où je me sui voés, *ib.* 7251. Si comme quant il ont volenté d'entrer en religion ou de vouer casteé [chasteté], BEAUM. XVIII, 21. Sitost comme il devinrent prophès en l'Eglise, et il se furent voué au service Nostre Seigneur, il renoncerent de fet à toutes les cozes temporex dehors lor eglises, ID. LVI, 1. Toutes ordres sont bonnes, bien gart chascuns la soue ; Chascuns fait grant proesce, s'il fait bien ce qu'il voue, J. DE MEUNG, *Test.* 1058. || XVe s. Thoison d'or, herault de l'ordre du duc, portant un faisant rosti moult noblement paré, le presenta au duc pour entremet, disant à tel present appartenoit de vouer. Le duc lui respondit que voirement c'estoit bien raison, et en presence de tous voua et promit à Dieu le pere, à Dieu le fils, et à Dieu le benoist Saint-Esprit, un seul en trois personnes, que.... il iroit à toute sa puissance où le grand Turc seroit, et le combattroit de son corps contre le sien, MONSTRELET, t. III, p. 56, dans LACURNE. Je voue à Dieu ; ils n'y demeureront pas, *Hist. d'Artus III, connest. de France*, p. 787, dans LACURNE. Monseigneur du Bouschage et moy le vouasmes [Louis XI malade] à monseigneur sainct Claude.... incontinent la parolle lui revint, COMM. VI, 7. || XVIe s. Celui qui voue ce qui n'est point en sa puissance, ou qui repugne à sa vocation, est temeraire, CALV. *Instit.* 1009. C'est icy un livre de bonne foy, lecteur.... je l'ay voué [destiné] à la commodité particuliere de mes parents et amis, MONT. *Au lect.* Vouant et promettant, si ceste esmeute et ce trouble se pouvoit doulcement appaiser, de faire edifier un temple de concorde, AMYOT, *Cam.* 72. Il choisit entre tous les anciens senateurs romains Q. Fabius Maximus, auquel il se voua et dedia du tout, ID. *Caton*, 7. Il a donné le gouvernement d'Irlande à un autre parent, qui luy est du tout voué [dévoué], CARL. II, 3.

— ÉTYM. Provenç. *vodar* ; espagn. et portug. *votar* ; ital. *votare* ; du lat. *votare* (QUICHERAT, *Addenda*), dérivé de *votum*, vœu.

† **VOUGE** (vou-j'), *s. m.* || 1° Nom d'un épieu de vénerie. || 2° C'est aussi celui d'une serpe attachée à un long manche, pour divers usages des champs et des jardins. || 3° Anciennement, sorte de lance dont le fer long et large était aigu et tranchant d'un côté, et qui armait les compagnies de vougiers.

— HIST. XIIe s. Hauce un voouge que entre ses mains tint, Le bras senestre li a copé par mi, DU CANGE, *vanga.* || XVe s. Qui luy donna d'ung voulge parmy l'estomac, COMM. I, 4. || XVIe s. Et comme ils furent joignant les chevaux, ils dresserent les fers de leurs vouges et javelots contremont, AMYOT, *Pomp.* 102.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **VOUGEOT** (vou-jo), *s. m.* Clos Vougeot, grand vin de Bourgogne. || Crème de Vougeot, ratafia de cassis qu'on prend habituellement avec de l'eau.

† **VOUGIER** (vou-jié), *s. m.* Voy. VOUGE, n° 3.

† **VOULANT, ANTE** (vou-lan, lan-t'), *adj.* Qui veut. [La grâce toute-puissante] qui fléchit les cœurs les plus obstinés, et les fait voulants de non-voulants qu'ils étaient, BOSS. *Avert. sur le livre Réflex. mor.* VI.

— HIST. XIVe s. Et quant il fait tele chose non voulant, il ne fait adonques ne juste ne injuste, ORESME, *Eth.* 157.

1. **VOULOIR** (vou-loir), je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent ; je voulais ; je voulus ; je voudrais ; veuille, qu'il veuille, veuillons, veuillez, qu'ils veuillent ; que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez (voy. sur ces deux dernières formes la remarque 2), qu'ils veuillent ; que je voulusse ; voulant ; voulu, *v. a.* || 1° Être en volonté de. Vouloir ce que Dieu veut est la seule science Qui nous met en repos, MALH. VI, 18. Qui veut également tout ce qu'on lui propose, Dans le secret du cœur souvent veut autre chose, CORN. *Othon*, V, 1. Ne veuillez pas vous perdre, et vous êtes sauvé, ID. *Poly.* IV, 3. M. de Beaufort et Mme de Montbazon ne voulaient proprement rien à force de tout vouloir ; et ces sortes d'esprit assemblent toujours dans leurs imaginations des choses contradictoires, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 221, dans POUGENS. [Louis XIV] Voulant la paix, quoiqu'il fasse la guerre Avec succès, depuis plus de trente ans, LA FONT. *Poés. mêlées*, LXXII. Célimène : Voulons-nous nous asseoir ? — Arsinoé : Il n'est pas nécessaire, MOL. *Mis.* III, 5. Elle [une religieuse] sort quand elle veut ; mais elle ne le veut guère, parce qu'elle a principalement dans la tête de vouloir aller en paradis, SÉV. 322. La profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, BOSS. *Anne de Gonz.* Ô mon Dieu, dit-il, vous le voulez ; que votre volonté soit faite ; je me jette entre vos bras, ID. *Louis de Bourbon.* Saint Thomas a dit que la volonté était naturellement réfléchissante sur elle-même, qu'on aimait à aimer, qu'on voulait vouloir, ID. *États d'orais.* V, 5. Dès que l'âme veut que le bras soit mû, le bras est mû, quoiqu'elle ne sache pas seulement ce qu'il faut faire pour le remuer, MALEBR. *Rech. vér.* II, I, 5. Laissez faire, ils ne sont pas au bout ; J'y vendrai ma chemise, et je veux rien ou tout, RAC. *Plaid.* I, 7. Moi, je ne veux rien ; c'est ma femme qui veut, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, I, 1. Puisque madame le veut, que Suzanne le veut, que vous le voulez vous-même, il faut bien que je veuille aussi, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 20. Vous me donnez l'espérance d'un temps plus heureux ; je veux espérer, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harl. Lett.* LXXXII. || Absolument. Si tout est fait pour nous, s'il ne nous faut que vouloir, Que n'employons-nous mieux ce souverain pouvoir ? Que ne régnons-nous sur nous-mêmes ? DESHOUL. t. I, p. 132. Et vous reconnaîtrez mes soins, si vous voulez, RAC. *Andr.* IV, 3. Encore une fois, il faut vouloir ; le célèbre curé de Saint-Sulpice voulut, et il bâtit sans aucun fonds un vaste édifice [Saint-Sulpice], VOLT. *Pol. et lég. Embell. de Paris.* On ne peut vouloir qu'en conséquence de ce qu'on sent ou de ce que l'on a senti, BONNET. *Ess. anal. âme*, XIX. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Dès lors elle [l'âme] ne se borne plus à désirer ; elle veut ; car on entend par volonté, un désir absolu, et tel, que nous pensons qu'une chose désirée est en notre pouvoir, CONDIL. *Traité sens.* I, II, 9. || Terme de turf. Comme il veut, exclamation que pousse souvent la foule au moment où le cheval gagnant va atteindre le poteau, et signifiant qu'il lui est facile de gagner sans effort. || Vouloir ou en vouloir, se dit, en termes de haras, d'une jument qui paraît disposée à souffrir l'étalon. || Tu l'as voulu, vous l'avez voulu, se dit par forme de reproche à quelqu'un qui a fait quelque faute contre laquelle il avait été prémuni. Vous l'avez voulu ; vous l'avez voulu, Georges Dandin, vous l'avez voulu ; cela vous sied fort bien, et vous voilà ajusté comme il faut, MOL. *G. Dand.* I, 9. || On dit : Je voudrais au lieu de : je veux, pour exprimer modestement son désir. Je voudrais vous entretenir en particulier. || Par une sorte de défi. Je voudrais bien voir qu'il osât l'entreprendre. Je voudrais bien voir cela. || Il ne sait ce qu'il veut, se dit d'un homme irrésolu, qui ne sait pas se décider. || Faire de quelqu'un ce qu'on veut, tout ce qu'on veut, avoir un grand empire sur ses sentiments, sur ses actions. Un roi n'a qu'à vouloir ; on fait de cette nation-ci [la française] tout ce qu'on veut, VOLT. *Dict. phil. Courtisan lettré.* || Cet homme veut ce qu'il veut, il l'exige, il le veut fortement. || Familièrement. Que veux-tu, que voulez-vous (sous-entendu, qu'on dise, qu'on fasse) ? et signifiant il en est ainsi. Que veux-tu, mon pauvre nourricier ? il faut bien obéir à notre maître, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. Que veux-tu ? mais, s'il faut ne te rien déguiser, Mon innocence enfin commence à me peser, RAC. *Andr.* III, 1. Que voulez-vous ? il a les préjugés de son pays, ceux de son parti et les siens propres, VOLT. *Dial.* XVI. Le comte : Je ne te reconnaissais pas, moi ; te voilà si gros et si gras..... — Figaro : Que voulez-vous, monseigneur ! c'est la misère, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || Dieu le veuille ! se dit pour marquer qu'on souhaite qu'une chose arrive ou qu'on en doute. || Il veut que cela soit, veuille Dieu, veuille diable, se dit d'un homme qui veut venir à bout de quelque chose à quelque prix que ce soit et par toutes sortes de moyens, justes ou injustes. || On dit dans le même sens : Veuille Dieu, veuille sa mère.

|| 2° Vouloir, avec un nom de personne pour complément, avoir la volonté que la personne soit telle ou telle, ou qu'elle se présente. Je vous veux raisonnable. Mascarille : Voulez-vous deux témoins qui me justifieront ? — Albert : Veux-tu deux de mes gens qui te bâtonneront ? MOL. *Dép. amour.* III, 10. Dieu vous voulait où vous êtes, MAINTEN. *Lettre à Mme de Bouju*, t. V, p. 267, dans POUGENS. || Vouloir une femme, en désirer la possession. Je sais que les ans lui mettront Comme à toi les rides au front, Et feront à sa tresse blonde Même outrage qu'à tes cheveux : Mais voilà comme va le monde, Je t'ai voulue, et je la veux, MALH. IV, 16. || 3° Commander, exiger avec autorité. Il a dit : Je le veux, désobéirez-vous ? CORN. *Cid*, II, 1. Je veux moins de valeur et plus d'obéissance, RAC. *Iphig.* IV, 6. Sa fière autorité veut de la déférence, VOLT. *Sémiram.* I, 4. Je le veux, je le veux.... comme il dit çà, ce monsieur ! je le veux.... ah ! le roi dit bien : nous voulons, COLLÉ, *Part. de chasse*, III, 7. Obéissez, je le veux. — Ma foi, il a dit : je le veux, comme un homme qui y est habitué, A. DUVAL, *Menuis. de Livonie*, III, 3. || 4° Souhaiter, désirer. Qu'est-ce que vous voulez, mon papa ? ma belle maman m'a dit que vous me demandez, MOL. *Mal. imag.* II, 11. Je voudrais que toutes les âmes éloignées de Dieu fussent présentes à ce discours, BOSS. *Anne de Gonzague.* Voulez-vous du public mériter les amours, Sans cesse en écrivant variez vos discours, BOIL. *Art p.* I. Cependant, quand je veux oublier cet outrage, Et cacher à mon cœur cette funeste image, Vous osez à mes yeux rappeler le passé ! RAC. *Mithr.* IV, 4. Je viens vous rappeler qu'on me veut pour lord-maire, C. DELAV. *Popularité*, I, 8. Je voudrais m'emparer de toute la nature, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, III, 1. || 5° Consentir à. Oui, je le veux bien. Il faut vouloir tout ce que vous voulez. Veut-elle bien céder à la nécessité ? CORN. *Médée*, III, 2. Je veux bien l'avouer, ces nouvelles m'étonnent, ID. *Hor.* III, 5. Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi ? ID. *Nicom.* IV, 3. || Par civilité, veuille, veuillez, aie, ayez la bonté, la complaisance. Veuille me dire au plus tôt ce que tu penses de tout cela. Veuillez vous souvenir Que les événements régleront l'avenir, CORN. *Pomp.* II, 4. Veuillez être discret, Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret, MOL. *Éc. des femmes*, I, 6. || Voulez-vous bien ? est quelquefois une formule impérative. Voulez-vous bien vous taire ? taisez-vous. Voulez-vous bien finir ? finissez. Voulez-vous bien n'être pas joli comme ça ! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 6. || Je veux bien a quelquefois une signification hautaine comme de supérieur à inférieur. Je veux bien que vous sachiez que vous n'avez rien à ordonner ici. Si vous ne le savez, je veux bien vous l'apprendre, CORN. *Nicom.* II, 3. || Anciennement, vouloir bien, ne pas craindre de. [Condé, répondant à la harangue du président de Maisons, dit] qu'ayant appris de la bouche de la reine que Sa Majesté ne leur avait permis de s'assembler que pour le tarif et les rentes, il voulait bien leur dire qu'il ne souffrirait point leur désobéissance ni leurs entreprises, Mme DE MOTTEVILLE, *Mém.* à *la date de* 1648. Je quittai un mari qui m'aimait, pour me jeter entre les bras d'un jeune homme qui avait bien voulu depuis peu de temps me faire savoir que je lui étais devenue odieuse, SCARRON, *Nouvelles, l'Adultère innocent.* Cela [la perruque exprimée en vers] est dit en quatre vers que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez, BOIL. *Lett. à Maucroix*, 29 avril 1695. || 6° Il s'emploie pour marquer la concession que l'on fait, pour admettre hypothétiquement une

chose. Je veux que cette offense attaque votre gloire; Mais qui l'osa commettre a pu ne pas le croire, ROTR. *Antig.* IV, 6. Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux, BOURDAL. *1er avent, sur la récompense des saints.* Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère; On le veut : j'y souscris, et suis prêt à me taire, BOIL. *Sat.* IX. Mais je veux qu'on vous laisse une part dans la gloire : Que produit pour l'État cette noble victoire? C. DELAV. *Vêpr. sicil.* I, 2. || Familièrement. Je veux bien que cela soit, je veux que cela soit, je suppose que cela soit, quoique je n'en convienne pas, ou quand cela serait vrai. || Si vous voulez, si vous l'admettez. Quand on veut parler d'un grand conquérant, chacun pense à Alexandre; ce sera donc, si vous voulez, ce même Alexandre qui nous fera voir la pauvreté des rois dans leurs conquêtes, BOSS. *la Vallière.* Le corps qui avait concentré dans ses mains tous les pouvoirs, manqua aux engagements qu'il avait pris avec ses sujets, ou, si l'on veut, avec ses esclaves, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 31. || Que voulez-vous qu'il ait dit...? comment imaginez-vous qu'il ait pu dire...? Que voulez-vous, mon père, que j'aie fait? MOL. *Fourber.* II, 3. || **7°** Prétendre. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, BOIL. *Sat.* IV. Cette inclination qu'on veut que vous ayez pour le jansénisme, MAINTEN. *Lett. au card. de Noailles*, 20 nov. 1702. Je ne sais; il veut absolument Que j'aie eu quelque part à cet enlèvement, BARON, *École des pères*, IV, 2. Oui, grand Dieu, c'est en vain que l'humaine faiblesse Sans toi veut se parer du nom de la sagesse, L. RAC. *la Grâce*, I. Saviez-vous que c'est moi que ce couplet veut ridiculiser? GENLIS, *Théâtr. d'éduc. le Méchant par air*, IV, 6. || **8°** Vouloir de, avec un substantif pour complément, rechercher, accepter. Je ne veux point d'un trône où je sois leur captive, CORN. *Othon*, III, 3. Vous avez dit qu'il était bien aisé de quitter le monde, quand le monde ne voulait plus de nous, MASS. *Avent, Afflictions.* Que le public veuille ou non veuille De tous les charmes qu'il accueille.... VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 14. Si Mlle Gothon veut bien de monsieur, il n'y a pas à aller par quatre chemins, CARMONTELLE, *Prov. la Guinguette*, sc. 6. Je ne veux pas d'un monde où tout change, où tout passe, LAMART. *Médit.* I, 18. || Populairement. En veux-tu? en voilà, abondamment, en grande quantité. C'était un bal magnifique : il y avait des glaces en veux-tu? en voilà. || **9°** Demander un prix d'une chose qu'on veut vendre. Il veut cent mille francs de sa terre. Combien voulez-vous, que voulez-vous de votre voiture? || **10°** Fig. Se dit des choses qui ont de l'autorité. La loi veut que.... La raison voulait qu'on prît ce parti. Ce qu'il [Calvin] pouvait [dans la conjuration d'Amboise]? rompre absolument l'entreprise, en la faisant déclarer au roi ou à la justice; l'ordre des empires le veut; la loi éternelle l'ordonne, BOSS. *Déf. Var.* 1er *disc.* 19. || Le malheur, le bonheur a voulu que..., il est arrivé par malheur, par bonheur que.... Puisque mon malheur veut que je sois cette victime publique, BALZ. liv. I, lett. 5. Son bonheur voulut que les Turcs ne l'attaquassent pas dans ces funestes conjonctures, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1634. || **11°** Fig. Être d'un caractère à exiger l'emploi de (avec un nom de personne pour sujet). Il y a des enfants qui veulent être menés par la crainte. Ils vous diront.... Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné, Et d'un sceptre de fer veut être gouverné, RAC. *Athal.* IV, 3. || **12°** Fig. Demander, réclamer, avec un nom de chose pour sujet. Un si rare service.... Veut l'honneur le plus rare et le plus éclatant, CORN. *Hor.* V, 2. Comme en un grand dessein et qui veut promptitude.... ID. *Sert.* V, 6. Un intérêt pressant veut que je vous implore, RAC. *Esth.* II, 7. Et pour être approuvés De semblables projets veulent être achevés, ID. *Mithr.* III, 1. Les ouvrages qui veulent être faits avec une certaine légèreté, J. J. ROUSS. *Conf.* III. L'histoire de ses maux voudrait un long discours, DELILLE, *Én.* I. L'amitié ne veut pas qu'on tente l'impossible, ARNAULT, *Oscar*, I, 3. || Il se dit, dans un sens analogue, des cas régis par une préposition, par un verbe, des modes exigés par une conjonction. Quoique veut le subjonctif. Ce verbe veut l'accusatif. Cette préposition veut l'ablatif. || **13°** Fig. Se prêter à, avec un nom de chose pour sujet. Cette machine ne veut pas marcher. Ce n'est pas seulement la propriété d'avoir qu'on a attribuée à des êtres inanimés et à des idées abstraites, on leur a aussi attribué celle de vouloir; on dit : Ce bois ne veut pas brûler; cette clé ne veut pas tourner, etc. DUMARS. *Trop.* II, 1. || **14°** Être disposé de manière à. La disposition et la décoration de ces jardins [de Colbert à Sceaux] voulaient rappeler en petit ceux de Versailles, J. DUMESNIL, *Histoire des amat. franç.* t. II, p. 329. || **15°** Vouloir du bien, vouloir du mal à quelqu'un, avoir de l'affection ou de la haine pour lui. Peuple, qui me veux mal, et m'imputes à vice D'avoir.... MALH. V, 4. C'est me vouloir du bien d'une étrange manière! MOL. *Mis.* IV, 3. L'amour par lequel on se veut du bien et on désire en général sa béatitude, BOSS. *Préf. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, VI, 71. Mlle d'Hamilton ne lui voulut aucun mal de la promptitude dont il obéissait au roi son maître, HAMILT. *Gram.* 11. Le pauvre garçon est sensible, et on lui en veut du mal, MARIV. *Pays. parv.* 6e part. Je me trouve bien confuse de voir que vous m'ayez tant aimée, vous qui devez me vouloir tant de mal, ID. *Marianne*, 4e part. J'ai l'âme aimante, et je me suis toujours attaché aux gens, moins à proportion du bien qu'ils m'ont fait que de celui qu'ils m'ont voulu, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Particulièrement. Vouloir du bien à quelqu'un, être disposé à le protéger, à l'avancer. J'honore sa valeur, j'estime sa personne, Et penche d'autant plus à lui vouloir du bien, Que, s'en voyant indigne, il ne demande rien, CORN. *Héracl.* I, 2. Je le gronde quelquefois; mais je lui veux du bien, GOLDONI, *Bourru bienfais.* II, 2. || Que le mal que je lui veux m'arrive, me puisse arriver, se dit pour exprimer qu'on est bien éloigné de souhaiter du mal à quelqu'un. Je ne l'aime guère; que le mal que je lui veux m'arrive! GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Fig. Vouloir du mal, vouloir mal à une chose, la condamner, en être irrité. Je suis sotte, et veux mal à ma simplicité De conserver encor pour vous quelque bonté, MOL. *Mis.* IV, 3. Que l'éclat de la plus belle victoire paraît sombre [à côté d'une mort chrétienne]! qu'on en méprise la gloire et qu'on veut de mal à ces faibles yeux qui s'y sont laissé éblouir! BOSS. *Louis de Bourbon.* || Se vouloir du bien, du mal, avoir de l'affection, de l'inimitié l'un pour l'autre. Deux personnes qui se voulaient tant de bien, HAMILT. *Gram.* 8. Je n'ai vu jamais aucun de ceux qui l'entouraient se vouloir du mal l'un à l'autre, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Fig. Se vouloir mal de quelque chose, s'en faire des reproches. Je l'aime et le dédaigne, et, n'osant m'attendrir, Je me veux mal des maux que je lui fais souffrir, CORN. *Tite et Berén.* I, 1. Laissez; je me veux mal d'une telle faiblesse, MOL. *D. Garc.* II, 6. Je me veux mal de mort d'être de votre race, ID. *Fem. sav.* II, 7. || Se faire bien vouloir, mal vouloir de quelqu'un, gagner son affection, s'attirer son inimitié. || **16°** Vouloir le bien de quelqu'un, vouloir lui être utile. Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres, est qu'ils veulent leur bien, VAUVEN. *Réfl.* 160. || **17°** En vouloir à quelqu'un, avoir contre lui un sentiment de rancune. Ne m'en veuille pas trop d'avoir agi sans te consulter. Leur secte [des chrétiens] est insensée, impie et sacrilége.... Mais sa fureur ne va qu'à briser nos autels, Elle n'en veut qu'aux dieux, et non pas aux mortels, CORN. *Poly.* I, 3. Il faut que l'on en veuille à Mlle de Murçai à la poste, ou que son écriture indéchiffrable en veuille aux yeux des commis, MAINTEN. *Lett. à Mme de Villette*, 3 fév. 1682. Comme il [Hartsoeker] était accusé d'en vouloir toujours aux plus grands hommes, tels que MM. Huyghens, Leibnitz, Newton, il se justifie par en parler plus librement que jamais, FONTEN. *Hartsoeker.* Aristophane en voulait à Euripide; il va dans cette pièce jusqu'à lui reprocher qu'il était fils d'une vendeuse d'herbes, ID. *Rem. sur Aristoph.* Les anciens peignaient Jupiter prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes dans la patte de son aigle, et le lançant sur ceux à qui il en voulait, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre.* || En vouloir à la vie de quelqu'un, avoir formé le projet de le tuer. Je ne suis plus son fils, s'il en veut à vos jours, CORN. *Héracl.* I, 4. Va, César est bien loin d'en vouloir à ta vie, VOLT. *M. de Cés.* I, 8. || En vouloir à, avec un nom de chose comme complément, être irrité contre cette chose, la condamner. Voilà, mon père, comme agissent ceux qui n'en veulent qu'aux erreurs, et non pas aux personnes; au lieu que vous, qui en voulez aux personnes plus qu'aux erreurs, vous trouvez que ce n'est rien de condamner les erreurs, si on ne condamne les personnes à qui vous les voulez imputer, PASC. *Prov.* XVIII. Elle [l'hérésie] n'en voulait d'abord parmi nous qu'aux abus prétendus du culte; elle a depuis attaqué le culte lui-même, MASS. *Petit carême, Obstacles.* || S'en vouloir, se reprocher un tort. Non, laissez-moi, je m'en veux de vous avoir écouté si longtemps, PICARD, *Collatéral*, V, 2. || En vouloir à, avoir des prétentions sur. Cousine, il te connaît, et t'en veut tout de bon, CORN. *le Ment.* III, 5. Puisque Jason en veut à la toison dorée, ID. *Tois. d'or*, IV, 1. Quand l'ennemi se présentant, Comme il en voulait à l'argent, Sur le mulet du fisc une troupe se jette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Un certain drôle qui, dit-on, en veut à ma nièce, HAUTEROCHE, *Cocher supposé*, sc. 20. J'en veux à votre cœur, non pas à votre bourse, MONTFLEURY, *Femme juge et partie*, II, 2. Marton, quel est donc cet homme qui vient de me saluer si gracieusement, et qui passe sur la terrasse? est-ce à vous à qui il en veut? MARIV. *Fauss. confid.* I, 6. Je sais bien qu'en amour il n'est pas mal d'avoir le consentement de la personne à qui on en veut, VOLT. *l'Ingénu*, 5. || En vouloir à, diriger une attaque sur. D'autres disaient qu'on en voulait à quelque petite ville du pays de Trèves, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 402. Ouais! il me semble que j'entends un chien qui aboie; n'est-ce point qu'on en voudrait à mon argent? MOL. *l'Av.* I, 7. M. de Louvois est parti pour voir ce que les ennemis veulent faire : on dit qu'ils en veulent à Maestricht, SÉV. 293. Toujours la calomnie en veut aux gens d'esprit, GRESSET, *le Méch.* I, 2. || En vouloir signifie aussi quelquefois chercher, désirer de rencontrer. Je ne te cherchais pas, j'en voulais à ton maître, HAUTEROCHE, *Esp. foll.* V, 13. || À qui en voulez-vous? qui prétendez-vous attaquer? et aussi, qui demandez-vous? qui cherchez-vous? Êtes-vous de cette maison, ma bonne dame? — Oui, monsieur; à qui en voulez-vous, vous dis-je? LAMOTTE, *Magnifique*, II, 4. || À qui en veut-il? de qui se plaint-il? || Fig. Le bonheur en veut à..., la chance est pour.... Le bonheur en voulut à mon père; Vardes tomba et fut désarmé, ST-SIM. 40, 120. || Le malheur lui en veut, la chance est contre lui. Hélas! la pauvre fille, le malheur lui en voulait, ce jour-là, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. || **18°** Vouloir dire, signifier. Que veut dire ce mot, ce procédé? *Equus* veut dire en français cheval. || Entendre ce que parler veut dire, comprendre à demi-mot. || Que veut dire cet homme? que prétend cet homme? que demande-t-il? || Que veut dire cela? Que veut dire ceci? s'emploie quelquefois pour marquer un simple étonnement. || Qu'est-ce que cela veut dire? affirme un sentiment mêlé d'improbation. || Que veut dire cette clause? elle ne signifie rien. || Que veulent dire ces vers? on n'en comprend pas le sens. || **19°** Au XVIIe siècle, quand vouloir était suivi d'un verbe réfléchi, on mettait souvent le pronom personnel avant le verbe vouloir; cela peut encore être employé. Je me suis voulu jeter dans le hasard, CORN. *Héracl.* II, 2. Les examinateurs s'étant voulu écarter un peu de cette méthode, PASC. *Prov.* III. Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser, BOIL. *Sat.* III. Comme cette affaire fit alors un fort grand bruit, et que les ennemis de Port-Royal s'en sont voulu prévaloir dans la suite contre ce monastère, RAC. *Port-Royal*, I. À propos de la paix de Ryswyk, ne trouvez-vous pas qu'elle est si glorieuse aux alliés et nommément au roi Guillaume, qu'on ne peut assez admirer que la France se soit voulu assujétir à une mortification si honteuse? BAYLE, *Lett. à Constant*, 14 nov. 1697. || Dans ces cas, l'usage du XVIIe siècle était de ne pas faire accorder *voulu*, malgré la forme réfléchie. || Proverbe. Ce que femme veut, Dieu le veut, les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et viennent à bout de l'obtenir.

— REM. **1.** L'impératif est veuille, veuillons, veuillez. Cependant l'Académie dit : veux, voulons, voulez, quand on engage à avoir une volonté ferme. On en trouve en effet des exemples dans les auteurs modernes : Ne m'en veux pas (V. HUGO); Veux-le bien (COUSIN, *Fragments*, p. 211, 1823); Voulons le faire (BONIFACE, *Gramm.* n° 363); Voulez sortir (ID.). Ces exemples sont rapportés et condamnés par M. Jullien, *Gramm.* p. 117, qui recommande de dire : Ne m'en veuille pas, veuillez-le bien, veuillons le faire, veuillez sortir. C'est là, il ne peut y avoir de doute, le véritable impératif. Les autres formes sont récentes et à peine intelligibles. || **2.** M. Jullien dit : « Au présent du subjonctif le Dictionnaire de l'Académie donne voulions, vouliez. Je crois que c'est à tort. Fléchier, à la fin de son *Traité des jeux de théâtre*, écrit : Ne croyez que nous veuillions vous effrayer.

Le grammairien Cl. Irson [XVIIe s.] n'admettait que ces formes. Régnier Desmarais remarquait que l'usage de voulions, vouliez, contraire à l'analogie, commençait à s'introduire, et, de fait, Mme de Sévigné emploie le plus souvent ces formes. Une épigramme de Piron (*Œuvres complètes*, VI, p. 505) porte : Pourvu que vous m'en veuilliez croire. » La forme dont M. Jullien prend la défense est certainement la meilleure. Vouloir est un verbe où l'*i*, qui appartient au subjonctif roman, a modifié l'*o*, l'*ou* du radical (comme l'*a* dans *vaille*, de *valoir*); et c'est un barbarisme assez récent et désormais autorisé par l'usage que de dire voulions, vouliez; mais c'est un meilleur usage de dire veuillions, veuilliez. || 3. Molière a fait quelquefois voudriez de deux syllabes : Mais le mal c'est.... que monsieur votre père Est un autre vilain qui ne vous laisse pas, Comme vous voudriez bien, manier ses ducats, MOL. *l'Ét.* I, 2. C'est un archaïsme : dans l'ancienne langue ce mot et les mots analogues n'étaient que de deux syllabes. Aujourd'hui ils sont de trois.

— HIST. Xe s. Voldrent la veintre li Deo inimi [les ennemis de Dieu], *Eulalie*. À ezo nos voldret concreidre li rex pagiens, *ib.* [Elle] Volt lo seule [siècle] lazsier, si ruove krist, *ib.* || XIe s. Kil [Qui le bétail] voldrad clamer emblet, e il volge doner wage.... *Lois de Guill.* 25. [Je vous donnerai] Teres e fiez tant cum vos en vuldrez, *Ch. de Rol.* V. Ademplir [je] voeill vostre comandement, *ib.* XXII. Mais li quens Guenes illoec ne volsist estre, *ib.* XXV. Voillet o non, tut i laisset sun tens [sa vie], *ib.* CIX. || XIIe s. Et Dieus pour quoi le consent [pourquoi Dieu y consent-il], Qu'il se veut [qu'on veuille] si bien mentir? *Couci*, IV. Quel guerredon ele me voudra rendre, *ib.* V. Et s'il est riens qui m'en puisse partir, Ne quier je [je ne demande pas] ja savoir, ne Diex le vueille! *ib.* VIII. Je ne doi pas [à l'] amors grant mal vouloir, *ib.* IX. Ou veuil ou non, servir la [la servir] me convient, *ib.* XXI. Ne me vout [voulut] pas Diex pour neiant doner Touz les soulaz qu'ai eüs en ma vie, *ib.* XXII. Du tort et de la honte me vorroie vengier, *Sax.* XVI. Li plus hardis des trois vossist [voudrait] estre à Paris, *ib.* XXIV. || XIIIe s. En cele nuit li empereres Alexis prist de son tresor quanqu'il en pot porter, et enmena de gent ce qu'il en pot mener et qui aler s'en vodrent avec lui, VILLEH. LXXXIII. Si, comme Diex vout, [ils] desconfirent les Grieus, et les commencierent à abattre et à ocirre, ID. CXXXVII. Rien que la vielle vueille, [elle] ne li veut contredire, *Berte*, XIV. Vueillez que cors et ame et quantque j'ai soit vo [vôtre], *ib.* XXXII. Je veuil pour vous mon cor travailler et pener, *ib.* XLIII. Je veus par vostre amour ici en droit vouer.... *ib.* XLII. Mieus [je] voudroie estre morte, si me soit Diex sauvere [sauveur].... *ib.* CXIII. Car certes el [l'Envie] ne vorroit mie, Que biens venist, neis [même] à son pere, *la Rose*, 258. Gars, pourquoi es-tu si hardis, Qui bien velz estre d'un garçon Dont j'ai mauvese soupeçon? *ib.* 3547. L'une veut d'un, l'autre veut d'autre; Ce que fait l'une, ne fait l'autre, *Contenance des femmes.* || XIVe s. Et par consequent il lui veult très grans biens come à home, ORESME, *Éth.* 242. Adont li bers Bertran hautement dit li a : En volez vous encores? or ne me celez jà, *Guescl.* 1808. || XVe s. Or veuille-je raconter et retourner aux messages d'Angleterre, FROISS. I, I, 65. [Son cheval] l'emporta, voulust ou non, droit en-my le logis des Anglois, ID. I, I, 91. Si escripsit devers messire Jean d'Armignac que à ce besoin il ne lui voulsist faillir, ID. II, II, 1. Là furent faits plusieurs chevaliers.... qui estre le volrent, ID. II, II, 58. Tous ceus faisoient du roi ce qu'ils vouloient, et le menoient et le demenoient ainsi comme il leur plaisoit, ID. II, III, 36. Et quand il fut assailly, alors il dit : que voulez-vous que je vous die? *Jeh. de Saint.* ch. 3. Puisque le cueur de moi avez, Le vostre fault que me laissiez; Car sans cueur vivre ne pourroye; Faictes en, comme vous vouldrez, Ma seule souveraine joye, CH. D'ORL. *Bal.* 2. Et le roy.... faisoit ce qu'on vouloit; aussi estoit-il aucunement empesché de maladie, JUVEN. *Charles VI*, 1407. Aucuns ont voulu dire que ledit conte du Mayne avoit intelligence avec eulx, COMM. I, 5. Le conte de Charolois vouloit dire que le roy ne les devoit rachapter [certaines villes], luy ramentevant combien il estoit tenu à sa maison durant qu'il estoit fugitif de son pere, ID. I, 12. || XVIe s. Je ne suis point voulu passer oultre jusques à ceste heure, MARGUER. *Lett.* LVIII. Où est l'ami que tant bon on reclame, Qui pour l'ami voulust bailler son ame? MAROT, I, 265. Compter vous vueil un debat qui m'esveille, ID. I, 399. Chante qui veut, balle qui veut baller; Ce seul plaisir seulement je vousisse.... ID. II, 393 Balaam, vousist-il ou non, ne se peut tenir de dire que Dieu n'est pas semblable aux hommes, pour mentir, CALVIN, *Instit.* 157. La raison le veult ainsi, RAB. *Garg.* I, 28. Si par nous eust esté pourté faveur à tes malvouluz, ID. I, 31. Ce que j'en dy, ce n'est pas mal que je vous vueille.... ID. *Pant.* III, 31. Un obstiné, qui une mesme chose Veut et deveut cent fois en un instant, ST GELAIS, 4. Nostre langue n'est tant irreguliere, qu'on voudroit bien dire, DUBELL. I, 11, *verso.* Que pleust aux muses, pour le bien que je veux à nostre langue, que.... ID. I, 35, *recto.* Quasi touts desestimez et mal voulus, MONT. IV, 24. Ceux à qui nous ne voulons point de bien, LANOUE, 74. Son auctorité le rendoit mal voulu, à cause qu'il estoit homme superbe, AMYOT, *Thésée*, 22. Ils estoient tous deux bien voulus de leurs semblables, ID. *Rom.* 7. Ils sont plus tourmentés sans comparaison de leurs douleurs quand il veut pleuvoir, que lors qu'il fait beau temps, PARÉ, IX, 5. Je suis de tel advis : me blasme de ceci, M'estime qui voudra, je le conseille ainsi, RONS. 125.

— ÉTYM. Bourg. *veloi;* wallon, *voleur;* provenç. *voler;* ital. *volere;* du lat. fictif *volēre*, dérivé de l'indicatif latin *volo*, je veux; grec, βούλομαι, βόλομαι; goth. *viljan;* all. *wollen;* angl. *to will;* radical sanscr. *var*, *vri*, choisir.

2. **VOULOIR** (vou-loir), *s. m.* || 1° Acte de la volonté, action de vouloir. Une infinité de corps qui pourraient y être [sur la terre], si c'eût été le vouloir de Dieu de les y mettre, DESC. *Méth.* VI, 3. Pourvu que leur vouloir se range sous le nôtre, CORN. *Gal. du Palais*, IV, 6. Oh! bien, bien; tout cela sera le mieux du monde; Mais rien n'ira pourtant que selon mon vouloir, J. B. ROUSS. *Flatt.* V, 7. Nos pensées, nos perceptions, nos vouloirs ou volontes, et nos sentiments de plaisir ou de douleur, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 301. || 2° Malin vouloir, intention maligne, intention de nuire. Ce doucet est un chat, Qui, sous son minois hypocrite, Contre toute ta parenté D'un malin vouloir est porté, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. De vos malins vouloirs voilà la digne issue, ID. *Florentin*, SC. 14. J'ai soupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir; et vous pouvez en général me mander si je me trompe, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 mars 1770. || 3° Mauvais vouloir, bon vouloir, disposition défavorable, favorable à. Son mauvais vouloir est visible. De votre bon vouloir nous sommes assurés, CORN. *Nicom*, I, 3.

— REM. « Le vouloir pour la volonté est un terme qui a vieilli, et qui n'est plus reçu dans la prose, encore employé dans la poésie par ceux mêmes qui excellent aujourd'hui en cet art, » VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 748, dans POUGENS. Voltaire, de son côté, dit : Joins le vouloir des dieux ... le vouloir n'est plus d'usage, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Théod.* I, 1. Mais l'usage a annulé ces décisions.

— HIST. XIIe s. Ne Diex voloir ne m'en doinst ne poissance, *Couci*, XVII. Puis qu'ele m'a du tout à son vouloir, *ib.* Tel poesté ne puet nul chardenaus aveir; Par mei n'aura nul d'els de derraisun poeir, E poesté du pape n'aura par mun voleir, *Th. le mart.* 56. || XIIIe s. Moult avoit grant desir d'acomplir son vouloir, *Berte*, LXV. Ors ne lion n'est ne beste sauvage, Qui, tel foiz est, ne fraigne son voloir De fere mal et ennui et damage, EUST. LE PEINTRE, dans *Couci*, p. 99. Dites, fait-il, vostre voloir, *la Rose*, 2909. || XVe s. J'ay bon vouloir envers vous; mais tristesse M'a si longtemps en son dangier nourry Que j'ay du tout joye mis en oubli, CH. D'ORL. *Ball.* 41. || XVIe s. Si vous condescendez à mon vouloir, vous ne bougerez jamais de ma compaignye, RAB. *Pant.* II, 9. Pour avoir la liberté, il n'a besoing que d'un simple vouloir, LA BOÉTIE *Servit. vol.* p. 20.

— ÉTYM. *Vouloir* 1.

VOULU, UE (vou-lu, lue), *part. passé* de vouloir. || 1° Demandé par la volonté. Comme si le salut était autre chose que Dieu voulu comme bien, bonheur et récompense, BOSS. *Réponse à quatre lettres*, I. || 2° Qu'on a cherché à obtenir. Arriver au résultat voulu. || Terme de beaux-arts. Se dit de ce qui est fait dans une intention expresse et avec un soin particulier. Effet voulu. L'éducation des petits-fils de Clotilde est le seul de ses treize tableaux [d'un peintre] qui révèle des qualités recommandables; il est moins tourmenté, moins surchargé, moins voulu que les autres, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juillet 1867, p. 121. || 3° Commandé. Les formalités voulues par la loi. || 4° Bien voulu, mal voulu, pour qui on a de bonnes, de mauvaises dispositions. Il n'est plus temps d'illuminer les aveugles; le Christ en fut mal voulu, POUSSIN, *Lett.* 3 juin 1647. J'en serais mal voulu des hommes et des dieux, CORN. *Mélite*, II, 6. Moi, je n'ai rien qu'un talent mal voulu, Honni des sots, et qu'on prend pour satire, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 25. Le même homme qui pendant quarante ans a vécu estimé, bien voulu de tout le monde... J. J. ROUSS. 1er *dial.*

VOUS (vou; l'*s* se lie : vou-z-êtes), *pronom pers. plur.* de la seconde personne. || 1° Il se dit quand on adresse la parole à plusieurs personnes. Messieurs, je vous adjure.... Vous et celui qui vous mène, vous périrez, FÉN. *Tél.* I. || 2° On s'en sert aussi au singulier par civilité, et alors ce qui s'y rapporte se met au singulier. Ils se disent vous l'un à l'autre. Qu'elle me parle de vous, et quoi encore? de vous, et toujours de vous, SÉV. 50. Agrippine : Britannicus est mort : je reconnais les coups; Je connais l'assassin. — Néron : Et qui, madame? — Agrippine : Vous, RAC. *Brit.* V, 6. Ce ne fut que longtemps après lui [César] que les hommes s'avisèrent de se faire appeler vous au lieu de tu, comme s'ils étaient doubles, VOLT. *Dict. phil. Quakers.* Vous, le frère de la belle Cunégonde! vous qui fûtes tué par les Bulgares! vous, le fils de M. le baron! vous, jésuite au Paraguay! il faut avouer que le monde est une étrange chose, ID. *Candide*, 14. Je dois des remerciements à tout le monde et, vous, monsieur, à qui j'en dois le plus, êtes celui à qui j'en fais le moins, J. J. ROUSS. *Lett. à Davenport*, 7 févr. 1767. Et vous êtes un père de famille, vous? DIDER. *Père de famille*, III, 10. || 3° Vous, régime direct ou indirect, se place avant le verbe dont il est le complément. Il vous aime. Il vous fait du bien. || Cependant, quand il est régime indirect, on peut, pour marquer plus de force, le mettre après le verbe avec *à*. Je ne sais s'ils me blâment de vous aimer; mais sûrement ils ne me blâmeront pas d'être dévouée à vous, quand je vous aime, STAEL, *Corinne*, VIII, 1. || À l'impératif, vous régime se place après le verbe. Soignez-vous. Mais, quand il y a deux verbes de suite à l'impératif, si le second est réfléchi, on peut mettre vous avant le verbe. Aspirez aux clartés qui sont dans la famille, Et vous rendez sensible aux charmantes douceurs.... MOL. *F. sav.* I, 1. || Dans les interrogations, vous, sujet, se met après le verbe, et vous, régime, se met avant. Que faites-vous? D'où venez-vous? De quoi vous êtes-vous avisé de charger les enfers d'une si dangereuse créature? BOIL. *Les héros de romans.* || 4° Après *votre*, à vous se met quelquefois pour indiquer d'une façon expressive la possession. Votre régiment à vous, continua M. de Germond, ne sera pas mis en activité de sitôt, STAEL, *Corinne*, VI, 4. || 5° Vous devant le verbe *être* exprime quelquefois des liens de parenté ou d'amitié. J'ai bien des raisons, monseigneur, pour bien vivre avec eux; mais ce qu'ils vous sont en serait une suffisante pour moi, MAINTENON, *Lettre au Cardin. de Noailles*, 24 oct. 1700. || 6° Dans un sens indéfini. Elle est si belle que vous ne sauriez vous empêcher de l'admirer. Ah! que pour ses enfants un père a de faiblesse! Peut-on rien refuser à leurs mots de tendresse? Et ne se sent-on pas certains mouvements doux, Quand on vient à songer que cela sort de vous? MOL. *Mélic.* II, 5. C'était un homme âgé, mais grand, d'une belle figure et de bonne mine, d'une physionomie qui vous rassurait en la voyant, qui vous calmait, qui vous remplissait de confiance, MARIV. *Marianne*, 6e part. || 7° Vous explétif. Plein d'un juste courroux, Il vous prend sa cognée, il vous tranche la bête, LA FONT. *Fabl.* VI, 13. Le rustre, en paix chez soi, Vous fait argent de tout, convertit en monnaie Ses chapons, sa poulaille,.... ID. *ib.* XI, 3. Il vous eût arrêté le carrosse d'un prince; Il vous l'eût pris lui-même, RAC. *Plaid.* I, 5. Le chameau se rengorge, il vous fait le gros dos, LAMOTTE, *Fables*, IV, 14. Ils vous créent un monde aussi aisément que l'abbé de l'Attaignant fait une chanson, VOLT. *Lett. Thiriot*, 15 sept. 1768 C'est un petit cheval qui, au moindre coup d'éperon, vous court au grand galop, ID. *Lett. d'Argental*, 5 févr. 1772. || Vous est aussi explétif dans cette phrase de Mme de Sévigné : Je vous embrasse, très-chère petite, et vous baise vos belles joues, *à Mme de Grignan*, 1 juill. 1671. || 8° Uni avec *même*, il marque plus expressément la personne. Vous-mêmes, ou, quand il s'agit d'une seule personne, vous-même. Vous en allez juger vous-même tout à l'heure, BOIL. *Héros de romans.* Avocat, De votre ton vous-même adoucissez l'éclat,

RAC. *Plaid.* III, 3 || Vous êtes, vous n'êtes pas vous-même, vous restez, vous ne restez pas fidèle à votre caractère. Je ne vous connais plus; vous n'êtes plus vous-même, RAC. *Andr.* III, 1. Mes mânes sont contents ; soyez toujours vous-mêmes, De vos rois, de l'État, défenseurs glorieux, GILB. *Ode aux officiers, sur la mort de Louis XV.* || Vous deux, se dit de deux personnes à qui l'on parle. Ce n'est pas vous [Boissonade] qui succédez à M. Ameilhon, ni Coraï non plus? il y a en France quelqu'un plus habile que vous deux? P. L. COUR. *Lett.* II, 67. || Un autre vous-même, voy. MÊME, n° 12. || 9° De vous à moi, entre nous et sans que ce que je vous dis aille plus loin. || De vous à moi, signifie aussi entre nous deux, qui nous connaissons. Hernani : Quoi! vous portiez la main sur cette jeune fille! C'était d'un imprudent, seigneur roi de Castille, Et d'un lâche! — Don Carlos : Seigneur bandit, de vous à moi Pas de reproche! V. HUGO, *Hernani*, II, 3. || 10° Chez vous, votre maison, votre famille. Je vous prie de faire mes compliments chez vous. || 11° Pour l'emploi de *vous* comme pronom réfléchi, voy. SE, REM. 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

— REM. 1. Quand vous est joint à un sujet de 3° personne, le verbe se met à la seconde personne du pluriel, et on répète vous; cependant on peut aussi le supprimer. Vous et lui, vous partirez ensemble; vous et lui, partirez ensemble. || 2. Quand il y a plusieurs verbes, les vous qui suivent le premier peuvent être supprimés. Ainsi votre forêt prend un aspect moins rude; Vous charmez son effroi, peuplez sa solitude, Animez son silence, et goûtez à la fois Les charmes d'un bienfait et le charme des bois, DELILLE, *Jard.* II. || 3. C'est vers la fin de l'empire romain qu'on a commencé à dire *vous* au lieu de *tu*. De là cette forme de langage est devenue générale. Au reste il y avait déjà tendance chez les Latins à dire *vos* à une seule personne, quand avec cette personne on pouvait joindre par la pensée celles qui l'accompagnaient : Vos, o Calliope, precor, adspirate canenti, VIRG. *Æn.* IX, 525.

— HIST. XI° s. E dist al rei : or ne vus esmaiez, *Ch. de Rol.* III. || XIII° s. Seigneur, fait il, escoutés, je vous loeroie [conseillerais] une chose, se vous vos i accordez, VILLEH. XXV. Si qu'à Dieu et au siecle la bonté de vous pere [paraisse], *Berte*, IV. || XV° s. Ces gens d'armes vous commencerent à abatre ces Flamands, FROISS. II, 2, 184. Lettres du roy seellées de son grant seel, données ce dict jour, 7° jour de juillet, ainsi signées : Jean Millet, soubs la congregation de ceux qui avoient esté audit conseil, c'est à sçavoir le duc de Bourgogne, le connestable de France, vous le chancelier d'Acquitaine, le chancelier de Bourgongne et plusieurs autres [en ces lettres, *vous le chancelier* signifie le chancelier], MONSTREL. t. I, ch. 105, dans LACURNE. || XVI° s. Et à vous rien que vous ne se doit egaler, DESPORTES, *Élégies*, I, 17. Si j'avois la force de mesme le couraige, je vous les plumeroys comme ung canart, RAB. *Garg.* I, 42. Elle vous avoit un corset..... MAROT, I, 201. Donc puis qu'amour m'a voulu arrester Pour vous servir, plaise vous me traiter, Comme voudriez vous-mesme estre traitée, Si vous estiez par amour arrestée, ID. I, 351. Vous me povez faire heureux devenir, En vous daignant vous souvenir, SAINT-GELAIS, 125. Quant au trespas, sça' vous [savez-vous] quand ce sera? DU BELL. VII, 26, *verso*. Quelle raison av'ous [avez-vous], quant à ce poinct, De commander qu'on ne vous ayme point? ID. VII, 30, *verso*. Pourquoy foulez-vous mon peuple, et froissez la face des pauvres? LANOUE, 14.

— ÉTYM. Wallon et bourg. *vo;* picard, *vos;* prov. esp. et port. *vos;* ital. *voi;* du lat. *vos;* grec, σφῶε, vous deux; sanscr. *vas.*

† **VOUSIEU** (vou-zieu), *s. m.* Un des noms vulgaires du lérot.

VOUSSEAU (vou-sô) ou, plus ordinairement, **VOUSSOIR** (vou-soir), *s. m.* Terme d'architecture. Toute pierre qui forme la voûte proprement dite. La voûte de cette belle galerie [la *cloaca maxima*, à Rome] est à triple rang de voussoirs, MAYER, *Monit.* 11 juin 1867, p. 718, 4° col.

— ÉTYM. Voy. VOUSSURE.

† **VOUSSOYER** (vou-so-ié), *v. a.* User du mot *vous* en parlant à quelqu'un. Il tutoie sa femme et voussoie ses enfants.

— HIST. XIV° s. Vosoier, DU CANGE, *vosare.* || XVI° s. Touchant à l'inventeur de vousier, je ne l'ay treuvé ; mais j'hay bien treuvé que cela estoit desjà en cours, du temps de l'empereur Trajan, aux epistres de Pline deuxième qui le vousioit luy escrivant, BONIVARD, *Noblesse*, p. 242.

— ÉTYM. *Vous.* On a dit *vouvoyer* (DECOURCHAMP, *Souv. de la marq. de Créquy*, t. III, ch. VI); mais le mot est mal formé ; *vous* ne peut amener la syllabe *voy*, tandis que *tutoyer* est fait de *tu* et *toi*.

VOUSSURE (vou-su-r'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Courbure et élévation d'une voûte, d'une arcade. Je couvrirai plafonds, voûte, voussure, Par cent magots travaillés avec soin, VOLT. *Temple du Goût.* || Terme de menuiserie. Toute partie cintrée en élévation, ou en plan et en élévation, revêtant le haut d'une baie. || Arrière-voussure, partie supérieure d'une baie de porte ou de croisée, dont le cintre de face est différent de celui du fond. || 2° En anatomie, convexité surmontant plus ou moins une surface courbe. || Voussure précordiale, un des signes de certaines péricardites chroniques. Voussure thoracique, un des signes de certains emphysèmes.

— HIST. XIII° s. Icest paleis aveit en sei Entur une entiere parei Faite à piliers e à arches, A vousures e à wandiches, MARIE, *Purgatoire*, 687. || XIV° s. La vossure dou grant art [arc] de la dicte croissiée, *Bibl. des ch.* 5° série, t. III, p. 236. Icellui poura edifier depuis l'escourtement des voulsures de l'arche en amont, DU CANGE, *vossura.* || XVI° s. Les terres sont divisées par grands sillons de cinq à six pas de large, enfermés au milieu de deux lignes paralleles, la terre d'entre-deux emmoncelée en voulceure ou rond, O. DE SERRES, 81.

— ÉTYM. *Voussure* suppose un verbe *vousser, vosser*, qui existe dans le wallon, et qui représenterait, d'après Scheler, une forme fictive *voltiare*, tirée de *volutus* (voy. VOÛTE).

VOÛTE (vou-t'), *s. f.* || 1° Construction en maçonnerie sur des cintres, laquelle recouvre un certain espace, et dont les éléments se maintiennent en équilibre et supportent une surcharge, en transmettant les pressions sur des points d'appui. A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs ; les voûtes du temple s'ébranlèrent, FLÉCH. *Tur.* Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes Vont prendre la parole.... RAC. *Phèdre*, III, 3. Il traite, tant en géomètre qu'en architecte, des voûtes anciennes des Romains et d'une voûte nouvelle qu'il avait inventée, et qu'il nommait florentine, FONTEN. *Viviani.* On emploierait, dans la construction des voûtes, des scories volcaniques de l'Auvergne; ces voûtes seraient plus légères et plus solides, PEYRE, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 407. || Voûte en berceau, voûte dont l'axe est horizontal et dont les plans de tête sont normaux à cet axe. || Voûte plate, voûte dont l'intrados est un plan horizontal. || Voûte d'arête et voûte en arc de cloître, voûtes résultant de l'intersection de plusieurs berceaux ayant même plan de naissance et même montée; dans la voûte d'arête, chaque berceau n'est conservé qu'extérieurement aux lignes d'intersection; dans la voûte en arc de cloître, c'est le contraire. || Voûte d'arête en tour ronde, voûte résultant de l'intersection d'un berceau tournant et d'un berceau conoïde. || 2° Clef de voûte, pierre du milieu, qui ferme la voûte et sert de soutien aux autres voussoirs. || Fig Point capital d'une affaire. La société ressemble à une voûte; si la clef ou le premier voussoir pèse trop, l'édifice n'est tôt ou tard qu'un amas de ruines, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 37. || 3° Par analogie, partie supérieure et en forme de cintre. La voûte d'une caverne, d'un antre. Un rocher en demi-voûte lui servait de toit, FÉN. *Tél.* XXI. || 4° Terme de métallurgie. Voûte d'un fourneau à réverbère, partie supérieure qui est léchée par la flamme, et qui réfléchit la chaleur sur la sole. || Terme de marine. Voûte d'arcasse, ou, simplement, voûte, prolongement du pont à l'arrière des vaisseaux. || Petite voûte, saillie située au-dessus de la voûte d'arcasse. || 5° Fig. Une voûte de feuillage, de verdure, berceau formé par des plantes grimpantes. Là, sous les orangers, sous la vigne fleurie, Dont le pampre flexible au myrte se marie, Et tresse sur ta tête une voûte de fleurs, LAMART. *Méd.* I, 12. || 6° Fig. La voûte du ciel, la voûte azurée, la voûte bleue, étoilée, céleste, le ciel. Louis, qui du plus haut de la voûte divine Veille sur les Bourbons, VOLT. *Henr.* X. Vents, conduisez Pandore aux voûtes éternelles, ID. *Pandore*, acte II. Dis quel art a des cieux courbé l'immense voûte, DELILLE, *Paradis perdu*, VII. Cette voûte bleue à laquelle les astres nous semblent attachés, est fort près de nous; elle n'est que l'atmosphère terrestre au delà de laquelle ces corps sont placés à d'immenses distances, LAPLACE, *Exp.* I, 14. Un monde est assoupi sous la voûte des cieux, LAMART. *Harm.* II, 4. Ô vastes cieux, ô profondeurs sacrées! Morne sérénité des voûtes azurées! V. HUGO, *Burgraves*, II, 3. || 7° En anatomie, tout ce qui est convexe et arrondi par la surface extérieure, concave et arqué par sa surface intérieure. || Voûte du crâne, partie supérieure de la boîte osseuse qui représente les os du crâne. || Voûte palatine ou voûte du palais, cloison qui forme la partie supérieure de la bouche et inférieure des cavités nasales. || Voûte à quatre piliers, trigone cérébral de Chaussier, voûte à trois piliers de Winslow, bandelette géminée de Reil, nom donné à une partie interne du cerveau. || 8° Terme de maréchalerie. La voûte du fer à cheval, la partie intérieure de l'arc de ce même fer, laquelle est opposée à la pince.

— HIST. XII° s. Un pilier ot iluec, la volte ad sostenue, Qui del saint arcevesque lur toli la veüe, *Th. le mart.* 147. || XIII° s. Maison pour hosteler, chambre à voute, ne salle, *Berte*, XXVII. || XVI° s. Petit front et gros yeulx, nez grant, taillé à voste, Estomac plat et long, hault dos à porter hote, J. MAROT, V, 155.

— ÉTYM. Prov. *volta, vouta, vota;* it. *volta*, du lat. *volutus*, contracté en *voltus*, de *volvere*, rouler.

VOÛTÉ, ÉE (vou-té, tée), *part. passé* de voûter. || 1° Fait en voûte. Un passage voûté. || Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une voûte. || 2° Il se dit du corps humain qui se courbe. Un homme noir, assez mal mis, le dos voûté, la tête penchée sur une épaule, l'œil hagard, les mains fort sales, VOLT. *l'Homme aux quarante écus, scélérat chassé.* || Par extension. Il [le savacou] marche le cou arqué et le dos voûté, dans une attitude qui paraît gênée, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 198. || Absolument. Courbé par l'âge. Il est déjà un peu voûté.

VOÛTER (vou-té), *v. a.* || 1° Faire une voûte qui termine le haut d'une construction. Voûter une église, une cave. || 2° Terme de maréchalerie. Voûter un fer, frapper sur l'une des branches du fer à cheval, en posant l'autre sur l'enclume, à l'effet de le resserrer. || 3° Se voûter, *v. réfl.* Être en forme de voûte. Le diaphragme, qui est une cloison charnue dans son tour et membraneuse à son centre, dont l'usage est d'allonger la concavité de la poitrine en se bandant, et d'accourcir la même concavité en se relâchant et se voûtant de bas en haut, BOSS. *Connais.* II, 2. Sous un toît d'arbrisseaux, Dont les rameaux fleuris se voûtent en berceaux, DELILLE, *Parad. perdu*, IX. || 4° Se dit des personnes dont la taille commence à se courber. Les personnes de grande taille se voûtent plus promptement que les autres.

— HIST. XIII° s. Fu roi Charles Martiaux en la sale voutie, *Berte*, II. Li puis qui ert volté de plastre, *Ren.* 15827. || XIV° s. Le capitaine vint sur une tour antie; Bien perçoit roy Henry à sa targe votie : Que volez-vous, dit-il, en ycelle partie? *Guescl.* 14833. || XV° s. Qu'est devenu ce front poly, Ces cheveulx blonds, sourcilz voultyz? VILLON. *Belle heaulmière.* || XVI° s. Sur deux soleils [deux beaux yeux], deux petits arcs voutez, DUBELL. II, 25, *verso.* Avez imité l'arc qui se laisse voulter, Puis d'un effort plus grand tout soudain se devoulte, Vendant le mal receu plus cher qu'il ne lui couste, ID. III, 65, *verso.* L'hyver.... Voulte leur corps devant le temps, ID. IV, 65, *recto.* Les colomnes, les arcs, les haults temples voultez, ID. VI, 47, *recto.* Ceux qui sont voutés, ayant l'espine courbée, PARÉ, XVII, 8. Presque droit d'un costé, courbe et voussé de l'autre, selon la rondeur del'arbre, O. DE SERRES, 665.

— ÉTYM. *Voûte;* wallon, *vossé.* L'ancienne langue avait un adj. très-usité *voltiz*, en forme de voûte.

† **VOÛTIS** (vou-ti), *s. m.* Terme de marine. Partie extérieure de l'arcasse.

† **VOUTZ** (vouts'), *s. m.* Voy. WOOTZ.

† **VOVAN** (vo-van), *s. m.* Coquille du genre pétoncle.

† **VOVEIDE** (vo-vè-d'), *s. f.* Voy. GUÈDE.

VOYAGE (vo-ia-j' ; quelques-uns disent voi-ia-j' ; au XVII° siècle, plusieurs prononçaient veage, ce qui est condamné par Vaugelas et par Chifflet, *Gramm.* p. 201), *s. m.* || 1° Chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. Le vrai secret pour avoir de la santé et de la gaieté est que le corps soit agité et que l'esprit se repose ; les voyages donnent cela, VOIT. *Lett.* 44. Vous me semblez tous deux fatigués du voyage, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Hé bien, Agnès, je suis de retour du voyage : En êtes-vous bien aise? MOL. *Éc. des f.* I, 4. Les voyages usent le corps, comme les équipages, SÉV. 355. Ô voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer! BOSS. *Reine d'Anglet.* Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'État, discourir sur le voyage d'Angleterre, ID. *Duch. d'Orl.* Un voyage tranquille [de Louis XIV] devient tout à

coup une expédition redoutable à ses ennemis, ID. *Mar.-Thér.* Il fallait lui souhaiter un bon voyage, HAMILT. *Gram.* 9. Le sage Mentor m'aima jusqu'à me suivre dans un voyage téméraire que j'entreprenais contre ses conseils, FÉN. *Tél.* I. Vous m'avez parlé d'un voyage que vous fîtes dans la Bétique, depuis que nous fûmes partis d'Égypte, ID. *ib.* VIII. C'est mal raisonner que de conclure que les voyages sont inutiles, de ce que nous voyageons mal, J. J. ROUSS. *Ém.* V. C'est une belle chose, mon ami, que les voyages; mais il faut avoir perdu son père, sa mère, ses enfants, ses amis, ou n'en avoir jamais eu, pour errer, par état, sur la surface du globe, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 387, dans POUGENS. Un homme qui passerait sa vie en voyage ressemblerait à celui qui s'occuperait du matin au soir à descendre du grenier à la cave et à remonter de la cave au grenier, ID. *Lett. à Mlle Voland*, 14 oct. 1760. Ô quel bonheur de se retrouver dans sa patrie après deux ans d'absence! voilà le plus grand plaisir que les voyages puissent procurer, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 99, dans POUGENS. Le chevalier Chardin, après avoir fait trois fois le voyage de Tchehelminar, et après y avoir conduit deux fois un peintre persan ... MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 252. Bazar du voyage; nécessaires de voyage; pharmacies de voyage, *Almanach Didot-Bottin*, p. 1390, 1re col. || Cheval de voyage, cheval propre à transporter un cavalier d'un endroit à un autre, assez rapidement, et pendant plusieurs jours de suite. || Fig. et familièrement. Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage, mourir. Le mari fait seul le voyage, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Elle ne songe plus qu'à son grand voyage, SÉV. 144. Il est bien pressé de faire le voyage de l'autre monde, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 2. || Fig. La vie est un voyage, nous ne faisons que passer sur cette terre. Mon beau voyage encore est si loin de sa fin! A. CHÉN. *la Jeune captive.* En avançant dans notre obscur voyage, Du doux passé l'horizon est plus beau; En deux moitiés notre âme se partage, Et la meilleure appartient au tombeau, LAMART. *Harm.* II, 1. || 2° Terme de marine. Campagne, navigation plus ou moins longue. Le Mercure galant écrit quelquefois nos voyages si bizarrement, sur quelques relations de vaisseaux, que je croirais, monsieur, qu'il n'en devrait rien dire que suivant vos ordres, D'ESTRÉES, *à Seignelay*, 26 août 1680, dans JAL. Neuf voyages sur mer entrepris par une princesse malgré les tempêtes, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les voyages des divers navigateurs anglais, en étendant nos connaissances, avaient mérité la juste admiration du monde entier, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 5, dans POUGENS. Les voyages de mer ne peuvent s'entreprendre sans une méthode pour trouver à chaque instant le lieu du vaisseau, et pour diriger sa marche dans ces grandes plaines de l'Océan, où les routes ne sont point tracées, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 634. || Voyage de long cours, les longs voyages sur mer. Il n'y a guère que quatre sortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours, les marins, les marchands, les soldats et les missionnaires, J. J. ROUSS. *Inég.* note I. || Voyages d'outre-mer, les voyages que les chrétiens entreprenaient autrefois pour conquérir la terre sainte, pour faire la guerre aux musulmans. || 3° Relation des événements d'un voyage (on met une majuscule). Ces Voyages sont fort intéressants à lire. Recueil de Voyages. || Voyage pittoresque, relation d'un voyage accompagnée de vues, de gravures. || 4° Allée et venue d'un lieu à un autre. J'ai fait deux voyages à Versailles. J'ai fait vingt voyages chez lui sans le trouver. Depuis que j'ai écrit ce commencement de lettre, j'ai fait un fort joli voyage; je partis hier assez matin de Paris, j'allai dîner à Pompone.... SÉV. 48. || 5° Course, commission d'un homme de peine. Il faut payer les voyages de ce conducteur, de ce charretier. || Ce que transporte un homme ainsi employé. Un voyage de bois, de charbon. || 6° Séjour dans un lieu où l'on ne fait pas sa demeure habituelle. Mon voyage à ma terre sera de six semaines. Le voyage de la cour à Compiègne. || 7° Anciennement, frais qu'on allouait à une partie ou à des témoins. Taxer les voyages.

— HIST. XIe s. Pois [puis] est montet [à cheval], entret en sun veiage, *Ch. de Rol.* LI. || XIIIe s. S'il avenoit par aventure que nous ne peussions mie aler en veage de la croix, DU CANGE, *viagium.* Et s'eles [les dames] font, par mal conseil, folage, À lasches gens et mauvais le feront; Car tuit li bon iront en cest voiage [croisade], QUESNES, *Romanc.* p. 94. Il sait bien que vos avés mis el voiage Dieu, et que vos estes povres, VILLEH. LI. || XIVe s. Par les desers s'en va son voiage akoeillir, Mais deux jours chemina, je vous di sans falir, Ains qu'il trovast ostel, *Baud. de Seb.* X, 1145. || XVe s. En ce temps fut proposé et conseillé en Angleterre de faire un voyage de guerre en Irlande, FROISS. IV, p. 188, dans LACURNE. De terme en terme durant les viages [le temps de vie] desdits et le dernier vivant tout tenant, DU CANGE, *viagium.* Sur chacun voiage de sel passant par la riviere du Rosne, ID. *voiagium.* || XVIe s. Si celuy qui s'appreste à faire un long voyage, Doit croire cestuy là qui a jà voyagé, DUBELL. VI, 10, *verso.* Ce qui faisoit s'esbahir davantage de ce larcin, estoit que, pour tout emporter, il lui avoit convenu faire six ou sept voyages, DESPER. *Contes*, CXI. Ceux qui diront ou feront injure aux mayeur et eschevins leur devoir faisant, ou pour chose en dependante, en seront corrigez par prison, voyage [pèlerinage imposé par justice]... *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 277.

— ÉTYM. Berry, *voyâge*; wallon, *voyeg*; bourg. *viaige*; mâconnais, *vioge*; norm. *vidge*; provenç. *viatge*; espagn. *viage*; portug. *viagem*; ital. *viaggio*, du lat. *viaticum*, qui signifie provisions de voyage, mais qui est déjà pris au sens de voyage dans Venantius Fortunatus; de *via* (voy. VOIE).

† **VOYAGEABLE** (vo-ia-ja-bl'), *adj.* Où l'on peut voyager. Peupler le globe de la race européenne, qui est supérieure à toutes les autres races d'hommes; le rendre voyageable et habitable comme l'Europe, HENRI DE ST-SIMON, *Œuv. choisies*, t. II, p. 293.

1. **VOYAGER** (vo-ia-jé; quelques-uns disent voi-ia-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : voyageant, voyageons), *v. n.* || 1° Faire voyage, aller en pays éloigné. J'employai le reste de ma jeunesse à voyager, à voir des cours et des armées, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, DESC. *Méth.* I, 14. Il lui prit aussi envie [à Ésope] de voyager et d'aller par le monde, s'entretenant de diverses choses avec ceux que l'on appelait philosophes, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Certes, dit-il, mon père était un pauvre sire; Il n'osait voyager, craintif au dernier point, ID. *Fabl.* VIII, 9. Amants, heureux amants, voulez-vous voyager, Que ce soit aux rives prochaines, ID. *ib.* IX, 2. Ce n'est qu'avec de la sagesse et de la prévoyance qu'on voyage bien, SÉV. 15 janv. 1674. Les anciens voyageaient rarement au delà de l'équateur, MAIRAN, *Élog. de Halley.* Voyager pour voyager, c'est errer, être vagabond; voyager pour s'instruire est encore un objet trop vague; l'instruction qui n'a pas un but déterminé, n'est rien, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Quand on ne veut qu'arriver, on peut courir en chaise de poste; mais, quand on veut voyager, il faut aller à pied, ID. *ib.* Voyager est, quoi qu'on en puisse dire, un des plus tristes plaisirs de la vie, STAEL, *Corinne*, I, 2. || Il se dit aussi des oiseaux. Les grues se mettent en ordre pour voyager. || Fig. Chaque soleil est le centre de plusieurs planètes qui voyagent continuellement autour de lui, VOLT. *Dial.* 15. Enfin, portant les yeux jusqu'aux extrémités du globe, je vois ces glaces énormes qui se détachent des continents des pôles, et viennent comme des montagnes flottantes voyager et se fondre jusque dans les régions tempérées, BUFF. *Théorie de la terre*, 2e disc. Voyageons dans leur âge [des anciens], où, libre, sans détour, Chaque homme ose être un homme, et penser au grand jour, A. CHÉNIER, *l'Invention.* Et vous me demandez, sollicitude amère : « Où donc ton père? où donc ton fils? où donc ta mère? » — Ils voyagent aussi! Le voyage qu'ils font n'a ni soleil ni lune, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, *d'un voyageur.* || 2° Être transporté, en parlant d'objets. Cette lettre voyagera toute la nuit, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harl.* t. VII, p. 157. || Proverbes. Qui veut voyager loin, ou, plus souvent, qui veut aller loin, ménage sa monture, il ne faut pas faire d'excès, il faut user avec ménagement. Qui veut voyager loin ménage sa monture, RAC. *Plaid.* I, 1. || Avec le latin, le roussin et le florin, on peut voyager par tout le monde, c'est-à-dire celui qui sait le latin, qui a un bon cheval et de l'argent, peut aller partout. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XVe s. Les marchans gaignoient, Nobles voyageoient, Et chascun planté de monnoye, AL. CHART. *Bible.*

— ÉTYM. *Voyage.*

† 2. **VOYAGER, ÈRE** (vo-ia-jé, jè-r'), *adj.* Qui est en voyage. Au milieu de l'Église militante et voyagère, ARNAULD, dans PASC. *Prov.* XVI. || Ce mot n'est pas usité présentement; cependant ici il ne pourrait être remplacé par voyageuse.

— HIST. XVe s. Et tournoier [prendre part aux tournois] voulentiers, Et estre grant voyagiers, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 400. || XVIe s. Mais je ne puis aimer un vieillard voyager, Qui court de çà de là, et jamais ne s'areste, DU BELLAY, VI, 11, *recto.* Quelque bonne compagnie... resseante ou voyagere, MONT. III, 309.

— ÉTYM. *Voyage.*

VOYAGEUR, EUSE (vo-ia-jeur, jeû-z'; quelques-uns disent voi-ia-jeur), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui est actuellement en voyage. Et, détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter, qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit, BOSS. *le Tellier.* Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre, Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huître, BOIL. *Épît.* II. Les voyageurs, s'environnant toujours de leurs usages, de leurs habitudes, de leurs préjugés, de tous leurs besoins factices, ont, pour ainsi dire, une atmosphère qui les sépare des lieux où ils sont, comme d'autant d'autres mondes différents du leur, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Mais quoi! les voyageurs font bientôt connaissance, COLLIN D'HARLEVILLE, *Chât. en Espagne*, II, 10. || 2° Particulièrement, celui qui fait ou a fait de grands voyages. Il savait parler aux voyageurs de ce qu'ils avaient découvert ou dans la nature, ou dans le gouvernement, BOSS. *Louis de Bourbon.* Les voyageurs français Chardin et Tavernier nous ont appris quelque chose de ce grand prophète [Zoroastre], par le moyen des guèbres ou parsis qui sont encore répandus dans l'Inde, VOLT. *Dict. phil. Zoroastre.* Un voyageur ne connaît d'ordinaire que très-imparfaitement le pays où il se trouve; il ne voit que la façade du bâtiment; presque tous les dedans lui sont inconnus, ID. *Mél. litt. à M**** || 3° Fig. En termes de dévotion. Le fidèle qui vit sur la terre, par opposition aux saints qui jouissent du bonheur éternel. Le chrétien ne mérite pas de se réjouir dans le ciel, s'il n'a auparavant appris à gémir dans ce lieu de pèlerinage; car, pour être vrai chrétien, il faut sentir qu'on est voyageur, BOSS. *Panégyr. Ste Thér.* 2. Nous sommes en ce monde comme des voyageurs bannis de notre patrie... or cet état de voyageur consiste à s'avancer dans les voies de Dieu, et rien n'y répugne tant que de demeurer oisif, FLÉCH. *Sermon pour la Toussaint.* || 4° *Adj.* Les oies voyageuses se portent fort avant dans les terres méridionales du nouveau monde, BUFF. *Ois.* t. XVIII, p. 96. Cette espèce n'est pas voyageuse, et se trouve toute l'année à Baisriver, ID. *Quadrup.* t. XI, p. 171. Comme la vague orageuse S'apaise en touchant le bord, Comme la nef voyageuse S'abrite à l'ombre du port, LAMART. *Harm.* I, 8. L'eau du saint fleuve [Jourdain] emplit sa gourde voyageuse, V. HUGO, *Odes*, I, 9. || Fig. Quand le vent sème au loin un poison voyageur, V. HUGO, *Odes*, I, 11. || Commis voyageur, commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

— HIST. XVIe s. Xenomanes le grand voyaigeur, et traverseur de voyes perilleuses, RAB. *Pant.* 4, 1.

— ÉTYM. *Voyager.*

VOYANT, ANTE (vo-ian, ian-t'; quelques-uns disent voi-ian, ian-t'), *adj.* || 1° Qui voit. || À l'hospice des Quinze-Vingts, frères voyants, ceux qui voient clair et qui sont mariés à une femme aveugle. || Sœurs voyantes, les femmes qui voient clair et qui sont mariées à des aveugles. || Substantivement. Si vous ne voyez pas de témoin qui puisse vous reprocher votre lâcheté dans le monde, si vous avez tendu vos piéges si subtilement qu'ils soient imperceptibles aux regards humains, vous dites : Qui nous a vus! vous ne comptez donc pas parmi les voyants celui qui habite aux cieux? BOSS. *Sermons, Nécess. de trav. à son salut*, 1. || 2° Terme d'hippiatrie. Se dit d'un cheval affecté de myopie. || 3° Au sens passif, qu'on voit, en parlant des couleurs, des étoffes éclatantes. Une couleur voyante. Une robe voyante. || 4° *S. m.* Terme de l'Écriture. Prophète. Celui qui s'appelle aujourd'hui prophète, s'appelait alors le voyant, SACI, *Bible, Rois*, I, IX, 9. De toutes parts le peuple de Dieu vient à Silo consulter le voyant, MASS. *Panégyr. St François de Paule.* || Nom donné aux gnostiques et à d'autres sectaires, pour exprimer leurs prétentions à des connaissances surnaturelles. || 5° Plaque de tôle ou de bois, moitié noire, moitié blanche, et dont la ligne qui sépare les deux couleurs est horizontale. On emploie le voyant dans les opérations du nivellement pour déterminer la cote de chaque point, en faisant glisser le

voyant, au moyen d'une tige, le long d'une règle graduée, LEGOARANT. || 6° Terme de marine. Sorte de réflecteurs qu'on place sur des bouées à l'entrée des ports ou dans des passages difficiles, et qui servent à guider les navigateurs. Voyants prismatiques formés par des miroirs qui réfléchissent la lumière du soleil ou des phares voisins.

— HIST. XVI° s. Il n'y a point de prophete entre nous; il n'y a plus de voyant, CALVIN, *Instit.* 378.

† **VOYE** (vo-ye), *s. f.* Terme de pêche. Se dit, dans quelques endroits, de la bouée qui sert à retrouver les filets tendus par fond.

— ÉTYM. *Voir.*

VOYELLE (vo-iè-l'; quelques-uns disent voi-iè-l'), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Lettre qui représente une voix. Les lettres sont divisées en voyelles, ainsi dites voyelles parce qu'elles expriment les voix; et en consonnes, ainsi appelées consonnes, parce qu'elles sonnent avec les voyelles, et ne font que marquer les diverses articulations des voix, MOL. *Bourg. gent.* II, 6. Les voyelles sont ainsi appelées du mot voix, parce qu'elles se font entendre par elles-mêmes; elles forment toutes seules un son, une voix, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 364. Cigît maître Jobelin, Suppôt du pays latin.... Endoctriné de tout point Sur la virgule, le point, L'*u* voyelle et l'*u* consonne, PIRON, *Épitaphe d'un grammairien.* || Voyelle simple, celle qui s'écrit avec un seul caractère, par opposition à voyelle composée. || 2° Le son même, la voix qui est représentée par la voyelle, et qui est produite dans la glotte, sans le concours du reste du tuyau vocal, concours nécessaire à la production des consonnes. Deux voyelles prononcées ensemble forment une diphthongue. Ramus avait déjà remarqué dix voyelles dans la langue française, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 5. || 3° Semi-voyelle, nom donné arbitrairement à certaines lettres. Chez les Grecs, les semi-voyelles (*hemiphona*) étaient la sifflante *s*, les liquides, *l*, *m*, *n*, *r*, et les doubles ζ, ξ et ψ. Chez les Latins, c'étaient les consonnes dont le nom commençait par une voyelle, *f*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, *x*. Chez nous, ce sont les voyelles commençant la diphthongue, lesquelles en effet ne forment pas syllabe : *i* dans *pied*, *fiole*; *u* dans *huile*; *ou* dans *ouais*. || 4° Points-voyelles, voy. POINT I, n° 31. || Au mot *point* l'Académie écrit points voyelles, sans trait d'union.

— HIST. XV° s. Comment, en metrifiant, deux voieulx ensuivant l'une l'autre manguent la moitié d'une silabe, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 396.

— ÉTYM. Prov. *vocal*; du lat. *vocalis*, de *vox*, voix.

1. **VOYER** (vo-ié; quelques-uns disent voi-ié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des voié-z intelligents), *s. m.* Officier préposé à la police des chemins et à celle des rues. Les voyers de tel lieu, de telle ville. Le duc de Sully est le premier ministre qui, depuis la fondation de la monarchie, ait connu de quelle importance étaient les chemins pour le commerce intérieur du royaume; il créa une charge de grand voyer, et en fut revêtu, FRÉRON, *Année littér.* t. VI, p. 121. || *Adj.* Commissaire voyer. Architecte voyer. || Agents voyers, agents chargés par la loi du 21 mai 1836 d'entretenir et de construire les chemins de vicinalité.

— REM. L'expression commissaire voyer est abandonnée. On dit agent voyer pour les campagnes, et architecte voyer dans les villes.

— HIST. XI° s. Li reis cumandet un soen veeir Basbrun, *Ch. de Rol.* CCXC. || XIII° s. Quiconques veut avoir travail hors de son hostel, il convient qu'il en ayt le congié du voier de Paris, *Liv. des mét.* 45. || XVI° s. Le bas justicier, qu'on appelle simple voyer, a cognoissance sur ses sujets et estrangers de toutes actions personnelles civiles dont les amendes n'excedent point la somme de sept sols six deniers tournois, *Coust. gén.* t. II, p. 250.

— ÉTYM. Lat. *viarius* relatif aux routes, adjectif dont on a fait un substantif, de *via* (voy. VOIE).

† 2. **VOYER** (vo-ié), *v. a.* Terme de métier. Faire couler ou écouler.

† **VOYETTE** (vo-iè-t'), *s. f.* Grande écuelle emmanchée pour la lessive.

† **VOYEUR, EUSE** (vo-ieur, ieû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui regarde, qui assiste à.... comme curieux, curieuse. La multitude des voyeurs, le nombre de ceux qui étaient à table n'empêchèrent pas la promptitude [du service], ST-SIM. 343, 249. Aucune d'elles [les princesses du sang] ne le vit [Pierre I^{er}] que par curiosité, en voyeuse, ID. 467, 143. || St-Simon a aussi dit au pluriel voyeux, comme le peuple de Paris prononce ces finales. M. de Lorraine passa entre une double haie de voyeux et de curieux de bas étage, ID. 72, 183. || 2° Petit siége, tabouret. Mme Elisabeth était à genoux sur une voyeuse, près de la reine, M^{me} CAMPAN, *Mém.* t. II, p. 105.

— HIST. XVI° s. Duquel sera fait estimation devant le juge ordinaire par douze tesmoins voyeurs des plus notables de la paroisse, *Coust. gén.* t. I, p. 1035.

— ÉTYM. *Voir.*

† **VOYOU** (vo-iou), *s. m.* Se dit populairement, à Paris, d'un enfant du peuple, malpropre et mal élevé. La race de Paris, c'est le pâle voyou, Au corps chétif.... AUG. BARBIER, *Ïambes, la Curée.*

— ÉTYM. Ce paraît être un dérivé de *voie*; pourtant M. Ch. Nisard, écartant cette étymologie, y voit une altération de *voirou*, qui s'est dit pour *garou* (loup-garou), *Rev. de l'instr. publ.* 29 nov. 1860; cela n'est pas probable.

† **VRAC** (vrak), **VRAGUE** (vra-gh'), **VRAQUE** (vra-k'), *s. m.* || 1° Terme de marine. Jeter en vrac, jeter sans soin et comme au hasard des objets qu'on rangera plus tard, ou qui peuvent faire un voyage dans le fond d'un navire, sans être mis dans des sacs, des barils, des caisses, etc. || 2° Terme de pêche. Poisson en vrac, poisson mis en barils sans être rangé. Morue.... d'Islande se vend en vrac, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerc.* || On dit de même harengs salés en vrac. || 3° En vrac se dit aussi des expéditions par le roulage ou par les chemins de fer. Les pommes de terre se chargent ordinairement en vrac. Les chargements de tabacs exportés en vrague doivent être enveloppés de deux bâches solides, de dimensions suffisantes et sans pièces, munies d'œillets pratiqués dans le rebord de l'étoffe, à l'exclusion d'anneaux en fer ou en corde cousus à l'étoffe, *Circulaire des contrib. indir. et tabacs*, 16 juill. 1851, n° 487. || 4° Rentrer le foin en vrac, l'engranger sans le botteler.

— ÉTYM. Holl. *wrak*, objet de rebut; suéd. *vräka*, jeter, rejeter (comparez VAREC).

VRAI, AIE (vrè, vrê), *adj.* || 1° Conforme à la réalité, à ce qui est. Ah! Octave, est-il vrai ce que Silvestre vient de dire à Nérine, que votre père est de retour, et qu'il veut vous marier? MOL. *Scapin*, I, 3. Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites; mais je trouve que vous appuyez un peu trop sur l'argent, ID. *Bourg. gentil.* I, 1. Chaque chose est ici [sur la terre] vraie en partie, fausse en partie; la vérité essentielle n'est pas ainsi; elle est toute pure et toute vraie; ce mélange la déshonore et l'anéantit, PASC. *Pens.* VI, 60, éd. HAVET. Voilà votre roi, s'il est vrai que vous désirez de faire régner chez vous les lois du sage Minos, FÉN. *Tél.* VI. Vrai ou non, Pompéia porta la peine de cette intrigue, *Exil de Cicér.* dans DESFONTAINES. Je dis ici des choses nouvelles; mais, si elles sont vraies, elles sont très-anciennes, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 4. L'anecdote qu'on vous a contée de Mérope et de Lanoue, est comme bien d'autres anecdotes: il n'y a pas un mot de vrai, VOLT. *Lett. Laharpe*, 25 oct. 1777. Il n'est pas vrai que les rayons du soleil, plus ou moins perpendiculaires, plus ou moins obliques, décident du gouvernement que chaque peuple doit avoir, et le portent à l'établir sans qu'il s'en aperçoive, CONDIL. *Étud. hist.* I, 7. Galilée trouva le vrai système du monde, il en fut quitte pour la prison, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || Il n'est que trop vrai, il est trop vrai, se dit pour affirmer une chose qu'on regrette, qu'on déplore. Ma fille, il est trop vrai, j'ignore pour quel crime La colère des dieux demande une victime, RAC. *Iphig.* IV, 4. Cette horreur de sang-froid [le massacre de Thessalonique, par Théodose], qui n'est que trop vraie, VOLT. *Pol. et lég. Paix perpét.* 21. || Aussi vrai qu'il fait jour, vrai comme il faut mourir, aussi vrai que nous sommes ici, etc. se disent pour affirmer énergiquement quelque chose. || Il est vrai de dire, ou, simplement, il est vrai, s'emploie lorsqu'on veut expliquer, restreindre, modifier. C'est la seule personne que j'aie vue, qui exerce, sans contrainte, la vertu de libéralité.... il est vrai qu'elle a vingt-cinq mille écus de rente et qu'à Paris elle n'en dépense pas dix, SÉV. 284. Il est vrai, messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir, parmi les rois, de ces âmes pures; tel a été saint Louis.... BOSS. *Mar.-Thér.* Il commence, il est vrai, par où finit Auguste; Mais crains que, l'avenir détruisant le passé, Il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé, RAC. *Brit.* I, 1. || Toujours est-il vrai de dire, ou, simplement, toujours est-il vrai, néanmoins. Il a quelques moments d'humeur, toujours est-il vrai qu'il est aimable. || 2° Une personne vraie, une personne qui ne perd jamais rien de son naturel, qui est soi, rien que soi. M^{me} de Lafayette aimait le vrai en toutes choses et sans dissimulation; c'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucault qu'elle était vraie; façon de parler dont il est auteur et qui est assez en usage, SEGRAIS, *Mém.* t. II, p. 34. Vous me dites trop de bien de mes lettres, ma bonne; je compte sûrement sur toutes vos tendresses; il y a longtemps que je dis que vous êtes vraie.... ah! qu'il y a peu de personnes vraies! rêvez un peu sur ce mot, vous l'aimerez; je lui trouve, de la façon que je l'entends, une force au delà de la signification ordinaire, SÉV. 19 juillet 1671. || 3° Qui parle et agit sans déguisement. Il [M. de Barillon] nous contait.... combien il [Turenne] était vrai, SÉV. 28 août 1675. Vous louez Revel par où je l'ai loué, en disant que je l'avais trouvé vrai et loin de toute vanité, ID. 21 sept. 1689. Si vrai dans ses procédés qu'on ne l'eût pas pris pour un homme de cour, HAMILT. *Gram.* 6. Le premier mérite d'un auteur est d'être vrai; être éloquent n'est que le second, D'ALEMB. *Élog. Saci.* Je veux avant tout que vous soyez vraie; c'est la première de toutes les vertus, GENLIS, *Théât. d'éduc. Enfant gâté*, II, 5. Mais ferme dans ma route, et vrai dans mes discours, Tel je fus, tel je suis, tel je serai toujours, M. J. CHÉNIER, *Essai sur la Satire.* || 4° Terme de littérature et d'art. Qui rend, qui exprime avec vérité les pensées, les objets. Un style vrai. Puisqu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie, et que l'effet infaillible du vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes, n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé, BOIL. *Préface* VI, *pour l'édition de* 1701. Une mademoiselle Camille, grande, bien faite, belle voix, l'air noble, le geste vrai, va se présenter pour les rôles de reines, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 juillet 1772. Animaux vrais, peints et éclairés largement, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 499, dans POUGENS. || 5° Terme d'astronomie. Temps vrai, jour vrai, voy. TEMPS, n° 7, JOUR, n° 3. || Lieu vrai, celui où les astronomes verraient un astre s'ils étaient placés au centre de la terre. || Conjonction vraie, celle qui a lieu quand deux corps célestes se trouvent dans le même degré de longitude et de latitude. || Terme d'ancienne algèbre. Racine vraie, racine positive. || Terme de marine. Réduit, corrigé, en parlant de la longitude, de la latitude, etc. || 6° Terme de botanique. Verticille vrai, celui dont toutes les pièces, feuilles normales ou florales (bractées, sépales, pétales), partent du pourtour de l'axe à la même hauteur. || Terme de zoologie. Coquille vraie, celle qui résulte de lames appliquées les unes au dedans des autres, de manière que la plus nouvelle, qui est la plus grande, se trouve aussi la plus intérieure. || 7° Qui est réellement ce qu'on annonce, ou ce qu'il doit être. Le vrai Dieu. Un vrai diamant. Ainsi, par mon hymen, vous avez assurance Que mille vrais Romains prendront votre défense, CORN. *Sertor*, I, 3. Milan, revois ton prince, et reprends ton vrai maître, ID. *Perthar.* V, 5. Théodore de Bèze en est le vrai auteur [la Vie de Catherine de Médicis], GUY PATIN, *Lett.* 28 oct. 1663. La vraie épreuve de courage N'est que dans le danger que l'on touche du doigt, LA FONT. *Fabl.* VI, 2. Pour les religions il faut être sincère: vrais païens, vrais juifs, vrais chrétiens, PASC. *Pens.* XXV, 96. La vraie éloquence se moque de l'éloquence; la vraie morale se moque de la morale, ID. *ib.* VII, 34. Je disais pendant mon grand mal que, si vous eussiez été libre, vous étiez une vraie femme, sachant l'état où j'étais, à vous trouver un beau matin au chevet de mon lit, SÉV. *à M^{me} de Grignan*, 8 mars 1676. Une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, BOSS. *Mar.-Thér.* Quelle cause les fit arrêter [Condé et les deux autres princes]? si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls.... ID. *le Tellier.* Tous nos vrais citoyens avec vous sont unis, VOLT. *Fanat.* I, 1. Encor si ce banni n'eût rien aimé sur terre! Mais les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père, V. HUGO, *Chants du crépuscule*, 5. || On dit de même en mauvaise part: C'est un vrai fripon, une vraie bohémienne, etc. || Par exagération. Cet homme est un vrai lion, un vrai cheval, un vrai singe, il a le courage du lion, quelque chose de la nature du cheval, du singe, etc. || On dit de même: C'est un vrai supplice, un vrai martyre, etc. || 8° Unique, principal, essentiel. Voilà le vrai motif de son action. Et le vrai esprit de la loi était prêt à se per-

dre, BOSS. *Hist.* II, 5. || 9° Convenable. C'est là votre vraie place. La vraie manière de s'y prendre. Voilà le vrai temps de commencer la campagne, SÉV. 11 nov. 1688. || 10° *S. m.* Le vrai, conformité avec la réalité, ou condition des choses produisant une impression par laquelle nous percevons que ces choses sont conformes à d'autres choses connues de nous ou à leur type conservé dans notre esprit. Mon âme en toute occasion Développe le vrai caché sous l'apparence, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Prendre [d'après Montaigne] le vrai et le bien sur la première apparence, sans les presser, parce qu'ils sont si peu solides, que, quelque peu qu'on serre les mains, ils s'échappent entre les doigts et les laissent vides, PASC. *Entretien avec M. de Saci.* Il y a bien des gens qui voient le vrai, et qui n'y peuvent atteindre, ID. *Pens.* XXIV, 65. Rien [sur la terre] n'est purement vrai; et ainsi rien n'est vrai, en l'entendant du pur vrai, D. *ib.* VI, 60. En toute matière, les premiers systèmes sont trop bornés, trop étroits, trop timides; et il semble que le vrai même ne soit le prix que d'une certaine hardiesse de raison, FONT. *Cassini.* Le vrai a besoin d'emprunter la figure du faux, pour être agréablement reçu dans l'esprit humain; mais le faux y entre bien sous sa propre figure, car c'est le lieu de sa naissance et de sa demeure ordinaire, et le vrai y est étranger, ID. *Dial.* 5, *Morts anc.* Il faut s'accoutumer à chercher le vrai dans les plus petites choses; sans cela, on est bien trompé dans les grandes, VOLT. *Mél. hist. mens. impr.* 36. L'amour du vrai, qui conduit à ces recherches [astronomie], BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 11. || 11° Ce qui est opposé à l'erreur, ce qui est conforme à la vérité. Le pyrrhonisme est le vrai; car, après tout, les hommes, avant Jésus-Christ, ne savaient où ils en étaient, ni s'ils étaient grands ou petits, PASC. *Pens.* XXIV, 1. Vous trouvez, ce me semble, la cour bien orageuse, vous avez raison d'être étonnée de Mme de S***; personne ne sait le vrai de cette disgrâce, SÉV. 399. Dès que le roi a su le vrai de l'aventure, ID. 25 sept. 1676. En interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai, BOURDAL. *Domin.* 11° *Dim. après la Pent. Sur la médisance,* t. III, p. 264. Le gros des hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai et admirer de méchantes choses; mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise, BOIL. *Préface* VI, *pour l'édit. de* 1701. L'âme, sans expérience avant l'âge de la réflexion, reçoit avec une égale docilité le vrai et le faux en matière d'opinion, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 28. Le vrai, c'est qu'il n'est que vain, faible et borné, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 334, dans POUGENS. Effronté personnage... il y a du vrai dans ce qu'il vient de dire, PICARD, *Alcade de Mol.* V, 10. || Dire vrai, dire la vérité. Quoi! même en disant vrai vous mentiez en effet? CORN. *le Ment.* V, 4. Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 366. Elle dit qu'elle veut être religieuse : mais elle ne dit pas vrai, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette,* 30 janv. 1683. || On croirait que.... on croirait vrai, on ne se tromperait pas si on croyait cela. Géronte : Comme le voilà fait!...... à sa mine On croirait qu'il viendrait, dans la forêt voisine, De faire un mauvais coup. — Hector à part : On croirait vrai de lui : Il a fait trente fois coupe-gorge aujourd'hui, REGNARD, *le Joueur,* I, 7. || A dire vrai, à vrai dire, à dire le vrai, locution qui sert à affirmer. A vous dire le vrai, cette hauteur m'étonne, CORN. *Tois. d'or,* III, 4. Tous deux ont grand mérite, et tous deux grand courage; Mais ils sont, à vrai dire, ici comme en otage, ID. *Attila,* II, 1. O hommes, vous vouliez des dieux qui ne fussent, à dire vrai, que des hommes, et encore des hommes vicieux! BOSS. *Hist.* II, 11. || 12° Terme de littérature et de beaux-arts. Fidèle imitation de la nature. Il faut [dans les œuvres d'esprit] de l'agréable et du réel; mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai, PASC. *Pens.* VII, 27. Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable, BOIL. *Épître* IX. Il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement, LA BRUY. I. Qu'est-ce donc que le vrai de la scène? c'est la conformité des actions, des discours, de la figure, de la voix, du mouvement, du geste, avec un modèle idéal, imaginé par le poëte et souvent exagéré par le comédien, DIDER. *Mém. Parad. comed.* Si le vrai seul est aimable, il faut avouer qu'il ne l'est pas toujours; il est donc important de choisir, dans la nature, des détails dignes de plaire, et dont l'expression naïve et simple n'ait rien de grossier ni de bas, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 93. Le beau.... c'est la splendeur du vrai, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau,* t. II, p. 321. Demi-vrai, conformité imparfaite avec la réalité. Il faut du vrai pour plaire à l'imagination; mais elle n'est pas difficile à contenter, il ne lui faut souvent qu'un demi-vrai, FONTEN. *Disc. sur l'églog. Œuv.* t. IV, p. 143. || 13° En anciens termes de finance, état au vrai, le tableau exact du produit des revenus de l'État et de ses dettes. || Par extension. Je vous envoie un mémoire du vrai de la terre [du Buron], SÉV. *à Revol,* 4 août 1687. || 14° Vrai, pris adverbialement, vraiment. Vous avez dit cela, vrai? Cela est conclu, vrai? Cela m'oblige, vrai. Vrai, continua-t-il sans m'entendre, c'est un de mes étonnements.... P. L. COUR. *Pamphlet des pamphlets.* || Pas vrai? n'est-il pas vrai? Un joli bijou, pas vrai? A. DUVAL, *les Suspects,* sc. 2. Mais je dérange tout, pas vrai, dans ce moment? V. HUGO, *Ruy Blas,* IV, 7. || 15° Au vrai, *loc. adv.* Selon le vrai, conformément à la vérité. Bien que je sache au vrai tes façons et tes ruses, RÉGNIER, *Élég.* II. On saura cela plus au vrai, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 365. Voilà, au vrai, tout ce qui s'est passé en cette expérience, PASC. *Expér. du Puy-de-Dôme,* p. 186. Je crois que ce fut en cette visite qu'il lui découvrit sa passion; on n'en sait pourtant rien au vrai, FURETIÈRE, *Roman bourgeois,* I. || 16° De vrai, *adv.* Même sens. Ce qu'elle me disait est, de vrai, fort étrange, CORN. *Ment.* V, 6. Le ciel défend, de vrai, certains contentements, MOL. *Tart.* IV, 5. C'était, de vrai, deux enfants qui n'étaient ni laids, ni sots, ni méchants, G. SAND, *la Petite Fadette.* || 17° Pour vrai, *loc. adv.* En vérité. Pour vrai l'Éternel est en ce lieu BALZ. *le Prince,* 24. || 18° Dans le vrai, *loc. adv.* Véritablement. Et, dans le vrai de la chose, est-il un esprit si affamé de plaisanterie, qu'il.... MOL. *Critique,* 3. Et, dans le vrai, c'était la moindre chose Que cette troupe, étroitement enclose.... Eût, pour le moins, un pauvre perroquet, GRESSET, *Ver-vert,* II. Est-il rien, dans le vrai, qui ne fasse causer? DESMAHIS, *l'Impertinent,* sc. 3.

— SYN. 1. VRAI, VÉRITABLE. Véritable a rapport à l'allégation, à l'affirmation, ou au récit qu'on fait d'une chose, ainsi qu'à l'effet produit sur l'esprit de ceux qui l'entendent. Une chose est vraie quand l'idée que nous en avons est conforme à la réalité, à ce qui est. Une chose est véritable quand on nous la représente ou qu'on nous la rapporte telle qu'elle est ou a eu lieu, de manière à ne point nous tromper. Un fait vrai est ou s'est passé tel que nous le concevons; l'idée que nous en avons n'est point fausse. Un fait véritable nous est attesté par un homme qui dit vrai, qui ne ment pas; son témoignage n'est pas faux. || 2. L'HOMME VRAI, L'HOMME FRANC. L'homme vrai dit fidèlement ce qui est; l'homme franc dit librement ce qu'il pense. L'homme vrai dit seulement les choses comme elles sont; l'homme franc, libre dans ses discours, dit son sentiment sur les choses à cœur ouvert.

— HIST. XI° s. Deus [Dieu] nus a mis en plus verai juïse, *Ch. de Rol.* CCXLIV. || XII° s. Qu'al siecle [je m'] anuie et perde amor veraie, *Couci,* VIII. Comment porrai avoir Vraie merci, que tant aurai requise? *ib.* XVII, p. 124. Qui en ceste vengeance iert [sera] pelerins verais, Quites sera et mondes de trestous ses mesfaiz, *Sax.* XV. || XIII° s. Hom vrais est cil qui tient le mi entre celui qui use ventance et monstre qu'il face grans choses et se hauce plus qu'il ne doit, et entre celui qui se despise et humilie, BRUN. LATINI, *Trésor,* p. 291. Quant Berte ot pris congé à son pere au cuer vrai, *Berte,* VII || XIV° s. Les maistres et vrais escholiers lisans et estudians en quelqueconque faculté que ce soit en l'université de Paris, *Ordonn. des rois,* t. III, p. 458. || XV° s. Adont [l'homme mûr] cognoist et scet demonstrer les causes du vray, CHRIST. DE PIS. *Charles V,* I, 13. Mais qu'en sachiez tant seulement le vray, CH. D'ORL. *Ball.* 11. Dictes vous vray, sans vous moçquer, ID. *ib.* 33. Scez tu dont vient ton mal, à vray parler, ID. *Compl. de la France.* Et pour vray, Englez tindrent celle nuit sept ou huit vilages, FENIN, 1416. Fut la place merveilleusement battue de canons; et, qu'il soit vray, advint une fois que aucuns compaignons de ceux du siege.... J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI,* p. 112, dans LACURNE. Enfans, retenez-en autant; Notez : car elles sont utiles; Je ne veulx pas tenir pourtant, Qu'elles soient vraies comme evangiles, COQUIL. *Droits nouveaux.* Et disoient aucuns que.... touteffois je ne le sais pas de vray, COMM. I, 6. || XVI° s. Et Samblançay fut si ferme vieillart, Que l'on cuidoit pour vray qu'il menast pendre A Monfaucon le lieutenant Maillart, MAROT, *Epigr. du lieutenant criminel et de Semblançay.* Vray est que le plus souvent nous n'usons pas du pronom.... H. EST. *Conformité,* édit. FEUGÈRE, p. 96. Pardonnez moy si je suis contrainct mettre moy-mesmes mes louanges : puisque j'escris ma vie, je la veux escrire au vray, MONTLUC, V. Un college est une vraye geaule de jeunesse captive, MONT. I, 183. Les vrayes et parfaictes amitiez, ID. I, 208. Cette remontrance est tres vraye [juste, fondée]; mais.... ID. III, 74. De vray, ou la raison se mocque, ou elle ne doibt viser qu'à.... ID. I, 69. Quand il serait vrai veritablement, *Lett. de Louis XII,* t. II, p. 28, dans LACURNE. Ce sont les pires bourdes que les vrayes, COTGRAVE. Beau service fait amis, vray dire ennemis, ID. Tout vray n'est pas bon à dire, ID. Mais ces hommes, cuidans avoir bien arresté Le vrai par un baillon, preschent la verité, D'AUB. *Tragiques,* p. 147.

— ÉTYM. Provenç. *verai;* du bas-lat. *veragus* qui se trouve dans un texte du VIII° siècle, et qui provient du latin *verus.* L'ancienne langue disait aussi *voire* (voy. ce mot).

VRAIMENT (vrè-man), *adv.* || 1° En effet, effectivement. Je t'ai vraiment traitée avecque barbarie, TRISTAN, *Marianne,* V, 3. Rapport vraiment funeste, et sort vraiment tragique, CORN. *Rodog.* V, 4. Il n'appartient qu'aux ouvrages vraiment solides et d'une souveraine beauté, d'être bien reçus de tous les esprits et dans tous les siècles, LA FONT. *Contes, Préface.* Que le monde voit peu de ces veuves qui, vraiment veuves et désolées.... BOSS. *Anne de Gonz.* Mais un roi vraiment roi, qui, sage en ses projets.... BOIL. *Épître* I. || 2° Il sert à affirmer plus fortement. Miracle! criait-on; venez voir dans les rues Passer la reine des tortues. — La reine? vraiment oui, je la suis en effet, LA FONT. *Fabl.* X, 3. Vraiment les larmes me vinrent bien aux yeux, en apprenant ce que le roi lui a dit [à Pompone] sur ce sujet [la brillante action du chevalier de Pompone, à Fleurus], SÉV. 12 juill. 1690. Mais vraiment c'est un usurier que ce marchand-là, DANCOURT, *Cur. de Comp.* sc. 8. Vraiment notre victoire des Calas est bien plus grande qu'on ne vous l'a dit, VOLT. *Lett. Richelieu,* 30 mars 1763. || 3° Il exprime l'étonnement. Je pars demain. — Vraiment! || Il se dit aussi par ironie. Vraiment vous êtes un joli garçon! Ah! vraiment oui, je vous en croirai.

— HIST. XII° s. Et sachiez bien, Amors, veraiement, Se nus [nul] morist [mourût] pour avoir cuer dolent.... *Couci,* XXII. || XIII° s. Et commencierent si grant gens à issir, que ce sembloit vraiement tous li mondes, VILLEH. LXXX. Et sachiés veraiement que par la terre de Babiloine ou par Grece est recouvrée la sainte terre d'outre-mer, ID. LII. Le roy pensa longuement et me dit : vraiement oyl, JOINV. 288. || XVI° s. Pour vraiement la maniere comprendre.... MAROT, I, 295. Roy vray'-ment.... se peut dire l'homme, DUBELL. V, 17, *recto.*

— ÉTYM. *Vraie,* et le suffixe *ment.* L'ancienne langue disait aussi *voirement,* que plusieurs patois ont gardé.

VRAISEMBLABLE (vrè-san-bla-bl'), *adj.* Qui paraît vrai, qui a l'apparence de la vérité. Il n'est ni vrai ni vraisemblable, qu'Andromède, exposée à un monstre marin, ait été garantie de ce péril par un cavalier volant, qui avait des ailes aux pieds.... CORN. 1er *disc.* Vous savez comme Brancas m'aime : il y a trois mois que je n'ai pas appris de ses nouvelles; cela n'est pas vraisemblable, mais lui, il n'est pas vraisemblable aussi, SÉV. 8 juillet 1671. Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, BOIL. *Art p.* III. Il est prouvé que la gravitation, dont le nom seul semblait un si étrange paradoxe, est une loi nécessaire dans la constitution du monde; tant ce qui est peu vraisemblable est vrai quelquefois, VOLT. *Phil. Newt* III, 6. Il n'est ni vrai ni vraisemblable qu'il [Napoléon] se soit laissé aller à de telles illusions [que les salines russes de Smolensk lui rapporteraient vingt-quatre millions], SÉGUR, *Hist. Nap.* VI, 5. || Substantivement. Puisque la fonction du vraisemblable dans la tragédie est d'empêcher l'esprit de s'apercevoir de la feinte, le vraisemblable qui le trompe le mieux est le plus parfait, et c'est celui qui devient nécessaire, FONTEN. *Réfl. poét.* Presque toutes ses actions [de Charles XII], jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au delà du vraisemblable, VOLT. *Charles XII,* 8. Il était vraisemblable que la France allait per-

dre deux provinces, mais le vraisemblable n'arrive pas toujours, ID. *Louis XIV*, 21. Il est vraisemblable, comme disait le poëte Agathon, qu'il survienne des choses qui ne sont pas vraisemblables.... c'est de ce vraisemblable extraordinaire que quelques auteurs ont fait usage pour dénouer leurs pièces, BARTHÉL. *Anach.* ch. 71.

— HIST. XIVe s. Persuasion est raison vraysemblable non pas evidente, et induit à soy assentir à la conclusion, ORESME, *Éth.* IV. || XVIe s. S'il est acoustumé du faire et s'il est vraysemblable qu'il y doive rencheoir, *Rozier histor.* I, 3. C'est une sotte presumption d'aller desdaignant et condamnant pour faulx ce qui ne nous semble pas vraysemblable, MONT. I, 200. Cette ancienne et ferme haine des Anglois contre les Escossois, qui, vraisemblable, pouvoit causer quelque empeschement ou retardement au roy d'Escosse à la couronne d'Angleterre, *Mém. de Villeroy*, t. V, p. 139.

— ÉTYM. *Vrai*, et *semblable*. L'ancienne langue disait *voiresemblable*.

VRAISEMBLABLEMENT (vrè-san-bla-ble-man), *adv.* || 1° Apparemment, selon la vraisemblance. Vraisemblablement il arrivera aujourd'hui. || 2° D'une manière qui fait croire. Je savais que.... la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses, et se faire admirer des moins savants, DESC. *Méth.* I, 7. On ne saurait vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit [la révolte du prince de Condé] fut conduit, et quel éclat il [Bourdaloue] donna à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous peignit si bien et si vraisemblablement, SÉV. *à Bussy*, 25 avril 1687.

— HIST. XVe s. Avecques ce [en faisant cesser le schisme] mettrez vostre pueple en plus grant union et plus grant obeissance que ne pourroit vraisemblablement estre, se ce discort ne fine, GERSON, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 377. || XVIe s. Je m'en voys y fournir vraysemblablement cinquante vicieuses intentions, MONT. I, 265.

— ÉTYM. *Vraisemblable*, et le suffixe *ment*.

VRAISEMBLANCE (vrè-san-blan-s'), *s. f.* || 1° Apparence de vérité. S'ils veulent savoir parler de toutes choses et acquérir la réputation d'être doctes, ils y parviendront plus aisément en se contentant de la vraisemblance, qui peut être trouvée sans grande peine en toutes sortes de matières, qu'en cherchant la vérité, qui ne se découvre que peu à peu en quelques-unes, et qui, lorsqu'il est question de parler des autres, oblige à confesser franchement qu'on les ignore, DESC. *Méth.* VI, 6. Ces deux conversions [de Félix et de Pauline, dans Polyeucte], quoique miraculeuses, sont si ordinaires dans les martyres, qu'elles ne sortent point de la vraisemblance, CORN. *Poly. Examen.* La découverte du vrai dans la plupart des choses depend de la comparaison des vraisemblances, NICOLE, *Ess. morale*, 1er traité, ch. 9. Il y a si peu de vraisemblance à cette conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement, SÉV. 1er août 1685. Les esprits ordinaires sentent bien la différence d'une simple vraisemblance avec une certitude entière, FONTEN. *Mond.* 6e *soir.* Grégoire VII, se croyant alors, non sans vraisemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit dans plusieurs lettres, que son devoir était d'abaisser les rois, VOLT. *Mœurs*, 46. Cette sorte d'esprit qui tient les vraisemblances pour des démonstrations, ID. *Jenni*, 7. Je vois le matin la vraisemblance à ma droite, et l'après-midi elle est à ma gauche, DIDER. *Mém. Entret.* d'*Alemb.* || 2° Ce qui rend vraisemblable. L'on y [dans le Testament politique de Richelieu] trouve la source et la vraisemblance de tant et de si grands événements qui ont paru sous son administration, LA BRUY. *Disc. de réception.* || 3° Les apparences, les convenances de la société. Continuez à l'éviter [Mme de Mailly] avec le plus de vraisemblance qu'il se pourra, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 16 févr. 1716. Écoutez; conservons toutes les vraisemblances; On ne se doit lâcher par des impertinences Que selon le besoin, selon l'esprit des gens, GRESSET, *Méchant*, II, 7. || 4° Vraisemblance dramatique : elle consiste en ce que les diverses parties de l'action se succèdent de manière à ne heurter en rien la croyance ou le jugement des spectateurs, eu égard aux préliminaires de la pièce. Il fallait inventer une fable qui fût plus vraisemblable; toutefois le défaut de vraisemblance laisse souvent subsister l'intérêt, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* I, 4. Vous ririez bien plus de l'auteur, s'il eût tiré deux vrais amis de l'Œil-de-Bœuf [l'antichambre du roi, où se réunissaient les courtisans] ou des carrosses; il faut un peu de vraisemblance, même dans les actes vertueux, BEAUMARCH. *Mariage de Fig. Préf.*

— HIST. XVIe s. Cette opinion me semble avoir eu plus de vraysemblance et plus d'excuse, MONT. II, 245. Ces fables sortent un peu trop audacieusement hors des bornes de la vraysemblance, AMYOT, *Thés.* 1.

— ÉTYM. *Vrai*, et l'ancien français *semblance* (voy. SEMBLANT).

† **VRÉDELÉE** (vré-de-lée), *s. f.* Terme de pêche. Filet dont les deux bouts sont montés sur deux perches.

† **VREILLE** (vrè-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Liseron des champs.

† **VRIDDHI** (vri-ddi), *s. f.* Terme de grammaire sanscrite. Renforcement d'une voyelle à l'aide de l'insertion d'un *a* long. La vriddhi de l'*i* est *âi.* (*Vriddhi* veut dire augmentation.)

VRILLE (vri-ll', *ll* mouillées, et non vri-ye), *s. f.* || 1° Outil de fer terminé par une espèce de vis, qui sert à percer le bois. J'ai trouvé la vrille ordinaire, celle qui est terminée en vis conique et produit une poussière semblable à la sciure, dans les dessins des anciens manuscrits d'Hésiode, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 56. || Voleur à la vrille, voleur pénétrant dans les maisons en pratiquant aux volets une ouverture carrée à l'aide de quatre trous de vrille entre lesquels il fait jouer une scie très-fine. || Des yeux percés en vrille, de petits yeux que l'on compare à une ouverture faite avec la vrille. || 2° Terme de botanique. Production filamenteuse en forme de tirebouchon, au moyen de laquelle les plantes grimpantes et sarmenteuses s'attachent aux corps qui les environnent. Le lierre étend ses bras; la vigne qui serpente Montre ses fruits de pourpre et sa vrille grimpante, DELILLE, *Parad. perdu*, VII.

— HIST. XIVe s. À l'aide d'un sisel de fer et d'une viille de tonnelier, DU CANGE, *vigilia.* Comme l'uis de la chambre eust esté percié en deux lieux, au droit du perle [pêne], d'une visle à percier vin... ID. *ib.* Un foret ou veillette, ID. *ib.* Pertuis que tu feras d'une bien deliée villette, *Modus*, f° CXX.

— ÉTYM. Origine incertaine. Diez le tire du latin *veru*, broche, disant qu'il est pour *verille*, et le fait est que Richelet nomme *varilles* les *vrilles* de la vigne; d'après cela le sens de foret serait le premier, et celui de main de la vigne serait secondaire. Au contraire, Scheler est porté à croire que le sens de main de vigne est le primitif, et à le rapporter à un radical germanique *vrig* ou *vric* qui signifie chose tournée, tortue. M. Brachet, dans son *Dict. étym.*, le tire de *vericula*, dérivé de *vericum* qui se trouve dans du Gange, et qui vient de *veru.* Mais ce qui complique la question, c'est que la forme primitive paraît n'avoir pas d'*r*, *viile, visle, veille.* Dans l'état actuel, il est impossible de se prononcer.

† **VRILLÉ, ÉE** (vri-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de vriller. || 1° Percé avec une vrille ou comme avec une vrille. Des bois vrillés par les termites. || 2° Qui a une disposition en forme de vrille. || Laine vrillée, se dit de la laine des mérinos. || 3° *S. f.* Vrillée, le liseron. || Vrillée bâtarde, renouée liseron et renouée des buissons.

† **VRILLER** (vri-llé, *ll* mouillées). || 1° *V. a.* Faire des trous avec une vrille. || 2° *V. n.* Prendre la forme de vrille. || Pirouetter en montant, suivant un mouvement hélicoïdal, comme certaines pièces d'artifice.

† **VRILLERIE** (vri-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Art de faire des vrilles. || Atelier où l'on fabrique des vrilles. || Nom donné par les taillandiers à tous les menus ouvrages et outils de fer qui servent aux orfèvres, aux armuriers, aux menuisiers et autres artisans, tels que limes, poinçons, forets, ciseaux, enclumes, marteaux, burins, vrilles, etc.

† **VRILLETTE** (vri-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Genre de coléoptères. || Vrillette commune, voy. HORLOGE, n° 7.

† **VRILLIER** (vri-llé, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait des vrilles et autres menus outils de fer ou d'acier.

† **VRILLIFÈRE** (vri-lli-fè-r', *ll* mouillées), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des vrilles.

† **VRILLON** (vri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Sorte de petite tarière.

† **V. S.** En musique, abréviation qui signifie volti subito (voy. VOLTI).

VU, UE (vu, vue), *part. passé* de voir. || 1° Perçu par l'œil. Un spectacle vu de loin. || Familièrement. Ni vu ni connu, se dit d'une chose dont on ne sait rien. Les juges au prévenu Disent : ni vu ni connu, BÉRANG. *Trestaillon.* || Fig. À boule vue, voy. BOULE. || 2° Fig. Examiné. Une affaire vue par d'habiles gens. Un fait bien vu est une connaissance précieuse; il y en a peu qui soient connus dans tous leurs détails, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 278, dans POUGENS. || Tout est vu, la chose est examinée. Que faut-il donc voir? est-ce que tout n'est pas vu? MARIV. *Marianne*, 8e part. Le commandeur : Allons, nous verrons.— Saint-Albin : Tout est vu, DIDEROT, *Père de famille*, II, 13. || On dit aussi : c'est tout vu, comme réponse à ceci : il faudra voir, examiner avant de se déterminer. || 3° Terme de banque. Cette lettre de change est payable à lettre vue, celui sur qui elle est tirée doit la payer dès qu'elle lui sera présentée. || On dit plus ordinairement : payable à vue. || 4° Fig. Bien vu, se dit de quelque chose qui est conçu avec justesse. Rien n'est mieux vu; ce grand chimiste a ici constaté la simplicité de la nature, il a senti qu'il n'y avait qu'un seul principe salin, BUFF. *Min.* t. III, p. 209. || 5° Bien vu, mal vu, reçu avec approbation, désapprobation. Il est bien vu de ses chefs. Au reste, mon amour, quand je l'ai fait paraître, N'a point été mal vu des yeux qui l'ont fait naître, MOL. *l'Ét.* I, 2. || 6° Vu s'emploie d'une manière invariable dans certaines formules de pratique, de chancellerie et d'administration. Vu par la cour les pièces mentionnées, les pièces mentionnées ayant été vues par la cour. Vu les ordonnances précitées. Vu les raisons et allégations de part et d'autre. || 7° Eu égard à. Et qui m'empêchera de mettre en notre étable, Vu le prix dont il [porc] est, une vache et son veau? LA FONT. *Fabl.* VII, 10. || 8° Vu que, *loc. conj.* Attendu que, puisque. Ce discours me surprend, vu que, depuis le temps Qu'on a contre son peuple [d'Albe] armé nos combattants, Je vous ai vu pour elle autant d'indifférence Que si d'un sang romain vous aviez pris naissance, CORN. *Hor.* I, 1. Glocester : Vous auriez mis, dit-on, seigneur de haut lignage, Pour cent livres sterling tous vos aïeux en gage.— Tyrrel : C'est pure calomnie, et milord le sent bien, Vu que sur des aïeux un juif ne prête rien, C. DELAV. *Enfants d'Édouard*, II, 3. || 9° Vu, en termes de pratique, est quelquefois substantif. Le vu d'un arrêt, le vu d'une sentence, ce qui est exposé dans un arrêt, dans une sentence rendus sur les productions respectives; les pièces, les raisons qui y sont énoncées avant le dispositif. || Terme d'administration. Sur le vu des pièces, sur l'examen des pièces. || 10° Au vu de tout le monde, à la connaissance de tout le monde. Cette chose s'est faite au vu de tout le monde. || Au vu et au su de tout le monde, au grand jour, ostensiblement.

VUE (vue), *s. f.* || 1° Étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. || 2° Manière dont les objets se présentent au regard. || 3° Tableau, dessin, estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc. || 4° Ce qu'on voit, ce qui se présente au regard. Aspect, présence || 5° Faculté de voir, celui des cinq sens dont l'œil est l'organe. || 6° Le regard même. || 7° Les yeux, l'organe de la vue. || 8° Vue grasse, en parlant d'un cheval. || 9° En termes de chasse, chasser à la vue ou à vue. || 10° En terme de marine, en vue ou à vue. Non-vue. || 11° Lunette de longue vue. || 12° Seconde vue. || 13° Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. || 14° Partie du casque où sont ménagées des fentes correspondant aux yeux de l'homme d'armes. || 15° Inspection des choses qu'on voit. À première vue. || 16° Vue, en termes de banque et de commerce. || 17° La vue de Dieu, état des bienheureux qui voient Dieu. || 18° Fig. Il se dit de l'esprit qui voit les choses intellectuelles, comme le corps voit les choses matérielles. || 19° Il se dit de Dieu en un sens analogue. || 20° Fin qu'on se propose, considération. || 21° Projet, dessein. || 22° Manière de voir, opinion. || 23° Action d'envisager, de prévoir. || 24° Aperçu, idée. || 25° Point de vue. || 26° À vue. || 27° À vue d'œil. || 28° À vue de pays. || 29° De vue. || 30° Perdre de vue. || 31° À perte de vue. || 32° En vue.

1° Étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est (sens propre, à cause de la forme de participe passé pris passivement). Cette terrasse n'a qu'une vue bornée. Vue rasante. Une échappée de vue. J'avais vu votre chambre chez Mme de Rochebonne; mais je ne savais pas qu'elle eût une si belle vue, SÉV. 376. Et la vue, autrefois de toutes parts grimpante, Du côté de ce bois est maintenant plongeante, DANCOURT. *Mme Artus*, 1, 5. Il l'em-

prisonna dans une chambre qui n'avait point de vue sur la campagne, LESAGE, *Diable boit.* 9. Oh ! madame, si vous pouviez jouir de nos belles vues ! il n'y a rien de pareil en Europe, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant* [qui était aveugle], 18 juill. 1769. Tavernier disait que la vue de Lausanne sur le lac de Genève ressemble à celle de Constantinople, ID. *Lett. Thiriot,* 26 mars 1767. J'aimais à me rendre dans ce lieu-là, où l'on jouit à la fois d'une vue immense et d'une solitude profonde, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Avoir de la vue, être dans une situation d'où l'on découvre une grande étendue de pays. Nous avons abattu les bois de la maison de campagne, sous prétexte d'avoir de la vue, REGNARD, *Ret. impr.* 4. || 2° Manière dont les objets se présentent au regard. Vue de face. Une vue de côté. Une vue de haut en bas, de bas en haut. Voici le lieu le plus avantageux, et qui reçoit le mieux les vues favorables de la lumière que nous cherchons [pour faire un portrait], MOL. *Sicil.* 12. || Plan à vue d'oiseau, un plan de bâtiment, de jardin, de campagne vu de haut en bas. Nos plans à vue d'oiseau, qui sont si longs, si difficiles à faire avec exactitude, ne nous donnent que des notions imparfaites de l'inégalité relative des surfaces qu'ils représentent, BUFF. *Ois.* t. I, p. 14. || On dit qu'un édifice est en belle vue, pour exprimer qu'il s'aperçoit de fort loin, d'un grand nombre de points, et que cette manière d'être vu lui est favorable. || 3° Tableau, dessin, estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc. Vue de Paris. Vue de Rome. Des vues de Grèce, d'Italie, de Suisse. J'ai l'honneur de vous envoyer par une occasion les vues des environs d'Autun que j'ai dessinées d'après nature, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 357, dans POUGENS. On range les tableaux paysages en trois classes : les vues ou représentations exactes, espèces de portraits de sites donnés.... BOUTARD, *Dict. des arts du dessin, paysage.* || Vue perspective, par opposition à vue géométrale, la vue d'un édifice où sont rendus les effets de la perspective, ID. *ib. Perspective.* || Fig. Horace, Tibulle, Properce, Ovide, ont crayonné quelques vues de la nature, CHATEAUBR. *Génie,* II, IV, 1. || 4° Ce qu'on voit, ce qui se présente au regard. Ah ! quelle cruauté, qui tout en un jour tue Le père par le fer, la fille par la vue ! CORN. *Cid,* III, 4. || Aspect, présence. Sa vue embarrassait : il fallut s'en défaire ; Il fut de la maison chassé comme un corsaire, BOIL. *Sat.* X. Que ma vue à Colbert inspirait l'allégresse, ID. *Ép.* X. || À la vue de, en présence de. Je vous écris à la vue de la terre de Barbarie, et il n'y a entre elle et moi qu'un canal qui n'a au plus que trois lieues de largeur, VOLT. *Lett.* 39. Méditons, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste, l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue, RAC. *Phèdre,* I, 3. Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms ; il assiégea Dunkerque à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France, VOLT. *L. XIV,* 3. || Fig. Il excite son humilité à la vue de son néant ; il anime ses espérances à la vue de la bonté et de l'éternité de Dieu, FLÉCH. *Dauphine.* || À la vue de signifie aussi d'une manière publique, patente. Vous avez fait cette action en secret ; mais, pour moi, je la ferai à la vue de tout Israël, SACI, *Bible, Rois,* II, 12, 12. Le contraire paraît à la vue de tout Paris, PASC. *Prov.* XI. Elle avait envie d'être la maîtresse du roi [Charles II] ; elle l'est ; il passe quasi toutes les nuits avec elle à la vue de toute la cour, SÉV. 216. || 5° Faculté de voir ; celui des cinq sens dont l'œil est l'organe et par lequel nous distinguons les couleurs (sens dérivé qui vient de la transition du participe passé *vu* du sens passif au sens actif). Avoir la vue perçante. Mauvaise vue. Vue tendre. Toute la conduite de notre vie dépend de nos sens, entre lesquels celui de la vue étant le plus universel et le plus noble, il n'y a point de doute que les inventions qui servent à augmenter sa puissance ne soient des plus utiles qui puissent être, DESC. *Dioptr.* I. Avoir le pouvoir prochain de voir, lui dis-je, c'est avoir bonne vue et être en plein jour, PASC. *Prov.* I. Dans les dernières années de sa vie, il perdit la vue, malheur qui lui a été commun avec le grand Galilée, et peut-être par la même raison ; car les observations subtiles demandent un grand effort des yeux, FONTEN. *Cassini.* Dans l'oiseau, la vue est le premier [sens], l'ouïe est le second, le toucher est le troisième, le goût et l'odorat les derniers, BUFF. *Ois.* t. I, p. 67. Un milan qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots.... ID. *ib.* t. I, p. 9. Des pluies continuelles nous tiennent renfermés ; Mme d'Holbach s'use la vue à broder, DIDER. *Lett. à Mlle Voland,* 15 oct. 1760. De tous les sens, la vue est celui qui fournit à l'âme des perceptions plus promptes, plus étendues, plus variées ; il est la source féconde des plus riches trésors de l'imagination ; et c'est à lui principalement que l'âme doit les idées du beau, de cette unité variée qui la ravit, BONNET, *Contempl. nat.* V, 9. La paix des passions éteintes se mêlait, sur le front de Chactas, à cette sérénité remarquable chez les hommes qui ont perdu la vue, CHATEAUBR. *Natch.* I. || Vue diurne, voy. HÉMÉRALOPIE. Vue nocturne, voy. NYCTALOPIE. || À la vue simple, avec l'œil non armé d'un verre grossissant. Je vois, à la vue simple, les fameuses anguilles du blé rachitique.... BONNET, *Observ.* 32, *Insect.* || Vue longue, se dit des yeux qui discernent les objets à une grande distance. Les Hottentots ont la vue si longue, qu'ils découvrent des vaisseaux à une distance où nous ne les apercevons qu'avec des lunettes, CONDIL. *Hist. anc.* I, 5. || Vue courte, vue basse, se dit des yeux qui ne discernent les objets qu'à une courte distance. Son tempérament se fortifia depuis et devint même assez robuste ; mais sa vue, qui était si basse qu'à peine pouvait-il écrire, demeura à peu près dans le même état, MAIRAN, *Élog. de l'abbé Bignon.* J'avais lu que le maréchal Schomberg avait la vue très-courte, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Pauvre garçon, s'enflammer de si loin quand on a la vue basse, PICARD, *Petite ville,* II, 3. || Fig. Les vues courtes, je veux dire les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère, ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet, LA BRUY. II. || Avoir la vue trouble, ne pas voir clair. T'as été au trépassement d'un chat, t'as la vue trouble. — Palsanguienne, ai-je fait, je n'ai point la vue trouble, ce sont des hommes, MOL. *Don Juan,* II, 1. || Tant que la vue se peut étendre, jusqu'où les yeux peuvent apercevoir. || Dans le même sens on dit : Jusqu'où la vue peut porter ; ma vue ne porte pas jusque-là. || 6° Le regard même. Vous suivant de la vue au milieu de la presse, ROTR. *Bélis.* V, 6. Ébloui d'un éclat si fort, je suis contraint de baisser la vue, BOSS. 1er *serm. Nativ. de la sainte Vierge, Grandeurs de Marie,* 2. C'est par d'autres attraits qu'elle plaît à ma vue, RAC. *Bajaz.* I, 1. Cet illustre fugitif, arrivé sur le bord d'une colline d'où l'on voyait Babylone, tourna la vue sur le palais de la reine, VOLT. *Zadig,* 8. || Fig. Quoi ! de quelque côté que je tourne la vue, La foi de tous les cœurs est pour moi disparue ! RAC. *Mithr.* III, 4. Non que pour ce héros mon âme prévenue Prétende à ses défauts fermer toujours ma vue, VOLT. *Adél. du Guescl.* I, 1. || Fig. Jeter la vue sur, examiner, considérer. Jetons la vue sur les fortunes galantes de Son Altesse, HAMILT. *Gram.* 8. || Fig. Revenir devant la vue, se représenter au souvenir. Les services d'Hispal en ce même moment Lui reviennent devant la vue, LA FONT. *Fianc.* || Tout d'une vue, d'une seule vue, d'un seul et même regard. On y voit [en Andalousie] tout d'une vue les montagnes chargées de neige et les campagnes couvertes de fruits, VOLT. *Lett.* 39. À Pompone.... où ils trouveront cinq garçons tout d'une vue, SÉV. 389. || Fig. Qui m'aurait fait voir tout d'une vue tout ce que j'ai souffert [dans une maladie], je n'aurais jamais cru y résister, et jour par jour me voilà, SÉV. 24 mars 1676. Ils ont l'esprit plus libre pour envisager d'une seule vue le gros de l'ouvrage, FÉN. *Tél.* XXII. || Fig. Avoir la vue sur quelqu'un, veiller actuellement sur sa conduite. || 7° Les yeux, l'organe de la vue. La troupe des chasseurs, au héros accourue, Par des cris redoublés lui fait ouvrir la vue, LA FONT. *Adonis.* Dedans l'esprit il me vint aussitôt, De l'étrangler, de lui manger la vue, ID. *Coc.* Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée [d'une laide femme], Ni sa masse de chair bizarrement taillée, BOIL. *Sat.* X. Un nuage confus se répand sur ma vue, ID. *Traité du subl.* VIII. || Le soleil me donne dans la vue, il me frappe l'œil et me gêne. || Fig. Donner dans la vue, frapper par un éclat agréable. Les filles aiment mieux ce qui donne dans la vue, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Fig. Donner dans la vue, exciter l'attention, le désir, l'ambition. Je donnai dans la vue aux deux filles du roi, CORN. *Illusion,* II, 4. Grâces à Dieu, je crois avoir de quoi Donner encore à quelqu'un dans la vue, LA FONT. *Gag.* Ils n'auront pas l'avantage de se servir de nos habits pour vous donner dans la vue ; et, si vous les voulez aimer, ce sera, ma foi, pour leurs beaux yeux, MOL. *Préc.* 16. Ce monsieur le comte qui va chez elle lui donne peut-être dans la vue, ID. *Bourg. gent.* III, 9. À l'exception de votre beauté que je ne dispute pas, et qui m'a donné dans la vue... MARIV. *Marianne,* 6° part. Un bel habit noir qui m'avait donné dans la vue, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || 8° Terme de vétérinaire. Ce cheval a la vue grasse, sa vue se charge et s'obscurcit de temps en temps. || 9° Terme de chasse. Chasser à la vue, ou à vue, voir la bête en la poursuivant. Nous coupons dans la plaine où nous chassons à vue, DANCOURT, *Céph. et Procris,* I, 2. || Aller à la vue, aller à la découverte, pour savoir s'il y a des bêtes courables dans le pays. || Vue, nom d'une fanfare que l'on sonne lorsqu'on voit l'animal par corps. || 10° Terme de marine. Tenir un navire en vue ou à vue, combiner sa route ou ses manœuvres pour ne pas cesser de le voir. || Périr par non-vue, périr faute d'avoir eu assez de temps ou de jour pour apercevoir les côtes ou les rochers. || Vue par vue et cours par cours, se disait lorsqu'on réglait sa navigation par les remarques de l'apparence des terres. || 11° Lunette de longue vue, ou longue-vue, voy. LONG, n° 2. || 12° Seconde vue, prétendue faculté que, dans les pays du Nord, on attribue à certains individus, de voir, par l'imagination, des choses qui existent en des lieux éloignés. || 13° Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. Faire boucher des vues. Je stipule de mon voisin qu'il ne pourra m'empêcher mes vues, PATRU, *Plaid.* IV. Voilà des fenêtres d'où l'on peut nous voir ; et en effet il y avait de l'autre côté des vues sur nous, MARIV. *Pays. parv.* 5° part. Par des jalousies qui avaient vue sur toutes les cellules, VOLT. *Zadig,* 15. || Vue de servitude, de souffrance, celle qu'on doit souffrir en vertu d'un titre. || Vue droite, celle qui est directement opposée à l'héritage du voisin ; vue oblique, celle qui est par côté. On ne peut avoir des vues droites ou fenêtres d'aspect.... sur l'héritage de son voisin, s'il n'y a 19 décimètres de distance entre le mur où on les pratique et ledit héritage, *Code civil,* art. 678. On ne peut avoir des vues par côté ou obliques sur le même héritage, s'il n'y a 6 décimètres de distance, *ib.* 679. || 14° Partie du casque où sont ménagées des fentes ou des trous correspondant aux yeux de l'homme d'armes. || Terme de blason. Se dit des grilles qui ferment un casque. || 15° Inspection des choses qu'on voit. Regardez ces étoffes, la vue n'en coûte rien. || D'une première vue, à la première vue, la première fois qu'on voit. Ce palais, ces meubles, ces jardins, ces belles eaux vous enchantent, et vous font récrier d'une première vue.... LA BRUY. VI. Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants ; ils les saisissent d'une première vue, ID. XI. Ce contraste se remarquait à la première vue des deux armées, ANQUET. *Ligue,* II, 320. || Juger d'une chose à la première vue, la première fois qu'on la voit. À force de subtilités et de raisonnements.... il en viendra souvent à autoriser ce qu'il condamnait d'une première vue, lorsqu'il n'y voyait point son intérêt engagé, BOURDAL. *Domin. Homél. sur l'aveugle-né,* t. IV, p. 494. On ne connaît pas les hommes à la première vue, MAINTENON, *Lett. à madame de la Viefville,* 13 déc. 1710. || En un autre sens, à la première vue, la première fois que l'on se rencontrera, que l'on se verra. À notre première vue, je vous montrerai plus particulièrement le dessein de tout mon ouvrage, BALZ. liv. I, lett. 11. Nous parlerons de vos quittances à la première vue, SÉV. 12 juill. 1690. || Déchiffrer un morceau à la première vue, et, par abréviation, à première vue, le jouer, le chanter sans l'avoir étudié préalablement. J'étais en état de lire un air de première vue, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Anciennement. Se trouver à une vue, se transporter sur un héritage contentieux pour le montrer à l'œil à sa partie, et l'assurer de ce qui lui est demandé. Je devais vous trouver à une vue, mais mon fils est malade, MALH. *Le Traité des bienf. de Sénèque,* IV, 35. || 16° Terme de banque et de commerce. Payable à vue, au moment de la présentation. Comme une bonne lettre de change bien acceptée, payable à vue, que je toucherais quand il me plairait, SÉV. 295. Craignant que je ne vinsse à manquer d'argent, il [l'ambassadeur de France à la Porte] me permit de tirer sur lui des lettres de

change à vue, CHATEAUBR. *Itin.* part. 2. || Fig. et par plaisanterie. Une promesse de mariage pure et simple, payable à vue dans quatre mois, DANCOURT, *les Agiot.* II, 1. || Payable à tant de jours de vue, payable tant de jours après présentation. || 17° Terme de théologie. La vue de Dieu, état des bienheureux qui voient Dieu. Cette vue sera suivie d'un amour immense, d'une joie inexplicable et d'un triomphe sans fin, BOSS. *Hist.* II, 6. || Fig. La vue de Dieu, le souvenir incessamment présent de Dieu. Sainte Thérèse accompagna toutes ses actions d'une secrète vue de Dieu, FLÉCH. *Sainte Thér.* || 18° Fig. Il se dit de l'esprit qui voit les choses intellectuelles, comme le corps voit les choses matérielles. Si cette religion se vantait d'avoir une vue claire de Dieu, et de la posséder à découvert et sans voile, PASC. *Préf. génér.* éd. FAUGÈRE. On pèche sans avoir la vue que l'on fait mal, ID. *Prov.* IV. La vue de notre esprit est à peu près semblable à celle de notre corps; je veux dire qu'elle est aussi superficielle et aussi bornée, NICOLE, *Ess. mor.* 1er traité, ch. 8. Les mouvements de pénitence qu'ils ressentent dans la vue de leurs fautes, ID. *ib.* 2e traité, ch. 3. Nos vues sont trop courtes pour savoir ce qui nous est propre, BOSS. *Lett.* 72. Et sa faible raison [de l'ignorant] de clarté dépourvue Pense que rien n'échappe à sa débile vue, BOIL. *Art p.* IV. J'ai détourné ma vue Des malheurs qui dès lors me furent annoncés, RAC. *Brit.* IV, 2. La longue expérience des choses passées et l'habitude du travail leur donnaient de grandes vues sur toutes choses, FÉN. *Tél.* V. Pourrions-nous bien nous figurer quelque chose qui eût des passions si folles et des réflexions si sages, une durée si courte, et des vues si longues [que l'homme]? FONT. *Mond.* 2e *soir.* || 19° Il se dit de Dieu en un sens analogue. Rien n'est caché à la vue de Dieu. Comme s'il [Dieu] avait, à notre manière, des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières qui seules subsistent véritablement, BOSS. *Mar.-Thér.* || 20° Fin qu'on se propose, considération. Au reste, ma fille, sachez-moi gré, si vous voulez; mais je me fis hier saigner du pied, dans la vue de vous plaire, SÉV. 191. N'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur [de madame de la Sablière].... n'est-ce pas Dieu qui lui donne la vue et le désir d'être à lui? ID. 21 juin 1680. Certaines vues d'honneur qui lui faisaient craindre jusqu'aux moindres soupçons de changement [de religion] et d'inconstance, FLÉCH. *Duc de Mont.* Un mépris de l'honneur dans la vue d'un vil intérêt, LA BRUY. *Théophr.* IX. On ne ferait plus d'actions héroïques. — Pourquoi? on les ferait par la vue de son devoir; c'est une vue bien plus noble, FONTEN. *Dial. Lucrèce, Barbe.* Ces hommes [les apôtres] se seraient de sang-froid, sans vue, sans intérêt, sans motif, dévoués aux tourments les plus affreux et à une mort soufferte avec une piété héroïque, seulement pour aller soutenir la vérité d'un fait dont ils connaissaient eux-mêmes la fausseté! MASS. *Carême, Vérité de la religion.* L'ouvrage [le Siècle de Louis XIV] pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure, VOLT. *Mél. hist. Suppl. au Siècle de Louis XIV*, 3. || En vue de, dans l'intention de, en considération de. On lui accorde cette récompense en vue des services qu'il a rendus. Vous voyez tout ce qui s'y passe [dans mon cœur], vous découvrez que la plus grande partie de mes actions se fait en vue de vous être bonne à quelque chose, SÉV. 114. Il [Erichthon, qui inventa l'usage de l'argent pour la monnaie] le fit en vue de faciliter le commerce entre les îles de la Grèce, FÉN. *Tél.* XIX. L'auteur a eu en vue d'attaquer le système de Hobbes : système terrible, qui, faisant dépendre toutes les vertus et tous les vices de l'établissement des lois que les hommes se sont faites..... MONTESQ. *Déf. Esp. lois*, part. 1. || Avoir une chose en vue, se la proposer pour objet. Dieu, en vous imposant l'obligation de veiller sur la conduite de vos domestiques, a eu en vue votre utilité propre, BOURDAL. *Dominic. Serm. pour le 2e dim. après Paq. Soin des domest.* t. II, p. 45 et 46. Il faut bien s'en servir pour un temps [des méchants]; mais il faut aussi avoir en vue de les rendre peu à peu inutiles, FÉN. *Tél.* XXIV. || On dit aussi : Borner sa vue à telle chose, n'avoir pour objet que telle chose. || Avoir quelqu'un en vue, faire une chose à l'intention de quelqu'un, soit en bien, soit en mal. Enfin, ce traité [de morale] est fait pour bien du monde, mais je crois principalement qu'on n'a eu que moi en vue, SÉV. 96. C'était nous [catholiques] qu'il [Jurieu] voulait sauver; ce n'étaient pas les enfants qu'il avait en vue, BOSS. 3e *avert.* 16. || Avoir quelqu'un en vue, faire allusion à lui. Je sais bien que Despréaux avait en vue Héraclius dans ces vers : Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue, D'un divertissement nous fait une fatigue, VOLT. *Lett. Thiriot*, 8 mars 1738. || Avoir quelqu'un en vue, vouloir donner à quelqu'un un emploi, une faveur. Le grand maréchal de Pologne a écrit au roi, que, s'il voulait faire quelqu'un roi de Pologne, il le servirait de ses forces; mais que, s'il n'a personne en vue, il lui demande sa protection, SÉV. 180. || Avoir des vues pour quelqu'un, avoir dessein de lui procurer quelque avantage. ....et que M. de Chaulnes lui-même me dit d'accepter à cause des vues qu'il disait qu'il avait pour moi, SÉV. 583. || Avoir des vues sur quelqu'un, avoir l'intention de l'employer à quelque chose. || Avoir des vues sur quelque chose, souhaiter de l'obtenir. || Jeter ses vues sur quelqu'un, sur quelque chose, songer à capter quelqu'un, à gagner quelque chose. Las de courtiser les beautés des environs, M. le comte Almaviva veut rentrer au château, mais non pas chez sa femme; c'est sur la tienne, entends-tu, qu'il a jeté ses vues, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 1. || 21° Projet, dessein. Dites-moi donc un peu sincèrement vos raisons et vos vues pour cet hiver, SÉV. 4 mai 1676. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse [de Chaulnes] pour moi, et aux vues qu'elle a pour me faire plaisir, ID. 7 sept. 1689. Il [Louvois] savait l'union qui était entre les deux rois; et cela lui suffisait; les vues fort éloignées ne sont pas de son goût, Mme DE LA FAYETTE, *Mém. cour de France, Œuvres*, t. II, p. 387, dans POUGENS. Protésilas entre maintenant dans toutes vos vues sur le bien public, FÉN. *Tél.* XIII. Ce roi [Agésilas] avait de grandes vues, et il ne songeait à rien moins qu'à aller attaquer Artaxerce dans la Perse même, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 244, dans POUGENS. Le roi [Louis XIV] avait résolu de faire un désert du Palatinat.... il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister.... VOLT. *Louis XIV*, 16. || 22° Manière de voir, opinion. Tous ces auteurs ont des vues très-différentes, BOSS. *Nouv. myst.* 1. Ma vue est que vous trouviez les réponses dans la vérité, ID. *Let. abb.* 136. Si les conjectures ou même les simples vues sont permises sur un objet qui, par sa profondeur.... BUFF. *Min.* t. IX, p. 45. || 23° Action d'envisager, de prévoir. Ayez une vue du Canada [M. de Grignan avait désiré d'être gouverneur du Canada] comme d'un bien qui n'est plus à portée; M. de Frontenac en est le possesseur, SÉV. 6 juin 1672. Quand j'aurai passé encore quelques jours à Livry, je reviendrai, pourvu que j'aie la vue de vous attendre, ID. 18 nov. 1676. Je vous ai mandé sur cela [le voyage de Mme de Grignan à Vichy] tout ce que j'ai pensé : ou venir ici avec moi, ou rien; car quinze jours ne feraient que troubler mes eaux par la vue de la séparation, ID. 15 avr. 1676. Dans cette vue [l'héritage royal], on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux et de plus habile, BOSS. *Mar.-Thér.* || 24° Aperçu, idée. Votre lettre sur la langue et sur la musique est bien précieuse; elle est pleine de vues fines et d'idées ingénieuses, VOLT. *Lett. Chabanon*, 8 janv. 1773. || 25° Point de vue, le point sur lequel la vue se dirige ou s'arrête. || Point de vue, ou, simplement, point, le degré de longueur qu'il faut donner à une lunette pour que la vision soit distincte. Mettre une lunette à son point de vue, à son point. || En parlant des lunettes à lire, elles sont, elles ne sont pas à mon point, la distance à laquelle elles font converger les rayons lumineux convient ou ne convient pas à ma vue. || Assemblage d'objets sur lesquels la vue se dirige et s'arrête dans un certain éloignement. Rencontré-je un beau point de vue, je m'arrête et j'en jouis, DIDER. *Claude et Néron*, I, 1. || Fig. L'âme n'a qu'un point de vue, qui est le ciel; hors de là, rien ne l'inquiète, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 51. Le point de vue où il se plaçait était toujours fort élevé, et de là il découvrait toujours un grand pays dont il voyait tout le détail d'un coup d'œil, FONT. *Leibnitz.* En lui montrant, comme réunis en un point de vue, cet amas monstrueux de crimes, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* || Terme de perspective. Point de vue, endroit précis où il se faut placer pour bien voir un objet; celui où l'objet doit être placé pour être bien vu. || Point de vue, le point que le peintre ou le dessinateur choisit pour mettre les objets en perspective et vers lequel il dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur. Vous n'êtes pas dans le point de vue, au point de vue. Tout ressemble à ces ouvrages de perspective où des figures, dispersées çà et là, vous forment, par exemple, un empereur, si vous les regardez d'un certain point; changez le point de vue, ces mêmes figures vous représentent un gueux, FONTEN. *Dial.* I, *Morts anc. et mod.* Nous marchons, et les autres planètes marchent aussi, mais plus ou moins vite que nous; cela nous met dans différents points de vue à leur égard, et nous fait paraître, dans leur cours, des bizarreries dont il n'est pas nécessaire que je vous parle, ID. *Mondes*, 1er *soir.* || Fig. Les différentes manières dont un homme ou une affaire peut ou doit être considérée. Il faut se faire honneur réciproquement, et croire que chacun dit bien selon son point de vue, SÉV. 171. Sa femme [de M. de Chaulnes], fermant la porte à ce point de vue si brillant [l'ambassade à Rome], ne l'ouvrit qu'à la crainte qu'un si grand voyage ne fût malheureux à la vie de son mari, ID. 4 sept. 1689. Voilà, ma chère sœur, le point de vue où vous devez vous placer aujourd'hui, MASS. *Prof. relig. Serm.* 1. La vie privée est presque toujours le point de vue le moins favorable à leur gloire [des grands], ID. *Or. fun. Madame.* Voilà l'histoire des miséricordes du Seigneur sur votre âme et les trois points de vue par où vous devez envisager.... le bienfait signalé qui vous consacre aujourd'hui à Jésus-Christ, ID. *Prof. relig. Serm.* 1. || Fig. et familièrement. C'est là son point de vue, c'est à cela qu'il aspire. || *De* avec point de vue. J'ai prié la Marbeuf de le marier là; il ne se verra jamais [on ne le verra jamais] d'un si beau point de vue que cette année, SÉV. 377. Voyez-vous de ce point de vue toute la grandeur de ce bienfait? MASS. *Prof. relig. Serm.* 1. || *Dans* avec point de vue. Il [Bourdaloue dans son oraison de Condé] a pris le prince dans ses points de vue avantageux, SÉV. 15 déc. 1683. A mesure que Richelieu s'éloigne de nous, il est mieux dans son point de vue, FÉN. t. XXI, p. 129. J'ai le malheur de n'entrevoir pas ordinairement les objets dans un point de vue agréable, Mme DE SIMIANE, dans SÉV. t. XI, p. 145, édit. RÉGNIER. Pour mettre cette vérité dans un point de vue qui nous la montre tout entière, MASS. *Pet. carême, Fausseté de la gloire humaine.* Nous ne nous envisageons jamais que dans le point de vue que notre état présent nous offre, ID. *Avent, Jugem. univ.* Je le regarde [l'avenir] dans un point de vue différent, LESAGE, *La Tontine*, sc. 12. Les chrétiens ne regardent pas le mariage dans ce point de vue, MONTESQ. *Lett. pers.* 116. Ce n'est pas à moi, qui ne suis point sur les lieux, à savoir précisément dans quel point de vue on doit présenter des objets au public, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 mars 1764. Aristote et Descartes n'ont considéré la formation du fœtus que dans le point de vue relatif à leur système, BUFF. *Animaux, Systèmes sur la générat.* Il est difficile de se mettre dans un point de vue d'où l'on puisse juger ses semblables avec équité, J. J. ROUSSEAU, *Ém.* IV. || *Sous* avec point de vue. L'on réunit, sous un même point de vue, les préceptes et les exemples que l'Écriture nous fournit, BOSS. *Polit.* X, 2. || *Sous* se trouve avec point de vue, dans un emploi différent, par exemple : Ces connaissances et les actions vertueuses qui en étaient la suite, peuvent être envisagées sous un double point de vue, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, II, 2, 2. Il nous place sous un point de vue d'où il nous met sous les yeux les royaumes du monde et toute leur gloire, MASS. *Confér. Ambition des clercs.* Ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre, VOLT. *Lettr. Chabanon*, 13 janv. 1766. La matière considérée sous ce point de vue, BUFF. *Comp. des anim. et des végét.* Sous ce double point de vue nous trouvons entre eux tant de rapports.... J. J. ROUSSEAU, *Ém.* V. || Ce dernier emploi, qui ne date guère que de Rollin et de Massillon, est aujourd'hui très-usité; cependant il ne paraît pas exact. Pour voir bien une chose, il ne faut pas être sous le point de vue, il faut être au point de vue, il faut la considérer du point de vue. Il y a lieu de distinguer : si l'on considère l'objet, il peut être placé sous le point de vue, et il sera bien vu; de cette façon, la phrase de Bossuet avec *sous* est exacte. Si au contraire on considère l'observateur, il ne faut pas le placer sous le point de vue, car alors il serait hors des limites de la vision distincte, il faut le placer au point de vue, dans le point de vue. || 26° A vue, *loc. adv.* En conservant le regard sur. On tremblait de son désespoir, on le gardait à vue, VOLT. *Ingénu*, 20. || Garder un prisonnier à vue, le garder de manière à ne pas cesser de le voir. Il n'en fallut pas davantage pour le faire garder à vue HAMILT. *Gram.* 4. || A vue de, à dis-

tance où l'on aperçoit. Nous étions à vue du cap de Bonne-Espérance. Nous mouillâmes à vue de terre. || 27° À vue d'œil, autant qu'on en peut juger par la vue seule. Il y a une lieue à vue d'œil. || À vue d'œil, d'une manière visible, sensible. Et le mal qui, caché, nous ôte l'embonpoint, Qui nous tue à vue d'œil, et que l'on ne voit point, RÉGNIER, *Sat.* VI. Ma fille, notre chapelle s'élève à vue d'œil; cela occupe l'abbé et me divertit un peu, SÉV. 66. La faveur de Mme de Maintenon croît toujours; celle de Quanto [Mme de Montespan] diminue à vue d'œil, ID. 432. Elle m'assura que M. le Landgrave en prenait [du thé] quarante tasses tous les matins : « Mais, Madame, ce n'est peut-être que trente. — Non, c'est quarante; il était mourant, cela le ressuscite à vue d'œil, » ID. 4 oct. 1684. J'avais des dispositions si heureuses que je profitais à vue d'œil sous ces excellents maîtres, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 2. Quelle fut notre joie de le voir revenir à vue d'œil et se ranimer comme une plante desséchée et mourante que l'on arrose! MARMONTEL, *Mém.* X. || 28° À vue de pays, en se dirigeant, sans savoir la route de l'endroit où l'on va, sur l'aspect des lieux. Marcher, se conduire à vue de pays. || Fig. À vue de pays, en se réglant sur ce qu'on sait, sur ce qu'on imagine. À vue de pays, je connais à peu près le train des choses, MOL. *Festin*, I, 1. Il me semble à vue de pays qu'elle [Pauline] serait mille fois mieux là qu'à Aix, où vous n'irez plus, SÉV. 9 juin 1680. Tout ce que j'en dis n'est point pris sur des observations fabuleuses et faites à vue de pays, VAUB. *Dîme*, p. 163. À vue de pays, il y a bien quelques bêtises par-ci par-là dans mon ami Pline, DIDER. *Lett. à Falconnet*, mars 1766. || Fig. Juger à vue de pays, juger en gros et sans entrer dans le détail. À vue de pays on juge bien où tout ceci peut aller, SÉV. 88. Je juge à vue de pays que notre nation a été toujours légère, quelquefois très-cruelle, qu'elle n'a jamais su se gouverner par elle-même, et qu'elle n'est pas trop digne d'être libre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 mai 1771. || 29° De vue, avec la vue. || Connaître quelqu'un de vue, le connaître pour l'avoir vu seulement, le connaître de visage. La connaissez-tu, voisine? — Oui, quelque peu de vue; Quant au reste, elle m'est tout à fait inconnue, CORN. *Galer. du Pal.* I, 6. || Fig. C'était un homme [saint Paul] qui ne m'était pas inconnu; mais je vous avoue que je ne le connaissais que de vue, BALZ. liv. V, *lett.* 22. || 30° Perdre une personne, une chose de vue, ne plus l'apercevoir. À tout coup, en me bernant, ils me perdaient de vue, et m'envoyaient plus haut que les aigles ne peuvent monter, VOIT. *Lett.* 9. Il fallait, poursuit saint Augustin, que les apôtres perdissent Jésus-Christ de vue, pour pouvoir être remplis du Saint-Esprit, BOURDAL. *Myst. Pentecôte*, t. I, p. 466. Une flotte égyptienne nous rencontra comme nous commencions à perdre de vue les montagnes de la Sicile, FÉN. *Tél.* II. Bientôt Cador, plongé dans l'étonnement et dans la douleur, perdit son ami de vue, VOLT. *Zadig*, VIII. || Ne pas perdre quelqu'un de vue, le surveiller soigneusement. La jalousie ne lui permit jamais de perdre de vue les deux amants, FÉN. *Tél.* VII. Télémaque ne l'avait point perdu de vue, et il ne cessait d'observer ses pas, ID. *ib.* XXIV. || Fig. Cette mère ne perd point sa fille de vue, elle la surveille attentivement. || Fig. Perdre de vue une personne, cesser de la voir, de la fréquenter. || Perdre quelqu'un de vue, être longtemps sans en entendre parler. Fixé dans cette ville, je l'ai perdu de vue, et non pas oublié, PICARD, *Entrée dans le monde*, I, 8. || Fig. Perdre de vue une affaire, cesser de s'en occuper. || On dit de même : quitter de vue. Je ne pourrais pas vivre en repos, si je quittais de vue un seul moment ma chère Providence [si je ne me soumettais pas sans réserve à ses décrets], SÉV. 9 févr. 1683. || Fig. Perdre un sujet de vue, faire une digression. Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue, BOIL. *Art p.* II. || Fig. Perdre de vue, ne pas suivre en idée un objet. Chose si subtile et si fine qu'on la perd de vue, BOSS. *Préf. instr. past. de Cambrai*, 6. || Fig. On ne peut le suivre, on le perd de vue, se dit d'un homme qui tient des discours difficiles à suivre, à comprendre. Prenez bien garde si je m'égare ou s'ils me perdent de vue, BALZ. liv. I, *lett.* 17. || Fig. Perdre le ciel de vue, ne pas s'occuper des affaires de son salut. Nous perdons, en nous éloignant, le ciel de vue, BOSS. 1er *serm. pour le 3e dim. de carême, Amour des plais.* 1. || Fig. Se perdre de vue, cesser d'exercer la surveillance sur soi-même, de se connaître. Le tumulte des sens fait que nous nous perdons de vue, MASS. *Carême, Vocation.* || Se perdre de vue, être perdu de vue, cesser d'être aperçu, d'être pris en considération. Plus les religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue, les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.* || 31° À perte de vue, si loin qu'on ne peut distinguer les objets. Quatre allées à perte de vue, et bornées de part et d'autre par des sphinx.... servent d'avenues à quatre portiques dont la hauteur étonne les yeux, BOSS. *Hist.* III, 3. || Fig. Jamais il ne fut une telle dissipation [dépense, à Grignan] : on est quelquefois dérangé; mais de s'abîmer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est ce qui ne devrait point arriver, SÉV. 1 févr. 1690. Des spéculations, bah! à perte de vue, PICARD, *Manie de briller*, III, 4. || À perte de vue se dit aussi de choses qui ne finissent pas. Ne vous amusez point à écrire des volumes, ni à répondre aux discours à perte de vue que je vous écris dans mon loisir, SÉV. 8 oct. 1684. On vit plusieurs autres histoires supposées de la vie de Charlemagne, pleines de fables à perte de vue, HUET, *De l'origine des romans*, p. 122, dans POUGENS. Après la messe, M. Venture reçut des compliments à perte de vue des chanoines et des musiciens, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Fig. et familièrement. Raisonner à perte de vue, faire des raisonnements vains et vagues qui n'aboutissent à rien. S'égarer à perte de vue après des recherches inutiles, PASC. *Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. Des principes féconds dont on tire des conséquences à perte de vue, MONTESQ. *Lett. pers.* 97. || On dit de même des raisonnements à perte de vue. || 32° En vue, de manière à être vu, aperçu. Ces marchandises sont bien en vue. Mettre une chose en vue. Et leur dévotion, ou véritable ou feinte, Sera partout en vue à ce Dieu tout puissant, RACAN, *Psaume* 36. .... Si je faisais une comédie qui décriât les hypocrites, et mît en vue, comme il faut, toutes les grimaces étudiées de ces gens de bien à outrance, MOL. *Tart.* 1er *placet.* L'hypocrite, démasqué à ce jugement redoutable, sera forcé malgré lui de demeurer en vue, BOURDAL. *Domin. Serm. p. le* 24e *dim. après la Pentec. Jugem. de Dieu*, t. IV, p. 450. || Être en vue, pouvoir être aperçu. Les deux armées étaient en vue l'une de l'autre, étaient en vue. Tel bâtiment est en vue. || Terme de jeux. Être en vue, se dit quand, de l'endroit où est la boule, le joueur voit en plein l'archet de passe.

— REM. 1. Pour la locution : sous un point de vue, voy. ci-dessus le n° 25. || 2. Voltaire a écrit : Elle a jeté sur moi sa vue épouvantée, *Oreste*, III, 1. La Harpe remarque avec raison que l'expression est défectueuse, disant que jeter la vue, porter la vue sont des phrases faites qui n'admettent aucune idée d'attribution.

— HIST. XIe s. L'oïe pert e la veüe tute, *Ch. de Rol.* CCLVIII. || XIIIe s. Perdue avoit la vue par une plaie qu'il avoit eue el chief, VILLEH. XL. Se jors de veue est assignés à aucun, cil qui doit fere le [la] veue doit estre garnis au jor d'aucune personne qui soit envoiés de par le [la] cort à veir faire le [la] veue, BEAUM. IX, 6. Li droiz des teneures de citez est tel : d'elever sa meson plus haut, et de peticier [diminuer] la voiue son voisin ou non, *Liv. de just.* 156. || XVe s. Secretement et non à vue, car autrement ne l'osoit faire [Robert d'Artois conseillant et confortant Ysabelle], FROISS. I, I, 12. Si grand foison de gens d'armes que vue d'yeux ne les pouvoit comprendre, ID. II, II, 212. Peu d'années après que nostre roy fut couronné, et avant le bien public, se fist une vue du roy de France et du roy de Castille, COMM. II, 8. Il les avoit trouvez en petit nombre, lequel croissoit à vue d'œil, ID. I, 3. Petite vue [ouverture, jour] qui estoit au long des degrez, JUV. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 200, dans LACURNE. Et la getta [la visière de sa salade] loing de luy en arriere, et demoura le visage moult fort decouvert, et ce fit il pour ce qu'il estoit homme de courte vue et la vouloit desempescher, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 318, dans LACURNE, au mot *visière.* || XVIe s. Après l'avoir regardé si longuement, que le jour qui se couchoit en emportoit la vue avecques soy, elle.... MARG. *Nouv.* XLIII. Pour rendre une veue plaisante, MONT. I, 21. J'en veoy la mort d'une veue beaucoup moins effrayée, ID. I, 81. Cette salle a une belle veue, ID. II, 358. J'ay la veue longue, saine et entiere, ID. III, 58. Celui qui doit une rente fonciere ou autre droit seigneurial, pour raison d'aucun heritage, en doit faire vue [de l'héritage] oculaire à son seigneur, une fois en sa vie, ou lui assigner sa rente sur heritage valable, et lui fournir de declaration, LOYSEL, 527. Vues et egouts n'acquierent point de prescription sans titre, ID. 737. Les lobes des poulmons sont le plus souvent separés à veue d'œil, autrefois obscurement, PARÉ, II, 9. En un tesmoing de veue a plus de foy, qu'en dix d'ouye — à Diodore Sicilien nous donnons foy es choses d'Egypte; car il escrit de veue, M. DU BELL. *Prol.* Il receut un coup de lance dedans la veue [visière], qui lui donna entre le nez et l'œil, ID. 607. Ce nonobstant il [le pape] ne desista de ses propos touchant l'entreveue du roy et de luy, ains proposa en plain consistoire sa deliberation et arrest pour ladite veue, ID. 195. Courtisants, qui jettez vos desdaigneuses veües Sur ce chien delaissé mort de faim par les rues, Attendez ce loyer de la fidelité, D'AUB. *Sonnet*, dans sa *Vie*, édit. LALANNE, p. 50.

— ÉTYM. *Vu*; wallon, *veyow*, *veyaw*, *vuw*; Berry, *vûte : il a perdu la vûte*; ital. *veduta*.

† **VULCAIN** (vul-kin), *s. m.* || 1° Terme du polythéisme. Le dieu du feu, fils de Jupiter et de Junon et mari de Vénus, qui tenait ses forges dans l'île de Lemnos. || On a dit Vulcan. Mais si du dieu nommé Vulcan Vous suivez la bannière.... LA FONT. *Coupe.* || 2° Fig. Forgeron. Un affreux serrurier, laborieux Vulcain, Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain, BOIL. *Sat.* VI. || 3° Espèce de papillon. || 4° Ces nouveaux venus [les rats gris, vers 1647] étaient de couleur gris de fer, et, à cause de cette teinte de leur pelage, on les appela vulcains, ÉD. FOURNIER, *Rues de Paris*, VIII.

— ÉTYM. Lat. *Vulcanus*, que l'on compare au sanscr. védique *ulkâ*, feu, incendie.

† **VULCANALES** (vul-ka-na-l'), *s. f. pl.* Terme d'antiquité romaine. Fêtes en l'honneur de Vulcain.

— ÉTYM. Lat. *vulcanalia*, de *Vulcanus*, Vulcain.

† **VULCANICITÉ** (vul-ka-ni-si-té), *s. f.* Voy. VOLCANICITÉ.

† **VULCANIEN, IENNE** (vul-ka-niin, niè-n'), *adj.* Se dit de l'hypothèse qui attribue au feu la formation de la terre, ainsi que les principales révolutions qui en ont modifié la surface. || Substantivement. Les vulcaniens, les géologues qui sont partisans de cette hypothèse.

† **VULCANIQUE** (vul-ka-ni-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient à l'incandescence centrale de la terre.

† **VULCANISATION** (vul-ka-ni-za-sion), *s. f.* Combinaison d'une petite quantité de soufre avec le caoutchouc. La vulcanisation du caoutchouc consiste à en immerger les feuilles dans un bain de soufre fondu, qui, se combinant en petites portions avec la substance résineuse, la rend aussi insensible aux chaleurs tropicales qu'aux hivers les plus rigoureux, et permet d'en fabriquer avantageusement des tuyaux de toutes dimensions, des robinets, des fils, des ressorts, LEGOARANT. || On dit aussi volcanisation.

† **VULCANISER** (vul-ka-ni-zé), *v. a.* Faire subir au caoutchouc la vulcanisation.

† **VULCANISME** (vul-ka-ni-sm'), *s. m.* Hypothèse qui attribue au feu la formation de la croûte du globe.

† **VULCANISTE** (vul-ka-ni-st'), *s. m.* Partisan du vulcanisme.

† **VULCANITE** (vul-ka-ni-t'), *s. m.* Substance inattaquable par les acides et les dissolvants ordinaires; elle ne peut se déformer, malgré toutes les influences auxquelles on la soumet. Elle est composée de gutta-percha et de caoutchouc vulcanisés, auxquels on ajoute du soufre et de la silice.

VULGAIRE (vul-ghê-r'), *adj.* || 1° Qui se voit communément parmi les hommes. Opinion vulgaire. Préjugés vulgaires. À tous événements le sage est préparé; Guéri par la raison des faiblesses vulgaires, Il se met au-dessus de ces sortes d'affaires, MOL. *Fem. sav.* V, 1. Cette interprétation est vulgaire, dira M. de B., j'en conviens; mais elle a du moins un avantage, c'est qu'on peut la comprendre, CONDIL. *Traité anim.* 4. || Ère vulgaire, voy. ÈRE. || Plantes vulgaires, celles qu'on rencontre à chaque pas. || Médicament vulgaire, celui qu'on emploie fréquemment. || 2° Langues vulgaires, se dit des langues vivantes par opposition à langues savantes ou langues mortes. Les traductions de la Bible en langues vulgaires. Cette oreille-ci est destinée pour les langues scientifiques; et l'autre, pour la vulgaire et la maternelle, MOL. *Mar. forcé*, 6. Ce fut dans des temps si malheureux que la langue hébraïque cessa d'être vulgaire, BOSS. *Hist.* I, 8. || On dit de même : l'idiome vulgaire. || 3° Qui ne s'élève, ne se distingue

par rien. C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires, A brûler constamment pour des beautés sévères, MOL. *Mis.* III, 1. Mais, pour te bien louer, une raison sévère Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire, BOIL. *Épît.* I. Le sujet ne veut pas de vulgaires efforts, ID. *Art p.* IV. Et sans vous rapporter des exemples vulgaires, Soliman.... RAC. *Bajaz.* II, 1. Je ne vous tiendrai point de ces discours vulgaires Que dicte la mollesse aux amants ordinaires, VOLT. *Œdipe*, II, 3. || 4° Qui appartient aux classes que rien ne distingue, en parlant des personnes. C'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celui de... BOSS. *le Tellier.* || 5° Trivial, bas. Pensées, sentiments vulgaires. Et de vous marier vous osez faire fête? Ce vulgaire dessein vous peut monter en tête? MOL. *Fem. sav.* I, 1. Le dégoût qu'on ne peut s'empêcher de sentir pour ce qui est vulgaire en tout genre, STAEL, *Corinne*, III, 3. || 6° Sans distinction, en parlant des personnes. Esprit, poëte vulgaire. Mon Dieu! que vous êtes vulgaire! MOL. *Préc.* 5. On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire, BOIL. *Art p.* III. Le peuple napolitain, à quelques égards, n'est point du tout civilisé; mais il n'est point vulgaire à la manière des autres peuples, STAEL, *Corinne*, II, 2. || 7° *S. m.* Le commun des hommes. Que j'ai toujours haï les pensers du vulgaire! Qu'il me semble profane, injuste, téméraire! LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Sitôt que d'Apollon un génie inspiré Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré, En cent lieux contre lui les cabales s'amassent, BOIL. *Épître* VII. Je sais rendre aux sultans de fidèles services, Mais je laisse au vulgaire adorer leurs caprices, RAC. *Baj.* I, 1. On le plaint [Morangiès] autant qu'on s'était déchaîné contre lui; toutes les opinions ont changé; tel est le petit et le grand vulgaire; tels sont les hommes, VOLT. *Pol. et lég. Précis du procès Morangiès.* Quelqu'un a remarqué avec raison qu'au lieu du mot de public, tant prodigué à tort et à travers dans les conversations et dans les écrits, on ferait souvent très-bien d'employer celui de vulgaire que la langue française nous fournit si heureusement pour exprimer cette multitude qui a tant de langues et si peu de têtes, tant d'oreilles et si peu d'yeux, D'ALEMB. *Élog. Boiss.* note 3. || 8° Il se dit de ceux qui dans une classe ne se distinguent pas. Le vulgaire des auteurs. Autant il faut connaître les grandes actions des souverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des rois qui ne pourrait que charger la mémoire, VOLT. *Mœurs, Avant-propos.* Il y a le vulgaire des grands et le vulgaire du peuple, ID. *Philos. Philosophe ign.* 33. Un grand exemple était dû à ce vulgaire des classes aisées qui prend l'affreux pour le sublime, et dont le faible esprit avait été comme subjugué par.... CARREL, *Œuv.* t. IV, p. 419. || 9° Ce qui est sans distinction. Donner dans le vulgaire. || 10° Le vulgaire, nom donné aux langues romanes (langue d'oïl, langue d'oc, italien et espagnol), par opposition au latin qui était la langue savante.

— HIST. XVI° s. L'italien, dont la faconde Passe les vulgaires [les langues vulgaires] du monde, MAROT, III, 58. Lors Tigranes... dit une parole qui est assez vulgaire [connue, célèbre]... AMYOT, *Lucull.* 50. Je n'estime pourtant nostre vulgaire [langue vulgaire] tel qu'il est maintenant, estre si vil et abject, comme font ces ambitieux admirateurs des langues grecque et latine, DUBELL. I, 6, *verso.* Il faut se descharger des humeurs vulgaires et nuisibles, MONT. I, 80. Aulcuns siecles passez, ausquels il estoit vulgaire... de veoir un homme moderé en ses vengeances..., ID. III, 54. Les enfants, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus subjects à estre menez par les aureilles [par ce qu'on leur dit], ID. I, 200. Les crimes plus obscurs n'ont pourtant peu se faire, Qu'ils n'esclattent en l'air aux bouches du vulgaire, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 109.

— ÉTYM. Provenç. *volgar, vulgar;* espagn. *vulgar;* ital. *volgare;* du latin, *vulgaris*, qui vient de *vulgus*, foule populaire; comp. sanscr. *varga*, troupe, multitude. L'ancienne langue disait *vulgal*, et, à l'adverbe, *vulgaument.*

VULGAIREMENT (vul-ghè-re-man), *adv.* || 1° Communément. On dit vulgairement que.. En 1213, le roi Jean, vulgairement nommé Jean sans Terre, et plus justement sans vertu, VOLT. *Dict. phil. Donations.* || 2° D'une manière vulgaire, triviale. Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement, MOL. *Préc.* 7.

— HIST. XVI° s. S'il rencontre quelque lourdault qui ait un peu le cuir gros, et, comme l'on dit vulgairement, qui soit un peu de grosse paste, AMYOT, *Comm. disc. le flatt.* 25. La conjugaison est divisée vulgairement en quatre espèces, par les terminaisons du present infini, P. RAMUS, dans LIVET, *Gram. franç.* p. 226.

— ÉTYM. *Vulgaire*, et le suffixe *ment.*

† **VULGARISATEUR** (vul-ga-ri-za-teur), *s. m.* Néologisme. Celui qui rend quelque chose vulgaire, qui en répand l'usage. Les grands naturalistes que le mouvement intellectuel de 89 a fait surgir en France n'étaient pas des vulgarisateurs. || *Adj.* Talent vulgarisateur.

† **VULGARISATION** (vul-ga-ri-za-sion), *s. f.* Néologisme. Action de vulgariser.

† **VULGARISER** (vul-ga-ri-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre vulgaire. Vulgariser la science. || Se vulgariser, *v. réfl.* Devenir vulgaire. Ces connaissances se vulgarisent.

— ÉTYM. Lat. *vulgaris*, vulgaire.

† **VULGARITÉ** (vul-ga-ri-té), *s. f.* Néologisme. Caractère, défaut de ce qui est vulgaire, sans distinction. Le style représente, pour ainsi dire, au lecteur le maintien, l'accent, le geste de celui qui s'adresse à lui; et, dans aucune circonstance, la vulgarité des manières ne peut ajouter à la force des idées ni à celle des expressions, STAEL, *De la littérature*, I, 19. Je sais bien que ce mot la vulgarité n'avait pas encore été employé, mais je le crois bon et nécessaire, ID. *ib.* en note. J'ai employé la première un mot nouveau, la vulgarité, trouvant qu'il n'existait pas encore assez de termes pour proscrire à jamais toutes les formes qui supposent peu d'élégance dans les images et peu de délicatesse dans l'expression, ID. *ib. Préface de la 2° édition.* C'est elle [Mme de Stael] qui a risqué ce mot pour la première fois; il devenait indispensable pour désigner l'habitude sociale nouvelle... le mot urbanité avait été mis en circulation, et était entré dans la langue au commencement du XVII° siècle; il était juste que le mot vulgarité y entrât à la fin du XVIII°, STE-BEUVE, *Chateaubriand*, 2° *leçon.*

— REM. A son insu Mme de Stael avait été précédée dans l'emploi de vulgarité par un auteur obscur du XVI° siècle.

— HIST. XVI° s. Vulgaritez [choses vulgaires, triviales], *Quintilien censeur*, p. 199, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *vulgaritatem*, de *vulgaris*, vulgaire.

VULGATE (vul-ga-t'), *s. f.* Version latine de la Bible, qu'on croit faite de l'hébreu, vers la fin du quatrième siècle et le commencement du cinquième, et qui est autorisée par le concile de Trente (avec un V majuscule). Saint Jérôme, prêtre retiré dans la sainte grotte de Bethléem, entreprit des travaux immenses pour expliquer l'Écriture, en lut tous les interprètes, déterra toutes les histoires saintes et profanes qui la peuvent éclaircir, et composa sur l'original hébreu la version de la Bible que toute l'Église a reçue sous le nom de Vulgate, BOSS. *Hist.* I, 11. || *Adj.* La version vulgate de la Bible.

— ÉTYM. Lat. *vulgatus*, rendu vulgaire, public.

† **VULGIVAGUE** (vul-ji-va-gh'), *adj.* Qui se livre à l'amour banal, qui se prostitue. Le mariage qui est le plus grand frein de l'impudicité vulgivague, VOLT. *Philos. Ex. mil. Bolingbr.* 37. Des sophistes, ou plutôt des raisonneurs imprudents, ont prétendu que l'existence des femmes vulgivagues était utile et nécessaire pour le maintien de l'ordre politique et la tranquillité des citoyens, COMTE DE CAYLUS (GROSLEY), *Œuv.* t. XII, p. 111, dans POUGENS. N'y a-t-il donc que la Vénus vulgivague ou millionnaire qui puisse être appréciée par vous? PROUDHON, *Du principe de l'art*, p. 213.

— ÉTYM. Lat. *vulgivagus*, de *vulgus*, le vulgaire, et *vagari*, errer.

VULNÉRABLE (vul-né-ra-bl'), *adj.* Qui peut être blessé. Il a trouvé le côté vulnérable.

— ÉTYM. Lat. *vulnerabilis*, de *vulnerare*, blesser, qui vient de *vulnus*, blessure, qu'on rapproche de l'allem. *Wunde;* goth. *wund;* isl. *und;* grec, οὐλή; sanscr. *vrana*, plaie.

VULNÉRAIRE (vul-né-rê-r'), *adj.* || 1° Qui est propre à la guérison des plaies ou des blessures. Plante vulnéraire. || Eaux vulnéraires, eaux extraites des herbes vulnéraires. || 2° *S. m.* Médicament bon pour les plaies et blessures. Un bon vulnéraire. || Vulnéraire suisse, voy. FALTRANK. || 3° *S. f.* Plante légumineuse, à fleurs jaunes, bonne pour les plaies et les blessures récentes, *anthyllis vulneraria, L.*

— HIST. XVI° s. Faut ordonner au patient potion vulneraire, PARÉ, VIII, 22.

— ÉTYM. Lat. *vulnerarius*, qui se rapporte aux plaies; de *vulnerare* (voy. VULNÉRABLE).

† **VULNÉRANT, ANTE** (vul-né-ran, ran-t'), *adj.* Qui blesse. L'instrument vulnérant.

— HIST. XVI° s. S'opposant contre les choses vulnerantes, comme un bouclier et defensoire, PARÉ, I, 9.

— ÉTYM. Lat. *vulnerare* (voy. VULNÉRABLE).

† **VULNÉRATION** (vul-né-ra-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Blessure. Lésion par vulnération, se dit par opposition à plaie par ulcération.

— ÉTYM. Lat. *vulnerationem*, de *vulnerare*, blesser.

† **VULPIN, INE** (vul-pin, pi-n'), *adj.* || 1° Qui tient du renard. || 2° *S. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des graminées (*alopecurus, L.*). || Vulpin, nommé aussi racouet, plante ainsi dite du latin *vulpis*, parce que l'épi est comparé à une queue de renard.

— HIST. XV° s. Et me destruit par la queue vulpine, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 35. || XVI° s. Les vulpines ruses et cauteleux deportements dont il a tousjours usé jusques icy, CARLOIX, IV, 7.

— ÉTYM. Ital. *volpino;* du latin *vulpinus*, de *vulpis*, renard.

† **VULPINE** (vul-pi-n') ou **VULPULINE** (vul-puli-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe colorant jaune citron tiré du *lichen vulpinus, L.*, *evernia vulpina*, Acharius.

† **VULPINIQUE** (vul-pi-ni-k') ou **VULPIQUE** (vul-pi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide vulpinique, acide tiré de la vulpine.

† **VULTUEUX, EUSE** (vul-tu-eû, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de la face quand elle est bouffie et vermeille à l'excès, et que les joues et les lèvres sont gonflées, le teint enluminé, les yeux saillants, et leur blanc plus ou moins injecté.

— ÉTYM. Lat. *vultuosus*, qui a le visage sévère, de *vultus*, visage.

† **VULVAIRE** (vul-vê-r'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient à la vulve. La muqueuse vulvaire. || 2° *S. f.* Terme de botanique. La vulvaire, plante qui est commune dans les champs, qui répand une odeur de poisson et qui était recommandée autrefois dans les affections hystériques (*chenopodium vulvaria, L.*).

— ÉTYM. *Vulve.*

VULVE (vul-v'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Partie externe de l'appareil de la génération chez la femme. || Se dit aussi pour les femelles de certains animaux, comme la jument. || Ouverture sans issue que l'on trouve dans le cerveau au-dessous de la commissure antérieure, au devant de l'adossement des couches optiques, précisément au-dessous du pilier antérieur de la voûte. || 2° Terme de zoologie. Dépression longue et peu large à la partie dorsale de certaines coquilles bivalves (Linné).

— HIST. XVI° s. Il s'apparoist ulceres à la verge ou à la vulve, PARÉ, XVI, 4.

— ÉTYM. Lat. *vulva*, sanscr. *ulva;* comparez VOLVA; la racine sanscr. est *vri, var*, couvrir, envelopper.

† **VULVITE** (vul-vi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la vulve. || Vulvite folliculeuse, inflammation des glandes de l'orifice vulvaire ou de la muqueuse vulvaire.

— ÉTYM. *Vulve*, et la finale *ite* qui indique inflammation.

W

† **W** (double vé), *s. m.* Lettre introduite dans notre alphabet pour conformer notre écriture à celle de plusieurs peuples du Nord ; quand elle se trouve dans des mots provenant de l'anglais, elle se prononce *ou*; quand elle se trouve dans des mots provenant de l'allemand, elle se prononce comme notre *v*. || Le double w se trouve aussi dans quelques mots qui viennent de l'arabe. || S'emploie en marine pour signifier variation. || Sur les monnaies, est la marque de Lille. || En musique, sert quelquefois à indiquer les parties de violon dans une partition. || Poinçon d'acier au bout duquel se trouve gravé un w, et avec lequel on frappe ou on imprime cette lettre. || Espèce de papillon.

† **WACKE** ou **WAKE** (va-k'), *s. m.* Terme de minéralogie. Matière opaque qui tient le milieu entre le basalte et l'argile.

† **WAGGART** (oua-gart'), *s. m.* Nom en Abyssinie du *silene macrosolen*, caryophyllées, dont la souche y est employée comme ténifuge.

† **WAGON** (va-gon), *s. m.* Voy. VAGON. || 2° Wagon-vanne, sorte d'écluse portative employée dans les égouts. || 3° Nom donné à des tuyaux en briques pour cheminées.

† **WAGONET** (va-go-nè), *s. m.* Voy. VAGONET.

† **WAHABITE** (va-a-bi-t'), *s. m.* Nom d'une secte musulmane, qui a pris naissance en Arabie vers le commencement de ce siècle, et que l'on a comparée à une sorte de protestantisme musulman.

† **WAHABITISME** (va-a-bi-ti-sm'), *s. m.* Doctrine des wahabites.

† **WAIRE** (vê-r') ou **WAIRETTE** (vê-rè-t'), *s. f.* Perches en chêne dépouillé d'écorce ; on les emploie à divers usages, *Tarif des douanes*, 1844, note 215.

† **WALHALLA** (val-al-la), *s. f.* Nom, dans la religion des anciens Scandinaves, du paradis d'Odin.

— ÉTYM. Anc. haut-allem. *wal*, ensemble de ceux qui ont péri sur le champ de bataille, et *halla*, *halle*, salle : la salle des tués.

† **WALI** (oua-li), *s. m.* Titre des gouverneurs arabes de l'Espagne, au moyen âge.

† **WALIDA** (oua-li-da), *s. m.* Plante apocynée de Ceylan, employée contre la dysenterie, *wrightia antidysenterica*, R. Brown, *nerium antidysentericum*, L.

† **WALKYRIE** (val-ki-rie), *s. f.* Nom générique, dans la religion des anciens Scandinaves, des trois déesses messagères d'Odin, qui étaient supposées aller au milieu des combats dispenser la victoire et désigner ceux qui devaient périr.

— ÉTYM. Anc. all. *walkûren*, et, plus ordinairement, *walkyrien*, celles qui choisissent les morts, les déesses du destin qui conduisent dans la *walhalla* les héros morts dans la bataille ; de *wal*, ensemble de ceux qui ont péri sur le champ de bataille, et *küren*, choisir.

† **WALLON, ONNE** (va-lon, lo-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Habitant, habitante de la Belgique dite romane (provinces de Liége, Namur, Hainaut, Luxembourg en partie et sud du Brabant). || 2° Le wallon, langage de ces provinces, qui est un dialecte du français. || 3° *Adj.* Gardes wallonnes, corps de troupes des armées d'Espagne, qui faisait partie de la maison militaire de S. M. Catholique ; ce nom venait de ce que, dans son origine, il avait été levé dans la partie wallonne de la Flandre. || 4° Épée wallonne, épée à lame droite et large, à deux tranchants dont était armée la cavalerie sous Louis XIII et Louis XIV.

— HIST. XIVe s. Lequel Flament appellant ledit Perrin sanglant François Wallrin, il respondit que les François et li Wallin estoient aussi bons comme les Flamens, DU CANGE, *wallus*. Lesquelles lettres nous avons fait translater de flamenc en walesch, ID. *ib.* || XVIe s. Aux Pays-Bas ils se disent parler le walon, et que nous parlons le roman, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 655, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *wallus* ; voy. (VELCHE).

† **WARANDEURS** (va-ran-deur), *s. m. plur.* Se dit, à Dunkerque, des gens nommés par le magistrat pour assister aux salaisons des harengs, et pour apposer les armes de la ville sur les caques.

— ÉTYM. Même radical que *garantir*.

† **WARIE** (oua-rie), *s. f.* Bâtiment de transport en usage sur le banc de Terre-Neuve.

† **WARNETTE** (ouar-nè-t'), *s. f.* Se dit, en Normandie, des filets en seine qui sont faits avec du fil très-fin.

† **WARNETTEUR** (ouar-nè-teur), *s. m.* Petit bâteau pêcheur en usage à Dieppe.

† **WARRANT** (oua-rant'), *s. m.* || 1° En Angleterre, prise de corps ; mandat d'amener ; assignation, et, en général, tout ordre écrit en vertu duquel le porteur agit par autorité. || 2° Terme de commerce. Récépissé délivré aux commerçants au moment où ils font déposer des marchandises dans un dock ou entrepôt, et constatant la valeur des marchandises déposées.

— ÉTYM. Anglet. *warrant*, de même radical que *garantir*.

† **WARRANTÉ, ÉE** (oua-ran-té, tée), *adj.* Garanti par un warrant commercial.

† **WARRETÉE** (oua-re-tée), *s. f.* Espèce de fil à voile dont se servent les pêcheurs, pour joindre ensemble plusieurs pièces de filet.

† **WARROTS** (oua-ro), *s. m. pl.* Dragée ou hibernage composé de vesce, pois, féveroles et avoine.

— ÉTYM. Forme dialectale de *jarosse*.

† **WASSERGLASS** (va-sèr-glas'), *s. m.* Verre hydrique ou verre qui a la propriété de se dissoudre dans l'eau bouillante.

— ÉTYM. Allem. *Wasser*, eau, et *Glas*, verre.

† **WATCHMAN** (ouatch-man'), *s. m.* Garde de nuit en Angleterre. || *Au plur.* Des watchmen.

— ÉTYM. Angl. *watch*, garde, et *man*, homme.

† **WATERGANG** (oua-tèr-gan), ou **WATREGAN** (oua-tre-gan), *s. m.* Petits canaux pratiqués dans le littoral de la Flandre et des Pays-Bas, et où entrent les embarcations pour pénétrer dans les terres. || Canal ou fossé plein d'eau, qui sert à séparer les héritages, ou pour aller d'une ville à l'autre, ou pour le desséchement des marais. || Fossé rempli d'eau bourbeuse et de bourbe.

— ÉTYM. Flamand, *water*, eau, et *gang*, allée, issue.

† **WATERINGUE** (oua-te-rin-gh'), *s. f.* Nom donné à des associations forcées, organisées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, entre propriétaires intéressés, pour assurer à frais communs le libre écoulement des eaux dans les canaux de dérivation, destinés à assécher et à assainir les marais et les terres humides, BÉHIC, *Monit. univ.* 24 avril 1868, p. 552, 6e col.

— ÉTYM. Flamand, *wateringen*, de *water*, eau.

† **WATERMAN** (oua-tèr-man'), *s. m.* Espèce de machine propre à creuser la terre sous l'eau.

— ÉTYM. Anglet. *water*, eau, et *man*, homme.

† **WATERPROOF** (oua-tèr-prouf), *s. m.* Manteau imperméable pour dames.

— ÉTYM. Angl. *waterproof*, de *water*, eau, et *proof*, à l'épreuve.

† **WAUXHALL**, *s. m.* Voy. VAUXHALL.

† **WEALD** (ouèld'), *s. m.* Terme de géologie. Terrain situé au-dessous du grès inférieur, ainsi dit parce qu'il a été primitivement étudié dans le Weald, partie des comtés de Kent, de Surrey et de Sussex, en Angleterre.

† **WEALDIEN, ENNE** (ouèl-diin, diè-n'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient au weald. Formation wealdienne.

† **WEDELIN** (ouè-de-lin'), *s. m.* Petit bateau très-léger, composé de trois planches, en usage sur certaines rivières.

† **WÉGA** (vé-ga), *s. f.* Terme d'astronomie. Nom d'une très-belle étoile de première grandeur, qui se trouve dans la constellation de la Lyre.

† **WEHME, WEHMIQUE**, voy. VEHME, VEHMIQUE.

† **WELCHE**, *s. m.* Voy. VELCHE.

† **WERMOUTH** vèr-(mout'), *s. m.* Voy. VERMOUT.

† **WERNÉRITE** (ver-né-ri-t'), *s. f.* Substance vitreuse ou lithoïde résultant de la combinaison des deux silicates de chaux et d'alumine (de *Werner*, célèbre naturaliste allemand).

† **WESLEYEN** (ouè-slè-iin), *s. m.* Nom d'une secte protestante, dite aussi méthodiste, qui dut son origine à l'Anglais Wesley, dans la première moitié du XVIIIe siècle.

WHIG (ouigh), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui, en Angleterre, appartient au parti faisant profession de défendre la liberté. Un whig. Une whig. Les whigs sont opposés aux torys. Souvent, pour empêcher une pièce nouvelle de paraître, pour la faire tomber.... on emploie plus d'intrigues que les whigs n'en ont tramé contre les torys, VOLT. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. || *Adj.* L'opinion whig. Le parti whig. Les ministères whigs. || 2° Aux États-Unis, on appelle whig ou fédéraliste le parti opposé à celui des démocrates.

— ÉTYM. Ce nom, dont on ignore l'origine, fut d'abord donné à quelques sectaires de l'ouest de l'Écosse, qui s'assemblaient dans les champs et qui ne buvaient presque pas d'autre liqueur que du lait aigre ; ensuite il s'est étendu à ceux qui ne reconnaissaient pas l'Église anglicane ; plus tard il devint le nom du parti contraire aux jacobites.

† **WHIGGISME** (oui-ghi-sm'), *s. m.* Parti, opinion des whigs.

WHISK (ouisk), *s. m.* Voy. WHIST.

WHISKEY ou **WHISKY** (oui-ski), *s. m.* Nom vulgaire de l'eau-de-vie de grains dans les basses terres d'Écosse répondant à usquebaug des hautes terres. Le whisky se fabrique en Écosse et en Irlande avec l'orge et l'avoine, après les avoir soumises à la fermentation. Le whisky ordinaire contient 60 à 75 pour 100 d'alcool.

— ÉTYM. C'est la première partie du mot *usquebaug*, abrégé par l'usage (voy. ce mot).

WHIST (ouist'), *s. m.* Sorte de jeu de cartes qui se joue à quatre personnes, deux contre deux, ou à trois, avec un mort. Apôtre de la raison jusqu'au bout, on peut dire que Voltaire est mort en combattant ; la fin de sa vie n'a pas ressemblé à une partie de whist où l'on gagne en calculant, SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, XII, *Talleyrand*. || Quelques-uns disent wisk. Mes voisins et mes voisines jouent après dîner un jeu anglais que j'ai beaucoup de peine à prononcer, car on l'appelle whisk, VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, *Proportions*.

— ÉTYM. Anglet. *whist*, interjection qui signifie silence, à cause que ce jeu exige en effet silence et attention.

† **WHITÉRITE** (oui-té-ri-t'), *s. f.* Minéral qui est un carbonate de baryte.

† **WICHE** (oui-che), *s. f.* Wiche des rouleaux, nom donné, dans les fabriques de basse lisse, à une longue perche de bois, à laquelle on arrête les deux extrémités de la chaîne.

† **WICLÉFISME** (oui-klé-fi-sm'), *s. m.* Doctrine de Wiclef, hérésiarque anglais du XIVe siècle ; il enseigna que l'Église romaine n'est point le chef des autres Églises ; que le clergé ni les moines ne peuvent posséder aucun bien temporel, et que, vivant mal, ils perdent tous leurs pouvoirs spirituels.

† **WICLÉFISTE** (oui-klé-fi-st'), *s. m.* Partisan de Wiclef.

† **WIGWAM** (oui-gouam'), *s. m.* Village des sauvages de l'Amérique du Nord. || Chaumière, hutte chez ces sauvages.

† **WILLIS** (ouil-lis'), *s. f.* Jeunes filles condamnées, d'après une légende de Bohême, à sortir, après leur mort, du tombeau et à danser toute la nuit.

WISKEY, fausse orthographe. Voy. WHISKEY.

WISKI (oui-ski), *s. m.* Cabriolet élevé et léger. Les rapides wiskis, les magnifiques chars, DELILLE, *Jard.* II.

† **WODANIUM** (vo-da-ni-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal qu'on croyait nouveau, mais que l'on a reconnu être du nickel impur, mélangé avec du cobalt, du cuivre, du plomb, de l'antimoine, de l'arsenic et du soufre.

† **WOLFRAM** (vol-fram'), *s. m.* Synonyme de TUNGSTÈNE. || Wolfram blanc, nom donné par quelques minéralogistes au tungstate de chaux.

† **WOMBAT** (ouon-ba), *s. m.* Mammifère de la Nouvelle-Hollande, appartenant à la famille des marsupiaux, *phascoloma wombat*.

† **WOORALI** (ou-ra-li) ou **WOORARI**, (ou-ra-ri), *s. m.* Autres formes de curare.

† **WOOTZ** (vouts'), *s. m.* Nom de l'acier indien,

obtenu en jetant du fer concassé en petits morceaux dans des creusets de grandeur médiocre, pêle-mêle avec du bois sec de *cassia auriculata* et quelques feuilles vertes de l'*asclepias gigantea*, J. CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1867, p. 870.

† **WORMIEN** (vor-miin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Os wormiens, petits os très-variables quant au nombre ou à la forme, qui sont placés ordinairement aux angles des sutures de la voûte du crâne, et particulièrement dans la suture lambdoïdale.

— ÉTYM. *Wormius*, médecin de Copenhague, qui les a décrits le premier.

† **WOUÈDE** (ouè-d'), *s. f.* Le même que GUÈDE.

† **WRIGHTIE** (raye-tie), *s. f.* Terme de botanique. Nom de plantes apocynées dont une espèce fournit l'indigo, *wrightia tinctoria*, R. Brown, *nerium tinctorium*, Roxburgh.

† **WRIT** (rit'), *s. m.* Terme anglais de droit. Ordonnance, acte judiciaire.

— ÉTYM. Angl. participe passé de *to write* écrire : chose écrite.

† **WULFÉNITE** (vul-fé-ni-t'), *s. f.* Minéral qui est du plomb molybdaté.

† **WURST** (vurst'), *s. m.* Nom d'un ancien caisson d'artillerie. || Sorte de caisson qui sert aux chirurgiens de l'armée pour transporter les malades et les médicaments.

— ÉTYM. Allem. *Wurst*, boudin, voiture longue.

X

X (iks', ou, suivant l'épellation moderne, kse), *s. m.* || 1° Lettre consonne qui est la vingt-troisième de l'alphabet. || Jambes en X, se dit des genoux tournés en dedans et se touchant. || 2° X, dans les chiffres romains, vaut 10; XI, 11; XII, 12; XIII, 13; XIIII ou XIV, 14, etc. XX; 20; XXX, 30; XXXX ou XL, 40, etc. Surmonté d'un trait, dans cette forme X̄, il vaut 10000; couché, il se prenait pour 1000. || 3° Dans le comput ecclésiastique, marque le dimanche. || 4° Sur les monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Amiens, selon l'Encyclopédie, à Aix selon le dictionnaire de Trévoux. || 5° En marge des anciens manuscrits, X est une note critique qui indique une expression inusitée ou une figure trop hardie. || Il sert aussi quelquefois à noter les endroits remarquables. || 6° X ou *x* s'emploie d'ordinaire, en algèbre, pour désigner l inconnue ou une des inconnues. || Il se dit quelquefois figurément, dans le langage philosophique, d'une chose que l'on cherche. || Familièrement, les *x*, l'algèbre, les mathématiques. Fort en *x*, fort en mathématiques. Des *xx* redoublés admirant la puissance, Il croit que Varignon est seul utile en France, VOLT. *Ép.* 50. || Nom donné familièrement aux élèves de l'école polytechnique. || 7° Un x ou un ixe, chez les tapissiers, est un petit tabouret dont les pieds croisés offrent la figure de cette lettre. || 8° Poinçon d'acier au bout duquel se trouve gravé un x, pour frapper ou imprimer cette lettre. || 9° X, espèce de phalène.

— REM. 1. *X* a tantôt la prononciation de *ks*, comme dans extrême; tantôt celle de *gz*, comme dans exercice; tantôt celle de *k*, comme dans exception. Au reste la prononciation en est marquée en particulier. à chaque mot de ce dictionnaire || 2. Dans quelques noms de lieux, *x* se prononce comme *s*: Auxerre, Bruxelles, dites ô-sè-r', Brusè-l'. || 3. En certains mots, il sonne *z*: deuxième, sixième, etc. || 4. X la fin des mots où il n'est pas muet, il se prononce comme *ks*: préfix, sphinx, etc. || 5. Dans la plupart des mots *x* final est muet et ne sert qu'à rendre plus grave le son de la voyelle: paix, choix, généreux. || 6. Cet *x* final se lie et prend le son de *z*: Baux à longues années, bô-z à.... Un choix heureux, choi-z heureux; une paix inattendue, pê-z inattendue. || 7. Dans certains mots, *x* final sert à marquer le pluriel: choux, oiseaux, etc. Il remplace aussi quelquefois l'*s* radicale finale, comme dans jaloux. Dumarsais, *Œuv.* t. IV, p. 101, suppose que cela vient des maîtres d'écriture, qui ont préféré l'*x* à l'*s*, l'*x* offrant à la main la liberté de faire ces figures inutiles qu'ils appellent traits. Cet usage est bien plus ancien que les maîtres d'écriture auxquels Dumarsais fait allusion; il appartient au moyen âge, dont l'orthographe variable substitua souvent l'*x* à l'*s* finale.

— ÉTYM. Lat. x; grec, ξ, lettre double composée de κ et de σ.

† **XANTHE** (gzan-t'), *s. m.* || 1° Terme de zoologie. Genre de crustacés. || 2° Terme de botanique. Genre de plantes qui rendent un suc blanc ou jaune.

— ÉTYM. Ξανθὸς, jaune, répondant au sanscr. *chandra*, brillant, couleur d'or, et au lat. *candidus*.

† **XANTHÈNE** (gzan-tè-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Espèce de pierre précieuse.

† **XANTHINE** (gzan-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante de la garance. || Xanthine azotée, oxyde xanthique, principe découvert dans quelques calculs urinaires de l'homme, et qui paraît exister aussi en grande quantité dans le guano.

— ÉTYM. Ξανθὸς, jaune.

† **XANTHIQUE** (gzan-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui concerne la couleur jaune. || Acide xanthique, sorte d'acide. || Oxyde xanthique, voy. XANTHINE.

† **XANTHOPHYLLE** (gzan-to-fi-l'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante jaune qui se développe dans les feuilles des arbres pendant l'automne au moment de leur chute.

— ÉTYM. Ξανθὸς, jaune, et φύλλον, feuille.

† **XANTHOPICRITE** (gzan-to-pi-kri-t'), *s. f.* Terme de chimie. Substance jaune, d'une saveur amère et styptique, qui a été isolée du *xanthoxylum fraxineum*, Willdenow, ou *caraïbeum*, Gærtner, ou bois des Caraïbes. xanthoxylées.

— ÉTYM. Ξανθὸς, jaune, et *picrite*.

† **XANTHOPROTÉIQUE** (gzan-to-pro-té-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide xanthoprotéique, acide jaune, un des produits non cristallisables de la décomposition des substances organiques azotées par l'action de l'acide nitrique.

— ÉTYM. Ξανθὸς, jaune, et *protéine*.

† **XANTHORRHÉE** (gzan-to-rrée), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes monocotylédones, voisines des asphodèles, toutes de la Nouvelle-Hollande.

† **XANTHORRHIZE** (gzan-to-rri-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les racines jaunes. || *S. f. pl.* Genre de renonculacées.

— ÉTYM. Ξανθὸς, jaune, et ῥίζα, racine.

† **XANTHOSE** (gzan-tô-z'), *s. f.* Terme de chimie. Matière d'un jaune safrané ou d'un jaune orange qui se trouve par taches irrégulières et peu étendues dans le cancer.

— ÉTYM. Ξανθὸς, jaune.

† **XANTHOXYLE** (gzan-to-ksi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le bois d'une couleur jaune. || *S. m.* Arbuste qu'on nomme aussi frêne épineux, *xanthoxylum fraxineum*, Wild. famille des xanthoxylées.

— ÉTYM. Ξανθὸς, jaune, et ξύλον, bois.

† **XANTHOXYLÉES** (gzan-to-ksi-lée), *s. f. plur.* Terme de botanique. Tribu de la famille des rutacées, considérée par quelques auteurs comme une famille à part.

† **XEMPLE** (gzan-pl'), *s. m.* Le même que SEMPLE.

† **XÉNAGIE** (ksé-na-jie), *s. f.* Synon. de syntagme.

— ÉTYM. Ξένος, soldat étranger, et ἄγειν, conduire.

† **XÉNARQUE** (ksé-nar-k'), *s. m.* Commandant d'une xénagie.

XÉNÉLASIE (ksé-né-la-zie), *s. f.* Chez les anciens, interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville. Une des plus célèbres lois attribuées à Lycurgue, un usage du moins dont on ne peut nier l'existence, était celui de la xénélasie ou bannissement des étrangers, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 376.

— ÉTYM. Ξενηλασία, de ξένος, étranger, et ἐλαύνω, ἐλάω, chasser.

† **XÉRANTHÈME** (ksé-ran-tè-m'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des composées.

— ÉTYM. Ξηρὸς, sec, et ἄνθημα, floraison (à cause des écailles scarieuses de l'involucre).

XÉRASIE (ksé-ra-zie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie des cheveux et des cils qui les empêche de croître, et les rend semblables à un duvet couvert de poussière.

— ÉTYM. Ξηρασία, sécheresse, de ξηρὸς, sec.

† **XÉRÈS** (ké-rès'), *s. m.* Vin de la ville de ce nom (Espagne).

† **XÉROPHAGE** (ksé-ro-fa-j'), *s. m.* Celui qui pratiquait la xérophagie.

XÉROPHAGIE (ksé-ro-fa-jie), *s. f.* || 1° Dans la primitive Église, abstinence des chrétiens, qui pendant le carême ne mangeaient que des fruits secs avec leur pain. || 2° Terme de médecine. Diète sèche, voy. DIÈTE.

— ÉTYM. Ξηροφαγία, de ξηρὸς, sec, et φαγεῖν, manger.

XÉROPHTHALMIE (ksé-ro-ftal-mie), *s. f.* Terme de médecine. Ophthalmie sèche, caractérisée par l'aspect mat de la sclérotique, qui est ridée autour de la cornée: il y a suspension de la sécrétion lacrymale, et les rides de la conjonctive sont l'effet de la sécheresse de cette membrane.

— ÉTYM. Ξηροφθαλμία, de ξηρὸς, sec, et ὀφθαλμὸς, œil.

† **XÉROTRIBIE** (ksé-ro-tri-bie), *s. f.* Terme de médecine. Friction sèche.

— ÉTYM. Ξηρὸς, sec, et τρίβειν, frotter.

XIPHIAS (ksi-fi-as'), *s. m.* Genre de poissons acanthoptérygiens dans lequel plusieurs ichthyologistes ne placent qu'une seule espèce, le xiphias glaive (Méditerranée et Atlantique), appelé vulgairement épée de mer et espadon. Ce sont les os frontaux, et non la mâchoire, qui se trouvent prolongés en forme de lame tranchante des deux côtés et terminée en pointe aiguë; cette sorte d'épée sert d'arme offensive, LEGOARANT. || Terme d'astronomie. La Dorade, constellation australe.

— ÉTYM. Ξιφίας, de ξίφος, épée; radic. sanscr. *kchip*, lancer.

† **XIPHISTERNAL** (ksi-fi-stèr-nal), *s. m.* Terme d'anatomie. Pièce du sternum des tortues.

— ÉTYM. Ξίφος, épée, et *sternal*.

† **XIPHODYME** (ksi-fo-di-m'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres xiphodymes, monstres composés de deux corps distincts supérieurement, dont les thorax sont confondus en bas, mais séparés en haut, et qui ont deux membres pelviens.

XIPHOÏDE (ksi-fo-i-d'), *adj. m.* Terme d'anatomie. Appendice xiphoïde, appendice allongé cartilagineux, qui termine inférieurement le sternum. Quel plaisir je vais prendre à faire sur son corps une incision cruciale, et à lui ouvrir le ventre depuis le cartilage xiphoïde jusqu'aux os pubis! HAUTER. *Crispin médecin*, II, 4.

— HIST. XVI° s. Le cartilage xiphoïde, dit la fourchette, PARÉ, I, 2.

— ÉTYM. Ξιφοειδὴς, qui ressemble à une épée, de ξίφος, épée, et εἶδος, forme; ainsi dit à cause de sa forme en pointe.

† **XIPHOÏDIEN, IENNE** (ksi-fo-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'appendice xiphoïde. || Ligament xiphoïdien ou costo-xiphoïdien, ligament étendu du cartilage de la septième côte à la face antérieure de l'appendice xiphoïde, où il s'insère en s'entre-croisant avec le ligament du côté opposé.

† **XIPHOPAGE** (ksi-fo-pa-j'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres xiphopages, monstres qui résultent de la réunion de deux individus depuis l'extrémité inférieure du sternum jusqu'à l'ombilic commun. Les frères Siamois appartiennent à ce cas.

— ÉTYM. *Xiphoïde*, et παγεὶς, réuni.

† **XIPHOPHYLLE** (ksi-fo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles ensiformes.

— ÉTYM. Ξίφος, épée, et φύλλον, feuille.

† **XYLÈNE** (ksi-lè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Carbure d'hydrogène liquide bouillant à 130°, retiré de l'esprit de bois brut.

— ÉTYM. Ξύλον, bois.

† **XYLHARMONICON** (ksi-lar-mo-ni-kon), *s. m.*

Instrument de musique inventé récemment et qui ressemble à l'euphone.

— ÉTYM. Ξύλον, bois, et *harmonie*.

† **XYLITE** (ksi-li-t'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de la distillation de l'esprit de bois.

— ÉTYM. Ξυλον, bois, et la finale *ite*.

† **XYLO...** Mot qui sert de préfixe dans plusieurs termes techniques, et qui est le grec ξύλον, bois de charpente, de menuiserie, de ξύειν, racler.

† **XYLOBALSAME** (ksi-lo-bal-sa-m'), *s. m.* On donnait autrefois ce nom, dans les officines, aux jeunes rameaux de l'*amyris opobalsamum*.

— ÉTYM. *Xylo*..., et *balsamum* (voy. BAUME).

† **XYLOCARPE** (ksi-lo-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fruits ligneux.

— ÉTYM. *Xylo*..., et καρπὸς, fruit.

† **XYLOCOPE** (ksi-lo-ko-p'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui coupe le bois. Abeille xylocope, abeille perce-bois.

— ÉTYM. Ξυλοκόπος, de ξύλον, bois et κόπτειν, couper.

† **XYLODIE** (ksi-lo-die), *s. f.* Terme de botanique. Genre de fruits ligneux, analogues à la noisette, mais sans cupule.

— ÉTYM. Ξυλώδης, ligneux, de ξύλον, bois.

† **XYLOGÈNE** (ksi-lo-jè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Substance lignifiante caractérisée par sa solubilité facile et complète dans la potasse caustique, et, au contraire, par son insolubilité ou très-difficile dissolution dans l'acide sulfurique. Le xylogène se trouve dans la paroi primaire des cellules de plantes, et dans les couches d'épaississement de toutes les cellules lignifiées.

— ÉTYM. *Xylo*..., et γεννᾶν, engendrer.

† **XYLOGRAPHE** (ksi-lo-gra-f'), *s. m.* Graveur sur bois. || Celui qui s'occupe de xylographie.

— ÉTYM. Voy. XYLOGRAPHIE.

† **XYLOGRAPHIE** (ksi-lo-gra-fie), *s. f.* || 1° Chez les anciens, écriture sur des tablettes de bois. || 2° Art de graver sur bois. || Art d'imprimer avec des caractères de bois, ou avec des planches de bois dans lesquelles sont taillées les lettres. Nous regarderons comme des productions plus anciennes et de la xylographie et de la même ville de Harlem quelques livres sans figures, et surtout certains livres composés de textes et d'images, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 469. Quelques historiens qui ont parlé de cet ouvrage (*Speculum salutis*, conservé à l'hôtel de ville de Harlem), disent qu'il est imprimé en xylographie ; ce qui dénoterait tout au plus que Coster était tailleur [graveur] de bois, P. DUPONT, *Hist. de l'imprimerie*, p. 56, en note.

— ÉTYM. Ξυλογράφειν, écrire sur bois, de ξύλον, bois, et γράφειν, écrire.

† **XYLOGRAPHIQUE** (ksi-lo-gra-fi-k'), *adj.* Qui concerne la xylographie. On appelle xylographique l'impression opérée par des planches de bois, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 449. L'impression tabellaire ou xylographique continue d'être en usage [en Chine], P. DUPONT, *Hist. de l'imprimerie*, p. 47. Fatiguant les uns et les autres de mes recherches xylographiques, CHAMPFLEURY, *Hist. de l'imagerie populaire, Préface*, p. XLVI.

† **XYLOÏDE** (ksi-lo-i-d'), *adj.* Qui ressemble à du bois, qui provient d'un corps ligneux.

— ÉTYM. Ξυλοειδής, de ξύλον, bois, et εἶδος, forme.

† **XYLOÏDINE** (ksi-lo-i-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière très-combustible, obtenue en traitant à froid les principes neutres végétaux par l'acide azotique.

— ÉTYM. *Xyloïde*, et la finale *ine*, qui indique un principe.

† **XYLOÏDIQUE** (ksi-lo-i-di-k'), *adj.* Terme d'architecture. Type xyloïdique, type supposé d'architecture en bois d'après lequel se serait faite l'architecture gothique.

— ÉTYM. *Xyloïde*.

† **XYLOLÂTRE** (ksi-lo-lâ-tr'), *s. m.* Celui qui adore des idoles de bois.

— ÉTYM. Ξυλολάτρης, de ξύλον, bois, et λατρεύειν, adorer.

† **XYLOLÂTRIE** (ksi-lo-lâ-trie), *s. f.* Idolâtrie des xylolâtres.

† **XYLOLITHE** (ksi-lo-li-t'), *s. f.* Bois pétrifié, bois fossile.

— ÉTYM. *Xylo*..., et λίθος, pierre.

† **XYLOLOGIE** (ksi-lo-lo-jie), *s. f.* Traité, histoire des bois.

— ÉTYM. *Xylo*..., et λόγος, traité.

† **XYLOMANCIE** (ksi-lo-man-sie), *s. f.* Divination par présages tirés de la disposition de certains morceaux de bois sec, qu'on rencontre en son chemin.

— ÉTYM. *Xylo*..., et μαντεία, divination.

† **XYLOMYCE** (ksi-lo-mi-s'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des champignons qui croissent sur le bois.

— ÉTYM. *Xylo*..., et μύκης, champignon.

† **XYLON** (ksi-lon), *s. m.* Terme de chimie. Cellulose du bois et des enveloppes des fruits durs.

— ÉTYM. Ξύλον, bois.

† **XYLOPALE** (ksi-lo-pa-l'), *s. m.* Voy. QUARTZ.

XYLOPHAGE (ksi-lo-fa-j'), *s. m.* Terme d'entomologie. Insecte coléoptère qui vit dans les vieux bois. || *Adj.* Qui ronge le bois. Quand on voit les dommages que causent chez nous les chenilles, les vers blancs ou les insectes xylophages, qui, creusant leurs galeries entre l'écorce et le bois, provoquent le dépérissement de massifs entiers, on peut se figurer le mal qu'ils peuvent faire dans ce climat humide et brûlant [l'Inde]...., J. CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1867, p. 869.

— ÉTYM. Ξυλοφάγος, de ξύλον, bois, et φαγεῖν, manger.

† **XYLOPHAGIE** (ksi-lo-fa-jie), *s. f.* Action de l'insecte qui ronge le bois, qui se nourrit de bois.

† **XYLOPHONE** (ksi-lo-fo-n'), *s. m.* Terme de musique. Instrument composé d'un clavier de bois de sapin reposant sur des coussinets de paille, dont on frappe les touches avec une baguette, et qui rend un son très-singulier et d'une qualité toute particulière.

— ÉTYM. Ξύλον, bois, et φωνή, voix.

† **XYLOPHORE** (ksi-lo-fo-r'), *s. m.* Chacun des prêtres juifs qui allumaient et entretenaient le feu sacré.

— ÉTYM. Ξυλοφόρος, de ξύλον, bois, et φέρειν, porter.

† **XYLOTOME** (ksi-lo-to-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui coupe le bois.

— ÉTYM. Ξυλοτόμος, de ξύλον, bois, et τέμνειν, couper.

1\. **XYSTE** (ksi-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Chez les Grecs, portique couvert, dans la palestre. || Chez les Romains, lieu découvert servant de promenade.

— ÉTYM. Lat. *xystum*, du grec ξυστον, ξυστός, lieu couvert, proprement lieu aplani, de ξύειν, racler.

† 2. **XYSTE** (ksi-st'), *s. m.* Terme d'entomologie. Genre de diptères.

— ÉTYM. Ξυστὸς, raclé.

Y

1\. **Y** (i-grèk, et, selon l'épellation moderne, i), *s. m.* Vingt-quatrième lettre de l'alphabet. L'i final était trop simple et mal propre à recevoir l'ornement des paraphes ou bravoures dont la queue de l'y grec est susceptible, LA MOTHE LE VAYER, *la Promenade, Dial.* I. || 2° Dans les lettres numérales employées au moyen âge, Y valait 150 ; surmonté d'un trait, il valait 150 000. || 3° Sert souvent en algèbre à désigner une inconnue. || 4° Est un signe qui se met (rarement aujourd'hui) à Paris sur les boutiques, pour indiquer qu'on vend à prix fixe. || 5° Sur les anciennes monnaies de France, marque celles qui ont été frappées à Bourges. || 6° Poinçon d'acier au bout duquel est empreint un Y, pour frapper ou imprimer cette lettre. || 7° Outil des glaciers. || 8° Espèce de papillon. || 9° Embranchement en forme d'y. Cette grande chaîne qui, en s'abaissant graduellement, vient aboutir à la Méditerranée, se divise là comme un y grec en deux branches inégales, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 232. Placés à l'y du carrefour, nous hésitions entre les deux routes, TH. GAUTIER, *le Bien public*, 10 mars 1872.

— REM. 1. Dans les transcriptions de mots grecs *y* repond à l'υ grec, que les Grecs modernes prononcent *i*. On le conserve aussi dans quelques mots empruntés des langues étrangères. || 2. *Y* a deux prononciations : tantôt il représente le son simple d'un *i*, comme dans physique, hypocrisie, etc., tantôt le son de deux *i* comme dans appuyer (appui-ié). Quand il est précédé d'un *a*, il donne à cet *a* le son d'un *è*, et garde celui d'*i* : pays, payer, etc. Quand il est précédé d'un *e*, il donne à cet *e* le son *è* : grasseyer. Quand il est précédé d'un *o*, la prononciation n'est pas fixée : les uns, et l'Académie est de ce nombre, donnent à cet *o* le son de *oi* et à y le son de l'*i* : si-toi-iin, roi-ial, em-ploi-ié, etc.; les autres laissent à l'*o* le son qui lui est propre : si-to-iin, ro-ial, em-plo-ié ; c'est la prononciation ancienne, celle que l'Académie elle-même recommandait en 1694, celle qui doit être préférée. || 3. Dans certains mots l'*y* initial ne reçoit pas l'élision de l'article : le yatagan. || 4. Voici une règle empirique, qui peut être d'une grande utilité pour savoir quand il faut un *y* ou un *i* dans certains mots tirés du grec. Une foule de gens écrivent Hyppolite, Hyppocrate. Toutes les fois qu'il y a deux *p* à *hip*, il ne faut pas d'*y* grec ; au contraire, il en faut un quand il n'y a qu'un *p* : Hippolyte, Hippocrate, Hippias, et hypothèse, hyperbole, hypothèque.

— HIST. XIV° s. Un petit fermail d'or, a un Y gregeois ou milieu, et autour a X perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 546.

— ÉTYM. Lat. *y*, répondant à l'υ grec.

2\. **Y** (i). Ce mot est l'objet de la même discussion que *en*. Le Dict. de l'Académie le nomme adverbe relatif ; M. Jullien y voit un nom de lieu qui, rationnellement, est le cas attributif du nom abstrait *ce, ceci, cela*. Le fait est que *y*, représentant le latin *ibi*, est, d'abord et étymologiquement, un adverbe de lieu, ou, si l'on veut, plus exactement, un nom de lieu pris adverbialement. Après cette signification primitive, *y*, par extension, est employé à exprimer toute sorte de rapports.

1° En cet endroit-là. Voulez-vous y aller? Rendez-vous-y. J'y cours. La Provence est mon pays depuis que vous y êtes, SÉV. 22 nov. 1671. De son temps [un conquérant], les hommes venaient ici [dans les enfers] tous les jours par trente et quarante mille ; jamais personne n'y en a tant envoyé, BOIL. *Héros de romans.* Ici ! vous y pourriez rencontrer votre perte, RAC. *Mithr.* I, 3. Il y aura demain trois semaines que je ne suis sorti de Paris ; et je pourrais bien y en demeurer encore autant, ID. *Lettres à son fils*, 2 mai 1698. On ne recevait plus de nouvelles de la Suède, et on ne pouvait y en faire tenir, VOLT. *Charles XII*, 4. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit Avis entrât en France ; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires, ID. *Lett. Damilaville*, 17 déc. 1766. Eh non, reprit un autre, il [Diogène] est de Sinope ; les habitants l'ont condamné à sortir de leur ville. — Et moi je les ai condamnés à y rester, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. || *Y* avec s'en retourner, s'en aller, s'en venir. J'ai ici un honnête homme de Lyon, qui s'y en retournera après Pâques, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 497. D. Juan : Je veux souper en repos, au moins, et qu'on ne laisse entrer personne. — Sganarelle : Laissez-moi faire, je m'y en vais moi-même, MOL. *D. Juan*, IV, 11. || 2° Du sens d'adverbe de lieu, *y* passe au rôle de pronom (comme *où* qui, du rôle d'adverbe de lieu, passe au rôle de pronom relatif dans : le bonheur où j'aspire), et signifie en ce, en ceci, en cela, en cette chose, en ces choses. Pour toutes les opinions que j'avais reçues jusques alors en ma créance, je ne pouvais mieux faire que d'entreprendre une bonne fois de les en ôter, afin d'y en remettre par après ou d'autres meilleures ou bien les mêmes... DESC. *Méth.* II, 2. Rien

n'y contredit [dans cette tragédie] l'histoire, CORN *Cinna, Examen*. Et, pour se bien conduire en ces difficultés, Il y faut, comme en tout, fuir les extrémités, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Écritures...... qu'on a conservées avec tant de religion, qu'on n'a pas cru pouvoir sans impiété y altérer une seule lettre, BOSS. *Hist.* II, 13. En même temps que pour prier on se met dans l'esprit cette première vérité.... on doit encore s'y en mettre une autre.... ID. *Méd. sur l'Év. 2e partie, 7e jour.* Mon trône vous est dû : loin de m'en repentir, Je vous y place même avant que de partir, RAC. *Mithr.* III, 5. Une mouche, ayant vu un jour une hirondelle, qui, en volant, emportait des toiles d'araignée, en voulut faire autant, elle y fut prise, VOLT. *Dict. phil. Pierre le Grand.* || Il se dit dans le même sens avec un nom de personne. Je ne distingue rien en celui qui m'offense; Tout y devient l'objet de mon courroux, MOL. *Amph.* II, 6. Et encore que ces sentiments n'aient pas été assez vifs, ni assez suivis dans les païens, nous y en voyons des vestiges qui... BOSS. *Libre arb.* IV. L'on me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait un mérite importun, et qui éteigne celui des autres, LA BRUY. VIII. || 3° Il se dit aussi pour : à ce, à ceci, à cela, à cette chose, à ces choses. Dure à jamais le mal, s'il y faut ce remède! CORN. *Hor.* I, 3. Ici l'honneur m'oblige, et j'y veux satisfaire, ID. *Poly.* IV, 6. Il faut toujours garder les formalités, quoi qu'il puisse arriver. — Pour moi, j'y suis sévère en diable, MOL. *Am. méd.* II, 3. Je me vois, ma cousine, ici persécutée Par des gens dont l'humeur y paraît concertée, ID. *Mis.* V, 3. Par ma foi, il mériterait qu'elle lui fît dire vrai; et, si j'étais en sa place, je n'y marchanderais pas, ID. *G. Dand.* I, 7. Promettez-moi donc.... que je pourrai vous parler cette nuit — J'y ferai mes efforts, ID. *ib.* II, 10. Accablez-moi de noms encor plus détestés : Je n'y contredis point, je les ai mérités, ID. *Tart.* III, 6. Le roi donne cent mille francs à Brancas pour marier sa fille au duc de Brancas son neveu; et Brancas y ajoute cent mille écus, SÉV. 26 avril 1680. Aussitôt qu'il sera temps d'agir, je n'y perdrai pas un seul moment, ID. 19 août 1675. Sensible jusques à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et au contraire il craignait toujours de trop donner à la nature, BOSS. *Louis de Bourbon.* Aimons-nous, tout nous y convie, QUIN. *Armide*, V, 1. Il [le czar] acheva de conquérir la Livonie et l'Ingrie, et y joignit la Finlande et une partie de la Poméranie suédoise, FONTEN. *Czar Pierre Ier*. Les Guyon, les Gauchat, les Chaumeix en seront peut-être fâchés; mais je ne peux qu'y faire, VOLT. *Lett. Lebrun*, 2 janv. 1761. || Fiez-vous-y, se dit quelque fois par antiphrase et signifie : ne vous y fiez pas (ne vous fiez pas à cette personne, à cette chose). || Il se dit d'une façon analogue avec un nom de personne. Le pauvre M. du Bois [mort], j'y ai un regret extrême, SÉV. 20 juill. 1694. Rien ne peut me distraire de penser à vous; j'y rapporte toutes choses, ID. 17 mars 1680. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous [de sa fille]; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours, ID. 160. Y se dit quelquefois des personnes : avez-vous pensé à moi? je n'y ai pas pensé; y, c'est-à-dire à vous, CONDIL. *Gramm.* II, 16. || 4° *Y* employé pour à lui, à elle, à eux, à elles, en parlant de personnes. Pour ébranler mon cœur, Est-ce peu de Camille? y joignez-vous ma sœur? CORN. *Hor.* II, 6. Qu'il se donne à Mandane, il n'aura plus de crime. — Eurydice : Qu'il s'y donne, madame, et ne m'en dise rien, ID. *Sur.* IV, 2. Prince, n'y pensez plus [à Laodice], si vous pouvez m'en croire, ID. *Nicom.* IV, 5. Vadius : Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des satires. —Trissotin : Je t'y renvoie aussi, MOL. *Femm. sav.* III, 5. Tous ceux qui la voient [Mme de Grignan], et qui y prennent quelque intérêt, SÉV. 27 mai 1678. || En parlant de choses. Ils [les amants] comptent les défauts pour des perfections, Et savent y donner de favorables noms, MOL. *Mis.* II, 5. Les passages étant catholiques, il fallait que la proposition y fût contraire pour être hérétique, PASC. *Prov.* III. Mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites, SÉV. 24 juill. 1691. Le mal de Mme de Chaulnes n'est pas à négliger; ces eaux y sont bonnes, ID. 22 sept. 1687. Ce cuir ne vaut rien, on y a donné un mauvais apprêt, *Dict. de l'Acad.* à *apprêt.* Il [le mot caryophyllées] se dit des fleurs de l'œillet et de toutes celles qui y ressemblent par leur structure, ID. au mot *caryophyllées.* Mauvais, avec la négative,... signifie souvent assez bon, ou même fort bon, selon le ton qu'on y donne, ID. au mot *mauvais.* C'est un homme qui abuse de la parole de Dieu, en y donnant des explications forcées, ID. au mot *parole.* || L'usage moderne tend beaucoup à restreindre cet emploi de *y*; il devient très-capricieux, et vraiment on ne voit plus pourquoi, disant : y répondre en parlant de lettres, de raisons, on ne dit pas : y ressembler en parlant de choses qui sont semblables l'une à l'autre. Au mot *y*, l'Académie ne donne aucun exemple de ces emplois, et ceux qui sont cités ci-dessus sont pris dans le cours de son dictionnaire; il s'ensuit que ces exemples appartiennent aux anciennes rédactions, et que la nouvelle les a systématiquement écartés. C'est un tort; il faut au contraire protéger l'emploi de *y*, qui reste si commode. || 5° *Y* représente quelquefois une locution tout entière. C'est assez mériter d'être réduit en cendre, D'y voir réduit tout l'isthme.... CORN. *Méd.* I, 4. Mascarille : Quoi! Lucile n'est pas, sous des liens secrets, À mon maître? — Albert : Non, traître, et n'y sera jamais, MOL. *Dép. am.* III, 8. Je romps avecque vous, et j'y romps pour jamais, ID. *Dép. am.* IV, 3. Vivez, vivez contente, et bravez ma mémoire Avec le digne époux qui vous comble de gloire.— Oui, traître, j'y veux vivre, ID. *Sgan.* 20. J'achève tous les livres, et vous les commencez; cela s'ajusterait fort bien si nous étions ensemble.... ah! ma bonne, c'est dommage que nous n'y sommes quelquefois au moins, SÉV. 8 juill. 1671. Mme de Fontevrault fut bénite hier; MM. les prélats furent un peu fâchés de n'y voir que des tabourets, ID. 9 fév. 1671. La raison qu'il en apporte, c'est qu'il [le roi] juge selon la justice : ce n'est pas qu'il y juge toujours, mais c'est qu'il est réputé y juger, BOSSUET, *Politique*, IV, 1, 2. Vous voulez vivre à votre manière, vous y vivrez, BARON, *Coquette et fausse prude*, I, 4. Il ne me sert donc de rien d'avoir voulu troubler ces deux amants, en déclarant que je veux être de cette chasse? non, je n'y irai pas; ils n'y iront pas eux-mêmes, je saurai les en empêcher, FÉN. *Tél.* VII. À Annecy, j'étais dans l'ivresse, à Chambéry je n'y étais plus, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Je suis en repos, je veux tâcher d'y rester, ID. *Lett. à M. d'Yvernois, Corresp.* t. VI, p. 293, dans POUGENS. || 6° *Y* représente chez quelqu'un, auprès de quelqu'un, avec quelqu'un. Je vois ce qu'il prétend auprès de l'empereur; De ce qu'il me demande il m'y ferait un crime, CORN. *Poly.* V, 1. Je suis bien par les registres de l'Académie, qu'on ne commença d'y parler du Cid que le 16 juin 1637; que ce fut après qu'on y eut lu une lettre de M. Corneille, PELLISSON, *Hist. Acad.* t. I, p. 126. Pour l'aimable comtesse Meurt tous les jours Quelque amant qu'elle laisse Sans nul secours, Et cependant la presse Y est toujours, SEGRAIS, dans MALHERBE, éd. MÉNAGE, p. 274. Je vois Mme de Villars; je m'y plais, parce qu'elle entre dans mes sentiments, SÉV. 18 fév. 1671. Ma nièce de Bussy est veuve; son mari est mort, à l'armée de M. de Schomberg, d'une horrible fièvre; la maréchale de Schomberg veut que je l'y mène après dîner, ID. 293. On se fait un plaisir de vivre avec les comédiens, et on ne veut pas y [avec eux] être enterré, VOLT. *Lett. Damilaville*, 18 juill. 1762. J'ai déjà soupé avec vous.... j'y souperai encore bien ici, ID. *Pr. de Babyl.* 4. Vous avez connu M. Dorneville?— Un brave homme; j'y dînais tous les mercredis, PICARD et MAZÈRE, *les Trois quartiers*, II, 15. Le roi passa le reste de la soirée chez Mme de Montespan, y fut triste et rêveur, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 60, dans POUGENS. || Il y est, il n'y est pas, se dit d'une personne qui est ou qui n'est pas à son logis. Voyez pour quel sujet le sot nous interrompt; Dis qu'elles n'y sont pas. — Champagne : J'ai dit qu'elles y sont, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 9. || Je n'y suis pour personne, je ne reçois personne, je me renferme chez moi, sans vouloir recevoir personne. || 7° *Y*, en termes de pratique ou dans un langage analogue, se construit avec un participe passé ou un adjectif. Lisez l'acte; les personnes y nommées. Les pièces y afférentes. Assurez-vous, je vous supplie, que les corrections y marquées [dans une épreuve] auront été faites très-exactement, J. J. ROUSS. *Lett. à Duchesne*, 19 oct. 1761. || 8° Il est quelquefois explétif. Il n'y voit pas, il n'y voit goutte. Quand déjà l'on n'y voit guère, Quand on a peine à marcher, BÉRANG. *Censure.* || Il y a, voy. AVOIR 1, au n° 16. || Il y va, voy. ALLER, n° 25. C'est peut-être cette raison de l'énergie qui a consacré le pléonasme en certaines façons de parler, comme quand on dit : C'est une affaire où il y va du salut de l'État, ce qui est mieux que si l'on disait : C'est une affaire où il va etc. en supprimant *y* qui est inutile à cause de où, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 28. || 9° Vous n'y êtes pas, vous ne l'entendez pas, et aussi vous n'aurez pas ce que vous pensez. || Vous y êtes, vous avez deviné. Faire tirer des fusées, des feux d'artifices? — Vous n'y êtes pas, DANCOURT, *Gal. jard.* sc. 1. Il aura sans doute été occupé de quelque aventure galante, dit Zambullo. — Vous y êtes, reprit Asmodée; je vais la détailler, LESAGE, *Diable boit.* 8. Vous y êtes, Sacrée Majesté; la grâce opère déjà, VOLT. *Dial.* 27. || Vous y êtes, j'y suis, vous êtes, je suis au point voulu; vous y voilà, m'y voilà, vous voilà, me voilà au point voulu. Elle.... [la grenouille] se travaille Pour égaler l'animal [le bœuf] en grosseur, Disant : regardez bien, ma sœur : Est-ce assez, dites-moi? n'y suis-je point encore? — Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà, LA FONT. *Fabl.* I, 3. || 10° Dans le langage des classes, on dit qu'un vers n'y est pas, pour exprimer qu'il pèche contre les règles de la versification.

— REM. 1. *Y* se place avant le verbe : il y va; y est-il? À l'impératif il se place après : allons-y, excepté quand la phrase est négative : n'y allons pas. Cependant, même dans une phrase affirmative, s'il y a deux impératifs qui se suivent, un second *y* peut être mis avant le verbe : Allez présentement en la grande ville de Ninive, et y prêchez, SACI, *Bible, Jonas*, I, 2. || 2. Il se met après les pronoms personnels. Je vous y conduirai. Fiez-vous-y. Nous nous y rendrons. Menez-nous-y. Menez-les-y. Mène-l'y, menez-l'y. || 3. Il faut observer que, quand *y* est placé immédiatement après la seconde personne du singulier de l'impératif, on ajoute à cette seconde personne une *s* euphonique, comme dans vas-y, donnes-y tes soins, cueilles-y des fruits. Sur quoi Legoarant ajoute : « D'après le principe donné ici par l'Académie sur l'impératif suivi du pronom *y*, on ne se douterait pas que c'est une faute de le faire précéder d'une *s* dans : va y donner des ordres, va y prendre mon habit, etc. En effet alors y appartient non à va, mais à donner, à prendre. » || 4. À l'impératif, quand *y* se trouve avec *moi* et *toi*, on ne peut dire, à cause de l'hiatus trop dur : mène-moi-y, confie-toi-y, ce qui serait la forme régulière; alors on dit : mènes-y-moi, menez-y-moi, confies-y-toi. Tiens-y-toi [sur la terre], comme un étranger Qui, dans l'ardeur de voyager, N'a point de cité permanente, CORN. *Imit.* I, 23. Prépares-y-toi sans ennui, ID. *Imit.* I, 23. Te voilà bien, cadet; tiens-y-toi, TH. CORN. *Comt. d'org.* V, 9. Mais on dit aussi et mieux : mène-m'y, confie-t'y. Ne te compare pas aux autres, mais à moi [Dieu]...; si tu m'y trouves [dans les autres], compare-t'y, PASC. *Pens.* XXV, 7, éd. HAVET. Tu as déjà prêté un serment; tiens-t'y, CH. DE BERNARD, *Gentilh. camp.* II, 28. || 5. *Y* se met toujours devant *en* et non après. Il faut dire : Il y en a, et jamais il en y a, comme l'on disait anciennement. Il y en apporta, etc. || 6. On dit : il n'y a pas de soieries en cette ville; on y en expédiera. À l'impératif, on dira : expédiez-y-en. || 7. Dans les verbes s'en retourner, s'en aller, s'en venir, etc. on dit à l'impératif : retournez-vous-y-en, allez-vous-y-en, etc. Les plus exquises choses qui soient au monde sont là assemblées comme en abrégé; venez-vous-y-en, je vous en prie, car je n'ai garde d'y aller sans vous, *Francion*, IX, p. 367. Retourne-t'y-en, BOIL. *Héros de romans.* Va-t'y-en, toi, DANCOURT, *Gal. jard*, sc. 10. Il n'y a aucune raison pour ne pas s'exprimer comme ces auteurs. || 8. Toutes les fois qu'*y* est construit avec un impératif, il prend un trait d'union. || 9. Vaugelas : «—J'ai remis les hardes de mon frère à un tel, afin qu'il les y donne, pour dire afin qu'il les lui donne. C'est une faute toute commune parmi nos courtisans. » La remarque de Vaugelas est juste, et, dans l'exemple qu'il a cité, *y* est une faute. Mais il n'en est pas moins vrai que *y* s'emploie aussi en parlant de personnes, voyez les exemples. Toutefois c'est une des choses les plus difficiles que d'indiquer la nuance qui permet ou défend cet emploi. En général, il semble que *y* ne peut pas être mis quand il s'agit d'une action matérielle, ainsi on ne dira pas : j'y donne, pour : je lui donne, j'y prends, pour je lui prends. Mais, pour peu que l'action puisse être considérée au sens moral ou abstrait, *y* peut être employé. || 10. Des grammairiens ont dit que, quand le verbe qui suit *y* commence par un *i*, on supprime ce pronom pour éviter la rencontre de deux *i*, qui formerait un son désagréable, et qu'ainsi, au lieu de : Il m'a dit qu'il y irait, il faut : il m'a dit qu'il irait. C'est une vaine délicatesse d'oreille. Du reste, voici des exemples de cette suppression : On m'écrivit

que vous étiez à Paris.... pour moi, je n'irai pas cette campagne, BUSSY-RABUTIN, *Lett. à Mme de Sévigné*, 23 mai, 1667. Ne vous étonnez pas si je prends Paris toujours plus en haine; je n'irai jamais, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme d'Épinay*, jeudi, 1757. || 11. *Y* ne doit pas faire hiatus en poésie. Il y a de l'adresse à bien cueillir des roses, THÉOPHILE, dans MALHERBE, édit. MÉNAGE, p. 274. Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne, RAC. *Plaid.* III, 3.

— HIST. IXe s. In nulla aiudha contra Lodhuwig non li vi er[je ne lui y serai], *Serment.* || XIe s. Si alcuns crieve l'oil à l'altre, si amendera LXX solz; e si la purnele i est remese [restée], si ne rendra lui que moité [moitié], *Lois de Guill.* 21. Dient Franceis : il nous i convient garde, *Ch. de Rol.* XIII. Venez i, reis; sil verrez veirement, *ib.* LXXIV. || XIIe s. Il prist un livre, si i lit sans faillance, *Ronc.* p. 165. Et quand m'aurez mortelment deguerpi [abandonné], Jà n'i croistra vos los ne vos honors, *Couci*, VIII. Lorsque la vi, li laissai en hostage Mon cuer qui puis i a fait long estage, *ib.* XIX. N'i [en une belle femme] perdi pas nature ses uevres ne son tans, *Sax.* V. || XIIIe s. .... Se [je] vouloie conter Toutes leur aventures, [je] n'i pourroie assener, *Berte*, III. Et por ceste raison trop plus m'i [en ces personnes] fierai, *ib.* VII. Volontiers, dit la dame, qui nul mal n'i entent, *ib.* LXXXIII. Cil jour i [de cela] a plouré mainte belle jouvente, *ib.* XCVI. Et se il l'otreent [octroient], il sont tenus d'estre y, *Ass. de Jérus.* I, 96. || XIVe s. Li contes de Monfort y mist et ordena Ung chevalier engloiz qui grant renon ot jà; Cappitaine le fist de ce chastel y-là, *Guescl.* 835. || XVIe s. Reculant toujours à mettre la main à l'œuvre, pour autant qu'ilz avoient faulte de choses y necessaires, AMYOT, *Cam.* 52. Lui assurant que la premiere fois qu'elle y parleroit [à un homme], qu'il la tueroit, MARG. *Nouv.* XXI. Il est malaysé d'y [sur l'homme] fonder jugement uniforme, MONT. I, 4. Betis qui y [à Gaza] commandoit, ID. I, 4. Attendez-vous-y, ID. I, 88. Il n'est besoing que je m'y estende, ID. I, 15. Quiconque a eu besoing d'oracles en y a trouvé, ID. II, 354. Fiezvous-y, pour veoir, à.... ID. III, 373. Allez-vous-yen, ID. I, 296.

— ÉTYM. Provenç. *i*, *hi*, *y*; ital. *vi*, *ivi*; du lat. *ibi*, là, qui est un ancien datif (comparez *tibi*) du thème pronominal *i*, conservé dans *is*, *ea*, *id*.

† YAC (iak) ou YAK, *s. m.* Terme de marine. Partie du pavillon anglais située à l'angle supérieur de la gaine. || S'emploie aussi en parlant des pavillons des autres puissances.

YACHT (iak; au plur. l'*s* ne se lie jamais; l'*y* joue le rôle de consonne, et l'on dit le yacht, du yacht, au yacht, et les yachts sans lier l'*s*), *s. m.* Bâtiment léger, fin, rapide, que les souverains, les princes, les riches amateurs entretiennent dans certains ports pour les promenades en mer, les régates, les promenades d'agrément, JAL. Il [Charles II] fit le tour de quelques vaisseaux avec sa chaloupe, et en aurait considéré bien davantage, si le vent, devenu assez frais et contraire, ne l'eût obligé de monter sur un yacht pour retourner à Portsmouth, *Mém. de d'Estrées*, dans JAL. Il [Guillaume III] lui donna [à Pierre Ier] un yacht de vingt-cinq pièces de canon, le meilleur voilier de la mer, doré comme un autel de Rome, avec des provisions de toute espèce, VOLT. *Russie, Anecd.* || On disait au XVIIe s. jack, et yak. J'ai rendu compte au roi de ce qu'il vous a plu de m'écrire le 2e de ce mois sur le sujet du bâtiment anglais qui a été salué en arrivant au Havre, ayant été pris pour un jack du roi d'Angleterre, COLBERT, *Lett.* du 9 mars 1678, dans JAL. M. le duc de Créquy s'y arrêta pour attendre le yak du roi d'Angleterre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 258.

— ÉTYM. Angl. *yacht*; allem. et danois *Jacht*, que l'on rattache à *jagen*, chasser, à cause de la marche rapide de ces bâtiments; comparez notre *chasse-marée*.

† **YACK** ou **YAK** (iak), *s. m.* Buffle à queue de cheval; espèce du genre bœuf.

† **YANKEE** (ian-ki), *s. m.* Sobriquet par lequel les Anglais désignent familièrement, et avec une espèce de dénigrement, les habitants des États-Unis de l'Amérique du Nord. C'est le mot *english*, anglais, défiguré par la prononciation des Peaux-Rouges.

† **YARD** (iard'), *s. m.* Mesure de longueur employée en Angleterre (0m,91).

YATAGAN (ia-ta-gan; l'*y* est considéré comme consonne : le yatagan, du yatagan, au yatagan, les yatagans sans lier l'*s*), *s. m.* Arme d'estoc et de taille, dont le tranchant affecte une forme concave, de manière à trancher en agissant du talon à la pointe. Les armes blanches, sabres, grands couteaux appelés yatagans, et couteaux ordinaires que l'on fabrique à Rizé, sont très-renommés, DE PEYSSONNEL, *Commerce de la mer Noire*, II, 60.

— ÉTYM. Turc, *yataghan*, sorte de poignard dont la lame est oblique.

† **YAWS** (iâs'), *s. m.* Terme de médecine. Espèce de pian endémique en Guinée.

YÈBLE, *s. f.* Voy. HIÈBLE.

† **YED** (ièd), *s. m.* Terme d'astronomie. Nom d'une étoile de moyenne grandeur, dans la constellation de Pégase.

† **YÉNITE** (i-é-ni-t'), *s. f.* Pierre dure, d'un brun foncé, qui se change en verre noir à la chaleur du chalumeau, et fait feu sous le briquet; on la tire de la Corse, DE LABORDE, *Émaux*, p. 547.

YEOMANRY (io-man'-ri), *s. f.* Proprement, corps de propriétaires venant après la gentry. || Particulièrement, corps de cavalerie volontaire, formé par les yeomen.

— ÉTYM. Angl. *yeoman*, de l'angl.-sax. *gemæne*, commun, et *man*, homme.

YEUSE (i-eû-z; l'*y* ne joue pas le rôle de consonne; l'yeuse, lè-z-yeuses), *s. f.* Chêne qui conserve ses feuilles vertes en toute saison, *quercus ilex*, L. On le nomme vulgairement chêne vert, mais cette dénomination convient aussi à d'autres chênes. Ainsi croissent l'yeuse, Qui redouble des bois l'horreur religieuse, Le châtaignier.... DELILLE, *Géorg.* II.

— HIST. XVIe s. L'yeuse ressemble plus au roure qu'au chesne.... il est aussi appelé en France chesne-vert.... Le plus grand desquels yeuses tiendra rang en la forest, O. DE SERRES, 795.

— ÉTYM. Ital. *leccio*; du lat. *iliceus*, qui tient de l'yeuse, dérivé de *ilex*, *ilicem*, yeuse (lequel a donné directement l'italien *elce* qui existe à côté de *leccio*).

YEUX (ieû), *s. m. plur.* d'œil. Voy. ŒIL.

† **YOGA** (iô-ga; l'y joue le rôle de consonne : le yoga), *s. m.* Nom que les Indiens donnent à de grandes périodes d'années, la plupart mythologiques.

— ÉTYM. Sanscr. *yoga*, joug (voy. JOUG) et âge.

YOLE (io-l'; l'*y* joue le rôle de consonne : la yole, les yoles sans lier l'*s*), *s. f.* Petite embarcation étroite et légère, quelquefois très-longue, ordinairement très-faible d'échantillon et très-rapide. Nos yoles, qui tiraient peu d'eau, furent affectées à la pêche du saumon dans une petite rivière qui en était remplie, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 58, dans POUGENS.

— REM. Il y a faute contre l'usage à ne pas prendre l'*y* pour consonne. L'yole aux triples flammes, V. HUGO, *Orient.* 4. Tombasis a vers nous fait voguer son yole, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, VIII, 5.

— ÉTYM. Allem. *jölle*.

† **YON (SAINT-)** (sin-tion), *s. m.* Ordre de Saint-Yon, congrégation plus connue sous le nom de frères des écoles chrétiennes, et consacrée à l'éducation des enfants du premier âge.

† **YOUYOU** (iou-iou), *s. m.* Terme de marine. Canot chinois. || Se dit, en général, d'une très-petite embarcation employée par les bâtiments de guerre. Il y a là des youyous si légers qu'on les emporterait sous son bras comme un parapluie, TH. GAUTIER, *Monit. univ.* 26 mai 1867, p. 631, 3e col.

YPRÉAU (i-pré-ô), *s. m.* || 1° Espèce d'orme à larges feuilles, qui tire son nom d'Ypres, en Flandre, parce qu'il est commun et d'une beauté extraordinaire aux environs de cette ville; Louis XIV en fit planter à Marly. || 2° Nom vulgaire du saule marsault, salicinées. || 3° Un des noms donnés au peuplier blanc, salicinées.

† **YSARD** (i-zar), *s. m.* Voy. ISARD.

† **YTTERBITE** (i-ttèr-bi-t'), *s. f.* Nom primitif de la gadolinite.

† **YTTRIA** (i-ttri-a), *s. f.* Terme de chimie. Oxyde d'yttrium. L'yttria, dite aussi pierre d'yttria, fut découverte en 1794 par Gadolin, d'où elle a été nommée gadolinite.

† **YTTRIQUE** (i-ttri-k), *adj.* Terme de chimie. Se dit de l'oxyde d'yttrium et des sels produits par cet oxyde.

† **YTTRIUM** (i-ttri-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal dont l'yttria est un oxyde; il a été isolé par Wöhler.

YUCCA (iou-ka; l'*y* est consonne : le yucca), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des liliacées; il se compose de plantes vivaces, à tige haute, plus ou moins herbacées, quelquefois souterraines, à fleurs en panicules terminales. || 2° Un des noms du manioc, euphorbiacées.

— ÉTYM. Nom caraïbe de la plante.

Z

Z (zèd', ou, suivant l'épellation moderne, ze), *s. m.* || 1° Lettre consonne, la vingt-cinquième et dernière lettre de l'alphabet. Renvoyons à Palamède, Qui le premier les mit au jour, Le *p* avec *x*, *y*, *z*, VOITURE, dans RICHELET. || Familièrement, il est fait comme un z, se dit d'un homme tortu. Et ma tête se penchant sur mon estomac, je ne ressemble pas mal à un z, SCARR. *Portr.* || 2° Dans les lettres numérales, z vaut 2000, et, surmonté d'un trait, il vaut 2 millions. || 3° Sur les monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Grenoble. || 4° Dans les manuscrits grecs, Z se met devant les passages suspects. || 5° Poinçon d'acier, au bout duquel est gravé un Z, pour frapper ou imprimer cette lettre.

— ÉTYM. Le latin *z*; grec, ζ.

† **ZA** (za), syllabe qui sert, dans la solmisation moderne du plain-chant, à désigner le si bémol. Depuis l'invention du nom za au lieu de si, lorsqu'il est précédé d'un bémol, la gamme est devenue encore plus facile; et il suffit de dire : ut, ré, mi, fa, sol, la, si ou za, suivant que cette dernière corde varie par bécarre ou par bémol, PAISSON, *Traité du chant grégorien*, p. 42. Nom que les symphonistes modernes ont donné à la note si, seule corde du système ancien qui soit mobile; c'est à raison de cette propriété qu'on l'appelle si ou za, suivant qu'elle se présente à l'état de nature ou à l'état de bémol, J. D'ORTIGUE, *Dict. du plain-chant*, au mot *za*.

ZAGAIE (za-ghé), *s. f.* || 1° Arme d'hast dont les Maures combattent à cheval. Demi-piques ou zagaies, MOUETTE, *Hist. des conq. de Mouley Archy*, p. 364. || 2° On applique souvent ce nom au javelot dont se servent les habitants du Sénégal, la plupart des peuplades d'Afrique et autres nations sauvages. Les zagaies de bois dur et trempé, lancées contre des arbres à la distance de quarante pieds, y entrent de trois ou quatre pouces, et pourraient traverser le corps d'un homme, BUFF. *Min.* t. IV, p. 199.

— HIST. XVIe s. [Cesar Borgia] fut tué d'une zagaye par ses ennemis sortans d'une embuscade, non sans avoir bravement combattu, BRANT. *Capit. Estrang.* t. II, p. 234.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *azagaya*, d'après Defrémery, du berbère *zagâya*, avec l'article arabe *al*. M. Dozy (Gloss. des mots espagn. et portug. tirés

de l'arabe) cite d'anciennes formes françaises, *agaye*, *azegaye*, *azagaye*.

ZAÏM (za-im'), *s. m.* Soldat turc, dont le bénéfice militaire est un peu au-dessus de celui du timariot.

— ÉTYM. Arabe *za'im*.

ZAIN (zin), *adj. m.* Cheval zain, celui qui, quelle que soit sa robe, ne présente aucun poil blanc. Ils [les Espagnols] estiment les chevaux zains autant que nous les méprisons, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 94.

— ÉTYM. Espagn. portug. et ital *zaino*. M. Dozy demande si ce mot est une altération de *açamm* qui, chez Bocthor, signifie zain.

† **ZAMBO** (zan-bo), *s. m.* Nom donné, dans certaines parties de l'Amérique espagnole, aux fils de nègres et d'indigènes. || *Au plur.* Les zambos.

† **ZAMÉES** (za-mée), *s. f. pl.* Pommes de pin qui s'ouvrent sur l'arbre, et qui peuvent gâter les autres si on ne les sépare pas.

† **ZAMET** (za-mè), *s. m.* Variété de tulipe.

† **ZANG** (zangh'), *adj.* Voy. ZÉEN.

ZANI (za-ni), *s. m.* Personnage bouffon dans les comédies italiennes. Les zani sont proprement les bouffons des opérateurs et des troupes de danseurs de corde, qui attirent des spectateurs par leurs plaisanteries et leurs grimaces.

— HIST. XVI^e s. [Catherine de Médicis fit jouer] des comedies et tragicomedies, et mesme celles de zany et pantalons, y prenoit plaisir, et y rioit son saoul comme une autre, BRANT. *Dames ill.* p. 48. Voicy le carnaval, menons chacun la sienne; Allons baller en masque, allons nous pourmener, Allons voir Mar Antoine ou zany bouffonner Avec son magnifique à la venitienne, DU BELLAY, p. 411, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *zani*, autre prononciation de *gianni*, abrégé de *Giovanni*, Jean.

† **ZAPATÉADO** (za-pa-té-a-do), *s. m.* Danse espagnole qui s'exécute sur un air à $\frac{3}{4}$, et qui présente quelque analogie avec la sabotière.

— ÉTYM. Espagn. *zapata*, soulier, savate.

† **ZAPORNIE** (za-por-nie), *s. f.* Synonyme de râle porzane, voy. RÂLE 1.

† **ZÉA** (zé-a), *s. m.* Terme de botanique. Nom scientifique du maïs.

— ÉTYM. Ζεὰ, ζειὰ, sorte de céréales, rattaché au sanscr. *yava*.

† **ZEBET** (zè-bèt'), *s. m.* Terme de zoologie. Carnassier du genre civette.

ZÈBRE (zè-br'), *s. m.* || 1° Animal du sous-genre âne, habitant l'Afrique, et remarquable par sa robe dont le fond jaune ou isabelle est rayé de nombreuses bandes brunes (*equus zebra*); dit aussi cheval sauvage et âne rayé. Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 164. || 2° Nom donné à certaines coquilles et à deux espèces de poissons, les chétodons et les pleuronectes.

— ÉTYM. Mot éthiopien : Pecora, Congensibus zebra dicta, LUDOLF, *Histor. Æthiop.* I, 10; ital. *zebro*.

ZÉBRÉ, ÉE (zé-bré, brée), *adj.* Qui est marqué de bandes foncées sur un fond clair, comme la robe du zèbre. || Cheval zébré, cheval dont la robe présente des lignes noirâtres qui entourent l'avant-bras et la jambe.

† **ZÉBRER** (zé-bré), *v. a.* Produire sur quelque animal ou sur quelque objet des raies semblables à celles du zèbre.

† **ZÉBRURE** (zé-bru-r'), *s. f.* Raie ou raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBU (zé-bu), *s. m.* Nom vulgaire du bœuf indien, qui a sur le garrot une ou deux bosses charnues. || *Au plur.* Des zébus.

† **ZÉDARON** (zé-da-ron), *s. m.* Terme d'astronomie. Étoile de seconde grandeur, située dans la constellation de Cassiopée.

† **ZÉDOAIRE** (zé-do-ê-r'), *s. f.* Terme de botanique. Racine employée en médecine; on distingue: la zédoaire ronde ou zerumbet, qui vient du *curcuma zedoaria*, Roxburgh, ou *curcuma aromatica*, Roscoe, Indes et Moluques; et la zédoaire longue, qu'on attribue à l'*amomum zedoaria*, *W.* (zingibéracées).

— HIST. XVI^e s. Autres prennent au matin, par precaution, de la racine d'enule campane, ou zedoar, ou angelique, en les maschant et tenant en la bouche, PARÉ, XXIV, 8.

— ÉTYM. Provenç. *zeduari*; portug. *zeduaria*; ital. *zettovario*; de l'arabe *zedwâr*.

† **ZÉDOARINE** (zé-do-a-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Extrait amer de la zédoaire ronde.

† **ZÉE** (zée), *s. m.* Poisson qu'on nomme aussi dorée, truie et poule de mer (acanthoptérygiens).

† **ZÉEN** (zé-in), *adj. m.* Chêne zéen, espèce de chêne de l'Algérie, dit aussi chêne zang, dont le bois est remarquable par sa densité.

† **ZÉINE** (zé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Gluten de la farine de maïs.

— ÉTYM. *Zea*, et *ine*, finale qui indique un principe.

† **ZÉISME** (zé-i-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Doctrine qui met dans le maïs altéré l'origine de la pellagre; ce qui est vrai.

— ÉTYM. *Zéa*.

† **ZEKKAT** (zèk-kat), *s. m.* Impôt sur le revenu dans les pays musulmans, et en particulier en Algérie.

ZÉLATEUR, TRICE (zé-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui agit avec zèle pour quelque chose ou quelqu'un. Le prophète disait : mon zèle me dévore; mais combien de prétendus zélateurs ou zélatrices pourraient dire : mon zèle, au lieu de me dévorer moi-même, dévore les autres! BOURDAL. *Pensées*, *Défauts à éviter dans la dévotion*, t. I, p. 433. Ce roi [David] selon le cœur de Dieu, observateur de ses ordonnances, zélateur de sa sainte loi, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Ce ne sont plus ces anciens zélateurs de la liberté, uniquement attentifs au bien public et à la gloire de la nation, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 54, dans POUGENS. J'entends les zélateurs de Boileau s'écrier que je lui préfère Ronsard, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 199. || *Adj.* Les plus capables, ceux qui tempéreraient le mieux par leurs sages réflexions l'esprit zélateur de l'assemblée [des états généraux], craindront de se commettre avec elle, ST-SIM. 465, 82. || 2° Membre d'une secte juive qui existait à Jérusalem sous Titus. || 3° Titre d'office dans quelques ordres religieux, consistant à veiller avec zèle sur la conduite des novices et des jeunes profès. || Zélatrice, nom, parmi les religieuses ursulines, d'un office qui répond à celui de procureur dans les communautés d'hommes.

— HIST. XV^e s. Zelateurs du bien publique, *Preuv. sur le meurtre du duc de Bourg.* p. 328, dans LACURNE. || XVI^e s. Ciceron, ce grand zelateur du bien publicque, LA BOÉTIE, *Servit. vol.* Aucuns de ces zelateurs inconsiderez ont encore une opinion très-mauvaise, LANOUE, 72.

— ÉTYM. Lat. *zelatorem*, de *zelus*, zèle.

ZÈLE (zè-l'), *s. m.* || 1° Affection vive, ardente pour le service de quelque chose, de quelqu'un, de Dieu. Le révérend père Petau, que je nomme volontiers à cause de sa grande doctrine, de son zèle à la religion.... LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Julien*. Le plus violent bouillon de mon zèle serait refroidi par la crainte de vous fâcher, SÉV. 9 févr. 1683. Qui pourrait assez exprimer le zèle dont elle brûlait pour le rétablissement de cette foi [catholique] dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conserve encore tant de précieux monuments? BOSS. *Duch. d'Orl.* Un zèle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre, BOURDAL. *Domin. Serm. pour le 10^e dim. après la Pentec. sur l'État de vie*, t. III, p. 226. Le zèle pour le bien de l'Église est encore moins rare que le zèle pour le bien de la patrie, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 24 nov. 1716. C'est lui, c'est ce ministre infidèle et barbare Qui, d'un zèle trompeur à vos yeux revêtu.... RAC. *Esth.* III, 4. Une grande habileté ne suffit pas pour oser se charger d'un événement considérable; il faut encore un zèle vif qui veuille bien courir les risques de l'injustice des hommes, toujours portés à ne donner leur approbation qu'aux succès, FONTEN. *Chazelles.* Le zèle du salut des âmes est comme le premier devoir d'un pasteur, MASS. *Confér. Zèle pour le salut des âmes.* Ce zèle tendre qui donne l'âme à tout, et qui répand dans les cœurs le plus divin des sentiments, l'envie de rendre service, VOLT. *Lett. Thiriot*, 9 janv. 1739. || Zèle indiscret, zèle inconsidéré, zèle qui n'est pas réglé par la prudence. Aux zèles indiscrets tout paraît légitime, CORN. *Tite et Bérén.* V, 5. Mais surtout ne va point, par un zèle indiscret, Découvrir à ses yeux mon funeste secret, RAC. *Iphig.* I, 1. || Dans le langage de l'Écriture. Le zèle de la maison de Dieu le dévore, il a un zèle extrême pour le service de Dieu. Étant transporté du zèle de la loi, comme le fut Phinée lorsqu'il tua Zamri fils de Salomi, SACI, *Bible, Machabées*, I, II, 26. || Jugement de zèle, se dit, dans la législation de Moïse, du supplice de la lapidation, qu'on infligeait, sans aucune forme de procès, aux blasphémateurs, aux adultères, aux idolâtres, etc. || 2° Faire du zèle, se montrer trop zélé, dépasser la mesure dans l'exécution d'un ordre, d'une mission, d'une fonction, aller plus loin qu'il ne convient à ceux qui ont donné l'ordre ou la fonction. Surtout, messieurs, pas de zèle, *mot attribué à Talleyrand* recevant les employés du ministère des affaires étrangères. || 3° Particulièrement, le zèle, le zèle pour la religion. Ces gens.... Qui savent ajuster leur zèle avec leurs vices, Sont prompts, vindicatifs, sans foi, plein d'artifices, MOL. *Tart.* I, 6. Quatre sortes de personnes : zèle sans science; science sans zèle; ni science ni zèle; zèle et science, PASC. *Pens.* XXIV, 25, éd. HAVET. Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent; mais, depuis qu'il n'y a plus eu de prophètes, le zèle a succédé, ID. *ib.* XV, 13 *bis*. Ô filles de Lévi, troupe jeune et fidèle, Que déjà le Seigneur embrase de son zèle, RAC. *Athal.* I, 3. Parce qu'il [le monde] a vu souvent des zèles déplacés, il ne lui en faut pas davantage pour conclure qu'il n'en est point de solide et de véritable, MASS. *Confér. Conduite des clercs dans le monde.* Le chrétien qui déchira publiquement l'édit de l'empereur Dioclétien, et qui attira sur ses frères la grande persécution.... n'avait pas un zèle selon la science, VOLT. *Pol. et lég. Des martyrs.* D'un côté la haine sous le nom de zèle, de l'autre le zèle sans discernement ou sans lumières, se soulevèrent et se réunirent contre les *Lettres persanes*, D'ALEMB. *Élog. Montesq.* || Faux zèle, zèle aveugle et mal entendu pour la religion. S'ils mêlent avec la dévotion.... le faux zèle de leurs intérêts, les vues et les intrigues de leur ambition, BOURDAL. *1^er avent, sur le scandale*, p. 134. Le faux zèle prend la défense Des crimes qu'il a consacrés, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 110, dans POUGENS. Un zèle faux et amer, passion la plus aveugle de toutes, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 78, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Quant à ceux qui ont des zeles inconsiderez, qui souvent les esmeuvent à des jugemens et condamnations iniques, qu'ils se souviennent de ce que dit saint Paul, LANOUE, 79. Les factions des princes sur le subject de la theologie sont armées non de zele, mais de cholere, MONT. I, 399. Le bon zele et affection de ceulx qui ont gardé malgré le temps la devotion à la franchise, LA BOÉTIE, *Servit. vol.* Telle est l'hypocrisie, Qui parle doucement, puis sur son dos bigot Va par zelle porter au buscher un fagot, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 136.

— ÉTYM. Lat. *zelus*, de ζῆλος, jalousie, de ζέω, bouillir; sansc. *yas*, suer, s'efforcer.

ZÉLÉ, ÉE (zé-lé, lée), *adj.* Qui a du zèle. Car il contrôle tout, ce critique zélé, MOL. *Tart.* I, 1. Nous ne sommes plus étonnés de voir que les papes et quelques évêques aient été si zélés contre le sens de Jansénius, PASC. *Prov.* XVIII. Toute la France destinait la charge de chancelier à un ministre si zélé pour la justice, BOSS. *le Tellier*. Mais ce sujet zélé qui, d'un œil si subtil, Sut de leur noir complot développer le fil, RAC. *Esth.* II, 3. Le fameux Zuingle, en établissant sa secte, avait paru plus zélé pour la liberté que pour le christianisme, VOLT. *Mœurs*, 129. Une rustique épouse et soigneuse et zélée.... M'offrirait un doux miel, les fruits de mon verger, A. CHÉN. *Élégies*, II, 22. || Substantivement. Un zélé, une zélée. Ne vous représentez pas ici un de ces zélés fastueux qui n'aiment, pour ainsi dire, à placer leur argent [leurs charités] que sur le public.... MASS. *Or. fun. Villars.* Nous n'aimons pas les zélés qui font profession de mépriser tout ce dont nous nous piquons, VAUVEN. *Max.* CCXLI. || Faux zélé, celui qui est animé d'un zèle faux pour la religion. Cent mille faux zélés, le fer en main courants, BOIL. *Sat.* XII. Les faux zélés, l'espèce d'hommes la plus dangereuse, crièrent contre Molière, et séduisirent même quelques gens de bien, VOLT. *Vie de Molière*.

— HIST. XVI^e s. Tel seize qui de foy se vante Ne voudroit ainsy mettre en vente Son corps par pieces estallé, Et veut qu'on l'estime zelé, *Sat. Ménippée*, *l'Âne ligueur*.

— ÉTYM. *Zèle*.

† **ZÉLEUR** (zé-leur), *s. m.* Procureur général de l'ordre des minimes, en cour de Rome.

† **ZÉLOTISME** (zé-lo-ti-sm'), *s. m.* Excès de zèle religieux. Elle [l'orthodoxie étroite] amène les caractères qui ne sont pas encore formés, à l'indolence et à l'hypocrisie, et les caractères plus sérieux aux angoisses piétistes, au fanatisme et au

zélotisme, *le Protestant libéral*, 9 juin 1870, 9e col.

— ÉTYM. Ζηλωτής, zélateur, de ζῆλος, zèle.

ZEND (zind'), *s. m.* || 1° Le commentaire, l'explication de la révélation de Zoroastre, soit, dans un sens restreint, la traduction pehlvie de l'Avesta, soit, dans un sens général, tous les écrits qui peuvent donner de la révélation une connaissance plus complète. || 2° Nom donné, à tort, par Anquetil-Duperron, à la langue dans laquelle Zoroastre a écrit ses livres et qu'il serait mieux de nommer langue bactrienne ou langue bactro-persique. Livres écrits en zend. Le zend est très-voisin de l'idiome des inscriptions cunéiformes persiques de Darius, d'Artaxerce II et d'Artaxerce III; il est aussi très voisin du sanscrit. || 3° *Adj.* Qui appartient au zend. Des livres zends. La langue zende.

— ÉTYM. Zend, *sânti*, connaissance, commentaire, livre; de la racine *zan*, connaître; sanscr. *jnâ*; grec, γνῶναι; lat. *gnoscere*, *noscere*.

ZEND-AVESTA (zin-da-vè-sta), *s. m.* Recueil des livres sacrés des Parses, qui sont le Vendidad, le Yaçna, le Vispered, le Sirozé, le Yescht et le Boundehesch, et qui renferment les plus anciens monuments de la religion et de la philosophie de la Perse. Puisqu'on a parlé de l'Alcoran, on aurait dû parler du Zend-Avesta dont nous avons l'extrait dans le Sadder, VOLT. *Lett. Foucher*, 26 juin 1769.

— ÉTYM. *Zend*, commentaire, et *avesta*, livre divin que Zoroastre apporta du ciel.

ZÉNITH (zé-nit'), *s. m.* || 1° Terme d'astronomie. Point de la sphère céleste qui, pour chaque lieu de la terre, est rencontré par la verticale élevée en ce lieu. On connaît le zénith, lorsqu'on observe la direction d'un fil chargé d'un plomb; cette direction se nomme ligne verticale, CONDILL. *Art de rais.* v, 6. On découvrit que les points de la plus grande élévation des astres se trouvaient dans un cercle perpendiculaire à l'horizon, passant par le zénith et par le pôle du monde, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 38. A l'équateur.... le soleil s'élève, à midi, jusqu'au au zénith dans les équinoxes, LAPLACE, *Exp.* I, 2. || Fig. Je suis fâché que mon étoile n'établisse pas son zénith directement sur le canal de la mer Noire, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 9 février 1770. || 2° Fig. Le point le plus élevé où on puisse parvenir. Il semble en leurs discours hautains et généreux.... Qu'ils ont seuls ici-bas trouvé la pie au nid, Et que des hauts esprits le leur est le zénith, RÉGNIER, *Sat.* IX. C'étaient les fleurs de rhétorique de cet heureux siècle [le XVIe].... le zénith de la vertu, le solstice de l'honneur.... BALZ. *Dissert. crit.* 8. Le zénith de votre esprit ne va pas au nadir de celui du moindre des imans, MONTESQ. *Lett. pers.* 18. Vous pouviez.... Bravant la foudre et dépassant les nues, La gloire en face, atteindre à son zénith, BÉRANG. *Suicide.*

— HIST. XIVe S. Le point du ciel qui est tout droit sus nostre teste est appellé cenith, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Corruption de l'arabe *semt*, chemin droit, point vertical.

† **ZÉNITHAL, ALE** (zé-ni-tal, ta-l'), *adj.* Qui appartient au zénith. Les points zénithaux. La distance zénithale d'un point en un lieu est la distance angulaire de ce point et du zénith de ce lieu.

† **ZÉNOBIE** (zé-no-bie), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Genre de plantes appartenant à la famille des éricinées. || 2° Terme de zoologie. Genre de crustacés. || Espèce de phalène.

ZÉNONIQUE (zé-no-ni-k'), *adj.* || 1° Qui appartient au système de Zénon d'Éléo (Ve siècle avant J. C.); c'est un système idéaliste. || 2° Qui appartient au système de Zénon de Cittium (362 av. J. C.), créateur du stoïcisme.

ZÉNONISME (zé-no-ni-sm'), *s. m.* Philosophie de Zénon le stoïcien. Mais je vois déjà d'ici Frémir tout le zénonisme, D'entendre traiter ainsi Un des saints du paganisme, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 2. Porter les livrées du zénonisme à côté d'un Néron.... DIDER. *Cl. et Nér.* I, 13.

† **ZÉNONISTE** (zé-no-ni-st'), *s. m.* Partisan des doctrines de l'un des deux Zénon.

ZÉOLITHE (zé-o-li-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Sorte de roche qui bouillonne au chalumeau, à cause de l'eau qu'elle contient. Il n'y a pas de dénominations en minéralogie qui aient un sens plus vague que celle de zéolithe, et que l'on ait appliquées à un plus grand nombre de substances mal assorties et comme étrangères les unes à l'égard des autres, HAÜY, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 49.

— REM. L'Académie fait ce mot du masculin; mais les minéralogistes le font féminin. Une analyse de la zéolithe, imprimée parmi les mémoires des savants étrangers, CONDORCET, *Bucquet.*

— ÉTYM. Ζεῖν, bouillir, et λίθος, pierre.

† **ZÉOLITHIQUE** (zé-o-li-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la zéolithe. Minéral zéolithique.

† **ZÉOPHAGE** (zé-o-fa-j'), *adj.* Qui mange du maïs, qui se nourrit de maïs. Les populations zéophages.

— ÉTYM. *Zéa*, et φαγεῖν, manger.

† **ZÉOSCOPE** (zé-o-sko-p'), *s. m.* Voy. ÉBULLIOSCOPE.

— ÉTYM. Ζεῖν, bouillir, et σκοπεῖν, examiner.

ZÉPHIRE (zé-fi-r') ou **ZÉPHYR** (zé-fir), *s. m.* || 1° Nom que les anciens donnaient au vent d'occident (on met une majuscule). Le souffle du Zéphire. || 2° Dans la Fable, le vent d'occident personnifié et qualifié de dieu (on met une majuscule). Les amours de Flore et de Zéphire. Le vent Eure et le vent Zéphire A cela n'eurent rien à dire, SCARR. *Virg.* I. Elle [Psyché] se sentit enlever en l'air; d'abord elle se tint pour perdue.... c'était le Zéphire qui incontinent la tira de peine et lui dit l'ordre qu'il avait de l'enlever de la sorte, LA FONT. *Psyché*, I, p. 35. || 3° Tout souffle de vent doux et agréable (on met une minuscule). En cet endroit le baume, en cet autre la myrrhe Me portent leurs parfums sur l'aile du zéphire, GODEAU, *Poésies*, 1re partie, *Églogue* 4. Tout vous est aquilon [à vous roseau]; tout me semble zéphyr [à moi chêne], LA FONT. *Fabl.* I, 22. .... dans la saison Que les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie, ID. *ib.* V, 8. Un jeune prince, au retour des zéphyrs, se promenait dans un jardin délicieux, FÉN. t. XIX, p. 79. La nuit, qui sur son char s'élève au firmament, Amène le repos, suspend le mouvement; Et le bruit faible et doux du zéphire et de l'onde Se fait entendre seul dans le calme du monde, ST-LAMB. *Sais.* I. Zéphire nous portait ses fleurs fraîches écloses, De son aile embaumée Il secouait les roses, DELILLE, *Parad. perdu*, VIII. Elle passait comme un zéphyr, Et la terre était consolée, BÉRANG. *Petite fée.* || Terme de marine. Léger souffle de vent. Il est, Châteaubriand, de glorieux navires, Qui veulent l'ouragan plutôt que les zéphires, V. HUGO, *Odes*, III, 2. || Fig. Un petit zéphyr de fortune lui tourne la tête comme aux autres, P. L. COUR. *Lett.* I, 126. || 4° Terme de danse. Pas de zéphire, pas qui se fait en se tenant sur un pied, et balançant l'autre en avant et en arrière. || 5° Nom donné, dans l'armée, à des soldats de compagnie de discipline qu'on envoie d'ordinaire en Algérie. Un zéphire. Des zéphires.

— REM. 1. L'Académie distingue zéphire et zéphyr, disant que zéphire est le vent d'occident, et zéphyr tout vent doux et agréable. Cette distinction est illusoire et ne peut être admise; les auteurs confondent perpétuellement zéphire et zéphyr, et il ne faut y voir qu'une variété d'orthographe. Il en est de même de la remarque de Vaugelas: « On dit en poésie zéphyr et zéphyre, au singulier, mais plus communément zéphyre. Au pluriel on dit au contraire zéphyrs plutôt que zéphyres. » || 2. On ne voit pas pourquoi l'Académie écrit zéphire par un *i*, et zéphyr par un *y*. Le mieux serait de mettre aux deux l'*y* grec étymologique, gardant les deux formes sans *e* et avec *e* pour l'usage de la versification.

— HIST. XVe s. Aurora.... encores, pour son esbat, Chacier faisoit par Zepherus Les tenebres de Hesperus, FROISS. *Espin. amour.* || XVIe s. Je veux changer mes pensers en oyseaux, Mes doux soupirs en zephyres nouveaux, RONS. 9. Ny des zephirs les gorgettes descloses, ID. 31. .... Et les halaines douces Des zephyres.... DESPORTES, *Angelique*, 4

— ÉTYM. Provenç. *zephir*; portug. *zefeyro*; ital. *zefiro*; du lat. *zephirus*, de ζέφυρος, vent d'ouest.

† **ZÉPHIRISER** (zé-fi-ri-zé), *v. n.* Faire des pas de zéphire.

† **ZÉPHYRIEN, ENNE** (zé-fi-riin, riè-n'), *adj.* Néologisme. Léger comme le zéphyr. Danse zéphyrienne. || Œufs zéphyriens, œufs clairs et sans germe que pondent quelquefois les oiseaux de basse-cour.

ZÉRO (zé-ro), *s. m.* || 1° Terme d'arithmétique. Chiffre en forme d'O, qui de lui-même ne marque aucun nombre, mais qui, étant mis à la droite des autres, indique qu'ils prennent une valeur dix fois plus forte. Un 2 et trois zéros font deux mille [2000]. Le zéro n'est pas du même genre que les nombres, parce qu'étant multiplié, il ne peut les surpasser; de sorte que c'est un véritable indivisible de nombre, comme l'indivisible est un véritable zéro d'étendue, PASC. *Géom.* 1. || Je ne veux pas qu'il y manque un zéro, je ne veux pas qu'il y manque rien. Le logis sera magnifique; je ne veux pas qu'il y manque un zéro: je le ferais plutôt abattre deux ou trois fois, LESAGE, *Turcaret*, III, 4. || Sa fortune est réduite à zéro, elle est réduite à rien, elle est complétement dissipée. || Fig. Ajouter des zéros à un compte, l'amplifier, comme les zéros multiplient un nombre. Combien un financier, pour être en équipage, De zéros criminels remplit-il une page? BOURSAULT, *Fabl. d'És.* IV, 3. || Fig. Toutes les fois que quelqu'un se met d'humeur à faire quelque conte, il ne manque jamais d'y ajouter quelques zéros de sa façon, pour en dire toujours plus qu'il n'y en a, et jamais moins, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* I, 4. || Fig. Tout est zéro, rien ne vaut. Rien n'est plus propre à me consoler des misères de cette vie, que de songer continuellement que tout est zéro, VOLT. *Lett. Messance*, 1777. || Fig. C'est un zéro, un vrai zéro, un zéro en chiffre, se dit d'un homme qui n'est d'aucune considération. Ce chef de parti [Conti] était un zéro, qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang, RETZ, II, 217. Et qui ne sert de rien à la chose publique, Ne vaut pas un zéro qui n'a rien devant soi, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. III, p. 393, dans POUGENS. Ses ministres [du roi d'Angleterre] le regardaient comme un zéro, ST-SIM. 486, 39. Je vois l'Académie où vous êtes présente: Si je vous plais, mon sort est assez beau; Nous aurons à nous deux de l'esprit pour quarante, Vous comme quatre, et moi comme zéro, BOUFFLERS, *Madrigal* (*à une dame qui lui avait demandé pourquoi il n'était pas de l'Académie*). || Des grammairiens ont prétendu qu'il fallait dire non zéro en chiffre, mais zéro sans chiffre. Il est de fait qu'un zéro sans chiffre n'a aucune valeur, et que, mis avec des chiffres, un zéro les multiplie; mais, dans cette locution, en chiffre signifie simplement dans la numération. || 2° Point qui correspond à la température de la glace fondante dans le thermomètre de Réaumur et dans le thermomètre centigrade. Le thermomètre est descendu à zéro. Si le rayonnement des astres donnait à tous les points de l'espace planétaire la température d'environ 40 degrés au-dessous de zéro, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 398. || Zéro absolu, terme imaginaire, fiction mathématique commode à employer dans la mise en opération et le calcul des problèmes de la thermo-dynamique. On suppose que, à — 273°, un gaz incoercible et parfait n'exerce plus de pression sur le vase qui le renferme, que par son propre poids; sa force vive est nulle. || 3° En général, point d'où l'on part pour compter les degrés. || Fig. Il y a des profondeurs où l'on approche du zéro de la vie animale, par exemple dans la Méditerranée, à environ 230 brasses, HUGARD, *Manuel de géologie élém. de Lyell*, t. I, p. 58. || 4° Terme de musique. Signe qui, mis au-dessus d'une note, dans une partie d'instrument à cordes et à manche, indique que cette note doit être touchée à vide.

— REM. Il faut dire deux zéro, deux un, deux quatre.... et non pas deux zéros, deux uns, deux quatres, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 4, dans POUGENS. Cette décision n'a pas prévalu; et avec raison on marque le pluriel par l'*s*.

— HIST. XVIe s. Se réduire au zéro, COTGRAVE.

— ÉTYM. Genev. *zère*; espagn. *cero*; ital. *zero*. L'ital. *zero* est une altération de *zefiro*, déjà constatée en italien dans l'ouvrage de Philippe Calender sur l'arithmétique, Florence, 1491. *Zefiro* est l'arabe *cifron*, nom du zéro, signifiant vide et zéro, et traduisant ainsi exactement le sanscrit *çunya*, qui a les deux mêmes sens. *Zéro* et *chiffre* sont le même mot; il est curieux de constater ainsi deux formes se différenciant pour signifier des choses très-différentes.

† **ZÉROTAGE** (zé-ro-ta-j'), *s. m.* Fixation du zéro dans les instruments de précision. Un nouveau zérotage des thermomètres a montré que leur zéro avait subi les déplacements suivants ... *Acad. des sc. Comptes rend.* 6 mai 1872.

† **ZERUMBET** (zé-ron-bèt'), *s. m.* Voy. ZÉDOAIRE.

— ÉTYM. Espagn. *zurumbet*, de l'arabe *zeroumbed*.

ZEST (zèst'). || 1° Interjection familière et ironique dont on se sert pour repousser ce que dit une personne. Il se vante de cela: zest! || On trouve aussi zeste. Je le savais bien, moi, que, dès qu'elle parlerait, toutes vos belles résolutions, zeste! BRUEYS, *Muet*, I, 10. || Elle indique aussi la promptitude. Zest! me voilà rendu. || On trouve aussi zeste. Zeste, je me mariai toute seule en mon petit particulier, et je m'en suis fort bien trouvée

au moins, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 6. Et zeste ! si quelqu'un vous pouvait prendre au mot, Vous diriez : serviteur, je ne suis pas si sot, DESTOUCH. *Phil. marié*, I, 4. Tandis qu'il lui contait son glorieux martyre, zeste, j'ai franchi le pas de la porte, LEGRAND, *Belphégor*, II, 3. La nuit, si madame est incommodée, elle sonnera de son côté; zeste, en deux pas tu es chez elle, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, 1. || 2° Familièrement. Être entre le zist et le zest, être fort incertain sur le parti qu'on doit prendre. || Il se dit aussi d'une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise. Il n'est pas assez dépourvu d'esprit pour être tout à fait un sot.... il est entre le zist et le zest, CARMONTEL, *Prov. Entr'actes*, t. IV, p. XXXI, dans POUGENS. || Zist est la forme variée de zest; et le zist et le zest, c'est, comme on dit, bonnet blanc et blanc bonnet. || 3° Faire zist et zeste, s'est dit pour agiter vivement, çà et là. Devant vous faire et ziste et zeste avec sa pique, CHAMPMESLÉ, *le Parisien*, II, 6.

ZESTE (zè-st'), *s. m.* || 1° Séparation membraneuse qui divise l'intérieur d'une noix. Le zeste d'une noix. || 2° Écorce extérieure, jaune et colorante, de l'orange ou du citron, séparée de la peau blanche et amère qui est au-dessous. Des zestes confits. Couper un zeste. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron; j'en aurais fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers, J. J. ROUSS. 5e *prom.* || 3° Fig. Chose de la plus mince valeur. Chamillart fut extrêmement sensible à ce zeste de retour [du roi pour lui] qui ne fut pas du goût de Mme de Maintenon, ST-SIM. 337, 170. Mais cela qu'est-ce? un rien, un zeste, LE P. BRUMOY, *Boîte de Pandore*, II, 10. La société s'en souciera comme d'un zeste, DIDER. *Lett. Mlle Voland*, 19 oct. 1761. || Familièrement. Cela ne vaut pas un zeste, je n'en donnerais pas un zeste, se dit d'une chose de peu de valeur.

— ÉTYM. Wallon, *zess*; du lat. *schistus*; grec, σχιστὸς, fendu, d'après Diez.

† **ZESTER** (zè-sté), *v. a.* Séparer du zeste la partie blanche sous-jacente. || Couper l'écorce d'un citron par petites bandes.

† **ZÊTA** (zê-ta), *s. m.* Nom de la sixième lettre de l'alphabet grec.

ZÉTÉTIQUE (zé-té-ti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui concerne les recherches. || La méthode zététique, ou, substantivement, la zététique, méthode dont on se sert pour résoudre un problème de mathématique; et, en général, celle dont on se sert pour pénétrer la raison des choses. || Philosophes zététiques, anciens philosophes qui doutaient de tout.

— ÉTYM. Ζητητικὸς, de ζητεῖν, chercher.

† **ZETOUTT** (ze-tout'), *s. m.* Bulbes alimentaires recherchées en Algérie par les indigènes; ce sont ceux de l'*iris juncea*, Poiret.

† **ZÉTUS** (zé-tus'), *s. m.* Terme d'astronomie. Nom de la constellation des Gémeaux.

† **ZEUGME** (zeu-gm'), *s. m.* Terme de rhétorique. Figure d'élocution plus connue sous le nom d'adjonction. Le zeugme a lieu quand un mot, déjà exprimé dans une proposition, est sous-entendu dans une autre proposition analogue à la première et attachée à celle-ci. Le zeugme est simple quand le mot sous-entendu est exactement celui qui a été exprimé, par exemple : Je renonce à la Grèce, à Sparte, à mon empire, A ma famille, RAC. *Androm.* V, 3. Il est composé si le mot sous-entendu n'est pas absolument celui qu'on a déjà vu, par exemple : Vous régnez; Londre est libre et vos lois florissantes, VOLT. *Henriade*, II, V. 41. *Est* fait sous-entendre *sont* après *lois*.

— ÉTYM. Ζεῦγμα, réunion, jonction.

† **ZÉZAIEMENT** (zé-zè-ye-man), *s. m.* Vice de prononciation par lequel on donne à plusieurs consonnes le son du *z*. || Manière de prononcer en zézayant.

† **ZÉZAYER** (zé-zè-ié), il se conjugue comme payer, *v. n.* Remplacer dans la prononciation l'articulation du *j* ou du *g* doux par celle du *z*; c'est un défaut commun chez les enfants qui ont de la peine à prononcer les lettres chuintantes *j* et *ch*. La duchesse de Chaulnes.... qui se faisait ajuster et coiffer en petite mignonne, et qui zézayait en parlant pour se rajeunir, DECOURCHAMPS, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. II, ch. I.

ZIBELINE (zi-be-li-n'), *s. f.* || 1° Martre de Sibérie à poil très-fin. La chasse des zibelines se fait par des criminels confinés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie exprès, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 250. || 2° La peau de cet animal employée comme fourrure. La martre la plus estimée est la sibérine, la même que nous appelons zibeline; la plus noire est la plus chère, *Dict. des arts et mét. Pelletier*. On a beau faire tirer le canon des sept tours pour de prétendues victoires; la vérité perce à travers la fumée du canon, et vient effrayer Moustapha sur ses tapis de zibeline, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 28 nov. 1769. || 3° *Adj.* Martre zibeline.

— HIST. XIe s. Afublez est d'un mantel sabelin, *Ch. de Rol.* XXXIV. || XIIIe s. Jà por lor mantiaus sabelins, Ne por sorcos, ne por coteles, *la Rose*, 8970. Il est des gibellines assez; ce sunt celle de coi se font les chieres pelles [peaux], MARC POL, p. 751. || XVIe s. Et luy aporterent un grand cercle d'or auquel pendoient deux douzaines et demie de martres subelines, CARL. X, 15.

— ÉTYM. Provenç. *sembelin*, *sebelin*, fourrure; espagn. et portug. *cebellina*, *zebellina*; ital. *zibellino*; du bas-lat. *sabellum*, martre; le mot paraît être slave; esclavon, *sable*, martre zibeline.

† **ZIBET** (zi-bèt'), *s. m.* Civette d'Asie.

† **ZIGHEUNE** (zi-gheu-n'), *s. m.* Syn. de zingari.

† **ZIGUÉLINE** (zi-ghé-li-n'), *s. f.* Minéral qui est du cuivre oxydulé cristallin.

ZIGZAG (zi-gzagh'), *s. m.* || 1° Suite de lignes formant des angles alternativement saillants et rentrants. Une zone noire descend depuis l'œil, et, traçant un zigzag, tombe jusque sur l'aile, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 31. C'est une force, belle jusqu'au sublime, que celle qui, pendant l'orage, trace sur le ciel noir son zigzag enflammé, avec une soudaineté terrible, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 355. || On dit dans un sens analogue : aller, marcher en zigzag. Un chemin tracé en zigzag, DUCLOS, *Œuvr.* t. VII, p. 206. On voit le beau glacier qui porte le nom du village d'Argentières, descendre en zigzag jusqu'au fond de la vallée, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 273. || Fig. Jugez si ces dispositions le rendaient propre à faire son chemin dans le monde, où l'on ne marche que par zigzag, J. J. ROUSS. 2e *dial.* || Cet ivrogne fait des zigzags en marchant, il va tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. || 2° Zigzag dorsal, nom donné à une ligne brisée qui se trouve sur le dos de certaines espèces de vipères. || 3° Petite machine, composée de tringles mobiles et disposées en losange, qui s'allongent ou se resserrent, suivant le mouvement qu'on lui donne par deux branches qui servent à la tenir. Donner une lettre par le moyen d'un zigzag. || L'usage le plus remarquable du zigzag est l'emploi qu'on en fait dans le dévidoir. || On emploie aussi ce système pour composer un jouet d'enfant, en faisant porter par chaque axe de rotation une petite figure de soldat. || 4° Ornement en forme de zigzag. Les jambes [des femmes costumées à la grecque sous le Directoire] étaient toutes nues, les pieds chaussés d'un cothurne avec des zigzags à jour et en galon rouge, et ceci montait jusqu'à mi-jambe, DECOURCHAMPS, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. IX, ch. 3. || 5° Terme de fortification. Tranchées conduites par des retours et des coudes, afin que les assiégés ne puissent en découvrir ni battre la longueur. || 6° Terme de zoologie. Espèce de phalène.

— ÉTYM. Wallon, *zikzac*; allem. *Zickzack*. Ce mot est une onomatopée appartenant à la famille allemande : *zacke*, chose pointue. Mais M. Am. Sédillot indique une autre étymologie : arabe, *zig*, tables astronomiques, d'où *zig-zag*, dont les tables astronomiques des Arabes nous fournissent la figure exacte, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 557.

† **ZIMMER** (zi-mmèr), *s. m.* Dix paires de peaux.

ZINC (zink), *s. m.* Métal qui existe, dans la nature, combiné avec le soufre dans la blende, et à l'état d'hydrate et d'oxyde dans la calamine. Couvrir un toit en zinc. On coule le zinc dans des moules de fer pour le réduire en saumons, qui pèsent depuis 50 jusqu'à 70 livres; dans cet état les mineurs le nomment zinc arco, et dans le commerce on le nomme zinc en navettes, *Dict. des arts et mét.* 1767, *Mines*. M. de Morveau est le premier qui ait donné, cette année 1780, un procédé pour faire à volonté l'union directe du zinc et du soufre, BUFF. *Min.* t. V, p. 403. Le zinc n'était pas connu des anciens; suivant Bergmann, Paracelse est le premier chimiste qui en ait parlé et qui lui ait donné le nom qu'il porte, FOURCROY, *Conn. chim.* t. V, p. 359. Il [le zinc] passe beaucoup mieux au laminoir qu'à la filière; aussi existe-t-il des lames de zinc assez minces, et n'existe-t-il point de fil d'un diamètre très-fin, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 268, dans POUGENS. || Fleurs de zinc, zinc sublimé par le feu. || On a écrit zing. Il a donné de nouveaux moyens d'obtenir, dans un degré de pureté plus parfaite, l'argent, le zing, le régule d'antimoine, CONDORCET, *Margraaf*.

— ÉTYM. Allem. *Zink*. On ne croit pas que le mot allemand soit indigène. Richelet dit *zain* ou *zin*, antimoine femelle, étain de glace.

† **ZINCAGE** (zin-ka-j') ou **ZINGAGE** (zin-ga-j'), *s. m.* Action de couvrir de zinc. || Procédé de galvanisation du fer.

† **ZINCICO-ALUMINIQUE** (zin-si-ko-a-lu-mi-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel zincique combiné avec un sel aluminique. || On dit semblablement zincico-ammonique, etc.

† **ZINCIDES** (zin-si-d'), *s. m. pl.* Famille de minéraux comprenant le zinc et ses composés.

† **ZINCIFÈRE** (zin-si-fè-r'), *adj.* Qui renferme du zinc accidentellement.

— ÉTYM. *Zinc*, et lat. *ferre*, porter.

† **ZINCIQUE** (zin-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide zincique. Oxydes zinciques. || Se dit aussi des sels que forme cet oxyde. || Sulfure zincique, sulfure de zinc.

† **ZINCOGRAPHIE** (zin-ko-gra-fie), *s. f.* Art d'imprimer des dessins en remplaçant la pierre lithographique par le zinc.

— ÉTYM. *Zinc*, et γράφειν, écrire, dessiner.

† **ZINCOGRAPHIER** (zin-ko-gra-fi-é), *v. a.* Imprimer au moyen du zinc.

† **ZINGARI** (zin-ga-ri), *s. m.* Un des noms de la race à laquelle appartiennent les vagabonds connus sous le nom d'Égyptiens ou de Bohémiens.

— ÉTYM. Ces peuples, sorte de parias, sont venus originairement de l'Indoustan; eux-mêmes se donnent le nom de Tzengaris.

† **ZINGIBÉRACÉES** (zin-ji-bé-ra-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes monocotylédones, comprenant des herbes vivaces à rhizome rampant et tubéreux.

— ÉTYM. Ζιγγίβερις, gingembre.

† **ZINGUER** (zin-ghé), *v. a.* Garnir, couvrir de zinc. || Galvaniser le fer. Si elles [les tôles galvanisées] sont d'un millimètre ou au-dessous, elles doivent être traitées comme fer étamé, cuivré, plombé ou zingué, *Tarif des douanes de* 1869, p. 124.

† **ZINGUERIE** (zin-ghe-rie), *s. f.* Atelier où l'on fabrique le zinc. || Commerce de zinc.

† **ZINGUEUR** (zin-gheur), *s. m.* Ouvrier qui travaille le zinc.

† **ZINNIA** (zi-ni-a), *s. m.* Petite plante d'ornement. || *Au plur.* Des Zinnia.

— ÉTYM. Du nom de Godefroy Zinn, botaniste allemand.

ZINZOLIN (zin-zo-lin), *s. m.* Couleur d'un violet rougeâtre. C'est du zinzolin. Ce grand serpent long de deux aunes, Tout parsemé de taches jaunes, De bleu, vert, gris, noir, zinzolin, Avait le regard très-malin, SCARR. *Virg.* V. || *Adj.* Zinzolin, zinzoline. Taffetas zinzolin. Que l'aurore au visage gai D'une lumière zinzoline Enzinzolina la marine, SCARR. *Virg.* III. || On a dit gingeolin. Les orangers, isabelle, aurore, gingeolins.... *Règlem. sur les manufactures, août* 1669, *Teinturiers en laine*, art. 24.

— ÉTYM. Espagn. *cinzolino*; ital. *giangelina*; de l'arabe *djoljolân*, semence du sésame dont on fait cette couleur.

† **ZINZOLINER** (zin-zo-li-né), *v. a.* Teindre en zinzolin.

† **ZIRCON** (zir-kon), *s. m.* Terme de minéralogie. Minéral cristallin, pierre précieuse qui affecte diverses couleurs; on la nomme aussi hyacinthe. Le zircon, pierre qui est formée, d'après les analyses de MM. Klaproth et Vauquelin, d'environ 65 de zircone, 33 de silice et 2 d'oxyde de fer, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 42, dans POUGENS.

† **ZIRCONE** (zir-kô-n'), *s. f.* Terme de chimie. Oxyde de zirconium. La zircone est sans usages; elle fut découverte en 1789 par M. Klaproth, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 43, dans POUGENS. M. Caron a trouvé que la zircone a la propriété d'être infusible et de briller d'un éclat éblouissant, H. REY, *Monit. univ.* 12 juin 1868, p. 825, 6e col.

† **ZIRCONIDES** (zir-ko-ni-d'), *s. m. pl.* Famille des minéraux qui contiennent du zircon.

† **ZIRCONIEN, IENNE** (zir-ko-niin, niè-n'), *adj.* Qui contient du zircon.

† **ZIRCONIQUE** (zir-ko-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit de l'oxyde de zirconium. || Se dit aussi des sels que forme cet oxyde. || Sulfure zirconique, sulfure de zirconium.

† **ZIRCONITE** (zir-ko-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de zircon.

† **ZIRCONIUM** (zir-ko-ni-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal que l'on est parvenu à isoler en

1824, et qui est d'un gris noirâtre, sans aspect métallique, à moins qu'il ne soit frotté avec le brunissoir.

† ZISEL ou ZIZEL (zi-zèl), *s. m.* Nom donné par Buffon à une variété de son souslic.

ZIST (zist'), *s. m.* Voy. ZEST. || Quelques-uns appellent zist l'écorce intérieure des oranges ou l'enveloppe blanche qui est au-dessous du zeste.

ZIZANIE (zi-za-nie), *s. f.* || 1° Ivraie, mauvaise graine qui vient parmi le bon grain. || Inusité au propre. || 2° Fig. Désunion, mésintelligence. Ce parti croît.... désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, BOURDAL. *Domin. 20e dim. après la Pentec. Zèle pour l'honn. de la relig.* t. IV, p. 238. Hélas! faut-il.... que, dès la naissance de l'Évangile, cette triste zizanie se soit glissée parmi ses plus saints ouvriers? MASS. *Pet. carême*, *Obstacles*. Il y a quelque apparence qu'une certaine personne, qui avait voulu desservir M. de Valori à la cour de Berlin, a semé encore ce petit grain de zizanie, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 30 mars 1740. Tous ces coups indirects et dérobés, donnés et reçus de part et d'autre, entretenaient entre le poëte [Boileau] et la Société [des jésuites] une zizanie sourde, qui aurait fini par une guerre déclarée, D'ALEMBERT, *Élog. Despr.* note 34. || 3° Terme de botanique. Genre de plantes d'Amérique, appartenant à la famille des graminées. On y distingue: la zizanie aquatique, dite riz sauvage (elle croît à la Jamaïque et en Virginie), et la zizanie palustre, dite folle avoine et riz du Canada.

— HIST. XVe s. Fut semé certain langage par gens pleins de zizanie, et disoit on qu'on vouloit empoisonner le roy, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 316, dans LACURNE. || XVIe s. Le diable seme des zizanies pour corrompre la semence de la vie eternelle, CALV. *Instit.* 112.

— ÉTYM. Provenç. *zizania*; espagn. *zizaña*; ital. *zizzania*; du lat. *zizania*, qui provient de ζιζάνιον, lequel à son tour tient au syriaque *ziuāno*.

† ZIZI (zi-zi), *s. m.* Bruant de haie.

† **ZIZYPHIQUE** (zi-si-fi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide zizyphique, acide cristallisable de l'extrait de jujubier.

— ÉTYM. Ζίζυφον, jujube.

† **ZOANTHAIRES** (zo-an-tê-r'), *s. m. pl.* Nom donné par Blainville à un ordre de la classe des polypes, embranchement des rayonnés. || Zoanthaires pierreux, les madrépores, les coraux, etc.

— ÉTYM. *Zoo...*, et ἄνθος, fleur.

† **ZOANTHINIENS** (zo-an-ti-niin), *s. m. pl.* Polypes de la famille des polypes actinidiens, qui bourgeonnent et forment polypier.

— ÉTYM. *Zoo...*, et ἄνθος, fleur.

† **ZOANTHODÈME** (zo-an-to-dè-m'), *s. m.* ou **ZOANTHODÉMIE** (zo-an-to-dé-mie), *s. f.* Nom donné par Lacaze-Duthiers à l'ensemble de tout ce qui compose le rameau de corail le plus complet.

— ÉTYM. Ζῷον, animal, ἄνθος, fleur, et δῆμος, peuple.

† **ZOANTHROPE** (zo-an-tro-p'), *s. m.* Personne qui est affectée de zoanthropie.

† **ZOANTHROPIE** (zo-an-tro-pie), *s. f.* Terme de médecine. Espèce de monomanie dans laquelle le malade se croit changé en animal.

— ÉTYM. *Zoo...*, et ἄνθρωπος, homme.

ZODIACAL, ALE (zo-di-a-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient au zodiaque. Les signes zodiacaux. || Lumière zodiacale, lumière de forme lenticulaire qui s'appuie sur l'horizon, et qui apparaît après le coucher du soleil à l'époque de l'équinoxe du printemps, et avant son lever à l'époque de l'équinoxe d'automne. Il [Cassini] a le premier observé et fait connaître la lumière zodiacale, VOLT. *Louis XIV, Écriv. Cassini*. Cassini avait l'esprit d'analogie; il eut bientôt remarqué que non-seulement cette lumière qu'il nomme zodiacale était toujours enfermée dans le zodiaque, mais encore qu'elle était inclinée à l'écliptique, comme l'équateur solaire, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 413. || Représentations zodiacales, empreintes zodiacales, bas-reliefs, médailles, pierres antiques portant les signes du zodiaque. || Monnaies zodiacales, monnaies d'Orient sur lesquelles sont représentés les signes du zodiaque.

— ÉTYM. *Zodiaque.*

ZODIAQUE (zo-di-a-k'), *s. m.* || 1° Terme d'astronomie. Zone de la sphère céleste s'étendant à huit degrés de part et d'autre de l'écliptique et dans laquelle sont toujours comprises les planètes anciennement connues. Le zodiaque est divisé en douze parties égales par de grands cercles perpendiculaires à l'écliptique, à partir de l'équinoxe du printemps; ces douze parties sont les signes du zodiaque; ils ont reçu les noms des constellations les plus rapprochées; ces noms sont contenus dans ces deux vers mnémoniques: Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces. On divisa, dit-il [Albategni], d'abord le zodiaque en quatre par les solstices et les équinoxes, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 315. Le zodiaque n'est d'aucun usage réel aux astronomes; peu importe quelle largeur on lui donnera; rien n'empêche de le faire aller jusqu'aux deux pôles, DELAMBRE, *Abr. astron.* 16e *leçon*. Dès 1802, on sut que le zodiaque devait être élargi; sa découverte [de la planète de Cérès en 1801 par Piazzi] a changé tout à coup les idées reçues sur la largeur du zodiaque: l'étendue de cette zone du ciel dans laquelle sont observés les mouvements des planètes avait toujours été comprise dans une largeur d'environ 16 degrés; c'était celle du zodiaque consacré par l'ancienne astronomie; Cérès en a franchi les bornes et porté sa largeur jusqu'à 37 degrés, VOIRON, *Hist. de l'astronomie*, p. 72. || 2° La représentation du zodiaque. Le zodiaque de Dendérah. Champollion, qui.... s'était promis en 1828 de me rapporter d'Égypte des zodiaques pharaoniques, fut bien obligé de m'avouer à son retour qu'après avoir fouillé tous les monuments de ces anciennes époques.... il n'en avait nulle part découvert de vestiges, LETRONNE, *Anal. critique des représentations zodiacales de Dendérah et d'Esné* (t. XVI des *Mémoires de l'Académie des inscr.*). || 3° Zodiaque des comètes, partie du ciel où la plupart des comètes ont leur mouvement.

— HIST. XIVe s. Le zodiaque est comme une large rengée, noblement parée des ymages des signes.... ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Une orloge et un zodiacre de cuivre doré, DE LABORDE, *Émaux*, p. 546.

— ÉTYM. Provenç. *zodiac*; espagn. et ital. *zodiaco*, du lat. *zodiacus*, qui vient du grec ζωδιακός, de ζῴδιον ou ζωΐδιον, petit animal, dimin. de ζῷον (voy. ZOO...,) ainsi dit parce que plusieurs représentations d'animaux figurent dans les constellations zodiacales.

† **ZOÉ** (zo-é), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de crustacés presque microscopiques.

— ÉTYM. Grec, ζωή, vie, devenu un nom propre.

† **ZOÉCIE** (zo-é-sie), *s. f.* Terme de zoologie. Polypier; habitation des polypes.

— ÉTYM. *Zoo...*, et οἰκία, maison.

ZOÏLE (zo-i-l'), *s. m.* || 1° Nom propre d'un ancien critique (Ζωΐλος), célèbre par son acharnement à censurer Homère. || 2° Fig. Mauvais critique. Comment avez-vous pu imaginer, mon cher et illustre maître, que j'aie eu l'intention de vous comparer à Zoïle? je ne suis ni injuste ni sot à ce point-là, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 31 juill. 1762. || 3° Fig. et abusivement. Critique envieux et méchant (on met une majuscule). Peu s'en fallut que le Zoïle couronné [Caligula], condamnant à l'oubli les noms d'Homère, de Virgile et de Tite-Live, ne fît enlever des bibliothèques les ouvrages et les statues des deux derniers, DIDER. *Claude et Nér.* I, 5.

— REM. On prétend que ce fut l'envie qui l'engagea à écrire contre Homère, et que c'est ce qui a fait que tous les envieux ont depuis été appelés du nom de Zoïles, BOIL. *Réfl. crit. sur Longin*, *Réfl.* V. M. A. Pierron, *Iliade*, t. II, p. 582, Append. VI, rectifie ainsi le dire de Boileau: Le nom de *Zoïlus* en latin est synonyme d'envieux (Martial, *Epigr.* IV, 77). Mais le Zoïle grec n'était point un envieux, c'était un mauvais critique. Ce sont les Latins qui ont fait l'antonomase de Zoïle mauvais critique en critique envieux, peut-être trompés par le rapport apparent de Ζωΐλος et ζῆλος. La seule signification légitime de ce mot, comme nom commun, est *mauvais critique*.

† **ZOÏODINE** (zo-i-o-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit azoté d'un beau violet retiré de l'eau où se forme la glairine.

— ÉTYM. *Zoo...*, et ἰώδης, violet (voy. IODE).

† **ZOÏSME** (zo-i-sm'), *s. m.* L'ensemble des phénomènes de la vie animale.

— ÉTYM. Ζῷον, animal.

† **ZOLLVEREIN** (tsol-fè-raïn'), *s. m.* Association douanière allemande fondée par la Prusse en 1834.

— ÉTYM. Allem. *Zoll*, douane, péage, et *Verein*, union.

† **ZOMIDINE** (zo-mi-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Voy. OSMAZÔME.

— ÉTYM. Ζωμός, bouillon.

† **ZONA** (zo-na), *s. m.* Terme de médecine. Phlegmasie cutanée, dite aussi zoster, qui entoure, sous forme de demi-ceinture, la poitrine ou l'une des trois régions de l'abdomen; c'est une éruption vésico-bulleuse.

— ÉTYM. Lat. *zona*, ceinture (voy. ZONE).

ZONE (zô-n'), *s. f.* || 1° Terme de géographie. Chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre, que l'on conçoit séparées par des cercles parallèles à l'équateur. La surface de la terre est divisée en cinq zones: 1° deux zones glaciales, qui s'étendent des pôles jusqu'aux cercles polaires, à la distance de 23° 28', quantité égale à l'inclinaison de l'équateur sur l'écliptique; pour tous les points de ces zones, le soleil reste, à certaines époques de l'année, sans se lever ou se coucher; 2° une zone torride, qui s'étend jusqu'à 23° 28' de part et d'autre de l'équateur; pour tous les points de cette zone, le soleil passe au zénith à certaines époques de l'année; 3° deux zones tempérées, comprises entre la zone torride et les zones glaciales; pour tous les points de ces zones, le soleil se lève et se couche chaque jour, sans jamais passer au zénith. Le loup, qui, dans cette zone tempérée, est peut-être de tous les animaux le plus féroce, n'est pas, à beaucoup près, aussi terrible, aussi cruel que le tigre, la panthère, le lion de la zone torride, ou l'ours blanc, le loup cervier, l'hyène de la zone glacée, BUFF. *Quadr.* t. II, p. 4. Parménidas divisa la terre en zones, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 457. || Fig. Passer la zone torride, traverser un endroit où le soleil est brûlant et où il n'y a pas d'ombre. || 2° Parties du ciel qui répondent aux divisions du globe terrestre appelées zones. || 3° Région considérée par rapport à sa température. L'Asie n'a point précisément de zone tempérée; et les lieux situés dans un climat très-froid y touchent immédiatement ceux qui sont dans un climat très-chaud, MONTESQ. *Esp.* XVII, 3. || 4° Terme de géométrie. Partie de la surface d'une sphère comprise entre deux plans parallèles. || 5° Terme d'histoire naturelle. Bandes ou marques circulaires. Son cou et sa poitrine ondés distinctement de zones noires et blanches, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 57. || Particulièrement. La partie visible des couches superposées dont certaines pierres, certains terrains sont formés. Dans l'onyx on voit plusieurs zones. Des zones concentriques. || 6° Terme de physique. Zone lumineuse, phénomène qui accompagne l'aurore boréale, et qui consiste en une sorte d'arc-en-ciel étroit et souvent irrégulier. || 7° Il se dit d'un espace plus ou moins étendu que l'on compare à une bande, à une zone. Daniel Bernoulli nous a donné un savant mémoire où il cherche par quelle raison les orbites des planètes sont renfermées dans une très-petite zone parallèle à l'écliptique, et qui n'est que la dix-septième partie de la sphère, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 307. On sait que dans cette vaste partie du grand océan équatorial il existe une zone de 12 à 14 degrés environ du nord au sud, et de 110 degrés de l'est à l'ouest, parsemée d'îles, qui sont sur le globe terrestre ce qu'est la voie lactée dans le ciel, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 169, dans POUGENS. Quand on eut reconnu que la lune et les autres planètes ne sortaient jamais d'une zone assez étroite que les Grecs ont nommée le zodiaque, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 475. Les taches du soleil sont presque toujours comprises dans une zone de sa surface dont la largeur, mesurée sur un méridien solaire, ne s'étend pas au delà de 34 degrés, de chaque côté de son équateur, LAPLACE, *Exp.* 1, 2. || Terme de marine. Zone des vents alizés, des vents variables, etc., la partie du globe où ces vents règnent habituellement. Il me paraît qu'on pourrait diviser les vents par zones, BUFF. *Hist. nat. preuv. th. terr.* t. II, p. 244. || Terme de géologie. Zone houillère, certain nombre de bassins houillers qui se rattachent les uns aux autres dans une direction à peu près constante. || 8° Terme de ponts et chaussées. Zone des frontières, espace plus ou moins étendu, le long des frontières de terre et de mer, sur lequel les travaux publics de routes et de canaux doivent être soumis au contrôle d'une commission mixte. || Zone des servitudes militaires, espace limité en dehors et en dedans des fortifications des places de guerre, sur lequel il est défendu de bâtir ou de modifier le relief du sol. || Zone militaire, terrain compris dans les fortifications des places de guerre, et appartenant à l'État. || 9° Terme d'administration. Se dit d'une certaine étendue de pays soumis à des droits de douane plus ou moins forts

que dans telle autre portion du même État. || On s'en sert d'une manière analogue dans l'administration des postes. || 10° Terme d'anatomie. Zone tendineuse, cercle blanchâtre que l'on observe au pourtour de l'orifice auriculo-ventriculaire du côté droit du cœur. || Zone transparente, la membrane vitelline. || Terme de chirurgie. Zone dangereuse, région qui, ayant la région claviculaire pour centre, s'étend à 14 ou 18 centimètres sur le cou, le bras et la poitrine, et fait courir le danger d'introduction de l'air dans les veines lorsqu'on les ouvre pendant les opérations chirurgicales. || 11° Terme de marine peu usité. Vide qui se trouve entre deux cordages, lorsqu'ils sont roulés sur un cylindre. || 12° Fig. et par assimilation. Les diverses classes de la société. Chacun, en régalant ses amis, s'est efforcé de leur offrir ce qu'il avait remarqué de meilleur dans les zones supérieures, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût, méditation* XXVII.

— HIST. XIV° s. L'espere [la sphère] du ciel est divisée en V parties par les IV mendres [moindres] cercles, et ces parties sont appelées zones, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XV° s. Je leur donrray, n'en doubtez mie, Pour douce odeur grant punesie; Pour la belle zone [ceinture] averont Or funicle et s'en couverront, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 532.

— ÉTYM. Prov. esp. et ital. *zona*; du lat. *zona*, qui est le grec ζώνη, ceinture, de ζώννυμι, ceindre, sanscr. *jundmi*, joindre, lier, de la racine *ju*.

† **ZONÉ, ÉE** (zô-né, née), *adj.* Présentant des zones, des bandes concentriques. La structure zonée de certains trachytes.

— ÉTYM. *Zone.*

† **ZONIFORME** (zo-ni-for-m'), *adj.* En forme de ceinture, de zone.

† **ZON-ZON** (zon-zon). Onomatopée qui exprime le son d'un coup de verge qui frappe l'air, le bruit d'instruments à cordes, etc. Zon! flûte et basse! Zon! violon! Zon! flûte et basse! Et violon, zon, zon! BÉRANG. *Soir des noces.*

— HIST. XVI° s. Zon dessus l'œil, zon sur le groin, Zon sur le dos du Sagouyn, MAROT, II, 201.

† **ZOO...**, mot qui sert de préfixe dans beaucoup de termes scientifiques, et qui est le grec ζῶον, animal, de ζάω, vivre; sanscr. *jîv*, vivre.

† **ZOOBIE** (zo-o-bie), *adj.* Qui vit dans le corps des animaux, synonyme d'entozoaires.

— ÉTYM. *Zoo...*, et βίος, vie.

† **ZOOBIOLOGIE** (zo-o-bi-o-lo-jie), *s. f.* La physiologie animale, d'après Blainville.

— ÉTYM. *Zoo...*, et *biologie.*

† **ZOOCARPE** (zo-o-kar-p'), *s. m.* Nom donné par Bory de Saint-Vincent, qui les a découverts en 1817, aux corps appelés depuis zoospores.

— ÉTYM. *Zoo...*, et καρπός, fruit.

† **ZOOCHIMIE** (zo-o-chi-mie), *s. f.* Analyse chimique des parties constituantes des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et *chimie.*

† **ZOOCHIMIQUE** (zo-o-chi-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la zoochimie. || Procédés zoochimiques, emploi des réactifs chimiques pour faciliter les dissections ou suppléer à l'impuissance des instruments.

† **ZOOÉTHIQUE** (zo-o-é-ti-k'), *s. f.* Histoire des mœurs, des habitudes des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et ἔθος, mœurs.

† **ZOOGÈNE** (zo-o-jè-n'), *s. m.* Nom donné par Gimbernat à la glairine.

† **ZOOGÉNIE** (zo-o-jé-nie), *s. f.* Génération des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et le suffixe.... *génie.*

† **ZOOGLYPHITE** (zo-o-gli-fi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre figurée présentant des empreintes d'animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et γλύφειν, graver, marquer.

† **ZOOGRAPHE** (zo-o-gra-f'), *s. m.* || 1° Auteur qui a écrit une zoographie. || 2° Peintre d'animaux. Polycyde, zoographe et musicien, IV° siècle avant Jésus-Christ, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, tabl. 5.

— ÉTYM. Ζωογράφος, peintre d'animaux, de ζῶον, animal, et γράφειν, peindre, dessiner.

ZOOGRAPHIE (zo-o-gra-fie), *s. m.* || 1° Description des animaux. || 2° Terme de beaux-arts. Peinture d'animaux. || Art de dessiner les parties des animaux ou de les imiter en employant les diverses matières plastiques.

— ÉTYM. Voy. ZOOGRAPHE.

† **ZOOGRAPHIQUE** (zo-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la zoographie. || Terme de diplomatique. Se dit de lettres dont les diverses parties sont formées au moyen de figures d'animaux. || Terme de minéralogie. Se dit d'une espèce de talc qui sert à la peinture.

† **ZOOÏATRE** (zo-o-i-a-tr'), *s. m.* Synonyme peu usité de vétérinaire, médecin des animaux.

— ÉTYM. *Zoo....*, et ἰατρός, médecin.

† **ZOOÏATRIE** (zo-o-i-a-trie), *s. f.* Synonyme de médecine vétérinaire, médecine des animaux.

† **ZOOÏATRIQUE** (zo-o-i-a-tri-k'), *adj.* Qui appartient à la zooïatrie.

† **ZOOÏDE** (zo-o-i-d'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'un minéral dont la forme représente celle d'un animal entier ou d'une partie de quelque animal.

— ÉTYM. *Zoo....*, et εἶδος, forme.

† **ZOOLÂTRE** (zo-o-lâ-tr'), *s. m.* Adorateur des animaux.

— ÉTYM. Voy. ZOOLÂTRIE.

ZOOLÂTRIE (zo-o-lâtrie), *s. f.* Adoration des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et *latrie.*

† **ZOOLÂTRIQUE** (zo-o-lâ-tri-k'), *adj.* Qui appartient à la zoolâtrie.

ZOOLITHE (zo-o-li-t'), *s. m.* Partie d'un animal qui s'est pétrifiée. || Nom générique donné aux pétrifications qui représentent certains animaux ou des parties d'animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et λίθος, pierre.

† **ZOOLITHIQUE** (zo-o-li-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui renferme des zoolithes. || Qui appartient ou ressemble à un zoolithe.

ZOOLOGIE (zo-o-lo-jie), *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui a pour objet les animaux. || Zoologie médicale, partie de la zoologie qui décrit les animaux fournissant des matières utilisées en médecine et ceux qui sont nuisibles à l'homme, tels que les animaux venimeux, les poissons vénéneux et les parasites.

— ÉTYM. *Zoo...*, et λόγος, traité.

ZOOLOGIQUE (zo-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la zoologie. Son beau cabinet d'anatomie zoologique [de Bourgelat], BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 154. || Géographie zoologique, partie de la géographie qui s'occupe de la distribution des animaux sur le globe.

† **ZOOLOGIQUEMENT** (zo-o-lo-ji-ke-man), *adv.* Au point de vue zoologique. Qu'est-ce que l'âge du renne? géologiquement, c'est le quaternaire; zoologiquement, c'est l'absence d'animaux domestiqués et l'association au renne d'animaux ou éteints ou émigrés; archéologiquement, c'est la période de la pierre taillée, *Bulletin de la soc. anthr.* 2° série, t. II, p. 247.

ZOOLOGISTE (zo-o-lo-ji-st') ou **ZOOLOGUE** (zo-o-lo-gh'), *s. m.* Celui qui connaît la zoologie, qui en traite. Le botaniste a cherché une formule générale pour ranger toutes les plantes; le zoologue, pour lier tous les animaux; le minéralogiste, pour réunir les minéraux, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 49.

† **ZOOMAGNÉTISME** (zo-o-ma-gné-ti-sm'), *s. m.* Magnétisme animal.

— ÉTYM. *Zoo...*, et *magnétisme.*

† **ZOOMORPHIE** (zo-o-mor-fie), *s. f.* Description de l'extérieur des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et μορφή, forme.

† **ZOOMORPHISME** (zo-o-mor-fi-sm'), *s. m.* || 1° Culte religieux qui donne aux divinités la forme d'animaux. || 2° Opinion où l'on était que des hommes pouvaient se transformer en animaux; telle était la croyance aux loups-garous, à la lycanthropie, etc.

— ÉTYM. *Zoo...*, et μορφή, forme.

† **ZOOMORPHITE** (zo-o-mor-fi-t'), *s. m.* Substance minérale offrant la forme d'un animal ou d'une partie d'animal. On les appelle [les pierres figurées] ....zoomorphites, quand le jeu de la nature leur a imprimé la ressemblance imparfaite de quelques animaux, VOLT. *Sing. nat.* 1.

— ÉTYM. *Zoo...*, et μορφή, forme.

† **ZOONITE** (zo-o-ni-t'), *s. m.* Chacun des êtres partiels dont l'ensemble constitue un animal composé.

— ÉTYM. Ζῷον, animal.

† **ZOONITÉ, ÉE** (zo-o-ni-té, tée), *adj.* Terme de zoologie. Animaux zoonités, les articulés, les vers et les échinodermes (Moquin-Tandon).

† **ZOONOMIE** (zo-o-no-mie), *s. f.* Ensemble des lois qui régissent les actions organiques des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et νόμος, loi.

† **ZOONOMIQUE** (zo-o-no-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la zoonomie.

† **ZOONOSOLOGIE** (zo-o-no-zo-lo-jie), ou **ZOOPATHOLOGIE** (zo-o-pa-to-lo-jie), *s. f.* Connaissance des maladies des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et *nosologie, pathologie.*

† **ZOONOSOLOGIQUE** (zo-o-no-zo-lo-ji-k') ou **ZOOPATHOLOGIQUE** (zo-o-pa-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la zoonosologie ou à la zoopathologie.

† **ZOOPHAGE** (zo-o-fa-j'), *adj.* Qui vit de matières animales.

— ÉTYM. Ζωοφάγος (voy. ZOOPHAGIE).

† **ZOOPHAGIE** (zo-o-fa-jie), *s. f.* Condition des animaux qui se nourrissent d'autres animaux.

— ÉTYM. Ζωοφαγία, de ζῶον, animal, et φαγεῖν, manger.

ZOOPHORE (zo-o-fo-r'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture ancienne. Frise de l'entablement, ainsi dite parce qu'elle offrait des figures d'animaux. || 2° Terme d'astronomie ancienne. Nom que les Grecs donnaient au zodiaque.

— ÉTYM. Ζωοφόρος, de ζῶον, animal, et φορός, qui porte.

† **ZOOPHORIQUE** (zo-o-fo-ri-k'), *adj.* Colonne zoophorique, colonne surmontée d'une figure d'animal.

† **ZOOPHYTAIRE** (zo-o-fi-tê-r'), *adj.* Qui a rapport aux zoophytes. Les envahissements de l'Océan par la vie zoophytaire.

ZOOPHYTE (zo-o-fi-t'), *s. m.* || 1° Ancien synonyme mal déterminé de polype. Selon M. Forster, il [l'albatros] ne vit guère que de petits animaux marins, et surtout de poissons mous et de zoophytes mucilagineux qui flottent en quantité sur les mers australes, BUFF. *Ois.* t. XVIII, p. 5. Zoophytes, nom assez impropre, car ils ne sont point des animaux-plantes; ils sont ou paraissent être de vrais animaux, mais qui ont plus de rapports avec les plantes que n'en ont les autres animaux, BONNET, *Paling. phil.* V, 1. Moi, j'ai amélioré le mollusque, et complété la monographie du zoophyte, REYBAUD, *Jér. Patur.* II, 14. || 2° Linné donnait ce nom à une classe d'animaux comprenant des êtres qu'il croyait intermédiaires entre les animaux et les plantes. Sont-elles [les huîtres] des zoophytes? quelles bornes divisent le végétal et l'animal? où commence un autre ordre de choses? quelle chaîne lie l'univers? VOLT. *Sing. nat.* 5. || 3° Cuvier a fait à tort ce mot synonyme d'animaux rayonnés.

— HIST. XVI° s. Entre les plantes et les animaux sont les zoophytes, c'est à dire, plantes-bestes, qui ont sentiment et mouvement, PARÉ, *Animaux*, 21.

— ÉTYM. Ζώφυτον, de ζῶον, animal, et φυτόν, plante.

† **ZOOPHYTIQUE** (zo-o-fi-ti-k'), *adj.* Qui contient des zoophytes.

† **ZOOPHYTOGRAPHE** (zo-o-fi-to-gra-f'), **ZOOPHYTOLOGISTE**, (zo-o-fi-to-lo-ji-st') **ZOOPHYTOLOGUE** (zo-o-fi-to-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'adonne à l'étude des zoophytes. || Auteur d'ouvrages relatifs à cette matière.

† **ZOOPHYTOGRAPHIE** (zo-o-fi-to-gra-fie), **ZOOPHYTOLOGIE** (zo-o-fi-to-lo-jie), *s. f.* Description, histoire des zoophytes. || Ouvrage relatif à cette science.

† **ZOOPHYTOLITHE** (zo-o-fi-to-li-t'), *s. m.* Pétrification de zoophytes en forme d'arbrisseaux.

† **ZOOSPERME** (zo-o-spèr-m'), *s. m.* Voy. SPERMATOZOAIRE.

— ÉTYM. *Zoo...*, et *sperme.*

† **ZOOSPORE** (zo-o-spo-r'), *s. f.* Terme de botanique. Spore portant des cils vibratiles, chez certaines algues.

— ÉTYM. *Zoo...*, et *spore.*

† **ZOOSPORÉES** (zo-o-spo-rées), *s. f. pl.* Terme de botanique. Se dit de certaines algues dont les spores sont douées de mouvement.

† **ZOOTAXIE** (zo-o-ta-ksie), *s. f.* Classification des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et τάξις, ordre, arrangement.

† **ZOOTAXIQUE** (zo-o-ta-ksi-k'), *adj.* Qui appartient à la zootaxie.

† **ZOOTECHNICIEN** (zo-o-tè-kni-siin), *s. m.* || 1° Autrefois, celui qui pratiquait l'art de conserver la dépouille des animaux. || 2° Aujourd'hui, celui qui se livre à l'élève et au perfectionnement des races d'animaux domestiques. Tous les zootechniciens reconnaissent que les métis peuvent se reproduire entre eux sans dégénérer, MAGNE, *Bulletin de la Soc. d'agric. de Fr.* 3° série, t. III, p. 579.

— ÉTYM. *Zootechnie.*

† **ZOOTECHNIE** (zo-o-tè-knie), *s. f.* || 1° Mot d'abord employé comme titre d'un ouvrage sur l'art d'empailler et de conserver les animaux. || 2° Aujourd'hui, l'art de perfectionner les animaux domestiques, et de les adapter à des besoins déterminés. La zootechnie pratique, qui, pour nous,

doit passer avant l'histoire naturelle, MAGNE, *Bulletin de la Soc. d'agr. de Fr.* 3e série, t. III, p. 568.

— ÉTYM. *Zoo...*, et τέχνη, art.

† **ZOOTECHNIQUE** (zo-o-tè-kni-k'), *adj.* Qui appartient à la zootechnie. La question zootechnique, MAGNE, *Bulletin de la Soc. d'agr. de Fr.* 3e série, t. III, p. 584.

† **ZOOTHÈQUE** (zo-o-tè-k'), *s. f.* Terme de botanique. Synonyme d'anthéridie et d'ovule mâle chez les acotylédones.

— ÉTYM. *Zoo...*, et θήκη, loge.

† **ZOOTHÉRAPIE** (zo-o-té-ra-pie), *s. f.* Art de guérir les maladies des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et θεραπεία, traitement médical.

† **ZOOTOMIE** (zo-o-to-mie), *s. f.* Anatomie des animaux. || Dissection des animaux.

— ÉTYM. *Zoo...*, et τομή, section, dissection.

† **ZOOTOMIQUE** (zo-o-to-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'anatomie des animaux. Lois zootomiques.

† **ZOOTOMISTE** (zo-o-to-mi-st'), *s. m.* Celui qui étudie ou qui pratique la zootomie. Geoffroy Saint-Hilaire, cet illustre zootomiste, SERRES, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. XI, p. 662.

† **ZOOXANTHINE** (zo-o-gzan-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe colorant jaune spécial, qu'on obtient en traitant les plumes jaunes ou d'un jaune vert par l'acide acétique chaud.

— ÉTYM. *Zoo...* et ξανθός, jaune.

† **ZORILLE** (zo-ri-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Espèce de martre.

† **ZOROASTRIEN, IENNE** (zo-ro-a-stri-in, iè-n'), *adj.* Qui est relatif à Zoroastre. Études zoroastriennes. Quelques monuments d'origine zoroastrienne représentent la figure d'Ormuzd apparaissant au milieu de la flamme du pyrée, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 322, 4e édit. || Substantivement. La religion des zoroastriens.

† **ZOROASTRISME** (zo-ro-a-stri-sm'), *s. m.* La religion de Zoroastre. (voy. ORMUZD).

† **ZORONGO** (zo-ron-go), *s. m.* Danse espagnole dont les pas sont dirigés alternativement en avant et en arrière, sur un mouvement très-vif.

† **ZOSTER** (zo-stèr), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme de zona.

— ÉTYM Ζωστήρ, ceinture.

† **ZOSTÈRE** (zo-stè-r'), *s. f.* Terme de botanique. Plante de la famille des naïadées, croissant submergée sur les côtes de presque toutes les mers, surtout méridionales, *zostera marina*, *L.*; on donne aux feuilles le nom de crin végétal ; desséchées, on s'en sert pour faire des matelas.

— ÉTYM. Lat. *zoster*, plante marine, de ζωστήρ, plante marine et ceinture.

† **ZOT** (zot'). Au diable zot, voy. DIABLEZOT.

† **ZOUAVE** (zou-a-v'), *s. m.* Soldat d'un corps africain ou en partie africain, au service de la France, depuis la conquête d'Alger; ce corps se recrute exclusivement aujourd'hui de Français.

— ÉTYM. *Zouaoua*, tribu des Kabyles du Djurdjura, qui a fourni les premiers zouaves.

† **ZOZIME** (zo-zi-m'), *s. f.* Terme de botanique. Genre d'ombellifères.

† **ZUCHETTE** (zu-kè-t'), *s. f.* Variété ou espèce de concombre.

— ÉTYM. Ital. *Zucchetta*, petite courge.

† **ZUCHETTI** (zou-kè-tti), *s. m.* Ragoût italien dont les principaux éléments sont des oranges et de petites courges.

† **ZURICHOISE** (zu-ri-koi-z'), *s. f.* Espèce de toile peinte.

† **ZUT** (zut'), *interj.* très-familière par laquelle on exprime que les efforts faits pour atteindre un but sont en pure perte, que les assertions, les promesses sont vaines, et surtout qu'on s'en moque. Il voulait m'entraîner avec lui, mais zut. Il y a là beaucoup d'argent à gagner : voulez-vous que nous fassions l'affaire ensemble? — Ah ! zut.

† **ZUZARE** (zu-za-r'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de crustacés.

† **ZWINGLIANISME** (tsvin-gli-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine de Zwingle, différant de celle de Luther en deux points : le libre arbitre, auquel Zwingle concédait davantage, et l'eucharistie, où il prétendait que le pain et le vin n'étaient qu'une figure du corps et du sang de Jésus-Christ.

† **ZWINGLIEN** (tsvin-gli-in), *s. m.* Membre d'une secte fondée au XVIe siècle par Zwingle, curé de Zurich.

— HIST. XVIe s. Zwingli emporta le tiltre de cela [doctrine sur l'eucharistie]; et furent nommez les sectateurs de cela les zwingliens et sacramentaires, de la bende duquel nous sommes, BONIVARD, *Advis et devis*, p. 147.

† **ZYGÈNE** (zi-jè-n'), *s. m.* Terme de zoologie. || 1° Poisson qu'on appelle aussi marteau. || 2° Genre de papillons crépusculaires.

— ÉTYM. Ζύγαινα, le marteau, poisson.

† **ZYGOCÉRÉ, ÉE** (zi-go-sé-ré, rée), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les tentacules en nombre pair.

— ÉTYM. Ζυγός, joug, couple, et κέρας, corne, tentacule.

† **ZYGODACTYLE** (zi-go-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des doigts en nombre pair ou accouplés.

— ÉTYM. Ζύγος, joug, couple, et δάκτυλος, doigt.

ZYGOMA (zi-gô-ma), *s. m.* Terme d'anatomie. Os de la pommette, dit aussi os jugal, os malaire.

— HIST. XVIe s. Le zygoma, qui a esté fait de nature pour la conservation du muscle temporal, PARÉ, IV, 4.

— ÉTYM. Ζύγωμα, jonction, de ζυγοῦν, joindre, qui vient de ζύγος, joug (voy. JOUG) ; cet os est ainsi dit parce qu'il joint la face aux parties latérales du crâne.

ZYGOMATIQUE (zi-go-ma-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au zygoma, à la pommette. || Arcade zygomatique, arcade osseuse, formée au bas de la tempe par le zygoma et le temporal. || Apophyse zygomatique, longue apophyse qui, de la cavité glénoïde de l'os temporal se dirige transversalement en devant pour s'articuler avec l'os malaire. || Fosse zygomatique, espace compris entre le bord postérieur de l'aile externe de l'apophyse ptérygoïde et la crête qui descend de la tubérosité malaire au bord alvéolaire supérieur. || Muscles zygomatiques, les deux muscles qui amènent les coins de la bouche vers les oreilles, et qui agissent principalement dans l'action du rire. Le grand zygomatique. Le petit zygomatique. || Nerf zygomatique, l'un des rameaux du facial.

† **ZYGOMATO-AURICULAIRE** (zi-go-ma-to-o-ri-ku-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au zygoma et à l'oreille. Muscle zygomato-auriculaire.

† **ZYGOMATO-LABIAL, ALE** (zi-go-ma-to-la-bi-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au zygoma et aux lèvres. Muscle zygomato-labial, le muscle zygomatique.

† **ZYGOMATO-MAXILLAIRE** (zi-go-ma-to-mak-sil-lè-r'), *adj.* Qui appartient au zygoma et à la mâchoire. Muscle zygomato-maxillaire, le masséter.

† **ZYGOPHYLLÉES** (zi-go-fil-lées), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes séparée des utracées.

† **ZYGOSPORE** (zi-go-spo-r'), *s. f.* Spore produite par soudure ou conjugaison de deux filaments voisins dans certaines espèces de champignons et algues microscopiques.

— ÉTYM. Ζυγός, conjugaison, et *spore*.

† **ZYMASE** (zi-ma-z'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui, dans les moisissures, est le ferment glycosique du sucre de canne, comme la diastase dans l'orge germée est le ferment glycosique de la fécule. Une zymase est toujours le produit de l'activité d'une cellule ou d'un groupe de cellules vivantes; spontanément, aucune matière albuminoïde ou autre ne devient une zymase, ou n'acquiert les propriétés de zymase; partout où celles-ci apparaissent, on est sûr de trouver quelque chose d'organisé, BÉCHAMP et ESTOR, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 421.

— ÉTYM. Ζύμη, levain.

† **ZYMIQUE** (zi-mi-k'), *adj.* Qui concerne la fermentation. || Acide zymique, synonyme d'acide lactique.

— ÉTYM. Ζύμη, levain.

ZYMOLOGIE (zi-mo-lo-jie), *s. f.* Partie de la chimie qui traite de la fermentation.

— ÉTYM. Ζύμη, fermentation, et λόγος, traité.

† **ZYMOLOGIQUE** (zi-mo-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la zymologie.

† **ZYMOSCOPE** (zi-mo-sko-p'), *s. m.* Synonyme de zymosimètre.

— ÉTYM. Ζύμη, fermentation, et σκοπεῖν, examiner.

† **ZYMOSIMÈTRE** (zi-mo-zi-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à faire connaître le degré de fermentation d'une liqueur.

— ÉTYM. Ζύμωσις, fermentation, et μέτρον, mesure.

† **ZYMOSIMÉTRIE** (zi-mo-zi-mé-trie), *s. f.* Terme de physique. Art de se servir du zymosimètre.

† **ZYMOSIMÉTRIQUE** (zi-mo-zi-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient au zymosimètre, à la zymosimétrie.

ZYMOTECHNIE (zi-mo-tè-knie), *s. f.* Art d'exciter, de conduire la fermentation.

— ÉTYM. Ζύμη, fermentation, et τέχνη, art.

† **ZYMOTECHNIQUE** (zi-mo-tè-kni-k'), *adj.* Qui a rapport à la zymotechnie.

† **ZYMOTIQUE** (zi-mo-ti-k'), *adj.* || 1° Qui est propre à la fermentation. || 2° Terme de médecine. Qui offre un caractère de trouble et de dissolution comparée à une fermentation. Les maladies zymotiques. La variole est une maladie zymotique.

— ÉTYM. Ζυμωτικός, de ζυμόω, mettre en fermentation, de ζύμη, fermentation.

† **ZYTHOGALE** (zi-to-ga-l'), *s. m.* Mélange de lait et de bière, qui est employé comme boisson dans certains pays.

— ÉTYM. Ζῦθον, bière, et γάλα, lait.

ADDITIONS ET CORRECTIONS[1]

A

A, *t. I, p.* 3, 2e *col.* nº 29, *après* bedeau, *ajoutez :* .... car le greffe tient bon, Quand une fois il est saisi des choses : C'est proprement la caverne au lion, LA FONT. *Oraison.*

† **ABACA** (a-ba-ka), *s. m.* Sorte de plante. Le phormium tenax donne un filament solide et rude; l'abaca, ou chanvre de Manille, fournit une très-belle matière blanche, soyeuse et brillante; le filament de jute est difficile à travailler.... *Tarif des Douanes*, en 1869, p. 141.

ABAQUE, nº 2, *ligne dernière*, *après* à compter, *ajoutez* : || 3º Nom donné aujourd'hui à certains tableaux destinés à abréger les calculs. Il y a une table de ce genre, intitulée *Abaque de Lalanne.* || On nomme aussi abaque le compteur à boules des Chinois.

† **ABATTIS** (a-ba-ti), *s. m.* Terme de fortification. Défense accessoire consistant en un amas d'arbres entrelacés, liés ensemble et arrêtés sur le sol.

— ÉTYM. Même mot qu'*abatis*, mais l'usage a prévalu, dans les traités spéciaux, de l'écrire avec deux *t*.

ABATTRE. || *V. n.* Faire effort sur l'extrémité d'un levier, en l'abaissant près de terre, de manière à faire tourner un treuil horizontal. Ce mot s'emploie principalement dans la manœuvre de la chèvre; on emploie, dans l'artillerie, pour déterner ce mouvement, le commandement : abattez.

† **ABATTU** (a-ba-tu), *s. m.* État de ce qui est abattu. Le chien d'une arme à feu à percussion est dit à l'abattu quand il repose sur la cheminée.

ABBÉ. || Nom donné autrefois aux chefs de certaines confréries d'artisans dans le Midi.

ABCÈS. — HIST. XVIe s. Cure generale du phlegmon, lorsqu'il est degeneré en abcès, PARÉ, VII, 10.

ABECQUER. — ÉTYM. *Après* abécher, *ajoutez :* On a dit *abecher*, D'AUB. *Tragiques*, I, et RACAN : Comme il abeche dans les airs Les corbeaux naissants.... *Ps.* 146.

† **ABEILLÉ, ÉE** (a-bè-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Garni d'abeilles, en termes d'armoiries. Le manteau impérial est abeillé.

AB HOC ET AB HAC. Cette locution vient peut-être d'une chanson traditionnelle que chantent les étudiants allemands : Quando conveniunt Catharina, Sibylla, Camilla, Sermones faciunt Vel ab hoc, vel ab hac, vel ab illa.

† **ABÎMANT, ANTE** (a-bi-man, man-t'), *adj.* Qui abîme. Les eaux montrent la justice divine par cette vertu ravageante et abîmante, BOSS. *Élév.* 22e *sem.* III.

ABÎME. || En abîme, de haut en bas et à une grande profondeur. Un autre dessin déploie le panorama de Paris vu en abîme du plateau de la butte Montmartre, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 30 août 1871, p. 3083, 2e col.

ABÎMER, *au* nº 4, *ajoutez :* Abîmer son adversaire, ne lui laisser rien à répondre. || En général, maltraiter. Saint Augustin et les deux lettres auxquelles on nous renvoie y sont abîmés, BAYLE, *La France toute catholique*, à la fin.

ABONDANT. || Terme d'arithmétique. Nombre abondant, celui dont les parties aliquotes prises ensemble forment un tout plus grand que ce nombre; exemple, 12, dont la somme des parties aliquotes 1, 2, 3, 4, 6 est 16.

ABOYANT, 3º *après* qui postule, *ajoutez* : avec une idée de convoitise et d'avidité.

ABRACADABRA. — HIST. XVIe s. C'est un plaisir que d'entendre telle maniere de faire la medecine, mais entre autres ceste cy est gentille, qui est de mettre ce beau mot abracadabra en une certaine figure qu'escrit Serenus pour guarir de la fiebvre, PARÉ, XXV, 31.

ABRÉGÉ. || Se disait chez les protestants, sous le régime de l'édit de Nantes, d'un nombre restreint de membres de l'assemblée politique, délégués par elle avec le consentement du roi, pour continuer à siéger après sa dissolution et veiller à l'exécution de ses décisions ou des promesses de la cour, ANQUEZ, *Hist. des assembl. pol. des réf. de Fr.* p. 78, 79, 173.

ABREUVER. || Abreuver des vases en bois, des tonneaux, y verser de l'eau pour que les douves, en s'en imprégnant, augmentent de volume, de façon à faire disparaître les causes de fuite qui pourraient résulter de la dessiccation.

† **ABROUTISSEMENT.** Ajoutez à cette lamentable situation l'abroutissement des jeunes pousses par la dent d'un bétail abandonné la plupart du temps à lui-même, DE VIBRAYE, *La terre de Cheverny, Blois*, 1866, in-8º, p. 7.

† **ABRUPTION** (a-bru-psion), *s. f.* Terme de chirurgie. Fracture transversale d'un os avec des fragments rugueux.

ABSOLU. || En mécanique, le mouvement absolu d'un point est le mouvement de ce point rapporté à des points de repère fixes; par opposition à mouvement relatif, qui est ce même mouvement rapporté à des points de repère mobiles.

ABSORBANT. || Terme de physique. Qui a la propriété d'absorber de la chaleur. Pouvoir absorbant d'un corps, le rapport de la quantité de chaleur qu'il absorbe à la quantité de chaleur qu'il reçoit.

† **ABSORBATION** (ab-sor-ba-sion), *s. f.* État d'un esprit absorbé. Ce que l'on a le plus de peine à supporter dans l'infortune, c'est l'absorbation, la fixation sur une seule idée, STAEL, *Influence des pass.* I, 6.

† **ABSORBEMENT** (ab-sor-be-man), *s. m.* État d'une âme occupée entièrement. Dès les premiers absorbements, l'âme n'a qu'une vue de foi confuse.... *Interpr. sur le cantique*, dans BOSS. *Ét. d'orais.* II, 4.

ABSORBER. — HIST. XIIIe s. E la clarté, ke de vus vint Absorba tant mes oilz e tint.... *Édouard le Confesseur*, v. 2119.

† **ABSTENTIONNISTE** (ab-stan-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui s'abstient lors d'une votation, qui ne prend pas part à une affaire. Il y a à la bourse comme ailleurs un certain nombre d'abstentionnistes en ce moment, *La semaine financière*, 7 mai 1870, p. 351.

ABSTRAIRE. || S'abstraire, *v. réfl.* Se séparer, en esprit, de ce qui entoure. Il est capable de s'abstraire. Il ne faut pas s'abstraire du reste des hommes pour spéculer sur les questions philosophiques.

ABUSER. || Il se dit aussi des actes contre nature. Cet homme, condamné pour attentat aux mœurs, avait abusé d'un enfant confié à ses soins.

— REM. Comparez aussi Amyot: Abuser de l'éloquence à calomnier.

ABUSEUR. La cause pour laquelle ces abuseurs défendaient.... BOSS. *Var.* XI, 202.

† **ABYSSAL, ALE** (a-bi-ssal, ssa-l'), *adj.* Sans fond, profond. L'amour abyssal, c'est-à-dire, selon leur langage [des mystiques], l'amour intime, infini, profond, BOSS. 5e *écrit*, 10.

† **ABYSSIN, INE** (a-bi-ssin, si-n'), *adj.* Qui appartient à l'Abyssinie. L'idiome abyssin.

† **ABYSSINIEN, ENNE** (a-bi-ssi-niin, niên-n'), *adj.* Qui est relatif à l'Abyssinie. Les voyageurs modernes sont unanimes pour reconnaître le type arabe de celles des populations abyssiniennes qui ne se rattachent pas à la source africaine, F. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 279, 4e édit.

† **ACADÉMISER** (a-ka-dé-mi-zé), *v. a.* Terme de peinture et de sculpture. Donner la manière académique. Qu'est-ce qui remplira votre attente? est-ce l'athlète que sa sensibilité décompose et que la douleur subjugue, ou l'athlète académisé qui pratique les leçons sévères de la gymnastique jusqu'au dernier soupir? DIDER. dans GRIMM, *Corresp. litt.* oct. 1770.

† **ACANTHOLOGIE** (a-kan-to-lo-jie), *s. f.* Nom qu'on a donné à un recueil d'épigrammes. L'Acanthologie ou dictionnaire épigrammatique de Fayolle.

— ÉTYM. Ἄκανθα, épine, et λόγος, discours, livre.

† **ACARIDE** (a-ka-ri-d'), **ACARIEN** (a-ka-riin), **ACARIN** (a-ka-rin), *s. m.* Ordre de la classe des arachnides, comprenant plusieurs familles.

ACCAPAREUR. Ces accapareurs des emprunts viagers maîtrisaient le gouvernement, *Décret du 23 floréal*, an II, *Rapport Cambon*, p. 91.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE. || 1º En mécanique et en physique, force accélératrice, celle qui agit sur un corps mobile de manière à lui communiquer des vitesses de plus en plus grandes; par opposition à force retardatrice, celle qui agit de manière à diminuer de plus en plus une vitesse initiale.

---

1. Ces Additions et Corrections m'offrent la dernière occasion où je pourrai m'adresser à ceux qui veulent bien feuilleter les pages de ce Dictionnaire. Je ne la laisserai pas échapper sans m'acquitter de mes obligations envers M. Polguère, qui revoit mes épreuves avec un zèle et un soin dignes de ma reconnaissance. J'entends généralement louer la correction du texte; elle est due certainement à nous tous : mais, comme la révision dernière appartient à M. Polguère, c'est sa scrupuleuse attention et son habileté qui y mettent le sceau.

Depuis que le second volume est commencé, j'ai recueilli beaucoup de notes. De ces notes je fais deux parts : l'une, composée de ce qui me paraît le moins pressant, est réservée pour une deuxième édition; l'autre est destinée à ces Additions et Corrections. Je dois pourtant confesser que je grossis le plus que je peux cette seconde part. En effet, à supposer que ce Dictionnaire mérite une deuxième édition, la vieillesse, tout à fait venue et lassée par le long labeur, m'interdit l'espoir d'y participer, et je me hâte de donner ici en supplément le plus possible de ce que j'ai.

Ce que j'ai, je le dois, pour une très-grande portion, à des personnes qui se sont intéressées à mon travail et m'ont adressé soit des rectifications pour ce qui était déjà imprimé, soit des articles pour ce qui restait à imprimer. Ces personnes sont : feu M. Collet, ancien inspecteur d'académie, particulièrement versé dans la littérature du XVIIe siècle et m'apportant toutes sortes de trouvailles sur l'usage et le parler de ce temps; M. Loquin, de Bordeaux, connu par plusieurs publications sur la musique, et qui a mis à mon service ses rares connaissances en cet art; M. Louis André, capitaine d'artillerie, ancien élève de l'École polytechnique, zélé pour mon œuvre et pour moi, me donnant de première main ce qui est relatif aux termes de guerre et me fournissant des renseignements sur les termes scientifiques; enfin M. Anthelme Robin, receveur de l'enregistrement à Nancy et frère du savant célèbre à qui m'unit depuis longtemps une communauté de doctrine et de travail : je lui suis redevable d'une foule de mots d'administration et de comptabilité qui ne me seraient jamais venus sous les yeux. Plus j'approche du terme, plus je vois que, pour faire un dictionnaire, il faudrait l'universalité des connaissances; on y supplée autant qu'on peut par ces secours spéciaux qui arrivent de divers côtés.

La pesanteur est une force accélératrice pour un corps qui tombe, et une force retardatrice pour un corps lancé de bas en haut, pendant tout le temps qu'il s'élève.

— REM. L'expression de force accélératrice a comporté différentes acceptions, ainsi que le montrent les définitions suivantes : — Trabauld : Quand une puissance qui s'applique à un corps produit le mouvement par une seule impulsion, le mouvement est uniforme dans sa durée, et la puissance est appelée *simplement motrice* ou force instantanée; quand la puissance renouvelle son action, elle est appelée *force accélératrice*. — D'Alembert : On entend par le mot de force accélératrice la quantité à laquelle l'accroissement est proportionnel. — Laplace : Le rapport de la vitesse acquise au temps est constant pour une force accélératrice ; il augmente ou diminue, suivant qu'elles sont plus ou moins grandes; il peut donc servir à les exprimer. — Lagrange : La force accélératrice est représentée par l'élément de la vitesse divisé par l'élément du temps. Le produit de la masse et de la force accélératrice exprime la force élémentaire ou naissante. — La force accélératrice de Trabauld est ce qu'on nomme actuellement une force continue; celle de Laplace, une force constante; celle de Lagrange, c'est l'accélération.

ACCÉLÉRATION. || 1° Terme de mécanique. Dans le mouvement d'un corps soumis à l'action d'une force constante, l'accélération est la quantité dont la vitesse du corps s'accroît par chaque unité de temps. L'accélération des graves est de 9m,809, c'est-à-dire qu'après chaque seconde la vitesse d'un corps qui tombe librement dans le vide est augmentée de 9m,809. || Dans un mouvement varié quelconque, l'accélération moyenne correspondant à un intervalle de temps déterminé est l'accélération du mouvement uniformément accéléré dans lequel le mobile recevrait le même accroissement de vitesse pendant le temps considéré. || L'accélération instantanée ou à un instant donné est celle que posséderait ce mobile, si, à cet instant, la force motrice dont il est animé restait constante. || Dans le mouvement curviligne, l'accélération normale, tangentielle, est l'accélération dirigée suivant la normale, la tangente. || En astronomie, accélération diurne des étoiles, quantité dont leurs levers et couchers avancent chaque jour, ainsi que leur passage au méridien.

ACCÉLÉRÉ. Terme de mécanique. Un mouvement accéléré est celui dont la vitesse va en augmentant; si la vitesse croît de quantités égales en temps égaux, autrement dit si l'accélération est constante, le mouvement est dit uniformément accéléré.

ACCENT. — HIST. XVIe s. L'accent ou ton en prononciation est une loi ou regle certaine pour elever ou abaisser la prononciation d'une chacune syllabe, MEIGRET dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 104.

ACCENTUÉ. || Terme d'algèbre et de géométrie. Lettres accentuées, celles qui portent un ou plusieurs accents, comme a', a'', a''', a''''..., et qui sont destinées à représenter des grandeurs ou des points analogues aux grandeurs ou aux points désignés par la simple lettre *a*. On prononce *a* prime, *a* seconde, *a* tierce, *a* quarte, etc.

ACCESSOIRE. || Terme de fortification. Défenses accessoires, obstacles artificiels placés sur les abords d'un ouvrage de fortification, pour contraindre les assaillants à s'arrêter sous le feu des défenseurs.

† **ACCLIMATEUR** (a-kli-ma-teur), *s. m.* Celui qui acclimate des plantes, des animaux. Le souverain de l'Égypte a honoré de sa visite le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne.... le vice-roi est le premier agronome et le premier acclimateur de son royaume, *Monit. univ.* 22 juin 1867, p. 799, 1re colonne.

† **ACCOUPLAGE** (a-kou-pla-j'), *s. m.* Action d'accoupler. Par accouplage clandestin, SCARR. *Virg.* VII. Je demande pardon de cet accouplage, J. DE MAISTRE, *de l'Église gall.* II, 9.

† **ACCROCHE** (a-kro-ch'), *s. f.* Difficulté et retardement qui arrivent en quelque affaire. Les oppositions à ce décret sont des accroches qui retarderont longtemps notre payement, FURETIÈRE.

ACCUEILLIR. || En Saintonge, accueillir un domestique, se dit pour louer un domestique, faire le marché de louage.

† **ACCUSATOIRE** (a-ku-za-toi-r') *adj.* Qui a le caractère de l'accusation devant un tribunal. Dans les formes de la procédure pénale, il y a deux systèmes : le système accusatoire et le système inquisitorial.... jusqu'au XIIe siècle, le système accusatoire a été seul pratiqué, *Journ. offic.* 14 mai 1870, p. 805, 2e col.

† **ACÉTIFIER** (a-sé-ti-fi-é), *v. a.* Terme de chimie. Rendre acide, produire l'acétification, *Journ. offic* 31 août 1872, p. 5786, 2e col.

† **ACÉTIMÈTRE** (a-sé-ti-mè-tr'), *s. m.* Terme de chimie. Instrument pour reconnaître les sophistications du vinaigre.

— ÉTYM. Lat. *acetum*, vinaigre, et *mètre*, mesure.

† **ACHAINE** ou **ACHÈNE** (a-kè-n'), *s. m.* Voy. AKÈNE.

† **ACHÉEN, ENNE** (a-ché-in, é-n'), *adj.* Qui est relatif aux Achéens, à l'Achaïe. La dynastie achéenne d'Inachus.

† **ACHÉMÉNIDE** (a-ké-mé-ni-d'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui est relatif à la dynastie perse dont Achéménès fut le fondateur. Les monarques achéménides. || Les Achéménides, les membres de cette famille.

ACHEVÉ. || Achevé d'imprimer, dont l'impression est terminée. Je n'aurais pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer, J. J. ROUSS. *Lett. à Vernet*, 29 nov. 1760.

ACHEVER. || *V. n.* Être achevé (emploi vieilli). Si le quatrième [acte] peut commencer chez cette princesse, il n'y peut achever, CORN. 3e *discours*.

† **ACHOUR** (a-chour), *s. m.* Nom d'un impôt payé par les indigènes de l'Algérie au gouvernement français.

ACHROMATIQUE. Achromatique, c'est le nom que j'ai cru devoir donner à des lunettes de nouvelle invention destinées à corriger les aberrations et couleurs par le moyen de plusieurs substances différentes, J. DE LALANDE, *Encycl. méth. mathém.* art. *Achromatique*.

ACIER. Acier fondu, acier naturel ou de cémentation dont on a augmenté l'homogénéité par la fusion. || Acier puddlé, acier qui s'obtient par la décarburation de la fonte; on distingue, parmi les aciers puddlés, l'acier de forge, qui s'obtient en coulant la fonte dans des fourneaux où réagissent l'air et les oxydes formés, et l'acier Bessemer, qu'on prépare en faisant traverser la fonte en fusion par un courant d'air dans des appareils spéciaux. || Acier de cémentation, celui qu'on obtient en chauffant le fer au contact du charbon; on dit qu'un acier de cémentation est à une, deux ou trois marques, quand, après la cémentation, il a été mis en trousses, soudé et corroyé une, deux ou trois fois. || Acier ferreux, celui qui conserve des veines de fer après la cémentation. || Acier naturel, celui qu'on extrait de minerais spéciaux dans les forges catalanes. || Acier poule, voy. POULE, n° 14.

† **ACIÉRAGE** (a-sié-ra-j'), *s. m.* Action de donner la qualité d'acier. L'aciérage des cuivres, *Journ. offic.* 11 sept. 1872, p. 5955, 2e col.

† **ACINÉTIENS** (a-si-né-tiin), *s. m. pl.* Animaux qui, dans leur jeune âge, sont libres et pourvus d'organes de locomotion, mais qui, adultes, restent immobiles, fixés à des corps étrangers, et sont munis de suçoirs.

— ÉTYM. Ἀκίνητος, immobile, de ἀ, privatif, et κινεῖν, mouvoir.

† **ACMÉ** (a-kmé), *s. f.* || Terme de médecine. Le plus haut point d'une maladie. Une maladie en son acmé.

— ÉTYM. Ἀκμή, le plus haut point d'un développement.

† **ACQUISITIF, IVE** (a-ki-zi-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la propriété d'acquérir. Quelle doit être la durée de la possession... pour être véritablement acquisitive de la propriété du nom? D'HERBELOT, *avocat général*, dans *Gaz. des trib.* 1 juin 1870. || En droit, on divise la prescription en acquisitive ou usucapion et en libératrice.

† **ACQUITTABLE** (a-ki-ta-bl'), *adj.* Qui peut, qui doit être acquitté. Payer une contribution de vingt-cinq millions acquittables en argent, ou en lettres de change, THIERS, *Hist. cons. et emp.* XXVI.

† **ACRAUX** (a-krô), *s. m. pl.* Angles d'un harpon. On l'assaille [l'hippopotame] avec plusieurs barques jointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux, BUFF. *Hist. nat. suppl.* t. VI, p. 189.

† **ACROMION.** — HIST. XVIe s. L'acromion, lequel ladite espine [de l'omoplate] constitue pareillement de son extremité, PARÉ, VI, 19.

ACRONYQUE. Se dit du lever d'une étoile au-dessus de l'horizon ou de son coucher, quand le soleil se couche. Lever ou coucher acronyque est opposé à lever ou coucher cosmique, qui a lieu quand le soleil se lève. L'un est le lever ou le coucher du matin, l'autre le lever ou le coucher du soir.

† **ACTINIDIENS** (a-kti-ni-diin), *s. m. pl.* Famille de polypes, à corps mous, à tentacules nombreux, se reproduisant par séparation, excepté les zoanthiniens.

— ÉTYM. Ἀκτίν, rayon.

† **ACTINOMÈTRE** (a-kti-no-mè-tr'), *s. m.* Instrument inventé par M. Becquerel pour mesurer les intensités des effets photographiques des différents rayons du spectre.

— ÉTYM. Ἀκτίν, rayon, et μέτρον, mesure.

ACTION. || Attitude, gestes, manière d'être. On la voyait entrer dans son cabinet avec une contenance, une modestie et une action toute retirée, BOSS. *Yolande de Monterby*. || En termes de mécanique, quantité d'action, le produit de la masse d'un corps par sa vitesse; se nomme actuellement de préférence quantité de mouvement. || Principe de la moindre action, principe découvert par Maupertuis, en vertu duquel les changements qui ont lieu dans l'état d'un corps se font avec la quantité d'action la moindre qu'il est possible. || Terme d'artillerie. En action, commandement qui détermine l'exécution des premiers mouvements de la charge d'une bouche à feu.

† **ACTIONNEL, ELLE** (a-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à l'action. Selon que les substantifs génériques servent à dénommer les êtres de ces trois genres [substance, mode, action], ils prennent l'un de ces trois noms, appellatifs, abstractifs, actionnels, GIRARD, *Princ. langue franç.* 5e *Disc.*

ACTIONNER. *Ajoutez :* Mettre en mouvement. Dans les villes, elle [la vapeur] alimente les réservoirs d'eau, elle actionne des pompes à incendie, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1872, p. 548.

† **ACTIVER.** — HIST. XVIe s. Une parole attive l'autre, OUDIN, *Dict.*

† **ACTUALISER** (a-ktu-a-li-zé), *v. a.* Rendre actuel, effectuer.

ADAPTATION. La plupart des choses dont on se fait tant d'honneur, n'est souvent qu'un petit tour qu'on donne à la matière, un sens d'adaptation, un peu de couleur et de broderie, un style châtié, *Anti-menagiana*, p. 305.

† **ADDENDA** (a-ddin-da), *s. m.* Il se dit des additions que l'on inscrit à la fin d'un livre. Un addenda, comme on dit un errata.

— ÉTYM. Lat. *addenda*, choses devant être ajoutées, de *addere*, ajouter.

ADDUCTION. || Action d'amener. La grande entreprise de l'adduction à Nîmes des eaux du Rhône, *Courrier du Gard*, dans *le Siècle*, 27 août 1871.

† **ADERNE** (a-dèr-n'), *s. f.* Partie d'un marais salant, compartiment qui termine la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 609.

† **ADHÉRITANCE** (a-dé-ri-tan-s'), *s. f.* Ancien terme de droit. Action d'appeler à un héritage. Et déclarons nulles et de nul effet toutes les exécutions, main-assises, mises de fait, deshéritances, adhéritances.... *Édit*, avril 1675.

† **ADON** (a-don), *s. m.* S'est dit pour Adonis. Ce bel Adon était le nain du roi, LA FONT *Joc.*

— HIST. XVIe s. En beauté c'est un Adon; En amour un Cupidon, DE BRACH, *Œuvr.* t. II, p. 46.

† **ADOUÉ.** Se dit en Saintonge d'un homme et d'une femme qui vivent maritalement sans être mariés. Ils ne sont qu'adoués.

— ÉTYM. *À*, et *deux*.

† **ADSCRIT, ITE** (ad-skri, skri-t'), *adj.* Terme de grammaire. Écrit à côté. L'η avec un iota adscrit.

— ÉTYM. Lat. *adscriptus*, de *ad*, à, et *scriptus*, écrit.

ADULTÉRIN. || Qui a rapport à l'adultère. Les grandes différences entre des frères, des sœurs, peuvent quelquefois être attribuées à des causes adultérines.

† **ADULTÉRINITÉ** (a-dul-té-ri-ni-té), *s. f.* Caractère adultérin. La reconnaissance de l'adultérinité des enfants, *Arrêt de la Cour impériale de Paris*, 4e chambre, 14 mai 1870, dans *Gazette des Tribunaux* du 29.

† **AÉRATEUR** (a-é-ra-teur), *adj.* Grenier aérateur, voy. GRENIER.

† **AÉRONAVAL, ALE** (a-é-ro-na-val, va-l'), *adj.* Destiné à la navigation dans l'air. Machine aéronavale.

— ÉTYM. Ἀήρ, air, et *naval*.

† **AÉRONEF,** *s. f.* Machine destinée à la navigation aérienne. Une aéronef.

— ÉTYM. Ἀήρ, air, et *nef*.

† **AÉROPHYTE** (a-é-ro-fi-t'), *adj.* Qui vit dans

l'air, par opposition à hydrophyte. || Substantivement, une aérophyte.

— ÉTYM. Ἀήρ, air, et φυτόν, plante.

† **ÆSTHÉSIOMÈTRE**, voy. ESTHÉSIOMÈTRE, aux ADDITIONS.

AFFAIRE. — REM. C'est affaire à vous, s'est dit quelquefois pour : c'est à faire à vous, voy. FAIRE, n° 68.

† **AFFAIREMENT** (a-fè-re-man), *s. m.* Néologisme. État d'une personne affairée. Cet impassible personnage allait et venait avec son affairement habituel, mais rien ne dénonçait en lui une préoccupation inaccoutumée, JULES VERNE, *De la terre à la lune*, 26, dans *Journ. des Débats*, 14 oct. 1865.

AFFECTÉ, ÉE. || Terme d'algèbre. Équation affectée, par opposition à équation pure, équation renfermant diverses puissances de l'inconnue; locution en usage au XVII° siècle, introduite par Viète, et aujourd'hui inusitée.

AFFECTER. || Affecter une somme à un payement, à un service, la destiner à ce payement, à ce service.

AFFECTIF. Si elles [les filles] sont d'une humeur affective, elles doivent changer l'amour qu'elles ont pour elles-mêmes et pour les créatures, à aimer Dieu de tout leur cœur, JACQUELINE PASCAL, dans COUSIN, *Jacqueline Pascal*, p. 313, 1845.

† **AFFENOIR** (a-fe-noir), *s. m.* Ouverture par laquelle on fait passer le fourrage du grenier à foin dans l'écurie à travers la voûte ou le plafond de cette dernière (Drôme).

† **AFFIDENT, AFFIDENTE** (a-fi-dan, dan-t'), *s. m.* et *f.* Confident, confidente, familier, familière. Elle avait l'art de dissimuler si naturellement, qu'il était impossible de pénétrer ses pensées, et que ses plus secrètes affidentes ne surent rien de ses inclinations naissantes, FLÉCH. *Grands jours*, p. 15.

AFFILIATION. || Dans le moyen âge, espèce d'adoption dont l'effet principal était de donner à l'affilié le droit de succéder aux biens de l'affiliant.

† **AFFIN** (a-fin), *s. m.* Terme de droit. L'affinité proprement dite est le rapport qu'il y a entre l'un des conjoints par mariage et les parents de l'autre conjoint; selon cette définition, tous les parents du mari sont les affins de sa femme, et tous les parents de la femme sont les affins du mari; pareillement, j'ai pour affins les maris de mes parentes et les femmes de mes parents, POTHIER, *Contr. de mar.* n° 150.

AFFINAGE. || Affinage de la fonte, opération par laquelle on transforme la fonte en fer.

AFFINITÉ. — HIST. XVI° s. Affin que la connaissance d'elles [voyelles] soit plus aisée, j'ay avizé de les peindre et leur bailler leurs noms selon leur puissance et de les ordonner selon leur affinité, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 66.

† **AFFIXAL, ALE** (a-ffi-ksal, ksa-l'), *adj.* Terme de grammaire. Qui a rapport aux affixes.

† **AFFOUILLEMENT.** || Terme d'artillerie. Dégradation des bouches à feu en bronze, qui se produit en arrière de l'emplacement du projectile, et qui résulte de la fusion d'une partie du métal déterminée par les gaz de la poudre.

AFFRANCHIR. || On dit au jeu qu'une carte est affranchie, lorsqu'elle n'est plus exposée à être prise. J'ai fait prendre mon roi pour affranchir ma dame. || On dit en grammaire comparée qu'un suffixe s'est affranchi, quand le sens particulier primitif s'en est assez effacé pour que ce suffixe puisse devenir d'un usage général. Ainsi le suffixe *ment*, qui ne s'applique d'abord qu'aux adjectifs à sens spirituel, devient aussi, en s'affranchissant, applicable au sens matériel, comme *carrément*, *blanchement*.

AFFRONTEUR. — HIST. XVI° s. Par quoy nul homme de bon esprit ne doit croire tels affronteux, PARÉ, X, 32.

† **AFGAN, ANE** (af-gan, ga-n'), *adj.* La langue afgane, ou, substantivement, l'afgan, langue appartenant au groupe iranien et parlée par les Afgans, peuple de la haute Asie.

† **AFRICAIN, AINE** (a-fri-kin, kè-n'), *adj.* Qui appartient à l'Afrique. Marchandises de provenance africaine. || Les Africains, les habitants de l'Afrique.

† **AGA.** Interjection qui est dans Molière, *D. Juan*, II, 1.

† **AGATISER.** || *V. a.* Donner l'apparence de l'agate. Une peinture agatisée.

AGE. Age de charrue dit aussi haie. Pour l'étymologie voy. HAIE 2.

ÂGE. || L'espace de temps qui s'étend d'une mue à l'autre, chez le ver à soie.

AGENOUILLER (S'). || Se dit d'un cheval qui tombe sur ses genoux.

AGGLOMÉRÉ. || *S. m.* Briquette cylindrique ou cubique obtenue en comprimant, dans un moule, de la houille menue avec du goudron. Fabrication des agglomérés ou briquettes de houilles, 1° au brai gras, 2° au brai sec; odeur, danger d'incendie, *Tableau de classement des établiss. dangereux ou insalubres annexé au décret du* 31 *déc.* 1866.

AGGRAVANT. Ce qui lui rend ses maux plus aggravants est qu'ils lui viennent d'une main si chère, J. J. ROUSS. *Lett. à M....* 11 sept. 1763.

AGIR. — REM. *En agir*, condamné par Racine et Bouhours, l'est justement; car on ne peut pas dire *agir de*, tandis qu'on dit *user de*, ce qui justifie *en user*. Les exemples suivants sont donc des fautes. Les conjurés en agissent rondement les uns avec les autres, VOLT. *Lett. à d'Argental*, 16 juillet 1764. On s'en rapporta.... à la pluralité des voix, et on ne pouvait en agir autrement, ID. t. XLVI, p. 412, éd. BEUCHOT. C'est ainsi qu'en agiraient les royalistes, CHATEAUBR. t. XXIX, p. 71, éd. POURRAT. Il avait un second motif d'en agir ainsi, THIERS, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 306. Il faut voir comment, dans une lettre ferme, il [Boissonade] remit au pas Chateaubriand ou l'éditeur de Chateaubriand qui en avaient agi trop lestement avec lui, STE-BEUVE, *Constitutionnel du* 28 *sept.* 1863. M. Cousin se sert de cette forme, *Traduction de Platon*, t. III, p. 204 et 292.

† **AGISSEMENT** (a-ji-se-man), *s. m.* Terme de palais. Manière de faire. Attendu que l'administration de l'enregistrement, n'étant pas placée en dehors du droit commun, en ce qui concerne la preuve des agissements frauduleux commis à son préjudice, est autorisée à vérifier la nature des contraventions constatées, etc. *Jugement du Tribunal d'Orthez*, du 27 mai 1864. || Depuis, ce mot est passé dans le langage général.

† **AGLAÉ** (a-gla-é) ou **AGLAIA** (a-gla-ia), *s. f.* La 47° planète télescopique, découverte par M. Luther.

AGNEAU. || Couche de sel formant la base d'une gerbe, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 509.

† **AGNITION** (agh-ni-sion), *s. f.* Reconnaissance sur le théâtre. Je sais que l'agnition est un grand ornement dans les tragédies; Aristote le dit; mais il est certain qu'elle a ses incommodités, CORN. 2° *disc.*

— ÉTYM. Lat. *agnitionem*, connaissance, de *ad*, à, et *gnoscere* ou *noscere*, connaître (voy. NOTION).

AGONISTIQUE. || *Adj.* Qui a rapport aux combats des jeux. || Marbre agonistique, marbre concernant les jeux publics.

AGRÉEUR. || Agréeur, dégustateur ou inspecteur des eaux-de-vie, celui qui constate, à la requête et aux frais des parties intéressées, le poids et le goût des alcools ou leur identité avec les échantillons pris au moment des expéditions, *Tarif des patentes*, 1858.

† **AGRÉGATIF.** || Au sens passif, qui est agrégé, réuni. Jusqu'à ce que je voie résulter du tout un être non-seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif, et qui soit rigoureusement un, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de....* 15 janvier 1769.

AGRÉMENT. || Agrément de goutte, légère attaque de goutte. Il [M. de la Rochefoucauld] a un petit agrément de goutte à la main, qui l'empêche de vous écrire dans cette lettre, SÉV. 17 avril 1671. || *Au plur.* Se disait, au XVIII° siècle, de cérémonies, d'accessoires soit de danse, soit de musique, joints à certaines pièces de théâtre, mais qu'on supprimait quelquefois. *Le Bourgeois gentilhomme*, avec tous ses agréments, *Annonce*, dans *Mercure de Fr.* févr. 1728.

† **AGUI** (a-ghi), *s. m.* Sorte de nœud fait à l'angui d'une galère.

† **AHURISSEMENT** (a-u-ri-se-man), *s. m.* Terme populaire. État de celui qui est ahuri.

† **AÏAUT** (a-iau), *s. m.* Nom de plante (*narcissus pseudo-narcissus*, *L.*), mieux écrit, d'après M. Baudry, aillaut, à cause de la ressemblance de port de ces plantes avec quelques alliacées; notez aussi qu'il y a des noms propres *Aillaut*, *Aillaud*, et que Brébisson, dans sa Flore de Normandie, écrit *aillot* le nom normand de *l'allium vineola*, dont les feuilles sont analogues.

† **AICHE.** Sur les côtes maritimes de la Seine-Inférieure, on dit *âque*, *âquer*.

† **....AIE.** Finale des lieux plantés d'arbres : saussaie; elle représente la finale latine *etum*.

AIGLE. || 8° Ajoutez : La 96° planète télescopique.

AIGREFIN. || Au féminin. On t'en a fait de rudes [expériences], et les aigrefins de nos régiments et les aigrefines de nos garnisons tiennent d'assez bonnes écoles pour vous autres enfants de Paris, DANCOURT, *le Prix de l'arquebuse*, sc. 14.

AIGU. || Armes aiguës, armes de main, présentant une ou plusieurs pointes; elles comprennent les armes d'estoc, les armes d'estoc et de taille et les armes d'hast.

† **AIGUADIER** (è-ga-dié), *s. m.* Celui qui préside à la distribution des eaux. Il sera nommé un aiguadier qui sera administrateur des eaux [du canal], à l'effet de quoi il sera tenu de résider au Merle, où se trouve le bassin de division des eaux, CAPPEAU, *Compagn. des Alpines*, p. 128 (où le mot est écrit, à la façon méridionale, eygadier).

† **AIGUILLAGE** (è-gui-lla-j' : *ui* comme dans *huile*, *ll* mouillées), *s. m.* Terme d'administration de chemin de fer. Action de faire mouvoir les aiguilles. || Faux aiguillage, fausse manœuvre par laquelle l'aiguilleur fait prendre à un train une mauvaise direction.

AIGUILLE. || Sur la pointe d'une aiguille, sur des choses de rien, ou pour des choses de rien. Cette lettre du vendredi est sur la pointe d'une aiguille; car il n'y a point de réponse à faire, et pour moi je ne sais point de nouvelles, SÉV. 17 avril 1671. || Fusil à aiguille, fusil se chargeant par la culasse, et dans lequel l'inflammation de la charge est déterminée par l'action d'une tige longue et mince, mue par un ressort, sur une substance fulminante renfermée dans la cartouche. || Canal régnant le long des tables salantes et servant soit à les vider, soit à les remplir, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 509, 1868.

† **AILANTE** (è-lan-t'), *s. m.* Genre de plantes dicotylédones de la famille des simaroubées. On y distingue l'ailante glanduleux, *ailantus glandulosa*, Desf. ou vernis du Japon, bien qu'il ne donne pas de vernis; ses feuilles servent de nourriture au *bombyx cynthia*, dit vulgairement ver à soie de l'ailante.

— ÉTYM. Chinois, *ailanto*, arbre du ciel. C'est à tort que certains botanistes ont écrit *ailanthus* et *ailanthe* par un *h*, comme si le mot venait du grec ἄνθος.

AILE. || Terme d'archéologie romaine. Nom d'une troupe de cavalerie.

† **AILETTE.** || Appendice placé sur les épaulières dans les armures du commencement du XIV° siècle. || Terme d'artillerie. Sorte de petit tenon qui, dans certains systèmes d'artillerie rayée, se trouve fixé à la surface des projectiles oblongs pour les guider dans les rayures. Les projectiles de l'artillerie française, en particulier, portent des ailettes en zinc.

† **AILLOLIS** doit s'écrire *ailloli*, et vient des mots provençaux *ail* et *oli*, huile.

† **AIMABLEMENT.** Vous me répondez trop aimablement : il faut que je fasse ce mot exprès pour l'article de votre lettre.... SÉV. 4 oct. 1679.

— HIST. XVI° s. Je te commande De tes freres et sœurs aymablement traiter, DE BRACH, *Œuv.* t. I, p. 218. (Comme on voit, cet adverbe est plus ancien que Mme de Sévigné ne pensait.)

AIMER. || *S. m.* Et toute notre vie était un seul aimer, LAMART. *Harm.* IV, 11.

— REM. Quand, dans aimer mieux, aimer reprend son sens propre, il reprend aussi sa construction : Comme j'honore mieux mes parents que jadis, j'aime mieux aussi qu'autrefois à les écouter, à les soigner, à les servir.

† **.... AIN.** Suffixe qui représente le suffixe latin *anus*.

AINS. Les habitants des campagnes, sans lesquels nous ne pouvons consolider la révolution, et qui n'y prendront aucun intérêt, ains au contraire, s'ils n'y trouvent pas leur soulagement immédiat, MIRABEAU, *Lett. à M. de la Mark*, cité par JOHN LEMOINNE, *Études crit. et biogr.* Paris 1852

2. AIR. || Donner de l'air à, ressembler (locution vieillie). Bayle, *note i de l'article Patin* (*Guy*), cite un éloge de cet auteur où on lit : Feu M. Huguetan, avocat de Lyon, qui le connaissait particulièrement, trouvait qu'il donnait de l'air à Cicéron dont on voit la statue à Rome. Bayle ajoute en note : Cette phrase est fort en usage à Genève et dans ces quartiers-là

AISANCE. || Se dit de l'ajustage, de l'assemblage de certaines pièces, lorsque cet ajustage, cet assemblage présente quelque jeu.

† **AISCEAU.** — ÉTYM. Écrit aussi *aiscette, aissette*, vient de *ascia, acia*, hache.

AISÉ. || L'assemblage de quelques parties d'un appareil quelconque est dit aisé, lorsque ces pièces peuvent un peu jouer les unes sur les autres, entrer facilement les unes dans les autres.

† **AKÈNE** (a-kè-n'), *s. m.* Nom donné à un fruit monosperme, ordinairement sec, dont le péricarpe est distinct du tégument propre de la graine.

— ÉTYM. Ἀ privatif, et χαίνειν, s'ouvrir.

† **ALAIRE** (a-lê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a rapport aux ailes. M. Marey a établi que le mouvement alaire de l'insecte dessinait dans l'espace une courbe en forme de 8 de chiffre, H. DE PARVILLE, *Journal officiel*, 10 avril 1870, p. 609, 1re col.

† **ALANDIER.** || Four à alandiers, four cylindrique à deux ou trois étages, dans lequel se fait la cuisson de la porcelaine.

ALBERGE. — ÉTYM. Espagn. *alberchigo*, qui se rattache à l'arabe *albirquouq*, abricot.

† **ALBIGEOIS** (al-bi-joi), *s. m.* Hérétiques ainsi nommés d'Albi (ils étaient nombreux dans le midi de la France); leurs doctrines étaient les mêmes que celles des vaudois.

ALBUM. || 1° Cahier que les étrangers portent en voyage, sur lequel ils engagent les personnes illustres à écrire leur nom, et ordinairement avec une sentence, *Dict. de l'Acad.* édit. de 1762. Lorsque nos voyageurs [allemands] sont gens de lettres, ils se munissent, en partant de chez eux, d'un livre blanc, bien relié, qu'on nomme album amicorum, et ne manquent pas d'aller visiter les savants de tous les lieux où ils passent, et de le leur présenter, afin qu'ils y mettent leur nom, ST-ÉVREM. *Sir Politick*, III, 2. || 2° Album, joli petit livre où des gens d'esprit mettent des sottises, ÉMILE AUGIER, *Dans un album*.

† **ALCMÈNE** (al-kmè-n'), *s. f.* La 82e planète télescopique, découverte par M. Luther.

† **ALCOVISTE** (al-ko-vi-st'), *s. m.* Nom donné chez les précieuses à celui qui remplissait l'office de chevalier servant, et qui les aidait à faire les honneurs de leur maison et à diriger la conversation; ainsi dit de l'alcôve contenant la ruelle où les précieuses recevaient.

ALCYONIENS. || Famille de polypes fixés dans un manteau corné et spongieux, sur lequel on remarque des parcelles calcaires.

† **ALDÉHYDE** (al-dé-i-d'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique d'un ensemble de composés chimiques dont il existe autant d'espèces que d'alcools; ils en diffèrent par deux équivalents d'hydrogène en moins.

— ÉTYM. *Al* pour *alcool*, *de* indiquant absence, et *hyde* pour *hydrogène*.

† **ALÉA** (a-lé-a), *s. m.* Terme de banque. La chance de gain ou de perte courue dans une entreprise ou une spéculation. Un contrat à forfait a été fait avec des entrepreneurs responsables, pour l'établissement complet de la ligne, à raison de 150 000 fr. par kilomètre, y compris les intérêts et frais généraux pendant la construction, ce qui met la compagnie à l'abri de toute espèce d'aléa, *Circulaire-annonce insérée dans les journaux financiers par les administrateurs de la compagnie du chemin de fer d'Orléans à Rouen.*

— ÉTYM. Lat. *alea*, jeu de dés.

† **ALENAS** (a-le-nâ), *s. m.* Ancienne épée fine et tranchante, un peu plus longue que la dague ordinaire.

— ÉTYM. Dérivé de *alène*.

† **ALEXANDRA** (a-lè-ksan-dra), *s. f.* La 54e planète télescopique, découverte par M. Goldschmidt.

ALEZAN. — SYN. ALEZAN, BAI. Le cheval alezan a les crins et les extrémités de la même couleur que la robe, tandis que le cheval bai a les crins et les extrémités noirs.

— HIST. XVIe s. La pluspart du temps il alloit à cheval monté sur une grande haquenée alezanne qui avoit plus de vingt ans, BRANT. *d'Estrées*.

— ÉTYM. Arabe *ahlas*, fém. *halsâ*, qui caractérise un cheval de couleur alezan, MARCEL DEVIC.

ALGÈBRE. L'algèbre, comme toutes les langues, a ses écrivains qui savent marquer leur sujet à l'empreinte de leur génie, BERTRAND, *Disc. aux funér. de Lamé.* || Algèbre littérale, algèbre qui emploie les lettres de l'alphabet, ainsi nommée pour la distinguer de l'algèbre des Arabes et des écrivains de la Renaissance, qui n'employaient que des nombres. Viète est l'inventeur de l'algèbre littérale, PROUHET. || Dans l'étym. lisez *djabr* ou *djebr*, au lieu de *djabroun*.

† **ALGÉNIB.** — ÉTYM. Arabe, *al*, le, et *genib*, qui accompagne; à cause de la position de cette étoile dans la constellation de Pégase.

† **ALGÉRIEN, IENNE** (al-jé-riin, riè-n'), *adj.* Qui a rapport à l'Algérie. La Société générale algérienne, nom d'une société fondée en exécution d'une loi du 12 juillet 1865 et d'un décret du 18 septembre 1865. Les obligations algériennes, titres émis par cette société.

† **ALGOL.** — ÉTYM. Arabe, *algoul*; les Arabes rendent par *goûl* Méduse, et même la déesse Vénus, *char el goul, capillus Veneris*.

† **ALGOLOGUE** (al-go-lo-gh'), *s. m.* Botaniste qui s'occupe de l'étude des algues.

† **ALHAMBRA.** — ÉTYM. Arabe, *alhambra*, la rouge; l'enceinte et les tours sont en briques rouges.

† **ALICATE.** — ÉTYM. Espagn. *alicates*, petites tenailles, de l'arabe *allakhdth*, tenailles, DEFRÉMERY.

ALIDADE. — ÉTYM. Espagn. *alidada*; de l'arabe *al-iddda*, poteau et aussi règle.

ALIÉNER. || Aliéner la tête, rendre fou. Je ne suis ni jour ni nuit un seul instant sans souffrir, ce qui m'aliène tout à fait la tête...., J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 18 janv. 1761.

† **ALIOS** (a-li-ôs'), *s. m.* Nom donné, dans les landes de Gascogne, à une couche imperméable, située à la profondeur moyenne d'un mètre environ, d'épaisseur variable, d'un brun rouge foncé, assez compacte, qui ne cède qu'à la pioche; c'est un sable cimenté par une sorte de matière organique légèrement ferrugineuse, H. DE PARVILLE, *Journ. officiel*, 27 juillet 1870, p. 1337, 5e et 6e col.

† **ALIZÉEN, ENNE** (ali-zé-in, è-n'), *adj.* Qui a rapport aux vents alizés. Phénomènes alizéens. || Où règnent les vents alizés. Contrées alizéennes.

† **ALLÉGATEUR** (al-lé-ga-teur), *s. m.* Celui qui allègue, qui cite. Moi qui suis le plus superstitieux de tous les auteurs et de tous les allégateurs, BALZ. *Entret.* IX.

† **ALLÉGEAGE** (al-lé-ja-j'), *s. m.* Action d'alléger un navire. Transbordements d'allégeages.

ALLÉGORISER. — REM. J. B. Rousseau a dit allégorier: Toute l'histoire fabuleuse n'est pas propre à être allégoriée, *Œuv. Préf.*

ALLEMAND. || L'allemand, nom générique de la langue parlée en Allemagne; on y distingue surtout deux dialectes: le bas-allemand, celui qui est parlé dans les contrées inférieures, par exemple la Frise, la Hollande, la Flandre, et le haut-allemand, celui qui est parlé dans les contrées supérieures.

ALLER. || Encore un peu plus aille, locution aujourd'hui inusitée qui signifie: encore un peu. Hier au soir, il [le roi] a beaucoup mangé: encore un peu plus aille, et il placera tout à fait son repas au diner, D'ARGENSON, *Mémoires*, 1860, in-8°, t. II, p. 373.

— REM. Quelquefois devant *irai* on supprimait *y* (voy. Y, Rem. n° 10).

ALLÉSER, ALLÉSÉ, *à supprimer;* on écrit aléser, alésé.

ALLIAGE. || 1° Union intime de plusieurs métaux; *puis ajoutez:* Il se dit de la quantité de métal commun qui est unie au métal précieux, dans un objet quelconque en métal précieux. || 2° Action d'allier. Si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paraît d'un trop difficile alliage avec elle [la vertu]...., J. J. ROUSS. *à un jeune homme*, édit. MUSSET-PATHAY, 1824, t. XIX, p. 11.

† **ALLOPHYLE** (al-lo-fi-l'), *adj.* Terme d'anthropologie. Qui est d'une autre tribu, d'une autre race. Le mélange d'un élément allophyle dans une population.

— ÉTYM. Ἄλλος, autre, et φύλη, tribu.

ALLUSION. || 3° *Après* sens, *ajoutez:* Denys lui dit un jour [à Platon] que tous ses discours étaient de vieillards qui radotent; et les vôtres, lui répliqua-t-il, sont de souverains qui tyrannisent; ce qui a beaucoup plus de grâce en grec que nous ne lui en donnons en français, parce que l'allusion des mots ne s'y trouve pas, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Platon*.

† **ALLUVIONNEMENT** (al-lu-vio-ne-man), *s. m.* Formation d'alluvions. Couches dues à des phénomènes d'alluvionnement, BELGRAND, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 1082.

ALMAGESTE. *Au lieu de:* Collection..... astronomes; *lisez:* Vaste ouvrage de synthèse où toutes les connaissances astronomiques des anciens sont condensées et systématisées.

† **ALMICANTARAT** (al-mi-kan-ta-rat'), *s. m.* Terme d'astronomie. Petit cercle de la sphère céleste dont tous les points sont à la même hauteur au-dessus de l'horizon.

— ÉTYM. Arabe, *almouqantarat*, les cintrées, les voûtées, participe passé du verbe *qantar*, cambrer, arquer.

ALOÈS. — ÉTYM. *Aloès* vient du lat. *aloe*, qui est le grec ἀλόη. *Le reste est à effacer.*

ALPAGA. Autres [marchandises] qui viennent des Indes..... coton en rame.... laine de vigogne, alpaca ou alpague, tabac en poudre, en feuilles et manoques, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, in-4°, Paris 1769, p. 388.

† **ALPAGE** *Ajoutez:* Le temps de la station d'été que les troupeaux passent dans les montagnes.

† **ALPAGER, ÈRE** (al-pa-jé, jè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vit dans les alpages.

ALPHABET. || Alphabet de nature, alphabet considéré et distribué d'après les mouvements des organes de la parole, glotte, voile du palais, langue, dents, lèvres.

† **ALPHABÉTAIRE** (al-fa-bé-tè-r'), *adj.* Qui est relatif à l'alphabet.

† **ALPHABÉTISME** (al-fa-bé-ti-sm'), *s. m.* Système d'écriture qui décompose la syllabe, et en représente par des signes abstraits la consonne et la voyelle. Seuls les Égyptiens, peuple éminemment philosophe, avaient conçu le principe simplificateur et fécond de l'alphabétisme, qui décompose la syllabe et en représente par des signes distincts la consonne et la voyelle, FR. LENORMANT, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*. t. III, page 168, 4e édition.

† **ALPIOU.** Ce mot est écrit alpion dans une lettre de Ch. de Sévigné, t. IX, p. 217, éd. Régnier, où une note de Perrin est rapportée: Alpion, terme de jeu de bassette, qui est le synonyme de paroli au jeu de pharaon. Mais alpiou est dans le dict. de Bescherelle, et paraît seul susceptible d'une explication étymologique.

† **ALTAÏR** (al-ta-ir), *s. m.* Étoile de 1re grandeur, légèrement jaune, de la constellation de l'Aigle.

ALTÉRATION. || 2° Pour réparer..... dans un climat qui vous était salutaire l'altération que celui d'Édimbourg a faite à votre santé, J. J. ROUSSEAU, *Lettr. à milord Maréchal*, 25 mars 1764.

† **ALTÉRITÉ** (al-té-ri-té), *s. f.* Terme de scolastique. Qualité d'être autre. Quoi! l'ange saint qui est préposé à la conduite de cette âme, et les autres esprits bienheureux ne peuvent plus la distinguer de Dieu? elle ne connaît pas elle-même sa distinction, ou, comme parle cet auteur [Rusbroc], son altérité? BOSS. *Ét. d'orais.* I, 1. La séité ou le soi, la quiddité ou le ce, l'identité, la diversité ou l'altérité.... DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*éclectisme*).

— ÉTYM. Lat. *alter*, autre (voy. AUTRE).

† **ALTERNATION** (al-tèr-na-tion), *s. f.* Action d'alterner. L'ondulation, quoi qu'en dise M. Dodart, ne consiste pas dans un balancement très-léger du même son, mais dans l'alternation plus ou moins fréquente de deux sons très-voisins, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Voix.*

ALTIER. — REM. Quand Corneille employait ce mot dans le Cid (novembre 1636), c'était une hardiesse; car, le 10 décembre de la même année, Balzac (livre XVII, lettre 30) écrivait à Chapelain: « De là viennent ces esprits altiers, pour parler italien en français. » Pourtant altier se trouve déjà dans Carloix.

† **ALTISE** (al-ti-z'), *s. f.* Genre de petits insectes coléoptères. Les altises sont très-nuisibles; et dévorent les feuilles séminales des semailles qui lèvent, surtout du colza.

ALUDEL. — ÉTYM. Espagn. *aludel*; de l'arabe *al-outhel*, instrument pour sublimer (DOZY).

ALVÉOLE. || Terme d'artillerie. Encastrement dans lequel sont fixées les ailettes des projectiles oblongs.

AMABILITÉ, *ajoutez:* Qualité de celui qui mérite d'être aimé. Regarder, en aimant, la propre amabilité de Dieu, BOSS. 5e *écrit*, 11.

AMADOU. || Terme d'argot. Nom de la substance particulière à l'aide de laquelle les truands se faisaient paraître jaunes et malades, *Jargon ou langage de l'argot reformé*, à Épinal, 1836.

AMAIGRIR. Dans la citation de Molière, la vraie leçon est emmaigrir.

AMALGAME. — ÉTYM.. Arabe, *amal djam'*, mé-

langer, combiner, fondre ensemble (*djamâ*, unir), DEVIC.

† **AMALTHÉE** (a-mal-tée), *s. f.* La 113e planète télescopique, découverte par M. Luther.

AMANT. — SYN. AMANT, AMOUREUX. Dans le langage ordinaire, la distinction entre amant et amoureux est inverse de celle que ces deux mots présentent dans le style élevé. On peut dire qu'une jeune fille a un amoureux, sans rien préjuger de défavorable; on ne peut pas dire qu'elle a un amant. Une femme peut avoir plusieurs amoureux sans inconvénient pour sa réputation, mais non plusieurs amants.

† **AMAPER.** — ÉTYM. *À*, et *mappe*, au sens de nappe et de torchon.

† **AMBIGUËMENT** (an-bi-gu-man), *adv.* D'une manière ambiguë.

— HIST. XVIe s. Ils [les devins] parlent toujours ambiguement, BRANT. *Henri II.*

† **AMBON** (an-bon), *s. m.* Nom des tribunes, des chaires, des stalles, dans les premières églises chrétiennes. À l'entrée du chœur était l'ambon, c'est-à-dire une tribune élevée où l'on montait des deux côtés, servant aux lectures publiques, nommée depuis pupitre, lutrin ou jubé, FLEURY, *Mœurs des chrét.* 35.

— ÉTYM. Ἄμβων, tribune, chaire, proprement rebord.

† **AMBRESAILLES** (an-bre-za-ll', *ll* mouillées), *s. f. pl.* Nom du myrtile ou airelle en Suisse et, en particulier, chez Töpffer, qui fait grand usage de ce mot dans ses récits d'excursions pédestres.

AMBROISIE. — REM. || 2. Chez quelques poëtes de l'antiquité, Sapho, Alcman et Anaxandride, l'ambroisie est, au contraire, la boisson des dieux. Il a donc été permis à M. Laurent-Pichat de dire : Les vins de nos coteaux valent bien l'ambroisie.

† **AMBULACRE.** || Terme de conchyliologie. Bandelette formée par les séries de petits trous qui se voient sur le test des oursins.

ÂME. || Terme de télégraphie électrique. Âme du câble, le fil central ou conducteur électrique formé d'un certain nombre de brins de cuivre tordus. || L'âme d'une pierre de construction, la partie intérieure.

AMÉLIORER. — REM. On a dit aussi améliorir. Je me suis occupé, depuis que vous n'avez été ici, à de petits soins qui améliorissent la terre de Chaseu, BUSSY-RABUTIN, *Lett. à Mme de Sév.* 19 déc. 1686.

† **AMENTUM** (a-min-tom'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Courroie repliée, fixée au milieu du javelot, et dans laquelle on engageait les deux premiers doigts de la main; il servait à lancer l'arme.

— ÉTYM. Lat. *amentum*, pour *apmentum*; comparez ἅμμα, lien, de ἅπτω.

† **AMÉRICAIN, AINE** (a-mé-ri-kin, kè-n'), *adj.* Qui appartient à l'Amérique. || *S. m. pl.* Les Américains, les habitants de l'Amérique.

† **AMÉRICANISER** (a-mé-ri-ka-ni-zé), *v. a.* Donner le caractère américain. || S'américaniser, *v. réfl.* L'art épistolaire n'a chance de revivre, que si la vie moderne, comme plusieurs symptômes nous portent à le croire, s'américanise à l'excès, CARO, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1872, p. 644.

† **AMÉRICANISME** (a-mé-ri-ka-ni-sm'), *s. m.* Étude de tout ce qui concerne l'Amérique. || Caractère des choses américaines.

AMIABLE. || En arithmétique, nombres amiables, nombres tels, que chacun d'eux est égal à la somme des parties aliquotes de l'autre ; exemple : 284 et 220, parce que 284 est égal à 1+2+4+5+10+11+20+22+44+55+110, somme des parties aliquotes de 220, et que 220 est égal à 1+2+4+71+142, somme des parties aliquotes de 284, PROUHET.

† **AMIANTACÉ, ÉE** (a-mi-an-ta-sé, sée), *adj.* Qui a l'apparence de l'amiante.

† **AMIDONNER.** || S'amidonner, *v. réfl.* Se poudrer. Mais qu'un abbé tous les jours s'amidonne.... PANARD, *Œuvr.* t. III, p. 339.

† **AMIRALE** (a-mi-ra-l'), *s. f.* Femme d'un amiral. On ne dit pas : Mme la générale; mais on dit : Mme l'amirale, Mme la maréchale.

AMITIÉ. || Amitiés est employé au pluriel à propos du sentiment même, lorsque ce sentiment a pour objet des personnes différentes. Adieu, mon cher cousin, adieu, ma chère nièce : conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres, SÉV. *Lett. à Bussy*, 10 mars 1687.

† **AMODIATAIRE** (a-mo-di-a-tê-r'), *s. m.* Celui qui donne en amodiation.

AMOUREUX. || Dans un style mystique, celui qui est épris de l'amour de Dieu. L'amour de Dieu, quand il est dans une âme, il change tout en soi-même; il ne souffre ni douleur, ni crainte, ni espérance que celle qu'il donne; François de Paule, ô l'ardent amoureux! il est blessé, il est transporté; on ne peut le tirer de sa chère cellule, parce qu'il y embrasse son Dieu en paix et en solitude, BOSS. 2e *panég. de saint François de Paule.*

— REM. Balzac emploie amoureux au sens d'amical, affectueux : Que ne doivent point faire [sur moi] vos lettres si honnêtes et si amoureuses! BALZAC, *Lettre à Conrart*, 25 avril 1647, liv. XVI, dernière lettre.

† **AMPÉLITE** (an-pé-li-t'), *s. f.* Schiste argileux de carbone, dit pierre noire par les charpentiers qui s'en servent pour leurs tracés.

— ÉTYM. Ἄμπελος, vigne.

AMPHIBIE. — HIST. XVIe s. Entre les animaux terrestres et aquatiques sont les amphibies, PARÉ, II, 21.

AMPHIGOURI. — REM. Le Dict. de l'Académie de 1778, édit. DUCLOS, le porte écrit amfigouri.

AMPHITHÉÂTRE. — HIST. XVIe. Et quand l'amphitheatre de Diocletian fut dedié, PARÉ, XXI, 49.

† **AMPHITRITE.** La 29e planète télescopique, découverte par M. Marth.

AMPHORE. — REM. Mot introduit par Port Royal, GÉNIN, *Variat.* p. 317.

AMPLITUDE. || Dans la théorie des fonctions elliptiques, l'amplitude d'une certaine intégrale est l'angle φ.

— REM. Amplitude ne s'emploie plus dans le tir; on dit : portée maximum, plus grande portée.

AMPOULE. || Sorte de petite fiole en verre, étirée et fermée à la lampe, qui sert, en chimie, à renfermer des liquides volatils destinés à l'analyse. || Terme de métallurgie. Boursouflure qui se trouve sur l'acier de cémentation.

AMUSETTE. || Nom donné à un fusil se chargeant par la culasse, que le maréchal de Saxe avait inventé.

† **AMYOTROPHIE** (a-mi-o-tro-fie), *s. f.* Terme de médecine. Atrophie des muscles.

— ÉTYM. Ἀ privatif, μῦς, muscle, et τροφή, nourriture.

AN. — SYN. An ne s'emploie pas en astronomie.

† **ANADYOMÈNE** (a-na-di-o-mè-n'), *adj. f.* Terme d'antiquité. Vénus anadyomène, voy. VÉNUS.

— ÉTYM. Ἀναδυομένη, celle qui sort de l'eau, de ἀνὰ, en haut, et δύομαι, aller.

† **ANAÉROÏDE**, *à supprimer.* Voy. ci-dessous ANÉROÏDE.

ANAGNOSTE. — HIST. XVIe s. [François Ier ayant entendu la lecture de Gargantua] par la voix et pronunciation du plus docte et fidele anagnoste de ce royaume, RAB. IV, *Ép. au card. de Chastillon.*

† **ANAGRAMMÉ, ÉE** (a-na-gra-mmé, mée), *adj.* Qui a été l'objet d'un anagramme ....un sonnet acrostiche, Anagrammé par l'hémistiche, SAINT-AMANT, *le Poëte crotté.*

† **ANAGRAPHE** (a-na-gra-f'), *s. m.* Nom donné, dans l'administration égyptienne, sous les Ptolémées, à un contrôleur.

— ÉTYM. Ἀνάγραφος, de ἀνὰ, sur, et γράφειν, écrire.

ANALÈME. *Lisez* : Terme de gnomonique. Projection orthographique de la sphère sur le plan du méridien.

† **ANALEMMATIQUE** (a-na-lè-mma-ti-k'), *adj.* Terme de gnomonique. Cadran analemmatique, sorte de cadran horizontal, à style vertical, inventé par Vaulerard, qui a écrit : Traité de l'origine, démonstration, construction et usages du quadrant analemmatique, 1664 (PROUHET). Jean de Rojas, élève de Gemma et auteur d'astrolabes analemmatiques, D'AVEZAC, *Projection des cartes de géogr.*

ANALOGUE. — REM. Quand on donne un régime à analogue, c'est à l'aide de la préposition *à*. Un objet est analogue à un autre.

ANALYSE. — REM. Le nom d'analyse donné à l'algèbre littérale vient de ce que c'est un puissant instrument d'analyse, ainsi que l'a entendu Viète, inventeur du nom, qui a donné à son premier ouvrage le titre de *In Artem analyticam.*

† **ANAMARTÉSIE** (a-na-mar-té-zie), *s. f.* Terme de dogmatique. Absence de péché. L'anamartésie de Jésus.

— ÉTYM. Ἀναμαρτησία, de ἀ privatif, et ἁμαρτία, erreur, péché.

ANANAS. — ÉTYM. *Au lieu de* péruvien, *lisez* brésilien.

† **ANAPNOGRAPHE** (a-na-pno-gra-f'), *s. m.* Instrument qui sert à déterminer l'état et les variations de la respiration.

— ÉTYM. Ἀναπνοή, respiration, de ἀνὰ, re, πνεῖν, souffler, et γράφειν, décrire.

† **ANARYEN, ENNE** (a-na-riin, riè-n'), *adj.* Terme de philologie. Qui n'est pas aryen. Les savants ont donné le nom d'anaryen au système cunéiforme des inscriptions de Ninive et de Babylone, par opposition avec le système cunéiforme aryen en usage chez les Perses, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 156, 4e édit.

ANATOMISER. || 3° Comme vous êtes bien plus en état que moi d'anatomiser ces sortes d'ouvrages [une harangue], pour en faire voir le fort et le faible, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 24 mars 1680. || S'anatomiser, *v. réfl.* Être anatomisé, séparé. Ces sept rayons de lumière échappés du corps de ce rayon qui s'est anatomisé au sortir du prisme, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

ANCRE. — REM. Ancre est employé trois fois au masculin par Choisy, Journal de son voyage de Siam (le 14 août et les 25 et 26 septembre 1685). Le même auteur l'emploie aussi au féminin (22 septembre). Il est maintenant féminin

ÂNE. || Âne salé, jeu de jardin d'origine anglaise, consistant en un javelot suspendu à une corde qu'on lance, en le faisant osciller, contre un but qui est une figure de vieille femme grimaçante et la bouche ouverte (ce nom est une singulière corruption du nom anglais de ce jeu : *aunt Sally* la tante Sarah).

† **ANECDOTISER** (a-nèk-do-ti-zé), *v. a.* Semer d'anecdotes. Si M. le comte d'Haussonville avait voulu anecdotiser son éloge académique de Viennet, il aurait pu raconter le trait piquant que voici, A. DOLLFUS, *la Liberté*, 12 avril 1870.

ÂNERIE. — HIST. XVIe s. Chose miserable que, par l'ignorance et asnerie de tels coquins, tant de personnes sans occasion languissent, PARÉ, XIX, 12.

† **ANÉROÏDE** (a-né-ro-i-d'), *adj.* Baromètre anéroïde, baromètre dû à M. Vidi et fondé sur l'élasticité de flexion.

— ÉTYM. Ἀ privatif, et νηρὸς, humide, mouillé.

† **ANGELINA** (an-jé-li-na), *s. f.* La 64e planète télescopique, découverte par M. Tempel.

† 3. **ANGÉLIQUE** (an-jé-li-k'), *s. f.* Nom d'un arbre de la Guyane (*dicorenia paraensis*), dont le bois est excellent pour les quilles des navires.

† **ANGEMME.** *Au lieu de l'article, mettez* : Fleurs ou roses à quatre feuilles, faites de rubans, de broderies ou de perles, et servant d'atours, GRANDMAISON, *Dict. hérald.* col. 17.

— ÉTYM. Lat. *in*, en, et *gemma*, gemme.

† **ANGLAIS.** || On dit qu'un cheval a de l'anglais, lorsque sa conformation se rapproche de celle du cheval anglais de pur sang.

ANGLAISE. || 6° Monter, trotter à l'anglaise, se dit d'un mode particulier d'équitation dans lequel le cavalier s'élève sur ses étriers à chaque temps de trot de son cheval; par opposition à trotter à la française, mode dans lequel le cavalier se laisse soulever naturellement par la réaction de son cheval.

ANGLE. || Angle dièdre, angle formé par deux plans qui se coupent. Angle trièdre, tétraèdre.... polyèdre, angles formés par trois, quatre.... plusieurs plans qui passent par le même point. || Terme de fortification. Angle diminué, angle d'une face d'un bastion avec le côté extérieur. Angle flanqué, angle des deux faces d'un bastion. || Angle de terre, petit coin de terre. Choisir quelque angle de terre, pour y finir mes tristes jours, BONAPARTE, *Proclamation à l'armée d'Italie*, dans LANFREY, t. I, p. 200, no 4.

† **ANGLETERRE** (an-gle-tê-r'), *s. f.* Voy. POINT D'ANGLETERRE.

† **ANGLO-SAXON, ONNE** (an-glo-sa-kson, kso-n'), *adj.* Qui appartient au mélange d'Angles et de Saxons, peuples germains qui s'emparèrent de l'île de Bretagne, à la chute de l'empire romain. || La langue anglo-saxonne, ou, substantivement, l'anglo-saxon, la langue germanique qui fut parlée dans la Bretagne à la suite de cette conquête. L'anglais est de l'anglo-saxon modifié par son mélange avec le vieux français, mélange produit par la conquête des Normands. || En parlant de la race à laquelle appartiennent les Anglais et les Américains des États-Unis, on dit souvent que ce sont des Anglo-Saxons.

ANGOISSE. || 3° Poire d'angoisse, espèce de bâillon en fer dont se servaient les voleurs pour étouffer les cris; cet instrument, qui avait la forme d'une poire, s'introduisait dans la bouche;

et, une fois introduit, on le faisait ouvrir à l'aide d'un mécanisme spécial, de manière à produire le plus grand écartement possible des mâchoires.

ANGON. Ancienne arme des Francs; c'était un long javelot portant, près de la pointe, deux fers recourbés. D'après le récit d'Agathias, le Franc lançait son arme contre le bouclier de son ennemi, elle y restait fixée par ses crocs; mettant alors le pied sur l'extrémité qui pendait à terre, le Franc forçait l'ennemi à abaisser son bouclier et à se découvrir. Cette arme paraît être une modification du pilum romain.

† **ANGREC** (an-grèk), *s. m.* Orchidée de Madagascar; l'angrec éburné, *angræcum eburneum*, Du Petit-Thouars.

† **ANGROISE** (an-groi-z') ou **ANGROISSE** (an-groi-s'), *s. f.* Nom, dans plusieurs départements du sud-ouest, du lézard de muraille.

† **ANGUI** (an-ghi), *s. m.* Ancien terme de marine. Drosse de l'antenne de la galère.

ANGUILLES. || Pièces de bois placées à l'avant et à l'arrière des radeaux, servant à maintenir leur écartement entre eux, lorsqu'on en forme des ponts.

† **ANGULARITÉ** (an-gu-la-ri-té), *s. f.* Caractère angulaire, anguleux. Silex qui ont conservé leur angularité.

ANGULEUX. — SYN. ANGULEUX, ANGULAIRE. Anguleux se dit surtout de ce qui présente des angles aigus.

† **ANHARMONIQUE.** Terme de mathématiques. On appelle rapport anharmonique de quatre points le quotient des rapports des distances de deux de ces points aux deux autres. || Système, division anharmonique, système, division relative aux rapports anharmoniques.

ANICROCHE. — HIST. XVIe s. Advisa [M. le connétable] d'en faire plusieurs retranchements sur les payes, les abaisser, gagner quelques jours sur les mois, bref y faire quelques petits anicrochements, BRANT. *Bonnivet.*

† **ANIDE** (a-ni-d') *adj.* Terme de tératologie. Monstres anides, et, substantivement, les anides, monstres sans forme spécifique. Un veau anide.

— ÉTYM. Ἀν, privatif, et εἶδος, forme.

† **ANIÉCER** (a-nié-sé), *v. a.* Adopter pour nièce. Chaque chanoinesse ayant fait des vœux avait le droit d'aniécer, c'est-à-dire d'adopter pour sa nièce une jeune chanoinesse étrangère, sous la condition que cette jeune personne prononcerait ses vœux quand elle en aurait l'âge, et qu'en attendant elle resterait toujours avec elle. Mme la comtesse de Cluny.... offrit de m'aniécer, GENLIS, *Mém.* t. I, p. 24.

ANIL. — ÉTYM. Persan, *nîl*, bleu, usité en arabe, avec l'article *al*; *nîl* est le sanscr. *nila*, bleu foncé.

ANIMATION. || 1° Sa métempsychose [de Platon], son animation du monde (dont il faisait un animal), LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Platon.*

† **ANIMELLE** (a-ni-mè-l'), *s. f.* Ancienne sorte de manger délicat. Les rognons, les animelles, les gésiers, VOLT. *Dict. phil. Bulle.*

— ÉTYM. Bas-lat. *animella*, nom des parties délicates et molles qui se mangent, telles que les glandes, diminutif du lat. *anima*, âme. En Normandie, on appelle *âme* les poumons dans les poulets cuits.

† **ANISOTROPE** (a-ni-zo-tro-p'), *adj.* Terme de physique. Qui dévie en sens différents les rayons de la lumière blanche polarisée, soit par biréfringence, soit par interférence ou inégalité de réfraction de la lumière transmise ou réfléchie, par opposition à isotrope.

— ÉTYM. Ἀν privatif, et *isotrope.*

ANNEAU. || Terme de physique. Anneau oculaire d'une lunette, l'image que l'objectif forme au delà de l'oculaire; c'est dans cet anneau que l'observateur doit placer son œil pour recevoir le plus de lumière possible. || Anneaux colorés, cercles alternativement brillants et obscurs, ou diversement colorés, qui se produisent autour du point de contact d'une surface plane et d'un corps transparent de surface convexe.

† **ANNEXATION.**—HIST. XVIe s. L'annexation qu'avoye faicte de mon benefice à leur hospital [des Génevois], BONIVARD, *Chron. de Gen.* t. II, p. 402.

ANNIHILER. — HIST. *A la fin ajoutez :* De *nichil* [forme barbare] nous avons le mot françois annichiler; au lieu duquel si nous voulions dire maintenant annihiler, Dieu sait comme on crieroit après nous, JACQUES PELLETIER, dans LIVET, *Gram. franç.* p. 170.

† **ANNONCIATEUR.** || 1° L'idée que les voyants [chez les Juifs] n'étaient autre chose que des annonciateurs miraculeusement exacts de l'avenir inconnu, RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1867, p. 846.

ANNULAIRE. *L.* 5, *après* anneau, *ajoutez :* Parce que l'on croyait qu'une veine de ce doigt communiquait avec le cœur, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 35.

† **ANODONTE** (a-no-don-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'a pas de dents. || *S. m. pl.* Genre de mollusques acéphales, testacés, fort communs dans les eaux douces. L'anodonte des oies ou petite moule d'étang.

— ÉTYM. Ἀν privatif, et ὀδοὺς, ὀδόντος, dent.

ANOMALIE. Terme d'astronomie. Anomalie vraie, angle formé au foyer de l'ellipse par le rayon vecteur de la planète et l'axe des apsides. || Anomalie excentrique, angle formé au centre de l'ellipse par le grand axe et le rayon du cercle construit sur le grand axe et aboutissant à la perpendiculaire abaissée du lieu vrai sur cet axe. || Anomalie moyenne, distance à l'aphélie d'une planète fictive qui décrirait d'un mouvement uniforme le cercle circonscrit à l'ellipse.

† **ANONACÉES** (a-no-na-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, polypétales, arbres ou arbrisseaux des régions tropicales.

† **ANONE** (a-no-n'), *s. f.* Genre de plantes qui est le type des anonacées. Anone éthiopique. Anone aromatique.

† **ANONYMAT** (a-no-ni-ma), *s. m.* Qualité d'anonyme. L'anonymat est difficile à obtenir de l'administration pour les établissements de crédit, PATON, *J. des Débats*, 19 sept. 1864. C'est une faute de confier le privilége de l'anonymat à des sociétés de crédit mobilier, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 202. Les banquiers ne jouissent pas de l'immunité de l'anonymat, ils sont moralement et matériellement responsables, ID. *ib.* p. 204.

† **ANSÉATE** (an-sé-a-t'), *adj.* Qui appartient aux villes anséatiques ou en dépend. Décret impérial du 24 juin 1865, 11e série, n° 13379 du Bulletin des lois, portant que les décrets des 1er octobre et 20 juillet 1862, relatifs à l'importation des marchandises d'origine anglaise ou belge y énumérées, sont applicables aux marchandises et produits similaires d'origine anséate.

ANTÉCÉDENT. — REM. On dit antécédent à. Un acte antécédent à un autre.

† **ANTÉHISTORIQUE** (an-té-i-sto-ri-k'), *adj.* Synonyme de préhistorique.

ANTÉRIORITÉ. || Cas antérieur, précédent. Qu'aucune des prétendues antériorités signalées par Bonnet et consorts n'est justifiée; qu'il est, au contraire, démontré par tous les documents de la cause, que l'invention de Meyer est nouvelle, et que le brevet pris par lui doit être maintenu, *Gazette des tribunaux*, 4 et 5 juil. 1870.

† **ANTHRACITEUX, EUSE** (an-tra-si-teû, teû-z'), *adj.* Qui a le caractère de l'anthracite.

ANTHROPOLOGIE. || 1° *Ajoutez :* D'après Kant et les philosophes allemands, nom donné à toutes les sciences qui se rapportent à un point de vue quelconque de la nature humaine, à l'âme comme au corps, à l'individu comme à l'espèce, aux faits historiques et aux phénomènes de conscience, aux règles absolues de la morale comme aux intérêts les plus matériels et les plus variables. L'anthropologie médicale et philosophique de Platner. L'anthropologie pragmatique de Kant.

† **ANTHROPOLOGISTE** (an-tro-po-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe d'anthropologie.

† **ANTHROPOMÉTRIE.** || Mesure de la taille de l'homme.

† **ANTHROPOMORPHISTE** (an-tro-po-mor-fi-st'), *adj.* Qui est relatif à l'anthropomorphisme, qui a une disposition particulière à donner à la divinité une forme humaine. La tournure essentiellement anthropomorphiste du génie de la race indo-européenne, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 290, 4e édit.

† **ANTICHRÈSE.** Le nantissement d'une chose mobilière s'appelle gage; celui d'une chose immobilière s'appelle antichrèse, *Code civ.* art. 2072.

ANTIDOTE. — HIST. XVIe s. Sçachons que c'est icy le principal antidote contre la peste, que la conversion et amendement de nos vies, PARÉ, XXII, 3.

† **ANTILOGARITHME.** Aujourd'hui l'antilogarithme d'un nombre *a* est un nombre *b* dont *a* est le logarithme. Dodron a publié le premier une table d'antilogarithmes, *The Antilogarithmic canon*, 1742.

ANTIMONIAL. || Lors du débat sur l'antimoine, au XVIIe siècle, les antimoniaux, les partisans de l'antimoine. M. Merlet dit que ce sont les antimoniaux de notre faculté qui en ont payé l'impression [d'un pamphlet] pour faire dépit à M. Riolan et à moi-même, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 137.

† **ANTIOPE** (an-ti-op'), *s. f.* La 90e planète télescopique, découverte par M. Luther.

† **ANTIPODIQUE** (an-ti-po-di-k'), *adj.* Qui a rapport aux antipodes.

ANTIQUAIRE. || 3° Recueil d'antiquités. Quelques livres ont été publiés sous ce titre au XVIIe siècle, notamment l'Antiquaire de la ville d'Alençon, 1685, in-12 (LA SICOTIÈRE).

ANTIQUITÉ. || Il s'est dit pour vieillesse. Mon âge, mon antiquité, la simplicité de mes sentiments.... me donnaient cette confiance, BOSS. *Relation sur le quiétisme.* On se cache de celui qui par son antiquité était à la tête, ID. *Remarque sur la réponse* [de Fénelon] *à la relation sur le quiétisme.* Mon antiquité ne me permet plus d'entretenir la compagnie au delà de neuf heures, Mme DE COULANGES, *Lett. à Mme de Grignan*, 3 mars 1704.

† **ANTITONNERRE.** J'ai un antitonnerre à Ferney dans mon jardin, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mars 1775.

ANXIÉTÉ. — REM. Ce mot semblait étrange à Balzac, qui écrit le 25 février 1624 (voy. p. 30 du t. I de l'édit. in-f° 1665) : Si, pour entendre une langue, il fallait en apprendre deux, et que l'anxiété, la décrépitude et les irritaments du désespoir me fussent des paroles familières.

† **AOÛTAGE** (a-ou-ta-j'), *s. m.* Le temps de la moisson. Ah ! quand reviendra l'aoûtage, Je reverrai mon beau village, A. DE VIGNY.

APETISSER. || 2° Pourquoi, toujours apetissant, De lune [un fromage] devient-il croissant ? SAINT-AMANT, *Œuv.* t. I, p. 158, édit. JANET.

† **APHTHONGIE** (a-fton-jie), *s. f.* Perte de la faculté de produire des sons.

— ÉTYM. Ἀ privatif, et φθόγγος, son.

† **APLAIGNEUR** (a-plè-gneur), *s. m.* Ouvrier qui aplaigne.

† **APLANÉTIQUE** (a-pla-né-ti-k'), *adj.* Terme de géométrie. Surface aplanétique, surface qui limite un milieu réfringent, et telle que les rayons lumineux issus d'un même point vont rigoureusement concourir en un même foyer. || On trouve aussi aplanatique (ce qui est mauvais). Lister, en 1830 (Philos. Transactions, Londres, in-4°, p. 187), montra que, pour chaque lentille composée de flint et de crown, il n'y a que deux points, qu'il nomma points locaux aplanatiques, où disparaît toute aberration quand on y place un objet.

— ÉTYM. Ἀπλάνητος, qui n'a pas d'aberration, de ἀ, privatif, et πλάνη, aberration.

† **APLATISSEUR.** || Aplatisseur de cornes, profession qui consiste à amollir, fendre et aplatir les cornes de buffle; c'est un des métiers de Paris.

APLOMB. || Terme d'équitation. Les aplombs d'un cheval, la juste répartition du poids du corps sur les quatre membres.

APOGÉE. || 3°. C'étaient les fleurs de rhétorique de cet heureux siècle [XVIe].... le zénith de la vertu, le solstice de l'honneur et l'apogée de la gloire, BALZ. *Dissert. crit.* 8.

† **APOPHONIE** (a-po-fo-nie), *s. f.* Terme de grammaire. Changement, dit *Ablaut* en allemand, de la voyelle du radical d'un verbe à certains temps, par exemple en allemand *singen, sang*, et, dans l'ancien français, *trover, je truis.* Apophonie, ou transformation du son des voyelles, CHASSANG, *Dict. grec*, *Préf.* p. 32.

— ÉTYM. Ἀπὸ, indiquant changement, et φωνή, voix. Cela est très-fréquent en grec : τρέπω, ἔτραπον, τέτροφα.

APOPLECTIQUE. — HIST. XVIe s. Les apoplectiques ne meurent sinon que par faute de respirer, PARÉ, XXVIII, 2.

† **APOSTOLICITÉ.** || Origine apostolique. Apostolicité de l'église du Velay, par l'abbé Frugère.

† **APOTHÉOSÉ, ÉE** (a-po-té-ô-zé, zée), *adj.* Traité par l'opinion publique en espèce de dieu. Qu'on se reporte au temps où Pichegru s'expliquait ainsi ; qu'on examine avec quelle basse et universelle idolâtrie ce traître était apothéosé dans tous les cercles, dans tous les journaux, par tous les contre-révolutionnaires et toutes les dupes, *Général Klinglin*, t. I, p. 484.

APPAREIL. || 2° Morceaux d'appareil, morceaux de musique, de littérature où il y a de

l'appareil, de la pompe. Outre que j'eus à faire plusieurs morceaux d'appareil, et entre autres l'ouverture, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. On dirait aujourd'hui morceaux d'apparat.

APPARENT. || Vraisemblable. Il n'est pas apparent [il n'y a pas d'apparence] que, venant tous les mercredis au marché, elle ne se fût pas avisée de venir chez moi demander son dû, J. J. ROUSS. *Lettre à Mlle Duchesne*, 16 janv. 1763.

APPARENTER. || Donner le titre de parent. Le feu roi [Louis XIV] n'apparentait personne sans exception que Monsieur et M. le duc d'Orléans; il les appelait mon frère et mon neveu, ST-SIM. t. XVII, p. 446, édit. de 1829.

† **APPATRONNER.** || Comparer à un patron, à un modèle. C'est aux dispositions de ce sénatus-consulte qu'il faut appatronner la proposition pour en déterminer le caractère légal et l'influence, DELANGLE, *au sénat, Journal officiel*, 4 sept. 1869, p. 1182, 2e col.

APPELÉ. || *S. m.* Terme d'administration militaire. Celui qui est désigné pour se rendre sous les drapeaux. Les substitutions de numéros sur la liste cantonale pourront avoir lieu, si celui qui se présente à la place de l'appelé est reconnu propre au service par le conseil de révision, *Loi du 21 mars 1832 sur le recrutement*, art. 18.

APPELER. || S'appeler, se donner un titre à soi-même. On n'eut égard aux sollicitations que pour exclure ceux qui étaient assez téméraires pour solliciter et s'appeler eux-mêmes, MASS. *Panégyr. St Louis.*

— REM. Écrivez : appelé-je, et non appellé-je, par la même raison qui fait qu'on écrit appelai et non appellai. Cette remarque s'applique à tous les verbes en *eler*.

APPLAUDISSEUR. — HIST. XVIe s. Ceste opinion [de l'existence du purgatoire], qui, de son temps [de saint Augustin], avoit desjà beaucoup d'applaudisseurs, *le Bureau du concile de Trente*, p. 262.

† **APPLI** (a-pli), *s. m.* Nom générique des objets qui servent à l'attelage des animaux de trait et de labourage, et à les attacher soit ensemble, soit dans les écuries, etc. Le feu a consumé en peu d'instants trois grands corps de bâtiments et tout ce qu'ils contenaient : mobiliers, récoltes, fourrages, applis d'agriculture, etc. *Courrier de l'Ain*, 4 août 1864.

— ÉTYM. Lat. *applex*, ce qui s'applique. (comparez APLET).

† **APPLICATEUR** (a-pli-ka-teur), *s. m.* Ouvrier qui applique. Applicateur d'enduit contre l'oxydation. Applicateur d'autres métaux que l'or et l'argent, *Tarif des patentes*, 1858.

APPLICATION. || Broderie en application : on place une étoffe sur une autre, ordinairement de la mousseline sur du tulle, puis on fait un cordonnet serré avec du coton fin autour d'un dessin quelconque en pressant les deux étoffes; ensuite on enlève la mousseline autour des fleurs, de façon que le dessin soit formé par la mousseline tenue sur le tulle par le cordonnet. Cette broderie imite l'application d'Angleterre. || Application d'Angleterre ou point d'Angleterre, voy. POINT, n° 4.

APPOINTER. || Terme d'ancienne jurisprudence. Appointer un procès, d'après Furetière, décider qu'il sera jugé sur production de pièces et de mémoires sans plaidoiries orales. Un juge appointe un procès quand il veut favoriser une des parties, FURETIÈRE.

† **APPOINTI, IE** (a-poin-ti, tie), *part. passé* d'appointir. Qui est rendu pointu, à quoi on a fait une pointe. On y remarquera ces aiguilles en bois de renne, finement appointies par un bout et percées à l'autre extrémité d'un trou ou chas, LARTET et CHRISTY, *Comptes rendus des séances de l'Acad. des sciences de Paris*, séance du 21 mars 1864.

† **APPOINTIR** (a-poin-tir), *v. a.* Rendre pointu, faire une pointe à un objet mousse.

† **APPOINTISSAGE** (a-poin-ti-sa-j'), *s. m.* Opération par laquelle on rend pointues les épingles.

† **APPORTEUR** (a-por-teur), *adj.* Qui fournit une part du capital dans une société par actions. Les actionnaires apporteurs de 258 actions, *Jugement du tribunal de la Seine du 3 mars* 1865, cité dans le *Répertoire périodique de l'enregistrement*, n° 2095, cahier de juillet, 1865.

APPRÊT. || 6° Marchand d'apprêts pour les fleurs artificielles, *Tarif des patentes*, 1858.

† **APPROFONDISSEMENT.** || Fig. Action de rabaisser. Ce leur fut [aux partisans des bâtards de Louis XIV] une très-vive irritation de douleur par l'approfondissement où cette distinction [en faveur du comte de Toulouse] plongeait le duc du Maine, ST-SIM. t. XVII, p. 116, ancienne édit.

† **APPROPRIEUR** (a-pro-pri-eur), *s. m.* Approprieur de chapeaux, celui qui met les chapeaux en forme pour le compte des chapeliers, *Tarif des patentes*, 1858.

APPUYER. || 5° *Ajoutez :* appuyer la tête au mur, ou, simplement, appuyer, se dit du cheval qui se transporte parallèlement à lui-même en conservant une direction plus ou moins oblique.

APRÈS-MIDI. || *Au plur.* Des après-midi, sans *s*.

† **AQUAPUNCTURER** (a-kua-pon-ktu-ré), *v. a.* Terme de médecine. Se dit d'un mode de révulsion, dans lequel on fait à la peau une piqûre capillaire permettant d'introduire, à l'aide d'un ajutage filiforme, une petite quantité d'eau; ce moyen est employé contre les douleurs.

— ÉTYM. Lat. *aqua*, eau, et *punctura*, piqûre.

AQUILIN. — REM. Dans la comédie des Académiciens, de Saint-Évremond, acte II, sc. 1, Chapelain dit, à propos d'une ode qu'il revoit et où il a placé le mot aquilin : Aquilin ne vient pas fort souvent en usage; Mais il convient au nez du plus parfait visage. Dans la 1re édition (de 1650), le second vers porte : Mais c'est un mot de l'art pour faire un beau visage.

† **AQUOSITÉ.** — HIST. XVIe s. L'aiguosité que vous nommez urine, RAB. *Pant.* III, 4.

ARABE. || On dit d'un cheval qu'il a de l'arabe, lorsque sa conformation se rapproche de celle du cheval arabe.

† **ARACHINE** (a-ra-chi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps neutre extrait de l'arachide, et analogue à la stéarine.

† **ARACHIQUE** (a-ra-chi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide arachique, corps gras de l'huile d'arachide.

ARACK. Proprement, chez les Arabes, liqueur enivrante tirée du suc des dattiers fermenté.

ARAIGNÉE. || Nom d'une espèce de voiture, *Figaro*, 5 mars 1870.

† **ARAMÉEN, ENNE** (a-ra-mé-in, è-n'), *adj.* Qui appartient au pays d'Aram, premier nom de la Syrie. || La langue araméenne, ou, substantivement, l'araméen. L'araméen, parlé jadis en Syrie, et qui formait plusieurs dialectes : l'araméen biblique, dans lequel ont été composés, au VIe siècle avant notre ère, quelques-uns des livres de la Bible; l'araméen targumique, qu'on retrouve dans les targums ou paraphrases de la Bible qui remontent au commencement de notre ère, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* livre I, *les temps primitifs.*

— ÉTYM. *Aram*, qui, avant d'être le nom de la Syrie, a été celui de la région montagneuse qui se trouve dans le cours moyen de l'Euphrate.

ARBALÈTE. On distingue : 1° l'arbalète simple, qui se bande avec les bras ou avec le pied; 2° l'arbalète à pied de chèvre ou à pied de biche, dans laquelle l'arc est tendu à l'aide d'un levier terminé par une fourche qui embrasse la corde; 3° l'arbalète à cric, où la tension est produite par un petit cric qu'on fixe à l'arbrier au moment du besoin; 4° l'arbalète à tour ou de passot, bandée au moyen d'un tour ou d'une moufle que le soldat portait à sa ceinture et fixait à l'arbrier quand il voulait tendre l'arc; 5° les arbalètes à cranequin, à vindas, à signolle, bandées avec des espèces de treuils. || Les arbalètes affectées à la chasse étaient : 1° l'arbalète à jalet, semblable à l'arbalète simple, mais dont la corde est redoublée de manière à former, en son milieu, une sorte de poche pour recevoir le projectile, qui est une balle de plomb ou de terre glaise; 2° l'arbalète à baguette, dont l'arbrier porte une sorte de canon fendu, dans la fente duquel la corde peut glisser; pour tendre l'arc, on employait une baguette ou enrayoir qu'on introduisait dans le canon, et sur laquelle on appuyait avec force.

ARBITRAIRE. || *S. f.* Terme de mathématique. Une arbitraire, une quantité que l'on détermine. L'astronomie, qui est maintenant un grand problème de mécanique dont les éléments du mouvement des astres, leurs figures et leurs masses sont les arbitraires, seules données indispensables que cette science doive tirer des observations, LA PLACE, *Expos.* IV, *Préface.*

† **ARBITRATIF, IVE** (ar-bi-tra-tif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de l'arbitrage. On ne croyait pas encore que l'autorité arbitrative pût statuer sur le sort de chaque particulier individuellement, MALESHERBES, *Remontr. au roi*, 6 mai 1775.

† **ARBRIER** (ar-bri-é), *s. m.* Fût en bois de l'arbalète, qui porte une rainure destinée à recevoir et à diriger le trait.

— ÉTYM. *Arbre*, au sens de fût.

† **ARBUSTIF, IVE** (ar-bu-stif, sti-v'), *adj.* Qui se rapporte aux arbustes. La nécessité de débarrasser les forêts de leur sous-étage arbustif, composé en général de bruyères, arbousiers, alaternes, térébinthes, lentisques, cistes, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 18. Les houblonnières, les arbres à fruits de plein vent, les pépinières et cultures arbustives, *Monit. univ.* 20 août 1868, p. 1211, 6e col.

ARCHAÏSME. — REM. Ce mot appartient à Mercier, *Néologie*, t. I, p. 45.

† **ARCHÉOLITHIQUE** (ar-ké-o-li-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la partie la plus ancienne de l'époque où l'homme préhistorique faisait usage de la pierre comme outil.

— ÉTYM. Ἀρχαῖος, ancien, et λίθος, pierre.

† **ARCOSOLIUM** (ar-ko-so-li-om'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné aux monuments arqués qui se rencontrent fréquemment dans les catacombes et, en général, dans tous les cimetières chrétiens.

— ÉTYM. Lat. *arcosolium*, de *arcus*, arc, et *solium*, urne pour les morts, sarcophage : sarcophage surmonté d'un arc.

† **ARCURE**, *s. f.* || Terme d'artillerie. Défaut de fabrication des bouches à feu en fonte; c'est l'inflexion que peuvent présenter, les uns par rapport aux autres, les axes des différentes parties de la surface extérieure.

† **ARDE** (ar-d'), *s. f.* Petite digue de séparation entre les partènements, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 509.

† **AREIN** (a-rin), *s. m.* Nom, dans les Alpes, de grandes chutes générales de neiges ou d'avalanches d'hiver, E. RAMBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1867, p. 379.

ARÉNEUX. Épines maritimes, pins, sapins, mélèzes et autres plantes aréneuses conservatrices des dunes, *Décret du 14 déc.* 1810, art. 6.

ARÉOMÈTRE. — REM. Le premier texte où j'aie rencontré ce mot est le passage suivant de Musschenbroek, *Introductio ad phil. nat.* 1762, § 1384 : Baryllion antiquorum, nunc areometrum, vel hygrobaroscopium, vel hygrometrum dictum, THUROT.

† **ARÉTHUSE** (a-ré-tu-z'), *s. f.* La 95e planète télescopique, découverte par M. Luther.

ARÊTIER. || 1° En charpente, pièce de bois placée à l'intersection de deux combles de même hauteur formant un angle saillant. || 2° En taille des pierres, intersection plane de deux berceaux qui ont même plan de naissance et même montée.

† **ARGENTAN** (ar-jan-tan), *s. m.* Sorte d'alliage, dit à tort argenton. Ouvrages en nickel allié au cuivre ou au zinc (argentan) : ce nickel contribue, dans des proportions qui varient beaucoup, à former, avec le cuivre et le zinc, des alliages désignés dans le commerce sous les noms d'argentan, melchior, maillechort, argent blanc, argent d'Allemagne; l'argentan de belle qualité contient de 35 à 40 parties de nickel, *Tarif des douanes*, 1869, p. 139.

† **ARGENTANE** (ar-jan-ta-n'), *adj. f.* Olives argentanes, sortes d'olives.

† **ARGOL** (ar-gol), *s. m.* Nom des fientes de bœufs, chevaux, moutons, desséchées, avec lesquelles on fait du feu dans les steppes de la Tartarie et de la Mongolie.

† **ARIANE** (a-ri-a-n'), *s. f.* La 43e planète télescopique, découverte par M. Pogson.

ARIDE. || Fig. Aride de, privé de. Quoiqu'elle [la duchesse du Maine] eût soutenu sa captivité avec courage, et que, pour en supporter l'ennui, elle se fût prêtée à tous les amusements que pouvaient fournir des lieux si arides de plaisirs, STAAL, *Mém.* t. II, p. 265.

† **ARMAILLI** (ar-ma-lli, *ll* mouillées), *s. m.* Nom, dans la Suisse romande, des vachers. Armailli ouvre le premier couplet du ranz des vaches.

— ÉTYM. Anc. franç. *armaille* ou *aumaille* (voy. AUMAILLE); comparez ERMAILLI.

ARME. || Passer l'arme à gauche, voy. GAUCHE, n° 12. || 4° Les trois armes, l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. || Proverbe. Armes parlantes, toutes bonnes ou toutes méchantes.

ARMEMENT. || 2° Armement de sûreté, celui qui est réparti sur toute l'étendue de l'enceinte d'une place, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. || Armement de défense, celui qui est restreint aux points d'attaque et aux ouvrages qui peuvent diriger leurs feux contre les travaux de l'assiégeant.

† **ARMÉNIAQUE** (ar-mé-ni-a-k'), *s. m.* Idiome aryen ou indo-européen dont se servaient les populations de l'Arménie au IXe et au VIIe siècle avant notre ère, et dans lequel sont conçues les nombreuses inscriptions cunéiformes gravées sur les rochers voisins de la ville de Van.

ARMILLAIRE. *Ajoutez :* Sphère armillaire, globe terrestre garni des armilles.

ARMILLES. || 2° Nom général des cercles qui représentent l'équateur, le méridien, les colures, l'horizon, l'écliptique, les tropiques et les cercles polaires.

ARMISTICE. || Armistice mobile, voy. MOBILE, n° 4.

ARMURE. || 6° Nom général donné aux projectiles d'une nature quelconque dont sont armées les fusées de guerre.

ARPENT. Ancienne mesure de superficie, valant à Paris 900 toises carrées, ou 34 ares 19; on compte aussi à Paris par arpents de 50 ares, ou grands arpents.

ARQUEBUSE. L'arquebuse à croc ou crochet date du milieu du quinzième siècle ; elle est intermédiaire entre les armes portatives et les bouches à feu ; elle porte sur le canon un croc qui servait à la maintenir sur un chevalet au moment du tir ; le feu était mis à l'aide d'une mèche. || L'arquebuse à mèche date du commencement du seizième siècle ; elle est souvent désignée sous le simple nom d'arquebuse ; elle est garnie d'un bassinet, dans lequel est la poudre d'amorce, d'un couvre-bassinet et d'un serpentin qui porte une mèche allumée, qu'un mécanisme particulier permet, à l'aide d'une détente, de faire tomber sur la poudre contenue dans le bassinet. || L'arquebuse à rouet, arquebuse garnie d'une platine à rouet (voy. PLATINE). || L'arquebuse butière, arquebuse à rouet employée pour le tir à la cible, même après l'adoption du fusil à silex.

ARQUEBUSIER. || 3° Celui qui fabrique ou qui vend des armes à feu. (Ce mot a vieilli dans le premier sens, mais s'emploie encore de concert avec armurier dans le second.)

† **ARRATEL** (a-rra-tèl), *s. m.* Mesure de poids portugaise, valant 0k,4589.

— ÉTYM. Espagn. *arrelde;* de l'arabe *ar-ratl*, une livre.

† **ARRESTOGRAPHE** (a-rè-sto-gra-f'), *s. m.* Synonyme d'arrêtiste. J'ai commencé par l'histoire du faux Martin Guerre, que l'un de nos arrestographes a renfermée dans l'espace de quelques lignes, GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, t. I, *Préf.* p. XVI.

† **ARRÊTOIR.** Au lieu de l'article, mettez : Petit tenon qui limite le mouvement d'une pièce mobile. Arrêtoir de baïonnette, arrêtoir de levier de pointage, etc.

ARRHES. — REM. Arrhes a été fait du masculin (voy. SAURIN, *Fin du sermon sur le desespoir de Judas*).

ARRIÈRE-BAN. — À l'étymologie, *aribannum* dérive non de l'allem. *Heer*, armée (*Heer* est un substantif allemand moderne, ancien haut-allem. *heri*), mais de *ari* ou *hari* qui en est l'équivalent, et qui appartient à la langue franque mérovingienne, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Romania*, n° 2, p. 141.

ARRIÈRE-BEC. || Partie postérieure d'un bateau.

† **ARRIÈRE-FERMIER** (a-riè-re-fèr-mié), *s. m.* Celui qui tient une ferme d'un sous-fermier. Les fermiers, sous-fermiers et arrière-fermiers, *Conseil d'État*, 10 avr. 1658.

† **ARRIÈRE-RADIER**, *s. m.* Voy. RADIER.

ARRIVÉ. || 1° Fig. Un homme arrivé, un homme qui est parvenu à la fortune, à un bon emploi, etc. || 2° Croire que c'est arrivé, s'imaginer si fortement une chose qu'on se persuade qu'elle a eu effectivement lieu. Ce qui faisait la force de Bouchardy, c'était son sérieux profond, sa conviction inébranlable; il croyait que c'était arrivé, pour nous servir de la formule moderne, TH. GAUTIER, *Journal offic. feuilleton*, 6 et 7 juin 1870.

ARRIVÉE. || Terme de turf. L'instant où le cheval vainqueur atteint le poteau gagnant.

ARRIVER. || Terme de turf. Se dit d'un cheval quand il atteint le poteau gagnant. Le vainqueur arrive premier; le cheval qui le suit immédiatement arrive deuxième, etc.

ARROBE. La capacité n'en est pas la même partout ; à Cadix, l'arrobe contient 16 litres environ ; en outre, l'arrobe d'huile n'est pas la même que celle de vin.

ARSENAL. || 1° *Après* maritimes, *ajoutez :* Établissement dans lequel on fabrique ou répare les affûts, les voitures, le matériel d'artillerie, dit, suivant le cas, arsenal de construction ou arsenal de réparation.

† **ARSOUILLE** (ar-sou-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Terme bas. Nom à Paris des mauvais sujets du plus bas étage. C'est un arsouille.

† **ARSOUILLER** (ar-sou-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Se conduire en arsouille. Déjà j'en connais quelques-uns qui prétendent avoir arsouillé (vous savez toute la valeur de ce terme) dans la révolution, et sont tout prêts à se remettre à la besogne, pourvu que ce soit pour tuer les coquins de riches, d'accapareurs.... BABŒUF, *Pièces*, II, 106.

ART. || 5° Terme de l'université du moyen âge. Les sept arts, sorte d'enseignement encyclopédique comprenant le trivium et le quadrivium (voy. ces mots).

† **ARTABAN.** — ÉTYM. *Fier comme Artaban* vient du *Cyrus* de Mlle de Scudéry, dans lequel un personnage de ce nom se montre d'une fierté remarquable.

† **ARTÉMISE** (ar-té-mi-z'), *s. f.* La 106e planète télescopique, découverte par M. Watson.

ARTICHAUD. — ÉTYM. Espagn. *alcarchofa, alcachofa;* portug. *alcachofra;* ital. *carcioffo;* de l'arabe *alkorchouf, al-harchaf*, d'après Dozy et aussi d'après Marcel Devic. L'étymologie de M. Pihan est fausse; *ardhichoki* signifierait terre de l'épine, et non épine de la terre; *ardhichoki, artichot*, termes employés dans le Levant, sont des corruptions du mot européen.

ARTICLE. || 10° Bouhours prend article au sens de pronom personnel : Je dirai en latin *decipit et placet ;* en italien, *inganna e piace ;* en espagnol, *engaña y agrada*, parce que ces langues omettent leurs articles; mais en français je suis obligé de dire : il trompe et il plaît, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, p. 411, 3e édit. 1671. || 11° Vaugelas l'emploie pour préposition : Premièrement, voyons les articles devant les verbes; ce que nous appelons ici articles, d'autres les appellent prépositions, mais la dispute du nom ne fait rien à la chose, *Remarques*, p. 236, édit. in-4°, 1704.

ARTICULATION. || Terme de géologie. Se dit des différences de configuration de la surface terrestre dans le plan vertical et le plan horizontal, dans le relief et la sinuosité des continents.

† **ARTICULÉMENT** (ar-ti-ku-lé-man), *adv.* D'une manière articulée, distincte. Il suffit que je veuille parler haut ou bas.... en un moment, je fais articulément et distinctement mille mouvements, dont je n'ai nulle connaissance distincte, BOSS. *Élévat. sur myst.* IV, 9.

ARTIFICIEL. || Aujourd'hui, horizon artificiel, surface réfléchissante placée horizontalement, surface supérieure d'un bain de mercure, qui sert à déterminer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon, à l'aide des instruments à réflexion.

ARTIFICIER. *Ajoutez :* Désignation et grade des soldats d'artillerie qui sont spécialement chargés de ce qui regarde les artifices de guerre. Un artificier, un sous-chef artificier, un chef artificier.

† **ARTILLER** (ar-ti-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Munir d'artillerie un vaisseau (terme vieilli). De ma part, je fais toutes diligences pour artiller les six vaisseaux de Hollande.... *Corresp. de Colbert*, III, 84, 5 nov. 1666.

ARTISTE. || Artiste en cheveux, celui qui exécute en cheveux des portraits, chiffres, paysages et autres objets, *Tarif des patentes*, 1858.

— HIST. XVe s. Comment le roi Charles estoit droit artiste et appris es sciences, et des beaulx maçonnages qu'il fist faire, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 11.

ARUSPICE. — HIST. XVIe s. Par arrest des aruspices, PARÉ, XXV, 7.

† **ARYAQUE** (a-ri-a-k'), *adj.* Qui appartient au peuple, à la race dont on suppose l'existence comme souche des Aryens ou Indo-Européens ou tribus japhétiques et avant leur dispersion. Là [entre la mer Caspienne et les monts de l'Indou-Kousch] fut parlée, avant que les diverses tribus de Japhet ne se dispersassent, quand elles vivaient encore réunies, la langue première qui fut la souche de toutes les autres [langues aryennes]; la science moderne l'appelle aryaque, et parvient à en reconstituer en partie les traits les plus essentiels, FR. LENORMANT, *Manuel de l'hist. anc.* t. I, p. 126, 4e édit.

† **ARZEGAYE** (ar-ze-ghé), *s. f.* Lance anciennement employée par la cavalerie; elle était courte et ferrée par les deux bouts.

— ÉTYM. Le même que *zagaie.*

† **ARZEL.** — ÉTYM. Espagn. et portug. *argel*, de l'arabe *ardjel*, qui qualifie un cheval marqué de blanc à un pied de derrière, de *ridjl*, pied (DEVIC).

† **ASCENSEUR** (a-ssan-seur), *s. m.* Engin servant à élever des fardeaux du fond d'une mine à la surface, du rez-de-chaussée à un étage supérieur, etc.

† **ASCENSIONNISTE** (a-ssan-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui fait une ascension au sommet d'une montagne, *Journ. de Genève*, dans *Journ. offic.* 5 oct. 1872, p. 6342, 3e col.

† **ASIA** (a-zi-a), *s. f.* La 67e planète télescopique, découverte par M. Pogson.

† 2. **ASILE** (a-zi-l'), *s. m.* Insecte de l'ordre des diptères.

— ÉTYM. Lat. *asilus.*

† **ASPE.** — HIST. XVe s. Toutes apporterent leurs quenoilles, lin, fuiseaux, estandars, happles, et toutes agoubilles servant à leur art, *les Évang. des Quenouilles*, p. 13.

ASPERGÈS. — HIST. XVIe s. Il prit l'aspergès et de l'eau bénite, et nous en donna, BRANT. *M. de Bourbon.*

ASPIC. || Proverbe (usité en Vendée). Aspic d'eau n'est pas dangereux ; dicton venant de ce que la couleuvre vipérine, dont les mœurs sont aquatiques et que l'on confond souvent avec l'aspic, n'est pas dangereuse.

† **ASPIRATIF, IVE** (a-spi-ra-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de mystique. Qui aspire à l'affection. Que l'Oraison Dominicale est entièrement aspirative, c'est-à-dire qu'elle appartient à l'affection, LE P. LACOMBE, dans BOSS. *Inst sur les Ét. d'orais.* III, 18. || 2° Terme de grammaire. Qui a le caractère de l'aspiration

ASPIRATION. — HIST. XVIe s. Nous disons sans apostrophe le haren, la haulteur.... et si ces mots se proferent sans grande aspiration, la faulte est énorme, ÉT. DOLET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 112.

† **ASSAILLEUR** (a-ssa-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui assaille. Assailleur de moulins à vent, D'ARGENS, *Lettres juives.*

ASSAINIR. — REM. Ce mot appartient à Mercier, *Néologie*, t. I, p. 52, *Assainir, assainissement.*

ASSAKI. — ÉTYM. Au lieu de l'étymologie donnée, lisez : La véritable orthographe est *khasséki*, mot arabe, avec une terminaison turque, qui n'a rien de commun avec l'arabe *as-saky*, échanson ; *khasséki* désigne, en général, toutes les personnes attachées au service particulier du sultan, et anciennement à celui des sultans mamelouks de l'Égypte. Il se donne par excellence à la sultane favorite.

† **ASSASSINATEUR** (a-sa-si-na-teur), *s. m.* Synonyme inusité d'assassin. Je prends l'affaire de votre ami l'assassinateur [en italique] pour la mettre dans mon livre de *l'Ingratitude*, SÉV. 22 janvier 1674.

— HIST. XVIe s. Retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs, *Sat. Mén. Har. de d'Aubray.*

† **ASSASSINEUR, EUSE** (a-sa-si-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Synonyme inusité d'assassin. On craignait tout pour Moncrif [de la part de Mme de Bouillon, qu'il avait offensée]; car cette princesse du quai des Théatins était empoisonneuse et assassineuse, D'ARGENSON, *Journ. et Mém.* in-8°, 1860, t. II, p. 62.

ASSEMBLAGE. || Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Réunion de tous les morceaux en bande, pour en faire les coutures, dans la dentelle réseau.

† **ASSERTIVEMENT** (a-sèr-ti-ve-man), *adv.* Avec assertion, d'une manière assertive. Ces paroles étant prises assertivement iraient à ruiner l'immortalité de l'âme, ARNAULD, *Logique.* Parler assertivement, DESFONTAINES, *Éloge de Pantalon-Phœbus.*

ASSEZ. || 6° Assez que, avec le subjonctif. Je ne serai jamais assez éloigné d'ici que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions pas nous joindre, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Ivernois*, 30 mai 1765.

† **ASSIÉGEUR** (a-sié-jeur), *s. m.* Celui qui assiége.

— HIST. XVIe s. Demetrius l'assiegeur, BODIN, *Rép.* I.

ASSISTANCE. || L'assistance publique, l'ensemble de l'administration et des établissements qui viennent au secours des malades et des nécessiteux.

† **ASSORTISSEUR** (a-sor-ti-seur), *s. m.* Marchand de petits coupons d'étoffes, *Tarif des patentes*, 1858.

ASSUJETTISSEMENT. || Synonyme d'apprentissage, à Genève. Il est certain.... qu'aucun maître ne m'eût reçu sans payer les frais d'un assujettissement, J. J. ROUSS. *Lett. à son père*, 1736 (sans autre date).

† **ASSURABLE** (a-su-ra-bl'), *adj.* Qui peut être assuré, admis à recevoir les avantages d'une compagnie d'assurances. Le nouveau client est-il reconnu assurable.... *Rev. des Deux-Mondes*, 1er fév. 1867, p. 569.

† **ASSYRIEN, ENNE** (a-ssi-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient à l'Assyrie. Botta, Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne, 1849. Oppert, Études assyriennes, Paris, 1860. Ménant, Exposé des éléments de la grammaire assyrienne, Paris, 1868. || L'assyrien, langue de la famille sémitique qui était parlée à Babylone et à Ninive.

† **ASSYRIOLOGIE** (a-ssi-ri-o-lo-jie), *s. f.* Étude des choses relatives à l'Assyrie. Grâces à leurs efforts [de trois savants], en quelques années la science de l'assyriologie s'est trouvée fondée, et le déchiffrement de l'antique système graphique de Ninive et de Babylone est devenu un fait acquis, FR. LENORMANT, *Manuel de l'hist. anc.* t. II, p. 155, 4e édit.

† **ASSYRIOLOGUE** (a-ssi-ri-o-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'occupe de l'histoire et des antiquités de l'Assyrie.

ASTÉRISQUE. || 3° Instrument liturgique chez les Grecs; c'est une espèce d'étoile d'or ou d'un autre métal précieux, composée de deux tiges pliées en arc, croisées et surmontées d'une petite croix; on place cet ustensile sur la patène pour couvrir les hosties et tenir le voile soulevé, de sorte qu'il ne touche pas l'eucharistie

† **ASTÉRONYME** (a-sté-ro-ni-m'), *s. m.* Nom propre désigné par des étoiles. Les supercheries littéraires dévoilées; galeries des écrivains français qui se sont déguisés sous des anagrammes, des astéronymes.... *Titre d'un ouvrage de* QUÉRARD.

— ÉTYM. Ἀστήρ, étoile, et ὄνομα, ὄνυμα, nom.

† **ASTRACAN** (a-stra-kan), *s. m.* Peau d'agneau avec son poil frisé, servant de fourrure. L'astracan noir L'astracan gris

— ÉTYM. *Astracan*, ville d'où l'on tire cette fourrure.

ASYMPTOTE. || *Adj.* Se dit d'une ligne ou d'une surface dont une autre ligne ou une autre surface s'approche indéfiniment, sans pouvoir jamais la toucher. Cône asymptote de l'hyperboloïde.

† **ATÉ** (a-té), *s. f.* La 111e planète télescopique, découverte par M. Peters.

ATELLANES. || Ce nom a été transporté, dans la poésie moderne, à des pièces de vers de caractère satirique. En ce sens, on le dit aussi au singulier. Une atellane.

† **ATÊTER (S')** (a-tê-té), *v. réfl.* S'attaquer à. Il s'atêta au président de Mesme, RETZ, *Mém.* t. II, p. 249, édit. HACHETTE.

† **ATHANOR** (a-ta-nor), *s. m.* Nom donné, dans le moyen âge, par les alchimistes au fourneau dont ils se servaient.

— ÉTYM. Hébreu, *tannour*, fourneau, avec l'article arabe *al*; du chaldéen *tan*, fourneau, et *nour*, feu : fourneau du feu.

† **ATHÉNIEN, IENNE** (a-té-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à la ville d'Athènes. || Les Athéniens, les habitants d'Athènes, de l'Attique. || *S. f.* Athénienne, ancien meuble servant de cassolette, de console, de vase à fleurs.

† **ATHERMAL, ALE** (a-tèr-mal, ma-l'), *adj.* Terme de physique. Qui est à la température de 8 à 10 degrés centigrades, en parlant d'eaux minérales.

— ÉTYM. Ἀ, privatif, et *thermal*.

† **ATMIDOMÉTRIE** (a-tmi-do-mé-trie), *s. f.* Mesure des vapeurs, titre d'un mémoire de Collin, ingénieur des ponts et chaussées.

ATMOSPHÉRIQUE. || Machine atmosphérique, une des premières machines à vapeur utilisées dans l'industrie.

† **ATOMICITÉ** (a-to-mi-si-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité qu'a un atome de posséder un ou plusieurs points d'attraction.

† **ATONE** (a-t-o-n'), *adj.* Terme de grammaire. Qui n'a pas d'accent tonique. Syllabe atone.

— ÉTYM. Ἀ privatif, et τόνος, ton, accent.

ATONIQUE. || Il se dit quelquefois comme atone.

† **ATOURNEUSE** (a-tour-neû-z'), *s. f.* Femme qui faisait métier de coiffer, de parer, de louer des pierreries. L'autre [sœur de Psyché] avait des réparations à faire de tous les côtés; le bain y fut employé, les chimistes, les atourneuses, LA FONT. *Psyché*, II, p. 151.

— ÉTYM. *Atours* : femme d'atour.

ATTACHEMENT. || Travaux par attachement, travaux de construction dont les dépenses effectives sont payées d'après les rôles de journées, les états de fournitures et autres pièces justificatives, ordinairement réunies et attachées ensemble; c'est aussi ce qu'on nomme travaux par économie ou en régie.

† **ATTE** (a-t'), *s. m.* Fruits du corossolier, *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1866, p. 392.

† **ATTÉLABE** (a-tté-la-b'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères tétramères, famille des curculionides, tribu des attélabes.

— ÉTYM. Ἀττέλαβος, insecte qui ronge les fruits.

ATTELAGE. || 3° Manière dont les bêtes de somme sont réunies à une voiture. || Attelage à la française, ou à limonière : les chevaux sont sur une seule file, attelés traits sur traits. || Attelage à l'allemande, ou à timon : les chevaux sont sur deux files parallèles; il y a une volée particulière pour chaque couple.

ATTENDRE. — REM. || 3. Dans s'attendre, au sens d'espérer, de compter, le participe passé aux temps composés s'accorde : elle s'est attendue, ils se sont attendus, elles se sont attendues à ce qui devait arriver. S'attendre est *tendre soi à*, d'où espérer, compter. Cette analyse montre que le participe doit s'accorder.

ATTERRIR. || Terme de navigation fluviale. Remplir, obstruer de terre. Il est défendu de jeter ou déposer, dans le canal ou sur les dépendances, des immondices, pierres, graviers, bois, paille ou fumiers, ni rien qui puisse en embarrasser et atterrir le lit, GRANGEZ, *Précis des voies navigables*, p. 766 (les dernières lignes sont tirées de l'art. 4 de l'*Arrêt du* 24 juin 1777).

† **ATTIGNOLE** (a-ti-gno-l'), *s. f.* Boulettes de charcuterie, cuites dans la graisse sur un plat, et que l'on vend au détail un ou deux sous.

ATTITUDE. — ÉTYM. L'espagn. dit *actitud*, et cela conduit non à *aptitudinem*, mais à *actitudinem*.

† **ATTOL** (a-ttol) ou **ATTOLON** (a-tto-lon), *s. m.* Terme de géographie. Nom des cercles de coraux entourant une lagune, qui s'élèvent dans l'océan Pacifique et y sont l'origine d'îles basses. Les îles basses ou attolons paraissent reposer sur des roches de corail; les récifs qui les environnent et qui souvent s'étendent d'île en île, rendent la navigation de l'océan Pacifique très-dangereuse, *Extrait de la notice pour la carte de l'Océanie, jointe à l'atlas de MM. Dufour et Dyonnet, publié par MM. Paulin et le Chevalier.*

† **ATTOURNANCE** (a-tour-nan-s'), *s. f.* Ancien terme de droit. Cession. J'attends votre réponse sur l'attournance de ces six mille livres que La Montagne vous conseille de me faire attourner par La Jarie, SÉV. *Lett. à d'Herigoyen*, 30 juillet 1687.

† **ATTOURNER** (a-tour-né), *v. a.* Ancien terme de droit. Faire cession. Si cela est vrai, il faut l'obliger à nous attourner ces prétentions, SÉV. *Lett. à d'Herigoyen*, 20 août 1687.

— ÉTYM. À, et *tourner*. De là vient l'angl. *attorney*, procureur : Li atorné est cil qui par devant justice est atorné pour aucun en eschequier ou en assise, DU CANGE, *atturnatus*.

ATTRACTION. || 4° Dans le sens anglais, ce qui attire. Ce sens a commencé à paraître vers l'époque des grandes expositions internationales et est aujourd'hui d'un usage presque courant (1869).

2. **AUBE.** — HIST. || XVe s. Mauldite soit l'eure que je fus oncques née, et que je ne mourus en mes aubes [langes], *Les 15 joies de mariage*, p. 15.

AUBÈRE. — ÉTYM. Espagn. *overo*, anciennement *hobero*; portug. *fouveiro*; de l'arabe *hobéri*, aubère, de *hobérd*, outarde, à cause de la ressemblance de la couleur de l'aubère moins avec le plumage de l'outarde qu'avec la chair de cet oiseau quand elle est cuite (DOZY).

1. **AUBERGE.** — À l'étymologie ajoutez que *auberge* représente une forme franque archaïque *hariberga*, *chari-berga*, *chario-berga*, attenué plus tard en *heriberga* (voy. HÉBERGER) (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Romania*, n° 2, p. 140).

AUBERGINE. — ÉTYM. *Au lieu de* : Dim. de auberge 2, *lisez* : l'aubergine est originaire de l'Orient; Dominique Chebre, dans son Traité de botanique, 1678, l'appelle *melongena arabum*. Le nom arabe est *al-badindjan*, dont les Espagnols ont fait *berengena*, *alberengena*, portug. *bringela*; d'où le français *aubergine*.

† **AUBETTE.** || Petite loge en bois ou en maçonnerie, *Journ. offic.* 22 sept. 1872, p. 6133, 1re col.

† **AULARQUE** (ô-lar-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Prince de la cour. Ils [les fils de David] sont nommés, dans les Septante, aularques, c'est-à-dire princes de la cour, pour la tenir toute unie aux intérêts de la royauté, BOSS. *Polit.* X, V, 1.

— ÉTYM. Αὐλή, cour, et ἄρχειν, commander.

AUMAILLES. — REM. On le trouve au sing. dans La Fontaine : D'assez priser ni vendre telle aumaille.

† **AUNETTE** (ô-nè-t'), *s. f.* Toile dite petite aunette, sorte de toile. Les toiles dites amidonnées et les toiles de Flandre connues sous le nom de petite aunette, *Tarif des douanes*, 1869, p. 145.

† **AURIOLE** (ô-ri-o-l'), *s. f.* Nom, en Provence, d'une fleur jaune, centaurée du solstice.

— ÉTYM. Lat. *aureolus*, couleur d'or, de *aurum*, or.

† **AURORAL, ALE** (o-ro-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à l'aurore. La lumière aurorale. Les phénomènes auroraux, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 8 avr. 1872, p. 2435, 1re col.

AURORE. || 3° La 94e planète télescopique, découverte par M. Watson.

† **AUSCULTATRICE** (ô-skul-ta-tri-s'), *s. f.* Religieuse qui en accompagne une autre au parloir pour écouter l'entretien qui s'y fait. L'on n'y parlera [au parloir] point de choses qui puissent scandaliser les personnes séculières ni les auscultatrices, BOSS. *Exhort. sur le silence.*

† **AUSONIA** (ô-zo-ni-a), *s. f.* La 63e planète télescopique, découverte par M. de Gasparis.

AUSTER. — HIST. XIIIe s. Dieux tresporta oustre dou ciel; cel vent devea [défendit, interdit] Dieux à venter, *Psautier*, *Bibl. Maz.* 258, f° 93.

† **AUSTRALIEN, ENNE** (ô-stra-liin, liè-n'), *adj.* Qui appartient à l'Australie. La chaîne principale [des montagnes de l'Australie] est celle des Alpes australiennes, dont les sommets s'élèvent à 5000 mètres, *Notice jointe à la carte de l'Océanie dans l'atlas publié par Paulin et le Chevalier.*

AUTAN. — HIST. XVIe s. Une sorte de vent meridional qu'ils [les Narbonnais] appellent aultan, qui leur fait l'air grossier et nebuleux, PARÉ, 2e *disc. sur les plaies d'arquebuse.*

AUTANT. — REM. || 3. Autant s'est dit elliptiquement pour le plus; emploi assez commun au XVIIe siècle et conservé même au XVIIIe. M. de Marillac est un des hommes de France que j'aime et que j'estime autant; le lieutenant civil est l'homme du monde que je hais et que je méprise le plus, BUSSY-RABUTIN, *Lett. à Mme de Sévigné et à Corbinelli*, 6 août 1687. On croit qu'une des choses qui gâte autant Fouquet dans l'esprit du roi fut une querelle qu'il eut avec son frère, CHOISY, *Mémoires*. Un des plus grands secrets des oracles, et une des choses qui marque autant que des hommes s'en mêlaient, c'est l'ambiguïté des réponses, et l'art qu'on avait de les accommoder à tous les événements, FONTEN. *Oracles*, I, 17. || 4. Il n'en faut plus qu'autant, locution aujourd'hui inusitée qui signifiait : il ne s'en faut guère. ...On la croyait morte, et ce n'était rien; Il n'en faut plus qu'autant, elle se porte bien, MOL. *Sganar.* 6.

† **AUTHENTE** (ô-tan-t'), *s. m.* Terme de plainchant. Synonyme de mode authentique, voy. MODE 1.

AUTHENTIQUE (ô-tan-ti-k'), *adj.* Dans le plainchant, mode authentique, voy. MODE 1.

— ÉTYM. Ainsi dit parce qu'il fut approuvé, rendu authentique en 370 par saint Ambroise et saint Miroclet.

AUTOMATE. — REM. C'est sans raison et sans fondement qu'il y en a qui veulent prononcer en grec αυ comme *af*.... de cette erreur néanmoins est venu que dans notre langue même nous prononçons un aftomate...., *Grammaire latine de Port-Royal*, édit. 1819 (Delalain), p. 608.

AUTOMNE. — HIST. XIVe s. Athun, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 641.

† **AUTOMOTEUR, TRICE** (ô-to-mo-teur, tri-s'), *adj.* Terme de mécanique. Qui se meut de soi-même, sans mécanisme. Plan incliné automoteur, chemin de fer à forte pente, sur lequel on se sert de la descente d'un certain nombre de wagons pleins pour faire remonter le même nombre de wagons vides.

— ÉTYM. Mot hybride, formé de αὐτός, lui-même, et *moteur*.

† **AUTONOMISTE** (ô-to-no-mi-st'), *adj.* Qui appartient à l'autonomie. Si le ministère du prince de Hohenlohe [en Bavière] est renversé par l'effort autonomiste des deux chambres et du pays, *Courrier de l'Ain*, 17 fév. 1870.

† **AUTOPSIER** (ô-to-psi-é), *v. a.* Faire l'autopsie d'un corps mort. || Fig. Examiner comme par une autopsie.

† **AUTORITAIRE** (ô-to-ri-tê-r'), *adj.* Néologisme.

Qui aime ou favorise l'autorité. Ce n'était pas la peine de prendre son vol avec tant de solennité pour nous dire que les différents peuples avaient des caractères différents, que l'Angleterre était aristocratique et libérale, et que la France était démocratique et autoritaire, JOHN LEMOINNE, dans le *Journal des Débats*, du 15 oct. 1865.

† **AUTRICHIEN, IENNE** (ô-tri-chiin, chiè-n'), *adj.* Qui appartient à l'empire d'Autriche. Sujet autrichien. Chemins de fer autrichiens. || Substantivement. Les Autrichiens. || L'Autrichienne, qualification par laquelle on désignait souvent la reine Marie-Antoinette à l'époque de la révolution française.

AVANCE. — REM. L. 3, *après* d'avance, *ajoutez :* Je vous écris un peu à l'avance, comme on dit en Provence, SÉV. 7 oct. 1676.

† **AVANTAGER, ÈRE** (avan-ta-jé, jè-r'), *adj.* Terme de droit ancien. Qui a rapport à certains priviléges dont jouissaient les habitants en Bretagne, en Anjou et en Poitou.

† **AVANT-CHEMIN-COUVERT** (a-van-che-min-kou-vêr), *s. m.* Terme de fortification. Chemin couvert placé en avant d'un autre.

AVANT-HIER. — REM. La prononciation avan-z hier avait cours au XVII^e siècle. Voy. FRÉMONT D'ABLANCOURT, *Dialogue des lettres de l'alphabet où l'usage et la grammaire parlent;* il y représente le *z* accusant l'*s* de se glisser dans avan s hier.

† **AVANT-MUR.** || Terme d'anatomie. Voy. TONSILLE CÉRÉBRALE.

† **AVANT-PIED.** — HIST. XVI^e s. Dix [os] à l'avant pied, cinq en chacun, et vingt huict aux orteils, PARÉ, VI, 41.

† **AVANT-RADIER** (a-van-ra-dié), *s. m.* Voy. RADIER 1.

† **AVANT-RÈGNE** (a-van-rè-gn'), *s. m.* Voy. RÈGNE, n° 2.

AVARIE. || 3° Avarie de portefeuille, pertes que subit le portefeuille d'une banque. Son capital [à la Banque] n'a d'autre objet que de garantir les porteurs de ses billets contre les pertes qu'elle peut éprouver dans ses avances ou dans ses escomptes, en un mot, contre ce qu'on appelle les avaries du portefeuille, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 72.

— ÉTYM. *L. dern. ajoutez :* au contraire, d'après M. Dozy, ce mot vient de l'arabe : espagn. *averia;* portug. et ital. *avaria;* de l'arabe *'awâr*, dommage subi par une marchandise. C'est par les Italiens que le mot est venu dans les langues romanes.

† **AVEHL** (a-vèl), *s. f.* Plante oléagineuse importée de la Hollande.

AVENANT. || 5° Terme de pratique très-employé par les agents des compagnies d'assurances. Modification introduite par l'assuré dans les conditions de sa police d'assurance, lorsque les valeurs assurées ont changé. Lorsqu'il résulte des termes d'une police d'assurance qu'elle doit être nécessairement suivie et complétée par des avenants ou autres conventions et déclarations émanées des parties, la police ne donne lieu qu'à la perception d'un droit fixe, *Projet de loi sur l'impôt de l'enregistrement*, art. 7.

2. **AVENIR.** || Avenir au pluriel. Ma mémoire, qui me retrace uniquement les objets agréables, est l'heureux contre-poids de mon imagination effarouchée, qui ne me fait prévoir que de cruels avenirs, J. J. ROUSS. *Confess.* VII.

AVERTIR. || S'avertir, *v. réfl.* Se donner à soi-même un avertissement. Je m'avertissais de me tenir en garde contre une première impression, si puissante toujours sur moi, J. J. ROUSS. 2° *dial.*

† **AVIATION** (a-vi-a-sion), *s. f.* Procédé par lequel les oiseaux volent et qu'on cherche à imiter pour se diriger et se soutenir dans les airs. Laissons de côté, pour cette fois, le mode de locomotion des oiseaux, l'aviation, comme disent depuis quelque temps, — malheureusement pour nos oreilles — les gens qui voudraient nous inventer des ailes, EDMOND PERRIER, *National de* 1869, 8 mai 1869.

— ÉTYM. Lat. *avis*, oiseau.

† **AVICOLE** (a-vi-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Se dit des parasites qui vivent sur les oiseaux. Les sarcoptides avicoles.

— ÉTYM. Lat. *avis*, oiseau, et *colere*, habiter.

† **AVILISSEUR** (a-vi-li-seur), *s. m.* Celui qui avilit. Le premier voulait se venger du jeune audacieux avilisseur, disait-il, de la représentation nationale, LOUVET DE COUVRAY, *Mém.* p. 298, dans POUGENS.

† **AVINAGE** (a-vi-na-j'), *s. m.* Sorte de teinture. Teindre cette espèce d'étoffe [une étamine mal tissue] avec une eau ou teinture de bois d'Inde qu'ils [les marchands] nomment avinage, et par cette voie frauduleuse ils trompent le public, *Arrêt du Conseil*, 19 janv. 1723.

— ÉTYM. *À*, et *vin :* la couleur vineuse communiquée par le bois d'Inde.

AVIRON. || Rameur. On a vu des matelots français, qui s'étaient engagés dans la pêche de la baleine comme simples avirons, devenir harponneurs avant la fin de la campagne, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 16 sept. 1868, p. 1292, 5° col.

† **AVIRONNIER** (a-vi-ro-nié), *s. m.* Celui qui fait ou vend des avirons, *Tarif des patentes*, 1850.

AVIS. || 8° Dénonciation lucrative en usage au XVII^e siècle. Un grand seigneur dénonçait au roi et à ses ministres une recherche oubliée, ou une malversation impunie... le plus souvent l'objet dénoncé était concédé à l'auteur de l'avis, qui le recouvrait en son nom, à ses risques, et par les voies civiles ou criminelles; ce singulier genre d'exploitation était alors fréquent et lucratif, LEMONTEY, *Monarchie de Louis XIV*, vers la fin.

AVOCAT. || Dans le langage féodal, protecteur. Les rois d'Espagne se qualifiaient encore, il n'y a que quelques années, avocats d'une partie des villes que j'ai conquises en Flandre, *Mém. de Louis XIV*, édit. DREYSS, t. II, p. 450.

† **AVOCAT** (a-vo-ka), *s. m.* Fruit de l'avocatier.

† **AVOCATIE** (a-vo-ka-sie), *s. f.* Dans le langage féodal, fonction d'avocat, de protecteur. Ce pays [la Flandre] étant presque tout divisé en différentes avocaties ou protections, *Mém. de Louis IV*, édit. DREYSS, t. II, p. 450.

1. **AVOIR.** || Terme de turf. Avoir un cheval, parier pour un cheval. Quand un pouleur demande : quel cheval avez-vous? cela veut dire : pour quel cheval pariez-vous?

— REM. 7. Auxiliaire, placé autrement dans le XVII^e siècle que nous ne faisons d'ordinaire aujourd'hui. Je devais par la royauté Avoir commencé cet ouvrage [j'aurais dû.... commencer], LA FONT. *Fabl.* III, 2. Et quand ce même prélat [Fénelon] veut qu'on croie sur sa parole.... la bonne foi lui devait avoir imposé silence, BOSS. *Remarques sur la réponse à la relation sur le quiétisme.* Au reste cette construction est parfaitement correcte.

† **AVRILLÉE** (a-vri-llée, *ll* mouillées), *s. f.* Terme provincial. Pluie d'avril, douce et tiède.

AXE. || Terme de géométrie. Diamètre rectiligne d'une courbe plane, qui est perpendiculaire sur les cordes qu'il divise en deux parties égales. || S'emploie quelquefois comme synonyme de diamètre : axe d'un cylindre oblique; ou pour désigner une ligne remarquable d'une surface : axe d'un conoïde, ligne droite le long de laquelle glissent les génératrices. || Axe électrique, ligne qui, dans les cristaux où s'est développée la pyro-électricité, réunit les pôles électriques.

† **AXIAL, ALE** (a-ksi-al, a-l'), *adj.* Qui appartient à un axe, qui a le caractère d'axe. Plusieurs des observateurs modernes ont décrit et représenté la duplicité du vaisseau axial de la branchie [de certains annélides], CLAPARÈDE, *Annélides du golfe de Naples*, Genève, 1868, p. 22.

† **AXIN** (a-ksin), *s. m.* Produit graisseux et cireux employé comme onguent contre les douleurs, au Mexique; il est produit par la cochenille du *jatropha curcas* appelée *coccus axinus*.

† **AXINITE** (a-ksi-ni-t'), *s. f.* Substance minérale qui cristallise en forme de hache.

— ÉTYM. Ἀξίνη, hache.

† **AYE-AYE** (a-ye-a-ye), *s. m.* Mammifère singulier de Madagascar.

AZIMUT. || Azimut magnétique, angle que fait une direction horizontale quelconque avec le méridien magnétique d'un lieu.

B

BAC. || Bac oblique, bac réuni obliquement à un câble tendu d'une rive à l'autre, de manière à traverser la rivière par l'action même du courant.

† **BACALIAU** (ba-ka-li-ô), *s. m.* La morue séchée.

† **BACTRIEN, ENNE** (ba-ktri-in, iè-n'), *adj.* Qui est relatif à la Bactriane. Le législateur bactrien, Zoroastre.

BADAUDERIE. — HIST. XVI^e s. Quand les vieux soldats les surprenoient en telles badauderies, BRANT. *Duels.*

BAGUE. || 7° Terme de mécanique. Bague d'excentrique, cercle métallique qui enveloppe l'excentrique circulaire.

† **BAIGNANT** (bè-gnan), *s. m.* Se dit, dans les lieux où l'on prend les bains de mer, de celui qui prend les bains, quand on veut le distinguer de celui qui les fait prendre. Le baignant et le baigneur.

† **BAILLE** (ba-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom donné, dans le nord de la France, aux perches dont on entoure les pâturages.

BAILLEUL. — REM. On a dit bailleur par confusion. J'avais pris la résolution de m'abandonner entre les mains de M. de Cuvilliers, qui était bailleur du roi, M^{me} DE LA GUETTE, *Mémoires*, éd. JANNET, 1856, p. 189.

BAILLEUR. || 5° Bailleur de blé se disait, dans les anciens moulins, de l'auget distributeur.

† **BAILLIVAL, ALE** (ba-lli-val, va-l', *ll* mouillées), *adj.* Qui a rapport au bailli. Le secrétaire baillival d'Yverdun J. J. ROUSS. *Lett. au comte de Tonnerre*, 18 sept. 1768. L'assemblée baillivale de Bourg en 1789, *Courrier de l'Ain*, 5 juillet 1864 (*Extraits des anecdotes sur le Bresse de l'astronome de Lalande*).

1. **BAISER.** || Fig. Baiser les mains signifie aussi dire adieu, renoncer. Elle va louer une maison pour cent ans, et baise très-humblement les mains à la pauvre Bretagne, SÉV. 236. S'il est ainsi, je vous baise les mains, Muses; gardez vos faveurs pour quelqu'autre, J. B. ROUSS. *Lir.* I, *Épitre* I.

BAISSER. || Neutralement, descendre une rivière. Nous prîmes une cabane, et baissâmes jusqu'à Orléans, SCARR. *Roman com.* cité dans JAL.

† **BAISSIER** (bê-sié), *s. m.* Nom donné, dans le cours de quelques rivières, à des atterrissements.

BALADINAGE. || 3° Baladinages, nom donné autrefois aux danses par haut, dans lesquelles on sautait plus ou moins, par opposition aux danses par bas ou danses nobles, comme le menuet, la courante, où le danseur ne quittait pas le parquet.

BALANCE. || Balance de Roberval, balance dans laquelle les plateaux sont au-dessus du point de suspension, auquel ils sont reliés à l'aide d'un parallélogramme articulé. || Balance de Quintenz, ou balance à bascule, ou bascule, balance employée pour peser les lourds fardeaux; les longueurs des bras de levier sont dans un rapport constant, en général égal à $\frac{1}{10}$; une articulation particulière permet au plateau qui reçoit le corps à peser, de se mouvoir horizontalement. || Balance romaine, voy. ROMAINE 1. || 2° On donne encore le nom de balance à divers appareils destinés à mesurer des forces quelconques. Balance de torsion.

BALANCEMENT. || 2° Disposition des marches d'un escalier dont une partie est droite et une partie circulaire, adaptée en vue de répartir progressivement la diminution de largeur des marches du côté de la rampe circulaire.

BALANCER. || En termes de construction, balancer un escalier, établir le balancement des marches.

BALANCIER. || 7° Terme de mécanique. Levier mobile autour d'un axe passant par son milieu, et servant à transformer un mouvement rectiligne alternatif en un mouvement circulaire. Balancier d'une machine à vapeur. || Balancier à bouton, et balancier à coulisse, organes de machines servant à transformer un mouvement circulaire alternatif en un mouvement rectiligne alternatif. || Balancier de Cartwright, qui transforme un mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne alternatif. || Balancier d'Olivier Evans, organe qui sert à guider verticalement la tige du piston de certaines machines à vapeur.

† **BALANT.** || En métallurgie, un forgeur chauffe une pièce au balant, lorsque, en tenant son feu bien couvert, il communique de légers mouvements à cette pièce, de manière à juger de l'état où elle est arrivée, par le degré de ramollissement qui tend à la faire plier sur la chaude.

† **BALAYETTE.** || Petit balai de bruyères taillé en brosse, dont on se sert dans le filage des cocons.

BALISTIQUE. || *Adj.* Qui a rapport à la balistique. Études balistiques. Propriétés balistiques.

† **BALIVERNE.** — HIST. XVI^e s. Il est couru un siecle jusques au nostre durant lequel ne se treuvoient autres histoires que de telles barniuelles [romans de chevalerie], BONIVARD, *Advis et devis*, p. 171.

† **BALLASTER** (ba-la-sté'), *v. a.* Terme de con-

struction de chemins de fer. Ensabler une voie ferrée.

1. **BALLE.** || 1° Fig. Garder les balles, s'est dit comme garder les manteaux. Et moi, durant ce temps, je garderai les balles? CORN. *Place Roy.* II, 7. || 2° *Ligne* 1, *au lieu de :* petite boule.... à feu, *lisez:* Petite masse de métal, qui sert de projectile aux armes à feu portatives. Les balles ont été primitivement rondes, comme elles le sont encore dans la plupart des fusils de chasse; leur forme s'est modifiée, mais elles ont conservé leur nom, malgré l'étymologie. Balle oblongue. Balle évidée. || Terme d'artillerie. Petites sphères en plomb, en fer, ou en fonte qu'on met dans les boîtes à mitraille et dans les obus à balles. || Balle à feu, artifice d'éclairage; c'est un projectile contenant une composition éclairante.

† **BALLIÈRE** (ba-llè-r', *ll* mouillées), *s. f.* Nom, à Saint-Brieuc, de paillasses faites de balle d'avoine.

1. **BALLON.** || 6° Globe en verre et en forme de ballon qu'on met aux lampes. Fabricant de ballons pour lampes, *Tarif des patentes*, 1858. || 7° On dit qu'une danseuse de l'Opéra a du ballon, lorsqu'elle danse en arrondissant gracieusement les bras, et en faisant ballonner ses jupes.

† 4. **BALLON** (ba-lon), *s. m.* Nom, dans le département de la Somme, d'une voiture destinée au transport du poisson.

† **BALNÉAIRE** (bal-né-è-r'), *adj.* Qui concerne les bains. Température balnéaire.

— ÉTYM. Lat. *balnearis*, de *balneum*, bain.

† **BALNÉATION** (bal-né-a-sion), *s. f.* Administration des bains en général.

— ÉTYM. Lat. *balneum*, bain.

BALUSTRER. Le pont [de bateaux pour traverser un fleuve] a quatre petites guérites aux quatre coins, et le reste est balustré, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 125.

BALZAN. — ÉTYM. A côté de l'étymologie, consulter cette note remise par M. Marcel Devic : Anc. franç. *beaucent*, *bauceant*, *baucant* (*Les costes a beaucans et fauve le crespon*, Roman d'*Alex.* dans Lacurne); bas-lat. *baucennus*, *baucendus*, *bauchantus*, dans du Cange, qui explique : *albo et nigro interstinctus vel bipartitus....* de equis quorum pelles *nigro et albo interstinctæ sunt;* de l'arabe *ablaq*, fém. *balqua'*, plur. *bolq*, que Freytag explique : *nigro alboque colore variegatus; usque ad femora albis præditus equus; faras balqa'*, jument alezane; ainsi cet adjectif arabe a à la fois le sens de marqué de blanc et de noir, et le sens de qui a une bande blanche aux pieds : de sorte que la forme et la signification font tout à fait préférer l'arabe à l'ital. *balza*, proposé par Diez.

BANALITÉ. || 3° Caractère banal d'une chose. Une mode.... dénaturée par la bizarrerie ou la banalité de ses applications, GUIZOT, *Vies des poëtes français*, 1re édit. p. 103.

BANC. || 8° Banc d'épreuve, banc sur lequel sont placés les canons des armes à feu portatives, lorsqu'on les éprouve. || Banc de forerie, table qui porte les couteaux et les forets nécessaires au tournage et au forage des bouches à feu.

† **BANCELLE.** Pour éviter la honte qu'on nous vît [les évêques] dans l'église même sur une méchante bancelle de bois, tandis que M. le baron de Léon et messieurs les commissaires des états avaient de grands et magnifiques fauteuils à s'asseoir, *Lett. de l'évêque de St-Malo*, dans SÉV. t. XI, p. XLI.

† **BANDITISME** (ban-di-ti-sm'), *s. m.* Néologisme. L'ensemble des bandits, leurs mœurs et leur organisation.

BANDOULIÈRE. — HIST. XVIe s. Et n'avions point encore de charges de bandollieres, mais de nos fournimens seulement, BRANT. *M. de Strozze.*

† **BANGARD** (ban-gar), *s. m.* Nom donné, dans l'est et le nord de la France, au territoire ou finage d'une commune quelconque.

† **BANNISSEUR** (ba-ni-seur), *s. m.* Celui qui bannit.

— HIST. XVIe s. On verra defaillir.... Au soleil ses rayons bannisseurs de l'ombrage, DESPORTES, *Diane*, II, 68.

BANQUE. || Banque d'émission. En principe, les billets d'une banque d'émission devraient être représentés par son stock métallique et par son portefeuille exclusivement composé de bonnes lettres de change, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, p. 205.

† **BANQUETIÈRE** (ban-ke-tiè-r'), *s. f.* Sorte d'ouvrière ovaliste. La semaine de l'ouvrière [ovaliste] sera payée 11 francs pour les banquetières et purgeuses, 11 fr 50 pour les attacheuses, 12 fr. pour les doubleuses et plieuses, *le National* de 1869, 16 juill. 1869.

BANQUETTE. || 8° Terme de turf. Banquette irlandaise, obstacle usité dans les courses de steeple-chase : c'est un talus gazonné dont le sommet présente une plate-forme destinée à servir de point d'appui au cheval sauteur; cet obstacle doit être franchi en deux temps : du pied de la banquette au sommet d'abord, et de la plate-forme au champ de course ensuite.

† **BAPHOMET** (ba-fo-mè), *s. m.* || 1° Un des noms donnés par les écrivains du moyen âge et de la Renaissance à Mahomet. || 2° Idole qu'on prétendait adorée par les musulmans et surtout par les templiers. Le baphomet des templiers, dont le nom doit s'écrire cabalistiquement en sens inverse, se compose de trois abréviations : *tem ohp ab, templi omnium hominum pacis abbas*, le père du temple de paix de tous les hommes, ELIPHAS LEVI (l'abbé Constant), *Dogme et rituel de la haute magie*, t. II, p. 174.

— ÉTYM. Autre forme de *Mahomet*.

† **BAPTISME** (ba-ti-sm'), *s. m.* Religion des baptêmes, où l'on baptise. Le sabisme qu'était-il? ce que son étymologie indique : le baptisme lui-même, c'est-à-dire la religion des baptêmes multipliés, la souche de la secte encore existante qu'on appelle chrétiens de Saint-Jean ou mendaïtes, et que les Arabes appellent *el mogtasila*, les baptistes, RENAN, *Vie de Jésus*, p. 98.

BAQUET. || Fig. Jeter dans le baquet, locution inusitée aujourd'hui, et qui paraît vouloir dire : faire rire à outrance. Il [M. du Coudray] me dit une chose qui me jeta dans mon baquet plus d'une heure; il pâmait de rire, SÉV. *à Mme de Grignan*, 19 avril 1694.

† **BAQUETAGE** (ba-ke-ta-j'), *s. m.* Épuisement des eaux qui noient des travaux de terrassement. Les planches, fouilles de terre, baquetage des eaux, gros fer et autres ouvrages, le tout montant, pour chacune écluse, à 37 878 livres, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 308.

† **BARACON** (ba-ra-kon), *s. m.* Nom des baraques élevées par les négriers sur la côte d'Afrique.

ÉTYM. Dérivé de *baraque*.

BARAGOUIN. — ÉTYM. Ajoutez cette note de M. Roulin : Composé, non de *bara*, pain, et *guin*, vin, mais de *bara*, pain, et *gwenn*, blanc, les miliciens de la Basse-Bretagne, qui arrivaient à Rennes ou à Laval, et qui étaient logés et nourris chez les bourgeois, témoignant leur surprise et leur satisfaction à la vue du pain blanc et répétant *bara gwenn*.

BARAQUE — ÉTYM. Ajoutez cette note : Esp. *barraca*; ital. *baracca*. D'après M. Dozy, qui conteste l'étymologie de Diez (*barra*, barre), ce mot est africain; et en preuve il rapporte ce passage : « Ils [les Arabes] demeurent sous des tentes avec tout leur ménage, poules, chevaux, bœufs et autre bétail, ce qu'ils appellent en leur langue une *barraque;* et toutes ces tentes ensemble un douar », DAN, *Hist. de Barbarie*, p. 59. Il ajoute que l'ancienne forme espagnole était *barga*, et croit le mot berbère, trouvant dans cette langue non pas *barga* précisément, mais des formes qui s'en rapprochent.

† **BARBANTANE** (bar-ban-ta-n'), *s. m.* Grosse barrique contenant 563 litres.

† **BARATHROMÈTRE** (ba-ra-tro-mè-tr'), *s. m.* Instrument destiné à constater l'existence et la direction des courants sous-marins.

— ÉTYM. Βάραθρον, abîme, et μέτρον, mesure.

† **BARBARISER.** || *V. a.* Rendre barbare. Anéantir tous les monuments qui honorent le génie français.... en un mot nous barbariser.... GRÉGOIRE, *Rapport*, 14 fruct. an II. Barbariser les esprits, MICHELET, *Guerres de rel.* IV.

— HIST. XVIe s. Le proverbe grec, que aussy bien barbarisoit Solon entre les Scythes que Anacharsis entre les Grecs, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 51.

1. **BARBE.** || 4° Il se dit aussi de la toile ou dentelle qui occupe le bas d'un masque. La barbe d'un loup, d'un masque de femme.

BARBET. || 4° Barbet blanc, voyez HÉRISSON, n° 2.

† **BARBETS.** — HIST. XVIe s. L'usage fit que les pasteurs de ce peuple [Vaudois des Alpes] furent communement appelés barbes, nom piedmontois, signifiant en françois oncle; et leur donnoient ce tiltre, pour ne descouvrir leur qualitées, temps et lieux dangereux; et de ce nom est venu qu'en Piedmont les papistes appeloyent communement barbets ceux qui reconnoissoyent les barbes pour pasteurs, GILLES, *Hist. des églises vaudoises*, Genève 1644, ch. II, p. 11.

† **BARBISTE** (bar-bi-st'), *s. m.* Celui qui est ou qui a été élève de l'institution de Sainte-Barbe, à Paris.

BARBON. || 3° Nom donné en Normandie au mulot. Le barbon est un animal très-préjudiciable aux récoltes en terre; aussi les tubercules sont-ils, les pommes de terre surtout, ravagés pour un dixième de la récolte, *l'Avranchin*, 6 septemb. 1868.

† **BARD** (bar), *s. f.* Nom donné dans les environs de Montpellier aux pierres à daller. Scierie de bards (comparez BARDEAU).

BARDEAU. || Terme d'imprimerie. Réserve de caractères, distribuée comme la casse, dans laquelle on survide les sortes surabondantes (voy. CASSEAU).

† **BARDENNES** (bar-dè-n'), *s. f. plur.* Barres de bois qui garnissent le banc sur lequel travaille l'ouvrier verrier.

† **BARRAL** (ba-ral), *s. m.* Nom d'un tonneau usité en Bourgogne, dans le Beaujolais, dans l'Isère etc. variant de capacité, 66 litres, 57 litres, etc. || *Au plur.* Des barraux.

BARREAU. || 4° Fig. Tribunal de la conscience, for intérieur. Il y a bien des mensonges de préface qui passent pour des péchés véniels non-seulement dans les barreaux de la république des lettres, mais aussi dans les barreaux de l'Église, BAYLE, *Article d'Arnaud (le docteur)*, note 5.

† 2. **BARRETTE.** || 2° Petite barre, en général. Barrettes à réunir diverses décorations. || 3° Partie d'une boucle. Une boucle est faite de deux joues et deux barrettes.

† **BARRICADEUR** (ba-ri-ka-deur), *s. m.* Celui qui fait des barricades. Il faut affamer ces ingrats, Ces barricadeurs scélérats, *Courr. burl. de la guerre de Paris* (XVIIe s.).

BARTAVELLE. Il est encore une espèce de perdrix rouge qu'on appelle bartavelle, parce que son chant est uniforme et monotone et qu'on l'a comparé au taquet d'un moulin, qui, en provençal, se nomme bartaveo, JOSEPH LAVALLÉE, *La chasse à tir en France*, p. 290.

1. **BARYTON.** || || 2° Instrument à cordes de la famille de l'ancienne viole; il a sept cordes à boyau que l'on touche avec un archet.

† **BASANER.** || 2° Recouvrir de basane. Basaner une culotte.

† **BASCULER.** — HIST. XIVe s. Vous devez estre vannez [berné] ou baculez, DU CANGE, *Vanna.*

BASE. || Terme de pharmacie. La partie essentielle d'une formule médicamenteuse.

BAS-FOND. || 3° Fig. Les bas-fonds de la société, classes d'hommes dégradés par la misère ou par les le vice.

† **BASILIDIEN.** || *Adj.* Qui appartient aux basilidiens. Ces pierres gravées qu'on désigne habituellement par le titre de pierres gnostiques ou basilidiennes, CHAMPOLLION, *Précis du syst. hiér.* p 140. Les pierres basilidiennes ont attaché les noms χνοῦβις, χνοῦφις et χνοῦμις à l'image d'un serpent, ID. *ib.* p. 145.

† **BASI-SPHÉNOÏDAL, ALE** (ba-zi-sfé-no-i-dal, da-l), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'os basilaire et au sphénoïde. Suture basi-sphénoïdale.

BASSIN. || 8° *Ajoutez :* Bassin hydrographique d'un cours d'eau, la portion de la surface terrestre qui écoule ses eaux dans le cours d'eau. || Bassin maritime ou bassin lacustre, ensemble des bassins hydrographiques de tous les cours d'eau qui s'écoulent dans une même mer ou dans un même lac.

BASSINOIRE. || Nom de moquerie donné aux grosses montres.

† **BASTIDON** (ba-sti-don), *s. m.* Terme du midi de la France. Une petite bastide.

BATAILLER. || Se batailler, disputer l'un contre l'autre. Ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 7 mars 1768.

BATAILLON. || 1° *Au lieu de :* bataillon de cadre.... pour le cas de guerre, *mettez :* Bataillon de guerre, bataillon composé d'hommes exercés, et prêt à entrer en campagne, par opposition

au bataillon de dépôt, qui renferme les conscrits. || Le bataillon actuellement est composé de six compagnies, et trois bataillons forment un régiment. || Le bataillon est l'unité de l'infanterie chez tous les peuples de l'Europe. Pour estimer la force d'un corps d'armée, on dit tant de bataillons et non tant de régiments ou de brigades.

† **BÂTARDEAU** (bâ-tar-dô), *s. m.* Petit couteau que l'on portait d'ordinaire dans la gaîne de la langue de bœuf, sorte de dague.

BATEAU. || 8° Bateau du loch, voy. LOCH.

† **BATHYMÉTRIQUE** (ba-ti-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la bathymétrie. Recherches bathymétriques, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXII, p. 862.

BÂTISSEUR. Les esclaves du Nil, bâtisseurs de tombeaux, CHATEAUBR. *Moïse*, II, 5.

BÂTONNIER. || 3° Celui qui fait et vend des manches de brosses, de fouets, de parapluies, de balais, etc. *Tarif des patentes*, 1858.

BATTE. || 12° Pièce de la cuvette qui sert à maintenir un sabre dans le fourreau (voy. CUVETTE).

† **BATTENDIER** (ba-tan-dié), *s. m.* Celui qui exploite un moulin à battre le chanvre, *Tarif des patentes*, 1858.

BATTERIE. || 2° Terme d'artillerie. Emplacement préparé pour recevoir des bouches à feu qui doivent faire feu sur les lieux mêmes. On les distingue : d'après la nature des bouches à feu dont elles sont armées, en batteries de canons, batteries d'obusiers, batteries de mortiers; d'après leur destination, en batteries de siége, batteries de place, batteries de côte, batteries d'ouvrages de campagne ; d'après leur organisation, en batteries à embrasures, batteries à barbette, batteries blindées, batteries casematées; d'après la nature de leur tir, en batteries de plein fouet, batteries à ricochet; d'après la direction de leur tir, en batteries directes, qui battent perpendiculairement le flanc ou la face d'un ouvrage, ou le front d'une troupe, en batteries d'écharpe, dont la direction du tir fait un angle de 20° au plus avec la ligne à battre, en batteries à revers, qui sont établies en arrière du prolongement de la face ou de la ligne à battre, en batteries d'enfilade, dont les projectiles parcourent la longueur de la ligne à battre. || En général, une rangée de bouches à feu disposées sur un terrain quelconque et prêtes à faire feu. || Une pièce est dite en batterie, lorsqu'elle est disposée pour faire feu. Le ravage de cent pièces de canon en batterie, HAMILT. *Gram.* 3. || En batterie, hors de batterie, commandements employés autrefois pour faire placer une pièce à la position d'où elle doit tirer, ou pour l'en éloigner afin d'en faciliter le chargement. || 3° Réunion du personnel et du matériel qui constitue l'unité tactique de l'artillerie. Toutes les batteries de ce régiment sont sur le pied de guerre. Batterie à cheval, celle dans laquelle les servants des pièces sont montés. Batterie montée, celle dont les servants sont à pied, et dont les conducteurs des pièces seulement sont à cheval. Batterie à pied, celle qui ne contient que des servants à pied. || Nombre déterminé de chaque espèce de pièces d'artillerie ou bouches à feu, qui sert au dénombrement de cette arme. La batterie française est actuellement de six pièces. || 4° Batterie flottante, embarcation construite spécialement en vue du tir des canons qu'elle porte. || 5° Dans les moulins à poudre, batterie, la réunion d'un certain nombre de mortiers où se fait le battage de la poudre.

† **BATTES** (ba-t'), *s. f. plur.* Terme de sellier. Les portions rembourrées mises en avant et en arrière au-dessus des arçons.

BATTEUR. || 6° Batteur de nerfs, celui qui réduit les nerfs de bœuf en filasse, *Tarif des patentes*, 1858.

BATTRE. || *V. n.* Disputer. Après avoir quelque temps battu là-dessus.... ST-SIM. t. VIII, p. 259, édit. CHÉRUEL.

† **BAUDELIER** (bô-de-lié), *s. m.* Celui qui transporte le bois à dos de bêtes de somme, *Tarif des patentes*, 1858.

BAUDIR. || *V. n.* Faire le galant, le joli. Et quoiqu'il fût [le chevalier de Gramont] moins honteux auprès des dames, il n'était pourtant pas plus pressant; au contraire, pourvu qu'il pût baudir, faire dire dans le monde qu'il était amoureux.... il ne se mettait guère en peine de la conclusion, BUSSY-RABUTIN, *Hist. am.* p. 47, édit. Amsterdam, 1671.

† **BAUGEUR** (bô-jeur), *s. m.* Celui qui fait des constructions en terre et en paille, *Tarif des patentes*, 1858.

— ÉTYM. *Bauge.*

† **BAVIÈRE** (ba-viè-r'), *s. f.* Partie de l'armure destinée à protéger le cou et le menton. Quand l'armement de tête est la salade, comme au XV° siècle, la bavière est fixée à la partie supérieure de la cuirasse. Quand il s'agit de l'armet, la bavière fait partie du casque et est mobile autour des mêmes pivots que le mézail. On l'appelle aussi mentonnière.

— ÉTYM. *Baver*, à cause de la place que cette pièce occupe.

† **BAVOLER.** — HIST. XVI° s. Un brave scadron l'accompagne D'autres freslons qui, bavolant, Font en l'air comme un camp volant, DE BRACH, *Poëmes*, f° 36, de l'édit. originale.

BAVOLET. — HIST. XV° s. Dame dont le chef estoit paré de ses cheveux beaux et blonds, ayant par dessus une tocque couverte d'un volet et bavolet fort enrichi de pierreries, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 666, dans LACURNE, au mot *volet*.

BAVURE. || Terme d'artillerie. Saillie de métal produite à la bouche d'une pièce d'artillerie en bronze par les chocs du projectile.

† **BÉATIFIANT, ANTE** (bé-a-ti-fi-an, an-t'), *adj.* Qui béatifie. M. de Meaux, qui s'est attaché à montrer que l'amour qu'on avait pour Dieu comme objet béatifiant.... BOSS. 2° *écrit*, 5.

BÉATILLES. Fig. ....Enfin les béatilles De l'hyménée, ennuis, chagrins, dégoûts, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 16.

† **BÉATRIX** (bé-a-triks'), *s. f.* La 83° planète télescopique, découverte par M. de Gasparis.

† **BEAUCE** (bô-s'), *s. f.* Campagne plate (inusité aujourd'hui; écrit beausse). L'affection qu'il avait pour la chasse l'emporta un peu trop.... d'où vient qu'il fut bien étonné quant il se vit dans les beausses et les plaines de la Champagne, qui, étant dépouillées de bois et de forêts, ne nourrissent point de bêtes rousses, J. BOUDONNET, *les Vies des évêques du Mans*, p. 411, Paris, 1651.

† **BEAUCUIT.** — ÉTYM. Altération de l'anglais *bukwheat* qu'on prononce *beukwit*; il vient de l'allem. *Buchweizen*, blé sarrasin, littéralement, faîne-froment, à cause de la ressemblance du grain de sarrasin avec une petite faîne (TH. FAVIE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1864, p. 880).

† **BÉCANDRE** (bé-kan-dr'), *s. f.* Bateau de Dunkerque, naviguant sur l'Escaut.

† **BECCADE** (bè-ka-d'), *s. f.* En termes de fauconnerie, becquée. Il est important qu'ils soient non-seulement accoutumés, mais affriandés à ce leurre; dès que l'oiseau a fondu dessus et qu'il a pris seulement une beccade.... LE ROY, *Encyclop.* Art. *Fauconnerie.*

† **BÉCHEVETER** (bé-che-ve-té), *v. a.* Terme de papeterie. Mettre tête-bêche les feuilles de papier (voy. TÊTE-BÊCHE).

† **BEDEAUDE.** || 2° Nom donné à quelques insectes dont le corps est de deux couleurs bien tranchées. Chenille bedeaude, cigale bedeaude.

† **BÉFLER** (bé-flé), *v. a.* Tromper, moquer (aujourd'hui inusité). Si on le trompe et bèfle aujourd'hui, NAUDÉ, *Coups d'État.*

— ÉTYM. Ital. *beffare*, moquer.

† **BÈGE** (bè-j'), *adj. f.* Laine bège, laine dont le gris naturel résulte du mélange des laines noirâtres et blanches; c'est l'italien *bigio*, gris.

BÉLIER. || Coup de bélier, coup que donne le bélier, et, par extension, coup que donne une vague, une onde en mouvement.

BÉLIÈRE. || 3° Aujourd'hui on nomme bélières les courroies qui réunissent le sabre au ceinturon. La grande et la petite bélière.

† **BELLÉROPHON** (bèl-lé-ro-fon), *s. m.* Lettre de Bellérophon, voy. LETTRE, n° 1.

† **BELLIGÉRER** (bèl-li-jé-ré), *v. n.* Faire la guerre. Capable de belligérer, *Journ. officiel*, 4 août 1870, p. 1368, 3° col.

† **BELLONE.** || 2° La 28° planète télescopique, découverte par M. Luther.

† **BELZÉBUTH.** — HIST. XIV° s. Se çou estoit Bugibus le maufé [le diable], Sel devroit on lui repondre en non Dé, *Huon de Bordeaux*, v. 3417.

† **BÉNÉDICTINISME** (bé-né-di-kti-ni-sm'), *s. m.* Qualité de bénédictin, de moine de Saint-Benoît. Il se flatte d'avoir.... de quoi former une preuve démonstrative du bénédictinisme prétendu de saint Thomas d'Aquin, *Mém. de Trévoux*, 1726, t. I, p. 83.

† **BÉNÉFICIEMENT** (bé-né-fi-si-man), *s. m.* || 1° Terme d'assurances maritimes. La valeur, le profit, le bénéfice que la compagnie assureur peut retirer des marchandises avariées par le sinistre prévu. Un chargement de bateau est assuré pour 40 000 fr.; par suite d'accident, il y a une perte ou détérioration de 30 000 francs que la compagnie paye; mais elle parvient à obtenir par ses soins une valeur de 12 000 francs sur les marchandises avariées; ces 12 000 francs sont le bénéficiement. || 2° Il se dit aussi de l'opération qui est faite pour donner une valeur quelconque à une marchandise qui, après un sinistre, resterait sans valeur, ou pour augmenter la valeur que cette marchandise avariée peut encore avoir. Un chargement de grains est submergé; quand on le retire de l'eau, il vaut bien encore quelque chose, mais il a certainement perdu plus de 75 p. 100 de la valeur en état sain; si ces mêmes grains, au lieu d'être revendus à vil prix, sont étendus dans les greniers et séchés, ils prendront une plus-value très-sensible; les dépenses qui auront été faites pour donner cette plus-value sont des frais de bénéficiement.

BÉNIR. || 5° Bénir de. Jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail, J. J. ROUSS. *Lett. à Rey*, août 1766.

BENJOIN. — ÉTYM. Au lieu de ce qui y est, *lisez* : Espagn. *benjui*, *menjui*; portug. *benjoim*, *beijoim*, *beijuim*; ital. *belzuino*, *belguino*; de l'arabe *loubân djâwi*, encens javanais, d'après Valentijn, *Beschrijving van groot Java*, p. 67, approuvé par M. Dozy.

† **BENNE.** || Se dit aussi du coffre dans lequel on monte et l'on descend les mineurs dans une mine profonde.

BENOÎTE. || En alchimie, la benoîte s'est dit pour la bienheureuse opération de la pierre philosophale. Et croit autant qu'il le souhaite Que la benoîte s'en va faite, FURETIÈRE, *Voy. de Mercure.*

BÉQUILLER. || 1° Et lors sortit avec grands cris Un béquillard d'une portière, Fort basané, sec et tout gris, Béquillant de même manière Que Boyer béquille à Paris, *Voy. de Chapelle et Bach.* p. 10.

BERCEAU. || 7 En termes d'architecture, voûte à intrados cylindrique. Berceau en plein cintre, surbaissé, surhaussé, en anse de panier.

1. **BERGE.** || 3° Berge en crinière, portion laissée en friche et située au delà de la raie qui termine un champ et à laquelle aboutissent les sillons.

† **BERTHOLLER** (ber-to-lé), *v. a.* Son emploi [du chlore pour le blanchiment des étoffes] est devenu si universel et tellement populaire, qu'il a introduit de nouveaux mots dans le langage usuel : personne n'ignore aujourd'hui ce que c'est qu'une blanchisserie bertholienne; on dit de même dans les ateliers bertholler, bertholage; on y entretient des ouvriers que l'on y appelle des bertholleurs, CUVIER, *Éloq. hist. de Berthollet.*

— ÉTYM. *Berthollet*, célèbre chimiste qui appliqua le chlore au blanchiment des toiles.

† **BÉSEAU.** — ÉTYM. Peut-être dérivé de *bies*, fossé.

BESOGNE. || 3° Sorte de grand bateau, dit aussi bateau normand, ou chaland besogne.

† **BESSOIR** (bè-soir), *s. m.* Réservoir pour les eaux extraites des trous de sonde, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 609.

BÊTE. || 3° *l. dern.* *après* piége, *ajoutez :* La bête se dit quelquefois pour la fouine, le putois, la belette. Dans mon palier rien ne m'était resté; Depuis deux jours la bête a tout mangé, LA FONT. *Faucon.* || 6° *Ajoutez :* Nom donné par les protestants à Rome, à l'Église romaine, qu'ils comparent à la bête de l'Apocalypse. Les vaudois et les albigeois, et Jean Wiclef et Jean Huss et tous les autres de cette sorte reviennent partout dans les nouvelles interprétations [des protestants] comme de fidèles témoins de la vérité persécutée par la bête, BOSS. *Var.* XIII, 37.

BÉTON. — ÉTYM. *Ajoutez* : D'après M. Roulin, les objections contre *bitumen* ne peuvent l'emporter; c'est le souvenir du *bitume* employé en guise de mortier à la construction des murs de Babylone qui a prévalu.

† **BETTERAVIÈRE** (bè-te-ra-viè-r'), *adj. f.* Qui a rapport à la betterave. Il ne peut décidément se traiter à la chambre une question un peu importante, sans que MM. les avocats n'en profitent pour créer un barbarisme; on a, ce mois-ci, parlé pendant trois jours de l'industrie betteravière, ALPH. KARR, *les Guêpes*, juin 1840.

† **BETUN** (be-tun), *s. m.* Liquide qui emplit une

tonne dans laquelle les planteurs de tabac jettent les détritus des feuilles, les côtes et les résidus du balayage des ateliers; il dégage une odeur insupportable d'urate d'ammoniaque.

— ÉTYM. Ce n'est pas une corruption du vieux mot *petun*, tabac; *betun* signifie cirage, ce qui indique quelle est l'apparence du liquide employé pour provoquer la fermentation, MAXIME DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1868, 1er août, p. 731.

BÉTYLE. — *À l'étymologie, ajoutez :* le nom n'est pas grec, il est sémitique : *beit el*, la demeure de Dieu, parce que les pierres tombées du ciel passaient pour divines.

† **BIACIDE** (bi-a-si-d'), *adj.* Terme de chimie. Base biacide, base qui, en combinaison, ne peut être neutralisée que par deux équivalents d'un acide.

BIAIS. || 6° Appareil et construction des ponts biais, par Graeff, Paris, 1867.

† **BIAURICULAIRE** (bi-ô-ri-ku-lê-r'), *adj.* Qui va d'une oreille à l'autre. Diamètre biauriculaire.

† **BIBASIQUE** || Acide bibasique, acide qui, en combinaison, ne peut être neutralisé que par deux équivalents d'une base.

BIBLE. || Dans le moyen âge, nom donné à des poëmes moraux et satiriques. La Bible de Guyot de Provins.

† **BIBLIOLÂTRE** (bi-bli-o-lâ-tr'), *s. m.* Celui qui adore les livres. Ah! mon ami, pardonnez-moi ce mot, vous êtes vous-même un grand bibliolâtre, DE BROSSES, *Lettres sur l'Italie*, XLIX (ce mot est souligné dans l'original).

— ÉTYM. Βιβλίον, livre, et λατρεύειν, adorer.

† **BIBLIOLÂTRIE** (bi-bli-o-lâ-trie), *s. f.* Se dit chez les protestants d'un attachement trop servile au texte de la Bible.

— ÉTYM. Τὰ βιβλία, la Bible, et λατρεία, adoration.

BIBLIOMANIE. La bibliomanie, comme disait feu M. Patin, a été une des maladies de ce siècle [XVIIe]; chacun, par un luxe curieux, a voulu avoir des livres, et former de grands corps de bibliothèques, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 46.

BICEPS. *Ajoutez :* || Fig. et familièrement. En termes d'artistes, avoir du biceps, être fort, vigoureux.

† **BIELLE.** Tige rigide qui sert, dans les machines, à transformer un mouvement rectiligne ou circulaire alternatif en un mouvement circulaire continu, ou inversement.

BIENFAITEUR. — REM. Au XVIIe siècle, on écrivait bienfacteur. Béni soit mon bienfacteur, puisque M. de Vaugelas le veut ainsi, et que pour si peu de chose il ne faut pas se mettre mal avec ses amis, BALZ. *Lett. à Chapelain*, 4 janvier 1639, liv. XX, lett. 1. La Bruyère écrivait aussi bienfacteur et bienfactrice (voy. l'édition Walckenaer, p. 741).

BIENVEILLANT. || Substantivement. Moins je l'ai trouvé naturel, dans ma situation présente, de la part d'un bienveillant...., J. J. ROUSS. *Lett. à Dusaulx*, 16 février 1771.

2. **BIÈRE.** || Nom donné par la superstition populaire en Normandie à des spectres blancs, semblables à un cercueil, qu'on rencontre la nuit couchés en travers des chemins, *Annuaire de la Manche*, 1832.

† **BIFFE** (bi-f'), *s. f.* || 1° Instrument employé dans l'administration du timbre pour annuler les empreintes des timbres apposés par erreur ou supprimés. || 2° Empreinte de cet instrument. Des pièces d'ordre employées à l'atelier général du timbre portent ces mots : biffe du timbreur débiteur, biffe du timbreur créditeur, pour indiquer la place de l'empreinte de l'outil servant à chacun d'eux.

† **BIFFURE.** || 2° Action de biffer. L'arrêt.... ordonné la rayure et biffure de la sentence.... BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXV, p. 372.

† **BIFIDITÉ** (bi-fi-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est bifide. La bifidité de la colonne vertébrale.

BIGAME. || Terme de chimie. Corps bigame, corps dont les combinaisons s'effectuent dans le rapport de deux équivalents des corps qui s'unissent.

† 2. **BIGRE.** — ÉTYM. On l'a tiré d'*apiger*, celui qui gouverne les abeilles, par le retranchement de l'*a*, voy. LÈBER, *Collect. des meilleures dissert.* t. XX, p. 307. Il vient plutôt du germanique : anglo-sax. *beo*; dan. *bie*; angl. *bee*, abeille, d'où le bas-lat. *bigarus*, bigre, gardien d'abeilles.

BIJOU. || 4° Chez les restaurateurs de Paris, nom donné à toutes les dessertes des plats et des assiettes.

BIJOUTIER. || L'homme qui vient prendre, pour les revendre, les restes des restaurants.

† **BILATTE** (bi-la-t'), *s. f.* Voy. VOLIGE.

BILBOQUET. — HIST. XVIe s. Billebouquet, RAB. *Garg.* I, 22.

† **BILLAGE** (bi-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Pilotage à la descente d'un cours d'eau, à l'endroit des ponts. Le service du pilotage [sur la haute Seine] consistait dans le chablage et le billage des bateaux aux ponts ci-dessus indiqués; le chablage, c'est-à-dire le pilotage à la remonte, a pu être complétement supprimé, sauf à Valvin...., quant au billage, c'est-à-dire au pilotage à la descente, il a dû être maintenu encore, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 616.

† **BILLEUR** (bi-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Marinier opérant le billage. À partir de cette hauteur [1 mètre 30 au-dessus de l'étiage], les mariniers sont obligés de se faire aider par les pilotes billeurs [sur la haute Seine]...., la dépense du billage à chaque pont est d'environ 3 francs par bateau, calculé à raison de 0 fr. 75 par billeur, et l'on en emploie trois ou quatre suivant la hauteur des eaux, et la dimension du bateau, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 619.

2. **BILLON.** || 4° Un des noms vulgaires de la vesce.

† **BIMASTOÏDIEN, ENNE** (bi-ma-sto-i-diin, diè-n'), *adj.* Qui va d'une apophyse mastoïde à l'autre. La largeur bimastoïdienne du crâne.

† **BIOMÉTRIE** (bi-o-mé-trie), *s. f.* Connaissance des lois qui régissent la durée de la vie.

† **BIOMÉTRIQUE** (bi-o-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la biométrie.

† **BIRÉFRINGENCE** (bi-ré-frin-jan-s'), *s. f.* Propriété des substances biréfringentes.

† **BISCUITER.** || Pain biscuité, pain préparé à la façon du biscuit. Le pain biscuité est fort en usage dans l'armée d'Afrique.

† **BISCUTELLE** (bi-sku-tè-l'), *s. f.* Genre de la famille des crucifères, auquel appartient la lunetière.

† **BISEAUTEUR** (bi-zô-teur), *s. m.* Ouvrier qui fait le biseautage des verres de montre.

† **BISSECTEUR, TRICE** (bi-sè-kteur, ktri-s'), *adj.* Terme de géométrie. Qui divise en deux parties égales. Plan bissecteur. Ligne bissectrice. || *S. f.* Bissectrice d'un angle, ligne qui le partage en deux parties égales.

— ÉTYM. *Bis*, en deux, et *secteur* : qui coupe en deux.

† **BITEMPORAL, ALE** (bi-tan-po-ral, ra-l'), *adj.* Qui va d'une tempe à l'autre. Diamètre bitemporal.

BIVALVE. — REM. D'autres font bivalve féminin : Une bivalve très-jolie. Le Dict. de l'Académie fait multivalve féminin, et univalve masculin.

† **BIVEAU.** — ÉTYM. Par analogie à *niveau*, et comme pour dire *double niveau*, instrument pour prendre le niveau de deux places, le rapport de deux plans.

† **BIVOIE.** || Terme de chemin de fer. Double route, l'endroit où une route se bifurque.

† **BIVOLTAIN** ou **BIVOLTIN** (bi-vol-tin), *s. m.* Nom donné aux vers à soie donnant deux générations par an. || *Adj.* Races bivoltines.

— ÉTYM. *Bi*, deux, et ital. *volta*, fois.

† **BIWITZ** (bi-vits'), *s. m.* Plante oléagineuse importée de la Bohème.

BIZARRE. || Terme de vénerie. Tête bizarre, celle d'un cerf dont les andouillers ne sont pas placés d'une manière régulière qui permette d'apprécier l'âge de la bête.

† **BLACHE** (bla-ch'), *s. f.* Synonyme de blachère.

— ÉTYM. Peut-être l'anglais *brake*, fougère, allem. *Brach*, friche.

† **BLACHÈRE** (bla-chè-r'), *s. f.* Terre plantée de chênes ou de châtaigniers assez distants les uns des autres pour qu'on y puisse labourer (Dauphiné, Franche-Comté).

† **BLAIN** (blin), *s. m.* Nom donné, dans la Loire-Inférieure, à des bateaux plats très-allongés qui naviguent sur les tourbières et qui peuvent porter jusqu'à 15 000 mottes de tourbe.

1. **BLANC.** || 10° Au lieu de : se faire blanc de son épée, on dit aussi elliptiquement : Se faire blanc de, se prévaloir. Vous vous êtes fait tout blanc d'Aristote et d'autres auteurs que vous ne lûtes ou n'entendîtes peut-être jamais, et qui vous manquent tous de garantie, P. CORNEILLE, *Lettre à Scudéri*, dans *Classiques français* de G. Merlet, 1868, p. 27.

2. **BLANC.** || 3° *Ajoutez :* En termes de commerce, le blanc, l'ensemble d'étoffes blanches en toile, en calicot, etc. Spécialité de blanc. || 7° Écrire en blanc, écrire avec de l'encre de sympathie. Elle trouve aussi que notre manière d'écrire en blanc est très-mauvaise, étant très-connue, KLINGLIN, *Corresp.* t. I, p. 465. || 17° Terme de fortification. Blanc d'eau, inondation qui n'a que peu de hauteur au-dessus du sol. || Terrain dans lequel on rencontre l'eau à une petite profondeur.

† **BLANCARD.** || Adjectivement. Toiles blancards : ces toiles sont ainsi appelées parce que le fil qui sert à les fabriquer a été à demi blanchi avant que d'être mis en œuvre; elles se fabriquent aux environs de Rouen, et sont propres pour les Indes espagnoles, P. GIRAUDEAU, *La banque rendue facile*, p. 472.

1. **BLANCHET.** || 4° Pièce de harnachement. || 5° Jupe tricotée en coton ou en laine (Dauphiné, Savoie, Piémont).

BLANQUETTE. || 7° Sorte de vignoble du Midi produisant un vin blanc. Nous vîmes Montpellier se présenter à nous, environnée de ces plantades et de ces blanquettes que vous connaissez, *Voy. de Chapelle et Bach.* p. 46.

BLASÉ. Les Blasés, titre d'une comédie de Forcalquier, 1740.

BLASON. || 4° Anciennement, nom d'une pièce composée de petits vers à rimes plates et renfermant l'éloge ou le blâme de ce qu'on voulait blasonner. Le Blason des fausses amours, titre d'un poëme satirique (XVe siècle).

† **BLATIÈRE** (bla-tiè-r'), *s. f.* Nom d'une sorte de bât en Picardie.

— ÉTYM. Ainsi dit parce qu'il sert aux *blatiers*.

† **BLESSON** (blè-son), *s. m.* Fruit du blessonnier.

— ÉTYM. *Blessir*, parce que les *blessons* ne sont mangeables que *blets*.

† **BLESSONNIER** (blè-so-nié), *s. m.* Nom, en Franche-Comté, du poirier sauvage.

BLETTE. — HIST. XIIIe s. Mult fu cis rois beneürez, Ki ci [en terre] e là [en ciel] fu curunez, E tant vaut cele plus que ceste, Cume fait or plus k'une bleste, *Édouard le confesseur*, v. 3943.

† 2. **BLETTE** (blè-t'), *s. f.* Nom donné dans le Var à des rejetons de châtaigniers employés en tonnellerie. Les châtaigniers (forêts des Maures, Var) donnent les marrons de qualité supérieure connus sous le nom de marrons de Luc; et leurs rejetons, dits blettes, fournissent le bois de tonnellerie le plus généralement employé dans le pays, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 45.

BLEU. || 2° Colère bleue, violente colère, colère où le visage devient bleu.

† **BLEUTÉ, ÉE** (bleu-té, tée), *adj.* Qui a une teinte bleue. Le drap des capotes de l'infanterie est dit drap gris-bleuté.

BLONDIN. || 3° Toile blondine, sorte de toile. Quant aux toiles dites blondines, dont la nuance est sur la limite séparative des deux espèces.... *Tarif des Douanes*, 1869, p. 145.

† **BLOUQUIER** (blou-kié), *s. m.* Ancien nom des fabricants de boucles. Lettres patentes portant confirmation des statuts des maîtres cloutiers, blouquiers et lormiers de la ville de Châlons, *À Paris au mois de juillet* 1670.

— ÉTYM. *Blouque*, pour *boucle*.

1. **BLOUSE.** || 3° Nom donné, dans les landes de Gascogne, à des cavités pleines d'eau recouvertes d'un ciel en sable que la moindre pression fait écrouler.

† **BLOUSSE** (blou-s'), *s. f.* Dans les filatures, partie grossière de la laine. Cylindres qui laissent la blousse dans le peigne.

† **BLUARD** (blu-ar), *s. m.* Nom, en Provence, de l'échinope, qui offre un gros capitule de fleurs composées bleues.

† **BLUETTANT, ANTE** (blu-è-tan, tan-t'), *adj.* Qui lance des bluettes de feu. Je voyais les étoiles luire au ciel avec un feu bluettant, CYRANO, *Lett. div. pour les sorc.*

† **BOBILLONNER** (bo-bi-llo-né, *ll* mouillées), *v. n.* Hésiter, tâtonner. La Puy du Fou ne fait pas ce qu'elle pourrait faire.... elle bobillonne et pleure et ne résout rien, SÉV. 19 août 1675. || Inusité.

† **BOBINAGE** (bo-bi-na-j'), *s. m.* Action de placer le fil sur des bobines. Loi sur les moyens de constater les conventions entre patrons et ouvriers, en matière de tissage et de bobinage (du 7 mars 1850), *Bulletin des lois*, 10e série, n° 2004.

BOBINE. || Terme de physique. Cylindre autour duquel est enroulé un fil métallique dans lequel peut passer un courant électrique.

† **BOBINEAU** (bo-bi-nô), *s. m.* Synonyme d'espole.

† **BOCASSIN** (bo-ka-sin), *s. m.* Sorte de toile. Le commerce des bocassins en toiles de coton teintes et gommées de Tokat, de Kastambol et d'Amasin est immense en Crimée, DE PEYSSONNEL, *Traité sur le commerce de la mer Noire*, I, 49.

† **BOCK** (bok), *s. m.* Contenu d'un grand verre. Un bock de bière.

BOEUF || 7° Chez les tailleurs, l'ouvrier tailleur en général. || Petit bœuf, l'ouvrier qui n'est pas encore capable d'achever une pièce seul.

† **BOEUVONNAGE** (beu-vo-na-j'), *s. m.* Opération par laquelle on enlève à une vache les ovaires; cette opération ôte à la vache quelques-uns de ses caractères ordinaires pour lui en donner qui la rapprochent de ceux du bœuf; il en résulte plus de lait et meilleur, plus de viande et meilleure.

† **BOEUVONNE** (beu-vo-n'), *s. f.* Vache qui a subi l'opération du bœuvonnage.

BOGHEI. || On l'abrége quelquefois en boc.

— ÉTYM. Angl. *buggy*, tiré d'un mot indien.

BOIS. || 1° *Ajoutez :* Bois tors, bois dont les fibres sont en spirale. || Bois tortillard, bois dont les fibres sont enchevêtrées. || Bois rafau, bois tors et noueux. || 16° Synonyme de monture pour les armes à feu portatives. Bois de fusil, de pistolet. || 17° Bois et petit bois, nom donné à une sorte de coiffure, à la fin du XVII° siècle. La souris est un petit nœud de nompareille, qui se place dans le bois (nota : On appelle petit bois un paquet de cheveux hérissés qui garnissent le pied de la futaie bouclée), REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 6.

† **BOÎTAGE** (boi-ta-j'), *s. m.* Action de mettre en boîte. Dans les ateliers suivants, savoir : tamisage et emballage.... boîtages des tabacs en poudre.... boîtage des cigares, *Instruction sur le service des manufactures de tabacs*, 30 juin 1832, art. 219.

† **BOÎTARD** (boi-tar), *s. m.* Boîte en fonte qui occupe le centre de la meule inférieure ou gisante.

BOÎTE. || 10° Boîte à mitraille, cylindre en tôle ou en fer-blanc rempli de balles qui se séparent à la sortie de la bouche à feu; ce projectile a été pendant longtemps nommé boîte à balles. || Boîte de culasse, pièce dans laquelle est maintenu le cylindre obturateur des armes à feu se chargeant par la culasse.

† 2. **BOITER** (boi-té), *v. n.* Terme de pêche. Jeter de la boite. Nous avons boité ce matin.

† **BOMBAGISTE** (bon-ba-ji-st'), *s. m.* Celui qui fabrique et vend des couvre-plats, garde-manger, corbeilles, etc. en tissus métalliques, *Tarif des patentes*, 1858.

BOMBARDER, *l.* 13, *après* position, *ajoutez :* La princesse de Conti rendait compte à son mari d'une fille qu'elle avait prise fort promptement, de peur qu'on ne lui en bombardât une de Saint-Cyr, M^lle DE MONTPENSIER, *Mémoires*, t. IV, p. 518, éd. *Charpentier*.

BOMBE. || 1° *Lisez :* Globe de fonte creux rempli.... || On dit qu'un canon est tiré en bombe, lorsqu'il est pointé sous un angle de tir d'au moins 35°.

† **BOMBETTE** (bon-bè-t'), *s. f.* Dans les feux d'artifice, petite bombe. Bombettes tricolores, *Monit. univ.* 16 et 17 août 1867, p. 1116, 3° col.

† **BOMBYCINE** (bon-bi-si-n'), *s. f.* Soie tirée de cocons percés, provenant des bombyx autres que le bombyx du mûrier.

† **BONBONNE.** — ÉTYM. Forme augmentative de *bombe*, sorte de vase, de fût.

BON-CHRÉTIEN. — ÉTYM. Elles doivent, dit-on, leur nom à saint François de Paule, qui les a introduites en France.

† **BONDAX** (bon-daks'), *s. m.* Outil d'ouvrier en bois, analogue à une demi-bisaiguë.

BONDER. J'enlevai, dans trente jours, tous les effets de la Compagnie, à l'insu des employés, des gens du pays et des Portugais; j'en bondai mon petit navire, que je chargeai ensuite de noirs (1672).... *Revue maritime et coloniale*, t. XVIII, p. 443, octobre 1866.

† **BONHOMMEAU** (bo-no-mô), *s. m.* Diminutif de bonhomme. Mais, le voyant si sage et si fidèle, Le bonhommeau des coups se consola, LA FONT. *Coc.*

† **BOOK** (bouk'), *s. m.* Terme de turf. Livre sur lequel les parieurs inscrivent leurs paris. || Avoir un excellent book, avoir combiné ses paris de manière à s'assurer de grandes chances de gain et peu de pertes relatives.

— ÉTYM. Angl. *book*, livre; all. *Buch*.

† **BORDELAISE** (bor-de-lè-z'), *adj. f.* Se dit d'une futaille ou barrique usitée à Bordeaux. La contenance de la futaille dite bordelaise est en minimum de 225 litres, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866, concernant les usages commerciaux*.

† **BORDELIÈRE** (bor-de-liè-r'), *s. f.* Poisson du genre cyprin, ainsi dit parce qu'il se tient sur le bord des rivières.

† **BORNAL** (bor-nal), *s. m.* Ancien nom des rayons d'une ruche. Puis, le portant [le miel] dans sa ruche, elle [l'abeille] l'accommode artistement, en séparant la cire, et d'icelle faisant le bornal, dans lequel elle réserve le miel pour l'hiver suivant, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, VI, 2.

BORNE. — REM. Au fig. Sans bornes s'écrit avec une *s*; on ne peut mettre le singulier, sans borne, qu'en poésie.

† **BORUSSIEN** (bo-ru-ssiin), *s. m.* Nom d'une ancienne langue du nord de l'Allemagne, appartenant au rameau lettique. (Borussien est la forme première de Prussien.)

† **BOSSES** (bo-s'), *s. f. pl.* ou **BOSSIS** (bo-si), *s. m. pl.* Terres cultivables entremêlées aux marais salants, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

† **BOSSELIER** (bo-se-lié), *s. m.* Celui qui fait des grelots et bossettes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **BOSSILLÉ, ÉE** (bo-si-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Qui présente des inégalités de terrain en forme de bosse. L'inégalité des superficies bossillées qui diversifient la qualité des terres à l'infini, VAUBAN, *Dîme*.

BOT. || *Au fém.* Main bote, déformation congénitale ou acquise des mains, consistant en une déviation qui correspond à celle du pied bot. || Quelques-uns, à tort, disent main bot.

BOTTER. || *V. n.* Se charger de boue, en parlant des roues d'une machine. Mais quand la terre est détrempée, quand les roues de la machine bottent, c'est-à-dire quand elles se chargent de terre, C. LAURENT, *la Liberté*, 17 sept. 1868.

† **BOUBIE** (bou-bie), *s. f.* Le fou, oiseau (voy. FOU, n° 18).

— ÉTYM. Angl. *booby*, nigaud, et nom de l'oiseau.

BOUC. || 6° Nom, en Saintonge, d'un crustacé, le palémon à dents de scie, *palemon serratus*, vulgairement crevette.

BOUCAN. || 1°. Sorte de gril en bois, sur lequel les boucaniers faisaient cuire un animal entier; à cet effet on coupait quatre fourches de la grosseur du bras et d'environ quatre pieds de longueur; on les plantait en terre de manière qu'elles fissent un carré long d'environ quatre pieds sur trois pieds de large; on posait la traverse sur les fourches, et on arrangeait sur les traverses les gaulettes qui faisaient le grillage, P. LABAT, *Nouv. voy. aux îles franç. de l'Amérique*, t. IV, ch. IX. || Boucan de cochon, repas champêtre fait dans les bois à l'imitation des boucaniers, Le P. LABAT, *ib.*

— ÉTYM. M. Roulin pense qu'il vient du mot caraïbe *boucacoui* ou *boucaboui*, blesser avec une flèche (Raym. Breton, *Dict. franç. caraïbe*, p. 44); le mot a passé au sens de gibier tué à la chasse; puis de là au gril sur lequel on faisait cuire ce gibier.

BOUCHÉE. — ÉTYM. Patois langued. *boucada*; ital. *boccata*; d'un latin fictif *buccata*, de *bucca*, bouche.

BOUCLE. || 8° *au lieu de :* nœud simple, *lisez :* Élément des nœuds, forme que prend une corde qu'on courbe en la pliant, et dont on fait passer un des brins sur l'autre.

† **BOUCLETEAU** (bou-kle-tô), *s. m.* Lanière de cuir reployée sur elle-même, qui retient une boucle.

BOUCLIER. — HIST. XIV° S. A pluiseurs compagnons jeuans de l'espée et dou boukeler alans à une fieste.... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 64.

† **BOUDRILLON** (bou-dri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de mépris signifiant un bout d'homme et appliqué à Saint-Simon dans une chanson satirique dont il forme le refrain, par d'Argenson et Mathieu Marais, voy. CHÉRUEL, *Saint-Simon, considéré comme historien de Louis XIV*, p. 103, 104, 113 et 116, 141.

BOUE. — REM. J. J. Rousseau dit : traîner par les boues, dans les boues; ce qui n'est pas conforme à l'usage. On fait circuler.... dans Genève, une lettre avec laquelle on achève de me traîner par les boues, J. J. ROUSS. *Lett. à M^me de Chenonceaux*, 6 février, 1765. Le sexe dévot y [à Neuchâtel, où les dames étaient déclarées en sa faveur] traîne les ministres dans les boues, ID. *Lett. à d'Ivernois*, 8 avril 1765.

† **BOUFFONESQUE** (bou-fo-nè-sk'), *adj.* Qui a le caractère de la bouffonnerie. Humeur plaisante et bouffonesque, NAUDÉ, *le Mascurat*.

† **BOUI BOUI**, *s. m.* || 1° Nom, dans le Jura, d'un misérable taudis. || 2° Nom donné à de chétifs théâtres. Tous ces théâtricules, qui, sous la dénomination non moins bizarre que caractéristique de boui boui, ont surgi sur tous les points de Paris, *l'Indépendance belge*, 5 oct. 1868.

† **BOUILLÉE** (bou-llé, *ll* mouillées), *s. f.* Action de faire bouillir une certaine quantité d'un liquide. On entend par distillation la bouillée des matières premières; par rectification, la bouillée des flegmes, *Loi belge* du 27 juin 1842, *sur les distilleries*, art. 1^er, § 2.

BOUILLON. || Sorte de restaurant dont le mets principal était d'abord la soupe et le bœuf. Nous avons dîné ensemble dans un bouillon.

† **BOUILLOTTER** (bou-llo-té, *ll* mouillées), *v. n.* Bouillir tout doucement. Farine de maïs bouillottant à petit feu dans la marmite, LAMARTINE, *Genev.* V.

† **BOULANGE** (bou-lan-j'), *s. f.* Terme de meunerie. Ce qui est moulu. L'échauffement de la boulange. || L'action de cuire le pain. Le bois de boulange.

BOULE. || 8° Fig. et populairement. La tête. Perdre la boule, ne plus savoir ce qu'on fait

† **BOULEROT** (bou-le-ro), *s. m.* Voy. QUÉBOT.

BOULETÉ. || Terme de numismatique. Lettres bouletées, lettres terminées en boule.

† **BOULONNERIE** (bou-lo-ne-rie), *s. f.* Objets pour boulonner. Visserie et boulonnerie, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 642.

† **BOULOTTER** (bou-lo-té), *v. n.* Terme populaire. Vivoter, vivre tant bien que mal.

— ÉTYM. *Boule :* proprement faire aller la petite boule.

1. **BOUQUET.** || 11° Terme d'hippologie. On dit d'un cheval élégant, qui porte la tête avec fierté et qui a de belles allures, qu'il a du bouquet.

† **BOURBOUILLE** (bour-bou-l', *ll* mouillées) *s. f.* Nom donné par les marins à une maladie de la peau, lichen vésiculaire, qui est commune dans les pays chauds.

† 2. **BOURDE.** Sorte de grande perche. Aller à la bourde, se dit d'une manière de naviguer, entre la Loire et la Vilaine, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 444.

† **BOURDONNASSE** (bour-do-na-s'), *s. f.* Ancien terme militaire. Lance italienne très-légère dont la hampe était creuse.

— ÉTYM. *Bourdon* 1.

† **BOURGOGNES** (bour-go-gn'), *s. f. pl.* Nom d'une espèce de coiffure, au XVII° siècle. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de casques, plus de rayons, plus de bourgognes, plus de jardinières, SÉV. *Lett. au duc de Chaulnes*, 15 mai 1691.

† **BOURGUIGNON, ONNE** (bour-ghi-gnon, gno-n'), *adj.* Qui est relatif à la Bourgogne, ancienne province de France. Nous avons quelques textes du moyen âge en dialecte bourguignon ; ce dialecte est aujourd'hui un patois considérable.

† **BOURGUIGNOTE** (bour-ghi-gno-t'), *s. f.* Casque léger, laissant le visage à découvert, et employé par l'infanterie au XVI° siècle.

BOURJANOTTE. — ÉTYM. On trouve ce mot écrit *bourjasote* dans le nouv. Voy. en Espagne en 1777 et 1778 par Peyron, Londres 1782, t. II, p. 99; cet auteur le tire de *Burjasot*, nom d'un petit village, à une lieue de Valence. Nuñez de Taboada écrit le mot français *bourjasotte*, et le mot espagnol *bujalazox* et *burjasazox* (sic).

† **BOURNEAU** (bour-nô), *s. m.* Tuyau de conduite pour des eaux souterraines (Drôme).

† **BOURRAGE.** || 2° Terme de construction. Action de remplir des vides à l'aide de matériaux. Sous la voie [du chemin de fer de ceinture de Paris] on a dû combler les vides par des bourrages, *Journ. des Débats*, 2 oct. 1866.

† 2. **BOURREAU** (bou-rô), *s. m.* Terme de salines. Sac garni de paille que met sur son épaule l'ouvrier qui porte un panier de sel.

— ÉTYM. *Bourre; bourreau* a ici le sens de bourrelet (*Effacez le n°* 8 *de* BOURREAU).

† **BOURRETAIRE** (bour-rre-tê-r'), *s. m.* Cardeur de filoselle.

— ÉTYM. *Bourrette.*

† **BOURRILLON** (bou-ri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Petit amas de bourre qui se forme dans la soie grége.

BOURRU — REM. Bourru a eu le sens de bi-

zarre, singulier, et s'est appliqué ainsi aux choses mêmes. C'est une comédie de votre part [persécution dirigée contre les protestants par des hommes sans religion], et une tragédie pour nous qui souffrons ; et il résulte de tout cela quelque chose de fort fâcheux, et en même temps de fort bourru, BAYLE, *La France toute catholique*.

† **BOUS** (boû), *s. m. plur.* Des bous de sucre, du sucre qui a bouilli, DORMOY, *Revue contemporaine*, 15 août 1870, p. 489.

† 2. **BOUSQUER** (bou-ské), *v. n.* Faire le métier de bousqueur. Il est bon à bousquer.

† **BOUSQUEUR** (bou-skeur), *s. m.* Nom donné, à Nantes, à des ouvriers qu'on emploie à remuer des fardeaux, et qui ne sont pas occupés à un ouvrage ayant nécessité un apprentissage quelconque.

1. **BOUT.** || 11° Bouts de table, objets de service de table qui se mettent au bout de la table.

BOUTEILLE. || 1° Les bouteilles, le complot. Je savais que.... malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étaient bien disposés pour moi, J. J. ROUSS. *Confess.* XII, 2e partie.

— HIST. XIIe s. La viez botaille, ST BERN. p. 534.

BOUTER. || 8° Boutez dessus, mettez votre chapeau, s'est dit dans le langage populaire du XVIIe siècle. Valère à Sganarelle : Mais, monsieur, couvrez-vous, s'il vous plaît ; le soleil pourrait vous incommoder. — Lucas à Sganarelle : Monsieu, boutez dessus, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 6.

BOUTEROLLE. || 4° En général, renfort de métal dans lequel est creusé un écrou.

BOUTON. || Boutons du Nil, nom donné par les voyageurs à une maladie de la peau, lichen vésiculaire, commune dans les pays chauds.

BOUTONNER. || Terme de salle d'armes. Toucher de coups de fleuret. Il l'a boutonné. Cette locution vient de ce que le bout du fleuret, étant frotté de craie, marque de ronds blancs comparés à des boutons celui qui est touché.

BOUVREUIL. — ÉTYM. D'après M. Gaston Paris, *Mém. de la Soc. de linguist.* t. I, p. 285, *bouvreuil* est pour *bouvereuil*, équivalant à *bouveret* ou *bouveron*, petit bouvier, ainsi dit parce que cet oiseau suit volontiers le laboureur qui conduit la charrue dans les champs.

† **BOUVRIL** (bou-vril), *s. m.* Lieu, dans les abattoirs, où on loge les bœufs.

† **BOX** (boks'), *s. m.* Stalle d'écurie ou compartiment de wagon pour un cheval seul.

— ÉTYM. Angl. *box*, boîte.

BOYAU. — HIST. XVIe s. Je n'ay mangé que tout à point : Encor y a-t-il ung boyau vuyde, *Rec. de farces*, p. 319.

† **BRACHYCÉPHALIE** (bra-ki-sé-fa-lie), *s. f.* État de brachycéphale. La brachycéphalie de certains crânes.

† **BRACONNIÈRE** (bra-ko-niè-r'), *s. f.* Lames articulées qui, dans les armures à plates, défendent le ventre et le haut des cuisses.

— ÉTYM. Forme dérivée de *braca* (voy. BRAIES, et comparez BRAYETTE).

† **BRAILLERIE** (brâ-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Action de brailler.

— HIST. XVIe s. Ils [MM. de Guise] commanderent si modestement.... que, par deux ou trois doux mots qu'ils disoient, le monde se reculoit de soy mesmes.... plus cent fois que par une infinité de brailleries, poussemens et impatiences, BRANT. *Duels*.

† **BRANCARDER** (bran-kar-dé), *v. n.* Faire l'office de brancardier d'ambulance.

† **BRANCARDIER.** || 3° Homme qui va chercher les blessés sur des brancards.

BRANCHE. || 13° Terme d'hippologie. On dit qu'un cheval a de la branche, quand il a le garrot bien sorti, la tête petite, et l'encolure longue et bien portée.

† **BRANCHELLIONS.** || *Au lieu de :* nom.... dorsales, *lisez :* Genre de petites sangsues ou hirudinées à respiration branchiale et non cutanée, parasites des poissons et des tortues.

— ÉTYM. *Branchellion* de Savigny, contraction de *branchiobdellion* de Rudolphi, de *branchiobdelle*.

† **BRANCHIOBDELLE.** (bran-chi-o-bdè-l'), *s. f.* Genre de sangsues à respiration branchiale, parasites des crustacés et des mollusques.

— ÉTYM. *Branchie*, et βδέλλα, sangsue.

† **BRANCHIPPE** (bran-chi-p'), *s. m.* Genre de crustacés branchiopodes d'eau douce et salée.

— ÉTYM. *Branchie*, et πούς, pied.

BRANDADE. — Au lieu de l'étymologie indiquée, *mettez :* Provenç. *brandar*, remuer, agiter, à cause que la morue en brandade doit être agitée pendant tout le temps de la cuisson ; le même que *brandir*.

BRANLE-BAS. — ÉTYM. *Après* bas, *ajoutez :* En cas de combat, le capitaine fait arborer le pavillon, ôter les dunettes, les cloisons, les coffres, les branles, et fait tout porter à fond de cale, enfin fait mettre en ordre tout le vaisseau, *Correspondance de Colbert*, t. III, II, p. 313.

BRAS. || 11° *Ajoutez :* Bras ou genou de l'aviron, la partie depuis le point d'appui jusqu'à la main du rameur.

BRAVOURE. — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 54, dit que disculper et bravoure nous viennent peut-être de Mazarin. M. Allou, *Essai sur l'universalité de la langue française*, in-8°, 1828, cite, page 426, un livre publié à Bruxelles en 1701, et dont l'auteur dit, selon lui, que « bravoure, venu avec Mazarin, parut d'abord très-bizarre, et causa un grand désordre dans la république des lettres. »

BRAYETTE. || Anciennement, ce mot désignait une sorte d'étui qui se portait à la fente du haut-de-chausses et qui était d'une forme très-indécente. || Pantalon à brayette, pantalon fendu par devant.

† **BREAK** (brèk), *s. m.* Voiture ayant un siége sur le devant et deux autres derrière dans le sens de la longueur, se faisant face.

BREBIS. — ÉTYM. *Vervecem*, au sens général de bête ovine : *arietem immaculatum de vervecibus*, se trouve dans un texte du VIe siècle. Voy. *Rev. crit.* 28 mai 1870, p. 347.

† **BRÊLAGE** (brê-la-j'), *s. m.* Terme de pontonnier. Disposition ayant pour but de fixer sur les corps de support les poutrelles destinées à porter le tablier d'un pont. || Action d'établir cette disposition.

— ÉTYM. Le même que *brellage*.

† **BRÊLER** (brê-lé), *v. a.* Faire le brêlage.

— ÉTYM. Le même que *breller*.

† **BRENAGE** (bre-na-j'), *s. m.* Terme de féodalité. Obligation d'héberger les chiens du seigneur (proprement, obligation de fournir du son pour les nourrir). Brenage vaut quinze muids d'avoine par an, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 254.

— ÉTYM. *Bran*, son.

BRÉSILLÉ. — REM. Mandez-moi si vous dormez, si vous n'êtes point brésillée, SÉV. 13 nov. 1675. M. Régnier dit en note : Brésillée, devenue rouge. C'est l'explication que M. Littré donne du mot ; un des sens de brésiller est teindre avec le bois rouge appelé brésil. Nous devons toutefois ajouter que ce mot signifie aussi « rompre par petits morceaux, » et « réduire en poudre à force de sécheresse, » et qu'en comparant ce passage à quelques endroits des lettres suivantes, on pourrait être tenté de prendre ici brésiller dans cette seconde acception ; voyez particulièrement : Parlez-moi de vous, ma chère enfant ; comment vous portez-vous ? votre teint n'est-il point en poudre ? êtes-vous belle quand vous voulez ? SÉV. 4 déc. 1675 ; et : J'approuve vos bains, ils vous empêchent d'être pulvérisée, SÉV. 4 sept. 1676.

† **BRESSAN, ANE** (brè-san, sa-n'), *adj.* Qui appartient à la Bresse, ancienne province de France. Le patois bressan.

† **BRETON** (bre-ton), *s. m.* Nom d'un idiome néo-celtique parlé en Basse-Bretagne.

BREVET. — HIST. XIVe s. Par desus Dieudonné [un saint personnage].... Y avoit un brievet au Dieu commandement Qui devisoit son nom et sa vie ensement, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXVI, p. 122.

† **BREVETABILITÉ** (bre-ve-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut recevoir un brevet. M. Bonnet l'a frappé [un jugement] d'appel incident, en ce qu'il aurait reconnu à tort la brevetabilité et la contrefaçon, *Gaz. des trib.* 4 et 5 juill. 1870.

BREVETER. || En un autre sens, garantir par l'obtention d'un brevet une invention, en parlant non de l'autorité qui accorde le brevet, mais de l'inventeur qui se le fait donner. Qu'il [Meyer] rappelle qu'il a déjà breveté l'application de ces propriétés aux perles factices, dont la fabrication fait l'objet de son brevet du 30 novembre 1866, *Gaz. des trib.* 4 et 5 juill. 1870.

† **BRICHET** (bri-chè), *s. m.* Synon. populaire de bréchet ; il se trouve dans MOL. *D. Juan*, II, 1.

† **BRIDAGE** (bri-da-j'), *s. m.* Appareil de cordes pour retirer des fosses les ouvriers vidangeurs. Qu'ils avaient négligé de fournir des bridages et un flacon de chlorure de chaux pour prévenir l'asphyxie ; enfin qu'aucun ouvrier chargé de tenir la corde de bridage n'avait été placé à l'extérieur de la fosse, *Gaz. des tribun.* 5 et 6 sept. 1870.

† **BRILLANTINE** (bri-llan-ti-n', *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Percale lustrée pour doublures. || 2° Espèce de pommade pour lustrer les cheveux.

1. **BRILLER.** || 3° *Ajoutez :* Voici encore d'autres façons de parler assez nouvelles : Briller dans la conversation. Il y a des gens qui ont beaucoup d'esprit et qui ne brillent point dans la conversation, BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, II.

† **BRIMBALANT, ANTE** (brin-ba-lan, lan-t'), *adj.* Qui branle, qui oscille. Nos sots pourpoints, nos brimbalantes chausses, ST-AMANT, *Épît. divers.*

† **BRINVILLIERS** (brin-vi-llé, *ll* mouillées, ou **BRINVILLIÈRE** (brin-vi llè-r'), *s. f.* Nom donné à la spigélie anthelmintique, plante du Brésil très-vénéneuse.

— ÉTYM. *La Brinvilliers*, célèbre empoisonneuse du temps de Louis XIV.

BRIOCHE. — REM. Les musiciens de l'Opéra imposèrent une amende pour chaque faute commise ; le produit de ces amendes fut employé à acheter une énorme brioche mangée en commun ; d'où le sens de faute, de sottise attaché à brioche.

† **BRIOCHIN** (bri-o-chin), *s. m.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, du brugnon.

— ÉTYM. Sans doute fruit de *Saint-Brieuc*, *briochin* étant l'ethnique de cette ville.

† **BRIOLEUR** (bri-o-leur), *s. m.* Dit aussi baudelier, celui qui transporte du bois avec des bêtes de somme, *Tarif des patentes*, 1850. || Pâtissier brioleur, celui qui ne fait que de petits gâteaux et autres pâtisseries communes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **BRIOU** (bri-ou), *s. m.* Débris de pierres écrasées, *Tarif des patentes*, 1850. Fabricant de briou.

BRIQUE. — HIST. XVIe s. Hautes montagnes fecondes en beaucoup de singularités et une infinité de pierres de brique, dont ils font des coins à fendre le bois, *l'Histoire notable de la Floride, contenant les trois voyages décrits par le capitaine Laudonnière*, Paris, JANET, 1853, p. 90.

— ÉTYM. Ajoutez : *la pierre de brique* de l'exemple ci-dessus est sans doute un silex.

† 2. **BRIQUETER (SE)** (bri-ke-té), *v. réfl.* Se heurter en briquet. Deux nuages qui se briquettent ensemble, contre une montagne ou un clocher, arrachent cette grosse étincelle qui nous fait mourir de peur, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 24 août 1771.

— ÉTYM. *Briquet*.

† **BRISE-MUR** (bri-ze-mur), *s. m.* Ancien synonyme de canon.

† **BRITANNIQUE** (bri-ta-nni-k'), *adj.* Qui appartient à la Grande-Bretagne. Les produits britanniques.

† 3. **BROCARD** (bro-kar), *s. m.* Terme de métallurgie. Atelier où on broie les minerais.

† **BROCOTTE** (bro-ko-t'), *s. f.* Voy. SÉRACÉE.

BRODEQUIN. — ÉTYM. D'après M. Dozy, ce mot représente l'arabe *cherqui*, cuir d'un certain mouton nommé *cherc*. L'ancien portugais ayant dit *morsequil* et *mosequin*, M. Dozy y voit *cherqui* avec l'addition portugaise de *mo*, qui se trouve aussi en d'autres mots ; puis *mo* s'est changé, comme cela est facile, en *bo*.

† **BRODURE** (bro-du-r'), *s. f.* Ouvrage de broderie. || Fig. L'histoire de Marguerite de Valois.... imprimée à Amsterdam.... est une brodure de fictions et de chimères romanesques... BAYLE, *Fin de l'article sur Marguerite de Valois, reine de Navarre.*

† **BROMHYDRATE** (bro-mi-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé avec l'acide bromhydrique.

† **BROMHYDRIQUE** (bro-mi-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide bromhydrique, acide formé de brome et d'hydrogène.

† **BRONZAGE** (bron-za-j'), *s. m.* Action de bronzer. Les poudres à bronzer.... le frottement de la poudre dans un mortier lui donne l'état lamellaire qui la rend propre au bronzage, *Monit. univers.* 13 oct. 1868, p. 1378, 4e col.

BRONZE. Bronze mou, voy. MOU.

† **BROQUELIN** (bro-ke-lin), *s. m.* Débris de tabac, dans les manufactures de tabac. Les quantités proportionnelles de tabacs en feuilles de chaque espèce et qualité et celles de débris et broquelins qui doivent être employés dans chacune des fabrications.... *Instruction du 30 juin 1832 sur le service des manufactures de tabacs, art.* 145.

— ÉTYM. Allem. *Bröklein*, miette.

BROUETTEUR. — HIST. XIVe s. A II brouweteurs pour les tourtiaus dessus dis amener en le [la] halle, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 58.

† **BROUILLADE** (brou-lla-d', *ll* mouillées), *s. f.*

Brouillade aux anchois, à l'oignon, etc. (Provence), œufs brouillés avec mélange d'anchois, d'oignons, etc.

BROUILLAMINI. — ÉTYM. *Après* langue, *ajoutez :* La dite forêt [de Wassy] .... contient quatre contrées : celle de.... et celle de brouillaminy, ainsi dite parce que de la terre de cette contrée se compose le bol armenie que l'on réduira en petits billets propres à la peinture et à faire des charges aux chevaux blessés, *Archives des finances, manuscr. Procès verbaux de réformation des forêts de Champagne* (1664), fol. 211, *verso*.

† **BROUILLANT, ANTE** (brou-llan, llan-t'; *ll* mouillées), *adj.* Qui brouille. C'était [M. de Cerizay] un homme d'esprit, mais fort brouillant, GOURVILLE, *Mém.* 1661.

† **BROUTIER** (brou-tié), *adj. m.* Veau broutier, voy. VEAU.

BRUCELLES. — ÉTYM. Dans le limousin de Nontron, *bruci*, pincer. M. Boucherie demande si *brucelle* ne proviendrait pas de *vulsella*, petite pince.

† **BRUGNONIER** (bru-gno-nié), *s. m.* Arbre qui produit le brugnon.

BRÛLANT. || Qui brûle, qui consume par le feu. Le 22 janvier on a brûlé mon livre à la Haye ; on doit aujourd'hui le brûler à Genève; on le brûlera, j'espère, encore ailleurs ; voilà, par le froid qu'il fait, des gens bien brûlants, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme Guyenet*, 6 février 1765.

† **BRÛLE-MAISON** (brû-le-mè-zon), *s. m.* Celui qui met le feu aux maisons. [Les écrivains qui, sous l'empire, ont] caractérisé l'éloquence comme une espèce de brûle-maison, de désordre continuel, VILLEMAIN, *Cours de littérature*, XVIII° s. 3° partie, p. 332 de l'ancienne édition, in-8°.

BRÛLER. || On dit que le tabac brûle noir, quand la faculté combustible y est peu développée. Le tabac d'Algérie brûle noir.

BRÛLERIE. || 1° Action de brûler, de consumer par le feu. Il y a dans toutes ces brûleries [les Lettres de la Montagne brûlées à Genève, à la Haye] quelque chose de si niais et de si bête, qu'il faut être plus qu'enfant pour s'en émouvoir, J. J. ROUSS. *Lett. à M. D.* 7 février 1765. || 2° Exploitation où l'on brûle des vins, des cidres, des marcs, des fruits, pour en faire de l'eau-de-vie, à la différence des distilleries, où l'on tire de l'alcool des mélasses, des betteraves, des grains, etc.

† **BRÛLOIRE** (bru-loirr'), *s. f.* Boite cylindrique en tôle, qu'on tourne sur un réchaud et qui sert à brûler le café.

† **BRUNISSANT, ANTE** (bru-ni-san, san-t'), *adj.* De couleur brune. Il n'est pas nuit, mais il n'est plus jour, et déjà les eaux brunissantes de la Neva annoncent l'heure du repos, DE MAISTRE, *Soir. de St-Petersb.* 3° *entret.*

† **BRUTAGE** (bru-ta-j'), *s. m.* Travail, dit aussi ébauche, qui consiste à dégrossir le diamant.

— ÉTYM. *Brut.*

† **BRY** (bri), *s. m.* Nom, dans la Charente-Inférieure, de l'argile employée à la construction des digues, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 1224.

2. **BÛCHER.** || 3° Il arrive grand nombre de Lyonnais démocrates que.. . l'espoir de bûcher bientôt le Directoire et la clique des d'Anglas attire à Paris, BABŒUF, *Pièces*, II, 107.

† **BÛCHERESSE** (bû-che-rè-s'), *adj. f.* Serpe bûcheresse, serpe qui sert aux bûcherons, *Gaz. des tribun.* 8 mars 1871.

BUDGET. Dans le nombre des écrits qu'ils produisirent (en 1764), on en distingue deux, dont l'un était intitulé le budget, et l'autre l'état de la nation, *Mém. sur l'administration des finances de l'Angleterre*, traduit de l'anglais, *Introduction*, p. III, Mayence, 1768.

† **BUDGÉTAIREMENT** (bu-djé-té-re-man), *adv.* Au point de vue du budget. Il était impossible, budgétairement.... qu'une masse aussi considérable d'hommes restât sous les drapeaux, *Journ. offic.* 27 juill. 1872, p. 5141, 3° col.

† **BUE** (bue), *s. f.* Nom, dans la Loire-Inférieure, d'une petite cruche à large ventre, employée surtout à mettre de l'eau.

BUFFETER. — REM. On a dit aussi buveter : Pour empêcher que les vins soient buvetés, défense aux déchargeurs de vins de percer les vaisseaux qu'ils déchargent, *Ordonn. de Louis XIV concern. la jurispr. des prév. des march.* XIII, 5.

BUFFLE. Supprimer la citation de M. Maury. Le buffle est originaire d'Asie, et n'a jamais été introduit en Amérique. C'est par erreur que l'on traduit par buffle le *buffalo* des Anglais; il signifie le bison.

† **BUHOT.** || 1° Les étamines virées simples, autrement dites jaspées, auront la chaîne de 35 à 36 portées de 28 fils ou buhots chacune, *Arrêt du Conseil portant règlement pour les manufactures d'Amiens*, 17 mars 1717.

† **BUISSONNANT, ANTE** (bui-so-nan, nan-t'), *adj.* Qui pousse en buisson. L'arbuste [brouté] n'en continue pas moins à vivre, il prend seulement l'aspect buissonnant, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 21.

† **BULGARE** (bul-ga-r'), *s. m.* Idiome parlé en Bulgarie, et appartenant au rameau slave; il a subi des altérations profondes.

BUREAUCRATIE. || [Gournay] en faisait [des bureaux] une quatrième ou cinquième forme de gouvernement sous le titre de bureaucratie, GRIMM, *Correspondance*, t. IV, p. 11 (1764). Le véritable esprit des lois en France est cette bureaucratie dont feu M. de Gournay se plaignait tant, ID. *ib.*

† **BUREAUMANIE** (bu-ro-ma-nie), *s. f.* Manie de tout faire par les bureaux. Feu M. de Gournay [Gournay est mort en 1759], excellent citoyen, disait quelquefois : « Nous avons en France une maladie qui fait bien du ravage; cette maladie s'appelle la bureaumanie, » GRIMM, *Correspondance*, t. IV, p. 11 (1764).

† **BURINEUR** (bu-ri-neûr), *s. m.* Ouvrier qui burine, qui emploie le burin. || Instrument qui remplit l'office de burin. Ces mêmes outils glissants dont nous avons déjà parlé, les uns limeurs et burineurs dans divers sens, les autres mortaiseurs, coupeurs et perceurs dans la direction verticale, etc. PONCELET, *Travaux de la commission française sur l'industrie des nations*, t. III, p. 64.

† **BURLE** (bur-l'), *s. f.* Plaisanterie, moquerie. Je crains, s'il trouve la fenêtre fermée, contre la parole qu'il a reçue d'elle, qu'il ne s'en aille, pensant que ce soit une burle, CYRANO, *Péd. joué*, III, 5.

— ÉTYM. Ital. *burla*, bourde.

BURLESQUE. — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 51, dit : « Burlesque, dont M. Sarasin se vantait d'avoir usé le premier. » Sarasin se trompait, mais peut-être avait-il raison pour la vogue assurée au mot burlesque dans la première moitié du XVII° siècle.

2. **BUSE.** || Terme de génie militaire. Buse de gabions, réunion d'un certain nombre de gabions placés bout à bout, et traversés par une perche. On construit des ponts militaires avec des gabions ainsi disposés.

BUSQUER. Busquer fortune, voy. FORTUNE, n° 2.

— ÉTYM. Esp. *buscar*, chercher.

BUTTÉE. || Buttée des terres, résistance qu'oppose un massif de terre à une force qui tend à le refouler.

† **BUVETER**, voy. BUFFETER aux ADD. ET CORR.

C

† **CABALISME** (ka-ba-lis-sm'), *s. m.* Sentiment de celui qui suit la cabale des juifs. Marque certaine de mon cabalisme, que je m'étonne qui lui soit échappée, BAYLE, *la Cabale chim.* p. 138.

CABAS. — HIST. XV° s. Ainsi comme on bat le cabas [fait danser l'anse du panier] À ceulx qui ne scevent le prix Du marché.... E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 68.

— ÉTYM. De l'arabe *cafass*, panier (DEFRÉMERY) ; ce qui met à néant les conjectures.

CABINET. || 10° Cabinet d'eau, dans l'établissement de certaines roues hydrauliques, conduit fermé par lequel passe l'eau de la chute avant d'arriver sur la roue.

† **CABIRES** (ka-bi-r'), *s. m. pl.* Primitivement, dieux inférieurs adorés à Lemnos, à Imbros, à Samothrace, comme fils de Vulcain, identifiés plus tard avec les divinités supérieures dont ils étaient les acolytes dans les mystères de la Samothrace.

— ÉTYM. Κάβειροι.

† **CABIRIES** (ka-bi-rie), *s. f. pl.* Fêtes instituées en l'honneur des Cabires.

CABOCHE. || 4° Nom donné, dans l'administration des tabacs, aux têtes des feuilles de tabac réunies en bouquets ou manoques.... Les caboches, les poussières et rebuts qui ont été détruits... les tabacs avariés.... *Arrêté du directeur général des tabacs*, 9 août 1862, art. 172.

CABOCHON. || 3° Clous à cabochon, sorte de clous. Clous de cuivre à cabochon, dont nos tapissiers se servent, et que les Tartares emploient pour mettre à l'entour de leurs selles, DE PEYSSONNEL, *Commerce de la mer Noire*, I, 329.

† **CABOULOT** (ka-bou-lo), *s. m.* Terme d'argot. Débit de prunes à l'eau-de-vie et de liqueurs.

CABRIOLET. || 6° Petit chariot employé dans les fonderies pour transporter les bouches à feu d'un point à un autre.

† **CACHALOTIER** (ka-cha-lo-tié), *adj.* Qui est relatif à la pêche du cachalot. Tout capitaine de navire cachalotier... *Ordonnance du 10 août 1841, art. 5.*

† **CACHEMIRIEN** (ka-che-mi-riin), *s. m.* Langue parlée dans le Cachemir, et dérivée du sanscrit.

CACHOTTERIE. Quelle faiblesse de mettre votre confiance (il faut dire le mot) dans de petites cachotteries plus propres à nouer une intrigue de cour.... BOSS. *Rem. réponse*, VIII, 5, 17.

† **CACOLET.** || Appareil analogue employé aux armées pour le transport des malades et des blessés.

† **CACOUAC** (ka-kouak), *s. m.* Nom de dérision donné aux encyclopédistes et aux philosophes du XVIII° s. par leurs adversaires.

CADAVRE. || 3° Fig. Arbres morts. Arbres dépouillés de verdure, Malheureux cadavres des bois, J. B. ROUSSEAU, *Cantate contre l'hiver*. Tandis que le courant du milieu entraîne vers la mer les cadavres des pins et des chênes, CHATEAUBR. *Atala, prologue.*

† **CAFARDAGE** (ka-far-da-j'), *s. m.* Langage de cafard. Ils [les Neuchâtelois] remplirent leur Mercure d'inepties et du plus plat cafardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissaient pas d'échauffer le peuple, J. J. ROUSS. *Confess.* XII, 2° part.

CAFÉ. || Café chantant, café où l'on fait entendre des chanteurs. || Café-concert, café où l'on fait entendre des concerts. Le café-concert a sur le théâtre l'immense avantage du cigare, de la bière, du coude sur la table, E. TEXIER, *Siècle*, 7 avril 1867.

— ÉTYM. Arabo *cahwa* ou *chawe*, qui a été longtemps un des noms du vin; quand on considère que le vrai moka est une boisson enivrante, on s'explique pourquoi on lui a donné ce nom (DOZY).

† **CAGNOTTE** (ka-gno-t'), *s. f.* || 1° Petite cuve ou cuvier propre à fouler la vendange ; usité dans le département de Lot-et-Garonne. || 2° Vase ou corbeille où des joueurs jettent de l'argent qu'ils sont convenus de payer à certains coups. || Nom donné à la somme ainsi recueillie.

CAGOUILLE. *Rédiger ainsi l'article :* || 1° Nom, dans l'Angoumois et la Saintonge, du colimaçon. || 2° Fig. Ancien terme de marine. Volute ornant le haut de l'éperon d'un vaisseau.

— ÉTYM. Prov. moderne, *cacalauda ;* languedocien, *cagaraula*.

CAHIER. — ÉTYM. D'après M. Gaston Paris, *Mém. de la Soc. de linguist.* t. I, p. 288, *cahier*, dont l'orthographe devrait être *quaier*, est pour *quaiern*, comme *enfer* pour *enfern*, et répond au prov. *cazern*, cat. *cuern*, esp. *cuaderno*, ital. *quaderno*, du lat. *quaternum* : réunion de quatre feuilles. Cela doit être adopté.

† **CAICHE.** — ÉTYM. Allem. *Kitze*, navire et chevreau (voy. CUEBEC, aux ADD. ET CORR.)

1. **CAILLETTE.** || 2° Chose caillée qui sert à la confection des fromages. Caillettes et caillons pour la confection des fromages, *Tableau annexé au décret du 31 déc. 1866, concernant les établissements insalubres.*

† **CAILLON** (ka-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Chose caillée servant à la fabrication des fromages. Caillons pour la confection des fromages, chairs, débris et issues provenant de l'abatage des animaux, *Tableau annexé au décret du 31 déc. 1866, concernant les établissements insalubres.*

† **CAYORNE** (ka-ior-n'), *s. m.* Voy. CALIORNE.

† **CAIRE**, *au lieu de :* écorce.... et des écorces, *lisez :* Enveloppe filamenteuse ou bourre de la noix du coco, servant à faire des cordes et des étoffes. Un nègre qui.... ramassa par terre un de ses cocos, et se mit à faire un lampion avec sa coque, une mèche avec son caire, BERNARD. DE ST-PIERRE, *le Café de Surate.*

† **CAIRON.** || 2° Pierre molle qui sert à bâtir, et que l'on peut acheter toute taillée en petits cubes.

— ÉTYM. Prov. moderne, *caire*, coin, angle.

† **CAISSERIE** (kè-se-rie), *s. m.* Métier de celui qui fabrique des caisses. Les bois de pin sont employés à la menuiserie, à la confection des barriques de ciment, à la caisserie pour le transport des savons de Marseille, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 70.

† **CAISSETTE** (kè-sè-t'), *s. f.* Petite caisse. Aux articles de bimbeloterie renfermés dans des boîtes

en carton ou des caissettes en bois, *Tarif des douanes*, 1869, p. 120.

CAISSON || 1° Actuellement, voiture qui transporte les coffres dans lesquels sont contenues les munitions; le caisson n'est plus une caisse, c'est une voiture.

CAL. — HIST. XIII° s. Tant sovent s'agenoilloit, qu'il avoit es mains et es genolz unes duretés que l'on clame chauz, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 538.

†**CALCIN.** || 2° Sorte de croûte qui se forme à la surface de certaines pierres de taille exposées à l'air.

CALCINATION. || 1° *Au lieu de* : aujourd'hui.... altérable, *lisez :* action de soumettre une substance à une forte chaleur.

† **CALCULATIF, IVE** (kal-ku-la-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert au calcul. Les nombres calculatifs, GIRARD, *Princ. de la langue franç.* 10° *disc.* Quotité calculative, ID. *ib.*

CALEPIN. || 2° Morceau de peau ou d'étoffe qu'on met sous la balle de la carabine.

† **CALIBORGNE** (ka-li-bor-gn') ou **CALIBORGNON** (ka-li-bor-gnon), *adj.* Qui y voit mal. Il [le fils du régent].... brèche-dent, caliborgnon, punais, DECOURCHAMP, *Souven. de la marquise de Créquy*, t. III, ch. 8.

2. **CALICE.** || 2° Terme de zoologie. Nom donné à la capsule qui contient l'ovule dans l'ovaire de la poule.

† **CALIN.** — ÉTYM. Port. *calaim* ; de l'arabe *cala'i*, qui à son tour vient du malais *kelang*, étain, ou bien de *Cala'a*, nom d'une ville dans l'Inde d'où l'on tirait l'étain (DOZY).

† **CALINAGE** (ka-li-na-j'), *s. m.* Boîte de calinage, petite boîte de hêtre fermant à crochet. Picard, fabricant de boîtes en hêtre dites de calinage, *Almanach Didot-Bottin*, 1870. Lemoine, emballeur, 14, rue de l'Abbaye, calinage en gros, *id. ib.*

† **CALORIFIANT, ANTE** (ka-lo-ri-fi-an, an-t'), *adj.* Qui échauffe. L'action calorifiante du soleil, A. DE HUMBOLDT, *Mém. de la Soc. d'Arcueil*, t. III, p. 473.

CALQUE. — REM. Chateaubriand l'a fait féminin, à tort : Peut-être aujourd'hui met-on trop de prix à la ressemblance et, pour ainsi dire, à la calque de la physionomie de chaque époque, *Préface des études historiques*.

† **CALVANIER** (kal-va-nié), *s. m.* Terme d'agriculture. Homme de journée qui engrange les gerbes, charge les voitures, etc. En Normandie on dit calvènier.

† **CALYPSO** (ka-li-pso), *s. f.* La 53° planète télescopique, découverte par M. Luther.

† **CAMAGE** (ka-ma-j'), *s. m.* Ensemble des cames. Arbre de camage.

† **CAMÉLIDES** (ka-mé-li-d'), *s. m. pl.* Nom donné au groupe des animaux appartenant au genre chameau.

† **CAMELOT** (ka-me-lo), **CAMELOTIER** (ka-melo-tié), *s. m.* Celui qui vend de la camelote, de la mauvaise marchandise, de la marchandise de peu de valeur.

† **CAMIN** (ka-min), *s. m.* Nom, au Havre, du canot de pêche.

† **CAMIONAGE.** Sous la dénomination de camionages on entend tous les transports dans les villes, y compris leurs faubourgs, *Circulaire des contributions indirectes*, 15 déc. 1820, n° 33.

CAMOMILLE. — REM. On a dit camamille. Navettes, camamilles, olivettes et lins, GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, 1769, p. 118.

CAMP. Camp retranché, camp destiné à protéger une place forte, ou à être occupé par une armée chargée de la défense d'une position importante. || 6° *L.* 3, *au lieu de* : aujourd'hui.... département, *lisez :* plus tard, maréchal de camp, officier général dont le grade est immédiatement supérieur à celui de colonel; on dit aujourd'hui général de brigade.

† **CAMPANAIRE** (kan-pa-nê-r'), *adj.* Qui a rapport aux cloches. Echelle campanaire.

— ÉTYM. Lat. *campana*, cloche (voy. CAMPANE).

CAMPEMENT. || Hache de campement, hache qui fait partie de l'équipement des troupes à cheval, pour certains travaux de campement.

CANAL. || 13° Terme de géométrie. Canal, surface canal, enveloppe de toutes les positions d'une sphère de rayon constant dont le centre se meut sur une courbe donnée.

† 4. **CANETTE** (ka-nè-t'), *s. f.* Pièce de bois supportant la ventrière d'un navire qu'on veut lancer à l'eau, et glissant dans un coulisseau parallèle au grand axe du navire.

† **CANNABINÉES** (ka-nna-bi-née), *s. f. pl.* Famille de plantes, dont le chanvre est le type.

— ÉTYM. Lat. *cannabis*, chanvre.

CANNAGE. || 2° Action de tresser des cannes, des roseaux. Les rotins servant au cannage des siéges, *Journ. offic.* 2 juillet 1872, p. 4494, 1re col.

CANNELÉ. *Ajoutez :* Matière cannelée, voy. STRIÉ.

CANNIBALE. — ÉTYM. *Ajoutez* : D'après M. Roulin, altération du mot *callinago*, pour les hommes, *callipona*, pour les femmes, par lequel les Caraïbes se désignaient.

1. **CANON.** || 1° *Ajoutez :* Canon lisse, celui dont la surface intérieure de l'âme est unie ; il lance des boulets sphériques et des boîtes à mitraille ; il se désigne par le poids de son boulet exprimé en livres : canon de 24, de 12, de 8.... dont le boulet pèse 24 livres, 12, 8.... || Canon rayé, celui dont l'âme porte des rayures inclinées qui donnent au projectile un mouvement de rotation autour de son axe, de manière à régulariser l'action de la résistance de l'air; pour engager le boulet dans les rayures il y a différentes dispositions : enveloppe d'un métal mou qui pénètre dans les rayures par compression ; boulet, entièrement en fonte, coulé avec des surfaces gauches qui s'appliquent directement sur l'âme, laquelle présente la forme d'un prisme qui aurait été tordu ; double rang d'ailettes en zinc qui garnissent le projectile et qui s'introduisent dans les rayures, etc. Le canon rayé est rarement employé à lancer des boulets; il lance le plus souvent des obus oblongs cylindro-ogivaux; il lance aussi des obus oblongs à balles et des boîtes à mitraille. Les canons rayés se désignent par le poids de leur obus oblong exprimé en nombre rond de kilogrammes : canons de 24, de 12, de 4, rayés, dont l'obus pèse environ : 24 k., 12 k., 4 k. || Canon-obusier, bouche à feu pouvant tirer des boulets et des obus ; elle se désigne par le poids de son boulet en livres. || Canon de France, canon supprimé en 1732; le projectile en pesait 33 livres; demi-canon de France, boulet de 16 livres; quart de canon de France, boulet de 8 livres; demi-canon d'Espagne, boulet de 24 livres. || Double canon, nom donné anciennement à de gros canons. || En termes de marine, vaisseau de cent canons, vaisseau qui est armé de cent pièces d'artillerie. || Pendule à canon, canon-pendule, voy. PENDULE 1, n° 2. || 7° Pièce de l'armure à plates, voy BRASSARD.

3. **CANON.** || 6° *Supprimez* l'exemple de Chateaubriand qui contient une erreur, et *substituez :* Les canons étaient autrefois fort à la mode dans la société.... tout le monde connaît celui qui commence par ces mots : Frère Jacques, dormez-vous ? ils étaient tous faits sur ce modèle, FÉTIS, *Musique mise à la portée de tout le monde*.

† **CANONNERIE.** — HIST. XVI° s. Les Septentrionaux, comme les Allemands...., s'appliquent plus aux choses sensibles et aux arts mechaniques.... jusques à avoir inventé la canonnerie et l'imprimerie, PARÉ, I, 10.

CANOT. Le canot major porte une petite pièce de trente et est monté par soixante-dix hommes. Les petites embarcations du bord sont la baleinière et la yole.

† 2. **CANTER** (kan-tèr), *s. m.* Terme de turf. Galop d'essai qui précède la course. On dit d'un cheval qu'il prend son canter.

— ÉTYM. Angl. *canter*, petit galop, qui est pour *canterbury*, l'allure des chevaux sur lesquels on faisait le pèlerinage de Cantorbéry.

CANTHARIDE. — HIST. XIII° s. Par le conseil dudit Pierre [de la Broce, chirurgien de saint Louis], ele mist sous son menton candorilles ; car il entendoit que ces choses atresissent [attirassent] les humeurs, *Miracles saint Loys*, p. 146

CANTINE. || 1° Tabac de cantine. Il sera fabriqué une espèce de tabac dit de cantine, dont le prix ne pourra excéder 4 francs le kilo, *Loi du 28 avril 1816, art.* 175. || 3° Petite caisse employée par les officiers pour transporter en campagne leurs bagages personnels.

CANTON. || 6° Nom donné à une certaine étendue de route ou de chemin, qu'un journalier dit cantonnier est chargé d'entretenir, *Dict. de l'adm. franç.* p. 297.

† **CANTONALISME** (kan-to-na-li-sm'), *s. m.* Esprit de canton, en Suisse. Le cantonalisme vainqueur y trouvera-t-il [dans le refus de reviser la constitution] un nouvel affermissement de son droit de souveraineté? *Proclamation du Conseil de la Suisse* dans le *Journ. offic.* 23 juillet 1872, p. 2699, 2° col.

CANTONNIER. On lui doit l'établissement des cantonniers sur les grandes routes, qu'il fit voter par les états de Languedoc, dont il était l'un des barons, *Petite Biographie universelle* (1833), art. NISAS (marquis de), né vers 1660, mort en 1754.

CAP. || 5° Cap de More ou cap de Maure, se dit d'un cheval dont la tête est noire et le reste du corps d'une autre couleur; cette particularité se rencontre ordinairement chez les chevaux gris ardoisé, souris, rouan, louvet, isabelle.

† **CAPARAÇONNIER** (ka-pa-ra-so-nié), *s. m.* Fabricant de caparaçons. *Tarif des patentes*, 1858.

CAPE. || 4° Dans les manufactures de tabac, synonyme de robe, n° 13.

† **CAPHARNAÜM.** — ÉTYM. L. 2, *au lieu de :* c'était.... entassées, *lisez :* Jésus entra à Capharnaüm, et il se fit dans la maison où il était un rassemblement si nombreux qu'il n'y avait plus de place dans la chambre, ST MARC, II, 2. C'est sans doute là que l'usage vulgaire a pris *capharnaüm* pour désigner un entassement confus.

† **CAPIER** (ka-pi-é), *v. a.* Faire descendre l'écheveau de soie le long des lames de guindres pour faire place à de nouveaux écheveaux.

CAPILLAIRE. || 3° Qui est relatif aux cheveux. Disons, à la gloire de nos artistes capillaires, qu'ils ont le privilége de la fourniture du monde entier, *Monit. univers.* 15 sept. 1868, p. 1289, 2° col.

CAPONNIÈRE. *Rédiger ainsi l'article:* || 1° Terme de fortification. Passage à ciel ouvert, servant à traverser les fossés des fronts bastionnés. || 2° Dans la fortification allemande, ouvrage casematé, à plusieurs étages de feux, qui sert à flanquer les faces.

† **CAPORALISME** (ka-po-ra-lis-m'), *s. m.* Néologisme. Régime de caporal, dans lequel la vie civile est asservie aux idées et aux habitudes militaires. Ils [les habitants du sud de l'Allemagne] n'ignorent point la différence qu'il y a entre une armée citoyenne et une nation de soldats ; rien de plus contraire que le caporalisme à leurs habitudes et à leurs goûts, CHERBULIEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1 mars 1870, p. 62.

CAPTER. || 1° Capter à, faire obtenir à. Vous m'avouerez, monsieur, que c'était là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Pennech, J. J. ROUSS. *Lettre à Hume*, 10 juillet 1766. L'effet des faveurs du prince n'est guère, en Angleterre, de capter à ceux qui les reçoivent celles du public, ID. *Lettre à Dutens*, 26 mars 1767.

† **CAPUCHONNEMENT** (ka-pu-cho-ne-man), *s. m.* Action de capuchonner une locomotive.

† **CAPUCHONNER** (ka-pu-cho-né), *v. a.* Disposer une locomotive de telle façon que la production de la vapeur y cesse, et que la pression de la machine aille s'affaiblissant à mesure que le train avance ; cela se fait dans les souterrains, afin d'y éviter la fumée

CAQUE. || 5° Caque de Champagne, synonyme de tierçon de Champagne.

CARABINE. Nom donné autrefois aux petites armes à feu à rouet employées jadis par la cavalerie. || Carabine rayée, carabine ayant à peu près les mêmes dimensions que la carabine de la cavalerie; elle présentait, à la surface intérieure de l'âme du canon, des rayures parallèles à l'axe, dont l'objet était de faciliter l'introduction de la balle, que l'on forçait en la chassant avec une baguette à coups de maillet; les rayures ont été ensuite tordues en hélice, de manière à forcer la balle à prendre, dans l'air, un mouvement de rotation. || Nom donné en dernier lieu à des armes plus longues que la carabine de cavalerie, rayées, de précision et destinées à l'armement de corps spéciaux; elles sont à percussion. Ces armes ont été successivement les suivantes : 1° carabine à chambre: le canon présente, à la culasse, un rétrécissement ou chambre dans lequel se place la poudre; la balle entre librement dans le canon, prend appui sur l'entrée de la chambre, et on la force en l'aplatissant à coups de baguette ; la balle est sphérique; 2° carabine à tige : la chambre est remplacée par un espace annulaire ménagé entre le canon et une tige fixée à la culasse; c'est sur l'extrémité de cette tige que la balle prend appui quand on la force; la balle est cylindro-conique; 3° carabine à balle évidée : il n'y a ni chambre, ni tige; la balle, cylindro-ogivale, est conduite librement avec la baguette jusque sur la poudre ; elle n'est pas forcée pendant le charge-

ment, mais elle présente un évidement intérieur d'une forme quelconque, qui s'élargit sous l'expansion des gaz de la poudre, et force la surface extérieure de la balle dans les rayures. || Grosse carabine, nom donné quelquefois au fusil de rempart rayé.

CARACO. — HIST. XVIe s. Caracon, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Caraco* vient de *caraque*, prononciation parisienne de *casaque* au XVIe siècle, LIVET, *Gram. franç.* p. 368.

CARACTÈRE. || 8° Il s'est dit pour portrait, description, au XVIIe siècle. Qu'il me soit permis de copier ici tout au long ce que dit Homère du pouvoir et de l'efficacité des prières sur l'esprit des dieux et de l'admirable caractère qu'il en fait, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, *De la lecture d'Homère*, II, III, 4. Ulysse parla le premier; on sait le caractère qu'en fait Homère ailleurs, ID. *ib.* I, II, 4.

CARAFE. — ÉTYM *L.* 3, *au lieu de:* on.... puiser, *lisez:* arabe, *karaba*; persan, *karâbet*, bouteille en verre à gros ventre, destinée à laisser reposer le vin pendant quarante jours (MOHL). Au contraire, d'après M. Dozy, il vient de l'arabe *garafa*, puiser.

† **CARAMBOLEUR** (ka-ran-bo-leur), *s. m.* Celui qui fait des carambolages au billard, qui est habile à caramboler.

1. **CARAQUE.** — ÉTYM. Espagn. et portug. *carraca;* ital. *caracca;* on trouve aussi bas-lat. *caracora;* portug. *coracora*, sorte de grand vaisseau. M. Dozy et M. Defrémery voient dans ces deux formes l'arabe *corcor*, au pluriel *carâquir*, sorte de grand vaisseau marchand.

† **CARASTELLE** (ka-ra-stè-l'), *s. f.* Grande corbeille plate, faite en lames de gaulis entrelacées comme les bourriches d'huîtres, servant au même usage que les pantènes.

CARCASSE || 6° *Ajoutez:* Fabricant de carcasses ou montures de parapluies. Fabricant de carcasses pour modes, celui qui couvre en soie, en fil ou en papier les branches de fil de fer ou de laiton qui servent aux modistes et aux fabricants de fleurs artificielles, *Tarif des patentes*, 1858.

CARDE. — HIST. XVe s. Les maistres et ouvriers dudit mestier seront tenus ouvrer de tous outils à usage de aumusserie, c'est à sçavoir de chardon, de chisaille, sans mousle, sans guerde et sans forces à tondre drap, excepté que de ladite guerde l'on pourra broesser tout l'ouvrage après ce qu'il sera teint, pour le demesler tant seulement, *Ordonnance*, mars 1450.

CARDER. — HIST. XVe s. Guerder, *Ordonnance*, mars 1450.

2. **CARDINAL.** || Cardinal-prêtre, celui dont le titre cardinalice est une des églises de Rome qui était autrefois administrée par un prêtre; cardinal-diacre, celui dont le titre est un des diaconats de Rome, ou une des églises autrefois administrées par des diacres; cardinal-évêque, celui dont le titre est un des sept évêchés suburbicaires. Ces titres peuvent être portés par des évêques, ou par des prêtres, ou par des diacres; ils ont même été quelquefois conférés à de simples laïques.

† **CARICATURIER** (ka-ri-ka-tu-rié), *s. m.* Écrivain qui fait des caricatures, des charges, à la différence du caricaturiste, qui est un artiste s'adonnant au genre de la caricature. Lui [Tallemand des Réaux], le caricaturier du XVIIe siècle, COUSIN, *Journ. des sav.* déc. 1857.

1. **CARLIN.** — ÉTYM. Ital. *carlino*, de Charles Ier d'Anjou: Fa Carlo I coniare in Napoli, in luogo degli antichi agostali, carlini e mezzi carlini d'oro, con vocabolo preso dal suo nome, AMARI, *la Guerra del Vespro siciliano*, in-12, p. 50.

† **CARLOCK.** Le carlock, qui est, en réalité, de la colle de vessie d'esturgeon, se récolte abondamment à Archangel.

— ÉTYM. Russe, *karlouk*.

† 3. **CARNE** (kar-n'), *s. m.* Celui des quatre côtés de l'osselet qui est un peu concave et qui forme une figure comme une S.

— ÉTYM. Arabe, *carn*, corne, d'après la ressemblance de figure (DOZY).

CARONADE. — ÉTYM. *Carron*, propriétaire de forges considérables en Écosse.

1. **CARRÉ** || 13° Fer carré, celui dont la largeur est égale à l'épaisseur et qui porte au moins 0m,022 (PERNOT).

2. **CARRÉ.** || 18° Carré de montre, le tuyau que porte la clef et qui, recevant la petite tige carrée que porte la montre, sert à la monter. Fabricant de carrés de montre, *Tarif des patentes*, 1858.

CARREAUDAGE (ka-rô-da-j'), *s. m.* Sorte de treillis à mailles serrées employé dans les métiers à tisser les étoffes de soie.

— ÉTYM. *Carreau* 1.

CARREFOUR. — ÉTYM. *L.* 6. *Après* forum, *ajoutez:* L'orthographe par rc se trouve aussi dans les textes français; le Dict. de la conversation de Wahlen, édité en Belgique, cite: dans un gloss. latin-français du XIIIe siècle: *theatrum* traduit par *carrefourc:* au XVe s. Illec dessus a un quarre fourc, dans *Lancelot du Lac;* au XVIe s. A l'entour des villages, bourgs et carrefourcs, dans une traduction de Polydore Virgile, imprimée en 1521.

† **CARREUR** (ka-reur), *s. m.* Terme de verrerie. Ouvrier verrier qui rassemble et arrondit le verre qui a été roulé sur le marbre.

† **CARRICATURE** (ka-ri-ka-tu-r'), *s. f.* Charge, chargement (inusité). Blé acheté en Sicile.... pour droits de carricature, port jusqu'au bâtiment et autres menus frais, jusques à l'embarquement...., P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 160.

— ÉTYM. Ital. *caricatura* (voy. CARICATURE).

2. **CARRIÈRE.** || 3° Eau de carrière, humidité que contiennent les pierres récemment extraites de la carrière pour la bâtisse, et qui les rend plus tendres et plus faciles à tailler que lorsqu'elles ont séché à l'air.

† **CARROSSAGE** (ka-ro-sa-j'), *s. m.* Inclinaison des fusées d'essieu sur l'essieu, qui a pour but de faire appuyer les roues contre les épaulements des essieux.

CARROUSEL. || 3° Manége de chevaux de bois. Un immense carrousel de chevaux de bois, dont la charpente de fer seule coûtera la modeste somme de 20 000 francs, *Journ. officiel*, 5 mai 1870, p. 770, 6e col. || Se dit aussi des jouets d'enfant qui représentent ces carrousels.

CARRURE. || 2° Terme de musique. Carrure de phrases, voy. PHRASÉOLOGIQUE.

CARTE. — HIST. XVe s. Par la quarte qu'ils ont marine, Scet chascuns d'eulx où il chemine, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 470.

† **CARTHAGINOIS, OISE** (kar-ta-ji-noî, noî-z'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui est relatif à Carthage et à son peuple. Vous aurez de la peine à donner pour les couches de Mme la Dauphine un spectacle aussi noble et aussi galant que celui qu'on prépare à Berlin: un carrousel composé de quatre quadrilles nombreuses, carthaginoises, persanes, grecques et romaines, conduites par quatre princes, VOLT. *Lett. à d'Argental*, 7 août 1750.

CARTONNIER. || 2° Sorte de bureau ou de commode, ayant des cartons au lieu de tiroirs ordinaires.

2. **CARTOUCHE.** || 3° Terme d'artillerie. Partie cylindrique des fusées de signaux ou des fusées de guerre, qui renferme la composition fusante.

† **CARTOUCHERIE** (kar-tou-che-rie), *s. f.* Lieu où l'on fabrique des cartouches.

CAS. — REM. 3. J. J. Rousseau a dit: dans le cas, pour dans ce cas-là; cela n'est plus usité. Rien n'est plus commun que de tout gâter en pensant bien faire; l'assurance que vous me donnez que je ne suis pas dans le cas, m'ôte un grand poids de dessus le cœur, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Jacob Vernet*, 18 sept. 1758.

CAS, CASSE. — HIST. XVIe s. Banquet: Helas! que dit-on de mon fait? — Clistere: Vostre cas sonne fort le cas, *Rec. de farces*, p. 412.

CASAQUE. || 4° Terme de turf. Veste de soie à manches, de couleur voyante et aux couleurs de l'écurie, dont se revêtent les jockeys ou les gentlemen-riders pour courir, de façon qu'on les distingue de loin et qu'on puisse les discerner entre eux.

CASCADE. || 5° En termes de coulisses, charge, mystification pratiquée par un acteur. Ces improvisations où nos acteurs bouffes se lancent si volontiers aujourd'hui, et qu'on a baptisées du nom de cascades, A. AZÉVEDO, *Feuilleton de l'Opin. nation.* du 12 juin 1867.

† **CASCADEUR** (ka-ska-deur), *s. m.* En termes de coulisses, celui dont la principale occupation consiste à inventer des charges, à mystifier ses camarades et même le public.

CASERNE. — ÉTYM. D'après M. Gaston Paris, *Mém. de la Soc. de linguist.* t. I, p. 287, *cazerna* est un mot provençal, attesté par le composé *descazernar;* cela établi, *cazerna* représente *quaterna*, comme *cazern* représente *quaternus*. Mais le sens? La *caserne* est effectivement une chambre destinée à un petit nombre de soldats, quatre sans doute primitivement. Furetière dit: *Casernes*, ce sont petites chambres bâties sur le rempart des villes de guerre pour loger les soldats, de la garnison; on y loge ordinairement six soldats qui montent la garde alternativement. Pomey, en 1664, écrit *caserne*, et définit le mot ainsi: « Petite chambre pour loger les soldats qui sont en garnison. » Quand Louis XIV construisit dans les villes de guerre des logis affectés aux soldats, ces logis prirent naturellement le nom de ce qui jusque-là leur avait servi de logement, et s'appelèrent des *cazernes* ou *casernes*.

CASIER. || 4° Casier judiciaire, ensemble de notes prises par la justice sur un individu.

CASIMIR. — ÉTYM. *Ajoutez:* D'après Legoux de Flaix, *Essai historique, géographique, etc. sur l'Indoustan*, t. II, p. 320, casimir est une altération de cachemire (DEFRÉMERY).

CASQUE. || 7° Nom d'une coiffure au XVIIe siècle. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de casques, plus de rayons, plus de bourgognes, plus de jardinières, SÉV. 15 mai 1691.

† **CASQUES** (ka-sk'), *s. m. pl.* Chiens marrons. Les chasseurs ont laissé par mégarde plusieurs chiens dans les bois qui ont beaucoup peuplé et vont toujours en meute; on les appelle casques: je ne sais pas l'origine de ce nom, P. LABAT, *Nouv. voy. aux îles françaises de l'Amérique (St-Domingue)*, 1722, t. V, p. 395.

— ÉTYM. Espagn. *gosque*, sorte de chien.

† **CASSANDRE.** || La 114e planète télescopique, découverte en 1871 par M. Péters.

† **CASTELLANIE** (ka-stèl-la-nie), *s. f.* Nom, dans l'ancienne Pologne, des commandements de châteaux et de villes, RULHIÈRE, *Révol. de Pologne*, I, 5.

† **CATALOGOGRAPHE** (ka-ta-lo-go-gra-f'), *s. m.* Celui qui rédige un catalogue, *Bibliographie de la France*, n° 15, 19 avr. 1870, p. 63.

† **CATASTÉRISME** (ka-ta-sté-ri-sm'), *s. m.* || 1° Les Catastérismes, titre d'un ouvrage d'Ératosthène, savant d'Alexandrie, où il expliquait les figures des constellations et les fables des étoiles. || 2° Il se dit quelquefois pour constellation. Le zodiaque, dont les figures ou catastérismes.... FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 176, 4e édit.

— ÉTYM. Καταστερισμός, action de mettre parmi les astres, de κατά, en, et ἀστήρ, astre.

† **CAUCASIQUE** (kô-ka-zi-k'), *adj.* Terme de géographie. Qui a rapport à la chaîne du mont Caucase. Le système caucasique se compose de deux groupes distincts: celui du Caucase au nord, et celui du Taurus au sud, *Notice sur la carte de l'Asie jointe à l'Atlas de MM. Dufour et Dyonnet, publié par Paulin et le Chevalier.* || Race caucasique, la race indo-européenne, celle qui parle des dialectes de la langue aryenne.

† **CAULOBULBE** (kô-lo-bul-b'), *s. m.* Terme de botanique. Tige feuillée ou florifère renflée à sa base, exemple: renoncule bulbeuse.

1. **CAUSER.** || 2° Donner pour motif (sens inusité). Cela insinue beaucoup en causant comme petit-fils de Sa Majesté [en donnant pour motif de la décision le titre de petit-fils], ST-SIM. t. VIII, p. 194, édit. CHÉRUEL.

† **CAUSSE** (kô-s'), *s. m.* Nom donné, dans la France centrale et méridionale, à des plateaux ondulés, généralement très-élevés, nus, couverts de traînées rocheuses, blanchâtres, sans sources, sans ruisseaux.

— ÉTYM. Lat. *calx*, chaux.

† **CAVAGE.** || 2° Excavation, endroit creusé. Le tracé [du chemin de fer de ceinture de Paris] franchit le chemin de fer de l'Ouest, sous lequel il passe au moyen d'un pont établi sur des cavages, *Journal des Débats*, 2 oct. 1866

CAVALERIE. || 2° Se dit, dans le langage moderne administratif, de l'ensemble des chevaux d'une entreprise. Pour conduire tant de voitures, les mettre toujours à même de sortir et de ne pas laisser en souffrance les besoins qu'elles ont mission de servir, il faut une cavalerie considérable; celle de la Compagnie générale [des voitures de Paris] se composait en 1866 de 10 741 chevaux, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1867, p. 325.

† **CAVITAIRE** (ka-vi-tê-r'), *adj.* Terme de zoologie. Liquide cavitaire, liquide renfermé dans la cavité générale du *sipunculus*.

1. **CE, CETTE.** || Ces fêtes, les fêtes prochaines. Il y a une édition contrefaite de mon livre, laquelle doit paraître ces fêtes, J. J. ROUSS. *Lettre à Mme de Luxembourg*, 28 mai 1762.

CECI. — REM. || 3. Ceci avec le verbe *être* et un substantif au pluriel se construit avec le pluriel du verbe. Ceci sont les données que je peux supposer,

J. J. ROUSS. *Lett. au prince de Wirtemberg*, 10 nov. 1763. Mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution, ID. *Lett. à M.* 2 janv. 1767. On pourrait dire aussi : Ceci est des données, des souhaits.

CÉCITÉ. — HIST. XVe s. Souventes foiz nous ne congnoissons pas nostre ignorance ou cecité, *Intern. consol.* I, 5.

† CEINTURAGE (sin-tu-ra-j'), *s. m.* Terme de forestier. Action de faire près de la racine d'un arbre une entaille circulaire de nature à déterminer la mort du végétal, JULES CLAVÉ, *l'Exploitation des forêts de l'Inde, Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1867, p. 862.

† CEINTURONNIER (sin-tu-ro-nié), *s. m.* Celui qui fait des ceinturons, *Tarif des patentes*, 1858.

CELA. — REM. || 2. Cela avec le verbe *être* et un nom au pluriel se construit avec le pluriel du verbe. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde, auxquelles je ne prends plus de part, J. J. ROUSS. *Lettre à Coindet*, 29 mars 1768. Mais enfin tout cela ne sont pas des preuves, ID. *Lett. au comte de Tonnerre*, 18 sept. 1768. On pourra mettre aussi le singulier : Tout cela n'est pas des preuves.

CÉLÉBRER. || Rendre public (sens vieilli). Je ne veux point vous en parler davantage, ni célébrer, comme vous dites, toutes les pensées qui me pressent le cœur, SÉV. 27 mai 1675.

CÉLÉBRITÉ. || 1° *Ajoutez :* Les nations ont vu la célébrité de nos fêtes pour le mariage de Madame, D'ARGENSON. *Mémoires*, in-8, 1800, t. II, p. 304.

† CELTISTE (sèl-ti-st'), *s. m.* Celui qui s'applique à l'étude de la langue et de l'histoire des peuples celtiques.

† CENDREUSE (san-dreû-z'), *s. f.* S'est dit dans le sens de cendrillon, femme qui ne quitte pas les cendres, le foyer, la maison. C'est une femme qui est toujours dans une chaise, qui ne fait pas un pas, et qui est une vraie cendreuse, Mlle DE MONTPENSIER, *Mém.*

† CENSUELLEMENT (san-su-è-le-man), *adv.* Avec le caractère censuel. Saisir censuellement un héritage, POTHIER.

CENTIMÈTRE. || 2° Nom donné parmi les ouvrières en couture à un ruban qui est divisé en centimètres ; la longueur, variable, est souvent de plus d'un mètre. Un centimètre de 1m,50.

† CENTRALISTE (san-tra-li-st'), *adj.* Qui est favorable à la centralisation, à l'autorité centrale. À Vienne, un nouveau ministère est constitué, il a un caractère tout centraliste ; voilà donc les idées centralistes au pouvoir, *le Courrier de l'Ain*, du 3 février 1870. || *S. m.* Les centralistes, les partisans de la centralisation. Les centralistes autrichiens.

† CENTRALITÉ. || 2° Position centrale. Elle [votre commission] a reconnu, la carte sous les yeux, la parfaite centralité de Bourbon-Vendée, *Rapp. à la chambre des députés*, du 28 déc. 1814.

† CÉRAME. || *Adj.* Grès cérame, grès servant à faire des vases. C'est aussi de Sarreguemines que sortent ces élégants vases en grès cérame d'un grain si fin, de tons si doux, F. DE LASTEYRIE, *Opinion nationale* du 25 juin 1867.

† CÉRAMISTE (sé-ra-mi-st'), *s. m.* Celui qui fabrique des vases de faïence ou de porcelaine ; celui qui s'occupe des arts céramiques. Non moins habiles céramistes que verriers, les Phéniciens furent ceux qui enseignèrent aux Grecs l'industrie des vases peints, FR. LENORMANT, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 119, 4e éd.

† CÉRASIFÈRE (sé-ra-si-fè-r'), *adj.* Qui porte des cerises. Prunier cérasifère, voy. PRUNIER.

— ÉTYM. Lat. *cerasus*, cerise, et *ferre*, porter.

CÉRASTE. *Au lieu de :* Vipère d'Égypte très-venimeuse, *lisez :* Vipère très-venimeuse d'Égypte et de toute l'Afrique du Nord. Le céraste est le serpent du désert par excellence ; il le caractérise en quelque sorte parmi les ophidiens, comme l'autruche parmi les oiseaux, et la gazelle parmi les mammifères, GUYON, *Voy. au Liban*, p. 225.

CERCUEIL. — ÉTYM. Il faut abandonner l'étymologie allemande qu'a donnée M. Diez, rejetant *sarcophagus*. C'est au contraire *sarcophagus* qui doit être admis ; cela est démontré par plusieurs noms de lieux qui représentent les formes anciennes de *cercueil*, et qui se nomment en latin *sarcophagus ;* voyez, entre autres, *Sarcus*, nom d'une localité du département de l'Oise, en latin, *de Sarcophagis*.

† CÉRÉBRAL. || Lettres cérébrales, certaines lettres de l'alphabet sanscrit.

† 1. CÉRÉBRINE. || Il s'est dit aussi au masculin. Se peut-il rien concevoir de plus visionnaire et de plus cérébrin ? LA MOTHE LE VAYER, *Hom. acad.*

† CÉRÉBROÏDE (sé-ré-bro-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui ressemble au cerveau. Le centre cérébroïde ou postérieur, chez les gastéropodes.

— ÉTYM. Lat. *cerebrum*, cerveau, et εἶδος, forme.

† CÉRIFIABLE (sé-ri-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être transformé en cire. Les unes [huiles] sont cérifiables, les autres siccatives.... FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 328.

CERTAIN. || 1° *Ajoutez :* Encore ma mémoire trompeuse et vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits ; les seuls ici qui me sont certains, c'est de n'avoir jamais connu ni Thévenin ni Janin, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 9 sept. 1768.

CÉSURE. || 3° La syllabe accentuée ou mieux la dernière syllabe sonore de la première partie d'un vers alexandrin ou d'un vers décasyllabe.

† CÉTOLOGIQUE (sé-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la cétologie, à l'étude des cétacés. La collection cétologique du Muséum.

† CHABIN (cha-bin), *s. m.* Nom vulgaire des hybrides du bouc et de la brebis.

† CHACRELAS (cha-kre-lâ), *s. m.* Voy. KAKERLAC.

† CHADEC (cha-dèk), *s. m.* Nom donné à la pamplemousse, aux Antilles.

† CHAGRINEMENT. — HIST. XVIe s. À divers jours, Saturne, plein d'emoi, Chagrinement nos esprits tirannise, DE BRACH, *Œuvr.* t. I, p. 46.

† CHAILLE (châ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* || 1° Terme provincial. Pierre cassée en menus morceaux pour couvrir les routes. || 2° Terme de géognosie. Rognons arrondis de calcaire siliceux, coupant, de distance en distance, des assises inférieures de marnes qui se trouvent à la base de l'étage supérieur du terrain jurassique, au-dessous du corallien.

— ÉTYM. Lat. *calculus*, caillou (voy. ce mot).

CHAISE. || Nom donné quelquefois à la constellation de Cassiopée : la Chaise.

— HIST. XVe s. Une vieille chaeze de laiton à quatre testes de lieppart, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 613.

CHÂLE. || 2° Avant l'exemple de Béranger, *ajoutez :* Vous me tendriez la main, ou bien un bout de votre châle (est-ce le mot ?), sachant que je suis et serai toute ma vie, madame, P. L. COUR. *Lettre* du 15 avril 1806, à Madame ***.

CHALET. || 1° *Ajoutez :* Autour de l'habitation principale sont épars assez loin quelques chalets [*en note :* Sorte de maisons de bois où se font les fromages et diverses espèces de laitages dans la montagne], J. J. ROUSS. *Hél.* I, 36.

— REM. Il semble par la note de J. J. Rousseau que c'est lui qui a introduit le mot dans le français.

CHALEUR. || 7° À la chaleur des enchères et à l'extinction des feux, même sens que à l'extinction des feux (voy. EXTINCTION).

† CHALUTIÈRE (cha-lu-tiè-r'), *adj. f.* Pêche chalutière, pêche au chalut, *Journ. offic.* 9 avril 1872, p. 2449.

CHAMBRE. || 14° Chambre d'emprunt, tranchée que l'on pratique dans un champ pour en retirer la partie sous-jacente à la terre végétale, et faire quelque remblai.

† CHAMITIQUE (ka-mi-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la descendance de Cham, aux Chamites. Les nations chamitiques.

1. CHAMP. || 15° Terme de turf. L'ensemble des chevaux qui se présentent pour figurer dans la même épreuve. Parier pour un cheval contre le champ, c'est parier pour un cheval contre tous ses concurrents.

† CHAMPAGNISÉ, ÉE (chan-pa-gni-zé, zée), *adj.* Se dit des vins auxquels on donne le caractère de vin de Champagne. Des agriculteurs qui se livrent à la fabrication de ce qu'on appelle les vins champagnisés, *Monit. univers.* 22 juillet 1868, p. 1098, 2e col.

† CHAMPAYE (chan-pè), *s. f.* Nom donné en Dombes à des bois ruinés par le pâturage du bétail, ou à des champs qui, par suite d'inculture, se couvrent de bouleaux, d'aulnes, de genêts ou de bruyères, *Chronique agricole*, février 1869.

† CHAMPLEVÉE (chan-le-vée), *s. f.* Dans les émaux, action de creuser les intervalles laissés par les traits, et de remplir les cavités de matière vitrifiable, *Journ. offic.* 2 juill. 1872, p. 4498, 1re col.

† CHANANÉEN, ENNE (ka-na-né-in, è-n'), *adj.* Qui appartient au pays de Chanaan. Les tribus chananéennes. Les habitants de Sodome et de Gomorrhe étaient de sang chananéen.

2. CHANDELIER. || 12° Nom donné dans la Loire-Inférieure à des tas pyramidaux de mottes de tourbe, ainsi dits parce que, vus à distance, ils ressemblent à d'énormes candélabres d'église.

CHANDELLE. — REM. Les Mémoires de Miraulmont citent cette fameuse ordonnance royale qui obligeait le chancelier de France à rendre au trésorier *les tronchons de la cire* qui avait servi à son éclairage. L'ordonnance, comme toutes les autres, passa sans remédier au mal, mais elle eut l'honneur de créer un proverbe. C'est de là que date le mot si célèbre : « Les économies de bouts de chandelle, » EDMOND TEXIER, *Le Siècle* du 31 janvier 1864.

CHANTANT. || Flammes chantantes, becs de gaz enfermés dans des tubes de verre de longueur différente, qui produisent, par leurs vibrations, des sons distincts.

2. CHANTIER. || 5° Nom donné, dans les parcs d'huîtres, à une levée en terre sur laquelle les amareilleurs circulent.

CHAOS. || 4° Chaos végétal, ancien nom du protococcus ou matière verte de Priestley.

CHAPE. || 9° Matière textile faite avec les frisons et la bourre de soie, dite aussi fleuret.

CHAPEAU. || Chapeau ferré, nom du chapeau à cornes des officiers supérieurs, garni d'un galon d'or.

CHAPELLE. || Fig. Faire petite chapelle, se mettre à part. Le jeune peintre [Fortuny].... n'a pas voulu se hasarder dans ce grand tumulte de peintures [l'Exposition], non par orgueil et, comme on dit, pour faire petite chapelle, mais par vraie modestie et susceptibilité nerveuse d'artiste, TH. GAUTIER, *Journ. offic. feuilleton*, 19 mai 1870. || Fig. Faire chapelle, se dit d'une femme qui se tient devant le feu, en levant ses jupes jusqu'au genou || 10° En typographie, chapelle, exemplaires de livres imprimés retenus par le typographe.

CHAPITRE. — REM. Bouhours (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 2e *entretien*) signale comme nouvelle la signification de sujet donnée à chapitre : Il m'a parlé longtemps sur votre chapitre ; il est savant sur ce chapitre de la guerre ; je ne vous dis rien sur le chapitre. Barbier d'Aucour lui reproche durement de l'avoir employé (*Sentiments de Cléante*, p. 352, édit. de 1738) : « On a tort de nous reprocher notre inconstance sur le chapitre du langage : à quoi sert là ce chapitre, si ce n'est à brouiller une expression et la rendre très-basse ? Être inconstant sur un chapitre ! y a-t-il là du sens ? Point du tout, mais c'est assez pour le P. Bouhours qu'il y ait de la nouveauté. »

CHAPONNER. — HIST. XIVe s. Bien savez, li cox chaponez Est as gelines mal venus, J. DE CONDÉ, t. III, p. 302.

† CHARABIA. — ÉTYM. Espagn. *algarabia*, *algaravia*, baragouin, galimatias ; portug. *algravia*, *arabia*, même sens ; de l'arabe *al-arabiya*, la langue arabe, qui semblait à ceux qui ne la comprenaient pas un galimatias, un bruit confus (DOZY).

CHARADE. — ÉTYM. *Au lieu de :* le provençal *charrada*....... de bavardages, *lisez :* le provençal *charrada*, longue causerie, dont le verbe est le languedocien *charrá*, causer, jaser (ÉM. DURAND).

† CHARGETTE (char-jè-t'), *s. f.* Instrument servant à charger les armes à feu portatives, lorsqu'on les éprouve. L'éprouveur mesure la poudre avec une chargette et la verse lui-même dans le canon, *Décret du 19 juin 1865, portant règlement sur l'épreuve des armes à feu portatives*, section IV, art. 22.

CHARIOT. || 8° Pièce du métier à tisser, dite aussi charivari (voy. ce mot aux ADDITIONS). || 9° Dans les chemins de fer, appareil en forme de chariot circulant dans une fosse en contre-bas de la voie, et destiné à tenir lieu de la plaque tournante.

CHARITABLE. Dieu vous donne un mari : vous lui serez charitable, J. J. ROUSS. *Lett. à Mlle Galley*, 14 mai 1764.

CHARIVARI. || 7° En Picardie, pièce du métier à tisser que fait aller la main gauche de l'ouvrier par un va-et-vient continuel, et dans le bas de laquelle il lance, de la main droite et dans une coulisse, la navette qui marche avec fracas sur deux petites roulettes comme un petit char.

CHARLATAN. — REM. Il s'est dit au féminin. Ces charlatanes nouvellement arrivées à Paris, *Anti-menagiana*, p. 230.

1. CHARME. — REM. || 3. Charmes ne se dit que des femmes. Cependant Racine s'en est servi en parlant de Bajazet : Je plaignis Bajazet, je lui vantai [à Roxane] ses charmes, Qui, par un soin

jaloux dans l'ombre retenus, Si voisins de ses yeux leur étaient inconnus, *Baj.* I, 1.

† **CHARPAGNE** (char-pa-gn'), *s. m.* Nom d'une sorte de panier, dans le département de la Meuse, *Gaz. des trib.* 10 et 11 juill. 1871.

† **CHARRONNERIE** (cha-ro-ne-rie), *s. f.* Nom de l'industrie qui fabrique les chariots, les voitures, les roues, etc. Le charronnage est l'œuvre, le produit de la charronnerie.

† 3. **CHAS.** En Franche-Comté, nom donné, dans une grange ou un hangar, à la portion qui s'étend d'une poutre à l'autre.

CHASSE. || Faire chasse, se sauver, s'en aller. Le pauvre gars.... puis après il fit chasse, LA FONT. *Mazet.*

† **CHASSE-GUEUX** (cha-se-gheû), *s. m.* Officier établi, dans quelques villes, durant le XVIIe siècle, en temps de peste, pour empêcher les vagabonds d'entrer.

CHASSER. || 14° Se chasser, être chassé, expulsé. La pauvreté est un méchant diable qui ne se chasse que malaisément, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 191.

CHÂSSIS. || 9° *Après* semelle, *ajoutez :* Terme d'artillerie. Grand châssis, ensemble des pièces sur lesquelles recule l'affût de place et de côte. Petit châssis, celui qui porte en son milieu une cheville ouvrière, et sur lequel repose la partie antérieure du grand châssis.

CHASTE. || 4° Il se dit aussi de la pureté morale. La question est si.... on peut s'empêcher de nourrir dans son cœur le chaste amour de la récompense, BOSS. *Rem. sur la réponse* (de Fénelon) *à la relation sur le Quiétisme.*

CHAT. || Familièrement. Fait comme les quatre chats, avec une toilette tout en désordre. J'aime mieux être dans ces bois faite comme les quatre chats (hélas! vous en souvient-il?), que d'être à Vitré avec l'air d'une madame, SÉV. 25 déc. 1675. || Il n'y avait que le chat, il n'y avait aucun témoin. J'ai dans la tête que s'ils [le duc de la Rochefoucault et Mme de Longueville] s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments [à la mort du jeune duc de Longueville tué au passage du Rhin] et qu'il n'y eût eu que le chat avec eux, je crois que tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes, SÉV. 20 juin 1672.

CHAT-CERVIER, voy. LYNX.

CHÂTRÉ. || Fig. Privé de, manquant de. Certes, ces femmes-là, pour mener cette vie, Portent un cœur châtré de toute noble envie, A. DE MUSSET, *Don Paez.*

CHATTE. || 2° *Après* rade, *ajoutez :* Espèce de grappin sans empattement qui, attaché à l'extrémité du filet, sert à fixer sa tête en se piquant au fond de la mer.

CHAUD. || Fig. Avoir les pieds chauds, voy. PIED, n° 1.

† **CHAUFAUD** (chô-fô), *s. m.* Terme de pêche maritime. Espèce de plate-forme couverte construite sur le bord de la mer, et s'y avançant assez pour que les embarcations puissent y venir décharger le poisson, HAUTEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 248.

— ÉTYM. Le même que *échafaud*. Le mot *chaufaud* est nouveau, il a été adopté par l'assemblée des armateurs réunis à Saint-Servan, le 5 janvier 1842. Les anciennes ordonnances désignaient cette espèce de construction sous le nom d'*échafaud*.

† **CHAUFFEUSE** (chô-feû-z'), *s. f.* Chaise basse pour s'approcher du feu et se chauffer.

† **CHAUSSAGE** (chô-sa-j'), *s. m.* Mise à neuf des bassins d'un marais salant, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

† **CHAVIRAGE** (cha-vi-ra-j'), *s. m.* Action de faire chavirer. Le canot de sauvetage de la société de Brême a été soumis à l'épreuve du chavirage, et s'est relevé avec rapidité, *Monit. univ.* du 16 juin 1867, p. 753, 6e col.

† **CHAYOTE** (cha-io-t'), *s. f.* Voyez SÉCHION.

CHEBEC. — ÉTYM. *Au lieu de :* tous mots qui signifient bec et dont l'origine est ignorée, *mettez :* l'origine en est l'allemand *Steinbeck*, bouquetin; dans le Tyrol, on dit *Steinbock;* d'où l'italien *stambecco, sciabecco*, bouquetin, puis chebec, le nom de l'animal passant à un vaisseau; c'est ensuite de l'italien que toutes les formes sont venues, en espagnol, en portugais, en français (ÉM. DURAND).

CHEF. || 5° *Au lieu de :* chef d'escadrons, de bataillon, *lisez :* chef de bataillon, *et ajoutez :* Le commandant d'un escadron est un capitaine en premier; le chef d'escadrons commande deux escadrons.

CHEMINÉE. || 5° Au théâtre, la cheminée, sorte de tuyau, de puits, où passent les cordages supportant les contre-poids nécessaires aux manœuvres des décors.

CHÊNE. *Ajoutez :* Chêne liége, *quercus suber*, L.

CHENET. — HIST. XVe s. Deux chiennes de fer, l'une à croche, et l'autre à pommeaux, *Bullet. du Biblioph.* mai 1862, p. 233.

† **CHÊNIÈRE** (chê-niè-r'), *adj. f.* Toue chênière, ou, substantivement, une chênière, sorte de bateau.

CHENILLE. || Fausse chenille, larve des hyménoptères.

CHER. || Une chère, une précieuse, jeune femme au temps de l'hôtel de Rambouillet, une petite femme sur le retour; ce terme d'amitié que les précieuses se prodiguaient entre elles, avait bientôt servi à les désigner elles-mêmes, *Note de l'édit.* RÉGNIER, t. II, p. 145, *Lett. de Sévigné.* Et puis, au bout de tout cela, je meurs de peur que vous ne daigniez point prendre toute cette peine, et que vous ne mettiez une coiffe jaune comme une petite chère, SÉV. 4 avril 1671.

CHÉTIF. — ÉTYM. *Ajoutez :* Dès le IVe siècle, *captivus* a eu le sens de chétif : Homines nanos, gibbosos, deformes, captivos ridiculosque, J. FIRMICUS, *Math.* VIII, 27.

CHEVALET. || Pont de chevalets, pont militaire établi sur des chevalets. Chevalet à la Birago, chevalet dont les pièces s'assemblent à volonté, et qui est employé dans la construction des ponts militaires. || Chevalet de couteau, synonyme de porte-couteau.

CHEVALIER. || Chevalier était un titre qui se donnait souvent aux cadets de bonne maison. C'est un homme de vingt-huit ans, intime ami de Monsieur de Tulle, qui s'en va avec lui; nous le voulions nommer le chevalier Mascaron; mais je crois qu'il surpassera son aîné, SÉV. 6 mai 1672.

† **CHEVÉ, ÉE** (che-vé, vée), *adj.* Verres chevés, verres de montre bombés, que par un façonnage on a transformés en verres plats.

† **CHEVELAGE** (che-ve-la-j'), *s. m.* Opération qui a pour but d'ouvrir et d'entretenir, à l'étiage, des passes dans les hauts-fonds, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 315.

† **CHEVEUR** (che-veur), *s. m.* Ouvrier qui pratique le chevage des verres de montre.

CHEVILLE. || Nom donné à une apophyse osseuse du frontal, qui supporte la corne, chez les animaux cornus.

† **CHEVILLEUR.** || 2° Celui qui apprête les soies écrues pour les fabricants et marchands, *Tarif des patentes*, 1858.

† **CHEVRELLE** (che-vrè-l'), *s. f.* Jeune chèvre; c'est le féminin de chevreau; ce mot se trouve dans la traduction en vers de Théocrite, par Firmin Didot.

† **CHEVRETTIÈRE** (che-vrè-tiè-r'), *s. f.* Femme employée à piler la chevrette ou crevette grise, pour en faire un appât.

CHEVRON. — HIST. XIIIe s. Car repren garde à ta maison; Ke li postel, li kieviron Faient à poi de mesestanche. GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 264.

— ÉTYM. *Ajoutez :* Bas-lat. *capro, Gloses de Cassel.*

† **CHEVRONS** (che-vron), *s. m. pl.* Terme de commerce pour désigner les poils de chevreaux. Poils d'animaux : 1° poils ou laines de chevreaux, dits chevrons, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerciaux.*

† **CHEVRUE** (che-vrue), *adj. f.* Terme de marchand de laine. Laine chevrue, laine ayant quelque rapport avec le poil de la chèvre.

CHEZ. — REM. || 3. Vaugelas note et condamne la prononciation cheuz vous, cheuz moi, cheuz lui, dont la cour usait.

† **CHIC.** || 2° Terme d'atelier. Dessiner ou peindre de chic, dessiner ou peindre de mémoire. Voilà un cheval au galop, une draperie flottante que j'ai été obligé de faire de chic. || Faire du chic se prend toujours en mauvaise part, signifiant : dessiner ou peindre d'une manière fausse ou conventionnelle. Lorsqu'un peintre dit d'une œuvre d'art, c'est du chic, cela équivaut toujours à : c'est faux, c'est mauvais. || Chic ne signifie beauté élégante et rapidité que dans le langage familier des gens du monde, et jamais dans celui de l'atelier.

CHICORÉE. || 3° Espèce de ruche faite avec une bande à dents qui ressemble un peu aux bords de la chicorée (voy. RUCHE, n° 8).

CHIEN. || Fig. et populairement. Avoir du chien, avoir de la verve (dégénérescence de la locution avoir une colère de chien, une peur de chien).

† **CHIFFLE** (chi-fl'), *s. f.* Sifflet. Patenôtres de bois, moules de boutons, chiffles, peignes, cuillers, et ouvrages de bois, *Décl. du roi*, nov. 1640, *Tarif.*

† **CHIFFLER.** Voy. SIFFLER.

† **CHIFFONNAGE.** || État d'une personne enchiffrenée. Un violent mal de tête, mon cher Persée [Klinglin], et tout le chiffonnage d'un gros rhume m'obligera malgré moi d'être laconique aujourd'hui, KLINGLIN, *Corresp.* I, p. 28.

CHIFFONNER. || Exercer la profession de chiffonnier. Considérant qu'un certain nombre d'individus chiffonnent sans autorisation, *Ordonn. de police*, 15 août 1872.

† **CHIFFRE-TAXE** (chi-fre-ta-ks'), *s. m.* Terme de l'administration des postes. Petites étiquettes imprimées représentant chacune une valeur de 25 centimes à percevoir. Toute lettre non affranchie, née et distribuable dans la circonscription d'un bureau de poste, doit être revêtue d'un nombre de chiffres-taxes équivalent à la taxe exigible; les chiffres-taxes sont toujours apposés d'avance par les agents des postes, *Instructions imprimées à la suite de l'Almanach des Postes.*

† **CHILIARCHIE** (ki-li-ar-chie), *s. f.* Division de la phalange grecque composée de 1024 hommes; elle était commandée par un chiliarque. Quatre chiliarchies formaient la petite phalange, huit la demi-phalange, et seize la phalange entière.

† **CHIMÉRISER.** Ceux qui après avoir longtemps chimérisé sur l'impossibilité de leurs promesses [des rosecroix].... NAUDÉ, *Rosecroix*, VIII, 3. Il ne faut point tant chimériser, et encore moins faire consister la piété dans ces chimères, BOSS. *Réponse à quatre lettres*, 8.

CHIMIE. — ÉTYM. *L. 6, au lieu de :* Cham, nom porté par l'Égypte, *lisez :* Cham, Kem, Kemi, nom qui se lit plusieurs fois sur les monuments hiéroglyphiques, qui signifie proprement la terre noire, et qui est le nom de l'Égypte.

† **CHIMIFICATION** (chi-mi-fi-ka-sion), *s. f.* Action de faire au moyen de la chimie. Les fines et dispendieuses chimifications culinaires, LEGOYT, *Article sur l'Auvergnat, dans les Français peints par eux-mêmes*, t. II, p. 221. (Il ne faudrait pas confondre ce mot avec *chymification*.)

CHIMISTE. || S'est dit pour vendeur de drogues. L'autre [sœur de Psyché] avait des réparations à faire de tous les côtés; le bain y fut employé, les chimistes, les atourneuses, LA FONT. *Psyché*, II, p. 151.

† **CHITE.** — ÉTYM. Persan *tchyt.*

† **CHLOROPHYLLIFÈRE** (klo-ro-fil-li-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui contient de la chlorophylle. Plantes chlorophyllifères.

CHOC. || 5° Armes de choc, armes de main qui agissent par leur masse et leur vitesse.

† 1. **CHOIN** (choin), *s. m.* Nom vulgaire du genre *schœnus*, famille des cypéracées.

— ÉTYM. Lat. *schœnus.*

† 2. **CHOIN** (choin), *s. m.* Nom, dans le Lyonnais, d'une sorte de pierre de nature calcaire.

† **CHOISISSEUR** (choi-zi-seur), *s. m.* Celui qui choisit, élit. La plupart des choisisseurs, ABBÉ DE ST-PIERRE, *Nouv. plan de gouv.* p. 140, 2e édit. Rotterdam, 1738.

CHOIX. || À choix, en ayant le choix. J'aurais fait mon bonheur d'avoir pour maîtresse Mlle de Graffenried; mais, à choix, je crois que je l'aurais mieux aimée pour confidente, J. J. ROUSS. *Confess.* IV.

1. **CHOU.** || 8° Terme de machand de bois. Les premières levées de bois qu'on fait sur l'arbre qui vient d'être abattu.

† **CHOUANISME** (chou-a-ni-sm'), *s. m.* L'ensemble des chouans. Le chouanisme dissimule, BABŒUF, *Pièces*, II, 42.

CHOUETTE. || 5° Sorte de coiffure au XVIIe siècle. Vous avez donc eu peur de ces pauvres petites diablesses de chouettes noires.... elles font la beauté.... de la coiffure, SÉV. 2 fév. 1689.

CHRISTIANISME. || 3° La chrétienté, l'ensemble des nations chrétiennes. Je ne songe point à vous parler de la levée du siége de Bude; cette petite nouvelle dans l'Europe et dans le christianisme ne vaut pas la peine d'en parler, SÉV. 26 nov. 1684.

† **CHROMATEUR** (kro-ma-teur), *s. m.* Ouvrier travaillant dans les fabriques où l'on emploie les chromates.

† **CHROMATISER** (kro-ma-ti-zé), *v. a.* Donner une teinte irisée. || Se chromatiser, *v. réfl.* Prendre une teinte irisée.

† **CHROMATOSCOPIE** (kro-ma-to-sko-pie), *s. f.* La vision, la vue des couleurs. La chromatoscopie rétinienne.

— ÉTYM. Χρῶμα, couleur, et σκοπεῖν, voir.

† **CHROMATROPE** (kro-ma-tro-p'), *s. m.* Tourniquet, sorte de toton rayonné de diverses couleurs qui ne produisent que la sensation d'une surface blanche quand il est en mouvement.

† **CHROMOSPHÈRE** (kro-mo-sfè-r'), *s. f.* Nom donné par M. Lockyear à l'atmosphère hydrogénée du soleil, qui est la couche la plus externe de la photosphère; ainsi dite parce que le spectre ne s'en compose que de quelques raies colorées.

CHUT. || Substantivement. Au bruit de la claque on opposa des chut répétés.

CHUTE. || 15° L'angle de chute d'un projectile est l'angle que la tangente à la trajectoire forme au point de chute avec le plan horizontal.

† **CIDRERIE** (si-dre-rie), *s. f.* Établissement où l'on fait du cidre. Il y a des cidreries à Paris.

† **CIGARIÈRE** (si-ga-riè-r'), *s. f.* Femme qui façonne le tabac en cigares.

† **CINQUANTAIN, AINE** (sin-kan-tin, tè-n'), *adj.* Qui vient en cinquante jours environ. Maïs cinquantain.

† **CIRCONFÉRENTIEL, ELLE** (sir-kon-fé-ran-sièl, siè-l'), *adj.* Qui appartient à la circonférence. La vitesse circonférentielle des tourbillons de bielles, DUPUY DE LÔME, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXV, p. 99.

CIRCONVOLUTION. *Au lieu de :* Fig.... Dochez, *lisez :* La roue agitée par le cours d'une rivière va toujours; mais elle n'emporte que les eaux qu'elle trouve en son chemin.... ainsi, si notre mémoire se remplit de pures idées, la circonvolution, pour ainsi dire, de notre imagination agitée ne puisera dans ce fonds et ne nous ramènera que des pensées saintes, BOSS. *Élév. sur Myst.* IV, 8.

† **CIS-GANGÉTIQUE** (sis'-gan-jé-ti-k'), *adj.* Qui est en deçà du Gange. L'Inde cis-gangétique.

† **CITABLE.** || Qui peut être cité devant un tribunal. On ne comprend pas bien comment Jérôme de Prague ne vint pas à Constance en même temps que Jean Huss.... si Jean Huss était citable, Jérôme l'était pour le moins autant que lui, LENFANT, *Hist. du Concile de Constance*, p. 110.

† **CLADOLE** (kla-do-l'), *s. m.* Terme de botanique. Organe qui a l'apparence de branche.

— ÉTYM. Κλάδος, branche.

† 1. **CLAIRE.** || 5° Nom donné dans les parcs d'huîtres aux endroits où l'on dépose les jeunes huîtres que l'on veut élever.

CLAIRE-VOIE. || En Normandie, ce mot s'entend de balustrades à jour en pierres de taille.

† **CLAIRIÉRÉ, ÉE** (klè-rié-ré, rée), *adj.* Terme de forestier. Disposé en clairière. Les peuplements de cette essence [le chêne-liége] sont d'ordinaire fort clairiérés, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 36.

CLAMEUR. — REM. Clameur est noté par Malherbe comme hors d'usage : Je vous conseille de ne parler point de clameurs, MALH. *Comment. sur Desportes*, t. IV, p. 384, édit. LALANNE. Clameur avant et depuis Malherbe a toujours été usité.

† **CLAPÉE** (kla-pée), *s. f.* Terme de maçon. Action d'appliquer, par jets, du mortier. Effacer par des clapées de ciment clair les joints d'une muraille ou d'un rocher artificiel.

CLAQUÉ. || 4° Terme de turf. Cheval claqué, cheval dont les tendons des canons sont en mauvais état, froissés ou distendus.

CLASSÉ. || Terme de turf. Prix classés, prix qui figurent au règlement, par opposition à prix non classés qui n'y figurent pas, et dont le ministre détermine, chaque année, la répartition et les conditions. Les prix classés sont de 1re, de 2e, de 3e ou de 4e classe. || Un cheval est classé suivant qu'il a ou n'a pas encore gagné un prix de 1re, de 2e, de 3e ou de 4e classe.

† **CLAVÉLISATEUR** (kla-vé-li-za-teur), *s. m.* Celui qui pratique l'inoculation de la clavelée, CHAUVEAU, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXVII, p. 747.

† **CLÉONIEN** (klé-o-niin), *adj. m.* Le Lion cléonien, le Lion du zodiaque.

— ÉTYM. Lat. *cleonium sidus*, de Κλεωναί, ville de l'Argolide.

† **CLICHERIE** (kli-che-rie), *s. f.* Lieu où sont fabriqués les clichés; nom de cette industrie. Paris, imprimerie Serrière et Cie, fonderie, clicherie, rue Montmartre, 123.

† **CLIGNOT** (kli-gno), *s. m.* Voy. SAXICOLE.

† **CLINORHOMBIQUE** (kli-no-ron-bi-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Prisme clinorhombique, prisme oblique à base rhombe. || On écrit aussi klinorhombique.

† 1. **CLIO.** || La 84e planète télescopique, découverte en 1865 par M. Luther.

CLOCHE. — ÉTYM. Bas-lat. *gloggæ*, dans *Vita sancti Sturmi*, an 779.

† **CLOTHO.** || La 97e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Tempel.

† **CLÔTURER.** || Fermer d'une clôture. La prévenue, qui prétend n'être pas propriétaire d'une impasse qu'un arrêté municipal l'oblige de clôturer comme en étant propriétaire..... *Gaz. des Tribunaux*, 17 juillet 1870.

† **CLOUURE** (klou-u-r'), *s. f.* Endroit où un clou est enfoncé. Des clouures qui se touchent. || Emploi de clous. Appareil à clouures.

† **CLOVISSE** (klo-vi-s'), *s. f.* Sorte de coquillage alimentaire (la Vénus verruqueuse), voy. GOBELIN.

† **CLYMÈNE** (kli-mè-n'), *s. f.* La 104e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

† **CLYTIE** (kli-tie), *s. f.* La 73e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tuttle.

COATI. — ÉTYM. Mot galibi, qui est donné dans l'ouvrage posthume de Margrav, publié par Laet, en 1648 (ROULIN).

COBALT. —ÉTYM. *Ajoutez :* Kobolt, nom, dans le Nord, d'un génie des mines, d'une sorte de gnome. Les mineurs suédois, ayant pris ce minerai pour un minerai précieux et le voyant se comporter mal à la fusion, lui donnèrent ce nom pour exprimer la sorte de tromperie qu'ils avaient subie.

† **COBIER** (ko-bié), *s. m.* Premier compartiment de la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

† **COCA** (ko-ka), *s. m.* Nom indigène (Pérou) de l'*erythroxylum coca*, Lamarck, dont les feuilles mâchées par les courriers, les voyageurs, les mineurs, leur permettent de rester un jour ou deux sans prendre d'aliments solides ou liquides.

† **COCONNIER, IÈRE** (ko-ko-nié, niè-r'), *adj.* Qui a rapport aux cocons de soie. Les claies coconnières.

CODE. || 6° Code de signaux, ensemble de signaux à la mer convenu entre les nations maritimes.

† **COÉDUCATION** (ko-é-du-ka-sion), *s. f.* Éducation en commun. La coéducation des sexes aux États-Unis.

† **COÉF** (ko-èf), *s. m.* Voy. CUY.

† **COÉTENDU, UE** (ko-é-tan-du, due), *adj.* Terme de philosophie. Qui a une égale extension. Tous les docteurs qui ne sont pas cartésiens.... supposent que l'âme est localement présente dans les organes du corps humain et qu'elle y est coétendue à la matière qu'elle anime, BAYLE, *Note L de son article sur Marguerite de Navarre, sous François Ier* (voy. *au mot* NAVARRE).

COEUR. || Objet de tendresse. Je craignais encore Mme de Caylus, sa nièce [de Mme de Maintenon], son goût et son cœur, qui la connaissait parfaitement, ST-SIM. t. VIII, p. 225, édit. CHÉRUEL. || Terme de turf. On dit qu'un cheval manque de cœur, quand il ne fait pas son possible pour triompher.

† **COFICHE** (ko-fi-ch') ou **COTFICHE** (kot-fi-ch'), *s. f.* Nom, à Granville, de l'haliotide ou oreille de mer.

— ÉTYM. Angl. *codfish*, morue.

† **COHIBANT.** || Substantivement. Il [le comte de Rumford] arriva à ce résultat général que le principal cohibant de la chaleur est l'air retenu entre les fibres des substances, CUVIER, *Éloge de Parmentier et de Rumfort*, II.

COHOBER. — ÉTYM. Arabe, *cohbet* ou *cohbé*, couleur brune ou noirâtre (M. le chanoine Bertrand).

COIFFER. || Prendre pour coiffure, mettre sur sa tête. A peine Proterius avait-il reçu l'imposition des mains et coiffé cette tiare adoptée depuis Cyrille.... AM. THIERRY, *Rev. des Deux-Mond.* 1er avr. 1872, p. 522.

COLBACK. — ÉTYM. Voy. KALPACK, qui est le même mot.

† **COLICHEMARDE** (ko-li-che-mar-d'), *s. f.* Sorte de rapière, dont la partie antérieure de la lame est effilée et taillée en carrelet, tandis que le talon est très-large; c'est une arme de duel (corruption de Kœnigsmark, nom de l'inventeur).

COLIN-TAMPON. *Effacer la marque* †, colin-Tampon étant à TAMPON; l'Académie écrit Colin-Tampon avec un T majuscule.

† **COLLATÉRALITÉ.** || 2° Qualité de ce qui est collatéral, parallèle. La filiation ou la collatéralité de deux manuscrits.

† **COLLATIONNEMENT** (ko-la-sio-ne-man), *s. m.* Action de collationner. Les dispositions de l'art. 5 de la loi du 3 juillet 1861, relatives au collationnement des dépêches, sont abrogées, *Loi du 13 juin 1866 sur la correspondance télégraphique privée*, art. 1.

† **COLLECTIVISME** (kol-lè-kti-vi-sm'), *s. m.* Théorie sociale qui, supprimant la propriété individuelle, la remet tout entière entre les mains de l'État, de la société.

† **COLLECTIVISTE** (kol-lè-kti-vi-st'), *s. m.* Celui qui est partisan de la possession collective de la propriété. Nous savons ce que pensent les mutuellistes et les collectivistes de la propriété; nous ne pouvons pas ignorer que la liquidation sociale serait à l'ordre du jour.... *Journal des Débats*, 27 octobre 1869.

† **COLLETTE** (ko-lè-t'), *s. f.* Espèce de petit seau, dont le fond est plus large que la partie supérieure, et qui, dans les brasseries, contient la colle employée pour coller la bière.

— ÉTYM. *Colle.*

† **COLLIMATEUR** (kol-li-ma-teur), *s. m.* Instrument employé dans les observatoires et servant à la collimation.

† **COLOMBAT** (ko-lon-ba), *s. m.* Nom donné à de petits almanachs ainsi désignés d'après le nom du libraire qui les vendait, GRIMM, *Corresp.* t. V, p. 396. Son Excellence vous prie, madame, de vouloir bien lui envoyer.... une demi-douzaine de colombats proprement reliés, J. J. ROUSS. *Lettre à Mme de Montaigu*, 23 nov. 1743.

† **COLONGE** (ko-lon-j'), *s. f.* Terme de droit féodal. Exploitation agricole reposant sur un contrat d'après lequel le propriétaire du sol répartissait entre plusieurs personnes un corps de biens plus ou moins considérable, à la condition d'une redevance annuelle.

— ÉTYM. Bas-lat. *colonica*, pour *colonia* (voy. COLON).

† **COLONGER, ÈRE** (ko-lon-jé, jè-r'), *adj.* Qui est relatif à une colonge. Cour colongère. Institutions colongères. || *S. m.* Celui qui tenait une colonge.

COLONISÉ. || Établi comme colon. Les frères moraves colonisés à Sarepta, *Journ. offic.* 16 mai 1872, p. 3287, 2e col.

COLONNE. || 8° Instrument de distillerie. Il s'en tiendra à la première partie de la distillerie, c'est-à-dire qu'il n'aura que des cuves de fermentation, pour produire ce qu'on appelle des flegmes donnant des alcools de 35 à 40 degrés, et non pas des colonnes pour obtenir par une seconde opération, à savoir la rectification, des alcools marchands de 90 à 95 degrés...: *Moniteur universel*, 22 juillet 1868, p. 1098, 3e col. || 9° Machine à colonne d'eau, machine dans laquelle une chute d'eau d'une grande hauteur est employée pour communiquer un mouvement alternatif à un piston; elle est dite à simple effet, lorsque l'eau n'agit que sur une des faces du piston; à double effet, lorsqu'elle agit successivement sur les deux faces.

† **COLORIEUR** (ko-lo-ri-eur), *adj. m.* Dans la fabrication des étoffes, rouleau distributeur ou colorieur, celui qui est chargé de la couleur empruntée au rouleau fournisseur qui baigne dans la cuve contenant la couleur à l'état liquide.

† **COLTAR,** *s. m.* Voy. COALTAR.

† **COLTARISATION** (kol-ta-ri-za-sion), *s. f.* Action de coltariser.

† **COLTARISER** (kol-ta-ri-zé), *v. a.* Enduire de coltar.

† **COLTINEUR** (kol-ti-neur), *s. m.* A Paris, ouvrier qui, la nuque garantie par un capuchon de forte toile ou de sparterie, porte sur la tête ou plutôt sur le cou les fardeaux d'un navire qu'on charge ou qu'on décharge, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1867, p. 183

COMÉDIE.—REM. Au XVIIe siècle, comédie s'est dit au sens de pièce, tragédie ou autre. Voilà Bajazet; si je pouvais vous envoyer la Champmeslé, vous trouveriez cette comédie belle, SÉV. 9 mars 1672. J'ai vu Ariane pour elle seule [la Champmeslé] : cette comédie est fade, ib. 1er avril 1872. Ses premières comédies [de Corneille] sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut, LA BRUY. I.

— ÉTYM. *L.* 3, *après* ode, *ajoutez :* proprement le chant dans les fêtes de Bacchus; d'autres y voient κώμη, le village : chant des villageois durant la vendange.

COMÉDIEN. || 4° Auteur comique. Poquelin (Jean-Baptiste), comédien fameux, connu sous le nom de Molière, BAYLE, *Commencement de l'article Poquelin.*

COMME. || 9° Comme signifiant de même que, et remplacé par *que* au second membre de phrase. Comme nous avons déjà dit, et que nous le verrons plus clairement ailleurs, BOSS. *Connaiss.* I, 17.

COMMENDATAIRE. — HIST. XVI° s. Et si elle ne vaut pas trois mille livres de revenu, dont il en faut donner beaucoup plus de la moitié pour l'entretien de l'abbé commandataire, BRANT. *François Ier*.

† COMMERCIALISER (ko-mèr-si-a-li-zé), *v. a.* Rendre commercial. Le progrès de la richesse et le développement des institutions de crédit ont tendu à commercialiser l'intérêt, même dans le gros des transactions civiles, COURNOT, *Consid. sur la marche des idées*, t. II, p. 330.

1. COMMIS. || 5° Qui a subi l'opération du commettage. Un cordage est dit commis au tiers, au quart, selon qu'il est plus court de 1/3, de 1/4 que les torons qui le composent.

COMMISSION. || Commission départementale, commission qui est chargée de statuer sur les cas de réforme des militaires, pour infirmités contractées hors des armées ou blessures reçues hors du service.

† COMMISSURANT, ANTE (co-mi-su-ran, ran-t'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui procure l'union par commissures. Les fibres commissurantes du cerveau.

† COMMUNEUX (ko-mu-neû), *s. m.* Partisan de la commune de Paris, pendant l'insurrection de 1871, et, par extension, partisan d'un régime où l'État est une association de communes se gouvernant elles-mêmes.

† COMMUNICATEUR. La voilà déjà [Mme Guyon], dans son opinion, communicatrice des grâces, BOSS. *Relat. sur le quiétisme*, II, 8.

COMMUNICATIF. || 3° Qui communique. Les cabaretiers ayant des caves chez les bourgeois, les bourgeois chez les cabaretiers, communicatives les unes aux autres, *Règlement du 9 avril 1650*.

1. COMMUNIER. || 3° Se communier, *v. réfl.* Administrer à soi-même le sacrement de l'eucharistie. Qu'il n'est pas permis au prêtre qui célèbre de se communier soi-même, *Hist. du concile de Trente, traduct. de le Courayer*, Amst. 1736, t. I, p. 625.

† COMMUTATEUR (ko-mmu-ta-teur), *s. m.* Terme de physique. Appareil qui sert à changer le sens d'un courant électrique.

† COMPASSAGE. || 2° Action de compasser un canon.

† COMPASSER. || 5° Compasser un canon d'arme à feu portative, en vérifier l'épaisseur au moyen d'une espèce de compas à grandes branches.

† COMPÉNÉTRATION (kon-pé-né-tra-sion), *s. f.* Pénétration mutuelle. La compénétration de deux substances. La compénétration de l'âme et du corps.

† COMPENSATIONNISTE (kon-pan-sa-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui est partisan des compensations en matière de droits de douane. Dans ces débats [sur les traités de commerce], les uns s'appellent protectionnistes, les autres libre-échangistes; on a même parlé de compensationnistes, *Compte rendu analytique de la séance du 22 janvier 1870, au corps législatif, Discours de M. Thiers.*

† COMPENSATIVEMENT (kon-pan-sa-ti-ve-man), *adv.* D'une manière qui compense. M. le ministre des finances dit dans cette même note à laquelle j'ai déjà fait allusion,... que c'était la maxime favorite de Napoléon Ier : Que, toutes les fois qu'il était nécessaire de créer une dépense nouvelle, il fallait compensativement réduire une dépense ancienne, BUFFET, *Au Corps législatif, Monit. univ.* 7 juillet 1868, p. 889, 4° col.

COMPÉTENT. || 4° Substantivement. Les compétents, le troisième ordre des catéchumènes, le plus avancé.

† COMPLOTEUR. Ce n'est pas le compte des comploteurs, qui, ayant une réputation d'honnête homme à détruire.... J. J. ROUSS. *Lettre à Hume*, 10 juillet 1766.

† COMPOIDS. Les anciennes désignations et dénombrements faits par les propriétaires desdites terres, en roulleaux, ou enregistrées dans les vieux cadastres et compoix des hôtels de ville, dans lesquels lesdits droits seigneuriaux se trouvent spécifiés, *Édit*, février 1657.

† COMPRENDRE. || 5° *Ajoutez :* Comprendre quelqu'un, entrer dans ses pensées et dans ses sentiments. Au nom de Dieu, monsieur, aidez-moi de vos lumières, vous l'avez connu [M. de Lamoignon qui venait de mourir] et vous l'avez compris, BUSSY-RABUTIN, *Lettre au P. Rapin*, 12 déc. 1677, citée par M. Régnier, SÉV. t. V, p. 406. || 7° Se comprendre, avoir l'intelligence de soi-même. Vaincue, elle [notre âme] ne peut se rendre, Et ne saurait ni se comprendre, Ni consentir à s'ignorer, LAMOTTE, *Odes*, *l'homme*.

COMPRESSION. || 4° Terme de mineur. Globe de compression, synonyme de fourneau surchargé.

COMPTANT. — REM. || 2. Avoir de l'esprit argent comptant : Marivaux paraît être le premier qui ait introduit cette forme dans le français. Il [Panard] n'avait de l'esprit que quand il écrivait, il ne l'avait point en argent comptant, comme disait M. de Marivaux, COLLÉ, *Journal*, t. III, p. 197.

— ÉTYM *Ajoutez :* Avoir de l'esprit argent comptant, c'est une forme imitée du latin : *ingenium eum in numerato habere*, a dit Quintilien d'un avocat qui parlait facilement sans préparation, *Inst. orat.* VI, 3, n° III.

COMPTE. || Tourner à compte, être avantageux. Ils aimeront mieux me faire une rente viagère, ce qui, vu mon âge et l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte, J. J. ROUSS. *Lettre du Peyrou*, 13 déc. 1764.

† COMPTE-GOUTTES (kon-te-gou-t'), *s. m.* Nom, en pharmacie, d'un instrument destiné à doser les gouttes médicamenteuses, de manière qu'elles pèsent toutes un poids uniforme de cinq centigrammes.

† COMPTEREAU (kon-te-rô), *s. m.* Nom d'une pièce de comptabilité four ie par quelques agents des administrations financières (peu usité aujourd'hui). Si le ciel en mon choix eût mis ma destinée, Je n'irais point courir de bureaux en bureaux, Vérifiant journaux, bordereaux, comptereaux, L. RAC. *Lettre à J. B. Rousseau*, 29 nov. 1731, *Œuv.* édit. 1808. Il est également nécessaire qu'ils [les inspecteurs] rédigent deux comptereaux pour le timbre, l'un d'après les restants en nature portés au comptereau du précédent trimestre, l'autre.... *Circulaire du 26 prairial an* VII.

CONCEVOIR. || 8° Se concevoir, avoir la conception, l'intelligence de soi-même. Sans cesse il [l'esprit] s'efforce, il s'anime, Pour sonder ce profond abîme, Il épuise tout son pouvoir ; C'est vainement qu'il s'inquiète; Il sent qu'une force secrète Lui défend de se concevoir, LAMOTTE, *Odes*, *l'homme*.

CONCOMITANT. — REM. On dit concomitant de. Les circonstances concomitantes de l'accomplissement de ce phénomène.

† CONCORDIA (kon-kor-di-a), *s. f.* La 58° planète télescopique, découverte en 1860 par M. Luther.

CONCUBINAIRE. || *Adj.* Qui a rapport au concubinage. Tous les jurisconsultes opinent pour la nullité des billets dits concubinaires, *Gaz. des Tribun.* 14 juillet 1870.

† CONCURRENCÉ, ÉE (kon-ku-rran-sé, sée), *adj.* Qui est exposé à une concurrence. Le chemin de fer du Nord qui est le plus concurrencé par les canaux, *Discours au Corps législatif par M. de Mackau, Compte rendu analytique de la séance du 5 février 1870.*

† CONCURRENCER (kon-ku-rran-sé), *v. a.* Faire concurrence. Alors.... votre navigation augmentera, et vous pourrez concurrencer les marines étrangères, ARMAN, *au Corps législat. Monit. universel*, 13 mai 1868, p. 649, 5° col.

† CONCURRENTIEL, ELLE (kon-ku-rran-si-el, è-l'), *adj.* Qui fait concurrence. Il existe réellement des compagnies concurrentielles pour les lignes à concéder, *Journ. offic.* 16 juin 1872, p. 4036, 3° col.

† CONDAMNATEUR (kon-da-na-teur), *s. m.* Celui qui condamne. Ces innocentes et respectables créatures [les époux Montbailli, condamnés au bûcher par le tribunal d'Arras] avaient été accusées de parricide, et jugées sur des allégations qui auraient paru ridicules aux condamnateurs mêmes des Calas, VOLT. *Comm. hist. sur les Œuv. de l'aut. de la Henr.*

CONDENSATION. || On a étendu la signification de ce mot aux modifications physiques qui ne comportent, proprement, ni idée de densité, ni idée de masse. Condensation de la chaleur, de l'électricité, etc.

CONDITION. || Terme de turf. Un cheval est en condition lorsque, au moment de l'épreuve, il réunit toutes les qualités de forme et de vigueur qu'on est en droit d'exiger de lui.

† CONFÉRENCIER. || 2° Néologisme. Celui qui fait des conférences sur quelque objet de littérature ou de science.

† CONFÉRENT (kon-fé-ran), *s. m.* Un dignitaire choisi par le sénat de Venise pour conférer dans certains cas avec les ambassadeurs, J. J. ROUSS *Lett. à Dupont*, 25 juillet 1743.

CONFESSION. || 5° Terme d'architecture. Petite construction destinée dans une église à supporter les châsses. Au moyen âge, on plaçait fréquemment la confession derrière le maître-autel, *Monit. univ.* 12 oct. 1868, p. 1375, 3° co..

† CONFESSIONALISME (kon-fè-sio-na-li-sm'), *s. m.* Attachement à une confession religieuse. Un étroit confessionalisme.

CONFIANCE. || *Au plur.* Pourvu que nous n'ayons que Mme de Guitaut pour témoin de nos confiances, SÉV. *Lett. à Guitaut*, 2 nov. 1671. Il est impossible de rien ajouter aux honnêtetés, aux confiances et aux extrêmes considérations de M. de Lavardin pour moi, ID. 24 septembre 1675. || Avoir confiance que, compter que. J'ai confiance que cela n'arrivera pas, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Ivernois*, 26 avril 1768.

CONFIER. || 4° Se confier de. Je me fie enfin et me confie en vous de ma destinée, SÉV. 27 avril 1685.

CONFIRE. — ÉTYM. Bas-lat. *confectas in oleo*, dans un texte du VI° siècle, voy. *Rev. crit.* 28 mai 1868, p. 347.

CONFISERIE. || 2° Usine où l'on prépare les sardines pour les confire et conserver.

† CONFORTABILITÉ (kon-for-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est confortable. Des fatigues inaccoutumées de trois jours de route, dans un équipage dont la confortabilité n'était pas le principal mérite... LOUIS ÉNAULT, *Feuilleton du Journ. officiel* du 30 sept. 1869.

† CONGRÉGATIONALISME (kon-gré-ga-sio-na-li-sm'), *s. m.* Système d'organisation ecclésiastique, dans lequel l'autorité appartient à la congrégation ou réunion des fidèles.

† CONNAISSABLE. || 2° Qu'on peut reconnaître. Son visage n'était plus connaissable, SÉV. 8 déc. 1673. Sa personne est changée à n'être pas connaissable, Mme DE LA FAYETTE, *Lett. à Mme de Sévigné*, du 30 déc. 1672.

CONSACRANT. || *Au féminin.* Les paroles consacrantes, BOSS. *Déf. trad. Comm.* I, 4.

CONSENTEMENT. || 3° Accord, concordance. Admirant le consentement de sa vie et de sa doctrine, BOSS. *Cornet.*

CONSENTIR. || *S. m.* Le consentir. Ce n'est pas le sentir, mais le consentir qui nous rend coupables, FÉN. *Lett. spirit.* 136.

† CONSERVATISME (kon-sèr-va-ti-sm'), *s. m.* Néologisme. Opinion des personnes qui appartiennent au parti conservateur.

CONSIDÉRATION. — REM. Bouhours condamne avoir de la considération dans le monde, pour s'attirer de la considération : « Avoir de la considération signifie proprement considérer les choses, et non pas être considéré des autres; un homme qui a de la considération, c'est un homme qui prend garde à ce qu'il fait, » *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, éd. 1671, p. 119. Malgré cette condamnation, la locution a prévalu.

CONSIDÉRER. || Se considérer, se regarder comme. [Gens] qui ont dû se considérer définitivement libérés du service, CHATEAUBR. t. XXX, p. 164, éd. FURNE, grand in-8°.

† CONSONNANTIQUE (kon-so-nan-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère de consonne.

† CONSONNANTISME (kon-so-nan-ti-sm'), *s. m.* Terme de grammaire. Système des consonnes d'une langue.

CONSPIRATEUR. — HIST. XVI° S. Si une femme a conspiré avec autres la mort de son mari.... la conspiratrice fera penitence, sans espoir de se pouvoir remarier, *le Bureau du concile de Trente*, p. 248.

† CONSTABULAIRE (kon-sta-bu-lê-r'), *adj.* Qui est relatif aux constables. La force constabulaire.

CONSULAIREMENT. || 2° En qualité de consul de Rome. Telasinus aime mieux être exilé comme philosophe que de vivre consulairement sous Domitien, LA MOTHE LE VAYER, *Dialogues d'Orat. Tubero*, t. II, p. 230.

CONSULTER. || Consulter quelqu'un si. Quand je consultai Milord Maréchal si je les accepterais [les grâces du roi]... J. J. ROUSS. *Lett. à Davenport*, février 1767.

CONSUMANT. [Dans l'eucharistie] une présence

en figure, et une manducation en esprit, c'est-à-dire la présence la moins divisante et la manducation la moins consumante qu'on puisse jamais imaginer, BOSS. *Explic. de la Messe*, 10.

CONTENTIEUX. || Un contentieux, un bureau de contentieux. Un contentieux fortement organisé, *Journ. offic* 25 avril 1872, p. 2752, 1re col.

CONTINGENCE || 2° Aujourd'hui, angle de contingence, celui que forment deux tangentes à une courbe en des points infiniment voisins.

CONTINU. || Terme de fortification. Lignes continues, par opposition à lignes à intervalles, lignes de fortification composées d'obstacles reliés entre eux, sans aucune solution de continuité.

CONTRADICTOIRE. — REM. On dit contradictoire à. Cette proposition est contradictoire à telle autre.

CONTRARIER. || 5° Deux cheminées sont dites se contrarier, quand on ne peut allumer du feu en même temps dans toutes les deux.

CONTRASTÉ. — REM. J. J. Rousseau a dit contrasté pour combattu; ce qui est un italianisme : Il est vrai que cette impression était singulièrement contrastée par le souvenir, *Conf.* II.

† **CONTRE-ARCHET (À)** (kon-trar-chè), *loc. adv.* Être à contre-archet, jouer à contre-archet, tirer l'archet quand il faudrait le pousser, ou le pousser quand il faudrait le tirer.

CONTRE-BASSE. *Rectifiez ainsi le n°* 1. Les contre-basses descendent à une sixte et non à une quarte au-dessous du violoncelle, puisque leur son le plus grave est un contre-mi. Les contre-basses modernes sont accordées par quartes et non par quintes, comme les anciennes contre-basses à trois cordes. La contre-basse ne renforce pas seulement les parties de basse, dans beaucoup de cas elle exécute une partie qui lui est propre. La contre-basse fut introduite en 1711 à l'Opéra par Montéclair; elle n'y servit d'abord que pour accompagner les chœurs.... et le vendredi seulement, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Opéra italien*.

† **CONTRE-EXTENSION.** — HIST. XVIe s. Un autre serviteur tirera l'espaule vers soy à l'opposite, et ainsi se fera la contre-extension, PARÉ, XIII, 8.

† **CONTRE-POUSSER (SE)** (kon-tre-pou-sé), *v. réfl.* Se pousser en sens inverse. Toutes les pierres [d'une voûte] se soutiennent en se contre-poussant, FÉN. *Exam. de consc. sur les devoirs de la royauté.*

† **CONTRE-PUITS**, *s. m.* Terme de mineur. Fourneau établi au-dessus d'une galerie, se chargeant par l'intérieur et pouvant jouer sans endommager la galerie.

† **CONTRE-REMONTRANT** (kon-tre-re-mon-tran), *s. m.* Voy. REMONTRANT.

CONTRE-SIGNER. || 3° Contre-signer, signer son nom de ses initiales sur l'enveloppe d'une lettre pour en indiquer la provenance. On contre-signe ses lettres à un grand personnage, quand on est connu de lui et qu'on désire qu'il les ouvre lui-même.

† **CONTRE-TIMBRAGE** (kon-tre-tin-bra-j'), *s. m.* Opération consistant à apposer l'empreinte du contre-timbre. Une circulaire du 25 juin dernier a fait connaître aux directeurs les mesures à prendre pour le contre-timbrage, et les a invités à envoyer le plus tôt possible des papiers contre-timbrés dans les bureaux, *Instruction du* 5 juillet 1862.

† **CONTRE-TIMBRE** (kon-tre-tin-br'), *s. m.* || 1° L'empreinte apposée sur les papiers timbrés, afin d'indiquer une modification dans leur valeur. L'administration de l'enregistrement et des domaines continuera à faire débiter les papiers frappés des timbres actuellement en usage, après y avoir fait apposer un contre-timbre qui indiquera l'augmentation des droits, *Ordonnance royale du* 1er mai 1816. || 2° Opération consistant à apposer cette empreinte. Les inventaires qui seront arrêtés le 10 pluviôse en conformité du décret, comprendront, par un article séparé, les papiers qui auront été renvoyés pour le contre-timbre, *Circul. des régisseurs de l'enregistrement du* 16 *nivôse an* IV.

† **CONTRE-TIMBRER** (kon-tre-tin-bré), *v. a.* Marquer d'un contre-timbre. Si un receveur n'avait pas encore à sa disposition le papier contre-timbré dont l'envoi a dû lui être fait.... *Ordonnance royale du* 1er mai 1816.

† **CONTRE-TITRÉ, ÉE** (kon-tre-ti-tré, trée), *adj.* Où le titre a été indiqué contrairement à la loi, en parlant d'ouvrages d'or ou d'argent. Seront saisis et confisqués tous les ouvrages d'or et d'argent sur lesquels les marques des poinçons se trouveront entées, soudées ou contre-titrées en quelque manière que ce soit, *Loi du* 19 *brumaire an* VI, art. 109.

† **CONTRE-VAPEUR** (kon-tre-va-peur), *s. f.* Voy. VAPEUR.

CONTROUVER. — REM. J. J. Rousseau a dit controuver pour démentir; ce qui n'est pas français : Mon prétendu jugement contre vous a été controuvé par le premier, ainsi que mon prétendu voyage à Paris par l'autre, J. J. ROUSS. *Lettre à Mme Latour*, 23 mai 1762.

CONVENIR. — REM. J. J. Rousseau a conjugué convenir dans le sens de reconnaître la vérité avec *avoir* : Ne reparlons plus de cela, je vous prie; j'ai convenu de mon tort de trop bonne grâce, pour que vous deviez vous en souvenir, *Lett. à Duchesne*, 21 nov. 1771. Cela n'est pas correct.

† **CONVENT** (kon-van), *s. m.* || 1° Ancienne forme pour couvent. Quelques femmes galantes donnent aux convents et à leurs amants, galantes et bienfactrices, LA BRUY. III (Walckenaer remarque en note que les éditions modernes ont corrigé en *couvent*). Il lui expliqua fort au long ce que c'était qu'un couvent ou un convent; que ce mot venait du latin *conventus*, qui signifie assemblée, VOLT. *l'Ingénu*, ch. VI. || 2° En franc-maçonnerie, réunion de délégués de toutes les loges du pays.

CONVOI. || 6° Convoi de prisonniers, de condamnés, nombre de prisonniers, de condamnés qu'on mène ensemble.

† **CONVULSIVANT, ANTE** (kon-vul-si-van, van-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui cause des convulsions. Action convulsivante.

† **COPULATEUR, TRICE** (ko-pu-la-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert à la copulation. Organe copulateur. || Poche copulatrice, réservoir que le liquide fécondant traverse chez les lépidoptères mâles, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 873.

† **CORAM POPULO** (ko-ram'-po-pu-lo), *loc. adv.* En présence du peuple, publiquement.

— ÉTYM. Lat. *coram*, en présence, *populo*, du peuple.

† **CORAULE** (ko-rô-l'), *s. f.* Nom, dans la Suisse romande, d'une sorte de danse, ronde ou branle.

CORBIN. || Bec-de-corbin, ustensile servant au transport du sirop dans les formes, *Circul.* 186 *des Contrib. indir. du* 18 août 1838, *Mémoire annexé*, p. 20.

CORDE. || Terme de turf. La corde qui entoure la piste du côté intérieur. Le côté de la corde est un avantage pour le jockey qui s'en trouve rapproché, à cause de la forme circulaire de la piste; aussi les places se tirent au sort. Tenir la corde, être du côté de la corde. || Dans le commerce, corde d'éponges, une certaine quantité d'éponges liées ensemble, *Journ. offic.* 31 mai 1872, p. 3646, 1re col.

† **CORDILLE.** *Effacez tout l'article.* M. Roulin remarque que ce n'est ni un terme de pêche, ni un terme des zoologistes, mais que c'est le latin *cordyla*, PLINE, *Hist. nat.* IX, 8, 1, jeune thon qui vient de naître.

CORDON. || 18° Petit cordon, nom donné à l'ichthyocolle en lyre, qui est la plus estimée; gros cordon, l'ichthyocolle en cœur.

CORDONNET. || 4° Espèce de broderie qui consiste à prendre avec l'aiguille quelques fils d'étoffe du contour du dessin, de façon que le coton à broder ou la soie forme presque un petit cercle en relief et que chaque point se touche.

† **CORÉEN** (ko-ré-in), *s. m.* Langue parlée dans la Corée et appartenant à la souche touranienne.

† **CORIAMYRTINE** (ko-ri-a-mir-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe cristallisable et vénéneux extrait de la *coriaria myrtifolia*, *L.* ou redoul corroyère à feuille de myrte.

† **CORNARIEN, IENNE** (kor-na-riin, riè-n'), *adj.* Qui observe le régime recommandé par le médecin Cornaro, qui réduisait notablement la quantité quotidienne d'aliments. Le marquis de Sillery pria sa mère de le recevoir de son mieux [M. de Chavigny]; elle lui fit une chère admirable, quoiqu'il fût cornarien, TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. II, p. 96, éd. de 1840.

† **CORNIQUE** (kor-ni-k'), *s. m.* Nom d'un idiome néo-celtique qui était parlé dans le comté de Cornouailles en Angleterre.

† **CORONELLE.** *Corrigez : s. m.* Petite pièce de bois arrondie en guise de chapeau qui surmonte la bobine, dans les moulins à dévider la soie. Remarquez que coronelle est masculin; c'est l'italien *coronello*.

† **CORPORALISER** (kor-po-ra-li-zé), *v. a.* Donner un corps aux choses spirituelles. Tertullien lui-même, qui, à parler franchement, corporalise trop les choses divines, BOSS. 6e *avert.* I, 45.

CORPS. || Terme de fortification. Corps de place ou enceinte, ligne continue de fortification qui entoure une ville forte.

CORPUSCULE. || Corpuscules vibrants, voy. VIBRANT.

† **CORPUSCULEUX, EUSE** (kor-pu-sku-leû, leû-z'), *adj.* Ver à soie corpusculeux, celui qui contient des corpuscules vibrants.

CORRECT. || Fig. Si le cœur était faux et l'âme peu correcte, le jugement était nul, ST-SIM. t. V, p. 94, éd. CHÉRUEL.

CORRECTION. || Fig. Justice exacte, respect de ce qui est bien. Les grands se gouvernent par sentiment, âmes oisives sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression.... ne leur demandez ni correction, ni prévoyance, ni réflexion, ni reconnaissance, ni récompense, LA BRUY. IX. || Redressement. La correction des eaux du Jura [de leur cours], *Journ. offic.* 1872, p. 3165, 1re col.

† **CORSE** (kor-s'), *s. m.* Qui est relatif à l'île de Corse. || Le Corse se dit quelquefois pour l'empereur Napoléon Ier. Ô Corse à cheveux plats! que ta France était belle Au grand soleil de messidor! AUG. BARBIER, *Iambes, l'Idole*.

CORSET. || 4° Nom vulgaire des assignats, ainsi dits du nom d'un de ceux qui les imprimaient. De quoi t'avises-tu de garder un poëte? Un corset, chaque jour, est le prix de tes soins, DARU, *Épître à mon sans-culotte*. || 5° Corset tuteur, voy. TUTEUR.

— HIST. XIVe s. Ce furent celles [les dames anglaises] qui premierement admenerent cest estat en Bretaigne des grans pourfilz et des corsès fendus es costez, *le Livre du chevalier de la Tour Landry*, p. 47.

† **COSCOSSONS.** — ÉTYM. *Coscossons* ou *coscotons* paraît être une altération de *couscoussou* (voy. COUSCOUS).

† **COSIQUE** (ko-zi-k'), *adj.* Ancien terme d'algèbre. Le même que cossique. || Nombres cosiques, les diverses puissances d'un nombre multiplié plusieurs fois par lui-même.

† **COSSIN.** Chaque art a son jargon impropre plus ou moins : Ce qu'on nomme à bon droit le coussin, les clavettes, Se dit vulgairement cossin et chevillettes; On serait ridicule en disant autrement, LESNÉ, *la Reliure*, p. 56.

COTÉ. || Terme de turf. Lorsqu'on demande : comment est coté tel cheval? on veut dire : quelles sont les chances de réussite que ce cheval représente contre le champ?

† **COTIDAL, ALE** (ko-ti-dal, da-l'), *adj.* Courbes cotidales, courbes qui passent par tous les points où la marée a lieu à la même heure.

— ÉTYM. Co.., et angl. *tide*, marée.

† **COTONNAGE** (ko-to-na-j'), *s. m.* Vice de la soie grége qui fait qu'elle cotonne, dans l'opération du décreusement.

COTRET. — ÉTYM. Savary, dans son *Dict. de commerce*, dit que cette espèce de bois a été ainsi nommée, parce qu'il en a été envoyé en premier lieu de la forêt de *Villers-Cotterets*.

1. **COTTE.** || 4° *Corrigez ainsi* la définition : Cotte d'armes, tunique de peau renforcée par des bandes de cuir, des anneaux ou des chaînes métalliques cousues sur l'étoffe. || Cotte de mailles, armure défensive faite en forme de chemise et composée d'anneaux ou de mailles de fer engagées les unes dans les autres (la cotte de mailles n'était pas connue des Romains, elle est tout au plus un peu antérieure aux croisades).

† **COUBLE-SOIFFIÈRE** (kou-ble-soi-fiè-r'), *s. m.* Le couble-soiffière est un filet sans tramail au moyen duquel on barre ou on enveloppe une portion de rivière, et que l'on tire à terre en le traînant; il ne séjourne pas plus ou moins de temps dans l'eau; il se manœuvre par coups alternativement jetés tantôt dans une partie de la rivière, tantôt dans une autre; les mailles sont de 11 millimètres seulement.

1. **COUCHER.** || Fig. Se coucher auprès, se passer de (métaphore tirée du chien qui se couche auprès de la nourriture qu'il dédaigne). Il [d'Hacqueville] fera valoir vos raisons à M. de Pompone, et, après cela, s'ils ne sont contents, vous leur permettrez de se coucher auprès, SÉV. 29 déc. 1675.

COUDRE. — ÉTYM. Bas-lat. *cum aco et filo cosis*, cousu avec aiguille et fil, *Ms. lat. d'Oribase*, Suppl. latin, VIIe siècle.

† **COUET** (kou-è), *s. m.* Voy. CUY.

COULAGE. || 3° Introduction, dans un moule, d'un métal qui a été mis en fusion. || Terme d'artillerie. Coulage plein, action de couler une bouche à feu massive, en se réservant de la forer en-

suite. Coulage à noyau : on place dans le moule un noyau qui occupe la capacité de l'âme, et ne laisse de vide à remplir que celui qui correspond à la forme de la bouche à feu. Coulage à siphon, analogue au coulage à noyau, avec cette différence que l'on fait arriver le métal en fusion par le bas du moule au lieu de le faire arriver par le haut.

† **COULARD, ARDE** (kou-lar, lar-d'), *adj.* Ceps coulards, ceps de vigne sujets à la coulure.

† **COULE.** Nom donné au strict habit monacal, par opposition au froc, ce dernier genre étant considéré comme trop relâché, STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 242, 3e édit. La coule de Saint-Bernard.

COULEUR. || Terme de turf. Les couleurs, couleur de l'ensemble du costume porté par le jockey d'une écurie. Chaque écurie de course a ses couleurs particulières.

COULEVRINE. || Coulevrine à main, la plus ancienne des armes à feu portatives, commencement du XVe siècle, se composant d'un canon relié à un fût ; un homme la porte et la met en joue, et un autre met le feu à l'aide d'une mèche.

COULISSE. || 4° *Ajoutez :* La bourse est une galerie longue et étroite : on y arrive par une seule porte placée à une extrémité ; une barrière de fer à hauteur d'appui sépare les agents de change du public répandu dans la galerie. À la vérité, depuis la porte d'entrée jusqu'à la barrière, on entretient une avenue que les gardes appellent coulisse, *Étrennes financières*, 1789, p. 68. || 8° Terme de bâtiment. Coulisse, étui carré en bois qui, partant du faîte de l'édifice, va porter les déblais jusqu'en bas. || 9° Coulisse de Stephenson, organe des locomotives qui sert à faire varier la détente ou à renverser la marche (*Stephenson*, ingénieur anglais).

COUP. || Les trois coups, les trois coups que l'on frappe dans une salle de spectacle pour annoncer que la pièce ou qu'un acte va commencer. Dans Racine Eurybate, Ergaste dans Molière, De la location il porte le fardeau, Et frappe les trois coups au lever du rideau, C. DELAV. *Coméd.* I, 5. || Familièrement. Être aux cent coups, être fort embarrassé. || Coup d'eau, irruption de l'eau souterraine dans une mine.

2. **COUPE.** || Terme de turf. Prix décerné dans les courses anglaises.

† **COUPELLE** (kou-pè-l'), *s. f.* Terme provincial. Tête d'un arbre. La coupelle et les racines sont souvent abandonnées aux ouvriers chargés de débiter du bois de travail.

— ÉTYM. Forme féminine de *coupeau* 1.

COUPLÉ. || Terme de turf. Chevaux couplés contre le champ, se dit de deux ou trois chevaux que le parieur oppose au champ, et *vice versâ*, afin d'égaliser les chances.

COURAGE. — REM. J. J. Rousseau a dit : Faire bon courage, pour garder bon courage. Cependant je fais bon courage autant que je le puis, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme Warens*, 1737, *Correspondance*, t. XVIII, p. 39, de l'édit. MUSSET-PATHAY, 1824. C'est un italianisme : *far coraggio*.

† **COURBEMENT.** Si le pli, courbement et remuement du corps, la tête touchant quelquefois la plante des pieds.... sont un bon signe de possession ? *Hist. des Diables de Loudun*, p. 247, Amsterd. 1737.

COURIR. || Se courir, *v. réfl.* En termes de turf, se dit du prix disputé dans une course. Le prix du jockey-club se court à Chantilly sur une piste de 2400 mètres.

COURONNE. || 24° Sorte d'anneau formé avec un cordage dont les brins sont passés alternativement en dedans et en dehors d'une boucle.

† **COURROIR** (kou-roir), *s. m.* Canal d'alimentation des tables salantes venant déboucher dans les aiguilles, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 509.

COURS. — REM. J. J. Rousseau écrit couper cours au lieu de couper court qui est la véritable orthographe. Un avis très-important et propre à couper cours au mal qu'on aura pu prévenir, J. J. ROUSS. *Lett. au prince de Wirtemberg*, 10 nov. 1763. Ce n'est pas *couper le cours*, c'est *couper court*, c'est-à-dire couper très-court.

† **COUSCOUS.** — ÉTYM. *Ajoutez : Couscoussou* se rencontre deux fois dans les Lettres du renégat Thomas d'Arcos : Je n'ai pu vous envoyer du *cuscuso*, *Lett.* du 15 mars 1633, *à M. Aycard*, p. 30, DEFRÉMERY.

† **COUSSOU** (kou-sou), *s. m.* Les coussous sont de grands pâturages incultes [en Provence] consacrés à la nourriture des troupeaux, CAPPEAU, *De la Comp. des Alp.* p. 346.

† **COUSTIL** (kou-stil), *s. m.* Coustil à croix, épée analogue à l'épée de passot (voy. PASSOT).

— ÉTYM. Le même que *coutille* 2.

COUTEAU. || Couteau à pied, sorte d'instrument du sellier.... Les couteaux à pied pour sellier, et tous les gros instruments tranchants fabriqués dans les ateliers de taillanderie...., *Tarif des douanes*, 1869, p. 139. || 13° Couteau de brèche, qui était analogue au vouge, employé particulièrement dans les siéges.

† **COUTRILLON** (kou-tri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Sorte de bateau sur le canal du Midi.

COUVRIR. || Semer. Quel grain veux-tu répandre dans ces lieux ? Le manant dit : Monseigneur, pour le mieux Je crois qu'il faut les couvrir de touselle, Car c'est un grain qui vient fort aisément, LA FONT. *Papefig.*

CRAINDRE. || Conjecturer, juger, en craignant. La voie que vous avez prise et que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute, J. J. ROUSS. *Lett. à l'abbé M.* 9 fév. 1770. || Se craindre, être craint, en parlant de choses. Qu'il [Charles-Quint] était instruit de tout ce qui se disait et se craignait, et qu'il ne négligerait rien pour avoir partout des gens qui lui donnassent avis de tout, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 670.

CRAINTE. || 5° À la fin du numéro, *ajoutez :* Cependant on en trouve un exemple dans Mme de Sévigné : Toutes les bonnes têtes la voudraient, cette suspension, crainte que vous ne soyez trompés, 4 nov. 1673.

1. **CRAN.** || Cran de mire, entaille pratiquée sur les canons pour déterminer la ligne de mire ou de visée.

† **CRAQUENELLE** (kra-ke-nè-l'), *s. f.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un petit crabe bon à manger, dont les pattes sont plates (la petite étrille, *portunus corrugatus*, Penn.).

† **CRASSAT** (kra-sa), *s. m.* Nom donné, sur les bords du bassin d'Arcachon, à de vastes mamelons couverts de végétations sous-marines et découvrant à marée basse, dans lesquels on élève les huîtres.

CRASSE. || 1° Fig. C'est ainsi que les anciens ont quelquefois donné au Fils de Dieu et au Saint-Esprit le nom de ministre du Père, et non pas pour leur attribuer une opération inégale ; car cela est de la crasse du langage humain, BOSS. 6e avert. 37.

† **CRASSIER** (kra-sié), *s. m.* Lieu, dans une usine métallurgique, où l'on dépose les déchets du minerai.

† **CRÉDIRENTIER** (kré-di-ran-tié), *s. m.* Celui qui a des rentes à son crédit.

CRÉDULE. — REM. On trouve crédule à, pour crédule en. Ah ! quand j'avais vingt ans, crédule à mon génie, V. HUGO.... *Ruy Blas*, 25.

† **CRÊPELAGE** (kré-pe-la-j'), *s. m.* Action du moissonneur qui coupe les tiges de blé avec la faucille dite volant, les soutient presque verticalement avec le bras gauche, les dépose sur le sol quand elles ont atteint la grosseur d'une petite gerbe, et les y étend.

† **CRÊPELEUR** (kré-pe-leur), *s. m.* Moissonneur qui fait le crêpelage.

† **CRÊPELINE** (kré-pe-li-n'), *s. f.* Nom d'une étoffe légère pour la toilette des dames. Chapeau garni en crêpeline.

— ÉTYM. Dimin. de *crêpe*.

† **CRÊPEUR** (krê-peur), *s. m.* Crêpeur d'étoffes, celui qui, après le tissage, crêpe les étoffes pour en faire ressortir le duvet, *Tarif des patentes* 1858.

† **CRÉTIFICATION** (kré-ti-fi-ka-sion), *s. f.* Passage d'un corps à l'état crayeux. || Terme de médecine. Formation de concrétions de carbonate de chaux dans l'épaisseur de quelque tissu.

CREVASSE. || Terme d'artillerie. Dégradation des bouches à feu en bronze, résultant de l'arrachement d'une partie du métal, en arrière de l'emplacement du projectile.

CREVÉ. || Dans le langage du jour, les petits crevés, les jeunes gens livrés à toutes les futilités de la mode. On plaisante sur la génération issue de 1852 ; un mot cruel, sorti des colonnes du Constitutionnel, a qualifié cette jeunesse de petits crevés ! CH. GONET, dans la *Liberté* du 10 juin 1867.

† **CREVÉE** (kre-vée), *s. f.* Dans le parler génevois, troupe nombreuse, rassemblement d'oiseaux, de bêtes qu'on chasse et qu'on peut tuer.

† **CREVETTIÈRE** (kre-vè-tiè-r'), *s. f.* Filet qui sert à prendre les crevettes, dit ailleurs haveneau.

CRIBLE. || Crible d'Ératosthène, nom donné à une méthode arithmétique par laquelle on parvient à exclure tous les nombres divisibles respectivement par 2, 3, 5, 7, 11, etc. de sorte qu'il ne reste que les nombres premiers.

CRINIÈRE. || 6° Portion laissée en friche et située au delà de la raie qui termine un champ et à laquelle aboutissent les sillons.

† **CRISTALLINITÉ** (kri-stal-li-ni-té), *s. f.* Qualité qui fait un cristal. Les éléments qui, autour du carbone et du silicium, jouent les rôles dominants dans les phénomènes fondamentaux de la cristallinité et de la vitrosité, CHANCOURTOIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 265.

† **CRISTALLISOIRS.** || 2° Bassins dans lesquels les eaux saturées laissent déposer le sel, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

CRITERIUM. || Terme de turf. Course réservée aux poulains et aux pouliches de deux ans, afin de se procurer quelques indices sur leur valeur future.

† **CROCINE.** — ÉTYM. *Ajoutez :* grec, κρόκος, qui a probablement la même origine que *curcuma* ; arabe, *courcoum* ; sanscr. *kunkuma*, safran.

CROIRE. || Croyez-moi que, reconnaissez avec moi. (À propos de paroles flatteuses du roi sur les Grignans) Cela fut charmant, et l'on doit être comblé ; mais croyez-moi que les temps changent, SÉV. 28 févr. 1680.

CROIX. || Barre de fer transversale, portée par la douille de l'ancien épieu ; elle lui est réunie par une chaînette. || Grand-croix de la légion d'honneur, le grade le plus élevé dans cet ordre ; les insignes en sont portés en sautoir.

† **CROMWELLISME** (kro-mouè-li-sm'), *s. m.* Manière d'agir de Cromwell. Attenter sur la personne du prince et tremper ses mains dans son sang : ce qui est si abominable, que nos adversaires n'ont encore osé l'approuver, puisqu'ils font encore semblant de détester Cromwell et le cromwellisme, BOSS. *Déf. Hist. variat.* 5.

CROQUIS. || Indication abrégée qui, bien qu'incomplète, résume en quelques traits caractéristiques la forme des objets que l'on veut représenter. Un croquis, à cause de sa nature et de sa destination, ne peut jamais s'achever davantage.

CRUCIFIX. || Fig. À l'ombre d'un crucifix, dans l'état ecclésiastique. Attraper pensions de bénéfices, pour vivre à l'ombre d'un crucifix, sans rien faire, GUI PATIN, *Lett.* t. I, p. 194.

CRYPTE. || *Ajoutez :* Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné à de petites églises munies d'un arcosolium, et offrant des cubiculums ; elles étaient dans les catacombes.

— REM. Crypte, en termes d'anatomie, a été inventé par Boerhaave pour Ruysch.

† **CUBICULUM** (ku-bi-ku-lom'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné à des chambres sépulcrales dans les catacombes, faisant souvent partie des cryptes.

— ÉTYM. Lat. *cubiculum*.

† **CUBITIÈRE** (ku-bi-tiè-r'), *s. f.* Partie de l'armure à plates qui protége le coude ; on la nomme aussi garde-bras.

— ÉTYM. Lat. *cubitus*.

† **CUCULLE.** || *Ajoutez :* Nom d'un habit des bernardins ; l'autre était la tunique ; elles se portaient l'une sur l'autre et ne se quittaient ni jour ni nuit. Les religieux sont vêtus, selon la règle, d'une tunique et d'une cuculle qui ont de grands capuces, et sont d'une grosse étoffe blanche ; elles sont fort serrées ; les manches de la cuculle passent peu le bout des doigts, et elles ont à leur extrémité dix pouces seulement de largeur.... la cuculle descend jusqu'aux talons, ou à deux pouces de terre par derrière, et à quatre en devant, *Règle de l'abbaye de Sept-Fonts*, dans STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 242, 3e édit.

† **CUEILLISSAGE.** *On dit aussi :* Cueillage, *s. m.* et cueille, *s. f. Cueillissage* est barbare, il faut adopter *cueillage* ou *cueille*.

CUILLER. || Cuiller liturgique, petite cuiller d'or ou d'argent dont les Grecs, de temps immémorial, se servent pour distribuer la communion.

CUISANT. Sa belle-sœur deviendrait un espion dangereux.... une rivale cuisante et dominante, ST-SIM. t. VIII, p. 221, édit. CHÉRUEL.

CUITE. || Eaux de cuite, dans les raffineries de salpêtre, eaux de lessivage qui sont assez chargées de salpêtre pour être évaporées.

CUIVRE. || Eau de cuivre, composition employée pour nettoyer le cuivre qu'on prépare ainsi : on fait fondre dans un litre d'eau de rivière 30 grammes d'acide oxalique ou sel d'oseille ; lorsque le sel est bien dissous, on ajoute ce premier mé-

lange à un second mélange composé de 4 cuillerées à bouche de poussier de bois blanc tamisé au tamis de soie, de 3 cuillerées d'esprit-de-vin et de 2 d'essence de térébenthine. Pour s'en servir, on y trempe légèrement un chiffon de laine et on enduit l'objet en cuivre non doré qu'on veut nettoyer, on laisse sécher un instant, puis on frotte avec un morceau de peau.

CUL. || 3° Cul-de-jatte, sorte de jatte servant aux gens qui n'ont plus l'usage de leurs jambes. Moi qui suis dans un cul-de-jatte, Qui ne remue ni pied, ni patte, SCARRON, *Testament*. || Cul-de-cheval, un des noms vulgaires de l'ortie de mer.

CULBUTER. || Terme de turf. Retomber en arrière, en voulant franchir une barrière.

† **CUNETTE.** Petite rigole située au milieu du fossé d'une fortification et destinée à rassembler les eaux.

† **CURADE** (ku-ra-d'), *s. f.* Entre-deux des sillons.

† **CURAIN** (ku-rin), *s. m.* Incrustation, dite aussi schlot, qui se forme au fond des poêles, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 509.

CURIOSITÉ. || La haute curiosité, objets d'art et d'antiquité rares et précieux.

† **CURVATION** (kur-va-sion), *s. f.* Action de courber.

— HIST. XVI° s. L'utilité de la curvation fu que il peust miex embrachier les choses, H. DE MONDEVILLE, f° 20, *verso*.

CUVE. || Chez les teinturiers, la cuve, le vaisseau où l'on fait la teinture, à la différence de la chaudière. Les teinturiers du petit teint n'auront des cuves en leurs maisons ou boutiques; mais seulement des chaudières de cuivre, suivant leur ancien usage, à peine de 150 francs d'amende, et d'interdiction de la maîtrise, *Règlement sur les manufactures*, août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 2. || Ce passage explique les expressions suivantes. Les bleus pâles et bleus beaux seront teints de pure cuve d'inde, *ib. Teinturiers en soie, laine et fil*, art. 10. Tous les fils de lin...., ne seront teints en bleu commun, mais seulement en bleu de cuve, *ib.* art. 73.

CUVETTE. || 11° Pièce placée à l'entrée des fourreaux de sabre, et portant de petites lames nommées battes, destinées à maintenir la lame dans le fourreau, en faisant ressort.

† **CUY** (kui), *s. m.* Tronc d'arbre, dit coêf dans la Vendée et couêt dans la Charente-Inférieure, percé longitudinalement et faisant communiquer deux bassins séparés par une digue, *Enquête sur les sels*, 1868, t. . p. 509.

CYLINDRIQUE. || *Ajoutez :* Qui est relatif au cylindre. Surface cylindrique.

† **CYLINDRO-CONIQUE** (si-lin-dro-ko-ni-k'), *adj.* Qui est en forme de cylindre et de cône. Une balle cylindro-conique. La forme cylindro-conique a été substituée à celle de la pyramide dans les constructions [phéniciennes] si multipliées en Sardaigne sous le nom de nuraghes, et dans les îles Baléares sous celui de talayots, deux pays colonisés par les Phéniciens et les Carthaginois, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 144.

† **CYLINDROÏDE.** || 2° *S. m.* Terme de géométrie. surface engendrée par une droite mobile qui glisse sur deux courbes fixes en demeurant toujours parallèle à un plan donné.

D

† **DÆODACTYLE.** Voy. DÉODACTYLE.

DAGUER || 5° Terme de filature. Battre ou fouetter la filasse suspendue à des pinces mobiles.

† 2. **DAMAS** (da-mas'), *s. m.* Cigares de la Havane, très-petits, très-doux et destinés aux dames; ils figurent pour la première fois dans l'arrêté présidentiel du 14 mai 1849.

† **DAMASIENNE** (da-ma-ziè-n'), *adj. f.* Voy. LETTRE.

DAME. || Notre-Dame, voy. NOTRE-DAME.

— REM. Une locution de mauvais usage est de dire sa dame pour sa femme : Il est venu avec sa dame.

DAME-JEANNE. — ÉTYM. Au lieu de ce qui est, lisez : Mot arabe introduit par le commerce avec le Levant : Notre vin était dans de grands flacons de verre, *damajanes*, dont chacun tenait vingt bouteilles, NIEBUHR, *Voy. en Arabie*, t. I, p. 171 (édit. de 1776). Le Dict. arabe-français de Kasimirski a *damajan*, dame-jeanne, bocal.

DAMIER. || Damier, le *fritillaria meleagris, L.* du genre des fritillaires.

DAMNATION. || Damnations, nom donné par les ouvriers aux amendes, défenses, interdictions, qu'ils prononcent soit les uns contre les autres, soit contre les chefs d'ateliers et entrepreneurs, *Code pénal*, art. 416.

† **DANAÉ** (da-na-é), *s. f.* La 60° planète télescopique, découverte en 1860 par M Goldschmidt.

DANOIS. || Qui est relatif au Danemark. Le danois est une langue scandinave.

DANS. || 7° *Dans* avec un nom de personne pour régime au pluriel, entre, parmi. Tous ces objets utiles adouciront dans eux [les protestants] la fureur épidémique des controverses, VOLT. t. XX, p. 376, édit. Beuchot. Je ne relève pas dans eux les pointes.... ID. t. XXIX, p. 214. Combien de fois, entrant dans une assemblée, je me suis applaudi de voir étinceler la fureur dans les yeux des fripons, et l'œil de la bienveillance m'accueillir dans les gens de bien, J. J. ROUSS. *Lett. à Beauchâteau*, le 26 février 1763.

† **DAPHNÉ** (da-fné), *s. f.* La 41° planète télescopique, découverte en 1856 par M. Goldschmidt.

DARIOLE. || 2° Nom, à Paris, de la petite pâtisserie : petites brioches, gâteaux de Nanterre, pains au lait, pains au beurre, galettes, chaussons, échaudés, croquets, etc.

† **DARIOLEUR** (da-ri-o-leur), *s. m.* Pâtissier qui qui fait la petite pâtisserie, dite dariole.

† **DARON.** || *Dans l'historique :* Ce n'est pas un manoir seigneurial en général, c'est la transcription du mot *daroum*, désignant une localité bien connue, située à une petite distance au midi de Gaza (voy. QUATREMÈRE, *Hist. des sultans mamlouks*, I, 2° part. p. 238).

† **DAUMONT** (dô-mon), *s. m.* Nom d'une sorte d'attelage de voiture, et de la voiture même. Voiture attelée à la daumont, conduite à la daumont.

DE *P.* 958, 1re *col., l. dern. du n°* 3, *après* « Mère coup. I, 2, » *ajoutez :* C'est par une construction de ce genre qu'il faut interpréter ce vers de Molière : C'est un étrange fait du soin que vous prenez, À me venir toujours jeter mon âge au nez [le fait du soin, le fait qui est le soin], *Éc. des maris*, I, 1. || *De*, employé explétivement avec un adjectif, avec plus. Je ne regarde pas à tout ce qui me paraît de poli et de régulier, MÉRÉ, t. II, p. 229. Rien ne me paraît de plus inhumain que de...., ID. *Œuvres posthumes*, p. 62. Laissant tout ce qui est de vrai, et chassant tout ce qu'il y a de faux, PASC. *Pensées*, t. I, p. 364, édit. Faugère. Ce qui est de plus admirable, c'est qu'au milieu de tant de faiblesse.... BOSS. *Panég. de saint Paul.* || Voy. pour l'emploi de *de* comme particule nobiliaire, le mot NOBILIAIRE.

REM.... 2. *L. dern. après* dit, *ajoutez :* citons comme exception difficile à imiter, mais qui du moins doit être notée, ce vers de Racine : Qui sait si.... Ce roi [Mithridate],.. N'accuse point le ciel qui le laisse outrager, Et des indignes fils qui n'osent le venger? *Mithr.* I, 3. Notez encore et n'imitez pas : Ces sages Qui dans un noble exil sur des lointains rivages.... DELILLE, *Jardins*, IV.

† **DÉBASTILLEMENT** (dé-ba-sti-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Sortie, mise hors de la Bastille, d'une prison. Il retomba dans les mêmes filets après son débastillement à l'époque de vendémiaire, BABŒUF, *Pièces*, II, 27.

DÉBAUCHE. Au propre, action de se déranger du travail. L'horloge, se vantant qu'elle était admirable, Disait : on ne voit rien qui me soit comparable.... Je marche sans débauche, afin d'apprendre aux gens Ce qu'ils ont d'heures, de moments, Pour employer à leur affaire, LA FONT. *Œuvres inédites*, Paul Lacroix, édit. de 1863, p. 17.

† **DÉBAVER** (dé-ba-vé), *v. a.* Enlever des cocons les réseaux diffus de folle soie dont ils sont entourés et qui les tenaient suspendus aux bruyères.

† **DÉBAVURE** (dé-ba-vu-r'), *s. f.* Le produit de l'action de débaver. Les débavures des frisons.

† **DÉBIRENTIER** (dé-bi-ran-tié), *s. m.* Celui qui a une rente à son débit. L'encaissement de divers capitaux remboursés par des débirentiers, *Gaz. des trib.* 24 sept. 1870.

† **DÉBITE** (dé-bi-t'), *s. f.* Terme d'administration des finances. Vente des papiers timbrés. Si quelque bureau présentait une débite excédant celle des trimestres précédents, *Circulaire*, 17 messidor, an III. Les papiers sujets au timbre et destinés à la débite, *Décret du 7 avril* 1853, art. 1.

DÉBITEUR. || Rester débiteur à quelqu'un. Il faut ou que je tire de ma poche ces cent louis pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur, J. J. ROUSS. *Lettre à Du Peyrou*, 29 avril 1768.

† **DÉBOUCHURE** (dé-bou-chu-r'), *s. f.* Noyau de forme cylindrique expulsé par un trou percé en une plaque, dans l'opération du poinçonnage.

† **DÉBOURBAGE.** *Ajoutez :* Opération par laquelle le moût destiné à devenir vin de Champagne, sortant du pressoir et reçu dans des pipes de 5 à 6 hectolitres, laisse tomber un dépôt d'enveloppes du grain, pepins, débris de rafle, parcelles ligneuses, terre, etc.

DÉBOURRÉ. || Terme de maquignon. Cheval débourré, cheval qui a perdu l'embonpoint factice qu'on lui avait donné pour le vendre.

DEBOUT. || Sape debout, voy. SAPE.

† **DÉBRAYAGE** (dé-brè-ia-j'), *s. m.* Synonyme fort usité de désembrayage.

† **DÉBRAYER** (dé-bré-ié), *v. a.* Synonyme très-usité de désembrayer.

† **DÉBROCHAGE.** *Ajoutez :* Action d'enlever la couverture d'un livre broché. § 1er débrochage, § 2° collationnement, *Manuel du relieur*, p. 43 et 44, RORET, 1827.

† **DÉBROUSSAILLEMENT** (dé-brou-sa-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Arrachage des morts-bois. La dépense moyenne à laquelle donne lieu le débroussaillement d'un hectare, varie entre 80 et 100 francs, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 18.

† **DÉBROUSSAILLER** (dé-brou-sa-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Arracher les morts-bois, les broussailles. Les chênes-liéges malades se rencontrent surtout dans les terrains les plus fertiles et les mieux débroussaillés, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 36.

— ÉTYM. *Dé*...., et *broussailles*.

† **DÉBROUSSAILLEUR** (dé-brou-sa-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Ouvrier qui débroussaille. Après avoir été utilisés comme gardes débroussailleurs, ils exerçaient dans la saison sèche une surveillance effective, FARÉ, *Enq. sur les incend. de forêts*, p. 71.

DÉCAISSÉ. *Ajoutez :* Tiré de la caisse d'une entreprise financière. Nous voyons une attribution d'intérêt fixe de 3 p. 100 sur le capital nominal, et un intérêt beaucoup plus élevé sur le montant des sommes décaissées par le public, *Consultation d'avocats* citée dans la *Liberté*, 13 mars 1870.

† **DÉCANTEUR** (dé-kan-teur), *s. m.* Appareil propre à opérer la décantation.

† **DÉCAPITALISATION** (dé-ka-pi-ta-li-za-sion), *s. f.* Action de décapitaliser. Vous pouvez en être certains, la décapitalisation de Paris, c'est évidemment une diminution du pays, *Journal officiel*, 8 septembre 1871, p. 3294, 1re col.

† **DÉCAPITALISER** (dé-ka-pi-ta-li-zé), *v. a.* Ôter à une ville la qualité de capitale. Nous ne voulons point, comme on nous le reproche par une expression, permettez-moi de le dire, barbare, nous ne voulons point décapiter la France en décapitalisant Paris, *Journ. offic.*, 8 sept. 1871, p. 3294, 1re col.

† **DÉCARBURATEUR, TRICE** (dé-kar-bu-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui produit la décarburation. Arrêter les courants décarburateurs d'air, de vapeur, ou, pour mieux dire, d'oxygène, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 88.

† **DÉCARDINALISER.** On croit qu'il [Mazarin] ne fait cela que par la peur qu'il a d'être décardinalisé du pape et même excommunié, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 385.

† **DÉCASQUER** (dé-ka-ské), *v. a.* Enlever le casque de quelqu'un, VOLT. *Puc.* III.

DÉCEMMENT. *Ajoutez :* Agréablement, avec grâce. Mais vous avez Dracon, le joueur de flûte : nul autre de son métier n'enfle plus décemment ses joues en soufflant dans le hautbois ou le flageolet, LA BRUY. III. C'est un latinisme : junctæque nymphis Gratiæ decentes, HOR. *Od.* I, 4.

DÉCENCE. || *Au pluriel :* Elles [les mœurs] exigent des décences et pardonnent des vices, DUCLOS, *Mœurs*, 4.

DÉCHARGE. || Terme de turf. Allégement, en faveur d'un cheval, d'une partie du poids exigé des autres chevaux.

† **DÉCHATONNER** (dé-cha-to-né), *v. a.* Terme de vétérinaire. Détacher, en introduisant la main dans l'utérus des femelles des ruminants domestiques, le placenta des cotylédons ou chatons, quand il tarde à sortir.

DÉCHET. || 1° *Ajoutez :* Fig. Sans elle [la retraite], vous ne trouverez jamais que du déchet en votre âme, du désordre dans votre conscience, et du trouble dans votre cœur, BOSS. *Sermons*, 3° *exhort. pour une visite*.

† **DÉCHETEUX, EUSE** (dé-che-teu, teû-z'), *adj.* Qui offre du déchet, en parlant des fils de soie qu'on dévide.

† **DÉCHIREUR.** *Ajoutez :* Déchireur de chiffons et

vieilles étoffes de laine par procédés mécaniques, *Tarif des patentes*, 1858.

† **DÉCIATINE** (dé-si-a-ti-n'), *s. f.* Mesure agraire russe, correspondant à 5121 ou 6821 mètres carrés, suivant les localités.

— ÉTYM. Russe *deciat*, dix, parce que, primitivement, elle était partagée en dix parties égales.

DÉCIDER. — REM. J. J. Rousseau l'a dit pour : attester, constater décidément. Je vous remercie, monsieur, de votre dernière pièce et du plaisir que m'a fait sa lecture : elle décide le talent qu'annonçait la première, *Lettre à Chamfort*, 6 octobre 1764. Cela n'est pas bon.

† **DÉCIMALITÉ** (dé-si-ma-li-té), *s. f.* Caractère décimal. Ce système [le système métrique] a une qualité essentielle que personne ne conteste, dont tout le monde reconnaît les avantages : c'est la décimalité, c'est la facilité qu'il présente de diviser et de multiplier par 10 toutes les mesures à l'infini, BONNET, *Rev. des Deux-Mondes*, décembre 1869, p. 643.

DÉCLAMATOIRE. Le ministre en cet endroit sur mon esprit déclamatoire [expression de Jurieu].... BOSS. 6e *avert.* 114.

DÉCOLLETER. || Terme de monnayage. Décolleter un coin, en dégager la partie supérieure de manière à lui donner les dimensions exactement exigées.

† **DÉCOMBINAISON** (dé-kon-bi-nè-zon), *s. f.* Terme de chimie. Action par laquelle des particules sortent de leur combinaison.

† **DÉCOMMETTAGE** (dé-ko-mé-ta-j'), *s. m.* Terme de corderie. Action de décommettre. Le décommettage des torons.

† **DÉCOMPRESSION** (dé-kon-pré-sion), *s. f.* Action de décomprimer. || Dans les travaux à air comprimé, nom donné à la diminution de la compression, à la rentrée dans l'air libre.

† **DÉCOMPRIMER** (dé-kon-pri-mé), *v. a.* Dans les travaux à air comprimé, opérer la décompression. || Se décomprimer, *v. réfl.* Éprouver une décompression, sortir de l'air comprimé.

† **DÉCONCERT.** Il [ce malheur] a donné lieu à un grand déconcert entre toutes les personnes qui composaient cette flotte et devaient concourir à l'avantage de ce grand établissement, *Lettres de Colbert*, III, 2, p. 439.

DÉCOULER. — REM. Racine l'a employé au sens d'être issu. Un sang digne des rois dont il est découlé, RAC. *Théb.* III, 3. Critiqué, avec raison, par L. Racine.

DÉCOUVRIR. || *V. n.* On dit que l'acier découvre, lorsque, dans la trempe, il se débarrasse de la pellicule noirâtre dont il s'enveloppe quand on le fait rougir entre les charbons.

† **DÉCRÉPI, IE** (dé-kré-pi, pie), *part. passé* de décrépir. Qui est privé de son crépissage. Plus une maison dont les murs sont en partie décrépis, *Affiches de ventes judiciaires*, 1862.

† **DÉCRÉPIR** (dé-kré-pir), *v. a.* Enlever le crépissage. Au besoin, MM. les architectes-voyers feront décrépir les murs lézardés, *Ordonnance de Police*, 1857.

† **DÉCRÉPISSAGE** (dé-kré-pi-sa-j'), *s. m.* Action de décrépir ; état de ce qui est décrépi. Le décrépissage des murs pourra alors être exigé, *Ordonnance de police*, 1867.

DÉCRÉPITUDE. — REM. Ce mot semblait étrange à Balzac : Si, pour entendre une langue, il en fallait apprendre deux, et que l'anxiété, la décrépitude et les irritaments du désespoir me fussent des paroles familières, *Lett. du* 25 *fév.* 1624. Il est cependant bien antérieur à l'époque de Balzac.

† **DÉCROÛTAGE** (dé-krou-ta-j'), *s. m.* Opération pratiquée sur le diamant brut, et qui fait partie du brutage.

† **DÉCRUEUR** (dé-kru-eur), *s. m.* Celui qui blanchit en partie le fil écru de chanvre, lin, etc. *Tarif des patentes*, 1858.

DEDANS. || 2° Je n'entre pas là dedans, je n'y prends point part, je ne m'y intéresse pas (voy. LÀ).

DÉDIRE. || Proverbes. Il vaut mieux se dédire que se détruire, il vaut mieux renoncer à une mauvaise opération, reconnaître une faute, que d'y persévérer et de s'y perdre. || Un bon Picard ne se dédit pas, il se ravise.

DÉDOUBLER. || Couper d'eau des vins préalablement vinés. On vine les vins, et, quand ils sont rendus dans les grandes villes, on les dédouble, *Journ. offic.* 2 août 1872, p. 5310, 2e col.

DÉFAILLIR. Pierre, j'ai prié pour toi, ta foi ne défaudra pas, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 70e *jour.*

† **DÉFÉCATEUR** (dé-fé-ka-teur), *s. m.* Appareil propre à opérer la défécation ou dépuration.

DÉFENDRE. — REM. 4. On a dû dire d'abord : en son corps défendant. Cette forme se trouve dans le Portrait de Mme Cornuel par Mme de Vineuil, ancienne édit. des Œuv. de Mlle de Montpensier, t. VIII, p. 257.

DÉFENDU. || Démenti, combattu. Mme d'Heudicourt est partie avec un désespoir inconcevable, ayant perdu toutes ses amies, convaincue de tout ce que Mme Scarron avait toujours défendu, et de toutes les trahisons du monde, SÉV. 9 *fév.* 1671.

DÉFENSE. || 3° Terme de fortification. Ligne de défense d'un front bastionné, ligne qui joint l'angle saillant d'un bastion à l'angle de flanc du bastion opposé.

DÉFENSIF. || Défensif pour. Comment pouvais-je supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes compatriotes ? J. J. ROUSS. *Lettre à du Peyrou*, 8 août 1765.

DÉFIER. — REM. J. J. Rousseau a supprimé le pronom personnel dans cette phrase : Malgré ma prévention pour les talents des autres, qui m'a toujours fait défier des miens, *Confess.* VII. Cette tournure est correcte, mais peu usitée. || 2. Le même a dit : Tous les plaisirs ont beau être pour les méchants, en voilà pourtant un que je leur défie de goûter, *Lettre à Milord Maréchal*, 31 mars 1764. C'est une faute ; il faut : je les défie.

† **DÉFILATEUR** (dé-fi-la-teur), *s. m.* Terme de fortification. Instrument qui sert à déterminer le plan de défilement d'un ouvrage.

1. **DÉFILEMENT.** || Plan de défilement, celui qui, passant par une ou plusieurs crêtes d'un ouvrage, laisse au-dessous de lui tous les établissements possibles de l'ennemi, à la distance de la portée des armes.

2. **DÉFILER.** Défiler un ouvrage, en faire le défilement. Pour qu'un ouvrage soit défilé, il faut que les défenseurs debout sur le terre-plein soient couverts contre les coups de plein fouet, et que, lorsqu'ils sont montés sur les banquettes, ils ne soient découverts que de la partie de leur corps qui dépasse la crête intérieure.

† **DÉFILOCHAGE** (dé-fi-lo-cha-j'), *s. m.* Se dit de la laine, de la soie qui s'en va en filoches. Déchets de laine et défilochages, *Journ. des Débats*, 19 sept. 1865.

DÉFINITEUR. Nom donné, dans les couvents, à des moines qui, élus par une assemblée des frères de chaque province, étaient députés aux chapitres généraux avec pouvoir d'y définir, sous la présidence du supérieur de l'ordre, ce qui devait être fait pour le maintien de la discipline monastique, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 160.

† **DÉGAINEMENT** (dé-ghè-ne-man), *s. m.* Action de dégainer. || Action de sortir d'une gaîne. Ce travail.... est favorisé par la secrétion d'une matière gélatineuse entre les deux carapaces [de l'écrevisse], qui facilite leur dégainement, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 24 juill. 1871, p. 2206.

† **DÉGÉNÉRANT.** Vous ne songez pas que toute comparaison, surtout lorsqu'il s'agit de Dieu, est d'une nature imparfaite et dégénérante ? BOSS. 6e *avert.* 40.

DÉGORGEMENT. || 5° Terme d'artillerie. Dégorgement d'une embrasure, action d'enlever le masque en terre ou en gabions qui protégeait les travailleurs pendant la construction.

† **DÉGORGEOIR.** || 4° Tige en fer pointue qu'on introduit dans le canal de la lumière des canons pour le nettoyer et pour percer le sachet qui renferme la charge de poudre.

DÉGORGER. || Terme d'artillerie. Percer à l'aide du dégorgeoir le sachet qui renferme la charge de poudre d'un canon.

† 2. **DÉGOURDI.** || Cuire en dégourdi. Les poteries communes sont toutes fabriquées avec des terres qui n'ont pas été lavées : on les cuit soit en dégourdi, c'est-à-dire à un feu peu ardent, soit en grès, en les exposant à une température plus élevée, *Tarif des douanes*, 1869, p. 165.

DÉGOUTTANT. Talma prononçait degouttant, par un *e* muet, pour le distinguer de dégoûtant.

† **DÉGROSSISSEUR.** || Engin formé de cinq cases de bois, où l'eau que l'on filtre se débarrasse des parties les plus grossières.

DEHORS. — REM. Racine l'a employé comme préposition : Je voyais et dehors et dedans nos murailles, RAC. *Théb.* II, 1. Cela n'est plus usité.

DÉIFIER. || Se déifier, prendre un caractère digne de Dieu. En sorte que nos désirs purifient nos cœurs, et que nos cœurs se déifient par la familiarité que nous contractons avec Dieu dans cette aimable privauté, BOSS. *Union de J. C. avec son épouse.*

† **DÉIFORME** (dé-i-for-m'), *adj.* Qui a la ressemblance avec Dieu. || Substantivement. Le déiforme, le transformé, le dieu par grâce, l'homme initié par tous les progrès mystiques à l'heureuse vision de la face, BOSS. *Nouv. myst.* X, 4.

DÉJOUER. — REM. Mme de Staël emploie ce mot au sens de railler, tourner en ridicule. Les hommes ne veulent pas qu'on renonce totalement à ses intérêts personnels, et ce qui est à un certain point contre leur nature, est déjoué par eux, *De l'influence des passions*, I, 1. [À propos des distinctions de l'esprit] une jolie personne, en déjouant ces distinctions, se flatte de signaler ses propres avantages, ID. *ib.* I, 3.

† **DELAINE** (de-lè-n'), *s. m.* Mousseline de laine. Des delaines imprimés (par abréviation de *de* et *laine*).

† **DÉLAYER** (dé-lé-ié), *v. a.* Retarder, ajourner (sens vieilli). Ces pensées qui m'ont occupée m'ont éloigné et délayé celles que j'avais apportées de Provence, SÉV. *Lettre au comte et à la comtesse de Guitaut*, 27 oct. 1673.

DÉLICIEUX. || 2° *Ajoutez :* C'était [Magalotti] un homme délicieux et magnifique, ST-SIM. t. IV, p. 435, édit. in-8°, 1829.

DÉLIMITATION. Délimiter et délimitation sont, à la vérité, deux termes énergiques, mais ils sont de votre création, et vous n'avez pas encore acquis assez de crédit pour les faire passer, DOM CLÉMENT, *à dom Berthod*, 1773.

† **DÉLITEUR, EUSE** (dé-li-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui délite les vers à soie.

† **DÉLITOIR** (dé-li-toir), *s. m.* Châssis pour déliter les vers à soie.

† 3. **DÉLIVRE** (dé-li-vr'). Canal d'alimentation des œillets, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

† **DEMANDANT.** Jamais l'âme, selon lui [Cassien], n'est plus demandante que lorsqu'elle est devenue plus simple, BOSS. *Ét. d'orais.* V, 25.

DEMANDE. || Terme de technologie. On dit qu'une pièce est percée, est entaillée à la demande d'une autre, quand celle-ci peut entrer, s'ajuster exactement dans la première. || Mémoire en demande, voy. MÉMOIRE 2, n° 3.

† **DÉMARGUER.** — ÉTYM. Patois langued. *desmargá*, arracher avec effort un objet de l'entaille ou de l'ouverture où il est enfoncé ; *enmargá*, enfoncer avec effort, engager dans (ÉM. DURCAND).

DÉMARIÉ. Il fut démarié d'avec cette première femme, et en épousa une autre ... GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 419.

† **DÉMERGER.** || Retirer une eau venue par inondation. Nul espoir ne reste de démerger l'exploitation, *Journal de Liége*, dans *Journ. Offic.* 16 sept. 1872, p. 6308, 3e col.

DEMEURE. || La dernière demeure, la sépulture. Conduire quelqu'un à sa dernière demeure. || Demeure s'est dit pour mise en demeure .... Et que ceux qui seraient en demeure de payer dans lesdits délais, demeureraient déchus de ladite diminution et contraints au payement total.... *Arch. des financ. Arrêt du Cons. d'État du* 9 *mai* 1702.

DEMI. — REM. 4. Une pomme et demie me suffit et non pas me suffisent. La pomme et demie que j'ai mangée, et non pas que j'ai mangées.

DEMI-CERCLE, voy. MANIABLE.

DEMI-LUNE. Ouvrage de fortification qui couvre la courtine et les flancs des bastions adjacents. La demi-lune était autrefois en forme de demi-cercle et n'était destinée qu'à couvrir le débouché d'un pont ou d'une porte ; aujourd'hui elle a une forme triangulaire.

† **DEMI-SOLDIER** (de-mi-sol-dié), *s. m.* Celui qui touche une demi-solde. Les demi-soldiers et leurs veuves.... *Décret du* 13 *févr.* 1872, XIIe *série du Bull. des Lois, part. suppl.* n° 130, p. 362.

† 2. **DÉMISSION.** || Abnégation. Ne vous jugez point, mais laissez vous juger avec une entière démission d'esprit par celui que vous avez choisi pour vous conduire, FÉN. *Lettr. spirit.* 86. C'est un latinisme.

† **DÉMISSIONNER** (dé-mi-sio-né), *v. n.* Donner sa démission. Et ce n'est que pour les servir que je résiste au désir qui me presse de démissionner et de me retirer paisiblement dans une obscurité qui m'est bien chère, BABEUF, *Pièces*, I, 214.

† **DÉMONTABLE** (dé-mon-ta-bl'), *adj.* Que l'on peut démonter, défaire. La division se compose de canonnières démontables.... *Gaz. des Trib.*, 30 août 1870.

DENIER. || Évaluation du poids des fils de soie. Filer en neuf, en dix deniers, *Journ. offic.* 24 juill. 1872, p. 5048, 1re col.

DÉNOMINATIF. || Verbes dénominatifs, verbes formés avec des noms, c'est-à-dire ayant pour radical un thème qui est nom, ou adjectif ou même démonstratif. *Fleurir* est dénominatif de *fleur*; *grandir*, de *grand*; *tutoyer*, de *tu-toi*.

DENSITÉ. || 4° Terme de physique. Proprement, rapport de la masse d'un corps à son volume, ou, autrement, le quotient de la masse divisée par le volume. Densité relative d'un corps, ou, le plus souvent, densité, simplement, le rapport de sa densité à celle de l'eau distillée prise à 4° au-dessus de zéro; on l'obtient en prenant le rapport du poids du corps à celui d'un égal volume d'eau prise dans ces conditions. On nomme poids spécifique le rapport du poids d'un corps à son volume, et poids spécifique relatif, ou simplement poids spécifique, le rapport du poids spécifique d'un corps à celui de l'eau distillée à 4°; il en résulte que l'expression numérique de la densité relative est la même que celle du poids spécifique relatif. La densité d'un gaz, d'une vapeur, est le rapport de son poids à celui d'un égal volume d'air pris dans les mêmes circonstances de température et de pression.

† **DENTELEUR** (dan-te-leur), *s. m.* Denteleur de soies, celui qui fait des dents de scie, *Tarif des patentes*, 1858.

DENTURE. — REM. Denture n'est ni dans l'Académie, 1694, ni dans Furetière, 1690. Il est dans Furetière, édit. de 1701 revue par Basnage. Richelet complété, 1759, dit : « Denture, l'ordre dont les dents sont rangées ; rang de dents. Ce mot est bas et populaire. » L'Académie de 1762 a : « Ordre dans lequel les dents sont rangées. Une belle denture. »

† **DÉNUTRITION** (dé-nu-tri-tion), *s. f.* Terme de physiologie. Se dit quelquefois pour désassimilation.

† **DÉODACTYLE** (dé-o-da-kti-l'), *adj.* Terme d'ornithologie. Qui a les doigts fendus. Passereaux déodactyles.

— ÉTYM. Δαΐω, diviser, et δάκτυλος, doigt.

† **DÉPAISSELAGE** (dé-pè-se-la-j'), *s. m.* Action de dépaisseler.

† **DÉPAISSELER** (dé-pè-se-lé), *v. a.* Enlever les paisseaux ou échalas des vignes, opposé à paisseler une vigne.

† **DÉPAPERASSEMENT** (dé-pa-pe-ra-se-man), *s. m.* Action d'emporter des papiers. Il restera.... l'armoire, avec les brochures et paperasses qu'elle contient, et pour le transport desquelles j'enverrai d'ici une malle, avec une lettre pour prier M. Deleyre de présider à ce dépaperassement, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme d'Épinay*, mai 1756.

DÉPART. || Terme de turf. L'instant où le starter donne le signal du départ en abaissant le drapeau qu'il tient à la main. || Faux départ, se dit quand un ou plusieurs chevaux devancent le signal.

DÉPARTIR. || Synonyme d'affiner, en parlant de métaux précieux. L'affinage national est conservé à Paris pour le service des monnaies; le public a la faculté d'y faire affiner ou départir des matières d'or et d'argent contenant or, *Loi du 19 brumaire, an IV*, art. 126.

† **DÉPARTITEUR** (dé-par-ti-teur), *s. m.* Celui qui départit, départage. Partage d'opinion, président appelé comme départiteur.... le partage aurait été vidé par l'appel du président d'une autre chambre, et non du conseiller ou des conseillers les plus anciens.... l'appel du président comme départiteur avait été ordonné par l'arrêt même de partage, *Gaz. des trib.* 11 juin 1870.

† **DÉPASSIONNÉ, ÉE** (dé-pa-sio-né, née), *part. passé* de dépassionner. Qui n'a plus de passions, qui les a perdues ou rejetées. Il ne faut pas perdre de vue que le peuple américain est un peuple dépassionné, TALLEYRAND, *Mém. sur les relat. comm. des États-Unis avec l'Angleterre* (Institut, an III).

† **DÉPENSABLE** (dé-pan-sa-bl'), *adj.* Qui peut être dépensé. L'équivalence entre les quantités de force dépensable, COURNOT, *Traité de l'enchaînement des idées fondam.* t. I, p. 152.

† **DÉPIAUTER** (dé-pio-té), *v. a.* Terme populaire. Ôter la peau. Son Apollon écorchant Marsyas, dépiaute les jambes du satyre vaincu avec l'aplomb d'un boucher troussant un bœuf, PH. BURTY, *Liberté* du 30 mai 1867.

DÉPIT. — REM. 3. On a dit : en dépit que, pour par dépit de ce que.... Sa mère m'a autrefois dit pis que pendre de lui, en dépit qu'il traitait si mal sa jeune femme, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 291.

DÉPLACEMENT. || Par emploi néologique, visite avec résidence chez quelqu'un, en quelque lieu. Le duc *** est actuellement en déplacement de chasse à.... Il est en Italie pour sa santé, il se trouve très-bien de ce déplacement. On annonce que Lord *** viendra bientôt en déplacement à Paris.

DÉPLORER. || Se déplorer, *v. réfl.* Pleurer sur soi-même. Mme de Pompadour [femme du conspirateur impliqué dans l'affaire de Cellamare] disait toujours en se déplorant.... STAAL, *Mémoires*, t. I, p. 157, édit. in-8°, 1821.

† **DÉPOLISSEUR** (dé-po-li-seur), *s. m.* Celui qui dépolit. Dépolisseur de verres, *Tarif des patentes*, 1858.

† **DÉPOPULARISATION**, *s. f* Action de dépopulariser. Dépopularisation des acquéreurs de biens nationaux, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 230.

DÉPOSER. || 5° Fig. Déposer son cœur, confier tous ses sentiments. Enfin j'ai déposé mon cœur à M. d'Uzès, SÉV. 6 avril 1672.

DÉPOTER. || Terme d'artillerie. On dit qu'une fusée dépote, lorsqu'elle lance les artifices contenus dans le pot, avant que toute la composition fusante ne soit brûlée.

DÉPOUILLE. — ÉTYM. *Ajoutez :* La basse latinité avait fait avec le latin *spolium* deux composés qui avaient le même sens : *exspolia*, dans Isidore, 18, 2, et *dispolia* dans du Cange, an. 834.

DÉPRÉDER. À Caen, m'a été fait plainte que vers Cherbourg il y a des pirates français qui ont commission du roi d'Espagne, qui déprèdent leurs vaisseaux des marchandises, et sont soutenus par ceux dudit Cherbourg et gentilshommes voisins, *Rapport de Leroux d'Infreville à Richelieu*, en 1629, ch. 3; cité dans J. CAILLET, *l'Administration en France sous Richelieu*, II, 30, Paris, 1860.

† **DÉRAILABLE** (dé-rè-la-bl'), *adj.* Se dit de locomotives qu'on peut faire dérailer à volonté, sur les chemins de fer américains.

† **DÉRANGEUR** (dé-ran-jeur), *s. m.* Celui qui dérange. Il est impossible d'admettre que le lendemain même de la mort d'un écrivain il y ait un arrangeur ou plutôt un dérangeur qui se soit fait un jeu de détruire l'économie régulière d'un ouvrage.... BOISSIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er mai 1870, p. 143.

† **DERBY** (dèr-bi), *s. m.* Course qui se fait à Epsom dans le mois de mai, la plus illustre et la plus considérable des réunions hippiques de l'Angleterre, ainsi dite d'après lord Derby, qui l'a fondée; c'est une poule pour pouliches et poulains de trois ans. || En France, prix qui se court à Chantilly sur une piste de 2400 mètres, le dimanche qui suit l'Ascension.

DÉRIVATIF — HIST. XVIe s. Il y a deux especes de verbes, l'une primitive comme aymer, l'autre derivative comme de melancholie melancholier, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 84.

DÉRIVATION. || 5° Terme d'artillerie. Nom donné à l'écart latéral du point de chute des projectiles oblongs de la trace du plan de tir ; le sens de la dérivation dépend de celui des hélices et du tracé des projectiles; il est à droite pour les projectiles de l'arme de terre en France.

—SYN. DÉRIVATION, DÉVIATION. En artillerie, déviation est un écart irrégulier qui varie d'un coup à l'autre et qui entraîne les inexactitudes du tir; dérivation est un écart régulier, constant à chaque distance, qu'on connaît à l'avance et dont on peut tenir compte de sorte que la justesse du tir ne s'en trouve pas altérée.

— HIST. XIVe s. Trop grant multitude de humeurs par voye d'assemblement ou derivation, LANFRANC, f° 48.

DÉRIVE. || Terme d'artillerie. Quantité dont il faut porter la hausse en dehors du plan de tir pour tenir compte de la dérivation en pointant un canon rayé.

3. **DÉRIVER.** || Se dit de l'action d'un projectile qui s'écarte du plan de tir en cédant aux causes qui produisent la dérivation.

DÉROBER. || Terme de turf. Un cheval se dérobe quand il s'écarte de la piste.

DÉROGER. || *V. a.* Ôter par dérogation. Le Fils de Dieu lui donnait toujours [à l'Église judaïque] la même autorité qu'elle avait pour soutenir et instruire les enfants de Dieu, ne lui dérogeant la créance que dans le point que Dieu avait révélé par tant de miracles; car la croyance qu'il donnait par ces miracles à l'Église chrétienne ne dérogeait qu'à cet égard à la foi de l'Eglise judaïque, BOSS., *Médit. Évang. Serm. de N. S.* 55e journée.

† **DÉRÔLEMENT** (dé-rô-le-man), *s. m.* Terme administratif. Action d'effacer quelqu'un d'un rôle.

† **DÉROYALISER** (dé-ro-ia-li-zé), *v. a.* Ôter les sentiments royalistes. Nous déroyalisâmes aussi le peuple, BABŒUF, *Pièces*, I, 64.

DERRIÈRE. || Fig. Etre derrière, se dit d'une personne qui ne se montre pas, mais qui exerce une action réelle dans une affaire.

† **DÉSAGRÉGEABLE** (dé-za-gré-ja-bl'), *adj.* Qui peut être désagrégé. Roche facilement désagrégeable, CH. MARTINS, *Acad. des sciences, Comptes rendus*, t. LXVII, p. 934.

† **DÉSAIMANTATION** (dé-zè-man-ta-sion), *s. f.* Action de désaimanter.

DÉSARÇONNER. — HIST. XIIIe s. À l'encontrer fut grantz li frois [le froissement] Des lances, dont il s'entredonent Tiels cops, qu'il s'entredesarçonnent, *Meraugis*, p. 175.

† **DÉSARGENTAGE** (dé-zar-jan-ta-j'), *s. m.* Action d'enlever l'argent sur les objets argentés. Sont rangés dans la première classe des établissements insalubres, dangereux ou incommodes, les ateliers de désargentage du cuivre par le mélange de l'acide sulfurique et de l'acide nitrique, *Ordonn. roy. 27 mai* 1838, art. I. || Il se dit aussi de l'effet de l'usure. Le désargentage de flambeaux anciens.

† **DÉSARNIR** (dé-zar-nir), *v. a.* Ancien terme de marine. Démarrer, dégager des amarres. Le lieutenant descend entre les deux ponts avec le maître canonnier; il a soin de faire désarnir et déboucher tous les canons, de les faire amorcer et mettre en état de tirer quand il est besoin, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 313.

† 1. **DÉSAUBER.**—HIST. XVe s. Pour avoir l'enfant ses cheveulz crespés, quant il sera desobé, lui soit rué du vin blanc sur son chef, *les Évang. des quenouilles*, p. 109.

DÉSAVEUGLÉ. La France elle-même, quand elle sera désaveuglée, aura honte d'avoir puni un sujet du roi [M. de Lambesc], parce qu'il l'a servi fidèlement, *Lettre de Marie-Antoinette, Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1866, p. 672.

DESCENDRE. || Terme de turf. Quand un cheval appelé à courir acquiert une plus-value, on dit qu'il descend, parce qu'en effet la proportion dans laquelle on pariait contre lui tombe. Ainsi, un cheval qui hier était coté à 7 contre 1, et qui est aujourd'hui à 5 contre 1, est un cheval qui descend.— REM. 3. Il avait froid ; il est descendu se chauffer chez son directeur. Locution populaire, mais incorrecte.

† **DÉSÉCHOUAGE** (dé-zé-chou-a-j'), *s. m.* Action de remettre à flot un navire échoué. Il a été remarqué que la plus grande partie du temps que prend le déséchouage est employée à mouiller les ancres, à se procurer des points d'amarrage solides.... *Rapport fait par M. de Lesseps à l'assemblée générale des actionnaires du canal de Suez*, le 30 mars 1870.

† **DÉSÉCLUSEMENT** (dé-zé-klu-ze-man), *s. m.* Dans les travaux à air comprimé, manœuvre pour sortir, quand l'ouvrier, quittant les travaux, rentre dans l'air libre.

— ÉTYM. *Dés...*, et *écluse.*

† **DÉSENCLAVER** (dé-zan-kla-vé), *v. a.* Supprimer une enclave. Cette ligne [chemin de fer de Collonges à Annemasse] est la seule qui puisse désenclaver les populations françaises de la Haute-Savoie, et leur permettre de communiquer avec la France sans avoir à subir les exigences douanières de la Confédération suisse, *Lettre de M. Girod (de l'Ain) député*, dans le *Courrier de l'Ain* du 23 avril 1870.

† **DÉSENFOUIR** (dé-zan-fou-ir), *v. a.* Tirer d'un enfouissement. — HIST. XIIIe s. Il fist desenfuir le cors Harould, e si engetter hors E tout decolez de l'iglise; Chef e cors gette en la Tamise, *Édouard le Confesseur*, v. 496.

† **DÉSENGOUER (SE)** (dé-zan-gou-é), *v. réfl.* Perdre son engouement. Il n'aurait pas tardé à se désengouer du premier consul, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 370.

† **DÉSÉQUILIBRER** (dé-zé-ki-li-bré), *v. a.* Faire perdre l'équilibre.

† **DÉSINCRUSTATION** (dé-zin-kru-sta-sion), *s. f.* Action d'ôter les incrustations. Désincrustation des générateurs à vapeur, *Alman. Didot-Botin*, 1871-1872, p. 1321, 3e col.

DESPOTE. || *Adj.* Le gouvernement de France a été constamment arbitraire, et souvent despote Mme DE STAEL, *Consid. sur la Révol. franç.* I, 3.

DESSAISIR. || Détacher. L'autre partie s'occupait à dessaisir les embarcations, *Rapport du capitaine Simon, Journ. offic.* 5 juillet 1869, p. 922, 2e col.

DESSAISISSEMENT. || Action d'un tribunal qui se dessaisit d'une affaire. La procédure commencée par le juge d'instruction nous est arrivée par voie de dessaisissement *Gaz. des trib.* 26 oct. 1872, p. 1050, 4e col.

† **DESSAUTEMENT** (dé-sô-te-man), *s. m.* Nom donné à des seuils dans les canaux.

† **DESSERTISSAGE** (dé-sèr-ti-sa-j'), *s. m.* Action de dessertir. Il fallut bien alors passer par le dessertissage ; les pierres démontées furent envoyées à Paris, H. DE PARVILLE, *Journ. officiel*, 3 mai 1870, p. 763, 2e col.

† **DESSOUCHEMENT** (dé-sou-che-man), *s. m.* Action de dessoucher. On pourrait donc, après avoir extirpé les morts-bois, semer, sur le sol ameubli par le dessouchement, du brome de Schrader, de manière à constituer des sortes de prés-bois, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 71.

DESSUS. Proverbe. Il les sait toutes et une par-dessus, se dit d'un homme adroit, rusé, et qui se tire toujours d'affaire dans les circonstances les plus difficiles.

DÉTACHÉ. || Terme de turf. En avant des autres chevaux. Tel cheval est arrivé second, mais il était complétement détaché du reste du champ, c'est-à-dire qu'à l'exception du vainqueur, tous ses rivaux étaient loin derrière lui.

DÉTENTE. || Terme de mécanique. Augmentation de volume d'un gaz ou d'une vapeur, d'où résulte une diminution de pression. || Nom donné aux différentes dispositions employées pour produire la détente dans les machines à vapeur.

DÉTERMINANT. || *S. m.* Terme d'algèbre. Expression qui résulte de l'agrégat des 1, 2, 3....n produits que l'on obtient en permutant les indices de toutes les manières possibles dans le produit $a^{a}{}_{1}s_{1}a^{a}{}_{2}s_{2}a^{a}{}_{3}s_{3}...a^{a}{}_{n}s_{n}$, et en appliquant à ces produits des signes déterminés. Le calcul des déterminants est une des branches les plus importantes et les plus fécondes de l'algèbre supérieure.

DÉTESTABLEMENT. — HIST. XVIe s. Ils [des dénonciateurs d'hérésies] ne tomberoient tant detestablement es lacs de l'esperit calumniateur, RAB. *Pant.* IV, *Épître.*

† **DÉTORSION** (dé-tor-sion), *s. f.* Action de détordre. La détorsion du boyau dans une corde d'instrument de musique.

DÉTRAQUER. || 4° *Ajoutez :* Fig. Pour fournir entièrement ma carrière, et ne me point détraquer de l'écliptique de cette instruction, que je n'aie rencontré le tropique de la vérité, NAUDÉ, *Rosecroix*, VI, 2.

† **DÉTROQUAGE** (dé-tro-ka-j'), *s. m.* Action de détacher les huîtres du support où elles sont fixées.

† **DEUTÉROSE** (deu-té-rô-z'), *s. f.* Répétition, reproduction une seconde fois. Il faut une deutérose de l'idée révolutionnaire, une nouvelle manifestation du socialisme, PROUDHON, *Confessions d'un révolutionnaire*, p. 141.

— ÉTYM. Δευτέρωσις, répétition, de δεύτερος, deuxième.

DEUX. — REM. 2. *L.* 16. Cette locution (*tous deux*), n'étant pas dans l'historique, paraît née dans le XVIIe s. *Effacez cette phrase, et voy.* TOUT *à l'hist.* XVIe s., *à la fin, où se trouve la locution* tous deux.

DEUXIÈME. — REM. *Voyez la remarque à* SECOND, *où il est dit que* deuxième *a été peu usité jadis. Voici des exemples qui prouvent qu'il était usité, moins peut-être que* second ; *c'est tout ce qu'on peut dire.* La deuxième objection n'est qu'une supposition manifestement fausse, DESC. *Réponse aux instances de Gassendi*, 4. [Le malheureux] Prend le plus gros [ail], en pitié le regarde, Mange et rechigne.... Le premier passe, aussi fait le deuxième, LA FONT. *Paysan.* Il faut que nous mourions au péché, c'est notre première partie [du sermon].... il faut que nous passions à une nouvelle vie, qui est toute céleste, voilà la deuxième, BOSS. 1er *sermon, Pâques, préambule.*

— HIST. XIVe s. Il advint que Bertrand à l'aduré talent Chevauchoit lui deuxieme, sans plus mener de gent, *Guescl.* 680.

† **DÉVEUVER** (dé-veu-vé), *v. n.* Cesser d'être veuve, se remarier. La baronne d'Orthez, parlant de sa fille : A moins d'un autre miracle en sens contraire, elle ne déveuvera de sa vie, OCTAVE FEUILLET, *l'Ermitage*, sc. 1.

DÉVIDOIR. — HIST. XIIIe s. Alabrum, desvuidoir, troil ou hapse, *Gloss. de Philotas*, Bibl. de Montpellier.

† **DEVINETTE** (de-vi-nè-t'), *s. f.* Variété de questions malicieusement posées sur tous les tons et sous toutes les formes pour mettre l'esprit à la torture ou exciter la curiosité. Les énigmes, charades, rébus, logogriphes, etc. sont des devinettes. C'est une devinette quand on demande pourquoi le meunier a un chapeau blanc et le charbonnier un chapeau noir, et qu'à la personne embarrassée on répond que c'est pour se couvrir la tête.

† **DÉVITRIFIER.** || Se dévitrifier, *v. réfl.* Perdre les qualités du verre.

† **DÉVONIEN** (dé-vo-niin, niè-n'), *adj.* Terme de géologie. Système dévonien, formation supérieure des terrains de transition (de *Devonshire*, comté d'Angleterre où ce terrain a été étudié).

† **DÉVORATION** (dé-vo-ra-sion), *s. f.* Action de dévorer. C'est, permettez-moi cette expression un peu vulgaire mais énergique, cette dévoration du capital qui se manifeste de tous côtés, ROULAND, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 45.

DIA. — ÉTYM. *Après :* dextre, *ajoutez :* En passant en France, le mot *dia* a changé de signification : à gauche, au lieu de à droite. Pictet note qu'en Suisse il signifie à droite. Les charretiers de la Compagnie anglaise, qui ont travaillé au chemin de fer à Montélimart, disaient à leurs chevaux *di* ou *dji* pour aller à droite.

DIACONAT. || État des femmes diaconesses dans l'ancienne Église.

† **DIACRITIQUE.** || Terme d'antiquité. Nom diacritique, voy. NOM.

† **DIALECTAL, ALE** (dia-lè-ktal, kta-l'), *adj.* Qui a rapport aux dialectes. Ce que M. Max Müller appelle la corruption dialectale.... F. BAUDRY, *De la science du langage et de son état actuel*, p. 19.

DIALOGUE. || Demi-dialogue, une lettre dans une correspondance. Réjouissons-nous d'avoir trouvé le moyen de nous parler à trois sous le demi-dialogue, GALIANI, *Correspond.* 9 mai 1772.

† **DIALOSE** (di-a-lô-z'), *s. f.* Substance gélatiniforme extraite du *dialium*, plante dont les gousses servent en Chine au savonnage.

DIAMÉTRAL. || Surface diamétrale, lieu des milieux des cordes menées dans une surface quelconque, parallèlement à une direction donnée (plan diamétral, dans le cas où la surface diamétrale est plane). || Plan diamétral principal, celui qui est perpendiculaire sur les cordes qu'il divise en parties égales.

DIAMÈTRE. *Avant la définition du diamètre du cercle, ajoutez :* On nomme diamètre, dans une courbe plane, le lieu des milieux des cordes menées parallèlement à une direction donnée. || Diamètres conjugués, diamètres rectilignes tels, que chacun d'eux divise en deux parties égales les cordes parallèles à l'autre. || Lorsque le lieu des centres des sections planes parallèles faites dans une surface est une ligne droite, on le nomme diamètre de ces sections, de cette surface.

DIANE. || La 78e planète télescopique, découverte en 1863 par M. Luther.

DIANTRE. || Aller au diantre, aller fort loin. Ma fille vous fait mille compliments et mille adieux ; elle s'en va au diantre en Provence, SÉV. *à Bussy*, 23 janvier 1671.

DIAPASON. || On appelle aussi diapason le degré d'acuité ou de gravité de tout le système de notes d'un instrument, degré d'ailleurs réglé par l'instrument étalon appelé diapason. On dit par exemple : Je ne puis m'accompagner sur ce piano dont le diapason est trop élevé.

† **DIAPHONIE** (di-a-fo-nie), *s. f.* Système de musique du moyen âge qui a précédé le déchant ou contre-point ; il consistait en un chant composé de deux parties se correspondant exactement note pour note et valeur pour valeur à l'octave et le plus souvent à la quinte.

— ÉTYM. Lat. *diaphonia*, du grec διαφωνία, de διά, indiquant dispersion, et φωνή, voix.

† **DIAPHRAGMER** (di-a-fra-gmé), *v. a.* Munir d'un diaphragme. Diaphragmer un télescope, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 921.

† **DIASTIMÈTRE** (di-a-sti-mè-tr'), *s. m.* Instrument à échelle micrométrique destiné à l'évaluation des distances.

† **DIATOMÉES** (di-a-to-mée), *s. f.* Tribu d'algues microscopiques.

— ÉTYM. Διά, en travers, et τομαῖος, coupé.

† **DICARPELLAIRE.** La silique est dicarpellaire.

† **DICTATORIALEMENT** (di-kta-to-ri-a-le-man), *adv.* D'une manière dictatoriale, avec l'autorité d'un dictateur. Quelle que soit la décision, vous n'êtes pas en présence d'un gouvernement qui agit dictatorialement, et qui vient réclamer de vous la modification de ses propres décisions, *Discours du ministre de la justice, séance du* 28 *janvier* 1870 *au Corps législatif.*

DICTIONNAIRE. || 3° Ensemble des mots dont se sert un écrivain. Le dictionnaire de Corneille. Le dictionnaire de Bossuet est très-étendu.

† **DICTIONNARISTE** (di-ksio-na-ri-st'), *s. m.* Celui qui compose un dictionnaire. La fin que se doivent proposer les glossographes ou dictionnaristes, est de donner l'intelligence des auteurs qu'ils allèguent, à quoi ils ne peuvent parvenir qu'en expliquant exactement leurs paroles, *Valesiana.*

† **DIDACTICIEN** (di-da-kti-siin), *s. m.* Auteur qui écrit un ouvrage didactique.

DIEU. || Faire Dieu, dans le langage des adversaires du catholicisme, changer l'hostie au corps et au sang de Jésus-Christ.

DIFFAMATEUR. — HIST. XVe s. Encontre gens diffamateurs, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 701.

DIFFAMER. *Effacer la remarque et renvoyer à* FAMÉ.

DIFFÉRENT. — REM. On a dit différent à. Continuer la même conduite avec l'Espagne comme avec un frère d'humeur différente à la sienne, D'ARGENSON, *Mémoires*, in-8°, 1860, t. II, p. 306.

† **DIGENÈSE** (di-je-nè-z'), *s. f.* Fait de physiologie générale qui consiste en ce que certains animaux et végétaux se reproduisent par deux modes divers de naissance, l'une par œufs et sperme, l'autre sans sexe, ou par germes par bourgeons.

— ÉTYM. *Di*, deux, et *genèse.*

† **DIGÉNÉTIQUE** (di-jé-né-ti-k'), *adj.* Qui est relatif à la digenèse. Vers digénétiques, ceux qui se reproduisent par digenèse.

† **DIGÉNISME** (di-jé-ni-sm'), *s. m.* Synonyme de digénie.

DIGNE. Au XVIe siècle, digne se prononçait dine, voy. LIVET, *la Gramm. franç.* p. 168.

† **DIKÉ** (di-ké), *s. f.* La 99e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Borelly.

† **DILATION.** *Après* PASC. *ajoutez : comparaison des chrétiens.*

DIMINUÉ. || Terme de fortification. Dans un front bastionné, on nomme angle diminué l'angle compris entre le côté extérieur et la face du bastion.

† **DINAR** (di-nar), *s. f.* Pièce d'or valant environ 12 francs, autrefois en usage dans l'Orient.

— ÉTYM. Arabe, *dînâr*, du lat. *denarius*, denier.

† **DIOECÈTE** (di-è-sè-t'), *s. m.* Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, du ministre du trésor.

† **DIONÉE** (di-o-née), *s. f.* La 107e planète télescopique, découverte en 1868 par Watson.

† **DIPHALANGARCHIE** (di-fa-lan-gar-chie), *s. f.* Corps formant exactement la moitié de la phalange macédonienne.

† **DIPLÔMÉ, ÉE** (di-plô-mé, mée), *adj.* Qui a obtenu un diplôme. Le pétitionnaire demande que les nouveaux diplômés soient soumis à un stage de trois ans auprès de praticiens comptant au moins dix ans d'exercice, REVEIL, *Rapport au sénat*, *Monit.* du 22 mai 1867, p. 608, 2e col.

DIRE. — REM. Mme de Sévigné a dit : De ce qu'il dit, pour : à ce qu'il dit. Il est ravi, de ce qu'il dit, de celle [l'amitié] que vous avez pour moi, SÉV. 15 avril 1671. — ÉTYM. *Ajoutez :* M. Boucherie (*Rev. des langues romanes*, t. III, p. 71-77) a jeté du jour sur la locution *à dire* au sens de manquer. Elle représente le bas-latin *habere* ou *esse diger*, *digere*, *dicere*, qui se trouve avec le même sens dès les textes mérovingiens : Quantum de compositione diger est, *Loi salique ;* Quasi animalia per sua menata dicere habuissit (comme si par ses menées il avait eu à dire les animaux), *Formules angevines* (ailleurs, digere habuisset) ; Quod ante dicta terra de annos triginta et uno semper tenuissint nec eis diger numquam fuissit, LETRONNE, p. 28, anno 680. Ce dernier exemple semble le modèle du vers de *St Alexis*, cité dans l'historique : Dis e set ans, n'en fut nient à dire. M. Boucherie pense que *dicere*, qui a eu le sens de plaider, a passé à celui de réclamer, et, comme on réclame ce qui manque, au sens de manquer.

DIRECTION. || Terme de géologie. Prolongement ou extension des couches de roches suivant une ligne perpendiculaire au plongement.

DIRECTRICE. || Terme d'artillerie. La directrice d'une plate-forme, d'une embrasure, est la ligne qui se projette suivant la trace du plan de tir. || La directrice du châssis d'un affût de place, ou d'un affût de côte, est une grande pièce longitudinale, placée suivant l'axe du châssis et sur laquelle appuie la crosse de l'affût dans le recul.

† **DIREMPTION** (di-ran-psion), *s. f.* Mot emprunté à l'anglais et signifiant, en termes de droit, dissolution. Des cas de diremption du mariage,

PROUDHON, *Confess. d'un révolutionnaire*, 1868, p. 60.

— ÉTYM. Lat. *diremptionem*, de *dirimere*, séparer, de *dis*, indiquant séparation, et *emere*, prendre.

† **DIRHEM** (di-rèm'), *s. m.* Nom d'une monnaie d'argent chez les Arabes, qui valait un peu moins d'un franc.

— ÉTYM. Arabe, *dirhem*, de δραχμή, drachme.

DIRIGER. || Envoyer, faire aller. Diriger un condamné vers le lieu où il doit subir sa peine.

† **DISCRÉTIONNAIREMENT** (di-skré-sio-nè-re-man), *adv.* D'une manière discrétionnaire, *Journ. offic.* 1er mai 1872, p. 2898, 2e col.

† **DISCULPATION.** Je suis ravi que ce soit à M. Puget que je doive ma disculpation, BOIL. *Lett. à Brossette*, 37.

DISCULPER. — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 54, dit que disculper et bravoure nous viennent peut-être de Mazarin. Le mot est beaucoup plus ancien sous la forme *descouper*.

2. **DISPARATE.** — REM. C'est une faute de le faire masculin, comme dans ces vers: Alors s'effacera le honteux disparate Entre l'humble commis et le chef bureaucrate, BARTHÉLEMY, *Némésis*, p. 20 de l'édition in-8° 1833.

† **DISPOSEUR** (di-spô-zeur), *s.m.* Celui qui dispose. Elle [la Banque] aurait de nombreux concurrents dans les disposeurs de capital qui escompteraient à un taux inférieur au sien, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, p. 105.

DISPOSITION. || Agilité, qualité de qui est dispos. C'est [les bourrées à Vichy] la plus surprenante chose du monde, des paysans, des paysannes, une oreille plus fine que vous, une légèreté, une disposition, enfin j'en suis folle, SÉV. 8 juin 1676.

DISPUTER. || 6° Débattre par la discussion. Une note à la suite de la troisième série nous apprend que ces questions quodlibétiques furent disputées par maître Pierre d'Auvergne en 1298, avant Noël, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 112. || 7° Disputer que, soutenir que. Ceux qui disputent qu'il n'y en a pas [d'ingratitude] voudraient être juges et parties, SÉV. 10 avril 1671.

† **DISQUALIFIÉ, ÉE** (di-ska-li-fi-é, ée), *adj.* Terme de turf. Cheval disqualifié, cheval mis hors concours, par suite d'une infraction commise au règlement par son propriétaire ou par son Jockey.

† **DISSIMILATION** (di-ssi-mi-la-sion), *s. f.* Action de rendre dissemblable, par opposition à assimilation. L'assimilation a pour corrélatif, plus rare qu'elle, la dissimilation, où, parmi deux consonnes semblables, surtout en deux syllabes voisines, l'une se modifie pour éviter la répétition d'une même articulation, F. BAUDRY, *Gramm. comp. des langues classiques*, § 79.

† **DISSOCIATION.** || Terme de chimie. État où les corps sont sous leur forme élémentaire et simple, mais où ils ne se combinent pas, parce qu'ils en sont empêchés par leur température élevée.

† **DISSYLLABISME** (di-sil-la-bi-sm'), *s. m.* État des langues qui ont des dissyllabes pour racines. Les radicaux y sont [dans les langues tartaro-finnoises] généralement dissyllabiques, avec l'accent sur la première; mais sous ce dissyllabisme on retrouve la trace incontestable d'un monosyllabisme primitif, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* liv. I, *les Temps primitifs*.

† **DISSYMÉTRIE** (dis-si-mé-trie), *s. f.* Absence de symétrie, perte de symétrie, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXIV, p. 970.

— ÉTYM. *Dis....* préfixe, et *symétrie*.

† **DISTANCÉ.** || Terme de turf. Un cheval est distancé, c'est-à-dire considéré comme ayant été dépassé, lorsque dans la course il pousse un autre cheval, le croise ou l'empêche par un moyen quelconque d'avancer; lorsque, en courant, il passe en dedans des poteaux; lorsqu'il n'a pas porté le poids fixé par les conditions de la course; ou enfin si les jockeys descendent de cheval avant d'arriver à l'endroit où ils sont pesés.

† **DISTRIBUANT** (di-stri-bu-an), *s. m.* Celui qui distribue la communion chez les protestants. Les paroles du distribuant, BOSS. *Déf. trad. comm.* I, 4.

DISTRIBUTION. || 9° Terme de mécanique. Distribution de vapeur, ou, simplement, distribution, mécanisme à l'aide duquel les deux faces du piston d'une machine à vapeur sont alternativement mises en communication avec la boîte à vapeur et avec le condenseur.

1. **DIURNAL.** *Ajoutez:* Récit de ce qui se fait jour par jour. Le Diurnal de la Révolution de France pour l'année 1797, titre d'un livre fait par Beaulieu.

† 2. **DIVE.** Génie mâle de la mythologie persane; les péris sont les génies femelles. Au pluriel le mot dive comprend les deux sexes.

— ÉTYM. *Ajoutez:* persan *div*, *dew*.

DIVERGER. — REM. J. J. Rousseau l'a employé au sens de divaguer; ce qui n'est pas bon. Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à une pauvre tête qui diverge, bat la campagne, et se perd à la suite de la moindre idée, *Lettre à l'abbé M.* 9 févr. 1770.

DIVIDENDE. — REM. On a dit devident: Devident, c'est la répartition des profits que les grandes compagnies de commerce font à leurs actionnaires, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 112.

DIVISIONNAIRE. || Terme de monnaies. Pièces divisionnaires, pièces de 1 franc, de 50 centimes, etc. qui sont des divisions de la pièce de 5 francs, qui était la véritable unité dans les payements avant l'invasion de l'or.

† **DIVISOIRE** (di-vi-zoi-r'), *adj.* Qui sépare. La ligne divisoire des eaux de l'Arno et du Tibre. Elle [la frontière] passera le rio Avaro, et continuera par le tracé que Puycerda et Enveigt reconnaissent pour leur ligne divisoire depuis ce rio jusqu'au canal de dérivation qui en conduit les eaux à Puycerda, *Traité de délimitation conclu le 26 mai 1866, entre la France et l'Espagne*, art. 4.

† **DIVITIAIRE** (di-vi-si-è-r'), *adj.* Qui est propre à la richesse. Le système oligarchique, divitiaire, *Journ. offic.* 19 juin 1872, p. 4114, 2e col.

— ÉTYM. Lat. *divitiæ*, richesses.

† **DIVOLTAIN** ou **DIVOLTIN** (di-vol-tin), *adj.* Vers à soie divoltains, vers de race japonaise qui produisent de la graine deux fois dans l'année.

— ÉTYM. *Di*, deux, et ital. *volta*, fois.

† **DOCUMENTER** (do-ku-man-té), *v. a.* Instruire (inusité). Pour satisfaire le goût dominant que j'avais dès mon enfance, d'instruire et de documenter quelqu'un, STAAL, *Mém.* t. I, p. 155.

† **DODÉCARCHIE** (do-dé-kar-chie), *s. f.* Commandement de douze personnes, de douze rois. La basse Égypte au temps de la dodécarchie.

— ÉTYM. Δωδεκάρχος, de δώδεκα, douze, et ἄρχειν, commander.

DOGMATISEUR. || *Adj.* Les hérétiques dogmatiseurs, *Mém. de Trévoux*, t. I, p. 10, 1725.

† **DOMANISTE** (do-ma-ni-st'), *s. m.* || 1° Celui qui administre le domaine de l'État, qui s'occupe de la législation et de la jurisprudence domaniale. Un savant domaniste. || 2° Ce nom est quelquefois donné aux agents de l'administration de l'enregistrement et des domaines.

DOMESTIQUE. || 11° Les domestiques de la foi, les fidèles. Ne vous persuadez pas qu'il n'ait converti que les hérétiques: cette science ardente et luisante agissait encore bien plus fortement sur les domestiques de la foi, BOSS. *Panég. St François de Sales*. Qu'une princesse ou qu'une autre femme fasse du bien à ceux qu'elle prend pour les domestiques de la foi, ce n'est point une chose extraordinaire, BAYLE, *Marguerite sœur de François Ier, au mot Navarre*, note P.

DOMICILIER. || *V. a.* Élire domicile. Nous cherchons à faire participer notre clientèle à ses avantages [d'une chambre de compensation] en l'autorisant à domicilier à nos caisses ses acceptations, *Compte rendu de la Société de crédit industriel et commerc.* 20 avr. 1872 (dans *Semaine financière*, no 17, 27 avr. 1872).

† **DOMITIQUE** (do-mi-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient à la domite. .... d'immenses dômes qui se sont formés et écroulés successivement [dans les montagnes de la lune], de sorte cependant que les dômes postérieurs ont eu un diamètre décroissant; on trouverait ici une grande analogie avec les montagnes domitiques du Puy-de-Dôme, *Revue des sociétés savantes*, 1864, p. 164.

DONATAIRE. || Vierge au donataire, tableau de Raphaël où saint François, saint Jean-Baptiste et saint Jérôme présentent à la Vierge un camérier du pape Jules II, Sigismond Conti. Ce tableau fut fait à la prière de Conti, qui y est représenté à genoux; il est sans doute ainsi appelé, parce que Conti est *donataire*, c'est-à-dire reçoit la protection de la sainte Vierge.

1. **DONNÉ.** *No 6, ligne dernière, après* temps, *lisez:* On appelle aussi donné ce qui, sans être immédiatement connu, peut néanmoins être censé déterminé d'après certaines conditions; c'est en ce sens qu'on dit qu'un point est donné sur un plan, lorsqu'on en connaît les distances à deux points donnés à priori dans ce plan.

1. **DONNÉE.** *L. dern. après* données, *lisez:* On se sert quelquefois du nom de données pour désigner les théorèmes, tels que ceux du livre d'Euclide, où l'on démontre que certaines choses sont données.

† **DORIS** (do-ris), *s. f.* La 48e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

DORMEUR. || Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un petit crabe, ainsi dit parce qu'il se tient immobile dans les trous où l'on cherche à le prendre.

DOTER. || Se doter, *v. réfl.* Se donner à soi-même. La Russie et la Hollande se sont dotées de publications semblables, *Journ. offic.* 22 août 1872, p. 6641, 3e col.

DOUANE. — ÉTYM. *L. dern. après* produit, *ajoutez:* M. Dozy tranche la question en montrant que *ad-diwân* a eu en arabe la signification de bureau de douane.

DOUBLE. || Cocons doubles, ou, substantivement, des doubles, cocons où se trouvent deux chrysalides et qui ont été filés par deux ou quelquefois trois vers agissant et tissant ensemble. J'ai eu beaucoup de doubles. || Terme de la musique du moyen âge. Le double, nom donné à des morceaux à deux parties; nous dirions duo. || 14° *Ajoutez:* Mettre en double, confier à des doublures. Quoique j'eusse.... exigé que les quatre premières représentations seraient faites par les bons acteurs, il [le Devin du village] fut mis en double dès la troisième, J. J. ROUSS. *Mémoire inséré dans sa lettre à M. de St-Florentin*, 11 février 1759.

— REM. J. J. Rousseau a dit à double pour en double. Je serais bien aise d'avoir le tout à double, excepté les microscopes, *Lettre à d'Ivernois*, 20 juillet 1765. Faites-moi écrire un mot, faites-le écrire à double, l'un où je suis, ID. *Lettre à Du Peyrou*, 22 juillet 1767.

DOUBLON. || 1° L'Annuaire du Bureau des longitudes signale actuellement (depuis la loi du 26 juin 1864) le doublon espagnol de 25 fr. 95, et le doublon des îles Philippines de 20 fr. 34. Antérieurement, il y avait le doublon d'Isabelle qui valait 25 fr 84, et la pièce de 81 fr. 52 était nommée quadruple.

DOUCEUR. || Au billard. De douceur, en poussant la bille avec ménagement. Vous n'avez pas votre égal au billard pour le bloc fumant et le carambolage de douceur, ALPH. KARR, *les Guêpes*, oct. 1842.

DOURO. Le douro, qui valait autrefois 5 fr. 40, est aujourd'hui, depuis la loi de 1864, d'une valeur de 5 fr. 15.

DOUTE. — REM. J. J. Rousseau a employé doute au sens de crainte; c'est un archaïsme. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi, d'être familier ou rampant, *Lettre au maréchal de Luxembourg*, 30 avril 1759. || On trouve aussi dans des textes anciens: doute que, pour: de peur que. Mais doute qu'autres le voulussent faire imprimer.... *Privilége en 1637*, dans BAYLE, article *Neufgermain*, note A.

DOUTEUX. — REM. J. J. Rousseau a dit: Il serait douteux si. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue, il serait fort douteux si j'aurais ce bonheur une seconde fois, *Lettre à M.... curé d'Ambérieux*, 25 août 1763.

DOUZAINE. — REM. Pour l'accord du verbe dont douzaine est le sujet, voy. MOITIÉ.

DRACHME. || 3° La drachme grecque actuelle se divise en cent *lepta* (centimes), et vaut un franc (la Grèce a adopté notre système décimal pour les monnaies).

† **DRAGEONNEMENT** (dra-jo-ne-man), *s. m.* Action de drageonner. On sait qu'il [l'ailante] croît dans les sols les plus arides et que le drageonnement de ses racines le rend éminemment propre à la retenue des terres, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 98.

† **DRAGON.** || Terme de monnayage. Dragon, banc à tirer dans lequel le métal, entraîné par une chaîne sans fin à travers une ouverture oblongue ménagée entre deux surfaces d'acier, acquiert une égalité d'épaisseur irréprochable.

DRAINE. — ÉTYM. Provenç. *trage*, *truye*, *treiche*; ital. *dressano*, *dressa*; de même radical que l'allem. *Drossel*, grive; angl. *thrush*, grive.

DRAME. || 1° *Ajoutez:* Les régents de ce collége y faisaient représenter par leurs écoliers des drames, des pièces de théâtre fades.... LESAGE, *Diable boit.* VII.

† **DRAVIDIEN, IENNE** (dra-vi-diin, diè-n'), *adj.* Synonyme de dravidique. On regarde la race dravidienne comme appartenant au tronc touranien.

† **DRAVIÈRE** (dra-viè-r'), *s. f.* Sorte de mélange de fourrages, dit aussi hivernage.

1. **DROIT.** || Au droit, à la face d'une médaille qui porte la figure. Au droit est opposé à au revers.

2. **DROIT.** — HIST. XVe s. Si la femme enchainte marche au mouvoir plus tost du pied droit que du senestre, *Évang. des quenouilles.*

† **DROP** (drop), *s. m.* Machine employée pour le chargement des navires, dans laquelle l'action de la pesanteur sur un wagon chargé est utilisée pour le remonter lorsqu'il est vide.

— ÉTYM. Angl. *to drop*, laisser tomber.

† **DROSÉRACÉES** (dro-sé-ra-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le genre rossolis est le type.

— ÉTYM. Δροσερός, humide de rosée, à cause que le rossolis conserve des gouttes de rosée, même sous les rayons du soleil.

† **DUGAZON** (du-ga-zon), *s. f.* Terme de théâtre. Nom d'une actrice qui jouait parfaitement les rôles d'amoureuse, et qui a été donné aux chanteuses légères d'opéra comique imitant le genre créé par celle qui les a précédées. Mme M..., piquante dugazon, sachant imperturbablement ses rôles.... toujours bien en scène, *Courrier de l'Ain*, du 31 mai 1870. Tenir l'emploi des dugazon, L. COUAILHAC. *l'Élève du Conservatoire*, dans *les Français peints par eux-mêmes*, t. I, p. 281

† **DUOBUS** (du-o-bus'). Terme de pharmacie. Sel de duobus, sulfate de potasse (*de duobus*, composé de deux corps; on nommait la pierre philosophale *opus ex duobus*).

† **DUODÉCENNAL, ALE** (du-o-dé-sè-nnal, na-l'), *adj.* Qui embrasse douze ans. Dans la période duodécennale de 1848 à 1859, le déficit s'était élevé à 1,231,524,590 fl. J. E. HORN, *Annuaire international du crédit public pour* 1861, p. 80.

DURCI. || Fig. Mon cœur usé par les maux, et déjà durci par les ans, est fermé désormais à ce nouvel attachement, J. J. ROUSS. *Lett. à la comtesse de Boufflers*, 26 août 1764.

DURETÉ. || En minéralogie, la résistance d'un corps à l'action qui tend à le rayer avec une pointe.

DYNAMIQUE. || Cheval dynamique, synonyme de cheval-vapeur.

† **DYNAMISER (SE)** (di-na-mi-zé), *v. réfl.* Prendre un caractère dynamique, se concentrer. Lord Byron fut le produit caractéristique d'une suite de générations; en lui se dynamise l'esprit de révolte d'une race.... BLAZE DE BURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er oct. 1872, p. 516.

† **DYNAMOMÉTRIQUE** (di-na-mo-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la mesure des forces. || Frein dynamométrique, appareil pour mesurer le travail des moteurs.

DYNASTIE. || Fig. Succession d'hommes illustres dans une même famille. On se plaît avec cette dynastie des Jussieu, qui a si doucement régné sur les plantes, MIGNET, *Disc. à l'Académie franç. Réponse à M. Flourens reçu à l'Académie.*

E

E. En mathématiques, *e* est la représentation de la limite de $(1 + \frac{1}{m})^m$ quand *m* croît indéfiniment; c'est le nombre 2,71828...; il sert de base aux logarithmes népériens.

EAU. || 4° *Au plur.* Les pleine-eau (avec un trait d'union). L'ordonnance du 15 mai 1867 interdit absolument les pleine-eau, que le nombre des bateaux à vapeur mis en circulation pour les besoins de l'exposition universelle aurait certainement rendues dangereuses, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1867, p. 208.

† **ÉBOUAGE** (é-bou-a-j'), *s. m.* Action d'enlever les boues des rues. Les tombereaux d'ébouage circulèrent dans la matinée; leur approche fut signalée par le son d'une clochette, *Journ. officiel*, 28 février 1871, p. 126, 2e col.

† **ÉBOUER** (é-bou-é), *v. a.* Débarrasser de la boue. Machine à ébouer par M Tailfer, *Presse scientif.* 1864, t. I, p. 564.

† **ÉCABOCHAGE** (é-ka-bo-cha-j'), *s. m.* Action d'écabocher le tabac. Écabochages des feuilles, *Instruction du* 30 juin 1832, art. 219.

† **ÉCABOCHER** (é-ka-bo-ché), *v. a.* Terme de la manufacture des tabacs. Couper les caboches des feuilles de tabac. Dépôt des côtes exotiques écabochées, *Instruction du* 30 juin 1832, art. 220.

† **ÉCAILLURE.** *Ajoutez :* Terme de zoologie. Ensemble des écailles d'un reptile, d'un poisson.

ÉCARTER. || S'écarter, prendre un caractère de digression. [A propos de la cour passionnée que faisait à Mademoiselle de Blois le prince de Conti] Cette fin s'écarte un peu dans le roman; mais en vérité il n'y en eut jamais de si joli, SÉV. 27 déc. 1679.

† **ÉCARTEUR.** || *Adj.* Leviers écarteurs, nom donné à deux tiges qui longent les deux bords de la gouttière du spéculum et que l'on peut développer à volonté.

ÉCHAPPER. — REM. 5. Échapper a été employé activement pour éviter, se sauver. J'ai échappé la mort à telle et telle rencontre; c'est mal parler : j'ai échappé la mort; j'ai évité ce péril, mais non pas la mort, BOSS. *Sermons, Fragment sur la brièveté de la vie.* Ceux qui s'étaient appuyés sur des conseils accommodants et sur des condescendances flatteuses, qui pensaient avoir échappé la honte, ID. *Sermons, Jugement dernier*, 2.

ÉCHARPE. || 5° Terme d'artillerie. Tirer, battre, prendre d'écharpe, en écharpe, c'est tirer sur la face d'un ouvrage, sur une ligne de troupes, suivant une direction très-rapprochée de celle de la face, du front de la troupe. || Batterie en écharpe, d'écharpe, celle qui est placée de manière à tirer d'écharpe. || 11° Moufle ou réunion de plusieurs poulies sur une même chape, ces poulies ayant le même axe, à la différence du palan, où elles ont des axes différents.

† **ÉCHAUDEMENT.** *Ajoutez :* État d'un œillet qui, ayant longtemps donné du sel, cesse de pouvoir en produire, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

† **ÉCHINOMÈTRE** (é-ki-no-mè-tr'), *s. m.* Genre d'oursins.

ÉCHO. || La 61e planète télescopique, découverte en 1860 par M. Fergusson.

† **ÉCLIMÈTRE** (é-kli-mè-tr'), *s. m.* Boussole munie d'un niveau, et d'une lunette mobile dans un plan vertical, de manière à permettre de mesurer les azimuts magnétiques et les pentes.

ÉCLORE. — REM. On a dit s'éclore. Pour ce qui est de la conception et de ces entrailles d'où le verbe se doit éclore, BOSS. 6e *avert.* 23. C'est un archaïsme.

ÉCLUSE. || 3° Nom donné, dans les travaux à air comprimé, au compartiment qui sert, suivant la manœuvre des robinets, pour entrer dans les travaux, ou pour en sortir.

† **ÉCLUSEMENT** (é-klu-ze-man), *s. m.* Nom donné, dans les travaux à air comprimé, à la manœuvre par laquelle, après avoir coupé la communication avec l'air extérieur, on fait arriver l'air comprimé dans le compartiment qui sert d'entrée aux travaux. || Éclusement pour sortir ou déséclusement, manœuvre inverse, quand l'ouvrier, quittant les travaux, veut rentrer dans l'air libre.

† **ÉCLUSER.** || *Ajoutez :* Dans les travaux à air comprimé, entrer dans le compartiment dit écluse, et opérer la manœuvre dite éclusement.

† **ÉCOBUEUR** (é-ko-bu-eur), *s. m.* Celui qui fait l'écobuage. Les incendies doivent être attribués à l'imprudence des chasseurs, des passants et des écobueurs, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 77.

ÉCOLE. || École d'artillerie, comprend les établissements, le matériel et le personnel nécessaires à l'instruction des officiers et des troupes de l'artillerie.

ÉCORCHÉ. *Ajoutez :* || 5° Fig. Amodiations à l'écorché, amodiations à court terme, ainsi dites parce que l'amodiateur écorche l'amodiataire.

ÉCOUFLE. — ÉTYM. Bas-breton, *escoul*, milan, d'après Chevallet, *Orig. et form.* t. I, p. 227. Il faut ajouter qu'on trouve *skoul*, milan, dans un dictionnaire cornouaillais du XIIe s. publié par Pryce et par Zeuss.

† **ÉCOURS** (é-kour), *s. m.* Dans les salines, canal amenant l'eau de mer à la vasière, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

ÉCOUVILLON. || 2° Terme d'artillerie. Instrument de bois dont les canonniers se servent pour nettoyer l'âme d'une bouche à feu lorsqu'elle a tiré. L'écouvillon était autrefois couvert d'une peau de mouton, la laine en dehors; il est actuellement garni de crins disposés en brosse cylindrique.

† **ECTOPARASITE** (è-kto-pa-ra-zi-t'), *s. m.* Parasite habitant l'extérieur du corps sur lequel il vit.

— ÉTYM. Ἐκτός, en dehors, et *parasite.*

† **ÉCUANTEUR.** — ÉTYM. Le pays du Maine dit : *Équantage*, inclinaison des rais d'une roue sur le moyeu; *équanter*, donner aux rais d'une roue l'inclinaison convenable; ce qui indique l'étymologie : *e*..., et *cant*, côté. Le Maine prononce *ékanter, ékantage;* ce qui montre que la prononciation *é-ku-an-teur* est vicieuse. *Écuanteur* est un nom en *eur* indiquant une manière d'être; il doit donc être féminin, et non, comme portent plusieurs dictionnaires, masculin.

ÉCUELLE. || Nom donné aux intervalles qui séparent les filets d'un pas de vis, *Manuel du tourneur*, Roret.

ÉCUMEUX. — HIST. XIVe s. Urine es feveres [fièvres] très agues, ki ad ensement cum lie u niule escumuse, *Ms.* 503, *Bibl. de Montpellier.*

ÉCURIE. || Terme de turf. Ensemble des chevaux de course d'un propriétaire ou de plusieurs propriétaires associés.

† **ÉDÉNIQUE** (é-dé-ni-k'), *adj.* Synonyme d'édénien. La vie édénique de nos premiers pères, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* liv. I, *temps primitifs.*

ÉDITEUR. || *Au féminin*, éditrice. En 1841 [à Florence] sous le patronage du grand-duc Léopold II, on fonda une société éditrice des œuvres complètes de Galilée, TROUSSART, *Revue de l'Instruction publique*, 16 juillet 1865.

EFFAROUCHÉ. || Goutte effarouchée, goutte troublée par quelque accident. Il est à présumer que ce n'est qu'une queue de cette goutte effarouchée, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 3 mars 1768.

† **EFFECTUATION** (è-ffè-ktu-a-sion), *s. f.* Action d'effectuer. Le constitutionnalisme de M. de Beust est un principe redoutable, qui rendra bien difficile l'effectuation de l'unité allemande sous le sceptre d'un Hohenzollern, D'ORENBOURG, journal *l'Opinion nationale*, 12 janvier 1869.

EFFERVESCENCE. — REM. Effervescence, qui frappe Mme de Sévigné comme terme inconnu, se trouve dans Sylvain Régis (1690) : Il est évident qu'il y a des fermentations qui se doivent faire avec effervescence.... d'autres qui se font sans effervescence, *Système de philosophie*, IV, V, 3.

EFFIGIE. || Le corps d'une personne dont l'intelligence est éteinte. Nous avons enterré depuis quelques jours une personne qui ne vivait plus il y a longtemps; mais, quoique ce ne fût que son effigie qui nous restât, je n'ai pas laissé d'être touché de sa perte, BALZAC, *Lett. à Conrart*, 28 avril 1653.

† **EFFILEUR** (è-fi-leur), *s. m.* Ouvrier qui met en morceaux menus, fins. Un sieur M..., effileur de bois de teinture, *Gaz. des Tribun.* 8 juillet 1870.

— ÉTYM. *Effiler* 2.

† **ÉGALISSAGE.** Action d'égaliser la poudre.

ÉGALITÉ. || Mettre en égalité, mettre sur le même pied, ne pas faire de différence. La preuve, madame, que je n'ai point voulu mettre en égalité votre amie et vous, est que... J. J. ROUSS. *Lett. à Mme Latour*, éd. MUSSET-PATHAY, t. XIX, p. 291. || Terme de turf. Un cheval est coté égalité, quand ses adversaires n'osent pas engager contre lui une somme supérieure à celle qui est pariée par ses partisans.

† **ÉGINE** (é-ji-n'), *s. f.* La 91e planète télescopique, découverte, en 1866, par M. Borelly.

† **ÉGLÉ** (é-glé), *s. f.* La 96e planète télescopique, découverte, en 1868, par M. Coggia.

ÉGORGER. || S'égorger, être égorgé. Les victimes s'égorgent dans le parvis; mais il n'y a que l'arche où l'on conserve la manne, FLÉCH. *Sermons, Samaritaine.*

ÉGOUTTURE. || Fig. Ce nouveau recueil [de Dorat] est précisément l'égoutture de son portefeuille, LAHARPE, *Corresp. litt. Lettre* 38.

† **ÉGRATERONNAGE** (é-gra-te-ro-na-j'), *s. m.* Terme de tissage. Synonyme d'échardonnage

† **ÉGRATONNAGE** (é-gra-to-na-j'), *s. m.* Action d'éplucher la laine à la main.

† **ÉGRENAGE.** *Ajoutez :* Terme de peinture en bâtiment. Action d'égrener.

† **ÉGRÉNEMENT** (é-gré-ne-man), *s. m.* Terme d'artillerie. Dégradation produite dans les bouches à feu en bronze, par la fusion de l'étain, à hauteur de l'emplacement de la charge.

ÉGRENER. || Terme de peintre en bâtiment. Enlever les grains du plâtre, les aspérités pour appliquer la peinture.

† **ÉGYPTOLOGIE** (é-ji-pto-lo-jie), *s. f.* Étude des choses relatives à l'ancienne Égypte.

† **ÉGYPTOLOGIQUE** (é-ji-pto-lo-ji-k'), *adj.* Qui

a rapport à l'égyptologie. Mélanges égyptologiques, titre d'un ouvrage de M. Chabas.

† ÉGYPTOLOGUE (é-ji-pto-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'occupe de l'histoire et des antiquités de l'Égypte.

† ÉLECTIONNER (é-lè-ksio-né), *v. n.* Agir à l'effet de préparer les élections. Nous demandons des préfets qui administrent leurs départements, au lieu d'y électionner tous les jours à échéance de six ans, ST-MARC GIRARDIN, *Journ. des Débats*, 1ers jours d'août 1869.

† ÉLECTIVEMENT (é-lè-kti-ve-man), *adv.* En forme élective.... La royauté, soit qu'elle soit l'héritage d'un seul, soit qu'elle se partage électivement entre cinq, BABŒUF, *Pièces*, I, 122.

ÉLÉMENTAIRE. || Classes élémentaires, la septième et la huitième dans les lycées.

† ÉLÉMI. — ÉTYM. Portug. *gumileme ;* de l'arabe *lâmi* ou *lemi*.

† ÉLÉODENDRON (é-lé-o-din-dron), *s. m.* Arbre (*elæodendron officinale*, célastrinées) qui fournit le bois dit, à l'île de la Réunion, bois rouge, bois d'olive, bois de cadoque.

† ÉLEVAGE. || L'élevage des vins, l'ensemble des différents soins que l'on prend pour amener les vins, par le progrès de l'âge, à leur plus grande bonté.

ÉLÉVATION || 10° À la fin, *ajoutez :* Genre de composition littéraire inspiré par le mouvement d'élévation vers Dieu. Les Élévations sur les mystères, de Bossuet.

† ÉLÉVATOIRE. — HIST. XIVe s. Ces instruments [pour les plaies de tête] sont le touret, le lenticulaire, levatoire, H. DE MONDEVILLE, f° 55.

ÉLIRE. || S'élire, *v. réfl.* Être élu. Nous n'avons qu'un doyen; c'est celui qui s'élit tous les deux ans, le premier samedi après la Toussaint, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 565.

† ÉLIXIR. — ÉTYM. D'après Fleischer, suivi par Defrémery, le mot arabe vient du mot grec ξηρός, proprement médicament sec, mais dont la signification a pris ensuite une plus grande extension.

ELLIPSOÏDE. || 1° Terme de géométrie. Surface du deuxième degré dont toutes les sections planes sont des ellipses ou des cercles; l'ellipsoïde le plus général a trois axes inégaux. Ellipsoïde de révolution, surface engendrée par la révolution d'une demi-ellipse autour d'un de ses axes; l'ellipsoïde de révolution a deux axes égaux; la sphère est un ellipsoïde dont les trois axes sont égaux. || Solide terminé à la surface d'un ellipsoïde. La comparaison des degrés, etc.

ELLIPTIQUEMENT. Mettre le n° 2° le premier; dans tous les autres dérivés d'ellipse, la signification grammaticale est la première.

† ÉLOHIM (é-lo-im'), *s. m.* Nom donné à Dieu dans les premiers chapitres de la Genèse, que la critique croit les plus anciens, tandis que dans les autres Dieu est appelé Jéhovah; Élohim est un mot au pluriel signifiant les dieux ou Dieu.

ÉMAILLEUR. *Ajoutez :* Celui qui travaille les tubes et les tiges de verre.

† ÉMASCULATEUR (é-ma-sku-la-teur), *s. m.* Synonyme scientifique de châtreur. La très-grande majorité des animaux mâles des steppes sont des bœufs, et conséquemment chacun, individuellement, a passé par les mains de l'émasculateur, BOULEY, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIV, p. 1157.

EMBALLER. || On dit d'un cheval qui prend le mors aux dents, qu'il s'emballe. || Fig. et populairement. S'emballer, se laisser entraîner à quelque bévue, et aussi s'emporter.

EMBALLEUR. || *Adj.* Un cheval emballeur, un cheval qui s'emballe volontiers.

EMBELLIR. || Terme de féodalité. Embellir sa terre, voy. PAROISSE.

EMBLÈME. — REM. Ce mot est employé au féminin par Mme Cornuel dans la seule lettre d'elle qu'on ait conservée : Il fait des devises.... lesquelles mon ignorance ne conçut que pour emblèmes très-chétives, TALLEMAND DES RÉAUX, t. V, p. 139, éd. PARIS.

† EMBOLIQUE (an-bo-li-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la caractère de l'embolie. Lésions emboliques.

† EMBOURGEOISER (an-bour-joi-zé), *v. a.* Donner le caractère bourgeois, vulgaire. Embourgeoiser le drame biblique [Judith et Holopherne, du peintre Delaroche], en essayant de le renouveler et de l'habiller en costume moderne, PLANCHE, *Salon de 1831, tableau de Delaroche.*

† EMBOUTEILLAGE (an-bou-tè-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* L'action d'embouteiller, de mettre en bouteille.

† ÉMÉRALDINE (é-mé-ral-di-n'), *s. f.* Nom d'une sorte de bleu.

— ÉTYM. *Émeraude.*

† ÉMETTEUR (é-mè-teur), *s. m.* Celui qui émet, met en circulation. L'État émetteur de monnaie de papier, DUPONT WHITE, dans le *Correspondant*, 25 sept. 1866, p. 184.

ÉMEUTE. *Au lieu de :* Tumulte séditieux, *mettez :* Trouble qui se forme dans la rue, commence par un rassemblement, et n'a d'abord ni chef, ni dessein concerté.

† ÉMEUTER (é-meu-té), *v. a.* Mettre en émeute. La caserne de la Courtille est toujours émeutée, BABŒUF, *Pièces*, I, 37. || Fig. On s'explique de sa peine avec des amis, on en fait part à des parents, on émeute toute une famille, BOURDAL. *Instr. paix avec le prochain, Exhort.* t. II, p. 339.

ÉMIGRANT. Vous ressouvenez-vous d'un jour où le mot émigrant me surprit si fort? vous prîtes la peine de me l'expliquer, et c'est une connaissance que je vous dois, Mme DU DEFFANT, *Lettres*, journal le *Temps*, 28 oct. 1868.

† ÉMISSIF. *Ajoutez :* Pouvoir émissif d'un corps, quantité de chaleur perdue par un corps dans l'unité de temps, par l'unité de surface, dans une direction normale, quand l'excès de température sur le milieu est égal à l'unité.

† ÉMISSIONNAIRE (é-mi-ssio-nè-r'), *adj.* Terme de banque. Qui se rapporte à l'émission de titres, de valeurs. Les banquiers émissionnaires.

† EMMAILLOTEUR (an-ma-llo-teur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui met dans un maillot. || Fig. Messieurs, vous n'êtes point des guérisseurs d'amour-propre en souffrance, des emmailloteurs de vanité blessée, des Pères de la Merci, des Frères de la Miséricorde; vous êtes des législateurs, CHATEAUBR. *De la Liberté de la Presse*, 1827.

† EMMARCHEMENT. *Ajoutez :* || Il se dit des gradins d'une contrée montueuse. Après avoir fait quelques milles dans cette contrée sauvage, un spectacle inattendu se présente aux regards : on est sur la crête de rochers abrupts qui forment le dernier contre-fort ou emmarchement du plateau de la Perse, TEXIER, *Revue ethnogr.* 2e série, t. I, p. 289.

† EMMÊLAGE (an-mê-la-j'), *s. m.* Vice de la soie grége qui fait qu'elle s'emmêle, dans l'opération du décreusement.

EMMENER. || Emmener, construit avec un infinitif. Je n'ai pu emmener Mlle Levasseur errer avec moi dans cette saison, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Ivernois*, 2 déc. 1765.

† EMMI (an-mi), *adv.* Au milieu de (terme vieilli). Emmi les champs, MALH. *le XXXIIIe livre de Tite Live*, ch. 19. || Emmi les champs se dit encore couramment par les paysans normands.

† EMMURÉ. || Couvent des Emmurées, nom d'un couvent à Rouen.

† ÉMONDE. || Les émondes, les branches que l'on coupe en taillant les arbres.

ÉMOUDRE. *Ajoutez :* User sur la meule une surface métallique qu'on veut rendre unie. Émoudre des canons de fusil.

† EMPANSEMENT (an-pan-se-man), *s. m.* Nom vulgaire de la météorisation chez les bestiaux.

— ÉTYM. *En* 1, et *panse.*

EMPESEUR. Il [l'abbé de la Chambre] appelait le P. Bouhours l'empeseur des Muses, à cause qu'il paraît plus d'art et de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité et de naturel, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 78.

† EMPHATISTE (an-fa-ti-st'), *s. m.* Celui qui parle, écrit avec emphase. Si vous ne trouvez point de termes assez forts, dites avec l'emphatiste Brébeuf... RAC. *Lett. à l'abbé Levasseur*, 24 novembre 1661.

† EMPOIGNANT, ANTE (an-po-gnan, gnan-t'), *adj.* Terme d'atelier. Qui saisit, cause une forte émotion. Une réalité empoignante, *Journ. offic.* 24 juin 1872, p. 4259, 2e col.

EMPOIGNER. || Empoigner quelqu'un, s'emparer de lui, ne pas le quitter. À peine un grand est-il débarqué, qu'il [Théophile] l'empoigne et s'en saisit, LA BRUY. IX.

† EMPORT. || On l'a pris dans le sens d'action de l'emporter, d'avoir l'avantage. La réforme avait marqué l'instant où, sans l'ordre religieux, le libre examen a pris l'emport sur la foi, PROUDHON, *du Principe fédératif*, p. 42.

† EMPOSIEU (an-po-zieu), *s. m.* Nom donné, dans le Jura, à des cavités en forme d'entonnoir où les eaux s'engouffrent pour reparaître, sous forme de sources abondantes, dans les vallées inférieures.

† EMPOTEMENT (an-po-te-man), *s. m.* Action de mettre dans des pots, de mesurer un liquide par pot. La contenance des vaisseaux servant à la fabrication des liqueurs sera reconnue par l'empotement, et marquée sur chacun d'eux en présence des employés de la régie, *Loi du 24 juin 1824, sur l'exercice des fabriques de liqueurs*, art. 6.

† EMPOUTAGE (an-pou-ta-j'), *s. m.* Distribution systématique des fils de la suspension des maillons de lisse, dans les métiers à tisser les étoffes de soie.

† EMPRESSANT, ANTE (an-prè-san, san-t'), *adj.* Qui cause de l'empressement. Vous séparez votre cœur de l'empressante multiplicité des désirs du siècle, BOSS. *Pour une vêture, jour de la Nat. de la Ste Vierge*, 2.

† EMPRISE. *Ajoutez :* Action de prendre, d'entamer. Aucun projet de vue nécessitant une emprise quelconque sur l'hôtel de l'ambassade russe n'a jamais été adopté par l'administration municipale de Paris, *Monit. univ.* 6 juin 1868, p. 782, 2e col.

EMPRUNT. || Terres d'emprunt, terres qu'on enlève dans le voisinage pour faire un remblai ou autre travail, etc.

1. EN. — REM. 7. En rue, pour dans la rue. (J. J. Rousseau écrit de Lyon] Je suis logé chez la veuve Petit, en rue Genti, J. J. ROUSS. *Lett. à Mlle Serre*, 1736. Chez M. Barcellon, huissier de la Bourse, en rue Basse, ID. *Lett. à Mme de Warens*, 23 octobre 1737. || 8° Mme de Sévigné emploie *en* avec un nom de personne pour signifier avec, chez. J'allais me promener à Vincennes, en famille et en Troche [avec Mme de la Troche], 10 avril 1671. J'ai été cette nuit aux Minimes; je m'en vais en Bourdaloue, 25 déc. 1671. || Ce sont des tournures plaisantes.

† ÉNARMES (é-nar-m'), *s. f. pl.* Courroies fixées au bouclier, qui servaient à l'embrasser.

— ÉTYM. *En* 1, et *arme.*

ENCADREMENT. *Ajoutez :* Terme militaire. Files d'encadrement, sous-officiers et soldats désignés pour tracer une ligne de bataille, dans les manœuvres, et entre lesquels doit venir s'encadrer le front de la troupe.

† ENCADREUR (an-ka-dreur), *s. m.* Celui qui encadre des dessins. Doreur encadreur.

† ENCAISSABLE (an-kè-sa-bl'), *adj.* Terme de banque et de jurisprudence. Qui a la qualité de pouvoir être encaissé. Considérant que cette somme représentait bien la différence des prix de revient des terrains avec les prix de vente obtenus, mais que ces prix de vente n'étaient pas encaissables pendant l'exercice.... *Arrêt de la Cour impériale de Paris, du 16 avril 1870, rendu entre les actionnaires de la Compagnie immobilière et cette Société.*

† ENCANTEUR (an-kan-teur), *s. m.* Celui qui vend à l'encan. Il se fit alors encanteur à la Nouvelle-Orléans, et vendit bon nombre de nègres sous l'ancien régime, *le National* de 1869, 19 avril 1869.

ENCAPUCHONNÉ, *adj.* Des villageois pieds nus ou ensabotés (ce mot doit bien passer, puisque encapuchonné a passé), RAC. *Lettre à M. Vitart*, 15 nov. 1661.

ENCAPUCHONNER. *Ajoutez :* Faire moine d'un ordre où l'on porte capuchon, tel que l'ordre de Saint-Benoît. Il [un auteur qui a prétendu que saint Thomas avait d'abord appartenu à l'ordre de Saint-Benoît] n'a rien oublié de tout ce qui pouvait servir à encapuchonner saint Thomas, *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 132.

† ENCARASSER (an-ka-ra-sé), *v. a.* Terme du Bordelais. Mettre, dans un chai, les fûts les uns sur les autres, pour qu'ils tiennent moins d'espace.

1. ENCEINTE. || Terme de turf. Enceinte du pesage, endroit réservé aux opérations du pesage, au sellage et à la promenade des chevaux avant la course.

ENCHÈRE. || Au feu des enchères. Après sa mort, les tableaux et les objets d'art amassés avec tant de soins, d'amour et de passion devront s'éparpiller au feu des enchères, TH. GAUTIER, *Journ. officiel*, 2 mai 1870, feuilleton.

† ENCLOUEUR (an-klou-eur), *s. m.* Soldat muni de clous, et spécialement chargé, au moment d'une action offensive, d'enclouer les pièces ennemies. Détachement d'encloueurs.

† ENCOLLETER (an-ko-le-té), *v. a.* Prendre dans un collet. || S'encolleter, *v. réfl.* Se prendre dans un collet. Cette assertion [que le hareng meurt aussitôt qu'il est tiré de l'eau] n'est répandue que par les rapports des pêcheurs de harengs aux grands filets, qui retirent ces poissons étranglés dans les mailles où ils se sont encolletés, D'ORBIGNY, *Dict. hist. natur. Hareng.*

ENCRE. || Plante à encre, *coriaria thynifolia*

(Nouvelle-Grenade), plante dont le suc est excellent pour l'écriture.

ENCRER. *Ajoutez :* || S'encrer, *v. réfl.* S'enduire d'encre. Numéroteurs mécaniques s'encrant seuls, *Alman. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1160, 2e col.

† **ENCREUR.** || Rouleau encreur, rouleau qui met l'encre dans une presse lithographique.

ENCYCLOPÉDIE. — HIST. XVIe s. En quoy je vous peux asseurer qu'il m'ha ouvert le vray puits et abysme de l'encyclopedie, RAB., II, 20.

† **ENDIAMANTÉ, ÉE** (an-di-a-man-té, tée), *adj.* Orné de diamants. La nuit qui brillait endiamantée, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er avr. 1872, p. 691.

† **ENDIVISIONNEMENT.** *Ajoutez :* Formation des régiments en divisions. L'endivisionnement permanent des régiments et leur formation en corps d'armée, *Journ. offic.* 7 août 1871, p. 2497.

† **ENDO-ARTÉRITE** (an-do-ar-té-ri-t'), *s. f.* Inflammation de la membrane interne des artères.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et *artérite*.

† **ENDOPARASITE** (an-do pa-ra-zi-t'), *s. m.* Parasite habitant l'intérieur du corps où il vit.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et *parasite*.

† **ENDOSCOPE** (an-do-sko p'), *s. m* Instrument à l'aide duquel, faisant arriver et concentrant la lumière sur des parties inaccessibles à l'œil nu, on examine l'intérieur de l'urèthre et de la vessie.

— ÉTYM. Ἔνδον, en dedans, et σκοπεῖν, examiner.

ÉNERGIE. Vous me demandez si je connais le mot énergie? Assurément, je le connais, et je peux même fixer l'époque de sa naissance : c'est depuis qu'on a des convulsions en entendant la musique, Mme DU DEFFANT, *Lettres* dans le *Temps*, 28 oct. 1868. Je me souviens que l'abbé [Barthélemy] me tourna en ridicule une fois que, par hasard, je prononçai ce mot énergie; eh bien! qu'il sache qu'aujourd'hui il est devenu à la mode, et qu'on n'écrit plus rien qu'on ne le place, ID. *Lettre à la duchesse de Choiseul*, en 1779. Terme de physique. Faculté de produire du travail; elle est mesurée par la quantité possible de ce travail.

ENFAÎTER. *Ajoutez :* Mettre des objets dans une mesure, de manière qu'ils dépassent un peu le bord de la mesure.

† **ENFILE-AIGUILLES** (an-fi-lè-gui-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument servant à enfiler une aiguille, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1129, 1re col.

ENFIN. || On dit finir enfin. Et, pour finir enfin par un trait de satire, Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, BOIL. *Art p.* I. Elle finit enfin sa narration, et je commençai la mienne, LESAGE, *Gil Blas*, X, 2.

† **ENFÛTAGE** (an-fu-ta-j'), *s. m.* Action de mettre le vin dans des fûts.

— ÉTYM. *En* 1, et *fût*.

ENGAGER. || Terme de turf. Prendre inscription pour faire participer à une course publique un cheval dont on est propriétaire.

ENGRAIS. — SYN. ENGRAIS, AMENDEMENT. L'amendement est l'action physique exercée par une matière solide sur un sol pour le rendre favorable à la culture. L'engrais est une matière pénétrant en tout ou en partie dans une plante pour contribuer à son développement. L'amendement modifie l'état mécanique du sol, en le rendant plus meuble ou plus tenace; l'engrais est un aliment pour les plantes. Dans le langage pratique on confond souvent les amendements avec les engrais minéraux.

ENGRENAGE. Système de roues dentées, disposées de manière à transmettre un mouvement de rotation d'un arbre à un autre. Engrenage de Lahire, qui sert à transformer un mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne alternatif. Engrenage d'Huygens, engrenage d'angle, dans lequel le rapport des vitesses des deux arbres est variable. Engrenage différentiel, engrenage disposé de manière à donner à un arbre un mouvement qui soit la différence de deux autres. Engrenage elliptique, celui qui transmet un mouvement de rotation variable à un axe parallèle.

ENJOLIVEUR. *Ajoutez :* Marchand enjoliveur, celui qui vend des guirlandes, festons, etc. *Tarif des patentes*, 1858.

ENNUYANT. *Ajoutez :* Qui cause du tourment, de la gêne. Ayant laissé là les Variations, trop ennuyantes pour lui [Jurieu], BOSS., *Avert. repr. de l'idol.* I.

† **ENRACINATION** (an-ra-si-na-sion), *s. f.* Terme d'horticulture. Action de s'enraciner, de prendre racine. L'eau qui séjourne longtemps dans les pots et est nuisible à l'enracination, *Revue horticole*, 1868, 1er août, p. 286.

ENRACINÉ. || Terme de construction. Qui a un enracinement. La jetée enracinée au fort Abd-el-Kader.... *Journ. offic.* 17 juill. 1872, p. 4859, 3e col.

† **ENRAGÉMENT** (an-ra-jé-man), *adv.* D'une manière enragée. J'ai choisi cent maximes de M. de la Rochefoucauld, sur lesquelles je fais des remarques pour les bien faire entendre; je définis enragément, peut-être bien, peut-être mal; mais enfin, je veux fixer mes idées, CORBINELLI, *Lettre à Bussy*, 27 févr. 1679, dans SÉV. t. V, p. 526, éd. RÉGNIER.

— HIST. XVIe s. Enragéement, NICOT.

† **ENRAYAGE** (en-rè-ia-j'), *s. m.* Action d'enrayer. Sabot d'enrayage.

† **ENRAYOIR.** *Ajoutez :* || Baguette qu'on introduisait dans le canon de l'arbalète de chasse pour la bander (voy. ARBALÈTE).

† **ENROBAGE** (an-ro-ba-j'), *s. m.* L'enrobage consiste à revêtir les bougies composées d'acides gras à point de fusion un peu bas, d'une enveloppe très-mince d'acide stéarique à point de fusion plus élevé, *Monit. univers.* 18 juin 1867, p. 760, 3e col.

ENROUEMENT. — HIST. XIVe s. Frere, ce dist Guillaumes, qui parla bassement, En faignant son langaige, com par esruement.... *Ciperis*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXVI, p. 23.

† **ENSABOTÉ.** Je suis épouvanté de voir des villageois, pieds nus ou ensabotés (ce mot doit bien passer, puisque encapuchonné a passé) qui font la révérence comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie, RAC. *Lettre à M. Vitart*, 15 nov. 1661.

† **ENTACAGE.** — ÉTYM. *En* 1, et le radical *tac*, qui est dans *taquet*.

ENTENDRE. || Entendre haut, locution provinciale signifiant avoir l'oreille dure.

— REM. || 6. On a dit : à double entendre, pour : à double entente. On a ordonné aux comédiens italiens de retrancher de leurs pièces tous les mots à double entendre qui sont trop libres, DANGEAU, t. II, p. 101, janvier 1688.

ENTRE-CHOQUER. || *V. a.* Choquer des objets l'un contre l'autre. Guerrier, il [le Germain] ne quitte jamais ses armes, et il les entre-choque lorsqu'une grave résolution est prise, DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1872, p. 516.

† **ENTRE-CONTREDIRE** (S') (an-tre-kon-tre-di-r'), *v. réfl.* Se contredire l'un l'autre. Tandis que les médecins s'entre-contredisent, les malades meurent, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 273.

ENTRÉE. || Nom, dans le langage administratif, de petits tableaux indiquant les objets à discuter dans un conseil municipal ou départemental. || Terme de turf. Entrées, somme versée par le propriétaire qui engage un cheval pour une course.

† **ENTRE-GLOSER** (S') (an-tre-glô-zé), *v. réfl.* Se gloser, s'interpréter l'un l'autre.

— HIST. XVIe s. Il y a plus affaire à interpreter les interpretations qu'à interpreter les choses, et plus de livres sur les livres que sur aultre subject; nous ne faisons que nous entre-gloser, MONT. IV, 237.

† **ENTRE-JETER** (an-tre-je-té), *v. a.* Jeter de l'un à l'autre.

— HIST. XVIe s. Ils s'entrejetterent force œillades, AMYOT, *Sylla*, 72.

† **ENTRE-PARLEUR** (an-tre-par-leur), *s. m.* S'est dit pour personnage en langage dramatique. En tête d'une tragédie de Boisrobert, la vraie Didon ou la Didon chaste, imprimée en 1643, chez Toussaint Quinet, on lit : Entre-parleurs, Hyarbas, roi de Gétulie, etc.

† **ENTRE-PRÊTER.** — HIST. XVIe s. Telz exercites [armées] sont desormais dons reciproques que s'entredonnent et s'entreprestent noz particuliers citoyens à noz despens, AMYOT, *C. d'Utique*, 61.

ENTRETOISE. || Dans les locomotives, virole en bronze placée entre la balance et le levier de la soupape; elle met le mécanicien dans l'impossibilité d'obtenir un surcroît de pression au delà du timbre fixé par les ingénieurs du contrôle.

ENTURE. *Ajoutez :* || Terme de charpenté. Assemblage par lequel on réunit deux pièces de bois bout à bout : enture par quartier à mi-bois; enture à queue d'aronde. || Petite pièce de bois par laquelle un armurier remplace une partie gâtée dans le bois d'une arme portative.

† **ENVAGONNER** (an-va-go-né), *v. a.* Mettre en vagons. La gare de Pantin, grâce à son quai disposé pour l'embarquement des bestiaux, offre des commodités particulières pour envagonner l'artillerie, *Paris-Journal*, 19 juill. 1870.

† **ENVELOPPEUR.** Il est vrai qu'il [la Fontaine] en a fait quelques-uns [contes] où il y a des endroits un peu trop gaillards; et, quelque admirable enveloppeur qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués, FURETIÈRE, *Factums*, t. II, p. 195 (*Lettre de Bussy-Rabutin à Furetière*, 4 mai 1686).

2. **ENVI.** — ÉTYM. *Au lieu de :* Envi.... raison, *lisez :* le provençal *invit*, invitation, défi, *envidar*, *enviar*, renvier, prouve que c'est le lat. *invitare* qui est le radical (voy. RENVI, RENVIER).

† **ENVOLUMÉ, ÉE** (an-vo-lu-mé, mée), *adj.* Ancien terme de marine, qui se disait, par opposition à frégaté, d'un vaisseau ayant de grandes œuvres mortes. Un vaisseau qui a moins d'œuvres mortes et qui présente plus de voile au vent en est beaucoup plus vite, outre que, quand il est envolumé, il est beaucoup plus pesant, et cette pesanteur le retarde considérablement, *Correspondance de Colbert*, III, 2, p. 327.

† **ÉPARS** (é-par), *s. m.* Pièce de bois transversale qui sert à maintenir l'écartement de deux autres pièces plus longues. Dans les charrettes, les chariots, les camions, les tombereaux, les brouettes, les épars supportent les planches du fond, en même temps qu'ils maintiennent les brancards, les limons ou les bras. Dans une chèvre, les épars maintiennent l'écartement des hanches. Dans les civières, les épars maintiennent l'écartement des bras.

— ÉTYM. Le même que *espar*.

ÉPAULARD. — ÉTYM. On a dit que c'était une corruption de *poisson au lard*; M. Roulin pense que c'est *espois-lard*, *spissum lardum*, parce qu'on pouvait détacher ce lard, comme celui de la baleine, pour en faire de l'huile

ÉPAULE. *Après :* Pousser le temps à l'épaule, *ajoutez :* par l'épaule, avec l'épaule. Voici un temps, ma chère enfant, où je n'entends plus rien : quand il me déplaît, comme à présent, et que j'en désire un meilleur, et que je l'espère, je le pousse à l'épaule, SÉV. 28 mars 1689. Écrivez-moi souvent, vos lettres me donnent courage, et m'aident à pousser le temps par l'épaule, comme on dit dans ce pays-ci, RAC. *Lett.* 26, à *Vitart*.

† **ÉPAULETIER.** *Après :* épaulettes, *ajoutez :* ou d'officiers qui veulent trop militariser le régime d'une institution.

ÉPÉE. || L'épée des monuments grecs affecte la forme d'une feuille de sauge; elle a deux tranchants; la pointe en est aiguë. || L'épée romaine a une lame courte et droite; elle est à deux tranchants; la pointe en est à deux biseaux, dont l'angle est plus ou moins ouvert. || Grande épée d'armes, arme des XIIe et XIIIe siècles; lame lourde, sans évidement. || Épée fourrée ou à deux mains, grande et lourde épée, à deux tranchants, agissant surtout de taille, à longue poignée pour être maniée à deux mains. || Épée bâtarde, épée dont la lame était large et plus courte que celle de l'épée ordinaire des hommes d'armes. || Épées jumelles, épées symétriques, disposées de manière à pouvoir être placées deux à la fois dans le même fourreau.

† **ÉPENDYTE** (é-pan-di-t'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Vêtement usité surtout chez les moines.

ÉPERDUMENT. || Crier éperdument, crier de toutes ses forces. L'on n'entendait presque rien à l'intérieur de la salle, à moins que l'orateur ne criât éperdument, *Monit. univ.* 13 nov. 1868, p. 1471, 5e col.

ÉPI. *Ajoutez :* Couronnement en métal, en plomb, en faïence, en terre cuite, qui surmontait les anciennes toitures.

† **ÉPIBATE** (é-pi-ba-t'), *s. m.* Nom, à Athènes, des soldats qui faisaient le service à bord des navires de guerre.

ÉPICER. || 2 *Ajoutez :* Lorsqu'il s'agit de juger de leurs contestations, ils les épicent à leur caprice et d'une manière tout exorbitante, *Arrêt du Conseil*, 5 déc. 1719.

† **ÉPICHORIAL, ALE** (é-pi-ko-ri-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport à l'épichorion. Membrane épichoriale.

ÉPIEU. *Ajoutez :* Au moyen âge, arme à hampe, dont le fer large et épais avait la forme d'une feuille de sauge; la douille portait une barre de fer transversale, nommée la croix, qui lui était réunie par une chaînette.

ÉPIGRAMME. || 4° *Ajoutez :* François Ier était à table, quand on lui présenta une épigramme qui lui plut fort, et en mangeant, il disait sans cesse : Ah ! la bonne épigramme ! Un bon gentilhomme qui ouït cela dit après au maître d'hôtel : Est-ce quelque viande nouvelle ? Hé ! je vous en prie,

faites-nous en goûter, TALLEMANT DES RÉAUX, *Hist.* t. VI, p. 148, éd. 1835.

† **ÉPIMÉLÈTE** (ép-i-mé-lè-t'), *s. m.* Nom, sous les Ptolémées, en Egypte, d'intendants des finances.

† 2. **ÉPINAGE** (é-pi-na-j'), *s. m.* Épines qu'on lie autour d'un jeune arbre pour le protéger dans sa première croissance.

ÉPINGLIER. *Ajoutez :* Épinglier-grillageur, celui qui fait toute espèce de grillage en fil de fer ou de laiton, *Tarif des patentes*, 1858.

† **ÉPISCOPISANT** (é-pi-sko-pi-zan), *adj. m.* Abbé épiscopisant, abbé aspirant à l'épiscopat, FURETIÈRE.

† **ÉPISTATE** (é-pi-sta-t'), *s. m.* Épistate des bourgs, nom, sous les Ptolémées, en Égypte, d'espèces de juges de paix.

† **ÉPISTRATÉGE** (é-pi-stra-tè-j'), *s. m.* Nom donné, sous les Ptolémées, aux gouverneurs généraux de l'Égypte supérieure.

† **ÉPITE.** — ÉTYM. Angl. *spit*, broche.

ÉPITHALAME. — REM. Selon Vaugelas, p. 37 de l'édit. in-4°, 1704, ce mot est des deux genres, mais plutôt masculin que féminin. Aujourd'hui, il est toujours masculin.

ÉPLORÉ. — REM. Epleuré est mieux dit qu'éploré, quoique tous deux soient bons, VAUGEL. *Remarques*, édit. in-12, 1690, p. 533. Aujourd'hui, on ne dit que éploré.

ÉPONGE. || Éponge liturgique, éponge dont, chez les Grecs, le diacre se sert pour purifier le disque ou la patène, et faire tomber dans le calice ce qui pouvait y être resté du pain sacré.

† **ÉPONTILLE.** — ÉTYM. Au lieu de l'étym. donnée, lisez : ital. *puntello*, étai (comparez *esponton*, de l'ital. *spontone*, *pontone*) (Ém. DURAND).

† **ÉPONYMIE** (é-po-ni-mie), *s. f.* Fonction de l'éponyme; durée de cette fonction.

— ÉTYM. Ἐπωνυμία, de ἐπώνυμος, éponyme.

† **ÉPONYMIQUE** (é-po-ni-mi-k'), *adj.* Qui appartient à l'éponymie. Pontificat annuel et éponymique.

ÉPOUSSETTE. — HIST. XIV° s. Couvretures, ventrieres, espousetes pour chevaux, *Compt. de Valenciennes* (comm. par M. Caffiaux).

ÉPREUVE. || Terme de turf. Une des manches de la course en partie liée.

— REM. On a dit : à toutes épreuves. Avec un esprit sublime, une doctrine universelle, une probité à toutes épreuves, LA BRUY. VIII.

ÉPROUVETTE. || Éprouvette à ressort, appareil employé pour éprouver les poudres de chasse; c'est une sorte de peson, sur l'une des branches duquel est monté un petit mortier, dans lequel on introduit environ un gramme de poudre.

† **ÉPROUVEUR** (é-prou-veur), *s. m.* Celui qui est chargé de faire l'épreuve des armes à feu. L'éprouveur verse la charge de plomb mesurée avec une chargette, ou introduit la balle, *Décret du 19 juin 1865, portant règlement sur l'épreuve des armes à feu portatives*, section IV, art. 22.

ÉPUISEMENT. || Terme de chimie. Traiter une substance jusqu'à épuisement, la soumettre à différents traitements, jusqu'à ce qu'elle ne contienne plus rien du principe qu'on veut en extraire.

ÉQUARRISSEUR. || *Ajoutez* : Celui qui équarrit le bois. Équarrisseur de bois, *Tarif des patentes*, 1858.

† **ÉQUIDÉS** (é-kui-dé), *s. m. pl.* Nom donné à l'ensemble des animaux de la famille du cheval.

ÉQUIPAGE. || 10° Terme d'astronomie. Sorte d'oculaire. Les astronomes ne font point usage de cet oculaire, qu'on appelle équipage terrestre; ils ne se servent que de l'équipage céleste, qui renverse les objets, et n'est composé que d'un oculaire à un ou quelquefois à deux verres, parce que le simple verre, quand il est d'un court foyer, rend les objets un peu courbes, DELAMBRE, *Abrégé astr.* p. 19, dans POUGENS.

ÉQUIPER. || Équiper une machine, un appareil mécanique, les garnir de tous les agrès nécessaires, et les mettre en état de fonctionner. Équiper une chèvre, équiper une chèvre à deux brins.

† **ÉQUIPIER** (é-ki-pié), *s. m.* Homme d'équipe, *Gaz. des Trib.* 25 sept. 1870.

ÉRAILLER. — ÉTYM. *L. dern. après* racloir, *ajoutez :* ou peut-être de *es*, et *raile*, usité dans quelques parlers provinciaux, et signifiant ligne, raie (voy. RAILURE, à l'étymologie).

† **ÉRATO** || La 62° planète télescopique, découverte en 1860 par MM. Forster et Lesser.

† **ÉRYTHRISME** (é-ri-tri-sm'), *s. m.* Il se dit lorsqu'un individu aux cheveux d'un rouge vif se rencontre dans une population aux cheveux noirs ou très-foncés, et lorsqu'on ne trouve dans cette population aucune autre couleur intermédiaire pouvant faire croire à l'existence d'un mélange de races.

† **ESBROUFE.** *Ajoutez* : Vol à l'esbroufe, vol qui consiste en ce que des compères bousculent une personne qui vient de toucher de l'argent et la volent.

† **ESBROUFEUR** (è-sbrou-feur), *s. m.* Celui qui fait le vol à l'esbroufe. Celui des deux esbroufeurs qui est resté entre les mains de la police a refusé de faire connaître son nom et son domicile, *Gazette des tribunaux*, 4 mai 1870.

† **ESBROUSSER.** — HIST. XII° s. Jereboam un serf Salomon se esbrucat, e felenessement revelat encuntre sun seigneur, *Rois*, p. 298.

ESCABELLE. || Piqueur d'escabelle, s'est dit pour parasite, piqueur d'assiette (Furetière).

ESCADRE. En tant que divisions d'une flotte, on distingue les escadres par la couleur du pavillon : l'escadre blanche, l'escadre rouge, l'escadre bleue, l'escadre bleue et blanche.

ESCADRON. Chef d'escadron, grade, dans la cavalerie, *effacez :* Dans la cavalerie; *et ajoutez :* || Chef d'escadrons (avec une *s*), dans la cavalerie, officier qui commande à deux escadrons.

† **ESCAFE.** *Ajoutez :* soulier, chaussure. Repas qui eut lieu dans une chambre pleine de vingt laquais dont l'escafe et le gousset servaient de cassolette, *Lett. à la duchesse de Bouillon sur un repas fait à la Conciergerie*, dans *Corresp. litt.* 10 mai 1861.

† **ESCARGOTAGE** (è-skar-go-ta-j'), *s. m.* Action de détruire les escargots. Dans le célèbre Clos-de-Vougeot, l'opération de l'escargotage a eu pour conséquence heureuse la capture de soixante-dix doubles décalitres d'escargots, *Moniteur univ.* 30 mai 1868, p. 751, 2° col.

ESCLANDRE. || 3° Désastre, destruction (sens vieilli). Gravelines a reçu un horrible esclandre du feu qui a pris aux poudres; plus de la moitié de la ville a été renversée, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 139.

† **ESCOMPTABLE** (è-skon-ta-bl'), *adj.* Qui peut-être escompté. Rentes françaises, 3 p. 100, escomptables, jouissance 1870, *la Semaine financière*, 19 févr. 1870. La matière escomptable est très-réduite pendant les périodes de stagnation, DE WARU, *Enquête sur la banque*, 1867, p. 173.

† **ESCOR** (è-skor), *s. m.* Terme des enfants dans les jeux à courir. Espace, avance qui appartient au poursuivi et que doit accorder le poursuivant. Donne-moi de l'escor.

ESCROC. — REM. Mme de Sévigné a employé, comme Ménage, escroc au sens de parasite, d'écornifleur. La princesse de Tarente me mena.... chez une fort jolie femme de Vitré, qui m'en avait priée aussi (car il me semble que vous me prenez pour une escroc), SÉV. 4 août 1680.

† **ESCUBAC** (è-sku-bak), voy. USQUEBAC.

† **ESPÈRE (À L')** (a-lè-spè-r'), *loc. adv.* En attendant. Il passe ainsi plusieurs nuits à l'affût, à l'espère comme on dit dans le Midi, *Monit. univ.* 4 avril 1868, p. 479, 2° col.

† **ESPINGARD** (è-spin-gar), *s. m.* Nom donné autrefois à de petits canons dont le projectile pesait moins d'une livre.

† **ESQUILLOSITÉ** (è-ski-llô-zi-té, *ll* mouillées), *s. f.* Caractère de ce qui est esquilleux. Le caractère le moins difficile à définir [d'une certaine roche] est une esquillosité *sui generis*, ÉLIE DE BEAUMONT, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 586.

† **ESSARDER.** — ÉTYM. *Es...* préfixe, et *sart*, varech : frotter avec du sart (voy. SART) (Ém. Durand).

ESTACADE. *Ajoutez :* Dispositif employé pour garantir les ponts contre les corps flottants et les brûlots. || Estacade flottante, estacade composée de pièces de bois réunies bout à bout par des anneaux et des chaînes ; cette estacade est placée obliquement en travers de la rivière. || Estacade fixe, estacade composée de pilots réunis ensemble par des moises. || Dans les chemins de fer, plate-forme supportée sur un bâtis en bois ou en maçonnerie, et destinée à faciliter le chargement du combustible sur les locomotives.

† **ESTHÉSIE** (è-sté-zie), *s. f.* Le sentiment esthétique, PROUDHON, *du Principe de l'art*, p. 223.

† **ESTHÉSIOMÈTRE** (è-sté-zi-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de médecine. Instrument destiné à déterminer l'état de la sensibilité tactile, soit normale, soit altérée.

ESTHÉTIQUE. Cette science [la théorie des beaux-arts] en général pourrait être appelée métaphysique du beau, et le nom d'esthétique me semble bien exprimer cette idée; elle peut se subdiviser en poésie, en éloquence, en peinture, en sculpture, en gravure, etc. qui ne sont des arts que par rapport à l'exécution, mais qui sont de véritables sciences par rapport à la théorie, BEAUSOBRE, *Dissertations philosoph.* p. 163, 1753.

ESTOC. *Ajoutez :* Armes d'estoc, armes qui agissent spécialement par la pointe; armes d'estoc et de taille, armes qui peuvent agir par le tranchant et par la pointe.

ESTRAPASSER. [Dans une conversation que Mme des Ursins eut avec le marquis de Louville, elle dit à son interlocuteur] qu'il l'avait estrapassée de toute manière, *Mémoires secrets du marquis de Louville*, Paris 1818, in-8°, t. II, p. 43.

† **ESTRASSE.** voy. STRASSE. — ÉTYM. Patois langued. *estrassá*, gaspiller, laisser perdre ; provenç. *estrassar* ; espagn. *estraza*, lambeaux; ital. *straccio*, lambeau, loque, *stracciare*, lacérer; d'une forme latine fictive *extractiare*, dérivé de *extractus* (voy. EXTRAIT) (Ém. Durand).

† **....ET, ...ETTE.** Suffixe diminutif, qui, d'après Chevallet, *Orig. de la langue franç.* t. II, p. 393, serait la représentation du participe passif *atus : pauperatus*, pauvret; mais ces participes ont partout ailleurs une autre forme et un autre sens.

ÉTALAGE. || 6° Nom donné à des parcs spéciaux qui ne découvrent que rarement, et qui reçoivent les huîtres qui n'ont pas atteint leur développement.

ÉTALER. — HIST. XIV° s. Faites le malade estaler en un bacin [cracher, par euphémisme étaler le crachat], *Mss.* 503, Bibl. de Montpellier.

† 2 **ÉTALER.** *Ajoutez :* Étaler une voie d'eau, l'empêcher de faire des progrès. Pompes assez puissantes pour étaler la voie d'eau, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er déc. 1867, p. 699.

ÉTAT. *Ajoutez :* || Conditions d'administration et de service où se trouvent les places de guerre et les villes de garnison. État de paix. État de guerre. L'autorité civile est tenue de se concerter avec l'autorité militaire au sujet de toutes les mesures à prendre en vue de la mise éventuelle en état de siége. L'état de guerre existe, en temps de guerre, pour les places de première ligne, celles qui sont à moins de cinq journées de l'ennemi...., en temps de paix pour les places de première ligne qui sont ouvertes par suite de travaux.... état de siége; les pouvoirs de l'autorité civile passent tout entiers à l'autorité militaire. L'état de siége est déclaré par une loi ou par un décret; il résulte de l'investissement, d'une attaque, d'une sédition....

ÉTEINDRE. || Éteindre un torrent, mettre obstacle à ce que les eaux entraînent, dans leurs cours impétueux, de la boue, des graviers et des rochers, SURELL, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1872, p. 459.

† 2. **ÉTELLE** (é-tè-l'), *s. f.* Terme usité en Lorraine, en Bourgogne, en Savoie. Morceau de bois plus gros que le copeau, produit par les charpentiers et les scieurs de long en équarrissant les pièces de bois, par les tonneliers, etc.

— ÉTYM. Le même que l'ancien *astele* (voy. ATTELLE).

† **ÉTENTIER** (é-ten-tié), *adj. m.* Qui pêche à l'étente. Un trentaine de canots étentiers de Dieppe ont inauguré, dans la nuit d'avant-hier, la pêche du hareng le long de nos côtes, *Monit. univ.* 6 oct. 1868, p. 1354, 5° col.

† **ÉTERNEL.** — ÉTYM. *Æternalis* se trouve comme nom propre dans une inscription chrétienne du IV° siècle, LEBLANT, *Inscr. chrét. de la Gaule, Préface*, p. XXXIII.

† **ÉTHIOPIEN** (é-ti-o-piin), *s. m.* Langue parlée par les habitants de l'Éthiopie, et appartenant au groupe sémitique.

ÉTOILÉ. *Ajoutez :* Fort étoilé, ouvrage fermé, dont le tracé se compose de saillants et de rentrants, disposés de manière à donner des feux sur les capitales et dans les fossés.

† **ÉTOILEMENT.** *Ajoutez :* Disposition en étoile. Comme les sources de lumière très-restreintes faussent les mesures, soit par la diffraction, soit par scintillation, soit par des déformations de l'image, soit par l'étoilement qui se produit dans l'œil, MATTHIESSEN, *De la dispersion de l'œil*, dans *Suppl. à la Bibl. univ. de Genève*, t. V, p. 221.

ÉTONNEMENT. — REM. L'étonnement d'une chose, l'étonnement que cause une chose. Dans le pays, tout le monde est d'un étonnement sans

égal de cette belle expédition, J. J. ROUSS. *Lettre à Moulton*, 7 févr. 1765.

ÉTOUFFER. || S'étouffer, être étouffé, supprimé, ne pas suivre son cours. Enfin le procès s'est étouffé petit à petit, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 292.

— ÉTYM. Voy. TOUFFEUR.

† **ÉTOUTEAU.** *Ajoutez :* Dans les baïonnettes à douille, un étouteau fixé sur la douille sert à limiter le mouvement de la virole.

2. **ÊTRE.** — REM. J. J. Rousseau a dit : encore en être, pour : encore existant. Si ces lettres sont encore en être, et qu'un jour elles soient vues, on connaîtra comment j'ai aimé, *Confess.* IX. Si jamais, retournant dans ces beaux lieux [Lhéris], j'y retrouvais mon cher noyer encore en être, je l'arroserais de mes pleurs, ID. *ib.* X.

† **ÉTREINDELLE** (é-trin-dè-l'), *s. f.* Claie en osier garnie de grosse toile, serge, sparterie, crin, etc. qu'on place entre les sacs dans lesquels on enferme les matières destinées à être soumises à l'action de la presse. C'est surtout dans les fabriques de bougie stéarique qu'on emploie les étreindelles, pour exprimer des gâteaux de stéarine brute l'acide oléique qui s'y trouve incorporé.

— ÉTYM. *Étreindre.*

ÉTRILLER. — HIST. XIII[e] s. Car li redois [blessé] roncin soi lait [laisse] bien estrilhier, P. MEYER, *Rapports*. 1[re] part. p. 190.

† **ÉTRIPAGE** (é-tri-pa-j'), *s. m.* Nom donné, dans les sardineries, à l'opération par laquelle on vide les sardines.

† **EU.... EV....** Préfixe qui signifie bien et qui est le grec εὖ.

EUCHARISTIQUE. || Dans la primitive Église, colombe eucharistique, vase en forme de colombe où l'on réservait l'eucharistie pour les malades, sans doute parce que la colombe était regardée comme l'un des symboles de Jésus-Christ.

† **EUGÉNÉSIQUE** (eu-jé-né-zi-k'), *adj.* Qui améliore la race. Croisements eugénésiques.

† **EUGÉNIE** (eu-jé-nie), *s. f.* La 45[e] planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

EUPHONIE. — HIST. XVI[e] s. Une euphonie, c'est à dire ung son plaisant à l'oreille, RAMUS, dans LIVET. *Gramm. franç.*

† **EUROPE** (eu-ro-p'), *s. f.* La 25[e] planète télescopique, découverte en 1858 par M. Goldschmidt.

† **EURYDICE** (eu-ri-di-s'), *s. f.* La 75[e] planète télescopique, découverte en 1862 par M. Peters.

† **EURYNOME** (eu-ri-no-m'), *s. f.* La 79[e] planète télescopique, découverte en 1863 par M. Watson.

† **ÉVALUATEUR** (é-va-lu-a-teur), *s. m.* Ce qui sert à évaluer. La monnaie fiduciaire appelée forcément à jouer avec la monnaie métallique le rôle d'évaluateur commun de tout ce qui s'échange, WOLOWSKI, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1866, p. 949.

† **ÉVEILLEUR.** — HIST. XVI[e] s. Et l'eveilleur du rustique sejour Jà par son chant avoit predict le jour, J. DU BELLAY, VIII, 3, *recto.*

† **ÉVIDEMENT.** *Ajoutez :* Rainure longitudinale pratiquée sur la lame d'une arme blanche, pour l'alléger en nuisant le moins possible à sa solidité.

† **ÉVOLAGISTE** (é-vo-la-ji-st'), *s. m.* Celui qui jouit d'un évolage.

EXAGÉRER. || 3°, *l. dern. après* vieillit, *ajoutez :* || 4° S'exagérer, *v. réfl.* Devenir exagéré l'un par l'autre, en parlant de deux ou de plusieurs objets. Par leur voisinage immédiat [dans une composition de Delaroche], ces deux styles [le style antique et le style pittoresque] s'exagèrent l'un l'autre, et font outre mesure ressortir leurs différences, VITET, *Rev. des Deux-Mondes*, déc. 1841.

EXCENTRICITÉ. || 6° Au sens de bizarrerie ce mot n'est ni un néologisme ni un anglicisme, comme cela est dit. Le voilà dans un livre publié en 1736. Quelques plaisants dirent qu'il n'était pas étonnant qu'à l'exemple des astrologues, qui, pour cacher l'ignorance où ils étaient des véritables causes des mouvements célestes, avaient inventé les épicycles et les excentriques, le concile [de Trente] eût donné dans l'excentricité des opinions pour sauver les apparences des mouvements surnaturels, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 414.

EXCENTRIQUE.... || 9° Terme de mécanique. Pièce montée sur l'arbre d'une machine et qui, ayant une autre forme que celle d'un cercle dont le centre serait sur l'axe de l'arbre, sert à transformer le mouvement de rotation de l'arbre en un mouvement rectiligne alternatif : excentrique circulaire, en cœur, triangulaire, à virgules, etc.

EXCITATIF. Les motifs excitatifs de l'amour de Dieu, BOSS. 4° *écrit*, I, 3.

† **EXCUSATEUR** (èk-sku-za-teur), *s. m.* Celui qui excuse. Il ne fut pas en notre pouvoir [de nous Génevois] de désabuser la cour [de Louis XIV], auprès de laquelle nous n'avions pas autant d'excusateurs que d'accusateurs [dans un différend avec le résident français], *Lett. de* 1696, dans *la Conspiration de Compesières*, p. 18.

EXCUSE. || 5° Fausse épée. ...Et frappait tous les meubles avec son épée d'acier, au lieu de porter une excuse à lame de baleine, A. DE VIGNY, *Stello*, ch. 4.

† **EXEMPLARITÉ.** Elle [la loi de 1832] a conservé un barbare et inutile appareil [voile noir pour le parricide] qui prolonge et redouble l'agonie du supplicié, sans rien ajouter à l'exemplarité de la peine, CHAUVEAU et HÉLIE, *Théorie du Code pénal*, t. I, p. 210, 2° édit.

† **EXERTION** (è-gzèr-sion), *s. f.* Action de déployer, de mettre en jeu (c'est un mot anglais qui commence à s'introduire en français). Les produits de l'activité humaine sont tous, au fond, de même nature et de qualité égale, consistant en une exertion de force et une manifestation d'idée, PROUDHON, *les Majorats littéraires*, p. 17 (Paris 1868).

— ÉTYM. Angl. *exertion*, du latin *exserere*, mettre hors de, de *ex*, hors, et *serere*, tirer (voy. SÉRIE).

† **EXHAURE** (è-gzô-r'), *s. f.* Action d'épuiser les eaux dans une mine. L'insuffisance des moyens d'exhaure, *Journal de Liége*, dans *Journ. offic.* 16 sept. 1872, p. 6038, 3° col.

— ÉTYM. Lat. *exhaurire*, épuiser.

† **EXHAUSTEUR** (è-gzô-steur), *s. m.* Appareil destiné à épuiser un liquide ou un gaz. Accumuler les gaz par l'intermédiaire d'un exhausteur dans un gazomètre, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 233.

— ÉTYM. Lat. *exhaustum*, supin de *exhaurire*, épuiser.

EXIGUÏTÉ. Je le prie [M. Fabre] d'aimer Paris... et d'y revenir avec la moitié autant de plaisir que j'aurai à lui donner ces petits dîners qu'il paraissait aimer, malgré leur exiguïté ; voilà un mot, je crois, de ma façon, M[me] DE SOUZA, 19 mai 1812, dans *Lett. inédites de Sismondi*, p. 381.

† **EXOGAMIE** (è-gzo-ga-mie), *s. f.* Habitude de se marier en dehors de la famille et avec des étrangers.

— ÉTYM. Ἔξω, en dehors, et γάμος, mariage.

† **EXOMOLOGÈSE** (è-gzo-mo-lo-jè-z'), *s. f.* Nom attribué le plus communément, dans l'antiquité chrétienne, à la confession sacramentelle.

† **EXONDÉ, ÉE** (è-gzon-dé, dée), *adj.* Terme de géologie. Sorti hors des eaux. Terre exondée.

† **EXOTHERME** (è-gzo-tèr-m'), *adj.* Terme de chimie. Corps exothermes, corps composés dont la ségrégation chimique entraîne un dégagement de chaleur.

— ÉTYM. Ἔξω, en dehors, et θερμός, chaud.

† **EXOTISME** (è-gzo-ti-sm'), *s. m.* Caractère de ce qui est exotique, étrange. Ce nom de Sakontala aura effrayé la masse liseuse comme une menace d'exotisme et d'érudition, ASSELINEAU, *Mélang. tirés d'une petite biblioth. romantique*, Paris 1866, p. 122.

† **EXPECTATEUR** (èk-spè-kta-teur), *s. m.* Celui qui est en expectation.

— HIST. XVI[e] s. Les plus modestes et patients d'entre ces espectateurs [de bénéfices] souhaitoyent tous les jours la mort des possesseurs, *le Bureau du concile de Trente*, p. 371.

EXPÉDIENT. || L'expédient de.... avec un infinitif. Les courtisans n'emploient pas ce qu'ils ont d'esprit, d'adresse et de finesse, pour trouver les expédients d'obliger ceux de leurs amis qui implorent leur secours, LA BRUY. VIII.

EXPLICITE. || Terme d'algèbre. Fonction explicite, se dit d'une grandeur qui dépend d'une autre par une équation résolue par rapport à la première.

† **EXPLOSIF.** || Terme de grammaire. Consonnes explosives ou momentanées, celles dont le son se fait entendre d'un seul coup, par une sorte d'explosion de la voix qui ne peut durer qu'un instant, et à condition de tomber immédiatement sur une voyelle. *k, g, t, d, p, b*, sont les consonnes explosives.

EXPLOSION. Le rayon d'explosion d'une mine est la ligne qui joint le centre des poudres à un point quelconque de la ligne circulaire qui forme le bord de l'entonnoir.

† **EXPLOSIONNER** (èk-splô-zio-né), *v. n.* Néologisme. Faire explosion. Après avoir constaté la composition de la substance trouvée chez Roussel, ils [les experts] expliquent qu'elle explosionne avec la plus grande facilité, soit par le choc, soit ... *Gaz. des tribun.* 18, 19 juill. 1870.

† **EXTEMPORANÉ.** || Hôpitaux extemporanés, se dit d'hôpitaux en bâtisses légères, établis pour quelque temps seulement, *Journ. offic.* 31 mai 1870, p. 908, 5° col.

† **EXTÉRIORISER** (èk-sté-ri-o-ri-zé), *v. a.* Terme de philosophie. Mettre en dehors de soi-même. Ainsi se produit en moi l'idée d'un objet distinct de moi-même; et, comme les autres hommes en font autant de leur côté, nous nous habituons tous en même temps à extérioriser ce qu'il y a de fixe et de commun dans toutes nos sensations, et à séparer de notre conscience comme des choses réelles de pures possibilités, P. JANET, *Rev. des Deux Mondes*, 15 oct. 1869, p. 956.

† **EXTINCTEUR.** || *Adj.* Mélange extincteur. Composition extinctrice.

† **EXTINCTIF, IVE** (èk-stin-ktif, ti-v'), *adj.* Terme de droit. Qui éteint, qui annule. Actions extinctives d'obligations.

† **EXTRADÉ** (èk-stra-dé), *s. m.* Celui qui est soumis à la mesure de l'extradition. Les frais occasionnés par l'arrestation, la garde, la nourriture des prévenus.... seront supportés par celui des deux États sur le territoire duquel les extradés auront été saisis, *Convention du 29 avr. 1869, entre la France et la Belgique*, art. 12.

EXTRAVAGUER. || Au propre, vaguer loin du chemin. Un boiteux arrive plus tôt au but par le droit chemin, que le meilleur coureur du monde qui extravague, et s'égare d'autant plus qu'il va vite, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Oratius Tubero*, t. II, p. 52.

EXTRÊME. || 1° *Ajoutez :* Je vois mon heure extrême qui se prépare.... J. J. ROUSS *Lett. au général Conway*, Douvres, 1767. || Terme de mathématique. Moyenne et extrême raison, voy. RAISON, n° 13.

F

† **FABRÈGUE** (fa-brè-gh'), *s. f.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles du serpolet.

— ÉTYM. Espagn. *albahaca, alfabega, alhabega, alabega*, de l'arabe *al-habac, mentha pulegium.*

† **FABRICIEN, ENNE** (fa-bri-siin, siè-n'), *adj.* Qui est relatif aux fabriques des paroisses. L'administration fabricienne, *Lett. du ministre de la justice et des cultes au préfet de la Gironde*, du 27 avr. 1839.

† **FADEMENT.** À peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fadement un homme qu'ils voulaient tromper, J. J. ROUSS. *Lett. à Madame....* 14 août 1772.

FAGOTEUR. || Le Fagoteux [fagoteur], le Fagotier, titre d'une farce de Molière qui est devenue le Médecin malgré lui.

FAIRE. *Au n°* 65, *après* III, 4, *ajoutez :* Il m'a semblé que ces morceaux faisaient à la chose, ne marquaient point d'humeur.... J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alembert*, 26 juin 1754 || *Au n°* 69, *après* 1752, *ajoutez :* Bossuet a dit ne faire que de, dans le sens de ne faire que : Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la pieuse Palatine, *Anne de Gonz.*

FALLACIEUX. — REM. Fallacieux ne vaut rien ni en prose ni en vers, VAUGEL. *Nouv. Remarques*, édit. 1690, in-12, p. 90. Cette injuste condamnation n'a pas été ratifiée.

FALLOIR. || 7° *Ajoutez :* Absolument. Tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne fallait pas, J. J. ROUSS. *Lett. à M. D...*, 6 mars 1763.

FALUN. — ÉTYM. *Ajoutez :* M. Roulin approuve l'allem. *fahl*, angl. *fallow*, gris cendré, la couche de *falun* formant un dépôt meuble qui se distingue de la couche qui la recouvre, par sa couleur.

FAMÉ. — REM. On l'a dit sans adverbe au sens de : très-connu. ...se saisiraient de quelques-uns de leurs chefs famés par leur anti-civisme, BABŒUF, *Pièces*, I, 22.

FANTAISIE. — HIST. XIII[e] s. Pour la legiereté de la teste de ladite Clemence et pour les fantaisies que ele disoit à la foiz [parfois], *Miracles St-Loys*, p. 147.

FARCI. || Gabion farci, voy. GABION.

† 1. **FARDE.** *Ajoutez :* || 2° Liasse de papiers. Farde du fonds de Ram, de la bibliothèque royale [de Bruxelles], ARMAND STÉVART, *Procès de Martin Etienne Van Velden*, Bruxelles 1871, p. 66.

† 2. **FARE** (fa-r'), *s. m.* Dans les marais salants, compartiments de la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 510.

FASCINE. *Ajoutez :* Fascine à revêtir, pour soutenir les talus d'un épaulement, d'une batterie ; fascine à farcir, dont on remplit les gabions farcis; fascine à tracer, qui sert à faire le tracé des tranchées; fascine de couronnement ; fascine de blindage ; fascine goudronnée, fagot de bois sec enduit d'une composition incendiaire.

FATAL. — HIST. XIVe s. La discipline etrusque ainsi est et a esté baillée en leur livres fataux, que.... BERCHEURE, f° 102, *verso*.

FATALITÉ. — HIST. XVIe s. Le vouloir toutefois ou la necessité Changent souvent le cours de la fatalité, DU BELLAY, IV, 72, *recto*.

FATUITÉ. — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 7, demande si ce mot est français. Il l'était bien avant Bouhours.

FAUBOURIEN. — REM. On a dit, pendant la révolution, faubourgeois. Les faubourgeois de Marceau se répandraient, avec les casernes des rues Mouffetard et de l'Oursine, vers et dans la caverne directoriale, BABŒUF, *Pièces*, I, 22.

FAUCHAISON. — HIST. XIIe s. Clamer se vindrent li vilain Al duc de lor prez l'endemain, Que tuit [sic] lor falcheison à tire E sie [coupe] e maumet et empire, BENOÎT, v. 17607.

† **FAUCHARD.** *Ajoutez :* fauchard ou fauchon, ancienne arme à hampe, dont le tranchant présente une forme analogue à celle d'une serpe; le fer porte une pointe à la partie supérieure et une autre vers son milieu dans une direction perpendiculaire.

† **FAUCHURE** (fô-chu-r'), *s. f.* Action de faucher. Le pré valait-il la fauchure? PIRON, *Misères de l'amour*.

— ÉTYM. *Faucher*. *Fauchure* se trouve dans le *Dict. nouv. franç. lat.* par le P. Pajot, Rouen, 1687.

† **FAUSSART** (fô-sar), *s. m.* Ancienne épée fine et tranchante.

2. **FAUX.** || 5° Faux de guerre ou faux à revers, arme obtenue en emmanchant, sur une hampe, une faux dont le tranchant est relevé dans le prolongement de la hampe.

FAVORI. || Terme de turf. Cheval sur lequel se réunit la plus grande somme des paris, et qui est coté le plus favorablement.

FÊLER. — HIST. XVe s. Une coupe de cristal fellée, à ung pié d'or.... non extimée pour ce qu'elle est fellée, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 428.

† **FÉLIBRE** (fé-li-br'), *s. m.* Proprement, poëte en langue d'oc, de l'école de Roumanille et de Mistral. || En général, tout homme contribuant par ses œuvres, soit en vers soit en prose, au succès de la renaissance provençale.

— ÉTYM. On raconte que Mistral, récitant une poésie populaire où *felibre* se trouve au sens de docteur, ce mot plut aux convives qui l'adoptèrent.

† 1. **FÉLICITÉ.** || La 100e planète télescopique, découverte par M. Peters.

FELOUQUE. — ÉTYM. Espagn. *feluca*; ital. *feluca*, *filuca*; d'après M. Dozy, de l'arabe *harrâca*, primitivement barque de dessus laquelle on pouvait lancer le naphte sur les vaisseaux ennemis, et par suite toute barque ou petit vaisseau ; *harrâca*, qui vient de *haraca*, brûler, a donné en ancien espagn. *haloque*, puis les autres formes romanes. Jal nous apprend qu'au XVIIe s. en français on disait aussi *falouque*.

† **FÉMELINE** (fé-me-li-n'), *adj. f.* Race fémeline, race de bœufs des plaines de la Haute-Saône et du Doubs. Race fémeline : les bœufs travaillent médiocrement ; les vaches sont bonnes laitières, *Dict. général de médecine vétérinaire*, 1850, p. 301.

— ÉTYM. *Femelin*, dérivé de *femelle*, et dit en raison de la délicatesse des formes de cette sous-race, qui la rapproche de la forme des femelles.

FEMELLE. || 4° *Après* 272, 177, *ajoutez :* Je suis surpris.... qu'un homme d'autant d'esprit daigne faire attention à ces petits bavardages femelles, J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou*, 19 juill. 1766.

† **FEMELOT.** *Ajoutez :* || 2° Petit cylindre de bois fixé sur la ligne de loch et destiné à recevoir à frottement un aiguillot relié par deux bouts de ligne aux angles inférieurs du bateau de loch.

FENDEUR. *Ajoutez :* Ouvrier qui est chargé de dégrossir le diamant, et qui ne s'occupe après ce dégrossissement que des pierres trop plates pour être taillées en brillant, ou dont un défaut troublerait l'éclat.

FENDILLEMENT. *Ajoutez :* Il se dit en général de tout ce qui se fendille. Secousses qui ont produit de grands fendillements dans le sol, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 774.

† **FENIAN** (fé-ni-an), *adj. m.* Feu fenian, sulfure de carbone tenant en dissolution du phosphore ; c'est une composition inflammable.

† **FENNEC.** — ÉTYM. Espagn. *alfaneque*, de l'arabe *fennec*.

† **FÉODALISATION** (fé-o-da-li-za-sion), *s. f.* Action de soumettre au régime féodal. La féodalisation de la terre, DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1872, p. 534.

1. **FER.** || Revenir entre deux fers, se dit d'une affaire qui recommence. Ce que j'en crus après.... c'est que la chose était revenue entre deux fers, ST-SIM. t. VIII, p. 151, édit. CHÉRUEL. || 13° Marchand de fer en meubles, celui qui vend des objets de literie, tels que matelas, plume, duvet, etc. *Tarif des patentes*, 1850, p. 114. Il est dit au n° 13 que fer en meubles est une mauvaise orthographe, et on renvoie au verbe FAIRE, n° 63 ; mais voici une explication différente : Ces industriels, anciennement connus sous la désignation de marchands de fer en meubles, ont, depuis quelques années, donné une grande extension à la fabrication des articles de literie, *Statistique de l'industrie de Paris, par la Chambre de commerce*, 1851, 2e part. p. 167. (En note : Le nom de marchand de fer appliqué aux marchands d'articles de literie vient d'un vieux mot *feurre*, paille, paillasse.)

† ....**FÈRE**, suffixe signifiant qui porte, et représentant le suffixe latin *fer*, de *fero*, porter ; grec, φέρω ; goth. *bairan* ; sansc. *bhar*.

1. **FERME.** *Ajoutez :* || 11° Commandement pour déterminer un mouvement dans certaines manœuvres d'artillerie qui nécessitent le concours des efforts simultanés de plusieurs hommes. Dressez la pièce : ferme !

† **FERMETTE.** || Se dit aussi du haut d'un barrage. Un barrage mobile, dont les fermettes, une fois couchées, permettent aux bateaux de passer à toute hauteur d'eau, GRANGEZ, *Voies navig. de France*, p. 629.

FERMETURE. — REM. On a dit fermature : Lorsque l'échéance des lettres arrive pendant la fermature de la banque, GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, 1769, p. 160.

FÉROCITÉ. — HIST. XIVe s. Il y a difference entre ferocité et cruaulté ; car ferocité ne considere point la coulpe, mais cruaulté considere la coulpe et sans mesure, *le Songe du Vergier*, I, 160.

† **FÉRONIA** (fé-ro-ni-a), *s. f.* La 72e planète télescopique, découverte par MM. Peters et Saffort.

† **FERRAGE.** *Ajoutez :* Opération par laquelle on garnit de cuivre les lacets.

FERRER. || Ferrer un cochon, lui fixer au bout du groin un fer qui s'enfonce dans la chair, au moyen de crampons, et qui est destiné à empêcher cet animal de fouir. || Ferrer les lacets, les garnir de cuivre.

FERREUR. *Ajoutez :* Ouvrier qui garnit de cuivre les lacets. || Ferreur en blanc, l'officier qui plombait les étoffes avant la teinture.

FERTILITÉ. — REM. Il a été dit pour fécondité, en parlant de personnes. J'espérais n'avoir aujourd'hui qu'à vous rendre mille très-humbles grâces.... et je me trouve obligée de vous faire un triste compliment sur la mort du petit marquis de Simiane ; la jeunesse et la fertilité du père et de la mère doivent donner de grandes espérances de voir bientôt cette perte réparée, Mme DE COULANGES, *à Mme de Grignan*, 10 mai 1703, dans SÉV. t. X, p. 481, édit. RÉGNIER.

1. **FEU.** *Ajoutez :* Petit feu, feu qu'on met aux sous-bois pour les détruire. Un propriétaire de la contrée, M. de More, a imaginé d'employer le feu comme moyen de destruction des sous-bois.... dans son application, le petit feu exige certaines précautions, H. FARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 22.

FEUILLETON. *Ajoutez :* Petite feuille collée par une de ses arêtes sur une partie d'une carte ou d'un plan, principalement d'un plan de bataille ; on peut, en l'abaissant ou la relevant, avoir la représentation de l'état des lieux, de la position des troupes, à deux moments différents.

FEUILLU. *Ajoutez :* style feuillu, style redondant. Nous en lûmes un cahier [de la *Julie*] ensemble [avec Diderot] ; il trouva tout cela feuillu, ce fut son terme, c'est-à-dire chargé de paroles et redondant : je l'avais déjà bien senti moi-même, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. A la 4e partie [de l'*Héloïse*] vous trouverez que le style n'est pas feuillu, tant mieux, ID. *Lett. à Duclos*, 19 nov. 1760. L'édition Musset-Pathay a *feuillu*; d'autres éditions ont *feuillet*, qui ne se comprend pas.

† **FEUTRANT, ANTE** (feu-tran, tran-t') *adj.* Qui opère le feutrage. Laine douée de propriétés feutrantes.

FEUTRE. || 7° Dans les marais salants, tapis végétal qui revêt le fond des tables, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 509.

FIACRE. — ÉTYM. *Ajoutez :* C'est aux cochers et aux carrosses de louage que Sarrazin a voulu faire allusion dans la *Pompe funèbre de Voiture*, quand il dit que Lyonelle suivit la reine de Sarmatie dans le char de l'enchanteur Fiacrou, *Œuvres de M. Sarrazin*, Paris, 1656, p. 295.

FIANCÉ. — REM. La Fontaine l'a fait de deux syllabes : Elle n'en plut pas moins aux yeux de son fiancé, *Fianc.*

† **FICELLERIE** (fi-sè-le-rie), *s. f.* Fabrication de ficelles. || Magasin de ficelles. Fils de lin retors écrus, blanchis et teints, ficellerie de couleurs, lisse et écrue.... *Almanach Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1128, 1re *col.*

FICTIVEMENT. — HIST. XVe s. Arguments que j'ai faits et produits fictivement en autrui personnage, G. CHASTELLAIN, *Chronique*, V, 133.

FIDÈLE. *Au n° 4, après* religion, *ajoutez :* || Très-Fidèle, titre donné au roi de Portugal. || Fidélissime, titre donné jadis aux rois de Navarre. Henri II, Très-Chrétien de France, et Antoine Ier, Fidélissime de Navarre.... CAYET, dans BAYLE, *Note N de l'art. IV de Jeanne d'Albret.*

FIEF. Plain fief, s'est dit pour fief direct. Quant au fief de la Motteprevoy, dont ledit sieur de la Chesnaux vous a parlé.... il est sans doute consolidé à sa dite terre et est devenu un plain-fief au lieu d'un arrière-fief, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, p. 7.

FIGÉ. || Fig. Qui n'a ni mouvement ni vivacité. Je suis ravie que vous aimiez mes lettres; je ne pense point qu'elles soient aussi agréables que vous le dites; mais il est vrai que, pour figées, elles ne le sont pas, SÉV. 28 juin 1675.

FIGUE. || 4° Dans les marais salants, fragment de feutre souillant le sel, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 509.

† **FIGURATION.** *Ajoutez :* Dans le langage du théâtre on dit figuration pour l'ensemble des figurants; ainsi le personnel de l'Opéra se divise en trois groupes : le chant, la danse et la figuration.

1. **FILAGE.** || Il se dit aussi des rôles de tabac dans les manufactures de tabac. Écôtage et filage des rôles menu-filés, *Instruction sur le service des manufactures des tabacs*, 30 juin 1832, art. 219.

FILASSE. || 3° Filasse de nerfs, sorte de filasse obtenue par le battage des tendons de bœuf. Fabricant de filasse de nerfs.

FILER. || Filer quelqu'un, le suivre à distance. L'agent de police fila le voleur. || *V. n.* Il se dit d'une lampe dont la flamme passe par-dessus le verre et répand de la fumée. La lampe file.

† **FILIALITÉ** (fi-li-a-li-té), *s. f.* Qualité de fils. Il [Jésus] avait [dit un critique allemand] commencé son œuvre de prédication et d'enseignement, quand il se reconnut pour le Messie; et ce ne fut que plus tard, presque à la fin de son ministère, qu'il eut conscience de sa filialité divine, MICHEL NICOLAS, *Revue critique*, t. II, p. 99.

† **FILOCHER** (fi-lo-ché), *v. a.* Faire le tissu de filoche. Navettes à filocher, passe-lacets, porte-crayons à la grosse, *Tarif des douanes de* 1869, p. 138.

† **FILONIEN, ENNE** (fi-lo-niin, niè-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrains filoniens, terrains éruptifs réduits à de très-petites dimensions, et tirant leur nom de ce qu'ils comprennent toutes les roches ou filons, pierreuses et métallifères.

† **FIMPI** (fin-pi), *s. m.* Nom indigène d'un arbre de Madagascar qui fournit la résine alouchine.

2. **FIN.** || Les fins, nom d'une secte à dévotion exagérée, en Hollande. Vous avez en France les convulsionnaires ; en Hollande on connaît les fins ; ici [en Prusse] les piétistes, VOLT. *Lett. du roi de Pr.* 13 sept. 1766.

† **FINFIN** (fin-fin), *adj.* Dans les marais salants, sel finfin, sel le plus fin, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 509.

† **FIONER.** || Dans la verrerie, enlever à la pince et par écailles, sur une des surfaces, une certaine quantité d'un verre dont l'épaisseur est trop grande pour l'objet auquel il est destiné; c'est afin d'abréger le travail.

† **FIRMIEN** (fir-miin), *s. m.* Nom donné aux

donatistes à cause de Firmus, Africain, qui fit adopter aux peuplades du pays dit aujourd'hui Kabylie le donatisme (en 372).

† **FISCALIN** (fi-ska-lin), *s. m.* Dans les Capitulaires de Charlemagne et autres, celui qui dépendait d'un domaine appartenant au fisc ou trésor du souverain.

— ÉTYM. Bas-lat. *fiscalinus*, de *fiscus*, propriété du souverain, fisc.

† **FIXATEUR.** || *Adj.* Fixateur, fixatrice, qui a la propriété de fixer. Les globules du sang sont les organes fixateurs de l'oxygène.

FIXATION. *L.* 3, *après* dans la terre, *ajoutez :* || Fig. Ce qu'on a le plus de peine à supporter dans l'infortune, c'est.... la fixation sur une seule idée, STAEL, *Influence des pass.* I, 6.

FIXÉ. *Après* Marsigli, *ajoutez :* Fixé à, qui ne cesse pas de. Je vous promets de demeurer fixée dans l'opinion que j'en ai [de votre tendresse]; mais, pour plus grande sûreté, soyez fixée aussi à m'en donner des marques, comme vous faites, SÉV. *à Mme de Grignan*, 25 oct. 1671.

† **FIXIBILITÉ** (fi-ksi-bi-li-té), *s. f.* Propriété qu'ont certaines substances d'être fixées. La fixibilité des couleurs, *Journ. offic.* 9 août 1871, p. 2556, 1re col.

† **FLABELLUM** (fla-bèl-lom'), *s. f.* Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné à des éventails que deux diacres agitaient pendant la célébration des saints mystères.

† **FLACHERIE** (fla-che-rie), *s. f.* Maladie parasitaire des vers à soie, dite aussi morts-flats, due à un ferment ou levûre qui se multiplie à l'infini dans le tissu de l'animal et le fait périr.

† **FLAMAND** (fla-man), *s. m.* Dialecte allemand, parlé dans les Flandres et appartenant au bas-allemand.

FLAMBEAU. || 11° Artifice d'éclairage, composé d'un faisceau de brins de fil mal tordu, enduits d'une composition éclairante.

† **FLAMBOIEMENT** (flan-boi-man), *s. m.* Action de flamboyer. Comme le flamboiement d'amour de l'infini, V. HUGO.

† **FLAMMÉ, ÉE** (fla-mé, mée), *adj.* Épithète qui a été donnée à des espèces de toiles. Toiles unies, rayées, à carreaux, flammées ou glacées, *Tabl. annexé aux lett. pat. du* 30 sept. 1780, *Tours.*

FLANC. || Terme d'artillerie. Dans un canon rayé, flancs d'une rayure, les deux surfaces obliques qui la limitent de chaque côté. Flanc de chargement, le flanc contre lequel appuient les ailettes du projectile lorsqu'on le pousse au fond de l'âme; flanc de tir, celui contre lequel appuient ces ailettes, lorsque le projectile est lancé par la poudre.

FLANQUÉ. || Terme de fortification. L'angle flanqué ou l'angle saillant d'un bastion est l'angle formé par ses deux faces.

FLATTEUSEMENT. — HIST. XVIe s. ... sans que, flatteusement, Il loue une beauté sous un faux jugement, DE BRACH, *Œuv.* t. I, p. 169.

FLÈCHE. || 9° Terme de fortification. Ouvrage se composant, comme le redan, de deux faces qui se coupent en formant un angle saillant. La flèche est plus petite que le redan; la longueur de ses faces ne dépasse pas trente mètres. || 21° Terme d'artillerie. Dans certains affûts, pièce ou réunion de pièces, placée suivant l'axe de l'affût, dans laquelle est engagée la vis de pointage et qui porte, à une de ses extrémités, la lunette qui reçoit la cheville ouvrière de l'avant-train. || Pièce occupant une position analogue et portant aussi une lunette pour la cheville ouvrière, dans les arrière-trains de certaines voitures : caisson, forge, chariot de batterie.

† **FLEXIONNEL, ELLE** (flé-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Terme de grammaire. Qui a rapport aux flexions.

† **FLIBUSTE** (fli-bu-st'), *s. f.* Le corps des flibustiers. J'ai détruit ici la flibuste, parce que la cour l'a voulu, et je n'en suis venu à bout qu'avec bien de la peine, *Cussy à Seignelay*, dans *Journ. des Débats*, 29 sept. 1868.

† **FLOQUETÉ, ÉE** (flo-ke-té, tée), *part. passé* de floqueter. Garni d'ornements, de rubans, en forme de flocons. Nous avons vu en scène Richelieu en robe de chambre, tout floqueté de rubans. — Il [Richelieu] se tenait à merveille sous ses vêtements floquetés de dentelles, CAPEFIGUE, *sur Richelieu.*

† **FLOQUETER (SE)** (flo-ke-té), *v. réfl.* Mettre sur ses habits des ornements imitant des flocons. Les fêtes champêtres de Choisy, où Mme de Pompadour se floquetait en bergère, CAPEFIGUE, *sur Richelieu.*

† **FLORENTIN, INE** (flo-ran-tin, ti-n'), *adj.* Qui appartient à la ville de Florence, et, particulièrement, à ses beaux-arts. Bronzes florentins. École florentine.

† **FLORIBOND, ONDE** (flo-ri-bon, bon-d'), *adj.* Terme d'horticulture. Qui porte beaucoup de fleurs. Peu de plantes sont aussi floribondes que le *clerodendron angustifolium*, *Revue horticole*, 1er avr. 1871, p. 379.

— ÉTYM. Lat. *floribundus*, de *flos*, fleur.

† **FLOUET, ETTE** (flou-è, è-t), *adj.* Forme archaïque de fluet.

1. **FLÛTE.** || 3° *Au lieu de :* petite flûte, flûte à timbre perçant, *mettez :* petite flûte, flûte qui sonne à l'octave de la flûte ordinaire.

3. **FLÛTE.** — ÉTYM. D'après M. Roulin, le nom de ce navire de guerre ne vient pas du holl. *fluit*; c'est au contraire le hollandais qui vient du français; *flûte*, ou anciennement *fluste*, est pour *fuste*, de l'espagn. *fusta*, sorte de navire, qui vient de *fuste*, bois (voy. FÛT).

† **FOHN** (fôn'), *s. m.* Nom donné dans la Suisse romande à un vent chaud du sud-est.

— ÉTYM. Lat. *favonius*, vent d'est.

1. **FOIN.** || Foin de Bourgogne, un des noms de la luzerne.

† **FOLLETAGE** (fo-le-ta-j'), *s. m.* Maladie des vignes folletées.

† **FOLLETÉ, ÉE** (fo-le-té, tée), *adj.* Se dit, dans le Midi, des vignes qu'atteint, aux mois de juin et de juillet, un mal subit frappant les sarments et laissant intacts le plus souvent le tronc et les racines; ce mal, suivant un préjugé populaire, est causé par un tourbillon de vent chaud.

1. **FOLLICULE.** — REM. Follicule, en termes d'anatomie, a été inventé par Boerhaave pour Ruysch.

† **FONCTIONARISME** (fon-ksio-na-ri-sm'), *s. m.* Système de la prépondérance des fonctionnaires. Nous sommes avec vous quand vous demandez la diminution du budget, la réforme administrative, la destruction de ce fonctionarisme qui est une plaie de notre époque, pire que l'ancienne aristocratie d'avant 89, *Compte rendu analytique de la séance du Corps législatif*, le 21 janvier 1870.

FOND. || Terme de marine. Petit fond, partie distincte de la cale et dans laquelle on peut mettre des marchandises de petit volume.

FONDÉ. — REM. On dit : fondé à. On trouve pourtant aussi : fondé de. On fut fondé de regarder.... CONDILLAC, *Gramm.* II, 10.

† **FONTAINERIE** (fon-tè-ne-rie), *s. f.* Fabrique et commerce de fontaines.

FORCLUSION. *Ajoutez :* Clause qui, dans certaines tontines, établit la part du capital pour les héritiers des membres prédécédés.

FORFAIT. || Terme de turf. Indemnité que paye le propriétaire qui, ayant engagé un cheval, déclare avant la course ne pas vouloir ou ne pas pouvoir faire courir.

† **FORGERIE.** *Ajoutez :* || Fig. Document littéraire ou autre forgé soit par un faussaire, soit par un écrivain qui fait un pastiche. Les forgeries des Macpherson ou des Garay, Écossais ou Basques, *Revue critique*, 19 mars 1870, p. 177.

FORMATION. — HIST. XVIe s. Je ne m'amuse pas fort aux formaisons des derivatifs, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 72.

† **FORMERET.** — HIST. XVe s. Il fauldra voulter ladite tour [tour d'Aubette à Rouen], laquelle a quinze piez de creux, et en sont les carches et fourmerès déjà assizes (1406), J. QUICHERAT, *Rev. archéol.* t. VII, p. 68.

† **FORMIDABLEMENT** (for-mi-da-ble-man), *adv.* D'une manière formidable. Le tonnerre gronde formidablement, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 27 avr. 1868. Il dort sur le pavé de l'antre, Formidablement allongé, V. HUGO, *Chansons des rues et des bois, la Méridienne du lion.*

FORT || Dans les raffineries de salpêtre, eaux fortes, celles qui n'ont plus qu'à passer une fois sur des terres neuves pour devenir eaux de cuite.

FOSSE. || Dans les chemins de fer, fosse à piquer, fosse au-dessus de laquelle on amène les locomotives, pour piquer dans le foyer avec un ringard, afin de faire tomber les escarbilles.

FOSSÉ. || 4° Espace vide ménagé dans la mécanique à tulle.

† **FOSSILISER.** || *V. a.* Rendre fossile. On dirait que la nature s'est plu à fossiliser tous ces produits, qui ont jadis, pour la plupart, participé de la vie animale, L. SIMONIN, *Monit. univ.* du 7 août 1867, p. 1083, 1re col.

† **FOUANE** (foi-n'), *s. f.* Voy. FOUINE 2.

† **FOUDRIER** (fou-dri-é), *s. m.* Ouvrier qui fait les tonneaux ou foudres à renfermer les produits alcooliques.

1. **FOUET.** || 10° Terme d'artillerie. Tir de plein fouet, tir à trajectoire tendue contre un but sur lequel on peut pointer directement. || 11° Terme de turf. Cheval qui arrive au fouet, cheval que son jockey est obligé de stimuler de la cravache, du fouet, pour l'enlever dans les foulées finales.

FOUGASSE. || 1° Terme de guerre. Petit fourneau ordinaire placé à la profondeur de 2 à 3 mètres. La fougasse ordinaire s'établit au fond d'un puits comblé de terre damée. La fougasse à bombes consiste dans la réunion de plusieurs bombes enterrées qui éclatent soit avant d'être projetées, soit en arrivant à la surface du terrain. La fougasse pierrier consiste en un entonnoir conique dont l'axe est incliné de 45°; la poudre est recouverte d'un plateau en bois chargé de cailloux.

FOULÉE. || Terme de turf. Les foulées, les enjambées du cheval. Tel cheval dans ses dernières foulées a pris la tête de la course.

FOURCHETTE. || 18° Pièce de bois fourchue qui, dans les avant-trains de certaines voitures, relie la volée à l'essieu, et reçoit le têtard du timon entre ses deux branches.

FOURGON. || Terme de chemin de fer. Fourgon de tête, fourgon à bagages qui est placé immédiatement après le tender.

FOURNEAU. || 7° L'excavation d'une mine qui renferme la poudre. Fourneau simple ou ordinaire, si le rayon de l'entonnoir est égal à la ligne de moindre résistance; fourneau surchargé ou globe de compression, s'il est plus grand; fourneau sous-chargé, lorsqu'il est plus petit.

† **FOURNOYER** (four-no-ié), *v. a.* Fournoyer des cocons, les exposer, pour étouffer la chrysalide, à la chaleur d'un four ou de la vapeur d'eau surchauffée.

FOYER. *Ajoutez :* En langage d'archéologie préhistorique, nom donné à des traînées noirâtres qui tranchent nettement sur la couleur du terrain, et qui sont formées d'un mélange de charbon, de terre calcinée et de limon.

FRAÎCHEUR. || 7° Qualité de ce qui est récent. Il me souvient des sages propos que vous me tîntes dans la fraîcheur de la blessure qui vous cuisait, BALZ. liv. XI, *lett.* 4.

FRAIRIE. || Fig. Bonne aubaine. L'évêque d'Oléron est mort; voilà frairie pour celui qui tire profit de telles collations, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 377.

† **FRAISAGE** (frè-za-j'), *s. m.* Action de fraiser (voy. FRAISER 3).

† **FRAISEUSE** (frè-zeu-z'), *s. f.* Machine-outil portant un arbre sur lequel on peut monter des outils de formes très-variées, dont la surface est entaillée comme celle de la fraise (voy. FRAISE 2).

† **FRAISURE.** *Lisez :* Évidement pratiqué à l'aide d'une fraise 2. En particulier, dans les armes à percussion, l'évidement qui se trouve à la partie inférieure de la tête du chien et qui embrasse la capsule. Dans les armes à silex, cavité demi-cylindrique pratiquée dans le bassinet, dans laquelle on plaçait la poudre d'amorce.

— ÉTYM. *Fraise* 2.

† **FRAMBOISEMENT** (fram-boi-ze-man), *s. m.* Terme d'anatomie. Disposition de tissus en framboises, c'est-à-dire en saillies mamelonnées Ainsi s'explique, d'après M. Owen, le framboisement de l'œuf et sa transformation totale en une masse de cellules germinatives, A. DE QUATREFAGES, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juillet 1856, p. 62.

2. **FRANC.** || 2° *Lisez :* Aujourd'hui, unité fondamentale du système monétaire décimal, correspondant à un alliage de 4 grammes 5 décigrammes d'argent et 5 décigrammes de cuivre, ou de 290 milligrammes d'argent et 32 milligrammes de cuivre. Le franc se divise en dix décimes ou cent centimes. || Franc, pièce d'argent qui, comme les pièces divisionnaires de la pièce de 5 francs, ne contient que 4 grammes 175 milligrammes d'argent alliés à 825 milligrammes de cuivre; titre de 835 millièmes.

† **FRANCHISSEMENT.** || 2° Terme de fortification. Gradins de franchissement, gradins pratiqués dans un épaulement pour permettre aux troupes qui sont derrière de le franchir facilement afin de se porter en avant.

FRANCISER. *Ajoutez :* Genève.... On te voit.... Travailler jour et nuit au faste et vanité, Et faire tout ton dieu des modes de la France.... Mais, te francisant tant, même jusqu'au saint lieu, As-tu point peur qu'un jour, par ordre du vrai Dieu, Pour mieux te franciser la France ne t'étrille? DE

LA CHANA, 1698, dans *la Conspiration de Compesières*, Genève, 1870, p. 95.

FRANCISQUE. Hache de guerre des Francs; elle ne présente qu'un tranchant (et non deux, comme l'ont dit quelques auteurs trompés par *bipennis* employé abusivement quelquefois pour désigner la francisque); le Franc la lançait contre le bouclier de son ennemi, ou s'en servait en la conservant à la main.

FRANGE. || 3° Terme de physique. Lignes alternativement brillantes et obscures qui se manifestent dans le phénomène des interférences.

FRAPPEUR. || 4° Frappeur de gaze, celui qui donne l'apprêt à la gaze, et y fait des dessins à jour au moyen d'un emporte-pièce, *Tarif des patentes*, 1858.

† **FRASIER** (fra-zié), *s. m.* Synonyme de fraisil, bien plus souvent employé.

† **FRAXINIFOLIÉ, ÉE** (fra-ksi-ni-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. A feuille de frêne.

— ÉTYM. Lat. *fraxinus*, frêne, et *folium*, feuille.

† **FRÉGATAIRE.** Au lieu de la définition, lisez: Nom donné aux hommes de peine qui conduisaient à bord des navires, dans des barques, les marchandises qu'exportait la Compagnie française établie sur la côte barbaresque.

— ÉTYM. Ital. *fregatario*, de *fregata*, frégate.

† **FREIA** (fré-ia), *s. f.* La 76° planète télescopique, découverte en 1862 par M. Darrest.

† **FREINTE** (frin-t'), *s. f.* Terme de filature de coton. Déchet qui se produit dans toutes les opérations nécessaires pour la transformation du coton en fil.

† **FRELATATION** (fre-la-ta-sion), *s. f.* Action de frelater. La frelatation des drogues est la seule science dont les marchands se piquent; les drogues les plus chères sont les plus maltraitées, GILIBERT, *de l'Anarchie médicale*, Neufchâtel, 1772.

FRESAIE. — ÉTYM. Gascon, *bresago*, qui appuie l'étymologie *præsaga*.

FRICASSÉE. || Fricassée ou friture, nom que l'on donne quelquefois aux sardineries.

† **FRICATIF, IVE** (fri-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui exerce un frottement. Les grammairiens ont appelé consonnes continues ou fricatives celles dont le son peut être prolongé par une sorte de frottement de l'air sortant de la bouche : *s, v, m, n, r, l*, sont des consonnes fricatives.

† **FRIGGA** (fri-ga), *s. f.* La 77° planète télescopique, découverte en 1862 par M. Peters.

FRIPON. || Anciennement, friponne, nom d'une petite boîte ronde dans laquelle se vendait le cotignac d'Orléans.

FRIPONNERIE. || Anciennement, *au plur.* friandises. Elle [Mme de Puisieux] endetta le couvent de Dix-Vertus d'une somme considérable, et cela pour des friponneries; car le pâtissier seul demanda beaucoup, TALLEM. DES RÉAUX, *Hist.* t. II, p. 470, édit. PARIS.

1. **FRISE.** — ÉTYM. *Ajoutez* : Esp. *friso*; de l'arabe *ifriz*, rebord d'une muraille pour écarter la pluie, d'après M. Dozy, qui croit que le mot arabe est d'origine grecque et représente le grec ζωφόρος.

FRITURE. || 4° Nom donné à l'établissement, dit plus souvent sardinerie, où l'on prépare la sardine à l'huile.

† **FRONDIBALE** (fron-di-ba-l'), *s. f.* Ancienne machine de guerre, composée spécialement d'une longue poutre mobile dans un plan vertical autour d'un axe qui la partageait en deux bras de leviers inégaux. La chute brusque d'un contre-poids placé à l'extrémité du bras le plus long déterminait un mouvement de rotation par suite duquel les projectiles portés par le petit bras étaient lancés comme par une fronde.

— ÉTYM. Bas-lat. *fundibula*, *fundibala*, dérivé du lat. *funda*, fronde.

FRONT. || De front, de face. On m'a conduit au second par un escalier à demi rompu et si étroit qu'à peine y pouvais-je passer de front, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. VII, p. 508.

† **FRONTALIER** (fron-ta-lié), *s. m.* Celui dont la propriété est contiguë à la frontière d'un État. Les communes limitrophes qui auront la jouissance exclusive et légitime des pâturages dans le pays voisin pourront nommer à elles seules les gardes pour la surveillance de ces pâturages; quand la jouissance sera commune entre frontaliers respectifs, chaque municipalité intéressée pourra avoir ses propres gardes, ou en nommer de concert avec les autres usagers, *Acte du 26 mai 1866, additionnel aux traités de délimitation conclus entre la France et l'Espagne*, art. 6.

FRONTEAU. || 5° Terme d'artillerie. *Ajoutez* : Aujourd'hui, masse en métal, portant un guidon à sa partie supérieure, et fixée sur certaines pièces, un peu en avant des tourillons.

FRONTIÈRE. || Ligne de frontière, ensemble des obstacles qui résultent de la configuration du sol, et de la combinaison des places fortes et des ouvrages de fortification passagère.

† **FRONTO-INIAQUE** (fron-to-i-ni-a-k'), *adj.* Qui va du front à la nuque. Diamètre fronto-iniaque.

— ÉTYM. *Front*, et *iniaque*.

† **FULGURANT.** || Terme de médecine. Douleurs fulgurantes, certaines douleurs très-intenses et très-rapides, qui dépendent de lésions particulières de la moelle épinière.

† **FULMINABILITÉ** (ful-mi-na-bi-li-té), *s. f.* Disposition à être frappé de la foudre. On dit que la fulminabilité n'est pas la même pour le hêtre que que pour les autres arbres.

FUSÉE. || 4° Terme d'artillerie. Fusée volante, fusée à baguette, fusée de signal, cylindre de carton rempli de poudre, attaché à une baguette, qui s'élève de lui-même en l'air quand on y a mis le feu. || Fusée de guerre, autrefois fusée à la Congrève, fusée composée d'une baguette directrice, d'un cartouche qui contient la poudre et d'un chapiteau incendiaire ou éclairant, ou d'un obus oblong ou d'une bombe; elles sont désignées par le diamètre du cartouche en centimètres et par la nature de leur service. || Fusée d'amorce, artifice employé autrefois pour communiquer le feu à la charge des bouches à feu. || Fusée fusante de projectiles creux, tube en bois ou en métal, chargé d'une composition fusante, qu'on fixe sur les projectiles creux, bombes, obus, grenades, pour en déterminer l'éclatement au moment voulu. || Fusée percutante, fusée disposée de manière à s'enflammer par le choc du projectile sur le but.

FUSIL. || Fusil se chargeant par la culasse, fusil dans lequel la culasse présente une partie mobile dont le jeu permet de mettre immédiatement la cartouche en place, sans avoir à l'introduire par la bouche. Il y en a un très-grand nombre de systèmes: le fusil ou l'amusette du maréchal de Saxe, le fusil de Chaumette, le fusil de Montalembert. || Fusil à aiguille, voy. AIGUILLE, aux ADDIT. ET CORRECT. || Fusil de rempart, arme portative de gros calibre, destinée à être tirée en prenant appui sur la plongée des ouvrages de fortification; elle se charge par la culasse. Le fusil de rempart rayé a reçu aussi le nom de grosse carabine. || Fusil double, fusil portant deux canons brasés ensemble. || Fusil brisé, fusil composé de deux parties qui se réunissent au tonnerre en se vissant l'une dans l'autre; on les dévisse pour charger. || Fusil tournant, voy. TOURNANT. || Fusil revolver, fusil présentant une disposition analogue à celle des revolvers. || Fusil à magasin, voy. MAGASIN. || Fusil à percussion, voy. PERCUSSION. || Fusil à silex, paraît pour la première fois dans l'armée française en 1670; on y met le feu à l'aide d'une platine dite à la miquelet, voy. MIQUELET. || Fusil-pendule, voy. PENDULE. || Pierre à fusil, voy. PIERRE, n° 4.

† **FUSILLEMENT** (fu-zi-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de fusiller. Si la désobéissance était de nature à compromettre la sécurité de l'ennemi, il n'y avait qu'une peine, le fusillement; ce mot nouveau a été créé par les envahisseurs pour les besoins quotidiens de leur conversation avec les vaincus, E. LAVISSE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er sept. 1871, p. 51.

† **FUSTERIE** (fu-ste-rie), *s. f.* Métier du fustier (il y a à Genève une place de la Fusterie).

† **FUSTIER** (fu-stié), *s. m.* Nom donné dans plusieurs provinces aux charpentiers, et spécialement aux charpentiers en bateaux, ou constructeurs de bateaux.

G

GABARIT. Ce mot n'est pas seulement un terme de marine; il s'applique d'une manière générale à toute pièce mince en bois ou en métal découpée ou façonnée suivant un profil qu'on doit reproduire. Ainsi, il y a des gabarits en tôle qui sont employés dans la fabrication des armes. Il y a des gabarits en bois qui servent à construire les gabions. Il y a même des gabarits en bois mince, en carton ou en papier qui servent de guides aux dessinateurs pour tracer des courbes.

† **GABARRE**, *s. f.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'une grande barre de bois avec laquelle on serre le pressoir du cidre.

GABELLE. — ÉTYM. D'après Dozy, c'est l'étymologie arabe qui doit prévaloir : à côté de *gabella*, l'italien avait aussi *caballa* et *cabella* cité dans du Cange; le *k* initial arabe devient quelquefois *g* dans les langues romanes; et il est bien plus probable que les peuples du Midi ont emprunté aux Arabes cette dénomination qu'aux Germains; en conséquence, il assimile *gabelle*, *gabella* à l'esp. *alcabala*, *alcavala*, impôt, qui est l'arabe *al-kabâla*, sorte de taxe.

GAGNER. || 15° *Ajoutez* : Gagner pays, s'enfuir. La comtesse de Soissons gagne pays et fait fort bien; il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air, SÉV. 2 févr. 1680. || 20° Se gagner soi-même, être le propre objet de son gain. La belle conquête, mon cher frère, que de se gagner soi-même pour se donner à Dieu tout entier! BOSS. *Lett. sur l'adorat. de la croix.*

† **GAGNERIE** (ga-gne-rie), *s. f.* Nom des métairies dans certaines parties de la Bretagne.

— ÉTYM. *Gagner*, au sens archaïque de faire paître.

† **GAILLETERIE** (ga-llè-te-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Masse de gaillette ou menus morceaux de houille.

† **GAIZE** (ghê-z'), *s. f.* Nom local d'une certaine roche du département des Ardennes, dite aussi pierre morte, composée surtout de silice, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXX, p. 681.

GALANT. || 4° *Ajoutez* : De galant homme, en galant homme. Je voudrais que, sans rebattre les lanterneries du passé, cela [la réconciliation de Bussy avec Guitaut] se fît de galant homme, avec cette grâce que vous avez quand il vous plaît, SÉV. *à Bussy-Rabutin*, 23 août 1678. (C'est l'italien : *da galant'uomo.*)

GALANTERIE. — REM. Galanterie s'est dit pour objet de toilette, modes, etc. Un présent de galanterie de senteurs qui devait être offert à la comtesse de Castlemaine, *Lett. etc. de Colbert*, VI, 276. On y fait [à Berlin] beaucoup d'ouvrages d'acier, des glaces de miroir, plusieurs sortes de galanteries, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 391. Elle [la ville de Paris] a cependant plusieurs manufactures et fabriques : telles sont.... celle des chapeaux de castor et autres, la galanterie ou les modes, la bijouterie.... ID. *ib.* p. 391.

† **GALATÉE.** || La 74° planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tempel.

GALE. || Gale bédouine, nom donné vulgairement à une maladie de la peau (lichen vésiculaire) qui est commune dans les pays chauds.

GALETAS. — ÉTYM. *Ajoutez* : A Boulogne-sur-Mer et à Calais, on prononce *galata*.

GALEUX *Ajoutez* : Verre galeux, verre à vitre ou à bouteille, qui, dans le cours du travail, éprouve un commencement de dévitrification

† **GALIBI.** — ÉTYM. Ces anthropolithes ont été ainsi nommés des *Galibis*, branche de la race caraïbe.

† **GALLEC** (gal-lek) ou **GALLO** (gal-lo), *s. m.* Nom donné au patois français qui se parle dans le département des Côtes-du-Nord, patois assez semblable à celui de la basse Normandie.

GALLON. — HIST. XIIIe s. Galon, dans TOUGARD, *Une page d'hist. locale*, p. 12.

† **GALVANOPLASTIQUE** (gal-va-no-pla-sti-k'), *adj.* Qui a rapport à la galvanoplastie.

† **GALVAUDEUX** (gal-vô-deû), *s. m.* Homme de peine. Les camionneurs prennent ordinairement pour décharger les pièces de vin des hommes de peine connus sous le nom de galvaudeux, *le Peuple français* du 11 nov. 1869.

GAMELLE. || Actuellement, vase en fer-blanc dans lequel chaque soldat reçoit sa ration.

GAMIN. — ÉTYM. *Ajoutez* : D'après Schmidt-Göbel, *Archiv. für das Studium der neueren Sprachen*, t. 41, p. 229, *gamin* est l'allemand *Gemeiner*, un simple soldat; il dit qu'en Allemagne on se servait de ce mot dans l'armée française : *un caporal et quatre gamins.*

† **GANDIN.** — ÉTYM. Cette silhouette de parasite qui s'appelle Paul Gandin. — Gandin! je crois bien que le nom devenu populaire et passé dans la langue courante, vient de là [*Les Parisiens de la décadence*], et M. Littré, s'il lui donne asile en son dictionnaire, doit en faire honneur à Théodore Barrière. C'est la seule chose qui ait vieilli dans les *Parisiens.* Gandin? cela date de treize ans, — autant de siècles, J. CLARETIE, *Feuillet. de l'Opinion.* 22 mars 1868.

† **GANGÉTIQUE** (gan-jé-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au Gange La partie gangétique de l'Inde.

GANSE. || 4° Premier élément des nœuds. Ganse

simple, forme que prend un cordage qu'on ploie et dont on rapproche les deux brins.

† **GANSÉ, ÉE** (gan-sé, sée), *adj.* Se dit des nœuds dans lesquels on a fait une ganse avec un des brins avant de le terminer. Nœud simple gansé, nœud droit gansé. || Broderies gansées, broderies figurées avec de la ganse.

GANT. || Les gants jaunes, les hommes qui portent des gants jaunes, les muscadins.

† **GARAUDE** (ga-rô-d'), *s. f.* Sorte de guêtre non ouverte sur le côté, que portent les paysans et paysannes de la Bresse.

1. **GARDE.** || 15° *Ajoutez :* Garde meurtrière, voy. MEURTRIER.

† **GARDE-FRASIER** (gar-de-fra-zié), *s. m.* Dans la nomenclature des forges, nom donné à la plaque de fer qui entoure l'âtre, et qui retient les menus morceaux de charbon.

† **GARDE-REINS** (gar-de-rin), *s. m.* Lames de métal qui couvrent les reins, dans les armures du XV^e siècle.

† **GARDERIE.** *Ajoutez :* Lieu où l'on garde les jeunes enfants dont les parents ne peuvent s'occuper. Il y a plusieurs garderies dans cette ville.

GARENNE. || 5° Tabacs en garenne, tabacs en entrepôt. Il faut distinguer les excédants et les déchets sur le tabac expédié et reçu en garenne, d'avec les excédants et déchets sur le tabac que l'entreposeur reçoit et délivre en boîtes et en paquets, ou par nombre de rôles et de cigares, *Circulaire des contrib. indirectes*, 26 sept. 1820, n° 31.

GARNITURE. || On nomme garnitures d'une arme à feu portative l'ensemble des pièces de métal qui relient le canon au bois, qui renforcent ce dernier, ou qui font jouer la platine et la fixent sur le bois.

† 2. **GARROTTÉ.** || Garrotter un cheval, le blesser au garrot.

† 2. **GÂT** (gâ), *adj. m.* Marais gât, marais salant abandonné ou en cours de transformation en prairie. *Enquête sur les sels*, t. I, p. 610.

GAUCHE. || 2° Fig. Être sur le pied gauche, voy. PIED, n° 1; *et supprimer tout ce qui est relatif à pied gauche* || 12° *Ajoutez :* Fig. Mettre à gauche, mettre du froid entre des personnes. La vie si recluse et si resserrée de son petit-fils [le duc de Bourgogne; c'est du roi qu'il s'agit] qui l'avait dès lors mis fort à gauche avec Monseigneur, ST-SIM. t. IX, p. 355, éd. CHÉRUEL. || Passer l'arme à gauche. *Ajoutez :* Les crânes sont les six maîtres d'armes à qui j'ai fait passer l'arme à gauche. — Cela veut dire tuer, n'est-ce pas? — Nous disons ça comme ça, reprit-il avec la même innocence, A. DE VIGNY, *Stello*, ch. 23.

† **GAUMINE.** *Ajoutez :* Je ne sais comment ceux-là [les protestants] se sont mariés; ils ont peut-être contracté de ces unions que les lois ont déclarées illicites, qu'on nommait mariages par paroles de présent, ou mariages à la gaumine, MALESHERBES, *Second mémoire sur le mariage des protestants*, p. 138.

— ÉTYM. Quelques-uns [parmi les protestants] se marièrent sans bénédiction nuptiale, par un simple contrat civil, usage très-ancien dans le royaume, que les ordonnances rendues à la fin du siècle précédent n'avaient point encore aboli; usage fréquent parmi les catholiques eux-mêmes, et dont le doyen des maîtres des requêtes et des intendants des provinces avait donné si hautement l'exemple que, du nom de cet homme fort connu par ses emplois, par ses écrits, par le rôle qu'il avait joué un moment pendant la Fronde, et qui s'appelait *Michel Gaumin*, ces sortes de mariages s'appelaient des *mariages à la gaumine*, RULHIÈRES, *Éclaircissements historiques, seconde partie*, 1788, p. 174.

† **GAVE** (ga-v'), *s. m.* Dénomination des cours d'eaux des Pyrénées. Le gave de Pau.

† **GAVEUR** (ga-veur), *s. m.* Celui qui gave. Les gaveurs de pigeons, qui ont 25 c. par douzaine de pigeons gavés, c'est-à-dire bourrés de grain insufflé de la bouche du gaveur dans le bec de l'animal, *la Liberté*, 23 avril 1870.

† 2. **GAZIER.** || *Adj.* Qui a rapport à l'éclairage par le gaz. L'industrie gazière.

† **GAZOPHYLACIUM** (ga-zo-fi-la-si-om'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Dans les anciennes basiliques, lieu où l'on déposait celles des offrandes des fidèles que les canons défendaient de placer sur l'autel, et qui étaient portées directement dans la maison de l'évêque.

— ÉTYM. Γαζοφυλάκιον, de γάζα, trésor, et φυλάσσειν, garder.

† **GÉCARCIN** (jé-kar-sin), *s. m.* Crabe de terre ou tourlourou.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et καρκίνος, crabe.

† **GEDDE** (jè-d'), *s. f.* Larges jattes de bois, employées au transport du sel dans les marais salants de la rive droite de la Loire et pouvant contenir 25 ou 30 kilogrammes.

— ÉTYM. C'est une forme de *jatte*.

† **GELINIER** (je-li-nié), *s. m.* Synonyme provincial de poulailler. Un vol de poules dans le gelinier de M. Niermont, *le Courrier de l'Ain* du 26 juin 1868.

— ÉTYM. *Geline*.

† **GEMMAGE** (jè-mma-j'), *s. m.* Action de gemmer.

† **GEMMEUR** (jè-mmeur), *s. m.* Celui qui gemme. Un bon ouvrier gemmeur.... *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 57.

GÉNÉALOGIE. || 3° Filiation des chevaux de course; elle est inscrite au stud-book anglais ou au stud-book français.

† **GÉNÉPI.** Ce pauvre garçon [Anet] s'échauffa tellement qu'il gagna une pleurésie, dont le génépi ne put le sauver, quoiqu'il y soit, dit-on, spécifique, J. J. ROUSS. *Confess.* V.

GÉNÉRAL. || 4° En France, général est un terme qui désigne les grades au-dessus de colonel, et qui embrasse deux degrés hiérarchiques : les maréchaux de camp ou généraux de brigade et les lieutenants généraux ou généraux de division.

GÉNÉROSITÉ. || 3° Qualité d'un vin généreux. Certains vins.... ne pouvant souffrir le transport sans perdre leur principale saveur et générosité, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, *Lettre*.

GENET. — ÉTYM. D'après M. Dozy, l'esp. *ginete* vient de *zeneta*, nom d'une grande tribu berbère qui, au XIII^e siècle, fournit aux Maures d'Espagne des cavaliers renommés.

† **GÊNEUR** (jê-neur), *s. m.* C'est une vague rumeur que je me borne à constater, au risque de passer moi-même pour un fâcheux; vous savez qu'aujourd'hui les boulevardiers disent un gêneur, *l'Indépendance belge*, du 6 sept. 1868.

† **GÉNEVOIS, OISE** (jé-ne-voî, oi-z'), *adj.* Qui appartient à Genève, ville de Suisse. Le parler génevois.

GENS. — REM. || 4. Ajoutez : *Quels* est traité comme *tous :* quels honnêtes gens! et : quels sottes gens! Ces messieurs tous honnêtes gens, et non toutes.

† **GENTILICE** (jan-ti-li-s'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Dans les noms d'homme, celui qui désignait la gens.

— ÉTYM. Lat. *gentilicius*, de *gentilis* (voy. GENTIL 1).

† **GENTILISME** (jan-ti-li-sm'), *s. m.* La religion des gentils. Afin que, son corps ne se trouvant plus, il fût sans difficulté pris pour un dieu, comme assez d'autres que le gentilisme a souvent consacrés après être ainsi disparus, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des payens*, II, *Julien*.

† **GENTLEMAN-RIDER** (djen'-tle-man'-raye-dèr), *s. m.* Mot anglais signifiant homme du monde qui monte dans les courses. Les jockeys et les entraîneurs ne peuvent monter dans les courses courues par les gentlemen-riders. || *Au plur.* Gentlemen.

† **GÉODÉSISTE** (jé-o-dé-zi-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de géodésie. Les géodésistes proposent de diriger les triangles en partant de la base de Tachbounare, par Braïlow, le long de la rive gauche du Danube, sur Silistria.... *Moniteur universel* du 29 août 1868, p. 1239, 1^re col.

GERBE. || Dans les marais salants, petit tas de sable obtenu par l'opération du battage, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 609.

GERÇURE. || 2° Terme d'artillerie. Fente produite à la surface extérieure d'une bouche à feu en bronze, par suite d'une forte pression intérieure.

† **GERNOTTE** (jèr-no-t'), *s. f.* Voy. TERRE-NOIX.

† **GESTICULAIRE** (jé-sti-ku-lè-r'), *adj.* Qui a rapport aux gestes. Il est parlé, dans les anciens auteurs, d'une éloquence gesticulaire et de solécismes en fait de gestes, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de littérat.* p. 100.

† **GEYSER.** — ÉTYM. Islandais, *geysa* ou *giosa*, être en fureur, sortir impétueusement.

† **GHASEL** (ga-zèl) ou **GHAZELE** (ga-zè-l'), *s. f.* Sorte de poésie arabe dont le nom a été souvent employé par les poëtes de l'école romantique.

† **GHETTO** (ghè-tto), *s. m.* Nom, dans certaines villes de l'Italie, du quartier où les Juifs sont obligés de résider.

† **GHEZ** (ghèz'), *s. m.* Nom de la langue parlée en Abyssinie. Le ghez ou idiome abyssin est un reste vivant de l'antique langue de l'Yémen, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.*, VII, *les Arabes*, p. 279.

† **GICLER** (ji-klé), *v. a.* Terme populaire. Faire rejaillir en éclaboussant. Un maçon prenant de la chaux dans sa truelle et la faisant rejaillir de tous côtés en l'appliquant sur le mur, a giclé. On dit aussi d'une roue de voiture qui fait rejaillir de la boue en entrant dans une ornière, qu'elle a giclé.

† **GIFFARD** (ji-far), *s. m.* Nom donné à un siphon destiné à amener l'injection d'eau dans le cylindre où jouent les pistons des machines à vapeur; on l'appelle aussi injecteur Giffard, du nom de l'inventeur.

† **GILETIER.** || *Adj.* Chaîne giletière, chaîne qui se porte au gilet. Il avait une légère contusion à la racine du nez, et, à un bouton de son gilet, le crochet d'une chaîne giletière, *Gazette des Tribunaux*, 17 juillet 1870.

† **GIRIE.** || 2° Action de tourner. D'abord on les enferme [les puces] dans des boîtes de papier qui tournent au moindre mouvement; ces giries étonnent la bête qui apprend à marcher posément, le reste s'ensuit, *Extrait de l'International, dans l'Universel* du 21 sept. 1869.

GIROUETTE. — HIST. XVI^e s. Vous qui n'aimez que par coustume, Caressiez un nouvel amant... Jamais legere girouette Au vent si tost ne se vira, DESPORTES, *Bergeries*, VI, *Villanelle*.

† **GITH** (jit'), *s. m.* Nielle, *lychnis githago, L.*

— ÉTYM. Portug. *gith;* M. Dozy pense que ce pourrait être une altération portugaise de l'arabe *chemith* ou *chetmiz*, noms de la nielle.

† 1. **GIVRE.** — HIST. XIII^e s. Or entendeiz, beaz sire, la nostre male vie; Car adès pluet sor nos, et givlet, et gresilhet, P. MEYER, *Rapports*, 1^re part. p. 207.

† **GLABELLO-INIAQUE** (gla-bel-lo-i-ni-a-k'), *adj.* Qui va de la glabelle à la nuque. Diamètre glabello-iniaque.

ÉTYM. *Glabelle*, et *iniaque*.

GLACIÈRE. || Glacière artificielle, appareil à l'aide duquel on fait de la glace en utilisant le refroidissement produit par certaines réactions chimiques.

GLADIATEUR. || Nom donné, au XVIII^e siècle, à Valenciennes, aux anciens compagnons de l'épée à deux mains, ou joueurs d'armes, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 64.

† **GLANDER** (SE) (glan-dé), *v. réfl.* Devenir glandé, en parlant d'un cheval.

† **GLÉBÉ, ÉE** (glé-bé, bée), *adj.* Ancien terme de droit féodal. Qui appartient à la glèbe. Pour invoquer cet usage [l'usage féodal de prendre les titres de dignité attachés aux terres qu'on possédait], il faudrait prouver qu'il y avait dans le diocèse de Saint-Pons une terre de Pardailhan érigée en baronie réelle; or ce titre glébé n'a jamais existé, BATBIE, dans la *Gazette des Trib.* 26 mai 1870.

GLOBE. || Nom du projectile à l'aide duquel on éprouve, dans le mortier éprouvette, la force de la poudre.

† **GLOSSOLALE** (glo-sso-la-l'), *s. m.* Celui qui possède la glossolalie. Le style de saint Paul, qu'est-il, à sa manière, si ce n'est l'improvisation étouffée, haletante, informe du glossolale? RENAN, *Apôtres*, IV.

† **GLOSSOLALIE** (glo-sso-la-lie), *s. f.* Don surnaturel de parler les langues, par exemple chez les apôtres après la mort de Jésus.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et λαλιά, parole.

† **GNAVELLE** (ghna-vè-l'), *s. f.* Plante du genre *scléranthus* (*scleranthus perennis, L*)

† **GODEBERT** (go de-bèr), *s. m.* Espèce de camail qui faisait partie de l'armure au XIII^e siècle.

† **GODELLE** (go-dè-l'), *s. f.* Nom qu'on donne dans les environs de Lyon à une variété barbue de froment renflé.

† **GODENDAC** (go-dan-dak) ou **GODENDART** (go-dan-dar), *s. m.* Arme à hampe, dont le fer porte une pointe, un croc et un tranchant.

† **GOGUE.** *Ajoutez :* Gogue ou goguette. Ancien terme de cuisine. Gogue ou goguette au sang, sorte de mets préparé avec un foie de cochon haché menu, des oignons, de fines herbes, délayé avec du sang de cochon, assaisonné, mis dans une terrine, et cuit avec feu dessus et dessous.

† **GOLETTE** (go-lè-t'), *s. f.* Nom donné à la soie qu'on tire de cocons percés.

† **GOMMEUR** (go-meur), *s. m.* Celui qui opère le gommage. Gommeur d'étoffes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **GONG.** Il n'est pas synonyme de tam-tam. Le

gong est un instrument de cuivre que l'on frappe, et le tam-tam est recouvert d'une peau comme les timballes. Près de lui [du chef de la police à Amboine] le tam-tam et le gong marquaient la cadence d'un chant improvisé, JURIEN DE LA GRAVIÈRE, *Voy. en Chine*, 2ᵉ éd. t. I, p. 39.

† **GONIASMOMÈTRE** (go-ni-a-smo-mè-tr'), *s. m.* Instrument de topographie employé pour mesurer les angles.

— ÉTYM. Γωνιασμὸς, disposition en angle, et μέτρον, mesure.

† **GOUACHÉ, ÉE** (goua-ché, chée), *adj.* En manière de gouache. Une miniature gouachée.

2. **GOUJON.** *Ajoutez :* Petite pièce de bois ou de métal qui en réunit deux autres en s'engageant dans les deux.

† **GOULDE** (goul-d'), *s. m.* Monnaie allemande, florin d'or ou d'argent [allem. *Gulden*, de *Gold*, or]. Toutes les monnaies de Vienne sont réelles; elles consistent : en écus espèces qui valent 90 kreutzers; en gouldes ou florins qui en valent 60.... GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, 1769, p. 267.

† **GOUTTÉ.** || En Normandie, plie gouttée par opposition à la plie brune, le carrelet qui est parsemé de taches jaunes.

GOUTTIÈRE. || 7° *Au lieu de :* Terme de fourbisseur.... d'épée, *lisez :* Évidement pratiqué le long des lames de certaines armes blanches; la gouttière est plus étroite que le pan creux relativement à sa profondeur. || 8° *Au lieu de :* gouttière, synonyme de gélivure, *lisez :* défaut des bois; partie pourrie au milieu du bois; elle peut avoir pour cause toute autre chose que la gelée, ce qui la distingue de la gélivure.

† **GOUVERNEMENTISTE** (gou-vèr-ne-man-ti-st'), *s. m.* Partisan du gouvernement. ....Faisant de nécessité vertu, affectaient de paraître gouvernementistes, BABŒUF, *Pièces*, I, 47.

GRADUATION. — HIST. XVIᵉ s. Il n'estoit point encore [du temps du concile de Nicée] de nouvelles de bacheliers ni docteurs en theologie, qui seuls deussent estre creus aux conciles, en la decision des matieres controverses, comme maintenant; ces graduations furent inventées longtemps après, assavoir en l'an MCCXV par le premier concile de Latran, *Le bureau du concile de Trente*, p. 5.

GRAIN. || 15° *Ajoutez :* Terme d'artillerie. Grain de lumière, masse de métal moins fusible que celui dont est faite une bouche à feu, qui est vissée dans son épaisseur, et dans laquelle est percée la lumière.

† **GRAISINS** (grè-zin), *s. m. pl.* Terme de verrerie. Synonyme de cassons.

† **GRAMMATE** (gra-mma-t'), *s. m.* Le grammate des troupes, nom, sous les Ptolémées, en Égypte, du ministre de la guerre.

GRAND. — REM. On dit depuis quelque temps : Faire grand, pour travailler en grand, à la grande. Il fait grand, chose importante pour l'Opéra, et l'on sent qu'il pourrait remplir aisément ce vaste cadre, TH. GAUTIER, *Feuilleton, Monit. universel*, 30 nov. 1868.

† **GRAND'GARDE** (gran-gar-d'), *s. f.* Voy. GARDE 1, n° 11.

† **GRANDILOQUENCE** (gran-di-lo-kan-s'), *s. f.* Parole pompeuse. Je crois que c'est vous-mêmes, messieurs, qui vous mystifiez par votre fausse métaphysique et votre grandiloquence, PROUDHON, *Les majorats littéraires*, p. 14, Paris, 1868.

— ÉTYM. Lat. *grandiloquus*, de *grandis*, grand, et *loqui*, parler (voy. LOQUACE).

GRAND'MAMAN (gran-ma-man), *s. f.* Voy. MAMAN.

† **GRANITAIRE** (gra-ni-tê-r'), *adj.* Qui est de la nature du granit.

GRANULATION. || 6° Fabrication des grains ronds qui constituent la poudre de mine.

GRAPHIQUE. || 5° *S. m.* Un graphique, un dessin exécuté graphiquement.

1. **GRAPPE.** || 5° Terme d'artillerie. Grappe de raisin, dispositif employé autrefois pour lancer des balles à l'aide des canons; les balles étaient réunies autour d'un axe en fer, entre deux plateaux en bois, et maintenues par une toile et du fil de fer.

† 3. **GRAPPE** (gra-p'), *s. f.* Synon. de vin de cannes.

— ÉTYM. Espagn. *guarapo*, nom de cette liqueur à la Nouvelle-Grenade et au Venezuela.

GRAS. *Ajoutez :* Emballage en gras et maigre, emballage en toile grasse (voy. TOILE, n° 6) et en toile ordinaire.

† **GRATTE.** || 3° Dans la fabrique des chaussures, morceaux de cuir ou d'étoffe que les ouvriers ne sont pas obligés de restituer, après avoir taillé dans la pièce remise le nombre de chaussures demandé. Avec la gratte on fait quelquefois sur cinq paires de bottines une sixième paire qui appartient alors à l'ouvrier. Les tailleurs se livrent à la même pratique, considérée d'ailleurs comme un abus.

† **GRATTEUR.** *Ajoutez :* Peigneur ou gratteur de toiles de coton, *Tarif des patentes*, 1858.

† **GRAU** (grô), *s. m.* On appelle graux, dans le Midi, les passes établies de la mer aux étangs salés du littoral, E. GRANGEZ, *Voies navigab. de Fr.* p. 502.

GRAVÉ. || 3° Qui a été rongé par la rouille, en parlant des objets en acier poli.

† **GRAVELOTTE** (gra-ve-lo-t'), *adj.* Pluvier gravelotte, voy. PLUVIER.

† 2. **GRAVIER** (gra-vié), *s. m.* Terme donné à ceux qui, à Terre-Neuve, étalent au soleil la morue sur les graves ou grèves.

† **GRAVIMÈTRE.** *Ajoutez :* Appareil servant à mesurer la densité gravimétrique de la poudre.

† **GRAVIMÉTRIQUE** (gra-vi-mé-tri-k'), *adj.* Densité gravimétrique de la poudre, poids d'un litre de poudre non tassée.

GRÉ. || 4° En termes de navigation des rivières, à gré d'eau, autant que l'eau le permet. Sur le bas Rhône, la navigation se fait à la descente, à gré d'eau, à la rame ou à la voile, E. GRANGEZ, *Voies navigables de la France*, p. 520.

GRÈBE. — REM. J. J. Rousseau fait le mot *grèbe* féminin, à tort.

GREFFE. || Greffe sur genoux, la même que la greffe en fente ou en demi-fente, dite ainsi parce que, les sujets étant retirés du sol, on peut les greffer étant assis et, par conséquent, sur les genoux.

† **GREFFON** (grè-fon), *s. m.* Petite branche coupée sur un arbre qu'on veut multiplier, taillée et arrangée toute prête pour l'insérer sur le sujet ou arbre à greffer.

† **GRÉGAL** (gré-gal), *s. m.* Vent du nord-est sur la Méditerranée (TOURNEFORT).

— ÉTYM. Voy. GRÉGALADE.

GRENADIER. || 3° *L.* 11, *au lieu de :* de notre temps, *lisez :* sous le premier empire.

GRENAUT. — ÉTYM. *Granau*, dans Honnorat, *Dict. prov.*; *grano*, dans Risso. Ce sont, d'après ces auteurs, les noms du *trigla cuculus*, le grondin rouget, nom exprimant, d'après Honnorat, le grondement; d'après Roulin, la couleur rouge qui se dit *grano* en espagnol.

GRENOUILLE. — ÉTYM. On a d'autres exemples de la prosthèse du *g* devant *r : grenabit* pour *regnabit*, dans un texte du Xᵉ siècle; *gregnariolus* pour *regariolus* dans un texte du XIᵉ siècle, BOUCHERIE, *Revue des lang. romanes*, t. III, p. 143.

1. **GRÈS.** || Grès cérame ou grès-cérame, poterie de grès.

† **GRÉSILLONS** (gré-zi-llon), *s. m. pl.* Voy. GROISILLONS ci-dessous.

† **GRÉVISTE** (gré-vi-st'), *s. m.* Ouvrier qui prend part à une grève. || *Adj.* Ouvrier gréviste.

† **GRIFFAGE** (gri-fa-j'), *s. m.* Terme de forestier. Action de griffer des baliveaux dans une coupe de bois. Les baliveaux de l'âge de taillis pourront être désignés par un simple griffage ou toute autre marque autorisée par l'administration, lorsque ces arbres seront trop faibles pour recevoir l'empreinte du marteau, *Ordonn. royale du 1ᵉʳ août 1827 pour l'exécution du Code forestier*, art. 79.

GRIFFE. || 8° Nom de deux instruments en métal employés dans l'administration du timbre. || Griffe du timbre à l'extraordinaire, servant aux receveurs de ce timbre pour indiquer les papiers que doit timbrer le contrôleur du timbre. Le receveur applique sur chaque feuille de papier soumise au timbre une griffe portant ces mots : à timbrer à l'extraordinaire, *Arrêté du ministre des finances, du 6 août* 1827, art. 13. || Griffe d'oblitération, griffe employée par tous les receveurs pour oblitérer les timbres mobiles. Ils [les timbres mobiles] seront apposés et immédiatement annulés au moyen d'une griffe, *Décret impérial du 29 oct.* 1862. || 10° Terme de forestier. Instrument assez semblable à la rouanne des tonneliers, dont les forestiers se servent pour marquer les baliveaux dans une coupe de bois.

GRIFFER. || Terme de forestier. Faire, dans une coupe de bois, sur des baliveaux, une marque ou rainure au moyen de la griffe.

† **GRILLEUR** (gri-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait griller. Les grilleurs de marrons. Cuiseur ou grilleur d'oignons, *Tarif des patentes*, 1858.

† **GRIPPAGE** (gri-pa-j'), *s. m.* Effet que produisent sur elles-mêmes deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre. Outre que l'emploi de l'eau seule est plus simple que l'emploi de la vapeur et de l'eau, il y a aussi moins de risques d'échauffement et de grippage, LE CHATELIER, *Mémoire sur la marche à contre-vapeur des machines*, Paris 1869, in-8°, p. 18.

GRIPPÉ. || 4° Fig. Qui a un caprice pour. Mme la marquise, notre maîtresse, est un peu grippée de philosophie, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 8.

† **GRIPPE-CHAIR** (gri-pe-chêr), *s. m.* Suppôt de police, archer. Monsieur le commissaire, en vous remerciant; Vous et vos grippe-chairs, vous pouvez disparaître, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15.

GRIS. || 6° *Ajoutez :* Substantivement. Le gris d'officier, une légère ivresse. ....Soit un commencement d'ivresse, le gris d'officier, soit enfin l'ivresse proprement dite, Dʳ DANET, *Monit. univ.* 10 août 1868, p. 1183, 3ᵉ col.

† **GRISARD.** || 4° Sorte de bois d'industrie, *Journal offic.* 16 sept. 1872, p. 6044, 2ᵉ col.

GRIVE. || Grive de brou, nom, en Champagne, de la draine.

† **GROISILLONS** (groi-zi-llon, *ll* mouillées), *s. m. plur.* Terme de cristallerie. Synon. de cassons.

GROLLE. Nom vulgaire donné à plusieurs espèces du genre *corvus*, le *corvus corona*, le *corvus frugilegus*, mieux nommé freux, et le *corvus monedula*, choucas.

† **GROS-BIS.** — HIST. XVᵉ s. Chaines d'or courront mesouen Pour ceindre millours et grosbis, COQUILLART, *Droits nouveaux*. || XVIᵉ s. Si pour drap d'or on tranche du gros bis, J. MAROT, V, 93.

GROUPE. *Ajoutez :* Terme de chemin de fer. Réunion de plusieurs petits colis en une seule expédition.

GROUPER. *Ajoutez :* En termes de chemin de fer, grouper les colis, réunir plusieurs petits colis en une seule expédition.

† **GROUPEUR** (grou-peur), *s. m.* Dans les chemins de fer, celui qui groupe les petits colis.

† **GRUEUR** (gru-eur), *s. m.* Celui qui convertit en gruau de l'avoine, de l'orge, du froment, *Tarif des patentes*, 1858.

† **GUANÉ, NÉE** (goua-né, née), *adj.* Engraissé de guano. Champs guanés.

GUÈBRE. || *Ajoutez :* Le guèbre, la langue parlée par les descendants des sectateurs du zoroastrisme.

† **GUELDRE** (ghel-dr'), *s. m.* Appât que l'on fait en Bretagne avec de petites chevrettes pilées ou la chair de quelques poissons cuits.

† **GUELTE** (ghèl-t'), *s. f.* Nom donné aux tantièmes en sus des appointements accordés aux commis sur le produit de leurs ventes dans les magasins de nouveautés.

† **GUEULETON.** Se trouve dans un texte languedocien du XVIIᵉ siècle : Lucia daou Pas-d'estrèch, Bétriz daou Pas dé Fèrre, Qué per un guletoun sé fay pas manda quèrre, ROUDIL, de Montpellier, dans *Rev. des langues romanes*, juillet 1870, p. 256.

† 2. **GUICHE** (ghi-ch') ou **GUIGE** (ghi-j'), *s. f.* Large courroie à laquelle était suspendu le bouclier, dans l'armement du moyen âge.

— ÉTYM. Ital. *guiggia*, du bas-lat. *windica* (d'après Diez), bandelette; anc. haut.-all. *wintine*, de *winden*, rouler.

† **GUIDAGE** (ghi-da-j'), *s. m.* À Anzin, installation dans les puits de mine, dont l'effet est de diriger dans leur ascension et dans leur descente les ustensiles servant à l'extraction (tonneaux, bennes, cages); il se compose ordinairement de poutrelles en chêne ou de rails en fer placés verticalement d'un bout du puits à l'autre.

† 2. **GUIDONNAGE** (ghi-do-na-j'), *s. m.* À Anzin, cadre composé de quatre pièces de bois, et servant à guider dans sa course ascendante et descendante la maîtresse tige d'une pompe d'épuisement.

† **GUIGE** (ghi-j'), *s. f.* Voy. GUICHE.

GUILLOTINE. — ÉTYM. *Après* mort, *ajoutez :* Au reste on en trouve, dans Jean d'Auton, mention d'un instrument de supplice très-semblable : Une doulouere tranchante.... venant d'amont entre deux poteaux.... tomba entre la teste et les espaules, si que la teste s'en alla d'un costé et le corps tomba de l'autre, p. 230, de l'anc. édit.

† **GUIMPERIE** (ghin-pe-rie), *s. f.* Fil employé à faire des galons, des épaulettes, etc. Le fabricant de guimperie, *Tarif des patentes*, 1858. || L'industrie qui fabrique des guimpes.

† **GUIMPIER** (ghin-pié), *s. m.* Celui qui prépare le fil dont on se sert pour des galons, des épaulettes, etc., *Tarif des patentes*, 1858.

GUINDAGE. || 3° Terme de pontonniers. Disposition ayant pour but de maintenir les madriers qui forment le tablier d'un pont militaire, sur les pou-

trelles qui les supportent. || Action d'établir cette disposition.

GUINDER. || Terme de pontonnier. Faire le guindage.

† GUINOIS (ghi-noi'), *s. m.* Nom du langage des habitants de la Guinée, dans une plaisanterie de Voiture. Je vous en pourrais faire voir [un billet doux] en guinois, VOIT. *Lett.* 43.

† GUIPAGE (ghi-pa-j'), *s. m.* Action de guiper. Cette cordelette métallique est recouverte de deux couches de gutta-percha, et d'un guipage de coton goudronné, J. GAVARRET, *Monit. univers.* 26 mai 1867, p. 631, 6e col.

† GUZARATE (gu-za-ra-t') ou GUZARATI (gu-zara-ti), *s. m.* Langue parlée dans le Guzarate, contrée de l'Inde, et dérivée du sanscrit.

H

HABIT. || 5° Se disait, dans l'ordre de Fontevrault, du logement des religieux de l'ordre qui servaient de chapelains et de confesseurs, par opposition à monastère, qui se disait de l'édifice occupé par les religieuses.

HAIE. || Terme de turf. Un des obstacles usités dans les courses d'obstacles.

† HALE (ha-l'), *s. m.* Cordage servant à haler, *Journ. offic.* 14 avr. 1872, p. 2545, 1re col.

† HALIBUT (ha-li-bu), *s. m.* Le même que hellebut. Le hareng, le halibut, la morue, *Journ. offic.* 17 juin 1870, p. 1026, 1re col.

HAMAC. — ÉTYM. D'après M. Roulin, la dérivation de l'all. *Hangmatte* est fausse. L'esp. *hamaca*, hamac, vient de la langue guarani; c'est un mot américain; il se trouve dans les plus anciens écrits espagnols sur l'Amérique, par exemple dans le *Proemio* d'OVIEDO, imprimé en 1525, à une époque où pas un Hollandais, pas un Allemand n'avait visité le nouveau continent. Le *hamac* est d'origine américaine; les Européens ont pris le mot en prenant la chose.

HANCHE. || 7° Les hanches d'une chèvre (machine) sont les deux grands côtés qui vont en se rapprochant et entre les extrémités desquels est montée une poulie.

† HANDICAP (han-di-kap), *s. m.* Terme de turf. Genre de courses dont la distance et les poids ne sont indiqués qu'après l'engagement. Le handicap a pour but d'égaliser les chances des concurrents, en équilibrant les poids de façon que le plus mauvais cheval ait autant de chances que le meilleur de gagner la course.

— ÉTYM. Angl. *handicap*, primitivement espèce de jeu de hasard qui consistait en ce que trois joueurs mettaient une somme égale dans un chapeau; on tirait au sort, d'où *hand*, main, *in*, dans, et *cap*, chapeau.

† HANDICAPER (han-di-ka-pé), *v. a.* Terme de turf. Faire le handicap, égaliser les poids entre les chevaux. La jument était handicapée à trente-deux livres de plus que le vainqueur, *le Siècle*, 13 mars 1870.

HANNETON. || Souci d'hanneton; *comparez* sourcil de hanneton, à SOURCIL.

† HANNETONNAGE (ha-ne-to-na-j'), *s. m.* Destruction des hannetons. Si chaque propriétaire d'enclos a soin de pratiquer le hannetonnage avec persévérance pendant les quelques semaines assignées à l'existence de ces coléoptères, *Circulaire du ministre de l'agriculture aux préfets, de février ou mars* 1868.

† HAPPEAU (ha-pô), *s. m* Sorte de piége à prendre des oiseaux, *l'Illustration*, 7 sept. 1872, p. 154, 2e col.

— ÉTYM. *Happer.*

HAQUET. *L.* 5, *après:* ballots etc., *ajoutez:* Le haquet, qui est de l'invention de Pascal, sert à voiturer du vin, des ballots, etc. Avant Pascal, ce nom s'appliquait à une voiture d'une forme analogue, mais qui ne formait pas le plan incliné. || Grande voiture qui sert à transporter les bateaux qui font partie des équipages de pont militaires.

† HARDIER (har-dié), *s. m.* Nom, en certaines parties de la Lorraine, du berger, du pâtre.

— ÉTYM. All. *Heerde*, troupeau.

HARMONIQUE. || Terme de mathématique. Division harmonique d'une droite, division de cette ligne par deux points C et D, situés l'un sur la droite, l'autre sur son prolongement, de telle façon que le rapport des distances du point C aux points A origine de la ligne et B terminaison de la ligne soit le même que le rapport des distances du point D aux mêmes points A et B.

† HÂTELET. || 3° Bijou en forme de broche; on dit aussi hâtelette.

HAUSSE. || 2° Terme d'artillerie. Réglette graduée, adaptée à la culasse d'une bouche à feu, et qui, se haussant et se baissant à volonté, sert à donner plus ou moins de portée à la pièce. Il y a aussi des fusils, des carabines munis d'instruments analogues. || Quantité dont le cran de mire, le croisillon, ont été relevés de cette manière. Nous avions donné 13 millimètres de hausse. Quand il s'agit de ce cas, on écrit hausse par un *h* minuscule; quand on veut désigner l'instrument on emploie un H majuscule: une Hausse latérale, une Hausse à coulisse. || 10° Pièce de bois équarrie placée au-dessus de l'essieu de certaines voitures, pour servir de point d'appui au fond.

† 2. HAUTAIN. *Ajoutez:* || Cep de vigne cultivé en hauteur. || Le champ qui en est planté. || On écrit aussi hautin.

† HAUTINÉ, ÉE (hô-ti-né, née), *adj.* Se dit d'une terre, d'un bois qui contient des hautins ou hautains.

† HAYON (a-ion), *s. m.* Assemblage de pièces de bois, nommées trésailles, épars, roulons, qui sert à fermer le devant et le derrière des chariots et des charrettes.

— ÉTYM. Voy. HAIE 2.

† HÉBERGEAGE (hé-bèr-ja-j'), *s. m.* Bâtiment servant à abriter les troupeaux dans une ferme.

HÉBERGER. || Héberger la moisson, la rentrer. Ajoutez-vous un jour à la semaine, ou si vous vous chargez d'héberger la moisson, et de labourer les champs? PROUDHON, *La célébration du dimanche*, 1868, in-12. p. 140.

— ÉTYM. *Au lieu de:* vieux haut-allem. *heriberga*, mettez: *heriberga* est une forme postérieure à la forme en *a* de l'époque mérovingienne (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Romania*, n° 2, p. 141); voy. AUBERGE aux ADDIT. ET CORR.

HÉBÉTER. — HIST. XIVe s. Mes sens de celx [yeux] et de oreilles sont hebetez, BERCHEURE, f° 103, *verso.*

† HÉCATE. || La 100e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

† HÉCUBE (é-ku-b'), *s. f.* La 108e planète télescopique, découverte en 1869 par M. Luther.

† HÉGÉLIEN, ENNE (hé-ghé-liin, liè-n'), *adj.* Terme de philosophie. Qui se rapporte au système philosophique de Hegel, lequel a le caractère panthéiste (Hegel, philosophe allemand, mort en 1831).

HÉLÈNE. || La 101e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

HÉLICE. || Terme de géométrie. Courbe à double courbure tracée sur un cylindre quelconque, jouissant de la propriété de se transformer en ligne droite lorsqu'on fait le développement de la surface du cylindre.

† HÉLICOÏDAL. *Ajoutez:* Qui se rapporte à l'hélicoïde. Surface hélicoïdale.

— REM. On écrit hélicoïdal, hélicoïde sans cédille, mais on entend d'ordinaire prononcer é-li-soïdal, é-li-soïde. M. Chasles, dans une note de la page 69 du Rapport sur les progrès de la géométrie (Paris, 1870), insiste sur l'emploi de la cédille.

† HÉMATOZOÏDE (é-ma-to-zo-i-d'), *s. m.* Nom donné par Guérin-Méneville aux corpuscules vibrants qu'on trouve dans les vers à soie affectés de pébrine.

† HÉMIANESTHÉSIE (é-mi-a-nè-sté-zie), *s. f.* Terme de médecine. Perte de sensibilité dans une moitié latérale du corps. Hémianesthésie hystérique.

— ÉTYM. *Hémi*, et *anesthésie.*

† HÉMISOMORPHE (é-mi-zo-mor-f'), *adj.* Qui offre le caractère de l'hémisomorphisme.

† HÉMISOMORPHISME (é-mi-zo-mor-fi-sm'), *s. m.* Isomorphisme partiel.

— ÉTYM. *Hémi*, et *isomorphisme.*

† HÉMOGLOBINE (é-mo-glo-bi-n'), *s. f.* Substance fixe qui forme la plus grande partie des globules du sang.

— ÉTYM. *Hémo...*, et *globe.*

† HÉRA (é-ra), *s. f.* La 103e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

HÉRALDIQUE. || Graveur héraldique, graveur qui grave des armoiries.

† HESPÉRIE (è-spé-rie), *s. f.* La 69e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Schiaparelli.

† HESTIA (è-sti-a), *s. f.* La 46e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Pogson.

HÉTÉRODOXIE. Quel que soit le temps où dans la foi on dise autre chose que ce qu'on disait le jour d'auparavant, c'est toujours l'hétérodoxie, c'est-à-dire une autre doctrine qu'on oppose à l'orthodoxie, BOSS. *Prem. instruct. pastor.* 28.

† HIÉRATIQUEMENT (i-é-ra-ti-ke-man), *adv.* Terme d'antiquité. Concernant les choses sacrées, hiératiques. L'art des Égyptiens, dont le caractère, hiératiquement invariable, est partout facile à reconnaître, VOGUÉ, *Souvenirs d'une excursion en Phénicie*, Paris, 1855.

HIÉROGLYPHE. *Ajoutez:* Nom donné à des taches sur la tête des vipères, lesquelles taches imitent des lettres.

† HIÉROGLYPHISME (i-é-ro-gli-fi-sm'), *s. m.* Peinture d'objets matériels figurés aussi exactement que possible et servant d'écriture.

† HIMALAYEN, ENNE (i-ma-la-iin, iè-n'), *adj.* Qui a rapport à l'Himalaya. Le système himalayen s'étend jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie.

† HIMYARIQUE (i-mi-a-ri-k'), *adj.* Langue himyarique, nom de l'ancienne langue de l'Arabie.

† HIMYARITE (i-mi-a-ri-t'), *s. m.* Ancien idiome de l'Arabie méridionale, dont nous ne possédons plus que quelques inscriptions, et qui appartient au groupe sémitique.

† HIPPARION (i-ppa-ri-on), *s. m.* Terme de paléontologie. Nom donné au cheval du terrain miocène.

HIRONDELLE. *Ajoutez:* Chez les tailleurs, le jeune ouvrier allemand qui vient faire à Paris la bonne saison et s'en retourne dans son pays.

† HISTASAPAGE (i-sta-sa-pa-j'), *s. m.* Apprêtage de la toile destiné à la préserver de l'altération que subissent les tissus ordinaires; la toile est imprégnée, par voie d'immersion, d'un savon insoluble à base de zinc.

† HISTASAPE (i-sta-sa-p'), *adj.* Qui a subi l'histasapage. Toiles histasapes.

† HISTASAPER (i-sta-sa-pé), *v. a.* Donner l'histasapage à une toile.

— ÉTYM. Ἱστός, tissu, et ἄσαπής, incorruptible, de ἀ privatif, et σήπω, putréfier.

† HISTORICITÉ (i-sto-ri-si-té), *s. f.* Caractère historique. La critique a montré que les traditions chrétiennes des premiers siècles étaient loin d'offrir toutes les garanties désirables d'historicité, *Rev. crit. d'hist. et de litt.* 6 avril 1872, p. 209.

† HISTORIOGRAPHERIE (i-sto-rio-gra-fe-rie), *s. f.* Métier d'historiographe, mot forgé par VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 sept. 1755.

HISTRION. — ÉTYM. *L.* 2, *après* flûte, *ajoutez:* Selon Festus, ce nom vient de *Histria*, patrie de cette sorte de comédiens.

† HOGUINE (ho-ghi-n'), *s. f.* Pièce qui recouvrait le bas des reins dans les armures pour combattre à pied, du commencement du XVIe siècle.

† HOMALOGRAPHIQUE. Terme de géographie. Projection homalographique, projection à parallèles rectilignes, telle que le rapport des surfaces des différentes contrées représentées sur la carte soit le même que le rapport réel de ces surfaces.

† HOMÉOMORPHISME. || Synonyme de plésiomorphisme.

† 1. HOMOLOGIE. || 3° Terme de géométrie. Mode de déformation des lignes et des surfaces; c'est un cas particulier de l'homographie.

† HOMOTHÉTIE (o-mo-té-tie, prononcé ainsi par M. Chasles qui a fait le mot), *s. f.* Terme de géométrie. Similitude de forme et de position entre deux figures situées l'une d'un côté et l'autre de l'autre d'un point donné; l'homothétie est directe si les deux figures sont du même côté du point donné, et inverse si elles sont de part et d'autre du point donné. Le point donné est le centre d'homothétie.

— ÉTYM. Ὁμός, semblable, et θέσις, position. L'analogie grecque exigerait *homothésie*, les composés de ce genre prenant la finale σία.

† HOMOTHÉTIQUE (o-mo-té-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'homothétie. Figures homothétiques l'une de l'autre.

HORAIRE. || Angle horaire, angle que fait le cercle horaire d'un astre avec le méridien du lieu. || *S. m.* L'horaire, le règlement des heures pour un service quelconque. Une dépêche de Savone nous apprend que le voyage s'est effectué selon l'horaire établi, et avec la plus grande régularité, *Monit. univers.* 26 avril 1868, p. 556, 1re col.

HORS. — REM. Corneille l'a employé une fois sans aspirer l'*h*: Eh bien! votre parente est-elle hors de ces lieux? *Théod.* IV, 4.

† HORS-LIGNE (hor-li-gn'), *s. m.* Parcelle de terrain acquise en dehors d'une voie publique, et

non employée. Les hors-ligne sont des portions de terrain non occupées par la ligne ou ses dépendances, et dont les propriétaires peuvent exiger l'acquisition, en vertu de la loi du 3 mai 1841; ces hors-ligne pourront être vendus au profit du département, *Extrait d'un rapport fait au conseil général de l'Ain*, dans *le Courrier de l'Ain*, 9 décembre 1869.

HOSPITALITÉ. — HIST. XIIIe s. As biens que eles [des dames] ont assenez à cel hospital pour l'ospitalité maintenir, *Bibl. des ch.* 6e série, t. IV, p. 159. Sovent les disoit : faites ce ke vos ai mostreit; Et adès vos soviengе de l'hospitaliteit, P. MEYER, *Rapports*, 1re part. p. 106.

† **HOUBLONNIER, IÈRE** (hou-blo-nié, niè-r'), *adj.* Qui appartient au houblon. Pays houblonniers.

HOUBLONNIÈRE. — HIST. XIIIe s. (dans un nom propre) Ranufle de Homblonières, évêque de Paris, 1281, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 274.

HOUILLE. || Houille grasse, houille légère, très-combustible, produisant une flamme blanche et longue. || Houille maigre ou sèche, houille plus lourde, s'enflammant plus difficilement et produisant une flamme bleuâtre.

† **HOUIN** (hou-in), *s. m.* Voy. MATTEAU.

HOURI. — ÉTYM. *Ajoutez :* D'après Dozy, arabe *haurâ*, femme du paradis, devenu *houri* chez les Persans et les Turcs.

† **HUÎTRÉE** (ui-trée), *adj. f.* Garnie de son écaille, en parlant d'une huître. Dans le XVIIIe siècle à Paris, on vendait deux sortes d'huîtres : en écailles et huîtrées, ou sans écailles, DELAMARE, *Traité de la police*, dans *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1050.

† **HUSSITISME** (hu-ssi-ti-sm'), *s. m.* Doctrine, parti de Jean Huss. Theobaldus, qui, au jugement de Balbinus, a été fort bien informé des affaires du hussitisme, LENFANT, *Hist. du Concile de Constance*, p. 177.

HYBRIDE. || 3° *Ajoutez :* Quoiqu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots hybrides qu'ils appellent, ou métis, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 823, dans POUGENS.

† **HYDRAULISTE** (i-drô-li-st'), *s. m.* Se dit pour hydraulicien. M. Cordier, artiste mécanicien et hydrauliste, *Rapport de M. Girard, Acad. des scienc.* 1er févr. 1836.

† **HYDROGÉNIQUE** (i-dro-jé-ni-k'), *adj.* Qui appartient à l'hydrogène. Les raies hydrogéniques du spectre solaire.

HYDROPNEUMATIQUE. || Terme de mécanique. Turbine hydropneumatique, turbine qui marche sous une cloche pleine d'air comprimé.

† **HYDROTHÉRAPEUTIQUE.** — HIST. XVIe s. Hydrothérapeutique des fonctions medicinales nouvellement decouvertes aux environs de Rouen, très-utiles et très-profitables à un chacun, par noble homme M. Jacques du Val, à Rouen, 1603, dans *Journ. Offic.* 11 oct. 1872, p. 6439, 3e col.

† **HYDROTIMÈTRE.** *Ajoutez :* Il importait de constater avec soin quelles quantités de sels de chaux, et spécialement de sulfate ou de carbonate, renferment les sources du bassin de la Seine.... l'emploi d'un appareil ingénieux, récemment inventé par MM. Boutron et Boudet, et nommé par eux hydrotimètre, a singulièrement facilité ces recherches, *Documents relatifs aux eaux de Paris*, Paris, 1861, petit in-8°, p. 125.

† **HYÉTOMÉTRIE** (i-é-to-mé-trie), *s. f.* Mesure de la quantité de pluie qui tombe dans une contrée.

† **HYÉTOMÉTRIQUE** (i-é-to-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hyétométrie.

HYGROMÈTRE. Voy. pour un des premiers emplois de ce mot ARÉOMÈTRE, dans les ADDITIONS.

† **HYMÉNIAL, ALE** (i-mé-ni-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport à l'hyménion. La portion hyméniale ou les lamelles.

† **HYPERBOLOÏDE.** || *S. m.* Surface du second degré pouvant être engendrée par une ellipse qui se transporte parallèlement à elle-même, en s'appuyant toujours par deux de ses sommets sur une hyperbole, et en se déformant de manière que le rapport de ses axes soit constant. On obtient un hyperboloïde à une nappe, lorsque le centre de l'ellipse se meut le long de l'axe non-transverse de l'hyperbole, et un hyperboloïde à deux nappes, lorsque le centre de l'ellipse se meut le long de l'axe transverse de l'hyperbole. Hyperboloïdes de révolution à une ou deux nappes, surfaces obtenues dans le cas particulier où l'ellipse génératrice est un cercle ; on peut aussi les considérer comme résultant de la rotation d'une hyperbole autour d'un de ses axes.

† **HYPERMÉTAMORPHOSE** (i-pèr-mé-ta-mor-fô-z'), *s. f.* Changement que subissent certains insectes (*sitaris*, *meloë*, etc.), passant par l'état de première larve, de deuxième larve, puis de pseudo-chrysalide, à laquelle succède une troisième larve analogue à la deuxième, et enfin arrivant à l'état de nymphe, tandis que les autres insectes n'ont que trois états : œuf, chenille, chrysalide.

— ÉTYM. *Hyper*, et *métamorphose*.

† **HYPOCOTYLÉDONAIRE** (i-po-ko-ti-lé-do-nè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé sous les cotylédons. Caudex hypocotylédonaire.

† **HYPODIOECÈTE** (i-po-di-è-sè-t'), *s. m.* Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, des fonctionnaires provinciaux chargés de la surveillance des travaux agricoles.

I

I. — REM. || 3° *Après :* immense etc., *ajoutez :* excepté dans immanquable et quelques autres.

† **IANTHÉ** (i-an-té), *s. f.* La 98e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Peters.

† **IBÉRIEN, ENNE** (i-bé-riin, riè-n'), *adj.* Synonyme d'ibérique. Les populations ibériennes.

† **ICHTHYOMORPHE** (i-kti-o-mor-f'), *adj.* À forme de poisson. Le dieu phénicien Dagon était ichthyomorphe.

— ÉTYM. Ἰχθύς, poisson, et μορφή, forme.

ICI. *Ajoutez :* Ici-haut, sur la terre, parmi les vivants. Diogène là-bas est aussi riche qu'eux [les thésauriseurs], Et l'avare ici-haut comme lui vit en gueux, LA FONT. *Fabl.* IV, 20.

† **ICONOSCOPE** (i-ko-no-sko-p'), *s. m.* Instrument destiné à donner du relief aux images planes examinées avec les deux yeux.

— ÉTYM. Εἰκών, image, et σκοπεῖν, examiner.

IDÉAL. 2° *col. l.* 10, *ajoutez comme exemple :* On ne les aperçoit pas [le Christ et la Vierge] à la façon des personnages idéaux, reculés dans une antiquité lointaine, ou confinés dans un ciel supérieur : on les sent corporels, H. TAINE, *Journal des Débats*, 18 nov. 1866. Cette tendance réaliste..., qui consiste à déshabiller familièrement les idéals les mieux gardés par le charme ou le respect, AUBRYET, *Monit. univers.* 30 sept. 1867, p. 1257, 4e col.

† **IDÉALEMENT** (i-dé-a-le-man), *adv.* D'une manière idéale.

† **IDÉOGRAPHIQUEMENT** (i-dé-o-gra-fi-ke-man) *adv.* À la manière idéographique. Employer idéographiquement les signes d'ordinaire affectés à la pure et simple peinture des sons indépendamment de toute idée, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* IV, p. 108, 4e édit.

† **IDÉOGRAPHISME** (i-dé-o-gra-fi-sm'), *s. m.* Système consistant à exprimer une idée par un signe, à la peindre. Comme toutes les écritures hiéroglyphiques, le cunéiforme anaryen a débuté par l'idéographisme pur, et en a gardé, jusqu'à la fin de son existence, de nombreux vestiges, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 158, 4e édit. || Chez nous, les chiffres et les signes de ponctuation appartiennent à l'idéographisme.

† **IDIOCYCLOPHANE** (i-di-o-si-klo-fa-n'), *adj.* Terme de minéralogie, créé par Herschel. Se dit de cristaux au travers desquels on aperçoit, à l'œil nu, sans le secours d'aucun instrument, les anneaux colorés que l'on ne voit d'habitude dans les milieux cristallisés qu'au moyen des appareils de polarisation.

— ÉTYM. *Idio...*, κύκλος, anneau, et φανὸς, lumineux.

IDOLE. — REM. Corneille, qui a fait idole du masculin, l'a fait aussi du féminin : Angélique n'a point de charmes Pour me défendre de vos coups; Ce n'est qu'une idole mouvante, *Place Royale*, II, 3. Malherbe, qui l'a fait féminin, l'a fait aussi masculin : Votre honneur, le plus vain des idoles, t. I, p. 227, éd. RÉGNIER.

IF. || 4° If à bouteilles, instrument qui a une forme d'if et qui sert à mettre égoutter les bouteilles. Fabricant de planches ou ifs à bouteilles, *Tarif des patentes*, 1858.

IGNAME. — ÉTYM. Espagn. *ñame*, du caraïbe *namouin*, RAYMOND BRETON, *Dict. caraïbe-français.* Effacez ce qui est dit des Portugais.

† **IGNIFÈRE** (igh-ni-fè-r'), *adj.* Qui porte le feu. || Sel ignifère, sel produit par l'ébullition de l'eau. L'ordonnance du 19 mars (1817) concerne exclusivement les salines situées sur les côtes du pays appelé du quart bouillon, où se fabrique l'espèce de sel dit ignifère, produit par l'ébullition de l'eau dans laquelle le sablon a été lessivé, *Circulaire des contributions indirectes*, 11 juin 1817, n° 24.

IMAGE. || 2° Terme d'optique, *ajoutez :* Image réelle, celle qui est formée par des rayons lumineux qui se réunissent effectivement, et qu'on peut recevoir sur un écran. || Image virtuelle, celle qui serait déterminée par la rencontre des prolongements des rayons lumineux.

IMAGINAIRE. || 3° Terme d'algèbre. Concept numérique, dont la définition entraîne contradiction des principes de la science des grandeurs. La racine paire d'une quantité négative est imaginaire, parce que, d'après les conditions concrètes qui servent de base à la science des nombres, il n'y a pas de nombre proprement dit qui, multiplié par lui-même, puisse produire un nombre négatif.

† **IMPACT** (in-pakt), *s. m.* Terme de balistique. Point d'impact, point où la trajectoire du centre d'un projectile rencontre une cible.

— ÉTYM. Lat. *impactum*, supin de *impingere* (voy. IMPACTION).

IMPASSE. || Au whist, faire une impasse, laisser passer, sans la prendre, la carte jouée par l'adversaire de droite, alors qu'on pourrait la prendre. Quelques-uns disent faire la passe; ce qui paraîtrait plus conforme à la nature du coup.

IMPÉRATIVEMENT. Vous avez droit d'agir impérativement, HAUTEROCHE, *Crispin musicien*, IV, 5.

IMPLICITE. || Terme d'algèbre. Fonction implicite, se dit d'une grandeur reliée à une autre par une équation qui n'est pas résolue par rapport à la première; se dit aussi de l'équation qui exprime ces conditions.

IMPOLITESSE. À moins d'être du peuple, on ne dit point ma femme ; C'est une impolitesse à faire rendre l'âme, BOURSAULT, *Mots à la mode*, I, 3.

† **IMPRÉCISION** (in-pré-si-zi-on), *s. f.* Manque de précision. On comprend que le langage doive se ressentir de la confusion et de l'imprécision des idées, WIART, *Vrai criterium en morale*, dans *Magas. de librairie*, 25 mars et 10 avr. 1860, p. 287.

† **IMPRESSIF, IVE** (in-prè-ssif, ssi-v'), *adj.* Néologisme. Qui produit une forte impression. Un aspect pittoresque et impressif, *Journ. offic.* 13 sept. 1872, p. 6468, 3e col.

IMPRESSION. || Terme d'administration. Nom donné aux feuilles de papiers imprimés dont les employés se servent dans les diverses parties de leur service. Frais de transport des papiers timbrés, registres et impressions, *Extrait de l'arrêté du Directeur général de l'enregistrement du 2 mars 1860 sur l'organisation de l'administration centrale.*

IMPRIMER. — REM. Aux exemples d'imprimer le mouvement, *ajoutez ceux-ci :* Il [Satan] a imprimé en nous un mouvement semblable à celui qui le précipite lui-même, BOSS. 1er *sermon, Nativité, fragm. d'un autre sermon.* Ce ciel que nous appelons premier mobile, est tellement au-dessus de tous les autres cieux qu'il ne laisse pas de leur imprimer son mouvement et son action, BOURDAL. 3e *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 128.

IMPROBATION. — REM. Bouhours hésitait encore sur l'emploi de ce mot, *Doutes sur la langue française*, p. 18 de la nouvelle édit. 1691.

† **IMPRODUIT.** Ils [les physiciens de l'antiquité] s'accordèrent tous en ce point, que la matière du monde était improduite, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 437.

INABORDABLE. || Qu'on ne peut acheter à cause du prix trop élevé. Ces étoffes sont inabordables.

† **INACCENTUÉ, ÉE** (i-na-ksan-tu-é, ée), *adj.* Qui n'a pas d'accent tonique. Syllabe inaccentuée.

† **INACCEPTATION** (i-na-ksè-pta-sion), *s. f.* Refus d'accepter. L'inacceptation des conditions proposées.

INACCOUTUMÉ. — REM. Inaccoutumé ne vaut rien : il faut dire non accoutumé, VAUGEL. *Nouvelles Rem.* édit. 1690, p. 252. Remarque non justifiée.

† **INADVERTANT.** Les libertins sont bien venus dans le monde, parce qu'ils sont inadvertants, gais, plaisants, dissipateurs, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 7 oct. 1761.

INAPERCEVABLE. [Dieu] inapercevable à toute autre chose qu'à l'esprit, BOSS. 6e *avert.* I, 45.

INATTENTION. — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, édit. 1691, p. 22, parle de ce mot comme d'une nouveauté acceptée par les uns, rejetée par les autres.

† **INCENSURABLE** (in-san-su-ra-bl'), *adj.* Qui ne doit pas être censuré. On n'a qu'à prétendre que son ouvrage est bon et uni, pour le rendre non-seulement incensurable, mais encore inexaminable,

BOSS. *Passages éclaircis, avert.* Nous n'avons pas besoin d'examiner si ces deux propositions deviennent incensurables, pour ainsi parler, par l'autorité de saint François de Sales, ID. *Préface sur l'Instruct. pastor. de M. de Cambrai*, 29.

INCIDENCE. || Terme d'artillerie. L'angle d'incidence d'un projectile est l'angle que la tangente à sa trajectoire forme, au point de chute, avec le terrain.

† **INCIDENTEL.** Depuis que la conservation de la Saxe et l'expulsion de Murat étaient devenues de graves sujets de négociation qu'il n'était pas possible de résoudre d'une manière incidentelle, à propos d'une simple question de forme, THIERS, *Consulat et l'Empire*, t. XVIII, p. 517.

† **INCONGELABLE.** || Corps incongelable, corps qui est liquide aux températures ordinaires et qui ne peut pas se solidifier dans certaines conditions. Ainsi, on dira : l'alcool absolu est incongelable à zéro, mais il se congèle à une température inférieure à 90° au-dessous de zéro.

† **INCONQUÉRABLE** (in-kon-ké-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être conquis, dompté. L'âme inconquérable ne connaît point de maître, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. X, p. 349.

† **INCONSIDÉRABLE** (in-kon-si-dé-ra-bl'), *adj.* Non considérable, non digne de considération.

— HIST. XVI° s. Les quatre poincts touchez par ce docteur ne sont pas inconsiderables, *le Bureau du Concile de Trente*, p. 200.

INCONSTANCE. — HIST. XIV° s. Après se sist varieté.... C'est celle qui tost se remue.... Aucuns la nomment inconstance, *Fauvel*, dans *Jahrb. für roman. literatur*, t. VII, p. 445.

† **INCONTESTABILITÉ.** Qu'il soutienne avec vigueur l'incontestabilité des droits qu'il a, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. V. Ce n'est donc pas au nom d'un profit.... que la Banque défend le placement de son capital en rentes, mais au nom de l'incontestabilité et de l'immuabilité de son crédit, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 76.

INCONTESTABLE. — REM. Bouhours dit qu'incontestable est un terme assez nouveau, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édit. 1671, p. 116.

† **INCUCURBITATION** (in-ku-kur-bi-ta-sion), *s. f.* Transformation en citrouille, traduction de l'Apocoloquintose, titre d'un pamphlet de Sénèque, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 90.

† **INCULQUANT, ANTE** (in-kul-kan, kan-t'), *adj.* Qui inculque. Tertullien.... dans son langage inculquant, BOSS. 6° *avert.* I, 55.

† **INDÉGONFLABLE** (in-dé-gon-fla-bl'), *adj.* Qui ne peut se dégonfler. Ballons en caoutchouc indégonflables, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1047, 1re col.

† **INDÉRAILABLE** (in-dé-rè-la-bl'), *adj.* Se dit de locomotives qu'on ne peut faire sortir à volonté des rails.

INDICATEUR, *Ajoutez :* Indicateur de Watt, instrument qui sert à déterminer la pression qui existe dans le cylindre d'une machine à vapeur.

† **INDICATOIRE** (in-di-ka-toi-r'), *adj.* Qui sert à indiquer. Signes indicatoires et infaillibles, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 62.

INDICE. || Indice céphalique, rapport de la largeur maximum du crâne à sa longueur maximum, qui alors est toujours représentée par 100; lorsqu'on dit que l'indice céphalique est 83, on entend que la largeur du crâne est les $\frac{83}{100}$ de sa longueur.

† **INDIENNERIE** (in-diè-ne-rie), *s. f.* Nom de l'industrie qui fabrique les indiennes, des produits divers de cette industrie, et du commerce qui vend ces produits. || Lorsqu'un individu est attaché à la fabrication ou au commerce des indiennes, on dit qu'il est dans l'indiennerie.

† **INDIFFUSIBLE** (in-di-ffu-zi-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui, soumis à la dialyse, n'est pas susceptible de diffusion, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXVII, p. 772.

INDISPOSER. || Mal préparer à une chose. Ne vous engouez point de certaines conversations de politique ou de joli badinage, qui vous dissipent, qui vous indisposent au recueillement et à l'oraison, FÉN. *Lett. spirit.* 157. || 3° *Ajoutez :* Que chacune s'efforce de retenir ses pensées et ses sentiments en elle-même, sans se les communiquer l'une à l'autre pour s'indisposer, BOSS. *Sermons, 2° exhort. pour une visite.*

† **INDISTINCTION.** || 1° *Ajoutez :* Cette indistinction de figures [dans la notation de la musique ancienne] dura, selon l'opinion commune, jusqu'en 1338... J. J. ROUSS. *Dict. de mus. notes.*

† **INDULGENCIER** (in-dul-jan-si-é), *v. a.* Terme ecclésiastique. Attacher des indulgences à quelque acte, à quelque objet. Prières indulgenciées pour les morts, *Recueil de prières*, par Mme DE FLAVIGNY, 2° éd. Tours 1861, p. 326. Chapelet indulgencié.

INÉGALITÉ. || Inégalité de style, en un sens favorable. Il faut reconnaître que tout discours doit avoir des inégalités; il faut être grand dans les grandes choses; il faut être simple, sans être bas, dans les petites.... FÉN. *Dial. sur l'éloq.*

† **INÉLUDABLE** (i-né-lu-da-bl'), *adj.* Qu'on ne peut éluder. Les grands corps de l'État, les grandes communautés, ont quelquefois des besoins impérieux, urgents, inéludables, auxquels il faut faire face, coûte que coûte, *Rapp. au Corps législ.* Session 1860, n° 238.

† **INESCOMPTABLE** (i-nè-skon-ta-bl'), *adj.* Qui ne peut pas être escompté. Valeurs inescomptables.

† **INEXAMINABLE** (i-nè-gza-mi-na-bl'), *adj.* Qui ne peut être examiné. Ainsi on n'a qu'à prétendre que son ouvrage est bon et uni, pour le rendre non-seulement incensurable, mais encore inexaminable, BOSS. *Passages éclaircis, avert.*

† **INEXORABILITÉ.** Que, dès qu'une fois elle avait pris une résolution, elle était inébranlable, que l'inexorabilité était le péché des Harlowe, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. VII, p. 242.

INEXPÉRIMENTÉ. — REM. Ce mot, quoique du XVI° siècle, était contesté au XVII° s.: voy. BOUHOURS, *Doutes sur la langue française*, p. 22, édit. de 1691.

† **INEXPUGNABLE.** — HIST. XIV° s. Citez desquelles il scet que par leur naturel lieu et par leurs forteresces artificalles sont inexpugnables, BERCHEURE, f° 98, *verso.*

† **INFANTILE** (in-fan-ti-l'), *adj.* Qui est relatif aux enfants du premier âge. Des causes multiples, dont les principales ne pourraient disparaître que si l'on créait un nouveau monde social tout différent du nôtre, maintiennent fatalement la mortalité infantile à un degré assez élevé, LÉON LE FORT, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1870, p. 367.

— HIST. XVI° s. Si nous avons une petite fille jollie, mignone et de bone grace, que die des motz infantiles, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 60.

INFECT. || 2° *Ajoutez :* Un salmigondis infect d'absurdités et d'incohérences, BABEUF, *Pièces*, I, 208.

† **INFECTEUR** (in-fè-kteur), *s. m.* Celui qui propage une infection, une contagion.

— HIST. XVI° s. Dans Toulouse, ayant esté convaincus de cas semblable [avoir semé la peste], certains des infecteurs publics, par arrest de la cour, furent condamnez à estre brulez tous vifs à petit feu, LA ROCHE FLAVIN, *Biblioth. toulous.* Liv. III, Lettre P, titre VII, arr. 2.

INFINITIF. || Proposition infinitive, nom donné à cette sorte de proposition dont le verbe est à l'infinitif : Vous croyez avoir été trompé. *Vous avoir été trompé* est une proposition infinitive équivalente à la proposition *que vous avez été trompé.*

† **INFLÉTRISSABLE** (in-flé-tri-sa-bl'), *adj.* Qui ne peut être flétri. La gloire de l'Église nous sera-t-elle moins considérable que ne leur [aux Romains] était celle de Rome? courrons-nous moins après une couronne immortelle et inflétrissable, qu'ils ne couraient après quelques feuilles entrelacées? FLÉCH. *Sermons, Correct. fratern.*

INFORMER. || 1° *Ajoutez :* Platon enseigne avec l'immortalité des âmes leur passage de corps en corps qu'elles doivent informer successivement, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Platon.*

† **INFUMABLE** (in-fu-ma-bl'), *adj.* Qu'on ne peut fumer. Tabac, cigare infumable.

† **INGÉNÉROSITÉ** (in-jé-né-rô-zi-té), *s. f.* Manque de générosité. Peut-on en vouloir aux Prussiens de ce je ne sais quoi d'âpre et de dur qui est en eux, de ce goût d'empiéter qui inquiète et moleste le voisin, de leur ingénérosité à l'égard des petits? CHERBULIEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, décembre 1869, p. 777.

† **INITÉRABILITÉ** (i-ni-té-ra-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui ne peut être itéré. L'initérabilité de certains sacrements, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 439, note 68.

INJECTÉ. || 4° Se dit de pièces de bois dans les fibres desquelles on a introduit une substance métallique ou organique destinée à les protéger contre les actions de l'eau, des agents atmosphériques, etc. || Se dit particulièrement des bois imprégnés de sulfate de cuivre, substance dont l'emploi est aujourd'hui le plus général, sinon le plus efficace. Fourniture de poteaux de bois injecté pour lignes télégraphiques.

INJECTER. || Introduire une substance métallique ou organique dans les fibres d'une pièce de bois pour la protéger contre les actions de l'eau, des agents atmosphériques, etc. On injecte les poteaux télégraphiques, les traverses de chemin de fer, etc.

† **INJECTEUR.** || Injecteur Giffard ou automoteur, appareil qui sert à alimenter d'eau, automatiquement, les chaudières des machines à vapeur; le courant de vapeur qui sort de la chaudière y détermine l'entrée de l'eau.

INJECTION. || Action d'injecter une substance dans les fibres d'une pièce de bois. || Substance qu'on injecte. L'injection la plus générale est celle de sulfate de cuivre; on fait aussi des injections de sulfate de fer, de créosote, etc.

† **INJURIDIQUE** (in-ju-ri-di-k'), *adj.* Qui n'est pas juridique, qui est contraire au droit.

— HIST. XVI° s. Et estre declairé les cries et citation faictes injuridiques, BONIVARD, *Chr. de Gen.* t. II, p. 112.

† **INJURIDIQUEMENT** (in-ju-ri-di-ke-man), *adv.* D'une manière non juridique, contraire au droit.

— HIST. XVI° s. Que le dict Pecollat avoit esté prins à tort et injuridiquement, BONIVARD, *Chr. de Gen.* t. II, p. 108.

† **INJUSTIFIÉ, ÉE** (in-ju-sti-fi-é, ée), *adj.* Qui n'est pas justifié. Prétexte injustifié, *Journ. offic.* 26 juin 1872, p. 4323, 3° col.

† **INNERVER** (i-nnèr-vé), *v. a.* Terme de physiologie. Transmettre l'innervation. Le centre antérieur du collier œsophagien [chez les gastéropodes] est destiné à innerver le pied, c'est-à-dire l'organe immédiat du mouvement, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 161.

† **INOPÉRANT, ANTE** (i-no-pé-ran, ran-t'), *adj.* Qui n'a point d'effet. Requête en cassation inopérante en fait, *Gaz. des Trib.*, 11 août 1870.

† **INOPPORTUNISTE** (i-no-por-tu-ni-st'), *s. m.* Celui qui soutient qu'une mesure est inopportune. D'après quelques correspondances, la proclamation du dogme de l'infaillibilité serait assurée et prochaine; les inopportunistes seraient mis entièrement hors de combat par leurs adversaires.... *Courrier de l'Ain du 8 mars* 1870.

† **INQUIÉTATION.** — HIST. XVI° s. Les inquietations du repos publicq de la France, *Lettre de la princesse de Condé à la reine Élisabeth*, 6 janv. 1562, dans *Arch. miss. scient.* 2° série, t. V, p. 398.

INSCRIT. || Terme de turf. Cheval inscrit, cheval qui figure sur le programme officiel d'une course.

† **INSCRIVANT** (in-skri-van), *s. m.* Celui qui requiert une inscription d'hypothèque. Pour opérer l'inscription, le créancier représente.... il y joint deux bordereaux.... ils contiennent.... le montant du capital des créances exprimées dans le titre, ou évaluées par l'inscrivant.... *Code civil*, art. 2148.

† **INSCULPATION** (in-skul-pa-sion), *s. f.* Action d'insculper. La planche destinée à recevoir l'insculpation des poinçons lors de leur entrée et de leur sortie de service, *Manuel de la garantie*, 1822, p. 57.

† **INSCULPER.** *Ajoutez :* Quand vous mettrez un poinçon en activité.... vous l'insculperez sur la planche dans le compartiment indiquant son espèce et son numéro, *Manuel de la garantie*, 1822, p. 57.

† **INSIPIENCE** (in-si-pi-an-s'), *s. f.* Défaut de lumière, de sagesse. Si la nécessité des choses ne faisait justice de l'insipience des hommes, PROUDHON, *Réform. exploit. chemins de fer*, p. 98, Paris, 1868.

— ÉTYM. Lat. *insipientia*, de *in*, négatif, et *sapientia* (voy. SAPIENCE).

† **INSONORITÉ.** On va établir, en face de l'église saint Roch, rue Saint-Honoré, un pavage bitumé, dont l'insonorité sera certainement appréciée.... *le National*, 27 mai 1869.

† **INSOUPÇONNABLE** (in-sou-pso-na-bl'), *adj.* Qui ne peut être soupçonné. Indulgente ou sévère, elle [la juridiction du jury] est insoupçonnable, si l'on nous permet ce néologisme, F. DUCUING, *l'Universel* du 26 juillet 1869.

INSOUTENABLE. || 4° A quoi on ne peut résister.

Il en résulte une concurrence qui le plus souvent est insoutenable pour les fabricants français, *Journal offic.* 1er juin 1870, 2e col.

† **INSPECTORAT** (in-spè-kto-ra), *s. m.* Emploi d'inspecteur. L'inspectorat des eaux minérales.

INSURMONTABLE. — REM. Bouhours dit qu'insurmontable est un terme assez nouveau, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édit. 1671, p. 116.

INTERCESSEUR. || Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné, quand un siége épiscopal était vacant, à un des évêques de la province désigné par le primat tant pour administrer le diocèse pendant la vacance, que pour promouvoir et préparer l'élection d'un nouvel évêque.

† **INTERCHANGEABLE** (in-tèr-chan-ja-bl'), *adj.* Qui peut être mis à la place l'un de l'autre. Elles [les parties d'une arme nouvelle] sont interchangeables, c'est-à-dire qu'elles peuvent s'appliquer indifféremment et sans retouche les unes aux autres.... DE SUZANNE, *la Liberté*, 18 mars 1870.

† **INTERFÉRENTIEL, ELLE** (in-tèr-fé-ran-si-el, è-l'), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport aux interférences. Réfractomètre interférentiel, voy. RÉFRACTOMÈTRE.

† **INTERLOCUTOIREMENT** (in-tèr-lo-ku-toi-re-man), *adv.* Par voie interlocutoire. Ces sortes d'assemblées [assemblées épiscopales] furent dirigées par les princes et les magistrats qui les avaient convoquées, qui y assistaient eux-mêmes... et jugeaient interlocutoirement les différends.... *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 241.

† **INTERPOLAIRE** (in-tèr-po-lè-r'), *adj.* Placé entre les pôles d'une pile. Circuit interpolaire.

INTERVALLE. || Terme de fortification. Lignes à intervalles, lignes dans lesquelles les obstacles sont séparés par des étendues de terrain abordable.

INTOLÉRANCE. — REM. Ce mot était encore contesté au XVIIe s., BOUHOURS, *Doutes sur la langue française*, édit. 1691, p. 22.

† **INTRANSFÉRABLE** (in-tran-sfé-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être transféré. Pour faciliter l'opération, le ministre des finances s'est engagé envers les communes à échanger ces bons intransférables contre de la rente 3 p. 100 négociable au cours du jour, *Gazette des tribunaux*, 26 mai 1870.

† **INTRAPILAIRE** (in-tra-pi-lè-r'), *adj.* Qui se passe dans l'intérieur d'une pile électrique. Courant intrapilaire.

† **INTRIGAILLEUR.** Comment imposer silence à tous les intrigailleurs? BABEUF, *Pièces*, II, 62.

INVARIABLEMENT. — HIST. XVIe s. Ne doubtes qu'il [Dieu] cognoit... les choses muables invariablement, BONIVARD, *Amartigenée*, p. 183.

INVERSE. || 5° À l'inverse de, d'une façon absolument contraire.

† **INVERSER** (in-vèr-sé), *v. n.* Prendre une direction inverse, en parlant d'un courant électrique. Le courant inverse avec la plus grande facilité, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 1467.

INVOLONTAIRE. || *S. m.* S'est dit, par plaisanterie, des hommes qui servent dans l'armée malgré eux. Et le succès est presque infaillible, puisque l'armée de Jourdan, quelque grosse qu'elle soit, n'est composée que d'involontaires, comme ici, GÉNÉRAL KLINGLIN, I, 356.

† **IO.** || La 85e planète télescopique, découverte en 1865 par M. Peters.

† **IPHIGÉNIE** (i-fi-jé-nie), *s. f.* La 112e planète télescopique, découverte en 1870 par M. Peters.

† **IRIDIÉ, ÉE** (i-ri-di-é, ée), *adj.* À quoi on a allié de l'iridium. Les barres de platine iridié sur lesquelles on doit tracer les mètres, *Journ. offic.* 20 oct. 1872, p. 6585, 1re col.

IRRATIONNEL. || 2° Terme de mathématique. Expression irrationnelle, expression qui renferme des radicaux qu'on ne peut exprimer exactement en nombres.

† **IRRÉCONCILIABILITÉ** (i-rré-kon-si-li-a-bi-li-té), *s. f.* Disposition de celui qui est irréconciliable. Lorsqu'ils touchaient un mot de l'irréconciliabilité de ses parents, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. IX, p. 138.

† **IRRÉMÉABLE** (i-rré-mé-a-bl'), *adj.* Latinisme. D'où l'on ne peut revenir. || Fig. L'emphytéose irréméable de la terre, PROUDHON, *Idée gén. de la révol. au XIXe s.* p. 219, Paris 1868.

— ETYM. Lat. *irremeabilis*, de *in*, négatif, et *remeare*, revenir, de *re*, et *meare* (voy. MÉAT).

IRRÉMISSIBLE. *Ajoutez :* Le péché irrémissible, le seul péché qui ne puisse être pardonné, le péché contre le Saint-Esprit.

† **IRRESPECTUEUSEMENT.** Les soubrettes comme moi ne sont pas faites pour être traitées irrespectueusement, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 1.

† **ISOBARIQUE** (i-zo-ba-ri-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est d'égale pesanteur. || Courbes isobariques, courbes indiquant les points où la pesanteur de l'atmosphère est la même.

— ÉTYM. Ἴσος, égal, et βάρος, pesanteur.

† **ISOHYPSE** (i-zo-i-ps'), *adj.* Terme de géographie. Qui est de même altitude. Signalons encore les cartes murales isohypses de MM. Vogel et Delitsch, éditées à Leipzig, A. BOILLOT, *Monit. univ.* 3 juin 1867, p. 671, 3e col.

— ÉTYM. Ἴσος, égal, et ὕψος, hauteur.

ISOLATION. || État d'une personne qu'on isole. Je voudrais vous voir en tête un adversaire aussi violemment soutenu que le mien, à sa puissance formidable opposant votre dénuement et votre isolation à ses entours, BEAUMARCH. 4e *mémoire*, 1859, p. 293.

† **ISOSTATIQUE** (i-zo-sta-ti-k'), *adj.* Terme de mécanique. Où l'équilibre est égal. Lignes isostatiques. || Courbes isostatiques, nom donné par Lamé à celles qui sont formées par la suite des directions des éléments plans sur lesquels s'exercent les pressions, et qui ne sont pressés que normalement.

— ÉTYM. Ἴσος, égal, et *statique*.

† **ISOTROPE** (i-zo-tro-p'), *adj.* Se dit de toute substance qui fait tourner dans le même sens les rayons de la lumière dite polarisée.

— ÉTYM. Ἴσος, égal, et τρέπω, tourner.

† **ITHEL** (i-tèl), *s. m.* L'ithel, sorte de mélèse fort abondant en Arabie, et qu'on ne trouve nulle part ailleurs, préfère les vallons et les pentes sablonneuses, GIFFORD PALGRAVE, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, trad. par Émile Jonveaux, t. I, p. 206.

† **ITINÉRANT, ANTE** (i-ti-né-ran, ran-t'), *adj.* Dans le méthodisme, prédicateurs itinérants, prédicateurs qui vont de lieu en lieu prêcher la parole de Dieu.

— ÉTYM. Lat. *itinerare*, voyager.

J

† **JADAÏQUE** (ja-da-i-k'), *adj.* Qui a rapport au jade. La pierre jadaïque, si fréquente en Auvergne... A. DEMMIN, *Journ. offic.* 20 février 1869, p. 222, 1re col.

JADE. — ÉTYM. Chinois *yu-tche ;* la dernière syllabe a dû subir une modification analogue à celle de *tcha*, prononcé *té* en dialecte du Fo-kien, d'où le français *thé*, et l'anglais *tea* (M. le chanoine Bertrand).

† **JAMBOT** (jan-bo), *s. m.* Nom donné, dans les houillères du Hainaut, aux enfants qui y travaillent. Les enfants ou jambots, qui commencent à descendre vers l'âge de dix à onze ans dans la mine, *Extrait de l'Économiste belge*, dans *l'Opinion nationale* du 4 avril 1868.

† **JAPONAIS** (ja-po-nê), *s. m.* Langue parlée dans le Japon, et appartenant au groupe touranien.

† **JARAT** (ja-ra), *s. m.* Autre nom de la jarosse.

† **JARNOTTE** (jar-no-t'), *s. f.* Voy. TERRE-NOIX.

2. **JARRE.** — ÉTYM. Dans Cotgrave, il est dit que la *jarre* est une herbe qui enveloppe les autres plantes et se roule autour ; c'est la cuscute. Ainsi la *jarre*, laine ou poil, a été dite d'après la *jarre* plante. Sans savoir d'où vient la *jarre* plante, on recule du moins utilement d'un degré l'étymologie.

JARRETIÈRE. *Ajoutez :* Petit cordage employé dans les manœuvres de force.

JAUNE. *Ajoutez :* Le jaune, nom d'une maladie de la vigne causée par les pluies froides.

† **JAUNIFIQUE** (jô-ni-fi-k'), *adj.* Qui produit le jaune. Des rayons rubifiques, jaunifiques, c'est-à-dire excitant la sensation du rouge, du jaune, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

† **JAVELAGE.** || Opération, dite aussi battage, qui consiste à détacher le sel des tables, et à le mettre en tas appelés javelles, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 510.

† **JECTANIDE** (jè-kta-ni-d'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui appartient à la descendance de Jectan, l'un des personnages nommés dans la Bible. Quant au Hedjaz proprement dit, toutes les traditions nationales de l'Arabie nous montrent une grande nation de la race jectanide, fondatrice d'un empire puissant, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 252, 4e éd.

† **JENNÉRIEN, IENNE** (jè-nné-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient à Jenner, médecin anglais, qui a découvert la vaccine. Vaccin jennérien (voy. VACCIN).

JEU. || Terme de turf. Un cheval fait le jeu, quand, dès le départ, il prend la tête du train, forçant ainsi ses concurrents à développer, dès le début, leur maximum de vitesse. || Quand deux chevaux d'une même écurie sont engagés dans une course, l'un d'eux est réservé à faire le jeu de son camarade, c'est-à-dire à fatiguer les concurrents jusqu'au moment où son camarade d'écurie peut prendre sa place et terminer victorieusement la course.

JEUNE. || 11° Les jeunes, ancien nom de certaines confréries d'artisans dans le Midi.

JEUNESSE. || 10° La grande jeunesse, ancien nom de certaines confréries d'artisans dans le Midi.

JOCKO. — ÉTYM. Altéré de *engeco*, nom donné par André Battell, et duquel Buffon dit : *jocko, enjocko*, nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté ; *en* est l'article que nous avons retranché, HUXLEY, *De la place de l'homme dans la nature*, trad. franç. p. 114.

2. **JOINT.** || 2° Terme de mécanique. Organe employé pour transmettre la rotation d'un arbre à un autre. Joint de Oldham, s'emploie dans le cas où les deux arbres sont parallèles et très-rapprochés. Joint de Cardan, ou joint hollandais, ou joint universel ; les deux arbres sont dans un même plan et se coupent sous un angle très-obtus.

† **JOINTEMENT** (join-te-man), *s. m.* Action de joindre, de clore en joignant. Le caoutchouc devient dur, fait corps avec le bois ou le métal juxtaposé, et le jointement est imperméable aux gaz et aux liquides, *Journ. offic.* 9 avril 1872, p. 2448, 2e col.

JOUR. || Espèce de dentelle faite à l'aiguille au milieu d'un dessin de broderie, soit qu'on enlève l'étoffe tout à fait, soit qu'on tire des fils sur l'étoffe pour former le jour avec les fils laissés et l'aiguille, soit qu'on fasse un dessin avec du fil de dentelle si l'étoffe est du tulle.

JOURNÉE. || Terme de turf. L'ensemble des courses courues dans la même journée.

† **JUGEOLINE.** — ÉTYM. Espagn. *aljonjoli, ajonjoli;* de l'arabe *al-djoldjolân*, sésame.

† **JUGULATEUR** (ju-gu-la-teur), *s. m.* Celui qui jugule. Toutes les inventions atroces des jugulateurs ne sont capables ni de nous intimider, ni de nous déconcerter, BABEUF, *Pièces*, I, 41.

† **JULIA** (ju-li-a), *s. f.* La 89e planète télescopique, découverte en 1866 par M. Stephan.

† **JUMELAGE** (ju-me-la-j'), *s. m.* Chez les pontonniers, action de jumeler, résultat de cette action. Faire le jumelage de deux poutrelles.

JUMELLE. || Épées jumelles, se dit de deux épées symétriques, disposées de manière à pouvoir être placées dans un même fourreau.

JUPITER. || 4° Terme de charpente. Trait de Jupiter, voy. TRAIT 1, n° 20.

† **JURADE** (ju-ra-d'), *s. f.* Le corps des jurats.

JURATOIRE. Les procureurs du chapitre [de Strasbourg] proposèrent aux commissaires nommés dans cette cause, que... si l'évêque donnait caution juratoire de s'en tenir au jugement du concile [de Constance].... LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 348.

† **JUTE** (ju-t'), *s. m.* Chanvre de l'Inde qui entre en France depuis quinze ou vingt ans, et qui sert à faire des fils et tissus communs employés à l'emballage, à la confection des sacs.

K

† **KAÏNITE** (ka-i-ni-t'), *s. f.* Produit minéral, qu'on trouve dans des mines du duché d'Anhalt, qui est mélangé de divers sels (sulfate de magnésie, de potasse, chlorure de magnesium, chlorure de sodium), et qu'on emploie comme engrais, *Douanes, Circul. lith.* 9 juill. 1872.

† **KÉPI.** — ÉTYM. Allem. *Käppi*, dimin. de *Kappe*, bonnet, casquette, qui lui-même est le français *cape*.

† **KHÉDIVE** (ké-di-v'), *s. m.* Titre du vice-roi d'Égypte.

† **KILOGRAMMÈTRE.** — REM. Un cheval-vapeur est généralement évalué à 75 kilogrammètres, sauf dans la marine, où le mode d'évaluation de la puissance des machines à vapeur est des plus compliqués et conduit à considérer la force nominale du cheval-vapeur comme variant entre 100 et 300 kilogrammètres.

† **KOURDE** (kour-d'), *adj.* La langue kourde, et,

substantivement, le kourde, langue appartenant au groupe iranien et parlée par les Kourdes, peuple d'Asie.

† **KOUSCHITE** (kou-chi-t'), *adj.* Voy. COUSHITE.

† **KRISS.** Voy. CRISS.

L

LABYRINTHE.—À l'étymologie, *ajoutez :* M. Mariette (*Revue critique*, 22 mars 1872, p. 182) conjecture avec plus de vraisemblance que λαβύρινθος est la transcription de l'égyptien *Rope-ro-h'unt* ou *Lope-ro-h'unt*, le temple de *Ro-h'unt*; *Ro-h'unt* est une ville auprès de laquelle était le Labyrinthe.

† **LACÉDÉMONIEN, IENNE** (la-sé-dé-mo-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à Lacédémone. La brièveté lacédémonienne, dite laconisme, est devenue proverbiale.

† **LADÈRE** (la-dè-r') ou **LADIÈRE** (la-diè-r'), *s. f.* Dans le parler de Genève, courants lacustres accidentels qui règnent souvent dans les eaux des lacs, et qu'on peut comparer en petit aux courants marins.

† **LADURE** (la-du-r'), *s. f.* Petite plate-forme au bord des œillets sur laquelle on tire le sel, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 510.

LAINAGE. — HIST. XIIIe s. Ces trois sont nées d'un lignage, Toutes d'un poil et d'un lanage, BAUDOIN DE CONDÉ, t. I, p. 72.

† **LAINEUR.** *Ajoutez :* Celui qui prépare la laine propre à la fabrication des châles et étoffes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **LAISSEZ-PASSER** (lè-sé-pâ-sé), *s. m.* Terme de contributions indirectes. Autorisation écrite donnée pour la libre circulation des voitures et des bateaux (on écrit le pluriel comme le singulier). Art. 6 : Il sera délivré à chaque entrepreneur de voitures publiques, par le préposé de la régie des droits réunis, autant de laissez-passer conformes à sa déclaration, qu'il aura de voitures en circulation, *Décret impérial du 14 fruct. an* XII.

† **LAÏUS** (la-ius'), *s. m.* Un discours, dans l'argot des jeunes gens de l'école polytechnique. Piquer un laïus, prononcer un discours. Dans le dialecte de l'École, tout discours est un laïus; depuis la création du cours de composition française en 1804, l'époux de Jocaste, sujet du premier morceau oratoire traité par les élèves, a donné son nom au genre, DE LA BEDOLLIÈRE, *les Français peints par eux-mêmes*, t. V, p. 116.

LAMBOURDE. *Ajoutez :* Poutre horizontale établie le long d'un mur pour recevoir les solives d'un plancher. || Pièces transversales aux solives, sur lesquelles on cloue les planches d'un parquet. || En fortification, pièce de bois de fort équarrissage employée pour la construction des plates-formes de mortiers.

† 1. **LAMIER.** || Lamier-rotier, celui qui fait des lames (ou ros) pour les métiers à tisser, *Tarif des patentes*, 1858.

† 2. **LAMPER** (lan-pé), *v. a.* Se dit, en termes de marin, de la mer devenue phosphorescente. La mer lampe. La mer a lampé cette nuit.

— ÉTYM. *Lampe.*

LANCE. || Terme d'antiquité chrétienne. La sainte lance, instrument liturgique chez les Grecs ; c'est une espèce de couteau dont la lame a la forme de lance, et dont le manche allongé se termine par une croix; il servait à séparer de la masse du pain offert l'hostie qui devait être consacrée. || Pièce métallique qui garnit l'extrémité du boyau des pompes à incendie : le pompier la tient à la main et s'en sert pour diriger le jet. || En lance, *loc. adv.* En forme de lance. Il fallait de toute nécessité, pour que ce spectacle offrît de tous les côtés le même attrait, renoncer aux pièces [d'artifice] dites en lance, c'est-à-dire qui s'étendent en ligne droite de manière à représenter des monuments, J. AMIGUES, *Monit. univ.* 16 et 17 août 1867, p. 1116, 2e col.

† **LANCÉOLE** (lan-sé-o-l'), *s. f.* Petite flamme en forme de lance, dans les feux d'artifice.

† **LANGÉ, ÉE** (lan-jé, jée), *adj.* Couvert de langes. Le 8 janvier, je mets au monde une petite fille de la plus belle venue, pesant, langée, 4500 grammes, DOCTEUR RAMAUD, *Gazette des hôpitaux*, 24 janvier 1869.

LANGUE. || Anciennement, langue de bœuf, dague, miséricorde très-large, portant souvent, dans sa gaîne, un petit couteau nommé bâtardeau.

— REM. Grand comme une langue de chat, se dit d'un objet de très-petite dimension. Ne m'en donnez, je n'en veux qu'une langue de chat. C'est de là que vient langue-de-chat, nom d'une petite pâtisserie.

† **LANSQUENETTE** (lan-ske-nè-t'), *s. f.* Épée des lansquenets, courte, large, assez aiguë, à deux tranchants.

† **LAPIDESCENCE** (la-pi-dè-ssan-s'), *s. f.* Tendance de certains corps à se lapidifier. La nature emploie un autre moyen, et en effet celui dont je viens de parler [la lapidescence par sédiment] ne suffit pas pour rendre raison de tout ce qu'on observe dans les lapidescences, LAMARCK, *Hydrologie*, Paris, an X, in-8°, p. 125. La lapidescence par infiltration, ID. *ib.* p. 130.

1. **LARE.** — ÉTYM. *Après* chef *ajoutez :* On disait *lar Porsenna*, Tite-Live, II, 9, *lar Tolumnius*, ID. IV, 17.

† **LÉBÈCHE** (lé-bè-ch'), *s. m.* Nom, dans la Méditerranée du vent du sud-ouest (TOURNEFORT).

LÉCHER. || Proverbe. Il n'est pas gras de lécher les murs, s'il est gras, c'est qu'il se nourrit bien.

LÉGENDE. || Au XVIe siècle, nom donné par les calvinistes à des biographies circonstanciées de personnages catholiques, ainsi dites à cause de la catholicité des personnages et des faits extraordinaires dont elles donnent la clef. La légende de Catherine de Médicis. La légende du cardinal de Lorraine.

† **LÉNITÉ** (lé-ni-té), *s. f.* Douceur, indulgence (c'est un latinisme). Trop de lénité envers le coupable pris en flagrant délit, DE SARTIGES, *Rev. des Deux Mond.* 1er juillet 1872, p. 928.

— ÉTYM. Lat. *lenitatem.*

† ....**LENT**, suffixe, en latin, *lentus*, qui se trouve dans *fæculentus*, *sanguinolentus*, *vinolentus*, *pestilentus*, etc.; il est considéré par Bopp (*Gr. comp.* §§ 20, 957) comme une altération phonétique du suffixe sanscr. *vant*, qui signifie pourvu de, muni de. Corssen (*Beitr.* p. 304) combat, et il a raison, cette théorie, et nie que le *v* devienne *l* en latin; il pense que *vant* devient *ent*, qui se trouve dans *cruentus*, *fluentus*, etc.; que l'*l* appartient à un suffixe précédent : *pestilentus*, de *pest-il-entus*, *fæculentus*, de *fæc-ul-entus*, etc.; et que le suffixe *lentus* ainsi formé s'est introduit dans *sanguinolentus*, *violentus*, où l'*l* est incorrecte.

LENTILLE. || 4° *Ajoutez :* Lentilles divergentes, la lentille biconcave, terminée par deux surfaces concaves; la lentille plan-concave terminée par une surface plane et une surface concave; la lentille convexe-concave ou ménisque divergent, semblable au ménisque convergent, mais dans laquelle la surface intérieure a une plus grande courbure que l'extérieure.

† **LÉSIONNAIRE** (lé-zio-nè-r'), *adj.* Qui a un caractère de lésion. Pour que l'emprunteur ne subisse pas des conditions trop lésionnaires, *Journ. offic.* 29 juin 1872, p. 4378, 1re col.

† **LÉTO** (lé-to), *s. f.* La 68° planète télescopique, découverte en 1861 par M. Luther.

† 2. **LETTE** (lè-t'), *s. m.* Une des langues du rameau lettique.

† **LETTIQUE** (lè-tti-k') ou **LETTONIEN** (le-tto-niin), *s. m.* L'un des deux rameaux des langues slaves; l'autre est le slave proprement dit; les langues slaves appartiennent au groupe aryen.

LETTRE. || 9 *Ajoutez :* Dans le langage familier, une lettre à cheval, une lettre de reproche (une lettre à cheval, c'est-à-dire une lettre cavalière). Écrire à quelqu'un une lettre à cheval.

LEU. — REM. Malgré le signe †, *à la queue leu leu* est dans le Dict. de l'Académie, au mot *queue*.

† **LEUCOTHÉE** (leu-ko-tée), *s. f.* La 35° planète télescopique, découverte en 1855 par M. Luther.

† **LÉVIGATEUR** (lé-vi-ga-teur), *s. m.* Instrument qui opère la lévigation. On macère encore [la pulpe de betteraves] à l'aide du lévigateur; cet appareil, qui présente la forme d'un cylindre, est divisé en plusieurs cases par des cloisons qui communiquent entre elles par des trop-pleins, *Mémoire annexé à la circul. des contrib. indir.* n° 186, du 18 août 1838, p. 7.

† 3. **LIARD** (li-ar), *s. m.* Un des noms provinciaux de l'osier.

— ÉTYM. *Lier.*

LIBELLE. || Terme d'antiquité chrétienne. Libelles des martyrs, espèces de lettres de recommandation que les martyrs (chrétiens ayant souffert ou souffrant pour la foi) donnaient à ceux qui étaient sujets à la pénitence publique, pour les dispenser de la totalité ou d'une partie de leur peine.

† **LIBELLULE.** — ÉTYM. D'après M. Roulin, *libellule* vient de *libella*, niveau, la tête de la libellule étant en forme de niveau.

† **LIBRE-ÉCHANGISTE** (li-bré-chan-ji-st'), *s. m.* Voy. ÉCHANGISTE. || Si on écrit libre échangiste sans trait d'union, le pluriel sera libres échangistes ; si on en fait un seul mot, avec trait d'union, le pluriel sera libre-échangistes.

† **LIBYQUE** (li-bi-k'), *adj.* Qui appartient à la Libye. Désert libyque. || On dit aussi libyen. Les populations libyennes.

LIEUE. || 1° *Corrigez :* La lieue commune de France, ou lieue de 25 au degré était de deux mille deux cent quatre-vingt-une toises environ (4446 mètres). || Lieue de poste, lieue de deux mille toises (3898 mètres).... Lieue marine ou géographique lieue de vingt au degré....

— REM. J. J. Rousseau emploie demi-lieue sans article. On est allé jusqu'à près de demi-lieue en ouvrant le passage, *Lett. au maréchal de Luxembourg*, 28 janvier 1763. À demi-lieue de la ville, *Lett. à Moultou*, 30 déc. 1768.

LIÈVRE. || On dit qu'un cheval a une tête de lièvre, lorsque les oreilles sont rapprochées, le front et le chanfrein convexes et étroits.

LIGNE. || 36° Ligne géodésique, la plus courte des lignes qu'on puisse mener d'un point à un autre sur une surface donnée. || 37° En topographie, ligne de faîte, ligne de partage des eaux.

† **LIGNIFIANT, ANTE** (li-gni-fi-an, an-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit le bois. Substance lignifiante ou xylogène.

† **LIMAN** (li-man), *s. m.* Terme de géographie. Nom donné soit à l'estuaire de quelques fleuves, soit au golfe qu'ils forment. Les côtes [de la Mer Noire] sont, en général, montagneuses, excepté dans la partie septentrionale de la Crimée, où elles sont basses, parsemées de langues de terre sablonneuses et entrecoupées de lagunes et d'estuaires appelées limans par les Russes, *Notices jointes aux cartes de la Russie et du bassin de la Méditerranée, dans l'atlas de MM. Dufour et Dyonnet publié par Paulin et le Chevalier.*

† **LIMNIMÈTRE** (li-mni-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer le niveau des lacs.

— ÉTYM. Λίμνη, lac, et μέτρον, mesure.

† **LIMONAGE** (li-mo-na-j'), *s. m.* Action de couvrir de limon. Il serait si facile d'utiliser leur travail [des courants d'eau] pour le colmatage et le limonage des terres arables, H. DE PARVILLE, *Journ. officiel*, du 25 mai 1869, p. 749, 2° col.

LINGUAL. *Ajoutez :* Consonnes linguales est souvent synonyme de dentales.

† **LINNÉEN** (li-nné-in, è-n'), *adj.* Qui appartient à Linné. Les genres linnéens.

† **LINOMPLE** (li-non-pl'), *s. m.* Ancien nom du linon. Les zéphyres avaient détourné de dessus son sein une partie du linomple qui le couvrait, LA FONT. *Songe de Vaux.*

— HIST. XVIe s. Ils s'estoyent apprestés à fendre du couteau L'estamine ninomple [lisez linomple] et la tendrette peau, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 224.

† **LIQUIDATIF, IVE** (li-ki-da-tif, ti-v'), *adj.* Terme de jurisprudence et de pratique. Qui a la qualité de liquider une succession, une communauté, une société. Attendu qu'il résulte de l'acte liquidatif de.... que la veuve G. avait droit, dans le partage des communauté et succession liquidées par ledit acte, à un émolument de... *Jugem. du trib. de la Seine*, 21 nov. 1868.

† **LISME.** — ÉTYM. Arabo, *lazim*, féminin *lazima*, impôt (DEFRÉMERY).

† **LISOIR.** || 3° Terme d'artillerie. Dans les affûts de place, de côte et de casemate, pièce qui réunit les deux côtés du grand châssis, et dans laquelle s'engage la cheville ouvrière. || Lisoir directeur, bâti qu'on substitue au grand châssis de ces affûts, lorsqu'on veut diminuer la hauteur de la pièce au-dessus de la plateforme.

LISSE. || Canon lisse, voy. CANON.

† **LISSOIR.** || Instrument qui sert à lisser. Peignes lissoirs en buffle.

LITURGIE. *Ajoutez :* La liturgie se divise : en psalmodique, celle qui est relative au chant des psaumes; et en eucharistique, qui est l'ordre des leçons, prières et cérémonies qui accompagnent le sacrifice.

† **LIVONIEN** (li-vo-niin), *s. m.* Synonyme de lette.

1. **LIVRE.** || Terme de turf. Livre des paris, livre sur lequel on inscrit les paris. || Faire un livre, parier contre tous les chevaux.

2. **LIVRE.** || Unité de mesure des marais salants ;

comprenant vingt aires et leurs dépendances, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 510

LIVRER. || Se livrer, en termes de commerce, prendre livraison. Se livrer d'un chargement de blé.

† **LIVRET-POLICE** (li-vrè-po-li-s'), *s. m.* Livret contenant une police d'assurance. Les propositions [d'assurance] faites à Paris, à la Caisse des dépôts et consignations, lorsqu'elles sont reconnues régulières, sont immédiatement suivies de la délivrance d'un livret formant police d'assurance; celles qui ont lieu dans les départements, sont transmises sans délai, avec le montant du versement, par le comptable qui les a reçues, à la direction générale, qui, après les vérifications, fait remettre le livret-police à l'assuré en échange du récépissé provisoire qui lui a été donné au moment du versement, *Extraits du décret du 10 août 1868, portant règlement pour la loi du 11 juillet 1868*, art. 3.

† **LOCATEUR** (lo-ka-teur), *s. m.* Néologisme. Celui qui donne en louage une chose. M. Herdevin.... n'était que locataire de cette locomobile.... il a appelé en cause MM. Neut et Dumont, locateurs, de qui il tenait la locomobile, *Gaz. des trib.* 15 juill. 1870.

— ÉTYM. Lat. *locatorem*, de *locare*, louer.

LOGARITHME. *Ajoutez :* Logarithmes vulgaires, ceux dont la base est 10. Logarithmes naturels, hyperboliques ou népériens, ceux dont la base est le nombre *e*, c'est-à-dire 2,178.

LOGEMENT. || 6° Terme d'artillerie. Dégradation des bouches à feu en bronze; c'est une dépression de métal produite à l'emplacement du projectile par la pression que les gaz de la poudre exercent sur lui en s'échappant.

† **LOMIA** (lo-mi-a), *s. f.* La 117e planète, découverte en 1871 par M. Borelly.

† **LÔNE** (lô-n'), *s. f.* Nom donné dans la vallée du Rhône aux bras du fleuve ou des rivières ne communiquant ordinairement que par une extrémité avec le lit principal. Ce mot se trouve souvent dans les journaux et les actes des autorités de la région.

† 3. **LONGE** (lon-j'), *s. f.* Embarcation, à bord d'un navire. Le second s'embarqua dans la longe avec quinze autres hommes de l'équipage.... *Journ. offic.* 9 avril 1872, p. 2450, 1re col.

LONGUEUR. || Terme de turf. Longueur de tête, mesure de distance employée dans le langage des courses. Un cheval arrivé premier de deux longueurs est un cheval qui a atteint le poteau gagnant en dépassant le deuxième cheval de deux longueurs de tête de cheval.

† **LORD-LIEUTENANCE** (lor-lieu-te-nan-s'), *s. f.* Fonction de lord-lieutenant.

† **LORD-LIEUTENANT** (lor-lieu-te-nan), *s. m.* Nom du gouverneur de l'Irlande.

† **LORMERIE.** Au lieu de la définition qui est fautive, *mettez :* Ancien nom d'un métier qui fabriquait tout ce qui concernait le harnachement, moins les selles.

— ÉTYM. Rectifiez l'étymologie d'après M. Gaston Paris : *lormerie*, de *lormier*, bas-lat. *lorimarius*, qui vient de *loramen*, dérivé de *lorum*, lien, courroie.

1. **LOUCHE.** — HIST. XIIIe s. Uns chevaliers, Belchis li lois, Qui a le front plus noir que pois, *Meraugis*, p 160.

LOUCHET. *Ajoutez :* Les instruments qui servent à dépecer la baleine sont la hache, la pique à gras, le sabre à deux tranchants, et le louchet, espèce de pelle tranchante emmanchée d'une longue hampe, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 16 sept. 1868, p. 1292, 6e col.

† **LOUFTON** (lou-fton), *s. m.* Autre forme de louveteau, au sens de fils de franc-maçon.

LOUIS. || 2° *Ajoutez* : Je la supplie [V. M.] de me faire savoir si elle n'agréerait pas davantage que j'envoyasse ces 600 000 livres en louis d'argent à Metz, *Lettres de Colbert*, etc. VI, 304.

LOUPE. — HIST. XVIe s. L'ordure et la loupe qui estoit ou metal qui fu fondus, *la Cloche des ouvriers*, ms. (CAFFIAUX).

LOURD. || Terme de turf. La piste est lourde, quand le sol est très-pâteux par suite des pluies.

† **LUBRIFACTION** (lu-bri-fa-ksion), *s. f.* Synonyme de lubrification.

LUNAIRE. || Dans la grammaire arabe, lettres lunaires, voy. SOLAIRE.

† **LUNCHER** (lon-ché), *v. n.* Faire un lunch.

† **LUNDISTE** (lun-di-st'), *s. m.* Celui qui, tous les lundis, fait un article dans un journal quotidien. Qui de nous, dans sa carrière de feuilletoniste, ou de lundiste comme on dit maintenant, n'a pas fait huit ou dix analyses de Mérope? TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journ. officiel*, du 19 juillet 1869.

† **LUNEMENT** (lu-ne-man), *s. m.* Fils grossiers fabriqués avec des étoupes blanchies et dont on fait des mèches pour lampions, cierges, chandelles, etc. *Tarif des douanes*, 1869, p. 144.

LUNETTE. || Au billard, donner une paire de lunettes, c'est-à-dire livrer deux billes tellement rapprochées que l'adversaire ne peut manquer de caramboler. || La lunette de la guillotine, le trou par lequel passe la tête du condamné. || Terme d'artillerie. Anneau d'acier qui sert à vérifier le calibre des projectiles; on a deux lunettes pour chaque calibre, la grande et la petite, qui diffèrent d'une quantité égale à la limite de la tolérance accordée.

† **LUSTRERIE** (lu-stre-rie), *s. f.* Fabrique de lustres. On admirera l'éclairage nouveau au gaz avec de magnifiques candélabres et lustrerie de la maison Chabrié frères, *Monit. univ.* 22 mai 1868, p. 732, 3e col.

† **LUTÈCE** (lu-tè-s'), *s. f.* La 21e planète télescopique, découverte en 1852 par M. Goldschmidt.

† **LYDÉE** (li-dée), *s. f.* La 110e planète télescopique, découverte en 1870 par M. Borelly.

LYRE. || 6° *Ajoutez :* Engin en forme de lyre destiné à suspendre quelque chose. Suspensions et lyres pour lampes, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1063, 1re col.

M

† **MACÉDONIEN, IENNE** (ma-sé-do-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui appartient à la Macédoine. La phalange macédonienne. Les rois macédoniens se disaient issus d'Hercule. Le parti macédonien dans les cités grecques.

† **MACÉRATEUR** (ma-sé-ra-teur), *adj. m.* Qui opère la macération. Tonneaux macérateurs, vaisseaux dans lesquels on macère les betteraves.

MADRAGUE. — ÉTYM. Espagn. *almadraba* ; de l'arabe *almazraba*, enceinte de filets pour prendre des thons, de *zaraba*, enclore (DOZY).

† **MADRIGALISTE** (ma-dri-ga-li-st'), *s. m.* Faiseur de madrigaux. Vaudevillistes, madrigalistes, PICARD, *la Grande ville*, II, 1.

† **MAËRLE** (ma-èr-l'), *s. m.* Animal marin, blanc rosâtre à l'intérieur et renfermant une chair verdâtre et gélatineuse dans une sorte d'enveloppe calcaire demi-solide, *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1065. Les maërles, dont une vieille légende celtique dit qu'ils changent le seigle en froment (tant leur action est puissante et réelle dans la culture des céréales), BESNON, *Feuilleton de l'Avranchin*, du 22 nov. 1868.

MAGASIN. || Vide dans la crosse du fusil, où l'on peut disposer plusieurs cartouches qui viennent successivement se placer dans le canon.

1. **MAGE.** — ÉTYM. *L.* 2, *après :* persan; *ajoutez :* (en pehlvi, *mog* veut dire prêtre).

† **MAGELLANIQUE** (ma-jèl-la-ni-k'), *adj.* Qui est relatif à Magellan, célèbre navigateur portugais. Terre australe ou magellanique. || Les nuées magellaniques, voy. NUÉE, n° 5.

MAGNOLIER. *L.* 1, ma-gno-lié, à cause du botaniste Magnol, et non magh-no-lié.

† **MAGYAR** (ma-ji-ar), *s. m.* Nom ethnique que les Hongrois se donnent à eux-mêmes.

† **MAGZEM.** On écrit plus habituellement magzen.

— ÉTYM. L'orthographe exacte est *matchzen*, signifiant non écurie, mais lieu de dépôt, magasin.

† **MAHEUTRE.** Le Dialogue d'entre le maheustre et le manant a été publié en 1594; il ne fait point partie de la Satire Ménippée.

† **MAHONNE.** — ÉTYM. Espagn. *mahona*, de l'arabe *ma'on*, vase, qui a passé dans le turc, où il a reçu le sens de galère.

† **MAHRATTE** (ma-ra-t'), *s. m.* Langue parlée dans le sud de l'Inde, et dérivée du sanscrit.

† **MAÏA.** || La 66e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Tuttle.

MAIN. || Armes de main, armes destinées à agir directement; elles comprennent les armes de choc, les armes tranchantes et les armes aiguës. || Main gauche, dague employée dans les duels, au XVIe siècle, pour parer les coups d'épée; elle présente, au talon, un logement pour le pouce.

MAISON. || 12° Les Petites-Maisons avaient été ainsi nommées, parce que ce furent en effet de petites maisons bâties sur l'emplacement de la maladrerie de Saint-Germain des Prés à Paris, et où l'on plaçait les aliénés.

MAJEUR. || 6° *Ajoutez :* L'autruche, le casoar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 36.

† **MAJORER** (ma-jo-ré), *v. a.* || 1° Évaluer au-dessus de la valeur réelle. Qu'est-ce d'abord que le compte de prévisions? en 1862, on a majoré les immeubles de Paris de 28 millions; on a augmenté le capital social de 17 872 000 francs, *Gaz. des trib.* 16 avril 1870. || Terme de bourse. Intérêts majorés, intérêts augmentés de quelque accessoire, tel que primes, etc. || 2° Déclarer majeur. Bref, on penserait à cette fantastique idée empruntée aux temps de la monarchie la plus encroûtée, de faire majorer à quatorze ans l'espoir de la dynastie, *l'Universel*, du 12 sept. 1869.

MAL. || *Ajoutez :* Mal de mer s'est dit aussi pour scorbut. || Bestiaux mal à pied, bestiaux défectueux, malingres.

† **MALADMINISTRATION** (ma-la-dmi-ni-stra-sion), *s. f.* Mauvaise administration. Coupable de maladministration.

† **MALAYEN, ENNE** (ma-lè-iin, iè-n'), *adj.* Synonyme de malai. Les populations malayennes.

† **MALBERGIQUE** (mal-bèr-ji-k'), *adj.* Gloses malbergiques, mots non latins qu'on rencontre dans les manuscrits de la loi salique; ainsi dits parce qu'ils y sont accompagnés de la notation, *malberg* ou *malb.*

— ÉTYM. Bas-lat. *mallobergium*, lieu d'assemblée publique, de *mallum*, mot germanique signifiant assemblée, et *berg*, lieu protecteur.

† **MAL-ÉGAL** (ma-lé-gal), *s. m.* Terme de métallurgie. Inégalité sur une pièce de métal. Enlever à la meule un mal-égal sur un canon de fusil.

MALICE. Voy. SAC aux ADD. ET CORR.

† **MALTERIE** (mal-te-rie), *s. f.* Usine où l'on convertit l'orge en malt.

† **MALTHUSIANISME** (mal-tu-zi-a-ni-sm'), *s m.* Nom du système de Malthus recommandant de restreindre la procréation des enfants, parce que la production des choses nécessaires à la vie va moins vite que l'accroissement de la population. En dehors du malthusianisme, une autre cause contribue gravement à la diminution du nombre des naissances, LÉON LEFORT, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1870, p. 366.

MAMAN. *Ajoutez :* — HIST. XVIe s. N'orras tu point un enfant qui t'appelle mam-ma...? DE BRACH, *Imitations*, f° 4, *recto*.

† 1. **MANCHERON.** *Ajoutez :* Celui qui tient le mancheron. Il [Gousset, cardinal archevêque de Reims] avait commencé par être mancheron, travailleur de ferme, *Monit. univ.* du 30 nov. 1867, p. 1483, 4e col.

MANDARIN. || Canard mandarin, canard originaire de Chine, à beau plumage,

MANDARINAT. || Fig. Bonaparte, qui était fait plus que personne pour apprécier les avantages d'un mandarinat suprême dans tout despotisme bien organisé, LANFREY, *Hist. de Napoléon Ier*, III, 74.

† **MANDATEMENT** (man-da-te-man), *s. m.* Action de mandater, de délivrer un mandat, d'ordonnancer un payement.

MANDILLE. — ÉTYM. Espagn. *mandil*, de l'arabe *mandil*, d'après M. Dozy, qui ajoute que le mot arabe lui-même est le bas-grec μανδήλιον, qui vient du lat. *mantile*.

† **MANÉGER** (ma-né-jé), *v. a.* Manéger un cheval, l'exercer au manége.

MANIABLE. || Cheval maniable, cheval qui obéit volontiers aux aides.

† **MANIFESTANT** (ma-ni-fè-stan), *s. m.* Celui qui fait une manifestation ou y prend part. Les manifestants étaient au nombre de 7 à 8000, et n'ont provoqué aucun désordre, *Moniteur universel*, 1er mars 1870.

† **MANIOTTE** (ma-ni-o-t'), *s. f.* Action de pétrir avec force et longtemps comme une pâte de pain les échantillons de beurre, préalablement amollis par un court séjour dans l'eau tiède, afin d'obtenir par le mélange un seul et même type de beurre.

† **MANOEUVRANT, ANTE** (ma-neu-vran, vran-t'), *adj.* Terme de marine. Qui obéit aux manœuvres, en parlant d'un navire. L'avantage restera

toujours au navire le plus manœuvrant et le mieux manœuvré, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er déc. 1867, p. 705.

MANOEUVRE. || Terme de fortification. Manœuvres d'eaux, mouvements et chasses qu'on peut produire à l'aide des eaux dans les fossés d'un ouvrage de fortification. || Terme d'artillerie. Manœuvres de force, ensemble des opérations nécessaires pour le mouvement des pièces et du matériel.

† **MANOEUVRERIE** (ma-neu-vre-rie), *s. f.* Nom donné, dans la Puisaye, portion du département de l'Yonne, à une habitation isolée composée d'une maison et d'un petit jardin destinés à un individu nommé manœuvre qui travaille à la culture des fermes disséminées dans la Puisaye.

MANTEAU. || Manteau d'armes, pièce d'acier qui, pour les tournois, se vissait au plastron et s'appuyait sur l'épaule gauche.

MANUEL. || 3° Ce qui se fait avec la main. Le manuel opératoire, la manière dont la main agit dans une opération.

† **MANUTENTEUR** (ma-nu-tan-teur), *s. m.* Celui qui maintient. Je dis, messieurs [les juges], que vous êtes les manutenteurs de la religion, DESVIGNES, dans le *Barreau de Bordeaux*, p. 153, par CHAUVOT, Bordeaux, 1856.

— ÉTYM. Voy. MANUTENTION.

† **MANX** (manks'), *s. m.* Terme de philologie. Nom de l'un des idiomes néo-celtiques, parlé dans l'île de Man.

† **MAQUILLER.** — HIST. XIIIe s. [Il] Vit sa barbe sanglente et le vis masquilliés [c'est une variante de *vermeilliés*], *Ch. d'Ant.* t. II, p. 279.

MARABOUT. — ÉTYM. *Ajoutez :* Espagn. *morabito*, ermite.

† **MARAGON** (ma-ra-gon), *s. m.* Le même que marayon.

† **MARANE.** || On a dit aussi maran. Peuple hérétique et maran, LA FONT. *Virelai sur les Hollandais.*

† **MARAYON** (ma-ra-ion), *s. m.* Colon partiaire cultivant les marais salants, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 510.

MARCASSIN. — ÉTYM. *Ajoutez :* M. Roulin conjecture en flamand *melkswyn*, le porc qui tette, le flamand ayant *melkkalf*, le veau qui tette, l'islandais *melkegriis*, le porc qui tette; formes qui prouvent que *melk* a été employé.

MARCHER. || 2° Ne pas se laisser marcher sur le pied, n'être pas endurant.

† **MARCHETTE.** || 2° Petit tapis sur lequel on met le pied. Marchette de salon, en queues de renard.

MARÉCHAL. *Ajoutez :* || 10° Voy. TAUPIN, n° 3.

MARGINAL. || Substantivement. Ce qui est mis en marge, manchette. Ce manuscrit [d'un ouvrage de Bonivard].... corrigé, annoté, pourvu de marginaux, *Notice sur Bonivard*, dans BONIVARD, *Chr. de Gen.* t. I, p. LVII.

† **MARINGOTE** (ma-rin-go-t'), *s. f.* Petite voiture, ordinairement suspendue, garnie de barreaux sur les côtés, et à deux fins, les bancs étant mobiles.

MARINIER. || Arche marinière, arche d'un pont par où passent les bateaux. Au passage des ponts dont les arches marinières n'étaient pas assez larges, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 627.

† **MARMORÈNE** (mar-mo-rè-n') ou **MARMOULÈNE** (mar-mou-lè-n'), *s. f.* Nom de la baudroie, sur les côtes du département de la Manche.

MAROTTE. || Nom diminutif de Marie, que le peuple donnait à Rouen aux jeunes filles, avant qu'elles fussent entrées dans l'adolescence, TOUGARD, *Une page d'hist. locale*, p. 13.

† **MARQUAGE** (mar-ka-j'), *s. m.* Action d'appliquer une marque. Le marquage des arbres.

MARQUE. || Acier à une, deux ou trois marques, voy. ACIER, aux ADDITIONS ET CORRECTIONS.

MARQUISE. || En termes de chemins de fer, vitrage au-dessus du quai d'embarquement.

† **MARSUPIALITÉ** (mar-su-pi-a-li-té), *s. f.* État des animaux qui sont marsupiaux. Le caractère de la marsupialité, inconnu aujourd'hui dans l'ancien continent, où il ne se montre que chez certaines espèces de l'époque tertiaire, BROCA, *Bull. de la soc. d'anthr.* t. III (2e série), p. 100.

† **MARTINE.** || *S. f.* Nom populaire de la femelle du lapin domestique.

† **MARTYROLOGIQUE** (mar-ti-ro-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'histoire des martyrs chrétiens. La critique martyrologique.

MASQUE. || Terme de guerre. Masse couvrante derrière laquelle sont abrités des travailleurs, ou disposée en certains points d'un ouvrage de fortification pour boucher une trouée, pour abriter un passage.

MASSE. || Nom donné, dans la manufacture des tabacs, à des meules de tabac qui a passé par le hachoir; ces meules contiennent chacune en moyenne 40 ou 50 mille kilogrammes, et sont construites pour que la fermentation s'y établisse.

† **MASSELOTTE.** *Ajoutez :* Petite masse de métal, soudée sur le canon d'une arme à feu portative à percussion, et dans laquelle est pratiqué le logement de la cheminée.

† **MASSILIA** (ma-ssi-li-a), *s. f.* La 20e planète télescopique, découverte en 1852 par M. de Gasparis.

† **MASTROQUET** (ma-stro-kè), *s. m.* Dans le langage populaire de Paris, marchand de vin.

2. **MAT.** || *S. m.* Préparation dont le nitre est la base, *Tarif des douanes*, 1869, p. 164.

† **MATASSINADE.** *Ajoutez :* || Fig. Folâtrerie, action folâtre, RICHELET.

† **MATASSINER** (ma-ta-si-né), *v. n.* Danser la danse des matassins, faire des gestes de matassin, de bouffon. || Matassiner des mains, gesticuler avec les mains comme un bouffon.

— HIST. XVIe s. Matassiner des mains, *to move the fingers like a jugler*, COTGRAVE.

MATASSINS. — ÉTYM. Espagn. *matachin*; ital. *mattacino*, de l'arabe *motawaddjihin*, personnes masquées, pluriel de *motawaddjih*, masqué, d'après M. Dozy. Au contraire, M. Roulin le tire de l'ital. *matto*, fou, le *matassin*, en Espagne, étant vêtu comme arlequin et ayant une batte.

MATÉRIAUX. — REM. On commence, faute de singulier, à l'employer barbarement : Ce n'est guère surtout que depuis vingt ou trente ans que le fer est employé comme matériaux de construction proprement dit, CH. GARNIER, *Monit. univ.* du 10 août 1867, p. 1093, 1re col.

MATÉRIEL. || *S. m.* Il se dit aussi au pluriel. Des matériels de fêtes. D'importants matériels de forges.

† **MATHÉMATISME** (ma-té-ma-ti-sm'), *s. m.* Doctrine d'après laquelle tout s'opère conformément à des lois mathématiques. Le mathématisme de la nature, MANGIN, *Journ. offic.* 18 août 1872, p. 5738, 3e col.

† **MATRICIEL, ELLE** (ma-tri-si-èl, è-l'), *adj.* Qui se rapporte aux registres originaux, aux matrices. Le relevé des éléments des cotisations individuelles, fait sur les matrices, ou, en d'autres termes, les évaluations matricielles, ne sauraient servir immédiatement de base pour le répartement de l'impôt, CHARDON, *Notice sur les contrib. directes de la France en* 1853.

† **MATRONEUM** (ma-tro-né-om'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Lieu réservé aux matrones dans les basiliques anciennes.

MATUTINAL. Le couronnement de Marie de Médicis, à l'occasion duquel on a démoli et on supprima ce qu'on appelait l'autel matutinal, près lequel étaient amoncelés beaucoup des anciens cénotaphes [dans l'église de Saint-Denis], *Requête* (1781) *des religieux de St-Denis*, dans *Revue critique*, 10 oct. 1863, p. 236.

† **MAXIMILIANA** (ma-ksi-mi-li-a-na), *s. f.* La 65e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tempel.

† **MAZDÉEN, ENNE** (maz-dé-in, è-n'), *adj.* Qui est relatif au mazdéisme, à la religion de Zoroastre.

ME. — REM. Pour l'emploi de *me* comme pronom réfléchi, voy. SE, Rem. 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10

MÈCHE || 3° *Ajoutez :* Mèche à étoupille ou mèche en coton, réunion de plusieurs brins de coton imbibés d'eau-de-vie gommée et recouverts d'une composition propre à transmettre le feu. || 4° *Après* force au vin, *ajoutez :* soit dans les vins blancs, pour décolorer les matières colorantes qui peuvent se trouver dans le fût.

† **MÈDE** (mè-d'), *s. m.* Idiome touranien, qui prévalait dans la Médie. Toutes les inscriptions officielles des rois de la race de Darius sont rédigées à la fois en perse, en mède et en assyrien.

† **MÉDIZANT, ANTE** (mé-di-zan, zan-t'), *adj.* Nom donné à ceux des Grecs qui, dans les guerres contre le grand roi, pactisaient avec les Mèdes.

† **MÉLAMPYRE.** On le trouve aussi féminin.

MÉLASSE. — ÉTYM. Lat. *mellacium*, vin cuit et réduit de moitié; Nonius, au mot *sapa*, p. 551 : *Sapa quod nunc mellacium dicimus, mustum ad mediam partem decoctum. Mellacium* vient de *mel*, miel.

† **MÉLASSÉ, ÉE** (mé-la-sé, sée), *adj.* Qui contient de la mélasse. On accroît d'une manière notable leur valeur nutritive [des pailles] en les faisant tremper pendant douze à vingt-quatre heures dans de l'eau mélassée, HEUZÉ, *Journ. offic.* 22 juin 1870, p. 1059, 5e col.

† **MÉLÉTÉ** (mé-lé-té), *s. f.* La 56e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

MELON. *Ajoutez :* || 9° Nom vulgaire d'une bosselure qui se forme à la cornée, dans le ramollissement de cette membrane.

† **MEMPHITE** (min-fi-t'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui est relatif à Memphis. Les dynasties memphites. Les tombeaux memphites.

MÉNAGEMENT. — REM. On dit avoir des ménagements pour quelqu'un : Il a de grands ménagements pour elle. Cette façon de parler est de la cour; mais elle n'est pas fort établie, et les plus savants dans la langue ne la peuvent ouïr qu'avec peine, BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, p. 119. La locution a triomphé de Bouhours.

† **MENTONNET....** || 2° Surépaisseur de métal dans laquelle sont engagés les anneaux des bombes.

MENTONNIÈRE. || 6° Partie de l'habillement de tête, voy. BAVIÈRE.

MÉPLAT. || 4° Terme militaire. Petite partie plane qui se trouve à la partie antérieure de certaines balles oblongues.

† **MERCATOR.** Cartes de Mercator, cartes géographiques dans lesquelles les méridiens, les parallèles et les arcs de loxodromie sont rectilignes.

— ÉTYM. Nom de l'inventeur, *Mercator*, géographe flamand du XVIe siècle.

† **MERCENARITÉ** (mer-se-na-ri-té), *s. f.* Qualité de celui qui est mercenaire. Les restes de mercenarité, d'intérêt propre, BOSS. *Passages éclaircis*, XXIV.

1. **MÉRIDIEN.** || Terme de géométrie. Section faite dans une surface de révolution quelconque, par un plan qui passe par son axe.

† **MÉRIÉDRIE** (mé-ri-é-drie), *s. f.* Terme de cristallographie. Nom commun embrassant l'hémiédrie et la tétartoédrie.

MÉRINOS. Les traces du mérinos se rencontrent dans maintes tribus [de l'Algérie], et il n'est pas improbable que ce soit des environs de Tlemcen, où existe encore la tribu des Beni-Merin, que soit partie la fameuse race des mérinos qui, après avoir fait la fortune de l'agriculture espagnole, a fait celle des régions les plus sèches de la France et de l'Allemagne, TISSERAND, *Rapp. au maréchal Vaillant*, *Monit. univ.* 8 avril 1868, p. 494, 1re col.

† **MERRIEN** (mè-riin), *s. m.* Le même que merrain, le seul usité aujourd'hui. Bois merrien, *Lett. pat.* 27 juill. 1662. Le merrien sert à former les douves. *Dict. des arts et mét. Tonnelier.*

MERVEILLEUX. || Rayure merveilleuse, voy. RAYURE. || Carabine merveilleuse, ancienne carabine rayée qui présentait jusqu'à 133 rayures.

† **MÉSESTIMATION** (mé-zè-sti-ma-sion), *s. f.* Terme de l'administration des douanes. Estimation fausse des marchandises importées en France. Il s'agissait de quoi? d'une mésestimation de 12 p. 100, *Séance du Corps législ.* 19 janv. 1870.

MESSE. || 2° *Ajoutez : Au plur.* Des grand'messes, comme on écrit : des grand'mères.

MESURE. — REM. Bouhours place au nombre des formes nouvelles l'emploi du mot mesures : Prendre des mesures pour réussir dans une affaire. Prendre bien ses mesures. Prendre de fausses mesures. Il n'y a point de mesures à prendre avec des esprits fourbes. Il a rompu toutes mes mesures. Garder des mesures. Il ne garde point de mesures, *Entret. d'Ariste et d'Eugène*, 1671, p. 121.

MÉTAPHYSIQUER. Elle [Mme de la Chaux] nous avait tant et tant entendu métaphysiquer, que les matières les plus abstraites lui étaient devenues familières, DIDER. *Ceci n'est pas un conte.*

† **MÉTÉORITIQUE** (mé-té-o-ri-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux météorites. || Tuf météoritique, nom donné à des météorites qui présentent une structure fragmentaire.

† **MÉTIÈRE** (mé-tiè-r'), *s. f.* Compartiment de la série des chauffoirs. Dans la Charente-Inférieure, bassin d'évaporation succédant au jas, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 510.

† **MÉTISATION** (mé-ti-za-sion), *s. f.* Procréation de métis. Métisation par métis crée des races, GAYOT, *Bullet. de la Société d'agriculture de France*, IIIe série, t. III, p. 595.

† **MÉTISSAGE.** J'arrive au métissage, c'est-à-dire

au croisement arrêté à la première ou à la deuxième génération en vue de créer une race intermédiaire, GAYOT, *Bullet. de la Société d'agriculture de France*, III[e] série, t. III, p. 603.

† **MÉTISSÉ, ÉE** (mé-ti-sé, sée), *adj.* Qui a subi le métissage. Le croisement se continuera en alliant les métisses de premier sang à des mâles de race pure, puis.... en excluant toujours les mâles métis pour ne marier jamais les femelles métissées qu'à des étalons [reproducteurs] de pur sang, GAYOT, *Bullet. de la Société d'agriculture de France*, III[e] série, t. III, p. 594

† **MÉTREUR.** Métreur de bâtiments, de bois, de pierres, *Tarif des patentes*, 1858.

METTEUR. *Ajoutez:* Metteur en bronze, celui qui met en couleur de bronze des pendules, candélabres et autres objets en métaux, *Tarif des patentes*, 1858.

† **MÉZAIL** (mé-zall, *ll* mouillées), *s. m.* Ensemble des pièces mobiles qui, dans l'armet, protégent le dessus du visage.

† **MICHEL** (mi-chèl), *s. m.* Un des archanges.

MIDI. — REM. Midi et demi et non demie, parce qu'on sous-entend heure : midi et demi-heure, où *demi* est invariable.

3. **MIE** — REM. M'amie est l'ancienne forme seule correcte : ma amie ; mon amie est un solécisme introduit par l'usage (voy. MON, Rem. 1).

† **MIKADO** (mi-ka-do), *s. m.* Nom du prince souverain du Japon, dont l'autorité suprême a été en partie éclipsée par celle du taïcoune, autrefois simple feudataire. De nos jours, le mikado a repris la plénitude de l'autorité.

2. **MILLE.** || 3° *L.* 3, *après* mètres, *ajoutez :* il y a soixante milles dans un degré du méridien. || Mille géographique, il y en a quinze au degré ; la longueur en est de 7420 mètres. || 4° Mille métrique, nom donné au kilomètre en certains pays, Belgique, Hollande, Italie.

† **MILLI...** Préfixe employé dans le système des mesures nouvelles, où il signifie un millième.

† **MIMÉTISME** (mi-mé-ti-sm'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Faculté qu'ont certains animaux de prendre une apparence conforme aux objets qui les entourent.

— ÉTYM. Μιμεῖσθαι, imiter.

2. **MINE.** || Mine d'acier, nom donné quelquefois au fer spathique.

MINERVE. || La 93° planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

MINISTRE. || 7° *Ajoutez :* S'il vous arrive de passer journellement dans un bois, vous verrez peut-être chaque jour au haut d'un arbre, sur la même branche, un ministre (*fringilla cyanea*) mâle chantant gaiement, *Journ. offic.* 24 oct. 1869, p. 1384, 6° col.

MINUIT. — REM. Minuit et demi, et non demie, parce qu'on sous-entend heure : minuit et demi-heure, où *demi* est invariable.

MIQUELET. || 4° Platine à la miquelet, platine d'invention espagnole, servant à mettre le feu au fusil à silex, dans laquelle les étincelles sont produites par le choc, contre une pièce d'acier à charnière nommée batterie, d'une pierre maintenue entre les mâchoires d'un chien.

† **MIRACULÉ.** Ajoutez : *Adj.* Qui a été l'objet d'un miracle. || Substantivement. En cette matière on ne saurait mieux faire que de donner le témoignage de la miraculée elle-même [une religieuse de Port-Royal], STE-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 146, 3° éd.

† **MIREUR.** || 2° Mireur d'œufs, personne qui passe à la chandelle les œufs pour voir s'ils sont frais.

† **MIRIAM** (mi-ri-am'), *s. f.* La 102° planète télescopique, découverte en 1868 par M. Peters.

MIS. || Cheval mis, bien mis, mis en main, cheval bien dressé et bien rassemblé.

MISANTHROPE. || Nom donné, dans le XVII[e] siècle, à de petits carrosses où il ne peut tenir qu'une personne, *Valesiana*, p. 20.

† **MISSILE** (mi-ssi-l'), *s. m.* Ancien synonyme de projectile. L'impression donnée au missile soit avec la main, le canon ou autrement.... MERSENNE, *Nouv. observ.* 2° *observ.* Les lords les plus orgueilleux, lorsqu'ils montent sur les hustings, pour y recevoir, au milieu des hurlements et des grognements, une mitraille d'irrespectueux missiles, LOUIS BLANC, *Lettre* dans le *Temps*.

— ÉTYM. Lat. *missile*, trait, projectile, de *missum*, supin de *mittere*, envoyer (voy. METTRE).

† **MISTIC.** — ÉTYM. Espagn. *mistico ;* cat. *mestech ;* de l'arabe *mosattah* ou *mosetteh* (DOZY)

1. **MITON.** *Ajoutez:* Pièce de l'armure du XV[e] siècle qui protege les mains; les doigts ne sont pas séparés comme ils le sont dans le gantelet. Le miton est formé de lames métalliques mobiles à recouvrement.

MITRAILLE. || Boîte à mitraille, dite aussi boîte à balles, projectile formé d'un cylindre en tôle ou en fer-blanc, renfermant des balles qui se dispersent à la sortie de la bouche à feu. || Tirer à mitraille, lancer avec un canon des boîtes remplies de balles, ou lancer avec un mortier des appareils renfermant des boulets, des balles, des grenades, etc.

† **MITRAILLEUSE** (mi-tra-lleu-z', *ll* mouillées), *s. f.* Nom récemment donné à une bouche à feu dite aussi canon à balles, qui peut, à l'aide d'un mécanisme spécial, lancer, à une grande distance, des balles avec beaucoup de rapidité.

† **MITTASSES** (mi-ta-s'), *s. f. pl.* Nom donné par les Français à des espèces de bas sans pieds dont se servaient les sauvages de la Louisiane, et qui couvraient la cuisse et la jambe, LEPAGE DU PRATZ, *Hist. de la Louisiane*, t. II, p. 196.

† **MNÉMOSYNE.** || La 57° planète télescopique, découverte en 1859 par M. Luther.

† **MOBED.** — ÉTYM. *L.* 1, *après* mobed, *ajoutez :* pehlvi, *mogbed*.

MOBILITÉ. || 3° *Ajoutez:* Comme il n'est rien de plus malaisé que de fixer la mobilité et de contenir ce feu des esprits, BOSS. 1[er] *serm. Quinquagés.* 1.

† **MOCASSIN.** — ÉTYM. Angl. *moecasson*, dans le Dict. de Noah Webster ; espèces de souliers qu'ils [les sauvages] appellent *mekezin*, lesquels ils façonnent fort proprement, MARC LESCARBOT, *Hist. de la Nouv. France*, VI, 8.

† 2. **MOCHE** (mo-ch'), *s. f.* En Normandie, pêcher à la moche, pêcher avec un paquet de vers de terre fixé au bout de la ligne, sans hameçon. On prend beaucoup d'anguilles à la moche.

MODÈLE. || Un modèle d'armes est l'ensemble des dispositions particulières arrêtées officiellement pour une certaine arme. Fusil d'infanterie, modèle 1840. Lance, modèle 1823, etc.

† **MOHA** (mo-a), *s. m.* Sorte de plante, moha de Hongrie, *panicum germanicum*, graminée cultivée pour fourrage.

MOHATRA. — ÉTYM. Portug. *mofatra ;* de l'arabe *mokhâtara*, vente où l'on court des risques (DOZY).

MOISE. — ÉTYM. Lat. *mensa*, table, d'après M. Gaston Paris, formé comme *toise* de *tensa*, *mois* de *mensis*. C'est la vraie étymologie.

† **MOLARD** (mo-lar), *s. m.* Amas de terre ou élévation du sol en forme de môle ; terme souvent employé en agriculture et dans les ouvrages qui en traitent.

† **MOLESKINE** ou **MOLESQUINE** (mo-lè-ski-n'), *s. f.* Toile vernie préparée de manière à remplacer la peau dans beaucoup d'usages : reliure, tapisserie, etc. On en fait aussi des buvards.

MOMENTANÉ. || Consonnes momentanées, voy. EXPLOSIF, aux ADD. ET CORR.

† **MONGANE** (mon-ga-n'), voy. VEAU, n° 1.

MONITION. || 3° En général, avertissement. Cette monition de charité et de compassion qui remédie au mal, FLÉCH. *Sermons, Correct. fratern.*

† **MONNAIERIE.** *Ajoutez :* Se dit, dans le langage des numismatistes, des anciens ateliers monétaires. Abbon, directeur de la monnaierie de Limoges, et premier maître de saint Éloy, DELOCHE, *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, p. 79.

† **MONOBASIQUE.** || En pharmacie, qui ne contient qu'une base. Formule monobasique.

† **MONOLITHISME** (mo-no-li-ti-sm'), *s. m.* Terme d'architecture. Système de constructions monolithes, ou au moyen de pierres de grandes dimensions. Ce qui distingue les monuments de l'architecture phénicienne, c'est un même caractère de forme massive et imposante, le dédain du fini dans les détails, pourvu qu'on arrive à produire un effet général de puissance et de grandeur ; c'est enfin le goût du monolithisme, RENAN, *Mission en Phénicie.*

† **MONOPOLISATEUR** (mo-no-po-li-za-teur), *s. m.* Synonyme de monopoleur. Par les détails que nous allons donner sur les monopolisateurs de ces industries.... *Journ. offic.* 25 déc. 1869, p. 1715, 1[re] col.

† **MONORÉFRINGENT, ENTE** (mo-no-ré-frin-jan, jan-t'), *adj.* Qui ne fait éprouver que la réfraction simple.

MONSEIGNEUR. — REM. 3. Aujourd'hui, on ne donne pas à un maréchal la qualification de monseigneur ; sa qualification officielle est monsieur le maréchal.

MONTAGNE. || Obusier, canon de montagne, obusier, canon destiné à la guerre en pays de montagne ; ils peuvent être transportés à dos de mulet. || Batterie de montagne, batterie armée et disposée pour la guerre de montagne.

† **MONTDORE** (mon-do-r'), *s. m.* Sorte de fromage fabriqué en imitation des fromages du Mont-Dore (Auvergne).

MONTER. || Terme de turf. Un cheval monte, quand, perdant quelqu'une de ses qualités, la proportion dans laquelle on pariait contre lui augmente. Si un cheval valait 7 contre 1, et qu'on le cote à 8 ou 9 contre 1, il monte en même temps que sa valeur baisse.

— REM. 4. Il avait froid ; il a monté se chauffer chez son directeur ; manière populaire de parler.

MONTEUR. *Ajoutez :* Monteur en bronze, celui qui assemble et ajuste les différentes pièces dont se composent les ouvrages en bronze, tels que candélabres, pendules, etc. *Tarif des patentes*, 1858. || Monteur d'affaires, celui qui s'occupe de créer, de faire naître des affaires d'argent, des entreprises. Les courtiers d'argent et les monteurs d'affaires, *Journ. offic.* 1872, p. 1415, 1[re] col.

† 1. **MONTFAUCON.** Au moyen âge, lorsque saint Balderic veut se retirer dans la solitude, il suit un faucon, et se fixe où l'oiseau se pose ; le lieu garde le nom de Montfaucon, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 72.

MONTRE. || Montre des pasteurs, instrument portatif composé d'un cylindre et d'un style mobile, et qui donne l'heure par la hauteur du soleil.

† **MOPS** (mops'), *adj.* Chien mops, espèce de boule dogue.

† 2. **MOQUE.** — ÉTYM. Limousin, *móco*, sorte de vase, qui paraît être le même que le provençal *mauca*, panse, CHABANEAU, *Rev. des lang. rom.* t. II, p. 210, p. 1871. Diez tire *mauca*, catal. *moca*, du germanique : flamand, *moocke*, panse.

† **MORALLON** (mo-ra-llon, *ll* mouillées). Émeraude morallon, émeraude brute. Les analyses qu'il vient de faire sur les émeraudes morallon, c'est-à-dire les émeraudes brutes, H. DE PARVILLE, *Journal officiel*, 17 déc. 1869, p. 1647, 3° col.

† 2. **MORDS** (mor), *s. m.* Compartiment de la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 510.

1. **MORELLE.** *Ajoutez :* Un des noms provinciaux de la macreuse. La macreuse, vulgairement appelée morelle, qui pullulait sur les étangs de la Bresse.... *Monit. univ.* 13 nov. 1868, p. 1472, 6° col.

† **MÓRIFORME** (mo-ri-for-m'), *adj.* En forme de mûre.

— ÉTYM. Lat. *morum*, fruit du mûrier, et *forme*.

1. **MORT.** || 13° Terme de fortification. Angle mort, la partie du fossé d'un ouvrage de fortification, qui, située au-dessous du plan de la plongée, n'est battue ni par des feux directs, ni par des feux de flanc. || Corps mort, voy. CORPS, n° 20. || Terme de mécanique. Point mort, poids mort (voy. POINT et POIDS aux ADD. ET CORR.).

MORTIER. || Cavité faite dans une forte pièce de bois, où, pour la fabrication de la poudre, le soufre, le salpêtre et le charbon, sont battus ensemble par des pilons. || 5° Terme d'artillerie. Bouche à feu courte, de fort calibre, montée sur un affût bas et sans roues ; le mortier lance des bombes et des grenades ; le tir en a généralement lieu sous un angle très-élevé ; on désigne le mortier par son diamètre exprimé en pouces ou en centimètres : mortier de 8 pouces, mortier de 32 centimètres. || Mortier à la Gomer, mortier dont la chambre est tronconique. Mortier à l'espagnole, ancien mortier dont la chambre est concave. || Mortier-Comminges, mortier de 18 pouces dont la bombe pèse 250 kil. || Mortier à plaque, mortier employé par la marine ; il est coulé avec une plaque, de manière à être toujours pointé sous l'angle de 42° 1/2, qui est l'angle de la plus grande portée dans l'air. || Mortier éprouvette, mortier particulier employé dans les écoles d'artillerie pour éprouver la portée de la poudre.

† **MORTS-FLATS.** Voy. FLACHERIE, aux ADD. ET CORR. || *Au sing.* Mort-flat se dit aussi du ver à soie malade de cette maladie. Tout fut bientôt mort-flat dans la magnanerie.

MOSCOUADE. — ÉTYM. *Au lieu de :* Origine inconnue, *lisez :* M. Roulin a trouvé l'origine de ce mot : c'est le portug. *mascabado*, moins blanc, non purifié, en parlant du sucre. Il vient de *mascabar*, décréditer, déprecier ; le même que l'esp. *menoscabar*, déprécier, de *mas* ou *menos*, moins, et *cabo*, tête, chef.

† **MOSETTE** (mo-zè-t'), *s. f.* Espèce de camail que portaient les cordeliers, et que portent encore les évêques.

MOT. || Rapprochement instantané entre deux idées dont le rapport n'était pas visible. Il y a beaucoup de mots dans cette pièce. Cette scène pétille de mots.

† **MOTTIÈRE** (mo-tiè-r'), *adj. f.* Tourbe mottière, nom, dans la Loire-Inférieure, de la tourbe employée à faire des mottes.

MOU. || Terme d'artillerie. On dit qu'un tir est mou, quand la charge employée est faible et que l'angle de tir est très-élevé.

† **MOUCHARDER.** — HIST. XVI^e s. Son frere Regnault Doulcet, qui se disoit des signalez, employa fort son credit vers le conseil qui congnoissoit le suppliant pour ung homme fort propre à moucharder et à descouvrir les mesches dont ilz avoient à faire, ANT. RICHART, *Mém. de ce qui s'est passé en la ville de Laon jusques à l'année* 1596, p. 297.

† **MOUCRE** (mou-kr'), *s. m.* Muletier, celui qui a des mules à louer.

— ÉTYM. Espagn. *almocreve*; portug. *almoqueire*, muletier; de l'arabe *al-mocâri*, muletier, de *cara*, louer.

1. **MOULAGE.** || Moulage des boulets, des canons, action de faire les moules en sable dans lesquels on doit couler le métal destiné à former les boulets, les canons.

† 1. **MOULE.** *Ajoutez:* Nom d'une ancienne mesure locale pour le bois de chauffage, très-employée encore dans quelques provinces.

— HIST. XVI^e s. Les grosses buches et bois de fente et de moule, O. DE SERRES, 808.

2. **MOULE.** — HIST. XIII^e s. *Conchæ marinæ quas Gallice* moules *dicunt*, TOUBARD, *Une page d'hist. locale*, p. 12.

MOULIN. || Moulin à poudre, moulin à faire la poudre; moulin à meules, celui où les matières destinées à composer la poudre sont pressées sous des meules verticales; moulin à pilons, celui où ces matières sont battues par des pilons dans des mortiers. || Nom donné, sur la Mer de glace à Chamounix, à des trous où l'eau s'engouffre en tournoyant.

MOULINET. || Moulinet de Woltmann, appareil muni d'une roue à ailettes inclinées, qui sert à mesurer la vitesse d'un courant à une profondeur quelconque.

MOUSQUET. Mousquet à rouet, mousquet muni d'une platine à rouet pour enflammer la poudre. || Mousquet-fusil, arme à double feu, employée avant l'adoption du fusil à silex; elle porte à la fois la platine à silex et l'ancienne platine à mèche.

MOUSSON. — REM. On a dit aussi monson. Depuis ce temps plusieurs vaisseaux viennent à Bassora, chargés de marchandises des Indes; et le temps, ou monson, comme ils l'appellent, auquel viennent les vaisseaux, est au mois de juillet; et ils y demeurent jusqu'à la fin d'octobre, passé lequel temps, ils ne pourraient plus sortir du fleuve, à cause des vents contraires; et justement alors commence la monson pour passer aux Indes, qui dure jusqu'au commencement de mai, THEVENOT, *Voyages*, II, 311.

— ÉTYM. *Après: mawsim*, saison, *ajoutez:* proprement, époque fixe, fête qui a lieu à une époque fixe de l'année.

MOUVANT. || *S. m.* Nom, dans les Landes, de sols qui manquent sous le pied.

MOUVEMENT. *Au lieu de:* Mouvement perpétuel, chimère mécanique cherchée par quelques-uns, tout mouvement ayant des frottements et s'usant ainsi de lui-même; *lisez:* Mouvement perpétuel, chimère mécanique cherchée par quelques-uns; on se propose soit d'obtenir à l'aide d'une impulsion première un mouvement qui se conserve indéfiniment, soit, le plus souvent, de produire à l'aide d'un travail moteur fini un travail utile infini. La première recherche est rendue illusoire par les frottements qui ralentissent le mouvement dans les machines les plus parfaites; la seconde est une absurdité mécanique, le travail utile étant toujours plus faible que le moteur.

1. **MOYEN.** || Moyenne et extrême raison. Voy. RAISON, n° 13. || Terme de tir. Lorsque plusieurs balles ont frappé une cible, on appelle point moyen, le point par lequel passerait la résultante de forces égales et parallèles, qu'on suppose appliquées au centre des trous de toutes les balles.

MUET. || À la muette, *loc. adv.* Sans rien dire, sans avertir. Il s'est esquivé à la muette.

MUFLE. || 6° Terme de métallurgie. Partie d'un soufflet sur laquelle est fixée la buse.

† **MULON.** *Ajoutez:* Tas de sel, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 510.

† **MULTIPLEMENT** (mul-ti-ple-man), *adv.* D'une façon multiple, à titre multiple. Une caisse multiplement municipale, *Journ. offic.* 18 juin 1872, p. 4098, 3^e col.

† **MUNICIPALISME** (mu-ni-si-pa-li-sm'), *s. m.* Esprit d'attachement au système des municipalités. Certaines institutions locales auxquelles le municipalisme italien attache une importance capitale, *la Semaine financière*, 19 janvier 1870, p. 206.

MUR. || Battre les murs se dit d'un homme ivre qui trébuche en marchant et va heurter les murailles. Le 22 août, en plein midi, le prévenu était ivre et battait les murs de la rue Drouot, *Gazette des trib.* 27 août 1870.

MURAL. || 2° Terme d'astronomie. On appelle cercle mural un cercle gradué fixé à un axe horizontal tournant sur deux coussinets placés dans l'intérieur d'un mur ou d'un pilier; ce cercle doit être exactement dans le méridien du lieu; une lunette est mobile parallèlement à ce cercle...., il sert à la mesure de la déclinaison des astres, c'est-à-dire de leur distance à l'équateur du monde, ARAGO, *Astron. popul.* VII, 4.

† **MUREUX, EUSE** (mu-reû, reû-z'), *adj.* Qui sert à la construction des murs. Par mètre cube de pierre mureuse, *Loi du 5 août 1821*, *Tarif du canal Monsieur*.

† **MURRHE** (mu-r'), *s. f.* Substance dont on faisait les vases murrhins. M. de Rossi nous informe qu'on a retiré de la Marmorata, ces jours derniers, de la murrhe, pierre orientale très-tendre, dont on fabriquait des vases précieux, mais fragiles, *Journal officiel*, 31 janv. 1869, p. 137, 1^re col.

MUSICALEMENT. Jeannot, qu'il n'est pas que vous n'ayez vu autrefois au Cours accorder si musicalement sa voix avec sa vielle, COULANGES, *à Mme de Grignan*, 7 juillet 1703, dans SÉV. t. X, p. 494, édit. RÉGNIER.

MUSIQUE. || Terme de maréchal. Les clous du fer d'un cheval font de la musique, sont brochés en musique, lorsqu'ils ont été irrégulièrement plantés et qu'ils viennent sortir sur la corne à des hauteurs inégales.

MUSQUÉ. *Ajoutez:* || On dit familièrement envoyer une chose toute musquée, pour dire l'envoyer en l'accompagnant de choses honnêtes, et sans qu'il en coûte ni soins ni argent à celui à qui on l'envoie, *Dict. de l'Acad.* 1814 (inusité aujourd'hui). Dès que sa pension est échue, le trésorier la lui envoie toute musquée, *ib.* Deux ans après, savoir en 1680, il [Bossuet] me fit obtenir des dispenses musquées pour ma charge de trésorier de France, lesquelles m'auraient coûté 1400 livres, suivant le tarif de ce temps là, É. MILLER, *Pierre Taisand*.

MUTILÉ. || Un objet en métal poli est dit mutilé, lorsqu'il présente de légères dégradations à sa surface extérieure.

† **MYSTIQUERIE** (mi-sti-ke-rie), *s. f.* Mauvais mysticisme, mauvaise composition mystique. D'autres disaient que Desmarets [l'auteur de Clovis] avait perdu son âme en écrivant des romans, et que, vieux, il avait perdu l'esprit à écrire de la mystiquerie, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 275.

N

NAFFE. — ÉTYM. Espagn. *nafa*, *nefa*; de l'arabe *nafha*, odeur (DEFRÉMERY).

NATTE. || Natte d'Italie. Voy. PAVÉ, n° 8. || Nom donné à une petite pâtisserie faite en forme de natte.

NATURALISER. || Préparer les dépouilles des animaux, pour leur rendre l'aspect naturel. J'ai porté chez le fourreur une belle peau de renard, pour en faire une descente de lit; la tête sera naturalisée.

NATURALISTE. || *Adj.* Qui se rapporte à la nature, à la matière. Autour de ce système religieux se groupait [chez les Phéniciens], dans le culte extérieur et public, le cortége de monstrueuses débauches, d'orgies, de prostitutions sacrées que nous avons déjà signalé à Babylone et qui accompagna tous les cultes naturalistes de l'antiquité, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 132.

NATURALITÉ. || Caractère naturel, par opposition à surnaturel. La naturalité d'un phénomène.

NAVET. || Navet de Suède, nom qui a été donné au rutabaga.

NAVIGATION. || Navigation par l'arc de grand cercle. Voy. ORTHODROMIE aux ADDITIONS.

† **NÉCROPHORE** (né-kro-fo-r'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères pentamères, qui ont la singulière habitude d'enterrer les cadavres des petits animaux, taupes, souris, etc. pour y déposer leurs œufs.

— ÉTYM. Νεκροφόρος, qui porte les morts, de νεκρὸς, mort, et φέρω, porter.

† **NÉMAUSA** (né-mô-za), *s. f.* La 51^e planète télescopique, découverte en 1858 par M. Laurent.

† **NÉO-CELTIQUE** (né-o-sèl-ti-k'), *adj.* Se dit des langues modernes parlées en basse Bretagne, dans le pays de Galles, dans les hautes terres d'Écosse et en Irlande, et représentant l'ancienne langue des Celtes.

† **NÉOLITHIQUE** (né-o-li-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la période de la pierre polie, ou période la plus récente dans l'emploi préhistorique des outils de pierre. Âge néolithique, âge des instruments de pierre postérieur aux derniers grands changements subis par le globe.

— ÉTYM. Νέος, nouveau, et λίθος, pierre.

† **NÉPALAIS** (né-pa-lè), *s. m.* Langue parlée dans le Népâl, et dérivée du sanscrit.

† **NÉPHOSCOPE** (né-fo-sko-p'), *s. m.* Instrument météorologique inventé par le P. Carl Braun pour faciliter l'observation de la marche des nuages et des courants atmosphériques des hautes régions, qui n'ont pas prise sur la girouette.

— ÉTYM. Νέφος, nuage, et σκοπεῖν, examiner.

NEZ. || Populairement. Prendre son nez pour ses fesses, s'est dit autrefois comme on dit aujourd'hui: prendre son cul pour ses chausses. Élise, comment donc, ils te font des caresses; Mon maître assurément prend son nez pour ses fesses, QUINAULT, *Rivales*, I, 3.

† **NICOBAR** (ni-ko-bar), *s. m.* Nom donné à des oiseaux de la famille des pigeons, remarquables par leurs longues plumes vertes à reflets métalliques, *columba nicobarica*, Temminck, ils sont nommés ainsi, parce qu'ils sont originaires des îles Nicobar. On dit aussi nicoumbar.

† **NIDIFIER** (ni-di-fi-é), *v. n.* Faire un nid. Durant les époques préhistoriques.... il fallait bien que les hirondelles nidifiassent dans d'autres lieux qu'à présent, POUCHET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXX, p. 493.

† **NILGAU.** — ÉTYM. Persan, *nîl-guidv*, bœuf bleu, de *nîl*, bleu, et *guidv*, bœuf.

† **NILOTIQUE** (ni-lo-ti-k'), *adj.* Qui est relatif au Nil. Les campagnes nilotiques. Les autres peuples descendus de Cham parlent des idiomes étroitement apparentés et formant une famille spéciale, que l'on appelle nilotique, la plupart des langues qui la composent, et surtout la plus importante, ayant pour patrie la vallée du Nil, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, d. 123.

† **NINIVITE** (ni-ni-vi-t'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui est relatif à Ninive. L'empire ninivite. Les conquérants ninivites.

† **NIOBÉ.** || La 71^e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Luther.

NOCE. || Noces d'or, nom donné à la fête de cinquante ans de mariage. || Noces d'argent, se dit pour la demi-cinquantaine, la fête de vingt-cinq ans de mariage. || Bouillie de gruau d'avoine qu'on prépare en l'échaudant par cuillerées dans l'eau bouillante et qu'on mange avec du lait ou du beurre, en Bretagne et en basse Normandie.

† **NOCIVE** (no-si-v'), *adj. f.* Se dit, en médecine, de ce qui cause du mal. Influences nocives.

— ÉTYM. Lat. *nocivus*, de *nocere*, nuire.

† **NOÉMATACHOMÈTRE** (no-é-ma-ta-ko-mè-tr'), *s. m.* Instrument à l'aide duquel on mesure la durée d'une opération psychique élémentaire, durée qui n'est pas nulle.

— ÉTYM. Νόημα, pensée, τάχος, vitesse, et μέτρον, mesure.

NŒUD. Nœud simple, nœud résultant d'une boucle dans laquelle on a fait entrer le brin qui passe sur l'autre, en le faisant tourner sous ce même brin. || Nœud droit: faire successivement, avec les mêmes brins, deux nœuds simples l'un sur l'autre, en faisant en sorte que les brins du même côté soient tous deux en dessus, ou tous deux en dessous du brin qui les croise. || Nœud allemand: faites une boucle, faites tourner en entier

autour d'un des brins celui qui le croise, en le faisant croiser sur lui-même, et passez-le dans la boucle. | Nœud d'artificier : faire deux boucles l'une près de l'autre, mais en sens contraire, mettre ces boucles l'une sur l'autre, de façon que les brins soient placés intérieurement; introduire dans les boucles l'objet que l'on veut serrer. || Nœud simple gansé : comme le nœud simple, seulement on fait une ganse avec le brin avant de le faire entrer dans la boucle. || Nœud droit gansé : comme le nœud droit; mais on forme une ganse avec le brin qui doit passer dans la première ganse. || Nœud coulant; il est de deux espèces : un petit nœud au bout de la ficelle, ensuite, tout près, le même nœud, c'est-à-dire les brins passés de façon à faire un O avant d'être serrés, dans cet O se passe le second bout, on serre; l'O, le nœud coulant se fait et ne se défait qu'avec efforts; ou bien on fait une bouclette que l'on assujettit en faisant un nœud avec les deux extrémités de la bouclette, puis le second brin se passe dans la bouclette et serre l'objet, mais il se desserre si on ne l'assujettit pas par un autre nœud.

† **NOLONTÉ** (no-lon-té), *s. f.* Volonté contraire. Ce qui retient unis entre eux tous les membres de cette respectable famille, ce sont de communes antipathies et, selon l'expression de Mirabeau, de communes nolontés, *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1871, p. 235.

NOMENCLATEUR. || 5° *Adj.* Nomenclateur, nomenclatrice, qui donne un nom. Après l'édit de Blois, la terre se trouva dépouillée de sa vertu anoblissante, mais elle ne perdit pas sa vertu nomenclatrice, D'HERBELOT, dans *Gaz. des trib.* 4 juin 1870.

† **NOMINABLE** (no-mi-na-bl'), *adj.* Qui peut recevoir un nom. La contemplation pure et directe ne s'occupe volontairement d'aucune image sensible, d'aucune idée distincte et nominable, c'est-à-dire d'aucune idée limitée et particulière de la divinité, FÉN. dans BOSS. *Préf. sur l'instr. past.* 57.

NOMINAL. || À un prix presque nominal, presque pour rien, *Journ. offic.* 23 juin 1872, p. 4241, 2e col. || Fête nominale, la fête pour le nom d'une personne.

NOMINATEUR. — HIST. XVIe s. En France et en Espagne, c'est [les bénéfices] à la nomination du prince; en Italie et en Sicile, non, parce que le pape y est le seul nominateur et collateur, *le Bureau du concile de Trente*, p. 317.

† **NOROIS** ou **NORROIS** (no-roi), *s. m.* Nom de l'ancienne langue des Scandinaves.

— HIST. XIIe s. Man en engleis et en noreiz Senefie hom en francheis, WACE, *Rou*, v. 109.

NOTER. || Se noter, s'infliger à soi-même une note, une marque. Louis, électeur palatin, s'y opposa [à la proposition de violer le sauf-conduit donné à Luther dans la diète de Worms], comme à une chose qui flétrirait éternellement la nation germanique, et dit avec indignation que l'on ne devait pas souffrir que, pour rendre service aux prêtres, toute l'Allemagne se notât d'infamie en manquant à la foi publique, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 33.

NOURRICE. || 7° Compartiment qui termine la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 510.

NOUS. — REM. || 2. Pour l'emploi de *nous* comme pronom réfléchi, voy. SE, Rem. 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

1. **NOYER.** La noix est, chez beaucoup de peuples, un des principaux symboles dans les cérémonies du mariage; au siècle dernier, tout nouveau couple salinois devait planter un noyer aux environs de la ville, CH. TOUBIN, *Du culte des arbres*, Paris, 1862, p. 15.

† **NUITS** (nui). Nom d'une ville de Bourgogne, qui a donné son nom à un très-bon vin. Du nuits.

† **NULLIUS** (nul-li-us'). Mot latin qui est employé dans le langage ecclésiastique : abbé *nullius* (sous-entendu *diœceseos*), se dit de certains prélats qui ont juridiction d'ordinaire et avec peuple et territoire non compris dans un diocèse. || On dit de même : prélature *nullius*. La grande aumônerie de France a été érigée par Pie IX en prélature *nullius* le 31 mars 1857.

† **NUMÉROTATION** (nu-mé-ro-ta-sion), *s. f.* Action de numéroter, *Journ. offic.* 25 avril 1872, p. 2749, 3e col.

† **NUMÉROTEUR** (nu-mé-ro-teur), *adj. m.* Qui numérote. Timbres numéroteurs, *Alman. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1331

† **NYMPHOSE** (nin-fô-z'), *s. f.* Fonction, chez les insectes, de la formation de la nymphe.

† **NYSA** (ni-za), *s. f.* La 44e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

O

† **OBLIVIEUX, EUSE** (obli-vi-eû, eû-z'), *adj.* Néologisme et latinisme. Qui produit l'oubli. Il faudra donc quitter ce beau rivage, Pour m'en aller aux bords oblivieux, Terme éternel d'un rapide voyage, P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 16.

— ÉTYM. Lat. *obliviosus*, de *oblivium*, oubli.

OBTURATEUR. || Dans les armes à feu se chargeant par la culasse, l'obturateur est la partie de la culasse mobile, en acier, caoutchouc, etc., qui sert à empêcher toute fuite de gaz par la ligne de jonction de la culasse au canon.

OBUS. Projectile creux contenant de la poudre destinée à le faire éclater. L'obus se distingue de la bombe par son diamètre, en général, plus faible, et parce qu'il n'a ni anse, ni culot. On distingue les obus ordinaires qui ne contiennent que de la poudre, et les obus à balles qui renferment de la poudre et des balles. On distingue aussi les obus, d'après leur forme, en obus sphériques et obus oblongs.

— HIST. XVIe s. Ledit jour [23 février 1515], seigneur (sic) Philippe Dex faisoit essaier et tirer des hocbus de fer que la vile [Metz] avoit achetés, *Chronique de Metz, de Husson*, dans *Bibl. des ch.* t. XXXI, p. 241.

OBUSIER. Bouche à feu d'une forme assez analogue à celle du canon, quoique souvent plus courte. L'obusier lance des obus, des obus à balles, des boîtes à mitraille. Les obusiers sont désignés par leur diamètre exprimé en centimètres; obusier de 22 centimètres. Ils sont aussi, comme les canons, classés d'après leur genre de service : obusier de siége, obusier de place, obusier de campagne, obusier de montagne.

OCTROI. || Octroi de mer, taxe locale prélevée sur le littoral, au profit des communes et au prorata de la population.

† **ODOROSCOPIQUE** (o-do-ro-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'odoroscopie.

† **ŒCUMÉNÉE** (è-ku-mé-née), *s. f.* Terme de géographie. Vaste ensemble de terres habitées. Quoique cette œcuménée [l'ensemble des îles basses de l'Océanie] soit, en grande partie, comprise dans la zone intertropicale, elle offre une plus grande variété de climats délicieux qu'aucune autre partie du monde, *Notice pour la carte de l'Océanie jointe à l'Atlas de MM. Dufour et Dyonnet, publié par les éditeurs Paulin et le Chevalier.*

— ÉTYM. Οἰκουμένη, sous-entendu γῆ, terre habitée.

OEIL. || Faire les yeux blancs, tourner les yeux en haut, de manière qu'il n'en paraisse plus que le blanc. Faire la bouche en cœur et les yeux blancs. || Populairement. Se faire les yeux blancs, se dit de deux personnes qui se regardent d'un air irrité, menaçant.

† **OENOTHERME** (è-no-tèr-m'), *s. f.* Chaudière en cuivre, à foyer central, contenant 40 à 45 litres d'eau qui enveloppent le foyer; dans cette eau plonge un serpentin.... dans lequel circule le vin à chauffer, *Journ. offic.* 9 juin 1869, p. 808, 5e col.

† **OEUFRERIE** (eu-fre-rie), *s. f.* Se voit sur quelques enseignes pour désigner un débit d'œufs.

2. **OFFICIER** || 4° Officiers supérieurs, les officiers d'un grade intermédiaire entre général et capitaine, tel que chef de bataillon, lieutenant-colonel et colonel. || Officiers généraux.... tels sont les généraux de division et les généraux de brigade. Un officier général.

† **OGIVO-CYLINDRIQUE** (o-ji-vo-si-lin-dri-k'), *adj.* Qui se compose d'un cylindre surmonté d'une surface ogivale. Projectile ogivo-cylindrique.

† **OLYMPIA** (o-lin-pi-a), *s. f.* La 59e planète télescopique, découverte en 1860 par M. Chacornac.

† **OMBRIEN** (on-bri-in), *s. m.* Langue appartenant au groupe latin et qui a été absorbée par la langue des Romains.

OMÉGA. Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, dit le Seigneur Dieu, SACI, *Apocal.* I, 8.

OMNIBUS. || Un omnibus, un homme qui fait toute sorte de services. L'accusé n'avait pas dans la maison [un restaurant] d'emploi déterminé; il servait d'aide; c'était ce que nous appelons un omnibus, *Gaz. des tribunaux*, 12 juill. 1871.

† **OMNIPRÉSENCE** (o-mni-prè-zan-s'), *s. f.* Terme de théologie. Présence en tous lieux. Les attributs divins.... tels que l'éternité.... l'omniscience, l'immensité et omniprésence.... GODESCARD, *Vie des Saints*, p. 455.

† **OMNIPRÉSENT, ENTE** (o-mni-pré-zan, zan-t'), *adj.* Qui est présent partout. Dieu est omniprésent.

† **OMNIUM.** || Terme de turf. Course affectée aux chevaux de toute provenance de trois ans et au-dessus. L'omnium se court au bois de Boulogne, à la réunion d'automne.

† **OMNIVORITÉ** (o-mni-vo-ri-té), *s. f.* Qualité d'omnivore. Cette omnivorité de l'homme est pour lui un attribut important; elle lui permet de trouver sa nourriture dans tous les climats et d'y vivre, ROCHAT, *Bull. Soc. anthr.* t. IV, 2e série, p. 224.

† **ONGLIER** (on-gli-é), *s. m.* Petit ustensile où se met tout ce qui sert à la toilette des ongles. Des ongliers en écaille.

† **OPTO-STRIÉ, ÉE** (o-pto-stri-é, ée), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la couche optique et aux corps striés. Les corps opto-striés.

1. **OR.** || 1° *Ajoutez :* d'ores et déjà ou d'ors et déjà, dès maintenant. Quand les deux époux concourent au contrat, le consentement de la femme est certain, et rien ne s'opposait à ce qu'on la déclarât d'ors et déjà propriétaire de l'immeuble licité, *Dissertation insérée au n° 2925 du Répertoire périodique de l'enregistrement.*

2. **OR.** || 10° *l.* 36, *après* excellent, *ajoutez :* Le pesant d'or, au propre. [Chez les barbares], le parricide devra se racheter en donnant tout son pesant d'or, ou deux fois son pesant d'argent, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 365.

ORATEUR. || 3° On commence à dire oratrice au féminin, qui d'ailleurs n'a rien d'irrégulier. La brûlante question du travail des femmes assez vaste par elle-même et dans laquelle plusieurs oratrices (le mot est consacré au Vauxhall) ont fait entrer aussi celle de l'émancipation de la femme, *l'Indépendance belge*, 20 août 1868.

ORD. *Ajoutez :* Brut ou ord : ces deux mots expriment la même chose, c'est-à-dire le poids d'une marchandise pesée avec ce qui l'enveloppe, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. G.

OREILLE. — ÉTYM. *Oricla* était aussi une forme populaire, que le grammairien Probus condamne, recommandant de prononcer *auris.*

1. **ORGANIQUE.** || En linguistique, formations organiques, les formations régulières, et dont l'étymologie rend compte normalement, par opposition aux formations inorganiques qui sont irrégulières. Ainsi *fæculentus* est organique, et *sanguinolentus* est inorganique. || *S. m.* L'organique, la substance organisée. La nature ne tend pas à faire du brut, mais de l'organique.... en réfléchissant sur cette espèce de calcul, on se familiarisera avec cette idée singulière que l'organique est l'ouvrage le plus ordinaire de la nature, BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, Paris 1749, in-4°, t. II, p. 39.

ORGE. || Lancette en grain d'orge, lancette dont la lame a la forme d'un grain d'orge.

† **ORIGÉNISTE** (o-ri-jé-ni-st'), *adj.* Qui adopte les doctrines d'Origène. Les hérétiques origénistes.

† **ORPHISME** (or-fi-sm'), *s. m.* Système moitié théologique, moitié philosophique, qui se rattachait légendairement à Orphée, et qui avait pour idées principales les croyances et les rites de l'expiation, le culte des ancêtres et des héros, et la célébration des mystères; Bacchus en était le dieu principal; il appartient à la haute antiquité grecque.

ORTHODROMIE. *Corrigez ainsi :* Le grand cercle, ou la portion d'arc de grand cercle de la sphère terrestre, passant par le point de départ et le point de destination; ce chemin est le plus court sur la sphère; les marins disent navigation par l'arc de grand cercle. De Brest à New-York la différence de la ligne orthodromique à la loxodromie est de 160 milles. Les cartes marines étant construites de façon à représenter par des lignes droites les routes loxodromiques, la représentation de l'orthodromie est une ligne courbe; le navire en suivant cette ligne courbe va plus vite qu'en suivant la ligne droite, joignant le point de départ et celui d'arrivée.

OSIER. — ÉTYM. *Ajoutez :* Bas-bret. *auzith*, suivant Grég. de Rostrenem; *aozil*, dans Legodidec.

† **OSSÉINE** (o-ssé-i-n'), *s. f.* Voy. OSTÉINE.

† **OSTÉOCLASTIE** (o-sté-o-kla-stie), *s. f.* Terme de vétérinaire. Maladie qui attaque les os, dite aussi pourriture osseuse.

— ÉTYM. Ὀστέον, os, et κλάω, briser.

† **OSTRACISER** (o-stra-si-zé), *v. a.* Frapper d'ostracisme. Des ambitieux, sans études, sans consistance, sans responsabilité, ostracisant d'avance les meilleurs citoyens.... E. CHATARD, *l'Universel*, 21 oct. 1869.

† **OSTRÉICOLE** (o-stré-i-ko-l'), *adj.* Qui a rapport à l'ostréiculture. L'industrie ostréicole.

OUBLIE. || 1° Pain d'autel préparé pour être consacré à la messe (c'est le sens primitif).

† **OUCHE** (ou-ch'), *s. f.* Entaille que le dresseur fait sur un canon de fusil pour indiquer la position et la profondeur d'un mal-égal qui doit être enlevé à la meule.

† **OUDENARDE** (ou-de-nar-d'), *s. f.* Sorte de tapisserie. Notre première journée fut Oudenarde, que nous trouvâmes tapissée et tendue, depuis un bout jusqu'à l'autre, d'oudenardes toutes neuves, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 40.

† **OUGRIEN, ENNE** (ou-gri-in, è-n'), *adj.* Qui est relatif aux Ougro-Finnois. Les populations ougriennes.

† **OÛT** (ou), *s. m.* S'écrit quelquefois au lieu d'août. Je vous paierai, lui dit-elle, Avant l'oût, foi d'animal, LA FONT. *Fabl.* I, 1.

† **OUVIRANDRE** (ou-vi-ran-dr'), *s. f.* Plante très-curieuse de Madagascar, dont les nervures des feuilles, disposées avec régularité, semblent être les cadres de petites fenêtres bien alignées, *ouvirandra fenestralis*.

† **OVALISTE.** Celui qui, au moyen d'un métier ayant la forme ovale, prépare les soies destinées à la fabrication des bas, des tulles et des ouvrages de passementerie, *Tarif des patentes*, 1858.

† **OVICAPRE** (o-vi-ka-pr'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Hybride du bouc et de la brebis, dit vulgairement chabin.

— ÉTYM. Lat. *ovis*, brebis, et *caper*, bouc.

† **OXYHYDRIQUE** (o-ksi-i-dri-k'), *adj.* Composé d'oxygène et d'hydrogène. On connaissait déjà depuis le commencement de ce siècle la lumière oxyhydrique sous le nom de lumière Drummond, H. REY *Monit. univ.* 12 juin 1868, p. 825, 5° col.

P

† **PACOLET.** — ÉTYM. Polonais, *podcholyk*, espèce de valet militaire d'un hussard ou homme d'armes; grands voleurs, les pacolets étaient les diables familiers des gentilshommes.

PAGANISME. Les campagnes étaient alors le dernier refuge du paganisme proscrit dans les cités, A. MAURY, *Magie et astrol. dans l'antiquité*, p. 133.

† **PAINDÉPICIER** (pin-dé-pi-sié), *s. m.* Marchand de pain d'épice ; se voit sur quelques enseignes.

† **PALANQUER.** || Terme de fortification, protéger par des palanques

† **PALÉOETHNOLOGIE** (pa-lé-o-è-tno-lo-jie), *s. f.* Connaissance des antiquités préhistoriques des peuples.

— ÉTYM. Παλαιός, ancien, et *ethnologie*.

† **PALÉOETHNOLOGISTE** (pa-lé-o-e-tno-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de paléoethnologie.

† **PALÉOGÉOGRAPHIE** (pa-lé-o-jé-o-gra-fie), *s. f.* Géographie des périodes géologiques.

— ÉTYM. Παλαιός, ancien, et *géographie*.

† **PALÉOGÉOGRAPHIQUE** (pa-lé-o-jé-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la paléogéographie. Une carte paléogéographique, MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1872, p. 473.

† **PALÉOLITHIQUE** (pa-lé-o-li-ti-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'époque de la pierre ancienne. Âge paléolithique, âge des instruments de pierre antérieur aux derniers grands changements subis par le globe.

— ÉTYM. Παλαιός, ancien, et λίθος, pierre.

† **PALÈS.** || La 49° planète télescopique découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

PALINOD. En rhétorique, à treize ans, il [Fontenelle] composa, pour le prix des palinods, de Rouen, une pièce en vers latins, qui, sans avoir obtenu de couronne, fut pourtant jugée digne de l'impression, TRUBLET, *Mém. sur Fontenelle*, p. 275.

PANACHE. || Terme de turf. Faire panache, se dit d'un cavalier qui tombe en passant par-dessus la tête de son cheval.

PANACHÉ. || Fig. Mêlé, mélangé. Le salon est quelque peu.... panaché; on y coudoie toute sorte de gens et jusqu'à des membres de la pairie, E. D. FORGUES, *Feuillet. de l'Indépend. belge*, 29 sept. 1868 (*Extrait de la Revue des Deux-Mondes*).

† **PANCRAIS** (pan-kré) ou **PANCRATIER** (pan-kra-sié), *s. m.* Genre de plantes de la famille des narcissées, où l'on distingue le pancrais maritime, dit aussi scille blanche.

— ÉTYM. *Pancratium*, de πᾶν, tout, et κράτος, force, par allusion à de prétendues propriétés médicales universelles.

† **PANDORE.** || La 55° planète télescopique, découverte en 1858 par M. Searle.

PANGOLIN. — ÉTYM. Malais, *peng-goling*, l'animal qui s'enroule, ce qu'il fait à la manière du hérisson (HUGH LOW, *Sarawak, its inhabitants and its productions*, Londres 1848).

† **PANOPÉE** (pa-no-pée), *s. f.* La 70° planète télescopique, découverte en 1861 par M. Goldschmidt.

PANTALON. || Fig. Faire pantalon, ne pas atteindre le bas du papier. Il se trouve toujours bien une anecdote sur Talma pour combler le vide, et éviter que la colonne commencée ne fasse pantalon, c'est-à-dire n'atteigne pas le bas de la page, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journ. offic.* du 19 juill. 1869.

† **PAOUR.** — ÉTYM. On a indiqué aussi le bas-breton *paotr*, garçon, gars.

PAPESSE. Le fond du système [de l'Église anglicane] effraye le théologien : un roi pape, une papesse Élisabeth, quel phénomène ! *Mém. de Trévoux*, t. I, p. 133.

PAPILLON. || Nom donné à la flamme de certains becs de gaz, qui s'étale en forme de papillon; elle est formée d'une partie obscure à l'issue du bec métallique, et d'une partie éclairante qui enveloppe la partie obscure.

† **PAQUETAILLE** (pa-ke-tâ-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom donné aux soies que, dans les districts séricicoles, les paysans filent eux-mêmes avec les cocons provenant de leur récolte. Ces soies se vendent par petits paquets ou paquetailles.

† **PARABOLÉ, ÉE** (pa-ra-bo-lé, lée), *adj.* Qui est en forme de parabole. Réflecteurs parabolés de l'arc de triomphe.

† **PARABOLICITÉ** (pa-ra-bo-li-si-té), *s. f.* Caractère de ce qui est parabolique. Mesure de la parabolicité d'un miroir.

† **PARABOLISER** (pa-ra-bo-li-zé), *v. a.* Donner la forme de parabole. Le miroir de ce télescope avait été parabolisé par M. Martin, *Monit. univ.* 2 déc. 1868, p. 1530, 4° col.

PARADOXE. || Paradoxe hydrostatique, nom du principe de physique en vertu duquel la pression exercée par un liquide sur le fond du vase qui le renferme est indépendante de la forme du vase; ainsi dénommé à cause de ce qu'il paraît paradoxal, au premier abord, de dire qu'avec un poids constant de liquide on peut exercer des pressions différentes sur une surface donnée.

PARAFER. || Terme de monnayage, parafer un coin, lui donner, à l'aide de petits poinçons manœuvrés à la main et enfoncés au marteau, la triple empreinte du point secret, de la marque et du déférent ou différent.

PARAGUANTE. *Ajoutez* : Sorte de pot-de-vin que le contribuable payait aux agents du fisc pour obtenir une modération de taxe. Les abus faits sur les rôles des taxes, dont les paiements ont été souvent modérés pour des paraguantes faites aux traitants qui n'ont point tourné au profit du roi, *Lett. etc. de Colbert*, VII, 197.

† **PARALIQUE** (pa-ra-li-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient au rivage de la mer. Formation paralique.

— ÉTYM. Παρά, auprès, et ἅλς, ἁλός, la mer.

PARAPLUIE. || Dans les mines, engin qui sert à la descente et à la remonte. Ils [les ouvriers] se jetèrent pêle-mêle dans le parapluie, et, grâce à Dieu, la montée fut heureuse ; ils étaient sauvés, *Journ. offic.* 25 oct. 1869, p. 1388, 3° et 4° col.

† **PARCELLARISME** (par-sèl-la-ri-sm'), *s. m.* État de ce qui est divisé en parcelles.

† **PARE-FEU** (pa-re-feu), *s. m.* Ce qui protége contre l'incendie ....résultats déjà obtenus par l'administration forestière dans les plantations pare-feux du département des Landes, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 99.

PARESSEUX. || Ressort paresseux, ressort qui se détend lentement et sans vigueur. || Balance paresseuse, balance qui n'est pas sensible, dont le fléau ne se met pas en mouvement pour un petit excès de poids.

† **PARIAN** (pa-ri-an), *s. m.* Espèce de porcelaine dont la pâte renferme beaucoup de feldspath, ce qui lui donne de la fusibilité et de l'opacité. Le parian est un produit analogue à la porcelaine, ayant l'apparence du marbre de Paros (de là son nom), *Tarif des douanes*, 1869, p. 166.

† **PARIER** (pa-rié), *s. m.* Celui qui possède au pair un évolage, *Gaz. des tribunaux*, 9 et 10 sept. 1872, p. 889, 3° col.

† **PARLEMENTARISME** (par-le-man-ta-ri-sm'), *s. m.* Néologisme du langage politique. Nom du système de gouvernement parlementaire.

PAROI. || Terme d'hydrostatique. On dit qu'un orifice est à mince paroi, quand il n'est qu'une ouverture dans une lame métallique ou une planche, sans ajutage ni en dedans ni en dehors.

† **PARONNE** (pa-ro-n'), *s. f.* Nom, dans le pays d'Avranches, de certains colliers de chevaux. Laiche convenable pour la fabrication des colliers des chevaux dits paronnes, *l'Avranchin*, 27 juin 1869.

PARTERRE. || Terme de forestier. Parterre d'une coupe, l'emplacement où se fait une coupe. Les produits secondaires provenant des nettoiements ou des éclaircies sont parfois abandonnés sur le parterre des coupes, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 75.

† **PARTICULAIRE.** || Qui appartient aux particules des corps.

1. **PAS.** || 28° Terme de fortification. Pas de souris, escalier étroit et raide qui descend dans le fossé du corps de place.

PASSAGE. || Dans les chemins de fer, passage à niveau, point où une route, un chemin ordinaire rencontre sur le même niveau une voie ferrée.

† **PASSOT.** *Ajoutez :* Sorte de tour pour bander l'arbalète, (voy. ARBALÈTE).

† **PASTELLISTE** (pa-stè-li-st'), *s. m.* Artiste qui pratique la peinture au pastel. Latour, célèbre pastelliste du temps de Louis XV.

† **PASTILLEUR.** *Ajoutez* : Celui qui fait en pâte sucrée de petites figures, des fleurs et autres objets, *Tarif des patentes*, 1858.

† **PATACHIER** (pa-ta-chié), *s. m.* Celui qui conduit ou fait conduire, pour son compte, une ou plusieurs pataches, *Tarif des patentes*, 1858.

PATAGON. — ÉTYM. Espagn. *pataca*, *patacon*, piastre forte ; de l'arabe *bâ tâca*, pour *abou tâca*, proprement le père de la fenêtre, parce que les Maures ont pris les colonnes d'Hercule, qui se trouvent figurées sur les piastres, pour une fenêtre (DOZY).

† **PATOCHE** (pa-to-ch'), *s. f.* Coup de férule dans la main.

† 1. **PAUMELLE** (po-mè-l'), *s. f.* Nom donné, sur les côtes de Normandie, à la tangue fraîche déposée par la dernière marée.

PAVANER. — ÉTYM. *Après* pavonearse, *ajoutez :* rapprochez-en *pavoler :* XVI° siècle. On voit comme des enseignes et des estendards qui pavolent, *Grandes et merveilleuses choses advenues dans Besançon par un tremblement de terre*, 1564, cité dans COLLIN DE PLANCY, *Dict. infernal*, t. I, p. 214.

PEAU. || Dans un langage très-grossier, une peau, une femme de mauvaise vie.

† **PÉBRINE.** Maladie des vers à soie caractérisée par des corpuscules qui causent la mort et qui, se reproduisant, propagent la maladie.

† **PÉDIATRIE** (pé-di-a-trie), *s. f.* Médecine des enfants.

— ÉTYM. Παῖς, παιδὸς, enfant, et ἰατρεία, médecine.

PEIGNE. || Marchand de peignes de soie, celui qui fait le commerce des parties de chaînes qui restent attachées aux métiers après la fabrication des étoffes de soie, *Tarif des patentes*, 1858.

† **PEINTADE** (pin-ta-d'), *s. f.* Orthographe pour pintade, que suivaient Cuvier et le grand Dict. des sciences naturelles (1825-1826).

† **PELATTAGE** (pe-la-ta-j'), *s. m.* Terme de tannerie. Action de faire tomber le poil des peaux. Ateliers de pelattage et de séchage des peaux, 2° *liste supplém. des établiss. dangereux, insal. ou incomm.*

† **PELISSÉ, ÉE** (pe-li-sé, sée), *adj.* Garni de pelisse, fourré. Des souliers pelissés, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 387.

† **PELLETEUR.** *Ajoutez :* || Ouvrier qui pelle.

† **PELLIOU** (pèl-li-ou), *s. m.* Nom donné aux hybrides de la chèvre et du mouton ; hybrides qui

sont féconds, et qu'on élève dans l'Amérique espagnole, parce que leur peau, munie d'un poil long comme celui de la chèvre et onctueux comme celui du mouton, a une assez grande valeur; dits aussi chabins et ovicapres.

— ÉTYM. Lat. *pilosus*, velu.

PELOTE. || 16° Droit de pelote, droit perçu en argent ou autrement par les abbés des artisans, au profit de leurs confréries, JULIEN, *Comment. sur les statuts de Provence*, t. I, p. 600. Ledit seigneur évêque.... parvenu qu'il a été à la porte Saint-François, aurait libéralement livré et baillé son cheval à la grande jeunesse de ladite ville pour le droit de pelote dû à cause de ladite entrée, *Prise de possession de l'évêché de Fréjus*, le 2 févr. 1659. || Le droit de pelote était dû aussi par les filles qui se mariaient avec des étrangers [Toulon] ; on fermait les portes, et on ne laissait partir la mariée que quand elle avait payé à l'hôpital des pauvres le droit fixé à un pour cent de la dot.

PELOTON. || Terme de turf. L'ensemble des cavaliers et des chevaux en train de courir.

PÉNALITÉ. — HIST. XVe s. Les miseres et enfermetez du corps.... lesquelles agravent et retardent l'ame par la penalité de ceste mortalité, *Intern. consol.* II, 26.

1. **PENDULE.** || 2° Terme d'artillerie....ajoutez : Pendule électro-balistique, appareil fondé sur l'emploi de l'électricité et employé au même usage.

PÉNÉTRER. || 9° Se pénétrer, exercer la pénétration sur soi-même, prendre intelligence de soi-même. Plus la nuit jalouse redouble, Plus nos yeux tâchent de s'ouvrir; D'une ignorance curieuse Notre âme, esclave ambitieuse, Cherche encore à se pénétrer, LAMOTTE, *Odes, l'homme*.

PÉNITENCIER. || 3° Homme renfermé dans un pénitencier.

PÉNOMBRE. Terme d'astronomie et de physique. Zone d'une teinte plus claire qui entoure l'ombre véritable; elle est due, en certains cas particuliers, à l'interférence qu'éprouvent les rayons lumineux en rasant la surface du corps opaque qui produit l'ombre; mais, plus généralement, elle résulte des dimensions du corps éclairant. Entre les points qui reçoivent de la lumière de la surface entière du corps éclairant et ceux qui, n'en recevant aucune, sont dans l'ombre proprement dite, se trouvent des points qui reçoivent de la lumière d'une portion plus ou moins étendue de cette surface; ces points sont dans la pénombre. || Particulièrement, en parlant des taches du soleil, nom donné à une zone de teinte moins sombre qui entoure le noyau des grosses taches.

† **PÉNULE** (pé-nu-l'), *s. f.* Terme d'antiquité. Vêtement rond, fermé de toute part, sauf une ouverture pour passer la tête (lat. *pænula*).

PERCE. || Manière dont un objet est percé. La perce de la clarinette est cylindrique.

† **PERCEUR.** Perceur de perles, *Tarif des patentes*, 1858.

† **PERCOLATEUR** (pèr-ko-la-teur), *s. m.* Appareil qui sert à filtrer. Percolateur à café et à thé.

— ÉTYM. Lat. *percolare*, filtrer, de *per*, à travers, et *colare* (voy. COULER).

PERCUSSION. || Fusil à percussion, fusil dans lequel l'inflammation de la poudre est déterminée par le choc d'un chien sur une capsule renfermant une composition fulminante, placée sur une cheminée (invention écossaise datant de 1800 environ). Le fusil à percussion était l'armement de l'infanterie française avant l'adoption du fusil à aiguille.

† **PERCUTANT, ANTE** (per-ku-tan, tan-t'), *adj.* Fusée percutante, voy. FUSÉE.

PERDRIGON. — ÉTYM. M. Roulin, au contraire, pense que cette prune, qui, dans le Dict. de Trévoux, est appelée *prunum ibericum*, a sans doute pris son nom du village de *Perdigon*, province de Zamora, Espagne.

† **PÉRIDOTIQUE** (pé-ri-do-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au péridot. Grains péridotiques, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXV, p. 719.

PÉRIODE || Terme d'arithmétique. Ensemble des chiffres qui se reproduisent dans le même ordre, en une fraction périodique simple ou composée, voy. PÉRIODIQUE.

PÉRIODIQUE. || 5° Un périodique, un ouvrage périodique.

† **PÉRISCÉLIDE** (pé-ri-ssé-li-d'), *s. f.* Terme d'antiquité. Bande, anneau qu'on portait autour des jambes.

— ÉTYM. Περισκελὶς, de περὶ, autour, et σκέλος, jambe.

† **PÉRISTÉRAPHILE** (pé-ri-sté-ra-fi-l'), *adj.* Qui aime les pigeons, qui s'occupe des pigeons. Société péristéraphile.

— ÉTYM. Περιστερὰ, pigeon, et φίλος, ami.

PERMUTATION. || 2° Terme de mathématique. Arrangements différents que l'on peut former avec un certain nombre d'objets, chacun des groupes renfermant tous les objets donnés. Les permutations de sept lettres *a b c d e f g* sont les arrangements de ces lettres sept à sept : elles sont au nombre de cinq mille quarante.

† **PERMUTE** (pèr-mu-t'), *s. f.* Action de permuter. Elle [S. M.] a encore voulu employer ses offices auprès de Votre Éminence pour obtenir d'elle la grâce de permute de la commanderie de la Rochelle, dont mon fils, le bailli Colbert, est pourvu, avec la commanderie dont Votre Éminence dispose dans le grand prieuré de France, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 122.

PERPENDICULAIRE. || Fortification perpendiculaire, celle dans laquelle les faces sont flanquées par des flancs qui leur sont perpendiculaires.

† **PERQUISITIONNER** (pèr-ki-zi-sio-né), *v. a.* Exercer des perquisitions. On a perquisitionné le domicile de Ramet : qu'a-t-on trouvé ? *Gaz. des tribun.* 3 août 1870.

PERROQUET. *N°* 1, *l.* 14, *après* grimper, *ajoutez :* || Échelle de perroquet, échelle semblable au bâton de perroquet. Ces hommes, au lieu de remonter [d'une cave dépendant des catacombes] par l'échelle de perroquet, se sont placés sur un plateau mû par la vapeur et destiné exclusivement à monter les tonneaux de bière, *Journ. offic.* 31 juill. 1869, 6e col.

† **PERSE** (pèr-s'), *adj.* Qui est relatif à l'ancienne Perse. La sculpture perse, telle qu'elle se montre à nous dans ses monuments, est issue directement de l'Assyrie, et n'est pas inférieure à son origine, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 454, 4e édit. || *S. m.* Le perse, la langue parlée dans l'ancienne Perse. Le perse est l'ancienne langue; le persan est la langue moderne. Le type le plus ancien des idiomes du groupe iranien est fourni par le zend et par le perse des inscriptions cunéiformes des rois achéménides, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, p. 128.

† **PERSONNALISME** (pèr-so-na-li-sm'), *s. m.* Attachement à sa propre personne, *Journ. offic.* 28 mai 1872, p. 3554, 2e col.

† **PERSUASIVEMENT** (pèr-su-a-zi-ve-man), *adv.* D'une manière persuasive.

— HIST. XVIe s. Ceux d'espée et les princes mesmes parlent aussy persuasivement en leur lengue que Demosthenes et Ciceron faisoient chascun en la sienne; tesmoin en sont les apologies du feu empereur Charles contre le roy Françoys et de Françoys contre luy, BONIVARD, *Advis et devis des lengues*, p. 53.

PERTE. || Terme de jeu de billard. Action de se perdre, de mettre sa propre bille dans une blouse.

PERTURBATION. || 1° Modification que le mouvement elliptique d'une planète éprouve par l'effet de l'attraction des autres planètes.

† **PÈSE-NITRE** (pè-ze-ni-tr'), *s. m.* Aréomètre employé pour mesurer le titre en salpêtre des eaux qui proviennent du lessivage des matériaux salpêtrés.

PETIT. || Petites eaux, dans les raffineries de salpêtre, nom du produit des deux derniers lavages faits à l'eau pure.

† **PÉTROLER** (pé-tro-lé), *v. a.* Incendier par le pétrole.

† **PÉTROLEUR, EUSE** (pé-tro-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui incendie par le pétrole.

† **PHANTASMATIQUE.** Voy. FANTASMATIQUE.

† **PHÉNICIEN, ENNE** (fé-ni-siin, siè-n'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui appartient à la Phénicie. Mémoire sur une inscription phénicienne déterrée à Marseille. || Alphabet phénicien, alphabet dérivé de l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens, et qui s'est propagé chez les Grecs et les Latins. || *S. m.* Le phénicien, langue parlée en Phénicie, très-voisine de l'hébreu, et appartenant au groupe sémitique.

† **PHÉNIQUÉ, ÉE** (fé-ni-ké, kée), *adj.* Qui contient de l'acide phénique. Fumigations phéniquées.

† **PHILOSOPHISTE.** || *Adj.* Le gouvernement.... ne pouvait.... sans froisser le sentiment démocratique et philosophiste du pays, prendre d'une manière absolue la défense du pape, PROUDHON, *Confess. d'un révolutionnaire*, 1868, p. 262.

† **PHONAUTOGRAPHE** (fo-nô-to-gra-f'), *s. m.* Terme de physique. Appareil qui sert à obtenir le tracé graphique d'un son ou d'un mélange de sons transmis à travers l'air.

— ÉTYM. Φωνὴ, voix, αὐτὸς, de soi-même, et γράφειν, écrire.

† **PHOSPHORER** (fo-sfo-ré), *v. a.* Ajouter du phosphore. Les inventeurs ont été conduits à phosphorer l'alliage de cuivre et d'étain, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 8 sept. 1871, p. 3307, 1re col.

† **PHOSPHORISTE** (fo-sfo-ri-st'), *s. m.* Nom donné en Suède, vers la fin du XVIIIe siècle, à un groupe de littérateurs qui réagissaient contre l'influence française, alors dominante dans tout le Nord; ainsi dits d'après leur journal *Phosphorus*.

† **PHOTOGLYPTIE** (fo-to-gli-ptie), *s. f.* Art de la gravure par la lumière, *Journ. offic.* 29 sept 1872, p. 2645, 3e col.

— ÉTYM. Φῶς, φωτὸς, lumière, et γλύπτειν, ciseler.

† **PHOTOLITHOGRAPHIER** (fo-to-li-to-gra-fi-é), *v. a.* Opérer la photolithographie, *Journ. offic.* 15 juill. 1872, p. 4828, 2e col.

PIAN. — ÉTYM. *Pian* est un mot de la langue galibi, en usage parmi les Indiens des environs de Rio Janeiro. Le missionnaire protestant, Jean de Lery, qui était en 1557 dans la petite colonie gouvernée par Villegagnon, dit en parlant d'un arbre qu'il assimile au gayac : « Et de fait, les sauvages en usent contre une maladie qu'ils nomment pians, laquelle est aussi dangereuse entre eux qu'est la verole par deçà (ROULIN).

† **PICARD, ARDE** (pi-kar, kar-d'), *adj.* Qui appartient à la Picardie, ancienne province de France. Nous avons beaucoup de textes en dialecte picard; aujourd'hui ce dialecte est un patois considérable.

† **PICAUT.** *Ajoutez :* Cependant M. Emile Burnouf dit qu'on prononce *pico*, et non *picô*, et que c'est l'anglais *pea-cock*, paon, de *pea*, pois, et *cock*, coq, c'est-à-dire coq dont les plumes sont marquées de pois.

† **PICONNIER** (pi-ko-nié), *s. m.* Voyez PIQUONNIER.

PIÈCE. || 4° *Ajoutez :* Haute pièce, pièce métallique qui, pour les joutes, se vissait au plastron et au nasal de l'armet.

† **PIENNE.** Ce mot a été rapporté à *penne* 2 ; mais un arrêt du Conseil du 7 août 1718 concernant les serges porte : « Le feu roi.... ayant autorisé, par ses lettres patentes du mois de mars 1669, des statuts pour les manufactures des villages de Tricot et de Piennes en Picardie.... » Serait-ce des manufactures de ce village de *Piennes* que les *piennes* du tissage viendraient ?

† **PIERRISTE** (piè-ri-st'), *s. m.* Ouvrier qui taille et perce les pierres fines dont les horlogers se servent pour faire les montres.

PIEU. || Nom donné par les marins du Havre au mâtereau du trois-mâts-barque.

† **PIÉZOMÈTRE.** Terme de physique. Appareil qui sert à observer et à mesurer la compressibilité des liquides et des gaz. || Appareil qui sert à mesurer la pression de l'eau dans les tuyaux de conduite. || Piézomètre différentiel, celui qui sert à mesurer la différence de pression en deux points.

† **PINERAIE** (pi-ne-rê), *s. f.* Lieu planté de pins. Les liéges et les châtaigniers étant en général nettoyés, on devrait se borner à opérer dans les pineraies, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 85.

PINTADE. || Nom d'un serpent de l'Inde, du genre des orvets.

† 2. **PION.** || 2° *Ajoutez :* Narayanassamy, né en 1796 à Karikal (Inde), [retraité comme] pion de police à Karikal, *Décret impérial* du 27 nov. 1868.

† **PIQUETAGE** (pi-ke-ta-j'), *s. m.* Action de planter des piquets. Le 24, à 6 heures du soir, l'artillerie de l'ennemi et 200 voitures chargées du matériel nécessaire à l'établissement des batteries arrivaient à Danizy; depuis deux jours, le piquetage était fait et les emplacements marqués, E. LAVISSE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er sept. 1871, p. 61.

† **PIQUONNIER** (pi-ko-nié), *s. m.* Celui qui achète aux fabricants de draps et autres lainages fins des laines de rebut qu'il revend à des fabricants d'étoffes communes, *Tarif des patentes*, 1858.

PIROGUE. — ÉTYM. Espagn. *piragua*, et non *piroga*. Le P. Raymond Breton écrit *piraugue* dans son Dictionnaire français-caraïbe.

† **PIRONNEAU.** || Nom, dans les Côtes-du-Nord et en Normandie, d'une sorte de dorade.

† **PISCATORIAL, ALE** (pi-ska-to-ri-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport à la pêche. L'économie piscatoriale. — ÉTYM. Lat. *piscatorius*, de *piscator* (voy. PÊCHEUR).

PISTE. || Terme de turf. Piste s'entend aussi du terrain lui-même. On dit d'une piste, qu'elle est sèche, en bon état, etc.

PISTOLET. || Feuille de bois mince, découpée en forme de gabarit, dont certains dessinateurs se servent pour tracer des courbes.

† **PITHOMÉTRIQUE.** || Échelles pithométriques ou tables de dépotement, échelles, tables indiquant pour chaque espèce de futaille, en millimètres de la jauge, la quantité de litres qui a été dépotée ou qui manque.

PLACE. || Place de commerce, ville où se font beaucoup d'affaires commerciales.

PLACÉ. || Terme de turf. Un cheval est placé, quand il n'est distancé par le gagnant que de quelques longueurs; dans le cas contraire, il n'est pas placé.

† **PLANIMÈTRE** (pla-ni-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer mécaniquement l'aire des figures planes.

† **PLANITUDE** (pla-ni-tu-d'), *s. f.* État d'une surface plane. Un miroir dont la parfaite planitude ne saurait être assurée, FAYE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXV, p. 565.

† **PLAQUEMINE** (pla-ke-mi-n'), *s. f.* Fruit du plaqueminier.

† **2. PLATE.** || Terme de blason. Figure du besant en argent.

† **PLATINISER** (pla-ti-ni-zé), *v. a.* Garnir d'une couche de chlorure de platine. Miroir platinisé, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 62. Platiniser le verre, *ib.* p. 63.

† **PLATTE.** *Ajoutez :* Nom, à Lyon, des lavoirs établis sur le Rhône.

† **PLÉBISCITAIRE** (plé-bi-ssi-tê-r'), *adj.* Qui est de la nature d'un plébiscite. Quant à la partie de la Constitution qui reproduit les dispositions plébiscitaires, ou qui s'y rapporte étroitement, *Exposé des motifs du projet de Sénatus-Consulte présenté le 28 mars 1870.* || *Subst.* Celui qui vote un plébiscite.

† **PLUMIER** (plu-mié), *s. m.* Ustensile dans lequel on met les plumes à écrire.

POCHADE. Indication abrégée qui en quelques coups de brosse résume une figure ou un paysage. Une pochade doit toujours être empâtée, et, de même que le croquis, ne peut être reprise.

POIDS.... ...Poids spécifique, voy. SPÉCIFIQUE. || Poids mort, dans les appareils mécaniques, se dit du poids propre de tous les engins dont l'élévation, le transport, tout en étant plus ou moins indispensables, n'entrent pas dans la valeur du travail effectif produit : le poids des wagons dans un chemin de fer, le poids du seau qui sert à monter de l'eau, etc.

POIGNÉE. || Poignée de main, nom donné à des morceaux tout coupés qui sont dans la corbeille contenant le pain bénit.

1. POINÇON. || 12° Pièce de bois ou de métal qui est toute droite sous le faîte du bâtiment, et qui sert pour l'assemblage des fermes et faîtes; cette pièce, placée verticalement au milieu d'une ferme, est supportée à son extrémité supérieure par les arbalétriers, et soutient l'entrait ou le tirant avec lequel elle est assemblée à sa partie inférieure.

POINÇONNAGE. *Ajoutez :* Action de faire pénétrer un poinçon métallique dans une pièce, un prisme, un cylindre de métal.

1. POINT. || 3° *Ajoutez :* Point d'échelle, ou jour en échelle, espèce de jour qui se fait soit avec une grosse aiguille de façon à représenter les barreaux d'une échelle, soit en coupant l'étoffe au milieu d'une broderie, en rejoignant les bords en formant de petites barres cordonnées en forme d'échelle. || Point turc, voy. TURC. || Point fendu, sorte d'ancien point. Un tableau à l'aiguille, de point fendu, représentant une Vierge.... *Lett. etc. de Colbert,* VII, 385. || 28° Point mort, le point d'une scie où elle cesse d'avoir des dents. || En général, point de la course d'un organe de machine où il ne reçoit plus de mouvement de la force motrice, et où son mouvement n'est dû qu'à sa vitesse acquise : position, par exemple, où se trouve le bouton d'une manivelle quand l'axe de la bielle avec laquelle elle est articulée passe par le centre du cercle décrit.

POINTAGE. || En artillerie, le pointage est dit positif ou négatif, selon que l'axe de la pièce est dirigé en dessus ou en dessous de l'horizontale, *Rev. des Deux-Mond.* 1er déc. 1857, p. 712.

POINTE. || 18° *L.* 12, *après* à terre, *ajoutez :* Les pointes, qui font pâmer les amateurs de ballet, sont de date plus récente qu'on ne croit; c'est en 1834, à Vienne, que cet attrait nouveau de la danse théâtrale fut imaginé par le célèbre chorégraphe Duport; il fit le premier exécuter des pointes à une élève, Mlle Schlanjouski, qui ce tour de force rendit bientôt fameuse, *Figaro*, 28 mai 1870.

† **POINTERIE** (poin-te-rie), *s. f.* Usine où l'on fabrique des pointes.

† **POLYARCHIE** (po-li-ar-chie), *s. f.* État où plusieurs possèdent le sol, l'autorité. Quand une monarchie spirituelle [la papauté] se posait en face d'une polyarchie temporelle [la féodalité], COURNOT, *Consid. sur la marche des idées,* t. I, p. 83.

— ÉTYM. Πολύς, plusieurs, et ἄρχειν, commander.

† **POLYBASIQUE.** || En pharmacie, qui contient plusieurs bases. Formule polybasique.

POMMETTE. *Ajoutez :* || 8° Nom vulgaire d'une bosselure qui se forme à la cornée, dans le ramollissement de cette membrane.

POMMIER. || *Adj.* Bateau pommier, bateau chargé de pommes. On compte en ce moment, au port de l'Hôtel de Ville.... une centaine de bateaux pommiers, *le National* de 1869, 20 février 1869.

PONCIF. || 3° Préparation ayant pour objet d'empêcher l'adhérence de l'alliage aux moules. Les fabricants de laiton et de planches de cuivre coulent les alliages en général ternaires, et composés en partie de zinc, sur lesquels ils opèrent, dans des moules composés de deux pierres de granit, revêtues intérieurement d'une couche d'une préparation appelée poncif, et qui a pour effet d'empêcher l'adhérence de l'alliage aux moules, *Sous-Commission des monnaies, Procès-verbal de la séance du 30 mai 1840,* p. 12.

† **PONDÉROSITÉ** (pon-dé-rô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui a du poids.

— HIST. XVIe s. Les accidens de couleur, goust et ponderosité, *le Bureau du Concile de Trente,* p. 101.

† **2. PONTAGE** (pon-ta-j'), *s. m.* Action de construire un pont militaire. Crochets de pontage.

† **1. PONTER.** *Ajoutez :* || Terme de pontonniers. Ponter un bateau, y fixer les poutrelles et les madriers constituant la partie du tablier qui doit reposer sur ce corps de support.

† **PONTON** (pon-ton), *s. m.* Engin en forme de petit pont qui sert à mesurer les pierres cassées, déposées le long des routes, à la réparation desquelles elles sont destinées.

2. PORT. || 4° Action de porter les armes, comme manœuvre ou en signe d'honneur. || Être au port d'arme, tenir le fusil comme on le tient quand on porte l'arme.

† **PORTABILITÉ** (por-ta-bi-li-té), *s. f.* La qualité d'être portable. Cet avantage est celui d'une plus grande commodité, sous le rapport du poids, pour une même valeur; c'est cet avantage qu'on exprime quelquefois par un mot nouveau, la portabilité, MICHEL CHEVALIER, *Journ. officiel,* 22 janv. 1870, p. 145, 6e col.

PORTE-MANTEAU. || Partie du harnachement des troupes à cheval, fixée près du troussequin de la selle, et renfermant divers objets d'habillement.

† **PORTE-MONNAIE** (por-te-mo-nê), *s. m.* Espèce de petit portefeuille dans lequel on met de la monnaie, et qui sert de bourse. || *Au plur.* Des porte-monnaie.

† **PORTUGAIS** (por-tu-ghé), *s. m.* Langue parlée dans le Portugal, très-voisine de l'espagnol, et appartenant, comme lui, au groupe des langues romanes.

1. POSTE. || 2° En termes de fortification, on donne particulièrement le nom de poste militaire à un lieu fortifié d'une manière permanente, mais, en général, mal flanqué et n'ayant qu'un médiocre profil.

† **POSTHÉTOMISTE** (po-sté-to-mi-st'), *s. m.* Celui qui pratique la circoncision. Le Guide du posthétomiste, par L. Terquem.

— ÉTYM. Πόσθη, prépuce, et τομή, section.

† **POSTIER** (po-stié), *s. m.* Cheval de poste. On a examiné hier au concours hippique la classe des chevaux de selle.... les postiers ont comme toujours été très-admirés, *Journ. officiel,* 8 avril 1869 p. 486, 6e col.

POT. || 2° *Ajoutez :* Pot au noir, expression employée au figuré par les marins pour désigner la région des calmes équatoriaux, ainsi dite sans doute parce que le bâtiment se trouve alors dans une situation embarrassante.

† **POTHINIEN** (po-ti-niin), *s. m.* Partisan des hérésies de Pothin sur le dogme de la Trinité.

POULET. || Poulet de carême, nom populaire des harengs blancs.

POUPIN. — HIST. XIIIe s. Se vest et lace et enpopine Plus acesmez que une reïne, *Variante de Meraugis,* p. 142 (communiquée par M. Michelant).

† **POURCENTAGE** (pour-san-ta-j'), *s. m.* Le tant pour cent.

POURRISSAGE. *Ajoutez :* || Espèce de fermentation qu'on fait subir à la pâte destinée à fabriquer la porcelaine, afin de détruire les matières organiques qu'elle peut renfermer.

† **POURTOURNER** (pour-tour-né), *v. a.* Former le pourtour. Les constructions qui pourtournent la place.

POUTRE. || Poutre armée : poutre composée de plusieurs pièces de bois disposées de manière à augmenter la résistance à la flexion sans augmenter l'équarrissage; poutre en fer, poutre dont les extrémités sont reliées par des tirants à un poinçon placé perpendiculairement à la poutre, en son milieu.

PRATICABLE. || 2° ...Terme de décoration de théâtre.... *ajoutez :* Substantivement, un praticable. Les danseuses arrivent par le fond sur un praticable.

2. PRATIQUE. || Cela est pratique, n'est pas pratique, cela est susceptible d'être mis en pratique, ne peut être mis en pratique.

† **PRÉAVIS** (pré-a-vi), *s. m.* Avis donné par anticipation, *Rev. des Deux-Mondes,* 1er mai 1872, p. 143.

† **PRÉLATÉ, ÉE** (pré-la-té, tée), *adj.* Qui est couvert ou garni de prélat ou prélart. En aval de Thermonde, sur le bas Escaut, il [le bateau] doit être couvert en bois ou prélaté, *Extrait des conditions générales des polices de la compagnie d'Assurances générales maritimes,* art. 12.

† **PRÉMATURER** (pré-ma-tu-ré), *v. a.* Faire prématurément. Il [l'empereur Sigismond] ne prenait pas plaisir à voir que la réformation de l'Église, qui avait été le principal but du concile [de Constance], aboutît à si peu de chose, et qu'on l'eût empêchée en prématurant l'élection du pape, contre ses intentions, LENFANT, *Hist. du concile de Constance,* p. 597.

PRENDRE. || Terme de turf. Prendre un cheval, parier en sa faveur. On dit : je prends Marengo à 7 contre 2; en admettant que le pari soit de 40 louis, cela veut dire : Si Marengo perd, je vous donnerai 20 louis; s'il gagne, vous me donnerez 70 louis.

† **PRÉSIGNIFIER** (pré-si-gni-fi-é), *v. a.* Signifier d'avance par des figures. On allait chercher dans l'Ancien Testament des figures pour montrer que la confession avait été présignifiée, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer,* t. I, p. 636.

† **PRESSELLE** (prè-sè-l'), *s. f.* Petite pince qui sert en anatomie, comme les pinces à dissection, en saisissant par la simple pression des doigts; elle diffère des pinces à dissection, en ce que les bouts ne sont pas dentés.

† **PRESSE-PAPIER** (prè-se-pa-pié), *s. m.* Pièce de bureau de différentes formes qu'on met sur les papiers, pour empêcher qu'ils ne se dispersent. || *Au plur.* Des presse-papier ou papiers.

† **PRESSEUR.** *Ajoutez :* Presseur de poisson de mer. Presseur de sardines, *Tarif des patentes,* 1858.

† **PRÉSURIER** (pré-zu-rié), *s. m.* Celui qui vend des acides propres à faire cailler le lait, *Tarif des patentes,* 1858.

PRÊTRE. || 3° *Effacez :* Cardinal-prêtre, cardinal qui a reçu l'ordre de la prêtrise, et voy. CARDINAL aux ADD. ET CORR.

PRIÈRE. || Droit des premières prières, se disait, dans l'ancien empire germanique, du droit que les empereurs avaient de nommer aux bénéfices vacants dans l'empire.

† **PRIMAGE.** || Action de primer, de donner une plus-value. Le primage de l'or.

† **PRIMEURISTE** (pri-meu-ri-st'), *s. m.* Jardinier

qui produit des primeurs, *Journ. offic.* 18 août 1872, p. 5577, 3e col,

1. **PRINCIPAL.** || Médecin principal, ou, substantivement, principal, médecin militaire dont le grade est intermédiaire entre celui de médecin major de 1re classe et celui de médecin inspecteur. Les médecins principaux sont assimilés aux colonels ou aux lieutenants-colonels, suivant qu'ils sont de 1re ou de 2e classe; ils sont mis, en général, à la tête des hôpitaux militaires. || Pharmacien, vétérinaire principal, pharmacien, vétérinaire militaire, ayant un grade analogue.

† **PRIVATOIRE** (pri-va-toi-r'), *adj.* Qui prive. Bulle privatoire, bulle de Sixte-Quint qui privait Henri de Béarn de la couronne de France.

† **PROCENTUEL, ELLE** (pro-san-tu-èl, è-l'), *adj.* Qui est dans un rapport de tant pour cent.

PRODUCTION. || Terme de turf. Rendement de l'éducation, de l'élevage, du dressage, de l'entraînement afférents à l'année dont on s'occupe. On dit : la production de cette année a été médiocre, pour exprimer que les chevaux nouvellement produits sur le turf laissent à désirer.

PROFESSER. || 5e Se professer, exposer sa propre doctrine. Les Méditations chrétiennes et métaphysiques [de Malebranche] ne sont rien moins.... qu'un cours de haute philosophie dans la bouche de Jésus se professant lui-même à un disciple fidèle, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 362, 3e éd.

PROFOND. || Terme de turf. La piste est profonde, quand la boue dont elle est couverte pénètre fort avant dans le sol.

PROGRAMME. || Terme de turf. Liste des chevaux inscrits pour courir.

† **PROHIBITIONNISTE** (pro-i-bi-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui est partisan de la prohibition, en matière commerciale.

PROJECTION. || Terme d'artillerie. Angle de projection, dans le tir des armes à feu, l'angle que la tangente à la trajectoire forme à l'origine, avec le plan horizontal.

PROMENEUR. || Promeneuse, sorte de bougeoir, pour aller et venir.

PROPORTION. || Terme de turf. Valeur à laquelle est coté un cheval pour les paris. Plus un cheval a ou prend de qualité, plus la proportion diminue, et *vice versâ*.

PROSTERNÉ. || Substantivement. Les prosternés, le second ordre des catéchumènes.

† **PROSTITUEUR** (pro-sti-tu-eur), *s. m.* Synonyme de prostituteur. Prise par des pirates, elle a été livrée à un prostitueur; mais, à mesure que des hommes approchaient d'elle, elle obtenait d'eux de l'épargner, E. HAVET, *le Christianisme et ses origines*, 1872, t. II, p. 191. M. Havet ajoute en note : « *prostitueur*, c'est le mot par lequel M. Naudet a traduit constamment *leno* dans son Plaute. Il m'a paru par là suffisamment autorisé. »

† **PROSYNODAL, ALE** (pro-si-no-dal, da-l'), *adj.* Qui est avant un synode, un concile. Réunion prosynodale.

† **PROTESTATAIRE** (pro-tè-sta-tè-r'), *s. m.* Celui qui proteste contre, *Journ. offic.* 16 déc. 1869, p. 1636, 2e col.

PRUNEAU. || Adjectivement. De couleur de pruneau. Une couleur d'un violet clair ou pruneau, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 101.

† **PRUSSIEN** (pru-siin), *s. m.* L'ancien prussien ou borussien, nom d'une langue appartenant au rameau lettique.

† **PSILÈTE** ou, suivant la prononciation des Grecs modernes, **PSILITE** (psi-li-t'), *s. m.* Terme d'antiquité. Soldat d'infanterie légère chez les Grecs. L'infanterie légère des Grecs était de deux espèces : 1° les peltastes, armés d'un petit bouclier et d'un casque léger; 2° les psilites, nom sous lequel on désignait les archers, les frondeurs et toutes les troupes destinées à combattre isolément, *Notice jointe à la carte de l'Empire d'Alexandre le Grand, publiée par M. Paulin et Le Chevalier*, p. 2, 2e col.

— ÉTYM. Ψιλήτης, de ψιλὸς, qui n'est pas couvert d'armure.

† **PTOLÉMAÏQUE** (pto-lé-ma-i-k'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui a rapport aux Ptolémées, souverains de l'Égypte. Ce culte des Pharaons fut si persistant et si révéré, qu'on vit subsister jusqu'à l'époque ptolémaïque l'adoration des rois de l'âge primitif, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, p. 485, 4e éd.

PUBLIC. — HIST. XIVe s. Jehan Sabulete, clers puble, notaire par l'auctoriteit apostolike et imperial.... par maniere de instrument puble.... *Testament de Robert de Namur*, communiqué par M. Caffiaux. (*Puble* est la forme populaire et bien accentuée de *públicus*.)

† **PUGILISTIQUE** (pu-ji-li-sti-k'), *adj.* Qui a rapport aux pugilistes, au pugilat. Luttes pugilistiques.

† **PUNITIF, IVE** (pu-ni-tif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de la punition. Il y a une satisfaction qu'il appelle punitive, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 224, dans POUGENS.

† **PURGEUR** (pur-jeur), *s. m.* Engin qui nettoie. Le mécanicien a d'ailleurs le soin d'ouvrir de temps en temps les purgeurs pour évacuer l'eau en excès s'il y a lieu, LE CHATELIER, *Sur la marche à contre-vapeur des locomotives*, Paris 1869, in-8°, p. 20.

† **PURGEUSE** (pur-jeû-z'), *s. f.* Ouvrière qui nettoie la soie. La semaine de l'ouvrière [ovaliste] sera payée 11 francs pour les banquetières et les purgeuses, 11 francs 50 pour les attacheuses, 12 francs pour les doubleuses et plieuses, *le National* de 1869, 16 juillet 1869.

† **PYLONIQUE** (pi-lo-ni-k'), *adj.* Qui est relatif aux pylônes. Il [le temple phénicien] présentait un vestibule ouvert dans une façade de forme pylonique beaucoup plus élevée que le reste des constructions.... F. LENORMANT, *Résumé d'hist. anc.* t. III, p. 142.

† **PYROBOLIQUE** (pi-ro-bo-li-k'), *adj.* Qui lance du feu. Valet pyrobolique, voy. VALET, n° 15.

— ÉTYM. Πῦρ, feu, et βάλλειν, lancer.

Q

† **QUADRIMESTRE** (koua-dri-mè-str'), *s. m.* Espace de quatre mois. L'année se divise en trois quadrimestres.

† **QUARANTENAIRE.** *Ajoutez :* Substantivement. Celui qui est soumis à une quarantaine. Les malades doivent être isolés des quarantenaires.

† **QUASSIA** ou **QUASSIE.** — ÉTYM. *Gramanquacy*, nom d'un sorcier nègre très-réputé dans la Guyane hollandaise, et qui découvrit cette plante en 1730; *graman* signifie grand, et *quacy*, homme, dans la langue de ces nègres, J. G. STEDMAN, *Voyage à Surinam*, t. III, p. 168.

† **QUESSOY** (kè-soi), *s. m.* Nom d'une bonne poire, nommée aussi rousselet ou rouxette de Quessoy (Quessoy est un bourg des Côtes-du-Nord, d'où cette poire est originaire).

QUILLETTE. *Ajoutez :* En général, tout brin d'arbre qu'on plante. Renoncer absolument à la reproduction et à la plantation des citronniers et orangers d'après le système des quillettes, *Journ. officiel*, 30 oct. 1869, 3e col.

† **QUINTON** (kin-ton), *s. m.* Sorte d'instrument de musique. Une infinité d'instruments : violons, altos, basses de viole, archiluths, viola de gamba, quintons, pochettes, etc. E. GAUTHIER, art. intit. *Les voyages de Daphnis*, dans le *Journ. officiel*, du 31 mai 1869, p. 772, 3e col.

† **QUOLIBÉTIER.** Dans l'exemple de Racine signifie faiseur de calembours.

R

† **RACINEUR** (ra-si-neur), *s. m.* Celui qui fait un racinage sur la couverture d'un livre.

† 2. **RAMASSE** (ra-mâ-s'), *s. f.* Terme technique. Outil cylindrique garni de dents plus ou moins fines, qui sert à élargir ou à nettoyer un canal creusé dans une pièce de bois ou de métal.

† **RAMASSEUR.** *Ajoutez :* Ramasseur de sacs, homme qui rassemble les sacs de farine apportés à Paris, et qui les remet vides aux chemins de fer qui les remportent gratuitement.

† **RAPASSIER** (ra-pa-sié), *s. m.* Nom, dans le Languedoc, de celui qui récolte les truffes.

— ÉTYM. Lat. *rapa*, rave, la truffe souterraine étant comparée à une racine souterraine.

† **RÂPERIE** (râ-pe-rie), *s. f.* Lieu, dans une fabrique de sucre, où l'on râpe les betteraves.

RASANT. || Fig. Qui rase tout, surmonte tout. Cet esprit si beau [Satan], orné de tant de connaissances si rasantes, parmi tant de merveilleuses conceptions n'estime et ne chérit que celles qui lui servent à renverser l'homme, BOSS. I, *Démons*, 2.

RASEUR. *Ajoutez :* Ouvrier qui rase, tond les étoffes. Raseur de velours, celui qui rase le velours, *Tarif des patentes*, 1858. || Populairement, et fig. C'est un raseur, c'est un fâcheux, un ennuyeux.

† **RASSADE** (ra-sa-d'), *s. f.* Nom, dans le Var, d'un petit sentier. Ils [les gardes ambulants] veilleraient notamment à ce que la parcelle écobuée soit entourée d'un sentier dit rassade, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 59.

† **RASSIETTE** (ra-siè-t'), *s. f.* Ancien terme de droit. Action de rendre en terres une somme qu'on a reçue en argent et qu'on est obligé de rembourser. Vous savez que Mme de Sévigné m'a apporté en mariage deux cent mille francs; il serait difficile, ma chère sœur, que, sans être entièrement ruinée, vous rendissiez en espèces une si grosse somme; mais la coutume de Bretagne y a pourvu; elle ordonne que l'on fasse une rassiette en terres, CH. DE SÉV. *à Mme de Grignan*, dans SÉV. t. X, p. 414, édit. RÉGNIER.

RASSIS. || Terre rassise, terre qui n'a pas été remuée depuis un temps assez long pour que ses talus aient acquis toute leur solidité.

† **RASTE** (ra-st'), *s. f.* Mesure de longueur chez les anciens Germains, valant 4444 mètres.

RATIONNER. *Ajoutez :* Il se dit aussi de la chose mise en ration. Dans un grand nombre de localités les puits et les mares sont desséchés, et l'on est obligé de rationner l'eau, *Journ. offic.* 3 juill. 1870, p. 1163, 1re col.

RAVITAILLER. — REM. Ravituailler, qui est la forme la plus correcte, venant de victuaille, se trouve : Après avoir ravituaillé Hadington et réparé ses fortifications, les Anglois.... *Hist. de la réforme en Angleterre, de Burnet*, trad. par ROSEMOND, t. II, p. 127.

† **RAYAGE** (rè-ia-j'), *s. m.* Action de rayer; résultat de cette action. Tout canon rayé d'armes de guerre, de chasse ou de luxe subit deux épreuves : la première avant le rayage, le canon étant foré au calibre qu'il doit avoir, émoulu et raboté; la seconde après le rayage, le canon étant fini à l'extérieur, sauf la culasse et la mise en couleur, *Décret du 22 avril* 1868, art. 18.

RAYÉ. Canon rayé.... Le projectile ne reçoit pas une plus forte impulsion, mais la justesse du tir est augmentée. Canon rayé, voy. CANON.

RAYURE. || 3° Rayures à l'étoile, à crémaillère, à colonne ou à tourelle, à cheveux ou merveilleuses, nom des diverses rayures des carabines rayées.

† **RÉADOPTER** (ré-a-do-pté), *v. a.* Adopter de nouveau. Réadopter un projet de loi, *Journ. offic.* 26 juin 1872, p. 4297, 1re col.

† **RÉARMER.** || Armer de nouveau un fusil.

† **REBOIRE.** — HIST. XIVe s. Lors reboit et reboit et menu et souvant; Se on ne li ostast, je cuit qu'il beüst tant, Que il n'i conneüst ne ami ne parent, *Enfances de Doon de Maience*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXVI, p. 179.

† **RECHARGEUR** (re-char-jeur), *s. m.* Rechargeur de broches pour la filature, *Tarif des patentes*, 1858.

† **RÉCHAUFFEUR** (ré-chô-feur), *s. m.* Appareil qui, dans les locomotives, porte l'eau d'alimentation à 60°, avant qu'elle entre dans la chaudière.

† **RÉCLAMEUR.** *Ajoutez :* Celui qui réclame, demande, se plaint. La Ramée est un type de troubadour et de réclameur.... n'est-il pas de mon devoir de purger le régiment d'un réclameur comme toi.... E. DE LABÉDOLLIÈRE, *les Français peints par eux-mêmes*, t. V, p. 49.

† **RECONCOURIR** (re-kon-kou-rir), *v. n.* Se soumettre à un nouveau concours, *Journ. offic.* 3 mai 1872, p. 2956, 3e col.

† **RECONSACRER** (re-kon-sa-kré), *v. a.* Consacrer de nouveau.

— HIST. XVIe s. On ne peut reconsacrer ces accidents [l'eucharistie, quand quelque profanation en a fait sortir Jésus-Christ], *le Bureau du concile de Trente*, p. 101.

† **RECONSIDÉRATION** (re-kon-si-dé-ra-sion), *s. f.* Action de considérer, d'examiner de nouveau, *Journ. offic.* 1er sept. 1872, p. 5802, 2e col.

† **RÉCURSOIREMENT** (ré-kur-soi-re-man), *adv.* Terme de palais. D'une manière récursoire. Considérant.... que, sur ce point, les conclusions récursoirement prises par les anciens administrateurs ne sont pas contestées.... *Arrêt rendu par la cour impériale de Paris, le 16 avril 1870 dans le procès intenté contre la Société immobilière par une partie des actionnaires.*

† **REDOUBLANT, ANTE** (re-dou-blan, blan-t'),

s. m. et *f.* Écolier, écolière qui passe deux ans dans une même classe.

REDOUBLER. || Redoubler une classe, ou, absolument, redoubler, faire deux ans dans une même classe.

RÉEL. || Terme de mathématiques. Nombre réel, grandeur réelle, par opposition à nombre imaginaire, grandeur imaginaire. || Terme de physique. Image réelle, image formée par l'intersection de rayons lumineux qui se coupent effectivement; par opposition à image virtuelle (voy. IMAGE). || Foyer réel, point où se forme l'image réelle.

† **RÉFORMATOIRE** (ré-for-ma-toi-r'), *adj.* Qui appartient à la réformation des mœurs, de la discipline, etc. || Collége réformatoire, nom d'une commission, au concile de Constance, chargée de préparer la réformation ecclésiastique, LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 657.

† **RÉFRACTOMÈTRE** (ré-fra-kto mè-tr'), *s. m.* Instrument de physique servant à mesurer les indices de réfraction. || Réfractomètre interférentiel, celui dans lequel on mesure ces indices par l'observation des interférences.

† **RÉGENTIN, INE** (ré-jan-tin, ti-n'), *adj.* Qui aime à régenter. Boileau était un peu adonné à la théorie et au précepte, un peu régentin, SCHERER, dans *le Temps*, 20 juill. 1870, 3ᵉ p. 5ᵉ col.

RÉGLÉ. || Terme de géométrie. Surface réglée, nom général des surfaces telles que les cônes, les cylindres, les conoïdes, qui sont engendrées par le mouvement d'une ligne droite.

† **RÉGLEMENTARISME** (rè-gle-man-ta-ri-sm'), *s. m.* Système de la réglementation, l'abus qui en est fait (ce mot est pris en mauvaise part, comme la plupart des mots qui se terminent ainsi). Nous avons plus de cent navires au delà des caps, dans la mer des Indes ; voilà notre navigation prospère ; pourquoi ? parce que nous n'avons pas là le boulet du réglementarisme français, *Compte rendu analytique de la séance du Corps législatif* le 3 février 1870.

RÉGULATEUR. || 5° *Ajoutez :* Régulateur à papillon, registre qui règle l'ouverture par laquelle la vapeur se rend de la chaudière dans les cylindres d'une locomotive. || Régulateur à soufflet, régulateur qui sert à régler l'ouverture des vannes des roues hydrauliques. || Régulateur électrique, mécanisme employé pour établir le synchronisme entre deux horloges éloignées l'une de l'autre.

† **REHAUSSAGE** (re-ô sa-j'), *s. m.* En peinture et en gravure, action de faire des rehauts. Gravure et timbrage et rehaussage à plusieurs couleurs, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1331, 1ʳᵉ col.

† **RELAXE** (re la-ks'), *s. f.* Action de cesser les poursuites contre un accusé prisonnier. Il n'y avait pas eu ici de condamnation prononcée, puisqu'il y avait eu relaxe, *Gaz. des Tribunaux*, 25 mai 1870.

† **REMISEUR** (re-mi-zeur), *s. m.* Celui qui loue des remises, des voitures. Remiseur de charrettes à bras et de hottes, *Tarif des patentes*, 1858.

† 2. **REMISSE** (re-mi-s') *s. m.* Sorte de trame de fils réunis par une lisière, et qui sert, lorsqu'on monte le métier, à distribuer les lisses suivant le dessin qu'on veut obtenir.

REMPART. Fusil de rempart, voy. FUSIL.

† **RENCHÉRISSEUR** (ran-ché-ri-seur), *s. m.* Celui qui renchérit.

— HIST. XIVᵉ s. Jehan Bernart derrain renquierisseur et plus offrant, *Arch. nat.* JJ84, p. 486 (communiqué par Sim. Luce).

† **RENIFLARD** (re-ni-flar), *s. m.* Nom d'une soupape des chaudières à vapeur, par laquelle l'air extérieur peut rentrer dans la chaudière, quand la pression intérieure devient inférieure à la pression atmosphérique.

RENVERSE. || Renverse, vent qui prend subitement une direction contraire. Déjà j'avais montré mon nez à l'entrée du détroit de Gibraltar, lorsqu'une renverse de l'ouest vint nous frapper au visage, Le vice-amiral PAGE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1872, p. 809.

† **RÉPANDAGE** (ré-pan-da-j'), *s. m.* Action de répandre. Travaux estimés, non compris une somme à valoir de 2180 francs pour répandage des matériaux, *Courrier de l'Ain*, 7 mai 1872, *Annonces*.

— ÉTYM. *Répandre.*

† **REPASSEUR.** *Ajoutez :* Horloger qui raccommode les montres, *Tarif des patentes*, 1858.

† **REPÊCHE** (re-pê-ch'), *s. f.* Action de repêcher. C'était [la pompe du pont Notre-Dame] un lieu de repêche, MAX. DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1ᵉʳ nov. 1867, p. 169.

† **RÉPÉTIBLE** (ré-pé-ti-ble), *adj.* Terme de droit. Qui peut être répété, redemandé. Les frais répétibles, *Gaz. des tribunaux*, 24 sept. 1870.

† **REPLIEMENT.** *Ajoutez :* Action de replier un pont militaire. Repliement par bateaux successifs, par portières, etc.

REPLIER. || Replier un pont militaire, séparer les agrès et les corps de support qui le composent, et les rapporter sur les rives.

† **RÉSERVISTE** (ré-zèr-vi-st'), *s. m.* Militaire appartenant à la réserve.

RÉSIDENCE. || 6° Il s'est dit pour résidu. L'eau s'évaporant à une chaleur fort lente, laisse au fond du vaisseau une résidence mêlée partie de sel, partie de terre, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 451.

RÉSISTANCE. || Terme de construction. Solide d'égale résistance, forme qu'il convient de donner à une pièce quelconque, pour que, sous l'action des forces auxquelles elle est soumise, chacun de ses points ait une même résistance à opposer.

† **RESSENCE** (rè-san-s'), *s. f.* Pâte de savon. Fabrique d'huile de ressence.

RESSERRER — HIST. XIIIᵉ s. Moult bien l'essue [son épée], el fuerre le [la] resserre, *Ogier le Danois*, dans P. MEYER, *Rapports*, 1ʳᵉ part. p. 101.

† **RESSUSCITABLE** (rè-su-ssi-ta-bl'), *adj.* Qui peut être ressuscité.

— HIST. XVIᵉ s. L'histoire.... à perpetuité ressuscitable et apte à recouvrer la parole, MART. DU BELLAY *Prologue*.

RETAILLER. || Retailler la lance, se disait quand on la raccourcissait pour combattre à pied.

RETIRER. — HIST. XIVᵉ s. Pour yaux tant plus retirer [rentrer dans les déboursés], et faire meilleur et plus diligent debvoir, *Valenciennes* (communiqué par M. Caffiaux).

REVENDEUSE. — HIST. XIVᵉ s. A une revenderesse pour LVI tourtiaus de craisse, *Valenciennes* (communiqué par M. Caffiaux).

† **RÉVISIONNISTE** (ré-vi-zio-ni-st'), *adj.* Qui est relatif à la révision d'une constitution. Assemblée révisionniste, *Journ. offic.* 22 avril 1872, p. 2682, 2ᵉ col.

RHABILLEUR. Horloger qui raccommode les montres, *Tarif des patentes*, 1858. || Chaudronnier, *Tarif des patentes*, 1858. || Armurier, celui qui se borne à réparer les armes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **RIGUET** (ri-ghè), *s. m.* Nom du seigle en Dauphiné.

— ÉTYM. Anglo-sax. *ryge*; angl. *rye*; allem. *Roggen*; grec ὄρυζα, riz; sanscr. *vrîhi*, riz.

RIGUEUR. || Terme, délai de rigueur, terme, délai au delà duquel aucune prolongation n'est accordée.

† **RIPON** (ri-pon), *s. m.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un poisson de très-bon goût et de la grosseur d'un petit merlan.

RISQUES. || Risques de guerre, dommages qui peuvent résulter de la guerre pour les particuliers. Les compagnies n'assurent pas contre les risques de guerre.

ROCOU. — ÉTYM. Port. *rucu*; du galibi *rucu*, qui paraît avoir le sens général de rouge (Roulin). Les Galibis se frottaient le corps de cette teinture.

† **ROIDISSEUR** (rè-di-seur), *s. m.* Appareils qui roidissent un fil de fer et qui servent pour les espaliers et pour la vigne.

ROMAIN. || Chandelle romaine, voy. CHANDELLE.

ROMPRE. || Rompre charge, expression de l'industrie des transports; elle s'emploie surtout ainsi : sans rompre charge, pour signifier le transport d'une marchandise sans transbordement d'un wagon, d'un bateau ou d'un navire sur un autre pendant le voyage.

ROSE. || Pâte de rose. Fabricant de bijoux en pâte de rose, *Tarif des patentes*, 1858.

ROTONDE. || Rotonde aux locomotives, remise circulaire pour les locomotives.

ROUET. Nous voylà au rouet, MONT. II, 12. Être mis au rouet se dit proprement du lièvre qui, épuisé par une longue course, ne fait que tourner autour des chiens. || Platine à rouet. Voy. ROUET.

RUBAN. || Fusil à ruban, fusil dont le canon est fait d'une étoffe d'acier étroite enroulée comme un ruban.

† **RUSSIFIER** (ru-ssi-fi-é), *v. a.* Néologisme. Rendre russe, obliger les habitants d'une contrée à adopter les usages, la langue des Russes.

S

SABLIER. *Ajoutez :* Sur la Seine, ouvrier qui, à l'aide d'une drague à la main, extrait le sable du fond de la rivière, *Rev. des Deux-Mondes*, 1ᵉʳ nov. 1867, p. 183.

1. **SAC.** || Sac à la malice, la poche que les prestidigitateurs ont devant eux, et, par extension, tout sac ou coffre ou tiroir contenant des instruments ou objets qui opèrent quelque chose qui attire l'attention.

† **SACERDOTALISME** (sa sèr-do-ta-li-sm'), *s. m.* Esprit et influence des sacerdoces. Pourquoi le vieux mosaïsme, très-peu sacerdotal, devient, dans les cinq siècles qui précèdent notre ère, tout imprégné de sacerdotalisme, RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1ᵉʳ mars 1872, p. 127.

† **SAFRE** (sa-fr'), *s. m.* Nom, en Provence, d'une argile limoneuse durcie et agglutinée, qu'on retrouve en amas isolés dans tous les terrains occupés à diverses époques par le cours de la Durance; cette matière, qu'on extrait en gros fragments, fournit, en se délitant à l'air, une terre fertile.

† **SAHARIEN, IENNE** (sa-a-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient au désert du Sahara. Les tribus sahariennes.

† **SAPHO** (sa-fo), *s. f.* La 80ᵉ planète télescopique, découverte en 1864 par M. Pogson.

SAINT-ELME (sin-tèl-m'), voy. ELME (SAINT-).

† **SANS-CULOTTE.** — ÉTYM. L'origine du nom de sans-culotte paraît être différente de celle qui est indiquée dans l'article : Un jour que les femmes qui occupaient les tribunes de la Constituante étaient encore plus bruyantes que de coutume, l'abbé Maury dit au président : Monsieur le président, faites taire ce tas de sans-culottes. De là le nom de sans-culotte adopté par les patriotes d'alors, BOURLOTON et ROBERT, *la Commune*, Paris, 1872, p. 169.

† **SAVANE.** — ÉTYM. La ressemblance du mot *savane* avec l'espagn. *savana* est purement fortuite, et *savana* est un mot américain, d'après M. Roulin, qui cite en preuve ce passage de Washington Irving, *Hist de Christ. Colomb.* VI, 9 : verdant plains called by the indians savanahs (LAS CASAS, *Hist. ind.* I, 90). M Roulin regarde l'autorité de Las Casas comme décisive.

SCIAGE. || Se dit pour bois de sciage. A Arbois, les sciages de chêne et de sapin jouissent d'une grande faveur, *Journ. offic.* 28 août 1871, p. 3039, 3ᵉ col

† **SCRIPTURAIRE.** || Qui appartient à l'écriture, aux caractères d'écriture. Les auteurs anciens savaient qu'il existait en Égypte, dans la grande antiquité, un système scripturaire très-complet, HALÉVY, *Journ. offic.* 20 août 1872, p. 5608, 2ᵉ col.

SEMAINIER. || Boîte à rasoirs contenant sept lames et un manche mobile.

SEMELLE. || Battre la semelle, battre le cuir pour le corser

† **SÉMITISTE** (sé-mi-ti-st'), *s. m.* Celui qui se livre à l'étude des langues et de l'histoire des peuples sémitiques.

† **SÉNIORAT** (sé-ni-o-ra), *s. m.* Qualité d'être le plus âgé dans une famille, en parlant aussi bien des fils que des autres membres. La loi musulmane de succession est fondée sur le séniorat ; elle veut que le chef de la religion, le khalife, soit toujours l'aîné dans la famille du prophète ou dans la famille regnante qui est en possession des droits du khalifat, *Journ. des Débats*, 8 juill 1872.

— ÉTYM Lat. *senior*, plus vieux (voy. SEIGNEUR).

† **SEPTICÉMIQUE** (sè-pti-sé-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la septicémie.

† **SÉRIGÈNE** (sé-ri-jè-n'), *adj.* Qui engendre la soie. L'insecte sérigène.

SERVIETTE. || Enveloppe en chagrin, en parchemin, dans laquelle on peut placer et porter avec soi des manuscrits, des papiers. Serviette d'avocat.

SERVIR. || 35° Être mis, servi sur table. Ce plat se sert sur les meilleures tables.

† **SIESTER** (siè-sté), *v. n.* Faire la sieste, *Journ. offic.* 19 juill. 1872, p. 4935, 3ᵉ col.

† **SOCRATIQUEMENT** (so-kra-ti-ke-man), *adv.* A la façon de Socrate. De quelle sorte un bon esprit se sait interroger et répondre socratiquement à lui-même, LA MOTTE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 9.

† **SOMMATOIRE** (so-mma-toi-r'), *adj.* Terme de calcul intégral. Qui a le caractère d'une somme. Le signe sommatoire, MARIE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXV, p. 524.

† **SOMNO** (so-mno), *s. m.* Petit meuble formant table et armoire qu'on pose près d'un lit.

SORCIER. || Jouet d'enfant, petit bonhomme

plombé par le bas, de façon à se remettre toujours sur ses pieds.

2. **SOURD.** — ÉTYM. Le *sourd* est dit ainsi parce que, en Normandie, la salamandre terrestre, ou mouron, passe pour *sourde*.

† **STATISTE** (sta-ti-st'), *s. m.* Homme d'État (terme inusité). Ulysse, le premier de tous les statistes, devant revenir en ce monde, demande d'y vivre en homme privé, LA MOTTE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 243. Qui ne les prend [les Espagnols] aujourd'hui pour les plus grands statistes et les plus raffinés politiques qui vivent? ID. *ib.* t. II, p. 281.

† **SUBVERTISSEMENT.** — HIST. XVI^e s. Si, juges souverains, les cieux ont ordonné Le subvertissement de notre pauvre France, DE BRACH, *Œuv.* t. II, p. 152.

† **SUITÉE** (sui-tée), *adj. f.* Terme hippique. Bête suitée, jument accompagnée de son poulain.

† **SURCHAUFFEUR** (sur-chô-feur), *s. m.* Appareil qui, dans les locomotives, sert à surchauffer la vapeur.

† **SURÉPAISSEUR** (sur-é-pê-seur), *s. f.* Épaisseur renforcée. Une surépaisseur de métal.

† **SUROFFRE** (sur-o-fr'), *s. f.* Offre faite en sus d'une autre. Par des suroffres faites aux prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes, *Extrait du Code pénal*, titre II, ch. II, sect. 2, § 5.

† **SYLVIA** (sil-vi-a), *s. f.* La 87^e planète télescopique, découverte en 1866 par M. Pogson.

T

† **TAMISEUR.** || Engin servant à tamiser.

TAM-TAM. Proprement, instrument couvert d'une peau que l'on frappe. || Abusivement, synonyme de gong.

TEMPÉRAMENT. || Acheter à tempérament, acheter à condition de payer par petits à-compte.

1. **TENDRE.** — HIST. Trop tendre fait briser, doit être porté au verbe *tendre*.

† **THÉIER, ÈRE** (té-ié, iè-r'), *adj.* Qui concerne le thé et son commerce. Fou-chou, grand port théier, *Journal officiel*, 27 oct. 1872, p. 6693, 1^re col.

THÉODOLITE. *Ajoutez à l'étymologie:* Ce mot se trouve pour la première fois en 1704 dans Harris, *Lexicon technologicum*, Londres, 2 vol. in-f°; et là il désigne non pas l'instrument astronomique d'aujourd'hui, mais un simple instrument d'arpenteur, qui n'était point muni de lunettes; de sorte que l'étymologie par θεάομαι et δολιχὸς, s'appliquant non à l'instrument primitif, mais à l'instrument perfectionné, est une pure invention. *Théodolite*, au sens d'instrument astronomique et avec l'étymologie, θεάω, ὁδὸς, se trouve dans Lalande, *Astronomie*, t. II, p. 703, 3 vol. in-4°, Paris, 1792; Lalande cite un beau théodolite de trois pieds de diamètre, exécuté par Ramsden.

† **TIRE-BOUCHONNÉ, ÉE** (ti-re-bou-cho-né, née), *adj.* Disposé en tire-bouchon. Cheveux tire-bouchonnés.

TOISE. || Toise ou toison de pierres, les tas de pierres cassées, de un ou deux mètres cubes ordinairement, déposé le long des routes pour servir à leur réparation.

TOMAISON. || Division d'un ouvrage par tomes.

TOPINAMBOUR. — ÉTYM. Le topinambour est originaire d'Amérique .....ceux qui les font nommer toupinambaux aux crieurs de Paris; les sauvages les nomment chiqueli, LESCARBOT, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1618, p. 933.

TOURNIQUET. || Jeu de tourniquet, dans les fêtes publiques : sorte de prisme triangulaire, en charpente, posé horizontalement sur pivots, et à l'extrémité duquel on place des prix qu'il faut atteindre en montant à l'autre bout et en suivant le tourniquet dans toute sa longueur. || Tourniquet de ligne de pêche, moulinet sur lequel s'enroule la ligne, pour la lâcher au besoin.

TREMBLEMENT. || Familièrement. Tout le tremblement, tout ce qui appartient à une opération, dîner, emménagement, etc. avec une idée d'embarras.

† **TRISANNUEL.** || Qui se fait tous les trois ans. Révision trisannuelle.

U

UNITÉ. || Unité de résistance electrique, dite unité Siemens, résistance d'une colonne de mercure d'un millimètre carré de section sur un mètre de long, à la température zéro.

V

VAIR. || Dans le blason, le vair n'est pas un métal, c'est, avec l'hermine, les deux fourrures du blason.

VÉCU. — REM. Le temps vécu se peut dire à l'exemple de Desportes : Le temps vescu devant ne m'estoit que langueur, *Cléonice*, LXVIII.

VERT. — HIST. XVI^e s. Dix-sept jeunes seigneurs de la cour à teste verte, à menton net de poil, defroqués d'entendement, LA PISE, *Hist. des princes et princip. de la maison d'Orange*, IV^e part. p. 529.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

LISTE DES PRINCIPAUX AUTEURS CITÉS[1].

A

ACCORDS (DES). *Les Bigarrures et touches du Seigneur des Accords avec les apophthegmes du sieur Gaulard, et les escraignes dijonnoises*, Rouen, 1648.

ADAM, *drame anglo-normand du* XII*e siècle*, publié par V. Luzarche. Tours, in-8.

ALCRIPPE. *Nouvelle fabrique des excellents traits de vérité*, édit. JANNET, Paris, 1853, in-12.

ALEBRAND, médecin du XIIIe siècle, mss. français, nº 7929, Bibl. nation.

ALECTOR, *histoire fabuleuse*, par Barptolemy Aneau, Lyon, 1560, in-8, édit. citée par LACURNE.

ALEMBERT (D'). *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires*, Paris, an XIII (1805), édit. citée par POUGENS.

ALLUT (PAUL). *Recherches sur la vie et sur les œuvres du P. Claude-François Menestrier*, Lyon, 1856, in-8.

AMADAS ET IDOINE, roman en vers, manuscrit nº 6987, fº 315, Bibl. nat.

AMYOT. Œuvres de Plutarque, 25 vol. in-8, Paris, 1783-1805.

ANALYSE raisonnée de Bayle, 4 vol. in-12, Londres, 1755, édit. citée par POUGENS.

ANCELOT. *Louis IX, Fiesque.*

ANNUAIRE des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association normande.

ANTI-COTTON ou Réfutation de la lettre déclarative du P. Cotton, la Haye, 1738 (l'édition originale est de 1610).

ANTI-MENAGIANA, Paris, 1693, in-12.

ARGENSON (D'). *Journal et mémoires*, publiés par E. J. B. Rathery, 2 vol. in-8, Paris, Renouard, 1859.

ARNAULT. *Oscar*, tragédie, *Marius à Minturnes, Blanche.*

ASSELINEAU. *Mélanges* tirés d'une petite bibliothèque romantique, Paris, 1866.

ASSISES DE JÉRUSALEM, publiées par Beugnot, Paris, 1841, 2 vol. in-fol.

AUBIGNÉ (D'). *Mémoires de la vie de Théodore Agrippa d'Aubigné*, écrits par lui-même, Amsterdam, 1731, in-12, et aussi édit. LALANNE, Paris, Charpentier, 1854 (c'est la bonne édition, l'autre a été remaniée). — *Tragiques*, édit. LALANNE, Jannet, 1857. — *Baron de Fæneste*, édit. MÉRIMÉE, Jannet, 1855. — *Confession de Sancy*, dans le *Journal d'Henri II*, t. II, 1re partie, Cologne, 1720. — *Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, à Maillé, 2 tomes in-folio, 1616.

AUTEURS déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, faits à plaisir, chiffrés, renversés, retournés ou changés d'une langue en une autre, Paris, 1690, in-12.

AVEZAC (D'). *Coup d'œil historique sur la projection des cartes de géographie*, Paris, 1863.

AVRIGNI (D'). *Jeanne d'Arc à Rouen*, tragédie.

B

BABEUF. *Conspiration pour l'égalité dite Babeuf*, suivie du procès et des pièces justificatives, Bruxelles, 2 vol. in-8.

BACHAUMONT. *Mémoires secrets*, Londres, 1786.

BAHIER. *Le cabinet de Quinault* (Revue universelle des arts), publié par Paul Lacroix et M.C. Marsuzi de Aguirre, 9e année, 18e volume, nº 1.

BAILLY. *Histoire de l'astronomie ancienne*, Paris, 1775, in-4. — *Histoire de l'astronomie moderne*, Paris, 1785, 3 vol. in-4. — *Lettres sur l'Atlantide*, 1779, édition citée par POUGENS.

BALZAC. *Les Œuvres de M. de Balzac*, Paris, 1665, 2 vol. in-fº.

BARBAZAN. *Fabliaux et contes des poëtes français des* XIe, XIIe, XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles*, publiés par Barbazan, 4 vol. in-8, Paris, 1808.

BARBIER (AUGUSTE). *Ïambes et poésies*, 11e édit. Paris, 1860.

BARLAAM ET JOSAPHAT. Voy. GUI DE CAMBRAI.

BARTHÉLEMY (L'ABBÉ). *Anacharsis*, 3e édit. Paris, 1790.

BASSELIN. *Les vaudevires*, poésies du XVe siècle par Olivier Basselin, Vire, 1811.

BATAILLE (LA) D'ALESCHANS. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.

BATAILLE DES SEPT ARTS. *La bataille et le mariage des* VII *arts*, publié par A. Jubinal. Paris, 1838.

BAUDOUIN DE CONDÉ. *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, publiés par Aug. Scheler, Bruxelles, 1866, 3 vol. in-8.

BAUDRY ET JOURDIER. *Catéchisme de l'agriculture*, 3e édit. Paris, 1869.

BAUDRY (FR.). *Grammaire comparée des langues classiques*, Paris, 1868.

BAUDUIN DE SEBOURC (*li romans de*), Valenciennes, 1842, 2 vol. in-8.

BAYLE. *Lettre sur les comètes*, Cologne, 1682, in-12. — *Lettres choisies* de M. Bayle avec les Remarques, 4 vol. in-12. Rotterdam, 1714. — *Extrait du Dict. historique et critique*, 2 vol. Berlin, chez Voss, 1767.

BEAUGUÉ. *Histoire de la guerre d'Écosse*, par Jean de Beaugué, gentilhomme françois, avec un avant-propos par le comte de Montalembert, Bordeaux, 1862, in-12.

BEAULIEU. (EUSTORGE DE), *Ballades, Annales poétiques* depuis l'origine de la poésie française, Delalain, 1778, t. III (il y en a 24).

BEAUMANOIR. *Les coutumes du Beauvoisis*, par Philippe de Beaumanoir, nouvelle édition publiée par le comte Beugnot, 2 vol. Paris, Renouard, 1842. Les chiffres arabes indiquent la page du tome Ier.

BEAUMARCHAIS. *Œuvres complètes de Caron de Beaumarchais*, 7 vol. in-8, Paris, 1809.

BELLAY (DU). *Les Mémoires de Mess. Martin du Bellay*, Paris, 1582, in-fº, chez Abel l'Angelier.

BELLEAU (REMI). *Bergeries*, Paris, Gilles, 1578, édition citée par LACURNE.

BELLIER (P.). *P. Bellier*, trad. de Philon, 1575, in-fº, p. 271.

BELLOY (DE). *Gaston et Bayard.*

BELON (P.). *De la nature des oiseaux*, Paris, Cavellat, 1555, in-fº.

BENOÎT. *Chronique des ducs de Normandie* par Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, publiée pour la première fois d'après un manuscrit du Musée britannique, par Francisque Michel, Paris, Imprimerie royale, 1er vol. 1836, 2e vol. 1838, 3e vol. 1844.

BÉRANGER (DE). *Œuvres complètes*, Paris, 1836.

BERCHEURE. *Traduction de Tite-Live*, manuscrit français, nº 20312 *ter*, Bibl. nat.

BERNARD (SAINT). *Choix de sermons*, à la suite du Livre des Rois (voy. ROIS).

BERNARD DE GORDON. *La pratique de maistre Bernard de Gordon*, en françois, Lyon, 1495.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie.* — *Chaumière indienne.* — *Harmonies de la nature.* — *Œuvres complètes*, Paris, 1818, 12 vol. in-8.

BERNIS. *Œuvres*, Londres, 1777.

BERTE AUX GRANDS PIEDS, publié par Paulin Paris, Paris, 1832.

BEUDANT. *Cours élémentaire de géologie*, Paris, 8e édit. 1858.

BÈZE. *Vie de Calvin*, édit. de A. Franklin.

BIOT. *Précis de l'histoire de l'astronomie planétaire*, par V. B. Biot, Paris, 1847, in-4, extrait du *Journal des savants.*

BISTON (P.). *De la fausse noblesse en France*, Paris, 1861.

BLONDE ET JEHAN, par Philippe de Reim. *The romance of Blonde of Oxford and Jehan of Dammartin*, edited by Leroux de Lincy.

BLONDEL (L). *Nouvel aperçu sur l'Algérie*, Paris, 1838.

BOILEAU. *Œuvres complètes de Boileau*, Paris, 1859, in-12.

BOISGUILLEBERT. *Le détail de la France, Factum de la France et opuscules divers*, dans la Collection des principaux économistes de Guillaumin, Paris, 1840-1848, 16 vol. in-8.

BONHOMME (H.). *Mme de Maintenon et sa famille*, Paris, 1863.

BONIVARD (FRANÇOIS). *Chroniques de Genève*, publiées par G. Revillod, 2 vol. in-8, Genève, 1867. — *Advis et devis. De la source de l'idolâtrie et tyrannie papale*, Genève, 1856. — *Advis et devis. De l'ancienne et nouvelle police de Genève*, suivis des *advis et devis* de noblesse et de ses offices ou degrés, Genève, 1865. — *Advis et devis des langues*, suivis de *l'Amartigenée*, Genève, 1865.

BONNET (CH.). *Œuvres*, 18 vol. in-8, Berne, 1779-1788, édit. citée par POUGENS.

BOSSUET. *Œuvres*, 43 vol. 1815-1819. *Lett. abb.* ou *Alb.* Ce sont : *Lettres à Mme Albert de Luynes*, religieuse de l'abbaye de Jouarre.

BOUGAINVILLE. *Voyages*, 2 vol. in-8, 1772, édition citée par POUGENS.

BOUHOURS. *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, 3e édit. Paris, 1692. — *Doutes sur la langue françoise*, 2e édit. Paris, 1675. — *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 5e édit. Paris, 1683.

BOULAINVILLIERS. *Réfutation des erreurs de Benoit de Spinosa*, par M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, par le P. Lami, bénédictin, et par M. le comte de Boulainvilliers, avec la vie de Spinosa, Bruxelles, chez Fr. Foppens, 1731, in-18.

BOURDALOUE. *Œuvres*, Paris, 1716, 20 vol. in-12.

BOURDIGNÉ. *La légende de maistre Pierre Faifeu*, mise en vers par Ch. Bourdigné, Paris, Coustelier, 1723, in-8, édition citée par LACURNE.

BOURSAULT. *Lettres nouvelles*, Paris, 1738, c'est l'édition citée par POUGENS. — *Théâtre de feu M. Boursault*, Paris, 1725, 3 vol. in-12.

BOUTARD. *Dictionnaire des arts du dessin*, la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture, 1 vol. in-8, Paris, 1826,

BOUTEILLER. *Somme rural*, publiée par Charondas le Caron, Paris, 1603, in-4, édit. citée par LACURNE.

BOVILLES (CH.). *Géométrie en françois*, Paris, 1511, in-4.

BRACH (PIERRE DE). *Œuvres poétiques*, publiées et annotées par Reinhold Dezeimeris, Paris, 1861-1862, 2 vol. petit in-4. — *Imitation de Pierre de Brach*, Bourdeaus, 1854, petit in-4. — *Quatre chants de la Hierusalem de Torquato Tasso*, Paris, 1596, in-8.

BRACHET. *Étude sur Bruneau de Tours, trouvère du* XIIIe *siècle*, par A. Brachet, Paris, 1865. — *Grammaire historique de la langue française*, Paris, Hetzel. — *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Hetzel.

1. Plusieurs ouvrages qui ne sont pas portés dans cette liste, ou ont des indications qui s'entendent d'elles-mêmes, ou sont accompagnés de la notice de l'édition.

BRANTÔME. *Œuvres*, édit. de 1666, édition citée par LACURNE.
BRARD. *Minéralogie appliquée aux arts*, Paris, 1821.
BRÉBEUF. *La Pharsale de Lucain*. Paris, 1670.
BRIFAUT. *Ninus II*.
BRISSON. *Traité élémentaire des principes de physique*, 3 vol. in-12, Paris, 1789, édition citée par POUGENS.
BRONGNIART (A.). *Traité de minéralogie*, 2 vol. in-8, Paris, 1807, édit. citée par POUGENS.
BROSSES (CHARLES DE). *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, 3 vol. Paris, an VII.
BRUNETTO LATINI. *Li livres dou tresor*, publié pour la première fois par Chabaille, Paris, 1863.
BRUSLÉ (J.). *Lucien en belle humeur*, 2 vol. in-12. Amsterdam, 1694, édition citée par POUGENS.
BUFFET (MARGUERITE). *Observations sur la langue française*, Paris, 1668.
BUFFIER (LE P.). *Principes du raisonnement*, Paris, 1714, in-12.
BUFFON. *Œuvres complètes*, Paris, Imprim. roy. 1752-1805, 90 vol. in-12, édit. citée par POUGENS. — *Morceaux choisis de Buffon*, Paris, 1807, in-12.
BULLETIN. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. I-V. Paris, in-8. — *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, Hérault, in-8, Béziers.
BUREAU DU CONCILE DE TRENTE. Voy. GENTILLET.
BURGAUD. *Recueil de fables et Contes en patois saintongeais*, par H. Burgaud des Marets, 3e édition, Paris, F. Didot, 1859.
BUSSY-RABUTIN. *Histoire amoureuse des Gaules*, Amsterdam, 1671. — *Lettres*, 7 vol. in-12, Paris, 1720. — *Le Cabinet des chansons*, in-12, 1631.

C

CAFFIAUX (H.). *Abatis de maisons à Gommegnies*, Valenciennes, 1863. — *Commencements de la régence d'Aubert de Bavière*, 1357-1362, par H. Caffiaux, Valenciennes, 1868. — *Nicole de Dury, maître clerc de la ville de Valenciennes*, 1361-1373, par H. Caffiaux, Valenciennes, 1866.
CAILLET (J.). *L'administration en France sous Richelieu*, Paris, 1860.
CALVIN. *Institution de la religion chrestienne*, nouvellement mise en quatre livres et distinguée par chapitres, en ordre et methode bien propre; augmentée aussi de tel accroissement qu'on la peut estimer presque un livre nouveau, par Jean Calvin, à Genève, de l'Imprimerie de Jaques Bourgeois, MDLXI. — *Lettres de Calvin à Jaques de Bourgogne*, sieur de Falais en Brabant, Amsterdam, 1744, in-8.
CAMPISTRON. Auteur d'*Andronic*.
CAP. *Audubon, naturaliste américain, Étude biographique*, Paris, 1862. — *Commerson Philibert, naturaliste voyageur, Étude biographique*, par Cap, Paris, 1861, Victor Masson.
CAPPEAU. *De la Compagnie des alpines*, Aix, 1817.
CAQUETS *de l'accouchée*, 1624, sans lieu, in-18, édit. citée par LACURNE.
CARLOIX. *Mémoires de la vie de François de Scepeaux*, sire de Vieilleville et comte de Duretal, 5 vol. in-12, Paris, 1757.
CARREL (ARMAND). *Œuvres*, Paris, 1857.
CASTAN. *Le siége de Besançon* par Rodolphe de Habsbourg et Jean de Chalon-Arlay, en 1289 et 1290, Besançon, 1869.
CASTELNAU. *Les Mémoires de messire Michel de Castelnau*, in-fol. Paris, 1659.
CATALOGUE *raisonné des tableaux, diamants, etc.* par E. F. Gersaint, Paris, 1748.
CAYLUS. *Œuvres complètes badines du comte de Caylus*, 12 vol. in-8, Amsterdam et Paris, 1787, édition citée par POUGENS.
CAZOTTE. *Le Diable amoureux*, roman fantastique, précédé de sa vie, de son procès, de ses prophéties et révélations, par G. de Nerval, Paris, 1845.
CELLER (LUD.). *Les origines de l'Opéra*, Paris, 1868.
CHAMFORT. *Œuvres de Chamfort*, édition Arsène Houssaye, Paris, 1857.
CHAMPFLEURY. *Histoire de l'imagerie populaire*, in-12, 1869, chez Dentu.
CHAMPIONNIÈRE. *De la propriété des eaux courantes*, Paris, 1846, 1 vol. in-8.
CHAMPOLLION. *Grammaire égyptienne*, Paris, 1836.
CHANSON D'ANTIOCHE (LA), publiée par P. Paris, 1848, 2 vol. in-12, Paris.
CHANSON DE ROLAND (LA), publiée par Fr. Michel, Paris, 1837, in-8.
CHAPELLE. *Œuvres de Chapelle et de Bachaumont*, la Haye, 1755.
CHARLES DE BERNARD (Ch. Bern. Dugrail de la Villette, connu sous le nom de), *Œuvres*, 12 vol. in-12, chez Michel Lévy.
CHARLES D'ORLÉANS. *Poésies de Charles d'Orléans*, publiées par Guichard, Paris, 1842.
CHARRAS. *Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne*, 1 vol. Leipzig, 1866. — *Waterloo*, Bruxelles, 4e édit. 1863.
CHARROIS (LI) DE NYMES. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.
CHARRON. *De la sagesse*, Amsterdam, Elzevier, 1662, in-12, édit. citée par LACURNE.
CHARTIER. *Les œuvres de maistre Alain Chartier*, Paris, 1617, édit. d'André Duchesne.
CHASTELLAIN (G.). *Chronique des ducs de Bourgogne*, publiée par J. A. Buchon, Paris, 1827, 2 vol. in-8. — *Chronique de J. de Lalain*, Paris, 1825, 1 vol. in-8.
CHASTIE-MUSART, dans RUTEBEUF, t. II, p. 478.
CHATEAUBRIAND. *Œuvres*, chez Furne, Paris, 1834.
CHATEAUBRUN, auteur des *Troyennes*.
CHAULIEU. *Œuvres diverses*, 2 vol. Amsterdam, 1733.
CHÉNIER (A.). *Œuvres*, Paris, 1822, in-18; édit. N. BECQ DE FOUQUIÈRES, Paris, Charpentier, 1862.
CHÉNIER (M. J.). *Théâtre et poésies*, 8 vol. in-8, 1824.
CHÉRUEL. *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes de la France*, 2 vol. in-12, 1855.
CHIFFLET. *Grammaire française*, Paris, 1700.
CHOISY (L'ABBÉ DE). *Journal du voyage de Siam*, Trévoux, in-12, 1741.
CHOLIÈRES. *Contes*, Paris, 1610, in-12, édit. citée par LACURNE.
CHRESTIEN DE TROYES. *Bibliographie de Chrestien de Troyes*, par Ch. Potvin, Bruxelles, 1863, 1 vol. in-8. — *Li romans dou chevalier au Lyon*, Hanover, 1862, in-8, publié par W. L. HOLLAND.
CHRISTINE DE PISAN. *Le livre des fais et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, dans la Collection Petitot.
CHRONIQUE *de St Denis*, Paris, Antoine Verard, 1493, édit. citée dans LACURNE. — *Chronique du siége de Boulogne*, en 1544, par A. Morin, prêtre, publiées par M. François Morand, Paris, 1866. — *Chroniques anglo-normandes, Recueil d'extraits et d'écrits*, etc. publié par Fr. Michel, 3 vol. in-8, Paris, 1840. — *Collection de chroniques belges inédites*, publiée par ordre du gouvernement, in-4. — *La chronique de Rains*, publiée par L. Paris, Paris, Techener, 1837.
CITRI DE LA GUETTE. *Histoire du premier et du second triumvirat*, Paris, 1681.
CIVILITÉ. *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, Paris, 1673.
CLEF. *La Clef des chansonniers au Mont Parnasse*, Paris, 1717, in-8, cité dans FR. MICHEL, Argot.
COCCAÏE (MERLIN). *Œuvres*, 1734, sans lieu, 2 vol. in-12, édit. citée par LACURNE.
COLBERT. *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par P. Clément, Paris, 1861.
COLLÉ. *Chansons joyeuses*, Paris, 1765.
COLLIN DE PLANCY. *Dictionnaire infernal*, 4 vol. in-8. Paris, 1826.
COLOMBIÈRE. Voy. LA COLOMBIÈRE.
COMBES. *La Psychologie de saint Thomas d'Aquin*, Montpellier, 1860, in-8.
COMINES. *Les Mémoires de messire Philippe de Comines*, Paris, 1649, in-f°.
COMPLAINTE *de Nature à l'alchimiste errant*, dans le roman de *la Rose*, édit. MÉON, t. IV, p. 123.
COMPUT. Ms. français, n° 7929, Bibl. nat.
CONDÉ. *Mémoires du prince de Condé*, dans *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, par MM. Michaud et Poujoulat, t. VI, publiés par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils.
CONDILLAC. *Œuvres complètes*, Paris, an VI (1798), édit. citée par POUGENS.
COQUILLART. *Les Poésies de Guill. Coquillart, official de l'Église de Reims*, Paris, Coustelier, 1723, in-8, édition citée dans LACURNE.
CORNEILLE (P.). *Théâtre de P. Corneille*, 6 vol. Paris, 1738.
CORNEILLE (TH.). *Poëmes dramatiques de Th. Corneille*, 3 vol in-12, 1661 et 1666.
CORONEMENS (LI) LOOYS. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.
CORSSEN. *Ueber aussprache, vokalismus und betonung der lateinischen sprache*, 1re édit. Leipzig, 1858; 2e édit. Leipzig, 1868. — *Kritische beiträge zur lateinischen formenlehre*, Leipzig, 1863. — *Kritische nachträge zur lateinischen formenlehre*, Leipzig, 1866.
COSNAC. *Mémoires*, publiés par la Société de l'histoire de France.
COUCY. *Chansons du chatelain de Coucy*, revues sur les mss. par Fr. Michel, Paris, 1830.
COUCY (MATHIEU DE). Dans *Histoire de Charles VII*, par Jean Chartier, Berry, Mathieu de Coucy et autres, mise en lumière par Denys Godefroy, Paris, imprimerie royale, 1661, in-f°, édit. citée par LACURNE.
COURIER (P. L.). *Collection complète des pamphlets politiques et opuscules littéraires de Paul-Louis Courier, ancien canonnier à cheval*, 2 vol. Bruxelles, Louis Tencé, 1826. — *Mémoires, correspondance et opuscules inédits de Paul-Louis Courier*, 2 vol. Paris, 1828.
COURNOT. *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, 2 vol. in-8, Paris, Hachette, 1872. — *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, 2 vol. Paris, 1861.
COURRIER. *Le Courrier burlesque de la guerre de Paris*, envoyé à M. le prince de Condé, pour divertir Son Altesse durant sa prison, dans RETZ, *Mémoires*, collection PETITOT.
COUSIN (VICTOR). *Des pensées de Pascal*, Paris, 1843, in-8.
COUSSEMAKER. *L'art harmonique, aux XIIe et XIIIe siècles*, Paris, 1865.
COUTUMIER. *Le nouveau coutumier général*, publié par Bourdot de Richebourg, 4 vol. in-f°. Paris, 1724.
COVENANS (LI) VIVIEN. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.
COYPEL (NOEL), 1670. *Discours sur la peinture* dans *Revue universelle des arts*, publiée par Paul Lacroix et Marsuzi de Aguirre, t. XVIIIe, 9e année, p. 336-344.
CRÉBILLON. *Œuvres de M. de Crébillon*, 2 vol. in-4, Paris, 1750.
CRESCENCES. *Livre des proufits champestres et ruraulx*, compilé par maistre Pierre de Crescences et translaté depuis en langage françois, 1486.
CRÉTIN (GUILLAUME). *Poésies*, Paris, Coustelier, 1723, édit. citée par LACURNE.
CURTIUS (GEORG). *Grundzüge der griechischen etymologie*, 1re édit. Leipzig, 2e édit. Leipzig, 1866.
CUVIER. *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, 8e édit. Paris, 1840.

D

DANCOURT. *Œuvres*. 2e édit. Paris, 1729, 9 vol. in-12. — *Femme d'intrigues de Dancourt* (mise par erreur sous le nom de PALAPRAT).
DANGEAU. *Journal de Dangeau*, Paris, 1858.
DANIEL STERN, *Esquisses morales*, 3e éd. — *Essai sur la liberté*, 1re éd.
DECOURCHAMP. *Souvenirs de Mme de Créquy*, Paris, 10 vol. in-12, chez Garnier frères.
DELAMONT. *Poste aux lettres*, in-8. Bordeaux, 1870.
DELAROCHE (EST.), dit **VILLEFRANCHE.** *L'arismetique*, nouvellement composée par Est. De la Roche, dit Villefranche, Lyon, 1520, in-4.
DELAVIGNE (CAS.). *Œuvres*, Paris, Didier, 1850.
DELÉCLUZE (E. J.). *Exposition des artistes vivants*, 1850, Paris, in-8, 1851.
DELILLE (JACQUES). *Œuvres*, Paris, 1803-1812, 17 vol. in-8.
DELISLE. *Études sur la condition de la classe et de l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, Évreux, 1851.
DELOCHE. *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, Paris, 1863.
DESCARTES. *Œuvres philosophiques*, édit. AD. GARNIER, Paris, 1835.
DESCHAMPS (E.). *Poésies morales et historiques* publiées pour la première fois par E. A. Crapelet,

Paris, 1832, in-8. — *Poésies manuscrites*, mss. fr. anc. fonds, n° 7219. Bibl. nat.

DESFONTAINES. *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du siècle*, avec *Pantalon-Phœbus*, Amsterdam, 1728, in-12.

DESHOULIÈRES. *Poésies de Mme et Mlle Deshoulières*, Paris, 1732, 2 vol.

DESMAHIS. *Œuvres diverses*, Genève, 1763, in-12, éd. citée par POUGENS.

DESMARETS. *Mirame* dans les *Œuvres de Desmarets*. — *Érigone*, tragi-comédie en prose de Desmarets.

DESPORTES. *Œuvres*, Paris, Delahays, 1858.

DESQUIRON. *Commentaire sur le décret impérial du 17 mars 1808*, concernant les droits et les devoirs des juifs, Mayence, in-12.

DICTIONNAIRE *portatif des Arts et Métiers*, contenant en abrégé l'histoire, la description et la police des Arts et Métiers, des Fabriques et Manufactures de France et des pays étrangers, 2 vol. petit in-8, Amsterdam.

DIDEROT. *Œuvres*, éd. de NAIGEON, Paris, 1798, édition citée par POUGENS.

DIEZ (FR.). *Etymologisches wörterbuch der romanischen sprachen*, 1re édit. Bonn, 1853 ; 2e édit. 1861.

DOZY (R.). *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par Dozy et H. Engelmann, 2e édit. Leyde, 1869.

DRALET *Traité des forêts d'arbres résineux*, Toulouse, 1820.

DU BELLAY (JOACHIM). *Œuvres françoises*, Paris, Morel, 1569 (c'est l'édition citée dans le Dictionnaire) ; Rouen, 1592, édit. citée par LACURNE.

DUCERCEAU. *Recueil de poésies diverses*, Paris, 1733.

DUCLOS. *Œuvres complètes*, Paris, 1806, édit. citée par POUGENS.

DU FAIL (NOEL). *Contes d'Eutrapel*, Rennes, 1603, in-8, édit. citée par LACURNE.

DUFRESNY. *Œuvres de Rivière du Fresny*, 4 vol in-12, Paris 1779.

DU HAILLAN. *Histoire de France*, Paris, 1576, in-fol.

DUMARSAIS. *Œuvres*, 7 vol. in-8, Paris, 1797, édition citée par POUGENS.

DUMESNIL (J.). *Histoire des amateurs français*, 3 vol 1856-1858 ; *italiens*, 1 vol. 1853 ; *étrangers*, 1 vol. 1860 ; 5 vol. in-8, Paris, Jules Renouard.

DUPONT (PAUL). *Histoire de l'imprimerie*, Paris, in-12.

DUPONT-WHITE. *La liberté politique considérée dans ses rapports avec l'administration locale*, Paris, 1864. — *Le progrès politique en France*, Paris, 1868. — *L'Individu et l'État*, 2e édit. — *La Centralisation, suite de l'Individu et l'État*, 2e éd. Paris, 1861.

DURAND (ÉMILE). *Recherches étymologiques*, Saint-Pétersbourg, 1866.

DU RYER. *Tragédies : Scévole, Thémistocle, Saül.*

DUSSIEUX (L.). *Le Canada sous la domination française*, Paris, 1862.

DUTOT. *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*. Collection des principaux économistes, Guillaumin, Paris 1840-1848, 16 vol. in-8.

DUVERDIER. *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, in-fol. Lyon, 1585, édit. citée par LACURNE et POUGENS.

E

ÉDOUARD LE CONFESSEUR. *Lives of Edward the confessor*, edited by H. Richards Luard, Londres, in-8°.

ENQUÊTE *sur le taux de l'intérêt de l'argent*, Paris, Imprimerie impériale, 1865.

ESCOUFLE (LE ROMAN DE L'), ms. n° 178, in-4°, Bibl. de l'Arsenal, Belles-lettres.

ESPRIT DE LEIBNITZ *ou recueil de ses pensées choisies*, Lyon, 1772, 2 vol. in-12.

ESTIENNE (H.). *Apologie pour Hérodote*, 1566, in-8, sans lieu, édition citée par LACURNE. — *Conformité du langage françois avec le grec*, édit. FEUGÈRE, un vol. 1853, in-12. — *De la précellence du langage françois*, Paris, 1579, in-12.

EULALIE, dans LITTRÉ, *Histoire de la langue française*, Paris, 1867, t. II, p. 288, et dans CHEVALLET, *Origine et formation de la langue française*, t. I, p. 84.

ÉVANGILES. *Les Évangiles des Quenouilles*, Paris, Jannet, 1855. Ouvrage attribué à Fouquart de Cambray, Antoine du Val et Jean d'Arras. — Composé, à ce qu'on croit, en Belgique, vers le milieu du XVe siècle.

EXPILLY *Supplément à l'histoire de Bayard*, dans l'*histoire du chevalier Bayard*, Grenoble, 1651. Ce supplément est celui que cite LACURNE.

F

FALCONET. *Œuvres diverses*, concernant les arts, 3 vol. in-12, Paris, 1787.

FARÉ (H.). *Enquête sur les incendies des forêts*, Paris, 1869.

FAUCHET (CL.). *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoises*, in-4, Paris, 1581, édition citée par LACURNE.

FÉLIBIEN. *Histoire de la ville de Paris*, 5 vol. in-fol. Paris, 1725.

FELICE (DE). *Histoire des protestants de France.*

FÉNELON. *Œuvres de Fénelon*, 22 vol. in-8, Versailles, 1820. — *Morceaux choisis*, par l'abbé Rolland, Delalain, in-12.

FENIN (PIERRE DE). *Mémoires*, publiés par Mlle Dupont, Paris, 1837.

FEUGÈRE. *Morceaux choisis des prosateurs et des poëtes français*, par Léon Feugère, Delalain, 1840, in-12.

FISIOGNOMONIA *La fisiognomonia, trattatello, in france antico colla versione italiana del trecento*, publicato per la prima volta sui codici per cura di E. Teza, Bologne, 1864.

FLÉCHIER. *Mémoires sur les Grands Jours tenus à Clermont* en 1665-1666, publiés par B. Gonod, Bibliothécaire de la ville de Clermont, Paris, 1864, in-8. — *Oraisons funèbres*, 2 vol. Paris, Antoine Dezallier, 1691. — *Histoire de Théodose le Grand*, nouvelle édition 1 vol. Paris, 1734. — *Sermons de morale*, prêchés devant le roi, par M. Fléchier, évêque de Nîmes, avec ses discours synodaux et autres, prêchés à l'ouverture des États de Languedoc, et dans sa cathédrale, 2 vol. Bruxelles, 1733.

FLEURY. *Histoire ecclésiastique*, Paris, 1724, 36 vol. in-12.

FLORE ET BLANCHEFLEUR. *Floire et Blancheflor*, publié par M. Edelstand du Méril, Paris, 1856.

FONTAINE (CHARLES). *Quintil Horatian*, Paris, 1564, édit. citée par LACURNE. — *Les trois premiers livres d'Artemidorus*, traduits, 1546, in-8.

FONTAINE (LA) *des Amoureux*, dans le *Roman de la Rose*, t. IV.

FONTENAY (DE). *Manuel de l'Amateur de jetons*, 1854.

FONTENELLE. *Œuvres*, Paris, 1758, in-12, éd. citée par POUGENS.

FORBONNAIS. *Recherches et Considérations sur les finances de la France*, Basle, 1758, 2 vol. in-4.

FORCADE (DE). *Rapport au ministre des finances*, 12 févr. 1860, in-4.

FORCADEL. *Les neuf livres des Éléments d'Euclide*, traduits par Forcadel, Paris, 1561, in-4.

FOUCAULT. *Mémoires de N. J. Foucault*, publiés par FR. BAUDRY, dans les *Documents inédits*.

FOURCROY. *Système des connaissances chimiques*, Paris, an IX, édition citée par POUGENS.

FOURNIER (ED.). *L'Esprit des autres*, 2e édit. — *Variétés historiques et littéraires*, Paris, Jannet. — *Paris démoli*, 2e édit. Paris, 1855, in-12.

FRAGMENT DE VALENCIENNES, dans GÉNIN, *Chanson de Roland*, Paris, 1850, p. 465.

FRANCION. *La vraie histoire comique de Francion*, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny, nouvelle édit. par Émile Colombey, Paris, 1858, in-12.

FRÉRON. *Observations sur les écrits modernes*, Paris, 1736, 7 vol.

FROISSART. *Les chroniques de sire Jean Froissart*, publiées par Buchon, Paris, 1835, édit. du Panthéon littéraire. Le *Froissart* cité par Lacurne est l'édit. de Lyon, 1559, 4 vol. in-fol.

FROUMENTEAU. *Le Secret des finances de France*, in-12, 1581.

FURETIÈRE. *Le Roman bourgeois*, Nancy, 1713, in-12. — *Recueil des factums d'Antoine Furetière, de l'Académie françoise, contre quelques-uns de cette académie*, par Ch. Asselineau, Paris, 1859, 2 vol. in-12.

G

GALIANI. *Correspondance inédite*, 2 vol. in-12, Paris, 1818, éd. citée par POUGENS.

GANDAR. *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*, édit. critique d'après les manuscrits, Paris, 1867.

GARASSE. *Recherche des recherches*, Paris, 1622, éd. citée par LACURNE.

GARIN LE LOHERAIN. Publié par P. Paris, Paris, 1833, 2 vol. in-12.

GAUCHET (CLAUDE), aumônier de Henri III. *Le Plaisir des champs*, 1re édit. Paris, 1583; 2e édit. Paris, 1604.

GAUDRY. *Traité du domaine.*

GAUTIER D'ARRAS. Voy. ILLE ET GALERON.

GAUTIER DE COINCY. *Les Miracles de la sainte Vierge*, traduits et mis en vers par Gautier de Coincy, publiés par M. l'abbé Poquet, 1 vol. in-4, Paris, 1857.

GENLIS. *Mademoiselle de la Fayette ou le siècle de Louis XIII*, par Mme de Genlis, Paris, 1813, 1 vol. in-8, édit. citée par POUGENS. — *Veillées du château*, 3 vol. in-12, Paris 1784, édit. citée par POUGENS. — *Œuvres*, 1825, chez Ladvocat, 10 vol. in-8, édit. citée par POUGENS. — *Mémoires inédits de Mme la comtesse de Genlis*, Paris, 1825, Ladvocat, édit. citée par POUGENS.

GENTILLET. *Le bureau du concile de Trente*, par Innocent Gentillet, jurisconsulte dauphinois, in-12, 1586.

GERSON (JEHAN). *Harengue faicte au nom de l'Université devant le roi Charles sixième*, en 1405, Paris, 1824, 3e édit.

GILBERT, *Œuvres*, Paris, 1826, 2 vol. in-32.

GIRARD (L'ABBÉ). *Les vrais principes de la langue françoise*, 2 vol. Paris, 1747.

GIRARDIN. *Girardin et Dubreuil, Traité élémentaire d'agriculture*, 2 vol. 3e édit. Paris, 1863.

GIRAUDEAU (P.). *La banque rendue facile*, in-4, Paris, 1769.

GODEAU (ANTOINE). *Poésies chrestiennes*, Paris, 1663, 3 vol. in-12.

GODEFROY. *Histoire de Charles VIII*, par Guillaume de Jaligny, André de la Vigne et autres, recueillie par feu Godefroy, Paris, Impr. royale, 1684, in-fol.

GODESCARD. *Vie des saints*, chez Gauthier frères, Paris, 1835.

GOMBAULT, auteur des *Danaïdes*, 1646. — *Épigrammes*, Paris, 1657, in-16.

GRANDMAISON. *Dictionnaire héraldique*, chez Migne, Paris, 1852.

GRANDVAL. *Cartouche* ou *le Vice puni*, 1725.

GRANGEZ (E.). *Voies navigables de la France.*

GRÉGOIRE. *Vie du pape Grégoire le Grand*, légende française, publiée pour la première fois par V. Luzarche, Tours, 1857, in-12.

GRESSET *Œuvres*, Londres, 2 vol. 1773.

GRÉTRY. *Méthode simple pour apprendre à préluder*, Paris, an X, édit. citée par POUGENS.

GREVIN. *De l'imposture des diables*, 1577, traduit de Wierus.

GRIMM. *Correspondance littéraire et philosophique et critique*. Paris, 1812, édit. citée par POUGENS.

GUERSAY, dans Rutebeuf, t. II, p 435

GUESCLIN. *Chronique de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier, publiée par M. Charrière, 2 vol. in-4°.

GUIART. *Branche des royaux lignages, Chronique métrique*, publiée par J. A. Buchon, 3 vol. in-8, Paris 1828.

GUIBERT (COMTE DE). *Tragédie de Bourbon*, 1785.

GUILLAUME D'ORENGE. *Chansons de geste des* XIe et XIIe *siècles*, publiées pour la première fois par M. W. J. A. Jonckbloet, 2 vol. La Haye, Martinus Myhoff, 1854 : contenant *li Coronemens Looys; li Charrois de Nymes; la Prise d'Orenge; li Covenans Vivien; la Bataille d'Aleschans.*

GUILLEMIN (A.). *Le Ciel*, 1865.

GUI PATIN. *Lettres*, édit. publiée par le docteur Réveillé Parise, 3 vol. in-8, Baillière, 1846.

GUIRAUD. *Les Machabées.*

GUYOT DE PITAVAL. *Causes célèbres*, 2 vol. Paris, 1738.

H

HAMILTON. *Mémoires de la vie du comte de Gramont*, la Haye, 1731.

HAUTEFEUILLE. *Code de la pêche maritime*, Paris, 1844.

HAUTEROCHE. *Les Œuvres de théâtre de M. Hauteroche*, 2 vol. in-12, Paris, 1736.

HENRI DE MONDEVILLE. *Chirurgie*, ms. franç.

HISTOIRE DE LA CROISADE contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain, traduite et publiée par M. C. Fauriel, Paris, 1837.

HISTOIRE DES DIABLES DE LOUDUN, in-12, Amsterdam, 1737.

HISTOIRE NOTABLE (L') DE LA FLORIDE située es Indes occidentales, contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes françois descrits par le capitaine Laudonnière, mise en lumière par M. Basanier, Paris, Jannet, 1853.

HISTORIA NATURALIS BRAZILIÆ, *Lugduni Batavorum*, 1648, in-fol.

HOMBERG (Th.). *De la répression du vagabondage*, 1862.

HUET. *De l'Origine des romans*, Paris, 1678.

HUGO (Victor). *Poésies*, collection Hetzel.

I

ILLE ET GALERON, par Gautier d'Arras, ms. 6987, f° 290, Bibl. nat.

INTERNELLE CONSOLATION. *Le livre de l'Internelle consolation*, nouvelle édit. par M. L. Moland et Ch. d'Héricault, Paris, Jannet, 1866.

J

JACQUEMONT (Victor). *Lettres*, chez Fournier, Paris, 1843.

JAL (A.). *Glossaire nautique*, 2 vol. Paris, Didot, 1848.

JAMYN (Am.). *Œuvres poétiques*, 2 vol. in-12, Paris, Patisson, 1577, édit. citée par LACURNE.

JANSZOON (Guillaume). *Le Flambeau de la navigation*, Amsterdam, 1620.

JAUBERT (le comte). *Glossaire du centre de la France*, 2e édit. Paris, 1864, in-4°.

JEAN D'ARRAS. *Mélusine*, édit. JANNET.

JEAN DE CONDÉ. Voy. BAUDOUIN DE CONDÉ.

JEHAN DE MEUNG. *Testament* dans *la Rose*, t. IV. — *Le Trésor*, dans *la Rose*, t. III.

JOB. Voy. ROIS.

JOINVILLE. *Histoire de saint Louis*, dans *Hist. de France*, t. XX, et aussi édit. de M. de Wailly, 1867. — *Regrets de la mort de saint Louis*, dans *Mémoires de Jean sire de Joinville*, publiés par Francisque Michel, Paris, 1858, in-12.

JOURNAL. *Journal du Voyage des grandes Indes*, contenant tout ce qui s'y est fait et passé par l'escadre de S. M. envoyée sous le commandement de M. de la Haye, depuis son départ de la Rochelle au mois de mai 1670, Paris 1698, in-12.

JOYES DE MARIAGE (LES QUINZE), 2e édit. Jannet, 1857. Ouvrage attribué à Antoine de La Sale et rapporté à l'an 1450.

JUBINAL. *Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux*, etc. 2 vol. in-8, Paris, 1839.

JULLIEN (A.). *Topographie de tous les vignobles connus*, 3e édit. Paris, 1832, in-12.

JULLIEN. *Cours supérieur de grammaire*, Paris, 2 vol. in-8°, Hachette, 1849.

JUVÉNAL DES URSINS. *Histoire de Charles VI*, 1 vol. in-f°, Paris 1653.

K

KLINGLIN. *Correspondance du général Klinglin*, Paris, pluviôse, an VI

L

LABAT. *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, Paris 1722, in-12.

LABBÉ (Louise). *Annales poétiques*, depuis l'origine de la poésie française, Paris, Delalain, 1778, t. IV.

LA BOÉTIE. *Œuvres*, éd. Feugère, Paris, 1846.

LABORDE (Léon de). *Émaux*, 2 vol. Paris, 1853. — *Histoire de la gravure en manière noire*, in-8, 1839, Paris.

LA BRUYÈRE. *Les Caractères de Théophraste, ou les mœurs de ce siècle*, 2 vol. Paris, 1775.

LA CHAPELLE. *Zaïde*, tragédie de la Chapelle.

LA COLOMBIÈRE. *Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie*, par Marc Vulson, sieur de la Colombière, Paris, 1648, 2 vol. in-fol, édit. citée par LACURNE.

LACURNE. Voy. t. I, *Préface*, p. XXXIX.

LA FAYETTE (Mme de). *Œuvres complètes de mesdames de la Fayette et de Tencin*, Paris, an XII (1840), 5 vol. in-8°, édit. citée par POUGENS.

LA FONTAINE. *Fables.* — *Contes.* — *Œuvres diverses*, Paris, 1739, 3 vol. — *Psyché*, dans *Œuvres diverses*.

LAFOSSE. *Manlius*, tragédie.

LAGRANGE-CHANCEL. *Athénaïs, Amasis, Alceste, Érigone*, tragédies.

LAHARPE. *Cours de littérature*, édit. le Dentu 1825, éd. citée par POUGENS. — *Correspondance*, 2e édit. Paris, 1804, 6 vol. in-8, citée par POUGENS.

LAI D'IGNAURÈS, en vers, du XIIe siècle, publié par Renaut, suivi des lais de Melion et du Trot, en vers, du XIIIe siècle, publiés pour la première fois d'après deux manuscrits uniques, par L. J. N. Monmerqué et Francisque Michel, Paris, 1832, in-8.

LAMARTINE. *Œuvres complètes*, 10 vol. Paris, 1837.

LA MOTHE LE VAYER. *De la Vertu des païens*, in-4, Paris 1642. — Voy. ORATIUS TUBERO.

LAMOTTE (Houdard de la). *Œuvres*, Paris, 1754, 10 tomes en 11 vol. in-12.

LANFRANC. *La Syrurgie de maistre Lanfranc de Millan*, *de l'an* 1377, ms. 1323, Bibl. nat. Fonds français.

LANOUE. *Discours politiques et militaires*, Bâle, 1587, in-4.

LAPLACE. *Exposition du système du monde*, 3e éd. 2 vol. Paris, 1808.

LA QUINTINYE. *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, nouvelle édit. 2 vol. in-4, Paris, 1739.

LARCHEY. *Excentricités du langage*, 5e éd. Paris, 1865.

LAROCHEFOUCAULD, *Maximes et Réflexions morales*, Paris, 1789; *Mémoires*, Cologne, 1662.

LAURENT-PICHAT. *Avant le jour*, *poésies*, Paris, 1868.

LAW (J.). Dans la *Collection des principaux économistes de Guillaumin*, Paris, 1840 à 1848, 16 vol. in-8.

LEBRUN (P.). *Œuvres*, Paris, 1844.

LEBRUN-ÉCOUCHARD. *Œuvres*, Paris, 4 vol. in-8°

LECLERC. *Des Journaux chez les Romains*, Paris, 1838, in-8.

LECOQ (Henri). *La Vie des fleurs*, Paris, Hachette, 1861, in-12.

LEGGENDA. *La leggenda di Vergogna.* Bologne, 1869, dans Scelta di curiosità letterarie inedite o rare, Dispensa XCIX.

LEGOARANT (B.). *Nouveau Dictionnaire critique de la langue française*, Paris, 1858, 1 vol. in-4.

LEGOUVÉ (G.). *Le Mérite des femmes et autres poésies*, par G. Legouvé, Paris, 1813.

LE HÉRICHER. *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique, 3 vol. in-8, Paris, 1862.

LEIBNITZ. Voy. ESPRIT.

LE LOYAL SERVITEUR. *La tres joyeuse plaisante et recreative hystoire composée par le loyal serviteur des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reprouche le gentil seigneur de Bayart*, dans la collection Petitot.

LE LOYER. *Discours et histoires des Spectres*, 1605, p. 805.

LE MAOUT. *Atlas élémentaire de botanique*, Paris, 1846.

LEMERCIER. *Louis IX.* — *Richard et Jeanne Shore.* — *Démence de Charles VI.*

LEMIERRE. *Barnevelt*, tragédie, *Guillaume Tell.*

LEMONTEY. *Œuvres*, 7 vol. Paris, 1829.

LENFANT. *Histoire du concile de Constance*, Amsterdam, 1714. in-4.

LE ROUX DE LINCY. *Le Livre des proverbes français*, précédé des *Recherches historiques* sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du moyen âge et de la Renaissance par M. Le Roux de Lincy, 2e éd. revue, corrigée et augmentée, Paris, Adolphe Delahays, 1859.

LESAGE. *Gil Blas*, 4 vol. Paris, 1757. — *La Vie de Guzman d'Alfarache*, 3 vol. Paris, 1709.

LESCARBOT. *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1618.

LESNÉ. *La Reliure*, *poëme didactique en six chants*, précédé d'une idée analytique de cet art, suivi de notes historiques et critiques, et d'un Mémoire soumis à la société d'Encouragement, ainsi qu'au jury d'exposition de 1819, relatif aux moyens de perfectionnement propres à retarder le renouvellement des reliures.

LE TOURNEUR. *Clarisse Harlowe*, traduction nouvelle, 9 vol. in-8, Genève, Paul Barde, 1785-1786.

LETRONNE. *Mélanges d'érudition et de critique historique*, in-8°, Paris, Ducrocq.

LETTRES. *Lettres du roy Louis XII et du cardinal d'Amboise*, 4 vol. in-8, Brusselle (*sic*), 1712, édit. citée par LACURNE. — *Lettres de Mmes de Villars, de Coulanges, de la Fayette*, etc. etc. Paris, chez Léopold Collin, rue Gît-le-Cœur, an XIII. *Lettres de Henri IV : Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par M. Berger de Xivrey, Paris 1843, 7 vol. in-4.

LEVASSEUR. *Cours d'économie politique*, Hachette, 1868.

LÉVÊQUE. *La Science du beau*, par Ch. Lévêque, 2 vol. in-8, Paris, A. Durand, 1861.

LIBRI PSALMORUM, *versio antiqua gallica*, *una cum versione metrica*, ed. Fr. Michel, Oxonii, 1860, in-8.

LINGUET. *Essai philosophique sur le monachisme*, Paris, 1775.

LIVET. *La Grammaire française et les grammairiens français du XVIe siècle*, Paris, 1859.

LIVRE (LI) DE JOSTICE ET DE PLAIT; publié par Rappetti, 1 vol. in-4°, Paris, 1850.

LIVRE DES MÉTIERS. Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIIIe siècle et connus sous le nom du *Livre de métiers* d'Étienne Boileau, publiés par G. B. Depping, Paris, 1837.

LOIS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT, dans Chevallet, *Origine et Formation de la langue française*, t. I, p. 94.

LOMÉNIE. *Loménie de Brienne*, *Mémoires inédits*, 2 vol. in-8, Paris, 1828, édit. citée par POUGENS.

LOYSEL. *Institutes coutumières d'Antoine Loysel*, nouvelle édition, par MM. Dupin et Laboulaye, 2 vol. in-12. (Les chiffres indiquent des paragraphes.)

M

MACHABÉES. *Livres des Machabées*, ms. Bibl. nat. MOUCHET, n° 9.

MAINTENON. *Lettres*, *Mémoires*, etc. Amsterdam, 1757, in-12.

MALEBRANCHE. *Œuvres complètes*, 2 vol. in-4°, Paris, 1837.

MALFILÂTRE. *Œuvres*, Paris, 1822.

MALHERBE. *Œuvres*, avec les observations de Ménage, 1666. — *Les Lettres de Fr. Malherbe*, Paris, 1645.

MALLET (Gilles). *Inventaire des livres de la Bibliothèque du Louvre* fait en 1773, par Gilles Mallet, Paris, 1836.

MALTE-BRUN. *Précis de Géographie universelle*, Paris, 1836.

MANUEL. *Manuel de reliure*, Roret, 1827.

MANUSCRIT. *Mss. français*, n° 1327, in-fol, Bibl. nat. de Paris. — *Mss. de Turin*, liv. IV, 35. *Sur les Urines*, XVe siècle, communiqué par M. Daremberg.

MARC POL. *Le livre de Marco Polo*, publié par M. G. Pauthier, Paris, 1865.

MARIE DE FRANCE. *Poésies de Marie de France*, publiées par Roquefort, Paris, 1820, 2 vol. in-8.

MARIVAUX. *Œuvres de Marivaux*, nouvelle édition par Duviquet, Paris, 1835.

MARMONTEL. *Œuvres*, Paris, 1787, 17 vol. in-8, édit. citée par POUGENS.

MAROLLES (M. de) (XVIIe siècle). *Le Livre des peintres*, etc. Paris 1865.

MAROT. *Œuvres* de Clément Marot, avec les ouvrages de Jean Marot et de Michel Marot, 6 vol. in-12, la Haye 1731.

MARQFOY (G.). *Des Réformes nécessaires en télégraphie*, Paris, 1866.

MARTIAL D'AUVERGNE. *Les Arrêts d'amours avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amours*, par Martial d'Auvergne, dit de Paris, Paris, GANDOUIN, 1731, in-12. — *Poésies*, Paris, 1724, 2 vol. in-12 (*Vigiles de Charles VII*), édition citée par LACURNE.

MASSILLON. *Œuvres*, 15 vol. Lyon, 1810.

MASSON. *Les Helvétiens* en huit chants, Paris, an VIII.

MATHOIS. *Le Mathois*, *Recueil anonyme de poésies*, 1614.

MAURICE (CHARLES). *Histoire anecdotique du théâtre, de la littérature*, etc. 2 vol. in-8, chez Plon, 1856.

MELION. Voy. LAI D'IGNAURÈS.

MELON (J. F.). *Essai politique sur le Commerce. Collection des principaux économistes*, Guillaumin, Paris, 1840-1848, 16 vol. in-8.

MÉMOIRES *de physique et de chimie de la Société d'Arcueil.* — *Mémoires inédits sur les Artistes français*, par MM. L. Dussieux, E. Soulié, etc. Paris, J. B. Dumoulin, 1854. — *Mémoires pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe*, Nîmes, 1783, 2 vol.

MÉNAGE. *Dictionnaire étymologique, ou origines de la langue françoise*, Paris, 1694, in-f°.

MENARD. *Histoire de messire Bertrand du Guesclin*, escrite en prose en l'an 1387 et nouvellement mise en lumière par M. Claude Menard, Paris, Nivelle, 1618, in-4, édit. citée par LACURNE.

MÉON. *Nouveau Recueil de fabliaux et Contes inédits des poëtes français des* XIIe, XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles*, publiés par M. Méon, 2 vol. in-8, Paris, 1823, in-f°.

MERAUGIS. Voy. RAOUL DE HOUDENC.

MERCIER. *Néologie et vocabulaire des mots nouveaux*, 1801.

MÉRÉ. *Les Œuvres de M. le chevalier de Méré*, 3 vol. in-12, Amsterdam, 1692.

MÉRIMÉE. *Colomba*, éd. CHARPENTIER, 1842.

MERLET. *L'abrégé des bons fruits*, Paris, 1690.

MERLIN. Ms. français, n° 7170, Bibl. nat.

MERSENNE. *Harmonie universelle*, in-f°, Paris, 1636.

MEYER (P.). *Rapports à M. le ministre de l'instruction publique*, Paris, 1871.

MÉZERAY. *Abrégé de l'histoire de France*, t. IV, p. 581, Amst. 1688.

MICHEL (FR.). *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux, etc.* Bordeaux, 1868-1870, 2 volumes in-8°. — *Dictionnaire d'argot.*

MICHELET. *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1847, 7 vol. in-8°. — *La Régence*, 1 vol. in-8°, Paris, 1863.

MIGNARD. *Histoire des principales fondations religieuses du bailliage de la Montagne de Bourgogne*, Paris, 1864.

MILLER (E.). *Pierre Taisand, Lettres inédites de Bossuet, de Mlle de Scudéry*, Paris, 1869.

MIRABEAU. *Collection complète des travaux de M. Mirabeau, l'aîné, à l'Assemblée nationale*, publiée par Méjan, 5 vol. in-8°, Paris, 1791. — *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes*, 4 vol. in-12, éd. citée par POUGENS.

MIRACLES. *Les Miracles Saint Loys*, dans *Historiens de la France*, t. XX.

MIRAULMONT. *De l'origine et establissement du parlement et autres jurisdictions royalles estans dans l'enclos du Palais royal de Paris*, Paris, 1612, in-8°, éd. citée par LACURNE.

MIROIR. *Le Miroir du temps passé, à l'usage du présent, à tous bons PP. religieux et vrais catholiques non passionnez*, 1625, in-12.

MODE. *Discours sur la mode.* Paris, 1613, réimprimé par Eusèbe Castaigne, Angoulême, 1851.

MODUS. *Le livre du roi modus*, petit in-4° chez Jehan Trepperel.

MOHL. *Rapport annuel fait à la Société asiatique dans sa séance du 29 juin 1864*, par M. J. Mohl.

MOLIÈRE. *Œuvres complètes de Molière*, édition variorum avec les variantes, les pièces et fragments de pièces retrouvés dans ces derniers temps, par Ch. Louandre, 3 vol. in-12. Paris, 1852 Cette édition contient *la Jalousie du barbouillé, le Médecin volant*, et la scène supprimée dans le *Don Juan.*

MOLLIEN. *Mémoires d'un ministre du trésor public*, 1780-1815, Paris, 1845.

MONSTRELET *Chroniques d'Engerran de Monstrelet*, 2 vol. in-f°, Paris, 1572.

MONTAIGLON (ANATOLE DE). *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, 2 vol. petit format (16 pages à la feuille), Paris, P. Jannet, 1853.

MONTAIGNE. *Essais de Michel, seigneur de Montaigne*, 4 vol. in-12, Paris, Didot, an X (1802).

MONTESQUIEU. *Œuvres*, 7 vol. Amsterdam, 1785. 1826.

MONTFAUCON DE VILLARS. *Entretiens du comte de Gabalis*, Amsterdam, in-12, 1715.

MONTFLEURY. *Théâtre*, 3 vol. Paris, 1739.

MOYEN DE PARVENIR. *Édit. à Chinon de l'imprimerie de Fr. Rabelais, l'année pantagruélienne* in-12 (éd. de Hollande), édition citée par LACURNE.

MUSSET (ALFRED DE). *Poésies*, chez Charpentier, 1859.

MUSSET-PATHAY. *Contes historiques*, Paris.

MYSTÈRE (LE) DU SIÉGE D'ORLÉANS, publié par Guessard et de Certain, Paris, 1862.

MYSTÈRES INÉDITS DU XVe SIÈCLE, publiés par A Jubinal, 2 vol. in-8. Paris, 1837.

N

NAUDÉ (GABRIEL). *Considérations politiques sur les coups d'Estat*, par Gabriel Naudé, Parisien, sur la copie de Rome, 1667. — *Apologie de tous les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, Paris, 1625.

NEUFCHATEAU (FR.). *Fables*, Paris, 1815.

NICOLE. *Essais de Morale contenus en divers traités*, Paris, Didot, 1723, 14 vol. in-12. — *Pensées*, Paris 1815, in-18.

NOUGUIER. *L'Odyssée à la mode*, Orange, 1650.

NOVERRE. *Lettres sur la danse et sur les ballets*, Stuttgard, 1760, in-12, éd. citée par POUGENS.

O

OLIM (LES), publiés par Beugnot, 3 vol, in-4°, Paris, 1839.

OLIVIER DE LA MARCHE. *Mémoires*, 3e éd. Bruxelles, 1616, 1 vol. in-4°, éd. citée par LACURNE.

ORATIUS TUBERO, *Dialogues*, 2 vol. Francfort, 1716.

ORDONNANCE *de Louis XIV sur le fait des eaux et forêts*, nouvelle édition, Paris, 1765.

ORESME. *Les Éthiques d'Aristote*, mises en françois et commentées par Nic. Oresme, Paris, 1488, in-f°.

P

PACIFICATEUR. *Le Pacificateur* ou *l'anti-soldat*, brochure publiée à l'occasion de la paix de Vervins, se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

PALISSOT. *Œuvres complètes*, 5 vol. Paris, 1809.

PALISSY. *Œuvres complètes de Bernard Palissy*, éd. conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur; avec des notes et une notice historique par Paul-Antoine Cap, 1 vol. in-18° jésus (format Charpentier) ou grand in-12 carré, Paris, J. J. Dubochet et Cie, éditeurs, rue de Seine 33, 1844.

PALSGRAVE. *Éclaircissements de la Grammaire française*, suivis de la *Grammaire* de Gilles du Guez, publiés par Génin, Paris, 1857.

PANARD. *Œuvres*, 4 vol. in-12, Paris, 1763, éd. citée par POUGENS.

PAPIERS *saisis à Bareuth*, Paris, ventôse, an X.

PARÉ. *Œuvres d'Ambroise Paré*, éd. Malgaigne, 3 vol. in-8, Paris, 1840.

PARIS SOUS PHILIPPE LE BEL, publié par Gérard, Paris, 1837.

PARISET (ERNEST). *Histoire de la soie*, 1re et 2e partie.

PARMENTIER. *Traité théorique et pratique sur la culture des graines*, Paris an X (1802), 2 vol. in-8°.

PARTHONOPEUS DE BLOIS, publié par Crapelet, Paris, 1834, 2 vol. in-8°.

PASCAL. *Traité de l'équilibre des liqueurs*, 2e édition, Paris, 1664. — *Pensées*, 2e édition Havet, 2 vol. Paris, 1866. — *Pensées, fragments et lettres*, édition Faugère, 2 vol. 1844. — *Œuvres complètes*, éd. Lahure, 1860.

PASQUIER. *Monophile*, dans *Œuvres mêlées*, 3 vol. in-8°, Paris, 1717, éd. citée par LACURNE — *Œuvres mêlées*, 3 vol. Paris 1619, édition citée dans LACURNE. — *Lettres*, 3 vol. in-12, Paris, 1619.

PASSION. *La Passion de nostre Seigneur Jesus Christ*, ms. du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, Bibliothèque de St-Brieuc (Côtes-du-Nord). La Passion commence au f° 45.

PASSY (LOUIS). *Fragment d'histoire littéraire à propos d'un nouveau manuscrit de chansons françaises*, Paris 1859.

PASTEUR (L.). *Études sur le vin*, Imprimerie imp. 1866, in-8°.

PATELIN. *Maistre Pierre Patelin*, publié par Jenin. Paris, 1854, in-8.

PECHANTRÉ, auteur de *Géta* et de la *Mort de Néron*, tragédies.

PEIGNÉ DELACOURT. *La Chasse à la haie*, Paris, 1858, in-4°.

PELLISSON. *Lettres historiques*, 3 vol. in-12, Paris, 1729, édit. citée par POUGENS. — *Histoire de l'Académie françoise*, par Pellisson et d'Olivet, 2 vol in-12, Paris, 1743.

PERCEFOREST, Paris 1531, 6 vol. in-f°.

PERRAULT. *Les Dix livres d'architecture de Vitruve*, corrigez et traduits nouvellement en français avec des notes et des figures, 2e édition, Paris, 1684, in-f°.

PERRIN. *Poésies*, Paris, 1661, in-12, éd. citée par LACURNE.

PERROQUET, prêtre. *La Vie et le martyre du docteur illuminé le bienheureux Raymond Lulle*, Vendosme, 1667, in-12.

PERROT D'ABLANCOURT. *Lucien, de la traduction de M. Perrot d'Ablancourt*, Paris, 1707. 3 vol.

PETIS DE LA CROIX. *Les Mille et un jours*, Paris, 1766.

PETIT (L.), de Rouen. *Satires générales*, 1686.

PETIT JEHAN DE SAINTRÉ, 3 vol. in. 12, Paris, 1724, éd. citée dans LACURNE.

PETIT-RADEL. *Recherches sur les monuments cyclopéens*, 1 vol. in-8°, Paris, 1841.

PEYSSONNEL. *Traité sur le commerce de la mer Noire*, Paris, 1787.

PHILIPPE DE REINE. Voy. BLONDE ET JEHAN.

PHILON. *Les Œuvres de Philon, juif*, Paris, 1611, in-12.

PICHON (PIERRE). *Libertés de l'Église Gallicane, rédigées en 83 articles*, dans *Loysel, Institutes coutumières*, édition de MM. DUPIN et LABOULAYE.

PIERRE (ISIDORE). *Études sur les engrais de mer*, Paris, sans date.

PIHAN. *Dictionnaire étymologique des mots de la langue française dérivés de l'arabe, du persan ou du turc*, Paris, 1866.

PIRON. *Œuvres complètes d'Alexis Piron*, Paris, 1776, 7 vol. in-8.

POIRE (ROMAN DE LA). Ms. n° 7995, Bibl. nat.

POISSON. *Œuvres*, Paris, 1679, in-12.

POUGENS. Voy. t. I, Préface, p. XXXIX.

POUSSIN. *Collection de lettres de Nicolas Poussin*, Paris, 1824.

PRISE D'ORENGE (LA). Voy. GUILLAUME D'ORENGE.

PROUDHON. *Du Principe fédératif*, Librairie internationale, in-12, 1868. — *Confessions d'un révolutionnaire*, Librairie internationale, Paris, in-12, 1868.

PSAUTIER. *Psautier*, ms. français, Bibliothèque Mazarine, n° 258.

Q

QUATREMÈRE DE QUINCY. *Lettres écrites de Londres à Canova.*

QUICHERAT. *Addenda lexicis latinis*, Paris, 1862, in-8.

QUINAULT. *Le Théâtre de M. Quinault*, 5 vol. Paris, 1715.

R

RABELAIS. Ed. d'Amsterdam, 1711, 4 vol. in-12, avec les notes de Leduchat, éd. citée par LACURNE. — *Les Epistres de maistre François Rabelais es-*

crites pendant son voyage en Italie, Paris, 1651.

RACINE (J.). *Œuvres complètes*, 4 vol. Paris, 1807.

RACINE (L.). *La Religion*, poëme, suivi du poëme de la *Grâce*, Paris, 1819.

RAOUL DE CAMBRAI, *Chanson de geste*, publiée par Leglay, Paris, 1840.

RAOUL DE HOUDENC, *Meraugis de Portlesguez*, publié par Michelant, Paris, 1869, XIII siècle.

RAYNAL. *Histoire philosophique*, éd. de Genève, 1780, in-8°

RAYNOUARD. *États de Blois*, tragédie.

RECUEIL DE FARCES, *sotties et moralités du* XV *siècle*, réunies pour la première fois et publiées avec des notices et des notes, par P. L. Jacob, bibliophile (Paris, A. Delahays, 1859). Ce recueil contient : *Me Pierre Pathelin, le Nouveau Pathelin, le Testament de Pathelin, Moralité de l'Aveugle et du Boiteux, la Farce du Munyer, la Condamnacion de Bancquet.*

REGNARD. *Œuvres*, 4 vol. Paris, 1810.

RÉGNIER. *Les Épîtres et autres œuvres*, Londres, 1730.

REINAUD. *Du feu grégeois, des feux de guerre et des origines de la poudre à canon*, par M. Reinaud et M. Favé, Paris, 1845.

REMONTRANCES. *Les remontrances de la complainte de nature à l'alchymiste errant*, dans la *Rose*, t. IV.

RÉMUSAT (CH. DE). *Nouvelles recherches concernant l'influence de la scolastique sur la langue française*, dans VERGÉ, *Comptes rendus des séances de l'Acad. des sciences mor.* 1854, p. 351-376.

RENART. *Le Roman du Renart*, publié par Méon, 4 vol.

RÉSURRECTION. *La Résurrection du Sauveur, fragment d'un mystère inédit*, publié par Achille Jubinal, Paris, 1834, le ms. est du XIII siècle.

RETZ. *Mémoires du cardinal de Retz*, publiés par Champollion-Figeac et Champollion fils, Paris, 1836, 2 vol.

REYBAUD (L.). *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, 2 vol. in-12, 1857.

RIVAROL. *Dictionnaire classique de la langue française*, Paris, 1828.

ROBERT DU TRIEZ. *Les Ruses des esprits malins*, Lille, 1563.

ROIS. *Les Quatre livres des rois*, suivis d'un fragment de moralités sur Job, et d'un choix de sermons de saint Bernard, publiés par Leroux de Lincy, Paris, 1841.

ROLLIN. *Traité des études*, Avignon, 1808. — L'*Histoire ancienne* est citée d'après POUGENS.

ROMANCERO FRANÇAIS, par M. Paulin-Paris, Paris, 1833.

RONCISVALS, *mis en lumière*, par Bourdillon, Paris, 1841.

RONSARD. *Les Œuvres de Ronsard*, Paris, 1623, en deux tomes in-f°.

ROSE. *Roman de la Rose*, publié par Méon, 4 vol.

ROUBIN. *Œuvres mêlées*, Toulouse, 1716, in-8°.

ROULLEAUX (MARCEL). *Fragments économiques*, Paris, 1865.

ROUSSEAU (J. B.). *Œuvres de J. B. Rousseau*, nouvelle édition, 5 vol. in-8, Paris, 1820.

ROUSSEAU. (J. J.) *Œuvres complètes*, édition de MUSSET-PATHAY, Paris, 1824.

ROUSSET. *Correspondance de Louis XV et du Maréchal de Noailles*, publiée par Camille Rousset, Paris, 1865.

ROYOU. *Phocion*, tragédie.

ROZIER. *Rozier historial de France*, Paris, 1522, 1 vol. in-f°. Le livre fut fait par ordre de Loui XI.

RULHIÈRES. *Œuvres posthumes*, Paris, 1819, 4 vol. in-12.

RUTEBEUF. *Œuvres*, recueillies par Jubinal, 2 vol. Paris, 1839.

S

SAINT ALEXIS. Cité sur une copie communiquée par M. Gaston Paris, qui depuis en a fait une édition : *La Vie de saint Alexis, poëme du* XI *siècle, et renouvellements des* XII, XIII et XIV *siècles*, publiés par Gaston Paris et Léopold Pannier, Paris, 1872, in-8.

SAINT-ANDRÉ (DE). *Lettres au sujet de la magie, des maléfices et des sorciers*, Paris, Despilly, in-12, 1725.

SAINTE-BEUVE. *Port-royal*, Paris, 3e éd. Hachette, 1867, 6 vol. — *Chateaubriand et son groupe littéraire, sous l'empire*, 2 vol. in-8°, Paris, 1861.

SAINT-ÉVREMOND. *Œuvres de M. de Saint-Évremond*, publiées sur des manuscrits de l'auteur, 7 vol. in-12, Londres 1721.

SAINT-GELAIS. *Œuvres poétiques*, Paris, 1709, in-12. Le numéro indique la pièce et il est entre parenthèses, parce que dans l'édition les pièces ne sont pas numérotées.

SAINT-GLAS (abbé de Saint-Ursans). *Contes nouveaux*, en vers, Paris, 1682, in-12.

SAINT-JULIEN. *Meslanges historiques*, Lyon, 1589, éd. citée par LACURNE.

SAINT-LAMBERT. *Saisons*, Amsterdam, 1777.

SAINT-PIERRE (L'ABBÉ DE). *Œuvres*, 15 vol. Utrecht, 1713.

SAINT-SIMON. *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, nouvelle édition, 40 vol in-12, Paris 1842; le premier chiffre indique le chapitre; le second, la page.

SAINT-SIMON (HENRI DE). *Œuvres choisies*, Bruxelles, 1859.

SANLECQUE. *Poésies*, Harlem, 1726.

SANSON (N.) d'Abbeville. *L'Amérique en plusieurs cartes et en divers traités de géographie et d'histoire*, Paris 1657, petit in-4°.

SARPI. *Histoire du concile de Trente, de Fra Paolo Sarpi*, trad. de Le Courayer, 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1736.

SARRASIN. *Lettres de Jean Pierre Sarrasin, sur la première croisade de saint Louis* dans *Mémoires de Jean, sire de Joinville*, publiées par Francisque Michel, Paris, 1858, in-12.

SATIRE MÉNIPPÉE. Toutes les éditions données à Ratisbonne chez les héritiers de Mathias, depuis 1709 jusqu'en 1752.

SAURIN. *Spartacus*, tragédie.

SAUSSURE. *Voyages dans les Alpes*, Neuchâtel, 1794, in-8°.

SAUVAL. *Histoire de Paris*, Paris, 1733, in-f°, édit. citée par LACURNE.

SAXONS. *La chanson des Saxons*, par Jean Bodel, publiée par Fr. Michel, 2 vol. Paris, 1839.

SCARRON. *Œuvres*, 7 vol. in-8°, Paris, Bastin, 1786, éd. citée par POUGENS. — *Le Virgile travesti en vers burlesques de M. Scarron*, 2 vol. in-12, Paris, 1705.

SCHELER. *Lexicographie latine du* XII *et du* XIII *siècle*, Leipzig, 1867. — *Notice et extraits sur deux manuscrits français de la Bibliothèque royale de Turin*, Bruxelles, 1867. — *Glossaire roman-latin du* XV *siècle* (ms. de la bibliothèque de Lille), annoté par M. Aug. Scheler, Anvers, 1865.

SCUDÉRY (Mlle DE). *Les Conversations sur divers sujets*, par Mlle de Scudéry, 4e éd. Amsterdam, 1685, in-18.

SÉGUR. *Histoire de Napoléon et de la grande armée en* 1812, Paris, 1834, 2 vol. in-12.

SENEFIANCE. *Senefiance de l'Alphabet*, dans Jubinal, t. II, p. 276.

SERMENTS DE 842, dans CHEVALLET, *Origine et formation de la langue française*, t. I, p. 83.

SERRES (O. DE). *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, par O. DE SERRES, seigneur de Pradel, 3e éd. reveue et augmentée par l'auteur, Paris, 1605, chez Abraham Sangrain, in-4°.

SÉVIGNÉ. *Lettres*, édit. de 1735 (c'est celle qui est citée par chiffres arabes); édit. Régnier, 14 vol. Hachette, 1862.

SICILLE, hérault d'Alphonse V, roi d'Aragon. *Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises*, publié et anoté par H. Cocheris, Paris, 1860, in-12; Paris, 1614, in-8°, édition citée par LACURNE.

SISMONDI. *Lettres inédites*, 1863.

SONGE (LE) *du Vergier*, in-4°, chez Jehan Petit.

SPALLANZANI, *Voyages dans les deux Siciles*, trad. française, 6 vol. in-8°, Paris, an VIII.

SPON (J.). *Voyages d'Italie*, 1678, 3 vol. in-12.

STAAL (Mme DE). *Mémoires écrits par elle-même*, 3 vol. Londres, 1755, in-12.

STEDMAN (J. G.). *Voyages à Surinam*, trad. française, 3 vol. Paris, an VII.

STEVIN (SIMON). *Œuvres mathématiques*, 2 vol. in-f°, Leyde, 1634.

STRAPAROLE (NUITS DE). Éd. de 1726 (sans lieu), 2 vol. in-12; c'est la traduction de Pierre de Larivey et de Jean Louveau, l'édit. citée par LACURNE.

SULLY. *Œconomies*, éd. in-12, Amsterdam, 1725 (Trévoux), éd. citée dans LACURNE.

T

TAILLIAR. *Recueil d'actes des* XII *et* XIII *siècles, en langue romane et wallonne*, Douai, 1849, in-8°.

TENON. *Mémoires sur les hôpitaux de Paris*, Paris, 1788, in-4°

THÉÂTRE FRANÇAIS, *au moyen âge*, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par MM. Monmerqué et Francisque Michel, Paris, 1839.

THÉOPHILE. *Œuvres*, Lyon, 1668, éd. citée par POUGENS. *Œuvres*, Paris, 1662, 2 vol. in-12, éd. citée par LACURNE.

THEOPHILUS, dans Rutebeuf, éd. JUBINAL, t. II, p. 269-327.

THIBAUT IV (comte de Champagne). *Chansons*, Reims, 1851.

THOINOT ARBEAU (TABOUROT). *Orchesographie*, in-4°, Langres, 1596.

THOMAS MARTYR. *La Vie de saint Thomas le martyr*, publiée par M. Bekker, et présentée à l'Académie des sciences de Berlin (*Philos. histor. Abhandl.* 1838).

THUROT (CHARLES). *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge*, Paris, 1850.

TORCY. *Mémoires pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Riswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, Lahaye, 1756, 3 vol. in-12.

TOUGARD (A.). *Une page d'histoire locale et littéraire au moyen âge*, extrait de *la Revue de la Normandie*, août 1870.

TRIOMPHE DES CARMES (LE), *Poëme du* XIV siècle, publié par Leroy et Dinaux, Valenciennes, 1834.

TRIORS (OD. DE). *Joyeuses recherches de la langue tolosane*, 2e éd. Paris, Jannet, 1847.

TRISTAN L'HERMITE de l'Académie française, auteur de *Panthée*, de *la Mort de Chrispe*, de *Marianne*.

TROT. *Lai du trot.* Voy. LAI D'IGNAURÈS.

TRUBLET (L'ABBÉ). *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle*, 2e éd. Amsterdam, 1759.

V

VADÉ. *La Pipe cassée*, 4e éd. Paris, 1755, in-8°.

VALENCIENNES (HENRI DE). *Continuation de l'histoire de la Conquête de Constantinople* dans Villehardouin, éd. de Paulin Paris, Paris, 1838.

VALESIANA. *Les pensées critiques, historiques et morales de M. de Valois*, Paris, in-12, 1694.

VALLET DE VIRIVILLE. *Histoire de Charles VII et de son époque. Isabeau de Bavière, reine de France, Étude historique*, Paris, 1859.

VASSE. *Le légat de la vache à Colas, complainte huguenote*, Paris, 1868.

VAUBAN. *Projet d'une disme royale* 1608 (par erreur d'impression).

VAUGELAS. *Nouvelles remarques*, Paris, 1690, éd. citée par POUGENS. — *Quinte-Curce, de la vie et des actions d'Alexandre le Grand*, Paris, in-12, 1681.

VAUVENARGUES. *Œuvres complètes de Vauvenargues*, Paris, 1797, 2 vol. in-12.

VERNOIS. *De la main des ouvriers et des artisans au point de vue de la médecine légale*, Paris, 1861.

VIAN. *La Particule nobiliaire*, Paris, 1868, in-8°.

VIBRAYE (DE). *Sur l'exploitation agricole*, Paris, in-12, brochure.

VIEILLEVILLE. Voy. CARLOIX.

VIENNET. *Clovis*, tragédie.

VIGENÈRE. *Les Commentaires de Jules César des guerres de la Gaule*, in-f°, 1589.

VIGNAY (JEHAN DE). *Le livre des esches moralisé et translaté de latin en françois*, par Maistre Jehan de Vignay, mss. du XIV siècle, fonds français, n° 2148.

VIGNEUL-MARVILLE. *Mélanges d'histoire et de littérature* recueillis par M. de Vigneul-Marville, in-12, 1699.

VILLEHARDOUIN. *De la conqueste de Constantinople par Joffroy de Villehardouin et Henri de Valenciennes*, publié par Paulin Paris, Paris, 1838, in-8.

VILLEMAIN. *Cours de littérature française. Lit-*

térature du moyen âge, Paris, 1830, in-8°. — *Cours de littérature française, tableaux de la littérature au* XVIII° *siècle*, 4 vol. Didier, 1868. — *Souvenirs contemporains, d'histoire et de littérature*, 2 vol. Paris, 1864.

VILLEMARQUÉ. *Le grand mystère de Jésus, Passion et résurrection*, drame breton, avec une étude sur le *Théâtre chez les nations celtiques*, par le vicomte de la Villemarqué, Paris, 1865.

VILLENEUVE (G. DE LA). XIII° siècle, *Cris de Paris*, dans MÉON, *Fabliaux et contes*, t. II, p. 276.

VILLON. *Les Œuvres de Fr. Villon*, Paris, chez Coustelier, 1723.

VINGT-TROIS MANIÈRES DE VILLAIN (DES), publié par A. Jubinal, Paris, 1834.

VOIRON. *Histoire de l'astronomie*, in-4° 1810, chez Courcier.

VOITURE. *Les Œuvres de M. de Voiture*, contenant ses *lettres* et ses *poésies*, avec l'*histoire d'Alcidalis et de Zelide*, 2 vol. in-12, Paris, 1713, éd. citée dans POUGENS.

VOLNEY. *Œuvres complètes*, Paris, Bossange, 1821, 8 vol. in-8°.

VOYAGE. *Voyage de Siam des pères jésuites envoyés par le roy aux Indes, à la Chine*, Amsterdam, 1689, in-12, 3 vol.

W

WACE. *Le roman de Brut*, publié par le Roux de Lincy, 2 vol. in-8°, Rouen, 1836. — *Le roman de Rou*, publié par Pluquet et le Prevost, Rouen, 1827, 2 vol. in-8.

WARU (DE). *Enquête sur la Banque*, Paris, 1867.

WINKELMANN. *Histoire de l'art chez les anciens*, traduit de l'allemand, 3 vol. in-4°, Paris, 1803.

Y

YMAGE DU MONDE (L'). *Mss. de St-Brieuc*, de XIII° siècle ou du commencement du XIV°.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

PARIS. — IMPRIMERIE BLOT ET FILS AINÉ, RUE BLEUE, 7.